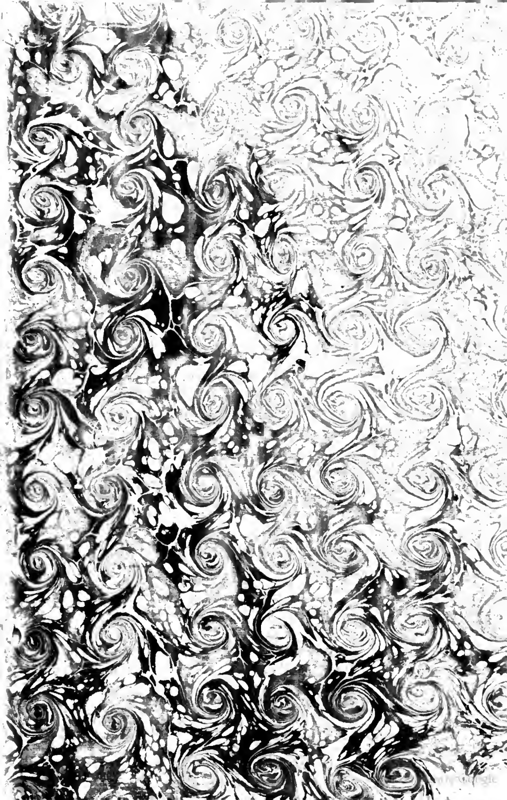








DICTIONNAIRE
UNIVERSEL
FRANÇOIS ET LATIN,
VULGAIREMENT APPELLÉ
DICTIONNAIRE
DE TRÉVOUX.
TOME SIXIÈME.

PIS=TEZ

NOMS
DES LIBRAIRES.

Veuve GANDOUIN, Quai des Auguſtins, *à la belle Image.*
LE GRAS, grande Salle du Palais, *à L. couronnée.*
Veuve CAVELIER, rue Saint Jacques, *au Lys d'or.*
VINCENT, pere, rue Saint Severin, *à l'Ange.*
GIFFART, pere, rue Saint Jacques, *à Sainte Thérèſe.*
LE MERCIER, rue Saint Jacques, *au Livre d'or.*
JACQUES ROLLIN, Quai des Auguſtins, *au Palmier.*
GISSEY, rue de la vieille Bouclerie, *à l'Arbre de Jeſſé.*
DESAINT & SAILLANT, rue Saint Jean de Beauvais.
HERISSANT, rue Saint Jacques, *à S. Paul & à S. Hilaire.*
BORDELET, rue Saint Jacques, *à S. Ignace.*
SAVOYE, rue Saint Jacques, *à l'Eſpérance.*
GANEAU, rue Saint Severin, *aux Armes de Dombes.*
BAUCHE, fils, Quai des Auguſtins, *à l'image de Sainte Geneviéve.*
DURAND, rue Saint Jacques, *au Griffon.*
D'HOURY, fils, rue de la vieille Bouclerie, *au Saint Eſprit.*
LE PRIEUR, rue Saint Jacques, *à la Croix d'or.*

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL
FRANÇOIS ET LATIN,

CONTENANT

LA SIGNIFICATION ET LA DÉFINITION tant des mots de l'une & de l'autre Langue, avec leurs différens uſages, que des termes propres de chaque Etat & de chaque Profeſſion. La Deſcription de toutes les choſes naturelles & artificielles; leurs figures, leurs eſpéces, leurs propriétés. L'Explication de tout ce que renferment les Sciences & les Arts, ſoit Libéraux, ſoit Méchaniques,

AVEC DES REMARQUES D'ÉRUDITION ET DE CRITIQUE;

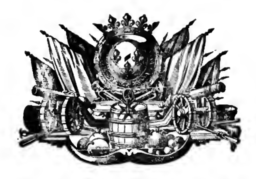
Le tout tiré des plus excellens Auteurs, des meilleurs Léxicographes, Etymologiſtes & Gloſſaires, qui ont paru juſqu'ici en différentes Langues.

Dédié à Son Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur

PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

NOUVELLE ÉDITION CORRIGÉE ET CONSIDERABLEMENT AUGMENTÉE.

TOME SIXIÉME.

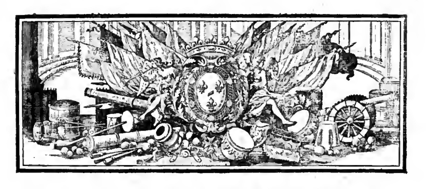


A PARIS,

PAR LA COMPAGNIE DES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. DCC. LII.





DICTIONNAIRE
UNIVERSEL,
CONTENANT TOUS LES MOTS
DE LA
LANGUE FRANÇOISE,
DES SCIENCES ET DES ARTS,
Avec les Termes Latins qui peuvent y convenir.



IS. Vieux mot qui signifioit autrefois *poitrine*, on l'écrivoit *pis*. On le dit encore en cette phrase: Quand on prend le serment d'un Prêtre, on lui fait mettre la main en *pis*, ou au *pect*, *ad pectus*, d'où vient ce mot.

Pis, est aussi la mammelle des vaches, des chévres, des brebis, &c. les trayons par où coule le lait. *Mamma.* On appelle aussi le *pis* de bœuf, sa poitrine. Ses parties sont la piéce de bœuf tremblante, ou grumeau de bœuf, qui est la partie la plus grasse vers le col, dont la graisse ne se fond point, & est semblable à la chair du *pis* de la vache, ce qui l'a fait nommer ainsi. Il contient les morceaux du tendron, les morceaux du milieu, ou les morceaux du flanchet.

PIS. adj. compar. Plus désavantageux, plus fâcheux, plus préjudiciable. *Pejus.* Il n'y a rien qui soit *pis* que cela. *Nihil eo pejus.* Il n'y a rien de *pis* que cela. Il ne sauroit rien arriver de *pis*. L'Acad.

Pis, est aussi quelquefois subst. Le *pis* qu'il puisse arriver, le *pis* que j'y trouve. *Pejus.* L'Acad. Ainsi on dit, Faire du *pis* qu'on peut.

Pis, est aussi adv. & signifie, Plus mal. Toutes choses vont de mal en *pis*, ou de *pis* en *pis*, pour dire que le mal va toujours en augmentant. *Omnia ruunt in pejus.* Il a mis ses ennemis en *pis*. A *pis* faire. Cette maladie augmente, c'est *pis* que jamais. Quand vous aurez bien fait du mal à ce pauvre homme, vous n'en serez ni *pis* ni mieux. Ils ne pouvoient *pis* faire que de se rendre. Vaug. On dit proverbialement, qu'on ne sçauroit dire à quelqu'un *pis* que son nom, qu'on ne lui peut rien reprocher.

Qui *pis* est. Façon de parler dont on se sert fort souvent; pour dire, Ce qu'il y a de pire, de plus fâcheux. *Quod pejus est.* Il lui dit mille injures, & qui *pis* est, il lui donna un soufflet.

Au pis aller. adv. & quelquefois substantif. *Quocunque res cadant.* *Au pis aller*, il ne m'en sçauroit couter que de l'argent. *Au pis aller*, je puis avoir une belle maîtresse. Voit. S'il prend ce parti-là, c'est son *pis aller*, c'est le plus grand mal qui lui puisse arriver. Cette fille ménage ce vieillard pour son *pis aller*, pour l'épouser, si les autres lui manquent.

Ce mot vient de *pejor*, ou *pejus*.

PISAN, ou PISANTIN. s. m. Nom propre d'une province du Duché de Toscane. *Pisanus tractus.* Elle est entre le Florentin, la Siénois, la petite Principauté de Piombino, la République de Lucques, & la mer de Toscane. Cette province n'est pas de grande étendue, mais est assez fertile. Elle est baignée par l'Arno, & par plusieurs autres riviéres. Ses villes, sont Pise, capitale, Livourne & Volterre. Maty.

PISATELLO. f. m. Nom propre d'une petite rivière de l'État de l'Église. *Pisatellum.* Elle coule dans la Romagne, baigne les bourgs de Lex & de Monte-Alto, & se décharge dans le Savignano, à une lieue de la mer. Quelques Géographes la prennent pour l'ancien *Rubicon.* Voyez le mot Luso.

☞ **PISCANTINE.** f. f. C'est proprement de l'eau jettée sur du marc de vendange, appellée autrement de la *piquette*, à cause de son goût piquant.... *Ménage Etym. Posca.* Boire belle *piscantine. Rabelais liv. II. chap.* 31. Leur vivre étoit si resserré, que c'étoit pitié; car ils ne mangent qu'une fois le jour, encore un peu de soupe réchauffée, avec un demi trait de *piscantine* trouble, qu'ils hument toujours en grognant..... *Nouvelles des Régions de la Lune, p.* 283. *du I. t. de la Sat. Men. in-*8°.

PISCHINAMAAS. f. m. Terme de Relation, Ministre de la Religion en Perse. *Religionis in Perside Minister.* C'est ainsi qu'on nomme ceux qui ont soin de faire la prière dans les Mosquées. On choisit ordinairement pour cette fonction des Seiid-Emirs, c'est-à-dire, des descendans de Mahomet du côté paternel & maternel, ou des Chérifs qui n'en descendent que par un côté.

PISCINA. f. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Royaume de Naples. *Piscina.* Il est dans l'Abruzze Ultérieure, sur le lac de Célano, environ à deux lieues de la ville de ce nom, du côté du Levant. *Piscina* a un Évêché, qu'on appelle l'Évêché des Marses. Maty.

PISCINE. f. f. Petit étang ou vivier où l'on pêche, & où l'on garde du poisson. *Piscina, vel piscinum vivarium.* Ce mot n'est en usage qu'en cette phrase de l'Écriture. La *Piscine* probatique, le Lavoir où se fit le miracle du paralytique. Combien de paralytiques languissent, & meurent sur les bords de la *Piscine*, faute d'un homme qui les y jette, lorsque l'Ange la remue? Flech.

Piscine, est encore chez les Turcs, un grand bassin d'eau proche d'une Mosquée où ils vont se laver avant que de faire leurs priéres. *Lavacrum, vel lotorium.* En ce même sens, *Piscine* est en usage dans quelques Monastères de France, pour signifier la fontaine du réfectoire où les Religieux vont laver les mains, soit avant, soit après le repas.

PISCIOTA. subst. f. Nom propre d'une petite rivière du Royaume de Naples. *Pisciota*, anciennement *Eleës, Elea, Elaa.* Elle coule dans la Principauté Citérieure, & se décharge dans la mer de Toscane, au village de *Pisciota.* Maty.

Pisciota. f. f. Nom propre d'un village du Royaume de Naples. *Pisciota.* Il est sur la côte de la Principauté Citérieure, près de Castel à Mardella Brucca. *Pisciota*, est l'ancienne Velia, ville de la Lucanie. Maty.

PISCO. f. m. Nom propre d'une ville du Pérou. *Pisco, Piscum.* Cette ville qui étoit autrefois au bord de la mer, en est à présent éloignée d'un quart de lieue; ce changement est arrivé en 1682. le 19. d'Octobre par un tremblement de terre si rude, que la mer se retira d'une demi-lieue; & retourna ensuite avec tant de violence, qu'elle inonda presque autant de terrein au-delà de ses bornes; de sorte qu'elle ruina la ville de *Pisco*, dont on voit encore les masures s'étendre depuis le rivage jusqu'à la nouvelle ville. Plusieurs curieux ayant suivi la mer lorsqu'elle se retiroit, furent engloutis à son retour. Depuis ce tems-là on a replanté la ville, au lieu où le débordement n'atteignit pas. Elle est divisée par quartiers réguliers. Environ trois cent familles composent cette ville, la plupart de Mestices, Mulâtres & Noirs: les Blancs y sont en plus petit nombre. Il y a un Corrégidor & un Cavildo, pour administrer la justice, & fort souvent un Juge pour empêcher la fraude des pignes qu'on apporte des minières. On trouve aux environs de *Pisco* des vins, & toutes sortes de fruits. Frezier, *p.* 167.

La Rede de Pisco, dans la mer du Sud, est d'une grandeur à pouvoir contenir une armée navale entiére; elle est ouverte au nord, d'où il ne vient point de vent dangereux par cette latitude, & l'on y est à couvert des vents ordinaires qui regnent depuis le sud-sud-ouest au sud-est. On aime mieux mouiller là, quoiqu'à deux lieues loin de *Pisco*, que d'aller au-devant de la ville, parce que la mer y est si male au rivage, qu'il est presque impossible d'y débarquer pendant la journée. Frezier, *p.* 163. Parmi les petites îles de la rade de Paraca, il y en a une percée à jour en deux endroits, de manière qu'elle paroît du mouillage comme un pont. Id. *p.* 163.

La rivière de *Pisco* est à une demi-lieue au nord de la ville de même nom, dans une coulée, où les vaisseaux font du bois & de l'eau. Id. *ibid.*

PISCOPIA. f. f. Nom propre d'un bourg avec un Évêché Grec. *Piscopia.* Il est sur la côte méridionale de l'île de Chypre, entre Basso & Limisso. On le prend pour la ville qui portoit anciennement les noms de *Curium* & de *Curias.* Maty.

Piscopia. Nom d'une île de la mer de Scarpanto. *Piscopia*, anciennement *Telus, Telos, Agathusa.* Elle est entre l'île de Stampalia & celle de Rhodes. Elle n'a qu'environ douze lieues de circuit, & fort peu d'habitans. Maty.

PISE. f. f. Nom propre d'une ancienne ville du Péloponèse, auprès de laquelle se célébroient autrefois les Jeux Olympiques. *Pisa.* Cette ville étoit dans l'Élide auprès du fleuve Alphée, & le Géographe Etienne dit qu'elle avoit pris son nom de Pisus fils d'Amphiareüs, ou de Pisa fille d'Endymion.

> *Alphée envoye au camp, & parmi les hazards,*
> *Les Athlétes que* Pise *exerce aux jeux de Mars.* Brebeuf.

Pise. f. f. Nom propre d'une ville du Duché de Toscane, en Italie. *Pisa.* Elle est capitale du Pisan, & située dans une grande plaine & très-fertile, entre Lucques & Livourne, à trois lieues de la première, à cinq de la dernière, & à deux de la mer. La rivière d'Arno, qu'on y passe sur trois ponts, la traverse, & y forme un port très-commode. *Pise* a été une République puissante, qui entretenoit jusqu'à cinquante Galeres, & s'étoit rendue maîtresse de la ville de Carthage en Afrique, des Iles Baléeres, & de celles de Sardaigne & de Corse. Cette ville ayant perdu entiérement sa liberté l'an 1069. a depuis perdu la plus grande partie de son éclat. On y voit pourtant encore des marques de sa magnificence dans l'Église Cathédrale, dans la Maison de Ville, & dans le Palais de Médicis. Il y a un clocher haut de cent quatre-vingt-huit pieds, en forme de cylindre. Quelques-uns ont dit que cette tour semble pencher de quelque côté qu'on la regarde, & que cependant elle est parfaitement droite; mais M. Misson assure dans son Voyage d'Italie, qu'ayant jetté un plomb du haut de cette tour, à l'endroit le plus penchant, ce plomb tomba juste à quinze pieds du fondement, & qu'ainsi la tour penche effectivement. Il fait un semblable jugement de la tour penchante de Boulogne. *Pise* est assez grande, ornée d'un Siége Archiépiscopal, d'une Université fondée par Laurent de Médicis, l'an 1472. de l'Ordre des Chevaliers de S. Étienne, fondé par Côme de Médicis, l'an 1561. & destiné à défendre les côtes de la mer de Toscane contre les Corsaires, & d'une bonne citadelle. Avec tous ces avantages, elle n'est que médiocrement peuplée. L'an 1092. le 22. d'Avril, le Pape Urbain II. érigea *Pise* en Archevêché, en considération des services que la ville & son Évêque avoient rendus à l'Église pendant le schisme, & des victoires des Pisans sur les Sarrasins, & fit leur Évêque Métropolitain de l'Ile de Corse.

Poire de Pise. C'est une poire qui a peu de grosseur, la chair dure & séche, quoiqu'un peu parfumée: mais il s'en trouve aussi de fort belles & de très-bonnes, qui sont différentes de celles-là. Elles sont à peu près de la grosseur & figure d'une belle virgoulée, c'est-à-dire, qu'elles sont passablement longues, & même assez grosses, ayant le ventre rond & la partie d'en-bas pareillement, mais avec quelque diminution de grosseur, tant de ce côté-là, que du côté de la queue qui est plus longue que courte, & qui paroît droite en quelques-unes, & penchée en d'autres, & cependant point enfoncée dans la partie d'où elle sort; l'œil est médiocrement grand, & passablement enfoncé: le coloris est d'un beau jaune de citron, un peu tiqueté, rougissant si peu que rien à l'endroit où le soleil donne; la chair en est tendre sans être beurrée, & fournit plus d'eau dans la bouche qu'elle n'en promettoit au couteau; quelques-unes ont un petit goût aigret, qui bien loin de déplaire, leur sert en quelque façon de relief; quelques autres n'en ont presque point. Elle seroit plus estimable, si elle pouvoit se garder jusqu'aux mois de Février

Février & de Mers. La Quint. *P. III. p.* 320. 321.

☞ PISÉEN. adj. m. Surnom de Jupiter, pris de la ville de Pise en Elide, où il étoit particuliérement honoré.

PISELLO, Capo *Pisello*, ou Comano. *Pisellum promontorium*, anciennement *Carambis promontorium*. C'est le cap le plus septentrional de la Natolie. Il s'avance dans la mer noire, vis-à-vis de la Tartarie Crimée, entre les villes de Samastre & de Sinope. Matt.

PISGA, ou PHASGA. s. m. Nom d'une montagne du pays de Moab, & un des lieux où Balak Roi des Moabites fit monter Balaam pour maudire les Israélites. Elle fut ensuite dans le partage de la Tribu de Ruben. *Nomb.* XXIII.

PISIDA, PEISIDA, PIASIDA. s. f. Nom propre d'une rivière de la grande Tartarie. *Pisida*. On ne trouve le long de son cours, quoiqu'assez grand, ni villes, ni villages, & elle se décharge dans la mer de Tartarie, environ à trente lieues de l'embouchure du Jénizei, vers le levant. Matt.

PISIDIE. s. f. Nom propre d'une ancienne contrée de l'Asie mineure. *Pisidia*. Elle avoit au couchant la Phrygie, la Galatie au nord, l'Isaurie au levant, & la Pamphylie au midi. Quelques-uns en font une partie de la Pamphylie.

PISIN. s. m. Nom propre de lieu. *Pisinum*. Il y a deux bourgs de ce nom dans l'Istrie, ils sont à demi-lieue l'un de l'autre, entre S. Weit & Montona. Ils appartiennent à la Maison d'Autriche, & on les appelle, pour les distinguer, *Pisino Vecchio*, & *Pisino Nuovo*. Matt.

PISISTRATIDE. s. m. & f. Homme ou femme de la race de Pisistrate Tyran d'Athènes. *Pisistratides*. La mémoire d'Harmodius & d'Aristogiton étoit si respectée & si chère à Athenes, qu'il étoit défendu que personne s'appellât de leur nom, parce qu'ils avoient délivré la ville de la tyrannie des *Pisistratides*. Du Loir, p. 321.

PISSAPHALTUM. s. m. Mélange de bitume & de poix. Il y en a de deux sortes, un naturel & l'autre artificiel. Le *Pissaphaltum* naturel, est ce qu'on appelle autrement *Naphta*. Voyez Naphta. L'artificiel se prépare avec des parties égales de bitume de Judée, & de poix noire qu'on fait fondre ensemble. Les Anciens se servoient de l'un & de l'autre pour embaumer les corps morts.

Ce mot vient de πίσσα, *poix*, & ἄσφαλτος, *bitume*.

PISSAT. s. m. Urine d'animaux. *Lotium*, *urina*. Le grand remède chez les Indiens est de faire avaler à un malade du *pissat* de vache. Les langes des petits enfans sentent le *pissat*. S. Amant appelle le Tybre, torrent fait de *pissats* de bœufs.

Ce mot vient de *pis*, vieux Gaulois, qui signifioit *poitrine* & *mammelle*, comme témoigne Nicod, d'où est venu aussi le *pis* de la vache, parce que quand on le presse, il semble qu'elle pisse.

☞ PISSE-FROID. s. m. Sérieux, mélancolique, indifférent, insensible. C'est un terme injurieux, fort connu aux Halles, & qui n'a pas été oublié dans le Dictionnaire Comique.

PISSENLIT. s. m. Plante qu'on appelle autrement *dent de Lion*. *Hedypnoïs*, *vel rostrum porcinum*. Voyez Dent de Lion.

Pissenlit, est aussi une injure que les enfans se disent les uns aux autres, quand ils ont pissé au lit. *Mictor in lecto*.

PISSER. v. n. Uriner, jetter de l'urine par le conduit naturel; faire de l'eau. *Meiere*. Dieu menace dans l'Écriture d'exterminer jusqu'à celui qui *pisse* contre la muraille. Il est aussi actif. Les gens graveleux *pissent* du sang.

Ce mot vient de l'Allemand *pissen*, qui signifie la même chose. Ménage; ou de l'Italien *pisciare*.

Pisser, se dit aussi en parlant des liqueurs qui sortent naturellement de quelque corps, ou qu'on en tire en les épreignant. *Distillare*. Cette fontaine, cette source *pisse* gros comme le bras. Les éponges *pissent*, quand elles sont pressées. On doute que ces façons de parler soient du bel usage.

On dit proverbialement qu'on pissera sur la fosse de quelqu'un; pour dire, qu'on le survivra, & qu'on fera quelque chose qu'il a empêchée durant sa vie. *Superstes esse*. On dit aussi qu'une fille a *pissé* des os, quand elle est accouchée en cachette. On dit aussi, *Pisser* contre le ciel. On dit aussi par injure de celui qui se mêle des petits soins du ménage: C'est Jocrisse qui méne les poules *pisser*. Les servantes ou les mies en menant les enfans coucher, ont coutume de dire, Allons, enfans, qu'on prie Dieu, qu'on *pisse*, & qu'on se couche.

PISSERA. Voyez Passa.

PISSEUR, euse. s. f. & adj. Qui pisse, qui sent le pissat. *Mictor*. Un bon *pisseur* en fait toujours pisser deux. On appelle des langes *pisseux*, ceux qui sentent le pissat. On appelle aussi les femmes *pisseuses*, quoiqu'avec assez d'injustice. ☞ Il y a une sorte de prune qu'on appelle, Prune *pisseuse*, parce qu'elle jette beaucoup d'eau quand on l'ouvre. Acad. Fr.

☞ PISSEUR. s. m. Poisson qu'on trouve dans les isles de l'Amérique. Voyez Murex.

☞ PISSITE. s. m. Vin de poix πισσίτης. Il est fait avec du goudron & du moût. Il facilite la digestion, il est chaud, détersif, pectoral.

PISSOIR. s. m. Lieu destiné à pisser, comme il y en a dans quelques maisons publiques. *Mictorium*. Les *pissoirs* du Palais. Aller au *pissoir*. En Hollande il y a en divers endroits des villes, des *pissoirs* publics.

PISSOTER. v. n. fréq. Uriner fort fréquemment & en petite quantité. Il ne fait que *pissoter*.

PISSOTIÈRE. s. f. Lieu destiné à pisser. L'Académie appelle ainsi un jet d'eau ou une fontaine qui jette peu d'eau. Ce n'est qu'une *pissotière*.

☞ PISSOTTE. s. f. Petite canelle de bois que l'on met au bas d'un cuvier à lescives, pour donner passage à l'eau que l'on jette de temps en temps sur les cendres qui sont enfermées dans le charier.

PISTACHE. s. f. Fruit d'un arbre qui est une espèce de térébinthe. Ce fruit est oblong, pointu, de la grosseur d'une noisette, verd, d'un goût doux & agréable: il a une double écorce, l'extérieure est ridée, mince, fragile; l'intérieure est assez dure, ligneuse, blanche. Les *pistaches* sont apéritives, propres pour donner de la vigueur; on s'en sert dans la phthisie & dans la néphrétique. On met des *pistaches* dans des ragoûts. On en confit pour en faire des dragées & des conserves; & ces dragées retiennent le nom de *pistaches*.

Ce mot vient du Latin *Pistacium*, & originairement du Grec πιστάκιον, d'où la ville de *Psitaque* a pris son nom. Ménage.

Pistache, se dit aussi d'un autre fruit qui vient sous la terre en quelques endroits de l'Amérique. On l'appelle autrement *manobi*. Voyez Manobi.

PISTACHIER. s. m. Arbre qui porte des pistaches, & qui est une espèce de térébinthe ordinaire. Ses feuilles sont semblables à celles du térébinthe ordinaire, mais plus grandes, nerveuses, quelquefois arrondies par le bout, & quelquefois pointues, rangées plusieurs sur une côte terminée par une seule feuille. Ses fleurs sont des grapes dans lesquelles sont entassées par pelotons des étamines chargées de sommets de couleur purpurine. Les fruits qu'on nomme pistaches, naissent sur des pieds qui ne portent point de fleurs. En Latin *Terebinthus Indica Theophrasti*, *Pistacia Dioscoridis*. Pline dit que Lucius Vitellius Gouverneur de Syrie, fut le premier qui apporta des pistaches en Italie sur la fin du régne de l'Empereur Tibère.

PISTE. s. f. Marque du chemin où a passé quelque animal ou quelque harnois. *Vestigium*, *vel impressi vestigii nota*. Quand il a été volé du bois dans une forêt, on suit la *piste* du harnois, les ornières des roues. Un Prévôt suit à la *piste* les voleurs, il s'enquiert des lieux où ils ont passé. Il vient du mot *pista*, signifiant la même chose. Ménage.

Piste, en terme de Chasse, est un mot général qui se dit du chemin qu'ont tenu toutes sortes de bêtes. A l'égard du cerf, on dit la *voie*. *Vestigium*. A l'égard des bêtes mordantes, comme les sangliers, on dit les *traces*. *Vestigia*.

Piste, en terme de Manége, est la marque que le cheval trace sur le chemin où il passe; & on dit qu'il travaille, qu'il manie deux *pistes* quand il en marque une par le train de devant, & une autre par le train de derrière. *Duplici lineâ agi*.

Piste, se dit figurément en choses morales. Ce Gentilhomme suit la *piste* de ses aïeux, marche sur leurs traces, il imite

bien leurs vertus. *Sequitur avorum vestigia, vel sectatur.* Cet Auteur a bien lû les Anciens; il tâche de les imiter, & il les suit à la *piste*, pas-à-pas.

☞ PISTER, se dit en Pharmacie de plusieurs drogues que l'on bat dans le mortier. *Dict. des Arts* 1731. On trouve ce mot dans Cotgrave.

☞ PISTES. s. m. Endroit de la Normandie dans le pays de Caux sur l'Audelle, célébre par trois conciles que Charles le Chauve y fit assembler dans le IXe siècle. On l'a appellé depuis *Pistres*, & on le nomme aujourd'hui *Pitres.* Voyez Pitres.

☞ PISTICCIO. s. m. Petite ville d'Italie, au Royaume de Naples dans la Basilicate.

PISTIL. s. m. Terme de Botanique. C'est la partie de la fleur qui est au milieu de son calice, où est enfermée sa graine. *Pistillus.* Le *Pistil* de la tulipe est accompagné de plusieurs petits filets qui portent des étamines.

☞ PISTIS. Ancienne habitation du pays de Caux, que Dom du Plessis croit n'être pas différente du bourg de Longueville-la-Giffart, ou du village de Sainte-Foi, qui en est voisin. *Descript. Geogr. & Hist. de la Haute-Normandie, tom. I pag.* 121.

PISTOIE. s. f. Nom propre d'une ville du Florentin, en Toscane. *Pisteria, Pisterium.* Elle est sur la rivière de Stella, à sept ou huit lieues de Florence. *Pistoie* a été la patrie du Pape Clément IX. Elle a un Évêché, auquel celui de Prato est uni, & suffragant de Florence. On voit à *Pistoie* un bon nombre de Palais & d'Églises fort magnifiques. Les maisons des particuliers y sont aussi généralement belles; de-là vient que les Italiens l'appellent *Pisteria la ben strutta*, c'est-à-dire, *Pistoie la bien bâtie.* M. Misson assûre dans son Voyage d'Italie, qu'elle est plus grande que Lucques; mais que nonobstant ses belles rues & ses belles maisons, on ne peut pas voir une ville plus pauvre & plus déserte. Maty.

PISTOLE. s. f. Monnoie d'or étrangère, battue en Espagne, & en quelques endroits d'Italie. *Duplio.* La *pistole* est ordinairement de la valeur d'onze livres, du poids des louis, & au même titre & remède: mais pendant les guerres qui commencèrent en 1688. elle a valu en France jusqu'à quatorze livres. Aujourd'hui en France la *pistole* n'est plus qu'une monnoie de compte, valant dix livres; ☞ en sorte que, par douze ou quinze *pistoles*, on entend douze fois dix livres, c'est-à-dire, cent vingt ou cent cinquante livres. Cela vient de ce qu'originairement les *pistoles* d'Espagne qui avoient communément cours en France, après le mariage de Louis XIV. valoient dans ce temps-là dix francs. Et quoique ces mêmes *pistoles*, aient dans la suite valu plusieurs différens prix, que le cours en soit devenu très-rare, & même qu'elles ne soient plus d'usage aujourd'hui, nous avons toujours retenu le terme de *pistole*, pour signifier dix livres; & l'on dit aussi bien cinquante, cent, & deux cens *pistoles*, que cinq cens, mille, & deux mille francs. On dit qu'un homme a bien des *pistoles*, pour dire qu'il est riche. On appelle *rogneur de pistoles*, un faux Monnoyeur, qui altere la monnoie. On appelle un double, une *pistole de Vielleur.* Une double *pistole.*

☞ On appelle une *pistole* volante, une *pistole* qu'on suppose revenir toujours à celui qui l'emploie. Cet homme fait tant de dépense, qu'on diroit qu'il a la *pistole* volante. Acad. Fr.

Pistole, signifioit aussi autrefois une courte & légère arquebuse qu'on tiroit d'une main. *Sclopus brevior.*

Ce mot vient de *Pistoie*, ville d'Italie où l'on a commencé à faire de ces armes, comme le témoigne Fauchet. On y a fait aussi de petits poignards, que par la même raison on a appellés *pistoyers* & *pistoliers*, comme remarque Henri Étienne. Et depuis, les écus d'Espagne & d'Italie ayant été réduits à une plus petite forme que ceux de France, ont été aussi appellés *pistolets*, ou *demi-pistolets*, ayant emprunté leur nom de ces petites armes. Borel dérive ce mot de *fistula*, à cause du conduit creux qu'ont les pistolets, qui ressemble à une flûte.

PISTOLER. v. act. Tuer à coup de pistolet. *Ictu sclopeti brevioris interficere.* Il ne se dit guère que d'un Cavalier qu'on passe par les armes, ou d'un homme qu'on assassine a coups de pistolets. On a *pistolé* ce Cavalier. Il fut *pistolé* par des assassins.

PISTOLET. s. m. Est une petite arme à feu que les Cavaliers portent à l'arçon de la selle. *Sclopeti breviores.* Il y a des *pistolets* d'arçons, des *pistolets* de ceinture, & des *pistolets* de poche, des *pistolets* à roüet & à fusil. On dit, Une paire de *pistolets*, des fourreaux de *pistolets*. On prétend que ce mot vient de *Pistoie* ville d'Italie. Voyez ci-dessus au mot Pistole.

On dit à l'armée, Faire le coup de *pistolet*, quand un Cavalier sort des rangs, & va défier quelqu'un des ennemis à faire un combat singulier contre lui avec le *pistolet.* *Ad singulare certamen provocare.* On le dit figurément dans les disputes ou conversations, quand quelqu'un vient brusquement faire un argument, une proposition, & puis se retire.

☞ On dit proverbialement, Les fourreaux tirent comme les *pistolets*, quand on veut parler d'un novice, d'un apprenti, d'un écolier, d'une jeune personne qui fait aussi-bien que ses Anciens, ou que ses Maîtres.

☞ On dit elles sont belles mes *pistolets*, ils tirent deux coups, pour se mocquer de quelqu'un qui a péché contre la régle des genres, en faisant du masculin, ce qui est féminin, ou *vice versâ.*

Pistolet, est aussi un nom de monnoie qu'on a donné aux écus d'Italie, d'Espagne, de Savoie, de Bourgogne & de Suisse, & aux demi-pistoles, qui étoient de même valeur par la raison alléguée ci-dessus au mot Pistole. *Duplio.*

PISTOLETER. v. act. Tuer à coups de pistolets. *Sclopetis brevioribus occidere.* Il faut sans rémission que vous le fassiez *pistoleter* à la tête de la Cavalerie. *Lettre du Pr. de Conti au C. de Bussi dans ses Mém. T. II. p.* 230. L'usage n'a point reçu ce mot.

PISTOLIER. s. m. Cavalier qui est adroit à tirer le coup de pistolet. *Peritus Sclopetarius.* Cet homme est bon *pistolier*, il ne manque jamais son homme.

PISTON. s. m. La partie mobile de la pompe qui la fait jouer. *Embolus.* C'est un gros bâton cylindrique qui entre dans le corps de la pompe, & qui est attaché à une barre de fer qui s'élève, & qui s'abbaisse par le moyen d'une manivelle que fait agir la force mouvante. Le mouvement du *piston* sert à tirer ou à attirer ou à aspirer l'eau, ou à la comprimer. Il y a aussi des *pistons* dans les seringues, dans la machine pneumatique, & autres, qu'on fait jouer avec la main.

PISUERGA. s. f. Nom propre d'une rivière d'Espagne. *Pisoraca*, quelquefois *Pisergius.* Elle a ses sources dans les montagnes de la Castille-Vieille, près de celles de l'Èbre, & va couler le long des confins du Royaume de Léon, ayant reçû le Carion & l'Arlanza, baigne Duennas & Valladolid. Elle se décharge peu après dans le Douro. Maty.

P I T.

PITAN. Le Royaume de Pitan. *Pitanum* ou *Pitanium Regnum.* C'est une des provinces du Grand-Mogol. Elle est au-delà du Gange, le long de la rivière de Kanda, entre les provinces de Patna, de Kanduana, de Gor & de Siba. On y met une ville capitale de même nom, avec celle de Camoio, & les Terres de deux Rajas, ou Princes; Raja Mugg au midi, & Raja Rodorou au nord. Maty.

PITANCE. s. f. Viande, chair ou poisson, &c. qu'on mange dans tous les repas outre le pain. *Obsonii pars.* On donne à chacun sa *pitance.* Cela leur vaut soin & *pitance.* Ce mot n'est plus en usage que chez quelques Religieux.

> *Ils ont courte & maigre* pitance,
> *Mais ils ont grosse & large pance.* Bois-R.

Du Cange dit qu'il vient de *pictantia*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour une portion Monachale, qui étoit donnée à deux Moines dans une écuelle, qui étoit composée de poisson, ou autres mets, meilleurs que ceux des légumes. Quelques-uns ont dérivé ce mot *à pietate.* Plusieurs autres, comme Saumaise, le dérivent *à pittacio*, qui signifioit une ration ou portion, telle qu'on donnoit aux soldats, dont il est parlé dans plusieurs Loix du Code Théodosien; & depuis on l'a appliqué à des Chanoines & à des Moines. Le mot *pittacia* signifioit un titre ou écriteau

écriteau qu'on mettoit dessus les vaisseaux pour marquer ce qui étoit contenu au-dedans, ou leur destination.

Aller à la *pitance*, se dit dans le style familier, pour aller acheter les provisions nécessaires pour la subsistance d'un ménage.

PITANCERIE. s. f. Bénéfice ou Office claustral dans quelques Abbayes, qu'en quelques autres lieux on nomme *Célérerie*. *Mensaria*.

PITANCIER. s. m. Officier Claustral qui subsiste encore dans quelques Abbayes, qui distribuoit autrefois la pitance aux Moines. *Obsonator*.

PITAREVIL. s. m. Nom propre d'un village de l'île de Chypre. *Pitarevilum*. Il est dans les terres. On le prend pour la petite ville nommée anciennement *Epidarum*.

☞ PITATUS. subst. m. C'est le nom que les Astronomes donnent à une des taches de la Lune, qui est la vingtiéme du Catalogue qu'en a fait le P. Riccioli.

PITAUD, AUDE. adj. Terme injurieux, qu'on dit aux gens rustres, grossiers & incivils, qui ont des maniéres de paysans. *Rusticus*, *agrestis*.

> Ce pitaud *doit valoir, pour le point souhaitté,*
> *Bachelier & docteur ensemble*. La Font.

Autrefois il se disoit des soldats qui étoient en effet des paysans qu'on levoit pour mener à la guerre, & qu'on appelloit aussi *pitaux*.

PITE. s. f. Petite monnoie hors d'usage, qui vaut le quart d'un denier, demi-maille, ou demi-obole. Il y avoit aussi autrefois des *semi-pites*. *Uncia dodrans*.

Ce mot vient de *picta*, ou *pictavina*, ou *pictaviensis*, parce que son premier usage fut en Poitou, étant la monnoie des Comtes de ce pays-là, d'où vient qu'en plusieurs vieux titres on l'appelle *poitevine*. Ménage. Quelques-uns disent qu'il vient de ce que la monnoie étoit peinte. On trouve dans plusieurs titres *pictavienses masculi*, qu'on a appellé en François *mailles poitevines*. Peyresc remarque qu'il y avoit aussi une *pite pougeoise* ou *pougeoire*, appellée dans les vieux titres *pogeria*, qui est la même chose. Voyez Pougeoise.

Pite, est aussi une plante qui se trouve dans les îles de l'Amérique. *Pita plantæ species*. Il y en a de quatre sortes, deux domestiques & deux sauvages. Les domestiques sont semblables à l'anana, excepté qu'elles ont leurs feuilles plus étroites, & deux fois plus longues, & que leur fruit n'est pas plus gros que le poing. L'une de ces deux sortes n'a point de piquans aux feuilles comme l'anana. Elles croissent dans les jardins, & tiennent lieu de lin & de chanvre dans toute l'Amérique. On cueille d'abord les feuilles, & après qu'on les a laissé faner quelque temps, on fait un lacs coulant d'une petite corde qu'on attache à la branche d'un arbre. On serre fortement la feuille par le milieu dans le lacs coulant, puis on la tire avec force tout d'un coup, ensorte qu'elle se dépouille de tout ce qu'elle a de verd. Ensuite on en fait autant de l'autre côté, & alors il ne reste plus qu'un écheveau de fil blanc, fin & fort comme de la soie, de la longueur de la feuille. Les Sauvages en font leurs lignes à pêcher, & les cordes de leurs arcs. Les Espagnols en font des bas & d'autres ouvrages qui sont fort beaux. Les *pites* sauvages viennent dans les forêts. La premiere espéce qui est la plus petite, croît sur les branches des arbres, & s'y attache par de petits filamens dont elle les entortille. Elle a ses feuilles toutes rondes & canelées, de la grosseur tout au plus d'un petit doigt, & longues d'un pied & demi. Sa tige qui est haute de deux pieds & fort menue, se sépare en deux rameaux qui portent de petites fleurs jaunes, toutes picotées de noir. Ces fleurs ont presque la forme d'un casque timbré. On tire du fil de cette plante, & ce fil n'est pas dans le milieu de la feuille, comme dans les autres, mais dans la superficie. Il est beaucoup plus délié que celui des autres *pites*. Pour le lever on n'a qu'à rompre le petit bout d'en-haut, & le tirer en bas. La seconde espèce de *pite* sauvage a la feuille large de quatre doigts, longue de deux pieds, & sa tige haute d'un pied & demi, environnée de petites fleurs blanches. Le fil de ces deux *pites* n'est pas en usage, à cause qu'il est trop court, & beaucoup moins fort que celui des *pites* domestiques.

PITANT, ANTE. adj. m. & f. Vieux mot. Pitoyable. Borel. *Miserabilis*.

PITEUSEMENT. adv. D'une maniére piteuse. *Miseré*, *miserabiliter*.

PITEUX, EUSE. adj. Malheureux, qui excite à compassion. *Miserandus*, *vel miseratione dignus*. Ce malade est en un *piteux* état. Dans ce Roman il y a bien des cas *piteux* & surprenans.

> *Ce bon cocher ne sçavoit pas,*
> *De Phaëton l'histoire &* piteux *cas*. Voit.

On dit, Faire le *piteux*, faire la *piteuse*; pour dire, se plaindre, se lamenter sans en avoir eu autant de sujet qu'on veut le faire croire. Les avares font toujours les *piteux* & les pauvres. *Miserandum se simulare*.

On dit aussi, Faire *piteuse* mine; pour dire, faire une mine rechignée; & faire *piteuse* chére; pour faire mauvaise chére. *Morosum se præbere*.

PITHA. s. f. Nom propre d'une grande riviére de la Suéde. *Pitha*. Elle a sa source dans les montagnes de Norwége, traverse une grande contrée de la Laponie, à laquelle elle donne le nom de *Pitha-Lap-Marck*, c'est-à-dire, Marche Laponoise de *Pitha*; enfin elle se décharge dans le golfe de Bothnie, au bourg de *Pitha*, qui est le seul de cette Marche. Maty.

☞ PITÉCUSE. s. f. Petite île dans le golfe de Naples. Son nom signifie, l'île aux singes. Jupiter, dit-on, pour punir les habitans de leur méchanceté, les changea tous en singes. De πίθηκος, singe.

☞ PITHÉE. s. m. fils de Pélops & d'Hippodamie, Roi de Trœzène, étoit l'homme de son temps le plus recommandable par sa sagesse. Il y avoit à Trœzène un lieu consacré aux Muses, où *Pithée*, enseignoit, dit-on, l'art de bien parler. On montroit dans la même ville, le tombeau de *Pithée*, sur lequel il y avoit trois siéges de marbre blanc, où il rendoit la justice avec deux hommes de mérite qui étoient comme ses Assesseurs.

PITHIVIERS. Voyez Pluviers. Valois écrit *Pitiviers*, *Pétiviers*, & *Putiviers*, mais jamais *Pithiviers*, comme Maty.

☞ PITHO. s. f. Déesse de la persuasion, elle étoit invoquée principalement par les Orateurs. Elle eut plusieurs Temples ou Chapelles dans la Grece. Dans le Temple de Bacchus à Mégare, cette Déesse avoit une statue de la main de Praxitéle. De πείθω, *je persuade*.

☞ Pitho. C'est aussi le nom d'une des filles de l'Océan. Hermésianax, ancien Poëte Élégiaque, met la Déesse *Pitho* au nombre des Graces. Il est le seul de ce sentiment.

PITHŒGIE. s. f. Nom que l'on donnoit anciennement à Athénes à des fêtes & des sacrifices qui se faisoient le onziéme du mois Anthestérion. *Pithœgia*. Le Scholiaste d'Aristophane, rapporte qu'Apollodorus écrivoit que c'étoit une partie des fêtes de Bacchus, qui en général s'appelloient Anthestéries, & dont les parties se nommoient *Pithœgie*, *Choa*, *Chytrai*. Plutarque dans ses Sympos. L. III. q. 7. dit que c'étoit le jour auquel on commençoit à boire du vin nouveau. Le mois Anthestérion répondoit au mois de Janvier & de Février.

Ce mot venoit de πίθων οἴγειν, *l'ouverture des tonneaux*.

PITIÉ. s. f. Passion de l'ame qui est émue de tendresse, de compassion, en voyant la douleur ou la misére d'autrui. *Commiseratio*. C'est une vive impression que font sur nous les malheurs d'autrui. La *pitié* est une espèce de tristesse mêlée d'amour pour ceux qui souffrent. Fléch. La *pitié* n'est souvent qu'un sentiment de nos propres maux dans les maux d'autrui. Rochef. La *pitié* est plûtôt une foiblesse qu'une vertu. Cail. Une grande ame doit être trop au-dessus des disgraces humaines, pour se laisser émouvoir par les foibles sentimens de la *pitié*. Dac. Celui qui prend *pitié* de nos maux, semble en prendre la moitié sur lui. S. Évr. Rien n'est plus insuportable à un grand courage, que d'être aux autres un objet de *pitié*. Boss. Prenez *pitié* des peines que je sens. La Suz. Les Tyrans, les Corsaires sont gens cruels & sans *pitié*. Les gens rigides & inflexibles méconnoissent la justice, au moindre regard de *pitié* qui lui échape. Tour. Le Poëte Tragique doit exciter la *pitié* & la terreur. Un Héros infortuné

fait naître la *pitié* : les spectateurs s'intéressent à sa disgrace.

☞ On dit prov. Guerre & *pitié* ne s'accordent pas ensemble, pour dire, qu'ordinairement à la guerre on n'est pas fort touché de *pitié*, que même il est quelquefois dangereux de l'être. On dit aussi prov. qu'il vaut mieux faire envie que *pitié*. Acad. Fr.

Ce mot vient du Latin *pietas*.

On appelle une *Notre-Dame de pitié*, la représentation de la Vierge tenant son fils mort sur ses genoux. La *Pitié* est un Hôpital de Paris, dédié sous ce nom. *Xenodochium pietatis, B. Virg. dedicatum.*

Pitié, emporte quelquefois du dédain & du mépris. Nous regardons d'ordinaire avec des yeux de *pitié* ou de mépris, ceux qui n'ont pas les mêmes sentimens que nous. S. Evr. Un pédant regarde en *pitié* tous ceux qui sçavent moins de Grec & de Latin que lui. Bell. Un Prédicateur se vantant d'avoir tiré des larmes de ses Auditeurs : cela est vrai, lui dit-on, car vous avez fait *pitié*. Dict Cu. Ce Censeur n'approuve rien, & il ne se fait point d'Ouvrage qui ne lui fasse *pitié*. Bouh. Cet homme est si entêté de son mérite.

Que les deux bras croisés, du haut de son esprit,
Il regarde en pitié *tout ce que chacun dit.* Mol.

On dit au aussi d'un homme qui raisonne, qui harangue, qui écrit mal, qu'il fait *pitié*, que c'est une *pitié*, c'est-à-dire, que cela est misérable, méprisable. *Male, inscite scribere, disserere imperitè.* On dit en ce sens d'un homme qui chante mal, que c'est grand *pitié*. En général on dit d'une chose, que c'est *pitié*, quand elle se fait pitoyablement, pauvrement.

Notre Docteur régaloit sa moitié
Petitement, enfin c'étoit pitié. La Font.

PITIGLIANO. Voyez Pétigliano.

PITINEO. s. m. ou ALESA. s. f. Noms propres d'une rivière de la vallée de Demona en Sicile. *Pitineus, Alesus fluvius* Elle baigne les bourgs de Mistretta & de Pitineo, & se décharge dans la mer de Toscane, au levant de Tosa. Maty.

PITINO. s. m. Nom propre de lieu. *Pitinum. Turris Pitinensis.* C'étoit autrefois une ville des Vestins en Italie. Elle fut ensuite Épiscopale. Il n'en reste plus qu'une Tour qui en conserve le nom de *Torre di Pitino*, & qui est à une demi-lieue d'Aquila dans l'Abruzze Ultérieure.

☞ PITIS. s. m. Les Javans appellent ainsi une petite monnoie de très-bas aloi, moitié plomb, & moitié écume de cuivre, qui leur est apportée de la Chine, & qui a grand cours à Bantan, & dans tout le reste de l'île de Java, aussi-bien que dans les îles voisines.

PITIUSA, ou PITIRYSA. s. f. Nom propre. C'est une petite île de la Grece. *Pityusa*. Elle est sur la côte septentrionale du golfe de Napoli, un peu au couchant du bourg de Maria, ou Hermione. Maty.

PITON. s. m. Fiche pointue en forme de clou, dont la tête est plate, & percée en anneau. *Fibula*. Un *piton* sert à soutenir des tringles, ou verges de fer, à retenir des crochets, &c.

PITO-REAL. Nom d'un oiseau du Perou. Il est verd, fait à peu près en petit comme un Perroquet, excepté qu'il a une espéce de couronne, & le bec long. Frézier. p. 213. 214. Voyez l'article suivant.

Pito-Real. Nom d'une herbe qui se trouve dans la province de los Charcas, au Perou. Cette herbe réduite en poudre, dissout le fer & l'acier. On l'appelle ainsi du nom d'un oiseau qui s'en purge, & dont nous venons de parler.

On dit qu'au Mexique, pour avoir cette herbe, on bouche avec des fils de fer le trou des nids que ces oiseaux font dans des arbres, & que l'oiseau coupe ces fils par le moyen de cette herbe, dont il apporte des feuilles qu'on trouve sur le lieu. On ajoute même que des prisonniers se sont sauvés par ce moyen en coupant les grilles. Cela paroît suspect. Frézier, p. 214.

PITOYABLE. adj. m. & f. État malheureux de celui qui excite à la pitié. *Status luctuosus, miserabilis.* Ce Gentilhomme est réduit par ses créanciers à un état *pitoyable*, il n'a pas de pain. Voilà l'histoire *pitoyable* & lamentable de mes disgraces. Il a eu uns fin *pitoyable*. Faire des gémissemens *pitoyables*.

Je n'espérai jamais qu'un jour elle eût envie,
De finir de mes vœux le pitoyable *cours.* Segrais.

Pitoyable, se dit aussi de celui qui a des sentimens de compassion pour les misères d'autrui. *Aliorum miseriis commotus, misericors, clemens.* Il faut voir d'un œil *pitoyable* la pauvreté, avoir un cœur *pitoyable*, être *pitoyable* en voyant souffrir son prochain. On se forme un cœur *pitoyable* en voyant des objets de pitié. Fléch. On dit aussi au substantif. Le but de la Tragédie est de représenter l'horrible & le *pitoyable*.

Pitoyable, se dit aussi pour, Qui excite la pitié par des paroles tendres & passionnées : mais il n'est guéres usité en ce sens. *Miserandus, miseratione dignus.* Si j'osois écrire des lettres *pitoyables*, je dirois des choses qui vous feroient fendre le cœur. Voit.

Ainsi ce pitoyable & divin étranger
Me garantit partout où je fus en danger. P. Le M.

On doute que cela doive être imité.

☞ On appelloit autrefois lieux *pitoyables*, les Hôpitaux, Maladeries, &c. où on exerçoit l'hospitalité & la charité. Il est encore en usage en ce sens dans les Ordonnances. Acad. Fr.

Pitoyable, se dit aussi de ce qui est défectueux, mauvais, misérable en son genre. *Imperfectus, inconcinnus, inordinatus, confusus.* Cet Auteur a fait un livre *pitoyable*, il n'y a pas le sens commun. Faire de *pitoyables* vers.

PITOYABLEMENT. adv. D'une manière pitoyable. *Miserè, miserabiliter.* Cet Amant voyoit mourir sa Maîtresse *pitoyablement*. Cet Orateur raisonne & harangue *pitoyablement*. *Imperitè, inscitè disserere.*

PITRE. s. m. Sorte de liqueur qui se fait avec de l'esprit de vin, un peu de sucre, & quelques odeurs. On met le *pitre* entre les liqueurs fortes & violentes, dont l'usage est très-pernicieux pour la santé.

☞ PITREPITE. s. m. Liqueur forte. Nous commençons à avoir le goût usé : un vin de Bourgogne vieux & velouté eût aujourd'hui pour bien des gens comme de l'eau ; il leur faut des liqueurs fortes & brûlantes, de la barbade, de l'usquebak, du *pitrepite*. *Le Pour & Contre tom. II. p.* 97. 98. J'ai des liqueurs exquises. J'espérois avoir du *pitrepite* : un Milord m'en avoit promis ; mais il l'a bû avec des Bourguemestres de Hollande. Voyez, je vous prie, quelle profanation ! du *pitrepite* à des Bourguemestres ! *Vérités satyriques, p.* 199. 200.

PITRES. subst. Nom de lieu, *Pista*. C'est un lieu du Diocèse de Rouen, au confluant de l'Audelle & de la Seine. Charles le Chauve y bâtit un Fort pour arrêter les courses des Normands. Valois. Voyez la *Descrip. Géogr. & Hist. de la Haute Norm. tom. II. p.* 272.

PITSCHEN. s. m. Nom propre d'un bourg de la Silésie. *Pyscna*. Il est sur les confins de la Pologne, dans la Principauté de Brieg, & à onze lieues de la ville de ce nom. Ce lieu est fameux par la bataille qui s'y donna environ l'an 1587. entre Maximilien Archiduc d'Autriche, élû par une partie des Polonois pour leur Roi ; & Zamoski Archichancelier de Pologne, qui étoit du parti de Sigismond Prince de Suéde, dont le succès fut la défaite & la prise de l'Archiduc. Maty.

☞ PITTACUS. s. m. L'un des sept sages de la Gréce.

PITTAG. s. m. C'est le nom qu'on donne à l'Assemblée générale des Ligues-Grises. *Grisonum Comitia.* Grégoire Barbarigo voyant que le *Pittag* ou Assemblée générale lui alloit faire dire qu'il eût à se retirer, parce qu'il leur étoit incommode, s'avisa de demander audience. Vicquefort.

☞ PITTLENGEN, ou PUTELANGE. s. m. Seigneurie de France dans la Lorraine Allemande, en-deçà de la Sarre.

☞ PITTORESQUE. adj. Qui est de l'invention, de l'imagination d'un Peintre. Qui est propre de la peinture. Ce mot vient de l'Italien *Pittore*.

☞ On

☞ On entend ordinairement par le mot de *pittoresque*, certaines expressions singuliéres & originales qu'on remarque dans un tableau. On dit : Cela est beau, cela est *pittoresque* : attitude *pittoresque*. Quand on voit une Ordonnance singuliére, & traitée dans un goût nouveau, & qu'il y paroît du génie & de la vérité, on dit qu'elle est *pittoresque*. Un génie *pittoresque*, comme on dit un génie *poëtique*. Les décorations de l'Opéra sont plus belles à Milan qu'en France, pour le *Pittoresque*, la Perspective, & la richesse des ornemens ; mais le coup de sifflet donné pour les changemens, n'opére pas son effet si promptement qu'à Paris. Lettre de Milan. L'Église de...... n'est pas considérable par elle-même ; mais elle est superbe dans ce qui concerne le *Pittoresque*. Les Plantes que j'ai dessinées, quoique sans Perspectives, peuvent être aussi utiles pour l'Histoire Naturelle, que si elles étoient exprimées d'une manière plus *pittoresque*. Catesbi. C'est un fait d'expérience *pittoresque*, qu'entre les douze couleurs semi-toniques, on n'en peut insérer aucune qui ne les fasse dégénérer en un pur lavis. P. Castel. On peut proposer deux problêmes *pittoresques*. Idem. On voyoit de Jean-Baptiste Oudry Peintre, un grand buffet d'un arrangement aussi *pittoresque* que singulier. *Merc. de Sep.* 1724. *vol.* 2. *p.* 2462. Idée très-*pittoresque* & pleine de feu d'un tableau...... *Sept.* 1732. *p.* 1980.

☞ PITTORESQUEMENT. adv. D'une manière pittoresque. Un tapis de Turquie rehaussé d'or, & drappé *pittoresquement*. *Merc. de Dec.* 1732. *vol.* 1. *p.* 2706.

PITUERAIS, ou PITVERAIS. s. m. Nom propre d'une petite contrée de France, dont Pitiviers est la Capitale, dont le pays a pris ce nom. *Pituerensis*, ou *Pauerensis pagus*. Voyez Pluviers.

PITUITAIRE. Terme d'Anatomie, qui se dit d'une glande. *Pituitaria glandula*. Il est difficile de bien voir la glande *pituitaire* ; à moins que l'on ne l'ôte de sa place. Elle est de la grosseur d'un très-gros pois ; elle est située dans la selle de l'os sphénoïde, au-dessous de l'entonnoir. Dionis.

PITUITE. s. f. L'une des quatre humeurs qui sont encloses dans le corps des animaux, & qui constituent leur tempérament. *Pituita*. La *pituite* est blanche & froide. La manne purge la *pituite*. Les Médecins donnent plusieurs épithètes à la *pituite*, de *salée*, *vitrée*, *gypseuse*, &c. suivant ses diverses qualités. Les fluxions sont causées par la *pituite*.

PITUITEUX, euse. adj. & subst. Corps où la pituite domine. *Pituitosus*. Les corps *pituiteux* sont froids & mous. L'humeur *pituiteuse* cause des rhumes. Les *pituiteux* sont sérieux & propres à l'étude, comme les bilieux à la guerre.

☞ PITYS. s. f. Terme de Mythologie. C'est le nom d'une jeune fille, qui, selon la Fable, fut aimée du Dieu Pan & de Borée. Pan voyant qu'elle avoit plus d'inclination pour Borée que pour lui, la jetta de rage contre un rocher, où elle fut écrasée. La Terre touchée de son malheur, la métamorphosa en un arbre nommé comme elle *Pitys* par les Grecs, & *Pin* par les François. Les Poëtes disent que cet arbre semble encore pleurer ; lorsqu'il est agité par le Vent Borée, il jette une liqueur.

P I V.

PIVER, ou PIVERT. s. m. *Picus*. Oiseau qui étoit sous la protection de Mars, parce que, selon l'Auteur anonyme de l'origine du peuple Romain, dans le temps que Rémus & Romulus étoient encore enfans, un *Pivert* venoit tous les jours à la caverne où étoient ces enfans, leur portant dans son bec de quoi manger, & le leur mettant dans la bouche. C'est ainsi que le Dieu Mars prenoit soin de ses fils. Voyez ci-devant Picvert. C'est le même Oiseau, mais Pivert est plus usité.

PIVOINE. s. f. Plante qui pousse des tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, divisées en quelques rameaux. Ses feuilles sont semblables à celles du noyer, mais plus larges & plus épaisses, vertes-brunes, luisantes, couvertes sur le dos d'un peu de laine. Ses fleurs sont grandes, amples, à plusieurs feuilles disposées en rose, de couleur quelquefois purpurine & quelquefois incarnate, soutenue par un calice à cinq feuilles. Lorsque la fleur est passée, il lui succède un fruit composé de plusieurs cornets blancs, drapés, luisans, renversés en bas, & qui s'ouvrant dans leur longueur, laissent voir des semences presque sphériques, rouges au commencement, ensuite d'un bleu obscur, puis noires. Ses racines sont formées en navets, gros comme le pouce, de couleur rougeâtre au dehors, blanche en dedans. En Latin, *Paonia folio nigricante splendido, quæ mas*. C. Bauh. Sa racine, sa fleur & sa semence sont fort en usage en Médecine pour les maladies du cerveau, comme pour l'epoplexie, pour l'épilepsie, pour la paralysie. Il y a plusieurs autres espéces de *pivoine*. Cette plante porte le nom d'un ancien Médecin nommé *Paon*, qui se servit, à ce que l'on dit, de cette herbe pour guérir Pluton, qui avoit été blessé par Hercule.

☞ Pivoine. s. m. Oiseau. *Pirrhula*, *Rubicilla*, *Ficedula*, *Cicatis*, en Italien, *Ciflotto*. Le *Pivoine* est très-beau à la vûe ; il est bon en volière & en cage. Son chant n'est pas bien diversifié. Il est de la grandeur d'un moineau, son bec est très-court, très-large & très-noir, sa langue est fort large à proportion de la grandeur de son corps ; le dessus en est de chair, & semble être propre à faire la différence & le discernement des saveurs en touchant le palais ; le reste est composé d'une pellicule qui ressemble à de la corne ; il a toute la tête noire, tant dessus que dessous, il a la queue fort longue & noire ; le dessus de l'oiseau est d'une couleur perse ou bleue tirant sur le cendré. Le dessous du ventre, de la gorge & de l'estomac est de beau rouge, ses jambes & ses pieds sont roussâtres & petits, il a les yeux noirs & ronds. Il se retire en Été dans les montagnes & les forêts. En Hyver il descend dans les plaines & vient proche des maisons ; & en ce temps là il est fort gras & bon à manger. Il y en a quantité dans les montagnes, qui sont aux environs de Boulogne en Italie ; nous en voyons aussi en France assez communément. Cet oiseau fait son nid dans les épines & les buissons, & pond quatre œufs, selon Turnerus : mais Aristote prétend qu'il n'y a point d'oiseau qui en fasse davantage, & qu'il en fait jusqu'à dix-huit ou vingt. Pline écrit qu'on trouve des émeraudes dans le nid des *Pivoines* qui sont dans l'Arabie. Le *Pivoine* vit de navette & de chenevi, & sa vie dure cinq ou six ans.

Le *Pivoine* est une beccacine, & il y en a de plusieurs autres espéces différentes. Les Italiens appellent la première tête noire. Sa tête, son dos, sa queue, & les grandes pennes de ses ailes sont noires, le haut des ailes est verd, le ventre jaunâtre, le cul blanchâtre, le bec noir, de médiocre grandeur, & un peu courbé à l'extrémité ; ses jambes, ses pieds & ses ongles sont noirs.

La seconde espéce est entiérement semblable à celui dont nous venons de parler. Le sommet de sa tête est châtain. Un Auteur Allemand dit que lorsqu'il est jeune, il a premiérement la tête rougeâtre, & qu'ensuite elle noircit, & cela principalement aux mâles, parce que les femelles l'ont toujours rouge.

Il y en a une troisième espéce qui ne peut être appellée ni tête noire, ni *pivoine* ; le sommet de sa tête est noir, mais il y a une tache blanche très-remarquable au-dessus du bec. La poitrine & le ventre sont blanchâtres, son col est environné d'un collier blanc. Dans les ailes & à sa queue l'on voit pareillement quelque chose de blanc, le reste est noir.

Une quatriéme espéce a le pennage par-dessus d'un brun tirant sur le châtain ; la femelle a le ventre tout blanc, le mâle l'a d'un blanc tirant au cendré, les grandes pennes sont noires au mâle avec quelques taches blanches ; à la femelle elles sont châtain aussi-bien que la queue, qui est noire au mâle, ce qui est tout-à-fait contraire à leurs pieds, car le mâle les a châtains, & la femelle noirs.

La cinquiéme espéce pourroit être appellée Beccafy diversifié, à cause qu'il a le pennage entiérement mêlé de blanc & de noir.

La derniére espéce est appellée Beccafy des Génois ; il est tout-à-fait semblable aux Beccafis. Tout le champ du son pennache est d'un cendré brun, & particuliérement par

par le dos & les parties supérieures ; car sa poitrine est jaunâtre, & ses pieds sont noirs. On tient qu'il n'y a point de ces oiseaux en Angleterre. Aristote dit qu'ils font leurs nids dans les trous des arbres, & s'accorde en cela avec Pline. Albert écrit qu'il nourrit ses petits avec un soin si continuel, qu'ils sont gras dans le nid, & lorsqu'ils sont assez forts pour voler, ils suivent leur mere en troupe, jusqu'à ce qu'ils puissent seuls chercher de la nourriture. Ils vivent de vers, & aiment extrèmement les figues & les raisins, ce qui les engraisse considérablement.

PIVOT, s. m. Pointe de fer, ou d'autre métal, qui supporte un corps solide, sur laquelle on le fait tourner facilement. *Axis, cardo.* Les portes cochéres, & celles des écluses ont un *pivot* arrondi à l'extrémité, sur lequel elles se tournent. Un cercle, un globe tournent sur deux *pivots*. Les Poles du monde sont les *pivots* sur lesquels le Ciel & la Terre tournent. Les Anciens ont dit qu'il y avoit des théatres à Rome qui tournoient sur un *pivot*, quoiqu'ils continssent 80 mille hommes. *In uno volvebantur axe.*

Pivot, en termes d'Eaux & Forêts, se dit de la principale racine que l'arbre pousse dans terre en ligne perpendiculaire. On connoît par le *pivot*, si l'arbre est planté de main d'homme, en ce qu'il diffère des vieilles souches qui ont les racines épatées.

☞ Pivot, s. m. Terme d'Horlogerie. C'est le bout des arbres, des tiges, &c. qui entre dans les trous des platines pour y tourner librement.

☞ Pivot, en termes de guerre, se dit d'un Sergent qui fait le *pivot* avec sa hallebarde, afin que les rangs y tournent sans perdre de terrein, & sans se fausser.

Pivot, se dit figurément en morale des personnes qui sont l'appui & le soutien d'un Parti, ou d'un État. Un Ministre est le *pivot* sur lequel tout l'État est appuyé. *Publicæ rei Administrator, totius Regni præsidium, columen & cardo.* Les Prélats sont les *pivots* sur lesquels tout roule. La France & l'Église tournent sur vous comme sur leur *pivot*. Voit.

Pivot, en termes de Fleuriste, se dit des petites parties qui soutiennent les étamines d'une fleur. *Basis.* Il n'importe point de quelle couleur soient les *pivots* d'une tulipe. Liger.

☞ PIVOTS. s. m. Vitelots. Pâte fort déliée dont on fait plusieurs tranches en forme de tablettes, qu'on saupoudre de fleur de farine, & qu'on jette l'une après l'autre dans un chaudron, pour les y faire cuire avec du lait, ou de l'eau & du beurre. *Pivots*, est un de ces divers noms que *Richelet* dit qu'on donne en France aux *Vitelots*, qu'on nomme d'une façon dans une Province, & d'une autre dans une autre. Il ajoûte que le vrai mot est *Vitelots*, comme on les appelle à Paris.

PIVOTER. v. n. Terme de Jardinier & d'Agriculture. Produire un pivot. Jetter sa principale racine droit & perpendiculairement en terre. *Radicem præcipuam rectâ & ad perpendiculum in terram demittere, agere.* Il y a des arbres dont les racines vont naturellement à *pivoter*. La Quint.

☞ Pivoter, v. n. Terme de bûveur. On dit autrement, boire à la régalade. C'est ainsi qu'on appelle la maniére de boire la liqueur qu'on verse d'en haut dans la bouche. J'ai vû un Capitaine de Dragons si habile à *pivoter*, qu'il bûvoit tout d'un trait & sans intermission une pinte de vin, qu'on lui versoit de plus de six pieds de haut.

PIURA, s. f. Petite ville du Pérou. *Piura.* Elle est dans les terres, à douze lieues de Peyte.

P I X.

PIXENDORF, ou PUXENDORF, s. m. Nom propre d'un bourg de la Basse-Autriche. *Pixendorfium.* Il est près du Danube à neuf lieues au-dessus de Vienne. On le prend pour l'ancien *Pirum Tortum*, petite ville du Norique. Maty.

P I Z.

PIZZIGHITON. Voyez Picighitone.

PIZZO, s. m. Nom propre d'un bourg de la Calabre Ultérieure, situé sur le golfe de Saint Eufémie, à une lieue & demie de Monte-Leone. *Pizzum.* On le prend pour l'ancienne *Napetia, Nepetia*, petite ville des Brutiens. Maty.

P L A.

PLACAGE, s. m. Terme de Menuiserie, qui se dit des ouvrages faits de feuillets de bois précieux, ou piéces de rapport collées & rapportées sur du bois commun. *Mensa tessellata, vermiculata.* Voilà une table d'écaille de tortue, d'ébéne, d'olivier, d'ivoire, qui n'est que de *placage*. Les ouvrages de *placage* sont de peu de durée.

Placage. C'est dans les ouvrages de Menuiserie, la maniére d'adapter des morceaux de bois sur les membrures ou panneaux, pour y pousser des moulures, & y tailler des ornemens qui n'ont pas pû être élégis dans la même piéce, parce qu'ils ont été faits après coup. C'est aussi le recouvrement de la Menuiserie d'assemblage, avec des bois durs & précieux collés par feuilles. Daviler.

PLACARD. subst. m. Feuille de papier étendue, propre à afficher & appliquer contre une muraille. *Inscripta, inscriptiones, programma, libellus publicè affixus.* Les Édits & réglemens qu'on veut publier & afficher, se mettent en *placards*, & non en cahier. Les affiches & publications des enchéres se font en *placards*.

On dit en Chancellerie, que des Lettres sont scellées en *placard*, lorsque le parchemin est en toute son étendue, comme il est dans les lettres ordinaires qui sont scellées en queue. On dit aussi au Greffe, qu'on expédie un Arrêt en *placard*, quand on n'y employe qu'un quart de parchemin étendu & non plié.

Placard, se dit quelquefois des libelles injurieux qu'on affiche la nuit contre le gouvernement ou contre les particuliers. *Famosus libellus.* A Rome on attache souvent des *placards* au Pasquin. On punit sévérement ceux qui appliquent des *placards* contre les portes, quand on les surprend. Mes vers à vos placards servent de passeport. Scar.

Placard. Terme d'Architecture. C'est une décoration de porte, d'appartement, composée d'un chambranle couronné de sa frise ou gorge, & de sa corniche portée quelquefois sur des consoles. *Ornatus.* Ce mot s'entend plus particuliérement du revêtement d'une porte de Menuiserie garnie de ses ventaux. On appelle *placard double*, celui qui dans une baie de porte, est répété devant & derriére, avec embrasures entre deux sur l'épaisseur d'un mur ou d'une cloison. *Placard* cintré est celui d'une arcade, ou d'une porte ronde, ou dont le plan est curviligne. *Placard* feint, est celui qui ne sert que de lambris pour faire symmétrie avec une porte paralléle ou opposée.

PLACARDER. v. act. Afficher en placard. *Proscribere, libellos figere.* Ce Réglement de Police a été publié & *placardé*, personne ne doit l'ignorer. On a placardé un libelle diffamatoire à la porte de cette femme. Il se trouva des personnes assez hardies, ou plûtôt assez déclarées contre le Souverain Pontife & contre les Loix de l'État, pour enlever les affiches, & pour en *placarder* d'autres toutes contraires. *Hist. de l'Église de Meaux, tom. I. pag.* 329. Cependant, selon l'Académie, *placarder* ne devroit guéres se dire que des personnes, & dans cette phrase : *Placarder* quelqu'un, pour dire, Afficher, semer des *placards* injurieux contre quelqu'un. Mais elle a retranché ce mot dans la nouvelle édition de son Dictionnaire.

Placardé, ée, part. pass. & adj. *Proscriptus.*

PLACE. s. f. Espace, étendue de lieu qui n'est point bornée. *Locus, spatium.* La plaine de S. Denys est une belle *place* pour donner bataille. Voilà une *place* propre pour camper, pour bâtir une citadelle. Quand on veut fonder une ville, le principal est de bien choisir la *place*.

Ce mot vient de *platea*, qui signifie la même chose.

Place, se dit aussi d'un lieu moins étendu & fermé, des lieux publics qui sont dans les villes pour y tenir les marchés ou faire des assemblées du peuple. *Forum.* La *Place* Royale de Paris est propre à faire des Carousels. *Forum Regium.* La *Place* de Grève est celle où l'on fait des exécutions. La *Place* Maubert, ou de Mre Albert, est celle où Albert le grand a enseigné. La *Place* aux Veaux, les Halles,

Halles, la *Place* Dauphine, sont des *Places* publiques. Du Cange dérive ce mot de *placium*, qui dans la basse Latinité signifie un *lieu plain & uni*.

Place, se dit aussi du raiz-de-chaussée, du terrein où l'on peut bâtir, ou qui est déja bâti. *Platea, area, solum.* Voilà un belle *place* à vendre, une *place* à bâtir bien des maisons. La *place est bien* chere auprès du Palais. Ce Bourgeois a eu cette maison à bon marché, il n'a pas payé la *place*. Le grand talent d'un Architecte, c'est de bien sçavoir ménager sa *place*.

Place, se dit aussi de l'étendue d'un lieu propre à contenir, ou à faire quelque chose. *Spatium.* Il n'y a pas là de la *place* pour tourner. Je vous donnerai une *place* pour mettre votre carosse. La foule est si grande qu'il n'y a pas de *place* pour passer. Les Bedeaux font faire *place* pour aller à l'offrande. En ce sens on dit, *Place, place*, pour dire faites ranger ceux qui empêchent de passer. *Place, place* au Baron de la Crasse. Poisson.

Place, se dit aussi du lieu particulier, de l'espace que chaque corps occupe. *Locus, sedes.* J'ai fait louer, retenir, garder une *place* au Sermon. On donne tant pour chaque *place* des loges. Je vous céde, je vous donne ma *place*. Au Collége les Écoliers composent pour les *places*, disputent pour les *places*. Je suis trop incommodé ici, la *place* n'est pas tenable. Il y a bien ici *place* pour deux. Prenez *place* à table. Il tient bien sa *place* où il est. Il faut qu'un locataire vuide à la fin de son bail, qu'il rende *place* nette. Faire *place* à un verre de vin, c'est-à-dire, pisser. Cet homme est inquiet, il ne sçauroit arrêter en *place*, demeurer en *place*. On dit aussi, Je ne voudrois pas être en sa *place*, pour dire en sa peau, dans l'état où il est. Il y a une *place* dans cette écurie pour y mettre un cheval. Ma Bibliotheque est si pleine, que je n'ai plus de *place* pour mettre mes livres nouveaux.

Être tué sur la *place*, Demeurer sur la *place*, se disent pour, être tué sur le lieu même où l'on s'est battu, sur le champ de bataille. *In ipso certamine occidi.* Il s'est battu en duel, il a été tué sur la *place*. Il en demeura quelques cinq cens sur la *place*. Ablanc.

Sur la *place*, au milieu de la *place*, se disent pour, A terre, par terre. *Mediâ in areâ.* Cela est tombé au milieu de la *place*. J'ai trouvé cette lettre sur la *place*.

On dit, Avoir, tenir *place* dans l'Histoire, pour dire, Être marqué, être célebré dans l'Histoire. *In Historia locum mereri.* Cette action mérite *place* dans l'Histoire, peut fort bien tenir sa *place* dans l'Histoire.

Place, en terme de guerre, est un mot générique qui comprend toutes sortes de forteresses où l'on se peut défendre, un lieu tellement disposé, que les parties qui l'entourent & le ferment, se défendent & se flanquent les unes les autres : & on appelle *place forte*, un lieu flanqué & couvert de bastions. On l'appelle aussi *place de guerre*. *Arx, oppidum munitum, locus situ & arte, vel naturâ munitus.* Cazal étoit une forte *place*. Ce Capitaine a bien défendu sa *place*; cet autre a rendu la *place* : elle n'étoit pas en défense. La *place* n'étoit pas tenable. On a pris la *place* d'assaut. Les Réformés avoient en France plusieurs *places* de sûreté. Le Roi a bien voulu rendre plusieurs *places* par la paix. Une *place* assiégée, bloquée, démantelée, ouverte de tous côtés.

Place régulière, est celle qui a les angles, les côtés, les bastions & toutes les autres parties égales, & qu'on nomme ordinairement du nombre de ses angles. Palmanova bâtie par les Vénitiens, est un dodécagone.

Place irrégulière, est celle dont les côtés & les angles sont inégaux. *Locus irregularis.*

On appelle *place basse*, la batterie du canon qui est au bas du flanc, destinée à battre dans le fossé. *Inferior locus.* Et *place haute*, celle qui est plus retirée, & qui tire par dessus la basse dans la campagne. *Superior locus.*

Place-d'armes, dans une ville, est une grande *place* où est le rendez-vous de la garnison, quand on fait des revûes, ou en cas d'alarme pour y recevoir les ordres d'un Commandant. *Area ad congregandos milites apta.*

Place-d'armes, dans un siége est un lieu spacieux & retranché, ou couvert, pour y tenir des soldats, & pour soutenir ceux qui travaillent à la tranchée, ou pour y assembler des soldats, & les commander aux endroits où l'on en a besoin. *Area in obsidione ad servandos milites apta.*

Place-d'armes, dans un camp, est un grand espace à la tête d'un camp pour y ranger l'armée en bataille. Il y en a aussi pour y faire assembler chaque corps particulier. *Spatium ad exercitum in acies disponendum.*

Place, en matiére d'étapes & de logemens, est la ration de pain, ou le logement pour chaque homme. *Annona rata pars & locus pro singulo milite.* L'Étapier doit fournir tant de *places* par Compagnie, le Maréchal des Logis tant de logemens.

Place, se dit aussi d'un lieu éminent où l'on a droit de s'asseoir, qui marque le rang, la préférence, ou la dignité. *Muneris locus, vel sedes.* Valére Max. rapporte que la premiére loi pour régler les rangs & les places au théatre ne fut faite que l'an 656. de Rome, & que cependant on n'avoit encore vû personne prendre *place* au-dessus des Sénateurs. Celui qui prend la derniére *place* quand la premiére lui appartient, le fait par vanité; c'est afin que l'on l'y voye, & qu'on s'empresse à l'en ôter. La Bruy. On ne prend volontiers les derniéres *places*, qu'à l'égard des personnes au-dessus desquelles on pourroit être sans contestation. M. Esp. Il n'y a d'humilité à prendre la derniére *place*, que quand on n'a pas droit d'en prendre une autre. S. Évr. Cet homme vain s'est emparé de la *place* d'honneur : il ne quitte la *place* à personne. Il a autant d'habileté à bien garder son rang & sa *place*, que de fierté à ne céder jamais. Homére tient la premiere *place* entre les Poëtes au Parnasse.

Place, se dit aussi du pouvoir & de l'empire des passions sur l'esprit ou sur le cœur. *Autoritas, imperium.* La haine a pris dans son cœur la *place* de l'amour. Vill. La compassion prit tout d'un coup la *place* de la fureur. H. S. na M.

Place, se dit aussi de l'ordre ou de la naturelle & convenable disposition des choses. *Rerum ordo, series & dispositio naturalis.* Cet os est disloqué, il est hors de sa *place*. Ce meuble est tout dérangé, remettez chaque chose en sa *place*. Ce n'est pas là la place de ce tableau, il n'est pas en son jour. C'est par le jugement que les vertus peuvent avoir un bon usage, & sans lui elles ne seroient pas toujours à leur *place*. M. Scud. Voilà une belle pensée, mais elle n'est pas en sa *place*. Toute plaisanterie dans un homme mourant est hors de sa *place*. La Bruy.

Place, se dit aussi d'un emploi, d'un poste avantageux, soit pour l'honneur, soit pour l'utilité. Vos ancêtres ont occupé les premiéres *places* de l'État. *Primas sedes tenuerunt majores tui.* Le Mait. Ce Ministre est en *place* où il peut faire du bien à beaucoup de monde. Ceux qui occupent les premiéres *places* à la Cour, ne sont pas toujours d'un mérite à ne point craindre ceux qui en ont extraordinairement. S. Réal. D'où vient cet ennui qui accable ceux qui ont été dans les grandes *places*, quand on les réduit à vivre dans la retraite ? C'est qu'ils s'y voyent trop, & que la vûe de leur misére les y vient troubler. Nic. De mortelles inquiétudes accompagnent quelquefois la félicité extérieure de ceux qui occupent les grandes *places*. S. Évr. Hommes en *place*, Ministres, Favoris, ne vous reposez point sur vos descendans pour le soin de votre mémoire, & pour la durée de votre nom. La Bruy. On a vendu au Palais les *places* de Clercs aux Greffes. On a obtenu une *place* de Commis aux Aides pour ce jeune homme. Chassez ce valet inutile, il tient la *place* d'un autre qui vous serviroit bien.

Place, en termes de Négocians, se dit du lieu où se tient la Banque, où se fait le négoce d'argent. *Forum argentariorum vel danistarum.* A Paris on l'appelle absolument la *Place*; à Lyon, le *Change*; à Londres & à Amsterdam, la *Bourse*. Les Marchands & Banquiers se trouvent à midi sur la *Place*, ils négocient, ils font des remises de *Place* en *Place*. Il a beaucoup d'argent sur la *Place*. L'argent de la *Place* vaut tant à présent, c'est-à-dire, se donne à tel intérêt. Dans le même sens, on dit entre Marchands, Jour de *Place*; pour dire, un des jours où les Négocians d'une ville ont coutume de s'assembler.

Place, se prend encore quelquefois pour tout le Corps des Marchands, des Banquiers d'une ville. *Societas Mercatorum.* La *Place* de Lyon est une des meilleures, une des plus riches de France. La *Place* de Londres, la *Place* d'Amsterdam sont les meilleures *Places* de l'Europe.

PLACE, en terme de Palais, se dit de ceux qui sont au droit & condition d'un autre. *Locus, sedes.* Un cessionnaire est subrogé de droit au lieu & *place* de son cédant. Il est colloqué en ordre à la *place* de lui. On dit aussi quand on veut défendre quelqu'un, Mettez-vous en sa *place*, c'est-à-dire, en son état. Qu'auriez-vous fait, si vous aviez été en sa *place*?

PLACE, se dit proverbialement en ces phrases : Des complimens de la *Place* Maubert, pour dire, des civilités communes & populaires. *Putida & communes affectiones.* On dit aussi à celui qui redemande une *place* qu'il a quittée : Votre *place* est au cimetiére : Il est aujourd'hui S. Lambert, qui quitte sa *place* la perd. On dit aussi quand on se met au milieu de la table, qu'on s'est mis à la *place* du niais. On dit encore, qu'on est en *place* marchande, quand on est dans un lieu où l'on ne peut manquer d'être vû. L'origine de ce proverbe vient des Marchands, qui ne manquent guéres de se trouver à l'heure sur la *place* du Change, afin de se faire voir aux autres, & pour éviter le soupçon d'une prochaine banqueroute.

PLACÉBO. Vieux mot qui se disoit autrefois des Courtisans qui cherchent à plaire au Prince. On le dit encore aujourd'hui en Normandie ; & les Écoliers appellent ainsi ceux qui rapportent en secret les fautes de leurs compagnons à leurs Maîtres pour gagner leurs bonnes graces. On lit dans les mémoires de Villars, *L. VI. p.* 560. Si les Princes sçavoient plutôt embrasser les utiles conseils, que les passionnés & déguisés de leurs Ministres, qui vont, comme on dit, toujours à *Placébo.*

PLACEL. f. m. Vieux mot. Dans Perceval, ce mot est employé pour un siége. BOREL. *Sedile.* On dit aujourd'hui un *placet.*

PLACEL. f. m. Terme de Marine, en usage dans la mer du Sud. C'est un fond également élevé, sur lequel la mer change de couleur, elle y est aussi plus unie. *Fundus maris planus, solum planum.*

PLACENTA. f. m. Terme d'Anatomie. C'est une masse molasse, dans laquelle plusieurs ont crû que le sang se perfectionnoit & se purifioit pour la nourriture du fœtus; delà vient qu'on l'appelle *Hepar uterinum*, le foie de la matrice, parce qu'on a crû qu'elle purifioit le sang comme le foie : on la nomme *placenta*, à cause qu'elle a la forme d'un gâteau. *Placenta Secunda.* Ce n'est proprement que du sang caillé ; car en le pressant ou en le lavant, il se dissout. Son véritable usage est de servir de coussinet aux vaisseaux umbilicaux. Il a un pied de large, & trois doigts d'épais au milieu ; il est plus mince aux bords. *Bartholin, L. I. Ch.* 36. Les artéres de la mere portent une certaine quantité de sang dans le *placenta*, qui y étant versé est reçû par les branches de la veine umbilicale, qui le conduit dans la veine porte, pour être filtré à travers du foie de l'enfant, avant que d'entrer dans la veine cave. DIONIS. Voyez ARRIERE-FAIX.

PLACER. v. act. Asseoir, poser quelque chose en une place *Collocare.* Dieu a *placé* le soleil au milieu, au centre du monde pour le bien éclairer. Cet Exempt a eu l'ordre de *placer* telles & telles personnes au ballet du Roi. Les Prélats se placent dans l'œuvre pour entendre le sermon.

PLACER, signifie, Ranger, asseoir les choses en une disposition, & maniére convenable. *Ordinare, disponere.* Cette colonne est bien *placée*, bien posée sur son piédestal. *Columna in stylobatâ statuta.* Ce tableau n'est pas bien *placé* en cet endroit-là. Ce livre est *placé* hors de son rang. On dit qu'un mot est bien *placé*, qu'un passage est bien *placé*, quand il est dit, ou cité fort à propos. Les événemens se *placent* dans la tête selon le rang qu'on les lit ; c'est pourquoi il faut d'abord donner à chaque chose sa véritable *place.* VAL. Je ne veux point d'un ami qui me *place* dans son cœur avec cent personnes sans mérite. M. SCUD. Il a bien *placé* son affection, pour dire, il a fait choix d'une Maîtresse, d'un ami qui le méritent. Notre précipitation *place* mal nos bienfaits. TOURN. Si l'on fait réflexion sur ceux qui remplissent les emplois du monde, l'on trouvera que presque personne n'est bien *placé.* NIC. Les louanges mal *placées* ne font guéres d'honneur à ceux qui les donnent BELL. On dit aussi, Avoir le cœur bien *placé*, pour dire, Être fort généreux. *Generoso & forti esse animo.*

☞ PLACER. v. act. On dit au jeu de la paume, *placer* bien la balle, pour dire, Pousser la balle, en sorte qu'elle aille frapper l'endroit qu'on veut. On dit dans le même sens, qu'un joüeur de paume *place* bien son coup. On dit aussi, en termes d'escrime, *placer* bien son coup. ACAD. FR.

PLACER, signifie aussi, Mettre son argent à profit. *Pecuniam fœnore occupare.* Cet avare est en peine de *placer* son argent. On lui conseille de le *placer* sur le Roi.

On dit aussi qu'un homme a bien *placé* sa fille, quand il l'a bien mariée : qu'un garçon est bien *placé*, quand il a quelque bon emploi, ou quelque charge. *Collocare, locare.* Ce domestique est *placé* en une bonne maison.

PLACÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Collocatus, locatus.*

PLACET. f. m. Tabouret, petit siége de femme ou d'enfant, qui n'a ni bras, ni dossier. *Sedecula.*

Saint-Amant n'eut du Ciel que sa veine en partage ;
Un lit & deux placets *composoient tout son bien.* BOIL.

PLACET, est aussi une Requête abrégée, ou priére qu'on présente aux Rois, aux Ministres, ou aux Juges pour leur demander quelque grace, quelque audience, pour faire quelque recommandation. *Libellus supplex.* Le Roi reçoit gracieusement tous les *placets* qu'on lui présente. Il distribue, il répond les *placets.* Il y a des jours où l'on plaide les causes du rôle, & d'autres où l'on plaide les *placets.* On a de la peine à pouvoir entretenir cet homme là ; on n'a audience de lui que par *placets.* On donne des mémoires succincts des affaires dans des *placets.* Les Lettres de Chancellerie portent cette clause, Sans demander *placet, visa,* ni *pareatis* ; pour dire, qu'elles sont exécutoires par elles-mêmes, sans demander aucune permission à des Juges. Ce mot vient du Latin *placeat*, à cause qu'on les commence par Plaise au Roi, à Monseigneur le Président, &c.

C'est un placet, *Monsieur, que je voudrois vous lire,*
Et que dans la posture où vous met votre emploi,
J'ose vous conjurer de présenter au Roi. MOL.

PLACIDE. f. m. Nom propre d'homme. *Placidus.*

Congrégation de Saint PLACIDE. C'est une Congrégation de Bénédictins réformés dans les Pays-Bas. Elle commença par l'Abbaye de S. Hubert en Ardenne, fondée l'an 706. par S. Béregise Prêtre. Les Moines de S. Vanne y portérent la Réforme l'an 1618. y ayant été appellés par D. Nicolas de Fanson, saint Religieux de cette Abbaye, qui en fut élû Abbé dans le tems justement qu'il commençoit à travailler à la Réforme. Voyez le Pere Hélyot, *T. VI. Ch.* 37. *p.* 296. *& suiv.*

PLACIER, IERE. f. m. & f. Fermier des places d'un marché, celui qui loüe les places aux Harangéres, Fruitiéres, ou autres gens qui vendent & etalent leurs marchandises. *Locorum locator, redemtor.* Le *Placier* de la Halle en rend tant au Domaine du Roi. Le *Placier* est tenu de faire nettoyer le marché.

PLACITÉ, ÉE. adj. Terme de Barreau. Approuvé, agréé. *Sancitus, a.*

☞ M. de Merville s'est servi de ce mot dans le titre de ses Décisions sur la Coutume de Normandie, *in-folio.* Articles *placités* ou *arrêtés*..... *Merc. de Mars* 1731. *p.* 558. On appelle en Normandie Articles *placités*, 152. articles arrêtés à la Cour sur plusieurs articles de la Coutume.

PLACTIQUE. adj. m. & f. Terme d'Astrologie qui se dit d'un aspect qui n'est pas dans le degré juste, mais qui est dans l'orbe de lumiére des Planétes, qui sont en aspect : ensorte que le Soleil, par exemple, est en quarré de Mars, lorsqu'il est au 15e degré d'Aries, & que Mars est au 20e du Cancer ; car, quoiqu'il ait 95 degrés de distance, qui est plus que le quart du cercle, ils sont toujours en quarré *plactique*, parce que l'orbe de lumiére du Soleil & de Mars est de plus de 5 degrés, qui passent le quarré parfait.

PLAFOND. f. m. C'est le dessous d'un plancher qui est cintré, ou plat, garni de plâtre, ou de menuiserie, & souvent orné de peintures. *Laqueatum tabulatum.* Les *plafonds* sont faits pour cacher les poutres & les solives.

☞ *Plafond* de pierre. C'est le dessous d'un plancher

sa

fait de dales de pierre dure, ou de pierres de leur hauteur d'appareil. Ces *plafonds* sont ou simples, comme celui du porche de l'Église de l'Assomption rue saint Honoré, ou avec compartiment & sculpture, comme au portail du Louvre. Daviler.

Comme la plûpart des *plafonds* antiques étoient de bois, ainsi que les nôtres; il n'en reste point de vestiges, & l'on n'en peut juger que par les écrits des Auteurs. Ils nous apprennent que les *plafonds* des Palais étoient de bois précieux, & d'ouvrage de marqueterie, fort riches par la diversité des bois de couleurs, de l'ivoire, & des nacres de perles, & par les compartimens qui les composoient. Il y en avoit qui étoient ornés de lames de bronze, ou faits tout entiers de cette matiére. Le *plafond* du portique du Panthéon, qui ne subsiste plus, étoit revêtu de bronze.

On appelle aussi *plafonds*, les tableaux qu'on met au haut des planchers, & dont les figures doivent être racourcies avec la proportion requise pour être vûes de bas en haut. *Imagines in tabulo depictæ secundum regulas optices.* Il vient de Flandre quantité de *plafonds* en toile qu'on étend sur des chassis.

Plafond, se dit aussi de la saillie ou du dessous du larmier de la corniche, qu'on appelle autrement *sofite*. *Coronæ projectura.*

PLAFONNER. v. act. Garnir de plafonds, en couvrir le haut d'un plancher. *Laqueato tabulato instruere, ornare.* Cet appartement est bien orné, & tout *plafonné*.

PLAGE. s. f. Rivage de mer sans ports & sans rades, qui n'a aucuns promontoires pour se mettre à l'abri, qui n'a pas assez d'eau pour tenir les vaisseaux à flot. *Ora importuosa, vadosa.* Les *plages* sont dangereuses pendant l'orage. On dit poëtiquement, qu'un homme a vû diverses *plages* & régions, pour dire, qu'il a beaucoup voyagé par mer & par terre. Le mot de *plage* s'est dit des plates campagnes par quelques Auteurs, qui ont donné ce nom aux déserts d'Égypte, qu'ils ont appellés *plages*. En ce sens il ne se dit qu'en Poësie.

> *Est-il dans l'Univers de* plage *si lointaine,*
> *Où ta valeur, Grand Roi, ne te puisse porter?* Boil.

PLAGIAIRE. adj. m. C'est l'épithéte qu'on donne aux Auteurs qui prennent effrontément les ouvrages d'autrui pour se les appliquer, & s'en attribuer la gloire. Allez, fripier de vers, impudent *plagiaire*. Mol. Martial s'est servi du mot de *plagiarius* en Latin, & Moliere de *plagiaire* en François, en parlant de ces larrons de pensées & de livres. Thomasius a fait un Livre *De Plagio litterario*, dont il est parlé dans le Journal de Hollande du mois de Juin 1684. où l'on voit la licence de s'emparer du bien d'autrui en fait d'ouvrages d'esprit. Ce mot chez les Romains signifioit celui qui achetoit, vendoit ou retenoit un homme libre pour un esclave. On le nommoit ainsi, parce que, par la Loi Flavia, ceux qui étoient convaincus de ce crime, étoient condamnés au fouet, *ad plagas*.

☞ PLAGIAT. s. m. Crime que commet celui qui retient une personne qui est en puissance d'autrui. Dans le droit civil, il se dit encore d'une personne qui vend ou achette une personne libre, comme un esclave. Ce mot se trouve dans les causes célébres. *Tom. I.*

☞ Plagiat. s. m. Larcin, surtout entre Auteurs. C'est ainsi qu'il faut dire, ce me semble, & non pas *Plagianisme*, comme a fait un Auteur moderne, le Gallois...... *Dict. de Bayle art. Léonard* Arétin, *rem. F. Plagiat* se trouve en plusieurs autres endroits du Dict. de Bayle. Il est aussi dans le Table des Matiéres du sixiéme Volume de Saint-Évremond aux mots *Marmol & Rhodius*. Le P. Castel p. 3029. du 2e vol. du Merc. de Déc. 1725. a dit *Plagiarisme*, mot employé deux fois dans le mois de Nov. 1722. des Mem. de Trev. p. 2032. 2034. M. l'Abbé des Fontaines se sert du mot *Plagiat* dans les deux exemples suivans. Quelques personnes ont soutenu depuis peu que Madame des Houlieres s'est fait honneur d'un Ouvrage dont elle n'est pas Auteur; & voici sur quoi ils appuyent cette accusation de *Plagiat*..... *Observations sur les Ecrits modernes, tom. 1. p.* 189. Si ce *Plagiat* étoit bien certain, il seroit d'autant plus grossier, que ce sont les mêmes images & les mêmes pensées. *p.* 190. ☞ Les larcins faits aux Grecs & aux Latins, ne passent point pour *plagiat* lorsqu'on écrit dans une autre langue. Ce sont ces heureuses imitations qui répandent tant d'agrémens sur les Bergeries de Racan, sur les Eglogues de Segrais, &c. *Tom. XI. p.* 109. Le *plagiat* est si commun dans la République des Lettres, que Jacob Thomasius en a fait un Traité qu'il a intitulé *de Plagio litterario*. Un autre exemple du *plagiat* du sieur Chevalier Faidit. Je vous déclare exempt de *plagiat* sur cet article. Bibliothéque Angloise, *Tom. X. p.* 484. d'après M. D... Ce qui a sur-tout choqué l'Auteur des voyages de Cyrus, c'est le *plagiat* dont on l'a accusé. M. Plukenet antidata sa Phytographie, pour couvrir son *plagiat*. Sloane. Le P. Brumoy rapporte tout ce qu'a dit Baillet, sans le citer. Quelque esprit malin ne manquera pas de l'accuser d'ingratitude, & peut-être de *plagiat*. Nouvelliste du Parnasse. M. Fourmont a crû devoir se purger du crime de *plagiat* que lui a reproché M. Freret. Idem. Ce mot est tiré des Loix Romaines. Ceux qui dans ces Loix sont appellés *Plagiarii*, étoient des séducteurs ou des espéces de voleurs, qui attiroient, retenoient, achetoient ou receloient les enfans de famille de l'un ou de l'autre sexe, pour les dépayser, pour les vendre, & les négocier à l'insçû, & contre le gré de ceux à qui ils appartenoient. On entend aujourd'hui par le terme de *plagiat*, l'appropriation du travail des autres en matiére de Littérature. *Obs. sur les Ecrits mod. T. XXVI. p.* 67.

PLAICT, ou PLECT. Termes de Coutume. C'est ainsi qu'on a appellé un cheval de service qui étoit dû au Seigneur féodal par le Vassal. *Equus feodalis, clientelaris, fiduciarius.* Il étoit différent des autres chevaux appellés *destriers*, *roussins* & *traversans*. On l'a appellé *plaict de morte-main*, quand il étoit dû à la mort du Vassal.

PLAID. s. m. Vieux terme de Pratique qui signifie Débat, question. *Contentio disceptatio, jurgium, rixa, lis, controversia.* Il n'est plus en usage qu'en ces phrases proverbiales: Peu de chose, peu de *plaid*. Je ne lui ai pas tenu grand *plaid*, je ne l'ai pas entretenu long-tems, je n'ai guéres contesté avec lui. Plaider est dérivé de ce mot. Voyez Plait.

Plaids, au plurier, se dit des lieux & des tems où l'on plaide. *Loca & tempora ad judicia exercenda.* On ouvre les *plaids* le lendemain de la Saint-Martin. On tient les *plaids* en telle justice deux fois la semaine. On va tenir les *plaids* en un tel lieu. On donne les assignations à jour de *plaids*. Du Cange dérive ce mot de *placita* qui se disoit des Parlemens, ou Assemblées publiques où le Roi présidoit, & où l'on traitoit des affaires les plus importantes du Royaume. Ces *plaids* généraux se tenoient deux fois l'année. Les Seigneurs particuliers en tenoient aussi qu'ils appelloient *Assises*, & il y avoit des services de *plaids* dûs par les Vassaux, qui étoient obligés de s'y trouver. On les tenoit dans les lieux ouverts & publics en plein champ sous des arbres, sous l'orme, dans la place ou devant le porte d'un château ou d'une Église. Et ainsi ce mot a été dit *à placendo*, à cause qu'en ces lieux on faisoit des loix sous cette formule, *Placuit & convenit inter Francos.* D'autres le dérivent de l'Allemand, *platz*, qui signifie un *champ*, à cause qu'on y tenoit les *plaids*.

On a appellé en quelques Coutumes les *francs plaids*, les séances où l'on instruisoit un procès d'office sans partie civile & contre les absens. *Libera judicia.* On a aussi appellé *plaids de l'épée*, la Haute Justice. *Gladii, vel necis potestas.*

On dit proverbialement, qu'on est sage au retour des *plaids*, pour dire qu'on est résolu de ne plus plaider.

☞ PLAIDABLE. adj. m. & f. En termes de Palais on appelle un jour *plaidable*, celui auquel il y a audience. On renvoye cette cause au premier jour *plaidable*. On dit aussi qu'une cause n'est pas *plaidable*, pour dire qu'elle ne vaut rien. Un Avocat dit à son client: pour que je me charge de votre cause & qu'elle soit *plaidable*, il faut que vous m'établissiez par écrit telle & telle chose. Quoique notre langue haïsse ces sortes d'adjectifs, celui-ci est introduit il y a long-tems chez les gens de Pratique.

PLAIDANT, ante. adj. Qui se dit des Avocats qui ont

accoutumé de plaider. *Causam dicens vel agens*, *litigant*. Il y a trois sortes d'Avocats, les Consultans, les *Plaidans* & les Écoutans. On dit aussi dans les Recueils d'Arrêts, Tels & tels étoient les parties *plaidantes*.

PLAIDER. v. act. Intenter un procès, être en procès. *Litem vel actionem intendere, intentare*. Ce chicaneur *plaide* tous ses voisins. Ce Curé *plaide* un tel bénéfice. Il y a trente ans que ces deux familles se *plaident*. On a *plaidé* cette affaire à huis clos. On met sur plusieurs Requêtes, *En plaidant*, pour dire, qu'on y fera droit, quand on *plaidera* sur le principal. Un grand Orateur entre dans tous les sentimens, & prend toutes les affections de celui dont il *plaide* la cause. Vill. On dit aussi dans les conversations, qu'un homme a bien *plaidé* sa cause, quand il a bien défendu son opinion.

Plaider, est aussi un verbe neutre, qui se dit des Avocats & Procureurs, quands ils défendent les droits de leurs cliens au Barreau. *Causam agere*. Je *plaide* pour un tel contre un tel. Il a *plaidé* durant deux Audiences. Cet Avocat a fort bien *plaidé*.

Ce mot vient de *placitare* & celui-ci de *placitum*, qui signifie entre autres choses le lieu de la plaidoirie, la délibération & le jugement qui en résulte. Voyez. Plaid. On a dit aussi *placitator*, pour dire *plaideur*; & *placitatio*, pour dire *plaidoirie*.

Plaidé, ée. part. pass. & adj. *Litigatus*, *controversus*.

PLAIDEUR, euse. adj. & s. Qui plaide, qui est en procès. *Litigator*, *actor*. Il faut avoir pitié des pauvres *plaideurs*. La salle du Palais est pleine de *plaideurs*.

Plaideur, signifie aussi, Chicaneur, qui a l'humeur de plaider, d'inquiéter ses voisins. *Vitilitigator*, *litigiosus*, *captionum architectus*. Les Moines ne sont pas si grands *plaideurs* qu'on le dit. On accuse les Normands d'être *plaideurs*, de fins *plaideurs*. La seule Comédie que Racine ait faite, s'appelle les *Plaideurs*.

PLAIDOIRIE. subst. f. Quelques-uns écrivent *Plaidoierie*. Action de plaider, ou plaidoyé. *Causa vel litis agitatio*. Cette *plaidoirie* a tenu six Audiences. Pendant la *plaidoirie* de cette cause on a fait ce qu'on a pû pour accommoder les Parties. Cet Avocat est meilleur pour la *plaidoirie* qu'à la consultation. Se donner tout entier à la *plaidoirie*. Cit. ai. L'audience favorable que la Cour me donne, m'emporte au-delà des bornes d'une juste *plaidoirie*. Patru.

Plaidoirie, se dit aussi du temps où l'on plaide. *Causa*, *dictio*, *oratio*. Toutes les *plaidoiries* cessent à la Saint-Simon. Les *plaidoiries* recommencent à la Saint-Martin.

Plaidoirie, signifie aussi en général le procès. *Lis*, *contestatio*. Ce Gentilhomme est un bon vivant, qui n'aime point la *plaidoirie*, qui abhorre la *plaidoirie*, le procès.

> *Je verrai par cette* plaidoirie,
> *Si les hommes auront assez d'effronterie*,
> *Pour me faire injustice aux yeux de l'Univers*. Mol.

PLAIDOYABLE adj. m. & f. Jour où l'on plaide, où l'on tient les plaids. *Dies fastus*, *vel dies legitimi fori*. On donne des assignations au premier jour *plaidoyable* d'après la Saint-Martin. L'Almanach du Palais marque les jours *plaidoyables*.

PLAIDOYÉ, ou PLAIDOYER, selon l'Académie. s. m. Discours fait au Barreau pour défendre la cause d'une Partie. *Oratio ad Senatum*, *causa*, *actio*. Cet Avocat a fait un beau *plaidoyé*; il a bien composé, étudié, récite son *plaidoyé*. On fait insérer dans les Arrêts les *plaidoyés* des Avocats. On appelloit autrefois la Grand'Chambre du *Plaidoyé*, parce que c'étoit la seule Chambre, où l'on plaidoit. Entre les Anciens, Marion & Servin ont fait imprimer leurs *plaidoyés*. Entre les Modernes, le Maître & Patru sont ceux qui ont fait les plus beaux *plaidoyés*. L'Arrêt devroit être à la fin de chaque *plaidoyé*. Mén. Les *plaidoyés* de Patru sont secs en comparaison de ceux de M. le Maître qui sont fleuris. Idem. Anciennement en France, non plus qu'à Athènes, il n'étoit pas permis de faire des *plaidoyés* préparés, ni d'amuser les Juges par de longues harangues. Seulement, dans les matières importantes, c'étoit une coutume solennelle de commencer un *plaidoyé* par un passage de l'Écriture-Sainte. Philippe de Cugnières commença ses remonstrances au Roi Philippe de Valois sur les entreprises du Clergé, par ces paroles de l'Évangile : *Rendez à César ce qui appartient à César*. Ce ne fut que dans le dernier siécle qu'on commença à prononcer des *plaidoyés* plus polis & plus étudiés, & que l'éloquence rentra dans le Barreau. Pasq. Les jeunes Avocats qui cherchent à briller, chargent leurs *plaidoyés* de lieux communs. Le P. Rap.

La Cour des Plaidoyés communs est l'une des quatre principales d'Angleterre. Elle juge les différends des Parties, comme les Parlemens en France. Labbey.

On dit proverbialement à ceux qui allèguent quelque chose de faux, Avocat, corrigez votre *plaidoyé* : ce qui vient d'une façon de prononcer les appointemens dans les Provinces, qui porte, que les Avocats corrigeront & remettront, c'est-à-dire, que les Avocats pourront revoir & réformer leur *plaidoyé*, & le produire pour écritures. *Litem agitatam corrigere*, *emendare*.

PLAIE, s. f. Blessure faite par quelque cause extérieure, *Plaga*, *vulnus*. La *plaie* est proprement une solution de continuité, récente, sanguinolente & sans putréfaction, qui est faite principalement aux parties molles par quelque coup, chûte, ou morsure, ou autre accident. On appelle *plaie* mortelle celle qui cause nécessairement la mort. Le Corps de N. Seigneur fut tout couvert de *plaies* le jour de la Passion. Les *plaies* de ce Cavalier ne se sont pas trouvées mortelles. Sa *plaie* étoit profonde. La *plaie* étoit fermée, il a fallu r'ouvrir sa *plaie*. C'est une erreur populaire de croire que la *plaie* d'un mort saigne en présence de son meurtrier.

Plaie, se dit aussi des cicatrices qui demeurent après que la blessure est guérie. *Cicatrix*. Ce vieil Officier montre ses *plaies* témoins de sa valeur. Ses *plaies* demandent justice & récompense. S. Thomas vouloit mettre son doigt dans les *plaies* du Sauveur ressuscité.

Plaie, se dit figurément en Morale des afflictions, des douleurs de l'ame. *Mœrores*, *tristitia*. Un Amant se plaint que sa *plaie* est mortelle, que sa blessure est au cœur. Les remédes les plus doux, qui touchent à ma *plaie*, irritent ma douleur, Théoph. Vos médisances atroces ont fait une profonde *plaie* à ma réputation. Si vous parlez à cet homme de la mort de sa femme, vous r'ouvrirez sa *plaie*; c'est renouveller sa *plaie*. La fortune de ce Marchand a reçu une grande *plaie* par la banqueroute de son Associé. Une condamnation infamante est une *plaie* à l'honneur. Les *plaies* de l'ame peuvent devenir mortelles, si on les envenime. Nic.

Plaie, se dit aussi des désolations de l'État, des grandes pertes, des peines qu'il a souffertes, des fléaux, ou des châtimens du Ciel. *Detrimentum*, *jactura*, *fortuna adversa*. La perte d'une bataille est une grande *plaie* à l'État. L'Écriture nous fait mention de plusieurs *plaies* d'Égypte, de plusieurs désolations qu'elle souffrit par l'opiniâtreté de Pharaon.

On dit proverbialement, Il est comme le Chirurgien, il ne demande que *plaie* & boîte, pour dire, qu'il cherche à faire son profit dans les malheurs & afflictions d'autrui. *Vulnus amat Medicus*.

Plaie, se dit aussi en Agriculture, ou Jardinage, de l'entaille qui s'est faite à un arbre pour l'enter, & des marques qui en restent. Les arbres en espalier doivent avoir la tête penchée vers la muraille, de manière pourtant que l'extrémité de la tête en soit éloignée de trois à quatre pouces, & que la *plaie* n'en paroisse pas.

☞PAIGE. s. f. Vieux mot. Caution. *Poësies du Roi de Nav.*

PLAIGNANT, ante. Part. act. du verbe plaindre. *Conquerens*. En terme du Palais, il est s. m. & signifie, celui qui a rendu sa plainte devant un Juge. Le *Plaignant* ayant rendu sa plainte devant un Juge, ne peut demander son renvoi devant un autre. Les *Plaignants* ne seront point réputés partie civile, s'ils ne le déclarent formellement, ou par la plainte, ou par un acte subséquent. *Ordonnance de 1670. Tit. III. Art. 5.* Le *Plaignant* peut se désister dans les 24. heures, & non après, de l'acte par lequel il se rend partie civile, & le désistement se fera par un acte. *Ib.*

On dit aussi *plaintif* pour *plaignant*. En cas de désistement, le *plaintif* ne sera tenu des frais faits depuis qu'il aura été signifié, sans préjudice des dommages & intérêts des Parties. *Ib.*

PLAIN,

PLAIN, f. m. Terme de Tannerie. C'eſt une eſpéce de bouillie de chaux éteinte dans de l'eau, où l'on met tremper les cuirs. Le vrai mot eſt *Pelin* ; mais comme on ne prononce pas l'*e* dans ce mot, non plus que dans *pelotté*, & que l'on fait ſonner *in* en François, comme s'il y avoit *ain*, la voix ſemble dire *plain* ou *plein*, quand elle prononce *pelin*. ☞ On appelle ces cuves *pelins*, parce qu'on y fait peler les cuirs dans la chaux. A l'égard du tan dont on ſe ſert pour les cuirs, c'eſt une autre préparation qu'on leur fait dans la ſuite. Quand ils ont ſéjourné un certain tems dans les *pelins*, on les met ſur le chevalet pour les écharner, quioſſer, laver & vuider de chaux ; enſuite on les étend ſur des couches quarrées qui ſont de bois ou de pierres, en les ſaupoudrant de tan pour les raffermir & leur donner la conſiſtance convenable. Ces ſortes de cuves qui ſont ordinairement en terre, ne s'appellent pas *pelins* ni *plains*, on les appelle des foſſes ou des *nans*. Il y a quarante cuirs de Breſil dans un tel *nan*. Il y a des cuirs qu'on laiſſe un an ou dix-huit mois dans le *plain*. On appelle *cuir cru*, celui qui n'eſt ni tanné, ni corroyé, ni mis en *plain*. ☞ *Plain* ſe dit auſſi de l'eau de chaux qui eſt dans la cuve. Ainſi l'on dit *plain* mort, ou mort *plain* ; *plain* vieux, ou vieux *plain* ; pour dire un *plain* qui a déja ſervi. *Plain* neuf, ou *plain* vif ; nouveau *plain*, ou *plain* nouveau ; pour dire un *plain* qui n'a point encore ſervi.

PLAIN, AINE. adj. Qui eſt uni & ſans inégalités, ſans haut, ni bas. *Planus, æquus, lævis ; plana & patens regio*. La Beauce eſt un pays *plain*, ſans montagnes. Ce Général s'eſt battu en *plaine* campagne, en raſe campagne. ☞ On appelle, chambre de *plain*-pied, des chambres qui ſont au même étage, & de même niveau. On dit auſſi qu'il y a beaucoup de *plain*-pied dans une maiſon.

☞ On appelle, étoffe *plaine*, une étoffe unie, & où il n'y a nulles figures, nulles façons. Acad. Fr.

☞ Plain ou Plein, terme de Marine. C'eſt un commandement que fait le Pilote, le Capitaine, ou quelqu'Officier qui s'apperçoit le premier que le timonier ſerre le vent de trop près, & fait barbayer ou friſer la voile du côté du lof. A ce commandement on arrive tant ſoit peu, comme ſi on vouloit faire vent arriére, pour empêcher de prendre le vent ſur la voile ou pardevant. Ainſi les termes de *plain* & au lof ſont des commandemens pour faire des manœuvres oppoſées.

PLAIN-CHANT. Voyez Plein-Chant.

PLAINDRE. v. act. *Je plains, tu plains, il plaint, nous plaignons. Je plaignois. Je plaignis. Je plaindrai. Que je plaigne, Que je plaigniſſe*, ou *je plaindrais*. Il ſe dit ſouvent avec le pronom perſonnel, & alors on conjugue. *Je me plains, tu te plains, il ſe plaint, nous nous plaignons. Je me plaignis. Je me ſuis plaint. Je me plaindrois*, &c. Il ſignifie, Se lamenter, gémir, témoigner ſa douleur, ſon affliction par quelque ſigne extérieur. *Queri, flere, lugere, deplorare*. Il faut que ce malade ſouffre beaucoup, il n'a pas coutume de ſe *plaindre*. Rien ne ſoulage tant la douleur que la liberté de ſe *plaindre*. S. Evr. La douleur ſe ſoulage à ſe *plaindre*. Corn. La Religion Chrétienne nous ôte juſqu'au droit de nous *plaindre*. Disc. d'Et.

> *Accoutumez-vous à la vûe*
> *D'un homme qui ſouffre & ſe* plaint. Bens.

Les Dames feignent de légères indiſpoſitions pour le ſeul plaiſir de ſe *plaindre*, & d'être *plaintes*. Flech. On dit, Il *plaint* le bras, la jambe, pour dire, qu'il ſent du mal en ces endroits-là.

Ce mot vient de *plangere*.

Plaindre, ſignifie auſſi, Avoir de la compaſſion, de la douleur de la miſére d'autrui. *Dolere, miſereri*. On ne ſauroit aſſez *plaindre* ceux qui ont la goutte, la pierre. Ce n'eſt pas aſſez de *plaindre* la miſére des pauvres, il la faut ſoulager. Les plaintes ne ſont pas ſincéres, lorſqu'on ne ſoulage pas ceux qu'on ne fait que *plaindre*. M. Scud. Nous ſommes encore plus portés à *plaindre* les malheurs des autres, qu'à nous réjoüir de leur proſpérité. S. Evr. Cet homme mérite bien ſa diſgrace, perſonne ne le *plaint*. Il a beaucoup de bien, il n'eſt pas à *plaindre*.

Plaindre, ſignifie auſſi, Demander raiſon, ou réparation de quelque tort, ou d'une injuſtice, ou en faire des reproches. *Queri, conqueri, expoſtulare*. Il faut des raiſons très-fortes & très-évidentes pour ſe *plaindre* ; mais pour ne ſe *plaindre* pas, il ſuffit de ne pas être dans une néceſſité abſolue de ſe *plaindre*. Nic. Un malheureux ſe *plaint* du ciel, des aſtres, de la fortune. Un Amant ſe *plaint* des rigueurs de ſa Maîtreſſe. Un Amant malheureux ſe *plaint* aux rochers, plûtôt que de ne ſe *plaindre* pas. M. Scud. L'ingrat dont je me *plains* eſt plus dur que les rochers mêmes à qui je me *plains*. La Suze. La plûpart des Courtiſans ſe *plaignent* de la Cour. Les mauvais Poetes ſe *plaignent* du tems, du méchant goût du ſiécle. Cette Partie ſe *plaint* de ſon Rapporteur, de ſon Procureur.

Plaindre, ſignifie auſſi, Intenter une action en Juſtice contre une perſonne dont on prétend avoir reçû quelque outrage, ou quelque violence. *Accerſere, inſimulare, accuſare ante Judicem*. On forme la plainte ou chez le Commiſſaire, ou par une Requête au Lieutenant Criminel. On va auſſi ſe *plaindre* au Roi, ou par un Placet, ou par une Requête, &c.

On dit auſſi, qu'un homme ſe *plaint* ſa vie, ſe *plaint* un habit, pour dire, qu'il épargne, & qu'il ne ſe donne pas ce qui lui eſt néceſſaire pour ſe nourrir & pour ſe vêtir. *Parcens, alimenta ſumtum ægrè ferens*. On dit au contraire, On n'a pas *plaint* l'argent à ce bâtiment, pour dire, on n'y a rien épargné. On n'a pas *plaint* le beurre à cette ſauce, on y en a trop mis. On ne lui *plaint* rien, on lui donne tout ce qu'il ſouhaite. C'eſt un homme qui *plaint* ſa peine, ſes pas, ſes paroles.

☞ **PLAINDRIN**. ſ. m. Serge qui ſe fabrique en Écoſſe.

PLAINE. ſ. f. Campagne unie, & ſans montagnes ni forêts. *Plana camporum, planities*. La *plaine* de Saint Denys, de Grenelle, les *plaines* de Champagne. Un ruiſſeau qui ſerpente dans la *plaine*. Il fait beau courir un liévre dans la *plaine*. Une vaſte & ſpacieuſe *plaine*. Ablanc.

> *Apollon cependant plein d'un trouble funeſte,*
> *Le voit rouler de loin ſur la* plaine *céleſte*. Boil.

Plaine, en termes de Blaſon, eſt la pointe de l'Écu, lorſqu'il eſt coupé en quarré, & qu'il en reſte ſous le quarré une partie qui eſt d'autre couleur ou émail que l'Écu. *Area ſcuti gentilitii plena*. Elle a ſervi quelquefois pour marque de bâtardiſe, & quelques-uns l'appellent *Champagne* ; car lorſque les enfans légitimes deſcendans des bâtards ont ôté la barre, le filet ou traverſe que portoient leurs peres, ils doivent couper la pointe de leurs Écus d'un autre émail, ce qu'on appelle *plaine*.

PLAINE-DE-MARS. Terme de Chiromance. Partie de la main, qui eſt au milieu de la main. On l'appelle autrement triangle. *Pars manus media*.

PLAINE-SEVE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Plana Silva*. C'eſt un village voiſin de Saint-Valery en Caux, c'eſt-à-dire, dans le pays de Caux en Normandie. Valois, *Not. Gal. p. 627*.

PLAIN-PIED. ſ. m. Qui ſe dit dans une maiſon, d'une ſuite de pluſieurs piéces ſur une ligne de niveau parfait, ou de niveau de pente ſans pas ni reſſauts, ſoit au raiz-de-chauſſée, ou aux autres étages de deſſus. Daviler. Il y a dans cet hôtel un *plain-pied* admirable, un *plain-pied* d'une étendue fort grande. Un *plain-pied* fort commode. Il y a trois appartemens de maître tout de *plain-pied*.

☞ Les **PLAINS**. Petit canton du pays de Caux, ſitué entre les deux riviéres de Dun & de Duredent. On y trouve les villages de Manneville *ès Plains*, Gueteville *ès Plains*, S. Riquier *ès Plains*, &c. Voyez la *Deſcript. Géogr. & Hiſt. de la Haute Norm. Tom. I. p. 52*.

PLAINT. ſ. m. Vieux mot. *Plainte, complainte*. Borel. *Querela, expoſtulatio*.

PLAINTE. ſ. f. Témoignage de douleur, de regret, ou d'affliction ; ſoupirs, lamentations, gémiſſemens : marque, expreſſion des ſujets de chagrin, ou de mécontentement qu'on prétend avoir. *Dolor, luctus, ægritudo, lamentationes, gemitus*. Ce peuple eſt ſi malheureux, qu'on lui défend juſqu'aux *plaintes* & aux ſoupirs. Dieu entend du ciel les *plaintes* & les gemiſſemens des affligés. Les Amans font leurs *plaintes* amoureuſes aux échos & aux rochers. Qu'il me ſoit du moins permis de me ſoulager

lager par des *plaintes* & par des gémissemens. S. Évr. On admiroit la fermeté de son ame, à qui les malheurs ne purent arracher une *plainte*. Corn. J'approuve un silence prudent qui étouffe les *plaintes*, quand on n'est pas dans une nécessité évidente de se plaindre. Nic. Une *plainte* sincère de ceux qui compatissent à notre déplaisir, vaut mieux que ces discours de morale qu'on trouve en tant de livres. M. Scud. Cette disgrace tira de sa bouche des *plaintes* plus conformes à son malheur, que bienséantes à la grandeur de son courage. Méz. Les plus justes sujets de *plainte*, & les plus sensibles, sont ceux qui se disent le moins. S. Real. La douleur est toujours moins forte que la *plainte*. La Font.

Ce mot vient du Latin *planctus*.

Plainte, se dit aussi d'une action qu'on forme en Justice pour avoir réparation d'un affront, d'un outrage, pour une poursuite criminelle, la première procédure qu'on fait en matière criminelle. *Criminis delatio*, *accusatio*. Par l'Ordonnance de 1670. les *plaintes* peuvent être faites ou par requête au Juge, ou au Greffe en présence du Juge. A Paris les *plaintes* se font d'ordinaire devant les Commissaires du Châtelet, qui ensuite informent du fait, sans avoir besoin de permission du Lieutenant Criminel. On appelle *plainte*, la requête qui contient les faits sur lesquels on demande qu'il soit informé. On informe & on décréte sur la *plainte*.

Plainte, étoit selon l'ancien usage de France, une requête présentée au Roi contre les Juges des provinces, & ensuite contre les Baillis & Sénéchaux qui dénioient la justice, ou rendoient des jugemens contre les Loix du Royaume : car alors il n'y avoit point d'appel de leurs jugemens, & ils prononçoient en dernier ressort. *Libellus supplex in judices provinciales Regi oblatus*. Ainsi la *plainte* étoit dirigée, non contre la Partie, mais contre le Juge, lequel étoit ajourné pour voir déclarer sa sentence nulle. C'étoit un remède subsidiaire à la voie d'appel, laquelle étoit fermée. Ces sortes de *plaintes* sont appellées *blasphemia* dans les Capitulaires de Charlemagne ; M. Pithou traduit ce mot par *blâme de faux jugement*. Depuis que le Parlement de Paris fut rendu sédentaire, ces plaintes furent converties en appellations ordinaires. Voyez Appel.

Plainte, se dit aussi à l'égard des peuples qui souffrent quelque oppression, & qui en font de très-humbles remontrances au Roi. *De re aliquâ ad Regem commonefactio*. Les cahiers des États contiennent les *plaintes* & doléances des peuples qui en demandent justice. La province a porté des *plaintes* au Roi sur les vexations des Traitans. Il y a bien de la différence entre des *plaintes* légitimes & respectueuses, & des reproches grossiers & rustiques. Wicq. Les plus justes *plaintes* de la part des sujets passent d'ordinaire dans l'esprit du Prince pour des mouvemens de rébellion. Ablanc.

☞ Plainte. Bayle dans la remarque K de l'article Badius, s'alambique l'esprit pour l'explication d'une phrase, qui n'est rien moins qu'obscure, dans l'Art de l'Imprimerie du sieur la Caille. Le mot de *plaintes* qui fait le sujet de l'embarras de notre Censeur, ne signifie là autre chose que *regrets* ou *lamentations* en vers sur la mort de Badius, ou sur la décadence de l'Imprimerie ; & c'est un terme usité parmi les Poëtes, pour marquer une pièce de Poësie où l'on déplore quelque malheur, quelque accident fâcheux. On disoit autrefois *complainte*, comme le remarque Richelet sur ce dernier mot, qu'il explique par ceux de *plainte* & d'*élégie*.

Plainte, est aussi une pièce de Symphonie lugubre. Marais a fait une *Plainte*, dont l'exécution est charmante sur la viole. *M. V. L. J. M.*

PLAINTIF, ive. adj. m. & f. & subst. Triste, qui se lamente, qui marque de la douleur. *Tristis*, *mœrore & tædio confectus*, *querulus*. Une voix *plaintive* ; des sons tristes & *plaintifs*. Ombre toujours *plaintive*. Quin.

La plaintive Progné de douleur en gémit. Boil.

Que fais-tu dans ce bois, plaintive tourterelle ?
Je gémis, j'ai perdu ma compagne fidelle. Foucaut.

On appelle quelquefois en Pratique le *plaintif*, celui qui est complaignant, qui a formé sa plainte au criminel. Voyez Plaignant.

☞ PLAINTIVEMENT. adv. D'un ton plaintif, d'une voix plaintive. Réciter, chanter *plaintivement*. Il est peu usité.

PLAIRE. v. n. Avoir des qualités agréables ; avoir des charmes ; toucher ; réjouir les sens, le cœur ou l'esprit. *Placere*, *complacere*. Il ne faut pas se flatter de rencontrer des personnes qui *plaisent* en toutes choses ; c'est assez pour le commerce, qu'ils aient quelques agrémens. Bell. La Musique *plait* aux oreilles. *Musica vellicat aures*. Les beaux tableaux, les beaux paysages *plaisent* à la vûe. La beauté a des agrémens & des charmes qui *plaisent* à tout le monde. La vérité *plait* aux esprits bien faits. Sénéque ne persuade que parce qu'il *plait*. Malebr. Il sert peu d'avoir du mérite, sans le secret de *plaire*. Bell. Ces femmes artificieuses qui emploient le fard, *plairoient* davantage, si elles avoient moins d'envie de *plaire*. Bour. Je vous aimerois beaucoup mieux, belle Iris, si j'étois assuré de vous *plaire*. La Sabl. Il faut laisser aux jeunes gens le mérite de *plaire* ; c'est un privilége qu'on ne peut leur contester impunément. Bell. Il semble, par un caprice de la Nature, que les beautés achevées qui ont de quoi se faire admirer, aient rarement le secret de *plaire*. S. Évr. Les femmes font les choses plus finement, parce que l'avantage de *plaire* leur est naturel. Le Ch. de M. L'envie de *plaire* répand sur toutes leurs actions un certain feu qui les rend plus vives & plus agréables. S. Évr. Il y a des gens qui avec un vrai mérite, & tous les talens dont le ciel les a enrichis, ne *plaisent* point. La P. Bouh. Ceux qui veulent *plaire* à tout le monde, ne *plaisent* guère aux honnêtes gens. S. Pavin. Ce n'est pas l'ajustement qu'on censure dans les femmes, c'est l'intention de *plaire*, & l'ambition de faire des conquêtes. S. Évr. Vous avez tout ce qu'il faut pour *plaire* à l'esprit & à la raison. La P. Rap. On ne prend point des airs empruntés pour *plaire*. Bell.

Un Amant a tout mérité,
Quand il a le bonheur de plaire. La Sabl.

Il y a un Traité de l'art de *plaire* dans la conversation. M. de la Casa Archevêque de Bénévent, a composé un art de *plaire*.

Ce mot vient du Latin *placere*.

Plaire, se dit aussi avec le pronom personnel, & absolument. *Delectari*. Dieu se *plait* en ses ouvrages ; il s'est *plu* souvent à faire des miracles. Quand cette veuve se pare, elle dit que c'est pour se *plaire* à elle-même. Il est difficile qu'en croyant *plaire* aux autres, on ne se *plaise* à soi-même. Nic. *Complacere sibi*. Les mélancholiques se *plaisent* dans la solitude. Un glorieux se *plait* en lui-même ; un méchant se *plait* à mal faire.

Plaire, se dit aussi en parlant des animaux & des plantes. Les pourceaux se *plaisent* dans l'ordure. *Gaudent in volutabro*. Les truites se *plaisent* dans l'eau vive. Les saules, les aunes se *plaisent* dans les lieux humides. Les sapins se *plaisent* dans les lieux montueux. La vigne se *plait* auprès de l'ormeau.

Plaire, s'employe aussi imperſonnellement pour exprimer un vouloir ferme & absolu. Le Roi dit dans le dispositif de tous ses Édits, Voulons & nous *plait*. *Sic volo*, *sic jubeo*, *sit pro ratione voluntas*. Les provisions d'Offices qu'il donne, portent, que c'est pour les exercer tant qu'il lui *plaira*. Ce Maître-d'Hôtel gouverne absolument son Maître, il dispose de tout en la maison comme il lui *plait*. Un supérieur répond à celui qui demande une raison, C'est qu'il me *plait* d'en user ainsi. On dit aussi dans les requêtes & placets, S'il *plait* à la Cour. Ce considéré, Nosseigneurs, il vous *plaise*. *Plaise* à M. le Président avoir pour recommandé le bon droit de....

On dit aussi en termes de civilité, *Plait*-il Monsieur, quand on fait répéter une chose qu'on a mal entendue. *Quid vis ? quid cupis ?* Ou quand on demande, Voulez-vous un pigeon ou une aile de poulet, on répond, Tout ce qu'il vous *plaira*. Il faut dire, Ce qu'il vous *plaira*, & non pas, ce qui vous *plaira*. Vaug.

☞ Dans le style familier, lorsque quelqu'un a dit une chose, & qu'on lui veut faire entendre qu'on n'en demeure pas d'accord, on dit, Cela vous *plait* à dire. Acad. Fr.

On

On dit aussi par exclamation & par souhait, *Plût* à Dieu que vous eussiez dit vrai! *Utinam*. A Dieu ne *plaise* que je commette cette incivilité. *Avertat Deus*.

On dit proverbialement d'une chose mal ordonnée, Cela va comme il *plait* à Dieu. *Ad, vel secundum arbitrium*.

PLAIS, ou PLAIT. s. m. Conseil, ou avis. BOREL. *Consilium, sententia, placitum*. Requèrent *plais*, pour parlementer. VILLEHARD.

PLAISAMMENT. adv. D'une manière agréable & réjoüissante. *Jucundè, gratè, lepidè, festivè, facetè*. Il y a des gens qui ont le don de dire les choses *plaisamment* & agréablement. Pascal écrit *plaisamment*, & solidement en même-temps. Il est difficile de renfermer dans son esprit une chose qu'on aura pensée *plaisamment*, & qu'on sait qu'on ne dira pas trop mal. M. SCUD. La Fontaine conte *plaisamment* des choses fort plaisantes. S. ÉVR. Il arriva fort *plaisamment* qu'il parloit à celui même dont il faisoit un bon conte.

PLAISANCE. s. f. Qui ne se dit qu'en ces phrases. Maison de *plaisance*, jardin de *plaisance*; *Horti, hortus amœnus*. Pour dire, une maison, ou jardin que des gens riches ornent, & embellissent seulement dans la vûe de s'y aller divertir, & non point pour en tirer du revenu.

PLAISANCE. s. f. Vieux mot qui s'est dit pour *plaisir*. BOREL. *Delicia, voluptas*.

PLAISANCE. s. m. Nom propre d'un bourg de la Gascogne en France. *Placentia*. Il est dans l'Armagnac, près de l'Adour, à sept lieues de Tarbe, vers le nord. MATY. Valois, *Not. Gall*. p. 595. conjecture que ce pourroit être le lieu que les Romains appelloient *Vernus sol*, entre Seiches & Toulouse, à 54 milles de Lion, à 12 de Seiches, & à 15 de Toulouse. La beauté du lieu l'avoit fait appeller ainsi par les Romains, comme nos Peres l'ont appellé *Plaisance*.

PLAISANCE. Fort avec un port & un petit bourg. *Placentia*. C'est une colonie des François, située sur la côte orientale de l'Île de Terre-Neuve, qui dépend du Canada. MATY.

PLAISANCE. Ville de la Lombardie, capitale du Duché de Plaisance, & située sur le Pô, à dix lieues au-dessous de Pavie. *Placentia*. Cette ville est une des plus considérables de l'Italie. On lui donne cinq milles de circuit, qui font près de deux lieues, vingt-cinq mille Habitans, & deux mille Religieux ou Religieuses. Elle est bien bâtie, ornée d'un grand nombre de fontaines, d'un magnifique palais du Duc de Parme, d'une Université & d'un Évêché suffragant de Bologne: outre cela elle est fortifiée régulièrement, & défendue par une citadelle. Misson assûre pourtant que cette ville est mal peuplée, & que ses fortifications ne valent pas grand'chose.

PLAISANT, ANTE. adj. Divertissant, agréable; qui plaît, qui fait rire. *Jucundus, gratus, festivus*. Ce livre est *plaisant* & récréatif. Cette histoire, cette aventure est fort *plaisante*. Ceux qui promettent d'être *plaisans*, ne le sont presque jamais. LE CH. DE M. Les choses que l'on donne comme *plaisantes*, & qui ne le sont pas, sont fades & dégoûtantes. BELL. Bien des gens croient être fort *plaisans*, qui ne sont que ridicules. BALZ.

On dit, Il est fort *plaisant* de voir venir une succession. *Gratus, mitis, commodus*. Il est mal *plaisant* de se voir arracher son bien. Nous sommes dans un lieu *plaisant* & agréable. C'est un homme qui mène une vie *plaisante* & douce.

PLAISANT, est aussi substantif. Bouffon; celui qui affecte de faire rire. *Affectator festivitatis, ludio*. Un froid *plaisant* est insupportable. Dans les Comédies il y a toujours un *plaisant*. C'est un esprit folâtre qui se pique de faire le *plaisant*, de divertir les gens par-tout où il est. Le personnage de *plaisant*, quelque bien qu'on le fasse, est un personnage qu'il faut faire rarement. S. ÉVR. Le plus sûr moyen d'empêcher un homme d'être *plaisant*, c'est de lui dire, Il faut que vous le soyez. BOIL. On cesse d'être *plaisant*, à force de le vouloir paroître. S. ÉVR. C'est un rôle bien hasardeux que celui de *plaisant*. BALL.

> *J'abhorre un faux* plaisant, *à grossière équivoque,*
> *Qui pour me divertir n'a que la saleté*. BOIL.

On dit aussi substantivement, qu'il faut préférer l'utile au *plaisant*, c'est-à-dire, ce qui sert à ce qui ne fait que divertir. *Utile jucundo anteponendum*.

PLAISANT, se dit quelquefois par injure, ou par reproche. *Lepidus, ridiculus*. Vous êtes bien *plaisant* de me tenir ce langage; je vous trouve fort *plaisant*. *Ne tu lepidus es*. Vous êtes un *plaisant* homme, un *plaisant* fat, un *plaisant* maraut, un *plaisant* maroquin. La *plaisante* vie que mène cet homme-là! c'est-à-dire, un genre de vie bisarre & singulière.

PLAISANTER. v. n. Faire le plaisant, l'agréable; badiner; tâcher à divertir. *Scurriles ludos facere, jocari, nugari*. C'est un gaillard qui *plaisante* continuellement. Aux dépens du bon sens, gardez de *plaisanter*. BOIL.

Il signifie aussi, Tourner en raillerie. *Ludere in verbo*. Il n'a pas dit ces paroles sérieusement, ce n'étoit que pour *plaisanter*. ☞ Ce verbe est quelquefois actif. Ils l'ont tant *plaisanté*, qu'il n'a pû y tenir. ACAD. FR.

PLAISANTERIE. s. f. Paroles qui divertissent; raillerie, badinage. *Facetiæ, comitas, hilaritas*. Cet homme est agréable, il dit mille *plaisanteries*; il ne se fâche jamais, il tourne toutes choses en *plaisanterie*. Vous avez pris sérieusement une chose qui n'étoit qu'une *plaisanterie*. Cette femme jette sur le reste du genre humain des *plaisanteries* amères. LE CH. D'H. Tout ce qui intéresse la réputation ne doit point passer pour *plaisanterie*. CAIL. Il ne faut jamais hasarder une *plaisanterie*, même la plus adoucie & la plus permise, qu'avec des gens polis, ou qui ont de l'esprit. LA BRUY. On a vû les amitiés les mieux cimentées s'altérer par d'innocentes *plaisanteries*; le plus sûr est de s'en abstenir; cette manière de se divertir est trop pétilleuse. S. ÉVR. Rien ne plaît moins qu'une *plaisanterie* continuelle. AMELOT. Il est difficile de se ménager dans l'emportement d'une *plaisanterie* à quoi tout le monde applaudit. BELL. Le sérieux des Philosophes corrige moins qu'une *plaisanterie* fine & ingénieuse. S. ÉVR. ☞ On dit prov. *plaisanterie* à part, pour dire, parlant sérieusement. ACAD. FR.

PLAISANTIN. s. m. Nom propre de contrée. Duché de Plaisance. *Placentinus Ducatus*. C'est la partie occidentale des États du Duc de Parme. Ce pays s'étend depuis le Pô jusqu'à l'Apennin, ayant au nord & au couchant le Duché de Milan, & au midi l'Etat de Gènes. Il est fort peuplé & bien fertile. On y trouve des mines d'airain & de fer, & des fontaines salées, dont on fait du sel fort blanc. Ses principales rivières sont la Trebia & la Nura; & ses principaux lieux, Plaisance capitale, Nebbin & S. Stephano Marquisat.

☞ PLAISANTIN. s. m. C'est le nom d'un des Acteurs qui jouent la farce dans les troupes d'Opérateurs & de Baladins. Ces sortes de Charlatans qui courent de ville en ville pour attraper le peuple, élèvent des théâtres où ils représentent toutes sortes de Pièces grotesques qui attirent le peuple. Lorsqu'il y est une fois assemblé, ils profitent de ce tems pour distribuer leur *galbanum*. Entre les Acteurs de ces Troupes, il y en a toujours un dont le rôle est de faire rire les assistans, c'est celui-là qui dans certaines Troupes s'appelle *Plaisantin*, dans d'autres on le nomme *Divertissant*, quelquefois *Fagotin*, *Trivelin*, & plus communément *Arlequin*. Aux Cours plénières de nos anciens Rois, il y avoit l'après-dînée Jeu, Chasse, Danseurs de corde, *Plaisantins*, Jongleurs, Pantomimes. Les *Plaisantins* faisoient des contes, les Jongleurs joüoient de la vielle. C'étoit dans ces premiers tems l'instrument le plus estimé. *Mœurs & Cout. des Fr. par M. le Gendre. p.* 24.

PLAISIR. s. m. Émotion, joie que sent l'ame, ou le corps, étant excités par quelque objet agréable; contentement, mouvement, sentiment agréable excité dans l'ame par la présence, ou par l'image d'un bien. *Delectatio, oblectatio*. La contemplation de Dieu donne de solides *plaisirs* aux gens spirituels: les *plaisirs* mondains ne sont rien en comparaison. Il y a des *plaisirs* honnêtes & innocens.

PLAISIR, se dit aussi de la volupté; du déréglement des passions sensuelles; des privautés & des emportemens de l'amour. *Voluptas*. Les *plaisirs* de la chair sont sales & brutaux. Les *plaisirs* des sens font mépriser ceux de l'esprit, comme trop subtils & trop nuls; & les *plaisirs* des esprits délicats & raffinés font mépriser, à leur tour, les voluptés des

des ſens, comme trop groſſières. S. Évr. Les *plaiſirs* du cœur ſont plus touchans que ceux de l'eſprit. Id. Si j'aimois le *plaiſir* de la chair, je me plaindrois que vous m'avez trompée. B. Rab. Démocrite appelloit le *plaiſir* de l'amour, une courte épilepſie.

Alors dans le plaiſir *ſon cœur enſeveli,*
Ne prêtoit à ſes yeux qu'un regard affoibli. S. Évr.

Les débauchés ne cherchent que les *plaiſirs* du lit & de la table; ils diſent qu'on n'a pas trop en ce monde de tous les *plaiſirs*; que les *plaiſirs* dérobés ſont les plus doux.

Plaisirs au pluriel, ſe dit en général des ſimples divertiſſemens, & des récréations de la vie. *Vitæ oblectamenta.* Les plus grands *plaiſirs*, ſi on ne ſçait les ménager, ne durent pas long-temps. La Ch. de M. Il y a des gens capricieux que les plus grands *plaiſirs* ne touchent point, à moins qu'ils ne ſoient biſarres & extravagans. Bell. Les *plaiſirs* ſont des amuſemens qui ne laiſſent qu'un long & funeſte repentir. Fléch. La raiſon ne doit être appellée que pour modérer les *plaiſirs*, & non pas pour en étouffer le ſentiment. Ce n'eſt pas elle qui fait les *plaiſirs*: ſa fonction eſt d'en diriger l'ardeur & les émotions. Il faut ſe défier de ceux qui ſe laiſſent dominer par leurs *plaiſirs*. Nic. Les femmes ſont incapables des *plaiſirs* qui ne ſont que dans la raiſon. Font. Quand on n'a point de *plaiſirs* criminels à quitter, on va à la mort ſans frayeur. M. Scud. On ne doit amaſſer que pour acheter du *plaiſir*. Mont. Cléopatre étoit de tous les *plaiſirs* d'Antoine. Citri. Ôtez l'amour de la vie, vous en ôtez les *plaiſirs*. S. Évr. Il faut ménager les *plaiſirs* avec une ingénieuſe & ſage œconomie. Id. Les Magiſtrats Romains avoient ſoin des *plaiſirs* du peuple; ils leur donnoient des ſpectacles. On dit en parlant de la dépenſe perſonnelle d'une femme, qu'elle a tant pour ſes menus *plaiſirs*. Il y a un Tréſorier des menus *plaiſirs* & affaires du Roi.

Plaisir, ſignifie auſſi, volonté, diſcrétion. Vous me demandez pourquoi je fais cela; c'eſt que c'eſt mon *plaiſir*. *Voluntas, diſcretio.* On a livré à ce Seigneur un domeſtique qui l'a offenſé, pour en faire à ſon *plaiſir*, pour le châtier à ſa diſcrétion. Les Édits & les Lettres de Chancellerie, ſe terminent par cette clauſe, Car tel eſt notre *plaiſir*, c'eſt-à-dire telle eſt la volonté du Roi, telle eſt ſa délibération. Ce mot en ce ſens vient de *placitum*. On dit auſſi, qu'on a vendu une charge ſous le bon *plaiſir* du Roi, c'eſt-à-dire, à la charge d'en faire agréer la vente.

On dit poëtiquement, Les Ris, les Jeux & les *Plaiſirs*, quand on en fait des perſonnages, comme on en fait des Graces & des Amours.

Plaisir, ſignifie auſſi, Bienfait, grace, faveur, bon office rendu, ou reçû. *Beneficium, gratia, favor.* Il ne faut point faire un *plaiſir* à demi. Cet homme eſt officieux & prompt à faire *plaiſir*. Je hais ces humeurs vaines qui ne font jamais *plaiſir* que pour avoir l'honneur de le dire. S. Évr.

J'ai pris ma recompenſe en vous faiſant plaiſir. Corn.

Si Charles, par ſon crédit,
M'a fait un plaiſir *extrême;*
J'en ſuis quitte; il l'a tant dit
Qu'il s'en eſt payé lui-même. Gom.

On dit en Fauconnerie, faire *plaiſir* à l'oiſeau, quand on lui laiſſe plumer la perdrix, ou donner quelque coupe de bec. *Avem allicere.* Et en l'Autourſerie on dit, Faire le *jeu* & la *courtoiſie* aux autours. *Subbuteonem delectari.*

On dit proverbialement, ne fait *plaiſir* qui ne veut.

A Plaisir, Adverbe, qui ſe dit des choſes qu'il ſemble qu'on ait pris plaiſir à faire. *Animi cauſâ.* Voilà un conte fait *à plaiſir*. *Commentum.* Ce ſont des faits inventés *à plaiſir* ſur le Barreau; c'eſt-à-dire, qui ne ſont pas dits ſérieuſement. Voilà un ouvrage fait *à plaiſir*, c'eſt-à-dire, bien fini, où l'on n'a rien épargné. Vous avez l'avantage ſur ceux mêmes qui ont été faits *à plaiſir*, pour être l'exemple des autres, & il s'en faut bien que l'invention ait pû aller auſſi haut que votre vertu. Voit.

Par Plaisir Autre adverbe, qui ſignifie, par divertiſſement, par amuſement, pour eſſayer. *Jocoſè.* Ils joüent *par plaiſir*, c'eſt-à-dire, ils ne joüent point d'argent. Ils diſputent *par plaiſir*; pour dire, ce n'eſt pas ſérieuſement, ils ne croyent pas tout ce qu'ils ſoutiennent. Il travaille *par plaiſir*; pour dire, ce n'eſt pas pour y gagner ſa vie.

On dit proverbialement, Nul *plaiſir* ſans peine, &c, La peine paſſe le *plaiſir*, &c, Pour un *plaiſir* mille douleurs; ce qui n'a pas beſoin d'explication.

PLAIT, PLET, ou PLAID. ſ. m. Procès, plaidoirie. *Lis.* On lit dans le Mſ. des Aſſiſes: Si aulcun *plait* étoit commencé devant le Roi, & le Roi ſe partit du Royaume, ſans ordonner un homme en lieu de lui; celui *plait* pourroit être déterminé devant le Sénéchal. Voyez Plaid.

Ce mot vient de *Placitum*.

Plaits de la Porte. Juriſdiction établie par Saint Louis; ou du moins en uſage de ſon temps. *Tribunal Palatinum, Palatina Juriſdictio, Curia*, &c. Cette Juriſdiction étoit compoſée de trois ou quatre Seigneurs qui faiſoient la fonction de Juges de la Porte, par ſon ordre, & lui en rendoient compte enſuite. C'eſt de ces *Plaits de la Porte* que ſont venues les Requêtes du Palais. Souvent S. Louis préſidoit lui-même à ces *Plaits de la Porte*, ſur-tout quand il alloit ſe promener l'été à Vincennes. Voyez Joinville *p.* 12. Il étoit ſouvent de ces Juges de la Porte. On appelloit cette Juriſdiction *Plaits de la Porte*, & ces Seigneurs Juges de la Porte, parce que S. Louis faiſoit tenir cette Juriſdiction près de lui.

☞ PLAMÉE. ſubſt. f. C'eſt le nom qu'on donne à la chaux dont les Taneurs ſe ſont ſervis dans leurs plains, pour faire tomber le poil de leurs cuirs. Cette chaux n'eſt ni ſi belle ni ſi bonne que de la chaux pure: mais lorſqu'on bâtit en moellon, on ſe ſert volontiers de *plamée*, principalement dans les lieux où le plâtre eſt rare.

☞ PLAMER un cuir. C'eſt lui faire tomber le poil ou bourre, après qu'il a paſſé par le *plain*, pour le diſpoſer à être tanné. Quelques-uns diſent *peler*, au lieu de *plamer*.

PLAMMORATE. ſ. f. Vieux mot. Sorte de charrue. *Charron.* C'eſt peut-être le même que le *Planarat*. Borel. *Aratri ſpecies.*

PLAMUSE. ſ. f. Terme populaire qui ſignifie un coup du plat de la main ſur le viſage, un ſoufflet. *Alapa.*

PLAN, ane. adj. & ſ. m. & f. Superficie unie & ſans inégalité. *Area, ſolum.* Le *plan géométral* eſt une ſurface plane parallèle à l'horiſon. La Trigonométrie enſeigne la réſolution des triangles *plans*, & des triangles ſphériques. Les cadrans horizontaux ſe font ſur un *plan* parallèle à l'horiſon; les équinoctiaux ſur un *plan* incliné parallèle à l'équateur. Conſtruire des figures *planes*. Le Clerc.

Plan, ſe dit auſſi d'une ſimple ſuperficie qu'on s'imagine couper & pénétrer les corps ſolides: & c'eſt ſur ce fondement que roule toute la ſcience des ſections coniques. *Idea.* Quand un *plan* coupe un cône parallèlement à un de ſes côtés, il fait une parabole. Quand un *plan* le coupe parallèlement à ſa baſe, il fait un cercle. Toute la ſphère s'explique par des *plans* qu'on s'imagine couper les globes céleſtes.

Plan, eſt auſſi la délinéation d'un bâtiment fait ou à faire; ou d'un autre corps, tel qu'il paroît ſur le rez-de-chauſſée. *Ædificii ichnographia.* On a donné au Roi le *plan* d'une citadelle qu'il veut bâtir; d'un palais, d'un jardin, qu'il veut faire faire. On a fait lever le *plan* de cette ville qu'on veut aſſiéger. Il faut tracer ce *plan* ſur le terrain. Les Arpenteurs lèvent le *plan* d'une forêt qu'on veut mettre en coupe. ☞ On appelle *plan* relevé, celui où l'élévation eſt fondée ſur le *plan* géométral; enſorte que la diſtribution en eſt cachée. Pour rendre les *plans* intelligibles, on en marque les maſſifs d'un lavis noir: les ſaillies qui poſent à terre, ſe tracent par des lignes pleines; & celles qui ſont ſuppoſées au-deſſus, par des lignes ponctuées. On diſtingue les augmentations ou réparations à faire d'une couleur différente de ce qui eſt conſtruit; & les teintes ou lavis de chaque *plan*, ſe font plus

plus clairs, à mesure que les étages s'élèvent. Davil. *Plan* régulier celui qui est compris par des figures parfaites, dont les angles & les côtés opposés sont égaux: & *plan* irrégulier, celui qui est au contraire de travers, en tout ou en partie par quelque sujétion. Id. *Plan* figuré celui qui est hors des figures ordinaires, & qui est composé de plusieurs retours avec enfoncemens quarrés ou circulaires, angles saillans, pans coupés, & autres figures capricieuses, qui peuvent tomber dans l'imagination des Architectes, & qu'ils mettent en œuvre pour se distinguer par des productions extraordinaires, comme cela se voit à tous les Ouvrages du Cavalier Boromini, qui s'est fait une manière d'Architecture différente de tout ce qui l'a précédé. Id. *Plan* de jardin, celui qui est ordinairement relevé sur son géométral, & dont les arbres, les treillages & la broderie, sont colorés de verd, les eaux de bleu, & la terre de gris ou de rougeâtre. Daviler. *Plan* en grand, c'est celui qui est tracé aussi grand que l'ouvrage, ou sur le terrain avec des lignes ou cordeaux attachés à des piquets, pour en marquer les encoignures, les retours & les centres, & pour faire l'ouverture des fondations: ou sur un aire, pour servir d'épurée aux Appareilleurs, & planter avec exactitude le bâtiment. Daviler.

En peinture on appelle le *plan géométrique*, la figure qui décrit un corps sur la terre tel qu'il est en effet; & la ligne sur laquelle on l'élève s'appelle *ligne de terre*. Le *plan perspectif* est la figure qui paroît à la hauteur de l'œil, dans lequel est la ligne de vûe; & quand cet œil est fort élevé, cette apparence s'appelle par quelques uns *à vûe d'oiseau*. ☞ On dit, la dégradation d'un *plan*, pour dire, la différente diminution des objets, selon qu'ils sont représentés dans un tableau, comme plus ou moins éloignés. Acad. Fr.

Plan, se dit aussi figurément du dessein, du modèle, du projet d'une chose. *Rei vivæ & sincera expressio*. Voilà le *plan* de cette affaire que je vous propose. J'ai travaillé sur le même *plan* que vous. Il faut faire le *plan* d'un Poëme dramatique, & la distribution des scènes, avant que d'en composer les vers. Peu de gens se font un *plan* de vie raisonné & réfléchi. S. Evr. La plûpart des gens tracent aux autres un *plan* de conduite qu'ils ne prennent pas pour eux-mêmes. Port-R.

PLANA. s. f. Nom propre d'une petite ville de l'Archipel, située entre celle de Stampalia & le cap de Spinalonga, en Caodie. *Plana*, anciennement *Lea*. Maty.

PLANARAT. s. m. Vieux mot, Chatrue. *Grand Atlas*. Arat signifie la même chose. Borel. *Aratrum*, d'où ces mots se sont formés. *Plani*, c'est-à-dire, *campi aratrum*.

PLANARATI. subst. m. Vieux mot. Charrue à roüe. Pline. Borel. *Aratrum rotatum*.

PLANARIA. Voyez Pianosa.

PLANCA. s. f. Nom d'un cap de la presqu'île de Sabioncello, contrée de la Dalmatie Ragusienne. *Planca*. C'est celui qu'on appelloit anciennement *Diomedis promontorium*. Maty.

PLANCHE. subst. f. Ais ou pièce de bois de sciage large & peu épaisse. *Asser, assis, axis, tabula*. Pour les ouvrages de menuiserie elle est de douze pouces de large, & de treize lignes franc sciées d'épaisseur. La *planche* nommée d'*entrevoux* est de neuf pouces de large, & de neuf lignes d'épaisseur. On la met sur les solives des planchers, quand le bois est apparent. On en fait aussi des auvens. La *planche de trappe* est de douze, jusques à seize pouces de large, & deux pouces d'épaisseur. Les vaisseaux, les planchers sont recouverts de *planches*. Ce vaisseau n'a point de pont, il faut passer sur des *planches*. On le fait de *planches* de chêne, de hêtre, de sapin. On ne sauroit aller dans ce bateau, on a levé la *planche*. ☞ Mets la *planche*, c'est un commandement que l'on fait à l'équipage de la chaloupe de mettre une *planche* dont le bout porte sur le bord de la chaloupe, & l'autre à terre, pour servir de passage à ceux qui veulent s'embarquer dans la chaloupe ou débarquer. La grande *planche* est halée; c'est une façon de parler, pour dire qu'on ne va plus à terre, qu'on est embarqué pour rester à bord du navire.

☞ Planches de bateaux. Ce sont des *planches* de chêne, ou de sapin, qu'on tire des débris des bateaux, & dont on fait des cloisons legères.

Quelques-uns dérivent ce mot du Grec πλαξ, *tabula*; les autres de *planca* Latin, dont quelques-uns croyent mal-à-propos que Pline s'est servi en la même signification.

Planche de Graveur, se dit d'une feuille déliée & fort polie, de cuivre, sur laquelle on grave au burin, ou en eau forte. *Ærea lamina*. On fait aussi des *planches* de bois sur lesquelles on fait des gravûres, dont les estampes s'appellent *tailles de bois*. Pour faire des images satinées, il les faut faire passer sous la *planche*. Cet Auteur a fait graver les *planches* de son livre.

Planche de Jardinier, est une division d'un jardin en plusieurs morceaux de terre plus longs que larges, où ils élèvent différentes fleurs, ou légumes. *Pulvinus*. On les appelle quelquefois *couches*, ou *carreaux*. Voilà son beau carreau, sa belle *planche* de tulipes. Ce Jardinier a quatre *planches* ou couches de melons; il a deux *planches* de laitues, de pourpier, de concombres. On appelle *planche côtiere*, celle qui est au pied d'une palissade.

On dit figurément, qu'un homme se fie sur une *planche* pourrie, quand il s'assûre sur une fortune ou une espérance qui n'est pas trop bien fondée. *Anceps, inconstans & dubia fortuna*. On dit qu'il a fait la *planche* à quelqu'un; pour dire, qu'il lui a montré le chemin, qu'il lui a donné le moyen de parvenir à quelque charge, à quelque degré; qu'il a tenté le premier une chose qui étoit difficile ou dangereuse. Voilà un arrêt qui fait la *planche* à bien des desordres. On dit aussi quand quelqu'un a pû conserver quelque chose de son bien qu'on décretoit, c'est une *planche* qu'il a sauvée de son naufrage.

PLANCHÉÏER. verb. act. Couvrir de planches. *Coassare, tabulare, assare, contabulare*. Les premiers étages des maisons doivent être *planchéïés* pour être sains, polis & propres. On appelle aussi *planchéïer*, couvrir d'un plafonds.

PLANCHÉÏEUR. s. m. Petit Officier de Ville qui a soin de fournir des planches & des treteaux aux Marchandises sur les ports. *Tabularum distributor*. Les Ordonnances de la Ville portent des réglemens pour les *Planchéïeurs*.

PLANCHER. s. m. Construction de poutres ou de solives qui fait la séparation des deux étages. On le dit tant du sol sur lequel on marche, quand il est carrelé, planchéïé, ou autrement uni, que de ce qui est sur la *tête* où l'on met le plafond. Il est tombé sur le *plancher*. Ce lustre est attaché au *plancher*. Un étage est compris entre deux *planchers*. Ce *plancher* a trois travées. ☞ *Plancher* enfoncé, est celui dont le dessous est à bois apparent, avec des entrevoux couverts d'ais ou enduits de plâtre sur un lattis. *Plancher* affaissé ou arrêné, est celui qui n'étant plus de niveau, penche d'un côté ou d'un autre, ou est courbé vers le milieu, à cause que sa charge est trop pesante, ou que ses bois sont trop foibles. *Tabulatum delumbatum*. *Plancher* de plateforme, c'est sur un espace peuplé de pilotis, une aire faite de plateformes, ou madriers posés par enchevauchure sur des patins & racinaux, pour recevoir les premieres assises de pierre de la culée ou de la pile d'un pont, d'un mole, d'une digue. *Stratum*, selon Vitruve. Daviler. *Plancher* hourdi. C'est celui dont les entrevoux étant couverts par des ais ou des lattes, est ensuite maçonné grossiérement, pour recevoir la charge & le carreau, ou les lambourdes du parquet. *Tabulatum ruderatum*. *Plancher* ruiné & tamponé. C'est celui dont les entrevoux sont remplis de plâtre & plâtras retenus par des tampons ou fentons de bois, avec ruinures hachées aux côtés des solives. Ce *plancher* est ordinairement enduit d'après les solives par dessous, & quelquefois par dessus sans aire ni charge.

Du Cange dérive ce mot de *plancatum*, parce qu'un *plancher* est fait de *planches*.

On dit proverbialement, qu'on veut aller sur le *plancher* des vaches; pour dire, qu'on ne veut point aller par eau, mais par terre. *Terrâ iter facere*. ☞ Lorsqu'on veut faire entendre qu'il y a trop de monde dans une chambre, & qu'il faut que quelqu'un sorte, on dit dans le style familier & bas, qu'il faut soulager le *plancher*, décharger le *plancher*. Acad. Fr.

PLANCHETTE. s. f. Diminutif. Petite planche. *Assula.* Les Tourneurs, & les Vaniers appellent *planchette*, une petite planche qu'ils mettent devant leur estomac, quand ils ont à percer quelque chose qui résiste trop.

☞ PLANCHETTE. subst. f. C'est une espéce d'étrier qui supporte les pieds des femmes qui vont assises sur un cheval. La *planchette* est de bois, & est soûtenue par les deux bouts avec deux courroies de cuir qui sont attachées au siége, ou à la selle faite exprès pour les femmes. Car auparavant elle alloit à la *planchette*, qui certes ne montroit la grace ni le beau geste comme l'étrier. BRANTOME.

PLANÇON. s. m. Branche de saule, de peuplier, de frêne, &c. qu'on coupe quand elle a deux ou trois ans, & qu'on plante en terre pour reprendre racine. On l'appelle aussi *plantard* en quelques lieux. *Talea, ramalis talea.*

☞ FLANCY. s. m. Bourg de France, dans la Champagne, au Diocèse de Troyes, avec titre de Marquisat.

PLANE, ou PLATANE. s. m. Grand arbre dont les rameaux s'étendent au large comme ceux du noyer. *Platanus.* Ses feuilles sont grandes, fort larges, dures, robustes, divisées en cinq ou six parties disposées en main ouverte, attachées par des queues longues. Ses chatons sont des pelotons chargés de plusieurs sommets remplis de poussiére menue, qui ne laissent aucun fruit après eux : les fruits naissent sur le même pied dans des endroits séparés; ils sont ronds comme des fraises, velus, lanugineux, composés de plusieurs petites semences oblongues, rudes, jaunes, enveloppées de poils. Cet arbre croît proche des riviéres en Candie, en l'île de Lemnos, & en plusieurs autres lieux. En Latin *Platanus orientalis vera.* PARK. Il y a une autre espéce de *plane* qui différe de la précédente, en ce que ses feuilles ne sont pas découpées si profondément, & en ce que les semences qui composent son fruit sont moins rudes. En Latin *Platanus occidentalis aut Virginensis.* PARK. Pausanias dit qu'il y a des *planes* creux, & qui font un si grand ombrage, que c'est presque comme un marché. Mais Pline enchérit, & dit que Martianus vit un *plane* dont les branches étoient comme de grands arbres, & si gros, qu'au pied il y avoit une taniére de quatre-vingts pieds de long; qu'au dedans il y avoit une croupe ronde comme de tuf ou pierre ponce couverte de mousse, sur laquelle lui dix-huitiéme a banqueté, & couché souvent. On en faisoit autrefois tant d'estime à Rome, qu'on l'arrosoit de vin quoique le naturel de cet arbre soit d'aimer les lieux aquatiques.

Les Espagnols appellent *plane*, ou *platane*, un arbre qui croît en plusieurs lieux des Indes Orientales, & des Occidentales, quoiqu'il n'ait rien de commun avec les *planes* de l'Europe. Son fruit est comme un raisin qui porte quelquefois 300 grains en la même grape. On le nomme autrement *musa.* Voyez MUSA. Il y a de ces arbres qui sont plus petits, qu'ils appellent *dominiques*, à cause que la peau du raisin dans sa maturité est blanche & noire comme l'habit des Dominicains. Ses fruits sont plus petits & meilleurs que les autres.

PLANE. s. f. Outil d'acier qui sert à plusieurs Artisans, comme aux Charrons, aux Tonneliers pour applanir leurs bois. Il a deux trenchans, & deux manches. *Duplici manubrio instructa dolal* [illegible] a *plane* en Dauphiné s'appelle *rabot*, parce qu'elle unit & polit le bois.

PLANE, est aussi un terme de Plombier, qui signifie un morceau de cuivre quarré, qui a une poignée d'un côté, & qu'on fait chauffer pour planer le sable. *Dolabra ænea quadrata.* Quelques Plombiers disent *plaine*; mais ils disent mal. Le grand usage est pour *plane.*

PLANE. s. f. Île de la Méditerranée sur la côte d'Espagne, près de la Baie d'Alicant.

PLANER. v. act. Terme de divers Artisans comme Charrons, Tonneliers, Orfévres, Chaudronniers, Plombiers, &c. *Planare, complanare, æquare, æquum facere.* Il signifie, Unir & polir du bois, de l'argent, du cuivre, du plomb, ou autre besogne, soit avec la plane, soit avec plusieurs coups de marteau. *Lignum, argentum, æs, plumbum dolare, dedolare, vel expolire, lævigare.*

PLANER. v. n. Terme de Fauconnerie, qui se dit des oiseaux qui se soutiennent en l'air, ou qui vont de plain, ou qui rasent l'air, sans remuer presque les ailes, & sans daguer. *Alarum expansarum libramento versari se per aëra.* Il *plane* sur le bord d'une mer poissonneuse. SEGRAIS.

On le dit aussi d'un nageur qui se soutient sur l'eau étendu avec peu d'agitation de corps.

PLANÉTAIRE. adj. m. & f. Qui appartient aux planétes. Les orbites *planétaires.* *Planetarum orbita.* Les influences *planétaires.*

Dans les régions planétaires
Le globe décrivant leurs routes circulaires ;
Leur course est mesurée à leur éloignement ;
Les plus près du soleil vont plus rapidement.
L'ABB. GENEST.

☞ Les Astrologues appellent Heures *planétaires*, celles où chaque planéte domine plus fortement selon leur imagination. Ils ont fait des Tables des Heures *planétaires.*

PLANÉTAIRE. s. m. & f. S. Augustin, dans le IV[e] Livre de ses Confessions, donne ce nom aux Astrologues qui prétendent connoître l'avenir par les astres, & que les influences des astres agissent sur nos volontés, & les nécessitent, & il confesse à Dieu qu'il a été entêté de cette idée. *Planetarius, a.*

☞ PLANÉTAIRE. s. m. Représentation en plan ou en relief du cours des planétes. ACAD. FR.

PLANÉTE. s. f. Mot grec qui signifie *errante.* On appelle ainsi quelques étoiles, parce qu'on les voit en plusieurs points du Ciel, ensorte qu'elles ne sont pas toujours également éloignées entre elles, comme les étoiles, quoiqu'avec un mouvement réglé & périodique, qui est différent suivant qu'elles sont plus ou moins éloignées du soleil. *Planeta, vel stella erratica, sidera errantia.* Les *Planétes*, excepté le soleil sont des corps opaques, qui n'ont qu'une lumiére empruntée du soleil. Il y a sept *Planétes* qu'on marque avec ces figures, Saturne ♄, qui fait son cours en 29 ans, & 169 jours : Jupiter ♃, qui fait son cours en 11 ans & 313 jours, & 19 heures : Mars ♂, qui fait son cours en un an & 321 jours : le Soleil ☉, (les Coperniciens mettent en sa place la Terre) qui fait son cours en 365 jours, 5 heures & 48 minutes : Vénus ♀, qui fait son cours en 225 jours : Mercure ☿, qui fait son cours en 88 jours; & la Lune ☾, qui fait son cours en 27 jours 7 heures & 43 minutes. On appelle la Lune, Mercure, & Vénus, les *Planétes inférieures*, parce qu'elles sont plus bas que le Soleil, quoique Mercure & Vénus soient quelquefois plus haut que le Soleil. Mars, Jupiter & Saturne sont appellés *Planétes supérieures*, parce qu'elles sont toujours au-dessus du Soleil. Les *Planétes* apparoissent directes, stationaires, ou rétrogrades. Voyez chaque *Planéte* en son rang. Les *Planétes directes* sont celles qui par leur mouvement propre vont selon l'ordre des signes. Les *Planétes rétrogrades* sont celles qui par leur mouvement propre retournent contre l'ordre des signes. Les *Planétes stationaires* sont celles qui pendant quelque tems semblent n'avancer ni reculer. Une *Planéte* est dite *Orientale*, quand elle paroît le matin avant le lever du soleil, & *Occidentale*, quand elle paroît après le lever du soleil. On dit qu'une *Planéte* est au cœur du soleil, ou *brûlée*, quand elle n'en est éloignée que de 16 minutes, &c. On divise l'Astronomie en Théorie du premier Mobile, & Théorie des *Planétes.*

Parmi les Astronomes, ce mot est quelquefois masculin. Ainsi ils disent que Saturne est le plus haut, le plus élevé de tous les *Planétes.* Quelques Astronomes comptent 16 *Planétes*, parce qu'ils mettent de ce nombre les quatre Satellites de Jupiter, & les cinq Satellites de Saturne. Ce sont ces *Planétes* en second que les Astronomes appellent *secundarii*, secondaires qui se meuvent autour des autres *Planétes.* Voyez SATELLITES. Les Astrologues divisent les *Planétes* en masculines, qui sont les plus chaudes; en féminines, qui sont humides & androgynes, ou hermaphrodites, qui sont tantôt chaudes & tantôt humides. Ils disent qu'il y a des *Planétes* benignes, comme Jupiter & Vénus, & des *Planétes* malignes, comme Saturne & Mars. Les Astrologues disent encore que les *Planétes* symbolisent en qualités & en couleur avec les sept métaux.

☞ Le

☞ Le mot *Planète* étoit autrefois du genre masculin, comme en Grec & en Latin.

> *C'est vainement, belle Amazone,*
> *Que tu crains pour tes fleurs de lys :*
> *On verra plûtôt démolis*
> *Tous les* Planètes *que ton trône.* P. le M.

On dit figurément d'un homme heureux, qu'il est né sous une bonne *Planète*. On ne peut forcer sa *Planète*, pour dire, son inclination, ou sa destinée. *Sequi fatorum auspicia.*

☞ PLANÉTOLABE. s. m. Instrument Astronomique pour mesurer les Planètes. Lothaire Humbac avoit inventé un *Planétolabe* dont il est parlé dans l'Appendix du Journal de Médecine d'Allemagne de 1685. qui étoit meilleur que tous les autres instrumens qui avoient été inventés dans ce genre.

PLANEUR. s. m. Terme d'Orfèvre. C'est l'Artisan qui gagne sa vie à planer la vaisselle, à la rendre unie à coups de marteau. *Expolitor.* Ce que les Orfèvres appellent *planeur*, les Potiers d'étain l'appellent *forgeur*. *Malleator.*

☞ PLANGE. adj. f. C'est un terme bas dont se servent les Matelots du Poiton, de Saintonge & d'Aonix, pour dire que la mer est unie.

☞ PLANIER, ière. adj. Vieux mot, dont on s'est servi particuliérement en cette phrase *Cour plénière*, sur quoi Nicod dit : Planier *& plénière ne vient pas de ce mot* plain, *qui est fait du Latin* planus, *ains de ce mot* plein, *qui est fait du Latin* plenus, *& signifie rempli & remplie.*

☞ PLANEZ. Île de la mer Méditerranée sur la côte de France, dans la rade de Marseille.

PLANIMÉTRIE. s. f. La première partie de la Géométrie, qui consiste en la connoissance des lignes & des choses planes & sans élévation. *Planimetria.* Les deux autres sont la *Géodésie*, qui connoît des surfaces, & la *Stéréométrie*, des corps solides.

PLANISPHÈRE. s. m. Instrument d'Astronomie qui sert à observer le mouvement des Cieux, ou à en décrire les lignes ou les cercles sur un plan. *Planisphærium.* L'Astrolabe est une espèce de *Planisphère*. La Mappemonde est aussi une espèce de *Planisphère* qu'on peut tracer suivant les diverses projections : on y trace les méridiens & les parallèles, & les autres cercles de la sphère. On l'appelle *Planisphère*, parce que c'est la représentation de toute la surface de la terre sur un plan.

PLANIZA. s. f. Nom propre d'une rivière de la Sacanie en Morée. *Planiza*, anciennement *Inachus*. Elle coula près de la ville d'Argos, & se décharge dans le fond du golfe Nepoli, près de la ville de ce nom. Maty.

☞ PLANOUZE. s. f. Île d'Italie, dans la mer de Toscane, entre l'île d'Elbe, au nord oriental, & l'île de Corse.

PLANT. s. m. Lieu où l'on a planté, où l'on élève plusieurs pieds d'arbres. *Arborum plantarium.* Voilà un beau *plant* de vigne. *Vitium plantarium.* C'est un jeune *plant* de trois ans; il n'y a point de vieilles souches. On a fait un *plant* d'arbres pour servir d'avenue à cette maison.

Plant, se dit aussi de chaque pièce d'arbre qu'on plante. Le *plant* de charmille coute tant le milier. *Carpinetum.* On lui a donné à choisir du *plant* dans cette forêt.

Plant, signifie aussi racine, tige. *Radix, caulis.* Cette graine pousse son *plant*. Quand votre *plant* a poussé à la place où vous l'avez semé, & qu'il est haut d'un doigt, ôtez-le pour la replanter. La Quint.

☞ PLANTADE. s. f. Plant d'arbres. Nous vîmes Montpellier se présenter à nous, environné de ces *Plantades* & de ces Blanquettes que vous connoissez. *Voyage de Bach. & Chap.*

PLANTAGE. s. m. Action par laquelle on plante. *Plantatio, satio, satus, consitio.* On a tant payé à ce Jardinier pour le *plantage* de cette avenue.

PLANTAIN. s. m. Plante qui pousse des feuilles grandes, larges, luisantes, accompagnées en leur longueur de sept côtes élevées, d'où vient que quelques-uns l'appellent *septinervia*. Il sort d'entre ses feuilles plusieurs tiges à la hauteur d'environ un pied, rondes, soutenant un épi long, garni de petites fleurs blanchâtres ou purpurines. Chaque fleur est un tuyau fermé dans le fond, évasé en haut, découpé en quatre parties, & garni de plusieurs étamines. Lorsque cette fleur est passée, il paroît un fruit ovale pointu ou conique. Ce fruit est une coque membraneuse qui s'ouvre en travers comme une boëte à savonnette, & qui renferme des semences menues de couleur rougeâtre. Sa racine est courte, grosse comme le doigt. En Latin *plantago latifolia sinuata*. C. Bauh. Cette plante est vulnéraire, résolutive, fébrifuge; on s'en sert dans la dyssenterie, dans le crachement de sang, dans les flux immodérés des hémorrhoïdes & des mois. Il y a plusieurs autres espèces de *plantain*.

Plantago, à ce que l'on prétend, vient du mot Latin *planta*, & on l'a donné par excellence au *plantain* commun, parce que c'est une plante de grande vertu. Il y a des Auteurs qui croient qu'on l'appelle *plantago*, parce que ses feuilles ressemblent à la plante des pieds, ou à cause que l'on foule le *plantain* aux pieds dans tous les chemins.

PLANTAIRE. adj. Terme de Médecine. C'est une épithète qu'on donne à un muscle qui sert au mouvement de la plante de pied. *Musculus plantarius*, &c.

PLANTARD. s. m. C'est ainsi qu'on appelle les grosses branches de saule, d'aulne, de peuplier, &c. qu'on choisit pour planter, lorsqu'on étête ces sortes d'arbres; & on les appelle *plantards* jusqu'à ce qu'ils poussent des branches. *Talea salignea, populea, &c.*

PLANTAT. s. m. Terme d'Agriculture. C'est une vigne qui n'est plantée que depuis un an. *Vitis annicula.*

PLANTATION. subst. f. Terme d'Agriculture. Action de planter. *Plantatio, satio.* Culture & *plantation.* ☞ Quelques habitans du Brésil ont abandonné leurs *plantations* de Sucre, & les laissent en friche à cause des impôts.

☞ Plantation. Les Anglois entendent par ce mot une colonie ou habitation aux Indes.

PLANTE. s. f. Corps organisé qui a essentiellement une racine, & peut-être une semence, & qui produit le plus souvent des feuilles, des tiges & des fleurs. *Planta.* Les tulipes & les anémones sont estimées les plus belles *plantes*. On fait venir des *plantes* de graine, de bouture, de racine, de provin, de feuilles, de décoctions, & même de sucs, si on en croit Théophraste, qui dit que le suc de lis & celui d'hipposelinum produisent des *plantes* pareilles à celles dont ils ont été tirés. Le jardin du Roi pour les *plantes* médicinales a plusieurs *plantes* des Indes. Il y a une *plante* sensitive qui retire ses feuilles quand on la touche. J. Bauhin, M. Rey, & plusieurs autres ont écrit l'Histoire des *plantes*. Marcel Malpighi Médecin du Pape Innocent XII. a fait un très-beau livre de l'anatomie des *plantes*. M. Tournefort de l'Académie Royale des Sciences, a donné au public, depuis quelques années, un excellent Ouvrage intitulé, Élémens de Botanique, ou Méthode pour connoître les *plantes*. On s'en est beaucoup servi dans la révision de ce Dictionnaire. M. Grew a remarqué dans les *plantes*, qu'il y a des parties organiques à peu près semblables à celles des animaux, & qu'ainsi on peut dire qu'elles ont des entrailles, un cœur, un foie, &c. que le mouvement de l'air dans les *plantes* n'est pas moins nécessaire pour leur végétation, que le mouvement du suc.

Plantes annuelles, est une plante dont la racine meurt dans la même année, après avoir porté ses fleurs & ses graines; comme le froment, le seigle, & d'autres. *Planta annua.*

Plante bisannuelle, ou trisannuelle, est celle qui ne donne des fleurs & des graines que la seconde, ou même la troisième année après qu'elle a levé, & qui périt ensuite; telles sont le fenouil, la menthe, & d'autres. *Planta biennis, triennis.*

Plante étiolée, est une plante qui s'élève & s'allonge trop : telles sont les plantes qui sont trop pressées. *Planta gracilis nimis in altum creata.*

Plante marine, est une plante qui naît dans le fond de la mer; comme le corail, le madrepore, &c. *Coralloides.*

Plante maritime, est une plante qui naît sur le bord de la mer; comme la soude, la bacile, &c.

Plante a parasol, est une plante dont les fleurs sont en parasol ; comme le fenouil, l'angélique, &c. *Planta umbellata.*

Plante trapue, est une plante qui est ramassée dans sa taille, & dont le pied est fortifié. *Planta brevis & spissa.*

Plante verticillée, est une plante dont les fleurs sont verticillées, ou approchantes ; comme la mente, le marrube, &c. *Verticillata planta.*

Plante vivace, est une plante dont la racine ne périt pas, après qu'elle a donné sa semence. *Planta vivaradix.* On en trouve plusieurs parmi celles-ci, qui sont toujours vertes ; comme le cabaret, le violier, &c. & d'autres qui perdent leurs feuilles pendant une partie de l'année ; comme le pas-d'âne, le pied-de-veau, la fougère, &c.

☞ Plante animale. s. f. Poisson qui laisse en doute de sçavoir si c'est une plante marine, ou un animal marin. On l'appelle aussi *Zoophyte.* ζωόφυτον.

Plante, se dit figurément de la jeunesse dont on confie l'éducation à un Maître, ou à un Gouverneur. *Surculus tenellus.* Ce jeune homme est une *plante* encore tendre qui promet beaucoup. Le Saint s'appliquoit à cultiver ces jeunes *plantes*, qui venant à croître, fleurirent & répandirent par-tout leur bonne odeur. Fléch. Il cultive avec plaisir cette *plante* admirable. Bois-R.

Plante du pied, est la partie la plus basse du pied de l'homme, sur laquelle il marche. *Pedis planta, solum.* Job fut affligé en son corps depuis la *plante* des pieds jusqu'au sommet de la tête. On dit de ceux à qui on a donné la question avec le feu, qu'on leur a chauffé *la plante* des pieds.

PLANTÉ. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *abondance. Abundantia, messis copiosa.* Il y a eu cette année un grand *planté* de tous biens. Badebec femme de Pantagruel, mourut pour avoir mangé un grand *planté* de tripes.

> *Si bien vous vient à* planté,
> *Votre cœur ne soit point planté*
> *En une chose tant frivole.* Béza.

Ce mot vient de *plenitas.* Borel. Marot s'en sert dans les Pseaumes. Nicot le met aussi dans son Dictionnaire.

> *Où grand* planté *de bien abonde.* Font. des am.

PLANTE-GENÊT. s. m. Surnom d'homme. Bourdigne Skinner & d'autres écrivent Planta-Genêt. Ce nom appartenoit à la maison d'Anjou. Henri II. le porta sur le thrône d'Angleterre, où sa postérité masculine l'a conservé pendant plus de 400 ans, qu'elle a regné jusqu'à Henri VII. *Larrey.* Henri II. l'avoit hérité de son pere Geoffroi V. dit le Bel & *Plante-genêt*, Comte d'Anjou, fils de Foulques V. Roi de Jérusalem, qui vivoit dans le 12ᵉ siécle, & qui mourut en 1144. Car Geoffroi épousa en secondes nôces Mahaud d'Angleterre, fille unique d'Henri I. Roi d'Angleterre, & veuve d'Henri V. du nom, Empereur ; & de cette Princesse il eut Henri II. Roi d'Angleterre, surnommé *Plante-genêt* comme lui.

On ne sçait pas bien quel est le premier qui a porté ce nom de *Plante-genêt*, & moins encore la raison pour laquelle on le lui donna. Geoffroi V. Comte d'Anjou, dont je viens de parler, est le premier que je trouve qui l'ait porté. Encore M. Ménage semble-t-il dire dans la Table de son Histoire de Sablé, qu'il n'y a que les Anglois qui le lui donnent, & enfin le vieux Annaliste d'Anjou, Jean Bourdigne, ne l'appelle point ainsi. Le premier auquel il donne ce nom, est Geoffroi troisiéme fils, selon lui, de ce Geoffroi V. surnommé le Bel, & non pas son second, comme l'écrit M. Ménage dans son Histoire de Sablé. *L. I. c.* 2. *pag.* 3. dans une note marginale. Cependant le nom de *Plante-genêt* devroit être plus ancien que ces deux Princes dans la Maison d'Anjou, si ce que dit Skinner de son origine & de son étymologie, est vrai. Cet Auteur prétend que ce nom vint à la Maison d'Anjou, d'un Prince de cette Maison, qui ayant tué son frere pour avoir ses États, prit la croix pour faire pénitence de ce crime, alla à la Terre-Sainte ; & pour expier son crime, toutes les nuits pendant le voyage prenoit la discipline, ou se fustigeoit avec une verge de la plante appellée Genêt, d'où il fut surnommé *Plante-genêt*, ou, comme Skinner écrit, *Planta-genet.* Geoffroi le Bel entreprit bien le voyage de Jérusalem, mais il n'avoit pas tué son frere, & ce ne fut point par pénitence, mais pour secourir le Roi Amauri son frere de Pere. Quel est donc ce Prince de la Maison d'Anjou ? Est-ce Foulques IV. A la vérité il dépossède Geoffroi son frere aîné, dit le Barbet, & le fit prisonnier ; mais il ne le fit point mourir ; & son fils Geoffroi le Bel dit *Plante-genêt*, le délivra de prison, comme Bourdigne le dit dans ses Annales d'Anjou, ch. 42. De plus, Foulques fit le voyage d'outremer, mais Bourdigne dit que ce fut parce que considérant qu'il avoit été en tant de mortelles batailles, & cause de la mort de plusieurs Chrétiens, & grande effusion de sang humain, il craignoit le jugement de Dieu & damnation éternelle. Il fit encore un second voyage d'outremer, mais pour remercier Dieu des graces dont il l'avoit comblé, dit Bourdigne, chap. 31. Il est vrai qu'il ajoute que quelques-uns disent qu'il avoit fait encore un autre voyage : mais il ne paroît pas le croire, du moins il n'en dit mot, & nous n'en sçavons point la cause. Ce ne put certainement être la mort de son frere, puisqu'il ne le fit point mourir. Enfin ce Foulques n'est point surnommé *Plante-genêt.* Je ne crois pas qu'avant lui aucun Comte d'Anjou eût passé la mer. Ainsi ce que dit Skinner paroît être une fable.

Il y a encore une chose que l'on suppose communément, & qui ne paroît pas trop bien fondée, c'est que tous les Princes de la Maison d'Anjou, au moins depuis Geoffroi le Bel, ont porté le surnom de *Plante-genêt.* Cependant il semble qu'on l'ait donné à quelques uns seulement pour les distinguer des autres, qu'on surnomme autrement. En effet Bourdigne, chap. 42. ne le donne qu'au troisiéme des fils de Geoffroi le Bel, & semble par ce nom le distinguer des autres Princes de sa Maison. Celui Geoffroi, dit-il, qui pour l'élégance de son personnage fut surnommé le Bel, épousa Mathilde fille du Roi d'Angleterre & veuve de l'Empereur Henri, de laquelle Mathilde il engendra trois beaux fils, sçavoir, Henri qui fut Roi d'Angleterre & Comte d'Anjou, Guilleume surnommé Longue-épée. & Geoffroi dit *Planta-genêt.* On le donne pourtant aussi à l'aîné Henri Roi d'Angleterre, comme nous avons dit ci-dessus. Bourdigne ne le donne point à son pere le Comte Geoffroi V. qui pourtant est appellé *Plante-genêt* dans la Chronique du Prieur de Vigeois, C. LIV. comme a remarqué M. Ménage dans son Histoire de Sablé ; mais il semble dire dans sa Table, comme nous l'avons remarqué, qu'il n'y a que les Écrivains Anglois qui donnent ce nom à ce Geoffroi, ce qui s'accorde avec ce que nous venons de dire de Bourdigne, son troisiéme fils, qui est le premier que Bourdigne appelle *Plante-genêt.*

☞ PLANTÉE. s. f. Vieux mot. Abondance, quantité. Poes. du R. de Nav.

PLANTEIVEMENT. Vieux adv. Abondamment. Borel. Plantureusement. *Abundè, copiose.*

> *Et de nouvel fauvement,*
> *Empli Dieu* planteivement. Ovid. Mſ. de Borel.

D'où vient plantureux, c'est-à-dire, fertile.

PLANTER. v. act. Mettre en terre quelque graine, bouture, ou plançon, pour lui faire prendre racine. *Conserere, inserere, serere, plantare, pangere.* On *plante* des arbres, des sauvageons à la ligne, en échiquier, en quinconce. Les Jardiniers observent certains jours & saisons propres pour semer & pour *planter.*

Planter, se dit aussi de ce qu'on fiche simplement en terre. *Figere, pangere.* Ce Général a fait *planter* le piquet à son armée en un tel lieu ; pour dire, Il y a campé. *Castra metatus est, vel castra posuit.* On le dit aussi de ceux qui établissent leur demeure en quelque endroit. On dit aussi, *Planter* des pieux, quand on veut faire des palissades, ou bâtir sur des pilotis. La premiére chose que font les Moines qui s'établissent, c'est de *planter* la croix. On prédit aux Princes naissans, qu'ils iront *planter* leurs étendarts jusques sur le mont Liban. Les Hollandois sont venus se *planter* à l'embouchure de la Tamise, y ont mouillé l'ancre. Les ennemis sont venus *planter* des échelles

échelles au pied du mur. *Scalas admovere, vel urbem scalis ascendere.* On a envoyé ce Capitaine *planter* des Colonies dans les Terres-neuves.

Planter. En termes d'Architecture, *Planter* un bâtiment, c'est en disposer les premières assises de pierre dure sur la maçonnerie des fondemens, dresfée de niveau, suivant les cottes & mesures, avec toute l'exactitude possible. Daviler.

Planter, signifie aussi, Se tenir droit, se situer. *Stare, erigere, assistere.* La premiére leçon que donne un Maître de danse, ou d'escrime à un Ecolier, c'est de le bien *planter* sur ses jambes. Il se *plante* sur ses arteils, sur ses ergots. Il se *plante* bien; pour dire, il se tient de bonne grace. On dit aussi, qu'un cheval se *plante* bien, quand il est ferme & droit sur ses pieds. On dit dans le même sens, qu'une statue, qu'une figure en pied est bien *plantée*; pour dire, qu'elle est représentée debout avec une belle attitude. On dit aussi qu'une maison est bien *plantée*, pour dire, qu'elle est bien située, & agréablement bâtie.

Planter, avec le pronom personnel, signifie, Se venir mettre en quelque lieu. *In aliquo loco sese statuere.* Ce grand corps s'est venu *planter* devant moi, & m'a empêché de voir la cérémonie. Les écornifleurs se *plantent* hardiment au plus bel endroit de la table.

☞ Planter une forme. Terme de Sucrerie. C'est la mettre sur son pot pour lui faire son fond, & la préparer à recevoir la terre qui blanchit la cassonade.

Planter, se dit aussi pour, Enfoncer. Il lui *planta* le poignard dans le sein. L'Acad. *Transfodere, pugione transfodere.* Il lui *planta* la javeline fort avant. Ablanc. ☞ On dit, *Planter* un soufflet sur la joue, au beau milieu de la joue de quelqu'un, pour dire, lui donner un soufflet. Il est du style familier. Acad. Fr.

Planter, se dit figurément en choses spirituelles & morales. S. Xavier est allé *planter* la foi dans les Indes. *Fidem disseminare, plantare.* On dit aussi quand on quitte sa Maîtresse, quand on l'abandonne, qu'on l'a *plantée*-là. *Deserere, dimittere, derelinquere.*

On dit aussi, *Planter* quelque chose au nez de quelqu'un, pour dire, lui faire des reproches, lui dire quelque chose de désagréable. *Exprobrare.* Il lui alla *planter* au nez, qu'il avoit été repris de Justice.

Planter, se dit encore figurément en d'autres occasions. Il faut s'arrêter où Dieu a *planté* des bornes à la raison humaine. *Sistendum ubi Deus ingenio humano terminos posuit.*

Planter, se dit proverbialement en ces phrases. Me voilà bien *planté* pour reverdir; pour dire, On m'a abandonné en un lieu où je ne sai que devenir. *Derelictus sum.* On dit aussi de celui qui est relegué en une maison de campagne, qu'on l'a envoyé *planter* des choux.

Planté, ée. part. & adj. Il a toutes les significations de son verbe. *Sativus, satorius, insitus.* On dit aussi, avoir les cheveux bien *plantés*; pour dire, les avoir bien placés.

☞ En terme de Blason, on dit d'un mur représenté dans l'eau, qu'il y est *planté*.

PLANTEUR. s. m. Jardinier qui plante des arbres. *Consitor, sator, plantator.* On dit aussi d'un Noble qui vit à la campagne, que c'est un *planteur* de choux.

☞ PLANTEUR. s. m. Les Anglois nomment ainsi les habitans qui passent dans de nouvelles colonies pour établir des plantations, ce qui les distingue des Avanturiers, qui sont ceux qui prennent des actions dans les Compagnies formées pour soûtenir ces colonies. Les *Planteurs* se nomment en France Habitans Colons, ou Concessionaires; les Avanturiers, Actionnaires.

PLANTIN. Voyez Plantain.

PLANTOIR. s. m. Instrument de Jardinier avec lequel il plante. *Satorius paxillus.* C'est un petit fer pointu & emmanché qu'on appelle autrement une *houlette*.

PLANTUREUSEMENT. adv. D'une maniére plantureuse. *Copiosè, abundanter, fæcunde, largè, largiter.* Ce goulu a mangé à dîner *plantureusement.* Saint Paul souhaite que la parole de Dieu habite *plantureusement* dans le cœur des Fideles.

PLANTUREUX, euse. adj. Ample, abondant, à quoi on n'a rien épargné. *Abundans, redundans, copiosus, fæcundus, uber.* Il nous a fait un *plantureux* repas. Après le repas qui fut long & *plantureux*, ils s'entretinrent de tout. Ablanc. On a fait à ce malade une *plantureuse* saignée; il a fait une *plantureuse* évacuation. Une moisson *plantureuse*, c'est-à-dire, pleine moisson. ☞ Pierre Abaillard enseignoit à Paris, sans autre récompense que celle de la gratitude de ses Ecoliers, qui toutefois étoit si *plantureuse*, que de son gain il fit construire le Monastère du Paraclet. Harmant.

Ce mot vient de *plenus*.

PLANURE. s. f. C'est le bois que la plane coupe, & qui tombe aux pieds de l'Artisan à mesure qu'il plane. *Assula, scobs.* Ces *planures* sont bien grosses. Les *planures* ne sont bonnes qu'à allumer le feu.

☞ PLAPPER. s. m. Petite monnoie de billon qui se fabrique à Bâle en Suisse, & qui n'a point de cours dans les autres Cantons.

PLAQUE. s. f. Lame de métal peu épaisse & applatie, qui sert à fortifier des ouvrages de charpenterie & de maçonnerie. *Lamina.* On revêt quelques portes de *plaques* de fer. On renforce les coffres forts de *plaques* de fer par dedans. *Lamina ferrea.* On fait des contrecœurs de cheminée avec des *plaques* de fer, de fonte. On a mis cette épitaphe sur une *plaque* de cuivre: on en met aussi sur des *plaques* de marbre; sur des marbres incrustés. Quelques-uns appellent la *plaque* d'un pistolet, ou d'une arme à feu, ce qu'on appelle aussi la *platine*.

Ménage dérive ce mot du Grec πλάξ, *tabula, placche.*

Plaque, se dit aussi d'une piéce d'argenterie ouvragée, au bas de laquelle il y a un chandelier, qu'on met dans les chambres pour les parer & pour les éclairer. *Argentea lamina.* On avoit autrefois des *plaques* d'argent magnifiques, mais l'usage en est presque perdu. On faisoit aussi des *plaques* avec des glaces de miroir.

☞ Plaque. s. f. Terme d'Horlogerie. La *plaque* d'une pendule est celle sur laquelle on attache le cadran d'un côté, & le mouvement de l'autre. La *fausse plaque* est une platine de la grandeur du mouvement, sur laquelle on rive de petits piliers pour donner la hauteur convenable à sa cadrature. Les montres ont de même leurs *fausses plaques*; mais elles sont un peu plus basses que les platines du mouvement.

Plaque, se dit aussi chez les Perruquiers d'une partie de la perruque qui est treslée d'une manière particuliére, & qui est quelquefois faite à l'aiguille, qui sert à mettre sur le devant de la tête, ou pour imiter une tonsure ecclésiastique. *Capillaceum reticulum.*

Plaque, en termes des Eaux & Forêts, est la marque du marteau qu'on met sur les arbres pieds-corniers, pour tirer des alignemens de l'un à l'autre, qu'on appelle autrement *mireir. Amussis.*

Plaque, signifie aussi la partie d'une garde d'épée qui couvre la main, qui est d'ordinaire ouvragée. *Ensis scutula.*

Plaque. Terme de Fleuristes. Ils disent: J'ai deux tulipes dont les *plaques* sont fort distinctes d'avec la couleur & le panache; ce qui me donne espérance qu'elles se panachonneront:

Plaque. s. f. Nom propre d'une ancienne monnoie de France & de Flandre. *Placa.* Cette monnoie étoit d'argent, & avoit cours dans les Pays-Bas, & c'étoient les Ducs de Bourgogne qui l'y faisoient battre; delà elle passa en France. M. le Blanc, dans son Traité historique des Monnoies de France, en parlant de Charles VII. p. 299. dit: Pour monnoie d'argent on fit pendant ce regne des gros & des demi-gros d'argent fin, des *plaques* à l'imitation de celles que le Duc de Bourgogne faisoit faire dans les Pays-Bas. Celles du Roi se fabriquoient à Tournai; elles étoient d'argent fin aussi bien que les gros tournois; & les plus entiéres que j'ai vûes, pesoient 68 ou 69 grains. J'en ai aussi trouvé quelques-unes de billon, c'est-à-dire, au-dessous de 5 deniers de loi. Le même Auteur, p. 303. met les *plaques* de Flandre sous ce même regne à 15 deniers. Il est parlé des *plaques* dans un Édit d'Henri VI. Roi d'Angleterre, du 26. Novembre 1426. Et il paroît par Skinner qui cite Skene, que ce mot étoit aussi en usage en Angleterre où on l'écrivoit *plack*; Skinner dit fort bien que ce mot venoit de *plaque*, qui signifie une petite lame de métal, & il conjecture que celui-ci pourroit venir de πλάξ ou πλακός.

PLAQUER. v. act. Appliquer des plaques de métal ou de bois

bois ſur quelque ouvrage. *Aliquid incruſtare.* Les Menuiſiers qui font des ouvrages de placage, y appliquent des plaques ou feuilles d'ébène & d'olivier, d'écaille de tortue, & quelquefois d'argent & de cuivre. On applique des plaques de métal aux navires percés du canon pour boucher le trou.

Plaquer, ſignifie auſſi, Attacher ou jetter contre. On a *plaqué* cet écriteau au-deſſus de la porte. *Programma affigere, agglutinare.* On n'a fait que *plaquer* du mortier contre cette muraille, contre cette doſſe, on n'a pas achevé de l'enduire. *Plaquer* le bois, c'eſt l'appliquer par piéces minces ſur d'autres bois, comme font les Ébéniſtes.

On dit, *plaquer* un ſoufflet ſur la joue. Acad. Fr.

Plaquer, ſe dit figurément en choſes morales, des reproches qu'on fait aux perſonnes. Il ne pouvoit lui faire qu'un ſeul reproche, il le lui a *plaqué* au nez en bonne compagnie. *Exprobravit publicè.*

Plaqué, ée. part. paſſ. & adj. *Affixus, agglutinatus.* ☞ Cuirs *plaqués.* On appelle ainſi les cuirs forts qui ont été plamés & tannés, & qu'on a fait ſécher après avoir été tirés de la foſſe au tan.

PLAQUESEIN. ſ. m. Terme de Vitrier. C'eſt une piéce de plomb un peu creuſe & un peu ovale, où les Vitriers mettent & détrempent le blanc dont ils ſe ſervent pour ſigner, ou marquer leur verre. *Concha plumbea.*

☞ PLAQUETTE. ſ. f. C'eſt le nom qu'on donne en badinant à la petite monnaie qui n'eſt ni de cuivre, ni d'argent; & comme aujourd'hui 1 Août 1741. nous en avons de deux ſortes, l'une de 18 deniers, l'autre de 2 ſols, on appelle la premiére petite *plaquette*, & la ſeconde grande *plaquette.* Il ne ſe dit guère qu'entre joüeurs. Jouons la petite *plaquette.*

PLAQUIS. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt une eſpéce d'incruſtation d'un morceau mince de pierre, ou de marbre, mal faite & ſans liaiſon. *Incruſtatio.*

PLASENCIA. Voyez Plazencia, ou Plaisance.

☞ PLASME. ſ. f. Émeraude brute propre à broyer, pour faire entrer dans quelques médicamens. Les meilleures ſont celles qui ſont d'un verd un peu gai.

☞ PLASSAC. ſ. m. Bourg de France dans la Xaintonge, Élection de Xaintes.

☞ PLASTIQUE. adj. On ne ſe ſert guère de ce terme, qu'il ne ſoit précédé de celui de *vertu.* Nos anciens Philoſophes & Médecins modernes entendoient par vertu *plaſtique*, une certaine faculté qu'ils attribuoient à l'ame, par le moyen de laquelle ils croyoient qu'elle étoit la formatrice & l'architecte de ſon propre corps. Ils prétendoient que la nature donne à l'utérus de la femme une vertu *plaſtique*, pour y former le fœtus. Voyez au ſujet de cette vertu *plaſtique*, les remarques ſur la conception de Charles Drelincourt, & ſon ſyſtème du fœtus. M. Goeuder dans ſon Traité de la génération, attaque & combat fortement l'opinion de la vertu *plaſtique.* J'aimerois mieux recourir à des natures *plaſtiques* avec M. Cudworth, que d'attribuer à Dieu ſeul la formation de tant d'inſectes & d'animaux qui périſſent. Le Clerc. Les Juifs croyoient que Dieu ſe ſerviroit d'une roſée qui auroit une vertu *plaſtique*, pour reſſuſciter les morts. De la Roche après *Humphreys.*

PLASTRON. ſ. m. Cuiraſſe qui ne couvre que le devant du corps. *Pectorale.* On le dit auſſi des cuirs rembourés, dont les Maîtres d'eſcrime ſe ſervent, quand ils donnent leçon, pour recevoir les bottes qu'on leur porte.

Plastron. Ornement de ſculpture en maniére d'anſe de panier, avec des enroulemens. *Statuaria anſa arcu-lata.*

☞ Plastron. ſ. maſc. On appelle le *plaſtron* d'une tortue, toute l'écaille du ventre de cet animal, ſur lequel on laiſſe trois ou quatre doigts de chair avec toute la graiſſe qui s'y rencontre. Le *plaſtron* ſe met tout entier dans le four, & ſe ſert de même tout entier ſur la table. On nous ſervit, entre autres choſes, un *plaſtron* de tortue de plus de deux pieds de long, & d'un pied & demi de large. Jamais je n'ai rien mangé de ſi apétiſſant & de ſi bon goût. Le P. Labat.

☞ On dit figurément, qu'un homme eſt le *plaſtron* des railleries de tout le monde, pour dire, qu'il eſt en butte aux railleries, aux brocards de tout le monde. Acad. Fr.

☞ Se PLASTRONNER. Se ſervir de quelque choſe comme d'un plaſtron. Dans la Comédie de Momus Fabuliſte, à la fin de la onziéme Scéne, Apollon dit à Momus: Je vous annonce, que ſi jamais vous faites imprimer vos Fables, vous ſerez bien houſpillé. Momus répond: Je prendrai du ſecours, je me couvrirai d'armes défenſives, je me *plaſtronnerai* de belles images.

PLAT, ate. adj. Qui eſt plain & uni, & ſans inégalité; qui n'a ni enfoncemens, ni éminences qui nous en cachent quelque partie. *Planus, æquus.* Il eſt opposé à raboteux, à élevé, à creux & à profond. L'Acad. La Beauce eſt *plate* & unie, c'eſt un pays *plat.* En ce ſens on dit qu'on a ruiné le *plat* pays, pour dire, la campagne, ce qui n'eſt point fortifié. On dit encore en ce ſens, qu'on a rendu une choſe *plate*, quand on l'a applanie à coups de marteau, ou autrement. On dit auſſi des tableaux de *plate* peinture, comme ceux de Philoſtrate, des repréſentations qui n'ont aucun relief. Un *plat*, baſſin, qui a peu de profondeur. Ici ſont des compartimens mêlés d'eaux *plates* & d'eaux jailliſſantes. La Bruy. Une maiſon *plate*; c'eſt une maiſon de campagne qui n'eſt point foſſoyée. Un vaiſſeau *plat*, eſt un vaiſſeau de bas bord. Et lorſqu'un vaiſſeau eſt taillé pour prendre moins d'eau qu'un autre, on dit que le fond en eſt plus *plat.* Un viſage *plat*, eſt un viſage un peu écraſé, moins relevé qu'il ne faut. On dit dans le même ſens, Nez *plat*, bouche *plate*, joues *plates.* ☞ On dit qu'une perſonne a la phyſionomie *plate*, pour dire, qu'elle a une phyſionomie baſſe, & qui ne ſignifie rien. Avoir le ventre *plat*, c'eſt ne l'avoir point rempli, faute d'avoir mangé.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *platina*, d'où l'on a fait *applatir.* Du Cange le dérive de *platta*, qui ſignifie une lame mince & déliée d'un métal battu, qui a été pris auſſi pour de l'or & de l'argent battus en lames; dont le nom eſt demeuré à l'argent ſeul chez les Eſpagnols. On appelloit autrefois en France des gants de *plate* & de baleine, & de bons plats d'acier, certaines armes qui étoient garnies d'écailles ou de lames d'acier.

Plat, ſignifie auſſi, Ce qui eſt poſé ſur terre, couché de ſon long. *Pronus, humi jacens.* Il eſt chû tout *plat* ſur le carreau. Il eſt étendu tout *plat* dans ſon lit. Les ſabliéres ſe couchent de *plat* ſur la terre. Ce bois doit être aſſis de *plat*, & non debout. Il étoit aſſis à *plate* terre, c'eſt-à-dire, ſans ſiége, ſur le pavé, ſur le plancher. On dit auſſi baſſement, ce qui ſe couche de *plat*, pour dire, de l'argent.

☞ Plat, ſe dit encore d'une liqueur qui eſt dénuée d'eſprits, qui n'en a pas ſuffiſamment. Ce vin eſt *plat.* On dit même en proverbe: Cela eſt *plat* comme du vin à deux ſous.

Plat, ſe dit figurément en choſes morales, de ce qui eſt ſimple, vulgaire, rampant; qui n'eſt ni élevé, ni vif, ni piquant. *Simplex, vulgaris, repens, humilis.* Cet homme eſt un eſprit fort *plat*; il a un ſtyle fort froid & fort *plat.* Cette penſée eſt *plate*, vulgaire. Ce vers eſt trop *plat*: ce diſcours eſt *plat* & languiſſant. Diſtinguez le naïf du *plat* & du bouffon. Boil. Quel dégoût de ſe ravaler juſqu'au plus bas détail du ménage, & à cette vie *plate* qu'on y méne? Mol.

On appelle des vers en rime *plate*, ceux dont les rimes ſe ſuivent deux à deux, c'eſt-à-dire, deux maſculins & deux feminins de ſuite; ſans être entremêlés, ni entrecoupés d'autres rimes. *Stylus ſimplex, trivialis, ſimiliter cadens.* Les Élégies ſont ordinairement des vers en rime *plate.* Les Tragédies, les Comédies ſont preſque toutes en rimes *plates.*

Plat, ſignifie auſſi, Bas, pauvre, confus. *Depreſſus.* Ce Marchand a fait de grandes pertes, il eſt maintenant bien *plat.* *Omnibus denudatus, ſpoliatus, deſtitutus.* On l'a rendu *plat* comme une punaiſe. Quand on lui eut fait ce reproche, il fut bien *plat*, il eut le nez bien *plat.* C'eſt un gros pied-*plat*, un gueux, un ruſtre.

Plat. ſ. m. Qui ſe dit auſſi par oppoſition à *pointu* ou *tranchant.* On lui a donné cent coups de *plat* d'épée. *Intentato enſis latere percuſſus eſt.* Il lui a donné du *plat* de la main un ſoufflet. Cette femme ſçait bien donner du *plat* de la langue, ſçait bien babiller, enjoler.

Plat, eſt auſſi un uſtenſile de ménage qui ſert à mettre les viandes

viandes fur la table. *Lanx, catinus, difcus, paropfis.* On fait pes *plats* d'argent, d'étain, de fayence, de fimple terre.

On le dir encore de ce qui eft contenu. Un *plat* de foupe, *lanx effa*; un *plat* de rôti, un *plat* de fruit, un *plat* de crême, un *plat* de cornets de mériet. On a fervi *plat* à *plat*, il y avoit taot de *plats* à chaque fervice. Les débauchés fe plaifent parmi les pots & les *plats*. Je vous donnerai un *plat*, c'eft-à-dire, un repas. On dir auffi, que chacun epporte fon *plat*, lorfqu'on contribue aua frais d'un repas, ou qu'on met plufieurs foupers enfemble, quand on veut manger en compagnie. On dit, Un *plat* de matelots, pour dire, fept matelots qui mangent enfemble. *Simul conviv-vantes.*

Ménage dérive ce mot de *patula*, d'où eft venu *patella*.

PLAT, fignifie auffi, Entretenement de bonche chez un Prince, foit en efpéce, foit en argent. *Annona efcaria. fportula cibaria.* Le Contrôleur Général a fon *plat*, c'eft-à-dire, de quoi faire uo grand repas. Il prend fon *plat* en argent, en efpéce.

PLAT DE L'ÉQUIPAGE, en termes de Marine, fe dit de fept rations de mets qu'on donne pour nourriture aux gens de l'équipage, qu'on fait manger fept à fept. *Annona nautica feptem alendis militibus.*

☞ PLAT de Malades fur mer, f. m. Être mis au *plat* des malades par le Chirurgien du vaiffeau, c'eft être rangé eu nombre des malades, pour avoir la fubfiftance qui leur eft ordonnée.

PLAT, fignifie auffi un baffin de balance, & particuliérement de celles qui font deftinées à pefer les marchandifes pefantes ou en balle. *Lanx libraria.*

PLAT, fignifie euffi un grand rond de verre uni, tel qu'il vient des verreries, & qu'on taille en plufieurs piéces pour faire des panneaux de vitres. *Difcus vitreus.* Il y a 24 *plats* dans un panier de verre.

On appelle auffi *plats*, les rofettes de cuivre telles qu'on les epporte des mines.

A PLAT, TOUT-A-PLAT. adv. Abfolument, nettement. *Abfolutè, planè, penitùs.* Je lui ai dit *tout-à-plat* & à fon nez, qu'il avoit torr. Voilà une propofition que je nie *tout-à-plat*. Cet homme eft ruiné *tout-à-plat*, entiérement. Cette armée a été défaite à *plate* couture, tout-à-fait.

PLAT, fe dit proverbialement en ces phrafes. On dit qu'un homme a donné un *plat* de fon métier, quand il a apporté quelque chofe dans une compagnie appartenante à fa profeffion, comme un Poëte qui a lû des vers, un Muficien qui a chanté un air, joué une piéce. *Specimen artis fuæ exhibuit.* On le dit auffi d'un fripon qui a fait quelque tromperie. On dit quand il a gelé la nuit, qu'on a eu un *plat* de gelée. On dit auffi ironiquement, quand on voit deux ou trois perfonnes enfemble de même génie, & qui ne valent pas grand'chofe, Voilà un bon *plat*. On dit auffi, Servir à *plats* couverts, quand on ne découvre à quelqu'un avec qui il femble qu'on veuille faire confidence, que la moitié de la vérité d'une affaire. *Opertis lancibus miniftrare.* ☞ Populairement & baffement, en parlant d'un homme qui s'attendoit à avoir quelque préfent d'un autre, & qui n'a eu quoi que ce foit, on dit qu'il en a eu un rien entre deux *plats*. ACAD. FR.

PLATA. f. f. Nom propre d'une ville du Pérou, dans l'Amérique méridionale. *Plata, Argentea, Argentina.* Elle eft capitale de la province de Los Charcas, & fituée fur la riviére de Picolmayo, à dix-huit lieues de Potofi, vers le levant, & environ à cent foixante-cinq de Cufco, vers le midi. La *Plata* eft une ville nouvellement conftruire par les Efpagnols, dont il y a environ huit cens familles. C'eft le Siége d'un Archevêché, & de l'Audience ou Parlement de la province de Los Charcas, & elle a pris fon nom, qui fignifie de l'argent, de fes mines d'argent, aufquelles on ne travaille point, non plus qu'à celles de Porco, depuis que celles de Potofi ont été découvertes. MATY.

La Province de Rio de la PLATA. *Provincia argentei fluvii, provincia Plata fluvii.* C'eft une grande province du Paraguai en l'Amérique méridionale. Elle s'étend fur les deux bords de la riviére de Paraguai, ou de la *Plata*, dont elle a pris fon nom, depuis le Paraguai propre, qu'elle a au nord, jufqu'au détroit de Magellan, & à la mer, qui la bornent au midi. Elle a le Chaco & le Técuman au couchant; le Parana & l'Urvaig, ou Uraguai au levant. Son étendue du nord au fud eft environ de deux cens cinquante lieues, & fa largeur le plus ordinaire du couchant au levant eft de foixante-dix lieues. Les Efpagnols y ont quelques colonies; les principales font l'Affomption & Buenos Aires; & les autres, los fetre Corrientes, S. Fé, & Spiritu S. ou la Torre du Gabolo. MATY.

ÎLE DE LA PLATA, ou l'*île d'argent. Infula argentea.* Île du Pérou dans la mer du fud à 17 lieues au nord de la pointe de Sainte Hélene. Elle eft haute, & peut avoir 4 milles de long & 2 de large. Elle eft bordée de rochers du côté de l'oueft: fon terrain eft fec & fablonneux. On y voit quelques petits arbres, qui, à ce qu'on dit, laiffent en brûlant une odeur fort mauvaife & fort dangereufe. Il y a une petite fource qui coule fort lentement. Elle eft à 5 lieues environ de la Terre-ferme, & à 1 degré 7 minutes de latitude fud.

La riviére de la PLATA. *Plata fluvius, argenteus fluvius.* La riviére de Picolmayo porte premiérement ce nom. Elle le donne enfuite à celle de Paraguai. Voyez l'une & l'autre dans fon lieu. MATY.

On paffe rarement la riviére de la *Plata* fans effuyer quelque coup de vent; & fouvent on y eft accueilli de furieufes tempêtes.

☞ PLATAIN. f. m. C'eft le nom qu'on donne dans le pays d'Aunix à une côte de mer qui eft plate. Il y a près de la Rochelle le *platain* d'Angoulin & le *platain* de Chatélaillon, lieux très-propres à faire une defcente.

PLATAMONA. f. f. Nom propre d'une ville de la Theffalie en Gréce. *Platamona.* Elle eft fortifiée, & fituée fur une colline, près du golfe de Salonichi, entre Lariffa & le mont Olympe, ou de Lacha. MATY.

PLATAMONA, riviére. Voyez PALACAS.

PLATANE. Arbre. Voyez PLANE, c'eft la même chofe. Leurs oreillers font des feuilles de *platane*. ABLANC.

Ce mot vient du Latin *platanus*.

PLATAN, PLATANO. f. m. Nom propre d'une riviére de la vallée de Mazara en Sicile. *Platanus*, anciennement *Lycus, Halycus.* Elle prend fa fource dans les montagnes de Medonia, reçoit le Salfo & le Torbole, & fe décharge dans la mer de Barbarie, aux ruines d'Héraclée, & à fix lieues d'Agrigente, vers le couchant. MATY.

PLATARI. f. m. C'eft un ancien bourg de l'île de Négrepont. *Plataria*, anciennement *Cale Acte*, c'eft-à-dire, beau rivage. Il eft fur la côte feptentrionale, entre Cariſto & Caftaro, vis-à-vis de l'île de Sciro. MATY.

☞ PLATATIM. Adverbe burlefque, imité du Latin. Servit *platatim*, c'eft-à-dire, fervir plat-à-plat. Ne faire fervir à fes convives qu'un feul plat à la fois.

PLATBORD. En termes de Marine, eft une efpéce de gardefou ou d'appui qui regne à l'entour du pont, ou fur la liffe du vibord, pardeffus lequel tirent les Moufquetaires. *Margo lateralis navis.*

PLATBORD, fe dit en général des piéces qui font le deffus des bordages d'un navire, ou d'un bateau: on appelle *platbords* au pluriel, les planches de bordages qui couvrent le deffus des elonges de revers au pourtour du navire, débordant de part & d'autre, afin que la pluie ne les endommage point. *Afferes marginales navis.*

PLATE, en termes de Blafon, fe dit quelquefois d'un befant qui eft d'argent. *Byzantinum numifma.* Il portoit de gueules à trois *plates* d'argent.

On appelle auffi *plates*, une efpéce de grands bateaux qui font plats. *Lembus planus.*

☞ PLATE. f. f. On nomme ainfi en Hollande ce qu'on nomme en France monnoie de Suéde, c'eft-à-dire, des piéces de cuivre de figure quarrée, marquées au coin de Suéde.

☞ PLATS. C'eft le nom que le Tarif de la Douane de Lyon donne à cette forte de cuivre qu'on appelle Rofette, parce qu'il vient ordinairement en plaques très-minces.

☞ PLATE. f. f. Petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de la baffe Saxe, dans le Duché de Meklenbourg.

PLATEAU. f. m. Petit plat, ou affiette de bois un peu creufée, qui fert dans les cuifines des champs. *Catinus ligneus.* Les Boulangers ont auffi de ces fortes de *plateaux* ou petits plats, pour mettre leur pain mollet. Mettez le

pain

pain dans les *plateaux*. ☞ Chez les Turcs pour les repas on étend sur le tapis de l'estrade qu'ils appellent *sofa*, un cuir qui sert de nappe, & puis on met dessus une table de bois, faite comme un *plateau* rond, qui ne seroit guère creux, & que l'on couvre de plats. Les Turcs assis sur le cul se mettent à l'entour de cette table. Dulori. *l. VI. p.* 268.

Plateau, se dit aussi quelquefois du plat des grosses balances, quand il est de bois. *Lanx lignea.*

Plateau, est aussi un terme de Jardinier, qui se dit des cosses de pois, lorsqu'elles sont encore jeunes & tendres, & que les pois n'y sont pas encore biens formés. *Siliqua tenera.* Mes pois ne sont encore qu'en *plateau*. La Quint.

Plateau, en terme de chasse se dit des fumées des bêtes fauves, parce qu'elles sont plates & rondes. *Fimum ferinum.*

☞ Plateau. En terme de guerre, se dit d'un terrain élevé, mais plat & oni enhaut, sur lequel on met du canon en batterie. Acad. Fr.

PLATEBANDE. s. f. Terme d'Architecture. C'est la partie qui termine l'Architrave de l'ordre Dorique; & en général c'est la même chose que la fasce. *Tænia.* ☞ C'est aussi une moulure quarrée plus haute que saillante, comme sont les fasces d'un Architrave, & la *platebande* des modillons d'une corniche. La *platebande* est signifiée dans Vitruve, par ces mots, *fascia*, *tænia* & *corsa*. *Platebande* de fer, barre de fer encastrée sous les claveaux d'une *platebande* de pierre, dont elle soulage la portée. *Platebande* de parquet, C'est un assemblage étroit & long avec compartiment en losange, qui sert de bordure au parquet d'une piéce d'appartement, & qui n'est pas quelquefois paralléle, pour racheter le biais de cette piéce, quand il y en a. *Platebande* en baye, C'est la fermeture quarrée, qui sert de linteau, à une porte ou à une fenêtre, & qui est faite d'une piéce ou de plusieurs claveaux. *Platebande* bombée & réglée, est la fermeture ou linteau d'une porte ou d'une croisée, qui est bombée dans l'embrasure ou dans le tableau, & droit par son profil. *Platebande* circulaire, est celle d'un Temple ou d'un porche de figure ronde, comme la *platebande* de l'entablement Ionique de l'Église de S. André sur le Quirinal à Rome, qui subsiste avec beaucoup de portée par l'artifice de son appareil. *Platebande* arasée, celle dont les claveaux sont à têtes égales en hauteur, & ne font point de liaison avec les assises de dessus. *Platebande* de compartiment, est une face entre deux moulures qui bordent des panneaux en maniére de cadres de plusieurs figures dans les compartimens des lambris & des plafonds. Les guillochis sont formés de *platebandes* simples. *Platebande* en pavé. Toute dale de pierre ou tranche de marbre, qui dans les compartimens du pavé, renferme quelque figure. On nomme aussi *platebandes* de pavé les compartimens en longueur, qui répondent sous les arcs doubleaux des voûtes.

Platebande, en termes d'Artillerie, est la piéce de fer qu'on applique sur les tourillons d'un canon pour le tenir ferme sur son affût quand on le pointe. *Fascia ferrea.* Elle est aussi accompagnée d'un archet.

Platebande. Terme de Fondeur. C'est une partie du canon qui est plate, & un peu relevée, & laquelle précéde toujours une moulure. *Fascia tormentaria.* Il y a ordinairement trois *platebandes* sur une piéce de canon réguliére. La *platebande* ou moulure de culasse : la *platebande* ou moulure du premier renfort : la *platebande* ou moulure du renfort.

Platebande, chez les Jardiniers, se dit des planches de fleurs qui sont ménagées le long des murs, ou à côté des parterres, bordées de buis, où l'on met aussi les plantes & arbustes qui servent à l'ornement des jardins. *Horto voluptuario semita circumposita.* Elles ont d'ordinaire trois pieds de large, ou six.

PLATÉE, s. f. Terme d'Architecture. C'est un massif de fondement, qui comprend toute l'étendue d'un bâtiment, comme sont fondés les acqueducs, les arcs de triomphe, & plusieurs bâtimens antiques. Daviler.

☞ Platée. s. f. Fille du Roi Asopus, donna son nom à la ville de *Platée* en Béotie, qui lui erigea après sa mort un monument héroïque.

Platée. s. f. C'étoit anciennement une ville de la Béotie en Gréce. *Plateæ*, *Platea*. Elle étoit au pied du mont Cithéron, au sud-ouest de Thébes, au nord de Mégare. Elle fut célébre par son Temple dédié à Jupiter Libérateur; & par la victoire que Pausanias Lacédémonien avec un petit nombre de Grecs, y remporta sur Mardonius Général des Perses, qui y fut tué avec la fleur de ses Troupes. Maty.

PLATEFORME. s. f. est un plancher uni, & à découvert dans un bâtiment sur lequel on se peut promener. Le palais de Luxembourg a une *plateforme* sur le devant au premier étage. Les bâtimens des Orientaux sont tous couverts en *plateforme*. On dit aussi, qu'un bâtiment est couvert en *plateforme*, quand on n'apperçoit point de toits. *Catastroma.*

Plateforme, en termes de guerre, se dit d'un lieu préparé pour dresser une batterie de canon, soit par des élévations de terre sur des remparts, soit par un arrangement de madriers qui s'élévent insensiblement, sur lesquels roule le canon, soit dans une casemate, soit dans une attaque par dehors. *Erectus in planum agger.*

Plateforme, est aussi une maniére de terrasse, pour découvrir une belle vûe dans un jardin. *Edita area.*

Plateforme, se dit aussi des piéces de bois posées sur l'entablement, qui soutiennent les chevrons & la charpente en toute l'étendue d'un comble, d'une couverture, qui sont d'ordinaire de quatre & de douze pouces de gros. *Fundamenti basis, vel texta basis.*

Plateforme, se dit aussi d'un plancher fait de plusieurs gros ais, ou madriers, qu'on fait sur plusieurs rangs de pilotis pour asseoir la maçonnerie. *Tabulatum palis impositum.*

☞ Plateforme. On donne encore le nom de *plateforme* à la bourre d'une arme à feu, à la matiére dont on se sert pour la bourrer après qu'elle est chargée, soit papier, filasse, linge, étoffe ou autre matiére. Lorsqu'on tire un homme à brûle-pourpoint, on le tue de la seule *plateforme* qu'on lui fait entrer dans le corps, sans balle ni plomb, avec une arme chargée seulement de poudre.

☞ Plate forme. Terme d'horlogerie. C'est une *plaque* ronde remplie de cercles dans lesquels sont divisés les nombres dont on peut avoir besoin dans l'horlogerie. Cette *plate-forme* sert pour diviser les roües.

☞ Plateforme de l'éperon d'un vaisseau, c'est la partie du vaisseau contenue depuis l'étrave jusqu'au coltie.

PLATEL. s. m. Vieux mot. Un plat. *Mehun au codicile.* On appelle aussi une *platelle*, une terrine en Languedoc. Borel. *Platella*, *catinus*, *lanx*.

PLATELONGE. s. f. Terme de Manége, est une longe de fil large de trois doigts, fort épaisse, longue de trois ou quatre toises, dont on se sert pour abbatre un cheval, ou pour lever ses jambes, dans un travail, afin de faciliter plusieurs opérations du Maréchal. *Lora cannabina equarii domitûs.*

Platelonge, en termes de Chasse, est une bande de cuir longue qui se met au col des chiens trop vites pour les arrêter : *Lora vectoris sellaris.* On les appelle aussi *bricoles*.

☞ PLATÈNE. s. f. Vieux mot, pour dire, Planéte étoile.

Ici gist Nicolas Tuyau,
Qui de trois femmes fut boyau.
Il étoit né sous telle platène,
Qu'il l'eût été d'une quatriéme.

PLATFOND. Voyez PLAFOND.

PLATIAU. s. m. Vieux mot. Plat. *Platella*, *catinus*. *Platiaux*, des plats. Borel.

☞ PLATILLE. s. f. On appelle ainsi certaines espéces de toiles de lin très-blanches, qui se fabriquent particuliérement à Cholet en Anjou, & à Beauvais en Picardie.

PLATINA. s. f. C'étoit autrefois une ville de la Cappadoce. *Platina*, anciennement *Pharnacia*, *Pharnacea*. Elle est maintenant presque ruinée. On la trouve sur la côte de l'Amasie en Natolie, entre la ville de Chirisonde & celle de Trébisonde. Maty.

PLATINE. s. f. Ustensile de ménage, qui sert à étendre, à sécher & à dresser le menu linge. *Discus planus aneus.* Les rabats, les cravates empesées se séchent sur la *platine.* La *platine* est faite d'un rond de cuivre jaune fort poli. Un pied de *platine* est ce qu'on met sous les vrais pieds de la *platine* pour l'élever.

PLATINE, se dit aussi d'une plaque de fer, ou de cuivre qu'on applique en plusieurs endroits. *Lamina.* Une *platine* d'un verrou, d'un loquet, une *platine* ou écusson de porte qu'on met au devant d'une serrure. Une *platine* de pistoles, de fusil, où s'attachent le ressort & le chien. Une *platine* de montre qui soutient les roues, les ressorts, les piliers, l'aiguille. Les Imprimeurs appellent *platine*, la partie de la presse qui foule sur le timpan.

☞ PLATINE de lumiére. Terme d'Artillerie. Ce sont des plaques de plomb en sable, qui servent à couvrir la lumiére du canon.

Les Pâtissiers appellent *platines*, de grands ronds d'étain soutenus d'un pied, sur lesquels ils étalent leurs pains benits & leurs clayons. *Lamina stanea.*

PLATITUDE. s. f. Ce qui fait qu'une chose est plate. Il n'a d'usage qu'en parlant de discours, de style, des productions d'esprit, &c. *Styli infirmitas.* Tout ce qu'il écrit, tout ce qu'il dit est d'une grande *platitude.* L'ACAD. ☞ Je veux par un seul trait, lui faire sentir la différence qu'il y a de la gentillesse de notre diction, à la *platitude* de la leur. LE SAGE.

☞ **PLATO.** subst. m. C'est le nom qu'il a plû aux Astronomes de donner à l'une des taches de la Lune, qui est la dix-septiéme dans le Catalogue que le P. Riccioli en a dressé dans sa Sélénographie. On l'a ainsi appellée en l'honneur de l'ancien Philosophe de ce nom.

☞ **PLATON.** s. m. Terme de marine. C'est un banc de vase.

PLATONICIEN, ENNE. s. m. & f. & adj. Qui suit la Philosophie de Platon, ou qui y a rapport. *Platonicus, a.* Les sectateurs de Platon s'appellerent d'abord Académiciens, du nom de l'Académie, qui étoit le lieu où ce Philosophe enseignoit à Athénes. Ce ne fut que long temps après la mort de leur maître, qu'ils s'appellerent *Platoniciens.* On croit que c'est à Alexandrie en Égypte, qu'ils le porterent d'abord, après qu'ils y eurent renouvellé l'ancienne Académie, & fait revivre ses sentimens. Porphyre, Plotin, Jamblique, Proclus, ont été de célébres *Platoniciens.* Entre les Latins, Apulée & Chalcidius sont aussi *Platoniciens.* Philon le Juif est aussi *Platonicien.* Les *Platoniciens* étoient fort adonnés à la Théurgie. Porphyre parle des effets admirables de la Théurgie. Plotin est l'Auteur ou le Réformateur de la Philosophie *Platonicienne.* Les *Platoniciens* le reconnoissent pour le premier Auteur de leur secte. Les *Platoniciens* entreprirent dans les premiers siécles de l'Église de faire des miracles pour les opposer à ceux des Chrétiens. Ils emprunterent beaucoup d'autres choses de la Religion Chrétienne, & autant qu'ils ont pû, ils ont été les singes des Chrétiens.

☞ **PLATONIQUE.** adj. De Platon. On raconte que Platon avoit défini l'homme un animal à deux pieds sans plumes, & que là-dessus Diogène avoit déplumé un coq, & l'avoit jetté dans l'auditoire de Platon, en disant: Voici un homme *Platonique. Dialogue sur l'Etendue, par M. de Leibnitz, p. 12. du Merc. d'Avril 1719.*

PLATONISME. s. m. Secte de Platon, des disciples de Platon. École de Platon, doctrine de Platon & des Platoniciens. *Platonis schola, Platonis & discipulorum ejus, seu Platonicorum secta, doctrina, placita.* Platon après avoir donné ses premiéres années aux exercices du corps, à la peinture, à la poësie épique & dramatique, se fit disciple de Socrate. Il fit de si grands progrès sous ce grand Maître, qu'on lui donna le nom de divin, & que Cicéron l'appelle l'Homére des Philosophes. Pour se perfectionner davantage, Platon voyagea beaucoup pour voir Euclide à Mégare, Théodore le Mathématicien à Cyrène, les Pythagoriciens dans la grande Gréce. Il alla en Égypte, & vouloit aller aux Indes pour conférer avec les Gymnosophistes. Il est si éloquent, & parle avec tant d'élégance, que l'on disoit que si Jupiter vouloit parler Grec il parleroit comme Platon. Après ses voyages, il enseigna à Athènes dans l'Académie; c'est de-là que son École fut appellée l'Académie. Cette secte de Philosophes, comme il arrive toujours, a extrèmement varié; ce qui a fait comme trois différens États de l'Académie, ou trois différentes Académies, l'ancienne, la nouvelle & la moyenne. Dans la suite des temps, & après J. C. les Sectateurs de Platon quitterent le nom d'Académistes & d'Académiciens, & prirent celui de Platoniciens. Plusieurs Peres ont suivi les opinions & la Philosophie de Platon, & l'ont trouvée favorable à la Religion. Saint Justin a crû même que Platon n'avoit pû par la seule lumiére de la raison trouver bien des choses qu'il a dites, & qu'il les a puisées dans les Livres de Moïse qu'il avoit lûs en Égypte. Neumenius l'appelle le Moïse Attique. S. Augustin loüe aussi beaucoup sa doctrine dans le VII[e] Livre de ses Confessions, Chap. 9. Il dit encore dans son Livre *De vera Religione*, C. 4. que les Platoniciens n'étoient point éloignés du Christianisme, & que la plûpart des nouveaux Platoniciens de son temps avoient embrassé la Foi. Mais pour n'être pas éloignés du Christianisme, & avoir des sentimens favorables au Christianisme, ils n'avoient pas pour cela les mêmes sentimens, ni les mêmes idées que les Chrétiens; & c'est une grossiére erreur de croire que les dogmes de notre Religion, ne différent point des opinions de Platon, que les Peres ne nous ont débité sur ce mystére que les idées de Platon, & que ce mystére n'est rien autre chose qu'un *Platonisme* grossier. C'est ce que prétend tout ouvertement l'Auteur de l'impie & extravagant ouvrage intitulé le *Platonisme* dévoilé, & M. le Clerc d'une maniére plus cachée, & ce que le P. Baltus réfute parfaitement bien dans le Livre IV. de sa defense des Peres accusés de *Platonisme.* Voyez aussi les Lettres du P. Mourgues Jésuite, dans lesquelles il expose le systême de la Philosophie & de la Théologie des Anciens.

☞ **PLÂTRAGE.** s. m. Ouvrage fait de plâtre. Ce n'est pas de la maçonnerie, c'est du *plâtrage.* ACAD. FR.

PLATRAS. s. m. Démolitions de murs faits de plâtre. *Rudera.* On fait des cloisons de *platras* de cheminée.

PLÂTRE. s. m. Pierre fossile qui est merveilleusement commode pour batir. *Gypsum.* Les plus belles carriéres de *plâtre* qui soient au monde sont celles de Montmartre près Paris. On employe le *plâtre* crud, c'est-à-dire, la pierre de *plâtre*, & on s'en sert comme de moilon pour bâtir, & alors il se vend à la toise. Il se conserve dans terre aussi-bien que le moilon. On l'employe plus souvent cuit, & il se vend au muid, qui est de 36 sacs de deux boisseaux chacun. Il sert aux enduits, à lier les pierres, & il s'employe délayé avec de l'eau. On en fait toutes sortes d'ouvrages qu'on jette en moules. Du *plâtre au sas*, est celui qui est fort menu & passé par le tamis. Le *plâtre au panier*, est celui qui est passé au manequin, & qui sert pour le crêpi. On appelle *plâtre clair* celui où il y a beaucoup d'eau; & *plâtre noyé* celui où il y en a encore plus, & qui ne sert que de coulis. Gâcher du *plâtre* avec la pelle. Il ne reste aucun mur ni ouvrage de *plâtre* de l'antiquité. ☞ *Plâtre* gras, c'est celui qui étant cuit à propos, est le plus doux à manier, & le meilleur à l'emploi, parce qu'il se prend se durcit promptement, & fait bonne liaison. *Plâtre* blanc, celui qui a été rablé, c'est-à-dire, dont on a ôté le charbon dans la plâtrerie; & *plâtre* gris, celui qui ne l'a pas été. *Plâtre* verd, celui qui n'étant pas assez cuit, se prend trop tôt en le gâchant, & se dissoud, ou ne fait point corps. *Plâtre* éventé, celui qui ayant été long-temps à l'air a perdu sa bonne qualité, se pulvérise, s'écaille, se gerse & ne prend point. *Plâtre* moüillé, celui qui ayant été exposé à la pluie, n'est d'aucune valeur. Gros *plâtre*, celui qu'on employe comme il vient du four de la plâtrerie, & dont on se sert pour épigeonner, &c. on appelle aussi gros *plâtre* les gravois de *plâtre*, qui ont été criblés, & qu'on rebat pour s'en servir à renformir, hourder & gobeter. *Plâtre* serré, celui où il y a peu d'eau, & qui sert pour les soudures des enduits. *Plâtres de couverture*, ceux qui servent à arrêter les tuiles, & les racorder avec les murs & les lucarnes, comme sont les ruilées, solins, arrêtieres, crêtes, crossettes, cueillies, devantures, paremens, filets, &c. DAVILER.

Le *plâtre noyé*, & sur lequel on a versé de l'eau par excès; sert à tremper des toiles dont on fait des draperies aux figures

figures, qui ne doivent durer que dans quelques cérémonies ou passade, *Gypsum inundatum*. Ménage croit que ce mot peut venir du Grec πλάσσειν.

On appelle *plâtre* en général tous les menus ouvrages de *plâtre* d'un bâtiment; comme les lambris, les corniches, &c. *Gypsatura*. On les marchande séparément.

☞ Peinture sur *plâtre*. C'est un genre de peinture dont l'invention est assez moderne. Voyez en quoi cet art consiste, dans le *Dict. de Peint. & d'Arch.* Je n'ai encore rien vû dans ce genre, & je doute qu'on y puisse rien faire de bien. D'habiles gens à qui j'en ai parlé ne connoissent pas davantage cette peinture, & n'en ont pas une idée plus avantageuse.

☞ On dit tirer un *plâtre* sur quelqu'un, pour dire, Prendre la figure de son visage avec du *plâtre* préparé pour cet effet: & on appelle absolument *plâtre*, une figure ainsi tirée. On n'a pas son portrait, mais on a son *plâtre*. Il se dit aussi de toutes figures tirées en *plâtre*. On a tous les *plâtres* de la colonne Trajanne. Il y a dans son cabinet des *plâtres* fort curieux. Acad. Fr.

Plâtre, se dit aussi de la cerufe, & de tout autre fard apparent. *Stibium*. Cette vieille a toujours deux doigts de *plâtre* sur le visage.

On dit proverbialement qu'on a battu un homme comme *plâtre*, pour dire, qu'on l'a bien battu; parce qu'il faut battre le *plâtre* cuit pour le rendre menu, & l'employer avec de l'eau. *Egregiè excipere*.

PLÂTRER. v. act. Employer le plâtre, en faire des enduits sur des murs, sur des tonneaux, blanchir avec du plâtre. *Gypso incrustare*. Ce mur est *plâtré* de nouveau. On *plâtre* les tonneaux d'huile qu'on transporte.

Plâtrer, se dit figurément en morale, pour dire, Excuser, couvrir les défauts de quelque chose. *Rebus speciem obtegere, tegere, obtendere*. Cette affaire ne vaut rien au fond, il faut la *plâtrer*, la défendre comme on pourra. Il a fait une faute qu'il tâche à *plâtrer* le mieux qu'il peut. L'hypocrisie *plâtre* & couvre toutes sortes de défauts.

On dit aussi, qu'un visage est *plâtré* quand il est chargé de cérufe, ou de toute autre sorte de fard qui paroît. *Cerussatus, fucatus*.

☞ PLÂTREUX, euse. adj. Il ne se dit guère que d'un terrein mêlé d'une espéce de craie rouge. Un terrein *plâtreux*, une terre *plâtreuse*.

PLÂTRIER. f. m. Ouvrier qui prépare & qui vend le plâtre, qui le tire, le cuit, le bat & le voiture. *Gypsarius*.

PLÂTRIÉRE. f. f. Carriére dont on tire le plâtre. *Gypsi fodina*. La commodité de bâtir à Paris est qu'il y a plusieurs *plâtriéres* à Montmartre.

Plâtriére. Ce mot se dit aussi du lieu où la pierre de plâtre est cuite dans les fours. Les meilleures *plâtriéres* sont celles de Montmartre près Paris. Daviler.

PLÂTROUER. f. m. Instrument de Maçon pour pousser la brique, ou la pierre avec le plâtre dans tous les trous lorsqu'on scelle quelque ouvrage. *Gypsarium, vel gypsariatrulla*.

☞ PLAUDE. f. f. Se dit en Normandie pour, rochet, souquenille, habit de toile. On l'appelle en Bourgogne *Biaude* ou *Blaude*. Voyez le Glossaire des Noels Bourguignons, au mot *Biaude*. M. Aubert dans son Richelet de 1728. dit que *Blaude*, espéce de surtout fait d'une grosse toile qui descend au-dessous du genou, est un terme fort usité parmi les Paysans des Provinces de Bourgogne & du Lyonnois.

PLAUSIBILITÉ. f. f. Qualité de ce qui est plausible. *Plausibilitas*. Il ne se dit guére que dans le dogmatique. Cette proposition a quelque *plausibilité*.

PLAUSIBLE. adj. masc. & f. Spécieux, qui peut passer pour bon. *Plausibilis*. C'est une opinion, une doctrine *plausible*. Cette affaire est *plausible*, elle a l'apparence de réussir dans l'exécution.

PLAWE. f. f. Nom propre d'une petite ville du Duché de Mecklembourg en Basse-Saxe. *Plavia*. Elle est dans la Vandalie, sur le lac de Plawe, à l'endroit d'où sort la riviére d'Elbe, & à sept lieues de Gustrow, vers le midi. Maty.

PLAWEN. f. m. Nom propre d'une ville de la Misnie en Haute saxe. *Plavia*. Elle est capitale du Voigtland, & située sur l'Elster à six lieues de Swickaw, vers l'occident méridional. Maty.

PLAYER. Vieux verbe act. Blesser, faire une plaie *Vulnerare, sauciare*.

Se ton Clerc bien te sert, bien tu le dois payer;
Non pas des biens de Dieu se doye dépayer,
Dont pais l'âme & les aos jusqu'à la mort player.
Manon, au Codicile.

Playé, ée. Vieux mot adj. Blessé. Borel. Qui a une plaie *Saucius, vulneratus, a*.

Que n'estes pas à mort playez. Percaval.

PLAZENCIA. f. f. nom propre d'une ville de l'Estramadure d'Espagne, située au pied des montagnes, à vingt-cinq lieues de Tolède, vers le couchant. *Placentia*, anciennement *Ambroicus pagus*. *Plazencia* n'étoit autrefois qu'un village. Elle fut bâtie l'an 1180 des ruines de Deobriga, ville des Vettons. Elle a un Évêché suffragant de Compostelle, & une citadelle assez bonne. Maty.

Plazentia. Petite ville de Guipuscoa en Espagne. *Placentia*. Elle est sur la riviére de Déva, à huit lieues de S. Sébastien, vers le couchant méridional. *Plazentia* est assez bien peuplée, & elle a de bonnes mines de fer dans son territoire. Maty.

P L E.

PLÉBÉ, ée. adj. Qui n'est en usage qu'au féminin, & qui signifie, Populaire, bas. Il ne se disoit que du style. Fuyons ces expressions que Malherbe appelle *plébées*, aussi bien que celles qui s'appellent *Phœbus*. S. Evr. On ne le dit plus.

PLEBÉIEN, enne adj. & subst. Qui est du peuple. *Plebeius*. On se sert particuliérement de ce mot en parlant des Romains, qui étoient divisés en Sénateurs, Chevaliers & *Plébéiens*. Un homme de race *plébéienne*, c'est-à-dire, qui n'étoit pas noble, ni de l'ordre, des Sénateurs, ou des Chevaliers.

Plébéien, enne. adj. Terme d'Antiquaire. Qui est du peuple, opposé à Patricien. *Plebeius*. Une famille *Plébéienne*. Les jeux *plébéiens*.

PLÉBISCITE. f. m. Loi portée par le peuple. *Plebiscitum*. On appelle *Plébiscite*, la loi que le peuple Romain fit lorsqu'il se brouilla avec le Sénat, & qu'il se retira sur le mont Aventin.

PLEDA. Voyez Dakala.

PLÉIADES. subst. fem. plur. Constellation formée de sept étoiles qui sont ensemble vers l'épaule ou le 18e degré du Taureau. *Pleiades*. Ce sont des étoiles pluvieuses & orageuses fort redoutées des gens de mer. ☞ Quelques-uns n'en comptent que six; ce qui fait dire à Ovide:

Quæ septem dici, sex tamen esse solent.

Cependant Riccioli en marque neuf: & lorsque la Constellation est fort élevée sur l'horizon, on en peut compter dix ou douze, si l'on a la vûe bonne. Mœstlin, Mathématicien Allemand, dit en avoir compté quatorze. Lorsqu'on regarde les *Pléiades* avec le télescope, on en peut compter jusqu'à cinquante. Voici les noms des sept étoiles dont la Constellation des *Pléiades* est composée: Celæno, Stérope, Mérope, Electre, Halcyone, Mæa, & Taygéte.

Ce mot vient du Grec πλεῖν, naviger. En Latin on les appelle *Vergiliæ*, *à vere*, le printems, parce qu'elles se lévent vers l'équinoxe du printems, & se couchent en automne.

Pléiade Poëtique. Les Grecs donnérent le nom de *Pléiade* à sept Poëtes fameux qui parurent sous le régne de Ptolomée Philadelphe. A l'imitation des Grecs, Ronsard forma une *Pléiade* de Poëtes François, sous le régne d'Henri II. Elle étoit composée de Daurat, Ronsard, du Bellay, Belleau, Baïf, Thyard & Jodelle. Sur ce modéle l'on a voulu faire une nouvelle *Pléiade* des Poëtes Latins qui se distinguent aujourd'hui. Mais on n'est pas encore convenu de ceux qui doivent y entrer, & encore moins de celui qui en fera l'étoile la plus brillante. La postérité réglera leur rang. M. Baillet a nommé le P. Rapin, le P. Commire, le P. de la Rue, M. de Santeuil

Santeuil, M. Ménage, M. du Perier & M. Petit. Cette seconde *Pléiade* n'a pas été approuvée de tout le monde. Mén.

☞ PLÉÏADISER. v. n. Parler comme les Poëtes de la Pléïade poëtique, inventée par Ronsard, qui étoit un des sept. Ulisse se boucha les oreilles, de peur d'oüir le doncement miéleux, ou le miéleusement doux chant des Sirénes, s'il m'est permis ici de *pléïadiser*; c'est-à-dire, contrepéter le langage de Messieurs les Poëtes de la Pléïade. *Henri Etienne, Apologie pour Hérodote, édit. de 1735. T. I. Chap. 6. à la fin p.* 82. C'est un de ces mots forgés à plaisir par Henri Etienne, suivant la déclaration qu'il en fait à la fin de son Discours préliminaire. Voyez *barbariser.*

☞ PLEIBOURG. s. m. Petite ville d'Allemagne au Cercle d'Autriche dans le Duché de Carinthie, sur la rivière de Festris.

PLEIGE. s. m. Caution judiciaire, qui s'oblige devant le Juge de représenter quelqu'un, ou de payer ce qui sera jugé contre lui. *Fidejussor, sponsor.* Dans les actes de soumission, de caution, qu'on délivre, on met toujours qu'un tel s'est rendu *pleige* & caution d'un tel. *Præs, fidejussor.*

Ménage, après Saumaise, dit que ce mot vient de *Pragius*, qu'on a fait de *præs, prædis*, signifiant la même chose. Du Cange le dérive de *plegius*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens. Il vient du mot *plevir*, qui signifie *cautionner.*

PLEGER. v. act. Cautionner en Justice, répondre pour quelqu'un, & s'obliger de payer le jugé. *Fidejubere, spondere.* On a reçû cet Intendant à pleger son Maître. On a dit autrefois *plevine* & *plevir*; pour dire *pleige* & *pleger.* On dit aussi, Une fille *plévie*; pour dire *promise en mariage.*

PLEIN, Pleine. adj. Qui est rempli, occupé, qui ne peut rien contenir davantage. *Plenus, confertus, refertus.* Il est opposé à *vuide.* Tout le monde est *plein*, & occupé par quelque corps *solide*, ou par l'air, ou par d'autre matiére plus subtile. Comment tout étant *plein*, tout a-t-il pû se mouvoir? Boil. Ce coffre est *plein* comme un œuf. Il donne à *pleines* mains, c'est-à-dire, abondamment. Voilà un *plein* boisseau de bled, une bouteille *pleine.*

☞ Plein, ainne. adj. On dit qu'un homme est *plein* de vin, pour dire qu'il est yvre, qu'il est pris de vin.

On dit popul. d'une femme qui est souvent grosse, qu'elle a toujours le ventre *plein.*

Plein, se dit aussi par exagération, de ce qui est en abondance, en quantité dans quelque lieu. *Dives, abundans.* Cet homme est *plein* de biens, il a ses caves *pleines* de vin, ses greniers, de grains. Ce corps est *plein* d'humeurs, il le faut purger. La Foire étoit pleine de Marchands & de marchandises.

Plein, se dit aussi de ce qui est parsemé & mêlé avec un autre corps. *Immixtus.* Ce champ est *plein* de pierres, est *plein* de chardons. Ce bled est *plein* de nielle, de charençons. Ce chien est *plein* de puces. Cette maison est *pleine* de rats. Paris est *plein* de filous & de gens de mauvaise vie. Ce livre est *plein* d'hérésies, *plein* de fautes.

Plein, se dit aussi de ce qui a toute son étendue, qui n'est ni gêné, ni contraint. *Liber, solutus.* L'homme a *pleine* liberté de faire le bien ou le mal. On donne un *plein* pouvoir à des Ambassadeurs. Cette voûte est faite en *plein* ceintre, en demi-cercle. Cet arbre est en *plein* vent, n'est pas en espalier; il est en *pleine* terre, il n'est point renfermé dans une caisse. Il a bâti en *plein* champ, il a taillé en *plein* drap: ce qui se dit aussi au figuré, quand on a une matiére abondante & qu'on n'épargne point.

Plein, se dit aussi de ce qui est entier, complet, au plus haut degré de force ou de perfection. *Integer, completus.* *Plein* fief, est celui qui est entier, & non démembré. En *plein* été, en *plein* hyver, au plus fort de ces saisons. On est en *pleine* vendange, au plus fort de la vendange. On le dit aussi d'une vendange abondante & entiére, quand on a eu *pleine* vinée. On dit qu'une armée est en *pleine* marche; pour dire, que l'armée marche toute entiére, avec toutes les troupes qui la composent. On dit qu'un homme porte les armes d'une maison *pleines*; pour dire, qu'il en porte les armoiries entiéres, sans aucune brisure. ☞ On dit qu'un homme porte d'or *plein*, de gueules *plein*, de sinople *plein*, pour exprimer que l'écusson de ses armes, n'est chargé d'aucune piéce heraldique, ni d'autres meubles, & que l'émail tout pur du champ de l'écu tient lieu d'armoiries; aussi dit-on indifféremment: Un tel porte d'or *pur* ou d'or *plein*, de sable *plein*, ou de sable *pur.* On dit aussi *pleine* lune, quand la lune est dans sa grande illumination, en son opposition au soleil. En *pleine* marée, quand la mer est *pleine*, & dans le flux le plus haut. En *pleine* mer c'est-à-dire, loin des côtes. A *pleines* voiles, c'est-à-dire, avec un vent favorable. On dit aussi, Uriner à *plein* canal. Cette eau vient à *plein* tuyau. Ce cheval est gras à *pleine* peau. Il a sauté ce fossé de *plein* saut. Cette femme crie à pleine tête, de toute sa force; elle est grosse à *pleine* ceinture. Ce vin sent la framboise à *pleine* bouche. On appelle un jour *plein* les vingt-quatre heures tant du jour que de la nuit. Il a demeuré chez moi un jour *plein*, c'est-à-dire, il a couché deux nuits chez moi.

Plein, en terme de Jurisprudence, se dit de l'autorité supérieure. Le Roi dans ses Édits, dit, De notre certaine science, *pleine* puissance & autorité Royale. *Plena auctoritas vel suprema.* Il confère les Bénéfices en Régale de *plein* droit, sans autre nomination ni confirmation. Cette terre est mouvante en *plein* fief de la Couronne, c'est-à-dire, immédiatement, & avec toutes ses dépendances, en *plein* Haubert, qui a toutes prééminences, à la différence de celui qui est du tiers, du quart ou cinquiéme Haubert. On dit aussi au Palais, Le *plein* possessoir, la *pleine* maintenue; pour dire le jugement définitif sur la possession.

Plein, se dit aussi en parlant de ce qui est fait en public, ou au vû & sçû de tout le monde. *Publicè, vel in publico consessu.* Il a soutenu cette proposition en *plein* Conseil, en *pleine* Audience. En *plein* Sénat. Ablanc. En *pleine* Sorbonne. Pasc. En *plein* Palais. Le Mait. En *pleine* Académie. Boil. En *pleine* rue. Scar. Il a commis ce crime en *plein* jour, en *plein* midi, en *plein* marché. On a fait cette hostilité en *pleine* paix. Ablanc. Il a eu raison de faire divorce avec sa femme, il l'a trouvée en *plein* bordel.

Plein, se dit aussi de ce qui est gros, massif & serré. *Solidus, compactus.* Cet homme est fort gros & gras, il est fort *plein.* Il a le visage *plein*, il est jouflu; il a le ventre *plein*, rebondi. Cette femme a une belle gorge & bien *pleine.* Un bastion est *plein*, lorsqu'il n'est pas creux au milieu, qu'il est *plein* de terre. On appelle aussi un rempart, un *terre-plein.* On toise un bâtiment tant *plein* que vuide, c'est-à-dire, aussi-bien les portes & les fenêtres, que les gros murs. On dit aussi qu'un habit est brodé ou chamarré tant *plein* que vuide, c'est-à-dire, fort chargé d'ornemens. On dit aussi des ouvrages d'osier, qu'il y en a de *pleins*, & d'autres à claire voie.

Pleine, se dit aussi des femelles des animaux qui ont conçû. *Fœta.* Une vache *pleine*, une chate *pleine*, une chienne *pleine.*

☞ A pleine main, a pleines mains. Façons de parler adverbiales, qui signifient au propre, à poignée, autant que la main en peut contenir; & qui ne sont guère en usage que dans le figuré, pour signifier, abondamment, en grande quantité. Donner à *pleine main*, répandre à *pleines mains.*

On dit en style familier, qu'une étoffe de soie est à *pleine* main, pour dire qu'elle est fort épaisse, fort garnie de soie. Acad. Fr.

Plein, se dit figurément en choses spirituelles & morales. L'Écriture dit que les Apôtres & S. Étienne ont été *pleins* de grace & du Saint-Esprit. *Plenus gratiâ & Spiritu Sancto.* L'Ange salua la Vierge en l'appellant *pleine* de grace. C'est un homme *plein* d'honneur & de vertu. Un ignorant est *plein* de lui-même, *plein* d'orgueil. Ce Prince est *plein* de sa grandeur, il est entêté de son pouvoir. Le siécle est *plein* d'injustice. On dit que l'enfer est *plein* de bonnes intentions, & que le paradis est *plein* de bonnes œuvres. On dit encore, J'ai l'esprit tout *plein*, tout rempli de ce spectacle; j'ai encore la mémoire & l'imagination *pleine.* Un fou a la tête *pleine* de visions & de chiméres. On dit aussi, Être *plein* de loisir; pour dire,

n'avoir rien à faire. Être *plein* de vie ; pour dire, être en parfaite santé.

PLEIN, se dit aussi de l'Écriture & de l'Imprimerie, selon la qualité des caractéres ; & la maniére de conduire sa plume, ou l'œil de la lettre. *Plenus, crassior.* Le caractere Romain est plus *plein* que l'Italique.

PLEIN. En termes de Musique *plein* est quelquefois joint à chœur, *plein chœur*, pour marquer les endroits où les parties du grand chœur doivent chanter. Quelquefois il signifie l'énergie & la force d'une consonance, ou d'un accord. Ainsi on dit que la quinte est plus *pleine* que l'octave, c'est-à-dire, qu'elle fait plus d'effet, plus de bruit, se fait mieux sentir à l'oreille. On dit aussi des notes *pleines*.

PLEIN, terme de Billard, se dit des billes considérées selon la ligne droite qui va du centre de l'une au centre de l'autre. Prendre une bille *pleine*, c'est pousser la sienne sur elle selon cette ligne droite d'un centre à l'autre, sans detourner de côté ni d'autre. Blousez cette bille, elle est toute *pleine*, c'est-à-dire, que la ligne tirée du centre de la vôtre au centre de celle-là, aboutit à la blouse, & qu'en poussant la vôtre selon cette ligne, elle rencontrera l'autre, & la jettera dans la blouse. Si je vous prends bien *plein*, je vous envoierai bien loin, je vous ferai sauter. On dit aussi qu'on a la passe *pleine*, quand on est en droite ligne, vis-à-vis le milieu de la passe.

PLEIN. s. m. En termes d'Architecture. On dit le *plein* d'un mur, pour en signifier le massif. DAVILER.

PLEIN, se dit en termes de jeu de Tric-trac du grand ou du petit Jean, lorsque sur chacune des six pointes, ou raies, il y a au moins deux dames. Je fais mon *plein*, ou je remplis ce coup, c'est-à-dire, que je dispose mes dames de sorte qu'il y en ait deux au moins sur chaque pointe. Je conserve mon *plein*, c'est-à-dire, que je joue sans changer cette disposition de mes dames.

PLEIN, se dit aussi au subst. dans les expressions suivantes. Le *plein* de la lune. *Plenilunium.* La lune étoit dans son *plein*. On dit aussi à l'Oca, qu'on met en *plein*, quand on ne tire que sur un point.

PLEIN, est aussi un terme de Maître d'écriture, qui signifie une certaine largeur ou grosseur du trait de la plume. Il y a quatre sortes de *pleins* dans l'écriture, le *plein* parfait, le *plein* imparfait, le demi-*plein*, & le *plein* délié. *Plenitudo.*

PLEIN, se dit aussi parmi les Taneurs d'une certaine cuve ou cuvier dans terre, où il y a de l'eau & de la chaux, pour mettre les cuirs. Vieux *plein*. Nouveau *plein*. *Plein* neuf. *Scrobs coriaria.* Voyez PLAIN.

A PLEIN. adv. Entiérement. Cet accusé a été absous à pur & *à plein*, c'est-à-dire, tout-à-fait. *Absolutè.* Il a traité *à plein* cette question, à *plein* fonds, c'est-à-dire, fort amplement. On dit aussi, On trouve *tant plein* de gens, c'est-à-dire, beaucoup.

On dit proverbialement, que le sac est *plein*, que la mesure est *pleine*, quand un homme a commis tant de crimes qu'il attire sur lui la vengeance de Dieu & des hommes. *Mensura conferta.*

PLEIN CHANT, est le chant ordinaire du Chœur des Églises, où les Chantres chantent à l'unisson, & forment des tons en montant & en descendant par degrés sans aucunes contreparties. *Planus cantus.* On appelle aussi *plein-chant*, le livre où ces tons sont marqués avec des notes entiéres de Musique, comme ils sont dans les livres d'Église. Ce *plein-chant* s'appelle aussi le *Grégorien. Cantus Gregorianus.*

Ce mot s'écrit plus réguliérement avec un A, PLAIN-CHANT, *Planus cantus*, c'est-à-dire, *chant* uni.

☞ PLEIN-PIED. s. m. Ce sont plusieurs chambres au niveau les unes des autres, qui forment un appartement commode. On jouit dans la plaine d'un beau *plein-pied* naturel. *Jard. de propreté.*

☞ PLEIN POSSESSOIRE, est la pleine maintenue & garde, qui est adjugée en Justice à celle des Parties, qui justifie par titres avoir le droit le plus apparent, à la différence de la récréance, qui n'est que provisoire, & qui s'adjuge sur des preuves qui ne sont pas completes.

PLEIN-POUVOIR. C'est le pouvoir qu'on donne à un Plénipotentiaire. *Ampla facultas transigendi, potestas integra, libera.* Le plein-pouvoir n'est autre chose, sinon une procuration *cum libera transigendi facultate.* WICQUEFORT, *de l'Ambassad. L. I. p.* 186.

☞ PLEIN-SUCRE. s. m. Terme de Confiseur. C'est une livre de sucre pour une livre de fruit.

PLEINEMENT. adv. Tout-à-fait ; entiérement ; exactement ; suffisamment. *Integrè, omninò, altè, plenè.* J'ai *pleinement* éclairci & contenté mon Rapporteur. Cet Auteur a *pleinement* traité la question. Jamais le mal ne se fait si *pleinement* & si gaiement, que quand on le fait par un faux principe de conscience. PASC. Ce fief reléve *pleinement* du Roi. Il a été *pleinement* absous. Je vois *pleinement* ce clocher d'ici, ou tout-à-plein. J'ai *pleinement* exécuté ma commission.

PLEÏONE. subst. f. Nom propre d'une Nymphe marine. *Pleïone.* Elle étoit fille de l'Océan & de Téthis, femme d'Atlas, & mere des Pleïades, qu'elle eut de lui. Voyez Ovid. *Fast. L. V. v.* 81. *& suiv.*

☞ PLEISSE. s. f. Riviere d'Allemagne en basse Saxe. Elle a sa source à l'extrémité septentrionale du Voigtland, & se jette dans l'Elster, à Leipsick, où elle donne le nom au fort de Pleissenbourg.

☞ PLEMPE. s. f. C'est une sorte de petit bateau de pêcheur.

PLÉNIER, IERE. adj. Qui est plein & complet. *Plenaria.* Les Rois tenoient autrefois leur Cour *plénière*, quand ils mandoient les principaux de leur États auprès d'eux. Le Pape accorde des indulgences *plénières*, c'est-à dire, une pleine & entiére rémission des peines dûes à tous les péchés. Ce mot ne s'emploie qu'en certaines phrases, & au féminin. M. du Bois a pourtant dit, Un Concile *plénier* de toute l'Afrique, & l'Auteur des Réflexions ne le désaprouve point. Un Satyrique a dit aussi, Un visage *plénier*, pour dire, bien gros & gras.

PLÉNIPOTENTIAIRE. adj. & subst. m. Qui a une commission, ou un plein-pouvoir d'agir. *Legatus cum summa potestate.* On le dit particuliérement des Ambassadeurs que les Rois envoient pour traiter de paix, de mariages, ou d'autres affaires importantes. La premiére chose qu'on examine dans les conférences de paix, c'est le pouvoir des *Plénipotentiaires*. Quelqu'un a appellé Messieurs de l'Académie Françoise, les *Plénipotentiaires* de la langue. ☞ Le P. Bourdalouë a dit dans son Exhortation sur la dignité des Prêtres : Voilà, M M. le ministére de la réconciliation que Dieu vous a commis. Vous êtes ses délégués, &, si j'ose user de ce terme, vous êtes ses *plénipotentiaires*, pour conclurre cette grande paix qui se traite entre le ciel & la terre, entre Dieu offensé & l'homme pécheur.

☞ PLÉNIPRÉBENDÉ. s. m. Chanoine qui jouit à plein des revenus & des prérogatives de sa prébende. Par Arrêt prononcé en l'Audience de la Grand'Chambre le 20 Mai 1669. par M. le Premier Président de Lamoignon, les Chanoines *pléniprébendés* de l'Église de Sens ne peuvent gagner leur gros qu'en résidant neuf mois de l'annee, malgré la délibération capitulaire de 1594. qui ne portoit que six mois de résidence. *Journal du Palais*, *T. I. p.* 80. 81.

☞ PLÉNISTE. s. m. & f. Philosophe qui soutient que tout est plein, qu'il n'y a point de vuide dans la nature. Dans le systême des *Plénistes*, le plein n'augmente ni ne diminue. *Obs. sur les Ecrits modernes. T. XIX.* p. 106.

PLÉNITUDE. subst. f. Qualité de ce qui remplit quelque chose, de ce qui la rend pleine & parfaite. *Plenitudo.* La Sainte Vierge a eu une *plénitude* de graces. Les Rois ont une *plénitude* de pouvoir sur leurs sujets. Les Canonistes attribuent au Pape une *plénitude* de puissance sur les Bénéfices. L'Épiscopat est la *plénitude* & la souveraineté du Sacerdoce. THOMASSIN.

PLÉNITUDE, en termes de Médecine, se dit de l'abondance du sang & des humeurs. Il y a de la *plénitude* en ce corps-là, il faut l'évacuer par la saignée & les purgations. Il y a deux sortes de *plénitudes* de Médecine ; l'une appellée *ad vires*, lorsque le sang opprime les forces débiles d'un malade ; l'autre *ad vasa*, lorsqu'il remplit trop les vaisseaux, & qu'il les fait enfler jusqu'à être prêts à crever.

PLÉNITUDE, se dit figurément dans le même sens, de celui qui ne peut plus renfermer ses sentimens ; qui est trop rempli. *Repletio.* Il étoit dans un de ces momens de *plénitude*

tude si communs aux Amans, où l'on ne peut résister au penchant de dire tout ce que l'on pense. Vill.

☞ Dans la *plénitude* des tems. Façon de parler dont l'Écriture se sert pour marquer le tems de l'accomplissement des promesses par la naissance & par la mort de Jesus-Christ. N. S. est venu au monde dans la *plénitude* des temps.

PLENTÉ. Voyez Planté.

PLENTEIVE. Vieux adj. Fertile. *Ovide Mſ.* Borel. *Fertilis, ferax, abundans.*

PLENTEIVETEZ. Vieux mot. Fertilité, fécondité. *Fertilitas, fecunditas.*

Plenteive virginitez, & plentéivetez. Ovide Mſ. de Borel.

PLENTEUROS, osa. adj. Vieux mot. Plantureux, abondant, fertile. *Abundans, fertilis.* Villehardouin se sert de ce mot.

PLENTIEUX, euse. adj. Vieux mot. Fertile, abondant. *Bible Historiaux.* Les champs *plentieux.* Borel. *Fertilis, ferax, abundans.*

PLÉONASME. subst. m. Terme de Grammaire. C'est une figure de mots, qui se fait quand on se sert de mots inutiles & superflus, pour mieux exprimer sa pensée. Vice du discours, où l'on dit plus qu'il ne faut. *Redundantia.* On l'appelle aussi *redondance.* Ces phrases ne sont point des *pléonasmes : je l'ai vû de mes propres yeux :* il n'y a point là de mots superflus, puisqu'au contraire ils sont tous nécessaires pour donner une plus forte assûrance de ce que l'on affirme. Il suffit que l'une des phrases dise plus que l'autre, pour éviter le vice du *pléonasme.* Vaug. Quoique l'on appelle *pléonasme* tout ce qui n'est point nécessaire, ou tout ce qui entre dans le discours avec indépendance du sens ou du régime, il y a pourtant quelquefois des mots qu'on juge superflus, & qui sont employés pour donner plus de grace, ou plus de force, ou plus de netteté au discours. Le P. Lancelot. ☞ Le *Pléonasme* est visiblement dû aux bornes étroites d'un langage simple. L'Hébreu, où cette figure revient fréquemment, est la moins abondante de toutes les Langues sçavantes de l'Orient. *Essai sur les Hiéroglyphes.* p. 193. Quelques-uns prétendent que, *unir ensemble* n'est pas un *pléonasme. Par la bouche il s'écrie,* est un *pléonasme* en François, & ce n'en est pas un en Latin. Virgile a dit, *Sic ore locutus.*

Ce mot est Grec, πλεονασμὸς, & signifie *surabondance.*

PLÈSE. s. m. Nom propre d'homme. *Plesius.* S. *Plèse* prêcha l'Évangile en Égypte, & y fut martyrisé avec 37 autres. Voyez M. Chastelain au 16 Janvier.

PLESKOW. s. m. Nom propre d'une ville de Moscovie, capitale de la Principauté de Pleskow, & située à l'embouchure du Weliki, dans le lac du Péibas, à trente lieues de Narva, vers le midi. *Plescova.* *Pleskow* est grand, fort, divisé en quatre quartiers, dont chacun est entouré de murailles, & il est défendu par un bon château construit sur un rocher. Étienne Battori Roi de Pologne l'assiégea inutilement l'an 1587. Matt.

Pleskow, Principauté, ou Duché. *Plescoviensis Principatus,* ou *Ducatus.* Elle est entre le Duché de Novogrod Wéliki, la Lithuanie, la Livonie & l'Ingrie. Elle peut avoir soixante-cinq lieues du nord au sud, & trente-cinq du couchant au levant. *Pleskow* capitale, Ostrow & Opotzko en sont les lieux principaux. Ce pays fut autrefois une puissante République ; il eut ensuite ses Princes particuliers. Le Czar Jean Basile s'en rendit maître, & ses successeurs le possédent encore aujourd'hui. Matt.

PLESSE. s. f. Nom propre d'une petite ville de la Silésie, capitale de la Baronie de *Plesse. Plessa.* Elle est défendue par une bonne citadelle, & située sur la Vistule, à cinq lieues de Teschen, vers les confins de la Pologne. Matt.

Plesse, est aussi le nom d'un gros bourg de la Basse-Saxe, situé près de la rivière de Leyne, à demi-lieue de Gottingen. *Plessa.* Ce bourg est chef d'une Seigneurie assez étendue, & fort considérable par un grand nombre de fiefs qui en relévent. Elle relevoit elle-même du Landgraviat de Hesse, auquel elle fut réunie l'an 1571. que le dernier de ses Seigneurs mourut sans postérité. Matt.

PLESSER. Vieux v. act. Plisser. Borel. *Plicare.*

PLESSIER. s. m. Vieux mot.

Et par Forest, & par plessier. Percaval.

Borel ne dit point ce que ce mot signifioit ; n'est-ce point un bois taillis, dont les branches, les arbres se pliant, sont pliantes, ou une haie formée de bois entrelassés ? Voyez Plessis.

PLESSIER. Vieux v. act. Plier, à cause des plis qu'on fait en pliant une chose. Borel. *Plicare.*

PLESSIS. s. m. est un vieux mot François qui signifioit autrefois *maison de plaisance*, dont le nom est demeuré à plusieurs Terres & Seigneuries.

Cambden le dérive *à placendo ;* & Du Cange après Joseph Scaliger, le dérive de *plaxitum*, ou de *plessicium*, qui signifioit un *bois* ou un *parc* fermé de tous côtés de haies ou de branches d'arbres pliées, qu'on appelloit *bois en plessis*, que d'autres appellent *bois de touche*, plantés autour d'une maison pour sa décoration, dont il est parlé dans les Coutumes de Chartres, d'Anjou, de Blois & de Bretagne.

☞ PLESSUR. s. m. Riviére du pays des Grisons dans la Ligue des dix Jurisdictions. Elle se jette dans le Rhin, au-dessous de la ville de Coire.

PLESTÔRE. s. m. Nom propre d'un faux Dieu des anciens Thraces. *Plestorus.* On ne sçait ce que c'étoit que ce Dieu ; tout ce que l'on en apprend dans Hérodote, L. IX. c'est que les Thraces lui sacrifioient des hommes.

PLET. s. m. Vieux mot. Discours, & par fois débat ; d'où vient plaider. Voyez Plait.

PLÉTHORE. s. f. Terme de Médecine, est une réplétion d'humeurs, qui se dit particuliérement du sang, & ensuite des autres humeurs. La *pléthore* & la cacochymie sont les causes antécédentes de toutes les maladies.

Ce mot est Grec, πληθώρα, & signifie *plénitude.*

☞ PLÉTHORIQUE. adj. Replet, abondant en humeurs. C'est un terme de Médecine. Il est dans Nicot & dans Cotgrave. Nos Parisiens font ordinairement peu d'exercice, boivent & mangent beaucoup, & deviennent fort *pléthoriques.* En cet état ils ne sont presque jamais soulagés de quelque mal qui leur vienne, si la saignée ne marche devant puissamment & copieusement. *Lettres de Gui Patin, in 12. Rotterdam.* 1689. p. 9. M. de Bellievre premier Président, étoit un homme voluptueux, sanguin, *pléthorique*, qui haïssoit la saignée, & qui ne croyoit guére aux régles de notre profession. p. 186. Tous ceux qui sont d'un tempérament pituiteux ou *pléthorique*, dans lesquels la lymphe est trop abondante, sont ordinairement très sujets non seulement à souffrir des douleurs de dents, mais même à les perdre. *Chirurgien Dentiste, T. I. p.* 66. Il ne faut pas négliger la saignée & la purgation, lorsqu'il s'agit de personnes *pléthoriques*, & sujettes aux fluxions. p. 132.

PLÉTHYPATE. s. m. Nom d'un mois de ceux de Paphos. *Pletypatus.* Quelques-uns disent *Pletytatos ;* mais nous suivons Gyraldus & le Pere Hardouin. Il répondoit au mois de Juin.

PLÉTON. s. m. Qui s'est dit pour peloton. Borel. *Glomus.*

☞ PLETS. s. m. pl. Sorte d'étoffe qui se fabrique en Écosse, dont les piéces ont ordinairement 24 aulnes de longueur.

PLÉVIR. Vieux v. act. Cautionner, promettre. Borel. *Vadari, fidejubere ; alicui pradem esse, vadem esse pro aliquo.*

Je le vos plévis *& affie.* Percival.

Plévi, ie. Vieux part. pass. & adj. Promis, promise. *Promissus, sponsus, desponsus.* Fille *plévie*, promise en mariage. *Chronique de Flandre.* Borel.

PLEURANT, ante. adj. Qui jette des larmes. *Lacrymans.* Il a vû cette désolation d'un œil *pleurant.* Cette femme a toujours un œil *pleurant*, à cause d'une fistule lacrymale. On dit aussi des arbres qui jettent de la gomme, ou quelque suc, qu'ils sont *pleurans.*

PLEURARD, arde. adj. Terme ironique, par lequel on reproche aux enfans qu'ils pleurent, ou qu'ils crient. C'est un vilain *pleurard.* *Lacrymosus.*

PLEURE, ou plûtôt **PLÈVRE**. s. f. Terme d'Anatomie. (Le plus grand nombre écrit & prononce *Plèvre*, par un *v* consonne, quoiqu'il faille écrire & prononcer *Pleurésie*, par un *u* voyelle.) C'est une membrane qui enceint & comprend toutes les parties contenues en la poitrine, qui a la même figure & grandeur que le thorax, & est du même substance que le péritoine. Elle est déliée & mince, mais cependant très-forte. Elle est manifestement double, mais plus épaisse auprès du dos à l'endroit où elle est attachée aux ligamens des vertébres. Elle se double au milieu de la poitrine pour former le médiastin, qui va de l'épine du dos au bréchet, & qui sépare le thorax en deux parties.

Ce mot vient du Grec πλευρά, qui signifie *côté*. Les Latins l'appellent *succingens*.

☞ **PLEURES**. s. f. pl. Ce sont les laines qui se coupent sur la bête après qu'elle est morte. Elles sont d'une très-mauvaise qualité.

PLEURER. v. act. & n. Verser, jetter des larmes; regretter. *Flere, Lacrymari, plorare*. Il faut *pleurer* ses péchés à chaudes larmes. S. Pierre *pleura* amérement. On *pleure* de joie ainsi que de tristesse. Corn. Héraclite *pleuroit* sans cesse les misères & les folies des hommes Qu'on voie tomber des larmes de nos yeux, lorsque l'excès de notre douleur nous les fait répandre : mais ne nous excitons jamais à *pleurer*, M. Esp. On *pleure* pour avoir la réputation d'être tendre; on *pleure* pour être plaint; on *pleure* pour être *pleuré* : enfin on *pleure* pour éviter la honte de ne *pleurer* pas. Rochef. Dans une avanture triste où l'on s'intéresse, l'on peut *pleurer* même agréablement. Ch. de Mer. Vous allez me *pleurer* par-tout comme un hérétique; & vous me déchirerez en me *pleurant*. Fénel. Il y a des femmes qui semblent gagées pour *pleurer* tous les accidens de la vie, même ceux qui leur sont les plus indifférens. M. Esp. L'Église desolée pouvoit à peine gémir librement, & *pleurer* sa gloire passée. Fléch. Il y a je ne sçais quelle douceur à *pleurer* la mort d'une personne qu'on aime. S. Évr. Vous êtes Empereur, Seigneur, & vous *pleurez* ! Racin. Amour console enfin ceux qu'il a fait *pleurer*. Scarron a dit d'Énée :

Qu'il pleuroit *en perfection,*
Et même sans affliction.

On dit d'un méchant homme, qu'il n'a été guère *pleuré*; c'est-à-dire, qu'on n'a point eu regret de sa mort.

☞ On dit familiérement, *Pleurer* comme une vache, comme un veau, pour dire, *pleurer* excessivement : & cela ne se dit, que lorsqu'on reproche à quelqu'un de *pleurer* pour une chose qui n'en vaut pas la peine.

☞ On dit proverbialement & populairement d'un homme qui aura, par exemple, un chapeau, une cravate d'une grandeur excessive, qu'il a *pleuré* pour avoir un grand chapeau, une grande cravate.

☞ On dit d'un grand malheur, d'un accident funeste, qu'il devroit être *pleuré* avec des larmes de sang, pour dire, qu'on ne le sçauroit trop *pleurer*, ni en avoir une trop vive douleur.

On dit aussi, que l'œil *pleure* à quelqu'un, lorsqu'il a une fistule lacrymale, ou quelque autre fluxion qui lui fait tomber quelque humidité des yeux. *Fluere*.

Pleurer, se dit aussi des choses inanimées. *Lacrymari, vel humorem stillare*. La vigne *pleure* en certains temps, c'est lorsque la séve monte en abondance, & qu'il en sort comme des larmes d'eau par l'endroit taillé. Il y a des arbres qui *pleurent* l'encens; ce qui se dit aussi des autres gommes & sucs.

On dit populairement & bassement d'un avare, qu'il *pleure* le pain qu'il mange; pour dire, qu'il y a grand regret, qu'il se plaint sa nourriture; & on l'appelle un *pleure-pain*.

Pleuré, ée. part. pass. & adj. *Fletus, defletus, deploratus*.

PLEURÉSIE. s. f. Terme de Médecine. C'est une douleur violente de côté, accompagnée d'une fiévre aiguë, de toux & de difficulté de respirer. *Pleuritis, dolor lateralis*. La *pleurésie* est causée par l'inflammation de la plèvre, à laquelle se joint le plus souvent celle de la partie extérieure & superficielle du poumon. Cette inflammation arrive d'ordinaire lorsqu'après s'être fort échauffé, on se refroidit tout-à-coup, soit en s'exposant à un air froid, ou en bûvant de l'eau froide. La *pleurésie* est tantôt du côté droit, & tantôt du gauche, tantôt à la partie supérieure, & tantôt à l'inférieure. Outre cette espéce de *pleurésie*, qu'on appelle *vraie pleurésie*, il y a une *fausse pleurésie*, qui consiste dans une douleur de côté sans fiévre, sans soif, & souvent sans toux; celle-ci vient d'une sérosité âcre répandue dans la plèvre, ou entre les muscles intercostaux.

Ce mot vient du Grec πλευρά, *côté*.

☞ **PLEURÉTIQUE**. adj. Qui est attaqué de la pleurésie. On lit dans le Dictionnaire au mot *Epine-blanche*, que l'eau distillée de ses fleurs soulage beaucoup les *Pleurétiques*.

PLEUREUR, euse. s. m. & f. Qui méne le deuil; ou qui a soin des cérémonies funébres. On appelle maintenant *Pleureur*, un Juré-Crieur de corps & de vins, parce que c'est lui qui se charge de préparer les choses nécessaires pour un enterrement, & d'assembler le convoi par le moyen de ses Sémonneurs, qu'on appelle aussi *Pleureurs*. *Plorator*.

Pleureur, euse. adj. m. & f. Celui ou celle qui pleure facilement. *Præfica*. C'est encore une petite *pleureuse*. Une femme qui aura pitié de la douleur respectueuse de son Amant, se moquera de lui comme d'un *pleureur*, s'il gémit éternellement auprès d'elle. S. Évr. Énée est le plus grand *pleureur* qui fut jamais. G. G. N'y avoit il point parmi les Payens quelque Divinité *pleureuse*? Id. Autrefois il y avoit des *pleureuses* qu'on loüoit exprès pour pleurer avec le deuil, & pousser des sanglots & des gémissemens. Cela est encore en usage en Provence. *Præfica*.

Pleureur, euse. s. m. & f. Nom d'une secte de Protestans. Les *Pleureurs* pleurent toujours, croyant être par ce moyen agréables à Dieu. Ils disent que ceux qui sont baptisés une fois, ne peuvent plus pécher. Jovet. *T. I. p.* 470.

☞ Pleureuse. s. f. Bande de toile blanche, que ceux qui portent le grand deuil attachent aux manches de leur habit. Il ne se dit guère qu'au pluriel. ☞ Ce linge borde le haut du retroussis de la manche, & se renverse sur le parement environ la largeur de deux, trois ou quatre pouces. On met aussi des *pleureuses* aux manches de la veste, & celles-là sont comme les manchettes des Prêtres. Mon pere recule à la mort tant qu'il peut : & je crains bien que la mode des *pleureuses* ne soit passée avant qu'il m'en faille porter. Le Sage.

PLEUROPNEUMONIE. s. f. Espéce de pleurésie dans laquelle la plèvre & les poumons sont enflammés. Sa cause est la même que celle de la pleurésie.

Ce mot est composé de deux mots Grecs, πλευρά, *plèvre*; & πνεύμων, *poumon*. Voyez Pleurésie.

PLEURS, s. m. pl. Larmes, humidité qui tombe des yeux par quelque violente émotion de l'ame, & particuliérement de la tristesse. *Lacryma, luctus, gemitus, ploratus, fletus*. La nature ou l'amitié peut tirer de nous des *pleurs* très-légitimes dans le trouble des premiers mouvemens. S. Évr. La mort d'un mari fait verser bien des *pleurs*. Les soupirs, les cris & les *pleurs* sont les marques de l'affliction & de la tristesse. Une si lugubre avanture m'arracha des *pleurs*. S. Évr. Honoré des *pleurs* de toute la Cour, il en est aussi peu touché qu'attendri. La P. de la R. Pour me tirer des *pleurs*, il faut que vous pleuriez. Boil. Toujours un peu de faste entre parmi les *pleurs*. La Font. Un spectacle si funeste & si cruel ôta l'usage des *pleurs* à ce pere désolé. Fél. Il ne faut pas que les larmes d'une absence soient aussi lugubres que des pleurs de funérailles. S. Évr. Les *pleurs* ne sont que pour les douleurs médiocres.

Ah! de vos tristes pleurs *n'arrosez pas vos charmes.*
S. Évr.

Qui verse quand il faut des pleurs,
En amour est maître des cœurs. B. Rab.

C'est aux gens mal tournés, c'est aux Amans vulgaires,
A chercher le secours des soupirs & des pleurs. Mol.

Les

Les pleurs *que tu répans, c'eſt mon ſang que tu verſes.*
LA SUZA.

Autrefois on diſoit qu'il y avoit un *pleur* dans une maiſon, pour dire, un grand deuil. *In luctu eſſe, verſari.* On dit maintenant, Une maiſon de *pleurs*, celle où il eſt arrivé quelque grand ſujet de s'affliger. Quoiqu'on diſe, Pleurer de joie, on ne dit pourtant pas des *pleurs* de joie, mais des larmes de joie. *Præ gaudio manans lacrymæ ex oculis.*

On appelle *Pleurs* de terre, les eaux de pluie qui coulent, qui diſtillent entre les terres. *Aquarum ſubterranearum ſtillationes.* Ce ſont les *pleurs* de terre qui ont fait fondre cette glaciére. L'ACAD. Les Poëtes appellent la roſée, les *pleurs* de l'Aurore.

PLEURS, PLURS. ſ. m. Nom de lieu. *Plurium, Plurſium.* C'étoit autrefois un gros bourg du Comté de Chiavenne, ſujet des Griſons. Il étoit riche, bien peuplé, & avoit huit Monaſtéres de Religieux ou de Religieuſes. Il fut entiérement enſeveli ſous une grande quantité de rochers qui ſe détacherent d'une montagne voiſine, l'an 1618. & comme cet accident arriva ſubitement, & pendant la nuit, tous ſes habitans y périrent. On en voit la place dans une petite île, que la riviére de Mera y a formée, à une lieue au-deſſus de la ville de Chiavenne. MATY.

PLEUVINE. ſ. f. Terme de Barreau. Caution. *Præs, vas.* Quoiqu'on ne diſe plus *pleuvir*, on dit encore tous les jours la *pleuvine*.

PLEUVIR. v. act. Vieux mot de Pratique, & hors d'uſage; qui ſignifioit autrefois la même choſe que *pleiger*, ou *cautionner* en Juſtice. *Spondere.* Et on diſoit alors, Une fille *pleuvie*, c'eſt-à-dire, *promiſe en mariage. Deſponſata.* Voyez PLÉVIR.

PLEUVOIR. v. neut. & le plus ſouvent imperſonnel. *Pluere, compluere.* Faire tomber de l'eau du ciel. Dieu fait également lever ſon ſoleil, & *pleuvoir* ſur les juſtes & ſur les pécheurs. Au temps du Déluge il *plut* 40 jours & 40 nuits. Il *pleut* tant qu'il peut, il *pleut* à verſe, il *pleut* à ſeaux.

PLEUVOIR, ſe dit auſſi de tout ce qu'on voit tomber d'en-haut. On a vû *pleuvoir* du ſang, des cailloux, des grenouilles. *Sanguinis imbrem, ſilices, vel ranarum pluiſſe perhibent.* Les traits, les bales de plomb *pleuvent* de toutes parts dans les batailles. Les Barbares voyant *pleuvoir* des dards de tous côtés, abandonnerent la ville. ABLANC. La manne *pleuvoit* au déſert pour nourrir les Hébreux. Dieu fit *pleuvoir* le feu & le ſouphre ſur Sodome & Gomorrhe.

Mort-bleu comme il pleut *là dehors!*
Faiſons pleuvoir *dans notre corps*
Du vin. S. AMANT.

PLEUVOIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Dieu fait *pleuvoir* des graces ſur ſes élûs. *Deus ſuper electos gratias ſuas diſpergit, largitur.* Il a bien *plû* des biens & des honneurs dans cette famille depuis la faveur de ce Miniſtre. Dieu fera *pleuvoir* des piéges ſur les méchans. PORT R. Il *pleut* ici de l'ennui à verſe. MÉN. Que de biens, que d'honneurs ſur toi s'en vont *pleuvoir!* BOIL.

PLEUVOIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a bien *plû* dans ſon écuelle, pour dire, Il lui eſt venu quelque bonne ſucceſſion. *Omnia proſpera ubi advenerunt, vel fauſtè, proſperè.* On dit auſſi, Il faut faire comme on fait à Paris, il faut laiſſer *pleuvoir*. On dit par exagération, Quand il *pleuvroit* des halebardes la pointe en bas. On le dit auſſi des choſes qui ſont fort communes, & qu'on trouve en abondance, comme, Je crois qu'il a *plû* des Avocats, à cauſe du grand nombre qu'on en trouve.

☞ Lorſqu'on veut donner à entendre qu'on n'a pas la moindre partie de la choſe dont on parle, on dit baſſement, qu'on n'en a non plus qu'il en pleut.

☞ En parlant d'un homme qui eſt déchû d'une vigoureuſe ſanté, ou d'une fortune éclatante; on dit, qu'il a bien *plû* ſur ſa friperie, ſur ſa mercerie. ACAD. FR.

☞ On dit: S'il ne *pleut*, il dégoutte, pour dire, que ſi l'on ne reçoit pas de groſſes ſommes d'argent, du moins il n'y a point de jour qu'on ne reçoive quelque choſe.

PLEXAURE. ſubſt. f. Nom propre d'une Nymphe fille de l'Océan & de Théthis. *Plexaure.* C'étoit une de celles qu'on ſuppoſoit avoir ſoin de l'éducation des enfans mâles, avec Apollon & les fleuves. Héſiode, Théog. v. 346. & ſuiv. juſqu'à 353.

PLEXUS. ſ. m. Mot Latin que les Anatomiſtes donnent en notre Langue, comme en Latin, à pluſieurs parties du corps humain. On dit autrement lacis. *Plexus.* Le *Plexus* choroïde. Voyez LACIS. La ſixiéme paire de nerfs forme divers *plexus*. Car après que ce nerf a formé les nerfs des poumons avec la huitiéme paire, il en ſort trois cordons conſidérables qui ſe joignent enſemble avant que de percer le diaphragme, pour ne faire plus qu'un tronc, qui n'eſt pas ſi-tôt entré dans le ventre, qu'il forme ce fameux *plexus* qu'on nomme hépatique au côté droit, & ſplénique au côté gauche. Du *plexus* hépatique ſortent quantité de branches, dont les unes vont au foie, d'autres au pancréas, d'autres à la capſule de Gliſſon, & d'autres plus gros au rein droit. Le *plexus* ſplénique fournit pluſieurs rameaux à la partie gauche du ventricule & du pancréas, d'autres à la rate & à la capſule atrabilaire gauche, & deux au rein gauche. Enfin pluſieurs rameaux, tant du *plexus* hépatique que du ſplénique, parcourent les artéres méſentériques, & particuliérement la ſupérieure, à laquelle ils ſont comme une enveloppe, qui ſuit toute la diſtribution des artéres. Ce tiſſu ſe nomme le *plexus* méſentérique, qui reſſemble aſſez bien à un ſoleil, de la circonférence duquel partent en maniere de rayons pluſieurs filets qui vont aux inteſtins, en accompagnant toujours les arteres. Voyez Dionis, *de la tête & de ſes part. VII. Dém. Anat.*

PLEXUS, en termes d'Anatomie, ſe prend auſſi pour ganglion. Le nerf de la ſixiéme paire reçoit dans ſon premier ganglion, ou dans ſon *plexus*, la dixiéme paire. DIONIS. Voyez GANGLION.

PLÉYON. ſ. m. Groſſe paille de ſeigle, ou menu oſier avec quoi on attache les vignes ou les branches d'arbres, on relie des muids. *Vimen.* Il faut employer tant d'échalas & de *pléyon* pour lier cette vigne. Il faut tant de *pléyons* & de cercles pour relier ces tonneaux. Voyez PLION.

P L I.

PLI. ſubſt. m. Ce qui fait qu'une choſe n'eſt pas étendue en long, n'eſt pas droite. Le *pli* du coude, le *pli* de la jambe, du jaret. *Cubiti, cruris, aut poplitis flexus.*

PLI, ſe dit auſſi d'une marque qui reſte ſur une étoffe ou ſur du linge, quand on les a mis en deux, ou en pluſieurs doubles. *Sinus, ruga.* Il faut prendre garde que les habits ne prennent de mauvais *plis*, quand on les embale. Les femmes ont ſoin que les *plis* de leurs robes ſoient bien droits, bien froncés. Un ſurplis s'empéſe en y faiſant pluſieurs petits *plis*.

☞ On appelle courts-*plis* dans la fabrique & commerce des toiles qui ſe ſont en Bretagne, le pliage qui n'eſt pas conforme aux Réglemens, & dont les plis ont moins d'une aune de longueur.

PLI DE CABLE, ſe dit ſur la mer, de la longueur de la toile du cable, tel qu'il eſt roüé dans la foſſe. *Flexura, ſeu inflexio rudentis.* Mouiller un *pli de cable*, c'eſt ne filer que très-peu de cable.

PLI, ſe dit auſſi de diverſes rides qui ſe font ſur les peaux ou membranes. *Ruga.* Les rides des vieillards ne ſont autres choſes que les *plis* de la peau.

PLI, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. Fouiller dans tous les *plis* & replis du cœur. *Perſcrutari, ſcrutari.* On a fait prendre à ce jeune homme un bon *pli*; on l'a inſtruit dans les bonnes mœurs. On dit proverbialement, Il eſt comme le camelot, il a pris ſon *pli*; pour dire, Il ne changera pas. On dit d'une affaire maniée bien adroitement, Cela ne fait pas un petit *pli*.

PLI, en termes d'Architecture, c'eſt l'effet contraire d'un coude dans la continuité du mur. *Aricon*, ſelon Vitruve. DAVILER.

☞ PLIS. ſ. m. pl. Se dit en peinture des ſinuoſités des draperies. Dans une draperie, il faut principalement avoir egard à l'ordre des *plis*. Les *plis* doivent être grands, en petit nombre, faciles & coulans. *Diction. de Peint. & d'Arch.*

☞ Plis. s. m. pl. Sortes de laines de la moindre qualité, qui se lévent de dessus les bêtes tuees pour la boucherie.

PLIABLE. adj. m. & f. Qui n'est pas roide, qui se peut plier. *Flexibilis, plexibilis.* Le menu bois est *pliable*, quand il a trempé dans l'eau.

On le dit aussi au figuré. C'est un esprit, une humeur farouche, qui n'est point *pliable*, qui est inflexible. *Ingenium indocile, inflexibile, vel perversa indoles.*

PLIAGE. s. m. La maniere de plier. *Complicatio.* Le *pliage* du linge de table, est une chose que doit sçavoir un Sommelier. Il a tant couté pour le *pliage* de ces piéces d'étoffes. Le *pliage* des étoffes doit être dans la derniére propreté. Savary, Parf. Marcн.

☞ Pliant. Se dit aussi des fils qu'on met à la teinture, & qu'au sortir de chez le Teinturier on met en bottes.

PLIANT, ante. adject. & subst. Qui est propre à plier. *Flexibilis.* L'osier, le bouleau sont des bois *plians*. On ne lui a donné qu'un siége *pliant*, ou simplement un *pliant*. Une table *pliante* de campagne.

Pliant, se dit aussi figurément de l'esprit. Les flatteurs ont l'esprit adroit, souple & *pliant*. *Vafer, adulator, affectator.*

☞ PLIANT. subst. m C'est une espéce de chaise qui se plie. On le nomma d'abord siége *pliant*, & dans la suite il fut appellé absolument un *pliant*.

PLICA. s. f. Terme de Médecine. Maladie dans laquelle il sort du sang par l'extrémité des cheveux. *Plica.* Parce que les Polonois y sont fort sujets, on l'appelle *plica polonica*. La *plica polonica* prouve que les cheveux sont creux, que ce sont des canaux. Onuphrinus Bonfigli a fait un Traité sur la *plica polonica*. ☞ On dit aussi *plique*. Les Grecs appelloient cette maladie τριχωμα, *capillitium*, chevelure, de θρὶξ, τριχὸς, cheveu.

PLICE. s. f. Vieux mot. Pélisse. Peau. *Pellis.* Dans un vieux Livre intitulé l'Incarnation de Jesus.

> *Où sont ces lis parés, couverts,*
> *De tant de couvertures divers,*
> *De* plices, *de pennes si fines,*
> *Menu ver, Martes Sébélines.*

PLIE. s. f. Petit poisson de mer plat & large, qui entre dans les riviéres, & qui est fort bon étant frit. *Passer aquaticus.* Les *Plies* de la Loire sont très bonnes.

PLIER. v. act. & n. mettre en ligne courbe, ou en angle une chose qui est en ligne droite. *Flectere, curvare.* Il faut *plier* le corps pour faire la révérence, s'incliner. Une chose se *plie* aisément du côté qu'on la *plie* souvent. Port-R. Le coude en se *pliant* fait plusieurs sortes d'angles. On *plie* des branches pour faire des berceaux. Plus un arc se *plie*, & plus il fait d'effort. Le bois verd & jeune se *plie* aisément. Cette planche de sapin est trop foible, elle *plie*. Les épées qui *plient* sont les meilleures.

Vaugelas prétend qu'on ne doit pas confondre *plier* & *ployer*, & qu'ils ont des significations très-différentes. Mais aujourd'hui l'on employe *plier* dans toutes les significations de *ployer*; ce qui a mis ce dernier presque hors d'usage. Voyez Ployer.

On appelle aussi en termes de Blason, *plié*, ce qui est simplement courbé. Il portoit d'or au chevron *plié* de gueules. *Flexus.*

Plié, se dit aussi des oiseaux qui n'étendent pas leurs ailes, & sur-tout des aigles qu'on appelle au vol *plié*. *Volutatus, collectus, coactus.*

Plier, signifie encore, Mettre en un, ou plusieurs doubles; faire quantité de plis. *Complicare.* Il y a bien de l'art à *plier* du linge, des étoffes fort proprement. Les Anciens ignoroient la maniére de bien *plier* les lettres. *Plier* une tapisserie, des lits, des habits. On *plie* les voiles, quand on veut avancer en mer.

☞ Plier un éventail. C'est le monter, y mettre le bois. Il se dit quelquelquefois seulement des plis qui se font au papier, pour le mettre en état de recevoir la monture.

Plier, se dit aussi de ceux qui décampent, qui déménagent. Il faut *plier* bagage. *Vasa colligere, convasare.* On a *plié* les tentes. On dit aussi d'un domestique qu'on chasse, d'un homme qui se meurt, qu'ils s'en vont *plier* bagage.

> *Il faut,*
> *M'apprêter bien-tôt,*
> *A* plier *bagage.* L'Ab. Régnier.

Plier, se dit figurément en choses morales. *Flectere, dirigere.* L'esprit d'un jeune homme se *plie* comme l'on veut. Ce Ministre *plie* sous le faix des affaires, il en est accablé. Le signe le moins équivoque d'un esprit supérieur aux autres, est de sçavoir se *plier* en telle sorte, qu'on s'abaisse, & qu'on s'éléve quand il le faut. Bell. On dit *Plier* les genoux devant les idoles; pour dire, les adorer: devant le Veau d'or; pour dire, Adorer un Favori.

Plier, signifie aussi, Céder, reculer, ne résister pas. *Cedere, retrocedere, non opponere.* Il vaut mieux *plier* que de rompre, en résistant imprudemment. Mén. *Satius est flecti quàm frangi.* On est quelquefois contraint de *plier* sous le poids de la fortune. Bell. L'aile droite de cette armée a *plié* d'abord. L'Infanterie *plia*. Ablanc. La Cavalerie fut contrainte de *plier*. Id. *Equitatus cedere coactus fuit.* Toute l'Asie a *plié* sous le joug, sous les forces Ottomanes. La magnanimité ne *plie* sous aucun pouvoir. M. Esp. La fiére Espagne *plie* sous ce nom si redouté. Voit.

On dit proverbialement, qu'il vaut mieux plier que rompre; pour dire qu'il vaut mieux obéir que de se faire maltraiter par un plus puissant. On appelle *plier* la toilette, quand on emporte d'un logis le linge, les habits, & les autres meubles qui se peuvent prendre facilement: ce qui se dit particuliérement des filoux qui pillent les filles de joie. ☞ Prov. & fig. En parlant d'un homme foible, & qui se laisse aller à tout ce qu'on lui propose, on dit, que c'est un roseau qui *plie* à tout vent. Acad. Fr.

PLIEUR, euse. s. m. & f. Qui s'applique à plier. *Structor.* Il y a des métiers de *Plieurs* de linge & de draps; des femmes qui gagnent leur vie à être *Plieuses* de livres. Il y a aussi des *Plieurs* de soie, qui ne font autre métier que de plier les soies, & les mettre en bottes avec des balles pour les Marchands.

PLIMOUTH, PLYMOUTH. s. m. Nom propre d'une ville d'Angleterre, située dans le Comté de Devon, aux confins de celui de Cornouaille, sur l'embouchure du Tamer dans la Manche, à dix lieues de Devon, vers le couchant méridional. *Plimuthum, Plimutha.* *Plimouth* a un grand port, fort fréquenté, & défendu par un bon château. Maty.

Le nouveau Plimouth. *Plimuthum novum.* Petite ville de l'Amérique septentrionale. Elle est dans la nouvelle Angleterre, sur la côte, vers la nouvelle York, ou la nouvelle Hollande. Maty.

PLINDENBERG. Voyez Vissegrad.

☞ PLINE. (Maison de) La maison de plaisance de Pline le jeune, dont Scamozzi nous a donné les desseins de son invention, sur la description de Pline. Elle étoit située à dix-sept lieues de Rome, sur la voie Laurentine. Il n'en reste aucun vestige.

PLINGER. v. act. Terme de Chandelier. Il se dit de la premiére trempe qu'on donne à la méche, lorsqu'on fait de la chandelle. *Elychnii prima immersio in sebo.* *Plinger* la méche.

☞ PLINIUS. subst. masc. C'est le nom de la 29e tache de la Lune, selon le Catalogue du P. Riccioli. C'est en l'honneur du grand homme de ce nom que les Astronomes ont ainsi appellé cette tache.

PLINTHE ou PLINTE. Quelques-uns font *plinthe* masc. les ouvriers le font féminin. Ozanam dit la *plinthe*. *Plinthis.* Terme d'Architecture. C'est une piéce plate & quarrée comme une brique, d'où ce mot a pris son nom, signifiant aussi en Grec la même chose. *Plinthus.* On l'appelle autrement *tailloir*, & on le met sur l'ordre Toscan. Il se place en plusieurs autres endroits, tant au-dessus qu'au-dessous des piédestaux, & sous les moulures des bases des colonnes. ☞ *Plinthe* arrondi, celui dont le plan est rond, ainsi que le tore, comme au Toscan de Vitruve. *Plinthe* ravalé, celui qui a une petite table refoüillée, quelquefois

avec

avec des ornemens, comme des postes, guillochis, & entrelas, &c ainsi qu'il s'en voit eu Pelais Farnèse é Rome. *Plinthe* de figure, c'est la bâse platte, ronde ou quarrée, qui porte une figure.

Plinthe de mur. On eppelle ainsi deux ou trois rangs de briques avancées, ou toute moulure plate & haute, qui dans les murs de face marque les planchers; ou qui servent à porter l'égout du chaperon d'un mur de clôture, & le larmier d'une souche de cheminée. *Excursus muri*.

☞ Les Menuisiers donnent aussi le oom de *Plinthe* à le bande de bois qui régne sur le carreau ou sur le parquet, tout le long d'un lambris courant, dont on revêt le bas du mur de quelques eppartemens à hautent d'eppui. *Plinthe* en ce sens est féminin.

PLINTHEUS, ou PLINTIUM. Nom d'une machine de Chirurgien inventée par Nileus. Elle consiste dane une maniére de cadre, plus long que large, les côtés les plus longs ayant quatre palmes de longueut, & un pouce d'épeisseur, & les plus courts ayent une palme de long, sut la même épaisseut; ceux-ci qui servent de treversiers ont en leur milieu un trou, par où passent des lacs, & les plus longa ont un trou rond, chacun eussi en leur milieu, assez ouvert pour passer un aissieu, dont la téte qui excéde le côté gauche, a un manche ou manivelle. Ils ont aussi quatre anneaux de fer, evec autant de coutroies, pour attacher le *plintheus* à une échelle. L'aissieu a à ses deux extrémités deux rouee remplies de crans, & des arrêts pour arrêter sermement l'aissieu en tournant vers le manche. Si l'os du coude luxé ne peut être remis par une bande passée sous l'aisselle, ni par un linge roulé en peloton, on attachera le *plintheus* à l'échelle; & le coude serré, etendu par les lacs du *plintheus*. Voyez l'Arsénal de Scultet, Tab. XXII.

PLIOIR. s. m. Petite régle de bois ou d'ivoire plate, & errondie par les bouts, qui sert à plier & à couper du papier. *Palmula complicatoria*.

☞ Plioir. s. m. les Fabriquens-Marchands-Feiseurs de gaze, eppellent eussi *plioir*, & plus souvent lanterne, un instrument composé de plusieurs légers morceaux de bois, qui sert à ourdir & monter les soies dont ils font la chaîne de leurs gazes. On en fait ailleurs la description.

☞ Plioir, en termes de layetier. C'est une espéce de pioce de fer en maniére de petite tenaille, de sept à huit pouces de longueur, de laquelle ils se servent pour couper & plier le fil de fer, dont ils usent presque toujours au lieu de clous.

☞ PLION. s. m. Pleyon. Petit lien d'osier, qui sert à lier les espaliers, les chicorées pour les faire blanchir, &c. *Dict. des Arts*. 1731. *Cotgrave*. Voyez Pleyon.

☞ PLIQUE *Polonoise*. s. f. Maladie endémique. Voyez Plica.

PLISSER. v. act. Former, faire plusieurs petits plis. *Linteum, pallium, togam striare*. On *plisse* les jupes des femmes, on feit *plisser* leors menteaux. Les robes de Pelais sont *plissées* au collet, & ao haut des manches. On *plisse* les poignets & les maochettes, les rochets des Abbés. Les surplis qu'on empése sont *plissés* à petits plis.

PLISSON. s. f. Pélisson, péluche. Borel. *Holosericum villosum*, ou *heteromallon*.

☞ Plisson. subst. m. On l'appelle communément *plisson* de Poitou, parce qu'il est plus en usage dens cette Province, qu'eilleurs. C'est un mets fort délicat, qui se fait avec du lait & de la créme. On prend une pinte de créme nouvelle, que l'on mêle avec une terrinée de lait tout frais tiré, le tout bien remué; on le laisse reposer une demi-journée dans un lieu frais; puis on le met sur le feu pendant une demi-heure, sans bouillir, & on le remet encore au frais pendant six heures. Ensuite on le remet sur le feu encore une demi-heure, puis on le remet refroidir pendant six heures; après quoi on le ramet une demi-heure sur le feu; puis on le retire pour le laisser refroidir: pour lors il s'y fait un *plisson* dessus, épais de troie doigts. On le léve proprement, & on le saupoudre de sucre. Il faut prendre garde dans toutes ces opérations, de le faire si proprement, que le *plisson* qui se forme, ne se rompe pas en remuant le tertine. Voilà ce qu'on appelle *plisson* de Poitou.

PLISSURE. s. f. Maniére de faire des plis. *Densiores lintei ruga*. On a du mal à contenter les femmes sur les *plissures* de leors robes & de leurs manteaux. Le *plissure* d'un surplis coûte beeucoup.

☞ PLISTÈNE. s. m. Frere d'Atrée. On le croit le véritable pere d'Agamemnon & de Ménélas, quoique lee Poetes les appellent partout du oom d'Atrides.

☞ PLIZAGE. s. m. Riviére d'Afrique, au Pays des Négres, dans le Royeume de Quoja.

P L O.

PLOAGUE, ou PUAGORE. subst. m. Nom propre d'un bourg de l'île de Sardaigne. *Plubium, Pluvium*. C'étoit autrefois une ville Episcopale; son Evêché a été uni à l'Archevêché de Sassari, dont il n'est éloigné que de troie lieues, du côté du levant. Maty.

PLOC. s. m. Terme de Marine, qui est une composition de verre pilé & de poil de vache, qu'on met entre le doublage & le bordage des vaisseaux pour lee préserver des vers, qui s'engendrent souvent dans le bois. *Farum ex tomento & vitro trito*.

Ploc, se dit aussi du fil do poil de vache. *Pili vaccini*. On fait des couvertes à poil, & d'autres à *ploc*.

PLOCZKO. s. m. Nom propre d'une ville de la Pologne, cepitale du Palatinat de *Plocz ko*, & située sur la Vistule, environ à vingt-sept lieues au-dessous de la ville de Warsovie. *Plocum, Plocum*. *Ploczko* a une bonne citadelle & un Evêché suffragant de Gnesne. Maty.

Ploczko. Palatinat. C'est une Province de la Mazovie, en Pologne. *Plocensis Palatinatus*. Elle e au levant la Mazovie particuliére, ou le Palatinat de Czersko; eu midi, celui de Reva; au couchant, la Cujavie; & au nord, le Prusse. Le Pelatinet de *Ploczko* renferme la Terre de Dobrzin, dont quelques-uns font un Pelatinat particulier. Ses villes principales sont *Ploczko*, capitale, Dobrzin & Rafuntz. Maty.

PLOEN. s. m. Qui se prononce Plun. *Plona*. Petite ville avec un magnifique château. Elle est dans la Wagrie, province du Duché de Holstein, sur un petit terrain, qui est entre deux lacs, à cinq lieues de Kielle, vers le midi. Cette ville a appartenu au Due de Holstein-Ploen, qui est de la maison de Dannemark, & qui e été Marechal Général des armées des Provinces-Unies, à la place du Prince de Waldeck. Maty.

PLOERMEL. s. f. Autrefois *Ploasmel*. s. m. Nom propre d'un lieu situé daus le Diocese de Saint-Mâlo, en Bretagne. *Ploasmel Castrum. Ploarmel*. Valois, *Not. Gall.* p. 132.

☞ PLOK-PENIN. s. m. On oomme ainsi à Amsterdam, ce qu'on donne dans les ventes publiques eu dernier Enchérisseur d'une marchandise. C'est une espéce de denier-à-Dieu, par lequel on signifie qu'elle lui a été edjugée.

PLOMB. s. m. C'est le plus grossier, le plue mou, le plus froid & le plus eisé à fondre de toue les métaux. Il est noir & pesant, rempli de soufre, ou d'une terre bitumineose qui le rend mollasse & fort pliant; il y e epparence qu'il contieot aussi du mercure; ses pores sont assez semblebles à ceux de l'étain. *Plumbum*. Le *plomb* se trouve en beeucoup de peys dans diverses sortes de pierres & de terres, dont quelques-unes contiennent de l'argent, & d'eutres de l'or & de l'argent. La mine de *plomb* est noire, ressemblante à l'antimoine; elle est parsemée de petites pointes, ou de facettes brillantes. On fait fondre la mine de *plomb* dans des fourneaux faite exprès; le *plomb* coule par un canal que l'on a fait eu fourneau, & la terre demeure evec le charbon. On trouve souvent eux environs des mines de *plomb*, de l'ergent ou de l'étain. Ceux qui treveillent au *plomb* sont sujets à la colique & à la paralysie, de même que ceux qui travaillent eu mercure. M. Boyle dit que le *plomb* augmente en poids sur les Eglises, & que souvent le bois ne peut plus le soutenir; qu'il est constant que le *plomb* changé en céruse, augmente de poids, & d'ordinaire de six ou sept pour cent. Borrichius dans sa Chymie témoigne que le *plomb* étant réverbéré en minium, fondu en verre, réduit en céruse, brûlé en litharge, reprend sa premiére forme en un moment, quand on y applique avec edresse un sel lexivial.

Le *plomb* se trasporte en gros lingots qu'on eppelle *saumons*,

saumons, qui pésent deux à trois cens livres. *Massa plumbea, quas salmones vocant.* On jette le *plomb* de la même maniére que l'étain. Les Chymistes appellent le *plomb*, *Saturne*.

En Chymie on appelle *plomb brûlé*, une poudre obscure qu'on trouve au fond d'un vaisseau où l'on a fondu du *plomb*, avec lequel on a mêlé du soufre que l'on a allumé. *Plumbum adustum*.

Le sel *de plomb*, ou *de Saturne*, est un véritable sel de vinaigre corporifié avec la propre substance de *plomb*, que l'esprit de vinaigre a dissoute. *Sal Saturninum*.

Le *baume de Saturne*, est une huile qu'on tire du sel de Saturne, par la distillation, aprés qu'on l'a dissous avec de l'esprit de térébenthine. *Balsamum ex Saturno*.

Magistére de plomb, est de la chaux de *plomb* purifiée & subtilisée, qui se fait avec du *plomb* dissous dans de l'eau forte, en y versant de l'eau salée & filtrée, d'où résulte un magistére extrêmement blanc, qu'on adoucit par diverses lotions, & qu'on mêle dans les pommades pour le visage & le teint. *Magisterium plumbeum*.

☞ Plomb laminé. C'est un *plomb* battu, ou plûtôt pressé également entre deux cylindres, qui par le moyen de cette compression toujours égale, acquiert une épaisseur uniforme, ce que n'a pas le *plomb* ordinaire, dont l'épaisseur est fort inégale. L'art de lamineer le *plomb* est de l'invention des Anglois, qui l'ont mis en pratique il y a environ 75. ans. On ne le connoît en France que depuis quelques années.

☞ Plomb minéral. Il y en a de trois sortes : l'un qu'on nomme ordinairement alquifoux, qui n'a autre usage en France que pour les Potiers de terre. L'autre est une drogue que l'on confond souvent avec le premier, quoiqu'elle soit de nulle valeur. Le troisiéme est proprement ce qu'on appelle mine de *plomb* noire, *plomb* de mine ou crayon.

☞ Plomb en table, est du *plomb* fondu & coulé sur une longue table couverte de sable bien uni.

☞ Plomb en culot. C'est du vieux *plomb* qui a servi, & qu'on a fait refondre & épurer dans une poele de fer.

On fait des tuyaux, des bassins de *plomb*. *Tubus, labrum plumbeum*. Les grandes Églises sont couvertes de *plomb*. On dit, Mettre le *plomb* sur une maison, quand on y applique les enfaîtemens, les goutiéres, les cuvettes. On dit qu'on met des vitres en *plomb* neuf, quand on y met d'autre *plomb*. On appelle les *plombs* d'une horloge, ses contrepoids. On appelle aussi des Bulles sous *plomb*, celles qui se scellent en *plomb* en la Chancellerie Romaine. Le *plomb* de Rome est fort cher. Les Officiers du *plomb*, sont, le Président, les Collecteurs, les Maîtres du *plomb*, & le Receveur Caissier. Il y a cette différence entre le *plomb* de la Chambre & celui de la Chancellerie, que celui de la Chambre est ordonné par le Pape, & on lui en porte les Bulles, ausquelles il donne sa bénédiction. Celui de la Chancellerie est ordonné par quelque Prélat qui y préside, & il coûte plus cher que celui de la Chambre.

Plomb, signifie aussi le morceau de *plomb* qu'on met au bout d'une corde pour faire des niveaux pour les ouvriers, ou pour dresser des instrumens de Mathématiques, & faire des observations. *Bolis, vel pinnula*. Quand ce *plomb* est au bout d'un filet tendu au haut d'une régle, & qu'il bat sur son échancrure, on l'appelle *plomb à régle*. Lorsqu'il est attaché au haut du triangle, & qu'il bat sur une base, on l'appelle *plomb à talus*. Quand il passe seulement par le trou d'un petit ais, il s'appelle *plomb à chas*. Le *plomb* du niveau ordinaire coule le long d'une régle, qui s'éléve à angles droits du milieu d'une autre régle de cuivre ou de bois. Il y a encore une sorte de régle dont les Maçons se servent, & que Pomey a appellée *plomb à ruine*, ou autrement *mnel*.

☞ Plomb de sonde. C'est en terme de Marine, un *plomb* fait en cône, attaché à une corde nommée ligne, avec lequel on sonde dans la mer, pour sçavoir combien il y a de brasses d'eau, & de quelle qualité est le fond, s'il est de roche, de vase, ou de sable. *Bolis*. *Plomb* de six, de douze, de vingt-cinq, &c. c'est un *plomb* de sonde qui pése, six, douze, vingt-cinq livres. Le mot *plomb* est même pris bien souvent pour toute la sonde, parce que la principale partie est de ce métal. On dit : Les côtes de Hollande sont si dangereuses, qu'il faut toujours avoir le *plomb* à la main.

Plomb, se dit aussi des balles de mousquet, & d'autres charges d'armes à feu. *Globulus plumbeus catapultarius*. Cette ville a été prise faute de *plomb* & de poudre. Le *plomb* ni le fer des Espagnols ne nous púrent faire du mal. Voit. On ne charge les fusils à la chasse que de menu *plomb*, & pour les aloüettes, de dragée, de cendre de *plomb*.

☞ Plomb, se dit aussi d'une espéce de chaudiéres plates & quarrées faites de *plomb*, dans lesquelles on travaille le sel blanc dans les Salines de Normandie.

☞ Plomb a la main. Terme de Graveur sur acier. C'est du *plomb* fondu & versé sur un morceau de papier, pour tirer l'empreinte d'une médaille, ou de quelque ouvrage travaillé en creux. On l'appelle *Plomb à la main*, parce qu'il suffit de frapper le carré par-dessus avec la main, pour en imprimer la figure sur le *plomb*.

☞ Plomb. Terme de Tailleur pour femme. On appelle absolument les *plombs*, les morceaux de *plomb* que l'on attache dans les manches des habits de femme, pour les faire coucher & prendre la figure que l'on souhaite. Les *plombs* des manches pésent prés d'une livre. Cet habit est bien-tôt prêt, il n'y a plus qu'à attacher les *plombs*. Les *plombs* de mes manches m'ont meurtri le bras.

☞ Plombs. f. m. pl. En termes de toilette, on appelloit des *plombs*, des pyramides ou cônes de plomb, d'argent ou d'autre métal, dont les femmes se servoient pour se coeffer. Les *plombs* de toilette étoient faits comme de petits pains de sucre. Ils tenoient par la cime à un ruban que les femmes attachoient à leur bonnet, pour le tenir ferme pendant qu'elles ajustoient le reste de la coiffure.

Plomb, est aussi le nom qu'on donne à une maladie dont sont attaqués les ouvriers qui travaillent à vuider les fosses des privés, quand ils n'y sont pas accoutumés. Elle est suffoquante, & ressemble par ses symptômes à l'apoplexie. On en meurt, si on n'est promptement secouru en prenant l'air, & en vomissant. *Nausea latrinaria*.

Plomb, se dit proverbialement en ces phrases. Cet homme est en *plomb*, pour dire, il est mort, il est dans un cercueil de *plomb*. *In feretro plumbeo*. On appelle *cul de plomb* un homme laborieux, & assidu au travail. On dit aussi, qu'un homme a du *plomb* dans la tête, pour dire, qu'il est sage, posé, sérieux, qu'il ne fait rien à la légére. On dit aussi d'un homme grossier, qu'il est subtil comme une dague de *plomb*, qu'il vaut son pesant de *plomb*. On dit proverbialement d'un homme qui ne sçait pas nager, qu'il nage comme une bague de *plomb*. ☞ On dit : Jetter son *plomb* sur quelque chose, pour dire, avoir dessein sur quelque chose. Il a jetté son *plomb* sur cette charge. Acad. Fr. M. de la Monnoye dans son septiéme Noel nouveau, dit p. 24. que Dieu le fils jetta son *plomb* sur la sainte Vierge en pilote expert, qui ayant bonne opinion du terrein, y jette son *plomb*, c'est-à-dire, la sonde. C'est ainsi qu'il l'explique au mot *plomb*. On dit proverbialement & figurément, que la Justice divine a les pieds de *plomb*, pour dire, qu'elle ne punit que tard. On dit d'un homme qui s'est défait d'une bonne chose pour une mauvaise, qu'il a changé son or en *plomb*.

Plomb de vitres ; c'est du *plomb* fondu par petits lingots, ou bandes dans une lingotiére, & ensuite retiré par verges à deux rainures dans un tire-*plomb*, pour s'en servir à entretenir & former les panneaux de vitres. On appelle *plomb* de chef-d'œuvre, le plus étroit & le plus propre, qui sert pour les piéces d'expérience & les chef-d'œuvres. Daviler.

Plomb-Blanc ; en terme de Philosophie hermétique. C'est le plomb hermétique. Le *plomb* fondu, c'est la matiére des Sages, lorsqu'elle est parvenue au noir très-noir. Le *plomb* des Philosophes, c'est l'ouvrage de la pierre des Sages : autrement, le mercure hermétique. Quelques Philosophes appellent leur *plomb* la matiére qui se cuit dans l'œuf, lorsqu'elle est devenue comme de la poix fondue : c'est-là la plus véritable explication de leur sens caché. Dict. Herm.

A Plomb. adv. Tout droit en descendant perpendiculairement. *Perpendiculariter*. Une ligne qui tombe à *plomb* sur une autre fait deux angles droits. Un mur est ruineux, dès

qu'il

qu'il n'est plus *à plomb*. Les peuples de la zone torride ont le soleil *à plomb* sur leur tête. On dit en ce pays-ci, que le soleil donne *à plomb*, lorsqu'il est fort découvert, qu'il n'y a ni ombre ni nuages qui garantissent de ses ardeurs.

A Plomb, est aussi s. m. Les Artisans appellent ainsi leur manière d'observer si une chose est bien perpendiculaire. Il faut qu'un Maçon, qu'un Charpentier sache bien prendre ses *à plombs*. *Ad amussim examinare*. On voit des édifices qui ont perdu leur *à plomb*, & qui ne laissent pas de se soutenir. Nolet.

FRERE DU PLOMB. Voyez Plombeur.

Saint-PLOMB. Voyez Sanpions.

PLOMBAGINE. s. f. Glèbe minérale, ou la pierre de mine de plomb & d'argent mêlés ensemble, avant que d'être mise au fourneau. Les Médecins l'appellent *molybdæna*. La *plombagine minérale* est blonde, & semblable à la litarge d'argent, étant quelque peu luisante & rouge. La *plombagine artificielle* est du plomb par converti comme en cendres par la véhémence du feu, elle n'est point différente de la litarge. *Plumbago, galena, molybdæna*.

PLOMBATEUR. s. m. est un Officier de la Chancellerie Romaine qui plombe les Bulles Il a droit de porter la soutane violette, & est néanmoins amovible. *Plumbator*.

PLOMBÉ. s. m. Terme de Relieur. C'est une composition de mine de plomb, de colle & d'eau bien détrempée, dont on se sert pour plomber de certains livres. *Plumbatura*. Broyer, préparer le *plombé*. On ne met du *plombé* que sur les livres de deuil, ou quelques livres de prières, comme sont ceux qu'on relie pour les Religieux & Religieuses.

PLOMBÉE. s. f. C'est une composition faite avec du minium, ou de la mine de plomb, dont se servent plusieurs Artisans pour colorer en rouge. *Plumbea compositio*.

PLOMBER. v. act. Mettre, appliquer du plomb en quelque lieu. On *plombe* des barreaux de fer dans les pierres pour les y engager fortement. On scelle des pierres avec du fer & du *plomb* pour les faire mieux tenir. On *plombe* les couvertures, on y met du plomb sur les faîtes, sur les arrêtiers. On *plombe* des filets en y attachant du plomb, pour les charger par enbas. On dit aussi, *Plomber* des Bulles; pour dire, y attacher le plomb ou le sceau de Rome.

Ce mot vient du Latin *plumbare*.

On dit aussi, *Plomber* la poterie, quand on la rend vernissée par le moyen du plomb. *Fictilia plumbo incrustare, illinere*. On *plombe* les feuillets d'un livre avec le minium, ou avec le *plombé*.

Plomber, signifie aussi, Frapper, meurtrir. *Plangere, ferire, verberare*. Brébeuf s'est servi de ce mot, mais il n'est pas approuvé par l'usage.

> *Laissant à sa détresse abattre son courage,*
> *Se* plombant *la poitrine, outrageant son visage*. Brebe.
>
> *Pleurons, pleurons, dit l'une, en* plombant *de la main,*
> *Par des coups redoublés son visage & son sein*. Id.

C'est-à-dire, en meurtrissant; on ne le diroit point aujourd'hui.

Plomber. Terme de Maçon. C'est voir si quelque ouvrage de maçonnerie est droit, ou non. *Plomber* un mur, *Parietem ad cathetum examinare, inspicere ex catheto*.

Plomber un vaisseau. C'est voir avec un instrument si le vaisseau est droit; c'est-à-dire, s'il est sur l'arrière ou sur l'avant. *Navem ad libellam examinare*.

☞ Plomber. v. act. Terme de Dentiste, qui signifie, mettre du plomb dans les dents. Lorsque les dents sont cariées, on les fait *plomber*. Ce qui se fait en remplissant le trou de la dent gâtée avec des feuilles de plomb. On tire plusieurs avantages de se faire *plomber* les dents cariées. 1°. Parce que cela empêche que la carie augmente, & qu'on ne perde la dent en entier. 2°. Parce que cela empêche l'air froid d'y entrer, aussi bien que les liqueurs que l'on boit, & les alimens que l'on mange. 3°. Parce que cela empêche la corruption des alimens qui y entreroient sans cela, & qui donneroient une haleine fort mauvaise. Et 4°. parce que les dents *plombées* sont beaucoup moins sujettes à faire douleur que les autres.

Plomber, est aussi un verbe neutre, dont les Emailleurs se servent, quand ils veulent dire, qu'il y a un certain noir comme de fumée qui obscurcit la couleur de l'émail. *Plumbo infuscare*. Les émaux clairs mis sur un bas or *plombent*. C'est ce qu'ils appellent aussi, *devenir louche*. *Offuscari*.

En Jardinage on dit, *Plomber un arbre*. C'est presser & fouler la terre avec les pieds pour l'affermir. *Solidare, obfirmare*.

Plombé, ée. part. pass. & adj. *Plumbatus, plumbo munitus*. Des Bulles *plombées*. On le dit aussi d'un mauvais teint, qui est livide, pâle, ou sans couleur. *Color lividus*. Cet homme ne se porte pas bien, il a le teint *plombé* & livide. Les Émailleurs appellent aussi couleurs *plombées*, celles qui ne sont pas vives. Les Marchands appellent une marchandise *plombée* & douennée, celle qui est marquée du plomb des Jurés du métier: c'est la marque qu'elles ont été manufacturées suivant l'Ordonnance, & du lieu d'où elles viennent, & qu'elles ont payé les droits dûs aux Douannes.

☞ PLOMBERIE. s. f. Art de fondre & de travailler le plomb. Il se dit aussi des ouvrages des Plombiers. *Dict. de Commerce*. Madame la Duchesse de Valentinois avoit un cabinet de rocaille qui touchoit à son appartement d'été, & qui sans doute étoit le plus agréable lieu du monde. Il n'étoit meublé que de piles de carreaux de drap d'or, & de vases de porcelaine remplis de fleurs. Une Vénus de marbre blanc formoit une grotte qui regnoit le long de ce cabinet, & huit ou dix petits Amours, les uns dormans, les autres occupés au service de la Déesse, formoient autant de jets d'eau, qui réfléchissant dans un grand nombre de miroirs dont ce cabinet étoit orné, se perdoient en murmurant par des conduits de *plomberie*.... *Madame de Villedieu, Journal amoureux*, T. X p. 31.

PLOMBEUR. s. m. Officier ancien de la Cour de Rome. *Plumbator*. On appelloit autrefois ainsi ceux qui mettoient les plombs ou les bulles de plomb aux diplomes des Papes, c'est-à-dire, qui mettoient les sceaux. Ces sceaux étoient de quatre sortes, d'or, d'argent, de cire & de plomb. Les Papes ne mettoient le sceau ou la bulle de plomb, qu'aux actes & aux diplomes le plus de conséquence. D'abord ils avoient, dit-on, deux Religieux de Cîteaux, qui étoient chargés d'imprimer l'effigie sur ces plombs, & qu'on appelloit à cause de cela les *Freres du Plomb*. Ensuite on en chargea des Ecclésiastiques séculiers, qui furent appellés *Plombeurs*.

PLOMBIER, s. m. Marchand, ou Artisan, qui vendent le plomb, ou qui le mettent en œuvre. *Plumbarius faber, vel propola*.

PLOMBIÈRE. adj. Qui n'a d'usage que joint avec pierre. La pierre *plombière* est ainsi nommée selon Dioscoride, de ce qu'elle est fort semblable au plomb, & qu'elle a les mêmes propriétés que l'écume de plomb. *Lapis plumbarius*. Matthiole croit que la vraie pierre *plombière* est la mine de plomb qui n'a point encore passé par le feu, cette mine étant fort semblable au plomb en pesanteur & en couleur.

PLOMBIÈRE. s. m. *Plumbaria*. Selon Fuchsius, *Plumbers, quasi Plumbea*; André Baccius, *Plumbeas*; G. Agricola, *Plumbarias*; Fallope, après Gesnerus, *Balneum Plumbeum*. Bourg dans la Lorraine en Vôges, distant de Nanci de 17. lieues, de 5 d'Espinal, de 2 de Remiremont. Ce lieu est célèbre depuis le temps des Romains pour ses Bains. Vers l'an 428. de Rome, Ætius ou Æce, Patrice des Gaules, & Général des Romains, fut le premier qui fit amasser les Eaux chaudes de *Plombière* pour y baigner ses Soldats malades & blessés. Jule César jetta les fondemens de quatre magnifiques Bains, éleva des murs pour porter les toitures qui sont aujourd'hui en pavillons: ces Bains ont été si bien pavés & cimentés, qu'ils subsistent encore depuis l'an 695. de Rome.

Il y a plusieurs sources d'Eaux chaudes minérales. Trois principales pour l'usage des malades, propres à boire, qui sont limpides & sans odeur; les autres sources sont destinées pour passer sous deux étuves. Il se trouve encore dans ce lieu trois sources d'Eaux froides savonneuses.

Fuchsius, Médecin très-acrédité en Allemagne, le sçavant

Baccius, Médecin de Rome, sont les premiers qui ont écrit sur les Eaux chaudes de *Plombiere*. Le premier dit: *In Lotharingia montanis Balnea sunt, quæ Plumbers, quasi Plumbea, ob nimirum copiosam Plumbi mixturam vocantur. Constant ex Plumbi, sulphuris & aluminis mixtione, &c.*

Le second s'explique ainsi; *Sunt Balnea in Lotharingia ob mirandas utilitates, non Galliæ modò ac Germaniæ, verùm etiam apud longinquas alias Nationes celeberrima. Huc claudi comportantur, tremuli, stupidi, inflati, malo habitu affecti, & qui jam è longo quopiam morbo salutem desperantes, in probaticam veluti piscinam descendunt, minera ex plumbi ut primæ substantia constans cum sulphuris atque aluminis mixtione.*

Dans les siécles les plus reculés, les malades ne bûvoient jamais d'Eaux chaudes minérales, ils alloient seulement aux Bains, aux Étuves, aux Douches, & se faisoient appliquer des ventouses.

Vers l'an 1608. Henri II. Duc de Lorraine, commença à boire de ces Eaux chaudes pour guérir des douleurs désespérées qu'il avoit à l'estomac, dont il n'en résultoit qu'on suc nourricier digéré à la hâte. Il en faisoit usage toutes les années. Depuis ce temps *Plombiere* a été en grande réputation. On y a vû accourir des malades de toutes les Nations, tous les ans aux mois de Mai & Septembre.

On ne hasarde rien d'avancer que les Eaux chaudes minérales de *Plombiere* sont bien au-dessus de toutes les autres Eaux chaudes de l'Europe, particuliérement pour toutes les maladies aigues dont l'estomac est susceptible.

En l'année 1730. Madame de Lambertie, Religieuse des Dames de la Congrégation de Verdun, a été guérie parfaitement du Tetanos, pour avoir été trois fois à *Plombiere* y boire les Eaux chaudes.

En 1732. au mois de Mai, on vit un paralytique s'en retourner de *Plombiere*, guéri radicalement. Il y a dans ce lieu une foule d'exemples de ce genre de maladies guéries par les Eaux & Bains.

En 1734 au mois de Septembre, on a vû une personne de considération de Strasbourg, qui depuis long-temps ne soutenoit aucun aliment solide, le vin lui étoit en horreur; prenoit pour toute nourriture un peu de lait qui se cailloit. Le troisiéme jour qu'il bus des Eaux chaudes de *Plombiere*, il jetta par les voies du vomissement & des déjections, une quantité prodigieuse de lait qui étoit comme pétrifié. Le quatriéme jour il mangea, & but du vin.

Le même année en Septembre, M. l'Evêque de Rieux, éloigné de 150 lieues de *Plombiere*, y est venu pour raffermir & rapprocher les fibres de son estomac qui étoient trop relâchées, qui lui causoient un vomissement continuel; après avoir fait usage pendant un mois des Eaux chaudes, dont il ne prenoit que quelques gobelets dans la matinée, s'en est retourné guéri.

Les Eaux chaudes minérales font des cures surprenantes qui tiennent du miracle. Elles agissent fréquemment par les voies des sueurs, des urines, des vaisseaux salivaires, rarement par les selles. Elles purifient le sang, en flattant son âcreté, le rendent plus fluide.

Elles conviennent encore contre les fluxions de tête, mémoire affoiblie, surdité, migraine, vertiges symptomatiques, léthargie, engourdissement & tremblement de toutes les parties du corps. Elles détruisent l'humeur mélancolique, les coliques néphrétiques, venteuses & humorales. Les flux séreux, bilieux, convulsifs, lientériques récens, les plus affreuses des indigestions & les diarrhées; emportent les ulcéres corrosifs, malins, difficiles à guérir; les fistules, la lépre récente, les dartres vives, ouvertures des pieds, des mains, prurit, galle, & toutes sortes de maladies de la peau, en y comprenant le morphea & le leuce; très-utiles dans la strangurie, & dans toutes les maladies des reins, de la vessie; tuent les vers, rendent la fécondité aux femmes stériles. Elles font bien dans la palpitation de cœur, dans les passions hystériques & vapeurs. Elles conviennent enfin pour empêcher l'avortement, raffermissent les vaisseaux spermatiques, guérissent les rhûmatismes, sciatiques, les fiévres invétérées, l'hydropisie naissante où il n'y a point de dureté squirreuse; les impotens; les maladies chroniques, & généralement toutes celles qui procédent d'humeurs séreuses. Elles fortifient les nerfs, les os brisés & hors de leur place, & redressent les boiteux.

On a remarqué que nos Thermes ont deux parties; à sçavoir, la substance minérale, comme la partie principale & l'agent, & l'eau peu salée qui sert de véhicule à cette substance; & pour parler avec plus de justesse, celle-ci n'est autre chose que l'esprit universel renfermé dans le sein de la terre, où, suivant la diversité des matrices, il se change en diverses natures minérales, & s'unit presque avec son véhicule.

En 1721. le huitiéme Août feu S. A. R. Léopold. I. d'heureuse mémoire, fit analyser nos Eaux chaudes minérales de *Plombiere*. On a observé par plusieurs opérations chymiques, que ces substances minérales participoient de parties métalliques, spiritueuses; salines, sulphureuses, bitumineuses, terreuses, fixes & non point alumineuses. La premiére source, dite du Chêne, a toujours été regardée la meilleure à boire, comme étant la plus spiritueuse & la moins chargée de sel. La seconde source, dite des Dames, contient par pinte dix grains d'un sel crystallisé, indissoluble à l'air ni dans l'eau, insipide au goût, qui se trouva fixé au fond des matras qui contenoient la liqueur spiritueuse des Eaux chaudes.

Le Bain du Chêne est à sec pour la commodité des bûveurs; il a 16 pieds de longueur, sur 14 de largeur. Le Bain des Dames n'a que 50 pieds de circuit.

La troisiéme source est pour remplir ce vaste & grand Bain, qui a 100 pieds de longueur sur 39 de largeur, & 14 de profondeur. Sa source sort à raiz-de-chaussée du pavé. Cette eau participe d'une matiére volatile condensée comme un crystal minéral. En délutant les vaisseaux, les colonnes d'air agissent sur lui, & il se résout en une matiére épaisse: elle est aussi caustique que la Pierre Infernale. C'est dans ce Bain qu'on porte les impotens & les paralytiques.

C'est ce principe si actif, si pénétrant, qu'on peut caractériser avec juste raison de Mercure Principe; c'est le furet, l'esprit le plus vif & le plus insinuant. Il est sans cesse en action dans la matiére; il est sans contredit l'agent de tous les autres principes; & conséquemment c'est lui qui végéte tout le corps matériel.

Si les autres principes avec lesquels il est marié fortement, ne modéroient son activité, il causeroit plus de désordre aux malades, qu'il ne leur apporteroit de soulagement à leurs maladies.

Par la Chymie on a encore remarqué qu'il y a deux portions differentes dans ce sel volatil. La premiére est ce sel fixe dont la partie la plus affinée est sulphureuse, se condense au froid & à l'humide en figure uniforme.

Le second principe est un soufre bitumineux chargé de trois portions différentes. La premiére est la plus grossiére, qui est intimement jointe avec le sel fixe qui se tire par évaporation, ce qui le rend difficile à dessécher; on l'exprime par la calcination du sel, & alors il est blanc.

La seconde portion de ce soufre est celle qui s'attache comme une huile figée en larmes aux parois des vaisseaux de rencontre supérieurs, pendant la circulation de l'eau spiritueuse. Celle-ci est inflammable.

On a fait évaporer les eaux contenues, qui étoient de cinq pintes & demie dans trois cucurbites, dans lesquelles on avoit commencé les opérations; & par la filtration on a trouvé dans le résidu la quantité de 68 grains de sel noir bitumineux, résoluble à l'air, d'un goût salé, agissant comme les alkalis sur les acides de soufre.

Le même Chymiste ayant fait évaporer 20 pintes d'eau de la source du Chêne, n'a perdu sa beauté d'eau, jusqu'à réduction d'une pinte qui a paru lexivieuse; l'ayant filtrée pour séparer la terre, étant séchée, il n'y en avoit que 10 grains chargés de particules d'or.

Ayant enfin fait évaporer la liqueur filtrée jusqu'à siccité, le résidu salin pesoit 3 gros, faisant 10 grains par pinte. Ce sel est de saveur légérement salée, & tant soit peu acide. Il fermente foiblement sur les acides. C'est une espéce de salé salant.

Le quatriéme Bain est celui qu'on nomme des Gouttes ou des Pauvres. Il a 27 pieds de longueur sur 21 de largeur. C'est le plus tempéré.

La pinte d'eau chaude pése trois livres, trois onces, deux gros

gros, plus légére d'une demi-once que l'eau commune.

La cause de la chaleur des Thermes en général est attribuée à certains feux souterrains, & la vertu médicinale aux sels mêlés avec les parties sulphureuses métalliques dans les entrailles de la terre. Si cela est ainsi, pourquoi ces feux qui brûlent de tout temps, ne se feroient-ils point fait de jour ? Ainsi le feu souterrain paroît suspect. On devroit plutôt croire que la chaleur des Eaux chaudes minérales, s'excite par un effet naturel. Qu'une eau saline passe sur des veines métalliques sulphureuses, salines, volatiles & balsamiques : il se fera une effervescence perpétuelle. Si l'on osoit faire une comparaison de la chaux vive lorsqu'on verse de l'eau dessus, ou de l'eau salme sur quelque metal, notamment sur le fer, on verroit exciter une effervescence ou ébullition.

On ne peut nier qu'il ne se fasse de semblables ébullitions dans la terre, par le moyen des eaux salines & des matiéres calcinées par la chaleur qui vient de l'effervescence mutuelle de différens sels. Pour abréger cette question, Rochas, célébre Médecin François, prouve ceci par une expérience qu'il a faite sur une fontaine d'eau chaude minérale qui est dans les Alpes Suisses. Il fit fouiller jusqu'à la naissance de la source, il reconnut une eau un peu salée & médiocrement acide, froide & sans chaleur : en suivant le cours de la fontaine, passant au travers d'une miniére métallique sulphureuse fixe, elle y excitoit une forte ébullition, après quoi elle étoit chaude

Quoique nos Thermes soient très-utiles & nécessaires pour la guérison d'un nombre infini de maladies, ils peuvent néanmoins être très-nuisibles à d'autres maladies, comme celles qui suivent.

Ceux qui sont attaqués de crachement de sang, d'hectisie, de phthisie, de pulmonie, d'asthme provenant des poumons, de jaunisse, de consomption, d'inflammations internes, de chaleurs d'entrailles, de fiévres continues, d'épilepsie, d'hydropisie formée, de squirres invétérés, d'abcès aux parties solides, de grosses pierres aux reins & à la vessie ; & enfin ceux qui sont travaillés d'hémorrhagie, n'en doivent jamais user.

L'Eau froide savonneuse tire son nom de ce qu'elle passe sur un savon qui est naturel. Elle a commencé à se mettre en usage en 1680. depuis lequel temps elle est dans une grande réputation. La source la plus abondante & la meilleure est dans le jardin des R. P. Capucins. La seconde coule dans le chemin qui conduit au Comté de Bourgogne. La troisieme coule au bas du grand Bain, qu'on nomme Fontaine-Sainte-Catherine.

Ces Eaux sont imprégnées de parties fluides, douces & balsamiques sans goût ; il ne s'y trouve ni soufre, ni bitume. Elles contiennent seulement cinq grains de sel volatil par pinte ; ce sel est très-doux, il se fond à l'air, il fermente légérement avec les acides.

Les Eaux savonneuses sont utiles pour toutes les maladies des reins & de la vessie, en ce qu'elles participent de parties balsamiques, volatiles & veloutées.

Elles conviennent encore dans toutes inflammations d'entrailles, intempérie au foie, modérent les chaleurs internes ; caressent les aigres de la masse du sang ; enlévent les fleurs blanches, & tous autres écoulemens ; culbutent la bile trop exaltée par les déjections. Elles sont propres aux fluxions de poitrine causées par voie d'irritation, dont la lymphe est chargée d'un sel trop acrimonieux ; modérent les sueurs excessives ; sont salutaires dans les ulcéres pour rendre au sang des parties plus affinées, douces & balsamiques. On peut les mêler avec les Eaux chaudes minérales, pour empêcher que les chaudes ne fouettent trop le sang, aux personnes qui sont sujettes aux hémorrhagies, aux pertes de sang ; reçues en lavement, elles calment les coliques de quelque espéce qu'elles puissent être, comme un bain intérieur.

Ces Eaux tendent à rafraîchir, à humecter, à adoucir, à dessaler, absorber & briser intérieurement les sels caustiques.

Reste à dire comment les Malades qui se baignent dans nos Eaux chaudes minérales de *Plombiere*, & se font donner des douches, reçoivent non-seulement du soulagement à leurs maladies, mais même leur guérison. Il est aisé de le comprendre, lorsqu'on sçait que ces Eaux sont infiniment chargées d'esprits volatils très-actifs, qui ont assez de force pour ouvrir les pores & occasionner des issues aux humeurs viciées extravasées, en s'insinuant jusqu'à la partie affectée, pour la débarrasser des digues & des humeurs fixées. Il en est de même de ceux qui vont aux Étuves pour des hydropisies naissantes : les vapeurs de ces Eaux sont suffisamment capables d'ouvrir les vaisseaux lymphatiques qui sont obstrués par un sel volatil pénétrant & insinuant, qui se glisse & s'arrête dans les glandes cutanées ; de sorte qu'étant ouvertes elles font distiler les sérosités lympides qui forment leurs enflures : les fibres reprenant leur élasticité & leurs oscillations naturelles insensiblement broyeront les parties étrangéres & chyleuses qui ne s'assimiloient pas bien ; & le sang pour lors deviendra pour ainsi dire, une liqueur homogéne, en ce que les vibrations réglées, toutes les parties se placeront où elles doivent être, & ce qui doit se séparer par les couloirs ou par la peau, se séparera.

Cet article est entiérement tiré des Mémoires de M. Mangin, premier Médecin ordinaire de S. A. R. le Duc de Lorraine. On n'a pas même jugé à propos d'en retoucher le style.

PLOMMÉE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois une espéce d'arme ancienne en forme de massue, garnie de plomb pour la rendre plus lourde. En Latin *plumbata clava.*

PLOMMER de la poterie, c'est y appliquer du plomb pour la vernisser. *Plumbo illinere.* Il n'y a que les Potiers qui disent ordinairement *plommer* ; car tous ceux qui ne sont pas du métier disent plomber.

PLOMMET. s. m. Vieux mot. Niveau de plomb. Borel. *Perpendiculum.* Il est dit figurément pour régle.

Aussi ces fols en mainte guise,
Qui d'amour porte la devise,
Vive sans régle & sans plommet.

Blas. des faus. am.

☞ PLOMO-RONCO. s. m. C'est le plus riche de tous les minerais d'argent qui se tirent des mines du Chily & du Pérou. Il est noir & mêlé de plomb.

PLONGÉE. s. f. Terme de fortification. On appelle *plongée* du parapet, la partie du parapet qui va en talus ou glacis. *Propugnaculi declivitas.*

☞ Tirer par *plongée* ou de *plongée*, se dit aussi en termes d'Artillerie, pour plonger, tirer en plongeant, c'est-à-dire de haut en bas. On éléve des cavaliers de tranchée pour tirer de *plongée* dans le chemin couvert, afin d'en chasser ceux qui le défendent.

PLONGEON. s. m. Oiseau qui se trouve sur la mer & sur les riviéres, qui a le dos noir & le ventre blanc, qui a le bec long & rouge & qui approche du canard. *Mergus.*

☞ Il y a un très-grand nombre de *plongeons* de toutes sortes de grandeurs & d'espéces différentes : nous nous contenterons de parler des plus connus, bien que les anciens Auteurs n'en ayent établi que d'une espéce. C'est peut-être qu'ils les ont confondus avec les cannes & les cercelles, encore qu'il soit très-facile d'en faire la distinction.

Albert parlant des *plongeons* dit que c'est un genre qui comprend en soi plusieurs espéces ; aussi voyons-nous qu'en Normandie ils appellent quelques-uns de ces *plongeons*, Destingres ; il y en a qui ne fréquentent que les mers, d'autres qui ne se plaisent que dans les étangs, dans les petites riviéres & les grands fleuves ; & ce suivant leurs naturels différens, ainsi qu'en font foi Pline, & Aristote. Ovide dit qu'ils aiment la mer, & Virgile rapporte qu'ils cherchent les lieux exposés au soleil :

Campus & apricis statio gratissima Mergis.

Il faut demeurer d'accord que de tous les oiseaux qui aiment l'eau, ce sont les *plongeons* qui nagent le mieux, & qui y demeurent le plus long-temps. Ils disparoissent quand ils veulent, & se cachent si adroitement, qu'il est impossible de les découvrir ; parce qu'ils ne font sortir de l'eau que l'extrémité de leur bec. Ils vivent de petits poissons, & de tout ce qu'ils rencontrent dans les riviéres. Varron, Oppian, & plusieurs autres rapportent qu'il n'y a point d'oiseau qui soit plus goulu que les *plongeons*, & qu'ils sont insatiables. Aristote en dit la raison, en parlant des

animaux en général; il assure que ceux qui n'ont qu'un boyau tout droit, sont toujours affamés, d'autant que les viandes ne font point de séjour dans leur corps, ainsi que nous voyons les loups s'être continuellement après la proie, ne pouvant se rassasier. Les *plongeons*, tant ceux qui vivent dans les mers, que ceux qui fréquentent les riviéres, ne font que deux ou trois œufs pour le plus, & font leurs nids dans des pierrailles, ou des herbages le long des eaux au commencement du printemps, & couvent à la maniére des autres oiseaux.

Grand plongeon. Mergus major. Encore que ce *plongeon* soit nommé grand, il est néanmoins plus petit que la canne sauvage. Aldrovand qui en a parlé dans son traité, rapporte qu'il avoit encore du poisson dans sa gorge lorsqu'il fut tué. Pour ce qui est de sa figure & de son pennage, il avoit la tête blanche, & ses yeux étoient environnés de taches noires ainsi que le derriére de sa tête qui étoit embelli de pareilles taches, à l'exception du milieu qui étoit blanc; sa poitrine, son ventre, & son col étoient entiérement blancs; sur le haut du dos on lui voyoit de fort belles plumes, qui étoient blanches & noires, mises par ordre alternativement; & sur les côtés vers la poitrine, on lui voyoit des taches de différentes couleurs, mises de part & d'autres. Son bec étoit dentelé comme celui d'une oie, hormis qu'il étoit plus étroit; il étoit brun, & tiroit néanmoins sur le bleu lavé, & à l'extrémité il étoit courbé en embas. Ses jambes & ses pieds étoient comme au précédent; ses ailes qui étoient noires, étoient distinguées d'un grand espace blanc, & plus bas de deux autres lignes blanches; son dos étoit tout noir, sa queue brune & longue d'une paume. Les petites plumes de son ventre en dedans étoient brunes; celles qui paroissoient à l'extérieur, étoient blanches. Toutes ces sortes d'oiseaux vivent de poisson ainsi que j'ai dit.

Autre grand plongeon à long bec crêté, ou espéce de bievre. *Mergus cirratus, sive longirostrus.* Les habitans des environs du lac de Constance l'appellent gawer. L'on en voit aussi en Italie, & dans ce pays il est nommé garganey. Voici à-peu-pres ce qu'en dit Aldrovand. Dans un lac qui est situé aux environs de Boulogne la grasse, l'on en voit vers les plus courts jours de l'hyver, & lorsqu'on en voit en ce temps, c'est une marque infaillible de très-grand froid. Il a le bec plus étroit que la canne, & environ de la longueur du petit doigt, outre son extrémité; c'est de-là qu'il tire le nom de long bec; la peau ou membrane qui est aux côtés du haut du bec, est d'un rouge éclatant; il est noir par le milieu, & dentelé de fortes dents, & courbé à l'envers. Sa tête est rousse, ou de couleur de terre cuite, avec une crête élevée en arriére. Le col est approchant de cette couleur en dedans, & le reste en dehors est cendré, ainsi que le dos, la queue & les ailes; mais les grandes pennes d'icelles sont brunes, & ont à l'extrémité une tache blanche; ses jambes, & les doigts de ses pieds sont rougeâtres avec leur membrane entre deux, qui est d'un rouge ou plûtôt d'un roux brun; les plumes de son ventre sont d'un blanc tirant sur le jaune, un peu approchant du roux. Cette espéce de *plongeon* fait son nid dans les roseaux.

Plongeon qui approche de la grandeur de l'oie, en Latin, *Merganser.* Cette espéce de *plongeon* est semblable à une oie, & est de pareille grandeur. Sa tête & son col jusqu'à la troisiéme partie, est d'un vert tirant sur le noir; le reste de son col est blanc, & a quelque pâleur, le dessous du col est noirâtre aussi-bien que son dos, sa queue est de couleur cendrée; ses ailes approchant de son dos sont noires & blanches, ensuite avec cette pâleur qui paroît au col, elles sont un peu noirâtres, mais d'un noir toutefois qui n'est pas si obscur; elles sont ensuite d'un blanc très-éclatant. Les derniéres sont noirâtres par le dessous des ailes, la premiére partie est blanchâtre, & la derniere est mêlée d'un blanc & d'un noir éclatant. Les plumes du ventre & du dessous de la queue sont blanches & jaunes, son pied est plat comme celui de l'oie. Ses jambes & ses pieds avec leurs membranes sont de couleur de vermillon. Les plumes de ses cuisses par le devant sont diversifiées de couleurs blanchâtre & noirâtre par intervalles, avec un peu de bleuâtre ou de couleur perse. Son bec est pareil à celui du *plongeon* huppé; au milieu sur le devant il est noir, & de part & d'autre il est roux ou rougeâtre. Son bec est garni de fortes dents courbées à l'envers, avec un autre ordre de dents qui est plus en dedans, au-dessous du bec seulement, l'extrémité duquel est courbée. Quelques Italiens le nomment canne d'Italie, & en font cas à cause de la délicatesse de sa chair, & disent qu'il s'en rencontre qui ont le poids de douze livres.

Petit plongeon ou espéce de canard appellé Cottée. *Colimbides.* Cet oiseau est très-joli & bien fait, sa taille est rondelette & ramassée, ses yeux sont jaunes & luisans, & pour sa petite corpulence, il ne laisse néanmoins d'avoir les pieds & les jambes comme celles d'un canard; il a le bec noir & aussi large que lui, il est bas enjambé, & a les piés larges. Les plumes de sa tête, de son col, & du devant de sa poitrine sont noires, mais celles de dessous le ventre sont plombées: il a aussi une hupe sur le derriére de la tête.

Plongeon du Rhin. Mergus Rheni. Ce *plongeon* a le champ du pennage distingué de toutes parts de blanc & de noir. Son bec & le tour de ses yeux sont noirs; de part & d'autre du derriére de sa tête, il est en partie noir & en partie brun ou cendré; le devant de son col & de sa poitrine, aussi-bien que de son ventre, sont blancs, & néanmoins semés de points & de taches qui le diversifient, lesquelles par le bas du ventre, & par les côtés sont d'une couleur perse ou bleue qui est fort agréable à la vûe. Ses jambes sont placées au plus bas du ventre, ses pieds & ses doigts sont bruns; ses membranes intérieures sont noires, sa queue est semblablement noire, ses ailes & tout son dos sont diversifiés par espaces égaux, & alternativement de noir & de blanc. Quelques-uns estiment que c'est l'oiseau que nous appellons Piette.

Autre plongeon de même espéce. Mergus altori congener. Ce *plongeon* semble être de même espéce que le précédent, d'autant qu'il ne lui est pas beaucoup différent, si ce n'est qu'il est plus petit de corps. Il a la tête & le col par le dehors plus blanchâtres; son dos est entiérement noir, sans distinction de taches blanches. Quelques-uns l'appellent *plongeon* blanc.

Plongeon de mer. Mergus marinus. Le *plongeon* de mer n'est guére plus gros qu'une cercelle. Il est blanc par dessous le ventre, & noir par tout le dessus du corps, il n'a point d'ergot derriére; il a cela de particulier qui le distingue des autres. Il a aussi un tubercule au-dessus de la tête, élevé comme une demi-noix, sur laquelle il croît un toupet de plumes noires; il a aussi la queue noire & courte, ensorte qu'il semble qu'il n'en ait pas. Ses cuisses sont courtes, & couvertes ainsi que celles des autres d'un fin duvet. Son bec, ses jambes, & ses pieds sont noirs; son bec est creux & tranchant par les bords, & fort couvert de duvet.

Plongeon blanchâtre. Albellus aquaticus. Il est d'une moyenne grandeur entre la cercelle & la canne brune. Son bec est d'une couleur bleue passée; il est aigu & courbé à l'extrémité. Sa tête seroit entiérement blanche, si ce n'étoit trois taches noires que l'on y voit, qui sont au derriére & proche des yeux de part & d'autre. Son col & sa poitrine sont blanchâtres; si ce n'est seulement par le milieu, & justement à l'endroit qui est au-dessous du bec qui sont d'un blanc cendré; son ventre est de semblable couleur, son dos & ses ailes, qui sont noires, ont plusieurs taches blanches; sa queue est noire, ses jambes sont d'une couleur cendrée, mêlées d'un peu de verdeur. Ses doigts qui sont de semblable couleur, sont joints d'une membrane noire.

Autre plongeon blanchâtre. Albellus alter. Celui-ci est un peu plus petit que celui dont nous venons de parler, il est huppé, & a le bec noirâtre & dentelé, un peu courbé à l'extrémité. Sa tête est blanche; mais l'on y voit deux taches noires qui environnent ses yeux. Sa huppe qui est remarquable, s'éléve sur le derriére de sa tête, & est composée de plumes qui sont en partie blanches, & en partie d'un noir verdâtre & éclatant. Son col, sa poitrine & son ventre sont blancs; mais il y a deux lignes qui parcourent la poitrine, l'une desquelles est étroite, & prend son origine au commencement du dos, & descend tout droit jusqu'au milieu de la poitrine, l'autre vient du commencement des ailes, qui est inégale & paroît plus grande en quelques endroits, mais elle ne descend pas

tant

tanc. Son dos est noir, & a la partie d'en bas proche de la queue ; il est brun sur le haut des ailes. Il y a des taches remarquables ; les grandes pennes des ailes sont en premier lieu noires, & puis elles sont brunes ; les internes sont d'un gris cendré, sa queue est courte, & garnie de seize pennes qui sont brunes ; ses jambes & ses pieds sont d'une couleur qui participe du cendré & du bleu. Leurs membranes sont d'une couleur brune.

Grand plongeon de rivière. Magnus mergus fluminis. Lorsque l'on rencontre cette sorte de *plongeon* sur terre un peu loin de l'eau, il ne peut voler à cause que ses pieds manquent de force ; ils sont larges & fendus ainsi que ceux de la poule d'eau, n'ayant que trois doigts à chaque pied. Il a semblablement les pieds plats, & presque de la grosseur d'un canard. Le champ de son pennage est noir par dessus le dos, & blanc sous le ventre. Ses ailes paroissent toutes noires étant pliées ; mais étendues elles paroissent blanches par le dessous & le dessus en deux endroits. Son bec est long, rouge & tranchant par les bords, il semble être huppé ; car il a le dessous de la tête noir, & les plumes de derrière sont longues, lesquelles il hausse & baisse, suivant le mouvement dont il est agité. Le dessous de son bec est blanc ; mais auprès des vertèbres du col, il sort de longues plumes noires qui donnent de la grace à cet oiseau. Sa plume ainsi qu'à tous les oiseaux qui plongent, est déliée comme du duvet. La plûpart des *plongeons* sont sans queue, & ont les ailes très-courtes à proportion de leur corps.

Plongeon diversifié ou glacial. Mergus varius sive glacialis. Il a de la ressemblance avec ceux dont nous avons ci-devant parlé : mais il a la tête & le haut du col d'un roux qui tire sur le rouge brun ; le bas de son col vers la poitrine, est d'un brun approchant du cendré. Les plumes de sa tête sont médiocrement élevées, & principalement du mâle qui a le devant du bec rougeâtre, lequel est blanchâtre à la femelle. Son dos est noir de toutes parts, ses ailes sont semblablement noires ; mais elles sont diversifiées de blanc comme aux précédens. Il a le ventre blanc aussi bien que le haut du col. Celui-ci a les jambes comme celles des précédens ; elles sont courtes & brunes, leurs membranes sont noires. Son bec est d'un bleu noirâtre ; il est de la taille d'une cercelle, & semblable à la petite canne. Ces espèces de *plongeons* ne sont pas moins estimés pour leur bonté que les cannes.

Autre plongeon diversifié. Mergus alius variegatus. Aux environs de Strasbourg il est appellé simplement *plongeon.* Il a le bec roux & blanc à l'extrémité, qui est crochue ; sa tête & son col sont d'une couleur rousse fort claire ; il a au derrière de sa tête une crête composée de poils très-menus, qui sont élevés, ses cuisses sont jaunes, sa poitrine & son ventre sont blanchâtres ; son dos est noir ainsi que sa queue & les grandes pennes de ses ailes, le haut desquelles tire sur le brun ou sur le cendré, & par le milieu elles sont blanchâtres.

Autres plongeons de même espèce. *Alii quidam ejusdem generis Mergi.* Cette sorte de *plongeon* a le bec long d'un doigt, il est rond & de couleur noire bien éclatante. Sa tête est huppée, son col est rougeâtre, son corps est entièrement noir, à l'exception de ses ailes, dans lesquelles il y a quelques plumes blanches. Son ventre est semblable à ceux de la grande & petite canne femelle ; ses pieds sont jaunes ainsi que leurs membranes. Il est un peu plus petit que la moyenne canne.

Plongeon enroüé. Mergus raucedalis. Il est ainsi appellé à cause qu'il a le son de la voix enroüé. Il fait sa demeure ordinaire dans les roseaux. Sa tête est huppée, son bec est semblable quant à la forme, à celui du long bec ; mais il lui est différent en couleur, en ce qu'il est noir. Son corps & ses ailes sont cendrées. Sa gorge & son ventre sont blancs ; ses pieds sont noirs comme ceux du petit *plongeon.*

Plongeon rouge. Mergus ruber. Le *plongeon rouge* est ainsi appellé, à cause qu'il a le haut de la tête & du col rouge. Son gosier est de noir tirant sur le jaune ; son corps & ses ailes sont de plumes différentes en couleurs, & sont comme à la canne bruyante sous les ailes, & par le ventre comme celles de la grande canne ; elles sont noires à leurs extrémités ainsi que sa queue. Il a la tête aussi grande que la grande canne ; ses pieds sont plus larges que ceux d'aucun autre *plongeon*, de quelque espèce qu'il puisse être.

Plongeon noir. Mergus niger. Il a tous les membres semblables & égaux à ceux de la canne ; il a le bec noir, le col de couleur rouge, & le corps comme la poule d'eau ; ses ailes sont noires & traversées d'une ligne blanche, son ventre est noir & blanc ; mais ces deux couleurs tirent sur le jaune. Ses pieds sont noirs ainsi que leurs membranes.

Plongeon blanc. Mergus albus. Celui-ci est de la même espèce que les *plongeons* diversifiés ; mais à cause qu'il a plus de blanc, on l'appelle communément aux environs de Strasbourg *plongeon* blanc. Il a le bec roux ; sa tête & son col sont noirs, & ont quelque peu de verd, ou plûtôt de petits points bleux tirant sur le verd. Ses cuisses sont rougeâtres, son dos est noir, au bas duquel on voit une tache blanche.

Plongeon nommé castagneux ou zoucet. Ce petit *plongeon* est tellement accoutumé à faire sa demeure ordinaire dans l'eau, qu'il ne va presque jamais sur terre : aussi ses cuisses ne paroissent point, & ses jambes semblent être attachées derrière ; il ne lui paroît ni croupion ni queue ; il est couvert de plumes imparfaites, & il semble que ce soit un nison nouvellement éclos ; ses plumes ressemblent à du duvet, n'ayant point de tuyau. Il est de couleur de châtaigne ; il n'a point de membrane aux pieds, & ses doigts sont séparés, ainsi qu'à la poule d'eau ; ses jambes sont crochues par derrière, & faites comme une scie. Par le dessous du ventre il est de couleur de lait ; son bec est rond, petit & rougeâtre ; il a peine à se mettre à voler : il vole toutefois bien. Sa chair n'est pas agréable, à cause qu'elle sent trop le sauvagin. Il est fort gras en hyver ; il tire sa nourriture de toutes sortes de petits poissons indifféremment, qu'il avale tous vivans, soit en mer, soit en rivière ; il fait son nid contre terre dans les marais & les lieux inaccessibles.

Plongeon, se dit aussi des nageurs qui descendent au fond de l'eau, & qui y demeurent quelque temps, soit pour y chercher des perles, soit pour en retirer quelque chose qui est coulée ou demeurée au fond, comme canons, ancres & marchandises. *Urinatores.*

On dit qu'un homme fait le *plongeon*, quand il se baisse & s'échape dans une foule, ensorte qu'il ne paroît plus. *Effugere, aufugere.*

Plongeons. On appelle *plongeons* en plusieurs Provinces les gerbes entassées & renversées. *Spicarum fascis inversa.*

☞ Plongeon. On appelle ainsi les pièces d'artifice, qui se plongent dans l'eau, & en ressortent encore allumées. On pourroit appeller de ce nom les genouillères ; mais les *plongeons* sont moins agités, & presque stables dans la même place.

PLONGER. v. act. & n. Tremper quelque chose dans quelque liqueur, l'y enfoncer, ou l'y laisser quelque temps. *Macerare, immergere.* Il faut plonger son seau dans la rivière pour l'emplir. On *plonge* plusieurs fois le linge dans l'eau en le savonnant. Les bons nageurs prennent plaisir à se *plonger* plusieurs fois dans la rivière. On fait *plonger* les Négres dans la mer pour pêcher des perles. On dit aussi qu'une chose *plonge* dans l'eau, quand elle y trempe. Ménage dit que le mot de *plonger* vient de *plumbiare*, à cause que le plomb fait *plonger* les filets au fond de l'eau.

☞ Plonger de la chandelle. C'est lui donner plusieurs couches de suif, en la trempant dans l'abyme ou moule qui en est rempli.

Plonger, se dit un peu figurément pour, Mettre, fourrer, enfoncer. *Plonger* un couteau dans le sein. *Gladio confodere.* Racin. Tâtant son ennemi au défaut des armes, il lui *plongea* le poignard dans le flanc. Vaug.

Plonger, se dit encore plus figurément en choses morales. Il a *plongé* ses mains parricides dans le sang de son pere. *Fœdare, coinquinare.* Il lui a *plongé* un poignard dans le sein, en lui apprenant cette funeste nouvelle. Toutes ses pensées le *plongeoient* dans une affliction violente, dont il étoit entièrement accablé. P. de Cl. La jeunesse se *plonge* aujourd'hui dans toutes sortes de vices & de dissolutions. *Volutari.* Etre *plongé* dans l'avarice, dans l'impudicité,

dans

dans le facrilége. Pasc. Cette guerre a *plongé* l'État en beaucoup de malheurs. Être *plongé* dans de nouveaux troubles. Racin.

Plonger, en termes de Guerre, se dit des tirs du canon, quand ils vont de haut en bas. Le pied du mur étoit si profond, qu'on n'y pouvoit tirer qu'en *plongeant*. *Edito loco in inferiora glandes emittere.*

Plongé, ée. part. paff. & adj. *Immersus, demersus.* ☞ On appelle de la chandelle *plongée* ou *plingée*, celle qui se fait en plongeant la mèche dans le suif.

PLONGEUR. s. m. Qui se plonge & se cache sous l'eau. C'est la même chose que *plongeon*. Les pêcheurs de perles s'appellent *Plongeurs*, ou *Urinateurs*. *Urinandi peritus.*

☞ Plongeur. s. m. C'est dans les manufactures & moulins à papier, un Ouvrier dont la seule occupation est de *plonger* les formes ou moules dans la cuve où est la pâte, & de les mettre entre les mains du Coucheur.

☞ PLOQUER. v. n. C'est mettre du poil de vache entre le doublage & le bordage des vaisseaux qu'on double pour la navigation qui se fait entre les Tropiques, où il s'engendre des vers dans le bordage, qui le percent. On *ploque* pour empêcher que ces vers qui s'attachent particuliérement au doublage, ne gâtent aussi jusqu'au franc bord; ce qu'ils ne peuvent faire lorsqu'il y a du ploc entre deux. Le ploc sert aussi à empêcher que le bordage & le doublage, qui sont l'un sur l'autre, ne s'échauffent.

PLOREIS. s. m. singul. Pleurs. Borel. *Luctus, comploratio.*

Alers vissiez un ploreis,
Si fort & un sospiradis. Percaval.

Plour adis, mot de Languedoc, vient de-là. Borel.

☞ PLOETON. s. m. Voyez PELOTON.

☞ PLOUGASTEL. s. m. Lieu de France dans la Bretagne, au Diocése de S. Paul de Léon.

PLOUMEON. s. m. Vieux mot. Tas de gerbes renversées. Borel. On dit aujourd'hui *Plongeons*.

PLOUTIN. s. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie, en Europe. *Plotinopolis.* Elle est dans la Romanie au confluant de la Capriza avec la Mariza, & à huit lieues au-dessous d'Andrinople. Maty.

PLOY. s. m. Vieux mot, Pli. *Songe du Verger.* Borel. *Plica.*

PLOYABLE. adj. m. & f. Qui se peut plier, qui obéit quand on lui fait quelque violence. *Flexilis, plicatilis.* On fait des arcs avec du bois qui est *ployable*, comme la baleine, l'acier, & autres corps *ployables*, & qui font ressort.

Ployable, s'employe aussi figurément. Esprit *ployable*. *Ingenium docile.* Humeur *ployable*. La vertu est *ployable* sans foiblesse. M. Esp.

PLOYÉ. s. m. Terme de Pharaon. Lorsque le Banquier a une carte pour doubler, tous ceux qui ont cette carte sont obligés de ployer, ou payer moitié. On dit j'ai eu six *ployes* dans une taille.

PLOYER. v. act. Courber, fléchir. *Incurvare, detorquere.* Il y a des gens qui par un reste d'équité ne rompront pas les loix; mais ils les *ployeront* à leurs intérêts. Fléch. Je fais céder ma raison, & *ployer* mon esprit au prodige du flux & reflux de la mer. S. Évr.

Lâches ambitieux nous ployons *les genoux,*
Devant un homme foible, & mortel comme nous.

Ce mot n'est presque plus en usage. Voyez Plier; c'est la même chose.

PLOYON. s. m. C'est une espéce d'osier qui sert aux Couvreurs en chaume, aux Tonneliers & autres Ouvriers pour lier leurs chaumes, leurs cerceaux, &c. *Vimen.* Les gerbes de *ployons* doivent avoir quatre pieds de lien. Voyez Plion.

P L U.

☞ PLUDENTZ. s. m. Petite ville du Tirol dans le Comté auquel elle donne le nom.

PLUIE. s. f. Eau qui tombe du ciel. *Pluvia.* La petite *pluie* est celle qui mouille le plus. J'ai pris mon habit de *pluie*, il résiste à la plus forte *pluie*. Le brouillard se change en *pluie*. Voilà un vent de midi qui menace de *pluie*. L'iris se forme de gouttes de *pluie*. La rosée passe aussi pour une petite *pluie*.

Pluie, se dit aussi figurément. Jupiter se changea en *pluie* d'or pour jouir de Danaé; c'est-à-dire, qu'il n'en jouit qu'à force d'argent. On le dit aussi comiquement, quand avec de l'argent on corrompt les valets. On fait aussi une *pluie* de feu, dont on se sert à la guerre pour jetter sur les maisons des villes assiégées. On dit aussi qu'il pleut quelquefois du sang; mais ce sont seulement de petits insectes rouges qui se forment dans des canaux & fossés bourbeux en une quantité si prodigieuse, qu'on croit qu'ils sont tombés du ciel.

On tient aussi qu'il a plu des pierres dans un champ de six ou sept lieues, qui est entre Arles & Marseille, qu'on nomme *la Crau*, parce qu'il est tout couvert de pierres, & l'on dit qu'Hercule combattant contre Albion & Brégion, en faveur de Neptune, & manquant de traits, fut secouru par Jupiter, par une *pluie* de ces pierres qu'on y voit encore. Bochard dit que *crac* est, un mot Chaldéen, qui signifie une forteresse bâtie sur une roche. D'autres croyent que ce mot de *la Crau*, vient du mot Celtique ou Bas-Breton, *craig*, qui signifie *pierre*.

Pluie de feu. Composition de soufre, de salpêtre & de poudre. *Pluvia ignea ex sulfure & bitumine formata.* Ces trois matiéres étant bien fondues, & bien mêlées ensemble, on laisse cette composition s'endurcir, après quoi on la brise en petits morceaux, qui étant mêlés avec la poudre du petard de la fusée, il s'en forme une *pluie de feu*.

Pluie d'or, en laquelle Jupiter a été converti. Selon les Philosophes hermétiques, les Anciens ont caché sous cette fable la distillation de l'or philosophal.

Pluie, est aussi un nom qu'on donne par corruption, à un poisson plat, qu'on nomme proprement *plais* ou *plie*, & en Latin *pleda*.

☞ Pluie. s. f. Espéce d'étofe de soie ou de laine mêlée avec du fil d'or ou d'argent trait en larme. En été les hommes s'habillent de *pluie* d'or ou d'argent, aussi bien que les femmes. Cette étofe s'appelle *pluie* parce que l'or ou l'argent y brillent comme s'il étoit tombé une *pluie* fine dessus, & que le soleil vint y darder ses rayons.

On dit proverbialement, qu'un homme est à couvert de la *pluie*, qu'il s'est mis à l'abri de la *pluie*, quand il a quelque forte protection, ou une grande fortune. *Protectus.* On dit aussi, Petite *pluie* abat grand vent. On dit aussi, A bonne heure nous a pris la *pluie*, lorsqu'on est à couvert, & qu'il commence à pleuvoir: ce qui se dit aussi figurément en d'autres occasions. On dit aussi, Rosée de Mai & *pluie* d'Avril valent mieux que le chariot du Roi David. On dit aussi, Après la *pluie* le beau tems; pour dire, que la joie succéde ordinairement à la douleur. *Post nubila Phœbus.* On dit encore, se cacher dans l'eau de peur de la *pluie*; & cela se dit, de ceux qui, pour éviter un inconvénient, s'exposent à un inconvénient encore plus grand. Parler ou s'entretenir de la *pluie* & du beau temps; pour dire, s'entretenir de choses indifférentes.

PLUMAGE. s. m. Qualité des plumes d'un oiseau. *Avis pluma.* La principale différence des oiseaux se fait par le *plumage*.

Sans mentir, si votre ramage
Se rapporte à votre plumage,
Vous êtes le phœnix des hôtes de ce bois. La Font.

PLUMAIL. s. m. Petit balai de plumes qui sert à diverses choses. L'Académie dit *plumart*. *Scopa plumaria.*

PLUMART. s. m. Houssoir de plume de volailles. L'Acad. *Scopa plumatilis.*

PLUMASSEAU. s. m. Petit bout de plume qu'on taille & qu'on prépare pour divers usages, pour mettre à des fléches, à des clavessins & autres instrumens. *Extremum plumatile.*

On appelle en chirurgie *plumasseaux*, de petits amas de charpie qu'on met sur les plaies, lorsqu'on les panse. *Lineum tomentum.* On en fait de différente grandeur & de différente figure, & on les couvre de quelque onguent ou baume, ou on les trempe dans une liqueur convenable. On les appelle ainsi, parce qu'on se servoit autrefois de plumes pour le même usage.

PLUMASSIER, ière. s. m. & f. Marchand qui vend & qui prépare des plumes pour mettre sur les chapeaux, sur les lits & les dais. *Plumarius.*

PLUME. s. f. Ce qui couvre l'oiseau, & qui lui sert à voler, à se soutenir en l'air. *Pluma, penna.* Des *plumes* d'aigle, de paon, de coq, de perdrix.

PLUME, se dit en particulier d'un pennache fait de *plumes* d'autruche. *Plumaria panicula, vel plumatile muscarium.* Voilà une belle *plume.* Un tour de *plumes.* Un beau bouquet de *plumes*, des *plumes* bien frisées. Les précieuses de Molière disent, un chapeau désarmé de *plumes.*

PLUME, se dit aussi du duvet qu'on tire de ce qui est sur la gorge & l'estomac des oiseaux. *Plumula mollis.* Un oreiller de *plumes*, un lit de *plumes.* Il dort sur la *plume.* Il est couché mollement sur la *plume.*

En Fauconnerie on fait différence entre les *plumes* des oiseaux, & leurs *pennes* comme il est remarqué dans le Livre I. de la Vénerie de Fréderic II. Empereur. Car les *plumes* c'est ce qui couvre le corps de l'oiseau, & qui lui sert comme de vêtement; mais les *pennes* sont celles qui ont un tuyau, une espéce de côte ou de nerf au milieu de plusieurs grands poils, & qui sert à soutenir l'oiseau en l'air. *Penna.*

PLUME, se dit absolument de ce qui sert à écrire qui se tire des ailes des oies, des cygnes, des corbeaux, &c. *Calamus, penna.* Un quarteron de *plumes* de bouts d'ailes. Les *plumes* des cygnes, sont plus grosses & plus fermes. Pour écrire en menue lettre on se sert de *plumes* de corbeau. Il y a de l'art à sçavoir bien tenir sa *plume*, à tailler bien la *plume*, à bien tremper une tranche-*plume.* Nous avons vû à la Cour un Auteur qui se vantoit de tailler sa *plume* avec son épée. BAL. On dit Tenir la *plume*, prendre la *plume*, mettre la *plume* à la main; pour dire, Écrire, composer.

> *Mais t'attaquer à moi, qui t'a rendu si vain ?*
> *Toi qu'on ne vit jamais une* plume *à la main.* BOIL.

On appelle des *plumes hollandées*, les *plumes* dont on passe le tuyau dans les cendres chaudes pour en ôter la graisse & l'humidité *Calami igne praeparati.*

PLUME, se dit figurément du style & de la maniére d'écrire d'un Auteur, auquel sens il n'a point de plurier. *Stylus, scribendi ratio, modus.* Sans gêner ma *plume*, je la laisse au hasard courir sur le papier. BOIL. Ma *plume* est une putain, mais ma vie est une sainte. MAIT. Cet homme a une excellente *plume.* Sa *plume* est bien dangereuse.

> *Hé quoi ? quand Juvénal de sa mordante* plume,
> *Faisoit couler des flots de fiel & d'amertume.* BOIL.

PLUME, se dit figurément aussi de l'Auteur même. Ainsi on dit d'un Auteur qui écrit bien, que c'est une bonne *plume. Scriptor egregius, eruditus*, que c'est une *plume* éloquente, une des plus sçavantes *plumes* du siécle. Mais cela se dit plus d'un Auteur qui écrit en prose, que d'un Auteur qui écrit en vers. Paul Jove Évêque de Nocére déclaroit bonnement qu'il avoit une *plume* d'or, une *plume* d'argent & une *plume* de fer, pour les différens usages que ses interêts lui en faisoient faire, c'est-à-dire, pour ses amis & pour ses ennemis. On dit qu'un homme tient la *plume*, quand il est Greffier ou Secretaire en quelque Assemblée. On dit aussi au Parquet, que c'est M. le Procureur Général qui tient la *plume*, parce qu'il donne des conclusions par écrit, & les Avocats Généraux de vive voix. En général on dit des gens de robe & des Ecclésiastiques, que ce sont gens de *plume*, par opposition à la Noblesse & aux gens d'épée. Un Financier peut être ruiné d'un coup de *plume*, d'un trait de *plume.*

HOMMES DE PLUME, Gens de plume. Les Bourgeois des Cantons Suisses Aristocratiques, & particuliérement de celui de Berne, se peuvent diviser en trois ordres; celui des Marchands & des Artisans, celui des Gens de plume, & celui des Gens de guerre. Les Suisses appellent Gens de plume, ceux qui n'ont ni servi dehors dans les troupes, ni exercé chez eux aucune profession. Dans les Cantons où il n'y a pas de commerce, ces sortes de bourgeois n'ont de fortune à espérer que par le moyen de leurs Bailliages; de sorte que tous leurs projets ne tendent qu'à entrer dans le Grand Conseil; car lorsqu'ils y sont une fois, ils ne peuvent manquer d'avoir tôt ou tard un Bailliage. En attendant ils vivent de leurs rentes, & sont employés dans les petites charges de la ville. Voyez l'État de la Suisse traduit de l'Anglois, & imprimé à Amst. en 1714.

☞ PLUME. Desseins à la *plume.* Voyez DESSEIN.

☞ PLUME. On appelle du sucre à la *plume*, celui qui a atteint le quatriéme degré de cuisson. On l'eprouve avec l'écumoire ou la spatule, comme le sucre à souffler, & toute la différence qu'on y trouve, c'est que le sucre à la *plume* étant un peu plus poussé de chaleur, les bouteilles ou étincelles qui sortent de la spatule, en la secoüant, sont plus grosses, & même dans la grande *plume* ces bouteilles sont si grosses & en si grande quantité, qu'elles semblent liées les unes aux autres. Pour faire des masspains à la Duchesse, on se sert de sucre à la *plume.* Les Apothicaires font cuire leur sucre à la *plume*, pour faire leurs Tablettes de Diacartami.

On dit en Fauconnerie, Donner la *plume* à l'oiseau; pour dire, lui donner une cure de *plume. Avem inescare, allicere.*

PLUME, en terme de Botanique, est une partie fort petite de la graine cachée dans les cavités qui se trouvent dans ses lobes. *Plumula.* Elle est presque de même couleur que la radicule, sur la base de laquelle elle est appuyée; & c'est elle qui forme dans la végétation la tige ou le corps de la plante. La *plume* est la premiére partie qui paroît hors de la terre. La racine croît la premiére, & la *plume* ensuite.

☞ PLUME-MARINE. s. f. C'est une plante qui croît sur les rochers de la mer, & qui ressemble à l'aile d'un oiseau. *Penna.* Elle est quelquefois entourée d'une matiére visqueuse qui luit la nuit comme un phosphore. Elle est encore appellée *mentula alata*, la verge ailée, parce que son bout d'en-bas est fait comme le gland de la Verge. *Dict. de James.*

☞ PLUME DE PAON. C'est une pierre fine de couleur verdâtre. Elle est rayée comme les barbes d'une plume, & bien qu'elle soit verdâtre, elle paroît pourpre à la lumiére. C'est une Agathe tendre, quoiqu'Orientale.

PLUME, se dit proverbialement en ces phrases La belle *plume* fait le bel oiseau, pour dire, que les beaux habits relévent beaucoup la bonne mine. *Corporis habitum exornat.* On dit qu'un homme est chargé d'argent, comme un crapaut de *plumes*; pour dire, qu'il n'en a point. On dit, Passer la *plume* par le bec; pour dire, Frustrer quelqu'un d'un profit qu'on lui avoit fait espérer. Voyez l'origine de ce proverbe à OISON. On dit quand on a gagné de l'argent à quelqu'un au jeu, ou par quelque adresse, qu'on a eu de ses *plumes*, qu'il a laissé de ses *plumes.* On dit quand on est incertain de ce qu'on doit faire, qu'il faut jetter la *plume* au vent. On dit de celui qui est capable de différens emplois, qu'il est au poil & à la *plume.* On dit aussi des choses qu'on écrit par occasion sans les avoir préméditées, Cela s'est trouvé au bout de ma *plume.* On dit aussi d'un Auteur qui dérobe les pensées des autres, C'est la Corneille d'Horace, qui est parée des *plumes* d'autrui. On dit d'un homme qui tire tout l'avantage d'une société, que c'est la *plume* de l'aigle qui dévore les autres. On dit encore, Cela est léger comme une *plume*, c'est une *plume.* On dit aussi, Qui mange l'oie du Roi, à cent ans de-là en chie la *plume.* On dit dit figurément que la viande sent la *plume*; pour dire., que le cuisinier ne s'est pas levé assez matin pour mettre le pot au feu. ☞ On dit proverbialement & figurément d'un homme qui a perdu une place honorable, ou une puissante protection, qu'il a perdu la plus belle *plume* de son aile.

☞ On dit figurément d'un homme qui est égalment propre aux emplois de l'épée, de la robe & du cabinet, qu'il est au poil & à la *plume.* ACAD. FR.

PLUMÉE. s. f. Plein la plume d'encre. *Intinctura atramenti.* Quand on prend une trop grosse *plumée* d'encre, on est sujet à faire des pâtés.

PLUMÉE. Terme d'Architecture. On dit, Faire une *plumée*, lorsqu'on dresse à la régle avec le marteau, les bords du parement d'une pierre pour la dégauchir.

• PLUMELLE, ou Cornette. s. f. Nom de fleur. Il y a la simple & la double; parmi la simple, celle qui est violette est la plus belle; & parmi la double, l'incarnate est la plus estimée. Elle differe de la giroflée en ce qu'elle a les feuilles plus étroites & plus tranchées : elle veut pourtant avoir en tout la même culture. Morin.

PLUMER. v. act. Ôter la plume d'un oiseau. *Avi plumas detrahere.* On a envoyé ces perdrix en plume, il les faut *plumer.*

Plumer, signifie figurément, Attraper de l'argent, ou des nippes à quelqu'un. *Deludere, decipere, arripere.* Quand des filoux tiennent un Provincial, ils le *plument* bien. Une Courtisanne *plume* bien la sot qui en est coëffé. La mere & la fille le *plument* maintenant. Ablanc. Il a été *plumé* par ses sujets. Bens. Un Procureur *plume* bien ses cliens.

On dit proverbialement, qu'il faut *plumer* la poule ou l'oie sans la faire crier, pour dire, qu'il faut prendre garde, quand on fait des concussions, de donner des occasions de plaintes. *Callidè & industriè arripere.*

Plumer. v. act. se dit dans un sens figuré, & signifie dépouiller un homme, le ruiner en tirant de lui chaque jour quelque chose, quelque présent, &c. En ce sens la terme est bas, & n'est pas du bel usage. J'admire le train de la vie humaine; nous *plumons* une coquette; la coquette mange un homme d'affaires; l'homme d'affaires en pille d'autres: cela fait un ricochet de fourberies le plus plaisant du monde. Le Sage. *Turcaret, Act. I. sc. 10.* On dit métaphoriquement & en badinant *plumer* un œuf.

PLUMEROLLE. s. f. Nom d'une tulipe qui est rouge-mort & chamois. Morin.

PLUMET. s. m. Cavalier qui porte des plumes; & particuliérement il se dit de celui qui fait le fanfaron, à cause qu'il a une épée au côté, & des plumes sur le chapeau. *Plumis ornatus.* Chaque rue de Paris est féconde en *plumets* obligeans. P. Com. Oui, toujours le *plumet* aura la préférence. La Font.

Plumet, se dit aussi d'une simple plume qu'on met autour du chapeau. *Penna ornansis galerum.* La mode a été de ne porter qu'un *plumet*, au lieu d'un bouquet de plumes.

Plumet, est aussi le nom qu'on donne sur les ports à ceux qui portent le charbon sur la tête, le blé, ou le sel, &c. sous des Maîtres qui sont reçûs en titre d'office en ces charges.

☞ Plumet de Pilote. Ce sont plusieurs plumes qu'on met dans un petit morceau de liége, & qui voltigeant au gré du vent, font connoître d'où il vient, plus précisément que les giroüettes. Les Mariniers Hollandois ne s'en servent point; ils ne sçavent ce qu'on veut dire quand on leur en parle.

PLUMETÉ, en terme de Blason, signifie la même chose que *moucheté*, *découpé*, ou *papelonné*, ou des figures approchantes de la panne, ou fourrure d'hermine. Voyez Découpé.

PLUMETIS. s. m. C'est le brouillon d'une écriture. *Ragueau*, Borel. *Perscriptio actus* ou *contractus.*

☞ PLUMETTE. s. f. Petite étoffe, quelquefois avec de la soie, mais plus ordinairement toute de laine.

PLUMEUX, euse. adj. Qui tient de la plume, qui est fait de plume. Un bel esprit du siécle a allongé le mot de plume, & en a fait *plumeux.*

Dédale n'avoit pas de ses rames plumeuses
Encore traversé les ondes écumeuses.

M. de Vaugelas se contente de ne point blâmer cette hardiesse à inventer un mot nouveau, sans l'approuver, & sans conseiller de l'imiter.

PLUMITIF. s. m. Minute qu'un Greffier écrit à la hâte & en abrégé, quand le Juge prononce à l'Audience. *Tumultuarius Commentariolus.* Il y a dans les Justices un Greffier en chef qui signe les jugemens, & un autre qui tient le *plumitif.* Un Greffier est obligé de faire viser & signer son *plumitif*, ou sa feuille par le Président, avant qu'il en délivre aucun acte. On l'appelle dans les vieilles Coutumes *plumetis.* C'est un nom qu'on donnoit aussi autrefois à toutes les écritures qu'on fournissoit en Justice.

☞ PLUMOTAGE. s. m. Terme de raffinage de sucre. Il se dit d'une façon que l'on donne à la terre qui sert au raffinage, en la rafraîchissant & la paîtrissant sans l'ôter de dessus le sucre, & en y versant dessus une ou deux cuillerées de terre claire.

☞ PLUMOTER. v. n. Faire le plumotage.

PLURALITÉ. s. f. Quantité discréte, qui consiste en deux ou en plus grand nombre. *Pluralitas.* La plus grande absurdité de la Religion Payenne étoit la *pluralité* des Dieux. M. de Fontenelle a fait un Traité de la *pluralité* des mondes. M. Huyghens a prétendu prouver la possibilité de la *pluralité* des mondes dans son *Cosmotheoros.* Les Présidens sont obligés de prononcer suivant la *pluralité* des voix. La *pluralité* des Médecins tue le malade. L'Eglise n'a jamais approuvé la *pluralité* des Bénéfices, quoiqu'elle l'ait tolérée. La modicité des Bénéfices a servi d'abord de prétexte à la *pluralité* des Bénéfices. Un Ecclésiastique ne pouvant subsister avec un seul Bénéfice, il fut permis d'en avoir plusieurs, & ce nombre dans la suite n'avoit plus de bornes. On voulut réprimer cet abus sous Alexandre III. Au Concile de Latran il fut fait défense de prendre plus d'un Bénéfice; & le Concile de Latran sous Innocent III. confirma le même réglement, & défendit d'accepter deux Bénéfices à charge d'ames. Mais le même Canon permettant au Pape d'en dispenser en faveur des personnes distinguées, les dispenses furent si fréquentes que la défense devint inutile. Le Concile de Trente a défendu toute *pluralité* des Bénéfices, qui obligent à résidence; l'Ordonnance de Blois a de même prohibé la *pluralité* des Bénéfices à charge d'ames, & qui engagent à résidence. Pour les Bénéfices simples, il est permis de les accumuler, & on en laisse le jugement à la conscience de chacun. Il faut seulement une dispense du Pape. En Allemagne, le Pape ne laisse pas d'accorder des dispenses de posséder plusieurs Évêchés ensemble, sous prétexte que les Princes Ecclésiastiques ont besoin de grands revenus pour se soutenir contre les Princes Protestans.

PLURIER, ou plutôt PLURIEL. adj. Terme de Grammaire. C'est une inflexion particuliére des noms, & des verbes, quand on les applique à plusieurs choses. *Pluralis numerus.* Les Latins & les François n'ont que deux nombres, le singulier & le *pluriel*; les Grecs & les Hébreux en ont trois, le singulier, le duel & le *pluriel.* Je mets toujours *pluriel* avec un *l*, quoique tous les Grammairiens aient toujours écrit *plurier* avec un *r.* La raison sur laquelle je me fonde, est que venant du Latin *pluralis*, où il y a un *l* en la derniére syllabe, il faut nécessairement qu'il la retienne en la même syllabe au François. Ce qui a trompé nos Grammairiens, c'est sans doute qu'on écrit *singulier* avec un *r*, & ils ont cru qu'il falloit écrire *plurier* tout de même; ne songeant pas que *singulier* vient de *singularis*, où il y a un *r* à la fin. Vaug.

Pluriel, est aussi substantif masc. & alors il signifie, Nombre *pluriel*, & se dit également des noms & des verbes. Comment ce nom a-t-il au *pluriel*? Nous avons beaucoup de substantifs qui n'ont point de *pluriel* : comme or, fiel, miel, foi, sang, &c. Il n'y a quelquefois rien de plus magnifique que les *pluriels*: car la multitude qu'ils renferment donne au discours plus de son & d'emphase, sur-tout dans les endroits où il faut multiplier, amplifier & exagérer. Boil. La Poësie comme hyperbolique aime les *pluriels.* Ménag.

PLURIMANOS. s. m. Nom d'un monastère fabuleux que le P. Louis d'Urrera Dominicain prétend que son Ordre a avec plusieurs autres en Éthiopie, & dont il raconte mille fables dans son Histoire Espagnole de l'Ordre de S. Dominique, publiée en 1611. Ceux qui les voudront sçavoir, peuvent consulter cet ouvrage, & le P. Hélyot, T. I. dans sa Préface, p. 27. & T. III. c. 25.

PLURS. Voyez PLEURS.

PLUS. s. m. Terme comparatif. Le *plus* & le moins ne changent point l'espéce. *Plus & minus non mutant speciem.* On a fait une demande de mille francs, sauf le plus. ☞ Il est contre les bonnes régles de faire avec *plus* ce qu'on peut faire avec moins. P. Castel.

Plus, est aussi un adverbe, qui a la force d'un substantif, quand il est joint avec *le* ou *la. Plus, amplius.* Virgile est le *plus* estimé d'entre les Poëtes. L'aimant est ce qu'il y a de *plus* merveilleux dans le monde. Alexandre est le *plus* grand

grand conquérant qui fut jamais. Le péché est ce qu'on doit craindre le *plus*. C'est dans les emportemens de l'amour que la nature est la *plus* à plaindre. Let. d'Abaillard. On l'emploie aussi absolument : Cela est *plus* beau, *plus* honnête, *plus* utile. ☞ On dit, Il y a *plus*, pour dire, outre les choses qui ont été déja marquées, outre les raisons qui ont été déja alléguées.

Plus, se dit aussi fort communément en Algébre, & en est un principal fondement. Il se marque ainsi +: 4. + 6 = 10. quatre *plus* six sont égaux à dix.

Plus, s'emploie quelquefois avec la négative, sans qu'il tienne lieu de comparatif, & fait le même effet que *pas*. Il n'y a *plus* de justice en ce monde, depuis que Thémis est retournée au ciel. Il n'y en a pas *plus* qu'il en tiendroit dans mon œil. Il ne faut *plus* rien espérer de ce malade, il n'a plus de vie que pour deux jours. ☞ Quelquefois il s'emploie absolument, & sans que la négative soit exprimée. Ainsi on dit, *Plus* de larmes, *plus* de soupirs, &c. pour dire, désormais il ne faut plus verser de larmes, il ne faut *plus* pousser des soupirs, &c.

Plus, se dit aussi dans les comptes, dans les inventaires, dans les mémoires de parties, ou de frais dont on fait plusieurs articles, & signifie, En outre, davantage, item. *Praterea, ad hac.* *Plus* la somme de . . . Il sert aussi de transition dans le discours. Qui *plus est*.

On dit aussi, *Plus* on en a, & *plus* on en veut avoir. *Plus* nous en faisons, *plus* on nous en demande. *Plus* on se hâte, & moins avance-t-on. *Quo plus, eo plus*. Il faut reprendre la chose de *plus* haut.

Plus, se dit avec plusieurs particules. C'est au *plus*, tout au *plus*. *Ad summum*. On se sert de cette façon de parler pour marquer le plus grand excès dans chaque chose. Cela ne vous coutera que dix pistoles *au plus*, *tout au plus*. Si cela coute un écu, c'est tout le *plus*. La riviére croît de *plus* en *plus*. Je vous dis de *plus*. Pour du courage, il en a tant & *plus*. Au *surplus*, &c. De *plus* en *plus*. On dit aussi, Peu *plus*, peu moins. Ni *plus*, ni moins. Tant *plus*, tant moins. Tant *plus* vous joüez, tant moins vous étudiez. Il est plus élégant de dire, *Plus* vous joüez, & moins vous étudiez. D'autant *plus*, d'autant moins. Tout au *plus*, tout au moins.

☞ On le joint quelquefois avec *que non pas*: Comme les fausses idées que l'on a du bonheur & du malheur sont les sources des mauvais jugemens que l'on en fait, il seroit infiniment *plus* important de s'appliquer à les connoître & à les corriger, *que non pas* à réformer celles que la précipitation de nos jugemens, ou les préjugés de notre enfance nous font concevoir des choses de la nature qui ne sont l'objet que d'une spéculation stérile. *Logique de Port R.* 3 *édit.* p. 98. La plûpart des erreurs des hommes viennent bien *plus* de ce qu'ils raisonnent sur de faux principes, *que non pas* de ce qu'ils raisonnent mal suivant leurs principes. p. 215.

Qui *plus*, qui moins. Façon de parler, pour dire, les uns *plus*, les autres moins. L'Acad. *Alii plus, alii minus*.

Sans *plus*. Autre façon de parler adverbiale, qui se construit avec le verbe à l'infinitif. Sans *plus* différer. *Nullâ interpositâ morâ*. Il s'emploie aussi absolument. Je joue dix pistoles, sans *plus*.

La *plus-part*, espéce d'adjectif & de substantif tout ensemble, qui signifie, le plus grand nombre, la plus grande partie. *Plerique, maxima pars*. Il est établi par l'usage que l'on dit, la *plus-part* des hommes *disent*, *font*, &c. quoique cette construction soit directement contre les loix de la Grammaire, qui veut que le nominatif régisse le verbe, au lieu que dans cette phrase c'est le génitif qui le régit. On pourroit dire que la *plus-part* tout seul régissant le pluriel, comme quand on dit, la *plus-part* font scrupule, c'est aussi le nominatif qui régit le verbe dans la phrase, la *plus-part* des hommes font scrupule : mais il est aisé de voir que c'est le génitif par d'autres exemples : car on dit, la *plus-part* du monde est d'accord : & en ce cas le verbe qui est singulier, est régi par le génitif du *monde* : ainsi la *plus-part* demande un pluriel après lui, à moins qu'il n'ait après lui un génitif singulier, lequel régit le verbe. Mss. de l'Acad. La *plus-part* du monde *est* également facile à recevoir des impressions, & néglige à s'en éclaircir. Nic.

☞ Pour la plûpart. Façon de parler, pour dire, Quant à la plus grande partie. Les gens de ce pays-là sont *pour la plûpart* fort paresseux. Acad. Fr.

PLUSHORS. Vieux adj. plur. m. & f. Plusieurs. *Multi, plures*.

> *De vous parler en* plushors *lieux*. Perceval.

PLUSIEURS. adj. pluriel de tout genre. Un grand nombre, quantité. *Multi, plurimi, plures*. *Plusieurs* gens sont d'avis. Cet orage a duré *plusieurs* jours. Je me suis souvenu *plusieurs* fois. Cette maison appartient à *plusieurs*.

Ce mot vient de *plures* & de *seniores* joints ensemble, comme *plus* & *Sieurs*. Mén.

PLUSOR, vieux adj. pl. m. & f. Plusieurs. Borel. *Plures, multi*.

> *En son pavillon ot* plusor. Perceval.

PLUSOUR. Vieux adj. pl. m. & f. Plusieurs. Borel. *Multi, plures, plurimi*.

> *Et si sai bien que li* plusour
> *Tendrons mes sermons à folour*. Hugues de Bercy.

☞ PLUS-PÉTITION. s. f. Terme de Droit. La *plus-pétition* n'a plus de lieu en France : c'est à dire, qu'il n'y a aucune peine contre celui qui demande au-delà de ce qui lui est dû. Mais le moyen de faire cesser ses prétentions, est de lui faire des offres suffisantes. En ce cas, faute par lui d'accepter, il est condamné aux dépens, du jour des offres.

PLUSTÔT. adv. de préférence. *Potius, libentius, satius, prius*. Il faut *plustôt* mourir que de renier sa foi. Il est *plustôt* jour en été qu'en hiver. Il doit revenir au *plustôt*, & dans peu. On mange *plustôt* d'une perdrix, que d'une éclanche. Observez que *plustôt que* demande la préposition *de* après lui ; *Plustôt que de* faire cette lâcheté, il se présenta au supplice. Cela est plus régulier que d'omettre le *de*. Mss de l'Acad.

PLUTÉE. Vieux mot. Un pupitre. Borel. *Pluteus*.

PLUTON. subst. m. Fausse Divinité infernale, que les Payens croyoient présider aux enfers. *Pluto, Dis*. C'étoit l'un des enfans de Saturne. Comme il eut en partage les parties occidentales du monde, on feignit que son Royaume étoit au pays des Ombres : & parce que la plûpart des mines sont en ce pays-là, on feignoit aussi qu'il étoit le Dieu des richesses. C'est ce qui fait que les Poëtes ont pris le Royaume de *Pluton* pour la mort. Sacrifier quelqu'un à *Pluton*, c'est-à-dire, le faire mourir.

PLUTUS. s. m. Dieu des richesses.

PLUVIAL. s. m. Grande chappe que portent le Chantre, & le Sous-Chantre à la Messe & à Vêpres, & l'Officiant quand il encense. *Trabea sacra, pluvialis*. Il entoure toute la personne, & est attaché par le devant avec deux agraphes. Autrefois c'étoit la chappe ou manteau que les Ecclésiastiques, & sur-tout les Religieux, portoient à la campagne pour se défendre de la pluie. En Latin *pallium pluviale, pluvialis lacerna apud veteres*.

PLUVIALE. adj. f. qui se dit en ces phrases. Les citernes se font d'eaux *pluviales*. Les saillies qui se font au bas des couvertures appellées *suggrondes*, se font pour empêcher que les murs ne soient endommagés par les eaux *pluviales*. *Pluviales aqua*.

PLUVIER, ou GUILLEMOT. s. m. Oiseau brun marqueté de jaune, ayant le bec rond, noir & court. Il est de la grosseur d'un pigeon. On l'appelle en Latin *pardalus*, & par quelques-uns il est appellé *pluvialis*, parce qu'il se prend mieux en temps de pluie. ☞ Cet oiseau est commun en France en hiver, il vole en troupe en ce temps, & l'on n'en voit point en été, mais pendant le printemps il s'en voit quelques-uns. Ils se plaisent & font leur demeure ordinaire dans les terres grasses & dans les grandes plaines labourées. Leur couleur est toujours de même ; & l'on ne sçauroit distinguer le mâle d'avec la femelle. Sur la fin de Mars ils s'en retournent. Nous en voyons l'hiver grande quantité dans la Beauce,

dans les grandes plaines & dans les bleds verds. Sa chair est très-délicate, & l'on en fait grande estime dans les festins. Bien que le *pluvier* n'ait que trois doigts aux pieds, il est néanmoins très-vite à la course. Ces oiseaux ont un Roi entr'eux qui les réclame le matin en sifflant, comme qui diroit *hu hieu huict*, & les autres répondent seulement *huict*.

Il y en a d'une espéce particulière qui est appellée *Guillemot*, qui n'est autre que le jeune *pluvier* qui n'a pas encore mué; aussi est-il plus petit; mais il a la même figure que le *pluvier*, il est blanc sous le ventre, ayant le dessus de la tête, du col, du dos & des ailes aussi tanné & blanchâtre qu'est la terre; mais les bouts des plumes sont environnés de couleur fauve, les grosses pennes des ailes sont noires à l'extrémité, sa queue est courte, & a quelque peu de blanc par le bout. Cet oiseau est extrêmement gras, son pennage pour l'ordinaire est jaune, non pas tout-à-fait; mais sur les plumes brunes il y a beaucoup de taches jaunes, son bec est noir, rond & court.

La chasse du *pluvier* se pratique comme celle du vanneau, mettant des *pluviers* au lieu de vanneaux aux perchantes & aux émeutes & représentations.

Pluvier gris, ou cendré, Pluvialis cinereus, seu pardalus Aristotelis. Les Oiseliers d'Italie l'appellent *pluvier* de montagne. Il est un peu plus grand que le *pluvier* commun. Son bec est un peu plus gros & plus long. Il a le doigt de derrière fort court, tout le champ du pennage de l'oiseau est de couleur cendrée, semée de quantité de taches qui sont composées d'une couleur entre le cendré & le châtain. Les grandes pennes de ses ailes, son bec, la partie de ses cuisses qui est dénuée de plumes approchant du genouil, ses jambes & ses pieds sont noirâtres, sa queue est fort menue & très-courte, ses ailes sont longues & passent la queue. Les poulaillers l'appellent *pluvier* de mer. Il a le pennage presque semblable à celui d'un caviard. Son bec est plus long que celui des autres *pluviers*. Pour ce qui est du reste, il est entiérement semblable à l'autre *pluvier*. Peut être est-il le Roi des autres que l'on nomme l'appelleur.

Grand Pluvier. Pluvialis major. Toutes les parties de son corps sont composées comme celles du corps des autres *pluviers*, & il a généralement toutes leurs façons de faire; mais il est de plus grande taille, & a le bec plus grand au contraire des autres qui l'ont court. Sa poitrine & son ventre sont blanchâtres. Les grandes pennes de ses ailes sont noirâtres; du reste il est diversifié de blanc & de brun. Ses pieds sont longs & tirent sur le bleu, ses doigts sont longs, mais par derrière il n'en a presque point. Son bec est très-noir. Sa chair est très-délicate, & fort estimée dans les festins.

PLUVIERS, PITIVIERS. s. m. Nom propre d'une petite ville avec le siége d'une élection. *Pitiverius, Pedverius, Pedverius, Pitiverium, Piverum, Putuerus, Pubiverium, Pitiveris, Pitueris Aviarium.* Elle est dans l'Orléanois, province de France, sur la riviére d'Œuf, à huit lieues d'Orléans, vers le nord. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 444. 445.

PLUVIEUX, euse. adj. Qui améne la pluie. *Pluvius, pluviosus.* L'automne est une saison *pluvieuse*. Orion est une constellation *pluvieuse*. On a eu cette année un hiver bien *pluvieux*. Voilà un temps *pluvieux*, chargé de nuages.

PLUVIUS. Surnom de Jupiter, dont on se sert en notre langue, parce que nous n'avons point de mot qui y réponde bien. Il signifie Auteur de la pluie, qui envoie la pluie. *Pluvius.* Dans les bas-reliefs de la colonne Antonine, à l'endroit où le miracle de la légion fulminante est représenté, comme ceux qui ont fait ces sculptures étoient Payens, ils ont mis dans le ciel un homme volant, les bras étendus, avec une grande barbe, qui semble se perdre en pluie. Les Sçavans croient qu'ils ont voulu représenter Jupiter *Pluvius*. Fleury. Voyez aussi le P. Colonia, dans le Traité qu'il a donné de la Religion Chrétienne, confirmée par le témoignage des Payens.

P L Y.

PLYMLIMON. s. m. Nom propre d'une haute montagne, où la Saverne & la Wye prennent leurs sources. *Limonius mons.* Elle est dans le pays de Galles en Angleterre, sur les confins du Comté de Cardighan & de Montgommery. Maty.

☞ PLYNTÉRIES. s. f. pl. Πλυντήρια. Fête célébrée à Athénes le 24. ou 25. du mois Thargélion, en l'honneur d'Aglaure, fille de Cécrops, selon Hesychius; ou plutôt, si nous en croyons Plutarque, (*in Alcibiad.*) Minerve, sous le nom d'Aglaure, étoit l'objet de cette fête, dont le nom vient de πλύνω, *abluo*, parce que les *Praxiergides* lavoient alors la statue de Minerve, & couvroient son temple. Par un endroit du premier livre de l'histoire Grecque de Xénophon, où il s'agit du retour d'Alcibiade, il paroît que la superstition faisoit croire qu'on n'entreprenoit rien ce jour-là qui ne fût malheureux, & l'on fermoit les temples, comme c'étoit la coutume dans les jours funestes. Hésychius parle d'une masse de figues que l'on portoit avec cérémonie, en mémoire de ce que les Athéniens, dont les mœurs commençoient à se polir, ayant enfin cessé de se nourrir de gland, s'avisérent de manger des figues. De-là venoit le nom ἡγητηρία, que selon Athénée, (L. III.) on donnoit à cette masse de figues, comme si l'on eût dit, *Dux vitæ cultioris*.

P N E.

PNEUMATIQUE. adj. Terme de Méchanique, qui se dit des machines qui se remuent & agissent par la modification ou compression de l'air, ou du vent. Un jeu d'orgue est une machine *pneumatique*. Héron a fait un Traité des machines hydrauliques & *pneumatiques*, comme les pompes, fontaines jaillissantes, &c. ☞ Machine *pneumatique* se dit particuliérement d'une machine d'un grand usage aujourd'hui dans la Physique. Elle est composée d'un corps de pompe qui communique avec un récipient, posé sur une platine, qui est en forme de dôme, afin qu'il puisse supporter le poids de l'athmosphère. Par le moyen de la pompe & de quelques robinets on tire l'air du récipient, & on l'y fait rentrer, selon qu'on le juge à propos. C'est avec cette machine qu'on fait tant d'expériences sur l'air, qui se voient toujours avec plaisir. Otto de Guérike, Bourguemestre de Magdebourg, en fut l'inventeur, & il commença à la faire connoître à Ratisbonne en 1654. M. Boyle la perfectionna ensuite; & le grand usage qu'il en fit avec succès, fit qu'on oublia le Magistrat Allemand, & qu'on donna toute la gloire de l'invention au Philosophe Anglois. M. Homberg & M. l'Abbé Nolet, de l'Académie des Sciences, ont considérablement perfectionné la machine *pneumatique*.

Ce mot vient du Grec πνεῦμα, qui signifie *souffle*.

Pneumatique. s. m. & fem. Nom d'une secte Anabaptiste. *Pneumaticus, a.* Les *Pneumatiques* rejettent l'ancien & le nouveau Testament. Jovet. T. I. p. 471.

☞ On appelloit *Pneumatiques* les Médecins qui composoient la secte *Pneumatique*. Voyez la Préface du Dict. de James.

☞ PNEUMATOCÉLE. s. f. *Pneumatocele, es, Herniæ flatulenta.* Fausse hernie du scrotum causée par un amas d'air qui le gonfle. Ce mot est Grec: il vient de πνεῦμα, air, flatuosité, & de κήλη, *ramex*, hernie. Paré l'appelle *Physocéle*, en Grec φυσοκήλη, du verbe φυσάω, *flatu distendo*, je gonfle en soufflant, & de κήλη, hernie.

PNEUMATOMAQUES. Anciens hérétiques, qui ont été ainsi appellés, parce qu'ils combattoient la divinité du S. Esprit, qu'ils mettoient au nombre des créatures. *Pneumatomachi.* Voyez S. Épiphane, *hær.* 74.

☞ PNEUMATOMPHALE. s. f. Fausse hernie du nombril causée par des vents, c'est-à-dire, par un amas d'air qui gonfle cette partie. Ce mot est Grec, πνευματόμφαλος, composé de πνεῦμα vent, & de ὀμφαλός, nombril.

☞ PNEUMATOSE. s. f. Enflure de l'estomac causée par des vents ou flatuosités. Ce mot est Grec πνευμάτωσις, qui vient de πνεῦμα, air, vent.

PNEUMONIQUE. s. m. & adj. Médicament propre pour les maladies du poumon. Le tussilage, l'hysope, le lierre terrestre, le pied de chat, sont des remédes *pneumoniques*.

Ce mot vient du Grec πνεύμων, poumon.

P N I.

PNIGITE. adj. Terre argilleuse & glutineuse des Anciens, qu'on retiroit en morceaux assez gros, de couleur presque semblable à la terre Érétrienne, fort froide au toucher, s'attachant à la langue, & s'y tenant suspendue. *Prinigites* ou *Pnigites terra.* La terre *pnigite* est propre pour resserrer, & pour arrêter le sang.

P O.

PO. Vieux mot. Peu. BOREL. *Parum, tantisper.*

S'ils fussent un po *mensongier.* GUYOT DE PROVINS.

PÔ, ou **ÉRIDAN.** f. m. Le second ne se dit qu'en Poësie. C'est la plus célébre riviére de l'Italie. *Padus, Eridanus.* Elle prend sa source au mont Viso, qui est sur les confins du Dauphiné, & du Marquisat de Saluffes, traverse le Piémont, le Montferrat, le Milanois, le Mantouan, côtoye le Parmesan, & une partie du Modénois, & étant entrée dans le Ferrarois, elle commence à se diviser au bourg da Ficheruolo, & va se décharger dans le golfe de Venise, par quatre embouchures principales qu'on nomme, *Pô Grande, Pô di Ariano, Pô di Volana, Pô di Argenta.* Le *Pô* fait de grands ravages par ses débordemens, parce qu'il enfle par un grand nombre de riviéres qui descendent des Alpes. Les principales sont le Tanéro, la Doria, la Sessia, le Tésin, l'Adda & l'Oglio. Il passe assez près de plusieurs grandes villes &, il baigne Carignan, Turin, Chivas, Vérue, Crellentin, Cazal, Plaisance, Crémone & Ferrare. MATY.

PÔ GRANDE. C'est la branche la plus septentrionale du Pô. *Magnus Padi ramus*, anciennement *Philistina fossa.* Elle passe du Ferrarois dans la Polésine de Rovige, y reçoit le Tartaro; de-là vient qu'on l'appelloit autrefois *Tartarum ostium*, & il se décharge dans le golfe de Venise par cinq ou six embouchures, dont les plus considérables sont le *Pô delle Fornaci*, le *Pô di Levante*, & le *Pô della Baglona.* Cette derniére branche se décharge aux confins du Ferrarois, dans un petit golfe nommé la Sacca di Goro, où il y a un assez bon port. MATY.

PÔ DI ARIANO. C'est une des principales branches du Pô. *Adrianus Padus*, anciennement *Fossa Carbonaria.* Elle se détache du *Pô grande*, du côté du midi, baigne Ariano, & va se décharger dans le golfe de Venise par trois petites embouchures. MATY.

PÔ DI VOLANA. C'est une des branches du Pô. *Padus Volane*, anciennement *Solane, Volane, Olone.* Elle côtoye l'étang de Comachio, du côté du nord, baigne le bourg de Volana, dont elle prend le nom, & se décharge dans le golfe de Venise, au midi du Pô d'Ariano. MATY.

PÔ DI ARGENTA, OU DI PRIMARO. C'étoit autrefois la plus grande des bouches du Pô, *Padus primarii*, ou *Argentanus*, anciennement *Padusa fossa, Spinetum, Messanicum ostium, portus Vatreni, Padus magnus.* Elle est maintenant des moindres, & la plus méridionale de toutes. Elle se sépare du *Pô di Volana* à Ferrare; elle va couler le long de l'étang de Comachio, du côté du midi, & se décharge dans le golfe de Venise après avoir baigné les bourgs d'Argenta & de Primaro, desquels elle prend les noms.

P O A.

POALLIER. f. m. Terme de Fondeur. C'est une grosse piéce de cuivre dans laquelle porte le tourillon du sommier de la cloche qui la tient en l'air suspendue, & de là on a appellé par extension ou figurément, *poalier*, le clocher d'une Église. *Cymbali incumba.* On a aussi appellé autrefois *poallier*, la liste ou l'inventaire de tous les clochers de France, comme témoigne le P. Monet: & c'est de-là qu'est venu par corruption le mot de *Poulié* des Bénéfices, selon plusieurs. *Index Beneficiorum.*

☞ **POANCÉ,** ou **POUANCÉ.** f. m. Petite ville de France, dans l'Anjou, sur un étang, des eaux duquel se forme la Versée qui se perd dans l'Oudon, auprès de Segré.

P O B.

POBLET. f. m. Nom propre d'un village avec un Monastére où sont les tombeaux des anciens Rois d'Arragon. *Populetum.* Il est dans la Catalogne, sur une petite riviére, environ à deux lieues au-dessus de Monbland, & à sept de Tarragone, vers le nord. MATY.

P O C.

☞ **POCATSJETTI.** f. m. Nom d'un petit arbrisseau qui croît dans le Malabar. Ses feuilles réduites en poudre & appliquées sur les ulcéres, en dissipent les excroissances & les chairs fongueuses; prises intérieurement, elles excitent la sueur, & diminuent l'accès des fievres intermittentes.

POCHE. f. f. Sac de Meûnier où il met un septier de grain, de farine. *Saccus.* Quand le Meûnier va chasser, il porte ses *poches.* On loüe des *poches* à la Gréve pour transporter les grains. Ménage le dérive de l'Anglois *pocke.*

POCHE, se dit aussi de la partie des habits faite en petit sac, qui sert à mettre ce que l'on veut porter sur soi. *Sacculus.* Il y a des poches aux juste-au-corps, aux haut de chausses des hommes, & aux jupes des femmes. Un mouchoir de *poche*, un livre à mettre dans la *poche*, un pistolet de *poche.* J'ai de quoi le convaincre dans ma *poche.* On dit d'un fainéant & d'un innocent, qu'il est oisif, qu'il a les mains dans ses *poches.* ☞ On dit mettre en *poche*; pour dire, Serrer quelque chose sans en faire part à personne, convertir à son usage particulier, ce qu'on a reçu pour l'usage de plusieurs personnes.

POCHE, se dit aussi des faux plis que font les habits mal taillés, & principalement lorsque les faux plis sont gros. *Rugata vestis.* Ce juste-au-corps est mal coupé, mal cousu, il fait des *poches* en cet endroit.

POCHE, en terme de Chasse, se dit des filets faits en forme de sac, ou bourse, qu'on tend pour y prendre des lapins & des oiseaux. *Rete in sacculum efformatum.*

POCHE, est aussi un petit violon que les Maîtres à danser portent dans leur poche, quand il vont montrer en ville. *Fidicula.*

POCHE, signifie aussi le jabot des oiseaux, qui est une peau au-dessous du cou où se reçoit leur mangeaille, qui de-là tombe dans le gésier pour être digérée. *Ingluvies.* La premiere chose qu'on tire en habillant les vollailles est la *poche.*

POCHE, se dit aussi des arrondissemens que les Maîtres à écrire font au bout de certaines lettres. Cette *poche* est bien arrondie. *Polita & exquisita linea.*

☞ POCHE. Terme de Verrerie. C'est une espéce de grande cuillier de fer, dont on se sert à terjetter le verre en fusion, c'est-à-dire, à le vuider d'un pot dans un autre suivant son degré de cuisson.

☞ POCHE DE NAVETTE. Terme de manufacture. C'est la partie creuse qui est au milieu de la navette, dans laquelle l'Ouvrier place l'espoulle ou petit tuyau de roseau sur lequel on dévide le fil de la tréme des étoffes ou des toiles. On l'appelle aussi boite de navette.

☞ POCHE. Quelques Provinciaux nomment ainsi la cuillier à pot, & disent aussi *pochée* & *pochetée*, pour en marquer la contenance; une *pochée* de bouillon; une *pochetée* d'eau. En Bourgogne *Pôche*, dont l'*o* s'allonge, signifie également *pêche*, *Piscatio*, & cuillier à pot. *Glossaire Bourguignon.*

POCHE, se dit proverbialement en ces phrases. Il ne faut point acheter chat en *poche*; c'est-à-dire, dans un sac, sans voir ce qu'on achète. On dit aussi qu'on tient une affaire dans sa *poche*, pour dire qu'on est bien assuré du succès. On dit aussi d'un coupeur de bourse, qu'il joue de la *poche*; pour dire qu'il fouille dans la *pochette*, par allusion au petit violon. ☞ On dit aussi proverbialement & bassement, Jouer de la *poche*, pour dire, débourser de l'argent, donner de l'argent. ACAD. FR. Au plus fort la *poche*, lorsque deux personnes prétendent à la même chose.

POCHER. v. act. Blesser quelqu'un aux yeux, les lui meurtrir. *Oculum illidere, effodere.* Nicod dit que ce mot

vient de *poulcer*, comme si on les crevoit avec le pouce. On dit; Il lui a *poché* les yeux au beure noir; pour dire, Il lui a donné quelque coup dont la meurtrissure paroît encore.

Pocher, se dit aussi de la cuisson des œufs qu'on fait sans les brouiller, sans en crever le jaune. *Ova extra testam elixa.* Des œufs *pochés* à l'eau, au beure noir, fris dans la pocle.

Pocher. Terme de Maître à écrire. C'est, Faire une poche à une lettre; faire un arrondissement avec la plume au bout d'une lettre. *Calami ductum in latitudinem amplificare. Pocher* la queue d'un *g*. Il se dit aussi d'une écriture trop chargée d'encre, & brouillée, où il y a des pâtés. Cette panse d'*a* est *pochée*. Cet *e* est *poché*. On ne sçauroit lire cet exploit, parce qu'il est *poché*. Le papier qui boit, qui n'est pas bien collé, est sujet à *pocher*.

Poché, ée. part. pass. & adj. *Illisus, effossus.*

Poché, ée. adj. Vieux mot. Semblable, selon Borel; mais il se trompe, comme ces exemples le vont montrer.

> *Onq fils ne sembla mieux à pere,*
> *Regardez quel menton fourché,*
> *Vrayement c'est vous tout* poché;
> *Et qui diroit à votre mere,*
> *Que n'êtes pas de votre pere,*
> *Il auroit grand faim de tancer.* Patelin.
>
> *Il vous ressemble tout* poché. Id.

POCHETER. v. act. Porter, serrer pour quelque tems dans sa poche. *In pera servare.* Il ne se dit guère que de certaines choses bonnes à manger. *Pocheter* des confitures séches, *Pocheter* des olives, des truffes, des marrons, &c. On dit pourtant aussi du tabac *pocheté*. Il est aussi quelque fois neutre. Je veux laisser *pocheter* long-temps ces olives, ces truffes, &c.

Pocheté, ée. part. pass. & adj. J'aime bien les marrons *pochetés*, les olives *pochetées*. *In pera servatus.*

☞ POCHETIER. s. m. Celui qui taille & fait des poches. Les Maîtres Boursiers de Paris prennent la qualité de Boursiers, Calletiers, Pochetiers.

POCHETTE. s. f. Dans le sens de poche que l'on met aux habits des hommes & des femmes, n'est par fort usité. *Marsupium.*

☞ On dit proverbialement & figurément. Belle *pochette* & rien dedans, pour dire, Belle montre & peu de rapport. Acad. Fr.

Pochette, est aussi un diminutif de poche dans le sens de Tendre des *pochettes*. *Reticulum.*

POCILLATEUR. s. m. Qui s'est dit pour Échanson. *Pocillator ad cyathum*, ou *ad cyathos, ad vinum, ad lagenam, à lageas.* On l'a dit aussi pour buveur, ivrogne; de *poculum*, verre. Borel. *Potator, ebriosus, œnophilus.*

POÇON. s. m. Voyez Poisson.

☞ POCONE. s. f. Sorte de plante de la Virginie, qui croît aux montagnes, & dont les racines sont longues & déliées. Les *pocones* séchées & pilées, rendent un suc rouge qui ammollit les humeurs. Les Sauvages le mêlent avec de l'huile, & s'en frottent la tête & les épaules, prétendant que ce suc les défend l'hiver contre le froid, & l'été contre le chaud. Ils s'en frottent aussi le visage pour être plus beaux.

POCUTIE. s. f. ou POCOUCH. s. m. Nom propre d'un petit pays du Palatinat de Lemberg, en Pologne. *Pocutia.* Il est sur les confins de la Transilvanie & de la Valaquie. Ses lieux principaux sont Sniatain, Kolomey & Martinow. Ce pays dépendoit autrefois de la Valaquie: mais le Prince Alexandre le vendit aux Polonois, pour soixante marcs d'argent. Matt.

P O D.

PODAGRE. s. m. Terme de Médecine. Celui qui a la goutte aux pieds. On le dit par extension d'un fluxionnaire, de celui qui a de la peine à marcher ou à se remuer.

Podagre, s. f. C'est la goutte même qui attaque les pieds. Ce mot vient du Grec *ποὺς pied*, & de *ἄγρα capture*, comme si on disoit capture des *pieds*.

Podagre, se dit des oiseaux. Goutte, en termes de Fauconerie. *Podagra.*

Clément Alexandrin, dit aussi dans son exhortation aux Gentils, que l'on donnoit ce nom à Diane.

Podagre de Lin. Voyez Cuscute. Plante qui étant entortillée au pied du lin, l'empêche de croître. *Lini lolium.*

☞ PODALIRE. s. m. Fils d'Esculape & d'Epione, fut Disciple du Centaure Chiron. Les habitans de Daunia en Carie, où il s'étoit retiré après la guerre de Troye, lui bâtirent un petit Temple, selon Strabon, afin qu'il participât à la divinité de son pere. *Podalirius.*

☞ PODARCES. s. m. C'est le premier nom de Priam, Roi de Troye.

PODENSTEIN. s. m. Nom propre d'une petite ville avec un bon château. *Podensteinium.* Elle est dans l'Évêché de Bamberg en Franconie, parmi de grandes forêts, près de la source du Puttlach, à 7 lieues de la ville de Culmbach, vers le midi. Matt.

PODEROUS, ouse. adjectif. Vieux mot. Puissant Borel. *Potens.*

> *Rey* poderous *al qua lou poble ha soa recours.*
> Le Comte de Poitou.

PODESTAT. En Italien *Podestà*, s. m. Magistrat; Officier de Justice & de Police dans une ville libre.

Ce mot est Italien, & se dit spécialement des Magistrats de Genes & de Venise, dont la fonction est d'administrer la Justice. Cette charge répond à celle de Préteur à Rome. Il y a appel de leurs sentences aux Auditeurs nouveaux, ou à la Quarantie civile-nouvelle. Il y a aussi quelques villes en Provence, comme Arles, où ce nom a été transporté. Sa fonction est d'ordinaire annale. *Magistratus, Prætor.*

PODOLIE. s. f. Nom propre d'une Province de la Russie Polonoise. *Podolia.* Elle a au couchant le Palatinat de Lembourg; au nord, la Volhinie; au levant, les Tartares d'Oczacow; & au sud, ceux de Budziac, & la Moldavie. Le Niester la baigne tout le long de cette frontiére, & le Bog la traverse presque toute entiére du couchant au levant. Elle a en ce sens-là environ cent dix lieues de longueur, & vingt ou vingt-cinq à trente de largeur en divers endroits du sud au nord. Elle consiste en de grandes campagnes, qui seroient fort fertiles, si elles étoient bien peuplées & bien cultivées: mais les courses continuelles qu'y font les Tartares, empêchent l'un & l'autre: on la divise en haute & basse *Podolie*. Matt.

La haute Podolie, ou le Palatinat de Kaminieck. *Podolia superior, Camenecensis Palatinatus.* C'est la partie occidentale de la *Podolie*; on l'appelle *haute Podolie*, parce qu'elle est vers les sources du Bog & du Niester. Kaminieck en est la ville capitale. Les plus considérables après elle, sont Trambowla, Bar & Usatio. L'an 1672. les Turcs prirent Kaminieck capitale de ce Palatinat, & le Roi Michel le leur céda tout entier: mais les Polonois l'ont presque tout reconquis; la capitale qui restoit encore entre les mains des Turcs, a été rendue aux Polonois par la paix de 1699. Matt.

La basse Podolie, ou le Palatinat de Braclaw. *Podolia inferior, Palatinatus Braclaviensis.* C'est la partie orientale de la *Podolie*. Elle est beaucoup plus étendue que la haute; mais aussi plus désolée, à cause du voisinage des Tartares. Elle est un des Palatinats qui ont été assignés aux Cosaques pour leur demeure. Braclaw en est la ville capitale; les plus considérables après elle, sont Zbarras, Winnicka, Brailow, Human, Koniecpole & Cazarne. Matt.

PODOMÉTRE, ou *Compte-pas*. Instrument de Méchanique, fait en forme de montre, composé de plusieurs roues dentelées qui entrent l'une dans l'autre, & qui sont dans un même plan, lesquelles par le moyen d'une chaîne ou courroie attachée au pied d'un homme, ou à la roue d'un carosse, avancent d'un cran à chaque pas, ou tour de roue que font ou l'homme ou le carosse. *Podometrum.* Le nombre en est marqué sur le bord de chacune de ces roues dentelées: & ainsi on peut sçavoir combien on a fait de pas, & mesurer exactement un chemin, & les distances qu'on veut.

POE.

POËIR. Vieux mot Pouvoir. *Perceval.* Borel. De-là *poës*, vous pouvez. In.

POELE, ou POILE s. f. Autrefois on disoit *Paesle.* Ustensile de cuisine qui sert à cuire & à frire. La *poêle* à frire est de fer, garnie d'un long manche, où on frit du poisson, de la viande, des œufs, des artichaux, &c. *Sartago.* Une *poêle* à confiture est un chaudron plat à deux anses, qu'on met sur le foureaeu pour faire des confitures, des dragées. Les Artisans ont aussi des *poêles* pour fondre le plomb, & pour recuire leurs ouvrages, comme les Plombiers, Vitriers, Monnoyeurs, &c.

☞ Poele. On nomme indifféremment *poêle* ou bassin, le grand bassin de cuivre sur lequel les Ciriers travaillent leurs ouvrages à la cuillière.

Ce mot vient de *patella*, *à patendo*. *quasi patula.*

On dit proverbialement, qu'on est tombé de la *poêle* en la braise; pour dire, d'un petit mal en un pire. *Ruere in pejus.* On dit aussi qu'il n'y a point de plus empêché que celui qui tient la queue de la *poêle*; pour dire, qu'il est plus difficile de conduire une affaire, que d'en parler, ou de la contrôler. ☞ On dit à ceux qui viennent nous emprunter quelque chose, dont visiblement nous avons affaire nous-mêmes, qu'à carême-prenant chacun a besoin de sa *poêle*.

Poele, s. masc. Est un fourneau de fer, ou de poterie, bien fermé, à la réserve d'un trou par où s'exhale la fumée, lequel étant chauffé donne une grande chaleur à toute une chambre. *Vaporarium.* Les *poêles* sont de grand usage dans les pays froids. Il y a des Princes en Allemagne qui ont des *poêles* magnifiques. Dans les sucreries il y a des *poêles* pour sécher le sucre. Dans les étuves il a des *poêles* au-dessous pour les chauffer.

Poele, se dit quelquefois de la chambre toute entière, où il y a un *poêle* pour l'échauffer. *Hypocaustum.* Les Anciens les appelloient *hypocaustes.* On dit, quand on entre dans une chambre bien chaude, que c'est un *poêle.* Nous entrâmes dans un grand *poêle.* Dans toutes les auberges d'Allemagne on voit des chambres appellées *poêles*.

POELE. s. m. Dais portatif soutenu de colonnes, qui consiste en un ciel & des pentes, sous lequel on met le Saint-Sacrement, quand on le porte par les rues. *Umbella, umbraculum.* On porte aussi par honneur un *poêle* sur la tête des Rois & des Prélats dans leurs entrées, & autres cérémonies. On invite des gens de qualité à porter le *poêle* le jour de la Fête-Dieu. Les Echevins présentent le *poêle* au Roi. Le *poêle* est de velours ordinairement, & chargé de broderie.

Poele, se dit aussi d'un drap mortuaire qu'on met sur un cercueil pendant la cérémonie d'un convoi & d'un enterrement. *Funebre Pallium.* Les *poêles* sont de velours noir. Dans les Confréries il y a des *poêles* en broderie. Autrefois on choisissoit des personnes pour porter les quatre coins du *poêle.* On écrivoit autrefois *ponaille*, & Ménage croit qu'il est dit *à patendo*, aussi bien que *pouelle*, parce qu'on l'étend sur les cercueils. D'autres le dérivent de *pallium*, parce qu'on le dit aussi de ce drap qu'on étend sur ceux qui se marient, que les Latins ont appellé *pallium*: d'où vient qu'on dit, Mettre les enfans sous le *poêle*, de la cérémonie qui se fait pour légitimer des enfans naturels par un subséquent mariage, en les mettant sous ce *poêle.* Borel le dérive de *paille*, vieux mot François qu'il dit avoir signifié *dais*, *pavillon*, *drap*, *tapis* & *manteau.* Du Cange le dérive de *palla*, qui signifioit autrefois un *tapis*, *aulaum*; & on trouve dans les vieux titres *palla sepulcrales sanctorum.*

POËLETTE. s. f. Vieux mot. Palette de Chirurgien. Borel. *Patella Chirurgica.*

> *En sang qu'on met en* poëlettes *sécher,*
> *Chez les Barbiers, quand pleine lune arrive,*
> *Dont l'un est noir, l'autre plus ver que cuive.*

☞ POËLIER. s. m. Artisan qui fait des poeles. Il y a à Angers une rue de ce nom, où ces Artisans sont obligés de loger, & ont la faculté d'en faire déloger tous les autres.

Dict. des Arts. 1731. Cotgrave écrit *Poeslier.*

POËLON. s. m. Terme diminutif de *poêle.* *Pultarium.* On fait la bouillie des enfans dans un *poêlon.*

Ce mot vient de *paelon*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *poêle*, ou *petite pelle.*

POËLONNÉE. s. f. Plein un poêlon. Une *poêlonnée* de bouillie. *Pultarium plenum.*

POËME. s. m. Ouvrage, composition en vers d'une juste longueur. *Poëma*, *carmen*, *versus.* Les vrais *Poëmes* sont les *Poëmes* Epiques & Dramatiques, & les *Poëmes* Héroïques, qui décrivent une ou plusieurs actions d'un Héros. Le *Poëme* Epique est l'ouvrage le plus accompli de l'esprit humain. Le P. Rap. On peut pousser le sublime plus loin en vers qu'en prose: un *Poëme* admet des pensées hardies, qui ne conviennent pas à une pièce d'éloquence. Bouh. Les vers Lyriques, les Sonnets, les Epigrammes & les chansons ne méritent le nom de *Poëme* que fort abusivement.

☞ POENÉ. s. f. Monstre vengeur, dit Pausanias, qu'Apollon suscita contre les Argiens, & qui arrachoit les enfans du sein de leur mere pour les dévorer.

POËSIE. s. f. Est l'art de versifier, de faire des Poëmes, de faire des compositions, ou des descriptions en vers. *Poësis*, *poëma.* La *Poësie* est une peinture parlante. La *Poësie* est le seul art que les Hébreux aient un peu cultivé. La Ch. L'élévation où l'on avoit porté la *Poësie* autrefois, la rendoit inaccessible aux ignorans: aujourd'hui elle est méprisée, parce qu'elle est rampante. G. G. La *Poësie* demande un génie particulier, qui ne s'accommode pas trop avec le bon sens; tantôt c'est le langage des Dieux, tantôt celui d'un fou, rarement celui d'un honnête homme. S. Evr. La *Poësie* en délassant l'esprit, charme les chagrins de l'ame par son harmonie, & par les graces de ses expressions. Le P. Rapin. La *Poësie* doit être libre sans effronterie, ornée sans affectation, & parler le langage des Dieux sans dire des extravagances. S. Evr. Pour exceller dans la *Poësie*, il ne suffit pas d'avoir de l'esprit; il faut être né Poëte, & avoir ce naturel qui ne dépend ni de l'art ni de l'étude, & qui tient quelque chose de l'inspiration. Bouh. Le principal avantage de la *Poësie* consiste à nous dépeindre vivement les choses qui nous intéressent, & à saisir avec force ce cœur qui prend plaisir à être remué. Font. Nous voulons jusques dans les inventions mêmes de la *Poësie*, quelque chose de réel, ou de vraisemblable: l'esprit François ne se repait point de pures chimères. Bouh. On accuse la *Poësie* d'avoir infecté les mœurs & gâté les esprits; en sorte que la vérité paroît insipide en comparaison des fictions dont la *Poësie* se nourrit. Baill. Le système de la *Poësie* est de soi fabuleux & tout payen. Bouh. La *Poësie* qui élève les choses purement naturelles au-dessus de la nature par la sublimité des pensées & la magnificence du discours, se peut appeller le langage des Dieux. S. Evr.

La *Poësie rimée* est très-ancienne dans la langue Françoise. *Poësis rythmica.* On voit encore des vers rimés du regne de Philippe I. dans le onzième siècle. Mais à proprement parler, la *Poësie* Françoise ne commença que vers le tems de Louis VII. & de Philippe-Auguste. On observe que de son tems on faisoit une longue suite de vers en mêmes rimes, & même terminaison. Pierre Abailard fut un des premiers qui mit en rimes Françoises ses amours avec Héloïse: elles furent mises en musique, & chantées de son tems. Ensuite la vie d'Alexandre fut traduite du Latin en François par Lambert Licors, & parachevée par Alexandre de Paris, qui a donné le nom aux vers Alexandrins. Le Roman de la Rose qui fut commencé par Guillaume de Lorris, & achevé 40 ans après par Jean Clopinel de Mehun; la Bible Guyot, &c. Les Chants Royaux, Ballades, Rondeaux, Pastorales & Virelais commencèrent d'avoir cours vers le regne de Charles V. Il en fut fait beaucoup par Froissard de Valenciennes vers l'an 1362. Mais Jean le Maire de Belges qui florissoit sous le regne de Louis XII. fut celui qui commença à mettre la *Poësie* bien en vogue, & qui a écrit un livre de l'Illustration des Gaules. Elle fit les plus grands progrès sous François I. & Henri II. Malherbe est celui qui l'a presque portée au point de la perfection où elle est maintenant. La *Poësie* a été autrefois nommée en France, *la science gaie.*

Poësie

Poësie, se dit aussi des piéces-mêmes, & des compositions en vers. *Poësis, poëtica compositio.* On a fait différens Recueils de *Poësies.* Les *Poësies* de Malherbe, de Racan.

☞ Poësie se prend aussi pour une maniére d'écrire pleine de figures & de fictions. En ce sens on dit, qu'il y a de la *Poësie* dans un ouvrage, soit de prose, soit de vers, pour dire, que le style en est poëtique & plein d'images. Acad. Fr.

POËSTÉ, ée. adj. Vieux mot. Haut & puissant. *Excelsus & potens. Poëstés*, hauts & puissans. Borel.

POËSTÉE. s. f. Vieux mot. Puissance. Borel. *Potestas.*

POËSTEI de la ville, en vieux termes, c'est-à-dire, Maîtres. Borel.

☞ POËT, ou POËDE. s. m. Gros poids dont on se sert en Moscovie, particuliérement à Archangel. Il pese 48 livres du pays, qui reviennent environ à 33 livres de Paris.

POËTE. s. m. Celui qui fait des ouvrages en vers. *Poeta, vates.* On fait *Poëte* de deux ou de trois syllabes en vers, mais plus ordinairement de trois. Pour être *Poëte*, ce n'est pas assez de faire des vers; il faut encore inventer, & être fertile en fictions. Les *Poëtes* préférent la fable, quand elle est agréable, à la vérité, quand elle est séche & stérile. S. Évr. Les *Poëtes* aiment les descriptions pompeuses, & à donner du merveilleux à tout. Bayl. C'est la fiction & l'exagération qui fait les *Poëtes.* Bal. Il n'est pas juste de resserrer les *Poëtes* dans les bornes de la raison étroite & rigoureuse, on leur permet bien des licences. S. Évr. Le P. Besnier a dit du fameux Goudouli, que la Nature l'avoit fait *Poëte* en dépit de l'art. Les Théologiens se sont souvent déchaînés contre la lecture des *Poëtes*, parce qu'elle gâte l'esprit, & le remplit d'idées profanes & mondaines. Le Févr. Je ne suis plus amoureux qu'en *Poëte.* Mol. Un sot *Poëte* est partout détesté. Scar. On tient le métier de *Poëte* un métier de fainéant. Gom.

☞ Il ne faut pas se croire *Poëte* pour avoir fait par hasard un bon Madrigal, une bonne Épigramme, une bonne Chanson, ni entonner la trompette pour avoir passablement joüé du chalumeau. Il faut en tout consulter ses forces. *Dacier sur Horace, T. X. p.* 550. *in*-12. *Paris*, 1709.

> *Pour quelques courtes Chansonnettes,*
> *Pour un seul morceau détaché,*
> *Les gens chez vous sont des* Poëtes;
> *Vous les faites à bon marché.*

> *En vain....*
> *Tu veux de l'art des vers atteindre la hauteur,*
> *Si le Ciel en naissant ne t'a formé* Poëte. Boil.

> *Un* Poëte *à la Cour fut jadis à la mode,*
> *Mais des fous aujourd'hui c'est le plus incommode.* Id.

> *Soyez plustôt Maçon, si c'est votre talent,*
> *Qu'Ecrivain du commun, &* Poëte *vulgaire.* Id.

Homére & Virgile ont été de fameux *Poëtes* Épiques; Sophocle, Corneille, Racine, de célébres *Poëtes* Dramatiques, Térence & Moliére, de bons *Poëtes* Comiques; Horace & Malherbe, de grands *Poëtes* Lyriques. Regnier & Boileau, ont presque été les seuls *Poëtes* Satyriques qui aient eu du succès & de la réputation. M. Spanheim prétend que les Auteurs Arabes sont plus *Poëtes* que ceux des autres peuples, & qu'il y a plus de vers chez les Arabes, que chez toutes les autres nations ensemble. Les *Poëtes* ont été les premiers Théologiens du Paganisme. Les Grecs & les Romains les appelloient *Prophétes.* Le mot Grec signifie *Faiseur* : c'est pourquoi on les appelloit autrefois Fatistes. Pasq. Quand on dit que quelqu'un a lû les *Poëtes*, qu'il entend les *Poëtes*, on entend toujours parler des anciens *Poëtes* Grecs & Latins. Par une Loi de l'Empereur Philippe, insérée dans le Code, L. X. t. 52. les *Poëtes* sont exclus des immunités accordées aux autres Professeurs des Sciences.

Poëte, se dit quelquefois odieusement de ces malheureux porteurs de rogatons en vers, & qui font deshonneur au Parnasse. Saint Amant a fait la description du *Poëte crotté.* Il y a des *Poëtes* bourrus, déchirés, extravagans, qui ont donné occasion au peuple de dire que les *Poëtes* sont fous.

POËTEREAU. s. m. Petit Poëte, méchant Poëte. *Imperitus versificator.*

☞ POËTERIE. s. f. Vieux mot. Poësie. On a dit aussi *Poitoie.*

☞ POËTESSE. s. f. Femme qui fait de la poësie, qui écrit en vers. *D'une Poëtesse.* C'est le titre d'une Épigramme du Chevalier de Cailly, p. 261. Ce mot, qui n'est plus d'usage en parlant sérieusement, n'a été employé ici qu'en dérision d'une femme qui faisoit de mauvais vers, de même qu'on nomme *Poëtereau*, un méchant Poëte: & dans ce sens *Poëtesse* me paroît meilleur que *Poëte* au feminin dans le sérieux, comme l'y a mis le P. Buffier, qui après avoir rapporté une Fable allégorique, de Mlle Bernard, p. 39. & 40. de l'Abrégé des Régles de la Poësie Françoise, dit qu'il ne peut finir ce Traité par un nom plus propre à réveiller le goût de la Poësie; cette *ingénieuse Poëte* pouvant tenir rang parmi les Scudéry & les des-Houlieres. Il y a quelque chose qui répugne dans cette expression, qu'il étoit aisé d'éviter, en écrivant cette *Muse ingénieuse.* Ce n'est pas que je veuille dire que *Poëte* n'est jamais du genre féminin; & l'Académie, en ne le marquant que du masculin, n'a pas laissé de donner pour exemple, qu'en parlant d'une femme on dit qu'elle est Poëte. ☞ Après tout, c'est à l'oreille à juger de l'usage qu'on peut faire du mot *Poëtesse.* On auroit tort de le blamer dans cet exemple tiré des Observations sur les Ecrits modernes. T. XII. p. 218 La métamorphose d'une nouvelle Iphis, de *Poëtesse* devenue Poëte, & protégée sous le sexe féminin par le périodique Messager des Dieux, a sçû fournir les traits les plus plaisans au génie vraiment comique de l'Auteur de la Métromanie.

POËTHERIE, ou POËTÈRIE. s. f. Poësie, selon le livre des deux Amans, de Marian Sorin, & de la Toison d'or. Borel. *Poësis.*

POËTIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Poësie. Cet homme a le génie *poëtique*, le style *poëtique.* Il y a des mots & des phrases purement *poëtiques*, dont on ne se sert point en prose. La langue Françoise a fort peu de mots *poëtiques*, & le langage de nos Poëtes n'est pas comme celui des autres Poëtes, fort différent du commun langage. Nos Muses bien loin d'être libres & emportées, sont si sages & si retenues, qu'elles ne se permettent aucun excès. Elles n'ont garde de s'abandonner à cette fureur *poëtique*, qui toute divine qu'elle est, fait dire aux autres assez souvent bien des folies. Ne seroit-ce point à cause de cela que les Poëtes Épiques ne réussissent pas tant en notre Langue; car comme ces sortes d'ouvrages demandent beaucoup de feu & d'enthousiasme, & beaucoup d'expressions *poëtiques* fort élevées au-dessus de la prose, il se peut bien faire que le génie de la langue Françoise ne s'accordant point avec tout cela, nos plus excellens Poëtes ne peuvent parvenir, en ce genre de Poësie, à la perfection où les Grecs & les Latins sont parvenus. Bouh. Tout est *poëtique* dans Lucain, non pas *poëtique* par le ridicule d'une fiction, ou par l'extravagance d'une hyperbole, mais par la noblesse hardie du langage, & par l'élévation du discours. S. Évr. La hardiesse *poëtique* doit avoir ses bornes. Bouh. Le génie *poëtique* est un don de la nature, & non pas un effet de l'étude & de l'art. Dac. Il ne faut pas se laisser emporter à l'enthousiasme *poëtique.* S. Évr. La fureur *poëtique* est un certain enthousiasme nécessaire pour bien réussir en Poësie. On appelle, licences *poëtiques*, les libertés que les Poëtes se donnent dans leurs vers contre les régles ordinaires de la versification.

Poëtique. s. f. Art qui enseigne à bien conduire, à bien disposer des ouvrages de Poësie. *Poëtica ars.* Aristote a fait une *Poëtique* que l'on admire : le Commentaire de M. Dacier sur cette *Poëtique* est l'un de ses meilleurs ouvrages. Horace, Castel Vétro, Vossius, Scaliger, ont fait aussi des *Poëtiques* en Latin & en Italien. La Ménardiére, Hédelin & Despréaux en ont écrit en François. Le premier qui a écrit de l'Art *Poëtique* François, est un nommé Thomas Sibilet, où il a donné les régles de toutes les Poësies qui étoient en usage du temps de Henri II. Ce livre est imprimé à Paris chez Corrozet en 1548. sans nom d'Auteur.

POËTIQUEMENT. adv. D'une maniére poëtique. *Poëticè, poëtico more.* Un tel mot ne s'emploie que *poëtiquement.* Voilà un bourru qui s'habille, qui vit *poëtiquement*, c'est-à-dire, comme les Poëtes ridicules. Dîner *poëtiquement*, c'est-à-dire, en fiction.

POËTISER. v. n. Versifier. *Versificari.* Il ne se dit guère que par raillerie. Au lieu de songer à ses affaires, il ne fait que *poëtiser.*

> ☞ Poëtiser *contre vous je ne veux....*
> Poëtiser *trop mieux que moi savez....*
> Œuvres de Marot in-12. à la Haye 1700. *T. II.* p. 327.

> ☞ *Je commence à perdre courage,*
> *Et suis las de* poëtiser.
> *Ah! je n'ai fait que trop d'ouvrage?*
> *Il est temps de me reposer.*

POËTOIE. s. f. Vieux mot. Poësie. *Songe du Verger.* Borel. *Poësis.*

POG.

POGE. Terme de Marine du Levant, qui signifie la main droite, ce qui s'appelle sur l'Océan *stribord.* Et *orse*, c'est-à-dire, la gauche, ce qu'on appelle sur l'Océan *basbord. Dextrum latus navis.*

☞ Poge. s. m. Droit de coutume qui est dû à l'Évêque de Nantes, sur le hareng, ou sardine, blanc ou soret, passant le trépas de S. Nazaire: ce droit est de demi-obole par millier.

☞ Poge, se dit aussi d'une petite monnoie de cuivre, qui avoit autrefois cours en Bretagne, & qui est restée monnoie de compte: la poge vaut une demi-obole.

POGÉSAMIE. Voyez Hocksamie.

POGGIBONZI, POGGIO-BONZI. s. m. Nom propre d'une petite ville avec une citadelle ruinée. *Poggium Bonitii*, ou *Poggium Bonitium.* Elle est dans la Toscane, près de la riviére d'Elsa, à quatre lieues de la ville de Siéne, du côté du couchant. Elle n'est renommée que pour la bonté de son tabac. Maty.

POGGIO-REALE. Nom propre d'un petit village de la Terre de Labour, situé à une lieue de Naples, vers le levant. *Poggium Regale* L'ancienne *Palæapolis*, ville de la Campanie, étoit en ce lieu, ou en celui qu'on nomme la *Torre della Giusparelli*, qui n'en est pas beaucoup éloignée. Maty.

POGLISI. s. m. Nom propre d'une montagne de l'ancienne Arcadie. *Pelisius*, ou *Stymphalus mons.* Elle est maintenant dans la Zaconie, en Morée, aux confins de la Sacanie, environ à six lieues de la ville d'Argos, vers le couchant septentrional. Maty.

POH.

POHEN. s. m. Nom propre d'une forteresse que les Moscovites ont construite dans la grande Tartarie. *Pohemum.* Elle est dans la Sibérie, sur la riviére de Taffa, environ à quarante-cinq lieues de la ville de Tobolsk, vers le nord. Maty.

POI.

POI. Vieux mot. Peu. *Perceval.* Borel. *Parum.*

☞ POI. s. m. Oiseau de proie qui se trouve au pays des Noirs. Il a les griffes crochues, & se tient au bord de la mer pour prendre des écrevisses.

POIDS. s. m. Gravité, ou qualité qui est en tous les corps, qui les oblige à tendre en bas avec plus ou moins de vîtesse, selon leur plus ou moins de densité, ou du milieu par où ils passent. *Pondus, gravitas.* Dieu a créé toutes choses en nombre, *poids* & mesure. La plume a son *poids* aussi-bien que le plomb. Si on pesoit les hommes, si on les estimoit au *poids*, un Allemand vaudroit deux Romains. Bal.

Ce mot vient de *pondus*, ou de *pensa*, ou de *pensum*, qu'on a dit en basse Latinité. *Pensum Palatii, le poids du Roi. Pensa auri, une livre d'or.*

Poids, se dit aussi de l'instrument qui mesure cette gravité, & qui fait connoître en quelle proportion elle est dans un corps à l'égard d'un autre: telle est la balance, le trébuchet. *Trutina, libra, statera.* Il y a un *poids* du Roi, une balance publique où l'on va peser les marchandises. On n'est pas tenu de recevoir de l'argent s'il n'est du titre & du *poids* requis par l'Ordonnance. On dit que les choses sont en équilibre, quand elles sont de même *poids.* On excommunie ceux qui vendent à faux *poids* & à fausse mesure. Le plus sûr est de vendre toutes choses au *poids*, de faire bon *poids*, c'est-à-dire, trébuchant.

Poids, se dit aussi des corps réglés & étalonnés qui servent à la mesure de cette proportion, & qu'on met dans un plat de la balance, tandis que le corps dont on veut sçavoir la pesanteur est dans l'autre. Ce n'est pas assez d'avoir les balances, il faut avoir aussi les *poids.* Il y a des *poids* depuis une livre jusqu'à cent, qu'on appelle le *quintal.* Les *poids* sont différens suivant les lieux & les temps. Ils sont non-seulement différens dans les pays étrangers, mais encore en chaque ville de France; de sorte qu'on n'en peut faire l'expression précise, sans une réduction par voie d'Arithmétique. A Lyon le *poids* de ville pése 14 onces, & le *poids* de la soie est de 15 onces. A Rouen le *poids* du Vicomté, est différent du *poids* de marc de quatre livres sur cent. Voyez Savari en son parfait Négociant, qui fait un grand nombre de réductions de *poids* différens avec les précisions requises. Palémon & Priscien sont des Auteurs anciens qui ont écrit sur les *poids*, les mesures & les monnoies. Budée a aussi composé un juste volume des *poids* & des mesures en Latin.

On pourroit faire un *poids* universel par le moyen d'une pendole, comme a enseigné Mouton Chanoine de Lyon. Plusieurs de nos Rois ont essayé de faire un réglement général, afin qu'il n'y eût qu'un *poids* & qu'une mesure dans le Royaume. Charlemagne, Philippe le Long, Louis XI. François I. Henri II. Charles IX. & Henri III. ont fait sur ce sujet diverses Ordonnances qui n'ont point été exécutées.

Le Poids de marc, est celui qui sert à peser les choses précieuses, ou en petit volume. *Selibra Francica vel bes.* Le *poids de marc* se dit généralement de tous les *poids* qui servent à peser avec les balances ordinaires, qui ont deux bras, par opposition au *peson de la Romaine.*

La livre de Paris vaut deux marcs, ou 16 onces. L'once a 8 gros, 16 estelins, 24 deniers, 41 oboles, 82 félins, & 576 grains. On dit aussi, Le *poids* de l'écu d'or, qui est un gros de la pistole; du quart d'écu, &c. Ce *poids* a été marqué & étalonné au Greffe.

☞ Poids de table. s. m. C'est un *poids* différent du *poids* de marc, dont on se sert en Provence & en Languedoc. Il est vrai que la livre *poids de table* est composée de seize onces, aussi-bien que celle de *poids de marc*: mais les onces n'en sont pas si fortes. Voyez le Dict. de Commerce.

Le plus petit *poids* de la Médecine est un grain: ce qui s'entend d'un grain d'orge bien nourri, médiocrement gros, & qui n'est pas trop sec. Dix de ces grains font une obole, ou demi-scrupule. Le scrupule est composé de deux oboles ou 20 grains; la drachme de 3 scrupules, ou 60 grains; l'once de huit drachmes; & la livre médicinale de 12 onces, qui ont chacun leurs notes & caractères particuliers en Médecine.

Le *poids* en Espagne est une monnoie de compte fort ordinaire. Dix mille *poids* d'Espagne valent douze mille ducats. Ils l'appellent *peso.*

Le *poids* du Sanctuaire. *Pondus Sanctuarii*, est un *poids* célébre chez les Juifs, que quelques-uns ont prétendu être différent du *poids* de Roi, ou profane: mais il n'étoit différent, qu'en ce que celui du Sanctuaire étoit ainsi nommé, parce qu'il étoit sous la direction & intendance des Prêtres, qui en gardoient l'étalon ou l'original qui étoit de pierre. Cependant beaucoup de Sçavans soutiennent que cette différence est réelle, & c'est par ce moyen qu'ils prétendent expliquer plusieurs endroits de l'Écriture sainte, qui ne pourroient être expliqués autrement, à ce qu'ils croyent.

Poids, en termes de Philosophie hermétique, se dit des qualités & proportions des choses que l'art & l'Artiste ne donnent pas, mais la nature; en quoi plusieurs se trompent. *Natura, qualitas, indoles, ingenium.* C'est une chose

chose digne de remarque, que dans le Mercure Philosophal la nature a mis les *poids* & le proportions requises; de telle maniére que s'il n'y avoit pas plus de volatil que de fixe, le volatil n'emporteroit pas le fixe, & ne le rendroit pas volatil au commencement de l'ouvrage; de même que si le fixe s'y trouvoit en plus grande quantité que le volatil, il arrêteroit le volatil, le fixeroit, & l'empêcheroit de s'élever; ce qui arrive seulement lorsque l'humide est desséché. Ainsi le Mercure commun ne peut servir de matiére à la pierre, qui doit être proportionnée de fixe & de volatil, d'autant qu'il est tout volatil. Dict. Herm.

Comme le *poids* & la proportion de gravité des corps est assez inconnu, on sera bien aise d'en trouver ici une curieuse observation tirée de Savot en son Architecture, qui l'a extraite de l'Évêque de Candale, pour les métaux, & pour les autres corps, de Tartaglia, Pigafeta, Ghetaldus &c.

Proportion des poids *des corps de la grosseur d'un pied cube.*

Un pied cube d'eau douce pése	72 liv.
D'eau de mer	$74\frac{1}{2}$
D'étain.	576
De cuivre	648
D'argent	744
De plomb	828
D'argent vif	$977\frac{1}{2}$
D'or	1368
De terre	$95\frac{1}{3}$
De sable terrain	120
De sable de riviére	132
De chaux	59
De mortier	120
De plâtre	86
De pierre commune	140
De S. Leu	115
De pierre de liais	165
De marbre	252
De brique	130
De tuiles	127
D'ardoise	156
De sel	$110\frac{2}{3}$
De miel	$104\frac{1}{4}$
De vin	$70\frac{1}{5}$
D'huile	$66\frac{3}{8}$
De cire	$68\frac{8}{17}$
De bois d'aune	$37\frac{7}{12}$
De bois de chêne	60
Le minot de blé pése	55

Voici une autre table pour trouver plus facilement ces proportions par les diamétres des boulets qui seront de même *poids*. Par exemple, si un boulet d'or a un diamétre composé de cent parties, le plomb aura un diamétre de 118 de ces mêmes parties, s'il est en poids égal.

L'or	100
Le mercure	111
Le plomb	118
L'argent	122
L'airain, ou le cuivre	128
L'airain mêlé de calamine	130
Le fer	133
L'étain commun	136
L'étain pur	137
L'aimant	156
Le marbre	168
La pierre	192
Le crystal	201
Le soufre	202
L'eau	266
Le vin	267
La cire	271
L'huile	276
Le bois de tillet	309

Poids, est aussi l'objet de la Statique, & se considére par sa proportion avec la force que lui donne le mouvement. En toutes les machines il y a une proportion naturelle entre le *poids* & la puissance motrice. Si on augmente le *poids*, il faut multiplier la force ou les roues, & augmenter le temps de son mouvement. De toutes les machines, il n'y a que la vis qui soutienne son poids toute seule.

Poids, se dit aussi des plombs ou autres corps pesans, qui font mouvoir les machines à roues, & qui tient lieu de ressort, comme ceux des horloges, tournebroches, &c. On les appelle aussi *contrepoids*, parce qu'il y en a souvent de petits qui contrebalancent, que les Mathématiciens appellent *antisacoma*.

Poids, se dit figurément en choses morales, & signifie, Charge, fardeau, pesanteur, joug, gravité, importance, conséquence. *Onus, pondus, gravitas, jugum.* On ne connoît guère quel est le *poids* d'une couronne. Ce Ministre a tout le *poids* de l'État sur les épaules, il succombe sous le *poids* des affaires. Voilà le témoignage d'un Auteur grave qui est d'un grand *poids*. Cette raison est de grand *poids*, de grande considération. Ce Facteur soutient tout le *poids* de ce négoce. La voix d'un Président est d'un grand *poids* dans une compagnie. La qualité de Prince du Sang est d'un grand *poids*, & a de grandes suites. Méz. Le *poids* de notre concupiscence nous entraîne vers le précipice. Nic. Notre foible raison gémit sous le *poids* des difficultés. Fléch. Plus les hommes sont exposés à la flaterie, plus ils doivent se porter vers l'humilité, afin qu'elle leur serve comme d'un *poids*, qui les rabaisse, & les raméne incessamment à eux-mêmes. Fléch. Au *poids* de la richesse on estime les hommes. Desportes. La délicatesse de sa conscience lui faisoit peser toutes ses actions au *poids* du Sanctuaire. Flé. Elle sentoit le *poids* des fautes les plus pardonnables & les plus légéres. Id. La splendeur des Grands ajoûte à notre propre misére le *poids* insupportable de la grandeur d'autrui. La Bruy. Son esprit malgré le *poids* des affaires & des années, conserva sa force & sa vigueur, dans les ruines mêmes de son corps. Fléch. Nous avons toujours un *poids* qui nous entraîne au monde, & à la vie charnelle. Nic. C'est aux petites ames à se laisser accabler du *poids* des affaires, & à ne pouvoir se mettre au-dessus d'elles. Mont. Un ami soulage le *poids* de l'adversité. Vill. Soutenez, sans chagrin, le *poids* de la vieillesse. M. Scud. On dit, Faire toutes choses avec *poids* & mesure; pour dire, avec une extréme circonspection. *Omnia cum pondere & mensura, vel circumspecté agere.* Et l'Écriture en parlant de Dieu, dit qu'il a fait toutes choses avec *poids*, nombre & mesure; pour dire, avec une extréme sagesse.

On dit proverbialement, qu'on acheteroit une chose au *poids* de l'or; pour dire, qu'on en a besoin, qu'on en donneroit tout ce qu'on la voudroit vendre. On dit aussi, que les petits *poids* ne reviennent pas aux grands.

POIGNANT, ante. adj. Qui est bien aigu, bien piquant. *Aculeatus.* Il n'est guère en usage qu'au figuré. Une douleur *poignante.* La goute est un mal bien *poignant*. On dit aussi, que les injures sont bien *poignantes*, quand elles sont fortes, & qu'elles piquent jusqu'au vif.

☞ Poignant. s. m. Terme de Monnoies. Il est employé dans une Ordonnance de l'année 1586. en parlant des pesées & essais qui sont quelquefois trouvés plus forts que le papier des Gardes, *esquelles pesées & essais, tant en poids qu'en loi, sera donné le* poignant *au Maître.* Voici ce que Boisart dit là-dessus: Par ce terme de *poignant*, on entend le trébuchant en faveur du Maître pour le poids; & à l'égard de l'écharceté le peu plus de fraction du calcul que l'on en fait.

POIGNARD. s. m. On disoit autrefois *Poignal*. Dague ou petite arme pointue qu'on porte à la main, à la ceinture, qu'on cache dans sa poche. *Pugio, sica.* Les Duellistes se battoient ci-devant à l'épée & au *poignard*: Les Espagnols s'y battent encore. On paroit l'épée avec le *poignard*. Les assassins ont tué cet homme de plusieurs coups de *poignard*. Lucréce se mit un *poignard* dans le sein pour réparer son honneur.

Poignard, se dit figurément en morale d'une grande douleur, d'une sensible affliction, qui accable, qui perce le cœur. *Dolor, vel angor animi acerbissimus.* On peint la Vierge avec plusieurs *poignards* dans le cœur pour représenter ses douleurs. Cette nouvelle fâcheuse qu'il a apprise

prise, lui a été un coup de *poignard*. Si vous ôtez à cet Amant, sa Maîtresse, vous lui mettez le *poignard* dans le sein. Elle sçavoit qu'autant de momens qu'elle différoit à chasser son rival, elle donnoit autant de coups de *poignard* dans le cœur de celui qu'elle aimoit. B. Rab. Avoir le *poignard* dans le sein; c'est avoir le cœur pénétré de chagrin. Enfoncer le poignard avec respect, c'est-à-dire, Accabler, outrager les gens, en faisant semblant de les ménager & de les respecter. Les reproches sanglans qu'on lui a faits, ont été autant de coups de *poignard*. On dit aussi, quand on fait faire une chose à quelqu'un par violence, ou malgré lui, qu'on lui a mis le *poignard* sur la gorge.

On dit proverbialement pour tromper ceux qui louent fort quelque chose qu'on leur montre, dans la pensée qu'ils ont qu'on la leur offrira par civilité, J'ai le *poignard* de même, parce qu'autrefois l'épée & le *poignard* alloient ensemble, & étoient de même parure, de sorte qu'on ne donnoit point l'un sans l'autre; on ne les dépareilloit pas.

POIGNARDER. v. act. Tuer, frapper, blesser quelqu'un à coups de poignard. *Pugionem infigere, incutere, confodere*. César fut *poignardé* en plein Sénat, de vingt-quatre coups de poignard. On auroit moins de dépit de se voir tuer brutalement par des gens emportés, que de se sentir *poignarder* consciencieusement par des gens dévots. Pasc.

Poignarder, signifie aussi, Tuer, quoiqu'avec d'autres armes. *Occidere, interficere*. Les François furent tous *poignardés* dans les Vêpres Siciliennes. On a pris cette ville d'assaut, & on a *poignardé*, égorgé toute la garnison.

Poignarder, se dit figurément en choses morales, pour dire, Causer une grande affliction; perdre quelqu'un, l'outrager cruellement. *Mœrore, tristitiâ afficere, obruere, opprimere*. La nouvelle de la banqueroute qu'on lui a faite, l'a *poignardé*, lui a mis la mort au cœur. Un affront à l'honneur *poignarde* un Gentilhomme. Cet argument l'a *poignardé*. C'est me *poignarder* que de me faire une pareille proposition.

Poignardé, ée. part. pass. & adj. *Confossus pugione*.

POIGNÉE. s. f. Plein la main, ce que peut contenir la main. *Pugillus, manipulus*. Il faut prendre une poignée de laitues, de chicorée, &c. pour faire cette infusion. On met quelques *poignées* de féves dans l'avoine des chevaux pour les engraisser. Une javelle est une pleine *poignée* d'épis qu'on tient quand on scie le bled. Une grosse *poignée* de verges.

Poignée, se dit aussi de l'endroit par où l'on prend plusieurs choses pour les tenir à la main. La *poignée* d'un pistolet. *Capulus sclopeti*. Cette épée a la *poignée* d'argent: c'est l'endroit au milieu de la garde, qu'on tient dans la main. *Capulum*. La *poignée* d'un sceptre, d'une férule, d'un fouet, d'une canne, d'une porte, d'un loquet.

Les Merciers vendent aussi le fil à la *poignée*: ce sont plusieurs écheveaux de fil attachés ensemble. *Pusillatim divendunt minutarii propolæ*. On dit aussi, une *poignée* de morues; pour dire, deux morues. Une *poignée* d'Emballeur, est la pointe de toile qu'on laisse aux quatre coins d'un balot pour le remuer.

On appelle figurément ou par extention, Une *poignée* de gens; pour dire un petit nombre en comparaison d'un plus grand. *Hominum exigua manus*. Une armée de dix mille hommes devant une de cent mille, ne passe que pour une *poignée* de gens. Vous n'avez accoutumé de combattre que contre une *poignée* de gens. Vaug. Accourir au secours d'une place avec une *poignée* de gens. Voit. Cette phrase vient du *manipule* des Romains, qui se disoit d'un petit nombre de soldats, ainsi nommés à cause d'une *poignée* de foin attachée au bout d'une perche qui leur servoit d'enseigne avant qu'ils eussent pris les aigles. On dit aussi dans le style familier, prendre une *poignée* de feu; pour dire se chauffer un instant.

POIGNET. s. m. L'endroit par où la main tient au bras, où se fait le mouvement de la main. *Pugni brachiique commissura*. Pour bien faire des armes, il faut avoir le *poignet* bon, tout dépend du jeu, de la fermeté du *poignet*. On tient la bride du *poignet* gauche. Un bon Cavalier ne fait que tourner le *poignet* pour faire changer de main à son cheval.

Poignet, se dit aussi de la partie des habits & du linge, qui couvre le *poignet*. *Assuta extrema manicæ fasciola*. Les Prêtres ont des habits qui serrent le *poignet*. Les autres ont des *poignets* larges, renversés & brodés. Les *poignets* de chemises sont faits proprement.

Poignets, se dit aussi des fausses manches, des bouts de manches qu'on met sur la chemise pour paroître toujours blanchement. *Fasciola*. Les bons ménagers se servent de *poignets* de manches.

☞ POIGNI. s. m. Vieux château de l'Isle de France, aux environs de Rambouillet.

☞ POIGNIE. s. f. Vieux mot. Combat. *Perceval*. Borel. *Pugna, prælium, certamen*.

POIL. s. m. Filets déliés qui sortent par les pores de la peau des animaux, & qui servent à la plûpart de converture. *Pilus*. Du *poil* de chévre, du *poil* de chameau. Il y a des chiens à long *poil*, comme les barbets & les épagneuls; d'autres à *poil* ras, comme les lévrons, les chiens d'Artois. Les castors ont un *poil* soyeux. A l'égard des hommes, les Sauvages sont la plûpart velus & couverts de *poil*. En Europe ils ont du *poil* aux paupiéres, aux sourcils, aux joues, au menton, à l'estomac, aux aisselles, & aux perties honteuses. A l'égard de celui de la tête, on le nomme plus ordinairement *cheveux*, quoique quand un Barbier se vante de faire le *poil* proprement, on entend qu'il fait les cheveux aussi bien que la barbe. Et on dit, qu'un homme a le *poil* rude, hérissé, frisé, grison; qu'il est de *poil* blond, noir, châtain; qu'il n'a pas un *poil* blanc, en parlant aussi des cheveux.

Poil, se dit donc communément de la barbe. *Pili*. On lui fait le *poil*, on le rase. *Radere*. Il s'arrache le *poil* avec des pincettes. Et on appelle *poil follet*, la premiére barbe qui pousse. *Pubes*. On le dit aussi de ce petit *poil* délié qui vient sur la peau du reste du corps. On fait tomber le poil avec de l'orpiment.

Poil, en termes de Manége, s'emploie pour signifier la couleur des chevaux. Un cheval de *poil* bai, *badius*; alesan, *fulvus*; rouan, *equus pilis rubris & albis persperfus*. On appelle *poil lavé*, ou *déteint*, les endroits du *poil* plus déchargés que les autres, & approchans du blanc, & *poil planté*, celui qui est hérissé & élevé tout droit; ce qui vient du mauvais pansement, ou de quelque maladie.

On dit qu'un Cavalier a l'éperon au *poil*, quand il pique le cheval. On dit aussi qu'une apostume a soufflé au *poil*, quand le pus a gagné le *poil*, & est monté au-dessus du sabot.

On dit aussi qu'on monte un cheval à *poil*, quand on le monte sans selle & le dos tout nud. *Nudum equum inscendere*. On dit qu'on envoie un liévre en *poil*, quand on l'envoie avec sa peau. Les lions, les chats hérissent leur *poil*, quand ils sont en colére.

On dit qu'un chien est au *poil* & à la plume, pour dire, qu'il arrête toute sorte de gibier, comme liévres, perdrix, &c. *Canis villosæ prædæ indagator*. Et on dit figurément qu'un homme est au *poil* & à la plume, pour dire, qu'il est bon à être soldat & homme de robe.

Poil, se dit aussi des étoffes faites du *poil* des animaux. *Textum ex pilis animalium confectum*. Le camelot est fait de *poil* de chévre & de chameau; les chapeaux de *poil* de castor, de vigogne, de lapin, &c. La bourre est faite de *poil* de bœuf & de vache. Les manchons & fourrures se font de peaux de bêtes à long *poil*.

Poil, se dit aussi d'un reste de toison de laine qu'on laisse sur le drap pour le couvrir, & lui donner du lustre. *Pilus residuus*. Un drap est usé, lorsque le *poil* est tombé, que la corde paroît. Il le faut toujours nettoyer à *poil*, coucher le *poil*. Il y a des ouvriers qui lui font revenir le *poil*, qui lui tirent le *poil*.

Poil, se dit aussi de la soie dans les étoffes de peluche, panne & velours. *Pilus sericus*. Le velours à deux, à trois *poils*, se connoît par le nombre des lignes jaunes marquées sur la lisiére. Et en ce sens on dit figurément, qu'un homme est brave à trois *poils*, pour dire, qu'il est des plus braves.

☞ Poil, s. m. Maladie des mammelles. Voyez *Trichiasis*.

Poil, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme qui est bien propre, bien ajusté, qu'un *poil* n'y passe pas l'autre. *Concinnus.* On dit aussi, qu'on a eu du *poil* à quelqu'un, pour dire, qu'on lui a gagné de l'argent, qu'on lui a fait quelque affront; car autrefois on punissoit les adultéres en leur rasant le *poil*. On dit d'un poltron, qu'il se laisseroit arracher la barbe *poil à poil*. On appelle le *poil roux*, *poil de Judas*. On dit aussi à celui qui a mal à la tête le lendemain qu'il a fait la débauche, qu'il faut prendre du *poil* de la bête, qu'il faut recommencer à boire.

POILETTE. f. f. Voyez Poelette.

☞ POILIER. f. m. Grosse piéce de fer qui porte la fusée & la meule dans un moulin, & sur laquelle on pose la poilette qui est un vaisseau de gros fer, dans laquelle on met la graisse. *Dict. des Arts.* 1731.

☞ POILOUX. Terme injurieux & bas, pour dire, Crasseux, vilain. C'est un *Poiloux*. Il est populaire.

☞ POILU, ue. adj. Garni de poils, velu. Dans le Mystére de la Passion, Beaisson houssue, est à la lettre une bénédiction velue, *poilue*: style ridicule, mais pardonnable aux Auteurs de ce siécle. *Merc. de Janv.* 1735. *pag.* 40. Cotgrave écrit *poillu*.

POINÇON. f. m. Fer rond, pointu & poli, qui sert à percer, à faire des trous. *Pugiunculus, verruculum.* Les Tailleurs se servent de *poinçon* & de ciseau. Un étui garni de son *poinçon*. Un *poinçon*, ou aiguille de Graveur.

Poinçon, est aussi un coin acéré, où il y a au bout quelque chiffre ou quelque marque gravée, dont on fait des empreintes avec un marteau. Les Orfévres ont chacun leur *poinçon*, leur marque particuliére pour marquer la vaisselle qu'ils fabriquent. Il y a aussi le *poinçon* de la Ville, ou de la Communauté, qui marque le titre de l'argent qui s'y fabrique. *Scalprum signatorium.* L'argent marqué au *poinçon* de Paris vaut bien plus que celui d'Allemagne. Tout ouvrage d'argenterie du poids d'une once & demie, & au-dessus, doit être marqué & contremarqué du *poinçon* de la Ville, & de même celui d'or au-dessus de deux gros. A l'égard de celui qui est au-dessous, il suffit du *poinçon* du Maître.

Poinçon, se dit aussi des coins qui servent à frapper & à marquer la monnoie qui se fait au marteau. *Scalprum signatorium.* Il y a des *poinçons* d'effigie, de piles, de lettres, de bordures. On appelle aussi *poinçons*, les fers acérés avec quoi on travaille les matrices des caractéres d'Imprimerie.

Poinçon, se dit aussi de toutes sortes de ferremens qui servent aux Graveurs, Tailleurs de pierre, Sculpteurs & Serruriers, qui servent à tailler, inciser, ou percer. *Cestrum.* Il y en a de plusieurs figures, ronds, quarrés, plats, ovales. Les Emailleurs se servent aussi de *poinçons* pour travailler.

Poinçon, ou aiguille, en termes de Charpenterie, est la piéce de bois qui est au milieu d'une ferme, & posée à plomb sur l'entrait, qui sert à le soutenir, quand il est trop long, avec des soupentes, ou des étriers. *Columen.* Elle est grosse de six à sept pouces. On fait des pavillons à double *poinçon*. Les *poinçons* doivent être garnis de bossages tant en haut qu'en bas, & avoir aux bouts des contrefiches & liens.

Poinçon, se dit aussi de l'arbre & de la principale piéce de bois qui soutient les engins à élever des fardeaux, qui est posée à plomb sur la sole. Il est soutenu en haut par les deux bras & par l'échelier. Le *poinçon* d'une grue. *Malus.*

Poinçon, en termes de Manége, est une pointe de fer au bout d'un manche, dont le Cavalier pique la croupe du cheval avec la main pour le faire sauter & ruer. On se sert de *poinçon*, quand on monte les sauteurs entre deux piliers.

☞ Poinçon a arrêt. Terme d'Artificier. C'est un instrument qui ne différe d'un poinçon ordinaire, que parce qu'il est traversé près de sa pointe par une grosseur qui l'empêche de pénétrer plus avant qu'il n'est nécessaire pour percer un carton d'une certaine épaisseur, sans entrer dans la matiere combustible qu'il contient.

☞ Poinçon, signifie en termes de Sucrerie, un fer ou un bâton long d'un pied, avec lequel on perce la tête des formes à sucre pour les faire purger.

Poinçon, est aussi une mesure des choses liquides. Un *poinçon* de vin, d'huile, &c. *Dolium*, *vel doliolum.* Le *poinçon* est la moitié d'un tonneau d'Orléans, ou d'Anjou. C'est un nom qu'on donne en Blaisois & en Touraine au muid de vin. A Rouen le *poinçon* contient treize boisseaux. C'est à Paris la même chose qu'une *demi-queue*. On dit, Voici vendanges, il faut acheter des *poinçons*, faire relier nos *poinçons*, en parlant de toutes sortes de futailles & de vaisseaux.

Poinçon, se dit aussi d'un joyau dont les femmes se servent pour parer leur tête, & pour arranger leurs cheveux en se coeffant. On l'appelle aussi, *aiguille de tête*. *Discriminalis acus.* Voilà un beau *poinçon* de diamans. Un *poinçon* d'émeraude.

POINDRE. v. act. & n. Piquer. *Pungere.* Il ne se dit guère qu'en ce proverbe: Oignez vilain, il vous *poindra*. *Poignez* vilain, il vous oindra, qui marque le mauvais naturel & l'ingratitude des paysans & de la populace. On dit aussi, que le remords de conscience est un ver qui *poind* continuellement. *Stimulare.*

Poindre, signifie aussi, Commencer à paroître. Le soleil commence à *poindre*, à monter sur l'horison. *Sol dilucescit.* Sortons, voilà le jour qui *poind*. Ablanc. Lorsque les herbes commencent à *poindre* au printemps, elles sont dans leur force. *Pullulare.* La barbe commence à *poindre* aux jeunes gens à 15 ou 16 ans. On le dit aussi figurément: De tous les maux on vit *poindre* l'engeance. Bens.

Poindre, signifie encore, Causer une douleur aiguë. *Pungere.* Je sens une douleur qui me *poind* dans le côté, dans le dos: de-là vient que cette douleur qui est ordinairement causée par un vent enfermé, s'appelle un *point*. La goutte ne commence qu'à *poindre*, la douleur n'est pas dans sa grande force.

POINDRE, vieux v. act. Peindre. *Roman de la Rose.* Borel. *Pingere.*

POING. f. m. La main, ce qui est depuis l'os du poignet jusqu'à l'extrémité des doigts. *Pugnus.* Il faut fermer le *poing*, pour joüer au balon. Il a pris ce fer chaud à plein *poing*. On le dit plus ordinairement de la main fermée. Les Écoliers & les Crocheteurs se battent à coups de *poing*. *Pugnum impingere.* Cet homme est furieux quand il a l'épée au *poing*. On lui a mis les armes au *poing*. On coupe le *poing* aux parricides, aux sacriléges, & à ceux qui ont fait quelque grand crime, avant que de les exécuter.

☞ On appelle flambeau de *poing*, un flambeau de cire qu'on porte à la main.

☞ On appelle, Oiseau de *poing*, un oiseau de proie, qui étant réclamé, revient sur le *poing* du Fauconnier sans leurre.

☞ On dit par raillerie, Mener une Dame sur le *poing*, pour dire, la mener par la main. Acad. Fr.

On dit proverbialement en se mocquant d'un homme qui fait le malade, Il a la tête plus grosse que le *poing*, & si elle n'est pas enflée. On dit aussi d'un enfant infirme, qu'on a de la peine à élever, qu'il ne vaut pas un coup de *poing*.

POINE. f. f. Vieux mot. Peine. Borel. *Pœna*, *labor.*

POINT, est une particule négative qui signifie *pas*, & se dit adverbialement. *Minime*, *non*, *nequaquam.* Il y a eu peu ou *point* de profit en cette affaire; il n'y en a point eu du tout. Il n'y en a *point* trop. N'avez-vous *point* vû un tel? N'avez-vous *point* quelque argent sur vous? En ce sens il vient de *punctum*, comme si on disoit, Il n'y en a pas un *point*, ou la moindre chose. *Point* nie plus fortement que *pas*. Vaug. On ne peut presque manquer de s'en bien servir, quand il a la signification de *jamais*.

☞ Quant à la signification, il y a de la différence entre *Point* & *Pas*. Ainsi lorsqu'on dit, N'avez-vous *point* vû un tel? N'avez-vous *point* pris ma montre? l'interrogation n'est qu'une question simple. Et lorsqu'on dit, N'avez-vous *pas* vû un tel? N'avez-vous *pas* pris ma montre? on marque par-là qu'on croit que celui qu'on interroge a vû celui dont on parle, & qu'il a pris la montre qu'on lui demande. Acad. Fr.

POINT. f. m. Terme de Géométrie. Euclide le définit, Ce qui n'a aucune partie, qui est indivisible. *Punctum.* Ce *point* est le *point* mathématique qui ne peut être conçu que par l'entendement. Le *point* commence & termine toute sorte de quantité. Le centre est un *point*, dont toutes

toutes les lignes tirées à la circonférence du cercle sont égales. Une ligne n'en coupe une autre qu'en un *point*. On fait passer la circonférence d'un cercle par trois *points* donnés. Tirer une ligne paralléle, perpendiculaire, tangente, proportionnelle, sur un *point* donné ; ce sont des problêmes à quoi s'exercent les Géométres. Archiméde ne demandoit qu'un *point* en l'air pour enlever toute la terre. Le levier se meut sur un *point*. Un globe se meut sur deux *points*, sur ses pôles. ☞ On appelle *Points perdus*, trois points qui n'étant pas donnés sur la même ligne, peuvent toutefois être compris dans une portion de cercle, dont une opération géométrique fait trouver le centre. *Points perdus*, se dit encore des centres par lesquels on trace des portions circulaires, qui étant recroisées forment des losanges curvilignes, qu'on rend différentes par la couleur des marbres & par la variété des ornemens. Les *points courans* sont de petites lignes en maniere de hachures, qui servent à marquer dans les plans les sillons des terres labourées & les couches de jardin ; & dans l'opération du nivellement on appelle *Points de niveau*, les deux extrémités d'une ligne horisontale, lesquelles sont éloignées également du centre de la terre. *Point physique*. C'est l'objet le moins sensible à la vûe marqué avec la plume ou la pointe du compas. *Point de section*, ou d'intersection. C'est l'endroit où deux lignes se coupent. *Point central*, ou centre. C'est le point milieu d'une figure réguliére ou irréguliére, comme le point de section de deux diagonales, d'un parallélogramme, d'un rhomboïde, &c. Ce mot, selon quelques-uns, a passé tout pur du langage Celtique, ou Bas-Breton en notre langue. D'autres le dérivent du Latin *Punctum*.

Point, se dit en Astronomie de certaines parties qu'on marque dans le ciel. Les quatre *points* cardinaux de l'horison, *quatuor puncta cardinalia*, sont l'orient, l'occident, le septentrion & le midi. Le zénith est le *point* vertical qui est au-dessus de notre tête. Les *points* où l'écliptique est coupée par les orbites des planétes, s'appellent les *nœuds*.

Le *point de la nativité*, c'est le dégré ascendant sur l'horison à la naissance de quelqu'un. *Punctum nativitatis*. Le *point du jour*, c'est lorsque le jour commence à paroître. Le *point* du jour, ou la *pointe* du jour, mâle ou femelle, vous en userez comme il vous plaira. Vaug. Le lendemain dès le *point* du jour ils passerent le Tibre. Ablanc. *Diluculò*.

Point, se dit aussi en Perspective. Le *point de vûe* est celui où l'on suppose que doit être l'œil qui regarde un tableau. *Punctum visionis*. Le *point principal* est celui où aboutissent toutes les lignes tirées du plan horisontal sur la ligne de vûe. Le *tiers-point* est un *point* choisi à discrétion dans la ligne de vûe, où aboutissent toutes les diagonales tirées des divisions du plan géométrique.

Le *point de mire* est un bouton qui est au bout des canons & armes à feu pour conduire le rayon visuel, & tirer droit au but. *Punctum libellarium*.

En termes de Méchanique on appelle un mouvement à *tiers-point*, celui qui part d'un centre, & forme un triangle, comme le mouvement d'un pendule, ou celui de la brimbale d'une pompe. *Motus tribus punctis descriptus, sive terminis*.

Point, en termes de Musique, se dit des notes qui marquoient autrefois les tons : d'où vient qu'on appelle encore *simple contre-point*, quand une note de la Basse répond à celle du Dessus. *Contra punctum*. Et *contre-point figuré*, quand une note est syncopée, & que l'une des parties fait plusieurs inflexions de voix ou tons, tandis que l'autre n'en fait qu'une. On se sert encore d'un *point* pour faire valoir la note davantage qu'elle ne vaut. Par exemple, le *point* qui suit la demi-bréve la fait valoir trois minimes. Le *point* qui suit la minime, la fait valoir trois noires. Et le *point* qui suit la noire, la fait valoir trois crochues, & ainsi des autres. On appelle *point d'orgue*, une note qui est sur la tablature à la fin & au milieu de chaque couplet, qui est marqué par un ∩ renversé avec un *point* au milieu. Les Espagnols l'appellent *calderon*, & les Italiens *corona*. Le *point d'orgue* est proprement une tenue en Musique, & est en usage en plusieurs parties, quand on veut que l'une continue long-temps sur un même ton, tandis que les autres font différens accords.

Point, en termes de Gnomonique, se dit des divisions des heures sur un cadran. *Horarum partitio*. L'aiguille est sur le *point* de midi, sur le *point* de cinq heures. On le dit aussi des I majuscules qui servent à marquer le chiffre des heures. Cette aiguille est sur le premier *point*, sur le second *point* des quatre heures.

Point, se dit aussi des marques & divisions de la quantité discréte, ou des nombres. *Nota, vel interpunctiationes numerorum*. Le chiffre Romain se marque avec des *points*, ou grands I. Un, deux, trois, quatre se marquent ainsi : I, II, III, IIII. Les cinq, six, sept & huit se marquent ainsi : V, VI, VII, VIII, &c.

Point, se dit aussi du temps, du moment juste & précis où se fait quelque chose. *Instans*. Il est sur le *point* de mourir. *Est in extremo vitæ articulo*. J'étois sur le *point* de partir pour vous aller voir. L'Avocat a paru sur le *point* qu'on alloit donner défaut contre lui. Il est arrivé à *point* nommé, au moment qu'il falloit. Sur le *point* d'en venir aux mains, il se retira. Ablanc. Il arriva justement au *point* que les Perses mettoient le feu. Vaug. Ils étoient sur le *point* de passer un article, qui n'étoit pas assez examiné. Mauc. Nous arrivons souvent sans y penser à ce *point* fatal où le temps finit, & où l'éternité commence. Fléch. On dit dans le style bas & familier, Vous me rendrez cet argent à vos bons *points* & aisemens, à votre commodité.

Point, en termes de Grammaire, se dit des marques qui font la division d'un discours. *Interpunctiones*. C'est une marque ronde la plus petite qu'il est possible. Un *point* marque un sens complet, & que la période est achevée. Deux *points* marquent ordinairement le milieu d'une période, ou l'endroit où l'on peut reprendre haleine. Ils marquent bien une construction entiére, & un sens déja accompli, mais qui demande pourtant encore quelque suite. Le *point* avec la virgule s'appelle *comma*, & il marque un sens plus complet que la virgule, & moins complet que les deux *points*. Un *point interrogant* est celui qui marque qu'il faut prononcer d'un ton supérieur. Il est marqué ainsi (?). Un *point admiratif* est celui qui marque qu'il faut admirer, s'étonner, ou se lamenter, & se marque ainsi (!). On prétend que dans les plus vieux Manuscrits Grecs tout sembloit écrit d'un trait de plume, & que les mots se joignoient par tout. Nos *points* & nos virgules étoient inconnus aux Anciens. Depuis l'on inventa les *points*, qui se plaçoient au haut de la lettre qui finissoit la période, pour marquer que le sens étoit achevé. Ainsi il est arrivé que les Grammairiens retouchant les anciens Manuscrits, y ont ajouté les *points* & les accens, & M. Saumaise dit qu'il les a vûs marqués par des mains différentes.

Point, se dit aussi de ces caractères particuliers qui marquent dans les livres Hébreux les voyelles, qui ne sont effectivement que des *points*. *Puncta vocalia*. L'antiquité des *points* dans la langue Hébraïque fait le sujet d'une dispute célébre entre les Sçavans. Les uns soutiennent que les *points voyelles* ont la même origine que la langue Hébraïque ; les autres, qu'ils furent inventés par Esdras, lorsqu'il rétablit la pureté du texte Hébreu ; & d'autres, par les Docteurs de l'Académie de Tibériade, que l'on appelle ordinairement les Massorétes, cinq ou six-cens ans après Jesus-Christ. Un Juif nommé Élias Levita, fut le premier qui remua cette question dans le dernier siécle, & maintint qu'ils avoient été imaginés par les Massorétes pour le soulagement de ceux qui vouloient apprendre l'Hébreu. Cappel embrassa le dernier sentiment. Il avoit pour lui Calvin, Luther, Casaubon, Scaliger, &c. Buxtorf attaqua violemment Cappel sur cet article, & mit dans son parti un grand nombre de Théologiens qui en prirent l'alarme. Ils crurent que c'étoit donner atteinte au texte sacré, si l'on convenoit que les *points voyelles* fussent de l'invention des Massorétes, & ne se trouvoient point dans le texte ancien, parce qu'il est difficile d'en fixer la lecture sans le secours des voyelles, & par les seules consonnes. Le contraire se voit dans le texte Samaritain, où il n'y a aucun *point voyelle*, & dans plusieurs Manuscrits Hébreux très-anciens. Un *point* au milieu d'une lettre Hébraïque marque souvent qu'elle est double, & s'appelle *daghes*.

En Latin & en François on met des *points* sur les i, & on en

met deux fur une voyelle, pour marquer qu'elle doit être prononcée fépérément, & non point comme une diphthongue. Quand on met plufieurs *points* après un mot, c'eft figne que le fens eft imparfait, qu'il y a quelque lacune, ou quelque chofe à ajoûter. Si je vas là..... Ces *points* fervent auffi fort communément de notes dans l'Algèbre, & ils fervent de fondement à la Géomance; car c'eft par le difpofition des *points* qu'on fait toutes fes vaines divinations.

Point, en termes de Rhétorique, fe dit d'un chef, d'un article, ou divifion de membres d'un difcours: ce qui s'applique à toutes fortes de littérature. *Pars, divifio.* Cet Orateur a divifé fon difcours, fon fermon en trois *points*, ou confidérations. Voilà un *point* un article de foi, un *point*, une queftion de Théologie. Cet Avocat fçait bien éclaircir un *point* de Droit; on l'a confulté fur un *point* de Coutume. Cet événement eft un *point* d'Hiftoire fort obfcur. Ablanc. La vénération des images eft un *point* débattu & controverfé par les Proteftans. Voilà un *point* decifif. Il m'a conté fon affaire de *point* en *point*.

Point, fe dit auffi en matiére d'affaires & de queftions, de l'endroit où confifte la difficulté. *Rei fumma, vel caput, cardo.* Il y a long-temps que cet Orateur bat la campagne fans venir au *point*, fans venir au fait, au nœud de l'affaire. Un Juge habile va droit au *point*. Ce n'eft pas le tout que d'entreprendre; le principal *point* eft de réuffir. Il faut avoir de l'argent, c'eft-là le *point*. Voilà le principal *point* vuidé. C'eft un grand *point* que d'avoir fait affembler les Commiffaires.

Point, fe dit auffi de la défignation d'un certain endroit, d'un certain terme, d'un certain degré. *Gradus, punctum, terminus.* L'homme ne peut arriver au dernier *point* de perfection en quelque chofe que ce foit. Cet homme eft heureux au dernier *point*; il eft parvenu au plus haut *point* des honneurs & des dignités. J'ai fi bien fait, qu'il eft venu à mon *point*, au lieu où je le voulois faire venir. Il a pouffé les enchéres de cette ferme au plus haut *point* où elle pouvoit aller. Il mourut au plus haut *point* de fa valeur, & dans la maturité de fa fageffe. Flech. Être au plus haut *point* de fa gloire. Ablanc. *Summum gloriæ attigiffe.* Être infolent au dernier *point*. Mol. Corneille a mis la Poëfie à un *point* où l'on aura de la peine à arriver.

Point, fe dit auffi de la conjoncture, de l'état où font la fanté & les affaires d'un homme. *Status.* Ce jeune homme eft gras, & en bon *point*. On loue une femme de fon *embonpoint*. Cet homme eft en défordre, & mal en *point*, mal habillé. On peut prendre un riche Banquier en tel *point*, en telle occafion, qu'il ne pourra pas payer. La fanté eft un *point* néceffaire pour goûter la félicité de la vie. Vous voyez en quel *point* la fortune me prend. Vaug. Se remettre au même *point* où l'on avoit été. Ablanc.

A Point, A Point-nommé, adv. pour dire, A propos, juftement, précifément, dans le temps qu'on le fouhaite. *Jufté, precifè, opportunè.* Cette fucceffion lui eft venue bien *à point*, fort *à point*, tout *à point*. Tout ce que cet homme donne en garde à fa mémoire, lui eft rendu *à point nommé*, & dès qu'il vient à le redemander. Le P. Gaillard.

De point en point. adverbe. Exactement. *Exactè, ad amuffim.* Il a exécuté vos ordres de *point en point*.

De tout point. adv. Entiérement, comme il faut. *Omninò.* C'eft un homme accompli *de tout point*. On l'équippe *de tout point*. On dit auffi, Accommoder quelqu'un *de tout point*; pour dire, le traiter fort mal.

Point, en morale, & chez la Nobleffe, fe dit du *point* d'honneur, de certaines régles ou maximes d'où les hommes croyent que leur honneur dépend. *Honor, honoris fumma.* Les Maréchaux de France font les Juges du *point* d'honneur entre les Nobles. La paffion dominante des Gentilshommes eft le *point* d'honneur. Pasc. Ce Bourgeois l'a pris au *point* d'honneur, s'eft fâché de ce qu'on ne l'avoit pas prié des nôces de fa parente. M. Courtin a fait un Traité du *Point d'honneur*.

Le *Point d'honneur* en termes de Blafon, fe dit de la place qui eft dans un écu, répondante au milieu du chef & au-deffous. *Scuti fedes honoraria, vel locus honorarius.*

Point, en termes de Blafon, fe dit auffi de la divifion de l'écu en plufieurs quarrés, tantôt au nombre de neuf, tantôt de quinze, dont les uns font d'un émail, & les autres de l'autre, qu'on appelle auffi *points équipollés*. *Scuti partitio.* On nomme pareillement *points*, les divifions de la componure. Il y a auffi une autre divifion de l'écu en plufieurs *points*, où fe trouvent le *point* d'honneur, le nombril, &c. qui ont été expliqués à Honneur & à Nombril.

Point, fe dit auffi de certaines marques ou piquûres qui fervent à compter en joüant & en difputant. *Nota.* Au Collége on marque des *points* pour chaque faute qu'on fait. On marque trois *points* pour un folécifme, deux *points* pour un barbarifme. Cet Écolier a fait marquer dix *points* pour fon parti.

☞ On appelle *point* de diligence une certaine marque que les Régens mettent fur le catalogue de leurs Écoliers, en marge du nom de celui dont ils font contens, & qui a donné en plufieurs occafions des preuves de fon application & de fon travail. Telle faute eft quelquefois punie du fouet dans un mauvais écolier, qu'on pardonne à un autre qui fe trouve marqué fur le catalogue de plufieurs *points* de diligence.

Un dez eft marqué fur les fix faces depuis un jufqu'à fix *points*. On joue à qui aura le plus de *points* en trois râfles comptées. Au Trictrac chaque trou ou partie eft de douze *points*. On compte deux, quatre, ou fix *points*, felon les diverfes rencontres du dez. Les cartes font marquées de divers *points*, depuis un jufqu'à dix. Les peintures valent dix *points*, quand on joue un cent de piquet, c'eft-à-dire, en cent *points*; & on appelle le *point* ou la rouffe, quand on a plufieurs cartes de même couleur dont on compte les *points*. Il a montré, accufé foixante de *points*. Il a dit paffe de *point*. On lui donne dix *points*, & la main. Au Hoc on dit auffi *point*, *fequence* & *fredon*.

Point, en termes de Médecine, fe dit d'un élancement de douleur qui vient de quelque ventuofité enfermée. Il prend principalement au côté & au dos, & il fait une douleur poignante, d'où vient le mot. *Pungens lateris dolor.*

Point noué, en termes de Chirurgie, eft une opération de Chirurgie, dont on fe fert pour la guérifon des hernies. *Punctio aurea.* On fait une incifion au-deffus de l'os pubis, par laquelle on paffe une fonde qui fert à relever les parties qui ont caufé la defcente; & puis avec une aiguille & du fil, on noud & on lie l'endroit où elle fe faifoit, après quoi on laiffe mondifier, incarner & cicatrifer la plaie. Les Praticiens l'ont appellé *point doré*, à caufe qu'on fe fert quelquefois d'un fil d'or tortillé pour faire cette opération.

Point lacrymal. Terme d'Anatomie. *Punctum lacrymale.* Le bord des paupiéres eft percé de deux petits trous, que l'on nomme *Points lacrymaux*, qui font les ouvertures d'un petit fac membraneux, qu'on appelle fac lacrymal. Dionis.

Point saillant, en termes d'Anatomie, fe dit de la premiére marque de conception, qui eft l'endroit où fe forme le cœur. *Punctum faliens.* On l'apperçoit aifément avec le microfcope dans les œufs de poule qu'on met couver.

Point, fe dit auffi chez plufieurs Artifans, des piquûres qu'ils font avec l'aiguille, & des diverfes maniéres de les arranger. *Trajectus, ductus acûs.* Cette femme ne fçait pas ficher un *point* d'aiguille. Il faut recoudre deux ou trois *points* à ce bas, y refaire un *point*. Les Lingéres font des *arriére-points* fur le linge, font paroître le même fil de deux côtés en le repaffant à contre-fens dans les mêmes trous. Ces gants font coufus fi proprement qu'à peine peut-on voir les *points*.

Point, fe dit en matiére de tapifferie & de broderie, de la maniére d'ordonner fes *points*. *Ductus.* Du *point* de Hongrie, d'Angleterre. De la tapifferie au petit *point*. Cela eft brodé en *point* d'Efpagne.

En termes de Broderie, on appelle *point de poil*, celui qui eft tellement conduit, qu'il repréfente des cheveux, de la barbe, &c. qu'on appelle auffi *point refendu*. *Punctum pillofum, villofum.* Le *point velu*, c'eft celui qui fait reffembler

ressembler au naturel le menu poil, comme celui de la mousse, des chenilles & autres corps qui sont cotonnés & velus.

Point, se dit aussi de toutes sortes de passemens, & particuliérement de fil fait à l'aiguille. *Tania linea opere Gallico, &c.* Les *points* de Genes, de Venise, d'Angleterre, ont été défendus en France. On fait maintenant des *points* de France & de Paris. Un mouchoir de *point*, une cravate de *point*. Toutes les filles s'occupent à faire du *point*, à raccommoder leurs *points*. Cet homme est bien en *points*, c'est-à-dire, il est paré de plusieurs riches dentelles.

Point, se dit aussi de plusieurs maniéres d'ordonner ou d'enrichir les dentelles. *Punctula.* Il y a des *points* rebrodés, des *points* à fleurons, en lusange, des *points* clairs, ou serrés, &c. *Point coupé* étoit autrefois une dentelle à jour qu'on faisoit en collant du filet sur du quintin, & puis en perçant & emportant la toile qui étoit entre deux.

Point, chez les Cordonniers, se dit des divisions qui sont marquées sur le compas, avec lequel ils prennent la mesure pour faire des souliers. *Calcei modulus.* Cet homme chausse à tant de *points*. Et on dit figurément, que deux personnes chaussent à même *point*, quand elles sont de même fortune, de même génie, de même opinion.

Point, se dit aussi des petits trous qu'on fait à des étriviéres, à des courroies, à des soupentes de carosse, &c. pour y passer l'ardillon. *Foramina.* Ainsi on dit que les étriviéres sont au *point* d'un Cavalier, quand elles sont proportionnées à la longueur de ses jambes: & figurément on dit, Allonger l'étriviére d'un *point*, quand on trouve quelque échappatoire dans une dispute, ou quelque suite dans une affaire.

On dit aussi, Faire venir quelqu'un à son *point*, l'amener à son *point*; pour dire, l'engager, l'obliger adroitement à faire ce qu'on veut, le faire condescendre à ce que l'on souhaite. *Ad voluntatem adducere.*

Point, en termes de Marine se dit du coin d'enbas, ou de l'angle de la voile où l'on attache les écoutes, les couets & cargues-*points*, &c. *Veli angulus inferior.* On appelle aussi des voiles à tiers-*point*, les voiles latines qui sont en triangle, comme celles des galéres & de l'artimon.

Point secret, se dit en fait de monnoie, de certaines marques particuliéres & peu apparentes, que chaque Monnoyeur met sur son poinçon, pour marquer qu'une piéce est de sa fabrication. *Arcana monetæ nota.* Cela consiste à quelques lettres marquées d'un *point*, ou autre signe. Ce *point* se met ordinairement sous les lettres de légendes, comme en la monnoie de Paris, il doit être sous le second *E* de *Benedictum*, qui est la dix-huitiéme lettre; à Rouen sous le *B*, qui est la quinziéme.

Point, se dit proverbialement en ces phrases. Tout vient à *point* à qui peut attendre; pour dire, qu'à la fin on trouve l'occasion de faire quelque chose. *Opportuné res cadunt.* On dit, Vous touchez-là un grand *point*; pour dire, ce que vous dites-là est essentiel. On dit, *Point* d'argent *point* de Suisse: pour dire qu'on n'a rien pour rien. Pour un *point*, Martin perdit son âne; pour dire, Il ne faut que peu de chose pour faire manquer une affaire. Voyez l'origine de ce proverbe au mot Martin. On dit aussi, *Point* de nouvelles, en parlant d'un refus. Si vous lui demandez de l'argent, *point* de nouvelles, il ne vous en donnera *point*.

POINTAGE. s. m. Terme de Marine, est la désignation que fait le Pilote sur la Carte marine du lieu où il croit que le vaisseau est arrivé: ce qu'il fait tant par ses observations que par son estime, avec l'aide des Tables loxodromiques. *Loci in quo versatur navis æstimatio, in mappâ notatio.* La grande habileté d'un Pilote consiste à faire bien le *pointage* de la Carte.

POINTAL. s. m. terme de Charpenterie, se dit d'une grosse piéce de bois de bout, qu'on pose sur des verrins pour redresser la charpente d'une grange, d'un plancher, &c. *Trabs arrecta.*

POINTE. s. f. Extrémité d'un corps, ou d'une figure où aboutissent toutes ses lignes, ou ses surfaces. *Acumen, cuspis, extremitas.* Les cones, les pyramides se terminent canifs, poinçons, aboutissent en *pointes* aiguës. On taille des diamans en *pointe* & en table. Il est plus dangereux d'être frappé de la *pointe* que du taillant. Il faut refaire une *pointe* à ce soc de charrue, la *pointe* est rebouchée. La *pointe* ou le sommet d'un triangle.

Pointe, se dit aussi de l'endroit le plus haut de quelque chose. *Vertex, summitas, fastigium.* On découvre de loin la *pointe* des clochers de Chartres. On apperçoit de loin la *pointe*, le sommet des montagnes, des rochers. Une des *pointes* de la montagne de Tarare, vous empêcha de me voir. Voit. On dit aussi, Marcher sur la *pointe* du pied, en parlant de l'extrémité du pied.

On dit, la *pointe* du rasoir, pour dire, la partie la plus large & la plus grosse du rasoir qui est au bout. *Acumen novaculæ.* Raser de *pointe*.

Pointe, se dit aussi de la ligne où se joignent deux surfaces inclinées. *Angulus propugnaculi.* La *pointe* du bastion se forme de ses deux faces inclinées du côté du lieu où elles aboutissent. La *pointe* d'un coin se forme de ses deux faces, qui forment un angle fort aigu.

Pointe, se dit aussi d'une terre qui avance dans les eaux. *Terræ cornu, lingua.* Il a bâti à la *pointe* de cette île pour avoir belle vûe. Un promontoire est une *pointe* de terre avancée dans la mer. La *pointe* d'un mole, d'une digue, c'est la partie de cette construction la plus avancée dans l'eau.

Pointe, se dit aussi de certaine taille des habits. Les veuves se coëffent en *pointe*, elles ont une *pointe* de deuil. Les dévotes portent des mouchoirs en *pointe*, tout unis. *Calyptra, palla angularis.* Les Capucins ont leurs capuchons en *pointe*. La mitre se termine en deux *pointes*. On appelle *pointes* en ce sens, les deux piéces de toile qui servent à attacher ensemble par en-bas le devant & le derriére des chemises de femme, ensorte que les deux *pointes* demeurent sur les côtés.

Pointe, se dit aussi des petits ferremens aigus. *Cuspis, mucro.* Les Graveurs en eau forte se servent des *pointes* d'aiguilles crêtées & emmanchées pour dessiner sur le vernis. Les Ouvriers ont des *pointes* à tracer sur le bois, sur le fer, sur la pierre, ils ont des ciseaux à double *pointe*, des *pointes* à ébaucher, ce qu'ils appellent, Approcher à la *pointe*. Les Tourneurs façonnent leurs ouvrages ordinaires sur deux *pointes* qui sont au haut des poupées. Les Imprimeurs ont des *pointes* pour enlever les lettres en corrigeant les formes. Les Vitriers attachent leurs panneaux avec des *pointes*, des cloux sans tête, qu'ils achettent des Maréchaux. Ceux qui dessinent des plans doivent avoir des compas à quatre *pointes*.

☞ On appelle, *pointe* de diamant, un petit morceau de diamant taillé en *pointe*, & enchassé dans du plomb & dans du bois, dont les Vitriers se servent pour tailler le verre.

☞ En parlant de la maniére dont une personne a les cheveux plantés, on dit qu'elle a la *pointe*, pour dire que ses cheveux se terminent en *pointe* sur le front; ce qui est regardé comme une sorte de beauté. Acad. Fr.

Pointe, se dit aussi de ce qui commence à paroître. *Pullulatio, diluculum, prima lux.* La *pointe* du jour est le temps où l'aurore paroît. La *pointe* du jour, ou le *point* du jour, mâle, ou femelle: vous en userez comme il vous plaira. Voit. La *pointe* des herbes se dit quand elles commencent à pousser, à sortir de terre.

Pointe, en terme de Marine, se dit des marques & des divisions de la boussole ou du compas de mer, qui sont au nombre de 32 qui marquent les vents. *Acûs nauticæ divisiones.* Dans les ouragans le vent parcourt souvent toutes les *pointes* du compas. Un rhumb de vent vaut quatre *pointes*. On les appelle aussi *trait de compas*, ou *aire de vent*.

Pointe, en termes de Guerre, se dit des Corps les plus avancés, soit en la marche, soit en l'attaque. *Exercitûs cornu.* Ce Capitaine, avec la pointe, commandoit l'avant-garde. Il étoit à la *pointe* de l'aile droite.

☞ Pointe. En terme de Manége, on dit qu'un cheval fait des *pointes*, lorsqu'en maniant sur les voltes, il ne suit pas réguliérement le rond, & que sortant peu à peu de son terrain ordinaire, il fait une espéce d'angle ou de *pointe*

pointe à sa piste circulaire. Pour empêcher qu'un cheval ne fasse des *pointes*, il faut avoir soin de hâter la main. *Connoissance parfaite des chevaux.*

On dit en terme de Fauconnerie, qu'un oiseau fait *pointe*, lorsqu'il va d'un vol rapide, soit en s'élevant, soit en s'abaissant. *Rectà volare.*

Pointe, en terme de Blason, est la partie inférieure de l'Écu, qui ordinairement doit aboutir à une petite *pointe*. *Scuti acumen, cuspis.* On pose les fleurs de lis, deux en chef, & une en *pointe*.

Pointe, est aussi une piéce de Blason qui monte du bas de l'Écu en haut, & qui est plus étroite en sa largeur que le chappé, occupant seulement les deux tiers de la *pointe* de l'Écu. *Fusus.*

On apelle *pointe en bande*, ou *pointe en barre*, celle qui est posée dans la situation de la bande, ou de la barre. *Fusus transversus. Pointe en fasce*, celle qui est mouvante d'un des flancs de l'Écu, qu'on appelle *pointe fascée*, lorsqu'il est chargé de plusieurs *pointes* en fasces, qui sont en nombre égal, d'émaux différens. On appelle *pointe renversée*, celle qui est mouvante du chef contre bas, qui occupe les deux tiers du chef en diminuant jusqu'à la *pointe* de l'Écu, sans néanmoins la toucher.

Pointe, se dit aussi d'une petite acidité piquante & mordicante, qui chatouille, & qui fait impression sur les organes du goût. *Acutus sapor.* Les ragoûts ne valent rien s'il n'y a quelque *pointe* de sel, de poivre, de vinaigre qui les reléve. Ce vin a une petite *pointe* fort agréable.

Au jeu de Triquetrac on appelle *pointes, fléches, lames*, ou *bandes*, les divisions du tablier sur lesquelles on câse, ou on range les dames. *Lamina.*

☞ Pointes, clouds, épines, sont tous termes synonymes pour signifier les piquans qui se trouvent sur la superficie d'une coquille, sur-tout de l'huître épineuse. *Aculei, Echinati.*

☞ Pointes naïves. Nom que les Diamantaires & Lapidaidaires donnent à certains diamans bruts d'une forme extraordinaire, qui se tirent particuliérement de la mine de Soumelpour, autrement la riviére de Gouel, au Royaume de Bengale.

Pointe, se dit figurément en choses spirituelles & morales, du feu, de la vivacité de l'esprit. La *pointe* de l'esprit s'émousse par la débauche continuelle. *Ingenii acumen obtunditur.* Ce jeune homme a beaucoup de vivacité & de *pointe* d'esprit.

Pointe, est aussi un bon mot, un trait d'esprit, une pensée vraie ou fausse; un jeu de mots brillant. *Ingenii acumen.* Les Epigrammes doivent finir par quelque ingénieuse & agréable *pointe*. Les *pointes* sont des équivoques & des jeux d'esprit. Évitez les fausses *pointes* & les turlupinades. Il ne faut pas préférer les *pointes* de Sénéque au bon sens de Cicéron. Boun. L'Orateur doit éviter les *pointes* & les rencontres froides, comme de mauvaises habitudes d'une éducation basse, & des ornemens indignes de la véritable éloquence. S. Éva. Les *pointes*, ou les jeux de mots ne sont point du génie de la langue; sur-tout aujourd'hui qu'elle est plus sérieuse que jamais. Rapl. Les *pointes* sont les plus riches ornemens de nos vieux sermonnaires. S. Éva. La Latinité de Sénéque n'a rien de naturel; toutes *pointes*, toutes imaginations, qui sentent la chaleur d'Afrique, ou d'Espagne. S. Éva. On pardonne avec peine les *pointes* aux honnêtes-gens, même en badinant, dans une conversation libre. Id. Quoi, vous êtes en colére, & vous faites des *pointes*? cela n'est pas naturel. S. Éva.

Jadis de nos Auteurs les pointes *ignorées,*
Furent de l'Italie, en nos vers attirées;
Chaque vers eut toujours deux visages divers. Boil.

L'Avocat au Palais en hérissa son style:
Et sans pointe *un Amant n'osa plus soupirer.* Id.

Pointe, signifie encore, Ce qu'il y a de piquant en quelque chose. Si l'on ne pique la tendresse par quelques petites querelles, l'on ne fait en amour qu'une ame léthargique, que toute la *pointe* des plaisirs n'est pas capable de réveiller. *Levibus rixis amor augescit.* S. Éva. La raillerie est un sel qui rend la conversation moins fade; c'est une *pointe* qui en reléve & en rehausse le goût. S. Éva. Il y a beaucoup d'art à sçavoir diversifier les plaisirs, & leur rendre cette douce *pointe* qui les fait sentir, & qui s'émousse aisément. S. Réal.

Pointe, se dit d'un dessein qu'on a fait, d'une résolution constante. *Firmum propositum.* Un habile homme poursuit toujours sa *pointe*, quand il a bien concerté une entreprise. Il a tourné sa *pointe* contre de nouveaux ennemis.

On dit proverbialement d'un querelleur, d'un chicaneur, qu'il conteste, qu'il fait des procès sur la *pointe* d'une aiguille, sur des choses de néant. *Pro nihilo.* On dit aussi d'un opiniâtre, qu'il ne quittera rien qu'à la *pointe* de l'épée, qu'on ne l'y oblige de vive force.

☞ POINTEMEMT. s. m. Terme de Guerre. C'est l'action de pointer le canon. La méchanique du *pointement* d'un canon.

POINTER. v. act. Offenser, blesser, porter des coups de la pointe. *Offendere, lædere, petere.* Il est plus sûr de *pointer* l'ennemi à la Françoise, que de le taillader à la Turque. Pendant qu'il haussoit le bras, l'autre le *pointa*. L'Acad.

Pointer. Terme de Boucher. Il se dit proprement en parlant des bœufs, c'est leur mettre le couteau dans la gorge, les tuer. *Pointer* un bœuf. *Jugulare.*

Pointer. En termes d'Architecture on dit, *Pointer* une piéce de trait, c'est, sur un dessein de coupe de pierre, rapporter avec le compas le plan, ou le profil au développement des panneaux. *Punctulis delineare.* C'est aussi faire la même opération en grand avec la fausse équerre sur des cartons séparés, pour en tracer les pierres.

☞ Pointer. Terme de Manufacture, qui signifie faire quelques points d'aiguille avec de la soie, du fil ou de la ficelle, à une piéce de drap ou autre étoffe, pour conserver ses plis, & empêcher qu'elle ne se chiffonne.

☞ Pointer l'aiguille. C'est en former la pointe avec la lime.

☞ Pointer. Il se dit aussi en parlant de certains ouvrages de miniature, qui se font à petits points. Les miniatures se font en *pointant*. Acad. Fr.

☞ Pointer. Terme de Teneur de Livres: c'est examiner si les articles du Journal sont bien rapportés sur un grand Livre, & mettre un point tant à côté du *folio* marqué sur le Journal qui indique le folio du grand Livre, que devant la somme que l'on trouve bien rapportée sur le grand Livre.

Pointer, se dit figurément en Morale, & signifie, Contester, être de contraire avis. *Dissentire.* Ces deux Juges sont toujours *pointés* l'un contre l'autre, sont toujours de contraire opinion. *Opinione diversi.* Les Hérétiques sont toujours *pointés* contre les Orthodoxes; ils contestent continuellement.

Pointer, en termes de Guerre, se dit du canon qu'on met en mire, qu'on met en état de tirer contre un certain point désigné. *Tormentum bellicum dirigere, librare, statuere.* On *pointe* le canon avec un quart de cercle qui a un plomb.

Pointer, en termes de Marine, signifie, Marquer sur la Carte en quel point, ou endroit, ou du moins en quel parage est le vaisseau. Si on avoit la science des longitudes, il seroit aisé de *pointer* une Carte. Un Pilote trouve facilement la latitude en prenant la hauteur du Pole; mais pour la longitude, il n'y peut parvenir que par l'estime, qui est toujours incertaine, quelque habileté qu'il puisse avoir.

Pointer, se dit aussi des oiseaux qui s'élévent vers le ciel; & en ce sens il est neutre. *Pernici volatu abripi, vel volatu nubes transgredi.* Il y a des oiseaux qui *pointent* si haut, qu'on les perd de vûe en un moment.

Pointé, ée. part. pass. & adj. *Directus, libratus.*

Pointé, en termes de Blason, se dit d'un Écu marqué de pointures ou piqûres, comme sont les pointes qui servent de châsse à la rose, quand elle est en bouton. Il portoit trois roses de gueules boutonnées d'or, & *pointées* de sinople.

POINTEUR. s. m. Officier d'Artillerie qui pointe le canon. *Explosor aneorum tormentorum, vel librator.*

☞ POINTILLADE. s. f. *Poinciana.* Arbrisseau étranger qui a six ou sept pieds de haut. Son écorce est unie & purpurine pendant qu'il est jeune. Ses feuilles sont oblongues, attachées plusieurs sur une côte de couleur purpurine

purine, ayant chacune en haut une épine crochue en maniére d'hameçon. Ses fleurs sont d'une grande beauté, rangées jusqu'à cinquante dans un long épi qui naît aux sommités des branches, d'une couleur purpurine tirant sur le rouge, resplendissante. Chacune de ses fleurs est attachée à un pédicule purpurin, & est composée de cinq feuilles disposées en rond avec dix étamines au milieu, fort longues, courbes, purpurines, soutenues d'un calice découpé profondément en cinq parties. Il y succéde une grande silique, plate, dure, de couleur de chataigne en dehors, blanche en dedans, formée de deux cosses qui renferment des semences presque rondes, rougeâtres, chacune enfermée dans sa loge séparée par des cloisons distinctes. Cette plante croît en plusieurs lieux de l'Amérique. On la cultive dans les jardins en Europe. M. de Tournefort l'a nommée en Latin *Pointiana*, & en François *Pointillade*, ou *Peincillade*, du nom de M. Pointis, Gouverneur des Isles Antilles.

POINTILLAGE. subst. m. Petits points qu'on fait dans les ouvrages de miniature. *Varia exornationes in opere miniato*. Le *pointillage* demande, coûte beaucoup de temps.

POINTILLE f. f. Vaine subtilité, chose vaine & légere, qui n'a point de solidité. *Jurgii materia futilissima*. Cette raison n'est qu'une *pointille*, ne décide rien. La chicane consiste en *pointilles*. Cette *pointille* dont la daterie fait toute sa défense, fut le sujet d'une guerre très-mémorable. Pat.

POINTILLER. v. act. Faire des petits points. On *pointille* du papier en faisant des piquûres avec l'aiguille, pour marquer un dessein, pour faire un poncis. *Acus punctionibus delineare*. Les Peintres en miniature *pointillent* leurs tableaux. On fait de beaux portraits *pointillés* à la plume. Un Ecu gravé & *pointillé* marque qu'il est d'or aux endroits où sont les points.

Pointiller, signifie figurément, Chicaner, faire de vaines objections, faire des difficultés sur des riens; quereller sur un sujet qui n'en vaut pas la peine. *Ex nihilo captare rixam*. Il faut s'attacher à la substance des choses, sans *pointiller* sur des paroles & des syllabes. Mén. Un Critique *pointille* sur tout. Ces gens mariés s'accordent mal, ils *pointillent* sans cesse.

POINTILLERIE. f. f. Pointille, picoterie, contestation sur des bagatelles, *De tricis jurgium, vel de meris nugis contentio*. Ce ne sont que *pointilleries* entre ces gens-là. Toutes les petites *pointilleries* de Grammaire ne font que sécher & affoiblir les esprits.

POINTILLEUX, euse. adj. Querelleux, chicaneur; homme difficile, qui fait des querelles, des difficultés sur des choses de néant, ou sur un sujet qui n'en vaut pas la peine; qui conteste sur de vaines formalités; qui demande des éclaircissemens sur la moindre parole équivoque. *Merus trico, subitus ad futilissima jurgia, argutulus*. On ne fut jamais si *pointilleux*, ni si délicat qu'aujourd'hui: on s'offense de tout, & l'on ne veut jamais être offensé impunément. Flech. Il y a des amis si *pointilleux*, qu'il faut toujours être sur ses gardes avec eux, tant leur amitié est fragile. S. Evr.

> *Ne soyez pas non plus follement ombrageux,*
> *Moins délicat ami, que censeur* pointilleux. Vill.

POINTU, ue. adj. Qui est aigu, qui se termine en pointe. *Acutus*. Une arme, un instrument bien *pointu*, bien aiguisé. On dit un chapeau *pointu*, qui est haut de forme. On appelle un esprit *pointu*, qui est subtil; mais il se dit odieusement de celui qui fait de mauvaises pointes. On dit aussi ironiquement, *Pointu* comme une boule. *Obtusum & morosum ingenium*.

☞ POINTUS. f. m. pl. Les Chapeliers appellent de la sorte les quatre petits morceaux d'étoffe ordinairement plus fine que celle du fond du chapeau, qu'ils couchent sur les capades; ce qui en termes du métier, signifie faire le dorage du chapeau.

POINTURE. f. f. En termes de Marine, est le raccourcissement de la voile, pour prendre peu de vent; ce qui se fait en gros temps. *Veli contractio*.

POIRE. f. f. Fruit à pepins, d'été & d'hiver, de figure oblongue, & plus menue vers la queue que vers la tête. *Pirum*. Il y en a une infinité de sortes. Voici la liste des principales dont les livres font mention, & qui sont recherchées par les Curieux, distribuées selon les temps qu'elles mûrissent, ou qu'on les mange. Premiérement,

Au mois de Juillet, le *petit muscat*, ou *sept en gueule*, qui vient en bouquets, & qui est fort petite. *Pirum moschatum minus*. Le *gros muscat*, qui est une fois plus gros, & ne vient pas par bouquets. *Pirum moschatum majus*. Le *petit muscat bâtard*. Le *muscat à longue queue*. Le *bourdon musqué*, qui est un gros muscat hâtif. Le *gros bâtiveau à troche*: c'est une *poire* précoce qui est presque ronde, jaune & de bon goût, qui veut être mangée verdelette. *Pirum pracox*. Le *bâtiveau blanc*, ou le *milan d'été*, qu'on nomme aussi *beurré d'été*. La *poire de la Magdeleine*. La *bellissime*, ou *figue musquée*, qu'on appelle aussi *bonne deux fois l'an*, parce qu'elle fleurit deux fois l'an. La *suprême*, ou *poire de figne*. La *cuisse Madame*, qui est une *poire* fort estimée, menue & longue, d'un rouge gris, dont la chair est ferme, & l'eau fort sucrée.

Au mois d'Août, la *poire de jasmin*, ou *vilaine de la réale*, *Pirum gelsimineum*. La *poire d'épargne*, ou de *S. Samson*. La *jargonelle*: c'est une *poire* longue, rouge, un peu pointue, séche & pierreuse, & qui a de l'eau fort sucrée. La *grosse mouillebouche*, ou *coulesoif*, ou le *floréal d'été*: c'est une grosse *poire* ronde, verdâtre, fondante, & de bon goût. La *chair-à-Dame*, ou *la poire de Prince*. La *vallée*, ou *poire de liquet*. La *poire à deux têtes*. Le *gros* & le *petit oignonnet*, fait en oignon. La *poire de Cypre*, qui est une espéce d'oignonnet. Le *gros rousselet de Reims*. La *poire sanguinole*. La *poire de frangipane*. La *cassolette*, ou *friolet muscat*, qu'on appelle en Poitou *des pots de filleri*, & en Anjou la *verdette*, ou la *poire de tâteribaud*. La *poire d'Amiral*. La *poire de Lombardie*, ou *de Milan*. Le *gros blanc*. L'*odorante musquée*, dite *de baume*, *d'amidon*, *de fourmi*, ou *verge d'or*. La *brute bonne*: c'est une grosse *poire* verte, beurrée & fondante. La *bergamotte d'été*, ou *milan de la beurriére*. La *fausse musquée*, ou la *bergamotte Grecque*, & en Anjou *violine*. L'*inconnue-chêneau*, ou *la fondante de Brest*. Le *certeau d'été* est une *poire* longue & belle à peindre. La *grise bonne*, ou la *poire de forêt*, la *crapandine*, l'*ambrette d'été*, ou la *rude épée*. Le *musqué d'été*, espéce d'orange. La *poire d'orange commune*. L'*orange royale*, & l'*orange musquée*, le *fransereau*. La *poire de lichefrion*, la *poire d'eau rose*, ou *caillot rosat*; & *muscat doux*, ou la *poire d'averat*, ou la *robine grosse & petite*, ou la *poire de la bonceville*, ou la *Royale*. Le *parfum doux*, dite *berni*. La *cramoisine*. Le *bon Chrétien musqué*; sa peau est jaune & lissée, & a une eau sucrée & excellente.

En Septembre, le *gratioli*, ou *bon Chrétien d'été*, *pirum boni Christiani æstivum*, ainsi nommé, à cause qu'il a été apporté en France par Saint François de Paule. La *poire de Salviati*. La *poire d'Ange*, *poire de mondieu*. La *verte-ronde*, ou la *mouille-bouche d'automne*: elle est fort beurrée & fondante, & d'une eau très-relevée, qui est verte, quoique mûre. La *poire d'Angleterre*, le *beurré rouge*, dit *d'Anjou*, ou la *poire d'Amboise*; en Normandie *Isambert le bon*; elle est grosse, longue, fort colorée, & si beurrée & fondante, qu'elle en porte le nom par excellence. Le *beurré gris*. Le *beurré blanc*, ou *à courte queue*, dit *le Doyenné de S. Michel*. La *poire de neige*, ou la *bonne-ente*: elle a la couleur d'un citron, & est très-fondante. La *poire de finoin*, ou *de Joseph*. La *poire-tulipée*, ou la *bigarrade*, ou la *vilaine d'Anjou*, *caillot rosat*, ou *toute-bonne d'automne*.

Au mois d'Octobre, la *messire-Jean*. *Pirum Joannis*. Il y a la blanc, le doré & le gris. Le blanc est le plus hâtif. Le doré est d'un suc plus relevé, & n'est pas si pierreux. Le gris est plus tardif, mais l'eau en est plus sucrée. C'est un des meilleurs fruits d'hiver. La *poire de vigne*, ou *damoiselle*, ou la *longue queue d'Anjou*. Le *sucre verd*. La *bergamotte commune*, dite *d'automne*. Cette *poire* est verte, lisse, plate, très-beurrée & fondante, qui mûrit hors de l'arbre, & devient jaune, & est un des plus excellens fruits. La *bergamotte recours*. La *bergamotte Suisse*: elle est plate & rayée de verd & de jaune. La *bergamotte musquée*, ou la *poire de colombier*, ou *de Sicile*, ou le *petit musquat d'automne*. C'est une petite *poire* séche & fort musquée. La *bergamotte bâtarde*, qui est grosse & plate, & tavelée de gris, & vient par glânes. La *voie au Prêtre*, ou la *poire de cadet*, qui est grosse, longue & verte. La *belle & bonne*. Le *petit*-

oing. La *poire de Colmar*. Le *besi d'Héri*, qui vient de la Basse-Bretagne, de la forêt d'Héri, d'où cette *poire* a pris son nom; *besi*, ou *besiere* voulant dire *sauvageon* en Bretagne & Normandie: cette poire est ronde, jaune & lisse, & meilleure cuite que crue. Le *chat brulé*, ou la *pucelle de Xaintonge*. Le *bec d'oie*, ou le *martinsec*. La *poire de S. Denys*, *d'Angers*. L'*amadote*, ainsi nommée de l'arbre qui fut trouvé en Bourgogne chez Dame *Oudette*. Cette *poire* est plate, jaune, lisse, féche & musquée, dont le bois sauvage étoit tout épineux avant sa culture. La *gresse queue*, la *poire de S. François*; la *poire de ronville*, ou le *gros certeau muscat d'automne*. La *poire de Lansac*, ou la *Dauphine*, ou la *frangipane d'automne*.

En Novembre se mange la *virgouleuse*, qui vient du village de Virgoulée pres de Limoges, qu'on appelle aussi la *chambrette*, à cause que le Baron de Chambret en est Seigneur. *Pirum virgulosum* Cette *poire* est longue & verte, & jaunit en mûrissant, très fondante & d'un beurré solide & extraordinaire. Elle vient au plus beau des poiriers. Il la faut cueillir en maturité. L'*ambrette*, la *Florentine*, ou *poire de Florence*. La *marquise*, espéce de bon Chrétien d'hiver. La *poire de Malte*, ou *caillot rosat d'hiver*, ou la *poire de Prêtre*. La *poire d'épine*. La *Louise bonne*, qui vient d'une Dame des Essars en Poitou nommée *Louise*. Le *martinsec de Provence*, ou *de Champagne*. C'est une *poire* plus ronde que longue, fort colorée d'un rouge-gris, dont l'eau est sucrée, & sujette à la pierre. Le *parfum d'hiver*, ou le *bouvart musqué*. Le *citron musqué*, la *poire de mare*. Le *bon Chrétien d'Espagne*, ou la *poire de janvry*, qui est grosse, longue, très-belle, d'un rouge de vermillon, tendre & pleine d'eau. La *poire de jalousie*. Le *besi de Quessoiet*, venant de la forêt de Quessouet en Bretagne, où elle est appellée *roussette*, ou *petit beurré d'hiver*. Cette *poire* est petite, presque ronde, fort brune & beurrée, qui a une eau excellente, relevée & vineuse. Le *safran d'hiver*, ou l'*orange de S. Lo*. La *poire de rousselme*.

En Décembre, le *besi*, ou *muscat de l'échasserie*, jadis *de villandry*. Elle est grosse, en ovale, assez jaune, très-beurrée & musquée; elle vient par bouquets. *Pirum villandrianum*. La *verte-longue*. La *mouillebouche*, ou l'*épine longue d'hiver*: elle est d'une eau très-fondante & tres relevée. C'est une des plus excellentes *poires*. La *poire de satin*. Le *pinor*, ou le *petit Fremont*. Le *sucrin noir*, ou la *poire de Mauritanie*. L'*Archiduc*. Le *gâtellier*, ou *génar*. L'*épine de mastic*. Le *franc réal*, ou *gros micet*, qui est une *poire* grosse, & presque ronde, d'un jaune tavelé, & excellente à cuire. Le *petit micet*, le *milan rond*, espéce de bergamotte. La *poire d'amadonse*. La *poire de parmin*, dont la rouge se nomme *poire de Luxembourg*. La *gourmandine*. Le *portail*. La *poire de Portugal*. La *poire de S. Germain*, ou *de Partheloir*. Le *petit certeau* est une *poire* longue & menue, jaune & rouge; excellente en compote & à confire. La *poire de Naples*.

En Janvier, la *poire de bon Chrétien d'hiver*. *Pirum boni Christiani Hibernum, vel Eusebianum*. Il y a le *doré*, qui est le premier mûr; celui *d'Auche*, qui est sans pepins, très-long, & le meilleur de tous, & qui se colore comme les autres. Le *bon Chrétien verd*, qui dure jusqu'en Mai. Il jaunit en mûrissant. Il y en a de longs & de ronds. Le meilleur vient en calbasse. On doit ce fruit à S. Martin qui l'a apporté de Hongrie, que le peuple nommoit le *bon Chrétien*. D'autres disent qu'on le doit à S François de Paule. C'est le plus ancien des fruits. Il y a aussi un *bon Chrétien d'Angleterre*, que quelques-uns nomment *de Mauritanie*, à cause que sa peau est noire & brune. Le *gros beurré d'hiver*, ou *bon Chrétien beurré*. L'*orange d'hiver*. Le *trouvé de montagne*. La *poire de Prince*, ou le *gros certeau d'hiver*. Le *sucrin d'hiver*, le petit *muscat d'hiver*. La *poire de livre*, ou *rateau gris*. La *poire de trésor*, ou *d'amour*. La *poire de grillon*, ou *bonne amet*.

En Février, le *rousselet d'hiver*, le *gros musc d'hiver*, ou l'*orange musquée*, ou la *poire Magdelaine*. Elle est longue & verte, & jaunit en mûrissant. La *pastorale*, qui ressemble au *S. Lesin Martinsire*, ou *certeau musqué d'hiver*. Elle est longue, verte & rouge, belle & lisse, dont l'eau est excellente & musquée. Le *Dagobert*. La *donville*, ou le *calot*, ou la *poire de Provence*. Le *bequêne*. La *bergamotte de Hollande*, qui est très-grosse, ronde, verte & beurrée. La *poire verte de serens*. La *poire de Pise*, ou *de S. Augustin*. Le *visbourg*. La *bergamotte bugi*, qu'on appelle en Italie *pera spina*, est une grosse *poire* presque ronde, plus menue vers la queue, d'un verd jaune, fondante & beurrée, & de bonne garde. La *poire de girofle*. La *bergamotte*.

En Mars, Avril & Mai, le *Saint lesin*, la *double fleur*, la *bonne de solers*, la *bergamotte de Pâques*, ou *de la grilliere*, qui est verte & beurrée, & d'une aussi bonne eau que celles d'automne. La *poire de Fontarabie*. *Gros muscat de Lyon*, ou *gros Romain*; *bonne foi*, ou *Carmelite musquée*. C'est une grosse *poire* plus longue que ronde, jaune, & colorée de rouge, sans pierre. Le *tibiviliers*, ou *bruta marmia*. La *poire de Perse*, ou *d'Arménie*, *de Montrave*, ou *gros muscat d'hiver*. La *poire de chaumontel*, ou *gros beurré d'hiver*. Elle est assez longue, d'un gris brun & rouges qui est fondante & de bon goût, & la plus tardive des *poires* beurrées, qui se garde jusqu'en Mai. La *poire de fer*, ou *d'hiver*. La *bernardiére*. La *gilogilles*, ou *garde-écosse*. Le *cadillac*, ou *de Pequini*, *de citrouille*, *de tout temps*, espéce de rateau blanc.

Pline fait aussi mention d'un grand nombre de *poires* qui étoient nommées la plûpart du nom de ceux qui les avoient apportées, ou des lieux d'où elles étoient venues; ce qui est arrivé aussi aux *poires* de notre temps.

La *poire* a dix fibres qui servent à nourrir ses pepins. Elle a une partie particulière qu'on appelle *la carrière*, qui est un amas de petits nœuds pierreux, dont plusieurs sont répandus par tout son parenchyme, mais qui sont plus pres & plus durs vers le centre du fruit; de sorte qu'ils semblent former tous ensemble comme une seule pierre ronde. Cette carriére se forme de la même maniére que celle qu'on voit dans les urines, dans les tonneaux de vin, & plusieurs autres liqueurs.

POIRE D'AMOUR. Sorte de poire qu'on appelle autrément poire de livre, & gros rateau gris, Voyez LIVRE.

POIRE CADET. s. f. Nom d'une espéce de poiré. LA QUINT. *P. III. p* 322.

POIRE-CHAT. s. f. Nom d'une espéce de poire. La *Poire-Chat* du pays de Forêt, est un fruit des mois d'Octobre & de Novembre. LA QUINT. *P. III. p.* 322. La *Poire-Chat* est estimée dans le voisinage du Rhône. C'est une poire de la mi-Octobre, de la grosseur, couleur & figure à peu près d'un Martinsec ou d'un Chat-brûlé, & qui approche de la figure d'un œuf de poule, c'est-à-dire, qu'elle est ronde en pointe, émoussée par la tête, le ventre rond, mais peu gros, allongé grossiérement vers la queue, qui n'est que mediocrement longue & grosse; la peau en est fort lisse, satinée & séche; le coloris est d'un isabelle fort clair, & beaucoup plus que l'isabelle ordinaire de Chat-brûlé & de Martinsec; la chair en est tendre, beurrée, & l'eau assez douce. LA QUINT. *P. III. p.* 356.

POIRE A CUIRE. Sont celles qui sont bonnes cuites & à faire des compotes. Les *Poires à cuire*, sont les Double fleur, Donville, Angobert, &c. qui dans les mois de Février, Mars & Avril, & jusqu'aux fraises du mois de Mai, sont presque toute la fourniture des desserts. LA QUINT. *P. III. p.* 271. L'exposition du nord n'est bonne que pour le beurré, la Crassane, les *Poires à cuire* &c.

POIRE DE GLACE. C'est le nom qu'on donne à la poire de Virgoulée en Gascogne.

POIRE DE LIVRE. Voyez LIVRE.

POIRE MAGDELAINE. Voyez MAGDELAINE.

POIRE DE MALTE. Voyez MALTE.

POIRE DU PAPE, autrement Brute bonne. Nom d'une poire qui vient sur la fin d'Aout. La Quintinie la met parmi celles qui ne sont que d'une bonté médiocre.

POIRE PENDAR. Nom d'une espéce de poirier. Un Pendar, LA QUINT. *P. III. p.* 355. La *Poire de Pendar* est de la fin de Septembre; à l'égard de sa chair, de son goût, de son eau, & de sa figure, on la prendroit pour la Cassolette; mais elle est un peu plus grosse, & elle a le bois different, aussi-bien que le tems de sa maturité.

POIRE SANS PEAU. Voyez SANS PEAU, à l'S. Les *Poires sans peau* viennent au mois de Juillet. LA QUINT. *P. II. p.* 265.

POIRE DE VIGNE. Voyez VIGNE.

☞ POIRE-ROSE. s. f. Espéce de poire du mois d'Aoû̂t. La *Poire-rose* est assez plattu & ronde; la queue est fort longue

longue & fort menue, & la chair cassante. La Quintinie.

Poire d'angoisse, se dit d'un cadénas, qui par de certains ressorts, qui se lâchent, quand on l'a mis dans la bouche, oblige à la tenir ouverte, & empêche de crier. *Pirum angustiarum.*

On dit aussi figurément, qu'on a bien mangé des *poires d'angoisse*, lorsqu'on a été dans un état misérable, en captivité, & qu'on a souffert bien des maux. *Afflictio, vexatio.*

Poire a feu. C'est une espéce d'éolipyle fait de cuivre en forme de *poire*, qui n'a qu'un petit trou par où l'on fait entrer l'eau, quand on l'y trempe étant échauffée, & par où le vent sort avec violence; quand on la met sur le feu. *Eolipila.*

Poire, est aussi un fourniment où l'on met de la poudre à canon pour porter dans la pôche, parce qu'il est fait en forme de *poire. Instructus, seu capsula pulveris tormentarii.* C'est une espéce de bouteille, faite assez communément de corne ou de cuir bouilli.

Poires Secrettes. Terme d'Éperonnier. Sorte d'embouchure. *Epistomium equinum, vel lupatus.*

Poire, se dit proverbialement en ces phrases. Il faut garder une *poire* pour la soif, c'est-à-dire, épargner pour le besoin. *Servare in futurum.* On dit aussi, Entre la *poire* & le fromage, en parlant de la gaieté qu'on a sur la fin d'un repas. On dit aussi quand on menace quelqu'un qu'on ne lui promet pas *poires* mollés.

POIRÉ. f. m. Boisson faite de jus de poire. Le menu peuple en Normandie dit *du peré.*

Ce mot vient de *pirticum*, ou de *piratium.* Ménage.

POIREAU, ou PORREAU. f. m. Plante potagére dont les feuilles sont longues, larges, plates, ou pliées en gouttiére, d'un verd pâle, & d'un goût semblable à celui de l'oignon. Il s'éléve d'entre elles une tige à la hauteur de quatre ou cinq pieds, grosse comme le doigt, ferme, solide, portant en son sommet un gros bouquet de petites fleurs blanches tirant sur le purpurin, composées chacune de six feuilles disposées en maniére de cloche. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succéde des fruits presque ronds, relevés de trois coins arrondis, & divisés en trois loges remplies de quelques semences un peu longues. Sa racine est longue, cylindrique, composée de tuniques blanches qui s'emboîtent les unes dans les autres, garnies par dessous de plusieurs fibres. En Latin *porrum commune capitatum.* C. Bauh. Le *poireau* est propre pour exciter le crachat, pour guérir la brûlure, & pour aider la suppuration. Il y a quelques autres espéces de *poireau.* On dit que *porrum* vient du mot Grec πράσον, qui signifie la même plante.

Poireau, est aussi une espéce de verrue ou excrescence de chair spongieuse, qui vient aux paturons de derriére des chevaux, qui est grosse comme une noix, qui jette & qui suppure des eaux rousses & puantes. *Verruca.*

Poireau, signifie aussi une verrue, ou excrescence qui vient sur la peau de l'homme par une pituite fort endurcie. *Verruca.* On dit que le lait de figuier, le suc de tithymale, fait en aller les *poireaux.*

Poireau. f. m. s'est dit autrefois, pour Pendant d'oreille. Borel. *Inauris.*

> *Quelque jour en lieu de* poireau,
> *On portera une sonnette,*
> *Qu'on cachera en sa cornette.* Coquillart.

POIRÉE. f. f. Plante potagére qui a les feuilles fort larges, & qui a une grande côte au milieu, dont on fait des cardes. Les cardes de *poirées* sont préférées par plusieurs aux cardes d'artichaux. On l'appelle aussi *bette. Beta.* Voyez Bette.

POIRIER. f. m. Arbre qui porte des poires. *Pirus.* Le bois de *poirier* reçoit un beau poli, & on en fait des buffets qu'on noircit comme l'ébéne. Il y a deux sortes de *poiriers.* L'un est cultivé, & l'autre sauvage. Le *poirier* sauvage est plus petit que le cultivé. Ses rameaux sont garnis d'épines dures & piquantes.

☞ Poirier *d'Espagne. Persea.* Il croît dans la Jamaïque. Son fruit est bon pour l'estomac. Voyez le Dictionn. de James.

☞ POIRIER. Ordre de Chevalerie en Espagne. Il fut institué en 1176. par Gomez Fernand Roi de Leon, & fut approuvé par Alexandre III. en 1177. C'est ce même Ordre qui a porté depuis le nom d'*Alcantara.* Quelques Auteurs le nomment S. Julien du *Poirier*, du nom du lieu où il fut institué.

☞ En parlant d'un homme élevé en fortune; mais pour qui on n'a pas une grande considération, parce qu'on l'a vû autrefois dans un état méprisable; on dit proverbialement, Je l'ai vû *poirier*, pour donner à entendre qu'on se souvient de ce qu'il étoit autrefois. Et cela se dit par allusion à un conte qu'on fait d'un paysan qui ne vouloit pas saluer la figure du Saint de son village, parce qu'elle avoit été faite d'un poirier de son jardin. Académie Françoise.

POIS. f. m. Sorte de légumes qui pousse des tiges longues, creuses, fragiles, qui tombent sur terre, si on ne les soutient par des échalas. *Pisum.* Elles sont accompagnées de feuilles oblongues disposées en collet; mais les autres feuilles viennent comme par paires sur des côtes terminées par des mains. Ses fleurs sont légumineuses, blanches, marquées d'une tache purpurine. Il leur succéde des gousses longues, cylindriques, composées de deux cosses, qui renferment quelques semences presque rondes, vertes; mais en séchant elles deviennent anguleuses, blanches ou jaunâtres. Ses racines sont petites. En Latin *pisum majus quadratum.* C. Bauh. Il y a plusieurs autres espéces de *pois.* On appelle les plus grands qui ont besoin d'être appuyés, *pois ramés*, à cause qu'on met auprès d'eux des branches d'arbres où ils s'accrochent. Les *pois* & les féves nouvelles sont les ragoûts des riches friands. On mange des *pois* au lard, des échinées aux *pois.* On fait en carême de la purée avec des *pois.*

Ce mot vient de *poes*, qui en langue Celtique ou Bas-Breton signifie la même chose.

Pois Anglois. Sorte de pois que l'on trouve dans les Iles Antilles, & qu'on a nommés ainsi à cause qu'ils viennent des Anglois. *Varia pisa Anglica.* Il y en a de blancs & de rannés. Tous deux ont leurs feuilles semblables à nos pois communs, mais un peu plus fortes. Dès leur sortie de terre leurs pieds se divisent en dix ou douze petites tiges, qui portent chacune une cosse grosse comme le tuyau d'une plume d'oie. Cette cosse est longue d'un pied, & remplie de quinze ou vingt petits pois longuets, qui sont plus délicats & d'un goût beaucoup meilleur que les nôtres.

Pois d'Angole. Autre sorte de pois que l'on trouve dans les mêmes Iles, & qui sont appellés ainsi, parce qu'on prétend qu'ils ont été apportés par des Négres d'Angole en Afrique. Il y en a de deux sortes. Les premiers ont les feuilles trois-à-trois, & de la même grandeur que les autres *pois*, mais plus fortes & plus dures. Leur tige se divise en divers sarmens qui s'élévent jusques au sommet des plus grands arbres. Leurs fleurs sont blanches. Elles sont suivies de petites gousses, remplies de semences assez semblables à nos lupins, mais d'un goût plus savoureux. L'autre sorte de *pois d'Angole* est un arbrisseau de la hauteur du genêt, & qui a les feuilles larges d'un pouce, longues de deux, rangées trois-à-trois sur une queue qui exhale une odeur fort douce. Il porte de petites fleurs jaunes, ausquelles succédent de petites gousses, remplies de *pois* de couleur de chair, picotés de noir, & qui ne sont pas plus gros que les petits grains de coriandre. Le goût en est assez bon; mais ils sont si difficiles à écosser qu'une personne seule n'en peut avoir fait un plat en deux heures.

Pois chiche, est une plante qui pousse plusieurs tiges velues, dures, rameuses. *Cicer.* Ses feuilles sont petites, velues, dentelées en leurs bords, rangées par paires sur une côte. Ses fleurs sont légumineuses, blanches, ou d'un rouge qui tire sur le purpurin. Lorsqu'elles sont passées, il leur succéde des gousses courtes qui ressemblent à des vessies, & qui contiennent quelques pois gros comme les pois communs, ayant en quelque maniére la forme d'une tête de bélier: la couleur de ces pois est blanche, ou rouge, ou noire. En Latin *cicer sativum.* C. Bauh. Les *pois chiches* sont apéritifs, propres pour le calcul, & pour la jaunisse. Les rouges sont préférés en Médecine aux autres.

Pois a fatas oratas, eſt une plante qui naît aux Iles Antilles, & qui rampe ſur les arbres de la même façon que nos phaſéoles. Ses feuilles ſont faites de même maniére & de même grandeur; mais elles ſont un peu plus ſolides. Ses fleurs ſont compoſées de cinq feuilles, tantôt jaunes & tantôt pâles. Ses gouſſes ont un demi-pied de long, & ſont couvertes de petits poils fort menus & fort pénétrans, qui cauſent une grande demangeaiſon. Il y a dans chaque gouſſe deux ou trois baricots ronds, mais comme applatis, couverts d'une écorce dure, mince, noire, luiſante & grenée: leur chair eſt blanche, ſolide, d'un goût fade. Les Caraibes mangent ces haricots, & ſe ſervent du ſuc des feuilles pour teindre en noir les filets de leurs hamacs, qui ſont des lits d'une piéce de toile de côton qu'on ſuſpend en l'air par les deux bouts. Cette plante eſt le *Mucuna des Braſiliens* de Marcgrave. Le P. Plumier l'appelle *Phaſeolus ſiliquis latis, hiſpidis & rugoſis, fructu nigro.*

☞ Pois de merveille. ſ. m. Plante dont il y a deux eſpéces, la grande & la petite, que les Botaniſtes appellent en Latin *Cor-Indum*, à cauſe que ſon fruit eſt marqué d'un cœur, & qu'il vient des Indes. On appelle en François, ce fruit *pois de merveille*, parce qu'il eſt fait comme un petit pois, & qu'il eſt d'une merveilleuſe beauté, en partie noir & en partie blanc, & ordinairement, comme on l'a dit, marqué d'un cœur. Le nom du fruit a paſſé juſqu'à la plante. Elle s'éléve à la hauteur de trois ou quatre pieds, par des tiges groſſes comme celles du jonc, ſans poil, cannelées, ayant beſoin d'être ſoutenues. Ses feuilles ſont d'un beau verd, & découpées comme celles de l'ache. C'eſt dans les fruits ou veſſies qui ſuccédent aux fleurs de cette plante, qu'on trouve ces beaux *pois de merveille.*

☞ Pois-nû. ſubſt. maſ. Fruit léguminenx qui vient en Amérique ſur un petit arbre épineux, haut de quatre pieds ou environ, dont les feuilles ſont toutes ſemblables à celles du lentiſque, & qui eſt fort commun aux Indes. Son fruit que les Indiens mangent comme nous faiſons les pois, eſt nommé *œil de chat* par les Portugais, *Bonduch* par Lemery, & *pois-nû* par les Indiens. Il eſt gros comme une aveline, dur comme de la corne, & renferme une amande groſſe comme une noiſette, blanchâtre, huileuſe, & d'un aſſez mauvais goût. Ce fruit vient dans des gouſſes, dont chacune renferme deux fruits, & chaque fruit cette amande qu'ils appellent *pois-nû.*

☞ Pois. ſ. m. On dit prov. & baſſ. S'il me donne des *pois*, je lui donnerai des féves, pour dire, s'il me fait de la peine, s'il me donne du chagrin, je lui rendrai la pareille. Acad. Fr.

☞ Pois. On dit populairement: Ceux qui me feront des *pois*, je leur ferai de la purée, ou je leur ferai de la veſſe, pour dire qu'on ſe vengera.

On dit proverbialement, Vous me regardez de travers, vous ai-je vendu des *pois* qui ne cuiſent point? On appelle auſſi un goulu, un charlatan, Un avaleur de *pois* gris. *Helluo.* On dit auſſi, Que ce ſoient *pois*, que ce ſoient féves, en parlant des choſes dont on donne le choix indifferemment. On dit auſſi, Il va & vient comme *pois* en pot.

Pois noirs. Petites coquilles de mer ainſi appellées à cauſe qu'elles ne ſont pas plus groſſes que des pois. Lorſqu'on les découvre, elles ont un éclat de nacre, & ſemblent des perles. On les employe aux ouvrages de rocailles. Il s'en trouve auſſi de jaunes qui ſont de la même nature, & qu'on appelle *pois jaunes. Conchula flava.*

POIS SUCRIN. Voyez Pacai.

POISER. v. n. Vieux mot, peſer, être à charge *Gloſſ. ſur Marot.* On a dit, *Il me poiſt que*..... pour dire, Il me fâche que, &c.

☞ POISEUX. ſ. m. Village de France dans le Nivernois, Election de Nevers: il a titre de Baronie.

POISON. ſ. m. Du temps de Malherbe, *poiſon* étoit plus ordinairement féminin. *Venenum, toxicum, virus malum.* Deſportes a dit, Je ſentois la *poiſon* dans mes os écoulée; & Ronſard, Mon ame en vos yeux but la *poiſon* amoureuſe. Aujourd'hui on ne balance plus: *poiſon* eſt toujours maſculin, & ſignifie, Ce qui a une ſi mauvaiſe qualité, qu'elle nuit au corps; ce qui le tue. Le *poiſon* eſt oppoſé à l'aliment, parce que l'un ſert à conſerver la vie, & l'autre à la détruire. Le *poiſon* entre dans le corps par la reſpiration, ou tranſpiration de l'air peſtilent, ou par une plaie ou morſure, & enfin par la bouche, en buvant ou mangeant des choſes nuiſibles. Le *venin* ſe dit des mauvaiſes qualités des animaux; le *poiſon* de celles des végétaux & des minéraux. Les *poiſons* agiſſent de différentes maniéres: les uns arrêtent le mouvement des eſprits animaux, les autres leur en donnent un violent & déréglé; d'autres diſſolvent le ſang, d'autres le coagulent; d'autres corrodent & détruiſent les parties ſolides. Il y en a qui attaquent toutes les parties, & d'autres qui en attaquent une particuliere: par exemple, le liévre marin eſt ennemi du poumon, les canthárides le ſont de la veſſie. Il y a des choſes qui ſont un *poiſon* à l'homme, & qui ſervent de nourriture à de certains animaux; telles ſont la mandragore & la juſquiame dont les poureaux ſe nourriſſent, & qui donnent la mort à l'homme. Il en eſt de même de la ciguë, qui ſert d'aliment aux étourneaux. On diſtingue trois ſortes de *poiſons*. Les uns ſont tirés des animaux, comme la vipére, l'aſpic, le ſcorpion, le liévre marin, &c. Les autres ſont tirés des plantes, comme l'aconit, la ciguë, le napellus, l'ellebore. Les autres viennent des minéraux, comme l'arſenic, le ſublimé corroſif, la céruſe, l'orpiment, le réalgal. Tous les corps qui ont des qualités trop chaudes ou trop froides, ou trop corroſives, ſont des *poiſons*.

Ce mot vient du Latin *potio*, comme *empoiſonner*, vient de *impotionare*. Il a été autrefois pris en bonne part. Ménage.

Poison, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt corrompu & puant. *Fœtidum, putridum, corruptum.* Quand on vuide quelque cloaque, on s'écrie, Quel *poiſon*, quelle puanteur! Son nez eſt fertile en *poiſon*. Main. Si on mange de la viande corrompue, on dit, Fi, voilà du *poiſon*. Les goinfres le diſent hyperboliquement d'un ragoût mal aſſaiſonné. C'eſt du *poiſon*, on nous veut empoiſonner.

Poison, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales, de ce qui corrompt, ou ſéduit le cœur, ou l'eſprit. *Venenum.* L'héréſie, les mauvaiſes doctrines ſont des *poiſons* de l'ame. On avale un ſubtil *poiſon* dans la compagnie des méchans. Ne ſouffrez point que ce *poiſon* gagne les entrailles de la France. Pat. Vous faire un *poiſon* mortel de ce que J.C. a établi pour être la nourriture ſpirituelle de votre ame. Bourdal. *Exh. II.* p. 45. J'avale avec plaiſir un ſi charmant *poiſon*. S. Evr. D'un éloge flateur crains le fatal *poiſon*. Vill. Un Amoureux dit qu'il a pris un ſubtil *poiſon* dans les yeux de ſa Maîtreſſe; que c'eſt un doux *poiſon* qui le fait mourir. Tu ſeras ſi amoureux de ce doux *poiſon*, que tu n'en voudras point faire de part aux autres. Ablanc.

> *Il eſt d'autres erreurs, dont l'aimable* poiſon.
> *D'un charme bien plus doux enivre la raiſon.* Boil.

POISSARDE. ſ. f. Termes injurieux que ſe diſent les Harengéres les unes aux autres pour ſe reprocher leur vilenie & mal propreté. *Squallida.*

☞ POISSE. ſ. f. Faſcine ou petit fagot enduit & trempé de poix, dont on ſe ſert dans la défenſe des places de guerre.

POISSER. v. act. Enduire de poix. *Picare, vel pice illinire.* On *poiſſe* les navires, les bateaux, les cables, pour empêcher qu'ils ne ſe pourriſſent dans l'eau. On *poiſſe*, on ſoufre les vins, quand on les veut tranſporter par mer.

Poisser, ſe dit auſſi des choſes graſſes & viſqueuſes qui s'attachent aux habits, & qui y ſont des taches. *Impicare.* Un Epicier, un Chandelier, un Boucher, ont toujours des habits gras & *poiſſés*. Quand on manie du ſucre & des confitures, on a les doigts tout *poiſſés*, & même quand on compte de la menue monnoie.

Poissé, ée. part. paſſ. & adj. *Picatus, impicatus.*

POISSI. ſubſt. m. Nom propre d'une petite ville de l'Île de France. *Piſciacum.* Elle eſt ſur la Seine, à cinq lieues au-deſſous de Paris. Ce lieu eſt célébre par la conférence qui s'y fit l'an 1560. en préſence du Roi Charles IX. de la Reine ſa mere, & de toute la Cour, entre les Proteſtans & les Catholiques, & qu'on nomme le Colloque de Poiſſi.

POISSON. s. m. Animal qui vit dans les eaux. *Piscis.* Il y a des *poissons* de mer, *piscis marinus*, & des *poissons* de riviére, *piscis fluvialis*; d'autres qui vont dans toutes les eaux, comme les saumons, les alóses, &c. Les castors, les loutres, les crocodiles, sont moitié chair, & moitié *poisson*, ils vivent dans l'eau & sur terre. *Piscis amphibius.* On appelle *poissons cétacées*, les gros *poissons*, comme les baleines & les tiburons. *Piscis cetaus.* Des *poissons testacées*, ceux qui ont des coquilles & de grosses écailles, comme les tortues & les huitres. *Testaceus, ostreaceus.* On dit, le musle, les ouies ou bronchies des *poissons*; les nageoires des *poissons*; de la colle de *poisson*; des boutiques, des réservoirs de *poisson*. Les Poetes appellent les *poissons*, les *peuples écaillés*. On appelle les jours maigres, jours de *poisson*. Sur la mer on appelle *poisson verd*, celui qui vient d'être salé, & est encore tout moite; & *poisson sec*, celui qui est salé & séché. C'est dans ce sens que Dom Duplessis a dit, qu'on fait à Dieppe le commerce de Guinée pour la Traite des Noirs, & celui de la pêche des Morues vertes. *Descr. Géog. & Hist. de la Haute Norm. T. I. p. 197.*

Ce mot vient de *piscione*, formé de *piscis*. Mén. François Willoughby de la Société Royale d'Angleterre, a publié en 1676. un excellent livre de l'histoire des *poissons*, qu'il appelle *Ichthyographie*. Rondelet avoit fait auparavant l'histoire des *poissons*. Aldrovand Docteur en Médecine de Padoue, en a écrit aussi fort au long.

On appelle en termes de Marine *poissons royaux*, les dauphins, éturgeons, saumons & truites, lesquels appartiennent au Roi seul, quand ils sont trouvés échoués sur le bord de la mer, à la différence des baleines, marsoins, veaux de mer, thons, souffleurs, & autres *poissons* à lard, qui sont partagés comme simples épaves. *Pisces regii.* Cela est réglé par le titre 7. du livre 5. de l'Ordonnance de la Marine. La Coutume de Normandie, *art.* 603. dit que tout *poisson royal* qui de lui vient à terre sans aide d'homme, appartient au Roi. Sur la mer Atlantique il y a une infinité de *poissons* volans qui sont la proie des dauphins, des bonites & des albicores, quand ils sont dans la mer; & dès qu'ils s'élévent en l'air, ils y rencontrent des oiseaux semblables à nos hirondelles de mer qui les prennent.

☞ Poisson d'Avril. Sur ce qu'on appelle *Donner le Poisson d'Avril*, voyez le Spectateur, ou le Socrate moderne, T. I. p. 218. & 226. le Dictionnaire de l'Académie de la derniére édition, à la fin du mot *Poisson*; Trévoux 1721. au mot *Avril*, & la vie de Charles V. Duc de Lorraine, p. 13.

Poisson-coq, ou comme disent les Espagnols, *Peje-Gallo.* C'est un poisson qui se pêche sur les côtes du Chili, & qui est ainsi nommé, parce qu'il a une espéce de crête sur le devant de la tête.

Poisson de Rois, en Espagnol *Peje-Reyes*, en Latin *Piscis Regius.* C'est une espéce de Gradeau qui se trouve dans les mers du Chili, & qu'on appelle ainsi dans toute la côte, à cause de sa délicatesse. Frézier. *p.* 75.

Poissons, au plurier, est une constellation qui fait le douziéme Signe du Zodiaque, où le soleil entre au mois de Février. *Pisces.* Elle est dans la partie Australe. Elle a 34 étoiles, selon Ptolomée, & 39, selon Kepler, qui sont de la quatriéme ou cinquiéme grandeur, à la réserve d'une qui est de la troisiéme. C'est une des maisons de Jupiter, & l'exaltation de Vénus.

☞ Poisson volant. s. m. C'est encore le nom d'une autre constellation méridionale.

Les *Poissons* divers en Blason, ont différentes positions exprimées toutes par des termes propres. Les dauphins sont toujours *courbés. Curvati.* Les bars ou barbeaux *adossés. Dorso conjuncti.* Les chabots *péris en pal. Situs, vel positus in palum.* Quand ils sont en fasce on les représente nageant, & on n'exprime point leur assiette, mais seulement lorsqu'ils sont en pal, ou en bande.

☞ Les *Poissons* furent l'objet d'un culte superstitieux; non seulement chez les Egyptiens, mais encore chez les Syriens, & dans plusieurs villes de Lydie. Les Syriens s'abstenoient de manger du *poisson*, parce qu'ils croyoient que Vénus s'étoit cachée sous les écailles d'un *poisson*, lorsque tous les Dieux se cacherent sous différentes formes d'animaux. En plusieurs villes d'Egypte, les uns plaçoient sur leurs autels des anguilles, d'autres des tortues, ceux-ci des brochets; ceux-là des monstres marins, auxquels ils offroient leur encens.

Poisson, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un grand goulu, qu'il avaleroit la mer & les *poissons. Vorax.* On dit d'un homme à son aise, qu'il est en une bonne condition, qu'il est heureux comme le *poisson* dans l'eau. On dit de celui qui vit fort retiré, dont on ne conçoit pas l'humeur, qu'on ne sçait s'il est chair ou *poisson*. On appelle *chere de Commissaire*, quand on sert chair & *poisson*. Ce proverbe n'a commencé que du temps des Prétendus Réformés de France; car il falloit que les repas qu'on donnoit les jours maigres aux Commissaires des Chambres mi-parties, fussent servis en chair & en *poisson*, afin que chacun en mangeât suivant le devoir de sa Religion. On dit aussi que les gros *poissons* mangent les petits, pour dire, que les puissans oppriment les foibles. Ce proverbe est ancien, & c'est une façon de parler qui se trouve dans Polybe & dans Varron. On dit aussi d'un présent qu'un pauvre fait à un riche, que c'est un petit *poisson* pour en avoir un gros. On dit aussi, que la sauce vaut mieux que le *poisson*, quand l'accessoire vaut mieux que le principal. On dit aussi d'un homme qu'on a convaincu, qu'on l'a rendu muet comme un *poisson*. On dit aussi de celui qui a de la peine à digérer quelque affront, quelque injure, qu'il ne sçait à quelle sauce manger ce *poisson*. On appelle aussi maquereau, un *poisson d'Avril*. Le peuple dit ironiquement à celui qui a mis le pied dans l'eau, qu'il a pêché un *poisson*. ☞ On dit proverbialement, Jeune chair & vieux *poisson*, pour dire, qu'au lieu que la chair des jeunes bêtes est ordinairement meilleure à manger que celle des vieilles, les vieux *poissons* sont ordinairement meilleurs que les jeunes. Acad. Fr.

POISSON, est aussi une petite mesure de liqueurs qui contient la moitié du demi-septier de Paris. *Sesquiquadrans culei.* On prend quelquefois trois *poissons* de lait d'ânesse. Ce mot en ce sens vient de *potio*, & on devroit dire *posson*, ou *poçon*, comme quelques-uns l'écrivent.

☞ POISSONNAILLE. s. f. Petits poissons, fretin. La menue *poissonnaille* qui reste, est un amas de *chabots* qui ont la tête fort large, & vont toujours en diminuant; de *vairons* dont on estime la chair, & qui sont reconnoissables à l'agréable variété de leurs couleurs; de *loches*, qui réparent leur petitesse par la bonté de leur chair; de *gardons*, ou de *rossailles* qu'on ne néglige pas non plus, parce qu'on les jette dans les étangs pour servir de nourriture au brochet & aux autres poissons voraces. Il n'y a pas jusqu'à l'*able* ou l'*ablette* dont on ne fasse usage. On tire de ses écailles un verni, qui étendu avec art sur des grains de cire, ou de verre, imite parfaitement la couleur de la perle. *Spect. de la Nat. T. III. p.* 86. 87.

POISSONNERIE. s. f. Lieu où l'on vend le poisson. *Piscarium; Piscatorium forum.* On dit à Lyon la *Pêcherie*, & non la *Poissonnerie*, comme on l'avoit marqué dans l'édition précédente. A Nantes, la *Cohue* au poisson. *Dict. des Arts*, 1731.

POISSONNEUX, euse. adj. Qui est plein de poissons. *Piscosus, pisculentus.* Voilà une riviére bien *poissonneuse*. Il y a certains rivages de mer bien plus *poissonneux* que les autres.

POISSONNIER, iere. subst. Marchand de poisson. *Piscaria.* Les enfans la veille de Pâques font la guerre aux Harengéres & aux *Poissonniéres*.

☞ On dit proverbialement d'un homme qui prend un emploi quand il n'y a plus rien à y gagner, ou qui s'attache à la fortune d'un homme lorsqu'elle est sur le déclin, qu'il s'est fait *Poissonnier* la veille de Pâques.

☞ POISSONNIÉRE. subst. f. Chaudiére construite en long, dans laquelle on fait cuire le poisson.

POITEVIN, ine. s. m. & f. & adj. Nom de peuple. Qui est de Poitou. Qui appartient au Poitou. *Picto, Pictaviensis.* Les *Poitevins* tirent leur nom des anciens Pictons, qui au temps de César, habitoient entre l'Océan, les Nannétes, les Bituriges & les Lémoviciens. Saint Hilaire étoit *Poitevin*.

Poitevine. s. f. Nom d'une ancienne petite monnoie, qu'on nommoit autrefois Pite ou Pougeoise. *Pictaviensis.* Voy. Pougeoise.

POITIERS. s. m. Nom propre d'une ville de France, ca-

pitale

pitale du Poitou, & située sur une éminence, au confluant du Chin & d'une autre petite rivière. *Pictavium. Pictava*, anciennement *Lemunum, Limonum. Poitiers* est une des plus grandes villes de France; on prétend qu'elle a autant de circuit que Paris; mais il y a de grands vuides: cela n'empêche pas qu'on n'y compte vingt-quatre Paroisses, 5 Abbayes, & plusieurs Maisons Religieuses. Il y a Sénéchaussée, Présidial, Généralité, Bureau des Finances, Cour des Monnoies, Université fondée l'an 1431. & Évêché suffragant de Bourdeaux. Il y a en cette Ville un vieux Château, les restes d'un Amphithéatre, & quelques autres monumens de son ancienneté. L'on voit à demi lieue de ses portes une pierre d'une prodigieuse grosseur. Elle est élevée sur quatre piliers, & a vingt-cinq pieds de long, & dix sept de large en chacune de ses quatre faces. Maty. *Poitiers* a 18 degrés, 15 minutes de longitude, & 46 degrés, 34 minutes de latitude, ou de hauteur de pole. Acad. des Scienc. Quelques-uns prétendent que cette Ville a pris son nom *Pictavium* des Pictes, Peuples venus de Scythie qui la bâtirent; mais *Poitiers* étoit non-seulement bâti, mais célébre avant que les Pictes fussent venus dans la Grande-Bretagne, d'où l'on prétend qu'ils passerent à *Poitiers*.

POITOU. s. m. Nom propre d'une Province de France, bornée au nord par la Bretagne & par l'Anjou; au levant, par la Touraine & la Marche; au midi, par l'Angoumois, la Saintonge & l'Aunis; & au couchant, par la mer de Gascogne; sa plus grande étendue du levant au couchant est de cinquante lieues, & sa largeur moyenne environ de dix-sept. *Pictaviensis Provincia. Pictones*. Cette Province est fort fertile en bled, elle produit aussi du vin, & nourrit beaucoup de bétail, particuliérement de grands mulets, qui se répandent par toute la France. On la divise en Haut & Bas-*Poitou*; le Haut-*Poitou* est au levant. Ses villes principales sont, Poitiers capitale, Loudun, Thouars, Richelieu, Chatelraud, Mirebeau, Perthenai, Saint-Maixant & l'Ile-Jourdain. Le Bas-*Poitou* est au couchant; Niort, Luçon, Fontenai-le-Comte & Maillezais en sont les villes principales. Le *Poitou* a eu autrefois titre de Comté. Les Rois d'Angleterre le possédérent; il fut aussi l'apanage de quelques fils de France; & enfin il fut réuni à la Couronne de France environ l'an 1416.

POITRAIL. subst. m. (Anciennement plusieurs écrivoient *Poitral*.) La partie du cheval comprise entre les deux épaules au-dessous de l'encolure. *Antilena*.

Ce mot vient de *pectorale*.

Poitrail, est aussi une partie du harnois du cheval, & se dit de la bande de cuir qui bat sur le *poitrail*, & qui empêche que la selle ne tombe en arriére, quand le cheval monte ou se cabre. *Antilena, vel ephippialis antilena*. On y passe aussi le bout du fourreau des pistolets.

Poitrail, en termes de Maçonnerie, est une grosse poutre qu'on pose de travers sur des pieds droits de pierre, sur des colonnes, ou de gros murs, & qui supporte tout un pan de charpente, & quelquefois tout un mur de maçonnerie. *Trabs*. On s'en sert particuliérement aux maisons où l'on veut faire des boutiques. C'est ce qu'on appelle quelquefois *architrave*.

☞ POITRINAIRE. s. m. & s. Qui a une mauvaise poitrine, qui est malade de la poitrine. Les *poitrinaires* qui ne ménagent point leur santé, ne vivent pas long-temps: l'usage du vin & des femmes leur est fort contraire.

☞ POITRINAL. adj. Qui s'attache sur la poitrine. Roque Cuinart, (chef d'une bande de voleurs) avoit une cote de maille & quatre pistolets à la ceinture, de ceux qu'en ce pays-là (la Catalogne) on appelle *poitrinaux*, qui sont comme de petites arquebuses; & montoit un puissant cheval. *Hist. de Don Quichotte, T. IV. ch. 60. p. 378.*

POITRINE. s. f. La partie antérieure des animaux où les côtes s'assemblent. *Pectus, thorax*. Il est dangereux d'avoir la *poitrine* étroite; d'avoir des fluxions, des rhumes sur la *poitrine*, sur le poumon. Un pécheur frappe sa *poitrine*, en signe de pénitence. Il ne répond à ce qu'on lui dit d'obligeant, que par un gros ris qui retentit dans sa vigoureuse *poitrine*. La Ch. d'H. On le dit plus ordinairement des animaux, du bœuf, mouton & veau. Le bœuf de *poitrine* est le meilleur. Une *poitrine* de veau en ragoût. Une *poitrine* de mouton sur le gril. ☞ On dit qu'un

Orateur n'a point de *poitrine*, pour dire, qu'il n'a presque pas de voix; &, qu'il a bonne *poitrine*, pour dire, qu'il a la voix extrêmement forte. Acad. Fr.

Poitrine, est condamné dans la prose comme dans les vers, par une raison ridicule & impertinente pour supprimer un mot: c'est qu'on dit une *poitrine* de veau. On ne s'en sert donc qu'en parlant de maux de *poitrine*, & en quelques autres phrases. Vaug. M. de Vaugelas se trompe: *poitrine* est toujours de la belle & de la haute poësie. Men. Il ne fait pourtant pas un bon effet dans ce vers de Malherbe.

Les traits qui les premiers sa poitrine *joignirent.*

☞ POITRINIÉRE. s. f. Terme de Rubannerie. La *poitriniére* est une traverse qui passe d'un montant à l'autre à l'endroit où est la poitrine de l'Ouvrier.

POITRON. s. f. Vieux mot. Une vieille, de *πρέσβυτον*, *anus*. Borel. Il falloit dire de *πρεσβύτις*. Ailleurs, Borel dérive ce nom de *posterior*.

Poitron. s. m. Espéce de prune jaune, & la moindre de toutes les prunes. *Prunum flavum*.

POIVRADE. s. f. Sauce, ou assaisonnement où le poivre domine. *Piperatum*. Des artichauds à la *poivrade* se mangent cruds avec du sel & du poivre. Les pigeons se mangent à la *poivrade*, rôtis sur le gril avec du poivre & du vinaigre.

POIVRE. s. m. Fruit aromatique qui a une qualité chaude & séche, qui vient en grain, dont on se sert pour l'assaisonnement des viandes. *Piper*. Il croît en Java, Sumatra & Malaca, & le long des côtes de Malabar. Il y en a du mâle qui a les feuilles plus grandes, & de femelle qui les a plus petites, qui sont pointues & représentent un cœur. Elles ont une longue queue & sont vertes en dehors, & jaunâtres en dedans. La plante est sarmenteuse, ployable, & pleine de nœuds, & il faut planter auprès, des arbres, ou des échalas, pour lui servir de soutien. Les grains viennent en grappes. Chaque branche en produit ordinairement six, longues de trois doigts, & pareilles à celles des raisins. Ils n'ont presque point de queues, & sont verds au commencement, & noircissent en murissant, ou étant séchés au soleil. On les cueille au mois de Novembre.

Le *poivre blanc* vient de la même plante, & se fait de *poivre noir* qu'on arrose & qu'on humecte de l'eau de la mer, l'exposant après aux rayons du soleil, & rejettant l'écorce, qui abandonne alors le grain, d'où vient qu'il se trouve blanc. *Piper album*. Quelques-uns croient que le *poivre blanc* est naturel, & qu'il naît sur une plante différente de celle qui porte le *poivre noir*.

Poivre d'eau, est une espéce de persicaire qu'on appelle autrement, *curage*, en Latin *persicaria urens, seu hydropiper*. Voyez Persicaire.

Poivre d'Inde, est une plante dont la tige croît à la hauteur d'un pied, ou d'un pied & demi, rameuse, accompagnée de feuilles longues, pointues, plus larges que celles de la persicaire, de couleur verte-brune. *Piperitis*. Sa fleur est une rosette à plusieurs pointes, de couleur blanche, soutenue par un pédicule très rouge. Il lui succéde un fruit qui est une capsule longue & grosse comme le pouce, formée par une peau un peu charnue, luisante, polie, verte au commencement, puis jaune; & enfin quand elle est mûre, rouge ou purpurine. Cette capsule renferme beaucoup de semences plates, de couleur jaunâtre tirant sur le rouge. Toutes les parties de cette plante ont beaucoup d'âcreté, mais particuliérement son fruit; car il brûle la bouche quand on en met dedans. On appelle autrement le *poivre d'Inde*, *poivre de Guinée*, ou *poivre de Brésil*. On l'appelle aussi *corail de jardin*, à cause de la belle couleur de ses capsules. En Latin *Capsicum vulgare*. P. Tournefort. Cette plante est commune dans le Languedoc; on ne se sert que de ses capsules; les Vinaigriers en mettent dans leur vinaigre pour le rendre fort. Il y a quelques autres espéces de *poivre d'Inde*.

Il y a un *poivre* des Indes Occidentales, qu'au Pérou on appelle *buchu*, & dans les Îles *axi*, dont les Indiens sont fort friands, parce qu'ils en mettent à toutes sortes de sauces, & même en mangent les racines crues, dont l'usage est défendu dans le jeûne. Ce *poivre* ordinaire est gros, longuet, & sans pointe. *Piperitis*. On le mange en verd; & quand il a sa couleur parfaite, il est tantôt rouge, tantôt

tôt jaune, & teotôt noir. Il y en a d'autre qui est fort menu, qui pend à une queue, & qui a la forme d'une cerise. C'est le plus piquant de tous, le plus estimé, & le moins commun. Les Espagnols le préfèrent à celui des Indes Orientales. Les reptiles les plus venimeux l'ont naturellement en horreur, tellement qu'on peut croire qu'il est contraire au venin.

Poivre long, est une sorte de *poivre* gros & long comme le doigt d'un enfant; relevé de plusieurs petits grains arrangés & joints étroitement les uns aux autres, de couleur grise, tirant un peu sur le rouge en dehors, & noirâtre en dedans. *Piper longum, oblongum.* Il naît attaché par une longue queue à une plante semblable à celle du *poivre* noir; excepté qu'elle est plus basse, & que ses feuilles sont plus minces & plus vertes. Il a le goût du *poivre* noir, mais moins âcre. Il y a un *poivre long noir*, qu'on appelle aussi *poivre* d'Éthiopie, ou grain de Zélim. C'est une gousse longue comme le petit doigt, grosse à peu près comme une plume à écrire, brune en dessus, jaunâtre en dedans, divisée par nœuds, entre chacun desquels est contenue une petite fève noire en dehors, jaunâtre en dedans. Ce *poivre long* naît à une plante rampante qui ne pousse ni feuilles ni fleurs, mais seulement une tige où sont attachées plusieurs têtes grosses comme une petite chataigne, d'où sortent des gousses qui ont un goût âcre, piquant & assez aromatique; mais les petites fèves qu'elles renferment, n'ont presque aucun goût ni odeur. Ce *poivre* est rare, & peu connu en France. Les Éthiopiens s'en servent pour le mal de dents.

Poivre a queue, ou Poivre musqué. Ce sont de petits fruits qu'on appelle autrement *cubèbe.* Voyez Cubebe. *Cubeba.*

Pline dit que de son temps le *poivre* s'achetoit au poids de l'or & de l'argent. Et de-là vient peut-être, que lorsqu'on veut parler d'une chose dont on a grand débit, & qui se vend bien, on dit encore aujourd'hui, que cela se vend comme *poivre*. S. Augustin donne le nom de *poivre* à toutes sortes d'épiceries & d'aromates.

Poivre de la Chine. Parmi les arbres extraordinaires de la Chine, il y en a qui portent le *poivre*; non pas un *poivre* semblable à celui dont nous usons en Europe, & que les Indes seules nous fournissent, mais une autre espèce de grains qui ont à peu près les mêmes propriétés. Ils viennent sur un arbre grand comme nos noyers, de la grosseur d'un pois, de couleur grise, mêlée de quelques filets rouges: quand ils sont mûrs ils s'ouvrent d'eux-mêmes, & font paroître un petit noyau noir comme du jayet. L'odeur en est si forte, qu'on ne peut, sans s'incommoder notablement, demeurer long-temps sur l'arbre pour les cueillir; ainsi il faut se retirer bientôt, & y revenir à diverses fois. Après avoir exposé ces grains au soleil, on jette le noyau d'un goût trop fort & trop âpre; mais son écorce desséchée, quoique moins agréable & moins piquante que notre *poivre* ordinaire, ne laisse pas d'être d'un assez bon usage dans les ragoûts. P. le Comte.

☞ Il croît à l'île Bourbon une espèce de *poivre* très-menu. Ses grains, qui ne sont guère plus gros que ceux de notre chénevi, sont de couleur brune, & d'un goût piquant aromatique, très-agréable. Flacour qui est le seul qui en ait parlé, le compare aux cubèbes, fruits poivrés qui entrent dans la thériaque; & il pourroit pour cette raison leur être substitué, de même qu'à notre *poivre* noir, s'il étoit moins commun; mais comme il est plus doux, il en faudroit une plus grande quantité pour assaisonner les viandes. Il peut être d'une grande utilité dans la Pharmacie. De Jussieu, *Mém. mſ.*

☞ On dit d'une personne qui a le teint extrêmement noir, qu'elle a le teint noir comme *poivre*. On dit proverbialement & populairement, qu'elle est chere comme *poivre*. Acad. Franç.

POIVRER. v. act. Mettre du poivre en assaisonnant les viandes. *Pipere conspergere.* Les gens du Nord *poivrent* beaucoup tout ce qu'ils mangent.

Poivrer, se dit aussi ironiquement, en parlant des débauchés qui ont gagné quelque vilaine maladie avec les femmes. Quand on hante les mauvais lieux, on est bientôt *poivré*. *Lue venereâ infectus, inquinatus.* Toi louve, toi guenon, qui m'as si bien *poivré*. S. Amant. Les Fauconniers *poivrent* leurs faucons, c'est-à-dire, les lavent avec de l'eau & du poivre, quand ils ont de la gale ou de la vermine, comme aussi pour les assurer, quand ils sont trop farouches.

Poivré, ée. part. & adj. Se dit des choses qu'on mange, & où l'on a mis du poivre pour en relever le goût. Pâté *poivré*. Ragoût *poivré*. Sauce *poivrée*. *Pipere conditus.*

☞ On dit populairement en parlant d'une chose qui a été vendue fort cher, qu'elle a été bien *poivrée*. Academie Françoise.

POIVRIER. s. m. L'arbrisseau qui produit le poivre, qui a quelque rapport au genévrier. *Arbor piperaria.* Le *poivrier* s'attache toujours sur un autre arbre qui ne porte point de fruit, & qui a sa tige fort haute; autrement il ne pourroit pas se soutenir, son bois étant foible comme celui de la vigne. Chaque grape de poivre a trois feuilles qui la couvrent: tout en est verd, & ce verd est semblable à celui de la rue. Cet arbre sur les lieux s'appelle *ripé*.

Poivrier, se dit aussi des Marchands qui vendent le poivre; qui le broient au moulin; & même d'un petit vaisseau dans lequel on le sert. *Piperarius.*

☞ POIVRIERE. s. f. Petite boête à divers compartimens, où l'on met du poivre, de la muscade, &c. qu'on sert ordinairement sur les tables. Il y a aussi de petites *poivrières* de poche, qui ne servent qu'à mettre du poivre concassé.

POIX. s. f. C'est un suc ou gomme qui se tire des bois gras, comme pins, ou sapins, qui servent de flambeaux pour s'éclairer la nuit dans des pays de montagnes. *Pix.* La *poix résine* se fait de la même gomme dont on a fait évaporer les parties aqueuses, & qui devient extrêmement sèche. Celle-ci vient des pins & de la pesse. La *poix* résine liquide vient du térébinthe, méléze, lentisque & cyprès. Pour tirer la *poix*, on fend ces arbres en petites buches, qu'on met dans un four qui a deux ouvertures; par l'une l'on met le feu, & par l'autre on recueille la *poix* qui coule sur le champ du four, & tombe dans des bassins. La fumée qui est épaissie la rend noire comme on la voit.

On fait de l'huile de *poix* en séparant l'aquosité qui nage sur la *poix*, comme le lait clair sur le lait épais. *Oleum picinum.* On fait aussi de la suie de *poix* en brûlant la *poix* liquide, lorsqu'on veut la convertir en *poix* sèche. La *poix navale* se fait de vieux pins qui sont presque tous convertis en torches, qu'on arrange en un bucher de la même manière qu'on fait le charbon, & c'est celle dont on enduit les navires. *Pix navalis.* Mais les Médecins appellent *poix navale*, celle qui est raclée des vieux navires, & qui a acquis une vertu astringente par le moyen de l'eau de la mer. On s'en sert à faire des emplâtres. On y ajoute quelquefois du sel commun & de la résine; & quand on y jette des étoupes, ou de vieux cables battus, cela fait le gaudron pour poisser les vaisseaux. La *poix Grecque*, ou la *poix d'Espagne*, est de la résine du pin, ou de quelque arbre semblable qu'on fait cuire dans l'eau, jusqu'à ce qu'ayant perdu son odeur naturelle, elle devient sèche & friable. Les Anciens l'appelloient *Colophone*, à cause qu'il en venoit quantité d'une ville de Gréce, nommée Colophon. Il y a de la *poix* qui coule naturellement des rochers, qui est bonne à poisser les navires, & il y en a dans quelques îles de l'Archipel.

Poix de Bourgogne, est une *poix* blanche qui vient de certains arbres résineux croissans dans la Franche-Comté, vers le mont-Jura. *Pix Burgundica.* Elle est extrêmement tenace; c'est pourquoi on l'emploie à faire des emplâtres desiccatifs.

Poix noire. En termes de Philosophie hermétique, c'est la matière Philosophale qui se cuit dans l'œuf, lorsqu'elle est parvenue à la couleur très-noire, & qu'elle s'épaissit. Cette couleur est une des clefs principales de tout l'ouvrage de la pierre des Philosophes, sur laquelle il est nécessaire de faire de bonnes réflexions. Dict. Herm.

☞ On dit proverbialement d'une personne fort noire, qu'elle est noire comme *poix*; & d'une chose qui tient fortement à une autre, qu'elle tient comme *poix*. Acad. Fr.

POIX. s. m. Nom d'un village avec château, & titre de Principauté, *Pisa*. Il est dans la Picardie, à huit lieues au midi d'Abbeville.

POK.

POKUTIE. Voyez POCUTIE.

POL.

SAINT-POL. Voyez Saint-Paul.

POL. Vieux mot, un peu. Borel. *Paululum, aliquantulum, tantisper.*

> *Si nos reposeren un* pol. Perceval.

Ce mot vient de *paulum*, de *pol*, on a fait *pou*; & de *pou*, *peu* qui se dit aujourd'hui.

POLA. s. m. Nom propre d'une ville de l'Istrie, située fort près de la pointe de cette presqu'île. *Pola, Julia Pietas.* C'est une ville ancienne, & on y voit encore un Amphithéatre, & un Arc de triomphe, qui en sont les marques. Elle est fortifiée, a un grand port, un Evêché suffragant d'Aquilée, & un château peu important, où réside le Gouverneur que les Vénitiens y envoient, & qui prend le titre de Comte. Maty.

POLACRE. Voyez plus bas Polaque.

☞ POLACRE. subst. f. Terme de Tailleur. On dit un habit à la *Polacre*, ou absolument une *Polacre*. C'est un habit dont les deux devants se croisent & s'attachent vers les épaules par deux rangs de boutons, qui vont depuis le haut jusques en bas. Quelquefois on renverse chaque côté de la *Polacre*, afin d'en découvrir la doublure, qui est ordinairement d'une belle couleur. Ce mot vient des *Polaques*, ou *Polacres*, qui en ont apporté la mode en France.

☞ POLACRON. s. m. C'est le nom de la quatriéme ou de la plus petite voile d'un vaisseau.

POLAIN, ou PULLAIN, aine. s. m. & f. C'est le nom qu'on donna pendant les Croisades, & tant que le Royaume de Jérusalem dura, aux Mestices, ou aux Chrétiens nés d'un pere Européen & d'une mere Syrienne. *Polanus, Pullanus.* Les *Polains* avoient des mœurs si corrompues, & si peu de Religion, qu'ils ne différoient guère des Sarrasins. Ils tenoient un milieu entre les Chrétiens & les Sarrasins. C'étoient peut-être les mêmes que ceux qu'on nomme *Polins, Pelinus, a.* Quelques-uns disent que les *Polains* étoient tous les Européens établis depuis longtemps dans la Terre-Sainte, comme les Fierneux, ou fils d'Arnaud, étoient ceux qui étoient nouvellement débarqués, les nouveaux venus.

☞ POLAINE. Vieux terme de Marine. Voyez Poulaine.

POLAIRE. adj. Qui appartient au pole. L'étoile *polaire*, c'est la derniere de la queue de la Petite-Ourse, qui est la plus voisine de notre pole. *Polaris stella.* Paris a 48 degrés, 52 minutes, 10 secondes d'élévation *polaire*, qui est la même chose que la latitude. Les cercles *polaires* sont des cercles décrits sur les cartes à 23 degrés de chaque pole, qui marquent les zones glaciales.

POLAQUE, ou POLACRE, s. f. est un vaisseau levantin dont on se sert sur la Méditerranée, dont la voile d'avant est latine, mais la mestre & son hunier sont quarrés. Il porte couverte, & va à voiles & à rames. Il est armé de cinq ou six canons & de pierriers, & est monté de 25 ou 30 matelots. Il sert à faire des découvertes, quand il est armé pour le service des grands navires. *Oneraria velis remisque acta, vel navis vectaria.*

POLAQUE. s. m. & f. Nom de peuple habitant de la Polaquie. *Polachus, a.* On le dit quelquefois en badinant d'un homme mal-propre. C'est un vilain *polaque.*

POLAQUIE. s. f. Nom de province qu'on appelle aussi le Palatinat de Bielsko. *Polachia, Podlachia, Palatinatus Bielcensis.* Province du Duché de Mazzovie en Pologne. Elle est entre la Mazzovie propre, la Prusse, la Lithuanie, la Polésie & la Haute-Pologne. Elle a environ trente-cinq lieues du nord au sud, & douze du couchant au levant. Elle est baignée par les riviéres de Bug & de Narew; & ses principales villes sont Bielsko capitale, Augustow, Tykoczin, Drogiésin & Mielnick. Maty.

POLASTRE. s. m. Terme de Plombier. Poêle quarrée de cuivre fort mince dans laquelle on met de la braise, & qu'on fait entrer par de gros tuyaux pour les souder. Le *Polastre* est long de deux ou trois pieds, sur quatre ou cinq pouces de large, & autant de haut.

☞ POLATI, ou PULATI. s. m. Peuples des Etats du Turc, en Europe, dans la haute Albanie.

POLCIANO. Voyez Monte Polciano.

☞ POLDINGUE, ou DINGUE. s. m. Monnoie d'argent qui se fabrique & qui a cours en Moscovie. Il faut deux cens *dingues* pour faire un rouble.

POLE. s. m. Est l'extrémité de l'axe, sur lequel la sphère se meut, & par excellence on appelle *poles* du monde, ceux sur qui le monde & la terre tournent. Le *pole* arctique, le *pole* antarctique.

Ce mot vient du Grec πολεῖν, qui signifie *tourner.*

On dit de l'un à l'autre *pole*, pour dire, par tout le monde. Sa renommée a volé de l'un à l'autre *pole.*

Pole, en Géométrie, se prend généralement pour le point le plus éloigné de la circonférence d'un grand cercle décrit sur un globe, en quelque situation que ce soit, de même que le *centre* dans les figures planes. *Polus, axis.* Le zénith est le *pole* de l'horison.

On appelle aussi *poles* de l'aiman, les deux points par lesquels l'aiman attire l'acier d'un côté, & le repousse de l'autre.

Pole, se dit figurément en Morale, des deux principaux points sur lesquels roule une affaire. *Cardines.* La Religion & la Justice sont les *poles* sur lesquels roule le bon gouvernement. La peine & la récompense sont les deux *poles* sur lesquels tourne le genre humain. Ablanc.

> *Chere beauté, que mon ame ravie,*
> *Comme son* pole *va regardant.* Malh.

☞ POLE. s. f. Monnoie de cuivre qui se frappe à Boghar, ancienne Province de Perse, qui est présentement gouvernée par un Prince particulier. Il faut six vingt *poles* pour faire la monnoie d'argent de la même ville qui vaut environ 32 s. valeur qui n'est pourtant pas toujours fixe.

PÔLE. s. f. Nom propre d'une Province de la Moscovie Méridionale. *Pola.* Elle est presque toute renfermée entre le Don & le Donietz, ayant au nord les Tartares Nordwates & les Czérémisses; & au midi, les Circasses. Une grande partie de ce pays est occupée par un marais; le reste est presque tout couvert de forêts habitées par les Tartares Roldori Donski, tributaires des Moscovites. Il n'y a chez eux aucun lieu considérable. Maty.

☞ POLE. (Temples de Pole.) A *Pole*, ville de l'Istrie, outre le Théatre, l'Amphithéatre & l'Arc de triomphe, tous excellens édifices, on voit sur un des côtés de la grande Place deux Temples de même grandeur, & semblables en leurs ornemens, distans l'un de l'autre de 58 pieds & 4 pouces. *Dict. de Peint. & d'Arch.* Il y a une description particuliére de *Pole* par le Chevalier de Ville. M. le Comte Maffei a aussi parlé de l'Amphitheatre de *Pole* dans son *Verona Illustrata. T. IV.* 8°.

☞ POLÉMIENS. s. m. pl. Sectateurs de l'hérésie de Polémius, qu'on a confondus avec les Apollinaristes, à cause qu'il avoit tiré ses erreurs des livres d'Apollinaire. Il les débita dans le quatriéme siécle vers l'an 373. & disoit, entre autres choses, qu'il s'étoit fait une mixtion du Verbe & de la chair.

POLÉMIQUE. adj. C'est une épithéte qu'on donne aux livres de dispute, ou de controverse, & que les Auteurs écrivent les uns contre les autres, & où ils se critiquent quelquefois avec trop d'aigreur. *Libri polemici.* Les Exercitations de Scaliger contre Cardan sont un livre *polémique.* Les livres *polémiques*, ou les guerres des Auteurs, sont fort utiles dans la République des Lettres. ☞ Il se dit aussi des Ecrivains controversistes, & en particulier de ceux qui ont écrit des controverses de la Religion.

☞ POLEMIT. s. m. C'est un des noms que les Flamans donnent à une sorte de petit camelot qui se fabrique ordinairement à Lille.

☞ POLÉMOCRATE. s. m. Fils de Machaon, avoit un Temple au village d'Ena, dans le territoire de Corinthe. Ce Dieu, dit Pausanias, guérit les malades comme son pere; c'est pourquoi les habitans du lieu l'honorent d'un culte particulier.

☞ POLÉMON. s. m. Philosophe de l'Académie d'Athénes. Il étoit fils de Philestrate. Il passa une partie de sa jeunesse dans la débauche. Son bonheur voulut qu'un jour qu'il étoit ivre, il entra dans l'école de Xénocrate, qui parloit alors contre les excès & la débauche. *Polémon* fut si pénétré des vérités que débita le Philosophe, qu'il re-

nonça

nonça tout-à-fait à la vie ſcandaleuſe qu'il avoit menée juſqu'alors, s'appliqua ſérieuſement à l'étude de la Sageſſe, & ſuccéda à ſon Maître. Sa douceur & ſa conſtance étoient extrêmes. Ayant un jour été mordu d'un chien enragé, il changea, à la vérité, de viſage, mais il ne laiſſa échaper aucune plainte: tout le monde s'entretenoit de ſa bleſſure; lui ſeul ſembloit l'avoir oubliée, & il demandoit aux paſſans, Qu'eſt-il donc arrivé de nouveau? Il mourut fort âgé, la 127e Olympiade. Diogène de Laerce, (*l. 4. in Polemone*) dit qu'il laiſſa beaucoup d'ouvrages: mais, ſelon Suidas, il n'en laiſſa aucun. Horace, (*L. II. Sat. iij.*) fait alluſion à cet heureux changement des mœurs de *Polémon*.

. . . . . . Facieſne quod olim
Mutatus Polemo?

POLEMONIUM. ſ. m. Plante qui pouſſe de ſa racine des feuilles longues d'un doigt, larges d'un demi-doigt à leur baſe, & diminuant peu à peu en une pointe, rangées par paires dix ou douze ſur une côte terminée par une ſeule feuille, vertes, & gardant leur verdeur pendant l'hiver. Il ſort d'entre ſes feuilles pluſieurs tiges, qui portent en leurs ſommités des fleurs formées en roſette, à cinq quartiers, de couleur ordinairement bleue, quelquefois blanche. Ces fleurs ſont ſuivies de fruits ou coques remplies de ſemences menues, oblongues, noires. Sa racine eſt fibreuſe, déliée, blanchâtre. En Latin *Polemonium vulgare cæruleum*. P. Tournef. Quelques Botaniſtes donnent le nom de *Polemonium* à une eſpéce de lychnis que C. Bauhin appelle *Lychnis ſylveſtris quæ bene album vulgò*.

POLÉMOSCOPE. ſ. m. Terme d'Optique, eſt une lunette à longue vûe, deſtinée au ſervice de la guerre. *Speculum polemoſcopum*. Elle eſt de l'invention de Hévélius. Elle eſt faite de deux verres, dont l'un eſt convexe, & l'autre concave, & de deux miroirs plans.

POLENÇA. Voyez Puglienza.

POLENTA. ſ. f. Nom de lieu. *Polenta*. C'étoit anciennement une ville; maintenant ce n'eſt qu'un village de la Romagne, province de l'État de l'Égliſe, ſitué près de la petite ville de Bertinoro. Matt.

POLENZO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Polenſia*. C'étoit anciennement une ville de la Ligurie. Ce n'eſt maintenant qu'un village du Piémont, ſitué ſur le Tanéro, à deux lieues au-deſſus d'Albe. Maty.

POLÉSIE. ſ. f. Nom d'un Palatinat, qu'on nomme auſſi Palatinat de Brieſcie. *Poleſia. Briſcienſis Palatinatus*. C'eſt une Province du Duché de Lithuanie en Pologne. La *Poléſie* eſt bornée au nord par le Palatinat de Nuvogrodek, & par celui de Troki. Elle a ceux de Bielsko & de Lublin, au couchant; celui de Chelm & de la Haute-Volhinie, au midi, & le territoire de Rziczics, au levant. La *Poléſie* eſt baignée par le Bug & par le Pripéce, & couverte en pluſieurs endroits de bois, de marais & de lacs ſi poiſſonneux, que les Poleſiens en ſalent beaucoup, dont ils font commerce dans les Provinces voiſines. On diviſe ce Palatinat en deux Châtellenies, qui prennent les noms de Brieſcie & de Pinsko, qui ſont les ſeules villes un peu conſidérables de ce pays.

POLÉSIEN, ienne. ſ. m. & ſ. Qui eſt de Poléſie. *Poleſius*.

POLÉSINO di Rovigo. Voyez Rovigo.

POLI. ſ. m. Le luſtre & l'éclat des choſes qui ont été polies. *Terſitas, elimatio*. Les matiéres les plus dures ſont celles qui reçoivent le plus beau *poli*. Le dernier *poli* qu'on donne aux miroirs d'acier ſe fait avec de la potée, ou chaux d'étain. Il n'y a que le *poli* qui ſoit cauſe de la réflexion. Cela donnoit aux enduits un *poli* qui les faiſoit luiſans comme des miroirs. Abrégé de Vitr.

☞ POLI. ſ. m. Bourg d'Italie dans la Campagne de Rome, environ à vingt milles au nord oriental de cette ville.

☞ POLIA, ou POLIS. ſ. f. Ville des États du Turc en Aſie, ſur la route de Conſtantinople à Hiſpahan.

POLIADE. ſ. f. Surnom de Minerve, comme qui diroit Bourgeoiſe, habitante des villes. *Polias*. J'en jure par *Poliade*, je ne l'ai pas pris, dit Lucien.

Ce mot vient de πόλις, une ville.

POLIANTÉ, ée. adj. Voyez Polyanthe.

POLICAN, PÉLICAN. ſ. m. Eſt un inſtrument de Chirurgie propre pour arracher les dents. *Policanum*. Il eſt fait en forme de tenailles, crochu par un bout, & arrondi par l'autre.

POLICANDRO. ſubſt. m. Nom propre d'une petite île de l'Archipel. *Philocandres, Pholegandros*. Elle eſt à cinq lieues de celle de Milo, vers le levant. Elle a huit à neuf lieues de circuit. Il n'y a que quelques villages, un château & un port. Matt. *Policandro* eſt entre l'oueſt & l'oueſt-ſud-oueſt de Sikino. Il y a beaucoup d'apparence que *Policandro* eſt l'île nommée *Pholegandros* par Strabon & par Pline. Cette île n'a point de port. Tournef.

POLICASTRO. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Lucanie. *Policaſtrum, Palæocaſtrum*, anciennement *Buxentum, Pixuntum, Pyxus*. Elle eſt maintenant ſur le golfe de *Policaſtro*, dans la Principauté citérieure, province du Royaume de Naples, à ſept lieues de Narſico vers le midi. *Policaſtro* eſt fort ruiné; il a un Évêché ſuffragant de Salerne.

Le golfe de Policastro, ou de Scalea. *Sinus Policaſtri*, ou *Scalæ ſinus, lacus*. C'eſt un golfe de la mer de Toſcane. Il eſt entre les côtes de la Principauté citérieure de la Baſilicate & de la Calabre. *Policaſtro* & Scalea lui donnent leur nom.

POLICE. ſ. f. Loix, ordre & conduite à obſerver pour la ſubſiſtance & l'entretien des États & des Sociétés. *Politia*. En général il eſt oppoſé à *barbarie*. Les Sauvages de l'Amérique n'avoient ni loix, ni *police*, quand on en fit la découverte. Les États différens ont diverſes ſortes de *police* pour leurs mœurs & pour leur gouvernement. La *police* de Sparte étoit différente de celle d'Athènes. Le mot de *police* ſignifie la Juſtice de la Ville. Loyseau.

Police, ſe dit plus particuliérement de l'ordre qu'on donne pour la netteté & ſûreté d'une Ville; pour la taxe des denrées; pour l'obſervation des ſtatuts des Marchands & des Artiſans. *Reipublicæ adminiſtratio, vel politia*. La connoiſſance & la direction de la *police* de Paris appartenoit autrefois au Lieutenant Civil: elle en a été démembrée, & elle appartient à un Officier, ou Lieutenant Général de *police*. Il y a à Paris 48 Commiſſaires qui vont en *police*, & qui font des viſites de *police*; il y a une Chambre de *police*, où l'on aſſigne verbalement ceux qui ont contrevenu aux réglemens de *police*. La *police* a deux parties; l'*Agoranomie*, qui concerne le réglement des marchandiſes; & l'*Aſtynomie*, qui eſt la menue *police* des villes.

Police, eſt auſſi un billet de change, qui ſe dit particuliérement ſur la mer & ſur les côtes. *Scheda cambiaria*.

On appelle auſſi *police d'aſſurance*, un traité ou contrat que le Bourgeois ou le Marchand fait avec les Aſſûreurs pour la ſûreté de ſa marchandiſe. Il doit être par écrit, & paſſé par le Greffier, qui eſt pour cet effet établi par la Communauté des Marchands. Autrefois il s'en faiſoit de parole qu'on appelloit *confiance*, parce qu'on ſuppoſoit que l'Aſſûreur l'écrivoit ſur ſon livre de raiſon. Ce mot de *police* eſt Eſpagnol, & vient de *poliça* qui ſignifie *cédule*; mais il eſt venu des Italiens & Lombards, & originairement du Latin *pollicitatio*. Ceux de Languedoc ou de Marſeille l'ont mis en uſage dans le commerce; & ſur la mer de Levant il ſignifie toute ſorte de convention ſur le fait de la Marine; l'Ordonnance de la Marine de 1681. l'a autoriſée.

Police de chargement, ſignifie la même choſe ſur la Méditerranée, que *connoiſſement* ſur l'Océan. *Teſtans ſyngrapha acceptarum in navem mercium*.

☞ Police. ſ. f. Il ſe prend auſſi pour l'ordre & le réglement établi dans quelque aſſemblée, dans quelque ſociété que ce ſoit. La *police* d'un camp, d'une armée, d'une Communauté. Chaque ſociété a ſa police particuliére. Acad. Fr.

☞ Police, en termes de Fondeur de caractères d'Imprimerie, eſt un état ou tarif qui ſert à régler le nombre de chaque lettre ou caractère dans une fonte complette; c'eſt-à-dire, combien à proportion du total d'un corps entier, il doit y avoir de chaque eſpéce de caractère en particulier.

POLICER. v. act. Faire des loix, des réglemens de police pour entretenir la tranquillité publique. *Legibus informare, inſtituere, conſtituere*. L'État qui eſt le mieux *policé*, à ce qu'on dit, c'eſt la Chine. Il y a encore bien

I des

des Peuples qui ne sont point *policés*, qui vivent sans loix, comme des bêtes.

POLICÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Administratus, optimis legibus instructus.*

POLICHINEL. s. m. Sorte de Bouffon qui joue les rôles comiques dans la farce Italienne. *Ludio.* C'est aussi une sorte de Marionette bouffonne. *Polichinel* est plus plaisant par ses postures, que par ses paroles, lesquelles sont bien souvent froides.

POLIÇON. Voyez POLISSON.

POLICRESTE. s. m. Voyez POLYCHRESTE.

POLIÈDRE. s. m. Voyez POLYÈDRE.

POLIÉE. s. m. Surnom de Jupiter, Le Bourgeois, le Protecteur des Villes. *Polieus.* Les Athéniens adoroient Jupiter *Poliée.*

Ce mot vient de πόλις, une *ville.*

☞ POLIÉES. s. f. pl. Fête chez les Thébains en l'honneur d'Apollon surnommé *Polius.*

POLIGAMIE. Voyez POLYGAMIE.

POLIGNAC. s. m. Nom propre d'un Boûrg de France, situé dans le Vélai, environ à deux lieues de la ville du Pui, vers le nord. *Poligeacum, Podocium, Podomniacum, Apolliniacum.* MATY.

POLIGNANO. s. m. Nom propre d'une petite ville Épiscopale du Royaume de Naples. *Polinianum, Pulinianum.* Elle est sur la côte de la terre de Bâri, entre Monopoli & Bâri, à deux lieues de celle-là, & à cinq de celle-ci, dont elle est suffragante. MATY.

POLIGNI. s. m. Nom propre d'une petite Ville ou Bourg avec Bailliage. *Polinium, Polichinium.* Ce lieu étoit autrefois fortifié, & il est situé dans le Comté de Bourgogne, à quatre lieues de Salins, vers le midi occidental.

POLIGÔNE. Voyez POLYGÔNE.

☞ POLIGONE & Télégone. C'étoient deux fils de Protée, Roi d'Egypte, fort habiles à la lutte. Ils obligeoient les étrangers qui venoient chez eux à se battre contre eux; & après les avoir vaincus, les faisoient mourir cruellement. Hercule étant arrivé sur leurs terres, fut défié au même combat, & délivra le pays de ces deux tyrans.

POLIGUSA. Voyez FALCONARA.

POLIMALON. Voyez PULIMALON.

POLIMENT. s. m. Le Poli; l'égalité de surface, le brillant, le lustre & l'éclat qu'on donne au marbre, aux pierres précieuses, ou autres matiéres dures, en les polissant. *Nitor.* Le *poliment* exquis qu'on donne aux pierres précieuses vient de leur dureté. Les couleurs minérales sont les seules qui reçoivent un beau *poliment*, ce sont celles dont on fait l'émail.

POLIMENT. adv. D'une maniére nette & polie. *Polité, concinnè.* Cet Auteur écrit *poliment.* On vit fort *poliment* à la Cour. On traite fort *poliment* chez un tel Traiteur. *Opiparè, lautè excipere.*

POLIMIR. s. m. Terme de Fleuriste. Œillet qui est violet-brun, sur un beau blanc; il ne céderoit point en beauté au Primo, s'il avoit d'aussi gros panaches; & il seroit même plus beau, parce qu'il est plus large & plus garni de feuilles que le Primo; sa fleur sort en forme de dôme, mais elle prend fort peu de panaches; c'est la fleur la plus ronde qu'il y ait; sa plante est délicate, quoique son verd soit vigoureux; le puceron l'attaque, & ses marcotes languissent le plus souvent : comme étant sujet à la pourriture, il faut lui laisser quatre ou cinq boutons, quoiqu'il ne soit point sujet à casser. MORIN.

POLIMURE, ou POLMUR. Le golfe de *Polimure*, de *Polmur*, ou de Montagna. *Polmurus sinus.* C'est la partie de la mer de Marmora, qui est du côté de la Natolie, vers la ville de Burse. On l'appelloit anciennement *Cianus & Nicopolitanus sinus*, à cause des villes de Cium & de Nicopolis, qui étoient sur ses bords. MATY.

POLIMUR, s. m. POLIMURE, ou POLME. s. f. Nom propre d'une petite ville de la Natolie, *Polmura, Polmura, Polma.* Elle est près du golfe de Polimur, à quelques lieues de Nicée, vers le couchant méridional. On la prend pour la ville de la Bithynie, qui fut nommée *Patavium & Claudiopolis.* MATY.

POLIN. s. m. Vieux mot. Apollon. Ovid. Mf. de Borel. *Apollo, Phœbus.*

POLINA. POLLONA. s. f. ou PIRGO. s. m. Nom propre d'une riviére de la Macédoine. *Polina, Pollona*, anciennement *Aous, Abus.* Elle coule dans l'Albanie, & se décharge dans le golfe de Venise, à demi-lieue de la ville de Pirgo ou Pollona. MATY.

☞ POLINGEN, ou POULIGEN. s. m. Bourg de France sur la côte méridionale de Bretagne, près de l'embouchure de la Loire.

☞ POLIORCÈTE. s. m. Nom Grec que M. de Fénelon a retenu en notre langue. Il signifie *Assiégeur de ville*; & il fut donné en surnom à Démétrius I. fils d'Antigonus, Roi de Macédoine, à cause de son habileté dans l'art des siéges, des machines qu'il inventa pour le perfectionner, & du grand nombre des beaux siéges qu'il fit, & des villes qu'il prit. Il mourut dans la 123[e] Olympiade, environ 285 ans avant J. C. Le dix-septiéme dialogue des Morts de M. de Fénelon est entre Pyrrhus & Démétrius *Poliorcète.*

Ce mot est Grec : Πολιορκητής, qui vient de πολιορκέω *j'assiége une ville.*

POLIR. v. act. Rendre un corps uni en sa surface, en ôter toutes les inégalités, ôter les petites parties qui en rendent la superficie raboteuse; rendre clair, luisant à force de frotter. *Æquare, adæquare.* Il se dit particuliérement des choses dures. Le marbre se *polit* avec le grais; les armes avec de l'émeril; le diamant avec la seule poudre de diamant sur la roue d'acier. Il est bien difficile de bien *polir* un miroir sphérique.

POLIR, est aussi un terme de Coutelier & d'Émouleur. *Polire.* C'est passer par-dessus la polissoire. *Polir* un couteau. *Polir* un rasoir.

☞ POLIR AU PAPIER. Terme de Lunetier. C'est après qu'un verre a été travaillé au bassin, & poli avec l'émeril ou la potée, en achever le poliment sur un morceau de papier qu'on colle au fond du bassin où il a été fait.

POLIR, se dit figurément en Morale, & signifie premiérement Civiliser. *Ad urbanitatem informare.* On ne vient pas aisément à bout de *polir* les Barbares, de les ranger dans une forme de société honnête & civile. Les Peuples du Nord étoient autrefois farouches; le temps & les lettres les ont *polis*, & rendus sçavans. On dit aussi, que la Cour *polit* bien les gens de Province. On ne se *polit* que par le commerce du monde délicat & choisi. M. SCUD. Il faut *polir* son esprit par la lecture. VILL. C'est à l'art à *polir* ce que la nature a de trop rude. S. ÉVR. La conversation des Dames *polit* bien un jeune homme, le rend plus galant & plus délicat.

POLIR, en parlant du langage & du style, signifie, Châtier, purger de fautes, rendre exact. *Limare, politius ornare, excolere.* Un Auteur ne sçauroit trop *polir* son discours, son style, ses vers. On affoiblit un Ouvrage en le *polissant* trop. LA VAYER. Il n'y a que les gens oisifs qui perdent leur temps à *polir* & à limer une rime. S. ÉVR.

POLI, IE. part. pass. & adj. Un teint *poli* & uni. *Perpolitus, exornatus, perurbanus.* Des Peuples *polis* & civilisés. Un Courtisan *poli.* Un esprit *poli* & galant. Il semble même que pour être *poli*, il ne faut avoir ni humeur, ni sentiment à soi. S. ÉVR. Les maniéres *polies* rendent le mérite agréable, & le font aimer. BELL. Les jeunes gens s'imaginent que pour être *polis*, il faut débiter des douceurs à tous les jolis visages. M. SCUD. Scipion a eu la vertu des vieux Romains, mais *polie* & cultivée. S. ÉVR. On goute un plaisir exquis & délicat dans le commerce des personnes *polies.* BELL. On se figure d'ordinaire que pour être *poli*, il suffit de payer le monde de complimens trompeurs, & de grimaces civiles & obligeantes. S. ÉVR. Dans le monde celui qui sçait le mieux feindre, passe pour le plus *poli.* ID. Un discours *poli*, un style *poli*, c'est-à-dire, exact & châtié.

POLIS. Ce mot qui est un nom Grec féminin, πόλις, & qui signifie une *ville*, entre dans la composition, & à la fin de plusieurs noms de villes Grecques, sur lesquels nos Auteurs varient souvent quant à la maniére d'exprimer ce nom dans notre Langue, & à la terminaison qu'ils donnent au nom où il se trouve. Il faut pour cela distinguer deux sortes de ces noms. Il y en a dans lesquels un long & constant usage a déterminé la maniére dont ce nom y doit être exprimé, en ceux-là on ne varie point. Ainsi de *Constantinopolis*, tout le monde dit Constantinople, de *Neapolis*, Naples & Naplouse, & de *Pentapolis*, Pentapole.

Mais

Mais il y en a d'autres que l'on trouve différemment énoncés, soit que l'usage varie, soit que n'y en ayant point sur ces mots, nos Auteurs, ou retiennent le nom Latin, ou le forment par analogie sur ceux qui sont en usage, les uns d'une maniére & les autres de l'autre, parce que l'usage n'a pas toujours suivi la même régle, comme il paroît par les exemples que nous venons de rapporter, *Pentapole*, *Constantinople*, *Naples*.

Quelques-uns retiennent le mot purement Grec *polis*. Ainsi le Pere Bouhours & tous nos Traducteurs du Nouveau Testament disent *Decapolis*. Voyez ce mot. M. de Tillemont qui a coutume d'habiller ces noms à la Françoise, dit néanmoins *Néapolis* en Samarie, quoique de son vivant tous nos nouveaux Géographes disent Naplouse. M. l'Abbé Fleury dit *Philippopolis* en Thrace.

On termine en *pole* ces deux noms-ci : *Métropole*, *Pentapole*, & c'est un usage général. L'usage a changé *polis* en *ple*, ou *ples*, dans *Constantinople*, *Andrinople*, *Naples*. M. de Tillemont suit presque toujours cette analogie. Ainsi il dit Nicople de *Nicopolis*, &c. L'usage a changé *polis* en *plouse*, dans *Naplouse*, ville de Samarie. *Neapolis*. Celui-ci est singulier, & il ne faut point former de mots sur la même forme, parce qu'elle n'est pas propre de notre Langue, mais de la Langue Arabe, de laquelle nous l'avons prise. Dans tous les noms pour lesquels il n'y a point d'usage, je garderois la terminaison Grecque & Latine.

☞ POLISO. s. f. Une des Hyades.

POLISSEUR. s. m. L'Ouvrier qui travaille à polir les glaces de miroir. *Polio*, *politor*.

POLISSOIR. s. m. Instrument qui sert à polir. *Politorium*. Les Orfévres & les Ouvriers qui travaillent sur les métaux, ont des *polissoirs* d'acier, d'émeril, de dent de loup, &c. Les Doreurs ont de petites brosses qui leur servent de *polissoirs*.

☞ Polissoir. s. m. C'est souvent le lieu ou l'établi, où se fait le poliment ; & c'est ainsi que les Aiguilliers appellent la table sur laquelle ils dérouillent leur marchandise, & donnent le poli à leurs aiguilles.

POLISSOIRE. s. f. Roue de bois qui sert aux Couteliers pour polir les couteaux, les rasoirs, &c. *Rota laevigatoria*.

POLISSON. s. m. Terme injurieux qui se dit d'un petit garçon mal-propre & fripon, qui s'amuse à joüer dans les rues, dans les places publiques, comme font presque tous les petits gueux. C'est un vrai *polisson*. *Nebulo*.

☞ POLISSONNER. v. n. Dire ou faire des polissonneries. Il ne fait que *polissonner*.

☞ POLISSONNERIE. s. f. Action, parole, tour de polisson. Faire des *polissonneries*, dire des *polissonneries*.

POLISSURE. s. f. C'est l'action de polir. *Exornatio*, *expolitio*.

☞ Polissure. s. f. Est aussi la qualité de ce qui est poli. Ils apporterent à Ximenès, comme un hommage & une portion du butin, un bâton d'ébéne, d'une *polissure* & d'une noirceur admirable, qui avoit servi à un des principaux Alfaquis des Maures. Fléch. *Vie de Xim. L. III. p. 270.*

☞ POLITÈS. s. m. Un des fils de Priam.

POLITESSE. s. f. Il ne se dit point au propre. Au figuré il signifie, Conduite honnête ; air galant, civil ; maniére agréable & délicate de parler, d'agir & d'écrire ; exactitude, finesse dans le choix des paroles. *Urbanitas, vel morum elegantia*. La *politesse* du monde est une certaine bienséance dans les gestes & dans les paroles, pour plaire, & pour témoigner les égards qu'on a pour les autres. Mén. La *politesse* est un assemblage de discrétion, de complaisance & de circonspection pour rendre à chacun les devoirs qu'il a droit d'exiger. Bell. La *politesse* est d'ordinaire une espéce d'hypocrisie. M. Scud. La plûpart des gens restreignent la *politesse* au langage, & ne lui donnent d'autre emploi que de bien choisir, & de bien placer les mots. M. Esp. La *politesse* de l'esprit consiste à penser des choses honnêtes & délicates. Rochef. Il ne faut pas faire grand fond sur une certaine *politesse* extérieure qui ne consiste que dans certaines maniéres compassées, ou affectées. Bell. On ne voit point régner ailleurs plus de *politesse* qu'à la Cour de France. Malherbe a bien contribué à la *politesse* de la Langue. Balzac avoit autant de *politesse* dans l'esprit que dans ses écrits. L'air du monde & l'air galant

n'est pas tout-à-fait la même chose que la *politesse*. M. Scud. Une *politesse* extérieure suffit pour faire donner le titre de bel-esprit, parce qu'on n'examine pas de fort près ce qui éblouit & ce qui charme. Val. La *politesse* ingénieuse d'un débauché est bien éloignée des sentimens grossiers d'un vicieux. S. Évr. La société n'est qu'un commerce de mensonges officieux, & où l'on se fait une *politesse* de tromper, & un plaisir d'être trompé. Fléch. Sénéque étoit l'arbitre de la *politesse* & de l'élégance. G. G. Avoir la *politesse*, c'est parler à propos ; c'est avoir le bel usage du monde ; c'est ne faire ni rudesse, ni incivilité à personne ; c'est n'avoir ni un air audacieux, ni un silence méprisant, ni certaines familiarités ridicules. M. Scud. L'esprit de *politesse* est une certaine attention à faire que par nos paroles & nos maniéres les autres soient contens de nous. La Bruy. Il faut très-peu de fond pour la *politesse* dans les maniéres, & beaucoup pour celle de l'esprit. Id. Les personnes occupées de leurs affaires négligent la *politesse* du langage, & se contentent d'être entendues, sans se soucier d'autre chose. Vaug. La *politesse* ne donne pas le mérite, elle le rend agréable : sans elle il est farouche & haïssable. S. Évr. La *politesse* n'inspire pas toujours l'équité & la complaisance ; mais elle en donne du moins les apparences, & fait paroître l'homme au-dehors comme il devroit être intérieurement. La Bruy. La *politesse* rend les vertus plus agréables. S. Évr. *Comitas virtutes illustrat*. Il ajouta les *politesses* de l'art aux agrémens rustiques de la nature. Fléch. Pétrone étoit l'arbitre de la *politesse* & de l'élégance. G. G.

POLITIO, POLIZI. s. m. Nom propre d'un Bourg de la Sicile. *Politium*. Il est dans la vallée de Démona, aux confins de celle de Mazara, & à six lieues de Termini, vers le midi oriental. Maty.

POLITIQUE. s. f. La premiére partie de la Morale, qui consiste en l'art de gouverner & de policer les États, pour y entretenir la sûreté, l'ordre, la tranquillité & l'honnêteté des mœurs. *Civilis doctrina, vel scientia, vel prudentia*. On a défini la *politique*, l'art de joüer & de tromper les hommes. Ce qui s'appelle fraude & infidélité dans le commerce de la société, prend le beau nom de *politique* dans le cabinet des Princes. S. Évr. La bonne *politique* ne consiste pas seulement à faire des conquêtes, mais à gagner l'amour des Peuples. Cette démarche est contre toutes les régles de la *politique*. C'est quelquefois un foible dans la *politique* d'avoir trop de pénétration & de lumiéres : le tems d'agir se passe à délibérer. Bouh. Il n'est pas peut-être de foiblesse plus digne de risée, que l'étude de la *politique* pour ceux qui ne sont pas appellés au maniement des affaires d'État. S. Réal. La *politique* des Romains étoit très-impérieuse à l'égard des Rois qui leur devenoient suspects. Id. Il est inutile à une femme de contrefaire la sévére, & de se parer d'une fierté scrupuleuse : c'est une *politique* usée. Bell. La *politique* spéculative & sans affaire, est l'occupation des gens inutiles. S. Évr.

> *La* politique *humaine*
> *Forme bien plus souvent un Tyran qu'un grand Roi.*
> Godeau.

Il y a plusieurs livres de *Politique*, d'Aristote, de Bacon, de Cardan, de Juste-Lipse : celui-ci n'y a mis que des particules ; le corps du livre est des citations. *Politicorum*.

Politique, se dit aussi en un sens plus étroit de l'adresse, de la conduite de chacun dans sa famille, ou dans ses affaires particuliéres. *Œconomia*. En ce monde chacun a sa *politique*. Ce n'est pas là ma *politique*. Chaque passion a sa *politique* pour se justifier. Ablanc. Quelque profonde que soit votre *politique*, j'en ai pénétré tout le fin. S. Évr.

> *En bonne & tendre* politique,
> *Un Amant bien sensé ne doit paroître Amant,*
> *Qu'à ce qu'il aime seulement.* Font.

Politique. s. m. & f. Celui qui sçait l'art de gouverner ; qui est habile dans les négociations, dans les intrigues d'État. *Homo rei politicae peritus, vel civilis doctrinae intelligens*. Un prudent *Politique*. Un *Politique* consommé. Les plus grands *Politiques* ont été souvent trompés par les

événemens. Les Nouvellistes sont tous *Politiques*, & jugent à tort & à travers de tout ce qu'ils voyent arriver dans les États. Il y a dans tous les États une foule de ces *Politiques* chagrins, qui font consister l'esprit & la pénétration à murmurer & à gronder sans cesse contre ceux qui gouvernent. Le P. d'Orl. Loin d'ici ces timides *Politiques* qui toujours allarmés ne savent que craindre, & désespérer. Tour. Cet homme est un *Politique* ridicule, grave, composé, & qui s'imagine découvrir des desseins cachés dans les plus communes intentions. S. Évr. Machiavel étoit un dangereux *Politique*.

Politique. adj. m. & f. Qui concerne le gouvernement. Les Discours *Politiques* & Militaires du Sieur de la Noue. Le Trésor *Politique*, ou Recueil de plusieurs instructions touchant les affaires d'État.

Politique, adj. & f. m. & f. signifie encore Fin, rusé, adroit, qui se ménage, qui se conduit avec beaucoup de prudence & de circonspection. *Omnium temporum homo, tempori serviens.* Il est peu de vrais amis dans un siécle aussi *politique* que le nôtre. Bell. Je suis incapable de ces *politiques* ménagemens qu'on voit pratiquer à tant de gens. Cl. Cet homme a une conduite *politique & cachée*; c'est un esprit *politique*. Il faut être un peu *politique* dans le monde, & ne pas dire bonnement tout ce qu'on pense.

Politique. f. m. & f. Nom que l'on donna vers la fin du seiziéme siécle à un des partis qui divisérent la France pendant la Ligue. *Politicus, a.* Ce nom se donnoit par ceux de la ligue à ceux qui s'opposoient aux prétentions des Princes Lorrains, qui tenoient pour le Roi; & on commença à l'employer vers l'an 1568. Voyez M. de Thou. On appella encore sur la fin du même siécle, & vers l'an 1574 *Politiques* & Mécontens les Partisans du Duc d'Alençon, frere de Charles IX. & d'Henri III.

Politique. Nom de secte en Angleterre. *Politicus, a.* Les *Politiques*, dit Jovet, sont sans ame & sans Dieu, qui ne se soucient point de Religion, mais seulement de l'État.

Vers Politiques. Voyez Vers.

POLITIQUEMENT. adv. D'une maniére politique, sage, & prudente. *Ex civilis scientiæ legibus, vel ad urbanos mores.* Les Républiques ne se conservent que tant qu'elles agissent fort *politiquement*. Vous vous ménagez un peu trop *politiquement*. Il faut vivre à la Cour *politiquement*, & ne pas montrer tous ses sentimens. On doit *politiquement* s'accommoder à l'humeur des Grands.

☞ POLITIQUER. v. n. Raisonner sur les affaires publiques. Il n'a guère d'usage que dans le style familier. Il s'amuse à *politiquer*. *Ac. Fr.* Ce mot ne s'étoit point encore écrit, ce me sembla, dit l'Auteur du Dictionnaire Néologique dans la premiére édition. Mais dans la seconde il a supprimé cette remarque. La biére, le cidre, le thé, le chocolat, le caffé, sont presque tous des boissons sérieuses & taciturnes, qui laissent l'homme livré à sa mélancolie. Si elles rassemblent quelquefois une compagnie autour d'elles, ou bien on moralise d'un air triste, ou l'on y *politique* froidement : quelquefois on y dispute avec aigreur. C'est le privilége du vin seul d'apporter par-tout la vivacité & la joie. Il délie la langue, il évertue l'esprit, & fait éclater la satisfaction du cœur par le chant. *Spect. de la Nat. T. II.* p. 325. ☞ Bayle, chap. 20. du tom. premier de ses Réponses aux Questions d'un Provincial, dit que M. Leti, fameux Auteur, étoit un grand Nouvelliste, & qui, sur ce qu'on nomme *politiquer*, pouvoit tenir tête à qui que ce fut. Ceux qui n'ont que le soin de *politiquer*, conçoivent à leur aise de hautes pensées. Le P. Couanville.

POLIUM. f. m. Plante qui est haute d'environ un demi-pied, jettant beaucoup de tiges grêles, rondes, dures, ligneuses. Ses feuilles sont petites, oblongues, épaisses, crenelées, cotonneuses. Ses fleurs sont en gueule, petites, ramassées un grand nombre ensemble en maniére de tête, de couleur jaune comme l'or, d'une odeur fort aromatique. Ses semences sont menues, presque rondes, enfermées dans une capsule qui a servi de calice à la fleur. En Latin *polium montanum luteum*. C. Bauh. On se sert en Médecine des sommités fleuries du *polium*; elles sont céphaliques, propres pour exciter les urines & les mois aux femmes, & pour résister à la corruption. Il y a plusieurs autres espéces de *polium*.

Ce mot vient du Grec πολιὸς, *blanc*, parce que les têtes du *polium* des Anciens, suivant Dioscoride, & les feuilles de la même plante, suivant Pline, étoient blanches.

☞ POLIZEAUX. f. m. pl. Espéce de toile qui se fabrique en Normandie.

POLLARD. f. m. Nom d'une fausse monnoie d'Angleterre, qui eut cours dans le treiziéme siécle. *Pollardus.* Le Roi Édouard décria les *Pollards* en 1301. Voyez Valsingham & Knyghton à cette année. Apparemment que les *Pollards* avoient pris ce nom de celui qui les avoit fabriqués.

POLLENTIA. f. f. Déesse de la Puissance chez les Romains. *Pollentia.*

☞ POLLE-DAVY. f. m. pl. C'est ainsi que l'on nomme une espéce de grosse toile de chanvre écrue, qui a pris son nom de la Paroisse de *Polle-davy*, située dans l'Évêché de Cornouaille en Basse-Bretagne, où elle se fabrique ordinairement.

☞ POLLET. f. m. C'est le nom d'un quartier de la ville de Dieppe, qu'on a dit pour *Port d'Est*. Ce nom s'est communiqué aux habitans du lieu, & à leurs bateaux, qu'on appelle *Polletois*. Un *Polletois*. Une *Polletoise*. Un navire *Polletois*. Voyez Dom Duplessis, *Description Geographique & Historique de la Haute-Normandie tom. I. p.* 128.

POLLETOIS, oise. f. & adj. Voyez l'article précédent.

POLLIA. Nom de l'une des trente-cinq Tribus de Rome. *Pollia.*

☞ POLLICITATION. f. f. Terme de Droit Civil. C'est l'obligation de faire ou donner quelque chose, qu'on contracte seul avec le public, par le seul fait, sans qu'il soit besoin d'écrit, ni d'autres pactions ni solemnités, que la seule volonté ou la manifestation d'icelle. L'objet de la *Pollicitation* est une libéralité que l'on fait à un corps, à une ville, à un hôpital, à une Église. Pour que la *Pollicitation* ait lieu, il faut qu'il y ait eu un commencement d'exécution de la chose. Si l'on avoit promis, par exemple, de faire faire des fontaines dans une ville, d'y faire bâtir un Édifice, ou d'en réparer ou en embellir un autre, on n'avoit aucun égard à ces promesses, si l'ouvrage n'étoit pas commencé : mais lorsqu'il y avoit un commencement, c'étoit un engagement envers le public, auquel on assujettissoit l'auteur ou ses héritiers en vertu de la *Pollicitation*, & on les condamnoit d'achever l'ouvrage. On jugeoit même l'ouvrage commencé dès qu'on avoit amassé des matériaux. La *Pollicitation* a quelquefois eu lieu en France. Les héritiers de Jacques Amyot Évêque d'Auxerre & Grand Aumonier de France, furent condamnés d'achever de bâtir un Collége qu'Amyot avoit fait commencer à Auxerre. La *pollicitation* chez les Romains ne pouvoit excéder le cinquiéme ou sixiéme des biens de celui qui avoit tacitement & sans acceptation, contracté obligation envers le Public. Dans la cause de Paul du Halde, M. l'Avocat Général Daguesseau, fils de M. le Chancelier, traita à fond de la *Pollicitation*. Il prétendit que l'association de du Halde avec Dieu, n'étoit point une véritable association, que ce n'étoit point non plus un vœu, que c'étoit encore moins une donation entre vifs; mais que c'étoit une véritable *pollicitation*, que les héritiers de du Halde étoient obligés d'entretenir & d'exécuter. Il y a cette différence entre le pacte & la *pollicitation*, que le pacte est le consentement de deux ou de plusieurs personnes sur une même chose, & que la *pollicitation* est la promesse du seul pollicitant. *Pactum est duorum pluriumve consensus atque conventio : pollicitatio verò offerentis solius promissum. Lege 3. ff. de pollicitationibus.* Réguliérement la *pollicitation* n'est pas obligatoire. Il y a eu sur ce sujet une cause célébre au Parlement de Normandie, qui par Arrêt du 31. Mars 1735. adjugea à la Dame Blanche le Normand, veuve du Sieur Alleaume Trésorier de France, niéce & héritiére bénéficiaire de feu M. le Normand, Évêque d'Évreux, la bibliothéque dont ce Prélat vouloit faire présent à son Diocése; parce qu'il étoit mort avant que d'avoir pourvû, suivant son intention, à l'entretien, à l'augmentation, & à l'emplacement de la bibliothéque qu'il avoit promise; & qu'il n'y avoit eu qu'un modéle de procuration pour approuver & recevoir au nom de tout le

Diocése

Diocèse, le grand & magnifique présent qu'il vouloit bien lui faire. Voyez le I. vol. du Merc. de Juin 1735. p. 1050. 1077.

POLLINA. s. f. Nom propre d'une rivière de la vallée de Démona en Sicile. *Pollina*, anciennement *Monalus*. Elle a ses sources dans les montagnes de Madonia, & se décharge dans le mer de Toscagne, entre Tosa & Céfaldi. On la prend pour l'ancienne *Halesus*. MATY.

POLLINA, POLLONA. Voyez POLINA.

POLLUER. v. act. Profaner une chose sainte par son usage ou sa consécration. *Polluere*, *contaminare*, *profanare*. Une Église se *pollua* par l'effusion du sang, ou de la semence, il la faut rabénir. Les Juifs se tenoient *pollués* par l'attouchement d'un corps mort, par les menstrues des femmes. L'Écriture dit que Her & Onan furent sévérement punis pour s'être *pollués*, pour avoir jetté leur semence sur la terre. Il vieillit.

POLLU, UE, ou POLLUÉ, ÉE. part pass. & adj. *Pollutus*, *contaminatus*.

POLLUTION. s. f. Profanation d'un temple. *Profanatio*, *pollutio*. Les Églises en temps de guerre sont sujettes à *pollution*, par les desordres qu'y font les soldats, par le retraite qu'y font les paysans. La *pollution* d'une Eglise dure jusques à ce qu'elle ait été rebénie. L'ACAD. FR. Les Indiens sont si superstitieux sur le fait de la *pollution*, qu'ils cassent tous les vaisseaux où quelqu'un d'une autre Religion aura bû, ou qu'il aura seulement touché; ils font couler toute l'eau d'un étang où un étranger s'est baigné.

POLLUTION; se dit aussi de l'impureté imprimée au corps par quelque attouchement impudique. Il y a des *pollutions* volontaires, d'autres involontaires. Tous attouchemens sont criminels, quand il y a danger de *pollution*. Dans l'ancien Breviaire de Paris on faisoit des priéres à Complies, pour être préservé des *pollutions* nocturnes.

POLLUX. s. m. Nom propre d'un Dieu ou demi-Dieu. *Pollux*. *Pollux* étoit fils de Jupiter & de Leda, & frere de Castor, & ils étoient nés d'un œuf avec Hélène. *Pollux* étoit immortel comme son pere, & Castor mortel comme sa mere, aussi-bien qu'Hélène. Mais ces deux freres s'aimoient tant; que *Pollux* voulut partager son bonheur & son immortalité avec son frere. De sorte qu'ils mouroient & ressuscitoient alternativement, & demeuroient alternativement, l'un dans le ciel, & l'autre aux enfers. Dans le ciel Castor & *Pollux* sont les Gemeaux, la troisiéme constellation du zodiaque, & c'est, dit-on, cette constellation qui a donné occasion à cette fable, parce que quand l'un des Gemeaux entre dans les rayons du soleil, l'autre en sort & paroît. ☞ Temple de *Pollux*. Dans un des quartiers de Naples entre la Vicairerie & le château, on voit le portique de ce fameux Temple, bâti en l'honneur de *Castor* & de *Pollux*, par Tibére-Jule, echevé & consacré par *Pélagon* Affranchi d'Auguste. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

POLNA. s. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Bohême, située à onze lieues de Czaslaw, vers le midi. *Polna*. Cette ville est séparée en deux par la riviére de Sazawa; une partie est dans la Bohême propre, & l'autre dans la Moravie. MATY.

POLO, POLLO. s. m. Nom propre d'une petite Ile qui est à l'entrée du golfe de Cagliari, en Sardaigne, du côté du midi, & fort près du cap de *Polo*, qui est le *Cunicularium promontorium* des Anciens. *Pola*; *Polla*, anciennement *Cunicularia*. MATY.

POLOCZKO. s. m. Nom propre d'une ville de la Lithuanie, capitale du Palatinat de *Poloczko*, sur la Dzwine, au confluent de la Polota, & à trente lieues au-dessus de Witepsko. *Polocium*, *Polokska*. *Poloczko* est assez grand, fortifié & défendu par deux citadelles.

POLOCZKO, Palatinat. Province du Duché de Lithuanie; quelques Géographes lui donnent tout le pays qui est entre la Dzwine & la Moscovie, & le divisent en deux Châtellenies qui sont celle de *Poloczko*, & celle de Wielisz, quoique les cartes de Sanson, & celles de Dewit mettent cette derniére Châtellenie dans le Palatinat de Witepsko, & au contraire poussent le Palatinat de *Poloczko* au midi de la Dzwine, jusqu'en Palatinat de Minsk. MATY.

POLOGNE. s. f. Nom propre de pays, qui se prend différemment. *Polonia*. Les États du Roi de *Pologne* *Ditiones Regis Poloniæ*. *Polonia latissimè sumta*. C'est un des plus grands États de l'Europe. Il comprend une grande partie de l'ancienne Sarmatie Européenne, & une petite partie de l'ancienne Germanie. Il est borné au midi par la Valaquie, la Transilvanie, la Hongrie; au couchant par l'Allemagne; au nord, par la mer Baltique, par la Livonie & par la Moscovie, laquelle avec les petits Tartares le confinent au levant. Il peut avoir environ trois cens quarante lieues du couchant au levant, & deux cent du sud au nord, à la réserve de l'endroit où la mer Baltique le resserre. Il est composé de deux parties générales, du Royaume de *Pologne*, & du grand Duché de Lithuanie; deux États autrefois séparés; mais qui furent réunis l'an 1569. Chacun de ces États a ses Officiers généraux, son grand Maréchal, son petit Maréchal, son Chancelier, son Vicechancelier, & son grand Trésorier: mais ils n'ont qu'un même Souverain qui est électif. L'assemblée dans laquelle il est élû, est composée de membres des deux nations, de même que le Sénat & les Diétes générales qui décident de toutes les affaires. Les frontiéres de la Moscovie & de la petite Tartarie sont assez souvent désolées par la guerre: mais le reste est assez peuplé, rempli de bestiaux, abondant en miel, en cire, en fruits, & principalement en grains, dont il fournit une grande quantité à la Suéde, au Danemark & à la Hollande. Il y a plusieurs bonnes mines de sel, & quelques-unes d'argent, de cuivre, de fer & de plomb. Il est arrosé par plusieurs grandes riviéres; les principales sont le Boristhène, le Bug & le Niester, qui se déchargent dans la mer Noire; la Dzwine, ou Dune, le Niémen & la Vistule, qui portent leurs eaux dans la mer Baltique. L'air ne peut être que fort différent dans ce vaste État. Il est tempéré dans les Provinces méridionales, fort froid dans les septentrionales, & mal sain dans les orientales, à cause des marais & des eaux croupissantes dont elles sont remplies. On divise cet État en trente-quatre grands Gouvernemens, qu'on nomme Palatinats, dont presque tous renferment plusieurs Châtellenies, qui sont des Gouvernemens particuliers. Outre les Siéges subalternes de la Justice, il y a trois Tribunaux généraux, ou Parlemens: un à Cracovie ou à Péterkaw, pour la grande *Pologne* & pour la Prusse; un autre à Lublin pour la petite *Pologne*, & pour toute la Russie Polonoise. Le troisiéme qui est pour la Lithuanie & pour la Samogitie, a son Siége à Wilna. Pour le Gouvernement Ecclésiastique, l'on y est Catholique; on y compte seize Évêques Latins, & deux Archevêques, celui de Lembourg & celui de Gnêne, qui est le Primat de *Pologne*, & Régent né de l'État pendant les interrégnes. La Religion Catholique y est dominante. Il y a pourtant des Protestans dans la petite *Pologne*, dans la Prusse Royale & dans la Lithuanie, dans laquelle il y a aussi des Arméniens, des Grecs schismatiques, des Sociniens & des Juifs. L'Ukraine est toute pleine de Grecs schismatiques, & la Russie particuliére d'Arméniens. On voit dans cet État le comble de l'esclavage & de la liberté modérée; mais les paysans sont si esclaves, que leurs biens, leurs enfans & leurs vies dépendent absolument de leurs Seigneurs. Les Gentils-hommes au contraire y sont de petits Rois; ils ne peuvent être jugés pour crimes, que par les Diétes générales; quelques-uns ajoûtent même qu'ils ne peuvent être emprisonnés, qu'après avoir été convaincus du crime dont ils sont accusés. L'ordre de la Noblesse est plus considérable en *Pologne* que par-tout ailleurs. Les seuls Nobles y peuvent posséder des charges, & il n'y a qu'eux qui puissent avoir entrée dans les Diétes générales, à la réserve des Députés de Dantzic, de Cracovie & de Wilna. Cet État porte indifféremment le titre de Royaume & de République, & son Gouvernement est en partie Monarchique, & en partie Aristocratique. Il y a un Roi qui dispose de toutes les charges Ecclésiastiques, Civiles & Militaires: mais ce Roi est électif, il a son revenu fixe, il ne peut de son autorité particuliére lever aucun subside sur ses sujets, ni changer aucune loi. Il a un Sénat composé des grands Officiers du Royaume, & du Duché, des Palatins, & des Castellans; & ce Sénat veille incessamment sur sa conduite pour l'empêcher de rien entreprendre contre la liberté du pays, & pour régler avec lui les affaires ordinaires de l'État. Quand il survient des affaires extraordinaires & im-

portantes, où il s'agit de paix, de guerre, de trêves, d'alliances, de levées de deniers, le Roi & le Sénat ne peuvent rien seuls, il faut assembler des Diètes générales, composées du Roi, du Sénat & des Nonces Terrestres, qui sont des Geotils-hommes députés par les Diètes particulières de chaque Palatinat. Les Diètes, tant générales que particulières, forment leurs délibérations, non à la pluralité des voix, mais par unanimité de suffrages; enforte qu'un seul Sénateur ou Nonce, qui n'est pas d'un même sentiment que les autres, & qui fait sa protestation, arrête toutes les délibérations de la Diète; de-là vient qu'elles se séparent souvent sans rien faire. La *Pologne* met ordinairement de grandes armées sur pied: on assure qu'il y a toujours cent mille Gentils-hommes prêts à monter à cheval. Ils servent à leurs dépens: mais on ne peut pas les forcer à servir plus de six semaines. Les Lithuaniens ne sont obligés à servir que dans le Royaume, & on ne peut contraindre les Polonois d'aller plus loin que trois lieues au-delà des frontières de l'État. Ces privilèges produisent souvent de fort mauvais effets: mais les Nobles ne veulent pas s'en départir au préjudice de leur liberté dont ils sont extrêmement jaloux. Les Polonois ne sont pas si forts en Infanterie, qu'en Cavalerie; il semble qu'ils n'en ont pas autant de besoin, leur pays n'étant presque tous que de vastes plaines, où la Cavalerie est plus utile que l'Infanterie. MATY.

Le Royaume de POLOGNE. *Polonia Regnum.* C'est la plus grande & la plus considérable partie des États du Roi de *Pologne*. Elle a au Nord la Lithuanie & la mer Baltique, & ailleurs les bornes que nous avons données aux États de *Pologne*. Elle renferme quatre pays différens, la Russie Polonoise qui est au levant, & comprend la Volhinie & la Podolie; la *Pologne* propre, qui est au couchant; la Mazovie & la Prusse Royale, qui sont au nord, celle-là vers le levant, & celle-ci vers le couchant. Warsovie est la ville capitale. ID.

POLOGNE PROPRE. C'est une partie du Royaume de Pologne. *Polonia propria.* Elle est bornée au levant par la Russie; au nord par la Prusse & par la Mazovie; au couchant par les États de Brandebourg, & au midi par la Silésie & par la Hongrie. Ce pays peut avoir six-vingts lieues du couchant au levant, & cinquante-cinq dans sa moyenne largeur du sud au nord. Il a pris son nom de *Pole*, qui en Esclavon signifie une campagne; il consiste effectivement en de vastes campagnes, bien peuplées, bien cultivées, & très-fertiles, principalement en grains. Ce pays étoit autrefois un État particulier, qui reçut l'Évangile sous Micislaus I. l'an 966. Ses Princes ne portoient que le titre de Ducs. Boleslaüs I. reçut celui de Roi de l'Empereur Othon III. l'an 1001. Boleslaüs II. qui régnoit l'an 1059. fut dépouillé de ce titre par le Pape, pour avoir tué Saint Stanislas, Évêque de Cracovie. Mais Uladislaüs Loeticus qui regnoit en 1297. eut du Pape Jean XXII. la permission de le reprendre. On divise la *Pologne* propre en deux parties générales, qui sont la Haute-*Pologne* & la Basse-*Pologne*. MATY.

La Basse, ou la grande POLOGNE. *Polonia inferior*, ou *major.* C'est une partie de la *Pologne* proprement dite. Elle est vers les confins de la Silésie, du Brandebourg & de la Prusse, au couchant de la Haute-*Pologne*, dont elle est presque séparée par la rivière de Pilcza, & par une petite partie de la Warta. Elle comprend sept Palatinats, qui sont ceux de Posna, de Kalisch, de Sirad, de Lencici, de Rava, de Braste & d'Inoowlaw, dont les deux derniers sont dans la contrée qu'on nomme la Cujavie. Chacun de ces Palatinats a sa capitale de même nom, ausquels on peut ajouter Uladislaw & Gnêne. MATY.

La Haute, ou la petite POLOGNE. *Polonia superior*, ou *minor.* C'est la partie orientale de la *Pologne* propre. Elle est vers la Russie Noire & la Hongrie, dont les monts Krapaks la séparent. Elle contient trois Palatinats qui prennent leurs noms de leurs capitales, Cracovie, Sandomir & Lublin. MATY.

POLOGRAPHIE. s. f. Description du ciel. Traité d'Astronomie. *Polographia.* Démocrite avoit fait une *Polographie*. Laerce en parle.

Ce mot vient de πόλος, qui anciennement signifioit *le ciel*, & de γράφω, *je décris*.

☞ POLOMITE. Voyez POLEMIT.

POLONOIS, OISE. s. m. & f. & adj. Nom de peuple. Qui est de Pologne. *Polonus, a.* Les *Polonois* sont braves & magnifiques. L'armée *Polonoise* commandée par son Roi en personne, défit les Turcs devant Vienne l'an 1683. fit lever le siége de cette Place, & délivra l'Empire de l'invasion des Turcs, dont il étoit menacé. La Noblesse *Polonoise*. Les Freres *Polonois*. C'est le nom que les Sociniens ont pris en Pologne. Les *Polonois* ont suivi autrefois le rit Grec, & jusqu'au XIIIe. siécle il y en a eu des restes parmi eux. Les *Polonois* avoient reçû d'abord ce rit comme les autres Sclaves.

☞ POLOSUM. Espéce de cuivre rouge que l'on allie avec de l'étain, pour en faire ce métal composé que l'on appelle de la fonte verte.

POLPOCH. s. m. Nom d'un serpent qui se trouve dans le Jucatan, presqu'île de l'Amérique septentrionale. On lui a donné ce nom par onomatopée, du sifflement qu'il fait. Voyez le P. Niéremberg, *Hist. Nat. L. II. Ch.* 48. & Vossius, *De Idolol. L. IV. C.* 37.

SAINT POLTEN. C'est-à-dire, Saint Hippolyte. *Fanum oppidum Sancti Hippolyti.* Petite ville de la Basse-Autriche, en Allemagne. Elle est sur la rivière de Drasain, à onze lieues de Vienne, vers le couchant méridional. MATY.

POLTRON, ONNE. adj. & subst. Lâche, pusillanime; qui manque de courage; qui est opposé à *brave* & *vaillant*; qui est timide, qui n'ose rien entreprendre, de peur de courir quelque danger. *Ignavus, iners.* Le plus grand vice d'un Gentil-homme, c'est d'être *poltron*. Il sied bien aux femmes d'être un peu *poltronnes*. Un *poltron* aime la vie & la fainéantise.

☞ *Il n'est, je le vois bien, si* poltron *sur la terre,*
Qui ne puisse trouver un plus poltron *que soi.*
LA FONTAINE.

Saumaise dérive ce mot *à pollice truncato*, parce que ceux qui vouloient éviter d'aller à la guerre, se coupoient le pouce. Ménage, avec plus de raison, le dérive de l'Italien *poltrone*, & de *poltro*, qui signifie un *lit*, à cause que les *poltrons* & fainéans se plaisent à demeurer au lit; & il tient que l'Italien *poltro* a été fait de l'Allemand *polster*, qui signifie *coussin*. D'autres le dérivent à *poletro*, ou *poltro*, qui signifie en Italien un *poulain* ou jeune cheval, qui est fort disposé à s'enfuir n'étant pas accoutumé à la guerre.

POLTRON, ONNE. adj. Se dit aussi des choses. Je renonce à la prudence, si elle est si *poltronne* & si scrupuleuse. BALZ. *Levis & scrupulosa.*

POLTRON, en termes de Fauconnerie, est le nom qu'on donne à un oiseau de proie, à qui on a coupé les ongles des pouces, qui sont les doigts de derrière où sont ses armes & sa force, pour lui ôter le courage, & empêcher qu'il ne vole le gros gibier. C'est en ce sens qu'on peut dire *à pollice truncato*.

☞ On dit proverbialement d'un lâche, qu'il est *poltron* comme une poule.

POLTRONNERIE. s. f. Lâcheté; action foible & timide qui fait le poltron. *Ignavia, socordia.* La *poltronnerie* est une cause légitime pour la dégradation de Noblesse. La fuite n'est pas toujours une marque de *poltronnerie*.

☞ POLVÉRINE. s. f. Plante. Voyez ROQUETTE dans le Dict. C'est la même plante.

☞ POLUNG. s. m. Montagne de la Chine dans la Province de Iunnan.

☞ POLUSKE. s. m. Petite monnoie d'argent qui se fabrique, & qui a cours en Moscovie. Le *poluske* vaut la moitié du copec.

POLX. s. m. Vieux mot. Le pouce. BOREL. *Pollex.* C'est de-là qu'il venoit.

Il fait prendre la vielle,
Trestout premièrement,
En un trou de terrère
La boutent erramment,
Ses deux polx, puis les cognent
Moult angoisseusement,
Pour l'y faire gehiu
La dest reignent forment. R. DE PEPIN.

POLYANTHÉ

POLYANTHÉ, ou. adj. Terme de Fleuriste, qui vient du Grec πολὺ, *beaucoup*, & de ἄνθος, *fleur*, qui signifie, Qui a plusieurs fleurs. On appelle une oreille d'ours *polyanthée*, celle qui fait un gros bouquet de cloches au haut de sa tige. Colt. de l'oreille d'ours. *Polyanthes*. Voyez Jacinthe. Ce mot se dit en particulier d'une espéce de cette fleur.

POLYANTHEA, est un Recueil fameux par ordre alphabétique de lieux communs, qui est fort utile aux médiocres Orateurs & Prédicateurs. *Polyanthea*. C'est Dominique Nanni de Mirabelle qui en est le premier Auteur.

POLYBOÉE. f. f. Nom d'une Déesse chez les Grecs. *Polyboea*. *Polyboée* étoit une Déesse, que les uns prennent pour Diane, & d'autres pour Minerve, dit Hézychius. Vossius, *De Idolol. L. II. C.* 60. tire ce nom de βίω, ou βόσκω, *je nourris*; & il conjecture que c'est peut-être la même chose que la πουλυβότειρα d'Homére, ou Παμβότις γῆ, c'est-à-dire, la Terre, qui nourrit tout le monde.

☞ POLYBOTÉS. f. m. Un des Geants qui firent la guerre aux Dieux.

☞ POLYCARPE. f. m. Nom propre d'homme. Saint Polycarpe Évêque de Smyrne, martyrisé vers l'an 166, étoit disciple de S. Jean l'Évangéliste.

Polycarpe. f. m. Nom propre d'un Recueil de Canons, Constitutions & Ordonnances Ecclésiastiques, qui ont été ramassées & mises en un corps par un Prêtre Espagnol, nommé Grégoire.

POLYCHRESTE. adj. Terme de Pharmacie qui signifie, Servant à plusieurs usages.

Ce mot est Grec, formé de πολὺ, *beaucoup*, & de χρεῖος, *utile*. On appelle *sel polychreste*, un sel qui est fait de parties égales de salpêtre & de soufre qu'on jette dans un creuset rougi auparavant au feu. Il y a plusieurs sortes de pilules qu'on nomme aussi *polychrestes*.

POLYCHRÔNE. subst. m. Nom propre d'homme. *Polychronius*.

☞ POLYCLÉTE. f. m. Sculpteur célèbre, natif de Sicyone, ville du Péloponése, vivoit vers la 27ᵉ. Olympiade; c'est-à-dire, 432 ans avant J. C. Il eut Agéladas pour maître. Sa plus fameuse statue est celle où il rassembla si heureusement les plus justes proportions du corps humain, qu'elle fut appellée la *régle*. Ce qui étoit particulier à *Polycléte*, c'est que la plûpart de ses statues se soutenoient sur une jambe. Il avoit employé le premier cette attitude des plus vives & des plus hardies. Varron l'accusoit d'avoir peu de variété dans ses ouvrages. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

POLYCNÉMON. f. m. Plante, qui, suivant Dioscoride, a les feuilles semblables à celles de l'origan, & la tige semblable à celle du pouliot. Quelques-uns prennent pour le *polycnemon*, une plante que C. Bauhin met entre les espéces de calament, & qu'il appelle *calamintha arvensis verticillata*.

POLYCRATIQUE. f. m. Nom d'un ouvrage de Jean de Sarisbéri, dans lequel il traite des amusemens des Grands & des vestiges des Philosophes. *Polycraticus*.

POLYDÔRA, ou POLYDÔRE. f. f. Nom propre d'une Nymphe, fille de l'Océan & de Téthys. *Polydora*. C'étoit l'une de celles qui présidoient à l'éducation des enfans, avec Apollon & les Fleuves. *Hésiode, Theog. v.* 354.

POLYDÔRE. f. m. Nom propre d'homme. *Polydorus*. ☞ *Polydôre* fils de Cadmus, régna à Thèbes, lorsque son pere se fut retiré en Illyrie. Il fut pere de Labdacus, & grand pere de Laïus. *Polydôre* fils d'Hippomedon, fut un des Héros Epigones, c'est-à-dire, de ceux qui prirent la ville de Thèbes, dix ans après la mort d'Ethéocle & de Polynice. *Polydôre* fils de Priam & d'Hecube.

POLYÈDRE. f. m. Terme de Géométrie. Corps composé de plusieurs faces, comme les cinq corps réguliers qui sont le *tetraèdre*, l'*octaèdre*, le *cube*, le *dodecaèdre*, & l'*icosaèdre*. On appelle aussi des lunettes *polyèdres*, celles qui font à plusieurs facettes, qui multiplient les objets, & que le peuple appelle des lunettes d'avaricieux. Un *polyèdre* gnomonique, est une pierre à plusieurs faces, sur laquelle il y a plusieurs espéces de cadrans.

Ce mot est Grec formé de πολὺ, *beaucoup*, & de ἕδρα, *siége*.

POLYGALA. f. f. Plante qui pousse plusieurs petites tiges à la hauteur de presque un demi-pied, revêtues de petites feuilles rangées alternativement, les unes oblongues & pointues, les autres arrondies. Ses fleurs sont petites, disposées en maniére d'épi, de couleur bleue, ou violette, ou purpurine, ou rouge, rarement blanches. Chaque fleur est un tuyau évasé dans le fond, & découpé par le haut en deux lèvres. Lorsque cette fleur est passée, il lui succéde un fruit ou bourse applatie, divisée en deux loges remplies de semences oblongues. Sa racine est menue, dure, ligneuse. En Latin *polygala vulgaris*. C. Bauh. Un verre de vin dans lequel on fait infuser une poignée de cette plante, purge fort doucement, & sans aucun accident fâcheux. Il y a quelques autres espéces de *polygala*.

Ce mot vient des mots Grecs πολὺ, *beaucoup*, & de γάλα, *lait*, parce que la plante à laquelle les Anciens ont donné ce nom, faisoit venir abondamment du lait aux animaux qui en mangeoient.

POLYGAME. f. m. Celui qui a épousé plusieurs femmes; soit qu'il les ait eues ensemble, soit qu'il les ait eues l'une après l'autre. *Polygamus*. Le *Polygame* ne peut pas prétendre à l'Épiscopat. On le dit aussi en matiére canonique de celui qui a épousé une veuve, & qui a besoin d'une dispense pour les Ordres sacrés. Voyez Bigame.

POLYGAMIE. f. f. Mariage d'un homme avec plusieurs femmes, ou d'une femme avec plusieurs hommes en même temps. *Polygamia*. La *Polygamie* est défendue chez les Chrétiens: elle étoit tolérée chez les Juifs pour la dureté de leur cœur. On a imprimé à Londres un livre intitulé, *Polygamia triumphatrix*, dont l'Auteur prend le nom de Théophilus Aletheus, mais dont le vrai nom est Lyserus natif de Saxe. Il a été réfuté par plusieurs. Seldenus a prouvé que la pluralité des femmes a été permise presque par tout le monde. Les Empereurs Théodose, Honorius & Arcadius la défendirent l'an 393. par une loi expresse. Avant ce tems-là elle étoit assez fréquente dans tout l'Empire, & sur-tout parmi les Nations de l'Orient. Les Romains, plus sévères dans leurs mœurs, ne l'avoient point pratiquée. Marc-Antoine le premier s'émancipa à prendre deux femmes. L'Empereur Valentinien I. par un Edit, permit à tous les sujets de l'Empire d'épouser plusieurs femmes. On ne remarque point dans l'Histoire Ecclésiastique que les Évêques se soient récriés contre cette loi en faveur de la *polygamie*, que l'Empereur mit le premier en exécution. L'exemple des Patriarches est l'argument le plus pressant pour justifier la *polygamie*. Bail. La prohibition de la *polygamie* est une loi positive, de laquelle on peut être dispensé, par la souveraine nécessité. Jo.

POLYGAMITE. f. m. & f. Nom de secte. Les *Polygamites*, dont Bernardin Okin fut chef, furent ainsi nommés, parce qu'ils croyoient qu'il étoit permis à un mari d'avoir plusieurs femmes ensemble. Jovar. *T. I.* p. 470. Quelques-uns disent *Polygamistes*. *Polygamista*.

POLYGLOTTE. adj. m. & f. C'est une épithéte qu'on a donnée à la Bible imprimée en diverses langues. La premiére est celle du Cardinal Ximenès, imprimée l'an 1515. à Alcala de Hénarès, & on l'appelle ordinairement la Bible de *Complute*. Elle contient le texte Hébreu, la Paraphrase Chaldaïque sur le Pentateuque seulement, la version Grecque des Septante, & l'ancienne édition Latine. Il n'y a point dans cette *Polyglotte* d'autre Version Latine sur l'Hébreu, que cette derniére: mais on en a joint une littérale au Grec des Septante. Le texte Grec du Nouveau Testament y est imprimé sans accens, pour représenter plus exactement l'original des Apôtres, ou au moins les plus anciens exemplaires Grecs, où les accens ne sont point marqués: on y a ajoûté à la fin en forme d'Apparat des Grammaires, des Dictionnaires & des indices ou tables. François Ximenès de Cisneros, Cardinal & Archevêque de Tolède, qui est le principal Auteur de ce grand ouvrage, marque dans une lettre écrite au Pape Léon X. qu'il étoit à propos de donner l'Écriture-Sainte dans les originaux, parce qu'il n'y a aucune traduction, quelque parfaite qu'elle soit, qui les représente parfaitement.

La

La seconde Bible *Polyglotte*, qu'on appalle la *Bible Royale*, ou de Pihilippe II. a été imprimée par Plantin à Anvers en 1572. Arias Montanus qui fut charge de cette édition, a fait réimprimer tout ce qui étoit déja dans la Bible de Complute, y ejoutant pour ce qui est du vieux Testament, les Parephreses Chaldaiques sur le reste de l'Écriture, avec l'interprétation Latioe de ces Paraphreses. Il y a aussi dans cetre *Polyglotte* une Version Latine fort littérale du texte Hébreu, pour l'utilité de ceux qui veulent apprendre la langue Hébraique. Et à l'égard du Nouveau Testament, outre le Grec & le Latin, de la Bible d'Alcala, on e mis dans cette édition l'encienne version Syriaqne en caractéres Syriaques & en caractéres Hébreux, evec des points voyelles pour en faciliter la lecture à ceux qui étoient ecoutumes à lire l'Hébreu. On e aussi joint à cette version Syriaque une interprétation Latine composée par Gui le Févre de la Boderie, qui étoit chargé de l'édition Syriaqne du Nouveeu Testament. Enfin l'on trouve dans la *Polyglotte* d'Anvers un plus grand nombre de Grammaires &, de Dictionnsires que dans celle de Complute, & l'on y e ejouté plusieurs petits traités qui ont été jugés nécessaires pour éclaircir les matiéres les plus difficiles du texte.

La troisiéme *Polyglotte* est celle de M. le Jay, imprimée à Paris eo 1645. Elle e cet evantage sur la Bible Royale de Philippe II. que les versions Syriaque & Arabe de l'Ancien Testament y sont evec des interprétations Latines. Elle contient de plus, sur le Pentateuque le texte Hébreu, Samaritaio, & la version Samaritaine en caractéres Samaritains. A l'égard du Nouveau Testament, on e mis dans cette oouvelle *Polyglotte* tout ce qui est dans celle d'Anvers; & outre cele on y e ejouté une treduction Arabe avec une interprétation Latioe: mais il y manque uo Apparet, & les Grammaires & les Dictionnsires qui sont daos les deux autres *Polyglottes*. C'est ce qui rend ce grand ouvrage imparfait.

La quetriéme *Polyglotte* est celle d'Angleterre imprimée à Londres en 1657. que quelques-uos nomment la Bible de Walton, parce que Welton prit le soin de la faire imprimer. Elle n'est pas à le vérité si magnifique, tant pour la grandeur du papier, que pour la beauté des carectéres, que celle de M. le Jey: mais elle est plus emple & plus commode. On y e mis la Vulgate selon l'édition revûe & corrigée par Clément VIII. ce qu'on n'e pas fait dens celle de Paris, où la Vulgate est telle qu'elle étoit dans la Bible d'Anvers avent la correction. Elle contient de plus one version Latine interlinéaire du texte Hébreu, au lieu que dans l'édition de Paris, il n'y e point d'eutre version Latine sur l'Hébreu, que notre Vulgate. Le Grec des Septante qui est dans la *Polyglotte* d'Angleterre, n'est pas celui de la Bible de Complute, qu'on e gerdé dans les éditions d'Anvers & de Paris; mais le texte Grec de l'édition de Rome, auquel on e joint les diverses leçons d'un autre exemplaire Grec, fort ancien appellé *Alexandrin*, parce qu'il est venu d'Alexandrie. La version Latine du Grec des Septante, est celle que Flaminius Nobilius a fait imprimer è Rome par l'autorité du Pape Sixte V. Il y a de plus dans la *Polyglotte* d'Angleterre quelques perties de le Bible eo Éthiopien & eo Persan: ce qui ne se trouve point dens celle de Paris. Enfin cette éditioo a cet aventage sur la Bible de M. le Jay, qu'elle contient des discours préliminaires, qu'on nomme *Prolégomenes*, sur le texte des origioaux & sur les versious, avec un volume de diverses leçons de toutes ces différentes éditions.

On peut aussi mettre au nombre des *Polyglottes* deux Penteteuques que les Juifs de Constantinople ont fait imprimer en quatre langues, mais en carectéres Hébreux. On voit dans l'un de ces Pentateuques imprimé en 1551. le texte Hébreu en gros caractéres, qui a d'un côté la Peraphrase Chaldaïque d'Onkelos en caractéres médiocres, & de l'autre côté une Paraphrase en Persen, composée par un Juif nommé Jacob de Tous, du nom de sa ville; ontre ces trois colonnes, la Peraphrase Arabe de Saadias Gaon est imprimée au haut des pages en petits caractéres; on y e de plus ejoûté eu bas des peges le Commentaire de Rasei.

L'autre Pentateuque *Polyglotte* a été imprimé à Constantinople en 1547. sur trois colonnes, comme le premier, le texte Hébreu de la Loi est eu milieu; à un des côtés est une traduction en Grec vulgaire, & à l'eutre une version en langue Espagnole. Ces deux versions sont eo caractéres Hébreux, avec les poiots voyelles qui fixent la prononciation. On a mis eo haut des pages la Parsphrase Chaldaïque d'Onkelos, & au bas des mémes pages le Commentaire de Rasei.

On ajoûtera pour septiéme *Polyglotte*, le Pseautier qu'Augustio Justinien Religieux Dominicain & Évéque de Nebio, e fait imprimer en quatre langues, à Genes en 1516. Ce Pseautier contient l'Hébreu, le Grec, l'Arabe & le Chaldéen, avec les interprétations Latines, & des gloses.

Il y e plusieurs sutres éditions de la Bible, soit entiére, soit par parties, qu'on pourroit appeller *Polyglottes*. La Bible de Hutter imprimée à Hambourg, en Hébreu, en Chaldéen, en Grec, en Latin, en Alleman, en Saxon, en Italien, en François, en Sclavon eo Danois, &c. doit seos doute étre placée dans le rang des Bibles *Polyglottes*.

☞ POLYGLOTTE. s. f. *Polyglotta*. Oiseau des Indes dont parle Jonston. Il est grand comme un étourneau, blenc & rougeâtre, marqué principalemeot sur la tête & vers la queue, de figures représentent des couronoes argentées. Son chant est si doux & si mélodieux, qu'il surpasse en egrément celui de tous les autres oiseaux. Il le diversifie d'ailleurs de tant de maniéres, qu'il en a reçû le nom de *Polyglotta*, de πολὺς, *beaucoup*, & γλῶττα, *langue*. Les Indiens lui ont pareillement donné le nom de *Contontlatolli*, qui signifie *quarante langues*. Il habite les pays chauds. On le conserve dens des eages dans les pays tempérés. Il mange de tout ce qu'on donne aux autres oiseaux.

☞ POLYGNOTE. s. m. fils d'Agleophon, fut le premier des Peintres Grecs qui connut l'expression, cette perrie essentielle, & qui s'appliqua à représenter les mouvemens du l'eme. Ce Peintre, après avoir fait plusieurs ouvrages à Delphes & à Athénes, fut honoré par le conseil des Amphictions, d'un remerciement solemnel de toute la Gréce; & toutes les villes du ressort de cerre Provioce, reçurent ordre de lui donoer un logement aux dépens du public, quand il y séjourneroit. Cet honneur lui fut eccordé, parce qu'il ne voulut recevoir aocuo payement des ouvrages qu'il avoit faits à Delphes & à Athénes. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

POLYGONATUM. s. m. Plante. Voyez Sceau de Salomon.

Ce mot vient des mots Grecs πολὺ, *beaucoup*, & de γόνυ, *genou*, comme qui diroit plante è plusieurs genoux, aussi reconnoît-on facilemeot le *poligonatum* par ses racines & par ses tiges noüeuses.

POLYGONE. s. m. Terme de Géométrie. *Polygonus*. C'est une figure de plusieurs aogles, & de plusieurs côtés, comme pentagone, hexagone, &c. Le *polygone* s'eppelle *régulier*, quend tous ses côtés, & tous ses angles sont égaux; & *irrégulier*, quand il oe les a pas égaux.

On dit en termes de Fortifications, le *polygone extérieur*. *Polygonus exterior*. C'est celui qui eboutit aux pointes des bastions; le *polygone intérieur*, celui qui aboutit à leurs centres. L'angle de ce *polygone* est de tant de degrés. ☞ Dans l'atteque d'une place, il faut embrasser tout le *polygone* attaqué, essurer les flancs de l'attaque par des crochets, & même par des redoutes fermées. M. de Feuquières.

☞ Polygone. En Arithmétique, il y a des *nombres polygones*. On prend une progression erithmétique, dont le premier terme est l'unité, & quelquefois la différence qui regne dans la progression, en faisant la somme des deux premiers termes, ou des trois premiers, ou des quatre premiers, &c. On trouve des nombres qui peuvent être arrangés en en forme de triangle, ou en forme de quarré, ou de pentagone, ou d'exagone, &c. ce qui a fait donner à ces nombres le nom de *polygones*. Leur différente figure dépend de le différence qui régne dans la progression. Si cette différence est 1, alors la progression est la suite naturelle des nombres 1, 2, 3, 4, &c. & la somme des deux premiers termes qui est 3, ou celle des trois premiers, qui est 6, ou des quatre premiers qui est

est ro, &c. sont des *nombres triangulaires*, parce qu'ils peuvent être disposés en triangles équilatéraux. Et ainsi de suite, la différence de la progression augmentant d'une unité, le *polygone* oméral augmente d'un côté.

POLYGONOÏDE. f. m. Nom de plante, que M. de Tournefort a trouvée dans la plaine, au-delà de l'Aras, ou Araxe en Arménie, & à laquelle il donna le nom de *Polygonoïde*, parce qu'elle a beaucoup de rapport à l'Éphédra, qu'on a nommée autrefois *Polygonum maritimum*, *Polygonoïdes Orientale Ephedræ facies*. C'est un arbuste de trois ou quatre pieds de long, fort touffu & fort étendu sur les côtés; son tronc est tortu, dur, cassant, épais comme le bras, couvert d'une écorce roussâtre, divisé en branches tortues aussi, subdivisé en rameaux, d'où naissent au lieu de feuilles, des brins cylindriques épais de demi-ligne verd de mer, longs d'un pouce ou quinze lignes, composés de plusieurs pièces articulées bout à bout, si semblables aux feuilles de l'*Ephedra*, qu'il n'est pas possible de les distinguer sans voir les fleurs. Des articulations de ces brins, il en sort d'autres qui sont articulés de même, & ces derniers poussent dans leur longueur quelques fleurs de trois lignes de diamètre. Ce sont des bassins découpés en cinq parties jusques vers le centre, verd-pâles dans le milieu, & blancs dans le reste. Du fond de chaque bassin sort un pistil long d'une ligne & demie, anguleux, relevé de petites arrêtes, & entouré d'étamines blanches, dont les sommets sont purpurins. Chaque feuille est soutenue par un pédicule très-délié & fort court. Le pistile devient un fruit long d'environ demi-pouce, épais de quatre lignes, de figure conique, cannelée profondément dans sa longueur. Les cannelures sont quelquefois droites, quelquefois spirales. Leurs arrêtes sont terminées par des ailes découpées en franges très-menues. Quand on coupe le fruit en travers, on en découvre la partie moëleuse, laquelle est blanche & angulaire; les fleurs ont l'odeur de celles du tilleul, ne se flétrissant que tard, & restent à la base du fruit comme une espèce de rosette. Les feuilles ont un goût d'herbe, mais styptique. Tournefort, Voyage. *T. II. p.* 336. 337.

POLYGRAPHIE. f. f. L'art d'écrire en diverses façons cachées, comme aussi celui de déchiffrer. *Polygraphia*. On joint d'ordinaire ce mot, ou plutôt on le confond avec la *Stéganographie*. Tritheme, Porta, Vigenère, le P. Nicéron ont écrit de la *Polygraphie*, ou des chiffres. Les Anciens n'ont point connu cette science, & n'ont point passé plus avant que la Scytale Laconienne. Voyez Scytale.

POLYMATHE. f. m. & f. Un homme qui sçait beaucoup de différentes sortes de choses. *Polymathus*. Juste-Lipse, Scaliger, Saumaise, le P. Pétau, le P. Kirker étoient de grands *Polymathes*. Ange Politien fut un habile *Polymathe*.

☞ Ce mot purement Grec est en Italique dans la Remarque suivante, où un Avocat Anglois parle des Auteurs de sa Nation. Nous n'avons personne qui ait osé prétendre à la glorieuse qualité de *Polymathe*, ni qui ait entrepris de se distinguer, du moins successivement dans toutes les sciences. Nos Voisins pourroient nous embarrasser de ce côté-là, s'ils étoient en état eux-mêmes de produire un grand nombre de ces redoutables champions. Mais où en trouveront-ils d'autres que M. de Fontenelle ? *Le Pour & Contre, T. V. p.* 90. *Polymathe* vient de πολὺς *beaucoup*, & de μανθάνω, *j'apprends*.

POLYMATHIE. subst. fémin. Science de plusieurs différentes sortes de choses. Grande & vaste étendue de connoissances différentes. *Polymathia*. La *Polymathie* n'est souvent qu'un amas confus de connoissances inutiles, qu'on débite à propos & hors de propos, pour en faire parade; c'est la mauvaise *Polymathie*. L'excellente *Polymathie*, c'est une vaste érudition, une connoissance d'un grand nombre de choses, bien pénétrées, bien digérées, que l'on applique à propos, & pour la nécessité seule du sujet que l'on traite.

POLYMNIE, ou POLYHYMNIE. f. f. Nom propre de l'une des neuf Muses, filles de Jupiter & de Mnémosyne. *Polymnia*, *Polyhymnia*. On trouve ces deux noms dans les Anciens. On trouve le premier dans Hésiode *Theog. v.* 78. & dans Lucien ἐν̃ ὀρχήσεως. Apollodore, L. I. la nomme aussi *Polymnie*, & lui donne le dernier rang parmi ses sœurs. Geofridus Linocerius dans son traité des Muses, Ch. VIII. dit qu'elle avoit pris ce nom de sa mere la Mémoire, ou qu'on ne le lui avoit donné, parce qu'elle présidoit à la mémoire. Il vient de πολὺ, *multum*, & μνάομαι, *memini*. D'autres, & sur-tout les Poëtes Latins l'appellent *Polyhymnia*, mot qui vient de πολὺς, *multum*, & ὑμνεῖν, *hymnus*, qui vient de ὕδω, *celebro*, *laudo*. Horace, *L. I. Ode I.* Virgile & Ovide lui donnent ce nom, qui signifie qu'elle chantoit beaucoup, qu'elle composoit beaucoup d'hymnes, comme Lambin l'a remarqué sur Horace. Le Scholiaste ou Commentateur des Argonautiques, suivant cette signification & cette étymologie, dit que *Polyhymnie* présidoit à la Lyre. Linocérius écrit qu'Hésiode lui donne l'intendance de la Géométrie. Je ne sçais où il a pris ceci. Hésiode n'en parle qu'au seul endroit que j'ai indiqué, & ne fait que rapporter son nom, comme celui des autres Muses. Cassiodore, *in Variis, L. IV.* lui attribue l'invention des gestes des Mimes. Plutarque, dans ses Symposiaques ou Propos de Table, dit que l'Histoire dépend d'elle, parce qu'elle préside à la mémoire. On la peint avec une couronne de perles, la main droite étendue, comme un Orateur; & à la gauche, un rouleau sur lequel on lit: Suadere, *Persuader*.

> *Mais si j'avois ton beau génie,*
> *Digne rejetton de nos Rois,*
> *Je ferois taire* Polymnie. Malézieu. *Divert. de Sceaux.*

Un de nos Poëtes écrit *Polhymnie*. Il pouvoit ôter cette *h*, comme a fait M. de Malézieu.

> *Viens Euterpe, viens* Polhymnie,
> *Inspire-moi cette harmonie,*
> *Qui change les hommes en Dieux.* Pélegrin.

☞ POLYNICE. f. m. Fils de Jocaste & d'Œdipe. Aidé du secours d'Adraste, Roi d'Argos, dont il avoit épousé la fille, il disputa le trône à Ethéocle son frere. Les deux freres s'entretuerent dans un combat singulier. Le corps d'Ethéocle fut honoré de la sépulture, mais celui de Polynice fut livré en proie aux oiseaux.

POLYPE. f. m. Terme de Médecine. *Polypus*, *morbi genus*. C'est une excrescence de chair qui vient dans les narines, qui nuit à la respiration & à la parole. Elle prend le plus souvent son origine des os cribleux. Cette chair pend quelquefois jusques sur la lèvre, & croît aussi en derrière, bouchant le trou du palais, par où l'air & les excrémens descendent du nez au détroit de la gorge, & quelquefois étrangle le malade. On la nomme ainsi, à cause de la ressemblance qu'elle a avec le pied du poulpe marin. ☞ Il se forme aussi fort souvent dans les ventricules du cœur, particuliérement dans le droit, des *polypes*, ou plutôt des concrétions polypeuses; de la partie fibreuse & lymphatique du sang, qui en remplissent quelquefois la capacité sans être adhérens à leurs parois, & qui jettent de longues racines dans l'aorte. Col de Villars.

Polype, est aussi une espèce de poisson. *Polypus piscis*. Le *polype*, lorsqu'il n'a pas de quoi se nourrir, mange quelquefois ses bras; il en a jusqu'au nombre de huit, & ce qui a été mangé renaît ensuite, de même qu'on dit que la queue des lézards renaît, après qu'on la leur a coupée. Le *polype* jette une humeur qui est de couleur de pourpre.

☞ Polype. C'est le nom qu'on a donné nouvellement à une certaine production de la nature, qu'on avoit crû ci-devant une plante, & que MM. Trembley, de Reaumur & de Jussieu ont reconnu être un animal. Ils lui ont donné le nom de *polype*, parce que ses cornes ressemblent aux bras de l'animal de mer qui porte ce nom. Le *polype* dont nous parlons, est un petit animal aquatique, d'un beau verd, qui s'attache toûjours par un bout à quelque chose, & qui a deux cornes à l'autre bout. Cet animal a la forme d'un cylindre, & l'on a beau le couper, soit en travers, soit en longueur, on voit avec surprise que les parties séparées & mises dans des vases à part dans de la même eau qui les a formés, reprennent en moins de 24 heures, chacun la partie qui leur manque; en sorte qu'il revient une tête à la partie qui n'en avoit

avoit plus, & la partie basse revient de même à la partie où étoit la tête. Voyez la Préface du Tome VI. des Insectes de M. de Reaumur, à la fin. Le *polype* est un animal faisant toutes les fonctions des autres animaux. Il se trouve dans les viviers & dans les eaux dormantes. Il engendre à la manière des plantes. Il n'y a point de différence de sexe entre un *polype* & un autre *polype*. Ses petits tous formés sortent de toute la surface de son corps. Ils restent quelque temps après leur naissance debout & implantés sur cette surface par leur partie inférieure; & pendant que ces premiers enfans paroissent achever de naître, ils en font déja d'autres semblables à eux, qui en font encore comme les premiers; en sorte que le pere de toutes ces productions est grand-pere avant que d'avoir achevé d'enfanter son premier né. Il est à la lettre un arbre généalogique; c'est un tronc d'où la famille sort, comme les branches sortent d'un arbre; aussi l'a-t-on pris pour une plante aquatique. Il résiste à la mort, & cette résistance est une seconde façon d'engendrer. Ce qui donneroit la mort à d'autres, ne sert qu'à le multiplier. Qu'on le coupe en 10, 20, 30, 40 parties, on n'a fait autre chose que de faire 10, 20, 30, 40 *polypes* d'un seul. Il y a des *polypes* terrestres, il y en a d'aquatiques; ceux-ci sont ou marins, ou d'eau douce. Le nombre de leur bras est assez communément depuis six jusqu'à douze; on en a vû cependant aller jusqu'à 18. Le *polype* n'est d'un bout à l'autre qu'un canal vuide, lorsqu'il n'y a point d'alimens. La peau du *polype* depuis le haut jusqu'en bas, est la peau même de son estomac; en un mot, il est tout ventre, car ici ventre & estomac sont synonymes. A l'égard de la chair du *polype*, quand on considére au microscope les deux superficies, l'extérieure & l'intérieure, elles paroissent toutes couvertes de petits grains; on en trouve aussi dans l'épaisseur. Ces grains ne paroissent point adhérens à la substance de l'animal, ils s'en détachent facilement. Les *polypes* ne nagent point. Ils s'attachent fortement par la queue & avec leur glu, contre les corps sur lesquels ils s'arrêtent. Une autre façon de se fixer, & qui leur est familiére, est de se tenir suspendus à la superficie de l'eau, la tête en bas & la queue en haut. Quoique les *polypes* ne paroissent point avoir d'yeux, on a des preuves qu'ils aiment la lumiére, & la cherchent. Nous pourrions croire que tout leur corps est frappé par la lumiére dans toutes ses parties, comme le nôtre l'est dans celles qui composent notre œil. Les *polypes* sont tués par un petit insecte plat, qui multiplie prodigieusement sur eux, qui s'y attache & les suce, & qui parvenu à un certain point de multiplication, les détruit en total. Le *polype* vit de millepieds, de pucerons, & de la plûpart des petits insectes qui nagent dans les eaux. Le *polype* est un genre entre l'animal & le végétal, qui tient de l'un & de l'autre. Chaque partie de son corps est douée de l'esprit répandu par tout l'univers. Voyez l'Histoire des *Polypes* par M. Trembley, & l'Histoire naturelle du *Polype* par M. Baker.

☞ POLYPÉMON. s. m. Fameux bandit, surnommé *Procrustre*, qui attaquoit tous les paisans sur le chemin d'Eleusis à Athénes. Thésée le combattit & le tua. *Procrustre* vient de κρούω, je frappe, je me jette avec violence.

POLYPÉTALE. s. f. ou adj. Terme de Botanique, fleur qui a plusieurs pétales, ou feuilles. *Polypetalus*. Les fleurs composées, c'est-à-dire, qui ont pour enveloppes des pétales, sont ou d'une, ou de plusieurs piéces, ce qui les a fait appeller monopétales, ou *polypétales*. Jussiau. Il y a des *polypétales* réguliéres & des *polypétales* irréguliéres. Parmi les *polypétales*, les réguliéres sont ou à deux piéces, comme le circea, ou à quatre, comme dans le giroflier; disposition qui leur a fait donner le nom de fleurs en croix; où ces piéces y sont au nombre de cinq, comme dans le fenouil; classe qui porte le nom d'umbellifére: où elles sont à six piéces, comme dans le lis blanc, ce qui a donné lieu d'appeller fleurs en lis, celles de cette classe. De quelque quantité égale ou inégale qu'elles puissent surpasser celle de six piéces, elles forment une autre classe de fleurs *polypétales*, ou fleurs en rose, dans laquelle se rangent toutes celles qui, quoique du nombre de trois, quatre ou cinq & six piéces, différent néanmoins tellement par leurs fruits, de celles de ces classes supérieures, qu'on a été obligé de les en séparer; telle est la fleur de plantin d'eau, qui nonobstant qu'elle soit à trois piéces seulement, par le rapport néanmoins de sa semence avec celles des renoncules, se range dans cette derniére classe; telle est la fleur de la tormentille qui, quoiqu'elle soit à quatre piéces, ne peut, à cause de son fruit différent des siliques & silicules des fleurs en croix, être placée parmi elles; tel est l'œillet qui, quoiqu'à cinq piéces, se met cependant hors de la classe des umbelliféres, parce que son fruit ne se divise pas en deux parties; telle est la fleur de quelques renoncules, de la joubarbe & des anémônes qui, quoiqu'à six pétales, ne donnent jamais des fruits divisés en trois loges, comme ceux des fleurs en lis, & ne peut par conséquent appartenir à cette classe.

Les *polypétales* irréguliéres sont ainsi appellées à cause de la figure & de la disposition bisarre de leurs pétales en quelques nombres qu'ils puissent être, telles que celles de deux piéces ressemblant à deux mufles, comme dans la fumeterre; ou celles de cinq piéces ressemblant à des papillons, communes à toutes les plantes légumineuses. Id.

Ce mot vient de πολὺ, *beaucoup*, & πέταλον, *une feuille*. *Polypétale*, qui a beaucoup de feuilles.

☞ POLYPHEME. s. m. *Polyphemus*. Célébre cyclope du mont Etna, qui étoit fils de Neptune. Homére dit qu'il mangea quatre des compagnons d'Ulysse, & qu'Ulysse, pour s'en venger, l'enivra, & lui creva le seul œil qu'il eût, qui étoit placé au milieu du front. Ce géant, malgré sa férocité naturelle, devint pourtant amoureux de la belle Galatée, divinité marine, qui étoit elle même éprise du berger Acis. Polyphême devint si jaloux de cette préférence, qu'il les observa de près, & que les ayant trouvés ensemble, il écrasa d'un rocher le jeune Acis, qui fut métamorphosé en fleuve. On croit que *Polyphême* étoit Roi de Sicile, dont Ulysse enleva la fille nommée Elpe. Ce qui fit que ceux des compagnons d'Ulysse qui tomberent entre les mains du Roi furent mis à mort, & lui-même poursuivi jusqu'à ce qu'il sortît de l'île.

POLYPHILE. s. m. Terme de Fleuriste. Œillet incarnat. *Polyphilus*. Le *Polyphile* est de couleur de feu sur un grand blanc, ses panaches fort détachées; son caractére particulier est que toutes ses fleurs paroissent en même-temps, & que la derniére est aussi large que la premiére; il faut se laisser fleurir en soleil. Il graine, mais sa plante est difficile à conserver, étant sujette au blanc & à la pourriture. Morin.

POLYPODE. s. m. Plante dont il y a plusieurs espéces. Celle qu'on appelle *polypode commun*, a les feuilles semblables à celles de la fougére mâle, mais beaucoup plus petites, découpées profondément jusques vers la côte en parties étroites & longues. Ses fruits naissent sur le dos des feuilles. M. Tournefort qui les a observées avec le microscope, dit que ce sont de petits tas de coques sphériques & membraneuses qui s'ouvrent en deux parties comme une boëte à savonette, & laissent tomber quelques semences menues. Sa racine est longue, grosse comme le doigt d'un enfans, rampante, relevée, de plusieurs tubercules, de couleur obscure en-dehors, & poiracée en-dedans. Cette plante croît sur les troncs des vieux arbres, & sur les vieilles murailles. En Latin *polypodium vulgare*. C. Bauh. La racine de *polypode* est en usage en Médecine: elle est laxative, propre pour emporter les obstructions des viscéres, pour le scorbut, pour l'affection hypochondriaque.

Ce mot vient du Grec, πολὺ, *beaucoup*, & ποῦς, *pied*. On a donné le nom de *polypodium* au *polypode* commun, parce que sa racine s'attache aux arbres & aux murailles par plusieurs fibres qui sont comme autant de pattes étendues de côté & d'autre.

POLYPTYQUE. adj. m. & f. & subst. m. Livre composé de plusieurs feuilles, opposé à Diptyque, qui signifie un livret de deux feuilles seulement. *Polyptichus*, *a*, *um*. Ce mot vient de πολὺ, *beaucoup*, & πτύσσω, *plier*.

POLYPASTE. s. f. Terme de Méchanique. Machine à plusieurs poulies, qui sert à élever de gros fardeaux en peu de temps. *Polypaston*. M. Perrault en a fait la description.

POLYSTAURE. s. m. Habit des Patriarches d'Orient, ainsi

ainsi appellé, parce qu'il étoit semé de plusieurs croix. *Polystaurium.* Quelques Evêques, comme ceux de Césarée, de Cappadoce, de Thessalonique, d'Éphése, de Corinthe, avoient le privilége de porter aussi le *Polystaure.*

Ce mot vient de πολὺ, *beaucoup*, & σταυρὸς, *croix.*

POLYSTILO. s. m. Nom propre d'une montagne de la Romanie, située vers l'Archipel, entre la riviére de Mariza, & la ville de Marognia. *Polystilus mons.* Cette montagne portoit autrefois le nom d'*Ismarus*, & elle le prenoit de la ville d'*Ismara*, ou d'*Ismarum*, qui ne subsiste plus. Maty.

POLYSYLLABE. adj. m. & f. Terme de Grammaire. Mot composé de plus de trois syllabes. *Polysyllaba.* On appelle *monosyllabe*, celui qui n'a qu'une syllabe. *Monosyllaba. Dissyllabe*, celui qui en a deux; *trissyllabe*, celoi qui en a trois; & *polysyllabes*, tous ceux qui en ont davantage.

☞ POLYSYNODIE. subst. f. Multiplicité de conseils. Les Républiques se gouvernent par la *Polysynodie.* Après la mort de Louis XIV. le Régent voulut établir la *Polysynodie* en France, & bannir les premiers Ministres & demi-Ministres : mais cela ne dura pas long-temps. Charles Castel de S. Pierre, Abbé de Tyron, & de l'Académie Françoise, publia un Discours en 1718. en faveur de la *Polysynodie.* Ce mot est nouveau & peu usité. Il est formé de πολὺς, *beaucoup*, & de σύνοδος, *assemblée.*

POLYTHÉE. s. m. Celui qui croit plusieurs Dieux. L'unité de Dieu se doit prouver contre les *Polythées* par les seules lumieres de la raison. Ce mot n'est pas encore bien introduit dans la Langue, & vient du Grec, πολὺ, *beaucoup*, & de θεὸς, *Dieu.*

POLYTHÉISME. s. m. Ce mot est Grec, & signifie, pluralité des Dieux *Polytheïsmus.* Il a été introduit depuis peu dans notre Langue. Le Pere Gilbert a prouvé l'unité de Dieu, après avoir parlé contre le *polythéïsme* en général.

POLYTRIC. s. m. Plante dont il y a plusieurs espéces. Celle qu'on appelle *polytric commun*, a ses feuilles composées de quelques autres feuilles fort petites, presque rondes, légérement crénelées, disposées sur une côte ronde, menue, noirâtre, fragile. Ses fruits naissent sur le dos des feuilles, ils sont menus comme de la poussiére. M. Tournefort qui les a observés avec le microscope, dit qu'ils sont enveloppés dans quelques écailles, parmi lesquelles se trouvent plusieurs capsules ou coques sphériques garnies d'un cordon à ressort, qui par sa contraction se détache & fait crever ses capsules, dans lesquelles sont renfermées quelques semences. En Latin *trichomanes, seu polytricum officinarum.* C. Bauh. Cette plante est une des cinq capillaires ordinaires; elle est apéritive, adoucissante, pectorale. Il y a d'autres espéces de *polytric.*

☞ POLYVALVE. adj. m. & f. Terme de Conchyliologie. Voyez Multivalve.

☞ POLYXÈNE. s. f. Fille de Priam, qui fut aimée d'Achille.

POM.

POMACIES. s. f. plur. Sorte d'escargots qui viennent aux montagnes de Genes & de Trente. *Cochlea limax.* Leur coquille est blanche & dure. On les tire de terre en hiver avec une pioche auprès des haies & au pied des arbres. Ils sont beaucoup meilleurs que ceux qu'on trouve au printemps & en été, & qui sont agités en ce temps-là par les pluies & les orages, au lieu que ceux-ci se tiennent cachés en terre pendant tout l'hiver.

☞ POMAR. s. m. Châtellenie de France dans la Bourgogne au Bailliage de Bourgogne.

☞ POMBO. s. m. Nom général dont on se sert pour désigner le fond du Pays en Afrique, à l'orient du Royaume de Loango.

☞ POMÉGUE. s. f. Île de France, sur la côte de Provence, près de l'île d'If. C'est une des trois petites îles appellées communément îles de Marseille.

POMÉJOC. s. m. Nom propre d'une petite ville de l'Amérique septentrionale. *Pomejocum.* Elle est dans la Virginie, vers les confins de la Floride, sur la côte, ayant au midi l'embouchure du Poméjoc, & au couchant le lac de ce nom. Maty.

POMÉRANIE. s. f. Nom propre d'une province du Cercle de la Haute-Saxe en Allemagne. *Pomerania.* Elle s'étend le long du bord méridional de la mer Baltique, depuis les États de Pologne, qui sont au levant, jusqu'au Duché de Meklenbourg qui la borne au couchant, ayant le Marquisat de Brandebourg au midi. Ce pays peut avoir environ quatre-vingts lieues de côtes; sa largeur est fort inégale; elle n'iroit pas beaucoup au-delà de quinze lieues, si on compensoit les inégalités. La *Poméranie* est arrosée par plusieurs riviéres, dont l'Oder, le Pene, le Réga, la Persante, le Vipper, la Stolpe, la Lupo & le Lobo sont les plus considérables. L'air y est assez froid; mais cette incommodité est compensée par la fertilité du terroir, qui abonde en pâturages, & sur-tout en grains, dont on transporte une grande quantité dans les pays étrangers. Ce que nous connoissons aujourd'hui sous les noms de *Poméranie*, de Pomérellie & de Marche Vékérane, fut érigé en Duché par l'Empereur Frideric I. l'an 1182. & ses Ducs furent mis au rang des Princes de l'Empire. On la divisoit alors en Citérieure ou Antérieure, & Ultérieure, celle-là étoit au couchant de l'Oder, & celle-ci au levant. George I. Duc de *Poméranie*, fit un traité de substitution mutuelle avec l'Électeur de Brandebourg l'an 1529. & la race des Ducs de *Poméranie* s'étant éteinte l'an 1637. par la mort de Bogislas, la *Poméranie* devoit appartenir aux Électeurs de Brandebourg : mais comme le même Bogislas opprimé par une armée Impériale, avoit appellé à son secours Gustave Adolphe Roi de Suéde, qui s'étoit rendu maître du pays, en chassant les Impériaux, & avoit fait un testament en faveur de ce Roi, pour exclurre les Électeurs de Brandebourg de la succession; les Rois de Suéde & les Électeurs de Brandebourg prétendirent également au Duché de *Poméranie.* La paix de Westphalie régla ce différend. Elle laissa à la Suéde une partie de la *Poméranie*, pour la dédommager en partie des villes qu'elle rendoit. Le reste fut adjugé à l'Électeur de Brandebourg, à condition qu'il appartiendroit à la Suéde, si la branche Électorale de Brandebourg venoit à s'éteindre; & pour dédommager le Brandebourg des droits qu'on donnoit à la Suéde sur la *Poméranie*, l'Empereur & l'Empire lui cédérent les Evêchés de Camin, d'Halberstat & de Minden, avec l'Archevêché de Magdebourg. Ainsi la *Poméranie* est aujourd'hui divisée en *Poméranie* Royale, & en *Poméranie* Ducale.

La *Poméranie* fut convertie à la Foi, dit-on, par S. Otton Evêque de Bamberg.

Poméranie Royale, ou Suédoise. C'est la partie occidentale de la Poméranie. *Pomerania Regalis*, ou *Suecica.* Elle comprend les îles de Wollin, d'Usedom, de Rugen, le Duché de Bardt, la Seigneurie de Wolgast, le Comté de Gutzkow, le Duché de Stétin, à la réserve de la partie qui est à l'orient de l'Oder, laquelle a été cédée à l'Électeur de Brandebourg par la paix de S. Germain l'an 1679. Ses villes principales sont Stétin capitale, Anclam, Wolgast, Gripswalde, Stralsunde & Bardt. Maty.

Poméranie Ducale, ou Brandebourgeoise. C'est la partie orientale de la Poméranie. *Pomerania Ducalis*, ou *Brandeburgica.* Elle comprend les Duchés de Poméranie, de Cassubie & de Wandalie, les Seigneuries de Butow & de Louwenbourg, avec la partie du Duché de Stétin, qui est au levant de l'Oder. Ses villes principales sont Colberg, Camin, Stargard capitale, Cossin & Stolpe. Maty.

Poméranie propre, ou le Duché de Poméranie. *Pomerania propria, Pomerania Ducatus.* Elle est entre le Duché de Stetin, la nouvelle Marche de Brandebourg, le Duché de Cassubie & la mer Baltique. Elle peut avoir dix-huit lieues de long, & huit de large. Stargard, Camin, Treptow & Griffenberg en sont les lieux principaux. Maty.

La petite Poméranie, la *Poméranie* Polonoise, ou la Pomérellie. *Pomerania parva*, ou *Suecica*, *Pomerellia.* C'est une Province de la Prusse Ducale. Elle est au couchant de la Vistule, entre la Basse-Pologne, la *Poméranie* Ducale & la mer Baltique. Ce pays est assez étendu, mais mal peuplé, particuliérement vers le midi, où l'on voit le grand désert de Waldow, qui n'est qu'un amas de montagnes fort hautes & incultes. Ses lieux principaux sont Dantzic, Pautzke & Dirschaw. La Pomérellie étoit anciennement une partie de la *Poméranie.* Elle s'étendoit jusqu'à la

rivière de Stolpe. Les Chevaliers de l'Ordre Teutonique, maîtres de la Prusse, l'enlevèrent aux Ducs de *Poméranie*, & elle passa ensuite sous la domination des Rois de Pologne, qui le possèdent encore, à la réserve des Seigneuries de Butow & de Lowenbourg, que les Électeurs de Brandebourg tiennent en fief d'eux. Matt.

☞ Quelques-uns en badinant donnent à la Normandie le nom de *Poméranie*.

POMÉRANZA. s. f. Nom propre d'un ancien Bourg de la Toscane, situé dans le Pisan, près de la rivière de Cécina, environ à deux lieues de Volterre, vers le midi oriental. *Pomerantia*, *Marantium*. Matt.

☞ POMERELLE, ou POMERELLIE. s. f. ou Petite Poméranie, en Latin *Pomerellia*. Contrée de la Pologne, bornée au nord par la mer Baltique, à l'orient par la Prusse, au midi par la Pologne, & à l'occident par la Poméranie ultérieure.

POMÉSANIE. s. f. Nom propre d'une contrée de la Prusse Ducale. *Pomesania*. Elle s'étend d'orient en occident depuis la rivière de Passerg jusqu'à la Vistule, entre la Prusse Royale, qui la borne au couchant, au nord, & en partie au levant; la Gallindie qui la confine du même côté, & le Palatinat de Plosko qui lui est au midi. La *Pomésanie* est un assez grand pays : mais plein de lacs & de marais. Ses lieux principaux sont Holland capitale, Marienwerder, Freistat, Libstat, Salsedt, Eylaw & Hohenstein. Matt.

POMÉTINE. adj. f. Nom de l'une des trente-cinq Tribus de l'ancienne Rome. *Pometina Tribus*.

POMMADE. s. f. Composition faite avec des pommes & des graisses, qui sert à plusieurs usages. *Myromelinum*, *unguentum odoratum*. La *pommade* sert à guérir plusieurs maladies du cuir, des élevures, des gersures; à rendre le teint frais, net & poli : à adoucir les mains; à mettre sur les cheveux pour les poudrer & friser, &c. On fait des *pommades* de jasmin, d'orange, de jonquilles, de tubéreuses, c'est-à-dire, on leur donne l'odeur de ces fleurs-là. La bonne *pommade* se fait avec de la graisse de chevreau, des pommes de courtpendu, & un citron tranché par rouelles, avec un verre d'eau rose & demi-verre de vin blanc bouillis & coulés, & ensuite arrosés d'huile d'amande douce.

Pommade, est aussi un exercice de Voltigeur, quand il fait un saut en tournant sur le cheval de bois, & en appuyant seulement la main sur le pommeau de la selle; ce qui l'a fait nommer ainsi. Quelques-uns écrivent *paumade*, à cause que ce tour se fait sur la paume de la main. *Crebris in equum ligneum ascensionibus descensionibusque exercitatio*.

POMMADER. v. act. Qui ne se dit guère qu'avec le pronom personnel Se servir de pommade. *Unguento odorato se illinere*. Cette Dame est deux heures à sa toilette, à se décrasser & à se *pommader*. On dit, quand un teint est luisant, qu'il est fardé ou *pommadé*.

Pommader, est aussi un verbe neutre, qui signifie, faire de la pommade; mais comme il ne se trouve que dans les *Précieuses ridicules*, on ne s'en peut servir qu'en riant. *Unguentum odoratum conficere*. Dites-leur qu'elles descendent, c'est trop *pommader*. Mol.

Pommadé, ée. part. pass. & adj. Il se dit des choses où on a mis de la pommade : mais il ne se dit que dans le style comique. *Illitus*.

POMMAILLE. s. f. Terme collectif & générique, qui signifie des pommes qui ne valent pas grand'chose. *Poma parùm bona, mala*. Ôtez-moi tout cela, & le séparez, ce n'est que de la *pommaille*. Qu'on mette les bonnes pommes dans la serre, & qu'on porte toute la *pommaille* vendre au marché.

POMME. s. f. Fruit très-connu, qui est rond & à pepins, qui vient en été & en automne, qui est bon à manger & à faire du cidre. *Malum, vel pomum*. Il y a d'ordinaire dans les *pommes* quinze grosses fibres, dont dix sont distribuées dans toute l'étendue de la pulpe, & enfin s'accrochent & se joignent ensemble vers le nombril ou œil de la *pomme*; & les cinq autres passent en ligne droite du pédicule ou de la queue jusqu'à cet œil, où elles se mêlent & s'unissent avec les dix premières. Celles-ci sont principalement destinées à nourrir les pepins ou la graine.

Il y a un très-grand nombre d'espèces de *pommes*, dont voici les principales. Les *passes-pommes* sont les premières de l'année, dont il y en a de blanches & de rouges. *Malum præcox*. Il y en a aussi de tardives qui viennent en automne. La *calleville d'été* est une espèce de *passe-pomme*. *Malum calvirium æstivum*. La *verte-reine*, ou *pomme de neige*. *Malum niveum*. La *cousinette*, ou *petite calleville d'été*. La *pomme de rambourg rayée*, ou *de Notre-Dame*. Il y a aussi un *rambourg blanc* & un *rouge*, c'est la plus grosse des *pommes*. La *pomme sans fleurir*, c'est la même que la *pomme-figue*. Voyez ci-dessous. La *calleville*; il y en a de rouge & de blanche. La *pomme de franquetu*. Le *court-pendu gris*. Il y a un *court-pendu rouge*, dit *musqué*, ou *pomme de belin*. Le *chataigné*; il y en a de blanc & de musqué. *Pomme de pigeon*; il y en a de blanche & de rouge. Le *petit bon* & le *gros bon*. La *pomme bardin*. Le *fenouillet gris*, ou *pomme d'anis*. Il y a aussi un *fenouillet blanc*. La *pomme-poire*, qui est une espèce de *reinette grise*. La *pomme de glace*. L'*Angleterre*, ou *malingre*. La *pomme de pin*, qui est blanche, douce & hâtive, & se forme en *pomme* de pin au bout des branches. La *pomme lazarelle* qui vient de Florence. La *pomme d'apis*; il y en a de grosses & de petites. Elle n'a point d'odeur, & est une *pomme* sauvage qui s'est trouvée dans la forêt d'Apis. La *pomme violette*. La *pomme de belle-fille*, qui est une espèce de *gros court-pendu*. La *pomme de fouasse*. La *pomme de croquet*, qui est une espèce de *chataigné*. La *pomme de Bondi*, qui est grosse, verte & rouge, & fort lisse. La *reinette blanche*, la *reinette rousse*, la *reinette grise* est la plus excellente des *pommes*. La *reinette verte* & la *reinette d'Angleterre*, qui est une très-belle & grosse *pomme* blanche, lisse & plus longue que ronde. On appelle *pommes* jumelles, des *pommes* qui viennent attachées l'une à l'autre.

Matthiole dit que les *pommes* rouges & aigres ne sont telles que parce qu'on les a entées sur un murier noir. On fait des sirops, des marmelades de *pomme*, des tartres de *pomme*.

Pomme d'Adam. C'est un arbre qui a les branches & les feuilles semblables à celles du limonier : mais ses feuilles sont plus grandes & plus larges. Ses fleurs ressemblent à celles du citronier. Il porte un fruit fait comme une orange, mais beaucoup plus gros, d'un jaune plus foncé, & d'une odeur moins forte : son écorce est médiocrement épaisse, inégale, ayant plusieurs crevasses qui ressemblent à des morsures; d'où vient que le peuple lui a donné le nom de *pomme d'Adam*, croyant que c'étoit celle dont Adam avoit mangé dans le Paradis terrestre : sa chair est semblable à celle du citron, remplie de suc, d'un goût approchant de celui de l'orange, mais qui n'est point agréable. En Latin *Malus Adami*. C. Baum. Le suc des *pommes d'Adam* a la même vertu que celui des limons.

Pomme dorée. *Pomum auratum*. Ou Pomme d'Amour. *Pomum amatorium*. C'est une plante qui pousse des tiges longues de quatre ou cinq pieds, revêtues de beaucoup de feuilles découpées à peu près comme celles de l'aigremoine, dentelées en leurs bords, pointues, un peu velues. Ses fleurs sont petites, de couleur jaune, naissant dix ou douze ensemble. Chaque fleur est une rosette à cinq pointes, soutenue par un calice velu, découpé aussi en cinq parties. Son fruit est gros comme une petite pomme, rond, uni, luisant, mou, de couleur jaune, tirant sur le rouge, divisé en plusieurs loges qui renferment plusieurs semences rondes, jaunâtres. M. Tournefort appelle cette plante *Lycopersicon Galeni*, *anguillara*. Les Italiens mangent beaucoup de son fruit en salade avec du sel, du poivre & de l'huile, comme on mange les concombres. Il y a quelques autres espèces de *pomme dorée*.

Pomme épineuse. *Pomum spinosum*. Ou Pomme de Pérou. Voyez Stramonium.

☞ Pomme-figue. Espèce de pomme qu'on appelle autrement *Pomme-sans-fleurir*. Elle est verte, & sort de l'arbre comme les figues sortent du figuier, d'où elle tire son nom. Elle se garde long-temps. La Quint.

☞ Pomme-Rose. La *Pomme-Rose* ressemble extrêmement par tout son extérieur à la *pomme d'Apis*; mais elle ne la vaut pas, quelque estime qu'en fassent les Peuples riverains du Rhône, qui l'élèvent autant au-dessus de toutes les autres *pommes*, qu'ils élèvent leur poire-chat au-dessus de toutes les poires. La Quint.

Pomme de merveille. C'est une plante qui pousse des tiges

à la hauteur de deux ou trois pieds, menues, sarmenteuses, s'attachant par des filets qu'elles produisent, à des bâtons qu'on met auprès pour les soutenir. Ses feuilles sont semblables à celles de la coulevrée, ou plutôt de la vigne, mais plus petites, d'un verd agréable. Ses fleurs sortent des aisselles des feuilles; elles sont formées en bassins taillés en cinq quartiers, de couleur jaune blanchâtre. Il leur succede un fruit long, formé à peu près comme un concombre, plus ou moins renflé vers le milieu, prenant en mûrissant une couleur rouge, ou quelquefois jaune, rougeâtre, parsemée en sa surface de tubercules épineux. Ce fruit n'est point charnu, il s'ouvre de lui-même comme par une maniére de ressort, & il n'a qu'une cavité qui renferme plusieurs semences grandes comme celles de la citrouille, rougeâtres, enveloppées d'une coëffe: sa racine est petite & fibreuse. En Latin *Momordica vulgaris*. P. Tournefort. On se sert en Médecine de ses feuilles & de son fruit, qu'on appelle *pomme de merveille*. Les feuilles prises avec du vin sont propres pour calmer les douleurs, & pour guérir les playes. L'huile dans laquelle on a fait infuser le fruit, est bonne aussi pour les playes, pour la douleur des hémorrhoïdes, pour la brûlure & pour les hernies. Il y a quelques autres espéces de *pomme de merveille*.

Pomme, se dit aussi de plusieurs autres fruits qui ont de la rondeur, ou quelque figure approchante. Une *pomme* d'orange. *Malum auratum*. De grenade. *Malum punicum*. Une *pomme* de pin, de coin; une *pomme* de chou, dont les feuilles s'entortillent en rond. Les Poëtes ont feint aussi qu'il y avoit des *pommes* d'or dans le Jardin des Hespérides.

Les Médecins appellent *pomme*, ou *pommeau*; la partie supérieure de la joue qui est entre le nez & l'oreille au-dessous de l'œil, & que la pudeur fait rougir. On appelle aussi *pomme*, ou *morceau d'Adam*, une partie du cartilage du larynx, nommé *scutiforme*, & qui avance en dehors dans le cou des hommes. *Scutiformis*.

Pomme, se dit aussi des ouvrages de l'art, taillés en rond ou en boule dans les jardins. *In modum globuli*. On taille en *pomme* le buis, le romarin, le filaria, & généralement tous les arbustes. On appelle dans les meubles, une *pomme* de lit, une *pomme* de chenet. Dans les piéces de tour, on dit, la *pomme* d'une canne, les *pommes* d'une table, &c. *Globi, vel globuli*. On appelle, *pomme de pavillon*, un morceau de bois tourné & rond qui sert d'ornement sur le haut du bâton de pavillon. On dit aussi, *Pomme* de girouette, &c.

Pomme. Si on en croit les Maîtres de la Philosophie hermétique, par la fable des *pommes* d'or jettées par Hippoméne, les Anciens ont entendu parler des soufres fixans & coagulans. Dans le même, Cueillir les *pommes* du jardin des Hespérides, c'est la récompense des travaux, & la toison d'or désirée.

Pomme, se dit figurément & proverbialement en ces phrases. On appelle *pomme de discorde*, une chose contentieuse que plusieurs personnes veulent avoir; par allusion à celle qui mit de la jalousie entre les trois Déesses de l'Antiquité. On dit aussi, que celui-là a emporté la *pomme*, qui a emporté le prix, ou la chose contestée. *Victoria palmam referre*. On dit aussi de ceux qui ne tiennent pas leur colere, qu'on les appaisera comme un enfant avec une *pomme*. On dit aussi de celui qui a fait une grande imprécation, qu'il s'est donné à plus de diables, qu'il n'y a de *pommes* en Normandie. On dit aussi d'une muraille mal bâtie, ou de peu de défense, qu'on la jetteroit à bas à coups de *pommes* cuites.

POMMÉ. s. m. Cidre fait de jus de pommes. *Sicera*. On estime plus le *pommé* que le poiré.

POMMÉ, ÉE. adj. se dit des choux & des laitues, qui en croissant s'arrondissent, & font une espéce de pomme. Des choux *pommés*, des laitues *pommées*. *Brassica capitata*.

POMMEAU s. m. Est une piéce de cuivre qui est au haut & au milieu de l'arçon de la selle, où l'on attache les pistolets, le chapelet, ou quelques hardes qu'on porte. *Globus aneus*. Les mauvais Cavaliers se retiennent au *pommeau* de la selle, quand le cheval se cabre.

Pommeau, est aussi un gros bouton de fer ou d'argent qu'on met au bout de la poignée & de la garde d'une épée, pour y servir en quelque façon de contrepoids. *Glans capularis*.

On trouve encore des priviléges accordés par Charlemagne, & scellés du *pommeau* de son épée, lequel lui servoit de sceau & de cachet; & il promet de les garantir avec cette même épée. Balz.

Ce mot vient de *pomme*, à cause de la ressemblance.

Pommeau, en termes de Médecine, signifie aussi le molet, ou le gras de la jambe, & la partie supérieure de la joue. *Sura*.

POMMÉE. s. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une tulipe incarnat & blanc. Morin.

POMMELÉ, ÉE. adj. Qui se dit du ciel, quand il est couvert de plusieurs petits nuages clairs & séparés. *Cœlum variis coloribus intertextum*. Les Normands l'appellent *Temps caillé*.

Pommelé, en termes de Manége, se dit de plusieurs petites marques qui sont un peu plus sombres sur le poil. Un cheval gris-*pommelé*, alézan *pommelé*. *Equus scutulatus*.

On dit proverbialement, temps *pommelé*, & femme fardée, ne sont pas de longue durée.

POMMELLE. s. f. Table de plomb battue en rond, & pleine de petits trous, qu'on met à l'embouchure d'un tuyau pour empêcher les ordures de passer. *Lamina plumbea perforata*.

Pommelle. Terme de Corroyeurs. Instrument de bois sur lequel il y a une manicle de cuir, qui est long d'un pied, large d'un demi-pied, épais d'un pouce, plein de plusieurs dents. *Instrumentum ligneum manicâ instructum*. On se sert de la *pommelle* pour faire venir le grain au cuir. Tirer à la *pommelle*.

POMMER. v. n. Devenir en pomme, se tourner en rond. *Capitatum fieri*. Voilà des choux qui commencent à *pommer*. Pour faire *pommer* des laitues, il les faut transplanter.

Pommer, est aussi un terme de Fleuriste, qui se dit de l'œillet, & qui signifie s'arrondir en s'élevant. L'œillet est beau quand il *pomme* en forme de houpe. Cult. des Fleurs.

On dit populairement *pommer*, ou plutôt *paumer* la gueule; pour dire, donner un coup de poing, ou de la paume de la main sur le visage. *Alapam impingere*.

☞ Pommé, ée. part. Chou *pommé*, laitue *pommée*. On dit figurément & familiérement un fou *pommé*, pour dire, un fou achevé. Une sottise *pommée*, pour dire, une sottise complette. C'est un fou *pommé*, il a fait une sottise *pommée*.

POMMERAIE. s. f. Lieu planté de pommiers. Une grande *Pommeraie*. *Pomarium*.

☞ POMMERIEUX. s. m. Bourg de France dans l'Anjou, Élection de Château-Gontier.

POMMETÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, se dit de plusieurs boutons ronds, dont on orne les extrémités de plusieurs meubles de l'Écu. *Sphærulis distinctus*. Une croix *pommetée*, une losange *pommetée*. On appelle aussi des bourdons *pommetés*. On le dit encore des rais d'escarboucles qui sont garnies de petites pommes ou boules dans leurs extrémités, ou au milieu.

POMMETTE. s. f. Petit ouvrage en forme de pomme. *Globuli*. On met des *pommettes* dorées sur les impériales des carrosses pour les orner. Les ouvrages de tour délicats aboutissent presque tous en *pommettes*. Les Lingéres font de petits nœuds ou points ronds, pour orner le linge; qu'elles nomment *pommettes*.

Pommette. s. f. Terme d'Anatomie. Os de la *pommette*, en Latin, *Os malæ*. Les os de la *pommette* sont deux os de la face & des joues. Ils sont grands & d'une substance dure & solide; ils ont une figure triangulaire; leur partie moyenne est un peu avancée en dehors, & ronde comme une pomme. Cette figure, & la couleur vermeille qui est quelquefois à ces endroits, les ont apparemment fait appellar les os de la *pommette*. Ce sont ces os qui forment la joue, & qui font la partie inférieure de l'orbite. Ils sont attachés à quatre autres os, qui sont la coronal, le sphénoïde, la maxillaire & l'os pétreux. L'on remarque à chacun trois apophyses; l'une qui forme une éminence, laquelle montant en haut, fait le petit angle de l'œil; l'autre, qui s'avançant vers le nez, fait la plus grande partie du sourcil inférieur de l'orbite; & la troisiéme, qui se joignant avec une éminence de l'os pétreux, fait une grande partie du zigoma. Dionis.

On dit os de la *pommette*, & *pommette* tout seul. Les fibres du masséter, qui viennent de la *pommette*, vont à l'angle de la mâchoire. Dionis.

POMMIER. s. m. Arbre qui porte les pommes. *Malus, pomus*. *Pommier* nain; *pommier* en plein vent; *pommier* sauvage; *pommier* enté sur franc, ou sur sauvageon. Le *pommier* jette plusieurs branches qui s'étendent en long & en large. Ses feuilles sont oblongues ou presque rondes; les unes pointues, les autres obtuses, légérement crenelées aux bords. Ses fleurs sont à cinq feuilles disposées en rose, de couleur blanche, ou d'un blanc mêlé de purpurin, d'une odeur agréable. Quand elles sont passées, il leur succéde des fruits charnus, presque ronds, qu'on appelle *pommes*. Ses racines sont longues, ligneuses, presque à fleur de terre. En Latin, *malus sativa*. On éléve des *pommiers* sur franc & sur paradis; & pour faire des buissons, le paradis est le plus propre, demeurant toujours nain. Il y a une espéce de sauvageon de *pommiers*, nommée *doucins*, qui pousse beaucoup de jets au pied, qui a beaucoup plus de séve que le *pommier* de paradis, qui est une espéce de *doucins* qui jette du pied.

Pommier, est aussi un ustensile de ménage qui sert à mettre cuire des pommes devant le feu proprement. *Pomarium*. Il y en a de terre, de fer blanc, à un, deux & trois étages.

POMONE. s. f. Nymphe, & fausse Divinité des Anciens, qu'ils croyoient présider aux jardins; ils feignoient qu'elle avoit été mariée à Vertumne, qu'ils avoient pour ce sujet en grande vénération. *Pomona*.

POMPE. s. f. Somptuosité; appareil superbe; dépense magnifique qu'on fait pour rendre quelque action plus recommandable, plus solennelle & plus éclatante. *Pompa, splendor*. Rien n'a égalé la *pompe* & la magnificence des triomphes Romains. Un sage Favori doit éviter la *pompe* & le faste, pour ne pas irriter l'envie. M. Esp. La *pompe* & l'éclat qui accompagnent l'état des Grands, les font honorer; & parce qu'il est bon qu'ils soient honorés, il est juste aussi que la grandeur soit jointe à quelque magnificence extérieure. Nic. La *pompe* ne contente pas tous ceux qu'elle environne. S. Évr. Mille gens se ruinent par une vaine *pompe*, & par ostentation. Le luxe a porté la *pompe* des habits à un très-haut point. Le Christianisme veut qu'on renonce au monde & à ses *pompes*. On fait aux Rois de magnifiques *pompes* funébres. La *pompe* la plus surprenante est celle d'Antiochus surnommé le Splendide, qui est décrite par Polybe & par Athénée. Il y avoit une marche de cinquante mille hommes. On en voit aussi une emple description dans le Traité des Carousels du Pere Ménestrier.

Pompe, se dit figurément en choses spirituelles & morales. L'Écriture nous apprend que le Seigneur viendra en grande *pompe*, juger les vivans & les morts. *Cum potestate & majestate magnâ*. On dit aussi, la *pompe* du style, des vers, de l'éloquence, quand on parle, qu'on écrit avec des mots choisis, relevés & magnifiques. Lucain aime la *pompe* sur toutes choses. Le Pere Le.

POMPE, est aussi une machine en forme de seringue, pour élever des eaux. *Haustrum hydrolicum*. Elle est composée d'un tuyau ou cylindre renforcé, qu'on appelle *barillet*, ou *corps de pompe*. On appelle le *pot* d'une *pompe*, l'endroit ou le tuyau par où s'écoule l'eau pressée par le piston. Il y a au bas une soûpape qui s'ouvre pour laisser entrer l'eau lorsqu'on tire le piston, & qui se ferme pour l'empêcher d'en sortir lorsqu'on presse le piston. Elle a aussi un piston ou piéce ronde qui s'abaisse, & qui s'éléve dans le barillet par le moyen d'une manivelle qu'on appelle *verge* ou *brimbale*. On appelle cette *pompe*, une *pompe foulante*, parce qu'elle fait sortir l'eau en la pressant. On peut par cette machine élever l'eau aussi haut que l'on voudra. Il y a des *pompes aspirantes* qui tirent, qui élévent l'eau à 32 pieds par le seul poids de l'air; d'autres qui agissent par compression, qui l'élévent à toutes sortes de hauteurs. On les appelle *pompes expulsives*. La plus belle de toutes les machines hydrauliques, est la *pompe* inventée par Ctesibius, qui lui a donné son nom Latin *organum Ctesibium*. La *pompe* est de grand usage sur mer pour vuider les eaux d'un navire. On en met deux de chaque côté du grand mât, & quelquefois une vers l'artimon. On dit, *être à une, ou à deux pompes*; pour dire, se servir d'une ou de deux *pompes*. Affranchir la *pompe*, c'est vuider toute l'eau du vaisseau. Charger la *pompe*, c'est mettre de l'eau dedans pour attirer celle qui est dans le fond du vaisseau. ☞ La *pompe* est prise, c'est-à-dire, qu'on a mis de l'eau dedans, & qu'elle en a assez retenu pour pouvoir servir. La *pompe* se décharge, c'est-à-dire, que l'eau qui y étoit demeurée après avoir pompé, retombe dans le fond de cale, & que cette *pompe* n'est pas en état de servir, à moins qu'on ne la recharge. La *pompe* est haute, ou la *pompe* est franche, c'est-à-dire qu'il n'y a plus d'eau dans le vaisseau, & qu'il n'en vient plus à la *pompe*. *Pompe* éventée, c'est une *pompe* qui est fendue, & qu'il faut raccommoder si on veut la faire servir. *Pompe* égorgée, c'est celle où il vient du sable avec de l'eau, ou quelqu'autre chose qui l'empêche de bien tirer l'eau. Ce mot vient de l'Alleman *pomp*, qui signifie la même chose.

☞ Pompe de mer, c'est une grosse colonne qui paroît sur la surface de la mer, presque en figure d'un fagot long & étroit, avec ses branches & son pied, c'est-à-dire, large au haut & au bas, ou comme un arbre arraché qui a ses racines & ses branches. Cette colonne est l'eau, & cette eau qui semble être tirée de la mer par une *pompe*, retombe souvent tout d'un coup. Quelques-uns croyent qu'elle vient de la mer, & qu'elle en a été attirée par le soleil. Les Matelots s'affligent, quand ils voyent cette *pompe*, tant parce que si elle venoit à tomber sur le vaisseau, elle pourroit le couler à fond, ou le faire tomber sous voiles, que parce qu'ordinairement elle est suivie de violentes tempêtes qui ne sont pas moins à craindre pour eux.

☞ Pompe *soulevante*, est celle qui ayant son corps de pompe renversé, souléve l'eau, & la pousse au-dessus de la soûpape du corps de *pompe*. La *pompe mixte* est celle qui est en partie *aspirante*, & en partie *foulante*, c'est-à-dire, qui agit, & par l'aspiration ou attraction, & par la compression. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

☞ Pompe à la Vénitienne, elle est ainsi nommée parce qu'elle est d'un fort grand usage parmi les Vénitiens. Elle est percée par-tout également, & a une vergue de bois qui agissant avec un contre-poids, jette plus d'eau que les autres pompes.

☞ Pompe à roue & à chaîne, c'est une *pompe* Angloise qui jette plus d'eau que les autres *pompes*, & se maintient mieux; mais elle embarrasse beaucoup le fond de cale, & fait un bruit bien desagréable. Elle est faite à-peu-près comme une meule à moudre, étant deux l'une auprès de l'autre, dont l'une descend & l'autre monte tour à tour.

Pompe, se dit de ces phioles renversées, que les Oiseliers mettent dans les augets des cages de leurs oiseaux, pour leur fournir toujours à boire & à manger. *Ampulla inversa*.

POMPER. v. n. & act. Élever de l'eau avec une pompe. Quand un navire fait eau, il est forcé de *pomper*. *Sentinam exhaurire*. Une pompe fait jusqu'à 500 bâtonnées par heure.

On *pompe* aussi l'air dans la machine pneumatique de M. Boyle pour faire du vuide. Il est actif en ce sens.

☞ Pomper, se dit au figuré, pour dire, Faire ses efforts pour faire parler quelqu'un, & pour lui arracher ce qu'il pense. Il est si taciturne qu'il faut toûjours *pomper* avec lui pour le faire parler. Ac. Fr. 1718.

POMPEUSEMENT. adv. D'une maniére pompeuse & éclatante. *Splendidè, magnificè*. Le soleil monte *pompeusement* sur l'horison.

POMPEUX, euse. adj. Qui se fait avec pompe & avec magnificence; qui est magnifique splendide, fastueux. *Magnificus, splendidus*. Cette entrée, ce carrousel, étoit fort *pompeux*. La Cour de France est toujours *pompeuse* & fort leste.

> *Elle sort* pompeuse *& parée*
> *Pour la conquête d'un Amant*. Mal.

Pompeux, se dit figurément en morale. *Magnificus*. Les vers d'un Poeme épique, d'une Tragédie, doivent être *pompeux* & élevés. Le panégyrique demande un style *pompeux* & magnifique. Les Déclamateurs ont affoibli l'éloquence, en ne s'appliquant qu'à l'arrangement des mots &

& à la cadence *pompeuse* des périodes. S. Éva. Les figures & les raisons *pompeuses* & magnifiques de Tertullien ne prouvent que par leur éclat sensible. Mallas. Il ne faut pas être *pompeux* jusqu'à être enflé. On appelle galimathias *pompeux*, un amas de grands mots & de belles paroles qui ne signifient rien.

POMPHOLYX. s. m. Terme de Pharmacie. C'est une fleur d'airain, blanche, légére, qui se trouve attachée au couvercle du creuset dans lequel on a mis fondre du cuivre avec de la pierre calaminaire, pour en faire le cuivre jaune ou laiton. Il s'en trouve aussi aux tenailles des Fondeurs. Le *pompholyx* est déterſif & déſiccatif; on ne s'en sert guère qu'extérieurement. Il est appellé ainsi du Grec πομφόλυξ, *petite vessie qui s'éléve sur l'eau*, à cause qu'il est fort léger. On l'appelle autrement, *calamine blanche*. Les Apothicaires l'appellent aussi *nil*, ou *nihili album*.

☞ POMPON. s. m. Les *pompons* sont de petits rubans longs comme la moitié du doigt, à l'usage des femmes, qu'elles doublent en rapprochant & joignant les deux bouts, en sorte que cela forme une petite boucle ronde, qu'elles posent indifféremment à tous les endroits de leurs coeffures sans ordre ni symmétrie; ensorte qu'il y en a quelquefois douze, quinze & même davantage.

> *Une Guenon difforme & vieille*
> *Cherchoit de petis airs fripons;*
> *S'ornoit de cent brimborions,*
> *Peinturoit son museau, s'ajustoit sur l'oreille;*
> *Un* moulinet *& des* pompons,
> *Et se trouvoit belle à merveille....*

Tiré d'une Fable de la Com. des *Enfans de la Joie*, p. 3124. du 2. vol. du Merc. de Déc. 1725.

> - - - - *J'ai lû qu'il ne faut pas*
> *Aux fronts voilés, des miroirs moins fidéles;*
> *Qu'aux fronts ornés de* pompons *& dentelles.*

Poëme de Ver-Vert, Chant I. p. 7. des Poësies de M. Gresset.

L'Auteur du Dictionnaire Comique dit que *pompon* est une espéce de *melon* blanc, fort commun en Espagne, & qu'il signifie, *teton* dans cette exemple tiré du Cabinet satyrique:

> *Que les* pompons *de Paradis.*

Les *pompons* sont de ces modes passagéres, qui ne durent qu'un temps. Il s'imagine que dire poliment une injure, c'est donner un soufflet à un homme d'une main ornée de *pompons*. Cartaud de la Vilate. Madame Dacier avoit l'air hommasse, & l'extérieur d'une Bibliothéque savante. Il y auroit eu de l'indécence à se mettre des *pompons* de la même main dont on écrivoit un passage Grec. Je voudrois que les Dames Angloises imitassent un peu plus les Françoises. Il me paroît que les *pompons* & mille colifichets dont se parent ces derniéres, conviennent très-bien à des femmes. La B. de Pollnitz.

Pompon, pour dire, *pomme*, est un terme enfantin fort en usage parmi les meres, qui disent tous les jours à leurs enfans: Voulez-vous une *pompon*? Mangez cette *pompon*.

POMPTINE. adj. f. Nom d'une des trente-cinq Tribus de Rome. *Pomptina Tribus*. La Tribu *Pomptine* étoit composée des habitans des environs de la Palu Pontine, qu'on appelloit Palu *Pomptine*. On y annexa encore beaucoup d'autres citoyens nouveaux, ausquels on donna le droit de bourgeoisie. La Tribu *Pomptine* ne fut ajoutée aux autres que l'an 385. de Rome.

PON.

PONA, ou PÔNE. s. f. C'est l'herbe Artémisia. *Dioscoride*. Borel.

PONANDÉ. Terme de compte. Les Clercs de la Chambre des Comptes de Paris appellent *ponandé* la premiére apostille qui se met sur le commencement d'un compte, & cette étiquette de parchemin qu'on met à la liasse des acquits du compte. *Ponenda*.

PONANT. s. m. La partie occidentale du monde opposée au levant. *Occasus*, *Occidens*. Depuis le levant jusqu'au *ponant*. Le vent du *ponant* souffloit dans nos voiles. On ne le dit plus guère qu'en Poësie. Ménage rapporte qu'on se moquoit à la Cour d'un vers de Malherbe, où il avoit employé le mot de *ponant*, qui se prend par le peuple pour *le derriere*, comme le vent du *ponant* pour un pet.

Ponant, en terme de Marine, signifie la mer Océane, Atlantique, par opposition à la mer du levant, qui est la Méditerranée. *Mare Oceanum*. Il y des animaux du *ponant*. L'Escadre du *ponant*.

PONANTIN, ou PONANTOIS. adj. masc. *Occidentalis*. Ce qui concerne l'Océan. Officier *ponantin*. Vaisseau *ponantin*. Les Matelots *ponantins* ne sont bons que sur l'Océan.

PONCE. s. f. Pierre spongieuse calcinée par des feux soûterrains. Voyez Pierre Ponce. Au reste on dit également pierre *ponce*, ou pierre de *ponce*. L'Acad. *Pumex*.

Ponce, chez les Ouvriers, est un nouet de poudre de charbon enveloppé dans quelque étoffe claire, qu'on passe par dessus des piquûres, afin de marquer sur un papier qui est dessous, des lignes, ou des desseins. *Innodatio pulveris delineatorii*. La *ponce* est de grand usage chez les Brodeurs. On l'a ainsi nommée, parce qu'au commencement on marquoit ces desseins avec de la poudre de pierre *ponce*.

PONCE. s. m. & nom propre d'homme. *Pontius*. Jesus-Christ souffrit sous *Ponce* Pilate. C'est un article du symbole. *Ponce* Pilate étant Gouverneur de Judée. Boun. Ensuite ils le menerent lié (Jesus) & le mirent entre les mains du Gouverneur *Ponce* Pilate. Id.

S. *Ponce* Diacre de Carthage, a écrit la vie de S. Cyprien son Évêque. S. *Ponce* Martyr du IIIe. siécle s'appelle aussi *Pons*, au lieu de *Ponce*.

☞ PONCE. *Ponza*, ou *Pontia*. s. f. Île de la Méditerranée, sur la côte d'Italie, à l'entrée du golfe de Gaëte.

PONCEAU. s. m. Espéce de pavot qui croît dans les bleds, & dont la fleur est d'un rouge foncé. On l'appelle autrement *pavot rouge*, ou *coquelicot*. En Latin *papaver erraticum majus*. C. Baun. Voyez Pavot rouge.

Ponceau, signifie aussi un rouge fort foncé. *Puniceus*. Le ruban le plus cher est le ruban *ponceau*, teint en couleur de feu. Ce nom lui a été donné à cause de la fleur du *ponceau*, ou *coquelicot*, qui est fort rouge.

On appelle à Paris le mauvais François, le langage du *ponceau*, à cause d'un *ponceau* ou petit pont, auprès duquel habite force petit peuple, qui parle fort mal.

PONCEL. s. m. Vieux mot. Petit pont. Borel. *Ponticulus*. Le Roi fit faire une barbacane devant le *poncel*, en maniére qu'on pouvoit entrer dedans par deux côtés tout à cheval: & il fit cela, pour retraire ses gens aisément. Joinville, *p.* 122.

PONCER. v. act. Marquer sur du papier ou sur des étoffes des lignes, ou des desseins avec la ponce. *Pulvere lineamenta imaginis in papyrum trajicere*. Les Écrivains, les Graveurs, les Brodeurs, Faiseurs de desseins, de dentelles, &c. *poncent* leurs ouvrages.

Poncer, se dit aussi chez les Orfévres, lorsqu'avec la pierre ponce, ils rendent matte la vaisselle d'argent. *Affrictu pumice lævare*.

PONCHE. s. f. C'est une boisson Angloise. Voyez Boule-ponche. *Cervisia Anglicana*.

PONCIRE. s. m. (Les Médecins disent *Poncille*, & les Confiseurs, *Poncire*.) Gros citron qui a la côte fort épaisse, & peu de jus. L'écorce de citron confite est faite de *poncires*.

Ce mot vient de *poma cerea*. Ménage.

PONCIS, s. m. est un dessein tracé sur le papier, & marqué par plusieurs menus points, qui sert de patron pour en faire plusieurs autres, en passant par-dessus la ponce, dont la poudre marque les mêmes traits sur le papier qu'on met dessous. *Delineatio punctuata*.

PONÇOIR. Voyez Loquet.

PONCTION. s. f. Terme de Chirurgie. C'est une ouverture qu'on fait au bas-ventre des hydropiques pour en vuider les eaux. *Punctio*. Cette opération réussit fort rarement, parce qu'elle ne corrige pas le vice du sang & des viscéres

viscéres qui sont affectés dans cette maladie : de sorte qu'on vuide bien l'eau, mais la cause reste. On l'appelle autrement, *paracentese*. Voyez ce mot.

PONCTUALITÉ. s. f. Soins qu'on prend de faire les choses exactement & réguliérement. *Diligentia*. Les Grands veulent être servis avec une grande *ponctualité*. Il est des gens d'une *ponctualité* réguliére sur les visites. La Bruy.

☞ PONCTUATEUR. subst. m. Qui pique les Chanoines absens, qui marque ceux qui n'ont pas assisté aux Offices, dans les Chapitres où il y a des distributions à faire.

Le Decret de la Pragmatique, *Quo quisque tempore debeat esse in Choro*, porte qu'il y aura un *Ponctuateur* dûment choisi, qui sera engagé par serment de noter fidélement les absens, ou ceux qui viennent tard, & de ne faire grace à personne. *Févret, Traité de l'Abus, in-fol.* 1736. *T. I. p.* 235. *aux nouvelles Notes*. D'autres disent *Ponctueur*. On appelle aussi *Piqueur*, le Chanoine qui tient le *piquet*, c'est-à-dire, le cahier où l'on marque les absens dans un Chapitre, qui sont privés des distributions manuelles. *Dict. des Arts aux mots* Piquet & Piqueur. Les Chanoines, pour être réputés présens, doivent assister au moins aux trois grandes Heures, qui sont *Matines*, la *Messe* & *Vêpres*. Les Statuts qui réputent présens pour toute la journée ceux qui assistent à une des trois grandes Heures, sont déclarés abusifs. On ne doit tenir présens aux grandes Heures, que ceux qui y ont assisté depuis le commencement jusqu'à la fin ; & on marque également ceux qui sont absens, & ceux qui entrent au Chœur, après que l'Office est commencé ; c'est-à-dire, après le *Venite exultemus*, à Matines, le *Kyrie eleison*, à la Messe, & le *premier Pseaume* de Vêpres. *M. de Hericourt, Loix Eccl. part.* 3. *chap.* 7. *max.* 16. *p.* 110. *de la* 3e. *édit.*

PONCTUATION. s. f. Observation grammaticale des lieux d'un discours, où l'on doit faire de différentes pauses, & qu'on marque avec des points, & de petits caractéres pour en avertir les lecteurs. *Interpunctio*. Il y a plus de difficulté qu'on ne pense à faire bien la *ponctuation*. Ce Correcteur d'Imprimerie entend fort bien la *ponctuation*. Voyez Point.

Il y a quatre sortes de *ponctuation*. La virgule, le point avec la virgule, les deux points & le point seul. La virgule sert à distinguer les noms, les verbes, & les différentes parties d'une période, qui ne sont pas nécessairement jointes ensemble. Le point avec la virgule marque un sens plus complet que la virgule. Cela sert à suspendre & à soutenir la période lorsqu'elle est trop longue. Les deux points marquent un sens plus parfait. On s'en sert pour attacher une nouvelle raison, ou une nouvelle conséquence à ce qui vient d'être dit. Le point simple marque un sens entiérement achevé, & ferme la période. Il y a encore le point interrogatif : Où allez-vous (?) & le point admiratif : Le bel exploit (!)

La *ponctuation*, ni la distinction des mots n'étoient point en usage dans les premiers temps. Cet usage a duré jusqu'à la cent septante-quatriéme Olympiade, selon Juste-Lipse. Le sens seul divisoit le discours.

☞ Ponctuation. Action de ponctuer ceux des Chanoines qui manquent à l'Office Divin dans les Cathédrales & dans les Collégiales. Le Gros des Prébendes dans l'Église de Meaux n'est pas sujet à la *ponctuation*. *Hist. de l'Eglise de Meaux, T. I. p.* 96.

PONCTUEL, elle. adj. Exact. Qui fait les choses à point nommé, & de la maniére qu'elles se doivent faire. *Diligens, accuratus*. Un Marchand doit être *ponctuel* à acquiter les lettres de change qu'on tire sur lui pour conserver son crédit. Les Moines sont *ponctuels* à observer les heures de leurs repas. Si vous aimez votre repos, évitez les commerces avec ces personnes *ponctuelles*, & attentives à se faire rendre tous les devoirs qu'ils prétendent leur être dûs. Bell.

PONCTUELLEMENT. adv. D'une maniére ponctuelle & exacte. *Exacté*. Les Chartreux observent encore *ponctuellement* leur premiére Régle, ils ne se sont point relâchés.

PONCTUER. v. act. Mettre des points & des virgules pour marquer la division des membres d'une période, d'un discours. *Interpunctis dividere*. On a du mal à bien lire la chicane, parce qu'elle n'est jamais *ponctuée*.

On le dit aussi des caractéres apposés pour l'intelligence du Texte. L'Hébreu étoit bien plus difficile à lire qu'il n'est à présent, avant qu'il fût *ponctué* par les Massorètes, qui y ont mis des points qui servent de voyelles.

☞ Ponctuer, signifie encore dans les Cathédrales & dans les Collégiales, marquer ceux des Chanoines qui n'assistent pas à l'Office, & qui par cette raison ne doivent avoir aucune part aux rétributions.

Ponctué, ée. part. pass. & adj. Un i ponctué, qui a un point pardessus. *Interpunctus*.

☞ Dans l'Église de Meaux on n'est jamais *ponctué* pour le gros des Prébendes. *Hist. de l'Eglise de Meaux, T. I. pag.* 96.

☞ PONDAGE. s. m. Droit que les Rois d'Angleterre ont levé long-temps par tonneau, sur les marchandises. En 1628. les Communes délibérerent sur le droit par tonneau, que les Anglois nomment tonnage & *pondage*, comme si elles eussent eu le dessein d'en ôter le recouvrement à Charles I.

☞ PONDAINS. s. m. ville de France dans la Bresse, avec titre de Marquisat. Cette ville est située sur la riviére d'Ain, d'où elle prend son nom.

☞ PONDE, qu'on nomme aussi *pund*. Poids de Moscovie dont on se sert particuliérement à Archangel. Le *ponde* est de 40 livres poids du pays, qui revient environ à 33 livres de France.

☞ PONDÉRATION. s. f. Terme de Peinture. On entend par-là le juste équilibre des corps : cet équilibre étant nécessaire pour le mouvement, les Peintres ne peuvent donner d'attitudes, ni de mouvemens veritables à leurs figures, sans observer les régles prescrites par la nature. Personne n'a mieux écrit sur la *ponderation* des corps, que Léonard de Vinci dans son traité de Peinture. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

PONDICO. s. m. Nom propre d'une île de l'Archipel, située dans le golfe de Zeiton, près de la côte de Négrepont. *Pondica insula*, anciennement *Cycinethus*. Cette île est petite & déserte, de même que deux autres que l'on voit auprès d'elle. Maty.

PONDRE. v. act. *Je ponds, tu ponds, il pond. Nous pondons. Je pondois. Je pondis. J'ai pondu. Je pondrai. Que je ponde, que je pondisse*. Pousser ses œufs dehors. Il ne se dit que des oiseaux & des tortues. *Ova edere, emittere, enixi, parere, ponere*. On dit que le coucou va *pondre* au nid d'autrui. Les tortues vont *pondre* sur le sable, & puis s'en retournent à la mer. Il y a des poules qui *pondent* tous les jours.

Ce mot vient de *ponere*, selon Nicod.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme *pond* sur ses œufs ; pour dire, qu'il est riche & à son aise. *Bonis & divitiis affluens*.

PONENT. s. m. Proposant, Rapporteur. C'est le nom que l'on donne à Rome au Cardinal que le Pape nomme pour avoir soin de la Béatification & de la Canonisation de quelque Saint, & à qui il en donne la commission. *Ponens, referens*. Le Pape (Alexandre VIII.) souscrivit la commission pour la Béatification & la Canonisation du B. Pierre de Pise, & nomma pour *Ponent* le Cardinal Casanate, protecteur de l'Ordre des Ermites de S. Jérôme, fondé par ce Bienheureux. ☞ Le Cardinal de Polignac, *Ponent* ou Rapporteur, ayant proposé la cause de la Béatification & Canonisation du Vénérable Vincent de Paul, Fondateur de la Congrégation de la mission & des Filles de la Charité...... *Abrégé de la vie du Bienheureux Vincent de Paul, in-*12. *Paris*, 1733. *p.* 80. 81. 83. 84. On donne encore ce nom à des Officiers de quelques Congrégations. *Ponent* de la Congrégation de la Visite Apostolique & de la Fabrique. *Gaz.* 1725. *p.* 78.

PONFERRADA. subst. m. Nom propre d'une petite ville avec un bon château. *Pons Ferratus*. Elle est dans le Royaume de Léon en Espagne, sur la riviére de Sil, aux confins de Galice, & à quatorze lieues de la ville de Léon, vers le couchant. Quelques Géographes prennent cette ville pour celle des anciens Asturiens qui portoit le nom d'*Interamnium flavium*, que pourtant quelques autres mettent à Fuente Encélada, village de la même contrée. Maty.

PONFORME. s. m. Nom d'un ancien pont fort long ; bâti sur des marais, mais presque ruiné ; il est dans le Languedoc, près de Narbonne, en tirant vers Béziers. Matt.

☞ **PONGA.** s. m. C'est un arbre qui croît dans le Malabar. Il est toujours verd, & ne porte aucune fleur, ou du moins qui soit apparente : mais son fruit est attaché aux rameaux de la même maniere que celui du *Jaca* ; ce qui lui en fait donner le nom par les Portugois. Le calice est couvert de piquans ; il est verd au commencement, ensuite rouge, & contient un grand nombre de semences oblongues, arrondies, pointues, & rougeâtres. Le fruit de cet arbre appliqué en forme de cataplasme sur les tumeurs en hâte beaucoup la suppuration. Ray. *Hist. Plant.*

☞ **PONGARDIRA**, ou **PANGARDIRA.** s. f. Île des Indes, sur la côte septentrionale de l'île de Ceylan à la pointe du Royaume de Jafnapatan.

☞ **PONGELION.** s. m. Grand arbre qui croît dans plusieurs endroits du Malabar. L'huile que l'on prépare avec son écorce pilée, & cuite ensuite, attire les humeurs vicieuses du corps, lorsqu'on l'en frotte. Le suc qui découle de cet arbre, étant bû avec du lait de beure, dissipe les vents.

PONGIBONT. Voyez Pogoibonzi.

PONGNEOR. s. m. Vieux mot. Piqueur. Borel.

PONJAM. Voyez Poulam.

PONKESD HAVA. Nom du cinquiéme mois de l'année chez les Hongrois ; mois de Mai. Fabricius.

☞ **PONNA** s. m. Arbre qui croît dans les lieux sabloneux du Malabar. On tire des amandes de son fruit, par expression, une huile pour brûler qui appaise les douleurs des membres lorsqu'on les en frotte.

☞ **PONNU** pour Pondu, se trouve dans Rabelais. *Liv.* 5. *chap.* 10. de l'édition d'Amsterdam 1711. & *chap.* 11. de celle de 1675. *T. II. p.* 734. » Là ne vismes autre chose » mémorable fors bonne mine, femme de mauvais jeu, » & les coques des deux œufs, jadis *ponnus* & esclos par » le don, desquels naquirent Castor & Pollux, freres » d'Hélene la belle. » Ménage, *pag.* 91. du 2. tome de ses observations sur la langue Françoise, cite ce passage plus en abrégé. Quelques provinciaux disent aussi *ponnu*. Mais selon le même Ménage, on dit à Paris, *la poule a pondu, un œuf pondu*, & c'est comme il faut parler. *Pondre* se doit conjuguer comme *fondre, tondre* : & on dit *fondu, tondu.*

PONS. s. m. Nom propre d'homme. Voyez Ponce.

Pons. s. m. Nom propre d'une petite ville avec un bon château. *Pontium, Pontes, Pons.* Elle est dans la Saintonge, en France, sur la riviére de Seigne, à quatre lieues de Saintes, vers le sud. Matt.

Saint Pons de Tomières. Nom d'une petite ville de France. *Pontiopolis Tomeria, Fanum*, ou *Urbs S. Pontii Tomeriarum.* Elle est dans le Languedoc, à dix lieues de Narbonne, vers le nord, & elle a un Évêché, dont l'Évêque est Seigneur de la ville, & suffragant de l'Archevêque de Narbonne. Matt.

PONT. s. m. Ouvrage d'architecture, ou de charpente, qu'on bâtit sur les riviéres pour les traverser. *Pons.* Un *pont* de pierre à tant d'arches. Le cintre, la culée, la maîtresse arche d'un *pont.* On fait aussi des *ponts* de bois. Quand les ennemis approchent, on rompt les *ponts*, on en coupe une arche. Quelques-uns croyent que Janus fut l'inventeur des *ponts*, des couronnes & des navires, parce qu'en plusieurs monnoies de Gréce, de Sicile & d'Italie, il y avoit d'un côté un Janus à deux têtes, & de l'autre un *pont*, ou une couronne, ou un navire, suivant le témoignage qui est dans le quinziéme livre d'Athénée.

☞ Parmi les *ponts* antiques qu'on voit à Rome, le *pont* d'Adrien aujourd'hui *pont-Saint-Ange*, & le *pont* du Janicule, aujourd'hui le *pont Sixte*, tiennent le premier rang. *Dict. de Peint. & d'Arch.* Un autre *pont* très-célébre étoit celui que Trajan fit construire sur le Danube. Les piles seules étoient construites en pierre, dans des distances assez inégales, parce qu'on avoit voulu profiter de quelques roches dont ce fleuve est traversé en cet endroit, afin d'éviter le travail & la dépense. Sur ces piles étoit établi un *pont* de bois. C'est ainsi qu'il est représenté sur la colonne Trajanne, & les vestiges des piles qui subsistent encore, n'en donnent pas une autre idée.

On fait aussi des *ponts* pour traverser les choses qui ont de la profondeur, comme sur des fossés. Le *pont* d'une ville, d'un château. On dit que Xerxès fit faire un *pont* de navires sur l'Hellespont.

On fait aussi des *ponts* pour conduire des canaux d'une hauteur à une autre. Le *pont* du Gard est un aqueduc merveilleux, où il y a trois *ponts* les uns sur les autres.

On fait encore des *ponts* de bateaux, soit de bois, soit de cuivre, qu'on attache avec des pieux, ou des ancres, & sur lesquels on met des planches. Il y a un fort beau *pont* de bateaux à Rouen, qui s'éleve & s'abbaisse selon le flux & le reflux.

☞ Pont de corde est un espéce de tissu de cordes entrelacées les unes dans les autres, dont on se sert quelquefois dans les armées pour traverser des riviéres, ou pour passer par-dessus des ravines profondes.

Pont de jonc, est un *pont* fait avec de grosses bottes de jonc qui croît dans les lieux marécageux, & qu'on couvre de planches. *Arundineus pons.* Il sert à passer dans les lieux bourbeux, & où le terrain n'est pas ferme.

☞ Pont-dormant. C'est celui qui est fixe & immuable. Il ne faut pas confondre le *pont-levis* & le *pont-dormant.*

☞ Pont-flotant. C'est celui qui est fait de pontons, de bateaux ordinaires, de bateaux de cuir, de tonneaux, de poutre creuses qu'on jette sur une riviére, & qu'on couvre de planches. M. Herman, Ingénieur, a trouvé le secret de construire un *pont* flotant, composé de plusieurs piéces, & qui se place de lui-même de l'autre côté d'une riviére, quelque large qu'elle soit, sans qu'il soit besoin d'y faire passer personne. *Hist. de l'Acad. des Sciences de l'année* 1713.

Pont-levis, est un *pont* qui s'éléve par le moyen d'une bascule, ou contrepoids, & qui se joint contre la porte. *Pons arrectarius.* Il y en a aussi à trébucher & à fléche soutenus par deux gros paux hauts de quinze pieds, dont une partie se baisse quand l'autre se hausse.

Pont-levis, en termes de Manége, se dit du desordre & de la desobéissance du cheval, quand il se cabre plusieurs fois ; & se dresse si haut sur les jambes de derriére, qu'il est en danger de se renverser avec le cavalier. *In posticos pedes crebro se surrigere.* Ce cheval est dangereux à monter, il fait souvent des *ponts levis.* On faisoit aussi autrefois une sorte de souliers qu'on appelloit *à ponts-levis.*

Pont-volant, est un *pont* qu'on fait sur des passages de quatre ou cinq toises, composé de deux petits *ponts* mis les uns sur les autres, tellement disposés que le supérieur s'avance par des cordages & des poulies qui sont attachées à l'inférieur. *Pons auctarius.* On fait aussi des *ponts-volans*, composés de trois piéces de bois dentelées par-dessous en forme de viodre, qu'on pose sur une lanterne en forme de pignon, qui traverse les trois dentelures, & qui est composée de sept ou huit fuseaux, qui entrent dans ces dentelures, à mesure qu'on pousse le *pont* avec un engin. Il faut auparavant arrêter les planches sur ces trois piéces dentelées.

☞ Pont-volant. s. m. On donne encore le nom de *pont-volant* à ces bateaux dont on se sert pour passer une riviére d'un bord à l'autre. Ces bateaux sont attachés par le flanc à une corde, dont l'autre bout est fixé à un point qui lui sert de centre de mouvement, & qui est construit dans le milieu du courant du fleuve. Ce bateau étant abandonné au courant de l'eau, passe d'un bord de la riviére à l'autre, en décrivant une portion de cercle, dont cette corde est le rayon. Lorsque le fleuve ou la riviére sont fort larges, la corde est pour lors trop longue pour pouvoir se soutenir par elle même ; en sorte qu'on est obligé d'y attacher de distance en distance des morceaux de liége, ou d'autre bois léger, pour la soutenir sur la surface de l'eau. On donne encore le nom de *trailles* à ces sortes de *ponts-volans.* On en voit sur le Rhin, le Rhône, la Meuse, le Pô, &c.

Pont, en termes de Marine, est le tillac, ou un plancher qui sépare les étages d'un navire. *Tabulatum.* On dit aussi, qu'un vaisseau a deux ou trois *ponts*, quand il a dans son creux deux ou trois étages. Les moyens vaisseaux ont deux

ponts. Les plus grands en ont trois, distans chacun de cinq pieds. Le *pont* d'en-bas, s'appelle le *premier pont*, ou le *franc tillac.* Le second *pont* est comme le deuxiéme étage des bâtimens de terre au-dessus du raiz de-chaussée: c'est l'endroit destiné à la seconde batterie, où il y a pareil nombre de canons que sur le franc tillac, à la réserve qu'il ne s'en met point en poupe, à cause que c'est la chambre du Capitaine. A l'avant de ce *pont*, sont les cuisines & offices. Aux grands vaisseaux il y a un troisiéme *pont*, & une troisiéme batterie. Ce troisiéme *pont* ne couvre que l'avant & l'arriere, qu'on nomme *gaillard*, ou *château de poupe*, & *de proue. Pont courant devant arriére*, est celui qui est entier, qui régne de proue à poupe. *Pont coupé* est celui qui ne régne que sur la proue ou sur la poupe. *Pont de corde* est un *pont* fait de forts cordages entrelacés, qu'on étend sur les vaisseaux qui n'ont qu'un tillac, au travers duquel on peut aisement offenser l'ennemi qui est venu à l'abordage, & qui a sauté dessus. Ce qui n'arrive ordinairement qu'aux vaisseaux marchands, pour se défendre de l'abordage des Corsaires Ozan. Pendant le combat on enferme les esclaves entre deux *ponts*.

☞ Pont Terme d'Horlogerie. Il se dit de toutes les piéces qui sont fixées, & qui servent à porter des pieces qui ne pourroient pas avoir de centre sur la platine.

☞ Ponts et chaussées. Phrase dont on se sert en de certaines occasions, & sous laquelle on comprend tout ce qui regarde les grands chemins & les voieries. Les Trésoriers de France ont l'inspection des *ponts & chaussées* de leur département Acad. Fr.

PONT. s. m. Nom propre d'une contrée d'Asie. *Pontus.* C'étoit anciennement la partie septentrionale de la Cappadoce, en l'Asie mineure Elle prenoit son nom de sa situation le long du Pont-Euxin. On la divisoit en trois parties. Le *Pont* de Cappadoce étoit au levant, aux confins de la grande Arménie; Trébisonde & Chérisonde y étoient situées. Le *Pont* de Galatie étoit aux confins de la Paphlagonie, & Amasie en étoit le lieu principal: le *Pont* de Polémon étoit entre les deux autres: il prenoit son nom de la ville de Polémon, qu'on appelle aujourd'hui Pormon. Il y avoit encore en l'Asie mineure le *Pont* de Bithynie, qui étoit entre la Bithynie & la Paphlagonie. Héraclée, aujourd'hui Pendarachi, en étoit la capitale Enfin Ovide fait mention d'un pays de *Pont* où il fut exilé, & qui devoit être dans la basse Mœsie, aujourd'hui la Bulgarie, sur le Pont-Euxin, vers l'embouchure du Danube. Maty.

Sollicite le Pont, *parcours la Bithynie*,
Intéresse pour nous l'une & l'autre Arménie. Bréb.

PONT-EUXIN. C'est une grande mer qui est par-delà Constantinople entre l'Europe & l'Asie, qu'on nomme autrement la *mer Noire. Pontus Euxinus.* Elle est très-dangereuse à naviger, & a sur ses bords un Royaume que possédoit Mithridate, appellé pour ce sujet Roi de *Pont.* On fait accroire aux badauts nouvellistes, que les glaces ont rompu une arche du *Pont-Euxin.* Voyez Mer Noire.

PONT, est aussi un nom par lequel on marque plusieurs villes, qui sont sur des riviéres. *Pons est nomen denominativum multarum urbium.*

Le Pont d'Apurima, au Pérou. Auprès d'Andaguelais on voit le fameux *pont* d'Apurima. On dit qu'il se trouve dans une montagne une coupure d'environ 120 brasses de large, & d'une profondeur affreuse, que la nature a taillée à plomb dans le rocher, pour ouvrir passage à une riviére; & comme cette riviére roule ses eaux avec tant d'impétuosité, qu'elle entraîne de fort grosses pierres; on ne peut la traverser à gué, qu'à vingt-cinq ou trente lieues de là. La largeur & la profondeur de cette bréche, & la nécessité de passer en cet endroit, ont fait inventer un pont de cordes faites d'écorces d'arbres, qui est large d'environ six pieds, entrelacé de traverses de bois, sur lesquelles on passe, même avec les charges des mules, non sans crainte; car vers le milieu on sent un balancement capable de causer des vertiges. Mais comme il faudroit faire un détour de six ou sept journées pour passer ailleurs, tout ce qui circule de denrées & de marchandises de Lima à Cusco & dans le haut Pérou, passe par-dessus ce pont. Pour l'entretenir on exige quatre reaux de chaque charge de mule. Frézier. *p.* 166.

Pont de l'Arche. Nom propre qui ne se dit qu'avec l'article. Petite ville avec une citadelle & un pont de pierre sur la Seine. *Pons Arcuensis, Pons Arcüs.* Elle est dans la Normandie, à trois lieues de Rouen, vers le midi. Voyez la *Description Historique & Géographique de la Haute-Normandie, Tom. II. p.* 273. Le *pont de l'Arche*, du *pont de l'Arche*, au *pont de l'Arche.*

☞ Pont-Aubert. s. m. Bourg de France dans la Bourgogne, au Diocèse d'Autun.

Pont audemer. Voyez Ponteau-de-mer.

Pont Beauvoisin. Nom propre d'un bourg du Dauphiné, en France. *Pons Bellov c nus*, anciennement *Labisco.* Il est à huit lieues de Grenoble, vers le nord, sur la riviére de Giers, qui le sépare d'un fauxbourg dépendant de la Savoie. Maty.

Pont de Cé. Nom d'une petite ville de France, située dans l'Anjou, à une lieue d'Angers, vers le midi. *Pons Sau, pontes Cen*, ou *Cesaris.* Cette ville a pris son nom d'un pont fort long qu'elle a sur la Loire. Maty.

☞ Pont-Charrand, Bourg de France, sur les confins de l'Auvergne au Diocèse de Limoges, Election de Combrailles.

☞ Pont du chatel, ou *Pont du château*, petite ville de de France dans l'Auvergne, sur l'Allier. *Pons castelli.*

Pont Saint Esprit. Nom d'une ville de Languedoc, sur le Rhône. *Pons Spiritûs Sancti.* Le *pont Saint Esprit* est à trois lieues de Viviers. Il y a un pont bâti par S. Benezet, qui passe pour un des plus beaux de l'Europe, il a vingt-deux arches, 206 toises de longueur, & 5. de large.

Pont l'Évêque. Nom d'une petite ville de France. *Pons Episcopi.* Elle est dans la Normandie, sur la riviére de Léson, à trois lieues au-dessous de Lisieux, & à deux lieues de la Manche. Maty. On y fait de très-bons fromages.

Pont de Levoy, ou plustôt Pont-Levoi Nom propre d'un bourg du Blésois, en France. *Pons Levius, Pontilevium.* Il est environ à cinq lieues de Blois, vers le midi. Maty.

Pont de Sainte Maxence Nom d'une petite ville de l'Île de France. *Pons S. Maxentiæ, pons S. Macræ.* Elle est à deux lieues de Senlis, sur l'Oise, qu'on y passe sur un pont, dont elle a pris son nom. Maty. Quelques-uns disent *Pont Saint Maixent.* Voyez Maixence.

Pont-a-Mousson. Nom propre d'une petite ville avec Université. *Mussipontum, pons Monciomis, pons Camasonis.* Elle est dans la Lorraine, sur la Moselle, entre Nanci, Metz, S. Michel & Toul, environ à cinq lieues de chacune. Maty

Pont-Pierre. s. m. Nom de lieu. *Pons Petrus.* Il est sur la Meuse, entre la Motte & Neuf-Chatel; ce n'est aujourd'hui qu'un village. Grégoire de Tours en parle, Liv. V. chap. 18.

Pont de Remy. Nom propre d'un bourg de Picardie, en France. *Pons Remig i.* Il est sur la Somme, à deux lieues au-dessus d'Abbeville. Maty.

Pont de Royan. Nom propre d'un bourg du Dauphiné en France. *Pons Royani, Royanum.* Il est chef du Marquisat de Royanez, & situé au pied des montagnes, à trois lieues de Saint Marcellin, vers le midi. Maty.

Pont sur Seine. Nom d'une petite ville de Champagne, en France. *Pons ad Sequanam.* Elle est sur la Seine, qu'on y passe sur un pont, à sept lieues au-dessous de Troies. Maty.

Pont de Sorgues. Voyez Sorgues.

☞ Pont de Vaux. Ville de France dans la Bresse, sur le bord de la riviére de Ressouxe, à six lieues de Bourg.

Pont de Vêle. Nom d'un petite ville ou bourg de la Bresse, en France. *Pons Veluis.* Ce lieu est sur la Vêle, à une lieue de la Saône, & de la ville de Mâcon, vers le levant. Maty.

Pont sur Yonne. Nom d'un bourg du Gâtinois, en l'Île de France. *Pons ad Icaunam.* Il est aux confins de la Champagne sur l'Yonne, où il y a un pont, à trois lieues au-dessous de Sens. Maty.

PONT de Varole. Terme d'Anatomie. *Pons Varoli.* C'est le dessus

dessus d'un conduit qui se trouve dans le troisiéme ventricule du cerveau, situé dans le cerveler; conduit qui va à l'entonnoir. Dionis. Varole qui a donné le nom à la partie supérieure de ce conduit, parce qu'il l'a découverte, étoit un Médecin Italien qui florissoit dans l'Université de Padoue, vers l'an 1572. au témoignage de Bartholin.

Pont, en terme de Billard, lorsque les deux billes sont collées contre une des bandes des côtés du billard, & que la blouse du milieu se trouve entre deux, pour lors on dit qu'il y a un *pont*.

Pont, en terme de Bonneteur, est un certain jour que les filoux font dans le milieu du jeu de cartes, ce qui fait que l'on coupe toujours par-là, & ils disposent les cartes de manière que si l'adversaire coupe par le *pont*, ils ont tout le beau jeu.

Pont. s. m. Vieux mot. Le *pont* de l'épée, c'est-à-dire, la poignée. *Perceval.* Borel. *Capulus.*

On dit proverbialement que la Foire est sur le *pont*; pour dire, qu'il faut se hâter d'aller faire quelque chose. On dit aussi pour faire croire qu'une chose n'arrivera pas si-tôt, qu'il passera bien de l'eau sous les *ponts* entre ci & là. ☞ On dit encore laisser passer l'eau sous le *pont*, pour dire, ne se pas mettre en peine de ce qui ne nous regarde pas.

On appelle aussi dans les sciences le *pont aux ânes*, une légére difficulté qui arrête d'abord les ignorans ou les stupides. *Pons asinorum.* Quelques-uns prétendent que c'est tout le contraire, & que *pont aux ânes* est un moyen facile qu'on présente aux ignorans pour sortir d'une difficulté qui les embarrasse. C'est aussi le sentiment de l'Académie. On dit qu'il faut faire un *pont* d'or à ses ennemis; pour dire, qu'il leur faut donner la facilité de se sauver, quand ils veulent s'enfuir. On dit aussi d'un enfant qui est sur le point de pleurer, qu'il est sur le *pont* de Sainte Larme.

☞ PONT ou PUNT. s. m. Mesure des longueurs dont on se sert à la Chine. Il faut dix *ponts* pour un cobre, le cobre revenant à 13 pouces douze lignes de France.

☞ PONTAGE. s. m. Droit qu'on paye pour le passage de certains ponts. *Cotgrave.* Droits de pêche, passage, Pontage, & autres. *Ordon. des Eaux & Forêts, tit.* 1. *art.* 3. Voyez Pontenage.

PONTAL. s. m. Terme de Marine. Hauteur ou creux du vaisseau. *Profunditas.* Voyez Creux.

☞ PONTANIER. s. m. Celui qui perçoit sur les marchandises un droit de pontenage.

PONTARLIER. s. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Bourgogne, en France. *Pontarlum.* Elle est sur le Doux, près du Mont-Joux, & des confins de la Suisse, à neuf lieues de Besançon, vers le sud-est. Matt.

PONTÉ adj. Terme de Marine. Vaisseau qui a un pont ou tillac, qui porte couverte, qui n'est point ras. *Contabulata navis.*

Ponté. s. m. Terme de Fourbisseur. C'est la partie de l'épée qui couvre le corps de la garde; fund qui couvre le corps de la garde. *Ponté* bien fait. *Ensis pars extrema sub capulo posita.*

PONTE. s. f. Action par laquelle les oiseaux poussent dehors leurs œufs. *Ovorum emissio.* La meilleure *ponte* des oiseaux est au printemps.

Ponte, se dit aussi des tortues qui vont pondre sur le rivage. Les tortues font un très grand nombre d'œufs d'une seule *ponte*. *In littore multa ova partunt testudines.* Elles couvrent leurs œufs de sable après leur *ponte*; & le soleil les fait éclorre.

Ponte. s. m. Terme du Jeu d'Hombre. C'est la quatriéme triomphe en rouge. C'est toujours l'as rouge, lorsqu'on joüe en cœur ou en carreau.

Ponte. s. m. Terme de Pharaon. Celui qui joüe contre le Banquier. Tous les *pontes* conspirent contre le Banquier.

PONTE-Corvo. Nom d'un bourg de la Terre de Labour, Province du Royaume de Naples. *Pons Curvus.* Il est sur le Garigian, vers les confins de la campagne de Rome, à deux lieues d'Aquino. Matt.

Ponte d'Éra. Nom propre d'un bourg Pisan en Toscane. *Pons Era.* Il est sur la riviére d'Éra, près de l'Arno, à cinq lieues au-dessus de Pise. Matt.

Ponte a Fella, Pontofella. Nom d'un bourg de la Carinthie, situé sur la Fella, à huit lieues d'Udine, vers le nord. *Pons Fellæ.* *Pontofella* appartient à l'Évêque de Bamberg; c'est le passage le plus fréquenté de l'Allemagne en Italie. Matt.

Ponte Nura. Nom propre d'un ancien village de l'Émilie. *Pons Nuræ*, anciennement *Emporium.* Il est dans le Plaisantin en Lombardie, sur la Nura, à deux lieues de Plaisance, vers le levant. Matt.

Ponte Ricciolo. C'étoit anciennement une ville de l'Ombrie. *Luceoli, Luceolum.* Narsès la ruina, & ce n'est plus qu'un village du Duché d'Urbin. Il est sur la riviére de Cantiano, entre Cagli & Gubio, environ à deux lieues de chacune. Matt.

Ponte Stura. Nom propre d'un bourg autrefois fortifié. *Pons Sturæ.* Il est dans le Montferrat sur le Pô, près de la petite riviére de Sture, à une lieue & demie au-dessus de Casal. Matt.

Ponte Védra. Voyez Puente Védra.

PONTEAU-DE-MER, ou PONTAU-DE-MER, ou plutôt PONT-AUDEMER. Nom d'une petite ville de la Normandie. *Pons Audomari.* Elle est sur la Rile, entre Lisieux & Caudebec, environ à cinq lieues de chacune. Voyez la *Descr. Hist. & Géogr. de la Haute Norm. T. II. p.* 168.

PONTÉBA. s. f. Il y a deux bourgs de ce nom, qui ne sont séparés que par la riviére de Fella *Ponteba* Ils sont à huit lieues d'Udine, vers le nord. L'un dans la Carinthie, nommé *Ponteba Imperiale*, qui dépend de l'Évêque de Bamberg; l'autre dans le Frioul, appellé *Ponteba Veneta*, parce que les Vénitiens en sont les maîtres. Ce lieu est un grand passage d'Italie en Allemagne, ce qui fait juger qu'il est plutôt le *Julium Carnicum* des Anciens, que non pas Zuglio ou Zojel, où quelques Géographes mettent cette ancienne ville, & où il n'y a point de passage. Matt.

PONTEFRACT. s. m. Nom propre d'un bourg d'Angleterre, situé sur la riviére d'Arc, dans le Comté d'York, & à six lieues de la ville de ce nom, vers le midi. On prétend que *Pontefract* a été bâti des ruines de l'ancienne *Lugeolum*, cité des Brigantes, & qu'il a pris son nom moderne, de ce que son pont de bois se rompit, lorsque Guillaume Archevêque d'Yorck, & frere du Roi Étienne, y passoit. Matt.

PONTELAND. s. m. Nom propre de lieu. *Pons Ælii.* C'étoit anciennement une petite ville des Ottadiens, en la grande Bretagne Ce n'est maintenant qu'un village d'Angleterre, situé dans le Northumberland, entre Newcastle & Morpeth. Matt.

PONTENAGE, ou PONTONAGE. s. m. Est un droit que le Seigneur féodal prend sur les marchandises qui passent sur les riviéres, sur les bacs & les ponts, qu'on a appellé en basse Latinité, *pontaticum, pontagium*, & *pontonagium.*

PONTER. v. n. Terme de Pharaon. C'est jouer contre le Banquier.

PONTHIEU. s. m. Qui ne se dit qu'avec l'article. Nom d'une contrée de la Picardie en France. *Ponticum, Pontima, Pontus, Ponticuensis comitatus.* Elle est entre le Boulonois, l'Artois, l'Amiénois, le Vimeu & la mer de Bretagne. Ses lieux principaux sont, Abbeville capitale, S. Riquier, Monstreuil, Rue, le Crotoi & le Pont de Remi. Ce pays a eu autrefois ses Comtes particuliers; il fut ensuite possédé par la maison de Bourgogne, & l'Empereur Charles-Quint céda toutes les prétentions qu'il y avoit à François I. par le traité de Madrid, l'an 1526. Matt.

PONTIA, ou PONZA. s. f. Nom propre d'une petite île de la mer de Toscane. *Pontia.* Elle n'est connue que parce que plusieurs illustres Romains y furent autrefois exilés. On la trouve sur les côtes de la Principauté citérieure, près de Castel à Mare de la Brucca. Matt.

PONTIAS. s. m. Nom d'un vent particulier au territoire de la ville de Nions en Dauphiné. Il sort des montagnes qui environnent cette ville, des vapeurs contenuelles, qui étant repercutées par d'autres qui sont plus septentrionales

nales, forment ce vent, dont les principales qualités sont qu'il est extrêmement froid, & violent outre mesure. Il commence un quart de lieue plus haut que Nions, & sa course qui suit celle de la rivière d'Eygnes, n'est que d'environ quatre lieues : mais il n'occupe jamais en largeur plus d'une lieue. L'été l'affoiblit & l'hiver le fortifie. En hiver il commence à se faire sentir dès les neuf heures du soir ; & ne s'appaise qu'à neuf heures ou dix heures le lendemain. Il a bien moins de durée en été ; car commençant à respirer seulement dès les trois heures du matin, il n'est plus sensible quatre ou cinq heures après. Il ne souffle pas à reprise comme la plûpart des autres vents, mais continuellement & sans relâche, jusqu'à ce que la vapeur qui le produit soit entiérement dissipée. Si le vent de midi s'oppose à lui, sa violence devient plus impétueuse, & cet ennemi semble augmenter en lui la force & le courage. Ses effets sont de purifier l'air par ce froid qui lui est essentiel, & d'imprimer à la terre une qualité bienfaisante. Toutes ses productions en sont plus parfaites, ses fruits meilleurs, & sur-tout ses oliviers plus féconds, & l'huile qu'on exprime de leurs olives, plus excellente. Enfin lorsqu'il cesse de se rendre sensible, c'est un présage toujours infaillible ou d'une peste ou de quelque maladie populaire. De cette vérité est née la fable de son origine. Nos Peres qui n'étoient pas assez éclairés pour pénétrer les secrets de la nature, & qui par cette raison les attribuoient quelquefois à des miracles, ont dit avec Gervais de Tilisbéry, que S. Césaire Archevéque d'Arles, étant venu à Nions, dans le Diocése de Vaison, fut touché de douleur après qu'il eût appris que la vallée où est assise cette ville, étoit si stérile qu'elle étoit presqu'incapable de toute production. C'est pourquoi il descendit jusqu'à la mer, & revint après avoir rempli de vent un de ses gants. Il le jetta contre un rocher, qui depuis ce temps-là répondant fidélement aux désirs de ce serviteur de Dieu, produit ce vent, & l'envoie par une ouverture qui s'y fit, lorsqu'il le conçut par ce miracle. On ajoute que le nom de *Pontias* lui est demeuré, parce qu'il est venu de la mer, qui a celui de *pontus* parmi les Latins. S'il eût eu quelque connoissance de la langue Grecque, il auroit remarqué sans doute qu'Euripide s'est servi du mot de *ποντιας* pour celui de ποντιος, & se seroit imaginé ensuite que les Gaulois qui aimoient mieux cette langue étrangére que la leur, nommerent premierement ce vent *ἀπο ποντιας*, Chorier. *Hist. du Dauph. L. I. n. xj.* Voyez aussi Véetna. Je ne vois pas pourquoi Chorier écrit quelquefois *Penthias* avec une *h*.

☞ PONTICHÉRY. s. m. Port des Isles orientales dans la presqu'île de deçà le Gange, sur la côte de Coromandel, dans la province de Giogy, à vingt lieues de S. Thomé & à trois lieues du Fort de Valdaone. Les François ont depuis quelque temps un Fort à *Pontichéry*. *Ponticerium*. Voyez Baudran. M. de la Martiniére paroît préférer *Pondichéry*.

PONTICO. Voyez Pontico.

PONTIÉRE. s. f. Ouverture par où la poule rend ses œufs. *Anus*.

PONTIFE. subst. m. Qui a l'intendance & la direction des choses sacrées, des sacrifices, & du culte de la Religion. Les Romains avoient des *Pontifes* & un Souverain *Pontife*. Les Juifs avoient un Souverain *Pontife*. Aaron fut le premier *Pontife*. Chez les Chrétiens on appelle le Pape *Souverain Pontife*. Les Evêques & les Prélats peuvent être appellés *Pontifes* dans leurs Diocéses.

Ce mot vient du Latin *Pontifex*, formé, selon quelques-uns, de *potis*, & de *facere*, *quasi Potifex*, comme qui diroit, Qui peut sacrifier.

Pontife, ou faiseurs de Ponts. Nom de Religieux. *Pontifex*. Les Hospitaliers Pontifes ou faiseurs de ponts, furent institués à la fin du XIIe siécle par S. Bénézet, dont nous avons parlé dans cet Ouvrage ; & furent ainsi appellés, parce que la fin de leur institut étoit de donner mainforte aux voyageurs, & de bâtir des ponts, ou d'établir des bacs pour leur commodité, & de les recevoir dans les hôpitaux sur le bord des riviéres. On ne connoît pourtant point d'autres maisons de cet Ordre, que l'hôpital qui fut bâti à Avignon, où ces Hospitaliers demeuroient, & dont S. Bénézet fut premier Supérieur. Voyez le mot Bénézet. Le P. Théophile Renaud, dans son Traité intitulé, *Sanctus Joannes Benedictus Pastor & Pontifex Avenione*, & le P. Hélyot, T. II. c. 42.

Illustre Pontife. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet qu'on appelle autrement le Beau Verni. Il vient d'Amiens, c'est un violet pourpré qui graine ; sa fleur n'est pas bien large, mais son panache est détaché. Quatre boutons sont suffisans sur son dard. Morin.

PONTIFICAL, ale. adj. Qui appartient au Pontife. *Pontificalis*. Les Evêques reçoivent le Roi dans leurs Eglises en habits *pontificaux*. Il y a des Fêtes *pontificales*, où les Evêques officient en habits *pontificaux*. ☞ Le Grand-Prêtre revêtu de l'autorité *pontificale* devoit connoître de toutes les causes qui concernoient la Religion. Bourdaloue. *Exhort. II. p. 4.*

On appelle *Pontifical*, & *Cérémonial*, le Livre où sont contenues les priéres & les cérémonies que font le Pape, ou les Evêques, quand ils font les actions qui appartiennent à leur dignité. *Pontificale*, *Ceremoniale*.

PONTIFICALEMENT. adv D'une maniére pontificale. *Pontificio apparatu*. Les Evêques officians sont vêtus *pontificalement*. On fait le Sacre pendant une Messe célébrée *pontificalement*.

PONTIFICAT. s. m. Dignité de Pontife. *Dignitas suprema, pontificalis*. César brigua, emporta le *Pontificat*. Parmi les Chrétiens il se prend ordinairement pour la dignité Papale. Un tel Cardinal a été élevé au *Pontificat*, a été élu Pape. Il se dit aussi du temps qu'on a été Pontife. César réforma le Calendrier pendant son *Pontificat*. Et du temps qu'on a été Pape. Le Concordat se passa pendant le *Pontificat* de Léon X. Il y a eu un *Pontificat*, qui n'a duré que 24 heures.

On dit figurément, qu'une personne est en son *Pontificat*, quand elle paroît dans son plus grand éclat, dans son plus grand lustre ; soit en parlant d'un Magistrat, quand il est dans son siége ; soit d'une femme, quand elle est parée de ses plus beaux habits.

PONTIGNI. s. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Pontiniacum*. Il est dans la Champagne, sur la riviére de Serain, à quatre lieues d'Auxerre, vers le nord-est. Maty.

L'Abbaye de *Pontigni*, seconde fille de Cîteaux, fut fondée l'an 1114. à quatre lieues d'Auxerre, dans la terre d'un Chanoine de cette Eglise nommé Hébert ; & Hervé Comte de Nevers contribua à cette fondation Cependant Thibaut Comte de Champagne passe pour fondateur, parce qu'il en fit depuis bâtir l'Eglise. Le premier Abbé de *Pontigni* fut Hugues de Mâcon, depuis Evêque d'Auxerre.

☞ PONTIL. s. m. Terme de Verrerie. C'est un instrument de fer dont on se sert pour la fabrique des glaces qui se soufflent à la selle.

☞ PONTILLER. v. n. C'est se servir du pontil pour reprendre la glace à l'opposite de la selle.

PONTILLES, ou ESPONTILLES. Terme de Marine. Piéces de bois qui servent à soutenir les pavois, quand on est prêt de combattre. *Paxilli*.

PONTINE. adj. f. qui se dit en cette phrase. La *Palu Pontine*. En Latin, *Pontina*, ou *Pomptina palus*, *Pontinae paludes*. C'est un grand marais de la campagne de Rome. Il a pris son nom de l'ancienne ville de Pomptina, & il est vers la côte, entre la ville de Terracine, & le cap d'Antio. Il y a quelques villages mal peuplés, à cause de la grossiéreté de l'air, & on y trouve encore quelques restes d'un chemin pavé que l'Empereur Trajan y avoit fait faire. Maty.

PONTIQUE. adj. m. & f. Qui appartient au Pont, Royaume & contrée d'Asie. *Ponticus, a*. Il croît aux environs de Synope sur la mer noire, une espéce d'absynthe, qui suivant les apparences doit être l'absynthe *pontique* des Anciens. Tournefort.

PONTIVI. s. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville de la Bretagne, en France. *Pontivium*. Ce lieu est sur la riviére de Blavet, environ à dix lieues au-dessus de la ville de ce nom. Maty.

☞ PONT-NEUF. Chanson de la nature de celles qui sont dans la bouche des Chantres du *Pont-neuf* à Paris. L'Auteur du Chef-d'œuvre d'un Inconnu a choisi, pour fronder les Commentateurs, une vieille chanson Françoise,

composée

composée de cinq couplets, écrite du style le plus simple & le plus naïf, d'une versification qui n'est rien moins que régulière pour la rime, c'est-à-dire, ce qu'on appelle vulgairement un *Pont-neuf*. *J. des S. in-4°. 1717. p. 376.* On appelle proverbialement Demoiselle du *Pont-neuf*, une femme prostituée à tout venant, & Hermite du *Pont-neuf*, un homme qui sort depuis le matin jusqu'au soir, qui est toujours par les rues.

PONTOISE. s. f. Nom propre d'une petite ville de l'Île de France. *Pontisara, Pontesium, Æsia,* ou *Oesiæ pons,* anciennement *Briva Isara, Briv-Isara.* Elle est sur l'Oise, qu'on y passe sur un pont, à sept lieues de Paris, vers le nord-ouest. *Pontoise* a un vieux château qui la domine, & titre de Comté, avec le siége d'un Bailliage. Voyez la *Descript. Géogr. & Hist. de la Haute Norm. T. II. p.* 170. Louis-le-Gros, Louis-le-Jeune, & avant eux dès l'an 1064 Philippe I. Roi de France, ont fait faire de la monnoie à *Pontoise*, *Moneta Pontesiensis.* Voyez le Blanc, Tr. Hist. des Monn. de France, p. 165.

PONTON. s. m. Petit pont flottant fait de batteaux & de planches, *Ponticulus.* Le *ponton* est une machine faite de deux vaisseaux joints par des poutres sur lesquelles on met des planches pour faire passer une rivière, un bras d'eau à de la cavalerie, à de l'infanterie, à du canon, &c. sans qu'il soit besoin d'un pont entier. Il faut des *pontons* pour passer l'artillerie sur cette rivière.

PONTON, en termes de Mer, est un grand bateau plat qui n'a qu'un mât; & qui est de trois à quatre pieds de bord. *Iter planum tabulati & carina.* Il est garni de cabestans, de vis & autres machines, qui servent à faire faire carene aux grands navires, à les relever, & à nettoyer les ports, & en tirer la vase, les pierres, ancres, bris de vaisseaux, & autres choses qui les pourroient combler.

PONTON, est aussi un vaisseau dont il est fait mention dans les Commentaires de César, & dans Aulugelle; mais ces Auteurs parlent d'un vaisseau quarré servant à traverser les rivières, & propre pour recevoir les chevaux & harnois: c'est ce qu'on appelle maintenant *bac*.

☞ PONTON. Depuis quelque temps le mot de *ponton* s'emploie principalement en parlant de certains petits bateaux de cuivre, qu'on porte dans une armée sur des espèces de chariots, pour le passage des rivières. ACADÉMIE FRANÇOISE.

Ce mot vient de *ponto*, qui en Latin signifie un *bac*. NICOD.

☞ PONTON, ou PANTON, Terme du Jeu de l'Arquebuse. Remporter, gagner, avoir un *ponton.* Approcher un *ponton.* Voyez le Merc. de Sept. 1717 p. 70. 71.

PONTONNIER. s. m. Est un Batelier qui tient un bac, ou grand bateau pour passer les rivières aux lieux où les ports sont établis. *Vector nauticus.* On l'a appellé aussi *Pautonnier* & *Pontanier*; d'où vient qu'on a dit en proverbe, Un fier *Pautonnier*, en parlant d'un homme revêche & mal-à-propos glorieux, à cause que ceux qui sont commis pour recevoir les péages des ponts & passages, sont ordinairement farouches & rigoureux. On a appellé aussi *pontonnerie*, la superbe, l'orgueil, dans les vieux Romans.

PONTORSON. s. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville de la Normandie, en France. *Pons Ursonis.* Ce lieu est sur la rivière de Couënon, aux confins de la Bretagne, & à trois lieues d'Avranches, vers le midi. MATY.

PONTREMOLE. s. m. Nom propre d'une petite ville des États de Toscane. *Pons Tremulus*, anciennement *Apua.* Elle est fortifiée, & située sur la rivière de Magra, aux confins des États de Gênes & de Parme. Ce lieu étoit une dépendance du Duché de Milan; mais les Espagnols le vendirent au Duc de Toscane l'an 1650. On voit près de *Pontremole* un bois qui porte son nom, & qui est le *Marcius Saltus*, où les Liguriens battirent Quintus Marcius Consul Romain. MATY.

PONTURE. s. f. Vieux mot, c'est-à-dire, point d'aiguille. BOREL. *Acûs punctum.*

> *Et tout ainsi comme fait est,*
> *De pontures le goubisson;*
> *Pourquoi pourpoint l'appelle-on.* PALAS. DE L'ARS.

PONZA. Voyez PORTIA.

POO.

POOLE. s. m. Nom propre d'un bourg d'Angleterre. *Pola.* Il est sur un petit golfe qui porte son nom, dans le Comté de Dorcester, à sept lieues de la ville de Dorcestre, vers le levant. *Poole* a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre. MATY.

POOIR. Vieux v. n. Pouvoir. BOREL. *Posse.*

POP.

POPAYAN. s. m. Nom propre d'une ville de l'Amérique méridionale. *Popayanum.* Elle est capitale du Gouvernement qui porte son nom, & située sur la rivière de Cauca, environ à quatre-vingts dix lieues de S. Fé de Bogota, vers le sud-ouest méridional. *Popayan* a un Evêché suffragant de S. Fé. MATY.

Le Gouvernement de POPAYAN. *Popayana præfectura.* C'est une des provinces de la Terre-ferme, en l'Amérique méridionale. Elle est bornée au nord par la Terre-ferme propre, & par le Gouvernement de Carthagène; au levant, par le nouveau Royaume de Grenade; & au sud, par le Pérou; la mer de Sud la baigne au couchant. Cette Province est divisée en deux parties, l'orientale qui dépend de l'Audience de S. Fé, & l'occidentale de celle de Quito. Les villes de la premiere sont, S. Fé d'Antiochia, Arma, Caramanta, Anzerma & Carthago; dans la dernière il y a Cali, *Popayan*, Guadalajara de Buga, Truxillo, Timana, Almaguer, Madrigal, Pasto & Agréda. MATY.

POPE. s. m. Qui se disoit chez les Romains de certains bas Officiers, ou Ministres des Sacrifices. *Popa.* L'office des *Popes* étoit de préparer le couteau du sacrifice, de lier les victimes, d'apprêter l'eau, la meule & les autres choses nécessaires aux sacrifices, de frapper la victime, &c. Ils faisoient leurs fonctions nuds jusqu'à la ceinture, & couronnés de lauriers.

☞ POPÉ. s. f. Ville de la Chine, dans la province de Quangsi, au département de Gucheu, cinquième Métropole de la Province.

POPERINGUE. s. f. Nom propre d'un bourg tout ouvert. *Poperinga.* Il est sur une rivière qui porte son nom, dans la Flandre, à deux lieues d'Ypres, vers le couchant. MATY.

POPFINGEN, BOPFINGEN. s. m. Nom propre d'une petite ville du cercle de Souabe. *Popfinga.* Elle est Impériale, & située dans le Comté d'Oeting, sur l'Eger, à une lieue & demie au-dessus de Norlingue. MATY.

POPI. s. m. Nom propre d'un bourg du Florentin, en Toscane. *Puppium.* Il est sur la rivière d'Arno, à dix lieues de Florence, vers le levant. Il est chef de la petite contrée de Casentino, & a eu autrefois ses Comtes particuliers. MATY.

POPILIA. adj. f. Nom d'une des trente-cinq Tribus de l'ancienne Rome. *Popilia Tribus.* On ne sçait pas d'où elle avoit pris son nom.

☞ POPILIA. *A la Popilia*, c'est-à-dire, à l'abandon, à la gribouillette Jetter quelque chose *à la Popilia*: l'abandonner au premier qui pourra l'attraper. Cette expression, en usage dans quelques Provinces, tire son origine de la Loi qui défendoit à tout citoyen Romain de posséder en fond plus de cinq cens arpens de terre, & qui ordonnoit de distribuer gratuitement, ou d'affermer à vil prix le surplus à de pauvres citoyens. C. Licinius Stolon, l'auteur de cette Loi appellée de son nom *Licinia*, ayant été le premier à la violer par la possession de plus de mille arpens de terre, fut condamné à une amende de dix mille as d'airain, & à céder la moitié de ses terres, qu'on partagea entre de pauvres citoyens; & comme ce fut le Préteur M. Puplius Lænas qui prononça ce jugement, de-là est venu le proverbe, *A la Popilia.* Voyez l'Histoire Rom. in-4°. des Peres Catrou & Rouillé, T. IV. p. 278. & 279. & les Révolutions de la Rép. Rom. de l'Abbé de Vertot, in-12. 1719. T. II. p. 279. 282.

☞ POPINE. s. f. Du Latin *popina.* Cabaret. C'est un mot que l'Abbé de Chaulieu, p. 110. du I. T. de ses Œuvres emploie dans une Epître au Chevalier de Bouillon, datée de 1704.

Que ces vers sous ton nom de popine *en* popine,
Aillent apprendre à l'Univers,
Que Fite & la Meriliere *,
Pour n'avoir point de Césars,
Ont pourtant sous leurs bannières
Leurs Héros ainsi que Mars.

* Fameux Cabaretiers de ce temps-là.

Il faudroit être de bien mauvaise humeur pour ne pas passer quelques mots de la sorte aux Auteurs enjoüés, sur-tout quand ils sont sobres dans l'usage qu'ils en font, & qu'ils ne les répandent pas à pleines mains dans leurs ouvrages.

☞ POPING. s.m. Ville de la Chine, dans la province de Chantung, au département de Tungchang, troisiéme Métropole de la Province.

☞ POPISME. s.m. Au regard de fanfarer & faire les petits *popismes* sur un cheval, nul ne le fit mieux que lui. *Rabelais*, *L. I. c.* 23. Faire les petits *popismes* sur un cheval, signifie, être bon cavalier, entendre le manége.

Popisme a été fait du Grec *Peppysma*. C'est une onomatopée qui exprime le son de pso, psn, avec lequel on flatte les chevaux qui ne sont pas accoutumés à être montés. *Note* 13.

POPLITAIRE. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit d'un muscle quarré qui est entre les abducteurs de la jambe. Il y a aussi une veine qu'on appelle *poplitaire*, ou *jarretiére*, parce qu'elle est auprès des jarrets. *Vena poplitaea.*

POPLITÉ. Terme d'Anatomie. Voyez Poplitaire. C'est le même muscle. Dionis dit *Poplité*, & non pas *Poplitaire*. Il se nomme aussi Jarretier. Le *Poplité* ou Jarretier, est ainsi nommé, parce qu'il est placé sous le jarret, &c. Dionis. Voyez Jarretier.

Ce nom a été fait de *poples*, *jarret*.

POPLITIQUE. Terme d'Anatomie, adj. qui se prend substantivement, & se dit d'une veine de l'extrémité inférieure, c'est-à-dire, de la jambe. *Poplitica vena*, *Poplitaea vena*. On dit aussi *poplitaire*, Voyez ce mot. La *poplitique*, troisiéme veine de l'extrémité inférieure, est formée de différens rameaux mis ensemble. Elle monte du talon, où elle commence par plusieurs scions, tant de ceux du talon, que d'une partie de ceux du cou du pied; elle s'enfonce assez avant dans les chairs, & passant par le jarret, se va terminer dans la crurale. Dionis. Degori se sert aussi de ce mot.

POPLICAIN, ains. s. m. & s. Nom de secte. On dit aussi Populicain, Poblicain & Publicain. Ces noms, aussi bien que celui de Paulicien, furent donnés aux Manichéens en général, ou à une secte particuliére de Manichéens. *Poplicanus*, *Populicanus*, *Poblicanus*, *Publicanus*, *a*. Il semble que ce soit sur-tout en France, ou du moins dans l'Occident, qu'on ait donné ce nom aux Manichéens en Orient on les nommoit Pauliciens. Voyez Pauliciens. En 1198. on decouvrit en Nivernois plusieurs hérétiques *Poplicains*, c'est-à-dire, Manichéens, indiqués par ceux qui se convertirent. Leur chef étoit un nommé Terric, depuis long-temps caché à Corbigni dans une retraite souterraine, d'où il fut tiré, convaincu & brûlé. Fleury. *Hist. Eccl. L. LXXV.* L'an 1160. on tint un Concile en Angleterre pour juger des hérétiques que le peuple nommoit *Poplicains* ou *Publicains*. Ils étoient sortis originairement de Gascogne, & s'étoient répandus en divers pays; car on disoit qu'il y en avoit une multitude innombrable en France, en Espagne, en Italie & en Allemagne. Sept ou huit ans après, l'Archevêque de Reims trouva aussi des *Poplicains* ou Publicains en Flandres; on en découvrit aussi en Vezelai en France. C'étoient des Manichéens, & l'on croit assez vraisemblablement que le peuple avoit formé par corruption le nom de *Poplicains* ou Publicains, de celui de Pauliciens que les Manichéens portoient; ou qu'entendant mieux le premier que l'autre, il le leur avoit donné, confondant *Poplicain* avec Paulicien.

POPOCATÉPEC. s.m. Nom propre d'une montagne qui est dans le Mexique, à douze lieues de Tlascala, en tirant vers la ville de Mexique. *Popocatepecus Mons* Cette montagne est fort haute & ronde, comme le Mont Gibel en Sicile. Elle est couverte de neiges vers le haut, pendant toute l'année, & elle a au sommet une ouverture de demi-lieue, faite comme un fourneau de verrerie; il en sort continuellement une épaisse fumée, & de temps en temps des flammes, qui poussent des cendres & des pierres ardentes jusqu'à la ville de Tlascala, & quelquefois encore plus loin. Maty.

☞ POPOCHAMPÉCHE. s. f. Montagne ardente dans l'Amérique septentrionale, au Mexique: c'est un volcan.

POPOLO. s. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples, située dans l'Abruze citérieure, sur la riviére de Pescara, où elle a un pont, à deux lieues de Sulmone, vers le nord. *Popolo* a titre de Duché, & il a été bâti des ruines de l'ancienne *Corfinium*, petite ville des anciens Pélignens. *Populum*. Maty.

POPULACE. s. f. Terme collectif. Menu peuple; la lie du peuple; foule de petites gens. *Plebs*, *plebecula*. Dans les grandes cérémonies on est fort embarrassé de la *populace*: il faut mettre des gardes pour chasser la *populace*. Quand la *populace* est une fois émue & irritée, il est difficile de l'appaiser. Il faut qu'un Prédicateur accoutume ses Auditeurs à se voir traiter en honnêtes gens, & non point en *populace*. Mén. Rien n'est si puissant pour tenir en bride une *populace* effrénée, que le prétexte de la Religion. Vaug. La *populace* se fait craindre, si elle ne craint. Bouh. Brébeuf fait dire par César, gourmandant ses soldats, qui vouloient l'abandonner,

De guerriers généreux changés en populace,
Allez, allez croupir dans un calme odieux.

☞ POPULAGO, subst. f. Plante dont les feuilles ressemblent à celles de la petite chélidoine, mais elles sont quatre fois plus grandes & de plus longue durée, larges, presque rondes, lisses, d'un verd foncé, légérement crénelées en leurs bords. Il s'éléve d'entre elles des tiges à la hauteur d'un pied, rondes, rameuses, portant des fleurs à plusieurs feuilles disposées en rose, de couleur jaune dorée, resplendissante; c'est pourquoi elle a été nommée par plusieurs *Souci des marais*. Quand les fleurs sont tombées, il leur succéde des fruits composés de plusieurs graines recourbées en bas, entassées en maniére de tête & disposées en étoile; chaque graine contient plusieurs semences un peu longues. Elle croît dans les marais, aux bords des ruisseaux & autres lieux aquatiques. Tournefort, & quelques autres Botanistes, l'ont nommée *Populago*, *à Populo*, parce qu'elle naît ordinairement entre les peupliers.

POPULAIRE. adj. m. & f. Qui concerne le peuple; qui appartient au peuple; qui vient du peuple. *Plebeius*. Les Tribuns Romains étoient des Magistrats *populaires*. Le Prevôt des Marchands est un Officier *populaire*, qui doit défendre les intérêts du peuple. Cromwel sçavoit cacher sous des maniéres humbles & *populaires* une ambition démésurée. Flech. C'est le gouvernement *populaire* qui nourrit & forme les grands génies. Boil. Dans les États *populaires* de la Gréce, où la Monarchie étoit odieuse, l'on écoutoit avec avidité la funeste catastrophe des Rois. Le P. la B. M. de Turenne fuyoit les applaudissemens *populaires*. Flech. La conversation est un État *populaire* où chacun a droit de suffrage. S. Evr. L'approbation d'un seul homme sage vaut mieux que les acclamations *populaires*. M. Esp.

Populaire, signifie aussi, Affable; qui a des maniéres honnêtes, & caressantes pour gagner la faveur & l'affection du peuple. *Popularis*, *affabilis*. A Rome ceux qui briguoient les Magistratures se rendoient *populaires*, pour s'assûrer des suffrages du peuple. Le Prince tâchoit de gagner la bienveillance de ses sujets par une douceur & une indulgence *populaires*. Id.

On appelle, Maladies épidémiques, ou *populaires*, celles qui sont communes & générales; qui sont contagieuses, & qui se communiquent. *Epidimia*. L'avarice & l'ambition sont des maladies aussi *populaires* que les infirmités corporelles. Flech.

On appelle, Erreurs *populaires*, une infinité d'opinions fausses qui se sont glissées parmi le peuple, dont plusieurs gens ne sont persuadés que par préoccupation, & sans en avoir examiné les principes, ou la raison. *Opiniones populares*. On voit d'ordinaire régner & triompher les opinions *populaires*. M. Esp. La plûpart des opinions communes

munes, quand elles font bien examinées, ne font que des erreurs *populaires*. Laurent Joubert a écrit un livre des Erreurs *populaires*, touchant la Médecine.

POPULAIREMENT. adv. D'une manière qui appartient au peuple, au vulgaire. *Ad sensum vulgi*. Ce Prince n'est point entêté de sa grandeur, il vit *populairement*, il salue tout le monde. On dit *populairement*, c'est-à-dire, que c'est une façon de parler basse & commune.

POPULARITÉ. f. m. Ce qui rend une chose populaire. Manière insinuante pour se faire aimer du peuple. *Popularitas*. Toutes les qualités nécessaires au commandement étoient renfermées en lui dans un air de *popularité* noble & militaire, qui lui étoit naturel. Le P. de la Rue.

☞ Lucius Papirius Dictateur Romain, qui par sa trop grande févérité s'étoit attiré la haine de ses soldats, regagna leur affection par sa *popularité*. *Mém. de Trév. Avril* 1725. p. 625. 626. ☞ Tibère, nouvel Empereur, affecta d'abord quelque modération, & les dehors de la vertu & de la *popularité*, pour s'attacher les trois Ordres de l'État. *Obs. sur les Ecrits mod. T. XI. p.* 267. 268.

POPULEUM. f. m. Terme de Pharmacie. C'est un onguent qui se fait avec les boutons de peuplier noir qui sortent au commencement du printemps, les feuilles de mandragore, de jusquiame, de morella, &c. *Unguentum populeum*. On s'en sert pour tempérer les inflammations, pour les hémorrhoïdes, pour les brûlures. Il a été ainsi appellé du Latin *populus*, *peuplier*.

☞ POPULEUX, euse. adj. m. & f. Vieux mot. Abondant en peuple, plein de sujets ou d'habitans. *Nicot. Monet, Cotgrave, Pomey*. Nation fort puissante & *populeuse*. *Sat. Mén. T. I. p.* 221.

POPULIFUGES. f. m. & plur. Fuite du Peuple. Espèce de fête ou de cérémonie que les Romains célébroient tous les ans au mois de Juin, parce que dans la guerre contre les Gaulois l'armée Romaine avoit pris la fuite devant ces Barbares. *Populifugia*. Les *Populifuges* se célébroient au mois de Juin, le jour que la déroute dont nous avons parlé, arriva.

POPULO. f. m. Espèce de rossolis fort léger & délicat, qui se fait avec de l'eau commune ou de l'eau de vesu, de l'esprit de vin & du sucre, à quoi on ajoute de l'essence d'anis, de celle de canelle, & tant soit peu de musc & d'ambre. *Potio aromatica*.

Populo, est aussi un terme bas, dont on se sert pour exprimer une multitude d'enfans. Voilà déja bien du petit *populo* pour un homme qui n'est marié que depuis sept ou huit ans. *Adolescentuli*.

On appelle encore *populo* un petit enfant, & il se dit principalement d'un enfant dérobé. Cette fille a fait un petit *populo*. Elle vient d'accoucher d'un petit *populo*. Tout cela est du style très-familier.

POPULONIA DISTRUCTA Nom propre d'une ancienne ville Episcopale de la Toscane. *Populonium, Populonia*. Elle fut détruite par Niceas Général des armées de l'Empereur de Constantinople. On en voit la place dans la Principauté de Piombino, près du village de Porto-Baratti, & à une lieue de la ville de Piombino, qui a été bâtie de ses ruines. Son Evêché a été transféré à Massa. Maty.

POPULONIE. f. f. Nom de deux différentes Déesses. *Populonia*. Premièrement on donnoit ce nom à Junon, parce que préfidant à la génération des hommes sous le nom de Lucine, c'étoit elle qui peuploit le monde. Secondement *Populonie*, dans Sénèque, au Livre de la Superstition, étoit une Déesse que l'on invoquoit contre les dégâts & les ravages, *contra populationes*.

POQ.

☞ POQUE. subst. m. Jeu de cartes qui a quelque rapport au *hoc*. Non seulement le jeu s'appelle *poque*, mais six petits cassetins qu'on range à ce jeu sur la table, où les joüeurs mettent chacun un jetton, ou plusieurs, selon la convention, se nomment aussi des *poques*; & le dernier de ces cassetins qui est inscrit du nom de *poque*, se nomme absolument & par excellence le *poque* tout court. Les autres se nomment le *poque* de l'As, le *poque* du Roi, le *poque* de la Dame, &c. On dit aussi à ce jeu, *poquer*, c'est-à-dire, y aller. Je *poque* de tant. Voyez les règles de ce jeu, & la manière de le joüer, dans l'Académie des Jeux.

POQUELL. f. m. Nom d'une plante du Chili. C'est une espèce de bouton d'or, ou *Abrotonum femina folio virente vermiculata*, qui teint en jaune avec une telle ténacité, que sa teinture peut souffrir le savon plusieurs fois sans se déteindre. Frézier, p. 72.

☞ POQUER. v. act. Jouer à la boule en l'élevant pour la faire tomber justement où l'on veut qu'elle demeure, sans rouler. *Poquer mou*. *Dict. des Arts* 1731.

POR.

POR. Vieille préposition. Pour. Perceval Borel. On le dit encore en Espagnol.

PORACÉ, ée. adj. Terme de Médecine, qui se dit ordinairement de la bile, quand elle approche de la couleur de poireau. C'est une bile *poracée*. *Bilis poracea*, *flava*.

PORAMA. f. f. ou SAPITO. f. m. Noms propres d'une ancienne petite ville de la Laconie. *Porama*, anciennement *Cardamyla*, *Cardamyle*. Elle est dans la Zaconie, en Morée, au pied des montagnes de Maina, entre Lacédémone & Zarnata, environ à cinq lieues de chacune. Maty.

PORC. f. m. Pourceau, cochon; animal domestique qui est bon à manger, qui s'engraisse beaucoup, & qui est couvert d'un long poil fort rude. *Porcus, sus*. Le mot de *porc* est plus du style soutenu, que celui de *cochon*, ou de *pourceau*.

> *Immoler un porc noir, avec de chastes mains,*
> *A la Mere des Dieux*. Pasieront Cousin.

Le *porc* est un animal immonde & en abomination chez les Juifs & les Mahométans. Un *porc* châtré. *Maialis*. Un Marchand de *porcs*. *Suarius negociator*. Un Langueyeur de *porcs* est un Officier du Roi qui visite les *porcs*, dans les marchés, pour voir s'ils ne sont point ladres. *Linguarum porcinarum explorator*.

Porc, se dit aussi de la chair de *porc*. *Porcina caro*, *vel suilla*. Acheter du *porc*. Manger du *porc*. Le *porc* frais, c'est de la chair de *porc* qui n'est point salée. Le *porc* frais rôti est assez délicat : mais il est mal sain quand on en mange trop.

☞ On appelle foie de *porc*, le grand poil qui vient aux *porcs* sur le haut du cul & sur le dos. Acad. Fr.

Porc-sanglier. f. m. Porc sauvage, qu'on appelle plus ordinairement *sanglier*. *Aper*, *Singularis ferus*.

On dit figurément par injure à un homme, que c'est un gros *porc*; à une femme, que c'est une *porque*, lorsqu'ils sont gras extrêmement, ou poussifs, ou qu'ils sont sales, malhonnêtes, ou goulus. *Homo pracrassus, squallidus, agrè halitum ducens*. Il ronfle comme un *porc*; il ronfle comme un *porc*; il sue comme un *porc*; il est gras comme un *porc*.

On dit proverbialement, A chaque *porc* vient la S. Martin; c'est le temps où on tue les *porcs*.

Porc Marin, est aussi une espèce de poisson de mer couvert de grosses écailles. *Venerius murex*.

PORCA. subst. Nom propre d'une ville capitale d'un petit Royaume de même nom. *Porca*. Elle est sur la côte de Malabar, où elle a un bon port, entre Calicut & Coulan. Maty.

PORCAIRE. f. m. Nom propre d'homme. *Porcarius*. Saint *Porcaire*, que quelques-uns appellent aussi Porquier, gouvernoit le célèbre Monastère de Lérins, dit de Saint Honorat, près des côtes de Provence, lorsqu'en 731. les Sarrasins ou Mores d'Espagne y descendirent au retour du siége qu'ils avoient mis devant la ville d'Arles. Baillet, au 12. d'Août. S. *Porcaire* fut martyrisé par ces Barbares avec tous les Religieux qu'il avoit retenus, à la réserve de quatre qu'ils emmenèrent, mais qui se sauvèrent peu de temps après.

PORCARI. f. m. ou PORCA & BRUCA. f. f. Nom propre d'une rivière de la vallée de Noto en Sicile. *Pantacus, Pantagias, Pantacius*. Elle se décharge dans le golfe de Catane à San-Calnito, & à une lieue d'un bourg nommé Bruca.

PORCELLI. f. m. Nom propre d'une des Iles de Lipari. *Porcelia*.

Porcelia, anciennement *Osteodes*. Elle est petite & déserte, & située près de la côte occidentale de celle d'Ustica. MATY.

PORC-ÉPIC. s. m. C'est une espéce de gros hérisson qui est revêtu de gros aiguillons. Leur différence est que le *porc-épic* naît en Afrique, & le hérisson est commun dans l'Europe ; & que les aiguillons du *porc-épic* sont plus longs à proportion que ceux du hérisson. On a disséqué à l'Académie des Sciences plusieurs *porc-épics*, dont voici la description. Le plus grand avoit dix-huit pouces depuis le museau jusqu'à l'extrémité des pieds de derriére. Il avoit par tout le corps une soie, ou gros poil luisant, semblable par sa grosseur, sa figure & sa couleur à la soie du sanglier ; ce qui l'a fait appeller par les Grecs ὕστριξ, c'est-à-dire, *poil de porc*. Cette soie avoit trois pouces de long par tout le corps : mais au-dessus du cou elle étoit longue d'un pied, & trois fois aussi grosse qu'ailleurs. Elle faisoit aussi un panache sur la tête d'environ huit pouces, & des moustaches de six pouces. Ce panache étoit blanc depuis la racine jusqu'au milieu, & le reste chatain-brun. Il y avoit encore sur le dos des piquans de deux espéces : les uns plus forts, plus gros, plus courts & plus pointus, & trenchans en maniére d'alênes. Les autres étoient d'un pied de long, & plus flexibles, dont la pointe étoit applatie & moins forte. Ils étoient durs & luisans en leur surface, & le dedans étoit d'une substance spongieuse & blanche. Il y avoit encore une autre espéce de piquans dont l'extrémité sembloit avoir été coupée, le reste étant blanc, creux & transparent comme un tuyau de plume à écrire, ayant un peu plus d'une ligne de diamétre, & trois pouces de long, rayés selon leur longueur de petites rides. Leur racine étoit menue comme une épingle, quoique longue de six lignes. Les piquans les plus forts & les plus courts tiennent peu à la peau. Ce sont ceux-là que ces animaux lancent contre les Chasseurs, en secouant leur peau, comme les chiens au sortir de l'eau. C'est pourquoi on les appelle *fuseaux* ou *fléches* ; & ces animaux les décochent de telle roideur, qu'ils blessent souvent les chiens & les Veneurs ; & on a dit d'eux, qu'ils étoient tout ensemble, l'arc, la fléche & le carquois. Leurs pieds de devant ont quatre doigts, & ceux de derriére cinq. Ils sont formés comme ceux de l'ours, le gros orteil étant en dehors. Ils n'ont que la plante dégarnie de piquans. Leurs pieds, ni leur groin ne sont point semblables à ceux du pourceau, comme ont dit Albert le Grand & Claudien. Ils ont la lévre supérieure fendue comme le liévre. Leurs dents sont comme celles des castors, & tranchent à la maniére des ciseaux. Leur langue est garnie par-dessus de plusieurs petits corps osseux en forme de dents. Leurs oreilles sont couvertes d'un poil fort délicat, & applaties contre la tête comme celles de l'homme & du singe. Leurs yeux sont petits comme ceux du pourceau. Leur peau est attachée aux muscles peaussiers, principalement à l'endroit des forts piquans. Albert dit qu'ils ont deux anus ; mais il y en a un destiné à la génération, comme il arrive à la civette & au castor. On en a trouvé qui avoient deux rates & un rein succenturié. Ces animaux ne sortent point de leurs taniéres tout l'hiver, non plus que l'ours. Ils vivent de fruits & de raisins, & on les chasse comme les blaireaux ; car ils se cachent en terre comme eux. En Latin *porcus spicatus* ; en Grec ὕστριξ, *Hystrix*.

L'Ordre du PORC-ÉPIC. Chevalier du *Porc-épic*. C'est le nom d'un Ordre de Chevalerie appellé autrement l'Ordre du Camail. *Ordo Hystricis*, *Eques Hystricis*. Il fut institué par Louis Duc d'Orléans, fils de Charles V. à la cérémonie du baptême de son fils Charles, l'an 1394. Il étoit composé de 25. Chevaliers, y compris le Prince qui en étoit le chef. Leur habillement consistoit en un manteau de velours violet, le chaperon & le mantelet d'hermine, & une chaîne d'or pour collier, de laquelle pendoit sur l'estomac un *porc-épic* de même avec cette devise, *Cominus & eminus*. Cet Ordre fut aussi nommé l'Ordre du Camail, parce que le Duc d'Orléans donnoit avec le collier une bague d'or garnie d'un camaieu ou pierre d'agathe, sur laquelle étoit gravée la figure d'un *porc-épic*. L'on prétend qu'il prit la figure de cet animal pour la devise de son Ordre, afin de montrer à Jean Duc de Bourgogne, qu'il ne manquoit ni de courage, ni d'armes pour se défendre. Cet honneur se donnoit quelquefois à des femmes ; car dans une création de Chevaliers du 8 Mars 1438. le Duc d'Orléans le donna à Mademoiselle de Murar, & à la femme du Sieur Poton de Saintrailles. Louis XII. le conféra encore à son avénement à la Couronne, après quoi il fut aboli.

PORCELAINE. s. f. Quelques-uns prononcent. *Pourcelaine*. Espéce de poterie fine & précieuse qui vient de la Chine. *Murrheum fictile*. Cardan & Scaliger, quoique d'avis toûjours contraires, s'accordent en ce point à dire, que c'est la même chose que ce que les Anciens appelloient *vasa myrrhina*, dont parle Pline ; & dont on faisoit alors grand état. Mais tous deux se trompent, quand ils disent que les *porcelaines* se font de coques d'œufs broyées, & de certaines coquilles de mer qu'on enferme dans la terre pendant quatre vingts ou cent ans. Car il est constant par les derniéres Relations des Voyageurs, qu'elles se font d'une terre fossile, laquelle ne se trouve qu'en la Province de Kiangsi en la Chine ; encore c'est dans un seul bourg de cette Province qu'on fait la belle *porcelaine*, dont on fournit le reste du monde. La terre dont on la fait n'est pas grasse, mais est un sable délié, dont les grains sont transparens ; & quand la *porcelaine* est cassée, les Chinois en broient les morceaux, & ils en font une nouvelle, qui est moins belle que la premiére. Ils en attachent même les piéces avec du fil d'archal si proprement, qu'elle retient encore sa liqueur. On y peut mettre la viande toute brûlante, sans qu'elle se casse. Les Rois d'Orient qui sont magnifiques, s'en servent quand ils sont Mahométans, parce qu'il ne leur est pas permis par leur Loi de se servir de vaisselle d'argent. On la contrefait en Hollande, à Nevers, & en autres lieux. Il n'est pas vrai, aussi ce que témoignent les anciens Auteurs, qu'elle se casse quand on y met du poison ; & qu'elle ne s'échauffe que jusqu'au lieu où arrive la liqueur chaude qui y est contenue ; ni que les morceaux brisés fassent du feu. A Tungcham ville de la Chine, il y a une tour de *porcelaine* qui a neuf étages voutés. On y monte par 184 degrés, & elle a 90 coudées de haut. Elle a été bâtie il y a plus de 700 ans par les Tartares. Le Sieur de Choisi dans sa Relation de Siam, dit que c'est un conte fait à plaisir, & il la suppose dans la Province de Kiangsi près Nanquin. François Cauche dans son voyage de Madagascar fait mention d'un service de *porcelaine*, & d'un Bocal de terre, qui avoient été pris proche le tombeau de Mahomet, qui a cette propriété, que lorsqu'on jette de l'eau dedans, ou qu'on l'expose au soleil, elle la rafraîchit, au lieu de l'échauffer. ☞ Les plus belles peintures en *porcelaine*, sont celles de la Chine & du Japon : rien n'égale ces *porcelaines*, non-seulement pour la finesse du grain, mais pour la fraîcheur & la durée des couleurs. C'est dommage que le dessein de ces petites peintures casuelles soit presque toujours estropié. Quiconque n'a pas voyagé dans la Chine se persuade que tous ses habitans ressemblent aux magots de nos paravents & de nos *porcelaines*. *Dict. de Peint. & d'Arch.* Les murs de la Mosquée neuve de Constantinople, jusqu'aux galleries, sont revêtus de piéces en façon de *pourcelaine*. DULOIR, *pag.* 52.

☞ On appelle aussi du nom de *Porcelaine*, tous les vases faits de porcelaine. De très-belles *porcelaines*. ACAD. FRANC.

PORCELAINE, est aussi une espéce de coquille blanche qui se trouve avec les éponges, qu'on appelle *venerius murex*.

> *Vignols*, *coquilles*, porcelaines,
> *Qui donnez des jouets aux flots*,
> *Du passetemps aux matelots*,
> *Et de l'ornement aux sirénes.* MALHERBE.
>
> *Les* porcelaines *ont de quoi*
> *Surpasser les habits d'un Roi*
> *Dans la majesté de sa gloire ;*
> *D'un peu d'écume & de limon*,
> *Le satin*, *l'hermine & l'yvoire*
> *Les parent mieux qu'un Salomon.* ID.

☞ C'est une coquille univalve, que l'on nomme aussi la coquille de Venus, *à similitudine pudendi muliebris*. Cette coquille est encore appellée le *pucelage*, le cauris ; en plusieurs endroits, principalement aux Maldives, & dans

dans la Guinée elle sert de monnoie. On lui donne encore le nom de *colique*, parce qu'on prétend qu'elle guérit cette maladie. Plusieurs prétendent que c'est de ces coquilles que les Anciens faisoient leurs *porcelaines*. Les curieux ont dans leurs cabinets des coquilles rachetées comme des tigres, qu'ils nomment *porcelaines* ou *cornets de pourpre*. En Latin *buccina*.

PORCELAINE, ou POURCELAINE, s'est aussi dit autrefois d'une plante qu'on appelle autrement, *pourpier*. *Peplion*, *portulaca*. On l'appelloit ainsi du Latin *porcus*, parce que les cochons aiment cette herbe. Voyez POURPIER.

☞ PORCELAINE. s. f. On donne ce nom à de petites pustules écailleuses. Voyez ESSERA.

☞ PORCELET. s. m. Petit porc qui a atteint l'âge de six mois.

PORCHAISON. s. f. terme de Vénerie. C'est le tems que le sanglier est gros & gras, qu'il est bon à chasser & à manger. *Tempus venandi apros.*

PORCHE. s. m. Espéce de vestibule ou de lieu couvert, soutenu de colonnes, qui étoit autrefois à l'entrée des Églises & des Temples. *Vestibulum*, *propylaeum*, *atriolum*, *porticus*. Le Temple de Jérusalem avoit un beau *porche*. Les Églises de Sainte Geneviéve, de Saint Victor, & de Saint Germain des Prés à Paris, ont encore aujourd'hui conservé leurs *porches*. On appelle aussi *porche de menuiserie*, des constructions de bois qui se font par un retranchement d'une petite partie de chambre ou d'une Église, pour y ménager une double porte.

PORCHER, ERE. s. m. & f. Qui garde les cochons. On le dit aussi figurément des gens mal-propres, incivils, grossiers, tant en leurs habits, qu'en leurs mœurs & en leurs discours. *Subulcus*, *suarius*. Ce hobereau est un gros *porcher* qui ne fait aucune civilité, qui n'a jamais vû les honnêtes gens.

PORCHUNA, PORCUNA. subst. Nom propre d'un Bourg de l'Andalousie en Espagne. *Porchuna*, *Porcuna*. Il est à deux lieues de Guadalquivir, vers le midi, & à six de Jaen, vers le couchant. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Obulco*, & d'autres pour l'ancienne *Lacippo*, deux petites villes de l'Espagne Bétique. MATY.

☞ PORCIEN. s. m. Principauté de France dans la Champagne, & dont la ville de Château-*Porcien* est la capitale.

PORCOY. Vieux adverbe. Pourquoi. BOREL. *Quare*, *quapropter*, *quamobrem*.

PORDENÔNE, PORTENAW. s. m. Nom propre d'un bourg fortifié. *Portus Naonis*. Il est dans le Frioul, à six lieues du golfe de Venise, & à cinq de Caneda, vers le levant. Ce lieu qui appartenoit aux anciens Patriarches d'Aquilée, a été possédé long-tems par les Archiducs d'Autriche; mais les Vénitiens s'en étant plusieurs fois rendus maîtres, Charles-Quint le leur céda l'an 1529. Cependant l'Empereur n'a pas laissé de porter dans ses titres celui de Seigneur de *Pordenône*, ou de *Pordenaw*.

☞ PORDOSÉLÉNE. s. f. Île d'Asie dans le détroit qui se trouve entre l'île de Lesbos, & le continent de la Mysie, selon Hésyche.

PORE. s. m. Petit intervalle vuide, ou rempli d'air, qui est insensible, qui est néanmoins dans tous les corps, & qui sépare chacune de leurs parties. *Porus*, *cutis meatus*. La condensation, ou la raréfaction ne se fait que quand les *pores* se serrent ou s'étendent. La sueur sort par les *pores*. La transpiration se fait par les *pores*. Les *pores* des métaux sont serrés, c'est ce qui les rend lourds. Les *pores* des éponges, des pierres ponces, sont fort ouverts; ce qui les rend légeres. Le verre n'est transparent que parce que ses *pores* sont situés vis-à-vis les uns des autres.

Ce mot vient du Grec πόρος, qui signifie, *ouverture* ou *conduit* par où une chose peut passer.

PORE BILIAIRE. Terme d'Anatomie. C'est un conduit qui avec le cholidoque forme le canal commun de la bile. *Porus biliaris*. Riolan a remarqué que le *pore biliaire* étoit quelquefois fourchu; mais qu'il se réunissoit bientôt. Fallope s'est trompé quand il a cru qu'il portoit la bile dans la vesicule du foie. Il la jette dans l'intestin par le canal commun. Car si on souffle dans ce *pore biliaire*, l'intestin s'enfle, comme a remarqué Bartholin, & après lui Dionis.

PORENTRU, ou BRONDRUST. subst. m. Nom propre d'une ville capitale de l'Évêché de Bâle. *Brundusia*, *Bruntrutum*. Elle est aux confins du Sungaw, sur la riviére d'Hallen, à sept lieues de Bâle, vers le couchant. *Porentru* n'a rien de considérable que son Église Cathédrale & son château, où fait sa résidence l'Évêque de Bâle, qui porte le titre de Prince de l'Empire. MATY.

☞ PORÉVITH. Divinité des anciens Germains; à qui ils donnoient cinq têtes, & une sixiéme sur la poitrine, comme celle que portoit Minerve dans son égide; & autour du pié-d'estal qui soutenoit sa statue, étoit un grand amas d'épées, de lances, & de toutes sortes d'armes. Ce qui désignoit le Dieu de la guerre.

POREUX, EUSE. adj. Qui a des pores. *Poris praeditus*. La terre ne produiroit rien, si elle n'étoit *poreuse*. Plus les corps sont *poreux*, plus ils croissent, mieux ils se nourrissent.

PORIAU. s. m. Vieux mot. Borel veut que ce fût la même chose que poireau : c'est-à-dire, pendant d'oreille. *Inauris*.

> *Femmes porteront des loriots,*
> *Et les hommes de grands* poriolx.
> *Velus qu'on emprunte aux barbiers.* COQUILLART.

Il semble que ce soit plûtôt des faux-cheveux, des allonges, des espéces de perruques.

☞ PORIES. s. m. pl. Peuples sauvages de l'Amérique méridionale au Bresil, du côté du midi, sur le bord septentrional du *Rio doce*, à l'orient des Cirajes.

PORIME. s. m. Terme de Mathématique. Problême très-facile, & presque connu de lui-même, qui sert à en résoudre de plus difficiles.

Ce mot vient du Grec πόριμος, qui signifie une chose aisée à comprendre, & qui ouvre le chemin à des choses plus difficiles. OZAN.

PORISME. s. m. Terme de Mathématique. Ce mot est Grec πορισμὸς. C'est un théorême géneral, tiré d'un problême local. Proclus le fait venir du Grec πορίζω, qui signifie établir, & conclure de ce qui a été fait & démontré; c'est pourquoi il définit le *porisme*, un théorême tiré par occasion d'un autre théorême fait & démontré. OZAN.

PORISME. s. m. Vieux mot, dans Boëce, MS. c'est un pré. BOREL. *Pratum*.

☞ PORISTIQUE. adj. La méthode *poristique*, c'est celle qui détermine quand, & par quelle raison, & en combien de façons, un problême peut se résoudre.

☞ PORMAYE. s. f. Grand enfoncement sur la côte de France, en Provence, à l'est de l'île de Porto Cros.

☞ PORMIOU. s. m. Grande calangue en France, sur la côte de Provence, près de la ville de Cassis du côté de l'ouest.

PORMON. s. m. Nom propre d'une riviére de l'Amasie, en Natolie. *Parmo*, anciennement *Thermodoon*. Elle se décharge dans la mer Noire, un peu au couchant de la ville de Pormon. MATY.

PORMON. Nom d'une petite ville de l'Amasie, en Natolie. *Parmo*. Elle est sur la mer Morte, un peu au couchant de la riviére de Pormon, & au nord de Tocat. On la prend ordinairement pour l'ancienne *Polemonium*, ville de la Cappadoce; quoique quelques Géographes mettent cette ancienne ville à Vatiza, qui est un peu au levant de *Pormon*. MATY.

POROS. s. m. Nom propre d'une des îles de l'Archipel, située dans le golfe d'Égine, sur la côte de la Morée, vis-à-vis du bourg de Savonia. *Poros*. Cette île n'a pas plus de six lieues de circuit; mais elle est assez bien cultivée. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Calauria*, où Démosthéne s'enfuit, & s'empoisonna, pour se dérober aux persécutions d'Antipater; d'autres cependant croyent que *Calauria*, est la Sidra d'aujourd'hui. MATY.

☞ POROSITÉ, s. f. Terme de Physique. Qualité & disposition

position des corps qui ont des pores. Les *porosités* différent des pores, en ce que ceux-ci sont de petits intervalles imperceptibles qui se trouvent dans tous les corps, & que les *porosités* sont sensibles & visibles & ne se trouvent pas dans tous les corps. Un diamant est plein de pores : mais quand il est parfait, il n'a aucune *porosité*. Pour faire des verres de télescope, il faut choisir du verre parfaitement transparent sans fibres, sans *porosités*, & également clair & solide par tout. La Chaap. L'extrême divisibilité de la matiére, & la grande *porosité* des corps les plus solides, sont les deux choses du monde le plus établies en Physique. *Observations de Physique sur la Chymie.* La division violente qui se fait des métaux par le feu, ne prouve pas tant leur *porosité*, que feroit le passage tranquille de quelque matiére au travers de leur substance, sans y causer de dérangement & d'altération. Idem. M. Boyle a fait un Traité de la *porosité* des corps. Il rapporte plusieurs exemples pour prouver la *porosité* des membranes du corps humain. Rien ne prouve mieux la *porosité* des os que le mercure qu'on trouve dans les os de ceux qui sont guéris des maladies vénériennes par les frictions de vif-argent.

PORPENS. s. m. Vieux mot. En pensée. *Perceval.* Brant. *Mente, cogitatione.*

PORPHYRE. s. m. Marbre précieux, rouge & fort dur. *Porphyrites.* Quand un Poëte parle de laisser un monument éternel; il dit qu'il en chargera le marbre & la *porphyre*. Les bonnes pierres à broyer sont de *porphyre*, parce qu'elles surmontent en dureté toutes les autres sortes de marbre. Il est souvent marqueté de taches blanches.

Porphyre. s. m. Nom propre d'homme. *Porphyrius.*

PORPHYRIEN, enne. s. m. & f. Ce nom fut donné aux Ariens dans le IVe siécle, par l'autorité de Constantin. Ce Prince publia un Édit contre Arius & ses écrits, dans lequel il dit : puisqu'Arius a imité les méchans, il mérite d'être noté d'infamie comme eux. Porphyre ayant composé des écrits impies contre la Religion, est devenu l'opprobre de la postérité, & ses écrits ont été supprimés : de même je veux qu'Arius & ses sectateurs soient nommés *Porphyriens*; afin qu'ils portent le nom de ceux qu'ils ont imités, &c. On croit qu'il donna aux Ariens le nom de *Porphyriens*, pour montrer qu'ils vouloient ramener l'idolatrie : car disant que le Fils qu'ils appelloient Dieu engendré, étoit une créature, ils mettoient la créature au rang de Dieu, & lui en donnoient le nom, & ne différoient des Payens, qu'en ce qu'ils ne donnoient la qualité de Dieu qu'à une créature, & que ceux-là la donnoient à plusieurs.

PORPHYRION. subst. m. Nom d'un oiseau. *Porphyrio.* Le *Porphyrion* a le champ de son pennage de couleur bleue; la moitié de sa queue jusqu'à son extrémité est d'un cendré blanchâtre; ses yeux sont noirs, son bec & ses jambes sont de couleur de pourpre très-éclatante; il a quatre doigts disposés comme ceux des pieds. Cet oiseau est rare; on en voit aux environs de Narbonne, ville d'Espagne, où on lui donne le nom de *Calamon*. Pline parlant de cet oiseau, dit qu'il vient des Iles Baléares; qu'il est d'une très-grande beauté, & qu'il est de la grandeur d'un coq. L'on observe qu'il boit en dormant, & qu'il trempe sa mangeaille dans l'eau, la portant à son bec avec le pied pour la manger. Il étoit défendu aux Juifs d'en manger, par leur loi. Élien rapporte que les Grecs & les Romains s'abstenoient aussi d'en manger dans leurs festins.

Il y a encore deux autres espéces de *Porphyrions*. Le premier a le bec gros, aigu & de couleur de pourpre; le tour de la prunelle de ses yeux est jaune : depuis le front jusqu'au sommet de la tête, s'étend une tache de pareille couleur, qui est de même que celle de la poule d'eau, bien qu'elle soit d'une couleur différente; la partie de la tête qui est au-dessous de cette tache, & le devant du cou sont verdâtres; quelques-unes des grandes pennes de ses ailes sont blanchâtres à leurs extrémités, & les autres brunes; ses cuisses sont semblablement brunes; tout le reste de son corps est orné d'un bleu très-vif & très-éclatant; il n'a presque pas de queue; la partie de ses cuisses, qui est dénuée de plumes, ainsi que ses jambes qui sont longues, & ses pieds, sont de couleur de pourpre; il n'a que quatre doigts aux pieds, qui sont d'une couleur de pourpre blanchatre.

L'autre *Porphyrion* est tout semblable par le bec, les jambes, les yeux & les pieds, si ce n'est qu'il a les ongles bruns, & la marque ou tubercule qu'il a sur le front est de pourpre; & ce que l'autre a à la tête & au cou de verd, est de bleu à celui-ci; ses ailes sont pareillement bleues; le reste de sa tête, son dos, sa poitrine & ses cuisses sont noirâtres; l'*iris* est de même couleur; sa queue est fort courte & blanchâtre par le dessous.

Cette espéce d'oiseau fréquente les rivieres. Pline rapporte qu'en Comagene il s'en rencontre quantité. Élien dit que si dans la maison où il est nourri, il découvre que la femme commette un adultére, il se pend aussi-tôt, & découvre par ce moyen l'adultére à son maitre. Cela s'appelle une fable, mais qui pourroit servir dans les emblêmes & devises. Il se laisse prendre par les Oiseliers en faisant des sauts & des gambades avec quelque habit extravagant, dont on l'amuse, pendant qu'on le surprend, à la maniére des guignards.

PORPHYRION. s. m. Un des Géants qui firent la guerre à Jupiter.

PORPHYRISER. v. act. Broyer sur le porphyre. Furetière au mot *porphyre*, dit que les bonnes pierres à broyer, sont de porphyre, parce qu'elles surmontent en dureté toutes sortes de marbre. Le tout mis en poudre très-fine, tamisé & *porphyrisé. Chirurgien Dentiste, T. I. pag.* 54.

PORPHYROGÉNÈTE. subst. m. Le P. Maimbourg a dit *Porphyrogénite.* L'usage est pour *Porphyrogénete.* C'est un nom qu'on a donné aux enfans des Empereurs d'Orient, qui veut dire, *nés dans la pourpre*. Cédrénus dit que ce mot signifie, Né dans le Palais de Porphyre. C'est un Palais de Constantinople. *Palatium Porphyreticum.* M. Balzac, septiéme Dissert. Crit. pag. 598. & M. de la Monnoie sur le Menagiana, disent que ce nom signifie *né dans la pourpre*, parce que la chambre destinée pour les couches des Impératrices, étoit tendue de pourpre.

PORQUEROLLES. s. f. Nom propre d'une petite île de la mer Méditerranée. *Porquerolla*, anciennement *Prote.* Elle est près de la côte de la Provence, au couchant de l'île de Porterns, & au midi de la ville d'Hières. Elle n'a que quatre milles de longueur, & un de largeur, & elle est défendue par un château & par trois tours. Maty.

PORQUES. s. f. pl. Terme de Marine. Ce sont des piéces de charpenterie qui se mettent sur la carlingue, paralleles aux varangues, pour doubler les membres qui sont au dedans du vaisseau, & pour les fortifier depuis le bas du fond de cale jusques dessous le premier pont, contre lesquelles sont appuyés les bouts des faux baux. *Costa intermedia.* Il y en a de deux sortes. Les *porques* de fond sont posées de travers au-dessus des vaigres, & paralleles aux varangues, dans lesquelles il y a une entaille pour loger l'épaisseur de la carlingue; mais elles sont plus éloignées les unes des autres que les varangues. Les *porques* acculées sont placées à l'endroit des vaigres & fourcats les plus aculés. On appelle *genoux, allonges, & contre-alonges de porques*, les piéces qu'on y ajoûte comme aux côtés du navire.

PORRACÉ, ée. adj. Qui est de couleur de poireau, de la nature du poireau. *Porraceus, a.* Il y a une bile verte que l'on peut nommer ærugineuse & *porracée.* Mém. de Tr. Voyez Poracé.

PORREAU. Herbe. Voyez Poireau.

PORREAUX. s. m. pl. Terme de Conchyliologie. Voyez Boutons.

PORRECTA. s. f. Nom propre d'un bourg de l'État de l'Église en Italie. *Porretta.* Ce lieu, renommé à cause de ses bains, est dans le Boulonois sur le Réno, environ à sept lieues de Boulogne & de Modène, vers le sud. Maty.

PORRECTION. subst. f. La maniére dont se conferent les Ordres mineurs. Les Ordres sacrés ou majeurs se conferent par l'imposition des mains; mais les mineurs se conferent par la *porrection* des choses qui désignent les fonctions de ces Ordres; c'est-à-dire, en prenant ces choses, & les présentant en étendant le bras. Cependant le Soûdiacnoat

Soûdiacônât, quoiqu'on le mette au nombre des Ordres sacrés, se confere par la *porrection* du calice vuide & de la patène, que l'Évêque fait toucher. Voyez le Traité des Ordinations du P. Jean Morin de l'Oratoire. Ce terme vient du Latin *porrectio*. Extension, action de tendre quelque chose. Cette formule étoit laine, & ne contenoit que l'imposition des mains & la prière, sans faire aucune mention, ni d'onction, ni d'habits sacrés, ni de *porrection* d'instrumens, ni de la puissance d'offrir à Dieu le Sacrifice pour les vivans & pour les morts. *Continuateur de Fleury, Hist. Eccl. in-12. T. XXX. p.* 33.

PORRETAIN, AINE. f. m. & f. Nom de Secte. Sectateur de Gilbert de la Portée. *Porretanus, a.* Gilbert de la Porrée. Évêque de Poitiers, fut condamné dans le XIIe siécle pour avoir été soupçonné d'admettre une distinction physique entre Dieu & ses attributs : ou bien, comme dit Marcel, pour avoir écrit trop curieusement du Mystère de la Trinité vers l'an 1148 Car on ne sçait pas trop bien au vrai quel étoit son sentiment. Quoi qu'il fût, néanmoins il donna occasion aux soupçons que l'on conçut de lui, en soutenant que cette proposition, *Deus est bonitas*, n'étoit pas vraie, si on ne la réduisoit à celle-ci, *Deus est bonus* ; & il y a des endroits dans S. Bernard qui écrivit fortement contre lui, où il semble admettre une distinction réelle entre la nature de Dieu & ses attributs. Avant lui un certain Gautier dont parle Niphon, *Métaphys. Disp.* 13. *c.* 3. & Jacques de Viterbe ; comme on le peut voir dans Argentina, *in* 1. *distinct.* 8. *q.* a. *art.* 4. avoient admis cette espéce de distinction. Évrard de Béthune dans son Livre contre les Vaudois dit : Ne soyons point Nominaux en cela, soyons plutôt *Porretains*.

PORRÈTE, ou Oignonette. f. f. C'est une plante dont les feuilles, la tige, la fleur & la graine sont semblables à celles des autres oignons ; mais tous plus petits & plus menus. Sa tige est longue & menue : on la tond au printems, il en renaît d'autres feuilles. Ses racines se fendent sous terre en plusieurs petits oignons, d'où ils ont pris leurs noms.

PORT. f. m. Est une anse ou une avance d'une côte de mer qui entre dans les terres, qui a un fond & un abri suffisant pour le mouillage & le repos des vaisseaux, pour y prendre leur chargement, y faire leur décharge, ou pour s'y tenir en sûreté. *Portus*. Il y a peu de *ports* en toute la côte d'Angleterre. Les *ports* artificiels se font avec des moles, ou des jettées en mer. Les *ports* de Toulon & de Messine sont de beaux *ports*. Le Roi a fait faire un *port* à Cette en Languedoc, un *port* à Rochefort sur les côtes de Poitou. Il y a des *ports de barre*, où l'on ne peut entrer qu'avec la marée, comme celui de Goa ; & des *ports de havre*, comme celui de Bourdeaux. Les *ports enclos* sont ceux qui sont au dedans de la ville, comme ceux de Rhodes, de Venise, Amsterdam, la Rochelle, Bayonne, S. Jean de Luz. Il faut de temps en temps creuser & nettoyer les *ports*. Les vaisseaux ont heureusement surgi au *port*, sont arrivés à bon *port*. On dit, Fermer les *ports*, quand on interdit le commerce avec les Étrangers, quand on empêche la sortie des vaisseaux, soit pour empêcher le transport des marchandises, soit pour arrêter les Matelots dont on a besoin. On dit, Avoir un *port* sous le vent, c'est-à dire, avoir un lieu de retraite dans le besoin.

En terme de Marine, on appelle Maîtres des *ports*, les Officiers établis pour la levée des traites & impositions foraines. *Portuum præpositi*.

PORT, se dit aussi sur les rivières, des lieux où abordent les bateaux pour se charger, ou se décharger. Le *port* au foin, le *port* de la Grêve, le *port* au plâtre, le *port* de l'École, le *port* à l'Anglais. *Portus*.

On le dit aussi des lieux où il y a un bac ou des bateaux, où l'on passe une rivière. *Portus*. Allez m'attendre au *port*. Le *port* dépend d'un tel Seigneur, il afferme tant son *port*.

PORT, signifie aussi la charge du vaisseau, le poids qu'il peut porter. *Vectura, vectio*. Le *port*, la capacité d'un vaisseau se mesure par tonneaux, dont chacun pourroit tenir deux mille livres pesans d'eau de mer ; & quand on dit qu'un vaisseau est du *port* de mille tonneaux, on n'entend pas, comme plusieurs croient, qu'il porte mille futailles pleines de marchandises ; mais que l'eau de la mer qui feroit contenue dans l'espace que la capacité du vaisseau occupe en enfonçant dans la mer, pese autant que mille tonneaux qui en feroient pleins, à raison de 2000 livres chacun, c'est-à-dire, qu'il peut porter une charge de deux millions pesans.

PORT, se dit aussi de ce qu'on porte. Le *port* des armes est défendu. *Armorum instructus & gestatio prohibentur*. C'est un cas Royal & Prévôtal ; & on appelle *port d'armes*, quand plusieurs personnes s'assemblent sans autorité légitime, pour faire violence à quelqu'un. On est venu enlever cette fille dans ce château violemment, & avec *port d'armes*.

PORT, se dit encore des frais & salaires de ce qu'on porte, qu'on voiture, qu'on conduit. *Vecturæ merces, vel pretium*. Il a tant fallu payer à ce Crocheteur pour le *port* d'un coffre, d'un cent de figots. Les Rouliers, les Messagers prennent tant par livre pour le *port* des hardes & des ballots. Les Trésoriers se font taxer de grosses sommes pour les *ports* & voitures d'argent. Il coute à ce Banquier mille francs tous les ans en *ports* de lettres.

PORT, se dit aussi de la mine, de l'air, de la contenance, de la manière de marcher, de porter son corps. *Corporis species, conformatio, figura, habitus* Cette femme est de belle taille, elle marche bien, elle a un *port* de Reine. Avoir un *port* efféminé ABLANC. On voyoit au *port*, à la mine de ce jeune homme, qu'il étoit de haute naissance. Enée reconnut la Déesse Vénus à son *port*, à sa démarche. *Port* vénérable. ABL. *Port* adorable. VOIT.

On appelle en Musique, *port de voix*, la facilité de faire avec la voix les passages, fredons & diminutions qui font la beauté & les agrémens des chants & de la Musique ; ce que les Italiens comprennent sous le nom de *trilli, gruppi, strascini*, qui sont nos tremblemens & nos diminutions. *Varia vocis inflexiones, seu tenor*. Bacilli appelle *port de voix* le transport qui se fait par un coup de gosier d'une note inférieure à une supérieure. Il consiste en trois choses ; la note inférieure qu'il faut soutenir ; le doublement du gosier qui se fait sur la note supérieure ; & le soutien de la même note après qu'on l'a doublée Quelques-uns le nomment, *anticipation*, ou *soutien de voix*, qui se fait avant le tremblement ou cadence. Le *port de voix* se fait toujours sur les finales, sur les médiantes, & autres principales cadences ; & les *demi-ports de voix* se font dans des lieux moins considérables. Dans les *demi-ports de voix* on n'observe point cette dernière condition ; & c'est ce qu'on appelle *port de voix glissé*, ou *coulé*, ou *port de voix perdu*, quand on ôte quelque chose de la valeur d'une note pour la donner toute entière à une autre.

PORT, se dit dans les jeux de cartes de ce qu'on réserve après en avoir écarté quelques unes. *Quod fero, vectura*. Mon *port* est en cœur, en pic. Voilà mon *port*. Ce *port* étoit beau, mais il n'a pas réussi.

PORT, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie un lieu d'assurance, de repos, de tranquillité. *Portus gratia, vel securus portus*. Le ciel est un *port* où nous souhaitons tous d'arriver. Nous avons été assez agités des vents de la fortune ; il est temps de joüir des délices du *port*. RACAN. Le tombeau est le port où finissent toutes les misères humaines. On arrive toujours au *port* quand on sçait bien conduire sa barque. S. ÉVR. La mort est le *port* & l'asyle des misérables ; elle fait cesser tous leurs maux. M. ESP. Il est dans le *port*, il est hors des atteintes de l'injustice & de l'envie. PAT.

Ne sçaurois-je trouver un favorable port ;
Pour me mettre à l'abri des tempêtes du sort ? RACAN.

PORT DE SALUT, se dit figurément, d'un lieu où l'on se retire pour se mettre à l'abri d'une tempête. *Portus salutis*. Cette île, cette rade, ont été pour lui un *port de salut*. On le dit aussi des Maisons Religieuses : où l'on se retire hors des inquiétudes & des embarras du monde. Cette maison, cette retraite a été pour elle un véritable *port de salut*. En général, il se dit de tous les lieux où l'on se retire pour être à couvert de quelques dangers. L'hôtel de ce Prince, de cet Ambassadeur a été un *port de salut* pour lui.

On dit figurément, Faire naufrage au *port*, quand on voit ruiner un ouvrage, un dessein à la veille qu'on le croit achevé. *In portu naufragium*. On dit aussi d'un homme qui est arrivé heureusement & en bonne santé, au lieu où il vouloit aller, qu'il est arrivé à bon *port*.

Port, se dit en Botanique, des productions des plantes. *Proventus, fructus.* M. Fagon non content d'avoir au Jardin du Roi des plantes de différens pays, voulut lui-même s'instruire dans les Sévennes, sur le Mont d'Or en Auvergne, dans le Languedoc, aux Pyrénées & aux Alpes, de l'état & du port naturel qu'elles y ont. Du Jusrau. Le *port* naturel d'une plante est ce qu'elle porte de soi-même & sans culture.

Port Adriatique. Sainte Marie du *Port Adriatique.* Voy. au mot Marie.

Port à Port. Voyez Porto.

Port d'Alberton, ou Alberton. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Barca en Afrique, sur la côte où elle a un port assez fréquenté.

☞ Port desiré. s. m. Port de l'Amérique méridionale dans la Magellanique.

Port-Louis, autrement Blavet. Nom propre d'une ville de France, située sur la côte méridionale de Bretagne, à l'embouchure de la riviére de Blavet. Louis XIII l'avoit fait démolir, parce que les Ligueurs s'en étoient saisis, & l'avoient même donnée aux Espagnols, qui la rendirent par la paix de Vervins : mais depuis, le même Louis XIII. ayant reconnu l'importance de cette place, la fit fortifier de nouveau ; & c'est de lui qu'elle a pris le nom de *Port-Louis*, au lieu de celui de Blavet qu'on ne lui donne plus ; c'est un très-bon port.

Port de Sainte Marie. Nom d'une petite ville avec un grand port, & fort fréquenté. *Portus Sanctæ Mariæ*, anciennement *Mnesthei portus*, *Gaditanus portus.* Elle est dans l'Andalousie, à l'embouchure du Guadaléte dans le golfe de Cadix, & à trois lieues de la ville de ce nom, & de celle de Xérès de la Frontéra, & S. Lucar de Berraméda.

Port de Sainte Marie, est encore le nom d'une ville de l'Amérique méridionale dans l'île de Cuba. Le *Port de Sainte Marie*, qui est celui de la ville nommée le *Port au Prince* ; ville champêtre au milieu des prairies, ou les Espagnols ont quantité de *Hatos*, qui sont des lieux où ils nourrissent des bêtes à cornes pour en avoir le suif & les cuirs. Ils en ont encore d'autres nommées *Materias*, qui sont des lieux où leurs boucaniers ou chasseurs se retirent pour tuer des bêtes sauvages & y faire sécher les cuirs ; c'est de-là que viennent tous les cuirs qu'on estime tant en Europe, qu'on nomme *Havana*, parce que de cette ville du Port au Prince on les porte à Havana, qui est la ville capitale de cette île, afin d'être embarqués pour l'Espagne, où de-là ils passent dans tous les autres Royaumes de l'Europe.

☞ Port de Piles. s. m. Bourg de France dans le Poitou sur la Creuse, près de sa chûte dans la Vienne, aux frontiéres de la Touraine.

Port au Prince, Voyez l'article précédent Port de Sainte Marie.

Port-Royal. s. m. Nom de deux Abbayes de Religieuses Cisterciennes, dans le Diocèse de Paris ; l'une près de Chevreuse, à cinq lieues au couchant de Paris, & l'autre dans Paris même au fauxbourg S. Jacques. La premiére s'appelle *Port-Royal* des Champs, & la seconde *Port-Royal* de Paris. *Portus Regius.* L'Abbaye de *Port-Royal* proche Chevreuse, de l'Ordre de Cîteaux, & de l'Institut du Saint Sacrement, s'appelloit anciennement le Port du Roi, ou Port-Roi. L'origine de ce nom est fort incertaine. L'ancienne opinion est que Philippe-Auguste s'étant égaré seul en chassant, trouva-là une petite Chapelle, où il jugea que quelques-uns de ses Officiers se rendroient aussi, ce qui arriva. Il nomma pour cela ce lieu Port du Roi, ou *Port-Royal* ; & pour remercier Dieu de l'avoir tiré de l'embarras & de l'inquiétude où il étoit, il résolut d'y faire bâtir un Monastère. Odon de Sulli, Évêque de Paris, l'ayant sçû, prévint le Roi, & avec Mathilde fille de Guillaume de Garlande, Seigneur de Livri, & épouse de Matthieu de Montmorenci, premier Seigneur de Marli, il bâtit cette Abbaye en 1204. & l'on y mit des Religieuses de Cîteaux, qui ont toujours été soumises à la jurisdiction de l'Abbé & Général de Cîteaux jusqu'en 1627. qu'elles en furent soustraites par un Bref d'Urbain VIII. En 1626. elles furent transférées au fauxbourg S. Jacques à Paris, où on leur donna une maison. En 1634. elles résolurent d'embrasser l'Institut de l'Adoration perpétuelle du S. Sacrement. Innocent X. & l'Archevêque de Paris en 1643. y consentirent, & en 1647. l'affaire fut consommée par un Arrêt du Parlement ; & elles quitterent l'habit de Cîteaux. En 1647. l'Archevêque de Paris leur permit de renvoyer des Religieuses à *Port-Royal* des Champs, & d'y rétablir ce Monastére, à condition qu'il seroit toujours sous la jurisdiction & l'obéissance de l'Archevêque de Paris. La souscription du Formulaire d'Alexandre VII. ayant été ordonnée dans le Royaume, les Religieuses de *Port-Royal* de Paris le signerent, celles de *Port-Royal* des Champs ne le firent qu'après de grandes difficultés & avec restriction. Ces filles étant toujours demeurées dans les mêmes sentimens jusqu'en 1709. le Roi crut qu'il n'y avoit point d'autre moyen de les soumettre, que de les disperser, ce qui fut exécuté, & le Monastere de *Port-Royal* des Champs fut entiérement détruit, & ses biens rendus à *Port-Royal* de Paris. Voyez le Pere Hélyot, Tom. V. c. 44.

Plusieurs ecclésiastiques & autres qui étoient dans les mêmes sentimens que les Religieuses, se retiroient à *Port-Royal*, & y avoient des appartemens. Ils y ont fait plusieurs Livres qu'ils ont imprimés, tant sur ces matiéres, que sur d'autres ; c'est ce qui fit donner à tout leur parti le nom de *Port-Royal*, & à leurs Livres celui de Livres de *Port-Royal.* Ainsi l'on dit le *Port-Royal*, les Écrivains de *Port-Royal*, Messieurs de *Port-Royal*, les Traductions de *Port-Royal*, la Méthode de *Port-Royal*, ou Gréque ou Latine, ce sont des Grammaires de ces Langues. Les Racines de *Port-Royal.* La Version de *Port-Royal*, &c.

Port-Royal. Nom propre d'un bourg du Canada en Amérique. *Portus Regalis.* Il est sur la côte occidentale de l'Acadie, où il y a un des meilleurs ports de tout le pays. Les Anglois s'en étoient rendus maîtres, mais ils le rendirent aux François par la paix de Bréda l'an 1667. Maty.

PORTAGE. s. m. Action de porter. *Instructus & gestatio, vectura.* Il faudra tant de mulets & de chariots pour le *portage* de tous ces meubles, de cet équipage de guerre.

Portage, se dit sur mer des voitures franches qu'on donne aux Officiers & Matelots des hardes & marchandises qui leur appartiennent, jusqu'à une certaine quantité On l'appelle autrement l'*ordinaire.* ☞ C'est aussi la quantité de poids ou d'arrimages, que peuvent porter ou embarquer des passagers sur le prix de leur passage.

☞ Portage, est aussi un trajet que les coureurs de bois & ceux des habitans de la nouvelle France à qui on accorde la traite avec les Sauvages, qu'ils font ordinairement avec des canots ou petits bateaux sur les riviéres & étangs, aux bords desquels se trouvent les habitations de ces Sauvages, sont obligés de faire à pied, lorsqu'ils trouvent des sauts & des endroits difficiles dans leur chemin, pendant lequel ils doivent porter sur leur dos leurs canots, hardes, marchandises & provisions.

☞ Faire portage, c'est-à-dire, porter le canot par terre, avec ce qui est dedans, pour passer les chûtes d'eau qui se trouvent dans quelques fleuves, tel qu'est celui de S. Laurent, où il y a des chûtes d'eau qui empêchent de remonter en canot.

PORTAIL. s. m. La face, le frontispice d'une Église vûe par l'endroit où sont ses grandes portes *Frons, porta major.* Le *portail* de Notre-Dame de Reims passe pour un des plus beaux de France. Le *portail* de Saint Gervais de Paris est un beau *portail* bâti à la moderne.

Portail. s. m Nom d'une espéce de poire. Le *portail* a quelquefois la chair cassante avec une eau douce & sucrée, & quelquefois un peu parfumée. La Quint. P. III. p. 253. Cette poire est fort renommée dans la province de Poitou. Elle vient au mois de Janvier. Idem. *ibid.* p. 271. Le *portail* est meilleur en Poitou que par tout ailleurs : c'est la poire bien aimée des Poitevins. Id. *ibid.* p. 380.

PORTALÉGRE. s. m. Nom propre d'une ville assez bien fortifiée, *Portus alacris*, anciennement *Amaa, Ameia.* Elle est dans l'Alentejo, province du Portugal, aux confins de l'Estramadure d'Espagne, & à neuf lieues d'Elvas, vers le nord. *Portalégre* a titre de Comté, & un Évêché suffragant de Lisbonne. Maty.

☞ PORTALOON, ou PUTELAN. s. m. Province de l'île de Céylan, au couchant de l'île, dans le royaume de Candy

Candy, vis-à-vis de l'île de Calpenteyn, le canal entre deux.

PORTANT, ANTE. adj. & subst. Ce qui porte. On lui a tiré un coup de pistolet à bout *portant*, c'est-à-dire, de près, en lui appuyant le bout du pistolet. *Admotam proximè catapultam displodere, vel emittere.* A bout *portant*. Ces mots s'emploient aussi figurément. Il lui a dit cela à bout *portant*, en face, ce qui ne se dit que lorsqu'il s'agit de quelque chose de fâcheux. On dit aussi, l'un *portant* l'autre, le fort *portant* le foible, pour dire, en faisant compensation de l'un avec l'autre.

On dit, un homme *portant* barbe, pour dire, un homme qui a de la barbe. *Barbiger, barbatus.* Il y avoit là trois hommes *portant* barbe.

PORTANT, se dit aussi chez les Ouvriers, des anses qui servent à porter des coffres, des cassettes, des chaises, &c. *Ansa portatiles.*

PORTANT, se dit aussi chez les Ceinturiers, de la partie du baudrier qui pend depuis la fin d'un des côtés de la bande jusqu'aux pendans, & qui sert à raccourcir ou à allonger le baudrier. *Pensile gestatorium.*

PORTATIF, IVE. adj. Qui peut marcher, ou se transporter, ou être transporté. *Gestatorius.* Un vieillard, un valétudinaire, ne sont guère *portatifs*, ils ont mauvaises jambes, ils ne peuvent marcher loin. On aime les livres *in*-12. parce qu'ils sont *portatifs*, on les met en poche. Cette machine est d'autant plus excellente qu'elle est *portative*, on la peut aisément transporter où l'on en a besoin. On méne à l'armée des bateaux, des ponts *portatifs*, des moulins, des fours, des forges, &c.

☞ PORTATIF. Évêque *portatif*. On donnoit autrefois en France cette qualité, soit à un Évêque *in partibus Infidelium*, soit à celui qui servoit seulement de *Custodi-nos*, ou de Confidenciaire, c'est-à-dire, qui ne faisoit que prêter son nom à un autre qui en effet jouissoit du revenu d'un Évêché ou d'une Abbaye. *Remarq. sur la Sat. Ménippée.*

PORTATORÉ. s. m. Nom propre d'une riviére de la campagne de Rome. *Portator, Ufens.* Elle a sa source près de Sezze, traverse la Palu-Pontine, & se décharge dans la mer près de Terracine. MATY.

☞ **PORTAUX**. s. m. pl. Vieux mot. Portes. *Gloss. sur Marot.*

PORTBURY. s. m. Nom propre d'un village du Comté de Sommerset en Angleterre. *Portburia.* Il est près de la Saverne, à deux lieues de Bristol. Quelques Géographes prennent *Portbury*, pour le lieu nommé anciennement Abonis, que d'autres mettent à Aventon. MATY.

PORTCHESTRE. s. m. Nom propre d'un ancien Bourg d'Angleterre, réduit en village. *Porchestria*, anciennement *Carperis.* Il est dans le Comté de Hant à une lieue au nord de Portsmouth. MATY.

PORTCROS, PORTECROS. s. m. Nom propre d'une île de la mer Méditerranée. *Portcrosia*, anciennement *Mese & Pomponiana.* Elle est sur la côte de Provence, entre celle de Porquerolles, & celle du Levant. *Portcros* n'a que trois lieues de circuit : mais il y a un bon port, avec un château, & quelques tours pour la garder. MATY.

PORTE. s. f. Passage ou vuide pratiqué exprès dans un mur pour donner entrée dans le bâtiment. *Porta, ostium, janua, pyla.* On le dit premiérement des villes. Thébes en Égypte étoit surnommée à *cent portes*. Fez en Afrique a trente-une *portes*. On appelle *fausses portes*, celles qui sont au bout des fauxbourgs de la ville. A Rome il y avoit une *porte triomphale*. Il y a maintenant la *porte sainte*, qu'on n'ouvre que l'année du grand Jubilé, avec de grandes cérémonies, ainsi que cela s'est fait au commencement de l'année 1700. Dès que l'armée du Roi a paru, les habitans lui ont ouvert les *portes*, lui ont apporté les clefs des *portes*. Ce Marchand est arrivé dans la ville à *porte* ouvrante, il en est sorti à *porte* fermante; pour dire, à certaines heures précises du soir & du matin, ausquelles on ouvre & on ferme les *portes* des Places de guerre. Les Commis des *portes*, sont ceux qui reçoivent les droits d'entrée aux *portes* des villes.

PORTE, se dit aussi de l'entrée des bâtimens particuliers. *Decumanum ostium.* La *porte* du Louvre. En ce sens on dit; les Gardes de la *porte*, le Capitaine de la *porte*. Les pénitens étoient autrefois à la *porte* des Églises. Ce logis a une *porte* de devant, & une de derriére. Les Procureurs étoient logés autrefois en petite *porte* ronde : maintenant ils ont de grandes *portes* cochéres. On fait aussi de moyennes *portes*, qu'on appelle *portes bâtardes*, des *portes quarrées*, des *portes biaises* plus ouvertes en dedans. Toutes les *portes* de cet appartement se répondent, sont vis-à-vis.

PORTE, se dit aussi des ouvertures des petits vaisseaux. *Ostiolum.* La *porte* d'un fourneau, la *porte* d'une cage, la *porte* d'un carosse, &c. Le guichet est une petite *porte* auprès d'une grande, & qui en fait souvent une partie. Fausse *porte*. Voyez POTERNE. *Pseudothyrum, vel fugitivum ostium.*

PORTE, se dit aussi de la clôture de menuiserie qui sert à fermer cette ouverture. Une *porte cochére* à deux battans, ou montans. *Valva, fores.* Une *porte à placard* emboëtée de haut en bas. Une *porte d'assemblage* à quadre & panneaux. Une *porte arrasée*, quand les panneaux sont unis & de niveau avec l'assemblage. Une *porte brisée, vitrée, à claires voies.* Une *porte de drap*, ou *double porte*. Une *porte fenêtre*; c'est une fenêtre qui s'ouvre par bas pour entrer sur un balcon. ☞ *Porte* Flamande, c'est celle qui est composée de deux jambages avec un couronnement & une fermeture de grilles de fer, comme les deux *portes* du Cour la Reine. *Porte* de derriére, ou *porte* secrete. C'est une *porte* pratiquée sur le derriére d'une maison, ou à l'extrémité d'un jardin. *Porte* de fer, c'est celle qui est composée de barreaux de fer, enclavés dans un chassis avec traverses & enroulemens.

☞ PORTE. s. f. On appelle *porte* verte, un chassis couvert d'étoffe *verte*, qu'on met devant les portes des chambres, pour empêcher le vent d'y entrer.

On dit en ce sens, Fermer, ouvrir la *porte*, heurter, frapper à la *porte*, attendre à la *porte*. *Claudere, aperire, pulsare, stare ad januam.* Le marteau, les gonds, le seuil de la *porte*. Il n'a pas passé la *porte*. Il n'oseroit regarder ma *porte*. J'ai mis ce valet à la *porte*; pour dire, Je l'ai chassé. C'est un gueux qui mendie de *porte* en *porte*. On fait les perquisitions de *porte* en *porte*. Je l'ai laissé sur le pas de la *porte*.

Aller à la *porte* de quelqu'un, c'est l'aller voir. *Convenire, adire.* Être à la *porte* de quelqu'un, c'est lui faire sa cour. Simonide interrogé s'il ne valoit pas mieux être sage que riche : il n'y auroit pas de difficulté, répondit-il, si l'on ne voyoit pas souvent les sages à la *porte* des riches. ABLANCOURT.

Laisser ses créanciers se morfondre à sa porte. BOIL.

Regarder la *porte*; c'est avoir envie de sortir.

C'est en vain qu'on exhorte
Un auditeur lassé qui regarde la porte. VILL.

☞ On dit, Refuser la *porte* à un homme, pour dire, Ne vouloir pas le laisser entrer en un endroit. Et, donner la *porte* à quelqu'un, pour dire, le faire passer devant soi par honneur. On dit, se faire écrire à la *porte* de quelqu'un, pour dire, se faire écrire dans la liste du portier, afin que le maître sçache qu'on y a été.

On dit figurément qu'il faut qu'une *porte* soit ouverte ou fermée pour dire, qu'il faut se déterminer à quelque chose, & prendre son parti d'une maniére ou d'autre.

On dit qu'un homme a été aux *portes* de la mort. ACAD. FRANC.

☞ On dit à un homme qu'on fait sortir, ou qu'on chasse honteusement, Passez-moi la *porte*.

Faire la *porte*; c'est chez les Religieux, Être portier. *Janitorem agere.*

Heurter à toutes les *portes*, se dit figurément pour, S'adresser à toutes sortes de personnes, & chercher toutes sortes de moyens pour réussir dans une affaire.

PORTE D'ÉCLUSE, est une grande clôture de bois qui arrête l'eau dans les écluses, dont les deux battans se joignent en angle au milieu, & qui s'ouvre par le moyen d'une grande queue qui a la force du levier. *Sepimentum cataractae.*

Porte, se dit aussi de la Cour de l'Empereur d'Orient, du Grand-Seigneur. *Aula Turcica.* Le Roi de France a son Ambassadeur à la *Porte*. Il est en paix avec la *Porte*. Plusieurs Princes payent tribut à la *Porte*. Les Bechas sont les Grands Seigneurs de la *Porte*. ☞ Selon les nouveaux Mémoires du Comte de Bonneval, imprimés en 1742. la Cour Ottomane a pris le nom de *Porte*, de la *porte* de la sale d'audience, *porte* infiniment respectée, où l'on n'entre qu'avec bien des cérémonies & un grand silence, ou de la grande porte du Sérail.

☞ Portes d'Enfer. Il y en avoit deux dans les Enfers, selon Virgile: elles étoient appellées les *portes* du sommeil, l'une étoit de corne, & l'autre d'ivoire. Par celle de corne, passent les ombres véritables qui sortent des Enfers, & qui paroissent sur la terre: par celle d'ivoire sortent les vaines illusions & les songes trompeurs. Enée sortit par la *porte* d'ivoire.

☞ Portes. Il se dit en Languedoc & en Guyenne des passages des Pyrénées, où est établi le privilége des pelleries. Les principales de ces *portes* ou passages, sont les *portes* d'Aula, de Salan & de Mortelat, qui eboutissent au pont de Seix, lieux du Diocese de Riez.

Porte, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie, L'entrée, l'introduction. *Via, introductio, porta.* J. C. s'est appellé lui-même la *porte*, en S. Jean, 10. v. 9. On représente S. Pierre tenant les clefs de la *porte* du Paradis, que l'Écriture appelle la *porte* étroite. *Porta cœli angusta.* Dans le service des morts on prie Dieu qu'il les délivre de la *porte* de l'enfer. La Grammaire est la *porte* des sciences; la Géométrie celle des Mathématiques. On a intitulé un livre, *la porte des Langues.* Les Institutes sont la *porte* de la Jurisprudence. La tonsure est le *porte* pour entrer dans les Bénéfices. La qualité d'Avocat est la *porte* pour parvenir aux Charges de Judicature.

On dit aussi, qu'une loi mal concertée, ou une mauvaise doctrine, ont ouvert la *porte* à de grands désordres, à des séditions, à des guerres. *Aditio, patefactio.* C'est là que la volupté entre par toutes les *portes*. Ablanc.

Porte, se dit aussi d'une entrée, d'un passage que les ennemis se font dans un État. *Aditus.* Le Roi ayant Pignerol, avoit une porte en Italie. Les ennemis n'ont aucune *porte* pour entrer en France. Les *Portes Caspiennes* sont des passages étroits vers la mer Caspie, qu'on nomme aujourd'hui *Derbent*, ou *Portes de fer*.

On appelle poëtiquement l'Orient, la *porte du ciel*. Ainsi on a dit:

L'Avocat qui s'éveille au heurter d'un client,
Quand l'aurore est encore aux portes *d'Orient.*

En Astrologie, on appelle l'ouverture des grandes *portes* du ciel, le tems où il se fait de grands changemens dans la constitution de l'air & du temps, ce que les Astrologues croyent arriver très-certainement en plusieurs conjonctions & oppositions des planétes, qui sont amplement décrites dans Vitalis & dans tous les Astrologues Arabes. *Aperitiones portarum.*

Porte, est aussi un petit anneau, ou boucle où l'on passe une agraffe, & qui sert à la retenir.

Porte, se dit d'une veine considérable qui porte le sang de diverses parties du bas-ventre dans le foie, où elle entre par se partie cave, & où elle se distribue en une infinité de rameaux qui se répandent dans toute sa substance. *Vena porta.* La veine *porte* est formée de deux grosses veines, la mesentérique & la splenique, qui sont faites de plusieurs autres veines qui viennent de l'estomac, des intestins, de la rate, de l'épiploon, &c.

On dit proverbialement d'un importun, que si on le chasse par la *porte*, il rentrera par la fenêtre. On dit aussi d'un trompeur, qu'il a toujours quelque *porte* de derriére, quelque invention, pour ne s'engager qu'autant qu'il faudra. *Effugium.* On dit aussi, Cela est agréable comme la *porte* d'une prison. On dit aussi, Il va de *porte* en *porte* comme le pourceau de Saint Antoine. *Ostiatim.*

Porte, se met en composition avec plusieurs mots, & signifie, Ce qui porte ou qui sert à porter. Il se dit des personnes & des choses. A l'égard des personnes. *Bajulus.*

☞ Porte-aiguille. s. m. Instrument dont on se sert principalement en Chirurgie pour embrasser exactement les aiguilles & leur donner plus de longueur, lorsqu'elles sont si fines & si petites, qu'on ne sçauroit les tenir avec les doigts. Voyez la description de cet instrument dans le Dict. de M. Col-de-Villars.

Porte-arquebuse. s. m. Officier chez le Roi. Sa fonction est de porter le fusil, les pistolets & autres armes dont le Roi peut avoir besoin. *Armiser regius.*

Porte-assiettes. On fait des porte-assiettes, ou colliere d'argent, pour servir sur la table les ragouts, & les assiettes volantes. *Disci-ferculum.*

Porte-aubans, ou Porte-veeoubs. Voyez Porte-haubans.

Porte-auge, est un Maçon qui ne travaille pas à la journée, mais qu'on va querir dans les carrefours pour rétablir quelque petit endroit où l'on a besoin de maçonnerie, de gonds, de geches, &c. *Alve-fer.*

☞ Porte-aune. s. m. Machine de bois dont se servent quelques marchands, pour soutenir leur aune, afin de faire eux seuls l'aunage de leurs draps, étoffes, toiles, rubans, & autres merchandises.

Porte-baguette. Les Arquebusiers appellent ainsi ces petits ferremens qui soutiennent la baguette des armes à feu.

☞ Porte-balle. s. m. Petit Mercier qui porte sur son dos une balle où sont ses marchandises. *Acad. Fr.* 1740. *à la fin du verbe porter.*

☞ Porte-bannière. s. m. Les Ducs de Wittemberg prennent la qualité de *Porte-bannière* de l'Empire.

☞ Porte-barrette. s. m. Nom d'Officier chez les Cardinaux.

☞ Porte-bossoir. s. m. En terme de marine, c'est un appui sous le bossoir, en forme d'arc-boutant, dont le haut est ordinairement ouvragé en tête de more. Dans un vaisseau de cent trente-quatre pieds de long, de l'étrave à l'étambord, les *porte-bossoirs* doivent avoir dix pouces d'épaisseur, & un pied de largeur.

☞ Porte-bougie. s. m. Cannule d'argent semblable à celle du trois-quarts, excepté qu'elle est plus longue. Cet instrument sert à conduire des bougies dans l'urétre pour le dilater.

Porte-bouquet. Quand on régale les Dames le jour de leur fête, on leur envoye un bouquet, des gands, &c. dans une petite corbeille ou sur une platine qu'on appelle pour cela *porte-bouquet*.

☞ Porte-branches. s. m. Outil dont se servent les Arquebusiers. C'est un manche mobile fait de bois avec une virole de fer, où peuvent s'emmancher les différentes broches qui sont propres à ces ouvriers.

Porte cahier, est un porte-feuille large par le dos, qui a des filets où l'on passe plusieurs feuilles volantes de papier, en attendant qu'elles soient reliées. *Cartophorum majus.*

Porte-carreau, est un petit quarré de menuiserie soutenu de pommes, sur lequel on met des piles de carreaux, afin qu'ils ne touchent point à terre. *Pulvillorum tabulatum.*

Porte-chaise *d'affaire ordinaire*. Officier chez les Princes. Dans l'Etat de la Maison de la Reine Régente en 1644. il y a un *Porte-chaise* d'affaire ordinaire, qui a 300. livres de gages.

Porte-chappe, ou Chappier. Celui qui porte la cheppe dans des Églises pour faire l'office de Chantre, ou de Sous-Chantre. *Trabeatus, vel pastophorus.* Les Maîtres Cuisiniers de la ville de Paris prennent dans leurs lettres la qualité de *Porte-chappes*. Voyez Chappe.

Porte-ciseau. s. m. Nom de Religieux d'un Ordre supposé. Voyez Forcifères.

Porte-clef. s. m. Nom de Religieux d'un Ordre supposé. *Claviger.* Schoonebeck, qui en 1688. n'avoit point parlé de l'Ordre des *Porte-clefs* dans la premiére édition de son Histoire des Ordres Religieux, le mit dans la seconde en 1700. à Amsterdam en suivant Abraham Bruin, Adrien Damman, Michel Colin & Josse Amenus, qui à la fin du XVI[e]. siécle firent mention de cet Ordre parmi les autres

autres, dont ils donnoient l'origine & les habillemens en figures gravées, & en descriptions; mais ces *Porte-clefs* n'ont jamais été.

☞ PORTE-CLEF, est aussi le nom que l'on donne à ceux qui dans la Bastille servent les prisonniers d'État.

☞ PORTE-COFFRE. Officier de la grande Chancellerie. La fonction d'un *Porte-coffre* consiste à aller prendre l'ordre du Chancelier toutes les semaines, pour le jour qu'il lui plaît de donner le Sceau, d'en avertir le grand Audiencier, le Contrôleur Général, les Secrétaires du Roi, & autres Officiers nécessaires au sceau. Le *Porte-coffre* a aussi le soin de faire préparer dans la sale où se tient la Chancellerie, la table sur laquelle on scelle, & le coffre où on met les lettres après qu'elles sont scellées.

☞ PORTE-COL. s. m. Terme de Gabelle. On appelle ainsi celui qui fait le faussaunage dans des sacs qu'il porte ordinairement pendus au col.

☞ PORTE-COL. Terme des Aides. C'est aussi le nom que l'Ordonnance de 1680. donne à des pauvres gens qui gagnent leur vie en revendant à petites mesures, depuis quatre deniers jusqu'à douze, l'eau-de-vie qu'ils ont achetée des détailleurs, au pot ou à la pinte.

☞ PORTE-COLLET. s. m. Piéce de carton ou de baleine couverte d'étoffe, qui sert à porter le collet ou rabat. ACAD. FRANC.

PORTE-CRAYON. Les Dessinateurs appellent ainsi un petit tuyau de cuivre, d'argent ou d'or, dans les bouts duquel ils ajustent des crayons.

PORTE-CROIX. s. m. Nom d'Officiers ou de Chevaliers en Hongrie, mais qui ne subsiste plus. *Crucifer*. Le Pere Melchior Inchoffer Jésuite, dans ses Annales Ecclésiastiques de Hongrie, dit qu'il y avoit en ce Royaume des Chevaliers que l'on appelloit *Porte-croix*, à cause qu'ils portoient pour marque de leur Ordre une Croix semblable à celle que l'on avoit dans les armes du même Royaume, qui est une Croix Patriarchale potencée sur trois montagnes. Cet Auteur leur donne pour fondateur Étienne I. Roi de Hongrie, qui, à ce qu'il prétend, institua ces Chevaliers en mémoire de la Croix que le Pape lui envoya, avec permission de la faire porter devant lui, à cause que ce Prince avoit travaillé avec tant de zele à établir la Religion Chrétienne dans ses Etats, qu'il a été considéré comme l'Apôtre de Hongrie. Mais comme les Ordres militaires n'ont commencé que dans le XIIe. siécle; il se peut faire que S. Étienne ayant reçu du Pape Silvestre II. l'an 1000 la Couronne de Hongrie avec la Croix qu'on a dit, il établit des Officiers pour porter cette Croix, ausquels pour ce sujet on donna le nom de *Porte-croix*, & que dans la suite on en ait formé un ordre militaire, qui ne subsiste plus. Voyez le P. Inchoffer, Favyn, Théatre d'honneur, & le P. Helyot, tom. I. c. 39. Voyez encore GRAÉON.

PORTE-CROIX. Voyez CROISIER.

PORTE-CROIX. Voyez plus bas PORTE-QUEUE.

PORTE-CROSSE. Voyez plus bas PORTE-QUEUE.

PORTE-DIEU. s. m. Prêtre d'une Paroisse, dont la fonction est de porter le Viatique, ou le S. Sacrement aux malades. *Viatiecifer*. Voilà le *Porte-Dieu* de la Paroisse de S. Paul. C'est grande pitié qu'un terme si respectueux soit devenu si commun, & qu'il ait tant de cours dans le petit peuple. Cette façon de parler s'est même communiquée par contagion à quelques personnes du monde, qui d'ailleurs ont de la politesse; mais les honnêtes gens de la Cour, & presque toutes les personnes qui se piquent de parler noblement, ne s'en servent point, & ne peuvent même souffrir cette expression. REFL.

PORTE-DINER. Quelques Marchands ont des pots d'étain avec un couvercle en forme de plat qu'on appelle *porte-diner* dont ils se servent pour diner quand ils sont à leurs boutiques.

PORTE-DRAPEAUX. PORTE-ENSEIGNE. PORTE-ÉTENDARDS. PORTE-GUIDONS. A la guerre on appelle ainsi ceux que les Officiers commettent pour porter les Drapeaux, Enseignes, &c. quand ils ne les portent pas eux-mêmes. *Vexillifer*, *Signifer*, *Vexillarius*.

PORTE-ÉPÉE. s. m. Officier de la Maison du Roi. *Ensifer*. Dans l'état de la Maison du Roi fait & arrêté en 1644 par M. le Prince Henri de Bourbon, il y a trois *Porte-epées de parement*, ayant le premier 500. liv. le second 400. liv. & le troisiéme 300. liv. de gages. ☞ Le Connétable est *Porte-épée* du Roi : il la porte nue devant le Roi. La plûpart des Souverains ont des Officiers sous le titre de *Porte-épée*.

PORTE-ÉPÉE. s. m. Nom de Religieux d'un Ordre supposé, qu'on appelle autrement Gladiateurs. *Ensifer*, *Gladiator*. Abraham Bruin, & Adrien Damman, Michel Colin, & Josse Amanus à la fin du XVIe. siécle, & Schoonebeck dans sa seconde édition de 1700. ont parlé de cet Ordre qui n'a jamais été. P. Helyot, préface, p. 10.

☞ PORTE-ÉPÉE. Ceinturon de cuir en forme de sangle, qui a des pendans dans lesquels on passe l'épée. *Baltei pars à fibula excurrens*.

PORTE-ÉPERON. Les Cordonniers appellent ainsi un petit morceau de cuir, trois ou quatre doigts au-dessus du talon de la botte, mis pour soutenir l'éperon du Cavalier.

PORTE-ÉTENDARDS. Voyez plus haut PORTE-DRAPEAUX.

PORTE-ÉTOILE. s. m. Religieux. Voyez BETHLÉÉMITE.

PORTE-ÉTOILE. s. m. & f. Nom de faction. *Stelliger*, *a*. Les *Porte-étoiles* furent une faction opposée aux Perroquets. Ces deux factions s'élevérent à Bâle en 1250.

PORTE-ÉTRIERS. Les Selliers appellent ainsi un sanglet attaché sur le derriére des panneaux de la selle, qui sert à lever les étriers.

PORTE-FAIX. On appelle ainsi des Crocheteurs & gens de peine, propres à transporter les meubles & les provisions. *Bajulus*. A Paris ils les portent sur le dos avec des crochets; à Lyon sur la tête avec une sangle.

PORTE-FAUTEUIL. s. m. Nom d'un bas Officier de la Maison du Roi. *Hedrophorus*.

PORTE-FEU. Conduit où l'on met de l'amorce pour faire jouer successivement des fusées dans les feu d'artifice. *Ignifer*.

☞ PORTE-FEU BRISÉ. Terme d'Artificier. On appelle ainsi un cartouche plié en ligne courbe par des échancrures, dont on rapproche & colle les bords pour les assujettir à la courbure requise.

PORTE-FEUILLE, est un carton double couvert de parchemin, basane, veau, maroquin ou chagrin, qui s'ouvre & qui se ferme, & dans l'ouverture duquel on peut porter des feuilles, des papiers, des estampes, sans les gâter. *Cartothecborum*.

☞ PORTE-FLAMBEAU, ou Céroférère, autrement porte-cierge.

PORTE-GABANS. s. m. Nom d'un Officier de chez le Roi. Dans l'État de la maison du Roi de 1644. il y a quatre *Porte-gabans* ayant chacun 280. liv. de gages.

PORTE-GLAIVE. s. m. Nom des Chevaliers d'un Ordre militaire qu'on appelle autrement l'Ordre des Chevaliers de Livonie. *Ensifer*, *Macharophorus*. Albert I. troisiéme Évêque de Livonie, pour s'assurer l'acquisition de cette Province, fonda l'an 1204. un Ordre militaire sous le nom de Chevaliers *Porte-glaives*, à cause que sur leurs manteaux qui étoient blancs, ils portoient deux croix rouges en forme de croix de S. André. Innocent III. approuva cet Ordre suivant les régles des Templiers. En 1238. ou selon d'autres en 1234. cet Ordre fut uni à celui des Chevaliers Teutoniques, & cette union se fit à Rome : mais elle ne dura que jusqu'en 1525, qu'Albert de Brandebourg, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique ayant apostasié, embrassé le Luthéranisme, & partagé avec les Polonois la Prusse & les richesses de l'Ordre, celui de Livonie fut désuni de celui des Chevaliers Teutoniques. Dans la suite la ville de Revel, & une partie de la Province d'Esten, se soulevérent contre les Chevaliers *Porte-glaives*, & se donnérent au Roi de Suéde. Cette division obligea Gottard Ketler Grand-Maître de cet Ordre, l'Archevêque de Riga, & la Noblesse de conclurre un traité avec la Pologne, dont les principaux articles étoient, que la Livonie seroit annexée à la Couronne de Pologne & au Grand Duché de Lithuanie, & que le Grand-Maître porteroit à l'avenir le titre de Duc de Curlande & de Sémigalie pour lui & ses héritiers mâles, à condition qu'il les tiendroit comme fiefs dépendans de la Couronne de Pologne. Outre cela il fut proclamé Gouverneur perpétuel du reste de la Livonie. Ce traité fut signé à Vilna le 28. de Novembre 1561. & le Grand-Maître renonça à l'Ordre, & en quitta l'habit avec les autres marques, & renonçant à ses vœux, comme

comme avoit fait Albert de Brandebourg, il épousa la Princesse Anne de Mecklenbourg, dont il eut plusieurs enfans. Ainsi finit l'Ordre de Livonie ou des Chevaliers *Porte-glaives*, qui depuis l'an 1525. qu'il avoit été séparé de l'Ordre Teutonique, avoit eu six Grands-Maîtres. Henri-Léonard Schurzfleisch a écrit en Latin l'histoire de cet Ordre. Voyez encore Favyn & le P. Hélyot, T. III. c. 17. & 18.

Porte-guidons. Voyez plus haut Porte-drapeaux.

Porte-guignon, & Porte-malheur. Quand on croit que quelqu'un est cause de quelque malheur qui nous arrive, on l'appelle ainsi.

☞ Porte-haubans. Terme de Marine. On appelle ainsi de longues piéces de bois mises en rebord & en saillie, & qui sont clouées & chevillées de côté à l'arriére de chaque mât, sur les côtés du haut d'un vaisseau, pour soutenir les haubans, & empêcher qu'ils ne portent contre le bordage.

Porte-immondices. C'est chez tous les Ordres Religieux, à la réserve des Carmes déchaussés qui se servent du mot *ordurier*, un instrument propre à emporter les ordures de la maison. *Gestatorium sordium.*

☞ Porte-jupe. Animal *porte-jupe*. Expression comique, pour dire, une femme.

> *Des charmes apparens on est souvent la dupe,*
> *Et rien n'est si trompeur qu'animal* porte-jupe.
> Regnard, *Com. du Bal, sc.* 6.

Porte-lettre, est une espéce d'étui ou de bourse qui est de cuir, & quelquefois de broderie, qui sert aux gens d'affaires à mettre leurs papiers, mémoires & cédules dans leurs poches, pour empêcher qu'ils ne se perdent, ou ne se fripent. *Literarum theca gestatoria.*

Porte-lettres, est le valet d'un Messager qui va distribuer ses lettres par la ville. *Distributor, tabellarius.*

Porte-mail. Officier chez le Roi; c'est un valet de Chambre du Roi qui va prendre dans les coffres de la Garderobe un mail, une passe, une liéve & des boules, quand le Roi veut jouer au mail. *Malleoli vel tudiculi gestator.*

Porte-malheur. Voyez plus haut Porte-guignon.

Porte-malle. Officier chez le Roi. *Sarcinarius.* Quand le Roi sort & monte à cheval, le *porte-malle* est obligé de le suivre, avec une malle où il y a du linge & toutes les choses nécessaires pour l'habillement du Roi.

Porte-manchon, est un gros anneau d'argent avec un gros bouton de même métal, qu'on met au manchon, & au travers duquel anneau passe un ruban qu'on se met autour des reins pour soutenir le manchon. *Cingulum pellicea maniea gestatorium.*

Porte-manteau, est une petite piéce de menuiserie attachée au mur, ou dans une armoire, qui est propre à y attacher des manteaux, des chapeaux & des habits. *Penduculi pallii retinaculum.* On le dit aussi des pieces d'étoffes taillées en rond en forme de valise, dans lesquelles on enveloppe les manteaux, & qu'on met sur la croupe du cheval, quand on va en campagne. Ils ont d'ordinaire les couleurs du Maître.

> *Tous mes habits sont sur ma peau,*
> *Et je suis mon* porte-manteau. Bens.

Porte-manteau. Officier chez le Roi. *Pallii gestator.* Il y a douze *Porte-manteaux* servant par quartier. Ils prêtent serment de fidélité entre les mains du premier Gentilhomme de la Chambre. Leur fonction est de garder les hardes que le Roi quitte pour les reprendre, comme son chapeau, ses gans, sa canne, son manchon, son épée, &c. Ils les reçoivent immédiatement du Roi en l'absence du Grand Chambellan, du premier Gentilhomme, ou du Grand Maître de la Garderobe. A certaines cérémonies quand le Roi a un manteau de parade, c'est au *Porte-manteau* à le lui ôter, ou à le reprendre, en l'absence des Officiers qu'on vient de nommer. Il y a un *Porte-manteau* de service chez M. le Dauphin. Il y a aussi un *Porte-manteau* chez Madame, & c'est celui qui porte la queue de son manteau.

Porte-missel, est un petit pupitre qu'on met sur l'autel en faveur des célébrans qui ont la vûe courte. *Pluteus, librifer.*

Porte-mitre. Voyez plus bas Porte-queue.

Porte-mouchettes. Les mouchettes qu'on met sur les tables sont portées sur des *porte-mouchettes.*

☞ Porte-mousquet, ou *Porte-mousqueton.* C'est ce qui sert à porter le mousquet à cheval. C'est un cuir cousu & façonné comme le bout des fontes de pistolet, qui tient à la selle par une courroie, dans lequel on fait entrer le mousquet; ce qui le retient & lui sert d'appui. Cette définition peut servir à expliquer les mots *porte-lance, porte-étendart, porte-drapeau.* On appelle aussi *porte-mousqueton*, deux agraffes qui pendent ordinairement au bas de la chaîne ou du cordon d'une montre; par allusion à deux agraffes semblables & de même nom, attachées au baudrier pour porter le mousquet.

Porte-oiseau. C'est le nom qu'on donne au garçon ou à l'apprenti Maçon, qui porte l'oiseau, ou l'oiseau de Limosin. Voyez Oiseau.

Porte-oriflamme. Celui qui portoit l'Oriflamme. *Vexillifer, Signifer San-Dionysianus.* L'Oriflamme étoit, comme nous l'avons dit en son lieu, la banniere de l'Abbaye de S. Denys. Et c'étoit l'Avoué de cette Église, c'est-à-dire, le Comte de Vexin qui la portoit. Depuis que Louis le Gros fut devenu propriétaire des Comtés de Pontoise & de Mante, qui composent le Vexin, ils porterent eux-mêmes, ou firent porter l'Oriflamme dans les guerres qu'ils entreprirent. Le premier de ces *Porte-oriflammes* de France qui soit connu, est un pauvre Chevalier du Vexin, nommé Galois, Seigneur de Montigni, que Philippe-Auguste choisit pour porter l'Oriflamme à la bataille de Bovines. Voyez le P. Anselme, Histoire Généalogique de la Maison de France & des Grands Officiers de la Couronne, T. II. c. 9. où il traite des *Porte-Oriflammes.*

Porte-paquet, est un sobriquet qu'on donne à des babillards, ou à des flatteurs, qui vont rapporter à d'autres ce qui aura été dit secrétement dans une compagnie à leur désavantage. *Assentatorius delator, susurro.*

☞ Porte-peigne. Étui où l'on renferme un peigne pour le porter dans la poche.

Porte-piéce. Voyez *Emporte-piéce*, qui est plus usité.

☞ Porte-pierre infernale. Cet instrument est fait comme un porte-crayon.

☞ Porte-pipe. C'est un Officier chez les Turcs & les Persans qui porte la *pipe* du Grand-Seigneur, du Sophi, ou des premiers Officiers, &c.

☞ Porte-plein les voiles, ou simplement *Porte-plein.* C'est un commandement que fait le Pilote, le Capitaine, ou quelque Officier qui s'apperçoit le premier que le timonier serre le vent de trop près, & fait barboyer ou friser la voile du côté du lof, pour gouverner en sorte que les voiles soient toujours pleines.

Porte-queue. Il y a chez les Cardinaux des *Caudataires* ou *Porte-queues. Caudatarius.* Chez les Prélats des *Porte-croix. Cruciferi.* Des *Porte-crosses. Pastoralis pedi gestator.* Et *Porte-mitre. Mitriferi.* Ce sont des Ecclésiastiques qui portent devant eux leur croix & leur crosse, & qui leur mettent & ôtent leur mitre.

☞ Porte-rames. C'est une planche percée d'une large rainure, au milieu de laquelle est un cylindre roulant, sur lequel glissent les ficelles qui s'appellent rames. On s'en sert dans les métiers de plusieurs ouvriers qui travaillent de la navette, particuliérement dans ceux des Tissutiers-Rubaniers.

Porte-respect, est un nom que quelques-uns donnent à un mousqueton, ou une carabine, qui a un calibre fort large, qui oblige celui à qui on le présente de porter respect, & de céder à la violence de son ennemi. *Brevior sclopus.*

☞ Dans une assemblée de jeunes gens, un pere, une mere, un vieillard, un précepteur, une gouvernante, est un *porte-respect*, dont la présence empêche que la jeunesse ne s'émancipe.

☞ Porte-respect, se dit aussi d'une marque d'honneur qui oblige les autres à rendre respect à la personne qui en est honorée. Un laquais porte un *ombrello*, ou parasol, devant le carrosse des Cardinaux & des Princes Romains; c'est un *porte-respect* devant qui tous carrosses qui ne sont point à des Cardinaux ou à des Princes, doi-

vent

vent céder le pas & même s'arrêter. La B. de Pollnitz.

Porte-sel. Terme de Salines. Nom que l'on donne à un panier dont les fauniers fe fervent pour porter le fel de deffus la vie fur le boffis. Un panier *porte-fel*. *Caniftrum halipboron*, ou *halipborum*.

Porte-tables. Nom d'Office chez le Roi. Dans un État de la Maifon du Roi de 1644. il y a quatre *Porte-tables* du Roi, avec 400 livres de gages.

Porte-tapisserie. Chaffis de bois qu'on éléve eu haut d'une porte, & fur lequel la tapifferie s'étend pour tenir lieu de portiére. Acad. Fr.

Porte-trait. Les Bourreliers appellent ainfi un petit morceau de cuir plié en deux pour foutenir le trait des chevaux de carroffe.

☞ Porte-valise. Le Pape a quatre *Porte-valifes*, qui dans les cavalcades marchent après les livrées des Cardinaux, & devant les écuyers ordinaires de Sa Sainteté. Voyez la Gazette, 1721. p. 688.

Porte-vent, eft un canal de bois bien fermé qui porte le vent des foufflets dans le fommier de l'orgue. *Fiftula aërem trajiciens*. C'eft dans ce *porte-vent* qu'on enferme un petit ais mobile en forme de foupape, qui fait par fon agitation trembler tous les jeux de l'orgue, & qu'on nomme pour cela le *tremblant*. On le dit auffi du pied des tuyaux de la montre jufqu'à la lumiére où fe fait le fon. On le dit auffi du tuyau qui fait enfler la mufette.

Porte-verge. Le peuple appelle ainfi les Bedeaux des Églifes. *Rhabdophorus*.

Porte-vergues. Voyez plus haut Porte-haubans.

Porte-voix. C'eft un certain inftrument de métal, dont on fe fert pour porter la voix plus loin. *Buccina fermonem procul tranfmittens*.

PORTÉE. f. f. Étendue en largeur, ou longueur. Il fe dit des chofes élevées, ou fufpendues. *Longitudo geftura*. Cette poutre a dix toifes de *portée*, elle a trop de *portée*, elle eft en danger de rompre. Cette voûte a trop de *portée*, le cintre en eft trop large. ☞ Ce qui occafionne le plus ordinairement la ruine des édifices, eft la trop grande *portée* des entablemens; & il n'y a point d'autre moyen pour l'éviter, que de multiplier les colonnes. Daviler.

Portée, fe dit auffi de l'appui qu'on donne aux chofes ainfi fufpendues. *Capitibus incumbentis trabis, lapidifve longitudo, proceritas, ductus in longum*. Cette poutre n'a pas affez de *portée* dans les murs, elle n'y entre pas affez avant. Les arcs-boutans ou contreforts n'ont pas affez de *portée* pour foutenir cette voûte. On n'eft pas obligé de fouffrir la *portée* d'une poutre fur fon mur, quand il n'eft pas mitoyen. On dit auffi qu'une gouttiére, un auvent, une faillie, ont trop de *portée* fur la rue, pour dire, qu'elles y avancent trop.

Portée, en termes de Marine, fignifie la capacité d'un vaiffeau. Défigner la *portée* d'un vaiffeau, c'eft-à-dire, exprimer fa grandeur. *Amplitudinem navis exprimere*.

Portée, fignifie auffi la quantité de marchandifes qu'on permet aux matelots de porter fans payer le fret. *Nautæ fuppellex*. On l'appelle l'*ordinaire*, quand il n'y a que leurs coffres & leurs hardes, lefquelles doivent être chargées les premiéres.

Portée, fe dit de l'étendue de la ligne où peut arriver une chofe qu'on jette, qu'on chaffe avec violence. *Jactus*. Les deux armées étoient campées à la *portée* du canon. La défenfe des baftions doit être à la *portée* du moufquet. Il n'y a qu'une *portée* de piftolet, une *portée* d'arbalêtre entre ces deux villages.

Portée, eft auffi une efpéce de mefure, qui eft la longueur de la chaîne d'un Arpenteur qu'on porte d'un piquet à l'autre. *Jactus menforius*. Elle eft différente fuivant les lieux. La lieue de Bourgogne contient 50 *portées*, chaque *portée* de 360 pieds.

Portée, fe dit auffi de la fphére d'activité de tous les agens, de l'efpace dans lequel ils agiffent. *Sphæra activitatis*. On ne voit pas un nombre infini d'étoiles, parce qu'elles font hors la *portée* de notre vûe. On n'entend du bruit que quand il eft à la *portée* de notre oreille. Le feu n'échauffe que jufqu'à une certaine *portée*, ou diftance. Les deux corps d'armée étoient à *portée* de fe foutenir en cas d'allarme. Ceux qui fe trouvent à la Cour font à la fource des graces; à *portée* de demander & d'obtenir. Le P. Gail.

Portée, fe dit auffi chez les Ouvriers qui travaillent en étoffes & en rubans. *Textura*. Le peigne d'un bon velours doit avoir 60 *portées* de chaîne, & chaque *portée* 80 filets.

☞ Portée. C'eft un terme de Mufique qui fignifie les cinq lignes fur lefquelles on pofe les notes. Chaque page de papier réglé pour la Mufique, contient ordinairement cinq ou fix portées; mais on y en met quelquefois jufqu'à douze & quinze. On fait aujourd'hui des mains ou des pates, qui réglent cinq ou fix *portées* d'un feul trait.

Portée, fe dit auffi du temps que les femelles des animaux portent leur fruit. *Partus, fœtura*. La *portée* des brebis eft de fix mois; celle des cavales d'onze, ou environ. On dit auffi, Cette chienne a eu tant de chiens d'une *portée*, pour dire, à la fois. C'eft fa premiére, fa feconde *portée*.

Portée, en termes de Chaffe, fe dit des branches du jeune bois que le cerf a pliées, ou rompues avec fa tête, quand il fe rembuche dans fon fort, par où l'on juge de fa qualité, ou grandeur de fa perche. *Cornuaria celfitas*.

Portée, fe dit figurément en chofes fpirituelles & morales, & fignifie, étendue, force, capacité. *Ingenii facultas, captus*. Ce Docteur eft très-fçavant; il y en a peu de fa *portée*, & qui aient autant de capacité que lui. On ne peut comprendre les myftéres de la Foi, ils font au-deffus de la *portée* & de la foibleffe de l'efprit humain. Les efprits médiocres condamnent d'ordinaire tout ce qui paffe leur *portée*. Rochef.

Portée, fignifie encore, Avantage que l'on a fur quelqu'un, foit par la qualité, foit par l'efprit, foit par la fortune. *Animi vel fortunæ diftinctio, vel præftantia, excellentia*. Ces deux jeunes gens ne font pas de même volée, de même *portée*; l'un eft déja placé par fa naiffance. Ces deux perfonnes ne fe conteiteront pas la préféance, ils ne font pas de même *portée*.

PORTELOTS. Terme de Charpenterie. Ce font des piéces de bois qui regnent au pourtour d'un bateau foncet, ou autre vaiffeau au-deffous des plat-bords & herfilliéres. *Margo lignea*.

PORTEMENT. f. m. Ce mot fe dit parmi les Peintres, en parlant de la croix de Jesus-Christ. Ils appellent *portement* de croix, une peinture de Jesus-Christ qui porte fa croix. *Crucis geftatio*. Mélan a fait un *portement* de croix, qu'on eftime beaucoup.

☞ PORTEMENT. Terme de Mufique. Allongement des fyllabes. Les Compofiteurs Provinciaux foutiennent quelquefois avec de grands *portemens* des fyllabes qui font bréves dans la bonne prononciation. *Le P. Morgues, Tr. de la Poëfie Fr. p. 65.*

PORTENDU, ue. adj. m. & f. Vieux mot. Mis en vûe. Borel. *Propofitus, oculis expofitus, a.*

PORTER. v. act. & quelquefois neut. qui fe dit auffi avec le pronom perfonnel. Avoir quelque poids, quelque fardeau fur foi. *Geftare*. Il fe dit des hommes, des animaux & des chofes inanimées. Un homme *porte* deux cens pefant, un cheval quatre cens, un chameau un millier. Une tortue *porte* fa maifon avec elle fur fon dos. Le cheval *porte* en croupe. Les colonnes *portent* une forte maçonnerie. Ce portail *porte* toute la face de ce bâtiment. La foule étoit fi grande, que tout le monde fe *portoit*.

Porter, fignifie auffi quelquefois au contraire, Être deffus, charger. *Ponderare*. Cette poutre *porte* trop avant fur mon mur, elle le charge. Cette colonne *porte* à faux. Les trompes d'Architecture femblent *porter* fur rien.

☞ Porter de fond, en termes d'Architecture, c'eft porter à plomb, dès le rais-de-chauffée, avec empatement. *Porter* à crû, fe dit d'un mur, ou d'une colonne qui n'a point d'empatement ou d'épaiffeur fenfible au bas, & qui eft tout d'une venue, fans aucune diminution en dehors. *Porter* à faux, c'eft porter en faillie, comme la plûpart des grands balcons. Daviler.

Porter, fignifie auffi, Avoir fimplement fur foi. *Ferre, portare*. Les Capucins ne *portent* point d'argent. La quêteufe *porte* un cierge à l'offrande. En ce fens on le dit des habits, des ornemens, qui marquent les mœurs, les conditions. Les Nobles *portent* l'épée, *portent* les armes. Ce bourgeois *porte* la robe au Palais. Ce foldat *porte* le moufquet; celui-là *porte* la pique. Les Dames *portent* le velours, *portent* le mafque. Les bourgeoifes *portoient* autrefois le chaperon & l'étamine. Les payfannes *portent* la cale, le bavo-

let, la bure. Cet homme a *porté* autrefois la mandille, il a *porté* les couleurs, il a été laquais. Les Magistrats, les Dames de qualité se font *porter* la robe, la queue. Voilà maintenant les habits, les rubans, la couleur qu'on *porte*, qui sont à la mode. On a défendu de *porter* l'or & l'argent. Les fous *portent* des marotes, les gueux des sabots, des crochets. Des héritiers *portent* le deuil. Les Moines *portent* la haire, la besace. Bias disoit qu'il *portoit* tout son bien avec lui.

☞ PORTER. On dit familiérement, un homme *portant* barbe, pour dire, un homme qui a de la barbe, un homme fait.

☞ On dit aussi familiérement, qu'un homme *porte* la mine d'avoir fait quelque chose, pour dire, qu'on juge cela à sa mine, à son air.

☞ On dit, *Porter* une santé, pour dire, boire à la santé de quelqu'un, en s'adressant à un autre pour l'inviter à en faire autant. ACAD. FR.

On dit aussi qu'un homme le *porte* haut, qu'il le *porte* beau; pour dire, qu'il sçait bien maintenir l'élévation où il est; qu'il la soutient avec faste, avec éclat, & avec magnificence. *Dignitatem suam, vel gradum tueri, sustinere, retinere.* Jamais Favori n'a *porté* l'orgueil & la vanité à un si haut point que le Cardinal de Volsey. P. DE CL. ☞ On dit aussi qu'un homme le *porte* haut, pour dire, qu'il se prétend de qualité, ou qu'il se prévaut de l'avantage que son rang, sa dignité, ses richesses, sa capacité lui donnent. Il est du style familier. On dit qu'un homme *porte* des cornes, pour dire, que sa femme lui est infidele.

PORTER, se dit aussi de la maniére de marcher, de la posture, de l'air de la personne. *Graviter incedere.* Cette femme a bon air, elle *porte* bien son bois. Ce Danseur *porte* bien ses pieds en dehors, il *porte* bien sa jambe.

PORTER, signifie aussi, prendre une chose en un lieu pour la mettre en un autre. *Transportare, vel convehere. Portez* ce livre, ce papier dans ma chambre, dans mon cabinet. On se fait *porter* par terre, en chaise, en carrosse, en litiére. On fait *porter* les marchandises par des Rouliers, par eau, par mer. On a *porté* cet homme en terre. Ce malade est si foible, qu'il le faut *porter* par-dessous les bras.

PORTER, signifie aussi, Conduire, mener en un lieu éloigné. *Ducere, perducere.* Les *porte*-vents conduisent l'air dans les tuyaux d'orgue. Les tuyaux *portent* l'eau dans des regards de fontaines. Au figuré on dit, qu'un Prince a *porté* bien loin ses armes, ses conquêtes, la gloire de son nom. Il *porta* les enseignes Romaines au-delà de l'Elbe. ABL. Il reçut cette nouvelle avec toute la joie que peut avoir un jeune ambitieux qui se voit *porté* au trône par la seule réputation. P. DE CL.

PORTER, signifie, Allonger un coup, frapper. *Extento corpore ictu adversarium petere.* Un Escrimeur se laisse *porter*, allonger des estocades, des bottes franches. Ce traître lui a *porté* un coup d'épée par derriére dans les reins. On dit aussi, qu'une chose *porte* coup, lorsqu'elle fait quelque effet considérable, ou dont on tire quelque conséquence. On dit figurément en ce sens, qu'on a *porté* l'estocade à quelqu'un, pour dire, qu'on lui a demandé de l'argent à emprunter, sans avoir l'intention, ou être en pouvoir de le rendre.

PORTER, se dit aussi des armes à feu, ou autres instrumens qui tirent, qui chassent avec violence quelque trait, quelque balle. *Emittere, explodere.* On a vû des coulevrines qui *portoient* deux lieues. Les traits poussés par les machines des Anciens *portoient* fort loin. Ce fusil *porte* bien son plomb. Les canons de batterie *portent* depuis 24. jusqu'à 36. livres de balle; ils *portent* & jettent par terre les plus forts édifices. Leurs frondes *portoient* loin. ABLANC.

PORTER, se dit aussi à l'égard de la constitution du corps. *Valere bene, vel malè.* Depuis cet accident il n'a plus *porté* de santé. Le premier compliment d'entrevûe est de dire; Comment vous *portez*-vous? Il se *porte* mal d'avoir trop fatigué. On dit aussi ironiquement, Voilà un homme qui se *porte* bien; pour dire, qu'il a trop bû, qu'il est ivre.

PORTER, se dit à l'égard de la génération & production. *Prægnare.* Une femme *porte* son fruit neuf mois dans le ventre; une brebis six mois; une jument onze mois & quelques jours. On dit dans les priéres, Beni soit le ventre qui t'a *porté*.

On dit aussi qu'un bon arbre *porte* de bon fruit. *Bona arbor bonos fructus facit.* Qu'une bonne terre *porte* tous les ans, qu'elle *porte* de l'avoine après avoir *porté* du blé, qu'elle *porte* grand profit à son maître.

PORTER, signifie encore, Contenir, être compris en quelque chose. *Continere, contineri.* Un contrat qui *porte* des choses usuraires ou contre les bonnes mœurs, est nul de plein droit. Cette bulle *porte* dispense & absolution. Cet arrêt *porte* des défenses. Il a produit un titre, une autorité qui *porte* sa condamnation. L'arrêt *portoit* que ses livres seroient brûlés. ABLANC. Un Agent ne peut traiter que sur ce que *porte* son instruction, son pouvoir. On dit aussi d'un bel esprit, que tout ce qu'il dit *porte* sentence. Les poires & les abricots *portent* leur sucre. Une andouille *porte* sa sausse.

PORTER, se dit encore de la mesure d'une quantité étendue en longueur. Cette poutre *porte* trente pieds, elle a trente pieds de long. *Longa triginta pedibus.* Cette piéce de drap doit *porter* vingt aunes. Cette tenture de tapisserie *porte* tant d'aunes, elle a tant de cours.

PORTER, se dit aussi en matiére de jeux & de divertissemens. On *porte* à table des santés. *Propinare.* Les masques *portent* des momons. On dit au piquet, quand on a écarté, qu'on *porte* en pic, en tréfle; qu'on *porte* à la quinte, au quatorze; qu'on *portoit* tant de points. On dit à la paume, qu'une balle n'a pas *porté*, quand le service n'a pas été sur les deux toits. On dit à la boule, qu'on *porte* les deux, quand un seul joue contre deux autres.

☞ PORTER. v. act. On dit que du vin *porte* bien l'eau, pour dire; qu'encore qu'on y mette de l'eau, on ne laisse pas de sentir la force du vin.

PORTER, en terme de Marine signifie, Suivre une route, un rhumb de vent. *Navigare versus rhumbum.* Le vaisseau *portoit* le cap à l'ouest; faisoit voile à l'ouest; il *portoit* à route en droiture, il ne louvoyoit point; il étoit *porté* d'un vent frais, il navigeoit à la faveur d'un bon vent; il *portoit* peu de voiles; c'est-à-dire, il étoit sans perroquet. Il *portoit* toutes ses voiles, c'est-à-dire, qu'il les avoit toutes appareillées, & toutes au vent.

PORTER, se dit aussi de la charge du vaisseau. *Gestare.* Ce navire étoit du *port* de mille tonneaux, il *portoit* soixante piéces de canon de fonte. L'Amiral *porte* le Chef de la flote, *porte* le feu, le fanal, le pavillon; il *portoit* tant de soldats & de matelots. Un navire qui *porte* des marchandises de contrebande est sujet à confiscation.

PORTER, en terme de Manége, signifie, Pousser un cheval, le faire marcher en avant d'un côté & d'autre, d'un talon sur l'autre. *Equum agere.* Le *porter* de côté, c'est le faire marcher sur deux pistes, dont l'une est marquée par les épaules, & l'autre par les hanches.

On dit aussi, qu'un cheval *porte* beau, ou en beau lieu, lorsqu'il a une belle encolure, haute, tournée en arc à la façon des cygnes; & qu'il *porte* bas, quand il a l'encolure molle, mal tournée, & qu'il baisse la tête. Et on dit qu'il *porte* au vent, quand il léve le nez aussi haut que les oreilles. On le dit figurément des personnes qui lévent trop la tête en marchant.

☞ PORTER, signifie encore renverser. Du premier coup il le *porta* par terre. Je fus d'abord *porté* par terre.

☞ PORTER. On dit; cet homme là *porte* bien son vin, pour dire, Il boit beaucoup sans s'enivrer.

PORTER, signifie aussi frapper. Il a été assez malheureux pour *porter* la main sur son propre pere.

PORTER, en termes de Blason, se dit des différentes qualités & division d'un Ecu. *Præferre, gerere, uti.* Le Roi *porte* d'azur à trois fleurs de lis d'or. Les Princes *portent* de France avec des brisures. Ce Seigneur *porte* parti d'argent & de gueules. Il *porte* écartelé de Bretagne & d'Anjou. Il *porte* échiqueté; il *porte* en santoir; un lion, &c.

On le dit aussi des marques de dignité, ou qui caractérisent & font connoître la personne. On peint Hercule *portant* sa massue, Mercure *portant* son caducée, la Renommée *portant* un cor. On peint dans l'Église les Martyrs *portant* des palmes. Les grands Seigneurs *portent* des couronne de Ducs, de Comtes; les Rois des sceptres & des couronnes; les Présidens un mortier; les Prélats des mitres.

PORTER, se dit figurément en choses morales. Le vice *porte* envie à la vertu. *Invidere.* Les rivaux se *portent* de la

haine

haine naturellement. Il est *porté* par un esprit de vengeance. *animo vindictâ duci.* Un mari & une femme se doivent *porter* beaucoup d'amitié. Ce malheureux a trahi son Prince; il ne le *portera* pas loin, il en sera bientôt puni. On dit aussi qu'un homme *porte* bonheur, malheur, qu'il *porte* guignon.

On dit aussi, *Porter* parole à quelqu'un; pour dire, lui faire des offres, des propositions. *Promittere, obstringere, fidem dare.* On lui a *porté* parole de cent mille francs pour le mariage de cette fille, pour l'achat de cette terre. On lui a *porté* une parole d'honneur; pour dire, On l'a appellé en un combat singulier. On dit aussi que le Chef d'une députation *porte* la parole pour son Corps; qu'un Avocat Général *porte* la parole pour le Roi. On dit aussi, *Porter* témoignage; pour dire, Déposer en justice, ou certifier quelque chose.

Porter, signifie encore, Protéger, favoriser. *Protegere, favere.* On ne fait point fortune à la Cour, si on n'est *porté* par quelque Patron. Ce Président *porte* ma partie; elle a tout crédit chez lui. Un ami doit *porter* les intérêts de son ami, envers & contre tous. On dit aussi des flateurs qu'ils *portent* leurs Héros jusqu'au ciel; pour dire, qu'ils les louent excessivement.

Porter, signifie aussi Pâtir, endurer. Nous *portons* tous la peine du péché d'Adam. *Pati, sufferre.* Un Stoïque *porte* patiemment les afflictions. Faire *porter* aux méchans la peine de leurs crimes. Ablanc. On dit aussi, La saison le *porte* ainsi; pour dire, le veut, le permet de la sorte.

Porter, signifie encore, Être disposé à faire quelque chose, soit par sa propre inclination, soit par l'instigation d'autrui. *Benè vel malè se gerere.* Cet enfant est de bon naturel; il se *porte* au bien, il se *porte* avec chaleur à l'étude. Ce Cavalier s'est *porté* en brave homme en cette occasion. C'est un grand avantage que d'être *porté* au bien sans nulle peine. Costar. Il commanda à la Noblesse de le suivre, & de se porter en gens de cœur. Ablanc. Les mauvais exemples, les mauvaises compagnies, nous *portent* au mal. Vous devriez avoir horreur de vous *porter* à ces excès barbares. S. Evr. C'est sa femme qui l'a *porté*, qui l'a obligé à faire cette méchante querelle. Les sauvages & les timides sont naturellement portés à la cruauté. Son négoce n'est pas assez grand pour *porter* cette perte sans faire banqueroute.

Porter, se dit aussi en termes de Jurisprudence. Un Procureur traite au nom, & comme se faisant & *portant* fort de celui qui lui a donné pouvoir. *Constitutus & potestatem habens.* Il s'est *porté* héritier seulement par bénéfice d'inventaire; il s'est porté pour appellant d'une telle sentence. Le Procureur du Roi se doit *porter* partie contre les criminels, quand personne ne se veut *porter* partie civile.

☞ Porter. On dit: J'en *porterai* mes pleintes à la Justice, au Conseil, au Roi, &c. pour dire, Je m'en plaindrai, je demanderai justice ou jugement.

☞ Porter, se dit encore des maladies qui n'obligent pas à garder le lit. Il a eu la petite verole: mais il l'a *portée* de bout. J'ai *porté* de bout pendant six mois la fiévre quarte.

☞ Porter. Cette femme *porte* la culote, elle *porte* le haut de chausse, c'est-à-dire, elle est la maitresse.

☞ Porter, se dit encore du tems qu'une horloge marche & chemine depuis qu'elle est montée, jusqu'à ce qu'elle soit bas, & qu'il la faille remonter. Ma montre *porte* trente-deux heures. Ma pendule *porte* six mois.

Porter, se dit proverbialement en ces phrases. Argent comptant *porte* médecine. Autant vaut traîner que *porter*: c'est-à-dire, On ne gagnera pas plus d'une façon que d'autre. On dit d'un méchant Orateur, qu'on le *porte* sur les épaules; pour dire, qu'on a pitié de lui, qu'on le plaint. On dit aussi, que chacun porte sa croix en ce monde; pour dire, que chacun a son affliction; & qu'en l'autre monde chacun sera Mercier, & *portera* son panier; c'est-à-dire, rendre son compte de ses péchés. On dit aussi, qu'un homme montre tout ce qu'il *porte*; pour dire honnêtement, qu'il découvre ce qu'il devroit le plus cacher. On dit aussi ironiquement, Il est fort, il *portera* les coups. On dit aussi, Vous n'en *porterez* pas le péché en terre: pour dire, qu'on ne demeurera pas impuni. *Non impune abibis.* ☞ Qui ne peut *porter* traîne, pour dire qu'on fait ce qu'on peut.

Porté, ée. part. pass. & adj. *Gestatus, latus, vectus.*

On dit quelquefois à un ami, Demeurez à dîner avec moi, puisque vous voilà tout *porté*. *Cum hic sis.*

☞ On dit proverbialement, en parlant de certaines choses, qu'il n'importe guère de faire d'une maniére plûtôt que d'une autre, ou qui ne sont guère plus malaisées à faire d'une façon que d'une autre: Autant vaut traîne que *porté*. Acad. Fr.

PORTEREAU. s. m. Est une construction de bois qu'on fait sur les petites riviéres pour retenir l'eau, & la rendre plus haute, afin d'en faciliter la navigation. Il est fait en forme de bonde d'étang, & c'est une grande palle de bois qui barre la riviére, qui se léve par le moyen d'un grand manche tourné en vis, qui entre dans un écrou, étant au milieu d'un fort chevalet, quand il arrive des bateaux. On en voit à Corbeil sur la riviére de Seine. Ils sont de bien moindre frais que les écluses & les pertuis. A Orléans il y a un quartier qui en a retenu le nom de *Portereau.*

PORTERIE. subst. f. C'est le lieu où se tient le Portier. Ce mot se trouve dans Pomey, & est d'un grand usage dans les Communautés. *Cella ostiaria, vel ostiarium.*

PORTESMOUTH. Voyez Portsmouth.

PORTEUR, euse. adj. & s. Celui qui porte pour autrui. *Bajulus, vector.* Les Maîtres-d'Hôtel ont des *Porteurs*, de gens qui portent la hotte pour apporter leurs provisions. Il y a des métiers de *Porteurs* d'eau, de *Porteurs* de chaise, qu'on appelle absolument des *Porteurs*. Il y a aussi des *Porteurs* en titre d'office, qui sont des Officiers du Roi, ou de la ville, des *Porteurs* de sel, de blé, de charbon, &c. Quand on reçoit des présens, on fait quelque libéralité au *Porteur*.

Porteur. se dit aussi de celui qui a en main quelque titre, quelque piéce. Une lettre de change ou billet payable au *Porteur*, c'est-à-dire, à celui qui l'a en main. Tous les contrats portent que la somme sera payable aux créanciers, ou au *Porteur* des présentes. On appelle le Sergent-*porteur*, celui qui est chargé de la contrainte, qui signe l'exploit d'exécution ou d'emprisonnement. On dit aussi, qu'un *Porteur* de rémission, de lettres de grace, les doit présenter en personne à l'Audience, & il en doit entendre la lecture à genoux. Un Avocat dit, Je suis *porteur* de la piece originale.

On appelle aussi un cheval *porteur*, celui sur lequel monte le Postillon, quand un équipage est attelé de plusieurs chevaux. *Equus vector.*

☞ Porteur, euse. s. On appelle, *Porteur* de bonnes nouvelles ou de mauvaises nouvelles, celui qui annonce une bonne nouvelle ou une mauvaise nouvelle. Acad. Fr.

☞ Porteur de procuration: c'est celui en faveur duquel une procuration est passée, en vertu de laquelle il peut agir au nom de celui qui la lui a passée.

On dit proverbialement en recevant une grande lettre, Le *porteur* dira le reste. On appelle aussi *porteurs* de rogatons, des Poëtes misérables, ou des gueux qui tâchent à attraper quelques piéces d'argent des riches, en leur présentant quelques vers, ou des billets de recommandation.

Porteur. s. m. *Bajulus.* On appelle *Porteurs*, ou *Porteurs-servans*, certains bas Officiers de la cuisine bouche du Roi, qui apportent le bois, l'eau, qui fournissent le charbon, entretiennent la batterie ordinaire, &c. État de la France, *T. I. p.* 813. Dans l'État de la Maison de M. Gaston Duc d'Orléans en 1644. il y a quatre *Porteurs* en cuisine-bouche avec 100 liv. de gages chacun.

☞ Porteur de sel. Officier du Grenier à sel, créé en titre pour porter le sel aux maisons des particuliers qui viennent faire leur provision au Grenier. Autrefois on appelloit ces Officiers Hanonards, & on leur donne encore cette qualité dans leurs Lettres.

☞ Porteurs d'épées. s. m. pl. Ordre Militaire de Livonie, qui fut établi en 1203. par Albert, Moine de Breme, de l'Ordre de Citeaux, & Évêque de Riga, entre les mains de qui Engilbert, Thierry de Tyssench, & d'autres riches Marchands, poussés du desir de combattre contre les infidéles de Livonie, firent vœu d'obéïssance & de chasteté. Albert qui reçut leurs vœux, leur donna l'habit de

ceux de Citeaux, leur preſcrivant cette même régle. Cet habit fut une longue caſaque blanche avec une chappe noire ſur laquelle étoit une épée rouge croiſée de noir, tout proche l'épaule gauche. Ils portoient ſur l'estomac deux épées ſemblables paſſées en ſautoir la pointe en bas. C'eſt ce qui les fit appeller *Porteurs d'épées*, ou *Freres Porte-glaives*. Cet Ordre fut approuvé par le Pape Innocent III. & incorporé vers l'an 1237. avec celui des Teutons. Ainſi ils ne firent plus qu'un même Ordre enſemble, juſqu'à ce qu'Albert de Brandebourg, Grand-Maître de l'ordre de Pruſſe s'étant fait Luthérien, les *Porteurs d'épées* ſe ſéparerent des Teutoniques.

Porteur en avant. Terme de Palais. C'eſt ainſi qu'on appelle l'Avocat qui propoſe, & parle le premier à l'Auditoire.

PORTIER, iere. ſ. m. & ſ. Qui eſt commis pour garder la porte d'une grande Maiſon, d'un Collége, d'un Couvent, ou d'un Hôtel où l'on joüe la Comédie. *Oſtiarius, janitor, januæ cuſtos*. Les Suiſſes ſont les *Portiers* des Grands-Seigneurs. David dit qu'il aime mieux être *Portier* dans la Maiſon de Dieu, que d'habiter les Palais des Grands. Les *Portiers* des Colléges ſont d'ordinaire des Savetiers. C'eſt une des bonnes places du Couvent d'être *Portier*, ou *Portiere*. Voulez-vous parler à Monſieur, graiſſez la pate à ſon *Portier*. Ablanc. Racine fait dire par un *Portier*, qui ne laiſſoit entrer perſonne chez ſon maître ſans payer; Tout franc j'étois un vrai *Portier* de Comédie. Racine.

Portier. Le premier & le moindre des quatre Ordres mineurs, dont les trois autres ſont Acolythe, Exorciſte & Lecteur. *Oſtiarius*.

Portiére, ſe dit auſſi d'une garniture de porte, d'un grand rideau qu'on met en dehors, pour empêcher l'entrée du vent. On appelle auſſi la portiére d'un coche, d'un caroſſe, le lieu par où l'on y monte, ou par où l'on en deſcend. *Rhedaria fores*. Abbaiſſez la *portiére*. On eſt bien incommodé à la *portiére* d'un coche. On appelle burleſquement une charrette, *un caroſſe à trente-ſix portiéres*.

☞ Portiéres. ſ. ſ. plur. Ce ſont des morceaux ou venteaux de bois, qui ſe placent dans l'embraſure d'une batterie, & qui ſe ferment quand la piéce a tiré, afin d'ôter viſiére à l'ennemi.

Portiére. adj. ſ. Se dit des brebis qui ſont en âge de porter. *Ovis fœtui apta, matrix*. Il y a dans ce troupeau tant de brebis *portiéres*.

On appelle auſſi *lices portiéres*, des chiennes qu'on fait couvrir pour avoir de leur race, & qui font tous les ans deux portées. *Catulorum fœtura*.

On appelle auſſi *portiére*, les cornes de la matrice en la plûpart des animaux: on l'appelle auſſi la *trompe*.

PORTION. ſ. ſ. Chaque lot, ou partie d'une choſe partagée, ou diviſée. *Partitio, diviſio*. Les lots ſont des *portions* héréditaires. Un créancier d'un défunt fait aſſigner un héritier, pour le faire condamner perſonnellement à lui payer ſa dette, pour telle part & *portion* qu'il eſt héritier, & hypothécairement pour le tout. Quand quelqu'un renonce à un legs, à une ſucceſſion, ſa *portion* accroît aux autres.

On dit auſſi, Voilà une *portion* de maiſon à loüer; pour dire, une partie d'une maiſon, un appartement. *Pars, portio*.

Portion, ſe dit auſſi dans les Couvens, & dans les petites penſions, de ce qu'on donne à chacun pour ſon repas. *Portio, portiuncula*. On fourniſſoit à un Oblat, à un Religieux-lai une *portion* monacale. Il faut que le Maître régle à chacun de ſes écoliers ſa *portion*, pour empêcher qu'ils ne ſe battent. Les aumônes qu'on fait auſſi dans les Colléges à des Cuiſtres, s'appellent *portions*.

Portion, ſe dit auſſi en matiére bénéficiale de chaque partie d'une Cure diviſée. *Portiones diviſæ*. Il y avoit deux *portions* de Cure à S. Méry de Paris, il y a deux Curés, chaque *portion* appartient à un Collateur particulier.

Portion, ſe dit auſſi en Géométrie de chaque partie de la diviſion des lignes, ou des corps, & ſur-tout des ſphéres. Un ſegment, un ſecteur, ſont des portions de cercles, ou de globes. Les lunettes portent plus loin, ou plus près, ſelon que le verre objectif eſt *portion* d'une plus grande, ou d'une plus petite ſphére. Il y a pluſieurs pratiques pour couper une ligne en tant de *portions* égales qu'on voudra.

Portion-congrue, eſt une certaine penſion que le Curé Primitif ou le gros Décimateur doit à un Vicaire perpétuel, ou à un Curé qui deſſert une Cure. *Penſio congrua*. Originairement, & ſuivant la diſpoſition des Canons, les dîmes appartenoient ſans partage au Curé qui deſſervoit l'Égliſe paroiſſiale. Mais à cauſe de l'ignorance des Prêtres ſéculiers, les Moines de S. Benoît, & les Chanoines Réguliers de Saint Auguſtin s'étant emparés de la plûpart des Cures; ils y faiſoient eux-mêmes le ſervice. Dans la ſuite s'étant relâchés de leur premiére ferveur, ils les firent deſſervir par des Prêtres ſéculiers, révocables à leur volonté, à qui ils donnoient une penſion médiocre pour ſubſiſter. Pour remédier à cet abus, le Concile de Latran tenu ſous Alexandre III. ordonna, qu'à l'avenir les Religieux qui poſſédoient des Cures unies à leur menſe conventuelle, les feroient deſſervir par un Religieux capable, ou par un Vicaire perpétuel & irrévocable, en leur aſſignant une *portion-congrue* ſur le revenu de ces Cures. C'eſt-là l'origine des *portions-congrues*. Les Moines de Saint Benoît ont choiſi d'établir des Vicaires perpétuels pour deſſervir les Cures unies à leur menſe: ainſi ils ont retenu le titre de Curés primitifs, avec les dîmes & revenus de ces Cures, & n'ont donné que des appointemens modiques à ces Vicaires perpétuels. On a donc été contraint de fixer la *portion-congrue* que les Religieux, ou gros Décimateurs étoient obligés de donner à ceux qui deſſervoient les Cures. Par un Édit de 1571. elle fut réglée à 120 livres, & par une Ordonnance de 1629 à 300 livres. Par une Déclaration de 1632. il a été ordonné que la fixation de la *portion-congrue* à 300 livres, n'aura lieu qu'à l'égard des Diocèſes ſitués en-deçà de la Loire, & qu'elle demeurera réduite à 200 livres pour les provinces au-delà de la Loire. En 1634. les gros Décimateurs ont obtenu un arrêt du Conſeil, par lequel toutes les *portions-congrues* ſont réduites ſans diſtinction à 200 livres ſeulement. Ainſi la *portion-congrue* ſe taxe au grand Conſeil à 200 livres, ſans y comprendre le creux de l'Égliſe: mais au Parlement on la taxe à 300 livres. Outre cela on laiſſe aux Curés les menues & vertes dîmes, & les novales. La Juriſprudence varie pourtant à l'égard des menues dîmes & des novales. Il y a des arrêts du Parlement qui les ont retranchées aux Curés & Vicaires perpétuels.

☞ On a laiſſé cet article tel qu'il étoit dans l'édition précédente, pour faire ſentir au Lecteur judicieux & deſintéreſſé, juſqu'où va la prévention de certaines gens contre l'État monaſtique; & c'en eſt aſſez pour prouver que les Jéſuites ne ſont pas Auteurs de ce Dictionnaire, comme en effet ils s'en ſont défendus tant de fois. A l'égard du fonds, & ſurtout de l'uſurpation prétendue des Cures attribuée ſi injuſtement aux Moines, on peut lire *la Deſcript. Géogr. & Hiſt. de la Haute-Norm. T. II. pag. 136. & ſuiv.*

☞ Portion congrue, ſe dit par extenſion dans le diſcours familier, de toute penſion. Il m'a fallu ſubir une diminution dans ma *portion* congrue.

PORTIONAIRE. ſ. m. Terme Eccléſiaſtique. *Portionarius*. On a donné ce nom, dit M. du Cange, en Toſcane aux Bénéficiers qui étoient obligés d'officier avec les Chanoines; & on les nommoit ainſi du nom de *portion*, parce qu'ils avoient une portion de la menſe capitulaire.

PORTIONCULE. ſ. ſ. Nom de lieu. *Portiuncula*. Ce mot ſignifie proprement petite portion, c'eſt un diminutif; mais il ne ſe dit point au propre. Il ne ſe dit que de la premiére Maiſon de l'Ordre de S. François, fondée par ce Saint lui-même, près d'Aſſiſe, dans le Duché de Spoléte en Italie. S. François voyant que pluſieurs perſonnes vouloient ſe joindre à lui & à ſes douze premiers Diſciples, & qu'il n'avoit pas où les loger, demanda aux Bénédictins l'Égliſe de la *Portioncule*, qu'il avoit autrefois réparée, la plus pauvre qui fût dans ces quartiers; & l'ayant obtenue, il alla s'y établir: & ce fut la premiére Maiſon & la ſource de l'Ordre des Freres Mineurs. Fleury, *Hiſt. Eccl. L. 77.* Notre-Dame de la *Portioncule*. L'indulgence de la *Portioncule* eſt une indulgence accordée à S. François par Jesus-Christ lui-même dans une apparition. Voyez

Voyez ce qu'en dit Wadding Annaliste des freres Mineurs en l'année 1221. Il y a de nouveaux Critiques qui révoquent en doute l'Indulgence de la *Portioncule*. Le Pere Benoît de Toul Capucin, en a fait l'Apologie imprimée à Toul en 1714. Il rapporte tous les témoignages sur lesquels cette Indulgence est fondée. Voyez aussi le P. Hélyot, *T. VII. c.* 1.

PORTIQUE. s. m. Espéce de gallerie basse où l'on se proméne, entre des colonnes ou arcades. *Porticus*, *xystus*. Il y a des *portiques* couverts en voûte, les autres en plancher. Il y en a aussi de découverts. La Place Royale à Paris est bâtie en *portiques*.

Portique, se dit quelquefois des simples arcades, sans qu'il y ait ni colonnes ni promenoirs. *Fornix*, *arcus*. La plûpart des maisons des Marchands de Lyon sont bâties en *portiques*. Il y en a telle qui a dix ou douze *portiques* sur la rue, c'est-à-dire, des arcades.

Quand on dit absolument le *Portique*, on entend l'École de Zénon, la doctrine des Stoïciens. *Doctrina Stoïcorum*. Tout le *Portique* est de cet avis, & soutient ce paradoxe. ☞ L'Académie & le *Portique* convenoient dans l'essentiel de leurs dogmes, & ne differoient guère que dans la maniére de les énoncer. Mabadin, *p.* 235.

☞ Portiques d'arbres: c'est dans l'art du Jardinage certains *portiques* artificiels qu'on fait avec des arbres dont on assujettit les branches; pour leur faire prendre les contours nécessaires, on les plie, on les entrelace, & l'on abat ce qui est superflu, afin que la figure soit exacte, ce qui continue de se faire à mesure qu'il croît quelques nouvelles branches.

☞ Les *portiques* des anciens Romains étoient couverts, & quelquefois découverts. De tous les *portiques* qui furent bâtis à Rome, les trois plus considérables ont été ceux de Pompée, d'Auguste & de Néron. Pompée fit faire le sien devant sa cour. C'étoit la plus agréable promenade de la ville, & la plus fraîche en été. Celui d'Auguste servoit d'ornement à son palais & à sa bibliothéque. Les colonnes étoient de marbre de Numidie, & l'on y voyoit les statues des cinquante filles de Danaüs rangées par ordre. Néron fit enrichir son palais de trois *portiques*, chacun de trois mille pas de long; ils furent appellés pour cette raison *porticus milliaria*. Les Athéniens furent aussi fort curieux en *portiques*. C'étoit-là que les Philosophes tenoient leurs écoles. Le plus célébre fut celui qu'ils apploient *Pœcile*. On y voyoit une statue d'airain de Mercure, avec de beaux tableaux, entre autres celui qui représentoit la bataille de Marathon; c'est-là que Zénon tint son école; ce qui le fit appeller Stoïque, & ceux de sa secte Stoïciens, du Grec στοά, qui signifie *portique*. Les Anciens avoient aussi des *portiques* soûterrains en forme de galeries voutées, pour prendre le frais. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

☞ Portique. Espéce de jeu où l'on fait tourner une boule autour d'un *portique*, dans lequel elle entre par une des ouvertures, & s'arrête ensuite sur un chiffre dont la valeur décide du gain ou de la perte. Acad. Fr.

PORTLAND. s. m. Nom d'un bourg du Comté de Dorchestre en Angleterre. *Portlandia*. Il a titre de Comté; il est défendu par un bon fort, & situé dans une presqu'île fort étroite, qui a environ trois lieues de long. Les Anciens ont pris cette presqu'île pour une île, & ils l'ont nommée Vindélie. Matt.

PORTO. s. m. Nom propre d'une ville du Patrimoine de Saint Pierre, en Italie. *Portus Romanus*, *Portus Augusti*. Elle est à l'embouchure du Tibre, du côté du couchant; son port autrefois considérable, est gâté; la ville est presque détruite & déserte. Elle a pourtant titre d'Évêché, dont l'un des six plus anciens Cardinaux est toujours revêtu. Matt.

Porto, est aussi le nom d'une petite ville du Domaine de Venise, en Italie. *Portus*. Elle est fortifiée, & située sur l'Adige dans le Véronois, à huit lieues au-dessous de Vérone. Matt.

Porto d'Ascoli. Nom d'un bourg de l'État de l'Eglise. *Asculi portus*. *Portus Asculanus* Il est dans la Marche d'Ancône, aux confins de l'Abrusse, & sur l'embouchure de Tronto. Quelques Géographes prennent ce bourg pour celui qu'on nommoit anciennement *Truentum*, que d'autres mettent à Torre Séguta, village qui n'est séparé de *Porto d'Ascoli*, que par la riviére de Tronto. Matt.

Porto-Belo. s. m. Nom propre d'une ville de la région de Terre-ferme, en l'Amérique méridionale, *Portus pulcher*. Elle est dans l'isthme de Panama, sur la mer du nord, à dix-huit lieues de la ville de Panama, & à six de Nombre di Dios, des ruines de laquelle elle a été bâtie. *Porto-Belo* est une ville fort importante; son port est défendu par deux bons forts, & il y en a encore un troisiéme dans la ville, tous bien pourvûs de soldats & de munitions. On prend un grand soin de cette place, parce que c'est le magasin de toutes les marchandises que l'on transporte d'Espagne dans l'Amérique Péruvienne, & de celles qui viennent d'Amérique en Espagne. Lorsque les galions, qui vont querir les revenus du Roi d'Espagne, & les vaisseaux marchands qui vont de compagnie avec eux, y arrivent, il s'y tient une foire, où l'on voit une si grande quantité de barres d'argent, qu'elle peut passer pour la plus riche foire du monde. Matt. *Porto-Belo* est une petite ville bâtie sur le bord de la mer océane, du côté du nord de l'isthme de Panama, à la hauteur de dix degrés de latitude septentrionale. Elle est située sur une baie, à l'embouchure de laquelle il y a deux châteaux qui sont très-forts; & il n'y peut rien entrer sans passer devant ces châteaux. Il y a encore un fort sur une petite éminence qui commande à la ville. Les galions du Roi d'Espagne viennent tous les ans là, pour charger l'argent que l'on mene des mines du Pérou à Panama, & qui est apporté par terre à cette ville sur des mulets, afin d'y être chargé pour l'Espagne. Oexmelin. *Porto-Belo* est, selon l'Académie des Sciences, au 297e degré, 50 min. de longitude, & au 9e deg. 33 min. de latitude.

Porto-Bota. s. m. Nom propre d'un village avec un petit port. *Biotha*, *Bitia*. Il est sur la côte méridionale de l'Ile de Sardaigne, au-devant de l'île de S. Antioco. Matt.

Porto-nella-Caglie. Nom d'un bon village qui a un grand port, sur le golfe de Colachine, en Morée, au levant de la ville de Maina. *Coturnicum Portus*. Il prend son nom de la grande quantité de cailles qui s'y trouvent; & il est pris par quelques Géographes pour l'ancienne *Teuthrone*, petite ville de la Laconie, que d'autres mettent à Scopia, village voisin. Matt.

Porto-Costanza. C'étoit anciennement une ville Épiscopale de l'île de Chypre. *Salamis*, *Salamine*, *Constantia*. Ce n'est maintenant qu'un village, situé sur la côte de cette île, près de Famagouste du côté du nord. Matt.

Porto-Ercole, Porto-Hercole. C'est un bourg de la Toscane. *Herculis portus*. Il est sur la côte du petit État delli Presidii, à deux lieues d'Orbitelle, vers le midi. Ce bourg a un petit port, mais fort sûr, & défendu par une bonne citadelle. Mavy.

Porto-Famine. Voyez Ciudad del Re Felipe.

Porto-Farine. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Tunis, en Barbarie. *Portofarina*. Elle est au couchant des ruines de Carthage, & au nord de la ville de Tunis. Elle a une fort bonne rade, dans laquelle on passe pour aller à la Goulette, & de-là à Tunis. Mavy.

Porto-Ferrato. Nom propre d'une petite ville, située sur la côte occidentale de l'île d'Elbe, à une lieue & demie de Porto-Longone. *Portus Ferrarius*, anciennement *Argous portus*. *Porto Ferraio*, que quelques cartes appellent *Cosmopolis*, est une place forte, & qui a un fort bon port. Elle appartient au Grand Duc de Toscane. Matt.

Porto-Fino. Nom propre d'un bourg & cap de même nom, *Delphini portus*. Ce bourg est dans l'État de Génes. Il a un bon port & un bon fort, sur le golfe de Rapalle, à sept lieues de la ville de Génes, vers le levant. Matt.

Porto Gaozo. Voyez Gozo. Île.

Porto-Gruaro. Nom propre d'un bourg de l'État de Venise, en Italie. *Portus Gruarii*, anciennement *Portus Romantinus*. Il est dans le Frioul, sur une petite riviére, à six lieues de Maraon, vers le couchant, & environ à une lieue des ruines de Concordia, dont l'Évêché y a été transféré.

Porto-Guiscardo. *Port-Guiscard*. Nom d'un bourg avec un port. *Guiscardi portus*. Il est sur la côte septentrionale de l'île de Céphalonie. Quelques-uns le prennent pour l'ancien *Samas*, & d'autres pour l'ancien *Panormus*, deux bourgs de la même île. Matt.

Porto-Longone. Nom propre d'une bonne forteresse de la

Toscane. *Portus Longus, Portus Longonis.* Elle est située sur la côte septentrionale de l'Ile d'Elbe, à une lieue & demie de Porto-Ferraio. *Porto-Longone* a un port fort grand & fort sûr.

PORTO-LUGODUNI. Voyez LIASTO.

PORTO MALFETAN. Nom propre d'un bourg de la Natolie, en Asie. *Malfetanus Portus*, anciennement *Cresa, Cressa*, Il est sur la côte méridionale, vis-à-vis de l'Ile de Rhodes. MATY.

PORTO DI SANCTA-MARIA. Voyez PORT DE SAINTE-MARIE.

PORTO-MORIZO. Nom propre d'un bourg de l'État de Génes. *Portus Maurilius.* Il est près de la ville d'Oneglia, du côté du couchant. MATY.

PORTO-NAVONE. Voyez FAVONE.

PORTO-NUOVO. Nom d'un bourg situé sur une petite presqu'île de la côte orientale de l'île de Corse, environ à trois lieues de la ville de Bonifacio. *Portus Novus.* Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Rubra*, que d'autres placent au bourg de Solenfara, qui est entre *Porto-Nuovo* & Bonifacio. MATY.

PORTO, ou PORT-A-PORT. *Portus Cale, Portus Calensis.* Ville du Portugal, de laquelle il a tiré son nom. Elle est dans la province d'entre Douro & Minho, sur le Douro, à une lieue de la mer, & à huit de Braga, vers le midi. *Porto* est une ville assez grande. Elle a un Évêché suffragant de Braga, & un des meilleurs ports du Portugal. On en tire quantité de vin fort estimé dans les pays septentrionaux, à cause de sa force & de sa douceur.

PORTO-RICO. Voyez SAN-JUAN *de Porto-Rico.*

PORTO-SANTO. Nom d'une petite île de l'Océan Atlantique. *Insula Portus-Sancti.* Elle est près de la côte septentrionale de Madère. MATY.

PORTO SEGURO. Nom d'une petite ville avec un bon port. *Portus-Securus.* Elle est sur la côte du Brésil, dans la Capitanie du *Porto-Séguro*, qui est entre celles d'Ilheo, & de Spiritu-Sancto, & passe pour une des plus fertiles en grains & en fruits. MATY.

PORTO-VECCHIO. Nom propre d'un bon bourg, situé sur un golfe qui est en la côte orientale de l'Ile de Corse, à cinq lieues de la ville de Bonifacio. *Portus-Vetus.* On prend *Porto-Vecchio* pour l'ancienne *Alista*; quelques Géographes le mettent néanmoins à Ilta, village situé sur le golfe d'Arfiano. MATY.

PORTO-VENDRES. Nom propre d'un port qui a pris ce nom d'un temple de Vénus, situé anciennement sur ses bords; il est en la côte du Roussillon, près du fort Saint-Elme, un peu au midi de la ville de Collioure. *Portus Veneris.* MATY.

PORTO-VENERE. Nom d'une petite ville avec une citadelle & un bon port. *Portus Veneris.* Elle est dans l'État de Génes, sur une petite presqu'île, formée par la mer de Génes & le golfe de Spezza, environ à deux lieues de la ville de ce nom. MATY.

PORTO-VIEJO. f. m. C'est-à-dire, Vieux port. C'est le nom d'un port du Pérou, situé sous la ligne, ou tout auprès. *Portus-Vetus.*

PORTO-VIEJO. Nom d'une petite ville du Pérou. *Portus-Vetus.* Elle est sur la côte de la contrée de Quito, où elle a un bon port, au couchant de la ville de Quito. MATY.

PORTOIR. f. m. Terme de Chartreux. Sorte de machine de bois qu'on tient à la main, & où l'on porte à manger aux Chartreux. *Porterium.*

☞ PORTOIRE. f. m. Vaisseau de bois ovale, fait de douves & de cerceaux, pour porter la vendange sur des chevaux, de la vigne au pressoir. *Dict. des Arts.* 1731.

☞ PORTOR. f. m. C'est un marbre noir, avec de grandes veines jaunes imitant l'or.

PORTRAIRE. v. act. Faire la représentation d'une personne avec le pinceau, la plume, le crayon, &c. *Imaginem vel quidpiam aliud delineare, adumbrare.* On a mis ce jeune homme chez un tel Peintre pour apprendre à *portraire*, à faire des portraits. Ce mot vieillit, & ne se dit qu'à l'infinitif. Il est imité de l'Italien, *ritrahere.*

PORTRAIT. subst. m. Représentation faite d'une personne telle qu'elle est au naturel. *Imago, icon, effigies.* Narcisse voyant son *portrait* dans l'eau, en devint amoureux, & se noya. Quand on regarde dans un miroir, on y voit son *portrait.*

PORTRAIT, se dit aussi de l'ouvrage d'un Peintre, qui par art trace au naturel la figure, l'image & la représentation d'une personne. *Delineatio, adumbratio viva & naturalis.* On a dit d'un excellent Peintre, qu'il ne réussissoit pas à faire ressembler, qu'il faisoit de mauvais *portraits*, & de bons tableaux. On fait des *portraits* à l'huile avec des couleurs, avec la plume, le crayon, le pastel, en miniature, & avec des couleurs minérales en émail. Voilà un *portrait* au naturel, vif & bien ressemblant. On l'a flaté dans son *portrait.* Ce *portrait* est bien fait, il n'y manque que la parole.

> *Ce portrait ressemble à la Belle;*
> *Il est insensible comme elle.* MEN.

On le dit aussi de ce qui est en bronze, gravure ou sculpture, mais plus improprement. C'est le *portrait* du Roi qui est sur cette monnoie, sur cette médaille. *Effigies.* Voilà un *portrait* bien gravé. On a mis sur ce cheval de bronze l'effigie, le *portrait* du Roi.

On dit aussi d'une personne qui ressemble bien à une autre, que c'est son vrai portrait. *Similitudo.*

PORTRAIT CHARGÉ, c'est un portrait burlesque, ou satyrique, que fait un Peintre pour se divertir, ou par malice, en conservant quelques traits d'une personne, qu'il fait pourtant paroître difforme, ou monstrueuse. *Pictura jocularis & ridicula.*

PORTRAIT. Ce mot au figuré, se dit quelquefois pour, Représentation, figure. *Repræsentatio, figura.*

> *Mes Moines sont cinq pauvres Diables*,
> Portraits *d'animaux raisonnables.* BOIS-R.

PORTRAIT, se dit aussi de la description qui se fait par le discours, ou par écrit, d'une personne, dont on représente si bien les traits & le caractère, qu'on la peut aisément reconnoître. *Mores, ingenium, indolem verbis exprimere, vel scribere.* Les Romans de Cyrus & de Clélie sont tous pleins de *portraits* que l'Auteur y fait de ses amis. L'orgueil fait aux hommes un *portrait* d'eux-mêmes qui leur est fort agréable. NICOL. Salluste nous donne des *portraits* si beaux, que je les préférerois à des histoires entières. S. EVR. Les caractères de Théophraste sont proprement des *portraits.* DAC. Il n'y a point de *portraits* plus flatés que ceux de l'amour. S. EVR.

> *Un avare cent fois finement exprimé,*
> *Méconnoît le* portrait *sur lui-même formé.* BOIL.

> *La Nature féconde en bisarres* portraits,
> *Dans chaque ame est marquée à de différens traits* ID.

☞ PORTRAIT. Les Maîtres Paveurs appellent ainsi un des marteaux dont ils se servent pour fendre & tailler le pavé de grès, particulièrement celui qu'on nomme du petit échantillon.

Ce mot vient de *portraire*; & *portraire*, de *protrahere.* MÉN.

PORTRAITURE. s. f. Ce mot pour *portrait* n'est plus en usage; mais il se dit dans le sens qui suit: Voilà un livre de *portraiture*, de l'art de peindre. *Diagraphicus liber.*

PORTSMOUTH, PORTESMOUTH. s. m. Nom propre d'une petite ville avec titre de Comté. *Portus Ostium*, anciennement *Portus Magnus.* Elle est dans la petite île de Portsey, qui est sur la côte du Comté de Hant en Angleterre, vis-à-vis de l'Ile de Wigh. Cette ville a un des plus vastes & des meilleurs ports de l'Océan, une bonne citadelle, & un arsenal fort bien pourvû. MATY.

☞ PORTUGAISE, ou PORTUGALOISE. s. f. C'étoit une grosse pièce d'or frappée en Portugal, du poids d'une once trois deniers, au titre de 23 carats trois quarts. Ces espèces d'or ont eu cours en France bien avant sous le regne de Louis XIII. Combien voit-on de pièces d'or si subtilement falsifiées, qu'elles contreviennent au proverbe, Il est de bas or, il craint la touche, en ce qu'elles ne la craignent aucunement? Combien en voit-on qu'il faut buriner, voire bien avant (principalement les *Portugaloises*, & quelques autres pièces valans demi-*Portugaloises*, comme celles de Saltzbourg) d'autres

tres qu'il faut fondre pour découvrir la tromperie? *Apol. pour Hérodote, édit. de la Haye 1735. T. I. p. 2. ch. 16. p. 318. 319.*

PORTUGAL. f. m. Nom propre de Royaume. *Lusitania, Portugallia.* Le *Portugal*, sous lequel on comprend le petit Royaume d'Algarve, renferme une grande partie de l'ancienne Lusitanie, ou Espagne Lusitanique, & une partie du pays des Callaiques Braccariens; & il a pris son nom moderne de la ville de Porto. Il est entre le 37e & le 42e degré de latitude, & entre le 9e & le 13e de longitude. On lui donne cent dix lieues de longueur. Ses bornes sont l'Océan Atlantique au couchant, & au midi l'Andalousie; l'Estramadure d'Espagne, & le Royaume de Léon au levant, & la Galice au nord. Ce Royaume est le moins étendu de l'Europe : mais il ne laisse pas d'être fort considérable, tant par lui-même que par ses dépendances. L'air y est tempéré, eu égard à sa situation. On y voit un grand nombre de riviéres, dont le Tage, la Guadiane, le Douro, le Minho, le Mondego & le Zadaon sont les plus grandes. Quoique le terroir y soit fort montagneux, il ne laisse pas d'être fertile; les montagnes produisent de bons paturages, où l'on nourrit quantité de bétail. Les vallées & les plaines sont fertiles en vin, en huile, en mûriers, en citrons & en oranges : mais elles ne sont pas si abondantes en bled qu'en ces autres fruits. Le sel, les chevaux, & les jambons, plus estimés que ceux de Bayonne, de Mayence & de Westphalie, lui apportent de grands profits. On y trouve aussi des mines d'étain, de fer, de plomb, d'alun de roche, de crystal, des rubis, des émeraudes, des jacinthes, & des carriéres de marbre blanc & de jaspe. Il y a aussi des mines d'or & d'argent. Les Romains y venoient chercher autrefois ces précieux métaux, que les Portugais trouvent maintenant avec plus de facilité dans les Indes Orientales & dans l'Afrique, qu'ils ne feroient chez eux. On divise ce Royaume en deux parties générales, le petit Royaume des Algarves, & le *Portugal* propre; & celui-ci est encore divisé en cinq provinces. On en trouve quatre dans cet ordre, en remontant du midi au septentrion, l'Alentejo, l'Estramadure de Portugal, la province de Beira, & celle d'entre Douro & Minho; la cinquiéme qui porte le nom de Tra-los-Montes, est au levant des deux derniéres. Il y a un grand nombre de villes en *Portugal*; les principales sont Lisbone, capitale du Royaume, Braga & Evora, toutes trois Archiépiscopales, & qui ont des Tribunaux d'Inquisition; Conimbre, Porto, Guarda, Viseu, Lamégo, Miranda, Elvas, L'Eiria, Portalégre & Faro, qui sont toutes Episcopales, auxquelles on peut ajoûter Bragance & Beja.

Les dépendances du Royaume de *Portugal* sont fort considérables; il posséde dans l'Océan Atlantique les îles Açores, Madère, Porto-Santo, & celles du Cap Verd; dans la mer d'Ethiopie, celle de Saint Thomas, & quelques voisines; sur les côtes du Congo, Loanda S. Paolo; sur celles du Zanguébar, Mélinde, Monbaze, Quiloa, Mozambique; Sofala sur celles des Caffres. Sur les côtes des Indes, il posséde Diu, Damman, Chaul & Goa, places très-importantes. Enfin, il tient dans l'Amérique toutes les côtes du Brésil. Ce sont-là les plus importantes conquêtes du *Portugal*. Il tenoit autrefois l'île d'Ormus : mais elle est maintenant au Roi de Perse; la ville de Malaca, & une partie de l'île de Ceylan, qui sont maintenant sous la domination des Hollandois. Le Royaume de *Portugal* est héréditaire, les fils naturels même y peuvent succéder. Après la perte de Dom Sébastien, Roi de *Portugal*, & la mort du Cardinal Henri son oncle, arrivée l'an 1580. Philippe II. s'empare du Royaume de *Portugal*, & ses successeurs l'ont possédé jusqu'en l'an 1640. que les Portugais ayant élû pour leur Roi, le Duc de Bragance, secouerent le joug des Espagnols; & ils se sont maintenus avec le secours de la France.

Ce mot de *Portugal* vient de *Portus* & de *Calr*, qui signifient tous deux *port*. Cale vient de *cal*, mot Celtique qui veut dire la même chose. De-là on a fait *Burdicala* ou *Burdigala*, port célébre de Gascogne. Il semble que de *Cala* ou *Calais*, les Romains ayent fait *Portus Iccius*, que nous nommons Calais, vis-à-vis de Douvre. De même les anciens Latins, du *Cal* des Gaulois en ont fait *Calr*, qu'ils ont traduit par *portus*, & c'est d'où est venu le nom de *Portu-Calr*, comme si vous disiez *port-à-port*. Le *Portugal* a pris son nom de cette ville. Ainsi ce nom est Celtique aussi-bien que celui de *Lusitania*, qui veut dire proprement le pays des Lusiens, qui étoient *Celtes* d'origine, mêlés avec les Ibériens. En effet, Lisbone ne signifie autre chose qu'habitation de Lusiens. PEZRON. ☞ Voici l'étymologie que M. de la Cléde donne de ce nom. Le Comte Henri ayant eu pour la dot de sa femme la ville de *Porto*, qu'il fit rebâtir, & celle de Cale, qui est vis-à-vis, de l'autre côté de la riviére, la Lusitanie fut appellée *Portugal*, du nom de ces deux villes. C'est, ajoute-t-il, l'opinion la plus commune, les autres tiennent de la fable.

La mer de PORTUGAL. *Mare Lusitanicum.* C'est une partie de l'Océan Atlantique, qui baigne les côtes du *Portugal*. MATY.

Il y a une Congrégation de Bénédictins qu'on nomme la Congrégation de *Portugal. Lusitana Benedictinorum Congregatio.* C'est une réforme qui commença dans le Monastére de Sainte Thyrse, & y fut portée par des Peres Réformés d'Espagne, que Dom Antoine de Sylva, qui en étoit Abbé Commendataire, obtint en 1558. du Général de la Congrégation d'Espagne. En 1566. Pie V. confirma cette réforme par une Bulle, & réunit en une Congrégation tous les Monastéres qui l'avoient reçûe. En 1567. il ordonna par une autre Bulle, que les Abbés de la Congrégation de Portugal seroient triennaux. Grégoire XIII. en 1572. révoqua cette Bulle, & régla qu'ils seroient perpétuels. Sixte V. en 1585. rétablit la triennalite. Ascagne Tambourin s'est trompé, quand il a distingué deux Congrégations de Bénédictins réformés en Portugal. Voyez le *Pere Helyot, T. VI. p. 146. & suiv.*

☞ PORTUGALOISE. Voyez PORTUGAISE.

PORTUGALETTE, ou PORTOGALETTE. subst. m. Nom propre d'un bourg de la Biscaye, en Espagne. *Portugaletta.* Il est sur un petit golfe que forme la riviére d'Ibaycaval, à son embouchure, un peu au couchant septentrional de la ville de Bilbao. MATY.

☞ PORTULAN. subst. masc. C'est le nom qu'on donne à un Livre qui fait la description de chaque port de mer, de sa continence, du fond qui s'y trouve, des marées, de la maniere d'y entrer, des dangers, des reconnoissances, &c. Aloigio da Mosso a fait un *Portulan* en Italien, qui a été traduit en François par Guillaume Girardin. Henri Michelot a fait le *Portulan* de la Méditerranée. M. de Fontenelle, en parlant de Chazelles, dit qu'il méditoit un *Portulan* général de la Méditerranée.

PORTUMNALES. f. f. plur. Nom d'une fête qui se célébroit chez les anciens Romains à l'honneur de Portumne. *Portumnalia.* Les *Portumnales* se faisoient le seize avant les Calendes de Septembre, c'est-à-dire, le dix-sept d'Août, parce que ce jour-là on avoit dédié & achevé le Temple de *Portumne* à Ostie. Turnebe dit qu'on lui sacrifioit près du pont d'Emilius, où il avoit un Temple à Rome.

PORTUMNE. f. m. Nom du Dieu qui présidoit aux ports chez les Romains. *Portumnus.* On l'appelloit aussi *Portunus* & *Portunnus.* Les Grecs le nommoient *Palæmon.* C'étoit un Dieu marin; il avoit deux Temples à Rome, tous deux dans le second quartier. L'un étoit un dôme ou une rotonde près du Pont d'Emilius. L'autre étoit entre le Temple d'Apollon Célélispice, & celui d'Hercule l'Olivaire. Voyez Rosin, Ant. Rom. L. II. C. 13.

L'on appelle aussi *Portumnales* ou *Portunales*, les jeux isthmiques que les Grecs célébroient à l'honneur de Palæmon ou de *Portunus*.

PORTUNALES. Voyez PORTUMNE & PORTUMNALES.

PORUS. f. m. Dieu des anciens Grecs. *Porus.* Il présidoit aux richesses & à l'abondance. Platon dit qu'accablé de sommeil dans le jardin de Jupiter, il eut commerce avec la Disette, ou la Pauvreté, & qu'il enfanta Cupidon ou le Desir : les Mythologues prétendent que l'Histoire d'Adam est cachée sous cette Fable. Voyez Pfanner, *Syst. Theol. Gentil. C. 7. §. ultim.*

POS,

POS.

POSADE, ou PESADE. Terme de Manége. C'est le mouvement du cheval lorsqu'il léve les pieds de devant, en se tenant ferme sur ceux de derriére. On le dit aussi de son arrêt, quand il termine son galop. *Sistentis equi saltus in sublime.*

☞ POSAGE. s. m. Le travail & la dépense qu'il faut faire pour poser de certaines choses pesantes. J'ai donné tant pour le *posage* de cette porte.

☞ POSE. s. f. Terme d'Architecture. Le travail qu'il y a à poser une pierre. La *pose* des grandes pierres est difficile. J'ai payé tant pour la taille de cette pierre, & tant pour la *pose*.

☞ Pose. Grande *pose*. Ce sont, dans une ville de guerre, les sentinelles d'augmentation, que les Caporaux doivent aller poser dès que la retraite est battue, pour la nuit, dans les postes qui leur auront été marqués. Ils doivent les instruire avec exactitude de tout ce qu'ils doivent exécuter, comme de défendre à ces sentinelles de ne plus laisser passer personne sur le rempart, à l'exception des rondes & patrouilles qui doivent porter du feu. Cette grande *pose* se reléve à l'ouverture des portes.

POSÉGA. s. f. Nom propre d'une ville capitale du Comté de Poséga, & située sur la riviére d'Oriava, à dix lieues de Guadiska, vers le levant. Les Impériaux l'ont prise l'an 1687. *Posega.*

Posega. s. m. Nom d'un Comté. *Posegiensis Comitatus.* Contrée de l'Esclavonie, en Hongrie, renfermée entre la Save & la Dave, ayant au couchant le Comté de Creutz, & au levant celui de Walpon. *Poséga* capitale, & Gradisca en sont les lieux principaux. Maty.

☞ POSÉIDON. s. m. Surnom donné à Neptune, qui signifie *brise-vaisseaux*, à cause des tempêtes qui brisent les vaisseaux. Ποσειδῶν. On célébroit en son honneur des fêtes qui s'appelloient *Poséidonies*. Dans l'île de Ténos, une des Cyclades, dit Strabon, il y a dans un bois hors de la ville, un grand Temple remarquable par les salles à manger qu'on y voit, qui servent à une grande foule de gens, lorsqu'on célébre les *Poséidonies.*

POSÉMENT. adv. Doucement, sans précipitation. *Lentè, distinctè, graviter.* Les Italiens marchent *posément*, parlent *posément*, agissent *posément*. Ils marchent au combat *posément*. Ablanc. Les notes de musique se doivent chanter vîte, ou *posément*, selon qu'elles sont blanches, noires, crochues, ou double-crochues. *Celeriter, vel moderatè.*

POSER. v. act. Mettre quelque chose en certaine situation. *Ponere, exponere, collocare.* C'est à celui qui préside à l'Académie des Peintres, de *poser* le modéle, de lui donner une posture, une disposition convenable. Toutes les pierres des murs qu'on éléve, doivent être *posées* à plomb. Voilà un piédestal préparé pour y *poser* une colonne, une aiguille. ☞ Les Maçons disent *poser*, verbe absolu. On a commencé à *poser* dans ce bâtiment, c'est-à-dire, à mettre les pierres en place : ils disent de même *déposer*, c'est-à-dire, ôter ces pierres de leur place.



☞ Poser à sec, c'est *poser* sans mortier. *Poser* à crû, c'est *poser* sans fondation. Les étaies *posent* à crû. *Poser* de champ ; une poutre, une pierre se *posent* de champ, lorsqu'on les *pose* sur le partie la plus étroite. *Poser* de plat, c'est *poser* sur la partie la plus large. Cet homme marche de bonne grace, il est bien *posé* sur ses jambes. C'est la Reine qui a *posé* la premiére pierre du Couvent de ces Religieuses.

Poser signifie aussi simplement, Mettre à terre. *Deponere.* Le voleur se voyant poursuivi, a *posé* à bas son paquet pour se mieux sauver. Les soldats dans les haltes, *posent* leurs armes à terre.

Poser, signifie aussi, Porter sur quelque chose. *Insidere, inniti.* Il ne faut pas qu'une poutre *pose* sur le mur d'un voisin, s'il n'est mitoyen. Cette piéce de bois *pose* à faux.

Poser, signifie aussi, Placer, poster. *Castra ponere, castra metari.* Les ennemis vinrent *poser* leur camp de l'autre côté de la riviére. Avant que de se loger, il faut *poser* des corps de garde, des vedettes. On dit aussi, qu'un homme est posé en sentinelle, lorsqu'on le laisse debout en quelque endroit, ou qu'on le charge d'observer quelque chose qui se passe.

Poser, en termes d'Arithmétique, se dit des chiffres qu'on met au-dessous des nombres ajoutés. *Collocare.* Huit & neuf font 17. je *pose* 7. & retiens un.

Poser, signifie aussi, Assurer, faire quelque allégation, tenir pour certain. *Asseverare, pro certo ponere.* Je *pose* en fait que cette somme a été acquittée. Je *pose* pour constant que cela est ainsi. Il faut *poser* des principes & en convenir, avant que de raisonner.

Poser, se dit neutralement en termes de Billard, qui a cessé de rouler. *Quiescere.* Lorsqu'une bille a *posé*, quoiqu'elle tombe après dans la blouse, soit en faisant remuer le billard, ou en frappant du pied sur le plancher, ou autrement, elle n'est point perdue.

Poser, se dit aussi dubitativement & en fait de suppositions. *Posons* le cas que cela soit. *Hoc posito. Posez* cela ; pour dire, cela supposé. En Géométrie on *pose* plusieurs choses fausses, pour montrer l'absurdité des conséquences qui en naitroient.

On dit en Jurisprudence, *Poser* l'espéce d'une loi ; pour dire, en faire voir le cas, l'occasion. *Speciem legis ponere.* On dit aussi qu'un Rapporteur a *posé* le fait d'un procès ; pour dire, qu'il n'a fait que commencer à le rapporter.

☞ Poser une forme. Terme d'Imprimerie. C'est la même chose que la dresser.

☞ Poser une sentinelle, C'est la mettre en faction.

Poser, se dit figurément en choses morales. Les sujets ont *posé*, ont mis bas les armes ; pour dire, la guerre civile est cessée. *Arma deponere.* On dit qu'un Prince a *posé* les fondemens d'une grande Monarchie, quand par un bon gouvernement il a établi une grande domination.

Poser, se dit proverbialement en cette phrase ; D'une absurdité qu'on *pose*, il en naît mille autres. *Posito uno absurdo, multa sequuntur absurda.*

Posé, ée. part. pass. & adj. *Positus, stabilitus.*

☞ On dit, Cela *posé*, il s'ensuit, pour dire, cela étant accordé, étant supposé, il s'ensuit. Et, *Posé* que cela fût, *posé* le cas que cela fût, que feriez-vous ? pour dire, Si cela étoit, que feriez-vous ? Acad. Fr.

On dit aussi, Un homme *posé*, un esprit *posé*, de celui qui est sage & prudent, qui ne dit, ni ne fait rien avec précipitation. *Pacatus, tranquillus, quietus.*

Posé, en termes de Blason, se dit du lion arrêté sur les quatre pieds. *Pedibus insistens.*

POSEUR. Terme de Maçonnerie. C'est dans les atteliers un Maçon qui pose & arrête les pierres sur le tas, & la situation qu'elles doivent avoir, & qui les livre au Limousin pour y appliquer le mortier. *Structor, constructor.*

POSIDÉON. s. m. Nom propre d'un mois des Athéniens. *Posidéon*, ou *Posideon.* Le Pere Pétau dit que c'étoit le sixiéme, Gaza, le septiéme. Un ancien marbre cité par M. Spon, confirme l'opinion du Pere Pétau, que suivent aussi Wéler, Vandale, Henri Etienne & Selden. Il répondoit au mois de Novembre. Henri Etienne le confond avec celui qu'on apelloit *Lenaeon* ; mais Aristide les distingue, & met le *Lenaeon* après le *Posidéon. Fabricius.*

POSIDON. s. m. Nom propre de Neptune chez les Grecs. *Posidon.*

POSILIPO. subst. m. *Monte Posilipo.* Nom d'une montagne bien cultivée, & fort agréable. *Pausilipum, Pausilipus.* Elle est dans la terre de Labour, entre Naples & Pouzzol, & elle forme un petit cap qui porte son nom, & qui s'avance dans le golfe de Naples. Mais ce qui le rend le plus célébre, c'est le chemin qu'on y a creusé pour aller de Naples à Pouzzol. Maty.

POSINNE. s. m. Nom propre d'homme. *Posinnius.* A Carthage S. *Posinne.* Chastelain, au 12e. Fevr. pag. 627. & 632.

POSITIF, ive. adj. Qui est certain & effectif, qu'on met en fait, comme chose constante & assurée. *Positivus, effectivus, certus, constans.* Cela n'est point imaginaire, mais *positif*. Ce fait est *positif*, & il en offre la preuve. Ce ne sont pas des offres labiales, mais réelles & *positives.*

Positif, se dit aussi par opposition à Relatif, pour, Arbitraire. *Absolutus.* La beauté n'a rien de *positif*, elle dépend du goût des différens peuples.

Positif, est aussi opposé à Négatif. Dans les Commandemens de Dieu, il y en a de *positifs* & de négatifs *Positiva, negativa.* Ce n'est pas une loüange *positive* que de loüer quelqu'un en disant qu'il n'a point fait de mal.

On dit qu'une chose est de droit *positif*, *juris positivi*; pour dire, qu'elle est fondée sur une loi qui dépend absolument de l'autorité de celui qui la donne; auquel sens *positif* est opposé à *naturel*. La défense de manger de certaines bêtes sous la Loi, étoit de droit *positif*; mais le commandement d'honorer son pere & sa mere, est de droit naturel. Voyez Droit Divin.

Théologie *positive*. C'est celle qui consiste dans la simple intelligence, ou dans la simple exposition des dogmes de la Foi, tels qu'ils sont contenus dans l'Écriture-sainte, ou expliqués par les Peres & par les Conciles. *Theologia positivâ.* La Théologie *positive* est dégagée des disputes de la Controverse, & des chicanes de la Scholastique. Il est sçavant dans la Théologie *positive*. Il a fait un Traité de la Théologie *positive*.

Il s'employe plus ordinairement au substantif. Il est sçavant dans la *Positive*. *Callet Theologiam positivam.* Il s'est plus attaché à la *Positive*, qu'à la Scholastique. Enseigner, étudier, sçavoir la *positive*.

Positif. s. m. Terme de Musique. C'est le petit buffet des orgues d'Église, qui est d'ordinaire derriére, ou aux pieds de l'Organiste, qui joüe avec le même vent & les mêmes soufflets, & qui a un pareil nombre de jeux, mais plus petits & proportionnés à ceux du grand corps. *Organum pneumaticum minus, suppositum majori.* Aux orgues du Collége des Jésuites de Paris le *positif* est dans le grand corps.

Positif. s. m. Terme de Grammaire. C'est l'adjectif dans sa simple signification, sans aucune comparaison. *Adjectivum positivum. Beau* est le *positif*, & *plus beau* est le comparatif.

POSITION. s. f. Thése ou proposition qu'on soutient dans les Écoles. *Positio, thesis.* En ce sens il n'est guère en usage que dans le dogmatique.

En termes d'Arithmétique & d'Algébre, il signifie, supposition. *Suppositio.* Une régle de fausse *position* simple ou double se fait quand on calcule sur des nombres faux, & qu'on suppose à sa fantaisie, & que par les différences qui s'y rencontrent on trouve le vrai nombre & inconnu qu'on cherchoit.

Position, en Astronomie, signifie, Situation, disposition. *Situs, positus, dispositio.* L'élévation du pole dépend de la *position* différente de la sphére. La *position* de la sphére est droite, oblique ou paralléle; ce qui cause l'inégalité des jours & des saisons. On appelle les cercles de *position*, six grands cercles qui passent par l'intersection du méridien & de l'horison, & qui divisent l'équateur en douze parties égales. Ce sont les espaces enfermés entre ces cercles que les Astrologues appellent *Maisons*, & qu'ils rapportent à chaque triangle marqué dans leurs thémes célestes.

Position, en termes d'Architecture, est la seconde partie du devis des bâtimens, qui contient le plan du logis en général, & en particulier de chacune de ses piéces. *Situs, situatio.* Vitruve veut que la *position* d'un bâtiment soit telle, que les quatre encognures soient directement opposées aux quatre vents cardinaux.

☞ On dit, en parlant de Versification Grecque ou Latine, qu'une syllabe est longue par *position*, lorsqu'elle est longue, parce que la derniére lettre de cette syllable est une consonne, & que la premiere lettre du mot suivant est aussi une consonne, au lieu qu'elle seroit bréve si cette premiere lettre étoit une voyelle. Acad. Fr.

Position, en termes de Danse, se dit de la maniére de poser ses pieds l'un à l'égard de l'autre. *Positura corporis & membrorum compositio, dispositio in choreâ.* Il y a quatre sortes de *positions* régulières. La premiere, quand on joint ses pieds sur une ligne paralléle aux épaules. La seconde, lorsque les talons sont perpendiculairement sous les épaules, & par conséquent éloignés l'un de l'autre de la largeur des epaules. La troisiéme, est, lorsqu'un pied est devant l'autre; en sorte que le talon soit dans une concavité que forme la rotule, & le carpe du pied. La quatrieme, est, lorsqu'un pied est éloigné de l'autre de la largeur des épaules, & que le talon répond toujours au creux du précédent: c'est la seule maniére réguliére de marcher.

POSITIVE. s. f. Voyez plus haut au mot Positif.

POSITIVEMENT. adv. D'une maniére positive. Il m'a articulé ce fait *positivement*. *Præcisè, positivè.* Il m'a fait voir *positivement* qu'il avoit vingt mille écus de bien.

POSNAN. s. m. POSNANIE. s. f. Le second seul est en usage dans notre langue. Nom propre d'une ville de Pologne. *Posnania.* Elle est sur la Warte, à douze lieues de Gnêne, vers le couchant. *Posnanie* a une belle Citadelle, une Université, un Évêché suffragant de Gnêne, & elle est capitale d'un Palatinat qui porte son nom, & qui est borné par celui de Kalisch, par la Silésie, & par le Brandebourg. Maty.

POSON. Voyez Presbourg.

☞ POSPOLITE. s. f. C'est l'Armée de Pologne composée de la Noblesse du pays. *Pospolita. Nobilium Polonorum exercitus.* La Noblesse qui fait les Loix de la République de Pologne, en fait aussi la force. Elle monte à cheval dans les grandes occasions, & peut composer un corps de plus de cent cinquante mille hommes. Cette grande Armée nommée *Pospolite*, se meut difficilement, & se gouverne mal. La difficulté des vivres & des fourrages, la met dans l'impuissance de subsister long-temps, la discipline, la subordination, l'expérience lui manquant; mais l'amour de la liberté qui l'anime, la rend toujours formidable. Voltaire. La *Pospolite* n'est pas toujours à cheval pour garder le pays: elle n'y monta que par l'ordre des Diétes, ou même quelquefois sur le simple ordre du Roi, dans les dangers extrêmes. Idem. La garde ordinaire de la Pologne, est une Armée qui doit toujours subsister aux dépens de la République. Elle est composée de deux corps indépendans l'un de l'autre, sous deux grands Généraux différens. Le premier corps est celui de la *Pospolite*, & doit être de trente mille hommes. Le second, au nombre de douze mille est celui de Lithuanie. Id. Le mot de *Pospolite* comprend toute la Noblesse Polonoise, sans exception, parce que c'est elle qui fait une espéce de République. Les Nobles sont en très-grand nombre en Pologne: & chacun d'eux a le même droit, la même liberté de voix, & la même autorité du suffrage; ensorte qu'un seul Noble, & le dernier du Royaume, peut empêcher une conclusion de Diéte, un decret, & même l'élection d'un Roi, les affaires ne passant point en Pologne à la pluralité des voix; mais par un consentement unanime donné tumultuairement, & qu'on exprime par ces mots: *Nemine contradicente*, personne ne s'y opposant. Ce grand corps de Noblesse ne s'assemble pas ordinairement: cela produiroit dans les conseils une confusion monstrueuse. On la voit seulement en corps dans deux occasions: l'élection des Rois, & la convocation de la *Pospolite* à cheval, pour quelque besoin pressant. C'est cette Noblesse à cheval, qu'on appelle *Pospolite Russienne*, qui ne veut pas dire *Pospolite de Russie*; mais Pospolite marchante. Le mot Polonois *Ruschenie*, signifiant *un mouvement. Mem. du Chevalier de Beaujeu.*

POSSÉDER. v. act. Joüir d'une chose; en disposer, en être maître; l'avoir actuellement en sa puissance, soit avec droit légitime, soit sans aucun droit. *Potiri, frui, possidere, obtinere.* Le Turc *posséde* de grands États. Le Roi *posséde* un beau Royaume. Ce Seigneur *posséde* une belle terre. Ce Bourgeois *posséde* une belle maison. Ce que l'on *posséde*, pique moins que ce que l'on désire. Bell. On ne perd sans douleur, que ce qu'on *posséde* sans passion. Nic. Heureux l'Amant qui *posséde* sa Maîtresse. Quin.

Ce malheureux avare
Ne possédoit *pas l'or; mais l'or le* possédoit. La Font.

Au-dessus des grandeurs où vous êtes monté,
Possédez *les, Seigneur, sans qu'elles vous* possédent,
Corn.

En Jurisprudence on *posséde* à plusieurs titres. En propriété lorsqu'on a la disposition absolue d'une chose, qu'on la

O peut

peut vendre, engager, &c. *Plena difpofitio.* On *poffède* par ufufruit, à titre précaire, quand on n'a que la jouiffance des fruits, comme celle d'un douaire, d'un Bénéfice. *Ufufructuaria poffeffio. Poffèder* en fief, à titre de foi & hommage. *Feodalis poffeffio.* En roture, à titre de cens; en main-morte avec fervitude, par indivis, en commun; par engagement, à faculté de rachat. *Poffèder* au nom d'autrui, c'eft-à-dire, à ferme, à louage.

Posséder, fe dit auffi de la jouiffance des chofes fpirituelles. *Poffidere.* Les gens de bien *poffèderont* le ciel pour récompenfe. Cet Amant *poffède* le cœur de fa Maîtreffe. Le Roi *poffède* les affections de fon peuple. Vous *poffèdez* tous les beaux talens que la nature peut donner aux hommes.

Posséder, fe dit du même figurément en chofes fpirituelles & morales, & fignifie, Gouverner, *regere*, dominer, *moderari*, remplir, *occupare*. Le favori *poffède* l'efprit du Prince; il le gouverne abfolument. L'amour me *poffède*; je gémis fous fon empire. La colère, la fureur, la rage, l'amour, l'avarice le *poffèdent*; c'eft-à-dire, il eft maîtrifé & entraîné par ces *paffions*. Comme l'on reprochoit à Ariftippe fon attachement pour une femme: Je la *poffède*, dit-il, mais elle ne me *poffède* pas. Ablanc. Denys d'Halycarnaffe avoue que dès qu'il lit une Oraifon de Démofthène, il fe fent fi fort ému, qu'il n'eft *poffédé* que de l'efprit de cet Orateur. Boil. L'amour de la volupté ne rend pas incapables des grandes chofes ceux qui en font *poffédés*. S. Réal. L'homme eft *poffédé* d'un amour de lui-même aveugle & violent, qui le rend fougueux, farouche & inhumain. M. Esp.

Se posséder, avec le pronom perfonnel, c'eft voir bien ce qu'on fait; enforte que rien n'échappe fans qu'on s'en apperçoive, & qu'on foit maître de tous fes mouvemens. Nic. C'eft être de fang-froid dans l'action; ne fe point laiffer émouvoir ni troubler *Continere fe.* Scipion fe *poffédoit* également dans l'agitation des affaires, & dans le repos de la vie privée. S. Évr. Alexandre commençoit à fe *poffèder*, où les autres hommes ne fe *poffèdent* plus. Id. Quoi, vous vous *poffèdez* dans les tendres mouvemens où l'on doit s'oublier foi-même? Id. On dit qu'un Orateur fe *poffède* bien, quand il ne fe précipite point dans fon difcours; quand il ne paroit ni embarraffé dans fon gefte, ni troublé par la préfence de fes Auditeurs.

Posséder, fignifie auffi, Sçavoir bien, avoir bien étudié quelque chofe. *Callere.* Ce Docteur *poffède* bien la Théologie Scholaftique; il la fçait à fond. Ce Prédicateur *poffède* bien la Bible & les Peres. *Poffèder* parfaitement la Jurifprudence. *Poffèder* Horace & Virgile.

On dit auffi, Faifons cette affaire, tandis que je vous *poffède*, pour dire, tandis que vous êtes chez moi, que je jouis de votre loifir. *Dum te utor.*

On dit auffi, qu'un homme eft *poffédé* du démon, du malin efprit, ou lorfque le diable eft entré dans fon corps, & le tourmente effectivement; ou lorfqu'il fe porte à entreprendre quelque grande méchanceté. *Energumenus, à male dæmone poffeffus.*

Possédé, ée. part. paff. & adj. *Obfeffus, poffeffus.*

Possédé, ée. eft auffi fubft. Il fe dit de ceux qui font tourmentés du démon, du corps defquels le malin efprit s'eft emparé. *Ab infefto dæmone infeffus.* Les miracles les plus fréquens de Notre-Seigneur étoient de guérir les *poffédés*.

POSSESSEUR. f. m. Celui qui jouit effectivement de quelques domaines ou meubles. *Poffeffor, Dominus.* L'action hypothécaire fe dirige contre le *poffeffeur* ou l'actuel détenteur des héritages fujets à l'hypothéque. *Poffeffeur* annal, triennal, immémorial, pacifique, de bonne foi, de mauvaife foi. Il a époufé fa Maîtreffe, il en eft enfin *poffeffeur*.

☞ POSSESSEUR. C'eft le nom que les Alchymiftes donnent par excellence à ceux qu'ils prétendent avoir trouvé la Pierre Philofophale. Ils mettent au nombre des véritables *poffeffeurs*, Sandovigius, Flamel, Turneiffer, Paracelfe, & plufieurs autres. Ils les nomment encore *Adeptes*.

POSSESSIF. adj. m. Terme de Grammaire, qui fe dit des pronoms dénotans la jouiffance, ou feigneurie de quelque chofe, foit en particulier, foit en commun. *Pronomina poffeffiva. Mon, ton, fon, le mien, le tien, le fien, le nôtre, le vôtre, le leur*, font des pronoms *poffeffifs*.

POSSESSION. f. f. Jouiffance; action par laquelle on poffède de droit ou de fait. *Poffeffio, dominium.* La *poffeffion de fait* eft la jouiffance effective de la chofe. *Proprietas facti.* La *poffeffion de droit* eft le titre qu'on a d'en jouir; quoiqu'elle foit quelquefois ufurpée par autrui, ou éloignée. *Poffeffio juris.* Quand un homme qui eft en *poffeffion* eft troublé, il a l'action en complainte, ou réintégrande, pour être remis en *poffeffion*. Les hommes ne fe font affemblés en fociété que pour les commodités temporelles, & pour s'en affûrer la *poffeffion* par les forces réunies de la République. S. Évr.

Possession, eft auffi un acte fait avec quelques formalités, qui juftifie qu'on s'eft mis en jouiffance de quelque bien. *Inveftitura, ineundæ poffeffionis actus.* Autrefois quand on achetoit un héritage, il en falloit prendre *poffeffion* avec certaines cérémonies; ce qui s'obferve encore en plufieurs Coutumes. En Picardie on prenoit *poffeffion* d'un héritage en prenant un petit bâton, ou rameau, ou brin de paille, que le vendeur mettoit entre les mains de l'acheteur; ce qui s'appelloit *veft* ou *infeftucation*, mot tiré du Latin *feftuca*. A Chauni on recevoit ce bâton de la main du Juge, &c. C'eft un Prêtre qui met en *poffeffion* d'un Bénéfice, & un Notaire qui délivre l'acte de prife de *poffeffion*. Il faut entrer dans l'Églife, s'y mettre à genoux, baifer l'Autel, fonner la cloche, & entrer au Presbytère. On prend quelquefois *poffeffion* à la vûe du clocher, quand l'approche en eft difficile. On prend auffi une *poffeffion* fimulée dans une autre Églife avec une permiffion des Juges, à la charge de la réitérer fur les lieux. Les Empereurs mettoient autrefois les Prélats en *poffeffion*, en leur donnant un anneau & un bâton.

Possession, fe prend quelquefois pour le bien & les héritages mêmes. *Prædium.* Ce Seigneur eft puiffant, il a de grands biens & *poffeffions*.

Possession, fignifie auffi fimplement, Garde, dépôt. *Depofitum, cuftodia.* On a laiffé tous les meubles de cet inventaire en la garde & *poffeffion* de la veuve. Un Bibliothécaire a des livres en fa garde & en fa *poffeffion*. Un Cellerier a les clefs de la cave en fa *poffeffion*. Un Intendant a en *poffeffion* tout le bien de fon Maître.

Possession, fe prend quelquefois pour le titre ou la prefcription qui donne droit de poffèder la chofe. *Jus percipiendi fructus.* La *poffeffion* annale eft l'ufucapion qui donne droit fur les meubles. Une *poffeffion* triennale & paifible d'un Bénéfice fuffit pour la maintenir, pourvû qu'elle foit fondée fur un titre coloré, & fur la bonne foi. Une *poffeffion* d'un héritage pendant dix ans entre préfens, & de vingt ans entre abfens avec titre, ou de trente ans fans titre, y donnent un plein droit. La *poffeffion* centénaire eft la *poffeffion* immémoriale. De tous les titres de la fociété civile, celui de la *poffeffion* immémoriale eft le plus inconteftable. C. B. On dit au Palais, Baptifer *poffeffion* contraire, quand deux perfonnes foûtiennent l'une contre l'autre qu'elles font en *poffeffion*.

Possession. Ce mot fe dit dans un fens plus particulier, de la plus tendre union que forme l'amour; des faveurs d'une Maîtreffe. *Intima unio* Les charmes de l'efprit raniment les appas qu'une trop libre *poffeffion* affoiblit. Bell. La *poffeffion* qui raffafie fi pleinement les défirs de la plûpart des maris, ne fervit qu'à irriter ceux du Roi. S. Réal.

> *Un feul jour de* poffeffion,
> *Du plus ardent en apparence,*
> *Eteint toute la paffion.* Vill.

Possession, fe dit encore de la jouiffance de l'efprit feul. On ne peut témoigner trop de modération, quand il s'agit de troubler la *poffeffion* d'une opinion reçue, ou d'une créance acquife depuis long-temps. *Poffeffio immemorialis, vel tempore confirmata.* Loo. Tite-Live depuis tant de fiécles eft en *poffeffion* de l'approbation du Public, & l'on ne peut plus la lui contefter. S. Évr.

Possession, fe dit auffi de l'état d'un homme qui eft poffédé par le démon. La *poffeffion* diffère de l'obfeffion en ce que dans la *poffeffion* le diable agit au-dedans, & que dans l'obfeffion il agit au dehors. *In poffeffione dæmon agit intùs, in obfeffione verò foris.*

On dit par une efpece de proverbe, Il eft en *poffeffion* de dire, de faire tout ce qu'il veut; pour dire, il en a l'habitude, ou il en a pris la liberté. *Ufus, facultas.*

POSSESSOIRE. adj. m. & f. & f. Qui regarde la jouïssance ou la possession. *Possessorium, jus possessionem spectans.* Quand on ast troublé en sa possession, on se pourvoit par une complainte *possessoire*, & il faut juger la réintégrande auparavant toutes choses. Les Juges Royaux sont seuls compétens pour le *possessoire* des Bénéfices. Mais comme la *possessoire* seulement est de la compéteoce du Juge Royal, & le pétitoire de la compétence du Juge Eccléfiastiqua, réguliérement après que le Juge Royal a prononcé sur le *possessoire*, il devroit renvoyer le pétitoire devant l'Official. Cependant quand on a jugé le plein *possessoire*, on ne peut aller devant le Juga d'Eglise pour le pétitoire, & le Juge Royal en demeure saisi. Les matiéres *possessoires* demandent d'être promptement jugées. Il faut vuider le *possessoire* avant que de poursuivre le pétitoire.

POSSESSOIREMENT. adv. D'une maniére possessoire. *Possessorie* Il faut agir en matiére de Bénéfices *possessoirement.*

☞ POSSET. f. m. *Possetum.* Les Auteurs étrangers en parlent comme d'un aliment, ou plutôt d'un reméde particulier aux Anglois. Le ferum du *posset* paroît être une liqueur excellente, soit qu'on le considere comme un reméde, ou comme un aliment.

POSSIBILITÉ. f. f. Disposition des choses à pouvoir être faites. *Possibilitas.* Il est difficile de juger de la *possibilité* ou de l'impossibilité des choses. Ablanc. Le Poete Épique doit plutôt choisir les choses impossibles, pourvû qu'elles soient vraisemblables, que les possibles qui sont incroyables avec toute leur *possibilité.* La Cl. On appelle *possibilité* absolue, ce qui n'est point répugnant, & qui n'enferme point de contradiction.

POSSIBLE. adj. m. & f. & f. Qui peut arriver, qui est en pouvoir d'être fait. *Possibilis.* Tout est *possible* à Dieu, hormis ce qui implique contradictioo. Il faut faire son *possible* pour gagner le Paradis. Dieu ne noua demaode que ce qui nous ast *possible.* Les miracles sont des effeta qui na sont pas *possibles* par les forces da la nature. Est-il *possible* qua nous travaillions à la structure & à la cadence d'una période, comme s'il y alloit de notre vie ? Balz. J'ai fait tout mon *possible* pour vous contenter.

Possible, est quelquefois adverbe, & signifie, peut-être. *Forte, fortasse. Possible* viendra-t-il un meilleur temps. *Possible* ce dessein reussira-t-il; pour dire, peut-être; le hasard peut faire cela. M. de Vaugelas & M. Ménage condamnent *possible* dans la signification de *peut-être.* M. Chapelain & M. la Mothe le Vayer le défendent; & j'avoue que je ferois graod scrupule de m'en servir. Coan. On ne fera pas mal aussi d'éviter l'adverbe, *au possible*, pour *beaucoup*, quoique Sarasin s'en soit servi en parlant de Valstein : Artificieux *au possible*, principalement à paroître désintéressé. Cependant *possible* daos le sens de *peut-être*, peut passer pour bon, puisque l'Académie l'admet sans marquer la moindre répugnance. On dit aussi par interjection, Cela n'est pas *possible*, pour dire, cela me surprend, est merveilleux.

POSSIDE, ou POSSIDIUS. f. m. Nom propre d'homme. *Possidius.* On retient plus communément le nom Latin en notre Langue. *Posside*, ou comme prononcent les gens de Lettres, *Possidius*, Africain de naissance, fut l'un des plus célébres disciples de S. Augustin. Il fut élû l'an 397. Évêque de Calame, ville de Numidie entre Hippone & Cirte, après la mort de Crescentien, successeur de Mégale. Il fut un des quatre Évêques que le Concile de Carthage, tenu en 410. députa à l'Empereur Honorius. L'année suivante il fut l'un des chefs de la fameuse conférence de Carthage avec les Donatistes. *Possidius* se trouva encora aux Conciles de Carthage & da Miléve tenus en 416. & 419. Dans la suite chassé par les Vandales, qui ravagerent tout son Diocése, il se retira auprès de S. Augustin, après quoi l'on l'on ne sçait plus rien da lui.

☞ POSSIDONIUS. subst. m. Les Astronomes ont donné ce nom à l'une des taches de la Lune, qui est la 27e dans le Catalogue que le P. Riccioli en a donné dans sa Sélénugraphie.

POSSON, ou POISSON. f. m. Sorte de petite mesura contenant la moitié d'un demi-setier. *Posson* de vin, *posson* de lait. L'Acad. *Quartarius sextarii Gallici.* ☞ Ce mot venant de *potio*, on devroit toujours dire *posson.* Aussi Nicot, Monet & Cotgrave l'écrivent-ils ainsi. Il est de même dans la Satyre Ménippée, comme on peut juger par cet exemple tiré des pages 9 & 10. des éditions de 1709. & 1711. Monsieur du Mayne prend tous les jours de l'*hyguiero* daos un *posson* de lait d'anesse, pour guérir du plus déloyal & malin hoquet du monde. Voy. Poisson.

POSTCOMMUNION. f. f. Oraison que le Prêtre dit à la Messe après la Communion. *Postcommunio.*

POSTCRIT. f. m. Ce qu'on ajoute à une lettre ou à un mémoire, & qu'on a appris, ou dont on s'est souvenu après la clôture, ou conclusioo. *Postscriptum.* Il avoit fermé sa lettre; mais il l'a ouverte pour me mander par un *postcrit* cette oouvelle, qu'il a apprise depuis. Cet ordre n'est pas dans le corps de son instruction, mais il est contenu dans un *postcrit.* On le marque d'ordinaire par ces deux lettres, *P. S*

POSTDAM, POSTZTEIN. f. m. Nom propre d'un bourg avec un palais de l'Électeur de Brandebourg. *Postenium.* Il est dans la moyenne Marche, sur la Havel, entre Berlin & Brandebourg, à cinq lieues de la premiére de ces villes, & à cinq lieues de la derniére. Maty.

☞ POSTDATE. f. f. Date falsifiée & postérieure à la vraie date d'un acte. Les *postdates* sont plus rares que les antidates : mais leur rareté ne dispensoit pas les Auteurs des Dictionnaires de mettre ce mot, qui est François aussi bien que

☞ POSTDATER. v. act. Reculer ooe date. Il m'avoit d'abord fait mystère da cetta lettre que je sçavois bien qu'il avoit reçue; & pour mieux couvrir son jeu, il l'a *postdatée* avant que de me la montrer. Nicot écrit *postidate*, de même que Monet, qui met aussi *postidater.*

POSTE. f. m. Lieu qu'on choisit, où on se pose, où on se plante, où on se campe. La science d'un Général, c'est de sçavoir bien choisir un bon *poste*, de bien défendre son *poste.* On a donné à un tel corps à garder ce *poste* avancé. On a posé cette sentinelle en un *poste* fort dangereux. Jamais un homme de guerre ne doit quitter son *poste*, il y doit demeurer tant qu'on le reléve, quand il devroit être forcé daos son *poste.* Dieu nous a mis dana un *poste* que nous ne devons jamais abandooner sans ses ordrea. Dac.

☞ On dit qu'un *poste* est jaloux, pour dire, qu'uo *poste* est fort exposé, & que des troupes peuvent y être facilement enlevées. Acad. Fr.

Ce mot vient de *positus*, ou par abrégé *postus.* D'autres le dérivent de *potestas.*

POSTE, se dit aussi des charges, des emplois, des places qu'on occupe dans l'administration des affaires civiles. *Dignitas, Magistratus.* La charge de Premier Président est un beau *poste*, un *poste* éminent. Une place de Commis chez les grands Financiers est un *poste* avantageux pour amasser beaucoup de bien. Les hommes briguent les grands *postes* plutôt pour s'enrichir, que pour immortaliser leur nom. Bell. Il y a des gens qui soutiennent bien le poids de la faveur, & à qui la tête ne tourne poiot dans les *postes* les plus élevés. La Bruy.

Poste. f. f. Est un lieu choisi sur les grands chemins de distance en distance, où les couriers trouvent des chevaux tout prêts pour courir, & faire diligence. *Equorum veredorum statio* La *poste* de Ville-Juive, Long-boyau. Le Bureao de la *poste* à Paris. Le Maître des *postes.* Le Général des *postes.* La ferme des *postes.* Les *postes* sont rompues, c'est-à-dire, on ne trouve point de chevaux en ces maisons-là. Porter des lettres à la *poste.*

Il est fait mention des chevaux de *poste* dans le Code Théodosien au titre *De cursu publico*, en la Loi 3. 6. 7. 15. &c. mais ces *postes* n'étoient pas établies de la maniére qu'elles le sont en France; c'étoient seulement des chevaux publics. Selon Hérodote, ce fut Cyrus ou Xerxès qui le premier établit des Couriers & des chevaux da *poste*, afin d'être instruit avec plus de diligence de tout ce qui se passoit dans toute l'étendue de l'Empire. Le mot de *poste* vient de ce que les chevaux sont posés (*positi*) d'intervalle en intervalle, & l'on attribue à Louis XI. d'avoir ordonné le changement des chevaux de deux lieuea en deux lieues pour une plus graode promptitude; au lieu que les Parses n'en plaçoient qu'au bout de l'espaca de chemin qu'un cheval pouvoit faire par jour. L'ordre n'étoit pas si bon dans l'Empire Romain : les Couriers étoient réduits à contraindre les villes, ou les particuliers à leur fournir

des chevaux. Ce fut l'Empereur Adrien qui déchargea le peuple de cette nécessité.

Poste, se dit aussi de l'espace qui est entre les deux maisons de *poste*. *Distantia, stadium*. Chaque *poste* est d'une lieue & demie, ou de deux lieues. On donne tant par *poste* pour chaque cheval. Le Courier a fait quatre *postes* sur un cheval : il a couru six *postes* cette nuit.

Poste, se dit de la course & de la diligence que fait le Courier, du Courier même, & des paquets qui viennent par cette voie. On a envoyé des Couriers en *poste*, en diligence porter cette nouvelle. *Cursus, decursus*. Voilà la *poste* qui passe, pour dire, le Courier ordinaire. Ce Gentilhomme ne voyage jamais qu'en *poste*, il a pris la *poste* pour venir. Voilà des lettres de la *poste* qui sont arrivées par la *poste*. Courre la *poste*. Vaug. Rem.

On prend aussi des bateaux de *poste* pour faire diligence. *Citati dromones*. Vers Montereau il y a une *poste* aux anes.

On dit en ce sens qu'un mauvais Médecin envoie les gens en *poste* en l'autre monde ; pour dire, qu'il les fait bientôt mourir. *Medicus cursim ad tumulum ægros adigit*. On dit aussi, faire un message en *poste*, pour dire, promptement, quoiqu'on le fasse à pied. Dormir en *poste*, pour dire, prendre peu de sommeil.

Poste, en terme de mer, se dit d'un vaisseau qu'on appelle *tortue*. Voyez Tortue. *Testudo*.

Louis Hornigk a fait un traité fort exact de l'origine des *postes*. Il en a fait de quatre sortes ; à cheval, en bateau, en chariot & à pied. Cette derniére est en usage en Italie, en Turquie & au Pérou. Il dit que ce fut le Comte de Taxis qui établit le premier les *postes* en Allemagne à ses depens ; & que pour récompense l'Empereur Matthias l'an 1616. lui donna en fief la charge de Général des *postes* pour lui & pour ses successeurs. Mais il est certain que c'est le Roi Louis XI. qui le premier les a établies & réglées en France, comme elles sont à présent, quoique quelques-uns disent que Cyrus en fut l'inventeur.

Poste, se dit aussi dans les Académies de jeu, où il y a des gens qui prêtent à *poste*, c'est-à-dire, qui prennent tant d'intérêt de l'argent qu'ils prêtent aux joueurs, dont ils se remboursent lorsqu'ils leur voyent arriver quelque coup favorable. *Mutuo dans ad metam*. Voyez Pique. Item au Jeu de Quinquenove à la premiere masse, on dit masse au dez ; aux autres, on dit masse la *poste*.

Postes, se dit aussi des petites balles de plomb dont on charge les armes à feu, qui sont moindres que le calibre. Les Chasseurs chargent leur fusil de trois ou quatre *postes*. *Plumbei globuli*.

Poste, se dit aussi des petits ornemens d'Architecture qui se font au plus haut des corniches, & qui aboutissent en especes de volutes. ☞ Ce sont des ornemens plats en maniére d'enroulemens répétés. Il y en a qui sont fleuronnés avec des rosettes, & d'autres qui sont tous simples. On leur a donné ce nom, à cause qu'ils semblent courir l'un après l'autre. Il se fait aussi des *postes* de fer, pour les ouvrages de Serrurerie.

Poste, se dit figurément en morale des choses qui sont disposées à notre fantaisie, qui sont à notre gré. *Arbitrium, libido, arbitratus*. Il a choisi un Confesseur à sa *poste*. Il fait toutes choses à sa *poste*, à sa maniére. Pour exécuter ce mauvais dessein, il a trouvé des gens à sa *poste*, prêts à exécuter ce qu'il voudroit. Il faudroit un Médecin à notre *poste*. Mol.

On appelle populairement, Un petit *poste*, un jeune garçon gai & éveillé, qui aime à courir, qui ne se peut tenir en place. *Puer festivus, hilaris*.

POSTER. v. act. Terme de guerre. Placer dans un lieu, dans un poste. *Ponere, collocare, statuere*. Ce Général avoit *posté* son armée sous le canon de la ville. On a *posté* ce Colonel à l'avant-garde. On a *posté* cette vedette à la portée du mousquet du camp ennemi.

Poster. Ce mot s'employe aussi quelquefois en parlant d'autre chose que de la guerre. *Collocare*. Nous étions *postés* à l'entrée du bois pour voir passer le gibier. Nous sommes bien mal *postés* ici, au vent, à la pluie.

Poster, se dit aussi pour, Mettre dans un emploi. *Constituere*. On l'a *posté* chez un bon Financier. Il est fort bien *posté* pour faire sa fortune, il a un bon emploi.

POSTER, v. n. Courir, aller çà & là en diligence. *Huc illuc discurrere*. Il a un procès sur le bureau qui le fait bien *poster* ; il *poste*, il court tout le jour chez son Rapporteur, chez son Avocat. Les Courtisans, font bien *poster* leurs créanciers, avant que de les payer. On dit aussi qu'un petit garçon ne fait que *poster*, que courir & que jouer, & qu'il n'étudie point.

Posté, ée. part. pass. & adj. Il a les significations de son verbe. *Constitutus, statutus*. Homme bien *posté*. Homme mal *posté*.

☞ POSTÉRES. Du Latin *posteriora*. Le derriére. Montrer les *postéres*. S'enfuir, tourner le dos.

> *Et lors la crainte d'être pris,*
> *Lui faisant montrer les* postéres,
> *Il s'enfuit suivi de ses freres.*

Typhon de Scarron, *Chant V. tom. I. p. 481. de l'édit. de 1654.*

POSTÉRIEUR, eure. adj. Ce qui est derriére, ou ensuite de quelque chose. *Posterior, posticus, subsequens*. Le dos, les fesses sont les parties *posterieures* de l'homme. Aristote a fait des analytiques prieures & *postérieures*. Ce créancier est *postérieur* en hypothéque, il sera colloqué le dernier. Leur régle est *postérieure* à la nôtre de cinq cens ans. Patru.

POSTÉRIEUREMENT. adv. Après d'autres. *Postremò, posterius*. Ce créancier doit être colloqué *postérieurement* à moi. Cela doit marcher *postérieurement*.

POSTERIORITÉ. s. f. Rang de celui qui est après un autre. *Posterioritas*. La *postériorité* de date donne une *postériorité* d'hypothéque.

POSTÉRITÉ. s. f. Nom collectif qui se dit des peuples qui viendront après nous. *Posteritas, posteri*. Les Conquérans, les grands hommes ne travaillent qu'à rendre leurs noms fameux dans la *postérité*, qu'afin qu'on parle d'eux dans la *postérité* la plus reculée. Il a consacré ses ouvrages à la *postérité*, il batit pour la *postérité*. Le vrai juge du mérite est la *postérité*, c'est pourquoi Régnier a fort bien dit, Juste *postérité*, à témoin je t'appelle.

Postérité, se dit aussi des enfans des Rois, des Princes, des grands hommes, de leurs descendans. *Filii heredes*. Ce Roi n'a point laissé de *postérité*, il est mort sans enfans. Les Patriarches ont été recompensés d'une nombreuse *postérité*. Ce Seigneur rébelle a été dégradé de Noblesse, & déclaré roturier lui & toute sa *postérité*.

☞ POSTFACE. s. f. Avertissement mis à la fin d'un livre. Il y a une *Postface* à l'Éloge de Rien, au commencement de laquelle on applaudit à la judicieuse remarque de l'Auteur de l'Almanac proverbial, que les livres ont plus besoin de *Postfaces* que de Préfaces. C'est un mot factice.

POSTHUME. POSTUME. adj. de tout genre. Terme de Palais. Enfant né après la mort de son pere. *Post patrem inhumatum natus*. Enfant *posthume*. Chez les Romains on le disoit aussi de celui qui étoit né après son testament, ce qui donnoit occasion de l'annuller. Et de là plusieurs écrivent *Postume*, du Latin *postumus*, pour *postimus*, dernier : comme on a dit *optumus* pour *optimus*, *maxumus* pour *maximus*.

Posthume, se dit aussi figurément des livres d'un Auteur qu'on ne met en lumiére qu'après sa mort. On a fait imprimer plusieurs volumes des Œuvres *posthumes* de Cujas. *Opera posthuma*.

Posthume, se prend aussi substantivement quand il s'agit d'enfans. C'est un *posthume*. C'est une *posthume*. *Posthumus*.

POSTICHE. adj. m. & f. Qui s'applique sur quelque chose, sans qu'il y paroisse. *Posticus, insertus, adscititius, fucatus*. Cette femme a des cheveux *postiches*, une dent *postiche*, des manches *postiches*, ou des poignets.

☞ Grenadiers *postiches*. Ce sont des soldats tirés des autres Compagnies, qu'on incorpore dans celle des Grenadiers, quand le nombre n'en est pas assez grand pour le service qu'on en exige. Les Grenadiers *postiches* retournent à leur Compagnie, quand ils ont fait ce qu'on a attendu d'eux. On prend des Grenadiers *postiches* pour monter la tranchée, pour s'emparer d'un poste important, & faire quelqu'autre action d'éclat, quand le nombre des Grenadiers n'est pas suffisant.

On le dit aussi au substantif. Ce sont des *postiches*, des cheveux qui ne sont pas naturels.

POSTIDATER. Voyez Postdater.

POSTILLE. *Postilla, postillata, vel notæ marginales.* Vieux mot qui se disoit autrefois de ce qu'on écrivoit à la marge, d'où est venu notre *apostille*. On s'est servi ordinairement de ce mot en parlant des notes marginales de la Bible, & ensuite des autres livres qu'on écrivoit postérieurement au texte, où il y avoit quelques omissions, corrections, ou quelques explications à faire. ☞ On ne donne le nom de *postilles* qu'aux commentaires & explications qui sont claires, aisées & courtes, & dont les expressions le sont de même. L'Auteur du Mélange critique de Littérature, dit que la plûpart des Ouvrages de Nicolas de Lyra ne sont que des *postilles*. Lyranus a laissé des *postilles* sur toute la Bible. Le P. Calmet. Paul de Burgos fit des additions considérables aux *postilles* de Lyranus.

POSTILLON. s. m. Valet de poste qui conduit les gens qui courent la poste. *Antecursor veredarius.* C'est aussi le courier qui porte l'ordinaire. On dit en ce sens, Un fouet de *Postillon*, un cornet de *Postillon*, qui donne avis de son arrivée.

Postillon, est aussi un Palfrenier, ou valet du Coche, qui monte sur le premier cheval d'un attelage, quand il y a six, ou huit chevaux. Le *Postillon* d'un Seigneur, le *Postillon* d'un Coche. *Auriga, agaso.*

On appelle poetiquement les vents, les *Postillons* d'Eole. *Æoli præcursores.* Ainsi du Bartas a dit :

---- & de qui la parole,
Serre & lâche la bride aux Postillons *d'Eole.*

Postillon, en terme de Marine, est un bâtiment ou petite patache entretenue en un port pour aller à la découverte, & porter des nouvelles. *Lembus exploratorius.*

☞ Postillon. Les enfans donnent ce nom à une carte dans laquelle ils font passer la corde de leur cerf-volant. Cette carte monte insensiblement jusqu'au cerf-volant, & si le tems se dispose à la pluie, elle revient comme pour leur en dire des nouvelles.

☞ Postillon, est encore un ruban que l'on attache derriére le bonnet des filles, lorsqu'elles se contentent d'y mettre une aigrette sans autre ornement.

POSTIQUERIE. s. f. Petite malice d'un jeune garçon, d'un petit poste. *Puériles nequitiæ.* Ne vous fâchez pas de ce que vous a fait cet enfant, ce n'est qu'une *postiquerie*.

☞ POSTLIMINIE subst. f. Rétablissement au même état d'où l'on avoit été tiré par violence, rentrée dans des biens qui avoient été enlevés par les ennemis. Les peuples qui habitent les frontiéres des États, sont souvent dans le cas de la *postliminie*, ou d'user du droit de *postliminie*, parce que ces pays limitrophes sont exposés à appartenir tantôt à un État, & tantôt à un autre. Voyez les Principes de Droit & de Morale de M. d'Aube; il y explique au long la *postliminie*, en Latin *Postliminium*. Ce mot est composé des mots *post* & *limen*, comme qui diroit *par-delà les limites*.

POSTPOSER. v. act. Mettre une chose après une autre, ne lui donner pas la préférence. *Postponere, posthabere.* Il ne faut pas *postposer* les soins du salut aux affaires du monde. Le Relieur a *postposé* un cahier de ce livre qui devoit être devant. Ceux qui se piquent de bien parler s'abstiennent de ce mot. Refl.

☞ POSTPOSITION. s. f. En termes de Médecine. *Postpositio.* Lorsque le paroxysme d'une fiévre intermittante revient plus tard qu'on ne l'attendoit; cela s'appelle la *postposition* du paroxysme : & lorsqu'il vient plûtôt, l'*anticipation*. La premiére est estimée un bon signe; mais il en est tout autrement de la derniére. *Dict. de James.*

☞ POSTS. s. m. pl. On nommé ainsi en Languedoc des bois débités de certaines forme & grandeur, & que l'on vend à la botte. *Dict. de Commerce.*

POSTSCENIUM. Voyez Parascenium.

POST-SCRIPTUM. s. m. Mot purement Latin que l'on trouve quelquefois dans les Gazettes, & qui signifie, Ce qu'on ajoûte à ce qu'on a déja écrit. Voyez Postcrit.

POSTULANT, ante. adj. & s. Qui demande à entrer dans un Couvent. *Candidatus.* Il y a long-temps que cette fille est *postulante* pour entrer au Val-de Grace. C'est un *postulant* pour entrer aux Capucins.

Postulant, se dit aussi des Procureurs & Avocats qui plaident dans les Justices inférieures. *Causam agens, patronus.* Le Roi par son Édit a créé un tel nombre de Procureurs *postulans* en un tel Présidial. Il y a des Avocats du Roi en certains Siéges qui ont pouvoir d'être Avocats *postulans* dans les causes où il n'y a rien de l'intérêt du Roi, ni du public.

Postulant. S'est dit autrefois pour un Avocat. Borel. *Advocatus, Patronus, Causidicus.*

Postulant. Dans quelques Chapitres, sur tout en Allemagne, lorsqu'il s'agit de choisir un Évêque, on appelle *Postulans* ceux qui nomment un sujet dont l'élection ne peut être canonique, à cause de quelque défaut d'âge, ou de naissance, ou parce qu'il est déja pourvû de quelqu'autre Évêché, ou Bénéfice incompatible. Mais elle peut devenir canonique par l'approbation du Pape à l'égard des Catholiques, & par celle de l'Empereur à l'égard des Protestans. *Postulantes.* Les *Postulans* doivent avoir les suffrages des deux tiers du Chapitre : cela s'appelle procéder par voie de *postulation*. Quelques-uns prétendent que même dans le concours de l'élection & de la postulation, il suffit que le nombre des *Postulans* excéde celui des élisans : & que la seule pluralité des suffrages l'emporte. Du Bois.

☞ POSTULAT. s. m. *Postulatum.* On se sert de ce terme en Géométrie, pour signifier la demande que fait le Géométre, qu'on lui accorde une proposition qui ne répugne en rien.

☞ POSTULATEUR. s. m. Officier employé dans le procès de Canonisation. C'est celui qu'un État, qu'une Ville, qu'un Ordre chargent de poursuivre le procès.

POSTULATION. Terme du Droit Ecclésiastique. *Postulatio, petitio.* La *postulation* est la nomination à une dignité de l'Église, d'une personne qui ne peut être élue selon les Canons. Ainsi comme l'élection de cette personne seroit vicieuse, l'on procéde par voie de *postulation*, c'est-à dire, que le Chapitre supplie celui qui a le droit de confirmer l'élection, d'approuver l'élection, bien qu'elle ne soit pas canonique.

☞ Postulation. s. f. Plaidoirie. L'exécution d'un testament n'étant qu'une chose particuliére & privée, une femme n'en est point incapable, puisqu'elle peut agir comme procuratrice hors jugement, ne lui étant defendu que la seule *postulation*. *Gabriel Gueret, Rem. sur le chap. 40. de la 3me. Cent. de M. le Prestre.*

POSTULER. verb. act. Demander à être admis dans des Couvens. *Postulare.* Les pauvres filles sont long-temps à *postuler*, avant que d'être reçûes dans une Abbaye bien rentée.

Postuler, signifie aussi, Plaider en une petite Justice. *Postulare, causam agere.* Le Bailli a reçu ce Praticien à *postuler* devant lui. On dit aussi, qu'il y a long-temps qu'un homme *postule* pour quelque chose, quand il y a long-temps qu'il la sollicite, qu'il la brigue, comme quelque emploi, quelque grace.

Postuler, en matiére bénéficiale, signifie encore plus particuliérement, Nommer une personne qui ne peut être élue canoniquement pour quelque défaut. *Nominare.* Voyez Postulant. Quand une partie du Chapitre élit, & que l'autre *postule*, il faut que le nombre des postulans soit deux fois plus grand que celui des élisans. Wicq. ☞ A quatorze ans d'Amboise fut *postulé* à l'Évêché de Montauban par une partie du Chapitre. M. Le Gendre.

POSTVORTE, POSTVERTE, ou POSTVORSTE. s. f. Terme de Mythologie. Déesse qui prévoyoit l'avenir. *Postvorta.* C'étoit une des Carmentes, & elle présidoit aux accouchemens, dans lesquels l'enfant venoit au monde d'une maniére contraire à l'ordinaire, c'est-à-dire, par les pieds au lieu de venir par la tête. Voyez Aulu-Gelle, L. XVI. C. 16.

POSTURE. s. f. Assiette, disposition des membres du corps situés l'un à l'égard de l'autre différemment. *Status, habitus, situs.* Cet homme ne sçait en quelle *posture* se mettre, quelle contenance tenir. Il y a des *postures* honnêtes, d'autres lascives & indécentes. Est-il rien de plus divertissant que les soupirs, les œillades languissantes, & toutes les diverses *postures* d'un Amant qui cherche à plaire. S.

Éva. Il s'est présenté au Prince en *posture* de suppliant. Les Baladins en dansant font mille *postures* grotesques & extravagantes. On a fait des ballets de *postures*, diverses estampes de *postures*. Dans les tableaux sérieux on dit, *action*, *attitude*. Les Maîtres en fait d'armes appellent *postures* ou *figures*, les différentes gardes ou dispositions du corps, du bras ou de l'épée, qu'on pratique en tirant des armes.

☞ Posture, en terme de Gravure & de Peinture, *Attitude*. On dit les *Postures* de Callot. *Dict. des Arts* 1731. Cette remarque semble avoir été faite pour contredire l'Éditeur du Richelet de 1728. selon lequel on ne dit point parmi les Peintres, la *posture* d'un homme dans un tableau; on se sert d'*attitude*, d'*action*, & de *disposition*. Il est cependant vrai qu'on dit les *postures* de Callot, comme les *postures* d'Arétin.

On dit figurément, qu'un homme est en bonne *posture* à la Cour, pour dire qu'il est bien venu du Roi & des Ministres. *Gratum & acceptum esse*. Que ses affaires sont en bonne *posture*, quand sa fortune va bien, quand il s'enrichit.

POT.

POT. s. m. Petit vaisseau portatif fait de diverses matières, de figures différentes, & servant à divers usages. *Poculum*, *vas*. Il y a des *pots* d'argent, de cuivre, de fonte, de fer, de terre.

> *Le pot de fer proposa*,
> *Au* pot *de terre un voyage*. La Font.

Il y a des *pots* sans anse, il y en a qui n'ont qu'une anse, & il y en a qui en ont deux. Montagne l'a employé au figuré en disant, La raison fournit d'apparence à divers effets: c'est un *pot à deux anses*, qu'on peut saisir à gauche & à dextre. On dit d'un homme difficile & pointilleux que c'est un *pot* sans anse, qu'on ne sçait par où prendre.

Ce mot selon Ménage vient du Latin *buttum*. Borel le dérive de *bot*, qui signifie un creux en terre ou *fossette*, à cause de sa cavité ou profondeur. Du Cange le dérive de *potus* ou *poculum à potu vel potione dictum*.

Il est quelquefois ustensile de ménage. Un *pot* à l'eau d'argent. *Aqualis*, un *pot* de chambre de fayence, *vas f.ventinum*, un *pot* à beurre de grais, *vas butyrarium*. On dit d'un chapeau haut de forme, qu'il est haut comme un *pot* à beurre. Les Laitiéres ont une grande adresse à porter leur *pot*-au-lait sur leur tête.

Il sert quelquefois d'ornemens. Les *pots* de porcelaine siéent bien sur une cheminée, sur un buffet. *Vas porcellanum*. Des *pots* à bouquets. Un *pot* de tubéreuse, un *pot* d'œillets, de jasmin. En Architecture on met des *pots* de flammes sur des entablemens, sur des balustrades.

Il sert quelquefois à garder quelques liqueurs, ou autre choses. Un *pot* de pommade. *Vas myromelynum.*; un *pot* de confitures, un *pot* de gelée, de résine.

Il sert principalement à cuire les viandes qu'on veut faire bouillir. *Olla focaria*, *vel cacabus*. Il faut mettre le *pot* au feu dès le matin, écumer le *pot*, saler le *pot*. Les enfans mouillent leur pain au *pot*. Il a toujours la volaille au *pot*. Nous irons manger votre *pot*, c'est-à-dire, votre ordinaire. On dit en ce sens, Un pâté en *pot*, ou un *hoche-pot*, d'un ragoût fait de grosses viandes hachées. *Minutal*.

Pot, se dit aussi en parlant de débauche. Les goinfres se plaisent à vuider les *pots*, à être toujours parmi les *pots* & les plats. *Delectantur ganeones inter potandum*. Un *pot* de biére, de vin; de cidre. *Hemina zyti, vini*, une taverne à *pot*. Il a bû deux *pots* de vin. En quelque endroit le *pot* sert de mesure, & tient deux pintes de Paris. On l'appelle autrement la *quarte*. Chaque pinte a deux chopines ou hémines; la chopine deux demi setiers; & le demi-setier deux possons. En d'autres endroits le *pot* ne tient qu'une pinte.

On appelle dans une pompe le *pot*, l'endroit où entre l'eau poussée par le piston.

Pot-pourri, est un amas confus de plusieurs choses. On le dit d'un ragoût composé de plusieurs ingrédiens friands, qui n'a point de nom particulier. On l'appelle aussi *hoche-pot*, *salmi*, *hachis & fricassée*.

On le dit aussi de ces compositions que les femmes font de plusieurs parfums mêlés dans un *pot* pour faire sentir bon dans leur chambre. On dit au figuré d'un homme qui a beaucoup de lecture, qui sçait beaucoup de bonnes choses, mais confusément, que c'est un *pot-pourri* de doctrine.

Pot, signifie quelquefois, Ménage. Ces deux freres vivent ensemble, ils ne font qu'un *pot*, qu'un ménage. *Mensa & foco perpetuo & familiariter assident*.

Pot, en terme de Guerre, est une espéce de morion ou de salade que portent les gens de pied, qui ne couvre que le haut de la tête. *Galea*. Il étoit armé seulement de *pot* & de cuirasse.

☞ On appelle dans les verreries communes *pots-à-cueillir*, deux des six pots du fourneau à verre: c'est dans ces deux *pots* seulement où l'on cueille, c'est-à-dire, où l'on prend avec la felle, le verre liquide pour le soufler.

☞ Pot. C'est aussi le nom que l'on donne à une des petites sortes de papier qui se fabrique dans plusieurs papéteries de France. Il sert aux faiseurs de cartes à jouer, pour mettre du côté de la figure.

Pot-à-feu, est une espéce de petite grenade qu'on jette à la main. *Granatum ignitum & missile*. Il y a aussi des *pots-à-feu* dans les feux de joie, qui jettent de l'artifice.

☞ Pot à aigrette. Terme d'Artificier. C'est celui dont le milieu est occupé par un *jet de feu*, lequel en finissant fait partir plusieurs artifices.

☞ Pot à brai. C'est un pot de fer dans lequel on fait fondre le brai.

☞ Pot de pompe. C'est la même chose que chopinette; mais *pot* se dit plus sur terre, & chopinette sur mer.

Pot de vin, est un présent ou une gracieuseté qu'on donne à un vendeur, au delà du prix de la vente de quelque chose, ou à celui qui en est l'entremetteur. *Corollarium*. Les Intendans des Seigneurs tirent de gros *pots de vin* des marchés qu'ils font faire à leurs maîtres.

☞ On dit figurément d'un homme qui a la voix cassée, qu'il parle comme un *pot* cassé.

☞ Ce n'est pas par-là que le *pot* s'enfuit, pour dire que ce n'est pas là le défaut qu'on peut reprendre dans quelqu'un, ou ce n'est pas par-là qu'une affaire peut manquer. Acad. Fr. On dit proverbialement: On fait de bonne soupe dans un vieux *pot*, pour dire que les vieilles choses ne laissent pas de servir. On dit qu'on n'en mettra pas plus grand *pot* au feu, pour dire qu'on ne fera aucune cérémonie, ou qu'il n'en coûtera pas davantage.

Pot, se dit proverbialement en plusieurs phrases. Quand un foible plaide contre un puissant, on dit que c'est un *pot* de terre contre un *pot* de fer. *Vas ferreum contra fictile*. On dit d'un homme assidu à manger à la table d'autrui, qu'il est à *pot* & à rôt. On dit d'un ménage en désordre, qu'on n'y trouve ni *pot* au feu, ni écuelles lavées. On dit aussi qu'un homme fait bouillir le *pot*, quand il fait subsister le ménage d'autrui. On dit qu'il tourne au tour du *pot*, quand il use de circonlocution pour parler de quelque chose qu'il ne veut pas dire ouvertement. On dit qu'il va & vient comme pois en *pot*; pour dire, qu'il est inquiet, qu'il fait plusieurs allées & venues. On dit qu'il a découvert le *pot* aux roses, quand il a imprudemment découvert quelque chose qu'on vouloit tenir secrete. On dit ironiquement, qu'on lui en garde dans quelque petit *pot* à part; pour dire qu'il a une vaine prétention. Et pour se moquer d'un maison de campagne trop enjolivée, on dit que ce seroit une belle maison, s'il y avoit des *pots* à moineaux. On dit aussi en menaçant quelqu'un, qu'il en payera les *pots* cassés. On dit, Faire le *pot* à deux anses, quand on met les mains sur les côtés, en se querellant comme font les femmes du peuple. On le dit aussi d'un homme qui fait le fier; les Latins ont dit même, *ansatus incedit*. On dit en joüant à Colin-Maillard, Gare le *pot* au noir, gare le *pot* à la graisse; pour dire prenez garde de vous faire une bosse. ☞ On dit aussi au figuré: Il a donné dans le *pot* au noir, pour dire, Il a donné dans le piége. *Cave ab obice*.

Pot. Terme de Coutume. Être en pain & en *pot*. Être hors de pain & de *pot*. Voyez Pain.

Le Pot étroit des Philosophes. En termes d'Alchymie, c'est l'œuf philosophal. Dict. Herm.

POTABLE. adj. m. & f. Qui se peut réduire en liqueur, en boisson, qu'on peut avaler. *Potabilis, sorbilis.* Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase. De l'or *potable*. Les Chymistes charlatans prétendent faire de l'or *potable*, & ils n'en peuvent tirer que la teinture. Il y a aussi de l'onguent *potable*. Solleisel.

Potable, peut signifier encore, qui est bon à boire; ainsi l'on dit quelquefois, que du vin est ou n'est pas *potable*.

Potable, se dit d'une certaine eau composée de plusieurs drogues, qui se servent quelques faux Monnoyeurs pour blanchir les espèces. *Aqua chymica, vel alchymica.*

POTAGE. s. m. Jus de viandes cuites, dans lequel on fait détremper ou mitonner du pain taillé en menues tranches. *Jus, jusculum.* On sert les *potages* à l'entrée du repas. On fait des *potages* de différentes sortes. Les *potages* de santé sont les *potages* ordinaires faits avec un chapon, un jarret de veau, du bœuf & du mouton. Un *potage* de pigeonneaux, de canard aux navets, de perdrix aux choux, de béatilles, d'écrevisses, ou bisques & demi-bisques: *potages* aux herbes ou *ouilles*; *potage à la Jacobine*; au au fromage, à la purée, au lait, à l'oignon; *potage* de poule au ris, de moules, de tortues, &c. Du Cange dérive ce mot de *potagium*, qu'on a dit dans la basse Latinité, pour signifier toute sorte de boisson.

On dit proverbialement, pour tout *potage*, c'est-à-dire, pour tout, rien de plus. *Pro omni peculio.* Cet homme n'a que mille écus vaillans pour tout *potage*, pour tout son bien. Il ne sçait que quelques rapsodies pédantesques pour tout *potage*. C'est un impertinent pour tout *potage*.

POTAGER, ère. adj. & subst. qui appartient au potage. *Culinaria fornax.* On appelle en un jardin le *potager*, l'endroit où on cultive les herbes *potagères*. *Hortus olitorius.* Les légumes *potagers*, qu'on met au pot pour faire des potages. Dans le cuisine on appelle le *potager*, une table de maçonnerie, & le lieu un peu élevé où on dresse les potages, où il y a plusieurs petits fourneaux sur lesquels on les fait mitonner. Il y a aussi chez le Roi des Officiers *potagers*, qui ont soin des potages; & des *Potagers* privilégiés suivant la Cour, qui sont des Cuisiniers & Traiteurs. On appelle grand *potager*, celui qui aime fort le potage. *Offa amator.*

Potager. s. m. Nom d'Officier de la cuisine-bouche de chez le Roi. *Jusculi coquus*, ou *coufeccitor*. Ce sont ceux qui ont soin des potages. *Etat de la France, T. I. p.* 13. Il y a chez le Roi quatre *Potagers* servans par quartier, qui ont chacun 400 liv. d'appointemens. Dans un État de la Maison du Roi fait & arrêté en 1644. le 20 Janvier, il y a huit *Potagers* ayant 300 liv. de gages.

POTAMIDE. s. f. Terme de Mythologie. *Potamis.* Les *Potamides* sont les Nymphes des fleuves, de ποταμὸς, *fleuve*.

POTAMOGETON. subst. masc. Plante aquatique qui pousse plusieurs tiges longues, grêles, nouées. Ses feuilles qui viennent dans l'eau, sont étroites comme celles du chien-dent; mais celles qui nagent sur la surface de l'eau, sont semblables aux feuilles du plantin, de figure presque ovale, pointues, nerveuses, sans découpures, attachées à des queues longues. Ses fleurs naissent en épi, composées chacune de quatre feuilles disposées en croix. Il succède à chaque fleur un fruit qui est fait de quatre semences oblongues, pointues par un bout, rougeâtres, ramassées en manière de tête. En Latin *potamogeton rotundifolium*. C. Bauh. Cette plante croît dans les marais & autres lieux aquatiques, d'où elle a pris son nom du Grec ποταμὸς, *fleuve*, & de γείτων, *voisin*, comme qui diroit, *plante qui croît proche des rivières*. Elle est rafraîchissante & astringeante. Il y a quelques autres espèces de *potamogeton*.

POTASSE. s. f. C'est une sorte de cendre gravelée qu'on apporte de Pologne, de Dantzic & de Moscovie, & dont les Teinturiers se servent. *Cinis fecinus.* On l'appelle autrement *vedasse*.

POTE. adj. f. C'est une épithète qu'on donne à la main, quand elle est engourdie de froid, estropiée ou mal faite naturellement, en sorte qu'elle ne fait pas bien ses fonctions, qu'elle est impotente. *Manus frigide stupida, vel naturaliter.*

Pote, ou Pota. s. f. Déesse du breuvage chez les Romains. *Pota.* Voyez Saumaise, sur Solin, p. 212.

☞ Pote. s. f. C'est le nom qu'on donne à une espèce de bouteille de terre, dont le cul est plat & ouvert en partie, en sorte qu'on puisse mettre la main dedans, & dont le goulet qui n'a que deux ou trois pouces, est suffisamment large pour que les moineaux & autres oiseaux y puissent entrer, pour y venir airer & faire leurs petits. On attache ces *potes* avec un crochet contre les murailles. Les petits oiseaux y viennent faire leurs nids, & lorsque leurs petits sont prêts à s'envoler, les oiseleurs & les jeunes gens les vont dénicher pour les élever.

☞ Pote. On donne encore le nom de *pote* à un certain pot de terre, qui a une anse qui l'embrasse par-dessus, comme celle d'un panier ou d'un chaudron, & qui est plus large par le haut que par le bas. Les femmes du commun se servent beaucoup de ces sortes de *potes* dans plusieurs Provinces pour se chauffer en hyver. Elles les mettent sous leurs jupes, & posent leurs pieds dessus des deux côtés de l'anse; car ce dessus est plat, & n'a qu'un trou dans le milieu, par où l'on met du feu dans cette *pote*.

☞ POTÉ. s. f. Titre d'honneur accordé à une terre. Le mot de *Pôté* vient de *potestas* ou *potentia*, & signifie un territoire qui comprend un certain nombre de bourgades & de familles, qui autrefois étoient de condition servile. Il y a peu de *Pôtés* en France. On n'y connoît guère que la *Pôté* de la Magdelaine de Vezelai, la *Pôté* d'Asnois en Nivernois & la *Pôté* de Sully sur Loire. Les vassaux de la *Pôté* d'Asnois furent affranchis de la servitude par une chartre du sire d'Asnois, de 1304. confirmée par Philippe-le-Bel, qui leur accorde le droit de bourgeoisie.

POTEAU. s. m. Gros pieu de bois fiché en terre par un bout. *Palus, stipes.* Le carcan s'attache à un *poteau* dans un carrefour. Les Seigneurs font mettre leurs armes à un *poteau* pour marque de Seigneurie. On met aussi les affiches à ces *poteaux*. Il y a dans les champs des *poteaux* qui indiquent les chemins.

Ce mot vient de *postellum*, qui a signifié, *poteau* & *carcan*.

Poteau, en termes de Charpenterie, se dit des pièces de bois qui sont à plomb dans un pan de charpente, & qui posent sur des sablières. *Orthostata.* Il y a des *poteaux corniers*, ou *maîtres poteaux*, qui sont au coin d'un bâtiment, & qui prennent depuis le bas jusqu'au haut. Ils doivent avoir le double des autres en grosseur, & c'est où s'assemblent les sablières de tous les étages. Les *poteaux de croisées* & *de huisseries* sont ceux qui forment les pieds droits des portes, & où leurs gonds sont attachés. Les *poteaux de remplage* sont ceux qui sont entre ces deux sortes de *poteaux*, & qui ont toute la hauteur d'un étage. Les *poteaux des fenêtres de croisées* sont ceux qui font les tableaux des croisées. *Poteaux de lucarne*, *poteaux de décharge*, ce sont des *poteaux* inclinés, qui servent à arcbouter les autres. Ce mot vient de *postis*. Les *poteaux* dans le chantier sont des pièces de bois de sciage de quatre à cinq pouces de grosseur.

POTÉE. s. f. Ce qui est contenu dans un pot. *Vas plenum.* On lui a envoyé une *potée* de beurre de Bretagne. On lui a jetté une *potée* d'eau au visage. Il se dit aussi d'un pot plein de fleurs. Voilà une *potée* qui vient bien.

Potée, se dit aussi de ce qui est contenu dans la marmite d'un ordinaire bourgeois. *Jusculum ordinarium.* Il est venu tard pour dîner chez moi, il s'est contenté de ma *potée*, nous avons mangé seulement la *potée*. Il est bas.

Potée, en termes de Chymie, c'est de la chaux d'étain, ou de l'étain calciné, & réduit en poudre. *Stannum igne tostum.* Elle sert à donner le dernier poli aux miroirs d'acier, & aux autres choses qui demandent un grand éclat.

Potée, en termes de Potier, c'est de l'eau épaissie où il y a de l'ocre rouge, pour faire prendre le plomb au pot. *Aqua ochrâ rubrâ diluta.* Faire de la *potée*.

On appelle aussi *potée d'émeril*, la poudre qu'on trouve dessus les pierres qui ont servi à tailler des pierreries. *Cinis ex smyride.*

Potée. Terme de Fondeur. C'est une terre préparée avec de la fiente de cheval, de l'argile & de la bourre, laquelle s'applique sur les moules des pièces avant que de former ce que l'on appelle la chape du moule, & qui est faite de plus grosse terre. *Argilla fusoria.* Cette *potée* est la terre qui conserve la première impression des traits & des ornemens

nemens du moule. ☞ Ayant pris de la *potée* que j'avois fort épurée, & dégagée de ses parties les plus grossiéres en la bien lavant, j'en jettai un peu sur la poix, & la broyai par le moyen de la plaque concave, jusqu'à ce qu'elle eût cessé de craqueter: aprés cela je commençai à travailler vivement le métal objectif sur la poix durant deux ou trois minutes, en appuyant fortement dessus. Mettant ensuite de nouvelle *potée* sur la poix, je la broyai encore jusqu'à ce qu'elle ne craquetât plus, aprés quoi je travaillai le métal objectif dessus comme auparavant, & je répétai tout cet ouvrage jusqu'à ce que le métal fût entiérement poli, le travaillant la derniére fois de toutes mes forces durant un assez long espace de temps, & répandant souvent mon haleine sur la poix, pour la conserver humide sans y mettre de nouvelle *potée*. Newton, *Opt. trad.* Avant que de travailler le métal objectif sur la poix, j'avois toujours soin de travailler sur la poix la *potée* avec la plaque de cuivre concave, jusqu'à ce qu'elle cessât de craqueter; parce que si les petites parties de la *potée* ne sont pas disposées par ce moyen à s'attacher fortement à la poix, il arrivera que roulant de tous côtés sur le métal objectif, elles le ratisseront, le sillonneront, & en feront une infinité de petits creux. Id.

On dit proverbialement de la jeunesse gaie & éveillée, qu'elle est éveillée comme une *potée* de souris. *Festiva, hilaris, læta.*

POTELÉ, ée. Qui a le cuir uni & doux pour avoir la chair ferme, grasse & rebondie. *Plenus, obesus.* La beauté d'un bras est d'être rond & *potelé*. On peint les Amours gras, rebondis & *potelés*.

POTELET. f. m. est un petit poteau ou piéce de charpente qui est assemblée à mortaises & tenons au-dessous des fenêtres entre l'appui & la sabliére, ou bien au-dessus entre le linteau & la sabliére supérieure. *Paxillus.*

☞ Il se dit aussi des petits poteaux qui forment le balustre d'un escalier, & qui soutiennent l'appui. Quand ils sont de fer, ils sont communément en arc: les deux jambages de l'arc sont les *potelets*, & l'appui porte & s'attache sur l'arc.

POTELEUR. f. m. Terme de Finance, est un nom que les Commis des Aides donnent aux Bourgeois qui vendent leur vin & boissons à pot & à pinte, sans tenir taverne ni cabaret. *Vini singulatim divenditor.*

☞ **POTELOT.** f. m. Espéce de pierre minérale, qu'on appelle communément mine de plomb, & quelquefois plomb minéral, plomb de mine & crayon. C'est cette pierre que les anciens nommoient Plombagine ou plomb de mer.

POTENCE. f. f. Gibet de bois où on pend les malfaiteurs. *Patibulum, gabalus.* On dresse des *potences* dans les carrefours pour faire peur à des séditieux. Ce voleur a été condamné à la *potence*, son receleur a eu le fouet au pied de la *potence*. Il y a eu des chefs de rebelles qu'on a appelés des *traînes-potence*, qui ont laissé pendre ceux de leur parti. On appelle en termes bas, un voleur, Gibier de *potence*. Mol.

☞ On dit qu'un homme court à la *potence*, quand il fait des actions qui la méritent.

En un mot, c'est piller avec plus d'insolence,
Que le plus scélérat qui court à la potence. Anon.

Potence, est aussi une étaie ou poteau qu'on met sous une poutre pour soutenir un plancher trop chargé. *Fulcrum.* Il y a des *potences* à deux liens ou à deux bras avec leur chapeau, qu'on met au milieu d'une poutre. *Orthostata utrinque jugata.* D'autres, à un lien ou à un bras, qu'on met à une de ses extrémités proche la muraille.

Potence de Brimbale, ou brinquebale, est une piéce de bois fourchue, qui est soutenue par la pompe, & dans laquelle entre la brimbale. *Emboli ansa.*

Potence, se dit aussi des piéces de fer ou de bois qui s'étendent en saillie pour y attacher quelque chose. La *potence* d'une lanterne, d'une enseigne. Une poulie en *potence*. Elle est d'ordinaire en forme de console, & quelquefois avec enroulemens; on s'en sert pour porter des balcons. *Telamo.*

☞ Potence. Terme d'Horlogerie. C'est une espéce de coq posé perpendiculairement sur la platine d'une montre ou pendule, pour contenir la verge du balancier, & pour soutenir la roue de rencontre. *Contre-potence*, piéce qui soutient la tige de la roue de rencontre d'une montre.

On dit aussi en Architecture, qu'une maison est bâtie en *potences*, en parlant des bras ou des ailes qui sont bâtis à côté du grand corps de logis. *Domus orthostatis ædificata.*

Potence, s'est dit aussi des bâtons ou bequilles dont les estropiés se servent pour se soutenir. *Furcilla subalaris.* Ce paralytique ne se peut soutenir qu'avec des *potences*. Ce soldat a eu une jambe emportée, il est obligé de se servir de *potences*. ☞ La malade vint toute seule, & sans nul secours à l'Église, où elle laissa ses *potences*. Bouhours, *Xav. L. VI.* Il est vieux en ce sens: il faut dire *bequille*.

On dit en termes de Manége, Brider la *potence*, pour dire, Toucher avec la lance le bois d'où pend la bague ou l'anneau. *In longurium annularem lanceam impingere.*

On appelle aussi *potence*, une verge de fer qui passe diamétralement sur le bord du minot, qui sert à le lever, & qui est attachée par deux oreilles à son cintre. *Ansa.*

☞ Potence. C'est aussi un outil d'Arquebusier, qui prend son nom de sa figure qui n'est guère différente de celle de l'équerre.

Potence, se dit aussi du bout des branches des trompettes aux endroits où elles se courbent en arc. *Tubæ flexio.*

☞ Potence, en termes de Tactique. Des troupes rangées en *potence*, c'est la capacité d'une ligne droite que l'on brise soit en dehors, soit en dedans, pour appuyer par ce moyen une ligne droite, ou une ligne gauche, à un village, bois, ravin, &c. qui se trouve en-deçà ou en-delà du front de la ligne, & que la difficulté du terrein empêche de joindre. On s'en sert aussi pour ménager un terrein resserré.

POTENCÉ, ée. Terme de Blason, c'est ce qui se termine en potence, ou en T. La croix de S. Jean de Jérusalem est *potencée*. *Patibulata, jugata.*

POTENGI. Voyez Riogrande.

POTENTAT. f. m. Qui a une puissance souveraine & fort étendue. *Summus Dynasta, Supremus Princeps.* Le Roi est le plus redouté de tous les *Potentats* de l'Europe. ☞ Si S. Bernard traitoit avec les Rois & les *Potentats* du siécle, ce n'étoit que pour travailler à leur conversion. Bourd. *Exhort. T. I. p. 814.*

César qui fait partout trembler les Potentats. Bens.

Le Potentat *le plus grand de nos jours,*
Ne sera rien qu'une ombre,
Avant qu'un demi-siécle ait achevé son cours. Main.

POTENTIEL, elle. adj. Terme dogmatique, qui est en puissance générique. *Potentialis.* M. Courtin s'est servi de ce mot dans sa Traduction de Grotius. Les parties *potentielles* & les parties subjectives d'un État: par le mot de *potentielles*, Grotius entend les parties qui ont puissance souveraine, & par le mot de subjectives, les parties qui sont soumises à cette puissance, c'est-à-dire, les sujets des provinces qui composent cet État, lesquelles sont à l'égard de l'État ou de la puissance souveraine, ce que dans l'École plusieurs espéces sont à l'égard d'un genre, dont elles sont les parties subjectives; car dans l'École on appelle un tout *potentiel*, celui qui a sous lui les parties qui le composent, comme un genre a sous lui ses espéces, pour le distinguer du tout qu'on appelle tout actuel, qui a dans lui-même les parties qui le composent, comme un corps composé de sa matiére & de sa forme. Grotius prétend que bien que la puissance souveraine soit en elle-même une & indivisible, elle peut néanmoins avoir plusieurs parties *potentielles*. Car de même, dit-il, qu'il est arrivé qu'un même Empire Romain a eu deux chefs ou parties *potentielles*, qui ont régné l'une en Orient & l'autre en Occident, l'autorité Impériale demeurant cependant une & indivisible, il se peut faire aussi que les parties subjectives qui composent un État, se joignant ensemble pour déférer leur souveraineté, ne la déferent pas toute entiére; mais en gardent une partie pour certains cas avenans: auquel cas la partie subjective devient pour ce regard *potentielle*; & ainsi il y a deux parties *potentielles*, sans pour cela que l'autorité souveraine cesse d'être une. Courtin.

Potentiel, elle. adj. Terme de Médecine. *Potentialis*. Les Médecins se servent d'un cautére actuel, qui est le bouton de fer ardent, ou du cautére *potentiel*, qui est la pierre de chaux, ou autres drogues caustiques. Le poivre & les autres choses chaudes ont un feu *potentiel* enfermé dans leur substance.

POTENTIELLEMENT. adv. Terme dogmatique qui sert à plusieurs distinctions de qualité, dont les unes sont actuellement, *actualiter*; les autres *potentiellement* dans le corps, *potentialiter*.

POTENTILLE. s. f. Plante à laquelle on a donné ce nom, à cause de ses grandes vertus. On l'appelle autrement *argentine*. *Argentina*. Le mot de *potentille* vient du Latin *potentia*, puissance. Voyez Argentine.

POTENZA. s. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples, située dans la Basilicate, entre Mersico Novo & Cirenza, à cinq lieues de l'une & de l'autre. *Potentia*. Cette ville qui étoit Épiscopale, suffragante de Matera, fut ruinée par un tremblement de terre le 8 Septembre 1694. Maty.

Potenza. sub. f. Nom propre d'une riviére de la Marche d'Ancône en Italie. *Potentia*. Elle se décharge dans le golfe de Venise, un peu au levant de la ville de Lorette. On voit sur cette riviére, à mille pas de son embouchure du côté du levant, les ruines de l'ancienne *Potentia*, ville du *Picentin*.

POTERIE. s. f. Marchandise de pots & de vaisselle de terre, ou de grais. *Opus figulare*. Les Verriers trafiquent de *poterie* de fayence, de porcelaine; les Potiers ordinaires, des pots de terre vernissée. Il vient d'Auvergne beaucoup de *poteries* de grais. Voyez Grais.

POTERIUM. s. m. Petit arbrisseau qui est une espéce de barbe-renard ou tragacantha. Il pousse beaucoup de petites branches longues d'un pied, souples, s'étendant d'un côté & d'autre, blanchâtres, & pendant qu'elles sont tendres, lanugineuses, garnies de plusieurs épines longues, blanchâtres. Ses feuilles sont fort petites, blanches, cotonnées, semblables à celles de la lentille; elles naissent par paires sur une côte terminée par un piquant. Ses fleurs sont légumineuses, blanches, soutenues par un calice qui est un cornet dentelé. Il leur succéde des gousses divisées selon leur longueur en deux loges remplies de quelques semences. Sa racine est longue, branchue, pliante. En Latin *tragacantha altera*, *poterium forte Clusio*. J. Bauh. Cette plante croît en Candie, en des lieux montagneux, secs & & arides.

POTERNE. s. f. Est une fausse porte dans la courtine, ou auprès de l'orillon, qui descend dans le fossé, & qui sert à faire des sorties. On le dit aussi de toutes les portes secretes & cachées. *Pseudothyrum*. Du Cange le dérive de *posterula*, qui se trouve dans les Auteurs de la basse Latinité dans le même sens.

POTES. s. m. Nom propre d'un bourg de l'Asturie de Santillane en Espagne. *Potesium*. Il est dans les montagnes, environ à dix lieues de la ville de Santillane. Maty.

POTIN. s. m. Nom propre d'homme. *Pothinus*, ou *Photinus*. Saint *Pothin*, Évêque de Lion, que plusieurs par le changement d'une simple aspiration appellent *Photin* d'un nom d'aussi grand usage, mais de signification fort différente, comme remarque Baillet: saint *Pothin*, dis-je, souffrit le martyre l'an 177. de J. C. sous Marc-Auréle, avec 47 autres Martyrs de la même ville. Voyez les Bollandistes, Jun. T. I. p. 160. & suiv. & Baillet, au 2e jour de Juin.

Pothin est un mot originairement Grec, qui vient de πόθος, *désir*, & qui est la même chose qu'en François, *Désiré*, *Didier*, *Dizier*.

POTHOS. s. m. Nom d'un Dieu des Samothraces. *Pothos*. Voyez Pline, L. XXXVI. c. 5. Ce mot est Grec, & signifie *Désir*. Ils avoient déïfié cette passion.

POTIER, iere. s. m. & f. Qui vend des pots & de la vaisselle, ou celui qui les fabrique. *Figulus*. La roue du *Potier* est souvent citée en exemple dans la Physique. Le *Potier* de terre fait toutes sortes de vaisseaux & ouvrages de terre; le *Potier* d'étain, des pots & de la vaisselle d'étain.

Potier, iere. s. m. & f. Nom d'une secte Anabaptiste. Les *Potiers* ne se plaisent qu'à boire & à manger. Jovet, T. I. p. 471.

☞ **POTIEUX**, euse. adj. Vieux mot. A qui toutes choses font mal au cœur. On a dit aussi, *Etre potieux*, *faire le potieux*, pour dire, faire le délicat, être difficile à contenter.

POTIN. s. m. Métal factice & cassant, composé de l'excrément du cuivre jaune, & de quelque mélange de plomb, d'étain & de calamine. *Æris flavi recrementum*. On fait des chandeliers de *potin*. C'est un métal qui ne se peut dorer. Il est ainsi nommé, à cause qu'on en fait souvent des pots. Borel dérive de ce mot *Potier* & *potée d'étain*.

☞ On appelle *Potin* à Rouen, les longs verbiages & les caquets. Voilà bien du *Potin*.

POTINE. s. f. Terme de Mythologie. Déesse des Romains, qui avoit soin de la boisson des petits enfans. *Potina*. Voyez Varron, dans Nonius Marcellus, *De Propriet. Serm. C.* 2. Bartholin, *De Puerperio Veter.* & S. Augustin, *De Civit. Dei. L. IV. C.* 2.

POTINIO CAPO, ou le cap de Bithynie. *Bithyniæ promontorium*. Ce cap est dans la Natolie, sur la mer Noire, à l'entrée du canal de Constantinople. Maty.

POTION. s. f. Breuvage. Ce mot se dit particuliérement en Médecine. *Potio*. Il y a des *potions* purgatives, émétiques, diaphorétiques, pectorales, céphaliques, cordiales, stomachiques, hystériques, vulnéraires, carminatives.

POTIRON. s. m. Gros fruit rond qui vient à une plante rampante, & qui est une espéce de citrouille.

☞ On dit proverbialement d'un homme qui s'est élevé tout à coup en crédit, en fortune, qu'il est venu comme un *potiron*, tout en une nuit. Acad. Fr.

Potiron, se dit aussi d'une sorte de plante qu'on appelle autrement *champignon*, *fungus*, & dont il y a plusieurs espéces. Le *potiron* a peut-être été ainsi appellé du Grec ποτήριον, *gobelet*, à cause qu'il ressemble à un gobelet renversé.

POTIT. s. m. Nom propre d'homme. *Potitus*. Il y a à Naples une ancienne Église du nom de S. *Potit*. Il y en a aussi une à Bénévent. Dans sa vie donnée par Bollandus, au 13. Janvier, il paroît être un Martyr de Sardique. *Chastel. Martyrol. T. I. p.* 193.

☞ **POTITIENS.** s. m. pl. *Potitii*. Les *Potitiens* & les Pinariens étoient deux familles qui descendoient de deux vieillards Arcadiens, qui vivoient du temps du Roi Evandre. Ce Prince les ayant tous invités au sacrifice qu'il vouloit faire à Hercule, les *Potitiens* s'y rendirent de bonne heure: mais les Pinariens ne vinrent qu'après que les entrailles de la victime étoient presque toutes mangées. Ce qui donna occasion de faire une Loi, qui portoit qu'à l'avenir dans les sacrifices, aucun des descendans de Pinarius n'auroit part aux victimes. Pisandre apprit à Potitius & à ses enfans la maniére dont Hercule vouloit être honoré, & ils devinrent Prêtres de ce Dieu. Mais leurs descendans ayant eu l'imprudence de révéler ses mystéres à des esclaves, ils périrent tous en une année, sous le Consulat de M. Valerius & de P. Decius Mus. (*Liv. L. I. c.* 7. & *L. IX. c.* 29.)

POTNIADE. subst. f. Terme de Mythologie. Déesse qui inspiroit la fureur & la rage. *Potnias*. Il y avoit plusieurs *Potniades*.

Ce mot venoit du nom d'une ville de Bœtie en Gréce, nommée *Potnies*, *Potnia*, auprès de laquelle on dit qu'il y avoit un puits, dont l'eau mettoit en fureur les chevaux qui n'étoient pas accoutumés à en boire: ceux du pays ne ressentoient pas le même effet.

POTOSI. s. m. Nom propre d'une ville du Pérou, en l'Amérique méridionale. *Potosium*. Elle est à vingt lieues de la Plata, vers le couchant, au pied de la montagne de *Potosi*. Il y a la meilleure mine d'argent de toute l'Amérique, quoiqu'elle ne soit pas à beaucoup près aussi abondante qu'elle l'a été autrefois. Maty. On y compte plus de 60000 Indiens, & 10000 Espagnols ou Blancs. Le Roi oblige les Paroisses circonvoisines d'y envoyer tous les ans un certain nombre d'Indiens pour travailler aux mines, ce qu'on appelle la *Mita*. Frezier, *p.* 131. 132. La maison de la Monnoie ne bat pas le quart de ce qu'elle faisoit autrefois. Il y a eu jusqu'à 120 moulins: aujourd'hui il n'y en a pas plus de 40, & le plus souvent il n'y a pas de quoi fournir à la moitié. Id. *p.* 132. On dit que ce lieu est si froid, qu'autrefois les femmes Espagnoles

ne pouvoient y accoucher ; elles étoient obligées d'aller à 20 & 30 lieues de-là ; mais aujourd'hui quelques-unes y accouchent. Les Indiennes ne sont point sujettes à cela. Idem.

☞ POTRON-JAQUET. s. m. Point du jour. Ce mot est bas.

Il avançoit pays, monté sur son criquet ;
Se levoit tous les jours dès le potron-jaquet.
Poëme de Cartouche, Chant 7. v. 27. & 28.

POTUA. s. f. Déesse, qui chez les Romains présidoit à la boisson. *Potua.* Arnobe, L. III. C'étoit donc la même que *Potine.* Voyez ce mot.

POU.

POU. s. m. Vermine qui s'engendre sur les animaux, qui les pique, les mord, & leur suce le sang. *Pediculus.* Le Roi Louis XIII. ayant pris un *pou* sur l'habit du Maréchal de Bassompierre, le vouloit montrer à tout le monde : N'en faites rien, Sire, reprit le Maréchal, chacun diroit qu'on ne gagne que des *poux* à votre service. Costard. Il y a une belle figure du *pou* dans la Micrographie de M. Hook. Elle est longue d'un pied, telle qu'il l'a vûe avec son excellent microscope. Le *pou* a un grouin fait comme celui d'un pourceau. Ses yeux sont derriére ses cornes. Il a plusieurs pieds & des griffes garnies d'écailles qui entrent les unes dans les autres, comme celles des écrevisses. Il a un très-grand nombre de veines thorachiques qui paroissent à travers la peau, qui est diaphane & déliée comme de la corne. Il a sur le ventre une peau marquée avec un point, ou une tache blanche agitée d'un continuel mouvement de haut en bas, & de bas en haut, qu'on pourroit prendre pour le cœur. On remarque à travers l'écaille plusieurs vaisseaux qui s'enflent par le sang qu'il suce avec son bec, dont la digestion se fait si promptement, qu'on le voit bien-tôt changer de couleur. Il coule par ondes dans son estomac avec tant de violence, qu'il oblige les excrémens des intestins à lui céder la place. Borelli dit qu'il y a observé la circulation du sang par le microscope. Swammerdam dit que le *pou* a la peau luisante ; que ses yeux & ses cornes sont environnées de poil. A l'extrémité de son bec on voit une petite éminence qui peut bien servir d'étui à son aiguillon, à cause qu'il n'a point de bouche qui s'ouvre. Au-dessous de la poitrine on voit sortir six jambes qui se divisent chacune en six parties fort distinctes, dont la peau ressemble assez à du cuir de chagrin. Leur derniére partie est armée de deux ongles ou pinces d'inégale grandeur. Sur le dos on voit des incisions en forme d'anneau, des poils & des marques comme celles des verges, sur le corps de ceux qu'on a fouettés. Il y a aussi un *pou aquatique*, qui se trouve dans les réservoirs d'eau de puits, qui est dépeint par Godard, & amplement décrit par Swammerdam, qui est fort différent de l'autre. Sa couleur tire sur le rouge, & il s'en trouve une si grande quantité dans les fossés rempli de fange & de bourbe, qu'il semble que l'eau soit changée en sang ; & c'est de-là qu'est venu l'erreur de ceux qui ont crû qu'autrefois il a plu du sang.

Dans le Mexique le tribut étoit si universel, que les pauvres qui n'avoient rien a donner, payoient des *poux.* Il s'en trouva quantité de sacs tout pleins dans le Trésor du Roi Motezume, quand les Espagnols le pillérent. La même chose s'est pratiquée dans le Pérou. Ce qui se faisoit, afin que personne ne se pût prétendre exempt de payer le tribut, ou afin d'obliger les pauvres à se nettoyer de cette vermine.

Quelques Philosophes ont dit qu'il y avoit le *pou* du *pou. Pediculus pediculi.* C'est ce que Swammerdam assure de tous les insectes, qu'il dit avoir chacun leur vermine. Hérode fut mangé des *poux*, il mourut d'une maladie pédiculaire. Dans le Bresil on trouve des animaux qu'on nomme *poux de Pharaon*, qui entrent dans les pieds, entre la peau & la chair, qui deviennent en un jour aussi gros que des féves, & y font une plaie qui pourrit le pied.

Il y a une plante qu'on appelle *herbe aux poux*, à cause que sa semence est bonne pour tuer les *poux. Herba pedicularis.* On la nomme autrement *staphisagre. Staphisagria.* C'est une espéce de pied d'alouette, ou delphinium. Voyez Staphisagre.

Pou, se dit proverbialement en ces phrases. Un *pou* affamé, se dit d'un homme gueux & ardent au gain qui entre dans un emploi lucratif *Pediculus mordax, famelicus.* On dit aussi d'un homme ladre & avare, qu'il écorcheroit un *pou* pour en avoir la peau. On dit aussi d'un mal-propre, qu'il se laisse manger aux *poux.* ☞ Lorsqu'on voit un homme qui se pique mal à propos d'opulence, on dit en riant : Que de *poux* qui cherchent maître ! On dit qu'un homme se quarre comme un *pou* dans sa rogne ; pour dire qu'il se donne des airs.

Pou. Vieux adverbe. Peu. *Parum.* Boëce. Mſ. Aldobrandin. R. de la Rose.

A pou *que je ne vous occy.*

C'est-à-dire, Peu s'en fallut. Borel.

POUA, ou POUAS. Sorte d'interjection dont on se sert dans le style tout-à fait bas & populaire, pour marquer qu'une chose est fort dégoutante. *Apage, proh fœditatem!* C'est la même chose que *Fi. Poua* vous m'engloutissez le cœur. Mol.

POUACRE. adj. de tout genre. Terme injurieux & bas qu'on dit pour reprocher à quelqu'un sa vilenie, sa malpropreté. *Fœde ulceratus, vel malè olens, spurcus.* Son usage le plus ordinaire est au substantif. Voilà un *pouacre*, un vilain *pouacre* qui fait mal au cœur, qui est puant, ulcéré.

On croit que ce mot vient de *podagre*, & que c'étoit la même chose autrefois, parce qu'en effet les gouteux sont sujets à être mal-propres.

POUACRERIE. s. f. Vilenie, ordure, puanteur. *Fœtor, spurcitia, tabum.* On le dit aussi au figuré de l'avarice. Ce mot est bas.

POUAIR. Vieux mot. v. n. Pouvoir, selon le Mſ. en vélin, du mariage de Pollion & Euridice, *fol.* 10. Borel. *Posse.*

POUANGE. s. m. Nom propre d'homme. *Potamus.* En Champagne S. *Pouange. Chast. Mart.* 38. *Janvier, p.* 468. Ce saint Confesseur est honoré en un lieu célebre, qui porte son nom au Diocèse de Troies. Félicius le nomme *Potamius.* Un Martyrologe de Cologne, qui l'appella *Pontianus*, l'a fait prendre par Bollandus pour S. Potentien de Sens. In. *p.* 479.

POUCE. s. m. Le plus gros doigt de la main, ou du pied. *Pollex.* Le *pouce* a plusieurs muscles particuliers, extenseurs, fléchisseurs, adducteurs & abducteurs, parce qu'il a divers mouvemens. On lui a serré les *pouces*, pour lui faire découvrir son trésor.

Ce mot vient du Latin *pollex*, & de *pollere*, parce que le *pouce* a plus de force que les autres doigts.

On dit figurément, Il s'en mordra les *pouces*, quand on menace quelqu'un de le faire repentir de ce qu'il a fait. *Illum pœnitebit.* On dit pour vanter un ragoût, qu'il est si bon, qu'on en mangera ses *pouces. Condimentum exquisitissimum.* On dit qu'il faut qu'un pere joue du *pouce*, quand il faut qu'il compte & qu'il débourse beaucoup d'argent pour acheter une charge à son fils, ou pour marier une fille.

☞ Pouce. s. m. On dit familierement, en parlant d'un homme qui prend avidement & mal-proprement ce qui est à sa portée sur une table, qu'il y met les quatre doigts & le *pouce.* Et en parlant d'une chose qui fait peu de plaisir, qu'on aimeroit autant baiser son *pouce.* Acad. Fr.

Pouce, est aussi la douziéme partie d'un pied de Roi, qui contient 12 lignes ou grains d'orge. Le *pouce* quarré contient 144 lignes quarrées. Chez les Latins ce *pouce* qui est la douziéme partie d'un pied, est appellée *uncia*, & contient trois doigts, dont chacun a quatre grains d'orge ou lignes. Il est si pauvre, qu'il n'a pas un pouce de terre. On a observé qu'il faut 3600 fils de soie pour couvrir l'espace d'un pouce.

☞ Pouce *d'eau.* C'est la quantité d'eau qui s'écoule par l'orifice d'une fontaine qui a un *pouce* de diamétre. Un *pouce* d'eau fournit dans une minute 13 pintes d'eau, & par conséquent dans une heure 800 pintes ou deux muids. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

Cn

On dit proverbialement à celui qui abuse de la liberté qu'on lui donne, Si on lui en donne un *pouce*, il en prendra long comme le bras. *Si unum concesseris, alterum usurpabit.*

☞ Pouce-avant, en fait d'aunage d'étoffe de laine, signifie mettre le pouce de la main devant le bout de l'autre en aunant les étoffes, afin d'en augmenter la mesure.

☞ POUCELOUO. f. m. Ville des Indes orientales au Royaume de Siam dans la partie appellée communément le haut Siam.

☞ POUCEPIED. f. m. *Balanus, vel Pollicipes.* Coquillage multivave. C'est le nom d'un petit poisson à coquille, qui a la figure d'un gland de chêne, d'où on l'a nommé *Balanus*; & parce que ses pieds sont faits comme des pouces, on l'a encore nommé *Pollicipes*, ou poucepied, en François. On trouve ces petits poissons attachés aux rochers dans la mer d'Espagne, en Bretagne, & en Normandie. Ils sont bons à manger. Il y en a plusieurs espéces. Les *Poucepieds* différent des Glands de mer par leurs signres & par leurs pédicules. Ils sont composés d'un grand nombre de battans & de piéces pointues: la racine des plus grands est contournée & attachée au pédicule. On remarque que la surface extérieure & peu longue de ce pédicule, est de couleur de gris de souris, & ressemble à la peau de chagrin. Une chair blanche en remplit l'intérieur, laquelle étant cuite, devient rouge, très-bonne à manger, plus délicate & du même goût que la chair des Écrevisses. Le poisson qui est contenu dans la coquille du *Poucepied*, est presque le même que celui des vraies conques anatiféres, excepté la longueur & la grandeur de ses bras ou panaches.

☞ POUCHOC. f. m. Drogue qui se trouve à Siam, & qui fait une partie du négoce des Siamois avec la Chine, & particuliérement à Canton. Cette drogue est également propre pour la médecine & pour la teinture en jaune.

POUCIER. f. m. Est une petite défense du pouce, dont se servent les Ouvriers qui ont à travailler du *pouce*. Il est fait de fer blanc, ou de cuivre, à peu près comme le dé de ceux qui manient l'aiguille. *Pollicile.*

Poucier, est aussi une figure de pouce faite de fer blanc, que les Chirurgiens attachent à une main pour tenir lieu d'un pouce coupé, par le moyen duquel on peut encore manier la plume & les armes. *Pollex additutius.*

POU-DE-SOIE. f. m. Sorte de férandine, sorte d'étoffe de soie. *Textum sericum densius.* Il s'habille ordinairement de *pou-de-soie*.

☞ POUDE, ou POUTE. f. f. Poids de Moscovie qui reviens à 40 livres du pays, c'est-à-dire, à 32 livres poids de marc de France.

☞ POUDIN. f. m. C'est la même chose que Boudin, dont les Anglois changent le B. en P. Ils écrivent *Pudding*. L'eau simple distillée des feuilles de laurier-cerise a l'odeur d'amande amère, ou de noyau de pêche. Depuis fort long-temps on l'employe beaucoup dans les cuisines Angloises, pour donner du goût aux crêmes & aux *poudins*; & les Anglois qui boivent de l'eau-de-vie, ont coutume de mettre dans un petit verre une partie d'eau de laurier sur quatre d'eau-de-vie. Mais un accident extraordinaire arrivé à Dublin en 1731. apprit aux habitans de cette ville, que c'est peut être le plus dangereux de tous les poisons. *Obs. sur les Ecrits mod. tom. XXVI. p.* 85. 86.

POUDRE. f. f. Atôme, ou petite partie d'un corps, quand il est résolu ou dissous. *Pulvis.* L'eau-forte résout l'argent en une *poudre* très-menue; mais elle ne touche point à l'or. La sécheresse réduit la terre en *poudre* si menue, que le vent l'enléve. On réduit les corps en *poudre*, lorsqu'on les calcine, qu'on les bat, & qu'on les écrase.

☞ Dans l'Écriture sainte, Dieu dit au premier homme, Tu es *poudre*, & tu retourneras en *poudre*.

Poudre, se dit en particulier de plusieurs préparations de *poudres*. De la *poudre* de Chypre, qui se fait de mousse de chêne, de farine de féves. *Pulvis Cyprius.* De la *poudre* d'iris, de violette, &c. On s'en sert pour mettre sur les cheveux. On prend du tabac en *poudre* par le nez, de la bétoine, de la poudre à éternuer. Une *poudre* sternutatoire. *Pulvis sternutatorius.* Ce bled sent la *poudre*. *Pulverem redolet.* On a plusieurs sortes de *poudres* à mettre sur le papier. On met de la *poudre* de sel sur les viandes pour les conserver ou assaisonner, on les saupoudre de sel. *Carnem sale tuso inspergere.* Les Tanneurs donnent plusieurs *poudres* de tan à leurs cuirs pour les préparer. On se sert de *poudre* d'épingle, de la *poudre* d'alun, quand on sue parce qu'elles sont astringentes.

Poudre, en terme de Pharmacie, se dit des médicamens pulvérisés. La *poudre* de vipére a été a mise en crédit, il y a quelque tems. *Pulvis vipereus.* La *poudre* styptique, la *poudre* de sympathie, sont faites de vitriol. *Pulvis stypticus, vel sympathicus.* Une partie de la boutique d'un Apothicaire est occupée par les vaisseaux où sont les *poudres*.

☞ Poudre cordiale. Elle est propre à guérir plusieurs maladies qui arrivent aux chevaux. Elle est composée de rapture d'oranges, avec une égale partie d'écorce de citron séche.

☞ Poudre impériale, qui se fait dans la Chartreuse. Elle est merveilleuse pour toutes sortes de plaies. Elle arrête l'inflammation & l'enléve, s'il y en a: elle empêche qu'il ne se fasse aucune pourriture; elle incarne & cicatrise les plaies en peu de temps. Voyez les autres propriétés & la composition de cette poudre dans le Supplément du Dict. Œconom.

☞ En parlant de diamans qui sont si petits, qu'à peine les peut-on mettre en œuvre, on dit par extension, ce n'est-là que de la *poudre* de diamans.

☞ On appelle *poudre* impalpable, une poudre si déliée, qu'on ne la sent presque pas sous le doigt. *Poudre* à vers, une sorte de *poudre* qu'on donne aux enfans, pour faire mourir les vers qu'ils ont dans le corps. Acad. Fr.

Poudre a canon. C'est une composition qui se fait avec du salpêtre, du soufre & du charbon. *Pulvis tormentarius.* Il y entre les trois quarts de salpêtre; & c'est ce qui en cause le grand effet par son étrange raréfaction, qui le résout tout en vapeur & en air. Le soufre est ce qui l'enflamme. Et parce que le salpêtre éteindroit bien-tôt la flamme du soufre qui est fort légére, on y ajoûte du charbon, qui est sec & plus solide, pour la soutenir. On fait de la *poudre* grenue pour charger l'artillerie; de la *poudre* fine pour amorcer, & pour charger les fusils. En France il n'y a plus qu'une sorte de *poudre* pour le mousquet, & le canon. On peut faire de la *poudre à canon* blanche, rouge, jaune, verte & bleue, suivant la composition qu'en donne Casimir Polonois, en sa Pyrotechnie; comme aussi de la *poudre muette*, qu'on appelle autrement *poudre sourde*, qu'on fait avec de la *poudre* commune, en y ajoûtant du borax, de la pierre calaminaire, ou du sel ammoniac, ou des taupes vives calcinées, ou de la seconde écorce du sureau. On dit que cette *poudre* a été inventée à Ferrare, & que Scaliger en fait mention. Voyez Canon.

☞ On dit proverbialement d'une personne qui n'a aucun crédit, aucun pouvoir, aucune ressource, qu'elle n'a ni *poudre* ni plomb. On dit encore d'un homme qui ne peut faire ni bien ni mal, qui ne peut être d'aucune utilité, qu'il ne peut ni *poudre* ni plomb.

☞ La fête des *poudres* est célébre en Angleterre. C'est une fête qu'on célébre en mémoire de la délivrance du Roi Jacques I. de l'entreprise de White-hall. Les Conjurés avoient rempli les caves & les salles basses de poudre, par le moyen de laquelle on prétendoit faire sauter le Palais, & ensevelir sous ses ruines le Roi avec sa Cour. On accusa les Catholiques de cet attentat; ce qui servit de prétexte à une cruelle persécution: mais M. Arnaud dans un Ouvrage fait exprès, démontra leur innocence. Les Anglois visitent encore aujourd'hui par cérémonie tous les ans les bas de ce château.

On appelle aussi *poudre de plomb*, ou *cendrée*, le plomb dont on charge les fusils, pour tirer au menu gibier. *Plumbeus cinis.*

On dit qu'une terre, qu'un Bénéfice sentent la *poudre à canon*, lorsqu'ils sont proches des frontiéres, ou sur le passage des troupes, qu'ils sont en danger d'être ruinés à la premiere déclaration de guerre. *Redolet pulverem pyrium.*

On dit qu'un Conquérant a mis une ville en *poudre*; pour dire, qu'il l'a détruite. *Urbem in pulverem redigere*

gere, adæquare. Et poëtiquement, qu'il a fait mordre la *poudre* à ses ennemis; pour dire, qu'il les a défaits & tués.

Le grand Montmorenci n'est plus qu'un peu de poudre.

C'est ainsi que commence un Sonnet de Gombault; pour dire, il est mort.

Poudre, s'employe aussi un peu figurément, comme lorsque l'on parle de la *poudre* du Collége. Boileau dit qu'il a été dès l'enfance dans la *poudre* d'un Greffe.

Poudre du Duc, est une *poudre* composée de canelle & de sucre blanc, dont on use après le repas, pour fortifier l'estomac, & pour aider à la digestion.

Poudre de projection, chez les Chymistes, est une *poudre* chimérique, qui, à ce qu'ils disent, a la vertu de convertir en or tout autre métal, lorsqu'on en jette dessus, & qu'on les fond ensemble. *Pulvis projectionis, vel pulvis chymicus.*

La Poudre discontinuée, en terme de Philosophie hermétique, c'est la matiére des Sages, lorsqu'elle est sortie de la noirceur, & qu'elle s'éléve avec la couleur blanche. Dict. Herm.

Poudre, se dit proverbialement en ces phrases. Tirer sa *poudre* aux moineaux, c'est bien faire de la dépense pour une chose qui ne le mérite pas; travailler en vain. *Opus & operam perdere.* Jetter de la *poudre* aux yeux, c'est préoccuper les gens, les éblouir par un faux mérite. Ce proverbe prend son origine de ceux qui couroient aux Jeux Olympiques, où l'on disoit de ceux qui avoient gagné le devant, qu'ils jettoient de la *poudre* aux yeux de ceux qui les suivoient en élevant le menu sable & la *poudre* par le mouvement de leurs pieds: ce qui se dit figurément dans les autres occasions où il y a des compétiteurs. On dit d'un homme qui n'a pas grand génie, qu'il n'a pas inventé la *poudre.* On dit aussi de la *poudre d'oribus.* Voy. Oribus; de *prelimpinpin*, en parlant des choses qui n'ont aucune vertu; de la *poudre d'escampette*, quand on prend la fuite. *Fuga.* ☞ C'est de la *poudre* à la S. Jean, pour dire qu'une chose est de saison, & qu'on n'en doit point être surpris. On s'en sert encore pour signifier qu'on ne s'étonne pas d'une chose, & qu'on la regarde comme une bagatelle.

POUDRER. verb. act. Jetter de la poudre sur quelque chose. On ne s'est point contenté de *poudrer* les cheveux & les perruques, on a *poudré* aussi les manteaux. *Pulverem odorarium, injicere, inspergere.* On *poudre* l'écriture pour la sécher. On *poudre* les viandes pour les assaisonner, &c.

Poudrer, est aussi un terme de chasse, qui se dit du liévre qu'on chasse, lorsque dans un tems de sécheresse, il passe dans des chemins poudreux, & dans des terres nouvellement labourées, où il fait voler la poudre qui recouvre ses voies, & qui diminue considérablement le sentiment des chiens. *Currendo pulverem spargere, excitare.*

☞ Poudrer. v. act. Terme de Teinturier. Il se dit d'une certaine poudre qui sort des étoffes après qu'elles ont été teintes en noir, & qui y reste des différentes drogues & ingrédiens qu'on a coutume d'employer à cette teinture. Les Réglemens enjoignent aux Teinturiers de lever les noirs, quand ils sont achevés, jusqu'à ce qu'ils ne poudrent plus.

Poudré, ée part. pass. & adj. Les galans ont soin d'être toujours bien *poudrés* & bien frisés. *Pulvere odorario inspersus, aspersus.*

POUDRETTE. s. f. Terme de Jardinier. C'est de la matiére fécale fort séche & réduite en poudre. *Pulvis stercoreus.* Il y a des Jardiniers qui se servent de *poudrette* pour encaisser des orangers; mais ils font mal. La Quint. La *poudrette* ne vaut rien aux anémones. Culture des Fleurs.

☞ Poudrette. s. f. Sorte de jeu. J'avoue ne pas entendre ce jeu de la *poudrette*, auquel Bonaventure des Periers, p. 79. de son *Cymbalum Mundi*, dit que s'ébattent les enfans. *M. de la Monnoie, p. 254 du I. T. du Menagiana.* Quand on dit que les enfans jouent à la *poudrette*, on n'entend pas qu'ils s'amusent simplement à passer de la poussiére entre leurs doigts; cela ne les divertiroit pas fort. On entend qu'ils se jettent de la poudre les uns aux autres. Ce jeu de la *poudrette* n'est point parmi ceux de Gargentua dans Rabelais. *Observations sur le* Cymbalum Mundi, *à la fin du II. T. des Contes de des Periers*, p. 282.

POUDREUX, euse. adj. Qui est couvert de poussiére. *Pulverulentus.* Ceux qui reviennent du combat sont *poudreux*, sont couverts d'une noble poussiére. ☞ Jupiter avoit un temple à Mégare, dans l'Attique, sous le nom de Jupiter le *Poudreux*; apparemment parce que ce temple étant sans couverture, la statue du Dieu devoit être fort *poudreuse.*

On dit proverbialement, qu'un homme a les pieds *poudreux*, pour dire, qu'il est gueux & insolvable, quand on le présente pour caution. *Non habens unde solvat.* Les Anglois appellent *pie-powders*, ces petits Marchands porte-paniers, coureurs de marchés & de foires, qui n'étalent point en boutiques, mais sous des loges bâties pour un certain temps. Ils ont pour eux une Justice qui se tient sous un pavillon, qu'on appelle *pedis pulverati curia.*

POUDRIER. s. m. Marchand qui fait ou qui vend de la poudre, tant à canon, que de celle qui est parfumée. *Sulfurati pulveris opifex, artifex.*

Poudrier, est aussi une boëte à mettre la poudre, qui fait partie d'une écritoire de cabinet. *Pyxis pulveris.*

Poudrier, est aussi un nom qu'on donne sur mer aux horloges de sable dont on se sert, qui durent demi-heure. *Horologium pulverarium.*

☞ POUÉ. Interj. Pour exprimer le bruit & l'éclat que fait une arme à feu qu'on décharge, Polichinelle, dans un Intermède du Malade imaginaire de Moliére, tire un coup de pistolet, *Poue.* Ils tombent tous & s'enfuient.

POUEIR. s. m. Vieux mot. Pouvoir. *Potestas.* Borel.

POUER, POUIR. v. n. Pouvoir. *Posse*; de-là *il pouist, il peust.* Borel.

POUF. Terme indéclinable & populaire, qui sert à expliquer quelque grand bruit, quelque chûte. *Fragor, tumultus.* On entendoit siffler les mousquetades qui faisoient *pouf, pouf.* Son cheval s'étant cabré, *pouf*, voilà mon vilain par terre.

On dit aussi d'un fanfaron qui est bien vêtu, qu'il fait *pouf*; pour dire, qu'il fait bien du bruit, qu'il tire grande vanité de son habit. *Sese tumidè incedendo jactitare.*

Pouf, est aussi un terme d'Artisans, qui disent que du marbre ou du grais sont *pouf*, lorsqu'ils sont difficiles à tailler, & qu'ils s'égrénent, & s'en vont en poudre quand on les travaille.

☞ POUFFER. v. n. Il ne se dit que dans cette phrase du style familier, *Pouffer* de rire, qui signifie éclater de rire involontairement.

POUGEOISE. s. f. Sorte de monnoie du temps de Saint Louis. *Antiqua moneta species.*

POUGER. v. act. Terme de Marine. C'est faire vent arriére, porter à droiture, ou avoir vent en poupe: ce qui se dit sur la Méditerranée. *Vento puppim obvertere.*

POUGET, POGGET. s. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Nice. *Puerinum, Podietanum.* Elle est capitale du Vicariat qui porte son nom, & située dans le Comté de Beuil, sur le Var, à six lieues de Nice, vers le nord. Maty.

POUGNEOR. s. m. Vieux mot. Piqueur. *Roman de la conquête de Bretagne.*

Charle appelle Fagon le Pougneor,
Mareschal & de l'ost, & guier, (c'est-à-dire, guide.) Borel.

POUJAM, ou PONJAM. s. m. Nom propre du dixiéme mois lunaire des Indiens. Il répond au mois de Janvier. *Fabricius.*

POUJARI. s. f. Terme de Relation. Prêtresse parmi les Indiens. *Sacerdos Indica.* Il ne restoit plus qu'un lien assez difficile à rompre, l'Office de *Poujari*, ou de Prêtresse de la Reine-mere, étoit incompatible avec le titre de servante du Seigneur, &c. Lettres édif. T. IX. p. 376.

POUILLE. s. f. Nom propre de l'un des quatre pays qui sont contenus dans le Royaume de Naples. *Apulia.* Il comprend trois provinces, la Capitanate, la Terre de Barri, & celle d'Otrante. La *Pouille* ancienne étoit une partie de la

la grande Gréce. Elle étoit diviſée en *Apouille* Peucétienne, *Apulia Peucetiana*, en *Apouille* Daunie, *Apulia Daunia*, & en Meſſapie, *Meſſapia*. La premiére répond à la Capitanate, l'autre à la Terre de Barri, & la derniére à celle d'Otrante.

Ce mot s'eſt fait du Latin *Apulia*, l'on a dit d'abord *Apouille*; & avec l'article l'*Apouille*; enſuite on a pris la premiére ſyllabe pour l'article feminin, & l'on a dit *la Pouille*, de même que l'on dit la Natolie, pour l'Anatolie.

POUILLÉ, ou POUILLIÉ. ſ. m. Ménage dit *Poullié*, & l'Académie dit *Pouillé*. Catalogue, inventaire, ou Recueil des Bénéfices, où ſont marquées les qualités des Bénéfices, leurs dépendances, le nom des Collateurs, & leur revenu. *Catalogus, ſeu codex beneficiorum.* Le *Pouillé* de France eſt redigé en huit volumes, dont chacun contient un Archevêché, qui ſont Paris, Sens, Reims, Lion, Bordeaux, Bourges, Tours & Rouen. Les autres Archevêchés ne ſont pas faits, & il ſeroit à ſouhaiter qu'on en fît un général & plus correct. Il y a auſſi un *Pouillé* Royal, qui eſt un Recueil des Bénéfices & Maladeries dépendantes de la nomination du Roi. Chaque Égliſe a ſon *Pouillé* particulier dans ſes Archives.

Quelques-uns croient que ce mot vient de *poullier*. On appelloit ainſi autrefois les clochers, & on nommoit de ce nom la liſte & l'inventaire des Égliſes ou clochers d'un Diocéſe, comme a remarqué le P. Monet, à cauſe que *poullier* étoit proprement le nom de la piéce de métal, qui entre dans la charpente du clocher, dans laquelle entre le tourillon de la cloche qui la tient ſuſpendue, & ſur laquelle elle ſe meut. Saumaiſe, & Ménage après lui, le dérivent de *polypticarium*, qui ſignifie *régitre*. Ils diſent qu'on l'a appellé *puleticum, poleticum, pullare, pullarium, polypticon, polegium*. Ces mots ſignifient des regîtres où l'on écrivoit les actes publics & particuliers, les annales & papiers terriers & liéves, & enfin le catalogue des Égliſes & Bénéfices d'une Province. D'autres diſent qu'on a appellé ce Régître le *Poulet*, le *Peloux*, qui ſont des origines encore plus éloignées.

POUILLER. v. act. Vieux mot & hors d'uſage à Paris, qui ſignifioit autrefois, Vêtir un habit. Il eſt encore en uſage dans les provinces, & dans ſes composés *dépouiller* & *dépouille*. *Exuere, deponere*. Il ſignifioit auſſi, Chanter pouilles. *Contumelioſis verbis afficere*. Ces deux femmes ſe ſont *pouillées* de la belle maniére.

POUILLER, ſignifie auſſi, Chercher ſes poux, ſa vermine, les tuer. *Pediculos venari, ſcrutari & excutere*. Les gueux ſe *pouillent* les uns les autres. Les ſinges & pluſieurs autres animaux ſe *pouillent* eux-mêmes.

POUILLERIE. ſ. f. Chambre d'Hôpital où l'on met les habits des pauvres malades qui arrivent. *Sordidum veſtium receptaculum, vel diverſorium.* La *pouillerie* de l'Hôtel-Dieu vaut quatre mille livres de revenu.

POUILLES. ſ. f. pl. Vilaines injures & reproches. *Convicia vel contumelioſa verba*. Les gueux, les Harangéres chantent *pouilles* aux honnêtes gens. Les femmes qui ſe querellent, ſe diſent mille vilaines *pouilles* & ordures. Il n'eſt d'uſage que dans le ſtyle bas & ſatyrique.

> *Mars traita le Sort de faquin,*
> *Lui dit cent* pouilles, *& la Gloire*
> *Rompit ſon cornet à bouquin.* MÉNAG.

POUILLEUX, euſe. adj. & ſubſt. Gueux & miſérable qui ſe laiſſe manger aux poux. *Pediculoſus*. Quand on veut reprocher à quelqu'un ſa gueuſerie, ou ſa mal-propreté, on l'appelle *pouilleux*.

POUILLEUX, eſt auſſi un nom que les Artiſans donnent au bois échauffé, plein de taches blanches, rouges & noires, qui marquent qu'il ſe corrompt. *Lignum rugoſum.*

POUILLIÉ. Voyez POUILLÉ.

POUILLI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France, ſituée dans le Nivernois, près de la Loire, à ſept ou huit lieues au-deſſous de la Charité. *Pauliacum, Paulliacum.* Voyez la Notice des Gaules de Valois, p. 441.

☞ POUILLIER. ſ. m. Terme de mépris qui ſe dit d'une méchante hôtellerie. Ce n'eſt qu'un méchant *pouillier*. Quelques-uns diſent auſſi *pouillis*. ACAD. FR.

☞ POULADOU, ou POULISDOU. ſ. m. Île de la mer des Indes, & l'une des Maldives.

☞ POULAILLE. ſ. f. Se dit de toutes les ſortes d'oiſeaux domeſtiques qui ſe nourriſſent dans les baſſes-cours des fermes & maiſons de campagne, comme poules, poulets, chapons, dindons, &c.

☞ POULAILLE SAUVAGINE. C'eſt ainſi qu'eſt appellée dans les Statuts des Maîtres Rotiſſeurs toute ſorte de gibier à plume, comme faiſans, perdrix, beccaſſes, coqs de bruyére, pluviers, canards, ortolans, grives, mouiettes, cercelles, cailles, hallebrans, &c.

POULAILLIER, ou POULAILLER. ſ. m. Lieu deſtiné pour y retirer & jucher des poules. *Gallinarium*. Un renard fait un grand déſordre, quand il entre dans un *poulaillier*.

POULAILLIER, eſt auſſi un Marchand qui méne des volailles au marché. *Gallinarum propola*. On dit proverbialement, Riche Marchand, pauvre *Poulaillier*.

POULAIN. ſ. m. Le petit d'une jument. *Equæ pullus*. Les *poulains* henniſſent après leur mere, & la ſuivent. En France on fait travailler les *poulains* à trois ans. La premiére allure des petits *poulains*, c'eſt l'amble. Au féminin on dit *pouline*, ou *pouliche*.

Ce mot vient de *polenus*, ou de *pullanus*, qu'on a dit en la même ſignification dans la baſſe Latinité.

☞ POULAIN. Ce mot ſe trouve dans Joinville, pour ſignifier un homme qui a un pere d'une nation & une mere d'une autre. *Menage, Dict. Etym.* Le Sire de Joinville dit que l'on appelloit ainſi les payſans de la Terre Sainte, & que ce terme paſſoit pour une injure en ſon temps. *Obſervations de* Du Cange, p. 85. Voici le paſſage de Joinville, *p.* 82. & 83. de l'édition in-fol. & *p.* 283. & 284. de l'édit. in-12.

On appelle les payſans de cette terre, *Poulains*. Et fut adverty Meſſire Pierre d'Avallon, qui étoit mon couſin, qu'on me appelloit *Poulain*, pour ce que j'avoie conſeillé au Roy, ſa demeure avecques les *Poulains*. Si me manda mon couſin, que je m'en deffendiſſe contre ceulx qui m'y appelleroient; & que je leur diſſe que j'aimois mieux eſtre *Poulain* que Chevalier *recreu*, comme ils eſtoient. *Chevalier recreu*, c'eſt-à-dire, qui ſe confeſſoit vaincu. C'eſt la force de ce mot *recreu*, qui eſt tiré de l'uſage des duels: car quand l'un des combattans ſe voyoit terraſſé par ſon ennemi, & qu'il reconnoiſſoit ne pouvoir plus combattre, il lui avoüoit qu'il étoit *récréant*, ou *recreu*, c'eſt-à-dire, qu'il n'en pouvoit plus, & confeſſoit qu'il étoit vaincu.

POULAIN, eſt auſſi une eſpéce de traineau ſans roues, ſur lequel on voiture de gros fardeaux. Ce ſont deux piéces de bois aſſemblées par des traverſiers. Ce mot vient du Latin *pullamus*, employé dans la même ſignification pour un aſſemblage de charpenterie ſervant à trainer des fardeaux.

POULAIN, eſt encore un aſſemblage de bois ſemblable, qui ſert aux Tonnelliers à deſcendre le vin dans les caves. *Machina devolvens dolia*. Les buveurs diſent en raillant, qu'ils avalent bien le vin ſans *poulain*.

POULAIN MIPARTI, ou le Chevalet. Conſtellation ſeptentrionale. Elle eſt de quatre étoiles de la quatriéme grandeur. *Canterius, vel equuleus.*

POULAIN, en termes de Chirurgie eſt une tumeur maligne, ou apoſtume qui vient aux aines, & procéde d'une cauſe vénérienne. *Bubo venereus inguinarius*. On l'appelle auſſi *bubon*; mais il y a des bubons qui ſont ſimples, & qui n'ont aucune complication avec ce mal.

☞ POULAIN. En termes de Marine, les *poulains* tiennent l'étrave du vaiſſeau, dans le temps qu'il eſt ſur le chantier. On ôte ces *poulains*, ou ces étances les derniéres, quand on veut mettre le vaiſſeau à l'eau.

POULAINE. ſ. f. qui s'eſt dit autrefois de longues pointes de certains ſouliers qui furent défendus du temps du Roi Charles VI. *Calcei Polani*. Cette pointe étoit longue de demi-pied pour les gens ordinaires, d'un pied pour les riches, & de deux pieds pour les Princes. Cette chauſſure aiguë & ridicule fut nommée *la poulaine*. On fit enſuite d'autres ſouliers qu'on appelloit *becs de canne*, qui avoient un bec au-devant de quatre ou cinq doigts de long. Et depuis on fit des pantoufles ſi larges par-devant, qu'elles excédoient la meſure d'un bon pied, comme témoigne Guillaume Paradin. Borel dit que ce mot ſignifie *à la Polonoiſe*, parce que la Pologne s'appelloit autrefois *Poulaine*.

POULAINE, en termes de Marine, eſt une groſſe fléche ou

piéce de bois qui s'avance au-delà de la proue du vaisseau sous le beaupré. *Rostrum.* Elle est appellée des Marseillois *serpe*. On le dit aussi de l'avant du vaisseau, du cap ou de l'éperon qui fait une grande saillie en mer. C'est au bas de la *poulaine* qu'on blanchit le linge, & qu'on va se décharger le ventre. On l'appelle aussi *bouline*.

Poulaine. s. f. Vieux mot. Pologne, Royaume. *Polonia.* Souliers à la *Poulaine*. Coquillard. C'est-à-dire, à la Polonoise; car *Poulaine*, c'est la Pologne, ès Croniques abrégées de France. Borel. *Calcei Polonici.*

☞ POULANGIS. s. m. Sorte de grosse tiretaine laine & fil, fabriquée en Bourgogne, particuliérement aux environs d'Auxerre.

POULARDE. s. f. Jeune poule engraissée. *Pullastra crassa.* On sert une couple de *poulardes* au lieu de chapon en certaine saison.

POULCE. s. m. Voyez Pouce.

POULE. s. f. Oiseau domestique fort connu, qui pond des œufs & les couve pour faire éclorre des poulets. *Gallina.* Une *poule* glousse quand elle veut couver. *Glociens gallina.* Il y a des *poules* de Loudun qui sont grosses & belles; des *poules* huppées, *Galeata gallina*; pattues, *plumipes*; des *poules* de Guinée, qui sont blanches & noires, & hautes en jambe; des *poules* d'Inde, qui sont de très-grosses *poules* venues de l'Amérique; des *poules* d'eau, qui sont des espéces d'oiseaux de riviére, qui ont un goût sauvagin, & si fort qu'il prend au gosier. Il y a à la Chine une sorte de *poule* qui vomit le coton par longs filets, & le ravale de rechef, si on n'y prend garde. Les *poules* mangent les scorpions & les araignées; & cependant leur chair ne fait point de mal, si ce n'est à la longue.

Ménage dérive ce mot de *pullus*, qui s'est dit des *poules* de toute sorte d'âge, suivant le témoignage de S. Augustin.

Poule, se dit aussi au jeu de cartes, des enjeux accumulés de plusieurs bêtes mises ensemble. Il a gagné la *poule*, tout ce qui étoit au jeu: ce qui se dit particuliérement au Reversis. *Lusoriis certaminis præmium lucratus est.* Il y a aussi un jeu de la *Poule* & du Renard, quand une seule Dame qui est le Renard, combat contre douze pions qui sont les *poules*. ☞ On dit au Trictrac & à quelques autres jeux, Faire une *poule*, jouer une poule, pour dire, Faire une partie où tous les joüeurs mettent une certaine somme chaque fois qu'ils entrent au jeu, & qui demeure en total à celui qui a gagné tous les autres de suite. Acad. Fr.

Cul de Poule. C'est, en termes de Chirurgie, une certaine excrescence de chair, qui vient quelquefois autour des plaies. *Carnis excrescentia, excretio.* Et on appelle, Farcin-cul de *poule*, une espéce de farcin qui vient aux chevaux.

Poule, se dit proverbialement en ces phrases. Un bon renard ne mange jamais les *poules* de son voisin, pour dire, que quand on veut faire quelque chose de mal, il ne faut pas être en pays de connoissance. On dit d'un pillard, ou concussionnaire, qu'il faut qu'il plume la *poule* sans crier; pour dire, adroitement, & sans donner sujet de se plaindre. On dit aussi simplement, Plumer la *poule*, pour dire, être soldat, vivre chez les paysans, voler avec quelque sorte d'autorité. On dit pour se moquer d'un lâche, d'un sot qui se mêle du ménage des femmes, que c'est une *poule* mouillée, une *poule* laitée, un tâte-*poule*; que c'est un Jocrisse qui méne les *poules* pisser. On dit pour se moquer d'un homme qui a les cheveux plats, qu'il est frisé comme une *poule* mouillée. On dit d'un homme extrêmement heureux, que c'est le fils de la *poule* blanche. On dit, Faire le cul de *poule*, quand on joint le pouce & les doigts de la main ensemble. On dit aussi d'une bouche dont les lévres avancent trop, qu'elles font le cul de *poule*. On dit aussi de celui qui s'embarrasse de peu de chose, qu'il est empêché comme une *poule* à trois poussins. ☞ On dit proverbialement, que ce n'est pas à la *poule* à chanter devant le coq, pour donner à entendre qu'une femme ne doit point se mêler de décider en présence de son mari. Acad. Fr.

☞ Poule. Lorsqu'on sent quelque odeur insupportable, on dit proverbialement que les *poules* en tomberoient du juc. On dit d'un homme qui est dans l'habitude de faire quelque chose, qu'il est accoutumé à cela comme les *poules* à gratter.

Poule de mer. Nom d'un poisson que les Portugais appellent Garrobas ou *poule* de mer. *Gallina marina.* Il se pêche sur la côte du Brésil, à l'île de Sainte Catherine. C'est un des meilleurs poissons qui s'y prenne. Il ne se prend qu'à la ligne.

POULET. s. m. Le petit de la poule. *Pullus.* On estime à Pâques les *poulets* de grain. Quand on offre à des Dames une fricassée de *poulets*, on veut dire, une bonne collation, un repas.

On appelle les Dames campagnardes, des gardeuses de *poulets* d'Inde, parce qu'elles les ménent paitre aux champs par troupeaux. *Pullaria.*

☞ Poulets sacrés. La maniére la plus ordinaire de prendre l'augure, consistoit à examiner de quelle maniére les Poulets sacrés prenoient le grain qu'on leur présentoit. On faisoit venir ces *poulets* de l'île de Négrepont. S'ils prenoient le grain avec avidité, en trépignant & l'écartant çà & là, l'augure étoit favorable. S'ils refusoient de manger & de boire, l'auspice étoit mauvais, & on renonçoit à l'entreprise pour laquelle on consultoit.

Poulet, signifie aussi un petit billet amoureux qu'on envoie aux Dames galantes, ainsi nommé, parce qu'en le pliant on y faisoit deux pointes qui représentoient les ailes d'un *poulet*. *Amatoriæ litteræ.* On l'appelle encore, *Billet doux*. Autrefois les prudes faisoient grand scrupule de recevoir des *poulets*: maintenant elles en ont de pleines cassettes. J'aurois à présent de quoi vous écrire un beau *poulet*. Voiture. Répondre au plus obligeant *poulet* du monde.

☞ M. de la Monnoie, dans le Glossaire de ses Noëls, au mot *Poulô*, dit que *Poulet*, pour signifier un billet amoureux, n'a guere été en usage parmi nous que depuis 1610. jusqu'à 1670. tout au plus. On a attribué injustement cette remarque à M. Aubert Auteur des augmentations du Richelet de 1728. dans l'extrait de cette derniére édition, inséré dans le mois de Novembre 1731. des Mémoires de Trévoux. M. Aubert cite nommément M. de la Monnoie au mot *Poulet*; & bien loin d'être de son avis, il prétend que ce terme n'est pas si fort décrié, que l'on puisse marquer sa proscription en l'année 1670. Ce mot est encore usité. Remarquez aussi que ce mot est plus ancien que 1610. puisque Madame Catherine sœur d'Henri IV. Duchesse de Bar, qui mourut dès 1604. s'en servit ingénieusement, comme d'un mot déja accrédité, lorsqu'elle passa par Paris pour s'en aller en Lorraine. La Varenne, dit Guillaume Fouquet, avoit été Cuisinier de cette Princesse; elle l'avoit donné à Henri IV. & il s'insinua si bien dans les bonnes graces de son nouveau Maître en lui ménageant des plaisirs amoureux, que ce Prince le combla de biens, & le fit Gouverneur de la Fléche & de l'Anjou. Son ancienne Maîtresse le trouvant à la Cour en si bonne posture: *la Varenne*, lui dit-elle, *tu as bien plus gagné à porter les* poulets *de mon frere qu'à piquer les miens.*

Ménage, & Dacier après Saumaise, disent que ce mot vient de *pulenticum*, ou *polypticum* qui signifioit une tablette de plusieurs feuillets chez les Anciens. D'autres estiment qu'il vient du Latin *pollicitatio*.

Poulet, est aussi un nom que donnent les Papetiers au petit papier coupé & doré, propre à écrire ces *poulets*, ou billets doux. *Cartula brevior.*

Le Poulet des Sages, en termes de Philosophie hermétique. C'est le mercure philosophal. Dict. Herm. Le *poulet* ayant la tête rouge, la plume blanche, & les pieds noirs. C'est l'ouvrage de la pierre hermétique, & les trois principales couleurs qui paroissent; la noire la premiere, la blanche la seconde, & enfin la rouge. Flamel dit que la même chose étoit dans le livre d'Abraham le Juif. Dict. Herm. Le Poulet d'Hermogéne. C'est la matiére philosophale lorsqu'elle est sortie de la noirceur, & qu'elle est parvenue à la couleur blanche. Id.

POULETTE. s. f. Jeune poule qui ne pond point encore. *Pullastra, gallinula.*

☞ Poulette. s. f. Corde qui sert à bander une charge sur un cheval, & à y lier de gros ballots. *Diction. des Arts.* 1731.

On appelle figurément les filles, des *poulettes*. *Puella.*

POULEVRIN. Terme d'Artillerie. Poudre fine pour amorcer le canon. *Pulvis minutus.*

☞ POULIAT,

☞ POULIAT. s. m. La derniere, la plus méprisée de toutes les tribus ou castes du Malabar, est celle des *Pouliats*. Ils sont regardés de tous ceux des tribus supérieures comme les plus abjects des hommes, & presque comme indignes de vivre. Ils n'ont point de maison stable; ils vont errans & vagabonds par les campagnes, se retirent sous des arbres, dans des cavernes, ou sous de petites cabanes faites avec des feuilles de palmier; ils s'occupent à garder les troupeaux & les terres. On devient infâme en les fréquentant, & l'on est censé pollu pour les avoir seulement approchés de vingt pas; en sorte que les personnes de toutes les autres castes, sont dans une indispensable nécessité de se purifier, si elles ont parlé de trop près à quelqu'un de ces malheureux. *Voy. de Dellon, T. I. c. 30. p. 244. 245.* Lorsque quelqu'un des quatre premiéres castes, rencontre en son chemin un *Pouliat*, il crie d'aussi loin qu'il peut l'appercevoir, & l'avertit de se retirer à l'écart. Ces misérables sont dans une obligation si étroite d'obéïr à ces avertissemens, de s'enfuir & de se cacher, qu'au moindre retardement on leur tire un coup de mousquet ou une fléche, étant libre à un chacun de les tuer, pourvû que ce ne soit pas dans un terroir privilégié, & consacré à quelque Pagode. On fait si peu de cas des personnes de cette infortunée tribu, que s'il prend envie à un Naher d'éprouver ses armes, il le fait indistinctement sur le premier *Pouliat* qui se présente à lui, de quelque âge & de quelque sexe qu'il soit: ces sortes de meurtres ne sont jamais ni recherchés ni punis. *pag. 246. 247.*

POULICHE. s. f. Cavalle nouvellement née. *Pulla.* Il se dit des cavalles jusqu'à trois ans. On dit aussi *pouline.*

POULIE. s. f. Petite roue avec un canal sur son épaisseur, qui tourne sur un goujon qui la traverse, & qu'on enchâsse dans une piéce de bois, ou de fer, qui par le moyen d'une corde posée sur sa cannelure, sert à élever des fardeaux. *Trochlea, trochlidium.* La *poulie* d'un puits, d'un grenier à foin. Le chassis de la *poulie* s'appelle la *mousle*. L'aissieu s'appelle le *goujon*. Les *poulies* redoublées haut & bas s'appellent aussi des *mousles*; & c'est la plus forte de toutes les machines, parce qu'elle fait élever les plus gros poids avec les plus petites forces. Ménage le dérive de l'Anglois *pullie*, fait de *pult*, qui signifie tirer, d'où quelques-uns dérivent *poulain*, que les autres disent venir de *palanx*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *pole*, ou *poleo*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *poulie.*

☞ Poulie. s. m. Terme d'Horlogerie. C'est un cercle dont la circonférence est faite en rainure, pour contenir une corde.

Poulie, se dit chez les Anatomistes d'un petit cartilage annulaire situé au grand coin de l'œil. Il a été appellé ainsi, parce que le tendon du grand oblique qui est un des muscles des yeux, passe par ce cartilage dans lequel il sement, comme si c'étoit une poulie. D'où vient que ce muscle est aussi nommé *trochléateur*, du Latin *trochlea*, *poulie.*

POULIER. v. act. Élever un fardeau en haut par le moyen d'une poulie. *Onus trochleis moliri.* Dans les granges on *poulie* les gerbes pour les mettre sur le tas.

☞ POULIEUR. s. m. L'Ouvrier qui fait des poulies, ou le Marchand qui en fait commerce.

POULINE. s. f. Cavalle nouvellement née, mais qui s'appelle *pouline* ou *pouliche* jusqu'à trois ans. *Equa pulla.* Les poulains à deux ans, ou à deux ans & demi, commencent à s'échauffer après les *poulines*. Soleisel.

POULINER. v. act. Faire un poulain. Cette jument est prête à *pouliner*, à mettre bas. *Parere.*

POULINIÉRE. s. f. Qui fait des poulains. *Equa poletaria.* Il montoit sa jument *pouliniére.* On dit familiérement d'une femme qui a bien des enfans, que c'est une bonne *Pouliniére*; & d'une fille propre à en avoir beaucoup, que ce sera une bonne *Pouliniére.*

POULIOT. s. m. Plante qui pousse des tiges grêles, quarrées, velues, couchées à terre, ses feuilles sont presque rondes, comme celles de la marjolaine, mais un peu plus grandes & plus noirâtres. Ses fleurs sont en gueules, disposées par anneaux autour des tiges, de couleur bleue ou purpurine, très-rarement blanche; sa racine est fibrée. En Latin *pulegium latifolium.* C. Bauh. Toute cette plante a une odeur pénétrante & aromatique, son goût est fort âcre & fort amer. Elle est apéritive, hystérique, propre pour les maladies de l'estomac. Il y a une autre espéce de *pouliot*, dont les feuilles sont oblongues & étroites. C. Bauhin l'appelle *pulegium angustifolium.*

POULIOT. s. m. Petite poulie. *Trochlidium.*

POULIS. Vieux adj. Poli. Borel. *Politus.*

☞ POULOT. subst. masc. Enfant.

> *Mon fils, ouvrez votre menotte*
> *N'en prenez pas tant à la fois.*
> *Mais l'enfance est gourmande & sotte:*
> *Le* Poulot *sourd à cette voix,*
> *Bien loin de vouloir lâcher prise,*
> *Tire plus fort & se démet*
> *Malheureusement le poignet.*
> *Il fut payé de sa sottise.*

Fables de M. de la Motte, *traduites en vers François par le Poëte sans fard*, p. 59. 60. La Fable dont il s'agit ici, est intitulée: *L'enfant & les Noisettes.*

POULPE, ou PULPE. s. f. Terme de Médecine. Le plein, le plus gras & le plus solide de la chair. Les Médecins le disent particuliérement de la partie supérieure du ventre, parce qu'elle est charnue, & que c'est par-là qu'on tâte les animaux pour voir s'ils sont gras. Cette partie s'appelle en Latin, *pulpa*, de *palpare*, qui signifie *tâter*. Du Laurens.

Poulpe, se dit aussi de la chair des fruits, des prunes, des pommes, &c. *Pulpa.*

Poulpe, ou Polype. s. m. Espéce de poisson. Ce mot vient de *Polypus*. Voyez Polype.

☞ POULPETON. s. m. (l'L ne se prononce point.) Sorte de ragoût fait de viande hachée, & puis recouverte de tranches de veau. Des *poulpetons* aux concombres. Des *poulpetons* de bécasses.

☞ POULS. s. m. (l'L ne se prononce point.) Agitation du cœur, battement de l'artére. *Pulsus pulsatio, vel arteriæ motus.* Les Médecins commencent la visite de leurs malades, en leur tâtant le *pouls*. Galien dit qu'Hippocrate est le premier Auteur qui a remarqué le mouvement du *pouls*, & qui a donné ce nom au battement des artéres. C'est le même que le mouvement du cœur; car il a sa systole & diastole. La fiévre ne se connoît que par le battement du *pouls*. Un *pouls* déréglé, un *pouls* intermittent, est un mauvais signe. Lorsqu'un homme a couru, ou a eu quelque émotion violente, le *pouls* lui bat. Il faut quatre-vingts battemens de *pouls* d'un homme tempéré pour faire une minute d'heure.

Ce mot vient du Latin *pulsus*, aussi-bien que *poussif*. Voyez Artére, Cœur.

On dit figurément, Tâter le *pouls* à quelqu'un; pour dire, Tâcher à découvrir sa pensée, ses desseins, sa valeur; *Expiscari mentem alicujus.* Avant que de lui proposer cette entreprise on lui a tâté le *pouls*, on a sondé s'il étoit d'humeur à y entrer. Quand un jeune homme fait sa premiére campagne, ses camarades viennent lui tâter le *pouls*, lui faire quelque niche pour éprouver s'il a du cœur. On dit aussi d'un homme qui a peur, que le *pouls* lui bat.

☞ POULVERIN. s. m. Terme d'Artificier. Voyez Poussier & Pulvérin.

POUMON. s. m. Partie de l'animal qui sert à la respiration, & à la formation de sa voix. *Pulmo.* Le *poumon* est une substance spongieuse composée d'un amas de petites vessies membraneuses entassées les unes sur les autres, & entrelacées de plusieurs sortes de vaisseaux. Il est situé dans la cavité de la poitrine, qu'il remplit presque toute entiére. Le médiastin le divise en partie droite & en partie gauche, lesquelles on appelle *lobes*. C'est à cause de ces lobes qu'on dit que l'animal a des *poumons*, comme s'il en avoit plusieurs. Chacun de ces lobes est divisé en plusieurs autres petits lobes ou lobules, qui sont attachés aux rameaux de la trachée artére: chaque lobule est composé de plusieurs vésicules qui ont communication les unes avec les autres. Ce sont ces vésicules qui reçoivent l'air par la trachée artére dans l'inspiration, & d'où il sort dans l'expiration.

tion. Le *poumon* a une grande quantité de vaisseaux, dont les plus considérables sont l'artére pulmonaire qui y porte le sang dans le ventricule droit du cœur, la veine pulmonaire qui porte ce même sang dans le ventricule gauche, & la trachée artére qui avec ses rameaux qu'on appelle bronches, y conduit l'air par la respiration. Outre ces trois vaisseaux, le *poumon* reçoit plusieurs rameaux de nerfs de la huitiéme paire, qui se distribuent par toute sa substance. Il a aussi une artére particuliére qu'on appelle *bronchiale*, & qui est accompagnée d'une veine qui porte le même nom; il reçoit encore plusieurs vaisseaux lymphatiques.

Le mot de *poumon*, vient du Latin *pulmo*, *à pulsu seu spiratione*. Les Grecs l'appellent *πνεύμων*, de *πνέω*, *je souffle*.

Le *poumon* des animaux terrestres sert particuliérement à la circulation du sang, en contribuant à l'action qui le fait passer d'un des ventricules du cœur à l'autre. *Animalium pulmones ad circulationem sanguinis inserviunt*. Les bronchies tiennent lieu de *poumon* aux poissons; & les insectes ont aussi des organes qui ont quelque rapport avec les *poumons* des animaux terrestres, ou les bronchies des poissons, qui sont certains vaisseaux qui aboutissent en des points extérieurs, qu'on appelle *stigmates*. L'homme doit appréhender la fluxion sur le *poumon*, une inflammation de *poumon*. Ce Prédicateur use ses *poumons* à force de crier contre les pécheurs. Le mou qu'on donne aux chats est le *poumon* de bœuf.

Poumon marin. C'est un corps spongieux, léger, fort fragile, d'une couleur luisante comme du crystal; mêlé de bleu, ayant la figure d'un poumon. *Pulmo marinus*. Il nage sur l'eau, & l'on prétend qu'il présage la tempête. Le *poumon marin* n'est qu'un excrément visqueux de la mer, endurci par le soleil: il éclaire la nuit, & il rend lumineux un bâton qui en a été frotté. Etant appliqué sur la peau, il excite de la démangeaison, & enléve le poil.

☞ POUNDAGE. s. m. Droit qui se léve en Angleterre sur les vaisseaux marchands, à raison de tant par livre sterling de la valeur des marchandises dont ils se trouvent chargés. Cet impôt est nommé *poundage*, parce qu'une livre sterling s'appelle *pound* en Anglois. Ce droit de *poundage* fut accordé à Charles II. Roi d'Angleterre, pour sa propre personne, par un acte de l'année 1660.

POUPARD. subst. m. Petit enfant en maillot. *Pupillus*. Une mere qui caresse son enfant nouveau-né, l'appelle son petit *poupard*.

Ce mot vient du Latin *pupus*.

Poupard, est aussi un joüet d'enfant, une poupée emmaillottée & sans bras. *Pupa*.

☞ Poupard. s. m. Damoiseau.

☞ POUPART. sub. m. Poisson testacée qui est le meilleur & le plus délicat de tous les coquillages. C'est une espéce de crabe mais qui est beaucoup plus grande & meilleure. On trouve dans le corps du *poupart* une matiére grasse & jaunâtre, de la consistence d'un suif mou. On appelle quelquefois cette matiére, du fromage; mais son véritable nom est *taumalin*. On tire ce taumalin & on l'écrase & délaye avec du sel, du poivre & du vinaigre, & c'est dans cette sauce qu'on mange la chair du *poupart* que l'on a fait cuire auparavant dans de l'eau fort salée.

POUPÉE s. f. Figure de cire, ou de carton & de plâtre, qui est habillée en homme ou en femme, & qui sert de joüet tandis qu'on est en bas âge. *Pupa gypsea vel cerea*. Cette fille est trop jeune pour la marier, elle a encore des *poupées*.

> *Achille beau comme le jour,*
> *Pleura neuf mois pour son amour,*
> *Comme un enfant pour sa* poupée. Scar.

Ce mot vient de *pupata*, formé de *pupa*. Ménage. On a dit aussi *popea* dans la basse latinité.

☞ Poupée. s. f. On dit, d'un homme qui prend plaisir à parer, à enjoliver une petite maison, un cabinet, & autre chose semblable, & qui s'y amuse beaucoup, qu'il en fait sa *poupée*.

Poupée, se dit aussi d'une jeune femme qui a une trop grande affectation pour s'ajuster, & pour paroître mignone. Ainsi Régnier a dit;

> *Lorsqu'en d'un cabinet sortit une* poupée,
> *Disant, J'ai si grand peur de ces hommes d'épée.*

Ce mot tire son origine de *Poppea* femme de Néron, qui fut la Dame qui eut le plus de soin de son ajustement. On dit même que c'est elle qui inventa le masque pour conserver la délicatesse de son teint contre le soleil & le hâle; & qui fut plus curieuse de se parer que toutes les autres femmes.

On appelle aussi *poupée*, une envelope de linge autour d'un doigt où l'on a quelque blessure ou coupure. *Popea*.

Poupées, en termes de Tourneurs, se dit de deux piéces de bois, qu'on met à plomb sur un tour, qui sont mobiles sur les jumelles, & qui portent les pointes, lesquelles soutiennent l'ouvrage qu'on tourne. *Statumina tornatilia*.

☞ Poupée, en terme d'Agriculture, se dit d'une certaine maniére d'enter, différente de celle d'enter en écusson. Enter en *poupée*. Acad. Fr.

POUPELAIN. s. m. Vieux mot. Gâteau, de *πόπανον*, d'où vient *pompet*, en Languedoc. Borel. *Placenta*, *libum*, *placenta*, *crustulum*.

POUPELIN. s. m. Piéce de four, pâtisserie délicate, faite avec du beurre, du lait & des œufs frais, paîtrie avec de la fleur de farine. *Exile popanum*. On y mêle du sucre & de l'écorce de citron. Le *poupelin* se sert d'ordinaire avec la tourte.

Borel dérive ce mot du Grec *πόπανον*, qui signifie une espéce de tourte ou gâteau.

POUPELINIER, ou POUPLINIER. s. m. Terme de Pâtissier. Sorte de bassin de terre, d'étain, ou de cuivre étamé, où l'on fait fondre du beurre pour beurrer les poupelins. *Pelvis popanaria*.

POUPETIER. s. m. Marchand qui fait, ou qui vend des poupées, & autres joüets d'enfans. *Pupearum faber*, *propola*.

POUPIE. s. f. C'est-à-dire, poupié; comme qui diroit *poulepied*, qui se dit en Querci, des grasses gelines. Borel. *Gallina pinguis*.

POUPIN, ine. adj. Qui a le visage & la taille mignone, & une grande propreté dans l'ajustement, joli, délicat. *Scitus*, *lautus*, *venustus*. Cette fille a un visage *poupin*, mignon, elle a la taille *poupine*. Ce jeune homme est fort *poupin*, il est toujours vêtu & chaussé mignonement. Il vieillit.

POUPON. s. m. Terme burlesque, pour dire, petit enfant. *Pusillulus*.

> *Sœur Jeanne ayant fait un* poupon,
> *Toujours étoit en oraison.* La Font.

Poupon, est aussi un terme de caresse, qui signifie, Un enfant qui a le visage plein & potelé. Voilà un beau *poupon*, une joli *poupon*. *Puellulus venustulus*.

POUPONNE. s. f. Mot bas & comique dont on se sert pour caresser les femmes qu'on aime, & qui veut dire, Mignone, jolie, aimable. *Scita*, *cara*, *venusta*. N'êtes-vous pas bien aise de ce mariage, mon aimable *pouponne*? Mol. Tous ces mots viennent de *pupa*, *mammelle*.

POUPPE. s. f. L'arriére d'un vaisseau, l'endroit où le gouvernail est attaché. *Puppis*, *vel postica pars navis*. Quelques-uns l'appellent la *queue*, à cause que le gouvernail y est attaché, qui fait le même effet aux navires, que la queue fait aux poissons. Elle est distinguée en trois ou quatre étages. Le plus bas au fond de cale est la soute du biscuit. Le second au premier pont est pour les Canonniers, & est appellé *Sainte-Barbe*, où le timon est d'ordinaire: mais celui qui gouverne est au-dessus, & le fait tourner par une barre qui passe par un trou. Au-dessus est le gaillard, où est la chambre du Capitaine, au-devant de laquelle est la gésole ou l'habitacle. C'est une armoire où sont la boussole, les sabliers & les ampoulettes. Au-dessus est la chambre du Pilote & de quelques Officiers. La dunette est le plus haut de la *pouppe*, où est le phâre & la banniére. Tout cela ensemble forme le château de *pouppe*. Le pourtour de la

la *pouppe* eſt ornée de balcons, de galeries, de baluſtres; termes, pilaſtres, trophées, & des armes du Prince, le tout richement doré, auſſi-bien que les chambres du Conſeil, de l'Amiral & du Capitaine. Avoir vent en *pouppe*, c'eſt-à-dire, Avoir vent en arriére, vent favorable. On peut mouiller par *pouppe*, par croupiéres, c'eſt-à-dire, jetter l'ancre par l'arriére. Il y a des vaiſſeaux à *pouppe* quarrée, d'autres à *pouppe* ronde.

On dit figurément, Avoir vent en *pouppe*; pour dire, avoir la fortune favorable, faire heureuſement ſes affaires. *Vento ſecundo uti, ſecundâ vel proſperâ fortuna uti.*

Pouppe, en terme de Chaſſe, ſe dit des têtes des femelles des animaux, & particuliérement de l'ours & des autres animaux mordans. C'eſt l'endroit par où leurs fans ou leurs petits tétent. Ce mot vient de *pupa*; & de là eſt dérivé *poupard*, *poupon* & *poupée*.

Les Médecins appellent l'os de la *pouppe* l'os du front, qu'on appelle autrement *coronal* ou *ſans vergogne*. *Os coronale.*

POUR. Prépoſition qui a pluſieurs uſages, & premiérement elle marque la valeur, la quantité. *Pro.* *Pour* la ſomme de mille livres, que je confeſſe devoir; c'eſt ainſi que commencent les cédules. J'en ai *pour* cent francs à ma part. Cet homme eſt bon *pour* dix mille francs, c'eſt-à-dire, ſolvable. Chacun payera les dettes *pour* ſa part & portion. C'eſt *pour* le plus. *Ad majus.* *Pour* le moins. *Ad minimum.* Les modes ne ſont que *pour* un temps. Adieu *pour* jamais. Cette terre eſt engagée *pour* tant. Ce n'eſt pas la peine *pour* ſi peu. Il a payé *pour* tous, tant *pour* chacun. Je vous défie de me montrer aucun Droit divin ni humain, qui permette de tuer *pour* l'honneur, *pour* un ſoufflet, *pour* une injure, *pour* une médiſance. Pasc.

Pour, ſe dit auſſi en parlant de la qualité, de la ſaiſon, de l'occaſion. Cet habit eſt bon *pour* l'hiver. *Pro hieme.* Ronſard faiſoit bien des vers *pour* le tems. Il parle bien *pour* un Provincial. Je le tiens *pour* homme de bien & d'honneur.

Pour, s'employe encore pour marquer la faveur, le parti. Chacun *pour* ſoi, & Dieu *pour* tous. *Quiſque pro ſeipſo, & Deus pro omnibus.* Si Dieu eſt *pour* nous, qui ſera contre nous? Il eſt *pour* le demandeur, *pour* le défendeur. On ne fait rien *pour* rien. *Pro nihilo nihil.* Un brave fait tout *pour* la gloire. Il faut donner l'aumône *pour* l'amour de Dieu. On fait tout *pour* ſauver ſa vie. L'un eſt *pour* l'antiquité, l'autre *pour* les nouveautés. *Alter antiquitate, alter novitate gaudet.* Tous les Juges étoient *pour* lui. Cette raiſon fait *pour* moi, eſt à mon avantage. Je n'ai qu'un filet de voix, & je ne chante que *pour* Silvie. Sar.

Pour, marque auſſi le but, le deſſein, l'eſtime. *Ut.* *Pour* le faire court. *Pour* dire vrai. J'ai envoyé *pour* ſçavoir, *pour* connoître. Ce mot ſe dit pour ſignifier. Je tiens cela *pour* fait. Il ſe le tient pour dit. Il eſt tenu & réputé *pour* préſent, *pour* excuſé. Il n'eſt pas venu *pour* néant.

On dit auſſi abſolument, *Pour* moi, quant à moi; *pour* ce que vous me dites, quant à ce que vous dites. *Ego verò.*

Pour, eſt auſſi ſubſtantif. Un Orateur ſoûtient le *pour* & le contre. *Pro & contra.* Il y a bien du *pour* & du contre dans cette affaire. Pénétrer dans le *pour* & dans le contre d'une queſtion. Pasc.

Le *Pour* eſt une diſtinction que le Roi accorde à ceux qui ont le rang de Prince en France. *Pro.* Elle conſiſte en ce que le Maréchal des logis de la Maiſon du Roi, lorſqu'il voyage, faiſant marquer à la craie les logis de ceux qui ſuivent la Cour, fait écrire ſur les maiſons où doivent loger les Princes, *pour Mr*... au lieu qu'aux maiſons deſtinées aux autres Officiers de la Couronne, qui n'ont pas le rang de Prince, on y écrit ſeulement *Mr. le Duc*.... Accorder, donner le *pour*. Avoir le *pour*.

Pour ce, marque quelquefois la cauſe. *Eò quòd, quia.* Ils en ſont, & pourquoi? Et *pour ce* qu'ils ont de l'argent dans leur bourſe. Il vieillit, & ne ſe dit plus que dans le Comique, & quelquefois en de certaines occaſions plaiſantes. Dans les Lettres de Chancellerie le diſpoſitif commence avec cette formule: *Pour ce* eſt-il que nous déſirant ſubvenir à nos Sujets, &c.

☞ Pour. vieux ſ. f. du Latin *pavor*, peur, crainte. *Gloſſ. des Poëſ. du Roi de Nav.*

POURÇAIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Porcianus.* Un ſaint Abbé nommé *Pourçain*, floriſſoit en Auvergne par une piété & des vertus ſublimes, ſous le regne de Théodoric fils de Clovis. Saint Portien, que nous appellons vulgairement Saint *Pourçain*, fut eſclave en ſa jeuneſſe, c'eſt-à-dire, ſous Clovis. Son Maître le donna à un Monaſtère, où il ſe fit Moine, & dont il fut enſuite Abbé: c'étoit en Auvergne; il y mourut dans une grande vieilleſſe vers l'an 540. C'eſt Grégoire de Tours qui rapporte ce que nous en ſçavons, dans ſes Vies des Peres, c. 5. Voyez auſſi Baillet au 24ᵉ de Novembre.

Saint-Pourçain. Nom d'une petite ville de l'Auvergne, en France. *Oppidum Sancti Porciani.* Elle eſt enchâſſée dans le Bourbonnois, & ſituée au confluent de la Ciaule & de l'Allier, à 5 lieues au-deſſus de Moulins. Ce lieu a pris ſon nom du ſaint Abbé dont on vient de parler. Voyez Valois, *Not. Gall.* p. 455. 456.

POURCEAU. ſ. m. Porc, gros cochon, animal domeſtique qu'on nourrit pour engraiſſer, pour le ſaler & le manger. *Porcus, ſus.* Par pluſieurs Coutumes, les *pourceaux* ſont toûjours en défenſe, & celui qui les trouve en dommage ſur ſon héritage, les peut tuer. Les Juifs & les Mahométans ne mangent point de *pourceau*; ils le tiennent comme un animal immonde. Les *pourceaux* nourris de gland ont le lard plus ferme.

Il y a aux Indes Occidentales dans la terre de Darien, des *pourceaux* qui ont le nombril ſur le dos, & qui urinent par-là, à ce que dit Herréra. *Porcus Indicus.* Il y en a un aux Indes qu'on nomme *pourceau-cerf*, qui eſt bon à manger. Voyez-en la figure dans le premier Tome du Recueil de Thévenot.

On appelle figurément un homme gros & gras, celui qui eſt mal-propre, ſtupide, ivrogne, incivil. Un gros *pourceau*. *Sus immundus, obeſus.* Il ſe vautre dans l'ordure comme un gros *pourceau*. Sa chambre eſt propre comme un toît à *pourceaux*.

On dit proverbialement, qu'on va de porte en porte comme le *pourceau* S. Antoine, quand on va quêter ou écorniſler chez diverſes perſonnes. *Ire oſtiatim.* Ce proverbe vient de ce que les *pourceaux* de l'Abbaye S. Antoine de Viennois en Dauphiné, ont le privilége d'entrer avec leur clochette au cou, dans toutes les maiſons du lieu, où ils ſe fourrent à toute heure, parce qu'on ne les oſe chaſſer; & au contraire on leur donne à manger pour le reſpect du Saint auquel ils appartiennent; ce qu'on a étendu à ces gens entrans & intriguans qui ſe fourrent par-tout, & particuliérement aux écorniſleurs. ☞ On dit, C'eſt jetter, ou ſemer des perles devant les *pourceaux*, lorſqu'on dit de belles choſes devant des gens incapables d'y rien entendre.

☞ Pourceau de mer, Sorte de poiſſon de mer, qu'on appelle autrement *marſouin*. Acad. Fr.

☞ POURCEAUGNAC. Moliere a ſi bien repréſenté le caractére ſot & ridicule des Provinciaux dans la perſonne de M. de *Pourceaugnac*; & la Piéce qu'on repréſente encore tous les jours à Paris, a été ſi généralement applaudie, & trouvée ſi agréable & ſi divertiſſante; que pour éterniſer la memoire de ſon Auteur, on appelle encore aujourd'hui *Pourceaugnacs* toutes les perſonnes ridicules, & qui ſont habillées ſans art & groteſquement, comme ce Gentilhomme Limouſin, nouvellement débarqué, l'étoit à Paris. Les Étrangers mêmes n'en ſont pas exempts, lorſqu'arrivant à Paris ils ne ſe mettent point ſur le pied François, c'eſt-à-dire, proprement, & à la mode. Auſſi lui fait-on dire par l'ombre de Moliére, Sc. 10. T. VIII. p. 294. Dès qu'il arrive en France quelqu'un qui ait tant ſoit peu de votre air, de vos gentilleſſes & de vos petites façons de faire, fût-ce un Prince, ne dit-on pas? Voilà un vrai *Pourceaugnac*. Dict. Com.

POURCELET. ſ. m. Petit animal qui a pluſieurs pieds, & qui ſe met en rond, cul & tête enſemble, pour peu qu'on le touche avec la main. *Blatta, porcelio.* On l'appelle autrement *Cloporte*. Voyez Cloporte.

POURCHAS. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, *profit*, *avantage* obtenu à force de le chercher, après une longue pourſuite. *Emolumentum.* Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe proverbiale. Ses *pourchas* lui valent mieux que ſes rentes.

POURCHASSER. v. act. Terme de Chaſſe. Pourſuivre ſon gibier avec ardeur & opiniâtreté juſqu'à ce qu'on l'a

l'ait pris. *Perſequi, conſectari, ambire.* Il y a eu des Chaſſeurs qui ont *pourchaſſé* un cerf quatre jours.

On le dit auſſi au figuré, pour dire, Pourſuivre quelque avantage ou profit avec inſtance, avec ſoin, avec aſſiduité; ſolliciter quelqu'un pour obtenir de lui quelque grace. *Ambire.* Il y a long-temps que cet homme *pourchaſſe* cet emploi, qu'il *pourchaſſe* cette fille pour l'épouſer. Il eſt vieux & ne ſe dit qu'en badinant.

☞ POURCHOTISTE. ſ. m. Diſciple de M Pourchot, ancien Recteur & Syndic de l'Univerſité de Paris, Profeſſeur très-connu par ſa Philoſophie, dont il y a eu pluſieurs éditions. Vû la Requête de l'Univerſité... contenant que depuis pluſieurs années, une inconnue, nommée la Raiſon, auroit entrepris d'entrer par force dans les Écoles de ladite Univerſité, & pour cet effet à l'aide de certains quidams factieux, prenant les ſurnoms de Gaſſendiſtes, Cartéſiens, Malebranchiſtes & *Pourchotiſtes*, gens ſans aveu, ſe feroit oiſe eu êtat d'en expulſer Ariſtote, ancien & paiſible poſſeſſeur deſdites Écoles, &c. *Arrêt burleſque au commencement du IV. Tome des Œuvres de Nicolas Boileau Deſpréaux, in-12.*

☞ POVRE. adj. Vieux mot. Pauvre. On a auſſi écrit *Pauvre*, & dit *pouvreté* & *pouvrement*, pour Pauvreté & Pauvrement.

POURFENDRE. v. act. Vieux mot dont on ſe ſervoit fort dans les Romans, qui ſignifie, Donner un grand coup du taillant d'une arme. *Diffindere.* Ce Géant le *pourfendit*; pour dire, lui donna un ſi grand coup de ſon cimeterre, qu'il le fendit en deux.

POURFILER. v. act. Entremêler de tiſſure différente. *Bombycinum auro intexere, diſtinguere, variare.* Cette étoffe eſt *pourfilée* d'or & d'argent. On le dit plus communément de ce qui eſt bordé. Cet habit étoit *pourfilé* d'un galon d'or qui lui donnoit beaucoup de grace. Ce mot vieillit.

POUR L'HEURE. Sorte d'adverbe. Il eſt hors d'uſage. Bouh. En ſa place on dit, *Alors, pour lors, préſentement. Tunc, tunc temporis.*

POUR LORS. Autre ſorte d'adverbe, qui ſignifie Alors. *Tum, eo loci, eò.* Le Pere Bouhours doute que *pour lors* ſoit encore bon. Richelet dit qu'il vieillit. Mais l'Académie l'adopte purement & ſimplement. Vous dites que cela arrivera, *pour lors* nous verrons ce qu'il y aura à faire. L'Acad.

POURPARLER. ſ. m. Négociation qu'on fait pour accommoder un différend, pour conclurre quelque affaire. *Colloquium, collocutio.* Il y a déja eu quelque *pourparler* de paix entre ces Princes. Ces deux familles qui plaident, ſont en voie d'accommodement; il y en a déja eu quelque *pourparler*. Ces longs *pourparlers* ont abouti enfin à une tranſaction. On dit que ce jeune homme épouſera cette fille, qu'il y a déja quelque *pourparler* de ce mariage entre leurs parens.

POURPENSER. v. n. Augmentatif de penſer. Conſidérer attentivement, avec réflexion & délibération. *Perpendere.* Il a long-temps *pourpenſé* en lui-même, s'il s'engageroit à cette entrepriſe. L'aſſaſſinat eſt d'autant plus puniſſable, que c'eſt un crime *pourpenſé*, qui ne s'eſt pas commis fortuitement. Ce mot eſt vieux.

POUR PEU QUE. Sorte de conjonction qui ſignifie, Si peu que, & qui demande le ſubjonctif. *Modò, dummodò, ſiquidem, modò ut. Pour peu que* je m'étendiſſe ſur cette matiere, je pourrois, &c. Ablanc. *Pour peu* de défenſe que vous euſſiez voulu apporter, &c. Voit.

POURPIER. ſub. m. Plante dont il y a deux eſpéces, une cultivée & une ſauvage. Le *pourpier cultivé* pouſſe des tiges à la hauteur d'environ un pied, groſſes, rondes, rougeâtres, garnies de feuilles charnues, graſſes, oblongues rondeaux bout, polies, luiſantes. Ses fleurs ſont petites, compoſées chacune de cinq feuilles diſpoſées en roſe, de couleur pâle. Lorſque la fleur eſt paſſée, il vient un fruit ſemblable à une urne qui contient des ſemences menues, noires. En Latin, *portulaca latifolia, ſeu ſativa.* C. Bauh. Le *pourpier ſauvage* a ſes feuilles beaucoup plus petites que celles du précédent; il croît ſans culture. En Latin *portulaca anguſtifolia, ſeu ſylveſtris.* C. Bauh. On mange le *pourpier* en ſalade & dans le potage. Il eſt propre pour tempérer l'ardeur de l'eſtomac & de la bile, pour le ſcorbut & contre les vers des petits enfans. On cultive le *pourpier* ſur des couches de fumier. ☞ On appelle *Pourpier* doré, un *pourpier* naiſſant qui ſe mange en ſalade. Acad. Fr. On confit dans le vinaigre des côtes de *pourpier*, pour manger dans l'arriére-ſaiſon. Les Anciens l'ont auſſi appellé *porcelaine* ou *porchaille*. Ménage prétend que ce mot s'eſt dit par corruption pour *poulle-pied*, du Latin *pulli-pes*; & Saumaiſe veut qu'on l'ait appellé *portulaca*, par corruption de *porculata*, ou *pied de porc*.

☞ POURPIER *de mer*. Dioſcoride dit que ſes feuilles ſont bonnes pour manger étant cuites; & Aëtius, que l'on confit ſes jeunes pouſſes. Sa racine priſe au poids d'une dragme dans de l'hydromel, appaiſe les douleurs ſpaſmodiques, celles qui ſuivent la rupture des vaiſſeaux capillaires dans les muſcles, & les tranchées. *Halimus.* Dioſcoride, *L. I. c.* 120.

POURPOINT. ſ. m Habillement d'homme pour la partie ſupérieure du corps depuis le cou juſqu'à la ceinture. *Thorax.* On a fait des *pourpoints* taillades, & d'autres fermés; des *pourpoints* de peau de ſenteur, de ſatin, de drap, de toile. Panurge diſoit que l'eau étoit entrée dans ſes ſouliers par le collet de ſon *pourpoint*. Un *pourpoint* ſans manches ſe met en été ſous la ſoutane. Des *pourpoints* à grandes baſques, & à petites baſques. Les Duelliſtes mettoient *pourpoint* bas, pour montrer qu'ils ſe battoient ſans ſupercherie.

Ce mot vient du Latin *perpunctum*. Ménage. C'étoit un habit militaire ou corps d'armes, qui étoit faite de laine ou de coton, piquée entre deux étoffes, qu'on appelloit autrefois *gambeſon*.

On dit proverbialement, Il faut ſauver le moule du *pourpoint*, pour dire, ſon corps. *Vita ſervanda eſt.* On dit auſſi, Il y a un ſot dans ſon *pourpoint*; pour dire, que c'eſt un ſot. ☞ On dit d'un homme qui devient gros & gras, qu'il commence à remplir ſon *pourpoint*. Et d'un homme qui a fait un bon repas, qu'il a bien rempli ſon *pourpoint*. Acad. Fr. Tirer un coup à brûle-*pourpoint*, pour dire, à bout portant. On appelle auſſi figurément un argument à brûle-*pourpoint*, qui eſt convaincant. On dit auſſi, qu'on a donné un *pourpoint* de pierre à quelqu'un; pour dire, qu'on l'a mis en priſon. Il faut que tu vêtes un *pourpoint* de pierre. Ablanc. On dit auſſi, qu'on met un homme en *pourpoint*, quand on l'a dépouillé de ſon bien.

POURPOINTERIE. ſ. f. L'art de faire des pourpoints. Il eſt vieux. *Thoracaria ars.*

POURPOINTIER. ſ. m. *Thoracarius propola* C'étoit ci-devant un Maître dans un Corps des Artiſans de Paris, qui ne vendoient que des pourpoints & des manteaux; & il y avoit un Corps de Drapiers-Chauſſetiers, qui ne vendoient que des hauts & bas de chauſſes. Il falloit avoir affaire à ces deux ſortes d'Ouvriers pour s'habiller; parce que le pourpoint & les chauſſes étoient alors de différente parure. Depuis on a fait union du Corps des *Pourpointiers* à celui des Tailleurs, à cauſe des différends perpétuels qu'ils avoient enſemble, prétendans que les Tailleurs qui n'étoient pas Marchands, n'avoient pas droit de faire des fournitures.

POURPRE. ſ. f. Petit poiſſon de mer à coquille, qui a un bec long & creux comme un canal, tout armé de cercles, & garni de pointes. *Purpura, murex.* Elle a autant de cercles ſur le dos, qu'elle a d'années. La langue de la *pourpre* eſt grande d'un doigt, & ſi dure & piquante, qu'elle en perce les écailles des autres poiſſons de mer dont elle ſe nourrit. Elle prend ſa grandeur en un an. Elle porte en ſon goſier une veine blanche qui enferme une liqueur de couleur de roſe parfaitement rouge, tellement eſtimée par les Anciens, qu'on en teignoit les habits des Rois & des Empereurs: mais on dit qu'il falloit prendre la *pourpre* vive pour avoir cette liqueur; car elle la perdoit en mourant. Les cabinets des Curieux ſont pleins encore de ces coquilles; & ſi on ne s'en ſert plus aux teintures, ce n'eſt pas qu'on en ait perdu l'invention, comme pluſieurs croient, mais c'eſt qu'on a trouvé le moyen d'en faire de plus belle, & à moindres frais, avec de la cochenille, ou de la graine d'écarlate. Les Anciens eſtimoient fort la *pourpre* Tyrienne, qui étoit rouge. L'ordinaire étoit violette. Il y a de la *pourpre* claire, & de la *pourpre* foncée. Les Latins l'appelloient *purpura*, & les Grecs πορφύρα. Thomas Gage dit qu'encore à préſent la plus grande

grande richesse de Nicoye en l'Amérique, est la teinture de *pourpre*, qui se fait avec un poisson à coquille qui vit ordinairement sept ans, & qu'on trouve sur le bord de la mer. Il se cache environ le lever de la Canicule, & se tient ainsi caché durant trente jours. On ramasse ces poissons au printemps ; & en les frottant l'un contre l'autre, ils rendent une certaine salive ou glaire épaisse comme de la cire molle ; & ainsi cette teinture est dans leur gueule ; & la plus fine est dans une petite veine blanche, n'y ayant plus rien dans le reste du corps qui puisse servir à quelque usage. Il y a aussi une espéce de *pourpre* qu'on appelle *buccine*, ou *cornet de pourpre*, & *porcelaine*.

Pourpre. M. de Reaumur de l'Académie des Sciences, a découvert une nouvelle *pourpre*, qui selon toutes les apparences a été inconnue aux Anciens, quoique de même espéce que la leur. La véritable *pourpre* si estimée chez les Romains, & que l'on a cru absolument perdue, a été retrouvée, il y a quelques années, par la Société Royale d'Angleterre dans une espéce de *buccinum*, coquillage commun sur les côtes de ce pays-là. Une autre espéce de *buccinum*, qui se trouve sur les côtes de Poitou, fournit aussi de la *pourpre*. Mais celle de M. de Reaumur ne vient d'aucune sorte de *buccinum*, quoiqu'elle soit semblable à celle qui s'en tire. Elle est produite par des grains ovales, longs de trois lignes, & gros d'un peu plus d'une ligne, pleins d'une liqueur blanche, un peu jaunâtre, & qui couvrent certaines pierres, ou certains sables, autour desquels s'assemblent ordinairement les *buccinum* du Poitou. Il paroît par les experiences de M. de Reaumur, que ces grains ne sont ni les œufs des *buccinum*, ni les graines de quelques plantes marines, ni des plantes naissantes, mais que ce sont des œufs de quelque poisson. Ces grains écrasés sur un linge blanc, ne font d'abord que le jaunir presque imperceptiblement ; mais en trois ou quatre minutes, ils lui donnent un très-beau rouge de *pourpre* ; pourvû cependant que ce linge soit exposé au grand air ; car l'air d'une chambre, dont même les fenêtres seroient ouvertes, ne suffiroit pas. La teinture de ces grains s'affoiblit un peu par un grand nombre de blanchissages. Quelques expériences ont fait connoître à M. de Reaumur que l'effet de l'air sur la liqueur des grains consiste, non en ce qu'il lui enléve quelques-unes de ces particules, ni en ce qu'il lui en donne de nouvelles ; mais simplement en ce qu'il l'agite, & change l'arrangement des parties qui la composent.

La *pourpre* que fournissent les *buccinum* du Poitou, se tire d'un petit réservoir qu'ils ont à leur collier, & qui ne contient qu'une bonne goute de liqueur un peu jaunâtre. Les linges qui en sont teints, étant exposés à une médiocre chaleur du soleil, prennent d'abord une couleur verdâtre, ensuite une couleur de citron, un verd plus clair, & puis plus foncé, de-là le violet, & enfin un beau *pourpre*. Cela s'acheve en peu d'heures : mais si la chaleur du soleil est fort vive, on n'apperçoit pas les premiers changemens, & le beau *pourpre* paroît tout-d'un-coup. Un grand feu produit le même effet, quoiqu'un peu moins vîte, & moins parfaitement pour la beauté de la couleur. Le grand air agit aussi, quoique plus lentement, sur la liqueur des *buccinum*, principalement lorsqu'on l'a détrempée dans beaucoup d'eau ; ce qui fait conjecturer à M. de Reaumur, que la liqueur des *buccinum*, & celle des grains sont à peu près de même nature, excepté que celle-ci est plus aqueuse, & qu'elle n'est que salée, au lieu que l'autre est extrêmement poivrée & piquante. Voyez l'*Hist. de l'Acad. des Sciences*. 1714.

Pline, L. VII. c. 36. décrit en peu de mots deux sortes de coquillages, dont anciennement se tiroit la teinture de *pourpre*. Le Journal des Sçavans en 1686. apprit que les côtes d'Angleterre portent une espece de coquillage du genre appellé *buccinum*, qui fournissent le même teinture. Nos côtes donnent aussi une autre espéce de *buccinum*, propre à teindre en *pourpre*. M. de Reaumur en a remarqué des tas sur les côtes de Poitou. Ce sont des grains qui ont à peu près la figure d'un sphéroïde, & sont pleins d'une liqueur blanche tirant sur le jaune, comme est celle du *buccinum*, qui fait le *pourpre*. Ils donnent aussi une belle couleur de *pourpre*, mais seulement au grand air. Car dans une chambre fermée cette liqueur ne teint point en *pourpre*. Ils sont attachés par un pédicule à la pierre.

Ils ont au bout opposé une ouverture fermée par un bouchon, & sous une couverture membraneuse, & assez semblable à du parchemin ; ils contiennent deux sortes de liqueurs, l'une claire, & l'autre jaunâtre. M. de Reaumur estime que ce sont des œufs de poisson. *Hist. de l'Acad. des Sciences*. 1714.

Pourpre, se dit figurément pour marquer la dignité d'un Roi. *Regia purpura* ; d'un Cardinal, *Pontificalis purpura*, d'un Sénateur. Les Rois sont nés dans la *pourpre*, il faut respecter la *pourpre*. La *pourpre* qui rehausse d'ordinaire l'éclat des bonnes qualités, reçut du lustre des siennes. B. Rab. C'est par ce titre que le Cardinal de Richelieu a eu rehausser l'éclat de sa *pourpre* & de sa vie. Vaug.

Pourpre, se dit aussi pour magnificence d'habits, superbe appareil, pompe, éclat. *Purpuratus*, *muricatus*. Ce n'est qu'or & que *pourpre* dans votre armée. Vaug.

Pourpre. Ce mot, pour dire la couleur de pourpre, est fait masculin par les Fleuristes : car ils disent, *Pourpre* clair, haut *pourpre*, *pourpre* brun. *Conchylium, vel ostrum*. L'Académie le fait aussi masculin en ce sens, quoiqu'elle le fasse féminin en parlant de la *pourpre* des Anciens, & de l'étoffe teinte en *pourpre*, ainsi qu'on l'a fait dans les articles qui précédent.

Pourpre, est encore masculin, en parlant de la couleur dont le soleil peint le ciel ; mais il ne se dit qu'en vers.

Il couvrit l'horizon d'un or luisant & pur,
Pour y répandre ensuite & le pourpre *& l'azur.*

Perrault.

Pourpre. s. m. En terme de Blason, est, selon quelques-uns, une des cinq couleurs des Armoiries mêlées de gueules & d'azur, tirant sur le violet ; selon les autres, de noir & de rouge, ou de la couleur de mauve. *Conchylium*. Elle signifie *temperance*, *abondance*, *libéralité*, *dignité* & *autorité*, *foi*, *piété*. Le plûpart de ceux qui ont écrit du Blason, comme Favin, Geliot, les PP. Monet, & Menestrier, n'admettent point le *pourpre* pour couleur, n'étant pas simple, mais composé du mélange égal de quatre autres. Ils le font passer pour un émail mitoyen, tantôt couleur, & tantôt métal. Les Espagnols l'appellent *una mistion*, tellement qu'on le peut mettre sur le métal, & sur la couleur sans fausseté. Il est représenté en gravûre par une hachure en barre, tirant de l'angle gauche du chef à l'angle droit de la pointe.

Pourpre. s. m. En terme de Médecine, est une espéce de peste ou fiévre maligne, qui paroît par des éruptions sur le cuir semblables à des morsures de puces, ou de punaises, ou de grains de mil, ou de petite vérole. *Purpureæ maculæ, vel pestilentis febris, vari purpurei*. Elles sont rouges, citronnées, tannées, violettes, azurées, livides, ou noires ; & quand elles paroissent en grande quantité, c'est bon signe. Le vulgaire les appelle *le tac*, d'autres *lenticules*, à cause qu'elles ressemblent aux lentilles ; d'autres *papillots*, parce qu'elles voltigent comme *papillons* sur plusieurs membres. Quelquefois elles s'étendent fort au large comme les érésipeles, suivant la qualité du venin.

Pourpre des Philosophes. Dans la Philosophie hermétique, c'est l'ouvrage de leur pierre au rouge parfait. Dict. Herm.

Pourpre surpassant. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet. C'est un très-beau pourpre sur un blanc de lait, à fleur tranchée de gros panaches, large, qui ne créve point, pourvû qu'on lui laisse cinq boutons. Morin.

☞ POURPRÉ, ée. adj. m & f. C'est l'épithéte que les Médecins donnent à la fiévre qui accompagne toujours la maladie qu'ils appellent le pourpre. Les fiévres *pourprées* sont très-dangereuses. Le pourpre étoit autrefois assez rare ; mais présentement on n'entend parler que de fiévres *pourprées*. On dit aussi qu'un homme est tout *pourpré*, pour dire qu'il est tout couvert de ces petites taches ou pustules qui paroissent sur la peau de ceux qui sont ataqués de cette maladie qu'on appelle ainsi, à cause qu'elle se manifeste par des éruptions sur le cuir qui sont ordinairement couleur de pourpre.

POURPRÉ, ou POURPRIN, se disent chez les Fleuristes des couleurs vives qui sont sur les fleurs approchant de la pourpre. *Color purpureus*, *purpuratus*.

☞ POURPRENDRE. v. act. Vieux mot. Prendre depuis

puis un bout jusqu'à l'autre. Les racines de cette plante *pourprenoient* toute la planche. Ils ont *pourpris* la terre, & assiégé la ville tout autour.

POURPRIS. s. m. Vieux mot qui signifioit enclos, enceinte, clôture de quelque lieu seigneurial, château, maison noble, ou Église. *Conseptum.* Dans le pays de Caux l'on appelle encore manoir & *pourpris*, l'enceinte des maisons à la campagne qui appartient à l'aîné par préciput. Le *pourpris* d'un camp, &c. On a dit poëtiquement, le céleste *pourpris*; pour dire l'enceinte des cieux.

POUR QUE, est une expression abrégée très-commode. Quand on dit, Je ne suis pas assez heureux *pour que* cela soit. *Ut.* Il faudroit un grand tour de paroles pour l'exprimer autrement. Si cette façon de parler étoit supportable, ce seroit dans ce cas-là. Elle elle est si courte, que l'on ne peut pas dire la même chose en d'autres termes, sans allonger l'expression: mais il faut s'en abstenir, quand on veut écrire d'une maniére correcte. La commodité l'établira dans la conversation. Vau. M. de Vaugelas ne s'est point trompé dans son horoscope. *Pour que* s'est établi. Les personnes qui ont le plus de politesse, disent dans la conversation: Sa conduite est trop réguliére, *pour que* la calomnie y donne la moindre atteinte. Je n'ose plus le condamer, puisque nos meilleurs Écrivains s'en sont servis. Le Panégyriste du Prince de Condé a dit, Ce Héros étoit ennemi de la louange, même la plus sincére: c'étoit assez qu'elle fût loüange, *pour qu*'il ne la pût soutenir. Bouh.

☞ PORQUERRE. v. act. Vieux mot. Chercher de toute part, poursuivre. On trouve *pourquist*, pour, qu'il poursuivit.

POURQUOI adv. interrogant. *Cur, quare, quamobrem.* *Pourquoi* faire tant de bruit? Vous n'oseriez aller là. *Pourquoi* non? Sçavez-vous *pourquoi*? On dit aussi, C'est *pourquoi*, quand on continue un raisonnement. Quelques-uns de nos meilleurs Écrivains estiment qu'il faut mettre, *ce fut pourquoi*, avec le prétérit défini, afin qu'il y ait du rapport entre le temps qui suit & celui qui va devant; comme, *ce fut pourquoi* les Romains *immolerent* des victimes. Mais ils se trompent: le temps présent, *c'est pourquoi*, convient à tous les temps qui suivent. Vau. Il y a des gens qui déplaisent sans qu'on sçache dire *pourquoi*. Bell. On se livre à l'amour, sans qu'on sçache *pourquoi*. Thom. Corn.

Pourquoi, est aussi subst. & signifie la cause. *Causam indagare.* On veut sçavoir le comment & le *pourquoi*. A la fin j'ai trouvé le *pourquoi*, le nœud de cette affaire. Il ne faut pas manquer à sa parole, sans un *pourquoi* qui tienne lieu d'excuse.

☞ POURRIÈRE. s. f. *Castrum Porrera.* Bourg de France dans la Provence, au voisinage de la ville d'Aix.

POURRIR. v. act. & n. Altérer petit-à-petit, corrompre. *Corrumpere, putrefacere.* L'humidité *pourrit* à la fin tous les corps. Le bois se *pourrit* à l'eau. Les fruits se *pourrissent*, quand ils ont passé leur maturité. On sale, on embaume les corps, pour empêcher qu'ils ne se *pourrissent*. Ce mot vient de *putrere*.

Pourrir, se dit aussi de ce qu'on fait corrompre exprès. Quand on fait de la gelée, on laisse *pourrir* de cuire la viande jusqu'à une entiére dissolution de ses parties, pour en tirer plus de suc. *Dissolvere, excoquere.* On laisse *pourrir* du fumier pour en faire de meilleures couches. *Putrefieri.*

On dit figurément, qu'on laisse *pourrir* quelqu'un en prison; pour dire, qu'on l'y détient trop long-temps. *Detinere diutius.* ☞ On dit fig. & famil. d'un homme qui n'a pris un Emploi, que pour passer à un autre plus élevé, qu'il ne *pourrira* pas dans l'Emploi qu'il a pris; pour dire qu'il n'y demeurera pas long-temps.

☞ On dit que le jus de réglisse fait *pourrir* le rhume, pour dire qu'il le mûrit, & fait que l'on en guérit plus aisément. On dit aussi, *Pourrir* dans l'ordure & dans la pauvreté; pour dire, y croupir. *Sordere, desidere.* L'entêtement de ceux qui veulent passer pour gens de qualité, fait qu'on va déterrer leurs ancêtres, qu'on laisseroit *pourrir* en repos sans cela. Bell. Un Auteur ne peut-il *pourrir* en sûreté. Boil. On dit qu'un os, une dent se *pourrissent*, quand on n'a pas soin de les nettoyer, ou de les faire panser.

Pourri, ie. part. pass. & adj. Si le grain n'est *pourri* dans la terre, il ne pourra produire d'autre grain. *Nisi granum frumenti mortuum fuerit, non potest ferre fructum.*

On dit figurément, Un mauvais Citoyen, un Hérétique, est un membre *pourri* qu'il faut retrancher de la République. *Membrum putre amputandum.* On dit d'un Pédant qui a un grand nombre de lieux communs, & qui n'a pas l'art de les digérer, que c'est un pot *pourri* de science.

On appelle *pot pourri* au propre, un ragoût mêlé de plusieurs viandes & assaisonnemens différens. *Condimentum ex variis carnibus confectum.* On le dit aussi d'un mélange de plusieurs aromates & parfums qu'on met ensemble dans un pot, d'où résulte une odeur agréable & nouvelle.

On dit aussi au substantif, Ce cidre sent le *pourri*. *Siccra putre redolet.* Ôtez le *pourri* de cette poire.

On dit proverbialement, Cela n'est pas *pourri*, pour se moquer de quelque vieux conte, ou histoire à quoi on ajoûte peu de croyance. *Quasi vero, non male olet.* On dit aussi, Bœuf saignant, mouton bêlant, porc *pourri*, tout n'en vaut rien, s'il n'est bien cuit.

POURRITURE. s. f. Qualité de ce qui est pourri, corrompu. *Putrefactio, corruptio.* L'homme n'est que vers & que *pourriture* après sa mort. Dans ce sang il y a de la *pourriture*, il marque de la *pourriture* dans le corps. La gangrène vient de la *pourriture* de la chair; c'est la chair pourrie. ☞ On dit d'un homme perdu de maladie vénérienne, qu'il tombe en *pourriture*. Acad. Fr.

POURSUITE. s. f. Action par laquelle on court après quelque chose pour l'attraper. *Insectatio.* Les lévriers sont ardens à la *poursuite* d'un liévre. On a envoyé des Prevôts à la *poursuite* de ces voleurs. Le Général a fait une longue *poursuite* des ennemis fuyards: il n'y a eu que les bois qui ayent arrêté sa *poursuite*.

Poursuite, se dit figurément en choses morales. La volonté se porte naturellement à la *poursuite* du bien, & à la fuite du mal. *Naturalis propensio ad bonum, & aversio à malo.* La Philosophie s'applique à la *poursuite* de la vérité.

Poursuite, signifie aussi le soin qu'on prend de solliciter, ou faire réussir une affaire. *Curatio, procuratio.* Il a été long-temps à la Cour à la *poursuite* de ce Gouvernement, de ce Bénéfice, d'une pension, d'une grace. Ce jeune homme est attaché à la *poursuite* de ce mariage; ce plaideur à la *poursuite* de ce procès. Cette femme a bien de la peine de se défendre des *poursuites* amoureuses de ce Cavalier.

Poursuite, se dit aussi des procédures qu'on fait en Justice. *Persecutio.* On dit, Une *poursuite* civile, une *poursuite* criminelle, une *poursuite* de criées, d'une distribution de deniers. Cet usurier fait de violentes, de rigoureuses *poursuites* contre ses débiteurs. Une instance périt, quand on laisse écouler trois années sans *poursuites*. Une reprise d'instance est un renouvellement de *poursuite* suivant les derniers erremens.

Une femme ne peut agir, qu'elle ne soit autorisée en Justice à la *poursuite* de ses droits.

POURSUIVANT, ante. adj. & subst. Qui poursuit. *Insequens, prosequens.* Les fuyards étoient deux mille, & il n'y avoit pas plus de trente *poursuivans*. Pénélope étoit fort importunée du nombre de ses *poursuivans* qui la recherchoient en mariage.

Poursuivant, se dit aussi au Palais de celui qui poursuit un decret, une licitation, un ordre & distribution de deniers. *Instans, sollicitans, agens, litigans.* Le *poursuivant* criées représente tous les créanciers. L'instruction du procès ne se fait qu'avec le *poursuivant*, & avec le plus ancien Procureur des opposans.

Poursuivant, s'est dit autrefois pour amoureux. Un homme qui recherche une fille, ou une femme en mariage. *Procus.* Ce mot se trouve en ce sens dans Villon.

Poursuivant d'armes, s'est dit autrefois des Gentils-hommes qui s'attachoient aux Hérauts pour aspirer à leur charge, à laquelle ils ne pouvoient parvenir qu'après sept ans d'apprentissage passés dans cet exercice. *Candidati militiæ, flagitatores.* Ils étoient de la dépendance des Hérauts, & assistoient à leur Chapitre. Un Seigneur Banneret pouvoit

voit avoir des *Poursuivans* sous l'aveu de quelque Héraut. On les baptisoit dans les Fêtes solemnelles après le souper, de quelque nom gaillard, comme *Jolicœur*, *Verluisant*, *Sansmentir*, *Gaillardet*, *Beausemblant*, *Haut-le-pied*, &c. Leurs cottes-d'armes étoient différentes de celles des Hérauts, & ils avoient des bâtons sans ornement. Le détail des fonctions de leur ministére est amplement expliqué dans un Manuscrit composé par René d'Anjou Roi de Sicile, qui se conserve dans la Bibliothéque du Roi. *Prosecutor.* Dans un État de France fait & arrêté en 1644. il y a trois *Poursuivans d'armes*, le premier ayant 200 livres de gages, & les autres chacun 100 livres. La cérémonie de l'institution des *Poursuivans d'armes*, étoit des plus solemnelles. Ils étoient présentés par un Héraut d'Armes en habit de cérémonie à leur Seigneur & Maître pour être nommés. Melliea, *Mém. de Tr.* 1714 *p.* 1330. Ils ne devoient point être faits une moindre fête qu'un Dimanche. Le Héraut les conduisoit par la main gauche au Seigneur; & en présence de plusieurs témoins appellés à cet effet, il lui demandoit quel nom il lui plaisoit que portât son *Poursuivant d'armes*, & le Seigneur l'ayant déclaré, le Héraut l'appelloit de ce nom. *Upton, L. I. de Re militari.* Ces noms arbitraires contenoient souvent des devises énigmatiques qu'on appliquoit aux *Poursuivans d'armes* pour les distinguer. Melliea. *Ib.* Il y en a plusieurs exemples dans les anciens titres.

☞ POURSUIVIR. v. a. Vieux mot Poursuivre. On a dit aussi *Poursuyr* par syncope. Nicod.

POURSUIVRE. v. act. *Je poursuis, je poursuivois, je poursuivis, j'ai poursuivi, je poursuivrai, que je poursuive, que je poursuivisse, je poursuivrois.* Courir après quelqu'un pour l'attraper & lui nuire. *Insequi, persequi, sectari.* Il ne faut pas *poursuivre* ses ennemis jusqu'au bout, les pousser dans le desespoir. Le criminel se voyant *poursuivi*, se jetta dans la riviére. Qui *poursuit* deux liévres, n'en prend pas un.

Poursuivre, signifie aussi, Continuer son chemin, sa route, son entreprise. *Ab incepto non desistere, pergere.* ☞ On dit figurément, *poursuivre* sa pointe; pour dire continuer son dessein, l'entreprise qu'on a faite, avec la même chaleur, la même vigueur qu'on l'a commencée. Un brave *poursuit* toujours sa pointe, quelques obstacles qu'on lui oppose. Acad. Fr. Cet Écolier *poursuit* ses études; ce Curieux ses voyages; cet Orateur sa narration. Ce jeune homme ira bien loin, s'il *poursuit* comme il a commencé. Le remords de la conscience *poursuit* par-tout le criminel. *Stimulus conscientiæ sequitur reum, pungit vel stimulat.* On dit aussi, *Poursuivre* un discours; pour dire, le continuer.

Poursuivre, signifie aussi, Briguer, solliciter, tâcher d'obtenir quelque chose. *Postulare, prensare, ambire.* Cet Officier *poursuit* le rétablissement de ses gages, le payement de sa charge supprimée. Il *poursuit* cette veuve pour l'épouser. Apollon *poursuivit* long-temps Daphné. Il *poursuit* sa réception en un tel office. Ce galand est toujours avec une telle femme, il la *poursuit* de près.

> *Soit que vous* poursuiviez *Evêché, femme ou fille,*
> *Hâtez-vous lentement.* Voit.

Poursuivre, signifie encore, Faire des procédures en Justice. *Litem persequi, procurare, curare.* L'inscription en faux se *poursuit* ou civilement, ou criminellement. On est long-temps à *poursuivre* l'audience, à l'obtenir d'un Président; à *poursuivre* un procès, à le mettre en état. C'est un tel Procureur qui *poursuit* la vente de cette terre; l'instance d'ordre. Il *poursuit* la vengeance de la mort de son pere, une réparation d'honneur.

On dit en style de Notaire, qu'un Fermier a loüé une maison, une métairie, ainsi qu'elle se *poursuit* & comporte, sans en faire une plus ample spécification. *Pro ut se habet.*

On dit proverbialement, qu'on *poursuit* un homme à cor & à cri, quand on le cherche par tout; qu'on le *poursuit* l'épée dans les reins, tant au propre qu'au figuré, quand on le presse trop fort de payer. *Urgere, instare.*

Poursuivi, ie. part. pass. & adj. *Ab in[illegible]sequentibus pressus.*

POURTANT. Conjonction adversative qui corrige, qui restreint. Néanmoins. *Tamen, attamen, verumtamen.* Cette avanture est surprenante; mais elle est *pourtant* vraie. Cette femme fait bien la prude: mais *pourtant* elle a bien des intrigues secretes. Ces raisons sont assez fortes; je suis *pourtant* d'avis qu'on y ajoûte celle ci. Ce n'est pas *pourtant* qu'il ne faille croire, &c. Il a du brillant dans l'esprit; il est *pourtant* fou.

POURTOUR. s. m. Terme de Maçon. C'est l'étendue, la longueur, ou la mesure d'un corps. *Ambitus, conseptum.* La cheminée a dans une chambre tant de *pourtour*, ou d'étendue dans ses trois côtés. Hors d'œuvre son *pourtour* est son étendue des quatre côtés. C'est aussi la circonférence d'un corps rond: le *pourtour* d'une colonne.

POURVOIR, v. n. & quelquefois act. *Je pourvois, je pourvoyois, je pourvus, j'ai pourvu, je pourvoirai, que je pourvoye, que je pourvusse, je pourvoirois.* Avoir soin des choses, que rien ne manque, que tout soit en bon ordre. *Providere.* La Providence *pourvoit* à tous les besoins des créatures. Si nous n'avons pas assez à souper, Dieu y *pourvoira*. Les Officiers de police doivent *pourvoir* à toutes choses; maintenir tout dans un bon ordre. *Vigilare, invigilare, providere.* On a prévu cet inconvénient, & on y a *pourvû*; on y a apporté le remède. On a donné avis au Roi d'un tel abus, afin d'y *pourvoir* par sa prudence.

> *Le voile n'est le rempart le plus sûr*
> *Contre l'amour, ni le moins accessible;*
> *Un bon mari mieux que grille, ni mur,*
> Y pourvoira, *si* pourvoir *est possible.* La Font.

Pourvoir, signifie aussi, Garnir des choses nécessaires à la vie, & à la défense, emplir de provisions. Une place frontiére doit toujours être *pourvue* d'hommes, de vivres & de munitions. *Munire, instruere, prospicere.*

Pourvoir, se dit aussi des établissemens qui se font par charges, par mariage. *Collocare.* Ce pere a bien *pourvu* ses enfans. Il a donné une charge à son fils, il est bien *pourvu*. Il a trouvé un bon parti à sa fille, elle est richement *pourvue*. Il a laissé tout le fond de ses marchandises à son cadet, ce n'est pas le plus mal *pourvu*. Cet orphelin n'a eu personne qui l'avançât, il s'est *pourvu* comme il a pû, & n'a pas laissé de faire fortune.

Pourvoir, en termes de Palais, signifie, Donner le titre d'une charge, d'un Bénéfice, le droit de l'exercer, de le posséder. *Tribuere, conferre.* Cet homme s'est fait *pourvoir* d'une charge de Président. Il est noble; car il est *pourvu* d'une charge de Secretaire du Roi. Il se faut *pourvoir* en Cour de Rome pour être *pourvu* d'un Bénéfice sur une résignation, sur un dévolut. Les Collateurs ordinaires *pourvoyent* aux Bénéfices qui vaquent par mort, dépendans de collation. Le Roi *pourvoit* de plein droit aux Bénéfices vacans en Régale. Le Pape est obligé de *pourvoir* celui que le Roi lui nomme pour un Bénéfice. Masrac.

Pourvoir, se dit aussi en choses morales, & signifie douer, partager. *Tribuere, largiri, impertire.* Le Ciel a *pourvu* cet homme d'un esprit vif, d'un jugement sain, d'une heureuse mémoire. Cette Dame est *pourvue* de mille attraits, de toutes les beautés, de toutes les graces possibles. Cet homme est bien *pourvu* de nez, a été bien *pourvu* de la nature; pour dire, il a un grand nez, il ne lui manque rien.

Pourvoir, avec le pronom personnel signifie, S'adresser à quelqu'un, se retirer devers lui pour lui demander secours, grace, ou justice. *Confugere, concurrere.* Quand on a fait un meurtre, il faut se *pourvoir* pardevers le Roi, & obtenir ses lettres de grace. Il faut se *pourvoir* en Justice pour avoir secours, protection & réparation des injures, des violences, & non pas user de main mise. On se *pourvoit* par requête, par exploit, par-devant les Juges inférieurs, par appel devant les supérieurs, par opposition, par requête civile contre les jugemens & les arrêts; par cassation au Conseil Privé, au Grand Conseil. Les Ecclésiastiques se *pourvoient* devant l'Official, devant le Primat, en Cour de Rome, pour les causes qui les regardent. Souvent les arrêts ordonnent que les parties se *pourvoiront* comme bon leur semblera, sauf à elles à se *pourvoir*, &c.

Le narré d'une requête se termine avec cette formule : Le suppliant a recours à votre autorité pour lui être sur ce *pourvu*, pour lui faire rendre justice. Ils seront obligés de proposer leur déclinatoire, sans qu'ils puissent se *pourvoir* à la Capitainerie. Pat.

On dit proverbialement, qu'un homme est *pourvû* de fil & d'aiguille ; pour dire, qu'il est *pourvû* de tout ce qu'il lui faut pour réussir en une affaire. *Omnibus instructus, munitus.*

Pourvu, ue. part. pass. & adj. *Instructus, ornatus, praditus, munitus.*

Pourvu, est aussi substantif. Le *pourvu* d'un tel Bénéfice a été maintenu. *Donatus, & conservatus.* Il est *pourvu* par dévolut, par nullité de titre, ou incapacité des Titulaires ci-devant *pourvus.* Le *pourvu* d'une telle charge a droit de faire telles & telles fonctions.

Pourvu. Sorte de conjonction qu'on emploie pour marquer une condition, une clause. Il est ordinairement suivi de *que*, & régit le subjonctif. *Modò, modò ut, dum modò, ex conditione.* *Pourvu* que vous me fassiez bien cet ouvrage, je vous donnerai tant. *Pourvu* que vous n'en parliez pas, je vous dirai le secret de cette affaire.

> Pourvu *qu'enfin j'arrive, & qu'au moins je la voie,*
> *Que je meure aussi-tôt, je mourrai plein de joie.* Segr.

POURVOYEUR. s. m. Celui qui a soin de pourvoir une maison de vivres. *Penus procurator.* Les *Pourvoyeurs* du Roi doivent fournir telles viandes tous les jours à tel prix. On appelle chez les Religieux Mendians ceux qui font la quête, les *Pourvoyeurs* de la maison. *Obsonator.*

☞ POUSAS. s. m. On croit que ce mot, parmi les Loyes, signifie portrait. Voyez le *Routier des côtes des Indes orientales.*

POUSE. s. f. Breuvage en usage dans les Indes. *Potio.* On boit aux Indes de la *pouse* qui se fait avec des limons & du sucre. *Luill. Voyage aux Indes.*

☞ POUSET. s. m. C'est le pastel, c'est-à-dire, cette couleur rouge qui se trouve dans la graine d'écarlate, & qui sert pour la teinture.

POUSSAI. s. m. Nom propre de lieu près de la ville de Mirecourt en Lorraine. *Portus suavis.* Ce lieu n'est recommandable que par les Chanoinesses qui y sont, & qu'on nomme Chanoinesses de *Poussai.* C'étoient d'abord des Religieuses Bénédictines, que Herman Évêque de Toul commença d'y établir, & que S. Brunon son successeur, qui fut depuis Léon IX. acheva de fonder vers l'an 1026. Elles se sont depuis sécularisées. P. Hélyot, Tome VI. c. 51. p. 422.

POUSSE. s. f. Maladie de cheval, battement & altération du flanc, qui vient d'une oppression qui l'empeche de respirer. *Ilium ductus, anhelitus.* La *pousse* est un cas redhibitoire, le vendeur est tenu de reprendre un cheval qui a la *pousse*, dans les neuf jours. Voyez Rédhibitoire. Il y a des remédes pour retenir quelque temps la *pousse.*

Pousse, se dit aussi du jet des arbres, de ce qu'ils poussent de menu bois. *Annua arboris propago.* Chaque année on taille les vignes pour en retrancher la derniére *pousse.* Les sapins ont tous les ans une nouvelle *pousse*, un nouveau jet par le haut.

☞ Pousse. s. f. C'est la poussiére ou le grabeau du poivre & de quelques autres drogues & épiceries, entr'autres du gingembre, de la moscade, du macis, & de la graine d'écarlate.

☞ Pousse. Terme d'Argot, passé dans le style familier ; Corps des Archers.

> *La* Pousse *trouve en vous un fatal ennemi,*
> *Plus conjuré, plus craint que ne fût* Guilleri, (*fameux voleur du siècle passé.*) Poëme de Cartouche, Chant I. p. 5.

> *Nous faisons des monceaux d'Exempts & de Recors,*
> *Caron ne peut suffire à passer tant de morts.*
> *Enfin chacun immole à sa juste furie*
> *La* Pousse, *la* Poussaille, *& la* Poussaillerie.
> Id. Chant VI. p. 46.

☞ POUSSE-BALLE. s. m. Petit instrument de fer cylindrique, de la longueur environ de sept ou huit pouces, ayant la tête un peu plus large que le reste, dont se servent les carabiniers. On s'en sert pour commencer à enfoncer la balle de plomb à coups de marteau dans la carabine, qui est rayée depuis l'entrée jusqu'à la culasse. Lorsqu'on a fait entrer la balle de force avec le *pousse-balle*, on achéve de la pousser jusques sur la plateforme de la poudre avec la baguette de fer. Voyez le *Traité d'Artillerie de M. de S. Remi.*

POUSSÉ. adj. m. C'est une épithète qu'on donne au vin gâté pour avoir bouilli hors de la saison par quelque chaleur ou agitation. *Vinum vapidum ; vel vitiatum.* Dans les grands tonnerres il arrive souvent que les vins sont *poussés.*

☞ POUSSE - BARRE. C'est un commandement qu'on fait à ceux qui dans un vaisseau virent au cabestan, pour obliger à travailler plus fortement.

POUSSECUL. s. m. Terme odieux dont on a qualifié les Recors des Sergens, & autres qui servent à mettre & à pousser les gens en prison. *Satellites.*

POUSSÉE. s. f. Poids d'une voûte qui fait effort contre les murs sur lesquels elle est bâtie. *Fornicis impulsio.* La *poussée* d'une voûte est plus ou moins forte, selon la largeur & selon le trait de son cintre. Les arcs-boutans & les contreforts sont faits pour résister à la *poussée* des voutes, & s'appellent eux-mêmes *poussées* par quelques-uns.

On dit populairement, Donner la *poussée* à quelqu'un, pour dire, l'inquiéter, lui faire prendre la fuite par quelque menace, par un avis qu'on lui donne de quelque poursuite ou cabale qu'on fait contre lui. *Propellere, protudere, impellere.*

POUSSER. v. act. & n. Faire effort ; avancer avec peine, avec force, presser un corps, & le faire sortir hors de sa place. *Conari, adhibere vires, niti, iuniti.* La foule étoit grande à cette cérémonie, les uns *poussoient* à droite, les autres à gauche ; j'eus de la peine à *pousser*, à avancer jusqu'à la porte. Les voutes *poussent* sur les côtés, pressent les murs sur lesquels elles appuient. Ce mur *pousse* en dehors, fait un ventre, il menace ruine. On dit aussi, *Pousser* un homme en prison, pour dire, l'y faire entrer ; le *pousser* hors du logis, l'en faire sortir. On dit, *Pousser* quelqu'un du coude, du genou, pour dire, le toucher doucement avec le coude, avec le genou, pour l'avertir de quelque chose, pour l'obliger à prendre garde à quelque chose. On dit, *Pousser* la porte au nez à quelqu'un, pour dire, l'empêcher d'entrer en quelque lieu. Il vouloit entrer dans sa chambre, mais il lui a *poussé* la porte au nez.

Pousser, se dit aussi du mouvement qu'on donne aux fardeaux. *Movere, dimovere.* Il faut *pousser* cette poutre plus avant sur ce mur. *Poussez* ce lit, ce buffet dans ce coin. Quand un cheval ne tire qu'à peine, il faut *pousser* à la roue. Celui-ci se dit au figuré, pour dire, Aider, secourir quelqu'un, faciliter quelque entreprise.

Pousser, signifie aussi, Porter un coup, chasser loin. *Propellere.* On *pousse* une balle plus loin avec la raquette qu'avec le battoir. Il a *poussé*, il a forcé un coup dans la grille. Il lui a *poussé*, allongé une botte franche. Il l'a *poussé*, il l'a heurté si fort, qu'il l'a fait tomber. Il l'a *poussé* dans le précipice.

On dit aussi, *Pousser* un cheval, pour dire, le faire galoper. *Excitare, stimulis exagitare.* Il a *poussé* son cheval sur lui. On outre un cheval lorsqu'on le *pousse*, & qu'on le fait galoper trop vîte & trop long-temps.

Pousser, signifie aussi, Aller en avant, prolonger son voyage. *Progredi, pergere.* Puisque vous allez à Milan, *poussez* jusqu'à Rome par curiosité. Le coche arrive en hiver à un tel gîte ; en été il *pousse* plus loin.

On dit en ce sens, qu'un Prince a *poussé* ses conquêtes fort loin ; qu'Alexandre les a *poussées* jusqu'aux Indes. *Parta bello extendere.* Le Roi a *poussé* ses frontiéres bien loin, il les a reculées. *Pousser* sa victoire au-delà des bornes d'Hercule. Vaug. Il faut pousser cette galerie jusques-là, l'accroître d'une ou de deux travées. On a *poussé* la tranchée à cent pas de la contrescarpe.

Pousser, signifie aussi, Poursuivre, obliger à fuir, à reculer. *Prosequi, fugare.* Le Général a *poussé* la garde avancée des ennemis jusques dans leur camp. Après la bataille, il les a *poussés*, il les a menés battant.

Pousser, se dit figurément en choses spirituelles & morales,

C'est

C'est faire grace aux esprits rebelles & paresseux, que de les *pousser* malgré eux dans les voies du salut. Fléch. *Excitare, impellere, compellere.* Les Modernes ont bien *poussé* la Physique, ils l'ont portée bien plus loin que les Anciens. Cet Auteur a *poussé* cette question, il l'a approfondie. Nous sommes sur une matiére, que je suis bien aise que nous *poussions.* Mol. Pour dire, que nous épuisions, que nous examinions à fond. Cet homme s'est bien *poussé* à la Cour, il a fait fortune. Il ne faut pas *pousser* sa vengeance, sa raillerie à l'extrémité. La colère enléve l'ame, & la *pousse* impétueusement. M. Esp.

> *Ne* poussez *point votre folie*
> *Plus loin que la sienne n'alla.* Sar.

Il le supplia de ne point *pousser* son fils. B. Rab. Pour dire, de ne le point obliger à se fâcher. Cette figure, cette hyperbole est bien *poussée*, bien outrée. Il a *poussé* les enchéres d'une telle terre jusqu'à sa légitime valeur. Il y a aussi des gens qui lui ont aidé, qui l'ont *poussé*, c'est-à-dire, ou qui l'ont conseillé, ou qui l'ont favorisé. C'est un homme à *pousser* sa pointe, à ne point démordre. La gloire est l'aiguillon qui *pousse* les hommes à faire de grandes entreprises. Il a *poussé* cette affaire fort loin. ☞ *Pousser* le bouillon, c'est augmenter le feu. *Pousser* des fleurettes, dire des douceurs à une femme, viser à s'en faire aimer. Cette expression est basse.

Pousser, se dit aussi des poursuites qu'on fait en Justice, à la dispute, au jeu. *Instare, persequi.* Voila une partie animée qui vous *poussera* à bout. Il *pousse* ce procès vigoureusement, il ne perd point de temps à ses poursuites. Un Docteur habile *pousse* facilement un Hérétique sur la controverse, le rend muet. Les femmes qui se querellent sont sujettes à se *pousser*, à se faire de vilains reproches. Quand on joue sur l'argent d'autrui, on le peut *pousser* en sûreté, lui tenir jeu.

On dit aussi *Pousser* des cris & des vœux au ciel. *Clamare; vocem, oculos ad cœlum levare, vel attollere. Pousser* des soupirs, des sanglots, des gémissemens; *pousser* sa voix, pour dire, l'élever; *pousser* son haleine, pour dire, respirer. On dit aussi absolument, *Poussez*, pour dire, Continuez. *Pousser* les beaux sentimens, dire de belles choses.

Pousser. Terme de Doreur sur cuir. C'est prendre de l'or avec le fer à dorer, & l'appliquer sur la couverture des livres. *Applicare. Pousser* les bouquets, les filets, les nerfs.

Pousser, se dit aussi des fruits & des plantes qui commencent à paroître, à jetter quelques boutons. *Pullulare, gemmare, se exerere.* Tous les arbres *poussent* au printemps. Le blé *pousse* peu de temps après qu'il est semé. La gelée est à craindre lorsque la vigne *pousse* son bourgeon, elle *pousse* beaucoup de bois.

Pousser, se dit aussi en parlant du vin qui se tourne par la chaleur, par l'agitation. *Vapidum evadere.* Il est dangereux de remuer le vin quand la vigne est en fleur, cela le fait *pousser*, tourner.

On dit proverbialement, *Pousser* le temps à l'épaule, pour dire, gagner le temps insensiblement, se ménager adroitement un délai de payer, ou de faire quelque chose. *Differre, procrastinare.* La patience qu'on *pousse* devient fureur. On dit aussi quand quelqu'un menie des armes, Laissez cela, vous ne sçavez pas qui vous peut *pousser*.

Poussé, ée. part. pass. & adj. *Impulsus, propulsus.* ☞ Il a les significations de son verbe. On dit d'un cheval qu'on a trop laissé manger, qu'il est *poussé* de nourriture. Acad. Franç.

☞ Poussé, se dit du style. On dit qu'un style est trop *poussé*, lorsqu'il y paroît une affectation vicieuse, qui le tire du naturel. Vigneul de Marville dit que Cirano est original, mais que son style trop *poussé* l'a rendu méprisable. Cette expression n'est pas du beau style.

☞ POUSSETTE. s. f. Jeu d'enfant. Il consiste à mettre chacun une épingle sur une table. Celui qui en poussant la sienne du bout du doigt ou de l'ongle, la jette de maniére qu'elle va croiser sur celle de l'adversaire a gagné.

> *Ainsi chacun de nous, l'ame très-satisfaite,*
> *Selon la faculté de son petit talent,*
> *Joue, l'un au palet, un autre à la* poussette,
> *Tel au balon, tel au volant.*
>
> Merc. de Mars 1718. p. 63.

POUSSEUR, euse. adj. & subst. Qui pousse. *Compressor.* Les coupeurs de bourse se fourrent au milieu des *pousseurs*, des gens qui font la presse, & sont eux-mêmes les *pousseurs. Zonarii sectores.*

On appelle ironiquement, *un pousseur de beaux sentimens*, celui qui se pique de dire de belles choses, de belles moralités, & entr'autres de ceux qui filent le parfait amour. *Verbis blandientes.*

POUSSIER. s. m. Le menu charbon qui demeure au fond des bateaux. *Pulvis carboneus.* Les Doreurs sur cuivre se servent de *poussier* de charbon, ils achétent un *poussier* de charbon. On met entre les lambourdes sous le parquet du *poussier* de charbon pour le tenir sec. On appelle aussi *poussier*, ce qui reste de la poudre à canon quand elle a été remuée, & que le grain s'en est froissé.

☞ Poussier, ou Poulverin. Terme d'Artificier. C'est de la poudre écrasée & tamisée, réduite en poussiére. Le second terme est dérivé du Latin *pulvis.*

POUSSIÉRE. s. f. Menue poudre qui s'éléve de la terre dans la grande sécheresse. *Pulvisculus.* Un gros nuage de *poussiére* nous fit connoître que les ennemis marchoient à nous. Les voyages d'été sont incommodes, à cause du vent & de la *poussiére*. On dit poëtiquement d'un ennemi, qu'on lui a fait mordre la *poussiére*, pour dire, qu'on l'a tué.

Poussiére, se dit aussi de tous les corps réduits en très-menues parties, cassés, pilés, brûlés, ou autrement dissous. *Pulvisculus.* Le grais, le marbre, l'émeril, se battent & se réduisent en très-menue *poussiére*. Les pierres gelées tombent en *poussiére*, ne valent rien à bâtir. La potée est de l'étain calciné réduit en menue *poussiére*. Les Héros de l'Antiquité ne sont que cendre & que *poussiére*.

> *Ont-ils rendu l'esprit? ce n'est plus que* poussiére,
> *Que cette Majesté si pompeuse & si fiére.* Malh.

> *N'être plus qu'un peu de* poussiére,
> *Blesse l'orgueil dont l'homme est plein;*
> *Il a beau faire un visage serein;*
> *Et traiter de sang-froid une telle matiére,*
> *Tout dément ses dehors.* Des-Houl.

On dit par exagération, qu'un Conquérant a réduit une ville en *poussiére*, pour dire, qu'il l'a saccagée & démolie. *Funditus delere.*

Poussiére. Il y a des occasions où ce mot s'emploie un peu figurément. Ainsi on dit, tirer quelqu'un de la *poussiére*; pour dire, le tirer d'un état bas & misérable. *Ex pulvere erigere.* On dit aussi: C'est un Pédant tout couvert de la *poussiére* de l'École. S. Evr. François I. avoit tiré le grand Budée de la *poussiére* du Collége. Wicq.

POUSSIF, ive. adj. & subst. m. & f. Qui a de la peine à respirer, qui a la courte haleine. *Anhelator, suspiriosus.* Le trop de graisse rend les hommes *poussifs*. Cette femme est devenue *poussive* à force de trop manger. C'est un gros *poussif*.

Poussif, se dit aussi des chevaux qui ont la pousse & quelque altération de flanc. *Equus ilia ducens.* Ce cheval est *poussif* outré, *poussif* incurable.

POUSSIN. s. m. Petit de la poule. *Pullus.* On l'appelle ainsi tant qu'il suit sa mere. On dit d'un homme avide, qu'il veut avoir la poule & les *poussins*. On dit proverbialement de celui qui s'embarrasse de peu de chose, qu'il est aussi empêché qu'une poule à trois *poussins*.

Ménage dérive ce mot du Latin *pullicinus* ou *pullicenum*. Du Cange croit que de *pulcinus* & *pullus* on a fait *poussin* & *poulet*.

POUSSINIÉRE. s. f. Ce mot ne se dit guère que de l'étoile *poussiniére*: c'est le nom que le peuple donne à la constellation des Pléiades. *Pleïades, Vergiliæ.* On le dit encore d'une cage où l'on met des *poussins*, de la volaille. Le Putois a renversé la *poussiniére*; & emporté tous les poulets qui y étoient.

POUSSOIR. s. m. Instrument de Chirurgie, qui a un fer à trois pointes, servant à pousser dehors la dent qu'on a déchaussée. *Pulsatorium.*

☞ POUSSOIR. f. m. Terme d'Horlogerie. C'eſt le pendant ou le bouton d'une montre à répétition.

POUSSOLANE. f. f. Voyez Pozzol.

POUT, ou POU-DE-SOIE. f. m. Groſſe étoffe toute de ſoie, toute unie & ſans luſtre, qui a un grain pareil au Gros de Naples, & un peu moins ferré que le Gros de Tours; mais qui jette un gros grain. *Textum bombycinum.* Il y a apparence que ce mot eſt corrompu de *tout de ſoie.* Il diffère de la ferrandine, en ce que celle-ci a de la laine couverte de ſoie.

POUTIE. f. f. Petite ordure qui ſe trouve ſur les habits, ou ſur les meubles. *Pulviſculus.* Cet homme eſt d'une ſi grande propreté, qu'il ne peut ſouffrir la moindre *poutie* ſur lui. On doute de l'uſage de ce mot, & de celui qui ſuit.

POUTIEUX, euse. adj. Qui a une trop grande affectation de propreté. *Nitiditatis putidus affectator.* Il eſt ſi *poutieux*, qu'il faut qu'il ait toujours une vergette en poche. On le dit plus communément d'un homme difficile & vétillard, que la moindre petite ordure dégoute & lui fait mal au cœur, qui s'arrête à la moindre difficulté.

POUTRE. f. f. Groſſe piéce de bois qui ſert principalement à mettre de travers ſur de gros murs, pour porter des planchers, & ſoutenir des ſolives, ou un pan de bois, ou pour faire quelque ſolide machine & conſtruction. *Trabs, tignum.* La *poutre* eſt peuplée de ſolives qui ſont eſpacées d'ordinaire de ſept pouces d'entrevoux. Dans le Palais de Fernand Cortez à Mexique il y avoit ſept mille *poutres* de cédre, à ce que dit Herréra. Il a bien fallu des *poutres*, de gros pieux, pour faire cette digue, cette levée. L'envieux voit une paille dans l'œil de ſon prochain, & ne voit pas une *poutre* qui eſt dans le ſien. C'eſt un proverbe ſacré de l'Evangile. On diſoit autrefois *tref*, d'où vient encore le mot de *travée*, du Latin *trabs.*

☞ Poutre *feuillée* eſt celle qui a des feuillures ou des entailles, pour porter par encaſtrement les bouts des ſolives. *Trabs incardinata.*

☞ Poutre *quarderonnée* eſt celle ſur les arrêtes de qui on a poſé un quart de rond, une doucine, ou quelque autre moulure entre deux filets: ce qui ſe fait plutôt pour ôter le flache, que pour ornement.

☞ Poutre *armée*, eſt celle ſur qui ſont aſſemblées deux décharges en abouts, avec une clef, retenues par des liens de fer: ce qui ſe pratique quand on veut faire porter à faux un mur de refent, ou lorſque le plancher eſt d'une ſi grande étendue, qu'on eſt obligé de ſe ſervir de cet expédient pour ſoulager la portée de la poutre, en faiſant un faux plancher par deſſus l'armature. En Latin *trabs compactilis.*

Poutre, ſe diſoit autrefois d'une jeune cavale. Ce mot vient de *Pullitra*, ſelon Ménage & Saumaiſe. Du Cange le dérive de *poledra* & *poltro* mots Italiens, ou de *poledrus*, *pultrinus*, ou *pulletrum*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification. Rabelais dit que *poutre* eſt une jument non encore ſaillie. La *poutre* qui porte des ſolives eſt ainſi nommée, diſent quelques-uns, à l'imitation de la *poutre*, cavale qui porte des poulains.

POUTRELLE. f. f. Diminutif de *poutre.* Piéce de bois médiocre pour ſoutenir un plancher léger. *Trabecula.*

☞ POUTUN. f. m. Forteresse de la Chine dans la Province de Chékiang, au département de Chinxan, première forteresse de la Province.

POUVOIR. f. m. Autorité, puiſſance, droit de commander d'agir ſelon ſes volontés. *Potentia, poteſtas, facultas, vires.* Les Rois ont un ſouverain *pouvoir.* Il y a un *pouvoir* abſolu & deſpotique, qui dégénére ſouvent en *pouvoir* tyrannique. Il y a un *pouvoir* légitime, qui eſt limité par les loix & par la raiſon. Les grands qui ſont en *pouvoir* de faire du bien, n'en font guère, & bien ſouvent ils abuſent de leur *pouvoir.* Auguſte haïſſoit ces ames fiéres qui n'ont qu'un plaiſir imparfait à être les Maîtres, s'ils ne font ſentir leur *pouvoir.* S. Evr. Les Rois n'ont point ſur leurs ſujets un *pouvoir* arbitraire, & ſans bornes. Ablan. Soit que le Magiſtrat ait reçu le *pouvoir* légiſlatif de Dieu, ou des hommes, il eſt toujours cenſé établi pour la conſervation des perſonnes confédérées. Id. Il ſied bien de mépriſer des injures, quand on eſt en *pouvoir* de s'en venger. Ablanc.

Pouvoir, ſe dit auſſi de ce qu'on a en ſa poſſeſſion. *Poſſeſſio, poteſtas.* Il eſt beau de pardonner à des ennemis qui ſont en notre *pouvoir.* Les Maîtres ont prétendu avoir *pouvoir* de vie & de mort ſur leurs eſclaves. Le *pouvoir* du pere ſur ſes enfans eſt de droit naturel. La femme eſt au *pouvoir* du mari.

Pouvoir, ſe dit auſſi des facultés, des forces naturelles. *Facultas naturalis, vires.* Il n'eſt pas au *pouvoir* de l'eſprit humain de concevoir la profondeur des myſtères de la foi. Le franc-arbitre nous met en *pouvoir* de faire le bien & le mal. Je ne ſçaurois gagner ſur moi d'être matinal, cela n'eſt pas en mon *pouvoir.* Je n'ai ni le *pouvoir*, ni la volonté de vous nuire. L'aiman a le *pouvoir* d'attirer le fer. Le feu a le *pouvoir* de calciner, de diſſoudre tous les corps. Mille choſes ſe font par le *pouvoir* ordinaire de la nature, qu'on attribue aux miracles.

Pouvoir, ſe dit auſſi d'une commiſſion que donne un ſupérieur à un inférieur, qui l'autoriſe pour faire quelque choſe. *Auctoritas, facultas.* Les Magiſtrats ont *pouvoir* & autorité du Prince, par leurs proviſions, de rendre juſtice à leurs ſujets. Toutes les commiſſions de Chancellerie portent cette clauſe, de ce faire te donnons *pouvoir.* Un Juge délégué n'a pas *pouvoir* de ſubdéléguer, ſi ſa commiſſion ne le porte expreſſément.

☞ C'eſt encore le titre qu'on donne aux Patentes que le Roi accorde aux Lieutenans Généraux de ſes armées. Celles des Maréchaux de France ſont des Proviſions, celles des Maréchaux de Camp ſont des brevets; mais les Patentes des Lieutenans Généraux ſont des *pouvoirs.* Ils ne peuvent pourtant pas ſervir ni commander en vertu de ces ſeuls *Pouvoirs*; car quoiqu'ils ſoient pour toute la vie, il leur faut cependant à chaque campagne une Lettre du Prince, qui s'appelle Lettre de ſervice, qui eſt adreſſée au Général ſous lequel ils doivent ſervir, ſans quoi il leur ſeroit inutile d'aller; car ils n'y ſeroient pas reconnus.

Pouvoir, ſignifie auſſi procuration, charge de traiter, de faire quelque affaire au nom d'autrui. *Procuratio.* La première choſe qu'on demande à des Ambaſſadeurs, c'eſt la communication de leurs *pouvoirs.* Les Plénipotentiaires ont un *pouvoir* qui n'eſt ni borné, ni limité. Toutes les procurations donnent *pouvoir* & puiſſance de faire, ou dire telle choſe. Il faut qu'un Procureur ait un *pouvoir* ſpécial pour appeller, pour s'inſcrire en faux, pour enchérir, pour affirmer, &c. Celui qui excéde ſon *pouvoir* eſt ſujet à deſaveu. Je vous donne tout *pouvoir.* Il n'a pas traité en ſon nom, mais comme ayant *pouvoir* de ſon Maître.

Pouvoir, ſe dit auſſi de la permiſſion qui eſt accordée par les loix, ou les ſupérieurs, de ce qui eſt licite. *Facultas, poteſtas, immunitas.* Un furieux, un mineur, n'ont pas *pouvoir* de faire teſtament. Une femme n'eſt pas en *pouvoir* d'agir en Juſtice ſans l'autoriſation de ſon mari.

Pouvoir, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, crédit, empire. *Auctoritas, fides, gratia.* Ce Miniſtre a grand *pouvoir* ſur l'eſprit du Prince, il le gouverne comme il veut. L'amour n'a quaſi jamais bien établi ſon *pouvoir*, ſans avoir renverſé celui de la raiſon. S. Evr. Les gens qui donnent tant de *pouvoir* à la vertu, ne connoiſſent point l'amour. Vill.

Quand pour faire ſentir ſes redoutables feux,
L'amour ne vient ſuivi que de ris & de jeux,
Qu'un cœur réſiſte mal à ſon pouvoir *ſuprême!* Des-H.

Eh! qui peut réſiſter au pouvoir *de l'amour?* M. Scud.

POUVOIR. v. act. & neut. *Je puis, tu peux, il peut, nous pouvons, &c. je pouvois, je pus, j'ai pû, je pourrai, que je puiſſe, que je puſſe, je pourrois.* On dit quelquefois, *je peux*, à la première perſonne; mais cela eſt rare. Vaug. Corn. Il n'y a guère que les Poetes qui diſent quelquefois *je peux.*

☞ M. l'Abbé de Choiſi dit toujours *je peux.* Autant que *j'en peux* juger, je crois que je retournerai en France avec M. le Chevalier de Chaumont. *Abbé de Choiſy Journ. du Voyage de Siam, in-12. p. 285. Je puis* eſt aujourd'hui le ſeul mot d'uſage dans les écrits des bons Auteurs François; & je ſuis étonné que le P. Buffier *p. 24.* de ſa Grammaire

maire, le mette au nombre de ceux sur lesquels l'usage est partagé. Il est encore plus surprenant que dans la conjugaison qu'il fait du verbe *pouvoir*, *p.* 259. on ne treuve que *je peux* pour la premiere personne singuliére du présent de l'indicatif. M. Restaut, *p.* 302. de la nouvelle édition de ses Principes de la Grammaire Françoise, a eu raison de n'employer que je *puis*, comme avoit fait avant lui l'Abbé Régnier, *p.* 442. de sa Grammaire *in*-4°. Le P. Buffier lui-même a dit, *p.* 264. Remarquez que le temps incertain du verbe *Sçavoir*, joint à la négative, *ne*, signifie, *je ne puis*; comme, *je ne sçaurois parler*, signifie, *je ne puis parler*.

Pouvoir, signifie, avoir la force, l'autorité, le crédit de faire quelque chose. *Posse, valere.* Dieu *peut* tout; il ne *peut* pas pourtant pécher, faire une chose qui se contredise, une montagne sans vallée. Un Prince *peut* faire beaucoup de bien & de mal. Je ne *puis* rien en cette affaire. Il *peut* beaucoup sur l'esprit de ce Président.

Pouvoir, se dit aussi de ce qui dépend des facultés naturelles. *Pollere, valere.* On dit d'un vieillard, d'un malade, qu'il n'en *peut* plus, qu'il est moribond. On dit aussi de celui qui est las, fatigué, hors d'haleine, ou trop chargé, qu'il n'en *peut* plus. On le dit figurément de celui qui est incommodé en ses affaires. C'est un homme qui vit comme il *peut*; il ne *peut* mieux faire. J'en ris tant que je *puis*. Quand on fait ce qu'on *peut*, on n'est pas obligé à davantage.

On dit ne *pouvoir mais* d'une chose, n'en *pouvoir mais*; pour dire, n'avoir point du tout contribué à un événement fâcheux, qui est arrivé à quelqu'un. L'Acad. *Non esse in causâ cur, &c.* Il est bas.

Pouvoir, se dit aussi en parlant de choses fortuites. *Evenire.* Il se *pourra* bien faire. Cela *pourroit*-il être vrai? On *peut* voir; il *peut* dire, il *peut* être; je veux abandonner cette affaire, la laisser aller comme elle *pourra*. Il *pourra* venir un temps meilleur. Le vent *pourroit* nous amener de la pluie. Cette affaire a été examinée, débattue tout ce qui se *peut*. Puisqu'il ne plait pas à la Fortune de vous donner la conduite des affaires, laissez-les aller comme elles *pourront*. M. Scud.

Pouvoir, signifie aussi, contenir. *Continere, capere.* Il ne *peut* plus rien tenir dans le sac; il est tout plein. Cet homme a tant mangé, qu'il n'en *peut* plus, il créve. Cette phrase, *il y peut six personnes*, pour dire, il y a place pour six personnes, est bien étrange. On s'en sert pourtant dans la conversation. Vaug. L'Académie admet aussi cette façon de parler. On dit bassement, autant qu'il en *pourroit* tenir dans mon œil; pour dire, rien du tout.

On appelle aussi un impuissant, un Jean qui ne *peut*: ce qui est un terme de Trictrac.

On dit proverbialement, tel pâtit, qui n'en *peut* mais; pour dire, il porte la peine d'une faute dont il n'est point coupable. *Luere pœnam pro alterius culpa.* On dit aussi, Si jeunesse sçavoit, & vieillesse *pouvoit*, jamais ne manqueroit; pour dire, si la jeunesse avoit l'expérience, & la vieillesse, la force, &c. On dit en Philosophie: Qui *peut* le plus, *peut* le moins.

POUZZOL. s. m. ou POZZOLANE. s. f. C'est un sable qu'on trouve dans le territoire de *Pouzzol*, ville d'Italie, auprès de Baies, qui fait le meilleur ciment qu'on se puisse imaginer. Il s'endurcit & se pétrifie dans l'eau. Il pénétre même dans les cailloux noirs, & les blanchit. Il sert à faire des moles & des bâtimens aux lieux maritimes. Agricola croit qu'il est de nature alumineuse, bitumineuse, & sulphurée. Voyez Vitruve, Pline, de Lorme & autres Architectes qui en font grand état. *Arena puteolana.*

POUZZOL, *Poussol*, ou POZZUOLO. s. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples, située sur la côte de la Terre de Labour, à deux lieues & demie de Naples, vers le couchant. *Puteoli. Pouzzol* est aujourd'hui une petite ville qui a un bon port assez grand & assez sûr, une petite citadelle, & un Évêché suffragant de Naples. On voit dans cette ville plusieurs restes des ouvrages des Romains, un amphithéâtre à demi ruiné; les ruines d'un temple de Diane, & d'un autre dédié à Neptune, les ruines des thermes, ou bains de Néron, ceux de Cicéron, dont on se sert encore. Il y a auprès de la ville un labyrinthe souterrain, composé d'un très-grand nombre de chambres; & on assure qu'il y a dans le terroir de *Pouzzol*, jusqu'à trente-cinq bains d'eaux chaudes & médécinales.

Le golfe de Pouzzol. *Puteolanus*, ou *Bajanus sinus*. C'est une petite partie du golfe de Naples. Elle est vers la ville de *Pouzzol*, & les ruines des Baies, entre le cap Posilipo, & l'île de Procita. Matv.

La montagne de Pouzol. *Olibanus mons.* Cette montagne est dans la Terre de Labour, près du mont Posilipo, entre la ville de *Pouzzol*, & celle de Naples. Matv.

P O W.

POWHATAN. s. m. Nom propre d'une ville de l'Amérique septentrionale. *Powatania.* Elle est dans la Virginie, sur la riviére de Powhatan, environ à vingt lieues de son embouchure. Matv.

Powhatan. s. m. Nom propre d'une grande riviére de l'Amérique septentrionale. *Powhatanus fluvius.* Elle coule dans la Virginie, baigne la ville de Powhatan & le fort de James Town, & se décharge dans la baie de Cheaspeack. La riviére *Powhatan* fait porter son nom à toute la partie septentrionale de la Virginie. Matv.

POWIS, POWISLAND. s. m. Nom propre d'un ancien pays de l'Angleterre, qui renfermoit les Comtés de Radnor, d'Héreford, de Montgomery, & la partie orientale de celui de Shrop. *Powisia.* Matv.

P O Y.

POY. Vieux adv. Peu. *Parum, paululum.*

Moult est poy *de tels Amans*. R. de la Rose.

POYER. Vieux v. act. Payer. Borel. *Solvere.* Les Paysans prononcent encore ainsi en quelques Provinces.

P O Z.

☞ POZOU. s. m. Canton de l'Amérique septentrionale dans la province de Popayan.

☞ POZZOLANE. s. f. Poudre dont on fait du mortier. La couleur en est rougeâtre; elle se trouve en Italie, & au pays de Baies. Cette poudre est très-bonne pour les bâtimens, & rien ne lie mieux les pierres que le mortier qui en est fait non-seulement pour la maçonnerie des édifices, qui s'élévent dans les lieux secs; mais particuliérement pour ceux qui se fabriquent au fond des Eaux. *Science des Ingénieurs L. III. p.* 11.

P R A.

PRACTIQUE. Vieille maniére d'écrire. *Pratique.* Voyez Pratique.

PRADANI. s. m. Terme de Relations. Premier Ministre d'un Prince aux Indes. *Primus Regis*, ou *Principis administer in India*. Le *Pradani*, ou premier Ministre du Pandaratar: c'est ainsi que s'appelle le Prince qui a sur ses terres, les Églises de Coutour & de Coraly; le *Pradani*, dis-je, ancien ennemi de la Religion Chrétienne, prit de là occasion d'animer le Prince contre les Fidéles. Lettres Édif. *tom. IX. p.* 212 Le Prince flatté de l'espoir d'un gain considérable donna tout pouvoir à son Ministre. Le *Pradani* envoya ordre sur le champ au Maniagaren, c'est-à-dire, au Gouverneur particulier de la Peuplade, d'arrêter le Missionnaire, & de fouiller dans tous les recoins de sa maison, jusqu'à ce qu'il eût déterré les trésors qui y étoient cachés. Idem. p. 323.

☞ PRADAS. s. m. Petite ville d'Espagne, dans la Viguerie de Monblan, sur une petite riviére qui se jette dans l'Ebre.

PRADELLES. s. f. Nom propre d'un bourg du Vivarais, situé sur une haute montagne, près des sources de l'Allier, & à demi-lieue du bourg de Langouges. *Pratella.* Matv.

PRADO. s. m. Terme de Relations. C'est le cours de Madrid. *Prado* en Espagnol signifie *prairie*.

PRAEL. s. m. Vieux mot. Pré. Borel. *Pratum.*

PRAELET. s. m. Vieux mot. Petit pré. Borel. *Pratellum.*

J'alai à li el praelet,
Et tost la vielle & l'arches. Colin. Muset.

PRAGMATIQUE. adj. f. & subst. Qui ne se dit guère qu'en cette phrase ; La *Pragmatique Sanction. Pragmatica Sanctio.* On attribue communément, & peut-être sans trop de fondement, une ancienne *Pragmatique Sanction* à Saint Louis, en 1268. par laquelle il ordonna que les élections auroient cours par tout le Royaume. Le même usage fut rétabli par la fameuse *Pragmatique Sanction* dressée sous Charles VII. en 1438. dans une Assemblée de l'Église Gallicane tenue à Bourges, qui contient un Réglement de la Discipline Ecclésiastique, en conformité des Canons du Concile de Bâle. C'étoit une barriére que l'Église Gallicane vouloit opposer aux entreprises de la Cour de Rome. La *Pragmatique* régla la forme des élections qui devoient être faites par le Clergé, déclare les collations appartenir aux Ordinaires, la prévention réservée au Pape. Elle établit les Prébendes Théologales, & donne le tiers des Bénéfices aux Gradués. Elle abolit les réservations, annates, déports & autres telles charges. Le Pape Pie II. en obtint l'abrogation de Louis XI. Alors la Cour de Rome, emportée d'une joie immodérée, fit traîner la *Pragmatique Sanction* par les rues, & la fit fouetter comme Xerxès avoit fait autrefois l'Hellespont. Le Parlement résista fortement à cette révocation, & refusa son consentement avec beaucoup de vigueur. Aussi malgré les efforts de la Cour de Rome, la *Pragmatique Sanction* demeura-t-elle toujours en vigueur jusqu'à François I. Le Concordat fait entre Léon X. & François I. en 1515. a abrogé la *Pragmatique Sanction*, que les Italiens ont traitée d'Hérétique & de Schismatique. Le Parlement de Paris ne vérifia le Concordat qu'après des ordres reitérés du Roi, avec la résolution secréte de juger toujours conformément à la *Pragmatique Sanction.* C'est pourquoi, le Roi, par une Déclaration en 1517. transporta la connoissance de toutes les affaires concernant les Bénéfices qui sont à sa nomination, au Grand Conseil. Maréchal, Probus & Guimiez ont fait des Commentaires sur la *Pragmatique*, & depuis peu M. Pinson Avocat.

☞ *Pragmatique Sanction de l'Empereur* Charles VI. Elle a fait trop de bruit dans l'Europe, pour ne pas mériter qu'on en parle. L'Empereur la publia le 19. Avril 1713. au sujet de ses Domaines propres, afin d'en former un seul État héréditaire & indivisible, destiné après sa mort à sa fille aînée & à ses descendans ; & en cas de la mort de ceux-ci, aux autres Archiduchesses dans l'ordre de la ligne d'aînesse ou directe. Ce qui appelle dans cet ordre à la succession les Électrices de Saxe & de Baviére ; ou leurs représentans, puis la Maison de Portugal, & enfin celle de Lorraine. Il a fait approuver cette disposition par ses propres États en 1720. & l'a affermie par la garantie de l'Angleterre en 1731. puis de la Hollande, de la Russie & du Dannemark. Il la fit même agréer en Janvier 1732. aux États de l'Empire : excepté que les Électeurs de Baviére & du Palatinat, & les Évêques de Frisinghen & de Ratisbonne, n'y consentirent pas ; à cause qu'en acceptant cette garentie, disoient-ils, on s'engageroit à des guerres pour des Domaines indépendans de l'Empire. La *Pragmatique Sanction* a été faite pour régler la succession de la Maison d'Autriche au défaut d'hoirs mâles. On dit ; la cause *Pragmatique*, le parti *Pragmatique*, l'armée *Pragmatique*. Toutes ces expressions nouvelles dont fourmillent les Gazettes, prennent leur origine dans la *Pragmatique Sanction* de l'Empereur Charles VI. par laquelle il assure la possession de tous ses États héréditaires, à la Reine de Hongrie sa fille : ce qui a occasionné la derniére guerre. Ainsi le parti *Pragmatique*, sont les Alliés qui ont entrepris la défense de la Reine de Hongrie, pour le maintien de la disposition de Charles VI. L'armée *Pragmatique*, est l'armée combinée de la Reine de Hongrie & de ses Alliés. La cause *Pragmatique* est ce qui concerne le maintien de cette Constitution de Charles VI. On dit aussi la cause *Antipragmatique*, le parti *Antipragmatique*, l'armée *Antipragmatique.*

Ce mot vient de *pragmatica*, qui signifie *ordonnance* en Espagne. Dans le Droit on appelle *pragmaticum*, une Loi ou Édit de l'Empereur. Il en est parlé dans la Loi X. au Code *de sacrosanctis Ecclesiis*, & dans les Capitulaires de Charlemagne.

PRAGOSA. Nom propre d'un cap. *Pragosum promontorium*, anciennement, *Lithoprosopus mons, Theuprosopon promontorium.* C'est une montagne de la Phénicie, en Syrie. Elle avance un cap dans la mer Méditerranée, entre Tripoli & Giblet. Maty.

PRAGUE. s. f. Nom propre d'une ville capitale de la Bohême. *Praga.* Elle est sur le Muldaw, à vingt-deux lieues au-dessous de Budweiss, & à cinq au-dessus d'Elbe. *Prague* est une ville bien bâtie, & bien peuplée. Elle passe pour la plus grande de toute l'Allemagne. Elle est divisée en trois parties ; la vieille & la nouvelle *Prague* sont au levant de la riviére, & la petite *Prague*, jointe à la nouvelle par un pont de vingt-quatre arches, est au couchant. On voit dans celle ci le Palais des Rois de Bohême, l'Église Métropolitaine, & une citadelle ; il y en a une autre sur une colline hors de la ville. *Prague* a un Archevêché & une Université. La plûpart des Géographes prennent *Prague* pour l'ancienne *Bubienum* & *Marobudum*, ville des Marcomans, laquelle quelques autres pourtant mettent à Budewiss. Maty. L'Evêché de *Prague* fut érigé vers l'an 967. par Jean XIII[e]. Souverain Pontife, à la demande de Boleslas le Bon, Duc de Bohême. Le premier Évêque fut un Moine de Saxe nommé Dithmar, qui fut sacré par l'Archevêque de Mayence.

PRAGUERIE. s. f. Vieux mot. C'est une ancienne émotion de France. Borel.

PRAIERIE. s. f. Prairie. *Merlin.* Borel. *Pratum.*

☞ **PRAIN.** adj. Vieux mot qui a été fait du Latin *pregnans*, pour signifier la même chose. Nicod remarque qu'il ne s'est guère dit des femmes, ni de toutes sortes de bêtes, & qu'on disoit : Cette femme est grosse ou enceinte, une jument, une ânesse pleine ; mais de certaines bêtes comme *une ourse prain. Prein* se trouvera à son rang.

PRAIRIE. s. f. Grande étendue de terre en pré, étendue de terres basses, grasses & humides, où l'herbe croît, & qui fait des prés. *Prata.* Les petites riviéres sont d'ordinaire bordées de *prairies*, arrosent les *prairies*, serpentent dans les *prairies.* On appelle poëtiquement, Émail des *prairies*, les fleurs qui y sont.

La riviére des Prairies, ou des Hurons. *Pratorum*, ou *Huronum fluvius.* C'est une riviére du Canada, en l'Amérique septentrionale. Elle se décharge dans la riviére de Saint-Laurent, du côté du nord, vis-à-vis de l'Ile de Mont-Réal. Maty.

☞ **PRÂLINE.** s. f. Sorte de dragée ; amande, ou pistache qu'on fait rissoler dans du sucre. On l'appelle *prâline*, parce que ce fut un Officier du Maréchal du Plessis-Prâlin, qui s'avisa le premier d'en préparer de cette façon, & d'en servir sur la table de son maître.

☞ **PRAME.** s. f. Terme de Marine. Sorte de bâtiment de Moscovie, propre pour les canaux. *Linter.* Il y aura dans la flote du Czar treize *prames*, dont il y en a cinq prêtes à mettre à la voile, & huit qui sont encore en chantier. *Gaz.* 1723. p. 265.

PRANGELER. Vieux v. a. Ruminer ; de *Prandium.* Nicod. Borel. *Ruminare.*

☞ **PRANGIN.** s. m. Village de Suisse au Canton de Berne, dans le Bailliage de Nyon, à demi-lieue de la capitale de ce Bailliage.

PRANGUI. s. m. Terme de Relations. Franc, Européen ; c'est ainsi que les Indiens appellent les Européens. *Francus, Europaus, a.* C'est une nécessité aux Missionnaires des Indes de prendre le temps de la nuit pour s'éloigner des côtes habitées par les Européens, car si nous étions apperçus des Gentils, ils ne manqueroient pas de nous reprocher que nous sommes *Pranguis*, & cette idée qu'ils auroient, nous rendroit méprisables à leurs yeux, & leur inspireroit pour la Religion une horreur que l'on ne pourroit jamais vaincre. Lettres Édif. *tom. IX. p.* 126. Les Brâmes pour purifier un jeune homme de leur caste de la souillure, qu'il avoit, disoient-ils, contractée en demeurent avec un *Prangui*, firent la cérémonie qu'ils appellent purification. Ils couperent la ligne du jeune homme ; c'est

un

un cordon qui est la marque de Noblesse, le firent jeûner trois jours, le frotterent à plusieurs reprises avec de la fiente de vache; & l'ayant lavé cent neuf fois, ils lui mirent une nouvelle ligne, & le firent manger avec eux dans un repas de cérémonie. Lettres Édif. *T. X. p.* 28. 29.

PRASHUIK. s. m. Nom d'un mois des Sclavons, c'est le sixiéme qui répond au mois de Juin. *Fabricius.*

☞ *PRASIUS.* s. m. Pierre précieuse de couleur de poireau dont elle tire son nom, parce que πράσον en Grec signifie *Poireau.* Quelques-uns la nomment *Mere d'Emeraude*, parce qu'elle renferme presque toujours de l'émeraude. Le *Prasius* naît dans les Indes tant orientales qu'occidentales. On en trouve aussi en Bohême, & en plusieurs autres lieux. Il y en a de trois espéces; l'une qui est verte par-tout, une autre qui est marquetée de petites taches rouges, & une autre qui a quelques petites raies blanches. Toutes ces trois espéces de *Prasius* sont luisantes, mais peu resplendissantes, & les Lapidaires en font assez peu de cas. Ce n'est qu'une émeraude imparfaite, qui n'a pas encore atteint son dégré de perfection, ou qui ne s'est pas trouvée dans une matrice convenable.

PRASSÉDE. Lac de Sainte Prassède, ou de Castiglione; petit lac de la Campagne de Rome en Italie. *Perusinus*, ou *Castilionensis lacus.* Il est environ à 5 lieues à l'orient de Rome. Quelques Géographes le prennent pour le lac que les Anciens nommoient *Regillus*, ou pour celui qui portoit le nom de *Burranus.* Maty.

PRASTANE. s. f. Nom d'une Déesse des anciens Romains. *Prastana.* Arnobe, *L. IV. Advers. Gentes*, dit que c'étoit Luperca ou Luperque, nourrice de Romulus qu'on appelloit ainsi, parce que Romulus montra plus de force que tous les autres à tirer une fléche, *quòd in jaculi missione cunctarum præstiterit viribus.* Ainsi ce nom venoit de *præstare*, l'emporter sur un autre.

PRATICABLE. adj. m. & f. Qui se peut mettre en pratique. *Practicus, ad praxim facilis.* Dieu ne nous ordonne rien d'impossible, tous ses commandemens sont *praticables.* Voilà une machine d'une belle invention, mais elle n'est pas *praticable.* Le seul défaut de la science des longitudes de Morin, c'est que ses observations ne sont pas *praticables* sur la mer. On dit aussi que des chemins ne sont pas *praticables*, quand ils sont rompus, & qu'il est difficile d'y passer. Les chemins ne sont pas *praticables* à cause des neiges. Renaudot.

PRATICIEN. s. m. Celui qui sçait bien le style, l'usage du Barreau, les formes, les procédures & les réglemens de la Justice; qui sçait bien dresser un contrat, instruire un procès. *Pragmaticus forensis.* La principale qualité d'un Procureur, c'est d'être bon *Praticien.* On appelle aussi *Praticiens*, ceux qui ont écrit & donné des formules, des styles, comme Imbert Boyer, Gastier le Brun, qui a écrit du procès civil & criminel; le *Praticien* François.

Praticien, se dit quelquefois des Avocats & Procureurs qui hantent le Barreau. *In forensium rerum usu peritus.* L'Ordonnance veut que les criées soient certifiées par dix *Praticiens*, Avocats & Procureurs de la Justice des lieux. En l'absence du Juge ou du Lieutenant, c'est le plus ancien *Praticien* qui doit tenir le Siége.

Praticien, se dit aussi d'un vieux Clerc ou Solliciteur de procès qui a appris la pratique. *Litium promovendarum Procurator.* On a défendu par plusieurs réglemens aux *Praticiens* de signer des requêtes & des écritures.

PRATIQUE. adj. & s. En Philosophie on le dit de ce qui peut être réduit en acte. *Praxis, practicus, operativus.* On dispute fort au Collége, si la Logique & la Morale sont des sciences spéculatives, ou *pratiques.* La Géométrie *pratique* est un traité particulier qui enseigne à conduire & diviser des lignes, tracer des figures, mesurer des hauteurs, ou autres menus problêmes semblables: mais elle ne comprend pas toutes les opérations de la Géométrie qui se réduisent en *pratique.* Par exemple, la Trigonométrie qui apprend la résolution des triangles, est une science à part. On éléve les enfans sans aucun principe *pratique* de Religion. Fléch. Il y a long-temps que votre Philosophie est *pratique*, & que vous sçavez si bien user de l'affliction, qu'il n'y a qu'à vous proposer pour exemple à vous-même. Balz.

Ce mot est originairement Grec, & vient de πρακτικός.

Pratique. s. f. Méthode, maniére de faire les choses. *Praxis, methodus, via, ratio.* Il y a plusieurs *pratiques* & maniéres de diviser une ligne en cent parties égales. Regiomontanus a une *pratique* particuliére de domifier, de faire un thême céleste, & différente de celle des Arabes. Pour avoir deux moyennes proportionnelles, on a trouvé des *pratiques* méchaniques par le mésolabe, qui sont dans Eutocius: mais on n'en a point trouvé de rationnelle ou geométrique. L'Abbé Hédelin a fait un beau traité de la *pratique* du Théatre, de la maniére de bien conduire un Poëme Dramatique.

Pratique, se dit ordinairement de l'usage du monde, des coutumes, des modes, des choses à quoi on s'applique. *Usus, agendi ratio, mos.* Un homme prudent suit la *pratique*, le train ordinaire du monde, il ne se singularise point. Nos peres avoient plusieurs bonnes coutumes qui ne sont plus en *pratique.* Les Casuistes posent plusieurs maximes qui sont vraies dans la spéculation, mais dangereuses quand on les réduit en *pratique.* Un Philosophe chagrin & austére effarouche les jeunes gens, & leur fait soupçonner que la vertu est d'une *pratique* ennuyeuse. La Bruy. On se mortifie quelquefois par amour-propre, pour se distinguer par les *pratiques* éclatantes d'une piété singuliére. Fléch. Une longue complaisance est souvent d'une *pratique* amére & gênante. Bell. Nous sommes d'ordinaire fort exacts dans la *pratique* de certains devoirs extérieurs, jusqu'à y être attachés d'une maniére superstitieuse & Judaïque. Nic. La Couronne attire moins sur Votre Majesté la vénération des Peuples, que les *pratiques* édifiantes d'une piété constante & solide. Fléch. Il n'a pas la *pratique*, la conversation des Sçavans.

☞ Pratique. Conduite, maniére d'agir. M. Rollin emploie ce mot en ce sens. C'étoit l'usage, dit-il, que ceux qui haranguoient dans la Tribune, se tournoient toujours vers le Sénat. Caius Gracchus en haranguant affecta de se tourner de l'autre côté, pour faire voir que c'étoit dans le peuple que résidoit la souveraine puissance. Cicéron & Varron, ajoute-t-il dans une note, nomment pour auteur de cette *pratique* un certain Licinius Tribun, l'an de Rome 607.

Pratique, signifie aussi, routine, habitude contractée par un exercice assidu. *Mos, experientia.* Un Marchand ne sçait l'Arithmétique que par *pratique*, sans sçavoir la raison de ce qu'il fait. La *pratique* continuelle d'un métier rend un Artisan habile. Outre la science, il faut encore la *pratique*, acquérir l'habitude. Cet homme n'a pas la *pratique* des armes, de la danse.

Pratique, en termes de Palais, se dit de la science d'instruire un procès selon les formes prescrites par l'Ordonnance, les Coutumes du pays, & les Réglemens faits sur ce sujet. *Notitia rerum forensium.* En ce cas il est opposé au *Droit.* Un Procureur doit bien sçavoir la *Pratique*; & un Avocat le Droit. Il y a différens styles & *pratiques*, suivant les diverses Jurisdictions.

Pratique, se dit aussi des sacs & papiers qui sont dans l'étude d'un Procureur, des minutes des Notaires, de leurs habitudes & de leurs cliens. *Litium instrumenta.* On vend maintenant les *Pratiques* des Procureurs, lorsqu'ils meurent, ou qu'ils quittent leurs charges, trente ou quarante mille livres. Ce Clerc de Notaire a acheté l'Office & la *Pratique* de son Maître.

Pratique, se dit aussi de la chalandise des Marchands & des Artisans. *Emptorum affluentia.* Ce Drapier fournit les habits des Suisses, voilà une bonne *pratique.* Un Cordonnier qui ne veut plus travailler pour quelqu'un, dit que c'est une chaude *pratique*, qu'il y a de meilleures *pratiques.* On ne sçauroit avoir de la besogne de cet Ouvrier, tant il a de *pratiques.* Conserver ses *pratiques*, perdre ses *pratiques.*

Pratique, en termes de Mer signifie, traite & commerce. *Copia commercii.* Il y a des peuples si barbares, qu'on ne peut avoir *pratique* ni communication avec eux, quelques signes d'amitié qu'on leur témoigne.

Pratiques, au plurier, se dit odieusement des cabales & menées secrétes qu'on fait pour nuire au public ou au particulier. *Clandestinum consilium, commercium.* Il y a long-temps que cet homme entretient de sourdes *pratiques* avec les Etrangers. Cette Revendeuse a des *pratiques* secrétes dans cette maison, des *pratiques* dangereuses. Pen-

dant les troubles ce ne sont que *pratiques*, cabales & intrigues. Ses *pratiques* nous firent avoir une armée de cinq mille hommes. Vott. On faisoit des *pratiques* pour le perdre. Rocher.

☞ *Et nos ennemis terrassés*
Après tant d'infames pratiques,
N'ont rien laissé de leurs efforts,
Qu'un sujet d'histoires tragiques,
Et la dépouille de leurs corps. P. Le M.

☞ Pratique. On dit en termes de Marine, Donner *pratique* à un vaisseau, pour dire, lui permettre d'aborder & de débarquer. Acad. Fr.

Pratique. adj. de tout genre, (quelques-uns disent *Pratic* au masculin.) Expérimenté, versé. *Peritus rerum agendarum.* C'est un homme habile & *pratic.* Ce mot est douteux. Réfl. On dit qu'un homme est *pratique* dans les bâtimens, quand il a de l'expérience dans l'exécution des ouvrages. Daviler.

La Pratique ou l'Art. Terme de Philosophie hermétique. C'est la manière de faire la pierre philosophale. *Artis hermeticæ methodus.* La *Pratique de l'Art*, au sujet de la pierre des Sages, n'est nullement difficile ; c'est pourquoi les Philosophes l'ont appellé jeu d'enfant, & ouvrage de femme, ce qui se doit entendre pour ceux qui le sçavent ; mais c'est un trevail insurmontable pour ceux qui prétendent l'apprendre par la seule lecture des livres des Philosophes, ou par leur étude & leur travail particulier. Dict. Herm. Voyez Régime.

PRATIQUER. v. act. Mettre en pratique. *Ad praxim redigere, profiteri, exercere.* Ce n'est pas tout d'aller ouïr un Prédicateur, il faut *pratiquer* ce qu'il dit. La théorie est inutile, quand on ne peut pas *pratiquer* la chose démontrée. Celui qui *pratique* les leçons de la Philosophie, en a mieux profité que celui qui les sçait. Morv. On ne doit pas du moins *pratiquer* le vice sous l'équipage de la vertu. Abl. On impose des devoirs rigides aux autres, quand on n'est pas obligé de les *pratiquer* soi-même. S. Evr. On ne peut acquérir d'habitude qu'à force de *pratiquer*. Cette machine est impossible à *pratiquer*.

Pratiquer, signifie aussi, Faire d'une certaine manière. *Exercere modo speciali, profiteri.* Les Anciens ont *pratiqué* d'une manière la Médecine, & les Modernes de l'autre. Voilà une nouveauté qu'on n'a vû encore *pratiquer* à personne. Cela est bon en Italie, mais on ne le *pratique* point en France.

Pratiquer, signifie encore, Disposer des lieux avantageusement, & avec ménage. *Disponere.* Cet Architecte a *pratiqué* une garderobe dans l'irrégularité de cette chambre. Les Architectes *pratiquoient* des lieux pour y mettre des vases d'airain. Abl. de Vit. Ce Tailleur m'a *pratiqué* un habit dans ce mauvais reste d'étoffe.

Pratiquer, signifie aussi, Converser avec quelqu'un : avoir familiarité avec lui. *Uti familiariter.* Il ne faut *pratiquer* qu'avec des gens dont on connoît le mérite & la probité. On s'attache volontiers aux honnêtes gens, parce qu'on a du plaisir & de l'honneur à les *pratiquer*. La Chev. de M. Quand on *pratique* avec les gens de mauvaise vie, on est en danger de se perdre. ☞ Par une malheureuse fatalité, à force de *pratiquer* le monde, on réduit à la seule prodence du monde les affaires mêmes où le salut est engagé. Bouh. *Exhort. II. p.* 428.

Pratiquer, signifie encore, Corrompre, suborner. *Seducere, subornare, corrumpere.* On a découvert à la confrontation, que tous ces témoins étoient *pratiqués* & subornés. On a envoyé des espions & de l'argent dans le camp ennemi pour *pratiquer* & débaucher les soldats, pour les faire déserter. Il envoyoit sous main *pratiquer* les Perses. Vaug. *Pratiquer* les voix, c'est-à-dire, les briguer.

☞ Pratiquer. v. neutre. Il ne faut pas errêter trop longtemps à des spéculations des commençans qui veulent *pratiquer*. Après la théorie il faut se mettre à *pratiquer*. Les Ouvriers ne veulent que *pratiquer*.

Pratiqué, ée. part. pass. & adj. *Frequentatus, tractatus, exercitatus.*

PRATO. s. m. Nom propre d'une petite ville du Florentin en Toscane. *Pratum.* Elle est dans une agréable campagne, sur le Bisentino, entre Pistoie & Florence, à quatre lieues de chacune. *Prato* a un Evêché suffragant de Florence, & uni à celui de Pistoie. Maty.

PRATOLINO. s. m. Nom d'un village du Florentin en Toscane. *Pratolinum.* Il est à une lieue & demie de Florence, vers le nord. Le Grand Duc de Toscane y a un beau palais. Maty.

PRATO-MAGNO. Nom d'une petite Campagne du Florentin en Toscane. *Pratum Magnum*, anciennement *Etrusci Campi.* Elle est au levant de Florence, environnée au couchant, au sud & au levant par la rivière d'Arno. C'est une des plus belles & des plus peuplées contrées de l'Italie. Maty.

PRAXÉEN, enne. s. m. & f. Nom de Secte hérétique. Disciple ou sectateur de Praxéas. *Praxeanus. Praxeæ discipulus*, ou *assecla.* Praxéas étoit d'Asie, & vivoit au deuxième siècle de l'Église. Il fut d'abord disciple de Montan. Ensuite il l'abandonna, & le déféra même au Pape Pie I. Praxéas n'en fut pas plus Catholique, pour avoir renoncé à cette hérésie. Il se fit Hérésiarque & chef de parti lui-même, & enseigna, qu'il n'y avoit point de pluralité de personnes en Dieu ; que le Pere qui avoit tout créé, étoit celui-là même qui avoit souffert sur la croix ; doctrine qui dans la suite fut embrassée par les Monarchiques, les Sabelliens & les Patropassiens. Il prétendoit que diviser l'autorité de Dieu en trois personnes, c'étoit la diminuer. Aussi ne la partage-t-on point en admettant trois personnes. Tertullien, dans son Livre contre cet Hérétique, & dans ses Prescriptions ; & Optat de Miléve, L. I. contre les Parméniens, réfutent cet Hérésiarque. Quelques *Praxéens* ne baptisoient pas au nom du Pere, du Fils & du Saint-Esprit.

PRAXIDICE. subst. f. Terme de Mythologie. Déesse qui contenoit les hommes dans la justesse des paroles & des actions, qui avoit soin qu'on ne fît rien que bien à propos. On pourroit l'appeller Déesse des bienséances. *Praxidice.* Suidas ne prend point ce nom pour un nom propre, mais pour un nom commun avec trois filles d'Ogygès, Alalcoménie, Telxinie & Aulide. Pausanias, dans ses Bœotiques, reconnoît aussi plusieurs *Praxidices.* L'une d'elles fut mariée à Tremilus, & en eut Crago, qui donna son nom à une montagne de Lycie, comme la Lycie elle-même prit le nom de *Tremila.* Les *Praxidices* avoient un temple chez les Haliartiens. Celle que l'on honoroit le plus, étoit Alalcoménie, parce qu'elle avoit élevé Pallas, & on la nommoit par excellence *Praxidice.* Ménélas, de retour de la terre de Troie, lui dédia une statue. Suidas assûre que les statues de *Praxidice* n'étoient qu'une tête. De même on ne lui offroit en sacrifice que la tête des animaux. Voyez Suidas & Hésychius à ce mot.

☞ PRAXIDICIENNES. s. f. pl. Comme Minerve étoit surnommée *Praxidice*, on lui a assigné des nourrices appellées Déesses *Praxidiciennes.* C'étoient les filles d'Ogygès, au nombre de trois, sçavoir Alalcoménie, Aulide & Telxinie. Ces Déesses *Praxidiciennes* avoient une chapelle au milieu d'un champ près de la ville d'Haliartre en Bœotie. On alloit jurer sur leur autel dans les grandes occasions, & ce serment étoit toujours inviolable.

☞ PRAXIS. Vénus avoit un temple à Mégare sous le nom de Vénus *Praxis*, c'est-à-dire, agissante, de πράττειν, faire.

☞ PRAXITELE, sculpteur très-célèbre, fleurissoit la CIV^e Olympiade, c'est-à-dire, l'an 364. avant J. C. un peu avant le regne d'Alexandre le Grand. Pausanias a pris soin de décrire dans ses *Attiques* plusieurs statues de cet habile maître. On vantoit sur-tout la Vénus qu'il fit pour la ville de Cnide, dont Lucien nous a donné la description. C'est cette statue que les Cnidiens refusèrent au Roi Nicomède, qui pour l'obtenir, leur offrit de les affranchir du tribut qu'ils lui payoient. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

PRAYER, PROYER, ou TÉRIS. s. m. Nom d'un Oiseau. *Miliaris* ; en Grec *Cinchramus.* Le *Prayer* a quasi le champ du pennage comme l'alouette ou la linotte, n'ayant pas tant de blanc le long des ailes. Cet oiseau est plus blanc que le cochevis ; il a le bec court & gros, ayant une espéce de petite butte ronde & dure comme un os dans le palais au haut de son bec, dont la partie d'en-bas semble avoir été échancrée tout exprès. Il n'y a point d'oiseau qui ait le bec de semblable maniére ; il est pâle dessous

dessons le ventre, quelque peu moucheté de brun; ses jambes & ses pieds sont entre la couleur rouge & le tanné, semblable à celle de l'aloüette, eyant l'ergot bien long, ce qui donne à conooître que c'est un oiseau terrestre qui s'époudre; il ne perche guère sur les branches; quelques-uns ont le pennage si approchant de la lioотte, qu'il n'y a d'autre différence entre eux que la grosseur.

Il est oommé *Prayer* a cause qu'il fréquente les prés.

P R E.

PRÉ. s. m. Terre humide & non labourée, où l'herbe croît naturellement. *Pratum*. Les *prés* se fauchent, & les bleds se scient. Les *prés* bas manquent moios souvent que les *prés* hauts. Un *pré à regain* est celni qui e une seconde herbe, qu'on fauche deux fois. Il faut faire des rigoles, ou saigoées daos les *prés* pour leur conserver l'humidité.

On dit proverbialement, çela est verd comme *pré*, pour dire, fort verd. On dit d'un vicil evare, d'un homme inutile, qn'il vaut mieux en terre qu'eo *pré*; pour dire, qu'oo ne perd rien à sa mort. On dit aussi d'un brave, qu'il va souvent sur le *pré*; ponr dire, qu'il se bat souvent en duel. On dit aussi, qu'épargne de bouche vaut rente de *pré*; ce qui se dit, parce qu'il n'y a pas de meilleurs fonds, ni dont le revenn soit plus essûré que celui des *prés*.

☞ PRÉACHAT. s. m. Payement d'une marchandise fait par l'echeteur avaot qu'il l'ait reçue. Ce qui se dit particuliérement des souscriptions ponr des livres qui ne sont pas encore sous la presse. C'est en ce dernier sens que ce mot e été mis dans les Observations sur les Écrits modernes, T. XIX. p. 3.

PRÉADAMITE. s. m. Qui a été devaot Adam. *Praadamita*. Le Livre des *Préadamites* qu'Isaac de la Peyrere fit imprimer en Hollende l'an 1655. lui donna d'abord quelques sectateura en ee pays-là, où les nouveautés en metiére de Religion sont toujoors bien reçûes. Mais cette secte fut éteinte dès se naissance. Des Marêts Professeur en Théologie à Groniogue, pobla l'année suivante un Ouvrage contre l'Auteur des *Préadamites*, sous le titre de *Refutatio fabula Praadamitica*. La Peyrere y fit une Replique. Cet Auteur donne le oom d'*Adamites* aux Juifs, comme étant sortis d'Adam, & il donoe le oom de *Préadamites* aux Gentils, supposant qu'ils étoient long-temps devant Adam. Meis cette fable est tout-à-fait contraire aux premiéres paroles de la Genése. La Peyrere voyent que l'Écriture paroissoit contreire à son systême, eut recoura à l'antiquité fabuleuse des Égyptiens & des Chaldéens, & à quelques Rabbios mal sensés qui ont feint qn'il y evoit eu nn eutre monde avant celui qne Moyse décrit eu commencement de la Genése. Ceux qui oot publié malignement son épiraphe en vers, ne lui ont pas rendu justice. Car il n'est point vrai qu'il ait été *Catholique*, *Huguenot*, *enfin Préadamite*; que *quatre Religions lui plûrent à la fois*. & qu'il soit enfin mort *sans en choisir aucune*. Isaac la Peyrere étoit de Bourdeaux, né de perens Huguenots. Il e vécu environ 60 ans dens le Huguenotisme; il faisoir encore profession de cette Religion, lorsqo'il fut pris en Flandre par des Inquisiteurs qui le treiterent fort mal, quoiqu'il fût elors au service de Monsieur le Prince. Mais il eppelle de leur Senteoce à Rome où il ella, & il y fut très-bien reçu du Pape Alexandre VII. Il y imprima une rétractation de son livre des *Préadamites*. Après evoir demeuré en Fraoce quelqnes années chez Monsieur le Prince, en qualité de Bibliothécaire, il se retira daos une Maison des Peres de l'Oratoire, qui est dans le voisinage de Paris. Il y est mort faisant profession de la Religion Catholique. Il disoit à ses amis, que lorsqn'il avoit composé son Ouvrage, il avoit expliqué l'Écriture selon ses idées & eo bon Huguenot; mais que depuis qu'il étoit Catholiqoe, il étoit persnadé que son systême des *Préadamites* ne pouvoit se défendre, parce qu'il étoit opposé à tonte la traditioo.

PRÉALABLE. subst. m. Qni doit se faire euparevant, *Ante omnia*. Il est *préalable* de juger le possessoire, evant que d'aller au pétiroire. Il est *préalable* d'instruire l'inscription en faux, avant que de juger le procès. C'est un *préalable* d'examiner la forme, evant que de venir au fond.

Au Préalable. adv. Auparavant. *Pra omnibus*. On oe peut traiter sûrement avec un Plénipotentiaire, qu'on n'ait *au préalable* eu communication de son pouvoir.

PRÉALABLEMENT. adv. Auparavent, avant toutes choses. *Ante omnia*. Oo a condamné cet essessin à être rompu vif, *préalablement* eppliqué à la question ordinaire & extraordinaire, pour avoir révélation de ses complices. L'usage de ces mots est anjourd'hui renfermé dans la Pratique, & ils vienoent de *pré* & *allable*, vieux mot signifiaot, *qui doit aller*; en sorte que les deux mots ensemble signifient, *qui doit aller devant*. On ne s'en sert qu'en parlaot d'affaires & de procès. Corn.

PRÉALLÉGUÉ, ée. adj. Qui a été dit ou cité auparavaot. *Ante dictus*, *citatus*. Cette question se décide par un paragraphe de le loi *préalléguée*. Le dernier passage semble contredire celui qui e été *préallégué*. C'est un sens bien différent du *préallégué*.

PRÉAMBULE. subst. m. Discoors, espèce de préface, ou d'exorde, qu'on fait evant une narration, ou event quo d'entrer en matiére. *Exordium*, *proamium*. Les *préambules* sont comme des eotrées, ou des vestibules dont on embellit les édifices. Dac. Les Dialogues ennuient souvent par leurs longs & inutiles *préambules*. Perlez en peu de mots, & saos *préambule*. Les emprunteurs font de longs *préambules*, event que d'ellonger l'estocade. Celui qui enoonce une fâcheuse nouvelle, est obligé de faire quelque *préambule* pour en adoucir le chagrin.

Ce mot vient de *pra* & *ambulare*.

☞ PRÉAMBULE. s. m. En termes de Finance, se dit du titre qu'on met à la tête d'un compte d'ordre.

☞ Préambule. Oo dit eussi edverbialement, Par *préambule*. C'est un terme fort usité dans la conversation. Je vous dirai par *préambule*, que le qoestion n'est pas aisée à décider.

PRÉAU. s. m. Petit pré. *Pratulum*. Il est peo en nsage eu propre, & se dit au figuré d'une cour de Conciergerie, ou prison, où on laisse aller les prisonoiers pour prendre l'air. On e ôté ce criminel des cachots, & on l'a mis sur le *préau*. Le Parlement va quatre fois l'année au *préau*, c'est-à-dire, ve tenir une séance dans le *préau* de la Conciergerie pont visiter les prisonniers, & les délivrer quand il y a lieu. On appelle aussi *préau*, l'espace convert de gason, & environné de portiques dans on Cloître. Il y e un joli *préau* dans l'avant-cour de cette maison. L'Acad.

PRÉAUX. s. m. Nom propre de deux Abbayes de Normandie en France; l'une de Benédictins, & l'autre de Bénédictines. *Pratellum*. Elles sont sur la Rille, à une lieue eu-dessous du Pont-Audemer, dans nn fond.

PRÉBENDE. s. f. Ce mot se confond ordinairement avec *Chanoinie* & *Canonicat*. *Prabenda*. Néanmoins dans le Droit Canonique il y a quelqne différence. La *Prébende* est nn droit qu'a no Ecclésiastiqoe daos un Église Cathédrale, ou Collégiale où il dessert, de percevoir certains revenus Ecclésiastiques, & de joüir de certains droits, ou en ergent, ou en espéces; elle est ainsi eppellée, *à prabendo*. Au lieu que le *Chanoinie* est simplement un titre, ou quelité spirituelle indépendante de cette prestation, ou revenu temporel; ensorte que la *Prébende* peut subsister sans le Canonicat, & que la Chenoinie est inséparable de la *Prébende*; car ce n'est pas à la *Prébende* que le droit de suffrage & les eutres droits spirituels sont annexés, mais à le Chanoinie; & lorsque la *Prébende* est jointe eu Canonicet, elle devient spirituelle à cause du Canonicet auquel elle est ettachée. Aotrefois le Pape créoit des Chenoines avec droit de prendre place dans le chœur, & d'evoir voix délibérative, avec l'expectative de la premiére *Prébende* qui viendroit à vaquer. Meis cela oe se fait plus: c'étoit une réserve qui a été prohibée par le Concile de Trente; mais seulement le Pape crée un Chenoine sans *Prébende*, quend il veut conférer une Dignité dens une Église, pour l'obtention de laquelle il faut être Chanoine. Alors il crée en même temps un Canonicet qn'on appelle, *ad effectum*, qui est un titre stérile & infructueux, qu'il confere pour rendre capable de cette Dignité, laquelle est affectée à la qualité de Chanoine. Ces sortes de Chanoioes sont eppellés Chanoines en herbe, & leur titre, *jus ventosum*. Il y a dans quelques Églises des doubles *Prébendes* & des *semi-Prébendes*. Originairement la *Prébende* o'étoit qu'une livrée ou une portion des choses nécessaires à la vie. C'est en ce

sens

sens que Flamel a dit dans son Roman, Reçoivent si douce *prébende*. Ce mot vient de *prabere*, fournir. C'est un droit honorifique qui appartient au Roi pour son joyeux avénement à la Couronne, que de nommer aux premiéres *Prébendes* vacantes par mort dans les Églises Cathédrales & Collégiales. On appelle *Prébende Théologale*, une *Prébende*, laquelle, selon les Ordonnances d'Orléans & de Blois, doit être affectée à un Docteur en Théologie, dans chaque Église Cathédrale ou Collégiale, pour prêcher le Dimanche, & faire trois fois chaque semaine une leçon publique. Par les mêmes Ordonnances il y a aussi une *Prébende Préceptoriale*, c'est-à-dire, une *Prébende*, dont les revenus sont destinés à l'entretien d'un Précepteur, lequel est obligé d'instruire les jeunes enfans de la ville gratuitement, & sans salaire. On lui peut conférer la *Prébende* sans le Canonicat. Panorme a observé que dans l'Église Cathédrale de Chartres, il y a des *Prébendes* réservées à des Laïques, & pour l'entretien de quelques personnes de naissance.

PRÉBENDÉ, ÉE. adj. Chanoine qui jouit des revenus d'une Prébende & d'une Chanoinie. *Annona sacra jure fruens.* On a dit aussi autrefois *Prébendier*. Les Chanoines *prébendés* ont la presséance sur les Chanoines honoraires & *ad affectum* seulement. En quelques lieux on dit, *apprébender* un homme, pour dire, lui conférer une Prébende.

PRÉBENDIER, IERE. s. m. & f. Nom que l'on donnoit autrefois à certains pauvres que les Églises nourrissoient. *Prabendarius, a.* A l'heure de Tierce deux Aumoniers (de S. Thomas de Cantorberi) servoient encore cent pauvres de ceux que l'on nommoit *Prébendiers*. FLEURY, *Hist. Eccl. L. LXX. p. 151.*

PRÉCAIRE. Terme de Jurisprudence, qui se dit adverbialement d'un fond dont on n'a pas la pleine propriété, dont on ne peut disposer, & qui est presque par emprunt. *Precario.* Dans les contrats de constitution de rente, on met la clause de constitut de *précaire*, c'est-à-dire, que le propriétaire ne posséde plus les héritages qu'il hypothéque, qu'à la charge de la rente; qu'il s'en dessaisit jusqu'à la concurrence de la valeur de la somme qu'il emprunte. Un doüaire, un usufruit ne se possédent que par *précaire*. Pour acquérir une prescription, il ne faut posséder ni par force, ni en cachette, ni par *précaire*. Dans les vieux titres on appelle *précaire*, ou *precaria*, un bail d'héritage donné en emphythéose, ou bail à vie. On en a vû dont la jouissance étoit accordée jusqu'au cinquiéme héritier, ou à la cinquiéme génération: cela se faisoit d'ordinaire en faveur de l'Église.

☞ PRÉCAIRE. subst. m. On ordonna que les biens retourneroient à l'Église après la mort de ceux qui en jouissoient, à moins qu'il ne fût nécessaire pour le bien de l'État de faire un nouveau *précaire*. DUPIN.

☞ PRÉCAIRE. adj. Commerce *précaire*. C'est celui qui est fait par une nation avec une autre nation son ennemie, par l'entremise d'une troisiéme qui est neutre.

PRÉCAIREMENT. adv. Par grace, & par pure souffrance. *Gratuitò, gratis.* C'est régner *précairement*, quand l'empire ne s'étend que sur les choses permises. ROCHER.

PRECAUTION. s. f. Sûreté qu'on prend pour se garantir de quelque mal qui doit arriver; mesures pour prévenir un inconvénient. *Pracautio.* Un habile homme, en faisant un marché, doit prendre toutes ses *précautions* & ses sûretés. *Suis rebus cavere, vel sibi.* On ne sçauroit prendre trop de *précaution* contre l'amour. CORN. Fabius homme sage, mettoit la seule espérance du salut dans les *précautions* d'où peut naître la sûreté. S. ÉVR. Ce prudent Ministre étoit plutôt d'humeur à prendre des *précautions* inutiles, qu'à négliger les nécessaires. S. ÉVR. L'Empereur Constance, par une *précaution* politique, fit mourir toute sa famille. HERMAN. Ces étourdis qui ont une extrême confiance, vivent sans *précautions*. BELL. Scarron a fait une Nouvelle de la *Précaution inutile*, contre l'infidélité des femmes. Les gens valétudinaires se purgent par *précaution*. ☞ On dit proverbialement, Trop de *précaution* nuit, pour dire, qu'une *précaution* excessive tourne souvent au désavantage de celui qui la prend. ACAD. FRANÇ.

PRÉCAUTION. Prudence, retenue, circonspection, ménagement. *Circumspectio, prudentia, providentia, moderatio.* Les mystères de la Religion sont des matiéres délicates, qu'il faut traiter avec beaucoup de sagesse & de *précaution*. BOSS. Le zéle ne compatit point avec ces froides *précautions* que l'on voit pratiquer à tant de gens. CL. Il y a des épanchemens de tendresse & de sincérité, où l'art de la *précaution* ne devroit point avoir de part. H. S. DE M. Cette femme est trop indiscrete & trop étourdie, pour s'assujettir aux *précautions* que la prudence exige. BELL. On ne sçauroit se montrer devant le Public avec trop de sagesse & de *précaution*. CL. On n'aime que foiblement, quand les *précautions* sont encore les maîtresses des transports. VILL.

PRÉCAUTIONNER, v. a. qui ne s'emploie qu'avec le pronom personnel. *Providere, pracavere.* On a beau se *précautionner*, il y a des malheurs qu'on ne peut éviter. Les ames pleines de candeur sont d'ordinaire plus simples dans le bien, que *précautionnées* contre le mal. FLN. Ulysse étoit prudent, timide & *précautionné* contre les périls. S. ÉVR.

☞ PRÉCAUTIONNER. Il s'emploie quelquefois activement, & alors il signifie, Donner à quelqu'un des avis, des conseils, afin qu'il se *précautionne*. *Précautionner* les Fidéles contre l'erreur. ACAD. FR.

PRÉCÉDEMMENT. adv. Anterieurement. *Priùs, imprimis, ante omnia.* Celui qui saisit une somme mobiliaire *précédemment* à un autre, doit être payé. Ce créancier sera colloqué *précédemment* à vous, parce qu'il est antérieur en hypothéque.

PRÉCÉDENT, ENTE. adj. Qui a été auparavant. *Pracedens, antecedens, superior.* Les Édits postérieurs révoquent les *précédens* qui y sont contraires. Il y a deux Arrêts *précédens* qui ont préjugé cette question. Cela s'est fait ces jours *précédens*, ces jours passés. Cette question est traitée dans les livres *précédens*, & dans les subséquens. Dans les siécles *précédens* on vivoit ainsi.

AU PRÉCÉDENT, adv. Ci devant. *Anteà.* L'homme fragile qui se confesse d'un péché, y retumbe comme au *précédent*. On doute de l'usage de ce mot.

PRÉCÉDER. verb. act. Aller auparavant, aller devant. *Antecedere, pracedere, praire.* Ceux qui nous ont *précédés*, & qui viendront après nous. La preuve d'une proposition d'Euclide dépend de toutes celles qui *précédent*. Vénus *précéde* quelquefois le Soleil, & elle le suit quelquefois. Dans les Ordres celui qui *précéde* en hypothéque, est le premier colloqué. La sortie d'Egypte *précéde* la construction du Temple de Salomon de plus de cinq cens ans.

PRÉCÉDER, se dit quelquefois en matiére de cérémonie, & signifie. Avoir la presséance dans une assemblée, le pas devant dans une marche, à l'égard de quelque autre *Antecedere.* Un Président *précéde* un Conseiller. Un Avocat *précéde* un Procureur. Il y a à la Cour cent instances de réglemens entre divers Officiers, pour sçavoir qui *précédera*. Ils concluent à ce qu'il fût dit qu'ils nous *précéderoient*. PAT.

PRÉCÉDER, signifie aussi, Surpasser. *Précéder* quelqu'un en valeur, en mérite, en prudence. L'ACAD. *Prastare honore & dignitate.*

PRÉCÉDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PRÉCEINTE. s. f. Terme de Marine, qui se dit des bordages qui sont un peu élevés, qui regnent tout autour du navire, & qui en distinguent les étages. On les appelle aussi *ceintes* ou *chaintes*. Voyez PRECINTE.

Ce mot vient de *pracincta*, qui signifie le tour ou enclos par lequel quelque lieu particulier est borné ou environné.

☞ PRÉCELLENCE. s. f. Supériorité, prééminence, dégré d'excellence au-dessus des autres. Henri Etienne parloit si bien la langue de son pays, que le Roi Henri III, lui donna ordre de composer le Discours de la *Précellence* du langage François, comme il nous l'apprend dans la Préface de son Traité contre le style de Lipse. *Nouv. de la Rép. des Lettres, Mars* 1684. *p.* 92. On auroit pû lui dire que le mot *Précellence* n'étant pas François, le titre seul de son Livre faisoit voir qu'il écrivoit pour l'honneur d'une Langue qu'il ne sçavoit pas. *M. de la Monnoye sur les Jugemens de Baillet, in-4°. T. II. p.* 653.

PRÉCELLER. Valoir davantage. BORR. Surpasser, exceller. *Pracellere, antecellere, prastare.*

Puisqu'en

Puisqu'en ce doux tous autres précellez. MAROT.

C'est un vieux mot qui ne se dit plus.

PRÉCENTEUR. s. m. Terme dont on se sert en quelques Eglises Cathédrales de France, pour signifier le Chantre qui est le Maître du Chœur. *Præcentor*. Le Chantre de la Cathédrale de Saint-Jean de Lyon s'appelle le *Précenteur*, parce qu'il chante devant les autres. *Précenteur* de la sainte Eglise de Tolède. FLACH.

PRÉCEPTE. s. m. Régle, maxime, principe des arts & des sciences, & qu'il faut sçavoir pour y réussir. *Præceptum, canon, norma*. Les Sçavans ont réduit les sciences en régles & *préceptes*. Aristote a donné des *préceptes* pour la Logique, la Morale, l'Éloquence & la Poësie. On ne sçauroit manquer en suivant les *préceptes* & les enseignemens d'un si grand homme. La contrainte des *préceptes* affoiblit & desséche l'esprit. BOIL. Les *préceptes* deviennent si présens par l'exercice, qu'on les pratique sans avoir besoin d'en repasser toute la suite, & d'y faire attention. NIC. Il ne faut pas proposer aux jeunes gens une foule de *préceptes*, qui ne servent qu'à charger la mémoire, & à embarrasser l'esprit. PORT-R. Les *préceptes* n'ont pas tant besoin d'ornement que de netteté. S. ÉVR.

PRÉCEPTE, en matiére de Morale & de Religion, se dit des Loix, des Commandemens de Dieu & de l'Église; leçon, instruction. *Lex, Decalogus, præceptum, mandatum*. Le Décalogue contient les *préceptes*, ou les commandemens de Dieu. Les conseils Évangéliques, selon l'Eglise Romaine, sont distingués des *préceptes*; ils ne passent point pour *préceptes* nécessaires à exécuter. Il y a des *préceptes* affirmatifs, & des *préceptes* négatifs. La Morale contient des *preceptes* pour bien vivre. C'est un *précepte* de nature de ne faire à autrui que ce que nous voudrions qu'on nous fît. Les *préceptes* & les moralités sont le langage de la vieillesse. DAC. Des hommes nourris dans le libertinage ne sçauroient s'accoutumer à la sévérité des *préceptes* de la Morale. S. EVR. On prêche les *préceptes* pour l'honneur de les prêcher; mais on se met peu en peine de les pratiquer. DAC.

Une morale nue apporte de l'ennui:
Le conte fait passer le précepte *avec lui.* LA FONT.

PRÉCEPTEUR. s. m. Celui qu'on donne à un écolier pour conduire ses études, & pour observer ses déportemens. *Præceptor, pædagogus*. Les grands Seigneurs donnent à leurs enfans des Gouverneurs & des *Précepteurs*. M. l'Évêque de Meaux a été *Précepteur* de M. le Dauphin, & M. l'Archevêque de Cambrai l'a été de M. le Duc de Bourgogne. Les Bourgeois leur donnent des Répétiteurs, & des gens qui les conduisent au Collége, qu'ils appellent *précepteurs*.

PRÉCEPTEUR, se dit par extension de ceux en général qui instruisent les autres. *Doctores, præceptores, monitores*. Les animaux sont les *précepteurs* des hommes dans la Fable. LA FONT. Les Philosophes sont les *précepteurs* du genre humain. ABLANC.

PRÉCEPTEUR. s. m. Terme en usage dans l'Ordre du Saint-Esprit de Montpellier. *Præceptor*. L'Ordre du Saint-Esprit a d'abord été mixte, composé de personnes Ecclésiastiques, faisant profession de la vie religieuse, engagées par des vœux solemnels, & de personnes Laïques qui ne faisoient que des vœux simples. On regarda dans la suite cet Ordre comme militaire. Le nom de Maître, que prenoient ceux qui le gouvernoient, fut changé en celui de *Précepteur* ou Commandeur. Il n'y a néanmoins aucune preuve que ces Hospitaliers aient porté les armes, & aient été employés dans les Croisades comme les autres Hospitaliers : mais l'on trouve que le nom de Commandeur, *Commendator*, leur est donné dans une Bulle d'Alexandre IV. de l'an 1256. & en d'autres. *P. Hélyot, T. II. p.* 203. 204.

☞ PRÉCEPTORAT. s. m. Qualité de Précepteur. On peut trouver des preuves du *Préceptorat* d'Alting dans la Bibliothéque Vaticane. *Dict. de Bayle au comm. de la rem. B. de l'art. Henri Alting.*

PRÉCEPTORIAL, ALE. adj. & subst. Il ne se dit guère que d'une Dignité, ou Chanoinie dans une Eglise, qui est chargée du soin d'enseigner. *Præceptoria dignitas*. Il y a dans les Chapitres des Prébendes *Préceptoriales*. La *Préceptoriale* est vacante.

PRÉCESSION. s. f. Terme d'Astronomie; on le dit des équinoxes, qui par le mouvement fort lent du ciel des étoiles fixes, ou de la 8ᵉ. sphére, ont changé. *Præcessio*. ☞ La *précession* des équinoxes est le mouvement rétrograde des équinoxes. Il est ainsi nommé, parce qu'il se fait vers les signes qui précédent; c'est-à-dire, au contraire de la suite des signes. La *précession* des solstices & des équinoxes est causée par le mouvement de la terre autour du soleil, l'applatissement du sphéroïde, & la grande inclinaison de l'axe terrestre au plan de l'écliptique. *Institut. astronom. p.* 102. Du tems d'Hipparque, & des plus anciens Observateurs, les équinoxes étoient fixés au premier degré, & à la premiére étoile d'Aries, & de Libra. Maintenant les signes du firmament ne sont plus au même point, & les étoiles qui étoient jointes au Soleil, quand il étoit à l'équinoxe, sont maintenant de 26 degrés plus bas. En l'année 1700. la *précession* des équinoxes étoit de 29 degrés & demi, & à un demi-degré près du Taurus. Ainsi elle augmente tous les ans à proportion du mouvement des étoiles fixes : la révolution entiére s'achevera sur ce pied-là en 25816 ans, selon Tycho-Brahé : en 2592 an. selon Riccioli, & en 2480 an. selon M. Cassini.

PRÉCHANTRE. subst. m. Nom d'un Office Ecclésiastique dans les Chapitres ou Églises Canoniales. *Præcentor*. Saint Alderic Chanoine & *Préchantre* de Saint Étienne de Mets, puis Évêque du Mans, assembla en un cloître les Chanoines de sa Cathédrale, jusqu'alors dispersés dans la ville, & fit beaucoup d'autres biens spirituels & temporels. CHASTELAIN. *Martyrol. T. I. p.* 113. L'Auteur de la *Sicilia Sacra*, dit que S. Gerland étoit *Préchantre* de la Cathédrale de Méléto en Calabre, & il peut ne s'être pas trompé en cela. Chastelain, *Martyr. T. I. p.* 772. Cet Auteur écrit *Précheutre* par un *e*, mais mal, puisqu'on écrit chanter & chantre.

PRÊCHE. s. m. Sermon d'un Ministre dans les Églises Réformées. *Ministrorum Calvinianæ sectæ oratio*. Les Ministres font le *prêche* chacun à leur tour, une fois ou deux la semaine. On se sert néanmoins plus souvent du mot de *sermon*; car on ne dit guère M. tel a fait un beau *prêche*; mais on dit plûtôt, a fait un beau sermon. Au moins est-il certain que, quand il s'agit d'un sermon imprimé, on ne dit jamais *prêche*.

Ce mot vient par métathése de l'Hébreu *parasch*, qui signifie *exposuit*, parce qu'il s'y fait une explication de la Bible, ou plûtôt du Latin *prædico*.

PRÊCHE, se dit aussi par le peuple du lieu où s'assemblent les Prétendus Réformés pour entendre le *prêche*. Les Ambassadeurs Protestans ont un *prêche* chez eux. On a démoli plusieurs *prêches*. Ce mot, en ce sens, n'est point en usage chez les Réformés : ils se servent du mot de *temple*. *Hæreticorum templum*.

PRÊCHER. v. act. Annoncer en public la parole de Dieu, l'Évangile. *Concionari, vel de rebus divinis ad populum dicere*. JESUS-CHRIST a envoyé ses Apôtres *prêcher* l'Évangile à toutes les nations; il leur a enjoint de *prêcher* sur les toits, ce qu'il leur avoit enseigné en particulier. M. Fléchier, dit, *Prêcher* un sermon. Cette expression ne plaît pas à tout le monde. Mais on dit, *Prêcher* l'Évangile tout pûr; *prêcher* la controverse, *prêcher* une bonne morale. Anciennement il falloit être Évêque pour *prêcher*. Ceux qui *prêchent* avec tant d'art & de justesse, se *prêchent* eux-mêmes bien plus que l'Évangile. ABB. De tous les métiers, le plus difficile, c'est de bien *prêcher*. S. ÉVR. Si tu n'as pas reçû du Ciel d'heureux talens, ne *prêche* jamais; assez d'autres, sans toi, sçauront nous ennuyer. VILL. Autrefois il falloit sçavoir prodigieusement pour mal *prêcher*; & aujourd'hui, il faut sçavoir très-peu de choses pour bien *prêcher*. LA BRUY. Quand tu seras dévot, humble, charitable au prochain, sévère à toi-même, alors je te croirai envoyé du Ciel pour *prêcher*. VILL. Il n'est que trop de prédicateurs qui s'imaginent que l'art de *prêcher* ne consiste qu'en gesticulations, & que tout l'effet dépend de l'agitation violente des poumons. Ceux qui écoutent, s'établissent juges de celui qui *prêche*; & comme il ne songe point à les rendre meilleurs, ils ne songent pas

pas aussi à le devenir. La Bruy. Boileau dit d'un homme d'un goût trop délicat ; Peut-on si bien *prêcher*, qu'il ne dorme au sermon.

Prêcher, signifie aussi Dire, & répéter plusieurs fois la même chose ; *Prædicare, idem sæpiùs repetere*. Il y a long-temps qu'on le *prêche* de s'appliquer à l'étude ; tous ses amis ne lui *prêchent* autre chose ; son Maître se tue de lui *prêcher* son devoir, d'avoir soin de sa fortune. Les vieillards ne font autre chose que *prêcher* la jeunesse. Un avare ne *prêche* que l'argent. La mauvaise humeur des meres fait haïr la vertu, à force de *prêcher*. Fen. Je ne suis point la dupe de ces hypocrites de Cour, qui *prêchent* les autres sur la retraite. S. Evr. Ces vieillards chagrins qui *prêchent* tant contre les plaisirs, ne sont vertueux que par force. Fléch. L'Évangile ne *prêche* que la pénitence & l'austérité. S. Evr. Apres cela, viens nous *prêcher* ton innocence. Ablanc. On ne souffrira point que vous *prêchiez* une morale si galante. M. Scud.

Prêcher, se dit figurément en Morale, des choses muettes qui nous semblent dire quelque chose. Les Cieux *prêchent* la gloire de Dieu, ils l'annoncent, comme dit le Psalmiste. La sainte vie d'un Prélat *prêche* toute seule, elle édifie ses citoyens. Le visage d'un Capucin mortifié *prêche* la modestie, la vertu. On dit d'un homme fort maigre, qu'il *prêche* la famine. Son teint mortifié *prêche* la continence. Rac.

Prêcher, se dit proverbialement en ces phrases. Il nous a *prêché* sept ans pour un Carême ; pour dire, Il nous a fort importuné en nous répétant la même chose. *Sæpius eadem inculcavit.* On dit aussi, On a beau *prêcher* à qui n'a cure de bien faire. On dit aussi, *Prêcher* sur la vendange, quand on s'amuse à parler ayant le verre à la main. ☞ On dit à un homme qui a beaucoup parlé, qu'il a assez *prêché* pour boire un coup.

PRÊCHERESSE. s. f. Nom que l'on donne en quelques endroits aux Religieuses Dominicaines, ou du second Ordre de S. Dominique ; comme les Religieux Dominicains prennent celui de Freres Prêcheurs. *Prædicatrix.* Nous avons parlé de ces Religieuses, sous le Nom de Dominicains.

PRÊCHEUR. s. m. Qui prêche. *Prædicator, concionator, ecclesiastes.* Il ne se dit sérieusement qu'en parlant de la qualité que prennent les Religieux de S. Dominique, de *Freres Prêcheurs*, de l'Ordre des *Prêcheurs*. ☞ Tous ceux qu'on employa à la conversion des Albigeois, furent appellés *Prædicatores, Prêcheurs*. Ce nom plut tellement à S. Dominique, qu'il voulut le retenir, le fit mettre dans son sceau, & obtint du Pape Honoré III. qu'il demeurât à tous ceux de son Ordre.

Prêcheur. Frere *Prêcheur*. Voyez Dominicain & Jacobin.

Prêcheur, se dit en mauvaise part d'un homme qui parle mal en public ; ou d'un importun qui répéte toujours la même chose. *Insulsus concionator.* Ce Curé est un pauvre *Prêcheur*, un méchant *Prêcheur*. Ce vieillard est un *prêcheur* importun, qui fait des remontrances continuelles. Sénèque & Plutarque étoient tous deux grands Philosophes, & tous deux grands *prêcheurs* de sagesse & de vertu. S. Evr. Je doute un peu de la persuasion de ces *prêcheurs* qui nous offrent le Royaume des Cieux en public, sollicitent en particulier un Bénéfice avec beaucoup d'empressement. Id. ☞ On dit prov. Fi du *Prêcheur*, s'il n'est oüi, lorsque que quelqu'un parle, & qu'on ne l'écoute pas.

☞ Prêcheur (Ile du) petite Ile, ou rocher de l'Amérique septentrionale, sur la côte de l'Ile de la Martinique.

☞ PRÊCHEUSE. s. f. Femme qui prêche, qui annonce en public la parole de Dieu. A Rome auprès du Palais Farnèse, dans la rue Julia, demeuroit un Cordonnier dont la femme se montroit tous les jours à la fenêtre d'une chambre haute, & de-là prêchoit quelquefois deux ou trois fois le jour, ce qui attiroit continuellement beaucoup de monde ; les uns s'y arrêtant par curiosité, & les autres par dévotion. L'Inquisition fit prendre cette *Prêcheuse* ; mais peu de tems après elle la fit relâcher. Elle recommença à prêcher comme auparavant. Je m'informai quelle sorte de femme c'étoit, & l'on me dit qu'elle ne pouvoit pas lire un seul mot, mais qu'elle se faisoit continuellement lire par un autre. Quelques personnes qui l'avoient entendue, m'assurerent qu'elle disoit souvent des choses assez sensées. *Voy. de le Bruyn, in-4°. tom. I. p. 27. 28.* Des Abbesses qui demeuroient en Espagne se mirent au Confessional de leur propre autorité, & monterent publiquement en Chaire. Le Pape Honoré III. desapprouva ce zéle féminin, & ordonna aux Évêques de Valence & de Burgos de le réprimer. *Du Pin Bibliot. des Auteurs Eccl. du 17e. siécle, Part. IV. p. 381. 382.* C'est sous le nom du Pape Innocent III. auquel Honoré III. succéda, que ce Décret a été mis dans le corps du Droit Canon. *Cap. nova 10. extrà de pœnitentiis & remissionibus, lib. 5. tit 38.*

PRÊCHIÈRES. Vieux s. m. Prédicateur. Borel. *Orator sacer, divini verbi præco.*

PRÉCI, autrefois PERCI. s. m. Nom propre de lieu. *Patriciacum, Patriciacus.* Ce lieu est dans le Diocèse d'Autun en Bourgogne. Le Prieuré de *Préci*, est un Prieuré fondé en ce lieu par Échard Comte de Bourgogne, & dépendant de l'Abbaye de Fleuri ; c'est le 3e des 25 Prieurés qui en dépendent. Valois, *Not. Gall. p. 441.*

☞ PRÉCIDANÉE. s. f. On appelloit victimes *précidanées*, celles qu'on immoloit le jour devant la solemnité. C'est pour cela que la truie qu'on immoloit à Cérès avant les moissons étoit appellée *præcidanea porca.*

PRÉCIEUSEMENT. adv. Avec grand soin & estime. *Pretiosè.* Voilà une chose que je garde bien *précieusement* en mémoire de celle qui me l'a donnée.

PRÉCIEUX, euse. adj. Qui est d'un grand prix ou valeur, qu'on respecte, qu'on estime. *Pretiosus.* Notre Seigneur Jesus-Christ a versé son sang *précieux* pour nous racheter. La Magdelaine versa sur ses pieds un onguent *précieux*. Les Reliques des Martyrs sont *précieuses* ; on en fait des trésors *précieux*. On appelle pierres *précieuses*, celles qui sont estimées par les hommes à cause de leur éclat, dureté & rareté, comme le diamant, le rubis, l'émeraude, &c. L'or est le plus *précieux* des métaux. On dit aussi des meubles *précieux*, quand ils sont riches par la matiére ou par la beauté du travail.

☞ Précieux, se dit en parlant du coloris, & se prend toujours en bonne part. Un coloris *précieux*. Le Titien etoit *précieux* dans son coloris. On trouve dans les tableaux du Titien, dit Félibien, de la vivacité de la force, & je ne sçai quoi de *précieux* que l'on y admire. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

En Architecture on appelle *colonne précieuse*, une colonne de pierre, ou de marbre rare. *Columna rara, pretiosa.*

On dit aussi que le temps est *précieux*, parce qu'il ne revient jamais ; & parce que si on en laisse perdre quelques momens, on perd des occasions qu'on ne peut retrouver. *Volat irrevocabile tempus.* On dit aussi, que nous n'avons rien de plus *précieux* que notre honneur.

Précieux, se dit aussi en général de ce qui est cher, important, aimé, & dont on fait une estime particuliére. *Carus, adamatus, pretiosè habitus.* Le Roi est une tête bien *précieuse* à l'État. Un pere est une personne bien *précieuse* à sa famille. Quelle importune occupation que d'aimer, & que la vertu est *précieuse*, même par rapport à notre repos ! L. d'Ab. à Héloïse. Quelle aversion puis-je avoir de mon péché, si la personne qui en a été le sujet m'est toujours *précieuse* ? Id.

Précieux, se prend aussi en mauvaise part dans le sens de l'article qui suit.

Précieuse, est aussi une épithète qu'on donnoit autrefois à des filles de grand mérite & de grande vertu, qui sçavoient bien le monde & la langue. *In dicendo molliter polita, elegans.* Mais parce que d'autres ont affecté, & outré leurs maniéres, cela a décrié le nom, & on les a appellées *fausses Précieuses*, ou *Précieuses ridicules*. Moliére en a fait une Comédie ; & de Pures un Roman, pour faire sentir le faux mérite des *Précieuses*. Tout ce qui sent l'étude, tout ce qui a de l'affectation, choque la Langue Françoise ; & un style affecté ne lui déplaît guère moins, que les *fausses Précieuses* déplaisent aux gens de bon goût, avec toutes leurs façons & toutes leurs mines. Bouh. C'est être *précieux*, plûtôt que délicat, que de trouver toujours à redire à tout. Bell. L'air prude & *précieux* sert à certaines personnes à couvrir leurs

commerces

commerces. M. Esp. On a appellé aussi un mot *précieux*, un mot factice & affecté, une manière extraordinaire de s'exprimer.

PRÉCINTE, ou PRÉCEINTE. s. f. Terme de Marine. Les *précintes* sont de longues pièces de bois qui lient les vaisseaux par dehors, de l'avant à l'arrière. *Pracincta.*

☞ PRÉCIOSITÉ. s. f. Façon d'agir d'un *Précieux*, ou d'une *Précieuse*. La *préciosité*, qui consiste dans une affectation outrée de prétendue politesse, soit en paroles, soit en parures, soit en actions, dégénere toujours en ridicule. *Ec. du monde. Entr.* 21. *p.* 6. La Fontaine s'est servi de ce mot dans le même sens qu'on employe ceux d'Altesse, d'Excellence, de Grandeur. Sa *Préciosité* changea lors de langage. C'est un peu avant la fin de la Fable du Héron & de la Fille, part. 3. liv. 1. Fab. 4.

PRÉCIPICE. s. m. Lieu élevé au pied duquel il y a un abyme, une grande profondeur, où il est dangereux de tomber & de se perdre. *Pracipitium, locus praceps, praruptus.* Les pays de montagnes ont des rochers affreux & d'horribles *précipices*. On marche sur de petits sentiers, sur le bord des *précipices*.

Précipice, se dit figurément en Morale. L'homme pécheur est toute sa vie sur le bord du *précipice*, en danger de damnation. *In prasenti periculo.* La débauche jette l'homme dans un *précipice*, dans un gouffre de malheurs. Le chemin du salut est épineux & bordé de *précipices*.

PRÉCIPITAMMENT. adv. D'une manière prompte & inconsidérée. *Praproperè, temerè, inconsideratè, incautè.* Les résolutions prises trop *précipitamment*, & à la hâte, ont d'ordinaire un mauvais succès. On ne dit plus *précipitément*. Corn. & l'Académie ne l'admet point. Combien voit-on de Prêtres indignes du Sacerdoce, où ils se sont jettés *précipitamment*, & sans épreuve. Fléch.

PRÉCIPITANT. s. m. Terme de Chymie, qui se dit de certaines liqueurs qui étant versées sur quelques dissolutions, en séparent ce qui avoit été dissous, & le font tomber au fond du vaisseau. *Pracipitans.* L'huile de tartre & l'esprit volatil de sel ammoniac, sont des précipitans à l'égard de la dissolution d'or faite par l'eau régale. L'eau commune est un *précipitant* à l'égard de la dissolution du jalap faite dans l'esprit de vin.

Précipitant, se dit aussi en termes de Médecine, des médicamens qui séparent & précipitent les superfluités contenues dans la masse du sang; & qui par ce moyen calment les fermentations déréglées que ces superfluités y excitent. *Separans, dissolvens.* On met au nombre des *précipitans*, la corne de cerf, les yeux d'écrevisse, l'ivoire, le bézoard, les écorces de frêne, & de gaïac, le mars, le quinquina, la craie.

PRÉCIPITATION. s. f. Trop grand empressement à faire, ou à dire quelque chose; jugement inconsidéré ou vivacité de l'esprit, qui porte à juger des choses sans les avoir bien examinées. *Inconsiderantia, imprudentia, temeritas, pracipitatio.* La prudence ne souffre pas qu'on fasse les choses avec *précipitation*, à l'étourdie, sans consulter & sans délibérer. Les enfans qu'on accoutume de trop bonne heure à être applaudis, conservent toute leur vie une habitude de juger avec *précipitation*. Fen. La *précipitation* gâte les affaires les mieux concertées. Ball. La *précipitation* du jugement d'un procès donne un légitime sujet de plainte aux parties; c'est-à-dire, quand on ne leur a pas donné le tems de le bien instruire, ou solliciter.

Précipitation, en termes de Chymie, est une espèce de séparation dans laquelle le corps qui a été dissous par quelque liqueur, s'en sépare, & tombe au fond du vaisseau. *Percoctio, ad purum excoctio, pracipitatio.* La *précipitation* se fait, ou parce que le dissolvant s'affoiblit, & perd de son mouvement, de sorte qu'il ne peut plus soutenir les particules du corps dissous; ou parce que ces particules deviennent trop pesantes, en se joignant les unes aux autres, ou avec les corps qu'on y verse pour les faire précipiter. Il y a une *précipitation spontanée*, lorsque les particules dissoutes se séparent d'elles-mêmes de leur dissolvant, & une *précipitation artificielle*, lorsque l'on ajoûte quelque chose pour la procurer. Il y a aussi une *précipitation totale*, & une *partiale*. La *précipitation totale* se fait quand les parties dissoutes se séparent entiérement, & tombent au fond du vaisseau. La *précipitation partiale* arrive lorsque les parties dissoutes demeurent suspendues dans le dissolvant, & ne tombent point au fond; celle-ci se connoît en ce que la liqueur devient trouble.

PRÉCIPITÉ. s. m. & adj. Terme de Chymie, qui ne se dit proprement que des substances qu'on a dissoutes dans quelque liqueur corrosive, comme de l'eau forte, & qu'on a contrainte d'abandonner leur dissolvant, & de se précipiter au fond du vaisseau, en y versant une autre liqueur. *Discretus, separatus, pracipitatus.* On prépare plusieurs sortes de *précipités* de mercure, qui sont de différentes couleurs. Il y en a du blanc, de couleur de rose, du rouge, du jaune, du verd. Le *précipité blanc* est un mercure dissous par l'esprit de nitre, & *précipité* par l'eau salée, ou par l'esprit de sel, en une poudre blanche. Si au lieu de ces précipitans, on verse de l'urine chaude sur cette dissolution, on a un *précipité couleur de rose pâle*. Pour faire le *précipité rouge*, on prend la dissolution de mercure faite dans l'esprit de nitre; on en fait évaporer à petit feu toute l'humidité, jusqu'à ce qu'il ne reste qu'une masse blanche; on pousse ensuite le feu, jusqu'à ce que cette matière soit devenue rouge. Le *précipité verd* se fait avec le mercure, le cuivre & des esprits acides. Le *précipité jaune* est fait avec le mercure & l'huile de vitriol. Ces trois derniers *précipités*, sont appellés improprement *précipités*, puisqu'ils ne se font point par précipitation.

PRÉCIPITÉMENT. adv. C'est la même chose que *précipitamment*; mais il n'est pas si usité que ce dernier. Vaug. *Nimium festinanter.* Voyez Précipitamment.

PRÉCIPITER. v. act. Jetter dans un précipice, ou d'un lieu fort haut, dans un lieu fort bas. *Pracipitem dare, dejicere.* Vulcain fut *précipité* du ciel, & il en demeura boiteux. Plusieurs desespérés se sont *précipités* pour finir leurs misères. Curtius Chevalier Romain se *précipita* dans un gouffre pour le salut de sa patrie. Le Nil se *précipite* de bien haut.

Précipiter, signifie aussi, Jetter dans le péril. *Pracipitem dare, agere, periculo exponere.* C'est un brave qui se *précipite* au milieu des ennemis. Il s'est *précipité* au travers des flammes pour retirer sa Maîtresse de l'incendie. On le dit aussi au figuré, pour dire, livrer, abandonner. Ce jeune homme s'est *précipité* dans toutes sortes de vices, ou de débauches. Clovis se jetta dans les excès, où l'ambition & la bonne fortune *précipitent* d'ordinaire les conquérans. Le P. Dan. On ne doit pas se *précipiter* dans le plaisir, parce qu'on se le rend plus agréable à force de le désirer. Le Ch. de M.

Précipiter, signifie aussi, Hâter; faire une chose avec trop de promptitude ou d'empressement. *Festinare, accelerare, praproperè agere.* Il ne faut pas *précipiter* votre voyage, ou votre retour; rien ne presse. Il ne faut point *précipiter* le jugement d'un procès, ni le trop presser. On gâte une affaire quand on la *précipite*. Le Prince étoit bouillant; mais son feu étoit vif sans être *précipité*. Boss. Il ne faut pas se jetter dans la pénitence par une ferveur *précipitée*. Fléch. Les soins que les femmes prennent de leur beauté, en *précipitent* la perte. S. Évr. Tite donna au monde une courte joie, & ses jours se *précipiterent* bien vîte. Boss. Il faut suspendre les décisions trop *précipitées* de l'esprit. Bens.

Précipiter, en termes de Chymie, c'est préparer un corps qui a été dissous dans quelque liqueur, en versant de l'huile de tartre, de l'esprit de sel, de l'eau commune, ou quelqu'autre précipitant propre, qui le fait tomber ou *précipiter* au fond du vaisseau; ou bien en faisant évaporer le dissolvant par le moyen du feu. *Dissolvere.*

Précipiter, ou faire Précipiter, en termes de Chymie, & de Philosophie hermétique. C'est séparer une matière qu'on avoit fait dissoudre, afin qu'elle tombe au fond d'un vaisseau; ou bien, c'est séparer le corps solide corrodé avec son dissolvant, tendant en bas, & par son contraire qui l'affoiblit. Dict. Herm.

Précipiter, se dit aussi d'une course rapide. *Pracipitare.* Les astres ont un cours fort rapide, fort *précipité*. *Cursus praceps.* Chapelain a dit que le Danube, plus vîte vers Euxin *précipita* ses eaux.

On dit aussi que l'huile de tartre & l'esprit de vitriol se *précipitent*, quand étant mêlés ensemble, après quelque effervescence, ils se coagulent & se lient ensemble, pour ne faire plus qu'un corps. *Coagulatio.*

PRÉCIPITÉ, ée. part. pass. & adj. *Dissolutus, præcipitatus.*

PRÉCIPUT. s. m. Terme de Jurisprudence. C'est un avantage qui appartient à quelqu'un dans une chose à partager, ou une portion qu'on préléve, & qu'on met à part en sa faveur, avant que de partager le reste. *Præcipuum jus, vel prærogativi juris munus.* En partage noble l'aîné a toujours le principal fief, ou manoir pour son *préciput*. Quand il n'y a point de fief, il a le vol du chapon. Le *préciput* en ce sens est la même chose que le droit d'aînesse.

PRÉCIPUT, est aussi un avantage que l'on stipule dans les contrats de mariage en faveur du survivant, qu'il doit prendre sur les biens du prédécédé avant le partage de la succession, ou de la communauté. *Augmentatio juris facta in favorem superstitis.* En Droit à l'égard des femmes on l'appelle *augment de dot*, ou *donatio propter nuptias.*

PRÉCIS, ise. adj. Fixe, déterminé, exact. *Certus, definitus, præfixus.* Les lettres de change se paient à jour *précis*. Le convoi se fera à dix heures *précises*. Les ordonnances de payemens se font de sommes *précises*, & marquées exactement. Les assignations se donnent à jour & heures *précises*, en une Jurisdiction *précise*. ☞ On dit qu'un homme est fort *précis* dans ses discours, pour dire, qu'il est fort concis & fort net dans ce qu'il dit: &, Ce que vous dites-là est fort *précis*, pour dire, Ce que vous dites-là est formel. ACAD. FR.

PRÉCIS. s. m. Sommaire, substance, abrégé de ce qu'il y a de plus essentiel, de plus important dans une chose. *Summarium, substantia, compendium, summa.* La politesse est un *précis* de toutes les vertus morales. BELL. Cette femme est un *précis* de la plus fine coquetterie. P. COM. Cet abrégé est un *précis* de toute la Philosophie.

PRÉCISÉMENT. adv. Exactement, justement. *Præcisè, exactè, justè.* La monnoie doit peser *précisément* le poids marqué par l'Ordonnance. Ce Président donne l'audience *précisément* à huit heures.

PRÉCISION. s. f. Justesse, exactitude. *Præcisio, æquitas, diligentia.* Il seroit à souhaiter qu'on gardât les Ordonnances dans une entiére *précision*. La Géométrie est la seule science qui va jusqu'à la derniére *précision*, jusqu'à l'exacte justesse, non seulement sensible, mais à toute celle qui est imaginable.

☞ PRÉCLOTURES. s. f. pl. Par ce terme qui se trouve dans quelques Coutumes, on entend les enclos qui sont donnés par préciput dans le fief aux aînés avec le principal manoir. Voyez la Peyrere, *verbo* AINESSE, & un acte de notoriété de M. le Lieutenant-Civil le Camus, en date du 12 Novembre 1699.

PRÉCOCE. adj. Qui vient de bonne heure, avant la saison ordinaire. *Præcox, præmaturus.* Il ne se dit guère que des fleurs, des fruits & des légumes. Des roses *précoces*; des pois & féves *précoces*; des poires, des pêches *précoces*. Ces fruits *précoces*, qu'on fait mûrir par artifice, n'ont jamais ni la beauté, ni le goût de ceux qui viennent dans la saison. S. EVR. On le dit sur-tout des cerises. Ces cerises sont *précoces*. On dit même absolument des *précoces*; pour dire, des cerises *précoces*. On le dit aussi du cérisier qui apporte des cerises *précoces*. C'est un cérisier *précoce*.

On le dit figurément de l'esprit. Un enfant qui a l'esprit *précoce*, qui fait paroître trop d'esprit de bonne heure, ne réussit pas souvent si bien que ceux qui ont l'esprit tardif. *Ingenium præcox, præmaturum.* L'esprit de ce jeune homme est *précoce*. LA BRUY. Tu me parois *précoce*, & je te trouve plus d'entendement qu'on n'en a d'ordinaire à ton âge. P. COM.

☞ PRÉCOCITÉ. s. f. Qualité d'une chose qui vient en maturité avant les autres. Il ne se dit qu'en termes de Jardinage. Le temps chaud, un espalier bien à l'abri & exposé au midi, un climat chaud & une terre légére, sont toutes considérations importantes pour la *précocité* des fruits. LA QUINT. Il a soin d'avertir dans la Table de son Livre sur le mot *précocité*, que c'est un terme de Jardinier.

PRÉCOMPTER. v. act. Terme de Pratique. Prélever, déduire d'abord les sommes qu'on a reçues, ou les choses qui sont sujettes à rapport, avant que de venir à compte, ou partage. *Supputare, subducere, deducere priùs.* Les enfans qui viennent à la succession de leur pere & mere, doivent *précompter* ce qu'ils ont reçu en avancement d'hoirie. On doit *précompter* à un rendant compte les frais qu'il a faits pour y parvenir, à un tuteur les pensions ou l'entretenement des mineurs. Un créancier doit *précompter* ce qu'il a reçu sur & tant moins de son débiteur. On *précompte*, on déduit les intérêts usuraires sur le principal de l'obligation.

PRÉCOMPTÉ, ée. part. pass. & adj. *Deductus, præductus.*

PRÉCONISATION. s. f. Proposition, déclaration que le Cardinal Patron fait dans le Consistoire à Rome de celui que le Roi a nommé à quelque Prélature en vertu des lettres dont il est porteur, pour le faire agréer au Pape, qui donne ensuite sa collation. *Præconisatio.* La date des Bulles s'expédie du jour de la *préconisation*.

PRÉCONISER. v. act. Faire une préconisation dans le Consistoire d'un nommé à une Prélature par quelque Roi, ou Souverain. *Præconisare.* On a *préconisé* un tel Prélat pour l'Archevêché de Paris, de Gênes, &c.

PRÉCONISER, signifie aussi, Louer hautement & extraordinairement; donner de grands éloges à quelqu'un. *Maximis laudibus efferre.* On *préconise* par-tout la vertu de ce saint homme; ses amis se tuent de le *préconiser* à la Cour, en toutes les assemblées. La valeur, la libéralité sont les vertus qui sont les plus *préconisées*, les plus estimées dans le monde. Il ne se dit guère qu'en plaisantant. L'ACAD.

PRÉCONISÉ, ée part. pass. & adj. *Præconisatus.*

PRECOPS. Voyez PEREKOP. Moréri dit quelquefois *Précopite.*

PRÉCORZ. s. m. Nom propre d'homme. *Præcordius.* Il y a à Véli-sur-Aine au Diocese de Soissons, une Eglise du nom de saint *Précorz*. Son corps est dans la grande Eglise de Corbie. Sa vie est dans Colga, & plus pure dans Bollandus. CHASTEL. *Martyr. au 2 Février*, p. 484. & 492.

PRÉCURSEUR. s. m. Qui vient devant quelqu'un pour annoncer sa venue. *Præcursor, prodromus.* Il se dit particuliérement de S. Jean-Baptiste, qui a été nommé le *Précurseur* de JESUS-CHRIST, du Messie, à cause de ce qui est dit de lui au Ch. I. de l'Evangile selon S. Luc: Et toi petit enfant, tu seras appellé le Prophéte du Souverain; car tu iras devant la face du Seigneur pour préparer ses voies. ☞ J. C. demandoit aux Juifs ce qu'ils cherchoient dans le désert, quand ils y alloient en foule pour voir son glorieux *Précurseur*. BOURD. *Exhor. T. I. p.* 303.

☞ PRÉCURSEUR. Il se dit dans le style familier, en parlant d'un homme qui en annonce un autre dont il est suivi. Voilà un tel qui va venir, je suis son *précurseur*.

Il se dit aussi dans le style soutenu, en parlant de certaines choses qui ont accoutumé d'en précéder d'autres. Ces signes-là sont les *précurseurs* de quelque grand événement. ACAD. FR.

PRÉDA. s. f. Nom propre d'un village avec château & Marquisat. *Preda.* Il est dans le Modénois, vers le Parmesan, environ à une lieue de Rossêna, du côté du midi. MATY.

☞ PRÉDATEUR. s. m. *Prædator.* Surnom donné à Jupiter, parce qu'on lui consacroit une partie des dépouilles prises sur les ennemis, appellées en Latin *præda*.

PRÉDÉCÉDER. v. n. Terme relatif. Mourir avant un autre avec qui on a quelque relation ou liaison d'intérêts. *Priorem obire, decedere.* Il y a des lois différentes pour régler les successions des maris & des femmes, des peres & des enfans, quand l'un ou l'autre *prédécéde*.

PRÉDÉCÈS. s. m. Terme de Pratique. Mort de celui qui prédécéde. *Prior obitus, decessus.* Il y a dans tous les contrats de mariage des clauses stipulées en cas de *prédécès* de l'un ou de l'autre des conjoints.

PRÉDÉCESSEUR. s. m. Celui qui a précédé un autre dans le même emploi, dans la même charge. *Antecessor.* Il faut toujours continuer la possession de son *prédécesseur*.

PRÉDÉCESSEURS, signifie aussi en général tous ceux qui ont été devant nous. *Majores.* Nos *prédécesseurs* vivoient avec bien plus de modestie & de frugalité, qu'on ne fait en ce siécle.

☞ PREDESTINATIANISME

☞ PRÉDESTINATIANISME. subst. m. Hérésie concernant la Prédestination. Le *Prédestinatianisme* est l'opinion de ceux qui soûtiennent que Dieu prédestine nécessairement les hommes, soit à la gloire, soit à la damnation éternelle, de manière que les Elus sont dans la nécessité d'être sauvés, & les autres de périr, indépendamment de leur libre arbitre. Le premier qui ait soutenu le *Prédestinatianisme*, fut Lucide qui parut dans le cinquiéme siécle. Gothescalc soutint la même chose dans le neuviéme, & Wiclef & Jean Hus dans le treiziéme. Cette opinion a été condamnée dans plusieurs Conciles. Mais ceux qui sont dans cette doctrine, prétendent qu'il n'y a jamais eu de véritables Prédestinatiens, & que ceux qu'on nomme tels, étoient des disciples de S. Augustin, de S. Fulgence, de S. Prosper, & autres, qui n'ont jamais été condamnés par l'Eglise. Cette matière est fort délicate & fort épineuse. Le P. Jean-Baptiste du Chesne, de la Compagnie de Jesus, publia en 1720. un in-4°. sur le *Prédestinatianisme*, où cette matière est amplement traitée. Il y fait voir que cette erreur n'est venue que de l'obscurité des écrits de S. Augustin mal entendus & mal expliqués.

PRÉDESTINATIENS, anciens sectaires qui n'ayant point entendu quelques expressions de saint Augustin, étoient dans des erreurs grossiéres sur les matières de la grace & de la prédestination. *Prædestinatiani*. Cette hérésie commença en Afrique dès le temps de saint Augustin dans le monastère d'Adrumet, & elle se répandit ensuite dans les Gaules, où un Prêtre nommé Lucide, qui avoit les mêmes sentimens sur la grace & sur la *prédestination*, fut condamné par Fauste Evêque de Riez. La Sentence de Fauste fut approuvée par deux Conciles. Gothescalc, Moine Bénédictin du neuviéme siécle, fut accusé d'avoir renouvellé cette hérésie. Hincmar dans une de ses lettres au Pape Nicolas dit, que Gothescalc soûtenoit avec les anciens *Prédestinatiens* qui avoient été anathématisés, que comme Dieu prédestinoit quelques-uns à la vie éternelle, il en prédestinoit aussi quelques-uns à la mort éternelle; que Dieu ne vouloit pas que tous les hommes fussent sauvés, mais ceux-là seulement qui étoient sauvés; que J. C. n'étoit point mort pour tous, mais seulement pour ceux qui étoient sauvés. Ces erreurs & quelques autres du même Moine Gothescalc, furent condamnées dans un Synode tenu à Mayence, auquel présidoit Raban Maure. Le P. Sirmond a traité au long de cette hérésie des *Prédestinatiens*. Les amis de Mess. de P. R. & entre autres le Président Mauguin, ont réfuté le livre du P. Sirmond, prétendant que l'hérésie des *Prédestinatiens* est une hérésie imaginaire; & en effet le P. Sirmond n'appuie presque son sentiment que sur le témoignage des Prêtres de Marseille, qui ont été suspects de Semi-pélagianisme. Les Port-Royalistes prétendent que saint Fulgence, saint Prosper & les autres disciples de saint Augustin, ont soutenu que cette hérésie étoit une hérésie imaginaire, qui avoit été inventée par les ennemis de la doctrine de saint Augustin.

PRÉDESTINATIEN, ENNE. f. m. & adj. Il y a aussi une secte de *Prédestinatiens* parmi les Protestans. Ils disent que c'est en vain qu'on travaille à faire du bien, ou du mal, à cause de la prédestination. JOVET. T. I. p. 382.

PRÉDESTINATION. f. f. Jugement de Dieu par lequel il prédestine; decret par lequel il a résolu de toute éternité de sauver certain nombre d'hommes. *Ad æternam beatitudinem prædestinatio*. Il y a d'autres Théologiens qui définissent la *prédestination*, en disant que c'est le decret de donner la foi en JESUS-CHRIST à un certain nombre d'hommes, & de laisser les autres à leur propre malice. Les Remontrans la définissent, le decret de sauver les croyans, & de damner les rebelles. Les plus grandes difficultés de la Théologie roulent sur la *prédestination*. La *prédestination* laisse une ame languissante, sans affection & sans mouvement, sous prétexte de tout attendre du Ciel avec soumission. S. EVR. La doctrine de la *prédestination* n'est ni dangereuse, ni désespérante. PORT-R. Les Luthériens ne parlent qu'avec horreur de la *prédestination* absolue & gratuite, & la rejettent comme un dogme qui seul renverse les fondemens de la Foi. Il faut parler sobrement de la *prédestination* pour prévenir le scandale, c'est une doctrine qui peut jetter les esprits foibles dans de grandes inquiétudes. Bien des gens croient la *prédestination*, & agissent comme ne la croyant pas. S. EVR.

Il se dit aussi de cet enchaînement de causes secondes ordonné par la Providence, qui fait arriver des choses contre l'attente des hommes; & malgré les obstacles qu'ils y opposent. Il faut qu'il y ait de la *prédestination* en cette affaire. Ceux qui croient la *prédestination* s'exposent plus volontiers à la mort.

PRÉDESTINER. v. act. Terme de Théologie, qui ne se dit que des decrets éternels de Dieu sur le salut des hommes, ou sur quelques actions importantes. Dieu a appellé tous les hommes au salut, mais il y en a peu qu'il ait *prédestinés*. Dieu *prédestine* ceux qu'il prévoit devoir coopérer à sa grace jusqu'à la fin. Dieu *prédestine* à la persévérance ceux qu'il *prédestine* à la gloire, comme il ne *prédestine* à la gloire que ceux qu'il *prédestine* à la persévérance. PORT-R. Les hommes ne tombent pas dans le péché, à cause qu'ils ne sont point *prédestinés*; mais ils ne sont pas *prédestinés*, parce que Dieu a prévu leurs péchés. DU PIN. Dieu a prévu, mais il n'a ni ordonné ni *prédestiné* le mal. ID.

PRÉDESTINÉ, ÉE. part. pass. Elu de Dieu; destiné pour le ciel. *Electus, prædestinatus vel ante destinatus*. Il est *prédestiné*, elle est *prédestinée*.

PRÉDESTINÉ. Ce mot est aussi fort souvent substantif. *Prædestinatus, præordinatus*. Le nombre des *prédestinés* est déterminé, il est impossible d'y ajouter, ou d'en diminuer. DU PIN. Le bon sens va grossiérement à conclurre, que si nous sommes du nombre des *prédestinés*, nous serons infailliblement sauvés; & que si nous n'en sommes pas, il est impossible de l'être. ID. Vous vivez en vrai *prédestiné*, LE P. RAP. c'est-à-dire, en homme de bien.

☞ PRÉDETERMINANT, ANTE. f. m. & f. Celui qui tient la prédetermination physique, qui enseigne que Dieu prédetermine toutes les actions des créatures spirituelles & libres. *Prædeterminans, prædeterminationis assertor*. Les *Prédéterminans* disent que par une impulsion physique qui précéde toute détermination de la cause seconde, Dieu la détermine à chacune de ses actions. Les *Prédéterminans* nient les conséquences que l'on tire de cette doctrine; c'est ce qui fait dire à leurs adversaires; Les *Prédéterminans* sont bons Catholiques & mauvais Philosophes.

☞ PRÉDÉTERMINANT, ANTE, est aussi adjectif, & se dit des décrets & de la motion que les Prédéterminans attribuent à Dieu. Une grace, une motion *prédéterminante*. Le Cardinal du Perron offroit à Paul V. de faire signer pac tous les Protestans les décrets *prédéterminans* de Banez.

PRÉDETERMINATION. f. f. Terme de Théologie. Action de déterminer. *Prædeterminatio*. Les Scholastiques appellent *prédétermination physique* le concours de Dieu qui fait agir les hommes, & qui les détermine dans toutes leurs actions bonnes ou mauvaises. Ils disent que Dieu n'a point de part au péché, parce qu'il ne prête son concours qu'à ce qu'il y a de *physique* dans les actions des hommes, & non pas à ce qu'il y a de *moral*.

☞ PRÉDIAL, ALE. adj. Qui concerne les fonds & les héritages. Des rentes *prédiales* ou foncières. M. Amelot de la Houssaye, dans sa version du Traité des Bénéfices publié sous le nom de Fra-Paolo, dit que Dieu n'obligeoit le Peuple Juif qu'à la dixme *prédiale*, & non personnelle.

PRÉDICABLE. adj. m. & f. Terme de Logique. *Prædicabilis*. C'est une qualité, une épithéte qu'on donne à un sujet. L'animal est *prédicable* tant de l'homme que de la bête.

PRÉDICABLE, se dit aussi de ce qui est bon, qui est propre à être prêché. *Prædicandus, vulgò exponendus*. Cette doctrine est hérétique & trop subtile, elle n'est pas *prédicable*, propre à être prêchée au peuple. La Scholastique n'est pas *prédicable* comme la Positive. Ce mot n'a guère d'usage que parmi les Ecclésiastiques.

PRÉDICAMENT. f. m. Terme de Logique. C'est une des Catégories, une division qui se fait de la nature des substances, ou des qualités des êtres. *Prædicamentum, series generum, specierum & individuorum*. Les Philosophes ne sont point d'accord sur le nombre des *prédicamens*.

On dit proverbialement, qu'une personne est en un bon ou mauvais *prédicament*, selon qu'elle s'est mise en bonne ou en mauvaise réputation. *Bonâ vel malâ famâ uti.*

PREDICANT. s. m. Terme de mépris dont on se sert pour dire qu'un homme prêche mal. Ce Séminariste est un *Prédicant* de village. Stapleton, Lanusa & autres Sermonaires sont le refuge des pauvres *Prédicans*.

PRÉDICATEUR. s. m. Ecclésiastique qui prêche dans l'Eglise pour annoncer l'Evangile, pour enseigner la vérité. Le *Prédicateur* Chrétien ne doit pas affecter les maniéres brillantes & ingénieuses de l'éloquence mondaine. Ch. Une partie de l'art du *Prédicateur* consiste à bien peindre les différens caractéres des vertus qui nous sont commendées, & des vices qui nous sont défendus. S. Evr. La chaire ne demande pas la derniére exactitude, & les *Prédicateurs* ont leurs licences aussi bien que les Poetes. Bouh. Les *Prédicateurs* ont plus besoin d'ornemens & d'imagination, que de raisonnemens profonds & solides. Bay. Un Poëte travaille moins à la chûte d'un Sonnet, qu'un *Prédicateur* à la chûte d'un *Ave Maria*. G. G. Il ne faut pas qu'un *Prédicateur* ait un visage de prosperité. Bay. On juge des remontrances d'un *Prédicateur* par ses mœurs & par sa conduite. Ab. de J. S'il ne faut pas qu'un *Prédicateur* soit languissant & ennuyeux ; il ne faut pas aussi qu'il affecte une éloquence coquette & mondaine. Abb. Un *Prédicateur* sage & grave, doit prêcher nuement les vérités Evangéliques.

PRÉDICATION. s. f. Sermon ; discours pour expliquer les vérités de l'Evangile. *Sacra Concio.* Dieu a voulu que la *prédication* de l'Evangile s'étendît par toute la terre. Plusieurs Saints ont souffert le martyre en faisant la *prédication* de l'Evangile.

Prédication, se dit aussi d'un sermon en forme qui se fait dans les Eglises. *Sacrorum mysteriorum praconium elegans, paranesis.* Un bon Catholique doit assister à Vêpres & à la *prédication* les Fêtes & les Dimanches. Il y a des indulgences en telle Eglise, & un tel Evéque y fera la *prédication*.

Prédication, se dit aussi au figuré de ce qui en peut tenir lieu. *Censura.* La vertu de nos Ancêtres est une *prédication* perpétuelle, & une censure muette des vices du siécle. Fléch.

☞ PRÉDICATRICE. s. f. Qui prêche, qui publie hautement & professe. *Prédicatrices* de la bonne Morale. Bernard, *Nouv. de la Rép. des Lettres.*

PRÉDICTION. s. f. Divination, oracle, prophétie, ou prévoyance des événemens futurs. *Prædictio, divinatio, oraculum, propheta, vaticinium.* On ne se doit pas arrêter à toutes les *prédictions* des Almanachs. J'avois toujours bien dit que ce jeune homme seroit fortune, ma *prédiction* s'est trouvée vraie. C'est une *prédiction* faite après coup, après que la chose est arrivée. Les *prédictions* de la Politique sont quelquefois assez justes & assez certaines. S. Evr.

PRÉDILECTION. s. f. Témoignage d'amitié qu'on donne à quelqu'un au-dessus de ses semblables. *Prædilectio.* N. S. entre tous ses Apôtres, a eu de la *prédilection* pour S. Jean l'Evangéliste. Un pere qui a trop de *prédilection* pour un de ses enfans, met le trouble & la jalousie dans sa famille. Cet Auteur entre tous ses ouvrages aime celui-ci d'un amour de *prédilection*.

PRÉDIRE. v. act. On conjuge : *Je prédis, tu prédis, il prédit, nous prédisons ; vous prédisez*, & non pas *vous prédites*. Vaug. L'Acad. *Je prédisois, je prédis, vous prédites*, au prétérit indéfini. *J'ai prédit, je prédirai, que je prédise.* Annoncer par avance ; prophétiser ; déclarer ce qui doit avenir, soit par révélation divine, soit par quelque art, ou invention humaine, soit par quelque conjecture bien fondée. *Prænunciare, prædicere.* Tous les Prophétes ont *prédit* l'avénement du Messie. Les oracles n'ont jamais rien *prédit* qu'avec ambiguité, ou équivoque ; il n'y a que le hasard qui ait fait arriver ce qu'ils ont *prédit*. Toute l'Astrologie ne peut rien *prédire* de certain. Un homme de bon sens & bon politique *prédit* plusieurs événemens qui arrivent. On dit d'un Almanach, qu'il *prédit* merveilles. On peut *prédire* certainement les éclipses par le calcul.

☞ C. Sulpicius Gallus, servant dans l'armée que Paul Emile commandoit contre le Roi Persée, *prédisit* une éclipse de lune, & rassura les soldats Romains qui étoient d'ordinaire fort effrayés de ces phénomenes. *M. du Bois sur Ciceron, de la Vieillesse, édit.* in-12. *p. 67. not.* 2. C'est mal parler pour un Académicien, il falloit dire, *prédit*, comme a fait le Pere Joubert, ou plûtôt M. Donjat dans cette traduction du passage de Velleius Paterculus. Varron qui alloit mourir par l'ordre & pour le divertissement d'Antoine, lui *prédit* la mort, dont en effet Antoine périt depuis, & qui fut une fin bien digne de lui. *Varro ad ludibrium moriturus Antonii, digna illo, ac vera de exitu ejus, magna cum libertate ominatus est*, Paterc. lib. 2. cap. 72. *Contredire, dédire, interdire, médire & prédire*, composés de *dire*, en suivent la conjugaison, excepté qu'ils font à la seconde personne du plurier du présent de l'indicatif, vous *contredisez*, vous *dédisez*, vous *interdisez*, vous *médisez*, vous *prédisez*. *M. Restaut, Gram. Franç.* p. 308.

Prédit, Prédite. part. pass. & adj. *Prædictus, antedictus.* Il y a plusieurs morts des Grands qui ont été *prédites*.

PRÉDOMINANT, ante. adj. Qui a l'avantage, qui paroît le plus. *Dominans, prædominans.* L'amertume est la qualité *prédominante* entre les saveurs, qui efface toutes les autres.

PRÉDOMINER. v. act. Avoir quelque supériorité, quelque avantage sur quelque chose ; se faire plus sentir. *Dominari, prædominari.* Il ne faut pas que le sucre *prédomine* dans les confitures, ni le poivre dans les ragouts. On dit en Physique, lorsqu'il vient un enfant mâle, que la semence de l'homme *prédomine*. Il y a des choses où les élémens *prédominent* plus que dans d'autres. Roh.

PRÉÉMINENCE. s. f. Qualité, rang, droit privilége ; ou supériorité, degré d'excellence qu'on a sur les autres. *Excellentia, præstantia, privilegium, superioritas.* Un Président a la *prééminence* du rang dans sa Compagnie. Il faut qu'ils quittent une *prééminence* que leurs prédécesseurs ont toujours gardée. Pat. Il ne peut moins faire que de défendre les *prééminences* de son Abbaye. Idem. *Defendere, tueri jura honoraria vel prærogativa.* L'homme a une grande *prééminence* sur les autres animaux. *Ceteris animantibus præstat.* Le Cardinal sut bien maintenir la *prééminence* de sa dignité. D'où vient cette passion de se distinguer par l'esprit, sinon du désir d'avoir une *prééminence* de raison au-dessus du reste des hommes ? Fléch. La *prééminence* de l'esprit est la plus flateuse. S. Evr.

PRÉÉMINENT, ente. adj. Qui est au-dessus des autres. *Ceteris omnibus præstans.* Les Rois sont *prééminens* sur les autres hommes ; ils ont une dignité *prééminente* sur tous leurs sujets. Cette haute montagne est *prééminente* sur toutes celles des environs. Ce mot ne se trouve dans aucun des dictionnaires que nous ayons pû consulter, excepté celui de l'Académie. Nous doutons même que cette phrase, Être *prééminent* sur quelqu'un, soit du bel usage. Peut-être que, dignité *prééminente*, seroit mieux.

PRÉEXISTENCE. s. f. État de ce qui existe, de ce qui est actuellement avant quelqu'un ou quelque chose. *Præexistentia.* Les Platoniciens ont cru la *préexistence* des ames. Origène tenoit pour la *préexistence* éternelle des ames. Du Pin.

PRÉEXISTENT, ente. Qui existe avant quelqu'un ou quelque chose. *Præexistens.* Dieu a créé le monde de rien, & non d'une matiére *préexistente*.

PRÉFACE. s. f. Avertissement qu'on met au-devant d'un livre, pour instruire le Lecteur de l'ordre & de la disposition qu'on y a observé, de ce qu'il a besoin de sçavoir pour en tirer de l'utilité, & lui en faciliter l'intelligence. *Præludium, proœmium.* On fait souvent des *préfaces* pour se loüer soi-même, ou pour faire l'apologie de ses fautes. Il y a des *préfaces* ennuyeuses, qui sont presque aussi grosses que le livre. Une *préface* sage, judicieuse, & bien étendue est un chef-d'œuvre.

> *Un Auteur à genoux dans une humble* préface,
> *Au Lecteur qu'il ennuie a beau demander grace.* Boil.

Préface, se dit aussi du préambule d'un discours, de ce

qu'on

qu'on dit avant que d'entrer en matière. *Exordium.* Je vous prie, parlons sans *préface.* Il n'y a guère de *préface* qui n'ennuie. Il n'y a point de Poete qui lise un Sonnet sans quelque espéce de *préface*, sans dire qu'il l'a fait fort promptement, ou l'occasion qui l'a porté de le faire.

PRÉFACE, est aussi une partie de la Messe qui se chante par le Prêtre avant la consécration, sur un ton particulier, & qui varie selon le temps & l'Office. *Præfatio.* L'essentiel de la Messe ne commence qu'à la *Préface.* Il y a de certains endroits de quelques Offices qu'on chante sur le ton de la *Préface.* L'usage des *Préfaces* est très ancien dans l'Eglise, & on conjecture qu'il est du tems des Apôtres, par quelques passages de S. Cyprien, de S. Chrysostome & de S. Augustin.

La *Préface* de la Messe, a eu autrefois, & en différentes Eglises, différens noms. Dans le rit Gothique ou Gallican, on l'appelloit *Immolation;* dans le rit Mozarabique, *Illation;* chez les Francs, anciennement *Contestation;* dans l'Eglise Romaine, *Préface.* Voyez les Bollandistes dans l'Office Mozarabique de S. Pélage, §. IV. n. 22. au 5e. Tome de Juin, p. 220. On dit que ce fut au Concile de Plaisance, tenu en 1095. que le Pape Urbain II. institua la dixiéme *Préface* de la Messe, qui est pour les Fêtes de la sainte Vierge.

PRÉFECTIEN. s. m. Selon La Cerda, les *Préfectiens* étoient une milice, une espéce de soldats, un corps de gens de guerre; mais il se trompe. Il paroît par plusieurs endroits du Code, que dans le bas Empire, on appella *Préfectiens* les Huissiers, ou les Appariteurs du Préfet du Prétoire. *Præfectianus.*

PRÉFECTURE. s. f. Charge ou dignité de Préfet, fort considérable dans l'ancienne Rome. *Præfectura.*

☞ PRÉFECTURE, dans les Colléges des Jésuites, signifie la charge de Préfet des Classes.

☞ PRÉFECTURE, se dit aussi de l'endroit où réside ordinairement le Préfet des Classes, pour avoir l'œil sur les Ecoliers du Collége, & où il examine les Ecoliers, &c. Ce terme est d'un grand usage dans les Colléges des Jésuites.

PRÉFERABLE. adj. m. & f. Qui est meilleur; qui doit être le premier choisi, mis au-dessus d'un autre. *Anteponendus, præponendus.* Le soin du salut est *préférable* à tout autre. L'honnête est *préférable* à l'utile. La vie privée est *préférable* à la tumultueuse. Un Docteur est *préférable* à un simple Gradué, quand ils ont un droit égal à un Bénéfice.

PRÉFERABLEMENT. adv. Par choix & préférence. *Jure prærogativo.* Cet Officier a été élu & nommé *préférablement* à tous ses Confreres pour cette Députation. Un bailleur de fonds est payé *préférablement* à tous autres créanciers.

PRÉFERENCE. s. f. Choix, action par laquelle on juge du mérite des choses, & l'on donne l'avantage à l'une sur l'autre. *Æstimatio, electio, pretium, præstantia.* On a toujours donné à l'or la *préférence* sur tous les métaux; au diamant sur toutes les pierreries. Chacun veut avoir la *préférence* sur son rival, sur son concurrent. La *préférence* entre les femmes est mieux donnée par les hommes: ils sont les juges naturels des Dames. La Cu. d'H. La Religion qui ne trouble point l'ordre du monde, ne desapprouve point les *préférences*, ni les devoirs extérieurs qu'on rend aux Riches; mais elle condamne cette *préférence* intérieure, qui fait regarder les riches comme étant infiniment élevés au-dessus des pauvres. Lo. Tite-Live fait son Héros de Scipion, & lui donne une *préférence* délicate sur les Romains. S. Evr. Comme ceux qui s'élévent au-dessus de nous attirent notre indignation, aussi ceux qui nous cédent la *préférence*, s'emparent aisément de notre estime. Bell.

> *Sur quelque* préférence *une amitié se fonde,*
> *Et c'est n'estimer rien qu'estimer tout le monde.* Mol.

Un Marchand dit, qu'il ne demande que la *préférence*, à ceux qui lui font des offres qu'il n'accepte pas.

PRÉFERENCE, se dit au Palais, en matiére d'ordre & de distribution de deniers. *Omnibus post habitis.* Les frais de Justice sont toujours payés par *préférence.* Ce Procureur poursuit une instance de *préférence.* On colloque par *préférence* les créanciers privilégiés qui ont une spéciale hypothéque sur la chose.

PRÉFERER. v. act. Choisir, estimer plus, donner l'avantage à une chose sur une autre. *Pluris æstimare, facere, præponere.* Un brave *préfére* une mort glorieuse à une vie oisive. Cet homme se desespére de ce qu'on lui a *préféré* son rival. On se *préfere* d'ordinaire soi-même à ce qu'on aime. S. Evr. M. L. s'accommodoit à tous, & ne *préféroit* personne. Flech.

PRÉFÉRÉ, ée. part. pass. & adj. *Antepositus, præpositus.*

PRÉFET. s. m. C'étoit autrefois un des premiers Magistrats de Rome, qui la gouvernoit en l'absence des Rois, des Consuls, & des Empereurs. *Præfectus.* Son pouvoir a été un peu différent selon les temps, & il eut beaucoup plus d'autorité sous les Empereurs. Voyez L. 1. Tom. 28. du Code. Il avoit sur-tout le gouvernement de la ville de Rome; la connoissance de tous les crimes commis dans la ville, & à cent milles au dehors, lui appartenoit; il jugeoit à mort sans appel, & même par la Novelle 62. il avoit la préséance au Sénat, & marchoit devant les Patrices, & les Consulaires, &c. Il avoit aussi l'intendance des vivres, de la police, des bâtimens & de la navigation. Il y a encore maintenant à Rome un *Préfet*, qui est une espéce de Gouverneur. Il différe de l'ancien, en ce que le pouvoir de celui-ci ne s'étend qu'à quarante milles hors de la ville, & celui de l'ancienne Rome s'étendoit à cent milles, comme on voit au Titre *De officio Præfecti urbis*, ff. L. 1. Tit. XI.

PRÉFET DU PRÉTOIRE. C'étoit le Chef des Gardes Prétoriennes ou Cohortes destinées à la Garde de l'Empereur. *Præfectus prætorio.* La Légion Prétorienne étoit de dix mille hommes à ce que dit Dion. Suétone rapporte qu'Auguste créa la charge de *Préfet du Prétoire.* On le prenoit d'ordinaire entre les Chevaliers Romains. Par la faveur des Empereurs la puissance du *Préfet du Prétoire* s'accrut considérablement, & il étoit comme l'arbitre, & le juge suprême des affaires. On le compare aux Maires du Palais en France. Pour rabattre cette autorité excessive, le Grand Constantin divisa la Préfecture du Prétoire en quatre Préfectures: & chaque Préfecture en Civile & Militaire. Le nom de *Préfet du Prétoire* demeura seulement à celui qui étoit revêtu de la puissance civile, & celui de Comte de la Guerre, à celui qui avoit le commandement sur les gens de guerre. Ainsi dans son origine, & avant le Grand Constantin, la charge de *Préfet du Prétoire* étoit militaire, & avoit succédé à celle de *Magister Equitum.* ff. L. 1. Tit. XI. Mais sous cet Empereur elle devint une Magistrature civile, & ensuite la premiére dignité de l'Empire. Les Empereurs de Constantinople confirmant le partage fait par Constantin diviserent l'Empire entre quatre *Préfets du Prétoire*, comme en quatre Diocèses, ou départemens: les Gaules, l'Illyrie, l'Italie & l'Orient. Les Provinces dont ces quatre grands Diocèses étoient composés avoient des Gouverneurs particuliers; & le *Préfet du Prétoire* étoit au-dessus d'eux, & décidoit de tout souverainement sous le bon plaisir de l'Empereur. On peut voir à quel degré de puissance & d'autorité ils étoient élevés, dans le I. Livre du Code, Tit. 26. Depuis, Justinien créa un cinquiéme *Préfet du Prétoire* pour gouverner l'Egypte, qui avoit été détachée du Diocèse d'Orient par l'invasion des Vandales, & qui fut réunie à l'Empire sous cet Empereur. Voyez le 27e Tit du I. Liv. du Code. Sous Auguste l'on donna le nom de *Præfectus Augustalis* à celui qui étoit envoyé pour gouverner l'Egypte avec une puissance Proconsulaire. Il étoit toujours tiré de l'Ordre des Chevaliers. ff. L. I. T. 17. & C. L. 1. T. 37. Ces *Préfets du Prétoire* n'avoient point, comme on le vient de dire, le commandement des armées; mais ils avoient la puissance du glaive: ils décidoient de toutes les affaires en dernier ressort, & ils avoient toutes les marques, & tous les honneurs de la Souveraineté.

PRÉFET DE LA SIGNATURE DE JUSTICE. C'est un Cardinal Jurisconsulte à Rome qui voit & approuve les Requêtes, & met son nom au bas. *Signaturæ Præfectus.* C'est une espéce de *visa*, quand elles sont ordinaires; & quand elles sont douteuses, il en confére avec les Officiers de la signature. Il donne aussi des Rescrits de Droit pour les pro-

 vinces

vinces, qui ont autant d'autorité que si le Pape les avoit signés, suivant la Constitution de Paul V.

Il a aussi un *Préfet de la signature de grace*, qui est un Cardinal Jurisconsulte, qui fait la même fonction à l'égard des lettres de grace, que la précédent en celles de Justice, mais qui expédie souvent en présence du Pape, ou du moins de douze Prélats. *Signatura gratiarum præpositus.*

Il y a aussi un *Préfet des Brefs*, qui signifie les minutes des Brefs ou Rescrits que le Pape envoie, & qui est le Chef du corps qu'on appelle des Sécretaires. *Rescriptorum Apostolicorum Præpositus.* Ses expéditions se font encore sous l'anneau du Pêcheur. Il y a aussi des *Préfets des petites dates, de la commende, des vacances* per obitum, *&c.*

PRÉFET, ne se dit en France que dans les Colléges des Jésuites & des Barnabites. *Præfectus, præpositus.* Le Pere *Préfet* est celui qui a soin de la discipline du Collége, qui est le Maître des Ecoliers. Il y aussi des *Préfets* particuliers dans les chambres des pensionnaires, & d'autres à qui on confie le soin & l'éducation d'un Ecolier de qualité. Ces derniers ne se trouvent que chez les Jésuites. ☞ Dans chacune des chambres des Pages du Grand Seigneur, il y a un Page de la chambre privée, qui leur commande, comme fait un *Préfet* dans les Colléges des Jésuites. DULOIR. p. 91.

PRÉFET, est encore le nom que les Clercs Réguliers Mineurs donnent à leur Supérieur. Voyez le Pere Hélyot, T. IV. p. 278. *Præfectus.* Les Clercs Réguliers, Pauvres de la mere de Dieu, des Ecoles pieuses, donnent le même nom à leur Supérieur. Car Paul V. en les érigeant en Congrégation, à laquelle il donna le nom de Congrégation Pauline, par un Bref du 6. Mars 1616. nomma pour Chef ou Supérieur de cette Congrégation, sous le nom de *Préfet*, Joseph Casalenz. *P. Hélyot, T. IV. p.* 287.

PRÉFET APOSTOLIQUE. C'est le nom qu'on donna en quelques Missions de pays étrangers au Supérieur de la Mission. *Præfectus Apostolicus.* Ainsi le P. Godefroi Loyer Dominicain, qui nous a donné la Relation du Royaume d'Issiny, prend la qualité de *Préfet Apostolique* des Missions des Freres Prêcheurs, aux côtes de Guinée en Afrique.

Le Supérieur des Capucins de Téphlis prend la qualité de *Préfet* des Missions de Géorgie. TOURNEFORT.

PRÉFET de la Sacristie du Pape. Nom d'un Officier de la Maison du Souverain Pontife. *Sacrario Pontificio Præfectus. Æditutus Pontificius. Pontificius Neocorus.* L'office de Sacristain de la Chapelle du Pape est annexé à l'Ordre des Hermites de S. Augustin. L'on trouve un Augustin Novelli, qui l'exerçoit dès l'an 1287. Ange de Limoges fut Sacristain du Pape Jean XXII. l'an 1319. & exerça cet office sous ce Pape, & sous Benoît XII. & Clément VI. Raimond de Pamiers sous Clément VI. Innocent VI. & Urbain V. Pierre Amalie de Limoges sous le même Urbain & sous Grégoire XI. & Urbain VI. Pierre de Pamiers sous Urbain VI. & Boniface IX. Paul de Bossis le fut de Sixte IV. Cependant dans un Livre fait du tems d'Innocent VIII. & qui traitoit des Cérémonies de la Chapelle du Pape, il étoit marqué que l'office de Sacristain n'étoit pas affecté à un Ordre particulier, mais qu'il pouvoit être donné à un Religieux, de quelque Ordre qu'il pût être, pourvû qu'il fût dans la Prélature: mais Alexandre VI. donna une Bulle en 1497. par laquelle il ordonna que l'office de Sacristain du Pape ne pourroit être conféré qu'à un Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, quand même il ne seroit pas dans la Prélature. Il y en a eu plusieurs qui n'ont point été Evêques; mais depuis longtemps le Pape donne un Evêché *in partibus*, à celui auquel il confere cet office, & quand même il ne seroit pas Evêque, il porteroit néanmoins le mantelet & la mozette à la maniére des Prélats de Rome.

Ce Sacristain prend le titre de *Préfet* de la Sacristie du Pape. Il a en sa garde tous les ornemens, les vases d'or & d'argent, les Reliquaires, & autres choses précieuses de cette Sacristie. Quand le Pape dit la Messe, soit pontificalement, soit en particulier, il fait en sa présence l'essai du pain & du vin. Il a soin d'entretenir toujours une hostie consacrée de la grandeur de celle dont on se sert à la Messe, dans la principale Chapelle du Palais où demeure le Pape, & doit renouveller cette hostie tous les septiémes jours. Cette hostie est destinée à servir de Viatique au Pape lorsqu'il est à l'article de la mort, & c'est à ce Sacristain à la lui administrer, aussi-bien que l'Extrême-Onction, comme étant le Curé de Sa Sainteté.

Lorsque le Pape entreprend un voyage, deux Estafiers, l'un domestique de sa Sainteté, & l'autre domestique du Sacristain, tiennent par la bride, la mule qui porte le Saint-Pere; ces Estafiers sont présentés au Pape par le Sacristain, & Sa Sainteté les confirme dans cet emploi par un Bref. Le *Préfet* de la Sacristie exerce aussi une espéce de jurisdiction sur tous ceux qui accompagnent le Pape dans ces sortes de voyages; & pour marque de sa jurisdiction, il porte un bâton à la main.

Il distribue aux Cardinaux les Messes qu'ils doivent célébrer solennellement: mais il doit auparavant faire voir au premier Cardinal Prêtre la distribution qu'il en fait. Il distribue aussi aux Prélats assistans, les Messes qu'ils doivent célébrer dans la Chapelle du Pape. S'il est Evêque ou constitué en dignité, il tient rang dans cette Chapelle parmi les Prélats assistans, si c'est en présence du Pape; & si le Pape n'est pas présent, il a séance parmi les Prélats selon son antiquité, sans avoir égard à sa qualité de Prélat assistant. S'il n'est pas Evêque, il prend son rang après le dernier Evêque, ou après le dernier Abbé mitré. Après la mort du Pape, il entre dans le Conclave en qualité de premier Conclaviste. Il dit tous les jours la Messe en présence des Cardinaux & leur administre les Sacremens aussi-bien qu'aux Conclavistes. Autrefois il étoit aussi Bibliothécaire du Vatican. Ce qui a duré jusques sous le Pontificat de Sixte IV. qui sépara ces deux Offices, & donna celui de Bibliothécaire, à Platine, Auteur de la vie des Papes, & de plusieurs autres Ouvrages. *P. Hélyot Hist. des Ordres Religieux, T. III. c. III. p.* 17. *&* 18.

PRÉFINIR. v. act. Marquer un certain terme & délai dans lequel on est obligé de faire ou de payer quelque chose. *Præfinire, constituere, præscribere.* L'Ordonnance a *préfini* certains tems pour les assignations, les forclusions, & autres délais pour instruire un procès. Quand on interloque pour faire une preuve, ou autre instruction, on demande à un Juge qu'il *préfinisse* un temps pour cela. On disoit autrefois *préfire.*

PRÉFIX, IXE. adj. certain, marqué & déterminé. *Præfinitus, statutus.* Il a comparu à jour *préfix*, au terme qu'on lui avoit marqué. Les billets payables à volonté n'ont point de terme *préfix.*

PRÉFIX, se dit encore au Palais, d'un doüaire, d'une certaine somme fixe que le mari donne à sa femme, pour vivre pendant sa viduité du revenu qui en provient. *Dos præfixa.* Il est opposé à *douaire coutumier*, qui est la moitié du bien qu'a le mari au jour de son mariage. Le douaire *préfix* est stipulé ordinairement sans retour.

PRÉFIXION. s. f. Action par laquelle on marque, on fixe un certain temps. *Stata diei vel temporis designatio.* La Cour lui a encore donne quinzaine pour faire sa preuve, & ce pour toutes *préfixions* & délais. Ce mot n'est guère en usage qu'en Pratique.

PRÉGADI. s. m. Terme de Relation. C'est le Sénat de Vénise. *Senatus Veneticus.* Voyez SÉNAT.

PRÉGATON. s. m. Terme de Tireurs d'or. C'est le nom qu'ils donnent aux dix ou douze plus petits pertuis de leurs filiéres, après que leur fil a passé sur le banc à dégrossir. *Ocelli minores.*

PRÉGNANT, ou PREIGNANT, ANTE. adj. Violent, pressant. *Acerbus, acutus.* Il n'a guère d'usage que dans ces phrases. Douleurs *pregnantes.* Maux aigus & *pregnans. Dolores acuti.*

PRÉGNITZ, ou PRIGNITZ. s. m. Nom propre d'une contrée du Marquisat de Brandebourg, en Haute-Saxe. *Prignitia. Marchia Prignitiana.* Elle est entre le Duché de Mecklembourg, la vieille Marche & la moyenne, dans laquelle quelques Géographes la renferment. Ce pays peut avoir vingt lieues de longueur, & huit de largeur moyenne. Il est fort chargé de forêts. Ses lieux principaux, sont Hawelberg capitale, Wilsmach, Wittenberg & Perleberg. MAUV.

PRÉGON. adj. Profond. BOREL. *Altus, profundus.*

Aquesta

Aquesta estrania amour nou si pot eslugnar,
Taut fert pregon jeu i'ai dedins ma testa messa.
Bertrand de Masseille.

PREIM, eins. Vieux adj. Enceinte; de *preguans*. Nicod. Borel.

PREISERENO. Voyez Priseau.

PRÉJUDICE. f. m. Dommage, tort, ou injure qu'on fait à quelque personne, ou à quelque chose. *Damnum, detrimentum, incommodum*. La charité ne souffre pas qu'on porte *préjudice* à son prochain. Toute accusation fait quelque *préjudice* à l'honneur. La rupture entre les Couronnes causé un grand *préjudice* au commerce.

Préjudice, en termes de Palais, se dit d'un grief. *Noxa, damnum*. En quoi cette sentence vous fait-elle *préjudice*? Il ne faut être appellant que du chef qui porte *préjudice*. On dit aussi dans les quittances, Sans *préjudice* du surplus; & dans les exploits, Sans *préjudice* d'autres dûs & actions; & dans les interlocutoires, Sans *préjudice* des droits des parties au principal.

PRÉJUDICIABLE. adj. m. & f. Nuisible, qui porte préjudice. *Noxius, perniciosus, nocens*. La bonne chere, la crapule eft fort *préjudiciable* à la santé.

PRÉJUDICIAUX. adj. pl. se dit au Palais des frais des défauts qu'il faut rembourser, avant qu'on soit reçû à se pourvoir contre un jugement. *Pracedentes impensas refundere*. On peut se purger d'un crime dans les cinq ans, mais il faut auparavant rembourser les dépens des défauts & contumaces, parce que ce sont des frais *préjudiciaux*.

PRÉJUDICIER. v. neut. Faire tort ou dommage à quelqu'un. *Damnum inferre*. L'embarras du monde & des affaires *préjudicie* à notre salut. L'élévation de ce mur *préjudicie* au voisin, elle lui boucha ses vûes. Cette piéce *préjudicie* à votre prétention, elle la détruit. On met à la fin des qualités des jugemens qu'on signifie, Sans que les qualités puissent nuire, ni *préjudicier*.

☞ PRÉJUDICIÉ, ée. Part. pass. Lettre de change *préjudiciée*, c'est une lettre de change qui n'arrive dans le lieu, dans lequel elle doit être payée, qu'après que les jours de grace en sont passés. On nomme ainsi ces lettres de change, parce que celui qui les reçoit n'a plus le droit de change sur l'Accepteur, sur le Tireur & sur les Endosseurs, qu'il auroit eu si la lettre lui étoit parvenue avant le dernier jour de grace; mais il faut remarquer qu'une lettre de change ne peut être *préjudiciée*, que lorsqu'elle part trop tard d'un endroit pour pouvoir arriver avant le dernier jour de grace dans le lieu où elle doit être payée.

☞ PRÉJUDICIEL, elle. adj. Terme de Palais. On appella une question *préjudicielle*, celle d'où la décision d'une autre dépend, & qui doit être jugée auparavant.

PRÉJUGÉ. f. m. Préoccupation d'esprit qui se fait ou par l'erreur de nos sens, ou par l'opinion que nous concevons, ou par l'exemple, ou la persécution de ceux que nous fréquentons. *Prajudicium*. On surmonte rarement les *préjugés* de la naissance & de l'éducation. S. Evr. Nous n'appercevons les objets qu'à travers le voile de nos passions & de nos *préjugés*. Id. Les *préjugés* ont un grand empire sur les esprits, nous en sommes esclaves. Id. Cette vérité est si vive & si éclatante qu'elle ne peut être obscurcie par aucun nuage de *préjugés*. Nic. La méthode de Descartes recommande sur-tout de se guérir, & se dépouiller de toutes sortes de *préjugés*, & de ne se déterminer qu'avec un esprit vuide de *préjugés*. L'opinion de la réalité des couleurs est un *préjugé* dont on ne se peut guérir que par des expériences physiques. Les coutumes de notre pays nous font faire des *préjugés* qui traitent les autres peuples de barbares.

Préjugé. Apparence, motif, considération externe. *Praevetio, verisimilitudo, ratio, vel consideratio externa*. Les *préjugés* sont des supplémens à la raison S. Evr. Les *préjugés* qu'on fait marchet avant les raisons, sont quelquefois des artifices pour surprendre les esprits par des apparences & par des dehors favorables. Ben. Les *préjugés* sont des argumens généraux qui ne laissent pas d'être tirés du fond de la question. Ils ne sont pris de quelques circonstances externes & trompeuses: mais ils sont nécessaires pour préparer l'esprit, pour suspendre sa décision trop précipitée, & combattre sa premiére préoccupation. Ce sont des preuves excitatives qui disposent à écouter les raisons solides. Id. *Préjugés légitimes contre les Calvinistes*, c'est un livre de M. Nicole.

Préjugé, en termes de Palais, se dit d'un jugement préparatif & précédent, qui sert d'autorité pour décider une contestation pareille, ou pour décider les procès au fond. *Res prajudicata*. Les Arrêts en robes rouges, & ceux qu'on recueille, qu'on cite, sont des *préjugés*, quand on peut faire voir qu'ils ont été rendus sur la même espéce, & dans le même cas. Les Arrêts de provision servent souvent de *préjugés*.

PREJUGER. v. act. Rendre un jugement dont on puisse tirer avantage pour faire décider une question semblable; juger par avance, ou par provision. *Decidere, judicium ferre, prajudicare*. Dans les questions de Droit, d'ordinaire les Avocats se vantent d'avoir des Arrêts qui ont *préjugé* la question. Quand on demande qu'un Arrêt soit déclaré commun avec une nouvelle partie, on prétend qu'il a *préjugé* la question à son égard.

Préjuger, signifie aussi, Prévoir, conjecturer, deviner. *Pravidere, conjicere, opinione augurari*. J'ai bien *préjugé* que ce chicaneur se pourvoiroit au Conseil, quand il auroit perdu au Parlement. La prudence fait *préjuger* beaucoup d'événement que d'autres attribuent au hasard.

Préjugé, ée. part. pass. & adj. *Prajudicatus*.

PRÉLART. Terme de Marine. C'est une toile gaudronnée qu'on met sur les endroits ouverts d'un vaisseau, comme panneaux, caillebotis, &c. *Tela piceata, cerata*.

☞ PRÉLASSER. v. n. Ce verbe ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se *prélasser*: c'est marcher gravement & avec précipitation, ce qu'on appella autrement se quarrer. Se *prélasser* n'est que du style familier. La Fontaine s'en est servi dans sa fable du Meûnier, de son fils, & de l'âne.

L'âne se prélassant, marcheit seul devant eux.

PRÉLAT. f. m. Supérieur Ecclésiastique constitué dans une éminente dignité de l'Eglise. *Antistes, Præsul*. Les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques, Généraux d'Ordre, certains Abbés crossés & mitrés, Trésoriers, Doyens, Archidiacres, &c. sont mis au rang des *Prélats*. Ce qui rend les *Prélats* vénérables, c'est la sainteté de la vie, & leur application à s'acquitter de leurs fonctions.

Est-ce pour travailler que vous êtes Prélat?
De votre dignité soutenez mieux l'éclat. Boil.

Le Prélat par la brigue aux honneurs parvenu;
Ne sçut plus qu'abuser d'un ample revenu;
Et pour toutes vertus fit au dos d'un carrosse,
A côté d'une mitre armorier sa crosse. Id.

Ce mot vient de *prelatus*.

PRÉLATION. f. f. Terme de Jurisprudence. *Prælatio Jus Prælationis*. Droit de retenue qu'ont les Seigneurs dans certaines Coutumes. La Coutume de Paris, art. 22. n. 159. dit que la Retrait lignager s'exerce avant le feodal; le lignager étant préféré au Seigneur de fief: & même le parent pourra retirer sur le Seigneur qui auroit retenu par puissance de fief dans le Coutume de Paris, & dans les autres qui y sont semblables. Il y e des Coutumes où ce droit des Seigneurs est appellé droit de *Prélation*, & est préféré au lignager. Brodeau.

Ce mot vient de *prælatio, préférence*, parce que le Seigneur a la préférence sur le lignager.

☞ Prélation, est aussi un droit par lequel les enfans sont maintenus dans les charges de leurs peres, préférablement aux étrangers.

PRÉLATURE. f. f. Dignité de Prélat; Bénéfice qui donne une jurisdiction spirituelle à celui qui en est revêtu. *Antistitis dignitas, gradus, munus*. Par le Concordat on a accordé au Roi la nomination aux *Prélatures*. La conversion des hommes est la plus noble fonction de la *Prélature*. Mauc.

☞ Prélature. f. f. Il signifie aussi le Corps des Prélats. *Prælatorum cætus*. On soutint dans le Collége de S. Bonaventure

Bonaventure une thése dédiée au B. André Conti, & toute la *Prélature* s'y trouva.

PRÊLE. f. f. Plante qui pousse des tiges à la hauteur d'un pied & demi, ou de deux pieds, rondes, vuides, rudes, nouées. Ses feuilles sont longues, menues, composées de plusieurs tuyaux articulés & assemblés bout-à-bont. Ses fleurs sont des étamines fort courtes, chargées chacune d'un sommet en champignon taillé à plusieurs pans. Ces étamines forment une colonne renflée vers le milieu : mais elles ne laissent aucune semence après elles. Les semences viennent sur des pieds qui ne portent point de fleurs : ce sont des grains noirs & rudes. Ses racines sont des fibres longues, déliées, noirâtres. En Latin *Equisetum majus aquaticum*. J. Baun. La *prêle* est fort vulnéraire & fort astringente ; on ordonne sa décoction dans le crachement de sang, dans les flux immodérés des hémorrhoïdes & des mois. Les Tourneurs, les Couteliers, les Doreurs & autres Ouvriers se servent de la *prêle* pour polir leurs ouvrages. On l'appelle autrement *queue de cheval*.

PRÊLEGS. f. m. Legs dont on ordonne la délivrance avant le partage d'une succession. *Prælegatum*.

PRÊLÉGUER. v. act. Faire un legs payable auparavant le partage d'une hérédité. *Antelegare*.

PRÊLER. Terme de Tourneur & de Vernisseur. C'est frotter avec de la *prêle*. *Prêler* le bois. *Equiseto polire, tergere, defricare*.

PRÉLÉVER. v. act. Lever une somme sur le total d'une succession, ou société, avant qu'on la partage. *Prædemere vel prælegere*. Il faut *prélever* les dettes d'un défunt, les frais funéraires, avant que de partager la succession.

PRÉLIMINAIRE. adj. m. & f. & subst. Ce qui se doit examiner, juger ou terminer, avant que de décider, ou traiter quelque affaire à fond. *Prœloquium*. Les *préliminaires* de la paix sont les plus longs à résoudre, ce sont l'examen des pouvoirs, les qualités des Princes, les rangs des Ambassadeurs, &c. *Pacis prolusiones*. Avant que de traiter d'une science à fond, il y a toujours des questions *préliminaires* qu'il faut vuider, pour l'éclaircissement & pour l'intelligence de ce qui se doit traiter ensuite.

PRELINPINPIN. Voyez Perlinpinpin.

☞ PRÊLIRE une Copie. C'est lire & corriger le Manuscrit, ou la Copie d'un Ouvrage, avant que de l'envoyer à l'Imprimeur.

☞ PRÉLONGE. Cordage long & gros, qui sert à guinder & à traîner le canon sur les montagnes. *Dict. des Arts*, 1731.

PRÉLUDE. subst. m. Piéce de Musique irréguliére, que le Musicien joue d'abord pour voir si son instrument est d'accord, & pour se mettre en train. *Prælusio*. Les grands Maîtres composent souvent sur le champ des *préludes* qui valent mieux que les piéces étudiées des autres. Il y a aussi des *préludes* composés avec art.

Prélude, se dit par extension en d'autres rencontres, & signifie, Ce qui précéde quelque chose, & qui lui sert comme d'entrée & de préparation. *Præparatio*. La prédication de Jonas chez les Ninivites, fut un *prélude* de la vocation des Gentils. Les actions de ce Prince dans son enfance étoient les *préludes* des grandes choses qu'il devoit faire un jour. Il y eut alors une sanglante escarmouche, mais ce ne fut qu'un *prélude* de la bataille qui se donna le lendemain. On nous servit pour *prélude* de bonnes langues farcies. *In proludium*. Après quelque *prélude* de plaisanterie sur les bonnes fortunes du Comte, il dit, &c. B. Rab. Il danse lui seul comme par *prélude*. Mol.

PRÉLUDER. v. n. Jouer un prélude, ou faire quelque chose en attendant. *Præludere*. Le concert n'est pas encore commencé, on ne fait que *préluder*. En attendant le dîner on a servi un ragoût, mais ce n'étoit que pour *préluder*.

☞ PRÉMA. f. f. Divinité Romaine qui présidoit à la consommation du mariage. On l'invoquoit le soir des nôces.

PRÉMATURÉ, ée. adj. Qui vient avant l'âge, ou la saison ordinaire. *Præmaturus, præcox*. La vivacité de l'esprit, quand elle est *prématurée*, ne dure guère. Il est mort dans un âge *prématuré*, en la fleur de la jeunesse. Il n'est pas encore temps de faire cette affaire, c'est une entreprise *prématurée*. On appelle une demande *prématurée*, quand elle est faite avant que le temps ou la condition soient échûes.

PRÉMATURÉMENT. adv. D'une maniére prématurée. *Præmaturé*. Toutes les entreprises qu'on fait *prématurémens* ne réussissent pas.

☞ PRÉMATURITÉ. f. f. Maturité avant le temps ordinaire. Ce mot ne doit s'employer qu'au figuré, comme dans l'exemple suivant. Jacaya, fils de Mahomet III. & d'une Sultane chrétienne, fut confié par sa mere à un Eunuque qui le transporta en Gréce, où il le remit entre les mains de l'Evêque de Thessalonique. Ce bon Prélat le baptisa, & le fit élever avec beaucoup de soin jusqu'à l'âge de quinze ou seize ans.... Le jeune Prince informé de sa naissance, & très-désireux de sçavoir ce qu'on disoit de lui par le monde, se déguise en Dervis, & se dérobant aux soins de l'Evêque, s'achemine secrétement vers les principales villes de Gréce. Plusieurs personnes murmuroient contre la *prématurité* de sa vocation, & le croyant tel qu'il paroissoit : C'est dommage, disoient les Dames, que ce jeune homme se soit donné à Dieu de si bonne heure. *M^e. de Ville-Dieu, Annales Galantes, T. IX. p. 516. 517.*

PRÊME, ou PRÊMESSE. f. f. Se disoit en vieux termes de Pratique, pour signifier Retrait lignager. En ce sens Ménage après Ragueau dérive ce mot de *proximus*, ou *proximicius*, alléguant qu'on disoit autrefois *prême*, pour dire, *le plus proche*.

PRÊME-D'EMERAUDE. subst. m. C'est une pierre précieuse demi-transparente & demi-opaque, que les Anciens appellent *prasma*. Elle est tenue pour la mere des émeraudes, & est mêlée de plusieurs couleurs, de jaune, de verd, de blanc & de bleu, avec quelques taches noirâtres. *De Rhosnel*, dans son Mercure Indien. Plusieurs disent *Prime*.

PRÉMÉDITATION. f. f. Action par laquelle on considére, on examine bien une chose, avant que de la faire paroître au jour, avant que de l'exécuter. *Præmeditatio, prævia cogitatio*. Il ne faut pas se hasarder de parler en public sans une grande *préméditation*.

PRÉMÉDITER. v. act. Examiner une chose avant qu'on l'exécute, la faire sciemment & à dessein. *Præmeditari, meditari*. Il n'a pas tué son ennemi par rencontre, c'est un assassinat qu'il avoit *prémédité* depuis long-temps. J'avois *prémédité* de vous aller voir ; mais plusieurs affaires m'en ont empêché. Cela étoit *prémédité* de longue main, il ne s'est pas fait par hasard.

Prémédité, ée. part. pass. & adj. *Præmeditatus, cogitatus*.

PRÊMERAIN, ou PRIMERAIN, aine adj. Vieux mot. Premier. Borel. *Primus, prior*.

☞ PRÊMERY. f. m. Ville de France dans le Nivernois, Election de Nevers.

PRÉMICES. f. f. plur. Les premiers fruits qu'on recueille sur la terre, dont les Anciens faisoient à Dieu des offrandes. *Primitiæ*. Dans le Lévitique il est ordonné d'offrir à Dieu les *prémices* de toutes sortes de fruits.

> *J'aurois de mes troupeaux immolé les* prémices ;
> *Mais tu ne te plais point à d'autres sacrifices,*
> *Qu'à ceux d'un cœur contrit.* Chap.

☞ Il est marqué du féminin dans tous les Dictionnaires, & Richelet cite ce beau vers de la Tragédie de Britannicus de Racine, Act. 1. Sc. 1.

> *Toujours la tyrannie a d'heureuses* prémices.

Cependant M. Rousseau le fait masculin dans son Ode au Comte de Sinzindorf.

> *Déja la terre s'ouvre, & nous voyons éclorre*
> *Les* prémices *heureux de ses dons bienfaisans :*
> *Cérès vient à pas lents à la suite de Flore*
> *Contempler ses nouveaux présens.*
> Edit. d'Amsterd. 1743. T. I. p. 118.

C'est une faute. *Prémices* ne peut être du genre masculin.

Prémices, se dit aussi par extension en Morale, du commencement des choses. *Primitiæ, initium*. Le Psalmiste fait mention des *prémices* du travail. Un jeune Auteur dit à son Mécénas, qu'il lui présente les *prémices* de son esprit, de

de ses ouvrages. Il faut présenter à Dieu les *prémices* de notre cœur, de notre esprit. Flech.

Toujours la tyrannie a d'heureuses prémices;
De Rome, pour un temps, Caius fut les délices. Rac.

PREMIER, ière. adj. & subst. Qui est au lieu par où l'on commence à compter. *Primus ordine.* Je les ai examinés depuis le *premier* jusqu'au dernier. Ceux qui viennent les *premiers* ont bien de l'avantage sur les autres. L'unité est le *premier* des nombres. Nos *premiers* peres ou parens. Les Astronomes ont feint un *premier* Mobile, un *premier* Ciel, qui par la rapidité de son mouvement entraine tous les autres.

Premier, se dit aussi des distinctions de tems & de lieu. *Primus.* Le *premier* en date, le *premier* en hypothéque. Il est toujours le *premier* au Chœur. La matiére *premiére* est une substance considérée étant dépouillée de toutes ses formes prête à les recevoir. Le cœur est le *premier* vivant, & le dernier mourant.

Premier, se dit aussi de ce qui est passé, de ce qui étoit auparavant, de ce qu'on avoit déja eu. *Pristinus.* Il regrette sa *premiére* femme, celle qu'il avoit épousée en *premiéres* nôces. Il est bien décho de sa *premiére* fortune. Il a recouvré sa *premiére* santé. Les métaux fondus recouvrent leur *premier* éclat.

Premier, se dit aussi pour marquer la qualité, la distinction de rang. *Primarius.* Dieu est le *premier* des êtres, la cause *premiére.* Le *premier* Prince du sang. Un *premier* Ministre, un *premier* Président, un *premier* Conseiller, un *premier* Echevin. Les Evêques sont du *premier* ordre du Clergé, les Abbés du second ordre. Virgile est le *premier* Poëte des Latins; Cicéron le *premier* de leurs Orateurs. Socrate étoit le *premier* homme de son siécle pour la Morale. Il y a des gens qui n'étant les *premiers* dans aucune des Sciences, passent en toutes l'ordinaire & le commun. Boil.

Premier-né. Terme de l'Ecriture-sainte, qui signifie le *premier* enfant mâle. *Primogenitus.* Et quand le temps fut venu, la Vierge enfanta son fils *premier-né.* Dieu vouloit sous l'ancienne dispensation, qu'on lui offrît tous les *premiers-nés* des hommes & des bêtes. Dieu fit mourir tous les *premiers-nés* d'Égypte, à cause de l'endurcissement de Pharaon.

La matiére premiére. C'est, en termes de Physique, la matiére des corps, que l'on considére comme dépouillée de toute forme: ce qui se fait par abstraction. *Materia prima.*

Premier, se dit à la Cour, de l'Ecuyer qui commande à la petite Ecurie du Roi, qu'on appelle absolument *Monsieur le Premier. Equestris pecuaria minoris Praefectus.* Quand il s'agit de la grande Ecurie, on dit *Monsieur le Grand,* ou *Monsieur le Grand Ecuyer. Regii stabuli Magister.*

Au Collége on appelle un *premier*, un Ecolier de Rhétorique qui s'enseigne à la *premiére* classe. *Rhetor.* On dit aussi absolument, La *premiére* classe. Cet enfant est fort avancé, il est déja en *premiére.* A Paris on ne dit point en *premiére*, on dit *en rhétorique.*

A la paume, on appelle *premier*, la division de la galerie, qui est la plus proche de la corde; *Primus ordine*: aux cartes, celui qui est à la droite de celui qui bat les cartes, qui doit joüer le *premier*; aux dez, c'est celui qui tient le dé.

Premier, en Arithmétique, se dit d'un nombre qui ne peut être mesuré que par l'unité, comme 19. & 29. qui ne peuvent être divisés par quelque nombre que ce soit, qu'il ne reste toujours une unité. *Impar, numerus primus.*

Premier, se prend quelque fois pour ce qui est impar fait, pour ce qui n'est qu'ébauché. *Primus, a, um.* Il n'a qu'une *premiére* teinture de lettres. C'est une *premiére* idée.

Premier, se dit quelquefois adverbialement. *Primus, antea.* Dieu tout *premier*, puis pere & mere honore. C'est ainsi que commence Pybrac. Il étoit au monde *premier* que vous fussiez né, c'est-à-dire, devant. Un Moine n'osoit sortir, que *premier* il n'en ait demandé permission. En ce sens il vieillit.

Premier, se dit proverbialement en ces phrases. Il vaut mieux être le *premier* de sa race que le dernier; pour dire, qu'il vaut mieux n'être pas d'une naissance considérable, & se faire distinguer par son mérite, que d'être d'une haute naissance, sans avoir d'autre mérite que celui de ses ancêtres. Acad. Fr. *Satius, melius.* On dit, Etourdi comme le *premier* coup de matines. On dit pour désigner un grand nombre. Il y a cent personnes sans compter le *premier.* On dit aussi, Le *premier* venu, pour dire, La *premiére* chose qu'on rencontra.

☞ Premier-pris. s. m. Terme de Lansquenet. C'est le Coupeur dont celui qui tient la main, améne le premier la carte. Celui qui est ainsi pris le premier, est obligé d'arroser tous les autres Coupeurs; c'est-à-dire, leur payer à chacun autant que le fond du jeu. Le grand usage de prononcer ce mot de *premier-pris*, en a fait un substantif. Quand on voit un homme triste, pâle & défait, on dit qu'il a l'air d'un *premier-pris.* Il a tout le visage & l'air d'un *premier-pris.*

☞ Premiéres couleurs. s. f. pl. Sorte d'émeraudes qui se vendent au marc. C'est ce qu'on appelle plus ordinairement Neges-Cartes.

☞ Premier. v. a. Vieux mot. Recompenser: du Latin *premium dare. Gloss. sur Marot.*

PREMIÉREMENT. adv. En premier lieu; d'abord. *Primo, ad primum.* Il faut *premiérement* aller à la Messe, & puis déjeûner. Quand on divise une chose en plusieurs articles, on dit, *premiérement*, secondement. Il fut *premiérement* soldat, & puis Capucin.

PRÉMISLAU, PRZEMYSL. subst. m. Nom propre d'une ville de la Russie en Pologne. *Premislia.* Elle est sur la riviére de Sana, à onze lieues au-dessous de la ville de Sanoc, & au couchant de Lembourg, dont elle est éloignée de vingt lieues. *Przemysl* est grand, bien peuplé, fort & défendu par une bonne citadelle. Il y a une Châtellenie, un Evêque Grec Schismatique, & un Latin, suffragant de Lembourg. Maty.

PRÉMISSES. subst. f. plur. Terme de Logique. Les deux premiéres propositions d'un syllogisme *Praemissa.* Quand un syllogisme est en forme, & qu'on en accorde les deux *prémisses*, on n'en peut nier la conclusion.

PRÉMONTRÉ. s. m. Nom propre d'un bourg & Abbaye, Chef-d'Ordre. *Praemonstratum.* Il est dans l'Ile de France, à trois lieues de Laon, vers le couchant. Maty. Quelques Auteurs ont cru que le nom de *Prémontré*, qui est le Chef-lieu de cet Ordre, venoit de ce qu'Enguérand de Couci ayant eu peur d'un lion en cet endroit, s'étoit écrié: *Saint Jean, tu me l'a de près montré.* D'autres disent que c'est parce que la Sainte Vierge montra ce lieu à Saint Norbert, lorsqu'il étoit en oraison. Le P. Hugo dans la vie de S. Norbert, traite cette vision de pieuse fable, & dit que ce nom est venu de pur hasard. D'autres disent que ce lieu fut ainsi nommé, parce que c'étoit un pré qui fut découvert & montré par les Religieux Bénédictins de Saint Vincent de Laon. Le P. le Paige, dans son Livre intitulé *Bibliotheca Praemonstratensis, L. II. C.* 2. traite les autres opinions de fabuleuses, & croit que la seconde est véritable. Voyez Dom Duplessis, *Hist. de Couci, Notes, pag.* 60.

Prémontré, est le nom d'un Ordre religieux de Chanoines réguliers, institué par S. Norbert. *Praemonstratensis Ordo.* Ce fut l'an 1119. sous le Pontificat de Callixte II. & sous le regne de Louis le Gros, que cet Ordre commença, après que S. Norbert se fut fixé à *Prémontré.* S. Norbert fonda en 1120. le monastére de *Prémontré.* C'étoit une solitude où il y avoit une petite Chapelle de saint Jean, dépendante de l'Abbaye de S. Vincent de Laon, mais presque abandonnée à cause de la stérilité du lieu. L'Evêque de Laon acquit cette Chapelle de l'Abbé de Saint Vincent, & la donna à S. Norbert. Le Monastére fut bâti dans la suite de l'autre côté de la montagne, & n'est plus à l'endroit de la Chapelle de S. Jean. L'Evêque de Laon en 1120. le 25. Janvier lui donna l'habit religieux, à lui & à un compagnon qu'il avoit. Honorius II. approuva cet Ordre en 1126. Dans la suite, Honorius III. Honorius IV. Adrien II. Adrien IV. & plusieurs autres Papes l'ont confirmé. Dans les commencemens, & jusqu'en 1245. l'abstinence de viande faisoit une partie indispensable de la régle. Mais dès l'an 1220. il y avoit quelques maisons qui

qui se relâchoient sur ce point. En 1245. Innocent IV. s'en plaignit, & en écrivit au Chapitre général. En 1288. le Général Guillaume, à la priére des Abbés de l'Ordre, demanda & obtint du Pape Nicolas IV. la permission de manger de la viande pour ceux de l'Ordre qui seroient en voyage. En 1460. à la priére du Général, Pie II. accorda la permission générale de manger de la viande, excepté depuis la Septuagésime jusqu'à Paques. Le Général Hubert fit transporter par Sixte IV. ce tems d'abstinence avant la Toussaints. Alexandre IV. la remit à la Septuagésime; & Jules II. en confirma le statut.

Prémontré. s. m. Religieux de l'Ordre de Prémontré. *Præmonstratensis.* Un *Prémontré.* Un tel est *Prémontré.* Les *Prémontrés* sont vêtus de blanc, avec un scapulaire pardevant leur soutane. Lorsqu'ils sortent; ils ont un manteau blanc avec un chapeau blanc; dans la maison ils ont un petit camail; au chœur, pendant l'été, ils ont un surplis, & une aumusse blanche; & l'hiver, un rochet avec une chappe & un camail blanc.

Il y a des *Prémontrés* réformés, & d'autres non-réformés. Le P. Didace de Mendiéra est auteur d'une de ces Réformes, en Espagne. Le P. Daniel Picard est Instituteur d'une autre Réforme en Lorraine, & le P. Carbon Abbé du Mont Saint Martin, Diocése de Cambrai, en introduisit une nouvelle dans son Abbaye en 1701. Voyez le Pere Hélyot, T. II. c. 23. 24. 25.

PRÉMONTRÉE. s. f. Nom de Religieuses Chanoinesses de l'Ordre de Prémontré. *Monialis Præmonstratensis.* Les *Prémontrées* sont aussi anciennes que les Prémontrés. Les premiers Monastéres que S. Norbert établit, étoient l'un pour les hommes, & l'autre pour les femmes; un mur de séparation les divisoit. En 1137. un décret du Chapitre général défendit cet usage pour l'avenir, & ordonna que les Religieuses des Monastéres déja bâtis seroient transférées ailleurs, & éloignées du Monastére d'hommes. Innocent II. confirma ce Décret. Il n'y a plus de Religieuses *Prémontrées* en France; on en trouve plusieurs Monastéres en Allemagne; & quelques-unes des Abbesses sont Princesses Souveraines.

PRÉMOTION. s. f. Terme dogmatique. Action de Dieu agissant avec la créature, & la déterminant à agir. Prédétermination. *Præmotio, prædeterminatio.* La *prémotion* physique, selon Alvarez, Lemos & toute leur école, est un complément de la vertu active, par lequel elle passe de l'acte premier à l'acte second, c'est-à-dire, du pouvoir complet & prochain, à l'action. C'est une influence, une participation de la vertu de la premiére cause, qui fait la cause seconde actuellement agissante; en un mot, c'est un concours prévenant. Voyez Prédétermination.

PRÉMUNIR. v. n. qui se dit avec le pronom personnel Se précautionner. *Præmunire, cavere, præcavere.* Il se faut *prémunir* de bonne heure contre le froid, quand on est sujet aux fluxions. Il se faut *prémunir* de bonnes piéces, quand on veut plaider contre des chicaneurs. Il se faut *prémunir* contre le mauvais air, en prenant du vin, de la thériaque en temps de peste.

☞ Prémunir. Ce verbe est aussi actif, & se dit sans y ajoûter le pronom personnel. M. Arnauld dit qu'il n'a pas crû devoir publier son premier livre de la Nature & de la Grace, sans *prémunir* le Lecteur contre le nouvel éclaircissement de son Adversaire. Le P. Malebranche.

PRENABLE. adj. de tout genre. Qui peut être pris, qui n'est pas si fort qu'il ne puisse être pris. *Expugnabilis.* Il se dit proprement des villes & des places fortifiées. Cette place, cette citadelle est *prenable.* Mais il est plus usité avec la négative. Cette place, cette ville n'est pas *prenable*; elle n'est *prenable* que par la faim.

Il se dit au figuré des personnes faciles, & qui se laissent prendre, ou gagner aisément. *Corruptibilis, superabilis, flexibilis.* Cet homme n'est pas *prenable* par argent.

Prenable. adj. m. & f. Vieux terme, c'est-à dire, capable de contenir, assez grand. *Capax.* Borel.

PRENANT, ante. adj. Qui prend. On appelle dans les comptes, la partie *prenante*, celle qui reçoit les deniers. Quand il y a quelque erreur dans les comptes de l'épargne, on s'en prend à la partie *prenante*, c'est à elle à les faire appurer.

On appelle aussi, Carême-*prenant*, le Mardi gras, la veille que le Carême prend, ou commence. *Genialium dies postremus.*

PRENDRE. v. act. On conjugue, *je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent. Je prenois, je pris, j'ai pris, je prendrai, que je prenne, que je prisse, je prendrois.* Il signifie, Enlever quelque chose, s'en saisir, s'en rendre maître de vive force. *Accipere, capere.* On *prend* des villes d'assaut, d'emblée, par siége, par surprise. Marc-Antoine disoit que la grandeur Romaine paroissoit plus en ce qu'elle donnoit, qu'en ce qu'elle *prenoit*, parce que le Sénat donnoit quelquefois des Couronnes. Ablanc. On dit aussi, *Prendre* à rançon, *prendre* des ôtages. On l'a pris à merci, à composition. On a *pris* cette femme à force pour la violer. Les voleurs *prennent* les gens à la gorge pour *prendre* leur bourse. On dit aussi, *Prendre* un criminel, *prendre* un prisonnier, mettre un homme en prison.

☞ L'Auteur du Poëme du vice puni, fait dire à Cartouche, que dans le métier de voleur

Tout consiste en deux points, prendre *& n'être point* pris.
Chant. 5. p. 34.

Ce mot vient du Latin, *prehendere.* Ménage.

Prendre, se dit aussi à la chasse. *Venatione capere.* Il a *pris* tant de piéces de gibier, soit à la course, soit en tirant, soit avec des filets. Ce levrier prend les liévres corps-à-corps.

Prendre, signifie aussi, Empoigner, avoir à la main. *Accipere, apprehendere.* Il a *pris* un bâton pour le frapper. On *prend* les armes à l'approche de l'ennemi. Les Hérétiques ont *pris* les armes, ils se sont révoltés. Il l'a *pris* au collet. Ils se sont *pris* aux crins.

Prendre, signifie aussi, Toucher, manier. *Contrectare.* Il a *pris* la main d'une Dame. On l'est venu *prendre* pour danser. Quand il est seul, il *prend* un livre pour se désennuyer.

Prendre, signifie aussi, Recevoir amiablement. *Gratiose accipere.* Un bon Juge ne doit jamais *prendre* de présens. Une femme qui *prend*, se vend. Voulez-vous *prendre* un doigt de vin, un petit repas? *Prendre* de l'argent en rente, à usure; *prendre* à bail, à ferme, à loüage; *prendre* pour homme; *prendre* en payement; *prendre* ses sûretés; *prendre* des mesures. Il *prend* plaisir à obliger ses amis, il *prend* peine à les servir. Il a *pris* cette Demoiselle pour femme, elle l'a *pris* pour son mari.

Prendre, se dit en Médecine, des remédes dont on use. *Sumere.* Les Médecins ne *prennent* guére de médecines. Cette femme *prend* souvent des lavemens, de petits remédes, des bouillons, pour avoir le teint frais, elle *prend* le bain. On *prend* du tabac en poudre, en fumée.

On dit aussi, qu'un homme a *pris* la fiévre, la peste, & les autres maladies contagieuses. *Contrahere.* On dit que la fiévre l'a *pris*; que son accès l'a *pris*, l'a saisi; il a *pris* un rhume, une pleurésie; il a *pris* du froid; il y a long-temps que sa goutte ne l'a *pris*, ne l'a tourmenté. Quand on dit absolument, Il a *pris* du mal, on entend un mal vénérien.

Prendre, en Physique, signifie, se coaguler, se figer. *Coagulari.* La presure fait prendre le lait. Le grand froid fait *prendre* la riviére. La cire se *prend*, quand elle se fige.

Prendre, signifie aussi, S'attacher, faire impression. Cette chair a bien *pris* son sel. *Adhærere.* Ce ragoût est trop épicé, il *prend* à la gorge. Cette odeur est trop forte, elle *prend* au nez, au cerveau. Cet ivrogne est toujours *pris* de vin. Celui qui se noye, se *prend*, s'accroche à tout ce qu'il peut.

Prendre, en termes de Jardinage, se dit des arbres, & des plantes nouvellement plantées, & signifie, Commencer à faire, à produire de bonnes racines, commencer à s'attacher, à s'unir à la terre, & en tirer sa nourriture par des racines. Ainsi on dit, *Prendre* racine, ou absolument *prendre. Comprehendere, radicem agere.* Cette plante a *pris* racine, ou a *pris.* Mais la Quintinie dit qu'en ce sens *reprendre* est plus usité.

PRENDRE, se dit aussi en choses morales. Il a *pris* le vin en haine. *Abhorret à vino.* Il a *pris* cet homme en amitié. Je l'ai toujours *pris* pour un habile homme. Il *prend* bien les choses, il les tourne bien, il ne *prend* rien de mauvaise part. Il a bien *pris* le sens de son Auteur. Il a *pris* cela à contresens, il l'a *pris* de travers, il a *pris* pour lui ce qu'on disoit pour un autre. Un brave *prend* courage; un poltron *prend* l'épouvante, *prend* l'alarme légérement. Un Juste *prend* patience, *prend* toutes choses de la main de Dieu; il *prend* en gré toutes les afflictions. Il a *pris* ce reproche à injure, il l'a *pris* trop à cœur. Tout le pouvoir de l'amour se borne à *prendre* de foibles cœurs, qui veulent bien être *pris*. FONT. On prie Dieu qu'il *prenne* pitié de nous. On dit d'un homme colére, qu'il est aisé à *prendre* feu.

PRENDRE, signifie encore, Tromper, ou être trompé. *Decipere, decipi, illudere, illudi.* Il s'est laissé *prendre* par le bec. *Prendre* au mot. Il s'est laissé *prendre* au piége comme un étourdi. *Prendre* sur le fait. Il a été pris par les yeux, il est devenu amoureux.

PRENDRE, signifie aussi, S'attaquer. Il ne sçait à qui s'en *prendre*; *in quem culpam transferat nescit.* Il s'en prend à celui qui n'en peut mais, au premier venu. Un blasphémateur s'en *prend* à Dieu. Ils se sont *pris* de paroles. Il l'a *pris* en trahison par derriére. Quand le débiteur ne paye pas, on s'en *prend* à sa caution. On met toujours *en* devant *prendre*, quand il a la signification d'*imputer*.

☞ PRENDRE, se dit impersonnellement avec *bien* & avec *mal*, pour marquer l'effet, le bien ou le mal qui arrive de quelque chose. *Malè succedere, malè agi cum aliquo.* Aussi lui en *prit*-il mal, car Domitien le fit tuer. MORABIN. On y joint la particule *en*, lorsqu'elle peut être relative à quelque chose qui précéde. Il est des gens qui ne se rendent qu'à un raisonnement serré, précis, & qui ne fait point attendre la conclusion. Bien lui *prendra* à l'égard de ceux-ci d'être un peu fort sur la dialectique. ID. *pag.* 323. Il s'en *prend* à plus fort que lui; il lui en *prendra* mal, il s'en repentira. Il lui en a bien *pris* que le maître n'étoit pas au logis. Il ne faut jamais mettre la particule relative *en*, lorsque le verbe *prendre* impersonnel n'est jamais précédé de *il*: comme dans le second exemple tiré de M. Morabin, & dans celui-ci de Sarrasin.

> *S'il l'aima fort, elle de son côté,*
> *dont bien nous* prend *ne lui fut pas cruelle.*

☞ PRENDRE *sur soi*, a deux sigifications. 1°. C'est se rendre responsable de quelque chose, en courir les risques, ou le blâme. Je ne sçai si je dois faire cela, & si mon maître le trouvera bon? Faites-le; je *prends* cela sur moi, c'est-à-dire, je vous réponds de le lui faire agréer, ou je me charge du blâme: s'il ne l'agréoit pas, je dirai que c'est moi qui vous l'ai fait faire; je vous justifierai auprès de lui. Au moins prenez-y garde, je n'ai point *pris* cela sur moi. Le verbe *prendre* est actif en ce sens. 2°. *Prendre sur soi*, signifie se faire violence, se vaincre, réprimer les mouvemens, les inclinations de la nature, ou des habitudes qu'on a contractées. *Seipsum vincere, superare, reprimere.* Cet homme si doux, si complaisant, est le naturel le plus violent & le plus brusque; il a bien *pris* sur lui pour en venir-là. Falloit il beaucoup *prendre* sur moi, pour lui parler de la sorte? BOURSAL. *Exh. I. p.* 396. En combien de rencontres faut-il se faire violence, se gêner, se surmonter, prendre sur soi? ID. *II. p* 424. Le verbe *Prendre* est neutre en ce sens.

☞ SE PRENDRE à quelque chose, c'est s'y accrocher, s'y attacher. Il roula dans un précipice, & il auroit été jusqu'au fond, si en tombant ses habits ne se fussent *pris* à des pointes de rocher où il resta suspendu. BOUH. On dit aussi qui *prend* est *pris*. ID.

PRENDRE, se dit aussi en parlant du choix d'une profession. Ce Bourgeois a *pris* l'épée. Cet autre a *pris* la robe. *Ensem, aut togam eligere.* Celui-là a *pris* l'habit, s'est fait Moine. *Vestem monachalem induit.* Il est en âge de *prendre* son parti.

En Théologie, on dit que Notre-Seigneur JESUS-CHRIST a *pris* chair humaine; pour dire, qu'il s'est incarné. *Carnem humanam assumpsit.*

☞ On dit familiérement, *Prendre* un homme par le bec, pour dire, le convaincre de quelque chose par ce qu'il a dit lui-même.

☞ On dit, *Prendre* en jeu, *prendre* en riant quelque chose, pour dire, ne s'en fâcher pas, n'en faire que rire. En ce sens on dit, *Prendre* en gré, pour dire, supporter patiemment. Il est du style familier. Et on dit, Il lui a *pris* en gré de faire une telle chose, pour dire, Il lui a *pris* fantaisie de faire une telle chose.

☞ On dit figurément, *Prendre* pied sur quelque chose, pour dire, Se fonder sur quelque chose pour en tirer avantage, ou pour se régler par-là.

☞ On dit, *Prendre* faveur, pour dire, Commencer à être recherché, à être goûté. Cette marchandise *prend* faveur.

☞ On dit que l'habit d'un homme s'est *pris* à un clou, à une épine, pour dire, qu'il s'est attaché à un clou, à une épine. ACAD. FR.

PRENDRE. En termes de Philosophe hermétique, & selon le sens des souffleurs, qu'ils appellent les Sages, les vrais Philosophes; comme lorsque les Philosophes disent, *Prenez ceci & cela*; ce n'est pas qu'ils entendent qu'il faille prendre quoique ce soit avec les mains, ni qu'il ne faille prendre qu'une seule chose, laquelle il convient mettre une seule fois dans l'œuf, & puis après clorre le vaisseau, jusqu'à ce que l'ouvrage soit parfait: car quand ils parlent ainsi, c'est seulement à dessein de retenir les ignorans dans l'erreur. DICT. HERM.

PRENDRE COULEUR. Terme de Lansquenet. C'est entrer au jeu, se mettre de la partie, se mettre du jeu. Cela se dit d'une personne qui arrive lorsque la partie est faite, & qui veut couper; elle nomme une couleur pour sçavoir la place qu'elle aura. Je *vais prendre couleur*. Voulez-vous *prendre couleur*?

PRENDRE, se dit aussi au Palais. *Prendre* le fait & cause d'un Fermier, c'est *prendre* en main sa défense. *Causam, defensionem suscipere.* *Prendre* des meubles par exécution, c'est les enlever par autorité de Justice. *Prendre* un Juge à partie, c'est l'intimer en son propre nom. *Judicem proprio nomine intimare.* *Prendre* des conclusions, c'est former une demande, y conclurre sur le Barreau, ou au Parquet. *Prendre* droit par les charges, c'est s'en rapporter aux témoins. On dit aussi, *Prendre* au corps, c'est arrêter prisonnier. Il y a des Procureurs qui *prennent* à toutes mains.

On dit aussi, *Prendre* pour conseil, pour adjoint; *prendre* pour juge, pour arbitre; *prendre* à sa garde; *prendre* à ses risques, périls & fortunes. *Consilium petere, in judicem & arbitrum sumere.* On dit aussi, qu'un Juge a *pris* connoissance d'une affaire, pour dire, qu'elle est pendante devant lui. *Prendre* à témoin, c'est demander une attestation. La Cour a *pris* ce complaignant en sa protection; elle l'a mis en sa sauvegarde.

PRENDRE, se marie avec plusieurs mots, qui changent sa signification. *Prendre* terre, c'est descendre d'un vaisseau. *Ad terram appellere.* *Prendre* le large, c'est se mettre en haute mer. *Altum petere.* *Prendre* langue, c'est s'enquérir de l'état des lieux où l'on est. *Prendre* l'air, c'est s'aller promener. *Prendre* le divertissement de la chasse, de la comédie. *Prendre* sa bisque, se dit au propre & au figuré; au propre, il se dit en termes de jeu de paume, d'un avantage de quinze que l'on prend en quel endroit de la partie que l'on veut: il se dit au figuré, pour dire, *Prendre* son temps pour se récréer & se relâcher de son travail ordinaire. *Prendre* la discipline, c'est se fouetter par mortification. *Prendre* la poste, le coche, c'est se servir de ces commodités pour voyager. *Prendre* son temps, c'est ménager une occasion. *Prendre* jour & heure, c'est convenir du temps pour terminer quelque affaire. *Prendre* garde, c'est observer quelque chose, épier, se précautionner. *Prendre* congé, c'est faire compliment pour partir. *Prendre* quelqu'un au saut du lit, c'est l'aller trouver si matin, qu'on ne le manque pas. *Prendre* le pas sur quelqu'un, c'est passer devant lui, pour le précéder. *Prendre* la droite, *prendre* la gauche, c'est marcher, ou s'asseoir à la droite ou à la gauche de quelqu'un. *Prendre* quelqu'un *de gallico*, c'est le surprendre, le presser de faire quelque chose sans lui donner le temps d'y faire réflexion, de se reconnoître. L'ACAD. *Prendre* la parole, c'est parler immédiatement après quelqu'un; &

prendre parole, c'est tirer assûrance, promesse verbale qu'on fera certaine chose. On dit aussi, *Prendre* par écrit, faire un mémoire de quelque chose. *Prendre* prétexte, occasion. *Prendre* le cas, supposer. *Prendre* les choses à la rigueur, au pied de la lettre. On dit aussi, qu'un homme *prend* trop sur soi, quand il s'efforce plus que sa santé ne lui peut permettre. Pour être poli, il faut se gêner, *prendre* beaucoup sur soi. Ball. On dit aussi, Je n'y *prends*, ni n'y mets, pour dire, J'expose la chose sincérement, & comme elle est. Il faut mettre cet Ouvrier en besogne, pour voir comme il s'y *prendra*. Il ne sçait par quel bout s'y *prendre*. On dit au jeu, C'est à vous à *prendre*, pour dire, Vous gagnez une main, levez cette carte. On dit à un Voyageur, *Prenez* à gauche, pour dire, Tournez de ce côté-là. *Perge ad sinistram*. Et figurément on dit qu'un homme *prend* toutes les choses à gauche, quand il les tourne à contre-sens. *Prendre* son repas. *Edere, comedere*. On dit d'un cheval, qu'il *prend* quatre ou cinq ans, pour dire qu'il approche de quatre ou cinq ans: *Inire quartum vel quintum annum*.

A tout prendre. Sorte de façon de parler adverbiale, qui signifie, En considérant, en compensant le bien & le mal. *Omnibus perpensis & consideratis*.

Sans prendre. Terme d'Hombre qui s'emploie substantivement. C'est faire jouer sans écarter. Il faut demander *sans prendre*, autrement il ne se paye point.

Prendre, se dit proverbialement en ces phrases. Ce qui est bon à *prendre*, est bon à rendre. *Quod facilè sumitur, facilè retribuitur*. Il a *pris* martre pour renard, il s'est trompé. On dit, pour se moquer de ceux qui ont manqué une capture, ils sont *pris*, s'ils ne s'envolent. Il a *pris* un rat; pour dire, il a manqué une occasion, une affaire. Il a été *pris* comme dans un bled, il a eté *pris* sans verd. Il a *pris* cela pour argent comptant, se dit en raillant la crédulité d'une personne. Il a été *pris* pour un homme de son pays, c'est-à-dire, pour sot, pour dupe. On dit aussi, *prendre* l'occasion aux cheveux, ne la pas laisser échapper. Il a *pris* le frein aux dents, pour dire, Il a *pris* une bonne résolution. Il faut *prendre* le temps comme il vient. ☞ On dit, A la bonne heure nous *pris* la pluie, pour dire, que lorsqu'une chose, qui étoit dangereuse, arriva, on étoit hors de péril. On dit, *prendre* la balle au bond. *Prendre* S. Pierre pour S. Paul, ou son cul pour ses chausses, pour dire, *prendre* l'un pour l'autre. On dit aussi, *prendre* le liévre au collet; *prendre* les liévres au son du tambour, ou du tambourin; pour dire, entreprendre ouvertement & avec éclat, ce qui se devroit faire en cachette & finement. On dit aussi d'un avare, qu'il en *prendroit* sur l'autel, qu'il en *prend* par où il peut. On dit aussi, *prendre* la lune avec les dents, pour marquer un impossible. *Prendre* ses jambes à son cou, quand on commence un voyage à pied. On dit aussi, *prendre* le tison par où il brûle; pour dire, *prendre* une affaire, une chose autrement qu'il ne faut. *Prendre* quelqu'un au pied levé, c'est *prendre* avantage contre lui du moindre mot qui lui échappe. *Prendre* d'un sac deux moutures, c'est tirer double profit, se faire payer deux fois d'une affaire. On dit, qui *prend* s'engage, pour dire, que ceux qui empruntent, ou qui reçoivent des présens, s'assujettissent à ceux qui les obligent. On dit aussi, *prendre* des vessies pour des lanternes, c'est-à-dire, se laisser tromper facilement.

Pris, ise. part. pass. & adj. Voyez plus bas.

PRENEUR, euse. adject. & subst. Qui prend, qui est accoutumé de prendre. *Captator*. Le surnom de *Poliorcetes* donné à Démétrius I. Roi de Macédoine, signifie *Preneur* de villes. Il croyoit prendre cette place par escalade, mais le *preneur* fut prit. Il y a des *preneurs* de taupes, des *preneurs* d'oiseaux à la pipée, des *preneurs* d'aloüettes au miroir, aux filets. Les *preneurs* de tabac en fumée ont l'haleine mauvaise. Fi, c'est un *preneur* de tabac. Comme il est plus honnête de donner que de recevoir, je ne refuse pas d'être le *preneur*, afin qu'il soit le donneur. Ablanc. Vaisseau *preneur*, c'est celui qui a fait une prise.

Preneur, en Pratique signifie aussi, Fermier qui prend à loüage. *Acceptator, manceps*. Le *preneur* s'est obligé de faire toutes les menues réparations. Le *preneur* est tenu de bien fumer & échalasser les vignes, &c.

PRÉNOM. s. m. Nom propre: nom que l'on met devant le nom général de famille, ou le nom qui convient à chacun en particulier. Il vient du Latin *prænomen*; & il revient au nom propre parmi nous; c'est-à-dire, *Pierre, Paul, &c.* Le *prénom* ne fut introduit parmi les Romains que long-temps après le nom. On donnoit aux enfans le nom de la maison le jour après leur naissance, au lieu que le *prénom* ne se donnoit que lorsqu'ils prenoient la robe virile. Varron compte 30 divers *prénoms*; les plus communs se peuvent réduire à 18. Les Grecs n'avoient qu'un nom seul, & ne multiplioient point leurs noms & *prénoms* comme l'ont fait les Romains.

PRÉNOTION. s. f. Terme de Philosophie. Connoissance obscure qu'on a d'une chose devant qu'on l'ait approfondie, ou qu'elle se soit manifestée. *Prænotio, obscura cognitio*. Tout homme a des *prénotions* naturelles, qui lui donnent quelque idée des choses, quoiqu'il ne les connoisse pas pleinement. Le raisonnement peut former des conjectures qui lui donnent des *prénotions* des événemens futurs.

PRENSLOW. s. m. Nom propre d'une ville du Marquisat de Brandebourg, en Haute Saxe. *Prenslovia, Primislavia*. Elle est capitale de la Marche Vékerane, & située sur le lac Véker, près de la riviére de ce nom, environ à 20 lieues de Berlin, vers le nord. Matt.

PRÉOÇACER. Vieux v. act. Pourchasser. Borel. *Persequi, insectari*.

PRÉOCCUPATION. s. f. Préjugé, prévention, impression qu'on s'est mise d'abord dans l'esprit. *Præjudicium, præventio, anteoccupatio*. On n'est jamais bien guéri des *préoccupations*, & des premiéres impressions qu'on nous a mises dans l'esprit dès notre jeunesse. Le point le plus excellent de la méthode de Descartes, c'est qu'il veut qu'on se guérisse de tous préjugés, qu'on raisonne sans *préoccupation*. Le plus grand obstacle qui se trouve à rendre la justice, & à raisonner sainement, c'est la *préoccupation*. C'est l'effet de la *préoccupation*, non seulement de se tromper sur des apparences, mais aussi de convertir à son usage les choses les plus éloignées. Cl. Il y a une *préoccupation* de charité, qui fait qu'on ne doit pas condamner les autres légérement. S. Evr. Les *préoccupations* ferment l'esprit, & le mettent dans une impossibilité morale d'avoir d'autres vûes. M. Esp.

PRÉOCCUPER. v. act. Prévenir; mettre dans l'esprit d'une personne les premiéres impressions, les premiéres connoissances d'une chose. *Prævenire, præoccupare, primam notitiam in mentem inducere*. La foiblesse de l'esprit de l'homme est telle, qu'il se *préoccupe* aisément, qu'il a de la peine à effacer les impressions dont il est *préoccupé*, qui sont entrées les premiéres dans son esprit. Un Juge, un Philosophe ne se doivent point laisser *préoccuper*. C'est le propre du peuple de se laisser *préoccuper*; de ne trouver bon que ce qu'il a accoutumé de voir & de pratiquer. Les passions nous *préoccupent*, nous aveuglent, nous ôtent la liberté du jugement. Ce Président s'est tellement laissé *préoccuper* contre moi, qu'il ne veut pas seulement entendre mes raisons. Se *préoccuper* de son merite. Abl.

Préoccupé, ée. part. pass. & adj. *Præventus, præoccupatus*. C'est un des plus ordinaires défauts des hommes, que d'être *préoccupés*. Les hommes *préoccupés* de leur propre mérite, ne veulent pas jetter les yeux sur ce qui est capable de les humilier. Ball. Peu de gens jugent du vrai & du faux par les lumiéres d'une raison non *préoccupée*. S. Evr.

☞ PRÉOLIER. s. m. C'est ainsi que sont nommés dans leurs statuts & lettres-patentes, les Maîtres Jardiniers de la ville, fauxbourg & banlieue de Paris.

PRÉOPINANT. s. m. Celui qui est le premier à opiner. *Præjudicans, vel primus opinionem ferens*. La plûpart des Juges ignorans forment leurs avis sur celui du *préopinant*. Il faut bien de l'attention, de l'habileté, pour être le *préopinant*.

☞ PRÉOPINER. v. n. Opiner avant quelqu'un. Il n'a guére d'usage qu'en quelques façons de parler, comme, Je suis de l'avis de celui qui a *préopiné*.

PRÉPARANT, ante. adj. Les Anatomistes appellent *vaisseaux préparans*, les deux artéres & les deux veines des testicules: les Anciens les ont ainsi nommées, parce qu'ils croyoient que la semence commençoit de s'y préparer

rer. On les appelle autrement *vaisseaux spermatiques. Præparantia vasa, spermatica.* Dionis.

PRÉPARATIF, IVE. adj. Qui donne une disposition convenable aux choses. *Præparans, præparatorius.* En Géométrie il y a plusieurs démonstrations *préparatives*, qui ne servent que de moyens pour en faire de plus importantes. On appelle ces propositions *Lemmes*.

Préparatif. s.m. Appareil, ce qu'on prépare pour quelque dessein, pour quelque cérémonie. *Apparatus, dispositio.* Les *préparatifs* de guerre font ombrage aux Princes voisins. On fait de grands *préparatifs* pour la cérémonie du sacre, de l'entrée du Roi. Je m'attendois qu'un tel devoit nous traiter, mais je n'y vois aucuns *préparatifs*.

PRÉPARATION. s. f. Disposition qui convient à quelque chose importante qu'on veut faire. *Dispositio, præparatio.* Il ne faut pas s'approcher des Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie sans une digne *préparation*. Cet Orateur harangue sur le champ & sans *préparation*. Nous allons avec sécurité à la mort, sur la périlleuse espérance d'un temps de *préparation*, qui peut-être ne nous sera jamais donné. Le P. Gail. La Reine arriva à sa derniére heure sans autre *préparation* qu'une sainte vie. Boss.

Préparation. Terme de Mathématique. C'est l'une des parties de la démonstraton. *Lemma, hypothesis.* Si c'est une proposition de Géométrie, ce sont quelques lignes qu'il faut tirer dans la figure; si c'est une proposition d'Arithmétique, c'est quelque supposition qu'il faut faire pour venir plus facilement à la démonstration. Ozan.

Préparation, en termes de Médecine & de Chymie, se dit des différentes maniéres d'apprêter les médicamens, de disposer les corps pour servir à divers usages. *Modus disponendi, præparandi.* Il y a plusieurs *préparations* du mercure, de l'antimoine, & autres drogues pour les épurer, sublimer, calciner, édulcorer, &c. L'antimoine crud est employé dans les décoctions sudorifiques; avec certaine *préparation* on en fait un violent vomitif.

Préparation. Cérémonie des Juifs pour préparer tout pour la célébration du Sabbat, afin de n'en point interrompre le repos. *Parasceve.* Ce jour-là étoit la *préparation* de la Pâque. S. Jean, chap. 19. v. 31.

PRÉPARATOIRE. adj. m. & f. Qui prépare, qui n'est qu'en attendant. *Sententia præparatoria, prævia.* On rend des jugemens, des sentences *préparatoires*, quand on interloque une affaire. Question *préparatoire*. L'Acad.

PRÉPARER. v. act. Donner aux choses des dispositions convenables. *Parare, disponere.* L'Ecriture dit que saint Jean-Baptiste est venu pour préparer les voies du Seigneur. On a été long-temps à *préparer* ce triomphe.

Préparer, signifie aussi, Apprêter. *Parare.* On a envoyé *préparer* le dîner en un tel endroit. Cet Apothicaire sçait bien *préparer* un médicament. On sçait si bien *préparer* l'antimoine, qu'il n'est nullement dangereux. Les Médecins *préparent* les corps à la purgation par les lavemens & les saignées. Voilà du cuir bien *préparé*, bien apprêté.

On dit aussi, Se *préparer* au combat, à la mort. Voit. C'est-à-dire, s'y disposer; se *préparer* à la dispute, à subir l'examen. *Accingere se. Préparez*-vous à me voir presque aussi Philosophe que vous. Voit. Se *préparer* à la Communion par la mortification & par la pénitence. Fléch. *Préparer* un argument, un sermon. De tous nos Ecrivains, Voiture est celui qui *prépare* le mieux une louange. Bouh. Quand elle m'adresse la parole, on remarque qu'elle s'y est *préparée*, & que ce qu'elle me dit, est plus concerté & moins naturel. Le Chev. d'H. On fait des protestations contre les Puissances, pour se *préparer* des moyens ou des défenses pour revenir contre les actes qu'on a été contraint de passer avec elles. On dit, Un esprit *préparé*, en parlant d'une personne qui étudie trop ce qu'elle a à dire, & qui se fait un plan de conversation. Les esprits *préparés* ne plaisent point, & il en est de la beauté de l'esprit comme de celle des Dames, qui sont moins belles, dès qu'elles affectent de le paroître. La Chat. Cet homme ne va nulle part qu'avec un esprit si *préparé*, qu'il en est ridicule. La Brut.

On dit aussi, *Préparer* l'esprit de quelqu'un; pour dire, lui donner certaines dispositions pour recevoir plus patiemment, ou plus agréablement quelque discours, quelque nouvelle. *Animum disponere.* Il a fallu bien du temps pour lui *préparer* l'esprit, pour lui apprendre la mort de son fils. On a eu bien de la peine à le *préparer*, à le résoudre à la mort. Un exorde ne sert qu'à *préparer* l'esprit de l'auditeur, à gagner sa bienveillance. *Captare attentionem.*

Préparé, ée. part. pass. & adj. *Paratus, dispositus.*

PRÉPATOUT. s. m. Est un nom qu'on a donné à de certains plants de vignes choisies en divers endroits, comme qui diroit *pris par tout. Collectio, selectio.*

PRÉPEDIGNE. s. f. Nom propre de femme. *Prepedigna.* Sainte *Prépédigne*, femme de qualité, fut brûlée pour la Foi, sous Dioclétien, avec son mari Claude, & Maxime son beau beaufrere, Comte de la Maison de l'Empereur, & ses fils. Voyez les *Acta Sanct. Febr.* 18. *T. III. p.* 61. *& suiv.* En lisant ce que les Martyrologes & les Actes anciens de cette Sainte, tirés de ceux de sainte Susanne, en disent, il m'a semblé qu'elle pourroit bien s'être appellée simplement *Prepe*, de πρέπω, *dignus sum, decens sum*; & que *digna* pourroit bien n'être qu'une glose & une explication de *Prepe*, & qu'en joignant la glose au mot *Prepe*, on aura fait *Prepedigna*. On me dira peut-être que les Actes de cette Sainte & les Martyrologes écrivent ce mot par une diphthongue, *Præpedigna*; mais je réponds que c'est une faute fort ordinaire aux copistes, que le P. du Sollier Jés. dans ses notes sur le Martyrologe d'Usuard, a remarqué que le Manuscrit de S. Germain-des-Prés, qu'on prétend être du temps même d'Usuard, & d'autres encore ecrivent *Prepedigna*, & qu'il a cru devoir les suivre dans l'orthographe de la premiére syllabe. Bollandus a remarqué d'autres variantes en ce mot. Ghinius dit *Propedigna*; un Ms. *Pradegna*, un autre *Probedigna*, & quelques-uns *Præpidigna*.

☞ PRÉPONDERANT. adj. On se sert de ce mot qui signifie proprement, qui fait pancher la balance, pour exprimer le privilége du suffrage du chef de quelques compagnies, dont l'opinion est suivie en cas d'égalité de voix. Lorsque l'on opine à la pluralité des voix, & qu'il s'en trouve autant d'un côté que d'autre, celle du chef de la compagnie est *prépondérante*, & le sentiment du parti qu'il tient est *prépondérant*. Quand on tient Chapitre dans l'Abbaye de Remiremont, & que les voix sont mi-parties, celle de l'Abbesse est *prépondérante*. Am. de la Houss. Par le troisiéme article d'un Arrêt du Conseil rendu en Février 1723. contre la Faculté de Théologie de Montpellier, le Roi ôte tout suffrage à l'Evêque, Chancelier de l'Université, & donne la voix *prépondérante* au plus ancien Professeur.

PRÉPOSER. v. act. Terme de Grammaire. Mettre devant. *Præponere, vel anteponere.* Les mots deviennent composés en leur *préposant* quelque particule, comme *composer, déposer*.

Préposer, signifie aussi, Donner à quelqu'un une intendance, une commission, une charge pour veiller à la conduite d'une entreprise, d'une recette, ou autre affaire. *Præponere, superimponere.* Les Intendans sont des Officiers *préposés* pour avoir soin des affaires du Roi dans les provinces. Un Voyer est *préposé* pour avoir soin des bâtimens, des chemins & voies publiques. Il y a des Commis *préposés* pour recevoir les droits du Roi en tous les bureaux & recettes.

Préposé, ée. part. pass. & adj. *Præpositus, constitutus.*

PRÉPOSITION. subst. f. Terme de Grammaire. C'est une des parties de l'oraison ou du discours, & une particule indéclinable, mais qui régit les noms qui la suivent. *Præpositio. Pour, sur, vers, &c.* sont des *prépositions*. On la nomme ainsi, parce qu'elle se met devant le nom qu'elle régit. Il faut répéter la *préposition* devant chaque substantif, quand ils ne sont pas synonymes ou approchans : Il est venu à bout de son dessein *par* la ruse & *par* la force.

PRÉPUCE. s. m. Terme d'Anatomie. C'est la peau allongée qui couvre le balanus, le gland ou l'extrémité de la verge. *Præputium.* Il est nommé en Latin *præputium*, *à putando*, qui signifie *couper & retrancher*, parce que les Juifs, & encore à présent les Mahométans, le coupent à leurs enfans par un principe de Religion : ce qu'ils appellent *circoncire*. L'Écriture désigne les Gentils par des gens qui ont leur *prépuce*, aux *Actes* chap. XI. v. 3. David demanda sa femme Michol qu'il avoit conquise par cent *prépuces* des Philistins, au II. Liv. *des Rois*, ch. III. v. 14.

L'Écriture s'est servie de ce mot au figuré, & a appellé le

retranchement du *prépuce* du cœur, le sacrifice qu'on fait de son cœur à Dieu, & la soumission à ses volontés, en *Jérémie*, ch. IV. v. 4. au *Deutéronome*, chap. X. v. 16. *Circumcisio.* Il a encore un autre sens au figuré; & c'est lorsque l'Écriture l'employe pour signifier les Payens, les Gentils qui n'usoient point de circoncision, & qui pour cela étoient censés hors de l'alliance de Dieu. Souvenez-vous, dit S. Paul aux Éphésiens, que vous étiez Gentils & appellés *prépuce*, par ceux qui sont appellés la circoncision. *Gentiles, Incircumcisi, Ethnici.* Le même Apôtre dit aussi aux Galates, que la prédication de l'Évangile du *prépuce* lui avoit été commise, comme celle de la circoncision à Pierre.

PRÉRIE. Voyez Prairie. *Pratum.*

PRÉROGATIVE. s. f. Privilége, prééminence, avantage qu'une personne a sur une autre. *Prærogativa, privilegium, antecessio.* Les provisions d'une charge la conferent avec tous ses droits, priviléges, *prérogatives*, franchises & immunités. Que peut-on imaginer de plus absurde, que d'adjuger à un homme la *prérogative* d'une terre qui n'est point à lui? Patru. L'homme a de grandes *prérogatives* sur les autres animaux. Les Chefs des Compagnies ont de grandes *prérogatives* sur les autres membres. C'est l'ordre du monde qui a attaché certaines *prérogatives* d'honneur & de préférence à la naissance & à la qualité. Nic. Ceux qui ont quelque *prérogative* de mérite ou d'autorité veulent être révérés de tout le monde. M. Esp.

Ce mot vient du nom que portoit à Rome une Centurie qui donnoit la premiére son suffrage dans les Comices ou Assemblées pour l'élection des Magistrats, *quasi prærogati.*

PRÈS. Préposition qui marque la proximité du temt, ou du lieu. *Propè, juxta.* Elle régit plus élégamment le génitif que l'accusatif, & ceux qui disent, *pres* la porte, le disent pour abréger. *Près de* la porte est meilleur. Vaug. Corn. Je suis trop *près* de la mort pour songer à me venger. Cette guerre a duré *près* de trente ans. Il y a *près* d'une heure que je vous attends. Le Maréchal de Gassion s'avança trop *pres* de de la palissade. ☞ On dit qu'un homme est *près* de ses piéces, pour dire, qu'il n'a plus guère d'argent. Acad. Fr.

Près, est quelquefois un adverbe. Ainsi on dit, Ces enfans se suivent de *pres*, ils sont environ de même âge. *Proximè propinè.* Ces arbres sont plantés trop *près*, sont trop serrés. Il vaut mieux combattre de loin que de *près*. Cet homme ne voit que de *près*, il a la vûe courte. On dit dans ce sens au figuré, qu'un homme regarde de bien *près*, c'est-à-dire, qu'il est ménager & avare. Quand il signifie la proximité du sang, on dit, Ces gens se touchent de *près*, sont parens de fort *près*; c'est-à-dire, sont proches parens. Cela est arrivé à peu *près* comme je l'avois prédit; c'est-à-dire, *presque.* Nous étions cent en cette assemblée, ou bien *près*; alors il signifie, Environ. Quelquefois il signifie, attentivement, exactement. Pour bien juger des choses, il faut les voir de *près*, & les bien examiner. La véritable grandeur se laisse approcher, parce qu'elle ne perd rien à être vûe de *près*. La Br. On se voit de trop *près*, & les autres de trop loin. S. Évr. Les hommes ne se regardent pas d'assez *près*, pour se corriger de leurs défauts. S. Réal. On loüe les Grands pour faire entendre qu'on a l'honneur de les voir de *près*. La Br. On dit, Cette loi ne parle ni *pres* ni loin de votre question. Souvent il marque une exception: Je ne suis pas si riche que lui, à beaucoup *près*. A cela *près*, nous sommes d'accord: c'est-à-dire, nous n'avons plus qu'un différend. A une grande vanité *près*, les Héros sont faits comme les autres hommes. La Rochef.

On dit proverbialement, *Près* de l'Église, loin de Dieu. *Propè Ecclesiam, & longè à Deo.* Le peuple appelle planter un *cyprés*, se loger ou s'établir proche de quelqu'un: en faisant allusion à *ci-près*. C'est un rebus de Picardie. ☞ On dit, si *près* que vous voudrez, pourvû qu'il n'y touche, lorsqu'un accident a été près d'arriver.

☞ Près et plein. C'est un commandement qu'on fait au Pilote d'un vaisseau, ou au Timonier, d'aller au plus près du vent, mais en sorte que les voiles soient toujours pleines.

PRÉSAGE. s. m. Augure, signe de l'avenir. *Augurium, omen, præsagium.* Les Payens jugeoient des événemens futurs par des signes que leur superstition, ou l'artifice de leurs Prêtres avoient inventés. Les *présages* les plus fameux étoient fondés sur le vol des oiseaux, ou sur les entrailles des victimes. Tous les oiseaux nocturnes passent pour des oiseaux de sinistre *présage*. La politique a quelquefois sçû faire valoir les *présages* pour intimider les peuples, ou pour les remplir de confiance. Bay. Prendre une chose à bon *présage*. Pasc. Faire un mauvais *présage* d'une chose. Vaug.

PRÉSAGER. v. act. Tirer quelque présage de quelque accident, de quelque observation. *Ominari, augurari.* C'est une erreur populaire, de croire que les cometes *présagent* quelque malheur. Le temps couvert, le vent de midi, *présagent* la pluie.

Présager, signifie aussi, Conjecturer, prévoir les événemens par la prudence humaine. *Conjicere, vel conjectura capere.* La colére du Prince ne *présage* rien de bon. La mine de ce Gentilhomme *présage* quelque chose de grand.

PRÉSANCTIFIÉS. s. m. & pl. Terme de Liturgie ancienne. C'est le nom qu'on donne à des hosties consacrées les jours précédens. *Præsanctificata.* La messe des *Présanctifiés*, c'est une messe sans consécration, mais dans laquelle on communie avec des hosties consacrées quelques jours auparavant. *Missa Præsanctificatorum.* Le Concile de Carthage en 692. can. 52. ordonne qu'en carême on célébrera tous les jours la messe des *Présanctifiés*, excepté les Samedis, les Dimanches, & le jour de l'Annonciation. On ne dit plus depuis long-temps de messe des *Présanctifiés* que le Vendredi-saint.

Ce mot est composé de *sanctifier*, qui se dit pour *consacrer*, & de la préposition latine *præ*, qui signifie *auparavant.*

PRESBOURG, ou POSON. s. m. Nom propre d'une ville de la Haute-Hongrie, capitale du Comté qui porte son nom, & située sur le Danube, à quatorze lieues au dessous de Vienne. *Posonium*, quelquefois *Pisonium.* Maty.

Le Comté de Presbourg. *Posonensis Comitatus.* Contrée de la Haute-Hongrie. Elle a au levant les Comtés de Neytrack & de Transchin; au nord la Moravie; au couchant la Morave, qui la sépare de l'Autriche; & au midi le Danube qui la sépare de la Basse-Hongrie. Presbourg capitale, & Tirnaw en sont les lieux principaux. Maty.

☞ PRESBYTE. s. m. Vieillard. *Presbytes.* La vûe se divise communément en trois sortes: la bonne, celle des myopes, & celle des *Presbytes.* On a la vûe bonne quand on lit à un pied de distance: en ce cas on a l'humeur crystalline dans le meilleur état qu'elle puisse être. La vûe des *myopes* a un foyer fort court: ils voyent distinctement les objets qui sont proches, & il leur faut peu de jour pour lire. Ce défaut de la vûe vient de la trop grande convexité du crystallin. Les *presbytes* ont le foyer fort long: ils voyent distinctement les objets éloignés, mais confusément ceux qui sont proche. Ce défaut de la vûe vient de ce que le cristallin est trop plat. Voyez le Dict. de James. Les *myopes* se passent plus aisément de lunettes que les *presbytes.* Ce mot vient de πρέσβυς, vieillard.

PRESBYTERAL, ale adj. Qui concerne la Prêtrise. *Presbyteralis, sacerdotalis.* Il y a des Chapelles qui sont *Presbyterales*, par leur fondation, qui ne peuvent être possédées que par un Prêtre. Toutes cures & dignités des Chefs de Chapitres sont des Bénéfices *Presbytéraux.* Le caractére *Presbytéral* est indélébile.

PRESBYTÉRE. s. m. Maison proche une Eglise pour loger ceux qui la desservent. *Presbyterium, domus curialis.* Chaque Eglise paroissiale doit avoir un *Presbytére* pour loger le Curé. Il y a des Paroisses qui ont des *Presbytéres* pour loger une Communauté de Prêtres.

☞ Presbytére. s. m. Libéralité du Pape. Le Pape Innocent II. vint en France en 1131. & célébra à l'Abbaye S. Denis la fête de Pâques, qui, cette année étoit le 29 Avril. Il y arriva le Mercredi de la Semaine-sainte, & l'Abbé Suger alla le recevoir en procession avec sa Communauté. Le Pape officia le Jeudi-saint selon l'usage Romain, & fit une largesse magnifique, nommée le *Presbytére.* Il fit aussi

l'Office

l'Office du Vendredi-saint, & celui du Samedi, veillant toute la nuit. *Fleury Hist. Eccl. in-12. Paris*, 1724. *tom.* 14 *p.* 199.

PRESBYTERIANISME. s. m. Secte des Presbytériens, Doctrine des Présbytériens. *Presbyterianismus, Presbyterianorum secta, doctrina, factio.* Le *Presbyterianisme* vient de Genève. Le *Presbytérianisme* est puissant en Angleterre. Voyez les dogmes du *Presbyterianisme* au mot Presbytérien, où l'on rapporte aussi l'étymologie de ce mot.

PRESBYTÉRIAT. s. m. Qualité d'Ancien parmi les Presbytériens. *Presbyteri, antiqui dignitas, munus, officium.* Jovet s'est servi de ce mot. Voyez à l'article de Presbytérien.

PRESBYTÉRIEN. subst. m. C'est le nom que prennent les Protestans Calvinistes de la Grande-Bretagne, qui suivent tant pour la doctrine, que pour la discipline, les Calvinistes de Genève. Ils sont opposés au gouvernement des Episcopaux, se gouvernant par des Consistoires & par des Synodes. *Presbyteriani, Calvinistæ.* Ainsi les *Presbyteriens* sont ceux qui gouvernent leurs Eglises par des Ministres & des Anciens, & qui ne reconnoissent point d'Evêques. Ils prétendent très faussement que l'Ecriture ne met point de différence entre Prêtre, & Evêque, & qu'ainsi l'Espiscopat, tel qu'il est établi dans l'Eglise, n'est point de droit Divin, quoi qu'il soit fort ancien.

PRESCIENCE. subst. f. Prévision; connoissance qui est en Dieu seul de toutes les choses futures. *Præscientia, prævisio.* La prédestination est fondée sur la *prescience* de Dieu, & sur ce que tout l'avenir lui est présent. On doit admirer la profondeur de la *prescience* & de la sagesse de Dieu, qui en imprimant le premier mouvement à la matiére, a prévu toutes les combinaisons possibles que pouvoit avoir cette premiere impression pour des siécles infinis. Malbr. La raison humaine ne sçauroit concilier la *prescience* de Dieu avec la liberté de l'homme. Jesus-Christ vous a été livré par un ordre exprès de la volonté de Dieu, & par un décret de sa *prescience*. Port-R.

PRESCRIPTIBLE. adj. m. & f. Qui est sujet à prescription, contre quoi on peut prescrire. Le cens envers le Seigneur n'est point *prescriptible*, si ce n'est pour la quotité. La faculté de racheter une rente constituée à prix d'argent n'est pas *prescriptible*.

PRESCRIPTION. s. f. Fin de non-recevoir que le Droit a introduite pour assûrer la propriété des biens après la possession d'un certain temps, en faveur des possesseurs de bonne foi, & débouter ceux qui voudroient les inquiéter, ou répéter la chose possédée après le tems fixé par les Loix. *Præscriptio, lapsus temporis.* La *prescription* est une peine que les Loix imposent à la paresse. Tour. Les possesseurs qui n'ont d'autre titre que la *prescription*, sont d'honnêtes usurpateurs. Id. La *prescription* affermit la tranquillité & la sûreté publique. Id. La loi de la *prescription* ne punit point l'indolence des propriétaires: elle interprete seulement leur silence & leur volonté: elle présume qu'un homme qui néglige ses droits pendant une si longue suite d'années, les abandonne. G. G. Entre les Jurisconsultes, quelques-uns soutiennent que le temps ni la *prescription* injuste, ne peuvent être un moyen légitime d'acquérir; & d'autres l'appellent la *patrone du genre humain*, parce que c'est une présomption générale, sous laquelle la Loi veut que les hommes vivent en repos. La Coutume de Paris introduit la *prescription* de 10 ans entre présens, & de 20 ans entre absens, en faveur des paisibles possesseurs d'un héritage avec titre; & de 30 ans en faveur de ceux qui auroient possédé sans titre. Pour les immeubles en Normandie, la *prescription* de 40 ans vaut le titre, pourvû que le possesseur ait joüi paisiblement. Et les actions personnelles & mobiliaires se prescrivent par 30 ans. La *prescription* contre l'Eglise ne s'acquiert que par 40 ans, avec titre & de bonne foi; & contre l'Eglise Romaine que par 100 ans. L'usurpation est une espéce de *prescription* pour les meubles. La *prescription* de 20 ans est reçue contre toutes sortes de crimes, excepté le duel. En fait d'adultére, elle a lieu au bout de 5 ans. La *prescription* de 20 ans en crime, court contre les Mineurs aussi-bien que contre les Majeurs, pourvû que durant les 20 ans il y ait discontinuation de poursuites: car si les poursuites avoient continué sans interruption, la *prescription* ne pourroit être opposée à l'accusé, sous prétexte qu'il y auroit 20 ans que le crime auroit été commis. On a jugé que la *prescription* éteint le crime, tant à l'égard de la punition corporelle, qu'à l'égard de la réparation, & des dommages & intérêts civils, & que le criminel est libéré tant de la peine, que des poursuites de la partie civile. Une sentence rendue par contumace contre l'accusé, & exécutée par effigie, ne se prescrit que par 30 ans.

☞ Prescription *légale*, est celle qui descend de la Loi: comme la *prescription* de 10 ans entre présens, & de 20 ans entre absens.

☞ Prescription *statuaire*, est celle qui provient de la coutûme comme la *prescription* d'an & jour pour le retrait lignager.

Prescription, se dit aussi figurément d'un droit, d'un privilége d'acquisition. *Præscriptio.* Une longue possession m'est un titre pour votre amitié, & je puis alléguer la *prescription* contre votre indifférence. B. Rab. La péremption d'instance est une espéce de *prescription*. Un procès interrompt une *prescription*, pourvû qu'on ne laisse pas périr l'instance. Voyez Péremption.

PRESCRIRE. v. n. Acquérir droit de prescription par une possession de bonne foi, légitime, & sans trouble. *Præscribere.* Il faut assigner les débiteurs pour passer un titre nouveau avant les 30 ans, pour les empêcher de *prescrire* On ne *prescrit* point contre son Seigneur. On ne *prescrit* point une servitude, il faut avoir un titre. Toutes sortes de crimes se *prescrivent* par 20 ans. Le duel seul en est excepté par une Déclaration de l'année 1679. L'erreur ne *prescrit* point en matiére d'hérésie, & la mort même ne soustrait point les criminels aux recherches de l'Inquisition. Hist. de l'Inq.

Prescrire, signifie aussi, Ordonner précisément ce qu'on fera, limiter un pouvoir. *Præscribere, statuere, edicere.* Je ferai ponctuellement tout ce que vous m'avez *prescrit*. Il a passé son pouvoir & les bornes qui lui avoient été *prescrites*, il est sujet à desaveu.

Prescrit, ite. part. pass. & adj. *Præscriptus, præfinitus.*

PRÉSÉANCE. s. f. Rang; place d'honneur qu'on a droit d'avoir dans les compagnies, soit pour la séance, soit pour la marche. *Antecessio, honor, gradus, præstantia.* Il y a une *préséance* de droit, une *préséance* d'honneur. La *préséance* de droit, est celle qui appartient à un Magistrat, au Patron; & si elle leur est disputée, ils peuvent se la faire céder par une action de Justice. La *préséance* d'honneur, est celle qui appartient à l'âge, à la qualité: la civilité la régle, & non pas la Loi. Le Conseil & les Parlemens sont chargés de procès d'Officiers, pour être réglés sur les *préséances*. Les Ambassadeurs de France sont en possession de la *préséance* sur ceux des autres Rois. *Jus præcessionis.* Jacques Owel a fait une grande Dissertation sur la *préséance* des Rois de France, d'Espagne, d'Angleterre. Tout ce qu'on a dit jusqu'à présent des *préséances*, est rapporté dans un Traité de Jacques-André Crusius, imprimé à Brême, *in*-4°.

PRÉSENCE. s. f. Terme relatif qui est opposé à l'absence. *Præsentia, conspectus.* Il se dit de l'existence d'une personne dans un lieu, de l'état d'une personne en tant qu'elle se trouve posée devant une autre. Vous venez fort à propos, votre *présence* est ici fort nécessaire. La *présence* du Prince dans une Armée, est souvent très-utile. Fuir la *présence* de quelqu'un. Rac. Ingrat, vous n'avez pas osé soutenir ma *présence* ni mes reproches. Ch. de M. Qu'il n'offre point ici sa *présence* importune. Racine.

De ce qu'on a chéri, la fatale présence
Ne nous laisse jamais dedans l'indifférence. Mol.

En ce sens, on dit, une obligation passée en *présence* de Notaire & de témoins. *Coram, ante.* Il a soutenu sa déposition en *présence* de l'accusé. On passe outre à un compulsoire tant en *présence* qu'en absence. On dit aussi, que des armées sont en *présence*, quand elles sont campées ou rangées

rangées en bataille l'une devant l'autre. Les deux armées demeurerent long-tems en *présence*. Abl. C'est-à-dire, en vûe l'une de l'autre. Cet enfant n'oseroit paroître en *présence* de son pere, après s'être marié malgré lui. On fait rougir les gens modestes, quand on les loüe en leur *présence*.

Présence, signifie aussi, Assistance. A la levée d'un scellé des mineurs ou des absens, la *présence* d'un Substitut est nécessaire. *Conspectus*. Dans un enterrement on paye la *présence* ou l'assistance du Curé, la *présence* des Chanoines au Chœur. La *présence* d'un Maître fait bien travailler les Ouvriers. On appelle *droit de présence*, une certaine somme fixe qu'on paye à ceux qui sont actuellement présens en un Bureau, pour les obliger à être plus assidus dans leurs fonctions: & ainsi on a assigné un *droit de présence* aux Trésoriers de France résidens sur les lieux. Les gens d'affaires ont aussi un *droit de présence*, quand ils assistent au Bureau.

Présence, se dit aussi de Dieu, quoiqu'il ne soit renfermé dans aucun espace. *Conspectus, præsentia*. La *présence* de Dieu remplit les cieux & la terre. La *présence* de Dieu devroit retenir les libertins. Dieu donnoit aux anciens Israëlites des marques sensibles de sa *présence*. L'Arche étoit parmi eux un illustre symbole de la *présence* de Dieu. Il y a une *présence* intime que Dieu fait sentir à l'ame lorsqu'il se communique à elle avec plus d'abondance. Fléch.

Présence, se dit aussi en choses spirituelles & morales *Animi præsentia, & memoria*. Cet homme a une grande *présence* d'esprit, de mémoire; c'est-à-dire, il est subtil & prompt. Pour bien assister au Service Divin, il ne faut pas seulement une *présence* corporelle, il faut encore une *présence* de cœur.

PRÉSENT, ante. Qui comparoît, qui est en présence. *Præsens & adstans*. En ce sens, il est opposé à absent. Fut *présent* en sa personne Messire tel: c'est le commencement de tous les contrats. A tous *présens* & à venir: c'est le commencement de tous les édits. A tous ceux qui ces *présentes* Lettres verront: c'est le commencement de toutes les sentences. Ce témoin a été *présent* à l'action. Un bon Général doit être *présent* par-tout. Un absent pour le service du Roi, ou de la Communauté, est réputé *présent*. On dit de Dieu, qu'il est *présent* par-tout. Les Catholiques croient que Jesus-Christ est réellement en corps & en ame *présent* dans l'Eucharistie.

Présent, se dit aussi de ce qui est dans le temps où nous sommes. *Præsens*. Le regne *présent*. Le siécle *présent*. L'état *présent* des affaires. Le ministére *présent*. Tout ce qui ne regarde que la vie *présente*, ne vaut presque pas la peine qu'on travaille à l'acquérir. Fléch. Les assûrances d'un avenir invisible font moins d'impression que les choses *présentes*, qui entrent dans l'esprit par les sens. S. Evr. Les actions *présentes* excitent notre envie, & les passées attirent notre vénération. Bouh. La crainte des maux à venir lui ôtoit le sentiment des maux *présens*. Voit.

On appelle un poison *présent*, celui qui est violent, & qui tue en peu de temps. On le dit aussi des remédes qui opérent sur le champ. Acad. Fr. *Subitum, præsens & urgens*.

Présent, se dit figurément en choses spirituelles & morales. On appelle un esprit *présent*, celui qui se posséde bien, qui a la conception prompte & la repartie vive. *Mens attenta & acuta, perspicax*. On dit qu'une chose est encore *présente* à sa mémoire, pour dire, qu'on s'en souvient bien. Les songes rendent les objets *présens* à notre imagination.

☞ On dit qu'un homme a la mémoire *présente*, pour dire, qu'il se souvient à propos & sans peine de ce qu'il a vû ou lû.

☞ Epouser par paroles de *présent*. Façon de parler dont on se sert lorsque deux personnes déclarent qu'ils se prennent actuellement pour mari & femme; il se dit à la différence d'épouser par paroles de futur, ce qui s'appelle ordinairement fiancer.

Présent, se dit aussi substantivement, & signifie l'état *présent* des choses; la situation où nous nous trouvons. *Status & situs rerum*. On ne songe pas à joüir du *présent*; & on souhaite l'avenir, dont on espére mieux. Nous ne nous tenons jamais au *présent*, nous anticipons l'avenir, comme pour le hâter; & nous rappellons le passé, comme pour le retarder. Pasc. Si le *présent* nous blesse, nous le cachons à notre vûe, parce qu'il nous afflige; & s'il est agréable, nous regrettons de le voir échapper. Id. Le désir & l'espérance nous entraînent vers l'avenir, & nous dérobent le sentiment du *présent*. Mont. Pourvû qu'on s'étourdisse bien sur tout ce qui fait de la peine, & qu'on ne songe à l'avenir que pour mieux profiter du *présent*, c'est tout ce qu'on peut souhaiter. S. Evr. Il est ordonné qu'il sera contraint en vertu des *présentes*; qu'il payera au porteur des *présentes*; qu'il satisfera tant pour le *présent* que pour le passé. Vous partirez aussi-tôt la *présente* reçûe.

Présent, en termes de Grammaire, se dit de la premiére inflexion des verbes, qui marque le temps *présent*, celui où l'on est. Le *présent* de l'indicatif, de l'optatif & du subjonctif. *Tempus præsens*. C'est une adresse de l'éloquence de se servir dans un discours public du temps *présent* de l'indicatif, pour exprimer une action passée d'une maniére plus forte & plus pathétique. Par exemple: Dès que la flotte *est* en pleine mer, le ciel *commence* à se couvrir de nuages, les éclairs *brillent* de toutes parts, le tonnerre *gronde*, la mer *écume*, les vaisseaux *perdent* leurs mats & leurs gouvernails, & se *brisent* enfin contre les rochers.

A présent, adv. Maintenant. *Nunc, jam*. Le temps d'*à présent*, les vers d'*à présent*. Nous sommes *à présent* en liberté. Je n'ai rien de nouveau à vous dire *à présent*, pour le *présent*. Cette façon de parler que les Courtisans ne pouvoient souffrir autrefois, est devenue bonne & élégante avec le temps. Leur aversion étoit sans fondement. Bouh. Il faut avoir le goût bien dépravé pour trouver *à présent* vicieux. La Vaye.

On dit en termes de Pratique, Dès-*à-présent*, comme dès-lors, & des-lors comme dès-*à-présent*. *Nunc, sicut tunc*. Vaugelas a tâché de bannir ce mot.

PRÉSENT. s. m. Don gratuit, grace, reconnoissance, marque d'estime ou d'amitié. *Donum, munus, pignus, gratia*. On envoie aux étrennes des *présens* à ses amis. On fait aux mariés des *présens* de nôce par honneur. Les Rois font de grands *présens* aux Ambassadeurs. On n'aborde point les Rois Orientaux sans leur faire de beaux *présens*. Dieu ne demande que notre cœur en *présent*.

> *Les Dieux, à vos desirs toujours si complaisans,*
> *Vous font-ils mépriser, ou haïr leurs présens?* Racine.
>
> *Souvent, dans sa colére, il* (Dieu) *reçoit nos victimes;*
> *Ses* présens *sont souvent la peine de nos crimes.* Id.
>
> *Sur-tout, refusez les* présens:
> *Des machines d'amour, c'est la plus redoutable.*
> La Font.

On appelle aussi *présent*, le don gratuit que le Clergé ou les Etats font au Roi. *Donum gratuitum*. Ce mot vient de *præsentia*, parce qu'on les doit donner en la main d'une personne présente. Car il est dit en la Loi XVIII. *ff. de verb. sign. Absentibus res donari dicuntur, munera autem mitti & præsentia offerri*.

On dit proverbialement, que les *présens* valent mieux que les absens; faisant équivoque du don avec la présence de quelqu'un. ☞ A petit *présent* petit merci, pour dire, qu'on ne doit tenir compte aux gens qu'à proportion de leurs bienfaits.

PRÉSENTATEUR. s. m. Patron d'un bénéfice, qui nomme. *Patronus, præsentator, collator*. De la Cure d'un tel lieu le Seigneur est le *présentateur*, & l'Évêque le collateur.

PRÉSENTATION, subst. f. Offrande, qui se dit en cette phrase: On célébre la fête de la *Présentation* de Notre-Dame au Temple. *Præsentatio*.

Présentation, se dit au Palais de plusieurs lettres qu'on lit, qu'on publie, dont on donne la connoissance. *Diplomatis regii expositio, intimatio*. On fait des harangues à la *présentation* des Lettres du Chancelier, des Ducs & Pairs. Un Porteur de rémission doit faire la *présentation* de ses Lettres, & en entendre la lecture à genoux. Quand à la *présentation* d'une lettre de change on fait refus d'accepter, il la faut faire protester.

Présentation

Présentation, en Jurisprudence canonique, se dit de l'acte de nomination que le Patron d'un bénéfice fait d'une personne capable, à l'Evêque, ou au collateur, pour en obtenir la provision. *Actus collatorius.* Un Laïque a quatre mois pour faire la *présentation* d'un bénéfice, quand il a droit de patronage; & s'il l'a faite d'une personne incapable, il peut varier, & faire une seconde *présentation* dans quatre autres mois. Une provision est nulle, qui est sans la *présentation* d'un Patron laïque.

Présentation, se dit aussi d'une comparution en Justice. *Vadimonii præstatio, executio, exhibitio.* C'est une cédule que le Procureur du Défendeur, ou de l'Appellant anticipé, met au Greffe pour sa partie, & laquelle est signée de lui. On ne reçoit personne à plaider, qu'il n'ait fait sa *présentation* à un Greffe, qu'on nomme pour cela le *Greffe des présentations.* Une *présentation* au criminel se doit faire en personne. Le défaut à faute de *présentation* emporte profit.

Présentation, se dit aussi du droit du Procureur qui offre d'occuper en une cause. *Jus præsentationis.* Un Procureur se fait payer un écu pour sa *présentation*, & il ne lui est dû que 7 sols 6 deniers.

Présentation de Notre-Dame. Fête du 21 de Novembre, dans laquelle l'Eglise célébre la mémoire de la *Présentation* de la Sainte Vierge au Temple par ses parens, pour y être élevée. Car on prétend qu'il y avoit de jeunes filles élevées dans le temple de Jérusalem, & quelques-uns le prouvent par le II. Livre des Macchabées, c. 3. v. 19. *Sed & Virgines quæ conclusæ erant, procurrebant ad Oniam*, &c. C'est le sentiment de Ménochius sur cet endroit de l'Ecriture, & d'Auteurs encore plus anciens, qui, au rapport de Lyranus, sur le même endroit, disoient que l'on élevoit de jeunes filles jusqu'à leur mariage, sinon dans le temple, au moins dans des maisons qui touchoient le temple. La Sainte Vierge y fut mise au rapport de Nicéphore Calliste, L. I. c. 7. & de Saint Germain P. de C P. La fête de la *Présentation* est ancienne. Manuel Comnène qui commença de regner l'an 1143. en fait mention dans sa Constitution de l'observation des fêtes, comme on le peut voir dans Balsamon qui la rapporte. Quelques-uns même estiment que cette fête étoit établie dès le neuviéme siécle chez les Grecs, & croient en voir des preuves dans quelques homélies de George de Nicomédie, qui vivoit du temps de Photius. C'est donc une erreur de quelques nouveaux Critiques de dire que cette fête ne fut instituée qu'en 1372. par Grégoire XI. ou même par Paul II. en 1464. Il y a un Office Ms. de cette fête dans la Bibliothéque de Saint Victor à Paris. Quelques-uns prétendent qu'en cette fête l'Eglise célébre la cérémonie qui se faisoit chez les Juifs pour les filles nouvellement nées, & qui répondoit à la circoncision qui se donnoit le huitiéme jour aux enfans mâles.

Présentation de Notre-Dame. Nom de trois Ordres de Religieuses. *Ordo Præsentationis Beatæ Mariæ Virginis.*

Le premier fut projetté en 1618. par une sainte fille nommée Jeanne de Cambri, de Douai. L'habit des Religieuses, selon la vision qu'on prétend qu'elle en eut, devoit être une robe grise de laine naturelle, un scapulaire violet, & un manteau bleu; mais ce projet ne fut point exécuté.

Le second Ordre de la *Présentation* de Notre-Dame fut établi en France vers l'an 1627 par Nicolas Sanguin, Evêque de Senlis. Urbain VIII l'approuva par une bulle du 4 Janvier 1628 & Louis XIII. par des Lettres-patentes du mois de Février 1630. ordonna l'exécution de cette Bulle. Cet Ordre n'a point fait de progrès, & n'a que le Monastére de Senlis. L'habit des Religieuses consiste en une robe de serge blanche, & une de serge noire par-dessus, sans scapulaire; la robe est serrée d'une ceinture de laine, & a une queue traînante. La guimpe est blanche, mais le bandeau est noir, aussi bien que le voile. Les sœurs converses sont habillées de même, sinon que leurs robes sont plus courtes. Elles sont obligées par leur institut d'enseigner gratuitement les jeunes filles. Elles récitent tous les jours le petit Office. Urbain VIII. les a dispensées du grand. Outre les jeûnes de l'Eglise, elles jeûnent la veille des fêtes du S. Sacrement, & de celles de la Sainte Vierge qui sont fêtées, de S. Augustin, & de l'élection d'une Supérieure. Les mercredis elles font abstinence. Leurs constitutions leur ont été données par Denys Sanguin, Evêque de Senlis, successeur de leur Fondateur. *P. Hélyot, T. IV. p.* 45.

Le troisiéme, l'an 1664 Frédéric Borromée, qui fut Cardinal, étant Visiteur Apostolique dans la Valteline, & se trouvant à Morbegnobourg situé sur l'Adda, fut prié par quelques filles dévotes de leur permettre de vivre en commun dans un lieu retiré. Sur le témoignage, & à la sollicitation de D. Charles Rusca, Curé du lieu, ce Prélat leur accorda leur demande, & les érigea en Congrégation, sous le titre de la *Présentation de Notre-Dame*, ce qui fut confirmé par l'Archevêque de Milan. Outre la clôture que ces filles observent exactement, elles font les vœux solemnels de religion, & vivent sous la régle de saint Augustin, avec des constitutions particulières, dressées par le P. Barthelemi Pusterla Jésuite, & qu'il a tirées de celles de sa Compagnie. Ces filles sont trente-trois, presque toutes nobles, outre les sœurs domestiques. Leur habit consiste en une robe noire, un scapulaire blanc, un voile blanc sur lequel il y a une croix noire. Voyez le P. Bonnani, *Catal. Ord. Relig. P. II.* & *le P. Helyot, T. IV. c.* 45.

PRÉSENTEMENT. adverb. Maintenant, tout-à-l'heure. *Nunc, jam, hac ipsâ horâ.* Nos peres ne vivoient pas avec tant de luxe qu'on fait *présentement*, en ce temps-ci. Voilà un ordre arrivé, il faut partir *présentement*, sans tarder. Je serai à vous tout *présentement*, c'est-à-dire, dans peu de temps.

PRÉSENTER. v. act. Offrir en présent. *Offerre, exhibere.* Les Mages d'Orient *présenterent* de l'or, de la myrrhe & de l'encens à Notre-Seigneur dans sa crêche. Ce Gentilhomme a *présenté* son fils au Roi pour être son page. Un écu qu'on *présente* à un Avocat ne lui fait point peur.

Présenter, signifie aussi, de quelque façon que ce soit, Offrir, mettre à la main, mettre en présence. *Offerre, præstare, coram dare.* Un Galant *présente* la main à une Dame pour lui aider à marcher. Si-tôt qu'on est dans cette maison, on vous *présente* des cartes. *Présentez* à un tel le bon jour de ma part; *présentez*-lui mes baise-mains. Un bataillon *présentoit* les piques de tous côtés; quand il *présente* le flanc, il est bien-tôt défait. Ce Général *présenta* la bataille à son ennemi. Les ennemis fuient, & n'oseroient se *présenter* devant ce conquérant. Les Martyrs *présentoient* leurs têtes aux bourreaux. Quand on a reçu un soufflet sur la droite, il faut *présenter* la gauche. On lui est venu *présenter* un cartel, faire un défi. *Présenter* le bassin à un malade. *Présenter* un malade au bassin. Il s'est *présenté* plusieurs fois inutilement.

Présenter, signifie quelquefois simplement, Faire connoître une personne à une autre. *Exhibere, coram sistere.* Il a prié un ami de le *présenter* à M. le Cardinal pour lui faire la révérence. Il l'a *présenté* à une telle Dame pour avoir une entrée chez elle. Un parrain *présente* un enfant au Baptême.

Présenter, signifie encore, Nommer une personne capable à l'Evêque, ou au Collateur, pour être pourvûe d'un Bénéfice. *Præsentare, exhibere, producere.* Cet Abbé *présente* à un grand nombre de Cures & de Bénéfices. Il faut *présenter* à l'Evêque, qui est obligé de conférer. En régale le Roi ne nomme, ni ne *présente*, il confére de plein droit.

Présenter, signifie encore, Comparoir en Justice. *Exhibere se, vel coram adesse.* Un Procureur qui a manqué de se *présenter* au Greffe, doit en son nom les dépens. Il ne s'est *présenté* personne sur le Barreau pour défendre cette cause. Il ne s'est *présenté* qu'un enchérisseur à cette adjudication. On dit aussi, qu'on a *présenté* un criminel à la question, pour dire, qu'on a fait semblant de la lui vouloir faire souffrir.

Présenter, se dit aussi des Lettres qu'on met en main, qu'on fait connoître. *Exhibere instrumenta, proferre.* Il a *présenté* ses Lettres de créance. Un Ancien a *présenté* au serment d'Avocat ce Licentié, il a fait voir ses Lettres. On a *présenté* des Lettres au Sceau, qui ont été rebutées. Sur la requête *présentée* au Roi en son Conseil: c'est ainsi que commencent les Arrêts. Quand on *présente* un compte, il faut l'affirmer véritable. On dit aussi, qu'un beau jet d'eau se *présente* à la vûe en entrant

dans ce jardin, &c. pour dire, on le trouve devant soi.

☞ On dit qu'un homme se *présente* bien, se *présente* de bonne grace, pour dire, que quand il entre dans une compagnie, il y entre toujours de bonne grace, & sans paroître embarrassé de sa personne. Acad. Fr.

Se Présenter, se dit figurément en choses morales. *Occurrere, opponere.* La premiere difficulté qui se *présente* sur cette matiere, est de sçavoir, &c. Voilà le fait qui se *présente* à juger. Ce nom ne se *présente* pas maintenant à sa mémoire. Un phantôme s'est *présenté* à son imagination. La vérité ne se *présente* pas d'abord à l'entendement, on a de la peine à la trouver. La vérité se *présente* d'elle-même. Pat.

Présenter, se dit en termes de Marine, pour, Poser une chose où elle doit être, afin de voir si elle y sera juste. *Collocare, statuere.* *Présenter* un bordage, ou un membre. On dit aussi, *présenter* la grande bouline, pour dire, la passer dans la poulie coupée pour être halée.

On dit proverbialement, *Présenter* le chat par les pattes, quand on ne propose une affaire que par l'endroit où il y a le plus de difficulté. On dit aussi, Il ne faut pas laisser échapper l'occasion, quand elle se *présente*.

Présenté, ée. part. *Exhibitus, oblatus.*

☞ PRÉSENTINE. s. f. Nom qu'on donne aux Filles d'une Communauté à Marseille.

PRÉSENZANO. s.m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Præsenzanum.* Il est dans la Terre de Labour, près du Volturno, à deux lieues de Tiano, vers le nord. Il paroît par une inscription trouvée en ce bourg, que c'est l'ancienne *Rufræ*, ou *Rufæ*, petite ville de la Campanie; aussi son territoire porte le nom de Costa Rufaria, qu'il a pris de cette ancienne ville. Matt.

PRÉSERVATIF, ive. adj. & subst. Remède qui sert à se précautionner, à se garantir d'un mal qui menace. *Præservativum.* Au temps de la peste il faut prendre des *préservatifs* contre le mauvais air. Le vin, les cardiaques sont de bons *préservatifs*. Ce remède ne guérit pas, mais c'est un *préservatif*. Cette drogue n'est pas purgative, mais *préservative* & corroborative.

Préservatif, se dit aussi de certains remèdes superstitieux, qu'on appelle autrement *Phylactères*, & qu'on pend au cou, aux bras, & aux jambes des hommes & des bêtes, pour les préserver de quelques facheux accidens. *Philacteria remedia.* Ces *préservatifs* sont défendus & condamnés. Thiers.

Préservatif, se dit aussi figurément en Morale. *Præservatio, conservatio, præsens remedium* La lecture est un *préservatif* contre une infinité de déréglemens où l'on tombe quand on ne sçait à quoi s'occuper. Nic. M. Jurieu a fait un livre qui a pour titre, *Préservatif* contre le changement de Religion.

PRÉSERVER. v. act. Garder, garantir de quelque mal. *Servare, custodire, tueri, defendere.* On dit par forme de souhait, Dieu vous *préserve* de mal & de fortune. Une bonne cuirasse l'a *préservé* de plusieurs mousquetades. Le zèle de cet homme qui a secouru les pestiférés l'a *préservé* jusqu'ici. Une saignée faite à propos *préserve* d'une maladie qui menaçoit. Le sel *préserve* de corruption. Aime la raison, elle te *préservera* de la contagion du mauvais exemple. M. Esp.

Préservé, ée. part. pass. & adj. *Servatus, tutus.*

PRÉSIDENCE. subst. f. La qualité de Président. *Præsidis dignitas.* La première *Présidence* d'un tel Parlement est vacante. Il y a force brigues pour cette *Présidence*.

☞ Présidence. On appelle encore *présidence*, le temps que dure l'exercice de la charge d'un Juge qui préside. Ce procès a été jugé pendant ma *présidence*. Lorsqu'un Président ou un autre Juge alternatif est plus sévère que son confrere, on dit : malheur aux accusés qui seront jugés pendant sa *présidence*. Si cet accusé est jugé pendant la *présidence* d'un tel, il ne se sauvera jamais de la corde.

PRÉSIDENT. s. m. Chef, ou Modérateur d'une Compagnie, d'une Assemblée. *Præses, Moderator.* Le *Président* de l'Assemblée du Clergé, le *Président* des Etats. Le plus ancien, le Doyen est d'ordinaire le *Président*, où il n'y en a point de créé, ou de présent.

Président, se dit plus souvent d'un Officier créé pour présider toujours à une Compagnie. *Protopræses.* Le premier *Président* du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aides, des Monnoies, du Présidial, de l'Élection, &c. Les *Présidens* au Mortier, ou grands *Présidens* qu'on appelle *Messeigneurs du grand banc*, sont les *Présidens* de la grand'Chambre & de la Tournelle. Au Parlement de Paris, il y a dix *Présidens* au Mortier. Pour les *Présidens* des Enquêtes, des Requêtes, & du Grand Conseil, ce ne sont que de simples Commissions. Il y a deux *Présidens* pour chacune des cinq Chambres des Enquêtes, & deux pour chacune des deux Chambres des Requêtes. Quoique ces *Présidens* ne soient que des Conseillers qui ont accepté la commission de *Président*, ils marchent avec Messieurs de la grand'Chambre; & après les deux plus anciens conseillers, suivant le Réglement de 1677. Entre les *Présidens* des Enquêtes & des Requêtes, le rang se régle par l'ancienneté de la réception à la Charge de *Président*. Du Tillet dit qu'anciennement tous les Conseillers de la grand'Chambre étoient appellés *Présidens*, & ceux des Enquêtes *Résidens*. C'est apparemment là-dessus qu'est fondée la contestation entre les Conseillers de la grand'-Chambre, & les *Présidens* des Enquêtes pour le rang & la préséance. Loyseau. On appelloit autrefois *Souverains*, les *Présidens* du Parlement & de la Chambre des Comptes. Par une Ordonnance de Philippe le Long, en 1319. il est fait défense aux Maîtres des Comptes de sortir de la Chambre, & desemparer du Parlement, sans la permission du *Souverain*, c'est-à-dire, du premier *Président*. On appelle *Présidentes*, les femmes des *Présidens*.

☞ Il y a Rome des *Président* des chemins.

Président, se dit aussi dans l'Université d'un Docteur, ou Professeur qui préside à des disputes de Collége, soit Théologie, Philosophie, ou autres. *Moderator, præses.* Un tel Évêque étoit *Président* à un tel acte. On dit aussi d'un homme altier & hautain, qu'il fait le *Président* en une assemblée, lorsqu'il la veut maîtriser, & y régenter comme il lui plait.

PRÉSIDENTAL, ale. adj. Ce qui concerne le Président. *Præsidentalis.* Voilà un homme qui affecte une gravité *présidentale*. Celui-là est sçavant en Droit, en Pratique, il a toutes les qualités *présidentales*. La robe *présidentale* est différente de celle des autres Magistrats.

PRÉSIDENTE. Terme de Fleuriste. Tulipe de couleur de rose tirant sur l'incarnat & blanc d'entrée. Morin.

PRÉSIDER. v. n. Être à la tête d'une assemblée pour la régir & modérer, pour recueillir les voix. *Præsidere, præesse, antestare.* *Présider* aux Conciles, aux États, aux Chambres & Tribunaux de Justice, aux Actes de Colléges. C'est un tel Président qui *préside*, qui donne l'audience. En l'absence des Présidens, le plus ancien conseiller *préside*. M. le Président Seguier ne *présidoit* pas moins par son esprit, que par sa charge. Le Mai. On a prié un tel Docteur de *présider* à cet Acte.

☞ Présider. Il est quelquefois actif. *Présider* une compagnie. On dit aussi, *présider* quelqu'un, pour dire, *présider* à une compagnie dont il est membre. Acad. Fr.

Ce mot vient de *præ* & *sedere*.

Présider, signifie aussi, Dominer, gouverner, être maître. *Dominari, regere.* Selon les Payens, la Fortune *préside* à la plûpart des choses du monde; elle en dispose à son plaisir : selon les Chrétiens, c'est la Providence. Quand nous avons à choisir une conduite, les passions *président* presque toujours à ce choix, & y exercent leur injuste pouvoir. Fléch. Pélage assuroit qu'il y avoit dans nos ames un fond d'innocence, & pour ainsi dire, une justice naturelle, qui *préside* à toutes nos facultés, en sorte que notre ame n'avoit qu'à faire ses choix, & à se déterminer elle-même. Id. Comment s'accommoder de l'insolence politique de ces distillateurs de Tacite, qui à l'exclusion de Jupiter voudroient *présider* au gouvernement des choses humaines. Balz. Il faut que la bienséance *préside* sur toutes nos vertus. Bell. Que l'équité *préside* à tous vos jugemens. Tous. On hait naturellement certains esprits hautains & entreprenans, qui veulent *présider* par tout. Bell.

Présider, signifie aussi, Avoir la conduite & la direction de quelque chose. *Gubernare, dirigere.* C'étoit M. qui *présideit* à cette entreprise. C'étoient les Édiles qui *présidoient* aux jeux publics. On dit, l'astre qui *présidoit* à la naissance.

Les

Les heures planétaires sont faites pour marquer l'astre qui *préside* à chaque jour comme la Lune au Lundi, Mars au Mardi, &c.

PRÉSIDIAL, ALE. f. m & adj. m & f. Tribunal; Compagnie de Juges établie dans les villes considérables pour y juger en dernier ressort les appellations des Juges subalternes, dans des matiéres médiocrement importantes. *Curia præsidialis.* Les *Présidiaux* ne font qu'une même Compagnie avec les Officiers des Bailliages & des Sénéchaussées où ils sont établis. Les mêmes Officiers jugent à l'ordinaire les causes qui excédent le pouvoir des *Présidiaux.* On dit au pluriel, les Juges *Présidiaux.* L'Edit de 1551 portant établissement des *Présidiaux*, a deux chefs. Par le premier ils peuvent juger définitivement, & sans appel, jusqu'à la somme de 250 livres, ou 10 livres de rente: par le deuxiéme chef, jusqu'à la somme de 500 livres par provision, & nonobstant l'appel, ou 20 livres de rente; en baillant caution de rapporter en définitive. Quand ils jugent au premier chef, ils sont obligés de prononcer en ces termes, *Par Jugement dernier;* & quand ils jugent au second chef, *Par Jugement Présidial* Quand ils prononcent en dernier ressort sur les appellations des Juges inférieurs, ils ne peuvent prononcer l'*appellation* ou *sentence au néant.* Cette forme n'appartient qu'aux Cours Souveraines. Ils doivent prononcer simplement, *Qu'il a été bien* ou *mal jugé.* Les Juges *Présidiaux* doivent être au nombre de sept pour juger présidialement, & en dernier ressort. Les *Présidiaux* jugent aussi en dernier ressort de la compétence des Prevôts des Maréchaux, & des crimes compris dans l'article 12. du premier titre de l'Ordonnance de 1670. c'est-à-dire, des crimes commis par les vagabonds, gens sans aveu, sans domicile, ou par les gens de guerre, dans leur marche, des déserteurs, du port d'armes, des vols faits sur les grands chemins, de la fausse monnoie, &c. Les Juges *Présidiaux* connoissent des cas prevôtaux par prévention.

PRÉSIDIAL, se dit aussi du lieu où s'exerce cette Justice. *Forum præsidiale.* Mon Procureur est allé au *Présidial.* Le *Présidial* est bien construit; il est en tel lieu. Ce n'est pas une cause du *Présidial*, elle n'est que du Bailliage.

PRÉSIDIALEMENT. adv. Se dit des jugemens qu'on rend au Présidial en dernier ressort, ou au premier chef de l'Edit; ou lorsqu'un Prevôt des Maréchaux a instruit un procès pour un cas royal & prevôtal, contre des vagabonds, & autres gens de sa compétence, & qu'il le vient juger avec sept Conseillers du Présidial: alors il juge sans appel, & on dit que la sentence est rendue *présidialement*, & en dernier ressort, ou prevôtalement. *Postremæ disceptationis appellatoriæ judicium præsidiale.* Les Juges Présidiaux doivent être pour le moins au nombre de sept pour juger en dernier ressort, & *présidialement.*

PRÉSIDII. s. plur. m. Mot Italien. L'État delli Presidii. *Status, Ditio Præsidii.* C'est un petit pays du Siénois, en Toscane. Il est autour du golfe de Tellamone, & ses lieux principaux sont Orbitelle, Tellamone, Porto Hercole, Porto S. Stephano. Les petites Iles de Giglio, d'Hercole, de Monte-Christi, de Gianuti & de Pianola dépendent de cet État, qui étoit autrefois une partie du territoire de Siéne. Lorsque le Duc de Toscane se rendit maître de la République de Siéne, les Espagnols se saisirent de ce petit pays: ils y tiennent des garnisons en plusieurs places, & c'est de-là qu'il a pris son nom, qui signifie l'Etat des garnisons, du Latin, *præsidium* MATY.

☞ PRESLE. s. m. Bourg de l'Île de France, dans le Soissonnois, sur le bord méridionnal de la riviére d'Aine, un peu au-dessus de l'endroit où elle reçoit la Vesle.

☞ PRESME. s. m. Vieux mot. Voyez PRÊME dans le Dictionnaire.

☞ PRÉSOMPCIER. Vieux v. act. & n. Présumer, ou être présomptueux BOREL. *Multum sibi arrogare.*

PRÉSOMPTIF, IVE. adj. Terme de Palais, qui se dit en cette phrase: un héritier *présomptif*, qui est le parent le plus proche, & le plus habile à hériter *ab intestat*, qu'on présume devoir hériter, s'il n'en est point empêché par la disposition contraire d'un testateur. *Præsumptivus.*

PRÉSOMPTION. s. f. Orgueil: trop bonne opinion qu'on a de soi même, & qui fait traiter les autres avec mépris. *Præsumptio, arrogantia.* Les Auteurs sont sujets à avoir une sotte *présomption*, une ridicule vanité. Sous prétexte d'éviter la *présomption*, il ne faut pas tomber dans le découragement. NIC. Les Sçavans fomentent eux mêmes la *présomption* des Grands & des riches, par leurs soumissions, & par leurs respects intéressés. S. EVR. On ne peut souffrir la *présomption* effrontée d'un jeune étourdi qui décide de tout BELL. La *présomption* vient de l'aveuglement où nous sommes à l'égard de nous-mêmes. NIC. La *présomption* n'a point de bornes, quand elle n'est pas retenue par le frein de la connoissance de soi-même. ID. Défaisons-nous de la folle *présomption* de nos lumiéres. S. EVR.

PRÉSOMPTION, est aussi une opinion qu'on se met dans l'esprit, fondée sur le sens commun, sur de certains signes, sur de fortes circonstances. C'est ce qui doit passer pour vérité par provision, & en cas que le contraire ne se prouve point. Il dit plus que conjecture. *Præsumtio.* Les indices, les violentes *présomptions* sont des demi preuves d'un crime. Toutes les *présomptions* sont contre lui. La *présomption* est pour le sexe le plus foible PAT. Les *présomptions* naturelles sont considérables, lorsqu'elles sont grandes. LE MAIT. Il y a des *présomptions* de Droit, *Juris & de Jure*, qui n'admettent point de preuve au contraire. Le Pape Grégoire III. exhorte ceux qui vivent sous la *présomption* publique du mariage, de se regarder comme frere & sœur, quand ils ne peuvent pas se regarder comme femme & mari. C. B.

PRÉSOMPTUEUSEMENT. adv. D'une maniére présomptueuse. *Arroganter, superbe, nimis fidenter.* Il ne faut pas raisonner *présomptueusement* dans les matiéres de la foi, ni s'en fier à sa raison.

PRÉSOMPTUEUX, EUSE. adj. Vain, orgueilleux *Confident, sibi præfidens.* Il se dit des personnes, & quelquefois des choses. On a une aversion naturelle pour les gens *présomptueux.* C'est l'erreur des esprits *présomptueux*, de s'imaginer qu'en faisant des efforts pour défendre contre tous une opinion particuliére, ils donnent une haute idée de leur capacité. S. EVR. Le Favori étoit audacieux, indocile & *présomptueux;* défauts ordinaires de la jeunesse & de la fortune. DE LANGLADE. Pour éviter la foiblesse de l'incrédulité, on tombe dans une incrédulité *présomptueuse.* FLÉCH.

PRÉSOMPTUEUX, se prend aussi quelquefois substantivement: *Arrogans, procax.* C'est un petit *présomptueux.* Jeune *présomptueux.* CORN.

PRESPA. s. f. Nom propre d'une petite ville de l'Albanie, en Gréce. *Prespa*, anciennement *Apsalus.* Elle est sur un petit lac, qui porte son nom, à six lieues d'Ocrida, vers le nord MATY.

PRESQUE. adv. Les Gascons disent *prêque*, Quasi, peu s'en faut. *Quasi, feré.* Il est *presque* mort. Il ne voit *presque* goutte. Il étoit *presque* arrivé. Il est *presque* nuit. Il n'a pas *presque* parlé de mon affaire, & si il l'a jugée. Les ennemis ont été *presque* tous défaits. Ce n'est *presque* rien. C'est *presque* tout un.

PRESQU'ÎLE. s. f. Étendue de pays qui ne tient au continent que par un isthme, ou une langue de terre, & qui est d'ailleurs entourée d'eau. *Pene insula.* C'est la même chose que *Péninsule* ou *Chersonese.* Le Péloponése est une *Presqu'île*, ou *Péninsule.*

PRESQU'OMBRE. Voyez PÉNOMBRE. C'est la même chose.

PRESSAMMENT. adv. D'une maniére pressante. Cet homme poursuit les ennemis, ses parties fort *pressamment*, il ne leur donne point de relâche. *Sine ulla intermissione.*

PRESSANT, ANTE. adj. qui oblige à se hâter, qui importune: qu'il faut faire en toute diligence; ou à quoi il faut remédier promptement. *Urgens, molestus, importunus.* Un vaisseau qui échoue est un *pressant* danger. C'est un devoir, une obligation *pressante*, de secourir ses parens, ses amis. Une affaire *pressante* est celle qu'on ne peut différer, ou qu'il faut faire incessamment. On appelle un homme *pressant*, un homme bouillant, vif: un importun qui veut obliger à faire une chose à laquelle on a de la répugnance. La belle eut un secret dépit de trouver son

Amant si froid, & si peu *pressans*. S. Evr. Mon Amant me dit des choses si tendres & si *pressantes* que ma vertu eut peine à y résister. Ch. de M. La Fontaine dit en parlant de la mort, Que vous êtes *pressante*, ô Déesse cruelle!

PRESSE. s. f. Foule de peuple qui veut entrer en un lieu qui ne le peut pas contenir commodément; multitude de personnes qui se pressent, *Densa turba, conferta multitudo*. Il y avoit une telle *presse* à cette cérémonie, que je n'y ai pû entrer. Les coupeurs de bourse font bien leurs affaires à la *presse*. Cet Officier eut de la peine à fendre la *presse*. Il n'est point d'ami parmi la *presse*. M. Scud.

Presse, se dit de l'empressement qu'on a à faire, ou à voir quelque chose. La *presse* est au blé, au bois; chacun en veut avoir, *Aviditas*. Tout le monde va boire du caffé, mais je n'y ferai pas la *presse*. Cette affaire est fort ruineuse, il n'y a pas grande *presse* à s'y fourer, à y enchérir. On dit d'un Prédicateur extrêmement suivi, que la *presse* y est, qu'il a la *presse*.

> *Pour l'aimable Comtesse,*
> *Meurt tous les jours*
> *Quelque Amant qu'elle laisse*
> *Sans nul secours:*
> *Et cependant la* presse
> *Y est toujours*. Segrais.

Presse, se dit aussi d'une machine de bois qui sert à serrer fort étroitement quelque chose. *Machina strictoria, compressoria*. Elle est composée de deux piéces de bois unies qui se serrent tant qu'on veut par le moyen de deux vis qui les assemblent. Une *presse* à mettre du linge plié, à relier des livres, à extraire des jus de viande, ou du suc des herbes. Les Menuisiers ont aussi des *presses* pour serrer, pour refendre le bois.

Presse, se dit particuliérement de la machine qui sert à imprimer soit des estampes, soit des feuilles d'un livre. *Prælum*. Les Auteurs disent que leur livre est sous la *presse*, lorsqu'on l'imprime; qu'ils font rouler la presse. Cet Imprimeur a tant de *presses* roulantes dans son Imprimerie.

Presse, se dit aussi du nombre des feuilles que des Imprimeurs peuvent tirer en un jour. *Foliorum typis mandatorum numerus*. La *presse* étoit ci devant à 1500 feuilles: elle est réduite maintenant à 1250.

Presse, se dit aussi d'une machine à marquer la monnoie sans le secours du marteau. *Libramentum monetarium*. Elle ne consiste qu'en une vis qui pousse le coin, & fait une violente impression sur la monnoie, par le moyen d'un levier qui la serre.

Presse, se dit figurément en Morale, en parlant des choses fâcheuses ou dangereuses *Periculum, discrimen*. Ce brave s'étoit engagé trop avant dans la mêlée, son ami est venu qui l'a tiré de la *presse*. Ce Financier s'étoit bien engagé pour ses associés, mais il s'est tiré de la *presse*, il a retiré les deniers qu'il leur avoit prêtés. On dit aussi, qu'un homme est en *presse*; pour dire, qu'il est en prison, que ses meubles sont en *presse*; pour dire qu'ils sont en gage. ☞ Cette expression est basse & triviale. A Paris les jeunes libertins ont toujours la moitié de leurs nippes en *presse*. Il a une épée magnifique; mais elle est en *presse*. Il a eu la lâcheté de mettre en *presse* jusqu'au portrait de sa Maîtresse.

> *Ah! ma pauvre Maîtresse,*
> *Faut-il vous voir ainsi durement mise en* presse!
> Regnard.

Presse, signifie aussi une sorte de pêche qui ne quitte point le noyau, que les Latins nomment *duracina persica*.

Presse. s. f. Vieux mot qui s'est dit pour pêche. *Malum persicum. Hort. sanitat.* Ainsi en Languedoc, se dit *pressé, presseg, persec & persegue* pour pêcher. Borel.

On dit proverbialement, A la *presse* vont les fous.

En presse. adv. D'une maniére pressée. *Pressè, compressè*. On met du linge *en presse*, du drap *en presse*. *Premere*. On dit aussi, qu'on est en *presse*, quand on est trop serré par la foule du monde. On dit d'une personne timide, poltronne, craintive, qu'elle ne mourra pas en *presse*.

☞ Presse. s. f. Vieux mot. Peine, affliction, persécution. *Gloss. sur Marot.*

PRESSÉANCE. Voyez Préséance.

PRESSEMENT. s. m. Action de ce qui presse. *Pressus, compressus*. Il ne se dit guère qu'en Physique du *pressement* de l'air, par le moyen duquel on explique plusieurs effets de la nature. On ne sent point le *pressement* de l'eau. Roh. Il prétend que le flux de la mer dépend du *pressement* de l'air causé par le globe de la lune. Galois.

PRESSÉMENT. adv. En hâte, en diligence. *Festinè, festinatè, properatè, citò*. On l'a fait partir fort *pressément* pour porter cette importante nouvelle. On doute de l'usage de ce mot.

PRESSENTIMENT. s. m. Prévoyance qui nous fait connoître, qui nous avertit de ce qui doit arriver, & qui vient ou d'un raisonnement prudent & juste, ou d'un mouvement naturel, secret & inconnu. *Præsensio, augurium, providentia, prudentia*. J'ai eu quelque *pressentiment* que cette affaire ne réussiroit pas. Un heureux *pressentiment* m'a empêché de m'embarquer dans ce navire, que j'ai sçu depuis avoir fait naufrage. Il y a de certains *pressentimens* dont on ne peut rendre raison, & qui précédent assez souvent de grandes infortunes. S. Évr.

PRESSENTIR v. act. Prévoir l'avenir ou par prudence, ou par un instinct, ou pressentiment naturel. *Præsentire*. Ce Ministre avoit bien *pressenti* que cette guerre seroit malheureuse; il s'y est opposé tant qu'il a pû. Les hirondeles *pressentent* la pluie. On tient que les rats *pressentent* la ruine d'une maison, qu'ils s'en retirent.

Pressentir, signifie aussi, sonder quelqu'un, découvrir adroitement sa pensée, son dessein, sa résolution, si on l'aura favorable, ou contraire dans une entreprise qu'on veut faire, où il peut servir ou nuire. *Mentem alicujus expiscari, perscrutari*. Avant que de faire cette proposition à la Cour, il faut *pressentir* la pensée des Ministres. J'ai *pressenti* l'avis de mon Rapporteur, il s'est un peu ouvert à moi.

Pressenti, ie. part. pass. & adj.

PRESSER. v. act. Serrer avec une presse, ou quelque chose de pesant. *Prælo comprimere, vel torculo stringere*. On tabise la soie en la *pressant* sous la calandre. Les Tailleurs *pressent* leurs habits avec un carreau pour en applatir les coutures. Les Chymistes *pressent* les choses dont ils veulent épreindre le suc.

Presser, signifie aussi, se serrer pour occuper moins de place. *Colligere se*. Il faut se *presser* pour donner une place à cette Dame. On est fort *pressé* au sermon de ce Prédicateur. Quand on *presse* l'eau dans une pompe, cela la fait monter en l'air.

Presser, signifie aussi, se hâter, faire diligence. *Festinare, diligentiâ uti* Si vous ne *pressez* votre cheval, vous n'arriverez pas de jour. Les Italiens ne se *pressent* jamais de répondre, de conclurre. Chacun se *presse* à lui rendre service. Il faut avoir patience, il n'y a rien qui *presse*.

Presser, signifie aussi, poursuivre vivement, tant au combat, qu'à la dispute. *Premere, urgere, instare*. Ce Général a bien *pressé* les ennemis, les a poursuivis l'épée dans les reins. Votre Partie *presse* le jugement de votre procès, le sollicite vivement. Cette raison l'a si fort *pressé*, qu'il s'est rendu, qu'il n'y a pû répondre. Il m'a tant *pressé* de lui prêter de l'argent, que je n'ai pû m'en défendre. On dit aussi, l'affaire *presse*; la saison, le temps *presse*; l'heure *presse*.

On dit qu'une douleur *presse*, pour dire, qu'elle est extrêmement vive & aigue. *Dolor angit, pungit, stimulat, urget*. On dit dans le même sens, Être *pressé* par la nécessité, par le besoin, par la faim. On dit aussi, qu'une maladie *presse*, pour dire, que c'est une maladie qui a besoin d'un prompt secours. Le mal *presse*, il faut envoyer querir un Médecin, un Confesseur.

☞ Presser, en termes de Commerce de mer, signifie, Obliger ou contraindre les équipages des bâtimens marchands à servir sur les vaisseaux de guerre. Cette maniére de parler n'est guère en usage qu'en Hollande & en Angleterre. En France on dit ordinairement, Fermer les ports; & quelques-uns disent, mettre un embargo.

Ce mot vient de *pressare*, fréquentatif de *premeré*.

☞ PRESSEUR. s. m. Ouvrier dont l'emploi est de presser sous une presse les étoffes, les toiles, les bas, &c.

PRESSIER. s. m. Ouvrier qui est à la presse de l'Imprimeur. POMEY. *Vectuarius Typographus*.

☞ PRESSIGNI le grand. s. m. Petite ville de France dans la Touraine, sur la riviére de Clere, dans l'élection de Chinon. On l'appelle *le grand*, pour le distinguer d'un autre lieu de même nom, qui est un bourg de France dans le Poitou, élection de Poitiers.

PRESSIS. s. m. Suc, ou jus exprimé de quelque viande, de quelques herbes. *Succus expressus*. On a donné à ce malade un *pressis* de perdrix.

PRESSE. Voyez PRÉSIS.

PRESSOIR. s. m. Grande machine propre pour presser de la vendange, ou autres fruits dont on veut tirer ou épreindre le jus, la liqueur, en sorte que le marc demeure tout sec. *Torcular, torculum, prelum*. L'arbre, le vis d'un *pressoir*. Le raisin au sortir de la cuve se met sous le *pressoir*. Il y a aussi des *pressoirs* à verjus, à cidre, à huile. Ce Seigneur a un *pressoir* banal, où tous les habitans doivent porter leur vendange.

PRESSOIR, est aussi parmi les Charcutiers une maniére de saloir où ils salent leur lard. Mettre des fléches de lard au *pressoir*. *Salinarium vas*.

On dit proverbielement d'une personne qu'on a fait rougir, qu'elle est devenue rouge comme la sebile d'un *pressoir*. Ce mot vient du Latin *pressorium*. MÉN. Les Italiens disent *palmento*, & les Latins *parmentum, torcular*.

☞ PRESSOIR D'HÉROPHILE. *Torcular Herophili*. Terme d'Anatomie. C'est l'endroit où se rencontrent les sinus de la dure-mere.

PRESSURAGE. s. m. Liqueur qu'on tire du marc qu'on a mis sous le pressoir. *Pressura, pressus*. Le vin de *pressurage* est le moins estimé, & est plus chargé. La dîme ne se paye guère qu'en vin de *pressurage*.

PRESSURAGE, est aussi ce qu'on donne au Seigneur pour le droit de son pressoir bannal. *Jus torcularium*. Le droit de *pressurage* se paye ordinairement en espéces.

PRESSURÉ COAGULANT & ÉPAISSISSANT. En terme de Philosophie hermétique, c'est le compôt, lorsqu'il est arrivé à la couleur noire. DICT. HERM.

PRESSURER. v. act. Mettre le marc du raisin, ou d'autres fruits sous le pressoir pour en extraire la liqueur jusqu'à la derniére goute. *Vindemiam premere*. Le vin qu'on a *pressuré* se garde mieux. On appelle aussi *pressurer* la lie, quand on en tire tout le vin, jusqu'à ce qu'elle soit entiérement séche.

☞ PRESSURER. Il signifie aussi, Presser, étreindre fortement des fruits avec la main, pour en faire sortir le jus. *Pressurer* une orange. ACAD. FR.

On dit figurement, *Pressurer* la bourse de quelqu'un, quand on lui tire jusqu'au dernier sou. *Crumenam exhaurire*.

PRESSUREUR. s. m. Garde ou Fermier du pressoir, ou celui qui fait aller la machine. *Torcularius manceps*.

☞ PRESTAIGE. s. m. Vieux mot. Sacerdoce.

☞ PRESTAIN. s. m. Ville d'Angleterre dans le Radnorschire.

PRESTANCE. s. f. Bonne mine d'une personne qui a une belle taille; de la majesté, de la gravité. *Præstantia, excellentia, augustus corporis habitus*. Ce Prince a une belle *prestance*, il est parfaitement bien fait. Cette Dame a une belle *prestance*, est d'une grande taille & fort majestueuse.

PRESTANT. subst. m. Un des principaux jeux de l'orgue. *Tonus organorum præstans*. Il est de quatre pieds, quand il est ouvert, ou de deux, quand il est bouché & accordé à la quinziéme de la montre. Il s'appelle ainsi, parce qu'il sert à régler les tons de l'orgue, à cause qu'il est proportionné à la voix des hommes.

PRESTATION. subst. f. Terme de Palais, se dit en cette phrase: Voilà l'acte de sa *prestation* de serment. *Jurisjurandi instrumentum, vel jusjurandum*. Un Officier ne peut exercer sa charge, qu'après sa *prestation* de serment entre les mains du Roi, ou de ceux qui le doivent recevoir. *Adactio ad sacramentum, vel dictio sacramenti*.

On dit aussi, une *prestation* annuelle, ou quotidienne, de certaines rentes, ou livrées de fruits ou espéces qu'on donne à des Religieux, Chanoines, ou autres personnes semblables. On ne peut saisir ces *prestations* qui tiennent lieu d'alimens. *Pensio alimentaria*.

☞ PRESTATIONS *personnelles*, sont des obligations mutuelles & réciproques contractées par la disposition du Droit entre les copropriétaires d'une même succession, ou d'une même chose particuliére. Ces *prestations personnelles* se réduisent à trois, sçavoir au gain, au dommage, & aux impenses.

☞ PRESTATION *de foi & hommage*, se dit du vassal qui fait la foi & hommage à son Seigneur.

PRESTE. adj. Qui fait vîte & en peu de temps. *Celer, expeditus*. Les Charlatans sont *prestes* & subtils à faire leurs tours, à jouer des gobelets. Un Basque est *preste* à faire un message, à revenir. Le chat est *preste* à attraper quelque morceau. Il n'a d'usage que dans le style familier.

On dit aussi adverbielement, Allons *preste*, allégrement. *Hilariter, læto animo*.

PRESTEAN. s. m. Nom propre d'un ancien bourg réduit au village. *Presteanum, Thalame*. Il a un port sur le golfe de Coron en Morée, environ à deux lieues de Chielifa. MATY.

PRESTEMENT. adv. D'une maniére prompte & preste. *Celeriter, expeditè*. Ce coupeur de bourse a fait son coup bien *prestement*, bien vîte & adroitement; il s'est sauvé *prestement*.

PRESTER. s. m. C'est un météore qui se fait d'une exhalaison poussée des nues en bas, avec telle violence, que par la collision de l'air elle s'enflamme. *Prester, igneus turbo*. Le *prester* est différent de la foudre par la différence de son inflammation, & parce qu'il brûle & brise tout ce qu'il touche avec plus de violence.

Ce mot est Grec, πρηστήρ, & l'on est obligé de s'en servir en François faute d'autre, pour expliquer ce météore. Il a été ainsi nommé, par la ressemblance qu'il a avec une espéce de serpent, que les Grecs appellent πρηστήρ, autrement διψάς.

PRESTESSE. s. f. Terme de Manége. Diligence. *Celeritas*. Ce cheval manie avec grande *prestesse*. Il se dit aussi dans le style familier, des tours de main & de passe-passe. Il a fait cela avec une grande *prestesse*, avec une grande *prestesse* de main.

PRESTIGE. s. m. Ce mot est Latin, & signifie, Illusion par sortilége. *Præstigia*. Le diable ne peut faire de véritables miracles, il ne fait que des *prestiges*. Il y a du *prestige* à cela. Les miracles des Magiciens d'Egypte n'etoient que des *prestiges* & des illusions.

PRESTIGE, se dit aussi au figuré de tout ce qui peut éblouïr, surprendre, faire illusion. *Præstigia, fallacia*. C'est un *prestige*, lorsqu'une chose ne paroît pas ce qu'elle est, & qu'elle paroît ce qu'elle n'est pas. Il vaut mieux accoutumer les hommes à juger par le bon sens, que de les surprendre par les *prestiges* de l'éloquence. ANN.

PRESTIGIATEUR. s. m. Imposteur par sortilége; celui qui fait des prestiges, des illusions par enchantemens. *Impostor, præstigiator, fallax, deceptor*. Quelle apparence que Dieu ait permis d'opérer des merveilles pour faire adorer un *prestigiateur* au lieu d'un vrai Dieu? Ce mot a quelque chose de noble. REAL. Il n'est pas trop bien établi.

PRESTIMONIE. s. f. Espéce de Bénéfice qu'un Prêtre dessert. *Præstimonia*. Quelques-uns ont appellé des Chapelles Presbytérales qui ne peuvent être possédées que par un Prêtre, des *prestimonies*. Mais sa plus vraie signification est la desserte d'une Chapelle sans titre ni collation, comme sont le plûpart de celles qui sont dans des châteaux où on dit la Messe, qui sont de simples Oratoires non dotés. Et aussi on le dit de certains Offices perpétuels donnés à des Prêtres habitués dans des Chapitres, ou autres Eglises, ou à des Religieux, qui ne sont que des commissions de Messes à dire, pour les aider à subsister par cette rétribution.

Ce mot vient à *præstatione quotidiana*. Peorme a fait un Traité particulier des *Prestimonies*. Quelques-uns ont appellé *prestimonie*, le bail ou la concession faite de quelque fond ou revenu Ecclésiastique appartenant à quelque Monastére, à quelque particulier, pour en joüir pendant sa vie. Mais Du Moulin dit que la *prestimonie* est un

Bénéfice profane, qui est néanmoins un titre perpétuel, & office Ecclésiastique, auquel sont attachés certains revenus qu'il est permis de vendre, & qu'on peut posséder sans tonsure, comme sont les Marguilliers laïques de N. D. Il ajoute dans ses régles de Chancellerie, que les Chanoines des Saintes-Chapelles sont des Bénéfices de cette nature, & qui se possédent de la même maniére. La plus certaine opinion est, que la *prestimonie* est un fonds ou revenu affecté par un Fondateur à l'entretien ou à la subsistance d'un Prêtre, sans être érigé en titre de Bénéfice, de Chapelle, Prébende, ni de Prieuré, & qui n'est sujet ni au Pape, ni aux Ordinaires, mais dont le Patron & ceux qui ont droit de lui, sont collateurs; en sorte qu'ils y nomment & conférent de plein droit. Il y a un Bénéfice de cette nature au village de Vitri près de Paris, qui a été quelquefois possédé par un des Curés du lieu.

☞ PRESTO, adverbe emprunté de l'Italien. Vîte, promptement. Celui ci me dit, Veux-tu faire *Presto*, *Presto* quelque Opéra? *Le Florentin*, *Conte de La Fontaine.*

PRESTOLE, ou PRESTOLET. s. m. Terme odieux dont on se sert pour mépriser un Prêtre indigne de son caractère. *Sacerdos infimæ sortis.* Ce n'est qu'un misérable *Prestolé*, un Vicaire de village, qui a jetté un dévolut sur ce Bénéfice. J'ai fait bouquer (disoit Catherine de Médicis à Amyot) les Guises, les Châtillons, les Connétables & les Chanceliers, les Rois de Navarre & les Princes de Condé, & je vous ai en tête petit *Prestolé.* S.

PRESTON. s. m. Nom propre d'un bourg d'Angleterre. Réal.

Prestonium. Il est dans le Comté de Lancastre, sur la riviére de Ribbil, à cinq lieues de la ville de Lancastre, vers le sud. *Preston* a séance & voix au Parlement d'Angleterre. Matt.

PRÉSUMER. v. n. Avoir bonne opinion de soi. *Bene sentire de se ipso, vel nimium sibi arrogare.* Les gens élevés en dignité sont sujets à *présumer* trop d'eux-mêmes. Il ne faut jamais trop *présumer* de soi, ni trop peu: l'un vient de l'orgueil, & l'autre de timidité & de foiblesse. Milon Crotoniate fut mangé des oiseaux pour avoir voulu trop *présumer* de sa force corporelle.

Présumer, signifie aussi, soupçonner, conjecturer, se persuader quelque chose par quelques signes, indices, ou conjectures. *Suspicari, conjicere.* Je *présume*, à voir le temps qu'il fait, qu'il y aura abondance de vin. Les Canonistes disent qu'un Ecolier qui se trouve enfermé avec une fille, n'est pas *présumé* dire son *Pater.* On peut aisément tout *présumer* d'un misérable qui a franchi toutes les bornes de la pudeur. Pat.

PRÉSUMPCIER. Voyez ci-dessus Présompcier.

PRÉSUPPOSER. v. act. Poser pour vrai, pour constant; faire état qu'une chose est de telle & telle maniére, pour fonder là-dessus quelque raisonnement. *Præsupponere, statuere.* Quand on *présuppose* que chacun fait son devoir on se trompe lourdement. Si on *présuppose* que la terre tourne, on expliquera facilement toutes les apparences célestes. La haine que vous dépeignez avec des couleurs si sombres, n'aveugle pas au point que vous le *présupposez.* M. Scud. *Supposez* seroit meilleur. Réfl.

☞ Présupposé, ée. part. pass. On dit absolument, Cela *présupposé*, pour dire, cela étant *présupposé.* *Présupposé* que la chose fût ainsi. Acad. Fr.

PRÉSUPPOSITION. s. f. Croyance qu'on a qu'une chose est, ou peut être ainsi. *Præsuppositio.* Il y a des *présuppositions* qui sont fausses, dont on tire néanmoins des vérités certaines; comme il arrive en la régle de fausse position de l'Arithmétique, ou de l'Algébre.

PRÉSURE. s. f. C'est un certain acide qu'on trouve dans l'estomac des veaux, quand ils n'ont mangé que du lait, si on les tue avant que la digestion en soit faite. *Coagulum.* Bartholin prouve par-là, qu'il y a un acide dans le ventre des animaux, qui ne se détruit point par la mort. C'est de la *présure* qu'on se sert ordinairement pour faire cailler le lait. On dit qu'il s'en trouve aussi dans l'estomac des chevreaux; & il pourroit y en avoir aussi dans celui de l'homme. On dit qu'entre les bêtes dentées le liévre a de la *présure.* Plus on garde la *présure*, & meilleure elle est. Quoique la *présure* fasse cailler le lait, si on en met après qu'il est caillé, elle le dissout. Si on met du sel dans le lait avant la *présure*, il empêche qu'il ne se caille. Si on en met après, il l'endurcit. Matthiola.

Ce mot vient du Latin *pressura*, parce qu'elle presse, épaissit & caille le lait. C'est pourquoi Aristote dit que la *présure* ou le caillé est la propre substance du lait: mais il dit qu'il s'en trouve dans tous les animaux qui tétent, & surtout dans ceux qui ruminent, quoique l'expérience soit contraire.

PRÊT. s. masc. Action par laquelle on communique à un voisin, un ami, quelque chose dont il a besoin, à la charge de le rendre en un certain temps. Le *prêt* est un office gratuit & désintéressé. Il y a deux sortes de *prêts*; l'un quand une chose se consume par l'usage, comme le blé: les Latins l'appelloient *mutuum.* L'autre, quand la chose ne se consume point, comme un cheval: les Latins l'appelloient *commodatum.* Ce billet ou cette obligation est causée pour pur & loyal *prêt.* Il ne lui a pas vendu son cheval, il le lui a laissé en *prêt.* On n'entre point dans les Fermes du Roi, sans faire des *prêts* & avances. *Repræsentatio, antecessio.* Il n'est point permis de stipuler des intérêts pour *prêt* d'argent. Les *prêts* sur gages & à usure sont défendus.

Prêt des gens de guerre, est une avance qu'on fait de dix jours en dix jours aux soldats de quelque argent, en attendant leurs montres, pour les aider à subsister. Payer le *prêt.* *Æra militi numerare, pendere.* Toucher le *prêt.* *Stipendium accipere.*

Prêt, en termes de Finances, est une certaine somme taxée qu'on fait payer aux Officiers pour être admis à payer la Paulette. *Taxatio.*

☞ On appelle *prêt* chez le Roi l'essai que le Gentilhomme servant, qui est de jour pour le *prêt*, fait faire au Chef du Gobelet, du pain, du sel, des serviettes, de la cueiller, de la fourchette, du couteau, & des cure-dents qui doivent servir à Sa Majesté; ce qu'il fait avec un petit morceau de pain dont il touche toutes ces choses, puis le fait manger au Chef du Gobelet. Cela s'appelle faire le *prêt.* La table sur laquelle on fait cet essai, s'appelle la table du *prêt*, & est gardée par le Gentilhomme servant.

PRÊT, Prête. adj. Préparé, disposé. *Preparatus, dispositus, expeditus.* Qui est en état de partir, ou de faire quelque autre chose. *In procinctu stare.* Se tenir *prêt* à exécuter le commandement du Général. Ablanc. Je suis *prêt* de maintenir mon sentiment la plume à la main, jusqu'à la derniére goutte de mon encre, &c. Cos. Un soldat doit être toujours *prêt* d'obéir, de marcher, de combattre. Ce Général est tout *prêt* de donner bataille. La ville est *prête* à se rendre. Elle étoit *prête* à mourir pour consommer son sacrifice. Boss. Remarquez que *prêt* de mourir signifie la défaillance du corps, & qu'on est sur le point de mourir: mais *prêt* à mourir, marque la disposition de l'ame. Bouh. Cet Avocat n'est pas *prêt*, il lui faut du temps pour étudier sa cause. Ce menteur a toujours des défaites, des excuses toutes *prêtes.*

On dit aussi, la Messe est *prête.* *Mox celebranda est Missa.* Le dîner est *prêt.* *Prandium paratum.* Les femmes ne sont jamais *prêtes*; elles font toujours attendre. Ce procès est *prêt* à juger. Il faut être toujours *prêt* pour mourir, car on ne sçait point l'heure. On dit d'un scélérat, que c'est un homme *prêt* à tout faire. On dit, une fille *prête* à marier, des fruits *prêts* à cueillir; pour dire, qu'ils sont mûrs. Cet homme est toujours *prêt* à rire, *prêt* à servir ses amis.

On dit proverbialement d'une chose qui tirera en longueur, que ce n'est pas viande *prête.*

Ce mot vient du Latin *præsto esse.*

☞ PRETANTAINE, ou PRETENTAINE. s. f. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase du style familier: Courir la *pretantaine*; pour dire, Aller, venir, courir çà & là sans sujet, sans dessein. On dit, qu'une femme court la *pretantaine*; pour dire, qu'elle fait des promenades, des voyages contre la bienséance, ou dans un esprit de libertinage.

☞ PRÊTE. Osier fendu en trois pour tenir les cerceaux à relier les tonneaux. Un paquet, une torche de *prête.* Dict. des Arts, 1731.

PRÉTENDANT, ante. adj. Qui aspire à quelque chose, qui a une espérance bien ou mal fondée, de la possé-

der

der. *Candidatus.* Dans les élections il y a de la brigue entre plusieurs *prétendans.* Il y a tant de *prétendans* à la Couronne, à la Papauté, à ce Bénéfice, à cette Dignité.

PRÉTENDANT, se dit au Palais de ceux qui ont droit en quelque chose, qui ont intérêt de la contester. *Interventores.* On fait des publications de criées, afin que tous les *prétendans* droit sur les héritages s'y viennent opposer.

PRÉTENDRE. v. act. & n. *Je prétens, tu prétens, il prétend; nous prétendons. Je prétendois. Je prétendis. J'ai prétendu. Je prétendrai. Que je prétende, que je prétendisse, je prétendrois, prétendant.* Pour l'impératif, on dit, *prétens.* On trouve très-souvent, aussi ne *prétendai-je* pas : il faut assurément dire, aussi ne *prétens-je* pas. CORN. ☞ Quoique M. Fléchier, un des meilleurs Ecrivains François, ait employé cette expression dans ses Ouvrages; je suis de l'avis de Thomas Corneille sur Vaugelas, *tom. II. p.* 577. Prenez garde, dit-il, de ne point mettre *de* après *je prétens*, comme *je prétens de revenir ;* c'est une faute. Ce verbe régit après soi la particule *à* devant un nom, non pas devant un verbe. Il signifie aspirer à quelque chose; avoir espérance de l'obtenir. *Ambire, aspirare.* Les grands courages *prétendent* aux grandes choses, aux grands honneurs, aux grandes dignités. Ce Prélat *prétend* un chapeau pour la récompense d'une telle négociation.

PRÉTENDRE, signifie quelquefois, Vouloir, entendre. *Velle, desiderare.* Si je vous fais ce plaisir, je *prétens* que vous m'en fassiez un autre. Je ne *prétens* pas que mes valets soient fainéans, joüent toute la nuit; c'est-à-dire, Je ne veux pas le souffrir. Je *prétens* arriver aujourd'hui à Paris.

PRÉTENDRE, signifie aussi, Soutenir une opinion, la vouloir faire passer pour vraie. *Opinionem propugnare, tueri.* Tous les Astronomes modernes *prétendent* que la terre tourne. Les Stoïques *prétendoient* prouver plusieurs paradoxes.

PRÉTENDU, UE. part. pass. & adj. *Prætensus, vindicatus.*

PRÉTENDU, se dit aussi de ce qui est incertain; de ce qu'une partie prétend vrai, & dont l'autre ne demeure pas d'accord, des qualités fausses ou douteuses; de ce qui n'est ni prouvé, ni jugé. Ainsi on dit la Religion *Prétendue* Réformée. Il a cédé un *prétendu* droit. Il a cité une *prétendue* loi, un *prétendu* passage. Le mot *prétendu* signifie quelquefois l'état indécis d'une chose contestée, & sur laquelle on n'a rien déterminé. On l'employe dans les actes comme une expression qui conserve à chacun ses droits & ses prétentions. En ce cas il n'a point de mauvais sens. Mais quelquefois on l'employe dans une signification équivalente à celle de *faux* & *d'illégitime;* dans ce cas il est injurieux. On dit par exemple, en parlant d'un homme vain, ou d'un titre usurpé, Son *prétendu* mérite, ou sa qualité *prétendue.* On appelle en France la Religion des Calvinistes la Religion *Prétendue* Réformée.

PRÉTENDUE. Terme de Fleuriste. Tulipe qui est bien panachée d'un beau laque, sur du blanc. MORIN.

☞ PRÊTE-NOM. s. m. Celui qui prête son nom dans quelque acte, où le véritable contractant ne veut pas paroître. Les Fermes générales du Roi s'ajugent à des *Prête-noms.* Le Fermier dénommé dans le bail de cette Terre n'est qu'un *Prête-nom.* C'est un étranger qui se propose d'acquérir ce bien, pour le retrait duquel il employe un *Prête-nom*, parent du vendeur. Les Tuteurs onéraires ne sont la plûpart que des *Prête-noms.* M. Bretonnier, Questions de droit, *p.* 458.

PRÉTENTENE. Voyez PRÉTANTAINE.

PRÉTENTION. s. f. Droit bien ou mal fondé qu'on a sur quelque chose. *Jus in re, vel ad rem, bene vel malè fundatum.* Ce Prince fait monter bien haut ses *prétentions*, il a des *prétentions* sur une telle place. On a marié cette fille avec peu de bien; mais elle a de grandes *prétentions.*

PRÉTENTION, signifie aussi, pensée, dessein qu'on a de faire ou d'obtenir quelque chose, avec espérance d'y reussir. *Animo cogitatum jus, consilium, mens.* Traverser les *prétentions* de quelqu'un. Appuyer la *prétention* de son ami. Vous avez trop de hautes *prétentions.* Chacun se croit capable de tout, & ne borne ses *prétentions* que par l'impuissance où il est de s'élever plus haut. NIC. L'amitié est rare entre gens qui ont les mêmes *prétentions.* CLAUDE.

PRETER. v. act. Donner en prêt pour un temps quelque chose, à la charge de la rendre, ou de la payer. *Credere, Mutuum dare.* JESUS-CHRIST a dit qu'il falloit *prêter*, sans espérer de profit. *Gratis accepistis, gratis date, mutuum date, nihil inde sperantes.* On ne *prête* guère sans bonne caution ou nantissement. Ce Marchand *prête* ses marchandises, mais il s'en fait payer avec usure. Quinte-Curce dit d'Alexandre, que les Dieux dont il tiroit son origine, l'avoient seulement *prêté* au monde. VAUG.

Ce mot vient du Latin *præstare.* MÉNAGE; comme *emprunter* de *imprestare ;* & *prêt* de *præstus*, qu'on a dit au même sens dans la basse Latinité.

PRÊTER, signifie aussi, Fournir, donner quelque assistance; quelque aide, quelque secours, quelque soulagement. *Succurrere, opitulari, suppeditare.* Il lui a *prêté* la main pour se relever, pour lui aider à remuer ce fardeau, pour venir à bout de cette entreprise. Il est enjoint aux Communes de *prêter* main-forte à l'exécution des ordres de la Justice. Sa beauté étoit naturelle, & l'art ne lui *prêtoit* rien. FONT. C'est une incivilité, quand une personne parle lentement de courir au-devant de ce qu'il veut dire, & de lui *prêter* des paroles, comme si nous croyons qu'il en eût besoin. REFL. La colére *prête* ses forces à l'homme, pour lui aider à repousser les injures. M. ESP. C'est avoir une idée bien basse de Dieu, que de se figurer que sa gloire a besoin que nous lui *prêtions* nos crimes. LA PL.

> *Souffrez que ces demeures sombres*
> Prêtent *leur solitude aux troubles de mon cœur.* MOL.

> *Mon cœur opiniâtre*
> *Lui* prête *des raisons, l'excuse, l'idolâtre.* RAC.

On le dit encore en ces phrases. Les Grands *prêtent* l'oreille aux flateurs; c'est-à-dire, les écoutent. *Adulatoribus aures præbere, dare. Prêter* l'oreille aux fleurettes. SAR. On dit aussi, *prêter* le collet à quelqu'un; c'est-à-dire, lui résister : les braves *prêtent* le collet à tous ceux qui se présentent; c'est-à-dire, ne craignent point leurs attaques. On dit aussi, *prêter* le serment quand on fait un serment en Justice pour exercer quelque charge, ou commission. On dit aussi, qu'on ne fait que *prêter* son nom, quand on fait quelque acte simulé, où sous son nom on fait l'affaire d'un autre.

On dit aussi, pour blâmer une médisance qu'on fait de quelqu'un, c'est une charité qu'on lui *prête. Imponere.*

☞ On dit, *Prêter* le flanc à l'ennemi, pour dire, Se porter ou marcher avec si peu de précaution, que l'ennemi puisse vous prendre par le flanc. On dit aussi figurément, *Prêter* le flanc, pour dire, Donner prise sur soi. ACAD. FRANÇ.

SE PRÊTER, se livrer, s'abandonner, s'appliquer, s'accommoder. *Tradere se, se occupare, indulgere.* Sans songer qu'on se doit à Dieu, on se *prête* entiérement à sa bonne fortune. FLÉCH. Les génies d'un ordre supérieur se *prêtent* égalemenr aux plaisirs & aux affaires. BALL. Cet homme est incommode, il ne se *prête* jamais. LA BRUY. Je me suis *prêté* licencieusement, & inconsidérément au desir qui me piquoit. MONT.

PRÊTER, se dit aussi au neutre, parmi les Artisans, des cuirs qui s'allongent. *Extendi.* Le veau *prête* plus que la vache. Le maroquin *prête*, s'étend beaucoup. On dit aussi, qu'un bas *prête*, qu'une étoffe *prête.*

PRÊTÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Accommodatus, mutuò concessus.*

PRÊTER. s. m. Action de celui qui prête. *Commodatum.* On dit proverbialement, ami au *prêter*, ennemi au rendre : ce qui tire son origine d'un vieux proverbe Latin. *Non præstabis ; si præstabis, non habebis, si habebis, non tam citò ; si tam citò, non tam bonum ; si tam bonum, non tam bene.* On dit que c'est un *prêter* à jamais rendre, quand on prête à un insolvable, ou à un ingrat.

PRÉTÉRIT

PRÉTÉRIT. s. m. Terme de Grammaire. Inflexion des verbes, qui marque le tems passé. *Præteritum, vel anteactum tempus.* Il y a plusieurs *prétérits* en Grammaire. Le *prétérit* imparfait, *j'aimois*. Le *prétérit* parfait indéfini, *j'aimai*. Le *prétérit* parfait défini, *j'ai aimé*. Le *prétérit* indéfini marque indéterminément la chose faite, & ne se dit proprement que d'un tems qui précéde le jour auquel on parle. On dit, *j'écrivis* hier; & non pas *j'écrivis* ce matin. C'est l'*aoriste* des Grecs. Gramm. Rai. Voyez quelques regles pour le *prétérit* sur le mot Participe. Le *prétérit* passif, & quelques autres temps des verbes, sont composés des participes & du verbe auxiliaire *être*, il s'accorde en genre, en nombre & en cas avec le substantif qui le précéde : *elle* est *aimée*. Quand le *prétérit* est formé du verbe auxiliaire *avoir*, il faut distinguer; car si le verbe est actif, le *prétérit* s'accorde avec le substantif. La chose que je vous ai *donnée*. Si le verbe est neutre, le *prétérit* ne se décline point. M. L. T.

Prétérit, est aussi un terme de la Jurisprudence Romaine. Un enfant *prétérit*, est celui dont le pere a oublié de faire mention dans un testament, ce qui le rend entiérement nul. *Præteritus, omissus.*

PRÉTÉRITION. s. f. Omission du nom d'un fils dans un testament. *Omissio, præteritio.* Un pere peut faire institution, ou exhérédation de son fils, mais jamais une *prétérition*.

Prétérition, est aussi une figure de Rhétorique, quand on fait semblant de ne vouloir pas parler d'une chose dont on fait pourtant une mention sommaire; ce qui se dit, soit en bien, soit en mal. *Præteritio.* Je ne dirai point qu'il est vaillant, qu'il est docte, &c. Les plus adroites loüanges se font par la *prétérition*.

PRÉTERMISSION. s. f. C'est la même chose que *prétérition*.

PRÉTEUR. s. m. Magistrat fameux à Rome. *Prætor.* Au commencement tous les Magistrats étoient appellés *Préteurs*. Ensuite on a appellé *Préteurs* tous les Chefs d'armée. Depuis, le nom de *Préteur* demeura à un Magistrat particulier. Vers l'an 388. de Rome, le peuple ayant obtenu que l'un des Consuls seroit pris du peuple, les Sénateurs n'y consentirent qu'à condition que l'on éliroit un Magistrat, lequel ne pourroit être tiré que de l'Ordre des Patriciens. Tite-Live dit que Spurius Furius fut le premier *Préteur*. Le nombre des affaires se multipliant à mesure que l'Empire s'agrandissoit, l'on créa un second *Préteur*, qui connoissoit des affaires des Etrangers qui abordoient à Rome. On en augmenta le nombre en divers temps. Sous Auguste il y en eut 12. & puis 18. Dans le Code *L.* 1. *T.* 39. il y a une Loi des Empereurs Valentinien & Marcien, qui réduit les *Préteurs* à trois. Le *Préteur* étoit commis pour rendre la Justice dans Rome. Il marchoit précédé de six Licteurs, & vêtu de la robe qu'on appelloit *trabea*. Il avoit le pouvoir d'interpréter les Loix, d'y suppléer, les réformer, ou en faire de nouvelles, quand l'utilité publique l'exigeoit. Dans les Institutes *L.* 1. *T.* 2. les Édits du *Préteur* sont appellés *Jus honorarium*. Il semble qu'ils n'avoient force de loi, qu'à cause de l'honneur dû à cette Magistrature, & que le *Préteur* étoit plûtôt constitué pour faire observer les Loix anciennes, que pour en faire de nouvelles. On prétend qu'il n'avoit point le droit du glaive, parce que les crimes étoient spécialement de la compétence du Préfet de Rome. Tous les Docteurs n'en conviennent pas; & en général il est mal aisé de fixer précisément jusqu'où s'étendoit la puissance & l'autorité du *Préteur*. Elle s'affoiblit beaucoup sous les Empereurs, qui abaisserent de même tous les Magistrats de Rome. Il y a dans le Digeste, *L.* 1. *T.* 14. & dans le Code *L.* 1. *T.* 39. un titre de l'*Office de Préteur*.

Préteur, étoit aussi chez les Romains un Gouverneur de province. On appelloit provinces prétoriennes, celles qui étoient gouvernées par des *Préteurs*.

Ce mot vient *à præeundo*, ou *à præeundo*, comme disent Tite-Live & Varron.

PRÊTEUR, euse. adj. Celui qui prête. *Commodator.* Il n'est *prêteur*, s'il veut prêter, qui ne fasse un detteur, dit Marot au Roi. Rabelais a fait un plaisant Chapitre pour loüer les *prêteurs* & les emprunteurs. On fait le procès aux *prêteurs* sur gages, comme à des usuriers. La fourmi n'est point *prêteuse*. La Font.

PRÉTEXTE. s. m. Motif; cause vraie ou apparente, ou dont on couvre un dessein qui a souvent quelque chose de vicieux, ou de blâmable. *Obtentus, prætexta consilio caussa, prætextus, prætextum, simulatio.* Les Princes ne manquent pas de *prétexte* de faire la guerre, de s'emparer du bien d'autrui. Messieurs de l'Académie disent, *sous prétexte*, sans article, & *sur le prétexte* quand il suit un article. Il se commet bien des injustices sous le *prétexte*, sous le voile de dévotion. Elle est sortie de son Couvent sous *prétexte* d'aller aux eaux, sur le *prétexte* d'être infirme. C'est un *prétexte* fort spécieux, un honnête *prétexte*, une couleur qu'on donne à cette injustice. Les époux dégoutés se font de tout des *prétextes* de querelle. H. S. de M. Les faux amis s'emparent des plus légers *prétextes* pour abandonner leurs amis malheureux. S. Evr.

> *Ah! vous vous saisissés d'un* prétexte *frivole,*
> *Pour vous autoriser à manquer de parole.* Mol.

PRÉTEXTE. s. f. On appelloit anciennement à Rome, la robe *prétexte*, une robe longue & blanche, qui avoit une bande de pourpre au bas. Les enfans de qualité la portoient jusqu'à l'âge de puberté, & alors ils prenoient la robe virile. *Prætexta.*

PRÉTEXTER. v. act. Donner une excuse, se servir d'un prétexte. *Fingere, prætexere, prætendere.* Il a *prétexté* un voyage qu'on lui avoit ordonné, pour excuser sa fuite. Il a *prétexté* qu'il avoit la goutte, pour ne pas se trouver à cette assemblée. Il n'y a rien de choquant dans cette phrase, quoique Vaugelas l'ait condamnée. Corn. Je lui rendois des soins que je *prétextois* d'un devoir de parenté, mais qui dans la vérité étoient des soins amoureux. De Vill.

PRÉTIEUX. Voyez Précieux. *Pretiosus.*

☞ **PRETINTAILLE** subst. f. Ce mot est en usage depuis quelques années, pour signifier les falbalas, les franges, les découpures, & autres agrémens ou ornemens qu'on met depuis quelque temps aux écharpes des femmes. *Trev.* 1721. *aux Additions.*

> *Tu vois qu'ils s'en sont pris jusqu'à nos* pretintailles.
> *Satyre contre les perruques. p.* 4.

> *Un Auteur irrité fronde la* pretintaille,
> *D'une écharpe rangée en ordre bataille. p.* 9.

Les *pretintailles* que j'ai font pitié, mon coquin de Tailleur m'a trompée; il n'y a mis que quarante aunes d'étoffe. Imaginez-vous le bel effet que cela peut faire : les moindres *pretintailles* emportent soixante aunes. *Vérités satyriques, p.* 320. 321.

Les *pretintailles*, qui d'abord se sont introduites dans les jupes & dans les écharpes, sont passées de-là dans le jeu de l'*Hombre*. Le P. du Cerceau, *Merc. de Mars* 1718. *pag.* 48. C'est le bisarre nom des différens hasards qu'on a inventés dans le jeu de l'Hombre à trois, pour lesquels on paye des fiches à celui qui fait joüer, s'il gagne; & il les paye aux autres s'il perd. Il y en a quatorze, qui sont la *Consolation*, le *Bon-air*, le *parfait Contentement*, la *Guinguette*, le *Mirliro*, les *Fanatiques*, le *Charivari*, la *Discorde*, la *Partie-quarré des Dames du temps*, la *Triomphante*, l'*Estrapade*, le *Dégoût*, *les Yeux de ma Grand-Mere* & la *Chicorée*. On trouve l'explication de chacun dans le petit Dictionnaire du jeu de l'Hombre & du Quadrille, p. 155. redoublée de l'Académie des Jeux, *in*-12. 1725. J'en ai tiré ce que je viens de rapporter sur les *Pretintailles*. Celles du Piquet sont les *As*, le *Capot*, le *Vingt-huit*, le *Pic*, le *Repic*, la *Consolation* la *Queue*, & telles autres que l'on veut, dont le nombre augmente de jour en jour pour accabler plus sûrement les perdans; car c'est l'avidité du gain qui fait inventer toutes ces *pretintailles*. ☞ Voici la définition du mot *Pretintailles*. C'est un assemblage d'étoffes de différentes couleurs dont on fait un ajustement pour les Dames, en alternant ces différentes couleurs; en sorte qu'un devanteau ou tablier est quelquefois si *pretintaillé*, que le morceau le plus grand, ne

ne l'est pas plus que le creux de la main. On *pretintaille* les falbalas, en en mettant, par exemple, un rouge, un verd, un jaune, &c. puis en recommençant ces mêmes couleurs alternativement. On *pretintaille* quelquefois les volans des jupes de quatre ou cinq couleurs; en sorte que le premier sera quelquefois verd, le second jaune, le troisiéme rouge, le quatriéme bleu, le cinquiéme blanc: la mode des *pretintailles* pour les vêtemens, est passée. Au commencement de la *pretintaille*, (c'est-à-dire, lorsque la mode des *pretintailles* commença,) Madame Bonnereut un célebre procès avec une Couturiére qui lui demandoit huit cens livres pour la façon d'une jupe à *pretintailles*, & fut condamnée à la payer: le marché étoit fait à un sou de chaque aune de couture. Je laisse à supputer au Lecteur curieux la quantité d'aunes de *pretintailles* qu'il y avoit à cette jupe. *Mémoires de M.* DESNOYERS.

☞ On se sert encore de ce terme pour exprimer toutes les choses qui sortent de l'uni, où l'on ajoûte quelque autre matiére, formalité ou circonstance. Ce livre n'est qu'une *pretintaille* de toutes sortes de matiéres. Quand Mr. N.... conte quelque chose, il ne finit point ses histoires. Il a gagné son procès avec toutes les *pretintailles*, c'est-à-dire l'amande, les intérêts, & les dépens. Un homme condamné à la roue avec les *pretintailles*, c'est-à-dire, l'amande honorable, & la question ordinaire & extraordinaire.

☞ PRETINTAILLES, se prend aussi figurément en style de conversation pour les suites & l'accompagnement d'une chose. Cette charge lui coûte 100000 livres sans compter les *pretintailles*. Ne comptez-vous les *pretintailles* pour rien? Mais les *pretintailles*?

☞ Ce mot au propre est mal rendu par *ornamenta*. Au figuré on pourroit le traduire par *luxuriantia ornamenta, vana ornamenta, ementitus color, pigmenta*; & dans le second sens, *consectaria, sequela*.

☞ PRETINTAILLER. v. act. Mettre des pretintailles à des jupes, à des écharpes. *Pretintailler* une jupe. *Vérités satyriques*, p. 319.

☞ PRETINTAILLER, se dit figurément, pour, Mettre des ornemens dans un Ouvrage d'esprit. Il les *pretintaille* de tant d'épisodes qui n'ont aucun rapport à la chose, qu'il oublie à la fin le sujet principal.

PRÉTOIRE. s. m. Lieu où le Préteur rendoit la Justice. *Pratorium*. C'est aussi son Palais.

PRÉTOIRE, est aussi la tente, le pavillon du Général d'armée, où s'assembloit le Conseil de guerre, qui étoit aussi quelquefois appellé *Prétoire. Augustale*. Les Sçavans conviennent bien que dès le temps d'Auguste, la tente de l'Empereur, dans le camp, s'appelloit *Prétoire*, & à Rome un lieu où se trouvoient les Gardes qu'on appelloit *Prétoriennes*: c'étoit en quelque sorte le corps de garde. Mais ils prétendent que le *Prétoire* n'étoit point du tout le Tribunal du Préfet du *Prétoire*, ou un auditoire destiné à rendre la Justice. *Prétoire* signifioit seulement la Garde impériale. D'autres soutiennent que le même lieu étoit aussi un auditoire; & le siége où le Préfet du *Prétoire* rendoit la Justice dans le Palais de l'Empereur. Voyez S. Paul aux *Philip. c.* 1. & que de ce lieu appellé *Prétoire*, les Gardes furent appellées *Prétoriennes*, du *Prétoire* qui étoit le lieu où ils s'assembloient pour la garde de l'Empereur. M. Perizonius a fait une Dissertation pour prouver que le *Prétoire* n'étoit point un Tribunal judiciaire du temps de S. Paul; & que c'étoit le camp, la place où s'assembloient les Gardes Prétoriennes. Il ajoute qu'on n'appella *Prétoires* les lieux où s'administroit la Justice, que bien avant sous les Empereurs, & depuis que la charge du Préfet du *Prétoire* eut été convertie en fonction civile.

PRÉTORIEN, IENNE. adj. & s. Qui a passé par la charge de Préteur. *Pratorianus*. Les familles *Prétoriennes* étoient des plus considérables de Rome.

PRÉTORIEN, se dit aussi des soldats de la garde de l'Empereur. *Pratorianus miles*. Scipion l'Africain fut le premier qui établit une Compagnie des plus braves de son armée, qu'il choisit pour en faire ses Gardes qui ne le quittoient point au combat. La Garde *Prétorienne*.

PRÉTRAIGE. s. m. Vieux mot, c'est-à-dire, Sacerdoce. BOREL. Prêtrise. *Sacerdotium*.

PRÊTRE. subst. m. Qui fait les sacrifices, & les cérémonies sacrées. *Sacerdos, presbyter*. Les faux Dieux chez

les Payens ont eu leurs *Prêtres*, des *Prêtres* de Mars, d'Hercule, d'Isis, &c. Ils ont eu aussi des *Prêtresses*, des femmes qui rendoient des Oracles. Les Juifs ont eu un Ordre de *Prêtres* & de Lévites qui servoient au Temple; & le Grand-*Prêtre* qui étoit le Chef de la Loi des Juifs, Aaron & ses descendans: c'est en ce sens que JESUS-CHRIST est appellé le Grand-*Prêtre* selon l'Ordre de Melchisédech. Les Mahométans ont aussi des Grands-*Prêtres* qu'ils appellent *Scheik* & *Muphti*. Les Indiens & les Chinois en ont qu'ils appellent *Bramins* & *Bonzes*.

PRÊTRE, se dit aussi dans l'Eglise Romaine. Les *Prêtres* sont ceux qui ont reçû les Ordres sacrés, en vertu desquels ils ont le pouvoir de célébrer la Messe, baptiser, absoudre, prêcher & bénir. Par les Constitutions canoniques il faut avoir 24 ans accomplis pour être ordonné *Prêtre*: anciennement il falloit avoir 30 ans. Pour être *Prêtre* il faut avoir été Diacre un an pour le moins. Tous les Evêques doivent être *Prêtres*. Il y a d'ordinaire cinquante Cardinaux *Prêtres*. Il faut se mettre aux pied d'un *Prêtre* pour confesser ses péchés. Cet homme est bien blessé, il faut vîte avoir un *Prêtre*. On appelle *Prêtre* habitué, un *Prêtre* qui est attaché au service d'une Paroisse.

L'Écriture sainte confond souvent le titre de *Prêtre* & celui d'Evêque, & ne paroît point donner de supériorité à l'un sur l'autre. Cependant l'égalité des *Prêtres* dans le gouvernement de l'Église a peu d'exemples qui ne soient contestés. Blondel & Saumaise ont soutenu que dans la primitive Eglise les *Prêtres* gouvernoient l'Eglise avec une parfaite égalité, sans autre prééminence que celle de l'âge. Mais à ne consulter que la tradition, le gouvernement presbytérien n'est presque point connu des Anciens: les Peres ne parlent que de l'Episcopat, & le supposent presque tout d'une voix, d'institution Apostolique. Comme les Diacres avoient dans l'ancienne Eglise le maniement & l'administration des biens de l'Eglise, leur autorité s'accrut beaucoup, & insensiblement ils s'éleverent au-dessus des *Prêtres*. S. Jérôme a fait tous ses efforts pour prouver que les Diacres sont inférieurs aux *Prêtres*. Le Concile de Nicée vuida la question à l'avantage des *Prêtres*; & d'ailleurs comme l'on établit un Ordre de Diacres sans autre fonction que celle d'assister le *Prêtre* à l'Autel, ceux-là ne firent point de difficulté de céder aux *Prêtres*. On observa de plus qu'il falloit avoir l'Ordre de Diacre, avant que de parvenir à celui de *Prêtres*; par conséquent ils n'oserent plus disputer la préséance aux *Prêtres*; mais les Diacres qui avoient retenu leur fonction d'administrer les revenus Ecclésiastiques, & qui fournissoient aux *Prêtres* leurs pensions, prétendirent toujours précéder les *Prêtres*. Le VI[e]. Concile *in Trullo* prononça encore sur cette contestation, & ajugea la préséance aux *Prêtres*. Voyez Loyseau. Dans les premiers temps on choisissoit souvent des hommes mariés pour les ordonner *Prêtres*, parceque l'on n'en trouvoit guère d'autres: mais aussitôt qu'ils étoient élevés au Sacerdoce, ils s'abstenoient de leurs femmes. Cette régle s'est observée dans l'Occident, sur-tout depuis le Pape Grégoire le Grand. En Orient la discipline a varié, & depuis plus de mille ans, les *Prêtres* y sont en possession d'habiter avec leurs femmes qu'ils ont épousées avant leur ordination. FLEURY.

On dit proverbialement en méprisant le peu d'industrie ou de capacité d'un homme, que c'est un pauvre *Prêtre*.

> *Je fais des vers assez passablement;*
> *Mais après tout je suis un pauvre* Prêtre
> *En cas d'amour*. VOIT.

On appelle aussi, *Prêtre* Martin, un homme qui chante & qui répond, celui qui interroge, & qui satisfait à l'interrogation.

☞ Il y a un proverbe qui dit, qu'il ne faut aimer le *Prêtre* qu'à l'Autel.

Ce mot vient du Latin, *presbyter*, qui signifie *ancien*.

PRÊTRE-JEAN. s. m. On appelle ainsi l'Empereur des Abyssins, parce qu'autrefois les Princes de ce pays étoient effectivement Prêtres, & que le mot de *Jean* en leur langue veut dire *Roi*. *Rex Abyssinorum*. Ce sont les François qui les premiers les ont fait connoître en Europe sous ce

nom, à cauſe qu'ils ont les premiers trafiqué avec leurs ſujets. On l'appelle autrement le *Grand Negus*. Son Empire étoit autrefois de grande étendue. Maintenant il eſt limité à ſix Royaumes chacun de la grandeur du Portugal. Ce nom de *Prêtre-Jean*, eſt tout à fait inconnu en Ethiopie ; & cette erreur vient de ce que ceux d'une Province où ce Prince réſide ſouvent, quand ils lui veulent demander quelque choſe, crient *Jean Coi*, c'eſt-à-dire, *mon Roi*.

Il y a un *Prêtre-Jean* d'Aſie, dont parle M. Paolo Vénitien en ſes Voyages. Il commande en la province de Cangingu, entre la Chine & les Royaumes de Sifan & de Thibet. C'eſt un Royaume dont les Chinois font grand état, pour être bien policé, & rempli de belles villes bien fortifiées, quoiqu'ils mépriſent fort tous les Royaumes étrangers. Quelques-uns ont dit qu'il étoit ainſi nommé d'un Prêtre Neſtorien, dont parle Albericus vers l'an 1145. Voyez Du Cange ſur Joinville. D'autres diſent que c'eſt à cauſe que, pour ſymbole de ſa Religion, il a une main qui porte une croix.

☞ Bonnet de *Prêtre* : Terme de fortification. C'eſt un ouvrage dont la tête eſt formée de trois angles ſaillans, qui dans leur prolongation du côté de la Place ſe rapprochent l'une de l'autre.

PRÊTRESSE. ſ. f. Femme deſtinée au culte des faux Dieux des Payens. *Sacerdos*. On fit une Loi qui aſſujettiſſoit la *Prêtreſſe* de Jupiter, à ſon mari, pour le regard des choſes de la Religion. Ablanc. Apollon ne ceſſe de rendre des Oracles par tout où ſa *Prêtreſſe* l'appelle. Id.

Prêtresse, eſt auſſi un terme de Fayencier, qui ſignifie un vaſe de fayence qui ſert d'huilier & de vinaigrier tout enſemble. *Faventinum vas duplex*. Voilà une jolie *prêtreſſe*.

PRÊTRISE. ſ. f. Qualité & caractére de Prêtre ; le troiſiéme & le plus conſidérable des Ordres ſacrés. *Presbyteratus, Sacerdotium*. Il faut être Diacre, pour être promu à l'Ordre de *Prêtriſe*. La *Prêtriſe* eſt un caractére indélébile.

☞ PRETTOT. ſ. m. Bourg de France dans la Normandie, au Diocéſe de Coutances, Election de Carentan, dans un canton nommé Bautois.

PRÉTURE. ſ. f. Dignité de Préteur. *Pretura*. ☞ Mais auſſi mon pauvre Epidicus, il manque une choſe à la *préture*. *Mademoiſelle Leſévre* dans ſa Traduction de l'*Epidicus* de Plaute.

PREU. Vieux. ſ. m. Profit. Il ſe dit encore en Languedoc ; faire ſon *preu*, à ſon *preu*. *Ménage*. Borel.

> *Mais li vavaſors par ſon* preu
> *Entendent en autre maniére,*
> *Qu'il aven la langue maniere,*
> *A bien parler & ſagement*. Pierre de Blois.
>
> *Quer certes c'eſt ſous vaſſelages,*
> *Faire ſon* preu *d'autrui dommages,*
> *Et d'autrui cuir large corrées.*
> Fabliau de Hélin.
>
> *Sont de meillor chéance,*
> *Qui bien ſauroit ſon* preu *faire*. Monnior.

Ce mot vient de *proficie*, d'où s'eſt fait *prouface*, c'eſt-à-dire, bon profit vous faſſe. Borel.

Preu, ſignifie auſſi un homme de bien ; de *probus*. Borel. On dit auſſi, *preux*, & il ſignifie vaillant, brave. Un *preux* Chevalier.

PRÉVALOIR. v. n. *Je prévaux, tu prévaux, il prévaut, nous prévalons. Je prévalois, Je prévalus. J'ai prévalu. Je prévaudrai. Que je prévaille*, ou *prévale*. (Voyez plus bas) *Que je prévaluſſe. Je prévaudrois. Prévalant*. Ce verbe ſe dit ſouvent avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Tirer vanité & avantage. *Prævalere, praſtare*. L'homme ne doit pas beaucoup ſe *prévaloir* de ſa raiſon, qui le trompe ſi ſouvent. Ce Préſident s'eſt *prévalu* de ſon autorité, de ſon crédit, pour gagner une mauvaiſe cauſe. On a tort de ſe *prévaloir* de l'abſence, de la foibleſſe de ſa partie, des fautes de procédure qu'aura fait ſon Procureur. Un Chicaneur ſe *prévaut* de tout. *Commodum capit ex omnibus*.

> *Du deſordre où j'étois, loin de ſe* prévaloir,
> *Le cruel ne vit rien, ou ne voulut rien voir*. Des-Houl.

Prévaloir, ſignifie auſſi, L'emporter ; avoir plus de force, plus de poids. *Prævalere, praſtare*. Une livre *prévaut* à une once, elle emporte l'équilibre. La machine fait qu'une petite force *prévaut* à une plus grande, en redoublant les poulies & les leviers.

Prévaloir, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. *Praſtare ceteris*. La raiſon d'État *prévaut* à toutes les autres conſidérations. L'amour eſt une paſſion ſi forte, qu'elle *prévaut* à toutes les remontrances. La conſtance des Martyrs a *prévalu* à la cruauté des Tyrans, elle en a triomphé.

On a demandé ſi *prévaloir* fait au ſubjonctif, *prévaille*, comme *valoir* fait *vaille*. Si le compoſé ſuit la régle du ſimple, on devroit dire, Je ne prétens point que mon ſentiment *prévaille*. Ceux qui s'attachent à l'exactitude de la Grammaire ſoutiennent que c'eſt ainſi qu'il faut parler. On dit pourtant à la Cour *prévale*, & c'eſt la Cour qui doit ſervir de régle. Corn. Pourvû que la vérité *prévale* dans un homme, c'eſt aſſez pour l'eſtimer. Bell. Il ne faut pas que la raiſon *prévale* ſur l'uſage, & non pas *prevaille*. Meſſieurs de l'Acad.

PRÉVARICATEUR. ſ. m. Qui abuſe de la confiance qu'on a en lui, qui trahit ſa partie. *Prævaricator*. Un Procureur *prévaricateur* mérite interdiction. *Cauſæ proditor*. J'ai été *prévaricateur* contre moi-même. On le dit par extenſion de ceux qui font quelque choſe contre le devoir de leur charge, contre la foi de leur ſerment. Si un Rapporteur omet de parler d'une piéce importante, c'eſt un *prévaricateur*. Un Sergent qui fait un faux exploit, eſt un *prévaricateur*.

Prévaricateur, ſe dit auſſi pour, Tranſgreſſeur. *Tranſgreſſor*. La Loi de Dieu faiſoit des *prévaricateurs*. Pasc.

PRÉVARICATION. ſubſt. ſ. Abus commis dans l'exercice d'une charge publique, d'une commiſſion donnée par un particulier. *Prævaricatio*. Si un homme fondé de procuration générale abuſe de ſon pouvoir, c'eſt une *prévarication*. Si un Greffier découvre le ſecret d'une information, c'eſt une *prévarication* en ſa charge.

PRÉVARIQUER. verb. n. Manquer à ſon devoir, à ſon ſerment dans l'exercice d'une charge, d'une commiſſion. *Fidem fallere, prodere, perfide agere*. Un Procureur qui n'a jamais *prévariqué* eſt auſſi rare que le phénix.

PREUDE. adj. Sage. Borel. Prude, de *prudens*, prudent.

PREUDOM. Vieux terme. Prud'homme. Borel. *Prudent home*, *vir prudens*.

PRÉVEIL. ſ. m. Vieux mot. Nom d'une danſe de Poitou, ou autre aſſemblée de villageois ; de *pervigilium*. *Ménage*. Borel.

☞ PRÉVENANCE. ſ. f. Action de prévenir, d'aller au-devant. Vous ne trouvez que des *prévenances* qui ne vous laiſſent pas un moment le plaiſir de deſirer. *Merc. de Déc.* 1731. 1. *vol. p.* 2531. L'Auteur des *Semaines Evangéliques* s'en eſt ſervi dans cet exemple rapporté dans le quatriéme tome des Obſervations ſur les Ecrits modernes, *p.* 251. N'épargnons ni ſoins, ni *prévenances*, ni témoignages d'amitié pour gagner nos ennemis.

PRÉVENANT, ante. adj. Terme de Théologie, qui ne ſe dit guère que de la grace *prévenante* qui nous porte à faire de bonnes actions. *Gratia præveniens*.

☞ Il ſignifie auſſi, Agréable, qui diſpoſe en ſa faveur. Cet homme a un air *prévenant*, une phyſionomie *prévenante*, Mine *prévenante*.

☞ Il ſignifie encore, un homme gracieux, qui va au-devant de tout ce qui peut faire plaiſir. Je ſuis fort content de lui, c'eſt un homme très-*prévenant*. Acad. Fr.

PRÉVENIR. v. act. & n. *Je préviens, je prévins, j'ai prévenu, je ſuis prévenu, je préviendrai, que je prévienne, que je prévinſſe*. Être le premier à faire la même choſe ; gagner les devants. *Prævenire*. Celui qui *prévient*, qui arrive le premier au but, emporte le prix. En matiére de querelle, ceux qui *préviennent*, qui frappent les premiers, ont l'avantage de faire courir les autres.

Il

Il eſt fâcheux de ſe laiſſer *prévenir* en fait de civilités. Il a *prévenu* l'heure du rendez-vous, il y eſt arrivé le premier.

Prévenir, en termes de Pratique, c'eſt, Se ſaiſir le premier d'une affaire. *Præoccupare.* Les Juges Royaux *préviennent* les ſubalternes, quand ils ont pris les premiers connoiſſance d'une affaire. Il faut produire le premier au Greffe, & ne ſe pas laiſſer *prévenir* pour la diſtribution. En matiére criminelle, celui qui eſt *prévenu*, qui a fait le premier ſa plainte, accuſe l'autre de récrimination.

Prévenir, en matiere Canonique, ſe dit particuliérement du Pape qui a droit de *prévenir* les Collateurs ordinaires, de donner une collation verbale d'un Bénéfice, quand elle eſt la premiére en date. *Prævenire.* Les Cardinaux ont un indult particulier pour ne pouvoir être *prévenus* par le Pape dans les ſix mois.

Prévenir, ſignifie auſſi, Préoccuper l'eſprit, lui donner les premiéres impreſſions. *Præoccupare.* Un opiniâtre qui eſt *prévenu* en faveur de quelqu'un, eſt un Juge dangereux. Les dévots ſont ſujets à ſe laiſſer *prévenir*. On juge d'ordinaire des choſes ſelon qu'on eſt *prévenu* ou pour, ou contre les perſonnes qu'elles regardent. S. Réal. On donne des noms favorables aux défauts des perſonnes pour leſquelles on eſt *prévenu*. S. Evr. Les vices ont *prévenu* la raiſon. Pasc. C'eſt une eſpéce de récompenſe, ou de juſtice qu'on doit aux gens habiles, que d'être *prévenu* en leur faveur, pourvû que cette prévention n'aille pas juſqu'à exclurre la raiſon. S. Evr.

Prévenir, ſignifie auſſi, Remédier aux maux qu'on a prévûs, les empêcher, s'en garantir. *Occurrere malis.* Une ſaignée *prévient* quelquefois une grande maladie. Un bon politique *prévient* tous les inconvéniens, parce qu'il les prévoit. Un bon Philoſophe ſe fait lui-même les objections, les *prévient*, & en donne la ſolution.

Prévenu, ue. part. paſſ. & adj. *Præoccupatus.* C'eſt un homme bien *prévenu*, bien préoccupé.

PRÉVENTION. ſ. f. Droit qui appartient au ſupérieur, ou à celui qui prévient, & qui fait la choſe le premier. *Occupatio, vel anteoccupatio.* Il ne ſe dit que de la *prévention* qu'a le Pape ſur les Collateurs ordinaires, & des Juges Royaux ſur les ſubalternes. Les Canoniſtes ont ſoutenu que le Pape, qui eſt la ſource de toute juriſdiction, n'a point tranſmis privativement ſa juriſdiction aux Ordinaires; & que non-ſeulement il peut conférer par concours, mais encore les prevenir, en faiſant uſage de ſa puiſſance primitive, comme Chef & Supérieur dans l'Egliſe. Cependant en France ces *préventions* ont paru odieuſes, & l'on a toujours favoriſé le droit & la collation des Ordinaires. Si l'on a ſouffert la *prévention* du Pape, ce n'a été qu'avec beaucoup de modifications & de reſtrictions. Le Pape n'a point la *prévention* au préjudice des Patrons laïques. Mais par le Concordat il s'eſt reſervé le pouvoir de conférer par *prévention* les Bénéfices électifs, & qui ne ſont point à la nomination du Roi; & même les dignités dans les Cathédrales & les Collégiales. Le Légat *à Latere*, quelque pouvoir qu'il ait, ne peut conférer par *prévention.* Le Pape ſeul, pour la collation des Bénéfices, a la *prévention* ſur l'Ordinaire, dès le moment de la vacance, comme *Ordinaire* des *Ordinaires.* Si les proviſions du Pape, & de l'Ordinaire ſont du même jour, on donne en France la préférence à celles de l'Ordinaire; & les Canoniſtes la donnent à celles du Pape. Ainſi comme la date de ces proviſions eſt très-importante, parce que de-là dépend de ſçavoir ſi le Pape a prévenu l'Ordinaire, les François ont le privilége qu'elles ſont datées, non du jour qu'elles ſont expédiées, mais du jour que la date a été retenue, c'eſt-à-dire, du jour que le courrier eſt arrivé à Rome. Pour la *prévention* entre les Juges du Royaume, elle ne ſe pratique réguliérement que par rapport au Juge Royal ſur les Juges des Hautes-Juſtices; ce qui même ne ſemble pas tout-à-fait juſte, puiſque les juſtices ſont patrimoniales. Mais la *prévention* n'a point lieu entre les Juges Royaux, entre le ſupérieur & l'inférieur; comme entre les Prevôts, & les Baillis ou Sénéchaux; mais cette *prévention* a lieu ſeulement à l'égard des ſujets des Hauts-Juſticiers qui peuvent s'adreſſer ou au Prevôt, ou au Bailli à leur choix. Du Cange. L'uſage établi eſt que le Juge Royal a la *prévention* ſur le Haut-Juſticier, & qu'il eſt cenſé compétent, juſqu'à ce que le renvoi ſoit demandé par le Seigneur lui-même; ce qui eſt ſujet à bien des chicanes: le bien public réſiſte à ces *préventions.* Les Juges Préſidiaux connoiſſent par *prévention* de tous les cas Prevôtaux, & les jugent en dernier reſſort. Id. La *prévention* eſt odieuſe, même de la part des Juges Royaux ſur les Hauts-Juſticiers. *Gradatim procedendum in cauſis.* Loyseau.

Prévention, ſignifie auſſi, Préoccupation d'eſprit, entêtement, ſans aucun principe certain. *Animi præoccupatio.* La *prévention nous* empêche de bien raiſonner. Le premier principe des Cartéſiens eſt de ſe guérir de toutes *préventions*, de tous préjugés. A la premiére vûe l'on eſt touché de votre mérite, & la raiſon conſultée depuis, bien loin de démentir la ſurpriſe, ne fait qu'approuver de ſi heureuſes & de ſi juſtes *préventions.* S. Evr. L'honnête homme n'eſt point ſujet aux *préventions*, & a plus d'égard au mérite qu'à la fortune. La Ch. de M. Les *préventions* ſont des jugemens téméraires & précipités. Nic. On ſe laiſſe toujours ſéduire par la *prévention* d'un mérite imaginaire. Bell. Le cœur a ſes *préventions* auſſi bien que l'eſprit. S. Evr. La *prévention* faſcine la raiſon. Id. De toutes les *préventions*, celle qui fait le plus d'heureux, c'eſt celle que l'on a pour ſoi-même.

☞ Prévenu. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne aux accuſés qui ſont entre les mains de la Juſtice. Elle lui fit tous les interrogatoires qu'on a accoutumé de faire aux *prevenus.* Greg. Leti, Vie d'Eliſabeth, Trad. Voyez auſſi les Lettres de Mad. Du Noyer, Let. LXIX. p. 450.

PRÉVÉZA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville forte, ſituée dans l'Épire, ſur le bord ſeptentrional du golfe de Larta, environ à douze lieues de la ville de ce nom, vers le couchant. *Prævesa.* Moroſini, Général des Vénitiens, prit cette ville l'an 1684. Elle a été bâtie ſur les ruines de l'ancienne *Nicopolis*, que l'Empereur Auguſte fit bâtir pour conſerver la mémoire de la bataille d'Actium, qu'il avoit gagnée contre Marc-Antoine. Maty.

PREUIL. ſubſt. m. Nom propre d'homme, qui s'eſt fait de Procule. *Proculus.* Voyez M. Chaſtelain. *Mart. T. I. p. 27.*

PRÉVISION. ſ. f. Terme de Théologie. Connoiſſance de ce qui arrivera. *Præviſio.* La *Préviſion* des mérites eſt, ſelon quelques-uns, le fondement de la prédeſtination.

☞ PREUILLÉ. ſ. m. Bourg de France dans le Maine, élection du Mans.

☞ PREUILLY. ſ. m. *Prulliacum.* Petite ville de France dans la Touraine, élection de Loches, avec titre de baronie.

PRÉVOIR. v. act. *Je prévoi, je prévoyois, je prévis, j'ai prévu, je prévoirai.* Conjecturer par avance ce qui peut arriver. *Proſpicere, providere, prævidere.* Un homme ſage ſe garantit de pluſieurs maux, parce qu'il les a *prévus* de bonne heure. A ne *prévoir* rien, on eſt ſurpris; & à *prévoir* trop, on eſt miſérable. S. Évr. Les choſes n'arrivent point, parce que Dieu les a *prévues*; mais Dieu les a *prévues*, parce qu'elles doivent arriver par un choix tout-à-fait libre. Du Pin. Il faut *prévoir* de loin tout ce qui peut arriver; & ſe tenir prêt à prendre parti. Vill. L'eſprit humain n'eſt pas capable de *prévoir* tous les inconvéniens qui arrivent par le caprice de la fortune. On dit que les coups *prévus* ne frappent pas ſi violemment.

Prévu, ue. part. paſſ. & adj. *Anteviſus, præviſus.*

PREVÔT. ſ. m. Juge inférieur. *Tribunus, Præpoſitus.* Les *Prevôts* ſont les premiers Juges Royaux, & qui jugent les affaires civiles en premiére inſtance. Les Juges qu'on appelle *Prevôts* dans la plus grande partie des Provinces du Royaume, ſont appellés *Châtelains* en Bourbonnois, Auvergne, & lieux voiſins; *Vicomtes* en Normandie; *Viguiers* en Languedoc & en Provence: en ſorte que les *Prevôts*, Châtelains, Vicomtes & Viguiers ſont tous Juges de même pouvoir, & ne different que de nom. Les *Prevôts* ne connoiſſent point des cauſes des Nobles; mais ſeulement de toutes ſortes de matiéres civiles, perſonnelles, réelles, ou mixtes entre roturiers; à l'exception de celles qui ſont réſervées aux Baillis & Sénécheaux par l'Édit de Crémieu en 1536. Il ne faut pas confondre le *Prevôt de Paris* avec les *Prevôts* dont on vient de parler. Car il a la même juriſdiction que les Baillis ou Sénéchaux. On prétend même qu'il précéde les autres

Baillis & Sénéchaux du Royaume. Le siége du *Prevôt de Paris* est au grand Châtelet, qui est presentement la seule Jurisdiction de cette grande ville. En 1674. l'on avoit créé le nouveau Châtelet; mais pour éviter la multiplicité des Jurisdictions, le nouveau Châtelet a été réuni à l'ancien en 1684. Avant le regne de S. Louis on avoit introduit l'abus de bailler à ferme l'Office de *Prevôt*, Châtelain, Vicomte, ou Viguier; les Prevôtés s'affermoient aussi, sous prétexte d'affermer les droits domaniaux. La Prevôté de Paris étoit venale, ou donnée à loüage, comme les autres; & souvent à des Marchands qui en mettoient les profits à l'enchére. S. Louis tâcha de réprimer cet abus, qui duroit encore du temps de Charles VI. Voyez Loyseau. C'étoit autrefois le Comte, ou le Gouverneur qui administroit lui-même la justice, & faisoit la même chose dans les Prevôtés, que les Baillis dans les Bailliages, & les Sénéchaux dans les Sénéchaussées. Tel est encore le *Prevôt* de Paris Juge d'épée, qui préside quelquefois au Châtelet, qui recueille les voix, qui fait prononcer par ses Lieutenans. Toutes les sentences & les contrats en forme sont intitulés du nom de *Prevôt* de Paris, &c.

☞ PRÉVÔT DE L'ARMÉE. Officier préposé pour avoir l'inspection sur les délits qui se commettent dans l'armée par les soldats. On appelle aussi *Prevôt* dans quelques Régimens, l'Officier qui a pareille inspection sur les délits qui se commettent dans ces Régimens par les soldats; & *Prevôt des Bandes*, l'Officier qui a pareille jurisdiction dans le Régiment des Gardes. On a mis ce soldat entre les mains du *Prevôt des Bandes*.

GRAND PRÉVÔT DE LA CONNÉTABLIE, est un Juge d'épée qui instruit les procès des gens de guerre à l'armée. *Supremus rei bellicæ Præpositus ac Magister.* Il a quatre Lieutenans qui sont distribués dans les armées, qu'on appelle aussi *Prevôts de l'armée.* Il y a aussi des *Prevôts* particuliers dans plusieurs Régimens. Celui du Régiment des Gardes s'appelle le *Prevôt des Bandes*, qu'on appelloit autrefois *Prevôt de l'Infanterie Françoise.*

GRAND PRÉVÔT DE L'HÔTEL, ou GRAND PRÉVÔT DE FRANCE, est un Juge d'épée qui a jurisdiction dans la Maison du Roi, & sur les Officiers commensaux & privilégiés; qui a soin de la police & du taux des vivres à la suite de la Cour, qui a un Lieutenant de robe qui tient ses audiences au-dessous du Grand-Conseil. *Familiæ & annonæ regiæ præpositus.* On l'a appellé autrefois *Roi des Ribauds.* Voyez HÔTEL.

☞ PRÉVÔT DE L'ÎLE. Officier préposé dans toute l'étendue de l'Île de France pour veiller à la sûreté des grands chemins, & connoître des délits qui s'y commettent.

PRÉVÔT DES MARCHANDS, est un Magistrat populaire qui préside au Bureau de la Ville, & qui y juge avec les Echevins, qui a soin de la police des ports, de la taxe des marchandises qui arrivent par la riviére, & de la navigation. *Urbis Præpositus.* Il connoît des causes des Marchands pour fait de Marchandises arrivées par eau, sur les ports de Paris; des causes des Officiers de Police en ce qui concerne leurs charges. Il connoît aussi des rentes constituées sur l'Hôtel de Ville, & des différends qui en naissent, &c. C'est lui qui ordonne des cérémonies publiques de la Ville. Il représente à la Cour les bourgeois & le peuple. On l'appelle *Prevôt des Marchands*, parce qu'anciennement il connoissoit avec les Echevins du fait de marchandise, lorsqu'il tenoit sa justice au Parloir aux Bourgeois; d'où il retient encore la connoissance de la marchandise amenée dans Paris sur la riviére entre les quatre tours. Voyez Loyseau.

PRÉVÔTS DES MARÉCHAUX, sont des Officiers Royaux réputés du corps de la Gendarmerie, & Lieutenans des Maréchaux de France, établis pour la sûreté de la campagne contre les vagabonds & les déserteurs. *Castrensium Præfectorum capitalis Tribunus.* On leur a attribué la connoissance des cas Royaux, qu'on a appellés pour cela *prevôtaux*, comme de tous crimes commis par gens vagabonds, sans aveu ou sans domicile, vol de grand chemin, port d'armes, infraction de sauvegarde, incendie, fausse-monnoie, &c. Voyez l'Ordonnance de 1670. laquelle régle la compétence du *Prevôt des Maréchaux.* Si sa compétence est contestée, le Présidial a droit d'en décider par jugement dernier; les *Prevôts des Maréchaux* ne peuvent juger à la charge de l'appel. Ils prononcent en dernier ressort. Il y a 180 Siéges de *Prevôts des Maréchaux* en France. En quelques provinces, comme en Lionnois, en Auvergne, &c. il y a des *Grands Prevôts des Maréchaux*, qui en ont d'autres sous eux. A Paris le *Prevôt des Maréchaux* est connu sous le nom de *Prevôt de l'Isle.* La vraie jurisdiction des *Prevôts des Maréchaux* regarde les voleurs & les coureurs de grands chemins. Les Rois ne l'ont fondée que pour la conservation de la sûreté publique. Auguste & Tibére avoient de même établi de pareils Officiers pour exterminer les voleurs qui pilloient l'Italie. Cujas dit qu'on les appelloit *Latrunculatores*, pour marquer que leur emploi étoit de donner la chasse aux voleurs.

PRÉVÔT GÉNÉRAL DE LA MARINE, est un Officier qui instruit les procès des gens de mer qui ont commis quelque crime, & qui en fait le rapport au Conseil de guerre. *Rei maritimæ Præpositus generalis.* Il y a dans chaque vaisseau un *Prevôt Marinier*, qui est une espéce de géolier, qui a les prisonniers en sa garde; & qui nettoie le vaisseau.

Sur la mer le *Prevôt d'un vaisseau* est ordinairement le plus mauvais matelot, que l'on emploie à faire balayer le vaisseau, & à châtier les malfaiteurs. *Nauticus scoparius & tortor.*

PRÉVÔT ET GARDE DES MONNOIES, est un Juge particulier institué pour la capture des faux-monnoyeurs, qui instruit leur procès, & qui en fait le rapport à la Cour des Monnoies. *Rei monetariæ Præpositus.*

☞ PRÉVÔT DE PARIS, Officier principal, qui est chef de la Jurisdiction du Châtelet, & qui en cas de convocation de la Noblesse, est à la tête de l'arriére-ban.

PRÉVÔT, est aussi un grand Officier dans les Ordres militaires, & qui a le soin des cérémonies. *Cæremoniarum Præpositus.* Il y a des *Prevôts* dans l'Ordre de Saint Michel, & dans celui du S. Esprit. Ils portent le cordon & la croix de l'Ordre.

PRÉVÔT, est aussi une premiére dignité dans quelques Chapitres Ecclésiastiques. *Præpositus.* Comme les *Prevôts* de Reims, d'Albi, de Mende, de S. Foi de Conques, &c. Au Pui c'est la seconde Dignité; à Tulles, la troisiéme, &c. Anciennement les *Prevôts* étoient des conducteurs préposés sur les Communautés des Clercs ou Chanoines. Les *Prevôts* ont été abolis dans la plûpart des Chapitres, parce qu'étant saisis de l'administration du temporel, ils étoient trop puissans.

Il y a aussi des *Prevôts* qui sont des Dignités dont les Bénéfices passent pour simples, comme à Chartres il y en a quatre. Le *Prevôt* d'Anvers, le *Prevôt* de Normandie, d'Ingrai & de Mezangei, à Tulles les Bénéfices de Raves & de S. Clément. C'est quelquefois un Office claustral. A S. Denis il y avoit trois Religieux *Prevôts*, qui avoient de belles Seigneuries. Dans l'Ordre de S. Benoît le *Prevôt* étoit anciennement la premiére personne constituée en dignité & en autorité au-dessous de l'Abbé. On l'appelle communément aujourd'hui *Prieur.* Le titre du bénéfice de *Prevôt* porte encore à présent en plusieurs endroits le nom de *Prevôté.*

Ce mot vient de *Præpositus*, ou par sincope *Præpostus.*

Dans les Coutumes il est fait mention de plusieurs sortes de *Prevôts.* Un *Prevôt en garde*, un *Prevôt forain*, un *Prevôt vicomtal*, un *Prevôt héréditai.* Il y avoit aussi autrefois des *Prevôts Fermiers*, qui étoient fermiers des exploits, des amendes, des épaves, &c. Voyez Ragueau & Pesquier. On appelle aussi *Prevôts*, des Sergens de fief préposés par le Seigneur pour avoir soin des rentes & des affaires féodales.

PRÉVÔT. Les Barnabites donnent ce nom au Supérieur général de leur Congrégation. *Præpositus Barnabitarum.* Le P. Antoine Marie Zacharie de Crémone, premier Supérieur des Barnabites, ayant fini ses trois ans de supériorité, fit assembler ses Freres pour procéder à l'élection d'un nouveau Supérieur; & après être convenu ensemble qu'on lui donneroit le nom de *Prevôt*, le sort tomba sur le P. Jacques Antoine Morigia, qui prit le gouvernement le 15 Avril 1536. en qualité de premier *Prevôt.* Voyez le P. Hélyot, T. IV. p. 110. L'Ordre des Hermites de Notre-Dame de Gonzagues donne aussi le nom de *Prevôt* à son Supérieur. ID. Le Supérieur général des Carmes Déchaussés

chaussées s'appelle *Prevôt général.*

PRÉVÔT. Les Chirurgiens de Paris ont un Officier de leur Corps qu'ils appellent *Prevôt*. Pierre Tombier de Péronne, Lieutenant du premier Chirurgien, & *Prevôt* perpétuel, mourut en 1686. Alexandre Passerat, Parisien, & ancien *Prevôt* de sa compagnie, dont il a fait pendant sa vie le principal ornement. JOURNAL DES SÇAV. 1714. p. 667.

PRÉVÔT DE SALLE, est celui qui tient la salle sous un Maître en fait d'armes, qui enseigne les écoliers, & fait assauts contre tous venans. *Lanista ludi Præfectus.*

On dit proverbialement pour se moquer de celui qui dit qu'il ne sçait que faire, Va-t-en battre le *Prevôt*, tu gagneras double amende. Et on dit d'un scélérat, qu'il craint le *Prevôt*, qu'il croit voir toujours le *Prevôt* & les Archers à ses trousses.

PREVÔTABLE, ou PREVÔTAL. adj. (L'usage le plus général est pour le dernier.) Ce qui concerne la jurisdiction du Prevôt. *Capitalis Tribuni jurisdictio.* On appelle cas royaux ou *prevôtaux*, les cas dont la connoissance est attribuée aux Prevôts des Maréchaux. *Casus regius & casus tribunalitius.* Un meurtre commis dans la ville par un domicilié, n'est pas un cas *prevôtal.* Il faut sept Juges pour rendre une sentence *prevôtale* par l'Ordonnance de 1670. Le criminel condamné par jugement *prevôtal* & en dernier ressort, n'est point reçu à en appeller. L'Ordonnance de 1670. enjoint de dresser deux minutes des Jugemens *prevôtaux*, dont l'une demeure au Greffe du Siége où le procès a été jugé, & l'autre au Greffe de la Maréchaussée. Tous cas *prevôtaux* sont cas royaux, mais tous cas royaux ne sont pas *prevôtaux*.

PREVÔTALE D'ABBEVILLE. Terme de Fleuriste. Tulipe qui est colombin, incarnat chargé & sale. MORIN.

PREVÔTALEMENT, ou PREVÔTABLEMENT. adv. *Latrunculariè.* Par le Prevôt, & en dernier ressort. Il se dit en cette phrase: Ce criminel a été jugé *prevôtalement* & sans appel; ce qui arrive, lorsqu'un Prevôt a instruit le procès d'un criminel qu'on a jugé être de sa compétence, & l'est venu juger avec sept Conseillers du Présidial. Tous les cas prevôtaux doivent être jugés *prevôtalement*, c'est-à-dire, en dernier ressort, & sans appel, suivant l'art. 14. du tit. 1. de l'Ordonnance de 1670.

PRÉVÔTÉ. s. f. Qualité de Prevôt. *Præpositura, vel Præfectura.* La *prévôté* de Paris; la *prévôté* des Marchands; la *prévôté* de l'Hôtel, de la Maréchaussée, de la Marine, des Monnoies, la *prévôté* du Chapitre. Ce Bénéfice simple est une *prévôté.* Le Pape Boniface VIII. objecta à Philippe le Bel, quand il demanda la canonisation de S. Louis, qu'il avoit donné à ferme les *prévôtés* du Royaume. Voyez PRÉVÔT.

PRÉVÔTÉ, se dit aussi du lieu où se tient cette Jurisdiction. *Forum Tribuni capitalis.* Ce Procureur est allé plaider à la *Prévôté.*

PRÉVÔTÉ, se dit encore de l'étendue de la Seigneurie, ou Jurisdiction du Prévôt. *Jurisdictio Tribuni capitalis.* Les Coutumes de la *Prévôté* & Vicomté de Paris.

PRÉVOYANCE. s. f. Raisonnement; action de l'esprit par laquelle on conjecture, on voit par avance ce qui peut arriver suivant le cours naturel des choses. *Prævisio, providentia, ratiocinium conjecturale.* Cromwel ne laissoit rien à la Fortune de ce qu'il lui pouvoit ôter par conseil & par *prévoyance*. FLÉCH. On a beau prendre de justes mesures sur ce qui peut arriver, un accident subit peut mettre la *prévoyance* en désordre, & les conjectures en confusion. BALZ. Ne vous tourmentez point par une *prévoyance* trop subtile, qui va chercher les maux jusqu'au bout du monde. ID. Il y a une Providence divine qui se joue de toutes les *prévoyances* des hommes. FLÉCH. Le commun du monde marche vers la mort sans *prévoyance*, & sans réflexion. NIC. Une *prévoyance* trop refinée donne trop d'inquiétude. S. ÉVR. La *prévoyance* sert à nous garantir de plusieurs inconvéniens, & à faire provision des choses dont nous pourrions avoir besoin. Le Sage nous renvoie à l'exemple de la *prévoyance* laborieuse de la fourmi. *Vade ad formicam, ô piger.* Les avares appellent l'avarice une sage *prévoyance* de l'avenir. S. ÉVR. Sans vous arrêter aux précautions, ni aux *prévoyances* humaines qu'inspire la prudence de la chair, vous n'avez point songé à acquérir pour les temps d'infirmité & de vieillesse. FLÉCH.

PRÉVOYANT, ANTE. adj. Qui a de la prévoyance, qui conjecture, qui voit par avance ce qui doit arriver. *Præscius, providus.* Vous êtes trop *prévoyant*, trop inquiet.

PREUT, & EMPREUT. Vieux adverbe. En premier lieu, de πρῶτον, *primus.* BOREL.

PREUVE. s. f. Raison, moyen dont on se sert pour persuader, pour faire connoître qu'une chose est véritable. *Probatio, argumentum, ratio.* La Géométrie n'admet point de *preuves* qui ne soient convaincantes & certaines. Elle rejette les *preuves* douteuses, & qui ne sont pas exactes. Le grand nombre de *preuves* entassées les unes sur les autres, n'est supportable que quand il s'agit d'une chose capitale, qui peut trouver de la résistance dans l'esprit. CL. ☞ En matiére criminelle la confession de l'accusé se divise, & on l'admet en ce qui fait charge, sans l'admettre en ce qui tend à la décharge: mais cette maxime n'est vraie que lorsqu'il y a *preuve* acquise contre l'accusé, indépendamment de sa confession. FAVEREL *dans un Factum.* En Justice on permet de faire *preuve*, tant par titre que par témoins. L'Ordonnance de Moulins défend la *preuve* par témoins pour les prêts au-dessus de mille livres. ☞ La *preuve littérale*, est celle qui résulte de quelque acte rédigé par écrit, comme d'un contrat, d'un testament, ou autre écrit. La *preuve testimoniale*, est celle qui se fait par témoins idoines & dignes de foi. La *preuve* par écrit, ou littérale, est préférable à la testimoniale. En matiére criminelle, la *preuve* de deux témoins non reprochés est concluante. Celle des témoins singuliers & des indices ne fait que *demi-preuve*, des adminicules de *preuve*. Un Avocat dit en plaidant, J'en ai la *preuve* dans mon sac. On appelle *preuves* artificielles, celles que l'on invente à force d'y rêver.

On faisoit autrefois la *preuve* des crimes par l'attouchement du fer chaud. *Probatio criminis fiebat olim per contactum ferri candentis.* On obligeoit l'accusé, pour se purger d'un crime à lui imputé, de faire un serment en maniant un fer chaud. La formule & les cérémonies & priéres qui se faisoient en cette occasion, sont rapportées dans les notes qui sont à la fin des Capitulaires de Charlemagne. Cette coutume a été abrogée par l'Empereur Fréderic; mais elle est encore en usage dans la Mingrelie, comme témoigne Lamberti en sa Relation qui est insérée dans le Recueil de Thévenot: car si on ne peut avoir *preuve* d'un crime, on met une croix au fond d'une chaudiére pleine d'eau bouillante, du fond de laquelle l'accusé est obligé de la retirer. Ensuite on lui met le bras dans un sac, on le lie, on le cachéte, & trois jours après on le découvre, & s'il n'y paroît point de marques de brûlure, l'accusé est déclaré innocent. Au Royaume de Siam, pour avoir *preuve* des crimes, on oblige les parties à se laver les mains dans l'huile bouillante, ou à marcher sur des charbons ardens, d'où il faut qu'elles sortent sans se brûler; ou on les oblige à se plonger dans l'eau, & celle qui y demeure plus long temps gagne son procès; ou bien d'avaler du riz charmé qui est préparé par les Docteurs de la Loi, celui qui le peut avaler est déclaré innocent, & remené chez lui en triomphe, & l'accusateur puni. C'est une imitation de ce que l'on faisoit chez les Juifs pour avoir *preuve* de l'adultére. On a aussi condamné la *preuve* qui se faisoit en ces occasions par les armes & avec la lance, où celui qui étoit blessé le premier étoit puni comme coupable. Ce combat est pareillement encore en usage dans la Mingrelie.

PREUVE, se dit aussi des signes, des marques, des assurances de la vérité de quelque chose. *Monumentum, specimen, testimonium.* Dieu nous donne tous les jours des *preuves* de son amour & de sa providence. Ce brave a donné cent *preuves* de son courage. Les irrégularités ne peuvent faire soupçonner que les nouvelles amitiés; mais j'ai fait mes *preuves* de fidélité pour vous. B. RAB.

PREUVE, en termes d'Arithmétique, se dit de la vérification, de l'examen d'une opération & d'un calcul. *Probatio.* La vraie *preuve* se fait par la régle contraire. La *preuve* de la multiplication est la division. La soustraction sert de *preuve* à l'addition. Les *preuves* de neuf, ou de sept, ne sont pas infaillibles. Si l'on étoit bien assuré

de ne s'être pas trompé, l'on n'auroit pas besoin de *preuves* dans l'Arithmétique; car toutes ses opérations étant appuyées sur l'évidence, c'est elle qui nous assure de leur vérité, & qui est le fondement de leur certitude. Aussi les *preuves* qu'on en apporte, ne vont pas à nous assurer de la vérité des régles qu'elle prescrit, mais seulement à nous faire remarquer si nous les avons bien pratiquées.

PREUX. adj. & s. m. Vieux mot qui signifioit *hardi & vaillant*. *Strenuus*, *fortis*. Les Anciens donnent cette épithéte à tous leurs Avanturiers. C'étoit un *preux* & hardi Chevalier, qui fit plusieurs actions de grande proüesse & valeur. Il y a une Histoire particuliére des neuf *preux*. Toujours de *preux* le renom ils ont eu. Voit.

Ménage dérive ce mot de *probus*, comme *prouesse* de *probicia*, qu'on a dit pour *probitas*, qui se trouve en cette signification dans les Auteurs Latins.

PREX. adj. m. Preux. Borel. *Fortis*, *generosus*.

☞ PREXILLAS-CRUDOS. C'est ainsi qu'on appelle en Flandre une espéce de toile d'étoupe de lin, qui se manufacture particuliérement aux environs de Bruges, Courtrai, Gand & Ypres. On la nomme encore dans le pays Brabante.

PREYRE. s. m. En Albigeois, c'est un Sacrificateur, comme qui diroit Prieur, ou Prêtre. Borel. *Sacerdos*, *Sacrificus*, *Presbyter*.

P R I.

☞ PRIAM. s. m. fils de Laomédon, roi de Troye. Ce fut sous son regne qu'arriva la destruction de Troye. Il y périt lui-même avec tous ses enfans, à l'exception d'Hélénus.

PRIAPE. s. m. Est un Dieu fabuleux du Paganisme adoré à Lampsaque ville de l'Hellespont lieu de sa naissance, fils de Vénus & de Bacchus. *Priapus*. Il étoit aussi le Dieu des Jardins. Ils ont nommé de son nom la partie honteuse des hommes, parce qu'il l'avoit d'une grosseur extraordinaire, & pour cela il étoit fort révéré des femmes; jusques-là que l'Ecriture fait mention que le roi Asa détrôna sa mere Maacha, parce qu'elle avoit consacré un bois à *Priape*, & présidoit à ses sacrifices. Il en détruisit l'idole, & la jetta dans la riviére, au III. Liv. *des Rois*, c. 15. v. 13. & II. *Paralip.* c. 15. v. 16.

PRIAPÉE. s. f. Est un nom qu'on a donné aux Epigrammes & aux piéces obscénes & trop libres, qui ont été composées sur Priape, dont il y a plusieurs exemples dans les Catalectes des Anciens. *Priapeia*, *obscæna*.

PRIAPISME. s. m. Terme de Médecine. C'est une tension continuelle & douloureuse de la verge sans aucun aiguillon de volupté. *Priapismus*. La cause prochaine du *priapisme* est l'acrimonie de la semence accompagnée de la convulsion des muscles de cette partie, qui comprime les veines & les corps caverneux, & empêche par ce moyen le retour du sang. Les autres causes sont les alimens & les remédes trop âcres & trop échauffans. Les cantarides produisent aussi le même effet, mais avec beaucoup plus de force; & il y a plusieurs exemples de personnes, & sur tout de vieillards, qui ayant voulu s'en servir pour mieux satisfaire leurs passions, ont été attaqués du *priapisme*, qui a été suivi de convulsions universelles, & même de la mort.

Ce mot vient de Priape, Dieu des Payens, que les Poëtes représentoient ayant la verge toujours roide & tendue. Comme on dépeint les Satyres de la même maniére, on a aussi appellé cette maladie *satyriasis*. Quelques-uns distinguent pourtant le *priapisme* & le *satyriasis*, en ce que le *priapisme* est sans effusion, & sans désir ni passion, au lieu que dans le *satyriasis* il y a l'un & l'autre.

☞ PRIAPOLITHE. s. f. Nom d'une pierre dont Borelli fait mention, qu'on trouve aux environs de Castro en Italie, & à qui on a donné ce nom, parce qu'elle a la forme du *pénis*. *Priapolithus*.

PRIÉ-DIEU, ou PRIE-DIEU. s. m. Sorte de pupitre qui est accompagné d'un marche-pied, où l'on s'agenouille pour prier Dieu. Acad. Fr. *Precationis pluteus*. On prépare des *prié-Dieu* couverts de velours aux grandes cérémonies pour les Princes, les Prélats, &c.

On appelle quelquefois *prié-Dieu*, de petits oratoires de chambre, ou de cabinet. *Oratorium*, *sacellum*, *ædicula*.

PRIER. v. act. Implorer la grace, l'assistance divine pour obtenir les choses nécessaires. *Rogare*, *orare*, *invocare*. Il s'emploie indifféremment sans régime, & avec un régime. Le Seigneur a dit qu'il falloit toujours *prier*, ne point cesser de *prier*. Veillez & *priez*, afin de ne point entrer en tentation. Nous devons imiter la sainte ardeur des Prophétes, *prier*, servir & adorer le Tout-puissant. Pat. L'Eglise *prie* la Vierge & les Saints pour avoir leur intercession. On *prie* Dieu pour les trépassés. Le Roi Edouard fit prier Dieu dans toutes les Eglises d'Angleterre pour le repos de l'ame du Roi Jean qui étoit mort à Londres. Ab. de Choisi.

> *Elle est à bien* prier, *exacte au dernier point;*
> *Mais elle bat ses gens, & ne les paye point.* Mol.

On dit aussi en termes bas, par souhait & par imprécation, Je *prie* Dieu que, &c.

Ce mot vient du Latin *precari*.

Prier, signifie aussi, Supplier les Puissances temporelles. *Supplicare*, *deprecari*, *obsecrare*. On a *prié* à genoux, à jointes mains ce Prince de faire grace à ce Gentilhomme: on l'a *prié* & conjuré par tout ce qu'il a de plus cher; on l'a *prié* plus que Dieu, tant qu'on peut *prier*.

Prier, s'emploie fort souvent dans des phrases qui renferment quelque menace. *Rogare*. Je vous *prie* que je n'entende plus parler de cela. Dites à un tel que je le *prie* de ne se pas trouver en mon chemin. Je vous *prie* que cela n'arrive plus. Dans toutes ces phrases il y a une espéce de menace tacite.

Prier, se dit aussi à l'égard de ses amis ou égaux par civilité, & signifie, Inviter, ou demander quelque petit service. *Invitare*. Vous êtes *priés* d'assister au convoi & enterrement. On *prie* ses amis à la nôce, à dîner. Je vous *prie* de me prêter ce livre que vous tenez. Dites-moi, je vous *prie*, ce que vous entendez par-là. Je vous *prie* de m'excuser, si je vous dis, &c. Un écornifleur n'est pas un homme à se faire *prier* pour se mettre à table, il se *prie* lui-même. Le Parlement veut être *prié* en cérémonie.

On dit proverbialement, qu'on prie un homme de son deshonneur, quand on lui fait quelque demande incivile, qu'il n'est pas juste qu'il accorde. *Aliquid turpe postulare*. On dit quand on voit mener quelqu'un au supplice, que ce n'est pas pour avoir toujours *prié* Dieu, pour avoir dit son chapelet. On dit aussi en contre vérité, que quelqu'un *prie* Dieu, quand il jure beaucoup. On dit d'un méchant repas, que la viande ne *prie* point les gens. ☞ On dit d'un homme qui fait le bon sans l'être, qu'il ne *prie* pas comme il joint les mains.

Prié, ée. part. pass. & adj. Il a toutes les significations de son verbe. *Rogatus*, *postulatus*. Il est aussi quelquefois substantif, & signifie celui qui est convié, mais alors il ne s'emploie guère qu'au plurier. Etes-vous du nombre des *priés*? L'Acad.

PRIERE. s. f. Invocation qu'on fait à Dieu pour obtenir grace, ou pour demander quelque chose. *Invocatio*, *deprecatio*. Ne vous flattez pas que Dieu soit appaisé par quelques froides *priéres*, ou par quelques exercices apparens d'une piété superficielle. Fléch. Souvent lorsqu'on parle à Dieu par de vaines & froides *priéres*, on s'entretient avec soi-même du projet de ses vanités. Id. On fait souvent aux Dieux des *priéres* perdues. Boil. Nos ambitieuses pensées sont tous les jours la matiére même de nos *priéres*. Boss. Jesus-Christ nous a donné le modéle de la *priére*, en saint Matthieu, ch. 6. Ecoutez ma juste *priére*, elle n'aspire point aux grandeurs d'ici-bas. L'Ab. Têtu. On fait dans l'Eglise des *priéres* publiques, des *priéres* de quarante heures dans plusieurs occasions. Il y a aussi des livres de *priéres*, des oraisons dévotes, des *priéres* pour le Jubilé. Dans les maisons bien réglées on fait la *priére* le soir & le matin. On fait venir tous les domestiques à la *priére*. On dit, Dieu vous mette en bonnes *priéres*, Je me recommande à vos dévotes *priéres*.

Priéres se dit aussi en termes de Breviaire, de certaines Oraisons, Antiennes & Versets qu'on dit en certains endroits de l'Office, & en certains jours & à genoux. *Pre-*

ces

ces. Les *priéres* se disent aux Dominicales, à Prime & à Complies. Les *priéres* des Féries se disent à Laudes & à Vêpres pendant l'Avent, le Carême & les jours de jeûne.

☞ Priéres. s. f. pl. Hésiode dit que les *Priéres* étoient filles de Jupiter. Elles sont boiteuses, dit Homére, ridées, ayant toujours les yeux baissés, l'air rampant & humilié, marchant continuellement après l'injure pour guérir les maux qu'elle a faits.

Priére, signifie aussi, Requête, sollicitation. *Suasio, instigatio, requisitio*. Un bon Juge ne se doit point laisser aller aux *priéres*, aux menaces, aux sollicitations de qui que ce soit. La *priére* d'un Souverain est un commandement. Dans Homére les Déesses de la *priére* sont boiteuses & contrefaites; c'est pour nous faire concevoir que la *priére* a d'elle-même quelque chose de bas : il faut que ceux qui prient soient humbles & rampans. Bouh.

Priére, se dit aussi par civilité des devoirs réciproques qu'on ne refuse point aux amis, aux voisins quand ils le demandent. *Mutua obsequia*. J'ai été chez vous pour vous faire une petite *priére*. Il a fait cela à ma *priére*, à ma recommandation. *Rogatu vel oratu meo*.

On dit proverbialement, qu'une courte *priére* pénétre les cieux. *Brevis oratio penetrat cœlos*. On dit aussi, courte *priére*, & long dîner.

☞ PRIÉS. subst. m. pl. On appelle le Conseil des *Priés*, un des Conseils de la République de Venise, où l'on décide toutes les affaires concernant la paix, la guerre, les alliances & les ligues. Ceux qui assistent à ce Conseil, sont appellés par les Vénitiens *Pregadi*, & c'est ce que nous nommons le Conseil des *Priés*.

PRIEUR. s. m. PRIEURE. s. f. Directeur, Supérieur d'un Couvent de Moines; Supérieure de Religieuses. *Cœnobiarcha, vulgò Prior*. Le *Prieur* des Chartreux, des Carmes. La *Prieure* des Ursulines, des Carmelites. Un *Prieur claustral* est celui qui gouverne les Religieux dans les Abbayes, ou Prieurés qui sont en commende. Il est appellé *Prieur claustral*, parce qu'il a la supériorité dans le Cloître, ou le Monastère. Le *Prieur claustral* est différent du *Prieur conventuel*, en ce qu'il n'a qu'une simple jurisdiction spirituelle sous l'Abbé. Son pouvoir finis par la mort de l'Abbé, à moins qu'il n'ait été élu par tout le Couvent, comme dans les Monastéres de la Congrégation de saint Maur, où l'institution des *Prieurs claustraux* n'appartient aucunement aux Abbés commendataires, lors même que les *Prieurs claustraux* dépendent d'eux. Mais pendant la vacance de l'Abbaye, le *Prieur claustral* ne peut conférer les Bénéfices qui sont à la collation de l'Abbé. Ce droit est dévolu à l'Evêque ou à la Communauté, selon la discipline des lieux, ou l'exigence des cas. Le *Prieur claustral* ne peut être commendataire. Un *Prieur conventuel régulier* est celui qui régit des Religieux vivans en communauté; il est opposé au *Prieur conventuel séculier & commendataire*. Les *Prieurs conventuels* sont tenus de se faire promouvoir à l'Ordre de Prêtrise dans l'an, ou tout au plus dans les deux ans du jour de leurs provisions, faute de quoi leurs Bénéfices sont déclarés vacans & impétrables. Ils doivent avoir vingt-cinq ans quand ils gouvernent le Couvent, & vingt ans si le Couvent est régi par un autre. Les *Prieurs conventuels* ne sont différens des Abbés que de nom; ils en ont toute l'autorité, & comme eux ils sont chefs des Monasteres. On appelle aussi *Prieur*, celui qui posséde un Bénéfice simple qui a titre de Prieuré. Le *Prieur séculier* est celui qui n'est point religieux.

On appelle *Grand-Prieur*, celui qui est le premier dans une grande Abbaye, lorsqu'elle a besoin de plusieurs Supérieurs. *Magnus Cœnobiarcha*. Le *Grand-Prieur* de Cloni, de Fécan. Il y avoit autrefois à Saint-Denis cinq *Prieurs*, dont le premier s'appelloit *Grand-Prieur*. Dans la plûpart des Monastéres il y a un *Sous-Prieur*.

Il y a aussi des *Grands-Prieurs* dans les Ordres militaires. Le *Grand-Prieur* du Temple. *Summus Templi Antistes*. Le Roi ne nomme point les *Prieurs* de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ou de Malte; c'est le Grand-Maître qui les nomme. Il y a en France six *Grands-Prieurs* de l'Ordre de Malte. Le *Grand-Prieur* de Provence; le *Grand-Prieur* d'Auvergne; le *Grand-Prieur* de France; le *Grand-Prieur* d'Aquitaine; le *Grand-Prieur* de Champagne; le *Grand-Prieur* de Toulouse. Ils marchent entre eux dans l'ordre dans lequel ils viennent d'être nommés. De ces six *Grands-Prieurs* il y en a trois pour la langue de France; celui de France, d'Aquitaine & de Champagne. Le *Grand-Prieur* de France est grand Hospitalier de l'Ordre.

Prieur, se dit aussi de certains Officiers qui s'élisent dans les Communautés pour y présider quelque temps, ou y faire quelques autres fonctions ou cérémonies, comme le *Prieur* de Sorbonne, qui est un Bachelier en licence, élu pour gouverner la maison pendant un an, & pour régler & ouvrir les Sorboniques par une harangue, ou paranymphe du Répondant, & par neuf argumens.

☞ Prieur du peuple Romain. Magistrat, Officier de Rome que le Pape nomme tous les trois mois, & qui répond à peu près à ce qu'est le Maire dans nos villes. *Prior Populi Romani*. Le Pape a nommé le Marquis tel pour *Prieur du peuple* Romain pendant le dernier trimestre de l'année.

☞ Prieur. C'est le nom que l'on donne en quelques villes de France, comme à Rouen, à Toulouse, à Montpellier, à celui qui préside au Consulat des Marchands : il y tient la place que le Grand-Juge tient à la Jurisdiction Consulaire de Paris.

Prieur. Ce nom se donnoit autrefois à Sienne à neuf Magistrats, lorsque Sienne étoit une République. *Prior*. Jean Colombin Fondateur de l'Ordre des Jésuates, & François de Mino Vincenti, Gentilhomme Siennois, & compagnon de Jean, avoient été pendant deux mois du nombre des neuf *Prieurs* de la ville. *P. Hélyot, Histoire des Ordres Religieux, T. III. c. 55. p.* 410. Ces *Prieurs* n'étoient que deux mois dans cette charge.

☞ PRIEURAL, ale. adj. Qui appartient à un Prieuré, qui a le titre de *Prieur*. *Prioralis, e*. L'Eglise paroissiale & *prieurale* de S. Nicolas à Lisbonne. *Gaz. 1725. p. 15*.

PRIEURÉ. s. m. Bénéfice dont est pourvû un Prieur. *Cœnobiarchum Beneficium, Prioratus*. Un *Prieuré* simple n'oblige qu'à dire son Breviaire. Il y a des *Prieurés* qui sont Dignités, & qui ont la puissance de conférer les Bénéfices. Le *Prieuré claustral* est au rang des Bénéfices doubles; il a double fonction, & à l'égard des personnes, & à l'égard des biens. Le *Prieuré claustral* ne peut être conféré en commende. Quand les *Prieurés* sont électifs confirmatifs, tels que sont ceux de l'Ordre de Saint Augustin, ils sont à la nomination du Roi. Les autres sont à la collation des Abbés. Un *Prieuré* conventuel oblige à être Prêtre, même quand il est commendataire. Il ne peut être changé en *Prieuré* simple. Il y a six *Grands-Prieurés* de l'Ordre de Malte en France, le *Grand-Prieuré* de Provence, d'Auvergne, de France, d'Aquitaine, de Champagne & de Toulouse. Le *Grand-Prieuré* de France s'étend dans l'Ile de France, la Normandie, l'Orléanois, le Poitou, l'Auxerrois, le Gâtinois, le Hurepoix, la Champagne, la Brie, la Picardie, l'Artois, le Hainaut, la Flandre & le Pays de Liége.

☞ Il y a aussi des *Prieurés-Cures*, qui sont des Cures desservies par des Religieux, & dépendantes de quelques-unes de leurs Maisons. *Cœnobii Prioratus Curialis*. Ces sortes de Cures ont été fondées par les Monastéres mêmes dont elles dépendent, ou leur ont été données, soit par les Evêques Diocésains, soit par ceux à qui elles appartenoient, à condition de les faire desservir par quelques-uns de leurs Religieux. Il y avoit donc dans ces Cures une petite Communauté réguliére; & de-là celui qui étoit à la tête des autres, & qui avoit la Cure des ames, étoit appellé *Prieur* aussi bien que *Curé*. Insensiblement le Prieur demeura seul dans son Bénéfice. Le Concile de Latran tenu en 1179. ordonna que les choses seroient remises sur l'ancien pied; mais soit par relâchement de discipline, soit à cause de la modicité des revenus, presque toutes ces Cures ne sont encore desservies aujourd'hui que par un seul Bénéficier, qui a retenu le nom de *Prieur-Curé*. Il y a encore des *Prieurés simples*, qui ont été distraits des Abbayes : c'étoient au commencement des métairies où l'on envoyoit un ou deux Moines pour les faire valoir; ces Moines s'approprierent le revenu de ces metairies, & les érigerent en Bénéfices formés, & de-là sont venus ces *Prieurés simples*,

qui dépendent toujours de quelque Abbaye, ou Maison conventuelle.

PRIGNITZ. Voyez PREGNITZ.

☞ PRIM, IME. adj. Vieux mot qui se dit encore en quelques phrases. Premier. *Primus, novus, a.* Des applaudissemens recueillis, pour ainsi dire, dans leur *prime*-verdeur, & avant que la fleur soit éclose. Mobabin.

PRIMA-MENSIS. s. m. Terme de la Faculté de Théologie de Paris. C'est une assemblée de Docteurs en Théologie qui confere des affaires de la Faculté le premier de chaque mois. *Cœtus Doctorum ad deliberandum de agendis prima die cujusque mensis.* On parlera de cela au *prima-mensis.*

☞ PRIMAGE. s. m. On nomme ainsi en Provence & dans les Echelles du Levent, ce qu'ailleurs on appelle Prime en fait d'assûrance.

PRIMARO. s. m. Nom propre d'un bourg avec un petit fort, qu'on nomme la Tour Grégorienne. *Primarus.* Il est sur l'embouchure la plus méridionale du Pô, qu'on appelle le Pô d'Argente, ou de *Primaro*, & il a été bâti sur les ruines de l'ancienne *Spina*, qui donnoit à cette embouchure du Pô le nom de *Spineticum ostium.* Maty.

PRIMAT. s. m. Archevêque qui a une supériorité de jurisdiction sur plusieurs Archevêchés ou Evêchés. *Primas, vel Antistes Primas.* L'Archevêque de Lion se dit *Primat* des Gaules. Les appellations des Sentences des Officiaux de Paris, de Sens & de Tours, ressortissent à la Primatie de Lion. L'Archevêque de Bourges se prétend *Primat* d'Aquitaine. L'Archevêque de Rouen prend la qualité de *Primat* de Normandie, quoiqu'il n'ait aucun Métropolitain sous lui.

Le Pere Sirmond dit que l'origine des *Primats* vient de ce que les grandes Provinces ayant été subdivisées par les Empereurs, les unes s'appellerent *premiéres*, les autres *secondes*, les autres *troisiémes*, &c. & qu'on appella *Primats*, les Métropolitains, c'est-à-dire, les Evêques des villes qui étoient les capitales de la province avant sa division, & qui étoient au-dessus des Evêques de ces provinces inférieures, & séparées de la premiére. Ils ont été appellés quelquefois *Patriarches.* Baronius & Saumaise en ont aussi écrit. Le terme de *Primat* est Latin, & signifie le Premier, ou le Président d'une Société. Ceux qui tiennent pour la Hiérarchie Ecclésiastique, prétendent qu'un *Primat* est celui qui a au-dessous de lui plusieurs Métropolitains & Archevêques, comme les Patriarches sont au-dessus des *Primats*, & le Pape au-dessus des Patriarches. Le terme Grec qui répond à celui de *Primat*, est celui d'*Exarque*; & il est très-apparent par l'Histoire que d'abord les *Primats* étoient confondus avec les Patriarches; & Socrate, en comptant dix Patriarches, ne les a point distingués des *Primats.* On donnoit alors le nom de *Primats* aux Patriarches, comme étant tous chefs des Diocéses. Ainsi *Primat*, ou *Exarque*, ou *Patriarche*, c'étoit la même chose. En Afrique les *Primats* n'étoient point assujettis au Patriarche d'Alexandrie; l'Evêque de Carthage qui étoit le *Primat* d'Afrique ne lui obéissoit point: au contraire, pour être *Primat* il n'étoit pas même nécessaire d'avoir des Métropolitains pour suffragans. Chaque province d'Afrique, excepté celles qui composoient le Diocése d'Alexandrie, avoit un *Primat*, & cette qualité se donnoit à l'âge. En France la subdivision des provinces donna lieu à l'érection des *Primats.* Par exemple, l'Aquitaine fut partagée en deux provinces. L'Archevêque de Bourges devint par-là le *Primat* des Aquitaines, parce que Bourges étoit la capitale de la premiére. La Gaule Lionnoise, qui comprenoit toute la Gaule Celtique, fut divisée en premiére Lionnoise, dont Lion étoit la Métropole, & en seconde Lionnoise dont Rouen étoit la Métropole. Les deux Lionnoises furent encore subdivisées en deux autres. Sens fut tiré de la premiére, & Tours de la seconde. Or l'Archevêque de Lion, comme Métropolitain des quatre Lionnoises, prétend être *Primat* des Gaules, & avoir conservé la jurisdiction sur les provinces démembrées. Ainsi il y a appel de l'Official de Sens & de celui de Tours à l'Official de Lion, qui est le *Primat*, & lorsque l'Evêché de Paris fut érigé en Archevêché par le Pape Grégoire XV. en 1622. l'on y employa la condition expresse, qu'il demeureroit soumis à l'Eglise Primatiale de Lion. Pour l'Archevêque de Rouen, le Métropolitain de la seconde Lionnoise, il se dit *Primat* de Normandie, & prétend relever du Pape immédiatement, sans reconnoître la Primatie de Lion. Il soutient que jusqu'au huitiéme siécle on ne parloit point en France du Tribunal d'un *Primat*, & que tous les Métropolitains relevoient directement & immédiatement du Siége de Rome. C'est le Pape Grégoire VII. qui en 1079. a revêtu l'Archevêque de Lion du pouvoir & de l'autorité de *Primat* sur les quatre Lionnoises. Voyez Du Pin dans l'Ordre de la Jurisdiction Ecclésiastique. L'on appelle de l'Evêque au Métropolitain, du Métropolitain au *Primat*, & du *Primat* au Pape.

PRIMATIAL, ALE. adj. Qui concerne le Primat. *Primatialis.* L'Eglise de Saint Etienne de Bourges prend la qualité de Patriarchale, *Primatiale*, Métropolitaine & Cathedrale.

PRIMATIE. s. f. Jurisdiction du Primat. *Pontificius Primatus, vel Primatis dignitas.* Quand on veut interjetter appel de la sentence d'un Official, il faut le relever en *Primatie.* On dit particuliérement, Aller à la *Primatie* de Lion.

PRIMAUTÉ. s. f. Qualité qui rend quelque chose la premiére & la plus puissante. *Principatus.* Pas un Evêque ne dispute au Pape sa *primauté*, sa supériorité dans l'Eglise Catholique. Il y a de la confusion dans les Compagnies où il n'y a point de *primauté*, où chacun est maître. Il y a bien des Eglises qui disputent de la *primauté*, pour dire, de leur ancienneté.

Primauté, se dit fort communément au jeu *Ordine primus.* On gagne fort souvent de *primauté*, lorsqu'on est le premier en cartes, & qu'on a autant de points qu'un autre. Pas un ne veut perdre sa *primauté.* ☞ Tirer la *primauté*, c'est jouer à qui aura la main, à qui jouera le premier.

PRIME. s. f. Terme de Bréviaire. *Prima.* C'est la premiére des Heures Canoniales qui se dit après Laudes. On lit le Martyrologe à *Prime.* On dit aussi dans quelques Couvens des soupes de *Prime.*

Prime, signifie aux cartes, une espéce de jeu qui a eu grande vogue. Jouer à *prime*, à grande *prime*, à petite *prime. Ad primam.* Je ne sçai ni le hoc, ni la *prime*, ni le trictrac. Balz.

Prime d'assurance, en termes de Marine, est certaine somme plus ou moins grosse, selon que l'on convient, ou proportionnée au risque ou à la longueur du voyage, qu'un Marchand qui veut assurer sa marchandise, paye à l'Assureur pour le prix de l'assurance: l'Assureur alors se charge des périls & risques que courent les navires & les marchandises. *Cautionis pretium.* Elle s'appelle *prime*, parce qu'elle se paye premiérement & par avance. Elle est autorisée par le titre VI. de l'Ordonnance de la Marine. En quelques lieux on l'appelle *primeur.*

Prime, est aussi un terme d'Arithmétique, qui signifie une dixiéme partie de l'unité. *Decima monadis pars.* Et dans la division du marc d'argent, une *prime* est la vingt-quatriéme partie d'un grain, en sorte qu'un grain est composé de 24 *primes.*

☞ Prime. Nom que l'on donne à la premiére sorte de laine d'Espagne, qui est la plus fine & la plus estimée.

☞ Prime, se dit aussi dans le commerce de la Morue séche, de celle qui arrive en Europe de la premiére pêche de ce poisson.

☞ Prime. Certaine somme plus ou moins grosse, selon que l'on en convient, que l'on paye à quelqu'un, qui s'engage de livrer ou de recevoir des marchandises, ou des actions, à un certain prix pendant un temps limité.

Prime, se dit aussi en termes de Chasse. Un loup ne s'arrête point où il a mangé, mais il s'en va de haute *prime*, pour dire, *quanto prima* en Italien. *Statim effugit.*

Prime, chez les Maîtres en fait d'armes, est la premiére & la principale des gardes, comme celle où le corps se rencontre en achevant de tirer l'épée du côté, étant plus propre à épouvanter l'ennemi, à cause que la pointe de l'épée est plus proche de ses yeux que dans les autres gardes. *Prima corporis compositio ad retundendos adversarii ictus.* Voyez-en l'explication à Garde.

De *prime* face, d'abord, en premier lieu. *Gloss. sur Marot.*

De *prime* abord, de *prime* saut : ce sont des phrases adverbiales & populaires, qui signifient, Tout d'un coup, à la première inspection. *Prima fronte, prima specie, vel facie.* Quelques-uns dérivent le mot de *prinsault*, de *prim*, mot Celtique ou bas-Breton, qui signifie *prompt*.

Prime, au plurier, pour premier, se trouve dans le Roman dit *le Brut*. Borel.

Prime d'*Emeraude*. Voyez Prime.

Prime Royale. Espéce de Prune. C'est une des meilleures prunes.

Prime. s. m. Vieux mot. Prochain. *Proximus*. Borel.

Edifier mon prime. Mahun, *dans son Codicile*.

Apparemment de *proximus*, on a fait *proxime, proime, prime*.

PRIMER. v. act. Commencer le premier, attaquer. *Praeoccupare, incipere.* Quand on se querelle, l'avantage est de *primer*, de donner le premier soufflet. Ce courier a *primé* ce qui étoit parti avant lui, il est arrivé le premier.

Primer. v. n. Tenir la premiére place. *Primas tenere, occupare.* Il ne se dit au propre qu'au jeu de Paume, de celui qui est meilleur joueur, à qui on laisse prendre le service. *Pilam primam excipere.* Ce joueur est bon à *primer*, & celui-là à seconder.

Primer, se prend figurément pour devancer, surpasser, se distinguer, avoir l'avantage sur les autres. *Praestare, excellere, antecedere.* Une belle femme se flatte de *primer* aisément sur celles qui n'ont que de l'esprit. Bell. Cet homme *prime* en tout dans la conversation, dans les compagnies. L'Acad.

PRIMERAIN, aine. Vieux adj. Premier, ancien. *Primus, a.* Borel. Ce terme se trouve aussi en ce sens au Roman de la Rose. *Gloss. sur Marot.*

☞ PRIMEROLLE. subst. f. C'est le nom d'une plante & fleur printaniére. Voyez ci-dessous Prime-vère. C'est la même chose.

PRIME-VÉRE. s. f. Plante qui pousse des feuilles oblongues, larges, rudes au toucher, se répandant à terre. *Flosculus vernus.* Il s'éleve d'entr'elles une ou plusieurs tiges à la hauteur d'environ un palme & demi, rondes, nues, portant en leurs sommets des fleurs de différente couleur, car il y en a de blanches, de jaunes, de gris-de-lin. Elles sont odorantes, formées en tuyaux évasés dans leur partie supérieure. Quand elles sont passées, il paroît des fruits ou coques ovales, qui renferment des semences rondes, noires & menues. Sa racine est assez grosse, écailleuse, rougeâtre, garnie de longues fibres blanches. En Latin, *Primula veris odorata, flore luteo simplici.* J. Bauh. Les fleurs de cette plante sont très-apéritives, & fort propres pour rétablir le cours des esprits : ses feuilles & sa racine sont aussi apéritives & vulnéraires. On lui a donné le nom de *prime-vére*, à cause que c'est une des premiéres fleurs du printemps.

PRIMEUR. s. f. Qui ne se dit qu'en cette phrase. Ce vin est bon dans sa *primeur* : un peu après vendanges il vaut mieux qu'en l'arriére-saison. *Vinum potabile.*

PRIMICÉRIAT. s. m. Qualité, Dignité, Office de Primicier. *Primicerii dignitas, officium, munus, primiceriatus.* Le *primicériat* n'étoit pas seulement une dignité ecclésiastique, c'étoit aussi une dignité séculiére & de la Cour des Empereurs ; car il y avoit un Primicier de l'Impératrice, un Primicier Augustal, un Primicier de la Cour, un Primicier des Bardarintes, un Primicier des Légions, un Primicier de la Chambre, un Primicier du Palais, &c.

PRIMICIER. s. m. Celui qui est revêtu d'une certaine dignité dans l'Eglise. M. Du Cange rapporte diverses significations du mot *primicerius*, ou *primicier*. Il observe entre autres choses, que le *primicier* étoit, à proprement parler, ce qu'est aujourd'hui le Chantre. Il montroit aux inférieurs le chant & les cérémonies de l'Eglise, afin que la décence & l'uniformité fussent gardées. Dans l'Eglise de Metz le *primicier* s'appelle le *princier*. C'est la premiére dignité du Diocése, & il préside même aux assemblées du Clergé au préjudice de l'Evêque. Cette prérogative convient à son nom : car *primicerius* signifie le premier & le chef. Il est souvent employé en ce sens dans le Code : *Primicerius Officiorum, &c.* A Venise le Doyen de l'Eglise de S. Marc s'apppelle *Primocirie* ou *Primicier*. Il est indépendant du Patriarche de Venise ; & jouit des prérogatives Episcopales. Le Pape nomme le *Primicier* de l'Archiconfrérie des Pénitens & convalescens.

PRIMIPILAIRE. s. m. Terme d'Antiquité, & de Milice Romaine, soldat de la premiére Compagnie, ou Cohorte d'une Légion. *Primipilaris, primipilarius.* Les *primipilaires* avoient de grands avantages. L'un des principaux étoit que la plûpart des soldats qui mouroient en campagne, les instituoient héritiers.

PRIMITIF, ive. adj. Terme de Grammaire. Racine, mot de la langue qui n'est ni composé, ni dérivé, mais qui sert à en composer d'autres. *Primitivus. Pere* est un mot *primitif* ; *paternel* est un mot dérivé ; *compere* est un mot composé.

Primitif, se dit aussi en Géométrie & Arithmétique. On appelle nombre *primitif, primitivus numerus*, celui qui ne peut être mesuré exactement que par l'unité, comme 7, 11, 29. & on appelle triangle rectangle *primitif* en nombre, celui qui n'a point d'autre mesure commune que l'unité ; & on appelle *composé*, celui dont les trois côtés ont une mesure commune, autre que l'unité.

☞ Primitif, en termes de Médecine, est la même chose que *procatarctique*. Voyez ce mot.

☞ Primitif, ive. En termes de Peinture, on dit *couleurs primitives*. Les Peintres en distinguent trois : le Jaune, le Rouge & le Bleu, laissant le Blanc & le Noir pour les extrêmes. Voyez Matrice.

Primitif, signifie aussi, Ancien, qui est proche de la source. *Nascens, primitivus vel primogenitus.* Les Romains avoient grand respect pour leurs loix *primitives*, ou celles des douze Tables. On ne peut trop admirer le zéle des Chrétiens de la *primitive* Eglise. *Ecclesia prisca.* Cette maison est si ancienne, qu'on connoît à peine son origine *primitive*.

Primitif, en termes Canoniques, se dit des Curés qui avoient le droit & la nomination des Cures, qui en ont réservé les revenus, & qui les font desservir par des Vicaires perpétuels, auxquels ils donnent une portion congrue. *Curati primitivi.* Dans la plûpart des Cures dépendantes de l'Ordre de S. Benoît, il y a des Curés *primitifs*, qui ont le droit d'officier aux Fêtes solennelles. Voyez Curé.

☞ PRIMITIVEMENT. adv. Originairement & de source. *Primitùs, tanquam ex origine & fonte.* Nous (les Prêtres) n'avons ce pouvoir (de consacrer) qu'en qualité de Vicaires de J. C. & comme représentant J. C. dont il est *primitivement* émané. Bourd. *Exh. I. p.* 352. Quand un mot exprime la chose pour laquelle il a été d'abord & *primitivement* employé, on dit qu'il est employé au sens propre, ou au propre. Le P. *Buffier*, p. 44. & 45. *de sa Gram. Franç. in-12.* 1714. Cet Auteur écrit *primitivement* en Italique.

PRIMO. s. m. Terme de Fleuriste. C'est le même œillet que la Conquête, les mêmes couleurs, le même blanc, semblable en qualité, il ne différe que dans le feuillage ; mais c'est si peu, qu'on n'y doit point apporter de différence. Morin.

☞ Primo. Premiérement. C'est un adverbe latin qui a passé parmi nous dans le même sens, & dont nous nous servons dans le style familier.

PRIMOGÉNITURE. s. f. Droit d'aînesse. *Primogenitura.* Il ne se dit guère qu'en cette phrase de l'Ecriture : Esaü vendit sa *primogéniture* pour un potage de lentilles. ☞ C'est aussi un terme du Droit Allemand, que M. Pellisson a employé dans sa deux-centiéme Lettre.

PRIMORDIAL, ale. adj. Premier original. *Primordialis.* On s'est inscrit en faux contre cette copie collationnée, il faut rapporter le titre *primordial*, c'est-à-dire, l'original. On ne voit point le titre *primordial* de cette rente, on n'en voit que des ventes & des cessions qui en font seulement mention.

PRIN. Vieux adj. m. Premier. *Primus.* Borel. De-là on a fait *prime*. Voyez ce mot.

Ce fut au prin *somme tout droit.* Ovid. *mf. de Borel.*

Voyez Printemps.

☞ PRIN-FILE. s. m. Terme en usage en Guyenne dans les Manufactures du Tabac, & dans les Bureaux de la Ferme. Il signifie le filage le plus fin qui se puisse faire avec des feuilles de tabac sans cordes; les deux autres sont le moyen filé, & le gros filé.

PRINCE. s. m. Monarque, Souverain indépendant. *Monarcha*, *Princeps*. Les *Princes* Chrétiens se sont autrefois ligués contre les *Princes* Mahométans. Le Roi de France est le plus puissant *Prince* de la Chrétienté. Il faut avoir grand respect pour la personne du *Prince*, pour son caractère. La monnoie porte l'image du *Prince*. Ce favori a l'oreille du *Prince*. C'est bien la faute des *Princes*, quand ils ne se font pas aimer de tout le monde. Un de leurs regards, un soûris, tout cela leur gagne les cœurs. B. Les *Princes* ne se doivent jamais voir, quand ils veulent demeurer amis. Comines. Il y a dans tous les *Princes* du bien & du mal; car ils sont hommes comme nous. Id.

> *Les* Princes *sont d'étranges gens!*
> *Heureux qui ne les connoît guère,*
> *Plus heureux qui n'en a que faire.* Voit.

Prince, se dit aussi de celui qui est souverain sur ses terres; mais qui est néanmoins vassal, ou tributaire d'un autre. Tous les *Princes* d'Allemagne sont feudataires de l'Empire. *Princeps supremus.*

Dans plusieurs Titres le mot de *Prince* ne signifie autre chose que *Seigneur*. *Dynasta vel Dynastes.* Il y en a plusieurs exemples dans du Cange. *Princeps* en Latin, & *Prince* en François signifie originairement le chef, ou le premier; c'étoit un nom de rang ou d'office, & non pas de propriété & de souveraineté.

Prince, se dit aussi de ceux qui sont de famille Royale, ou qui sont issus de *Princes*. *Princeps ortu Regio.* On appelle en France *Princes du Sang* ceux qui sont issus de la Race Royale, parce qu'ils sont du sang auquel la royauté & la souveraineté est affectée; non simplement à droit héréditaire, mais à droit de sang & de leur chef, & comme un patrimoine substitué à toute la famille royale. Voyez Loyseau. Le premier *Prince* du Sang s'appelle absolument *M. le Prince*. La qualité de *Prince du Sang* donne bien un grand rang à ceux qui la possèdent, mais elle n'enferme point de jurisdiction, à moins qu'elle ne soit jointe à d'autres charges. Nic. Ce fut Charles de Bourbon *Prince du Sang*, en 1583. qui le premier débatit la préséance contre le Cardinal de Guise, & l'emporta. Du Perron. Les *Princes* de race ne sont que des *Princes* honoraires: ils ne sont que sous le genre d'Ordre, & non pas d'Office ou de Seigneurie. Il y a cinquante ans que les *Princes du Sang*, cédoient la main & le pas aux Ambassadeurs, & à ceux même des Républiques: c'est le Roi, qui depuis quelques années a souhaité que les *Princes du Sang* prissent chez eux tous les avantages sur les Ambassadeurs. Wicq.

Si-tôt qu'un Pape est élu, tous ses parens sont *Princes*. On appelle les Cardinaux & les Évêques, *Princes* de l'Église. *Principes Ecclesiæ.*

Prince, se dit aussi des Seigneurs qui ont des terres érigées en Principautés. *Princeps ratione ditionis.* Le *Prince* d'Enrichemont, de Tarente, de Guemené. On dit une table, un train, un équipage de *Prince*, vêtu comme un *Prince*, servi traité en *Prince*. Un *Prince* mal-aisé, est celui qui a peu de bien. Cette coutume d'ériger des terres en Principautés, est venue d'Italie. Ces *Princes* titulaires y sont fort fréquens, & les Rois d'Espagne en ont fait dans le Royaume de Naples & de Sicile qui auroient eu besoin de lettres de Noblesse. Voyez du Cange. ☞ Le Grand Duc & le Grand *Prince* son fils. *Gaz.* 1721. *p.* 589.

Prince, est aussi un mot qui s'est mis autrefois au commencement de l'envoi des Ballades, & des Chants royaux; parce qu'on les adressoit au Roi des Poëtes qui étoit celui qui avoit gagné le prix de la Ballade l'année précédente, qui avoit donné le sujet de l'année courante, & qui présidoit au jugement de la distribution des prix. *Poetarum Princeps*, *vel Coryphæus.*

Prince, se dit figurément de ceux qui ont été les premiers, les plus excellens en certaines choses. *Princeps.* C'est un mot composé de *primus* & de *caput*, d'où vient qu'on dit *biceps*, qui a deux têtes, & *Princeps*, qui est le chef & la tête du peuple. Saint Pierre & Saint Paul sont les *Princes* des Apôtres. Les Juifs avoient des *Princes* des Prêtres. Homère est le *Prince* des Poëtes, Démosthène le *Prince* des Orateurs Grecs. Vous imitez l'humeur de Ciceron, ce *Prince* des Orateurs. Cost. Le *Prince* des Théologiens a décidé ainsi ce point. Pasc. Lisez ce qu'il cite d'Aristote, & vous verrez qu'après une autorité si expresse, il faut brûler les livres de ce *Prince* des Philosophes. Id. Il ne faut pas étendre fort loin cette expression; le plus sûr est de la restreindre aux phrases qu'on vient de citer. Bouh.

Prince, se peut aussi employer figurément en parlant de ceux qui veulent dominer, & faire la loi aux autres. *Dominantes.* Il y a des gens qui n'étant pas *Princes* par leur naissance, se font *Princes* par humeur, en répandant la terreur parmi ceux qui les approchent. Nic.

☞ En Poësie, le *Prince* des morts, c'est Pluton, Dieu des Enfers.

On appelle le Diable, le *Prince* des ténèbres. *Princeps tenebrarum.* Angoulevent, le *Prince* des sots.

On dit proverbialement & figurément des jeux qui vont à fâcher ou à blesser quelqu'un, que ce sont jeux de *Prince* qui ne plaisent qu'à ceux qui les font. *Principium ludi solis actoribus grati.* On dit que les *Princes* ont beaucoup d'yeux, & beaucoup d'oreilles, parce qu'on leur rapporte tout, & qu'ils voyent & entendent tout par leurs espions. On dit encore que les *Princes* ont les mains longues, parce que leur pouvoir s'étend bien loin.

Prince. s. m. S'est dit autrefois pour ami. Borel. *Amicus familiaris*,

> Prince, *puisque je ne me puis tenir,*
> *Que de tels faits ne fasse mention.*
> Villon, *en ses Repues franches.*

Et ailleurs, Ballade Chymique,

> Prince, *cognois de quel agent*
> *Et patient tu as à faire.*

Cette Ballade, à cause de cette façon de parler, pourroit être de Villon: parce qu'il parle aussi de Chymie en ses *Repues franches*. Borel.

☞ Princes. Soldats Romains, c'étoient les plus forts & les plus vigoureux de l'Infanterie. Ils étoient armés comme les Hastaires, excepté qu'au lieu de piques, ils avoient des demi-piques.

Prince. L'île du Prince. *Insula Principis.* C'est une île de l'Éthiopie. Elle est vers la côte de Biafara, entre l'île de saint Thomas, & celle de Fernando Pao. Il y a un bourg & plusieurs villages, & les Portugais en sont les maîtres. On trouve une autre petite île de ce nom dans les Indes, sur la côte occidentale de celle de Java. Maty.

☞ PRINCERIE. s. f. Le 7. Avril 1720. la *Princerie*, première dignité de l'Église Cathédrale de Metz, vacante par la mort de M. l'Abbé Thevenin, a été donnée au Sieur Antoine de la Vergne Docteur de Sorbonne, & Chanoine de la même Église. *Merc. d'Avr.* 1720. p. 171.

PRINCESSE. s. f. Fille qui est née d'un Prince, ou qui a épousé un Prince, ou qui est Dame d'une terre qui lui donne ce nom. *Princeps fœmina.*

☞ Princesse. subst. f. Dans l'usage du monde on donne le nom de *princesses* à des femmes galantes, principalement à celles qui sont publiques, ou à celles dont les galanteries ne font guère moins de bruit. Telles sont les Actrices qui se donnent en spectacle. On leur donne ce nom par une espèce d'ironie. Et sans façon nous fîmes connoître à ces *princesses* qui nous étions. Le Sage. Il me reprocha la bassesse de mes inclinations, & de peur que la vûe de l'objet aimé ne rendît ses remontrances inutiles, il mit ma *princesse* à la porte. Id. Levez-vous, ma *princesse*, habillez-vous promptement, je vais vous servir d'écuyer pour vous conduire aux prisons de cette ville. Id. La ville est bonne, & l'on y rencontre souvent des sujets qui valent bien des *princesses* de coulisses. Id. Cette *princesse* m'ayant donné un rendez-vous, s'étoit avisée de me l'ôter,

l'ôter pour le donner à un autre. *Mémoire du Chevalier de* Grammont.

Adieu donc mes princesses,
Choisissez mieux vos gens pour placer vos tendresses.
Regnard.

Le Commissaire du quartier s'y étant transporté, trouva les Mousquetaires à table avec leurs *princesses*. Lettres Juives.

Princesse. Terme de Fleuriste. Tulipe qui est incarnadin, feuille morte, couleur de citron, & blanc non d'entrée. Morin.

Princesse aimable. Terme de Fleuriste. Œillet violet & blanc, bien tranché, sa fleur large, & sa plante vigoureuse; il ne créve pas en lui laissant cinq boutons. Morin.

PRINCIÉRE. adj. f. Qui se dit des Abbayes d'Allemagne, dans lesquelles on ne reçoit que des filles de Princes. *Principalis Abbatia*. Antoine Yépez met l'Abbaye d'Obermunster au nombre des Abbayes *Princiéres*. P. Hélyot. T. V. *p.* 429. C'est mal parler. Il ne faut point se servir d'un terme que nul usage n'a encore introduit, bien moins autorisé.

PRINCIPAL, ale, adj. Ce qui est le plus solide, le plus considérable, le plus nécessaire en quelque chose. *Præcipuus, principalis, summus*. Notre *principale* étude doit être de bien vivre. Notre *principale* intérêt, c'est d'avoir soin de notre honneur. Le *principal* bonheur de la vie, c'est le repos, la tranquillité d'esprit. Le salut est la *principale* chose à quoi un Chrétien doit songer. S. Cyr. Saint Augustin a été un des *principaux* arcs-boutans de la Foi de l'Église. Ce Comédien joüe toujours le *principal* personnage de la piéce.

☞Principal, ale. adj. On appelle figure *principale* celle qui est le sujet d'un tableau. Cette figure doit tenir la premiere place dans une composition, & ne doit être éteinte, ni même obscurcie par aucune figure. Elle doit être plus touchée, plus terminée que toutes les autres. *Dict. de Peint & d'Arch.*

Principal, se dit aussi des personnes notables. *Vir primarius civitatis*. Le Lieutenant générel est le *principal* Magistrat d'une petite ville. Les *principaux* bourgeois ont été au-devant du Roi. On a emprisonné les *principaux* paysans de ce village pour la solidité, parce qu'ils n'avoient point élu de Collecteurs. On a pris les *principaux* Chefs des rébelles. Le Conseil de guerre se tient entre les *principaux* Officiers.

On dit proverbialement, c'est la *principale* piéce du sac, c'est ce qui est le plus nécessaire dans toutes sortes d'affaires. *Præcipuum litis instrumentum*.

Principal. s. m. Fondamental, essentiel, ce qu'il y a de plus important, de plus considérable. *Caput, sors, summa, quæstio, accessorium*. Le *principal* d'un procès, c'est d'avoir un bon Rapporteur. Le *principal* d'un repas, c'est le bon vin. Le *principal* est de l'argent, avec cela on a tout le reste. En toute composition, le *principal* est de bien distribuer son sujet. On peut tuer en dirigeant bien son intention; mais vous oubliez toujours le *principal*. Pasc.

Principal, en ce sens est opposé à *accessoire*. *Accessio*. La substance est ce qu'il y a de *principal* dans les corps, les accidens ne sont que l'accessoire. Il y des rencontres où l'accessoire vaut mieux que le *principal*.

Principal, signifie aussi, Capital d'une somme dûe, & est opposé à *intérêts* ou *dépens*. *Sors, summa*. Quand on a payé les arrérages d'une rente, on ne peut obliger à payer le sort *principal*. Les dépens montent plus quelquefois que le *principal*.

Principal, en termes de Palais, se dit de la premiere instance, de la première demande, de ce qui a formé le procès. *Prima quæstio, summum rei*. Il a perdu son procès en cause *principale*, il est appellant. Il est défendu aux Cours Souveraines d'évoquer le *principal*, sinon du consentement des Parties. On a joint cette requête de provision au *principal*. Il a perdu au *principal*, & gagné en sommation. On a interloqué sans préjudice des droits des Parties au *principal*. Il ne faut pas seulement défendre au renvoi, mais encore au *principal*. Les Parties *principales* sont le demandeur & défendeur originaires; la production *principale*, celle qui a été faite en premiére instance.

Principal, est aussi le Maître & le Directeur d'un Collége, qui y entretient l'ordre & la discipline, tant à l'égard des Régens, que des Écoliers. *Gymnasiarcha*. Le *Principal* de Navarre, de la Marche, &c.

Principal. Ce terme se trouve souvent au plurier dans les négociations. Un Envoyé, ou un Député qui n'a point d'ordre, ou de pouvoir sur une proposition qu'on lui fait, répond qu'il en rendra compte, qu'il en écrira à ses *Principaux*, c'est-à-dire à ses Supérieurs, ou ceux qui l'ont député, & dont il tient sa commission. *Primores, optimates, proceres*.

☞PRINCIPALAT. subst. m. Qualité de Principal dans un Collége, *Gymnasiarchatus*. J'omets le détail de ses occupations dans la société, ses régences, son *principalat*, son rectorat d'Auch, & autres particularités qui n'intéressent personne. *Jugemens sur quelques Ouvrages nouveaux, dans l'extrait de la vie du P. Vaniéres*, par le P. Lombard.

PRINCIPALEMENT. adverb. Sur toutes choses. *Præcipuè, præsertim, maximè*. La bonne Morale est ce qu'il faut *principalement* étudier. Les Espagnols recommandent *principalement*, & sur-tout la gravité à leurs enfans.

PRINCIPALITÉ. s. f. Office, emploi de celui qui est le Principal d'un Collége. *Gymnasii litterarii Præfectura*. On lui a donné la *principalité* d'un tel Collége. L'Acad. Quelques gens disent *principauté*, pour marquer cette sorte d'Office, mais mal. Les *Principalités* des Colléges étant plus profanes qu'ecclésiastiques, elles ne peuvent être impétrées en Cour de Rome, & sont conférées par le Chapitre, le Siége vacant. Du Bois.

PRINCIPAT. s. m. Titre que l'on donne à la Catalogne; comme on donne celui de Duché à la Bretagne, celui du Comté à la Flandre, &c. *Principatus*. On trouve le mot de *Principat* dans des provisions, des commissions, des brevets donnés par le Roi Louis XIV. à des personnes qu'il envoyoit en Catalogne pour commander, pour administrer la justice, avoir soin de la police, &c. Mais dans l'usage ordinaire on dit Principauté, & jamais *Principat*. La Principauté de Catalogne.

Ce mot de *Principat* a été pris sans aucun changement de l'Espagnol qu'on parle en Catalogne, en Sardaigne & en Roussillon; ce langage est bien différent du Castillan, comme on le peut voir par les livres qui ont été écrits en cette langue qui reçoit depuis environ cent ans différens changemens, parce que les François portent les mots, les tours & les expressions de leur Langue dans la partie de ce pays qui est soumise à la domination Françoise, & que les Castillans font la même chose dans ce qui est soumis aux Rois d'Espagne.

PRINCIPAUTÉ. s. f. Souveraineté. *Principatus*. Les ambitieux aspirent à la *principauté*, à l'indépendance. Les *Principautés* d'Orient sont absolues & tyranniques.

Principauté, est aussi la Terre ou Seigneurie qui donne le titre de Prince. *Suprema dominatio*. Il y a plusieurs grandes *Principautés* en Allemagne. En France il y a la *Principauté* de Dombes auprès du Lyonnois & du Beaujolois.

Principauté, Office de Collége. Voyez Principalité.

Principauté Citérieure. C'est une des douze Provinces du Royaume de Naples. *Principatus Citerior*. Elle est entre la Terre de Labour, la Principauté Ultérieure, la Basilicate & la mer de Toscane. Elle peut avoir vingt-quatre lieues de longueur, & douze dans sa plus grande largeur. Son territoire est fort fertile en bled, en vin, en huile, en saffran & en soie; on y trouve aussi plusieurs eaux minérales. Ses villes principales, sont Scala, Acerno, Campagna, Policastro, Nocéra, Minuri, Capaccio, toutes Épiscopales, Amalfi & Salerne Archiépiscopales, & la derniére, capitale de la Province. Maty.

Principauté Ultérieure. Nom d'une province du Royaume de Naples. *Principatus Ulterior*. Elle est bornée au milieu par la Principauté Citérieure; au couchant par la Terre de Labour, & par le Comté de Molisse; au nord par la Capitanate, & au levant par la Basilicate.

Cette Province peut avoir quinze lieues dans sa plus grande longueur, & douze dans sa plus grande largeur. Les montagnes de l'Apennin en rendent l'air froid; le terroir n'y est pas fort fertile en grains, ni en vins; mais il produit fort abondamment des chataignes, des noix & des pâturages. Bénévent qui appartient au Pape avec son Duché, en étoit la ville principale; mais elle a été ruinée par un tremblement de terre, le 5e. Juin 1688. Les autres sont Conza, Ariano, S. Agatha, Trévico, Avellino, Cédonia, Monte Marano, Monte verde, Nusco, qui sont toutes Episcopales, ou Archi-épiscopales.

PRINCIPAUTÉS, en Termes de Théologie, se dit de la troisiéme Hiérarchie des Anges qui commandent aux Anges inférieurs. *Principatus.* Dieu a fait toutes les choses visibles & invisibles, soit les Thrônes, soit les Dominations, soit les *Principautés.* En l'Épitre aux *coloss.* chap. 1. v. 16. Ni les Anges, ni les *Principautés* ne nous pourront jamais séparer de l'amour de Dieu. PORT-R.

PRINCIPE. s. m. La cause, l'auteur, la source, l'origine de quelque chose. *Principium, origo, caput, fons.* Dieu n'a point de *principe;* il est lui-même son propre *principe.* Il faut avoir recours à un premier *principe*, qui est Dieu; c'est le *principe* de toutes choses. Les Manichéens admettent deux *principes* éternels, l'un du bien, l'autre du mal, qui sont comme deux Divinités contraires qui se combattent l'une & l'autre. FLÉCH. Selon Pélage, nos volontés sont les *principes* de nos bonnes actions, & nous sommes nous-mêmes les *principes* de nos bonnes volontés. ID.

PRINCIPE, signifie aussi, Commencement, naissance. *Origo, exordium, fons.* Il faut remettre les choses comme elles étoient dans leur *principe*, dans leur origine. Détruisez l'hérésie dans son *principe*, & avant qu'elle fasse des progrès.

PRINCIPE, en termes de Physique, se dit de ce qui entre en la composition des corps mixtes; qui leur donne l'être, qui en constitue l'essence. *Elementa, principia.* Les Péripatéticiens admettent trois *principes;* la matiére, la forme & la privation; ils admettent quatre élémens pour *principes.* Démocrite & Épicure posent les atomes pour *principes.* Les Chymistes résolvent tous les corps en leurs premiers *principes;* ils en trouvent cinq, dont trois sont actifs, le sel, le soufre & le mercure, qui ont grand rapport avec le vrai soufre, le vrai sel & le vrai mercure. Le sel est le fondement des saveurs, le soufre des odeurs, le mercure des couleurs. Les deux *principes* passifs sont le phlegme & la tête-morte, qu'ils appellent aussi *principes élémentaires.* Quelques nouveaux Physiciens n'admettent pour *principes* que les acides & les alkalis, qui leur suffisent pour expliquer tous les phénomènes de la nature. Voyez ÉLÉMENT.

PRINCIPE, se dit aussi de ce qui donne le mouvement & l'action; de la cause des générations, des corruptions, des maux, &c. *Principium motûs, causa.* Le cœur est le *principe* de la vie. Le cerveau est le *principe* des nerfs, le *principe* de la sensation. Pour guérir la goute, ce n'est pas assez d'ôter la douleur; il faut aller au *principe*, à la cause du mal.

PRINCIPE, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie motif, sentiment, impression. *Ratio, motivum, impulsio.* Une ame noble n'agit que par des *principes* d'honneur & de gloire. Ces *principes* d'honneur & de probité, que vous avez reçus du Ciel en naissant, me charment. BOUH. Il faut examiner une action par le bon, ou le mauvais *principe* qui la produit.

PRINCIPE, se dit aussi des fondemens des arts & des sciences. *Elementa artium & disciplinarum.* Les *principes* ne se doivent point prouver; il faut qu'ils soient clairs, que ce soient des notions communes. Il ne faut point disputer contre ceux qui nient les *principes.* Le plus mauvais raisonnement est celui qui enferme une pétition de *principe*, c'est-à-dire, qui suppose une chose pour *principe*, qui ne l'est pas, & qu'il faudroit prouver. Lorsqu'une vérité dépend de trois ou quatre *principes* qu'il est nécessaire d'envisager tous à la fois, on s'éblouit & on se rebute, parce qu'on n'a pas accoutumé son esprit à découvrir la vérité cachée & enveloppée. LOG. Ce n'est qu'en remontant aux premiers *principes* des choses, qu'on peut s'assurer de la vérité. DAC. On le dit aussi par extension des premiéres régles ou maximes d'un art. C'est un homme qui ne sçait pas les *principes* de Géométrie, c'est-à-dire, qui n'a pas appris les élémens d'Euclide. Les *principes* de l'Astronomie, sont tirés de la Géométrie. Les *principes* du Droit sont les Institutes de Justinien.

PRINCIPE, se dit aussi des maximes que chacun pose à sa fantaisie pour régler son raisonnement, ou sa conduite. *Maxima, fundamenta, elementa, dogmata.* Cet homme raisonne sur de bons *principes*, sur de solides fondemens. Il raisonne bien dans son *principe;* mais sur ce *principe* on peut renverser toute la Morale. La plûpart des femmes n'ont point de *principes;* elle ne se conduisent que par le cœur. LA BRUY. On peut dire que les libertins agissent selon leurs *principes*, en ne vivant pas trop scrupuleusement: mais les Chrétiens se conduisent contre leurs *principes*, en pensant à la vie à venir avec tant de négligence. ARAN.

PRINCIPE. s. m. Nom propre d'homme. *Principius.* S. *Principe*, que quelques-uns ont nommé *Patrice*, par erreur, étoit frere aîné de S. Remi Évêque de Reims. BAILL. *au* 25. *Sept.* S. *Principe* succéda à S. Édipe dans l'Évêché de Soissons. S. *Principe* n'étoit pas encore Évêque au temps du premier Concile d'Orange, qui se tint l'an 441. & il étoit mort avant le Concile de Carpentras assemblé l'an 527. ID.

PRINCIPE. Ancien nom d'un Acte public de Théologie, qui se faisoit autrefois dans l'Université de Paris, & qui a dégéneré en simple formalité. *Principium.* ☞ Personne ne parvenoit au Doctorat, sans avoir enseigné quelque temps la science en laquelle il vouloit être Docteur: comme encore parmi nous on n'admet personne au degré de Bachelier, qu'après avoir fait un *principe* qui est une image abbrégée des anciennes régences. HERSANT. Dans l'Université d'Angers & dans d'autres, après que le Candidat a subi ses examens, & soutenu sa Tentative, il est Bachelier, mais pour être Bachelier formé: (c'est leur terme,) il faut faire le *principe;* & ce *principe* consiste principalement à expliquer un point de Théologie.

Le Pape Alexandre IV. dans la Bulle *Cunctis processibus*, adressée à l'Évêque de Paris en 1256. se plaint que les Docteurs de l'Université vexent les Freres Prêcheurs, & qu'ils ont empêché qu'on assistât au *principe* de Frere Thomas d'Aquin. S. Thomas étoit Licencié dès le mois de Fevrier 1256. Mais l'Université l'empêcha de faire son *principe*, qui étoit un Acte nécessaire pour être reçû Docteur. FLEURY. *Hist. Eccl. L.* 84.

PRINCIPE. En termes de Philosophie hermétique. Les deux *principes* universels de la nature sensible, ce sont le subtil & le solide, qui étant unis plus ou moins, engendrent la belle variété des suppôts de l'Univers. DICT. HERM. Les trois *principes* naturels, ou de la nature, sont le sel, le soufre & le mercure. Ces principes sont universels & engendrés des quatre élémens, & sont comme de seconds élémens, d'autant qu'ils sont contenus dans tous les mixtes. Le soufre est le premier, qui tient lieu de mâle, le mercure le second, qui tient lieu de femelle; d'où l'on peut conclure qu'ils ne sont mâle & femelle que similitudinairement, en quelque mixte qu'ils se puissent rencontrer, & le troisiéme est le sel, qui fait la liaison des deux autres. DICT. HERM.

PRINCIPION. s. m. Terme de mépris qui se trouve dans Richelet, dans Furetiére, & même dans l'Académie, & s'applique à quelques Princes peu considérables, qui n'ont pas le moyen de soutenir leur qualité. *Principes secundarii, reguli.* Il y a quantité de petits *Principions* en Italie. Voyez l'article suivant.

☞ PRINCIPIOT. s. m. Petit Prince. Ce terme me paroît plus méprisant que celui de *Principion*, qui fait le sujet de l'article précédent. L'Italie a force *Principiots* affamés qui sont comme autant de Tyrans. *Gui-Patin, T. I. Lett.* 32. pag. 100. Richelet dit qu'ils donnent vingt-quatre heures pour sortir de leurs États, lorsqu'il n'en faut que deux. Voyez EXIL dans le choix des bons Mots.

☞ DE PRINSAUT. adv. d'abord. *Gloss. sur Marot.*

PRINTANIER, IÈRE. adj. Qui ne se dit guère qu'en cette phrase. Fleur *printaniére; Flos vernalis*, pour

dire

dire celle qui fleurit au printemps. Nouveauté *printaniére*. On disoit autrefois, âge *printanier*, saison *printaniére*.

PRINTEMPS. s. m. La saison qui succéde à l'hyver, qu'on appelle aussi le *renouveau*; le temps où les plantes & les arbres commencent à pousser, & à sentir l'approche du soleil. *Ver, vernum tempus*. Le Tasse appelle le *printemps* la jeunesse de l'année. Le *printemps* rappelle les amoureux desirs. La Suze. Le *printemps* commence à l'entrée du soleil dans le signe d'Ariès le 20. de Mars, & dure trois mois. Toute la nature se renouvelle au *printemps*; les animaux reprennent de nouvelles forces; les eaux mêmes se renouvellent; d'où vient qu'on ne sçauroit faire en d'autres saisons, d'aussi bonne biére qu'on en fait en Mars. Quelquefois on a un beau *printemps*, quelquefois un *printemps* pluvieux. On disoit des Îles Fortunées, qu'il y régnoit un éternel *printemps*.

Ce mot vient de Prin, vieux adj. dit Borel; comme qui diroit prime-temps. *Primum tempus*. Voyez Prin.

☞ Printemps-Sacré. s. m. *Ver sacrum*. Sacrifice solemnel que les Romains faisoient aux Dieux. Il ne se faisoit que dans les besoins les plus pressans de la République, en sorte que l'Histoire ne fait mention que de deux ou trois *printems-Sacrés*. Le Sacrifice consistoit à immoler tout ce qui étoit né dans l'État de Rome, pendant le Printemps qu'on avoit voué aux Dieux. Les Romains tenoient ce sacrifice des Sabins, qui avoient les premiers célébré ce sacrifice, en dédiant au Dieu Mars tout ce qui naîtroit au Printemps prochain, s'ils remportoient la victoire contre les Umbriens, qui les avoient battus plusieurs fois. Ils furent victorieux, & immolerent de bonne foi tous les animaux nés dans le Printemps voué; mais à l'égard de leurs enfans, ils restreignirent leur vœu à les consacrer au service du Dieu Mars. Les Romains éviterent la faute qu'avoient fait les Sabins, qui violerent leur vœu en partie; car ils se contenterent de consacrer tout le bétail qui naîtroit dans le *Printemps-Sacré*. Ils réduisirent même le *Printemps-Sacré* aux deux mois de Mars & d'Avril, dans lesquels même le premier jour de Mars, & le dernier jour d'Avril, n'étoient pas compris. Voyez Moréri, d'après Tite-Live, Plutarque, Strabon & autres.

Les Musiciens appellent un *printemps*, un air dont les paroles font mention du *printemps* & de la saison nouvelle.

Printemps, se dit figurément de la jeunesse. *Prima ætas, juventus*. C'est le *printemps* de son âge, c'est l'Avril de ses jours. Profitez du *printemps* de vos beaux ans. Mol.

A quoi souhaitez-vous d'employer vos beaux jours ?
Le printemps *pour les amours*,
Est plus propre que l'automne. Bens.

Quand on a passé son printemps,
C'est une dangereuse & difficile affaire,
Que de songer à satisfaire
Un cœur & des yeux de quinze ans. La Sabl.

PRIORAT. s. m. Durée de l'administration d'un Prieur. Temps qu'il est en charge. *Tempus administrationis Prioris, Prioratus*. Les Bénédictins de S. Augustin de Limoges, par le trouble qu'ils causerent aux Religieux de Muret, sous le *Priorat* du Successeur de S. Étienne, furent cause qu'ils quitterent ce lieu pour n'être pas obligés à plaider, & qu'ils s'allerent établir à Grammont, où ils porterent le corps du Saint. Et sous le *Priorat* de Bernard, cinquiéme Prieur, ils établirent une Fête de cette Translation, qui avoit été faite le 25e. de Juin. La Constitution est de l'an 1167. Chastel. *Mart. T. I.* pag. 578.

☞ PRIORITÉ. s. f. Antériorité. Primauté en ordre de tems. En ce sens il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *Priorité d'hypothéque*. On dit aussi, *priorité* de date pour les Bénéfices. Il se dit encore dans quelques phrases de Philosophie & de Théologie. *Priorité* de nature. *Priorité* de temps. *Priorité* de raison. *Priorité* d'origine. *Priorité* de relation.

☞ PRIORS. s. m. Prieur, chef de Communauté. On a dit d'abord *Priors*, ensuite *Priour*, & maintenant *Prieur*. *Gloss. des Poës. du Roi de Nav.*

PRIOTISA, CASTEL-PRIOTISA. Nom propre d'une petite ville ou bourg de l'Île de Candie. *Priotisa*. Ce lieu est sur la côte méridionale, près du cap Matala, au midi de la ville de Candie. Maty.

☞ PRIS, ise. part. pass. & adj. On dit, qu'un homme est bien *pris* dans sa taille; pour dire, qu'il est bien fait. Et, en parlant d'un cheval, on dit, qu'il est bien *pris*; pour dire qu'il a le corsage bien fait. Acad. Fr.

Pris, se dit aussi de ce qui a été attrapé adroitement. C'est un homme *pris* au trébuchet, *pris* par le bec. *Interceptus, captus*. On dit aussi *pris* de vin. Un homme *pris* au mot, *pris* sans verd.

Pris, ise. adject. Ce dont on s'est rendu maître, qu'on a forcé, emporté, mis en sa main : ville *prise*, château rendu. On a ordonné qu'il sera *pris* & appréhendé au corps.

Ce mot vient de *prensus*, d'où on a fait aussi *prison*. Mén.

☞ Pris. Les Théologiens se servent de ce terme pour différencier les diverses sortes de scandale. Il y a un scandale donné & un scandale *pris*. Le scandale donné, est celui qu'on donne à son prochain par ses mauvaises actions ou son imprudence, & c'est contre cette sorte de scandale, & ceux qui le donnent, que J. C. fulmine dans le XVIIIe. Ch. v. 7. de S. Matthieu. Le scandale *pris*, est celui que l'on prend mal à propos, par scrupule ou par ignorance.

PRISCILLIANISTES. Anciens hérétiques qui s'éleverent en Espagne vers la fin du quatriéme siécle. C'étoit une branche de Manichéens & de Gnostiques. *Priscillianistæ*. Priscillianus homme laïque qui étoit leur chef, fut condamné avec quelques Évêques de sa secte dans un Concile de Sarragosse; il fut encore condamné dans un notre Concile tenu à Bordeaux : mais ayant appellé à l'Empereur Maxime, il fut écouté dans la ville de Trèves, & ayant été convaincu d'introduire des nouveautés dans la Religion, il fut condamné à mort, avec plusieurs autres qui suivoient ses sentimens. S. Léon a cru que les *Priscillianistes* attribuoient à Jesus-Christ un corps feint & apparent.

PRISE. s. f. Capture, enlévement, invasion, conquête. *Captura, raptus, invasio bello, parta*. On a arrêté quatre voleurs, c'est une belle *prise*. ☞ Ce mot se dit particuliérement d'un vaisseau qui a été pris sur l'ennemi. On dit pendant notre course qui dura trois mois, nous fîmes quatre *prises*, c'est-à-dire, nous prîmes quatre vaisseaux. Un navire chargé de marchandises de contrebande est déclaré de bonne *prise*. On a fait plusieurs *prises* sur les habitans de Barbarie. Se trouver à la *prise* du cerf. Au jeu des échecs, on avertit de retirer le Roi quand il est en *prise*. On dit aussi, qu'on a fait lâcher la *prise* aux ennemis, quand on leur a fait lâcher leur butin : ce qui se dit figurément de toute autre entreprise qu'on oblige d'abandonner. Le disputant étoit si acharné, qu'on ne lui pouvoit faire lâcher *prise*. Vaug.

Prise, se dit aussi de l'endroit par où l'on peut prendre quelque chose. *Ansa*. Ils tiroient à eux les branches qui donnent plus de *prise*. Vaug. On ne sçauroit arracher ce clou, il n'y a point de *prise*. Les Lutteurs s'oignent le corps, afin de donner moins de *prise* sur eux, & pour arrêter la trop grande transpiration par les pores que l'huile bouche.

Prise, en termes de Médecine, se dit d'une dose, ou verre de médecine qu'on fait prendre à chaque fois. *Potio, dosa*. On fait prendre aux malades trois ou quatre *prises* de tisanne, deux *prises* de pillules. On vend tant chaque *prise* de quinquina, de poudre de vipére.

Prise, se dit aussi au Palais, de plusieurs actions. *Sub custodis manum positio*. Une saisie est une *prise* & exécution de biens, de meubles. Un décret de *prise* de corps. *Prehensio*. On lui a donné acte de sa *prise* de fait & cause. Il a fait voir son acte de *prise* de possession de ce Bénéfice. La *prise* de possession se doit faire publiquement : il faut qu'il en demeure acte devant Notaire, en présence de deux témoins. ☞ La *prise* à partie d'un Juge se fait quand on intime le Juge en son nom. Elle est bien fondée, quand le Juge prend connoissance d'une affaire, nonobstant la récusation proposée, ou l'incom-

pétence notoire, ou bien en cas de déni de Justice; mais si le déni de Justice vient de la part d'un Juge de Cour Souveraine ou Supérieure, on n'a que la voie de porter sa plainte à M. le Chancelier. L'Ordonnance de 1667. tit. 25. n'entend parler que des Juges dont il y a appel pardevant d'autres Juges; elle veut que si ceux-là négligent de juger, ils soient sommés de le faire par deux différens actes signifiés de huitaine en huitaine, s'ils ressortissent nûment aux Cours Souveraines, & autrement de trois jours en trois jours, en leur domicile au Greffe de leur Jurisdiction. Quand la *prise à partie* est bonne, ce qui est très-rare, le Juge est déclaré bien intimé, & condamné aux dépens, dommages & intérêts. &c. Voyez Louet. *Lettre I. num.* 4.

Prise, se dit au figuré des raisons, des occasions, des prétextes d'attaquer, de censurer, ou de nuire. *Causa, occasio, pretextus.* Le tems n'a point de *prise* sur une vertu solide. La Ch. de M. Vous avez des ennemis, qui vous observent de si près, que vous ferez prudemment de ne donner pas la moindre *prise* sur votre conduite. S. Evr. Les meilleurs esprits laissent de petites choses en *prise* à l'exactitude de la critique. S. Evr.

Prise, se dit aussi des querelles, des combats. *Jurgia, contentiones, rixa.* On a donné des gardes à ces cavaliers, parce qu'ils ont eu quelque *prise* ensemble; ils en sont venus aux *prises*, aux injures, aux coups. Il est fâcheux d'être aux *prises* avec la mauvaise fortune. S. Evr.

☞ Prise. Ce terme est en usage parmi les Boulangers & Pâtissiers. Quand du pain & un pâté ne prennent pas assez de couleur, on fait un feu clair à l'entrée du four, pour leur donner de la *prise* à dorer & affermir la croûte.

Prise. s. f. Terme de Billard. Un Joueur dit qu'il est en *prise*, lorsque sa bille est en état d'être faite, d'être blousée. Il se dit communément à la guerre. Je suis toujours en *prise*. *Esse fundula vicinum.*

Prise, en termes de jeu d'hombre, se dit des fiches & des jettons que l'on a pris en entrant au jeu. Je perds ma *prise*. Voilà ce qui me reste de ma *prise*.

Prise d'armes, se dit d'ordinaire d'une rébellion des Sujets, contre leur Souverain. *Concursus ad arma, rebellio, seditio.*

Prise d'habit, est une cérémonie qui se fait dans les Maisons Religieuses, lorsqu'on prend l'habit de l'Ordre, lorsqu'on commence son année de probation. *Vestis inductio, vestitura.*

PRISÉE. s. f. La valeur d'une chose estimée par autorité de Justice. *Æstimatio.* Une veuve peut prendre son préciput en immeubles, suivant la *prisée*, en y ajoutant la crue. On condamne à restituer des meubles, s'ils sont en nature; sinon la juste valeur & estimation, suivant la *prisée*. On a fait faire la *prisée* de cette terre par des Experts nommés d'office.

On dit proverbialement, qu'une fille est demeurée pour la *prisée*, lorsqu'elle a refusé de bons partis & qu'elle a vieilli sans être mariée. *Innupta propter recusationem.*

PRISER. v. act. Estimer, faire cas. *Æstimare, magni facere.* Les hommes ne *prisent* les choses que suivant qu'elles sont rares, ou nouvelles. Nous *prisons* l'or des Indiens, & eux *prisent* notre crystal.

Priser, signifie aussi, Mettre le prix aux choses par autorité de Justice. *Licitare.* On fait assister un Sergent à un inventaire pour *priser* des meubles. On nomme des Experts pour visiter des réparations, & pour les *priser* & estimer.

Priser, signifie aussi, Vanter, loüer. *Laudare, extollere, prædicare.* On ne sçauroit trop *priser* les vertus de ce Prince. Les Auteurs *prisent* trop leurs Mécénas pour le peu de récompense qu'ils en retirent. L'endroit par où plusieurs habiles gens se sont rendus ridicules, c'est qu'ils se sont trop *prisés* & trop vantés eux-mêmes. Ce Docteur est *prisé*, est estimé dans son Corps.

> *Tandis que mon faquin qui se voyoit* priser,
> *Avec un ris moqueur les prioit d'excuser.* Boil.

On dit proverbialement & figurément d'un homme qui estime trop ce qui lui appartient, & qui le veut trop faire valoir, qu'il *prise* trop sa marchandise. *Carius proponere.*

Prisé, ée. part. pass. & adj. *Æstimatus, existimatus.*

PRISEUR. s. m. Officier qui met le prix aux choses. *Æstimator.* Les Sergens à verge du Châtelet étoient Jurés *priseurs* & vendeurs de meubles.

PRISMATIQUE. adj. Qui appartient au prisme. Corps qui a la figure d'un prisme. *Prismaticus.* Un verre *prismatique* & triangulaire fait voir plusieurs Iris.

PRISME. s. m. Terme de Géométrie. C'est un corps solide & long, dont les plans rectilignes réguliers opposés sont égaux; lorsque ces plans sont quarrés, il est quadrangulaire & rectangulaire. Il y a des *prismes* triangulaires, lorsque les plans sont triangulaires. Ce sont d'ordinaire des triangles de verre. ☞ Un *prisme* de verre, c'est-à-dire, un verre terminé par deux triangles égaux, semblables & paralleles, semblablement posés, & par 3 faces planes & bien polies, qui se rencontrent dans trois lignes parallelles tirées des trois angles de l'un des triangles, aux trois angles correspondans de l'autre. Newton. *Opt. trad.* Comme, il est difficile de rencontrer des *prismes* de verre propres à ce dessein, j'ai employé quelquefois des vaisseaux *prismatiques* faits avec des morceaux de glace de miroir, & remplis d'eau de pluie. Et pour augmenter la réfraction, j'ai quelquefois impregné l'eau d'une bonne quantité de sucre de saturne. Newton. *Opt. trad.* On a vendu aux Chinois un *prisme* de verre 200 écus, parce qu'ils ont cru que c'étoit quelque pierre précieuse. Hist. de la Chine.

Ce mot vient du Grec πρίσμα, qui signifie, *ce qui a été scié.*

PRISON. s. f. Geole; lieu fort & gardé pour retenir des criminels, des débiteurs & des captifs. *Carcer, custodia, ergastulum.* On met les criminels dans les cachots, dans les lieux les plus noirs & obscurs de la *prison*. On fait expier souvent aux criminels une partie de leurs crimes par le supplice d'une *prison* plus affreuse que la mort. S. Evrem. Un homme de bien ôte à la *prison* même ce qu'elle a d'ignominieux. Bouh. On ordonne qu'un débiteur sera contraint par corps, & tiendra *prison* tant qu'il ait payé. Les Mathurins rachétent les captifs qui pourrissent dans les *prisons* des Infidéles.

Borel dérive ce mot de l'Italien *prigione*. Du Cange le dérive de *prisio* & *prisionarius*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier *prison* & *prisonier*.

On dit de celui qui a été élargi à sa caution juratoire, qu'on lui a donné la ville pour *prison*, les chemins pour *prison*, c'est-à-dire, qu'il ne lui est pas permis d'en sortir, ou de s'en écarter. *Dimissus satisdato, vel emissus.* On dit aussi qu'il demeurera à la garde d'un Huissier comme en vive-geole; pour dire, qu'il sera toujours réputé être en *prison*. Il a été tant de temps en *prison*. Il est défendu d'avoir des *prisons* privées. On fait un procès criminel pour le bris des *prisons*.

☞ La *prison* n'a pas nui aux gens d'étude; car sans parler de Demosthène, qui s'enferma volontairement dans une *prison* pour étudier la morale; ce fut dans une *prison* que Boëce composa son excellent Livre de la consolation de la Philosophie. Grotius fit dans la *prison* son Commentaire sur S. Matthieu, le chef-d'œuvre de ses livres sur la sainte-Ecriture. Bucanan dans les cachots d'un Monastére de Portugal, composa sa belle Paraphrase des Pseaumes de David, que le fameux Poëte Nicolas Bourbon préféroit à l'Évêché de Paris. M. Pelisson de l'Académie Françoise, durant cinq ans de *prison*, reprit ses études de la langue Grecque, de la Philosophie, & de la Théologie, avec un soin qui a produit beaucoup de fruit dans l'Église. Jerôme Magius, dans les fers des Turcs, a écrit deux Traités, l'un des cloches, & l'autre du chevaler, sans d'autre secours que celui de sa mémoire, en quoi il a montré autant de force d'esprit, que de profonde érudition. Etienne Zégédin, durant sa captivité à Constantinople, écrivit des Livres de Théologie. On prétend que ç'a été sur les galéres de Barbarie, que Michel Cervantes composa son Dom Quichotte, qui est celui de tous les Livres que M. de S. Evremont dit qu'il aimeroit mieux avoir fait; parce qu'à son avis, il n'y en a point qui puisse contribuer davantage à nous former un bon goût de toutes choses.

Prison, s'est dit autrefois pour prisonnier, de l'Italien, *prigione*. Borel. *Captivus, incarceratus.*

De pain aux sacs, pain aux Barrez,
Aux povres prisons *enserrez.*
GUIL. DE VILLENEUVE.

C'est-à-dire, aux pauvres prisonniers enfermés.

PRISON, se dit figurément en choses morales. Les spirituels disent que le corps est la *prison* de l'ame. *Carcer animæ.* Nous sommes ici-bas comme des criminels renfermés dans une *prison*, & toujours incertains de leur supplice. NICOD. Les Amans disent qu'ils sont en *prison*, que leur cœur est en *prison*, en captivité, qu'ils aiment leur *prison*.

Mon courage avec ma raison,
Rompit ma chaîne, & força ma prison. VOIT.

PRISON, se dit proverbialement en ces phrases. Cela est charmant comme la porte d'une *prison*. *Injucundus, molestus.* Il n'y a point de belle *prison*, ni de laides amours. On dit aussi, de celui qui est trop serré dans ses bottes, ou dans ses souliers, qu'il est dans la *prison* de saint Crépin.

PRISON PHILOSOPHIQUE. *Carcer Philosophicus.* En terme de Philosophie Hermétique, c'est le fourneau des Sages, qui enclôt deux vaisseaux, en l'un desquels est la matiére philosophale, lequel est appellé œuf hermétique, ou *prison* lucide & transparente, & l'autre vaisseau est l'écuelle qui contient les cendres. DICT. HERM.

PRISON DE JOSEPH. Autre terme de Philosophie Hermétique. *Carcer Josephi.* C'est l'œuf des Sages, contenant le mercure. DICT. HERM.

PRISONNIER, IÉRE. adject. & subst. Qui est arrêté en *prison*, ou détenu malgré lui. *Incarceratus, captus, captivus.* Les *prisonniers* d'État sont mis à la Bastille. Les Barbares font des courses pour faire des *prisonniers*, des captifs. C'est une œuvre de miséricorde d'aller visiter les *prisonniers*, de mettre dans le tronc des *prisonniers*. Quelle calamité est comparable à celle d'un *prisonnier*? Quoi de plus triste de se voir privé des commodités de la vie, & des consolations de l'amitié! FLÉCH.

PRISONNIER, se dit figurément en Morale. Notre ame est *prisonniere*, est esclave de ses passions. *Anima nostra inclusa in corpore, passionibus subdita est & mancipium.* Ce Gentil homme est charmé d'une telle Dame, elle en a fait son *prisonnier*. On dit que les oiseaux sont *prisonniers* dans une cage, les poissons dans un filet.

On dit populairement, quand on mange quelques morceaux entre deux verres de vin, qu'on a fait un *prisonnier*.

PRISRENDI, PREISERENO. s. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Prisrenda*, anciennement *Justiniana secunda, Ulpianum, Ulpiana.* Elle est dans la Bosnie, sur une petite riviére, qui se décharge peu après dans le Drin blanc, environ à 12 lieues d'Uscup, vers le couchant. *Prisrendi* a un Evêché suffragant d'Antivari, & une magnifique Eglise, dont les Turcs ont fait une Mosquée. MATY.

☞ PRISSEY. Village de France dans la Bourgogne.

PRISTINA. s. f. Nom propre d'une petite ville de la Turquie, en Europe. *Pristina.* Elle est dans la contrée de la Bosnie qu'on nomme Campo-Merlino, à 14 lieues de Prisrendi, vers le nord. MATY.

PRIT, ou BRIT. Vieux mot Celtique. Libre. *Liber*; d'où vient le nom de Bretagne, selon Aletin le Martyr, en ses antiquités de Bretagne. BOREL.

PRITANÉE. s. masc. Ce mot vient du Grec πυρὸς, *frumentum*, & de ταμεῖον, *custodia*, & signifie *grenier public.* C'étoit à Athènes un lieu où l'on nourrissoit ceux qui avoient rendu de grand services à l'État. C'étoit aussi un lieu où les Magistrats s'assembloient, tenoient conseil, & rendoient la Justice. Je mériterois d'être nourri dans le *pritanée*. ABLANC.

PRIVABLE. adj. m. & f. Qui mérite d'être privé d'une chose qu'on lui ôte. *Privandus, expellendus.* Un homme n'est pas *privable* de son Bénéfice, de sa charge, jusqu'à ce qu'on lui ait fait son procès.

☞ PRIVANCE. s. f. Familiarité particuliére. Il ne se dit que de ceux qui sont en faveur auprès des Princes, des Grands. Il est dans la *privance* du Prince, du Ministre. Il est du style familier, & de peu d'usage.

PRIVAS. s. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Privatium.* Elle est dans le Vivarais, à six lieues de Viviers, du côté du nord. *Privas* avoit autrefois quelques fortifications. Louis XIII. les fit abattre après avoir pris la ville, l'an 1629. sur les Huguenots.

PRIVAT. subst. m. Nom propre d'homme. *Privatus.* Saint *Privat*, dont le nom est célébre dans l'Eglise de France, fut une des principales victimes de la fureur des Barbares qui vinrent de de là le Rhin ravager les Gaules, sous la conduite de Chrocus leur Roi. BAILLET, au 21. d'Août. On dit *Privé*, & non pas *Privat*, au moins en quelques endroits, comme en Berri. Il y a à Bourges une Paroisse de S. *Privé*, & le fauxbourg de S. *Privé*, auquel elle donne son nom.

PRIVATAIRE. s. m. Nom d'Office & de Dignité de l'Église, dans le moyen âge. *Privatarius.* Le P. Goar croit que le *Privataire* étoit le Trésorier, le Garde du trésor d'une Eglise, parce qu'à la Cour de Constantinople, le Trésorier de l'Empereur s'appelloit *Comes rerum privatarum*, & que le trésor, ou la cassette de l'Empeur s'appelloit *privatum.* Cependant parce qu'il n'est fait mention d'un *Privataire* Ecclésiastiqoe nulle autre part que dans Scylitzès, qoi parle du *Privataire* de l'Eglise de S. Démétrius de Thessalonique, p. 705. du Cange doute de la signification de ce mot.

PRIVATIF, IVE. adj. Qui ôte quelque chose. *Privativus.* Les Grecs ont un *a privatif*, qui étant joint à un mot, lui fait signifier le contraire, comme dans ces mots *athée, acéphale.* ☞ Les François ont dans leur langue plusieurs particules, prépositions & additions qui sont *privatives*, comme *in, im, ir, dé, é*, & *ex.* La préposition *in*, est *privative* dans *insolvable, incorrigible, insoutenable*; *im*, est *privatif* dans *impubére, impraticable*; *ir* est *privatif* dans *irrévocable, irrésolu*; *dé*, est *privatif* dans *débandé, décoloré, desobéissance, desunion*; *é*, est *privatif* dans *énerver, épiler.* Enfin *ex* est *privatif* dans *ex-Jésuite, ex-Laquais*, &c.

PRIVATION. subst. f. Absence, défaut, manque d'un bien qu'on souhaite. *Privatio, absentia, depulsio.* La mort est la *privation* de toutes choses. NIC. Un des tourmens des damnés, c'est la *privation* de la vûe de Dieu. La fureur emporte la *privation* de la raison; l'apoplexie la *privation* du sentiment. Une *privation* humble des talens que le monde estime, vaut mieux que ces talens mêmes qui enorgueillissent. LA P. MAR. Apprenons à supporter patiemment la *privation* des biens & des honneurs du monde. M. ESP. Si l'on fait un bon usage de la *privation* des douleurs, l'on rend sa condition assez heureuse. S. EVR. La *privation* des choses nous est sensible, à proportion de l'attache que nous y avons. NIC. Les Mystiques appellent *privation de Dieu*, les aridités, les sécheresses de l'ame à qui Dieu ne se fait plus sentir. Dieu privoit quelquefois Sainte Thérése de sa présence, mais cette *privation* produisoit en elle une soif ardente. FLÉCH.

PRIVATION, en termes de Physique, est un principe chimériqux & négatif qu'Aristote a voulu joindre à la forme & à la matiére, pour constituer un corps naturel. Il ne signifie qu'absence de la forme future. *Absentia formæ in subjecto apto.* Aristote traite pourtant les Anciens de rustiques & de grossiers, pour n'avoir pas reconnu la *privation* pour un der principes des causes naturelles. Mais c'est une injustice de leur reprocher d'avoir ignoré une chose qu'il est impossible d'ignorer; & c'est une illusion que d'avoir produit au monde ce principe de la *privation*, comme un rare secret, puisqu'il n'y a personne qui ne suppose comme une chose connue, qu'une chose n'est point avant que d'être faite. LOG.

PRIVATION, en termes de Palais, signifie, Interdiction, ou confiscation. *Interdictio, vel bonorum addictio.* Les Arrêts de defense portent cette clause comminatoire, A peine contre les Officiers contrevenans de *privation* de leurs charges.

PRIVATIVEMENT. adv. D'une maniére privative. *Exclusoria auctoritate, vel exclusivè, cæteris exclusis.* On lui a accordé un privilége de faire un tel commerce *privativement*, & à l'exclusion de tous autres.

PRIVAUTÉ. f.f. Grande familiarité. *Familiaritas, usus, consuetudo.* Les maris n'aiment pas qu'on prenne des *privautés* evec leurs femmes. Les Grends o'approuvent pas qu'on se donne des *privautés* avec eux, ils croient que c'est sortir du respect. Il avoit été du festin du Roi, & dans toutes les *privautés* de la faveur. Vaug. Il y a de petites *privautés* que l'amour inspire, & que la raison ne condamne pas. G. G. Vous vous émancipez à certaines *privautés* que je ne sçaurois approuver. S. Evr.

PRIVÉ, ée. adj. & subst. Particulier, secret. *Privatus, secretus.* Le Conseil *privé* du Roi est un Conseil d'Etat qu'il tient pour juger quelques affaires de ses Sujets qui reclament sa justice, comme des évocations & renvois, des réglemens de Juges, des interprétations d'Edits, des cassations d'Arrêts, &c. Les Procureurs du Conseil *privé* sont Avocats.

Ce mot vient de *privatus.*

Privé, se dit aussi de ce qui est opposé à public. *Privatus, particularis, peculiaris.* Il a fait cela de son autorité *privée*, c'est-à-dire, sans ordre de Justice. Il est défendu d'avoir des prisons *privées*. On n'entre pas dans les maisons *privées*, ou des particuliers, sans le congé du maître.

En ce sens on dit qu'un homme méne une vie *privée*, qu'il a une fortune *privée*, quand il vit en retreite & en particulier, sans charge, sans emploi, sans se mêler d'affaires; qu'il vit en son *privé*, en homme *privé*. *Vir privatus, vel privatè vivens.* Un homme heureux dans les douceurs & dans le repos d'une condition *privée*, devroit-il y renoncer pour une Monarchie? La Bruy. Scipion se possédoit également dans l'agitation des affaires, & dans la tranquillité de la vie *privée*. S. Evr. On dit aussi, qu'il a été intimé en son propre & *privé* nom, condamné à payer en son propre & *privé* nom, pour dire, en son nom particulier.

Privé, se dit aussi de ce qui est familier & apprivoisé. *Cicur.* Ces deux amis sont fort *privés* & familiers ensemble, ils se disent tous leurs secrets, leurs défauts. *Amici inter se intimè juncti.* *Privé* en ce sens ne se dit guère que pour marquer trop de familiarité; & ne se met ordinairement qu'avec *bien, fort, assez, trop*, &c. C'est être bien *privé* que d'en user de la sorte. Je vous trouve bien *privé* de venir ici à l'heure qu'il est. L'Acad. Un pigeon est un oiseau *privé*, qui n'est point farouche. On a vû des renards, des biches, des ours *privés*. En Afrique il y a des serpens *privés* qui viennent manger sous la table sans nuire à personne, comme des chiens & des chats. Voyage de Rasilly.

Privé, se dit aussi de celui qui souffre la privation, ou la perte de quelque chose, soit qu'il ne l'ait jamais eue, soit qu'on la lui ait ôtée, soit qu'il l'ait perdue. *Exutus, spoliatus, nudatus, orbatus.* L'Eglise Romaine croit que les enfans qui meurent sans Baptême sont éternellement *privés* de la vûe de Dieu. Les animaux sont *privés* de raison. Un paralytique est *privé* de l'usage de ses membres. Un corps mort est *privé* de vie. Cette ville rebelle a été *privée* de ses privilèges. Ce Sergent faussaire a été *privé* de sa charge. Ce mot en général vient du Latin *privatus.*

Privé. f. m. Un retreit, un lieu particulier, où l'on va à ses nécessités secrétes. *Forica, vel cella foricaria.* Cela put comme un *privé*; un cureur de *privé*.

PRIVÉMENT. adv. D'une maniére fort privée & familiére. *Familiariter.* Ce Seigneur est fort affable, il vit *privément* avec tout le monde, avec ses domestiques. *Familiarem in morem.*

PRIVER. v. act. Retrancher, enlever, ôter quelque chose à quelqu'un, l'en dépouiller. *Privare, orbare, spoliare, exuere.* Malheur à celui que Dieu *prive* de ses graces. Les excommuniés sont *privés* des Sacremens. Les dévoluts tendent à *priver* les indignes de leurs Bénéfices. Le Roi a *privé* cet Officier de sa charge, de ses gages. Comment voulez-vous qu'au milieu de tant de biens dont il jouït, il ne craigne pas la mort qui le *privera* de tous ses biens? Dry. Cu. Les Philosophes vengeoient leur mérite de l'injustice de la fortune, par le mépris des biens dont elle les *privoit*. La Rochef. Ne *privez* point mes yeux d'un spectacle si doux. Rac.

Priver, signifie aussi, Manquer d'obtenir, s'abstenir, se frustrer de quelque chose. *Detrahere, spoliare.* Cet accident l'a *privé* de son espérance. Les gens de vertu se *privent* des plaisirs temporels, pour jouïr des spirituels. Un ami se *prive* de beaucoup de choses pour en assister son ami. L'Eglise n'entend pas qu'ils se *privent* eux-mêmes de toutes les graces qu'ils doivent attendre. Pasc.

PRIVILÉGE. f. m. Passedroit, grace, prérogative, avantage particulier dont jouït une personne à l'exclusion de plusieurs autres, & qui lui vient par le bienfait de son Souverain. *Privilegium, prærogativa, jus prærogativum, immunitas.* Le Roi ne peut abolir, ou supprimer les *priviléges* de la nation, ni révoquer les *priviléges* accordés à ses Sujets. Les plus beaux de tous les *priviléges* sont ceux des Sécretaires du Roi. Quand on prend une Place par capitulation, on conserve d'ordinaire ses *priviléges*.

Ce mot vient de *privati lex.*

Le Prevôt de Paris est Conservateur des *priviléges* de l'Université. *Mercatorum Præpositus Universitatis Parisiensis prærogativarum custos est & conservator.* Il y a à Lion un Juge conservateur des *priviléges* des foires, dont le tribunal s'appelle la *Conservation.*

Privilége, se dit en général de toutes sortes de droits, de prerogatives, d'avantages attachés à de certaines conditions, à de certains états, à de certains emplois, &c. *Jus præcipuum, vel prærogativum.* La qualité de mari lui donna de plus grands *priviléges*, mais elle ne lui donna pas une autre place dans le cœur de sa femme. P. de Cl. Si le titre de Sçavant ne donne pas le *privilége* de se tromper impunément, il donne du moins celui de n'être ni contredit, ni condamné légérement. Cl. Nous voudrions jouïr des *priviléges* de la vertu, sans en acquérir le mérite. Fléch. La seule douceur Chrétienne a le *privilége* de calmer & d'adoucir le cœur de ceux qu'on a outragés. M. Esp. Adam par son péché a perdu le *privilége* d'être immortel. Port-R. Ne faut-il que faire des vers pour avoir *privilége* d'extravagance? S. Evr. Les gens de votre âge ont également le *privilége* de tromper & de se dédire. Voit. Il n'y a point de plus grand *privilége* dans le monde qu'une grande naissance. S. Evr. Le temps ne peut acquérir à l'erreur les *priviléges* de la vérité. Port-R.

> *Hé quoi! cruel Amour, quels sont tes* priviléges!
> *N'est-il rien de sacré pour tes feux sacriléges?*
>
> Vill.

Privilége, se dit aussi des dons naturels tant du corps que de l'esprit. *Corporis & animi dotes.* La raison est un beau *privilége* qu'ont les hommes au-dessus des bêtes. La beauté est un *privilége* de la nature fort passager, & de peu de durée.

Privilége, se dit aussi en Droit, d'une préférence qu'il est juste d'accorder. *Præcipuum jus, vel prærogativum.* Un bailleur de fond est colloqué par *privilége* sur le prix de l'héritage, quand on le décréte. On peut exécuter pour les loyers en vertu du *privilége* des bourgeois, sans avoir de bail.

Privilége, signifie aussi, Preférence, droit qu'on obtient de faire, ou de vendre quelque chose à l'exclusion de tous autres. *Priores partes, vel præstantia.* Acheter un *privilége*. Les *priviléges* sont fondés en bonne raison dans leur concession, mais on en abuse.

Privilége, se dit aussi de la patente & des lettres mêmes que l'on obtient. *Prærogativa, jus prærogativum.* On met toujours le *privilége* au long, à la tête des livres qui s'impriment avec *privilége*. Les *priviléges* du Roi pour l'impression des livres sont accordés, afin que l'Auteur ou le Libraire ne soient point frustrés du prix de leur travail par les contrefaçons, ou l'introduction des mêmes impressions faites en pays étranger. Les Libraires seuls ont le droit de débiter les livres que les Auteurs font imprimer à leurs dépens: ce n'est qu'à cette condition que l'on accorde des *priviléges* aux Auteurs. Quand on commença à prendre des *priviléges* en France, on s'adressoit au Parlement qui les donnoit pour le Roi. Voyez Vigneul-Marville.

PRIVILÉGIÉ, ée. adj. & subst. Qui jouït de quelque privilége. *Privilegio præditus, donatus, privilegiarius.* Messieurs des Requêtes de l'Hôtel & du Palais, sont Juges des *privilégiés*, c'est-à-dire, des Officiers de la Maison du

du Roi, ou de ceux qui ont droit de *committimus*. On appelle *privilégiés* à l'égard de la jurisdiction, ceux qui ont le droit de plaider devant certains Juges, soit en demandant, soit en défendant. Par exemple, les Régens, Officiers & Suppôts des Universités ne plaident que devant les Conservateurs de leurs priviléges. Les *privilégiés* qui ont droit de *committimus*, peuvent se pourvoir ou aux Requêtes de l'Hôtel, ou aux Requêtes du Palais, à leur choix.

Privilégié, se dit aussi de tout ce qui a quelque distinction; à qui il appartient quelque préférence, ou quelque exemption; qui n'est point dans le cas ordinaire. *Immunis, privilegio donatus*. Le Juge Royal doit assister au jugement & à l'instruction du procès que fait un Official à un Ecclésiastique, quand il y a un cas *privilégié*. Voyez Cas. Les frais d'un décret, d'un ordre, sont *privilégiés*. Les créanciers *privilégiés* sont les premiers colloqués. Les Bulles des Jubilés s'exécutent tant à l'égard des *privilégiés*, que non *privilégiés*, exempts & non exempts. Un autel *privilégié*, est un autel où l'on dit ordinairement la Messe pour la délivrance des ames du Purgatoire.

Privilégié, se dit d'un homme qui est en droit de faire certaines choses que d'autres n'oseroient faire, ou avec lequel on vit sans façon & avec liberté. *Privilegium habens*. Il peut tout dire, il est *privilégié*. Il peut entrer à toute heure, il est *privilégié*. L'Acad.

Privilégié, au figuré, se dit de ceux qui ont quelque avantage, quelque prérogative sur les autres hommes par des dons naturels ou surnaturels. *Praeminens, praestans*. Il y a des hommes *privilégiés*, qui ne se sentent nullement des foiblesses de l'ame, & dont la foiblesse a je ne sçai quoi de mâle & de beau. Bouh. L'intérêt & le plaisir sont comme les deux ressorts qui font agir les hommes: il n'y a que les ames *privilégiées* qui agissent par des motifs de gloire. Bell. Loin d'ici ces flatteuses maximes, que les Rois naissent habiles, & que leurs ames *privilégiées* sortent des mains de Dieu toutes sages & intelligentes. Fléch.

PRIX. s. m. Valeur & estimation des choses. *Pretium, aestimatio*. Le *prix* de la plûpart des choses ne dépend que de l'imagination & du caprice. Le *prix* des denrées dépend de leur abondance, & de la rareté de l'argent. Les Officiers de police doivent mettre le *prix*, le taux aux denrées. Dans les gargotes on prend des repas à juste *prix*. Quand on laisse décréter sa maison, elle est vendue à vil *prix*. J'en ai offert un *prix* raisonnable. Les tableaux de Poussin sont hors de *prix*. *Extra pretium, ultra*. Voilà de bonne marchandise, vous n'avez qu'à vous défendre du *prix*. Ce Seigneur a des pierreries, a des meubles de *prix*.

On dit, Mettre une tête à *prix*, quand un chef de parti offre une grosse somme pour récompense à celui qui lui apportera la tête de son ennemi. *Caput licitari*. On dit aussi, Mettre à *prix* une maison, quand on en veut avoir un certain *prix*, quand on en fixe le *prix*. Mettre le *prix* sur ses piéces, c'est examiner la valeur de chaque chose en particulier, quand on en a acheté plusieurs ensemble. Cet Officier a droit de prendre du sel au *prix* du Marchand, au *prix* courant.

On dit au Palais, Payer, consigner le *prix* d'une chose vendue; faire l'ordre & la distribution du *prix*; être colloqué sur le *prix*. *Rei pretium deponere*. Il est rentré dans cette terre en remboursant le *prix*.

Prix fait, est le *prix* convenu ou marqué d'une besogne commandée, ou de ce qui est taxé, qui a un *prix* commun: mais sur-tout on le dit d'une entreprise dont on a traité par un devis contenant le détail des conventions, moyennant certaine somme. *Pretium pactum, vel conductum*. On a plus d'avantage à faire bâtir à journée, qu'à *prix fait*. C'est un *prix fait*.

Prix, se dit aussi figurément de la valeur des vertus, ou des personnes, de l'estime qu'on en fait. *Existimatio, pretium, pondus*. La piété seule donne le *prix* à toutes les vertus morales. Cl. La grandeur n'est pas d'assez haut *prix* pour l'acheter si cher. S. Evr. Le mérite que nous aimons nous paroît tout d'un autre *prix*, que celui que nous haïssons. Le Ch. de M. Ce n'est pas peu que de sçavoir donner à chaque chose le *prix* qu'elle mérite. Id. Une expression bien choisie rehausse le *prix* d'une pensée. Bouh.

Quelque rare que soit le mérite des Belles;
On pourroit se flatter qu'on vaut son prix *comme elles.*
Mol.

Prix, signifie aussi une récompense à disputer, & à adjuger à celui qui aura l'avantage à quelque exercice, à quelque dispute. *Praemium, palma, merces*. On donnoit des *prix* aux Jeux Olympiques, & aux autres Jeux de la Gréce. On dispute souvent des *prix* de course, de bague, le *prix* de l'arquebuse. Les écoliers composent pour les *prix*. On distribue les *prix* de Poesie à Toulouse, à Caen & à Rouen. Remporter le *prix* de l'Eloquence, ou des Vers à l'Académie Françoise. Sois vainqueur d'un combat dont Chiméne est le *prix*. Corn.

Prix, se dit figurément en choses morales. *Remuneratio, merces*. La vertu est le *prix* d'elle même, & sa propre récompense. S. Evr. Elle aime trop la vertu pour être le *prix* & la récompense d'un crime. Corn. Leur tête sera le *prix* de la réconciliation. Ablanc.

☞ Prix. On dit proverbialement, chacun vaut son *prix*, pour dire, que chacun a son mérite, ou son talent.

Au Prix, adv. de comparaison. *Prae*. Vous n'avez rien vû *au prix* de ce que vous allez voir. Les anciens Physiciens ne sont rien *au prix* des modernes. Tous les autres pays sont stériles en Héros, *au prix* de la Gréce & de l'Italie. Bouh. On dit aussi adverbialement, A quelque *prix* que ce soit, pour dire, chérement, & quoi qu'il en puisse coûter.

Prix pour Prix. adv. qui se dit en comparant la valeur d'une chose à une autre. Vous avez acheté votre maison plus cher que je n'ai fait la mienne *prix pour prix*, c'est-à-dire, à proportion. *Proportione servatâ, habitâ ratione*.

PRIX. s. m. & nom propre d'homme. *Praejectus*, & quelquefois *Projectus*. Le Saint que tout le monde appelle saint *Prix*, & que Baillet nomme aussi saint *Priet*, ou saint *Prey*, saint *Prets*, saint *Priest*, saint *Prié* & saint *Preils*, fut Evêque de Clermont en Auvergne, & martyr au septiéme siécle. Il fut tué l'an 674. Voyez Bollandus & Baillet au 25 Janv. & les *Acta SS. Bened. Sec. II.* M. Fleury l'appelle *Préject*. C'est le nom Latin, & non pas le nom François; ses différens noms sont des corruptions du Latin *Praejectus*.

Prix. Nom propre d'homme, se dit aussi pour Prisque. *Priscus*. Saint Prisque que le vulgaire appelle saint *Prex* au lieu de *Presc*, & saint *Prix* au lieu de *Prisc*, & souvent encore saint *Bry*, souffrit le martyre pour la foi de Jesus-Christ du temps de l'Empereur Aurélien, lorsque ce Prince étoit dans les Gaules en l'année de J. C. 273. ou la suivante. Baillet. S. *Prix* souffrit avec S. Cot. Voyez les Bollandistes, *Acta SS. Maii, T. VI. p. 365. & s.*

PRIZI. s. m. Nom propre d'une petite ville de la Sicile. *Prizis* Elle est vers le milieu de la vallée de Mazara, près des sources de la riviére de Calatabellota, à neuf lieues de la ville de Xacca, du côté du nord. Maty.

PRO.

☞ PROAO. s. m. Divinité des anciens Germains, qu'ils représentoient tenant d'une main une pique environnée d'une espece de banderolle, & de l'autre un écu d'armes. Ce Dieu présidoit à la justice & au marché public, afin que tout s'y vendît avec équité.

☞ PROAROSIES. s. f. pl. On appelloit ainsi les sacrifices qu'on faisoit à Cérès avant les semences.

PROBABILIORISTE. s. m. & f. Celui qui croit qu'on est obligé sous peine de péché de prendre toujours le parti le plus probable. *Qui opinionem probabiliorem semper amplectendam docet*. Ce terme est nouveau, & n'a paru encore, que l'on sçache, que dans les Mémoires de Trevoux 1714. *p.* 1333. & suiv. Mais il est commode & nécessaire, & mérite d'être reçu. Wendrock est un *Probabilioriste*. Il y a vingt Auteurs anciens, c'est-à-dire, qui ont écrit avant deux cens ans, qui sont favorables aux *Probabilioristes*. Les *Probabilioristes* ne gardent pas la modération qu'Innocent XI. leur a prescrite. Cependant le Cardinal Laurea, le P. Gonzalez Général des Jésuites, le P. Fogarin Cordélier, Antoine de Cordoue & Philippe

Fabri se sont préservés du défaut commun aux *Probabilionistes*.

☞ PROBABILISME. s. m. Probabilité, doctrine des opinions probables. Monstre de doctrine qui renverse toute la Morale, & en comparaison duquel le *probabilisme* le plus outré est un sentiment innocent. *Dict. de Bayle art. d'Aills, rem. I.*

PROBABILISTE. Qui tient pour la doctrine des opinions probables. *Sectarius, vel probabili opinioni addictus.* La facilité des *Probabilistes* ouvre la porte aux abus & au crime, en accordant à l'opinion les prérogatives de la bonne conscience, qui n'appartiennent qu'à la certitude. S. Evr. Après M. Pascal est-il encore un *Probabiliste* au monde ? Port-R.

PROBABILITÉ. s. f. Vraisemblance, apparence de vérité, qualité de ce qui est probable. *Probabilitas, verisimilitudo.* Il y a bien des erreurs qui ont pourtant de la *probabilité.* Un Philosophe ne doit rien avancer qui n'ait du moins quelque *probabilité.* On appelle *probabilité intérieure*, celle qui est appuyée sur une raison, & *probabilité extérieure*, celle qui est appuyée sur une autorité considérable. La *probabilité* ne doit aboutir à autre chose qu'à préférer dans une question parfaitement douteuse, le parti qui plaît davantage, & dont pourtant on ne découvre point la fausseté. Les Jésuites ne conviennent point de la *probabilité* vague & arbitraire qu'on leur attribue.

PROBABLE. adj. m. & f. Qui se peut prouver; qui a de la vraisemblance, & quelque apparence de vérité. *Probabilis, verisimilis.* La plûpart des vérités ne sont pas évidentes; elles sont seulement *probables.* Bay. La subtilité des Orateurs & des Scholiastes a rendu toutes choses *probables.* On a long-temps disputé sur les opinions *probables* des Casuistes. On définit communément une opinion *probable*, celle qui est appuyée sur un motif grave, ou sur un fondement apparent, & qui a pour elle des autorités capables de persuader un homme sage, & qui juge sans passion. D. G. P. Comme nous manquons souvent de lumiéres pour reconnoître le vrai & le faux, outre les propositions qui nous paroissent évidemment vraies, & celles qui nous paroissent certainement fausses, il y en a dont la vérité n'est pas si évidente, que nous n'ayons quelque appréhension qu'elles ne soient fausses: ce sont les propositions qu'on appelle *probables.* Log. Escobar prétend qu'une opinion est *probable*, quand elle est fondée sur des raisons de quelque considération, soutenues par un Auteur grave. Pasc. Selon le même Casuiste, l'on peut suivre l'opinion la moins *probable*, & la moins sûre, si elle plaît davantage au consultant. Idem. Une opinion *probable* est celle qui étant comparée à l'opinion contraire, devient problématique par une parfaite égalité des raisons & des argumens proposés de part & d'autre; ensorte qu'il n'y ait aucune raison évidente, & rien de convaincant, pour donner à l'une la préférence sur l'autre. On prétend que les Jésuites définissent, que pour rendre une opinion *probable*, il suffit qu'elle soit appuyée d'une bonne raison, ou de l'autorité d'un Docteur de piété & de réputation: après quoi il est permis de suivre impunément l'opinion la moins sûre & la moins *probable.* Voilà le venin de la probabilité.

PROBABLEMENT. adv. Apparemment, avec probabilité. *Probabiliter, apparenter.* Si votre ami est parti un tel jour, il doit *probablement* arriver ce soir. Ils ne sont engagés que *probablement* à obéir à leur Supérieur. Pasc. C'est elle qu'on doit *probablement* accuser de rapt. Patr.

☞ PROBAC. s. m. Ville d'Allemagne, la derniére des Etats du Landgrave de Hesse, pour ceux qui y viennent de Mayence.

☞ PROBAGE. On appelle ainsi en Languedoc ces branches de vigne qu'on couche dans la terre pour leur faire pousser un cep. De *propago.* Ménage. *Dict. Etym.* C'est ce qu'on appelle *provin* ailleurs. M. Ménage, au mot *provigner*, nous apprend que les Angevins disent *provain.* Il le devoit bien sçavoir, puisqu'il étoit d'Angers.

PROBANTE. adj. Terme de Palais, qui se dit en cette phrase, Il a apporté un titre en forme *probante* & authentique. *Titulus probabilis & authenticus.*

PROBATEUR. s. m. Terme de Philosophie hermétique. Eprouveur, celui qui éprouve; du Latin *probator.* Dict. Herm.

PROBATION. s. f. Terme de Religion. Epreuve, année de Noviciat qu'on fait faire à un Religieux dans un Couvent pour éprouver sa vertu, sa vocation, & s'il pourra soutenir les austérités de la Régle. *Probatio.* L'année de *probation* d'un Novice ne commence que du jour de sa prise d'habit.

PROBATIQUE. adj. f. Ce mot se trouve dans l'Écriture en cette phrase. La *Probatique* Piscine, près de laquelle Jesus-Christ fit la guérison miraculeuse du paralytique. *Probatica piscina.* C'étoit un réservoir d'eau près le parvis du Temple de Salomon, où on lavoit les animaux destinés pour le sacrifice.

Ce mot vient du Grec *προβατον, ovis*, qui signifie *une brebis.*

☞ PROBATOIRE. adj. m. On donne ce nom aux Actes qui servent à examiner la capacité d'un Aspirant. Pour être Docteur de Sorbonne, il faut soutenir trois Théses, la Majeure, la Mineure & la Sorbonique. Tous ces trois Actes sont *probatoires*, & si le Soutenant ne répondoit pas bien, il seroit refusé. Après qu'il a soutenu ces trois Théses, il fait encore un Acte de Vesperies; mais celui-ci n'est pas *probatoire*, ou pour éprouver la capacité du Licentié, il n'est que de pure cérémonie.

PROBITÉ. s. f. Bonté, droiture, vertu naturelle par laquelle on s'abstient de nuire à autrui. *Probitas, bonitas, justitia, equitas.* Il y a dans le monde beaucoup de gens d'esprit, mais il y en a peu qui aient de la *probité.* Avoir une *probité* exacte, & une piété solide. Bour. La *probité* passe pour simplicité dans le monde corrompu. Dac. On ne peut être bon Juge, sans avoir de la *probité* & de l'intégrité. C'est un Ecclésiastique d'une *probité* exemplaire. L'intérêt fait la *probité* des ames basses & mercenaires; elle n'est en eux qu'un désir d'acquérir du bien. M. Esp. On ne manque que trop souvent de *probité*, quand on le peut faire impunément. Id. Une *probité* éprouvée par la patience & par l'adversité, est plus sûre & plus inébranlable. La Bruy. Il ne faut pas exiger une *probité* scrupuleuse des gens de la Cour. S. Evr. Dans la société il faut une *probité* facile, & qui s'accommode aux vices des particuliers. Id. En cœur humain *probité* plus n'habite. Des-Houl. Si Alexandre eût eu une probité commune, il n'eût point répandu tant de sang humain par le seul désir de faire parler de lui. M. Esp. La *probité* & la bonne foi ne sont plus que de vains noms. S. Evr. Il est rare de voir des hommes dont la *probité* soit si solide & si bien affermie, qu'elle ne puisse être ni ébranlée par les menaces, ni tentée par les promesses. M. Esp. Où trouve-t-on une *probité* incorruptible, & qu'aucun intérêt de haine, ou d'ambition n'ait pû séduire? Id.

Ce mot vient du Latin *probitas.*

PROBLÉMATIQUE. adj. Qui est incertain & douteux. *Problematicus, utramvis in partem probabilis.* Ce procès est fort *problématique*, il y a bien de la difficulté; on le peut gagner, on le peut perdre.

PROBLÉMATIQUEMENT. adv. D'une manière douteuse. *Problematice, cum dubio, ancipiti animo.* Il n'a pas assuré une telle chose positivement, il l'a seulement proposée *problématiquement.*

PROBLÊME. s. m. Question douteuse, ou proposition qui ne paroît ni vraie ni fausse; qui est probable des deux côtés; qu'on peut soutenir également de part & d'autre. *Problema, propositio dubia, anceps.* Vous assurez cela comme vrai, mais c'est un *problême.*

Problême, est aussi une proposition; un effet naturel qu'on propose, afin d'en découvrir la cause apparente, & en tâtonnant. Tels sont les *problêmes* d'Aristote. *Problemata Aristotelica.*

Problême. Terme de Mathématique. C'est une proposition par laquelle on donne la manière de faire quelque opération, ou construction géométrique, & on en démontre après la vérité; comme diviser une ligne en deux, construire un triangle, &c. *Problema mathematicum.* Le *problême* en Géométrie, est, selon Messieurs de Port-Royal, une proposition qu'il faut démontrer, mais dans laquelle il s'agit de faire quelque chose, & de prouver qu'on a fait ce qu'on avoit proposé de faire.

☞ PROBLÊMES nautiques, ce sont certains principaux *problêmes*

problêmes qui se résolvent promptement & facilement, par le moyen des Tables Loxodromiques.

Problême, en Algébre, signifie seulement une question ou proposition qui demande qu'on découvre quelque vérité cachée, & qu'on en fasse la démonstration. *Problema.* L'Algébre se vante de résoudre toutes sortes de *problêmes* ou de questions.

Ce mot est purement Grec, où il signifie la même chose, *πρόβλημα, quæstio quæ ad explicandum proponitur.*

PROBOSCIDE. s. f. C'est un terme de Blason, qui se dit de la trompe de l'éléphant, quand on en trouve sur des Armoiries. Il vient du Grec *προβοσκὶς, main de l'éléphant.*

☞ PROCATARCTIQUE. adj. Terme de Médecine. On donne cette épithéte particuliérement aux causes manifestes des maladies qui agissent les premiéres, & qui mettent les autres causes en mouvement; c'est pourquoi on les appelle aussi *évidentes* & *primitives.* Elles sont internes ou externes. Les internes existent en nous, comme les passions de l'ame. Les externes sont hors de nous, & c'est tout ce qui nous peut offenser ou blesser. *Procatarcticus, primarius.* Ce mot est Grec, *προκαταρκτικὸς,* original, primitif. Il vient de *προκατάρξις,* principe, origine. Col. de Villars.

☞ PROCEDANUM. subst. m. Ce terme est employé pour signifier l'appétit luxurieux. M. du Rondel dans sa Dissertation sur l'antique d'un garçon & d'un lion qui dorment ensemble, dit que le pavot n'est venu au monde que pour faire bâiller & faire dormir, & qu'il n'est bon que pour les malades du *procedanum.* Ce terme est apparemment tiré de *proceda,* qui dans Plaute signifie une *courtisane,* une *fille débauchée.*

PROCÉDÉ. s. m. Conduite, maniere d'agir d'une personne envers une autre, *Agendi ratio, modus.* Les braves sont fort délicats sur le *procédé* en matiere de querelles. Voilà un étrange *procédé,* pas un n'approuvera son *procédé.* Son *procédé* ordinaire, c'est un *procédé* honnête, civil, obligeant. Il est difficile de juger si un *procédé* net, sincére & honnête, est un effet de probité, ou d'habileté. Roenav. Rien ne fait mieux remarquer le *procédé* malhonnête des autres envers nous, que d'y opposer un *procédé* plein de modération. Nic. Un *procédé* honnête peut apprivoiser les esprits les plus sauvages. Bal. ☞ Il affectoit des airs grossiers & tout le *procédé* d'un homme de la lie du peuple. Bouh.

> *Voilà de nos maris le* procédé *commun,*
> *Ce qui leur est permis leur devient importun.* Mol.

PROCÉDER. v. n. Venir, dériver, tirer son origine. *Ortum ducere, vel originem, oriri, procedere.* La Théologie nous apprend que le Saint-Esprit *procéde* du Pere & du Fils sans génération. Les Grecs tiennent que le Saint-Esprit *procéde* du Pere seulement.

En Physique on dit qu'un effet *procéde* d'une telle cause. *Provenire, oriri, emanare.* Cette fluxion *procéde* du cerveau. Il faut aller à la source, à l'origine, & voir d'où *procéde* tout ce trouble, cet embarras.

Procéder, signifie aussi, Agir, se comporter d'une certaine maniére. *Agere, se gerere.* Un Marchand doit *procéder* sincérement & franchement avec les Négocians pour conserver son crédit. Il a fort bien *procédé* dans les différends qu'il a eus avec sa famille. Tout ce qui *procéde* d'affection, d'honnêteté, est toujours bien reçû. On dit dans le style familier, Tant fut *procédé*; tant a été *procédé* que, &c. pour dire, On fit si bien, on se donna tant de peine, les choses vinrent à tel point que, &c.

Procéder, signifie aussi, Aller de suite, en bon ordre. *Ordinatè sequi, vel incedere.* La disposition de ce Poëme dramatique est bien faite; il *procéde* bien; les scénes sont bien de suite, bien ordonnées. Nous avons achevé, réglé les principaux points de cette négociation; *procédons* au reste, suivons.

Procéder, en termes de Palais, signifie, Faire des actes, des poursuites, des instructions en un procès. *Litem promovere, agere.* Les déclinatoires s'appellent des fins de non *procéder. Procéder* juridiquement, c'est faire des instructions en un procès suivant l'Ordonnance & les Réglemens. Il ne faut pas *procéder* par voies de fait, mais par voies juridiques, *procéder* en Justice. On dit dans les rétentions, Défenses de *procéder* ailleurs qu'en la Cour, d'avoir recours à d'autres Juges. On dit d'un Official dont on confirme la sentence, qu'il a canoniquement *procédé*; quand on l'infirme, qu'il a mal & abusivement *procédé.* On dit qu'un Rapporteur va *procéder* à l'instruction, au jugement d'un procès, quand il va ouir des témoins, ou quand il le va rapporter. On va *procéder* extraordinairement contre lui, c'est-à-dire, qu'on le va poursuivre criminellement. On ne peut décliner la jurisdiction d'un Juge, quand on a *procédé* volontairement devant lui.

Procédé, ée. part. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase du Palais, Bien jugé & mal *procédé*: ce qui signifie qu'une affaire a été véritablement bien jugée au fonds, mais qu'on n'y a pas gardé les formalités requises. *Bene judicatum, sed non servatis formulis.*

PROCEDURE. s. f. Procédé. *Agendi ratio, modus, actio judicii, formula.* Cet homme tient une étrange *procédure* avec son ami. Celui-là garde une *procédure* honnête & civile avec toutes sortes de personnes. On doute de ce mot en ce sens.

Procédure, se dit particuliérement en Pratique, de tous les actes, expéditions & instructions d'un procès. *Litis instrumenta.* Je m'abandonnai au désespoir par la lenteur & la durée des mortelles *procédures* du Saint-Office. Inquis. de Goa. Une *procédure civile,* c'est celle où il ne s'agit que du bien. Une *procédure criminelle,* ou *extraordinaire,* c'est celle où on poursuit la personne. Il faut qu'un Procureur entende bien la *procédure.* Quand il manque à la *procédure,* on le mande à la Communauté. On fait casser une vicieuse *procédure.* On est appellant de la *procédure.* On peut rectifier une *procédure.* On appelle piéces de *procédures,* les actes qui ne servent qu'à mettre un procès en état, & qui ne servent de rien au jugement du fonds.

☞ PROCELEUSMATIQUE. s. m. Terme de Prosodie, qui signifie un pied composé de deux pyrrhiques, c'est-à-dire, de quatre bréves, comme *hominibus.*

PROCÈS. s. m. Instance, différend pendant pardevant des Juges. *Lis, controversia, causa.* Il faut bannir du Palais ces lenteurs affectées que l'avarice a inventées pour faire durer les *procès,* & profiter en même temps des dépouilles de celui qui perd, & de celui qui gagne son *procès.* Fléch. On dit, Faire un *procès* à quelqu'un, lui intenter un *procès,* le mettre en *procès,* pour dire, lui donner une assignation en Justice. Poursuivre, instruire, faire juger un *procès*; terminer un *procès* par accommodement. On les a mis hors de Cour & de *procès,* c'est-à-dire, On a débouté le demandeur de sa demande. Un *procès* dévolu à la Cour, c'est celui qui y est venu par appel. Frais de *procès,* ce sont les dépens.

> *Abbé, n'entreprens point même un juste* procès. Boil.

> *N'imite point ces fous,*
> *Qui toujours assignant, & toujours assignés,*
> *Souvent demeurent gueux de vingt* procès *gagnés.* Id.

Ce mot vient de *processus, à procedendo.*

Procès par écrit, est celui qui a été jugé en premiére instance après un vû de piéces, & un appointement sur des productions & des contredits. *Lis scripta, provocatio scripti.* En ce sens il est opposé à instance, qui se dit des affaires qui sont appointées pardevant les Juges d'appel, qui est un différend qu'on termine à l'Audience. Il faut conclurre au Greffe le *procès par écrit,* le faire distribuer aux Enquêtes. On appelle le *procès principal,* les sacs produits en premiére instance. *Procès de Commissaire,* celui où il y a plusieurs articles ou questions à juger, qu'on donne à voir & à examiner à un certain nombre de Juges. Un *procès en état,* est celui qui est instruit. *Lis instructa, disposita.* Un *procès parti,* est celui sur lequel les Juges sont de différens avis en nombre égal. Un *procès pendu au croc,* est celui qu'on ne poursuit point. On joint les requêtes incidentes & les appellations verbales aux *procès par écrit.*

On dit que le *procès* sera fait & parfait à un accusé. *In judicium deducetur, & perducetur reus.* On fait le *procès* à un corps mort, à la mémoire de ceux qui se sont battus en

en duel, ou défaits eux-mêmes. On fait le *procès* à un muet par contumace. On reçoit un accusé en *procès* ordinaire ou civil, quand il n'y a pas assez de preuves pour le condamner à une peine afflictive. Dans les séditions on pend les gens sans forme ni figure de *procès*. On appelle griefs hors le *procès*, une partie d'écritures qui se fournit pardevant les Juges d'appel : ce qui se dit aussi figurément, quand un homme se plaint de quelque chose après qu'elle est faite, & qu'il y a peu de reméde.

Procès verbal, est un acte dressé & attesté par des Officiers de Justice, qui contient ce qui s'est passé en une capture, descente ou autre commission particulière. *Ex-scripta rei gestæ acta.* Un *procès verbal* de rébellion se dresse par un Sergent. Un *procès verbal* d'appposition, ou de levée de scellé, se fait par un Commissaire. Un *procès verbal* de recollement & confrontation, de réception de caution, d'enquête, de vérification d'écritures, se fait par un Juge.

On dit figurément, qu'un homme a gagné son *procès*, quand il a fait quelque gageure, quelque prédiction, ou formé quelque contestation dont le succès est à son avantage. *Causam obtinere.* On dit aussi, qu'on se fait son *procès* à soi-même, lorsqu'on se condamne, & qu'on avoüe qu'on a tort. On dit aussi, lorsqu'on médit d'un absent, qu'on lui a bientôt fait son *procès*. On fait le *procès* aux autres sans quartier, & l'on se pardonne partout. Flech. Après cela il n'y a plus rien à dire, voilà son *procès* fait. Mol.

> *Le plus sage, est celui qui ne pense point l'être,*
> *Et sait, sans se flater, le* procès *à ses vices.* Boil.

On dit de même, qu'on fait le *procès* à un mot, à une phrase, à un ouvrage, quand on les condamne, quand on les soutient mauvais. *De vocabulo contendere.*

On dit figurément & bassement, qu'un homme est un diable en *procès* ; pour dire qu'il est dangereux d'avoir à faire à lui, parce qu'il est habile dans les affaires. *Litigator captiosus.*

☞ Procès. f. m. En Anatomie, protubérance, apophyse, ou éminence d'un os. En Chymie procédés, ou suite d'opérations tendantes à la production de quelque chose nouvelle. *Dict. de James.*

☞ Procès *papillaires*, ou mammelons des nerfs olfactifs. *Papillares processus.* Ce sont les extrémités des nerfs olfactifs, insérées dans la membrane muqueuse du nez.

PROCESSIF, ive. Qui aime les procès, qui en fait à tous ses voisins légérement. *Litigiosus.* Il est dangereux d'avoir à faire à cet homme-là, il est chicaneur & *processif.*

PROCESSION. f. f. En Théologie on dit la *procession* du Saint Esprit, en expliquant le mystére de la Sainte Trinité, & cela pour marquer la maniére en laquelle on conçoit que le Saint-Esprit *procéde* du Pere & du Fils. *Processio, emanatio.* Les Grecs & les Latins ne sont point d'accord sur la *Procession* du Saint-Esprit.

Procession, est aussi une cérémonie Ecclésiastique, qui se dit des priéres que le peuple fait à la suite du Clergé, qui va par dévotion visiter quelque lieu saint, quelque Église. *Processio, supplicatio.* On fait des *Processions* générales dans les Jubilés, & dans les autres dévotions & nécessités publiques. La *Procession* de la réduction de Paris. Le Recteur fait sa *Procession* quatre fois l'année, où assistent les quatre Facultés. Les *Processions* du Saint-Sacrement sont fort solemnelles. *Lustrationes vicales.* On en fait souvent aussi autour de l'Église au Salut, à la Messe, &c. L'origine des *Processions* est fort ancienne, parce que saint Ambroise en fait mention. J'écris *Procêssion*, long, avec un circonflexe, pour le distinguer de la *procession* du Saint-Esprit, qui est bref. Mén. On a de la peine à être ici du sentiment de Ménage ; on ne se souvient pas d'avoir oüi prononcer, *Procêssion* qu'au peuple.

☞ Processions blanches. En 1583. les Ligueurs inventerent ce qu'on appelloit alors les *Processions blanches*. On alloit avec croix, banniéres & torches allumées jusqu'à trois ou quatre journées de chemin, les yeux baissés, en bel ordre, deux à deux, & un linge blanc par-dessus les habits ordinaires. Quelques-uns même se mettoient nuds pieds, & tous portoient une petite croix d'une main, & un cierge allumé de l'autre. Un de la bande tenoit une lanterne, pour conserver le feu par les champs, & pour fournir de la lumiére dans le besoin, lorsque les cierges venoient à s'éteindre. Les Prêtres suivoient, dont l'un portoit le Saint-Sacrement sous un ciel blanc, soutenu par les plus honorables de la bande. On chantoit plusieurs Cantiques, &c. *Hist. de l'Egl. de Meaux T. I. p.* 379.

Procession des Équinoxes. *Processio Equinoxiorum.* La *procession des Equinoxes* se fait par un mouvement de libration qu'on a observé dans le firmament, & par lequel il arrive que les Équinoxes avancent, ou reculent ; ce qu'on appelle aussi *diastole ou systole des Equinoxes.* Les Astronomes ont remarqué que par ce mouvement de *trépidation*, ou de *libration*, qu'ils appellent de *libration seconde*, les Équinoxes semblent se mouvoir alternativement d'orient en occident, & d'occident en orient : ce qui fait la *procession des Equinoxes.* Ozanam.

On appelle proverbialement *procession*, une longue suite de gens qui vont à la file l'un de l'autre. *Series, ordo.* Il y avoit tant de monde sur ce grand chemin, que c'étoient des *processions* continuelles. On dit aussi, On ne peut pas sonner, & aller à la *procession* ; pour dire, faire deux choses qui demandent la présence en des lieux différens.

PROCESSIONNAIRE. f. m. & f. ou adj. m. & f. Voyez plus bas Processionneur.

PROCESSIONNAL. f. m. Livre d'Église où sont notés les chants des Hymnes ou Antiennes que le Clergé chante quand il marche en Procession. *Processionale.* Quelques-uns disent *Processionnel.* Dict. de l'Osth.

PROCESSIONNELLEMENT. adv. En ordre de Procession. *Supplicantium ritu, ordine, serie.* Le Clergé de cette Église est allé *processionnellement*, & en chappes, au-devant de l'Évêque à son entrée.

☞ PROCESSIONNEUR. f. m. Qui va à la Procession, en Procession. De sept en sept ans, quelques Pélerins Hongrois viennent en Procession à Cologne, pour y remercier les trois Rois ou Mages, d'une pluie qu'ils obtinrent par leur entremise, contre une sécheresse extraordinaire qui avoit causé la famine en Hongrie. Ces *Processionneurs* sont traités & servis par le Magistrat pendant quinze jours, & logent dans une maison qui a été bâtie exprès pour eux. *Géographie de Martineau du Plessis, T. I. p.* 436.

☞ M. de Reaumur dans le second volume de ses Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes, traite des Chenilles qui vivent en société pendant toute leur vie. Rien n'est plus curieux en ce genre, que ce qu'il a observé d'une éspéce de Chenilles, qu'il appelle *Processionnaires*, parce qu'elles marchent, dit-il, comme en procession, ayant un Chef à leur tête, à la suite duquel tout le bataillon marche rangé sur deux files. Quand le Chef s'arrête, tout s'arrête ; & dès qu'il marche tout se met en mouvement, en observant toujours, autant qu'il est possible, les mêmes rangs, & pour ainsi dire, le même ordre de bataille. *Mém. de Trev. Nov.* 1736. *p.* 2444 2445.

PROCHAIN, aine. adj. Qui n'est pas loin. *Propinquus, finitimus, vicinus.* Il se dit du temps & du lieu. Maison *prochaine*, rue *prochaine*, ville *prochaine*, Dimanche *prochain*, l'année *prochaine*, le mois *prochain*, dans le *prochain* terme. M. de Vaugelas a remarqué que *prochain* n'a ni comparatif, ni superlatif ; & qu'on ne dit point, *plus prochain*, ni *très-prochain*. Malherbe a pourtant dit, La porte qui se trouve la *plus prochaine*. Il seroit mieux de dire la *plus proche*. Mén. Corn.

Ce mot vient de *proximus*.

En Théologie, on appelle occasions *prochaines* du péché, les occasions qui peuvent porter facilement au péché. *Occasio proxima.* Il faut éviter les occasions *prochaines* du péché. Demeurer dans les occasions *prochaines* du péché.

Prochain, f. m. se dit en général de chaque homme, & ne se dit qu'au singulier. *Proximus.* La charité est la vertu qui regarde le *prochain*. Il faut aimer son *prochain* comme soi-même. Il ne faut point médire du *prochain*, souhaiter, ni ravir le bien du *prochain*. On s'entretient souvent aux dépens du *prochain*.

PROCHAINEMENT. adv. Dans un temps peu éloigné. *Proxime, prope.* Il se dit du passé & du futur. Je vous payerai

payerai au terme *prochainement* venant. Cela est arrivé dans le mois *prochainement* passé.

PROCHE. Préposition qui régit le génitif, & qui signifie, Près, auprès, tout contre. *Prope, propter, juxtà. Proche* de l'Église, loin de Dieu. Il est campé *proche* de la riviére. Les Marchands se logent *proche* des marchés. Cette île est située *proche* de la ligne. Ils mirent le feu aux maisons qui étoient le plus *proche* de la muraille. Ablanc. Les modernes sont trop *proches* de nous, & ils font ombrage aux vivans. Corn. Dieux! qu'un bonheur extrême est *proche* du malheur. Gon. La saison est *proche*. La mort est plus *proche* souvent que nous ne pensons. David se sentant défaillir jugea que sa derniere heure étoit *proche*. Arn. Ce n'est pas un assez long délai, le tems est *proche*. C'est mon *proche* voisin, il n'y a que le mur entre deux.

Proche, est aussi quelquefois adverbe. L'ennemi est *proche*. Ablanc. *Hostis instat, imminet.* Losqu'ils furent *proche*, ils demanderent un Officier. Id.

De proche en proche. adv. Près-à-près. Les conquêtes ne sont assurées, que quand on les fait de *proche en proche*.

Proche, est aussi adj. m. & f. & subst. *Necessarius, consanguineus, affinitate conjunctus, propinquus.* C'est un de ses *proches* parens. M de Vaugelas n'approuve point tout-à-fait *proches* pour *parens*, & cite Coeffeteau qui ne le pouvoit souffrir. Cependant cette phrase, Je suis abandonné de tous mes *proches*, est dans la bouche de tout le monde. Corn. Il est naturel d'avoir soin de ses *proches*, de l'avancement de ses *proches*.

PROCHITA, ou PROCITA. s. f. Nom propre d'une petite île de la Terre de Labour. *Procida. Prochyta.* Elle est dans le golfe de Naples, entre l'île d'Ischia & la ville de Pouzol. Elle est fort petite, & il n'y a qu'un bourg nommé l'Abbaye de S. Michel. Maty.

PROCLAMATION. s. f. Publication faite solemnellement & à cri public. *Denuntiatio, edictio.* Toutes hostilités doivent cesser au moment de la *proclamation* de la paix. La *proclamation* des bans est requise pour faire un mariage solemnel. On dit plûtôt *publication* en ce sens.

Proclamation. Ce mot est d'usage pour les Cloîtres: il signifie en quelques Ordres monastiques l'accusation d'un Frere, par un autre Frere, faite en Chapitre, en présence du Supérieur & de la Communauté, pour quelque faute extérieure, qu'il lui a vû commettre. *Proclamatio, accusatio Monachi ab alio Monacho in Capitulo*, ou *in Monachorum cœtu facta*.

PROCLAME. s. f. Quelque Religieux appellent *proclame*, la confession qu'ils font de leurs fautes dans le Chapitre après Prime. *Proclamatio, denuntiatio.* Les Bernardins & les Feuillans disent *proclamation*. Voyez ce mot.

PROCLAMER. v. act. Publier à haute voix, à cri public. *Denuntiare, publicare.* Les enchéres des biens qu'on décrete, doivent être *proclamées* en Justice. On a déja *proclamé* trois fois au Prône ce Monitoire. On ne peut ignorer cette ordonnance, parce qu'elle a été *proclamée* à son de trompe.

Proclamer, se dit aussi des élections solemnelles qu'on fait en public. *Salutare, pronunciare, renuntiare.* Ce Prince d'une commune voix a été *proclamé* Empereur.

Proclamer. C'est chez quelques Religieux, Commander de se prosterner à terre, pour entendre les fautes que le Supérieur lui doit reprocher *Prosternere*.

Proclamé, ée. part. pass. & adj. *Denuntiatus, publicatus.*

☞ PROCLIENS. s. m. pl. Hérétiques ainsi appellés d'un certain Proclus ou Proculus, homme inconnu, qui outre les opinions des Hermogéniens qu'il suivoit, prétendoit que J. C. n'étoit pas encore venu en chair. On les appelle aussi *Proclianites*.

☞ PROCLUS. s. m. C'est le nom que les Astronomes donnent à la 35e. tache de la Lune, suivant le Catalogue du P. Riccioli dans sa Sénélographie. Ils ont tiré ce nom de l'ancien Philosophe *Proclus* qui étoit un grand Mathématicien.

☞ PRO-COMMISSAIRE. s. m. Qui tient la place de Commissaire. *Pro-commissarius. Pro-commissaire* Général Apostolique de la Bulle de la Croisade.

PROCONSUL. subst. masc. Magistrat Romain qu'on envoyoit gouverner une Province, avec une puissance consulaire & extraordinaire. *Proconsul.* Les *Proconsuls* étoient pris du corps du Senat; d'ordinaire celui qui avoit achevé l'année de son Consulat, étoit envoyé *Proconsul* dans une Province avec une puissance consulaire; il avoit les mêmes honneurs que les Consuls, excepté qu'il ne faisoit porter que six faisceaux devant lui Après le partage des Provinces entre Auguste & le peuple, ceux qui gouvernoient les provinces du peuple s'appelloient spécialement *Proconsuls*. Les *Proconsuls* ou Présidens des Provinces Romaines, ne jugeoient pas d'ordinaire eux-mêmes les procès; ils les faisoient juger par leurs Assesseurs, ou autres Juges qui étoient quelquefois par eux constitués & délégués. Comme les *Proconsuls* avoient le soin & la direction de la justice, des armes & des finances, ils avoient des Lieutenans distincts pour ces trois différentes fonctions; on les appelloit *Legati*, & ils étoient d'ordinaire nommés par le Sénat. Voyez le Tit. 16. du 1. L. du Digeste touchant l'Office de *Proconsul* & de ses Lieutenans.

PROCONSULAT. s. m. Dignité de Proconsul. *Proconsulatus, vel Vice-Consulatus.* Au sortir de la Charge de Consul on obtenoit d'ordinaire le *Proconsulat*. Il demanda le *Proconsulat*. Ablanc.

PROCOPE. s. m. Nom propre d'homme. *Procopius.* Saint *Procope* la Décapolite. Chastel. *Mart. Tome I. p. 793.*

PROCRÉATION. s. f. Qui ne se dit qu'en parlant de la génération des enfans. *Procreatio, productio.* La *procréation* des enfans doit être le premier but du mariage.

PROCRÉER. v. act. Engendrer des enfans. *Procreare, generare.* Il faut pour hériter, que les enfans soient *procréés* en légitime mariage.

Procréé, ée. part. pass. & adj. *Procreatus.*

PROCRIS. s. m. Terme de Fleuriste, nom d'un œillet, c'est un rouge brun pourpre sur un beau blanc; il n'est point dissemblable de l'éléve desgranges & du soldat, puisque sa couleur & son blanc se ressemblent beaucoup. Sa tige s'éléve de même, & son fanage n'est pas fort différent Morin.

PROCUPIE. s. f. Nom propre d'une ancienne ville de la Haute-Mœsie. *Procopia, Procopiana villa.* Elle est dans la Servie, sur la riviére de Topliza, à six lieues de Cratovo, du côté du couchant, & à quatorze de Novibazar, vers le midi Maty.

PROCURATEUR. s. m. Sorte de Magistrat en Italie qui a soin des intérêts publics. *Procurator.* Le *Procurateur* de S Marc à Venise. Le *Procurateur* de Genes. Originairement il n'y avoit à Venise qu'un *Procurateur* de S. Marc. En 1442. l'on en augmenta le nombre jusqu'à neuf; & alors le Sénat fit un Decret qui portoit, qu'à l'avenir aucun ne seroit admis à cette Dignité qu'après la mort de l'un de ces neuf. Mais dans les besoins de la République, l'on en a grossi le nombre jusqu'à quarante. De tous ces *Procurateurs*, il n'y en a que neuf ordinaires appellés *Procurateurs* par mérite, & dont on remplit réguliérement la place après leur mort. Ces *Procurateurs* sont les Administrateurs de l'Église Ducale, ou de Saint Marc, & des revenus qui y sont attachés. Ils sont comme les Tuteurs des Orphelins, & les Exécuteurs des Testamens. Cette Charge a plus d'éclat par le mérite de ceux qui l'exercent, que d'autorité. Ils sont habillés de noir ou de violet, à manches ducales. Voyez Amelot.

PROCURATIE. s. f. District ou Chambre de chaque Procurateur de S. Marc. Amelot. *Procuratia, Procuratorum conclave.*

PROCURATION. subst. f. Pouvoir; Acte par lequel on donne charge à quelqu'un de faire quelque chose qui soit aussi valable que si on la faisoit en personne. *Procuratio, mandatum attributum scripto.* Quand on traite au nom d'autrui, la première chose est de montrer & de faire examiner sa *procuration*. Il y a des *procurations* générales, d'autres spéciales. Il faut des *procurations* spéciales pour appeller, pour s'inscrire en faux, pour enchérir, pour affirmer des voyages, &c.

☞ Procuration *cum libera*, est celle qui porte plein & absolu pouvoir d'administrer & disposer d'une chose ou d'une affaire, comme maître d'icelle. On ne reçoit point en France les *procurations* cum libera; en sorte que le Procureur fondé de telles *procurations*, ne peut pas valablement faire les actes qui requiérent des procurations spéciales.

On appelle *procuration ad resignandum*, un acte par lequel on donne pouvoir à une personne dont le nom est en blanc, de résigner une Charge, un Bénéfice. *Procuratio ad resignandum*. On envoye en Cour de Rome les *procurations ad resignandum* des Bénéfices, que le Banquier remplit de son nom, en les affirmant véritables. Celui qui traite sans être fondé de *procuration*, qui passe les bornes de sa *procuration*, est sujet à desaveu.

Procuration, dans les Titres Ecclésiastiques, se dit quelquefois des repas qu'on donne aux Officiers qui viennent en visite dans les Églises ou Monastéres, soit Évêques, Archidiacres ou Visiteurs. On en devoit même aux Papes, quand ils venoient en France: & cette Charge est comprise dans les Bulles qu'ils accordent. Quelques Moines ont fait payer aux Abbés Commandataires les droits de visite & de *procuration*. *Jus visitationis & procurationis*.

☞ Le droit de *procuration* en général, n'est autre chose qu'une somme d'argent qui doit revenir à l'Évêque ou à l'Archidiacre dans le cours de leurs visites, pour les dédommager en partie des frais du voyage, & dont les Monastéres mêmes qui ne sont pas sujets à la visite Episcopale, étoient souvent redevables. *Hist. de l'Eglise de Meaux*, *T. I*. p. 217.

Procuration, se dit quelquefois de la charge du Procureur. *Munus vel dignitas generalis Procuratoris vacat*. La *procuration* générale est vacante. Ce Praticien brigue la *procuration* fiscale de son bourg. Il ne faisoit rien dans sa profession d'Avocat; il s'est mis dans la *procuration*. Dans la Loi IV. au Digeste, *De Decurionibus*, on appelle la *procuration*, *servilis & infamissima vilitas*.

PROCURATRICE. *Procuratrix*. Voyez Procureur.

☞ PROCURE. s. f. Office de Procureur dans une Maison Religieuse, ou autre Compagnie semblable. *Procure* d'un Ordre Religieux. Si tôt que Varase vit Pie V. élû, il lui présenta une Supplique, que le Cardinal Borromée appuya, par laquelle il lui remontroit que c'étoit un usage fort ancien dans la Religion de passer de la *Procure* de l'Ordre au Généralat, & particuliérement quand cette place étoit vacante par mort. *M le Peletier*, *vie du Pape Sixte V. tom. I*. 205. 206. *Procure* se dit encore du cabinet où les Procureurs des Maisons Religieuses ont tous leurs papiers, & tout ce qui concerne leur emploi. *M. V. L. J.* Ce mot, qui vient du bas Latin *procura*, ne se dit dans le sens de *procuration*, que par les gens de province. Voyez les Observations de Ménage sur la langue Fr. T. I. c. 257. & 280.

PROCURER. v. act. Ménager quelque avantage à quelqu'un, le lui obtenir; moyenner, faire ensorte par son crédit, par ses bons offices, &c. que quelqu'un obtienne quelque faveur, quelque grace; causer quelque chose à quelqu'un, la lui faire avoir. *Consulere*, *servire*, *providere*. L'intercession de Jesus-Christ auprès de Dieu, nous *procure* le salut. C'est un tel Prince qui a *procuré* la paix. C'est la faveur d'un Patron qu'il a à la Cour, qui lui a *procuré* cette Charge, cet Emploi, ce Gouvernement ce Bénéfice. C'est un tel qui a *procuré* le mariage de cette fille avec ce Seigneur. *Procurer* de l'honneur à quelqu'un. Voit. Le démon *procure* quelquefois aux hommes d'heureux succès pour les entretenir dans l'illusion. Nic. Ai-je un grain de ce métal qui *procure* toutes choses? La Bruy.

On le dit en mauvaise part. Un ennemi puissant qu'il a auprès du Roi lui a *procuré* son bannissement. *Auctor fuit*, *obtinuit*. Les fatigues qu'il a eues lui ont *procuré* la mort. Sa propre imprudence lui a *procuré* ce malheur.

Procurer, signifie aussi quelquefois, Exercer la charge de Procureur. *Procuratorem agere*. Au Siége de Chateauneuf les Avocats *procurent*, font les Procureurs. Il est défendu aux Praticiens de *procurer*. En ce sens il vieillit.

PROCUREUR. s. m. PROCURATRICE. s. f. Qui est chargé de la procuration d'autrui, qui traite en son nom. *Actor*, *actrix*. Cet Agent, ce Député a traité au nom & comme *procureur* de sa Communauté. Cette femme a traité en son nom, & comme *procuratrice* de son mari, de lui fondée de procuration & autorisation nécessaires.

☞ *T'attendre aux yeux d'autrui quand tu dors, c'est erreur.*
Couche-toi le dernier, & voi fermer ta porte.
Que si quelque affaire t'importe,
Ne la fais point par procureur.
Fab. de la Font. part. IV. liv. 5. fab. 3. à la fin.

Procureur, se dit aussi d'un Officier créé pour se présenter en Justice, & instruire les procès des parties qui le voudront charger de leur exploit, ou de leur procuration. *Structor litis*, *procurator forensis*. On les appelloit ci-devant *Procureurs aux causes*, ou *ad lites*, quand ce n'étoit que de simples commissions. *Procureur* au Parlement, au Châtelet, au Grand-Conseil, aux Comptes, &c. On ne peut révoquer un *Procureur*, qu'on n'en constitue un autre. On ne reçoit personne à plaider que par la voie d'un *Procureur*. Anciennement chacun étoit obligé de comparoir en personne aux assignations qui lui étoient données en Justice; & quand l'affaire tiroit en longueur, il lui étoit permis de créer un *Procureur* en sa cause, encore falloit-il que ce fût par lettres du Prince, qui ne duroient que pendant le cours d'un Parlement. De-là vient que les premiéres Lettres qui se trouvent au Protocole de la Chancellerie s'appelloient *graces à plaidoyer par Procureur*; ce qui eut lieu jusqu'en l'an 1528. qu'il fut ordonné que toute procuration seroit continuée jusqu'à sa révocation. Anciennement on appelloit un *Procureur*, un *Atourné*.

Procureur Général, est un grand Officier qui est du corps des Magistrats, qui est l'homme du Roi; la partie publique, qui seul peut conclurre à peine afflictive, & qui doit avoir la communication de tous les procès où le Roi, le Public, les Mineurs, l'Eglise & les Communautés ont intérêt. *Procurator Regius*, *Generalis*, *Publicus*. M. le *Procureur Général* du Parlement de Paris, de la Chambre des Comptes, du Grand-Conseil, de la Cour des Aides, & de toutes les autres Cours Souveraines.

Procureur du Roi, est un Substitut de M. le Procureur Général, qui exerce la même charge dans les Siéges Présidiaux, ou Royaux, & subalternes, dans les Commissions particuliéres. *Cognitor Regius*, *vel Regalis*. En toutes les causes criminelles le complaignant demande la jonction du *Procureur du Roi*.

Procureur Fiscal, ou Procureur d'Office, est celui qui fait la même charge dans une Jurisdiction subalterne, & non Royale, qui a soin des intérêts du Seigneur du lieu & du public. *Procurator Fisci*.

☞ Procureur de Nation, dans les Universités, est en même temps le Chef & le Syndic de sa Nation; il préside à ses assemblées, les convoque quand bon lui semble, & est assesseur du Tribunal du Recteur.

On appelle dans les Communautés réguliéres *Procureur*, celui qui sollicite les affaires du Couvent. *Procurator*.

Procureur de la Fabrique, ou des Fabriques, & en quelques lieux *Procureur* Fabricien; c'est l'Administrateur des Fabriques d'une Eglise paroissiale. *Procurator fabricarum Ecclesiæ*. A Paris on l'appelle Marguillier. Les *Procureurs* & Administrateurs des Fabriques, pendant le temps de leur charge ne pourront être employés au recouvrement des deniers des subsistances, empruntes, tailles ou autres. Ainsi jugé par Arrêt du 10 Août 1641. rapporté par le Gentil en son Recueil, T. III. p. 3. tit. 3. art. 37.

Procureur de la Foi. C'est l'Officier qui fait fonction de la partie publique dans le Tribunal de l'Inquisition, comme les Procureurs Généraux dans les Parlemens, & les Procureurs du Roi dans les Siéges Présidiaux. *Fidei Procurator*. Quand l'Inquisiteur est mort, le *Procureur de la Foi* doit empêcher que les meubles & immeubles de cet Inquisiteur ne s'éloignent, en devant compter par-devant l'Inquisiteur successeur & l'Inquisiteur à ses Supérieurs, qui sont les Cardinaux. *Jean des Loix en son Inquis. ch. I.*

On dit proverbialement, que celui qui agit par *Procureur*, est souvent trompé en personne. *Sæpe fallitur qui per procuratorem*

curatorem agit. ☞ Pour dire qu'un homme a pris la fuite, on dit aussi proverbialement, qu'il a pris Jacques Desloges pour son *procureur.*

PROCUREUSE. s. f. Femme d'un Procureur, soit d'Officier public, soit des Procureurs des parties. *Procuratoris uxor.*

PROCYON. Nom que les Astronomes donnent à une étoile qui est au ventre du petit chien, *προκύων*, *antecanis.*

☞ **PRODATAIRE.** Voyez Dataire.

☞ **PRODE.** s. f. Manœuvre de galére, qui tient lieu & fait l'office des garans de palan sur les vaisseaux.

PRODE, PROUDE & PREUDE, c'est-à-dire, femme vertueuse, selon un Ms. ancien en velin, du mariage de Pollion & Euridice, *fol.* 6.

PRODENO. s. m. Nom propre d'une petite Ile de la Morée. *Prot.* Elle est dans le golfe de Zonchio, vis-à-vis de la ville de Novarin, dont elle n'est séparée que par un fort petit canal. Maty.

PRODICTATEUR. s. m. Nom d'un Magistrat Romain, qui avoit les fonctions & le pouvoir d'un Dictateur. *Prodictator, pro Dictatore.* Le peuple Romain créoit quelquefois un *Prodictateur*, quand il ne pouvoit pas faire un Dictateur. Fabius Maximus fut *Prodictateur.* Voyez Tite-Live, L. XX.

PRODICTION. s. f. Vieux mot. Trahison. Borel. *Proditio.* Ne seroit-ce point plutôt *prodition*?

PRODIGALEMENT. adv. Avec abondance. *Prodigè, profusè.* Dieu verse sur nous *prodigalement* ses graces.

PRODIGALITÉ. s. f. Profusion vaine; vice opposé à l'avarice, qui donne, qui dépense avec excès, sans connoissance & sans raison. *Proluvium, effusio, prodigalitas.* Les jeunes gens se ruinent par *prodigalité*; ils font tout avec *prodigalité*, avec profusion. Le principe de la *prodigalité* n'est pas si honteux que celui de l'avarice, mais il vaudroit mieux sçavoir dépenser avec ordre & avec discernement. La Chat. La *prodigalité* est vicieuse, mais elle n'est pas honteuse; elle est mille fois plus tolérable que l'avarice, qui marque toujours un très-petit cœur. S. Evr.

PRODIGE. s. m. Signe, ou accident surprenant dont on ignore la cause. *Prodigium, vel portentum.* Jesus-Christ dit qu'il y aura des signes & des *prodiges* dans le soleil pour avertir de son second avénement. Le peuple prend plusieurs choses pour des *prodiges*, qui ont leurs causes naturelles; il croit que tous les *prodiges* pronostiquent quelque malheur. Une pluie de pierres ou de sang, sont des *prodiges* qu'on expioit par des actes de Religion. Balz. Il étoit survenu un *prodige* qui les étonnoit. Abl.

Prodige, signifie quelquefois, Miracle, chose extraordinaire; & se dit en bonne & en mauvaise part. *Miraculum, mirum.* Les Saints ont fait plusieurs miracles & *prodiges* au nom de Dieu. Les Magiciens ont fait des enchantemens & *prodiges* par le secours des démons. Le démon n'a garde d'épouvanter un Royaume Chrétien par des *prodiges*; qu'y gagneroit-il? Il seroit faire des restitutions. Bat. On dit aussi par exagération, qu'un homme est un *prodige* de science, de valeur; qu'une femme est un *prodige* de beauté, de vertu; pour dire, que ces vertus, ces qualités sont extraordinaires en ces personnes. On le dit aussi en mauvaise part. Ce Prince fut un *prodige* de cruauté. L'Acad.

PRODIGIEUSEMENT. adv. D'une maniere prodigieuse. *Prodigiosè, effuse.* Il y avoit *prodigieusement* de monde à cette cérémonie.

PRODIGIEUX. euse. adj. Miraculeux, extraordinaire, monstrueux, admirable. *Prodigiosus, mirus, portentosus.* Le Colosse de Rhodes étoit d'une *prodigieuse* hauteur. On a fait un *prodigieux* carnage des ennemis. La nature fait tous les jours mille choses *prodigieuses* qu'on ne peut comprendre. Une *prodigieuse* mémoire. Une *prodigieuse* fécondité. Cost.

PRODIGUE. adj. m. & f. & subst. Qui dépense son bien imprudemment, sans raison. *Prodigus, profusus, effusus.* Lisez dans l'Evangile la parabole de l'enfant *prodigue.* Les *prodigues* vivent comme s'il avoient peu de temps à vivre, & les avares comme s'ils ne devoient jamais mourir. Sab. ☞ Ta vie dissolue, *prodigue*, artificieuse, efféminée, tes dettes, tes brigues, ton audace: voilà ce qui a prévenu Caton contre cet homme dont la ceinture, la robe traînante, l'air de mollesse ne promettoient rien qui fût digne des anciennes mœurs. Fenelon, *Dial. des Morts*, p. 228. On donne un curateur aux *prodigues*: cela se fait devant le Juge du domicile, & par l'avis & le choix des parens.

On le dit aussi de celui qui donne abondamment des choses qui coûtent peu. Il est *prodigue* de paroles, de complimens, de promesses. *Verbis profusus.* Notre langue, bien loin d'être pauvre, a de quoi être *prodigue* quand il lui plaît. S. Evr.

On dit aussi qu'un homme est *prodigue* de son sang, de sa vie; pour dire, qu'il n'épargne pas assez son sang; qu'il ne ménage pas assez sa vie. *Vitæ prodigus.*

Prodigue. Ce mot se prend quelquefois en riant. Vous êtes un *prodigue.* Et même quelquefois en bonne part, pour dire, extrêmement libéral. *Liberalis.*

> *Iris, le Ciel* prodigue *à verser ses trésors,*
> *Ne forma que trop bien ton esprit & ton corps.*
> La Suze.

PRODIGUER. v. act. Donner sans raison & sans choix. *Effundere, profundere, prodigere.* En moins de rien ce jeune homme a *prodigué*, a dissipé tout son patrimoine.

Prodiguer, se dit aussi moralement en bonne & mauvaise part. Jesus Christ a *prodigué* tout son sang pour nous racheter; il nous *prodigue* ses graces, ses trésors. *Effundere.* Il ne faut pas *prodiguer* ses caresses à tout le monde. Quel relief peuvent vous donner des louanges que des sots vous *prodiguent*? Bell. Ne *prodiguez* point vos rares talens, afin qu'ils aient toujours la grace de la nouveauté. Id. Ils vous *prodigueront* un encens dangereux. Font. L'amitié est une chose si précieuse qu'il ne faut pas la *prodiguer.* M. Scud. Quelquefois dans nos saillies d'humeur bienfaisante nous *prodiguons* nos faveurs sans choix. Thua.

> *Mais quand il me souvient que parmi tant d'alarmes;*
> *Hermione à Pyrrhus* prodiguoit *tous ses charmes.*
> Racine.

Prodigué, ée. part. pass. & adj. *Profusus, effusus, diffusus.*

> *Ces peuples barbares*
> *De mon sang* prodigué *sont devenus avares.* Racine.

☞ **PRODITION.** s. f. Vieux mot qui vient du Latin *prodere*, trahir, & a été dit pour trahison.

☞ **PRODITOIREMENT.** adv. En trahison. Terme de Palais, qui n'a d'usage que dans les matiéres criminelles où il s'agit d'assassinat. Il l'a tué *proditoirement.* ☞ La quatriéme piéce des tapisseries tendues dans la salle des Etats de la Ligue, représentoit un Roi de France & de Pologne (Henri III.) *proditoirement* frappé d'un couteau par un Moine débauché zélateur, en lui présentant à genoux une lettre missive; & sur le front du Moine étoit écrit en grosses lettres l'anagramme de son nom, Frere Jacques Clément, c'est l'enfer qui m'a créé. *Sat. Mén. in-8°. p.* 19. & 20.

PRODOM, ou PRODON. s. m. Vieux mot. Preud'homme; de *probus* & *homo.* Borel. Ou plutôt de *prudens homo.* Homme prudent, sage.

☞ **PRODROME.** s. m. Les Sçavans donnent le nom de *Prodrome* à un Ecrit qui en precéde un autre qui doit paroître dans la suite: c'est l'avant coureur d'un Ouvrage, l'essai & l'idée qu'un Auteur donne d'avance de son entreprise. On publie les *Prodromes*, afin de préparer les Doctes à recevoir dans quelque temps un certain Ouvrage. Les *Prodromes* empêchent plusieurs Auteurs de differens pays de travailler sur le même dessein & sur le même ouvrage: ce qui est ordinairement autant de temps perdu. Le P. Martianay, Bénédictin, donna au Public en 1690. un *Prodrome* des Œuvres de S. Jérôme qu'il avoit dessein de faire imprimer; ce qu'il acheva d'exécuter en 1706. en cinq volumes *in-folio.* Le P. Louis Maracci publia en 1698. une édition de l'Alcoran en Arabe & en Latin, dont le *Prodrome* contient l'histoire de ce Livre, la Vie de Mahomet, & la réfutation

ration du Mahométisme. Le Clerc. Le *Prodrome* de la Crystallographie de M. Capeler donne une grande idée de son dessein. La Chapelle.

PRODROMÉE, PRODROMIEN, enne. adj. m. & f. Terme de Mythologie. *Prodromeus, Prodromius.* Les Romains appelloient Dieux *Prodromées*, ceux qu'ils honoroient avant que de commencer un édifice. Junon *Prodromienne.*

PRODUCTION. s. f. Génération, action de la nature qui pousse au-dehors, qui fait voir quelqu'un de ses ouvrages. *Procreatio, generatio, productio.* La nature est aussi merveilleuse en la *production* d'un ciron qu'en celle d'un éléphant; elle fait ses *productions* en cent maniéres toutes inconcevables.

Production, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Notre siécle a vu plusieurs belles *productions* d'esprit, tant en prose qu'en vers. *Ingenii fœtus, opus.* Voilà un esprit grossier & stérile, qui n'a jamais pû faire aucune *production*. Tous les jours il paroît quelque jolie *production*.

Production, en termes de Palais, se dit de quelques titres ou papiers qu'on fait paroître en Justice pour appuyer le bon droit qu'on a en un procès, la vérité des faits qu'on y allégue. *Litis instrumenta, auctoritates.* En un procès il y a des *productions* principales qu'on a faites en premiére instance, des *productions* nouvelles qu'on fait en cause d'appel; des *productions* sommaires sur des appointemens à mettre, des inventaires, des contredits de *production*. On donne souvent une requête d'emploi pour *production*. Il faut que les parties se communiquent réciproquement leurs *productions*. Autrefois on faisoit des *productions* en blanc, on mettoit au Greffe un sac sans titres pour le remplir à loisir.

PRODUIRE. v. act. Donner la naissance à quelque chose, la faire paroître au jour. *Producere, proferre, exhibere, edere.* Le monde a été *produit* & créé du néant. La mer *produit* souvent & fait voir des monstres. La terre *produit* des fruits & des fleurs, ne *produit* que des chardons. Chacun *produit* son semblable. Cette métairie *produit* tant de revenu. Toute terre ne *produit* pas toutes choses. Il n'y a rien de plus intimement uni à Jesus-Christ que les Prêtres; ils le *produisent*, ils s'en nourrissent. Flech.

Produire, se dit aussi en choses spirituelles & morales. Notre siécle a *produit* de beaux esprits, & ces beaux esprits ont *produit* d'excellens ouvrages. *Producere, proferre, exhibere.* Je tiens cette comédie pour une des plus plaisantes que l'Auteur ait *produites*. Mol. La grace *produit* de grands changemens dans les cœurs. Les passions ne *produisent* que du trouble & de l'inquiétude. Cet incident a *produit* un bon effet.

Produire, signifie aussi, Avancer dans le monde, faire connoître. *Aliquem producere, vel in aspectum, lucemque proferre.* Il faut avoir quelque patron à la Cour qui vous *produise*, qui vous prône. Il y a des gens de grand mérite qui demeurent dans l'obscurité, parce qu'ils ne sçavent pas se *produire*; un honnête homme fuit les applaudissemens populaires, & bien loin de se *produire* mal-à-propos, il se cache autant qu'il peut. Bouh. Il ne doit ni se cacher par affectation, ni se *produire* par vanité. Id.

Produire, dans le sens d'introduire, de faire connoître, se prend aussi en mauvaise part, en parlant des personnes qui procurent la connoissance des filles débauchées. L'Acad. *Traducere, proferre.*

Produire, en termes d'Arithmétique, se dit du nombre qu'on fait résulter de plusieurs nombres ajoutés ou multipliés. *Proferre, efficere.* Huit & huit ajoutés ensemble *produisent* 16. Huit multiplié par soi-même *produit* 64.

Produire, se dit aussi en Pratique, des titres & papiers qu'on met entre les mains des Juges pour établir un droit, une vérité. *Tabulas exhibere, proferre litis instrumenta.* Les parties ont été appointées en droit à écrire & *produire*. Le défendeur a été forclos de *produire*. L'appellant a *produit* de nouveau. On appelle un jugement contradictoire, quand les parties ont respectivement écrit & *produit*. On dit aussi au Palais, *Produire* des témoins, les faire comparoir pour déposer; *produire* des loix, des autorités, des témoignages d'Auteurs, les citer, les alléguer.

Produit, ite. part. pass. & adj. *Productus.*

PRODUIT. s. m. Ce qui résulte de plusieurs nombres ajoutés ensemble, ou multipliés l'un par l'autre. *Productus, summa.* Le *produit* de 12. multiplié par trois c'est 36. On appelle le *produit* des fermes, toutes les sommes particuliéres des profits qu'elles rapportent ajoutées ensemble. Cet homme est hardi à enchérir les fermes des postes, car il en a tous les *produits*.

Produit, en termes de Pratique, se dit aussi de l'acte qu'on fait signifier, lorsqu'on met sa production au Greffe; de ce qu'on enregître, & dont on fait mention sur l'étiquette du sac: c'est ce qu'on appelle autrement le *jour du mis*. *Productio, editio.* On ne sçauroit retirer sa production du Greffe, si on ne rapporte le *produit*, le jour du mis pour la faire décharger.

PROÉDRE. s. m. Nom d'un Magistrat Athénien. *Proëdrus.* Voyez Epistate. C'est la même chose.

PROÉME. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *préface*, entrée de discours. *Prooemium.* Les Anciens faisoient peu de livres & de chapitres sans *proéme*. Il est hors d'usage.

Dans les vieux Coutumiers il signifie *le plus proche*, du mot Latin *proximus*, où l'on trouve aussi *proisme*, *prosme* & *premesse*. Ainsi on dit retrait de *premesse*, pour dire, retrait du plus proche parent. Ménage.

PROEMPTÔSE. s. f. Terme d'Astronomie. Ce qui fait que les nouvelles lunes par l'équation lunaire arrivent un jour plus tard qu'elles ne feroient arrivées sans cette équation. Ozanam. *Proemptosis.*

☞ PROÉTIDES. s. f. pl. Ce sont les filles de Proëtus, dont la folie étoit de croire qu'elles étoient changées en vaches.

PROFANATEUR. s. m. Impie qui profane les choses saintes. *Sacrilegus, profanus.* Les Juifs ont eu grande horreur contre les *profanateurs* du Temple. Les *profanateurs* de l'Ecriture sont punissables.

PROFANATION. s. f. Action par laquelle on manque de respect pour les choses saintes & sacrées. *Profanatio, violatio.* Les Hérétiques & les gens de guerre ont fait d'horribles *profanations* dans les Eglises. C'est une *profanation* de se servir des paroles de la Sainte Ecriture dans les jeux & les divertissemens.

☞ Profanation, se dit aussi du simple abus qu'on fait des choses rares & précieuses. C'est une espéce de *profanation* d'employer l'or & l'argent à ces sortes d'usages. Acad. Fr.

PROFÂNE. adj. de tout genre. Terme opposé à *Saint* & *Sacré*. *Profanus.* Hors l'Église & les cimetiéres tous les autres lieux sont *profânes*. Un calice sacré devient *profâne*, quand on donne dessus un coup de marteau. Il se dit aussi des choses opposées à la piété. La Poësie n'inspire que des pensées *profânes* & mondaines. S. Evr. Dans *profâne*, l'*a* est long, au lieu qu'il est bref dans *profanateur*, *profanation*, & *profaner*.

Profâne. adj. & subst. Il se dit de celui qui se raille des mystéres de la Religion, qui les méprise, qui est indigne d'être admis dans les cérémonies sacrées. *Profanus, violator sacrorum.* Loin d'ici, *profânes*. Il ne faut pas laisser toucher les vaisseaux sacrés par des mains *profânes*. Il ne faut pas mêler les choses sacrées avec les *profânes*.

Profâne, se dit aussi de toute personne qui n'a point de caractére sacré, de toutes les choses qui ne concernent point le culte de la vraie Religion. *Laicus.* Socrate, & Séneque sont des Auteurs *profânes*. Tous les Prêtres & Pontifes passent ici pour des gens *profânes*. La Philosophie, les Loix, la Médecine sont toutes sciences *profânes*.

☞ Profâne, se dit particuliérement en termes d'Histoire Ecclésiastique, des Payens & de ceux qui n'étoient point initiés à nos sacrés mystéres. On cachoit avec soin aux *profânes* les mystéres sacrés.

Profâne, se dit aussi des ignorans, ou de ceux qu'on méprise assez pour ne leur vouloir pas découvrir les secrets d'un art dont ils raillent, parce qu'ils n'en connoissent pas les principes. *Profanus, non initiatus, ignarus.* Les Chymistes & les Cabalistes cachent leurs secrets sous diverses figures & caractéres, afin que les *profânes* n'y puissent pas prétendre.

Profâne. Il s'employe aussi quelquefois par raillerie, & dans

dans un sens figuré, pour marquer une personne qu'on ne veut point admettre dans une société. *Expellendus, rejiciendus.* Nous ne voulons point de vous, vous êtes un *profane.*

PROFANER. v. act. Manquer de respect pour les choses saintes & sacrées. *Profanare, polluere, contaminare, inquinare* Les étrangers ont plusieurs fois *profané* le Temple de Jérusalem. Les hérétiques ont *profané* l'Écriture, en ont corrompu les passages. On dit qu'une Église a été *profanée*, lorsqu'il s'y est commis quelque meurtre, quelque assassinat.

Profaner, en discours ordinaire, signifie aussi, Faire un mauvais usage des choses illustres & précieuses, en les communiquant à des personnes indignes. *Abuti.* On *profane* les sciences, quand on en parle devant les ignorans qui ne s'y connoissent pas. C'est *profaner* cette beauté, que de la marier à un si grand brutal.

Profané, ée. part. pass. & adj. *Profanatus, pollutus, contaminatus.*

☞ PROFANEMENT. adverbe. D'une maniére profane. Nicon. Celui-là parloit bien *profanement* encore que ce ne fût sans faire rire, qui disoit à quelques soldats qu'il voyoit dans son prêche : Il est de vous en toutes choses, ainsi que de Jesus-Christ. Il fut pris : aussi serez-vous. Il fut lié de cordes comme un larron ; aussi serez-vous. Il fut mené devant le Juge : aussi serez-vous. Il fut fouetté : aussi serez-vous. Il fut mené au gibet : aussi serez-vous. Il descendit aux enfers : aussi serez-vous. Mais il en revint : vous y demeurerez. *Apol. pour Hérodote ch. 36. T. 3. p. 175.* Profanement n'est pas reçu dans l'usage.

PROFECTICE. adj. Terme de Droit Canon, qui se dit du pécule des Clercs, acquis à l'occasion de leur Bénéfice, *Profectitius, a.*

☞ PROFECTIF, ou aussi PROFECTICE. adj. Terme de Palais. Les biens *profectifs* sont ceux qui viennent de la succession directe du pere, de la mere, & des autres ascendans. *Profectitia.*

☞ PROFECTION. subst. f. Terme d'Astrologie judiciaire. C'est un certain calcul par lequel les Astrologues font faire un signe tous les ans par fiction à chaque planete & lieu du ciel. Les Anciens attribuoient beaucoup de vertu aux *profections* : mais Argolus regarde cette observation comme une chose illusoire.

PROFÉRER. v. act. Prononcer quelques paroles. *Verba proferre, edere, pronuntiare.* Chez les Hébreux le mot de *Jehovah* étoit le nom de Dieu ineffable, qu'il n'étoit pas permis de *proférer*. Les bégues ne peuvent pas *proférer* leurs mots distinctement. On se trouve quelquefois si confus, si interdit, qu'on ne peut pas *proférer* un mot de la harangue qu'on avoit préparée. Le Président a *proféré* à haute voix son arrêt, la condamnation d'un tel. On ne *proféra* pas la moindre parole de part & d'autre. Scarron.

Proféré, ée. part. pass. & adj. *Prolatus, editus.*

PROFÈS, esse. adj. & subst. Religieux, ou Religeuse qui ont fait leurs vœux de Religion dans un Convent. *Voto religionis obstrictus, professus religionem.* Il n'y a que les Religieux *profès* qui ayent voix en Chapitre. Un jeune *profès*, une jeune *professe.*

Profès. Ce mot, se dit aussi des maisons où demeurent les Jésuites *profès*. *Domus professa.* Le Général des Jésuites fait les Provinciaux, les Supérieurs des Maisons *professes*, les Recteurs des Colléges & des Noviciats. Vie de S. Ignace.

☞ Profès, se dit aussi dans quelques Ordres de Chevalerie. Un Chevalier *profès* de l'Ordre de Christ en Portugal. Gaz. p. 222.

Profès. Ce mot s'employe aussi quelquefois figurément & comiquement, pour signifier un homme qui se connoît en quelque chose. *Expertus, cautus.* Ainsi Boileau a dit *profès* en l'ordre des côteaux, pour signifier un homme qui connoissoit parfaitement de quel côteau étoit le vin qu'on lui présentoit.

PROFESSER. v. act. Ce mot signifie proprement, Faire un aveu public de quelque chose ; auquel sens il n'a point d'usage. *Profiteri.* Mais on s'en sert ordinairement pour, Déclarer & faire connoître hautement qu'on est d'une telle Religion, d'une telle croyance ou parti. Les Martyrs ont hautement *professé* la Foi Catholique. *Confiteri.* Les Protestans *professent* la croyance de Luther. Ce Général a toujours *professé* qu'il étoit du parti du Roi, qu'il ne quitteroit point son service. ☞ Thérèse dont je porte l'habit dont je *professe* la regle, avoit-elle une obligation particuliére d'embrasser la Croix ? Bourd. *Exhort. T. I. p. 322.*

Professer, signifie aussi, S'appliquer à l'étude d'un art, d'une vacation, en faire un exercice public. *Studiis incumbere.* Ce Docteur *professe* la Médecine. *Profiteri.* L'exercice, la science qu'un Avocat *professe*, est le Barreau.

☞ Professer, signifie encore Enseigner, & se dit particuliérement des Régens de Collége. Il *professe* la Rhétorique, la Philosophie, &c.

PROFESSEUR. s. m. Docteur Régent qui enseigne publiquement les arts & les sciences dans les Universités, dans les Chaires pour cela établies. *Professor, Doctor.* Un *Professeur* en Théologie, en Droit Canon, en Médecine. *Professeur* en Philosophie, en Rhétorique. Il y a des *Professeurs Royaux* en Mathématique, des Langues, d'Éloquence, &c. Le premier qui institua les Lecteurs & *Professeurs* Royaux à Paris, fut le Roi François I. à la sollicitation de Guillaume Budée principalement, de du Bellai & de Jean Lascaris. Il en fonda onze Chaires, & la douziéme fut fondée par Henri II. & donnée à Pierre Ramus, lequel Ramus, par son testament du 8. Août 1568 fonda aussi une Chaire de Mathématiques. Il y a aussi douze *Professeurs* à l'Académie de Peinture, qui ont soin de poser le modéle chacun dans son mois. Loüis XIV. établit dans toutes les Universités des *Professeurs* de Droit François. Il seroit à propos qu'il y en eût deux dans les grandes Universités, l'un qui donneroit des Institutions, l'autre qui donneroit des traités alternativement. *Dict. des Arts*, 1731.

☞ Professeur. Les Chrétiens généreux qui avoient comparu devant les Juges, & professé la foi, sans être cités, étoient appellés *Professores, professeurs.*

PROFESSION. s. f. Déclaration publique & solemnelle de sa Religion, de sa croyance. *Professio, confessio.* On fait jurer une *profession* de foi à ceux qu'on pourvoit d'Évêchés & d'Abbayes.

Profession, se dit aussi dans les Monastéres de la promesse qu'on fait solemnellement d'observer les trois vœux de Religion, & les régles de l'Ordre. *Solennis, Religiosorum votorum nuncupatio, vel emissio.* On peut dire que le Concile de Trente, en accordant à seize ans la liberté de faire *profession*, a fixé un âge prématuré. L'ordonnance d'Orléans sembloit très-juste, de n'admettre les personnes à faire *profession* qu'en majorité. On n'est point reçu à faire preuve de la *profession* de Religieux par témoins ; il faut un acte solemnel. Par les Capitulaires de Charlemagne, il étoit défendu de changer d'état, & de faire *profession* dans un Monastére sans le consentement du Prince.

Profession, signifie aussi la condition qu'on a choisie dans le monde ; le métier à quoi on veut s'appliquer, dont on veut faire son exercice ordinaire. *Vitæ genus, vitæ institutum, vel ratio.* Les esprits inquiets ne sçauroient se déterminer à choisir une *profession*, & à force d'en changer ils n'en ont aucune. S. Evr. Le hasard se mêle de la conduite des hommes, & il a souvent la meilleure part à la *profession* qu'ils embrassent. Bouh. Dès que l'on s'est tourné du côté de la Poësie, l'on devient Poëte de *profession*, sans pouvoir presque être autre chose. Idem. Si l'on examine toutes les *professions* du monde, on trouvera que ce qui les rend agréables, & ce qui soulage les peines & les fatigues qui les accompagnent, est qu'elles présentent souvent à l'esprit l'idée d'estime & de crainte, que les autres ont pour nous. Loo. La *profession* d'Avocat est fort honorable ; celle de Médecin est fort lucrative. L'un choisit la *profession* des Lettres, l'autre la *profession* des armes. Chacun envie d'ordinaire la *profession* des autres, & se dégoute de celle qu'il a embrassée.

Profession, se dit aussi par extension en plusieurs rencontres, des choses dont on se pique, & à quoi on s'attache, sans que ce soit un métier ou emploi positif. *Professio.* Faire seulement *profession* d'honnête homme, de sçavant. J'ai fait toute ma vie *profession* d'être votre ami, votre

serviteur. Il y a des brutaux qui font *profession* d'ignorance. Ne faites point *profession* de bel esprit; c'est un caractére trop décrié. S. Eva. Bien des gens qui font *profession* de piété, péchent plus par l'esprit, qu'ils ne péchoient par les sens; & quand les vices grossiers les quittent, il y en a d'autres plus fins qui leur succédent. Dis. d'Él. Il y a des gens qui sentant bien qu'ils n'auroient pas la force de soutenir leur opinion, s'ils en avoient une, cédent à tout le monde, & prennent le parti d'être complaisans de *profession*. M. Seud. Le caractére des devots de *profession*, est suspect aux gens sages. Il n'y a point d'animaux si farouches, que certains hommes qui font *profession* de mépris & d'aversion pour tout le genre humain. S. Eva. Les Sçavans de *profession* ont d'ordinaire, je ne sçai quoi de sauvage & de grossier dans leurs maniéres. Bell. ☞ On dit d'un homme qui est dans l'habitude du jeu, de l'ivrognerie, que c'est un joueur, un ivrogne de *profession*. Acad. Fr.

☞ Profession. Le Cardinal Bellarmin dans son Livre *De arte bene moriendi*, compte de temps en temps de petites histoires qui réveillent l'attention. En voici une de cette nature, p. 305. & 306. Étant, dit-il, allé voir un malade qui avoit exercé une dangereuse *profession*, & qui n'avoit songé toute sa vie qu'à amasser du bien; & commençant à l'exhorter à une bonne mort, ce malade lui répondit tranquillement qu'il avoit souhaité de lui parler non pas pour lui, puisque son sort étoit certain, & qu'il se disposoit à aller en Enfer, mais pour sa femme & pour ses enfans. Cet endurcissement fit horreur au Cardinal: il tâcha, mais envain de déssiller les yeux à ce pécheur obstiné, qui mourut esclave du démon. L'Auteur auroit bien voulu se dispenser de nous apprendre quelle étoit la *profession* de ce misérable: mais le fruit qu'en pourront retirer ceux qui ont embrassé le même état, ne lui a pas permis de céler cette circonstance. Il nous déclare donc que c'étoit un Procureur. Ce fait, qui a trop de vraisemblance pour le révoquer en doute, me renouvelle la mémoire de ce que j'ai lû dans Rabelais, liv. 4. chap. 46. touchant les gens de cette *profession*, lesquels ayant appris qu'un diable se préparoit à les venir tenter, lui envoyerent dire par un truchement qu'ils étoient tous à lui, pour lui épargner la peine d'un voyage exprès. *Extrait de divers Ouvrages, petit in-4°. manuscrit, p.* 113. 114.

PROFESSOIRE. Ce terme est en usage chez les Bernardins, il signifie le temps qui suit immédiatement la Profession: ce tems dure une année, pendant laquelle les nouveaux Profes vivent dans une plus grande retraite que les anciens, & sont occupés à peu près aux mêmes exercices que durant le Noviciat. Un an de *professoire*, l'année de *professoire*. Il y a chez les Chanoines Réguliers de sainte Geneviéve, & chez les Capucins, quelque chose de semblable, mais sous des noms différens. Les premiers donnent à cette année-là le nom de *Juvénat*.

☞ PROFESSORAL, ale. adj. m. & f. Qui appartient, ou qui a rapport à la qualité de Professeur. Il n'a point d'autre bien que la rétribution *professorale*. M. Bayle dit dans ses nouvelles de Février 1686. que Jean Zuinger est de famille *professorale*, parce qu'il y en a eu cinq ou six de ce nom successivement Professeurs en Théologie à Bâle. Erasme nous apprend que Bombasius son bon ami, ayant le cœur noble & bien placé, se dégoûta de la vie *professorale*, à cause des querelles que la jalousie sordide de ses rivaux lui attiroit. *Dicl. de* Bayle, art. *Bombasius*, rem A.

☞ PROFESSORAT. subst. masc. L'emploi, l'état & la condition d'un homme qui professe quelque science. Mr. Bayle dit dans ses *nouvelles de la République des Lettres* d'Octobre 1685. art. 4. que l'Académie des curieux de la nature pensa échoüer, parce que ses membres furent promus au *Professorat*, à un âge où ils ne pouvoient plus vaquer à cette sorte d'étude. Plusieurs crurent qu'il s'étoit parfaitement justifié, (Vorstius) & qu'on devoit le mettre en possession du *Professorat*. De la Roche. Wiclef fut pourtant obligé de quitter son *Professorat*, & de se retirer dans sa Cure. Ioan.

☞ PROFICIAT. s. m. Certain droit que les Evêques levoient sur les Ecclésiastiques, & qui faisoit partie de ce qu'on appelloit les loüables coutumes. Voyez Pasquier. Quand on souhaitoit qu'une personne obtint l'accomplissement de ses desirs, qu'elle réussît dans son entreprise, on lui disoit, Je vous souhaite un bon *Proficiat*. Ce mot en Latin signifie *qu'il réussisse*. On ne le dit plus en ce sens.

PROFIL. s. m. On disoit autrefois *Porfil*. Terme d'Architecture. C'est la figure d'un bâtiment, d'une fortification, ou d'une autre construction, où l'on a marqué les hauteurs, largeurs & épaisseurs, c'est-à-dire, les lignes qui paroîtroient, si on avoit coupé à angles droits le bâtiment depuis le comble jusqu'aux fondemens, d'où vient qu'on appelle aussi en Architecture & en Fortification cette description, *section*, ou *orthographie*, ou *coupe*. *Monogramma pictura icon, scenographia*. On appelle aussi *profil*, le contour d'un membre d'Architecture, comme d'une base, &c.

On dit aussi, Une tête, un portrait de *profil*, une vûe de *profil*, quand on représente quelque chose de côté, comme en un portrait où l'on ne peint qu'un œil, une joue, & où l'on ne découvre que la moitié, & rien de l'autre partie du visage. *Imago obliqua, effigies*. En presque toutes les médailles, les visages sont de *profil*.

Profil, se dit quelquefois de toute description qui est opposée au *plan*. Une Carte de Paris en *profil*. *Scenographia urbis Parisiensis*. Les vûes en lointain sont dessinées en *profil*.

☞ Profil, au figuré. Il se trouve du vrai dans cette pensée, à la regarder de *profil*. *Journal de Trevoux*.

PROFILER. v. act. signifie en peinture, Faire le contour d'une figure. *Delineare, adumbrare*.

PROFIT. s. m. Avantage, utilité qu'on retire d'une chose. *Lucrum, quæstus, utilitas, commodum*. Quand on est pourvû d'une Charge, c'est avec tous les droits, *profits*, revenus, gages & émolumens qui lui appartiennent. Entre mille, à peine en trouverez vous un seul, qui veuille être homme de bien, sans *profit* & sans utilité. Div. Cur. On dit qu'une rente, une obligation sont passées au *profit* d'un tel; pour dire, à son avantage: qu'une sentence a été rendue à son *profit*; pour dire, en sa faveur. Les valets disent qu'ils ont des *profits* en une maison; pour dire, qu'outre leurs gages, ils ménagent quelque chose du jeu, ou des habits du maître, qui leur apportent quelque gain. On dit, qu'un avare met tout à *profit*, lorsqu'il ne laisse rien perdre, qu'il fait *profit* de tout. On dit d'une chose qu'on abandonne à quelqu'un; Faites-en votre *profit*. Cela ne fait point de *profit*; c'est-à-dire, ne diminue point la dépense. Cela est tourné à son *profit*, c'est-à-dire à son utilité.

☞ Profit. On dit qu'une chose est faite à *profit*; pour dire qu'elle est faite de maniére à pouvoir long-temps servir, à durer long-temps. Voilà un habit fait à *profit*. Acad. Franç.

Profit, se dit aussi des intérêts de l'argent qu'on met en rente ou sur la place. *Usura, quæstus, emolumentum*. Le *profit* d'argent prêté par obligation est usuraire.

☞ Profit avantureux. C'est l'intérêt de l'argent qu'on prête sur un vaisseau marchand, soit pour un voyage, soit pour chaque mois qu'il est en mer, moyennant quoi le Prêteur court les risques de la mer & de la guerre. Les *profits* sur mer sont fort grands; on a quelquefois des *profits* de cent pour cent. Les Assûreurs de Mer ont part au *profit*.

Profit de fief, est un droit qui est dû au Seigneur dominant en plusieurs mutations. *Proventus clientelæ*. Les quints & requints, les lods & ventes, les rachats, sont des *profits de fief*, des revenus casuels.

Profit, se dit aussi en terme de Pratique. Un défaut emportant *profit*, c'est-à-dire, gain de cause. *Vadimonii adjudicatio*. Il faut faire juger le *profit* d'un defaut. On ordonne souvent qu'on en viendra au premier jour, à peine de l'exploit, dont le *profit* sera jugé sur le champ.

Profit, se dit figurément en Morale. Cet Ecolier ne fait pas grand *profit* en classe. *Progressus*. On se doit bien étonner du peu de *profit* qu'on fait au sermon. On tire beaucoup de *profit* de la lecture de ce livre.

On dit proverbialement, C'est un de ces niais de Sologne, qui se trompent toujours à leur *profit*. *Omnia in rem suam convertit*.

Ce

Ce mot vient de *profectus*.

PROFITABLE. adj. m. & f. & subst. Qui est utile, lucratif, avantageux. *Utilis, lucrosus.* On est heureux, quand on peut joindre l'honnête avec le *profitable*. L'honnêteté se doit préférer au *profitable*.

PROFITER. v. n. Tirer de l'avantage, de l'utilité, du profit de quelque chose. Il fait *profiter* son argent dans les prêts, sur la place. *Magnos quæstus facere, vel utilitatem, vel commodum facere.* Il profite beaucoup dans cette commission; il y a fait de grands gains. Il a sçû *profiter* de l'occasion de la fortune de son maître. Il a *profité* de la faute qu'il a faite, de sa disgrace; il s'est corrigé.

☞ Profiter. Il signifie encore, Être utile, servir. De quoi cela vous profitera-t-il? Les biens mal acquis ne *profitent* pas. Acad. Fr.

Profiter, se dit figurément en choses morales. *Proficere, vel progressum facere.* Il faut *profiter* des bons enseignemens qu'on nous donne; *profiter* des bons exemples, de la lecture des bons livres. Cet enfant a bien *profité* depuis qu'on lui a donné un Précepteur. Il vouloit profiter de tous les événemens. Rochef. *Profiter* dans l'étude de la sagesse. Ablanc.

M. d'Ablancourt s'est servi de ce mot dans une phrase qui pourroit être contestée: les fous *profitent* plus aux sages, que les sages ne font aux fous; parce que les sages sont plus capables de remarquer les défauts des fous, que les fous les perfections des sages.

Profiter, signifie aussi; Prendre de l'accroissement, de la nourriture. *Crescere, augeri.* Les plantes des Indes ne *profitent* point en France. Un Paysan qui voit que ses bestiaux ne *profitent* point, qu'ils maigrissent, croit qu'on les a ensorcelés. Ce garçon n'a point *profité* depuis sa maladie; il ne sçauroit reprendre son premier embonpoint.

PROFITEROLE. subst. Ce mot se disoit autrefois d'une pâte cuite sous les cendres. *Offa subcinericia.* Maintenant les Cuisiniers font encore des potages de *profiterole* avec de petits pains dégarnis de mie, séchés, mitonnés, & garnis de béatilles.

PROFOND, onde. adject. Qui est creux; qui a de l'étendue en bas. *Profundus, cavus, altus.* Cet abîme est bien *profond*. Ce puits est bien *profond*. Lucifer fut précipité jusqu'au plus *profond* de l'Enfer. Ce haut-de-chausses n'est pas assez *profond*. Ce plat est bien creux, bien *profond*. Un fossé *profond* de vingt-deux pieds. Ablanc.

Profond, se dit aussi de ce qui est étendu en long. Cette forêt est obscure & *profonde*. *Silva profunda & opaca.* Cette maison n'a guère de face sur la rue; mais en récompense elle est fort *profonde*.

Profond, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Les mystères de la foi sont des abîmes *profonds* où l'on ne sçauroit pénétrer. *Abyssus profunda.* L'Algèbre est une science *profonde* dont peu d'esprits sont capables; elle demande une *profonde* méditation. Il faut aimer Dieu du *profond* du cœur. Dieu connoît nos plus *profonds* secrets.

Profond, est aussi un terme augmentatif, & se dit de ce qui est grand & extraordinaire. Il faut avoir pour son Prince un *profond* respect. *Veneratio humillima, profunda.* Faire une *profonde* révérence. Tout étoit alors dans un *profond* calme, dans un *profond* silence. Il dormoit d'un *profond* sommeil, dans une *profonde* obscurité. C'est un homme d'un *profond* sçavoir. Il est *profond* en Théologie. Il a une ignorance crasse & *profonde*. Il a l'esprit vaste & *profond*. Cela est dans un *profond* oubli. ☞ C'est vous qui les avez réduits en ces tristesses *profondes*, & en ces désolations. Bourdal. *Exh. T. I. p.* 125.

PROFONDÉMENT. adv. D'une manière creuse & profonde. *Altè.* Il a fallu creuser fort *profondément* pour trouver l'eau, pour faire ce puits. Les chênes poussent leurs racines *profondément* en terre. Saint Augustin a traité de la grace fort *profondément*, il a épuisé cette matière.

M. de Girac, qui dans sa Réplique à M. Costar, le reprend d'avoir dit *profondement*, au lieu de *profondément*, doit être lui-même repris de sa répréhension. Men. *Arcanius, secretius.* Vous avez le vice de vous jetter trop *profondément* dans l'amour, & de n'être plus qu'amoureux, quand vous l'êtes une fois. Le Ch. d'H. Les gens de cabinet accoutumés à rêver *profondément*, gardent un silence morne dans une conversation enjouée. Bouh.

PROFONDEUR. f. f. La troisième dimension des corps. *Altitudo, profunditas.* Toute la quantité consiste en longueur, largeur & *profondeur*. Quand on la considère par ce qui est au-dessus du rez-de-chaussée, on l'appelle *hauteur*; & quand on la regarde au-dessous, on la nomme *profondeur*. On sonde la *profondeur* de la mer vers les côtes. Ces bâtimens ont tant de toises de *profondeur*. On ne put passer le Tigre à cause de sa *profondeur*. Abl. Cette cannelure a trop de *profondeur*. Perrault. Ce bonnet n'a pas assez de *profondeur*, la tête n'y entre pas assez avant.

Profondeur, se dit figurément en choses morales. *Altitudo, vel sublimitas.* Il faut adorer la *profondeur* des jugemens de Dieu, des secrets de sa providence, des mystères de la Foi. On admire en ce Magistrat la *profondeur* de sa doctrine, de sa capacité. Tant que personne ne voit les bornes & la capacité d'un Ministre, sa *profondeur* inconnue le fait respecter. Amelot. Cromwel étoit un hypocrite rafiné, & d'une *profondeur* d'esprit incroyable. Fléch. Il y a des gens qui n'ont pas, si je l'ose dire, deux pouces de *profondeur*; si vous les enfoncez, vous rencontrerez le tuf. La Bruy.

PROFONTIÉ. adj. m. On appelle sur mer *navire profontié*, un vaisseau qui tire beaucoup d'eau, ou à qui il faut beaucoup d'eau pour flotter. *Demersus, profundus.*

☞ **PRO-FORMA.** Par forme. Ce mot ne se dit que des lettres de change qu'un Négociant, ou un Banquier tire sur quelqu'un, à l'ordre d'un de ses commis ou de quelque ami qui ne lui en paye pas la valeur.

☞ Pro-forma, se dit aussi adverbialement dans l'usage ordinaire, en parlant d'une chose qu'on ne fait que par pure formalité.

PROFUSÉMENT. adv. D'une manière prodigue. Quand il donne à manger, il traite *profusément*. *Sumtuose.*

PROFUSION. f. f. Libéralité excessive, prodigalité. *Luxus.* Il se dit peu souvent en bonne part, si ce n'est des Puissances qui peuvent donner sans s'incommoder; & alors c'est magnificence & somptuosité. Alexandre donnoit à ses amis avec *profusion*. Dieu donne ses graces avec *profusion*. Les *profusions* de César étoient des corruptions & des *profusions* politiques. M. Esp. Brébeuf fournit à Lucain des pensées magnifiques jusqu'à la *profusion*. S. Evr.

Mais ordinairement on le dit en mauvaise part, & il signifie, Prodigalité, dépense excessive. *Profusio, prodigalitas.* Il dépense avec *profusion* son patrimoine. Il donne avec *profusion*. A ce repas il y avoit une grande *profusion* de viandes. Tel fait des *profusions* à la vûe de tout le monde, qui s'épargne le nécessaire chez lui. M. Esp. Ceux qui prennent avec violence, pour répandre avec *profusion*, sont beaucoup plus excusables que les avares. S. Evr. On le dit aussi au figuré. Cet Auteur écrit avec une *profusion* de paroles & de citations qui est désagréable. Les jeunes gens font comme une *profusion* de leur être, quand ils croient avoir long-temps à le posséder. S. Evr.

PROGÉNIE. f. f. Vieux mot. Race, enfans. Marot.

☞ **PROGNOSTIC.** Adj. & subst. m. C'est ainsi qu'on écrit en Médecine, & suivant l'étymologie. *Prognosticus, præcognitio, prædictio.* Jugement que l'on fait de l'evénement d'une maladie, par les signes qui l'ont précédée, & qui l'accompagnent. On appelle encore signes *prognostics*, ceux qui dénotent & font conjecturer ce qui peut arriver de bon ou de mauvais dans une maladie, & même dans la santé. Ce mot est Grec [illegible], *præsagiendi vim habens*, qui dénote, qui présage l'avenir, du verbe [illegible], *prænosco*, je prévois, [illegible], *prænotio*, préscience, présage. Col de Villars. Voyez Pronostic.

PROGRAMME. f. m. Terme de Collége. C'est un billet ou mémoire qu'on affiche, qu'on donne à la main, qui invite à quelque harangue ou cérémonie de Collége, & qui en contient à-peu-près le sujet, ou ce qui est nécessaire pour l'entendre. *Programma.* Les gens de Collége envoient des *programmes* pour assister à leurs Déclamations & à leurs Tragédies.

PROGRÈS. f. m. Il fignifie, Avancement, mouvement en avant. *Progreffus.* Le *progres* du Soleil dans l'Ecliptique. Le *progres* journalier du Soleil. Arrêter le *progrés* du feu, de l'incendie.

Progrès. Ce mot fe dit particuliérement d'une fuite de conquêtes, d'une fuite d'avantages remportés à la Guerre. *Proceffus, progreffio.* Les armées du Roi ont fait de grands *progrés* cette année, on a entré bien avant dans le pays ennemi.

Progrès, fe dit auffi en général de toute forte d'avancement, d'accroiffement, d'augmentation, foit en bien, foit en mal. *Progreffus, augmentum.* Empêcher le *progrès* d'une maladie. Faire du *progres* dans les études, dans les fciences. Les Arts ont eu leur commencement & leur *progres.* S. Eva. La fortune de cet homme ne fait pas de grands *progrès* à la Cour. *Non multum proficit.* Dans ce dernier fiécle on a fait de grands *progres* dans la Phyfique. La réformation fit de grands *progres* en peu de temps. Ceux qui n'ont que des penfées d'ambition, ne cherchent à faire des *progrès* dans l'eftime du Prince, que pour en faire dans la fortune. S. Eva. Si la naiffance de l'amour eft tumultueufe, fes *progrès* ne le font pas moins. Id. L'amour eft obligé de décliner quand il a fait trop de *progrès.* Id.

Eft-ce donc là, Madame,
Tout le progrès *qu'Achille a fait deffus votre ame?*
Racine.

☞ Progrès. On dit dans l'Ecole, qu'il n'y a point de *progrès* à l'infini, pour dire, qu'il n'y a point de caufe dont l'action puiffe s'étendre à l'infini. Acad. Fr.

Progrès, fe dit auffi en termes de Mufique, lorfque les notes procédent par des intervalles défagréables & défendus. Cela s'appelle mauvais *progres.* *Mala progreffio, malus inceffus.*

PROGRESSIF. adj. m. qui fe dit en cette phrafe: Mouvement *progreffif*, qui tranfporte d'un lieu à un autre. *Motus progreffivus, localis.*

PROGRESSION. f. f. Mouvement en avant. *Inceffus, progreffio.* Les animaux ont un mouvement de *progreffion*, par lequel ils marchent, ils fe portent d'un lieu en un autre.

Progression, fe dit auffi de la proportion arithmétique, qui n'eft autre chofe que plufieurs nombres de fuite qui ont entre eux les mêmes intervalles ou différences, enforte qu'ils diminuent ou augmentent également. *Progreffio arithmetica.* Comme 2. 4. 6. 8. font une *progreffion* arithmétique, parce qu'ils différent également de deux: 3. 6. 9. 12. pareillement, parce qu'ils différent tous de trois, &c. ce qui fe dit tant en montant qu'en defcendant; excepté que la *progreffion* arithmétique peut augmenter à l'infini, mais non pas diminuer. Lorfque les termes de la *progreffion* font continuellement proportionnels, comme 1. 2. 4. 8. 16. 32. alors la *progreffion* s'appelle *géométrique.*

Ce mot vient du Latin *progreffio.*

☞ Progression. Terme d'Aftronomie. Mois de *progreffion* de la Lune, c'eft la même chofe que mois de confécution. Voyez Consecution, où ce qui concerne ce mois eft expliqué.

PROHIBER. v. act. Défendre. *Prohibere, vetare.* Il n'a d'ufage qu'en termes d'Eglife & de Pratique. C'eft une nullité en un mariage, quand il eft fait fans difpenfe, dans un dégré *prohibé* par l'Eglife. Il y avoit plufieurs viandes que la Loi ancienne avoit étroitement *prohibées.* *Prohiber* la traite des bleds. *Prohiber* le port d'armes. Cela eft *prohibé* par les Ordonnances. Un fidéicommis eft nul, lorfqu'il eft fait en faveur de la perfonne *prohibée* par la Loi.

PROHIBITION. fubft. f. Défenfe. *Prohibitio, inhibitio.* La *prohibition* de la Loi eft ce qui fait le péché. Un Teftateur légue fouvent avec *prohibition* d'aliéner. Un pere fait une *prohibition* à fon fils de fe marier avec une telle perfonne. Ce mot n'eft guère en ufage que dans l'Eglife & le Palais.

PROIE. fubft. f. Pâture des animaux raviffans & carnaciers. *Præda.* Un oifeau de *proie*, qui fe jette fur fa *proie.* Tous les animaux farouches vivent de *proie* & de rapine. Ce mouton a été la *proie* du loup. Je fuis par-tout un fat comme un chien fuit fa *proie.* Boil.

Proie, à l'égard des hommes, fe dit par extenfion de toute forte de pillage & de butin. *Populatio, depopulatio.* Ce Conquérant a laiffé une telle ville en *proie à* fon armée, il l'a abandonnée au pillage. Un pays fans forteresse eft en *proie* au premier occupant. Les foldats, après la bataille, partagent leur *proie*, leur butin. Les archers s'en vont avec leur *proie*, ils ont pris le prifonnier qu'ils guettoient. Les finances du Roi ont été long-temps en *proie*, & dans la confufion. Un bien faifi eft en *proie* aux chicaneurs.

Proie, fe dit figurément, & avec beaucoup d'élégance en chofes fpirituelles & morales. *Præda, fpolium.* L'ame du pécheur eft la *proie* du démon. Les gens voluptueux font la *proie* de leurs paffions, fe donnent en *proie* à leurs defirs déréglés. Je fuis la *proie* de ceux que j'avois hais. Théoph. Les divifions les donnoient en *proie* à l'avarice des Etrangers. Ablanc. Quand il ne nous refta nulle efpérance, nous demeurons comme ftupides, & nous nous livrons en *proie* à nos maux. Fal. Le Saint arracha des bras de la Mort une *proie* qu'elle avoit déja prefque enlevée. Fléch. Je vous laiffe en *proie* à votre caprice. S. Eva. ☞ On dit, être en *proie* à fes paffions, à fa douleur, pour dire, être abandonné à fes paffions, à fa douleur. Acad. Fr.

Pourquoi toi-même en proie *à tes vives douleurs,*
Cherches-tu fans raifon à groffir tes malheurs? Boil.

De tant de paffions dont nous fommes la proie,
J'ignorois prefque tout, hors l'amour & la joie.
Cretsv.

Je fouffre tous les maux que j'ai faits devant Troye,
De combien de remords m'ont-ils rendu la proie?
Racine.

PROJECTION. Terme de Fondeur. Jet de métal en fable, en cire, &c. *Projectio.* Le Fondeur a été heureux en la *projection* de cette ftatue, de cette médaille, de ce miroir.

Projection, en termes de Géographie & de Perfpective, eft une certaine vûe felon la fituation des corps, dont on trace la defcription fur un plan, tels qu'ils paroîtroient, fi l'œil étoit placé en un certain point. *Projectio.* Ainfi on appelle *projection*, la maniére de tracer fur un plan les Mappemondes fuivant une certaine vûe & fituation des paralléles & des méridiens. La *projection* ordinaire eft celle de la fphére droite, où le premier méridien fert d'horifon, où tous les autres méridiens coupent les poles en lignes obliques. L'autre *projection* eft celle où l'équateur fert d'horifon, le pole eft au centre, les méridiens font décrits par les rayons du cercle, & les paralléles par des cercles concentriques. Elle repréfente la fphére paralléle.

Projection, en termes de Chymie, fe dit d'une certaine poudre chimérique, que des Charlatans difent avoir la vertu de changer une grande quantité de métal imparfait, comme le plomb & le cuivre, en un plus parfait, comme l'or & l'argent, pour peu qu'on y en jette. *Projectio.*

On appelle auffi *projection* en termes de Pharmacie, une préparation qui fe fait de quelques fubftances, en jettant à différentes reprifes dans un creufet pofé fur un feu violent, quelques drogues convenables au deffein de l'Artifte. *Projectio, projectura.*

☞ Projection. Terme de Méchanique & de Statique. La *projection* d'un poids, c'eft le mouvement d'un poids jetté par une puiffance, ou la ligne que le poids décrit par fon mouvement. La *projection* eft ou verticale, ou horifontale, ou compofée de la verticale ou de l'horifontale.

☞ Projection *ortographique.* Voyez Orthographique. Toute figure plane qui fera perpendiculaire au plan de *projection*, ne fçauroit être autrement projettée que felon une ligne droite; car toutes les perpendiculaires qu'on abbafferoit des différens points de cette figure, doivent de néceffité tomber dans la fection commune, qui, comme l'on fçait, eft néceffairement une ligne droite. *Inftit. Aftron. p.* 214.

PROJECTURE. f. f. Terme d'Architecture, qui fe dit des faillies

faillies & avances que font les corniches & autres membres des bâtimens. *Projecta, proadificata.*

☞ PROIER. v. act. Prier. Merci *proie*, je demande merci. *Gloss. des Poës. du Roi de Nav.*

PROIÉRE. subst. f. Vieux mot. Priére. *Oratio, precatio.* Borel. *Poës. du Roi de Nav.*

PROJET. f. m. Dessein, entreprise qu'on médite. *Consilium, institutum.* Les hommes ont toujours l'esprit plein de vains *projets*. Méditer de vastes *projets*. S. Evr. Le *projet* de faire une statue du mont Athos étoit bien visionnaire. Les particuliers font divers *projets* pour leur fortune. Combien de *projets* contraires forme l'homme pour établir ses affaires & son repos. M. Esp. A nous voir faire de si longs *projets* de fortune, on diroit que nous nous croyons immortels. Fléch. Un incident renversa en un moment tous ces grands *projets* de fortune. In On ne punit pas un simple *projet*, ou le dessein d'un crime, quand on ne s'est pas mis en état de l'exécuter. Un Auteur dit aussi, qu'il a fait le *projet* d'un Ouvrage, d'une Tragédie, quand il en a fait simplement le plan & la distribution.

> *Platon s'est au* projet *simplement arrêté,*
> *Quand de sa République il a fait le traité.* Mol.

Projet, se dit aussi d'un mémoire en détail, de ce qu'il faut pour l'exécution de quelque affaire. *Designatio, informatio, adumbratio, delineatio.* J'ai dressé un *projet* de ce contrat. J'ai fait un *projet* de compte de notre société.

On dit en Peinture d'une figure croquée, que ce n'est qu'un simple *projet*. *Simplex delineatio, designatio.*

☞ Projet. On appelle ainsi sur la côte de Barbarie, & surtout au bastion de France, où se fait la pêche du corail, celui des Corailleurs qui jette l'espéce de filet ou de chevron avec lequel on tire le corail du fond de la mer.

PROJETTER. v. act. Préméditer, former, faire quelque dessein, quelque entreprise. *Meditari, cogitare, animo destinare.* Aleaandre avoit *projetté* la conquête du monde. On avoit *projetté* depuis long-temps la jonction des mers; ce qui n'a pû s'exécuter que de notre temps. Cet homme a *projetté* de marier sa fille avec un tel. Il a *projetté* d'acheter une telle terre. Ses ennemis avoient *projetté* de l'assassiner. On n'exécute pas tout ce qu'on *projette*. Ils résolurent d'exécuter le dessein qu'ils avoient *projetté*. Vaug. Vous conseillez-vous sur cette immortalité que nous avions *projetté* de vous donner? Voit.

Projetter. Terme de Chymie. C'est faire la projection de quelque matiére. Charas. *Projicere.*

PROJETTÉ. Voyez Projection.

PROIEZ. f. f. Vieux mot. Butin. Borel. Pruie. *Prada.*

PROISIÉ, ée. Vieux adj. Prisé, preux. Borel.

PROLABIA. Devant des lévres. Terme d'Anatomie. Les parties avancées des lévres s'appellent *prolabia*. Dionis. Ce mot est Latin.

PROLATION. f. f. Terme de Musique. Voyez Roulement. C'est la même chose.

☞ Prolation. Parole. Marot.

PROLÉGOMÉNES. f. m. pl. Discours, ou Traités préparatifs qui contiennent les choses dont il faut instruire un Lecteur, afin qu'il puisse mieux entendre quelque livre, ou quelque science, pour en faire bien son profit. *Prolegomena.* La plûpart des sciences demandent quelque instruction préliminaire, ou *prolégoménes*.

PROLEPSE. f. f Figure de Rhétorique, par laquelle on prévient ce que les adversaires pourroient objecter. *Prolepsis.* Par exemple, Quelqu'un dira peut-être, &c.

PROLEPTIQUEMENT. adv. Par prolepse, par anticipation. *Proleptice, per prolepsim.* Parler *proleptiquement*. Chast. *Martyr. T. I. p.* 287. Cet Auteur a fait ce mot; je ne voudrois point m'en servir.

PROLIFIQUE. adj. f. Terme de Médecine. Qui a les qualités propres pour engendrer. *Prolificus.* Les Médecins prétendent connoître quand la semence est *prolifique*. Tous les hommes n'ont pas la vertu *prolifique*. Au reste, je vous assure qu'il posséde en un degré loüable la vertu *prolifique*, & qu'il est du tempérament qu'il faut pour engendrer & procréer des enfans bien conditionnés. Mol.

PROLIXE. adj. m. & f. Trop long, ennuyeux. *Longior, prolixior.* Il se dit des discours, des harangues, & de ceux qui les font. Cet homme est trop *prolixe* en ses discours, en ses raisonnemens. Le vice de Gassendi, c'est d'avoir été trop diffus, trop *prolixe*, d'avoir traité les matieres trop au long. Ce traité est trop *prolixe*, trop ennuyeux.

PROLIXEMENT. adv. Diffusément, avec trop d'étendue. *Prolixe, fusius.* Il faut affecter un style serré, & ne pas écrire trop *prolixement*.

PROLIXITÉ. f. f. Longueur. *Prolixitas.* Quand on parle avec *prolixité*, on ennuie, quelques bonnes choses qu'on dise. Ces harangues en forme à la tête d'une armée, & ces délibérations d'une ennuyeuse *prolixité* qui se font sur les affaires dont on parle, ne sont plus d'usage dans les histoires bien sensées. Le P. Rap. ☞ Calvus reprenoit dans Cicéron sa *prolixité* & sa longueur. Morabin.

☞ PROLOGIES. f. f. pl. On donnoit ce nom aux fêtes que l'on célébroit chez les Grecs avant de cueillir les fruits, comme son nom le porte. De λέγειν, cueillir.

PROLOGUE. f. m. Récit qu'on faisoit autrefois au-devant des Comédies, tant de vive voix, que par écrit, pour avertir les spectateurs, ou les lecteurs, du sujet de la piéce, & leur en faciliter l'intelligence; ou quelquefois pour faire l'apologie de l'Auteur. *Prologus.* On appelloit même *Prologue* l'Acteur qui le récitoit. Il y a de fort plaisans *prologues* dans les Comédies de Luigi Grotto, Cieco d'Hadria. Les Anciens faisoient des *prologues*; les Modernes en ont perdu l'usage.

On fait encore des *prologues* en quelques spectacles, mais ils ne regardent guère le sujet de la piéce. Le *prologue* de l'Amphitrion de Moliere, les *prologues* des Opéra, sont des fictions qu'on fait pour parler à la loüange du Roi, ou d'autres choses agréables. *Proloquia.*

Prologue, signifie quelquefois dans le discours ordinaire, Préface, préambule. *Proœmium, præfatio.* Il m'a fait un long *prologue*. Je vous prie, parlons sans *prologue*, allons au fait. De ses rares vertus il te fait un *prologue*. Boil.

PROLONGATION. f. f. Augmentation de la durée de quelque chose. *Prorogatio, productio, prolongatio.* On obtient aisément une *prolongation* de délai pour faire une preuve, une enquête. Le régime sert beaucoup à la *prolongation* de la vie.

☞ PROLONGE. f. f. C'est un cordage qui sert à tirer le canon en retraite, & quand une piéce est embourbée. Il y en a de doubles & de simples.

PROLONGER. v. act. Allonger, rendre la durée d'une chose plus longue. *Prorogare, producere, protendere, trahere.* L'on a *prolongé* le temps de son exil, on ne l'a point rappellé à la Cour. Les débiteurs *prolongent* tant qu'ils peuvent la poursuite d'un décret, pour joüir toujours de leur terre. Quelques Chirurgiens *prolongent* les maux qu'ils pourroient guérir promptement. Jesus-Christ *prolongea* les jours du Lazare par un miracle. *Prolonger* sa vie. Ablanc. *Prolonger* ses malheurs. Rac. On dit en Géométrie, *prolonger* une ligne, pour dire, la faire aller plus avant.

Prolonger, en termes de Marine, c'est avancer son navire contre un autre, & le mettre côte à côte, flanc à flanc, ou vergue à vergue, en sorte que si leurs vergues étoient prolongées, elles ne feroient qu'une ligne. *Latus navis alterius navis lateri adjungere.*

Prolongé, ée. part. pass. & adj. *Prorogatus, productus.*

PROLUSION. f. f. Ce mot n'est en usage que pour quelques ouvrages que l'on fait avant un autre, comme des preludes, pour s'exercer. *Prolusio.* Dioméde appelle *prolusions*, le *Culex* de Virgile & ses autres opuscules, parce qu'il les fit avant ses grands ouvrages. Les *prolusions* de Strada sont des ouvrages fort ingénieux. M. Huet sçavoit les *prolusions* de Strada par cœur.

PROM, ou PRON. f. m. Nom propre d'une ville de l'Inde de là le Gange. *Pronum.* Elle est sur la riviére de Ménan, au nord de la ville d'Ava, & elle est capitale d'un petit Royaume qui porte son nom, & qui dépend du Roi d'Ava. Maty.

PROME-CONDE. f. m. Dépensier. *Rabelais.* Borel. *Promus-condus.*

PROMENADE. f. f. Lieu où l'on se proméne. *Ambulatio, deambulatio.* Les Cours, les Tuilleries sont d'agréables *promenades*. Le cœur de Paris est fort loin des *promenades*.

On dit hyperboliquement, pour témoigner qu'un lieu n'est

 pas

pas fort éloigné, que ce n'est qu'une *promenade*. Ce Marchand va tous les ans en Espagne, ce n'est pour lui qu'une *promenade*.

Promenade, est aussi l'action de se promener. *Deambulatio*. Allons faire un tour de *promenade*. Il est allé faire une petite *promenade* jusqu'en Flandre. ☞ On dit : La *promenade* est belle aujourd'hui ; pour dire, qu'il fait beau se promener, que le temps y est propre. Acad. Fr.

PROMENER. v. act. Qui se dit souvent avec le pronom personnel, & qui devient alors un de ces verbes que l'Académie appelle neutres-passifs. *Ambulare*, *deambulare*. Marcher sans autre dessein que de faire exercice pour le plaisir, ou pour la santé. Il faut *promener* un cheval échauffé, avant que de le mener boire. Il se *proméne* dans sa chambre après le repas. Il s'est allé *promener* aux Tuilleries. Il se *promenoit* à grand pas en rêvant, en faisant des vers. Une nourrice *proméne* son enfant pour l'empêcher de crier. ☞ Un Héraut *promenoit* chaque Athlete dans toute l'étendue du Stade.

On dit au Manege, *Promener* un cheval sur le droit ; pour dire, le faire marcher sur une ligne droite. *Equum agere, ducere ad dextram*. Le *promener* sur les voltes, entre deux talons, la tête & les hanches dedans ; pour dire, le faire marcher de côté entre deux lignes.

Promener, signifie aussi, Prendre l'air de la campagne soit à cheval, soit en carrosse. *Circumagere*, *circumducere*. Les femmes aiment fort qu'on les méne *promener* au Cours, aux villages circonvoisins. Il est monté à cheval pour s'aller *promener* à deux ou trois lieues.

Promener, signifie aussi, Aller en divers lieux pour voir quelque chose de nouveau, pour voyager. *Peragrare*, *peregrinari*. Un Provincial *proméne* sa femme par tous les endroits de la ville, pour lui en faire voir les singularités. On a envoyé ce jeune homme se *promener* en Italie, en Flandre pendant un an. Ce Voyageur s'est bien *promené* dans le monde, dans l'Orient.

Promener, se dit aussi en un sens contraire ; pour dire, Donner de la peine, chasser, maltraiter. *Inquietare*, *negotium facessere*, *molestiam creare*. Ce pauvre homme a un procès contre un Chicaneur qui le fait bien *promener*, qui le fait bien aller & venir. Ce laquais vous sert mal, il faut l'envoyer *promener*, le chasser. Il m'a fait une proposition peu honnête, je l'ai bien envoyé *promener*, je l'ai bien rembarré. *Retundere*, *refellere*.

On dit aussi, qu'on a envoyé *promener* quelqu'un, lorsqu'on l'a exilé de la Cour, qu'il a été relégué en quelque lieu.

Promener, se dit figurément en choses morales, & signifie, parcourir, jetter la vûe, & porter ses pensées de divers côtés. *Circumspicere*. Quand un Philosophe rêve, il *proméne* son esprit, son imagination, sur tous les êtres de la nature. Le Prince *promenoit* ses yeux sur toutes les belles de l'assemblée. Quand une profonde paix régne sur la mer, n'y a-t-il pas beaucoup de plaisir à *promener* ses regards sur une étendue si vaste & si unie ? Bouh. Platon sçait égayer ses Lecteurs en les *promenant* à droit & à gauche. Dac.

On dit proverbialement à un homme qu'on chasse, ou qu'on méprise, Va te *promener*, tu auras des chausses. *Vade deambulatum*.

Ce mot vient du Latin *prominare*. Ménage.

Promené, ée. part. pass. *Ambulatus*, *deambulatus*.

PROMENOIR. s. m. Lieu propre pour se promener, où l'on a accoutumé d'aller à la promenade. *Ambulacrum*, *vel ambulatorium*. *Promenoir* tient plus de l'art, que promenade, qui suppose quelque chose de plus naturel. Tout étoit grand dans les édifices de Salomon : les vestibules, les *promenoirs*. Boss. L'agrément de cette ville, c'est qu'il y a à l'entour de beaux *promenoirs*. Proche des Théâtres, il y avoit des *promenoirs* publics. Ab. de Vit. Elle voulut aller voir les *promenoirs*, en attendant l'heure du souper. Voit. Les ombrages des *promenoirs* sont toujours rafraîchis par l'aile du zéphir. Sar.

> ☞ *Magnifiques deserts, pompeuses solitudes,*
> *Inutiles objets de mes inquiétudes,*
> *Bois, ruisseaux,* promenoirs, *dont l'éclat glorieux*
> *A souvent fait envie au paradis des Dieux.*
>
> P. le M.

PROMESSE. s. f. Assurance ; Espérance qu'on fait concevoir à quelqu'un de faire, ou de donner quelque chose. *Promissum*, *promissio*, *pollicitatio*. Un honnête homme ne manque point à sa *promesse*. *Promisso stare*. Dieu a voulu intéresser l'amour propre par des *promesses* aussi bien que par des menaces. Ablanc. Ne vous laissez pas séduire ni éblouir par les vaines & trompeuses *promesses* du monde. Boss. Une *promesse* injuste n'emporte point d'obligation. La Ch. de M. Un Courtisan habile ne se fie point aux *promesses* de la fortune, & ne veut point que son bonheur dépende de ses caprices. M. Esp.

> *L'ambitieux courbé sous le fardeau des ans,*
> *De la fortune encore écoute les* promesses. Des-Houl.

> *Est-il juste après tout qu'un Conquérant s'abaisse,*
> *Sous la servile loi de garder sa* promesse ? Racine.

Promesse, signifie encore plus expressément un engagement, une convention. *Conventio*, *pactum*. On vend un héritage avec *promesse* de garantir, fournir & faire valoir, quoiqu'on omette cette clause, on est toujours garant de ses faits & *promesses*. *Mancipio dare*. On n'est point recevable à faire preuve par témoins d'une *promesse* verbale de mariage. Il est défendu à tous Notaires de recevoir, & à tous Prêtres d'exiger des personnes qu'ils fiancent, des *promesses* de mariage par paroles de présent.

Promesse, est aussi une reconnoissance sous seing privé de quelque dette, ou convention qu'on a faite. *Pras*. Les *promesses* ne portent point d'hypothéque jusqu'à ce qu'elles soient reconnues.

☞ PROMÉTHÉE. s. m. Homme célébre dans la Fable. C'étoit l'un des fils de Japet, qui, selon les Poëtes, déroba le feu du ciel, pour en animer l'homme qu'il avoit formé ; en punition de quoi Jupiter le fit enchaîner sur le Caucase, où un vautour lui dévore le foie.

Prométhée. Les Astronomes donnent ce nom à l'une des 21. constellations septentrionales. *Prometheus*. Elle est composée de 28. étoiles. Six de la troisiéme, 17. de la quatriéme, 2. de la cinquiéme, & 3. de la sixiéme grandeur. On l'appelle aussi *Hercule*, ou *Engonasis*.

Prométhéa. s. f. Herbe. *Herba promethea*. C'est une plante célébre chez les Anciens. Voici ce que l'on trouve de ses vertus, du lieu où elle se trouvoit, de sa fleur & de sa racine. Apollonius de Rhodes, L. III. *de l'expédition des Argonautes*, v. 843. & suiv. dit qu'elle rendoit invulnérable, & préservoit de l'action même du feu. Plutarque, ou l'Auteur du L. περὶ ποταμῶν, qu'on lui attribue, rapporte d'après Cléanthes, que Médée s'en étoit servie. Valerius Flaccus, au L. VIII. *des Argonautes*, v. 355. dit qu'elle s'en servoit souvent. Il ajoûte que cette plante étoit toujours verte, *Immortale virens*, & qu'elle soutenoit les coups & les feux de la foudre sans en être endommagée. *Stat fulmina contra sanguis, & in mediis florescunt ignibus herba*. Si l'on en croit Properce, elle guérissoit de l'amour. Liv. I. Élég. xii. v. 8 & 9. Cette herbe, au rapport des Auteurs que j'ai cités, Cléanthes, Apollonius Rhodius, v. 850. & Properce, naissoit dans les montagnes où *Prométhée* fut attaché, c'est-à-dire, sur le mont Caucase ; sa fleur, suivant la description qu'en fait Apollonius Rhodius, v. 853. étoit longue d'une coudée, portée sur deux tiges, & ressembloit au *crocus* de Corcos, fort estimé dans l'antiquité. Pour sa racine, le même Apollonius, v. 855. rapporte qu'elle ressembloit à de la chair récemment coupée, & qu'elle étoit pleine d'un suc noir, tel que celui du hêtre des montagnes. Enfin Séneque, v. 705. & les Auteurs que j'ai cités, font entendre que cette herbe naissoit des gouttes de sang qui dégouttoient des morceaux du foie de *Prométhée* que le corbeau emportoit. Quoique tout ce récit soit plein de fable, il peut avoir quelque fondement : il y avoit peut-être sur le Caucase quelque simple qui avoit des vertus particuliéres, non pas cependant telles que ces Poëtes le disent.

Les Grecs l'appelloient προμήθειον, du nom de *Prométhée*, Προμήθευς.

PROMETTEUR, euse. s. m. & f. Qui promet beaucoup, & légérement : qui tient peu de chose. *Largiloquus*, *pollicitor*

citor. On ne se doit guère fier à ces grands *prometteurs.* Les Muses sont de grandes *prometteuses.* Mol. Cela n'est bon que dans le style familier.

PROMETTRE. v. act. *Je promets, tu promets, il promet, nous promettons, Je promettois, Je promis, J'ai promis. Je promettrai. Que je promisse.* S'engager ; assurer ; faire espérer quelque chose à quelqu'un ; s'obliger à donner, ou à faire quelque chose. *Promittere, polliceri.* Il ne regarde que le futur : & l'on ne doit point dire, en affirmant une chose passée, je vous *promets* que cela est exécuté. Réf. Dieu a *promis* son Paradis aux Justes. Ce n'est pas tout que de *promettre*, il faut tenir. Les Charlatans *promettent* beaucoup, & ne tiennent rien. Je vous *promets* que cet homme, étant aussi sincère qu'il est, ne vous trompera point. *Promettez* long-temps, pour attacher les gens par l'espérance ; car vous devez plus attendre d'elle, que de la reconnoissance. S. Evr. Si la chose n'est pas juste, disoit un Roi de Sparte, je ne l'ai pas *promise.* La Ch. de M. Nous *promettons* selon nos espérances, & nous tenons selon nos craintes. Rochef.

> *Avant que de* promettre, *il faut du jugement.*
> *Et quand on a* promis, *il faut de la mémoire.*
> Daceilly.

Les Notaires mettent tous dans leurs Actes, cette clause, *Promettant*, obligeant, renonçant : qu'ils étendent beaucoup, quand ils les grossoyent. *Pollicens, obstringens, renuntians.* On dit aussi, *promettre* une fille en mariage.

Promettre, se dit aussi figurément des signes ou apparences sur lesquelles on forme quelque conjecture. *Polliceri.* Son cœur ne vous tiendra pas tout ce que ses yeux vous *promettent.* Mol. Saturne dans la maison de la mort *promet* une mort prompte, ou funeste. Cette disposition du ciel nous *promet* du beau temps. Ce jeune Prince *promet* beaucoup, il donne de grandes espérances. La campagne nous *promet* bien des fruits cette année.

Promettre, s'employe quelquefois avec le pronom personnel, & alors il signifie, Croire, espérer. *Credere, sperare.* Il se *promet* bien d'avoir sa revanche de cet affront. Il se *promettoit* de couvrir le deshonneur de sa fille. Pat. Je m'étois *promis* qu'à ma considération, vous voudriez lui accorder cette grace. Je me *promets* tout de votre bonté.

Promettre. se dit proverbialement en ces phrases. Il ne nous *promet* pas poires molles. Il nous a *promis* plus de beure que de pain. ☞ Qui *promet* s'oblige ; pour dire, que si l'on *promettoit* une chose, on seroit obligé de la tenir. Il ne sera pas si méchant qu'il l'a *promis* à son Capitaine. Il nous a *promis* monts & merveilles. Il se ruine à *promettre*, & s'acquitte à ne rien tenir. *Promettre* & tenir sont deux, lorsque l'on n'a pas fait ce qu'on avoit *promis.*

Promis, ise. part. pass. & adj. Une fille *promise*, est une fille accordée en mariage. *Promissa, sponsa.* Il ne faut pas manquer à la foi *promise.* ☞ On appelle la Terre *promise*, la Terre de Chanaan que Dieu avoit promise à son peuple.

☞ On dit proverbialement, Chose *promise*, chose dûe ; pour dire que dès qu'on a promis quelque chose, on est obligé de faire ce qu'on a promis, de tenir sa parole. Acad. Franç.

☞ PROMINENCE. s. f. Avancement. προβολὴ de προβάλλω *prominer*, avancer. La *prominence* de la lévre. *Dict. de James.*

PROMISSION. s. f. Terme de l'Écriture, qui se dit de la Terre que Dieu avoit promise à Abraham & à sa postérité. *Terra promissa, vel promissionis.* De tous les Hébreux qui sortirent d'Égypte, il n'y eut que Josué & Caleb qui entrerent en la Terre de *promission.* Le lait & le miel couloient dans la Terre de *promission.* Monconis dit qu'il n'y a plus de vestiges de la Terre de *promission.* Tout le pays est sec, affreux & infertile.

On appelle figurément un pays gras & abondant, une Seigneurie où il y a de toutes choses nécessaires à la vie, où les richesses abondent, Un pays, une terre de *promission.* On dit aussi que le pays de Cocagne est un pays de *promission. Terra fœcunda, ferax, fertilis, abundans.*

PROMONTOIRE. s. m. Terme de Géographie. C'est une pointe de terre ou de rocher qui avance dans la mer. *Promontorium.* En terme de Marine on l'appelle *cap.* Le cap de Bonne-Espérance est le *promontoire*, la pointe de terre la plus avancée vers le midi.

☞ PROMONTORIUM ACUTUM. subst. Terme d'Astronomie, purement Latin, mais francisé par l'usage. C'est le nom de la 32e. tache de la Lune, selon le catalogue du P. Riccioli dans sa Sélénographie.

☞ PROMONTORIUM SOMNII. subst. Terme d'Astronomie, purement Latin, mais francisé par l'usage. Les Astronomes ont donné le nom de *Promontorium somnii*, à l'une des taches de la Lune, qui tient le trente-quatrième rang dans le catalogue que le Pere Riccioli a dressé de ces taches.

PROMOTEUR. s. m. Ecclésiastique qui est la partie publique dans une Cour Ecclésiastique, en une Assemblée du Clergé, en un Concile, en une Chambre de Décimes, en une Officialité. *Promotor, syndicus, procurator.* Il requiert pour l'intérêt public, comme le Procureur du Roi dans les Cours Laïques. Par exemple, il fait informer d'office contre les Ecclésiastiques qui sont en faute, & pour maintenir les droits, les libertés & les immunités de l'Église. Il a soin de faire maintenir la discipline Ecclésiastique, de faire punir & de ranger les desobéissans à leur devoir. Févret. Dans les premiers siécles du Christianisme, le *Promoteur* étoit chargé particulierement de dénoncer les hérétiques, ou les suspects d'hérésie ; ce qui étoit capable de causer bien des troubles dans l'Église.

☞ Dans les Conciles il y a des Officiers de ce nom. Ils sont chargés de veiller sur l'observance de la discipline prescrite pour la célébration du Concile, & poursuivent les transgresseurs. Quelquefois le *Promoteur* propose des matiéres, & dans les matiéres criminelles la cause se poursuit à la diligence du *Promoteur.*

Dans quelques Coutumes, comme en celle de Senlis, on appelle aussi *Promoteur*, le Procureur de la Seigneurie temporelle.

Le *Promoteur* des Maîtres d'École de Paris ; c'est celui qui interroge, met en possession, & visite les Maîtres d'École, pour voir s'ils font leur devoir, & en faire son rapport au Chantre. *Promotor, syndicus.*

Promoteur, se dit aussi de celui qui est auteur, qui est cause de quelque action. *Motor, promovens.* On a bien puni cet assassinat sur un des complices, mais on ne tient pas celui qui en est l'auteur, le *promoteur.* ☞ Il n'eut pas plûtôt connoissance de cette découverte, qu'il en fut un des plus zélés *promoteur.* Hist. de l'Acad. des Sciences, 1742. *pag.* 11.

PROMOTION. s. f. Élévation à certains titres ou dignités *Promotio.* Le Pape a fait une *promotion* de Cardinaux. Le Roi a fait une *promotion* de Cordons-bleus. Depuis sa *promotion* aux Ordres, à l'Épiscopat.

PROMOUVOIR. v. act. (Il n'a guere d'usage qu'à l'infinitif, & dans les tems formés du participe.) Élever à quelque dignité. *Promovere, efferre.* Il est en âge d'être *promû* aux Ordres sacrés. Il tâchera de se faire *promouvoir* aux premiers Quatre-Temps. Un tel Prélat s'attend d'être *promû* au Cardinalat à la premiere promotion.

Promouvoir, signifie aussi, Procurer l'avancement ou l'avantage de quelque chose. *Promovere.* Le Roi François I. employa tous ses soins pour *promouvoir* & cultiver les Lettres en France. ☞ Le Roi Louis XIV. pour avancer les études de Monseigneur le Dauphin, & *promouvoir* celles du public, employa plusieurs hommes doctes à une nouvelle illustration des Auteurs de l'ancienne Rome. Huet, *orig. de Caen, pag.* 411.

Promû, ûe. part. pass. & adj. *Promotus, elevatus.* On dit qu'un homme est *promû per saltum*, quand il a été *promû* à quelque Ordre supérieur en passant par-dessus un inférieur, comme si un Sous-Diacre est fait Prêtre sans avoir passé par le Diaconat.

PROMPT, Prompte. adj. (Dans les mots *Prompt, promptement & promptitude*, on ne prononce point le second *P.*) Qui est prêt à faire quelque chose sans tarder, qui l'exécute sur le champ. *Promptus, diligens, celer.* Ce Général

Genéral voyant ſes troupes *promptes* à bien faire, donna l'aſſaut. Les ſoldats doivent être *prompts* à obéir. Cet ami eſt *prompt* à ſervir, *prompt* à tout faire, complaiſant. Ce courrier eſt *prompt*, c'eſt-à-dire, fait grande diligence.

On dit auſſi, que du vin eſt *prompt* à boire ; pour dire, qu'il eſt en état d'être bû. *Vinum potabile.*

Prompt, ſe dit auſſi de ce qui ſe paſſe vîte & ſoudainement. *Celer.* Cela eſt *prompt* comme un éclair, *prompt* comme la foudre, *prompt* comme le vent. Un *prompt* mouvement ſe dit d'un mouvement ſubit, & non prémédité.

Prompt, ſe dit auſſi en choſes morales. C'eſt un eſprit *prompt* & vif, qui conçoit aiſément les choſes, qui a la répartie *prompte*, qui fait des impromptus. *Promptus, alacer, ſubitus.* On dit qu'un homme eſt *prompt*, qu'il prend feu aiſément, qu'il ſe met d'abord en colére. On le dit auſſi de celui qui interrompt, & qui veut toujours parler. On dit auſſi qu'un homme a la main *prompte*, quand il frappe pour la moindre choſe qu'on lui dit. Elle tend une main *prompte* à me ſoulager. Rac. L'Écriture a dit, L'eſprit eſt *prompt*, mais la chair eſt infirme.

PROMPTEMENT. adv. En diligence. *Promptè, ex tempore, celeriter.* Il faut faire partir un Courrier *promptement*. Il faut courir *promptement* au remède. On a expédié *promptement* ce criminel.

PROMPTITUDE. ſ. f. Viteſſe, diligence. *Celeritas, velocitas.* Un navire à pleines voiles, avec bon vent, va avec une grande *promptitude*. Ce Copiſte écrit avec une grande *promptitude*. Il faut que les eſprits animaux ſe meuvent avec une grande *promptitude* pour obéir à tous les mouvemens des habitudes acquiſes.

☞ Promptitude. Il ſignifie auſſi, Action de bruſquerie, mouvement de colére ſubit & paſſager, & dans cette acception on l'employe plus ordinairement au pluriel. Ses *promptitudes* ſont inſupportables. Acad. Fr.

Promptitude, ſe dit auſſi de la vivacité de l'eſprit, de l'agitation des humeurs. *Ingenii acumen, perſpicacitas.* Il a répondu avec une grande *promptitude*, une grande préſence d'eſprit. Il faut pardonner à la *promptitude* de cet homme-là : quand ſa *promptitude* eſt paſſée, c'eſt le meilleur homme du monde. La *promptitude* à croire le mal, ſans l'avoir aſſez examiné, eſt un effet de la pareſſe ; on ne veut pas ſe donner la peine d'examiner. Rochef.

PROMPTUAIRE. ſ. m. Se dit en cette phraſe. Un *promptuaire* du Droit, un texte, un abrégé du Droit. *Promptuarium, textus.*

☞ PROMULGATION. ſ. f. Publication des Loix, faite avec les formalités requiſes. Acad. Fr. *Promulgation* a les mêmes ſignifications que ſon verbe. Moreri dit que François Sfondrate s'oppoſa autant qu'il put à la *promulgation de l'interim.* Voyez Promulguer.

☞ PROMULGUER. v. a. Publier une Loi avec les formalités requiſes. On ne peut prétendre cauſe d'ignorance d'une Loi qui a été *promulguée*. Acad. Fr. M. du Pin dit dans l'extrait des Ouvrages de M. de Marca, que les Loix Eccléſiaſtiques doivent être *promulguées* pour avoir force de Loi, & qu'il ne ſuffit pas qu'elles ſoient publiées à Rome pour obliger.

PROMYLÉE. ſ. f. Nom propre d'une fauſſe Déeſſe de l'antiquité payenne. *Promylæa.* C'étoit la Déeſſe des Meules.

PRONATEUR. adject. Terme d'Anatomie, qui ſe dit de deux muſcles du rayon, qui font que la paume de la main regarde en bas : l'un ſe nomme le *rond*, & l'autre le *quarré*.

Ce mot vient du Latin *pronus, qui panche ſur le devant.* Le rayon a deux autres muſcles qu'on appelle *ſupinateurs*, qui lui font faire un mouvement oppoſé.

PRONATION. ſ. f. Terme d'Anatomie. *Motus quo manus fit prona.* Le rayon fait deux ſortes de mouvemens, l'un que l'on nomme de *pronation*, & l'autre de ſupination ; le premier, ou la *pronation*, ſe fait, quand la paume de la main regarde en bas. Deux muſcles font la *pronation*, qui ſont le rond & le quarré. Dionis.

PRÔNE. ſ. m. Eſpéce de Sermon qu'on fait tous les Dimanches dans les Egliſes paroiſſiales, pour avertir les Paroiſſiens des fêtes & des jeûnes de la ſemaine, & faire les publications de ce qui eſt néceſſaire de faire ſçavoir aux habitans, & auſſi pour les inſtruire de leur Religion & de leur devoir. *Familiaris de materiis Fidei expoſitio, oratio, ſermo.*

> *Le meilleur eſt toujours de ſuivre*
> *Le* prône *de notre Curé.* Racan.

On publie aux *prônes* les bans des mariages, des monitoires, des enchéres, des terres à vendre & à bailler, &c. *Publicare.* On fait des excommunications au *prône*. On recommande le Seigneur au *prône*. On dit proverbialement de celui à qui il arrive pluſieurs choſes fâcheuſes à la fois, qu'il étoit bien recommandé au *prône*.

Ce mot vient de *præconium*, ſelon Nicod, Saumaiſe & Ménage. D'autres le dérivent de *proœmium*.

Prône, ſe dit auſſi d'un diſcours ennuyeux & d'une longue remontrance. *Importuna narratio.* Les vieillards ſont ſujets à faire de longs *prônes* à la jeuneſſe. Il faut que cette fille s'en retourne vîte, autrement ſa mere lui feroit un beau *prône*.

PRÔNER. v. act. & n. Faire le prône. *Familiarem ad populum de rebus Fidei habere concionem.* C'eſt le Vicaire qui s'eſt chargé de *prôner* Dimanche ; il le faut aller entendre *prôner*. L'Académie a décidé que *prôner* n'eſt preſque pas en uſage en ce ſens.

Ce mot vient du Latin *præconiſare.*

Prôner, s'emploie auſſi dans le ſtyle familier, pour dire, Aſſûrer. *Promulgare, efferre, affirmare.* Platon & Séneque ont beau *prôner* que la mort n'eſt pas un mal, ils ne nous déterminent point. S. Evr.

Prôner, ſignifie auſſi, Faire un diſcours ennuyeux & importun ; parler beaucoup, babiller. *Importunè narrare, garrire.* Cette vieille ne fait autre choſe que *prôner*. Un avare ne *prône* autre choſe que l'argent, que l'épargne. Si vous lui dites votre ſecret, il l'ira *prôner* par-tout. On dit auſſi d'un goinfre au cabaret, qu'il rit, qu'il chante, & qu'il *prône*. Tout cela eſt bas.

Prôner, ſignifie auſſi, Vanter, louer publiquement ; élever, publier le mérite de quelqu'un. *Prædicare, extollere, efferre.* On a beau avoir du mérite, il faut pour réuſſir avoir des amis qui le *prônent*. Ce Poëte eſt bienheureux d'avoir des gens qui le vont *prôner* par-tout. Horace *prône* ſouvent ſes prouëſſes amoureuſes. S. Evr. Défiez-vous de ces vertus déſintéreſſées que vous voyez *prôner* à tant de gens. Id. Les gens de bien ne vont point tant *prôner* leurs bonnes œuvres. Id.

> *Qui d'une ſainte vie embraſſe l'innocence,*
> *Ne doit point tant* prôner *ſon nom & ſa naiſſance.*
> Moliere.

PRÔNEUR. ſ. m. Qui fait des remontrances ; qui vante, qui publie le mérite de quelqu'un. *Præco, concionator, orator.* On évite ce Critique, parce que c'eſt un *prôneur* perpétuel. Quelle horrible peine à un homme qui ſe trouve ſans *prôneurs* & ſans cabale, de ſe faire jour à travers l'obſcurité où il ſe trouve ! La Bruy. La réputation de cet Auteur ne ſe ſoutient que parce qu'il a par-tout des *prôneurs*. On dit proverbialement, petit faiſeur, & grand *prôneur*.

PRONOM. ſ. m. Terme de Grammaire. C'eſt une partie d'oraiſon, qui ſe met au lieu du nom. *Pronomen.* Il y a quatre ſortes de *pronoms*, *perſonnels*, *relatifs*, *poſſeſſifs* & *démonſtratifs*. Les perſonnels ſont, *je*, *tu*, *il*, *moi*, *toi*, *lui*, au plurier, *nous*, *vous*, *eux*. Les relatifs, *qui*, *lequel*, *laquelle*. Les poſſeſſifs, *mon*, *ton*, *ſon*, *mien*, *tien*, *ſien*, *notre*, *votre*, *leur*. Les démonſtratifs, *celui*, *ceux*, &c. Comme il eût été importun de répéter toujours les mêmes noms, on a inventé certains mots pour tenir la place de ces noms, & on les a appellés *pronoms*. Il y a un *pronom* qu'on nomme réciproque, c'eſt-à-dire, qui rentre dans lui-même. Caton *ſe* tua pour ne point ſurvivre à la liberté de la République. Les *pronoms me*, *te*, *ſe*, ne ſe mettent jamais qu'avant le verbe ; ainſi quand le verbe eſt à l'impératif, il faut mettre *moi*, menez-moi. M. Vaugelas en cherchant la raiſon pourquoi on dit menez-*l'y*, & non pas, menez-*m'y*, n'en a point trouvé d'autre que la cacophonie. Mais il n'a pas pris garde que *moi* ne

ne se peut apostropher. Dans le pronom, *il*, le génitif, le datif & l'ablatif ne se doivent dire ordinairement que des personnes. On ne dit point en parlant d'une maison, je *lui* ai ajouté un pavillon, il faut dire, j'*y* ai ajouté un pavillon. Vaug. Corn.

☞ PRONOMINAL, ALE. adj. m. & f. De pronom. *Y* & *en* sont des particules *pronominales*, qui signifient la personne, le lieu ou la chose dont on parle. *Le P. Buffier n.* 421. *de sa Gram. Fr. in*-12. 1714. L'*s* final se prononce en *z* dans les pronoms personnels conjoints, *vous*, *nous*, *ils*, suivis des particules *pronominales en* & *y*; vous *en* parlez; ils *y* sont. *num.* 928. i-*z*-*y* sont.

☞ PRONONCÉ. s. m. Terme de Palais, c'est-à-dire, le dictum ou le dispositif d'un Arrêt ou Sentence. Lisez-nous le *prononcé* de cette Sentence. Le *prononcé* de cet Arrêt, c'est-à-dire, ce qui a été *prononcé* par le Juge, est obscur.

PRONONCER. v. act. Articuler, proférer distinctement quelque chose, en exprimer le son. *Pronuntiare*, *proferre distinctè*. Les gens qui bégayent, qui parlent gras, qui bredouillent, ne *prononcent* pas bien leurs mots. Il y a des lettres que certains peuples ne sçauroient jamais bien *prononcer*. Il faut que les Prêtres *prononcent* les paroles sacramentales. En toutes les Langues il y a des mots qu'on écrit d'une façon, & qu'on *prononce* de l'autre. Les François, les Allemands, les Anglois *prononcent* le Latin très-différemment. Scaliger rapporte qu'un Irlandois lui ayant fait un compliment en Latin, le *prononça* d'une maniere que Scaliger ne l'entendant point, répondit qu'il n'entendoit point l'Irlandois.

PRONONCER, signifie aussi, Décider avec autorité. *Decidere*, *pronuntiare*, *decernere*. Quand l'Eglise a *prononcé* sur une question, il n'en faut plus douter, c'est un article de Foi. On a oui les Avocats, il ne reste qu'à *prononcer*. Le Président a *prononcé* l'arrêt de sa mort. ☞ On dit, qu'un Président *prononce* bien, pour dire, qu'en prononçant il résume avec beaucoup d'ordre & de netteté le résultat des avis sur les différens chefs d'un procès. On a envoyé le Greffier *prononcer* à ce criminel son arrêt. Comme il étoit le chef de la Justice, il présidoit, & on *prononçoit* en son nom. Pat. Quand on a omis à *prononcer* sur un chef compris dans les réglemens d'un procès, c'est un moyen de requête civile. On *prononce* au prône des excommunications contre les Sorciers, Devins, &c. Un Amant dit aussi que sa Maîtresse a *prononcé* l'arrêt de son trépas, quand elle l'a éloigné, ou chassé.

PRONONCER, signifie aussi quelquefois simplement, Donner son avis. *Opinari*, *vel consilium dare*. Un homme prudent ne se hâte pas de *prononcer* sur les questions qu'on lui fait. *Prononcez* hardiment, dites votre opinion.

PRONONCER, signifie aussi, Réciter en public. *Publicè dicere*, *enunciare*. Ce discours a été *prononcé* devant le Roi. Harangue *prononcée* devant l'Assemblée du Clergé. C'est un grand avantage que de sçavoir bien *prononcer* un discours. La plûpart de ceux qui se destinent à parler en public, ne cultivent point assez l'art de *prononcer*. De cent Prédicateurs, à peine en trouve-t-on trois ou quatre qui *prononcent* les choses comme la nature voudroit qu'on les *prononçât*. Si la nature n'étoit point gâtée par une mauvaise éducation, on n'auroit pas la peine d'apprendre à *prononcer*, puisque l'on *prononceroit* naturellement comme il faut.

PRONONCER, en termes de Peinture, signifie, Bien marquer & distinguer quelque partie d'un tableau, & la faire connoître par le pinceau avec la même force, & la même netteté qu'on le feroit, en *prononçant* des paroles. *Distribuere*, *distinguere*. Ainsi on dit, *prononcer* un bras, une main, une épaule, un genou, pour dire, les spécifier, débrouiller, &c.

PRONONCÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Pronunciatus*. Une partie bien *prononcée*. Cette expression dans ce sens est un peu métaphorique.

On dit proverbialement & ironiquement à celui qui a dit son avis mal-à-propos sur quelque chose; voilà Monsieur qui a *prononcé* sa sentence.

PRONONCIATION. s. f. Distincte articulation des mots & des lettres. *Pronunciatio*, *denunciatio*. La plus difficile partie des langues, c'est d'apprendre la *prononciation*. On ne peut apprendre la vraie *prononciation* d'une langue, que dans le pays où on la parle. C'est une chose bizarre & particulière, sur-tout à la langue Françoise, que la plûpart des mots ont deux différentes *prononciations*: l'une pour la prose commune, & pour le discours ordinaire, & l'autre pour les vers. Mais il est impossible d'en marquer toutes les régles. Par exemple, la prose néglige la *prononciation* des *s* finales du plurier, & les *t* de la troisiéme personne du plurier des verbes, & plusieurs autres consonnes finales, même devant les voyelles. Mais en vers on prononce tout. A quoi bon réveiller mes Muses endormies? Boil. Il faut prononcer l'*s* finale de *Muses*. Mille & mille douceurs y semblent attachées. Corn. Il faut prononcer le *t* du mot *semblent*. Mais en prose on ne les prononceroit point. On adoucit encore la *prononciation* de beaucoup de mots en prose: on prononce *craire* pour *croire*; *Français* pour *François*. Mais en poësie l'on rétablit la véritable *prononciation*, & on prononce *croire*, pour le faire rimer avec *gloire*. Remarquez encore que les consonnes finales des articles, des pronoms, des adjectifs, & de quelques prépositions, se prononcent différemment devant les voyelles selon l'arrangement de la phrase. Par exemple, *il a été*, on prononce l'*l* de *il*: *vous irez*, on prononce l'*s* de *vous*. Mais si l'on dit, *irez-vous* à Paris, l'on ne prononce plus l'*s* de *vous*. Cette différence est inutile pour la poësie, où l'on prononce toutes les lettres. Il faut seulement ajouter qu'en déclamant la prose, la *prononciation* doit être presque toujours la même que celle de la poësie. M. L. T. On peut apporter quelques restrictions, & quelques exceptions au sentiment de l'Auteur; car il y a bien des cas où les *s* finales, & les *t* de la troisiéme personne du plurier des verbes, se doivent prononcer dans la prose comme dans les vers, même dans le discours familier. Toute la différence qu'il doit y avoir, c'est qu'on n'en doit pas marquer si fortement la *prononciation*, que dans les vers & dans la prose qu'on déclame. Par exemple, quelle oreille pourroit supporter ces *prononciations*: j'ai de *bell' espérances*, au lieu de, *j'ai de belle-s-espérances*: vous m'avez donné de fort *bon-avis*, au lieu de, vous m'avez donné de fort *bon-s-avis*, ils *étoien-environ* deux mille hommes, au lieu de, ils *étoien-t-environ* deux mille hommes; *ils son à Paris*, *ils von à Paris*, au lieu de, *ils son-t-à Paris*, *ils von-t-à Paris*, &c. Quoi qu'il en soit, on ne peut mal parler en prononçant ces sortes de consonnes devant les voyelles, & la *prononciation* contraire n'est tout au plus qu'excusable, à cause du mauvais usage qui s'est établi insensiblement.

PRONONCIATION. Ce mot se dit aussi de la cinquiéme partie de la Rhétorique. *Enunciatio*, *actio*, *oratio*. Elle consiste à régler si bien sa voix & son geste, qu'ils servent à persuader l'esprit, & à toucher le cœur de ceux qui nous entendent. La *prononciation* est si utile, qu'on l'appelle ordinairement la premiére, la seconde, la troisiéme partie de l'éloquence. Il y a des Orateurs dont la *prononciation* est insupportable.

PRONONCIATION, se dit aussi des jugemens & arrêts. *Pronunciatio*, *edictio*. Quand le Prevôt de Paris va présider au Châtelet, il prend les voix, c'est le Lieutenant-Civil qui fait la *prononciation* de la sentence. Ce Président fait des *prononciations* d'arrêts de deux pages sans hésiter. Il n'y a pas long-temps qu'on ne faisoit les *prononciations* d'Arrêts au Greffe que le Samedi. On payé un droit au Greffier pour la *prononciation*.

PRONOSTIC. adj. & s. m. Voyez PRONOSTIC. Jugement conjectural de quelque événement par quelques signes précédens. *Prognosticum*. Une des principales qualités du Médecin, c'est d'être habile dans le *pronostic*; de juger de l'événement d'une maladie par les premiers symptômes. La Médecine traite des signes *pronostics* & diagnostics. Les *pronostics* des faiseurs d'almanachs n'ont aucun fondement solide.

PRONOSTIC, se prend aussi quelquefois pour les signes & les marques par où l'on conjecture ce qui doit arriver. *Signa*, *prognostica*. Ce fut un *pronostic* de ce qu'il devoit être un

jour. Ce fut un *pronostic* de sa mort. Ablanc.

PRONOSTICATION. s. f. C'est la même chose que *pronostic*, & il ne s'emploie que dans les titres des almanachs. *Prædictio, prognosticatio.*

PRONOSTIQUER. v. act. Conjecturer, prédire, soit par habileté, soit par hasard, quelque événement futur. *Conjicere, prædicere, prætendere, significare, portendere.* Je lui ai *pronostiqué* sa mort long-temps avant qu'elle arrivât, parce que je connoissois son tempérament. Tous ces mouvemens & assemblées nocturnes *pronostiquent* quelques troubles dans l'Etat. Voilà une vilaine physionomie qui ne *pronostique* rien de bon. Ce grain de vent *pronostique* quelque orage. L'iris *pronostique* quelquefois la pluie.

PRONOSTIQUEUR. s. m. Celui qui pronostique. *Præsignificator.* Presque tous ces grands *pronostiqueurs* sont des charlatans.

☞ PRONUBA. adj. f. Surnom qu'on donnoit à Junon, comme Déesse du mariage. Ceux qui se marioient, offroient à Junon *Pronuba* une victime dont ils ôtoient le fiel : symbole de la douceur qui devoit régner toute la vie entre les deux époux.

☞ PROODIQUE. subst. m. Terme de Poësie qui signifie un grand vers par rapport à un plus petit. Dans un Distique composé d'un hexamétre & d'un pentametre, le vers hexamétre est le *proodique*, & le pentamétre est l'*épode* Dans les vers saphiques les trois premiers de chaque strophe sont *proodiques* par rapport au petit qui est *épode*.

☞ PROPAGANDE. s. f. On appelle ainsi en style de conversation la Congrégation de propaganda Fide, établie à Rome pour les affaires qui regardent la propagation de la Foi. La *Propagande* vient d'envoyer six Missionnaires à la Chine. Acad. Fr.

☞ PROPAGATEUR. s. m Celui qui étend, qui multiplie, qui répand la foi, la gloire, la réputation de quelqu'un, ou de quelque action Car il ne se dit qu'au figuré. *Propagator.* Si la Foi vous est chere, la laisserez-vous en proie à l'erreur qui la détruit, & au péché qui la corrompt ? Il lui faut des défenseurs, des *propagateurs*, & c'est ce qu'elle vous demande.

PROPAGATION. s. f. Génération, multiplication des animaux ; continuation des espéces par la voie de la génération. *Propagatio, multiplicatio speciei.* Il y a un instinct naturel qui tend à la *propagation* de l'espéce. La *propagation* des hommes a eté merveilleuse après le déluge, il s'en est trouvé par toute la terre. Il a les qualités nécessaires pour la *propagation*. Mol. La nature tend à la *propagation* de l'espéce. Bernier. L'amour des femmes est nécessaire pour la *propagation* du genre humain. Ablanc.

Propagation, se dit aussi en Physique de la lumiére & du bruit. *Propagatio luminis & fragoris.* Le tonnerre & l'éclair ne se rendent sensibles que par la *propagation* de la lumiére & du bruit jusqu'à l'œil & à l'oreille.

Propagation, se dit figurément en choses spirituelles, & signifie, étendue, progrès, accroissement, augmentation. *Augmentum, augmentatio.* Les Martyrs & les Apôtres ont fait en peu de temps la *propagation* de la Foi. Il y a à Rome une Congrégation pour la *propagation* de la Foi : on prie pour cela dans les priéres publiques : il faut empêcher la *propagation* des erreurs & des méchantes doctrines.

☞ PROPAGER. Terme dogmatique nouvellement inventé, mais d'un usage fréquent parmi les Physiciens, pour signifier, répandre, étendre, ou multiplier.

PROPANCIER, iere. s. m. & f. Vieux nom de Peuple. *Hennuyer*, qui est de Hainaut. Borel. *Hannonius.*

PROPENSION. s. f. Inclination d'une chose. *Propensio, inclinatio.* Tous les corps graves ont une *propension* naturelle à tendre en bas. Notre nature corrompue a toujours quelque *propension* au mal. On a plus de *propension* à croire ce que disent les amis que ce que disent les autres. On le destinoit à l'Etat Ecclésiastique, mais il n'y a aucune *propension*. L'Acad.

☞ PROPET, ette, au lieu de PROPRET, ette. adj. Diminutif de *propre*.

Tantôt nous paroissons gentilles & propettes,
Tantôt maussades & mal faites.

Premiere Enigme du Merc. de Janv. 1721. p. 157.

M. Gresset, dans le premier Chant de son joli Poëme de *Ver-Vert*, p. 6. de ses Poësies in-12. 1736. a dit, en employant le terme reçu ;

Très-rarement les antiques Discrétes
Logeoient l'oiseau ; des Novices proprettes
L'alcove simple étoit plus de son goût.

☞ PROPÉTIDES. s. f. pl. C'étoient des femmes de l'Isle de Chypre, qui se prostituoient dans le temple de Vénus. Cette Déesse les avoit jettées dans la prostitution, dit Ovide, pour se venger de leurs mépris, & il ajoute que dès qu'elles eurent ainsi foulé aux pieds les loix de la pudeur & de la modestie, elles devinrent si insensibles pour leur honneur, qu'il ne fallut qu'un changement léger pour les métamorphoser en rochers.

PROPHÉTE. s. m. Homme extraordinaire, & inspiré de Dieu, qui annonce ses loix, ses commandemens & ses mysteres. *Propheta.* Dieu a parlé aux Hébreux par la bouche des *Prophétes*. Tous les *Prophetes* ont annoncé le Messie. David est appellé le *Prophéte* Royal, ou le *Prophéte* Roi, ou le Roi *Prophéte*. Le dernier est le meilleur, & le premier ne se dit presque plus. Les Livres canoniques contiennent ceux des quatre grands *Prophétes*, & des douze petits *Prophétes*. Les quatre grands *Prophétes* sont Isaïe, Jérémie, avec Baruch, Ezéchiel & Daniel. On les appelle grands *Prophétes*, parce que leurs écrits sont plus étendus que ceux des autres *Prophétes* ; à sçavoir, Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie & Malachie, lesquels sont appellés petits *Prophetes*, parce que leurs écrits sont plus courts. Les Juifs ne comptent que trois grands *Prophétes*, prétendant que Daniel ne doit pas plus être mis au rang des *Prophetes* que David ; non que l'un & l'autre n'ayent prédit plusieurs choses importantes ; mais parce qu'ils n'ont pas mené un genre de vie semblable à celui des autres *Prophétes*, David ayant éte Roi, & Daniel Satrape. L'ordre des grands & des petits *Prophétes* n'est pas le même chez les Grecs & chez les Latins. Chez les Grecs, ce sont les petits *Prophétes* qui sont mis les premiers, apparemment, parce que plusieurs des petits *Prophétes* sont plus anciens que les grands. Il y a encore cette différence entre les Grecs & les Latins, que les Grecs mettent Daniel au rang des petits *Prophétes*. Isaïe est appellé au xlviii. chap. du Livre de l'*Ecclésiastique*, le grand *Prophéte*, & cela vraisemblablement, tant à cause des grandes choses qu'il a prédites, qu'à cause de la maniére dont il les a prédites. L'Écriture fait mention aussi de plusieurs autres *Prophétes*, comme Nathan, Ahias, Élie, Élisée, Samuel, Hananias, Addo, Esdras, Séméias, Gad, &c. De ces deux commandemens, c'est à sçavoir, d'aimer Dieu de tout son cœur, & son prochain comme soi-même, dépendent la Loi & les *Prophétes*. L'inspiration dont les *Prophétes* étoient saisis, ne souffre ni ordre, ni liaison. Huet. Un vrai *Prophéte* ne doit parler ni en extâse, ni en fureur, ni paroître hors du bon sens. Du Pin. On a donné le nom de Poëtes aux *Prophétes*, comme l'on a appellé les Poetes des *Prophétes*. Dac.

Ce mot est Grec, & vient de φάω, *dir*, d'où les Latins ont dérivé *fatus*. Borel.

Prophéte, s'est dit aussi de plusieurs personnes moins célébres qui ont parlé de la part de Dieu, & qui ont été distinguées par quelque zéle, dévotion ou commandement, du reste du peuple. *Propheta.* Les soixante & dix Vieillards que choisit Moyse pour rendre justice au peuple, prophétiserent comme il est dit au Liv. *des Nomb.* ch. xi. v. 29.

Prophéte, s'est dit aussi des Prêtres & Sacrificateurs qui étoient chez les ennemis des Hébreux. Samuel envoya Saül dans une ville des Philistins, lui disant qu'il y auroit une troupe, un gros de *Prophétes* qui viendroient au-devant de lui, qu'ils prophétiseroient, & qu'il prophétiseroit avec eux ; d'où est venu le proverbe hébreu, Saül entre les *Prophétes*. *Turba vel grex Prophetarum.* L'Écriture appelle cette troupe, *grex*, *cuneus*.

Paophète, s'est dit aussi des Prêtres idolâtres, des imposteurs qui disoient venir de la part de Dieu, & qui abusoient les peuples. Le *Prophète* Balaam alloit pour maudire le peuple du Dieu. Les *Prophètes* de Baal étoient eu nombre de 450, & 400 *Prophètes* des forêts qui étoient entretenus par Jésabel, au IIIe *des Rois*, ch. XVIII. Jesus-Christ recommande à ses Apôtres de se donner de garde des faux *Prophètes*. *Pseudo-Propheta*. En ce sens on dit que Mahomet est un faux *Prophète*. Les Turcs & les Indiens ont aussi des gens chez eux qui passent pour *Prophètes*.

> ☞ *On dit aussi que Galathée*
> *Se servit d'un charme si fort,*
> *Pour tirer les secrets du sort*
> *De la bouche du vieux Protée,*
> *Qu'enfin*, ce Prophète *rusé*, *&c*. P. le M.

Paophète, se dit aussi de ceux qui par prudence, par art, ou hasard, prédisent les choses à venir. *Ominatores, fatidici vates*. Le galimathias de Nostradamus l'a fait passer pour *Prophète*. Malachie & l'Abbé Joachim, chez les superstitieux, sont tenus pour *Prophètes*. J'avois bien prévû que ce malheur vous arriveroit : n'ai-je pas été *Prophète?* J'ai grand regret d'avoir été si bon *Prophète*. On appelle *Prophète de malheur*, celui qui ne prédit & n'annonce que des choses fâcheuses. Il ne falloit pas être grand *Prophète* pour deviner que cette affaire ne réussiroit pas.

Paophète, se dit proverbialement en ces phrases : Nul n'est *Prophète* en son pays. *Nemo Propheta in patria sua*. C'est un proverbe sacré, qui veut dire, que le peuple méprise d'ordinaire ceux qu'il a vû s'élever d'une basse extraction, à un plus haut rang : au lieu qu'il respecte davantage ceux dont il ne connoît ni les commencemens, ni les progrès. On dit de celui qui devine mal, Il est *Prophète* comme une vache, il est *Prophète* du passé, il devine les fêtes quand elles sont venues.

PROPHÉTESSE. Femme qui prophétise, qui prédit. *Prophetissa, vates, mulier fatidica*. Les Chymistes ont pour Patrone Sainte Marie la *Prophétesse* sœur de Moyse. Elle est appellée *Prophétesse* dans l'*Exode*, ch. XV. v. 20. Debora est appellée *Prophétesse* au Livre *des Juges*, Holda *Prophétesse*, en IVe. *des Rois*. Saint Luc, ch. II. fait aussi mention d'Anne fille de Phanuel, *Prophétesse*. Les Sibylles ont passé pour des *Prophétesses* chez les Payens. Ciceron a fait remarquer combien étoit suspecte cette fureur dont la *Prophétesse* étoit saisie à l'approche du Dieu, & combien il falloit se défier de l'enthousiasme qui la saisissoit. Font. Les violentes agitations de la *Prophétesse*, ses contorsions, ses cheveux hérissés, & toutes les marques extérieures d'une agitation divine, à point nommé lorsqu'elle étoit consultée, ressentent trop la fourbe ; tout cela étoit préparé pour imposer par les apparences d'une inspiration divine. Id.

PROPHÉTIE. s. f. Prédiction faite par inspiration divine. *Prophetia, prædictio, vaticinatio*. Jesus-Christ a accompli toutes les *prophéties* ; il a expliqué aux Juifs les *prophéties*. Les *Prophéties* d'Isaïe, de Jérémie, &c. Les *prophéties* ont un sens littéral, & un sens mystique, & doivent être accomplies dans ce double sens. Cl. L'accomplissement si juste & si ponctuel des *prophéties*, est la preuve la plus incontestable de la divinité de l'Écriture. Jaq. Le Livre de l'Apocalypse est appellé *prophétie* en plusieurs endroits. Les événemens sont les véritables interprètes des *prophéties*. Id.

Paophétie, est aussi un don du Saint-Esprit, suivant S. Paul en la I. aux Corinthiens, ch. XII. *Donum prophetiæ*. L'un a le don de sagesse, l'autre de la science, l'autre de la foi, l'autre des miracles, l'autre de la *prophétie*, l'autre le don des langues. Justin Martyr atteste que le don de *prophétie* subsistoit encore de son temps. Il fut éteint bien-tôt après lui.

Paophétie, signifie aussi, Divination par art, ou par hasard. *Divinatio, vel vaticinium*. Je n'ai pas pû prévoir cet inconvénient, je n'ai pas le don de *prophétie*. Les *prophéties* de Nostradamus, de l'Abbé Joachim, &c. se sont mises en crédit par la superstition & la sotte crédulité des Peuples. Une exacte observation des choses du monde, l'avoit élevé à un tel point de sagacité, que ses conjectures sur l'avenir passoient presque pour des *prophéties*. S. Real.

☞ On appelle trivialement, prune de *prophétie*, une balle de mousquet.

PROPHÉTIQUE. adj. m. & f. Qui contient quelque prophétie. *Propheticus, prædictorius*. Presque tout l'Ancien Testament s'explique de J. C. en un sens *prophétique*. Il a dit cela par un esprit *prophétique*.

PROPHÉTIQUEMENT. En Prophète. adv. *Ad morem propheticum, prophetice*. Il en a parlé *prophétiquement*. L'Acad.

PROPHÉTISER. verb. act. & neut. Faire une prophétie. *Prophetisare vel prænuntiare, vel prædicere, vaticinari*. Les Patriarches & les Prophètes anciens ont *prophétisé* le Messie. Spinosa dit que les Prophètes *prophétisoient* selon leur humeur ; Jérémie, par exemple, triste & ennuyé des misères de la vie, ne *prophétisa* que des malheurs.

L'Écriture prend quelquefois ce mot en mauvaise part, & alors il signifie, Fureur. *Furor propheticus*. Quand le malin esprit se saisissoit de Saül, il *prophétisoit*, & David appaisoit sa fureur avec sa harpe, comme on voit au I. *des Rois*, ch. XVIII. & XIX.

Paophétiser, signifie quelquefois, Prêcher ou faire quelque chose au nom de Dieu. *Prædicare, prædicere*. Beaucoup diront au jour du Jugement, Seigneur, n'avons-nous pas *prophétisé* en ton nom, chassé des démons, & fait plusieurs choses merveilleuses ? en S. Matthieu ch. VII. v. 22. S. Paul ayant baptisé plusieurs Disciples à Corinthe, ils parloient plusieurs langues, & *prophétisoient* ; aux *Actes*, ch. XIX. v. 6. S. Paul dit que l'homme doit *prophétiser* nue tête, & la femme prier & *prophétiser* la tête voilée, I. aux *Corinth*. ch. XI. v. 4. & 5.

Paophétiser, signifie aussi, Deviner. Les Juifs ayant bandé les yeux de J. C. lui frappant le visage, lui disoient, *Prophétise*-nous qui t'a frappé ; pour dire, Devine. *Prophetisa*.

Paophétisé, ée. part. pass. & adject. *Prædictus, prænunciatus*.

☞ PROPHYLACTIQUE. s. f. & adj. *Prophylactice, es. Prophylacticus, a*. Qui tend à préserver. Indication *prophylactique*. *Præservatoria indicatio*. La *prophylactique*, est la méthode de conserver la santé, & de prévenir les maladies ; elle est une partie de l'hygiène qui préserve de maladie, conserve la santé, en fortifiant les parties, en défendant tout ce qui est nuisible, en atténuant, incisant, calmant, adoucissant, rafraîchissant & vuidant les humeurs qui pourroient rendre malade.

☞ On appelle aussi remède *prophylactiques*, ou *préservatifs*, ceux qui entretiennent la santé, & préviennent les maladies, & en particulier ceux qui résistent aux venins, & qui corrigent le mauvais air. Ces mots sont Grecs, προφυλακτικὴ, προφύλαξις, qui préserve, préservative ; προφυλακτικὸς, *ad præcautionem & præservationem aptus*, propre à se précautionner ou se préserver, de πρὸ, devant, & du verbe φυλάσσω, je conserve, je garde, je défends, d'où l'on a formé le verbe προφυλάσσω, je garantis, je préserve. Col. de Villars.

PROPICE. adj. m. & f. Favorable. *Propitius*. Il régit le datif, & ne se dit proprement que de Dieu, & de ce qui est extrêmement élevé au-dessus de nous. Dieu, nous soit *propice*. *Propitius sit nobis Deus, vel adsit*. Le ciel est *propice* à nos vœux. Il faut que l'Orateur se rende les Juges *propices*, favorables.

> ☞ *Grand Dieu, tes jugemens sont remplis d'équité :*
> *Toujours tu prends plaisir à nous être* propice ;
> *Mais j'ai tant fait de mal que jamais ta bonté*
> *Ne me pardonnera sans blesser ta justice.*
> Des Barreaux.

Paopice, se dit aussi en parlant du temps, de l'occasion, & autre chose de cette nature. Avoir le temps *propice*. Avoir l'occasion *propice*. Toutes choses lui ont été *propices* dans son entreprise. *Omnia fauste advenerunt*.

PROPICIATION. s. f. Sacrifice pour se rendre Dieu propice, pour appaiser sa colère. *Propitiatio, seu sacrificium ad Deum placandum, sacrificium pro peccato*. Il y avoit

chez les Juifs des sacrifices publics qui étoient d'ordinaire pour des actions de graces & des holocaustes ; d'autres de *propiciation*, qui se faisoient pour des particuliers qui avoient commis quelque faute. Si c'étoit par ignorance, on offroit un agneau ou un chevreau ; si sciemment, on offroit un mouton. Les pauvres offroient une paire de tourterelles. L'Église Romaine croit que la Messe est un Sacrifice de *propiciation*. Ce mot n'a guère d'usage que dans ces sortes de phrases.

PROPICIATION. Fête solemnelle des Juifs. *Propitiationis dies festus.* On la célébroit le 10. du mois de Tisri, qui étoit leur septiéme mois, & qui répond au mois de Septembre. Elle fut instituée pour conserver la mémoire du pardon qui fut annoncé au peuple d'Israel par Moyse de la part de Dieu, qui leur remit la peine qu'ils avoient méritée, pour avoir adoré le veau d'or.

PROPICIATOIRE. s. m. C'étoit chez les Juifs la couverture de l'Arche revêtue dedans & dehors de lames d'or, ensorte qu'on ne voyoit point le bois. *Tabernaculi sanctius adytum, vel Propitiatorium.* Il y a en même qui croyent que ce couvercle de l'Arche, ce *propiciatoire* étoit d'une seule piéce d'or massif. Les Chérubins étendoient leurs ailes sur le *propiciatoire*. Ce *propiciatoire* étoit la figure de J. C. que S. Paul appelle au III. ch. de son Épitre aux Romains, le *propiciatoire* ordonné de tout temps pour la rémission des péchés.

PROPICIATOIRE, est aussi adjectif de tout genre, & signifie, Qui a la vertu de rendre propice. *Propiciatorius.* Le sacrifice que J. C. a offert lui-même sur la croix, a été véritablement *propiciatoire*.

PROPINE. s. m. Terme de Chancellerie Romaine. C'est un certain droit que paye un Cardinal Protecteur pour tous les Bénéfices qui passent par le Consistoire, & pour les Abbayes qui sont taxées au-dessus de 66 ducats deux tiers, qu'on paye à proportion de leur valeur. *Jus propina, vel Cancellaria Romana.*

PROPOLIS. subst. f. Cire vierge, de couleur rougeâtre ou jaune, dont les abeilles bouchent les fentes & les trous de leurs ruches, comme pour empêcher l'air & le froid d'y entrer. *Cera nova, vel propolis.* Cette matiére est friable, & elle a une odeur approchante de celle des bourgeons du peuplier. On s'en sert pour faire percer les abscès ; on en fait aussi recevoir la vapeur, pendant qu'on la chauffe sur le feu, pour la toux invétérée.

PROPONTIDE. Voyez MARMORA.

PROPORTION. subst. f. Justesse ; rapport ; convenance agréable que deux choses ont l'une avec l'autre. *Proportio, ratio, convenientia, aquatio.* La premiére des *proportions* est l'égalité. Les bras, les jambes ont entre eux une belle *proportion*, quand ils sont égaux. Ce bâtiment est bâti avec une belle symmétrie & *proportion* ; c'est-à-dire, que les fenêtres, les entrecolonnes sont égales & également distantes, les ailes & les pavillons qui se répondent, sont égaux & de même construction.

PROPORTION, se dit en ce sens de la simple convenance, de ce qui est propre. *Proportio simplex, commensuratio.* Il faut se faire faire un habit *à proportion* de son corps. Il faut manger à *proportion* de sa faim, de la force de son estomac. Il faut dépenser à *proportion* de son revenu, travailler à *proportion* de ses forces. On régle les tailles à *proportion* du bien & de l'industrie des contribuables.

PROPORTION, se dit aussi entre des choses de même nature, qui ont un tel rapport, que quoiqu'elles ne soient pas égales entre elles, néanmoins toutes leurs parties ont un égal accroissement, ou diminution. *Mutua proportio, convenientia, analogia.* Lorsqu'on réduit une figure au petit pied, ou qu'on la veut avoir en grand, on prend garde d'y observer en toutes ses parties une égale augmentation ou diminution ; en telle sorte que si une ligne est augmentée d'un pouce, une pareille ligne sera augmentée d'un pouce. Les Peintres ont fondé les régles de leur art sur certaines *proportions* naturelles qui sont ordinairement dans les corps bien faits. Ils ont observé sur les parties du visage, ou des membres, certaines longueurs ou *proportions* qu'elles doivent avoir les unes à l'égard des autres, une certaine augmentation ou diminution.

C'est en ce sens qu'on dit dans les lignes & dans les nombres, une *proportion*, double, triple, multiple, sesquialtére, sousperpatiente. *Duplex, triplex, quatriplex.* Ces mots sont expliqués à leur ordre.

C'est en ce sens aussi qu'on dit, payer à *proportion* de son travail, à *proportion* de sa condition. *Pro rata laboris.* Il n'y a pas de *proportion* entre un Duc & Pair, & un Paysan. On le dit aussi des esprits, des ouvrages. Cet ouvrage a peu de *proportion* avec la grandeur de vos lumiéres. VAUG. REM. Nous ressentons nos biens & nos maux à *proportion* de notre amour propre. ROCHEF. Au reste il faut remarquer que cette expression *à proportion*, est une espéce d'adverbe. On dit en Philosophie du fini à l'infini, il n'y a point de *proportion*.

☞ PROPORTION & *symmétrie*, sont des choses fort différentes. Je suppose deux statues, dont l'une a 8. pieds de haut, & la tête d'un pied, & ainsi des autres parties à *proportion*, & dont l'autre a 8. pouces, & la tête d'un pouce, & ainsi du reste : on dira que ces statues sont de même *proportion*, mais non pas de même symmétrie. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

PROPORTION, ou PROGRESSION ARITHMETIQUE, est une égalité de différence entre plusieurs nombres, soit en montant, soit en descendant : comme 2 : 4 :: 6 : 8 qui se surpassent également l'un l'autre de deux unités en montant, est une *proportion arithmétique*. 20 : 15 :: 10 : 5. qui se diminuent également en descendant, en est une autre ; & ainsi du reste des quatres nombres qui sont arithmetiquement proportionnels. *Progressio arithmethica qua servat eamdem rationem.* Les deux premiers s'appellent le *premier antécédent*, & celui qui le suit, le *second antécédent* : & les deux derniers, le *premier conséquent*, & le *second subséquent*. Le premier & le quatrieme s'appellent les *deux extrêmes* ; le second & le troisiéme sont les *moyens*.

PROPORTION GÉOMÉTRIQUE, est une égalité de deux rapports ou comparaisons, que deux nombres ou deux lignes ont les unes avec les autres, comme de même que 4 est à 8, ainsi 8 est à 16, c'est-à-dire, que comme 8 contient deux fois 4 ; ainsi 16 contient deux fois 8, & on appelle ces quatres termes *proportionnels* : il y a la même *proportion* de 4 à 8, que de 8 à 16 ; car comme 4 est la moitié de 8, ainsi 8 est la moitié de 16. *Proportio geometrica qua servat similem rationem.* Mais quand les deux du milieu sont égaux, c'est-à-dire, le même, on dit que c'est un moyen proportionnel. Il y a seulement cette différence entre la *proportion* & la *progression*, que la *proportion* se renferme en trois ou quatre termes au plus ; & la *progression* en plusieurs à l'infini : comme la *proportion géométrique* est entre 4 & 8, & entre 8 & 16 ; mais la *progression* est entre tous ces nombres, 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, &c. qui différent également de deux.

La *régle de proportion*, qu'on appelle autrement *régle de trois*, ou *régle d'or*, est celle qui enseigne à trouver un quatriéme nombre proportionnel à trois autres qu'on a donnés : comme, Si trois degrés de l'équateur contiennent 72. lieues, combien 360. degrés, qui font le tour de la terre, en contiendront-ils ? *Regula proportionis directa.*

Il y a la *régle de proportion directe*, qui est celle de l'exemple ci-dessus. Il y en a une *inverse*, ou *renversée*, qui rend le dernier terme moindre : comme, Si cent Ouvriers bâtissent cette maison en un an, en combien de temps deux cens Ouvriers la bâtiront-ils ? *Regula proportionis inversa.* On trouvera, en six mois. Ici le dernier terme diminue ; au lieu qu'au premier exemple il augmente.

La *proportion harmonique*, se trouve en trois nombres, quand les différences du premier & du second terme ont la même *proportion* que le second terme au troisiéme. *Proportio harmonica.* Comme 60, 30, 20, les 30 différent de 60, de sa moitié, & la différence de 20 à 30, est aussi de sa moitié, sçavoir 10.

Le *compas de proportion* est un instrument de Mathématique composé de deux branches plates & mobiles dans une charniére, qui par le moyen de plusieurs divisions des lignes marquées sur ses branches sert à plusieurs opérations de Géométrie, & observations Astronomiques. *Diabetes, circinus proportionis.* Henrion & plusieurs autres ont écrit de ses usages, comme aussi de la régle de *proportion*, qui est une seule branche divisée de la

même

même manière, qui fait presque les mêmes effets.

PROPORTIONNEL, ELLE. adj. Quantité, soit en lignes, soit en nombres, dont les parties ont rapport & proportion entre elles. *Proportionalis.* Euclide au sixiéme Livre, montre le moyen de trouver quatre lignes *proportionnelles*, & une moyenne *proportionnelle.* Il y a deux mille ans que les Géométres cherchent inutilement le probléme de deux moyennes *proportionnelles* que les Anciens n'ont pû trouver que méchaniquement par le mésolabe décrit dans les Commentaires d'Eutochius sur Archiméde. Il y a eu plusieurs Auteurs qui en ont prétendu donner la démonstration; les uns par des lieux solides, comme Menechmus; les autres par des lieux linéaires, comme Nicoméde, Diocles; & de notre temps Viete; & d'autres par des mouvemens impliqués, comme Platon, Architas, Papus & Sporus; ou par des descriptions de cercles en tâtonnant, comme Héron & Apollonius, &c. C'est une maxime reçue dans la Théorie des nombres, que lorsque trois nombres sont continûment *proportionnels*, le produit des deux extrêmes est égal au quarré de celui du milieu. Par exemple, 2, 4, 8, sont continûment *proportionnels*: par conséquent le produit de 2 multiplié par 8, qui est 16, est égal au quarré de 4, qui est aussi 16. ROH.

PROPORTIONELLEMENT. adv. D'une maniére proportionnelle. *Pro rata proportionis regula.* Tout triangle divisé par une ligne paralléle à un de ses côtés, coupe les autres *proportionnellement.*

PROPORTIONNÉMENT. adv. Par proportion, avec proportion, d'une maniére proportionnée. *Pro suis meritis. Servata proportione.* Il n'a pas été récompensé *proportionnément* à son mérite.

☞ Permettons aux Orfévres & autres ouvriers dont la profession est d'employer des matiéres d'or dans leurs ouvrages, d'en avoir chez eux *proportionnément* à leur travail. *Déclaration du Roi, du* 12. *Mars* 1720. *art.* 3.

PROPORTIONNER. v. act. Ajuster, égaler, mesurer. *Proportionem inire, vel adaequare.* Dieu *proportionne* ses graces à nos besoins, & les afflictions qu'il nous envoie à nos forces. Les plus ridicules sottises trouvent des esprits auxquels elles sont *proportionnées.* LOR. C'est la marque d'un génie sublime, de se *proportionner* tellement au génie & au caractére de ceux qu'il pratique, qu'ils croient être de niveau avec lui. BELL. Cette récompense est *proportionnée* à son mérite, à sa condition.

PROPORTIONNÉ, ÉE. part pass. & adj. *Accommodatus.*

PROPOS. s. m. Discours, paroles, entretien. *Oratio, sermo, verbum, colloquium.* Plutarque a écrit plusieurs livres des *propos* de table. Ils tinrent plusieurs devis & menus *propos.* On lui a jetté quelques *propos* de mariage, quelque *propos* d'accommodement, pour dire, quelques paroles. Il a tenu des *propos* fort insolens. De *propos* en *propos* nous sommes tombés sur votre chapitre. Notre *propos* a été interrompu: retournons à notre *propos.* Elle étoit outragée des *propos* injurieux qu'on tenoit d'elle.

On dit, Joüer aux *propos* rompus, quand on joue un jeu qui consiste à joindre ensemble des discours, qui se disent tout bas à l'oreille des uns & des autres, pour voir s'ils produiront quelque sens raisonnable ou non. *Sententiis interruptis ludere.* Et dans le figuré, on dit que des personnes jouent aux *propos* rompus, quand ils parlent sans suite, & sans s'entendre.

Ce mot vient de *propositum.*

PROPOS, signifie aussi, résolution, délibération, proposition faite sur quelque matiére. *Consilium, deliberatio, propositum.* Il faut à confesse faire un ferme *propos* de se corriger, de quitter le vice. Je l'ai vû en *propos* de faire cette affaire, pour dire, en résolution. J'ai fait *propos* de me retirer du monde.

PROPOS, signifie aussi, convenance. *Convenientia, consensio.* Cette gaieté est hors de propos en ce temps-ci: ce qu'on dit hors de *propos* ne touche que bien peu, & ne laisse que des impressions confuses. LE CH. DE M. Vous nous interrompez par des histoires hors de *propos.* PASC.

☞ DE PROPOS DÉLIBÉRÉ. Façon de parler adverbiale. Avec dessein, de dessein formé. Il n'a point fait cela par hasard & sans y penser, mais de *propos délibéré.* ACAD. FR. Il a fait cet assassinat de *propos délibéré*, de dessein prémédité.

A PROPOS. adv. Il ne jugea pas *à propos* de rien entreprendre. ABLANC. *Non judicavit expedire, esse ad rem.* C'est-à-dire, il ne le jugea pas convenable. Le Roi a jugé *à propos* de faire cette Ordonnance. Cet homme est venu mal *à propos*, à contretemps. Il est venu tout *à propos* dans une occasion favorable. *Opportunè, commodè.* On dit au contraire, cet homme est venu mal *à propos*, pour dire, il a tout gâté notre affaire. *Intempestivè.* Mais *à propos*, c'est-à-dire, puisque je m'en souviens. A quel *propos* me dites-vous cela? c'est-à-dire, pour quel sujet. Il a fait venir cela *à propos. Omnia loco & tempore egit.*

On dit proverbialement, *A propos* de bottes. *Ad propositum.* On dit aussi, changement de *propos* réjoüit l'homme.

A TOUT PROPOS, adv. A tout moment; en toute occasion. *Perpetuò, occasione datâ, qualibet occasione datâ.* Il parle de sa bravoure *à tout propos. A tout propos* vous faites le bigot. VOIT. C'est un indiscret qui rompt en visiére *à tout propos.*

☞ PROPOSABLE. adj. Qu'on peut proposer. Les Accusés sçavoient que le Comte de Mongommery avoit de l'argent. D'un moment à l'autre ne dispose-t-on pas de son argent? Etoient-ils les seuls qui le sçavoient? Un pareil indice est-il *proposable*? *Causes célébres, Tom. I. p.* 502.

☞ PROPOSANT. adj. Cardinal *proposant.* On appelle ainsi le Cardinal établi pour recevoir la profession de foi de ceux qui sont nommés à des Evêchés en pays d'obédience, & pour les proposer aux autres Cardinaux.

PROPOSANT. s. m. Qui a fait un offre, qui propose un dessein. *Offerens, proponens.* On a fait voir au Conseil le dessein de la jonction des mers: le *proposant* demande telles & telles conditions. On a écouté les *proposans* d'un tel parti, les enchérisseurs d'une telle ferme.

PROPOSANT, se dit aussi de ceux qu'on examine pour être reçus Ministres dans la Religion Prétendue Réformée. Lorsqu'ils soutiennent des Théses de leur croyance, ils font la même chose que ceux qui soutiennent des Théses pour être reçus Docteurs chez les Catholiques. Quand on leur écrit, on met sur les lettres: A Monsieur tel *Proposant* en Théologie. *Proponens.*

PROPOSER. v. act. Mettre en avant quelque discours, qu'on offre de soutenir, ou quelque doute dont on demande la résolution. *Proponere, proferre in medium.* Les Géométres *proposent* des problémes aux Sçavans, afin qu'ils en trouvent la résolution. Les Bacheliers *proposent* des théses, des maximes, dont ils prétendent soutenir la vérité. On a *proposé* à ces Docteurs une telle question pour la consulter & examiner. Cet accusé a de bonnes défenses à *proposer*, à alléguer.

PROPOSER, signifie aussi, Offrir, présenter quelque chose. *Offerre, proponere.* On a *proposé* un accommodement raisonnable à cette partie. On a *proposé* à cette fille plusieurs partis avantageux. On a *proposé* au Roi de faire une telle entreprise.

PROPOSER, se dit aussi pour faire connoître au Consistoire des Cardinaux à Rome, l'état de quelque Evêché ou Archevêché, pour voir les qualités de celui qui a été nommé par un Prince Souverain, & pour qui le Cardinal proposant demande des Bulles. *Exponere.*

PROPOSER, signifie aussi, Résoudre, tendre à quelque fin. *Decernere, statuere.* Il se *propose* de partir cette automne pour aller voyager. Un pénitent se *propose* un amandement de vie. Tout agent raisonnable se *propose* une fin de ses actions. Les Magistrats Romains *proposoient* des Loix au peuple pour en délibérer. C'est en ce sens qu'on dit, l'homme *propose*, & Dieu dispose.

PROPOSER, signifie aussi, Promettre des prix, des récompenses à celui qui aura bien réussi en quelque chose qu'on lui marque. *Proponere, offerre, polliceri.* On *propose* des prix pour l'explication des enigmes. L'Académie Françoise *propose* des prix pour l'Eloquence & la Poësie; elle a *proposé* tel sujet. On a *proposé* de grands prix pour celui qui trouveroit la vraie science des longitudes.

PROPOSER, est aussi un verbe neutre qui est en usage parmi les Protestans, & qui se dit des Etudians en Théologie. C'est traiter un texte de l'Écriture-sainte à la maniére des Ministres. *Textum Scripturae proponere, exponere, haereticorum*

nistrorum more. Ainsi, ce qui s'appelle *prêcher* dans un Ministre, s'appelle *proposer* dans un Étudiant en Thélogie. Ce jeune homme a fort bien *proposé*.

Proposé, ée. part. pass. & adj. *Propositus.*

PROPOSITION. s. f. En terme de Logique, c'est une partie d'un argument dans laquelle on attribue à un sujet quelque qualité positive ou négative. *Quæstio, positio, propositio, thesis.* Le Syllogisme est composé de trois *propositions*, majeure, mineure & conclusion. L'Enthymême n'a que deux *propositions*. Une *proposition* doit avoir deux termes. L'un de qui l'on affirme, ou de qui l'on nie, lequel s'appelle *sujet* : l'autre qu'on affirme, ou que l'on nie, lequel s'appelle *attribut*, ou *prædicatum*. Ensuite il faut que l'esprit les lie, ou les sépare : comme, *Dieu est juste. Dieu* qui est le sujet, est lié avec *juste*, qui est son attribut, par le verbe substantif *est*. Or comme les termes sont ou singuliers, ou communs & universels, si le sujet d'une *proposition* est un terme commun, pris dans toute son étendue, la *proposition* s'appelle *universelle : tout Athée est vicieux.* Si le terme commun n'est pris que selon une partie indéterminée de son étendue, parce qu'il est resserré par le mot indéterminé, *quelque*, la *proposition* s'appelle *particulière.* Si le sujet d'une *proposition* est singulier, elle s'appelle *singulière : Guillaume III. est Roi d'Angleterre.* Les *propositions* qui n'ont qu'un seul sujet, ou un seul attribut, s'appellent *simples* : & celles qui ont plus d'un sujet, ou plus d'un attribut, s'appellent *composées*. Log.

Proposition, signifie dans le même sens, Jugement, sentiment, opinion, décision. *Judicium, mens, opinio, decisio.* Cette *proposition* est obscure, embrouillée ; je ne l'entends point. L'Église a condamné cette *proposition* comme erronée. On a fait bien du bruit sur les cinq fameuses *propositions* de Jansénius.

Proposition, en termes de Géométrie, est l'allégation d'une vérité prouvée par démonstration. *Propositio demonstrativa.* Toutes les *propositions* d'Euclide sont claires, certaines & inébranlables. Les *propositions* se divisent en théorêmes & en problêmes.

Proposition, se dit aussi de toutes sortes d'offres qu'on fait dans les affaires, & les négociations, pour les entreprendre, ou les terminer. *Conditio.* On a fait à ce Prince des *propositions* de paix, d'accommodement, de mariage. Ce plaideur obstiné rejette toute sorte de *propositions* qui ont été écoutées & approuvées au Conseil.

Proposition, est aussi un terme fort usité parmi les Prétendus Réformés. C'est, à l'égard d'un Étudiant en Théologie, une *prédication*. M. tel a rendu aujourd'hui sa *proposition*. Il y avoit beaucoup d'ordre & de solidité dans sa *proposition*.

Proposition d'erreur, se dit au Palais d'un remède extraordinaire de Droit, pour revenir contre un arrêt où il y a une erreur en fait, ou injustice manifeste. *Relatio causæ perperam ex errore judicata.* Il est différent de la *requête civile*, en ce que la *requête civile* n'accuse que le fait, ou le dol & la surprise de la partie ; & dans la *proposition d'erreur*, il y a du fait des Juges qui se sont trompés dans le fait, & non dans le droit. Les *propositions d'erreur* ont été abrogées par le dernier article de l'Ordonnance de 1667.

En Théologie on appelle pains de *proposition*, les douze pains sans levain que les Juifs offroient à Dieu, & qui étoient rangés six à six sur la table du Tabernacle. *Panes propositionis.*

PROPOUS. s. m. Vieux mot. *Propos.* Borel. *Sermo.*

PROPRE. adj. m. & f. & s. Qui est naturel & essentiel à quelque être. *Proprius, peculiaris, innatus.* Les Philosophes distinguent quatre sortes de *propres* : le premier, qui convient à une seule espéce, mais non pas à tous les individus, comme d'être Geométre, Médecin, Philosophe ; c'est le *propre* de l'homme, mais non pas de tous : le second, qui convient à toute l'espéce ; mais qui convient aussi à quelqu'autre, comme d'avoir deux pieds, est *propre* à l'homme, mais il est *propre* aussi à l'oiseau : le troisiéme, qui convient à une seule espéce, mais non pas en tout temps, comme d'avoir des cheveux blancs, est *propre* seulement à l'homme, mais au vieillard : le dernier, qui convient seulement à une espéce, à tous les individus, & en tout temps, commme la faculté de rire est *propre* à l'homme, celle de hennir aux vaux, &c. & c'est celui-là que Porphyre appelle *vrai propre*.

Propre, se dit en Morale de ce qui se trouve ordinairement dans les choses, & de leurs vertus particulieres. *Proprium, naturale, essentiale.* C'est le *propre* de Dieu, d'être bon & miséricordieux, de pardonner. C'est le *propre* des esprits foibles, d'être lâches, & vindicatifs. C'est le *propre* des gueux enrichis d'avoir de l'orgueil. C'est le *propre* des jeunes gens d'être étourdis, emportés & débauchés. La magnanimité est la vertu *propre* des Héros. Ablanc. Nous ne faisons presque rien que nous n'y soyons portés par l'amour *propre* ; c'est-à-dire, par l'amour que nous nous portons à nous-mêmes. L'amour de Dieu doit être pur, & dégagé de tout motif de *propre* intérêt. Fen.

Propre, se dit aussi des qualités naturelles & nécessaires pour réussir à quelque chose. *Dos, ornamentum, facultas, aptitudo.* Les gens qui sont d'un tempérament chaud & bouillant sont *propres* pour l'armée. Les froids & mélancholiques sont *propres* à l'étude. Il y a des gens qui ne sont *propres* à rien qu'à boire & manger. Les Romains furent moins *propres* à la guerre, quand ils furent devenus plus polis & plus sçavans. Val.

Propre, se dit aussi de ce qui est destiné à un certain usage. *Aptus, dispositus, paratus.* Voilà du gros bois *propre* à bâtir. Ce moilon est *propre* à faire des fondemens. Le saint-Leu n'est *propre* qu'à mettre à l'air au haut des maisons. Chaque animal sçait choisir l'aliment qui lui est *propre*. L'aimant est *propre* à frotter l'aiguille d'une boussole.

Propre, se dit aussi de ce qui est convenable. *Aptus, conveniens.* Il lui faut essayer cet habit pour voir s'il lui sera *propre*. Ce cadre sera *propre* à ce tableau. Cette loi est *propre* à notre espéce, lui convient parfaitement. Cette doctrine n'est pas *propre* à être soutenue en public. C'est le *propre* d'un ignorant de vouloir parler de tout à tort & à travers. Cela n'est pas en son propre lieu.

On dit proverbialement d'une personne sale & maussade, qu'elle est *propre* comme une écuelle à chat. *Squallidus, sordidus.*

Propre, se dit aussi de ce qui est bien net, ajusté, orné. *Ornatus, compositus, comtus.* Voilà un appartement bien *propre*, des meubles bien *propres*, un habit fort *propre*. Il faut être *propre* sur soi, en son boire & en son manger. Un air si mal *propre* est la marque infaillible d'un mérite farouche, & d'un sçavoir capricieux. Com. J'aime une frugalité *propre*, & bien entendue. S. Evr.

Propre, en termes de Grammaire, se dit des noms & des mots. On distingue les noms *propres* des noms appellatifs. *Nomina propria à nominibus appellativis distinguntur.* Chez les Chrétiens le nom *propre*, est celui qui est imposé au Baptême. Voyez Nom. Les Dictionnaires communs ne se chargent guère des noms *propres*. Il faut avoir recours au Dictionnaire Poetique pour chercher les noms *propres*.

Propre, à l'égard des mots se dit de leur signification particuliére, & qui leur est directement affectée, & cela par opposition aux expressions figurées & métaphoriques. *Verborum significatio, expressio, sensus.* Le mélange du *propre* & du figuré fait un agrément. Bouh. Le figuré adoucit ce que le *propre* a de rude. Id.

Propre, est quelquefois réduplicatif, & sert pour affirmer & marquer plus précisément quelque chose. *Proprius.* J. C. est venu nous racheter en *propre* personne. *In propriâ personâ.* Dieu avoit gravé les Tables de la Loi de sa *propre* main. Nous avons vû son Verbe de nos *propres* yeux. Cette lettre a été donnée en main *propre*. Le Pape confére quelquefois des Bénéfices de son *propre* mouvement. Il a levé la main sur son *propre* pere. Voilà la clause en *propres* termes.

Propre, se dit aussi de ce qui appartient spécialement à quelqu'un ; de ce dont il peut disposer. *Proprium, peculiare.* Un Moine Profès n'a rien de *propre*, qui soit à lui en *propre*. Il faut faire l'aumône de son bien *propre*, & non pas de celui d'autrui. Il a été condamné à payer en son *propre* & privé nom. On peut user du bien de ses amis comme du sien *propre*.

On dit encore, Se rendre *propre*, pour s'approprier. *Sibi usurpare, vel vindicare*. Les traductions qu'on a faites en notre langue, nous rendent *propres* toutes les richesses des Grecs & des Latins. Bouh. Les Rois sans avoir le détail de toutes les qualités des particuliers, se rendent *propre* à eux tout ce que les particuliers ont de bon. M. Scud.

Propre. s. m. Office *propre* pour quelque Église, ou quelque Communauté. Livre qui contient cet Office. *Proprium alicujus Ecclesiæ, aut Communitatis Officium*. Un *Propre* imprimé à Compiégne en 1680. nomme barbarement saint Vast, en François saint Védast. Le *Propre* de l'Église de Paris. Le *Propre* des Capucins, des Jésuites, &c.

Propre. s. m. En terme de Jurisprudence Françoise, est opposé à *acquêt* ou *conquêt*. *Proprium, patrimoniale*. C'est un héritage qui est venu par succession directe, ou collatérale, & qu'on n'a point acquis par son industrie. Un Testateur ne peut disposer que de ses meubles & acquêts, & du quint de ses *propres*. Les parens paternels héritent des *propres* paternels, & les maternels des *propres* maternels. Ainsi les *propres* retournent toujours à la ligne d'où ils procédent. On ne sçait pas trop l'origine de cette loi qui a mis de la différence entre les *propres* & les acquêts. Ni les Grecs ni les Romains n'ont fait cette distinction. Du moins elle est fondée sur ce principe d'équité, que les hommes ont bien voulu conserver & affecter à leur famille les biens qu'ils avoient reçûs de leurs peres, & les transmettre à ceux qui sont issus d'une même souche. Plusieurs Coutumes appellent *propres anciens* ceux qui sont provenus d'estoc, & qui ont fait souche par divers degrés de succession; & *propres naissans*, ceux qui commencent à faire souche, & qui prennent nature de *propres* en la personne de celui qui le premier les posséde à droit héréditaire. La Coutume de Normandie appelle indistinctement *propres* les biens & conquêts qu'on posséde à droit successif. Mais dans les Coutumes où cette distinction a lieu, on appelle, Un *propre ancien*, celui qui a fait souche dans la famille, qui vient de l'ayeul, bisayeul ou trisayeul; & *propre naissant*, celui qui n'a point fait souche. Un acquêt du pere est un *propre naissant* en la personne de son fils. Il y a aussi des *propres* qui se font par stipulation. On en fait entrer une partie en communauté, & le reste tient lieu de *propre* à la femme & aux siens. ☞ Ces *propres* fictifs sont des sommes de deniers stipulés *propres*; ce qui se fait dans beaucoup de contrats mariage. On stipule aussi le remplacement des *propres*.

PROPRÉFET. s. m. Ce mot se dit dans l'Histoire de l'Empire Romain, pour Lieutenant du Préfet. Officier que le Préfet du Prétoire, ou le Préfet de Rome commettoit pour faire quelque fonction de sa Charge à sa place. *Proprafectus, pro-Prafecto*. Voyez Henri de Valois, dans ses Notes sur Ammien Marcellin. Dans Gruter, pag. 370. la troisiéme inscription fait mention sous Gratien, des *Propréfets* du Prétoire dans la ville de Rome & dans les Provinces voisines.

PROPREMENT. adv. D'une maniére propre. *Propriè, modo peculiari*. La vie de ce monde, n'est à *proprement* parler qu'un exil. *Vita humana est exilium proprie dictum*. Cette femme est toujours mise fort *proprement*. Ce logis est meublé *proprement*. Les Perruquiers mettent dans leurs enseignes, qu'ils font le poil *proprement*. On dit d'une personne, qu'elle joue du luth *proprement*, pour la loüer d'en joüer bien, mais non pas dans la derniére perfection.

> ☞ *Vous qui tenez incessamment*
> *Cent Amants dedans votre manche;*
> *Tenez-les au moins* proprement,
> *Et faites qu'elle soit plus blanche*. Voiture.

☞ Proprement. Quand un même terme s'étend à plusieurs choses, & convient encore particuliérement à une seule, on se sert du mot *proprement*, pour désigner cette signification particuliére. Ainsi on dit, La Gréce *proprement* dite, pour désigner l'Achaïe, le Péloponèse, &c. à la différence des autres Pays, que l'on comprend aussi sous le nom de *Gréce*, quand on le prend dans une signification plus étendue. Académie Françoise.

PROPRET, ette. adj. Ce mot se dit en termes familiers de celui ou celle qui a une propreté affectée, étudiée. *Concinnus, elegans, vel elegantulus*. Abbé *propret*. Elle est *proprette*. Voyez Propet.

PROPRETÉ. s. f. Qualité de ce qui est propre. Qu'on a soin de tenir proprement & nettement. *Elegantia, concinnitas*. Les femmes ont souvent une *propreté* affectée & ridicule. Vous ne vous croyez pas logés décemment, si vous ne joignez à la *propreté*, le luxe & la magnificence. Fléch. Les gens de bon goût ont plus soin de la *propreté* que de la parure. Le Ch. de M. La *propreté* & la bienséance dans les habits relévent la beauté d'une femme.

> *Qui néglige la* propreté
> *Semble négliger sa Maitresse*. La Suze.

☞ Les Turcs sont sobres dans leur manger, tant pour la quantité, que pour la qualité des viandes, & bien qu'ils n'ayent pas toute la *propreté* qui seroit à désirer, leur défaut est plus excusable que l'intempérance, & que l'excès détestable de la plus grande partie des Chrétiens, parce que la politesse est plûtôt de bienséance que de nécessité, qui doit être la seule raison du manger. Duloir, *p. 167.*

PROPRÉTEUR. s. m. Magistrat Romain. On appelloit d'ordinaire *Propréteurs*, ceux qui après avoir exercé l'Office de Préteur, étoient envoyés dans les Provinces pour y commander, ou pour y rendre la Justice. *Proprator*. On appella aussi *Propréteurs*, ceux qui sans avoir été Préteurs étoient envoyés extraordinairement dans les Provinces pour les gouverner. Quelques-uns affectent le nom de *Propréteurs* à ceux qui étoient envoyés par les Empereurs dans les Provinces qui étoient tombées dans leur partage, comme celui de Proconsuls à ceux du peuple.

PROPRIÉTAIRE. s. m. & f. Qui a le fonds, le droit de la propriété d'une terre, d'un Office, d'un Greffe. *Dominus*. Un fermier ou locataire n'est pas partie capable pour défendre aux actions qu'on intente touchant le fonds dont il joüit, il faut les faire juger avec le *propriétaire*. On appelle *propriétaire incommutable*, celui qui est Seigneur d'un fonds sans crainte d'éviction, & sans charge de rachat, ou faculté de réméré. La *propriétaire* est assignée. La Mait. Les Bénéficiers & les Évêques ne sont ni les *propriétaires*, ni les maîtres, mais les dispensateurs des biens de l'Église. Thomass.

Propriétaire. Terme de Dévotion. Les Mystiques appellent *ame propriétaire*, celle qui conserve la propriété des vertus: c'est-à dire, qui rapportant ses vertus à la gloire de Dieu, a aussi en vûe le mérite & la recompense. *Anima servilis quæ spe mercedis agit*. Au lieu qu'une ame parfaitement desintéressée, les rapporte uniquement à la gloire de Dieu, sans aucun motif de propre intérêt, & demeure là dessus dans une sainte indifférence. Fén. *Anima verò perfecta agit simpliciter, & propter gloriam Dei*.

PROPRIÉTÉ. s. f. Vertu particuliére, & qualité que la nature a donné à tous les corps. *Virtus seu qualitas corporibus à naturâ indita*. Salomon sçavoit la *propriété* de toutes les plantes, depuis le cèdre jusqu'à l'hyssope. Tous les jours on découvre de nouvelles *propriétés* de l'aimant.

Propriété, en termes de Grammaire, se dit de la signification particuliére d'un mot convenable à la chose à laquelle on l'applique, & est opposée à la signification figurée. *Verborum electio, proprietas*. Un Orateur doit avoir soin de la *propriété* des mots, d'en choisir qui soient dans leur propre signification.

On dit aussi, La *propriété* d'une phrase, c'est la *propriété* de la langue. *Energia, elegantia*.

Propriété, en termes de Droit, signifie le fonds, le domaine, la seigneurie de quelque chose, dont on est maître absolu, qu'on peut vendre, engager, & dont on peut disposer à son profit. *Dominium, mancipium*. Les fiefs, les héritages, se possédent en pleine *propriété*. On n'a pas la *propriété* des Benéfices, on n'en a que la jouissance. On peut donner la *propriété* d'une terre, & s'en réserver l'usufruit. Par la mort de l'usufruitier, l'usufruit est

consolidé

consolidé à la *propriété*. Les Religieux de l'Ordre de S. François, ont long-temps disputé s'ils avoient la *propriété* du pain qu'ils mangeoient, ou seulement l'usage.

PROPRIÉTÉ. Terme de Dévotion. Les Mystiques distinguent deux sortes de *propriétés*. La première *propriété* est l'orgueil, c'est un amour de sa propre excellence entant que propre, & sans aucune subordination à notre fin essentielle qui est la gloire de Dieu. *Philautia*. Cette *propriété* est un péché. La seconde *propriété* est un amour de notre propre excellence, entant qu'elle est la nôtre, mais avec subordination à notre fin essentielle, qui est la gloire de Dieu. *Amor propria excellentia*. C'est vouloir les vertus pour la gloire de Dieu, mais aussi pour en avoir la récompense. C'est une imperfection, & non pas un péché. Les Mystiques l'appellent avarice & ambition spirituelle. Fen. La *propriété* est un amour intéressé, & une souillure de l'ame. Id.

☞ PROPYLÉE. s. f. *Propylea*. Diane eut un Temple à Eleusis, sous ce nom, qui veut dire, celle qui veille à la garde de la ville, qui se tient devant la porte, de πρὸ & πύλη, devant la porte.

PROQUESTEUR. subst. m. Celui qui exerce la Charge du Questeur à sa place. Lieutenant du Questeur. *Proquestor*. On appelloit *Proquesteur* chez les Romains, celui que le Gouverneur d'une Province nommoit pour exercer la Questure à la place d'un Questeur mort, jusqu'à ce que le Sénat & le Peuple Romain y eussent pourvû, & en eussent envoyé un autre.

☞ PRO-RATA. s. m. L'intérêt qu'on doit payer d'un argent constitué pour le temps courant d'une année qui n'est point encore finie. Quand on rembourse le prix d'une rente, il en faut payer les arrérages & le *pro-rata*, c'est-à-dire toutes les années échues des arrérages, & le courant de celle qui n'est point encore échûe. On dit aussi, payer au *pro-rata*, c'est-à-dire, à proportion. Ce mot est purement Latin, & vient de *pro rata parte*, pour la part échûe, déterminée.

PROROGATION. s. f. Action par laquelle on différe quelque chose. *Prorogatio, dilatio. Prorogation* de délai.

☞ PROROGATION. En parlant des affaires d'Angleterre, on appelle, *prorogation* du Parlement, l'ordre que le Roi donne d'interrompre les séances du Parlement, pour ne recommencer qu'à un certain jour. Acad. Fr.

☞ PROROGATION *de grace*, est quand l'Acheteur qui a acheté sous faculté de réméré, jusqu'à un certain temps, après ce temps fini, proroge ce délai, & accorde la faculte de rachat au Vendeur jusqu'à un autre temps.

☞ PROROGATION *de compromis*, est l'extention du temps donné par compromis aux Arbitres, pour décider le différend, dont ils sont nommés Arbitres.

☞ PROROGATION *de Jurisdiction*, est l'attribution ou la reconnoissance volontaire, que fait un particulier de la Jurisdiction d'un Juge, qui n'a pas droit de connoître du différend des Parties, soit par rapport au domicile du Défendeur, soit par rapport à la matiére dont est question.

PROROGER. v. act. Terme de Palais. Donner un délai de payer, de faire une enquête, ou autre procédure de Justice. *Prorogare, differre*. Les Parties ont *prorogé* d'un mois, le pouvoir qu'ils avoient donné aux Arbitres. On dit aussi en Angleterre, que le Roi a *prorogé* son Parlement, pour dire qu'il en a remis les séances à une autre saison.

PROROGÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Prorogatus, prolatus*, ou *dilatus*.

PROSAÏQUE. adj. m. & f. Qui sent la prose. *Prosaïcus, vel prosam redolens*. C'est une épithéte qu'on donne aux méchans vers. Ces vers sont trop *prosaïques*, ne sont pas assez pompeux & élevés; le style en est *prosaïque*, on diroit que c'est de la prose. Sa muse est *prosaïque* & languissante.

PROSATEUR. s. m. Qui écrit en prose. *Qui solutâ oratione scribit*. Ce mot n'est pas encore tout-à-fait François: Ménage a tâché le premier de l'introduire, pour l'opposer plus exactement à Poëte que celui d'Orateur; car il y a plusieurs bons Écrivains en prose, qu'on ne peut pas mettre au rang des Orateurs. Mais il a vieilli sans faire aucun progrès à la Cour. Le Public l'a rebuté; & le dessein de M. Ménage qui en vouloit enrichir notre langue, n'a point été heureux. Bouh. Cependant Danet ne fait aucune difficulté de l'admettre dans le Dictionnaire qu'il a fait pour l'usage de Monseigneur le Dauphin. ☞ Nos meilleurs Écrivains l'employent. Je n'en citerai qu'un exemple, qui seul en vaut plusieurs autres. Il est de M. le Président Bouhier, p. 13. de la Préface de sa belle Traduction en vers François, du Poëme de Pétrone, sur la guerre civile entre César & Pompée, *in*-4°. Amst. 1737. Quoique feu M. de la Motte fût, dit-il, grand Poëte, on sçait qu'il étoit encore plus grand *Prosateur*. Ainsi plusieurs se serviront de *Prosateur*, sans sçavoir même s'il a jamais été rebuté. Voyez plus bas Prosier.

> ☞ *J'ai bien encore quelques bons Orateurs ;*
> *Chasseurs rusés, & surtout en grand nombre,*
> *Joueurs subtils, & cauteleurs à l'ombre ;*
> *Mais tout au plus ne sont que* Prosateurs.
> M. la Due.

☞ PROSCRIPTEUR. s. m. Magistrat de Rome. *Proscriptor*. L'Agent du Peuple Romain, le Notaire de la Chambre du Capitole, le Contrôleur, le *Proscripteur*, le Fiscal, le Soussecretaire du Peuple, & le Secretaire du Sénat Romain. Gaz. 1721. p. 623.

PROSCRIPTION. subst. f. Publication faite de la part d'un Chef de parti, par laquelle il promet grande recompense à celui qui lui apportera la tête d'un de ses ennemis. *Proscriptio*. Du temps de Sylla & de Marius, se firent de grandes *proscriptions* chez les Romains. Les diverses *proscriptions* avoient emporté les plus courageux. Ablanc.

PROSCRIRE. v. act. Mettre des têtes à prix; donner recompense à celui qui les apportera. *Proscribere*. La coutume de *proscrire* a eu fort peu d'usage en France. N'écrivez jamais contre ceux qui peuvent *proscrire*. Ablanc.

PROSCRIRE, s'est dit aussi figurément de quelques mots, ou phrases de la Langue, & signifie, Chasser, bannir. *Exulare, expellere*. Les délicats ont *proscrit* une infinité de bons mots François, & bien expressifs. *Rescindere*. Vous avez *proscrit* les meilleurs endroits de mon ouvrage. Boil.

☞ PROSCRIRE, signifie aussi, Éloigner, chasser. Cet homme est dangereux; il faut le *proscrire* de nos assemblées.

PROSCRIT, ITE. part. pass. & adj. & subst. *Proscriptus, amandatus*. Du temps de Sylla il y eut à Rome bien des têtes *proscrites*. Les *proscrits* ne se sauvoient que par un exil volontaire.

☞ PROSCRIT, ITE, se dit au figuré de ceux qui n'osent retourner en leur pays, à cause de quelque mauvaise affaire: Ce sont de malheureux *proscrits*. Acad. Fr.

PROSE, ou PRORSE. s. f. Déesse favorable aux accouchemens des femmes. *Prosa, Prorsa*.

PROSE. s. f. Est le langage ordinaire des hommes, qui n'est point gêné par les mesures & les rimes que demande la Poësie, qui est le mot opposé. *Prosa, soluta oratio*. Cet homme écrit bien en *prose* & en vers. Voilà des vers si plats, que ce n'est que de la *prose*. Quoique la *prose* ait des liaisons qui la soutiennent, & une structure qui la rend nombreuse, elle doit paroître fort libre, & n'avoir rien qui sente la gêne. Bouh. On a comparé les Écrivains en *prose*, aux gens de pied, qui marchent plus tranquillement, & avec moins de bruit. S. Evr. Les choses paroissent plus vives en Poësie qu'en *prose*. Mont. Il y a des femmes qui se gendarmeroient si on leur écrivoit tout uniment en *prose*, qu'on les aime, & qui le souffriroient plus volontiers en vers; la *prose* est trop sérieuse. S. Evr.

> *Souvent j'habille en vers une maligne* prose. Boil.

> *Mais je quitte les vers, & vous écris en* prose.
> *Plus propre à dire toute chose.* Scar.

Ce mot vient de *prosa* Latin, que quelques-uns prétendent dérivé de l'Hébreu *parasch*, qui signifie *expendit: est enim soluta & expensa oratio*.

Pros

Prose, en termes d'Église, est un chant rimé qu'on dit avant l'Évangile aux fêtes solemnelles seulement. *Prosa*, *cantus*. La *Prose* de Pâques, de la Pentecôte, du S. Sacrement.

PROSÉCHO, PROSÉSIO. s. m. Nom propre d'un ancien Bourg de la Carniole. *Pucinum*. Il est sur le golfe de Trieste, à deux lieues de la ville de ce nom, vers le couchant. Il naît dans le terroir de *Proséche* des vins fort estimés. Maty.

PROSÉLYTE. s. m & f. Nouveau converti à la foi. *Proselytus*. C'est un terme dont on s'est servi en la primitive Église. Les Juifs avoient aussi leurs *Prosélytes*, qui de payens qu'ils étoient, avoient embrassé le Judaïsme. D'où vient que dans les Actes, il est fait mention des Juifs & des *Prosélytes*. ☞ M. Simon & l'Auteur du N. T. de Châlons, l'écrivent de cette sorte. Il faut toujours écrire ainsi, selon l'étymologie. Malheur à vous Docteurs de la Loi, & Pharisiens hypocrites, qui courez la mer & la terre pour faire un *Prosélyte*. Port-R. Parce que vous faites le tour de la mer & de la terre, pour faire un *Prosélyte*, & qu'après l'avoir fait, vous le rendez digne de l'enfer deux fois plus que vous. Bour. Les uns étoient Juifs de naissance & les autres *Prosélytes*. Fleury.

☞ Prosélyte, est aussi un Étranger admis & reçu aux Loix d'un Pays. Couttn.

Ce mot est purement Grec, προσήλυτος, & signifie en Latin *advena*; & en François, *étranger*, ou qui vient d'un autre pays, ἐπιδημήτος, *advena*.

☞ PROSER. Écrire en prose. Si nous avions *proser*, tout iroit mieux pour *Prosateur*, & en vérité M. Ménage ne devoit pas faire les choses à demi: il devoit faire hardiment le verbe *proser*, avant le substantif *Prosateur*. L'un auroit frayé le chemin à l'autre; & quand on auroit été accoutumé à dire, les Auteurs qui *prosent*, il *prose* bien, on auroit dit sans peine les *Prosateurs*, c'est un bon *Prosateur*. Mais *proser*, n'étant ni fait ni établi, je ne m'étonne pas que *Prosateur* ait échoué. *Remar. nouv. sur la Langue Fr. pag.* 431. & 432. *de l'édition in-12.*

Quand le Pere Bouhours fit cette remarque, il ne sçavoit pas que le Poete Regnier s'étoit servi du verbe *proser* dans sa IX. Satire v. 66.

C'est proser *de la rime, & rimer de la prose.*

Mais on a laissé ce mot, qu'on pourroit bien rappeller dans la suite: & *Prosateur*, après avoir essuyé bien des railleries, s'est mis insensiblement en vogue.

PROSERPINE. s. f. Nom propre d'une fausse Déesse des Anciens. *Proserpina. Persephone.* Elle étoit fille de Jupiter & de Cérès, & femme de Pluton. Elle fut enlevée en Sicile, & pendant qu'elle se divertissoit un jour à cueillir des fleurs dans les campagnes d'Enna, Pluton l'enleva, & l'épousa. Par-là elle devint la Déesse des Enfers, la Junon des Enfers. Cérès courut tout le monde pour chercher sa fille, & enfin ayant appris de la Nymphe Cyane, ce qu'elle étoit devenue, elle obtint de Jupiter de la tirer de l'Enfer, pourvû qu'elle n'y eût encore rien mangé. Mais elle avoit pris quelques grains de grenade; ainsi il ne lui fut pas possible de la retirer. On dit cependant que Cérès obtint qu'elle passeroit six mois de l'année dans le Ciel, & six mois dans l'Enfer avec son mari. Les Poëtes disent que *Proserpine* coupe un cheveu à ceux qui doivent mourir. Voyez Euripide dans Alceste, & Virgile, Énéide, L. IV. v. 698. Voyez S. Augustin, *De Civit. Dei. L. VII. c.* XXVIII. Eusébe, *Præp. Evang. L. III.* Natalis Comes, *L. III. c.* XVI. Dempster, *Paralip. L. III. c.* XI. Vossius, *De Idololat. L. II. c.* XXVIII. & LX.

Ce mot, selon Cicéron, vient de *serpo proserpo*, serpenter, ramper à terre, & il lui fut donné, parce que les bleds dont Cérès sa mere étoit la Déesse, rampent & sortent de terre. Les Grecs l'appellent Perséphone, que l'Étymologiste tire de φέρω, *j'apporte*, & ἄφενος, *du bien, des richesses*. D'autres le tirent de l'Hébreu פרי, *Peri*, *fruit*, & צפון, *Tsaphoun*, *couvert*.

☞ Les Siciliens célébroient tous les ans l'enlévement de Proserpine, par une fête qu'ils mettoient vers le temps de la récolte, & la recherche que fit Cérès de sa fille dans le temps des semailles. Celle-ci duroit dix jours entiers. Dans les sacrifices qu'on offroit à cette Déesse, on lui immoloit toujours des vaches noires. Le pavot étoit son symbole ordinaire. Les Gaulois regardoient *Proserpine* comme leur mere, & lui avoient bâti des Temples. Claudien, Poëte Latin, qui vivoit sous l'Empire de Théodose, a donné un Poëme sur l'enlévement de *Proserpine*. Nous avons en François deux Tragicomédies sous ce titre, & un Opéra donné en 1680.

Proserpine. Terme de Fleuriste. Tulipe qui est rouge, chamois & jaune doré. Morin.

☞ PROSEUQUE. s. f. Lieu où les Juifs faisoient leurs priéres, & qui différoit des Synagogues, en ce que celles-ci étoient dans les villes, & étoient des bâtimens complets & couverts, & que les *Proseuques* étoient dans les campagnes, ordinairement sur le bord des riviéres, & sans couverture, ou quand elles étoient couvertes, elles étoient ouvertes par les côtés comme sont nos halles. Ce mot vient du Grec προσευχή, qui signifie *priére*. Le P. Jouvenci dit que *Proseucha* signifie un lieu destiné à la priére. C'étoit apparemment une de ces *proseuques*, dont il est parlé dans le 13e. v. du Chap. XVI. des Actes des Apôtres. Voyez *le Dict. du P.* Calmet.

PROSLAVIZA, PROSTAVIZA, CHIUSTENGE. ss. ff. Noms propres d'une ville de la Bulgarie. *Proslavisa*, anciennement *Istropolis*, *Istros*, *Istria*. Elle est dans le pays des Tartares de Droburce, sur la branche méridionale du Danube, à deux lieues de la mer noire, & environ à neuf de Témiswar, vers le nord. Maty.

PROSODIE. s. f. Partie de la Grammaire qui enseigne la prononciation; qui marque les accens, les syllabes longues & bréves. *Prosodia, accentus, modulatio.* La *prosodie* ne se dit guère que dans les Langues Grecque & Latine, où elle est absolument nécessaire pour faire des vers, & pour en juger.

PROSOPOPÉE. s. f. Figure de Rhétorique par laquelle on fait parler des personnes absentes, ou mortes; ou des villes, & des assemblées, & même des choses inanimées. *Prosopopæia.* Il y a deux sortes de *prosopopées*: l'une directe, & l'autre indirecte. Les Poetes dans leurs fictions, usent souvent de *prosopopées*: ou les Orateurs dans la peinture d'une passion violente, qui semble les transporter hors d'eux-mêmes. Par exemple: Justes Dieux, Protecteurs des innocens! permettez que l'ordre de la nature soit interrompu pour un moment, & que ce cadavre déliant sa langue, reprenne l'usage de la voix, &c.

☞ PROSPECTUS. s. m. Mot Latin nouvellement introduit dans le commerce de la Librairie, particuliérement dans celui des Livres qui s'impriment par souscription. Il signifie le projet ou programme de l'Ouvrage qu'on propose à souscrire, la matiére qu'il traite, le format, & la quantité de volumes qu'il doit avoir, le caractére, le papier, soit grand ou petit, qu'on veut employer dans l'édition; enfin les conditions sous lesquelles se fait la souscription: ce qui comprend principalement la remise qu'on fait aux Souscripteurs, & le temps auquel l'Ouvrage souscrit doit se délivrer.

☞ Les Libraires publient des *Prospectus* pour avertir qu'ils vont imprimer de certains Livres. Albert Turmermanni nous annonce par un *Prospectus* qu'il imprime en trois vol. *in-fol.* tous les Ouvrages du Cardinal Noris. *Bibliothéque Italique.* L'édition des Essais de Montagne, en 1725. ne cédera en rien à l'édition de Londres; il paroît même par le *Prospectus* qu'elle sera plus belle & plus ample. *Journal des Sçavans.* On prépare en Italien une belle édition de la vie d'André Doria. Nous venons de l'apprendre par un *Prospectus* Latin. *Mercure de France.* Il est rare de trouver des Écrivains sincéres & courageux qui osent décrier un Auteur qu'ils prennent la peine de traduire. C'est ce que M. l'Abbé de Vairac a fait dans son *Prospectus* pour la Traduction de Mariana. *Journal des Sçavans.*

PROSPER. s. m. Nom propre d'homme. ☞ *Prosperus.* S. *Prosper* Disciple de S. Augustin tient la grace générale donnée, ou offerte à tous les hommes. *Prosper* Colonne. Flech.

PROSPÉRE. adj. m. & f. Heureux, propice, favorable au succès d'un dessein, d'une entreprise. *Prosper, propitius, fortunatus, secundus.* Cet homme a eu toute sa vie la fortune *prospére*, il ne lui est arrivé aucun malheur. Malherbe a dit succès *prospére*; & M. de Segrais, que Mars vous soit *prospére*. Ainsi je ne sçai pourquoi nos Puristes font aujourd'hui difficulté de s'en servir. MEN. L'Académie l'admet purement & simplement dans ces exemples. Le Ciel vous soit *prospére*. Toutes choses lui ont été *prospéres*.

PROSPÉRER. v. n. Être heureux, fortuné. *Secundâ uti fortunâ.* Un méchant homme, un ingrat, un fourbe ne *prospére* jamais. La maison du juste *prospérera* & sera florissante comme la palme. Cette famille *prospére*.

Je veux bien que le sort par un heureux caprice,
Fasse de vos écrits prospérer *la malice.* BOIL.

PROSPÉRITÉ. s. f. Bonheur, bonne fortune; état florissant de la personne, & des affaires. *Prosperitas, res secunda.* Le plus rare privilége de la sagesse, c'est de ne se point enfler de ses plus surprenantes *prospérités*, & de maîtriser la fortune. M. ESP. On oublie aisément les malheureux dans la *prospérité*. S. EVR. Il est dangereux de s'oublier, de s'enorgueillir dans la *prospérité*, dans la bonne fortune. Les grands revers suivent de près les grandes *prospérités*. BAL. La *prospérité* qui devroit être le privilége de la vertu, est ordinairement le partage de l'injustice. FLECH. Un fidéle ami rend la *prospérité* plus douce, & l'adversité plus supportable. S. EVR. Les amis suivent en foule la *prospérité*. M. ESP. L'homme ne sçauroit tenir ni contre l'adversité, ni contre la *prospérité*; & comme il y a des malheurs sous lesquels la patience succombe, il y a aussi des *prospérités* qui sont au-dessus de la modération. FLÉCH. La *prospérité* rend les hommes superbes, & l'adversité les rend lâches & rampans. Le P. LE B. Les grands hommes sont au-dessus de la fortune, & la tête ne leur tourne point dans la *prospérité*. Le CH. DE M. La *prospérité* éléve l'homme par l'orgueil, l'amollit par la volupté, & l'appesantit par la paresse. FLÉCH. Une *prospérité* continuelle rend plus fier, moins sage, & plus sensible à la mauvaise fortune. BOUH. Les grandes *prospérités* nous aveuglent, nous transportent, & nous égarent. BOSS. Les *prospérités* militaires laissent dans l'ame, je ne sçai quel plaisir touchant qui la remplit, & l'occupe toute entiére. FLÉCH. On appelle un visage de *prospérité*, un visage gai & content, qui a le teint frais & fleuri.

☞ *Qu'elle a de grace & de beautés*
Cette illustre vertu, fidéle à votre race,
Que le vent des prospérités
Ne peut ébranler de sa place. SENECÉ. IV. 2.

☞ PROSPÉRITÉ constante. Une Monarchie aussi sujette au changement que votre conduite est uniforme..... votre *prospérité constante*. P. D'ORLEANS. *L. I. Révol. d'Anglet. Ep. Dédic.*

PROSSIMEZ. s. m. Nom que les Sclavons donnent au premier mois de l'année. *Januarius.*

☞ PROSTAPHÉRÈSE. s. f. Terme d'Astronomie, qui se dit de la maniére de trouver le mouvement moyen des Astres, en compensant leur régularité apparente, qui nous les présente tantôt marchant d'un mouvement lent & tantôt avec vitesse. C'est la même chose qu'Equation, que les nouveaux Astronomes ont introduit au lieu de *Prostaphérèse* dont se servoient tous nos Anciens. La *Prostaphérèse* est l'arc du Zodiaque compris entre la ligne du mouvement d'une Planéte, & la ligne du moyen. Comme le moyen est quelquefois plus grand, quelquefois plus petit que le vrai, il faut quelquefois l'augmenter, & quelquefois le diminuer. Cette augmentation ou diminution est la *Prostaphérèse* ou *Æquatum*, qui par conséquent, est tantôt *additive*, tantôt *soustractive*. Ce mot vient de ἀφαίρεσις, soustraction, retranchement, & de πρόσθε, devant, soustraction qui est quelquefois une addition. *Institution Astronom.* p. 475.

☞ PROSTASE. s. f. Hippocrate entend par *prostase* d'une humeur sa supériorité sur les autres, πρόστασις, de προΐσταμαι, présider, prédominer, exceller. Voyez le *Dictionnaire de James.*

PROSTATÉRE. s. m. Nom du troisiéme mois de l'année chez les Thébains & les Bœotiens. *Prostaterius.* Il répondoit au mois de Novembre. *Fabricius.*

PROSTATES. s. m. Terme d'Anatomie. *Prostat.* Ce sont deux corps blancs & glanduleux situés à la racine de la verge sur le sphincter de la vessie. Ils séparent une humeur blanchâtre & glaireuse, qui se décharge dans la cavité de l'urètre, par plusieurs petits tuyaux qui s'y vont rendre. L'usage de cette humeur est d'humecter & d'enduire l'urètre, afin qu'il ne soit pas offensé par l'acrimonie de l'urine qui y passe continuellement, & de servir de véhicule à la semence dans le temps de l'éjaculation.

PROSTERNATION. subst. f. Abaissement d'une personne jusqu'aux genoux d'une autre qu'elle supplie. *Abjectio, demissio.* Un Souverain est-il bien payé de ses soins, de ses inquiétudes par le plaisir que donne la puissance absolue, & par toutes les *Prosternations* des Courtisans? LA BRUY. ☞ Ils marquerent sur le champ leurs très-humbles reconnoissances à l'Empereur (de la Chine) par les *prosternations* accoutumées. P. LE COMTE. Ce mot n'est pas dans l'Académie, qui lui substitue *Prosternement*. D'autres disent *Prostration*.

☞ PROSTERNEMENT. s. m. Action de se prosterner. Autrefois le Prêtre faisoit des *prosternemens* au pied de l'Autel avant & après la Messe. *Mémoires de Trévoux.* Voyez PROSTERNATION.

PROSTERNER. v. n. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. *Ad genua alicujus procumbere, procidere.* Faire une profonde révérence; se jetter à terre en signe d'adoration ou de grand respect. Un bon Chrétien se *prosterne* à genoux devant l'Autel, devant le Crucifix, devant le Confesseur, pour demander pardon de ses fautes. Un vaincu se *prosterne* devant le victorieux pour lui demander grace & la vie. A la Passion on se *prosterne* pour baiser la terre. Les Moines ont plusieurs cérémonies où ils demeurent *prosternés* & étendus contre terre.

☞ PROSTHÉSE. s. f. Opération de Chirurgie, par laquelle on ajoûte & l'on applique au corps humain quelques parties artificielles, en la place de celles qui manquent, pour exercer certaines fonctions. *Prosthesis.* Une jambe de bois, un bras artificiel, avec une main & des ressorts pour la faire agir, un nez d'argent, une plaque au palais rongé, & autres choses semblables dépendent de la *prosthése*. C'est un mot Grec πρόσθεσις, qui signifie addition, application; du verbe προστίθημι, je pose, j'applique. COL DE VILLARS.

☞ PROSTIBULE. s. m. Lieu de débauche où les femmes se prostituent à tous venans pour de l'argent. C'est ce qu'on appelle communément un bordel. Le mot de *prostibule* a quelque chose de plus doux & de moins grossier que celui de bordel. Il n'y a jusqu'aux jeunes libertines qui ne sortissent les cheveux épars de leurs *prostibules*, & qui ne fissent des actes de pénitence. MISSON. *Trad.* de Théodore Valle. *Description du Vésuve* en 1631.

PROSTITUER. v. act. Abandonner lâchement son corps, ou son honneur, pour quelque plaisir, ou quelque intérêt mercenaire: se livrer, s'abaisser honteusement. *Prostituere.* Les Marchands d'esclaves les achétent souvent pour les *prostituer*. Cette femme se prostitue à tous venans. Un Auteur qui a la plume vénale, la *prostitue* à ceux qui lui donnent le plus. Un homme sans honneur se *prostitue*, s'abandonne aux actions les plus serviles, les plus basses & les plus deshonnêtes. Il y a des Juges qui *prostituent* leur dignité, la justice. Le sage qui ne va point se *prostituer* à la faveur & à la fortune, demeure dans l'obscurité & dans l'indigence. S. EVR. On *prostitue* aujourd'hui les loüanges sans choix & sans distinction. BELL.

A quoi sert la valeur, l'estime & le pouvoir,
Qu'à prostituer *sa vie, & qu'à se faire voir?* S. EVR.

Le mot de *prostituer* étant de quatre syllabes, ce dernier vers ne peut rien valoir.

PROSTITUÉ, ÉE. part. pass. & adj. Femme *prostituée*: plume

prostituée

prostituée. Prostitutus, vel palàm expositus. Les ames *prostituées* à l'ambition, ne se mettent pas à fort haut prix. Boss.

Non, non, il n'est point d'ame un peu bien située,
Qui voulût d'une estime ainsi prostituée. Mol.

La Prostituée des Philosophes. Terme de Philosophie hermétique. Les Alchymistes entendent par ce terme la matiére de laquelle l'Artiste a tiré leur mercure. Dict. Herm.

PROSTITUTION. s. f. Déréglement de vie & de mœurs, abandonnement à une vie infame. Bassesse, soumission vile & mercenaire. *Prostitutio, morum corruptio, dépravatio, effrænata libido.* Cette femme a renoncé à l'honneur, & vit dans une étrange *prostitution.* On appelle lieux de *prostitution*, les lieux publics où l'on trouve des infames qui se prostituent à tous venans. La *prostitution* de ceux qui sacrifient à la fortune jusqu'à leurs amis est infame. S. Evr. On dit aussi la *prostitution* de la justice, la *prostitution* des loix. L'Acad.

☞ PROSTRATION. s. f. Action de se prosterner. C'est une humble inclination de corps, un salut très-respectueux en forme d'adoration, & qui est quelquefois l'adoration même. *Prostratio.* M. du Pin dit dans sa Bibliothéque Ecclésiastique, à l'article de Théophile Raynaud, que la *prostration* étoit commune dans l'ancien Testament. Les Chinois font quatre *prostrations* devant le Tableau de Confucius. *Pratique des Jésuites*, tom. VI. p. 94. C'est la même chose que Prosternation. Voyez ce mot.

PROSTYLE. Les Anciens appelloient *Temple prostyle*, celui qui n'avoit des colonnes qu'à la face antérieure. C'est un mot Grec πρόστυλος, qui a des colonnes par-devant.

PROTADE. s. m. Nom propre d'homme. *Protadius.* A Besançon Saint *Protade* Évêque. Chastel. *Martyr.* 10. *Févr. p.* 599 Sa vie est gardée aux Archives de S. Jean de Besançon. Bollandus l'a fait imprimer, & à la fin il est marqué que S. *Protade* avoit fait un Livre qui contenoit ce que les Freres doivent traiter en leur Assemblée, & tout ce qu'il falloit observer dans l'Eglise le long de l'année. S. *Protade* mourut en 626.

PROTAIS. subst. m. Nom propre d'homme. Prononcez comme si l'on écrivoit *Protès. Protasius.* Saint Gervais & Saint *Protais* souffrirent la mort pour la Foi à Milan, &, selon ce que S. Ambroise en écrit à Marcelline sa sœur, l'Église de Milan n'avoit point encore produit de Martyrs avant eux; ce qui a fait juger qu'ils pouvoient avoir souffert dans la persécution de Néron. Voyez sur ces Saints le P. Papebroch, *Act. Sanct. Jun. T. III. p.* 817. *& suiv.* Et ci-dessus Gervais.

PROTAPOSTOLAIRE. subst. m. Nom d'un Office dans l'Église d'Orient. *Protapostolarius.* C'étoit le Chef de ceux qui expliquoient au peuple les Ouvrages des Apôtres, les Livres du Nouveau Testament. C'étoit aussi le premier de ceux qui lisoient l'Épitre à la Messe, selon les Macri.

PROTASE. s. f. Terme de Poësie. C'est la premiére partie d'un Poeme Dramatique, qui explique au peuple le sujet ou l'argument de la piéce; ce qui se fait au premier & au second acte.

☞ Les applaudissemens commencerent dès la *protase* : à chaque vers c'étoit un brouhaha, & à la fin de chaque Acte, un battement de mains, à faire croire que la salle s'abîmoit. *Hist. de Gil-Blas de Santillane*, *Tom. IV. p.* 46. 47.

Ce mot vient du Grec, πρότασις. *Protasis.*

PROTATIQUE. s. m. Terme de Poësie Grecque ou Latine. C'étoit un personnage qui ne paroissoit sur le Théâtre qu'au commencement de la piéce, comme Sosie dans l'Adrienne de Térence. *Protaticus.*

☞ PROTE. subst m. Terme d'Imprimeur. C'est celui qui dans une Imprimerie est chargé du soin de revoir & de corriger le premier toutes les épreuves. ☞ Ce mot vient du Grec πρῶτος, *primus.*

☞ PORTECDIQUE. s. m. Officier de l'Église de Constantinople. C'est celui qui avec deux Ecdiques, connoît & & juge à la place du Patriarche, des causes mineures des Évêques.

PROTECTEUR. s. m. PROTECTRICE. s. f. Qui prend en main la défense des foibles, ou des affligés. *Protector, defensor.* Dieu & les Magistrats sont les *protecteurs* de la veuve & de l'orphelin. Parmi les Payens Minerve étoit regardée comme la *protectrice* des beaux Arts. ☞ La Reine *protectrice* de ce Prélat, ne sçavoit ce qu'elle en devoit croire. Fléch.

Protecteur, se dit aussi d'un patron, de celui qui a le soin des affaires ou de la fortune d'autrui. *Patronus, defensor.* Cet homme a un puissant patron, un bon *protecteur* à la Cour. Chaque Nation, chaque Ordre Religieux a un Cardinal *Protecteur* à Rome. Cromwel s'est appellé Mylord *Protecteur* en Angleterre.

PROTECTION. s. f. Défense, appui, autorité qu'on employe pour défendre & conserver les intérêts des foibles, des misérables; ou de ceux pour qui on a quelque affection particuliére. *Tutela, præsidium, tutamentum.* La *protection* active suppose dans celui qui protége, de la puissance, de l'autorité, du crédit, de l'appui & de la faveur. Au contraire, la *protection* passive suppose dans celui qui est protégé, de la foiblesse, du besoin, de la dépendance. Le peuple vit sous la *protection* des Loix contre la violence des Puissans. Cette ville neutre s'est mise sous la *protection* du Roi. Quand un homme violent menace sa Partie adverse, elle demande d'être mise en la *protection* & sauve-garde du Roi & de la Justice. Dans les lettres de garde-gardienne & de committimus, le Roi déclare qu'il a mis l'impétrant en sa *protection* & sauvegarde. ☞ Être sous la *protection* & la foi de quelqu'un, c'est relever de lui, & être son Vassal. Coustin.

Protection, se dit quelquefois de la personne du protecteur & de sa qualité. *Patronus.* On a donné à un tel Cardinal la *protection* de France. La *protection* d'Espagne est vacante par la mort d'un tel Cardinal.

PROTÉE. s. m. *Proteus.* C'est un nom qu'on donne aux personnes inconstantes, ou trompeuses, qui changent de profession, qui paroissent sous diverses figures, & qui se transforment en mille maniéres, principalement pour tromper les autres : ce qui est fondé sur une fiction des Poetes anciens d'un homme fabuleux qui changeoit à tout moment de forme & de figure. ☞ Vous serez encore furieux contre toute la nature humaine, & moi je vais faire le *Protée* entre les Grecs & le Roi de Perse Fén. Cette fable vient de ce qu'un Roi d'Égypte nommé *Protée*, selon la coutume du pays, portoit sur la tête un ornement, & pour marque de sa dignité des figures de taureaux, de dragons, d'arbres, & d'autres choses semblables; ce qui fait que les peuples ont transporté à sa personne les figures de ses habillemens de tête, comme dit Diodore Sicilien. On tient même que de-là vient l'origine des casques & des cimiers qu'on voit encore dans le Blason.

Le Protée des Philosophes, qui change de forme tous les jours sans aide d'homme : en terme de Philosophie hermétique, c'est le mercure, ou c'est l'esprit universel qui se corporifie dans divers sujets des trois regnes. Dict. Herm.

☞ Protée. s. m. *Proteus.* Nom d'un collyre dont on trouve la description dans Paul Eginéte, *Lib.* VII. *cap.* 16.

PROTÉGER. v. act. Défendre, conserver les intérêts de quelqu'un. *Protegere, tueri, sustinere.* Dieu *protegea* l'innocence de Susanne contre la calomnie des Vieillards. Il est dangereux de plaider contre de belles femmes, ou de belles filles; car elles sont toujours *protégées.*

Protégé, ée. part. pass. & adj. *Protectus, defensus.*

☞ PROTÉRIATE. s. f. ou PROTERIATO. s. m Riviére d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure : elle a sa source au mont Apennin, & se jette dans la mer Ionienne.

PROTESTANT. s. m. Amant qui fait à une Dame, des offres de service & d'amour, & qui lui promet fidélité. *Procus, amasius.* Cette riche veuve a quantité de *protestans* qui la recherchent, & qui la veulent épouser. Nous ne trouvons nulle part ce mot dans cette signification.

Protestant, ante. adj. Est aussi un nom qu'on donne en Allemagne à ceux qui suivent la doctrine de Luther. Ils ont été ainsi nommés, à cause qu'ils protesterent en 1529. contre un Décret de l'Empereur & de la Diéte de Spire; & déclarerent qu'ils appelloient à un Concile Général. *Protestantes.* La Religion *Protestante.* Les Princes *Pro-*

testans se sont rendus bien puissans en Allemagne, & dans tout le Nord. Ce nom a été donné aussi dans la suite à tous ceux qui suivent les sentimens de Calvin. La ville de Genève est toute *protestante*.

PROTESTANT, en ce même sens est aussi substantif. Les *Protestans* d'Allemagne ne sont pas tous également rigides. On a travaillé en vain à la réunion de tous les *Protestans* Luthériens & Calvinistes.

☞ PROTESTANTISME. s. m. Terme Dogmatique. C'est la Religion des Luthériens & Calvinistes, leur confession de foi, leurs dogmes & leurs maximes. M. Bayle dit que la lettre que la Reine Christine écrivit de Rome au Chevalier Terlon le 2. Février 1686. est un reste de *Protestantisme*. Il dit ailleurs que c'est un bon secret aux Catholiques Romains d'engager un nouveau Converti, à faire un livre de Controverse, pour le faire renoncer au *Protestantisme*; parce qu'il n'y a rien à quoi un Auteur s'intéresse davantage, qu'à la destinée de ses Livres. Le Roi (Charles IX) en entrant dans Paris, fit desarmer tous ceux qui étoient soupçonnés de *Protestantisme*. DESFONTAINES.

PROTESTATION. s. f. Déclaration solemnelle qu'on fait par quelque acte ou procédure judiciaire contre l'oppression & la violence, contre la nullité d'une action, d'un jugement, d'une procédure, portant qu'on a dessein de se pourvoir contre, en temps & lieu. *Contestata denunciatio*. On fait des *protestations* secretes, pardevant Notaires, contre les gens d'autorité, qui ne paroissent qu'après leur mort.

PROTESTATION, se dit dans le discours ordinaire, des promesses, des assurances, des offres réitérées de service, d'amitié ou d'amour en termes forts & avec serment. *Pollicitationes, promissiones studii & benevolentia*. Un Amant n'est point chiche de *protestations* amoureuses. Il lui fit de nouvelles *protestations* d'amour; mais à force d'en vouloir faire de trop grandes & de trop belles, il en fit d'impertinentes. SCARON. Il seroit bien lâche, s'il me trahissoit, après tant de *protestations* d'amitié qu'il m'a faites. Les *protestations* de service & d'amitié que l'on se fait d'ordinaire, ne signifient rien d'effectif.

> *Moi, je ne hai rien tant que les contorsions*
> *De tous ces grands faiseurs de* protestations. MOL.

PROTESTER. v. act. & n. Faire des protestations. *Contestando denuntiare, testificari*. A la signification de la sentence, il a *protesté* d'être appellant. Il a *protesté* de nullité de toute la procédure de sa Partie. On *proteste* contre des contrats, des emissions de vœux, des testamens, &c. Il n'y a guère d'actes judiciaires où l'on ne *proteste* de nullité, & de recouvrer toutes pertes, dépens, dommages & intérêts contre sa Partie adverse.

PROTESTER, signifie aussi, Faire le protêt d'une lettre ou billet de change contre celui qui ne la veut point acquiter après l'avoir acceptée, ou qui a fait refus de l'accepter. *Testato reclamare*. On a dix jours de faveur pour *protester* les lettres ou billets de change après leur échéance, suivant l'Ordonnance.

PROTESTER, signifie encore, Promettre, affirmer, jurer, assûrer fortement quelque chose. *Polliceri, jurare, affirmare*. Il a *protesté* hautement qu'il se vengeroit de cette injure. Il a *protesté* qu'il vouloit vivre & mourir dans la Foi. Il a juré & *protesté* qu'il n'avoit eu aucune part en cette action.

> *Fuyez ces vagabonds, dont l'amour trop fertile*
> *Ne vous* proteste *rien, qu'il ne* proteste *à mille*. CORN.

PROTESTÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Contestatus, protestatus*.

PROTÊT. s. m. Terme de Négocians. *Contestata denunciatio*. C'est un Acte de sommation faite par un Notaire ou Sergent, à un Banquier ou Marchand, d'acquiter une lettre de change tirée sur lui, par un correspondant, avec déclaration qu'à faute de ce, on renvoyera la lettre, & qu'on lui fera payer les changes & rechanges, & tous les dommages & intérêts. Un Négociant qui laisse venir à *protêts* des lettres de change, a bientôt perdu son crédit. Le *protêt* ne peut être supplée par aucun autre Acte public, soit demande, sommation ou assignation.

PROTÉVANGILE, ou PROTÉVAGÉLION. s. m. Nom d'un Livre apocryphe, attribué à S. Jacques premier Évêque de Jérusalem. *Protevangelium*. Guillaume Postel est le premier qui ait fait connoître ce Livre.

PROTHÉSE. s. f. Terme de Grammaire. Addition. *Prothesis, positio, antepositio*. C'est lorsque l'on met quelque chose au commencement d'un mot; comme *gnavus*, pour *navus*.

PROTHÉSE. Petit Autel dans les Églises Grecques, sur lequel se fait la cérémonie que les Grecs appellent *Prothése*, en Grec πρόθεσις. Le Prêtre & les autres Ministres préparent sur cet Autel tout ce qui est nécessaire pour la célébration de la Messe: sçavoir, le pain, le vin, & tout le reste. Après cela, ils vont de ce petit Autel au grand Autel, pour y commencer la Messe, & ils portent les saints dons qui ont été préparés. Cette procession se fait parmi les Grecs, & même chez les autres Orientaux avec un très-grand apparat. Voyez AUTEL. Messieurs de Port-Royal se sont servis du mot de *prothése* dans leurs Livres de la Perpétuité. *Prothesis*. Si on le vouloit exprimer en Latin, on diroit *præpositio*.

☞ PROTOCANONIQUE. adj. C'est le nom qu'on donna aux Livres Sacrés, reconnus pour tels, avant même qu'on eût fait des canons. M. du Pin dans ses Prolégoménes sur la Bible, en divise les Livres en trois classes: Les *Protocanoniques*, les Deutérocanoniques, & les Apocryphes.

PROTOCOLE. s. m. Vieux mot. Livret, rôle ou histoire. BOREL. *Liber, historia*.

> *Lisez en cestui* protocole. VILLON.

C'est, selon Ménage, la première feuille d'un livre, & *eschatocolla*, la derniére: ce qui vient tout du Grec. Selon d'autres, le *protocole* a été fait du Latin *protocollum*, & signifioit originairement la premiere feuille d'un livre, où étoit la marque du papier. *Primum codicis folium*; & même il signifioit quelquefois cette marque du papier, qui étoit tantôt au bord, tantôt à côté, & tantôt au haut de la page. La Novelle XLIV. de Justinien, défend d'ôter & de couper le *protocole* des Chartes, qui faisoit connoître l'année où le papier ou le parchemin avoient été faits, & l'Officier à ce commis qui les avoit délivrés: ce qui servoit à découvrir plusieurs faussetés qu'on ne découvriroit pas aisément, si cette marque étoit emportée: C'est sans doute pourquoi il a été défendu aux Notaires de rogner leurs Registres; *Tibullo, l. 3. Protocolum est fastigium chartæ*. On a suppléé à cette formalité par le paraphe des Juges, qu'on a fait apposer à tous les feuillets des Registres de certains Officiers publics, comme Banquiers, Geoliers, &c. D'autres disent que c'est la première minute, note, livre, cahier, ou registre, c'est-à-dire, le brouillon & sommaire d'un acte qu'on doit passer, que les Notaires appelloient *Sumptum*. Ce sont de petits livrets où ils mettoient en deux mots l'affaire pour laquelle on les envoyoit querir, & après ils l'expliquoient plus au long à leur maison; & j'estime que c'étoit le *protocole*. BOREL.

PROTOCOLE. subst. m. Formulaire de plusieurs Actes de Justice pour instruire les novices en la Pratique. *Scriptum archetypum*. Il y a des livres imprimés, sous les titres de *protocoles* des Notaires, *protocoles* des Sergens, où sont les formulaires des Actes qui se font en ces professions.

PROTOCOLE, est aussi un registre relié des Notaires, où ils doivent écrire toutes les minutes de leurs Actes à la suite les uns des autres, afin qu'elles ne soient point perdues, changées ni altérées. *Notarii actuarii prototypum*. Cet usage seroit avantageux au Public: mais il ne s'observe qu'en quelques lieux de la province, nonobstant la disposition expresse de l'Ordonnance d'Orléans, art. 83.

☞ PROTOCOLE *de Notaires*, est un droit que le Roi prend au pays du Bourbonnois, Forez & Beaujolois sur les registres des Notaires décédés, lesquels sont vendus au plus offrant & dernier enchérisseur, de laquelle vente, le Roi en a les trois quarts, & l'autre quart appartient aux veuves & héritiers, pour la vérification duquel droit il

il faut rapporter l'adjudication qui en a été faite par les Officiers des lieux en preſence du Procureur du Roi.

Protocole, eſt auſſi chez les Sécretaires d'Etat, & chez les Sécretaires des grands Princes, un formulaire contenant la maniere dont ces Princes traitent dans leurs lettres ceux à qui ils écrivent. *Scriptum archetypum.*

Protocole, eſt auſſi en uſage chez les Ambaſſadeurs Médiateurs, & ſignifie le regiſtre où ils couchent tout ce qui ſe paſſe, & qui regarde leur médiation. *Regiſtrum diarium.* Ce terme ſent un peu le ſtyle de Pratique.

Protocole, s'eſt dit autrefois de celui qu'on appelle maintenant *Souffleur*, qui eſt derriére celui qui parle en public, pour lui ſuggérer ce qu'il doit dire, en cas que la mémoire lui manque. *Suſurrator.* Cela vient de ce qu'on appelloit auſſi *Protocoles* chez les Romains certains Nomenclateurs qui ſçavoient tous les noms des Citoyens, & qui les ſuggéroient à leurs Maîtres, afin qu'ils pûſſent ſaluer chacun par ſon nom en l'abordant.

PROTOCTISTE. ſ. m. & ſ. Secte d'Hérétiques Origéniſtes. *Protoctiſta.* Après la mort du Moine Nonnus, vers le milieu du ſixiéme ſiécle, les Origéniſtes ſe ſéparerent en deux ſectes. Les *Protoctiſtes* & les Iſochriſtes. Les *Protoctiſtes* s'appellerent auſſi Tétradites. Le chef des *Protoctiſtes* étoit Iſidore.

☞ PROTOGENE. ſ. m. Peintre ancien, nâquit à Caune, ville de Carie, tributaire des Rhodiens. En conſidération de ce Peintre, Démétrius épargna la ville de Rhodes, dans l'appréhenſion que ſes ouvrages ne périſſent dans le ſac de ſa patrie.

Pline parle du tableau de Jalyſus, qui fut le chef-d'œuvre de *Protogene.* Jalyſus étoit un héros connu ſeulement dans la Fable, & que les Rhodiens reſpectoient comme leur fondateur. Il y avoit dans ce tableau un chien que tout le monde admiroit, à cauſe de ce qui étoit arrivé à *Protogene*, voulant repréſenter l'écume qui ſortoit de la gueule du chien.

PROTONOTAIRE. ſ. m. Officier de Cour de Rome, qui a un dégré de prééminence ſur les autres Notaires. *Pontificius Notarius.* Il y a un Collége de douze *Protonotaires Participans*, nom d'une prélature conſidérable à Rome. P. Hélyot. *T. IV. p.* 73. Ils participent aux droits des expéditions de la Chancellerie; ſont mis au rang des Prélats; portent le violet, le rochet, & le chapeau avec le cordon & bord violet; & ſur leur Ecu le chapeau, d'où pendent deux rangs de houpes de ſinople 1. & 2. Ils précédent tous les Prélats non conſacrés; ont ſéance devant les Abbés; aſſiſtent aux grandes cérémonies, & ont rang & ſéance en la Chapelle du Pape. Leur charge eſt d'expédier dans les grandes cauſes les Actes que les ſimples Notaires Apoſtoliques expédient dans les petites, comme les procès verbaux de priſe de poſſeſſion du Pape. Ils aſſiſtent à quelques Conſiſtoires & à la Canoniſation des Saints. Ils peuvent créer des Docteurs & des Notaires Apoſtoliques pour exercer hors la ville. Ceux qui ſont hors de ce corps, ne jouiſſent pas de ces priviléges, ſi ce n'eſt de l'habit. En France c'eſt une ſimple qualité ſans fonction, qu'on obtient par un reſcrit du Pape à fort bon marché. Les *Protonotaires* ont été établis à Rome par le Pape Clément I. pour écrire la vie des Martyrs. Ils ſervent auſſi à rédiger par écrit ce qui ſe fait dans les Conſiſtoires publics. *Protonotaire* veut dire proprement premier Notaire; & c'eſt ainſi qu'on appelloit auſſi autrefois le premier des Notaires des Empereurs.

☞ Protonotaire. Vers le commencement de la ſeconde race de nos Rois, on donna ce nom au Référendaire.

Protonotaire, eſt auſſi un Officier de l'Egliſe Chrétienne de Conſtantinople. C'eſt lui qui écrit les lettres, & qui envoie les ordres du Patriarche de Conſtantinople aux autres Patriarches, aux Archevêques & aux Evêques qui reconnoiſſent ſa Suprématie. *Actorum Pontificis Conſtantinopolitani Scriba.* ☞ Dans le Catalogue des Officiers de l'Egliſe de Conſtantinople, publié par le P. Goar, on attribue au *Protonotaire* d'être debout dans le Sanctuaire quand le Patriarche officie, pour le ſervir & lui donner à laver les mains, quand il va élever la ſainte hoſtie. Cet Officier a encore droit de viſiter tous ceux qui ſont profeſſion des loix. Il a l'œil ſur tous les contrats d'achat & de vente, ſur les teſtamens, ſur la liberté qu'on donne aux eſclaves, & fait ſon rapport de tout cela au Patriarche.

☞ PROTOPAPAS. ſ. m. C'eſt le nom du plus grand Prince de l'Egliſe de Conſtantinople après le Patriarche. C'eſt lui qui donne la communion à ce dernier, & enſuite qui la reçoit de l'Evêque.

PROTOPASCHITE. ſ. m. & ſ. Nom de Secte. *Protopaſchita.* Les *Protopaſchites* ſont des Hérétiques du premier ſiécle de l'Egliſe. Ils faiſoient la Pâque comme les Juifs en ne mangeant que des azymes. On les nommoit auſſi Sabbatiens, d'un certain Sabbatius qui fut auteur de cette Secte.

☞ PROTOSÉBASTE. ſubſt. m. Miniſtre d'Etat. Principal Miniſtre. Alexis Protoveſtiaire & *Protoſébaſte* gouvernoit l'Impératrice & le jeune Empereur ſon fils. *Fleury, Hiſt. Eccl. in-*12. *T. XV. p.* 446.

PROTOSPATHAIRE. ſ. m. Nom d'un Officier de la maiſon des Empereurs de Conſtantinople. *Protoſpatharius.* Le *Protoſpathaire* étoit le Commandant, le Chef, le premier Officier des Gardes de l'Empereur, qu'on nommoit *Spatharii*, Spathaires, à cauſe du ſabre ou de l'épée large dont ils étoient armés, & qu'on appelloit *ſpatha.* Bollandus, *Act. SS. Febr. T. I. p.* 551.

☞ PROTOSTATEUR. Premier Ecuyer. *Fleury, Hiſt. Eccl. in-*12. *T. XVIII. p.* 267. Ce mot, & quelques autres tirés de la même Hiſtoire, ſont plus Grecs & Latins que François. Auſſi M. Fleury, Hiſtorien aſſez exact, y joint ordinairement l'explication.

PROTOSYNCELLE. ſ. m. Nom de dignité & d'office dans la maiſon du Patriarche de Conſtantinople. Le chef des Syncelles, ou de ceux qui logeoient dans le palais patriarchal. *Protoſyncellus, Patriarchæ Vicarius.* C'étoit l'une des premiéres dignités eccléſiaſtiques chez les Grecs. Le premier domeſtique du palais patriarchal eſt appellé *Protoſyncelle*; mais ordinairement c'eſt le Vicaire du Patriarche dans la grande Egliſe de Conſtantinople. Acad. Fr.

PROTOTHRONE. ſ. m. Terme de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, Evêque d'un premier Siége. *Protothronus.* Byzance n'étoit originairement qu'un Evêché ſuffragant d'Héraclée. C'eſt pourquoi quand il fut devenu Siége Patriarchal, l'Archevêque d'Héraclée conſerva ſon droit d'ordination: mais en cas que le Siége d'Héraclée fût vacant, l'ordination du Patriarche de Conſtantinople appartenoit au Métropolitain de Céſarée de Cappadoce, comme *Protothrone*, c'eſt-à-dire, Evêque du premier Siége. Fleury, *Hiſt. Eccl. L. LV.* Car ceux qui étoient Exarques avant l'érection du Patriarchat de Conſtantinople, ne furent depuis que *Protothrones.* Id.

PROTOTYPE. ſ. m. Original; modéle ſur lequel on ſe doit former. *Prototypum, archetypum, exemplar.* Il ſe dit particuliérement des choſes qui ſe gravent, qui ſe moulent, ou qui ſe jettent en fonte. On a moulé ces figures ſur les *prototypes* qui ſont à Rome. Ce quarré de médaille eſt le *prototype* ſur lequel on a moulé toutes les autres.

On le dit auſſi au figuré; Homere eſt le *prototype* de la Poëſie Héroïque.

PROTOVESTIAIRE. ſ. m. Nom d'office à la Cour des Empereurs de Conſtantinople. *Protoveſtiarius.* C'étoit ce que nous appellerions aujourd'hui Grand-Maître de la Garde-Robe.

☞ PROTRYGÉES. ſ. f. pl. Fête qu'on célébroit en l'honneur de Neptune & de Bacchus avant le vin nouveau. De τρὺξ, τρύγος, vin nouveau.

PROTUBÉRANCE. ſ. f. Terme d'Anatomie. Eminence, avance, tumeur, ce qui avance, ce qui s'éléve. *Tuber, tuberculum, protuberantia, prominentia.* Les *protubérances* orbiculaires du troiſiéme ventricule du cerveau s'appellent *Nates*, & les apophyſes des *protubérances* orbiculaires, *Teſtes.* Dionis.

PROTUTEUR. ſ. m. Terme de Palais. Celui qui a géré en la place du Tuteur. *Protutor.* Par l'Ordonnance de 1667. les Tuteurs & *Protuteurs* ſont obligés à rendre compte auſſi-tôt que leur geſtion eſt finie.

PROU. adv. Il ne ſe dit guére qu'en riant & dans le comique. Il ſignifie beaucoup, ſuffiſamment. *Multum, ſatis.* Les hableurs ont *prou* de babil, mais peu d'exécution. Il faut diſtribuer à chaque Paroiſſien du pain-béni, lui

en donner peu ou *prou*. Si vous voulez tenir table, vous trouverez *prou* de gens qui vous viendront compagnie.

> *Pour Dieu ne prenez point de vilaine figure,*
> *J'ai prou de ma frayeur en cette conjoncture.* Mol.

PROVADA. s. f. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Provadia.* Elle est dans la Bulgarie, environ à dix lieues de Témiswar, vers le couchant. Maty.

PROUE. s. f. Terme de Marine. C'est l'avant du vaisseau soutenu par l'estrade, au-devant duquel est l'éperon, qui sert à fendre l'eau pour le passage du bâtiment. *Prora.* La *proue* est plus basse que la poupe, & n'a pas aussi tant d'étages. Elle a le gaillard de *proue*. Sa pointe s'appelle l'*éperon*, sur lequel on met ordinairement un hyéroglyphe qui donne quelquefois le nom au vaisseau. La *proue* est composée de plusieurs pièces, qui sont *aiguilles*, *gorgères*, *herpes*, *jottereaux*, *porteverguës*, & autres pièces qui sont attachées à l'estrade & aux côtés de la *proue*. Les Anciens représentoient des becs d'oiseau à la *proue* de leurs navires ; ce qui les a fait appeller *rostra*.

On dit, Voir de *proue*, c'est-à-dire, voir devant soi. *Videre ante.* Donner la *proue*, c'est prescrire la route que doivent tenir les galéres. Quand le vent donne par *proue*, c'est-à-dire, qu'il est contraire.

Les Médecins appellent l'os de la *proue* & de la mémoire, l'os du derriére de la tête. *Os proræ.*

PROVÉDITEUR. s. m. Officier qu'on nomme ainsi en Italie, & particuliérement à Venise. *Provedìtor.* Il y a diverses sortes de *Provéditeurs* à Venise. Les trois *Provéditeurs* du Commun, &c. Le *Provéditeur* général de mer n'est que trois ans en charge. Le *Provéditeur* du Commun est un Magistrat, qui est à peu près la même chose que l'Edile des Romains, les Consuls du Languedoc, & les Echevins dans les autres provinces de France. Les *Provéditeurs, alle ragioni vecchie, alle biade, alla Giustitia vecchia*, &c. ont aussi l'intendance sur la Police, le domaine de la République, &c. Le *Provéditeur* de mer est un Officier dont l'autorité s'étend sur toute la flotte, lorsque le capitaine général est absent. Il manie particuliérement l'argent, & paye les soldats & les matelots. Il en rend compte à son retour au Sénat. Le Capitaine général & le *Provéditeur* de mer se servent d'espion l'un à l'autre. Quoique le *Provéditeur* soit inférieur au Généralissime, la puissance est pourtant partagée de telle sorte, que le *Provéditeur* a l'autorité sans la force, & le Général a la force sans l'autorité. La résidence ordinaire du *Provéditeur* est à Corfou. Cette charge ne dure que deux ans. Il y a un *Provéditeur* général des Iles de Corfou, de Zante, de Céfalonie, du Frioul, &c. Ce sont des espéces de Gouverneurs. Voyez Amelot.

☞ PROUEIL. s. m. Morceau de bois fourchu qui sert à attacher les bœufs à la charrette. *Dict. des Arts.* 1731.

PROVENANT, ante. adj. Qui vient, qui tire son origine de quelque chose. *Proveniens, vel ortum ducens.* Tous ces effets sont *provenans* de la succession de son pere, de la vente de ses Charges. Les enfans *provenus* du premier mariage sont décédés.

PROVENÇAL, ale. s. m. & f. Nom propre de peuple. *Provincialis.* Les *Provençaux* ont de l'esprit & beaucoup de vivacité.

Provençale. subst. f. Terme de Joüeur qui se dit en cette phrase : Faire la *provençale*. C'est jetter toutes les cartes les unes après les autres sur le tapis & en différentes places, afin qu'elles soient mieux brouillées & mêlées.

Provençale. Terme de Fleuriste. Anémône qui est verte & fleur de pêcher, assez belle. Morin

PROVENCE. s. f. Nom propre d'un des douze Gouvernemens généraux de France, & celui qui s'avance le plus vers le midi. *Provincia.* Les Romains qui furent maîtres de ce pays, avant qu'ils conquissent le reste des Gaules, l'appellerent la petite Italie, & la province des Romains, d'où elle a pris le nom de *Provence*. Elle s'étend depuis les Alpes jusqu'au Rhône ; ce fleuve la sépare du Languedoc, qui est au couchant, & les Alpes la séparent des Etats de Savoie, qui sont au levant. La mer Méditerranée la baigne au midi, & le Dauphiné avec le Comtat Vénaissin, la confinent au nord. On lui donne quarante-quatre lieues du couchant au levant ; & trente-quatre du nord au sud. A la réserve du Rhône, qui n'en baigne qu'une petite partie, il n'y a point de riviére considérable : la Durance dont le cours est assez long, le Verdon & l'Argents ne sont que de grands torrens, inutiles à la navigation, & nuisibles aux campagnes par où ils passent, & qu'ils gâtent beaucoup par leurs grands débordemens. L'air est fort différent dans cette province ; vers les Alpes & le Dauphiné, il est froid ; le long de la côte, il est si doux, qu'on n'y voit que rarement de la neige & de la glace : le milieu est un peu plus froid, mais pourtant fort tempéré. Toute la *Provence* est assez fertile ; vers les Alpes en grains & en pâturages ; & ailleurs en grains, vins, olives, figues, amandes, prunes, grenades, & toutes sortes d'autres petits fruits. On y voit même le long de la côte, depuis Toulon jusqu'à Nice, des forêts d'orangers & de citronniers, qui croissent en pleine terre, de même que les autres arbres. Ses villes principales sont Aix capitale, Marseille, Arles, Toulon, Hiéres, Fréjus, Antibe, Grace, Vence, Draguignan, Brigole, Riez, Digne, Sistéron, Forcalquier, Manosque, Apt & Tarascon. Cette province a eu autrefois titre de Royaume, qui étoit le même que le Royaume d'Arles, dont nous avons parlé au mot Arles. Elle eut ensuite ses Comtes particuliers & souverains, qui possédoient le Comté de Nice, le Comtat Vénaissin, & la ville d'Avignon. Ces pays en ayant été détachés, elle fut donnée telle qu'elle est aujourd'hui par Charles du Maine, dernier Comte de *Provence*, à Louis XI. Roi de France, qui l'unit pour toujours à la Couronne, l'an 1481. Elle avoit autrefois ses Etats composés de tout le Haut Clergé, de toute la Noblesse, & des députés des Vigueries & d'un certain nombre de villes ; mais depuis 1639. on n'y a plus tenu que des assemblées composées des députés des villes, & des procureurs du Clergé & de la Noblesse.

PROVENDE. s. f. C'est un boisseau qui contient la mesure de grain qu'on donne à une bête de travail pour sa nourriture ordinaire. En ce sens il n'est en usage qu'à la campagne. A la ville on le dit de la provision de vivres dans une maison, dans une Communauté. Quand un Religieux va à la quête, on dit qu'il va à la *provende*.

☞ Les biens assignés aux clercs pour leurs vivres, s'étant d'abord appellés *provendes*, selon Pasquier L. III. chap. xxxvii. on en étendit la signification à toutes sortes de provisions de bouche.

> *Un Villageois avoit à l'écart son logis :*
> *Messer Loup attendoit chape-chute à la porte,*
> *Il avoit vû sortir gibier de toute sorte ;*
> *Veaux de lait, agneaux & brebis,*
> *Régiment de dindons, enfin bonne* provende.
> Fables de la Font. part. 2. liv. 4. fab. 16.

Ce mot est du style familier, & vient, selon quelques-uns, du Latin *prabenda*.

PROVENDIER. s. m Vieux mot. C'est un boisseau contenant la provende, ou ce qu'on donne à la fois à un cheval, ou autre bête. Borel.

PROVENIR. v. neut. Venir d'un certain lieu, en tirer son origine. *Provenire, procedere, emanare, dimanare.* Tous nos biens *proviennent* de la grace de Dieu. Toutes nos infirmités *proviennent* du péché. S'il a du bien, cela *provient* de son industrie, ou de sa bonne fortune. Ces deux maisons sont *provenues* de la même tige, de la même race.

Provenir, signifie aussi, Être cause. *Procedit ex eo quod.* L'éclipse de la lune *provient* de ce qu'elle est dans l'ombre de la terre. La stérilité *provient* de ce que l'année est trop séche. Cet abcès *provient* d'un amas d'humeurs corrompues, d'une chûte.

Provenir, se dit aussi du fruit, du profit qui revient de quelque chose. *Provenire.* Tous ces fruits sont *provenus* de cet arbre seul. Il me doit *provenir* tant de bled de cette ferme.

Provenu, ue, part. pass. & adj. *Productus, eductus.*

☞ PROVENU. subst. masc. verbal. Le profit qui provient d'une affaire. Acad. Fr. Le *provenu* des biens confisqués

fisqués des prisonniers de l'Inquisition de Goa, étant porté au Trésor Royal, les Inquisiteurs ont droit d'y envoyer des ordonnances quand ils veulent, & pour les sommes qu'il leur plaît, pour subvenir aux dépenses & aux nécessités secrétes du saint Office; ce qui leur est d'abord payé comptant, sans que personne ose s'informer en quoi consistent les besoins secrets. *Voyages de Dellon, T. II. ch. 78. p. 77.*

PROVERBE. s. m. En termes de l'Ecriture il signifie Sentence. *Proverbium, sententia.* Le Livre des *Proverbes*, c'est un Livre de la Bible qui contient les Paraboles, ou Sentences de Salomon.

Proverbe, ne signifie pas toujours un quolibet, ou une pensée triviale & vulgaire. Ceux de Salomon n'entrent point dans cette définition. Ce sont des propos sentencieux, utiles à la société civile, & à la conduite des hommes. De Launoy. *Sententia, effata.*

Proverbe, se dit communément des façons de parler triviales & communes, qui sont en la bouche de toutes sortes de personnes. *Triviales sententiæ, dicta communia.* Les *proverbes* qui faisoient autrefois une partie des richesses de notre langue, n'entrent point aujourd'hui dans un discours sérieux, & dans des compositions relevées. Rien n'est plus désagréable dans un ouvrage que des locutions proverbiales qu'on ne supporte que dans la conversation, & quand on a dessein de badiner, ou tout au plus dans une piéce comique. Elles ressemblent à ces habits antiques, qui ne servent qu'à des mascarades & à des ballets. En un mot, il faut beaucoup d'art pour assaisonner les *proverbes*, & pour leur ôter ce qu'ils ont de bas & de populaire. Bouh. Les sentences sont des *proverbes* des honnêtes gens, comme les *proverbes* sont les sentences du peuple. Idem. Jusqu'au *proverbe* le plus populaire, tout peut servir à un esprit adroit. M. Scud. Voulez-vous nous assassiner de vos *proverbes*? G. G. On joue aux *proverbes*, quand on fait quelque geste, ou représentation qui désigne ou qui explique quelque *proverbe*. Cloris ne joue à rien si ce n'est aux *proverbes*. Sar. Il y a la Comédie des *proverbes*, où l'on ne parle que par *proverbes*. Oudin a fait un recueil assez ample des *proverbes* François, sous le titre de *Curiosités Françoises.* Joseph Scaliger a fait une version des *proverbes* Arabes en 1614. André Schot Jésuite, a tourné la plûpart des *proverbes* Grecs tirés de Zénobie, ou Zénodote, de Diogénien, de Suidas, &c.

☞ Proverbe. Je suis de l'opinion de Cardan, lorsqu'il dit en ses Livres *De Sapientiâ*, que la sagesse & la prudence de chaque nation consiste en ses *proverbes*; & Salomon nous recommande d'y prendre garde. Mascur. S. Paul s'est servi de *proverbes* dans l'Epitre à Tite, c. 1. *Cretenses.*

Un des meilleurs Ouvrages que nous ayons sur les *proverbes*, est celui qui a pour titre : *Les illustres Proverbes nouveaux & historiques*, à Paris chez Pépingué, 2 vol. *in*-12. 1665. Celui de Jacques Moisant de Brieux, intitulé : *Les origines de quelques coutumes anciennes, & de plusieurs façons de parler triviales*, à Caen. 1672.

Les *proverbes* ne tiennent pas mal leur rang dans les Epigrammes, ils y peuvent être semés de bonne grace, & même quelquefois en faire la conclusion. Quoi qu'on dise contre les *proverbes* que certains esprits, qui se prétendent supérieurs, veulent renvoyer au bas peuple, il est hors de doute qu'ils contiennent la quintessence de la raison & du bon sens; que c'est par un consentement universel de tous les âges & de toutes les nations, qu'ils ont transmis le dépôt qui leur a été confié à tout ce qu'il y a eu de peuples les plus polis depuis le berceau du monde : que plusieurs grands hommes, tels que sont Erasme, & Polydore Virgile, n'ont pas dédaigné de composer d'amples Traités, pour nous développer les mystères qu'ils renferment, & que long-temps avant eux Salomon a bien voulu nous voiler sous leur écorce toute la philosophie des mœurs. Senecé.

PROVERBIAL, ale. adj. Qui tient du proverbe. *Proverbialis.* Cette façon de parler est *proverbiale.* Ôter aux proverbes ce qu'ils ont de *proverbial.*

PROVERBIALEMENT. adv. D'une maniére proverbiale. *More proverbiali, vel modo.* Un tel mot se dit *proverbialement* en ces phrases, suivant ce proverbe.

PROÜESSE. s. f. Bravoure, action de valeur & de hardiesse. *Præclarum facinus, factum, gestum.* On a vanté de tout temps la *proüesse* d'Alexandre. Les Romans racontent mille *proüesses* de leurs Chevaliers errans. Les délicats du temps ne veulent plus qu'on use de ce mot, & disent qu'il est vieux. L'Académie en parle de même, & dit qu'il ne peut plus passer qu'en l'employant par plaisanterie, lorsque l'on veut parler des excès qui se font en certaines choses. Il fit des *proüesses* à coups de poing. Scar. Ce mot est vieux, & on ne l'emploie plus sérieusement; mais il est très propre pour se moquer de la vanité de ces jeunes fanfarons qui vantent incessamment leurs exploits & leurs *proüesses.* Vaug. Corn. Ne prônez point tant vos *proüesses* amoureuses, de peur d'allarmer les maris soupçonneux. Vill. Quelque ardeur qui vous presse, ne faites pas tant de *proüesses.* Voit. ☞ Les femmes font quelquefois plus de *proüesses* avec leurs évantails, que les hommes avec leurs épées. Le Spectateur. Il vient du vieux François, *Prou, multùm.*

PROUFACE. adv. Est un salut qu'on fait au sortir de table aux conviés, en souhaitant que ce qu'ils ont mangé leur profite. *Proficiat.* La *civilité puérile* apprend aux enfans à dire à la fin des graces, *Prouface* mon pere, ma mere & toute la compagnie. On disoit aussi à ceux à qui on donnoit quelque chose, ou à qui il arrivoit quelque avanture, *Prou vous fasse*, ou grand bien vous fasse ou *preu.* Ces mots ne sont plus guere en usage, & ne se disent que par raillerie. *Prou* vient de *probe* Latin, ou de *pro*, vieux mot François qui signifioit *profit.* Mén. Borel le dérive de *proficio.*

PROVICAIRE. s. m. Qui tient la place d'un Vicaire, & en fait les fonctions. *ProVicario.* Les *Provicaires* d'un Evêque. P. Le Comte.

PROVIDE. adj. m. & f. Prévoyant. *Providus.* On nous a envoyé ce mot pour l'ajouter à ce Dictionnaire; mais il ne se dit point, si ce n'est peut-être en quelque Province. Il faut dire *prévoyance*; ou si l'on parle de Dieu, il faut dire, Qui a une providence, & user de circonlocution.

PROVIDENCE. s. f. Terme de Théologie. Il ne se dit que de Dieu, & de sa conduite sur toutes les choses créées. C'est la puissance que Dieu déploie dans la conservation du monde, & dans l'administration de toutes choses. *Providentia.* Les soins de la *Providence* s'étendent à tout ce qui se passe ici-bas. Dac. S'il n'y a point de Justice, il n'y a point de *Providence*; s'il n'y a point de *Providence*, vous détruisez la Divinité. Flech. Il attendoit en crainte les ordres de la *Providence.* Pat. La *Providence* nourrit les oiseaux du ciel. L'Evangile nous conseilla de nous reposer sur la *Providence*, & de n'avoir point de souci du lendemain. On confond souvent la Fortune avec la *Providence* : c'est un langage payen que les Chrétiens ont retenu. Le Cl. Ce dérangement universel & continuel des choses humaines, tout désordonné qu'il semble à nos yeux, est pourtant dans l'ordre de la *Providence.* Flech. Les choses humaines ne roulent point à l'avanture, ni au gré de la Fortune; il y a une éternelle *Providence* qui gouverne l'univers. Vaug. La conduite de la *Providence* est tres-obscure : quand Dieu afflige les hommes, on ne sçait s'il les châtie, ou s'il les éprouve. Boss. La *Providence* de Dieu est confusément administrée en ce monde; & l'on ne peut juger qui sont ceux que Dieu aime, ou qu'il hait, par les adversités, ou par les afflictions qu'il envoie. Flech. Les fautes des justes entrent dans l'ordre de la *Providence*, & souvent Dieu s'en sert pour exécuter ses desseins. Nic. Claudien a mis en balance si le monde est régi par une *Providence* sage, ou par l'aveugle Fortune, en voyant la vertu opprimée, & les scélérats dans la prospérité. S. Evr. Quelques-uns ont mieux aimé soustraire le monde à la conduite de la *Providence*, que de la faire entrer dans le mal. Ju. C'est le Philosophe Thalès qui le premier s'est servi du terme de *Providence.* Entre les Philosophes les uns ont nié que la *Providence* se mêlât des choses d'ici-bas, pour la laisser jouir d'un paisible repos. Les autres en ont contesté l'existence à cause de la distribution, injuste en apparence, des biens & des maux, qui semblent tomber indifféremment sur les bons & les mauvais. Cette conduite extérieure de la *Providence*

leur

leur a fait juger que tout roûle à l'avanture. S. Evr. la *Providence* a laissé des marques très-sensibles qu'elle régit l'Univers, & qu'elle s'intéresse à la conduite des hommes. Ch. ☞ Les hommes Apostoliques n'ont point de plus riche trésor que leur pauvreté, ni de fonds plus sûr que celui de la *providence*. P. Bouh.

> *A quoi sert de lutter contre l'arrêt des Dieux ?*
> *Souvent leur* Providence, *& ses ordres suprêmes,*
> *Pour les venger de nous, nous livrent à nous-mêmes.*
> Beze.

Providence. Les Filles de la *Providence*. C'est un nom que l'on donne en France à des Communautés différentes de filles établies en plusieurs villes. *Filiæ Providentiæ divinæ*. La première maison, qui a, dit-on, servi de modéle & d'exemple aux autres, fut établie à Paris par Madame Marie de Lumegne, veuve de M. Polaillon Conseiller du Roi, & son Résident à Raguse. Louis XIII. donna des Lettres patentes en 1643. & la Communauté fut commencée en 1647. En 1651. Anne d'Autriche leur donna la Maison de Santé de la rue de l'Arbalêtre, fauxbourg S. Marcel. Elles font deux ans d'épreuve, & à l'âge de vingt ans des vœux simples de chasteté, d'obéissance & de servir le prochain selon leurs constitutions, & de stabilité dans la maison. Il y a à Rouen une autre Maison de filles de la *Providence*, fondée en 1666. & qui est regardée comme Chef d'Ordre. Voyez la *Descript. Geogr. & Hist. de la Haute-Norm. T. II. p.* 128.

☞ Clerc de la Providence. Nom de Religieux. *Providentiæ Clericus*. L'Ordre des Clercs de la *Providence* fut établi l'en 1424. le 14. Septembre jour de l'Exaltation de Sainte Croix

PROVIGNER. v. act. & n. Faire des provins, les coucher dans terre pour renouveller les souches d'une vigne. *Propagare vitem*.

Provigner, se dit aussi figurément en Morale, de ce qui se multiplie. L'hérésie a bien *provigné* dans une telle Province. La Foi Catholique a bien *provigné* dans la Chine, Les Missionnaires l'ont bien fait *provigner*. Les Chicaneurs *provignent* les procès autant qu'ils peuvent.

Ce mot vient du Latin *provineare*, ou de *propaginare*. Ménage.

Provigné, ée. part. pass. & adj. *Propagatus*.

PROVIN. s. m. Branche de vigne qu'on couche, & qu'on couvre de terre, afin qu'elle prenne racine, & fasse de nouvelles souches. *Propago*. Il faut renouveller les vignes de temps en temps, & y faire de nouveaux *provins*. Ce mot vient de *provinium*.

PROVINCE. s. f. Partie d'un Royaume, d'une Monarchie, d'un État, dans lequelle sont comprises plusieurs villes, bourgs, villages hameaux, &c. sous un même gouvernement, & qui se distingue ordinairement par l'étendue d'une Jurisdiction spirituelle ou temporelle. *Provincia, Regio*.

> ☞ *Communément la ville, la* Province
> *Réglent leurs mœurs sur celles de leur Prince.*
> Mlle. l'Héritier.

Les *Provinces* étoient originairement des Duchés, Comtés, ou autres Seigneuries considérables qui ont été réunies sous un même Chef. Maintenant ce sont des Gouvernemens. L'Église a distingué ses *Provinces* par Archevêchés & Évêchés. Toute la Bretagne est de la *Province* de Touraine. Les Moines font les divisions particuliéres de leurs *Provinces* selon l'ancienneté & le nombre des Couvens, qui sont régis par un même Chef. La *Province* de Normandie, de Bretagne, d'Anjou, &c. Ce Gouverneur a trois *Provinces* sous lui. Les Mendians partagent l'État en trois ou quatre *Provinces*.

☞ On appelle *Province* Ecclésiastique, l'étendue de la Jurisdiction d'une Métropole. Il y dix-huit *Provinces* Ecclésiastiques dans le Royaume. En ce sens on dit plus ordinairement *Province*, absolument. La *Province* de Lyon, de Sens, de Rheims, de Paris, &c. Acad. Fr.

Les Romains appelloient *Provinces*, tous les États par eux conquis hors de l'Italie. *Bello parta Provincias appellabant Romani*. Nicod dit que ce mot vient *à procul vincendo*.

On a appellé la Flandre & les pays voisins, les dix-sept *Provinces*. On dit les *Provinces* confédérées des Pays-Bas ; dont la Hollande est la principale.

Province, se dit aussi des Pays éloignés de la Cour, ou de la ville capitale. *Provincia*. Il est allé demeurer en *Province*. C'est un homme de *Province*, qui n'a pas l'air du beau monde. Les Nobles de *Province* sont de petits tyrans. Le Roi met un Intendant de *Province* en chaque Généralité. Il y a des troubles en *Province*. Les Députés des États de la *Province*.

☞ Provinces. Si chacune vouloit fournir un Dictionnaire des principaux mots qui sont en usage chez elles, & inconnus ailleurs, rien ne seroit plus de plaisir aux amateurs de la Langue. Il pourroit même arriver, comme il se trouve plusieurs de ces mots qui sont pleins d'énergie, qu'ils seroient assez heureux pour être adoptés par toute la Nation, qui ne les établit pas, faute de les connoître. Cette idée m'a encouragé à parler de quelques-uns ; mais toujours avec la précaution de ne les pas donner pour autre chose que ce qu'ils sont. Leur pis aller sera de rester en *Province*, si on ne les juge pas dignes d'une meilleure fortune. M. le Pr. Bouhier très-illustre Académicien, en me parlant du Glossaire Bourguignon de M. de la Monnoie son Compatriote, & son Confrere à l'Académie, m'écrivoit en 1729. qu'il seroit plus important qu'on ne pense, qu'on en fît de même pour chaque *Province*. Ménage dans le premier tome de ses Observations sur la Langue Françoise chap. 246. marque les noms des Habitans de quelques *Provinces*. *Berruiers*, sont ceux de Berri : *Hannuiers*, ceux de Hainaut : *Beauvoisins*, ceux de Beauvais ; & *Messins*, *Angoumoisins*, *Fertenois*, ceux de Mets, d'Angoulême, & de la Ferté. Sur quoi il est bon d'observer que le Pays Messin tirant son nom de la ville de Mets, les Habitans doivent aussi être appellés *Messins*.

Provinces Libres. Nom d'une contrée appellée *Frey Aempter* par les Suisses. *Provinciæ Liberæ*. C'est un petit pays de Suisse qui est le long du bord occidental de la riviéra de Russ. On dit que Meyenberg, Richensée & Argow, qui en sont les principaux villages, étoient autrefois des villes qui avoient de grandes franchises, & que c'est de-là que le pays a pris le nom de *Provinces libres*. Quoi qu'il en soit, ce petit pays est aujourd'hui un Bailliage, qui appartient en commun à plusieurs Cantons, dont le Baili fait sa résidence à Muri, qui est une grande Abbaye, & bien bâtie. Maty.

Provinces Unies des Pays-Bas. Nom de Provinces, qu'on appelle assez souvent la République de Hollande ou simplement la Hollande; elles sont la partie septentrionale des Pays Bas. *Belgium fœderatum, Provinciæ fœderatæ Belgii*. Elles sont bornées au midi par la Flandre, le Brabant, la Gueldre Espagnole, & le Duché de Cléves ; & au levant par l'Évêché de Munster, & par le Comté d'Embde ; la mer d'Allemagne les baigne au nord & au couchant. On donne à ce pays quarante-six lieues du nord au sud, & quarante du couchant au levant ; l'air y est sain, les hivers un peu longs, mais fort supportables, & les étés très-agréables. Il est baigné par la Meuse, le Rhin, l'Issel, le Vecht, & plusieurs autres riviéres ; & on y voit outre cela, un très-grand nombre de beaux canaux. Le terroir est très-abondant en pâturages, beaucoup moins en grains, & il ne produit point de vin ; cependant par le moyen de la mer & des riviéres, on y voit une abondance surprenante de toutes choses. Il y a un grand nombre de villes, de bourgs & de villages, & d'habitans ; le commerce y fleurit extrêmement. La Religion réformée y est la dominante ; les Protestans & les Arminiens, sous le nom desquels on comprend aussi les Sociniens, y ont l'exercice public de leurs Religions. Les Catholiques & les Anabaptistes ont les lieux de leurs exercices, moins exposés à la vûe que ceux des autres, mais qui ne sont pas moins connus, ni plus inquiétés. Les *Provinces-Unies* sont au nombre de sept. La Gueldre, à laquelle est uni le Comté du Zutphen, la Hollande, la Zélande, la Seigneurie d'Utrecht, l'Overissel, l'île de Groningue, & la Frise. Chacune de ces Provinces est une République particuliére, qui ne reconnoît point d'autre Souverain que ses États particuliers. Cependant elles forment par leur union un corps général de République, & elles ont pour la conservation de

de leur union, des Députés de toutes les Provinces, qui composent trois Colléges, les États généraux, le Conseil d'État, & la Chambre de Comptes, qui résident à la Haye, & qui réglent toutes les affaires communes aux sept Provinces. Les cinq premiéres de ces Provinces, ont un Gouverneur général, Amiral de la mer, & Capitaine général des armées de terre. La Frise, & la Seigneurie de Groningue, ont aussi leur Gouverneur général, qui est de la Maison de Nassaw. Ces Provinces appartenoient autrefois aux Rois d'Espagne, héritiers de la Maison de Bourgogne : mais l'hérésie s'y étant répandue, & Philippe II. ayant entrepris d'y introduire l'Inquisition, il se fit dans la ville d'Utrecht, l'an 1579. une union entre les Princes de Gueldre, de Hollande, de Zélande, d'Utrecht & de Frise, ausquelles se joignirent ensuite les Provinces d'Overissel & de Groningue, & ces sept Provinces ayant à leur tête les Princes d'Orange, se soulevérent contre l'Espagne, & assistées de la France, soutinrent depuis ce temps-là une guerre, (qui ne fut interrompue que par une trève de 12 ans,) jusqu'en l'an 1648. que le Roi d'Espagne les reconnut par la paix de Munster, pour des Provinces libres, & pour un État souverain. Cet État posséde, outre ses sept Provinces, plusieurs pays de conquêtes, dans la Flandre, dans le Brabant & dans le Duché de Limbourg, sur les côtes de la Guinée, au cap de Bonne Espérance, sur les côtes du Malabar & du Coromandel, dans la presqu'Ile de Malaga, dans l'Ile de Ceylan, dans celle de Java, dans les Moluques, dont il est presque entiérement le Maître, de même que de Curasçao, & de quelques autres Iles Antilles, & de Surinam sur la côte de la Caribane.

PROVINCIAL, ALE. adj. Qui concerne la Province. *Provincialis*. Les Baillifs, les Juges *Provinciaux*. Les Trésoriers *Provinciaux*. Commissaire *Provincial*.

Provincial, se dit souvent en mauvaise part, & signifie, qui est de Province, ou qui demeure dans la Province. Un *Provincial*, c'est un homme qui n'a pas l'air, & les maniéres de la Cour ; qui n'est pas poli, qui ne sçait pas vivre, qui n'a point vû le monde. Il se dit de ces gens nouvellement débarqués à Paris, qui ont je ne sçai quoi de contraint & d'embarrassé dans leur air, & de peu libre dans leurs maniéres. *Provincialis, impolitus*. Les *Provinciaux* sont toujours prêts à se fâcher, & à croire qu'on se moque d'eux. La Bruy. Ainsi pour sauver le ridicule attaché au mot de *Provincial*, il faut dire une *Dame de Province*, en parlant d'une personne dont on ne prétend pas se moquer. Les *Provinciaux* accablent les gens de lettres & de complimens. Une *Provinciale* se récrie niaisement sur tout. Bell. Les *Provinciaux* sont la plus incommode nation du monde. Scar.

Provincial, dans ce sens est aussi adj. Ils méprisent des vers qui sont nés d'une plume *provinciale*. Mai. On dit aussi, air *provincial*. Maniéres *provinciales*. Langage, accent, style *provincial*. *Modus agendi, loquendi provincialis*. Le Pere Bouhours s'est moqué du titre de *Lettres Provinciales*, ou de *Lettres à un Provincial*, à cause du mauvais sens qu'on joint à ce mot. C'est selon lui comme si on les avoit appellées, *Lettres Campagnardes*, ou *Lettres à un Campagnard*.

Provincial, se dit aussi parmi quelques Religieux, de celui qui a la direction & l'autorité sur plusieurs Couvens d'une Province suivant la division établie dans leur Ordre. *Provinciæ præpositus, vulgò Provincialis*. Le Général a sous lui plusieurs *Provinciaux*. Un *Provincial* a plusieurs Prieurs sous lui.

Provincial. s. m. Se disoit autrefois des monnoies que les Comtes de Provence battoient. *Provincialis*. Les *Provinciaux* furent décriés & défendus par S. Louis.

PROVINCIALAT. s. m. Dignité de celui qui est Provincial d'un Ordre Religieux *Provincialis dignitas, vel munus*. Il a fait bien des choses pendant son *provincialat*. Le Général de Montalte lui recommanda sur toutes choses le Pere Antoine de Trevise, qui avoit grande part au *Provincialat*, & qui outre la recommandation du Général avoit encore des lettres très-pressantes des Cardinaux Carpi & Alexandrin. *M. le Peletier, vie du Pape Sixte V.* T. I. pag. 139. Ce n'est point, dit le P. Poisson, par légéreté, par inconstance, qu'après avoir autrefois renoncé au *Provincialat*, lorsque la pluralité des Électeurs vouloit m'y élever, qu'après l'avoir même abdiqué une autre fois, lorsqu'il me fut déféré par tous les suffrages, à la réserve d'un seul ; je l'ai accepté la troisiéme fois. *Observations sur les Ecrits modernes*, T. II. pag. 217. 218.

PROVINS. s. m. Nom propre d'une ville de France, située dans la Brie, sur la petite riviére de Vouzie, entre Paris & Troies, à quatorze lieues de la premiére, & à douze ou treize de la derniére. *Provinum, Pruvinum*. Maty.

Le territoire de *Provins* en Brie, dans les Capitulaires de Charles le Chauve, est nommé *Pagus Provisinus & Provisinensis*. Dans les Auteurs, & dans les titres du commencement de la troisiéme race, il est souvent fait mention des sous & des livres de *Provins*. Le Blanc. *Tr. Hist. des Monn. de France*. p. 232.

Les roses de *Provins* sont des roses fort rouges ; & dont on se sert pour les cataplasmes & les fomentations.

PROVISEUR. s. m. Protecteur d'une Maison, d'un Collége, qui pourvoit à ses nécessités. *Provisor*. Le *Proviseur* de Sorbonne. *Sorbonæ Provisor*. Le *Proviseur* du Collége d'Harcourt.

PROVISION. s. f. Amas qu'on fait en temps & lieu des choses nécessaires à la vie, tant pour sa nourriture, que pour sa défense contre les injures de l'air, les attaques des ennemis. *Comparatio, vel cibaria annona*. On a fait de grands magasins, de grandes *provisions* de vivres & de fourages, de munitions pour l'armée, pour jetter dans une telle place. Joseph enrichit l'Egypte par les *provisions* de grains qu'il fit dans les années abondantes, pour les infertiles. Les fourmis font leur *provision* de grain, l'été, pour l'hiver. On appelle *provisions* de Carême, l'amas que l'on fait de certaines choses qu'on mange pendant le Carême, comme harengs, morues, saumons, légumes, &c.

Provision, en termes de Palais, est l'adjudication de quelque somme pour pourvoir aux nécessités pressantes d'une personne. *Provisio*. Sur un rapport de Chirurgie, on ajuge à un blessé une *provision* pour ses alimens & médicamens, contre l'accusé. On donne une *provision* pour vivre à un Bénéficier sur les fruits de ses Bénéfices saisis, à une veuve, sur les biens de son mari ; à un débiteur, pendant qu'on décrete son bien. Les *provisions* alimentaires se payent par préférence à toutes choses.

Provision, se dit aussi d'un jugement interlocutoire par lequel on établit quelqu'un en possession de quelque chose où il a le droit le plus apparent ; & en ce cas il est opposé à *définitif*. *Interlocutorium judicium*. L'Ordonnance veut que ceux qui sont fondés en titre, en obligation, soient maintenus par *provision* pendant le procès, qu'ils jouissent nonobstant oppositions ou appellations, en donnant caution. Les tailles & les deniers royaux se payent par *provision*. On n'obtient jamais de *provision* contre le Roi, il plaide toujours main-garnie. Les Présidiaux jugent souverainement jusqu'à 250 livres en définitive, & jusqu'à 500 livres par *provision*.

On dit aussi, avoir *provision* de sa personne ; pour dire, être mis hors des prisons à caution, ou à la charge de se présenter toutes fois & quantes, pendant le jugement du procès. *Liberari*.

Par provision, signifie en attendant. J'ai toujours pris cela *par provision*. *Per concessionem*. Il a reçu un soufflet *par provision*, par devers lui.

Provision, en terme de Négoce, se dit du fond qu'a un Marchand pour acquiter une lettre de change tirée sur lui. *Summa pecuniæ præsens & comparata*. Ce Marchand n'a pas voulu accepter ma lettre de change, jusqu'à ce qu'il eût *provision*, c'est-à-dire, que son correspondant lui eût envoyé du fonds pour l'acquiter.

☞ Provision, signifie aussi le salaire d'un Commis, d'un Facteur, d'un Commissionnaire, qui ordinairement s'estime à tant par cent, de l'achat ou de la vente des marchandises qu'ils font pour le compte du Commettant. Je donne à mon Commissionnaire de Gènes, demi pour cent de *provision*.

Provision, se dit figurément en choses morales & spirituelles. *Apparatus*. Si vous cherchez de l'esprit, de la doctrine, cet homme-là en a bonne *provision* par devers lui. Avec une légere *provision* d'érudition, on peut figurer

avec les Antiquaires. Val. Cet homme a beaucoup lû, il e grande *provision* de lieue communs, & de passages sur ectte matiére.

Provision, signifie aussi la patente, ou le titre en vertu duquel on joint d'un Bénéfice. *Collatio, attributio, collatum jus.* On obtient en Cour de Rome la *provision* d'un Bénéfice par résignation, par dévolut, par prévention. Uo Colleteur ordinaire en donne le *provision*, en cas de vaeance par mort, de démission pure & simple, ou de permutation. Il faut la nomination du Patron Laique pour rendre valable la *provision* d'un Collateur. Les *provisions* de Rome eo concours du même jour & date, sont nulles. Les *provisions* en Cour de Rome pour les petits Bénéfices, ne sont que de simples signatures, qui sont comme la minute des Bulles, perce que les Bulles eepédiées en parchemin, & scellées en plomb, emportoient de trup grands frais. Cette signature n'est autre chose que la supplique de l'Impétrant, répondue par le Pepe. La réponse du Pepe est en ces mots, *Concessum uti petitur in præsentia D. N. Papæ*, & écrite de le main du Préiat qui préside à la signeture. Les graces eetraordinaires sont signées de la propre main du Pape, en ces mots, *Fiat ut petitur*, avec la premiére lettre de son nom. On y ajoûte d'ordinaire la clause, que le Pape donne à l'Évéque Diocésain, la commission de faire eaécuter la concession, si l'Impétrant en est jugé digne: c'est ce qu'on appelle des *provisions, in forma dignum.* En ce cas, il faut obtenir un *visa* de l'Ordinaire. Mais si l'Impétrant e envoyé à Rome une attestation de vie & de mœurs de son Évéque, on lui eepédie des *provisions en forme gracieuse*, c'est-à-dire, pour être reçu sens examen: eecepté pour les Cures, à cause de l'eeemen rigoureue ordonné par le Concile de Trente. Comme la date de ces sortes de *provisions* ou signetures, est de grende importance, à caose que la plûpart sont fondées sur le droit qu'e le Pape, de prévenir l'Ordinaire; les François ont le privilége qu'on les date, non pas du jour que la signature est expédiée, meis du jour que la date a eté retenue, c'est-à-dire, du jour que le Courrier est errivé à Rome. Ceci n'e point lieu pour les Bénéfices consistoriaux. Les Bulles en sont dattées du jour du Consistoire où elles sont expédiées. En France on peut prendre possession d'un Bénéfice sur un simple certificat du Banquier, que les *provisions* sont eapédiées en cour de Rome, sans attendre qu'elles soient arrivées.

☞ Provision *colorée*, est une provision en matiére bénéficiale, qui n'a que la couleur & l'apparence d'un titre légitime, quoiqu'il y ait des nullités & des défauts couverts par une possession paisible, qui est crue légitime, & n'a point été jugée invalide, pourvû qu'elle n'ait point été prise & retenue par force & par violenee.

Provisions, au pluriel, signifient les Patentes, les Lettres de Chancellerie qu'on obtient du Roi pour posséder une Charge de Judicature, de Finances ou autres. *Rescriptum collati juris.* On n'est poiot reçu eux Charges sans Lettres de *provisions*.

On dit proverbialement de celui à qui on e donné des coups de bâton, qu'il e eu une bonne *provision* de bois pour son hiver. *Praparare biens ligna.*

PROVISIONNEL, elle. adj. Qui regarde le provision. *In rem præsentem duntaxat constitutum.* C'est un cas *provisionnel*, une matiére *provisionnelle.* La Chambre des Vacations est établie pour les effaires criminelles & *provisionnelles.*

PROVISIONELLEMENT. adv. Par provision. *Lege fiduciaria possessionis.* Cette affaire n'a été jugée que *provisionnellement*, & non pas définitivement.

PROVISOIRE. adj. m. & f. Qui demande célérité, qui e besoin d'être jugé par provision. *Provisorié.* Les alimens sont des cas, des matiéres *provisoires.* Les réparations sont *provisoires.* ☞ On appelle main-levée *provisoire*, la main-levée qui e été ordonnée en jugement, par provision.

☞ PROVISOIREMENT. adv. Par provision. Il n'a guère d'usage qu'en terme de Pratique. Cela n'e été jogé que *provisoirement*. Acad. Fr.

PROVOCATION. f. f. Action par laquelle on provoque, on défie, on eecite à quelque chose. *Provocatio, irritatio.*

PROVOIRE. subst. Vieux mot. Priére. *Méhun, au Codicille.* C'est eussi un Oratoire. *Pereeval.* Borel. *Oratio & Oratorium.*

PROVOQUER. v. act. Obliger à se battre, défier. *Provocare, lacessere.* Les ennemis nous ont *provoqués* eu combat par leurs fréquentes escermouches. Celui que je suis venu chercher, m'e *provoqué* lui-même eu combat. Vaug.

Provoquer, signifie eussi, Exciter. *Excitare, provocare.* Celui qui e *provoqué* eu péché, qui l'a conseillé, qui y porte les eutres, péche autant que celui qui le commet.

Provoquer, se dit eussi en Médecine. *Conciliare.* L'opium *provoque* le sommeil. Il faut *provoquer* le vomissement à ceux qui ont pris du poison. On *provoque* les menstruee en plusieurs meniéres.

Provoqué, ée. part. pass. & adj. *Excitatus, provocatus.*

PROVOQUEUR. f. m. Nom que l'on donnoit dans l'entiquité à des Glediateurs d'une espéce perticuliére. *Provocator.* Les *Provoqueurs* étoient ceue qui se battoient evec les Hoplomaques; ils étoient ermés d'une épée, d'un bouclier, d'un casque & de euissarts de fer. Lipse en parle, *De Milit. Rom. L. III. Dial. 7. Saturn. Serm. L. II. C. 11.*

PROUS. Vieue edj. m. Veillant. Borel. Preux, de *probus.*

Un Chevalier prous *&* *hardis.* Perceval.

PROUVER. v. act. Établir la vérité de quelque fait, de quelque proposition, la persuader. *Inculcare, comprobare.* Un ergumentent *prouve* la mejeure, la mineure d'un argument qu'on lui a niée. On n'edmet rien en Géométrie qui ne soit *prouvé* démonstrativement. En Justice, il faut *prouver* ce qu'on ellégue, par titres ou par témoins. En Morele on *prouve* par indices, par présomption. Les Mystéres de la foi ne se peuvent *prouver*, il les faut croire avec respect.

☞ Prouver. On dit communément, Qui *prouve* trop ne *prouve* rien, pour dire, que souvent à force de vouloir trop persuader une chose, on la rend moins croyable. Acad. Fr.

Prouvé, ée. part. pass. & adj. *Probatus, inculcatus.*

PROUVOIRRE. f. m. Vieue mot. Pourvoyeur. Borel. *Provisor.*

☞ PROUYER. f. m. Terme de Merine. Les *prouyers* vont en courant de proue à poupe d'abord qu'on sonne la priére. de Bar.

PROXÉNÉTE. f. m. & f. Courtier, entremetteur d'un marché. *Proxeneta.* Ce mot vient du Grec προξενητὴς, *Courtier.* On donne ce nom aux honnêtes entremetteurs qui font vendre des Offices, qui font des merieges, ou autres affaires. Le Droit Romain donne action eux *Proxénétes* pour leurs salaires, Titre XIV. du livre L. ff. *De Proxeneticis*, & Titre XI. du V. livre du Code. Les Grecs leur donnoient le nom plus honorable d'*Interprétes.* C'étoit une espéce d'Office à Rome. Les peres s'edressoient à eue pour sonder, & pour pressentir l'esprit des jeunes gens à qui ils destinoient leurs filles. Un Commentateur du Digeste remarque que c'est un défaut dens la Police de France, qu'il n'y ait point de ces négociateurs, & de ces médiateurs établis pour assortir les marieges. *Il semble*, ejoûte-t-il *que ce moyen de nous entre-avertir apporteroit une grande commodité au commerce public.* Gill.

PROXIMITÉ. f. f. Voisinage; petite distance, degré de parenté fort procbe. *Propinquitas, consanguinitas, sanguinis conjunctio.* Il a acheté cette terre qui est à sa bienséance, à cause de la *proximité* du lieu. Ce Conseiller ne peut pas être Juge, ettendu la *proximité* & la parenté qui est entre lui & une Pertie. On n'a pû avoir dispense pour ce mariage, ettendu la *proximité* du degré. La bienséance, eussi-bien que les loix, défend le mariage dans un certain degré de *proximité.* G. G. Cela marque la révérence que les hommes doivent à la *proximité* que le sang établit entre eux. Port-R. La *proximité* des dates de ces deue actes justifie le collusion des Perties.

PROYER. Voyez Peuse.

PROYME. f. m. Vieue mot. Le prochain. *Hist. Alb.* *Prosme, prosme & proësme*; c'est-à-dire, parent, de *proximus*

proximus. Coutume d'Anjou. Choses immeubles acquises de son *proesme*. *Ragueau*. Borel.

PROZ. Vieux adj. m. Preux Borel. *Fortis*, *strenuus*.

PRU.

☞ PRUANT, ANTE. adj. Qui demange. Il ne me souvient point de m'être jamais vû galeux. La graterie néanmoins est des gratifications de nature, les plus douces, & autant à main; mais elle a la pénitence trop importunément voisine. Je l'exerce plus aux oreilles, que j'ai au-dedans *pruantes* par secousses. Montaigne, *L. III. chap.* 13. *p.* 57. *du* 3e. *T. de l'édit.* in-12. *Paris.* 1659. C'est un terme Gascon, francisé par Montaigne, qui, dit-il ici, se grate les oreilles, parce que de temps en temps il y sent de la demangeaison au dedans. Il y a un proverbe Gascon qui dit :

> *Que se gratto quand se* prus,
> *Noun fa mal à degus.*

Du mot *prus*, ou *prusi*, vient *pruant*, qui démange. *M. Coste*, *note* 51. *sur le chapitre cité*. Ce terme a été abandonné à son inventeur.

PRUCK AN DER AMBER. Nom d'un bourg du Duché de Baviére, situé sur l'Amber, à cinq lieues de Munick, vers le couchant. *Ambra*. Maty.

PRUCK AN DER LEYTE. Nom d'une petite ville de l'Autriche. *Leita pons*, *Lutipons*. Elle est sur la Leyse, près des confins de la Hongrie, environ à huit lieues de Vienne, vers le levant. Maty.

PRUCK AN DER MUER. Nom d'une petite ville du cercle d'Autriche. *Pons Maria*, *Pons ad Muram*. Elle est dans la Stirie, sur le Muer, à huit lieues au-dessus de Gratz. Quelques Géographes prennent *Pruck*, pour la petite ville de la Pannonie, nommée *Rhispia*, que d'autres placent à Reckaspurg, petit bourg situé entre le Muer & le Rab, à dix lieues de Gratz, vers le levant. Maty.

PRUDE. adj. & s. m. & f. Qui est sage & modeste. *Probus*, *prudens*, *gravis*, *maturi judicii*. Cette Dame est fort *prude*, elle est fort chaste; est mise en *prude*, habillée fort modestement, elle n'est point coquette. Quand on n'est plus ni jeune, ni belle, il faut être *prude* par politique. Bell. Les *prudes* sont souvent hargneuses, & de mauvaise humeur. Il y a de certaines *prudes* qui s'estiment beaucoup, seulement parce qu'elles sont farouches. Ch. de Mer. Qui dit *prude*, souvent dit laide ou mauvaise. La Font. Lucréce, cette *prude* farouche, ne put se pardonner le crime d'un autre. S. Evr. *Prudes*, soyez moins vertueuses & moins fâcheuses. S. Evr. Les coquettes deviennent *prudes* quand elles ne peuvent plus être autre chose. Bell. ☞ Le Comte abandonna cette *prude* outrée à son caractére bizarre. Mlle. l'Heritier.

> *La* prude *donne plus de gloire*,
> *La coquette plus de plaisir*. B. Rab.

> *Elle tâche à couvrir du faux voile de* prude
> *Ce que chez elle on voit d'affreuse solitude*. Mol.

> *Je ne suis point du tout pour ces* prudes *sauvages*,
> *Dont l'honneur est armé de griffes & de dents*. Id.

Prude, se prend très-souvent dans un mauvais sens, & se dit de ces fausses vertueuses qui cachent leurs intrigues sous des dehors séveres; ou qui se jettent dans la dévotion, quand le monde les abandonne, ou qu'elles ne sont plus bonnes qu'à se repentir. *Pseudoproba*. Défiez-vous de ces *prudes* qui font un bruit horrible sur les moindres libertés; quand on sçait le secret de leur vie, rien n'est plus ridicule que leurs mines & leurs grimaces. Bell. La *prude* paye de maintien & de parole; elle cache bien des foibles sous de plausibles dehors. La Bruy. On dit d'un homme : Ce jeune homme est *prude*; c'est-à-dire, sage, posé & retenu. C'est un *prude* qui n'aime ni les plaisirs, ni la débauche. Quelques-uns le font venir du Latin *prudens*, ou *probus*.

PRUDEMMENT. adv. Avec prudence & circonspection. *Prudenter*, *caute*, *sapienter*. Ce n'est pas faire *prudemment* de se marier par amourette.

PRUDENCE. s. f. C'est la première des vertus cardinales, qui enseigne à bien régler sa vie & ses mœurs; à diriger ses discours & ses actions suivant la droite raison. *Prudentia*. La principale fonction de la *prudence*, c'est de juger par ce qui a été fait, ce qu'il faut faire & éviter. Flechier. La *prudence* nous oblige à bien examiner les choses; à ne rien faire légérement & inconsidérément. Un Juge doit juger avec *prudence* & avec circonspection. Il y a une *prudence* fausse & vicieuse : c'est celle qui employe la fourberie, la ruse & les stratagêmes pour réussir dans ses projets. S. Evr. La *prudence* ne se trouve guère avec la jeunesse. P. de Cl. Ce qu'on appelle *prudence* Chrétienne, n'est bien souvent qu'un relâchement politique, pour flatter les passions des Grands. Pasc. La fonction de la *prudence* est de veiller sans cesse au dehors & au dedans de nous. S Evr. Parce qu'il avoit réussi contre toutes les régles de la *prudence*, on crut qu'il avoit des vûes au-dessus du reste des hommes. Flech. La crainte, qui est une foiblesse, fait en mille occasions une partie de la *prudence*. S. Evr. La *prudence* retient les vertus dans leur ordre, les empêche de s'émanciper, & de sortir hors de leurs limites. Flech. Il y a une *prudence* Chrétienne qui sçait choisir un juste milieu entre l'orgueil & la bassesse; entre la témérité & la lâcheté. S. Evr. Il n'y a guère de *prudence* à l'épreuve des adresses d'un fourbe. Bell. La *prudence* doit accompagner toutes les vertus; ou plûtôt elle doit leur donner l'être, puisqu'il n'en est point sans elle. S. Ev. On a rendu ridicule une certaine gravité qui tient lieu de *prudence*. Id. Il est mal aisé de distinguer la finesse de la *prudence*. M. Scud.

☞ Il y a une *prudence* spéculative, & une *prudence* pratique. La *prudence* spéculative ou la sagesse éclaire l'entendement de l'homme, & lui fait connoître en cette rencontre les principes ou les régles générales de la justice, de l'honnêteté & du droit, ou selon un autre nom les maximes qui établissent les Loix, sans les appliquer à aucun fait particulier. La *prudence* pratique est celle qui conduit nos actions, laquelle Aristote met dans la volonté, parce que la volonté est le principe de nos actions. Cette équité applique les régles de la justice, ou les maximes de la loi aux actions particuliéres, ou aux faits qui surviennent; & c'est delà qu'Aristote dit, que l'équité corrige la loi, voulant dire qu'elle la restraint lorsqu'elle s'étend trop loin. Par exemple, il est par la loi, en général, défendu de tuer; il arrive qu'un homme en tue un autre sans y penser, la justice le condamne, l'équité l'absout. Ainsi, par la justice, l'entendement ne considére le droit qu'en lui-même; par l'équité il le considére par rapport aux faits, & le leur applique pour le rendre précisément juste. Et c'est d'où vient, pour dire ceci en passant, cette façon de parler, ou ce que l'on dit, qu'une chose est selon droit & raison. Elle est selon le droit, parce qu'on l'a rapportée aux principes & aux régles du droit de la justice; elle est selon la raison, parce que la raison, après un mûr raisonnement, l'a jugée dans le fait dont il s'agit conforme à ces régles. Et c'est la même chose, quand on dit qu'une chose est selon ce qui est équitable & bon, ou selon ce qui est juste & honnête, bonne & honnête, parce qu'elle émane des principes de bonté, & qu'elle est selon les régles de l'honnêteté qui vient de cette bonté; car une chose n'est honnête que parce qu'elle est bonne, juste & équitable, parce qu'elle est fondée sur les régles de la justice, & rectifiée par celles de l'équité. Couatin.

☞ Qu'est ce que la *prudence* selon tous les Maîtres de la morale? C'est l'ordre des moyens à la fin; c'est-à-dire, que la *prudence* consiste à nous proposer une fin digne de nous, & à chercher ensuite les moyens les plus propres pour y parvenir. Bourdal. *Exhort. II. p.* 405. L'extrême difficulté est de sçavoir bien allier ensemble ces deux *prudences*; celle du salut & celle du monde. Bourdal. *Exhor. II. p.* 417. En matiére de salut, c'est une souveraine *prudence* de ne se point appuyer sur sa *prudence*. Id. p. 422. Il y a une *prudence* humaine qui n'est point contraire à la sagesse évangélique, pourvû qu'elle lui soit subordonnée. Id. *p.* 438. Dans le style de l'Écriture Sainte, on appelle *prudence* de la chair, l'habileté dans la conduite, lorsqu'elle ne regarde que les choses du monde, & qu'elle n'a point de rapport à celle de Dieu. Acad. Fr.

PRUDENCE. f. m. Nom propre d'homme. *Prudentius.* Le Poete *Prudence* étoit de Sarragosse en Espagne, fort attaché à la Religion Chrétienne. Il florissoit sous Théodose le Grand, & ses enfans.

Prudence Évêque de Troie qui écrivit contre Scot Erigene, vivoit au IXe. siécle.

PRUDENT, ENTE. adj. Sage, avisé, qui agit avec prudence, avec délibération & avec conseil. *Prudens, consideratus, solers, sagax, sapiens, peritus.* Il faut être *prudent* comme le serpent, & simple comme la colombe, dit l'Évangile. Ce fut-là un *prudent* conseil. Il faut être *prudent* sans être fin. S. Evr. Pour la conduite de la vie, il vaut mieux être sage & *prudent*, que sçavant. Id. L'homme *prudent* l'emporte sur le courageux. Fléch. *Melior est sapiens viro forti.* Malheureusement on ne devient *prudent* qu'avec l'âge & l'expérience. Id.

PRUDERIE. Qualité, ou vertu de prude. *Prudentia, cautio, precautio, probitas.* La *pruderie* est une imitation de la sagesse. La Br. Cette Dame est de la haute *pruderie.* La *pruderie* contraint l'esprit, & suppose d'ordinaire de l'âge ou de la laideur. Id. Les hypocrites ont beau se cacher, on reconnoît à la fin leur fausse *pruderie.* Bell. On voit en Hollande un certain usage de *pruderie* quasi généralement établi, & je ne sçais quelle vieille tradition de continence qui passe de mere en fille, comme une espéce de Religion. B. Rab. Les grimaces d'une *pruderie* scrupuleuse ne tiennent point lieu de vertu. Bell. Ce mot se dit quelquefois ironiquement, quand une femme est prude avec trop d'affectation. Les Dévotes trouvent bien le secret d'accorder l'amour avec leur fastueuse *pruderie.* S. Evr. ☞ Il avoit rassemblé en lui la diversité des défauts fatigans de toutes ses autres sœurs, excepté les grimaces de la fausse dévotion, & de la *pruderie* bizarre. Mlle. l'Heritier. Sous Charles VIII. & sous Louis XII. la *pruderie* de la Reine Anne, qui fut femme de l'un & de l'autre, entretint à la Cour un air austére & négligé. Le Gendre.

> *Là, votre* pruderie *& vos éclats de zêle,*
> *Ne furent pas cités comme un tres-bon modéle.* Mol.

PRUD'HOMME. f. m. Ce mot signifioit autrefois, Homme sage, prudent & expérimenté. *Homo peritus, expertus.* Maintenant on ne le dit qu'odieusement en parlant d'un vieillard, d'un bon homme qui vit à l'ancienne mode.

Ce mot vient du Latin *probus.*

Prud'homme, en terme de Pratique, se dit des Experts qu'on nomme en Justice pour visiter & estimer des choses sur lesquelles on est en contestation. *Peritus, expertus.* Les rachats de fief se peuvent payer au dire de *Prud'hommes*, qui font l'estimation de l'année du revenu. On a nommé des Experts & *Prud'hommes* pour visiter les réparations. Voilà le rapport des *Prud'hommes.*

Prud'homme, se dit aussi de certains Artisans jurés & nommés pour visiter des marchandises. *Inspector, æstimator.* Le Roi a créé des *Prud'hommes* pour la visite des cuirs. Les Savetiers élisent deux *Prud'hommes* pour faire la visite au défaut des Jurés. Ils font, en ce corps, la même chose que les Bacheliers dans les autres.

☞ Prud'homme. Terme en usage dans la Marine. L'Ordonnance de la Marine, L. V. tit. VIII. Des Pêcheurs, art. 6. dit : Dans les lieux où il y a des *Prud'hommes*, les Pêcheurs s'assembleront annuellement pour les élire pardevant les Officiers de l'Amirauté, qui recevront le serment de ceux qui seront nommés, & entendront sans frais les comptes des deniers de leur Communauté. La note ajoûte, Ces *Prud'hommes* tiennent lieu de Gardes-Jurés, & en feront toutes les fonctions. *Arbitri, & judices rei piscariæ.* A Marseille on donne ce nom aux Juges des Pêcheurs. Ils connoissent de tout ce qui concerne la pêche. Ils peuvent condamner sans appel à deux sols d'amende.

PRUD'HOMMIE. subst. f. Probité. *Probitas, integritas.* C'est un homme d'une grande *prud'hommie.* J'ai toujours eu bonne opinion de sa *prud'hommie.* L'Academie Françoise.

☞ **PRUDOTERIE.** f. f. Famille chimérique du nom de fausse prude.

> *Chaque époux la prônoit à sa femme chérie,*
> *D'elle descendent ceux de la* Prudoterie,
> *Antique & célebre Maison.*
> La Matrone d'Ephèse, p. 465. des Fab. de la Font. édit. de Paris, *in*-12. 1715.

Il y a une transposition de lettres dans la plûpart des éditions des Contes de la Fontaine, où l'on a mis *Prutoderie* au lieu de *Prudoterie.* Madame de Sotenville, dans la Comédie de Georges Dandin, Act. 1. Sc. 4. dit qu'elle a l'honneur d'être issue de la Maison de la *Prudoterie*, où le ventre anoblit, & que de cette maison il y a plus de trois cens ans qu'on n'a point remarqué qu'il y ait eu une femme, Dieu merci, qui ait fait parler d'elle.

PRULLI. subst. m. Nom propre d'un Bourg avec Abbaye. *Pruliacum.* Il est dans la Touraine en France, sur la rivière de Caise, à six lieues de Châteleraud, vers le levant. Matt.

PRUM. Voyez Prum.

PRUMIER, iere, adj. m. & f. Vieux nom ordinal, Premier. Borel. *Primus.*

> *Ia si an quatre principal,*
> *L'un negre que os fach* prumié,
> *Et l'autre quand es blanc entié,*
> *Et tors quand os incineras,*
> *Et quart quand es rubificat.* Jo. de St Saturnin.

PRUNE. f. f. Fruit d'été qui est à noyau avec une pulpe ou chair couverte d'une peau fleurie. *Prunum.* Il y a des *prunes* de plusieurs sortes, d'*impériales*, de *damas*, de *briguoles*, de *mirabelles*, de *datos.* Il y en a de rouges, de jaunes, de blanches & de violettes; des *pruno-pommes*, *prunes-noix*, &c. En Latin *prunum.* Matthiole dit qu'il y a des *prunes* vertes, rouges, de couleur d'ivoire, jaunes & purpurines; de grosses, petites, moyennes, de rondes, longuettes, en ovale, de dures & de molles; de douces, d'aigres, de vineuses & de pisseuses. C'est un fruit qui nuit à l'estomac, & lâche le ventre.

Les meilleures *prunes* sont celles de *damas. Pruna damascena.* Les *datos* tiennent le second lieu. On fait cas aussi des *prunes de pardigoigne*, que par corruption on a appellées *de perdrigon*, à cause de leur grosseur & saveur agréable. Il y a des *prunes* à Reims qu'on apelle *Nobertes*, & d'autres *Vaguons.* Voici la liste des principales *prunes* qui sont maintenant dans les jardins des Curieux. La plus hâtive des *prunes* est la *cérisette*, dont l'une est rouge, & l'autre blanche, & s'ouvre net comme le damas. Elle est bonne quoique sauvage. La *prune de Catalogne* est blanche, grosse & très-hâtive, & ne quitte pas le noyau. La *prune de Saint-Cyr* est un damas noir, hâtif & fort fleuri, qui quitte le noyau. Le *gros damas noir hâtif*, dit *de Tours*, quitte le noyau fort sec, a la chair jaunâtre, & est une des meilleures. Il y a aussi un *petit damas noir.* La *prune de taureau*, ou *poitron*, est grosse, longue, d'un rouge brun, ne quitte pas le noyau, & est meilleure en confitures & marmelade, à cause de son peu d'aigreur. La *prune de damas d'Italie*, dite *bombecone*, est grosse, violette, hâtive, qui s'ouvre net, & dont l'eau est excellente & sucrée. Le *perdrigon de cernai*, dit *double damas*, ou *passeveloure*, est une très-belle & grosse *prune* violette, fleurie, hâtive, & qui n'est pas d'un goût relevé. Les *prunes de damas* rouges, blanches & violettes, sont excellentes, quittent le noyau, & sont plus sucrées. La *prune de briguolle* est une espèce de perdrigon qui a la chair jaune, & est bonne crue, sèche & en marmelade. *Prunum brinolium.* La *prune d'abricot*, ou *abricotée*, est semblable à l'impériale, & a le goût d'abricot. Il y en a de jaunes, de rouges, de blanches. La *prune diaprée* est de six sortes. Il y en a de violette, qui est la meilleure des *prunes.* Il y en a de rouge, dite de *Rochecorbon*, d'un village près de Tours, qui ne quitte pas le noyau, comme fait la précédente. La *diaprée blanche* est grosse, verdâtre, fort sucrée, & s'ouvre net, & a la chair verte. Il y a une *diaprée violette bâtarde*, longue & fort fleurie; & la *diaprée violette longue hâtive*, qui est

à

à fleur double. La *mirabelle* est une espèce de petit damas blanc qui charge beaucoup, quitte des mieux son petit noyau, & est assez sucrée, & fort bonne en confiture, & a un goût musqué. Il y a une *grosse* & *petite mirabelle*. La *prune de drap d'or* est un damas jaune tavelé de rouge, qui quitte le noyau, belle, bonne, & fort sucrée. La *prune de perdrigon* est de quatre espèces, la blanche, qui est grosse & longue, le rouge & la violette, qui quitte netement le noyau, a la chair ferme, & l'autre est sucrée. Le *perdrigon noir* est plus petit, & ne quitte pas le noyau. Le petit *perdrigon violet tardif* est presque rond, & s'ouvre net, & est de bon suc. La *prune impériale* est de trois sortes; la rouge, qui est grosse, longue, fort fleurie, & excellente *prune*. La blanche est de moindre valeur. L'*impériale noire* est plus en pointe, & en cœur, est excellente & tardive, & s'ouvre très-net. La *prune royale* est une belle grosse *prune* ronde d'un rouge clair, qui a la queue longue fort fleurie, & de bon goût. Il y a encore six espèces de damas plus tardifs. Le *damas musqué*, qui est la *prune de Cypre*, ou *de Malte*, est noir & fort fleuri. Le *damas orangé*, tavelé de rouge; que quelques-uns appellent *mirabelle rouge*. Le *damas vert*, qui l'est toujours, quoique mûr, bon à confire. La *damas jumelle*, qui est fort fleuri, assez gros & long, d'une eau très-sucrée, dont les *prunes* sont toutes jumelles, & le *damas blanc tardif*, plus plat que rond, qui est fort sucré, & s'ouvre net. La *prune de moyeu*, qui est de deux sortes, dont l'une est le *moyeu de Bourgogne*, dont le bon est épineux, & vient de sauvageon, longuette en cœur, jaune dedans & dehors, bonne à confire, ayant un goût relevé approchant de l'abricot, ainsi nommée, à cause que cette *prune* ressemble au moyeu d'un œuf, ronde & jaune de même, aigre, & sèche comme celle de Bourgogne. La *prune damastiquée* est un gros damas rond, blanc, marqué de rouge. La *prune à fleur* double, dont l'une est longue, rouge, fort fleurie, & s'ouvre net; l'autre est blanche, très grosse, ronde, & ne s'ouvre pas. La *prune de Jérusalem*, ou *de Bordeaux*, nommée *œil de bœuf*, est extraordinairement grosse, d'un violet brun, fort fleurie, & plus quarrée que ronde. La *prune de Monsieur*, autrement dit *culot*, est blanche, longue & pointue, & ne s'ouvre pas, & n'est bonne qu'en pruneaux. La *prune d'Ileverte* est très-longue & menue, qui demeure toujours verte. Elle est fort estimée. La *cœur de bœuf*, ou la *prune de S. Lo*, est la plus grosse des *prunes*, qui quitte bien le noyau, qui a la chair fort jaune, & la peau rouge, est de moitié plus grosse que l'impériale. La *prune de Maugerou* est un gros damas violet, rond, & qui se fend des mieux. La *prune sans noyau* est petite, noire, faite en cœur, s'ouvre bien, & n'a qu'une amende. La *prune datyle* est de deux sortes; l'une de Gonore, & l'autre du Mans. Celle-ci est blanche, longue & menue; l'autre plus petite & violette, & s'ouvrent bien toutes deux. Le *cœur de pigeon* est une *prune* faite en cœur, noire, grosse, se fend bien, & est très-bonne sur l'arrière-saison. La *prune de Rhodes* est belle & grosse, noire & un peu longuette, est bonne & tardive. Le *damas gris*, ou *prune de Monsieur*, qu'on appelle aussi *gros damas musqué tardif*, est une *prune* violette, fort fleurie, assez grosse, qui a la chair jaune, quitte le noyau, & a un goût relevé. La *prune transparente* est grosse, blanche & longue, & s'ouvre net, ainsi nommée, parce que l'exposant au soleil, on voit clairement son noyau. La *prune virginale* est une espèce de gros damas blanc. La *mignonne* est assez grosse & longue, blanche & tavelée de rouge, qui s'ouvre des mieux, est délicate & sucrée. Elle a été ainsi nommée à cause de sa bonté. La *Reine Claude* est une espèce de gros damas verd, qui est rond, un peu plat & équarré, qui a la chair très-ferme & épaisse, quitte le noyau, & est des plus sucrées. La *prune de Pologne* est assez semblable à l'impériale blanche, mais bien meilleure. La *prune de Suisse* est fort longue & menue, rouge & tardive, qui quitte son noyau, & a bon goût. La *prune date* est une espèce d'impériale tardive. Il y en a de blanches & de rouges : elle est bonne à faire des pruneaux. La *prune de Sainte Catherine* est blanche, grosse, ne quitte point le noyau, & est des plus sucrées, & bonne à faire des pruneaux. Le *damas d'Espagne* est une *prune* tardive & noire, qui est très-bonne. La *rognon de coq* est une petite *prune* blanche, tavelée de rouge, longuette, & faite en rognons, qui est très-tardive. La *prune de Saint Julien* est d'un noir violet fort fleuri, ne s'ouvre pas, se fane sur l'arbre, & y demeure jusqu'aux gelées : on en fait des pruneaux. La *prune noberte* est un petit damas noir tardif, qui ne quitte pas le noyau, dont on fait les meilleurs pruneaux d'un beau bleu azuré. Il y en a une diaprée noire tardive; un gros damas violet tardif de Tours, & un autre rouge, & un autre noir, qui ne se fend pas bien, & n'est pas d'un goût si relevé que les autres.

On dit proverbialement, Il aime mieux deux œufs qu'une *prune*, pour dire, Il n'est pas niais, il entend bien ses intérêts. *Commodorum suorum providus*. ☞ Donner une *prune* pour deux œufs : lorsqu'on fait un petit présent pour en avoir un gros. Cet homme n'est pas-là pour des *prunes*; c'est-à-dire, il n'est pas-là pour rien, il a quelque secrète affaire. Si je suis affligé, ce n'est pas pour des *prunes*. Mol. *Prunes* de prophétie. Voyez Prophétie.

PRUNEAU. s. m. Prune séchée au soleil, ou dans le four. *Prunum passum, insolatum, siccatum.* On estime les *pruneaux* de Tours, qui sont faits de grosses prunes de damas noir. Un jus de *pruneaux* est laxatif. On dit ironiquement d'une personne noire, qu'elle est blanche comme un *pruneau* relavé.

PRUNELAIE. s. f. Lieu planté de Pruniers. *Prunetum.* Planter une *prunelaie*. La Quint. ☞ Une *Prunelaie* de quatre-vingts ou cent pieds d'arbres. Id.

PRUNELLA. s. m. Terme de Médecine. Secheresse de la langue & de la gorge, qui arrive dans les fièvres continues, sur-tout dans les aigues, accompagnées d'ardeur, & d'une rougeur obscure; la langue est aussi couverte d'une croûte tantôt blanchâtre & tantôt noirâtre. *Prunella.* Quelques-uns donnent ce nom à l'esquinancie.

PRUNELLE. s. f. Prune sauvage qui vient parmi les ronces & les haies sur un petit arbre qu'on appelle *prunellier*, ou *prunier sauvage*. *Prunus silvestris, agrestis.* Ce fruit est aigrelet, & horriblement styptique. Les pauvres gens en font de la boisson; & quand on veut dire que du vin est fort mauvais, on dit que c'est du vin de *prunelles*. Voyez Prunellier.

Prunelle, ou Brunella, est une plante qui est souveraine pour guérir les plaies. Quelques-uns l'appellent *herbe au Charpentier*. En Latin *Prunella*, ou *Brunella*. Voyez Brunella.

Prunelle, signifie ordinairement une petite ouverture qui est dans les tuniques de l'œil, qui donne passage aux rayons de la lumière pour s'aller briser dans le crystallin, pour se peindre dans la rétine, & former ainsi la vision. *Pupilla oculi, vel pupula.* L'Église prie le Seigneur, qu'il nous conserve comme la *prunelle* de son œil. On dit d'une chose qu'on estime, qu'on la tient chère comme la *prunelle* de ses yeux. On dit qu'une femme joue de la *prunelle*, quand par coquetterie elle fait quelque mouvement de l'œil pour donner de l'amour.

PRUNELLIER. s. m. Prunier sauvage qui porte les prunelles. C'est un petit arbre épineux dont l'écorce est cendrée, tirant sur le purpurin. Ses feuilles sont semblables à celles du prunier cultivé, mais beaucoup plus petites, & d'un goût astringent. Ses fleurs sont blanches comme de la neige, odorantes, composées de cinq feuilles disposées en rose : elles naissent devant les feuilles. Ses fruits sont de petites prunes grosses comme un gros grain de raisin, presque rondes, de couleur noire tirant sur le bleu, d'un goût extrêmement styptique. Sa racine est ligneuse, noire. En Latin *Prunus silvestris*. C. Bauh. L'eau distillée des fleurs de *prunellier* est un remède singulier pour la pleurésie, & pour les oppressions de poitrine : ses fruits sont bons pour la dyssenterie. Le suc épaissi de ces fruits s'appelle *acacia recentiorum*, ou *Germanorum*, parce qu'on le substitue au véritable acacia des Anciens.

PRUNIER. s. m. Arbre dont il y a deux espèces générales, un cultivé, & l'autre sauvage. *Prunus sativa, vel silvestris.* Le *prunier cultivé* est d'une hauteur & d'une grosseur médiocre. Ses feuilles sont un peu longues, crénelées

crénelées tout autour. Ses fleurs sont blanches, composées de cinq feuilles disposées en rose. Ses fruits qu'on nomme *prunes*, sont charnus, couverts d'une peau mince; il y en a beaucoup d'espèces qui diffèrent par leur grosseur, par leur figure, par leur couleur, par leur goût. En Latin *prunus sativa*. C. Bauh. La décoction des feuilles du *prunier* est bonne pour arrêter les fluxions qui tombent sur la luette & sur les gencives, si on s'en lave la bouche. Les *prunes* douces ramolissent & lâchent le ventre. On dit proverbialement, il est sot comme un *prunier*, sans qu'on voie le fondement de ce proverbe. A l'égard du *prunier* sauvage, voyez Prunellier.

PRURIT. s. m. Terme de Médecine, est une demangeaison qui vient des vapeurs du sang & des autres humeurs âcres & mordicantes qui restent en quelques parties du corps. *Pruritus, prurigo*. Il y a un *prurit* simple, & un *prurit* douloureux.

☞ PRUSE. s. f. *Prusa*. Ville capitale de l'ancienne Bithynie.

PRUSSE. s. f. Nom propre d'une grande contrée que ☞ l'on divise en deux parties, dont l'une qu'on appelle quelquefois *Prusse* Ducale, est érigée en Royaume; & l'autre, qu'on appelle *Prusse* Royale, ou Polonoise, fait partie du Royaume de Pologne. *Prussia, Borussia*. Elle est bornée au couchant par la Poméranie; au sud, par la Cujavie & par la Mazovie; au levant, par la Lithuanie; & au nord, par la Samogitie & par la mer Baltique. Elle peut avoir cent dix lieues de longueur, & trente ou trente-cinq lieues dans sa largeur moyenne. Elle est baignée par la Vistule, par le Prégel, par le Niemen, & par un grand nombre d'autres rivières qui se déchargent dans celles-là. Le terroir en est assez bon: mais il y a plusieurs quartiers qui ne sont ni bien peuplés, ni bien cultivés. Ce pays a été plongé dans le Paganisme, & gouverné par ses Princes particuliers jusqu'à la fin du XIII[e] siécle, que les Chevaliers Teutoniques attirés en ce pays par les Ducs de Mazovie, en furent les maîtres, après avoir employé 56 ans à le conquérir; & ils y devinrent si puissans, ayant subjugué la Pomérellie & la Samogitie, qu'ils entreprirent de faire la guerre contre les Ducs de Lithuanie, & contre les Rois de Pologne. Mais comme ils vouloient gouverner la *Prusse* d'une manière trop despotique, les principales Villes, entre lesquelles étoient Dantzic, Elbing & Thorn, s'allierent avec la Noblesse pour la conservation de leurs priviléges l'an 1454. & ces Alliés ayant été condamnés avec trop de sévérité, ils se donnerent au Roi de Pologne; & après plusieurs guerres entre les Rois de Pologne & les Chevaliers Teutoniques, ces derniers céderent au Roi Casimir la *Prusse* Supérieure, qui est aujourd'hui la *Prusse* Royale, & ils lui firent hommage de l'Inférieure, qui est aujourd'hui la Ducale, dont ils resterent les maîtres. Enfin Albert de Brandebourg Grand Maître de l'Ordre, ayant embrassé l'hérésie de Luther, & aboli les Commanderies, fut fait Duc de la *Prusse* Inférieure par le Roi de Pologne, auquel il en fit hommage à Cracovie en 1525. Son fils, qui lui succéda, étant mort sans postérité l'an 1618. ce pays échut aux Électeurs de Brandebourg; (Maty) ☞ & malgré les prétentions de la Pologne sur la souveraineté de ce Royaume, il fut cédé par le traité de paix de Velau en 1657. à Frederic Guillaume, Électeur de Brandebourg, à condition, que si sa postérité masculine en ligne directe venoit à manquer, les Princes collatéraux de sa Maison, en héritant de la *Prusse*, releveroient de la Couronne de Pologne. La *Prusse* a été érigée en Royaume par l'Empereur Léopold, au commencement du XVIII[e] siécle, en faveur de Fréderic III[e] Électeur de Brandebourg.

Prusse Ducale, ou Inférieure. C'est la partie orientale de la *Prusse*. *Prussia Ducalis* ou *Inferior*. Elle a incomparablement plus d'étendue que la *Prusse* Royale; mais ses contrées qui confinent avec la Lithuanie & avec la Samogitie, ne sont presque que des déserts pleins de forêts & de lacs, & les peuples qui les habitent, & qu'on prend pour les restes des anciens Borussiens, sont fort grossiers, & ont un langage tout particulier. Le reste du pays est mieux peuplé & mieux cultivé. Ce pays a cela de particulier, qu'on recueille une grande quantité d'ambre jaûne sur ses côtes; il renfermoit autrefois plusieurs petites provinces; aujourd'hui on le divise en trois cercles, qui sont ceux de Samlande, de Natangie & d'Hockerlande. Ses villes principales sont Konigsberg capitale, Memel, Pilaw, Brandebourg, &c. Ce pays appartient en souveraineté aux Électeurs de Brandebourg, comme on l'a marqué ci-dessus sur la *Prusse* en général. In.

Prusse Royale, ou Supérieure. C'est la partie occidentale de la *Prusse*. *Prussia Regia*, ou *Superior*. Elle appartient à la Pologne, comme nous l'avons dit au mot Prusse, & elle est divisée en trois Palatinats, qui sont ceux de Culm, de Marienbourg & de Pomérellie. Dantzic, Mariembourg, Elbing, Culm, Thorn & Strasbourg en sont les lieux principaux. In.

PRUSSIEN, enne. s. m. & f. & adj. Nom de peuple. Qui est de Prusse, qui appartient à la Prusse. *Prussius, Borussus*. Les Prussiens sont descendans des anciens Borusses ou Borussiens. Les *Prussiens*, habitans des forêts & des lacs, en conservent encore la langue. Les *Prussiens* étoient encore Idolâtres au XIII[e]. siécle, & exerçoient de grandes cruautés contre les Chrétiens.

PRUTH. s. m. Nom propre d'une grande riviére qui prend sa source dans les monts Krapach, traverse une partie du Palatinat de Lembourg en Russie, ensuite toute la Moldavie, se décharge dans le Danube, un peu au-dessous d'Axiopoli. *Prutha, Hierasus, Gerasus*. Maty.

PRUYM, PRUM. s. m. Nom propre d'une petite ville avec une Abbaye de l'Ordre de saint Benoît, fondée en 763. *Pruma*. *Hist. de l'Egl. de Meaux*, T. I. p. 73. Elle est située sur la riviere de *Pruym*, dans l'Électorat de Trèves, à dix lieues de la ville de ce nom. L'Abbaye de *Prum* est célèbre pour avoir été le lieu où l'Empereur Lothaire se retira après avoir renoncé à l'Empire. Son Abbé porte le titre de Prince, & ses Religieux font preuve de noblesse. L'Électeur de Trèves en a l'administration depuis l'an 1578 Maty.

Prum. s. m. Nom propre d'une petite riviére d'Allemagne. *Pruma*. Elle baigne Pruym dans l'Électorat de Treves, entre dans le Luxembourg, & se décharge dans le Sour, au-dessous d'Echternach Maty.

P R Y.

PRYLIDE. s. f. Espéce de danse militaire chez les anciens Grecs. *Prylis*. Voyez Vossius. *L. De quatuor Artib. Pop. & Meursius Orchestra*.

PRYMNO. s. f. Nom propre d'une Nymphe. *Prymno*. Elle étoit fille de l'Océan & de Téthis, & l'une de celles qui président à l'éducation des enfans avec Apollon & les Fleuves. *Hésiod. Theog. v.* 350.

☞ PRYTANAT. s. m. Dignité de Prytane. Le *Prytanat* dura environ 120 ans, c'est-à-dire, depuis Automénes qui fut dernier Roi de Corinthe, jusqu'à Cypsele qui abolit les Prytanes, & s'empara de la Royauté qu'il laissa à Périandre son fils & son successeur.

PRYTANE. s. m. *Prytanis*. C'étoit dans la plûpart des villes Grecques le nom du premier Magistrat. Mém. de Tr. *Prytanis*, *Prytaneus*. Ce terme signifie deux dignités différentes, l'une de Juge de Police chez les Athéniens. On en prenoit cinquante de chaque Tribu, de laquelle on nommoit encore cinquante autres, pour suppléer aux premiers, en cas de mort ou de malversation. Ces *Prytanes* étoient les Sénateurs qui composoient le Conseil des cinq cens. Ce Conseil gouvernoit l'État, comme ce que l'on appelle les États dans les Provinces Unies. Voyez ci-dessous Prytanée. Les Tribus rouloient pour le gouvernement, & le prenoient l'une après l'autre pendant 35 ou 36 jours, c'est-à-dire, pendant cinq semaines entiéres, mais par troupe de dix qui étoient tirés au sort, pendant sept jours chaque troupe. Après quoi une autre Tribu venoit sur les rangs, & avoit aussi ses cinq semaines à gouverner de la même maniére. C'étoit un établissement de Solon. Scaliger s'est trompé, quand il a dit que les Tribus rouloient par jour. Voyez Saumaise sur Solin, pag. 805. ☞ L'autre dignité étoit bien plus considérable, & se tire de l'Histoire de Corinthe, qui n'avoit qu'un *Prytane* qui y étoit ce qu'étoit à Athènes l'Archonte. On voit dans cette Histoire qu'après les

les Rois, ils établirent un Magistrat annuel, auquel ils donnerent le nom de *Prytane*. A la réserve qu'il n'étoit pas perpétuel, il avoit toute l'autorité des Rois. Il étoit Chef des Magistrats, Prince du Sénat, & gouvernoit à-peu près comme les Doges dans la République de Génes.

PRYTANÉE. s. m. Nom d'un lieu à Athènes où étoit le siége des Juges de Police, appellés Prytanes & où l'on nourrissoit aux dépens de la République ceux qui avoient rendu quelques services à l'État. *Prytaneum*.

Prytanée. s. f. Signifioit encore à Athènes le temps pendant lequel les Prytanes d'une Tribu gouvernoient. *Prytania*. Ce temps étoit de 35 ou 36. jours que l'on partageoit en cinq semaines, & pendant chaque semaine dix Sénateurs de cette Tribu gouvernoient; ainsi au bout de la *Prytanée* tous les Prytanes d'une Tribu avoient gouverné pendant sept jours; mais dix ensemble. Après quoi une autre Tribu prenoit de même le gouvernement, & remplissoit son temps ou sa *Prytanée*. Voyez Saumaise sur Solin, p. 805.

PRYTANIDE. s. f. C'est le nom qu'on donnoit à Athènes, & en d'autres villes de la Gréce, aux veuves qui gardoient & entretenoient le feu sacré de Vesta, comme les Vestales à Rome. *Prytanis*. Voyez Vossius, *De Idolol. L. II. C.* 5.

P R Z.

PRZEMYSL. Voyez Prémislaw.

PRZIPIEC, PRIPECZ, PRÉPICE. ss. mm. Noms propres d'une grande rivière de la Lithuanie. *Pripetus*. Elle prend sa source aux confins de la Haute-Volhinie, traverse la Polésie, elle y baigne Pinsk, Pétricowicze, dans le Palatinat de Nowogrodeck; Mozir, dans le territoire de Rzeczica; Czernobel, dans la Basse-Volhinie, & quelques lieues au-dessous elle se décharge dans le Boristène. Maty.

P S A.

☞ PSALLETTE. s. f. Maison où le Maître de Musique loge & enseigne les Enfans de Chœur. Un bon Maître de *psallette* fait honneur à un Chœur. *Dict. des Arts*, 1731. *& Pomey*.

On appelle dans les Églises Cathédrales *la Sallette*, au lieu de *la Psallette*, le lieu où l'on instruit les Enfans de Chœur. Ménage. *Obs. sur la L. Fr.* T. I. p. 107. On a établi six Enfans de Chœur en *psallette* avec un Maître de Musique. *Descript. Geogr. & Hist. de la Haute-Norm.* T. II. pag. 337. De la Jurisdiction du Chancelier de l'Église de Meaux sur la *Psallette*, c'est-à-dire, sur la Maîtrise & les Enfans de Chœur de la Cathédrale. *Hist. de l'Egl. de Meaux*, T. I. p. 102. Ce mot vient du Latin *psallere*.

PSALLIEN, enne. s. m. & s. Nom de secte. *Psallianus, a*. Les *Psalliens* étoient les mêmes que les Euchites, ou les Massaliens. Voyez ces mots.

PSALME. Voyez Pseaume.

PSALMISTE. s. m. C'est le titre qu'on donna à David, quand on le veut citer. Comme dit le *Psalmiste* en tel endroit. *Psalmista, Vates regius*.

PSALMODIE. s. f. Chant d'Église dont on se sert pour chanter les Pseaumes. *Psalmodia, Psalmorum cantus*. ☞ On prétend que ce sont les Eustathiens qui instituerent la *psalmodie* alternative à deux chœurs, vers l'an 350. Voyez Eustathien. La *psalmodie* continuelle appellée en Latin *Laus perennis*, fut établie en Orient par Saint Alexandre Fondateur des Acœmétes; il y eut aussi en France & en d'autres lieux d'Occident plusieurs Monastéres qui embrasserent cette sainte pratique. Voyez Acœméte. Ils s'exerçoient aux jeûnes, à la priére & la *psalmodie*. Pat. Jean Bens a fait un Traité de la divine *psalmodie*, ou du chant d'Église.

PSALMODIER. v. neut. & act. Chanter des Pseaumes. *Canere, psallere*. Les divers Ordres de Religieux *psalmodient* diversement. Les Minimes, les Chartreux ne *psalmodient* pas comme dans les Cathédrales.

Psalmodier, se dit plus particuliérement d'une maniére de réciter le Bréviaire dans les Communautés, hors de l'Église, qui est opposée au *plain-chant*. *Recitare altâ voce*. Les Seminaristes qui disent leur Bréviaire en commun, ne le chantent pas; ils ne font que le *psalmodier*.

Psalmodier, signifie par extension, Parler, discourir. *Loqui, colloqui*.

> *On lit peu ces Auteurs nés pour nous ennuyer,*
> *Qui toujours sur un ton semblent* psalmodier. Boil.

PSALTERION. s. m. Instrument de musique fort en usage chez les Hébreux, qui l'appellent *nebel*. *Psalterium*. David loüoit Dieu sur le cistre & le *psalterion*. On ne sçait pas la forme précise du *psalterion* des Anciens. Celui dont on use maintenant est un instrument plat, qui a la figure d'un trapéze ou triangle tronqué par enhaut. Il est monté de treize rangs de cordes de fil de fer, ou de léton accordées à l'unisson, ou à l'octave, montées sur deux chevalets qui sont sur les deux côtés. On le touche avec une petite verge de fer, ou bâton recourbé; ce qui fait que quelques-uns le mettent au rang des instrumens de percussion. Son coffre est comme celui de l'épinette. Il est ainsi nommé *à psallendo*. On l'a aussi appellé *nablum*, ou *nablium*. Papias appelle *psalterium*, une espéce d'orgue ou de flûte dont on se sert à l'Eglise pour accompagner le chant. En Latin *sambucum*: c'est une espéce de cornet à bouquin ou de serpent. Le menu peuple dit par métathèse *salpétrion*.

PSAMATHÉ. s. f. Nom propre d'une Nymphe. *Psamathe*. Elle étoit fille de l'Océan, & femme d'Æaque, dont elle eut Phocus. *Hésiode*, *Theog. v.* 103.

☞ PSAPHON. s. m. Un des Dieux qu'adoroient les Libyens. Il dut sa divinité à un stratagéme. Il avoit appris à quelques oiseaux à répéter ces mots: *Psaphon est un grand Dieu*, & il les lâcha ensuite dans les bois, où ils le répérerent si souvent, qu'à la fin les peuples crurent qu'ils étoient inspirés des Dieux, & rendirent à *Psaphon* les honneurs divins après sa mort: d'où est venu le proverbe, les oiseaux de *Psaphon*. Ce conte est tiré des histoires diverses d'Elien.

PSARA. s. m. Nom d'Iles. *Psyra*. La Grande *Psara*. *Psyra Major*. C'est une Ile de l'Archipel, située à cinq lieues de celle de Scio, du côté du midi. Elle peut avoir sept lieues de circuit, & elle est déserte, de même que la *Psara*, *Psyra Minor*, qui est environ à demi-lieue de celle-ci, vers le couchant. Maty.

PSATYRIEN, enne. s. m. & s. Nom de secte *Psatyrianus, a*. C'étoit une secte d'Ariens, qui soutinrent dans le Concile d'Antioche de l'an 360. que le Fils n'étoit point semblable au Pere, quant à la volonté; qu'il avoit été tiré du néant, ou fait de rien, comme Arius l'avoit dit d'abord; & qu'enfin en Dieu la génération ne différoit point de la création. Voyez Théodoret, *Haret. Fab. Lib. IV*.

PSAUTIER. Voyez Pseautier.

P S E.

PSEAUME. s. m. Quelques-uns prononcent *Seaume*, ou *Saume*. Cantique, Hymne sacré. *Psalmus, sacer Hymnus*. Ce mot est maintenant renfermé aux CL. *Pseaumes* attribués à David, & le mot de *Cantique* est demeuré à des piéces de même nature qu'ont fait les autres Prophétes & Patriarches. Les Anciens ont fait cette différence entre un *Pseaume* & un *Cantique*, que le *Cantique* étoit simplement chanté; au lieu que dans le *Pseaume* on accompagnoit le chant de quelque instrument, comme témoigne S. Augustin. Les *Pseaumes* ont été considérés de tout temps comme une des principales parties de l'Écriture. Port-R. Les *Pseaumes* sont divisés en cinq livres: on ne trouve le nom de David qu'à la tête de 73. cependant quelques-uns attribuent les 150. à David sans exception. S. Augustin & S. Chrysostome ont crû qu'ils étoient de lui. Les Juifs n'étoient pourtant pas persuadés que David en fût l'Auteur, & constamment il y en a quelques-uns qui ne sont pas de lui. S. Jerôme a remarqué qu'il y a divers *Pseaumes* composés long-tems après David. Il est difficile d'en connoître les Auteurs; c'est une collection de Cantiques faite par Esdras. Du Pin. Les *Pseaumes* qu'on récite aujourd'hui dans l'Église Romaine sont les mêmes

mêmes qu'on chantoit autrefois dans l'Église Latine, & qui faisoient partie de l'ancienne Vulgate. La traduction de S. Jerôme n'a point eu de cours dans l'usage de l'Église. L'ancienne Vulgate, ou la vieille Version des *Pseaumes* a été faite sur le Grec des Septante. On dit les sept *Pseaumes* pénitentiaux, qui n'ont pas toujours été les mêmes que ceux qui ont à présent ce nom. Les *Pseaumes graduels* sont ceux qui se chantoient autrefois sur les degrés du Temple, & qui sont maintenant distribués dans l'Office de la Vierge. S. Jerôme appelle *Pseaumes d'Alleluia*, ceux qui ont pour titre un Alleluia, & qui contiennent une particuliére & joyeuse loüange de Dieu, sçavoir le CIV. CV. & CVI depuis le CX. jusqu'au CXVIII. & depuis le CXXXIV, jusqu'au CL. On lui a donné pour pénitence une paire de sept *Pseaumes*; pour dire, On lui a enjoint de les réciter une fois seulement. L'Office double & semi-double, à neuf *Pseaumes* & neuf Leçons.

On dit proverbialement, C'est un Breviaire à l'usage de Fécan, trois *Pseaumes*, trois Leçons, & rien du tout, si on veut.

PSEAUTIER. s. m. (quelques-uns prononcent *Sautier*, & écrivent *Psautier*.) Le Livre des CL. Pseaumes attribués à David. *Psalmorum liber*. Le *Pseautier* est distribué dans le Breviaire pour l'Office de la semaine. Il y a une infinité de Commentaires & de Paraphrases sur le *Pseautier*. On appelle aussi *Pseautier*, le Livre de l'Église qui contient les *Pseaumes*.

Pseautier, chez les Religieuses, se dit aussi d'un grand chapelet. Cette fille a un *Pseautier* pendu à sa ceinture. On l'appelle ainsi à cause qu'il y a 150. grains, qui égalent le nombre des Pseaumes de David. On tient que c'est Saint Dominique qui en a été l'Inventeur. *Rosarium*.

☞ Pseautier. s. m. Vêtement de Religieuses; voile dont elles se couvrent la tête & les épaules. M. de la Fontaine dans le conte qui porte ce titre, dit T. II. p. 137. que le haut-de-chausse de Messire Jean ressembloit assez bien,

A certain voile aux Nones familier,
Nommé pour lors entre elles leur Pseautier.

☞ Pseautier. s. m. C'est le nom que les Bouchers, & le peuple donnent à cette portion des tripes qui est par feuillets, qui est le troisiéme ventricule du bœuf, & qu'on appelle dans quelques endroits le *mulet*, & dans d'autres les *mariées*.

PSETOVAN. s. m. Nom que quelques-uns donnent au mois des Hébreux, appellé Sivan dans Esther, viij. 9. *Fabricius*.

☞ PSEUDAMANTES. s. f. plur. On appelle ainsi les pierres factices ou fausses ou de composition, comme le strass, & celles que vendent les Lapidaires du Temple. Avec du sable blanc & graveleux, on fait toutes les fausses pierres, en y ajoûtant des couleurs; un peu de vermillon, joint au verre mis en poudre, fait paroître une belle émeraude.

☞ PSEUDO-ACACIA. s. f. Plante. Elle a la fleur légumineuse, l'ovaire sort de son calice; cet ovaire est enveloppé d'une membrane frangée, & il devient une gousse plate, s'entr'ouvrant en deux endroits, & pleine de semences de la figure des haricots. Cette plante croît naturellement en Amérique. Quelques-uns recommandent la décoction de ses feuilles, comme corroborative & rafraîchissante.

PSEUDOBUNIUM. s. m. Plante dont parle Dioscoride, & qui suivant quelques-uns est la même que celle qu'on nomme *herbe de Sainte Barbe*. M. Tournefort met cette herbe parmi les espéces de *sisymbrium*, & il l'appelle *sisymbrium erucæ folio glabro, flore luteo*.

Ce mot est composé de deux mots Grecs, ψευδὴς, *faux*, & βύνιον, *navet*.

PSEUDODICTAMNUS. s. m. Sorte de plante qui a été appellée ainsi, parce qu'il y en a une espéce dont les feuilles ont quelque rapport aux feuilles du dictamne de Crete.

Ce mot est fait de deux mots Grecs ψευδὴς, faux & δίκταμνον, *dictamne*. Aussi appelle-t-on cette plante en François *faux dictamne*.

☞ PSEUDODIPTÉRE. s. m. Espéce de Temple des Anciens, qui avoit des portiques tout autour, dont chacun étoit aussi large que le double portique qui étoit au diptère. Ce mot est formé des deux mots Grecs ψευδὴς, faux & δίπτερος, qui a deux ailes.

☞ PSEUDO-NEUTONIEN. s. m. Faux Disciple de Newton, célébre Philosophe Anglois. M. l'Abbé des Fontaines se déclare pere de ce mot. J'appelle, dit-il, *Pseudo-Neutoniens*, ceux qui ont corrompu la doctrine de leur Maître, & qui ont fait de son principe judicieux un monstre de Métaphysique, en regardant l'attraction comme une propriété de la matiére, quoique la raison & les sens se révoltent également contre cette doctrine. *Observ. sur les Ecrits modernes*, *T. XXIX. p.* 345. 346.

PSEUDONYME. adj. m. Est un nom que les Critiques ont donné aux Auteurs, qui ont fait des livres sous de faux noms; comme ils ont donné celui de *Cryptonyme* à ceux qui les avoient mis sous des noms cachés, ou déguisés.

Ce mot vient du Grec, ψευδὴς, *faux* & ὄνομα, *nom*.

P S I.

PSILOTHRE. s. m. Dépilatoire, ou qui est propre à faire tomber le poil; comme sont la lessive forte, la chaux vive, les œufs de fourmi, la sandaraque, l'arsenic, l'orpiment.

Ce mot vient de deux mots Grecs, ψιλόω, *deglabro*, j'ôte l'écorce, & θρὶξ, *poil*.

P S O.

PSOAS. s. m. Terme d'Anatomie. C'est le nom d'un muscle de la cuisse, qui s'appelle autrement *lombaire*. *Psoas*. Le premier muscle de la cuisse, est le *psoas* ou muscle lombaire. Il prend son origine des apophyses transverses des deux vertébres inférieures du dos, & des supérieures des lombes; & porté par-dessus la face interne de l'os iléon, il va s'insérer par un tendon fort & rond, au petit trocanter, c'est le muscle qui forme cette partie si tendre des alloyaux, qu'on nomme le filet. Dionis.

PSORA. s. m. Espéce de pustules qui viennent sur la peau, & qui cause ordinairement de la demangeaison.

Le mot de ψώρα est Grec, & signifie *gale*.

PSOROPHTHALMIE. s. f. Espéce de d'ophthalmie accompagnée de demangeaison.

Ce mot est formé de deux mots Grecs, ψώρα, *gale*, & ὀφθαλμὸς, *œil*.

☞ PSORUS. subst. masc. Poisson de mer excellent à manger. Voyez Lepras; c'est la même chose.

P S Y.

☞ PSYCHAGOGIQUE. s. m. pl. & adj. Remédes qui rappellent à la vie, dans la syncope ou l'apoplexie. De ψυχὴ, vie, & ἄγω, je conduits, j'améne.

PSYCHÉ. s. f. Déesse épouse de Cupidon. *Psyche*. Molière a fait une Tragédie-Ballet de *Psyché*. Bien des gens écrivent *Psiché*; ce mot vient pourtant de ψυχὴ, *anima*.

PSYCHIQUE. adj. & s. m. & f. Animal, ale. *Psychicus*, *animalis*. Nom odieux que Tertullien donne aux Catholiques, depuis qu'il les eut abandonnés. Tertullien devenu Montaniste, ne nomme plus les Catholiques, que *Psychiques*, suivant le style des Hérétiques du temps. Fleury.

PSYCHOLOGIE. s. f. Discours, traité de l'ame. *Sermo*, *oratio*, *tractatio de anima*. *Psychologia*. L'Antropologie, ou la science qui nous fait connoître & nous explique ce que c'est que l'homme, a deux parties. La premiére traite de l'ame, on la nomme *Psychologie*. La seconde fait connoître le corps & tout ce qui en dépend; c'est ce qu'on appelle Anatomie. Dionis.

PSYCHOMANCE, ou PSYCOMANCIE. s. f. Nom d'une espéce de divination & de magie. *Psychomantia*. C'est l'art d'évoquer les ames des morts.

Ce mot vient de ψυχὴ, *ame*, & μάντις, *devin*, μαντεία, *divination*.

PSYCHROMÉTRE. s. m. Instrument propre à mesurer les

les degrés d'humidité de l'air. *Psychrometrum.* Voyez le Livre du Pere Kirker intitulé *Collegii Romani Societatis Jesu Musæum*, dans lequel il y a des descriptions de plusieurs *Psychrométres.*

Ce mot vient de ψυχρὸς, *humide*, & μέτρον, *mesure.*

☞ PSYLAS. s. m. C'est un surnom que les Habitans d'Amiclée dans la Laconie, donnoient à Bacchus, par une raison assez ingénieuse, dit Pausanias. Car *Psyla*, en langage Dorien, signifie la pointe de l'aile d'un oiseau : or il semble que l'homme soit emporté & soutenu par une pointe de vin, comme un oiseau dans l'air par les ailes.

☞ PSYLLES. s. m. pl. Anciens Peuples qui habitoient une partie de la Libye. Ces Peuples passoient pour avoir une vertu naturelle contre les serpens. Les Modernes croyent que tout leur art consistoit dans l'odeur forte qui sortoit de leur corps qui faisoit fuir les serpens, ou dans la connoissance des herbes propres à guérir leur morsure, & surtout dans l'habitude qu'ils avoient de sucer les plaies faites par la morsure des serpens. Il faut lire sur cet article une sçavante & curieuse Dissertation de M. l'Abbé Souchet; elle est inserée dans le 7e. T. des *Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres*, *p.* 273. Celse croit, *Lib. XIX. cap.* 27. que le sucement de qui que ce soit, peut produire le même effet, sans incommoder celui qui rend ce service.

PSYLLIUM. s. m. Plante qu'on appelle autrement *herbe aux puces.*

Ce mot vient du Grec, ψύλλα, *puce*. Voyez Herbe aux puces.

P T A.

PTARMIQUE. s. f. Plante qui pousse une seule tige, grêle ronde, fistuleuse, assez ferme, garnie de feuilles longues comme celles de l'estragon, crenelées tout autour de dents aigues, rudes, de couleur verte brune, luisante, d'un goût brûlant. Ses fleurs sont radiées, blanches, disposées à la cime des branches en bouquets fort serrés, ainsi que celles de la mille-feuille ; mais plus grandes. Quand ces fleurs sont passées, il leur succéde des semences assez menues. En Latin *Ptarmica vulgaris folio longo serrato, flore albo.* J. Baun. Les feuilles de la *ptarmique* étant mises dans le nez font éternuer, d'où vient qu'on lui a donné ce nom; car πταρμὸς est un mot Grec qui signifie éternuement, *sternutamentum.* Ces feuilles étant mâchées, excitent le crachement, & sont bonnes pour la douleur des dents. Il y a d'autres espéces de *ptarmique.*

☞ L'île de Sternosa dans l'Archipel, produit une espéce de *ptarmique* rare & qu'on ne trouve point ailleurs. Sa racine est ligneuse, grisâtre vers le collet, épaisse de trois ou quatre lignes, accompagnée de fibres roussâtres, longues d'environ demi-pied, tortues & chevelues ; elle pousse plusieurs têtes, d'où naissent en foule des feuilles très-blanches, longues de deux pouces & demi, sur la côte desquelles sont rangées, tantôt alternativement, & tantôt par paires, d'autres feuilles de deux ou trois lignes de long, sur une ligne & demie de large, découpées en maniére de crête de coq, cotoneuses, blanches, aromatiques, amères; de ces têtes naissent des tiges hautes de neuf ou dix pouces, épaisses d'une ligne, cotonneuses aussi, blanches, garnies de quelques feuilles semblables aux inférieures, mais plus petites : chacune de ces tiges est terminée par un bouquet large d'un pouce, & plat en dessus, composé de plusieurs fleurs fort serrées les unes contre les autres, soutenues par des queues inégales : le calyce de ces fleurs est long de deux lignes, sur une ligne de large, a plusieurs écailles blanches, velues, pointues, lesquelles embrassent des fleurons & des demi-fleurons à la maniére ordinaire ; les fleurons sont jaune pâle, découpés à cinq pointes ; les demi-fleurons sont de même couleur, larges d'une ligne. Toutes ces piéces sont portées sur des embryons, lesquels dans la suite deviennent des graines plates, longues de demi ligne, un peu plus étroites, brunes, avec une bordure blanchâtre, séparées entre elles par de petites feuilles membraneuses, pliées en goutiére. Tournefort. *Ptarmica incana pinnulis cristatis.* Coroll. Instit. Rei Herb. 37.

Ptarmique. subst. m. Sternutatoire, ou médicament propre pour faire éternuer. Voyez Sternutatoire.

P T E.

☞ PTEGOUADEBA. Riviére de l'Amérique Septentrionale au Pays des Sioux; elle tombe dans la riviére de Sainte-Croix, à la bande du nord.

☞ PTÉLÉE. s. f. Une des Nymphes Hamadryades, fille d'Oxilus & d'Amadryade.

PTÉROPHÔRE. s. m. Terme d'antiquité. Qui porte des plumes, ou des ailes. *Pterophorus.* On donne ce nom dans l'Antiquité à ceux des Couriers Romains qui venoient apporter la nouvelle de quelque déclaration de guerre, ou de quelque bataille perdue, de quelque échec qu'avoient eu les armées Romaines. On les nommoit ainsi, parce quils portoient des plumes à la pointe de leurs piques.

Ce mot vient du Grec πτέρον, *une aile*, & φέρω, *je porte.*

☞ PTÉRYGION. subst. m. Ongle de l'œil, excrescence membraneuse qui se forme sur la conjonctive. *Pterygium.* Voyez Ongle. C'est aussi, selon Celse, une excrescence charnue qui vient aux ongles des pieds & des mains, & qui les couvre en partie, πτερύγιον, signifie petite aile.

PTÉRYGOÏDE. s. f. Terme d'Anatomie. Nom de deux apophyses de l'os sphénoïde. *Pterygoides.* Les apophyses externes de cet os sont deux, appellées *ptérygoïdes*, parce qu'elles sont faites comme des ailes de chauve-souris. Dionis.

Ce nom & les suivans sont formés de deux noms Grecs, πτέρυξ, πτέρυγος, *aile*, & εἶδος, *forme* : de sorte que *ptérygoïde*, signifie qui à la forme d'une aile.

PTÉRIGOÏDIEN. Terme d'Anatomie, qui se prend substantivement. *Ptérygoïdes.* Les Anatomistes donnent ce nom à deux muscles de la mâchoire. L'un est le second des fermeurs, nommé le *ptérygoïdien* extérieur. Il prend son origine de l'apophyse ptérigoïde, & s'insére dans l'espace qui est entre le condile & le coroné de la mâchoire inférieure ; on l'appelle aussi le caché, parce qu'il est difficile à faire voir, à moins que l'on ne casse l'os de la mâchoire. Dionis. L'autre est le quatriéme des fermeurs appellé le *ptérygoïdien* interne, il naît de l'apophyse Ptérygoïde, partie interne, & se vient insérer à la partie interne de l'angle de la mâchoire inférieure. Il sert avec le crotaphite, le *ptérigoïdien* extérieur & le masseter, à faire la mastication, en approchant la mâchoire inférieure de la supérieure, & les serrant fortement l'une contre l'autre. Idem.

PTÉRYGOPHARYNGIEN. s. m. Terme d'Anatomie, qui se dit de deux muscles du pharynx *Pterygopharyngius.* Les deux *ptérygopharyngiens* tirent le pharynx en haut, aussi-bien que les céphalopharyngiens. Ils prennent leur origine des apophyses ptérygoïdes de l'os sphénoïde, & s'insérent à la partie supérieure du pharynx, & non pas à sa partie latérale. Dionis.

Ce nom est pris de ceux des deux parties auxquelles ces muscles sont attachés, les apophyses ptérygoïdes, & le pharynx.

P T I.

☞ PTILOSE. s. f. Chûte des cils. Paul Eginéte dit, *Lib. III. cap.* 22. que la *ptilose* & le madarosis, sont des maladies de l'extrémité extérieure des paupiéres. Le *madarosis* est une chûte des cils produite par une fluxion d'humeurs âcres; outre cette chûte, il y a callosité & dureté des bords des paupiéres dans la *ptilose* ; ensorte que cette derniére maladie, n'est autre chose que le *madarosis* compliqué avec la lippitude. *Ptilosis.* De πτίλος, qui a perdu les cils.

PTIRIGIUM. s. m. Terme d'Anatomie. Membrane qui prend à l'angle de l'œil, & vient s'attacher à la pupille.

PTISANNE. Voyez Tisanne.

P T O.

PTOLÉMAÏS, ou plutôt PTOLÉMAÏDE. s. f. Nom propre de ville. Voyez Acre.

PTOLÉMAÏTES. Anciens Sectaires Gnostiques qui ont été ainsi nommés de Ptolemée leur Chef. *Ptolemaïta.* Cet homme qui avoit beaucoup d'érudition, ajoûta plusieurs rêveries aux systêmes des Gnostiques, qui l'avoient précédé, & entre autres à celui des Valentiniens. Saint Epiphane a parlé fort au long de ces *Ptolémaïtes, hær.* 33. & il rapporte une lettre de Ptolémée à Flora, où cet hérétique expose ses visions. Il prétendoit que dans la Loi de Moïse il falloit distinguer trois choses, n'étant pas toutes de la même main; mais une partie, disoit-il, venoit de Dieu; une autre partie venoit de Moïse, & il y avoit une troisiéme partie qui n'étoit ni de Dieu, ni de Moïse, mais qui consistoit en de pures traditions des anciens Docteurs.

PTOLÉMÉTA. Voyez Tolométa.

P T Y.

☞ **PTYALAGOGUE.** adj. & subst. Médicament qui excite le ptyalisme ou salivation. Il y en a qui excitent une salivation universelle, ou un flux de bouche, comme le mercure; d'autres qui n'en provoquent qu'une particuliére, comme les apophlegmatismes ou masticatoires, le tabac, la pirêthre, le gingembre, &c. Ce mot est Grec, πτυαλαγωγὸς, qui vient de πτύαλον, salive ou crachat, & de ἄγειν, *chasser, pousser, provoquer.*

PTYALISME. subst. m. Crachement, salivation.

Ce mot est Grec, πτυαλισμὸς. Voyez Salivation.

☞ **PTYAS** ou **PTYADE.** s. m. C'est le nom d'une sorte d'aspic, qui jette son venin en crachant & non en mordant, d'où il tire son nom. L'Auteur du Traité de la Thériaque, que quelques-uns croyent être Galien, dit que ce fut d'un *ptyas* dont Cléopatre se servit pour s'empoisonner: que cette sorte d'aspic qui se trouve en Egypte allonge son cou, à proportion de la distance qui est entre lui & les passans, afin de leur lancer son venin mortel au visage.

P U.

PU. s. m. Terme de Relation. Nom d'une mesure de longueur à la Chine. *Pu.* C'est à peu près une lieue d'Espagne. Car dix *pu* font le chemin d'une journée, qu'on appelle *ycbau.* Le *pu* se divise en dix *li*, qui est la longueur de chemin que peut porter la voix humaine, dans un pays plat, & pendant un beau temps. *Maffée, Hist. Indic. L. VI.*

☞ **PU.** s. m. Ville de la Chine, dans la province de Chanci, au département de Pingyeng, seconde Métropole de la Province.

P U A.

PUAMMENT. adv. D'une maniére puante. *Putidè, fœtè, fœtidè.* Cette femme, ou ce chien ont vessi bien *puamment.*

Puamment, se dit figurément en Morale. *Impudenter.* Ce hableur a menti *puamment*, bien effrontément, son mensonge est visible.

PUANT, ante. adj. Qui a une odeur forte & désagréable, qui offense le nez & le cerveau. *Olidus, putidus, graveolens.* Cela est *puant* comme un privé, comme une charogne. Un égoût *puant.* Il a les pieds *puans*, l'haleine *puante.* Cette viande est *puante*, c'est-à-dire, gâtée, corrompue. Les roses brûlées, & le vin jetté dans le feu, donnent des vapeurs *puantes.*

Puant, en termes de Chasse, se dit des renards, des blaireaux, des sangliers, &c. qu'on appelle bêtes *puantes.* *Animalia olida.*

Puant, est aussi quelquefois subst. C'est un *puant.* L'Acad. *Graveolens, fœtens.*

Puant. s. m. Nom que nos Matelots donnent à l'Alcyon; non pas que cet oiseau pue, mais parce qu'il sent, disent-ils, le mauvais temps. *Alcyon.* Ce que nous avons rapporté de Bellon au mot Alcyon, est plus vrai que ce qu'en dit Furetière. Car cet oiseau n'est point bleu, rouge & verd; mais d'un brun un peu rougeâtre, mêlé de noir. Ce n'est pas non plus l'oiseau de saint Martin, selon quelques-uns, qui prétendent qu'il en est tout différent.

Le Lac des Puants, ou des Putéotamites. *Lacus Putidorum*, ou *Puteotamitarum.* C'est un des grands lacs du Canada, en l'Amérique septentrionale. Il est entre le lac supérieur, & celui des Hurons, dans lequel il se décharge. Il a pris son nom des Putéotamites, appellés *puants*, parce qu'ils habitoient des lieux marécageux & *puants*, avant qu'ils vinssent se loger sur ses bords. Maty.

PUANTEUR. s. f. Odeur mauvaise qui sort d'un corps corrompu. *Fœtor, putor, graveolentia.* La *puanteur* d'un corps mort depuis trois jours est insupportable. Les maux de matrice se guérissent par les plus fortes *puanteurs.* On dit quelquefois au figuré, la *puanteur* du vice, pour en marquer l'ordure, & en donner de l'horreur.

P U B.

PUBÈRE. adj. m. & f. Terme de Jurisprudence. Qui a atteint l'âge de douze ans ou de quatorze ans. *Puber.* Les filles, en Droit, sont réputées *puberes* à douze ans, & les garçons à quatorze.

PUBERTÉ. s. f. Etat des filles qui ont atteint l'âge de douze ans, ou des garçons qui ont atteint celui de quatorze. *Pubertas.* On appelle la pleine *puberté*, l'âge de dix-huit ans. L'âge de *puberté* est une majorité naturelle pour contracter mariage. C. B. ☞ l'Official ne peut connoître du mariage des impubères, si l'un d'eux est décédé avant la *puberté.* *Févret, L. V. C.* 1. *art.* 6.

PUBIS. s. m. Terme d'Anatomie, qui se dit d'un des os de la hanche, qui est situé à la partie intérieure & moyenne du tronc. On l'appelle autrement l'*os du pénil*, ou l'*os barré.* *Os pubis, vulpellinis.*

PUBLIC, ique. adj. m. & f. & s. Terme relatif & collectif opposé à *particulier.* *Publicus.* Le général des citoyens, ou des hommes; la société civile; tout le peuple en général; le gros de la multitude. Le *public* doit se guérir de la peur aux dépens de celui qui la lui cause. Amelot. La morale des Payens ne prêchoit autre chose que l'amour du bien *public*, & la conservation de la République. Sous Louis XI. il y eut en France la guerre du bien *public.* Ceux qui se plaignent du *public*, n'ont pas toujours raison. Bell. Quelque décrié que soit le *public*, il n'y a pas de Juge plus incorruptible, & tôt ou tard il rend justice. Boil. Auguste n'eut rien à souhaiter du *public*, ni le *public* de lui. S. Evr. Le *public* veut qu'on le respecte, & se souléve comme ceux qui l'abordent avec trop de confiance. Bail. Le *public*, qui est le Juge souverain, se laisse prévenir contre les particuliers. S. Evr. Si votre Ouvrage est bon, le *public* lui rendra justice, sans que vous ayez la honte de l'en solliciter. Boil. Les ambitieux briguent la faveur du *public*; les honnêtes gens cherchent son approbation; tout le monde craint sa haine & son mépris S. Evr. L'intérêt particulier ne raisonne plus, quand l'utilité *publique* conclut contre lui. Tour. Il est dangereux de vouloir desabuser le *public* prévenu & entêté. S. Evr. Le *public* est un Juge inexorable, qu'il faudroit ménager plus qu'on ne fait. Bell. Combien de méchans Auteurs persécutent le *public* de leurs Ouvrages. S. Evr.

Public, se dit aussi d'une assemblée ouverte à tout le monde. *Conventus publicus.* Il faut avoir de la hardiesse pour paroître en *public.* Les Avocats parlent en *public.* Les Prédicateurs prêchent en *public.* Ce Président a donné une audience *publique.* On dit qu'un Auteur donne ses Ouvrages au *public*, quand il les fait imprimer, & que la lecture en est abandonnée à tout le monde.

On appelle un Officier *public*, un homme *public*, un Magistrat qui a soin de la justice, ou de la police, qui a inspection sur le peuple, & qui donne les ordres pour entretenir la société & la tranquillité *publique.* On le dit aussi des Avocats, Procureurs, & autres personnes qui prêtent leur ministère à toutes les personnes qui en ont besoin.

Public, se dit aussi en terme de Droit. *Publicum, commune,* Le Titre premier du XLVIIIe. Livre du Digeste est des jugemens *publics*, des crimes *publics*, des cas où chacun du peuple pouvoit être accusateur, & qui intéressent la société.

On dit aussi au Palais, qu'une Marchande *publique* peut s'obliger

s'obliger ſans autoriſation de ſon mari, lorſqu'elle tient boutique ouverte, & qu'elle s'oblige pour raiſon des choſes dont elle fait commerce. *Mercatrix publica, vel propolaria.* Hors de là le nom de *publique* à une femme eſt injurieux, & ſignifie celle qui ſe proſtitue à tous venans. En Droit, les ſervantes de cabaret paſſent pour *publiques.* Pat.

Public, ſe dit auſſi de ce qui eſt connu & manifeſte à tout le monde. *Notus, cognitus, pervulgatus.* En la primitive Égliſe on faiſoit des pénitences *publiques*. On affiche les Ordonnances de Juſtice, on les crie à ſon de trompe, pour les rendre *publiques*. On prétend que ce n'eſt plus une médiſance, quand on accuſe quelqu'un d'un crime qui eſt *public* & notoire. On appelle une nouvelle *publique*, celle qui ſe débite par toute la ville, qui n'eſt plus ſecrette.

Public, ſe dit auſſi d'un lieu découvert, qui n'appartient à perſonne en particulier, mais à une communauté. *Locus, spatium publicus, communis.* En toutes les villes il y a des places *publiques*, des lieux *publics*, où l'on ſe peut aller promener & divertir. Les communes appartiennent au *public*, chacun y peut mener paître ſes beſtiaux.

PUBLICAIN. ſ. m. C'étoit chez les Romains un Fermier des impôts & des revenus publics. *Publicanus, Redemptor.* Ce nom étoit fort odieux chez les Juifs, ils déſignoient par là un grand pécheur; un homme de mauvaiſe vie, & un homme à déteſter: d'où vient que J. C. dit à ſes Diſciples; que celui qui ne voudra pas écouter les admonitions de l'Égliſe, doit être évité comme un Payen & un *Publicain.* Ce n'eſt point avec l'orgueil du Phariſien, qui vantoit à Dieu la juſtice de ſes œuvres; mais avec la honte du *Publicain*, que nous devons demander juſtice. Le P. la Rue.

☞ Publicain. Aujourd'hui, dans ſtyle familier on appelle *Publicains*, les Traitans & les Gens d'affaires, mais alors il ſe dit toujours en mauvaiſe part. Acad. Fr.

PUBLICATION. ſ. f. Notification qu'on fait dans les aſſemblées & lieux publics, d'une choſe qu'on veut que tout le monde ſçache. *Publicatio, promulgatio.* On fait au Prône des proclamations & *publications* de bans pour les mariages, pour les enchéres des decrets, &c. On a fait la *publication* d'un monitoire. La *publication* des bans n'eſt pas néceſſaire au mariage, & elle n'en touche point la validité. Le Maist. Il ſe fait des *publications* à cri public, à ſon de trompe, par des affiches, &c. On faiſoit autrefois des *publications* d'enquêtes, lorſqu'on en faiſoit l'ouverture, & qu'on les tiroit d'un ſac, dans lequel elles avoient été envoyées cloſes & ſcellées par le Commiſſaire-Enquêteur; & alors on n'étoit plus recevable à donner des reproches contre les témoins.

☞ Publication. En parlant de l'édition d'un Livre, on dit, qu'on en a défendu la publication, pour dire qu'on en a défendu la vente. Il ſe dit preſque toujours de ce qui ſe fait par l'autorité publique. Acad. Franç.

☞ PUBLICITÉ. ſ. f. La qualité d'une choſe qui eſt publique. Les décrets d'un Concile peuvent recevoir une plus grande *publicité* par les Edits des Princes, pour l'autorité extérieure; mais non pas pour l'autorité intérieure de la foi & de la croyance. *Mémoires de Trévoux.* La *publicité* & la ſainteté d'un lieu empêchent bien les actions extérieures, mais non pas les mouvemens ſecrets Cotolendi.

☞ Publicité. Notoriété. Il n'a guère d'uſage qu'en parlant d'un crime commis à la face de tout le monde. La *publicité* du crime le rend encore plus puniſſable.

PUBLIER. v. act. Rendre une choſe publique. *Promulgare, publicare.* On *publie* des Édits & des Déclarations, lorſqu'on les lit en pleine audience; qu'on les enregiſtre, qu'on les fait afficher, imprimer & crier par les rues. On dit auſſi, *Publier* des enchéres, des fermes, un rôle. On *publie* ſouvent de fauſſes nouvelles en les diſant de bouche en bouche. On dit auſſi d'un indiſcret, qu'il *publie* le ſecret de ſon ami, lorſqu'il le découvre à quelque autre, qu'il *publie* les faveurs de ſa Maîtreſſe, lorſqu'il s'en vante. La médiſance *publie* que vous avez eu une mauvaiſe avanture.

Publier, ſignifie dans le même ſens, Mettre au jour, faire imprimer. *Prodere in lucem, vel typis mandare.* Oſez-vous *publier* des vers ſi inſipides? S. Evr. Le public laiſſe aux Auteurs le ſoin d'examiner s'ils ont raiſon de *publier* leurs Ouvrages, & croit n'avoir intérêt qu'à juger de l'Ouvrage. Nic.

Publié, ée. part. paſſ. & adj. *Edictus, indictus, denuntiatus, promulgatus, proſcriptus.* On met ſur le dos des Édits & Patentes, Lû, *publié* & enrégiſtré ſuivant l'Arrêt de ce jour.

PUBLIQUEMENT. adverbe. Hautement & en public. *Aperté, palam, publicé.* C'eſt un mariage célébré *publiquement*, en face d'Égliſe. Cette doctrine a été prêchée *publiquement.*

P U C.

☞ PUCARA. ſ. f. ville ou bourgade de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans la province de Los Charcas, à quatre lieues d'Ayavire.

PUCE. ſ. f. Petit inſecte qui mord & tourmente en été, les hommes & pluſieurs animaux. *Pulex.* La *puce* a ſix jambes, qui ont chacune trois jointures diverſement articulées. Quand elle veut ſauter, elle étend toutes ſes jambes en même temps, & ces différens articles venant à ſe débander enſemble, comme autant de reſſorts, font cauſe de ce ſaut, que quelques uns ont attribué à des ailes imaginaires. C'eſt une choſe curieuſe de voir la figure de la *puce* dans le Livre de la Micrographie de M. Hook, où l'on découvre un petit reſſort très-délié, ſi merveilleux, qu'il lui fait ſauter 200 fois la hauteur de ſon corps, par ſa vertu élaſtique.

On appelle lunette à *puce*, un petit microſcope qu'on applique à l'œil, qui augmente les eſpéces des objets. *Microſcopium.*

Puce, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On menace les gens de leur ſecouer leurs *puces*, c'eſt-à-dire, qu'on les étrillera bien, qu'on leur donnera bien de la peine. *Excutere, vel male mulctare.* On dit qu'à la Sainte-Luce les jours croiſſent du ſaut d'une *puce*; pour dire, de bien peu. Ce qui marque que ce proverbe a été fait avant la réforme du Calendrier, parceque la Sainte Luce dans l'ancien Calendrier, eſt au 23e. de Décembre, & ſeulement au 13e. dans le nouveau. On dit auſſi, qu'une perſonne a la *puce* à l'oreille; pour dire qu'elle eſt bien éveillée, ou inquiéte. Je ne ſçai ce qui vous met la *puce* à l'oreille. Racan.

> *Toute la nuit j'ai la* puce *à l'oreille,*
> *Mon mari dort cependant que je veille.*

Il y a une plante qu'on appelle herbe aux *puces*, ou *pſyllium.* Voyez Herbe aux puces.

PUCEAU. ſ. m. Jeune garçon qui a encore ſa virginité, qui n'a jamais eu de commerce particulier avec une femme. *Illibatus, integer, incorruptus.* Il ne ſe dit guére qu'en raillerie. C'eſt un jeune *puceau* qui n'a jamais rien vû.

PUCELAGE. ſ. m. Virginité; état d'intégrité. *Virginitas, integritas.* C'eſt un novice, & ſa femme aura ſon *pucelage.* Il ſe dit particuliérement des filles. Elle perdit ſon *pucelage* avec ſes premiéres dents. Balz. Donner ſon *pucelage.* Un *pucelage* n'eſt pas un morceau auſſi friand que l'on penſe. S. Evr. Les Médecins modernes tiennent qu'il n'y a aucune marque certaine du *pucelage*. Eraſme dit qu'il n'eſt pas moins difficile à connoître qu'à garder. *Virginitatis probatio non minùs difficilis, quàm cuſtodia. De Matrimonio Chriſtiano*, In-24. Lugd. Batav. 1650. p. 142. Salomon dit qu'il y a trois choſes qui ſont merveilleuſes pour lui, voire quatre, qu'il ne connoît point. La trace de l'homme dans la fille, &c. *Prov.* Ch. 30. Néanmoins les Matrones jurées dans leurs Statuts & Réglemens qui contiennent des formules des rapports qu'elles font en Juſtice, quand elles ſont nommées pour viſiter les filles qui ſe plaignent d'avoir été déflorées, en mettent quatorze, ſur leſquelles on établit un jugement. Cet uſage eſt fort ancien, & on l'obſerve encore en pluſieurs lieux. On n'étoit pas autrefois auſſi modeſte en paroles qu'on eſt à

préſent. Laurent Joubert, fameux Médecin de Montpellier, a tranſcrit trois rapports; l'un fait au Prevôt de Paris; l'autre en Languedoc, & le troiſiéme en Béarn, où les Matrones s'eppellent *Miroulieres*. Ces rapports ſemblables contiennent quatorze marques du *pucelage* en des termes particuliers & inconnus, qu'on a crû être obligé d'inſérer ici : on y fait profeſſion de parler dans tous les termes de l'Art reçus & autoriſés en Juſtice. Laurent Joubert n'explique point ces termes, & on n'en trouve l'explication que dans un autre rapport du 23 d'Octobre 1672. inſéré dans le *Tableau de l'Amour* du Sieur Nicolas Venette, Médecin de la Rochelle, imprimé à Amſterdam, dont voici la copie.

Nous Marie Miran, Chriſtophlette Reine, & Jeanne Porte-Poulet, Matrones Jurées de la ville de Paris, certifions à tous qu'il appartiendra, que le 22[e] jour d'Octubre de l'année préſente, par l'Ordonnance de M. le Prevôt de Paris, en date du 15 de cedit mois, nous nous ſommes tranſportées dans la rue de Pompierre, dans la maiſon qui eſt ſituée à l'occident de celle où l'Ecu d'argent pend pour enſeigne, une petite rue entre deux, où nous avons vû & viſité Olive Tiſerand âgée de trente ans, ou environ, ſur la plainte par elle faite en Juſtice, contre Jacques Mudont Bourgeois de la ville de la Roche-ſur-Mer, duquel elle a dit avoir été forcée & violée, & le tout vû & viſité au doigt & à l'œil, nous avons trouvé qu'elle a

Les toutons dévoyés, c'eſt-à-dire, la gorge flétrie, *Mamma marcida & flaccida* : les barres froiſſées, c'eſt-à-dire, l'os pubis ou bertrand, *os pubis colliſum* : le lippion recoquillé, c'eſt-à-dire, le poil, *pubes in orbem ſinuata* : l'entrepet ridé, c'eſt-à-dire, le périnée, *perinæum corrugatum* : le pouvant débiffé, c'eſt-à-dire, la nature de la femme qui peut tout, *vulva diſſoluta & marceſcens* : les balunaux pendans, c'eſt-à-dire, les lévres, *labia pendentia* : le lippendis pelé, c'eſt-à-dire, le bord des lévres, *labiorum ora pilis defecta* : les baboles abbatues, c'eſt-à-dire, les nymphes, *nympha depreſſa* : les halerons démis, c'eſt-à-dire, les caroncules, *caruncula diſſoluta* : l'entrechenat retourné, c'eſt-à-dire, les membranes qui lient les caroncules les unes aux autres, *membrana connectens inverſa* : le barbidau écorché, c'eſt-à-dire, le clitoris, *clitoris excoriata* : le guilboquet fendu, c'eſt-à-dire, le cou de la matrice, *collum uteri* : le guillenard élargi, c'eſt-à-dire, le conduit de la pudeur, *ſinus pudoris* : la dame du milieu retirée, c'eſt-à-dire, l'hymen, *hymen deductum* : l'arriére-foſſe ouverte, c'eſt-à-dire, l'orifice interne de la matrice, *Os internum matricis*. Le tout vû & viſité feuillet par feuillet, nous avons trouvé qu'il y avoit trace de........ *Omnibus ſigillatim perſpectis & perſcrutatis, &c.* Et ainſi nous dites Matrones certifions être vrai à vous M. le Prevôt au ferment qu'avons fait à ladite Ville. Fait à Paris le 23 Octobre 1672.

Il y a des affronteuſes qui ſe diſent des rabilleuſes de *pucelage*. Au Perou en la province de Manta, on ne marioit les filles, qu'à condition que les plus proches parens ou amis du marié en jouiroient avant lui, & lui ôteroient ſon *pucelage*, comme remarque Pedro de Cieça, & l'Hiſtoire des Incas. Du Cange dérive ce mot de *pucellagium, quaſi puellagium*.

PUCELAGE. Terme d'Orfévre. C'étoit un agrément qui pendoit au demi-ceint d'argent, & qui étoit fait en maniére de petit vaſe. Mais aujourd'hui on ne met plus de *pucelages* aux demi-ceints.

☞ PUCELAGE. C'eſt encore le nom qu'on donne à une petite coquille qu'on nomme en Latin, *Concha venerea*, & *Pucelage* en François, à cauſe de ſa figure. Elle n'eſt guéres plus groſſe qu'un pois; mais elle eſt longuette & faite en forme d'une courte navette. Elle eſt blanche & polie. Ces petites coquilles ou *pucelages* ſervent de monnoie aux Indiens. On nous en apporte des Indes enfilées comme des patenôtres. On choiſit les plus petites & les plus blanches, pour les broyer & en faire du fard, qui eſt d'un vrai blanc de perle. C'eſt ce qu'on appelle en Afrique *Cauris*.

PUCELLE. ſ. f. Fille qui a encore ſa virginité, qui n'a eu aucun commerce avec un homme. *Virgo, incorrupta puella, illibata, integra.* Si la jeune épouſe n'étoit pas *pucelle*, du moins elle en fit toutes les façons. S. Evr.

> *La jeune fille, agréable & gentille,*
> Pucelle *étoit ; mais à la vérité*
> *Moins par vertu que par ſimplicité.* La Font.

☞ Marguerite d'Autriche qui avoit été fiancée à Charles Dauphin de France, qui l'avoit renvoyée pour épouſer l'héritiére de Bretagne; Marguerite, dis-je, paſſant en Eſpagne pour épouſer l'Infant Dom Juan, & étant prête à faire naufrage, fit ſon épitaphe en ces deux vers :

> *Cy gît Margot la gentil' Demoiſelle*
> *Qu'a deux maris, & encore eſt* pucelle.

On appelle les Muſes, les neuf *Pucelles*, *Muſæ vocantur novem puellæ.* ☞ Un Poëte a appellé les Nymphes de la Mer, les *Pucelles* de Nerée. Tout le monde parle de la *Pucelle* d'Orléans, qui a ſauvé la France. Le Poëme de la *Pucelle* eſt de Chapelain. Comme les Critiques prétendent que l'Auteur n'a pas réuſſi dans ce Poëme, on a dit de lui,

> *Depuis vingt ans il eſt ſur la* Pucelle,
> *Et le pauvre homme n'a rien fait.*

> *Ses vers ſont plus forcés que ceux de la* Pucelle. Boil.

☞ Dans le marché aux veaux à Rouen, on voit la ſtatue de la *Pucelle*, repréſentée à genoux devant le Roi Charles VII. *Deſcript. Geogr. & Hiſt. de la Haute-Norm. tom.* II. *pag.* 12.

Ce mot vient de *pudicellus*, & de *pudicella*, ou *puella*. D'autres le dérivent de *pulcellus* & *pulcella* ; & d'autres de *pulchellula*.

☞ On dit proverbialement d'une fille de moyenne vertu : c'eſt la *pucelle* à Jean Guérin, je ne voudrois pas cacher ma bourſe entre ſes jambes, on y fouille trop ſouvent. Je n'ai lû cette expreſſion que dans la Com. des Proverbes par le Comte de Cramail, Act. 3. Sc. 7. p. 103. Cela ne revient pas mal à ce que Buſſi, p. 349. du l. 10. de ſes Let. a dit des femmes, qu'elles ne donnent jamais rien, mais qu'elles ſe laiſſent tout prendre : & c'eſt la fin de la 71[e]. épigr. du 4[e]. liv. de Martial : *Non dat, non tamen illa negat.*

PUCELLE, eſt auſſi une eſpéce de poiſſon. Il reſſemble à l'alôſe; mais il eſt moins grand & bien moins bon. On l'appelle encore Feinte. *Pucella piſcis ſpecies.*

PUCELLE. ſ. f. Nom d'une eſpéce de poire qu'on nomme autrement Chat-brûlé. C'eſt une poire d'Octobre & de Novembre ; elle paſſeroit quelquefois pour un Martin-ſec, tant elle lui reſſemble de groſſeur & de figure; mais le coloris un peu différent fait qu'on ne s'y trompe pas ; il eſt d'un côté fort rouſſâtre, & de l'autre aſſez clair, ſans avoir rien d'iſabel; la peau en eſt aſſez unie, & la chair tendre ; mais c'eſt un tendre ſauvage tirant au pâteux, ayant peu d'eau, & approchant du goût du beſi d'Héri; la poire au reſte étant fort pierreuſe dans le cœur, quelques gens l'eſtiment médiocrement; d'autres en font cas, & diſent qu'ils en ont vû qui n'ont point tant de défauts. La Quint. *P. II. p.* 351. 352.

PUCELLE NICHON, Terme de Fleuriſte. Tulipe rouge d'écarlate, colombin & blanc non d'entrée. Morin.

LA PUCELLE RHEA, qui n'a point été mariée. Phraſe de la Philoſophie hermétique. C'eſt le mercure des Sages; autrement la matiére de leur pierre. Dict. Herm.

PUCERON. ſ. m. Eſpéce de petit moucheron qui s'attache aux jets nouveaux des pêchers, des pruniers, & du chévre-feuille, *Culex*. Par une eſpéce de venin ils rendent les arbres & les plantes malades. ☞ Dans les terres légeres l'expoſition du midi, engendre mille *pucerons*, qui percent ou recroquevillent les feuilles. La Quint. II. P. p. 169.

☞ PUCERON. Sorte d'Inſecte qui nâge dans les eaux, & qui multiplie beaucoup. Il eſt rougeâtre & ſautille dans l'eau.

☞ PUCHAMIAS. ſ. m. Nom d'un arbre qui croît dans la Virginie, qui porte un fruit ſemblable à la néfle, fors

fort aftringent lorfqu'il n'eft pas mûr, mais d'un goût délicieux dans fa maturité. Ray, *Hift. Plant.*

PUCHE. f. f. C'eft-à-dire, une *puce.* Borel. C'eft une prononciation Picarde & Normande. *Pulex.*

PUCHIER. Vieux v. act. Puifer. *Perceval.* Borel, *Haurire.*

☞ **PUCHING.** f. f. Ville de la Chine dans la province de Xenfi, au département de Sigan, premiére Métropole de la province.

PUCHOT, ou *Trombe.* Terme de Marine. C'eft un nuage échauffé par le foleil, qui par une de fes extrémités porte fur la furface de la Mer : il eft fuivi d'un tourbillon extraordinaire qui le fait crever fur le vaiffeau, & le met en grand danger. *Nimbus copiofum effundens imbrem.* Les Matelots appréhendent fort ce tourbillon.

P U D.

PUDEUR. f. f. Honnêteté, retenue, honte naturelle qu'on a de faire quelque chofe de deshonnête, ou de mauvais, & qui paroît par une rougeur qui monte au vifage. *Puder, verecundia.* Ariftote définit la *pudeur*, la crainte de l'ignominie. La *pudeur* eft une honte fage & honnête; un fentiment d'averfion pour les chofes qui peuvent apporter quelque infamie. Fel. La *pudeur* fied bien aux jeunes gens, & le rouge qu'elle répand fur le vifage a été appellé le vermillon de la vertu. Id. Une jeune *pudeur* ajoûte un grand éclat à un beau vifage. Id. Une *pudeur* un peu farouche, & un peu fauvage, fied bien aux femmes. On a du mépris & de l'horreur pour une fille effrontée & fans *pudeur.* Ofez-vous fans *pudeur* & fans honte avancer une telle propofition? Le Magiftrat doit empêcher tout ce qui eft contre la *pudeur* & l'honnêteté publique. Une femme qui n'a plus que le refte d'une *pudeur* ébranlée, ne fait que de foibles efforts pour fa défenfe. G. G. La *pudeur* d'une fille doit aller jufqu'à ignorer tout ce qui regarde l'amour. Font. La *pudeur* a été donnée à l'homme pour conferver fon honneur, fa réputation, parce qu'elle renferme une crainte fécréte de mépris & d'infamie. S. Évr. Peut-on trouver de l'agrément dans une piéce qui tient la *pudeur* toujours en alarme, & falit à tous momens l'imagination? Mol.

Nature défavoue
Tout ce rouge acheté, qui deffus votre joue
Fait l'office de la pudeur. Bour.

Quand on franchit les bornes de la *pudeur*, on s'abandonne à de grands défordres, parce qu'on n'a plus de frein qui retienne. Bell. *Pudori nuncium remittere.* Dans Virgile tout garde bien fon caractère; la bienféance & la *pudeur* n'y font jamais bleffées. B. Rab.

Du moindre fens impur la liberté m'outrage,
Si la pudeur *des mots n'en adoucit l'image.* Boil.

Naturellement la *pudeur* aime beaucoup les petites façons; & comment ne les aimeroit-elle pas? On dit qu'affez fouvent elle leur doit ce qu'elle eft. Ch. de Mér.

L'Hymen ne fait des loix
Que pour autorifer la pudeur *à fe taire.* Corn.

Pudeur, fe prend pour, Modeftie. *Modeftia.* Je me contente de défigner les perfonnes que je loue, & quoi qu'on les reconnoiffe à travers ce voile, il fert toujours à foulager leur *pudeur*, & à rendre la louange moins fufpecte. Vaug. La vanité de ceux qui fe louent fans *pudeur*, rebute tout le monde. Bell. Il ne faut pas louer les gens en face, ni d'une manière qui ne ménage point leur *pudeur.* Bouh.

Pudeur. f. f. Les Anciens avoient mis la *Pudeur* au nombre des Dieux, & Héfychius dit qu'elle avoit un temple à Athènes. Je voudrois l'appeller en Latin *Ædo*, du Grec Αἰδὼς, & non pas *Pudor*, parce que ce mot en Latin eft mafculin. La *pudeur* étoit un des Affeffeurs de Jupiter.

PUDIBOND, onde. adj. Qui eft modefte, & qui rougit pour le moindre fujet. *Verecundus, pudens.* Ce mot eft burlefque & ironique, & ne fe dit que des niais, à qui on veut reprocher une fotte honte.

PUDICITÉ. f. f. Chafteté, pureté; vertu qui fait abftenir des plaifirs illicites. *Pudicitia, caftitas, caftimonia.* Les Tarquins furent chaffés de Rome pour avoir attenté à la *pudicité* de Lucrèce. Une femme qui a perdu fa *pudicité* n'a plus rien à perdre.

Pudicité. f. f. C'étoit auffi le nom d'une Déeffe chez les Romains, qui avoient déifié cette vertu. *Pudicitia.* La *Pudicité* avoit un temple à Rome, dans le marché aux bœufs, & c'eft à celle-là qu'on donnoit le nom *de Pudicité Patricienne.* Celle qu'on nommoit *Pudicité Plébéienne*, avoit fon temple dans la rue Longue. Voyez Tite-Live, L. II. c. iij. Valère Maxime, L. II. c. j. au troifiéme exemple étranger. La *pudicité* eft fouvent repréfentée au revers des médailles des Impératrices avec ces mots; Pudicitia Aug. ou Augg. C'eft une femme vêtue de la robe appellée *Stola*, quelquefois debout & quelquefois affife mais toujours tirant de la main droite fon voile devant fon vifage, pour s'en couvrir, & tenant de fa main gauche une hafte en travers. Voyez les Médailles de Livie, de Marcia, de Fauftine, d'Etrufcilla, de Salonine, de Magnia Urbica. &c.

PUDIQUE. adj. m. & f. Chafte & honnête. *Pudicus, caftus, honeftus.* Il ne faut lâcher aucune parole qui puiffe bleffer les oreilles chaftes & *pudiques.* Pénélope garda une flamme *pudique* pour fon mari abfent.

Regnier du fon hardi de fes rimes cyniques,
Allarmoit très-fouvent les oreilles pudiques. Boil.

Un temps viendra que le flambeau d'amour,
Ne brûlera les cœurs que de pudiques *flammes.*
La Font.

On appelle *Plantes pudiques*, ou *vergogneufes*, ces plantes qui fe retirent dès qu'on les touche, & qu'on appelle ordinairement *fenfitives.*

☞ **PUDIQUEMENT.** adv. *Pudicè.* D'une maniere pudique. Les Chrétiens doivent vivre *pudiquement*, même dans le mariage.

P U E.

☞ **PUÉ.** f. f. Terme de Manufacture de Lainage, qui eft particuliérement en ufage dans celles de Poitou. Il fe dit de l'arrangement & de la difpofition des fils de diverfes matiéres, dans la chaîne des droguets & autres étoffes.

PUEBLA. f. f. Nom Efpagnol, qui fignifie *Peuplade, Colonia*, & qui entre dans le nom propre de plufieurs lieux.

Puebla de los Angeles, ou *Angeles*, ou *los Angeles.* La peuplade des Anges, ou Les Anges. *Angelopolis.* C'eft une ville de l'Amérique feptentrionale, dans la province de Tlafcala, qu'on nomme auffi *de los Angeles*, fur le chemin de Méxique à faint Juan d'Ulva. Les Indiens l'appelloient *Cuetlaxcoapan*, c'eft-à-dire, couleuvre dans l'eau, parce que les eaux de l'une de fes deux fontaines étoient très-mauvaifes. Les Efpagnols la prirent & la détruifirent en 1530 Dom Antoine de Mendoça la rétablit depuis, & lui donna le nom qu'elle porte maintenant. Elle eft fort peuplée, l'air y eft bon. On y fabrique de fort beaux draps, des chapeaux, de la monnoie & des verres. Il y a un Évêché.

Puebla de Sanabria. Nom d'un bon bourg d'Efpagne, fitué dans le Royaume de Léon, à huit lieues d'Aftorga, vers le couchant. *Sanabria.* Maty.

PUECH. f. m. Vieux nom qui fignifie montagne, comme Pui. *Podium*, & qui eft refté dans quelques noms de lieux. Voyez Pui.

Puech d'Issoudun, ou d'Uffoudun. Nom d'un lieu du Querci, à trois lieues de Cadenac, vers le levant. *Podium Uxellodum.* Il porte le nom de l'ancienne *Uxellodunum*, ville forte des Cadurciens, & on y en voit les ruines, dans lefquelles on trouve quelquefois des médailles fort anciennes.

☞ **PUEIL.** Mouillez l'*l.* Bois en *pueil.* Voyez Bois.

PUELCHE. f. m. & f. Nom propre d'un peuple de l'Amériqun

l'Amérique méridionale. *Puelchus*, *a*. Les *Puelches* se coupent les cheveux à la longueur de l'oreille, & ont les yeux extrêmement petits, ce qui rend les femmes hideuses; ils n'ont tous, naturellement, point ou très-peu d'autre barbe que des moustaches qu'ils s'arrachent avec des pincettes de coquillages. Frezier, *p. 64*. Les *Puelches* sont d'adroits voleurs. Id. *p. 66*. Les *Puelches* sont une nation d'Indiens jusqu'ici indomptés, qui habitent les montagnes de la Cordillière. Id. *p. 68*.

PUENTE DEL ARÇOBISPO. *Pont de l'Archevêque*. Nom d'un bourg avec un pont sur le Tage. *Pons Archiepiscopi*. Il est dans la Castille Nouvelle, en Espagne, à seize lieues au-dessous de Tolède. Un Archevêque de cette ville le fit bâtir l'an 1395. & c'est de-là qu'il a pris son nom. Maty.

Puente de Neyra. *Pont de la Neyra*. Nom d'un village de la Galice, situé sur la Neyra, à deux lieues de Lugo, vers le midi. *Pons Nera*. Quelques-uns prennent ce lieu pour l'ancienne petite ville des Callaïques, nommée *Pons Nevius*, ou *Nebins*, que d'autres mettent à *Puente de Neboa*, village du même pays, situé sur la rivière de Neboa. Maty.

Puente de la Reyna. *Pont de la Reine*. Bon bourg du Royaume de Navarre, en Espagne. *Pons Reginæ*. Il est sur la rivière d'Agra, à quatre lieues de Pampelune, vers le midi Maty.

Puente de Soro. Nom d'un village de l'Estramadure de Portugal. *Sora pons*. Il est sur la rivière de Soro, à dix lieues de Portalègre, vers le couchant. On croit que c'est la petite ville nommé anciennement *Matusarum*. Maty.

Puenta Véora. Nom d'une petite ville de la Galice, en Espagne. *Pons Vetus*, anciennement *Hellenes*. Elle est sur la rivière de Loris, à sept ou huit lieues de Tuy, vers le nord. Maty.

PUER, ou PUIR. v. n. L'Académie ne parle que de *puer*, & point du tout de *puir*. *Graveolere*. Danet en parle comme l'Académie; mais Richelet aussi-bien que Furetière, les admet tous deux, en disant que ce sont deux verbes défectueux; que *puir* ne se dit point à l'infinitif, mais seulement *puer*, & qu'ils empruntent l'un de l'autre quelques temps. Quoiqu'il en soit, on ne conjugue point *je pue*, ni *je puis*, comme il semble qu'on devroit conjuguer, mais *je pus*, *tu pus*, *il put*, *nous puons*, *vous puez*, &c. *Je puois*. *Je purai*. *Que je puë*. *Je purois*. *J'aurois pué*. *J'eusse pué*. Il signifie, Sentir mauvais, exhaler une odeur corrompue, qui offense le nez & le cerveau. *Tetrum odorem exhalare*, *vel malè olere*. Cela *pus* comme une charogne. Les pieds d'un rousseau, d'un Messager, *puent* fort. Cette viande est corrompue, elle *pus*. On dit aussi qu'une haleine *put*. Il se construit quelquefois à la manière des verbes actifs. Vous *pués* le vin à pleine bouche. Mol. Ses habits *puent* la vieille graisse. On dit qu'une chose *put* le musc; pour dire, qu'elle a une odeur de musc excessive & incommode. On dit d'un homme dégoûté de viande, de vin, que la viande lui *put*, que le vin lui *put*. On dit dans le même sens, que le jeu, la danse, la comédie lui *put*; pour dire qu'il est rebuté, qu'il est dégoûté de ces sortes de plaisirs.

Ce mot vient du Latin *putire*, pour *putere*. Ménage.

Puer, se dit proverbialement en ces phrases. Les paroles ne *puent* point; c'est une excuse dont on se sert, quand on est obligé de nommer quelque ordure. *Male olere*. Plus on remue la merde, & plus elle *put*, se dit de ceux qui veulent remuer une affaire où il y a quelque chose de sale, ou de deshonnête. ☞ On dit figurément & proverbialement d'un homme qui sent fort mauvais, qu'il *put* comme un rat mort, comme un bouc, comme une charogne, comme la peste. Acad. Fr. On dit populairement à celui qui a mal rencontré dans les jeux où il faut deviner quelque chose, il y *pus*.

PUÉRIL, ile. adj. m. & f. Qui sent l'enfant, qui concerne l'enfant. *Puerilis*. Des jeux *puérils*, des réponses *puériles*. *Pueriles nugæ*. Les peres se plaisent aux badineries *puériles* de leurs enfans. ☞ Que diroit-on de la Religion, si elle avoit besoin pour être prouvée, de principes aussi *puérils* que ceux de la Philosophie qui ose la combattre sérieusement! Fénel.

On appelle la Civilité *puérile*, un livre où l'on fait apprendre aux enfans à lire les écritures à la main, & qui contient des instructions pour la civilité.

On dit aussi d'un Auteur qu'il a le style *puéril*, des pensées *puériles*, un esprit *puéril*, des équivoques *puériles*. Qu'il fait de *puériles* déclamations, quand il dit des choses plates, & basses, & qui ne sont dignes que d'un écolier. Platon s'est oublié jusqu'à laisser échapper des choses basses & *puériles*. Boil.

PUÉRILEMENT. adv. D'une manière puérile. *Puerili-ter*, *vel puerilem in modum*. Un Catéchiste peut parler *puérilement* pour s'accommoder à la capacité des enfans. Agir *puérilement*.

PUÉRILITÉ. s. f. Discours, ou action d'enfant; ce qui tient de l'enfant, soit dans le raisonnement, soit dans les actions; ce qui est bas & puéril. *Puerilitas*, *vel nugæ infantiles*. La sottise des peres, est d'entretenir une compagnie des *puérilités* de leurs enfans. La *puérilité* n'est autre chose qu'une pensée, qui pour être trop recherchée, devient froide. Boil. C'est le vice où tombent ceux qui veulent toujours dire quelque chose de brillant, d'extraordinaire. Id. L'apparence des fables est puérile; mais ces *puérilités* servent d'enveloppe à des vérités importantes. La Font. Le métier de conteur est *puérilité* dans les jeunes gens, & foiblesse dans les vieillards. S. Evr. Le luxe des habits est une vanité, & même une *puérilité*. M. Esp. On tombe dans de grandes *puérilités*, en voulant toujours produire des pensées nouvelles & surprenantes. Bouh.

P U G.

PUGAN. s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Puganum*. Elle est dans la province de Quicheu, aux confins de celle de Quangsi & de Junnan. Maty.

☞ PUGILAT. s. f. Nom de l'un des combats des Athlètes. *Pugilatus*. Le *Pugilat* étoit le combat où deux Athlètes se battoient à coups de poing. Ils avoient les bras armés de cestes, c'est-à-dire de brassarts de cuir. Chardin s'est servi de ce terme, en disant que les Orientaux combattent à la lutte & au *pugilat*. Comme ce mot est fort significatif, & qu'il manquoit à notre Langue, il méritoit bien de faire fortune. Aussi s'en est-on servi dans le Dictionnaire Latin, aux mots *Quinquertium*, *Pancratiastes* & *Pancratium* Le *pugilat* des Persans, répond au ceste des Romains; mais le ceste tiroit son nom de cette courroie de cuir dont ils enveloppoient leur main: ce que ne font pas les Orientaux: ainsi le terme de *pugilat* convient mieux à cette espèce de combat à coups de poing dont ils font usage, qu'au ceste des Romains. Le *pugilat* étoit usité parmi les Grecs.

PUGILLE. s. m. Mesure de fleurs, de semences & d'autres choses semblables, qui est ce qu'on en peut prendre avec trois doigts, le pouce & les deux suivans. Les Médecins désignent le *pugille* dans leurs Ordonnances par *pug*.

Ce mot vient du Latin *pugillus*, *petit poing*. On l'appelle autrement *pincée*.

PUGLIENZA, POLECA. subst. Nom propre d'un ancien bourg de l'île Majorque. *Polentia*. Il est sur la côte orientale, à deux lieues d'Alcudia, vers le nord. Maty.

PUGNER. Vieux verbe neut. Combatre, batailler. *Menus propos de Pierre Gringoire*. Vû qu'il ne sçait quand il bataille ou *pugne*. Borel. Il prend mal-à-propos ce mot pour un nom. Il vient de *pugnare*, comme répugner, de *repugnare*.

P U I.

PUI. s. m. Vieux mot. Personne n'ignore, dit M. Huet, que le mot François *Pui*, est fait du mot Grec latinisé, *Podium*, qui dans la basse latinité a signifié un lieu élevé, une montagne. *Podium*, *mons*. On dit aussi au lieu de *Pui*, *pi*, *pis*, *pech* & *puech*. Nous voyons encore plusieurs montagnes qui ont retenu le nom de *Pui*, comme Le *Pui* en Velai, Le *Pui* de Domme, *Pi* Nautier, ou *Pui* Nautier, *Pui* Normand, *Pech* Alvari, *Pui* de Sorre, *Pui* Sec, *Pui* Chenin, *Pui* Viant, *Pui* Manfroi, *Pui* Guillaume, *Pui* Griou en Auvergne, & absolument le *Pui*.

Voyez

Tous ces lieux sont en-delà de la Loire & dans l'Aquitaine, & la province Narbonnoise, c'est-à-dire, en Languedoc. Je ne sçache en-deçà de la Loire que le *Pui* en Anjou, ce qui montre que ce mot n'étoit en usage, ou n'étoit guère en usage que dans nos Provinces du sud.

☞ Pui. s. m. Dans quelques villes de France comme Rouen, Caen, Dieppe, &c. on célébre une fête Poetique qu'on appelle, Le Pui de l'immaculée Conception, ou absolument le *Pui*. Ce sont des prix que l'on distribuë à ceux qui ont mieux réussi dans des Vers en l'honneur de l'immaculée Conception de la Sainte Vierge. Ce mot de *Pui* vient du *Podium* des Romains, qui, selon Vitruve, étoit un lieu élevé devant l'Orchestre du Théâtre, où se plaçoient les Consuls & les Empereurs; & parce que dans la cérémonie de la Conception, on éléve un Théatre où sont les Fondateurs des prix, les Juges de l'Université, les Lecteurs des piéces & l'Agonothéte, on a donné à ce Theâtre le nom de *pui*, & par extention à toute la cérémonie. On dit, Mettre des vers au *pui*, remporter le prix du *pui*, être couronné sur le *pui*, la fête du *pui*, &c. Les piéces de vers que l'on met au *pui* ou au palinod; car c'est la même chose, sont la Ballade, le Chant Royal, le Sonnet, &c.

Pui. s. m. Nom propre d'une ville de France, capitale du Velai, & située près de la Loire, à quatre lieues de saint Flour, vers le couchant. *Podium, Anicium, Aniciensis urbs, Vellava, Vellaunorum urbs.* Le *Pui* est une ville considérable par sa grandeur, par ses richesses, & par la fertilité de son terroir. Elle a un Évêque suffragant de Bourges; & qui porte le titre de Comte du Velai. Elle s'est accrue des ruines de *Ruessium*, qui étoit capitale des Vélauniens, & située à deux lieues du *Pui*, vers le nord, & au lieu où est maintenant le village de saint Paulhan. Maty.

Pui en Anjou. s. m. Nom propre d'un bourg de France, situé dans l'Anjou, sur la riviére d'Argenton, environ à une lieue de Montreuil-Bellai, vers le couchant. *Podium Andegavense.* Maty.

Pui de Domme. Nom d'une montagne de l'Auvergne. *Dumum, Duma.* Elle est fort près de Clermont, du côté du couchant. Maty.

PUICERDA. s. m. Nom propre d'une ville d'Espagne. *Podicerta, Jugum Ceretanorum.* Elle est capitale du Comté de Cerdagne, en Catalogne, & située aux confins du Roussillon, sur le Ségre, à huit lieues au-dessous d'Urgel. *Puicerda* étoit autrefois fortifié. Les François la prirent l'an 1678. & démolirent les fortifications, & le rendirent par la paix de Nimégue. Maty.

PUI GRIOU. s. m. Nom propre d'une montagne qu'on appelle Le *Pui de Grion*; & en Latin, *Mons Greo, Podium Greo.* Le *Pui de Grion* est une très-haute montagne, environ à quatre lieues d'Aurillac. Pui signifie montagne. Voyez de Valois, *Not. Gall. p.* 365. *col.* 1. au mot *Malcedonum.*

PUI-LAURENT. s. m. Nom propre d'une petite ville de France, située dans le Languedoc, à trois lieues de Castres, vers le couchant. *Podium-Laurentii. Pui-Laurent* a eu titre de Comté, il avoit une École de Huguenots, qui a été abolie par la révocation de l'Édit de Nantes.

PUÎNE. s. m. Sorte d'arbrisseau, qui est censé mort-bois. Le mort-bois sont les saulx, mort saulx, épines, *puines*, seur, aûnes, genêts, genièvres & ronces.

PUÎNÉ. Voyez Puis-né.

PUIS. adv. de temps & de lieu. Après, ensuite. *Deindè, dein, tum.* Dieu tout premier, *puis* pere & mere honore. Un Président est la premiere place, & *puis* les Conseillers selon l'ordre de leur réception. On dit absolument, Et *puis?* qu'en est-il? Je n'aime pas le mot *puis* en vers, il est plus supportable après *&*: Et *puis* qui ne sçait point? Ménage.

Puis. Vieux mot. Plus, depuis. *Mehun. Puis* les Cieux, depuis le Ciel. Borel. *Puis* que li mons fu estorez. Villehard.

☞ PUISAGE. s. m. Action de puiser. Fontainiers & autres personnes préposées au *puisage* des différentes eaux minérales. *Merc. d'Avril* 1731. *p.* 760.

PUISAIE. s. m. Nom propre d'une petite contrée du Gatinois en France. *Pusaensis tractus.* Elle est vers les confins du Berri, & du Nivernois. Saint Amand en *Puisaie*, & saint Fargeau en sont les lieux principaux. Maty.

PUISARD. s. m. Voyez Puits perdu. *Puteus profundus, ultus.*

Puisard. s. m. C'est dans le corps d'un mur une espéce de puits avec un tuyau de plomb, ou de bronze, par où s'écoulent les eaux des combles. *Stillicidium plumbeum.*

Puisards de sources, sont de certains puits qu'on fait d'espace en espace pour la recherche des sources, & qui se communiquent par des pierrées qui portent toutes les eaux dans un réceptacle, d'où elles entrent dans un aquéduc. *Putei scaturiginum, vel scatebrarum.*

☞ Je veux qu'au bas de chaque jardin on ménage une sortie pour la décharge des eaux, ou qu'au moins si le voisinage ne permet pas cette sortie, on fasse sur son propre fonds un grand trou, c'est-à-dire, un grand *puisard* plein de pierres séches, dans lequel toutes ces eaux puissent venir se perdre; car autrement il n'est guère de murs qui puissent long-temps résister à de grandes avalaisons. La Quint. *P. II. c.* 13.

☞ PUISEAUX. s. m. *Puteolus.* Ville de France dans l'Orléanois, Eleétion de Pithiviers aux confins du Dunois, & de la Beauce propre.

PUISER. v. act. Tirer de l'eau, & autre liqueur, d'un puits, ou de quelque autre lieu creux. *Aquam haurire.* On *puise* l'eau avec un seau, avec une corde; à la riviére on la *puise* avec la main.

On *puise* le vin dans la cuve. On *puise* & on éléve l'eau avec des pompes, des roues, des godets, des chapelets & autres machines.

On dit aussi, qu'un soulier *puise* l'eau, *haurit aquam*, lorsqu'il n'est pas de bon cuir, & que l'eau perce.

Il s'employe d'ordinaire absolument. *Puiser* à la riviére. *Puiser* au bassin de la fontaine. *Ex flumine, ex fonte exhaurire. Puiser* à la source, au courant de l'eau.

Puiser, se dit figurément en choses morales. La plûpart des Auteurs *puisent* dans les Anciens tout ce qu'ils disent de bon. *Colligere, seligere.* Il n'y a rien de tel que de *puiser* dans la source, de voir les originaux. Cette doctrine est sainte, & *puisée* dans les Peres & les Conciles. Je ne sçai où ce hableur va *puiser* tout ce qu'il dit. On dit aussi qu'un homme *puise* dans la bourse d'autrui, dans le Thrésor Royal; pour dire qu'il y va prendre de l'argent, qu'il en épuise les fonds, &c.

Puisé, ée. part. pass. & adj. *Haustus, exhaustus.*

PUISET. s. m. Nom propre d'un bourg de la Beauce, en France. *Puisetum.* Il est près de Janville, entre Orléans & Chartres. Maty.

PUIS-NÉ, ou PUÎNÉ. s. m. Enfant qui est venu après l'aîné. *Natu minor.* Il se dit du second du troisiéme, du quatriéme enfant, &c. On le dit aussi du troisiéme, à l'égard du second, du quatriéme, à l'egard du troisiéme, &c. Le dernier de tous, s'appelle *cadet.* On disoit autrefois *maisné*, qui signifioit *né apres*, comme on disoit *aisné*, pour dire, *né auparavant.*

PUISOIR subst. m. Terme d'Artillerie. Vaisseau de cuivre dont se servent les Salpêtriers, pour tirer le salpêtre de la chaudiére où on le cuit après qu'il est formé. *Haustrum.*

PUISQUE. Conjonction qui régit l'indicatif, & qui signifie, Parceque, vû que, à cause que. *Quoniam, quandoquidem, quando, quia, vel cùm. Puisqu'*ainsi est; puisque vous le voulez; *puisque* la saison le permet.

PUISSAMMENT. adv. D'une maniére puissante. *Potenter, validè, vehementer.* Toute l'Allemagne arme *puissamment.* Ce Juge est *puissamment* sollicité contre vous, c'est-à-dire, par des gens puissans. Ce Ministre a *puissamment* établi tous les siens. Ce Banquier est *puissamment* riche.

PUISSANCE. s. f. Commandement, autorité, souveraineté, pouvoir absolu. *Potestas, potentia, auctoritas, imperium.* La toute-*puissance* de Dieu a créé le ciel & la terre. Les Rois ont en main la *puissance* Ils ont la *puissance* coactive pour l'exécution de loix. Arn. Les impies disent que Dieu est sans amour, & sans pitié, puisqu'il se plaît à faire éclater sa *puissance* par l'humiliation, & par la ruine même

de ses sujets. Fléch. Il y a une *puissance* temporelle, & une *puissance* spirituelle, ou Ecclésiastique. Les Martyrs ont bravé toutes les *Puissances* de la terre, les *Puissances* les plus tyranniques. La *puissance* absolue fait disparoître la distance infinie qui est entre les Grands, & le Peuple; elles les rapproche, & tous plient également sous elle. La Br. Le désir de la *puissance* ne me cause nulle inquiétude. Herm. Nicoméde brevoit la *puissance* orgueilleuse des Romains, lors même qu'il en étoit accablé. Corn. Deux *Puissances* d'un ordre aussi différent que l'Épiscopat & la Royauté, ne s'unissent point : elles s'embarrassent, quand on les confond ensemble. Fléch. Les dépositaires de la *puissance* publique ne la doivent exercer que pour l'utilité commune. Abad. Ce Conquérant a rangé tous ses ennemis sous sa *puissance*, il les tient en sa *puissance*. Les Édits portent cette clause, De notre pleine *puissance* & autorité Royale.

☞ Puissance. On appelle, *puissance* du glaive, l'autorité de condamner à mort, qui réside dans la personne du Souverain, & *puissance* des clefs, le pouvoir de lier & de délier, donné par J. C. à son Église, en la personne de saint Pierre, & en celle de ses Apôtres. Académie Françoise.

Puissance, se prend aussi pour État souverain. *Principatus, dinastia suprema.* La République de Venise est une *Puissance* considérable dans l'Italie. Toutes les *Puissances* de l'Europe sont entrées dans ce traité. Les États Généraux des Provinces-Unies se font appeller leurs Hautes *Puissances*; & les États de la Province de Hollande, leurs Grandes *Puissances*.

☞ Hélas! que l'état des *Puissances*, mérite, selon Dieu, de compassion, & que les Peuples leur sont redevables, non seulement quand elles édifient; mais encore quand elles ne scandalisent pas! L'Ab. Prevost.

Puissances, au plurier, se prend pour ceux qui possédent les premiéres dignités, les premiers emplois d'un État. *Primores, Primates.* Il a beaucoup d'accès auprès des *Puissances*. Il ne faut pas se brouiller avec les *Puissances*.

En termes de Théologie, *Puissances* se dit de la sixiéme Hiérarchie des Anges, en commençant à compter par les Séraphins. *Potestates.* Ce sont des esprits qui brident la *puissance* des démons, & qui ont pouvoir & autorité sur eux, qui président aux causes inférieures, & empêchent que les qualités contraires ne ruinent l'œconomie du monde. On les nomme ainsi, à cause que ce sont elles qui montrent la toute-puissance de Dieu. Voyez S. Grégoire, S. Bernard, Isidore, &c.

Puissance, se dit aussi des forces, des richesses, & autres choses qui donnent, ou affermissent le pouvoir de commander. *Opes, divitiæ, facultates.* Le Turc est venu en grande *puissance*, avec une grosse *puissance* descendre en Hongrie. La *puissance* d'un Prince sont ses armées, ses thrésors, le cœur de ses sujets.

Puissance, se dit aussi du pouvoir emprunté qu'ont les particuliers. *Potestas delegata, facultas demandata.* Les Magistrats ont *puissance* de vie ou de mort sur les criminels, en vertu de la *puissance* que le Souverain leur a communiquée. On a aboli la *puissance* énorme que les Romains donnoient aux Maîtres sur leurs esclaves. Thua. Une femme est en *puissance* de mari. Un fils est sous la *puissance* paternelle jusqu'à son émancipation. Les Prêtres donnent absolution des péchés en vertu de la *puissance* que Dieu leur a donnée.

Puissance, en termes de Pratique, se dit en ce sens des procurations qui donnent pouvoir & *puissance* de plaider, appeller, agir, recevoir, donner quittance. *Facultas, potestas, delegatio.* *Puissance* de résigner un Office, un Bénéfice.

Puissance, se dit aussi des forces corporelles, & des biens de fortune. *Vires, robur, bona fortuna, facultates.* Cet homme n'est pas en *puissance* de payer une si grosse somme, il n'a pas la *puissance* de soutenir la perte de cette banqueroute. Il est stérile, il n'a pas la *puissance* d'engendrer. C'est un homme qui a grande *puissance* à la Cour; c'est-à-dire, beaucoup de crédit.

Puissance, se dit aussi des forces ordinaires. *Potestas.* Dieu ne nous commande que des choses qui sont en notre *puissance*. J'ai employé toute ma *puissance* pour faire réussir cette affaire. La force de l'homme est une *puissance* bien bornée.

Puissance, en termes de Philosophie, se dit des vertus secretes & cachées qui sont dans tous les corps, & qui agissent en temps & lieu. *Vires, facultates naturales, energia.* L'aimant a la *puissance* d'attirer le fer. Le poivre qui est froid au toucher, a la *puissance* d'échauffer. On fait des distinctions de ce qui est actuellement, ou de ce qui est en *puissance* dans un sujet. Les Péripateticiens disent que les formes se tirent de la *puissance* de la matiére. La *puissance* de se mouvoir. Il y a des *puissances* actives, d'autres passives.

Puissance, se dit en Morale des facultés de l'ame. *Animæ facultates, proprietates.* La volonté est une *puissance* libre. L'entendement est une *puissance* de connoître. L'objet émeut la *puissance*.

Puissance, en termes de Méchanique, se dit des forces mouvantes. *Potentia, vis.* On redouble la *puissance* des machines en redoublant les roues, les poulies, en allongeant les leviers. Il y a une proportion nécessaire entre le poids, la *puissance* & la durée du mouvement. Une *puissance* de cent livres en peut élever une de cent mille. Toutes les *puissances* méchaniques se réduisent au levier & au coin.

En termes d'Optique, on appelle la *puissance* du verre, la distance de la convexité d'un verre à son foyer solaire, ou autrement sa portée. *Facultas vitri optici.*

Puissance, en termes de Jurisprudence féodale, est un droit qu'a le Seigneur dominant de réunir à son fief le fief servant, quand le Vassal l'aliene, en remboursant le prix de la vente, & les loyaux coûts. *Potestas fiduciaria vel feodalis.* Le Seigneur doit exercer sa *puissance* de fief dans l'année où il a eu connoissance de la vente. On le dit aussi du droit & *puissance* qu'il a de saisir le fief servant, & de se faire rendre toutes sortes de devoirs, & de se faire payer de tous les droits qui lui sont dûs.

Puissance, en termes d'Algèbre, est la multiplication d'un nombre plusieurs fois par lui même. *Potentia prima, secunda, tertia in Algebra, seu abstracta proportionalis scientia.* ☞ Fonction des *puissances*. Les *puissances* sont les divers produits d'un nombre multiplié successivement par lui même, & ces *puissances* reçoivent différens noms. Le nombre, par exemple, 3. est la premiére *puissance*. S'il est multiplié par lui-même, c'est 9. qui s'appelle la seconde *puissance*, ou quarré, dont 3. est la racine quarrée. Si ce 9. est encore multiplié par 3. il fait 27. qui est la troisiéme *puissance*, ou le cube dont 3. est la racine cubique. Si ce 27. est multiplié par 3. il fait 81. & c'est la quatriéme *puissance*, ou le quarré du quarré, & ainsi des autres. En voici les notes algébriques:

1. 2. 4. 8. 16. 32. 64. 128. 256. 512. 1024. 2048. 4096.
Il. l. q. c. bq. f. qc. bf. tq. bc. fq. rf. bqc.
0. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12.

☞ Lorsqu'on multipliplie un nombre 5. par lui-même, le produit 25. se nomme son quarré, & le nombre 5. qui a été multiplié est appellé racine quarrée de ce quarré 25.

Lorsqu'on multiplie un quarré 25. par sa racine 5. le produit 125. est appellé cube de ce nombre 5. qui est appellé racine cubique de ce cube 125. On peut voir le nom & l'ordre de toutes ces *puissances* dans la table suivante; mais dans la Géométrie ordinaire on ne se sert que des quarrés & des cubes.

5. racine ou premiere *puissance*,
25. quarré ou deuxiéme *puissance*,
125. cube ou troisiéme *puissance*,
625. quarré quarré ou quatriéme *puissance*;
3125. quarré cube ou cinquiéme *puissance*,
15625. sur solide ou sixiéme *puissance*,
78125. septiéme *puissance*.

Et ainsi jusqu'à l'infini.

On appelle résolution des *puissances*, l'extraction des racines quarrées, cubiques & autres. *Potentiarum resolutio.*

☞ Puissance, en termes de jeu de Trictrac, prendre son coin par *puissance*. C'est, lorsque l'adversaire n'a pas encore pris le sien, diminuer un point sur chacun des dés, ensorte que pour lors les deux nombres restans donnent justement dans le coin, ce qui autorise à le prendre.

PUISSANT, ante, adj. Qui a du pouvoir, de l'autorité, du

du crédit. *Potens, præpotens.* Le Roi de France est un Prince fort *puissant*, il a de grandes armées. On appelle un haut & *puissant* Seigneur, celui qui a plusieurs Terres & Seigneuries; & quand il s'agit d'un Prince, on dit très-haut & très-*puissant* Prince; & d'une Princesse, très-haute & très-*puissante* Dame. Un Président est *puissant* en autorité, en amis. Ce Banquier est *puissant* en biens, en crédit. On dit par excellence de Dieu, qu'il est le Tout-*puissant*; & par emprunt on dit d'un favori, qu'il est le tout-*puissant* sur l'esprit de son Maître.

Selon que vous serez puissant *ou misérable,*
Les jugemens de Cour vous rendront blanc ou noir.
La Font.

Puissant, signifie aussi fort riche. *Perquam opulentus, prædives, admodum locuples.* Cet homme est le plus *puissant* de toute la ville, de toute la province; il a du bien de tous côtés. L'Acad.

Puissant, se dit aussi de la corpulence d'un homme vigoureux ou fort gras. Voilà un *puissant* coquin, un *puissant* paillard. *Robustus, validus, valens.* Cet enfant est bien *puissant* pour son âge. Cet homme est devenu fort *puissant*, est devenu fort gros & fort gras.

Puissant, se dit figurément en choses naturelles & morales. Le signe de la croix est un *puissant* reméde contre les tentations, pour chasser les malins esprits. *Signum crucis est præsentissimum remedium contra tentationes.* L'honneur est un *puissant* aiguillon pour suivre la vertu. La beauté est un *puissant* charme pour gagner les cœurs. Un bon Orateur est bien *puissant* sur les esprits. Cet aimant a une *puissante* force d'attirer le fer. La poudre de vipère est un *puissant* reméde contre les venins.

☞ Puissant. Il s'emploie aussi au substantif; mais il n'a guère d'usage qu'en cette phrase du style de la chaire. Les *puissans* du siécle, pour dire, les grands du siécle. Acad. Fr.

PUITS. s. m. Ouverture qu'on fait en creusant la terre, de figure cylindrique ou elliptique & perpendiculaire. *Fodina.* Quand on veut percer ou fouiller une carrière, une marnière, on commence par faire le *puits* : ☞ c'est ce qu'on appelle *puits* de carrière. Les Ingénieurs font des *puits* pour faire des mines, & conduire divers rameaux & galeries sous terre. Il y a quelquefois trois ou quatre *puits* les uns sous les autres, pour tirer les métaux des mines de Hongrie, qui sont décrites par Agricola.

Puits, se dit plus ordinairement des creux qu'on fait dans terre pour y trouver de l'eau. *Puteus.* Un *puits* d'eau vive. Un *puits* mitoyen est celui qui sert à deux maisons. Un *puits* commun ou public. On met refraîchir le vin dans le *puits*. On ajoute quelquefois les cheveux en corde de *puits*. Un *puits perdu*, ou *puisard*, est un *puits* dont le fond est dans le sable, & où se perdent toutes les eaux qu'on y jette. Un Cureur de *puits*. On va voir en Egypte comme une merveille le *puits* de Joseph, où l'on descend par degrés. Les Caravanes d'Orient s'arrêtent aux lieux où il y a des *puits*, où ils peuvent creuser des *puits*.

On appelle aussi sur la mer *puits*, le lieu où s'amassent les eaux du navire, qu'on appelle autrement *archipompe* : c'est le lieu où l'on place les pompes. *Sentina.* On appelle aussi *puits*, une grande profondeur qui se trouve à la mer dans un fond uni.

Thévenot dit que comme nous avons en Europe des *puits* d'eau, il y a en une province de la Chine des *puits* de feu. *Putei igniti*, & que sur leur ouverture on met des vaisseaux où l'on fait cuire ce qu'on veut sans peine & sans dépense.

☞ Puits. subst. m. On appelle encore *puits*, une certaine machine faite en effet comme un *puits* qu'on garde à l'Arsenal de Venise, & qui ne sert que pour porter dedans, & sur un brancart soutenu par environ 200. hommes, le Doge autour de la place de S. Marc, le jour qu'il a été élû. Voyez Morery, au mot, *Venise*.

Puits. Il y a dans l'Écriture un *puits* appellé le *Puits* des eaux vivantes. *Puteus aquarum viventium, Cant.* IV. 15. Il paroît par le Texte que ce *puits* étoit près de Tyr. Et en effet, les Voyageurs parlent d'un *puits* situé à une lieue de cette ville. On dit qu'il tient au Liban, & on le nomme aussi le *puits* de Salomon; comme si ce Prince l'avoit fait bâtir, ou creuser. Les montagnes voisines de ce *puits* étoient autrefois une partie du Liban. Ainsi il pourroit tenir au Liban, comme on le dit. Il n'est guère probable que Salomon soit auteur de ce bel ouvrage dans un pays qui ne lui appartenoit pas. Ce *puits* est extrêmement profond, il n'est pourtant pas sans fond, comme quelques-uns l'ont pensé. Au lieu que pour avoir de l'eau des autres, on est obligé de descendre fort bas, il faut au contraire monter bien haut pour en avoir de celui-ci, & il est pourtant dans l'endroit le plus haut de la contrée. C'est un rond d'eau élevé de terre de quinze coudées, & comme une grande tour qui est quarrée en dehors, dans laquelle l'eau est prisonnière, & d'où elle ne peut sortir qu'étant montée en haut. Car pour lors elle se décharge d'un côté par un trou par où elle fait tourner un moulin à bled à cinq meules, & de l'autre côté elle coule dans le fond d'une prairie, où se divisant en plusieurs ruisseaux, elle arrose une terre grasse & fertile, où étoient autrefois les jardins de Tyr; & puis se réunissant en un seul ruisseau, & coulant sur le rivage de la mer, elle s'y décharge à un quart de lieue de ce *puits*. Elle descendoit encore autrefois en de beaux aquéducs, qui la conduisoient jusqu'à Tyr, & l'on en voit encore d'assez grands restes. Cette eau est la plus pure & la plus claire que l'on puisse voir, & elle sort avec une abondance incroyable : mais quoique sa course soit fort rapide en son canal, la grandeur du bassin où elle est, la fait paroître comme en repos, & comme dormante. Les pierres de la tour qui la renferment, & qui l'ont obligée de monter assez haut pour pouvoir couler à Tyr, sont si bien maçonnées, cimentées & mastiquées, qu'il n'y a rien de plus dur, & qu'elles sont impénétrables à l'humidité. Vous diriez qu'elles ne sont plus qu'une pierre, ce qui les lie les unes aux autres étant tout-à-fait pétrifié. Ce rond d'eau a de tour 90. pas, & chaque côté du quarré de la tour, dans laquelle il est, a 15. toises de largeur; & quoique cet édifice s'éléve à la hauteur de 15. coudées, comme j'ai dit, on peut monter à cheval jusques dessus par une large & facile montée de pierre qui est au côté qui regarde la mer & la ville.

Il y a encore deux autres *puits* auxquels on va de ce premier & principal, par un canal large d'environ trois pieds, qui est sur une muraille encore plus épaisse, & c'étoit, à mon avis, une décharge des eaux de ce premier *puits*. Ces autres *puits* sont grands, mais ils ne le sont pas comme celui-là. Il y en a même un dont l'eau est basse, & ne paroît pas couler, & elle est couverte de mousse. Ils sont tous deux dans un grand quarré de pierre, qui est en forme de terrasse. P. Nau, *Jésuite. Voyage de la Terre-sainte, L. V. c.* 21. Voyez aussi Sanuto, *L. III. p.* 14. *c.* 10.

Il y avoit autrefois des *puits* de bitume dans la vallée Forestiere qui est l'endroit où est la mer Morte. *Gen.* XIV. 10.

Le Puits de celui qui vit & me voit, *Puteus viventis & videntis me. Gen.* XVI. étoit une source qui se trouvoit à l'entrée de l'Arabie Déserte, sur les confins de la Terre de Chanaan, entre Cadès & Barad, au midi de la Tribu de Siméon.

On dit proverbialement, que la Vérité est cachée au fond du *puits*. *Veritas delitescit in puteo.* Le *puits* de Démocrite. ☞ On dit proverbialement & figurément qu'il faut puiser tandis que la corde est au *puits*, pour dire, qu'il faut profiter de l'occasion; & d'un homme fort secret, que ce qu'on lui dit tombe dans un *puits* : & en ce sens-là, on dit d'un homme, c'est un *puits*, pour signifier, qu'il est impossible de le faire parler sur les choses qu'il doit cacher. Acad. Fr.

Pénétrer dans le Puits de Démocrite. En termes de Philosophie hermétique, c'est pénétrer la vérité des natures. Dict. Herm.

P U K.

☞ **PUKIANG.** s. m. Ville de la Chine dans la province de Chekiang, au département de Kingos, cinquiéme Métropole de la province.

P U L.

☞ **PUL.** s. m. Les Perses nomment ainsi en général toutes sortes d'espéces de cuivre qui se fabriquent dans leurs monnoies, & qui ont cours dans leur Empire. Voyez *le Dict. de Commerce.*

PULA. Cap & Isle. Voyez Pola.

☞ **PULAON.** s. m. Isle de la mer des Indes, vers l'Ouest des Philippines, à neuf degrés & demi de latitude Nord.

PULCHERIA. Nom d'un œillet fort piqueté, médiocrement large, la plante peu féconde en marcottes; sa fleur est tardive, & quatre boutons lui suffisent Morin.

PULEGIUM. s. m. Plante. Voyez Pouliot. *Pulegium* vient du Latin *pulex*, *puce*; car on dit que la fumée du pouliot chasse les puces.

PULENTE, & PULLANTE, vieux adj. f. Puante, ou apostume. Borel. *Putida*, ou *apostema*, *ulcus*.

> *Les dents ot plenes de rossoir,*
> *Et de* pulente *pourrissoir.* Ovide, *Mss. de Borel.*
>
> *Plein d'ordure & de vilenie,*
> *Et de* pullente *felonie.* Id.

PULICI. s. m. & plur. Nom Italien qui signifie des *puces. Terra degli pulici.* C'étoit anciennement une petite ville de la Sicile; ce n'est maintenant qu'un village situé dans la vallée de Mazara, à l'embouchure du Belice, du côté du couchant. Il y avoit autrefois à l'autre côté de cette rivière la ville de *Pinia*, ou *Inicum*, qui est maintenant ruinée. Maty.

PULIMALON. Voyez Hest.

PULLAIN. Voyez Polain.

PULLULER. v. n. Multiplier beaucoup. *Pullulare*, *germinare.* La vermine, les mauvaises herbes ne *pullulent* que trop.

Pulluler, se dit plus communément en Morale *Serpere*, *pullulare.* Il faut empêcher que les hérésies, les mauvaises doctrines ne *pullulent* dans un État. Le vice a bien *pullulé* depuis quelque temps en cette Province.

PULMONAIRE. s. f. Plante qui pousse une ou plusieurs tiges anguleuses, tirant sur le purpurin, velues, ressemblant à celles de la buglose. Ses feuilles sont oblongues, larges d'un pouce, pointues, couvertes d'un poil mollet & lanugineux, marbrées le plus souvent de taches blanches: les uns sortent de la racine couchée à terre, les autres embrassent la tige, sans queue. Ses fleurs sont de petits tuyaux évasés en bassin dans leur partie supérieure, & découpés en cinq parties, de couleur tantôt purpurine, & tantôt violette. Il succéde à chaque fleur quatre semences presque rondes. Sa racine est blanche & fibreuse. En Latin *Pulmonaria Italorum ad buglossum accedens.* J. Baun. Les feuilles de la *pulmonaire* sont adoucissantes, vulnéraires, propres pour les ulcéres du poumon, & pour le crachement de sang: d'où vient qu'on lui a donné ce nom. Il y a quelques autres espéces de *pulmonaire.*

Pulmonaire. adj. f. Terme d'Anatomie, qui se dit d'une artère & d'une veine. *Pulmonaris.* L'artère *pulmonaire*, à qui les Auteurs donnent le nom de veine artérieuse, est effectivement une artère, étant composée de plusieurs tuniques; elle sort du ventricule droit du cœur, & se divise en deux gros rameaux, qui se divisant en plusieurs petites branches, vont se répandre à droit & à gauche dans toute la substance des poumons. Dionis. La veine *pulmonaire*, ou des poumons qui a été de tout temps connue sous le nom d'artère veineuse, a quatre membranes comme les autres veines. Elle commence dans les poumons par une infinité de petits rameaux, qui se réunissent en un seul tronc pour la former; elle sort de la substance des poumons; & vient se rendre au ventricule gauche du cœur. Id.

PULMONIE. s. f. *Pulmonis morbus*, maladie de poumon. La *pulmonie* est difficile à guérir. Il y a des gens qui croient que la *pulmonie* se communique, mais c'est une erreur.

PULMONIQUE. adj. masc. & fém. & subst. Qui est malade du poumon. *Pulmonarius*, *peripneumonicus.* Les *pulmoniques* ne vivent pas long-temps. Les *pulmoniques* crachent toujours. Les Provinciaux disent *poumonique.*

☞ **PULO, ou POULO.** s. m. Ce mot veut dire, *Isle.* Ainsi quand il est joint avec un autre nom en Géographie, c'est que ce lieu avec le nom duquel il est joint est une Isle; ainsi Pulo-Way, c'est comme s'il y avoit, *l'Isle de Way.*

☞ **PULOCONDOR.** s. m. Isle de la Mer des Indes, environ à quinze lieues au Midi, du Royaume de Camboge.

PULO-NERA. Nom d'une des Iles Moluques. *Insula Nera.* Elle est située sur la côte septentrionale de celle de Banda, & elle appartient aux Hollandois, qui y ont construit le fort Nassaw, & le Belgique. Maty.

PULO-RON, ou PULORIN. s. m. Nom de l'une des Iles de Banda, qu'on met entre les Moluques. *Insula Rona.* Elle est au couchant de celle de Gumanapi, & elle dépend des Anglois. Maty.

PULO-WAY. s. m. Nom de l'une des Iles de Banda, située dans l'Archipel des Moluques, au midi de celle de Céram. *Insula Vaia.* Les Hollandois sont maîtres de *Pulo-Way*, & y ont bâti le fort *Revenge.* Maty.

PULPE. s. f. Voyez Poulpe.

PULPITRE. *Pluteus.* Voyez Pupitre.

PULPO. s. m. Nom d'un poisson de la mer du sud. Cet animal est si singulier, qu'à le voir sans mouvement, on le prend pour un morceau de branche d'arbre couvert d'une écorce semblable à celle du chataigner, il est de la grosseur du petit doigt, long de six à sept pouces, & divisé en quatre ou cinq nœuds, ou articulations qui vont en diminuant du côté de la queue, qui ne paroît, non plus que la tête, autrement que comme un bout de branche cassée. Lorsqu'il déploie ses six jambes, & qu'il les tient rassemblées vers la tête, on les prendroit pour autant de racines, & la tête pour un pivot rompu. Les Chiliens l'appellent *Pulpo*, & disent qu'en le maniant avec la main nue, il l'engourdit pour un moment sans faire d'autre mal: ce qui me fait croire que c'est une sauterelle de la même espéce que celle que le Pére du Tertre a dessinée & décrite sous le nom de cocsigrue, dans son Histoire des Antilles, avec cette différence que je ne lui ai pas remarqué une queue à deux branches, ni les petites excroissances en pointe d'épingle, qu'il met à sa cocsigrue. D'ailleurs, il ne parle point d'une petite vessie, qu'on trouve dans le *Pulpo*, pleine d'une liqueur noire, qui fait une très-belle encre à écrire. Quoi qu'il en soit, c'est sans doute l'*Arumasia Brasilia* de Marcgrave, L. VII p. 251. Frésier, pag. 111. & 112.

PULSANO. s. m. Nom d'un lieu situé à une lieue du mont Gargan dans la Pouille, au Royaume de Naples, en Italie. *Pulsanum.*

Pulsano. L'Ordre de *Pulsano.* Ordre Religieux fondé par saint Jean de Matéra au XIIe. siécle. *Ordo Pulsanensis.* L'Ordre de *Pulsano* seroit dans l'oubli si le P. Papebrock ne l'en avoit tiré dans la vie de saint Jean de Matéra au 20e. Juin. *Act. Sanct. Jun. T. IV.* Tous les Historiens de cette Congrégation font ce Saint, disciple de saint Guillaume de Verceil, fondateur de l'Ordre du Mont-Vierge. Le P. Papebrock montre que saint Jean de Matéra a été lui-même fondateur d'un Ordre qui n'a rien de commun avec celui du Mont-Vierge. Cet Ordre commença par l'Abbaye de *Pulsano*, à une lieue du Mont Gargan. Saint Jean bâtit ensuite d'autres Monastères en différens endroits. Cette Congrégation de *Pulsano* étoit composée de Monastères de l'un & de l'autre sexe. Saint Jean de Matéra la gouverna jusqu'en 1139. qu'il mourut. L'Abbaye de *Pulsano* étant devenue commendataire, les Abbés y ont mis de temps-en-temps des Religieux de divers Ordres, & quoiqu'elle ait plus de 16000. ducats de revenu, il n'y a maintenant que fort peu de Religieux. Ainsi l'Ordre de *Pulsano* a été aboli.

☞ **PULSATIF**, ive. adj. Terme de Médecine, qui se dit de tout ce qui cause une sensation de battement ou pulsation, qui survient ordinairement aux inflammations. Ces battemens répondent aux pulsations des artères.

PULSATILLE. s. f. Plante qui a été appellée ainsi, parce que ses semences ont des queues barbues comme une plume, lesquelles sont poussées çà & là au moindre vent. On la nomme autrement *Coquelourde. Pulsatilla.* Voyez Coquelourde.

PULSATION. s. f. Terme de Médecine, qui se dit de l'action du pouls ou ☞ des battemens causés par quelque inflammation. *Pulsus, pulsatio.* ☞ La *pulsation* des veines est sans interruption. Fan.

☞ Pulsation. s. f. Terme d'Horlogerie. Il signifie l'avantage d'un levier pour en faire mouvoir un autre. Une roue qui engrenne près du centre d'un pignon, a moins de *pulsation* que si elle agissoit sur un pignon d'un plus grand diamétre. Thiout.

☞ PUSILOGE. s. m. *Pusilogium.* Instrument propre à mesurer la vitesse du pouls. Santorius passe pour le premier Inventeur de cette machine. Floyer en a fait la matiére d'un Traité.

PULTAUSK. s. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Royaume de Pologne. *Pultuscia.* Ce lieu appartient en souveraineté à l'Évêque de Plocsko, qui y fait son séjour ordinaire, & il est situé dans le Palatinat de Czersko en Mazovie, à trente lieues de Warsovie, du côté du nord. Matt.

☞ PULTAWA. subst. m. Place fortifiée dans l'Ukraine sur la rive droite du Wortslo, où Charles XII. Roi de Suéde fut vaincu par le Czar Pierre I.

☞ PULVÉRAGE. s. m. C'est un droit que les Hauts-Justiciers, fondés en titre, ou possession immémoriale, ont accoûtumé de prendre en Dauphiné, sur les troupeaux de moutons qui passent dans leurs terres, à cause de la poussière qu'ils excitent; en Provence ce droit s'appelle *droit de passage.*

PULVERIN. s. m. Petite poudre. On le dit particuliérement de la poudre à canon qui est propre à amorcer les armes à feu. *Pixis pulvenaria, vel pulverarium.* On le dit aussi de la poire ou fourniment où elle est enfermée.

Pulverin, se dit aussi de ces gouttes d'eau fort menues & presque imperceptibles qui s'écartent dans les chûtes de jets-d'eau, & aux cascades & sauts des riviéres. *Stillæ salientes.* Il faut que le bassin soit proportionné au jet-d'eau, afin qu'il reçoive le *pulverin* de l'eau, & que les allées ne soient point gâtées. Aux cataractes du Nil, le *pulverin* est porté fort loin par les vents.

☞ PULVÉRISATION. s. f. En Pharmacie, c'est une opération par laquelle on réduit une substance en poudre. *Pulverisatio.*

PULVÉRISER. v. act. Mettre en poussière; réduire un corps en menue poudre; le casser; le briser. *Pulverisare, vel redigere.* Il y a beaucoup de remédes qu'on *pulvérise* pour les prendre plus facilement. Ce bastion a été tellement ruiné par le canon, qu'il est presque *pulvérisé.*

Pulvériser, au figuré signifie, Avoir sur quelqu'un toute sorte d'avantage; ☞ réfuter & anéantir ses raisonnemens; le réduire à se taire. *Prævalere alicui verbis.* Vos amis se vantent que vous m'avez écrasé & *pulvérisé.* Le P. Lamy. ☞ Le plaisir est d'entendre Cicéron, & de voir avec quelle hauteur il *pulvérise* tous les menus retranchemens de son frere. Morin. *Acad. des Inscript. Tom. I. Mem. pag.* 293.

Pulvérisé, ée part. pass. & adj. *Commolitus, in pulverem solutus.*

P U M.

☞ PUMICIN. subst. m. C'est ainsi qu'on nomme l'huile de palme, autrement l'huile de Sénégal.

P U N.

PUNA. s. f. Nom que les Espagnols donnent à une partie des montagnes de la Cordilliére, dans l'Amérique méridionale. Les montagnes de la *Puña* sont toutes pleines de mines. Toutes les montagnes de la *Puña* sont couvertes d'ycho.

PUNAIS, aise. adj. & subst. Qui a le nez puant, ou l'haleine. *Fœtida naris homo.* L'Académie n'entend par *punais*, que ceux qui ont le nez puant, & non ceux qui ont l'haleine mauvaise: elle dit qu'un *punais* est presque privé du sentiment de l'odorat par le défaut de l'organe. Cet homme est camus & *punais.* On demande si c'est une cause légitime de séparation, que d'avoir un mari *punais*, ou une femme *punaise.* On appelle un égout, un trou *punais*; du vin *punais*, celui qui est gâté.

PUNAISE. s. f. Petit insecte fort plat, qui n'est pres-

que que du sang, qui tourmente fort durant l'été, tant par sa puanteur extraordinaire, que par des morsures qui laissent une marque rouge sur la peau. Les *punaises* se mettent dans le bois du lit, & dans les vieilles maisons. En Latin *cimices lectularii.* Il y a aussi des *punaises* de jardin qui sont vertes & aussi puantes que les autres. Il y a aussi des *punaises* de terre volantes, qu'on trouve dans les champs sur des arbres. Il y a des *punaises* d'eau qui volent, & ont un aiguillon dont elles piquent très-fort. On les nomme en Latin *tipula aquatiqua* Hoesnagel a dépeint cette sorte de *punaises* de terre volantes.

Ce mot vient de *punicea*, qu'on a dit premiérement des *punaises rouges*, & ensuite de toutes les autres. Mén.

Il y a aussi une herbe aux *punaises*, que les Botanistes appellent *coniza.*

On dit proverbialement pour se moquer de quelque chose de bas, Cela est plat comme une *punaise.* On dit aussi, avoir le ventre plat comme une *punaise*; pour dire, avoir le ventre vuide. *Jejunus & macilentus venter.*

PUNAISIE. subst. f. Qualité qui rend un homme punais. C'est une espéce de maladie qui vient d'un ulcére profond qui est au dedans du nez, d'où sortent plusieurs croutes de mauvaise odeur. Sa cause provient, selon Galien d'une humeur âcre & pourrie qui tombe du cerveau vers les apophyses mamillaires. La *punaisie* est mise entre les causes qui annullent le mariage. *Narium fœtor.*

PUNCHAO. s. m. Nom que les habitans du Pérou donnent au Grand-Dieu. Ce mot signifie Seigneur du jour, Auteur de la lumiére. *Hist. de la Comp. de Jesus. P. III. L. VII. n.* 210.

☞ PUNDAGE. Voyez Poundage.

☞ PUNDT. Voyez Ponde.

PUNHALI. s. m. Nom propre d'une ville du Malabar, en la presqu'île de l'Inde deçà le Gange. *Punhalum.* Elle est capitale d'un petit Royaume qui porte son nom, & située vers les montagnes de Gate, au levant de Coulan. Matt.

☞ PUNING. s. m. Ville de la Chine dans la province de Quantung, au département de Chaocheu, cinquiéme Métropole de la Province.

PUNIQUE. adject. masc. & fém. Qui est, ou qui vient de Carthage, qui concerne la ville ou la République de Carthage. *Punicus.* Une médaille *Punique.* La guerre *Punique.*

PUNIR. v. act. Châtier; faire souffrir quelque peine, ou supplice à ceux qui ont failli. *Mulctare, punire, pœnas exigere.* Il est du devoir de la Justice de *punir*, aussi-bien que de récompenser. L'assassinat, le vol de grand chemin, sont *punis* de la roue. On *punit* l'empoisonnement du feu. Je l'ai *puni* de son audace, de son insolence. Le dogme fondamental de toutes les Religions, c'est qu'il y a un Dieu qui récompense, & qui *punit.* Maizar Si Ruffin n'eût été *puni* de ses crimes, on alloit appeller les Dieux en justice, comme fauteurs & complices de Ruffin. Bal. Ceux que Dieu *punit*, ne sont pas toujours les plus méchans. Bay. Le penchant des loix ne va point à *punir*; elles ne condamnent qu'à regret. Tour.

On dit proverbialement, Dieu le *punira*; pour dire qu'un crime ne demeure point impuni. *Non impunè feret.* On dit aussi, Le voilà bien *puni*; pour dire bien mortifié de n'avoir pas obtenu ce qu'il prétendoit.

Puni, ie. part. pass. & adj. *Punitus, mulctatus.*

PUNISSABLE. adj. m. & f. Qui mérite quelque peine, ou châtiment. *Puniendus, plectendus, pœnâ dignus.* Il se dit des personnes & des choses. Il faut avoir l'âge de la raison pour être *punissable* en Justice. Le blasphéme est un crime *punissable.*

☞ PUNISSEUR. s. m. Qui punit, qui châtie. Ce mot, qui est dans Nicot & dans Cotgrave, n'a pas l'air si suranné, qu'il faille désespérer de son rétablissement. Pomey l'a mis dans son Dictionnaire. Moliere nous en fournit un exemple dans le Don Garcie de Navarre, ou le Prince jaloux. *Act. I. Sc.* II. *p.* 14. Don Louis, Gouverneur de Don Alphonse Prince de Léon, l'avoit fait passer pour Prince de Castille, sous le nom de Don Sylve, pour le dérober aux fureurs de Maurégat usurpateur de l'État de Léon.

☞ *Tandis que la Caſtille armoit dix mille bras,*
Pour redonner ce Prince aux vœux de ſes Etats;
Il fait auparavant ſemer ſa renommée,
Et ne veut le montrer qu'en tête d'une armée.
Que tout prêt à lancer le foudre puniſſeur,
Sous qui doit ſuccomber un lâche raviſſeur....

PUNITION. ſ. f. Châtiment; peine qu'on impoſe pour un crime. *Punitio, animadverſio, caſtigatio.* Les déſenſes de Juſtice portent ces mots, A peine de *punition* exemplaire & corporelle. Cela eſt arrivé par une juſte *punition* de Dieu. Tôt ou tard les méchans reçoivent la *punition* de leurs crimes.

☞ La *punition* eſt toujours en elle-même égale au crime, comme un eſt un dans les nombres. Mais elle prend ſon extenſion des circonſtances, de même que l'argent & les marchandiſes qui toujours ſe répondent, reçoivent un prix haut ou bas par les circonſtances, comme s'il y a peu d'argent & beaucoup de marchandiſes, & au contraire. Lors donc que l'on punit un homme plus qu'un autre, pour un même crime, cette *punition* n'excéde pas plus en l'un qu'en l'autre; mais elle s'étend en celui-ci plus qu'en l'autre, à cauſe des circonſtances. Ces circonſtances étant balancées en l'un & en l'autre, ſont que cette extention eſt néceſſaire pour rendre la *punition* de celui-ci, égale à la *punition* de celui-là. Le moyen en effet d'égaler dans un riche coupable du même délit que l'eſt un pauvre, l'amende dont on châtie le pauvre, ſi on ne l'augmente dans le riche?

☞ Une coûtume reçue qui porte au crime, rend ſans doute ce crime moins atroce, & doit par conſéquent rendre la *punition* plus légere. Mais comme d'autre côté il importe de remédier à cette coûtume, il faut faire des loix ſévéres qui la répriment, afin que le général ſoit à couvert par la crainte que donne cette ſévérité, & qu'ainſi il n'arrive aucun inconvénient de la douceur avec laquelle on traitera un criminel que la coûtume aura porté au crime; car cette douceur eſt fondée ſur ce que le crime eſt moindre, & que d'être grand ou moindre, cela ne regarde pas la loi, parce que demeurant comme elle fait toujours dans ſa généralité, elle ne deſcend point à ces particularités, & par conſéquent on ne l'intéreſſe ni l'on ne l'enfreint point par la clémence des jugemens.

☞ PUNTAS DE MOSQUITO. Eſpéces de dentelles qui ſont propres pour le commerce de l'Amérique Eſpagnole. Ce ſont les Hollandois qui font ce négoce.

P U O.

PUOUR. ſubſt. f. Vieux mot. Puanteur. Borel. *Graveolentia, fœtor.*

P U P.

PUPILLAIRE. adj. m. & f. (Dans ce mot & dans le ſuivant, on appuie ſur les deux *ll* comme dans le Latin ſans les mouiller.) Terme de Droit. Qui concerne le pupille, ou le mineur de douze, ou de quatorze ans. *Pupillaris.* Il eſt encore en âge *pupillaire.* Le Titre VI[e] du XXVIII[e]. Livre du Digeſte, eſt intitulé, De la ſubſtitution vulgaire & *pupillaire.*

PUPILLARITÉ. ſ. f. Terme de Droit. Le temps qu'un enfant eſt en pupille, & ſous la conduite d'un Tuteur, c'eſt-à-dire, juſqu'à 14 ans pour les garçons, & 12 ans pour les filles. *Pupilli diſpoſitio, ſtatus; pupillaritas.*

PUPILLE. ſ. m. & f. (On ne prononce qu'une *l.*) Fille au-deſſous de douze, ou garçon au-deſſous de quatorze ans; impubére; qui eſt ſous l'autorité d'un Tuteur. *Impuberes.* Par le Droit, on donnoit un Curateur aux mineurs; & on ceſſoit de les appeller *pupilles.* Une fille *pupille* ne ſe peut marier ſans l'autorité du Tuteur. Un Tuteur eſt obligé en ſon nom de payer les intérêts des deniers oiſifs de ſon *pupille.* Les Tuteurs peuvent tout pour leurs *pupilles*, & ne peuvent rien contre eux. Fort. Dans les Pays coutumiers on appelle les mineurs *pupilles*, juſqu'à leur majorité.

On appelle par extenſion *pupille*, un éléve, ou un jeune homme de l'éducation duquel on eſt chargé. *Alumnus.*

PUPILLE. ſubſt. f. Terme de Médecine, & de Chirurgie. La *pupille* de l'œil, c'eſt la prunelle de l'œil. *Pupilla oculi.*

PUPINIA. adj. f. Qui eſt le nom d'une Tribu Romaine, *Pupinia Tribus.* Elle avoit pris ce nom d'une contrée appellée *Ager Pupinius*, ſituée le long du Tibre, du côté de la mer, dans le Latium.

PUPITRE. ſ. m. Petit meuble de bois fait d'un ais incliné ſur un rebord qui l'arrête par le bas. *Pluteus.* Il eſt propre à ſoutenir un livre, & commode aux étudians. Il y a des *pupitres* portatifs qu'on peut mettre auprès du feu. Dans les grandes Bibliothéques il y a toujours quelque tablette diſpoſée en *pupitre.* Il y a des *pupitres* qui tournent ſur des roues, & qui portent trente ou quarante volumes. Les Ecoliers dans les Claſſes, les Chantres dans quelques Égliſes, ont des *pupitres* devant eux pour mettre leurs livres. Les lutrins d'Égliſe ſont de grands *pupitres.*

Ce mot vient de *pulpitum*, qu'on appelle auſſi *ambe, analogium.*

Pupitre, ſe diſoit auſſi chez les Grecs & les Romains, des lieux où l'on faiſoit des déclamations, ou des repréſentations théâtrales: l'endroit du Théâtre où les Acteurs venoient réciter le *proſcenium. Suggeſtus.*

☞ PUPUE. ſ. f. Nicot écrit *Pupus*, Oiſeau de paſſage, ainſi nommé à cauſe de ſon chant. Il eſt plus connu ſous le nom de *hupe.* Voyez ce mot. » Nous ſommes dix mille Chaſſeurs » depuis le Pays d'Aunis juſqu'aux Pyrénées, & plus » avant vers les Pays méridionaux, qui voyons paſſer entre » la Méditerranée & l'Océan, tous les oiſeaux que nous » connoiſſons; & nous en connoiſſons au moins de quatre- » vingts eſpéces. Le paſſage des uns dure quinze jours; » d'autres employent un mois, & d'autres deux. Ceux » qui craignent plus le froid, comme l'hirondelle, l'orto- » lan, la tourterelle, les graſſais, la *pupue*, &c. commen- » cent au 15 Août, d'autres au 15 Septembre, d'autres » au 15 Octobre, & tout eſt fini vers le milieu de No- » vembre..... *Extrait d'une Lettre ſur les oiſeaux de paſſage, pag. 29. & 30. du 18[e]. T. des Obſervations ſur les Ecrits Modernes.*

☞ PUPULER. v. n. C'eſt le terme dont on ſe ſert pour exprimer la maniére de crier de la hupe. Ce mot vient de *pupur*, qui étoit autrefois le nom de la hupe, & que quelques-uns lui donnent encore. J'ai entendu *pupuler* la hupe.

P U R.

PUR, Pure. adj. Qui eſt ſimple; qui n'eſt ni composé, ni mélangé. *Purus, ſimplex, merus, ſincerus.* Il n'y a que Dieu qui ſoit un Être *pur* & ſans compoſition. Dans la nature il n'y a rien de *pur*; les élémens même ne ſont pas *purs.* De l'or *pur* eſt celui qui eſt bien affiné, ſéparé de tout autre métal. Du *pur* froment, eſt celui qui n'eſt point mêlé de ſeigle, ou d'autre graine. Un air *pur*, eſt celui qui eſt ſans nuage; du vin *pur*, celui que l'on boit ſans eau. Le change *pur.* Voyez Change.

Pur, ſe dit en choſes ſpirituelles & morales, de ce qui eſt honnête, innocent, exempt de crime. *Honeſtus, innoxius, inſons.* Les Anges ſont des ſubſtences *pures*, des intelligences *pures.* Les Saints ont mené une vie *pure*, chaſte, honnête, exempte de toute ſouillure. Une ame *pure* & nette. Les victimes qu'on offre aux Dieux, doivent être *pures*; à plus forte raiſon le cœur, qui eſt la plus noble qu'on leur puiſſe offrir. M. Scud. Le mérite le plus *pur* n'eſt pas le plus d'uſage, dans un ſiecle auſſi corrompu que le nôtre. S. Real. Croyez-vous qu'une fille ſorte bien *pure* des mains de quatre raviſſeurs. G. G.

Plus une flame eſt pure, *& plus elle eſt durable.* Corn.

Le jour n'eſt pas plus pur *que le fond de mon cœur.* Rac.

Pur, ſe dit auſſi du ſtyle, de la diction, & ſignifie correct, châtié, poli. *Purus ſermo vel verſus.* Un Orateur doit avoir une expreſſion *pure* & nette, des mots choiſis & intelligibles. On dit auſſi que des vers ſont *purs* & chaſtes, quand il n'y a rien qui donne de ſales idées. On dit auſſi d'un Auteur qui en a bien imité un autre, C'eſt Cicéron tout

pur

pur, c'est Malherbe tout *pur*. On le dit aussi de celui qui l'a volé effrontément.

Pur, se dit aussi de ce qui est naturel, qui n'est point corrompu. *Purus, merus, naturalis.* Pour voir la nature toute *pure*, il la faut examiner dans les enfans & dans les animaux.

Pur, se dit aussi pour assurer & exprimer davantage la vérité des choses. C'est une *pure* affectation. *Mera affectatio.* Une *pure* hâblerie. *Germanum mendacium.* C'est une *pure* sottise. Il a fait cela par une *pure* vanité. C'est par *pure* curiosité, *pure* complaisance. C'est un *pur* assassinat, un *pur* galimathias.

Pur, en termes de Jurisprudence, se dit de ce qui n'est chargé d'aucune clause, condition ni embarras. *Purus, simplex, immunis.* Un billet, une obligation *pure* & simple. Un bail *pur* & simple, sans la clause de six mois. Une donation *pure* & simple, qui est sans rétention d'usufruit. Une adjudication *pure* & simple, qui est définitive & sans charges. Un défaut *pur* & simple, qui est le dernier, & sans autre délai. Un élargissement *pur* & simple, sans caution. Quittance *pure* & simple, sans réserve, ni protestation. ☞ *Pure perte*, se dit de la saisie du fief du vassal faite par le Seigneur, laquelle tombe en *pure perte* sur le vassal, parce que le Seigneur fait les fruits siens du fief, tant que dure la saisie, jusqu'à ce que le vassal ait fait & payé ses devoirs & droits au Seigneur saisissant, ensorte que le Seigneur n'est pas obligé de restituer les fruits qu'il a perçûs pendant le temps qu'a duré la saisie.

Pur, en matiére de Fleurs est opposé à panaché, & marque par conséquent une fleur qui n'a aucune raie, soit blanche, soit jaune, qui y fasse une diversité riche & agréable. On dit, mes plus belles tulipes sont devenues *pures*. Cet œillet est *pur*. *Simplex.* Il y en a qui sont à moitié *purs* & à moitié panachés.

Pur. En termes de Blazon, on dit qu'un homme porte d'argent *pur* ou de gueules *pur*, pour signifier que ses Armoiries consistent dans le *pur* émail du champ de l'écu, sans qu'il soit chargé d'aucuns meubles, ni piéces héraldiques. C'est ce qu'on appelle aussi porter d'argent ou de gueules *plein*, &c.

☞ Purs. adj. plur. m. Dieux *Purs*. A Pallantium, ville d'Arcadie, on voyoit sur une hauteur un Temple bâti à des Dieux qu'on appelloit *Purs*, & par lesquels on avoit coûtume de jurer dans les plus importantes affaires. Du reste, ces peuples ignoroient quels étoient ces Dieux; ou s'ils le sçavoient, c'étoit un secret qu'ils ne révéloient point, dit Pausanias.

On dit adverbialement, Il a été absous à *pur* & à plein, pour dire, entiérement & définitivement. *Plenè vel omnino absolutus.* ☞ Il lui a oié le fait à *pur* & à plein, c'est-à-dire, affirmativement, hardiment & entiérement.

☞ PURAQUE. f. m. Sorte de poisson du Bresil, qu'on croit être la Torpile, à cause qu'en le touchant il cause un engourdissement aux membres comme la paralysie. Si quelqu'un le touche avec un bâton, son bras demeure endormi. Ce poisson est bon à manger, & n'a nul venin.

PUREAU. f. m. Terme de Maçon & de Couvreur. C'est la partie de la tuile, ou de l'ardoise, qui demeure découverte après qu'elle est mise en œuvre. *Pars excedens, patens.* Une tuile ne doit avoir que trois ou quatre pouces de *pureau*; le reste est couvert par les supérieures & les latérales. L'ardoise qui a 15. ou 16. pouces de longueur, ne doit avoir que quatre ou cinq pouces de *pureau*.

PURÉE. f. f. Jus ou suc qu'on tire des pois. *Jus vel cremor pisorum.* La premiére *purée* se tire des pois, lorsqu'ils cuisent; la seconde, lorsqu'on les écache, & qu'on les passe dans une passoire. On fait du potage de purée les jours maigres. Une *purée* de pois verds aux câpres. On fait aussi des *purées* de féves, de lentilles & autres légumes. Les Ivrognes appellent quelquefois le vin, de la *purée* de Septembre. Lorsqu'ils refusent du raisin, ils disent qu'ils aiment mieux la *purée* que les pois.

PUREMENT. adv. Sans mélange. *Purè, sincerè.* On peut raisonner tant qu'on veut sur les choses *purement* naturelles. Le motif de sa vocation étoit *purement* humain. M. Scud.

Purement, se dit aussi d'une maniére pure, sans clause, condition, ni réserve. *Absque ulla conditione.* Il lui a fait ce don *purement* & simplement. Il a résigné son bénéfice *purement* & simplement, sans réserve de pension.

Purement, en Morale, se dit de ce qui est net, chaste, exempt de souillure. *Purè, castè, innoxiè.* Les Peres du désert ont vécu fort *purement*. On dit aussi, qu'un Auteur écrit fort *purement*, quand il se sert de termes choisis, élégans & polis. Il y a de la différence entre écrire *purement*, & écrire nettement. Vill.

PURETÉ. f. f. Qualité de ce qui est pur, clair & net. *Puritas, munditia, integritas.* Cette fontaine est agréable par la *pureté* de ses eaux. L'or est celui des métaux qu'on peut porter à la plus grande *pureté*, qui est capable d'un plus grand affinement. La *pureté* de l'air contribue beaucoup à la santé.

Pureté, se dit en Morale de la chasteté, de l'innocence des mœurs. *Castitas, morum integritas.* Rien n'est plus agréable à Dieu que la *pureté* des Vierges, qu'un cœur qui a gardé sa première *pureté*, sa premiére innocence. Il faut une vertu plus qu'humaine pour conserver sa *pureté* parmi tant d'ordures. Pat. La *pureté* de culte que vantent les Protestans, est une *pureté* trop séche & trop nue. S. Evr. La *pureté* des sentimens & des pensées donne encore plus de graces à l'éloquence, que la *pureté* des paroles. Le Ch. de M. Les hommes ont altéré & corrompu la *pureté* de la Religion. La vraie parure d'un Chrétien, c'est la *pureté* des mœurs. Du Pin. ☞ La *pureté* de cœur consiste à n'avoir rien dans le cœur, qui soit tant soit peu contraire à Dieu, & à l'opération de sa grace. Lallem. *Doct. Spir.* p. 135.

On dit aussi la *pureté* de la Langue; pour dire, qu'elle n'est point mêlée de mots barbares & étrangers: *Incorrupta linguæ integritas, pura oratio.* La *pureté* du style, signifie l'élégance, la politesse, l'exactitude du style. La *pureté* du langage ne consiste qu'à user de mots & de phrases qui soient du bon usage. Ainsi les allégations de quelques Auteurs modernes qui ont tant déclamé contre le soin de la *pureté*, sont toutes contre ceux qui ont beaucoup plus de soin des paroles que des choses, & qui péchent par une trop grande affectation: & personne n'oseroit avancer qu'il ne faut point se soucier d'écrire purement. On a beau alléguer que cette occupation est un indice de la bassesse de l'esprit, & que ceux qui s'attachent à cet examen de paroles ou de syllabes, ne sont pas capables d'arriver jamais à la magnificence des pensées; la *pureté* du langage ne nous empêche point d'exprimer ce que nous pensons. Cicéron & Démosthène n'ont-ils laissé à la postérité que leurs plus mauvaises pensées, parce que cette scrupuleuse & ridicule *pureté*, à laquelle ils s'attachoient trop, les a obligés à les supprimer? Vaug. Il est à craindre qu'un trop grand attachement à la *pureté* ne produise enfin de la sécheresse. S. Evr.

Pureté, signifie encore de l'exactitude, de la netteté, du bon sens & de la raison. *Munditia, nitiditas, judicium, ratio, sensus.* Quelle *pureté* de raison dans tout cet Ouvrage! S. Evr.

☞ PURETTE. f. f. *Puretta.* Poudre magnétique, plus pesante que le sable, noire, brillante, qu'on trouve au bord de la mer, dans un lieu nommé *Mortuo*, près de Gênes. Elle paroît mêlée avec le sable après quelque grande tempête, ou une grande agitation des eaux. On la sépare facilement de l'autre sable, quoique de la même couleur, par le moyen d'une lame de couteau aimantée, qu'on y applique, & à laquelle elle s'attache. On s'en sert pour mettre sur l'écriture, comme de la poudre de buis, ou de la poudre dorée. Cette poudre au sortir de la mer ne noircit pas les doigts; mais étant écrasée & broyée entre deux lames d'acier bien poli, elle les noircit. Comme elle s'attache au fer aimanté, & qu'en promenant une pierre d'aimant, sous un carton léger où l'on en a mis, elle se remue & trémousse comme fait la limaille de fer, on a soupçonné que c'étoit du fer en poudre; mais comme elle ne se rouille ni dans l'eau douce ni salée, ni dans l'urine, ni dans les liqueurs acides, & que l'eau forte même qui dissout le fer & l'acier, ne produit aucun effet sur elle, & qu'elle ne pétille point en la jettant dans la flamme d'une chandelle, comme fait la limaille de fer, on a présumé que c'étoit de la poudre d'aimant même; mais qui ne s'attache point au fer comme fait l'aimant, à moins que ce fer ne soit lui-même aimanté, parce que les par-

ties en sont trop petites pour pouvoir avoir un tourbillon de matière cannelé & magnétique ; ce qui produit l'effet de l'aimant.

PURGATIF, ive. adj. & subst. (l'*a* est bref.) Remède qui évacue les impuretés du corps par le bas. *Purgativum, purgans, cathartieus.* On divise les *purgatifs* par rapport à leur effet en *benins*, en *médiocres* & en *violents*. Les *purgatifs benins*, sont ceux qui purgent doucement ; comme les tamarins, la casse, la manne, la rhubarbe, le séné. Les *médiocres*, sont ceux qui purgent un peu plus fortement ; comme le jalap, la scammonée. Les *violens*, sont ceux qui purgent avec violence ; comme la coloquinte, l'ellébore, la lauréole. On divise aussi les *purgatifs* par rapport à l'humeur qu'ils évacuent en *phlegmagogues, cholagogues, menalagogues & hydragogues.* Ces mots ont été expliqués chacun en leur lieu. Plusieurs d'entre les Modernes rejettent, & peut-être avec assez de fondement cette seconde division. Les *purgatifs* agissent ou en picotant & irritant les fibres nerveuses de l'estomac & des intestins, ou en excitant dans le sang une fermentation particulière qui donne lieu à la séparation des mauvaises humeurs. Il y a des Auteurs qui prétendent avoir remarqué que certains *purgatifs*, purgent par le haut & par le bas, selon qu'on les a cueillis de bas en haut, ou de haut en bas, & ils assurent cela des bourgeons de sureau, des feuilles de cabaret, & des racines d'iris & d'aunée. Ils attribuent la cause de ces différens effets à l'idée expresse de l'imagination de celui qui cueille, laquelle passe à la plante, par le moyen de quelques influences. Cette explication est aussi absurde & ridicule, que la remarque est fausse & imaginaire. Les acides diminuent la force des *purgatifs*, d'où vient que les mélancholiques & les hypochondriaques qui abondent en acidités, sont plus difficiles à purger. Un lavement *purgatif*, un tisanne *purgative*. On a enfin chassé cette fièvre à force de *purgatifs*.

Purgatif. Terme de dévotion mystique. *Purgativus.* On appelle *vie purgative*, un état dans lequel la crainte de l'enfer, est le principe dominant dans l'ame, ensorte que cette crainte la purge, entant qu'elle réprime les fureurs de la cupidité. La vie *purgative* n'est point l'état des parfaits : dans cet état de vie *purgative* l'amour est encore intéressé.

PURGATION. s. f. (l'*a* est long.) Action de ce qui rend pur, de ce qui se décharge de ses impuretés. *Purgatio.* Le vent, la pluie, sont des *purgations* de l'air. Les *purgations* naturelles sont des décharges d'humeurs. Les éternuemens sont des *purgations* du cerveau.

Purgation, se dit aussi d'un médicament purgatif. *Medicatio, vel medicamentum catharticum.* Les *purgations* ordinaires se font avec la casse, le séné, la rhubarbe, les tamarins. Les gens infirmes prennent souvent des *purgations* par précaution. ☞ Hippocrate désapprouve la *purgation* pendant la fièvre. M. Harris, Médecin de Londres, dans son traité *De morbis acutis infantum*, prétend que c'est parce que de son temps, il n'y avoit que des purgatifs violents en usage. Il dit qu'elle passoit pour dangereuse dans les fièvres, même des grandes personnes, jusqu'à ce que M. Sidenham eût démontré combien elle est utile.

Purgation, se dit aussi de la préparation des médicamens, qui se fait lorsqu'on les monde & qu'on les purifie, pour en retrancher les superfluités, comme le bois & les pepins de la casse, les noyaux des dattes, des tamarins, & d'autres fruits. *Praeparatio, selectio.*

On appelle *purgation menstruale*, ou *purgations*, l'évacuation particulière, qui arrive tous les mois aux femmes. *Menses, menstrua.* Le mot de *purgations* pris seul en ce sens, ne se dit qu'au pluriel. Les *purgations* se nomment autrement, *menstrues*, *flux menstrual*, *ordinaires.* Voyez Menstrues.

Purgation, se dit aussi en Chymie de diverses préparations qu'on donne aux métaux & aux minéraux pour leur ôter leurs impuretés. *Excretio, separatio.* La *purgation* du mercure se fait en le passant par le chamois, d'où il sort par ses pores. La vraie *purgation* de l'or se fait par le feu, par la coupelle, par l'inquart, par la cémentation. Les autres *purgations* des métaux se font par des fusions réitérées.

☞ Purgation Canonique. Terme de l'ancienne Jurisprudence Canonique. Action par laquelle un accusé se justifie devant le Juge Ecclésiastique, selon les formes prescrites par les Canons.

☞ On appelloit *Purgation vulgaire*, la justification qui se faisoit autrefois par l'épreuve du feu, de l'eau, du duel, &c. Acad. Fr.

Purgation dans la Tragédie. *Expurgatio animæ.* Aristote dit que la Tragédie par le moyen de la terreur & de la compassion, achève de purger en nous ces passions & les autres semblables. Aristote établit une certaine *purgation* des passions que personne jusqu'ici n'a bien entendue, & qu'il n'a pas bien comprise lui-même. S. Evr. Bien souvent la Tragédie réveille en nous les passions, au lieu de les éteindre : ainsi cette *purgation* des passions pourroit bien n'être qu'une belle idée. Corn. Les *purgations* de l'ame ce sont les discours de la Philosophie. Dac. Voyez Purger.

PURGATOIRE. s. m. (l'*a* est bref.) Terme de l'Église Romaine. *Purgatorium.* Lieu où les Justes souffrent la peine due à leurs péchés, à laquelle ils n'ont pas satisfait en ce monde. C'est par la miséricorde de Dieu, par les indulgences de l'Église, & les prières des Fidèles, qu'on est délivré des peines du *Purgatoire.* ☞ Dans un Réglement qu'Innocent IV[e]. fit en 1254. pour les Grecs de Chypre, il dit, art. 23. Puisque les Grecs croient que les ames de ceux qui meurent sans avoir accompli la pénitence qu'ils ont reçue, ou chargés de péchés véniels, sont purgés après la mort, & peuvent être aidés par les suffrages de l'Église : nous voulons qu'ils nomment *Purgatoire*, comme nous, le lieu de cette purgation, quoiqu'ils disent que leurs Docteurs ne lui ont point donné ce nom. Voyez sur le *Purgatoire* Césaire d'Arles, *Homel. VIII.*

Il y a dans une île d'Irlande un lieu qu'on appelle le *Purgatoire de Saint Patrice*, où par les prières de S. Patrice Évêque du lieu, se fit une représentation visible des peines que les impies souffrent après leur mort, afin d'étonner les pécheurs, & de dissiper les erreurs des Gentils. Ce lieu est aussi appellé *le trou de Saint Patrice*, parce qu'effectivement c'est un grand trou. Camden & Matthieu Paris dans les descriptions d'Hybernie.

On dit d'une personne qui a souffert beaucoup de douleurs, ou d'afflictions, qu'elle a fait son *Purgatoire* en ce monde.

L'Ordre des Frères du Purgatoire. C'est un Ordre Religieux supposé. Abraham Bruin l'a mis dans des figures qu'il a données en 1577 des Religieux de tous les Ordres, avec des Commentaires d'Adrien Damman. Bruin a été copié par Michel Colin en 1581. & en 1585. par Josse Amanus, dont les figures sont aussi accompagnées d'un discours en vers & en prose de François Modius, sur l'origine des Ordres. Schonnébek a aussi mis celui-ci avec d'autres semblables dans la seconde édition de son Histoire des Ordres Religieux avec les figures de leurs habits, faites en 1700. *in*-8°. à Amsterdam, mais malgré tout cela les Frères du *Purgatoire* n'ont jamais existé.

☞ PURGE. s. f. Action de purifier & de désinfecter les marchandises infectées de la peste. Ce mot se trouve dans une Dissertation de M. Astruc sur la peste.

☞ PURGEOIRS. s. m. pl. On appelle *purgeoirs* des bassins chargés de sable, par où les eaux des sources passent, & où elles se purifient avant que d'entrer dans les canaux. Dans tous les aqueducs il doit y avoir des *purgeoirs* placés à distance, & il faut avoir soin d'en renouveller le sable tous les ans. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

PURGER. v. act. Ôter les mauvaises qualités, humeurs, ou impuretés d'un corps. *Purgare, expurgare.* L'air se *purge* par son agitation, par les vents, par les pluies. On *purge* les maisons pestiférées avec de forts parfums d'encens, de genièvre, de poudre à canon. Le cerveau se *purge* par le nés, le corps par les sueurs & les excrémens. Les femmes se *purgent* naturellement tous les mois.

Purger, signifie aussi, Ôter les impuretés par l'art & les remèdes. *Arte & remediis, potionibus, morbos depellere, expellere.* Les Médecins *purgent* plusieurs fois leurs malades, leur donnent plusieurs médecines. Les personnes craintives se *purgent* souvent par précaution. La coloquinte *purge* avec violence. La rhubarbe, la casse, la

manne

manne *purgent* doucement. Les diurétiques *purgent* les reins & la vessie.

Purger, se dit aussi en Chymie. *Metalla depurgare, expurgare.* L'art est nécessaire pour *purger* les métaux, pour les séparer de leurs glébes, de leur marcassite. L'argent des mines de Potosi se *purge* avec le mercure. La Chymie se vante de *purger* toutes sortes de corps de leurs féces & impuretés.

Purger, en termes de Philosophie hermétique. C'est lorsque la noirceur parolt; cela s'appelle *mort & ténèbres*, qu'il faut *purger* jusqu'à ce qu'on voie la couleur blanche; ce qui se fait par la continuation du feu, sans autre artifice. Diction. Herm. *Purger* & nettoyer. c'est la même chose.

Purger, se dit figurément en choses morales, & signifie, Chasser, bannir, exclurre. *Depellere, fugare, dissipare.* Il est bien difficile de *purger* la ville de filous, de charlatans, de gens qui ne valent rien. On ne fait point de tort à l'État de le *purger* d'un méchant homme. Pasc. Ce jeune homme auroit besoin d'être *purgé* du mauvais air & du langage de la bourgeoisie. Cail. Il faut *purger* notre langue des superfluités qui en diminuent la vigueur. Id. L'Église a droit de *purger* les livree de tout ce qui pourroit empoisonner les ames. Port-R. Tu songes à marcher sur les pas d'Hercule, en *purgeant* la terre de monstres, & tu ne songes pas à te *purger* des monstres qui sont en toi. Dac. On dit quand on se divertit bien, qu'on se *purge* la ratte, qu'on *purge* sa mélancholie.

Purger les passions *Emendare, curare.* Aristote prétend que le but de la Tragédie est de *purger* en nous les passions par la terreur & la compassion. Il semble que *purger* en ce sens ne peut signifier autre chose que chasser, & déraciner les passions de l'ame. Mais comme il est faux que la Tragédie puisse venir à bout de *purger* les passions, dans ce sens rigoureux, l'on prétend qu'il ne faut entendre autre chose par-là, sinon qu'elle en réprime les excès, & les réduit à une juste modération. Elle *purge* la terreur & la compassion par elles-mêmes, en nous apprenant à en supporter courageusement tous les accidane; & en *purgeant* la terreur & la compassion, elle *purge* en même temps toutes les autres passions qui pourroient nous précipiter dans la même misére. Dac.

Purger, se dit aussi en termes de Palais. On fait un decret pour *purger* les hypothèques. *Purgare, discutere.* Un decret ne *purge* point le doüaire. Il faut une comparution personnelle pour *purger* un decret d'ajournement personnel; un écrou à la main pour *purger* un decret de prise de corps. On peut *purger* une contumace dans les cinq ans, en refondant les dépens. On se *purge* par serment à l'Audience sur un fait dont il n'y a point de preuve. Cet accusé s'est enfin *purgé* de la calomnie, on l'a renvoyé absous. On a *purgé* la mémoire de ce condamné. On se *purgeoit* autrefois par l'attouchement du fer chaud, & comme on disoit alors, par eau & par ignise. Les cérémonies en sont décrites dans les Notes sur les Capitulaires de Charlemagne. Cujac, Hotoman, Polydore Virgile, Sigonius, Pasquier, & autres ont écrit sur cette matiére.

Purger, a aussi signifié autrefois, Payer; & on disoit *purger* les arrérages d'une rente, *purger* les dépens, *purger* la saisine; pour dire, payer & en acquiter les causes. *Solvere, persolvere.*

Purgé, ée, part. pass. & adj. On dit, Du savon bien *purgé*, des gans bien *purgés* & lavés. *Expurgatus, detersus.*

☞ PURGERIE. s. f. Terme de raffinage de sucre. L'on nomme ainsi à la Martinique & dans les autres Iles Françoises de l'Amérique le lieu où l'on met les formes de sucre pour les blanchir.

PURIFICATION. s. f. Est une oblation que les femmes qui relévent de couche offrent au Prêtre avant que d'entrer à l'Église. *Purificatio.* On faisoit diverses sortes de *purifications* dans l'ancien Testament. Saint Paul pratiqua toutes les *purifications* prescrites par la loi aux Nazaréens. Go. Les Juifs détruisoient la véritable vertu, & renfermoient toute leur Religion dans quelques *purifications* extérieures. Port-R.

Purification. s. f. Action par laquelle on purifie. *Purificatio.* La Loi de Moyse, au *Levit.* C. XII. ordonnoit qu'une femme qui avoit mis au monde un enfant selon les voies ordinaires demeurât immonde pendant quarante jours, si c'étoit un enfant mâle, c'est-à-dire, sept jours avant la circoncision, & trente-trois après; & si elle étoit accouchée d'une fille, deux semaines d'abord ou quatorze jours, & ensuite soixante & six jours; ce qui fait quatre-vingts jours. Pendant ce temps elle ne pouvoit toucher rien de saint, ni aller au temple. Elle se tenoit dans sa maison sans sortir, & séparée du commerce & de la compagnie des autres. Quand ce temps étoit expiré, la loi ordonnoit, au même endroit, v. 6. & suiv. qu'elle allât se présenter au temple, qu'elle offrît à la porte du tabernacle un agneau de l'année en holocauste, & un pigeonneau, ou une tourterelle pour le péché; qu'elle les donnât au Prêtre, qui les offriroit au Seigneur, & qui prieroit pour elle, & qu'elle seroit ainsi purifiée de la souillure qu'elle avoit contractée, & que l'Écriture appelle péché, quoique ce ne soit qu'une souillure extérieure & une impureté légale. Cette cérémonie, qui, comme l'on voit, consistoit en deux sacrifices, un holocauste & un sacrifice d'expiation, s'appelloit *Purification*, טהרה טור, *Purificatio, Purgatio.* La Sainte Vierge, que les termes de la loi, selon la remarque des Peres, ne renfermoient point ou qu'ils excluoient même, obéit néanmoins ponctuellement à la loi, & se transporta au temple exactement dans le temps marqué pour accomplir tout ce que Moyse avoit prescrit. C'est-là la *Purification* de la Sainte Vierge. L'Église en mémoire de cette *Purification* de la Sainte Vierge, solemnise tous les ans une fête le 2. de Février, qui est le 40e. jour après Noël, pour honorer ce mystére, & les vertus que la Sainte Vierge y pratiqua. C'est ce qui s'appelle *la fête, le jour de la Purification*, ou simplement, *la Purification de la Sainte Vierge*, & souvent même *la Purification* tout court. Il partira à la *Purification.* Prêcher la *Purification*, c'est prêcher ce jour-là, & sur ce mystére. Les Prédicateurs du Carême prêchent la *Purification*, comme ceux de l'Avent prêchent la Toussaints. C'est par-là qu'ils commencent communément les uns & les autres. Une *purification* est aussi un tableau, ou une estampe qui représente ce mystére. Il y a une belle *Purification* de Rubens.

La fête de la Purification est très-ancienne. On convient assez qu'elle fut instituée au jour & à la maniére que nous la célébrons, sous l'Empire de Justinien l'an 542. & à ce que l'on croit, au sujet d'une mortalité, qui cette année-là, dépeupla presque toute la ville de Constantinople. Il y a cependant des raisons de croire, qu'avant ce temps-là on célébroit déja ce mystére, quoiqu'on ne le fît point à la maniére, ni au jour qu'on la plaça pour lors: mais entre la Circoncision & l'Épiphanie. Car 1°. dans la vie de S. Théodose le Cénobiarque, il est parlé d'une fête de la Sainte Vierge fort solemnelle, en laquelle ce Saint nourrit miraculeusement un grand nombre de monde qui étoit venu célébrer cette solemnité à Jérusalem; ce qui fait conjecturer, que c'étoit un mystére de la Sainte Vierge, qui s'étoit passé dans cette ville. Or, sa Purification est presque le seul, ou du moins le plus célébre, qui soit arrivé à Jérusalem. Cependant d'autres veulent que ce fût en général une fête instituée en son honneur, sans qu'on y honorât aucun de ses mystéres en particulier. 2°. Saint Léon dans sa XVIe. Lettre qu'il écrit aux Évêques de Sicile, touchant la distinction qu'on devoit mettre entre les fêtes, marque au chapitre second, la *Purification* parmi les autres. Cette fête, ou ce jour a encore d'autres noms. Les Grecs, la nomment Hypante, ou Hypapante, c'est-à-dire, *Rencontre.* Nous la nommons souvent *Chandeleur.* C'est aussi la Présentation de Notre Seigneur au Temple. Voyez Chandeleur, Hypapante, & Présentation.

☞ Purification. s. f. v. C'est aussi l'action que le Prêtre fait à la Messe, lorsqu'après avoir pris le précieux sang de Notre-Seigneur, immédiatement avant l'ablution, il prend du vin dans le calice. La Messe étoit presque dite; le Prêtre en étoit à la *Purification.* Acad. Fr.

Purification. Les Mystiques appellent *purifications passives*, les dernieres épreuves par lesquelles sont obligés de passer ceux qui arrivent à la parfaite contemplation. *Purgatio passiva.*

Purification, se dit aussi en Chymie des corps naturels dont on sépare les féces & impuretés. *Lotio, purgatio,*

gatio, *excoctio*, *ſecretio*. Tous les métaux ſe peuvent mettre en œuvre après pluſieurs lotions & *purifications*.

PURIFICATOIRE. ſ. m. Terme de Sacriſtie. C'eſt un petit linge qu'on met ſur le calice pour l'eſſuyer & le purifier après l'ablution. *Purificatorium linteum*.

PURIFIER. v. act. Nettoyer ; ôter ce qu'il y a de ſale & d'impur dans quelque corps. *Purgare*, *mundare*, *detergere*. L'eau de mer ſe *purifie* & ſe deſſale, en paſſant par la terre, pour aller faire des ſources. Le ſoleil en diſſipant les brouillards *purifie* l'air. Si on ſçavoit l'art de *purifier* le ſang, on guériroit toutes les maladies.

Purifier, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. L'ame ſe *purifie* par la pénitence. *Purgari*, *mundari*. Un cœur contrit & *purifié*, eſt une agréable offrande à Dieu. Il eſt bon que l'ame ait le temps de ſe *purifier* de tout amour propre par la tribulation, & la patience d'une maladie. Flech. Le Saint travailloit à *purifier* ſon cœur, & non pas à polir ſon eſprit. Id. Quand nous ne pouvons pas empêcher l'action, nous *purifions* au moins l'intention. Pasc. Les Turcs & les Indiens croyent qu'en ſe lavant & *purifiant* le corps, ils *purifient* auſſi leurs ames. ☞ Les Orateurs Chrétiens diſent quelquefois en s'adreſſant à Dieu, Seigneur, daignez *purifier* mes lévres, pour dire, Faites en ſorte que mes diſcours ſoient purs & ſalutaires. Ac. Fr.

Purifier. Terme de Chymie. Rendre plus pur, *Purgare*, *mundare*. *Purifier* le cinabre. *Purifier* l'or. Glas. On dit auſſi parmi les Parfumeurs, *purifier* le ſavon.

Purifié, ée. part. paſſ. & adj. *Purgatus*, *vel emundatus*.

PURIM. ſ. m. Fête ſolemnelle parmi les Juifs ; qui ſe célébre le 14. de Mars, à l'occaſion de la délivrance des Juifs du temps d'Eſther. *Purim*.

PURISME. ſ. m. Affectation de pureté dans le langage. *Purus & emendatus loquendi modus*. ☞ Ils oſent, dit l'Abbé Desfontaines, en parlant de la Poéſie Lyrique, peſer magiſtralement, & ſoumettre à leur *puriſme* ſec & didactique, les nobles hardieſſes d'un langage qui doit être affranchi des régles communes & de l'uſage vulgaire. *Obſ. ſur les Ecrits Mod. T. XXV. p.* 11e.

PURISTE. ſ. m. Qui ſe pique d'une grande pureté de langage, même avec affectation. *Qui pure & emendate linguam loquitur*, *Puriſta*. Les *Puriſtes* ſont gens difficiles à contenter ; ils ne trouvent rien à leur goût.

PURITAINS. Calviniſtes de la Grande Bretagne qui ſont profeſſion de ſuivre la pure parole de Dieu. *Puritani*. Ils ſont ennemis du gouvernement des Épiſcopaux, condamnant la Liturgie Anglicane, comme étant une invention purement humaine.

☞ Les *Puritains* furent ainſi nommés, parce qu'ils affectoient d'être plus purs que les autres Proteſtans, en tout ce qui regardoit la Religion. C'eſt pour cela qu'ils refuſoient de s'aſſembler dans les Égliſes qui avoient ſervi aux Catholiques, & qu'ils ne vouloient pratiquer ni retenir aucun de leurs uſages ou cérémonies ; de ſorte que dans leur commencement un de leurs Miniſtres aima mieux perdre mille écus de penſion qu'on lui donnoit, que de porter l'habit clérical, ou le bonnet quarré ſeulement, comme faiſoient les autres. *Sanderus Har.* 221. *Jovet*, *T. I. p.* 106.

☞ Les *Puritains* auſſi nommés Presbytériens, ſont grands ennemis des Évêques, & de l'Égliſe Anglicane. On les appelle auſſi conſiſtoriaux, dit Jovet, T. I. p. 370. parce qu'ils veulent que tout ſe rapporte aux Réglemens des conſiſtoires. Ils ſoutiennent que la parole de Dieu étant parfaite, & ayant été donnée par Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt, pour unique fondement des choſes qui regardent la Religion, tout ce qui s'y fait pour le regard du culte & de l'adminiſtration, eſt illicite, s'il n'eſt appuyé ſur cette parole ; ſi bien que c'eſt un mal de contraindre un Chrétien à aucun acte de Religion, dont on ne peut montrer la raiſon dans l'Écriture ; que tout ce qui a été inſtitué par les hommes, doit être rejetté ; que c'eſt une ſuperſtition qu'un homme quel qu'il ſoit, inſtitue aucune cérémonie de Religion, & la mêle avec les cérémonies & les myſtéres que Dieu a établis ; que la Congrégation des hommes, s'aſſemblent ordinairement pour le vrai ſervice de Dieu, eſt la véritable Égliſe viſible de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, & que l'on donne improprement ce nom aux Synodes & aux Conciles ; que toutes ces Égliſes ou Aſſemblées ſont égales, & de même autorité ; qu'aucune de ces Égliſes n'a été aſſujettie par Jeſus-Chriſt à aucune Juriſdiction Eccléſiaſtique ſupérieure ; mais eſt ſeulement ſujette à celle qui s'ouvre en elle-même, ſans que les autres ayent pouvoir ſur elle ; que leurs ames ſont laiſſées au jugement immédiat de Notre-Seigneur, de même que leurs corps au Magiſtrat civil, lequel ſeul peut ordonner ſur la terre, des Égliſes ou des Aſſemblées ; que chaque Égliſe établie doit avoir néceſſairement près d'elle ſes Miniſtres & ſes Gouverneurs ; que toute Égliſe déſignée a pouvoir de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt d'élire & d'appeller tous ſes ſupérieurs Eccléſiaſtiques & Spirituels, & qu'il n'eſt pas raiſonnable qu'un ſeul gouverne deux Égliſes ; que l'Égliſe n'a pas le pouvoir d'ordonner des cérémonies & des choſes concernant le culte divin, autres que celles que Jeſus-Chriſt a preſcrites dans l'Écriture. Ils veulent qu'on joigne au Miniſtre, quelques anciens, comme Cenſeurs, même d'entre les Artiſans, s'ils en ſont dignes. Ils enſeignent que Notre-Seigneur donne les clefs ſpirituelles de l'Égliſe à ces Gouverneurs ſpirituels, & non à d'autres, quant à l'exercice ; mais non pas afin qu'ils ſe ſervent de violence contre la liberté, ou qu'ils ſe prévalent de quelques prérogatives, cela étant propre au Pape & aux Prélats ; mais qu'ils doivent uſer avec diſcrétion de ces clefs contre ceux qui ſont quelque faute. Ils déteſtent la confeſſion auriculaire, plus encore que les autres Calviniſtes. Ils diſent que le Magiſtrat politique a droit de prendre garde que l'Égliſe ne reçoive aucune atteinte d'erreurs ; que le Pape eſt l'Ante-Chriſt, & qu'entre les Eccléſiaſtiques, il n'en faut élever aucun dans un degré ſi haut, qu'il ne puiſſe être aiſément repris par le moindre Magiſtrat, s'il vient à manquer. Voyez le Livre intitulé *Puritaniſmus Anglicus*, & Jovet, T. I. p. 370. & ſuiv.

PURMEREND. ſubſt. m. Nom propre d'une ville de la Nord-Hollande. *Purmerenda*. Elle a entrée dans les États provinciaux d'Hollande, & elle eſt ſituée environ à une lieue d'Édam, vers le couchant, ſur le Béemſter, qui étoit un grand marais, dont on a fait de belles prairies. Maty.

☞ PURPURIN, ine. adj. qui approche de la couleur de pourpre. Les Botaniſtes principalement, ont été obligés de ſe ſervir de ce terme pour exprimer la couleur de pluſieurs plantes ou fleurs, qui ne ſont point abſolument de couleur de pourpre, mais qui en approchent. La Belladone, l'Érinaca, le Calceolus ou Sabot, & quantité d'autres ont les fleurs *purpurines*, ou tirant ſur le *purpurin*. La couleur de l'Amaranthe approche du *purpurin*, & ſa fleur eſt rouge comme de l'écarlate. Les feuilles de la petite Chélidoine ſont quelquefois marquées d'une tache *purpurine*. Lémery.

☞ PURPURINE. ſubſt. f. Bronze moulu qui s'applique à l'huile & au vernis. *Dict. des Arts*. 1731.

PURULENT, ente. adj. Qui eſt mêlé de pus. *Purulentus*. Les phthiſiques jettent ſouvent des crachats *purulens*. Dans la dyſſenterie les éjections ſont *purulentes*. Les urines ſont *purulentes*, lorſqu'il y a un ulcére aux reins, ou à la veſſie. ☞ Crachement *purulent*. Journ. des Sçav. 1733. p. 329.

PURUTU. ſ. m. Sorte de légume du Pérou, fait comme une féve, mais plus petit. *Purutus*. Les Habitans en font leur nourriture ordinaire.

PUS.

PUS. ſ. m. Terme de Médecine. C'eſt une humeur putride, blanche & épaiſſe, une boue faite de ſang corrompu qui ſort d'une plaie qu'on ouvre, d'une apoſtume qui créve. *Tabum*, *pus*, *ſanies*. Il a crevé quelque abcès dans ſon corps ; il jette le *pus* par la bouche. Il faut tenir une plaie ouverte, tant qu'elle ſuppure, tant qu'elle jette du *pus*, de peur de renfermer le loup dans la bergerie.

Ce mot eſt purement Latin, & vient du Grec, πύον, qui ſignifie la même choſe.

PUSCHIAVO, PUSCHLAW. ſ. m. Nom propre d'un bourg du pays des Griſons, ſitué ſur les confins de la Valteline, au pied du mont Bernina, à trois lieues de Tirano, vers le nord. *Puſchlavium*. Maty.

PUSIANO. ſ. m. Le lac de *Puſiano*, ou d'Orſilo. *Puſianus lacus*, *Eupilis*. C'eſt un petit lac du Duché de Milan. Il eſt

est une des sources du Lambro, & il est situé dans le territoire de Come, à deux lieues de la ville de ce nom, vers le levant. Il prend son nom du village de *Pusiano*, qui est sur son bord septentrional. Maty.

PUSILLANIME. adj. m. & f. Homme sans courage, qui n'est capable d'aucune résolution vigoureuse; qui s'intimide aisément. *Pusillanimus, ignavus, imbellis.* Un *pusillanime* n'est point propre pour le gouvernement. Il ne faut donner ni trop de crainte à une ame *pusillanime*, ni trop de confiance à une ame présomptueuse. Bouh.

PUSILLANIMITÉ. subst. f. Vice d'esprit, bassesse d'ame, foiblesse de courage, qui fait craindre tout, & empêche toutes les bonnes résolutions. *Pusillanimitas.* La *pusillanimité* est un vice opposé à la magnanimité. Cassandra Rhet. d'Ar. La *pusillanimité* ne se peut pardonner qu'aux femmes. On lui reprochoit de prendre trop de mesures, & on appelloit sa prévoyance *pusillanimité*. Refl.

PUSIO, ou TOPIRO. ss. mm. Noms propres d'une petite ville Episcopale, suffragante de Philippopoli. *Topiris, Topirium, Toprus.* Elle est dans la Romanie, près des confins de la Macédoine, à dix lieues de Maximianopoli. Maty.

☞ PUSSA. s. f. Déesse des Chinois, que les Chrétiens nomment la Cybéle Chinoise. On la représente assise sur une fleur d'alisier au haut de la tige de l'arbre. Elle est couverte d'ornemens fort riches, & toute brillante de diamans & autres pierreries. Elle joint les deux mains devant son sein. Mais de plus elle a encore seize bras, qu'elle étend, sçavoir huit à droite & autant à gauche. Chaque main est armée de quelque chose, comme d'une épée, d'un couteau, d'un livre, d'un vase, d'une roue, & d'autres choses mystérieuses & symboliques.

☞ PUSSEY. s. m. Bourg de France dans la Beauce, à quatre lieues ou environ d'Etampes.

☞ PUSTER. s. m. Nom propre d'un Dieu ou d'une Idole des anciens Germains. *Pusterus.* Divers Auteurs ont fait mention de cette Idole, entre autres Fabrice dans son Traité *de Rebus Metallicis*, Théodore Zwinger dans son *Theatrum vitæ humanæ*, Mérian dans sa Description du Cercle de la Haute-Saxe, André Topp dans celle de Sonders-Hausen, Henri Ernest dans ses Observations diverses, Gaspard Sagittarius dans ses antiquités Payennes & Chrétiennes de Thuringe, Benjamin Scharff dans sa Description de Geniévre, Jacques Toll dans ses *Epistolæ Itinerariæ*, Prætorius dans son *Alectryomancia*, & sa *Magia divinatrix & operatrix*, &c. mais tout ce qu'ils nous en apprennent est mêlé de beaucoup de fables, & raconté d'une maniére fort différente. Jean-Philippe-Christien Staube, a mieux débrouillé que personne, ce qui regarde cet ancien monument de la superstition des Germains Idolâtres, dans une Dissertation intitulée *Pusterus vetus Germanorum Idolum*, &c. & imprimée à Giessen en 1716. *in*-4°.

Quelque variation qui se trouve dans le nom de cette Idole, que les uns appellent *Puster*, les autres *Pusterich*, *Beustard*, ou d'une maniére peu différente; il est constant que tous ces noms sont dérivés du verbe Saxon pusten, qui signifie *souffler*; de-là vient que ces Peuples appellent *puster* un soufflet, *folles*, & désignent un gros homme par le mot de *puster*, à quoi revient celui de boustarin, qui se prend dans le même sens dans quelques provinces de France. Or, tous ces noms, quant à leur signification naturelle, conviennent parfaitement à l'Idole dont nous parlons, comme on verra.

De plus tous ces noms étant en usage dans la Basse-Saxe, il est à croire que c'est là qu'a pris naissance le culte de *Puster*, vû principalement qu'on a fait la premiére découverte de cette Idole dans un château de Thuringe nommé Rotenbourg. C'est une Idole de bronze, de deux pieds & un pouce de hauteur, & deux pieds & demi de grosseur ou de circonférence. Elle paroît s'appuyer sur le genou droit, & a la main droite sur la tête, qui est percée d'un trou vers le sommet, & d'un autre à la bouche. Si l'on remplit en partie d'eau, en partie de différentes matiéres combustibles, la cavité de cette Idole, & qu'après avoir exactement bouché les deux trous avec des chevilles de bois, on la pose sur le feu, on la voit au bout de quelque temps couverte d'une sueur universelle; après quoi si l'on augmente le feu, les deux bouchons sont chassés avec impétuosité des ouvertures qu'ils remplissoient, & il en sort des flammes avec grand bruit. Ainsi *Puster* n'est autre chose qu'une espéce d'Eolipile. A l'égard de la matiére, c'est une sorte de bronze dont l'alliage est inconnu jusqu'ici, quoiqu'on l'ait mis à différentes épreuves chymiques, & que pour cela il en ait coûté à l'Idole une partie du bras gauche. M. Staube croit qu'elle n'est que de fer, & sa raison est qu'elle en a précisément le poids; mais il ne nous apprend point par quel moyen il a pû s'en instruire. Il avance après quelques autres Ecrivains, que cette Idole fut déterrée par les Seigneurs de Tutgérode, dans une espéce de Chapelle souterraine du château de Rotembourg, abandonné aujourd'hui, & que Gonthier Comte de Schwartzbourg la transporta en 1546. de ce Château dans la Forteresse de Sondershausen, où elle est depuis ce temps-là.

M. Staube soutient que les Germains ont regardé cette figure de *Puster*, comme un objet de leur culte, & que les Prêtres Idolâtres s'en servoient utilement pour intimider les peuples superstitieux, & pour tirer d'eux des offrandes & des sacrifices, suivant que cette Idole paroissoit aux assistans plus ou moins irritée; ce qui dependoit uniquement des divers degrés de chaleur que ces fourbes sçavoient lui communiquer. D'abord *Puster* marquoit par la sueur, qui lui couloit de tout le corps, une médiocre colére; mais si les Spectateurs n'en paroissoient que médiocrement touchés, c'étoit alors qu'à l'aide du feu, que les Prêtres avoient soin de redoubler, l'Idole étoit en fureur, faisoit entendre des mugissemens, & poussoit des flammes par la bouche & par le sommet de la tête; ce qui ne manquoit pas de produire l'effet qu'on en attendoit, c'est-à-dire, de multiplier les offrandes que les Prêtres de cette Idole tournoient à leur profit.

PUSTULE. s. f. Petite gale, bouton ou élévation qui vient sur la peau. *Pustula, vel pusula.* On le dit particuliérement des boutons qui viennent de la grosse & de la petite vérole.

PUT.

☞ PUTA. s. f. Déesse Romaine qui étoit invoquée par ceux qui émondoient les arbres. Son nom vient de *putare*, émonder.

PUTAGE. s. m. Vieux mot. Vie déréglée, débordée, mauvais commerce avec les hommes. *Meretricium, meretricia scortatio.*

> *Et tout est leur ententiant,*
> *Et le desir de leur corage,*
> *En lécherie & en* putage,
> *Aux ames decevoir & lober,*
> *En Dieu trahir & enberber*
> *La Meson Dieu, cest sainte Eglise,*
> *Qu'ils avoient en leur garde prise.* Ovide Ms. *de Borel.*

Faire *putage. Scortari, mœchari.*

> *Molt est mes cuers fox & baïs,*
> *Quand un home d'autre païs*
> *Veil avier & faire* putage:
> *Non fais; Quand donc, par mariage?* Id.

PUTAIN. s. f. Femme publique & prostituée, qui a fait banqueroute à l'honneur. *Prostibulum, scortum, meretrix, lupa.* La haine qu'on a contre ce nom, l'a décrédité chez les honnêtes gens, & il n'est plus en usage que chez le peuple, quand il veut dire une injure atroce.

Ce mot vient de *puta* Italien, qui veut dire *petite-fille*: aussi disoit-on autrefois *pute*, comme on voit par ce quatrain fameux de Jean de Mehun dans le Roman de la Rose:

> *Toutes estes, serez, ou fustes*
> *De fait, ou de volonté* putes,
> *Et qui très-bien vous chercheroit*
> Putes *toutes vous trouveroit.*

Il a été un temps qu'il n'étoit point odieux, non plus que celui de *garce. Pute* signifioit une fille, & puis une fille débauchée

débauchée. On a dit aussi *putus*, pour dire un *petit-garçon*, & en Italien *puto* & *puta*, pour dire un *petit-garçon* ou une *petite-fille*, comme témoigne Scaliger, d'où est venu aussi le nom de *petite*. D'autres font venir ce mot par syncope, de *puante*.

Putain, se dit aussi quelquefois de celui qui parle trop librement, qui dit des ordures.

PET DE PUTAIN. Voyez Pet.

PUTANISME. f. m. Vie ou condition de putain. Commercee avec des femmes prostituées. *Meretricium*. Il n'y a point de personnes plus malheureuses que celles qui vivent dans le *putanisme*. Le *putanisme* régna fort du temps de Louis XI. Brant. ☞ Cet homme a long-tems donné dans le *putanisme*. Acad. Fr.

PUTASSER. Vieux v. n. Fréquenter les femmes de mauvaise vie. *Scortari, mœchari*.

PUTASSIER. f. m. Homme qui aime, qui cherche les putains; qui fréquente les mauvais lieux. *Scortator, rei venerea deditus*. Sous François I. n'étoit galant qui ne fût *putassier* indifféremment. Brant. Ce *putassier* s'est retiré de la débauche, & s'est enfin marié; il est bas.

PUTATIF. adj. m. Qui est réputé être ce qu'il n'est pas. *Habitus, creditus*. Il ne se dit guère qu'avec le mot de pere. S. Joseph etoit le pere *putatif* de J. C.

PUTBUS. f. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville de la Poméranie. *Putbusium*. Ce lieu est dans l'île de Rugen, à deux lieues de Bergen, vers le sud. Maty.

PUTCHAMIN. f. m. Fruit de la Virginie qui ressemble à une nêfle. *Putchaminus, fructus species*. Il est verd premiérement, ensuite jaunâtre, & rouge quand il est mûr. Avant sa maturité il est fort âpre, & il astreint la bouche avec beaucoup de douleur. Lorsqu'il est mûr, il a un goût très-agréable. L'arbre qui porte le *putchamin* croît à la hauteur du palmier.

PUTE. f. f. Vieux mot. Putain. Borel. *Meretrix, scortum*.

> *Toutes estes, serez, ou fustes*
> *De fait ou de volonté* putes. R. de la Rose.

Autrefois, *pute*, vouloit dire fille, & se prenoit en bonne part, comme garce. *Ménage*. Borel.

PUTEFI. f. m. Vieux mot. Aller en *putefi*, c'est-à-dire, en perdition, faire la fin d'une pute ou putain. Borel. *Ire perditum*.

PUTEFOI. f. f. Vieux mot; c'est-à-dire, mauvaise foi. Borel. Comme qui diroit la foi d'une femme de mauvaise vie.

> *Tant cruel & de* putefoi. Parcaval.

PUTERIE. f. f. Vieux mot. Vie débordée, impudique, commerce avec des femmes perdues. *Vita profligata, scortatio*.

> *D'ivrogneris, de* puterie,
> *Scandale & bruit*. Blas. des faus. am.

> *Et de sang quelle effusion*
> *Sont venus à l'occasion*
> *De cette vile* puterie. Id.

☞ PUTIGLIANO. f. m. petite ville d'Italie, au Royaume de Naples dans la terre de Barri.

PUTINE. f. f. Mot burlesque, pour dire, putain. *Meretricula, scortulum*.

> *Taisez-vous petite* putine.
> *Autrefois on disoit putain*,
> *Au lieu de* tine *mettant* taie. Scar.

PUTING. subst. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Putinga*. Elle est petite, mais fortifiée, & située dans la province de Quicheu, aux confins de celle de Suchuen. Maty.

PUTIWLE, POTIVOL. ss. m m. Noms propres d'une petite ville de la Moscovie. *Pativolium*. Elle est sur la riviére de Sem, dans le Duché de Worotin, aux confins de celui de Novogrod Séwierski, & de la basse Volhynie. Maty.

PUTOIS. subst. m. Chat sauvage qui a le poil brun, ainsi nommé à cause de sa puanteur. C'est plûtôt une espéce de belette. Les Latins l'ont appellé *viso*, & dans la basse Latinité *putatius*, dont parle Scaliger, contre Cardan.

PUTOMAYO, PUTMAYE. f. m. Nom propre d'une riviére de l'Amérique méridionale. *Putumaius fluvius*. Elle a ses sources aux montagnes des Pastol, dans le Popayan, traverse une grande partie de cette Province, & plusieurs contrees qui sont au nord de l'Amazône, & se décharge dans ce fleuve, vis-à-vis des Iles Homagues. Maty.

☞ PUTRÉDINAIRE. f. m. Philosophe qui soutient que bien des animaux se forment de pourriture & de corruption. Les *Putrédinaires* ont eu beau tenir ferme, leur secte n'a pas aujourd'hui grand nombre de partisans.

PUTRÉFACTION. f. f. Puanteur qui vient de la corruption des corps. *Corruptio, putrefactio, putor*. On ne sçauroit demeurer en ce lieu-là, à cause de la *putréfaction*, de la puanteur de l'égoût qui est auprès.

Putréfaction, en termes de Chymie, signifie, pourriture, corruption des corps. *Putrefactio, digestio*. Il y a plusieurs résolutions chymiques qui se font par la *putréfaction*.

La putréfaction des Sages, en termes de Philosophie hermétique C'est la mortification des deux corps, c'est-à-dire, du fixe & du volatil : car les vertus ne se corrompent jamais, mais seulement les matiéres grossiéres & corporelles : aprés laquelle corruption les vertus élémentaires s'unissent si parfaitement ensemble dans cette matiére, qu'elles ne participent plus ni du feu, ni de l'air, ni de l'eau, ni de la terre, mais c'est seulement leur unique vertu & substance. Elle se fait lorsque la couleur noire paroît, & que la matiére se pourrit & se corrompt; ce qui est le principe d'une génération prochaine. Elle dure cinquante jours, auquel temps il faut faire un feu qui digére la matiére, que le Comte Trévisan appelle feu digérant: qu'un autre Philosophe appelle feu doux & de génération. En cette *putréfaction* consistent toutes les difficultés & toute la vérité de l'article : car sans la *putréfaction* rien ne se peut faire; & elle seule suffit, d'autant que c'est l'entrée de l'opération. Ne t'ennuye donc pas de la longueur du temps, & apprends que si le corps n'est putrifié, il ne porte point de fruit. La *putréfaction* est nommée solution. Dict. Herm. Voyez encore Solution & Sublimation. La *putréfaction* des Chymistes, c'est la corruption d'une forme tendante à une autre, par une chaleur accidentaire, au défaut de la naturelle.

PUTRÉFAIT. Voyez Putréfié. *Putrefactus*.

PUTRÉFIER. v. act. Corrompre, gâter, rendre puant. *Putrefacere, vel putredinem inducere, creare, ingenerare*. L'humidité *putréfie* à la fin tous les corps. Il faut laisser bien pourrir, bien *putréfier* le fumier pour en faire de bonnes couches. Un corps mort se *putréfie* en peu d'heures, se corrompt & devient puant.

Putréfié, ou plûtôt *putrefait*. part. & adj. Corrompu, gâté, puant. *Putrefactus, corruptus*. Il n'a guère d'usage qu'en Médecine, ou par raillerie. Un *putrefait* qui vous vient aborder, est un fâcheux. Scar.

PUTRIDE. adj. Terme de Médecine, qui se dit de la corruption des humeurs & des chairs. *Putridus, vitiatus*. Il y a des fiévres *putrides*. Un membre *putride*. Un membre *putride* est celui qui est pourri, gangrené, *Membrum gangrena tabidum*.

PUTRIFIER. Le Dictionnaire hermétique écrit ainsi, & non pas *putréfier*. Voyez ce mot.

☞ PUTTANS. f. m. pl. Peuples des Indes, qu'on appelle aussi *Bottantas*. Leurs pays est situé près du Royaume de Lahor, la ville capitale de ce pays est Candahara.

☞ PUTTE. f. f. Beau village des Pays-Bas dans le Brabant Espagnol.

☞ PUTTEN. f. m. Île des Pays-Bas dans la partie méridionale de la Hollande, entre les îles de Beyerland, & de Woorn.

P Y A.

☞ PY. f. m. Mot corrompu de celui de *pect*, & qui signifie comme lui *poitrine*. Quand un Laïque prête serment en Justice, on lui fait lever la main; mais quand c'est un Prêtre

Prêtre, on lui fait mettre la main au *peEt* ou au *py*. Dans l'histoire du Procès du P. Gerberon, qui est rapporté dans *l'Esprit des nouveaux Disciples de S. Augustin*, il est dit plusieurs fois qu'on lui fit mettre la main au *py*. R. P. en Dieu, Dom Jean Jouaud, Abbé de Priéres, lequel après avoir mis la main au *py*, promis & juré de dire la vé- vérité, dit, &c. *Information contre l'Abbé de S. Cyran.* Messire Alexandre de Pormorant..... lequel après avoir mis la main au *py*, promis & juré, &c. Inte. Ce mot est vieux.

PYANEPSIES. f. f. & plur. Nom d'une fête que les Athéniens célébroient autrefois le septiéme jour du mois Pyanepsion. *Pyanepsia, a*, ou *Pyanepsia, orum.* Les Grecs varient sur la signification & l'origine de ce nom. Harpocration l'appelle *Pæanopsie.* Il ajoûte que d'autres disent *Panopsie*, parce qu'alors tous les fruits paroissent aux yeux, se voyent à l'œil. Hésychius écrit *Pyanepsies*, & dit que ce mot vient de πύαμος, ou πύανος, *féve*, & ἕψω, *je cuis*, parce qu'en cette fête les Athéniens cuisoient des féves, en faisoient une espéce de bouillie, & en mangeoient. Suidas veut que *Pyanepsies*, ait été dit pour *Kyanepsies*, de κύαμος, *féve.* Plutarque dit que ce fut Théfée qui institua cette fête, parce qu'arrivant de Créte, il fit une espéce de sacrifice à Apollon de tout ce qui restoit de provisions dans son vaisseau, & qu'il les mit toutes dans une marmite, & les cuisit toutes ensemble, & les mangea ainsi avec six compagnons, ce que l'on imita ensuite, en mémoire de son heureux retour Le Scholiaste d'Aristophane, sur la Comédie des Cavaliers, dit que ce fut pour s'acquitter d'un vœu qu'il avoit fait à Apollon pendant une tempête.

M. Baudelot écrit *Puanepsies*, & croit que c'est la fête des *Puanepsies*, instituée pour célébrer l'heureux retour de Thésée après avoir tué le Minotaure, qui est représenté sur la cornaline du cabinet du Roi, qu'on appelle le Cachet de Michel-Ange.

PYANEPSION. subst. m. Nom d'un mois des Athéniens *Pyanepsion.* Selon Gaza & le P. Pétau, c'étoit le cinquiéme mois des Athéniens; selon un ancien marbre cité par M. Spon, selon Whéler & Van-Dale, *Differt. VIII. Antiqq. p.* 595. & selon les Manuscrits qu'ont suivis Henri Etienne à la fin de son *Thesaurus*, & Selden, c'étoit le quatriéme, & il répondoit au mois de Septembre. C'est aussi le sentiment de Scaliger & de Fabricius. Dodwel suit le P. Pétau, dans son Ouvrage *De Cyclis*, *pag.* 79. 87. 100. 700. 701. 705. aussi-bien que Frideric Spanheim, dans sa Chronologie, Jean Philippe Pfeiffer, dans ses Antiquités Grecques, p 94. & suiv. Jean Potter dans son Archæologie Grecque, L. II. C. 24. & beaucoup d'autres. Théodore de Gaze, Harpocration & d'autres, disent *Pæanepsion* au lieu de *Pyanepsion*. Mais *Pyanepsion* est le veritable nom de ce mois.

P Y C.

PYCNOCOMUM. f. m. Plante, qui, suivant Dioscoride, a ses feuilles semblables à celles de la roquette, mais âpres, épaisses, & plus âcres. Sa tige est quarrée. Sa fleur ressemble à celle du basilic, & sa semence à celle du marrube. Sa racine est noire, ronde, faite comme une petite pomme, πυκνόκομον. Quelques-uns croyent que c'est une espéce de morelle que C. Bauhin appelle *solanum tuberosum esculentum*; & d'autres la *succisa glabra*, du même.

☞ PYCNOTIQUE. adj. & subst. On donne ce nom aux médicamens qui ont la vertu de condenser les humeurs, & de rafraîchir en les épaississant. Ils ne different guère des incrassans. *Pycnoticus.* Ce mot est Grec πυκνωτικός, *densari vim habens*, qui a la vertu d'épaissir, de condenser; du verbe πυκνόω, *denso, spisso*, je condense, j'épaissis.

P Y G.

PYGMÉE. subst. m. & f. Personne de petite taille qui n'a qu'une coudée de haut. *Pygmæus.* On l'appelle ainsi du nom d'un Peuple fabuleux qu'on disoit être en Thrace, qui engendroit à cinq ans, & qui étoit vieux à huit, & qu'on a dit avoir la guerre contre les gruës. Les gruës me prirent pour une *Pygmée*, avec lesquelles vous sçavez

qu'elles ont guerre de tout temps. Voit. Leur nom vient du Grec πυγμή, qui signifie *coudée.* Nous appellons aussi *Pygmée*, un Nain, un fort petit homme. C'est un *Pygmée.*

PYGNOSTYLE. subst. m. Édifice où les colomnes sont si pressées, que les entrecolonnemens n'ont qu'un diamétre & demi de la colonne. *Pycnostylum.*

PYGNOTIQUE. subst. masc. Médicament d'une nature aqueuse, qui a la vertu de rafraîchir & de condenser; comme sont le pourpier, le nenuphar, le solanum. On dit aussi Pycnotique.

Ce mot est Grec πυκνωτικός, & signifie, Qui a la vertu de condenser.

P Y L.

PYLA, ou SCHNEIDEMUHI. f. m. Nom propre d'un bourg de Pologne. *Pyla.* Il est sur le Nétec, dans le Palatinat de Posnanie, à douze lieues de la ville de ce nom, vers le nord. Maty.

PYLAGORE f. f. Terme de Mythologie. Nom que les Grecs donnoient à Cérès. *Pylagora.* La raison de ce nom est que les députés que chaque ville envoyoit aux États de toute la Gréce, appellés le conseil des Amphictyons, offroient auparavant un sacrifice à Cérès aux portes de la ville, appellées en Grec πύλαι.

Pylagore. f. m. On donnoit aussi ce nom aux Amphictyons, parce que leurs assemblées se tenoient aux portes du Temple de Delphes. *Pylagoras.* Voyez Amphictyon.

☞ PYLAKENS. f. m. pl. Drap d'Angleterre dont l'aunage est depuis 24. jusqu'à 26. aunes. Il y en a aussi depuis 15. jusqu'à 20.

☞ PYLEMÉNIE. f. f. Nom qu'a eu autrefois la Galatie, du nom de ses anciens Rois, qui communément s'appelloient *Pyleménes.*

PYLORE. f. m. Terme de Médecine, qui se dit de l'orifice inférieur de l'estomac qui est à son côté droit, par où il se vuide. *Pylorus.*

Ce mot est Grec πυλωρός, & signifie *portier, janitor.*

PYLOS. f. f. Nom propre d'une petite ville du Belvedère, en Morée. *Pylus Eliaca.* Elle est sur la petite riviére de Pénée, à deux lieues de la mer, & environ autant de Castel-Tornèse, vers le nord. Maty.

P Y O.

☞ PYOSE. f. f. Suppuration, ou *hypopyon*, maladie de l'œil; πύωσις.

P Y R.

☞ PYRACANTHE. f. f. *Pyracantha.* Espéce d'épine toujours verte. Sa feuille ressemble à celle du phillyrea: elle pousse quantité de bouquets de fleurs blanches, & de graines d'un beau rouge, dont l'éclat l'a fait nommer *buisson ardent.* Les merles en sont fort friands. *Dict. des Arts.* 1731.

PYRACMON. f. m. Nom propre d'un des Compagnons de Vulcain, qui travailloit dans sa boutique avec Brontes & Steropes. *Pyracmon.*

PYRAMIDAL, ale. adj. Qui est en forme de pyramide. *Pyramidalis.* En termes d'Anatomie, les muscles *pyramidaux* ou triangulaires, sont deux muscles propres du nez. Ils viennent de la suture du front, & s'insérent par une fin large aux ailes du nez. Dionis. La figure *pyramidale* qu'ont les deux derniers muscles du ventre, les a fait appeller *pyramidaux.* Ils sont couchés sur les tendons inférieurs de ceux qu'on appelle droits; c'est ce qui a fait croire à quelques Anatomistes qu'ils en faisoient partie; mais ce sont deux muscles distincts & séparés des autres: on ne trouve quelquefois ni l'un ni l'autre, & plus rarement encore le gauche que le droit. Id. ☞ Les corps *pyramidaux* sont deux protubérances voisines des corps olivaires.

☞ Pyramidale. f. f. Plante qui s'éléve très-haut, & qui porte des fleurs bleues depuis la base jusqu'à la pointe. Acad. Fr.

PYRAMIDE. f. f. Corps solide qui a une base large & quarrée aboutissant en pointe. Euclide la définit, Corps solide composé de plusieurs plans, ou triangles, dont les bases sont dans le même plan, & qui ont un sommet com-

mun

mun. Le cône est une *pyramide* ronde. Une *pyramide* pentagone est composée de cinq triangles sur une base de cinq côtés. Quand elles sont fort étroites per le bas, on les appelle *aiguilles* & *obélisques*. Les *Pyramides* d'Egypte sont quarrées dans leur base, & sont les plus superbes monumens de l'Antiquité. Voyez le description & la mesure des *Pyramides* d'Egypte dans le premier Tome des Recueils de Thévenot. La pensée d'établir une mesure fixe sur les *Pyramides* d'Egypte pour la transmetre è la postérité, est fort raisonnable. ☞ Celle de Cestius qu'on voit à Rome, est un monument fort singulier pour les peintures en détrempe, mais qui paroissent à peine aujourd'hui. Cette *pyramide* fut érigée pour servir de mausolée à C. Cestius, l'un des sept Officiers qu'on nommoit Epulons, ou traiteurs des Dieux.

Quelques-uns dérivent ce mot de πυρὸς, *triticum*, & d'ἀμάω, *colliga*; ils prétendent que le Patriarche Joseph fit batir plusieurs greniers en pointe pour y amasser le bled d'Egypte, & que de-là vint l'invention des *pyramides*. Mais avec plus de raison Villalpandus dérive ce mot ἀπὸ τοῦ πυρὸς, *quòd in formam ignis ascendant*.

La *pyramide* chez les Egypriens étoit un symbole de le vie humaine, dont le commencement étoit représenté par la base, & le fin ou la mort par la pointe, & c'est pour cela qu'ils les élevoient sur des sépulcres. Hérodote, chez les Anciens, a écrit des *Pyramides* d'Egypte; & chez les Modernes, Bellon, Grimanus, Piétro della Valle, Monconis, & autres Voyageurs.

Pyramide, se dit aussi des buchers des Anciens, sur lesquels ils brûloient les corps morts, perce qu'ils etoient composés de plusieurs piéces de bois empilées les unes sur les autres. *Pyramis*, *rogus*. C'est d'où est venu leur nom, & c'est la cause qu'elles servent d'ornemens à des tombeaux, ou de tombeaux mêmes, telles que sont celles d'Egypte, dont il y a un très-grand nombre vers le Caire.

Pyramide, se dit aussi d'un bâtiment élevé en pointe pour conserver la mémoire de quelque action éclatante, per plusieurs tables & inscriptions qu'on met dessus. *Ædificium pyramidale*. On a élevé des *pyramides* en plusieurs occasions en France & à Rome.

Pyramide, se dit aussi de plusieurs choses qu'on entasse les unes sur les autres qui vont en diminuant. Ainsi on dit, Servir en *pyramides*, des *pyramides* de viandes, de fruits, de confitures, quand les viandes ou les fruits sont errangés dans les plats, les uns sur les autres, en forme de *pyramide*. *Strues escarum acuminata*. ☞ Rien n'est plus misérable pour un homme curieux, que de vouloir avoir des fruits seulement pour en faire parade dans la bigarrure de certeines *pyramides*. La Quint.

Pyramide, se dit aussi des ornemens de plomb qu'on met sur les pavillons des maisons qui sont faits en *pyramide*; & qui d'ordinaire soutiennent des girouettes, ou qui servent d'amortissement pour terminer quelque décoration. *Pyramis plumbea ornatoria*.

Pyramide, est aussi un terme de Gantier, qui signifie un morceau de bois tourné en pommettes, gros comme le bras, & haut d'un pied, dont on se sert pour élargir les gans à l'aide des bâtons à gans. *Pyramis chirothecaria*.

Pyramide d'amortissement, est une petite *pyramide*, qui termine quelque décoration d'Architecture, comme il y en a sur les piliers boutans de l'Eglise de Saint Nicolas du Chardonnet à Paris, & au Portail de Sainte Marie del Horto à Rome. Il y a aussi de ces *pyramides*, qui servent d'enfaîtement, comme il s'en voit sur le dôme des Invalides.

☞ PYRAMISTE. s. m. *Pyramista*. Insecte fort sujet à se précipiter dans le feu, ou dans la flamme de la chandelle. C'est une espéce de papillon auquel les Poëtes ont coutume de comparer les amans.

PYRENÉES. s. m. & plur. Nom propre de l'une des plus célebres montagnes de l'Europe. *Pyrenæi montes*, *Pyrenæus mons*. Elle sépare le France de l'Espagne, s'étendant du couchant septentrionel à l'orient méridional, depuis S Sébastien, qui est sur le mer de Biscaye, jusqu'au port de Vendres, qui est sur le Méditerranée. Elle se divise en deux branches vers le Roussillon, dont la septentrionale, qui sépare ce Comté du Languedoc, porte le nom d'*Antipyrénées*. Au reste, les Anciens ont quelquefois compris sous les *Pyrénées* toutes les montagnes d'Espagne, qui en sont effectivement des rameaux.

Et les Troupes Bazanées
Alloient des hauts Pyrénées
Tomber comme des torrens. Sarasin.

Les *Pyrénées* sont des montagnes qui séparent le France de l'Espagne, & qui ont été appellées *Pyrénées*, du feu qui s'y alluma. Voyez Mariana, *Hist. d'Espagne*, *L. I.* D'autres croient plus probablement que les *Pyrénées* ont été nommées ainsi du mot Phénicien *pura*, qui signifie *branche* ou *bois*. Voyez Bochart, *Colonie des Phéniciens*.

☞ PYRÉNOÏDE. s. f. Nom que l'on donne à l'apophyse odontoïde de la seconde vertébre du cou. πυρηνοειδὴς, de πυρὴν, noyau.

PYRER. Vieux verbe n. Suppurer, jetter du pus. Borel. *Suppurare*, *pus ejicere*.

PYRETHRE. s. m. Plante dont les feuilles sont découpées à peu près comme celles du fenouil, mais plus petites, semblables à celles de la carotte. *Pyrethrum*. Il s'éléve d'entre elles de petites tiges qui soutiennent en leurs sommets des fleurs amples, larges, semblables à celles du bellis ou pâquerette, jaunes au milieu, environnées de petites feuilles étroites, oblongues, blanchâtres pardessus, tirant sur le purpurin par-dessous. Ses semences sont menues, oblongues. Sa racine est longue, droite, grosse presque comme le doigt, d'un goût fort âcre & brûlant. En Latin *pyrethrum flore bellidis*. C. Baun. La racine de *pyréthre* étant mâchée fait beaucoup cracher; elle soulage le mal des dents.

Ce mot vient du Grec πῦρ, *feu*, à cause que la racine de cette plante est d'un goût brulant.

☞ PYRÉTOLOGIE. s. f. Traité des Fiévres. *Pyretologia*. Ce mot est composé de πυρετὸς, fiévre, & de λόγος, discours.

PYRIFORME. Voyez Piriforme.

☞ PYRIPHLÉGÉTON. s. m. Fleuve de la Thesprotie, qui se jette avec le Cocyte dans le marais Acherus, & & dont le nom signifie brûlant, ce qui en a fait faire un fleuve d'enfer.

☞ PYRITE. s. f. Terme de Lithologie. C'est une espéce de pierre à feu, ou un *silex* très-dur. *Pyrites*.

Pyrite. Terme de Chymie. C'est la marcassite du cuivre, la matrice où se forme le métal parmi la pierre. *Pyrites*.

Ce mot vient du Grec πῦρ, qui signifie *feu*, parce que cette matiere conçoit le feu plus aisément que toute autre pierre, & on en fait la pierre des rouets d'arquebuse. Elle est dorée ou argentée en ses pailles.

Pyrite, se dit plus généralement de la marcassite de tous les métaux, dont le nom est différent selon le métal dont elle participe, comme *Chrysites*, celle de l'or; *Argyrites* celle de l'argent; *Sidérites*, celle du fer; *Chalcytes*, celle du cuivre; *Molybdites*, celle du plomb, &c.

☞ Les *pyrites*, selon M. Morton dans son Histoire naturelle du Northampton, sont de vrais minéraux. On en trouve de différentes couleurs, selon la différence des métaux dont ils participent. Il y en a qui ressemblent au fer, *pyritæ ferrei*. D'autres sont blancs, *pyritæ argentei*. D'autres jaunes, qui ressemblent à l'or ou au cuivre, *pyritæ aurei*.

☞ Voyez les Ephémérides des Curieux de la Nature. *Déc. II. An.* v. *p.* 69. où il est parlé des *pyrites* de l'île de Sumatra, *Déc. I. An.* II. *p.* 140 d'un *pyrite* au-dedans duquel il y avoit de l'argent. *Déc. II. An.* I. *p.* 56. où l'on dit que les habitans de l'île de Javan portent des *pyrites* à cinq faces, enchassées dans leurs bagues. Et *Déc. II. An.* III. où l'on parle des plus rares espéces de *pyrites*.

PYRMONT. s. m. Nom propre d'un bourg célébre par ses eaux minérales. *Pyrmontium*. Il est dans le Cercle de Westphalie, à six lieues de Lemgow, vers le levant. *Pyrmont* est chef du Comté qui porte son nom, situé au levant de celui de Lemgow. Il appartient aux Comtes de Waldeck, à la réserve de la petite ville de Lugde, dont les Evêques de Paderborn sont les maîtres. Matt.

☞ PYRMONT

☞ PYRMONT. f. m. Bourg, montagne & château d'Allemagne dans la Westphalie, à deux lieues d'Hamelem, ville du Duché de Brunfwick.

☞ PYRN. f. m. Ville d'Allemagne au Marquifat de Mifnie, dans le cercle de ce nom.

PYROBOLISTE. f. m. Est un nom que prennent les Ingénieurs à feu, qui enfeignent la compofition de tous les feux d'artifice, tant pour la guerre que pour le divertiffement. Ce mot vient de πῦρ, *ignis*, & de βάλλω, *jacio*. Voyez Cafimir Polonois.

PYROCARE. f. f. On donna ce nom vers l'an 1247. à certaines femmes veuves, qui fe confacroient à Dieu, en Italie, à peu près comme les Béguines en France & dans les Pays Bas. Voyez *le Pénitencier* d'un Docteur de Boulogne, imprimé par Jacques Petit, L. XI. c. 13. *Pyrocara*.

PYROLE. f. f. Plante qui pouffe de fa racine cinq ou fix feuilles prefque rondes, femblables à celles du poirier, épaiffes, d'un verd-brun, liffes, couchées par terre. Il s'éleve d'entre elles une tige à la hauteur d'environ un pied, anguleufe, garnie de quelques petites feuilles pointues, & portant en fa fommité de belles fleurs à cinq feuilles difpofées en rofe, de coulaur blanche. Le calice pouffe un piftil terminé par une trompe femblable en quelque façon à celle d'un éléphant. Ce piftil devient enfuite un fruit ou bouton à cinq pans arrondis, divifé en cinq loges remplies de femences très-menues. Ses racines font déliées, fibreufes. En Latin *pyrola rotundifolia major*. C. Bauh. Cette plante a un goût amer & fort aftringent; elle eft propre à confolider les plaies; il y a quelques autres efpéces de *pyrole*.

Ce mot felon quelques-uns vient du Latin *pirus*, *poirier*. On a donné ce nom à ces fortes de plantes, parce que l'efpéce dont on fe fert en Médecine a les feuilles à peu près femblables à celles du poirier.

☞ PYROLOGIE. f. f. Quelques-uns fe fervent de ce mot au lieu de Pyrotechnie. *Cours de Mathématiq. de Wolf.*

PYROMANCE, ou PYROMANCIE. f. f. Divination qui fe fait par le feu. *Pyromancia*, *Ignifpicium*. Les Anciens croyoient pouvoir connoître l'avenir par l'infpection de la flamme. Ils confidéroient de quel côté elle tournoit. Quelquefois ils ajoutoient quelque chofe au feu, par exemple, ils y jettoient une veffie pleine d'urine & liée par le cou avec de la laine, & ils remarquoient de quel côté elle crevoit, & en tiroient un augure. Quelquefois ils y mettoient de la poix, & fi elle prenoit feu tout d'un coup, c'étoit un bon augure. Voyez Rofin dans fes Antiquités Romaines, L. III. c. 11.

☞ PYROMÈTRE f. m. C'eft un terme nouveau que M. Muffenbrock a inventé, & dont il a nommé un inftrument auffi de fon invention. Le *pyromètre* fert à mefurer les divers degrés du feu & de fes effets. Ce mot vient de πῦρ, *feu*, & μετρέω, *je mefure*.

☞ PYRONIE. f. f. Diane avoit un temple en Arcadie fur le mont Crathis, où les Argiens venoient en grande cérémonie chercher du feu pour leurs fêtes de Lerna, d'où elle a pris fon nom. *Pyronia*. De πῦρ, *feu*.

☞ PYRONOMIE. f. f. Science qui enfeigne à régler le feu dans les opérations de Chymie. *Pyronomia*. De πῦρ, *feu*, & νόμος, *loi*, *régle*.

PYROPHÔRE. f. m. Nom d'un Office chez les Grecs; Commiffaire des vivres, qui avoit foin de faire porter le bled & les munitions de bouche à l'armée.

Ce mot vient de πυρός, *bled*, & φέρω, *je porte*.

PYROTECHNIE. f. f. Art qui enfeigne l'ufage du feu & fon application & ménagement en plufieurs opérations. Il y a une *pyrotechnie* militaire, qui enfeigne l'art de faire toutes fortes d'armes à feu, comme canons, bombes, grenades, carcaffes, mines, brûlots, &c. qui comprend même les feux d'artifice, comme fofées, pétards, pots & lances à feu, comme eft la *pyrotechnie* de Hanzelet Lorrain, de Malthus Anglois, de Cafimir Simieirowics Polonois, & de M. Frézier.

Il y a une autre *pyrotechnie* chymique, qui enfeigne l'art de ménager le feu pour les cuiffons, calcinations, diftillations, & autres opérations chymiques, comme eft la *pyrotechnie* de Daviffon. Il y en a une troifiéme qui eft pour la fonte, affinement & préparation des métaux, comme eft celle dont a écrit Vanochio Biringuccio Italien. Le mot de *pyrotechnie* eft Grec, compofé de πῦρ, *feu*, & de τέχνη, *art*.

PYROTECHNIQUE. adj. Qui appartient à la Pyrotechnie. *Pyrotechnicus*. Les Ingénieurs à feu appellent graine *pyrotechnique*, tous les cailloux, balles de plomb, ou carreaux de fer qu'on envoie fur les ennemis avec des piéces de canon fort courtes, & qui ont le calibre fort grand, comme font les pierriers des Anciens, nos mortiers modernes, nos demi-courtaux, &c. Le manipule *pyrotechnique*, la tête de mort *pyrotechnique*, &c. La maniere de les faire eft enfeignée par Cafimir dans fon Livre de l'Artillerie.

PYROTIQUE adj. Terme de Médecine. *Caufticus*, *adurens*. Voyez Caustique.

PYRRA, ou PYRRHA f. f. Nom propre de femme. *Pyrrha*. Elle étoit fille d'Epiméthée & femme de Deucalion. Elle échappa feule au déluge avec fon mari, & ils repeuplerent enfemble la terre, en jettant derriére eux, felon la parole de l'oracle, les os de la grand'-mere, c'eft-à-dire, des pierres, qui font les os de la terre.

> Pyrrha *vit épouvantée*
> *Tout le troupeau de Prothée*
> *Gagnant la cime des monts*,
> *Le Daim fuyant à la nage*,
> *Et fous un même feuillage*
> *Les oifeaux & les poiffons.* Pélegrin.

Selon les Alchymiftes, ou Maîtres du grand Art, par cette fable les anciens Philofophes ont enfeigné le moyen d'engendrer mâles & femelles par la projection de l'élixir blanc & rouge. Cet ouvrage ayant été augmenté par la multiplication réitérée, eft leur Gorgone, laquelle convertit les métaux imparfaits en vraies pierres. Hermes dit que cela fe fait par adaption: enfin c'eft en ce temps que les métaux imparfaits participent à la gloire de leur Roi. Dictionnaire Hermétique. Grand galimathias!

PYRRHIQUE. f. f. Sorte de danfe des Grecs: on tient qu'elle fut inventée par Pyrrhus fils d'Achille. On danfoit en frappant fur des boucliers avec les armes, au fon des inftrumens. *Pyrrhicha*.

Pyrrhique. f. m. Terme de Poëfie Gréque & Latine; *Pyrrhichius pes*. Mefure qui entre dans la compofition des vers. C'eft un pied de deux fyllabes bréves.

Pyrrhique. f. f. *Pyrricha*, étoit encore un exercice & une efpéce de combat de cavalerie, combat fimulé, & non véritable, qui fe faifoit pour exercer la cavalerie. Les Grecs l'appelloient encore Troie. Aulu-Gelle l'appelle *Decurfus*, & c'eft apparemment cet exercice qui eft marqué fur les médailles par deux cavaliers de front, courant la lance baffe, avec le mot Decursio dans l'exergue. Quelquefois c'eft un cavalier & un homme de pied. Voyez les médailles de Néron en grand bronze. On nommoit cet exercice la *pyrrhique*, parce qu'il avoit été inventé par Pyrrhichus, ou Pyrrhus de Cydon, ou Cydonie, aujourd'hui la Canée, qui avoit le premier inftruit les Crétois à aller par mefure & en cadence, quand ils marchoient en bataille, & à y garder la mefure du pied *pyrrhique*. D'autres difent que ce nom vient de Pyrrhus fils d'Achille, qui inftitua cet exercice aux obféques de fon pere. Mais Ariftote dit que ce fut Achille lui même qui l'inventa.

PYRRHONIEN, anne. adj. Nom de fecte, dont Pyrrhon a été le chef. *Pyrrhonianus*, *Pyrrhonius*. Ce Philofophe faifoit profeffion de douter de tout, prétendant que les hommes ne jugeoient de toutes chofes que par les apparences du vrai & du faux. C'eft pourquoi il fe tenoit dans une fufpenfion perpétuelle d'efprit, fans fe déterminer, pour ne point juger témérairement. Or l'on a étendu ce nom à tous ceux qui paroiffent dans la même fituation d'efprit, & qui mettent tout en queftion. Ces gens-là, fous prétexte qu'il y a quantité de chofes obfcures & incertaines, & pour fe faire un honneur de ne fe laiffer pas aller à la crédulité populaire, mettent leur gloire à foutenir qu'il n'y a rien de certain. Ce mau-

vais principe du pyrrhonisme les préoccupe d'autant plus, qu'il est opposé à la témérité de ceux qui décident de tout. La moindre lueur, & la moindre difficulté, suffit pour les faire douter des vérités les plus constantes ; & ce n'est bien souvent que pour se décharger de la peine de les examiner, & de les envisager avec le soin nécessaire, pour en appercevoir l'évidence. Les Académiciens étoient différens des *Pyrrhoniens*, en ce qu'ils avoüoient qu'il y a des choses plus vraisemblables les unes que les autres ; ce que les *Pyrrhoniens* ne veulent pas reconnoître. Cependant le pyrrhonisme que Montagne a voulu renouveller, n'est pas une secte de gens persuadés de ce qu'ils pensent : c'est une secte de menteurs. Leur cœur ne peut s'accorder avec leur langue. Ils ne sçauroient rejetter de bonne foi ni détruire l'assurance raisonnable que l'on a de certaines choses, dont ils ne peuvent douter sérieusement. Loc. Les *Pyrrhoniens* en affirmant qu'il n'y a rien de certain, étoient les plus décisifs de tous les Philosophes : car pour cela il falloit avoir bien examiné toutes choses, afin de déterminer précisément que tout est incertain. La Cl.

☞ PYRRHONISME. s. m. Doctrine & sentiment du Philosophe Pyrrhon. Habitude ou affectation de douter de tout. *Pyrrhonisme* historique. *Pyrrhonisme* sur la Religion. Je ne puis dissimuler que la doctrine répandue dans les écrits de ce sçavant homme (La Mothe le Vayer) paroit tendre au *pyrrhonisme*. L'Abbé d'Olivet. Si le *pyrrhonisme* étend ses droits jusques sur la Morale, il ne sçauroit être que l'auteur de tous les maux, & le destructeur de toute société. Idem. Pyrrhon ne fut pas le premier auteur du septicisme, mais parce qu'il traita cette doctrine plus exactement que ceux qui l'avoient précédé, on lui en fit honneur, & on donna son nom à la secte qu'on nomma *Pyrrhonisme*. Je veux croire que ces Sçavans n'ont pas eu dessein d'établir un funeste *pyrrhonisme*. Desfontaines. L'Hexaméron rustique & les Entretiens d'Horatius Tubero, sont écrits avec une liberté plus que cynique ; mais où le *pyrrhonisme* se produit avec une franchise tout-à-fait extraordinaire. Rousseau. Je sçais douter, & faire valoir les droits que le *pyrrhonisme* exerce sur les vérités les mieux établies. Tour.

☞ PYRRHUS. subst. masc. Nom d'homme. *Pyrrhus* étoit fils d'Achille & de Déidamie. Il fut tué par Oreste. Il y a eu un *Pyrrhus* roi d'Epire, descendu de celui-là.

P Y S.

☞ PYSEK. s. m. Ville royale du royaume de Bohéme dans le Cercle de Prachin.

P Y T.

☞ PYTAHAIA. s. m. Arbre des Indes qui croît parmi les rochers, porte un fruit rouge gros comme une orange, & a le même goût que la grenade.

☞ PYTHAGORE. Nom d'homme. Ses préceptes sont une espéce bisarre de peintures hiéroglyphiques, réduites en propositions exprimées à l'aide des lettres, & ont sans doute été par cette raison appellés *symboles*. *Essai sur les Hieroglyphes*, p. 224.

PYTHAGORICIEN, enne. s. m. & s. & adj. Nom d'une secte d'anciens Philosophes qui suivoient la doctrine de Pythagore de Samos, fils d'un Lapidaire qui mourut âgé de 90. ans, l'année 4e de la 70e Olympiade, c'est-à-dire, environ cinq cens ans avant Jesus-Christ. *Pythagoricus*, *Pythagoraus*. On appelloit aussi cette secte, la secte Italique, parce que Pythagore après avoir voyagé en Egypte, dans la Chaldée, & jusqu'aux Indes pour s'instruire, & étant revenu dans sa patrie, mais ne pouvant souffrir la tyrannie de Polycrate, ou de Solison, il se retira dans la partie orientale d'Italie, qu'on appelloit la Grande Gréce, & c'est-là qu'il enseigna ; & qu'il forma sa secte. Habile en tout, il excelloit principalement dans les Mathématiques. Il donna de nouvelles régles d'Arithmérique, & perfectionna la Géométrie. Il se fondoit beaucoup sur la science mystérieuse des nombres. Il enseigna le premier la Métempsycose. Il se fit si fort estimer par sa science, son habileté & sa vertu, qu'on le regarda comme un Dieu. Les Métapontins lui érigerent un temple & des autels. C'étoit le héros, ou plutôt l'idole de Porphyre & de Jamblique, ils l'opposent à Jesus-Christ. Ils en font un Dieu descendu tout exprès du ciel pour sauver les mortels. Voyez le P. Baltus Jésuite, *Défense des Peres*, L. III. p. 270. & *suiv.* Apollone de Tyane étoit *Pythagoricien*.

☞ PYTHIA. Lieu de Bithynie, où il y avoit des sources d'eau chaude.

PYTHIE, ou PYTHIENNE. s. f. Prêtresse d'Apollon, ainsi nommée, parce qu'on appelloit Apollon, Pythien. *Pythia*. La *Pythie* étoit vierge, on croyoit qu'Apollon l'inspiroit, & qu'elle rendoit des oracles. La *Pythie* s'asseioit sur la cortine, c'est-à-dire, sur le couvercle d'un vaisseau de cuivre qui étoit sur le trépied, & de-là elle rendoit ses oracles, ou plutôt elle expliquoit ceux d'Apollon, c'est-à-dire, qu'elle récitoit quelques vers ambigus & obscurs, qu'on prenoit pour des oracles. Toutes les *Pythies* n'avoient pas le même talent de la poësie, ou assez de mémoire pour retenir leur leçon. On gageoit donc des Poetes qui étoient les Interprétes de Jupiter, & dont Strabon & Plutarque parlent. ☞ Il n'y a point de Prêtresses comme à Delphes, où Apollon agite la *Pythie*. *Temple de Gnide*.

PYTHIEN, enne. adj. *Pythius*, *a*. C'étoit, 1°. une épithéte & un surnom d'Apollon qu'on appelloit ainsi, parqu'il avoit tué le serpent Python, ou selon d'autres, ἀπὸ τοῦ πύθεσθαι, parce que le soleil est la cause de la pourriture, & selon d'autres encore, ἀπὸ τοῦ πυνθάνομαι ; parce que l'on alloit écouter & consulter ses oracles. ☞ Il y en a qui disent que ce nom vient de ce que la ville de Delphes s'étoit appellée Pytho. *Pythius*. 2°. Il se disoit de certains jeux appellés jeux *Pythiens*, en Latin *Pythia*, institués à l'honneur d'Apollon & en mémoire de sa victoire sur le serpent Python. Ils se célébroient en Macédoine, dans un lieu nommé *Pythium*. Ils étoient les plus célébres après les jeux Olympiques, ils étoient même plus anciens ; car on prétend qu'ils furent institués immédiatement après la défaite du serpent Python. Ils se célébroient de deux en deux ans, vers le mois Elaphébolion, qui répondoit au mois de Février. On célébroit aussi des jeux *Pythiens* à Delphes, & c'étoient les plus fameux. ☞ Il y avoit le chant *Pythien*. Sacadas fut le premier qui joüa à Delphes le chant *Pythien* avec tant de graces, qu'il réconcilia les joueurs de flûte avec Apollon, & qu'on lui érigea un monument dans l'endroit où se célébroient les jeux Olympiques. *Pausanias*, Baudelot.

PYTHIQUES. adj. m. & f. Les *Jeux Pythiques* étoient des Jeux qui se faisoient en Gréce. Ils avoient été institués en l'honneur d'Apollon, pour avoir tué le serpent Python à coups de fléche. *Ludi pythici*.

PYTHON. subst. masc. Nom d'un serpent fabuleux, qu'Apollon tua à coups de fléches. *Python*. Ce nom vient de πύθεσθαι, qui signifie *pourriture*, & fut donné à ce serpent, parce qu'il fut formé de la pourriture & des eaux croupies du déluge. Homére dit que ce fut parce qu'après avoir été tué, le soleil le pourrit. Il étoit d'une prodigieuse grandeur. Junon s'en servit pour tourmenter Latone, & l'empêcher de mettre au monde Apollon & Diane qu'elle avoit eus de Jupiter. C'est pour cela, & pour venger sa mere, qu'Apollon dans la suite l'attaqua & le tua. Voyez l'hymne d'Homére sur Apollon. Ovide, *Métam. Liv. I. v.* 441. Strabon dit que c'étoit un scélérat nommé Draco ; dont Apollon délivra le monde. Dickinson, dans une Dissertation intitulée *Delphi Phenicizantes*, & imprimée par Crénius dans son *Fasciculus primus*, prétend que le *Python* des Grecs, est le Typhon des Phéniciens, & que le Typhon des Phéniciens, est l'Og de l'Écriture, Roi des Amorrhéens orientaux ; que l'Apollon vainqueur de *Python*, ou Typhon, est Josué.

PYTHONISSE. s. fem. femme sorciére & devineresse qui prédit les choses par la suggestion de l'esprit malin. *Pythonica mulier*. La *Pythonisse* de l'Écriture fit paroître l'ombre de Samuel à Saül, qui lui prédit sa mort. Les Grecs appelloient *Pythons*, les esprits qui aidoient à pré-

dire

dire les choses futures, & même les personnes qui en étoient possédées.

P Y X.

PYXACANTHA. f. m. Arbrisseau épineux qu'on appelle autrement *lycium*.

Ce mot vient de deux mots Grecs πύξος, *buis*, & ἄκανθα, *épine*, comme qui diroit *buis épineux*, à cause que les feuilles de cet arbrisseau ressemblent à celle du buis. Voyez Lycium.



Q

Q. QUA

Q Subst. masc. Lettre consone; seiziéme de l'Alphabet qui est toujours suivie d'un *u*, qui se prononce assez souvent devant les *a*, à peu près comme si on écrivoit *coa*, ou *coua*; mais qui devant les *o*, & les *u*, retient le son du *c* ou du *k*. C'est une lettre double, aussi-bien que le *k*. & l'*x*, qui n'est autre chose que CU; car sa figure est composée d'un *C*, & d'un *V* renversés, joints ensemble, qui font le même son. On s'en pourroit aussi-bien passer que du *k*.

Q. étoit chez les Anciens une lettre numérale qui signifioit 500. suivant ce vers:

Q. *velut A cum D quingentos vult numerare.*

Quand on met un titre au-dessus $\overline{Q}$, il signifie *cinq cens mille*.

☞ Q Cette lettre est le caractére dont on distingue la monnoie fabriquée à Perpignan.

☞ Q. ou *q*, dans les ordonnances de Médecins signifie *quantité*.

QUA.

QUACHEOR. s. m. Vieux mot, Cheval à combatre. *Perceval.* Borel. Cheval de bataille. *Equus bellator*.

QUAD. Vieux mot, qui signifioit, Il dit, *Ait*, *dicit*.

QUADERNA DISTRUTTA. Nom propre de lieu. Il est Italien, & signifie *Quaderne détruite*. C'étoit anciennement une petite ville d'Émilie, en Italie. *Claterna*, *Citerna*. Ce n'est maintenant qu'un village du Boulonois, situé sur la riviére de Quaderna, à deux lieues de la ville de Boulogne, vers le levant. Maty.

QUADERNES. Terme du jeu du Triquetrac, dont on se sert quand il arrive deux quatre en dez. *Quaterni numeri.* On dit plus ordinairement *Carmes*.

☞ QUADES. s. m. pl. Anciens peuples de la Germanie, dont parle Tacite dans son Traité des mœurs des Germains, chap 42.

☞ QUADIM. s. m. Grand village de la Haute-Egypte sur la rive occidentale du Nil, entre Essenai & Dandre. Il est remarquable par quantité d'anciens monumens qu'on y voit.

QUADRAGÉNAIRE. adj. m. & f. Qui contient quarante. *Annos quadraginta natus*, *quadragenarius*. Le Nombre *quadragénaire* est mystérieux, selon S. Augustin en un Traité sur S. Jean. Une femme *quadragénaire*, ou qui a quarante ans, n'est plus guère en etat d'avoir des enfans.

QUADRAGÉSIMAL, ale. adject. Terme de Bréviaire. Qui appartient au Carême. *Quadragesimalis*. Le jeûne *quadragésimal*. En toutes les Féries *quadragésimales*, il y a une Homélie sur le texte de l'Évangile. La vie *quadragesimale*, c'est lorsqu'on ne mange que des viandes de carême. *Cibus quadragesimalis*. Il y a des Religieux qui ménent toute l'année la vie *quadragésimale*. *Cibis quadragesimalibus toto anno vescuntur*.

QUADRAGÉSIMALEMENT. adv. A la maniére du carême, de *quadragesimalmente*, pour *quadragesimaliter*. Chastelain. Ce mot n'est point en usage.

QUADRAGÉSIME. Terme de Bréviaire. Espace de quarante jours. Il ne se dit que du carême. *Quadragesima.* Le Dimanche de la *Quadragesime*, est le premier Dimanche du carême. *Dominica prima Quadragesima*.

QUADRAGINTAIRE. s. f. Nom de Religieuses ou de quelques Communautés de femmes pieuses, abolies il y a long temps. *Quadragintaria*. Il est dit dans une Charte de Philippe I. Roi de France, que les *Quadragintaires* ne vivoient pas trop bien. C'est apparemment ce qui a donné lieu à les détruire.

QUA

QUADRAN. Voyez Cadran.

QUADRIN. Voyez Quatrain.

QUADRANGLE. s. m. Figure de quatre côtés, ou qui a quatre angles. *Quadrangulum*. Un quarré est un *quadrangle* régulier. Un trapéze est un *quadrangle* irrégulier.

QUADRANGULAIRE. adj. m. & f. Qui a quatre angles, ou quatre côtés. *Quadrangularis*. Les figures *quadrangulaires* ne sont guère propres à la fortification; les flancs & les angles flanqués sont trop petits. Les figures *quadrangulaires* s'appellent *parallelogrammes*, *trapézes*, *rhombes*, *rhomboides*.

QUADRANTAL. s. m. Nom d'un vase & mesure des choses liquides chez les Romains. *Quadrantal*. *Amphora*. Le *quadrantal*, que l'on nomma depuis *amphora*, contenoit 80 livres d'eau, qui faisoit 48 septiers.

QUADRAT. s. m. Terme d'Astrologie. C'est un aspect des astres, quand ils sont éloignés l'un de l'autre de 90. degrès, ou d'un quart de cercle. *Quadratum*. Le *quadrat* est un malin aspect selon les Astrologues. ☞ On appelle ainsi l'aspect de la Lune, lorsqu'elle paroît en quartier: mais on dit plus communément que la Lune est dans ses quadratures. *Luna quadratus aspectus*.

Quadrat, se dit aussi dans l'Imprimerie, des piéces de plomb qui sont dans les cases, de même volume que les lettres; on les met dans les espaces blancs du commencement, ou de la fin des lignes, & dans les intervalles des titres, pour tenir les formes en état, en remplissant le vuide. *Typi informes*. Et on appelle *quadratins*, les petits *quadrats* de différentes grosseurs.

QUADRATRICE. adj. & s. f. Terme de Géométrie pratique. On dit une ligne *quadratrice* ou simplement une *quadratrice*. *Linea quadratrix*. C'est une ligne méchanique, qui est propre à trouver des lignes droites égales à la circonférence d'un cercle, & aux différentes parties de cette circonférence. *Quadratrice* méchanique.

La *Quadratrice* de l'Hyperbole est une nouvelle courbe inventée depuis peu par M Perks Anglois de Great Swinford, dans le Comté de Worchester, pour la quadrature de l'hyperbole. Les Transactions Philosophiques en parlent. n. 306. Harris.

QUADRATURE. s. f. Réduction géométrique d'une figure au quarré; maniére de faire un quarré égal à une figure proposée; une figure quarrée qui contient au juste autant de superficie qu'un cercle, un triangle, ou une autre figure. *Quadratura*. Archimède a donné une *quadrature* du cercle, & c'est lui qui en a approché le plus près. Tous les Auteurs qui ont écrit de la *quadrature* du cercle, ont fait des paralogismes. La *quadrature de la parabole* est la maniére de faire un quarré égal à une parabole terminée. Le Pere Jacobus Grégorius Scotus a fait un Traité de la vraie *quadrature* du cercle & de l'hyperbole.

Quadrature, se dit aussi du premier & du troisiéme quartier de la lune, soit dans le croissant, soit dans le décours, lorsqu'elle est dans une distance de 90. degrés du soleil. *Primus & tertius Luna quadrans*. Voyez Quadrat.

☞ Quadrature. s. f. En termes d'Horlogerie, on appelle *quadrature*, la différente maniére de construction dont les Ouvriers se servent pour les horloges, les pendules & les montres. La *quadrature* d'une horloge à sonnerie d'heure, de demi-heure, & de quart. La *quadrature* d'une pendule à répétition, qui sonne les heures, les quarts & les minutes de cinq en cinq. La *quadrature* d'une pendule qui marque l'âge de la lune, les jours de la semaine, le lieu du soleil, & cent autres curiosités. Les Ouvriers écrivent ordinairement *cadrature*. C'est ainsi qu'en a usé M. Thiout dans son fameux traité d'Horlogerie.

QUADREA. s. f. Nom propre d'un village du Ferrarois, situé sur le Pô, à deux lieues au-dessous de Ferrare, *Quadrea*. Quelques Géographes le prennent pour le lieu nommé

nommé anciennement *Caput Padi*, que les autres mettent au village de Codegero, ſitué ſur le Pô de Volana, à neuf lieues au-deſſous de Ferrare. Maty.

QUADRICOLOR. Terme de Fleuriſte. Anémone qui a quatre couleurs, dite à Paris Amaranthe-Régale. Il y en a de quatre eſpéces. La premiere porte ſes grandes feuilles rouges mêlées de blanc; ſa peluche d'une amarante brune, & une houpe ou floquette rouge au milieu. La ſeconde porte ſes grandes feuilles toutes rouges, ſa peluche amarante brune, ſa houpe d'incarnat bordé de blanc. La troiſiéme dite Belle-Françoiſe, a les grandes feuilles blanches mêlées d'un peu de rouge, ſa peluche eſt d'amarante brune comme les autres précédentes, ſa houpe incarnadine. La quatrieme a les grandes feuilles rouges mêlées de blanc, ſa peluche amarante brune, excepté le milieu qui eſt incarnat, celle-ci eſt la plus rare des quatre. Voyez encore Quatricolor.

Quadricolor & *Quincolor* d'Amiens. Nom de deux œillets qui ſeroient beaux, s'ils étoient détachés & gros, mais ils ſont confus & peu larges, & ſujets à dégénérer, ne ſe maintenant pas plus de deux ans dans la même fleur. Morin.

QUADRIENNAL. ſ. m. Office qui ne s'exerce que de quatre ans en quatre ans. *Quadriennalis*. Il y avoit déja un Office *triennal*, on en a créé un *quadriennal*.

Il eſt auſſi adjectif. Officier *quadriennal*, exercice *quadriennal*.

☞ QUADRIFOLIUM. ſ. m. Plante qui a quelque rapport au tréfle des prés, mais qui en differe en ce qu'elle porte quatre feuilles ſur une même queue. Ces feuilles ſont en partie purpurines noirâtres. Ses fleurs ſont blanches. Cette plante croît aux lieux ombrageux. On la cultive dans les jardins. Elle eſt déterſive, humectante & rafraîchiſſante. On l'emploie intérieurement en décoction pour les fiévres malignes & pourpreuſes des enfans. Son nom vient des quatre feuilles qu'elle porte ſur une même queue.

☞ QUADRIGA. ſ. m. Eſpéce de bandage. Voyez Cataphracta.

QUADRIGE. ſ. f. Terme d'Antiquaire. Char des Anciens tiré par quatre chevaux. *Quadriga*. On voit ſouvent au revers des médailles la Victoire, ou l'Empereur dans une *quadrige*, tenant les rênes des chevaux. Ces monnoies s'appelloient *quadrigati* ou *victoriati*. La *quadrige* étoit, ſelon Cicéron, une invention de Minerve. Hygin l'attribue à Erichthonius, quatriéme roi des Athéniens, & Virgile a ſuivi ce ſentiment dans ſes Géorgiques, L. III v. 113. Eſchyle en fait honneur à Prométhée. Tertullien, *de Spectac. c.* 9. dit que chez les Argiens Trochilus l'inventa à l'honneur de Junon, & à Rome Romulus, à l'honneur de Mars ou Quirin. Adon de Vienne, *Chronic. act.* 3. prétend que ce fut un certain Procidus, qui vivoit vers l'établiſſement du royaume d'Athénes. Laziardels, *Hiſt. Univerſ. Epitom. c.* 24. dit la même choſe de Triptolême: enfin Hérodote, L. IV. écrit que les Grecs la tenoient des Libyens. L'anneau ou le cachet de Pline étoit une *quadrige*. Pline, L. XVI. Ep. 10.

Quelques-uns ont fait ce mot maſculin. Après avoir loué l'induſtrie de Guillaume du Choul pour la beauté du deſſein de ſes Médailles, il me ſera permis de le reprendre d'en avoir ſuppoſé un grand nombre qui n'ont jamais été en nature, comme celle d'Hercule avec un *quadrige* & les 12. ſignes céleſtes au revers. *Charles Patin, Hiſt. des Médailles, in-12. Elzevire*, 1667. *p.* 178. 179 Mais il eſt au féminin dans le Journal des Sçavans. *in-12.* 1694. p. 269. 270. Voici les deux paſſages. Il y a ſur un médaillon de Marc-Auréle une *quadrige* avec un Jupiter foudroyant, & aux pieds des chevaux une figure d'homme à demi renverſé. M. Vaillant, célebre Antiquaire, dit que c'eſt le Roi des Quades, dont l'armée fut défaite par une grande grêle accompagnée de tonnerre, qui tomba pendant que les Romains étoient occupés à boire après avoir ſouffert une extrême ſoif. Dans L. Verus, il y a au revers une *quadrige* qui tire un char où ſont trois figures.

QUADRILATÉRE. ſ. m. Terme de Géométrie. Il ſe dit d'une figure compriſe en quatre lignes droites, qui ſont quatre angles. Quand les lignes oppoſées ſont paralléles, le *quadrilatére* s'appelle *parallélogramme*, &c. *Parallelogrammi*. Il y a cinq eſpéces de *quadrilatéres*, le trapéze, le rectangle ou quarré long, le quarré, le rhombe & le rhomboïde.

QUADRILLE. ſ. f. (Prononcez *Cadrille*, & mouillez les deux *ll*,) Petite compagnie de cavalerie ſuperbement montée & habillée pour faire des carrouſels, des joûtes, des tournois, des courſes de bagues, & autres fêtes galantes. *Equitum turma*. Quand il n'y a qu'une *quadrille*, c'eſt proprement un tournois, ou courſe. Les joûtes demandent au moins deux partis oppoſés. Le carrouſel en doit avoir du moins quatre, & au plus douze. Chaque *quadrille* eſt compoſée au moins de trois cavaliers, & au plus de douze. Les *quadrilles* ſe diſtinguent par la forme des habits, ou par la diverſité des couleurs.

Ce mot vient des Italiens, & eſt un diminutif de *ſquadra*, qui eſt une compagnie de ſoldats rangée & dreſſée en forme quarrée: car *ſquadrare* eſt proprement *dreſſer une choſe à l'équerre*, d'où ils ont fait *ſquadriglia*, & nous *quadrille*. Il n'y a pas fort long-temps que l'on diſoit *ſquadrille* & *eſquadrille*.

☞ Quadrille. ſ. m. Jeu de cartes entre quatre perſonnes, imité du Jeu de l'Hombre, dont on obſerve la plûpart des régles, mais qui en a quelques-unes qui lui ſont particuliéres, & qui ſe trouvent imprimées dans l'Académie des Jeux, *in-12.* 1725. ☞ Le *Quadrille* ſe joue avec les quarante cartes du Jeu d'Hombre. Les cartes y ont le même nom, & l'on s'y ſert des mêmes termes. Il ſe joue à quatre perſonnes: ce qui lui a fait donner ſon nom, à la différence de l'Hombre qui ne ſe joue qu'à trois. Le P. Du Cerceau, p. 308. du Recueil de ſes Poëſies *in-8°.* 1726. a donné une très-jolie Piéce, intitulée: *Dépit contre le Jeu de Quadrille*. Ce qui n'a pas empêché M. de Sénecé de ſe déclarer pour le *Quadrille* contre l'Hombre, dans le premier volume du Mercure de Déc. 1727. p. 2779. 2780. On a fait une énigme du *Quadrille*. C'eſt la deuxiéme du Merc. de Juillet 1727. p. 1579.

QUADRIN. Vieux mot. Nom d'une menue monnoie; liard. *Teruncius*. Nicod. Borel. ☞ Le *Quadrin* eſt proprement le denier Romain moderne. Il faut cinquante *Quadrins* pour le Jule.

☞ QUADRINOME. ſ. m. Terme d'Algébre. Grandeur formée de l'addition de quatre grandeurs incommenſurables entre elles.

QUADRIPARTIT, eſt un célébre Ouvrage de Ptolomée, commenté par Cardan qui a écrit de l'Aſtrologie Judiciaire. *In quatuor partes diviſus, quadripartitus.*

☞ QUADRISACRAMENTAUX. ſ. m. Hérétiques qui n'admettoient & ne reconnoiſſoient que quatre Sacremens qui étoient le Baptême, l'Euchariſtie, l'Abſolution & l'Ordre de la Prêtriſe. Ces hérétiques parurent dans le ſeiziéme ſiécle. *Quadriſacramentales.*

QUADRUPÉDE. ſ. m. Terme dogmatique qui ſe dit des bêtes à quatre pieds. *Quadrupes*. On diviſe les animaux en oiſeaux, poiſſons, *quadrupédes*, reptiles & inſectes. Les *quadrupédes* ſont des animaux couverts de poil, qui mettent leurs petits vifs au monde, & qui ont quatre pieds. M. Ray, dans ſon *Synopſis Animalium*, diviſe les *quadrupédes* en *quadrupédes* qui ont de la corne aux pieds, & *quadrupédes* qui ont des ongles ou des doigts. Il diviſe ces deux eſpéces générales en pluſieurs autres particuliéres ou ſubalternes. Voyez ſon Livre, ou le Dictionnaire des Arts de M. Harris, T. II. au mot, Quadrupède.

> *Le* quadrupéde *écume, & ſon œil étincelle,*
> *Il rugit, il ſe cache; on tremble à l'environ,*
> *Et cette allarme univerſelle*
> *Eſt l'ouvrage d'un moucheron.* La Font.

QUADRUPLE. ſ. m. Le même nombre compté quatre fois ou multiplié par quatre. *Quadruplum*. L'Ordonnance veut que la peine de l'omiſſion de recette par les Comptables ſoit le *quadruple*.

Quadruple, ſignifie auſſi ce qui eſt quatre fois plus grand en étendue, & en toute ſorte de quantité. *Quadruplum*. Le jardin que j'ai acquis eſt quadruple de celui que j'avois auparavant; il y a quatre fois autant de terre.

Quadruple, eſt auſſi une monnoie d'or valant deux loüis, ou deux piſtoles, ou de quatre demi-piſtoles. *Quadruplus*. Elle a valu 20. 21. ou 22. l. &c. Elle péſa dix de-

niers 12. grains. Le double *quadruple* vaut quatre pistoles.

Ce mot vient de *quadruplum*, & partant il faut dire *quadruple*, & non pas *quatruple*, comme veulent quelques-uns.

Au Quadruple. adv. Quatre fois autant. *In quadruplum*, *quadrupliciter*. On lui a vendu cette terre *au quadruple*, parce qu'elle étoit à sa bienséance.

QUADRUPLER. v. act. Multiplier par quatre. *Quadruplicare*. Il faut *quadrupler* cette somme.

☞ Quadrupler, est quelquefois neutre, & signifie, être augmenté au quadruple. Son bien a *quadruplé* depuis qu'il s'est mis dans le commerce. Acad. Fr.

☞ QUAHOÉ. s. m. Petit pays d'Afrique dans la Guinée sur la Côte d'Or, dans le royaume d'Acambou.

QUAI. s. m. Construction de pierre qu'on fait le long des bords d'une riviére, pour la commodité du chemin, & aussi pour empêcher qu'elle n'inonde quelque terrain, & pour la conserver dans son lit. C'est un gros mur en talud fondé sur pilotis, & élevé au bord d'une riviére, pour retenir les terres des berges trop hautes, & empêcher les débordemens. *Crepido saxea*. Daviler. *Lapideus ad fluvii ripam agger, vel crepido lapidea*. Le *quai* de la Tournelle, le *quai* de la Mégisserie. Le peuple se proméne sur les *quais*. Ils se sont logés sur le *quai* pour avoir plus belle vûe. Quelques-uns étendent la signification de ce mot aux digues & aux moles.

Ce mot, selon Scaliger, est très-ancien, & vient de *cayare* qui signifie *contraindre*, *resserrer*, en vieux Latin. Borel le dérive de *cadere*, ou de *caïr*, qui en vieux François signifioit la même chose. Du Cange dit que le *quai* étoit autrefois une place sur le rivage, qui étoit couverte de quelques poutres & de planches en forme d'une maison; que dans la basse Latinité on appella *caya*, ou *cayum*, ou *chaya*, & en François *chas*, ce qui servoit à mettre à couvert les marchandises dont on déchargeoit les navires. Boxhornius le dérive de l'Anglois *caë*, qui signifie une *haie* ou *clôture*; ou de *caed*, qui signifie *couverture*, d'où il dit qu'est venu le mot de *cayagium*, en François *cayage*, qui est un droit qu'on prend sur les ports des riviéres, qu'on appelle *caiage* & *havre* dans la Coutume de Normandie.

Quai, en termes de Marine, est un espace sur le rivage du port pour la charge & décharge des marchandises. *Agger ad ripam*. Il y a un Officier ou Commis sur les ports, qu'on appelle Maître de *quai*, qui est reçu à l'Amirauté, lequel a soin de faire ranger les vaisseaux, & de la police des *quais*, de marquer le lieu pour radouber, lester & délester les vaisseaux, & de prendre garde aux bouées, balises & tonnes. Il doit coucher toutes les nuits à bord de l'Amiral, quand il y a des vaisseaux du Roi dans le port, suivant le Titre II. Livre IV. de l'Ordonnance de la Marine.

QUAICHE. Terme de Marine. Est un bâtiment ponté qui porte une corne, & qui est mâté en fourche, comme l'yacht, ou le heu. *Gaulus vectorius*.

QUAIR. Vieille conjonction. Car. Borel. *Nam*, *enim*.

QUAISSE, QUAISSIER, QUAISSON. Voyez Caisse, Caissier, Caisson.

QUAKENBRUGGE. s. f. Nom propre d'une petite ville du Cercle de Westphalie. *Quakenbruga*. Elle est dans l'Evêché d'Osnabrug, aux confins de celui de Munster, sur la riviére d'Hase, à neuf lieues de la ville d'Osnabrug, vers le nord. Maty.

QUAKRE, ou QUAKER. s. m. & s. Nom de quelques Sectaires fanatiques d'Angleterre. *Quakerus*, *Tremulus*. La Secte des *Quakers* sont des Fanatiques que nous nommons en François Trembleurs, parce qu'ils tremblent de tout leur corps en faisant leurs priéres. Il n'y a guère de *Quakers* qu'en Angleterre; on dit cependant qu'il y en a aussi dans les Pays-Bas. Les *Quakers* s'éleverent pendant les guerres civiles du regne malheureux de Charles I. George Fox, du village de Dréton dans le Comté de Leycestre, en fut le chef. C'étoit le fils d'un Artisan: & il étoit Cordonnier lui-même, ignorant, grossier, sans éducation, sombre & mélancolique. En travaillant de son métier il méditoit l'Ecriture, & s'en remplit si bien, que ses discours n'étoient qu'un tissu confus des passages des Livres saints: ses méditations & sa vie solitaire augmenterent sa mélancolie. Il se figura qu'il avoit des visions & des révélations, & s'érigea en Prédicateur. Il feignit des miracles pour accréditer ses prédications, auxquelles la nouveauté, & je ne sçais quel air de dévotion, ne donnoit déja que trop de vogue. Fox proposa peu d'articles de Foi. Il se bornoit à la Morale. Il prêchoit la charité mutuelle, l'amour de Dieu, une attention soigneuse à observer tous les mouvemens intérieurs & secrets de l'esprit. Il vouloit un culte simple, & une Religion sans cérémonies. Il réduisoit tout à attendre dans un triste & morne silence, l'inspiration du Saint-Esprit, qui faisoit parler. Les *Quakers* affecterent une droiture & une probité singuliéres, un visage grave & sévere, un entretien froid & lent, pour avoir le temps de bien peser tout ce qu'ils disoient, beaucoup de frugalité dans leurs repas, & de modestie dans leurs habits. Ils condamnerent les vûes intéressées des Ministres Anglicans. Ils blâmerent la guerre comme une fureur, & le serment comme un outrage fait à Dieu, en quelque rencontre & pour quelque sujet que ce soit. Fox fut emprisonné plus d'une fois, parce qu'il entroit dans les Temples, interrompoit le Ministre, & excitoit le peuple à la révolte. La pitié qu'on eut de son extravagance, lui épargna de plus grands supplices. Les *Quakers* ne laisserent pourtant pas de se multiplier. Ils s'enhardirent, & s'éleverent contre les Magistrats, dont ils attaquerent la puissance. Il y en eut un, nommé Taylor, qui eut l'impiété de souffrir que ses disciples l'appellassent Fils unique de Dieu, Soleil de justice & Roi d'Israël, & qu'à son entrée dans Bristol ils criassent, *Hosanna fils de David*. Cromwel fit arrêter Fox & Marguerite Sell sa femme, célébre dans sa Secte par ses prédications. On ne punissoit pourtant pas les *Quakers*: pourvû qu'ils promissent de se contenir, on les mettoit en liberté. Taylor seul fut fustigé comme blasphémateur. On les joua, on les rendit ridicules sur les théatres. Ils se moquerent également & des prisons & des satyres. Ils formerent leur Secte malgré tout cela. Ils établirent, 1°. un grand recueillement. 2°. Des Pasteurs sans ordination, mais par le consentement seul de l'assemblée, & dont les gages seroient arbitraires. 3°. Ils rejetterent les prieres publiques & les Sacremens. 4°. Ils embrasserent l'opinion des Anabaptistes touchant le Baptême. 5°. Que l'ame est une partie de la substance de Dieu. 6°. Que Jesus-Christ n'a point d'autre corps que son Eglise. 7°. Que tous les hommes ont une lumiere suffisante pour le salut. 8° Que nous sommes justifiés par notre propre justice. 9°. Qu'il n'y a point d'autre vie, ni de gloire à attendre hors de ce monde. 10°. Que tout doit être commun; que personne ne peut avoir de supériorité sur les autres; qu'il ne doit y avoir ni Maîtres, ni Seigneurs. Ils prétendent qu'ils ont l'esprit de Dieu; de-là quelques-uns inferent qu'ils sont Dieu, d'autres au moins qu'ils sont semblables à Dieu, & d'autres seulement qu'ils sont le Christ. Tels sont les principaux dogmes des *Quakers*. Barclay les a compris en quinze articles ou thêses imprimées à Amsterdam en 1674. & a fait leur apologie. Gérard Croëse imprima en 1695. l'histoire des *Quakers* à Amsterdam.

Ce mot est Anglois, & signifie Trembleur. Il vient de *quake* trembler, & nous nous en servons dans notre langue.

QUAKERISME. s. m. Religion, secte, doctrine des Quakers ou Trembleurs. *Quakerismus*.

QUALIFICATEUR. s. m. Théologien préposé pour qualifier, ou déclarer la qualité des propositions, qui sont déférées à un Tribunal Ecclésiastique, & sur-tout à celui de l'Inquisition. *Qualificator*, *Censor*. Un *Qualificateur* du Saint Office. Les *Qualificateurs* ne sont point Juges, ils ne font que dire leur sentiment sur les propositions qu'on leur présente. Ce sont les Inquisiteurs qui jugent.

QUALIFICATION. s. f. Désignation d'une qualité qu'on attribue à quelque chose. *Qualificatio*. On a qualifié un tel de faussaire, cette *qualification* est injurieuse, il lui en faut faire réparation. La plûpart des choses ne sont estimées que suivant la *qualification* qu'on leur donne.

☞ Qualification. Déclaration des qualités d'une proposition erronée. Il en est d'hérétiques, de mal sonnantes, d'offensives des oreilles pieuses, &c.

QUALIFIER. v. act. Donner une qualité, une épithéte à

quelqu'un

quelqu'un, à quelque chose; marquer de quelle qualité elle est. *Nuncupare.* On a *qualifié* bien des gens du nom de Marquis, qui n'ont point de titre pour cela. On a *qualifié* ce duel d'assassinat. On a *qualifié* cet Ouvrage, ou cette proposition d'hérétique. Il se dit aussi avec le pronom personnel. Il se *qualifie* Ecuyer. Il se *qualifie* Docteur. Il se *qualifie* Bourgeois de Paris. Il se *qualifie* Amiral. Ablanc.

Qualifié, ée. part. pass. & adj. *Appellatus, nuncupatus.*

On appelle un crime *qualifié*, un grand crime & capital. *Crimen capitale, enorme, vel scelus.* Une personne *qualifiée*, est une personne d'une noblesse, ou d'une qualité distinguée. Visiter les plus *qualifiés* de la ville. *Optimates convenire.*

QUALITÉ. s. f. Ce qui rend une chose sensible à nos sens; ce qui fait qu'une chose est nommée telle; propriété, nature. *Proprietas, qualitas, natura.* On appelle dans l'Ecole la *qualité*, un accident, comme la blancheur, la saveur, la solidité, &c. Et en général il se dit de toutes les choses extérieures qui nous font parvenir à la connoissance de la nature des substances. La *qualité* du venin nous fait connoître la nature de la vipére. Cet ouvrage n'est pas de la *qualité* requise, n'a pas toutes les perfections que naturellement il devroit avoir. Ce bled a été refusé, parce qu'il n'est pas de la *qualité*; il y a trop de seigle, de nielle, de charançons. On dit qu'un vin a de la *qualité*; pour dire, qu'il a une séve qui le distingue des vins communs. Les Maitres du grand Art disent que les *qualités* ne sont que les instrumens des formes.

Qualité, se dit aussi figurément en choses spirituelles & morales, des dons, des talens, des dispositions bonnes ou mauvaises du corps & de l'esprit. *Corporis, vel animi dotes, qualitates.* Son esprit a beaucoup de bonnes *qualités*, il est vif, il est doux, il est ferme, &c. On ne pardonne guère à un homme les belles *qualités* qui lui attirent une estime générale. Bell. Souvent les grandes *qualités* sont accompagnées de grands défauts. La Cl. Non-seulement on remarque des *qualités* qui paroissent opposées dans une même personne; mais encore il y a des différences delicates entre des *qualités* qui semblent les mêmes. S. Eva. Les *qualités* qui font le plus de bruit, ne sont pas toujours les plus estimables. S. Eva. Les bonnes *qualités* nuisent presque aussi souvent à la Cour, qu'elles servent. S. Réal. Un air brusque & grossier gâte les meilleures *qualités*. S. Eva. César avoit des *qualités*, que ses envieux faisoient passer pour des *qualités* dangereuses à la liberté de la République. S. Eva. C'est une adresse que de sçavoir quelquefois déguiser les bonnes *qualités* que l'on a. Bell. Souvent il suffit d'avoir quelques *qualités* extraordinaires pour être l'objet de la médisance. Ch. de M. Il est assez difficile d'avoir de bonnes *qualités*, sans les connoître, & sans s'estimer un peu soi-même. M. Scud. Il y a cent *qualités* agréables, qui ne sont loüables que quand elles sont à la suite des vertus nécessaires à la profession qu'on a embrassée. Idem. Combien voyez-vous de gens qui ont de grandes *qualités*, & qui n'ont pas celles qui sont propres à la société! Bouh. Les hommes sont si accoutumés à l'agitation & au mouvement, que les *qualités* paisibles & tranquilles ne les touchent plus. Mont.

Qualité, signifie aussi un titre qu'on donne aux personnes pour marquer leurs seigneuries, leurs prétentions. *Titulus, nuncupatio, appellationes, nomina.* Comme le Roi de Pologne prend la *qualité* de Roi de Suéde; le Duc de de Savoie, de Roi de Chypre & de Jérusalem. Le Duc de Moscovie, & le Roi d'Espagne ont une page de *qualités*, pour comprendre toutes leurs Seigneuries. Le Roi de la Chine prend la *qualité* de Fils du Soleil. Les Seigneurs d'Orient sont ridicules dans les qualités qu'ils prennent. Voici celles du Gouverneur de Schiras : *Sultan de Laar & de Jarrun, Seigneur d'Ormus, Kerman, Kasistan, Prince du Golphe de Perse, Grand Beglierbeg, Commandeur de douze Sultans, & de 50000 chevaux, Esclave de Schach Abas, Protecteur des Musulmans, Fleur de courtoisie, Second en gloire, Muscade de consolation, & Rose de plaisir.*

Qualité, se dit aussi pour marquer le rang, la naissance, la condition des personnes. *Conditio, genus.* Quand on dit absolument un homme de *qualité*, c'est un homme qui tient un rang distingué, soit par sa noblesse, soit par ses emplois, ou ses dignités. Etre de naissance & de *qualité*, selon les hommes, c'est être né de personnes considérables dans l'ordre du monde. Nic. On tire cet avantage de la *qualité*, c'est qu'à 20. ans l'on est connu & respecté comme un autre mériteroit de l'être à cinquante; ce sont 30. ans gagnés. Pasc. On éléve le privilége d'être homme de *qualité*, au-dessus de l'esprit, & même au-dessus de la vertu. Nic. César parloit plus en homme de *qualité* que Cicéron. S. Eva.

> *Tous les jours, à la Cour, un sot de* qualité,
> *Peut juger de travers avec impunité.* Boil.

On dit d'ailleurs, C'est un homme de *qualité* bourgeoise, de *qualité* roturiére. *Conditio, qualitas, ordo.* On donne les rangs & séances à chacun selon sa *qualité*.

Qualité, se dit aussi pour marquer les emplois qu'on a dans un domestique. *Conditio, ministerium.* Il est entré en cette maison en *qualité* d'Intendant, de Sécrétaire, de Commis, de Valet-de-Chambre, de Laquais.

En Qualité de. Ces mots signifient, *Comme étant, In quantum, quà tale, quia.* Il avoit droit à l'Empire *en qualité de* petit-fils d'Auguste. Ablanc. Il a fait cela *en qualité* d'Echevin. Il jouit de ses priviléges *en qualité de* Secrétaire du Roi.

Qualité, en termes de Palais, se dit des titres qu'on prend pour plaider, pour agir, pour établir son droit en quelque chose. *Jus, instrumenta litis.* Cette maison m'appartient en *qualité* d'acheteur par decret. On lui dispute sa *qualité* d'enfant, de femme légitime. On a 40. jours après l'inventaire clos pour délibérer & prendre *qualité* d'héritier ou de créancier, de commun en biens. Il a fait cela en *qualité* de Tuteur, de Procureur, d'Avocat. On poursuit une veuve, un héritier, de prendre *qualité*. Il faut faire signifier les noms & *qualités* des témoins oüis aux enquêtes, afin qu'on y fournisse de reproches.

Qualité, se dit aussi dans les procès des demandes qui sont formées, & en quels noms elles sont faites. *Qualitas, fundamenta, rationes.* Tous les jugemens portent, Entre un tel demandeur en telle requête, d'un tel jour, d'une part; & tel défendeur, ou tel intervenant, &c. d'autre. Ainsi on dit, Le Rapporteur a mis les *qualités* de ce procès; pour dire, il a rapporté les demandes contenues aux réglemens, sur lesquelles il faut prononcer. On dit aussi, Sans que les *qualités* puissent nuire, ni préjudicier, à cause que chacun les peut prendre à son avantage.

On dit aussi, Signifier des *qualités*, quand on a jugé quelque affaire à l'Audience; c'est-à-dire, le mémoire de ces demandes & défenses, pour servir au Greffier à expédier son arrêt; car il n'en a que le dispositif sur son plumitif. *Notificare, significare, intimare qualitates.* On s'oppose souvent aux *qualités*, on fait réformer les *qualités*.

En Médecine on dit les quatre premiéres *qualités*, qu'on attribue aux quatre élémens, le chaud, le froid, le sec & l'humide. *Quatuor primæ qualitates, seu elementa.* Et on dit que le sang péche en *qualité*, quand il est corrompu; en quantité, quand il est trop abondant.

QUAM, *que.* Vieux mot. Ce que. *Boëce.* Borel.

☞ QUAMOCLIT. s. m. Plante dont parlent Tournefort, Ray, Clusius, Gérard, Johnson & autres. Elle a été apportée d'Amérique en Europe, où on la cultive dans les jardins. Elle monte & se soutient comme le lizeron autour des perches ou des plantes voisines. Ses rameaux sont d'un rouge noirâtre. Ses feuilles sont oblongues, assez larges, découpées menu comme celles de la millefeuille, disposées en aile. Sa fleur est un tuyau évasé en entonnoir, à pavillon découpé en cinq quartiers rabattus en étoile d'un très-beau rouge. Il lui succéde un fruit oblong qui renferme quatre semences oblongues, dures, noires. Le goût de cette plante est douceâtre & un peu nitreux; mais celui de son fruit & de ses semences approche de celui du poivre. Cette plante rend du lait. Elle sert d'ornement dans nos jardins.

☞ QUANCE. Mot Bourgoignon & Champenois. Il signifie

signifie semblant, mine. *Faire quance*, c'est faire mine, faire semblant. On dit d'un homme qui sait bien dissimuler, qu'*ai fai bé lé quance*. C'est une corruption du mot *cadence*, *cadance*, *caance*, *cance*, qu'on a depuis, quoique moins réguliérement écrit *quance*. Le mot *chancer* de même, originairement *chéance* vient de *cadentia*. *M. de la Monnoie, Glossaire sur ses Noëls.*

QUANCHEU, QUANTUNG, ou CANTON. s. m. Nom propre d'une des principales villes de la Chine. *Quancheum*, *Quantunia*, *Cantonia*. Elle est Capitale de la province de *Quantung*, & située sur la riviére de Ta, un peu au-dessus de son embouchure, où elle a un bon port, fort fréquenté par les Européens. *Quancheu* a quatorze autres villes dans son territoire; on lui donne de circuit quatre lieues d'Allemagne, qui en font plus de six d'une heure de chemin; elle est fortifiée & défendue par deux bonnes citadelles. Elle a soutenu un siége d'un an contre les Tartares, qui la prirent enfin par stratagême l'an 1650. Matt.

QUAND. adv. de temps. Lorsque; dans le temps que, en quel temps. *Cum*, *quando*, *dum*. Jesus-Christ n'a pas voulu dire à ses Apôtres, *quand* le monde finiroit. *Quand* je songe à la misére de l'homme. *Quand* viendra le temps que je souhaite? *Quand* sera-ce? à quelle heure? *Quand* je pense que l'avarice est une passion générale.

Quand, est aussi une sorte de conjonction, qui signifie, Encore que. *Quamvis*, *etsi*. *Quand* ainsi seroit, *quand* j'aurois dit cette parole, *quand* bien j'aurois consenti, &c.

☞ QUANDROS. s. m. Nom d'une pierre précieuse, de couleur blanche, qui se trouve, à ce qu'on prétend, dans le cerveau du Vautour. Elle passe pour augmenter le lait: mais sa vertu paroît aussi fabuleuse que son existence.

☞ QUANGCHING. s. m. Petite ville de la Chine dans la province de Xantun, au département de Tungchang, troisiéme Métropole de la province.

QUANGNAN. s. masc. Nom propre d'une ville de la Chine. *Quangnanum*. Elle est dans la province de Junan, aux confins du Royaume de Tunquin, dont elle dépend depuis plusieurs années. Matt.

☞ QUANG-PING. s. m. Ville de la Chine dans le Pékéli, dont elle est la sixiéme Métropole.

QUANGSI. s. m. Nom propre d'une ville de la Chine, située dans la province de Junan. *Quangsia*. Cette ville avec son territoire, qui en renferme trois autres, appartient au Roi de Tunquin. Matt.

Quangsi, est aussi le nom d'une province de la Chine, située entre celles de Quantung, d'Huquan, de Queicheu, de Junan, & le Royaume de Tunquin. *Quangsia*. Il y a dans cette province dix villes capitales d'autant de contrées, & soixante dix-huit moindres. Queilin est la Capitale de toute la province; les autres sont Kingyuen, Pinglo, Gucheu, Sincheu, Nanning, Taiping, Suming, Chingan & Tincheu. Ces cinq derniéres, avec les contrées qui en dépendent, appartiennent au Roi de Tunquin. Le *Quangsi* est la province où se fait la belle porcelaine. La matiére en est une pierre molle & blanche qu'on réduit en une poussiére extrêmement fine, & qu'on pétrit avec une eau singuliére, qui est très-claire & très-nette. On fait les vases sur la roue; après qu'ils sont séchés, on y applique les couleurs: ensuite on passe sur tout l'ouvrage deux ou trois couches d'une bouillie très-fine, faite de la même matiére que la porcelaine; & qui servant de vernis, augmente la blancheur & l'éclat des vases, qu'on fait ensuite cuire à un feu très-lent, comme nos fayences. Au reste, outre la porcelaine blanche, on en fait encore de la jaune, dont personne n'a la liberté de se servir dans la Chine que l'Empereur seul; de la grise, qui est souvent hachée d'une infinité de petites lignes irréguliéres, qui se croisent, comme si le vase étoit par-tout fêlé. Enfin on en fait dans la province de Fokiem de la noire, qui est grossiére, & qui ne vaut pas notre fayence. *P. le Comte, Nouv. Mém. de la Chine.* Voyez la lettre du P. d'Entrecolles. Dans les Lettres édifiantes & curieuses. Rec. XII. p. 253. & suiv. On écrit aussi *Kuangsi* le nom de cette Province.

QUANGTE. s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Quangtum*. Elle est assez grande, & assez bien peuplée, & située dans la province de Nanking, environ à vingt-sept lieues de la ville de ce nom, vers le midi. Matt.

QUANGTUNG, CANTON. Ce dernier est le seul dont nous nous servons en François. C'est la dixiéme en ordre des provinces de la Chine, & la plus considérable de celles qui sont vers le midi. *Quantunia*, *Quantonica*, *Cantonia*. Elle est entre celles de Fukien, de Kiangsi, d'Huquang, de Quangsi, & le Royaume de Tunquin. Elle est fort fertile & fort peuplée, divisée en dix contrées, qui portent les noms de leurs Capitales; & qui ont sous leur jurisdiction soixante-treize autres villes. Quangcheu ou Canton est la Capitale de toute la Province dans laquelle on renferme la petite Isle & la ville de Macao ou Amacao. Matt.

QUANIE. s. f. Vieux mot. Deshabillé, chemise, habit de chambre. Borel.

> *Femme est plus cointe, & plus mignote,*
> *En sa* quanie *qu'en sa cotte;*
> *La* quanie *qui est blanche*
> *Senefie que douce & franche*
> *Estoit celle qui la vestoit.* R. de la Rose.

QUANPING. subst. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Quanpinga*. Elle est dans la partie méridionale de la province de Pékin. Elle y tient le sixiéme rang, & elle a huit autres villes dans son territoire. Matt.

☞ QUANQUAM. s. m. Terme de Collége, emprunté du Latin, & qui conserve la prononciation Latine, pour signifier une harangue Latine faite en public, & prononcée d'ordinaire par un jeune écolier, à l'ouverture de certaines thèses de Théologie. *Oratio*. Cet enfant a bien prononcé son *quanquam*. ☞ On fait aussi des *quanquam* à la rentrée des Classes. Le Régent de Troisiéme a fait un beau *Quanquam* sur le Roi. Cet écolier ne sçavoit pas son *quanquam*. Il a mal dit son *quanquam*; c'est pour cela qu'il n'a pas paru si beau que les autres. Ce mot vient de la préposition *Quanquam*, qui signifie, Quoique, parce que ces sortes de discours commencent souvent par *Quanquam*.

☞ QUANQUAN. s. m. (Prononcez *Cancan*.) Terme corrompu du Latin *Quanquam*. Il n'a guére d'usage que dans cette façon de parler proverbiale, faire un *quanquan*, un grand *quanquan* de quelque chose, pour dire faire beaucoup de bruit, beaucoup d'éclat d'une chose qui n'en vaut pas la peine. ☞ Il semble que ce mot ait été fait par allusion au *quanquam*, terme du Collége. Voyez *Cancan*.

QUANQUE. Vieux mot. Tout ce que. Borel. *Quidquid*. On disoit aussi, *Quant que*.

Quanque. Vieux mot qui signifioit autrefois, Autant que. Borel. *Quantum*, *tantum quantum*.

QUANQUEST. Vieux mot. Tout ce que. Borel. *Quidquid*.

QUANSING. s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Quansinga*. Elle est entre des montagnes fort hautes, à la source de la riviere de Xaogino, dans la province de Kiangsi, dont elle est la troisiéme. On y fait du meilleur papier de la Chine, & elle a sept autres villes dans son territoire. Matt.

QUANT. Préposition. *Quantum ad*, *quoad*. Il se met avec la particule *à*. *Quant* à un tel article, je n'en dis rien. *Quant* à moi je suis étonné. *Quant* au reste: espéce de transition. L'Académie admet cette préposition sans rien prononcer dessus. On croit pourtant qu'elle n'est plus du bel usage, & que si Malherbe vivoit aujourd'hui, il ne diroit pas, *Quant à moi*, je consulte avant que je m'engage. M. de Vaugelas permet, *quant à nous*, *quant à vous*, & condamne seulement, *quant à moi*, je suis plus sévére. Toutes ces façons de parler ont vieilli, & ne sont plus du bel usage. On dit, *Pour moi* de qui le chant n'a rien de gracieux. Mén.

Quant, s'est dit autrefois, & se dit encore en Normandie, pour avec. *Cum*. Il étoit *quant* & moi; c'est-à-dire, avec moi. Je suis venu *quant* & lui, avec lui. Venez *quant* & moi.

Quant et quant. Préposition & adverbe. On devroit écrire *quand & quand* avec l'Académie. Il signifie, ensemble, en même temps. *Simul*, *unà*, *pariter*. Laquais, allez

a

allez *quant & quant* ce Paysan; il vous montrera le chemin. Si vous allez acheter des souliers, achetez *quant & quant* des bas. Cette phrase est populaire, il faut éviter de s'en servir même en parlant.

On dit proverbialement, Se mettre sur le *quant à moi*; pour dire, Faire l'entendu, faire le fier, ou dominer les autres. *Sibi arrogare, se se jactare.* Le peuple dit aux importuns qui demandent, Et *quand?* *Quand* les canes vont aux champs, la premiére va devant.

☞ QUANTAL. Voyez Cantal.

QUANTES. adj. f. Ce mot ne se dit qu'en cette phrase, Toutefois & *quantes*; pour dire, toutes les fois que, autant de fois que. *Toties quoties, quandocumque.* Un Gardien établi par Justice est obligé de représenter le dépôt toutefois & *quantes* qu'il lui est ordonné. Un Officier doit venir, toutefois & *quantes* qu'un supérieur le mande. Il est un peu suranné.

QUANTES-FOIS. adv. Vieux mot qui signifioit *combien de fois. Quoties.* Il a néanmoins encore été employé par Malherbe.

QUANTIÉME. adj. m. & f. Qui se dit lorsqu'on interroge pour sçavoir en quel ordre est placée la chose dont on est en peine. *Quotus.* La plûpart des gens ne sçavent jamais le *quantiéme* du mois; on sousentend *jour.* Le *quantiéme* est-il dans la classe? Le *quantiéme* de la lune avons nous? L'usage a prévalu, pour *quel quantiéme*, en demandant le jour du mois, quoique M. Ménage l'ait condamné. Corn.

QUANTITÉ. s. f. Extension en longueur, largeur & profondeur. *Quantitas, extensio.* La *quantité* s'appelle *discrete*, quand les parties n'en sont point liées; comme le nombre: & *continue*, quand elles sont liées. Alors elle est ou *successive* comme le temps; ou *permanente*, qui est l'étendue en longueur, largeur & profondeur. La longueur seule fait des lignes; la longueur & la largeur font les surfaces ou la superficie; la longueur, la largeur & la profondeur, font le solide & l'épaisseur. Descartes a prétendu expliquer par la *quantité*, la figure, le mouvement & le repos, tous les phénoménes de la nature.

La *quantité* commensurable & incommensurable est expliquée dans le Xe. Livre d'Euclide, & ci-dessus au mot Ligne. *Quantitas commensurabilis & incommensurabilis.*

Quantité, se dit aussi des nombres, & alors elle s'appelle *quantité discrete*, & est l'objet de l'Arithmétique & de l'Agébre. *Quantitas discreta.* Il y avoit *quantité* de monde à ce sermon, on lui a fourni *quantité* d'argent.

Quantité, signifie aussi, Abondance, multitude, grand nombre. *Affluentia, abundantia, multitudo.* Il faut saigner cet homme-là, son sang ne péche pas en qualité, mais en *quantité.* La *quantité* des viandes est nuisible à l'estomac. Il y aura *quantité* de vin cette année; pour dire beaucoup. Il n'en faut prendre que jusqu'à une certaine *quantité.* Avoir une *quantité* d'or & d'argent monnoyé. Ablanc. Il ne faut pas toujours considérer la *quantité*, mais la qualité des choses.

Quantité. Terme de Grammaire, est la mesure des syllabes longues, & breves pour faire des vers. *Quantitas, spatium temporis, vel syllabæ.* Despautère a fait un Traité de la Prosodie, ou de la *Quantité.* Smèce a fait un Dictionnaire où est marquée la *quantité* de chaque syllabe. Ce vers péche contre la *quantité.* On a essayé dans le siécle passé de fixer la *quantité* des mots François, pour faire des vers composés de syllabes longues & breves, selon la méthode des Grecs & Latins. Jodelle en fit un essai, & Pasquier après lui; mais sans succès. Passerat & M. Rapin voulurent tenter la même chose, & ils échouerent de même. Leurs vers Hexamétres, & Saphiques ne furent ni imités, ni approuvés. La cadence des rimes a été préférée à celle des syllabes longues, ou brèves. Pasq. Desportes a aussi produit quelques essais de vers construits de syllabes longues & brèves: mais cette épreuve ne servit qu'à faire sentir que cette sorte de mesure ne compatit point avec le génie de la langue Françoise. Pour la facilité de ces sortes de vers, il faut avoir la liberté de transporter les mots dans l'arrangement le plus commode pour le Poete, & pouvoir faire précéder, ou suivre le substantif selon le besoin du vers. Or la langue Françoise ne permet point cette situation arbitraire des mots. La Cl.

QUANTO. s. m. Nom propre d'une des cinq grandes contrées de l'île de Niphon. *Quanta.* Elle est bornée au couchant par Jetsegen; & au levant par l'Ochio; la mer la baigne au nord & au sud. On y met neuf Royaumes; qui apparemment n'ont pas une fort grande étendue. Maty.

QUANTUNG. s. m. Nom propre d'une riviére de la grande Tartarie. *Quantungus fluvius.* Elle coule du couchant au levant dans le Royaume de Niuche, au nord de la grande muraille de la Chine, & se décharge dans l'ocean oriental, aux confins de l'Iupi. M. Witsen donne encore à cette riviére le nom de Schingal; & il y met la ville de Schingal vers sa source, qu'il met au nord du désert de Xamo. Au reste, quelques Géographes prennent cette riviére pour celle que les Anciens appelloient *Bantisus* ou *Bantissus*; mais cela n'est pas fort certain. Maty.

QUAOQUE. s. m. Sorte d'arbre des Indes occidentales, qui se trouve dans le nouveau Royaume de Grenade. *Quaoqua arbor.* Il porte un fruit fort bon à manger, de la grosseur d'un œuf d'oie.

QU'A QU'IL. Vieille phrase. Tout ce qu'il. Borel. *Quidquid.*

QUAPATLI. s. m. Arbre de la nouvelle Espagne qui a cela de particulier, qu'on y trouve une espéce de vers velus & rudes, de couleur rouge, longs de deux pouces, & gros comme un tuyau d'orge. *Quapatlicana arbor.* Les Sauvages les font cuire dans de l'eau jusqu'à ce qu'ils soient consumés, & que toute la graisse nage dessus. Ils la recueillent, & s'en servent à plusieurs usages. Elle appaise toutes les douleurs, en quelque partie que ce soit du corps, relâche les nerfs retirés, résoud les humeurs, & étant mêlée avec de la térébenthine, & du suc de tabac, elle est fort bonne contre les hernies.

☞ QUAQUA. s. m. pl. Les Hollandois ont donné ce nom à quelques peuples d'Afrique en Guinée. Ils habitent le pays d'Adow, & sont soumis au Roi de Sacoo.

☞ QUAQUERISME. s. m. Doctrine des Quaquers ou Quakers. *Quaquerismus.*

QUAQUETOIRE. s. f. Vieux mot. Petite chaire pour s'entretenir. Borel. *Sedile aptum colloquentibus.*

QUAR. Vieille conjonction. Car. *Villehard. Bauillus, Philippes Mousk.*

Quar il estoit Marescaux,
Et su sage, preus, & loyaux. Borel.

QUAR. Vieux s. m. Qui se disoit autrefois pour char, chariot. *Perceval.* Borel. *Currus.*

QUARANTAINE. s. f. Nombre de quarante. *Quadraginta.* Il veut avoir une *quarantaine* d'écus pour son pot de vin. Cette femme a bien une *quarantaine* d'années, elle a atteint la *quarantaine.* Dans les affiches des decrets, il faut celle de *quarantaine. Quadraginta dierum spatium.* Et celle de quinzaine.

On appelle particuliérement la *Quarantaine*, le Carême composé de 40 jours, pendant lesquels l'Église commande de jeûner. *Quadraginta dierum jejunium.* Il a eu bien de la peine à faire la *quarantaine*, à jeûner jusqu'à Pâques.

La *Quarantaine* du Roi sont les trèves de quarante jours ordonnées par S. Louis, pendant lesquelles il étoit défendu de se venger des parens & amis de ceux qui s'étoient entrebattus, blessés ou offensés de fait ou de paroles. Du Lauriere.

Quarantaine, se dit aussi du séjour de quarante jours qu'on fait faire aux gens qui viennent des lieux pestiférés, avant que d'être reçus dans d'autres villes, pour sçavoir s'ils n'apportent point avec eux quelque mauvais air. *Per dies quadraginta ab urbe separatio.*

Quarantaine, en termes de Marine, est une petite corde qui sert à racommoder les autres. Elle est de la grosseur du petit doigt. On l'appelle aussi *Quarantenier. Funis quadragenarius.* ☞ Ce menu cordage est formé de six, neuf, & jusqu'à 18. fils.

☞ QUARANTAINS. Terme de Manufacture de Draperie

perie qui se dit particuliérement en Languedoc, en Dauphiné & en Provence, des draps de laine dont la chaîne est composée de quarante fois cent fils, qui font en tout quatre mille fils.

QUARANTE. Terme numéral, composé de quatre dixaines. *Quadragenarius numerus.* Moyse, Élie & Jesus-Christ ont fait des jeûnes de *quarante* jours. Les Évêques qui officient, donnent *quarante* jours d'indulgences. Dans les grandes dévotions on fait des priéres de *quarante* heures devant le saint Sacrement. S. Paul dit avoir reçu des Juifs par cinq fois *quarante* coups moins un.

☞ Les Priéres de Quarante Heures. Le service fut annoncé dès quatre heures du matin à la Cathédrale de Meaux, où il continua jusqu'au lendemain lundi, huit heures du soir sans interruption. A pareille heure du même jour les priéres commencérent dans l'Eglise Abbatiale de Chage, & durerent jusqu'au mercredi midi. Alors les Cordeliers reprirent, & la clôture se fit dans leur Église le vendredi à quatre heures du matin. Telles étoient alors les *Priéres de quarante heures*, dont on a depuis abrégé le service & la fatigue. *Hist. de l'Egl. de Meaux, T. I. p.* 381.

Quarante-cinq. *Quadraginta quinque.* Est un grand avantage qu'on a en quelque partie qu'on joue, en quelque affaire qu'on poursuit, par une figure empruntée des parties de Paume, où celui qui a gagné trois coups, a les trois quarts du jeu. Ce Plaideur dit qu'il a des conclusions du Parquet en sa faveur; il croit avoir *quarante-cinq* sur sa partie. *Esse in procinctu ad obtinendam litis adjudicationem.*

QUARANTIE. s. f. Ce mot se dit en parlant de la République de Venise, & signifie Cour composée de quarante Juges. *Cætus, camera, curia quadraginta Judicum.* Il y a la *Quarantie* Civile-vieille, la *Quarantie* Civile-nouvelle, & la *Quarantie* Criminelle. Il fit passer dans la *Quarantie* Criminelle, une nouvelle Ordonnance. Amelot. La *Quarantie* Criminelle juge de tous les crimes, excepté les crimes d'État, qui sont de la compétence du Conseil des Dix. La *Quarantie* Civile-nouvelle, connoît des appels, des Sentences rendues par les Juges de dehors. La *Quarantie* Civile-vieille connoît des appellations des Sentences rendues par les Subalternes de la ville. Id.

QUARANTIÉME. Terme numéral ordinal. *Quadragesimus.* La place où se trouveroit la derniére des quarante unités, si elles étoient arrangées par ordre. On ne juge point des blessures dangereuses qu'on a reçues, qu'après le *quarantiéme* jour. Chacun des membres de l'Académie Françoise a droit au Dictionnaire pour son *quarantiéme*.

☞ Quarantiéme. s. m. C'est un devoir ou droit qui se léve à Nantes & dans toute sa Prevôté, sur les marchandises qui passent devant S. Nazaire, en montant de la mer à Nantes, ou en descendant de Nantes à la mer. Ce droit revient à six deniers par livres du prix de la marchandise. Il est au choix du Fermier de la prendre en marchandise ou en argent.

QUARDERONNER. v. act. Terme de Charpenterie. C'est rabattre les arrêtes d'une poutre, d'une solive, d'une porte, &c. en y poussant un quart-de-rond entre deux filets. Davil.

QUARETTE. s. m. Vieux mot, Charette. *Perceval.* Borel. *Plaustrum.*

QUARÊME. Voyez Carême. On écrit ainsi depuis longtemps. *Quadragesima.*

QUAROLE. s. f. Vieux mot. Danse. *Perceval.* Borel. *Saltatio.*

QUARRE. Voyez Carre.

QUARRÉ. Voyez Carré.

☞ Quarré long. s. m. Ouvrage de Fortification. Il a à chacun de ses angles un bastion. Au milieu de ses deux grands côtés, on place, ou de simples bastions, ou des bastions plats, ou des demi-redoutes, formées d'un angle saillant.

☞ On appelle prose *quarrée*, un style qui tient le milieu entre la prose ordinaire & les vers, & qui n'est ni l'un ni l'autre. On se sert ordinairement de la prose *quarrée* dans les Inscriptions & les Epitaphes; c'est pourquoi on lui aussi donné le nom de *style lapidaire*, parce que ces sortes d'ouvrages sont souvent gravés sur la pierre; mais comme ces monumens sont encore plutôt gravés sur le cuivre, qui résiste davantage aux insultes du temps, que sur la pierre, le terme de prose *quarrée* est aujourd'hui le plus commun.

QUARREAU. Voyez Carreau.

QUARREFOUR. Voyez Carrefour.

QUARREL. Vieux s. m. Carreau ou siége. *Roman de la Rose.*

> *Neis quant se vouldra soer,*
> *Aprestez li* quarel *ou selle.* Borel.

QUARREL. Pierre, pierre de taille. Vieux mot.

> *Et close erent de haut murt,*
> *Dont li* quarrel *estoient dur.*

D'où vient un cairou Borel. Voyez Carreau.

☞ Quarrel. *Quarrellus.* C'étoit une pierre ou boulet, que les Anciens lançoient avec la baliste. *Quarrel* signifie *carreau, coup de foudre. Glossaire des Poesies de Thibault.*

QUARRELET, QUARRELURE, &c. Voyez Carrelet. Carrelure, &c.

QUARRÉMENT. adv. d'une maniére quarrée. *Quadratè.* Il faut couper cette étoffe, faire cet alignement *quarrément*; c'est-à-dire, en angles droits.

☞ QUARRER. v. act. Vieux mot. Réduire en quarré. On a dit *quarrer une poutre*, pour dire l'équarrir.

C'est aussi un terme d'Arithmétique & d'Algébre. *Quarrer* un nombre, c'est le multiplier par lui-même. *Quarrer* les termes d'une équation.

Quarrer. v. n. se dit avec aussi le pronom personnel. Marcher les mains sur les côtés, ou de quelqu'autre maniére qui marque une certaine affectation d'orgueil & de vanité. *Ansatus incedere.* Les jeunes fanfarons se *quarrent* en marchant.

☞ On dit proverbialement & bassement. Il se *quarre* comme un pou sur une gale. *Comédie des proverbes, acte.* 1. *sc.* VII *p.* 20.

QUARRETE. Vieux mot. Charette. En Languedocien, un masque. Borel.

☞ QUARRURE. s. f. Qualité d'une chose quarrée. En fait de Mathématiques, on dit, *quadrature*, la *quadrature* du cercle; mais ailleurs on dit *quarrure*, la *quarrure* d'une table. Quand je conçois un corps quarré, l'idée que j'ai de sa *quarrure*, ne m'offre à l'esprit qu'une qualité ou un mode que je connois ne pouvoir exister sans le corps dont il fait la *quarrure*. d'Argens. En voyant une tour quarrée de fort loin, on la croit ronde, en approchant on découvre sa *quarrure*. Id.

Quarrure. s. f. Largeur du dos vers les épaules, & un peu au-dessous. *Quadratum scapularum.* La *quarrure* de ce pourpoint, de ce corps de juppe est mal faite.

QUARS. Vieux nom de nombre. Quatriéme. De là on a dit quarçon pour garçon. Et de meme on disoit gars, pour quars, qui a 14 ans. Borel.

QUART. subst. m. La quatriéme partie d'un tout. *Quadrans, vel quarta pars.* Un *quart* d'heure. Cette horloge sonne les *quarts.* Trois aunes & un quart. Il joüe au *quart* de louis. Cette sucession s'est partagée par *quart*; il en a le *quart*. Il a son *quart* en cette affaire. Leur différend n'est plus que du tiers au *quart*. Ils font leur contrat d'association, tous y entrent chacun pour son *quart*. Pat.

Quart, se dit aussi d'une mesure qui contient le *quart* d'une plus grande, à laquelle il est relatif. *Quadrans, quartarius.* Un *quart* de navets, est justement le *quart* du boisseau. La mesure du *quart*, par la derniére Ordonnance de 1669. doit être haute de 4. pouces 9. lignes, & le diamétre de 6 pouces 9 lignes. Il a fait mettre tout son vin en *quart*, c'est-à-dire, en petites futailles qui contiennent le *quart* d'un tonneau, ou à-peu-près un demi muid. On l'appelle aussi un *quartaut*.

En termes de Finances, on appelle *quart en sus*, une augmentation d'une somme de son *quart*. *Quarta pars supra totum.* La Paulette se payoit autrefois sur l'ancienne évaluation des Offices, à raison du soixantiéme denier, & du *quart*

quart en sus. Les sous ont augmenté par leur marque du *quart en sus*, ont valu quinze deniers, au lieu de douze. C'est la même chose que ce qu'on dit en Pratique, le *parisis* ou le *cens*.

Quart d'écu, est une monnoie d'argent du poids de 7. deniers, 13 grains au titre de 11. deniers, qu'on a commencé à battre sous Henri III. en 1580. *Quarta pars nummi.* Il a valu d'abord 15. sous, & puis 16. & alors on appelloit *écus-quarts*, ceux qui étoient payés en ces quatre piéces valant 64. sous. On paye encore les épices en *écus-quarts*, quoiqu'il n'y ait plus de cette monnoie; c'est-à-dire, de valeur de 64. sous.

☞ Quarts, se dit de certaines caisses de sapin plus longues que larges, dans lesquelles on envoye de Provence des raisins en grappes, que l'on nomme Raisins aux Jubis.

En termes de marine, Faire son *quart*; c'est-à-dire, Être chacun à son tour à veiller pendant un certain nombre d'heures aux nécessités du vaisseau, tant pour sa défense, que pour son matelotage, chacun dans son emploi. *Excubias agere.* On dit qu'on fait bon *quart*, quand on fait bonne sentinelle. Le *quart* en France est de trois heures & demie, en Angleterre de quatre, & en Turquie de cinq.

Quart de vent, ou Quart de rumb. Terme de Mer. *Venti quadrans.* C'est une aire de vent séparée d'une autre aire par un arc de 11. degrés 15. minutes; ou c'est la quatriéme partie de la distance qui est entre deux des huit vents principaux.

Quart de rond. Sorte de membre d'Architecture. *Toreuma hemicyclicum.* M. Perrault dit qu'on l'appelle aussi *œuf*, ou *échiné*, qui en Grec signifie hérisson, parce que ce membre taillé en sculpture ressemble à la chataigne à demi renfermée dans son écorce piquante, dont la figure approche du hérisson. Les Ouvriers appellent généralement ainsi toute moulure, dont le contour est un cercle parfait ou approchant de cette figure, & que les Architectes nomment Ove. Daviler.

En termes de Guerre, on appelle un *quart* de rang, ou *quart* de conversion, un mouvement qu'on fait faire aux soldats pendant l'exercice pour changer la face d'un bataillon, à qui on a fait faire un *quart* de cercle. *Motus conversionis.* Défiler par *quarts* de rangs.

En termes de manége, on dit, Travailler de *quart en quart*, quand on conduit un cheval trois fois de suite sur chaque ligne du quarré qu'on se figure autour du pilier, & qu'on en fait autant sur les autres lignes. *Agere per quadrantem, vel circum agere.*

En Géométrie, on appelle un *quart* de nonante, ou un *quart* de cercle, un instrument qui sert à prendre les angles & les élévations, tant sur terre que sur mer, qui ne consiste qu'en un *quart* de cercle divisé en 90. degrés, & garni de ses pinnules & de son alidade. *Quarta pars circuli distributa in decades seu gradus, quadrans nonaginta graduum.* C'est la quatriéme partie de la circonférence d'un cercle qui contient 90. degrés qui font l'ouverture de l'angle droit. On appelle proprement *quart* de cercle, ou *quart* de nonante, l'instrument sur lequel sont divisés ces 90. degrés, & par le moyen duquel on peut rapporter sur le papier, tout angle plus serré que le droit. Daviler.

En termes de Généalogie, on dit *quart-ayeul*, pour désigner celui qui est quatre fois grand-pere. C'est son *quart-ayeul* paternel, maternel. *Quartavus.*

Quart de papier. Terme de gens qui marquent le papier. C'est la moitié d'une demi-feuille. *Quadrans.* On paye six deniers pour chaque *quart* de petit papier.

En termes de Chasse, on appelle levraut de trois *quarts*, un levraut qui est presque parvenu à la grandeur d'un lievre. *Lepusculus tertiarius.*

Quart de Bailliage. Terme de Coutume. C'est un droit dû au Seigneur de Chazeron en sa terre de Pauzac en Auvergne par ceux qui font feu & résidence en sa Seigneurie. Galland.

Quart de quart. C'est le quart du quart, c'est-à-dire, la huitieme partie du prix d'un Office. Il se paye aux Parties casuelles, comme un droit de mutation, dans lequel le Roi est le Seigneur, & celui qui succéde à l'Office, le Vassal. Dict. de Droit.

Quart, se dit proverbialement en ces phrases. Il n'a pas un *quart d'écu. Ne assem quidem habet, ne teruncium*; ou il a bien des *quarts d'écus*; *Habet multos nummos*; pour dire, il est bien pauvre, ou il est bien riche. Il donne au tiers & au *quart*; pour dire, à tout le monde. Il daube sur le tiers & le *quart*; pour dire, il raille tout le monde, il n'épargne personne. Médire du tiers & du *quart*.

☞ QUART D'HEURE. s. m. On dit qu'on a passé un mauvais *quart d'heure*, lorsqu'on a éprouvé quelque chose de fâcheux.

☞ Quart d'heure de Rabelais: C'est-à-dire, mauvais momens à passer, semblables à ceux où se trouvoit Rabelais, quand il falloit compter dans les hôtelleries, & qu'il n'avoit pas de quoi payer sa dépense. Voyez à la fin des particularités de sa vie, au-devant de ses Œuvres, le plaisant stratagême dont il s'avisa un jour à Lyon, pour se faire conduire de-là à Paris, sans qu'il lui en coûtât rien, n'ayant plus du tout d'argent pour achever son voyage. Après avoir payé certaine somme une fois pour tout, on est exempt de ce desagréable *quart d'heure de Rabelais*, & on a le plaisir de sortir du cabaret sans compter avec l'hôte. *Lettres de Madame du Noyer, T. II.* p. 206. L'idée de la mort nous annonce un quart d'heure, qui est pour tout le monde, le *quart d'heure de Rabelais. Le Petit Pere André de retour de l'autre monde.* 1716. *pag.* 12.

☞ DEMI-QUART. La moitié d'un quart. Lever douze aûnes *demi-quart* d'étoffe, douze aûnes d'étoffes & *demi-quart*. Acad. Fr.

QUART, te. adj. Quatriéme. Il n'a guère d'usage qu'en ces phrases de Finance, *quart* denier; *Quarta pars denarii.* Et de Chasse: Ce sanglier est à son *quart* d'an.

On appelle fiévre *quarte*, une fiévre qu'on a tous les quatre jours, qui ne laisse que deux jours francs; double *quarte*, qui revient deux fois dans ces quatre jours, qui n'en laisse qu'un de franc. *Febris quartana.* Voyez Fiévre.

QUARTAINE. adj. f. Epithéte de la fiévre quarte. *Quartana.* On ne s'en sert guère qu'en ces phrases communes, Vos fiévres *quartaines*, quand on fait quelque imprécation contre quelqu'un. Quand on ne jouaroit que des fiévres *quartaines*, chacun veut gagner.

QUARTAIRE. s. m. Nom d'une ancienne monnoie des Romains. *Quartarius.* Le *quartaire* étoit le quart du denier d'or. Voyez Lampridius dans Sévère, C. 39.

Quartaire. Voyez Quarte.

☞ QUARTAL. s. m. Sorte de mesure de grains en usage en quelques lieux de France, particuliérement dans le pays de Bresse, & à Beaurepaire en Dauphiné.

☞ QUARTAN. s. m. Sanglier en son *quartan*: c'est lorsqu'il a quatre ans.

☞ QUARTANIER. s. m. C'est ainsi qu'on appelle en termes de Chasse un sanglier de quatre ans.

☞ QUARTAS. s. m. Petite monnoie de cuivre dont on se sert en Espagne dans les payemens de peu de conséquence.

QUARTAUT. s. m. (Prononcez *Cartot.*) Petite piéce de vin qui contient le quart d'un tonneau, ou presque un demi-muid. *Quarta pars dolii, vel quartarius dolii.* Le vin se conserve mieux en *quartauts*, n'est pas si longtemps en perce. Ils sont de différentes capacité, selon la diversité des lieux. Chez les Allemands, le muid n'a que quatre *quartauts*, & chez les Anglois il en a 32.

☞ Quartaut. C'est aussi la mesure de continence dont on se sert en Bretagne, particuliérement à Nantes pour mesurer les sels. Cinquante-deux *quartauts* Nantois font le muid de sel à Nantes.

QRARTE. s. f. Mesure de choses liquides, qu'on appelle en beaucoup d'endroits un *pot*, & qui tient deux pintes. *Quartarius.* L'hémine tenoit deux *quartes*, & deux de ces petites mesures que l'on nommoit *acetabula.* Voyez Gregorius *de Sapibus Mus. Colleg. Rom. Soc. Jesu*, p. ee. En 1536. le Parlement d'Angleterre fixa le prix des vins de France & d'Espagne, les premiers à deux sols la *quarte*, & les autres à trois. Larrey.

☞ Quarte. C'est aussi une sorte de mesure de grains, particuliérement en usage à Briare; elle approche assez du boisseau de Paris; car les onze *quartes* de Briare font un septier

septier de Paris qui est composé de douze boisseaux.

Quarte, en termes de Musique, est un intervalle de quatre tons *Diatessaron*. L'octave est composée d'une quinte & d'une *quarte*. La *quarte* consiste dans le mélange de deux sons, dont la raison est de 4 à 3. La *quarte* superflue est un faux accord ou dissonance, qui est composée de la raison de 27 à 20, & de 4 à 5. Toute l'antiquité a parlé de la *quarte*, comme de la premiere des consonances; & cependant on la tient maintenant pour la plus imparfaite. La *quarte* est si stérile, qu'elle n'engendre rien de bon, ni par sa multiplication, ni par sa division: mais elle tient le quatriéme rang entre les simples consonances.

Quarte Canonique, est en termes de Jurisprudence, ce qui est dû au Curé, quand son Paroissien meurt sur sa Paroisse, & se fait enterrer ailleurs. Dict. de Droit. *Quarta Canonica.*

Quarte Falcidie, en termes de Jurisprudence, est par une Loi Romaine le quart des biens que l'héritier pouvoit retenir, nonobstant les dispositions testamentaires C'est une espéce de légitime pour les présomptifs héritiers. Dict. de Droit. On dit aussi *Quarte Falcidienne*. Voyez l'article suivant.

Quarte Trébellienne. Le Dictionnaire de Droit dit *Quarte Trébellianique*; en termes de Jurisprudence, c'est la quatriéme partie d'une succession qu'un héritier institué retenoit pardevers lui, quand il étoit chargé d'un fidéicommis, qui l'obligeoit à remettre l'hérédité entre les mains d'un autre. *Quarta Trebelliana.* La *Quarte Falcidie*, ou *Falcidienne* faisoit le même retranchement à l'égard des legs, par lesquels le Testateur avoit épuisé la succession. C'est pourquoi on les confond l'une dans l'autre dans les Loix. Le fidéicommis & les legs étant presque la même chose à l'égard de l'héritier. Voyez Falcidie, & Trébellianique.

Quarte. s. f. Carte C'est ainsi qu'on écrit maintenant. Voyez ce mot. *Quarte* est une vielle orthographe.

Quarte Major, se dit au piquet d'une suite de quatre cartes de même peinture, à compter par l'as. *Quarte* de Roi, *quarte* de Dame, *quarte* basse.

Quarte. Terme de Géographie & d'Astronomie C'est la quatriéme partie de l'hémisphére divisé par le méridien. *Quatuor hemispherii partes divisa* La *quarte septentrionale orientale*, c'est la partie qui est entre le septentrion & l'orient; la *quarte méridionale orientale*, est celle qui est entre l'orient & le midi, &c.

Quarte, en termes d'escrime, se dit d'une maniére de se mettre en garde, d'allonger ou de porter les bottes. *Manûs interior flexio.* Porter de tierce en *quarte*. Voyez Garde.

On appelle aussi en Blason, *quarte-feuille*, une fleur qui a quatre feuilles. *Tetrafolium.* On appelle quelquefois, *quartefeuille double*, celle qui a huit feuilles.

☞ QUARTE. adj. f. On appelle fiévre *quarte*, celle dont les accès prennent tous les quatre jours inclusivement, c'est-à-dire, qu'après le premier accès on est deux jours consécutifs sans l'avoir, & le quatriéme jour elle revient. Elle est intermittente, ou continue, simple, double ou triple. *Quartana.* Voyez Fiévre.

QUARTELAGE. s. m. Nom d'un droit injuste, en vertu duquel les Seigneurs voloient ou usurpoient la quatriéme partie des bleds ou des vins recueillis par leurs habitans. *Quartelagium.* Voyez Du Cange à ce mot, & M. de Lauriére, Gloss.

☞ QUARTEMENT. adv. Vieux mot. Quatriémement, en quatriéme lieu.

QUARTEN s. m. Nom propre d'un Bourg avec Bailliage. *Quartena.* Il est dans la Suisse, près du lac de Vallenstat, à deux lieues de Glaris, vers le levant. Le Bailliage de *Quarten* n'est pas fort grand, & il appartient en commun aux Cantons de Glaris & de Suitz. Matt.

QUARTENIER. s. m. Officier de ville, qui a un certain quartier, & une porte de la ville assignée, où il fait exécuter les ordonnances & les mandemens de la Ville, qui fait assembler chez lui les Bourgeois du quartier, & qui a le soin aussi de fermer & garder les portes. Il a sous lui deux Cinquanteniers, & 4 Dixainiers. *Urbica regionis Tribunus, Vicarius Præfectus.* L'Office de *Quartenier* est une voie sûre pour parvenir à l'Echevinage en son ordre.

> *A chacun le sien c'est justice :*
> *A Paris seize* Quarteniers:
> *A Montfaucon seize piliers,*
> *C'est à chacun son bénéfice.* Sat. Ménippée.

On appelle sur la mer *Quarteniers*, ou Maîtres de quartier, ou Compagnons de quartier, les quatre Officiers qui commandent tour à tour à ceux qui font le quart, comme les Caporaux dans un corps de garde. *Quaternarii magistri, vel quaterniones.*

QUARTER. v. act. Terme dont on se sert pour obliger les Cochers & les Charretiers à marcher entre deux orniéres, quand celles où ils sont engagés, sont trop profondes, ou incommodes.

Quarter, en termes d'escrime, c'est ôter son corps hors de la ligne; ce qui se fait en piroüettant ou tournant le corps comme sur un pivot, pour se défendre des passes. *Corpus flectere.*

QUARTERON. subst. m. Compte qui fait le quart d'un cent. *Viginti quinque, vel centenarii quadrans.* Un *quarteron* d'abricots, de poires, est composé de 26, sçavoir, de 25 qui est le quart d'un cent, & d'un qu'on donne par-dessus. *Demi-quarteron*, c'est treize, dont le treiziéme est compté pour le pardessus. Un *quarteron* d'épingles.

Quarteron, se dit aussi des poids, & signifie le quart d'une livre. *Quarta pars.* Un *quarteron* d'épices, de cerises, de fromage. Chez les Batteurs d'or on appelle aussi *quarteron* d'or, un livret qui contient 25 feuilles d'or ou d'argent battu. *Vicena auri bracteola.* Voyez le *Dict. de Commerce.*

Du Cange dérive ce mot de *quartaronum*, ou *cartaronum*; qu'on a dit dans le même sens dans la basse Latinité.

☞ Quarteron. Ce mot se dit encore d'une mesure qui tient le quart du boisseau. Dans quelques endroits on nomme cette mesure le *quart*, mais dans d'autres on dit *quarteron*. Il y a des endroits en Normandie où le boisseau de bled pése jusqu'à cent vingt livres, le *quarteron* en pése trente. Les pauvres gens y achetent le bled au *quarteron*, & non au boisseau, ni à la somme.

On dit proverbialement d'une chose qu'on estime, qu'on ménage, qu'il n'y en a pas trois douzaines au *quarteron*. *Sunt magni pretii.*

Quarteron. Dans la Coutume de Poitou, c'est la gagnerie d'un bœuf. Voyez Besly, *Hist. des Comtes de Poitou, p. 8. & p. 170.*

☞ Demi-quarteron. s. m. La moitié du poids d'un quarteron. Il signifie aussi la moitié d'un quarteron dans les choses qui se vendent au poids ou par compte. Acad. Franç.

QUARTERONÉ, one. subst. m. & f. Terme de Relation. C'est le nom que l'on donne au Pérou à un enfant né d'un Espagnol & d'une Mestice ou Mulâtre. Les *Quarteronés* sont petit-fils d'un Espagnol & d'une Indienne du Pérou, ou d'une Négresse.

QUARTIER. s. m. Une partie d'un tout divisé en quatre. *Quarta pars.* Un *quartier* d'agneau, de bœuf, de mouton. Le *quartier* de devant, le *quartier* de derriére.

On dit aussi d'un homme écartelé, qu'on l'a mis par *quartiers* pour l'exposer sur les grands chemins. *In quatuor partes dissectus.*

☞ Quartier, en termes de marchandises de bois, se dit quelquefois par opposition à du bois qui n'est point scié ou fendu; ainsi du bois de *quartier* ou du bois de pied.

☞ Quartier. On dit en termes de Corroyeur, Dresser un cuir des quatre *quartiers*, quand on le plie des quatre côtés, de pate en pate.

Quartier, se dit plus particuliérement à l'égard des mesures. Un *quartier* de terre, de pré, de vigne: c'est le quart d'un arpent. *Jugeri, prati, vitis quadrans.* Un *quartier* de toile, de serge, de ruban, c'est le quart d'une aune. On dit aussi, le *quartier* d'une rente, d'un terme, d'une pension; pour dire, ce qui est échu pendant trois mois, ou le quart de l'année. Il a mangé son *quartier* avant qu'il l'ait reçu.

☞ Quartier, est aussi une mesure de grains en usage à Morlaix

Morlaix en Baſſe-Bretagne. Les 18 *quartiers* ſont le tonneau de Morlaix, qui eſt de dix pour cent plus fort que le tonneau de Nantes.

☞ QUARTIER de réduction. C'eſt un inſtrument qui ſur mer ſert à réduire les degrés d'eſt & d'oueſt, en degrés de longitude, à réſoudre promptement les triangles rectangles, & à inſtruire du calcul des routes.

QUARTIER, chez le Roi & les Princes, eſt le ſervice qu'on leur rend durant trois mois, chacun ſelon ſa charge. *Trimeſtre munus.* Il y a des Gentilshommes, des Aumôniers ordinaires & d'autres de *quartier.* Il ſe dit auſſi par extenſion de tous ceux qui ſont aſſidus auprès des gens à qui ils plaiſent. Le Chevalier. . . . eſt préſentement de *quartier* chez la Marquiſe. . . . LA BR.

QUARTIER, ſe dit auſſi de pluſieurs parties de choſes qui ne ſont pas diviſées juſtement en quatre. *Fruſtulum.* Un *quartier* de pain ſignifie ſeulement une bribe. Un *quartier* de poire, d'orange de Portugal. On a fendu cette groſſe bûche en huit ou dix *quartiers. In diverſas partes diſcerpta.*

On dit figurément ſe mettre en *quartiers*, pour dire, faire des efforts extraordinaires. Je me mettrois en *quartiers* pour votre ſervice. Je penſe que pour moi, s'il étoit néceſſaire, elle ſe mettroit en *quartiers.* BENS.

QUARTIER, ſe dit auſſi dans ce ſens, des parties du ſoulier qui couvrent les talons, & où eſt l'oreille qui ſert à le ſerrer. *Calcei poſterior pars.*

QUARTIER, ſignifie auſſi de gros morceaux de pierre. *Congeries lapidum.* On a fait une jettée dans la mer avec de gros *quartiers* de roche. Les Vitelliens rouloient de gros *quartiers* de pierre. ABLANC. On le dit auſſi des pierres de taille dont il y en a certain nombre à la voie.

QUARTIER, en terme de Guerre, eſt le lieu aſſigné à certaines Troupes pour vivre, loger & camper. *Locus deſignatus.* Le *quartier* du Roi eſt celui où le Roi loge & campe en perſonne; ou en ſon abſence celui du Général. On fait des lignes de communication pour joindre les *quartiers* de l'armée. Les *quartiers* d'un ſiége ſont les principaux campemens qui ſervent à boucher les principales avenues d'une place.

QUARTIER, ſe dit auſſi des logemens qui ſe ſont à la campagne, & hors les ſiéges. *Manſiones ſtruere.* Ce Général a étendu ſes *quartiers* bien loin. L'ennemi eſt venu qui lui a bien fait reſſerrer ſes *quartiers.*

QUARTIER, ſe dit auſſi des ſoldats qui gardent ces campemens. *Caſtrorum metationis cuſtodes.* On a enlevé deux *quartiers* des ennemis.

QUARTIER D'HIVER, eſt le lieu qu'on aſſigne aux Troupes pour paſſer l'hiver; & auſſi le temps qu'on demeure en ces logemens, & les avantages qu'en tirent les Capitaines. *Hiberna, vel hibernacula.* On a mis ce Régiment en *quartier d'hiver* dans cette petite ville. Le *quartier d'hiver* ne durera que quatre mois. Chaque Capitaine tirera du moins mille écus de ſon *quartier d'hiver.* En Eſpagne on donne auſſi des *quartiers d'été.*

QUARTIER DE RAFRAICHISSEMENT, eſt un pays gras où l'on envoie des Troupes fatiguées pour ſe rafraîchir & ſe remettre en équipage, même pendant que la campagne dure. *Virium reſtaurationis locus, vel fatigati exercitûs refectio.*

QUARTIER D'ASSEMBLÉE, eſt le lieu ou rendez-vous qu'on donne aux Troupes pour s'aſſembler, & pour ſe mettre en marche. *Editus ad conveniendum locus.* On donne auſſi des *quartiers* pour le logement des Veneurs, des chiens & de l'équipage de la Vénerie.

QUARTIER, ſignifie auſſi le bon traitement qu'on promet à des Troupes qui ſe rendent, qui mettent les armes bas. *Conditio, compoſitio.* Les ennemis ont demandé *quartier.* On n'a point voulu donner de *quartier* à ces rebelles, on a tout paſſé au fil de l'épée. Cette façon de parler vient de ce que les Hollandois & les Eſpagnols étoient autrefois convenus que la rançon d'un Officier ou d'un ſoldat ſe paieroit d'un *quartier* de ſa paie: de ſorte que quand on ne vouloit point les recevoir à rançon, c'étoit qu'on refuſoit les offres d'un *quartier* de leurs gages.

QUARTIER, ſe dit en ce ſens par extenſion de toutes les autres affaires. Les uſuriers ne donnent point de *quartier* à leurs débiteurs, ils les font payer à jour nommé. Un bon plaideur ne donne ni délai, ni *quartier* à ſes parties, il pourſuit ſans diſcontinuation. Je ne ſçaurois boire davantage, donnez-moi *quartier.* Les abſens y ſont aſſaſſinés à coups de langue, & l'on n'y donne *quartier* à perſonne. SCAR.

QUARTIER, en termes de Manége, ſignifie les côtés du ſabot d'un cheval compris entre la pince & le talon de part & d'autre. *Equini cornu latera.* Il y a des *quartiers* de dedans & des *quartiers* de dehors. On dit qu'un cheval a fait *quartier* neuf, quand il a renouvellé un de ſes *quartiers* qu'on avoit été obligé de couper, à cauſe de quelque mal qui y étoit ſurvenu.

QUARTIERS d'une ſelle, ce ſont les pieces de cuir ou d'étoffe qui ſont attachées aux deux côtés de la ſelle. *Pars ephippii.*

QUARTIER-MAITRE, en termes de Marine, eſt un Officier de navire qui aide au Maître & au Contre-Maître, qui a ſoin des cordages, & de faire mouiller ou lever les ancres, &c. *Navarchi vicarius.* On l'appelle *Schieman* en Hollande.

QUARTIER-MESTRE. C'eſt le Maréchal des Logis d'un Régiment de Cavalerie étrangere. *Contubernii militaris metator.*

Vent de *quartier*, eſt le vent qui ne ſouffle pas en pouppe, mais un peu à côté. *Ventus lateralis.* C'eſt le meilleur de tous les vents, parce qu'il donne dans toutes les voiles; au lieu que celui qui donne en pouppe eſt empêché d'y donner par les voiles de l'artimon.

QUARTIER, en termes de Blaſon, ſignifie un Écu d'Armoiries. *Scutum, ſcutulum.* Il faut ſeize *quartiers* pour prouver la Nobleſſe de quatre races dans les Compagnies où l'on ne reçoit que des Nobles. Ce mot de *quartiers* qu'on demande pour les preuves de Nobleſſe, vient de ce qu'autrefois on mettoit ſur les quatre coins d'un tombeau les Écus du pere & de la mere, de l'ayeul & de l'ayeule du défunt. On voit en Flandres & en Allemagne des tombeaux, où il y a 8. 16. & 32. *quartiers.*

QUARTIER, ſe dit auſſi des parties de la premiére diviſion qui ſe fait d'un Écu écartelé. *Area ſcutaria pars.* Au premier & quatriéme *quartier* il portoit de France; au ſecond & troiſiéme *quartier* de Jéruſalem, &c. On dit auſſi un *quartier* tiercé en face ou en pal. Un franc *quartier*, eſt un *quartier* qui eſt ſeul, & qui fait une des parties honorables de l'Écu.

QUARTIER, en Aſtronomie, ſe dit de chaque lunation, du changement qui ſe fait en la lune au bout de ſept à huit jours. *Quadrans.* Nous ſommes au premier, au ſecond *quartier* de la lune. Cette gelée durera tout le *quartier.*

QUARTIER, ſignifie auſſi un certain canton ou diviſion d'une ville. *Urbis regio.* C'eſt un des principaux bourgeois de notre *quartier.* Nous ſommes logés en des *quartiers* fort éloignés. Le Commiſſaire du *quartier* eſt l'Officier de police qui a ſoin de la faire obſerver dans ſon voiſinage. Nous ſommes de même *quartier.* Ils demeurent dans deux *quartiers* bien éloignés l'un de l'autre, l'un au *quartier* de S. Roch, & l'autre au *quartier* du Marais. Cette ville eſt diviſée en tant de *quartiers.* Chaque *quartier* a ſon Capitaine qu'on appelle *Capitaine du quartier.* Le Prieur des Caporions ſe dit du Chef & Colonel des quatorze Rions ou *quartiers* de Rome. *Maſcur. p.* 134. *Quartier* ſe dit de pluſieurs îles enſemble ſéparées d'un autre *quartier* par une riviére ou par une grande rue, comme les vingt *quartiers* de la ville de Paris. La ville de Rome a été pluſieurs fois diviſée différemment en *quartiers*, appellés régions, ſuivant ſon accroiſſement, comme on le peut remarquer dans les Topographies d'Aurelius Victor, d'Onuphre Panvinius, de Marillan, de Pyrro Ligorio, de Boiſſard, & autres Antiquaires. DAVILER.

QUARTIER, ſignifie auſſi les perſonnes du voiſinage. *Accolæ.* C'eſt une femme qui ne voit point ſon *quartier.* On a fait des chanſons ſur tout le *quartier.*

☞ On dit figurément, Mettre l'alarme au *quartier*, donner l'alarme au *quartier*; pour dire, Débiter quelque nouvelle qui donne de l'inquiétude à ceux qui y ont intérêt. Et l'on dit, L'alarme eſt au *quartier*, pour dire, On eſt fort inquiet dans cette maiſon, dans cette famille, dans cette ſociété. Il eſt du ſtyle familier. ACAD. FR.

On dit proverbialement, qu'une femme eſt la gazette du *quartier. Nunciorum publicorum præco.* Pour dire qu'elle eſt curieuſe d'apprendre, & de débiter toutes les nouvelles de ſon *quartier.*

Quartier, se dit aussi des lieux éloignés, des provinces, des royaumes. *Regio, provincia, plaga, regnum.* Cet homme a voyagé en plusieurs *quartiers*, il a vû plusieurs royaumes. Mandez-nous des nouvelles de vos *quartiers*. J'irai peut-être faire un voyage en ces *quartiers*-là.

Quartier tournant, terme d'Architecture. C'est dans un escalier un nombre de marches d'angle, qui par leur colet tiennent à un noyau. C'est ce qu'on peut entendre dans Vitruve par le mot *inversura*. Daviler.

Quartier de vis suspendu ; c'est dans une cage ronde une portion d'escalier à vis suspendue, pour raccorder deux appartemens qui ne sont pas de plein pied. Daviler.

Quartier de voie. On appelle ainsi les grosses pierres, dont une ou deux font la charge d'une charette attelée de quatre chevaux. Daviler.

A quartier. adv. Qui se met à part, à côté. *Seorsim, separatim.* Il s'est mis *à quartier*, à couvert pendant l'orage & la persécution. Il a mis du bien *à quartier*, il l'a caché en quelque endroit pour s'en servir au besoin. Il a tiré cet homme *à quartier* pour lui donner secrétement un avis. Il faut se mettre *à quartier* pour laisser passer ce carrosse.

☞ QUARTIERE. s. f. Mesure pour les grains dont on se sert dans quelques lieux d'Angleterre, particuliérement à Newcastle. Il faut dix *quartières* pour faire le last.

In-QUARTO. Mot tiré du Latin que l'usage a rendu François. Il se dit des livres dont les feuilles sont pliées en quatre. Il a imprimé tous ses ouvrages *in-quarto*. C'est un grand *in-quarto*, un petit *in-quarto*.

QUARTODECIMAN. s. m Nom d'anciens Hérétiques, ou plutôt Schismatiques, qui célébroient toujours la Pâque le 14. de la lune avec les Juifs, en quelque férie que ce jour tombât. *Tessaresaidecatiea. Quartodecimani.* Les Asiatiques furent fort attachés à cette opinion, prétendant être appuyés sur l'autorité de S. Jean qui avoit été leur Apôtre. Ils ne voulurent jamais obéir au Pape Victor qui fut sur le point de les excommunier, parce qu'ils refusoient de lui obéir. Quelques-uns croient même qu'il les excommunia véritablement : mais il est plus vraisemblable qu'il se contenta de les en menacer. Polycrate Evêque d'Ephése écrivit une lettre très-forte au Pape Victor & à l'Eglise de Rome au nom de tous les Evêques d'Asie, où il explique au long l'usage de ces Eglises à l'égard de la célébration de la Pâque ; & il assuroit qu'ils suivoient en cela une tradition constante, à laquelle ils n'avoient rien ajouté, étant toujours demeurée la même chez eux depuis Saint Jean qui étoit mort à Ephése. Le Pape Victor, qui ne fut point content de cette réponse de Polycrate, se mit en état de les excommunier comme des gens contraires aux sentimens reçus dans toute l'Eglise ; mais plusieurs grands Evêques écrivirent à ce Pape d'une maniére forte, l'avertissant de ne pas rompre la paix de l'Eglise, & de ne pas excommunier les Asiatiques, qui croyoient garder en cela leurs anciennes traditions. S. Irénée Evêque de Lion, fut un de ceux qui écrivirent à Victor, & qui lui donnerent des avis sages & modérés sur ce sujet. Voyez Eusébe, *Hist. Eccl. L. V. c.* 24. S. Epiphane, *hæres.* 50. & les notes du P. Pétau sur cette hérésie des *Quartodecimans*.

Quelques-uns disent *Quartodécimain*. Nonobstant la décision du Concile de Nicée il resta des *Quartodécimains* attachés opiniâtrément à célébrer la Pâque le quatorziéme de la lune, entre autres les anciens Schismatiques en Mésopotamie. Fleury. Le féminin de ce mot n'est point en usage.

☞ QUARTONAT. s. m. Mesure d'arpentage, dont on se sert en quelques endroits de la Guyenne. Elle est plus ou moins grande suivant les lieux.

QUARTOT. s. m. Mesure qui contient deux pintes. C'est la même chose que *quarte*. Men. *Quartarius modulus*. On écrit *Quartaut*. Voyez ce mot.

QUARTOYÉ, ée. Vieil adj. Terme de Coutume. Devoirs *quartoyés* & quintoyés dans la Coutume d'Anjou, se dit, lorsqu'étant baillés en assiette, trois sont estimés en valoir quatre, & quatre en valoir cinq.

QUASERETE. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois panier d'osier. Borel. *Calathus vimineus*.

QUASI. adv. (Prononcez *Casi*.) Peu s'en faut, presque. *Quasi, ferè, fermè, penè, propè, propemodum.* Il est *quasi* jour. Nous sommes *quasi* arrivés. Je l'ai *quasi* deviné. Le mot *quasi* n'est pas mauvais, il ne faut faire nul scrupule de s'en servir, sur-tout dans les discours de longue haleine. Patru. Je suis pour M. de Vaugelas, *quasi* n'est plus du bel usage. Cependant en certains endroits, il se peut dire, même avec quelque grace, comme, Il n'arrive *quasi* jamais. *Presque* ne seroit pas si bien là. Mén. Corn. Ce terme a encore vieilli depuis M. de Vaugelas : je ne voudrois pourtant pas le proscrire tout-à-fait. Bouh. Cependant nos meilleurs Auteurs s'en servent. Je ne me laisse pas emporter aux haines publiques, que je sçai être *quasi* toujours injustes. Voit. L'amour n'a *quasi* jamais bien établi son pouvoir, qu'après avoir ruiné celui de notre raison. S. Evr. Nous sommes à la campagne, où nous menons *quasi* une vie pastorale. Font. Ni la valeur de ce Prince, ni ses qualités héroïques ne sont *quasi* pas des exemples pour nous, tant elles sont élevées au-dessus de nous. Le P. Bour. Ce n'est *quasi* pas la peine de vous le disputer. Pasc. Vous ne me dites *quasi* rien de vous. Voit. ☞ C'est *quasi* une seconde Dragonade. La Moscovie étoit un de ces pays lointains, qu'on ne connoissoit *quasi* que par la carte. Madame du Noyer.

Quasi-contrat, ou *Presque-contrat*. Terme de Jurisprudence. Acte qui n'a pas la forme ni la figure d'un contrat, & qui en a l'effet. *Quasi contractus.* Il faut dans un contrat, le consentement mutuel des Contractans ; au lieu que par un *Quasi-contrat*, l'un peut être obligé à l'autre, sans avoir donné son consentement au fait par lequel il se trouve obligé. Par exemple. J'ai fait vos affaires en votre absence, & sans votre procuration ; elles ont succédé à votre avantage. J'ai action contre vous pour répéter ce que j'ai déboursé, & vous avez action contre moi, pour me faire rendre compte de mon administration. Cette Jurisprudence a été introduite pour la conservation des biens des absens. Dict. de Droit. Les actions civiles sont celles qui naissent d'un contrat ou d'un *Quasi-contrat*. *Institut. au Droit Fr.* T. II. *p.* 426.

QUASI-CRIME, ou QUASI-DÉLIT. M. Courtin dit le premier, & le Dictionnaire de Droit le second. Terme de Jurisprudence. Action de celui qui cause du dommage, ou fait du mal, sans en avoir la volonté. *Quasi-crimen. Quasi-delictum.* La réparation du *quasi-délit* consiste dans le payement des dommages & intérêts.

QUASIMODO. Terme de Bréviaire. C'est le dimanche de l'octave de Pâques, ainsi marqué dans le Bréviaire. Ce nom lui vient du premier mot de l'Introït de la Messe qu'on dit ce jour-là. *Quasi modo geniti infantes.* On l'appelle aussi *Pâque clos, à claudendo.* Au reste, ce terme est autant de l'usage ordinaire, que terme de Bréviaire. On dit tous les jours la *Quasimodo*. Il viendra à la *Quasimodo*, &c.

On dit proverbialement de ceux qui demandent un long terme, qu'ils renvoyent les gens à la *Quasimodo*. On recommence à plaider, à se marier, le lendemain de la *Quasimodo*.

QUASSER. Vieux Verbe actif. Casser. De-là vient *cassa* en Languedoc. Borel. C'est encore une prononciation Picarde.

Et cil dedans si ne cuidassent,
Que cil defors ne les quassassent. R. de la Rose.

QUASTELE. s. f. Gauvin appelle ainsi la Castille province d'Espagne. *Castilia.* Un cheval de *Quastele*.

Le cheval sus quoi iel séoit.
Etoit un baucent de Quastele. Gauvin.

☞ QUATAS. s. m. Petite mesure du Portugal pour les liquides. C'est le quart du cavadas, environ un demi-sextier.

QUATERNAIRE. adject. Le nombre *quaternaire* est un nombre qui a plusieurs propriétés. *Quaternarius numerus.*

☞ QUATERNITÉ. s. m. Terme dogmatique. Pierre Lombard avoit avancé qu'une chose souveraine est Pere & Fils, & S. Esprit, & qu'elle n'engendre, n'est engendrée

drée, ni ne procéde. L'Abbé Joachim jugea cette proposition hérétique, parce qu'elle donnoit en Dieu l'idée d'une *Quaternité* eu lieu de le Trinité.

QUATORZAINE. f. f. Espace ou durée de 14 jours. *Quatuordecim dierum tempus, spatium.* Les criées ou publications de biens saisis réellement, se font de *quatorzaine* en *quatorzaine*, per quatre Dimanches dans les Paroisses où ils sont situés. C'est-à-dire qu'entre deux publications on doit laisser passer un Dimanche. Ce terme se dit donc eu Palais de l'intervalle dans lequel on fait les criées des biens qu'on décrete; & on les appelle même en pays de Droit Ecrit, les *quatre quatorzaines. Quatuordecim dierum intervallum.*

QUATORZE. Terme numéral. Quatre unités ajoûtées à la dixaine. *Quatuordecim.* Sept & sept font *quatorze.* La mesure du muid de Paris, est de *quatorze*-vingts pintes. Les Rois de France sont majeurs à *quatorze* ans. Nous vivions sous le régne heureux de Louis *Quatorze.*

☞ On appelle, Rente au denier *quatorze*, une constitution de rente en vertu de laquelle on retire tous les ans, pour les intérêts de l'ergent qu'on e placé, autent que vaut la quatorziéme partie du capital. *Quatorze* mille francs au denier *quatorze*, porteut mille francs d'intérêts. Acad. Fr.

Quatorze. f. m. Au jeu de cartes, c'est quatre cartes hautes de même figure, qui valent au piquet *quatorze* points. *Quatuor chartæ lusoriæ majores ejusdem figuræ.* Un *quatorze* d'as, de Rois. Ce dix me fait une quinte & *quatorze.*

Quatorze, se dit proverbialement en ces phrases. Faire en quinze jours *quatorze* lieues; c'est-à-dire, Faire peu de besogne chaque jour. *Parum in die operari.* On dit aussi, Chercher midi à *quatorze* heures, lorsqu'on cherche une chose où elle n'est pas, qu'on veut donner des détours à une affaire, la prolonger. Régnier dit aussi d'un Joüeur.

Comme sur un bon fonds de rente, ou de recettes,
Dessus sept ou quatorze *il assigne ses dettes.*

QUATORZIÉME. Nombre ordinal, qui signifie la place qu'occuperoit la derniére de quatorze unités, si elles étoient arrangées de suite. *Decimus-quartus.* On appelle le Roi Loüis *quatorziéme* du nom, le feu Roi surnommé Le Grand. On dit d'un malade, qu'il pourra aller jusqu'au *quatorziéme*, à cause qu'on tient que c'est un jour critique. Le *quatorziéme* de la lune, est le jour où elle va entrer en son plein.

QUATRAIN, ou QUADRAIN, selon quelques-uns. subst. m. Couplet de quatre vers. *Geminum distichum.* Le caractére des *quatrains* est simple & grave. On les compose d'ordinaire en grands vers, & ils ont un sens détaché les uns des autres. Pybrac est plus connu par les *Quatrains* de morale qu'il a faits, que par ses Ambassades, & par les grandes affaires qu'il a négociées sous le Roi Henri III.

Quatrain. Ce mot, en parlant d'un Sonnet, veut dire simplement quatre vers. *Rythmus tetrasticus.* Les deux *quatrains* d'un Sonnet sont ordinairement sur deux rimes semblables.

Il veut qu'en deux quatrains *de mesure pareille,*
La rime, avec deux sons, frappe huit fois l'oreille. Boil.

Quatrain, se dit aussi d'une ancienne monnoie qui valoit un liard. *Teruntius.* On dit encore à l'imitation des Italiens, Je n'ai pas un *quatrain*; pour dire, Je n'ai point d'argent.

QUATRE. Nombre qui ajoûte une unité à celui de trois. *Quatuor.* Les *quatre* élémens les *quatre* points cardinaux de l'horison, les *quatre* mendians, les *quatre* humeurs, les *quatre* saisons. Tirer à *quatre* chevaux; c'est-à-dire, écarteler. Au trictrac deux *quatre* s'appellent *quarnet, quaderncs* ou *carmes.* Le *quatre* est le premier nombre quarré fait de la multiplication de deux par lui-même. Un *quatre* se marque ainsi en chifre Romain, IV. & en Arabe, 4.

En termes de Manége, on dit travailler sur les *quatre* coins,

ou faire les *quatre* coins; c'est à-dire, Faire faire au cheval un rond, ou deux, au trot ou galop, sur les *quatre* angles du quarré qu'on se figure autour du pilier. *Equum circumagere per quatuor angulos.*

On dit proverbialement, *Quatre à quatre*, & le reste en gros. *Quaterni, cæteri conglobatim.* On dit aussi d'un homme furieux & emporté, tant dans sa colere, que dans la poursuite de quelque chose, qu'il fait le diable à *quatre.* On dit aussi qu'un homme se met en *quatre* pour servir ses amis, quand il embrasse plusieurs occasions en même temps de les servir. On dit aussi, qu'un homme se fait tenir *à quatre*, quand il veut faire absolument quelque chose, qu'on tâche d'empêcher. On dit aussi, qu'on a couru les *quatre* coins & le milieu de la ville; pour dire qu'on a bien fait du chemin pour quelque affaire ou perquisition. On dit aussi, Marcher à *quatre* pattes, quand on marche avec les mains & les pieds. On dit aussi, Marcher *quatre* de front. ☞ On dit d'une femme qui affecte d'être toujours fort ajustée, qu'elle est toujours tirée à *quatre* épingles. On dit aussi crier comme *quatre.* Faire du bruit comme *quatre*, pour dire beaucoup.

Faut-il vous le rebattre
Aux oreilles cent fois, & crier comme quatre. Mol.

Quatre, se dit aussi, avec l'adjonction d'autres nombres. *Quatre*-vingts. *Octoginta. Quatre*-cens, *quatre*-mille, &c. *Quatuor millia.* On dit aussi, *quatre*-vingts-dix, au lieu de nonante.

☞ Quatre, se met aussi pour quatriéme. Henri *Quatre.* En parlant des Chambres du Parlement, on appelle la quatriéme des Enquêtes, *la quatre.* Il est Conseiller de la *quatre.* Acad. Fr.

Quatre Nations. Collége fondé à Paris en 1661. par le Cardinal Mazarin, pour l'éducation & l'entretien de soixante enfans originaires des pays conquis par le Roi: sçavoir quinze de Pignerol & de l'Italie, quinze d'Alsace, vingt de Flandres, &c. & dix de Roussillon, &c. *Collegium quatuor Nationum.* On l'appelle aussi le Collége Mazarin.

Quatre Offices, appellés par les Flamans *Vier Ambachten*, ce qui signifie la même chose. *Quatuor Officia.* C'est la partie orientale de la Flandre Hollandoise. Elle est entre le pays de Waes, & l'embouchure occidentale de l'Escaut; & elle comprend quatre Territoires ou Offices, qui sont Bochoute, Assenède, Axel & Hulst. Ses lieux principaux sont le Sas de Gand, Hulst, Axel, Teneuse, & le Fort Philippines. Matt.

☞ Quatre-quints, est une espéce de légitime coûtumiere des biens propres, dont il n'est pas permis en pays Coûtumier de disposer au préjudice de ses héritiers. M. le Brun en son Traité des successions, Liv. II. ch. 4. fait voir que ce qu'on appelle communément légitime coûtumiere n'est pas une véritable légitime.

Quatre-temps. Terme de Bréviaire. *Jejunium quatuor temporum.* Ce sont des jeûnes commandés par l'Eglise, aux quatre quartiers ou saisons de l'année, où il faut jeûner le Mercredi, Vendredi & Samedi de la semaine. *Quatre-temps*, Vigiles, jeûneras. On donne les Ordres sacrés aux *Quatre-temps.* Le Pape S. Gelase fait mention des *Quatre-temps*, & rapporte des priéres des *Quatre-temps* dans son Sacramentaire.

Quatre Villes Forestiéres. Les quatre villes auxquelles on donne ce nom, parce qu'elles sont dans la Forêt noire, sont Rhinfeld, Seckingue, Laufembourg & Waldschut. *Quatuor urbes silvaticæ.* On les trouve le long du Rhin, entre Bâle & Zurzack. Ces villes avec leurs Territoires, que l'on renferme dans le Brisgew, sont de l'ancien Domaine de la Maison d'Autriche.

QUATRICOLOR. Terme de Fleuriste. Tulipe à quatre couleurs, qui sont couleur de feu, colombin chargé, chamois & blanc sale, ou jaunissant. Morin.

QUATRIÉME. adj. numéral d'ordre. *Quartus.* Ce mot est de quatre syllabes. Qui vient en rang après trois autres. Vous voilà déja trois; je viens faire le *quatriéme.* Voilà la *quatriéme* année que j'ai l'honneur de vous voir. C'est le *quatriéme* du mois; c'est la *quatriéme* classe, la *quatriéme* des Enquêtes. On dit aussi dans le jeu, une *quatriéme*; pour dire, une carte majeure, ou autre.

Quatriéme. f. m. fignifie un quart du total. *Quarta pars.* J'ai mon *quatriéme* dans cet heritage, dans cette fucceffion.

☞ Quatriéme. f. m. C'eft le nom d'un droit que le Roi léve dans la Province de Normandie fur le vin, le cidre & les autres liqueurs qu'on y boit. Dans les autres Provinces on ne paye que le huitiéme; mais en Normandie on paye le *quatriéme.*

Pour la taxe du huitiéme,
Je la pairai fans chagrin,
Pourvû que le quatriéme
Soit ôté de fur le vin.

QUATRIÊMEMENT. adv. au quatriéme point ou article. *Quartò, quartum, vel quarto loco.* Je dis *quatriémement,* que....

☞ QUATRIÉMEUR. f. m. C'eft le nom qu'on donne en Normandie, aux Commis dans les Aides, à caufe que dans cette Province on paye le quatriéme du vin & des autres liqueurs qu'on y boit, à la différence des autres Provinces où l'on ne paye que le huitiéme. Les *Quatriémeurs* ont pris ce Cabaretier en fraude, & en ont dreffé leur procès-verbal. Les *Quatriémeurs* exercent les Cabaretiers & autres Débitans, du moins une fois par jour, pour éviter les rempliffages, & autres fraudes qui fe commettent.

QUATRIENNAL, ou QUADRIENNAL. Qui revient à chaque quatriéme année. *Quatriennalis.* Un Officier *quatriennal,* eft celui qui n'eft en exercice que de quatre en quatre ans.

☞ QUATRINOME. adj. Terme d'Algébre. Les grandeurs complexes font appellées *quatrinomes* quand elles font compofées de quatre termes.

☞ QUATROUILLE. f. m. C'eft un poil mêlé qu'ont les chiens parmi leur principale couleur.

QUATRUPLE. Voyez Quadruple. *Quadruplum.*

QUATUMO. Voyez Quehatumo.

QUATUORVIR. f. m. Magiftrat Romain, qui avoit trois Collégues deftinés avec lui aux mêmes fonctions, ou à la même adminiftration. IIIIVIR, ou *Quatuorvir.* C'étoit à des *Quatuorvirs* qu'on donnoit la charge de conduire, & d'aller établir les Colonies que l'on envoyoit dans les Provinces. Quand il arrivoit quelque accident, ou quelque affaire dangereufe, on créoit des *Quatuorvirs,* avec commiffion de veiller à ce que la République ne fouffrît point de dommage. Il y avoit des *Quatuorvirs* qui avoient foin de l'entretien & réparations des chemins; c'étoient les Voyers de l'Empire. *Quatuorviri viarum curandarum, Quatuorviri curatores viarum.* Ils furent établis par un Sénatus-confulte; parce que les Cenfeurs, qui auparavant étoient chargés de ce foin, n'y pouvoient vaquer, à caufe de la multitude des affaires dont ils étoient accablés. ☞ Il y eut des *Quatuorvirs* Officiers Monétaires du tems de Jules Céfar.

QUAUHCONEX. f. m. *Quauhconex.* Arbre de l'Ile de S. Jean de Portorico, d'une bonne odeur, & qui a le tronc gros, & d'une matiére dure & folide. Ses feuilles font femblables à celles du grenadier. Sa fleur eft blanchâtre; & fon fruit reffemble aux grains de laurier. On coupe l'écorce de cet arbre en parties fort menues, & on la laiffe tremper quatre jours dans l'eau, après quoi on l'expofe au foleil; on la preffe quand elle eft échauffée, & on en tire une liqueur fort femblable au baume, & qui eft utile à beaucoup de chofes.

QUAYAGE. f. m. Terme de Marine. C'eft un droit que les Marchands payent pour avoir la liberté de fe fervir du quai, & d'en faire l'occupation pour la décharge de leurs marchandifes. *Portorium.*

QUAYER. fubft. m. Vieux mot qui s'eft écrit ainfi, pour *cahier.* Borel. *Codex.*

QUE.

QUE. Accufatif fingulier & plurier du pronom relatif Qui, lequel perd fon *e* devant une voyelle, & s'employe diverfement. *Qui, quæ, quod.* Par exemple c'eft un méchant *que* le ciel châtie. Abl. *Que* eft mis, pour *lequel.* Ce n'eft pas à toi *que* je voudrois déguifer la vérité. Ablanc. *Que* eft mis là pour *auquel,* ou à *qui.* Les méchans font femblables à ces petites pailles *que* le vent emporte. Port-R. *Que* eft mis là pour *lefquelles.*

Que, eft auffi fort fouvent interrogatif. *Que* dites-vous de nouveau? *Quid novi refers? Qu'*entendez-vous par-là? *Que* vous plaît-il? *Qu'*eft-ce donc? *Qu'*avez-vous? Pour dire, quelle chofe. *Que* n'ai-je le pouvoir! Cela n'eft pas, *que* je fçache. Il ne faut point dire, *Qu'*eft-ce *que* vous demandez; mais *Que* demandez-vous? ☞ Ils ajoûtent fiérement qu'à la vérité il étoit Roi; mais *qu'*étoit un Roi, qu'un homme profâne? Bouhours. *Xav. L. V.*

Que, eft auffi une particule indéclinable qui fe joint à beaucoup de mots. *Quia, cum, dum, quamvis, quandoquidem.* Parce *que,* d'autant *que,* vû *que,* pource *que,* de ce *que,* bien *que,* attendu *que,* enforte *que,* quoi *que,* tellement *que,* fi bien *que,* pendant *que,* fi faut-il *que,* entant *que,* pour peu *que,* afin *que,* plûtôt *que* de faire cela. Je crois *que* cela eft ainfi. Faites *que* j'aye cela demain. Je n'ai *que* faire de lui. Ma requête tend à ce *que,* &c. *Que* j'aime à voir la décadence de ces vieux châteaux ruinés! Il tient plus de la bête *que* de l'homme. Il n'a rien *qu'*une chanfon. *Que* la pefte foit de vous. *Qu'il* y a de belles chofes dans ce livre! Je gage *que* cela eft ainfi, tout ainfi *que* je vous le dis. *Qu'*ainfi ne foit. Tant de morts *que* de bleffés. Tant plein *que* vuide, & une infinité d'autres femblables. Je fuppofe *que* vous avez tort. Le *que* eft là & dans quelques exemples qu'on a déja cités, tellement dépouillé de la nature de pronom, qu'il n'y fait office *que* de liaifon. C'eft le *quòd* des Latins. Malherbe a dit, *Que* de la même ardeur *que* je brûle pour elle; pour dire, dont je brûle. Il y auroit une infinité d'autres obfervations à faire fur l'ufage de cette particule *que;* mais outre qu'il feroit trop long de les rapporter, il feroit encore fort difficile de les réduire fous de certaines regles. Il eft fi habile, *que* je ne crois pas *que* perfonne en Europe lui puiffe difputer la gloire de, &c.

Si tu n'as tant, qu'*eft Jacques cueur.* Villon.

C'eft-à-dire, qu'eut, *quantum habuit.*

☞ Quelquefois *que* s'employe feul à la place de quelques adverbes, & de quelques prépofitions, avec lefquelles on a accoûtumé de le joindre. Ainfi on dit, Approchez *que* je vous parle, pour dire, *afin que* je vous parle. Il ne fait point de voyage, *qu'*il ne lui arrive quelque chofe, pour dire, *Sans qu'*il lui arrive quelque chofe. Je lui parlai *qu'*il étoit encore au lit, pour dire, *lorfqu'*il étoit encore au lit. On le régala que rien n'y manquoit, pour dire, On le régala *fi bien que* rien n'y manquoit; & ainfi de plufieurs autres de même nature. Il ne s'employe guére ainfi que dans le ftyle familier.

On dit auffi l'hyver *qu'*il fit fi froid, pour dire pendant lequel il fit fi froid. C'eft-là *qu'*il demeure, pour dire, C'eft-là où il demeure.

Il s'employe encore par ellipfe, & abfolument dans le titre des Chapitres & des Sections d'un livre, pour indiquer de quelle matiére on y traite. *Que* la vertu eft le plus grand de tous les biens. *Que* les Cieux font d'une matiére fluide.

Il s'employe encore par énergie, & pour donner plus de force à ce qu'on dit. C'eft une belle chofe *que* de garder le fecret. C'eft une qualité néceffaire pour régner, *que* la diffimulation. Acad. Fr.

☞ Que, fe dit auffi tout feul en langage populaire & familier, pour, parce que, de ce que, en ce que. *Quòd, quia, quoniam.* Le P. Bouhours s'en eft heureufement & habilement fervi dans fa Traduction du Nouveau Teftament, pour y conferver la fimplicité admirable & la popularité du ftyle de l'Écriture. Ne fe tuera-il point lui-même, *qu'*il a dit: Vous ne fçauriez venir où je m'en vais. Bouh. Jean. VIII. 22.

On dit auffi *Que* fi, *que* non, & *Que* bien, *que* mal. *Etiam vel non, bene vel malè.*

Que si Que non, eft auffi un fubftantif mafculin qui ne s'employe que dans le ftyle tout-à-fait burlefque. *Quod fi, quod non.*

On la reçut (la difcorde) *à bras ouverts,*
Elle, & que fi que non *fon frere,*

Avecque

Avecque tien & mien son pere. La Font.

☞ QUEATUMO. f. m. Cap & bourgade de la Gréce, sur la côte de l'Archipel. C'est le même que le *Sepias* des Anciens.

☞ QUEISSE. f. f. Riviére de Silésie; elle a sa source au Duché de Javer, & se perd dans le Bober.

QUÉBEC. f. m. Nom propre d'une ville de l'Amérique septentionale. *Quebecum, Kebecum.* C'est la capitale de la nouvelle France, & elle est située en partie sur le fleuve S. Laurent, & en partie sur une colline voisine. Celle-ci beaucoup plus considérable que l'autre, a plusieurs couvents de Religieux, un Collége de Jésuites, un Évêque qui n'est suffragant d'aucun Archevêque, & une citadelle, où le Gouverneur de la nouvelle France fait sa résidence ordinaire.

QUÉBLÉ. f. m. Voyez Kéblé. Du-Loit écrit *Québlé* dans son Voyage du Levant, p. 156.

QUÉCHE. subst. f. Petit vaisseau à un pont, & mâté en fourche.

QUÉCHERI, ou *Kécheri*. f. m. Sorte de mets qu'on fait en Orient, & qui est composé de ris & de mâche. Voyez Mache.

QUECHUCABI. subst. m. Nom propre d'une montagne qui vomit des flammes. *Mons Quechucabus*. Elle est parmi les Andes, dans le Chili, au levant de l'Archipel d'Ancud.

QUEDA. subst. f. Nom propre d'une ville des Indes, située sur la côte occidentale de la presqu'île de Malaca, vis-à-vis de la pointe septentrionale de l'île de Sumatra. *Queda. Queda* est capitale d'un petit Royaume qui porte son nom, & elle a un port fort fréquenté par les Européens. Matt.

QUEDELINBOURG. f. m. Nom propre d'une ville de la Haute-Saxe, située sur la Seeke, à trois lieues d'Alberstat, vers le midi. *Quedelinburgum, Quintinleburgum.* Il y a dans cette ville une célébre Abbaye, qui embrassa la Confession d'Ausbourg l'an 1539. Les Religieuses de cette Abbaye doivent faire preuve de Noblesse de huit quartiers, & leur Abesse a rang parmi les Prélats du Rhin, dans les Dietes de l'Empire. Elle étoit autrefois souveraine de la ville & de son territoire, mais elle n'y a plus que la Basse-Justice, la Souveraineté appartenant à l'Electeur de Saxe. Matt.

QUEDEU. Vieux mot abrégé & fait par corruption. Il signifioit, *Ils diront*. Borel.

QUEDENTI, ou *Quedende*. Vieux mots qui signifioient *Disant*.

QUÉÉNES. Le Comté de *Queénes*, ou de la Reine. *Comitatus Reginæ*. Contrée de la Lagénie, en Irlande. Elle est entre les Comtés de Kings, de Kildare, de Wicklo & de Kilkenni. Elle peut avoir neuf lieues de long, & autant de large; Queenestowne en est le seul lieu un peu considérable. Matt.

QUEENESTOWNE, ou MARIBOROUG. f. masc. Nom propre d'une ville capitale du Comté de Queénes, en Irlande. *Reginapolis, Mariaeburgum.* Elle est à six ou sept lieues de Kildare, vers l'occident méridional, & elle a entrée dans le Parlement d'Irlande. Matt.

QUEHATUMO. f. m. Nom d'un cap de Thessalie, en Gréce. *Quehatumum promontorium*, anciennement, *Sepias extrema*. Il est sur le golfe d'Armiro, au levant de la ville de Démétriade. Il y a sur ce cap la petite ville de *Quehatumo*, que l'on prend pour l'ancienne *Sepias*, ou pour l'ancienne *Æantium*, qui étoient deux lieux voisins l'un de l'autre. Matt.

QUEI. f. m. Nom de la fleur d'un arbre qui croît à la Chine. Il croît sur un arbre fort haut; il est petit, jaunâtre; il vient en grapes; il a une odeur fort agréable. Il s'ouvre sur l'arbre, & y demeure fort long-temps sans se sécher; un mois après qu'il est tombé, l'arbre reproduit de nouvelles fleurs. Il croît sur-tout dans la province de Quangsi, où il vient abondamment; c'est pourquoi on donne à la capitale de cette province le nom de *Queilein*. Les Chinois en font différentes sortes de confitures. Les Turcs, en le mêlant avec du suc de limon, s'en servent pour teindre la queue de leurs chevaux.

QUEICHEU. f. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Queicheium*. Elle est située sur le Kiang, dans le Suchen, dont elle est la sixiéme. Elle a douze autres villes sous sa jurisdiction. Matt.

Queicheu. f. m. Nom propre d'une province de la Chine, située entre celles d'Huquang, de Sucheu, de Junan & de Quangsi. *Queichea*. Cette province est fort montagneuse, ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit assez peuplée. Elle renferme huit contrées, qui ont leurs capitales, & soixante-quinze autres villes. Celle de Queyang est capitale de toute la province. Matt.

QUEILIN. f. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Queilinum*. Elle est sur la riviére de Quei dans le Quangsi, dont elle est capitale. *Queilin* est une grande ville, & elle en a huit autres sous sa jurisdiction. Matt.

QUEISSE. Vieux verbe à l'imparfait du subjonctif. Je pûsse. *Perceval*. Borel. Il venoit du Latin *queo*, je puis.

QUEITE. f. f. Nom propre d'une ville de la Chine. *Queita*. Elle est la seconde de la province d'Honan, & elle a huit autres villes sous sa jurisdiction.

QUEIYANG. f. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Queiyanga*. Elle est située entre les montagnes, dans la province de Queicheu, dont elle est la capitale. Elle a sous sa jurisdiction particuliére dix-huit autres villes. Matt.

QUEL, quelle. Pronom qui sert à marquer, à distinguer les qualités des choses, ou des personnes. *Quel* livre lisez-vous, *Quem librum legis?* De *quelle* femme s'est-il embarrassé? Il faut obéir aux supérieurs, *quels* qu'ils soient. Il a fait une harangue telle *quelle*; pour dire, plus mauvaise que bonne. *Quelle* foi peut-on ajouter à un si méchant homme? *Quel* que soit celui que vous me présenterez, je l'agréerai. Une subtilité *quelle* qu'elle soit, quand elle a contribué à quelque evénement important, devient essentielle à l'Histoire. Paliss.

QUELCONQUE. Pronom. Qui que ce soit, ou quoi que ce soit. *Quicunque, quæcunque, quodcunque.* Il n'a voulu écouter de recommandation de personne *quelconque*. Il n'est resté à ce Marchand chose *quelconque* de son naufrage. On dit au Palais, Nonobstant oppositions ou appellations *quelconques*. *Nonobstantibus quibuscumque oppositionibus vel appellationibus.*

☞ Quelconque se dit sans négative dans le style dogmatique. Donnez-moi un point *quelconque*, une ligne *quelconque*. Acad. Fr.

QUELHAT, ou *Calajate*. Ville de l'Arabie heureuse. *Calajata*.

QUÉLIER. f. m. Vieux mot, qui se disoit & s'écrivoit aussi *Chélier & Cayelier*, faiseur de chaires pour s'asseoir. Borel. *Sedium, sedilium faber, artifex.*

QUELLEMENT. adv. Il s'est acquitté tellement *quellement* de son devoir. *Quoquo modo, quovis modo, qualitercumque, perfunctorie.* Il ne se dit qu'en cette phrase.

QUELONGNE. f. f. Vieux mot qui s'est dit autrefois pour quenouille. Voyez les Rebours de Mathiolus. Borel.

QUELPARTS. f. m. Nom propre d'une île de l'Océan oriental. *Quelpartia*. Elle est à douze lieues de la pointe de la Corée vers le midi; son circuit est de quinze lieues; sa ville capitale Moggan, ou Mocxo; & son maître, le Roi de Corée. Matt.

QUELQUE. Pronom m. & f. qui sert à désigner un individu, une personne, une chose particuliére, & qui s'écrit avec une *s* au plurier. *Aliquis, quidam. Quelques* avantages qu'il posséde, il faut qu'il ait du bonheur. Chan. Il faut avoir *quelque* protecteur à la Cour pour y faire *quelque* chose. Il y a *quelque* temps que cet homme poursuit cette affaire. Le remords suit le criminel, *quelque* part qu'il aille.

Notre cœur jusqu'au dernier soupir;
Toujours vers quelque *objet pousse* quelque *desir*,
Chan.

Souvent dans le discours ordinaire on ne prononce point l'*l*, & l'on dit *quéque* temps, *quéque* chose, *quéque* part qu'il soit.

Quelque, se met quelquefois adverbialement. Il y a *quelque* trois cens pas d'ici là; pour dire, à peu près ou environ. *Fere, ferme.* Alexandre perdit *quelque* trois cens hommes, lorsqu'il défit Porus. Ablanc. Il signifie aussi,

A quelque point que, à quelque degré que, & s'emploie toujours devant un adjectif. *Quelque* sage que vous soyez. *Quelque* préoccupés qu'ils soient. *Quelque* riches qu'ils aient été. Par tout là *quelque* s'écrit sans *s*, parce qu'il est adverbe.

Quelque chose. s. m. qui s'emploie ordinairement avec affirmation. *Aliquid, quidquam, quippiam.* Il y a là *quelque* chose de beau. Ai-je fait *quelque* chose que vous n'ayez fait? Vaug. Rem.

QUELQUEFOIS. adv. de temps. *Aliquando.* Il est *quelquefois* bon, *quelquefois* mauvais de se hâter. Dans l'usage ordinaire on prononce *quéquefois*.

Quel quel. s. m. Nom que l'on donnoit autrefois chez les Romains aux derniers & aux plus misérables des esclaves. *Qualis qualis.* Les *quels quels* étoient les esclaves que l'on envoyoit chargés de chaînes à la campagne. Voyez Cicéron dans ses Paradoxes, Aristote *Politic. L. I.* & Ulpien, *leg.* 15. §. 44. *ff. de injur.*

QUELQU'UN, une. Pronom, signifie Quelque. *Aliquis, quidam, &c.* Il faut heurter à la porte pour parler à *quelqu'un* des domestiques. *Quelques-uns* rapportent cette histoire d'une autre manière. *Quelqu'un* des Anciens a dit ce beau mot.

☞ QUÉMANDER. QUÉMANDEUR. Voyez Caimander. Caimandeur.

QUEMIN. s. m. Vieux mot, ou vieille prononciation qui se conserve encore en Picardie & en Normandie. Chemin, de *semita*, selon Bouillus. Borel.

QUÉNA. s. f. Vieux mot qui s'est dit il y a long-temps pour femme. Borel. *Mulier, femina.*

QUENAISE. Droit de *quenaise*. C'est lorsque la terre & le fief roturier retournent au Seigneur après la mort du détenteur décédé sans hoirs de son corps. Il en est parlé au Recueil des Arrêts de Bretagne, L. I. L. II. L. III. Voyez encore Quevaise.

☞ QU'EN DIRA-T-ON. Assemblage de mots dont nous avons fait un substantif. Je me moque, je me ris du *qu'en dira-t-on*. Je m'embarrasse fort peu du *qu'en dira-t-on*. Il faut se mettre au-dessus du *qu'en dira-t-on*. Un esprit supérieur comme le vôtre doit faire peu de cas du *qu'en dira-t-on*. Qui voudroit écouter le *qu'en dira-t-on*, demeureroit dans l'inaction.

☞ QUENEC, ou QUEQUENA. s. m. Contrée d'Afrique dans la Barbarie, le long de la rivière de Zis, près du mont Atlas.

☞ QUENELISTE. s. m. Défenseur des sentimens du P. Quesnel. Anti-constitutionaire.

QUENNE. s. f. Mesure ou vase à contenir des liqueurs. *Amphora.*

> *De S. Martin bon vin d'Espaigne,*
> *Je luy donnai plein une* quenne. Landes sept Dam.

☞ QUENNE. s. f. Rivière de France dans le Nivernois.

QUENOI. s. m. Nom propre de ville qui ne se dit qu'avec l'article. Le *Quénoi*, du *Quénoi*, au *Quénoi*. Petite ville fortifiée & défendue par une citadelle. *Querectum.* Elle est dans le Hainaut François, entre Landreci & Valenciennes, à deux lieues de celle-ci, & à trois de l'autre.

QUENOTTE. Terme populaire, qui signifie les dents de lait. *Dentes lactei.* Les Nourrices appellent les dents des petits enfans, des *quenottes*, de jolies *quenottes*.

QUENOUILLE. s. f. Bâton auquel on attache de la filasse, du lin, de la laine pour filer. *Colus.* On peint les Parques avec une *quenouille*, un fuseau & des ciseaux.

Ce mot vient de *colucula*, diminutif de *colus*. Ménage. Ou selon quelques-uns de *queiguel*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie la même chose.

Quenouille, est aussi le lin, l'étoupe qui est attachée au fuseau, & quelquefois on l'appelle *quenouillée*. *Colus lino, aut stupâ amictus.*

Quenouille, signifie aussi les colonnes d'une couche, ou les piliers qui soutiennent le ciel les rideaux. *Lecti columella.* J'ai laissé ma montre attachée à la *quenouille* du lit.

Quenouille, se dit encore des bâtons ou piliers qui soutiennent l'impériale d'un carrosse, ou des bâtons qui servent à porter un dais par la rue. *Fulcrum.*

Quenouille, se dit figurément en terme de Généalogie pour signifier la ligne féminine. *Genus femineum.* Les Royaumes d'Espagne & d'Angleterre tombent en *quenouille*; c'est-à-dire, les femmes y succédent à la Couronne. Celui de France ne tombe point en *quenouille*. On le dit par extension, lorsque les femmes sont maîtresses dans un ménage, ou les plus habiles. L'empire des Muses est tombé en *quenouille*.

☞ On dit figurément & familiérement, que l'esprit est tombé en *quenouille* dans quelque famille, pour dire, que les filles y ont plus d'esprit que les garçons. Acad. Franç.

Quenouille sauvage. Plante qui est une espéce de *Cnicus*, & dont les feuilles sont rudes & piquantes. Ses fleurs sont des bouquets à fleurons découpés en laniéres, de couleur jaune, soutenus par un calice écailleux, entouré de quelques feuilles. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succéde des semences quarrées, noires, luisantes, garnies d'une aigrette. C. Bauhin l'appelle *attractylis lutea*, & M. Tournefort *Cnicus attractylis lutea dictus*. H. L. Bat. Quelques-uns l'appellent *safran bâtard sauvage*. On distille à Paris cette plante, & l'on en substitue l'eau à celle de chardon benit. Les femmes se servoient autrefois de leurs tiges au lieu de quenouilles.

On dit proverbialement, Allez filer votre *quenouille*, à une femme qui se veut mêler des affaires du mari, de choses qu'elle n'entend pas. *Vade ductum pensum.*

☞ Quenouille, ou Filouse. s. f. Perche de sept à huit pieds, au bout de laquelle les fileurs attachent une queue de chanvre, & l'ajustent sur leur côté à peu près comme les femmes font leur quenouille.

☞ QUENOUILLÉE. s. f. Une *quenouillée* sont deux traits unis, formant ensemble ce qui suffit pour le travail d'une quenouille.

QUENOUILLETTE. s. f. Ce mot se dit en riant, & dans le style familier, comme dans les chansons; & signifie, petite quenouille. *Parva colus.* Quand la Bergére vient des champs, sa *quenouillette* va filant.

> *La Bergere Nanette*
> *Sur le bord d'un ruisseau,*
> *Filoit sa* quenouillette,
> *En gardant son troupeau.*

Quenouillette, est aussi un outil dont se servent les Fondeurs, qui a un bouton au bout d'un long manche de grandeur convenable, pour boucher les trous ou godets par où le métal coule dans leurs moules. *Colus ferrea globulo instructa.*

QUENS. s. m. Vieux mot qui signifioit Comte. *Comes.* On écrivoit aussi *Cuens*. Nom de dignité. Voyez Cuens.

> *Mena son ost sans point d'aloine,*
> *Que mort est li* Quens *de Boloine,*
> *Dont li François orent fait chief,*
> *Qui remés sont à grand meschief.* Huon de Méry.

Philippe Mousk, en son histoire de France, dit:

> *Toulouse ont autrefois assise,*
> *Li* Quens *de Montfort à devise,*
> *Cil dedans ierent à reviel,*
> *Si gulerent d'un maugoniel,*
> *Et li* Quens *premier à ses engiens,*
> *Vil faisoit traire mairiens*, &c.

Voyez aussi Villehardouin, & le Roman de Siperis de Vineaux.

> *Sire* Quens, *distes-moi, pour Dieu je vous en prie.*

Et le Roman de la Chasse.

> *La fu li* Quens *de Taucarville.*

Ce mot venoit de *Quens*, en Anglois, la fille du Roi. Borel. *Perceval.*

> *Et avec el li* Quens *de Naples*. Borel.

QUENTIN. s. m. Nom propre d'homme. *Quintinus.* On dit que *S. Quentin* étoit Romain de naissance, & de famille

mille Sénatoriale. Il fut martyrisé par ordre de Rictiovare, l'an 287. dans le Vermandois.

SAINT QUENTIN. Nom propre d'une ville de Picardie en France. *Quintinopolis*, *Fanum Sancti Quintini*. Elle est capitale du Vermandois, fortifiée & située sur la Somme, à six lieues au-dessus de Péronne. Cette ville est célébre par la bataille de *S. Quentin*, en laquelle le Duc de Savoie, Gouverneur des Pays-Bas, défit entiérement le Connétable de Montmorenci, le fit prisonnier avec plusieurs Officiers distingués, & un grand nombre de Gentilshommes, continua sans obstacles le siége de *S. Quentin*, l'emporta d'assaut, & y fit prisonnier l'Amiral de Coligni, & son frere Dandelot, qui la défendoient. Elle fut ensuite rendue à la France par la paix de Câteau-Cambrésis. MATY.

QUER. s. m. Vieux mot. Du cuir, selon un ancien réceptaire. BOREL. *Corium*.

QUER. Vieux v. n. Tomber, venant de cheoir. Bouillus, *de vitiis linguæ vulgaris*. BOREL. *Cadere*.

QUER. Vieille conjonction. Car, *nam*, *enim*.

☞ QUERA IBA. s. m. Arbre qui croît dans le Brésil. Son écorce étant pilée & appliquée, est efficace pour guérir les plaies ou les ulcères des jambes & des autres parties du corps.

QUÉRAGE. s. m. Vieux mot. Cuisinier. *Ragueau*. BOREL. *Coquus*.

QUÉRASQUE, ou CHÉRALCO, CHIÉRAS & QUIÉRAS. Ville de Piémont. *Clarascum*, anciennement, *Carcia Potentia*.

QUÉRAT. s. m. Terme de Marine. Partie du bordage comprise depuis la quille jusqu'à la plus proche des préceintes. OZANAM. *Pars carinæ*.

QUERCERELLE. s. f. Nom d'un oiseau. *Cenchris*, *Tinnunculus*. Bien que la *quercerelle* soit un oiseau qui vive de rapine, il a néanmoins beaucoup de sympathie avec les pigeons. Il les défend des autres oiseaux de proie, lesquels appréhendent son regard & son cri. La femelle fait ordinairement quatre œufs, bien que les autres oiseaux de proie n'en fassent pour l'ordinaire que deux; & quand bien ils en feroient trois, il y en a toujours un qui manque; ses œufs sont rougeâtres. Elle fait son nid dans les hautes tours, dans les clochers, & dans les lieux les plus élevés.

Le mâle qui est plus petit que la femelle, a le bec presque long du travers du pouce. Il n'est pas droit au commencement comme celui de l'épervier; mais il se courbe insensiblement, & est beaucoup plus long & plus crochu que celui de l'épervier. La premiére partie, qui est environnée d'une membrane contigue à la tête, est jaunâtre & à demi de couleur cendrée; & a par les côtés un certain tour fait en demi cercle, qui se va terminer à la cavité de la levre inférieure, & c'est de-là que le bec se recourbe. Sa pointe est toute noire; la partie de dessus est plus longue que celle de dessous; la prunelle de l'œil est extrêmement noire; le reste est jaune. Les paupiéres & les plumes qui environnent les yeux, sont aussi jaunes, & il a le sommet de la tête un peu aplati & abaissé. Toute la tête jusqu'au commencement du dos, est d'une couleur cendrée; sa gorge, sa poitrine & son ventre sont jaunâtres, & semés de taches noires, qui ne vont pas en traversant, mais qui descendent en long à la partie du ventre où elles sont plus larges qu'à la gorge. Ses manteaux & son dos sont revêtus de pennes de couleur de rouille, qui sont marquées de taches noires assez larges. Le dedans de ses manteaux est d'un cendré blanchâtre. Les grandes pennes & les dernieres qui approchent du ventre, sont d'un tanné roussâtre, tirant sur le noir. Les pennes de sa queue sont en plus grande partie cendrées, & semblent être divisées en deux à cause de leur tuyau qui est noir. Celles qui sont presque aux extrémités, sont ornées d'une tache noire qui les traverse, qui est large de deux doigts. L'extrémité de la queue est toutefois terminée par une tache blanche qui la traverse semblablement; elle est extrêmement longue, & par sa longueur elle égale le reste du corps. Son col est très-long, & bien afilé, & lui descend au-dessous du croupion de cinq grands doigts. Ses jambes sont jaunes, & ses pieds sont garnis de grands doigts & d'ongles robustes, aigus & noirs, qui sont aussi jaunes.

La femelle a la taille plus grande que le mâle. Elle a le bec un peu plus court que lui; & ce qui en est courbé, n'est pas si long; mais il est plus crochu. Il est entiérement de couleur cendrée ou de corne, blanchissant un peu, & principalement à la partie supérieure: car à l'endroit auquel il est joint à la tête, on y voit une pellicule rousse. Ses yeux sont de la même couleur que ceux du mâle; à leur coin extérieur elle a une tache cendrée blanchâtre. Tout le dos & le dessus des manteaux sont d'une couleur de rouille claire, auprochant du roux; tout son pennage est de couleur de châtain à la racine, qui est un peu obscure, & tirant sur le noir. Le haut des grandes pennes est d'un tanné obscur; & vers le bas à la partie qui penche en avant, elles blanchissent un peu, & sont diversifiées de taches brunes obliques. Les pennes de l'extrémité du dos qui couvrent le croupion, sont de couleur cendrée, traversées de marques brunes, qui finissent en angle, approchant du tuyau. Les pennes de la queue sont très-longues; & les plus grandes, ainsi que les principales, sont roussâtres, & traversées de lignes noires; & le tuyau qui les coupe en longueur, est semblablement noir: approchant de leur extrémité elles sont couvertes de taches noires grandes & larges; mais par le bout elles sont rousses. Son col & sa poitrine sont semés de taches étroites & longues, qui descendent en bas. Ses jambes & ses pieds sont jaunes. Elle a les ongles moins crochus que le mâle; ils sont néanmoins un peu courbés & très-noirs.

Les *quercerelles* se nourrissent de sauterelles, de papillons, de souris, de petits oiseaux, de serpens & autres sortes d'insectes. La plûpart des Historiens assurent que la *quercerelle* ne boit point. Aristote soutient le contraire, encore qu'elle ait le bec & les ongles crochus.

Aristote & Pline l'appellent très-féconde, à cause qu'elle produit quatre petits, contre l'ordinaire de tous les autres oiseaux de proie. Elle fait aussi quelquefois son nid dans le creux des arbres, aussi bien que dans les tours.

Lorsque la femelle s'éloigne & s'absente du mâle, il en conçoit une douleur si grande, qu'il fait des cris & des plaintes continuelles.

Turnerus rapporte que la *quercerelle* nourrit long-temps ses petits, encore qu'ils volent, en attendant qu'ils puissent vivre de leur chasse. On tient que cet oiseau a beaucoup de sympathie avec l'homme.

Quelques personnes ont dressé des *quercerelles* au vol du merle & du moineau: mais cette chasse n'est pas toutefois en usage dans la Fauconnerie.

QUERCI. s. m. Nom propre d'une Province de France. *Cadurcensis Tractus*. Elle est bornée au nord par le Limosin; au levant par l'Auvergne & par le Rouergue; au midi par le Languedoc; & au couchant par l'Agénois & par le Périgord. Cette Province est fertile en bled, en vin & en fruits. On la divise en haut & bas *Querci*; le premier est au nord du Lot, & le dernier au midi. Cahors en est la ville capitale. Les autres sont Montauban, Lauzerte, Figeac, Gordon & Martel. MATY.

☞ QUEREIVA. s. m. Sorte d'oiseau du Bresil, qui a toute la poitrine d'un fort beau rouge, des ailes noires, & le reste du corps bleu. Les Sauvages l'estiment fort, à cause de la beauté de son plumage.

QUERELLE. s. f. Démêlé, contestation, dispute, gronderie. *Rixa*, *contentio*, *dissidium*, *jurgium*, *querela*, *controversia*. Les *querelles* des Princes ne se terminent que par les armes. Le Sage ne prend *querelle* avec personne, ou contre personne; il ne se mêle point dans les *querelles* d'autrui. Chercher *querelle* avec quelqu'un; c'est chercher à se brouiller, à rompre avec lui. Il y a une grande *querelle*, une grande émeute dans la rue; courez l'appaiser. Il a bien démêlé sa *querelle*, il en est bien sorti. Il vaudroit mieux quelquefois être en *querelle* avec ses passions, que de joüir de cette paix honteuse que donne l'indolence. M. Se. Il ne faut point se joüer aux dévots; une *querelle* avec eux n'est pas un sujet de risée. Ca. de M.

> *Iris, dans notre* querelle,
> *Je n'examine point qui de nous deux a tort;*
> *Et vous avez raison puisque vous êtes belle.*
>
> LA SABL.

Ménage dérive ce mot de *querellare*, Latin.

QUERELLER

Querelle, se dit aussi de l'intérêt d'autrui, quand on prend la défense. *Partes, defensio.* Les amis soutiennent par-tout la *querelle* de leurs amis. Cet Écrivain a fait l'apologie d'un tel Ouvrage; il a pris sur soi la *querelle* de l'Auteur. ☞ Qu'ils envisageassent J. C. crucifié, dont ils soutenoient la *querelle*. Bouhours.

Querelle, en terme de Jurisprudence se dit en cette phrase. Une *querelle* d'inofficiosité, c'est quand on se plaint d'un testament par lequel on a été deshérité sans sujet. Voyez Inofficiosité. *Inofficiositas.*

Querelle, en terme de Coûtume, signifie une plainte rendue en Justice. *Querelle criminelle de dict*, dans la Coûtume de Normandie, c. 86. c'est une plainte rendue en Justice, d'injures atroces, & qui feroient perdre la vie à celui à qui elles ont été dites, si elles étoient vraies. *Querelle criminelle de fait*, dans la Coûtume de Normandie, c. 67. c'est une plainte rendue en Justice, de meurtre, d'homicides, de treves enfraintes, d'assaut de maison, & d'autres crimes semblables. Simple *querelle* personnelle de dict, c'est une plainte qui naît d'injures, ou de laidanges que les uns disent aux autres; & elle est appellée simple, parce qu'elle se termine par simple loi. Voyez la Coûtume de Normandie, c. 86. *Simple querelle personnelle* de meffait, c'est un contends qui est mû entre les plaidcurs, pardevant la Justice, du meffait qui fut fait à celui qui se plaint en cette maniére: *Je me plains de Jean, qui m'a feru de sa paume en la joe.* Ce sont les termes de l'ancienne Coûtume de Normandie, c. 85. Elle est appellée *simple*, suivant le c. 67 parce qu'elle doit être terminée par simple loi, ou par desrène.

On dit proverbialement, Faire une *querelle* d'Allemand à quelqu'un; pour dire l'attaquer sans sujet & de gaieté de cœur, pour rien, ou pour une bagatelle. *De nihilo contumeliam dicere.*

Querelle, s'est aussi dit pour grêle, ainsi que dit Borel.

QUERELLER, v. act. Attaquer, choquer, offenser quelqu'un. *Aliquem offendere, lacessere, petere.* On commence à se *quereller* par des parolles, & puis on en vient aux coups. Les femmes, les harengéres se *querellent* souvent.

QUERELLEUX, euse. adj & subst. (On dit aussi *querelleur.*) Qui fait souvent des querelles. *Rixosus, jurgiosus, discordiosus, contentiosus.* Les gens *querelleux* succombent à la fin. Avoir un esprit *querelleux*. Les femmes ont l'humeur plus *querelleuse* que les hommes. Si les gens *querelleux* sçavoient combien ils sont incommodes & insupportables, peut-être s'appliqueroient-ils à se corriger d'un vice qui gêne tout le monde. Bell.

QUÉRIMONIE. s. f. Plainte qu'on fait aux Juges d'Église pour avoir permission de publier des monitoires. On a publié ce matin au prône deux *quérimonies*, ou monitoires.

Ce mot vient du Latin *querimonia.*

QUERIR. verb. act. Chercher, envoyer chercher, amener, apporter. Il se dit des personnes & des choses. *Accersere, vocare, afferre, accire.* J'ai envoyé mon cocher *querir* du foin, là où il en pourra trouver. Il a envoyé *querir* ses amis pour venir dîner chez lui. Ce Juge mandé n'a pas voulu venir, on l'a envoyé *querir* avec main-forte, prendre, amener. On va *querir* les Marguillers en cérémonie pour les amener à l'offrande. Il ne se dit guère qu'à l'infinitif, & avec les verbes *aller, venir, envoyer.*

Ce mot vient du Latin *quærere.*

On dit proverbialement d'un valet mal habile; Si on l'envoyoit *querir* de l'eau à la riviére, il n'en trouveroit point. On dit aussi de celui qui est lent à revenir, il feroit bon à aller *querir* la mort. On dit encore proverbialement, Il vaut mieux tenir que *querir.*

QUERNEAU. subst. m. Vieux mot qui se disoit pour Creneau. Borel. *Muri pinna.*

QUERNFURT. s. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Mansfeld en Turinge. *Quernfurtum.* Il est entre la ville de Mansfeld & celle de Naumbourg, à cinq lieues de chacune. *Quernfurt* a eu autrefois des Comtes, dont ceux de Mansfeld sont descendus. Maty.

QUERNU, ue. Vieil adj. Charnu. Borel. *Carnosus, Corpulentus, a.*

☞ QUEROL. (la vallée de) *Queroli vallis.* Canton de la Catalogne dans la Cerdagne, à l'extrémité septentrionale, & à l'entrée des défilés par où l'on passe en France.

QUEROLLER, ou CAROLER. Danser. Roman de la Rose. *Mf.* Borel. *Saltare.*

QUERONIQUE. Vieux s. f. Chronique. Borel. *Chronicon.*

QUERONS. Terme de Philosophie hermétique. v. act. A la première pers. du plur. de l'impératif. *Cherchons*; du Latin *quæro. Trévisan.* Dict. Herm.

☞ QUERQUENEZ. s. m. *Cercina.* Île de la mer Méditerranée sur la côte de Tripoli, en Barbarie.

QUERRE, ou QUIERRE. Vieux verb. act. Chercher, rechercher; de *quærere.* Borel.

> *Qui la voudroit chercher &* querre.
> *Et puis trouvée mettre en terre.* Font. des Amours.

> *En mercure est ce que* quérons,
> *De lui esprit & corps tirons,*
> *Et souffre aussi; d'où sert teinture,*
> *Sur toutes choses nette & pure.* Id.

On disoit à l'imparfait du Subjonctif, *queisse*, je cherchasse, Borel.

> *Qu'amour me dit que ne* queisse.
> *Un Compagnon ent je deisse,*
> *Mon conseil tout entiérement.* R. de la Rose.

QUERS. Cap de *Quers*, ou Cadagues. Bourg de Catalogne en Espagne. *Cadaquerium promontarium. Aquarum caput.*

☞ QUESAC, ou QUEZAC. Ville de France en Languedoc, dans le Gévaudan, au Diocèse de Mende.

☞ QUESLIER. s. m. Vieux mot. Faiseur de chaises. On a dit aussi *Choler*, & *Cayeler.*

QUESSE, ou QUAISSE. s. f. Une caisse ou coffre. Borel. *Capsa.*

QUESTABLE, ou QUESTAL, ale. adj m & f. Terme de Coûtume, qui se dit des sujets d'un Seigneur, qui ne peuvent laisser sa terre pour aller demeurer ailleurs, sans sa volonté. Condition *questale* & serve, est la condition de ces sortes de gens. La Coûtume de Nivernois dit *questable*. Tit. VIII. art. 7. Les Seigneurs joüiront sur les *questaux* de tels droits qu'ils ont accoutumé, & qu'est contenu en leurs Instruments. *Autonne sur la Coûtume de Bordeaux, art. 97.*

Ce mot est aussi substantif, & a *questaux* au pluriel. Les *questaux* ne peuvent disposer de leurs personnes & biens sans le sçû de leur Seigneur. Dans le For de Bearn, c'est *questeaux.*

Ce mot vient de quête. *Questaux* sont ceux sur lesquels le Seigneur faisoit la quête. Voyez ce mot.

☞ QUESTALITÉ. s. f. signifie, Servitude. Nous trouvons par les anciens titres du pays de Médoc, qu'il étoit tenu en *questalité. Autonne sur la Coûtume de Bordeaux, art. 97.*

QUESTEUR. s. m. Étoit un Officier de l'ancienne Rome qui avoit soin du Thrésor public. *Quæstor.* Ce Magistat étoit l'un des plus anciens, & avoit été établi sous les Rois. Pendant la République, le Sénat envoyoit des *Questeurs* dans chaque Province, & ils étoient comme les Trésoriers, & les Lieutenans du Proconsul dans l'administration des Finances. Mais sous les Empereurs, comme il n'y eut plus qu'un *Questeur*, ou Trésorier général pour tout l'Empire, on appella ces Trésoriers particuliers, les Commis du *Questeur*, ou *Adjutores Quæstoris.* La premiére fonction des *Questeurs* ne regardoit que les armées. Ils payoient les soldats: ils recevoient les deniers provenans des dépouilles & du butin qu'on faisoit sur les ennemis. On en créa de nouveaux pour résider dans la ville, & recevoir les deniers publics, & les tributs qui se levoient sur le peuple. Sylla en augmenta le nombre jusqu'à vingt. On les multiplia à mesure que l'Empire s'agrandit. Cette charge répondoit à celle de *Trésorier*, ou d'*Intendant* & de *Surintendant* des Finances. Presque les mêmes fonctions y étoient attachées. On le dit aussi dans le Pays-Latin, & dans les Colléges, des Receveurs des revenus d'une Université.

Questeur du Sacré Palais. L'une des premiers dignités

sous

sous les Empereurs de Constantinople. *Sacri Palatii Quæstor.* C'étoit le *Questeur*, qui souscrivoit les rescrits de l'Empereur, & les réponses aux requêtes & aux suppliques qu'on lui présentoit. C'étoit aussi le *Questeur* qui dressoit les loix, & les constitutions que l'Empereur trouvoit à propos de publier, & elles n'avoient de force, que lorsque le *Questeur du Sacré Palais* les avoit signées : il avoit soin de l'administration de la Justice. Quelques-uns en comparent les fonctions à celles du Chancelier. C'étoit ordinairement un Jurisconsulte qu'on honoroit de cette charge, parce qu'il devoit connoître les loix de l'Empire, les dicter, les faire exécuter, & juger des causes, qu'on portoit par appel devant l'Empereur. Constantin est le premier qui ait fait les *Questeurs du Sacré Palais.*

QUESTION. s. f. Demande qu'on fait à quelqu'un pour apprendre quelque chose de lui. *Quæstio, interrogatio, percontatio.* Les Nouvellistes qui voyent un Courrier, lui font cent *questions.* Un Voyageur qui arrive est importuné de mille *questions* qu'on lui fait.

Question, en termes dogmatiques, se dit de l'examen d'un doute, d'une difficulté dont on traite, dont on dispute pour en éclaircir la vérité. *Quæstio difficultas, argumentum.* En toutes les Sciences, il y a bien des *questions* à examiner. Il faut toujours distinguer la *question* du droit, d'avec la *question* du fait. Cet homme ne sçait pas répondre la *question*, ne voit pas le nœud de la *question*, ne prend pas le point de la *question.* Dans les *questions* obscures & douteuses, la modestie sied bien mieux qu'un ton décisif. S. Evr. Les Jurisconsultes appellent la *question pour l'ami*, une clause qui est fort problématique, qu'on peut juger également bien de part & d'autre. Dans les procès il y a des *questions principales* & des *questions incidentes.* On ne sçauroit trop examiner les affaires où il est *question* de la vie.

En termes de Jurisprudence, la *question* de droit est celle qui se décide par une loi. La *question* de fait, est celle qui se décide par la preuve de la vérité, dont les parties ne sont pas d'accord. Dict. de Droit. La *question* d'état, est celle qui regarde la personne, si tel, par exemple, est libre ou serf. *Question douteuse* est celle que le Droit ne décide pas clairement, & où il y a diversité de jugemens, qui n'établissent pas une Jurisprudence certaine. Id.

☞ Question *préjudicielle.* Voyez Préjudiciel.

Question, se dit aussi des traités qu'on fait sur des matières dogmatiques. *Propositio.* Les *questions* Tusculanes de Cicéron. Les *questions* Académiques.

Question, est aussi une division que font quelques Auteurs de leurs livres : comme S. Thomas a divisé sa somme en plusieurs *questions* & articles, quoique chaque article soit celui qui traite une *question* particulière. *Divisio, partitio.* Le Droit Canon est aussi distingué par causes & *questions.*

Question, se dit aussi d'une Thèse qu'on soutient dans les Colléges, qui encore qu'elle aboutisse à une seule *question*, néanmoins en contient plusieurs autres, sur lesquelles on dispute en même temps. *Thesis, positio.*

Les Médecins appellent *questions quodlibétaires*, les Thèses qu'ils soutiennent dans leurs Écoles.

Question, se dit aussi de tout ce dont il s'agit, lorsqu'on est en différend, ou qu'on a besoin de quelque chose. Il est *question* de dîner, & non pas de disputer. *Agitur de prandio, non de disputatione.* Si notre repas, notre vin sera bon, c'est la *question.* Si nous nous divertirons bien ; belle *question* ! Il n'est pas *question* de faire cette entreprise ; il est *question* où l'on trouvera de l'argent. Voilà ce dont il est *question.*

Question, signifie aussi la torture qu'on donne aux criminels pour sçavoir la vérité de quelque crime qualifié. *Quæstio, gehenna, tortura.* Personne ne peut être appliqué à la *question* en matière civile. Par l'Ordonnance de 1670. tit. 19. art. 1. si l'accusé est prévenu d'un crime capital & qui mérite la mort, & si le crime est constant, il peut être condamné à la *question*, s'il y a preuve considérable contre lui, & que cependant la preuve ne soit pas suffisante pour le convaincre & pour le condamner à mort. Tous Juges, tant Royaux que Subalternes, peuvent condamner à la *question*, & même le Juge Ecclésiastique. On appelle *question préparatoire*, celle qui est ordonnée avant le jugement définitif ; & *question définitive*, celle qui est portée par le jugement de mort. La *question* préparatoire est ordonnée *manentibus indiciis* ; de sorte que si l'accusé n'avoue rien, il ne peut plus être condamné à mort ; mais seulement *ad omnia citra mortem.* La *question* définitive est celle qu'on donne aux criminels condamnés pour avoir révélation de leurs complices. L'arrêt ou la sentence porte ; un tel condamné à mort ; mais préalablement appliqué à la *question* ordinaire & extraordinaire. Il faut qu'il y ait de puissans indices, & violents, ou demi-preuves, pour appliquer un homme à la *question* préparatoire. La *question* ordinaire à Paris se donne avec six pots d'eau, & le petit treteau : l'extraordinaire avec six autres pots & le grand treteau, qui serre & étend davantage le criminel qui est suspendu. On la donne ailleurs avec des coins & des brodequins, & en chauffant les pieds. Il a été appliqué à la *question* ordinaire & extraordinaire, & n'a rien confessé. Il faut qu'un homme persiste, étant hors de la *question*, à ce qu'il a confessé. On dit aussi, Présenter à la *question*, quand on fait peur seulement à un accusé de lui donner la *question*, c'est-à-dire, que l'accusé est conduit à la chambre de la *question*, dépouillé, lié, & attaché, & mis en état de souffrir la *question.* S'il ne confesse rien, il est détaché & remené en prison. Mais ces feintes ne sont permises qu'aux seules Cours souveraines, étant expressément défendu à tous autres Juges (Ordonnance de 1670. tit. 19. art. 5.) d'ordonner qu'un accusé sera présenté à la *question*, sans y être appliqué. En Angleterre l'usage de la *question* & des tourmens pour faire confesser les criminels, même en crime d'État, est inconnu. La *question* est une invention sûre pour perdre un innocent qui a la complexion foible, & sauver un coupable qui est né robuste. La Bruy. Ceux qui peuvent supporter la *question*, & ceux qui n'ont pas assez de force pour la soutenir, mentent également. Man. Le tourment qu'on fait souffrir dans la *question*, est certain, & le crime de l'homme qui souffre ne l'est pas. Tour. Ce malheureux que vous appliquez à la *question*, songe bien moins à dire ce qu'il sçait, qu'à se délivrer de ce qu'il sent. Idem. Il y a dans les Nouvelles littéraires de la mer Baltique 1702. Janv. p. 11. & suivantes, un abrégé d'une dispute fort détaillée sur la *question.*

On dit proverbialement d'un indiscret qui parle trop, qu'il ne lui faut point donner la *question* pour sçavoir ses secrets.

QUESTIONNAIRE. s. m. Officier, demi bourreau qui donne la question. *Tortor.* Il a aussi le droit de faire les tableaux de ceux qu'on exécute en effigie. Etant indigné de se voir moqué de la sorte, il rappella le *Questionnaire.* Vaug.

QUESTIONNER. v. act. Interroger, faire plusieurs demandes à quelqu'un. *Interrogare, quærere, sciscitari.* Vous soupçonnez ce valet de vous avoir pris votre montre, je l'ai tiré à part, je l'ai fort *questionné*, je l'en crois innocent. Il se dit plus souvent des indiscrets, des importuns, qui font cent questions impertinentes à ceux qui leur veulent répondre.

Ménage dit que ce mot vient de *quæstionari.*

Questionné, ée. part. pass. & adj. *Interrogatus, quæsitus.*

QUESTURE. s. f. Charge, dignité de Questeur ; ou le temps qu'elle dure. *Quæstura, vel quæstorium munus.* César brigua d'abord la *questure.* Il demeura à Rome pendant sa *questure.* Exercer la *questure.*

QUÊTE. s. f. Action par laquelle on cherche. *Indagatio, conquisitio.* Il y a long-temps que ce Capitaine est en *quête* des ennemis pour les combattre. Je suis en *quête* du logis d'un homme à qui je dois rendre une lettre.

Quête, se dit en terme de Chasse, quand on cherche où il y a du gibier. Ce petit chien est merveilleux pour la *quête.*

Quête, signifie encore, la demande & recherche qu'on fait des aumônes pour quelque œuvre pieuse. *Collectio.* On ne peut faire de *quête* publique, même sous prétexte des besoins de l'Eglise, sans la permission du Roi, ou du Parlement. Les Religieux Mendians font la *quête* par les maisons. *Stipis exactio.* Il n'y a que les Novices qui boivent du vin de *quête.* On choisit les Dames les plus distinguées pour faire la *quête* du Prédicateur, des pau-

vres, de l'Œuvre, afin qu'elles rassemblent une plus grosse somme.

Quête, s'est dit autrefois pour acquêt. Voyez Beaumanoir, dans ses Coutumes de Beauvaisis, c. 2.

Quête, s'est dit autrefois pour conquête. Borel. *Victoria, occupatio loci alicujus, aut provinciæ.*

Quête, en termes de Coutumes, c'est une collecte que des habitans font sur eux mêmes.

Dans plusieurs Coutumes on appelle terres de *quête*, celles qui doivent une rente qui se léve par une collecte que les habitans font sur eux-mêmes; & droit de *quête*, celui que le Seigneur peut faire demander; mais qu'on n'est pas tenu de lui apporter chez lui. *Jus collectæ.* Dans ce même sens on appelle cens à *quête*, celui que le vassal n'est pas obligé de porter à la maison du Seigneur, qu'il peut attendre qu'on lui vienne demander. La *quête* courante, c'est celle que le Seigneur impose par chacun an sur ses sujets taillables. La *quête abonnée*, dont parle la Coutume de Bourbonnois, est lorsque quelques sujets ou serfs, ou francs, sont abonnés à certaine somme, par contrat ou autrement; au lieu que les autres sont imposés au rôle de la franchise & bourgeoisie, & de la taille serve à la volonté du Seigneur, & à son plaisir ou selon leurs facultés, par ses Officiers, Justiciers ou autres personnes à ce commises, selon l'usage des lieux. De Lauriere.

Quête, est aussi le droit de tailler ses hommes par chacun an, soit francs, ou serfs. De Lauriere.

Quête, se dit aussi des tailles que les anciens Seigneurs faisoient payer par leurs vassaux & sujets aux quatre cas portés par les Coutumes. *Jus collectionis.*

On appelloit aussi hommes & femmes *quêtables*, des gens de servile condition, que les Seigneurs pouvoient *quêter*, chercher & revendiquer, quand ils étoient sortis de leurs Seigneuries pour s'aller établir ailleurs. Les personnes sujettes à la taille, étoient aussi appellées *quêtables* ou *quêtaux*. Les quêtables *seront imposés à la taille par le Seigneur du lieu.* Voyez Questable.

Quête, en termes de Marine, c'est l'élancement que fait l'étrave & l'étambord hors de la quille & corps du navire. *Prominentia.* La *quête* de l'étambord est de la vingtiéme partie de la quille; celle de l'étrave est de la cinquieme, ou environ.

Quête, se dit aussi sur les riviéres de l'avance que font les batteaux, tant du côté du chef que de la quille, lorsqu'elle s'éleve & ne touche plus sur le chantier. *Prominentia.* La *quête* du chef d'un foncet est de la septiéme partie de la longueur du fond; & celle de la quille est de la sixiéme partie de celle du chef.

On dit proverbialement, qu'une personne vit de *quête*, quand elle est réduite à l'aumône. *Ad extremam inopiam redactus.* On dit que ce n'est pas tout de prêcher, il faut faire la *quête*; pour dire, qu'il faut que nos études nous soient utiles.

QUÊTER. v. act. Chercher. *Quærere, perquirere.* C'est un homme qui *quête* par tout des amis, des recommandations pour son procés. C'est un goinfre qui va *quêter* des repas, qui va écornifler. Il va *quêter* du pain de porte en porte. *Mendicare.*

Ce mot vient de *quæstare* Latin. Menage.

Quêter, en termes de Chasse, c'est chercher le gibier. *Investigare. Quêter* avec de petits chiens.

Quêter, signifie aussi demander des charités pour les pauvres, ou pour autres causes pieuses. *Colligere.* Celle qui rend le pain beni est obligée de *quêter*, ou de faire *quêter*. On *quête* dans les Paroisses pour les Hôpitaux & les Confrairies, pour l'Œuvre, pour les pauvres.

☞ Quêter. On dit figurément, *quêter* des loüanges, pour dire, chercher adroitement à se faire donner des loüanges. Acad. Fr.

On dit proverbialement à un homme qui fait le gueux, quoiqu'il soit riche, Je vous conseille de vous faire *quêter*.

QUÊTEUR, euse. adj. & subst. Qui quête. *Stipis coactor, exactor.* Frere *quêteur*. Belle *quêteuse*. Scarron a dit dans une Epitre chagrine:

Vous en serez, ô quêteurs & quêteuses,
Du nombre affreux des fâcheux & fâcheuses.

Depuis le XIIe. siécle jusqu'au XVe. inclusivement, il y a eu des *quêteurs* établis en titre d'office dans les Eglises. Il s'est trouvé de ces *quêteurs* qui faisoient trafic des saintes Reliques. Ces abus, & d'autres encore, les firent abolir.

☞ QUÊTIF. Vieil adj. Chétif. Il vient de l'Italien *Cattivo*.

QUEVAGE. s. m. Chevage, à cause qu'on confond en quelques endroits le Q avec le CH; car on dit, *chat* & *quat*, & *queval* pour *cheval*, & *quien* pour *chien*. Ce qui se pratique sur tout en Picardie. Or *quevage* est un droit sur chacun, c'est-à-dire, sur chaque tête, & vient de *Capitagium*. Borel. *Cavagium, Quevagium, Capitagium.* Le *quevage* selon la Fons dans ses Notes sur la Coutume de Vermandois, *p.* 173. est le chef des cens. Au lieu de *chefs*, les Picards disent *kiefs* ou *quiefs*: d'où ils ont fait *quevage*, au lieu de *chevage*. Brodeau sur la Coutume de Paris, T. II. p. 358. & Galland dans son Traité du Franc-alleu, p. 83. 84. & 85.

QUEVAISE, ou QUEVÊSE. Terme de Coutume. Dans l'Usement de Cornouaille, article 32. C'est une tenure qui oblige le détenteur à la résidence actuelle, à peine de commise après l'an & jour. M. Du Fail écrit *quenaise* & non *quevaise*. Selon quelques-uns ce mot vient de *quenais*, qui en Breton signifie *va dehors*; parce qu'en vertu de ce droit, le plus jeune des enfans chasse les autres. Mais le mieux est de dire qu'il vient de *capitagium, cavagium, quevagium, quevage.*

Quevaise. Voyez Kévron.

QUEUE. s. f. La partie qui termine le corps de l'animal par le derriére. *Cauda.* Elle differe tant de figure que d'usage selon leurs divers genres. Aux animaux terrestres elle sert à les émoucher, & est d'ordinaire couverte de poil, & garnie d'os. Ceux qui vivent dans l'air l'ont de plume. Les aquatiques l'ont de cartilages, & elle leur sert de gouvernail pour nager. Le lion se bat les flancs de sa *queue* pour s'irriter. Les chiens remuent la *queue* en signe de caresse, en voyant leur maître. Ainsi l'Ecriture dit que le chien de Tobie vint au-devant de son maître en branlant la *queue*. Le scorpion piqua de sa *queue*. Les belles fourures se font de *queues* de fouines, de martes, ou souris de Moscovie, d'hermines, &c. La *queue* du paon est chargée des yeux d'Argus, à ce que dit la fable. Les Chasseurs tirent en volant les oiseaux en *queue*. On appelle *balai* en termes de Fauconnerie, la *queue* de l'oiseau. *Cauda avis.* Cette *queue* lui sert de gouvernail pour voler à toutes mains. On dit aussi quand on désigne un cheval, soit lorsqu'on le saisit, ou qu'on le vend, qu'il a crins, *queue* & oreilles. *Crinitus, caudatus & auritus.*

Ce mot vient du Latin *cauda*.

Queue, se prend aussi pour quelque partie de l'animal coupée sur le train de derriére. A la boucherie on appelle *queue* de mouton, la partie de mouton qui forme le quartier de derriére, à la réserve de l'éclanche. *Cauda vervecina.* Une *queue* de morue, de saumon, c'est toute la partie de derriére de ces poissons. On dit aussi, que les Syrénes, les Tritons, ont le corps de figure humaine, & finissent en une *queue* de poisson.

En Anatomie on appelle la *queue* d'un muscle, le tendon qui est attaché à la partie mobile. *Tendo.* L'autre tendon qui est attaché à la partie immobile vers laquelle se fait le mouvement, s'appelle la *tête* du muscle.

Queue, signifie aussi dans les végétaux, cette partie ou ce lien qui attache les feuilles, les fleurs ou les fruits à leurs branches, ou leurs tiges. *Pediculus, petiolus.* Les fleurs se conservent long-temps cueillies, quand on laisse tremper les *queues* dans l'eau. Le moyen de conserver les fruits d'hiver, c'est de sceller leur *queue* avec de la cire. Les cerises à courte *queue* sont les meilleures. Les Botanistes appellent la *queue* des fleurs, *pédicule*. En parlant de certaines fleurs, comme tulipes, lis, narcisses, on appelle *queue*, quand elles sont cueillies, ce qu'on appelle *tige* dans ces mêmes fleurs, lorsqu'elles sont encore sur pied.

Queue, se dit aussi des manches de plusieurs instrumens & ustenciles. La *queue* d'une viole, d'un violon, c'est la partie où sont attachées les cordes. *Cauda fidis.* La *queue* d'une poële, d'un gril, &c. sont les manches par où on les tient lorsqu'ils sont sur le feu, ou qu'on les en approche. On dit aussi des boutons à *queue*, quand ils sont attachés à quelque bout de passement, ou autre ornement.

Queue, en termes de Charpenterie, eſt une piéce de bois longue de cinq à ſix toiſes, qui ſert à faire tourner les moulins pour les expoſer au vent. *Cauda lignea moletrina.*

Queue, ſignifie encore cette partie ſuperflue des habits longs qui traîne à terre, qui eſt une marque de qualité, & qu'on étend beaucoup dans les grandes cérémonies. *Syrma.* Cette femme eſt de qualité, on lui porte la *queue*. Les Cardinaux ont des Officiers pour leur porter la *queue*, qu'on appelle *Caudataires*. Ce ſont des Princeſſes qui portent la *queue* à la Reine lors de ſon mariage. Aux pompes funébres, les Princes ont des *queues* de douze ou quinze aunes de long. Elle n'arrive à l'Égliſe que dans no cher, on lui porte une lourde *queue*, &c. La Bruy.

On dit entre Marchands, qu'une étoffe a cap & *queue*, lorſqu'elle n'eſt point entamée, & qu'elle a deux chefs par les deux bouts. *Panni textum ſolidum, integrum.*

Queue, ſe dit auſſi des caractéres qui finiſſent par une pointe tirée en bas. La *queue* de cet *y* Grec n'eſt pas bien formée.

Queue, ſignifie auſſi l'extrémité de quelque choſe. La *queue* de l'hiver, de l'été; *reliquum hiemis, æſtatis.* Il vaut mieux aller paſſer ſur la chauſſée de cet étang, que par la *queue* qui eſt trop marécageuſe. C'eſt prendre juſtement le Roman par la *queue*. Mol. C'eſt-à-dire figurément, le prendre par la fin, ou par la concluſion.

☞ Queue. Terme de Jeu. C'eſt au Piquet à écrire, lorſque pour compter les tours dont on eſt convenu, les Joueurs à chaque coup qu'ils ſont marqués, mettent un jetton dans la bourſe commune, laquelle, à la fin du jeu, appartient totalement à celui qui gagne le plus; & s'il y en a deux qui gagnent autant l'un que l'autre, la *queue* ſe partage également entre eux. C'eſt à celui qui a la *queue* à payer les cartes. On la joue auſſi au Quadrille, & à tel jeu qu'on veut. Payer le vingt huit, la conſolation, la *queue*, & les as, c'eſt donner pour tout cela le nombre de jettons qu'on a réglé au commencement de la partie.

Queue, en termes de Chancellerie, ſe dit de la maniére de ſceller les lettres. Une lettre eſt ſcellée à ſimple *queue*, *caudâ ſimplici*, quand le ſceau eſt attaché à un coin du parchemin de la lettre, qu'on a fendu exprès; & à double *queue*, *caudâ duplici*, quand le ſceau eſt pendant à une bande en double de parchemin paſſée au travers de la lettre, comme on fait en toutes les expéditions importantes.

Queue, ſignifie auſſi un vaiſſeau qui contient un peu plus d'un muid, ou 54 ſeptiers, à huit pintes le ſeptier, meſure de Paris, & le muid eſt de 36 ſeptiers. Ce mot en ce ſens vient du Latin *cupa*. Cette meſure change ſuivant les provinces. On ſe ſert de cette meſure à Orléans & en Champagne. Selon Borel, la *queue* eſt une meſure de vin contenant 48 ſeptiers, qui valent 373 pintes. Ce mot eſt uſité en Normandie & en Picardie, & eſt corrompu de *cuve*.

On appelle une cométe, l'*étoile à la grande queue*, à cauſe de cette traînée de lumiére qui ſuit après elle, & dont les Philoſophes n'ont pû encore expliquer la cauſe pour ſon immenſe étendue, qu'on a vû aller juſqu'à 60 degrés. *Cometa crinitus & caudatus, vel ſtella.* On a dit auſſi par raillerie à ceux qui doutoient de quel genre elle étoit, qu'il lui falloit regarder ſous la *queue*. Lorſqu'une cométe eſt vûe darder ſes rayons vers l'endroit du ciel où ſon mouvement propre ſemble la porter, ces rayons s'appellent une barbe. Au contraire, lorſqu'ils s'étendent vers la partie du ciel d'où ſon mouvement propre ſemble l'éloigner, ils ſe nomment une *queue*: & lorſqu'ils ſe répandent également à la ronde, on les appelle une chevelure. Rohaut.

Queue, en termes de guerre, ſe dit de la partie de la tranchée qui eſt la plus éloignée à l'égard des ennemis: c'eſt le lieu où on commence d'ouvrir la terre pour faire des approches, & où on laiſſe une garde de cavalerie pour courir à la défenſe de ceux qui travaillent à la tête de la tranchée, en cas de ſortie. *Obſidionalis acceſſûs pars remotior.*

Queue d'un bataillon, c'eſt le rang du ſerre-file. Quand on fait la contre marche par file, les hommes de la tête du bataillon paſſent à la *queue*. *Agminis pars extrema* On appelle auſſi la *queue* de l'armée, l'arriére-garde: ainſi on dit qu'on l'a priſe en *queue*, qu'on l'a chargée en *queue*, qu'on a défait la *queue* de l'armée.

Queue, ſe dit auſſi des étendarts qui aboutiſſent en pointes. Autrefois les Ecuyers portoient des pennons ou étendarts pointus, comme ſont maintenant les guidons; & quand ils devenoient Bannerets, on coupoit la *queue* de ce pennon pour faire un étendart quarré. Les pavillons des Chefs d'Eſcadre ſur mer ont auſſi une *queue*, & ſont fendus des deux tiers de leur hauteur.

Queue, ſe dit auſſi de la derniére partie des Corps des Aſſemblées. On a vû les Proceſſions du Recteur autrefois ſi longues, que la croix étoit à S. Denis, quand la *queue* étoit encore aux Mathurins. *Ultimi.* Ce Capitaine étoit à la tête d'un tel Régiment, il l'a quitté, & il eſt à la *queue* d'un autre.

Queue. Terme de Relieur. C'eſt la partie du livre qui regarde la fin des pages. Rogner un livre par la tête & par la *queue*.

Queue. Terme de Luthier. C'eſt un morceau de bois au bout de la table de certains inſtrumens où les cordes ſont attachées. *Cauda fidis.* *Queue* de viole, *queue* de violon, *queue* de poche.

Queue, ſignifie auſſi, ſuite. Cette femme a toujours cinq ou ſix enfans à ſa *queue*. *Quinque vel ſex pueris ſtipata incedit.* On n'aime point à recevoir chez ſoi les grands Seigneurs, parce qu'ils ont une longue *queue*, une grande ſuite de valets. Ce Conſeiller a toujours des ſolliciteurs à ſa *queue*, eſt toujours environné de plaideurs. Ce criminel s'eſt ſauvé, on a envoyé des Exempts, des Archers à ſa *queue*, c'eſt à-dire, pour le ſuivre & le prendre. Ce Général a toujours eu une armée en *queue* qui l'a ſuivi dans ſa retraite. On dit auſſi qu'un bon Chaſſeur eſt toujours à la *queue* des chiens, pour dire, qu'il les ſuit de près.

Queue, ſe dit figurément en ce ſens des affaires: Faiſons ſi bien notre tranſaction, que nous ne laiſſions point de *queue* à notre procès. *Ne ſuperſit litis locus.* Cet arrêt eſt ambigu, il laiſſe encore une *queue* à l'affaire. C'eſt un mauvais payeur, il fait toujours quelque *queue*, il laiſſe quelque choſe en reſte à payer.

Queue Annuée. Vieux nom d'une ſorte de vers anciens, ſelon l'art de Rhétorique ancien. Borel.

Queue d'aronde, eſt un terme de Charpenterie, qui ſe dit du plus fort des aſſemblages, quand on fourre une piéce de bois qui va en s'élargiſſant par le bout, dans une autre piéce de bois, en ſorte qu'elle n'en puiſſe plus ſortir, parce que l'entrée eſt plus étroite que le fond, comme on voit en la figure d'une *queue* d'hirondelle. *Securiculata fibula, ſecuricula, ſubſcus.*

On appelle en termes de Fortification, des ouvrages *à queue d'aronde*, quand ils ſont de cette figure, & plus étroits par la gorge que par la face. *Securiculata figula*; & au contraire *à contre-queue d'aronde*, quand les faces ſont plus petites que la gorge.

☞ Queue d'aronde. Terme d'Horlogerie. C'eſt une petite couliſſe plate d'un côté, & ronde de l'autre. On employe des *queues d'aronde* en pluſieurs occaſions dans l'Horlogerie. On en met une au nez de la potence d'une montre, pour faire l'échappement.

Queue Blanche. *Albicilla.* Nom d'un oiſeau, qui eſt une eſpéce de *Pyrargus*. Tout le champ de ſon pennage eſt d'une couleur qui tire entre le blanc & le cendré; les extrémités de ſon vol ſont noires; ſon ventre, ſon croupion & le deſſus de ſa queue ſont entiérement blancs ſans aucune tache; quand il vole il a de l'air du héron, car le battement de ſes mahutes eſt tout ſemblable, & lorſqu'il le ceſſe, il vole en planant, & non pas à la maniére des oiſeaux de proie qui élévent leur tête en volant: car celui-ci au contraire regarde la terre. On l'apperçoit plus ſouvent au lever, & au coucher du ſoleil, qu'en autre temps; il vole les poules, les perdrix, les lapins & les liévres, & fréquente l'orée des bois.

Bellon fait mention d'une autre eſpéce nommée pareillement *queue blanche*, qui eſt d'un vol très-léger, & qui a le champ du pennage de même que celui du milan royal, duquel nous parlerons ci-après. Voyez encore Jean le Blanc.

Queue de Cheval, eſt chez les Tartares & Chinois l'enſeigne ou drapeau ſous lequel ils vont à la guerre. *Cauda equina, vexillum ſub quo militant.* Chez les Turcs, c'eſt un ſignal de bataille, quand il eſt ſur la tente d'un Géné-

ral. C'est l'étendart qu'on porte devant le Grand-Visir, devant les Bachas & les Sangiacs. Voyez au mot Toug. M. de Tournefort dans son Voyage, T. II. *p.* 27. a décrit ces *queues de Cheval*, & en a donné la figure. Il y a des Visirs à une, & d'autres à trois *queues de Cheval*. ☞ De la passion des Turcs pour les chevaux, est venue leur usage de prendre une *queue de Cheval* pour leur premier étendart. C'est un ouvrage à la main, qu'ils font de plusieurs *queues* jointes ensemble, & teintes en rouge, qui est surmonté en tête de quelque tissu de crin, & d'une grosse boule de cuivre doré. Les Begs font porter une de ces *queues*, les Bachas deux, les Grands-Beglerbegs trois, le Grand-Visir cinq, & le Grand-Seigneur en campagne sept.

Queue de Cheval, en termes de Botanique, est une plante qu'on appelle autrement *prêle*, en Latin *equisetum*. Voyez Prêle.

Queue de Dragon. En terme d'Astronomie, la tête ou la *queue* du Dragon, sont les nœuds, ou intersections de l'écliptique par les cercles, ou orbites des autres planetes qui ont quelque latitude à l'égard du soleil, & ce sont les pointes où se font toutes les éclipses. Le nœud ascendant s'appelle la tête du dragon, & le nœud descendant, la *queue* du dragon. *Cauda draconis*. On figure ainsi la *queue* du dragon ☋. Les Astrologues la mettent dans tous leurs horoscopes, quoiqu'elle n'ait en effet aucune vertu.

Queue de Dragon. Terme de Philosophie hermétique. C'est selon Hermès, le mercure philosophal qui dévore sa *queue*. Dict. Herm.

Queue blanche de Dragon. En termes de Philosophie hermétique. C'est l'huile de mercure, ou la liquéfaction & humectation philosophique : autrement c'est le mercure fermenté pour les imbibitions de la pierre blanche : ou bien c'est la teinture lunaire. Dict. Herm.

Queue rouge de Dragon. Terme de Philosophie hermétique, c'est le mercure rubifié ou couronné pour les imbibitions de la pierre. Autrement, c'est la teinture rouge, ou la teinture de l'or. Dict. Herm.

Grosse-queue. Nom d'une espéce de poire. *Cauda crassa. Pyrum crassâ caudâ.* La Quintinie met la *grosse-queue* dans le troisiéme rang des bonnes poires, c'est-à-dire, de celles qui ont un grand parfum; mais qui sont sujettes à l'avoir renfermé dans une chair extrêmement dure, pierreuse pleine de marc. P. III. p. 253. Ailleurs, p. 322. Il dit que la *grosse-queue*, est de celles qui ont quelque bonté, & même quelque réputation en de certains endroits : mais qui doivent pourtant le céder à beaucoup d'autres.

Queue de Paon, se dit de tous les compartimens de diverses formes ou grandeurs, qui dans les figures circulaires vont en s'élargissant depuis le centre jusqu'à la circonférence ; & imitent en quelque sorte les plumes de la *queue* d'un paon. *Cauda pavonis variegata.*

Queue de Pierre, en terme de Maçonnerie, est le bout brut des grosses pierres qui servent à faire des liaisons en dedans des murs, qu'on appelle autrement *boutisses*. *Vinciendo adventitio pariete.* La *queue* est opposée au parement. C'est le bout brut ou équarri d'une pierre en boutisse, qui est opposée à la tête ou parement, & qui entre dans le mur sans faire parpain. Daviler.

Queue de Pourceau. Plante qui pousse une tige à la hauteur d'environ deux pieds, rameuse, cannelée. Ses feuilles sont plus grandes que celles du fenouil, divisées en trois parties dont chacune se subdivise en trois autres, semblables aux feuilles du chiendent ; car elles sont étroites, longues & plates. Au plus haut des tiges croissent des ombelles fort larges, garnies de petites fleurs jaunes, à cinq feuilles disposées en rose. Ces fleurs sont suivies de fruits composés chacun de deux semences presque ovales, rayées sur le dos, avec les bords aiguisés en feuillet, d'un goût âcre & un peu amer. Sa racine est grosse, longue, noire par dehors, verdâtre par dedans, rendant, lorsqu'on y fait des incisions, un suc jaune, d'une odeur de poix. En Latin *peucedanum majus Italicum*. C. Bauh. La racine de la *queue de pourceau*, & son suc, sont propres pour l'asthme, pour la toux, la rétention d'urine, pour provoquer les mois aux femmes.

☞ Queue de Rat. subst. En termes de Maquignon, on appelle un cheval *queue de rat*, celui qui a la *queue* degarnie de poil.

Queue de Rat, ou *arrête*, se dit aussi des calus ou duretés, qui viennent plus bas que le jarrêt à la jambe du train de derriére. *Calus, durities.*

☞ Queue de Rat. Terme d'Horloger. Sorte de lime qui n'a pas besoin de manche, parce qu'elle a une grande queue.

☞ Queue de Rat. Cordages qui sont plus gros par le bout où ils sont attachés, & qui diminuent depuis les deux tiers jusqu'à l'autre bout qui se trouve dans la main des Matelots.

Queue Rouge. Nom d'un oiseau. *Cauda rubra. Coda rossa* en Italien. Cet oiseau est appellé *Queue Rouge*, à cause que cette partie paroît d'un rouge très-éclatant. Il fréquente pour l'ordinaire les montagnes escarpées de rochers, de précipices & d'écueils. Il se plaît à faire là son nid, qui est quelquefois découvert par les pasteurs, & ceux qui gardent les chèvres, qui vont chercher le serpolet & les fines herbes desquelles elles sont fort friandes. Quand cet oiseau est élevé du nid, il chante parfaitement bien, & son pennage est très-agréable à voir. Sa viande ordinaire est de la pâte, du cœur haché, ainsi qu'aux rossignols. Nous ne voyons pas de ces oiseaux en France. En Italie dans les pays de montagne, il s'en rencontre. Il y en a de trois sortes ; mais celui dont j'ai parlé a le chant le plus agréable. Le mâle a la poitrine rouge. Ces sortes d'oiseaux vivent jusqu'à huit ans.

☞ Queue de Souris. s. f. *Cauda muris*. Petite plante basse, qui pousse de sa racine des feuilles fort étroites, à-peu-près comme celle du gramen, épaisses, s'élargissant un peu vers leur extrémité. Il s'éléve d'entre elles de petites tiges grêles, rondes ou cylindriques, nues, portant en leurs sommités de petites fleurs à cinq feuilles, de couleur herbeuse. Il leur succéde un épi oblong, grêle, approchant de celui du plantain, pointu, doux au toucher, & ayant la figure de la queue d'une souris, d'où elle a pris son nom, contenant des semences très-menues. Sa racine est composée de fibres déliées comme des cheveux. Cette plante a un goût âcre. Elle croît dans les champs entre les bleds, dans les prés & dans les jardins. Les grenouilles en sont friandes. Elle est un peu astringente & dessiccative.

☞ Queue. Terme de Conchyliologie. C'est la partie inférieure d'une coquille, laquelle est plus ou moins longue. Il est essentiel de la distinguer d'avec le bec, qui est toujours fort court & recourbé.

☞ Queue de chanvre. Paquet de filasse brute, dont les brins sont arrangés de façon que toutes les pates ou l'écorce des racines sont du même côté. *Gossipii rudis fascia.*

☞ Queue du Lion. s. f. *Cauda leonis*. Terme d'Astronomie. C'est le nom d'une étoile de la premiere grandeur qui s'appelle autrement *Deneb aleced*, qui a cette année 1722. 267 d. 48' de longitude ; c'est-à-dire, qu'elle est à 27 d. 48' de la Vierge.

☞ Queue. s. f. En terme de Billard on appelle *queue* le petit bout de l'instrument qu'on tient à la main pour joüer au billard, qui s'appelle pareillement billard, aussi-bien que le jeu & la grande table tapissée de verd sur laquelle on le joue. La *queue* d'un billard est opposée à la masse; C'est ordinairement avec la masse que l'on joüe : mais quelquefois on joüe de *queue*. Il n'est pas permis de joüer de la *queue* sans le consentement de la partie, à moins qu'on n'en soit convenu en commençant de joüer. On fait quelquefois des parties toutes de *queue*. Il y aussi un instrument fait exprès pour ne joüer que de *queue*.

☞ Queue de rames. On appelle aussi dans les métiers à fabriquer de la gaze brochée, ce qui tient les fourches, c'est-à-dire, les ficelles qui passent sur les poulies du cassin.

☞ Demi-queue. s. f. Futaille contenant la moitié de ce que contient une *queue*. Acad. Fr.

Queue-a-queue, est une phrase adverbiale, signifiant ce qui vient à la file & à la suite l'un de l'autre. *Continenti serie, perpetuâ serie, continente ductu.* Ce Maquignon a amené douze chevaux attachés *queue-à-queue*. Il est venu demi-douzaine de personnes *queue-à-queue*, me demander à dîner; c'est-à-dire l'un après l'autre. Les enfans ont un jeu qu'ils appellent *à la queue leu leu*,

quand

quand ils se tiennent l'un l'autre par la robe en marchant. *Leu* est un vieux mot qui signifioit autrefois *loup*, comme s'ils imitoient les loups qui marchent ainsi *à la queue* l'un de l'autre.

Sans *queue*, signifie aussi quelquefois, absolument & sans suite, sans ajoûter de qualité, ou autre désignation particuliére. *Absolutè*. Quand on dit Monsieur, sans *queue*, on entend le Maître de la maison. *Herus sine addito*. On le dit aussi du frere unique du Roi. Monsieur le Prince, sans *queue*, c'est le premier Prince du sang. Monsieur l'Évêque, c'est l'Évêque du lieu où l'on est demeurant.

Queue, se dit proverbialement en ces phrases. Il viendra un temps où les renards auront besoin de leur *queue*; pour dire, qu'il y a telles personnes qu'on méprise, & qu'on choque en un temps, dont on aura besoin en un autre. On le dit aussi des chiens & des vaches. On dit aussi, qu'il faut que chacun garde sa *queue*; pour dire, qu'il faut que chacun conserve son bien, par allusion à la fable d'un renard, qui ayant perdu sa *queue*, vouloit persuader aux autres de se couper la leur. On dit aussi, Petit chien, belle *queue*. Et on dit de ceux qui sont confus de ce que quelque chose ne leur a pas réussi, qu'ils s'en sont retournés honteusement la *queue* entre les jambes; car c'est une figure de peur, de honte ou de lâcheté. Ce proverbe est tiré des loups & des chiens, dont les Latins ont dit, *Degeneres canes caudam sub ventre reflectunt*. On dit aussi qu'on écorche l'anguille par la *queue*, quand on commence les affaires par où on les doit finir. On dit aussi, que c'est brider son cheval par la *queue*, dans le même sens. On dit aussi, qu'il faut se défier de ces animaux qui ont deux trous sous la *queue*; pour dire des femelles. On dit aussi, que le mal porte le repentir en *queue*; pour dire, que les crimes ont de fâcheuses suites. On dit aussi, Quand on parle du loup on en voit la *queue*; quand quelqu'un arrive dans une compagnie où l'on parloit de lui. Ce proverbe répond au Latin, *Lupus in fabula*; parce que la présence de celui qui arrive interrompt le discours qu'on tenoit de lui; & qu'on dit que celui là se tait qui a vû le loup. On dit aussi, que le venin est à la *queue*, en parlant des affaires qui ont belle apparence, & dont la suite est fâcheuse. On dit d'un homme superbe & glorieux, que c'est un paon qui se mire dans sa *queue*. Au contraire, on dit d'un misérable qui a peine à vivre, qu'il faut qu'il tire le diable par la *queue*. On dit aussi de deux choses qui n'ont point de rapport, cette *queue* n'est pas de ce veau-là. On dit des choses qui sont perdues & abîmées. Vous n'en verrez plus ni *queue* ni oreilles. On dit aussi d'une chose entiérement défaite ou consommée, Il n'en est pas resté la *queue* d'un. On dit aussi de ceux qui vivent délicatement, & qui font semblant de se mortifier, qu'ils se fouettent avec une *queue* de renard. On dit aussi d'une personne qui manque de quelque chose, qu'il en est pourvû comme un singe de *queue*. On dit aussi, il n'y en a point de plus empêché que celui qui tient la *queue* de la poêle; pour dire qu'il est plus difficile de gouverner, que de raisonner sur le gouvernement. On dit aussi, qu'on a pris un homme, une affaire par la tête & par la *queue*; pour dire, qu'on l'a tournée & examinée de tous côtés. On dit aussi, Commencer le Roman par la *queue*, quand on ne dit pas les choses dans leur suite naturelle. Les Africains disent, Il est vaillant comme les lions d'Agla, à qui les veaux mangent la *queue*. On dit aussi, il y va de tête & de *queue*, comme une corneille qui abat des noix; pour dire, il s'y employe de toutes ses forces. ☞ On dit encore, Quand il pense courir, la queue lui choit; pour dire qu'il trouve toujours quelque chose qui arrête ses entreprises. On dit, c'est la *queue* à écorcher, pour dire que c'est-là l'article le plus difficile.

☞ QUEUSSI QUEUMI. Expression paysane, qui signifie, tout de même, sans aucune différence, l'un comme l'autre. *Similiter*. En voici deux exemples de Moliére. » Par ma fi, Monsieu, ceti-ci sera justement ce qu'ont » fait les autres. Je pense que ce sera *queussi queumi*; & » la meilleure médecine que l'on pourroit bailler à votre » fille; ce seroit, selon moi, un biau & bon mari, pour » qui elle eût de l'amiquié. *Le Médecin malgré lui, Act. II. Sc. I.* Covielle, valet & singe de Cléonte, voyant son Maître déclarer à Lucile qu'il vouloit être le premier à rompre avec elle, & qu'elle n'auroit pas l'avantage de le chasser, qu'il se perceroit plûtôt le cœur que d'avoir la foiblesse de retourner à elle : dit à Nicole servante de Lucile : *Queussi queumi. Le Bourgeois Gentilhomme, Act. III. Sc. X.*

QUEUX. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *cuisinier*. *Coquus*. Il n'est plus en usage que dans la Maison du Roi, où il y a sur l'État des Maîtres *Queux*, dont la fonction particuliére est de faire des ragoûts, entrées & entremêts, de même qu'il appartient aux Potagers de faire les potages, aux Hâteurs de fournir le rôt, aux Pâtissiers la pâtisserie, &c. Il y a un corps de maîtrise à Paris, dont les Lettres portent qualité de Maîtres *Queux*, Cuisiniers & Portechappes de la ville, fauxbourgs & banlieue de Paris.

Les Maîtres Queux *souvent lardent perdrix*. Rabelais.

Ce mot vient de *coquus*, *cuisinier*. Voyez ci dessous. D'autres le dérivent de *Cuens*, qui signifioit autrefois *Comte*; parce que c'étoit un Office à vie très-considérable, qu'on tenoit à foi & hommage du Roi. On trouve dans les Registres de la Chambre des Comptes, que les Officiers de la Cuisine du Roi, étoient les *Cueux*, *Aideurs*, *Hâteurs*, *Pages*, *Souffleurs*, *Enfans Sauffiers du commun*, *Sauffiers devers le Roi*, *Sommiers*, *Pauliers*, *Huissiers*, &c. Et en d'autres endroits, il est fait mention d'un *Ecuyer*, d'un *Maignan*, *Clerc Sauffier*, *Clerc de Cuisine*, &c.

Grand-Queux de France. Nom d'un ancien Officier de la Maison de nos Rois, qui commandoit tous les Officiers de la cuisine & de la bouche. C'étoient des gens de qualité qui étoient pourvûs de l'Office de *Grand-Queux*, comme on le peut voir dans l'histoire des Grands Officiers de la Couronne, par le P. Anselme Augustin Déchaussé. *Culinæ Regiæ*, ou bien *Coquorum Regiorum*, *Præfectus*. Le *Grand-Queux* de France étoit autrefois l'Intendant de la cuisine du Roi. Ce mot vient de *coquus*, comme lieu, de *locus*, jeu de *jocus*. *Ménage*. Borel.

QUEUX. s. f. Pierre à aiguiser. *Cos*. Il faut passer ce couteau, ce rasoir sur la *queux*. Il y a des *queux* pour les couteaux, d'autres pour les faux. Celles pour les rasoirs sont plus douces, & on les passe dessus avec de l'huile. Ce mot est vieux. Il vient du Latin *Cos*.

Queux. Vieux pronom, qui s'est dit pour *quels*; *les queux* pour *lesquels*. *Qui*, *quinam*. Borel. Le bas peuple le dit encore en quelques provinces.

Queux. Vieux mot que l'on écrivoit aussi, *Cene*, dit Borel, & qui signifioit *queue*, de *cauda*.

Quexa, Vieille phrase. C'est-à-dire, *qui les a*. R. d'Alexandre.

Et le franc Conestable quex *à justicier*. Borel.

QUI.

QUI. Pronom personnel, relatif & interrogant, de tout genre & de tout nombre, signifiant, lequel, laquelle, lesquels, ou lesquelles. *Qui*, *quæ*, *quod*. Il a toujours du rapport à un nom qu'on appelle *antécédent*. On ne sçait à *qui* se fier. On ne sçait *qui* meurt, ni *qui* vit. A *qui* pensez-vous parler? *Qui* est-ce? *Qui* demandez-vous? *Qui* va là? *Qui* vive? *Qui* plus est, *Qui* pis est; pour dire, ce qui est encore plus fâcheux, ce qui est encore pis. On dit, je ne sçai *qui*, pour marquer qu'on ne sçait qui est celui qui a dit, ou qui a fait une chose. Je ne sçai *qui* m'a dit cela; je ne me souviens plus *qui* c'est: & on dit par mépris, & pour marquer une personne de néant; c'est un je ne sçai *qui*; ou une je ne sçai *qui*; lorsqu'on ne veut pas prononcer une injure tout-à-fait.

Dans les cas obliques on ne se sert guère de *qui*, si ce n'est en parlant des personnes : C'est un cheval *dont* j'ai reconnu les défauts : & non point *de qui*. Il y a pourtant quelques exceptions : on dit la gloire *à qui* je me suis dévoué. Vaug. *Qui*, en Poësie, se met indifféremment en tous les cas. L'Acad. Ce n'est pas une faute de répéter *qui*, deux fois dans une période. L'usage en est si fréquent qu'il en ôte la rudesse : & l'oreille n'en est pas offensée. Il seroit plus rude de mettre *lequel*, excepté lorsqu'il est nécessaire pour marquer le genre & ôter l'équivoque. Par exemple :

C'est la raison secrete de ce succès si funeste, *duquel je vous instruirai*. Parce que le relatif *dont* pourroit se rapporter à *raison*, ou à *succès*, il a été nécessaire d'employer le relatif *lequel*, pour déterminer à quoi se rapporte, *je vous instruirai*. Vaug.

Qui, pour signifier *les uns & les autres*, n'est plus en usage chez les bons Auteurs. *Alii, alii verò*. On trouve dans les vieux Écrivains: *Qui* croyoit, *qui* fuyoit sur les toits; ils suivoient *qui* çà, *qui* là. *Huc, illuc*.

Qui, se met quelquefois pour quiconque, quelque personne que ce soit. *Quisquis, quicumque*.

> *Pégase n'est qu'un cheval.*
> Qui *le suit, &* qui *lui fait fête,*
> *Ne suit, & n'est rien qu'une bête.* S. Amant.

> Qui *se laisse outrager mérite qu'on l'outrage*. Corn.

Plusieurs sont en doute s'il faut dire: C'est moi *qui ai fait*, ou c'est moi *qui a fait cela*. C'est une régle de Logique très-véritable, que dans les propositions affirmatives, le sujet attire à soi l'attribut, c'est-à-dire, le détermine. D'où vient que ces raisonnemens sont faux: l'homme est animal, le singe est animal, donc le singe est homme. Parce qu'*animal*, étant l'attribut dans les propositions, les deux divers sujets se déterminent à deux diverses sortes d'animal. C'est pourquoi il n'est point contre la régle de dire, je suis homme *qui* parle franchement, parce que *homme* est déterminé par *je*: ce qui est si vrai, que le verbe qui suit le *qui*, est mieux à la premiére personne qu'à la troisiéme. Je suis homme *qui ai* bien vû des choses, plûtôt que je suis homme *qui a* bien vû des choses. Gram. Rais.

Qui que ce soit, pour dire, quiconque. *Quivis, quilibet, quisquis, quicumque. Qui que ce soit* qui ait fait cela, c'est un habile homme. Et quand il est mis avec une négative, il signifie, nul, aucune personne. Je n'y ai trouvé *qui que ce soit*. Ce Juge ne connoît *qui que ce soit*, personne ne le peut gagner.

Qui qu'il soit. Un de nos Poëtes a dit, *Qui qu'il soit*, pour Quel qu'il soit, Qui que ce soit, Ce mot se dit il?

> Qui qu'il *soit il nous connoît peu,*
> *Ni vous, ni moi, Tisons, nous ne nous mêlons guéres*
> *De vouloir au hasard, sans guide & sans aveu,*
> *Pénétrer des secrets, qui pour nous sont mysteres.*
> P. du Cerceau.

Qui pro quo. s. m. Terme Latin qui signifie une méprise d'un Apothicaire, qui donne à une personne une médecine préparée pour un autre, ou qui y met une autre drogue que celle qui est ordonnée. *Pharmacopolæ lapsus, error*. C'est proprement la faute d'un Médecin qui écrit dans une ordonnance *Quid* au lieu de *quo*, une chose au lieu d'une autre, ou d'un Apothicaire qui lit mal l'ordonnance du Médecin; & qui prenant *Qui* pour *quo*, donne au malade un remède différent de celui que le Médecin a ordonné. On l'a étendu ensuite généralement à toutes les fautes que l'on commet dans la Médecine, ou dans l'application des remédes aux maladies. Ce mot est indéclinable. N'allez pas faire un *qui pro quo* en me donnant une médecine. Ce Médecin, est, ou bien ignorant, ou bien distrait, il fait tous les jours des *qui pro quo*. Il recouvra la santé par un *qui pro quo* miraculeux. Du Lora, p. 217.

Ce nom est Latin, formé du pronom *qui*, de la préposition *pro*, qui veut dire *au lieu, pour*, & de l'ablatif *quo*, c'est-à dire, un *qui* pris pour un *quo*.

Un Médecin du Nord, dans une Thèse sur les *Qui pro quo*, avoue d'abord ingénument qu'ils sont très-fréquens. Il en distingue de plusieurs sortes: les uns par rapport à l'action; d'autres par rapport au sujet; & d'autres par rapport à leur terme, ou à leurs effets. Dans la premiére espéce sont ceux d'un Médecin qui fait quelque chose qu'il n'avoit pas intention de faire, ou qui donne un remède contraire au mal de son malade, qui ne donne pas les remédes à temps, qui ne les donne pas dans l'ordre convenable, qui ne remarque pas les temps des maladies, qui hasarde des remédes extraordinaires. Les *qui pro quo* par rapport au sujet, ou les *qui pro quo* des malades, sont, dit-il, de ne point appeller de Médecin par avance, d'en appeller un mauvais, de recourir à des remédes impies & superstitieux, de ne pas exécuter ponctuellement les ordonnances du Médecin. Les *qui pro quo* de ceux qui servent le malade sont pour les Apothicaires, lorsqu'ils se mêlent d'autre chose que de leur métier, quand ils empiétent sur les droits des Médecins, quand ils changent leurs ordonnances, quand ils altérent les remédes. Les *qui pro quo* des Chirurgiens sont de s'ingérer dans l'office de Médecin, d'appliquer aux plaies un emplâtre pour un autre, de mettre des tentes trop longues dans les plaies. C'est un *qui pro quo* pour le cuisinier du malade, de changer la diete prescrite par le Médecin. Le *qui pro quo* des gardes, est de ne pas observer les ordres du Médecin pour tenir le malade chaudement, & choses semblables. Enfin par rapport au terme, il dit qu'il y a des *qui pro quo* salutaires, des *qui pro quo* dangereux, & des *qui pro quo* indifférens. Dieu nous préserve des *qui pro quo*.

Qui pro quo, se dit métaphoriquement en d'autres matiéres, & généralement de toutes sortes de méprises, de bévûes, ou de fautes, sur tout quand elles ont quelque chose de ridicule. Ah! le plaisant *qui pro quo*. Voilà un *qui pro quo* ridicule, j'ai pris un tel pour son valet. *Prolapsio, hallucinatio, aberratio*. Toute cette intrigue est venue d'un mal-entendu, d'un *qui pro quo*, d'une lettre donnée pour une autre.

On dit proverbialement, Dieu nous garde d'un *qui pro quo* d'Apothicaire, & d'un *& cætera* de Notaire.

QUIA. Terme Latin, qui ne s'emploie qu'en cette phrase proverbiale: il est à *quia*; pour dire, il demeure court sur la raison qu'on lui donne, ou plutôt, il ne sçait plus que dire, ni que faire. *Ad ultimas responsi angustias redigi, ad metam non loqui*. Je le perdrai, ou je le réduirai à *quia*. Ablanc. On l'a mis à *quia*.

QUIBEI. s. m. Herbe fort nuisible qui se trouve dans l'île S. Jean de Portorico. *Quibeia*. Ses feuilles sont piquantes, & sa fleur ressemble à la violette: mais elle est un peu plus longue. Cette herbe fait mourir incontinent les bêtes sauvages qui en mangent.

☞ QUIBO. s. m. Isle de la mer du Sud, sur la côte de la province de Veragua, dans la nouvelle Espagne.

☞ QUIBRON. s. m. Petite presqu'isle de France en Bretagne, dans l'évêché de Vannes, au nord de Belle-isle.

☞ QUIBUS. s. m. Argent monnoyé, écus, pistoles, bien, richesses. *Dict. Com.* Avoir du *quibus*; être riche. *Nummi*.

Madame Des-Houlieres, p. 95. du I. tom. de ses Poësies de l'édit. de 1707. dit à M. le Duc de S. Aignan:

> *Tu sçais l'art d'employer noblement ton* quibus.

Cet exemple vaut bien celui du Parnasse des Muses, cité dans le Dictionnaire Comique, qui en allégue sous d'autres mots plusieurs où il n'y a ni rime, ni raison. C'est cependant le choix des exemples qui fait la richesse des Dictionnaires.

☞ Quiaus. Espéce de Myrobolans, qu'on appelle autrement Chebule.

QUICONQUE. Pronom relatif & général, qui n'a point de pluriel, qui ne se dit que des personnes, & qui ne veut point d'*il* après soi. *Quicumque, quisquis*. Il est en usage particuliérement dans les Loix & Edits. *Quiconque* aura commis homicide, sera puni de mort; pour dire, qui que ce soit. *Quiconque* est riche, est tout. Boil. Dans ces deux exemples il n'y a point d'*il*; car on ne dit pas: *quiconque* aura commis un homicide, *il* sera puni de mort, mais, sera puni de mort: ni *quiconque* est riche, *il* est tout. Mais s'il suit un verbe qui fasse comme un autre membre de période, il faut pour la clarté du discours ajouter *il*:

> *Quiconque est riche, est tout; sans sagesse il est sage;*
> *Il a, sans rien sçavoir, la science en partage.* Boil.

Quiconque, est aussi quelquefois féminin, comme en cette phrase en parlant à des femmes, *quiconque* de vous sera assez hardie pour, &c. L'Acad. *Quæcumque*.

QUIDAM. s. m. Ménage dit *quidan*. Certain homme qu'on désigne par quelques marques, & dont on ne sçait pas le nom. *Quidam, aliquis*. Il est venu un certain *quidam* me

donner

donner avis. Ce mot est un peu vieux, & ne peut plus être employé que dans le burlesque.

Un certain quidam, *l'autre jour*,
Me rencontrant seulette,
Me parla d'amour.

Ce mot est venu tout pur du Latin.

QUIDAM, QUIDANE. (L'Académie dit *quidane*, ce qui suppose qu'il faudroit dire *quidan*. Il est vrai qu'on le prononce ainsi.) s. m. & f. *Quidam*, *quadam*. Se dit seulement dans les monitoires, à cause qu'il est défendu d'y marquer les noms, quoiqu'on les sçache. Tous ceux qui sçauront que certains *quidams*, ou *quidames*, ou plutôt *quidanes*, selon l'Académie, ont fait telle chose, sont avertis d'en venir à révélation.

QUIDER. Vieux v. act. Cuider, estimer, penser. *Perceval.* BOREL. On a dit encore *quidier* Io.

☞ QUIDIER, CUIDIER. v. n. Vieux mot. Du Latin *credere*. Cependant *quidier* ne signifioit pas autant que le mot *croire*, comme on le peut voir dans les deux vers que voici:

Dame, certes ne devez pas quidier,
Mais bien sçavoir que trop vous ai aimée.

De sorte que *quidier* est *soupçonner; penser, avoir doute, présumer. Gloss. des Poës. du Roi de Nav.*

☞ QUIEBON. s. m. Bourg de France en Normandie, Généralité de Caen, Election de S. Lo.

☞ QUIERS. s. m. *Cherium*. Grande ville d'Italie dans le Piémont, capitale du territoire de même nom, sur les confins du Montferrat.

QUIENNES AVOINES. Terme de Coutume. C'est une redevance dûe en avoine pour la nourriture des chiens des Seigneurs. *Avena vectigalis alendis Domini canibus.* Les Picards disent encore *quien* pour chien.

QUIER. Vieux mot qui signifioit *pourrois*. R. DE LA ROSE.

Deser en bel accueil garder,
Jamais ne m'en quier *retarder.*

QUIER, signifioit aussi, chercher, de *quare*. Renaut de Sabreil.

Jà de chanter en ma vie ne quier,
Mais avoir courage. BOREL.

QUIERRE. s. f. Vieux mot, quarré, ou coglet. ROMAN DE LA ROSE.

Sus toutes précieuses pierres,
Trestout réons à quatre quierres.

De-là viennent les mots de Languedoc, quairé, cairou & escaire; c'est-à-dire, quarré, pierre quarree & équerre. BOREL.

QUIET, ETE. adj. Paisible, qui est en repos, qui n'est point agité. *Tranquillus, quietus, pacatus.* On ne le dit guère qu'en ces phrases: Il a l'ame *quiéte*, pour dire, qu'elle n'est point troublée de passions. Ce malade a passé une nuit fort *quiéte*; ou plutôt on ne le dit plus du tout, si ce n'est en voulant badiner.

Ce mot vient du Latin *quietus*.

QUIÉTISME. s. m. C'est le sentiment d'une Secte qui a fait sur la fin du dernier siécle beaucoup de bruit. Molinos, Prêtre Espagnol, mort à Rome dans les prisons de l'Inquisition, passe pour auteur du *Quiétisme*. Les Illuminés d'Espagne avoient pourtant avant lui enseigné quelque chose de semblable. Ce nom est emprunté du repos ou de l'inaction entiére où l'ame se trouve lorsqu'elle est dans la vie unitive. Pour y parvenir il faut auparavant passer par la vie purgative; c'est-à-dire, par cette obéissance qu'inspire la crainte de l'enfer. Il faut entrer dans la vie illuminative avant que d'arriver à la perfection. On essuie de cruels combats & de violentes douleurs. Ce ne sont pas seulement des sécheresses ordinaires à l'ame & des privations de grace, mais des peines infernales; on se croit damné; la persuasion qu'on en a est vive, forte, & dure plusieurs années. S. François de Sales, disent les Quiétistes, étoit tellement convaincu de sa damnation, qu'il ne pouvoit souffrir qu'on le contredit là-dessus. On est suffisamment payé de ses peines par les embrassemens de Dieu, & par sa propre déification. Les sentimens qu'on a pour Dieu dans le *Quiétisme*, sont si purs & si désintéressés, qu'on l'aime pour lui-même, à cause de ses perfections, indépendamment de la peine & de la récompense. L'ame se soumet à la volonté de Dieu, lors même qu'il la précipite dans les enfers; & au lieu de l'arrêter, la B. Angele de Foligni lui crioit: *Hâtez-vous, Seigneur, de me jetter dans l'enfer, & ne différez pas, si vous m'avez abandonnée, achevez, & plongez-moi dans l'abîme.* L'ame entre enfin dans le repos, & dans une parfaite quiétude, elle contemple uniquement son Dieu, elle n'agit plus; elle ne pense plus, elle ne désire plus; elle est uniquement occupée à recevoir la grace de Dieu qui la pousse où il veut, & comme il veut. Dans cet état elle n'a plus besoin de chants, de prieres, ni de vœux. Les prieres où l'esprit travaille, & la bouche s'ouvre pour demander à Dieu ses besoins, sont le partage des foibles & des imparfaits. L'ame des Saints est comme couchée dans le sein & entre les bras de son Dieu; où sans faire aucun mouvement, ni produire aucune opération, elle attend & elle reçoit les graces divines. Elle est alors heureuse, puisque cessant d'être dans l'existence qu'elle avoit auparavant, elle se change, elle se transforme, elle s'abîme dans l'Être divin, & elle se *perd tellement dans cet abîme qu'elle ne connoît pas sa distinction avec Dieu.* FENEL. MAX. DES SAINTS. BOSS. INSTRUCT.

QUIÉTISTE. s. m. & f. Nom des disciples de Molinos, ou des défenseurs des sentimens marqués dans l'article précédent.

QUIÉTO. s. m. Nom propre d'une rivière de l'Istrie. *Quaetus, Nauportus.* Elle la traverse presque toute du levant au couchant, & se décharge dans le golfe de Venise, près de Citta-Nova. MATY.

QUIÉTUDE. s. f. Tranquillité, repos d'esprit. *Quies, tranquillitas, animus quietus.* Un vrai Philosophe passe sa vie dans une grande *quiétude* d'esprit. PAT. Une sérénité merveilleuse régnoit sur son visage; c'étoit un signe de la sérénité de son esprit, de la *quiétude* & de la tranquillité de son ame. M. DE LA CH. La sagesse seule nous rend capables de résister à la fortune, & d'acquérir la tranquillité & la *quiétude*. S. EVR. Il ne faut pas autoriser l'oisiveté sous les apparences d'une sainte *quiétude*. S. EVR. Larrey s'est servi de ce mot dans les réflexions qu'il fait faire à Jeanne Gray sur sa destitution. Je connois mieux le prix de mes terres que jamais. C'est à leurs leçons que je dois toute ma *quiétude*. ☞ Il passoit les heures entieres dans une grande *quiétude*, la tête nue, le visage baigné de larmes, & l'esprit abîmé en Dieu. BOUH. *Vie de S. Ignace, L. VI.*

QUIEX. Vieux nom ou pronom, quel; *li quiex*, c'est-à-dire, lequel. *Perceval.*

Demanda li quiex *est li Rois.*

Et au pluriel de même, *quiex* & *lesquiex*, quels & lesquels

Hebers n'a m'anvez hom quiex *qui feit.*

QUIEZ. Vieux mot, la même chose que *quiex*, quel. *Huistace*, qui vivoit l'an 1155.

Quiez *Roy y a en ordre eu*,
Et qui ainçois, & qui puis fu. BOREL.

QUIGNET. s. m. Vieux mot. Coin. *Coquillard.* Roman de la Rose.

Comme povre chose en quignet. BOREL.

☞ QUIGNETTE. Voyez QUINETTE.

QUIGNON. s. m. Gros morceau, grosse bribe de pain. *Segmen, vel frustum panis.* On donne de gros *quignons* de pain aux bergers, aux charretiers quand ils vont aux champs. Ménage dérive ce mot du Latin *quinte*, comme qui diroit la cinquiéme partie d'un pain.

QU'IL. Vieux mot. Celui qui. *Perceval.* Borel.

QUILBOQUET. f. m. Instrument de Menuisier. *Metula minutoria.*

☞ QUILLAGE. f. m. Terme de commerce de mer. On appelle droit de *quillage*, un droit que payent en France les vaisseaux marchands qui entrent pour la premiére fois dans quelque port du Royaume. A Bordeaux ce droit est de 3 liv. 4 f.

☞ QUILLAN. f. m. Petite ville de France en Languedoc, au diocése d'Alet.

☞ QUILLART. f. m. Jeu dont il est fait mention dans des vers de Marot faits au sujet de Coquillart.

QUILLE. f. f. (Mouillez les deux *ll.*) Morceau de bois qu'on éléve à plomb, qui sert à jouer. *Metula lusoria, vel obeliscus.* On en arrange neuf en quarré pour les ebattre de loin avec une boule. C'est un bon joüeur de *quilles*, il en abat neuf tout d'un coup.

> ☞ *Huit d'entre eux aux* quilles *jouerent,*
> *Et quelques autres parterent.* Scar.

Ce mot vient de l'Anglois *kiles*, ou de l'Allemand *kegelen* signifiant la même chose. Ou plutôt de la langue Celtique, ou Bretonne, *quille*, qui signifie un morceau de bois qui se tient debout.

☞ D'autres croyent que ce mot s'est dit par corruption pour *esquilles*, parce que ce sont des éclats & des esquilles de bois. *M. Huet T. II. des Diss. rec. par M. Tilladet, pag.* 216.

On dit aussi, En *quille*, en parlant de ce qui est tout droit. On distingue les Officiers de la grande ou de la petite Ecurie, en ce que les derniers ont leurs passemens cousus en *quille*, & les autres en bracelets.

Quille, est aussi un terme de Gantier, qui se dit d'un morceau de bois en forme de *quille* à jouer, qui sert à redresser les doigts des gans, & à mettre les gans en couleur. *Metula chirotecaria.*

Quille, en termes de Marine, est la plus grosse piéce de bois du vaisseau, qui regne de pouppe en proue, qui sert de fondement & de base à tout le bâtiment; parce que sur elle sont assemblés l'étrâve, l'étambord, les varangues & les fourcâts, sur lesquels tout le bâtiment est construit. *Principis mali stereobates, carina.* Il y a des vaisseaux qui ont jusqu'à 120 pieds de *quille.* Cette *quille* a quatorze pouces d'épaisseur & deux pieds de largeur. C'est la *quille* qui donne la longueur des autres piéces qui lui doivent être proportionnées. Par exemple, la hauteur perpendiculaire de l'étambord doit être la huitiéme ou dixiéme partie de la *quille*; celle de l'étrave le quart; la quête de l'étrâve la cinquiéme partie; celle de l'étambord la vingtiéme; & toute la longueur du navire par enhaut doit être d'un quart plus grande que la *quille.* Les proportions de toutes les piéces de toutes sortes de vaisseaux se trouvent dans les Tables qui sont à la fin du Livre de Claude Caron Arpenteur, qui a fort bien écrit des Bois & de la Charpenterie. On la compare à bon droit avec l'échine, l'artête ou l'épine du dos des animaux. ☞ Une furieuse tempête jetta d'abord le navire sur des bancs de sable, & la *quille* y entra si avant, qu'on ne pouvoit en sortir. Bouh. *Xav. L. VI.* On demeura engagé par la *quille* dans le rocher, & ce fut un miracle que le vaisseau ne se brisa point tout-à-fait. Id.

Ménage dérive ce mot du Grec κοῖλος, ou de l'Espagnol *quilla*, signifiant la même chose.

Quille, est aussi une grosse piéce de bois formant le derriére d'un bateau foncet. *Imus summi mali pluteus, spina.* C'est celle qui supporte le gouvernail. Elle répond à la piéce que dans les bâtimens de mer on appelle l'*étambord.*

Quille ou pont, se dit aussi en quelques endroits, d'une longue piéce de bois qui soutient le pont. *Fulcrum.*

On dit, Prêter de l'argent sur la *quille* du vaisseau, pour dire, y affecter & hypothéquer le corps du vaisseau. *Navem obstringere.*

Quille, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme qu'on voit sur ses pieds tout droit, & qui ne bouge, qu'il est là planté comme une *quille*; *pedibus arrectis adstare.* On dit qu'on a donné à quelqu'un son sac & ses *quilles*, ou qu'il a pris son sac & ses *quilles*, pour dire, qu'on l'a chassé, ou qu'il s'en est allé. On dit aussi, qu'un homme est bien venu en quelque endroit comme un chien dans un jeu de *quilles*, pour dire, que c'est un importun qui est venu pour troubler la fête.

QUILLEBEUF. f. m. Nom propre d'un Bourg défendu par un petit fort. *Quillebovium.* Il est dans la Normandie sur la Seine, à huit lieues au-dessous de Rouen. On donne le nom de *Quillebois* à ses bateaux, aussi bien qu'à ses habitans. *Descript. Géogr. & Hist. de la Haute Norm. T. II. p.* 252.

QUILLER. v. n. Il se dit quand ceux qui veulent jouer aux quilles, en jettent chacun une, & tirent à qui sera le plus près de la boule, pour sçavoir ceux qui seront ensemble. *Metulis explorare turmas ludentium.* Il faut *quiller*; les plus près seront ensemble.

☞ Quiller. On a dit autrefois, *se quiller*, pour dire, se planter, se tenir debout comme une quille.

Quiller, est aussi un verbe actif qui ne se dit qu'en cette phrase injurieuse; Que l'âse vous *quille.* *Asellus te subigat.* Voiture a dit:

> *Qui que vous choisissiez de ces deux amoureux,*
> *Vous ne sçauriez manquer que l'âse ne vous* quille.

SE QUILLETER. Vieux verbe act. S'arrêter & planter, se tenir debout comme une quille. *Gauvain.* Borel. *Sistere, stare.*

QUILLETTE. f. f. Terme d'Agriculture qui se dit des osiers que l'on plante. *Truncus brevior.* Planter des osiers en *quillettes.* Ce sont des osiers longs d'un pied, gros comme le petit doigt, aiguisés par le bout le plus gros, & que l'on fiche ainsi en terre de la profondeur d'un demi-pied. Liger.

QUILLIER. f. m. La pierre ou le quarré marqué où l'on arrange les neuf quilles. *Metularum area.* Il y a un beau *quillier* au bout de cette allée. On le dit aussi des neuf quilles ensemble. Il a fait tout le *quillier* en un coup.

☞ QUILLIGA. f. f. Contrée d'Afrique dans la partie occidentale de la côte de Guinée.

☞ QUILLO. f. m. Monnoie d'argent qui se fabrique & qui a cours à Florence, & dans tous les Etats du Grand Duc. Il vaut 13 f. 4. d. monnoie du pays.

☞ QUILLOT. f. m. Mesure des grains dont on se sert à Smyrne, à Constantinople, & dans quelques autres Echelles du Levant. Quatre *quillots* & demi font la charge de Marseille, y ayant même quelque chose de bonne mesure.

QUILLON. f. m. Terme de Fourbisseur. Sorte de branche qui tient au corps de la garde de l'épée. *Ensi annexus ramulus. Quillon* rompu.

QUILMANCE. f. f. Nom propre d'une ville de l'Ethiopie. *Quilmansa.* Elle est dans la côte d'Ajan, près du Zanguebar, & à l'embouchure du Quilmanci, entre Melinde & Magadoxo. Maty.

QUILMANCI. f. m. Nom propre d'une riviére qui a sa source dans l'Abyssinie, où elle porte le nom d'Oby; ensuite entrant dans la côte d'Ajan, elle baigne Barraboa, & se décharge dans la mer de Zanguebar, à Quilmanci. *Quilmancus, Raphus.* Maty.

QUILOA. f. f. Nom propre d'une ville du Zanguebar en Afrique. *Quiloa*, anciennement *Rapta.* Elle est fortifiée & défendue par une petite citadelle, & située dans une île qui porte son nom, entre Monbaze & Melinde. Cette *Quiloa* appartient aux Portugais; mais il y en a une autre en Terre-ferme, qu'on appelle la vieille *Quiloa*, & qui est capitale du royaume de *Quiloa*, lequel a son Roi particulier, Mahométan de Religion. Maty.

QUIMBA, ou QUINUA. f. m. Plante qui croît aux Indes occidentales, qui est de la hauteur d'un homme, & qui a ses feuilles comme la bléte. *Quinua planta.* Sa semence est menue, blanche; les habitans en font un breuvage, ou la mangent en bouillie comme on fait le *ris.* Cette plante n'est autre chose que la grande amarante que C. Bauhin appelle *Amaranthus maximus.*

☞ QUIMBALA. f. f. Montagne & volcan de l'Amérique méridionale au Popayan, avec une province nommée de même.

☞ QUIMPERLAI. f. m. *Quimperleum.* Petite ville de France dans la Basse-Bretagne, au diocése de Kimper.

QUIMPER, QUIMPER-CORENTIN. s. m. Ville de France, cap. du dioc. de Cornouailles. *Corisopitum*, autrefois *Curiosolitæ*. Elle est dans la Bretagne sur l'Oder, à vingt-trois lieues de Vannes, vers le couchant. *Quimper* a un Evêché suffragant de Tours.

QUINAIRE. subst. m. Petite monnoie Romaine. C'étoit la moitié d'un denier. *Quinarius*. Dans les Dissertations du P. Chamillart, il y en a une adressée à M. le Duc du Maine sur les *Quinaires*. Par le terme de *Quinaire*, l'on entend certaines médailles, de quelque métal qu'elles soient, qui ne sont que de la grandeur d'une de nos médailles. P. Chamillart.

Il est indubitable qu'il y avoit du temps de la République Romaine deux sortes de monnoies d'argent, dont l'une étoit du poids d'un gros, & l'autre du poids d'un demi gros. La premiere s'appelloit *Denarius*, & l'autre *Quinarius*; parce que celle-là valoit dix *as*, & que celle-ci n'en valoit que cinq. Aussi mettoit-on sur la monnoie pesant un gros, le nombre X. & le nombre V. sur la monnoie qui n'étoit que d'un demi-gros. Or les monnoies sous les Empereurs étant demeurées, à quelques grains près, de même poids & de même valeur que du temps de la République, la médaille d'argent du poids d'un gros a continué d'être appellée *Denarius*. *Ostendite mihi denarium. Cujus habet imaginem & inscriptionem?* dit Jesus-Christ à ceux qui lui montroient une médaille d'argent de l'Empereur Tibere. *Luc. XX.* 24. La monnoie d'argent continua, dis-je, d'être appellée *Denarius*, ou bien une monnoie valant dix *as*. Par conséquent la monnoie d'un demi gros étoit également un *Quinarius*; c'est-à-dire, une monnoie valant cinq *as*. Le changement qui avoit été fait par rapport à l'inscription & aux figures qu'on y représentoit, ne faisant rien au prix & à la valeur de la monnoie.

Voilà, si je ne me trompe, l'origine du mot *Quinarius*. Il s'ensuit delà qu'il n'y a proprement que les médailles d'argent pesant un demi-gros auxquelles ce nom convienne; que les Romains ne l'ont point donné aux autres espéces de monnoies aussi petites que celles-là; & qu'ainsi ce n'est qu'improprement & par analogie que les Médaillistes le donnent aujourd'hui aux médailles d'or & de bronse, qui sont de la même grandeur que les *Quinaires* d'argent, puisque les unes, sçavoir, celles d'or, sont d'un prix fort au-dessus de cinq *as*, & les autres, je veux dire celles de bronze, sont d'un prix inférieur.

L'unique convenance qui se trouve entre ces *Quinaires* & les *Quinaires* d'argent, c'est que le *Quinaire* d'or est la moitié d'une médaille d'or pour le poids & pour la valeur: & celui de bronze la moitié d'une médaille de petit bronze; comme le *Quinaire* d'argent est la moitié d'une médaille d'argent. Car les Romains ont observé dans leurs monnoies les mêmes régles que nous; ou plutôt, c'est d'eux que nous les avons prises. Ils avoient donc en or des Loüis, si j'ose parler de la sorte, & des demi-Loüis. Le Loüis, je veux dire la médaille d'or, étoit du poids de deux gros & de quelques grains; & le demi-Loüis ou *Quinaire* étoit à proportion d'un gros & de quelques grains. Mais en bronze ils avoient plus de piéces de différent poids que nous n'en avons. La monnoie de grand bronze étoit du poids d'une once; celle de moyen bronze de quatre gros; celle de petit bronze de deux gros, & le *Quinaire* d'un gros.

Je n'ai parlé jusqu'ici que des deux premiers siécles de l'Empire. Dans la suite, à mesure que les monnoies ont diminué de poids & de bonté, la même proportion s'est trouvée dans les subdivisions qui se sont faites. Ainsi deux *Quinaires* d'or de Constantin sont également du poids d'une médaille d'or de cet Empereur, comme deux *Quinaires* de Tibere font une médaille d'or de ce Prince. Ce que je dis de l'or, se trouve pareillement dans le bronze, & j'ai vû qu'au trébuchet deux *Quinaires* d'Aurélien, de Probus, de Constantius, étoient dans un équilibre aussi juste avec une médaille de ces Empereurs, que deux *Quinaires* d'Antonin Pie & de Marc-Auréle le sont avec une médaille de petit bronze de ce temps-là.

Néanmoins cette régle ne regarde que les médailles & les *Quinaires* frappés par ordre du Sénat & des Empereurs, & non pas les piéces de même espéce qui sont gréques, ou fabriquées par quelques colonies.

Or supposé que cela soit vrai, tout Curieux doit conclurre qu'une suite de *Quinaires* est du moins autant nécessaire dans les cabinets que les suites de grand, de moyen, & de petit bronze. Ce sont de part & d'autre de différentes espéces de monnoie, qui nous apprennent combien il y avoit de sortes de piéces en tout métal, qui avoient cours dans le commerce. De plus les *Quinaires* sont communément d'un coin plus fini que les autres médailles, & travaillées par des mains de Maîtres. Ce que j'attribue à l'impossibilité où auroient été de nouveaux ouvriers de graver des figures entiéres dans un si petit espace de métal. Enfin par le peu de *Quinaires* que nous avons dans les cabinets, il est aisé de conjecturer que l'on y verroit des revers qui leur seroient particuliers, & qui ne se trouveroient ni dans le grand, ni dans le moyen bronze: raisons qui ont obligé les Médaillistes de séparer les médailles de différentes grandeurs, & d'en faire des suites distinguées les unes des autres.

Les *Quinaires* doivent donc faire aussi dans les médailles un ordre à part, & composer une suite sans mêlange d'aucune autre médaille. Quelque rares que soient les *Quinaires*, ces suites ne sont point absolument impossibles; puisque Monseigneur le Duc du Maine en a déja une si nombreuse & si considérable, qu'il faudroit peu de *Quinaires* pour la rendre complete. Id.

QUINAUD, AUDE. adj. se dit de celui qui se confesse vaincu dans une dispute; qui n'a plus le mot à dire; qui demeure bien camus. Je l'ai rendu bien *quinaud*, il n'a osé me répliquer.

Ce mot signifioit autrefois *gueux*. Borel le dérive du Grec κενός, c'est-à-dire, *vacuus*.

QUINAUT. s. m. Vieux singe ou marmot fort laid. *Turpissimus*. Il n'est plus en usage en ce sens.

QUINCAILLE, QUINCAILLERIE, QUINCAILLER. Voyez Clincaille, Clincaillerie, Clincaillier.

QUINCAJOU. s. m. *Quincajouium animal*. Animal de l'Amérique, qui approche du chat, qui a le poil rouge & brun, & la queue si longue, que la relevant il en fait deux ou trois tours sur son dos. Il a de fortes griffes, & monte sur les arbres, & se couchant tout de son long sur une branche, il attend que quelque orignac passe pour se jetter sur lui. Quand l'orignac sent le *quincajou* sur son dos, il court vîte se jetter dans l'eau, & aussi-tôt le *quincajou* qui hait cet élément, quitte prise & saute à terre. Denys Hist. de l'Amer.

QUINCOLOR. Voyez Quadricolor.

QUINCONCE. s. m. Qui est en échiquier, qui a cinq onces ou cinq parties. *Quincunx*. Daviler. Figure d'un plant d'arbres posés en plusieurs rangs paralléles, tant selon la longueur que la largeur; en telle sorte toutefois que le premier du second rang commence au centre du quarré qui se forme par les deux premiers arbres du 1^r^. rang, & les deux premiers du troisiéme, & qui marque une figure d'un cinq au jeu de cartes. La plus belle maniere de planter les arbres pour faire un bosquet est en *quinconce*. Employer un quarré en *quinconce* d'arbres fruitiers *La Quint. P. II. c.* 17. Il est aisé de planter en peu de temps beaucoup d'arbres en espaliers, parce qu'il n'est pas question d'aligner; mais pour un *quinconce* on ne peut aller si vite; parce que, comme il faut que chaque arbre réponde juste à deux rangs, il faut deux aligneurs, sçavoir un pour chaque rang. *La Quint. Part. III. c.* 20. Il fit des fosses de trois pieds, un peu étroites, & disposées de travers en *quinconce*. Ablanc.

Daviler dit *quinconge* & *quinconée*, & le décrit ainsi: C'est un plant d'arbre disposé dans son origine en quatre arbres, qui font un quarré avec un cinquiéme arbre au milieu; en sorte que cette disposition répétée réciproquement, forme un bois planté de symmétrie, & présente par la vûe d'angle d'un quarré ou parallélogramme rectangle, des allées égales & paralléles. C'est de cette sorte de *quinconce*, que parle Cicéron dans *Cato major*, & Quintilien, *L. I. c.* 3. Nos *quinconces* se font aujourd'hui de même que ceux des Anciens, à l'exception du cinquiéme arbre qui n'y est pas, de maniere qu'étant maillés, & leurs allées se voyant par le flanc du rectangle, ils forment un échiquier parfait, comme ceux qui sont à côté du Cours-la-Reine à Paris, & du Jardin de Marli. Liger dit *quinconche*.

☞ QUINCY. s. m. Bourg de France dans la Brie, Diocése de Meaux.

QUINDÉCAGÔNE. s. m. Terme de Géométrie. Figure plane qui a quinze angles & quinze côtés. *Quindecagonum.* Si les quinze côtés du *quindécagône* sont égaux entre eux, c'est un *quindécagône* regulier. Euclide montre comment il s'inscrit dans un cercle. L. XVI. c. 4.

Ce mot est formé fort irréguliérement de *quinque* mot Latin qui signifie *cinq*, *δέκα*, mot Grec qui signifie *dix*, & *γωνία*, un angle. *Pentédécagône* seroit plus régulier; mais M. Harris dit *Quindécagône.*

QUINDECIMVIR. s. m. Magistrat des Romains, ou Commissaire qui avoit quatorze collégues, qui avoient la même autorité & la même fonction. *Quindecimvir. XVVIR.* On commença sous Tarquin le Superbe à créer deux Magistrats, pour avoir soin que les sacrifices se fissent; & alors on les nommoit Duumvirs. Leur nombre crut dans la suite jusqu'à dix Decemvirs; & au temps de Cicéron étant monté jusqu'à quinze, ils eurent le nom de *Quindecimvirs.* Quoique dans la suite ils aient été soixante, comme le prétend Servius sur le sixiéme de l'Enéïde, v. 73. leur nom cependant ne changea point, & on continua à les appeller *Quindecimvirs.* C'étoient eux qui examinoient les Livres Sibyllins, & qui en étoient les interprétes. Ils ne le faisoient pourtant pas sans un ordre du Sénat déclaré par un Sénatusconsulte. Ils présidoient aussi aux sacrifices & cérémonies extraordinaires que l'on faisoit. Voyez Struvius, *Antiqu. Roman. syntagma, C. XII. p.* 603. 604. 605. Sur les médailles quand un dauphin est joint à un trépied, il marque le sacerdoce des *Quindecimvirs*, qui pour annoncer leurs sacrifices solemnels, portoient la veille un dauphin au bout d'une perche par la ville, & regardoient ce poisson comme consacré à Apollon, aussi bien que la corneille parmi les oiseaux. P. Joubert.

☞ QUINÉQUE. s. f. Etoffe dont il est fait mention dans le Tarif de Hollande de 1725.

QUINES. Terme du jeu de Triquetrac, ou de dez. Ce sont deux *cinq* qui viennent à un même coup de dez. *Bis quinque nota.*

☞ QUINETTE, ou QUIGNETTE. s. f. Espéce de camelot ordinairement tout de laine, & quelquefois mêlé de poil de chévre, qui se fabrique à Lille en Flandres & aux environs.

QUINGEI. s. m. Nom propre d'un bourg avec bailliage. *Quingium.* Il est dans le Comté de Bourgogne, sur la riviére de Louve, à sept lieues de Dole, vers le levant, & à quatre au sud de Besançon. Maty.

☞ QUINHIN. s. m. Contrée d'Asie dans la Cochinchine. C'est la province la plus méridionale de ce royaume.

QUINI-SEXTE. adj. m. Terme de l'Histoire Ecclésiastique, qui se dit d'un Concile tenu à Constantinople en 692. *Quini-sexta Synodus.* Le sixiéme Concile général tenu à Constantinople l'an 692. & nommé souvent le Concile *in Trullo*, s'appelle aussi en Latin *Quinisexte*, & en Grec *Pentecte*, comme qui diroit cinq-sixiéme, pour marquer qu'il n'est que le supplément des deux Conciles précédens: quoique proprement c'en soit un particulier. Fleury. Il est le supplément des deux derniers Conciles, parce que ceux-là n'avoient point fait de canons; & que les Orientaux jugerent à propos d'y suppléer par celui-ci. Les 102. canons qu'on attribua faussement au cinquiéme & sixiéme Conciles généraux, y furent faits. Marcel. Voyez le P. Pétau, *Ratien. Temp. P. I. l.* 8. *c.* 3.

QUINIZ. s. m. & nom propre d'homme. *Quinidius, Quindius.* Saint Quinide que nous appellons vulgairement *Quiniz*, naquit à Vaison. N'étant encore que Diacre il assista pour son Evêque au cinquiéme Concile d'Arles tenu en 552. Il le fit encore son Coadjuteur, & *Quiniz* fut sauvé par l'Archevêque d'Arles. Il mourut le 15. de Février vers l'an 578. ou 579. Voyez les Bollandistes, & Baillet au 15. de Février. S. *Quiniz*, (car c'est ainsi qu'on le nomme) est second Patron de l'Eglise abbatiale de Mauriac en Auvergne. Chast. *Mart. T. I. p.* 654.

QUINOBI. Voyez Ginopoli.

QUINOLA. s. m. Terme du jeu de Reversi & de la petite Prime. *Quinola.* C'est le valet de cœur qui donne l'avantage à ces jeux-là. ☞ Les Espagnols appellent le valet de cœur *Pendanga*, ou *Marica.*

Quinola, est aussi un sobriquet qu'on donne à un meneur de Dame, comme un valet de chambre, ou autre homme gagé pour cela; ce qu'on appelle chez les Grands, *Ecuyers. Dominarum conductor.* Ce n'est qu'un *quinola.*

QUINQUAGÉNAIRE. adj. m. & f. Qui a cinquante ans. *Quinquagenarius, quinquagima annos natus.* Quand on est *quinquagénaire*, il faut penser à mourir. C'est une grande folie à un homme, ou à une femme *quinquagénaire* de se marier.

Quinquagénaire. s. m. C'étoit chez les Romains un Officier de guerre qui commandoit une compagnie de 50. hommes. C'étoit dans la Police un Commissaire qui avoit inspection sur 50. familles ou maisons. Enfin ç'a été dans les Monastères un Supérieur qui avoit 50. Moines sous sa conduite. *Quinquagenarius.*

QUINOCUNI. s. m. Nom propre d'une ville de l'île de Niphon. *Quinocunum.* Elle est capitale d'un petit royaume qui porte son nom, & située sur la côte méridionale de la contrée de Jetsengo. Maty.

QUINQUAGÉSIME. s. f. Fête d'Eglise qui vient 50. jours avant Pâques, & le jour que le peuple appelle le Dimanche Gras. *Quinquagesima.*

On a appellé autrefois *quinquagésime*, le Dimanche de la Pentecôte, & les 50. jours qui sont entre Pâques & la Pentecôte: mais pour distinguer cette *quinquagésime* de celle qui est devant Pâques, on l'appelloit *quinquagésime Paschale.* Voyez Cassien, *Coll. VI. c.* 18. & *Coll. XXI. c.* 8. & Raban, *de Instu. Cler. L. II. c.* 34. & 41.

☞ QUINQUAILLE, QUINQUAILLERIE. s. f. Il faut écrire *Clinquaille* & *Clinquaillerie*, parce que ces mots me paroissent composés du mot *Clinquant.*

QUINQUANNION. s. m. Terme de Coutume. Espace de cinq ans, du Latin *Quinquennium.* Bénéfice de *Quinquannion.* Anciennement les débiteurs obérés obtennient des Lettres du petit Scel, pour avoir le temps de payer leurs dettes. Quand il s'agissoit d'empêcher la vente de leurs biens à vil prix, on leur accordoit ordinairement le terme d'un an; ce qu'on appelloit Bénéfice d'*Annien*: & l'adresse de ces Lettres pouvoit être faite aux Juges subalternes. Quand les débiteurs vouloient éviter la cession de biens, on leur accordoit le terme de cinq années; ce qu'on appelloit Bénéfice de *Quinquannion*; & l'adresse de ces derniéres lettres ne pouvoit être faite qu'aux seuls Juges Royaux. De Laurière.

QUINQUATRES, ou QUINQUATRIES. Noms qu'on donnoit autrefois aux Fêtes de Minerve, appellées autrement Panathénées. *Quinquatrus, Quinquatria.* Ces fêtes se célébroient le 14e. devant les calendes d'Avril, c'est-à-dire, le 19e. de Mars. Quelques-uns ont cru qu'on les nommoit *Quinquatres*, parce qu'elles comprenoient cinq jours, mais d'autres prétendent avec plus de raison, que c'est parce qu'elles tomboient cinq jours après les Ides du mois. Le premier jour des *Quinquatries* on ne répandoit point de sang, parce qu'on croyoit que c'étoit le jour de la naissance de Minerve. Tous ces jours se passoient en réjouissances. On faisoit à ces fêtes des combats publics d'éloquence & de poësie. Voyez Aulu-Gelle, *L. II. c.* 21. Varron, *de Lingua Latin. L. V.* Ovide, *Fast. L. III. v.* 809. Suet. *Aug. c.* 71. *Id. Dom. c.* 4. & Struvius, *Antiqu. Rom. Syntagma, c.* 9. *p.* 401. 402.

QUINQUENELLE. Vieux terme de Coutume, qui signifioit autrefois *Lettres de répit*, qui étoient accordées par le Prince, ou par le Juge pour cinq ans, à des débiteurs qui avoient mal fait leurs affaires. *Inducia quinquennales.* *Quinquenelle* en termes de Coutume, est l'attente ou répit de cinq ans, que le débiteur obtient contre ses créanciers, en vérifiant sommairement que par pauvreté, diminution & perte de la plus grande partie de ses biens, il est contraint de recourir à ce remède. De Laurière. C'est donc la même chose que le Bénéfice de *Quinquannion.* Voyez Stacchum, *de Jure Mercatura.* Borel dit *Quinquernelle* & *quinquinelle*, & non pas *quinquenelle.* Voyez ces mots.

QUINQUENNAL. s. m. Magistrat des colonies & des villes municipales dans la République Romaine. *Quinquennalis.* Les *Quinquennales* étoient différens des Ediles. Les *Quinquennales* n'étoient point ainsi nommés, parce qu'ils étoient cinq ans en charge, mais parce qu'ils étoient

étoient élus à chaque cinquiéme année, pour présider au cens des villes, & pour recevoir la déclaration que chaque citoyen étoit obligé de faire de ses biens. Voyez *Evrardi Ottonis de Ædilibus Coloniarum & Municipiorum.*

QUINQUENNALES. s. f. Jeux, ou fêtes qui se célébroient tous les cinq ans à l'honneur des Empereurs déifiés. *Quinquatrus, vel quinquatria.* On ne commença à les marquer sur les médailles que vers le milieu du troisiéme siécle. Le P. Pagi a produit une médaille, où les *Quinquennales* de l'Empereur Posthume sont gravées; ce qui ne se trouve sur aucune médaille des Empereurs qui l'ont précédé.

☞ QUINQUENNIUM. C'est l'espace de cinq ans employé dans une fameuse Université aux études de Philosophie, & de Théologie, ou de Droit, ou de Médecine. Il a fait son *Quinquennium.* L'exactitude de l'Université d'Angers sur ce point, est un modéle à suivre. Voyez les Arrêts célébres d'Anjou, L. II. chap. 25. *Dict. des Arts.* 1738.

M. Bosquillon s'est servi de ce terme dans son conte de l'adroit Esclave, qui pour sauver sa vie, s'engagea à faire parler un Éléphant,

> *On convient avec lui que dans l'instruction*
> *D'un Gradué de si grosse importance.*
> *Le moindre temps pour le mettre en licence*
> *Est d'un double* quinquennium.

Nouveau choix de Piéces de Poësie, T. I. p. 128.

Au reste ce conte ressemble bien à la 19[e]. Fable du Livre VI. de La Fontaine, intitulée Le Charlatan.

Le *quinquennium* de Thomas du Four étant achevé, il prit la résolution de se faire Chartreux. VIGNEUL-MARVILLE, c'est-à-dire, le P. d'Argone. Quand vous produisez un certificat d'une Université, que vous y avez fait votre *quinquennium*, vous n'êtes pas obligé de jurer que cette énonciation est véritable. FAYDIT.

QUINQUENOVE, est une espéce de jeu de dez, venu de Flandre. *Quinque novem.* Ce mot est fait de cinq & de neuf.

☞ QUINQUEPORTE. subst. fem. C'est une sorte de filet.

QUINQUERNELLE. Voyez QUINQUINELLE.

QUINQUÉVIR. s. m. Magistrat Romain, qui avoit avec lui quatre collégues employés aux mêmes fonctions. *Quinquévir. VVIR.* Il y avoit des *Quinquévirs* en deçà & au-delà du Tibre, qui étoient des Lieutenans des Magistrats. C'étoit quelquefois des *Quinquévirs* qui conduisoient les Colonies, & qui distribuoient aux familles les campagnes qu'on leur attribuoit. Voyez Rosin, *Antiq. Rom. L. VII. C.* 47. Le Jurisconsulte Pomponius parle de *Quinquévirs* que l'on avoit établis dans Rome deçà & delà le Tibre, pour rendre Justice la nuit, au lieu des Magistrats que l'on ne jugeoit pas à propos de faire courir la ville durant les ténébres. D'AUBIGNAC. *Térence justifié, p.* 181.

☞ Après la mort de Commode, l'Empire fut gouverné par des *Quinquévirs*, Pertinax, Julien, Pescennius, Albin & Sévére. Les PP. HARDOUIN & PANEL.

Les Epulons dont nous avons parlé étoient quelquefois cinq; & on les nommoit *Quinqueviri.* Les *Quinquévirs* du change, ou des rentes, *Quinqueviri mensarii*, furent créés l'an de Rome 302. sous le Consulat de Valérius Poplicola, & de C. Martius Rusilius; & ils furent tirés du Nombre des Plébéïens. Tite-Live, L. VII. Ils furent chargés de modérer l'excès de l'usure & de l'intérêt que les créanciers ou les Banquiers tiroient, & dont le peuple étoit accablé.

QUINQUILLE. Jeu de l'Hombre à cinq. Joüer à *quinquille. Quinquilius ludus.* Voyez QUINTILLE.

QUINQUINA s. m. Écorce qui vient des Indes occidentales, qui est un reméde admirable pour les fiévres intermittentes; elle est compacte, de couleur rougeâtre, d'un goût amer. *Quinquina cortex.* L'arbre d'où on la tire croit au Pérou dans la province de Quito, sur des montagnes proche de la ville de Loxa. On l'appelle aussi *Quinaquina*, ou *China China.* Les habitans du pays l'appellent *Gauapéride*, & les Espagnols *Palo de calenturas*, c'est-à-dire, *bois des fiévres.* Cet arbre est de la grandeur à-peu-près

d'un cerisier. Ses feuilles sont rondes, dentelées. Sa fleur est longue, de couleur rougeâtre; elle est suivie d'une gousse qui contient une amande plate, blanche, enveloppée d'une membrane mince. Il y en a deux espéces, un cultivé, & l'autre sauvage: le cultivé est beaucoup meilleur que l'autre. Le *Quinaquina* n'est connu des Européens, que depuis l'année 1640. Les Jésuites de Rome lui donnerent beaucoup de réputation en Italie & en Espagne en 1649. Le Cardinal de Lugo en apporta le premier en France en 1650. Il y fut d'abord vendu au poids de l'or à cause de la vertu merveilleuse qu'il a de guérir la fiévre. Étant réduit en poudre, on l'appelloit la *poudre du Cardinal de Lugo.* Les Anglois la nomment la *poudre des Jésuites*, parce que c'est eux qui l'ont apporté des Indes, & l'ont fait connoitre en Europe. Bien des gens ne vouloient point au commencement se servir du *Quinquina.* Chiflet & Plempius en furent les plus grands ennemis. Mais une infinité d'expériences qui ont été faites dans l'Europe, & les effets surprenans qu'on en voit tous les jours, ont convaincu les plus opiniâtres, que c'étoit un des plus excellens remédes de la Médecine: de sorte qu'il n'y a présentement qu'un fort petit nombre de gens entêtés ou ignorans qui fassent difficulté de s'en servir. M. Barbeyrac illustre Médecin de Montpellier, & un des plus fameux Praticiens de ce siécle, l'a employé des premiers avec beaucoup de succès, & a fort contribué à le mettre en vogue. Sturmius, Willis, Sidenham, Morton, Dolæus, Monginot, & quantité d'autres célébres Médecins, lui ont donné de grands éloges. Quelques-uns appellent *Quinquina d'Europe*, la racine de gentiane, à cause qu'elle est bonne pour les fiévres intermittentes. Il y a une Ode sur le *Quinquina* addressée à M. Fagon. En voici quelques traits.

> Quinquina, *tu bannis l'effroi qui nous posséde.*
> *Loin de cet appareil incertain, dangereux,*
> *Qui plus que le mal même est souvent rigoureux;*
> *Et n'est qu'un autre mal sous le nom de reméde.*
> *Plus de foiblesse, de pâleur,*
> *De battement, ni de douleur.*
> *Ta puissante vertu tout-à-coup se déploie:*
> *Un malade mourant se sent ressuscité,*
> *Et goûte, transporté de joie,*
> *Tout le bonheur de la santé.*
>
> *O merveille inconnue! ô précieuse écorce!*
> *Si le docte Fagon, que la nature instruit,*
> *Avoit vû, divin arbre, & tes fleurs & ton fruit;*
> *Où n'employeroit-il pas tes vertus & ta force?*

Et plus bas.

> *Reméde préférable à tous les Panacées;*
> *Le sort te receloit au bout de l'Univers;*
> *Mais les peines qu'on souffre à franchir tant de mers;*
> *Par un si cher présent sont bien recompensées.*

Et encore,

> *Combien, ô* Quinquina! *combien du fer des Parques*
> *De mortels trépassans, par toi sont préservés.*

☞ QUINQUINATISER. Donner à prendre une dose de quinquina. *Kina sorbitionem hauriendam exhibere.*

QUINQUINELLE, ou QUINQUERNELLE. s. f. Vieux mot. *Coquillard.* Faire *quinquinelle*, ou *quinquernelle.*

> *Qui ne leurs failloit nul respit,*
> *Delay, grace, ne* quinquernelle.

C'est-à-dire, faire distribution de ses biens, prendre terme de cinq ans, *quinquennium*, pour payer, au bout desquels si on n'avoit moyen de payer, on exposoit les débiteurs à cul nud sur une pierre. BOREL. D'autres disent *Quinquenelle.* Voyez ci dessus.

QUINSAY, KINGSU. subst. m. Nom propre de ville. Marc Paul de Venise a donné ce nom à la ville capitale de la Chine. *Quinsaum.* Il e dit qu'elle avoit cent

milles, c'est-à-dire, trente-trois lieues de circuit, & douze mille soixante ponts. Il y a bien de l'apparence que ce Voyageur s'est trompé dans son compte ; car on ne voit dans toute la Chine, aucun vestige d'une ville aussi vaste. Quelques-uns croyent qu'il a voulu parler de Péking ; mais Martin Martinius, prétend que c'est d'Hangcheu, qui est une grande ville ; & qui ayant été le siége des Rois de la Chine, vers l'an 1300. peut avoir été appellée *Kingsay*, ou *Kingsu*, qui signifie la ville Royale. Matt.

QUINT, inte. adj. & subst. La cinquiéme partie d'un tout. *Quinta pars.* On a fait payer le *quint* à un tel, par forme de taxe. Il n'est permis à un Testateur de disposer que du *quint* de ses propres. Les quatre *quints* sont dûs aux héritiers, parens & lignagers. Les quatre *quints* tiennent lieu dans notre Coutûme, de légitime aux héritiers, ensorte que cette proportion doit demeurer franche & quitte de tous les legs & charges testamentaires. On peut disposer de tout son bien par donation entre-vifs ; mais par testament, il faut laisser les quatre *quints* libres. Dict. de Droit. J'ai mon *quint* dans ce traité, j'y suis pour mon *quint*.

On a appellé Charles-*Quint* Empereur, qui est le cinquiéme du nom. *Quintus.* Sixte-*Quint* Pape par la même raison.

Dans le nom de *Quinte-Curce*, Historien Latin, qui a écrit la vie d'Alexandre, on y ajoûte un *e* à la fin ; cependant quelques-uns prononcent *Quint-Curce*, sans faire sentir ni l'*e* ni le *t*.

Quint naturel et coutumier, c'est celui qui appartient aux enfans puînés, & leur est dû à la différence du *quint* datif, dont on fait mention dans l'ancienne Coûtume d'Amiens, art. 4. & 8 & autres Coûtumes.

On appelle les *Quints* Royaux, la cinquiéme partie de tout l'or & l'argent qui se tire des mines du Pérou, & qui est le droit du Roi d'Espagne. La caisse des *Quints* Royaux se garde à Lima dans le Palais du Viceroi.

Quint viager ou Héréditai. C'est la portion de ses propres héritages dont on peut disposer par testament, selon la Coûtume d'Amiens, art. 57. 59. 71. 72. ou qui appartient aux puînés ès héritages feudaux selon la Coûtume de Péronne, art. 169. 174.

Quint & requint, en termes de Jurisprudence féodale, est un droit qu'on paye au Seigneur dominant à chaque vente qu'on fait d'un fief servant ; comme on paye les lods & ventes pour les rotures. *Gemini quintarii jus clientelare.* Le *Quint* est la cinquiéme partie du prix, & le *requint*, le cinquiéme du cinquiéme. Cela fait 24 pour 100. Par les Édits de 1673 & de 1674. le droit de *Quint* se paye au Roi pour l'échange des fiefs ; & le Seigneur ne prend que son droit de relief, ou de rachat.

QUINTADINER. v. n. Terme de Facteur d'orgues. Ce mot se dit des tuyaux de l'orgue, lorsqu'ils raisonnent en maniére de quinte, & qu'ils ne parlent pas d'une façon harmonieuse ; ce qui est un défaut. *Dissonare, inconcinnè canere.* Ce tuyau *quintadine*.

QUINTAINE. s. f. Pal, poteau ou jacquemar qu'on fiche en terre, où l'on attache un bouclier, pour faire des exercices militaires à cheval, jetter des dards, rompre la lance. *Quintanus palus.* Cet exercice est hors d'usage. Borel dit *Quintanne* ou *Quitaine*, & ajoûte, C'est un Jacquemar, un homme de bois planté en terre, auquel on tire au blanc : ce qui vient de *quintus*, parce qu'on a imité ce jeu de ceux des Anciens, qui se faisoient de cinq en cinq ans. D'autres dérivent ce mot de *Quintaine*, d'un homme appellé *Quintus*. Ménage. C'est aussi le sentiment du P. Ménestrier. *Vallus* & *Palus*, selon Vigenère sur César, sont pris pour une sorte de *Quintaine* ou Jacquemar fiché en terre pour s'exercer à l'encontre, comme si c'étoit un adversaire ; c'est-à-dire, un homme de paille. Juvenal parle des femmes s'exerçant ainsi :

Aut quis non vidit vulnera pali.

Ménage dit qu'il vient de l'Italien *Quintana.* Voyez dans le Gloss. de M. de Lauriere au mot *Quintaine*, comment se fait l'exercice de la *Quintaine*.

Le Pere Monet appelle ce jeu, ou cet exercice, *Quintellus.* Il en est fait mention dans la Loi I. au Code, *De Aleatoribus* ; & dans le Paratitle de Cujas sur la même Loi. En quelques lieux cet exercice s'appelle, *Courre le faquin.*

Quintaine, en plusieurs lieux est un droit seigneurial, par lequel le Seigneur oblige des Meûniers, des Bateliers, ou des jeunes gens à marier, à venir devant son Château tous les ans, rompre quelques lances ou perches pour lui servir de divertissement.

Quintaine, s'est dit aussi dans le style figuré & satyrique.

Lasse enfin de servir au peuple de quintaine. Régn.

C'est-à-dire, lasse de vivre dans le désordre, & de se prostituer à tous venans.

QUINTAL. s. m. Poids de cent livres de Paris. *Centum pondo.* Il y a bien des lieux où on vend le bois, le foin au *quintal*. Les Marchands en gros vendent & estiment leurs marchandises au *quintal*. Le *quintal* de sucre, de poivre, vaut tant. Chaque livre de *quintal* sur la mer n'est que de 15 onces. Le *quintal* est différent selon les lieux. Leur différence, avec toutes leurs proportions, est curieusement expliquée par Casimir Polonois, en sa Pyrotéchnie. Dans la Coutume de Bayone, tit. XXVII. art. 3. Le *quintal* doit peser 96 livres, & la livre 14 onces & demie.

☞ Quintal. On dit sur la Méditerranée charger au *quintal*, pour signifier ce qu'on entend sur l'Océan, par charger à cueillette, c'est-à-dire rassembler des marchandises de divers Marchands, pour faire toute la charge d'un navire.

En quelques lieux, on appelle *quintal* un gros poids public destiné à peser de grosses & lourdes marchandises ; & le droit qui se paye pour le pesage, est nommé droit de *quintal.* Voyez *Gariel in Episcop. Magalonens. pag.* 90. De Lauriere.

☞ QUINTAL. s. m. Chez les Potiers, est une grosse cruche de grès, ainsi nommée peut-être à cause de sa pesanteur.

☞ QUINTAU. subst. m. Quantité de gerbes, fagots, &c. qu'on assemble dans un champ, dans un bois, pour la commodité du compte ou de la charge. *Dict. des Arts.* 1731.

QUINTE. s. f. En termes de Musique, est un intervalle compris en cinq tons, qui est la troisiéme des consonances. *Diapente.* La raison de la *quinte* avec les nombres & les lignes, est de 3. à 2. La quarte & la *quinte* font une octave. La *quinte* parfaite surpasse la fausse *quinte* d'un demiton moyen. On l'appelle aussi *sémidiapente*, qui lorsqu'on divise l'octave, se trouve d'un côté, & le triton de l'autre. La *quinte* & la tierce majeure ou mineure, composent la septiéme.

Quinte, au jeu, est une suite de cinq cartes de même couleur. *Quinarius numerus chartularum lusoriarum.* On appelle au Piquet, *quinte-major*, la plus haute qui commence par l'as : on appelle *quinte de Roi, de Dame*, celle qui commence par une de ces cartes ; *quinte-basse*, celle qui commence par un Valet. *Quinte*, quatorze & le point ; c'est beau jeu, c'est le gain d'une partie encore.

Quinte, en terme d'escrime, ou en fait d'armes, est une cinquiéme garde qui se fait, quand l'épée fait la révolution du cercle. *Quinaria custodia.* Et ainsi on dit, Agir de prime en *quinte*, quand on commence de prime, & qu'on achéve en *quinte*. Voyez Garde.

Quinte, est aussi une maladie qui excite à tousser avec grande violence. *Tussis.*

Quinte. Sorte de toile ainsi nommée de Quintin ville de Bretagne où elle se fait. Mén. *Quintinia tela.*

Quinte, signifie encore, Caprice, humeur fantasque, ombrage. *Morositas, difficilis ingenii phantasia.* Il prend souvent des *quintes* à cette personne, qui la rendent fort inégale. Rabelais appelle *quinte*, l'ame raisonnable, & lui a donné pour divertissement un balet qui représente le jeu des échets.

Quinte, est aussi en certains lieux, la banlieue, l'étendue de la Jurisdiction du Juge ordinaire, ou du Prevôt, qui enferme la banlieue de la ville : comme la *quinte* du Mans, les *quintes* d'Angers. *Urbana suburbanaque Jurisdictio.*

Les

Les *Quintes* d'Angers, Coûtume d'Anjou, art. 35. c'est la septaine, le territoire, la banlieue, la voirie, l'étendue de la Jurisdiction du Prevôt ou autre premier Juge ordinaire. De Laurière.

Du Cange dit que ce mot vient de *quintum milliare*.

En terme de Jurisprudence, une *Quinte* & surabondante criée se fait quand il y a quelque défaut dans les quatre criées; ou que l'on procéde à une nouvelle adjudication, & que le Juge n'estime pas qu'il y ait lieu de recommencer la poursuite. Cette *quinte* & surabondante criée, couvre tous les défauts s'il y en a, & assure le Decret. Diction. de Droit.

☞ Quinte. adj. f. Épithéte qu'on donne à une fiévre qui ne revient que tous les cinq jours. Elle est rare. *Quintana*.

QUINTE-FEUILLE. s. f. Plante qui pousse des tiges longues, gréles, velues, flexibles. Ses feuilles sont oblongues, crenelées en leurs bords, velues, rangées en main ouverte; cinq sur la même queue. Ses fleurs sont composées de cinq petites feuilles jaunes, disposées en roses, soutenues par un calice découpé en dix parties, cinq grandes, & cinq petites rangées alternativement. Son fruit est composé de plusieurs semences ramassées en maniére de tête, enveloppées par le calice. Sa racine est grosse comme le petit doigt, longue noirâtre en dehors, rouge en dedans, d'un goût astringent. En Latin, *quinquefolium majus repens*. C. Baun. Cette plante est vulnéraire & astringente, on employe sa racine fort utilement dans les décoctions astringentes, pour le crachement de sang, & pour toutes sortes d'hémorrhagies. On assure qu'un gros de la poudre de la même racine, prise dans un verre d'eau avant l'accès, emporte les fiévres intermittentes. Il y a plusieurs autres espéces de *quinte-feuille*. Elle a été appellée ainsi, parceque la plûpart de ses espéces ont cinq feuilles sur la même queue. *Pentaphyllum, vel quinquefolium*.

Quinte-feuille, est, en Blason, une fleur de pervenche percée, ou ouverte en cœur. *Pervincæ folium perforatum. Scutarium quinquefolium.* Vergy porte de gueules à trois *quinte-feuilles* percées d'or.

QUINTELAGE, ou QUINTILLAGE. Terme de Mer. *Saburra.* Voyez Lest, c'est la même chose.

Quintelage, est aussi un mot Bas Breton, qui signifie l'ordinaire, ou le port des hardes des matelots. *Nautarum sarcina.*

☞ QUINTER l'or & l'argent. C'est le marquer après l'avoir essayé & pesé, & en avoir fait payer le droit de quint au Roi.

☞ Ce terme est particuliérement en usage dans les mines du Potosi du Chily & de la nouvelle Espagne, d'où il a passé en Europe parmi ceux qui font le commerce de l'or & de l'argent en matiere, & non en espéce.

☞ Quinté, ée part. pass. On appelle un lingot d'or *quinté*, une barre d'argent *quintée*, ces métaux en barres ou en lingots, qui ont été essayés, pesés & marqués par les Essayeurs & Commis Royaux.

QUINTERONE, ona. s. m. & f. Terme de Relation. Nom que l'on donna au Perou aux enfans des Espagnols & des *Quarterones*. Les *Quinterones* sont petit-fils d'un Espagnol & d'une mere mestice ou mulâtre, & arriere-petit-fils d'un Espagnol & d'une Indienne, ou d'une Négresse.

QUINTESSENCE, en termes de Chymie, est ce qu'il y a de plus exquis, de plus subtil & de plus pur dans les corps naturels, extrait par l'art de Chymie. *Quinta essentia.* Les Charlatans vendent des liqueurs qu'ils appellent des essences & *quintessences*, faisant accroire qu'elles guérissent de tous maux. Les Anciens qui ne connoissoient rien de réel, qui ne fût un corps, vouloient néanmoins que l'ame de l'homme fût d'un cinquieme élément, ou d'une espéce de *quintessence* sans nom, inconnue ici-bas, indivisible & immuable, toute céleste & toute divine. Fénel. Un principe des eaux de Bourbon est une crême de soufre, une fleur de bitume épurée, une *quintessence* de baume extrémement exaltée. Mém. de Tr.

Quintessence, dans la Philosophie hermétique, est un terme mystérieux; cinquieme essence, ou cinquieme être d'une chose mixte. C'est comme l'ame très-subtile tirée de son corps, & de la crasse & superfluité des quatre élémens, par une très-subtile & très-parfaite distillation; & par ce moyen la chose est spiritualisée; c'est-à-dire, rendue très-spirituelle, très-subtile & très-pure, & comme incorruptible. Dict. Herm.

Quintessence des Elémens. En termes du grand Art, c'est le mercure hermétique. Dict. Herm.

L'esprit de notre Quintessence. Dans le même art, c'est notre Magnésie. Enfin la *quintessence* d'une chose, c'est sa réduction en une substance très-subtile, très-pure & très-spirituelle. Dict. Herm.

Quintessence, signifie figurément en choses morales, le fin, le fond des choses: tout l'avantage, tout le fruit qu'il est possible d'en tirer. *Succus, essentia.* Ce Docteur a tiré la *quintessence* de la Philosophie. Ce Financier a tiré la *quintessence* de cette ferme, il a tiré tout le profit qui s'en pouvoit tirer. Ce Rapporteur sçait la *quintessence* de cette affaire, il l'a bien étudiée. Cette taxe a tiré la *quintessence* des bourses des Financiers. Regnier a dit, tirer un homme en *quintessence*, c'est-à-dire, l'épuiser, le consumer; en tirer toute la substance; le réduire à rien.

QUINTESSENCIER. v. act. Tirer la quintessence de quelque chose. *Succum, spiritum extrahere.* Il se dit au propre des sucs; mais plus ordinairement au figuré, des fermes, des affaires, &c.

QUINTEUX, euse. adj. & subst. Capricieux, fantasque; qui est sujet à des quintes. *Morosus, difficilis, austerus, arduus.* On le dit tant de l'homme, que des chevaux qui sont ombrageux. Boileau dit en parlant de sa Muse:

Quand je veux dire blanc, la quinteuse *dit noir.*

Quelques-uns croient que ce mot vient de *quintessence*; parce que ceux qui cherchent la quintessence des choses, comme la quadrature du cercle, ou l'or potable, sont ordinairement bourrus.

On appelle aussi en Fauconnerie, un oiseau *quinteux*, celui qui est écartable, ou qui prend l'essor. *Morosus, fugitivus.* Voyez Ecartable.

On dit proverbialement, *quinteux* comme la mule du Pape, c'est-à-dire, fantasque, bourru, difficile. *Difficilis, morosus.*

QUINTIANA. s. f. QUINZANO. s. m. Nom propre d'un village de l'Etat de Venise. *Quintianum.* Il est dans le Bressan, près de la frontiére du Crémonois, au nord de la ville de Crémone. Maty.

QUINTIL. s. m. Terme d'Astronomie. Aspect de deux planétes éloignées l'une de l'autre de la cinquiéme partie du zodiaque. Distance de 72 degrés entre deux planétes. *Septuaginta duorum graduum distantia inter duos planetas.* La marque du *quintil* est C, ou O. Harris. M. Lieutaud ne marque point le *quintil* dans sa Connoissance des temps.

QUINTILIEN, enne. Anciens Hérétiques qui sont les mêmes que les *Pépuziens*, & qui ont pris leur nom de *Quintilla* leur Prophéteresse. Les femmes parmi eux faisoient les fonctions Episcopales & celles de la Prêtrise, & ils s'appuyoient pour cela sur les paroles de Saint Paul dans son Epître aux *Galates*, ch. 3. v. 28. où il est dit qu'en Jesus-Christ il n'y a point de distinction d'*hommes & de femmes*. Ils attribuoient de grands dons à Eve pour avoir mangé la premiere du fruit de la science. Ils donnoient aussi de grandes loüanges à Marie sœur de Moyse, comme ayant été Prophéteresse; & c'étoit à son exemple qu'ils recevoient les femmes dans les charges de la Cléricature. Le Diacre Philippe, disoient-ils, a eu quatre filles qui ont été Prophéteresses. On voyoit souvent entrer dans leurs assemblées sept vierges avec des habits blancs, qui faisoient les Prophéteresses. Ces Hérétiques étoient à peu près la même chose que les Quakres, & les autres Fanatiques & Enthousiastes d'aujourd'hui. Voyez S. Epiphane, *hær.* 49.

☞ QUINTILIENS. s. m. plur. Les Luperces à Rome étoient divisés en trois colleges; sçavoir, des Fabiens, des *Quintiliens* & des Juliens. Celui des *Quintiliens* avoit pris son nom de P. Quintilius, qui le premier fut à la tête de ce collége.

☞ QUINTILLE. s. m. Jeu de l'Hombre à cinq. On en a recueilli les régles dans le livre de l'Académie des Jeux. Mais ce Jeu n'est guère en usage. Le Quadrille lui a damé le pion.

QUINTIN. f. m. Nom propre d'une petite ville de France ſituée dans la Bretagne, à quatre lieues de S. Brieux vers le midi. *Quintinum.*

Quintin. f. m. Toile fort fine & fort claire, dont on fait des collets & des manchettes, tant pour hommes que pour femmes. *Tela quintiniana.*

☞ QUINTINISTES. f. m. pl. Hérétiques ainſi appellés d'un Jean Quintin, Tailleur d'habits, qui étoit de Picardie, & qui fut auteur des Libertins au commencement du ſeiziéme ſiécle. Ils permettoient toutes ſortes de religions, & quelques-uns d'entre eux ſe moquoient de toutes. Quelques-autres nioient l'immortalité de l'ame, & ne reconnoiſſoient point de Divinité, à l'exception du ciel & de la terre.

QUINTOIE. Voyez Quartoie.

☞ QUINTUPLE. f. m. La quantité d'un nombre multiplié par cinq. M N... a donné par teſtament dix piſtoles à ſon laquais, & le *quintuple* à ſon valet de chambre, c'eſt-à-dire, cinquante piſtoles. Cette tabatiére ne vous coûte que douze francs, cédez-la moi, je vais vous en donner le *quintuple.*

☞ QUINZAIN. Terme dont on ſe ſert à la Paume, pour marquer que les Joueurs ont chacun quinze. Quand les Joueurs ſont quinze à quinze, le Marqueur dit *Quinzain.*

QUINZAINE. f. f. Nombre qui contient quinze choſes. *Decimus quintus numerus.* Une *quinzaine* d'écus. Dizaine, *quinzaine*, vingtaine.

Quinzaine, ſignifie auſſi, intervalle de quinze jours. *Spatium quindecim dierum.* Il a été aſſigné à la *quinzaine*, il eſt dit qu'il en viendra à la *quinzaine*, dans quinze jours. Les locataires d'une maiſon ont la *quinzaine* après le terme pour démenager. La Communion Paſchale ſe fait durant la *quinzaine*, depuis Pâques fleuri juſqu'à Pâques clos.

QUINZE. Nombre qui contient dix & cinq, une dizaine & la moitié d'une dizaine. *Quindecim. Quinze* cens ans, *quinze* mille hommes. Ils étoient *quinze* à table. On dit dans *quinze* jours, en parlant de cet eſpace de temps ou environ: les étrangers diſent dans 14 jours. Un tendron de *quinze* ans. Les *Quinze*-vingts; ce ſont trois cens aveugles qu'on reçoit dans un Hôpital fondé à Paris par S. Louis. Regnier a dit en parlant d'une nuit obſcure, Argus pouvoit paſſer pour un des *Quinze*-vingts.

Quinze, en terme de jeu de Paume, eſt le premier coup qu'on gagne à chaque jeu de chaque partie. *Quindecim.* Chaque faute vaut *quinze*; & quand les joüeurs gagnent l'un après l'autre ce premier coup, on appelle le ſecond *quinzain. Demi-quinze* eſt un avantage de *quinze* qu'on prend alternativement en deux jeux; au premier, *quinze*, & au ſecond, rien.

Quinze, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un homme lent à faire quelque beſogne, qu'il feroit bien en *quinze* jours quatorze lieues. On dit de celui qui eſt trompé par la confiance qu'il a en un autre, qu'on lui fait paſſer *quinze* pour douze. On dit de celui qui a grand avantage ſur un autre en quelque choſe, qu'il lui donneroit *quinze*, ou *quinze* & biſque. On dit auſſi en toutes ſortes de jeux & d'affaires, qu'un homme a *quinze* ſur la partie, quand il a un notable avantage. On dit auſſi, Celui-là vaut *quinze*, c'eſt-à dire, cela eſt remarquable, je m'en ſouviendrai. *Notatu dignum.*

☞ Quinze. C'eſt auſſi le nom d'un jeu qui ſe joue avec des cartes, & où celui des joüeurs qui le premier a *quinze* par les points de ſes cartes, ou qui en approche la plus près, gagne. Il a perdu cent piſtoles au *quinze.*

☞ Quinze, ſe dit encore pour quinziéme. Nous ſommes au *quinze* du mois. Grégoire *quinze*, Pape. Acad. Fr.

☞ Quinze. On dit des filles de mauvaiſe vie: *quinze* ans pucelle, *quinze* ans putain, *quinze* ans maquerelle, & *quinze* ans à chercher du pain.

QUINZIÉME. adj. Nombre d'ordre. Qui a la place où quinze points placés de ſuite aboutiroient. *Decimus quintus.* Il eſt le *quinziéme*, elle eſt la *quinziéme*. Il eſt dans ſa *quinziéme* année.

Quinziéme, eſt auſſi ſubſt. m. & ſignifie le *quinziéme* jour. *Quintadecima dies.* C'eſt le *quinziéme* du mois, de la lune. C'eſt le *quinziéme* de ſa maladie.

☞ QUIOSSAGE. f. Terme de Tanneur, qui ſe dit des cuirs qui ont paſſé ſous la quioſſe. Le *quioſſage* des cuirs ne ſe fait qu'après qu'ils ont été lavés & écharnés à la riviere. Les Mégiſſiers ſe ſervent du même terme à l'égard des peaux qu'ils préparent.

QUIOSSE. f. f. Sorte de pierre à aiguiſer, avec laquelle on *quioſſe* le cuir. *Cos.*

QUIOSSER. v. act. Terme de Tanneur. C'eſt frotter le cuir à plein bras ſur le chevalet, pour en faire ſortir l'ordure. *Quioſſer* le cuir. *Cote corium allidere.*

QUIPIA, ou ACLIPIA. f. f. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville de l'Afrique propre. *Clypea, Clupea.* Elle fut Epiſcopale, ſuffragante de Carthage. Elle eſt aujourd'hui peu conſidérable. On la trouve dans le royaume de Tunis, ſur la côte occidentale du cap de Bone, où elle a un port à vingt lieues de Tunis, vers le ſeptentrion oriental. Maty.

QUIPOS. Terme de Relation. Nœuds de laine qui ſervent d'écriture aux Indiens de l'Amérique. Voyez Lettre.

QUIPROQUO. Voyez plus haut dans l'article Qui.

☞ QUIQUERON. f. m. Ce mot eſt uſité en Normandie, pour ſignifier ce qu'on appelle à Paris un Gadouard. *Deſcript. Géogr. & Hiſt. de la Haute Norm. T. II. p. 718. Latrinarum & cloacarum purgator.*

QUIR. f. m. La Terre de *Quir*, ou la Terre Auſtrale du S. Eſprit. *Quiri Regio, Terra Auſtralis Spiritûs ſancti.* C'eſt une côte qui a été découverte dans la mer Pacifique, entre le dixiéme & le vingtiéme degré de latitude méridionale, environ à vingt lieues de la nouvelle Guinée, en tirant vers le Pérou. Ferdinand de Quiros, Eſpagnol, la découvrit l'an 1606. & lui donna le nom de Terre Auſtrale du Saint-Eſprit. On lui fait maintenant porter le ſien, l'appellant Terre de *Quir* ſur toutes les cartes. Maty.

☞ QUIRAPANGA. ſubſt. m. C'eſt le nom d'un petit oiſeau blanc qui croît au Bréſil en Amérique. Sa voix reſſemble au ſon d'une ſonnette, & il la pouſſe ſi fort, qu'on l'entend d'une demi-lieue à la ronde.

☞ QUIRAT. f. m. Petit poids dont on ſe ſert au Caire & dans le reſte de l'Egypte. La dragme vaut ſeize *quirats*, & le *quirat* quatre grains.

QUIRIACE. f. m. & nom propre d'homme. *Cyriacus.* Saint Cyriace, que nous appellons vulgairement ſaint *Quiriace*, n'eſt connu dans l'Egliſe que par ſon culte qui s'eſt établi en pluſieurs endroits au premier jour de Mai, en d'autres au quatriéme du même mois, en quelques autres au trentiéme d'Avril, & chez quelques Grecs au dixhuitiéme d'Octobre. Baillet.

SAN-QUIRICO. f. m. Nom propre d'un bourg du Siénois en Toſcane *Fanum S. Quirici.* Il eſt ſur une colline près de la rivière d'Orcio, à trois lieues de Monte-Pulciano, vers le midi occidental. Maty.

☞ QUIRIEU. f. m. Petite ville de France au bas Dauphiné dans le Viennois, ſur une hauteur auprès du Rhône.

☞ QUIRIMBA. f. f. Iſle d'Afrique ſur la côte orientale d'Ethiopie, au Zanguebar.

QUIRINALES. f. f. & plur. Fête que les Romains célébroient en l'honneur de Romulus, qui fut ſurnommé *Quirinus. Quirinalia.* On appelle *Quirinale*, la montagne ſur laquelle étoit bâti ſon temple, & la porte par où l'on paſſoit pour y aller. On l'appelle aujourd'hui *Monte-cavallo.* Les *Quirinales* ſe faiſoient la treiziéme des calendes de Mars, c'eſt-à-dire, le 17. de Février. Ovide, *Faſt. L. I. v.* 295. Struvius, *Antiq. Roman. Syntagma, c. 9. p.* 425.

QUIRINUS. f. m. Nom que l'on donna à Romulus, après qu'il eût été mis au nombre des Dieux. *Quirinus.* Tatius Roi des Sabins, & Romulus n'ayant fait qu'un peuple de leurs deux peuples, & un état de leurs deux états, les Sabins firent le plus grand nombre, & l'emporterent ſur les Romains. De-là vint que maîtres des délibérations, quand Romulus fut mort, ils lui donnerent le nom de *Quirinus* tiré de *Cures*, nom d'une ville des Sabins. De-là vint encore que tout le peuple fut appellé *Quirites*, nom des habitans de la ville appellée *Cures.* Au reſte, Romulus ne fut pas le premier qui eut ce nom. Les *Curites* ou *Quirites*, peuple Sabin de la ville nommée *Cures*, avoient un Dieu qui le portoit avant l'union dont nous avons parlé. Quelques-uns croient que ce nom venoit de *Curis*, qui en langue des Sabins ſignifioit une

pique

pique, une hallebarde. On peignoit toujours Romulus une pique à la main. Voyez Struvius, *Antiqu. Roman. Synt. c.* 1. p. 238. Voyez Vossius, *de Idolol. L. I. c.* 12. *Quirinus* a été aussi un nom ou un surnom de Jupiter & de Mars.

QUIRINUS. s. m. Terme de Fleuriste. Nom d'une tulipe, rouge velouté, colombin & blanc de lait. MORIN.

QUIRIQUINE, ou QUIRIQUINA. petite Ile à l'entrée de la baie de la Conception, dans le Chili. *Quiriquina.* Quelques-uns l'appellent *Ariquine*; mais nos derniers Voyageurs, comme M. Frézier, disent *Quiriquine*.

QUIRIS. s. f. Nom d'une Déesse des Romains. *Quiris.* C'étoit Junon que l'on nommoit ainsi, parce que les femmes en couche étoient sous sa protection. Car une des cérémonies du mariage étoit de peigner la nouvelle épouse avec une pique qui eut été dans le corps d'un gladiateur terrassé & tué. Or une pique en langue Sabine s'appelloit *curis*, & tout ce qui concernoit les nôces, se rapportoit à Junon, parce qu'elle y présidoit comme la Déesse tutélaire des femmes enceintes & des accouchemens.

QUIRITES. Dans le Dictionnaire de Moréri on a mis ce mot comme s'il étoit François, pour signifier Romains; mais jamais on ne le dit. S'il est dans un discours où un Orateur porte la parole aux Romains qu'on appelle en Latin *Quirites*, il faut traduire, *Messieurs*, selon notre usage, & avec nos meilleurs Interprétes; ailleurs il faut traduire *les Romains*, *le peuple Romain*.

QUIS. s. m. Espéce de marcassite de cuivre dont on tire le vitriol Romain. *Pyrites ærarius.* On l'appelle autrement *Pyrite*. Voyez PYRITE.

QUIS. Vieux participe du verbe *querre*. Cherché. *Perceval.* D'où vient enquis. BOREL.

☞ QUISAMA. s. f. Province maritime d'Afrique au bord de la Coanza, qui la borne au septentrion. Elle tient le premier rang au royaume d'Angola, dont elle fait partie.

QUISNA. s. m. Nom propre d'une riviére de la presqu'Ile de l'Inde deçà le Gange. *Quisna*. Elle a sa source selon les cartes de Sanson, vers la ville de Bisnagar; & après avoir traversé une partie du Royaume de ce nom, elle entre dans celui de Golconde, & se décharge dans le golfe de Bengale, à Masulepatan. MATY.

QUISO. s. m. QUISSA. s. f. Nom propre d'une riviére de la Géorgie en Asie. *Cissa*. Elle se décharge dans la mer Noire, à vingt-cinq lieues de l'embouchure du Fasso, vers le midi. MATY.

QUISSE. Vieux imparfait du subjonctif du verbe *querre*. Je cherchasse. *Roman de la Rose*.

Amour me dit lors que je quisse.

Je QUIT. Vieux verbe à la premiere personne du présent de l'indicatif. J'estime, je cuide. JOINVILLE. *Puto, credo, existimo.*

☞ QUITALE. s. m. Mot Espagnol qui signifie la même chose que Carat.

QUITAVA, QUITEVA, ou QUITAVE. s. f. Nom propre d'un Royaume avec une petite ville de même nom. *Quitava regnum*, *Quitava urbs*. Il est sur la côte orientale des Caffres, entre celle de Zanguebar & le Royaume de Sofala. On dit que le Royaume de *Quitave* dépendoit autrefois de celui de Monomotapa. MAUV.

☞ QUITEOA. s. f. Ville d'Afrique dans l'Etat de l'Empereur de Maroc, assez avant dans les terres à l'orient.

☞ QUITLAVACA. s. f. Ville de la nouvelle Espagne, ou plutôt Bourg de l'Amérique septentrionale au Mexique.

QUITO. s. m. ou S. François de *Quito*. *Quitoa*, *Quitum*, *Fanum S. Francisci de Quito*. Ville du Pérou, capitale de l'Audience de *Quito*, & située vers les sources de la riviere des Amazones, fort près de la ligne équinoctiale, environ à deux cens cinquante lieues de Lima vers le nord. *Quito* est une grande ville, qui a un Evêché suffragant de Lima. Il a une Université, & une Audience ou Tribunal souverain de la Justice. On voit sur la montagne, au pied de laquelle est *Quito*, le volcan de Pinta qui est une de ces montagnes qui vomissent des flammes.

QUITO, LE QUITO. s. m. Nom d'une province du Pérou. *Quitoa*, *Quitensis provincia*. Elle est bornée au levant par le Popayan, les Quixos & les Pacamores; & au midi par le Pérou propre; la mer du Sud la baigne au couchant & au nord. On lui donne quatre-vingts lieues de long, & trente-cinq de large. Elle eut autrefois ses Rois propres, les Incas du Pérou la subjuguerent. Les Espagnols en sont maintenant les maîtres; ils y ont plusieurs Colonies, dont la ville de *Quito* est la principale. MATY.

L'Audience de QUITO. *Quitensis Præfectura*. On comprend sous ce nom plusieurs provinces de l'Amérique méridionale, qui dépend de l'Audience ou Parlement de *Quito*. Ce sont le *Quito* propre, les Pacamores, les Quixos, & la partie méridionale du Popayan. *Quito* en est la capitale & le siége de l'Audience. MAUV.

QUITTANCE. subst. f. Acte par lequel on décharge quelqu'un d'un payement, d'une dette, on le décharge de ce qu'il devoit faire, ou acquiter. *Cautio, apocha.* Tout obligé ou condamné, doit payer en deniers ou *quittances* valables. On lui a donné *quittance* & décharge des papiers qu'il avoit en garde, de l'aveu qu'il devoit fournir, des corvées qu'il devoit faire.

QUITTANCE DE FINANCE, est la *quittance* qu'on donne pour les deniers qui entrent aux coffres du Roi, soit pour le prix des Charges, soit des Domaines aliénés. *Acceptæ pecuniæ syngraphus.* On ne rembourse les Officiers & les Engagistes que sur le pied de leurs *quittances de finances*: c'est sur ces *quittances* qu'on liquide leur finances. Les porteurs de *quittances* de l'Epargne ou du Trésor Royal, sont des Commis qui contraignent en vertu de taxes ou de recouvremens dont ils ont des *quittances* en blanc.

QUITTANCE COMPTABLE. On appelle ainsi des *quittances* en parchemin, & pardevant Notaires, qu'on fournit aux Receveurs & Payeurs des droits du Roi, pour les rapporter en rendant leurs comptes à la Chambre. *Apocha debitoris.* On a mis au rebut la *quittance* de ce rentier.

On dit proverbialement, que les lunettes, que les cheveux gris, sont des *quittances* d'amour; pour dire, qu'on ne doit plus songer à la galanterie en cet état.

QUITTANCER. verb. act. Donner quittance au dos ou en marge d'un contrat, ou d'une obligation. *Acceptum ferre nomen.* Les contrats de mariage sont réputés *quittancés* ou bout de dix ans, qui est le temps où l'on présume la dot payée, quand on n'en a point fait de demande.

QUITTANCÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Acceptatus.*

QUITTE. adj. m. & f. Celui qui ne doit rien. *Solutus, immunis.* On n'est jamais *quitte* de ce qu'on doit à Dieu. Bienheureux celui qui est, *quitte*, à qui on ne peut rien demander. On est *quitte* en payant ce qu'on doit. Demeurer *quitte* envers ses créanciers. LA MAIT.

Ce mot vient du Latin *quietus*.

On dit au Palais, qu'un héritage est vendu franc & *quitte*, qu'on a marié un fils franc & *quitte*, qu'on a déclaré qu'il n'étoit chargé d'aucunes hypothèques, d'aucunes *dettes*. *Sine onere.* C'est un stellionat, d'engager son bien franc & *quitte*, lorsqu'il est déja chargé de quelque hypothèque.

QUITTE, signifie aussi, Exempt, hors de péril, délivré de quelque incommodité, de quelque peine. *Immunis, vacuus, liber.* Cet Officier est *quitte* du service pour tant de temps: il en a eu dispense, exemption. Quand on a eu la petite vérole une bonne fois, on en est *quitte* pour le reste de sa vie. Il n'a eu que trois accès de fiévre, il en a été quitte à bon marché. On lui a ordonné par pénitence, un jeûne de trois jours; il l'a accomplie, il en est *quitte*. Il en fut *quitte* pour un méchant manteau. SCAR.

QUITTE, se dit aussi en parlant des décharges, des facilités qu'on a pour se libérer de plusieurs sortes d'obligations qui regardent le devoir. *Facilis immunitas, seu exemptio.* Un valet qui manque d'aller où son maître l'envoye, en est *quitte* pour une bourde, en est *quitte* pour sortir de chez lui. Un écolier qui frippe ses classes, est bien aise d'en être *quitte* pour une férule. Celui qui reçoit un bienfait, est bienheureux s'il peut en être *quitte* pour des sentimens. TOUR. Vous avez sensiblement offensé cet homme, & vous êtes bienheureux d'en être *quitte* pour des injures. ☞ Des Prêtres oisifs & voluptueux ont-ils satisfait à un Office qu'ils abrégent autant qu'il leur est possible, & qu'ils récitent très-légérement? Ils se tiennent *quittes* de tout. BOURDAL. *Exh. I. p.* 361.

On

On dit aussi au Palais, qu'on est envoyé *quitte* & absous d'une demande tant civile que criminelle ; quand on a débouté le Demandeur de sa demande, de son accusation. *Remittere.*

Quitter, se dit proverbialement en ces phrases. On dit en menaçant quelqu'un, Il en moura *quitte*; pour dire, qu'on se vengera tôt ou tard de l'offense qu'il a faite. *Solvet vel in ære, vel in cute.* On dit aussi, quand on a compté avec quelqu'un, & quand on l'a payé, Nous voilà *quitte à quitte*, & bons amis. Il s'employe aussi dans un sens un peu figuré. L'un vaut l'autre, *quitte à quitte*; (Mol.) pour dire, Nous sommes bien égaux, nous ne nous devons rien l'un à l'autre, sur l'article de la préférence ou du mérite. On dit, Joüer à *quitte*, ou à double, tant au propre, quand on double ce qu'on joüe, qu'au figuré ; pour dire, qu'il faut risquer, mettre le tout pour venir à bout de quelque affaire. On dit aussi, Voilà pour les *quittes*, quand on fait quelque chose en dérision des *quittes*, qu'on veut faire croire être en petit nombre.

QUITTEMENT. adv. D'une manière quitte & franche. *Liberè & sine onere.* Il ne se dit guère qu'au Palais. Il posséde cette terre franchement & *quittement*; elle n'a aucune charge ni hypothèque.

QUITTER. v. act. Donner quittance, ou ne demander plus rien d'une dette. *Apocham præstare.* Cet acte porte qu'on a *quitté* un tel de ce qu'il devoit, qu'on en a reçû le payement. Ce Testateur a *quitté* en mourant tels & tels de ses débiteurs, il leur a donné décharge de ce qu'ils lui devoient.

Ce mot vient de *quietare*, comme qui diroit *reddere quietum.* Mais Borel le dérive du Breton *gui*, qui a été fait du vieux mot Gaulois *guet*, emprunté de l'Hébreu *gett*, qui signifie *divorce.*

Quitter, se dit aussi en parlant des obligations, des menus devoirs ; & signifie Exempter, céder, se désister, rejetter. *Cedere, immunem dimittere.* Je vous *quitte* de tous vos complimens, de vos visites. Je vous *quitte* la place, le haut du pavé : Vous avez raison, je vous *quitte*, je vous céde. Je vous *quitte* mes droits, je vous les abandonne.

Quitter, est aussi un terme de Palais, qui signifie, Transporter, aliéner. *Cedere, alienare.* Tous les contrats de vente portent, Il lui a cédé, *quitté* & transporté, vendu & aliéné. Tout donateur *quitte* la propriété de la chose donnée, & en rend maître le donataire.

Quitter, signifie aussi, Relâcher, changer de dessein, abandonner, renoncer, laisser volontairement. *Renuntiare, mutare consilium.* Il a fallu enfin qu'il ait *quitté* prise, qu'il ait *quitté* cette poursuite, cette entreprise. ☞ Le moindre obstacle, la moindre résistance, lui fait *quitter* prise. Acad. Fr. Le meilleur parti à prendre avec ceux qui nous *quittent*, est de leur donner la liberté de nous *quitter*. Nic. Je *quitte* volontairement pour le Ciel, tout ce qui m'auroit *quitté* un jour malgré moi. M. Scud. On *quitte* malaisément une mauvaise habitude qui nous divertit. Id. La paresse l'a pris, il avoit commencé un grand ouvrage, il a *quitté* tout là. Il a *quitté* la pensée d'aller aux Indes. Il a *quitté* le vin, le jeu & la débauche. *Quitter* l'hérésie. C'est un contredisant qui *quitte* ses propres sentimens, dès qu'il est venu à bout de les persuader, de peur d'être de l'avis d'un autre. M. Scud. Les flateurs abandonnent leurs amis, dès qu'ils peuvent connoître que la fortune les *quitte*. Id. On dit toujours dans le monde plus ou moins qu'on ne pense : & quand je m'examine je sens bien que la sincérité me *quitte* souvent. Id. Quand les vices nous *quittent*, nous nous flatons que c'est nous qui les *quittons*. Rochef. Elle n'attendit pas pour *quitter* le monde, que le monde l'eût quittée. Flech.

Mais voyant de ses yeux tous les brillans baisser,
Au monde qui la quitte, *elle veut renoncer.* Mol.

Quitter, signifie encore, Sortir hors de quelque lieu ; abandonner quelque chose. *Relinquere, aufugere.* Un criminel est obligé de *quitter* le pays. *Quitter* un habit. Un valet ne doit point *quitter* son maître sans congé. Corneille a ainsi commencé le Menteur :

A la fin j'ai quitté *la robe pour l'épée.*

Quitter, se dit aussi en parlant des séparations des choses qui étoient jointes par quelque lien. *Disjungere, separare.* Il faut renfermer les femmes qui *quittent* leurs maris par libertinage ; punir les Apostats qui *quittent* leur Couvent, leur habit. Ces deux Amans ont promis qu'ils ne se *quitteront* jamais. On dit de deux personnes qui sont continuellement ensemble, qu'elles ne se *quittent* jamais.

Quitter, se dit aussi des choses corporelles, animées & inanimées. *Relinquere, deserere.* Quand l'ame aura *quitté* sa dépouille mortelle ; pour dire, Après la mort. Ce fruit *quitte* le noyau. Cet arbre *quitte* son écorce. Cette poutre *quitte* la muraille, & menace de ruine.

Quitter, signifie aussi, Abdiquer, renoncer à quelque grande dignité. *Renunciare, abdicare.* Dioclétien & Charles-Quint ont quitté l'Empire, la Reine Christine son Royaume de Suéde. Un tel Cardinal a *quitté* le chapeau.

☞ Quitter, en certains jeux de renvi, comme le Brelan, signifie, Abandonner la vade que l'on a faite, plûtôt que de vouloir tenir une nouvelle somme, dont un des Joüeurs a renvié. J'ai renvié dix loüis, je l'ui fait *quitter*. Il m'a fait va-tout, & j'ai *quitté*. Il est neutre. Acad. Franç.

Quitter, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'on ne *quitteroit* pas sa part aux chiens, de quelque chose, quand on y conserve des prétentions, quelque peu apparentes qu'elles soient. *Cedere, desistere, remittere, projecere.* On dit, Qui *quitte* la partie, la perd. On dit aussi à celui qui renonce à une chose où il n'avoit point de droit, qu'il ne *quitte* rien du sien. On dit aussi d'un homme qui est attaché opiniâtrement à quelque chose, qu'il n'en *quittera* rien que par le bon bout.

Quitté, ée. part. pass. & adj. *Dimissus, remissus.*

☞ QUITTERIE. QUITTEUR, QUITTEUSE. Mlle. de Scuderi s'est servi de ces termes, en parlant des Amans qui se quittent, qui rompent leurs liens. Je suis aussi opiniâtre que vous sur le jugement des *quitteries*. Elles sont toujours suivies & accompagnées de mépris & d'outrage ; & les *quitteurs*, & les *quitteuses*, ne laissent point leur amitié à la place de leur amour, ce qui seroit toujours quelque consolation. J'en sçai des abandonnées qui ne voudroient que cela, & qui ne le sçauroient avoir. *Let. à M. de Bussy T. III. p.* 383.

QUITUS. s. m. Terme de Finances. C'est l'état final d'un compte, par lequel le Comptable se trouve quitte & déchargé. Quand on vend à crédit une Charge comptable, on oblige l'acheteur à fournir à la fin de l'année le *quitus* de ses comptes. *Immunitas, solutio.*

QUIVIRA. C'est un pays de l'Amérique septentrionale ; fort peu connu. *Quivira.* Quelques-uns l'ont mis au nord de la Californie, vers Jesso : mais on le place plus communément entre le vieux & le nouveau Méxique, & la Floride. On dit que les Espagnols étant entrés dans ce pays, & n'y ayant pas trouvé des richesses comme ils se l'étoient promis, ont laissé les habitans en repos. Maty. M. De Lisle fit en 1717. une Dissertation ou discours sur *Quivira*, dans lequel il montre fort bien que *Quivira* est une ville située au nord du Nouveau Méxique sur un golfe de mer.

☞ QUI-VIVE. Une sentinelle, un soldat en faction, quand il voit quelqu'un, ou qu'il entend du bruit, crie : *Qui-vive?* dans le même sens que *Qui va là? Qui est là?* Parlez. On dit d'une personne qui fait la renchérie, qu'elle se tient sur le *Qui-vive*; dans le même sens qu'on dit qu'elle se tient sur le *quant à moi. Superbum se præstare.*

QUIXOS. s. m. & plur. Nom propre d'un peuple, & d'une province de l'Amérique méridionale. *Quixorum Regio.* Elle est entre celles de Popayan, de Quito, de Pacamores & de Canela. Les Espagnols l'ont découverte l'an 1557. & ils y ont les Colonies de Bacca, d'Archidona, d'Avila & de Saville de l'Oro. Maty.

☞ QUIZINA, ou TEUSIN. s. m. Montagne d'Afrique, dans la province de Garet, au Royaume de Fez.

QUO.

☞ QUOAQUIS. s. m. pl. Peuples sauvages de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane.

☞ QUOCOLOS. s. m. Pierre qui ressemble à du marbre, mais un peu transparente, dure comme un caillou, & rendant des étincelles de feu, comme la pierre à fusil, de couleur blanche, tirant sur le verd de mer, ayant des veines comme le tabac de Venise. Cette pierre étant mise au feu, y perd sa transparence, & devient plus legere & plus blanche; puis enfin le feu étant bien fort, elle se convertit en verre. Elle naît dans la Toscane, & en plusieurs autres lieux d'Italie. On l'employe dans quelques Verreries. Cette pierre s'appelle ordinairement en François, *Pierre à verre*. Lémery, *des drogues*.

QUOD-VULT-DEUS. subst. m. Nom propre d'homme. *Quod-vult-Deus*. Saint *Quod-vult-Deus* Évêque de Carthage, est un de ceux que Genseric Roi des Vandales, fit exposer en mer, sur des vaisseaux demi brisés, l'an 439. *Quod-vult-Deus* Évêque de Carthage, & un grand nombre de Clercs furent chassés, & embarqués sur des vaisseaux rompus; & toutefois ils arriverent heureusement à Naples. Fleury. Voyez le mot *Deo gratias*.

Ce nom est une phrase Latine qui veut dire, *Ce que veut Dieu*. C'est apparemment, comme on l'a déja insinué de quelques autres noms semblables, une traduction Latine du véritable nom de ce Saint qui étoit Punique. par exemple, il pouvoit s'appeller שראבאל *seabael*, ou *saabael*, שחפצאל *sebhaphetsel*, ou שצאל *seratsael*, ou *sarasael*, tous noms, qui en Punique, auroient signifié *Quod-vult-Deus*. C'est ainsi que les Arabes appellent un Auteur Égyptien *Maschaballach*, nom Arabe composé de trois mots, & qui signifie la même chose que *Quod vult-Deus*. Voyez la Bibliothéque Orientale de d'Herbelot, p. 560.

☞ QUODLIBÉTAIRE. adj. & s. f. On appelle dans les Écoles de Médecine, une question *Quodlibétaire*, une Thése publique, où le Candidat est prêt à répondre à tous venants, & sur toutes les parties de la Médecine; ce mot est alors adjectif. Mais quand on dit absolument, il a soutenu sa *quodlibétaire*, ou je soutiendrai dans huit jours ma *quodlibétaire*, il est substantif. Mon second fils Charles a répondu à sa premiére question *quodlibétaire*, fort bien, & au grand étonnement de tous ses Auditeurs. Patin.

☞ Questions Quodlibétaires. C'est ainsi qu'on appelloit autrefois, dans les Écoles de Théologie de Paris, certaines Thèses; parce que le soutenant les choisissoit à sa volonté. *Ménage, étym. au mot Quolibet*. Messieurs nos Docteurs n'ont pas les questions *quodlibétaires* si fréquentes, dit le Recteur Roze, p. 81. & 82. de la Sat. Ménippée, *in*-8°.

QUOGELO. s. m. Animal du pays des Noirs. *Quogelum animal*. Il ressemble au crocodile.

QUOI. *Quid*. Particule qui tient lieu du pronom relatif, *lequel, laquelle*, dans les cas obliques, tant au singulier, qu'au pluriel. L'Acad. Ce mot ne se dit que des choses, & il a un usage élégant pour suppléer au pronom *lequel, laquelle*, en tout genre, & en tout nombre. Vaug. Rem. On vous reproche l'emportement & la dureté avec *quoi* vous avez poursuivi votre concurrent. Cette façon de parler *avec quoi*, a paru n'être pas du bon style. Quelques-uns préferent le pronom relatif *lequel*, prétendant que le relatif *quoi*, ne se met qu'en certaines occasions où il se fait comme une résomption de tout le discours, & non pas immédiatement avec les substantifs. D'autres alléguent que l'on se peut servir du relatif *quoi*, qui est une espece de neutre, à cause des deux substantifs précédens qui sont de différent genre: mais que pour bien parler, il faut l'éviter. M. L. T. Mais *quoi* qu'il en puisse être de cette phrase en particulier, l'Académie ne s'arrête pas toujours à ces scrupules. Voici les exemples qu'elle en apporte: c'est un vice à *quoi* il est sujet; de *quoi* il ne se corrige point. Ce sont des choses à *quoi* vous ne prenez pas garde. Ce sont des conditions sans *quoi* la chose n'eût pas été conclue. Le sujet, la cause *pour quoi* on l'a arrêté.

> *N'allez point quitter, de* quoi *que l'on vous somme,*
> *Le nom que dans la Cour vous avez d'honnête homme.*
> Mol.

Apportez-moi les outils, sans *quoi* je ne puis travailler. *Sine quibus*. *Quoi* qu'on en puisse dire, ou railler, il veut faire ce mariage. *Quoi* qu'il en soit, *quoi* qu'il en arrive, *quoi* que ç'en soit. Voyez à *quoi* les hommes sont sujets. En *quoi* a-t-il failli?

☞ Quoi. En termes de Palais, on dit, *Quoi* faisant, en *quoi* faisant, pour dire, En faisant quelle chose. L'arrêt l'a condamné à payer & à vuider ses mains; *quoi* faisant, il en sera valablement déchargé. Acad. Fr.

Quoi, est aussi un adverbe d'admiration, & d'interrogation. *Heu, ita-ne. Quoi!* vous serez assez hardi pour me soutenir, &c. Hé *quoi!* faut-il vous mettre en colere, si cela n'est pas vrai! *Quoi* donc? A *quoi* bon amasser tant de richesses qu'il faut quitter? On dit, c'est un étourdi qui ne connoît ni *quoi* ni qu'est-ce. On ne sçait ni *quoi* ni comment cela s'est pû faire. *Quoi* faire-là?

Il est aussi substantif. Le *quoi*, le comment, sont les premiéres choses à examiner en une affaire. *Quid, & quomodò, qua ratione*.

On dit, *je ne sçai quoi*, d'un certain agrément qu'on ne sçauroit bien exprimer, dont le P. Bouhours a fait la matiére de l'un de ses Entretiens d'Ariste & d'Eugène. *Nescio quid*. Il dit que c'est sa nature d'être incompréhensible & inexplicable. Ces instincts, ces penchans, ces sentimens secrets, sont des termes qui n'expriment qu'imparfaitement ce *je ne sçai quoi* que leur cœur sent. C'est un agrément qui anime toutes les actions, & qui entre jusques dans le moindre geste de la personne qui plaît. Il est si délicat & si imperceptible, qu'on ne le peut définir. Au contraire il y a un *je ne sçai quoi* choquant, qui empoisonne quelquefois, & gâte tout le mérite des personnes. Ce n'est point un caprice, ou un prétexte pour haïr; c'est une raison cachée, & que la nature seule nous suggere. Ce sont des premiers mouvemens qui préviennent la réflexion & la liberté. Id. Ce qu'on entend par le *je ne sçai quoi*, consiste en de petites choses, qui ne s'apperçoivent pas aisément. La Ch. de M. L'amour, comme l'amitié, a son agréable *je ne sçai quoi*. S. Evr. Le *je ne sçai quoi* de l'amitié a plus de lumiére que celui de l'amour, parce qu'il agit avec plus de calme. Id.

> *Les ames assorties,*
> *S'attachent l'une à l'autre, & se laissent piquer,*
> *Par un* je ne sçai quoi *qu'on ne peut expliquer*. Corn.

☞ Quoi. Voyez Coi.

QUOIQUE. Conjonction. Elle régit toujours le subjonctif. *Quamvis, etsi*. On doit prendre garde de ne la mettre jamais après un *que*: Je vous assure *que quoique*: à cause de la cacophonie. On peut y substituer *bien que*, ou *encore que*. Vaug. Mén. On dispute s'il faut dire, *quoi qu'il* arrive, ou quoi qui arrive. C'est dans ce sens, le *quidquid* des Latins. Vaugelas est pour le premier, & Corneille pour le dernier.

QUOLIBET. s. m. Façon de parler commune & triviale, qui renferme ordinairement une misérable pointe, & dont les gens du peuple, & les mauvais plaisans affectent de se servir pour railler les autres, ou pour paroître agréables. *Dictorium mordax, acutum*. Ce Bourgeois ne voit passer personne, qu'il ne donne à chacun son *quolibet*, son lardon.

> *De* quolibets *d'amour votre tête est remplie*. Mol.

> *Après maints* quolibets *coup sur coup renvoyés.*
> La Font.

Les *quolibets* sont presque tous fondés sur des allusions, des mauvaises pointes & des turlupinades. Il est encore resté à la Cour quelques diseurs de *quolibets*, de vieux plaisans qui ne sont plus à la mode. Les *quolibets*, ne sont, à proprement parler, que de misérables pointes qui ne tombent sur rien: ce sont des allusions froides & insipides, qui fatiguent, & qui ennuyent les personnes raisonnables. Il y a pourtant des occasions où un *quolibet* peut trouver sa place; mais il faut qu'il soit bien délicat, & ingénieusement appliqué: autrement il est rampant, & on le prend pour la marque d'un petit esprit. Bouh. Il y a de la grossiéreté à entasser des *quolibets* les uns sur les autres. Call.

On prétend que ce mot est venu de la Théologie Scholastique où l'on proposoit des problémes plus curieux qu'utiles, & que l'un appelloit *questions quodlibétiques*. On étoit si persuadé que c'étoit autant d'impertinences, qu'on a retenu le mot de *quolibet* pour signifier quelque chose de sot & de ridicule.

☞ QUOLIBÉTIQUE. adject. de tout genre. Fécond en quolibets. Mettre M. Descartes dans les Enfers, tandis qu'il est au-delà des Cieux, n'est-ce pas, pour m'exprimer dans le style *quolibétique* de notre ami Molière, *Aberrare toto cœlo? Le P. Daniel, Voyage du Monde de Descartes, p.* 101. *de la* 2e. *édit. Le Mariage forcé, Sc. IV. T. III. des Œuvres de Mol. p.* 19. La conversation de cet homme est toute *quolibétique*.

QUONIN. s. f. Nom d'une Idole des Chinois. *Quonin*. Elle a la forme d'une femme. Elle a donné son nom à une fontaine qui est près de la ville de Xunning, & qu'on prétend à la Chine qu'un vieillard fit sortir de terre, en la frappant de son bâton.

QUOQUART. subst. masc. Vieux mot. Glorieux sans sujet, comme les enfans qui mettent des plumes de coq sur leur bonnet, & s'estiment bien ajustés. *Bouillus*. Villon dit :

Et ne suis qu'un jeune quoquart.

Et la fontaine des Amoureux,

Et s'il le dit, c'est un quoquart.

QUOQELU, ou *Gogle*. Avide de gloire, selon *Bouillus*. Il me semble pourtant que c'est plûtôt un homme qui a double menton, & qui est fort gras. Borel. C'est un vieux mot.

QUOQUETREAU. subst. masc. Vieux mot. Parleur : ce qui vient du jargon des coqs & des poules, d'où vient *quoqueter, coquet*, & *Coquard*. Borel. *Loquax, garrulus*.

QUOQUS. Vieux terme méprisant. *Homo vilis ac nihili*. Rebours de Matthiolus.

Il devient chetif & quoqus. Borel.

QUOTE & masure. Terme de Coûtume. Des biens laissés par quote & masure, sont des biens délaissés par espéce, comme une maison, un fonds. De Laurière.

☞ QUOTE. adj. f. Il n'a d'usage que dans cette phrase, *Quote part*, qui se dit de la part que chacun doit payer ou recevoir dans la répartition d'une somme totale. Il me revient tant pour ma *quote*-part.

QUOTIDIEN, enne. adj. qui se fait tous les jours ; ce dont on a besoin chaque jour. *Quotidianus*. On demande à Dieu tous les jours, qu'il nous donne notre pain *quotidien*. Hors de-là il n'a guère d'usage que dans le burlesque. Encore s'en trouve-t-il qui voudroient que l'on dît avec Messieurs de Port-Royal, Seigneur, donnez-moi mon pain de chaque jour. Mais quand il s'agit de phrases, ou de mots consacrés, il ne faut pas être si délicat. Pour le burlesque, on s'en peut servir tant qu'on veut. C'est ainsi que le pauvre homme défendoit ses hyperboles *quotidiennes*. Scar. Régnier en parlant de Cicéron, à l'égard d'un pédant, dit que c'est le pain *quotidien* de la pédanterie.

Quotidien, en termes de Médecine, se dit d'une fiévre dont l'accès prend tous les jours, *Febris quotidiana*. Voyez Fiévre.

On dit proverbialement d'une chose qui nous est familière, que nous faisons, ou que nous voyons tous les jours, que c'est notre pain *quotidien*. *Consuetus, solitus*.

☞ Quotidien. s. m. Se dit dans certains Chapitres, des distributions manuelles, & petits émolumens.

QUOTIENT. s. m. Terme d'Arithmétique. *Quotiens*. Nombre qui résulte de la division d'un plus grand par un plus petit, & qui montre combien de fois le plus petit est renfermé dans le plus grand, ou combien de fois le diviseur est contenu dans le dividende. Le *quotient* a cela de propre, qu'il contient autant d'unités, que le dividende renferme de fois le diviseur. Roh. On place le *quotient* au bout de la ligne où est le nombre divisé, avec une barre entre deux. Le *quotient* de douze divisé par trois est quatre.

Le *quotient* se marque ainsi dans l'Arithmétique.

3) 12 (4

En Algébre il se marque ainsi,

$$\left.\frac{ab}{a}\right\}\frac{\textit{quotient}}{a}\left|\frac{bab}{3b}\right\}2a.$$

Ce nom vient du mot Latin *quoties*, c'est-à-dire, combien de fois tel nombre inférieur est-il dans un autre supérieur? Exemple, Combien de fois 3 se trouve-t-il dans douze ? Quatre fois ; car quatre fois trois font douze.

QUOTITÉ. Voyez Cotité. *Quotitas*. On écrit pourtant *Quotité*. La *Quotité* du cens est la somme qu'on paye actuellement pour le cens. Dict. de Droit.

☞ Quotité. s. f. Signifie une portion ou quantité d'un tout. Notre Coûtume se sert de ce terme en l'article 124. *Quotité du cens se peut prescrire* ; c'est-à-dire, que la quantité de la somme qui se paye pour le cens, se peut proscrire. Si j'ai précédemment payé un sou par chaque année pour le cens, & qu'ensuite pendant trente ans consécutifs, je n'en paye que six deniers, j'aurai prescrit la *quotité* du cens, quoique le cens soit imprescriptible, suivant cette maxime : *Nulle terre sans Seigneur, s'il n'y a titre au contraire*. Prat. Franç. L. II. c. 8. p. 164. Il en est de même des dîmes qui ne se peuvent point prescrire pour le total, mais bien pour la *quotité*.

QUOUE. Vieux mot. Queue. *Cauda*. Il se trouve dans Jean de Mehun, au Codicille. Borel.

QUOYEMENT. adv. Vieux mot. C'est-à-dire secretement. Bible Historiaux. Borel. *Clàm, secretò*.

☞ QUSONFOO. s. m. Oiseau du Royaume de Quoja, Pays des Noirs, qui est noir & gros, à-peu-près comme un corbeau. Il bâtit son nid de terre sur le haut des arbres, & quand les œufs sont prêts à éclorre, la femelle s'arrache toutes les plumes, afin de coucher ses petits dessus.



R

R. RAA



Subſt. maſ. ou fém. Lettre, conſonne liquide, la dix-ſeptiéme de l'Alphabet. Le nom de cette lettre ne ſe prononce pas *érre*, comme dans *équerre*, par exemple; mais comme *er* dans la prépoſition Latine *per*, ou la derniére ſyllabe du mot François *Cancer*. Le genre de cette Lettre eſt douteux. Il eſt vrai que Furetière & l'Académie diſent qu'il eſt féminin; que M. d'Ablancourt la fait de féminin, comme il paroîtra par les exemples qui vont ſuivre: mais il eſt certain que dans l'uſage ordinaire on la fait du genre maſculin, & qu'on dit *un grand R*, *un petit r*. De plus M. l'Abbé Dangeau de l'Académie Françoiſe fait R maſculin dans ſes Eſſais de Grammaire, II. Diſcours, p. 23. Par la même raiſon on a changé le G en D, entre une N & un R. Dangeau. Et je croi qu'il eſt plus ſelon l'uſage de parler ainſi. L'*r* final des infinitifs des verbes de la premiére & ſeconde conjugaiſon, ne ſe prononce point; de ſorte qu'en liſant on doit prononcer *aimer* & *hair*, comme ſi l'on écrivoit *aimé* & *hai*. L'*R* ſe plaint que l'*I* & l'*E* l'ont ſi fort affoiblie à la fin des mots, qu'on ne l'entend preſque plus *aller* ni *venir*. Ablanc. Nous ordonnons à l'*R* de filer doux, quand elle ſera la derniére, ſur peine d'être chaſſée. Id. Tout cela ne ſe doit obſerver que lorſque le mot qui ſuit commence par une conſonne; car lorſqu'il commence par une voyelle, alors l'*r* de l'infinitif ſe doit faire un peu ſentir dans la proſe grave, & ſur tout dans les vers.

> *L'amour de régner en ſa place,*
> *Rend déja Xipharès ennemi de Pharnace.* Racine.
>
> *Helas! il faut mourir, adorable Silvie.*

L'R, ſelon les remarques de M. l'Abbé Dangeau, eſt une des quatre conſonnes de notre alphabet, qui ne ſe diviſent pas comme les autres, en foibles, en fortes & en nazales. C'eſt une liquide. Les Anciens ont appellé l'R, une lettre canine, parce que les chiens ſemblent ſouvent la prononcer en grondant & en aboyant. Souvent l'R a'eſt changé dans les Langues anciennes & modernes, en L, comme *fratellus* de *frater*, *capella* de *caper*, *cultellus* de *culter*.

R, étoit autrefois une lettre numérale qui ſignifioit 80. ſuivant ce vers:

> *Octoginta dabit tibi* R, *ſi quis numerabit.*

Quand on met un titre ſur R̄ elle ſignifie 80 mille. Le ρ chez les Grecs valoit cent.

☞ R. C'eſt le caractére dont on diſtinguoit la monnoie fabriquée à Villeneuve-lès-Avignon: & aujourd'hui c'eſt la marque de la monnoie d'Orléans.

☞ R. Cette lettre ſert dans le Commerce pour les abbréviations ſuivantes: R^e. Remiſes: R. Reçû: R^o. Recto. R^x. R^s. Richedale, ou Rixdale.

☞ R. Dans les Ordonnances des Médecins, ſignifie, *Recipe*, prenez.

R A A.

RAAB, RAB. ſ. m. Nom propre d'une riviére qui a ſa ſource dans la Stirie, vers la ville de Gratz, traverſe une partie de la Baſſe-Hongrie, y forme l'île de Raab, en Latin *Arabo inſula*; au-deſſous de laquelle elle baigne Javarin, & s'y décharge dans le Danube. *Arabo*. Maty. Nous prononçons & nous écrivons ſouvent *Rab*. Le *Rab* ſera à jamais fameux dans l'Hiſtoire, par la victoire célébre que les François, envoyés par le Roi Louis le Grand, au ſecours de L'Empereur Léopold, remporterent ſur les Turcs en 1664. Corn.

RAA RAB

Raab, Rab. Voyez Javarin.

☞ RAAGDAER. ſ. m. Officier de Perſe qui perçoit les droits de Raagdarie: ce ſont des eſpéces de Voyers.

☞ RAAGDARIE. ſ. f. On nomme ainſi un droit que l'on fait payer en Perſe ſur toutes les marchandiſes pour la ſûreté des grands chemins, particuliérement dans les lieux dangereux, & où la rencontre des voleurs eſt ordinaire.

RAAISIER. Vieux verbe, qui ſignifioit autrefois ſe remettre à l'aiſe. *Perceval.* Borel.

RAAMBRER, ou RÉAMBRER, & RÉEMBRER. Vieux mot. v. act. Terme de Coûtume. *Raambrer* une terre, c'eſt retraire une terre, la racheter, ou la retirer par retrait lignager.

On diſoit auſſi anciennement *Raambrer* ou réambrer pour rançonner, vexer, fatiguer.

> *Du biau fils Dieu, du bon, du ſage,*
> *Celui qui pour l'humain lignage*
> Réembre *de mort & délivre.* Ovide. Mſ.

Ce mot vient de *Redimere*, d'où l'on avoit fait *rédimrer*; *rédemrer*, *rédembrer*, *réembrer*, *réambrer*, *rambrer*.

RAANÇON. ſ. f. Vieux mot. Rançon, rachat, retrait. *Redemptio.* Ainſi ne pouvoit venir Meſſire Jean à ſa *raançon*, parce que li dis héritage n'eſtoit pas de ſon coſté. *Sentence de l'an* 1309. *rapportée par Pithou dans ſon Comm. ſur la Cout. de Troye, art.* 144.

Ce mot vient de *redemptio*, d'où l'on a fait *rédemption*, *radamption*, *radançon*, *raançon*, *rançon*.

☞ RAARSA. ſ. f. Île de la mer d'Écoſſe, l'une des Weſternes.

R A B.

RAB, ou *Arbe*. ſ. m. Nom propre d'une île du golfe de Veniſe, ſur la côte de la Morlaquie. *Arba*, *Arbum*. Elle eſt entre les îles de Végia & de Pago, & appartient aux Vénitiens. Il y a dans Rab ou Arbe une ville Épiſcopale de même nom, ſuffragante de Zara.

☞ RABAH. ſ. m. Ville des Indes ſelon d'Herbelot, Bibliothéque Orientale.

RABAIS. ſ. m. Diminution de valeur, ou de quantité. *De ſumma, de pretio deceſſio, deductio, diminutio.* On a publié le *rabais* des monnoies. *Nummorum extenuatio.* Le *rabais* du prix des grains & des denrées. On dit auſſi le *rabais* des tailles, pour dire, la diminution. A meſure que les années d'une fille ſe multiplient, ſon mérite diminue, & elle eſt enfin contrainte de ſe donner au *rabais*. Bell. Il faut prendre cette exagération poëtique à ſon juſte *rabais*. S. Evr. On a reproché au P. Malebranche qu'il s'enſuit de ſes hypothéſes, que Dieu a donné aux Anges, les Juifs à gouverner, au *rabais* des miracles. Arn. S'il échappe à ma plume quelque terme trop affirmatif, il faut prendre mes expreſſions au *rabais*. S. Evr.

Rabais, ſe dit auſſi de ce qui manque à quelque ſomme ſur laquelle on avoit compté & fait fonds. *Deductio.* Il prétend que cette ſucceſſion vaille tant: mais quand on en aura défalqué les dettes, il y aura bien du *rabais*.

Rabais, eſt auſſi un terme oppoſé à *enchères*, lorſqu'on publie en Juſtice quelques ouvrages à entreprendre, quelques réparations à faire, & qu'on les adjuge à celui qui les fait au moindre prix, au *rabais*. *Minus poſcenti adjudicatio.* Les réparations qui ſe font aux Égliſes, aux biens ſaiſis, ou de mineurs, ſe doivent donner au *rabais*.

Rabais ſe prend en termes de Négocians, pour la différence entre l'argent dû à un certain terme, & le même argent payé avant ce terme. Les Journaux de Leipſick, 1693. Octob. l'appellent en Latin, *Interuſurium* ou *reſegmen-*

Mmij *tum*

tem anticipationis, & en François *rabat*, mais mal, il faut dire *rabais*. Il y a dans ce Journal une Dissertation sur ce *rabais*.

On dit proverbialement, qu'il y a bien du charbon de *rabais*, quand on trouve qu'on s'est mécompté dans les espérances, dans les prétentions qu'on avoit sur quelque chose. *Spe dejici*.

RABAISSEMENT. f. m. Diminution de prix. *Diminutio, depressio*. Le *rabaissement* du bled arriva ordinairement après l'Août.

Rabaissement. Ce mot s'emploie aussi au figuré en parlant des personnes, & signifie abaissement. *Demissio, despectio*. Ils connoissoient les mépris qu'on fait de ces choses, & l'état de *rabaissement* où l'on met les personnes Port-R.

RABAISSER. v. act. & n. Ôter, diminuer en quantité, ou en valeur. *Levare, remittere, deducere, diminuere*. On espere que dans la paix on *rabaissera* les impôts. La riviere *rabaisse* à vûe d'œil. Les vivres *rabaissent* de prix dans les bonnes années.

Rabaisser, se dit figurément en Morale, & signifie, Abaisser, ravaler, humilier. *Reprimere, reputare, coercere, contundere*. Cet homme a *rabaissé* son vol, il ne le porte plus si haut. Le monde *rabaisse* bien de vos attraits. Il est facile de se *rabaisser*, quand on se *rabaisse* sans péril, & qu'on se reléve en se *rabaissant*. M. Esp. On lui a bien *rabaissé* son caquet, pour dire, on a mortifié son orgueil & sa vanité. L'humilité éléve les Chrétiens devant Dieu, tandis qu'elle les *rabaisse* devant les hommes. L'envie ne pouvant s'élever jusqu'au mérite, pour s'égaler à lui, tâche à le *rabaisser*. Boil. La crainte de la mort est comme un contrepoids qui *rabaisse* le penchant que l'homme a à s'élever. Nic. Personne n'a mieux pratiqué que vous cet art obligeant, qui fait qu'on se *rabaisse* sans se dégrader, & qui accorde si heureusement la liberté avec le respect. Flech. Les ambitieux ne pouvant satisfaire leur ambition en se faisant grands, tâchent de consoler leur malignité en *rabaissant* ceux qui le sont. Nic. Aurez-vous plus de mérite quand vous aurez *rabaissé* celui de vos rivaux? Ball. Le desir que nous faisons paroître de nous relever, nous *rabaisse* aux yeux des autres. Nic. Platon *rabaissoit* la vanité insensée d'Alcibiade. Dac.

Rabaisser, se dit aussi en termes de Manége. *Surripere, deprimere*. Si le cheval n'a pas assez de forces pour continuer à faire des courbettes, il se *rabaissera* aisément de lui-même. Pluv.

☞ Rabaisser le carton. Terme de Relieur de livres. C'est couper avec une pointe d'acier le carton, qui fait la partie la plus solide de la couverture d'un livre, & le rendre de tous côtés égal à la tranche; ensorte néanmoins qu'il l'excéde de quelques lignes.

☞ Rabaisser. Il se dit aussi de la voix, & signifie, Elever moins la voix. *Rabaissez* un peu votre voix. Acad. Fr.

Rabaisser, se dit aussi pour, abaisser encore. *Diminuere, imminuere*. Cela n'est pas assez bas, il faut le *rabaisser* un peu plus.

Rabaissé, ée. part. pass. & adj. La modestie & la prudence obligent de prendre un air *rabaissé*, quand on combat des opinions communes, ou une autorité affermie. Log. Il signifie là, humble & modeste. *Minutus, demissus, repressus*.

RABANER. v. act. Terme de Marine. *Rabaner* quelque chose, c'est y attacher des rabans. *Funium appendices nectere*.

RABANISTE. Voyez Rabbiniste.

RABANS. Terme de Marine. Ce sont de petites cordes qui servent à attacher les voiles les unes aux autres, à les ferler, & à faire plusieurs manœuvres. *Tractorii funiculi, vel funium appendices*. On les appelle autrement *commandes*. Elles sont faites de vieux cables & filets, & les garçons en portant toujours à la ceinture pour servir au besoin.

RABASSIÉRE. f. f. Instrument de fer, en Languedoc, servant à arracher. Ce mot pourroit peut-être venir de *rabat*, ou de *arraba*, arracher. Borel.

RABASTEIN. f. m. Nom propre d'un bourg de l'Albigeois, en Languedoc. *Rapistanum*. Il est sur la riviere du Tarn, à sept ou huit lieues au-dessous d'Albi. Maty.

☞ RABASTER, ou plutôt RABÂTER, l's ne se prononçant pas. v. n. Je suis assez de l'avis de Nicot, de Pontus, de Tyard & de Trippault, qui le dérivent de *rabattein*, dont les Grecs se sont servis pour dire, se promener haut & bas, frapper & faire du bruit. Quoi qu'il en soit, on a appellé *Rabats* les Esprits : car c'est ainsi que Jacques de Clusa, qui a écrit de la façon de chasser les Esprits des maisons, remarque qu'ils sont appellés ; & on les nomme encore ainsi à présent dans les Provinces d'Anjou, de Poitou, de Saintonge & de Normandie. Et vous trouverez dans la Bibliothéque de saint Victor, de Rabelais liv. 2. ch. 7. la mommerie des *Rabats* & Lutins. Et en Normandie, quand on veut appeller une femme vieille diablesse, on l'appelle vieille *Rabache* : ce qui me fait ici remarquer que *rabatz* en Allemand signifie une fille hagarde, & qui fait beaucoup de bruit... *Ménage, Dict. Etym. au mot* Rabater.

Marot (to. 2. p. m 384.) s'est servi de ce mot dans une Epigramme sur le retour de Mlle de Tallard à la Cour.

> *O Esprit donc, bon feroit, ce me semble,*
> *Avecques toi* rabaster *toute nuict!*
> *Note 121. sur le chap. 7. du 2. liv. de Rabelais.*

Et Maître Pierre Cochart dit dans la premiére scéne du Tambour Nocturne, p. 5. to. 3. du Théatre de M. Des-Touches : Le diable d'Esprit a tant *rabasté* sur les tuiles, que j'ai cru que l'écurie me tomberoit sur la tête. *Rabaster* est vieux, & ne sert plus.

RABAT. f. m. Piéce de toile que les hommes mettoient anciennement autour du collet de leur pourpoint, tant pour l'ornement que pour la propreté. *Lineus colli amictus*. Un *rabat* à dentelles, un *rabat* de point, un *rabat* tout uni, un *rabat* empesé. On attache un *rabat* avec des glands. Il n'y a plus que les gens d'Eglise & de Robe qui s'en servent. Ceux-ci le portent très-long ; les Ecclésiastiques le portent beaucoup plus court & plus étroit. Lorsqu'il se rabat simplement sur le collet du pourpoint, sans descendre sur la poitrine, on l'appelle *collet* plutôt que *rabat*. C'est ainsi que le portent les Peres de l'Oratoire, ceux de S. Lazare ou de la Mission, & ceux de la Doctrine Chrétienne. Les Jésuites ne portent point du tout de *rabat*.

> *Puis appercevant ton* rabat
> *Reviré sens devant derriére,*
> *Ton œil chagrin, ton visage abatu,*
> *Ton front couvert & ta morne paupiere.*

Ménage dit que le *rabat* vient de rabattre, parce que le *rabat* n'étoit autrefois qu'un collet de chemise qui se rabattoit sur les épaules.

Rabat, terme de Teinture, est une légere façon de teinture qu'on donne aux étoffes de peu de valeur. *Levis tinctura*. Ainsi on dit, donner un *rabat* de suie de cheminée à des couleurs brunes ; comme aux couleurs d'olive passées en verd, on leur donne un *rabat* de suie.

☞ Rabat. Terme de Commerce très-usité à Amsterdam. C'est un escompte ou diminution que l'on fait sur le prix de certaines marchandises, lorsque l'acheteur avance le payement de la somme dont il étoit convenu avec le vendeur.

☞ Rabat. Les Blanchisseurs de cire nomment de la sorte un morceau de grosse toile qu'on met sur le tour ou tourillon de la greloire à quelque distance pour rabattre, qui s'éléve de la baignoire en tournant.

Rabat, au jeu de quilles, signifie le coup qu'on joue en revenant, après qu'on a poussé sa boule. *Alter globi jactus*. Il a abattu tant de quilles de venue, & tant de *rabat*. Il y a des endroits où l'on appelle le second coup *rabuter* ; parce qu'après avoir joüé le premier coup d'un certain but, le lieu où va se reposer la boule, sert d'un autre but pour joüer le second coup.

Rabat, se dit aussi du toit d'un jeu de paume qui rejette & répercute la balle. *Pilaris tecti situs oppositus*.

Rabat, est aussi un terme de Vanier. C'est le dessus de la cage. *Cœlum caveæ*.

Rabat, est aussi un vieux mot François, qui signifioit un Lutin, un Esprit qui revient la nuit, & qui fait du bruit dans la maison. *Larvæ, lemures*. Rabelais parle de la mommerie

mommerie des *Rabats* & Lutins. En Normandie le peuple appelle encore une méchante femme, une vieille *rabache*. En d'autres Provinces on dit *Rabatis* pour *Rabat*.

Rabat, est aussi une sorte de chasse. *Casset, plaga.* Voyez Chasse.

Rabat en issue de Cour. Vieux terme de Coutume. C'étoit un droit dû au Greffe par celui qui n'ayant pas comparu à l'Audience, lorsque sa cause avoit été appellée, qui comparoissoit à l'issue de l'Audience, & avant qu'elle fût levée, pour demander que le défaut prononcé contre lui fût rabattu; ce qui étoit fondé sur l'Art. XXIV. de l'Ordonnance de Louis XII. de l'an 1498. Ce droit est aboli.

☞ RABATAGE. s. m. On nomme ainsi à Bordeaux ce qu'ailleurs, & particuliérement à Amsterdam, on appelle Rabat, c'est-à-dire, une espéce d'escompte qui s'accorde par le vendeur à l'acheteur en faveur du prompt payement. *Rabatage* signifie aussi quelquefois la même chose que tare.

RABATH. s. f. Nom propre d'une ancienne ville de la Mauritanie Tingitane. *Rabatha*, anciennement *Oppidum novum*, *Oppinum*. Elle est maintenant dans le Royaume de Fez, entre la ville de ce nom & celle de Tanger, à 25. lieues de la premiere, & à vingt-une de la derniere. Maty.

RABAT-JOIE. s. m. Qui vient troubler la réjouissance de ceux qui sont en train de se divertir. *Obnunciator*. Ce critique, ce jaloux est un *rabat-joie*, ennemi du plaisir des autres. Cet accident fâcheux a été un grand *rabat-joie* dans la famille de ces Messieurs. Il est du style bas & familier.

RABATTRE. v. act. & réduplicatif. Abattre plusieurs fois. *Iterùm destruere*. Voilà deux fois que cet homme a fait bâtir & *rabattre* ce pavillon, parce qu'il a changé le dessein de son bâtiment.

Rabattre, signifie aussi, ôter, retrancher, déduire, diminuer. *Minuere, diminuere, deducere*. Sur la demande que vous me faites il faut *rabattre*, ou compenser ce que vous avez reçu. On a *rabattu* à cette servante sur ses gages le prix de ce qu'elle a laissé voler. C'est un prix fait, on ne peut pas *rabattre* un denier. On ne lui a rien *rabattu* pour les frais. J'ai été obligé de *rabattre* un tiers du prix de ma ferme à mes Fermiers. On le dit aussi au figuré. Donnez-moi un petit baiser en *rabattant* sur notre mariage. ☞ Quand on voit le bout de sa prison, chaque jour passé est une diminution à votre peine; mais quand on en est incertain, chaque jour n'est qu'autant de *rabattu* sur votre vie. Bussi Rabutin.

Rabattre, en terme de Palais & de Coutume, c'est révoquer. *Revocare, rescindere, abrogare*. *Rabattre* l'attendue ou congé, c'est le faire révoquer par comparition subséquente, faite en temps & lieu. De Lauriere. *Rabattre* les défauts ou exploits, c'étoit lorsque, selon les Ordonnances de Louis XII. 1499. & François I. 1539. le Juge à la fin de son siége avant que de se lever, faisoit publier & appeller les défauts qu'il avoit donnés le même jour, afin qu'ils valussent & tinssent contre les défaillans, & pour donner appointement à la cause par les comparans; & lorsque la partie qui avoit fait défaut à l'appel de sa cause, comparoissoit ensuite pour procéder & prendre appointement en la même Audience, ce qui s'appelloit faire *rabattre* le défaut.

Rabattre, signifie encore, parer, empêcher l'effet de quelque chose. *Retundere, elidere, eludere*. Un manteau de cheminée *rabat* la fumée, empêche qu'elle n'entre dans la chambre. Une double porte, un double chassis *rabattent* l'effort du vent. On dit en ce sens *rabattre* les coups, quand on pare des coups d'estocade. On le dit aussi de celui qui sépare deux personnes qui se battent, en se mettant entre deux. On le dit aussi au figuré de celui qui appaise des gens animés, qui adoucit leurs esprits.

Rabattre, se dit figurément en Morale, & signifie, rabaisser, ravaller. *Deprimere, reprimere, confundere*. Dieu confond & *rabat* l'orgueil des superbes. Il commença à *rabattre* un peu de sa grande assurance. Vaug. Un Juge ne doit rien *rabattre* de sa sévérité. Vous ne *rabattez* jamais de votre gravité.

Rabattre, signifie aussi, prendre son chemin en revenant, pour s'arrêter en un certain endroit. *Se recipere*. Si vous allez au Palais, venez *rabattre* chez moi, & vous reposer. On dit figurément *Rabattre*, pour, revenir, se rappeller à quelque chose, lorsque la chose qu'on quitte pour l'autre, est plus noble, plus sérieuse & plus importante. *Referre se, dare, tradere, commodare se*. Je suis charmé de voir d'honnêtes gens comme vous, & des Avocats de votre mérite, faire quelquefois tréve à la rudesse du métier, & se *rabattre* à des entretiens tels que ceux-ci. Morvain. On dit qu'un homme se *rabat* sur quelque chose, quand il se réduit à quelque moindre emploi, ou qu'il s'applique à quelque moindre travail que celui d'auparavant.

Rabattre, en termes de Palais, se dit des défauts & congés qu'on fait révoquer par le Juge en se présentant devant lui, & offrant de plaider pendant la même Audience. *Vadimonium irritum facere*. Un Avocat qui vient remontrer qu'il étoit à plaider ailleurs, fait rabattre le défaut qu'on avoit obtenu contre lui.

Rabattre, en terme de Manége, se dit d'un cheval qui manie à courbettes; & on dit qu'il les *rabat* bien, lorsqu'il porte à terre ses deux jambes de derriere à la fois. *E saltu aequaliter se demittere*. On dit aussi que le cavalier dompte & *rabat* l'impétuosité d'un cheval fougueux.

Rabattre. Terme de Laboureur. C'est rouler, adoucir, applanir la terre lorsqu'elle est mouillée, & que les avoines sont levées. *Terram lævigare, aquare, adæquare*. *Rabattre* les avoines.

Rabattre. Terme de Tireur d'or. C'est par le moyen du rotier, faire passer sur la rochette le trait qui est autour de la bobine. *Tractus reprimere*. *Rabattre* du trait. Trait *rabattu*.

Rabattre. Terme de Chasse. *Proripere*. Ce mot se dit d'un limier ou d'un chien courant, lorsqu'il tombe sur les voies de la bête qui va de temps, & en donne la connoissance à celui qui le méne. On dit aussi que les oiseaux se *rabattent* sur le gibier.

Rabattre. Terme de Tailleur. C'est prendre un petit morceau de l'étoffe, le remplier & le coudre. *Panni, telæ marginem sinuare*.

☞ Rabattre. Ce mot en termes de Teinturier se dit pour, corriger une couleur trop vive. Par les Réglemens & Statuts pour les Teinturiers, il est porté par l'article 22. que les verds bruns seront allumés & gaudés avec gaude ou sarrette, puis *rabattus* avec le verdet & le bois d'Inde. Et par l'article 24. les olives & verds doux doivent être montés de gaude & fustel, & *rabattus* avec le bois d'Inde & couperose. Les feuilles-mortes ne sont *rabattues* qu'avec la seule couperose; c'est l'article 23.

Rabattre. Terme de Tanneur. C'est jetter un cuir dans un pelin. *Pelles in scrobem deponere, demergere*. On tire le cuir de l'eau, & on le *rabat* dans un vieux pelin.

Rabattre. Terme de jeu de quilles. C'est jetter une seconde fois la boule dans le quillier, pour abattre des quilles. *Secundarium globi jactum obire*. J'ai *rabattu*, & j'ai fait cinq quilles de mon rabat.

On dit proverbialement, j'en *rabats* quinze, pour dire, j'ai perdu beaucoup de l'estime que j'avois pour lui. *Minuere, diminuere*. On dit aussi, j'en *rabats* la moitié. Je lui ai bien *rabattu* son caquet, pour dire, je l'ai humilié, je l'ai obligé à se taire. On dit aussi à ceux qui ont un habit neuf, qu'il leur faut *rabattre* les coutures, quand on les frappe légérement, par allusion à ce qu'on dit des Tailleurs, qu'ils *rabattent* les coutures, quand ils les cousent une seconde fois.

Rabattu, ue. part. pass. & adj. *Depressus, minutus*. ☞ On appelle épée *rabattue*, une épée qui n'a ni pointe ni tranchant; &, dames *rabattues*, une sorte de jeu qu'on joue sur le tablier d'un trictrac. Jouer aux dames *rabattues*. Acad. Fr.

On dit proverbialement, tout compté, tout *rabattu*; c'est-à-dire, tout ayant été bien calculé & compensé. *Circumspectis, vel subductis omnibus rationibus*.

RABBA, RABBATH. s. f. C'étoit anciennement la ville capitale des Ammonites. *Rabba, Rabbath, Ammana, Astarte*. Elle étoit située au pied des montagnes de Galaad, sur le Torrent de Jaboc, & dans la Tribu de Gad. Cette ville fut prise par David qui la ruina. Ptolomée Philadelphe la rebâtit, & lui donna le nom de Philadel-

phie, qui se communiqua à tout son territoire. Matt.

RABBANISTE. Voyez Rabbiniste.

RABBI. Voyez Rabin. C'est la même chose pour la signification, mais il y a quelque différence pour l'usage. 1°. Quand on emploie ce mot absolument, & sans le joindre à des noms propres, il faut dire Rabbin, & non pas *Rabbi*. Ce Rabbin vivoit au XIIe. siécle. Il ne faut point attribuer aux anciens Rabbins tous les sentimens des nouveaux 2°. Quand on met ce mot devant le nom propre d'un Docteur Juif, il faut dire *Rabbi*, & non pas Rabbin. *Rabbi* Salomon Jarhhi, & bien d'autres Juifs, sont de même sentiment. P. Souciet. *Dissert.* 228. *Rabbi* Salomon Jarhhi ou de Lunel. In. 3°. Si cependant on mettoit un article devant ce mot, il faudroit dire Rabbin & non pas *Rabbi*. Le Rabbin Abenezra est Auteur de cette interprétation, & non pas le *Rabbi* Abenezra. C'est l'explication du Rabbin Lévi Ben Gerson. 4°. J'ai dit un article, & non une préposition. Car avec les prépositions sans article il faut dire *Rabbi*, & quand il y a un article, Rabbin. Je vous renvoie à *Rabbi* Elias Lévita, & je vous renvoie au Rabbin Elias Lévite. Je tiens cela de *Rabbi* David Kimhhi, ou je tiens cela du Rabbin David Kimhhi. 5°. *Rabbi* n'a point de pluriel, & Rabbin en a. Ainsi il faut dire, les Rabbins, & non pas, les *Rabbis*, ont souvent de plaisantes imaginations. Les Rabbins Jéhuda Chijug, & Jéhuda Ben Chabin, sont les Auteurs de deux anciennes Grammaires Hébraïques. Si l'on vouloit dire *Rabbi*, il faudroit le répéter à chacun. *Rabbi* Jéhuda Chijug, & *Rabbi* Jéhuda Ben Chabin, sont les Auteurs, &c.

RABBIN. s. m. Docteur de la loi Judaïque. *Rabbinus, seu Doctor Legis antiquæ.* Les *Rabbins* occupent les premieres places dans les synagogues, & c'est à eux à prononcer sur les matieres de Religion, & souvent même sur les affaires civiles. Ils ont le pouvoir d'excommunier les désobéissans. Les *Rabbins* ont écrit plusieurs traditions superstitieuses, qu'ils observent aussi scrupuleusement que la Loi de Moyse. Les Commentateurs de la Bible ne laissent pas de profiter beaucoup de la lecture des *Rabbins*. Ce mot ne signifie autre chose que *Maître*, & les Juifs disoient, en dérision, à Notre-Seigneur au temps de sa Passion, *Ave, Rabbi*. La femme du Rabbin s'appelle *Rabbine*.

On appelle aussi figurément un *Rabbin*, un vieux *Rabbin*, un homme qui sçait beaucoup de choses abstruses, un vieux Sçavant. *Vetus Rabbinus*.

☞ RABBINAGE. s. m. Il n'est d'usage que pour signifier l'étude qu'on fait des Livres des Rabbins. Cet homme passe sa vie dans le *Rabbinage*. Il ne se dit que par mépris.

RABBINIQUE. adj. de tout genre. Qui est des Rabbins. *Rabbinicus*. Le caractère *Rabbinique* est différent de l'Hébraïque ordinaire. Ce n'est là qu'une interprétation *Rabbinique*.

RABBINISME. s. m. La doctrine des Rabbins. *Rabbinismus*. Il entend bien le *Rabbinisme*. André Sennert a intitulé *Rabbinisme*, une Grammaire Rabbinique qu'il a faite. *Rabbinismus, h. e. Præcepta Targumico-Talmudico-Rabbinica*.

RABBINISTE. s. m. Qui suit la doctrine des Rabbins, ou qui étudie leurs livres. *Rabbinista, vel doctrinæ Rabbinorum sectator*. Le Pere Simon croit & soutient qu'il faut dire *Rabbaniste*; & que si *Rabbiniste* se trouve dans la premiere édition de son Livre des Coutumes des Juifs, cela vient de ce que son Correcteur s'étoit imaginé que *Rabbiniste* étoit plus doux que *Rabbaniste*. En effet il faut prononcer *Rabbaniste*, non parce que *Rabbiniste* est plus doux que *Rabbaniste*, mais parce que ce mot vient de l'Hébreu *Rabbanim* qui est un nom de secte, & que les Juifs s'en servent lorsqu'il s'agit d'opposer leurs Docteurs à ceux des Juifs Caraïtes. Voyez Buxtorf dans son Dictionnaire Chaldaïque, Talmudique, Rabbinique sur le mot *Rabbanim*. *Rabbaniste* signifie donc un Docteur Juif qui défend les Traditions de ses peres, & non pas un simple Rabbin ou Docteur. Car les Juifs Caraïtes, qui sont contraires aux Traditions, ont leurs Rabbins ou Docteurs, aussi bien que les autres Juifs. Les personnes sçavantes qui ont écrit en Latin sur cette matiere, se sont servis du mot *Rabbanita* ou *Rabbanista*, c'est pourquoi il faut dire en François *Rabbanistes*, quoique les Auteurs du Journal de Trevoux ayent dit *Rabbinistes* dans l'extrait qu'ils ont donné du Livre de M. Schupart, touchant la secte des Caraïtes. M. Schupart ne s'est point servi d'autre mot que de celui de *Rabbanista*. Peut-être seroit-il mieux de dire en Latin *Rabbanita*. C'est-là le sentiment du Pere Simon : d'autres croiront & soutiendront que, comme on dit en François *Rabbin*, *Rabbinique* & *Rabbinisme*, il faut dire aussi *Rabbiniste*. Et l'usage paroît plus pour *Rabbiniste*, que pour *Rabbaniste*, en notre langue. Le P. Nau Jésuite, dit *Rabbinien* & Carraïn, dans son Voyage de la Terre sainte. ☞ Les *Rabbanistes* sont proprement ceux qui ont succédé aux anciens Pharisiens, dont ils suivent les traditions. On distingue les *Rabbanistes* des Caraïtes, en ce que ceux-ci suivent exactement l'Écriture; mais ils sont fort haïs des Juifs qui les regardent comme des Hérétiques. Simon sur Léon de Modéne.

RABBOTH. s. m. Nom que les Juifs donnent à d'anciens Commentaires sur le Pentateuque, & sur quelques autres Livres de la Bible. Ce sont des Recueils des explications allégoriques des Docteurs des Juifs. *Rabboth* signifie *excellent*.

☞ RABBOT. s. m. Ville de la Palestine dans la Tribu d'Ilsachar. Il en est fait mention dans Josué, & elle est nommée Rabbith dans l'Hébreu.

RABDOÏDE. adj. Terme d'Anatomie. C'est un nom qu'on donne à la seconde vraie suture du crâne, qu'on appelle autrement *sagittale*.

Ce mot est Grec, ῥάβδος, & signifie proprement qui a la figure d'une verge.

RABDOLOGIE. s. f. Partie de l'Arithmétique qui enseigne à en faire facilement les deux plus difficiles régles, qui sont la multiplication & la division, par les deux plus simples qui sont l'addition & la soustraction, & cela par le moyen de petites languettes séparées, timbrées des nombres simples, qu'on change suivant l'occasion. *Rhabdologia*. Cette invention est de Néper Baron de Merchiston Écossois, qui a aussi trouvé la belle invention des Logarithmes.

RABDOMANCE, RHABDOMANCE & RABDOMANCIE. s. f. Divination qui se fait par le moyen de baguettes. *Rhabdomantia*. S. Jérôme fait mention de cette espece de divination dans son Commentaire sur Osée, ch. IV. v. 12. où le Prophéte dit au nom de Dieu : Mon Peuple a interrogé du bois, & son bâton lui a prédit l'avenir. Ce Pere prétend que c'est la divination que les Grecs appellent *Rabdomancie*. Il la trouve encore dans Ézéchiel, XXI. 21. 22. où ce Prophéte dit : Le Roi de Babylone s'est arrêté à l'endroit où le chemin se sépare en deux. Il a gravé sur des fléches, ou selon S. Jérôme, il a mêlé des fléches. Il a interrogé ses Idoles, il a considéré le foie des victimes. Si c'est la même sorte de divination dans ces deux endroits, *Rhabdomance* étoit la même superstition que la Bélomance dont nous avons parlé Tom. I. & en effet plusieurs les confondent. Les Septante, eux-mêmes, ont traduit le חצים d'Ézéchiel par ῥάβδοι, *une verge*, quoiqu'il signifie des fléches. Ce qui est certain, c'est que dans Osée & dans Ezéchiel, les instrumens de divination dont on parle sont différens : dans Osée, c'est עצו, *etso*, מקלו, *maklo*, son bois, son bâton; dans Ézéchiel, חצים, *hhitsim*, des fléches. Mais peut-être se servoit-on indifféremment de baguettes ou de fléches; les guerriers, de fléches, & les autres de baguettes. Du reste, voyez ce que nous avons dit au mot Bélomance. Tom. I. Il paroît par les loix des Frisons que les peuples d'Allemagne ont pratiqué la *Rabdomance*. Les Scythes en avoient aussi l'usage; & Hérodote rapporte L. IV. que les femmes des Alains, cherchoient & ramassoient des baguettes bien droites, & s'en servoient à la même superstition.

Ce mot vient de ῥάβδος, *verge*, & μαντεία, *divination*, de μάντις, *devin*.

RABE. Voyez Rable. C'est ainsi qu'il faut dire. Dionis dit & écrit *rabe*; mais mal.

RABE. subst. fém. Vieux mot. Rave. *Rapum*. Lespleigney, cité par Borel.

Mais le nom ne sert d'une rebe.

☞ RABES de morue. Ce ſont les œufs de la morue que l'on ſale, & qu'on met en barique. Ce terme n'eſt en uſage qu'à la Rochelle; ailleurs on dit des *raves*.

☞ RABÉTE. ſ. f. Graine d'une eſpéce de choux dont on fait de l'huile.

RABÊTIR. v. act. Rendre bête & ſtupide. *Vecordem & ſtupidum efficere, reddere.* Le vin, la débauche, les afflictions *rabêtiſſent* les hommes. Cet homme eſt tout *rabêti* depuis quelque tems.

RABIH. ſ. m. Sorte de fruit qui ſe trouve dans le Royaume de Fez. Il reſſemble aux ceriſes, & a le goût des jujubes. *Rabihum.*

RABINE. ſ. f. Dans la nouvelle Coûtume de Bretagne art. 255. eſt une eſpéce de bois qu'on n'a pas coutume d'émonder. De Laurière.

☞ RABIS. adj. pl. m. Vieux mot. Loups *rabis*, loups raviſſans. *Note ſur Marot.*

RÂBLE. ſ. m. Partie de l'animal qui eſt vers les reins, entre le train de devant & celui de derriére. *Lumbus, dorſum.* Il ne ſe dit guère que des liévres, lapins ou autre gibier ſemblable dont on ſert le *râble*, comme la plus délicate partie.

On le dit par extenſion, des hommes forts & robuſtes qui ſont forts de reins, capables de porter de grands fardeaux; & quelquefois on le dit des gens vigoureux en amour. *Robuſtus, validus.* Les Médecins appellent le *râble* la troiſiéme diviſion de l'épine, qui eſt compoſée de cinq vertébres qui ſont entre celles du dos & celles de l'os ſacré.

Rable, eſt auſſi un outil qui ſert aux Plombiers & facteurs d'orgues, à jetter le plomb & l'étain pour l'étendre en lames déliées. *Rutabulum plumbarium.* C'eſt une piéce de bois, qui a des deux côtés deux rebords joints en équerre, & qui coule le long d'une table inclinée. On y verſe le plomb fondu, & ſelon qu'on le pouſſe plus ou moins vite, les lames ſont plus minces ou plus épaiſſes. Quelques-uns l'appellent *rabot.*

Rable, eſt auſſi un terme de Boulanger. C'eſt un inſtrument qui eſt à manche de bois, au bout duquel il y a un fer recourbé en maniére de croſſe, & qui ſert à remuer les tiſons, & à manier la braiſe dans le four. *Contus furnarius.* On dit *rouable* en quelques Province.

Rable, *reins*, ou *rabot* ſe dit auſſi de l'inſtrument dont on fait le mortier, & vient de *rouable* parce qu'il ſe tourne. Nicod. Borel.

Rable, ſe dit auſſi des piéces de bois qui traverſent le fond des bateaux, qui ſont rangées comme des ſolives, ſur leſquelles on attache les ſemelles, planches ou bordages du fond. *Navales coſta.* Dans les bâtimens de mer on les appelle *varangues.*

☞ RÂBLU, ue. adj. Qui a le râble épais, qui eſt bien fourni du râble. Un liévre bien *râblu.* Il ſe dit par plaiſanterie d'un homme fort & robuſte, C'eſt un gros garçon bien *râblu.*

RABLURE. ſ. f. ou *Jarlot.* ſ. m. Terme de Marine. L'entaille que fait le Charpentier ſur la quille, pour emboiter les gabords. *Inciſura.*

☞ RABOBELINER. v. act. Rapetaſſer. Il eſt bas, & n'a guère d'uſage qu'à l'infinitif, ou aux temps formes du participe. Il a *rabobeliné* tout cela. Voilà qui eſt étrangement *rabobeliné.* Acad. Franç. Il ſe trouve dans Cotgrave.

☞ RABONIR. v. act. Rendre meilleur. Il n'a d'uſage qu'en parlant de certaines choſes qui n'étant guère bonnes d'elles-mêmes, ou qui ayant été gâtées, deviennent enſuite meilleures. Les bonnes caves *raboniſſent* le vin. Il eſt bas.

RABOT. ſ. m. Outil de Menuiſier, qui ſert à corroyer le bois, & à le rendre uni. *Runcina.* Il eſt fait d'une piéce de bois, fort polie par deſſous, qui lui ſert de fût, au milieu de laquelle il y a une lumiére par où paſſe un fer, ou ciſeau incliné fort tranchant, qui enléve les inégalités du bois ſur lequel on le fait couler. Il a plusieurs noms ſuivant ſa grandeur, *la varlope, le guillaume, le riflart, le bouvet,* &c. qui différent ſeulement par leur longueur, ou par la taille de leurs fers. Les Charpentiers ont de gros *rabots* qu'ils appellent *galleres.* Il y a auſſi des *rabots* de fer pour les Ouvriers qui travaillent ſur le métal, & pour la marqueterie.

Rabot, ſelon Ménage, vient de *rabutum*, qu'on a dit pour *radutum*, qui vient de *rado.*

Rabot, eſt auſſi un outil fait d'une longue perche, avec une petite planche ronde ou quarrée attachée au bout. *Rutabulum, rutrum.* Il ſert aux Boueurs, pour faire avaller les boues, aux Manœuvres pour éteindre de la chaux, & faire du mortier, aux Vinaigriers pour remuer leurs lies, aux Pêcheurs pour troubler l'eau, & à d'autres uſages ſemblables. Les Fondeurs en ont auſſi de fer, qui leur ſervent d'écumoire, quand leur métal eſt fondu.

Rabot, eſt encore un outil de Jardinage. C'eſt une maniére de douve ronde par dehors, & plate par le bas. *Rutabulum.* On y attache vers le milieu, un manche, & on s'en ſert pour raboter les allées, c'eſt-à-dire, pour les unir, & les raffermir après que la charrue, ou le rateau y ont paſſé.

On appelle auſſi *rabot*, un outil qui ſert aux Plombiers, aux Facteurs d'orgues, pour jetter du plomb en lames déliées. *Rutabulum.* Il eſt fait de trois piéces de bois qu'on applique avec juſteſſe ſur une table inclinée, ſur laquelle elles font une eſpéce de rebord par en bas & aux deux côtés, qui forment une capacité dans laquelle on verſe du plomb fondu; & on fait couler le *rabot* ſur cette table, plus ou moins vite, ſelon l'épaiſſeur qu'on veut donner à la lame.

☞ Le diamant à *rabot* eſt un inſtrument dont ſe ſervent les Miroitiers pour équarrir leurs glaces, & les Vitriers pour couper les verres épais, comme celui qu'on nomme verre de Lorraine. On l'appelle *diamant*, parce que véritablement la principale piéce conſiſte en une pointe de diamant fin.

On dit figurément, donner un coup de *rabot* à un ouvrage; pour dire, le polir, en ôter les imperfections, le repaſſer, le revoir. *Opus runcina radere.*

> *Reprenez cent fois le* rabot *& la lime.* Boil.

On a dit d'un Auteur dont les vers étoient fort durs, & fort rudes:

> *N'exigez pas de lui qu'il poliſſe ſes rimes,*
> *Il ébrécheroit trop de* rabots *& de limes.*

Rabot, eſt auſſi une eſpéce de pavé fait de pierre dure, & ordinairement de liais, dont on pave les Égliſes, les jeux de paûme, & autres lieux publics, dont parle Savot en ſon Architecture. C'eſt une ſorte de liais ruſtique, dont on ſe ſert pour paver certains lieux, & pour faire les bordures des chauſſées de pavé de grais. Les Latins le nommoient *Rudus novum*, quand il étoit neuf, & *Rudus redivivum*, quand il étoit manié à bout, & qu'on le faiſoit reſervir Daviler.

RABOTER. v. act. Polir, unir avec le rabot. *Polire, perpolire, lævigare.* On *rabote* non-ſeulement le bois, mais même quelques métaux, comme le plomb, l'étain & le cuivre.

Raboter, ſe dit auſſi au figuré.

> *Plus je me lime, & plus je me* rabote,
> *Je croi qu'avecque moi tout le monde radote.* Regnier.

Pour dire, Plus je me conſidére & plus je m'examine, je penſe que tous les hommes ſont fous comme moi.

Raboter. Terme de Vinaigrier. C'eſt, Remuer la lie avec le rabot. *Raboter* la lie. *Fæcem movere.*

Raboter. Terme de Maçon. C'eſt, Remuer & détremper le mortier avec le rabot. *Raboter* le mortier. *Rutabulo arenatum diluere.*

Raboter. Terme de Jardinier. C'eſt, Unir la terre avec le rabot. *Rutro adæquare. Raboter* une allée.

RABOTEUX, euse. adj. Inégal, qui n'eſt pas poli, ni uni. *Scabroſus, ſcaber.* Le bois qui a beaucoup de nœuds, eſt *raboteux*, difficile à raboter, à unir. On le dit auſſi des chemins, des pays qui ont des hauts & bas, qui ont de grandes inégalités. Le Maine eſt un pays *raboteux.* Les chemins des montagnes ſont ordinairement *raboteux.* On pouſſoit les chariots hors des chemins, par des lieux gliſſans & *raboteux.*

Raboteux

Raboteux, au figuré, signifie, Rude, grossier, mal poli, mal digéré. *Indigestus, rudis.* La science est bien *raboteuse* dans les Ecrits des pédans. Gon. Limez un peu plus votre style; il est trop *raboteux*. Ablanc.

> *Sophocle enfin donnant l'essor à son génie,*
> *Des vers trop* raboteux *polit l'expression.* Boil.

RABOTIER. subst. m Terme de Monnoie. *Mensa striata.* C'est une table canelée de rayons ou sillons, dans lesquels les Monnoyeurs arrangent les carreaux l'un contre l'autre, qu'ils pincent par le milieu de leur plat avec de grandes tenailles fort légéres, qu'ils nomment *estanguet*, puis les couchent sur l'enclume, & en les tournant, frappent avec le réchaussoir sur leurs pointes & carnes, qu'ils arrondissent en cinq ou six tours.

RABOTIR. Vieux mot v. act. Polir. Borel. *Polire, perpolire.* On dit aujourd'hui, *Raboter*.

RABOUGRIR. v. act. & n. Terme de Forestier, qui se dit des bois qui ne sont pas de belle venue, qui sont étêtés, ébranchés, & qui ne profitent pas bien, qui ont le tronc court, noueux & raboteux. *Retorrere.* L'Ordonnance défend de deshonorer les arbres, de les étêter, car cela les *rabougrit*, & cause qu'ils se *rabougrissent*. Les bois se *rabougrissent*, quand ils ne sont pas coupés en bonne saison, le soleil les brûle. On le dit aussi des arbres fruitiers. Ce pêcher rechine; il est tout *rabougri*. C'est un terme bas & grossier dont on est obligé de se servir. La Quint.

Rabougri, ie part. pass. & adj. *Retortus, exsiccatus, retorridus.* Un arbre demeure nain & mal fait, & comme rentré en soi-même. Ce mot a autrefois causé un procès mémorable à M. Naudé, qui avoit appellé ainsi un Moine. *Hist. de l'Acad. de Paris.* Borel.

Rabougri, se dit figurément d'un homme de petite taille, contrefait & mal bâti. *Valgus.* C'est l'invention d'un certain Moine croté, *rabougri*, ratatiné. Mascur.

RABOUILLIÉRE, ou RABOUILLÉRE. subst. fém. Quelques-uns disent *rabouillers* au masculin. Terme de Chasse. C'est le trou où la lapine fait ses petits, dans le lieu le plus caché qu'elle peut trouver, pour empêcher que les gros lapins ne les mangent. *Cubile parientis cuniculi.* L'Ordonnance défend de ruiner les *rabouillères* des garennes. Si-tôt que leurs enfans sont nés, ils les cachent dans des *rabouillères*, comme les lapins font leurs petits. Ablanc. En quelques lieux on les appelle *balots*.

☞ RABOUTIR. v. a. Ce mot n'a guère d'usage qu'en parlant de quelques morceaux d'étuffe qu'on met bout à bout l'un de l'autre. *Raboutir* deux morceaux de velours. Il est populaire. Acad. Fr.

RABROUER. v. act. Traiter les personnes incivilement & rudement, quand elles demandent ou proposent quelque chose; les rebuter avec rudesse & avec mépris. *Asperius & durius repellere.* Un bon Juge ne doit jamais *rabroüer* les Parties qui le sollicitent. On peut écônduire un pauvre, mais il ne faut pas le *rabrouer*. Les pédans, les gens rustiques sont sujets à *rabrouer* le monde. Si l'on vous siffle, *rabrouez* vos Auditeurs. Ablanc.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *reprobare*.

Rabroué, ée. part. pass. & adj. *Repulsus.*

RABROUEUR, euse. adj. Qui rabroue, qui répond aux gens avec rudesse & incivilité. *Rudis, agrestis repulsor.*

☞ RABUTINADE. s. f. Querelle de Rabutin, pour ne pas dire d'Allemand. J'étois tout prêt à vous faire une *rabutinade*, ma chere Cousine, sur ce que je ne recevois pas la réponse que vous deviez à ma lettre du mois de Janvier. *Le Comte de Bussy à Madame de Sevigné, T. I. p.* 142. 143. Dans votre répartie à l'Avocat de Riom, j'ai trouvé votre *rabutinade* fort bien placée. *Madame de Sevigné, T. IV. des Lett. de Bussy*, p. 82.

☞ RABUTINAGE. subst. masc. Famille des Rabutins. Généalogie de cette Maison. Il y a des temps dans la vie bien difficiles à passer: mais vous avez du courage au-dessus des autres; & comme dit le proverbe, Dieu donne la robe selon le froid. Pour moi je ne sçai comme vous m'avoüez dans votre *Rabutinage*. Je suis une petite poule mouillée. *Madame de Sevigné, à son Cousin, le Comte de Bussy, T. II. p.* 18.

RAC.

RACA. Mot Syriaque qui se trouve en S. Matthieu ch. V. v. 22. & que quelques-uns de nos Interprétes conservent dans leurs Versions Françoises, comme S. Jérôme l'a gardé dans sa Version Latine. Et quiconque dira à son frere *Raca*, sera condamné par le Conseil. P. Amelote. Celui qui dira à son frere *Raca*, méritera d'être condamné par le Conseil. Port-R. Celui qui dira *Raca* à son frere, méritera d'être puni par le Conseil. Simon. L'Interpréte Grec de S. Mathieu a conservé ce mot Syriaque, qui étoit dans l'Original, parce que c'est un mot fort usité chez les Juifs. Io. Avant nos Interprétes cités ci-dessus, Luther, ceux de Genève & ceux de Louvain, la Version Angloise, avoient aussi retenu *Raca*. Le P. Bouhours a mieux aimé en exprimer le sens, & il a dit: Celui qui dira à son frere: *Homme de peu de sens*, méritera d'être condamné par le Tribunal du Conseil. *Raca* étoit un terme de mépris. Tous les Traducteurs qu'on vient de citer, écrivent *Racha*, excepté M. Simon qui dit *Raca*. Il a raison; tous les Exemplaires de l'Écriture ont en Latin *Raca*, & en Grec ῥακά. Deux ou trois, avec Hésychius, ont ῥακκά, qui est la même chose. Il n'y a que l'Exemplaire de Beze qui est aujourd'hui à Cambridge, & S. Irenée, qui écrivent ῥαχά; Mais il est clair que c'est une faute de Copiste, & que ces deux autorités ne doivent point l'emporter sur tant d'autres. D'ailleurs l'origine de ce mot, montre qu'il faut écrire *Raca*.

En effet, il vient de ריקא en Syriaque, *raca*, de l'Hébreu רק *rek*, qui au propre signifie *vuide*, dans lequel il n'y a rien: & quant au figuré, on le dit des hommes; un cerveau vuide, une tête vuide, c'est-à-dire, un homme vain, de peu de sens, un imbécille.

RACAGES. s. f. plur. Terme de Marine. Ce sont des boules de bois enfilées qu'on met sur les mâts pour faciliter le mouvement des vergues, & les faire amener plus promptement. *Scandularii globuli.* On les appelle aussi *racques* & *racquemens*. On appelle ce chapelet la *trosse*.

RACAILLE. s. f. Terme de mépris, qui se dit de la lie du peuple, du rebut du peuple, de ce qui est de moindre valeur en chaque chose. *Quisquiliæ, fæx populi, sordes urbis.* Les séditions ne se font que par la *racaille*, par les gens de la lie du peuple. Il se mit à leur représenter combien de fois Philotas les avoit chassés de leurs logemens pour y mettre cette *racaille* d'esclaves. Vaug.

Racaille. Ce mot se dit au figuré, de toutes les choses de rebut. Un méchant payeur ne paye qu'en sous, en doubles, en monnoie de billon, & en semblable *racaille*. On a tiré les plus beaux tableaux, les piéces les plus curieuses de ce cabinet, il n'y a plus que de la *racaille*.

Ce mot vient de *race*, comme *canaille* de *canis*. Ménage; & *race* vient de *radix*. Borel. D'autres le dérivent de *racaill*, qui, en langage Celtique ou Bas-Breton, signifie la même chose.

RACAMBEAUX. s. m. Terme de Marine. Grand anneau de fer fort menu, qui sert à assujettir au mât la vergue d'une chaloupe à voile. *Annulus major ferreus antennalis.*

RACANELLO. s. m. Nom propre d'une petite riviére de la Calabre citerieure. *Racanella*, anciennement *Cylistarnus*. Elle baigne Cassano, & se décharge dans le golfe de Tarente. Matt.

☞ RACCOLT. adj. m. Ce mot est vieux. En termes de Manége, on appelloit un pas de *raccolt*, un pas d'école réglé & soutenu. La Broue dans son Traité de l'art du Manége, & quelques autres anciens Ecuyers, se sont servis de ce terme, qui vient du *raccolto* des Italiens, qui signifie la même chose; mais aujourd'hui ce mot est tellement banni du Manége, qu'on ne l'y entend plus prononcer.

RACCOMMODAGE. s. m. Travail ou salaire de celui qui raccommode. *Refectio, restauratio.* Il a été trois jours à travailler au *raccommodage* de cette tapisserie, il demande tant pour son *raccommodage*. *Reconcinnatoris, refectoris merces.*

RACCOMMODEMENT

RACCOMMODEMENT. subst. masc. Renouvellement d'amitié, réconciliation *Reconciliatio*. Ces gens mariés ont tous les jours des brouilleries, & il faut faire sans cesse des *raccommodemens*.

RACCOMMODER. v. act. Refaire, r'habiller, remettre une chose en ordre, en bon état. *Reficere, reconcinnare*. Il faut *raccommoder* ce mur, ce pignon, le refaire tout à neuf. Raportez cet habit chez le Tailleur, il y a quelque chose à *raccommoder*. Vous avez dérangé cette chambre, ces livres, il les faut *raccommoder*. Ce Chicaneur avoit gâté mon affaire, j'ai eu bien de la peine à la r'habiller, à la *raccommoder*.

☞ Raccommoder. Il se dit aussi en parlant des ouvrages d'esprit, & signifie, Réformer ce qu'il peut y avoir de mauvais. Voilà une période qu'il faut *raccommoder*. Acad. Fr.

☞ Raccommoder. On se sert de ce terme pour les agreils de mer, comme de celui de *radouber* pour le corps du vaisseau.

Raccommoder, signifie figurément, Réunir des personnes, les réconcilier, les rapatrier. *Conciliare*. Ces amis étoient fort brouillés: mais on les a *raccommodés*. Les fils se pourront *raccommoder* avec leur pere, & toi tu demeureres dans la nasse. Mol. Les Amans se brouillent souvent, mais il ne faut personne pour les *raccommoder*. Ceux qui rompent légérement, se *raccommodent* de même. S. Real. Quand la guerre est entre deux personnes, le dépit doit céder au plaisir de se *raccommoder*. Charleval.

Raccommodé, ée. part. pass. & adj. *Reconciliatus, refectus, reconcinnatus*.

☞ RACCOMMODEUR, euse. subst. Qui raccommode. Il ne se dit guère que des petites gens qui raccommodent certaines choses, comme bas, souliers. Voilà un étrange *raccommodeur* de bottes. Une *raccommodeuse* de point. Une *raccommodeuse* de dentelles.

RACCORDEMENT. s. m. Terme d'Architecture. C'est la réunion de deux corps à un même niveau ou superficie, ou d'un vieil ouvrage avec un neuf, comme il a été pratiqué avec beaucoup d'entente par François Mansard à l'Hôtel de Carnavalet, rue de la Couture Sainte Catherine à Paris, pour conserver la sculpture de la porte faite par Jean Goujon, où la façade neuve, qui est un des plus excellens ouvrages d'Architecture, se raccorde parfaitement bien, tant au dedans qu'au dehors, avec le reste de cette ancienne maison, qu'on tient être de Jean Bulan, Architecte. Daviler. *Rejunctio, adaquatio*.

On appelle encore *raccordement*, la jonction de deux terrains inégaux, par pentes ou perrons dans un jardin. Daviler.

RACCORDER. v. act. & rédupl. Accorder de nouveau. *Reconciliare*. Les Amans se brouillent souvent ensemble, & ils se *raccordent* tout seuls. *In concordiam redire. Amicitiam reconciliare*.

Raccorder, se dit aussi des instrumens de Musique. *Fides iterùm intendere, aptare ad concentum*. Le luth a cela d'incommode, qu'il le faut *raccorder* à tout moment, il ne tient point d'accord. L'orgue a cela de bon, qu'il ne le faut *raccorder* de long-temps.

Raccorder, en Architecture signifie, Faire un raccordement. Daviler. *Adaptare*.

Raccordé, ée. part. pass. & adj. *Adaptatus, conciliatus*.

RACCOUPLER. v. act. & rédupl. Remettre ensemble les choses qui avoient été accouplées. *Iteratò jugare, revocare ad copulam*. Il faut *raccoupler* les levriers pour les ramener en lesse. Il faut *raccoupler* les bœufs à la charrue pour les remettre au travail.

Raccouplé, ée. part. pass. & adj. *Iteratò jugatus*.

RACCOURCI. s. m Abrégé de ce qui est ailleurs en plus grand volume. *Epitome, compendium, summula*. Ce livre est un *raccourci* de toute la doctrine de S. Thomas. Cette beauté est un *raccourci* de toutes les merveilles de la nature. Je suis un *raccourci* de la misere humaine. Scar. Il en est comme des Cartes de Géographie, quand elles passent une certaine mesure, tout y est, mais nos yeux ne sçauroient plus le découvrir. Ce n'est que par des *raccourcis* qu'on se forme quelque idée un peu juste ou du tout, ou de chacune de ses parties. Palisson.

RACCOURCIR. v. act. signifie la même chose qu'*accourcir*, Rendre plus court. *Contrahere, minuere*. Il faut *raccourcir* ce juste-au-corps, on ne les porte plus si longs. Il faut *raccourcir* les rênes de ces chevaux. Il faut *raccourcir* ces étriers, ils sont trop longs pour moi.

☞ On dit, *Raccourcir* ses pas en dansant, pour dire, les étendre moins. Acad. Fr.

Raccourcir, s'emploie aussi quelquefois au figuré, pour, Abréger, faire durer moins. *Curtare, brevius facere*. Quelque démon envieux a *raccourci* notre félicité, par le retranchement de nos jours. Ablanc.

Raccourcir, se dit aussi pour, Diminuer, rendre moins long. *Minuere, decurtare*. Les jours sont *raccourcis* de moitié. Voit.

Marseille à cet abord des cohortes latines;
Ne peut pas réformer le coup de ses machines;
Ni de ses traits lancés, par de puissans ressorts,
Raccourcir *la portée, ou régler des efforts*. Brebeuf.

Raccourcir, est aussi un terme de Peinture, & se dit des figures qu'on diminue selon les régles de la Perspective, suivant qu'on les veut faire paroître plus ou moins éloignées de ce qui est sur le devant du tableau. *Contrahere*.

Raccourci, ie. part. pass. & adj. *Contractus, minutus, imminutus*. Il lui a porté un coup d'épée à bras *raccourci*; pour dire, hors de garde & de mesure, & de toute sa force.

Raccourci, en termes de Blason, se dit des pieces honorables qui ne touchent point les bords de l'Écu. *Insectus, resectus*. C'est la même chose que *coupé, alaisé* ou *alisé*.

RACCOURCISSEMENT. s. m. Ce qui est peint en raccourci. *Refectè depictus*. Le *raccourcissement* des figures est ce qu'il y a de plus difficile dans la Perspective.

RACCOUTREMENT. s. m. Action de raccoutrer, de r'habiller, de raccommoder quelque habit ou autre chose semblable. *Refectio, interpolatio*.

RACCOUTRER. v. act. Raccommoder, rapiécer. Il se dit proprement des habits. Il faut *raccoutrer* ce pourpoint, ce bas. *Resarcire, interpolare*.

On le dit aussi des choses qu'on veut mettre en meilleur ordre qu'elles n'étoient. *Restituere*. *Raccoutrez* ce tapis qui est de travers. Il faut *raccoutrer* cette affaire. En ce sens il est bas.

RACCOUTREUR, euse. adj. Ravaudeur, se dit proprement de celui qui raccommode des bas de chausses. *Interpolator, refector*.

RACCOUTUMER. v. act. & rédupl. Reprendre une coutume, une habitude. *Denuò assuescere, intermissum jamdiu morem inducere*. Quand un homme a été quelque temps dans les grands Emplois, il a de la peine à se *raccoutumer* à la vie privée. *Raccoutumez*-vous à l'ordinaire bourgeois. On se *raccoutume* aisément aux vices.

Raccoutumé, ée. part. pass & adj. *Assuefactus denuò*.

RACCROCHER. v. act. & rédupl. Rependre ce qu'on avoit détaché, le remettre à son croc; l'accrocher derechef. *Iterùm inuncare, vel harpagare*. *Raccrochez* cette tapisserie.

Raccrocher, se dit aussi pour, Rattraper, recouvrer, reprendre. *Resumere*. Il m'étoit échapé, mais je l'ai *raccroché*.

Il se dit figurément en Morale, avec le pronom personnel, & signifie, se rejoindre, se raccommoder. *Rejungere se*. Ce valet étoit sorti d'avec son maître, mais il a trouvé le moyen de se *raccrocher* avec lui Ces Amans étoient brouillés, mais ils se sont *raccrochés* bientôt après.

Cela n'est rien,
Et de vous raccrocher *vous trouverez moyen*. Mol.

Raccroché, ée. part. pass. & adj. *Reharpagatus, iterùm injunctus*.

RACE. s. f. Lignée, lignage, extraction; tous ceux qui viennent d'une même famille; génération continuée de pere en fils: ce qui se dit tant des ascendans que des descendans. *Genus, stirps, progenies, radix, semen*. Il vaut mieux être le premier que le dernier Noble de sa *race*: c'est ce qui fut répondu par Iphicrate, Capitaine des Athéniens, à Hermodius qui lui reprochoit la bassesse de sa naissance, parce qu'il étoit fils d'un Cordonnier.

Les Rois d'Ethiopie ſe vantent d'etre de la *race* de Salomon, par la Reine de Saba. Jesus-Christ étoit de la *race* de David. Il faut qu'un Chevalier prouve ſa nobleſſe de quatre *races*. Les Magiſtrats de quelques Républiques prouvent une *race* roturiere. Dieu promit à Abraham de multiplier ſa *race* comme les étoiles du ciel, c'eſt-à-dire, de lui donner une longue & ample poſtérité. Cet homme n'a point laiſſé de ſa *race*, il n'a point laiſſé d'enfans. C'eſt une *race*, une maiſon éteinte.

Ce mot vient de *radix*, comme ſi l'on diſoit la racine de l'arbre généalogique.

Race, dans l'Hiſtoire, ſe dit d'une longue ſuite de Rois de même lignée. *Gentilitas, poſteritas.* En France on compte les Rois de la I. de la II. & de la III. *Race.* La *race* des Ottomans, des Arſacides, des Ptolomées. Les peuples n'ont jamais mieux rencontré pour la grandeur & pour la tranquillité des Etats, que quand ils ſe ſont réſolus à prendre leurs Rois d'une ſeule *race*, de pere en fils, tel qu'il plairoit au ciel de les leur envoyer. M. Scud.

Race, ſe dit auſſi des anciennes familles illuſtres. *Genus.* La *race* des Héraclites, des Scipions, des Fabiens.

Race, ſe dit auſſi des eſpéces particulieres de quelques animaux *Species.* Les lévriers, les épagneuls ſont des *races* particulieres de chiens. On lui a fait couvrir des lices afin de faire *race*. Salm. Les Anglois ne veulent pas ſouffrir qu'on ait de la *race* de leurs guilledins. Pour faire *race*, il faut choiſir de bonnes cavales. Soleysel.

Race, ſe dit auſſi ironiquement & en mauvaiſe part, des gens & des conditions qui s'adonnent ordinairement à faire du mal. *Semen, ſeminium.* Les laquais ſont une chienne de *race*. Jesus Christ appella les Phariſiens *race* de viperes. C'eſt une maudite *race* que les filous, on ne la peut exterminer. On appelle *race patibulaire*, une famille dans laquelle il y a eu quelques gens ſuppliciés.

Race, en termes poëtiques, ſe dit de la poſtérité du genre humain. *Poſteri, nepotes.* Le Déluge fit périr toute la *race* mortelle.

Que direz-vous, races *futures*, &c.

C'eſt le commencement d'une Ode de Malherbe:

Siéroit-il bien à mes écrits
D'ennuyer les races *futures?*

On dit auſſi en parlant des Divinités du Paganiſme, *Race* immortelle.

On dit proverbialement, que bon chien chaſſe de *race*; ce qui ſe dit figurément de l'homme. *Canis ſtirpem redolet, ſequitur, imitatur.* Cette fille chaſſe de *race*, elle eſt galante comme a été ſa mere. Ce garçon chaſſe de *race*, il eſt avare & uſurier comme ſon pere. On dit auſſi ironiquement en parlant des bonnes femmes, que la *race* en eſt éteinte.

RACER. v. n. Terme d'Oiſeleur. Produire un petit ſemblable à ſoi. *Pullum ſui ſimilem producere. Pullum ſuæ ſpeciei producere.* On met ordinairement la femelle du ſerin & le mâle chardonneret, linottes ou autres: mais pour moi, je ſuis pour qu'on mette le contraire; ſçavoir, le mâle ſerin & la femelle chardonneret, linotes ou autres, parce que le mâle ordinairement *race* plus que la femelle; ainſi les mulets qui ſortiront d'un mâle ſerin ſeront plus beaux, & chanteront mieux que s'ils ſortoient ſeulement de la femelle. Hervieux, *Traité du Serin de Canarie*, c. 21. C'eſt-à-dire, que les petits tiennent plus du mâle, ſont plus ſemblables au mâle qu'à la femelle.

☞ RACHAL. ſ. m. Ville de la Paleſtine dans la Tribu de Juda. Il en eſt parlé au premier Livre des Rois.

RACHALANDER. v. act. & rédupl. Faire revenir une chalandiſe perdue. *Emtores revocare, reducere, vel emtorum frequentiam revocare.* Depuis qu'une boutique, un cabaret, un jeu de paume ſont déchalandés, on a bien de la peine à les *rachalander*. Le bon marché, la bonne marchandiſe, c'eſt ce qui *rachalande* les maiſons.

Rachalandé, ée. part. paſſ. & adj. *Ad emtorum frequentiam revocatus.*

RACHASSEUR. ſ. m. Vieux terme. *Rachaſſeur* de forêts, celui qui raméne du gibier. De Lauriere. *Qui feras in ſilvam reducit.*

RACHAT. ſubſt. m. Action par laquelle on rachette, on retire une choſe qu'on a vendue, ou qui étoit en la poſſeſſion d'un autre. *Redhibitio.* Il avoit vendu & conſtitué une rente à un tel, il en a fait le *rachat*, il a quittance du *rachat*. La faculté de *rachat*, même à perpétuité, ſe preſcrit par 30. ans. Le *rachat* de ſon cheval lui a coûté le double de ce qu'il l'avoit vendu. Le domaine du Roi ſe vend à faculté de *rachat* perpétuel. Le *rachat* d'une penſion eſt ſon extinction. On dit auſſi le *rachat* des biens eccléſiaſtiques, pour dire, le retrait de ces biens-là. On appelle auſſi en quelques Coutumes *rachat*, le retrait lignager; & *faculté* de *rachat*, le retrait conventionnel, en vertu d'une clauſe de réméré.

☞ Rachat du pain. C'eſt un uſage dans les vivres de faire le décompte aux troupes du pain qu'elles laiſſent à chaque diſtribution entre les mains du Munitionnaire. Ce pain eſt celui que le Roi accorde aux Officiers par l'état de campagne, & qu'ils ne conſomment point, aimant mieux manger du pain blanc qu'ils achétent pour leur table.

On dit en Théologie, que Jesus-Christ a répandu tout ſon ſang pour le *rachat* des hommes, des pécheurs. *Redemtio.* Le *rachat* des captifs eſt une œuvre de charité.

Rachat, ſignifie auſſi le revenu d'une terre ou d'un héritage pendant une année, qu'il faut payer au Seigneur dominant en quelques mutations de propriétaire: ce qui eſt différemment déterminé ſelon les diverſes Coutumes. *Solutio.* En la Coutume de Paris on doit *rachat*, ſi ce n'eſt en vente ou bail à rente rachetable, art. 33. Ce *rachat* eſt ce qu'on appelle autrement *relief*. *Rachat* remontré, dans les Coutumes de Loudunois, d'Anjou, du Maine & de Poitou, c'eſt quand durant l'année du *rachat* il échet un autre *rachat* d'une terre tenue à hommage de la terre qui court en *rachat*, & duquel *rachat* le Seigneur doit joüir tant que l'année du premier *rachat* durera, & non plus. De Lauriere.

RACHE. ſ. ſ. Terme de Marine. La *rache* de goudron, c'eſt la lie du méchant goudron. *Picis fæces.*

RACHETABLE. adj. m. & ſ. qui ne ſe dit guère qu'en ces phraſes. Une rente conſtituée à prix d'argent eſt toujours *rachetable*. Le domaine du Roi eſt *rachetable* à perpétuité. *Redimendus.*

RACHETER. v. act. & rédupl. Acheter une ſeconde fois. *Redimere.* J'avois acheté une telle étoffe, elle ne me plaiſoit pas, j'en ai *racheté* d'autre.

Racheter, ſignifie auſſi acheter une choſe qui avoit été vendue; tirer de la puiſſance & de la domination de quelqu'un. *Rem alienatam iterum emere.* Il avoit vendu ſa maiſon, mais ſon fils l'a *rachetée* bien plus cher. Les Mathurins ont *racheté* beaucoup d'eſclaves en Barbarie. Le Seigneur a *racheté* ſon peuple de la ſervitude. Acad. Je *racheterois* ce tableau au poids de l'or.

Que ne lui laiſſez-vous racheter *à tel prix*
Sa coupable moitié, dont il eſt trop épris. Rac.

Racheter, ſignifie auſſi éteindre une rente, une penſion conſtituée, s'en libérer. *Vectigali annuo ſe liberare.* On *rachete*, on amortit les rentes conſtituées en argent, en rembourſant le principal & les intérêts toutes fois & quantes. Les penſions ſe *rachètent*, s'éteignent, moyennant une ſomme dont on convient.

Racheter, en termes de Palais, ſignifie encore, Payer un droit de rachat dû au Seigneur en certains cas. *Præditi pretium iterato ſolvere.* Il faut *racheter* ſa terre en telles mutations.

Racheter, s'emploie auſſi pour dire, S'exempter, ſe rédimer de faire ou de ſouffrir quelque choſe qui donne de la peine. *Se eximere, redimere.* Je donnerois dix écus pour me *racheter* de cette corvée. Avec de l'argent il s'eſt *racheté* de la corde, des galeres. Il *racheta* ſa vie par la perte de ſon autorité. Ablanc. Je me *racheterai* toujours fort volontiers d'être fourbe, par être ſtupide, & paſſer pour tel. La Bruy.

Racheter, parmi les ouvriers ſignifie, Regagner, retrouver, corriger un biais par une figure réguliere, comme une plate-bande qui n'étant pas parallele, raccorde un angle hors d'équerre avec un angle droit dans un compartiment

partiment. Daviler. *Restaurare, reaptare. Racheter* signifie encore dans la coupe des pierres, Joindre par raccordement deux voûtes de différentes espéces. Ainsi on dit qu'un cul de four *rachéte* un berceau, lorsque le berceau y vient faire lunette : que quatre pendentifs *rachétent* une voûte sphérique, ou la tour ronde d'un dôme, parce qu'ils se raccordent avec leur plan circulaire, &c. Daviler.

☞ On dit figurément *Racheter* ses pêchés par l'aumône, pour dire, obtenir la rémission de ses péchés en faisant l'aumône.

☞ Dans le style familier on dit figurément, Si vous me faites ce plaisir-là, vous me *racheterez* la vie. Acad. Fr.

RACHIMBURGES. f. m. Vieux mot. C'étoit autrefois le nom d'une charge de guerre. *Fauchet*. Borel.

☞ RACHITIQUE. adj. de tout genre. Noué, qui a des nœuds. Du mot Grec ῥάχις, qui signifie l'épine du dos, où est la cause de cette maladie, nommée pour cela *rachitis*. On a imprimé le récit d'une opération césarienne faite avec un heureux succès le 11. de Juin 1740. à une femme de trente-six ans, demeurante à Paris rue Guénégaud. Cet événement est d'autant plus intéressant, que l'opération césarienne a été rarement pratiquée sur un corps vivant. Cette femme n'a, dit-on, que trois pieds & demi de hauteur, & est toute *rachitique*....... Le succès de cette opération fait beaucoup d'honneur à la célébre Chirurgie de Paris, & en particulier à M. Soumain. Elle n'a duré que six minutes. L'enfant a vécu dix jours. *Obs. sur les Ecrits Mod. T. XXIII. p.* 283. 284

RACHITIS, ou RHACHITIS. f. f. Terme de Médecine qui signifie deux choses. 1°. Quelques-uns le prennent pour la moële de l'épine du dos. 2°. C'est le nom d'une maladie assez rare en France, mais fort commune en Angleterre. Elle consiste en ce que les parties du corps ne reçoivent pas également de la nourriture, & elle est accompagnée d'un relâchement des parties, de foiblesse, de débilité. La tête grossit extraordinairement, & toutes les autres parties au-dessous de la tête amaigrissent. Il se fait des excrescences aux jointures, les os se courbent, la poitrine se rétrécit, l'abdomen s'enfle, les hypocondres s'étendent, & tout cela est accompagné de toux, &c. Comme la cause de cette maladie est dans l'épine du dos, c'est ce qui l'a fait nommer *Rachitis* de ῥάχις, qui, en Grec signifie l'épine du dos. En François cette maladie n'a point de nom ; il faut se servir du mot Grec *Rachitis* : nous disons de ceux qui l'ont, qu'ils sont noués. Voyez Blanchard, Harris, &c.

☞ M. Col de Villars donne à ce mot le genre masculin ; mais ῥαχῖτις étant du genre féminin, & ce mot ayant passé dans notre Langue, sans recevoir aucun changement, il doit être du genre féminin.

RACHSTAT. Voyez Rastat.

☞ RACINAGE. f. m. Terme de Teinture. C'est le bouillon ou la décoction de la racine, écorce & feuille de noyer, & coque de noix.

RACINAL. f. m. Terme d'Architecture. Piéce de bois dans laquelle est encastrée la crapaudine du seuil d'une porte d'écluse. *Radicale tignum*. Daviler.

On appelle aussi *racinales*, en termes de charpenterie, des piéces de bois qui sont entre les blochets & les consoles, pour soutenir quelque fardeau. *Præsepium orthostata*.

RACINAUX. f. m. plur. Terme d'Architecture, qui se dit des piéces de bois qui s'appliquent sur des pilotis, sur lesquelles on éléve des fondemens, des piles de ponts, &c. *Transversæ trabes palis basium imposita*. Les *racinaux* sont des piéces de bois, comme des bouts de solives, arrêtées sur des pilotis, & sur lesquelles on pose les madriers & plate-formes, pour porter les murs de douve des réservoirs. Ce mot se dit aussi des piéces de bois plus larges qu'épaisses, qui s'attachent sur la tête des pilotis, & sur lesquelles pose la plate-forme. Daviler.

Racinaux de comble. Espéces de corbeaux de bois, qui portent en encorbellement sur des consolles, le pied d'une ferme ronde, qui couvre en saillie le pignon d'une vieille maison. Daviler.

Racinaux d'écurie. Petits poteaux, qui arrêtés de bout dans une écurie, servent à porter la mangeoire des chevaux. Id.

Racinaux de grue, piéces de bois croisées, qui font l'empatement d'une grue, dans lesquelles sont assemblés l'arbre & les arcs-boutans. On les nomme solles, quand elles sont plates. Id.

RACINE. f. f. Partie de la plante qui reçoit la premiére le suc de la terre, & qui la transmet aux autres. *Radix*. Cette partie est presque toujours dans la terre. Il y a très-peu de plantes où elle soit hors de terre, & nous n'avons presque que le lierre & la cuscute qui ayent une partie de leurs *racines* découverte. Nous ne connoissons aucune plante qui n'ait sa *racine* attachée à la terre, ou à quelque corps terrestre. Toutes les *racines* sont garnies de fibres, & d'une écorce plus ou moins épaisse. Pour défricher des terres, il faut arracher les *racines* des arbres, des ronces. Les bois blancs prennent facilement *racine* dans les lieux humides. Les *racines* d'olivier & de noyer sont veinées & variées de couleur. La rhubarbe est une *racine* purgative. On se sert de *racines* de guimauves pour se nettoyer les dents. Il y a des plantes dont la *racine* se renouvelle tous les ans ; tel est l'arum d'Égypte selon Grew, dans son *Musæum regalis Societatis*, où il ajoûte que les Botanistes ont peu fait d'attention à cette propriété de quelques plantes.

☞ Racine. f. f. On appelle absolument *racines*, celles qui se mangent. Cet homme ne vit que de *racines*. Les anciens Anachorétes ne se nourissoient que de fruits & de *racines*. Les principales *racines* qui se servent sur la table, sont la scorsonaire ou le salsifis d'Espagne, le salsifis ordinaire, la carote, la bette-rave, le chervis, le panais ou pastenade, le navet, la raiponse, le topinambour, la truffe, la rave, le radis, le raifort, &c.

Ce mot vient du Latin *Radix*.

On dit en termes de Palais, des fruits pendans par les *racines*, quand ils ne sont pas encore coupés, ni cueillis. Les fruits pendans par les *racines*, font partie du fonds, se peuvent saisir réellement avec la terre. *Fructus pendali, pendentes*.

Racine, en termes de Médecine, se dit aussi des parties du corps qui y sont fortement attachées, ou qui ont un accroissement continuel. *Radix*. Quand on arrache les dents, il faut ôter jusqu'à la *racine*. L'orpiment fait tomber le poil jusqu'à sa *racine*. Un cancer, un squirre, un cor au pied, sont des maux qui prennent *racine*, qu'on a du mal à guérir, à arracher jusqu'à la *racine*. La *racine* des doigts est l'endroit par où ils sont attachés à la main. On considére dans la Chiromence, la *racine* des doigts. On dit aussi qu'une saignée, une purgation guérit un mal, avant qu'il ait pris *racine*.

Racine, en terme de Teinturiers, signifie la même chose que couleur fauve ; & sous le nom de *racine* on doit entendre l'écorce, la feuille de noyer, & la coque de noix, qui sont les trois ingrédiens qui servent à la faire. *Cortex*.

Racine, se dit figurément en choses morales. *Radix*. Quand le vice a pris *racine* dans une ame, on a bien de la peine à l'en arracher. Couper l'hérésie par la *racine*. *Extirpare*. Notre amitié n'a pas encore jetté d'assez profondes *racines*. Acad. La verité qui est entrée dans l'esprit par démonstration, y prend de plus profondes *racines*, que celle qui n'y est reçue que par autorité. Huet. L'ivrognerie est la *racine* de tous les maux. Maucroix. Saint Antoine retrancha la cupidité par la *racine*, en vendant tout son patrimoine, pour n'être plus en danger d'en abuser. Fl. Il n'est pas aisé d'arracher du cœur une passion qui y a pris de profondes *racines*. L. d'Ab. a Éloïsa. Les *racines* des Sciences sont amères ; mais les fruits en sont doux. Aalanc.

Le remords dans un cœur, où la fureur domine,
De la vertu nous marque un reste de racine. Qui.

Racine, en termes de Grammaire, se dit des mots primitifs qui ont des composés & des dérivés. *Radix, vox primaria*. On apprend la Langue Greque & l'Hébraïque par *racines*. Il y a des Dictionnaires qui sont faits par ordre alphabétique, & d'autres par *racines*, comme ceux de Scapula, & de l'Académie Françoise, de la premiére édition.

Racine, en termes d'Arithmétique & d'Algébre, se dit du nombre qui est multiplié par lui-même, parce que si on

l'exprimoit en lignes, il formeroit une figure quarrée : comme trois est la *racine* quarrée de neuf, d'autant que trois fois trois font neuf. *Radix quadrata per seipsam deducta.* Le même trois est la *racine* cube de vingt-sept, parce que multipliant son quarré par trois, il fait vingt-sept qui est son cube. Il y a de belles régles en Arithmétique pour trouver les *racines* quarrées & cubes. On dit la même chose à l'égard des autres puissances & multiplications réïtérées d'un nombre par soi-même : comme, le quarré de quarré, le sursolide, le cubo-cubique, ont chacun leurs *racines*.

☞ Racine. Les *racines* ou *les époques* des moyens mouvemens des planétes, sont leurs lieux moyens, puisque ce sont autant de points fixes d'où l'on part pour calculer tous les autres mouvemens. *Instit. Astronom.* p. 548.

☞ Racines des Chronologistes. Ce sont certains points qu'on prend pour époques.

☞ Racine de S. Charles. s. f. C'est une *racine* qui vient dans la province de Mechoacan en Amérique, aux lieux tempérés. Elle a une grosse tête, de laquelle sortent plusieurs autres *racines* de la grosseur du pouce, de couleur blanchâtre. Sa tige & ses feuilles sont semblables à celles du houblon, s'entortillant comme elles autour des échalas, si l'on y en met, ou se courbant & rampant à terre, de couleur verte obscure, ayant l'odeur forte. On n'y voit paroître aucune fleur, ni fruit. L'écorce de cette *racine* se sépare aisément. Elle a une odeur aromatique, & un goût amer un peu âcre. Le nerf de la racine dépouillé de son écorce, est composé de fibres déliées, qui se détachent facilement l'une de l'autre. Son écorce est estimée sudorifique. Elle fortifie l'estomac & les gencives, elle donne bonne bouche étant mâchée. Elle est propre pour le scorbut, les catares, l'épilepsie, les hernies, la vérole, & pour hâter l'accouchement, étant prise en poudre ou en décoction.

Racine d'Ida, ou Idéenne, est une plante, qui, suivant Dioscoride, a les feuilles comme le rusc, près desquelles viennent de petits tendrons d'où sort la fleur. Quelques-uns croyent que c'est une espéce de laurier Alexandrin que C. Bauhin appelle *laurus Alexandrina fructu pediculo insidente.*

Racine de peste. Les Allemands donnent ce nom à la racine de la grande pétasite, à cause qu'elle est fort bonne contre la peste. *Petasites.*

☞ Racine de Rhode. s. f. Appellée communément *Rhodia.* C'est la racine d'une plante qui est une espéce d'orpin. Cette plante pousse plusieurs tiges à la hauteur d'un pied, menues, rondes, revêtues de beaucoup de feuilles oblongues, pointues, charnues, vertes, dentelées en leurs bords, & presque semblables à celles du telepium, mais plus petites, d'un goût astringent. Ses sommets sont chargés de petites ombelles ou bouquets, qui soûtiennent de petites fleurs à plusieurs feuilles, disposées en rose, de couleur jaune pâle ou rougeâtre, tirant sur le purpurin. Il leur succéde des fruits composés de plusieurs graines rougeâtres, ramassées en maniére de tête, & remplies de semences oblongues, menues & pâles. Sa racine est grosse, tubéreuse, inégale, blanche, charnue, succulente, ayant le goût & l'odeur de rose; ce qui lui a fait donner le nom de *rhodia*; de ῥόδον, qui signifie *rose.* Cette plante croît sur les Alpes aux lieux ombrageux. On en fait sécher la racine qui sert en Médecine. Elle est résolutive, anodyne, propre pour les douleurs de tête. On l'applique sur les tempes, pulvérisée grossiérement, & humectée d'un peu de vinaigre rosat. Lemery.

M. Tournefort l'appelle *anacampseros radice rosam spirante.*

Racine du Saint-Esprit, c'est la racine de l'angélique. *Angelica.* Voyez Angélique.

Racine sentant les roses, Voyez ci-dessus Racine de Rhode. C'est précisément la même chose.

☞ Racine vierge. Plante dont il y a deux espéces. La premiére pousse plusieurs sarmens menus, sans mains, qui s'élévent en serpentant, & s'entortillent autour des plantes voisines. Ses feuilles à queues longues sont rangées alternativement; elles ont presque la figure de celles du ciclamen; mais elles sont deux ou trois fois plus grandes & plus pointues, d'un beau verd-luisant, tendres, d'un goût visqueux. Ses fleurs sortent des aisselles des feuilles, elles sont disposées en grappe, ayant chacune la forme d'un petit bassin, taillé ordinairement en six parties, de couleur jaune-verdâtre ou pâle, celles de ses fleurs qui sont nouées, laissent après elles une baie rouge ou noirâtre, qui renferme une coëffe membraneuse, remplie de quelques semences. Sa racine est grande, grosse, tubéreuse presque ronde, noire en dehors, blanche en dedans, profonde dans la terre, d'un goût âcre.

La seconde espéce pousse, comme la vigne, des sarmens longs, ligneux, anguleux, serpentant & s'attachant sans mains, par plusieurs circonvolutions, aux arbres voisins. Ses feuilles sont semblables à celles du liseron, mais plus sinueuses, luisantes, nerveuses, attachées à de longues queues. Ses fleurs sont blanches & faites comme celles de la premiére espéce, mais plus grandes. Ses baies naissent une à une, séparées & attachées chacune à un pédicule court, qui sort de l'aisselle des feuilles. Cette baie n'est guère moins grosse qu'une cerise, verte au commencement, puis rougissant. On y trouve quatre ou cinq semences assez grosses, rondes, noires. Sa racine est longue, grosse, empreinte d'un suc gluant. Toutes les deux espéces croissent dans les bois. La racine de ces plantes qu'on nomme vulgairement *Racine vierge*, & chez les Apothicaires, *Sceau de Notre-Dame*, est apéritive, un peu purgative, hydragogue; elle évacue la pituite & les sérosités, provoque les menstrues & les urines, étant prise en décoction; & rapée & appliquée sur les blessures, elle résout & fortifie. Elle guérit les tumeurs formées par des humeurs grossiéres, & ôte quelquefois à la suppuration.

Racines *des teintures du Soleil & de la Lune.* Terme de Philosophie hermétique. C'est le mercure philosophal seul. Dict. Herm. *Mercurius, hydrargyrus solus.*

On dit proverbialement, qu'un homme prend *racine* en un lieu; pour dire qu'il s'y établit. *Sedem ponere.* On le dit aussi de celui qui fait des visites trop longues & importunes.

☞ RACINER. v. n. Terme de Jardinage. Faire *raciner* des plantes, des arbustes. Les charmes *racinent* beaucoup, & ce n'est que sur la surface de la terre. *Dict. des Arts* 1731.

Raciner. verb. act. Terme de Teinture. Teindre avec des racines. *Radicibus inficere, tingere.* Les laines destinées aux manufactures des draps & des serges, doivent être *racinées* de racines de noyer, ou écorce de noyer, ou coques de noix, & il est défendu d'y employer de l'écorce d'aune.

RACKELSPURG. s. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville de la haute Pannonie. *Rachelburgum*; anciennement *Raclitanum, Alicanum, Halitanum.* Elle est maintenant dans la basse Styrie, sur le Muer, à neuf lieues au-dessous de Gratz. *Rackelspurg* est bien fortifié. Maty.

RÂCLE. s. m. Terme de mer. Petit ferrement coupant, emmanché de bois, avec lequel on grate les vaisseaux pour les tenir propres. *Radula simplex vel biceps.* Il y a des *râcles* doubles, qui sont dos à dos sur un même manche. Il y a aussi des *râcles* pour râcler le pavé des lieux où la boue & les ordures s'attachent & se durcissent, comme dans les Églises, & d'autres lieux. C'est une petite pelette de fer, un peu tranchante, emmanchée d'un bois d'environ 4 pieds. On l'appelle plus communément *Ratissoire.* Voyez ce mot.

Racle. s. m. Se dit pour Râcleur. Et on appelle un mauvais joüeur d'instrument, *Râcle-boyau.*

RÂCLER. v. act. Ratisser quelque chose, en détacher quelques menues parties. *Radere, deradere. Râcler* de la corne de cerf, de l'ivoire avec le râpe. *Râcler* des métaux avec la lime, des plumes avec un canif. *Râcler* du parchemin, du cuir, comme font les Parcheminiers & les Corroyeurs.

☞ Racler la tranche d'un livre. Terme de Doreur-Relieur de livres. C'est l'unir avec le racloir pour la préparer à la dorure.

Racler, signifie aussi Nettoyer. *Detergere, abstergere.* Et l'on dit qu'une médecine *râcle* les boyaux; ce que Rabelais a figuré par des pilules où des hommes étoient enfermés, qui *racloient* les boyaux de Gargantua.

Racler le boyau, se dit proverbialement de ceux qui jouent

joüent mal du violon ou d'un eutre instrumeot à eorde. *Iacancinnè fidibus canere.*

Rãclaa, est eussi un terme de Mesureur de blé. *Radulâ eradere.* C'est passer une espèce de régle, ou bois plat, pardessus les bords du minot pour en ôter le blé qu'il y e de trop, & le rendre uni, & elors on dit vendre, echeter mesure *râclée.* En quelques endroits on *râcle* evec un rouleeu, ou cylindre de bois.

Rãclae, se dit enssi pour, Faire du bruit à une porte, en baussant & baissant l'enneau du ràcloir. *Radulâ fricare.* Il faut *râcler* fort, afin qu'on entende: mais comme on ne met plus de ces sortes de ràcloirs aux portes, eussi le terme de *râcler* n'est-il plus en usage en ce sens. Cette maniére de *râcler* aux portes, e fondé en plaisant rebus de Picerdie, dans lequel on exprime le bruit de l'anneau ou du ràcloir par *Re;* la servante du logis demande, *Qui est-ce?* Celui qui *râcle*, répond, *Quentin*, qui est son nom. La servante réplique: *Passés*, c'est-è-dire, Retirez-vous, on ne veut point vous ouvrir. Ce qui fait, *Requiescant in pace.* En divisant ainsi ces mots: *Re, qui es, cant in, pace.*

RÂCLEUR. s. m. Qui ràcle. On ne le dit que d'en méchant violon, qu'on appelle *Râcleur de boyau. Ingratus fidicen.* Quels jolis *râcleurs* de guitarre, entend-je pesser là dehors? S. Amant. On dit eussi *Râcle-boyau.*

RÂCLIA. s. f. Nom propre d'une île de l'Archipel. *Heraclea.* Elle est entre celles de Nio & de Pario. Son eircuit n'est que de trois lieues; elle e été babitée, mais elle est maintenant déserte. Matt.

RÂCLOIR. s. m. Instrument evac quoi on ràcle. *Radula.* Les Chauderooniers ont des *râcloirs* poer leurs chauderons, les Grevaurs pour leurs planches, &c. les Tonneliers pour leurs douves, &c. les Corroyeurs & les Parcheminiers, pour leurs peaux, les Doreurs sur tranche, pour retisser la tranche & les bouts des livres, evant que de les dorer, & le *râcloir* de ces derniers, est une meniére de marteau à deux pointes. On mettoit autrefois des *râcloirs* aux portes, eu lien de martesux, pour heurter.

☞ Raelote. Terme d'Horlogerie. C'est un outil qui sert à effaeer les treits de la lime sur une plaque de ceivre.

Ce mot vient de *racleuer*, qei en langage Celtique ou Bas-Breton, signifie *râpe.*

RÂCLOIRE. subst. f. C'est l'instrument evec quoi on ràcle le mesure de bled. *Radula, radius, hortorium.* Prenez la *râcloire;* & ràclez ce boisseau. Quelques gens disent *râcloir;* mais tous les Mesureurs de grains disent *râcloire.*

RÂCLURE. s. f. Ce qui se détache d'un corps qu'on ràcle. *Ramentum.* La gelée de poisson se fait evec la *râclure* de corne de cerf. On fait du surpoint avec de la *râclure* de cuirs.

☞ RACOISER. v. n. Rapaiser. Ce mot est vieux. Le rumeur commençant un peu à se *racoiser*, Monsieur de Rieux, Comte & Gardien de Pierre-font, Député pour la Noblesse de France, se leve pour parler. *Sat. Men. T. I. p.* 96. Ce mot vient de *coi*, dont on se sert encore.

☞ RACOLEUR. s. m. Homme, qui par adresse, porte des jeunes gens à prendre parti. Les *Racoleurs* font des hommes à bon marché, & les revendent à des Capitaines. Il y e de ces *Racoleurs* à Peris, qui ne font point d'autre métier toute l'année.

RACONI, ou RACOGNINI. subst. m. Nom propre d'une petite ville des États de Savoie. *Raconisium.* Elle est dans le Piémont propre, sur la riviére de Grana, entre Savillan & Carmagnole, à deux lienes de chacune. Matt.

RACONTER. v. act. Narrer une bistoire, un fait, faire un compte. *Narrare, recitare, referre, exponere.* Voici comme on *raconte* l'histoire qui s'est passée. Il nous a *raconté* de point en point toutes les evantures de ses voyeges. *Raconter* des sottises evec grevité. Abl. Pour *raconter* ce sejet à notre evantage, il ne le faut que *raconter* fidélement. Saa. On *raconte* d'Alexandre, qu'il étoit sujet à de grends emportemens. Il ne faut pas *raconter* plusieurs fois un même conte devant les mêmes personnes. Toujours *raconter* est la marque d'un esprit médiocre & superficiel. M. Scud. Tecite ne *raconte* point les choses comme elles ont été; mais comme il s'imagine qu'elles auroient dû être. Bouh.

Raconté, ée. part. pass. & edj. *Narratus, expositus.*

RACONTEUR, euse. subst. Celui qui reconte. *Narrator.* Il ne se dit guère qu'en termes de mépris. Les *raconteurs* de leurs voyeges, de leurs evantures & de leurs procès, sont fort incommodes & fatiguens.

RACORNIR. v. act. Faire qu'une chose se retire & se roule en façon de corne. *Indurare, convolvere, replicare, durescere.* Le chaleur *racornit* le parchemin, le cuir. Le couverture d'un livre, les souliers se *racornissent* au feu. On dit aussi, que la viande dure, comme de la vache, se *racornit* dans le pot, pour dire, s'endurcit en cuisant.

Racorni, ie. part. pass. & edj. On dit que les feuillets d'un livre sont *racornis*, quand ils sont repliés par le bont; qu'un concombre est *racorni*, quand au lieu d'être droit & de belle venue, il se replie en erc. *Replicatus.*

☞ RACOVIE. s. f. Ville de la petite Pologne, dans le Palatinat de Sandomir.

☞ RACOUR. s. m. Il se dit des étoffes de laine, qui ao retour de la teinture & des epprêts se trouveot recourcies & diminuées de leur longueur.

☞ RACQUIT. subst. m. Action de racquiter, de regegner ce qu'on evoit perdu. *Cotgrave.* Le Bassette est une ehose qui ne se peut représenter. On y perd fort bien cent mille pistoles en un soir. Pour moi, je trouve que passé ee qui se peut joüer d'ergent comptant, le reste est dans les idées, & se joüe eu *racquit*, comme font les petits enfans. *Madame de Sévigné, Tom. I. des Let. de Bussy, p.* 294.

RACQUITER. v. act. qui se dit plus commuoément evee le procom personnel. Regagner ce qu'on evoit perdu. *Damna sarcire, resarcire, compensare, redimere.* Il evoit bien perdu eu jeu, mais il s'est *racquité* à la fin.

☞ Il s'employe aussi activement. Il evoit beaucoup perdu; mais j'ei pris son jeu & l'ai *racquité.*

☞ Il signifie figurément, dédommager de quelque perte. Une seconde effaire l'e *racquité* de ce qu'il avoit perdu à la premiére. Il s'employe plus ordinairement evee le pronom personnel. Les ennemis eurent quelque eventage le premiére année: mais on s'en *racquita* bien dans la suite. Acad. Fr.

Racquiter, se dit figurément en choses morales. Cet homme étoit fort décrié par ses débanches: mais il e fait tant de belles actions, qu'il s'est *racquité*, qu'il s'est remis en réputation. *Ad meliorem frugem se recipere, famam recuperare.* Il e bien *racquité* le temps qu'il evoit perdu au Collége par une étude sérieuse depuis qe'il en est sorti. Les ennemis eurent quelque evantege la derniere année, mais on s'en *racquita* bien dans la suite. L'Acad.

Racquité, ée. part. pass. & edj. *Sarcitus, resarcitus, redemtus, recuperatus.*

R A D.

RADABLÉ. C'est on mot de Langeedoc, qui sigoifie une riorte ou hardelle. Borel.

☞ RADACAH. s. m. Ville d'Afrique des dépendances de celle de Cairua.

RADE. s. f. Lieu d'encrage à quelqee distence de la côte, à l'abri des vents, où les veisseaux trouvent fond, & où ils mouillent ordinairement, en ettendant le vent ou le marée propre pour entrer dans les ports, ou pour faire voile. *Statio, vadosa ora, radum.* La loi 1. §. 13. *ff. de fluminibus*, l'eppelle *Locus minimè portuosus, sed in quo naves in salo esse & commorari queunt.* Et Sénèque dit, *L. de Vita beata*, ch. dernier, *Statio est, sed non portus.* *Bonne rade*, se dit d'un lieu où le fond est net de roches, où la tenue est bonne; & quand on est à l'ebri d'un certain vent, on dit *bonne rade* d'est, de sud, &c. Les grends vaisseaux se mettent à la *rade*, quand ils ne trouvent pas de ports qui ayent assez de fond, ou quand ils en sont trop éloignés. Le VIII[e]. titre de l'Ordonnance de Marine est *Des Rades.* Voulons que les *rades* soient libres à tous vaisseaux de nos sujets & elliés, dens l'étendue de notre domination. Ordon. de Marine, T. VIII. Les Meîtres de navires venans prendre *rade*, mouilleront à telle distance les uns des eutres, que les encres & câbles ne puissent se mêler, & porter dommage. Ibid. *art.* 3. Être en *rade.*

Rade peut venir de l'Allemand *rand*, qui signifie *rivage*, *bord*. Menage. D'autres disent qu'il vient de ce que *terra raditur*.

RADEAU. s. m. Assemblage de plusieurs pièces de bois plates, qui sert à voiturer des marchandises sur des rivières où l'on ne peut naviger avec des bateaux. *Ratis*. Le Tigre & l'Euphrate ne se navigent qu'avec des *radeaux* portés sur des outres, à cause que les sauts y sont fort fréquens. On passe aussi les rivières, les fossés sur des *radeaux*. Il fit passer la Cavalerie sur des *radeaux*. Vaug. Il mit son armée sur des *radeaux* qui étoient tout prêts. Id. Les Indiens font des *radeaux* composés de cinq solives attachées les unes aux autres, dont la plus longue est celle du milieu; les autres vont toujours en diminuant afin de mieux couper l'eau. Garcilasso Flor.

Ce mot vient de *rastrum*. On écrivoit autrefois *rast d'eau*. D'autres le dérivent de *rates*, parce que souvent il sert de vaisseau, & particuliérement sur l'Euphrate, comme témoignent les Voyageurs.

Quelques-uns appellent aussi *radeaux*, les trains de bois de corde, de planches, de solives, de poutres, qu'on lie ensemble, pour les voiturer plus facilement. *Ratis*.

☞ RADELSTORF. s. m. Petite Ville d'Allemagne dans la Franconie.

☞ RADAR. s. m. Terme de Relation. C'est le nom qu'on donne en Perse à de certains Archers qui ont soin d'assûrer la route des grands chemins. Les *Radars* sont postés aux carrefours, à l'entrée des ponts, & aux autres endroits par où il faut absolument passer. Tous ceux qu'ils rencontrent, sont obligés de leur déclarer d'où ils viennent & où ils vont. Lorsque quelqu'un a été volé, il n'a qu'à s'en plaindre au Gouverneur de la Province. Pour peu qu'il puisse établir la réalité du vol, soit par ses registres, soit par témoins ou autrement, il ne fait point de difficulté de lui payer le prix de son vol, tant il compte sur l'exactitude des *Radars*. Ils ne se tiennent pas toujours sur les grandes routes; il y en a qui font des courses par les montagnes & les lieux écartés, & qui se saisissent de tous ceux qu'ils y rencontrent, pour les faire expliquer sur les raisons qui les empêchent d'aller le droit chemin, ensorte que les malfaiteurs sont aussi-tôt découverts. Cette belle police est cause qu'il se fait peu de mauvaises actions en Perse. Quoique les gages des *Radars* ne soient pas considérables, on n'en manque cependant pas, parce que les Marchands leur font des libéralités, pour les récompenser du soin qu'ils prennent pour la sûreté des chemins & des Voyageurs. Tavernier & Chardin.

RADER. v. neut. Terme de Marine. Se mettre à la rade. *Vadum petere*.

☞ Rader. En terme de Mesureurs de grains, signifie passer la radoire par-dessus les bords de la mesure, pour en ôter ce qu'il y a de trop, & la rendre juste. On dit aussi *Râcler*.

☞ RADERIE. s. f. Droit qui se paye en Perse, pour l'entretien des Gardes qui veillent pour la sûreté des grands chemins: personne n'en est exempt. Il n'est cependant établi que pour les Marchands.

RADEURS. s. m. Terme de Gabelles. Ce sont des Officiers qui ont soin de mesurer le sel, & le raser sur le minot. *Rasores*. Les Fermiers ont eu la faculté de rembourser les Mesureurs & *Radeurs* du sel.

RADIAL. s. m. Terme d'Anatomie, nom de muscle. *Radialis*. De six muscles du carpe, le second des fléchisseurs est le *radial* interne; on l'appelle *radial*, parce qu'il est situé le long de l'os *radius*; & interne, parce qu'il est au-dedans du bras; il prend son origine du condyle inférieur & interne de l'humerus, & se couchant le long du radius va s'insérer au premier os du carpe, qui soutient le pouce: il passe aussi sous le ligament annulaire. Quelques-uns ne font qu'un muscle du troisiéme & du quatriéme des fléchisseurs du carpe qui sont le long & le court, & le nomment *radial* externe, d'autres biscurnis à cause de ses deux insertions. Dionis.

☞ RADIAL, ale. adj. Où il y a des rayons. Couronne *radiale*. *Corona radiata*. Les couronnes *radiales* se donnent aux Princes lorsqu'ils sont mis au rang des Dieux, soit devant, soit après leur mort; cette sorte de couronne n'étant propre qu'à des Déités, dit Casaubon. Je ne prétends pas néanmoins faire de cela une maxime constante; car je sçai combien il y faudroit d'exceptions, particuliérement depuis les douze Césars. Nous ne voyons point qu'aucun Empereur vivant l'ait prise avant Néron, qui la méritoit le moins de tous, Auguste même n'en ayant eu l'honneur qu'après sa mort. *Science des Médailles in-12.* 1692. p. 199. 200. & T. II. p. 270. de l'édit. de 1715. On dit aussi quelquefois couronnes *radiées*.

RADIATION. s. f. Terme du Palais, qui se dit des ratures qui sont ordonnées par autorité de Justice. *Expunctio*. On a ordonné la *radiation* d'un tel article dans un tel compte, dans cette déclaration de dépens; *radiation* de l'écroue d'un homme mal emprisonné; la *radiation* des paroles injurieuses contenues dans quelque écrit; la *radiation* des titres ou qualités qui ont été donnés mal-à-propos dans un acte; la *radiation* d'une personne du rôle des tailles, du tableau des interdits, &c.

Radiation, est aussi un terme de Philosophie qui se dit pour production des rayons. *Radiatio*. Pomey, Danet.

Ce mot vient du Latin *radiatio*, dont Pline s'est servi dans ce dernier sens.

RADICAL, ale. adj. qui sert de bâse & de fondement, qui ressemble à la racine, qui est source, principe de quelque chose, ou qui est par sa nature attaché à son sujet. *Radicalis*. Il n'a guère d'usage que dans le dogmatique. Ainsi les Médecins disent qu'il y a dans tous les animaux un humide *radical*, qui est le principe de la vie, dont l'épuisement cause la mort.

> *Du baume* radical *leur cœur est épuisé,*
> *Et le sang, source de la vie,*
> *N'est plus qu'un poison embrasé.*

Rendre l'humidité *radicale* à la pierre, c'est dans la Philosophie hermétique, une opération qui se fait par les imbibitions, lorsqu'il est question des multiplications, ou en cohobant, ou en fixant la pierre blanche. Dict. Herm.

Dans la Morale on appelle un vice *radical*, celui qui est ou naturel à une personne, ou enraciné par une longue habitude.

En Grammaire on appelle un mot *radical*, qui est primitif, par opposition à *composé* ou *dérivé*. Dans toutes les sciences il y a des principes *radicaux*, qui servent de bâse & de fondement à toutes les connoissances qu'elles enseignent.

RADICALEMENT. adv. Terme dogmatique. Originairement, dans son principe, & de sa nature. *Originarie*. L'homme a *radicalement*, & par sa nature, la puissance de raisonner & de rire, quoi qu'actuellement il ne pût pas exercer ses facultés.

RADICATION. s. f. Terme de Physique. Action par laquelle les plantes poussent leurs racines. *Radicatio*. On a fait à l'Académie des Sciences plusieurs observations exactes sur la germination & la *radication* des plantes.

RADICOFANI, RADICOFE. s. m. Nom propre d'une petite ville du Siénois, en Toscane. *Raducophanum*. Elle est entre Sienne & Aquapendente, à douze lieues de la premiere, & à quatre de la derniere. Elle est défendue par une bonne citadelle, située sur une colline voisine. Maty.

RADICULE. s. f. Terme de Botanique. C'est une petite pointe qui est dans toutes les graines, qui est l'embrion ou le commencement de la racine, que M. Grew a découverte par le moyen du microscope, & qu'il explique dans son Anatomie des plantes. *Radicula*.

RADIÉ, ée. adj. Terme de Botanique. C'est un nom qu'on a donné dans l'Académie des Sciences à des fleurs rondes & planes, composées d'un disque & d'un simple rang de feuilles longuettes & pointues, arrangées tout autour à la maniere des rayons. *Radiatus*.

On se sert aussi de ce mot dans les médailles & dans le Blason, où l'on appelle des couronnes antiques, des couronnes *radiées*. *Coronæ radiatæ*.

RADIER. s. m. Terme de Marine. On appelle *radiers*, les deux derniers madriers qui joignent l'intrade de proue & l'issade de poupe. *Asseres radiati*.

☞ Radier. C'est une espéce de seconde grille propre à porter les planchers, sur lesquels on commence dans l'eau

l'eau les fondations des écluſes, les batardeaux, & autres ouvrages qu'on fonde dans l'eau. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

RADIEUX, EUSE. adj. Rayonnant, brillant, qui jette de la lumiere, des rayons. *Radioſus, emicans, vibrans.* Il ne ſe dit guère que dans le Dogmatique, ou en Poeſie. L'éclat du ſoleil *radieux.* Ce mot eſt toujours de la belle Poeſie. Ceux qui font difficulté de s'en ſervir ſont trop délicats, ou plutôt ils ſont dégoutés. MEN.

> *Certain oiſon ſe jugea digne,*
> *Pour prix de ſon beau chant, qu'on le changeât en cygne,*
> *Mourons, dit-il, brillans &* radieux,
> *On me verra bien-tôt aux Cieux,*
> *Près du cygne céleſte enchanter tous les Dieux.*

> ☞ *Les feux des céleſtes lambris,*
> *Afin d'ajouter quelque prix*
> *A la pompe de cette fête,*
> *S'ornoient d'attraits plus* radieux,
> *Déſirant d'être ſur ſa tête*
> *Ce qu'ils ſont ſur celle des Dieux.* P. LE M.

RADINI. Voyez STROMONA.

RADIOMETRE. ſ. m. Inſtrument géométrique & aſtronomique qui ſert à obſerver les hauteurs. *Radiometrum.* On l'appelle autrement *bâton de Jacob,* & ſur la mer *verge d'or, rayon aſtronomique.* Voyez BATON DE JACOB.

RADIUS. ſ. m. Terme d'Anatomie. Voyez RAYON.

RADIWAGON. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit un chariot. *Currus.* Il ſe trouve, dit Borel, dans un Pſeautier ancien de Lipſe, fait depuis 700 ans.

☞ RADMANSDORF. ſ. m. Petite ville d'Allemagne dans la haute Carniole.

RADNOR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un vieux château. *Radnoria.* Elle eſt capitale du Comté de *Radnor,* & ſituée ſur le Somgill, entre Héreford, Brecknock & Montgommeri à ſix lieues des deux premieres, & à cinq de la derniere. MATY.

RADNOR-SHIRE, ou le Comté de RADNOR. *Radnoria.* Contrée de la Principauté de Galles, en Angleterre. Elle eſt entre les Comtés de Montgommeri, de Cardignan, de Brecknock & d'Héreford. Ce pays fait une eſpéce de triangle, qui n'a que dix lieues dans ſa plus grande étendue. Il eſt montagneux & chargé de bois, & il n'a pas d'autre ville que Radnor qui en eſt la capitale.

RADOIRE. ſ. f. (On dit auſſi Racloire.) Terme de Meſureur. *Radulatorium.* C'eſt un inſtrument avec lequel les Meſureurs de ſel, de blé & autres grains, raſent les minots & autres meſures, pour en ôter ce qui eſt au-deſſus des bords, & faire la meſure juſte. Ce ſont les Hanouards ou Porteurs de ſel qui doivent fournir aux Meſureurs de *radoires,* par l'Ordonnance de la Ville.

RADOM. ſ. f. Nom propre d'une ville avec châtellenie. *Radomia.* Elle eſt dans le Palatinat de Sandomir, en Pologne, à vingt lieues de la ville de Sandomir, vers le nord. MATY.

☞ RADOTAGE. ſ. f. Radoterie, diſcours ſans ſuite, & dénué de ſens. Il n'eſt guère en uſage que dans la converſation.

RADOTER. v. neut. Parler, ou raiſonner mal par foibleſſe d'eſprit, lorſqu'il eſt débilité par l'âge ou par la maladie. *Delirare, deſipere.* Il ne faut pas prendre garde à ce que dit ce Vieillard décrépit, le plus ſouvent il *radote.*

On le dit auſſi de ceux qui font des diſcours ou des raiſonnemens qui ne ſont pas juſtes & judicieux. *Inſanire.* Je crois que cet homme *radote,* de me faire des propoſitions ſi déraiſonnables. Il faut qu'il *radote,* de vouloir épouſer cette fille qui n'a rien. Boileau ſe moque de certaines gens qui croient que

> *Sans Ariſtote*
> *La raiſon ne voit goute, & le bon ſens* radote.

Le Vayer rapporte que Caſaubon dérive ce mot d'*Hérodote*; mais que c'eſt plutôt une alluſion maligne qu'une étymologie. En Anglois *dote* tout ſeul ſignifie *radoter,* & *doting, rêverie.*

RADOTERIE. ſ. f. Extravagance qu'on dit en radotant. *Delirium, deliratio.* Il ne dit que des *radoteries.* Il n'a guère d'uſage que dans la converſation. L'ACAD.

RADOTEUR, EUSE. adj. Vieille perſonne qui n'a plus la force de bien raiſonner. *Delirus, ſomnians.* Cet homme eſt un vieux *radoteur* qui n'eſt pas capable d'être Juge. Ces vieux *radoteurs* ne font que dormir à l'Audience. On dit auſſi que la plûpart des Rabbins ſont des *radoteurs,* qui ne diſent que des fadaiſes & des ſuperſtitions.

RADOUB. ſ. m. Quelques-uns diſent *Radoubement.* Terme de Marine. C'eſt l'ouvrage qui eſt fait par les Charpentiers & Calfateurs pour le rétabliſſement d'un vaiſſeau, quand il a été endommagé dans une bataille, ou par la tempête. *Navium refectio.* Ce vaiſſeau eſt ſi vieux, qu'il ne peut plus ſouffrir le *radoub.* On ſe ſert de planches, de plomb, de brai, de goudron & autres choſes, pour le *radoub* des vaiſſeaux, pour les remettre en bon état, & empêcher qu'ils ne faſſent eau.

RADOUBER. v. act. Calfeutrer, rétablir un vaiſſeau, le mettre en état d'être remis en mer, quand il a été endommagé en quelqu'une de ſes parties. *Navem reficere.* On a fait rentrer l'armée dans les ports pour *radouber* les vaiſſeaux.

RADOUBÉ, ÉE. part. paſſ. *Refectus, reſarcitus.*

RADOUBEUR. ſ. m. Ouvrier qui radoube. On l'appelle plus ordinairement *Calfat,* ou *Calfateur. Refector.*

RADOUCIR. v. act. & rédupl. Rendre plus doux. *Manſuefacere, lenire.* On *radoucit* les métaux par une fonte réitérée. La *pluie* radoucit le temps, le rend moins rude, plus ſupportable. Figurément il ſignifie, Modérer, appaiſer. On *radoucit* la colere par des ſoûmiſſions. Ces parties qui étoient ſi animées commencent à ſe radoucir. Un Amant ſe radoucit auprès de ſa Maîtreſſe, c'eſt-à-dire, il fait le tendre, l'agréable, le paſſionné. Pour être ſage, il n'eſt pas néceſſaire de déviſager les gens qui ſe *radouciſſent* auprès de vous, & qui laiſſent entrevoir de la paſſion. BELL. Rien ne la peut *radoucir* pour moi qu'un billet de votre part. B RAB. Il te dira d'abord en *radouciſſant* ſa voix, Eſt-ce l'oracle d'Apollon qui vous a envoyé ici? ABLANC. Moliere fait dire à un Vieillard qui faiſoit le ſévere; Voyez comme il ſe *radoucit* auprès de votre femme.

RADOUCI, IE. part. paſſ. & adj. *Lenitus.* Dire les choſes d'un air *radouci,* c'eſt-à-dire, honnête & obligeant. Prendre un ton *radouci,* c'eſt-à-dire, moins haut, moins violent.

> *Et ſes roulemens d'yeux, & ſon ton* radouci,
> *N'impoſent qu'à des gens qui ne ſont point d'ici.* MOL.

RADOUCISSEMENT. ſ. m. Diminution de violence d'un mal, ou d'une paſſion. *Relaxatio morbi, vel mitigatio, remiſſio.* Ce reméde a cauſé du *radouciſſement* à ſa douleur; à ſa colere. Le *radouciſſement* de ſes regards lui a temoigné beaucoup d'amour.

RADRESSE. ſ. f. C'eſt un petit chemin de traverſe qui vient aboutir dans un grand chemin. *Semita tranſverſa.* Quand vous ſerez à cent pas, vous trouverez une *radreſſe,* ſuivez-la, elle vous ménera dans le grand chemin. On doute de l'uſage de ce mot.

RADRESSER. Voyez REDRESSER.

☞ RADSTADT. ſ. m. Ville d'Allemagne dans l'archevêché de Saltzbourg, ſur la riviere d'Ens.

R A E.

RAEMPLI, IE. Vieux mot. Adj. & part. paſſ. qui s'eſt dit pour rempli. BOREL. *Plenus, impletus, a.*

R A F.

RAF. ſ. m. Terme de Marine. Nous ne fûmes pas plutôt à l'eſt du cap Saint Vincent, que nous trouvâmes une marée forte & rapide comme dans un *raf,* qui nous faiſoit tanguer ſi rudement, que le perroquet de civadiere entroit dans l'eau. FRÉZIER. *p.* 30.

RAF, ou RAV. Nom que l'on donne à quelques Rabbins, & qui eſt au fond le même que Rabbi. *Rabbinus, Doctor, Raf.*

RAFALE. ſ. m. Terme de Mer. Coup de vent fort dangereux pour les vaiſſeaux qui rangent les côtes, lorſqu'il

fort

fort de terre avec grande impétuosité d'entre les montagnes qui le resserrent ; car il renverse souvent les navires qui vont sous voile. *Eluctati è vallibus venti impetus violentus.*

M. Frézier fait ce mot féminin dans son voyage. On est sujet en doublant cet ilot à de grandes *rafales* qui tombent par-dessus la montagne du Né. Frézier. *p.* 80.

☞ RAFAR. Sorte de raisin qui est mauvais. Ce mot est fort connu dans l'Anjou. Ménage. *Dict. Etym.*

RAFETIER. s. m. Vieux mot. Maquereau. Borel.

RAFFAISSER. v. neut. & rédupl. S'abaisser, diminuer. *Deprimi, desidere, subsidere.* La trop grande charge de ce mur l'a fait *raffaisser.* Le foin serré dans le grenier se *raffaisse* assez. Ce monceau de blé est bien *raffaissé*, depuis qu'on en prend pour nourrir la maison.

RAFFERMIR. v. act. Rendre plus ferme. *Stabilire, affirmare, constituere, firmius statuere.* Quand un mur penche d'un côté, il faut y mettre des étaies pour le *raffermir.* La santé se *raffermit* par le bon régime de vivre.

Raffermir, se dit figurément en choses morales. *Stabilire.* L'autorité royale a été *raffermie* par le châtiment des séditieux. Il s'est *raffermi* dans sa résolution par les remontrances qui lui ont été faites.

Raffermir, se dit aussi pour, rassurer. *Confirmare.* Cet accident eut mis du désordre parmi les troupes, si on ne les eût *raffermies.* Sar. ☞ Les ayant un peu consolés, & s'étant *raffermi* lui-même, il leur fit un discours fort touchant sur la fragilité & l'inconstance des choses humaines. Fléch. *Hist. de Xim. L. I. p.* 89.

Raffermi, ie. part. pass. & adj. *Confirmatus, stabilitus.*

RAFFERMISSEMENT. s. m. Nouvel affermissement. *Confirmatio, affirmatio.* Le *raffermissement* de son autorité est venu d'une alliance qu'il a faite avec des gens puissans.

☞ RAFFES. s. f. pl. Ce sont les rognures des peaux que les Tanneurs & Mégissiers ont préparées, ou que les divers Ouvriers qui travaillent en cuirs, ont débitées.

☞ Raffes de verre. C'est ce qu'on nomme plus ordinairement du Groisil. Voyez Groisil.

RAFFINAGE. s. m. C'est un terme particulier qui se dit du sucre, quand on l'épure, en le faisant cuire & écouler plusieurs fois dans les sucreries. *Sacchari excoctio.* Il se dit aussi pour signifier du sucre raffiné. Donnez-moi du *raffinage* de Rouen.

RAFFINEMENT. s. m. Qualité qui rend une chose plus fine. *Expurgatio, cultus.* Il est rarement usité au propre. Le Commissaire de l'Artillerie doit sçavoir le *raffinement* & la bonté de la poudre. Davil.

Au figuré il signifie, finesse, délicatesse étudiée, recherche un peu curieuse, subtilité. *Simulatio, astutia, nimia subtilitas.* Le passage est aisé du *raffinement* au galimathias. S. Evr. Quand on subtilise trop une pensée, ce n'est plus finesse, c'est *raffinement.* Bouh. C'est un *raffinement* ridicule. Mol. Il exécuta par un *raffinement* de prudence, un dessein fort capricieux. Scar. La disette & les chagrins dévorans sont les enfans infortunés des *raffinemens* de la chicane. Boil. Le *raffinement* est la pire de toutes les affectations. Bouh. ☞ Jamais peut-être n'y eut-il plus de *raffinemens*, ni plus de contestations sur la Foi, & jamais aussi n'y eut-il moins d'humilité dans la Foi. Bourdal. *Exhort. II. p.* 398.

RAFFINER. v. act. Affiner une seconde fois. *Iterum expurgare, purgare.* Tous les métaux se *raffinent* par les nouvelles fusions. On fond le cuivre jusqu'à quatorze fois pour le *raffiner*, & le rendre ductile & doux. On *raffine* le salpêtre.

Raffiner se dit figurément tant à l'actif qu'au neutre avec le pronom personnel, pour dire, Rendre plus fin, plus adroit, plus entendu, subtiliser, rechercher avec affectation ce qu'il y a de plus délicat. Le monde se *raffine* tous les jours. *Se reformant, vel se recoquunt homines quotidie.* Les modernes ont bien *raffiné* sur les Anciens en matiere de sciences. La plus heureuse naissance a besoin de l'usage du monde, qui *raffine* l'intelligence & qui subtilise le bon sens. Bouh. La sagesse des Stoïciens s'occupoit à *raffiner* les crimes, & à les rendre spirituels. M. Esp. Les Devots *raffinent* sur les conseils entre le bien & le mieux. S. Evr. Le monde est aujourd'hui si *raffiné*, que les honnêtes gens courent risque d'être souvent dupes des autres. Bell. Dans les affaires il faut y aller rondement, & ne point tant *raffiner.* Les Gascons *raffinent* sur le point d'honneur. A force de *raffiner*, & d'être délicat sur la Langue, on la rendra stérile. Le commerce de la Cour *raffine* le goût & l'esprit.

Raffiné, ée. part. pass. & adj. *Expurgatus, excoctus.* Sucre *raffiné* ; un fromage *raffiné* a un goût plus fin & plus piquant. Il se dit aussi fort souvent au figuré, pour, fin, subtil, rusé. Les esprits trop *raffinés* s'évaporent en des imaginations vaines & chimériques. Bouh. Il y a des gens si *raffinés*, qu'il faut toujours être en garde contre eux. Bell. L'amour étoit plus simple & plus fidéle dans la vie pastorale, parce qu'on n'y avoit pas l'esprit si dangereusement *raffiné.* Font. Cromwel étoit un Hypocrite *raffiné*, autant qu'habile Politique. Fléch. Vous avez le goût trop *raffiné.* M. Scud.

Raffiné, est aussi quelquefois substantif masculin, & signifie, entendu, habile. *Peritus, expeditus, excoctus.* La troupe des *raffinés* nous reléve & nous ravale. Mal. Vous êtes une *raffinée.*

☞ RAFFINERIE. s. f. Manufacture où l'on raffine le sucre.

☞ RAFFINEUR. s. m. Dans le sens propre il signifie, celui qui raffine. *Raffineur* de sucre, de salpêtre. Acad. Franç.

Raffineur, euse. adj. Qui raffine. Il se dit des gens trop subtils. *Exquisitor, studiosus.* Tous ces grands *raffineurs* qui ne veulent rien mettre au hasard, ne font jamais d'affaires.

RAFFOLIR. v. n. Devenir fou. *Stultescere.* Cette jeunesse fait tant de niches, tant de railleries à ce bon homme, qu'elle le fait *raffolir* tous les jours. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase.

RAFFRONTATI. s. m. & plur. *Gli Raffrontati di Fermo* en Italie sont une Académie établie en cette ville.

☞ RAFFÛTER un chapeau : C'est le raccommoder entiérement, lui donner les grandes façons ; quand on ne lui donne que le lustre, cela s'appelle *Rebousser.*

RAFIT & RAFITE. Voyez Raphileur.

RÂFLE. s. f. Le petit rameau de la vigne qui forme la grape avec les grains de raisin qui y sont attachés. *Racemi scapus.* Les *râfles* rendent du jus sous le pressoir. Voilà des raisins secs fort égrenés, où il n'y a quasi que des *râfles.*

Du Cange dit que ce mot est venu du Saxon, ou de *risflare*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier, *emporter de force, piller & saccager.* D'autres disent qu'il vient de l'Alleman, *raffen*, signifiant la même chose.

Râfle, se dit aussi au jeu de dez, d'un doublet ou ressemblance des points de deux dez qu'on jette : & *râfle* absolument, se dit quand tous les trois dez ont les mêmes points. *Corrasio.* On joue à la Foire, des bijoux en trois *râfles* comptées, à qui aura le plus de points en trois coups où l'on aura amené un doublet. La *râfle* d'as ou de deux l'emporte sur ceux qui n'ont que des points.

Râfle, est aussi une espéce de filet dont se servent les Pêcheurs, & les Chasseurs aux oiseaux. *Rete multiplici plexu sinuosum.*

On dit proverbialement au jeu de dez, après *râfle* gnâfle ; pour dire, qu'il est rare de faire deux bons coups de suite.

☞ Râfle. s. f. On dit figurément faire *râfle*, pour dire, enlever tout sans rien laisser. Les Sergens, les Soldats, les Voleurs ont été dans cette maison, & y ont fait *râfle.* Il est du style familier. Acad. Fr.

☞ Râfle. s. f. *Raffanum.* Herbe bonne contre la morsure des Serpens, la feuille est grande comme le Lapathos ou Porelle.

RÂFLER. v. act. Faire râfle, emporter violemment tout ce qu'on trouve dans une maison. *Corradere, auferre.* Il est du style bas. Quand les Allemans entrent dans un pays, ils *râflent* tout, ils ne laissent rien. Dame Atropos *râflera* ma vie entre les pots. S. Amant.

Râfler, se dit aussi figurément d'un mauvais vent, d'un orage qui abat, qui enléve, qui ravage. *Asportare, auferre.* Nous avions de belles espérances pour les fruits de la terre : mais il est venu un vent, une grèle qui a tout *râflé.*

☞ Râfler

☞ Rafler, se dit encore pour, enlever tout l'argent du Jeu, après avoir fait râfle. Et par extension cela se dit dans d'autres Jeux, où l'on dit; il a tout *râflé*, pour dire qu'il a gagné tout ce qui étoit sur le Jeu.

☞ Rafler, se dit encore pour, joüer aux dez dans la vûe de décider la partie par la premiere râfle.

> *Le Diable se fiant à son adresse extrême;*
> *Râflons*, dit-il, *à qui l'aura*,
> *La Fortune en décidera.*
> *Pourquoi tous les Plaideurs n'en font-ils pas de même?*
> *M. de la Monnoye, p. 114. du 2. te. du Menagiana.*

Raflé, ée. part. pass. *Corrasus, asportatus.*

RAFOUR. s. m. Au pays de Bresse, c'est un four à chaux. *Fornax calcaria.* Voyez Collet sur les Statuts de cette province. L. I. sect. 1. p. 35. col. 1.

RAFRAÎCHIR. v. act. & quelquefois n. Rendre ou faire devenir frais. *Refrigerare.* Les habitans des pays chauds se font *rafraîchir* avec de grands éventails par leurs valets. Allons faire un tour, tandis que le vin *rafraîchit*. Voici la saison où le temps se *rafraîchit*. La tisanne *rafraîchit*. *Rafraîchir* les entrailles. Mol. Il faut avoir une cuvette d'eau, de vinaigre, ou de lescive, avec deux bonnes lavades, pour *rafraîchir* le canon. ☞ On le *rafraîchit* après une trentaine de décharges avec deux pintes de vinaigre qu'on mêle avec quatre pintes d'eau, &c. qu'on met dans l'ame du canon, après avoir bien bouché la lumiére; sans cette précaution, le canon seroit en danger de créver & de s'éventer.

En termes de Marine, on dit que le vent se *rafraîchit*, ou *fraîchit*, quand il redouble, & devient plus fort.

☞ Rafraîchir la fourure, en termes de Marine, c'est faire que la garniture qu'on met autour d'un cable pour l'empêcher de se gâter, change de place.

Rafraîchir, signifie encore, Se reposer, prendre de nouvelles forces. *Vires resumere, reficere.* Quand vous aurez fait cette course, ce voyage, venez chez-moi vous *rafraîchir* sept ou huit jours. On a mis ces troupes fatiguées en de bons quartiers pour se *rafraîchir*. On a *rafraîchi* cette garnison, en y envoyant de nouvelles troupes, des soldats frais. Faire *rafraîchir* la flotte. Ablanc.

Rafraîchir, signifie aussi, Donner les choses nécessaires au besoin pour subsister. *Suppeditare, sustentare.* On a *rafraîchi* cette place assiégée de vivres & de munitions. On a donné quelque secours de vivres & d'argent à ce pauvre homme, c'est ce qui l'a un peu *rafraîchi*.

Rafraîchir, signifie aussi, Réparer, remettre en meilleur état, donner un nouveau lustre. *Restaurare, reficere.* Ce mur est crévassé, l'enduit en est tombé, il le faut *rafraîchir*. Il faut de temps en temps *rafraîchir* ses meubles, ses tapisseries. Il y a des Peintres qui *rafraîchissent* les vieux tableaux avec du vernis, & qui leur redonnent leur premier éclat.

Il signifie aussi, Tondre, rogner. *Tondere.* Il faut *rafraîchir* de temps en temps les cheveux. *Rafraîchir* le buis d'un parterre, c'est la tondre. *Rafraîchir* la racine d'un arbre, c'est la couper & la tailler. *Rafraîchir* un chapeau, des bottes, un manteau, c'est rogner un peu de leurs bords.

Rafraîchir, se dit aussi figurément des choses spirituelles. *Renovare, redintegrare, refricare.* Cet accident m'a *rafraîchi* la mémoire de ce que j'avois lû autrefois. Un Peintre désire encore voir son modéle, pour s'en *rafraîchir* l'imagination. Quand on parle à une veuve de son mari, cela *rafraîchit* sa plaie, sa douleur. Les Romains, non contens d'appartenir à Venus par Enée, ont *rafraîchi* leur alliance avec les Dieux par la fabuleuse naissance de Romulus, qu'ils ont crû fils du Dieu Mars. S. Evr.

Rafraîchi, ie. part. pass. *Refrigeratus, renovatus, reparatus.*

RAFRAÎCHISSANT, ante. Qui rafraîchit. *Refrigeratorius, refrigerans.* La laitue, l'oseille, sont des remédes *rafraîchissans*. Les quatre semences froides sont *rafraîchissantes*.

RAFRAÎCHISSEMENT. s. m. Ce qui rend plus frais, qui rafraîchit. *Refrigeratio.* Ce petit remede cause du *rafraîchissement* dans ses entrailles, à sa fiévre.

Rafraîchissement des Philosophes: En termes de Philosophie hermétique. C'est cuire la nature jusqu'à ce qu'elle soit parfaite. Dict. Hermét.

Rafraîchissement, signifie figurément, Repos, nourriture, qui sert à reprendre de nouvelles forces. *Quies, refectio, reparatio, renovatio.* Les troupes sont en quartier de *rafraîchissement*. Les vaisseaux ont abordé en cette côte pour prendre des vivres, des *rafraîchissemens*.

On le dit aussi de certains petits présens de fruits, de confitures, de liqueurs, pour rafraîchir la bouche, qu'on envoie pour régaler des gens de mérite, qui sont nouvellement arrivés. *Commeatus.* La ville a fait porter à cet Ambassadeur un petit *rafraîchissement*.

☞ RAFRAÎCHISSOIRE. s. m. Terme de sucrerie. On nomme ainsi aux Isles Antilles Françoises un vaisseau de cuivre rouge, dans lequel les Ouvriers en sucre mettent rafraîchir les sirops qu'on a travaillés en sucre blanc.

RAG.

RAGAILLARDIR. v. act. Donner de la joie, ou rendre à quelqu'un la joie qu'il a perdue. *Hilariorem efficere, reddere, oblectare. Consolari.* La nouvelle d'une grande succession *ragaillardit* un homme que la misére presse. Dans la mélancholie où il est, on aura de la peine à le *ragaillardir*. On dit, en badinant, qu'une brouillerie entre des Amans *ragaillardit* l'amitié.

RAGAS. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois une *inondation*, soit par une pluie vehémente, soit par la chute d'un torrent. *Alluvies, eluvies, illuvies.* Il est encore fort en usage dans les provinces. On dit aussi *Agarst*.

☞ RAGBIL. s. m. Nom d'une ville du Royaume de Ganah, dans le pays des Négres, sur le bord d'un Lac que les gens du pays appellent Bahé-Alhalou. *Mer douce.*

RAGE. s. f. Maladie qui ôte la raison; qui transporte de fureur. *Rabies.* C'est un bon remede à la *rage* que de plonger les gens dans la mer. La *rage* est un venin qui ne paroît qu'au bout de neuf jours, & souvent longtemps après. La *rage* se communique. Il faut étouffer les gens saisis de la *rage*. On appelle autrement ce mal, *hydrophobie*; ce qui vient du Grec, ὕδωρ, *aqua*, eau, & φοβεῖν, *timer*, craindre. Ceux qui y sont tombés n'en guérissent jamais, si ce n'est quand ils se peuvent connoître en un miroir, parce que c'est une marque que le venin n'a pas encore occupé les parties animales. Balde fameux Jurisconsulte, mourut de la *rage*, quatre mois après avoir été mordu à la lévre par un petit chien. On dit la même chose de Diogéne le Cynique. La *rage* vient principalement aux chiens, & sur-tout dans les grandes chaleurs. La marque de la *rage*, c'est lorsqu'un chien ne veut ni boire ni manger, qu'il écume par la gueule & par les nazeaux, qu'il a un regard morne & de travers, qu'il se jette sans abboyer sur le premier qu'il rencontre, soit homme, soit bête, connu, ou inconnu. Galien dit qu'elle n'est propre qu'aux chiens, quoiqu'elle arrive aussi aux chevaux, chameaux & mulets, aux renards, fouines, belettes, furets, martes, &c. La *rage* leur vient pour avoir mangé du sang pourri, des charognes pleines de vers, bû des eaux puantes, &c. La *rage* est incurable, lorsque le malade est venu jusqu'à craindre l'eau. Palmarius a écrit de la morsure d'un chien enragé, & rapporte une poudre contre la *rage* inventée par Pirou. On dit que du peil d'un chien enragé mis sur la morsure qu'il a faite, attire le venin & la guérit. Un Médecin de Rostoch réfuta il y a quelques années cette erreur populaire, & montra que ce remede étoit plus capable de faire du mal que du bien. Un Médecin d'Anjou fit il y a quelques années un traité sur la *rage*.

On appelle *rage* blanche, la *rage* ordinaire, où le chien enragé écume & mord; & *rage* mue, la *rage* où l'animal écume, & ne mord point. L'Acad. *Rabies, rabidus furor.*

Rage, se dit aussi de toute maladie violente & douloureuse. *Dolor, cruciatus.* Le mal de dent est une *rage*.

Rage, se dit figurément en Morale, de toutes les passions outrées; d'une colére excessive, & qui approche de la

fureur. *Furor, effrænata passio.* Un soufflet reçu porte la *rage* dans le cœur d'un Gentilhomme. Le Tyran poussa sa haine jusqu'à la *rage* : à la fin sa *rage* se tourna en pitié. Une femme qui a fait des avances, s'en souvient avec *rage*, si elle n'a pas sujet de s'en souvenir avec plaisir. S. Real. La colére uniquement attentive à satisfaire sa *rage*, s'enveloppe souvent dans la ruine de ceux qu'elle veut perdre. M. Esp. Son dépit n'alloit pas loin de la *rage*. G. G.

Sa fureur éveillée & sa rage *avertie*
Rallume cette ardeur qui sembloit amortie. Brébeuf.

En vain de ce tyran la rage *envenimée*
Dispute la justice à la puissance armée. Bréb.

Il dit aux astres innocens,
Tout ce que fait dire la rage,
Quand elle est maîtresse des sens. S. Évr.

Mon ennemi tranquile
Jouira dans son cœur de ma rage *inutile.* Boil.

Rage, s'emploie quelquefois pour loüer, ou blâmer une action, mais en termes bas; cet Avocat a fait *rage* pour sa partie, il a bien plaidé. *Mira præstare.* Ce Docteur a fait *rage* pour soutenir son opinion; c'est-à dire, il a fait de grands efforts; il a agi avec chaleur. Dire la *rage* de quelqu'un, c'est en médire & le déchirer cruellement.

Rage, se dit aussi d'une furieuse envie de faire, ou de dire quelque chose. *Cacoëthes.* Un Poete a la *rage* de faire des vers. Je ne sai quelle *rage* le posséde de vouloir écrire, puisqu'il y réussit si mal. Il a eu la *rage* de parler; cela a découvert son crime. On dit aussi, Il y a de la *rage* à cela, quand on veut marquer l'excès d'une chose. Il passe toutes les nuits à jouer, il y a de la *rage* à cela. Il se ruine à acheter des tableaux, il y a de la *rage* à cela.

Rage, signifie aussi, Désordre. *Devastatio, eversio.* Les soldats font la *rage* chez les hôtes. Cet ouragan a fait *rage* dans la campagne, il a renversé, il a découvert beaucoup de maisons. Il est entré des filles dans la chambre de ce garçon, qui y ont fait *rage*, qui y ont tout mis en désordre.

Rage, se dit proverbialement en ces phrases. Qui veut noyer son chien l'accuse de la *rage*; pour dire, qu'on veut toujours avoir un prétexte pour le mal qu'on fait. On dit aussi, *Rage* de cul fait passer le mal de dents, pour dire qu'un plus grand mal en fait oublier un moindre. On dit aussi, qu'on fait *rage* de ses pieds tortus, pour dire, qu'on s'évertue à faire des choses, quoiqu'on n'y ait pas de disposition naturelle.

Ce mot vient de *rabies.*

☞ RAGEMEHALE. s. f. Ville des Indes à la droite du Gange.

RAGEPUTE. s. m. Soldat Indien. Sorte de milice dans les Indes. *Miles Indus.* Les troupes que Rana opposa à Tamerlan étoient toutes composées de ces soldats *Rageputes* qui passent aux Indes pour des hommes insurmontables. P. Catrou. C'est apparemment la même chose que Raspouta. Voyez ce mot ci-dessous.

☞ RAGÈS. s. m. Ville de Médie, située sur les montagnes d'Ecbatanes.

RAGGIVOLO. s. m. Nom propre d'un bourg de la Lombardie. *Raggivolum.* Il est dans le Mantouan, entre Mantoue & Régio, à quinze lieues de chacune. On conjecture que les Régiates, peuple de la Gaule Cisalpine, en étoient les habitans, & que son nom en est une marque. Maty.

RAGLINS, ou RATIN. s. m. Nom propre d'une île d'Irlande. *Ricina, Ricnea.* Elle n'est séparée de la côte septentrionale du Comté d'Antrim, que par un petit détroit. Il n'y a qu'un château & quelques villages. Maty.

RAGOT. adj. m. Qui se dit des chevaux qui ont les jambes courtes, la taille renforcée, & large du côté de la croupe. *Humili & corpulenta statura equus.* Il differe du goussaut, en ce que le goussaut a l'encolure plus épaisse. On appelle aussi en termes de chasse *Ragot*, un sanglier qui sort de compagnie, quand il a deux ans. On l'a dit autrefois des hommes, quand ils étoient nains, engoncés & trapus.

Ragot, se dit aussi du crochet qui est au limon d'une charette, où l'on attache l'avaloire qui sert à faire reculer. *Uncus helciarius.*

RAGOTER. v. n. Gronder & murmurer auprès de quelqu'un, en telle sorte que cela le tourmente & l'incommode. *Obmussare, mussitare.* Ce mari évite sa femme, parce qu'elle vient toujours *ragoter* auprès de lui. Ce terme est fort bas & populaire.

☞ RAGOUISTE. s. m. Cuisinier de bon goût, qui fait de bons ragoûts. *Diction. des Arts* 1731. La citation est très-nécessaire ici. Un tel mot a besoin de toute l'autorité de l'illustre Academicien qui nous a procuré cette édition du Dictionnaire des Arts.

RAGOÛT. s. m. Sauce, assaisonnement pour donner de l'appétit à ceux qui l'ont perdu, ou pour le réveiller; ou pour le chatouiller. *Condimentum, conditura.* La gourmandise a inventé mille *ragoûts* nuisibles à la santé. Voilà un merveilleux, un excellent *ragoût*. Un écolier a bon appétit, il ne lui faut point de *ragoûts*. Les Anciens faisoient un *ragoût* qu'ils appelloient *garum*, de la pourriture des tripes d'un certain poisson, qu'on gardoit jusqu'à ce que la corruption le fît fondre. C'étoit chez eux une friandise si estimée, que son prix égaloit celui des plus excellens parfums, à ce que dit Pline.

Ragoût, se dit aussi des choses qui renouvellent d'autres désirs que ceux de l'appétit. Rafinement de la volupté, plaisir, sentiment, qui pique l'esprit qui excite les passions affoiblies. *Irritamentum gulæ, animi, voluptatis.* C'est un *ragoût* pour les personnes vaines, de faire entendre qu'on les choisit pour leur faire confidence. Bell. De quel *ragoût* peuvent être les grands noms, & les biens de la fortune, dans un commerce où l'on ne cherche que les richesses de la nature! Dac. Il vous faut donc le *ragoût* d'un Galant? Mol.

Une pointe de jalousie
Est un ragoût *de grande utilité.* Vill.

Une humeur un peu bisare
Sert de ragoût *à l'Amour.* La Sabl.

RAGOUTANT, ante. Qui donne de l'appétit. Une bisque bien faite est un plat bien *ragoutant*. *Gustum irritans, movens, augens, provocans.*

Ragoutant, se dit aussi figurément pour dire Agréable, ce qui donne du desir, ce qui touche, ce qui renouvelle le plaisir, ce qui réveille les sens, ou les passions. *Jucundus, hilaris, gratus.* La femme qu'il a épousée est peu *ragoutante*. Cet emploi où il y a peu de profit, & beaucoup de peine, n'est guére *ragoutant*.

RAGOUTER. v. act. Renouveller l'appétit, remettre en goût. *Appetitum conciliare, adducere.* Il est difficile de *ragouter* un malade.

Ragouter, se dit aussi figurément en choses spirituelles, & signifie, faire renaître l'envie, le goût, le sentiment. *Desiderium augere, excitare.* Cet homme étoit dégouté de mauvais sermons; mais il a oüi M. l'Abbé Fléchier qui l'a *ragouté*. Je ne suis pas fort *ragouté* de ce livre-là : c'est-à-dire, il ne me plaît guére.

Ragouté, ée. part. pass. & adj. *Instigatus, amore percitus.*

RAGRAFFER. v. act. & rédupl. Rattacher avec des *agraffes*, repasser les *agraffes* dans les portes. *Affibulare, harpagare.* Il faut *ragraffer* cette juppe, cette montre. On dit aussi d'un homme qui se noie, qu'il se *ragraffe* où il peut, pour dire, qu'il se prend, qu'il s'attache à tout ce qu'il rencontre. Ce mot ne se trouve ni dans l'Académie, ni dans aucun autre Dictionnaire.

Ragraffé, ée. part. pass. & adj. *Affibulatus, harpagatus.*

RAGRANDIR. v. act. Faire plus grand. *Dilatare, grandius facere.* Quand un trou n'est pas assez grand pour y faire entrer un boulon, il faut le *ragrandir* avec la tariére. On a *ragrandi* Amsterdam de la moitié, on y a fait une nouvelle ville. On a *ragrandi* les mesures en une telle province. L'Académie ni aucun autre Dictionnaire ne fait mention de ce mot.

Ragrandi, ie. participe passif & adjectif. *Dilatatus.*

☞ RAGRÉÉ, ée. adj. On appelle *Pierre ragréée au fer*, celle qui a été repassée au riflart.

RAGRÉEMENT. f. m. Terme d'Architecture, & d'autres Arts. *Concinnatio.* Faire un *ragréement*. Daviler. Voyez Ragréer.

RAGRÉER. v. act. Terme de Jardinier. Il se dit des branches des arbres qui ont été sciées. C'est couper avec la serpette la superficie de cette partie sciée, & comme brulée par le mouvement de la scie. *Cultro concinnare.* Il faut *ragréer* les parties sciées, parce qu'elles pourriroient autrement, & ne se recouvriroient jamais. La Quint.

Ragréer, en termes de Marine, c'est réparer quelque chose qui manque, s'en pourvoir de nouveau. *Reparare, restituere, iterùm comparare sibi.* Quelques-uns écrivent *R'agréer.* Nous travaillâmes ensuite à faire des vivres, de l'eau & du bois, & à nous *ragréer* d'une grande vergue, & d'un mât d'artimon, qui étoit hors de service. Frezier, p. 271.

Ragréer. Terme d'Architecture. C'est, après qu'un bâtiment est fait, repasser le marteau & le fer sur les paremens des murs, pour les rendre plus unis, & en ôter les balevres. *Concinnare, aptare.*

Ce mot signifie encore, Mettre la derniere main à un ouvrage de menuiserie, de serrurerie, &c. On dit aussi, Faire un ragréement, pour *ragréer*. Davil.

RAGUE. f. f. Terme de mer. Ce mot se dit d'un câble & de tout autre cordage, gâté, écorché ou coupé. *Rudens detritus.*

☞ RAGUET. f. m. C'est une sorte de petite morue verte.

RAGUSA. f. f. Nom propre d'un ancien bourg de la Sicile. *Ragusa*, anciennement *Hybla minor*, *Herea.* Il est dans la vallée de Noto, près de la riviere de Maulo, à cinq lieues de son embouchure dans la Mer d'Afrique. Maty.

Ragusa, Riviere. Voyez Maulo.

RAGUSAN. f. m. Nom du Territoire de Raguse, de l'Etat de Raguse, République de la Dalmatie. *Ragusina ditio.* Le *Ragusan* peut avoir vingt-deux lieues de long de la côte du golfe de Vénise, & huit dans sa plus grande largeur : les îles de Méléda & de Curzole dépendent de cette République, qui est sous la protection du Turc ; & ses lieux principaux sont Raguse capitale, & Stagno. Maty.

RAGUSE. f. f ou DOBRONIK. f. m Nom propre de la ville capitale du Ragusan en Dalmatie. *Ragusia*, *Ragusium*, autrefois *Rauzium*, *Rhauzium.* Elle est sur une petite presqu'île, baignée par le golfe de Vénise, à dix-sept lieues de Cattero, vers le couchant. *Raguse* n'est pas une grande ville. On ne lui donne au plus que deux milles de circuit ; elle est bien bâtie, mais sans magnificence. Elle est forte principalement par sa situation, ayant du côté de la terre une montagne inaccessible, & étant défendue par un bon Fort du côté de la Mer. Elle est Archiépiscopale, & République, tributaire du Turc, à qui elle paie 12500. écus de Hongrie par an, moyennant laquelle somme les Ragusens sont exempts de tout tribut, & de toutes charges dans les Etats du Grand-Seigneur, où ils font beaucoup de commerce. Cette République a son Doge comme celle de Vénise : mais pour l'empêcher de rien entreprendre contre la liberté du pays, on ne le laisse qu'un mois en charge. *Raguse* est sujette aux tremblemens de terre. Elle en fut ébranlée l'an 1634. & fort endommagée l'an 1667. On voit à deux lieues de *Raguse*, vers le levant, le village de *Ragusi-vecchio*, qui est l'ancienne *Epidaurus* ou *Epidaurum*, des ruines de laquelle la nouvelle *Raguse* a été bâtie. Maty.

RAGUSIEN, enne adj. m. & f. Qui est de Raguse. *Ragusianus*, *Ragusanus*, *a.* Les *Ragusiens* sont tributaires du Turc. La plûpart des *Ragusiennes* sont de belle taille.

RAGUSOIS, oise. adj. m. & f. Nom de peuple, qui est de Raguse. *Ragusanus*, *Ragusianus*, *a.* M. Corneille dans son Dictionnaire Géographique dit toujours *Ragusois.* Vis-à vis du château de Raguse on voit un écueil, qu'on appelle ordinairement *Chirona*, capable de nuire tant au port qu'à la ville de Raguse. Il appartient aux Vénitiens, qui ont toujours refusé de le vendre aux *Ragusois*, quelque prix qu'ils en aient offert. Corn. Les *Ragusois* ont un Duc ou Chef, appellé Recteur, qui est élû par le Conseil, & qui demeure au Palais pendant un mois, après quoi il est démis de sa charge. Id. Les *Ragusois* parlent tous communément Esclavon, & ont connoissance de la Langue Italienne, principalement les honnêtes gens. Id. Les *Ragusois* suivent en tout la créance & les cérémonies de l'Eglise Romaine, si ce n'est qu'après avoir dit à la Messe l'Evangile en Latin, ils le redisent en Esclavon. Id. ☞ Les *Ragusois* payent tribut aux Turcs qu'ils craignent, aux Vénitiens qu'ils haïssent, au Pape, à l'Empereur & au Roi d'Espagne par considération. Dict. de Moréri. Deux Matelots *Ragusois* qui se trouverent par hasard avec nous, entendirent leur langage. Ch. de Fraain. Maty dit *Ragusan*, mais sur quelle autorité ?

Tome VI.

R A H.

RAHHANO. Vieux mot. Des choses. Borel.

R A I.

RAJA. f. m. Terme de Relation. Roi ou Prince idolâtre des Indiens. *Rex*, ou *Princeps Indus.* Les *Rajas* sont les restes des Princes qui régnoient aux Indes avant la conquête des Mogols. Il y a encore quelques *Rajas* qui ont conservé dans les montagnes quelque sorte de souveraineté. Les Indiens les appellent *Rai*, les Persans, au pluriel, Raien, nos Voyageurs les nomment communément Rajas, ou Ragies, d'Herbelot, mais plus communément *Rajas.* Les plus grands Seigneurs du Mogol, c'est-à-dire, les Vicerois, les Gouverneurs de Province, le premier Ministre & le Sécretaire d'Etat s'appellent Omhras, & tiennent le premier rang dans l'Etat. Les *Rajas* idolâtres, ou les Seigneurs Indiens qui gouvernoient un petit Etat avant la conquête de leur pays, ont le rang des Omhras à la Cour. Il y a cette différence entre eux & les Omhras, que les enfans des *Rajas* succédent à leurs peres dans l'espéce de souveraineté qu'on leur a conservée, & que les enfans des Omhras Mahométans perdent tout en perdant leurs peres. P. Catrou. *Hist. du Mogol.* Les Indiens comptent quatre âges depuis le commencement du monde, & dans le second qui a duré 1296000. ans, ils mettent les *Rajas* ou Kchatrys, caste noble, mais inférieure à celle des Bramés. Le vice commença alors à se glisser dans le monde. Les hommes vivoient jusqu'à 300. ans, & leur taille n'étoit pas si grande que dans le premier âge. *Lettr. Edif. & Cur. Rec. X. p.* 33. 34.

☞ RAJACE, ou RAPASSE. Pierre dure fort blanche & fort nette, propre à faire des figures. On n'en connoît plus les carriéres. L'Hôtel Barrault, & les Autels de la Chapelle des Chevaliers d'Angers en sont. *Dict. des Arts.* 1731.

RAJALBUTO. f. m. Nom propre d'un bourg de la vallée de Démona en Sicile. *Rayhalbutum.* Il est sur la riviére de Jaretta, à quatre lieues du pied du Mont-Gibel. Quelques Géographes prennent *Rajalbuto* pour l'ancienne petite ville nommée *Sergentium* & *Hergentum*, que d'autres placent à Citadella, lieu ruiné de la vallée de Noto, à trois lieues de celui-ci vers le midi. Maty.

☞ RAJAMBER. v. n. Ajamber, ou enjamber de nouveau. Si la main toute expresse de Dieu fait *rajamber* les malades vers le monde, les Médecins l'attribuent aussi-tôt à la vertu des réfrigératifs. *Cyrano de Berg. to.* 1. *p.* 168. 169.

RAJAS. f. m. Nom propre d'un village de la Castille Nouvelle en Espagne. *Raja.* On le met entre Madrid & Siguença, & on le prend pour l'ancienne *Thermida*, petite ville des Carpétans. Maty.

☞ RAICHER, ou RESCHER. v. act. C'est un terme dont on se sert en Normandie pour exprimer la recherche qu'on fait dans les arbres des pommes & poires, que ceux qui les ont cueillies y ont laissées par mégarde ou négligence. C'est à l'égard des fruits dont les Normands font leur boisson, ce qu'on appelle *glaner* par rapport aux grains, & *grapiller* par rapport aux raisins. Quelque précaution qu'on prenne en cueillant les fruits, il en reste toujours à *raicher.* Il fait bon *raicher* après de certains cueilleurs. On s'en sert aussi moralement, comme de *glaner* & de *grapiller* : il n'y a rien à *raicher* après cet homme, il a enlevé tout le profit qu'on pouvoit tirer de cette affaire.

RAIE. s. f. Poisson de mer plat & cartilagineux. *Raia.* Le squelete d'une *raie* est un vrai monstre qui fait peur. Le foie de la *raie* est excellent à manger. Il y a une grosse espéce de *raie* qu'on appelle *de l'ange*, qui est plus dure que l'ordinaire. Le long de la côte des Abissins il se trouve des *raies* plus longues qu'un bateau, & larges à l'équipollent, dont la peau est si dure, que le harpon n'y peut mordre. Recueil de Thévenot. Dans les mers de l'Amerique il y a des *raies* de plusieurs figures & assez singulieres. ☞ Hippocrate fait mention de ce poisson, & il recommande sa langue comme un pessaire convenable dans le cas où les régles sont trop abondantes.

☞ On appelle *raie* de turbot, une certaine sorte de *raie* qui est plus grosse que l'autre. Acad. Fr.

RAIE, est aussi une ligne ou trait tracé avec la plume ou le pinceau, qui sert à diviser & à séparer les choses. *Linea, ductus.* Quand on a fini un Discours, un Chapitre, un Article, on fait une *raie*. On fait des *raies* sur les livres & dans les écritures, pour en marquer les beaux endroits, les clauses importantes d'un Acte; pour marquer le lieu où l'on en est demeuré.

Ce mot vient du Latin *radia*, dit pour *radius*. Mén.

Raie, signifie aussi une rature. *Inducta scripto linea, litura.* Quand on a passé une *raie*, un trait de plume sur une signature, elle est annullée. Voilà une copie bien brouillée, il y a bien des *raies*, des ratures.

Raie, se dit aussi de tous les autres traits en ligne droite, qui marquent, qui séparent, ou qui diversifient les choses. *Calami ductus in papyro, radii.* Le velours à deux ou trois poils se marque par les *raies* de couleur qui sont sur la lisiere. On fait des taffetas, des brocards rayés, pour en séparer les différentes couleurs. Les tulipes qui n'ont simplement que de petites *raies*, ne sont pas estimées. Quand les femmes séparent leurs cheveux, elles appellent cela, se coiffer à la *raie*.

On appelle populairement la *raie* du cul, la séparation qui est entre les deux fesses. *Radius inter clunes.*

Raie, en termes d'Agriculture, se dit de la séparation qui est entre deux sillons, qui se fait quand on laboure. *Sulcus, striga.* En quelques lieux on les appelle *rais*. Il y a lieu d'admirer comment les Laboureurs font des *raies* si droites & si longues. Du Cange dit que ce mot vient de *riga*, ou *striga*, qu'on a dit pour signifier un *sillon*; ce qui est dérivé de *rigor*, qui signifie tout ce qui est labouré en droite ligne, ou, selon Frontin, tout ce qui est entre deux lignes droites. M. De Lauriere dit que ce sont les sillons qu'on nommoit *raies*, parce que ce sont des *raies* ou *rayons* qu'on trace sur la terre, en la fendant avec le soc de la charrue.

Raie, se dit aussi d'une marque ou borne, au-delà de laquelle on ne doit point passer. *Sulcus disterminans.* Ces deux champs sont divisés par une *raie* qui leur sert de borne. Les enfans ont plusieurs jeux où il ne faut pas passer la *raie*. Quelques-uns croient que cette façon de parler a Popilius Lenas pour Auteur, lequel ayant été envoyé en ambassade vers Antiochus, il lui donna ordre de lever le siége d'Alexandrie, où il tenoit assiégé Ptolomée Philométor roi d'Egypte, & il fit un cercle autour de lui avec une baguette qu'il tenoit à la main, en lui commandant de dire clairement sa réponse avant que de passer la *raie*, & de sortir de ce cercle: ce qui étonna tellement Antiochus, qu'il leva le siége. D'autres donnent une origine récente & burlesque à ce proverbe. Quand on écrit sur du papier réglé, il ne faut pas passer la *raie*.

RAJEUNIR. v. act. & n. Faire devenir jeune, ou devenir jeune. *Iterum juvenescere, juniorem fieri.* On a feint qu'il y avoit une fontaine de Jouvence qui avoit pouvoir de *rajeunir*. La Fable a dit que Médée avoit *rajeuni* Eson. Vopiscus Fortunatus Plempius dans le Livre qu'il a fait des Fondemens de la Médecine, soûtient qu'on peut naturellement *rajeunir*, & cite l'histoire d'un fameux Gentilhomme Indien, qui vécut 340. ans; & qui *rajeunit* par trois fois; & celle d'un Ministre d'Angleterre mort depuis quelque temps, qui à l'âge de cent ans fut guéri de toutes les incommodités de la vieillesse qu'il avoit senties; il lui poussa des dents nouvelles, les cheveux lui revinrent, sa vûe se fortifia, & il ne mourut qu'à 114. ans. Quand on dit que le serpent *rajeunit* tous les ans, on entend qu'il quitte bien sa vieille peau, mais il n'en devient pas plus jeune. On dit aussi, qu'on *rajeunit* le vin, quand on mêle du nouveau avec le vieux. Qu'on *rajeunit* sa barbe & ses cheveux, quand on les peint.

Rajeunir, se dit figurément en Morale & signifie, donner une jeunesse apparente, renouveller, redonner de la vigueur. *Iterùm revirescere, juvenescere.* La nature *rajeunit* au printemps, quand elle reverdit, & prend une nouvelle parure. L'enjouement de cette jeune femme *rajeunit* son vieux mari. Scar. On dit qu'un vieillard est tout *rajeuni*, quand il a une perruque blonde; qu'un homme est *rajeuni* de vingt ans, quand il a la barbe fraîchement faite. On dit aussi d'une femme fardée, que c'est une vieille *rajeunie*. Une mere qui a passé ses plus belles années dans les plaisirs, s'applique à donner à sa fille l'esprit du monde, ravie de voir *rajeunir*, pour ainsi dire, sa vanité dans celle qu'elle inspire à cette ame sans expérience. Fléch. L'expression sert quelquefois à *rajeunir* les pensées, ou du moins à les faire paroître nouvelles. Bouh.

Rajeunir, est aussi un terme de Jardinier qui signifie, renouveller. *Renovare, resecare.* Il faut *rajeunir* les arbres peu à peu, par la coupe de quelques branches.

Rajeuni, ie. part. pass. & adj. *Renovatus.*

RAJEUNISSEMENT. s. m. Action par laquelle on rajeunit. *Redutus in juventutis florem.* Le *rajeunissement* d'Eson fait par Médée est purement fabuleux. Ce mot n'est pas dans l'Académie.

RAIFORT. s. m. Plante qui pousse des feuilles grandes, larges, rudes, découpées profondément, semblables à celles de la rave, mais un peu plus sinueuses. Il s'éleve d'entre elles des tiges à la hauteur d'un pied & demi, ou de deux pieds, qui portent des fleurs à quatre feuilles, de couleur purpurine, disposées en croix. Lorsque les fleurs sont passées, il leur succéde des fruits semblables, en quelque maniere, à une corne. Ces fruits sont d'une substance spongieuse, & renferment des semences presque rondes, rouges. Sa racine est longue, grosse, mais quelquefois plus, quelquefois moins charnue, blanche ou rouge, d'un goût âcre & piquant. En Latin *raphanus major orbicularis vel rotundus.* C. Bauh. La racine de *raifort* est propre pour la pierre, pour la colique nephrétique, pour les obstructions, pour le scorbut: elle est aussi bonne à manger. Il y a quelques autres espéces de *raifort*. Quelques-uns font venir ce mot de *radix fortis.*

☞ RAIGELSBERG. s. m. Seigneurie d'Allemagne dans l'Evêché de Wurtzbourg.

RAIGNE. Vieux mot. Substantif feminin. Reine. *Regina.* Borel.

☞ RAILETTE. s. f. Terme d'Aiguillier. Voyez Canelle.

RAILLER. v. act. & n. Badiner, dire des choses plaisantes, enjouées & agréables à quelqu'un, sans avoir dessein de l'offenser. *Jocari, cavillari, ludere.* Il est permis à la satire de *railler*, mais non pas de choquer & de médire. Il faut plus d'esprit à *railler* délicatement, qu'il n'en faut à faire des choses qui paroissent plus difficiles. M. Sc. Si un honnête homme *raille* quelquefois, sa gaieté ne tend qu'à divertir ceux mêmes qu'elle met en jeu. Le Ch. de M. Ceux qui *raillent* finement, & de bonne grace, sont divertissans. Il est plus sûr & plus honnête de ne point *railler*. Le Roi a avoüé qu'il n'avoit jamais voulu s'abandonner au plaisir de *railler*, parce qu'il est injuste de vouloir *railler* sans être *raillé*, à quoi un Roi ne doit jamais se commettre. M. Sc. Quand on est sage, on ne *raille* ni les Grands, ni ceux qu'il y a danger de *railler*, ni ses amis, ni un Ordre, ni une Nation. Thiers. Il ne faut jamais *railler* des choses saintes.

Ce mot vient du Latin *ridiculare*, ou de *riailler*, Ménage.

Railler, se dit aussi pour, Se moquer sérieusement, tourner en ridicule. *Salsè & facetè cavillari.* Il le railloit de son avarice & de ses débauches. Ablanc. *Railler* le vice. Idem.

Railler, se dit aussi simplement pour, Badiner. *Scurrari, vel scurriliter agere.* Il ne parle pas sérieusement, il *raille*. Il ne faut pas croire que dans la conversation il soit permis de dire un mauvais mot en *raillant*: ou si on le dit, il faut avoir un grand soin de faire connoître par le ton de la voix, qu'on le dit pour badiner: de plus il n'en faut pas faire

faire un métier, autrement on se rendroit insupportable aux gens de Cour, qui ne sont pas accoutumés à ces sortes de mots. Entre les fausses galanteries celle-ci est des premieres; & j'ai vû souvent des gens qui usant de ces termes, & faisant rire le monde, ont cru avoir réussi; & cependant on rioit d'eux, & l'on ne rioit pas de ce qu'ils avoient dit, comme on rit des choses agréables & plaisantes. Que si l'on me réplique, qu'il ne faut pas dans la conversation ordinaire parler un langage soutenu, je l'avoue; cela seroit en quelque façon encore plus insupportable, & souvent ridicule : mais il y a bien de la différence entre un langage soutenu, & un langage composé de mots qui sont familiers, & du bon usage tout ensemble. Vaug.

Railler, s'emploie aussi quelquefois avec le pronom personnel, & devient par là une sorte de neutre passif qui signifie, se moquer, ne se pas soucier; & en ce sens il se construit avec la particule *de*. *Illudere, deridere*. Il se raille de tout ce qu'on lui peut dire. On a beau lui représenter son devoir, il se *raille* de tout.

Raillé, ée. part. pass. & adj. *Illusus, derisus.*

RAILLERIE. s. f. Trait plaisant, qui divertit, qui fait rire, qu'on ne dit point sérieusement. *Jocus, facetia.* Il y a des *railleries* obligeantes & qui plaisent. *Jucunda cavillationes.* D'autres qui choquent, qui piquent, qui sont offensantes, & qui passent la *raillerie*. *Dicterium, scomma mordax, sanna* Un honnête-homme entend la *raillerie*, & ne se pique point mal-à-propos. Une marque qu'il n'y a guère de *raillerie* qui n'offense, c'est qu'on tâche toujours de répliquer, ce qui est une espéce de vengeance. Comme la *raillerie* est un combat d'esprit, & que naturellement on n'aime pas à être vaincu, il arrive que quand l'esprit ne fournit plus de quoi répondre, le dépit succéde à la confusion qu'on a d'être obligé de céder. La *raillerie* ne doit être qu'un badinage fin & spirituel, sans offenser personne; autrement c'est une maniere de se divertir trop périlleuse. S. Evr. La *raillerie* assaisonne la conversation. La *raillerie* en général est une espéce de sel qui donne un goût plus piquant à la conversation. M. Sc. Il y a des gens qui croient qu'en matiere de *raillerie* il est permis de dire tout ce qu'on peut dire agréablement. In. Rien ne m'ennuie davantage que les insipides *railleries* des faux plaisans S. Evr. Si vous n'avez pas assez de génie pour répondre à une *raillerie* fine & piquante, ayez du moins la prudence de cacher votre dépit. Bell. Entendre *raillerie*, c'est ne se fâcher de rien, c'est sçavoir souffrir les *railleries*, & les repousser avec esprit. Entendre la *raillerie*, c'est avoir l'art de railler. Peu de gens entendent la fine & l'innocente *raillerie*. Boun. Les *railleries* d'Hypéride ne sont ni froides ni recherchées, comme celles de ces faux imitateurs du style Attique; mais vives & pressantes. Boil. Je veux que la *raillerie* parte d'une imagination pleine de feu, & qu'elle soit brillante comme les éclairs, qui éblouïssent, & qui ne brûlent point. M. Scud. Néron, tout Néron qu'il étoit, entendit très-bien *raillerie* sur ses vers, & ne crut pas que l'Empereur dût prendre les intérêts du Poëte. Boil. L'injure est plus pardonnable que la *raillerie*; l'une marque de la colére, qui n'est pas incompatible avec l'estime, & l'autre du mépris. S. Evr. On pardonne un emportement, mais non pas une raillerie de sang froid, qui est une marque de peu d'estime. Bell. Sans nous emporter à médire, nous nous relâchions à d'innocentes *railleries*. Ch. de M. La *raillerie* est une arme offensive & défensive qu'il ne faut pas mettre entre les mains de tout le monde. S. Evr.

On dit absolument, C'est une *raillerie*, quand on avance une proposition notoirement fausse. *Jocus.*

On dit d'un homme qui ne pardonne rien, ou qui est fort sensible sur certaines choses, qu'il n'entend pas *raillerie*; qu'il n'entend pas *raillerie* là-dessus. *Infacetus.*

On dit communément, La *raillerie* en est-elle? pour dire, Est-il permis de *railler*? ou bien, Vous mêlez-vous de *railler*? *Licet ne?*

On dit proverbialement, *Raillerie* à part; pour dire parlons sérieusement *Jocos semoveamus, amove imus jocari*. On dit aussi d'un Critique, d'un homme sévere & rébarbatif, qu'il n'entend point *raillerie*, qu'il veut faire toutes choses à la rigueur. ☞ On dit, cette *raillerie* passe jeu, pour dire, qu'elle est trop forte. Il est familier. Acad. Franç.

Railleries, au pluriel, s'employe ordinairement, pour Satyres, plaisantes, discours satyriques & railleurs. *Argutia, jucunda satyra.* Lucien n'a guère épargné dans ses *railleries*, les premiers Chrétiens. Ablanc.

RAILLEUR, euse. adj. Qui aime à railler, à badiner; à rire aux dépens d'autrui. *Joculator, cavillator, homo facetus.* Il a dit cela d'un ton *railleur*; il ne parloit pas sérieusement. Vous êtes une *railleuse* qui m'en voulez faire accroire. Les *railleurs* portent souvent la peine de leurs bons mots. Bell. Socrate est un *railleur* qui se réjouit de tout. S. Evr. Il est rare que les *railleurs*, & ceux qui sont raillés, sortent bons amis Bell. Un bouffon croit qu'il faut railler de tout, & sans mesure; un rustaud ne veut ni railler lui-même, ni souffrir qu'on le raille; mais un véritable *railleur* marche entre les deux. Thiers. D'insipides *railleurs* une foule importune. Deshoul.

On dit proverbialement, que souvent les *railleurs* sont raillés; pour dire, qu'on se moque souvent de ceux qui veulent se moquer des autres. *Sæpe irrisores irridentur.*

RAIMBERT. s. m. Nom propre d'homme. *Ragnobertus, Ragnebertus, Regnobertus, Renobertus.* Saint Renobert Évêque de Bayeux, IIe. du nom, & qu'en plusieurs endroits l'on appelle *Raimbert*, vivoit au VIIe. siécle du temps que Clotaire II. tenoit seul toute la Monarchie de France. Il assista à un Concile de Reims, vers l'an 625. Quelqu'un a dit *Regnobert* dans les Mémoires de Trévoux, 1714. *p.* 1774. On conserve depuis un temps immémorial dans la Cathédrale de Bayeux, une relique, qu'on appelle la Chasuble de S. Regnobert Évêque de Bayeux. Elle est enfermée dans un petit coffre d'ivoire, de figure antique fermé d'une espéce de serrure d'argent en plaque, de figure ronde, sur laquelle est une inscription Arabe, en caractére Couphi ou Cuphique. On conjecture que cette boîte fut prise sur les Sarasins vaincus par Charles-Martel proche de Tours. Voyez les *Mém. de Tr.* à l'endroit cité.

RAIMOND. s. m. Nom propre d'homme. *Raimondus.*

RAIMONDE. s. f. Terme de Fleuriste. Tulipe qui est blanche & rouge. Morin.

RAIN. subst. m. Vieux mot. Rainceau, rameau. *Nicod.* Borel. *Ramus.* Ce vieux mot *rain*, ou *rains*, c'est-à-dire, *rameau*, venoit de *ramus*, comme main, de *manus*. Ménage. Alain Chartier.

> *Si cueillis un rain d'églantier.*

R. de la Rose.

> *Rose sur rain & noix sur branche,*
> *N'est si vermeille, ne si blanche.*

Item.

> *Onques le pin qu'il vous compta,*
> *Si haut de terre ne monta,*
> *Ne ses rains si bien n'estendit,*
> *Ne si belle ombre ne rendit.*

Et ailleurs.

> *Par les rains saisit li rosier*
> *Qui plus est franc que nul osier.*

Et le Roman de Florimon.

> *Toutes les bestes des boscages,*
> *Les privées & les sauvages,*
> *En l'ombre de cel arbre estoient,*
> *Tuit lui oisel, el rains feroient,*
> *Illec menoient leur déduit.*

Roman de Vacce.

> *Soit rain, soit arbre, soit racine.*

Comme on disoit donc autrefois *rain*, pour rameau ou rainceau, c'est pour cela que la ville de Rheims a pris

pour ses armoiries deux rainceaux d'arbres entrelacés.

RAIN. Mettre un requérant ou donataire en la chose, par *rain* & par bâton. Cujas sur le Tit. 2. du II[e]. Livre des Fiefs, entend par *rain* un anneau, *annulus*, & le tire de l'Alleman *ring*, qui signifie la même chose. Mais selon Mr. de Laurière, il vient plûtôt de *ramus*, branche d'arbre, d'où l'on a fait *rainceaux*. *Rain* se trouve en effet en ce sens dans le Roman de la Rose. Ainsi mettre un acquéreur ou donataire en possession d'un héritage par *rain* & par bâton, c'étoit le mettre en possession, en lui mettant en main quelque rameau d'arbre ou petit bâton.

RAIN. f. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Baviére. *Raina*. Elle est fortifiée & située pres du Danube & du Lech, à deux ou trois lieues de Donavert, du côté du levant. On prend *Rain*, pour l'ancienne *Clarenna*, petite ville de Vindélicie. MATY.

RAIN. Autre petite ville de la Stirie. *Raina*. Elle est dans le Comté de Cilley, en une belle campagne, aux confins de la Carniole & de la Croatie. MATY.

RAIN, ou RIAN. subst. m. C'est un petit golfe de la mer d'Irlande. *Ranus*, ou *Rianus sinus*, anciennement *Auravanus*. Il s'avance dans les côtes du Comté de Galloway en Écosse, du nord au sud, vers la baie de Glenluce, dont il n'est séparé que par un petit isthme. MATY.

RAIN. f. m. Qui se dit des forêts & des bois. *Rain* de bois ou de forêt, c'est l'orée d'un bois, un lieu qui est tout près d'un bois, ou d'une forêt, la lisiére d'une forêt. *Ora*. RAGUEAU. C'est de la signification de *rain*, pris pour rameau, qu'on dit aussi *rain* dans les Ordonnances des Eaux & Forêts, qui signifie les lisiéres, les bords des forêts, & les terres qui les bornent. L'Ordonnance défend de tenir des atteliers pour façonner des bois au *rain* des forêts, c'est-à-dire à l'orée ou à la lisiére, & aux lieux voisins des bois.

RAINCEAU. f. m. Vieux mot François qui se disoit des branches d'arbre. *Ramulus*, *ramusculus*, *surculus*. Il est encore en usage en Blâson, ou quand on voit des branches croisées & enlacées sur un écu, on le blâsonne aux *rainceaux* passés en sautoir. ☞ La Maison d'Arnaud porte pour armes, d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux *rainceaux* de palme adossées d'or & d'une montagne de même en pointe. ÉTAT DE LA FRAN. On s'en sert encore en Architecture, en parlant de ces branches feuillues dont on charge les frises, & dont on fait d'autres ornemens. Et plusieurs, comme Deviler, écrivent *rinceau*. Le *rinceau* est une espéce de branche, qui prenant ordinairement naissance d'un culot, est formée de grandes feuilles naturelles, ou imaginaires & refendues, comme l'acanthe & le persil, avec fleurons, roses, boutons & graines, & qui sert à décorer les frises, gorges & panneaux d'ornemens. Il se voit dans la vigne de Médicis à Rome des *rinceaux* antiques de marbre, d'une singuliére beauté. DAVILER. On a dit autrefois *rain*. Voyez ce mot.

☞ RAINEAU. C'est ainsi qu'on nomme des piéces de charpente qui tiennent en liaison les têtes des pilotis dans une digue, ou dans les fondations de quelqu'autre édifice. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

RAINE. f. m. Vieux mot. Grenouille, de *rana*. Villon.

Raines, *crapaux*, *& bêtes dangereuses.*

D'où vient pomme rainette, pour être marquetée comme le ventre des grenouilles, selon Ménage : ou de *poma renana*. Mais j'estime que c'est pour être la reine des pommes. BOREL. En quelques Provinces on appelle encore les grenouilles *raines*; & l'on dit quand on les entend crier le soir, Les *raines* crient, c'est marque de beau temps.

Ce mot vieillit, & n'est en usage que dans le générique. Le crapaut est une espéce de *raine* de buisson, que les Latins ont pour cela appellé *rana rubeta*. Il y a aussi un poisson qu'on appelle *rana marina*. La *raine* de marais est celle qu'ils appellent absolument *rana*, & que nous appellons *grenouille*.

RAINETTE. Voyez REINETTE.

RAINURE. f. f. Quelques-uns disent *Renure*. *Stria rotunda*. Terme de Menuiserie, qui se dit des ouvertures rondes ou petits canaux qui se font en longueur dans l'épaisseur du bois pour y faire passer des coulisses, ou servir aux assemblages. Elles se font avec des rabots ronds. C'est un petit canal fait sur l'épaisseur d'une planche, pour recevoir une languette, ou pour servir de coulisse. En Latin *Canaliculus*. DAVILER.

RAIPONCE. f. f. Plante qui est une espéce de campanule. *Rapunculus*. Elle pousse une ou plusieurs tiges à la hauteur de deux pieds, revêtues de feuilles étroites, pointues, sans queue. Ses fleurs naissent à la cime des tiges & des branches, ce sont des cloches évasées & coupées sur les bords en cinq parties, de couleur bleue, tirant sur le purpurin, soûtenues par un calice fendu en cinq piéces, & attachées à des pédicules longs. Il leur succéde des fruits membraneux divisés en trois loges, qui renferment des semences menues, luisantes. Ses racines sont longues & grosses comme le petit doigt, blanches. Toute cette plante est empreinte d'un suc laiteux. C. Bauhin l'appelle *rapunculus esculentus*, & M. Tournefort, *campanula radice esculenta*, *flore caeruleo*. H. L. BAT. On mange la *raiponce* en salade dans le printemps.

On dit proverbialement, qu'un homme a mangé des *raiponces*, quand il s'est ruiné à cautionner les autres; par une mauvaise allusion au mot de *réponses*.

RAIRE. v. act. Raser, couper le poil jusqu'à sa racine. *Radere*, *tondere*. Il ne se dit qu'en ces phrases proverbiales. A barbe de fou on apprend à *raire*. Un barbier *rait* l'autre. Et en celle-ci au participe, Il ne se soucie ni des *rais*, ni des tondus. Ce proverbe est originaire de Troie en Champagne, où il y avoit une famille bourgeoise nommée *Rez*, qui étoit si puissante en bien & en autorité, qu'elle étoit redoutable à tous les autres habitans. Mais l'un d'eux, ennuyé de ce qu'on lui faisoit trop souvent des menaces de sa part, dit qu'il ne se soucioit ni des *Rez* ni des tondus: ce qui fut tellement applaudi, qu'il passa en proverbe tant en cette ville-là qu'ailleurs.

RAIRE, ou plûtôt *Rère*, v. neut. C'est ainsi qu'on exprime le cri des cerfs. *Bramare*.

RAIS. f. m. Vieux mot, au lieu duquel on dit maintenant *rayon*. *Radii*. La lumiére que jette un astre, ou autre corps lumineux. On ne le dit plus que de celle de la lune. Ce témoin dépose avoir vû faire ce vol de nuit aux *rais* de la lune. Ce mot ne peut être employé qu'en vers, & par nécessité. Chapelain a dit en parlant de la lune;

Et de ses rais fait honte aux rayons du soleil.

Excepté ce cas, il vaut mieux se servir du mot de *clarté*. Se promener aux *rais* de la lune; ou plûtôt se promener à la clarté de la lune. CORN. VAUG. Ou bien au clair de la lune.

☞ RAIS. f. m. Vieux mot. *rais* des yeux, ou la vûe. *Gloss. sur Marot.*

RAIS, se dit aussi des bâtons d'une roue qui sont enclavés dans le moyeu, & qui portent les jantes, parce qu'ils se séparent & forment des rayons. *Radii*. Quand quelqu'un des *rais* est rompu, la roue ne vaut plus rien. Aux roues des moulins on les appelle des *bras*.

RAIS DE COEUR. Terme d'Architecture. Ornement accompagné de feuilles d'eau qui se taille sur les talons. DAVILER.

RAIS, en terme de Blason, se dit de l'escarboucle qu'on peint sur les écus avec huit rayons, ou bâtons pommetés qui en sortent en croix & en sautoir. *Radiatus carbunculus*. On appelle aussi *rais*, ou *rayons* des traits de lueur éclatante sortant d'un corps lumineux, comme sont ceux du soleil & des étoiles, dont on spécifie le nombre, quand ils passent celui de seize, à l'égard du soleil, & celui de cinq, à l'égard des étoiles. On appelle aussi *rais*, les pointes des molettes d'éperon, & les *rais* des roues.

☞ A LA RAIS. Espéce d'adverbe, ou expression adverbiale, qui signifie l'un portant l'autre, le fort portant le foible. Tous les chevaux de cette Compagnie, coûtent cinquante pistoles *à la rais*. Le Roi de France a cinquante mille hommes de Cavalerie; il n'y a point de Cavalier, qui tout équippé, ne revienne à cent pistoles *à la rais* : c'est cinquante millions en principal. Cette expression est vieille & hors d'usage.

RAIN

Rais. Préposition. Voyez Rez.

☞ Rais. part. pass. & adj. Rasé. Il n'est en usage qu'en cette phrase proverbiale : Ne se soucier ni des *rais* ni des tondus, qui signifie ne se soucier de personne. Voyez Rais.

RAISEAU. s. m. Rets de chasse. *Rete venatorium.* Voyez Reseau.

RAISIN. s. m. Fruit de la vigne qui vient en grapes, qui est bon à manger & à faire du vin. *Racemus, uva.* En voici les principales espéces. Le *morillon hâtif*, ou *de la Madelaine*, qui vient à une vigne précoce est un *raisin* noir. Le *morillon taconé*, qui est meilleur que le précédent à faire du vin. Le *morillon noir ordinaire* est doux & sucré. En Bourgogne on le nomme *pineau*, & à Orléans *auvernat*. Il y a aussi un *morillon blanc*. Le *raisin d'Autriche* à la feuille de persil dit *de Ciouta*. Le *Chasselas*, ou *Bar-sur-Aube blanc*, est un excellent & gras *raisin*. Il y en a aussi un noir qu'on nomme en Provence & en Languedoc *raisin Grec*. Le *muscat blanc*, & le *muscat rouge*. Le *muscat noir*, & le *muscat long*, ou le *passe musqué d'Italie*. *Uva apiana* : il a une grape longue, grosse & pressée. Le *Picquant Paul*, est un *raisin* blanc fort doux, dit *bec d'oiseau*, parce qu'il aboutit en pointe des deux côtés. Le *raisin Suisse*, dont les grains sont rayés de blanc. Le *sangmoireau*. Le *fromanteau*. La *blanquette de limoux* est un *raisin* blanc. La *rochelle blanche & noire*. La *malvoisie* est un *raisin* gris fort sucré, qui avec l'auvernat gris d'Orléans, est le plus fondant des *raisins*. Il y a aussi une *malvoisie rouge*, ou de couleur de feu, qui a le grain petit & fort sucré. Le *maroquin* ou *barbaroas*, gros *raisin* violet, qui a des grapes d'une grosseur extraordinaire. Le *raisin d'Afrique*, qui a des grains gros comme des prunes. Le *raisin d'Italie* dit *pergolose*. Le *rognon de coq*, espéce de bourdelas blanc. Le *bourdelas*. Il y en a de blanc, de rouge, & de noir. Le *meraut* dit *plant d'Espagne*, ou *sciaturier*, a le grain fort serré, teint fort noir. Son suc est fort plat, & ne sert qu'à couvrir le vin, & est bon pour les blessures. Le *ploqué* est un *raisin* qui ressemble au noiraut, mais qui ne teint point. Le *raisin de Corinthe* est un *raisin* délicieux & sucré, dont le grain est fort menu & pressé, & la grape sans pepin. *Uva Corinthia*. Il y a aussi un *Corinthe rouge*, ou *violet*, qu'on nomme le *gros Corinthe*, qui est une espéce de Bar-sur-Aube. Le *janetin* est un *raisin* blanc, dit *muscat d'Orléans*, qui est fort sucré, & ressemble au mêlier, ou plûtôt à la malvoisie. Le *beaunier* est un *raisin* tirant sur le gouais blanc, ainsi nommé parce qu'il est commun à Beaune. Le *Bourguignon* est un *raisin* noir assez gros. Le *damas* est un excellent *raisin* à manger, dont la grape est fort grosse & longue, le grain très-gros, long & ambré ; qui n'a qu'un pepin. Il y en a de blanc & de rouge. Le *mêlier* est un *raisin* bon à manger, & à faire du vin ; il y en a de blanc, de noir & de verd. Le *gamet blanc & noir*. Le *gouais blanc & violet*, dit *à fleur*, qui a une grape, & dont le plant dure un siécle en terre. On fait aussi diverses préparations de *raisins*. Des *raisins* séchés au soleil, cuits au four ; *raisins* de caisse ; *raisins* confits, ou *raisins* secs, que les Médecins appellent *Uva passa*. Les Apothicaires appellent les *raisins* de Damas, *zizibum*, du mot Arabe *zizib*, qui signifie *raisin*.

☞ Raisins Picardans. Ils approchent assez des Jubis, mais ils sont plus petits & plus sûrs. Ils viennent de Provence & de Languedoc en grapes.

☞ Raisins de Calabre. Ils sont d'un très-bon goût, quoiqu'un peu gras, & viennent par petits barils.

☞ Raisins aux Jubis, que l'on appelle communément *raisins* en caisse, ou *raisins* de caisse. On les tire pour l'ordinaire de Provence.

On figure la Terre de promission par une grape de *raisin*, portée par deux hommes. Au Pérou, on a trouvé des grapes de *raisin* pesant huit ou dix livres. Le Poëte Anacréon mourut en avalant un pepin de *raisin*. On dit aussi *raisin* de lierre, parce qu'il vient en grape comme le *raisin*.

☞ Raisin de mer. s. m. Terme de Botanique arbrisseau qui croît à la hauteur d'un homme. Son tronc est quelquefois gros comme le bras, jetant plusieurs rameaux grêles, déliés, presque comme ceux du jonc, séparés par des nœuds, comme en la prêle, de couleur noirâtre, se divisant en plusieurs rameaux, desquels les sommités sont dures, pointues & épineuses. Il n'a point de feuilles ; ses fleurs sortent des nœuds, & sont disposées en petites grapes de couleur herbeuse blanchâtre. Il leur succéde des fruits semblables à des mûres de renard, accumulés ensemble comme des *raisins*, prenant une couleur rouge quand ils sont mûrs, d'un goût acide & agréable. Cette plante croît en Languedoc & en Provence.

☞ Raisin de mer. *Uva marina.* Terme d'Insectologie. Insécte marin qu'on peut placer entre les espéces de limaçons. Sa figure est oblongue, informe, toute couverte de glandes rouges & bleues, qui représentent en quelque maniére des raisins. Son mouvement est lent. Il a deux cornes à la tête comme le limaçon. On le trouve quelquefois sur le rivage de la mer, mais rarement.

☞ Raisin de mer. Terme d'Insectologie. Il y a une autre espéce de *raisin de mer* provenant des œufs de séche, qui s'amassent & s'agglutinent ensemble, en forme de grape de raisin, & qui sont teints en noir par la liqueur qui sort de la séche.

☞ Raisin d'Ours. *Uva Ursi.* Plante qui ressemble à l'airelle ou mirtille. Le calice en est fort petit & tant soit peu dentelé. Ses feuilles sont plus épaisses que celles de l'airelle, oblongues, arondies, approchant de celles du buis, plus étroites, rayées des deux côtés, nerveuses, d'un goût astringent accompagné d'amertume. Ces feuilles sont attachées à des rameaux ligneux, longs d'un pied, couverts d'une écorce mince & facile à séparer. Ses fleurs naissent en grape aux sommités des branches, formées en grelots de couleur rouge. Il leur succéde des bales presque rondes, molles rouges, renfermant chacune cinq osselets, rangés ordinairement en côtes de melon, arondis sur le dos, applatis par les autres côtés. Ces baies ont un goût styptique, & contiennent une multitude de semences oblongues. Le *raisin d'ours* croît aux Pays chauds, comme en Espagne, & dans les autres contrées méridionales. Cette plante tire son nom de ce que ses baies ressemblent à des raisins, & que les ours en mangent. Ses feuilles, ses baies & sa racine, sont fort astringentes.

☞ Raisin de Renard. Plante que plusieurs Botanistes appellent en Latin *herba Paris*. Elle pousse une seule tige à la hauteur d'un demi-pied, médiocrement grosse, ronde, ferme, verte en haut, rougeâtre en bas, portant quatre feuilles en croix, oblongues, larges, vineuses, ridées, noirâtres, un peu pointues. Sa sommité soutient une petite fleur herbeuse à quatre feuilles vertes, rangées aussi en croix, ordinairement longues, étroites, entremêlées de quelques étamines, soutenues d'un calice aussi à quatre feuilles. Il lui succéde une baie ou fruit mou, gros comme un *raisin*, relevé de quatre coins arondis, de couleur obscure, de méchante odeur. Elle croît dans les bois ombrageux, en terre grasse. Sa baie est estimée contre la peste, & autres maladies contagieuses, étant prise intérieurement. On applique les feuilles sur les bubons pestilentiels.

RAISINÉ. s. m. est une préparation de *raisin* faite avec du vin doux, qu'on fait cuire & réduire à la moitié, pour le conserver. On l'étend sur du pain pour le goûter des enfans. *Defrutum.*

On dit proverbialement, que c'est une méchante viande que le *raisiné*, qu'un homme ne veut point tâter du *raisiné*, quand on le presse inutilement de résigner un Bénéfice, ou une charge dont il est pourvû, par une méchente allusion de *raisiné* à *résigner*.

RAISINIER. s. m. Arbre des Iles Antilles, que les Caraïbes nomment *Oalem*, & les Espagnols *Wero*. Il croît à une hauteur médiocre, & rampe presque par terre au bord de la mer : mais dans une bonne terre il devient aussi haut qu'un des plus beaux arbres des forêts. Sous l'écorce de son tronc, après qu'on a enlevé un aubel blanc de l'épaisseur de deux pouces, on trouve un bois rouge, solide, fort propre à faire d'excellens ouvrages de menuiserie. Ses feuilles sont rondes, larges comme la paume de la main, épaisses, vertes au fort de l'été, & rouges sur le déclin. De dessous la plûpart des feuilles, il sort de petites fleurs comme celles de la vigne, & ensuite des raisins qui sont de couleur de rose, & de la grosseur d'une noisette. Au lieu de pepins, chaque grain, a sous une tendre pellicule, & sous fort peu de substance, aigrette, rafraîchissante & d'assez bon goût, un noyau gros comme une balle de pistolet, & aussi dur que le noyau d'une prune. Le fruit a aussi

aussi un goût de prune. J. Bauhin appelle cet arbre *papyracea arbor Guajabara.*

RAISON. s. f. Entendement, faculté, puissance de l'ame qui discerne le bien du mal, le vrai d'avec le faux. *Ratio, intellectus, facultas, potentia, judicium, mens.* La *raison* est en nous le principe de nos pensées pour comparer ensemble plusieurs idées, & tirer diverses conséquences des rapports qu'elles ont l'une avec l'autre. Le Cl. Dieu a distingué l'homme par le privilége de la *raison*, & le discernement du bien & du mal; la *droite raison* n'est donc autre chose que cette idée du bien & du mal, que Dieu a gravée & imprimée dans le cœur de l'homme. S. Evr. La *raison* est une lumiere naturelle qui nous a été donnée pour nous éclairer & pour nous conduire. Id. Nous assujettissons la *raison* à nos sens, & la rendons leur esclave: de-là vient qu'elle est souvent un guide trompeur. Port-R. Notre *raison* est asservie sous de faux préjugés, obscurcie par nos passions, & gâtée par l'amour-propre & par l'orgueil qui nous dominent. Cl.

Nous avons la raison *en partage,*
Et vous en ignorez l'usage,
Innocens animaux, n'en soyez point jaloux,
Ce n'est pas un grand avantage.

Cette fiere raison *dont on fait tant de bruit,*
Contre les passions n'est pas un sûr remède;
Un peu de vin la trouble, un enfant la séduit,
Et déchirer un cœur qui l'appelle à son aide,
C'est tout l'effet qu'elle produit. Des-H.

Le regret du passé, la peur de l'avenir;
Le chagrin du présent, penser qu'il faut finir,
Ce sont les beaux présens que nous fait la raison.
S. Evr.

Souvent de tous nos maux la raison *est le pire;*
C'est elle qui, farouche au milieu des plaisirs,
D'un remords importun vient brider nos desirs.
La fâcheuse a pour nous des rigueurs sans pareilles;
C'est un pedant qu'on a sans cesse à ses oreilles,
Qui toujours nous gourmande. Boil.

Raison, dans la même idée signifie le jugement, le bon sens, la faculté de concevoir, de réfléchir; la compréhension, l'étendue & la pénétration de l'entendement. *Sensus, intelligendi vis, facultas.* On a une répugnance naturelle à reconnoître dans les autres une supériorité de *raison*. S. Evr. Les mystères sont au-dessus de la *raison*, mais ils ne sont pas contre la *raison*. Nic. Il faut captiver sa *raison* sous le joug de la Foi. La Pl. Il faut accoutumer les hommes à vivre de *raison* & d'intelligence. Cl. La *raison* perdroit trop à paroître toujours grave & majestueuse, le caractère doux & familier ne lui sied pas mal quelquefois. Tour. Je veux suivre la *raison* dans ses disgraces, avec autant d'attachement que si elle avoit encore sa premiere considération. S. Evr. Il n'y a point de pays où la *raison* soit plus rare qu'en France; mais quand elle y est, il n'y en a point de plus pure dans l'univers. Id. J'aime une *raison* qui plait & un bon sens agréable. Id. La curiosité des Platoniciens étoit satisfaite à regarder Dieu dans le séjour de ses lumieres: mais leur *raison* étoit rebutée de le voir dans l'humiliation, & couvert d'une chair mortelle. Fléch. M. Corneille inspiré d'un génie extraordinaire, & aidé de la lecture des Anciens, fit voir sur la scéne la *raison*; mais la *raison* accompagnée de toute la pompe, de tous les ornemens du langage. Racine. La *raison* ne trouve pas étrange qu'on la soumette à l'autorité, dans les sciences qui traitent des choses qui sont au-dessus de la *raison*: mais il semble qu'elle soit bien fondée à ne pas souffrir que dans les sciences humaines, qui font profession de ne s'appuyer que sur la *raison*, on l'asservisse à l'autorité contre la *raison*. Log. On peut être fort bien disposé à croire ce qui est au-dessus de la raison, sans être obligé de croire tout ce qu'il plait aux hommes de nous raconter, comme étant au-dessus de la *raison*. Log. Ce malheureux a des intervalles où la *raison* lui revient, & il gémit de la retrouver. La Bruy. ☞ En mille rencontres il est de la souveraine *raison* de condescendre, contre la *raison* même, aux foiblesses & aux imaginations de quelques esprits qui ne sont pas raisonnables. Bourd. *Exhort. II. p. 352.*

Dieu en créant l'ame de l'homme, lui donne la connoissance du bien & du mal, & c'est ce qu'on appelle la *droite raison*, c'est-à-dire, une ame éclairée par ces principes. Aussi est-ce cette lumiere qui est comme une loi souveraine de l'ame, pour lui ordonner ce qui est juste, & lui défendre ce qui ne l'est pas. C'est ce droit naturel qui naît avec l'homme, qui est immuable, qui est indépendant de tout autre droit, & de qui tous les autres dépendent; car ce sont ses principes qui sont la source de toutes les régles d'honnêteté & de justice, dont les hommes se servent pour la conduite de leurs actions en particulier, & pour le maintien de la société qu'ils ont entre eux. Or c'est, selon cette idée, que l'on peut, pour ainsi dire, imaginer l'homme comme indépendant de Dieu même; ensorte que s'il étoit possible de trouver un homme qui ignorât la main qui l'a créé, & qui en le créant l'a enrichi d'un don si excellent & si sublime, on verroit la nature seule, j'entends cette lumiere naturelle, agir en lui sans aucune crainte d'aucune autorité supérieure, & se porter au bien, & fuir le mal par tous les moyens possibles, par la crainte de cette seule loi que la *raison* lui prescriroit, & dont ce que nous appellons en nous *conscience*, est comme chargé de l'exécution. *La conscience*, dit saint Chrysostome, *suffit pour être notre précepteur, & personne ne peut être privé de cet aide. Car aussi-tôt que l'homme fut formé, son ame fut éclairée de la science des choses qu'il devoit faire, & qu'il ne devoit pas faire.* Homil. 54. in Genes. *Cette loi*, ce sont les paroles de S. Jérôme, *qui est écrite dans le cœur, contient tous les principes, & personne ne la peut ignorer.* Epist. ad Algas. q. 8. Coustin.

On appelle fous, ceux qui n'ont point de *raison*, ou de qui la *raison* est perdue & égarée. *Amens, insanus.* On dit qu'un enfant au-dessous de sept ans ne péche point, parce qu'il n'a pas l'âge de *raison*. On dit d'un sot, qu'il n'a ni sens, ni *raison*.

Raison, se dit quelquefois de la seule faculté imaginative. *Facultas imaginativa seu entia rationis.* Les chimeres sont des êtres de *raison*, qui ne subsistent que dans notre imagination. Dans tous les sens précédens *raison* n'a point de pluriel.

Raison, signifie aussi, cause, sujet, motif, fondement de quelque chose. *Causa, motivum, fundamentum.* Vous n'avez nulle *raison* de vous fâcher. Les Philosophes ignorent la *raison*, la cause de la plûpart des effets de la nature. Ce Prince a eu des *raisons* secretes, de bons motifs pour faire une telle entreprise. Pour se déterminer à croire une chose, il faut voir s'il y a de la *raison*, du fondement, de l'apparence. Les Jurisconsultes en posant l'espéce d'une loi, ajoûtent d'ordinaire la *raison* de douter & de décider. *Raison* s'entend quelquefois d'une raison impulsive, mais que la volonté ne considere pas uniquement: par exemple, je vous donne vingt écus pour vous acheter un habit, & je vous les aurois donnés même sans cette *raison*. Coustin. ☞ On dit, Point tant de *raisons*. Et c'est une façon de parler, dont un supérieur se sert envers un inférieur, pour lui marquer que ses objections, que ses répliques ne lui plaisent pas. Il est du style familier.

Raison, signifie aussi, Argument, preuve. *Argumentum, probatio, ratio.* Les mystères de la Foi ne se peuvent prouver par *raison*; le Saint conduisoit tantôt à la Foi par la *raison*, & tantôt à la *raison* par la Foi. Fl. Voilà une *raison* pertinente & solide. On ne doit point déférer plus à l'autorité qu'à la *raison*. Les *raisons* des Géométres sont démonstratives & convaincantes, celles des autres sciences sont seulement probables, ou seulement vraisemblables. Il y a des gens qui dans la crainte de se rendre trop faciles, se rendent inflexibles à la *raison*, & s'affermissent contre elle. Boss. L'amour est plus fort que toutes les *raisons*. Vill. Il y a des gens qui trouvent bien des *raisons*, & jamais la *raison*; c'est-à-dire, qui inventent des difficultés, sans voir ce qui est raisonnable & dans le bon sens. Je vais détruire vos *raisons*, & les anéantir. Bay. Il y a peu de grands Seigneurs qui ne se fassent une *raison* de leur condition & de leurs richesses, & qui ne prétendent que leur sentiment doit prévaloir sur celui de ceux qui sont au-dessous d'eux. Log. On dit d'un

d'un homme entêté, ou emporté, qu'on ne peut le ramener à la *raison*, qu'il n'entend point *raison*, c'est-à-dire, qu'il ne se rend point aux preuves, ni à tout ce qu'on allégue de juste & de raisonnable. On dit en ce sens, Se rendre à la *raison*, entendre *raison*, revenir à la *raison*; c'est acquiescer à ce qui est juste ou véritable.

RAISON, s'est dit autrefois pour discours, harangue, du Latin. *Oratio*. MERLIN. Et il commença orgueilleusement sa *raison* & dit, &c. BOREL.

RAISON, en termes de Palais, se dit du droit qu'on a de poursuivre quelque chose en Justice, du titre d'une possession. Un donateur, ou cédant, subroge un cessionnaire en tous ses droits, noms, *raisons* & actions. Il ne jouit de cette ferme qu'à *raison* de ce qu'elle dépend de sa Seigneurie, de son Bénéfice. Cette demande est formée en droit & *raison*.

☞ A TELLE FIN QUE DE RAISON. Façon de parler adverbiale, dont on se sert en style d'affaires, pour exprimer qu'on fait une chose dans la pensée qu'elle pourra être utile, sans dire précisément à quoi. Il fit faire un procès-verbal de l'état des lieux *à telle fin que de raison*. On se sert aussi de la même phrase dans le style familier, pour dire, à tout événement. ACAD. FR.

☞ POUR RAISON DE QUOI. Façon de parler dont on se sert en style d'affaires, pour dire, à cause de quoi.

☞ On dit figurément & familiérement, Conter ses *raisons* à quelqu'un, pour dire, s'entretenir de ses affaires, de ses intérêts, du sujet qu'on a eu d'en user comme on a fait. On dit aussi d'un homme qui est amoureux d'une femme, & qui l'entretient de sa passion, qu'il lui conte ses *raisons*. Il est familier & ironique.

☞ On dit, Faire valoir ses *raisons*, pour dire, faire valoir ses prétentions.

RAISON, signifie le bon droit, la justice. *Æquum, jus, justitia.* Avoir *raison*, c'est n'avoir point tort. Selon la prudence humaine, il vaudroit mieux se tromper avec les autres, que de vouloir avoir *raison* tout seul. S. EVR. L'injustice la plus commune, c'est que chacun prend pour principe, *qu'il a raison*. En vertu de ce principe si commode, il est aisé de conclurre que les autres se trompent, & que tous ceux qui nous résistent sont des opiniâtres. Mais il n'est pas juste de supposer sans preuve, que nous ayons *raison*, lorsqu'il s'agit de convaincre des personnes qui ne sont d'une autre opinion que nous, que parce qu'ils sont persuadés que nous avons tort, & qu'ils ont *raison*. Cette injustice vient de l'opinion avantageuse que nous avons de nous-mêmes, ensorte que nous ne distinguons pas assez notre propre autorité de la raison. LOG. On doit se souvenir que quand il s'agit d'entrer dans l'esprit du monde, c'est peu de chose que d'avoir *raison*, & que c'est un grand mal de n'avoir que *raison*, & de n'avoir pas ce qui est nécessaire pour faire goûter la *raison*. JOAN. Les Grands ont bien de la peine à pardonner que l'on ait *raison* contre eux. B. RAB.

> *Jeune Iris, dans notre querelle,*
> *Je n'examine point qui de nous deux a tort;*
> *Et vous avez* raison, *puisque vous êtes belle.*
> LA SABL.

RAISON d'Etat. Secret, adresse du gouvernement : maxime bonne ou mauvaise, qui est utile à l'Etat. *Politica, ratio-nes politicæ.* Cette expression est venue des Italiens, qui ont dit les premiers *ragione di stato*. La *raison d'Etat* est une *raison* mystérieuse inventée par les Politiques pour autoriser ce qu'ils font sans *raison*. S. EVR. La *raison d'Etat* l'emporte non-seulement sur l'intérêt des particuliers, mais bien souvent sur la justice même. S. EVR.

> *Et la* raison d'Etat *veut souvent qu'on préfere*
> *A la vertu nuisible un crime nécessaire.* QUIN.

RAISON, en termes de Géométrie, d'Arithmétique & d'Algébre, signifie, Proportion, rapport d'une quantité à une autre. *Proportio.* Quand on considere une quantité, en la comparant à une autre, pour voir quelle grandeur elle a en comparaison de cette autre, la grandeur que l'on trouve qu'a cette quantité, en comparaison de l'autre, s'appelle *raison*; quoique, pour se faire mieux entendre, il fallût dire *comparaison*. Il y a des *raisons* composées, doubles, triples, multiples, sesquialteres & superpartientes. Voyez ces mots à leur ordre. Comme deux est à quatre, ainsi quatre est à huit; c'est la *raison* ou proportion géométrique. Les lignes ou nombres qui ont *raison* ou proportion entre elles s'appellent *rationnelles*; & celles qui n'en ont point *irrationnelles* : quand on compare des superficies ensemble, on les appelle *rationnelles en puissance*. Voyez le VIe. & le Xe. Livre d'Euclide.

☞ En Mathématiques, lorsque de deux *Raisons* on en multiplie les antécédens l'un par l'autre, & ensuite les conséquens, on a deux nouveaux termes dont la *raison* est *composée* des deux premieres raisons. Si ces deux premieres raisons étoient égales, la raison qui en est composée, s'appelle *doublée* : si la raison composée a été formée de la même façon de trois raisons égales, elle s'appelle *triplée*, &c. Il ne faut pas confondre la raison *doublée* ou *triplée*, &c. avec la raison *double* ou *triple*, ou *quadruple*. La raison double, ou triple, ou quadruple, &c. n'est que la raison de deux termes dont l'un est double, triple, quadruple de l'autre. Mais la raison *doublée*, *triplée*, est composée de deux, de trois raisons égales, quelles qu'elles soient. Chacune de ces deux raisons 6 à 2, & 9 à 3, est triple; mais si on en fait une raison composée, elle sera doublée, & ce sera celle de 54 à 6, qui est fort différent de la raison triple. La raison *soudoublée soutriplée*, est celle des racines de deux quarrés ou de deux cubes. Quand on dit que deux grandeurs sont en raison soudoublée, soutriplée de deux autres, on entend qu'elles sont comme les racines de ces deux dernieres grandeurs qui sont des quarrés ou des cubes, ou que l'on considere comme quarrés & comme cubes, quand elles ne le seroient pas en effet. La raison soudoublée, ou soutriplée, est fort différente de la raison *soudouble* ou *soutriple*, qui est celle d'un terme à un autre deux fois ou trois fois plus grand.

On dit, Il y a *raison* par tout, c'est-à-dire, qu'il faut qu'il y ait une certaine égalité, ou proportion, entre les choses. Il ne demande l'intérêt qu'à *raison* de l'Ordonnance, au taux du Roi.

RAISON, en termes de Marchands, se dit des livres qu'ils tiennent, qu'ils appellent livres de *raison*, qui servent à rendre *raison* de l'état de leur négoce, tant à eux, qu'à leurs associés. *Accepti & expensi codex.* Ils disent souvent que la marchandise est hors de *raison*, quand elle est portée à un prix excessif. *Ultra pretium.*

RAISON, se dit aussi de la justice qu'on fait, ou qu'on demande à quelqu'un, de l'éclaircissement de quelque doute; de la réparation de quelque injure reçûe & de la vengeance qu'on en peut prendre. *Explicatio, satisfactio admissæ culpæ justa.* Je ne sçaurois tirer *raison* de ce débiteur, être payé de ce qu'il me doit. Un Procureur dit à son confrere, faites-moi *raison* sur cette affaire, faites-moi l'expédition que je vous demande. On dit aussi, faites-moi *raison* de l'absence d'un tel, éclaircissez-moi pourquoi il vous a quitté. Les braves se font eux-mêmes *raison* des affronts qu'on leur a faits, ils en tirent *raison* l'épée à la main. Les bourgeois tâchent d'en avoir *raison* ou réparation en Justice.

RAISON, est quelquefois un compte qu'on rend à son Supérieur. *Ratio, computatio.* On a mandé en Cour cet Officier pour rendre *raison* de sa conduite, pour rendre compte de ses actions. On appelle cela, *donner un veniat* contre lui. Autrefois les Juges étoient obligés de venir rendre *raison* de leurs jugemens, dès qu'il y en avoit appel.

RAISON, se dit en débauche des verres de vin qu'un homme boit, pour satisfaire aux santés qu'on lui a portées. *Propinanti satisfactio.* Les Allemands s'offensent beaucoup, lorsqu'on ne leur fait pas *raison* en bûvant, qu'on ne boit pas autant qu'eux.

RAISON, en termes de Marine, est la mesure du biscuit, pitance & boisson qui se distribue à chacun dans le vaisseau. A Dieppe on l'appelle l'*ordinaire*; dans les armées de terre *ration*. *Panariæ annonæ rata pars.*

RAISON, dans les Arts méchaniques signifie la situation convenable d'un instrument, d'une machine, & propre aux effets qu'elle doit faire, & aux usages auxquels elle est destinée. *Status conveniens, idoneus.* La barre (du gouvernail des navires Chinois) est aussi longue qu'il est

nécessaire pour le tenir en *raison*. P. La Comte.

☞ Raison. Terme de Sociétés générales. On appelle la *raison* d'une Société, les noms des Associés rangés & énoncés de la maniere que la Société signera les lettres missives, les billets, les lettres de change. Ainsi on dit, la *raison* de la Société sera la veuve Du Valet fils.

Raison, se dit proverbialement en ces phrases. C'est la *raison* que chacun soit maître en sa maison *Jus, æquum, ratio* On dit d'un homme de bien, qu'il vit selon Dieu & *raison*. On dit ironiquement, la bête a *raison*, quand on se rend au sentiment d'une personne qu'on témoigna mépriser. On dit aussi d'un coq à l'âne, d'un galimathias, qu'il n'y a ni rime ni *raison*.

A raison Façon de parler adv. qui signifie, à proportion, sur le pied *Habitâ ratione, proportione*. Je vous paierai cette étoffe *à raison* de dix livres l'aune. Il lui doit le change de dix mille livres, *à raison* de dix pour cent.

RAISONNABLE. adj. m. & f. Qui est pourvû de raison. *Rationis particeps, præditus, compos*. L'homme est défini un animal *raisonnable*; il a une ame *raisonnable* & immatérielle. Ce jeune fou est devenu homme *raisonnable* Les Iroquois ne sont pas *raisonnables*, ils n'ont que la forme humaine. Le Droit Romain commande comme à des hommes *raisonnables*, & non pas comme à des sujets qui sont obligés d'obéir. Le Mai. La communication des pensées qui se fait par le commerce de la conversation, est le commerce le plus doux de la vie *raisonnable*. Val.

☞ On appelle dans l'usage du monde une femme *raisonnable*, celle qui n'est point galante, & qui ne veut point entendre parler de coquetterie. Ce sont des créatures enjoüées, vives, folles; j'aime mieux cela cent fois que des femmes *raisonnables*. Le Sage Le Duc de Baviere emporta une fort vilaine idée des femmes de Paris. Voilà l'obligation que les femmes *raisonnables* ont à celles qui ne le sont pas. Madame Du Noyer.

Raisonnable, signifie aussi, Équitable, juste, traitable, judicieux, qui se paie de raison, qui entend raison. *Æquus, justus, rectus, honestus, tractabilis, facilis, commodus* Ce Marchand est fort *raisonnable*, il ne vend point trop cher sa marchandise. Je ne trouve personne plus *raisonnable* que cet homme, il ne propose que des conditions *raisonnables*. Il y a des douleurs si sensibles, qu'il semble qu'elles nous dispensent pour quelque temps de la nécessité d'être *raisonnables*. Disc d'El. Les hommes qui font tant les *raisonnables*, ne raisonnent jamais que dans les occasions où il ne faut plus raisonner. S. Réal. Combien de Sçavans qui sçavent bien raisonner, sans en être plus *raisonnables*. Com. Celui-là n'est pas *raisonnable*, à qui le hasard fait trouver la raison; mais celui qui la connoit, qui la discerne & qui la goute. Roch. Quand on ne cherche qu'à faire du bruit, ce ne sont pas les caractéres les plus *raisonnables* qui y sont les plus propres. Font. Son humeur burlesque lui fit dire des choses plus piquantes que *raisonnables*. G. G. Pour tirer quelque fruit de la société civile, & y trouver de l'agrément, il ne faut voir que des personnes *raisonnables*. Bell. C'est un grand scandale, que ceux qui paroissent les plus dévots soient d'ordinaire les moins *raisonnables*. Le P. Lamy. Les plus belles femmes ne sont pas toujours les plus *raisonnables* S. Réal. Quand on dit que le Droit, en qualité de Loi, oblige à ce qui est *raisonnable*, ou selon la raison, on entend dire qu'il oblige aux choses qui ne nous sont point prescrites que par l'honnêté; mais qui en certaines rencontres ne laissent pas d'obliger avec la même rigueur que ce qui nous est ordonné par la Justice, comme seroit de tenir sa parole à un voleur à qui l'on a promis avec serment. Coustin.

Raisonnable, se dit aussi de ce qui est médiocre, convenable, suffisant. *Conveniens, idoneus*. Cet appartement n'est pas magnifique; mais il est bien *raisonnable*, il y en a assez pour vous. On vit dans la Province à un prix fort *raisonnable*, c'est-à-dire, médiocre & point excessif.

Raisonnable, se dit aussi de ce qui est fait comme il faut. *Consentaneum*. Je ne lui vois rien de *raisonnable* que la taille & le souris. Ablanc.

RAISONNABLEMENT. adv. D'une maniére raisonnable, suffisante, convenable. *Ex æquo, jure, justè*. On ne se plait qu'à la bagatelle; & rien n'est si triste, pour bien des gens, que de parler *raisonnablement*. Bell. Il y avoit à ce repas *raisonnablement* à manger. Cet homme n'est pas fort riche, mais il a du bien *raisonnablement* pour vivre.

☞ RAISONNANT pour *raisonner* a été employé par Molière dans son Malade Imaginaire, Act. II. Sc. 6. où la marâtre Beline dit à Angélique qui venoit de lui reprocher d'une maniére indirecte les vûes intéressées qu'elle avoit eues en épousant Argan: Je vous trouve aujourd'hui bien *raisonnante*, & je voudrois bien sçavoir ce que vous voulez dire par là. Ce mot en ce sens, n'a point été employé par d'autres Auteurs: c'est pourquoi il ne faut pas s'en servir.

RAISONNEMENT. s. m. Acte de l'entendement par lequel on arrange les preuves dans l'ordre où elles doivent être pour trouver la vérité, pour porter un jugement droit, & tirer une juste conclusion; opération de l'ame, par laquelle on distingue le bien du mal, la vérité de la fausseté. *Ratiocinatio*. Toutes les sciences & les arts, sont les enfans du *raisonnement*. Tout le *raisonnement* consiste à tirer d'un principe connu, une conséquence qui n'étoit pas connue. L'homme seul est doüé de *raisonnement*. Le *raisonnement* ne se perfectionne qu'avec beaucoup de lenteur Font.

☞ On dit: Point tant de *raisonnemens*, point de *raisonnement*. Ces façons de parler sont usitées précisément dans le même sens que *point tant de raisons*.

☞ On dit faire des *raisonnemens* à perte de vûe, pour dire, des *raisonnemens* vagues & qui ne concluent rien. Ac. Fr.

Raisonnement, se dit aussi d'un discours raisonné; de l'argumentation formée par la puissance qui raisonne. *Mentis operatio*. Voilà un *raisonnement* solide & démonstratif. Résoudre un *raisonnement* captieux, détruire, démêler un *raisonnement* sophistique. Les femmes se font un mérite de n'entrer pas dans de grands *raisonnemens*. Bat. Le silence d'un homme sage vaut mieux que le *raisonnement* d'un Philosophe. S. Evr. Il y a des gens si préoccupés d'eux-mêmes que le premier principe de leur *raisonnement*, est qu'il est infaillible, & que celui des autres est faux. M. Esp. Le Barbon de Balzac étoit fou à force de science, & de *raisonnemens*. Bouh. Ceux qui se laissent tromper par des *raisonnemens* faux, parce qu'ils ne sont pas capables d'en reconnoitre la fausseté, ne le seroient pas d'entendre les régles que l'on en donne, & encore moins de les appliquer. Log. Les *raisonnemens* à plusieurs branches fatiguent l'esprit, qui demande qu'on le conduise par un chemin agréable. Cl. Socrate se sert du *raisonnement* même pour montrer qu'on ne peut sçavoir ce que c'est que raison. S. Evr.

Foibles raisonnemens, *sortez de ma pensée*. La Suze.

Raisonnement, est un lieu dans la Rhétorique, qui est une espece de ceux qui regardent la qualité du chef de la question dans le genre judiciaire. Or ce lieu est, quand, de ce qui est écrit, on infere ce qui n'est pas écrit. Une loi défendoit qu'aucun, qui seroit né d'une femme publique, ne parlât en public. Le fils d'un homme qui trafiquoit en ces sortes de femmes, voulut parler, on l'en empêcha. Il représenta qu'il étoit légitime, on lui répondit que la loi ayant envisagé l'honnêteté publique, elle défendoit tout ce qui y étoit contraire, lors même qu'elle ne le défendoit pas. Coustin.

Les Mystiques appellent *oraison de raisonnement*, celle qui se fait par l'examen de l'entendement, appliqué connoître l'objet, par opposition à l'oraison affective qui se fait par le seul mouvement de la volonté.

Raisonnement, se dit aussi des répliques, des excuses, des difficultés qu'on apporte à faire quelque chose. *Exceptio, repetitio, defensio, responsio*. Un Supérieur qui commande absolument, dit: Obéissez, je ne veux point tant de *raisonnemens*.

RAISONNER. v. n. Discourir, juger, exercer son entendement; faire un acte de la faculté raisonnable. *Ratiocinari, sermonem rationibus illustrare, confirmare. Raisonner*, c'est inférer une chose d'une autre; ou tirer d'une connue des conséquences pour celle qu'on ne connoit pas. Un Géométre *raisonne* juste. En la plûpart des Sciences on ne *raisonne* qu'à tâtons. La Logique apprend l'art de bien

bien *raisonner*, de *raisonner* en forme. Il ne faut pas se presser de *raisonner*. Font. La plûpart des erreurs des hommes viennent bien plus de ce qu'ils *raisonnent* sur de faux principes, que de ce qu'ils *raisonnent* mal suivant leurs principes. Log. A force de *raisonner*, bien souvent l'on perd de vûe la raison. S. Evr. La passion dominante des Grecs étoit de *raisonner* sur tout. Font. La maniére de *raisonner* s'est extrêmement perfectionnée dans ce siécle : avant M. Descartes, on *raisonnoit* plus commodément, & les siécles passés sont bien heureux de n'avoir pas eu cet homme-là. Id.

Raisonner, signifie aussi, Examiner, discuter une affaire, une question ; considérer, réfléchir sur les suites d'une affaire. *Probare, examinare*. *Raisonnons* un peu sur cette matiére. A force de *raisonner*, & d'examiner une question, on trouve la vérité. Quand on veut exercer une espéce de tyrannie sur l'esprit, il est mal aisé qu'on ne se révolte pas contre la raison, par dépit contre celui qui *raisonne*. S. Evr.

> *Lorsque l'on vient à voir vos célestes appas,*
> *Un cœur se laisse prendre, & ne* raisonne *pas*. Mol.

Raisonner, signifie aussi, Faire des difficultés, des objections, des répliques pour se dispenser d'obéir. *Difficultates proponere, objicere*. En matiére de foi, il faut croire, & ne pas *raisonner*. L'intérêt particulier ne *raisonne* plus quand l'utilité publique conclut contre lui. Tour. Il faut obéir à un maître, & non pas *raisonner* avec lui. Un brutal dit à son valet, Si vous *raisonnez*, je vous casserai la tête.

Raisonner, en terme de Marine, signifie aussi, Parlementer pour avoir permission d'entrer dans un port : ce qu'on fait, en montrant à l'Officier de la chaloupe, de la patache, ou vaisseau qui est de garde, les pouvoirs & permissions qu'on a d'y entrer, & en faisant avec lui les autres raisonnemens nécessaires pour la sûreté des uns & des autres. Ainsi on dit, *raisonner* à la patache, *raisonner* à la chaloupe.

☞ On dit proverbialement, d'un homme qui *raisonne* mal, qu'il *raisonne* comme une huître à l'écaille ; qu'il *raisonne* pantoufle, qu'il *raisonne* comme une cruche ; qu'il *raisonne* comme un coffre ; & dans cette acception, *Raisonner*, se dit par allusion au mot *Résonner*. Acad. Fr.

Raisonné, ée. adj. Qui est bien fondé en raison. *Rationibus & argumentis confirmatus, firmatus, stabilitus*. Voilà une Requête bien *raisonnée*. Un Placet bien *raisonné*, c'est-à-dire, qu'on y a joint les preuves & les raisons.

RAISONNEUR, euse. s. m. & f. Qui raisonne. Il ne se prend ordinairement qu'en mauvaise part, & ne se dit que d'une personne qui fatigue, qui importune par de longs raisonnemens. *Importunus narrator*. Les *raisonneurs* qui sont gens durs, appellent peuple, ceux même qui ont beaucoup d'esprit ; mais qui ne raisonnent pas, & d'autre côté les gens d'esprit tournent les *raisonneurs* en ridicule.

Raisonneur, se dit aussi de celui, ou de celle qui fait des difficultés, des répliques, de mauvais raisonnemens. Quand les Supérieurs commandent, ils ne veulent point de *raisonneurs*, de gens qui murmurent, qui obéissent à regret. Cet homme est un *raisonneur* avec lequel on ne conclut rien. Mêle-toi de donner à téter à ton enfant, sans faire tant la *raisonneuse*. Mol.

RAJUSTEMENT. s. m. Racommodement de personnes brouillées ensemble. *Reconciliatio*. Ils se sont querellés sur une vetille, leur *rajustement* sera aisé à faire.

RAJUSTER. v. act. Raccommoder ; remettre en bon état. *Reficere, resarcire, reconcinnare, restaurare*. Ce clavesin étoit rompu ; on l'a si bien *rajusté*, qu'il n'y paroît pas. Mon habit étoit mal fait d'abord ; mais on l'a bien *rajusté*. Ses affaires étoient fort mal en ordre ; mais il est venu une succession qui les a bien *rajustées*, rétablies.

Rajuster, signifie aussi, Raccommoder des personnes. *Conciliare, reconciliare*. Le mari & la femme querellent souvent, il faut que tous les jours on les *rajuste*. Ma femme est morte, cette perte m'est très-sensible : je n'étois pas fort satisfait de sa conduite ; mais la mort *rajuste* toutes choses. Mol.

☞ RAIZ. Préposition. Voyez Rez dans le Dictionnaire.

R A K.

RAKONICK. s. m. Nom propre d'une ville de la Bohême. *Raconicum*. Elle est capitale d'un Cercle qui porte son nom, & située à neuf ou dix lieues de Prague, vers le couchant. Maty.

R A L.

RÂLE. s. m. Oiseau de la grosseur d'un petit pigeon, qui a le bec long, & le cou, & qui court fort vîte. *Attagen, fulica*. Il y a des *râles* noirs, & des *râles* rouges ou de genêt, que les Latins appellent *ortygometra*. Le *râle* est un bon gibier. Il y a des *râles* aquatiques, & c'est le plus petit de tous, n'étant guère plus gros qu'un merle. Il y a des *râles* terrestres qui conduisent les cailles, comme dit l'Empereur Frederic II. dans sa Vénerie.

Râle noir, ou Râle d'eau. *Matrix Coturnicum, Ortygometra*. L'on trouve deux espéces de *râles*, l'un qui suit & fréquente les eaux, & l'autre qui se plaît dans les genêts. Le *râle* d'eau n'est pas beaucoup différent des poules d'eau, seulement il a davantage de blanc dans les ailes & autour des yeux ; son bec est noir ; ses jambes sont verdâtres, les membranes qui tiennent les doigts de ses pieds moins découpées, & n'a point de tubercule sur la tête, ni au haut du bec, comme les poules d'eau. Bellon dit qu'il a les jambes courtes comme les oiseaux qui ont le pied plat, il a les articulations & les doigts fort longs, celui de derriére est très-court ; sa plume le fait paroître beaucoup plus gros qu'il n'est en effet, car il n'a pas plus de chair qu'un merle. Les plumes de ses cuisses ont des taches blanches des deux côtés par le travers, sur une couleur qui tire entre le noir & le bleu, comme aussi sont celles de dessous l'estomac : mais le dessus de son dos est noir & marqueté de tanné ; son bec est long de deux doigts, grêle & rouge par le dessus ; sa queue est courte à la maniére des oiseaux qui fréquentent les rivages. Il est appellé Roi des cailles, à cause qu'il en est le conducteur dans leur passage, ainsi qu'il est rapporté par Aristote. Nous ne laissons pas d'en trouver en France en hiver ; en automne il est gras & bon à manger. Cet oiseau court parfaitement bien ; en telle sorte qu'il est venu en proverbe de dire, Courir comme un *râle* : on le prend au lacet le long des haies & des ruisseaux ; on le peut voler à l'épervier, mais il n'a qu'un vol ; & est aussi-tôt pris en pays découvert.

Râle de genêt, appellé Roi des cailles, en Latin *Ortygometra*. Ce *râle* se plaît dans les genêts, & y fait son ordinaire demeure ; & pour cette raison on lui a donné le nom de *râle de genêt*, & afin de le distinguer du *râle* d'eau ; il fréquente aussi les vignes & les petits bois taillis, il est un peu plus grand que le noir qui se plaît dans les eaux, le champ de son pennage est d'une couleur rougeâtre qui tire un peu sur le roux, approchant de la couleur des plumes du vautour ; il est différent aussi par le bec, du *râle* noir ; mais leurs jambes & leurs pieds sont semblables, eu égard à la proportion de leurs corps, celui-ci a la tête semblable à celle d'une perdrix grise, ou pour mieux dire à celle d'un poulet ; la couleur qui domine le plus par tout son corps, & sur ses ailes particuliérement, est la rousse & rougeâtre. Ses cuisses sont de couleur de châtain, semées de taches blanches. Ils aiment beaucoup la graine du genêt, & vivent aussi des autres grains qu'ils rencontrent, & du raisin au temps de vendange : il est plus délicat que la perdrix, & a quelque chose de plus friand. Cet oiseau est surnommé le Roi des cailles, ou mere des cailles, à cause qu'il est leur conducteur, lorsqu'elles entreprennent leur passage, & qu'il va toujours le premier. Je trouve dans un habile fauconnier cette remarque également aux deux espéces.

Râle des Italiens. *Rallus Italorum*. C'est la même chose que le *râle* noir.

☞ RÂLE, se dit encore dans le sens de râlement. Plusieurs disent d'un homme qui est à l'agonie, qu'il a le *râle*.

RÂLEMENT. s. m. Difficulté de respirer par des obstructions de pituite qui sont dans les conduits de la respiration.

Anhelitu, ſpirandi difficultas. Le *râlement* eſt un ſigne de l'agonie.

RALENTIR. v. act. & n. C'eſt la même choſe qu'*alentir*. Rendre uo mouvement plus lent, plus doux. *Remittere, relaxare.* Un cheval *ralentit* ſa courſe après une longue eraite. Un boulet augmente ſon mouvement juſqu'à un certain point, & puis il ſe *ralentit* inſenſiblement. Le pouls d'un malade ſe *ralentit* lorſqu'il ſe tourne vers la guériſon; que ſa fiévre le quitte.

Ralentir, ſe dit auſſi figurément eo morale, des paſſions, & ſignifie : Réfroidir, devenir plus lent, moins ardent. *Elanguere, deferveſcere, remittere.* La ferveur, la dévotion ſe *ralentiſſent* tous les jours. Les difficultés qu'il y a à la recherche de cette fille, ont *ralenti* les pourſuites de pluſieurs de ſes Amans. Leur affection ſe *ralentit* tout à coup. Abl. Il ne faut point *ralentir* la charité, ni l'empêcher de ſe répandre. Nic. L'âge *ralentit* cette ardeur qui fait lee Conquérans. Bal. Quelque déſir mondain s'éleva dans ſon cœur, & *ralentit* l'ardeur de ſa premiére charité. Fléch. Ce ſont les doutes ſur la Religioo, qui *ralentiſſent* les hommes dans l'exécution de leurs devoirs. S. Evr. Je verrai votre amour alors ſe *ralentir*. Corn.

Les timides reſpects, la prompte déférence,
Laiſſent en peu de temps ralentir *la vaillance.* Bal.

Et le ſoin où la Robe attache ſes vieux ans,
Ralentit *cette ardeur qui fait les Conquérans.* Bal.

Ralenti, ie. part. paſſ. & adj. *Remiſſus, relaxatus.*

RALENTISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle une choſe ſe ralentit. *Remiſſio, relaxatio.* Le *ralentiſſement* du mouvement ſe fait, lorſque la force impulſive diminue. On voit tous les jours du *ralentiſſement* de ſa premiere ferveur & dévotioo.

RÂLER. verb. neut. Reſpirer avec peine à cauſe de l'obſtruction des conduits. *Ægrè ſpiritum trahere, ducere.* On ronfle du nez, & on *râle* de la gorge. L'apoplexie fait *râler*.

RALIAS. ſ. m. Vieux mot. Diſcours, raillerie. Borel. *Sermo, jocus.*

RALINGUER. v. o. Terme de mer. Faire *ralinguer*, c'eſt faire couper le vent par la ralingue, enſorte que le vent ne donne point dans les voiles. *Ventum decutere. Ralingue*, c'eſt le commandement qu'on fait au Timonier de faire *ralinguer*.

RALINGUES. Terme de mer. Ce ſont les cordes couſuee eo ourlet autour des voiles pour en renforcer lee bords. *Limbo veli aſſuti funiculi.* Il y en a auſſi aux branles, ou lits des vaiſſeaux. Tenir eo *ralingue*, c'eſt faire tenir le vaiſſeau, eo ſorte que le vent ne donne point dans les voiles.

RALITER. v. neut. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se *raliter*, c'eſt retomber malade, ſe remettre au lit par le retour d'une maladie. *Ex morbo iterùm decumbere.* Ce mot ne ſe trouve que dans Pomey.

RALLER. v. n. Vieux mot. Retourner. *Perceval.* Borel. *Reverti, redire.*

Raller. Terme de Chaſſe, qui ſe dit dee cerfs, ſur-tout quand ils ſont en rut. *Bramare.* La fauve *ralle*, & le ſanglier grumelle.

Raller de la gorge, comme ſont lee mourans. *Proſlare pectore lethalem ſomnum.* Voyez Râler.

RALLIE. Cri d'armes dee Comtes d'Anjoo dans le Roman de Vacce. M. Du Cange leur donne *Vallie*. Voyez Vallie. Ménage. *Hiſt. de Sablé. L. I. c.* 2. *p.* 4. indique que c'étoit par rapport au ralliement dee troupes,

Flaman crie Aras, & Angevin rallie

dit dane ſon Romao de Normandie, M^e. Vacce, natif de l'Ile de Geeſay, Chanoine de Bayeux, ſurnommé le Clerc de Caën. Menage cité.

RALLIEMENT. ſ. m. Réunion de troupes qui ont pris la fuite. *Fuſarum copiarum collectio.* Les Tartares ſont aiſés à mettre en déroute; mais il faut craindre leur *ralliement*.

RALLIER. v. act. Raſſembler des troupes qui ont été miſes eo déroute & eo fuite. *Diſperſos, disjectos, fuſos milites cogere, colligere.* Ce Général à *rallié* trois fois les ſoldats, & les a ramenés au combat. Les enfans de Pompée *rallierent* les débris de l'armée de leur pere, & firent encore une très-puiſſante flote. Ils plient de toutes parts, ſans ſe *rallier* eo aucun endroit. Ablanc.

Rallier, ſe dit auſſi de pluſieure choſes qu'on recueille & qu'on joint enſemble. *Colligere, coacervare, accumulare, conglobare.* Il s'eſt fait un bon recueil de Poëſies au commencement de ce ſiécle, intitulé, les Muſes *ralliées*.

Rallier, ſignifie auſſi, Se raccommoder, ſe rejoindre. *Aſſociare, ſociare.* La Ligue des Princes d'Allemagne s'étoit rompue, mais depuis ils ſe ſont *ralliés*.

Rallier, eſt auſſi un terme de mer. *Rallier* le navire au vent; c'eſt mettre le navire au vent; & ſe *rallier* de quelque choſe; c'eſt s'en approcher. Se *rallier* de terre.

RALLONGEMENT. ſ. m. Terme de Charpenterie. On appelle *rallongement d'arrêtier*, la ligne diagonale depuis le poinçoo d'une croupe juſqu'au pied de l'arrêtiee qui porte ſur l'encoignure de l'entablement. On l'appelle auſſi *reculement*.

RALLONGER. v. act. & rédupl. Rendre plus long. *Extendere, protendere.* On *rallonge* les habits, les juppes, quand ils ne ſont pas aſſez longs. Les Charpentiers ſavent *rallonger* les piécee de bois qui ſont trop courtes. On *rallonge* les côtee dee navires, en y mettant des allonges.

On le dit auſſi au figuré. Laban *rallongea* le temps du ſervice du Jacob pendant ſept années, avant que de lui donner Rachel en mariage. *Prolongare, differre.* Sur ce qu'on a eu avis que ce Prince cabaloit, on a *rallongé* le temps de ſon exil. Un criminel ne cherche qu'à *rallonger* le temps pour différer ſon ſupplice.

Rallongé, ée. part. paſſ. & adject. *Extenſus, productus, prolongatus.*

RALLUMER. v. act. Augmenter un feu qui étoit preſque éteint, ou en allumer de nouveau. *Denuò ignem penè extinctum excitare, accendere.* On croyoit cet incendie tout-à-fait éteint, mais le vent l'a *rallumé* de plus belle. *Rallumez* cette bougie pour cacheter encore une lettre.

Rallumer, ſe dit auſſi au figuré, & ſignifie, Renflammer, exciter, redonner une nouvelle vigueur. *Suſcitare, inflammare, vires augere. Recrudeſcere, reſuſcitare.* La peſte ſe *rallume* de plus en plus en cette province. *Rallumer* la guerre. Ablanc. *Rallumer* la piété éteinte. Nic. *Rallumer* l'amour de l'indépendance & de la liberté. Tour. Il croyoit que l'abſence auroit éteint ſa paſſion, mais la vûe de ſa Maîtreſſe l'a *rallumée*. Il a *rallumé* dans ſon cœur des ſentimens que l'abſence commençoit d'éteindre. P. de Cl. Une flamme mal éteinte ſe peut *rallumer* : mais une flamme éteinte ne ſe *rallume* guère. M. Scud. Sa beauté a *rallumé* mes vieux ans. Voit. Sa femme lui tenant au cœur, ſon amour ſe *ralluma* incontinent par le dégoût des autres. Vaug. Un mot lâché imprudemment a *rallumé* toute ſa colère.

Rallumé, ée. part. paſſ. & adj. *Suſcitatus, excitatus, inflammatus.*

R A M.

RAMA. ſ. m. C'eſt une petite contrée d'Herzegowine en Dalmatie. *Ramia, Rama.* Elle eſt au couchant de la riviére de Narenta, & autour de celle de *Rama*. Ses lieux principaux ſont Riapci & S. Piétro di *Rama*. On dit que le nom de *Rama* entre dans les titres des Rois de Hongrie, & qu'il y ſignifie toute la Boſnie. Matt.

Rama. ſ. f. C'étoit une petite ville de la Tribu de Benjamin en Judée. *Rama.* Elle étoit à trois lieues de Jéruſalem, vers le nord-eſt. Les Babyloniens y aſſemblerent ceux des habitans de Jéruſalem & de Judee, qu'ils vouloient emmener captifs eo Caldée. *Jerem. XL.* Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Herma ou Horma. *Joſ. XIX.* 4.

☞ Rama, eſt encore une ville de la Paleſtine à quelques lieues de Jafa, à l'orient, en tirant vers Jéruſalem. On y fait du Savon eſtimé dans le pays, & qui ſe débite à Jafa. *Mém. des Miſſ. du Lev. T. V. p.* 22. *Rama* qui eſt

à

à quatre ou cinq lieues de Jafa, est plûtôt un bourg qu'une ville. Les gens du pays l'appellent *Ramlé*, qui signifie *sable* en Arabe, parce qu'elle est située sur un terrein fort sablonneux. *Ib.* C'est à *Rama* que les Pélerins attendent la permission du Cady de Jérusalem pour entrer librement en cette ville. *Ib.* On la prend pour l'Arimathie de l'Ecriture. A un quart de lieue de cette ville on voit une magnifique Citerne bien voûtée, & soûtenue de vingt-quatre arcades qui ont été autrefois ornées de peintures; mais le temps les a presque toutes effacées. On dit que c'est un ouvrage de Sainte Hélène. *Ib.* Voyez Arimathie.

☞ RAMADA. s. f. Ville de l'Amérique Méridionale, au nouveau Royaume de Grenade, dans le Gouvernement de Sainte-Marthe.

RAMADAN. Terme de Relations. C'est ainsi qu'on appelle le Carême des Mahumétans, pendant lequel ils jeûnent tout le jour avec tant de superstition, qu'ils n'oseroient laver leur bouche, non pas même avaler leur salive. *Jejunium Turcicum, vel Mahometanum.* Les hommes peuvent se baigner, pourvû qu'ils ne mettent pas la tête dans l'eau, de peur qu'il n'y en entre quelque goute par la bouche, ou par les oreilles; mais les femmes ne le peuvent faire, de peur de prendre l'eau par enbas. En récompense ils font bonne chére la nuit, & dépensent plus en ce mois qu'en six autres.

RAMADOUER. v. act. Radoucir quelqu'un en le caressant. Voyez Amadouer. *Blandiri, vel palpando mansuefacere.*

RAMADOUX. s. m. Rat d'Inde. Pomey.

RAMAGE. s. m. Le chant naturel d'un oiseau, tel qu'il dégoise de lui-même sur les rameaux, ou branches des arbres. *Avium cantus.* Se plaire au doux *ramage* des oiseaux. Chaque oiseau a son *ramage* particulier. Le plaisir que donnent les voliéres, est d'entendre tous les différens *ramages* des oiseaux. Ainsi on dit que la colombe *roucoule*, le pigeon *caracoule*, la perdrix *cacabe*, le corbeau *croaille* ou *croasse*. On dit des poulets *pipier*, *piauler*; des poules *clocloquer*, *craqueter*, *clousser*; du coq *coqueliquer*; du dindon *glougouter*; du geai *cageoler*: du rossignol *gringoter*; du pinçon *fringotter*; du grillon *grésillonner*: de l'hirondelle *gazouiller*; du milan *huir*; du hibou *huer*; du jars *jargonner*; des grues *craquer* & *trompeter*; de la cigale *claqueter*; des huppes *pupuler*; des merles *siffler*; des perroquets & des pies *causer*; des cailles *carcailler*; des tourterelles *gémir*; & de l'allouette *tirelirer*.

Ramage, se dit aussi ironiquement des différens cris & tons de voix des animaux. *Injucundus cantus.* Quand on entend un âne braire, on dit, Voilà un étrange *ramage*. On dit aussi des gens qui ont changé de sentiment, de profession, qu'ils chantent maintenant un autre *ramage*.

Ramage, en termes de Chasse, se dit aussi des branches des arbres. *Ramalia.* Et ainsi on appelle un épervier *ramage*, celui qui a volé par les forêts.

Ramage, en termes de Coutume, se dit aussi du droit ou faculté qu'ont quelques sujets de couper des branches ou des rameaux d'arbres dans les forêts de leurs Seigneurs. *Jus ramale.*

Ramage, se dit encore dans la Coutume de Bretagne, pour les lignes & successions généalogiques. C'est, dit M. de Lauriére, le branchage, fourchage, la souche, la ligne, l'être, côté, estoc, la tige, le tronc, le lignage, la promesse & cognation. Quand le *ramage* défaut, le lignage succéde. *Ramus & linea successionis.*

On a appellé aussi ouvrage à *ramage*, les broderies & les représentations qui se faisoient de toutes sortes de figures & de fleurs avec l'aiguille, que les Latins ont appellé, *Ars polymitaria & acu pictoria*, qui étoient représentées avec des fils de différentes couleurs tissus ou brodés. On l'appelle aussi *opus plumarium*, parce que *pluma* signifioit quelquefois une *aiguille*, comme on voit dans l'*Exode*.

☞ Ramage, adj. m. & f. Vieux mot. Sauvage, ou champêtre. *Gloss. sur Marot.*

RAMAGER. v. neut. Ce mot se dit proprement des oiseaux, & veut dire, Chanter. *Canere.* C'est le matin que les oiseaux commencent à *ramager*. Il ne se trouve que dans Richelet. On diroit beaucoup mieux, c'est le matin que les oiseaux commencent leur *ramage*.

RAMAIGRIR. v. act. & neut. Rendre maigre, ou devenir maigre. *Remacrescere, vel denuò macrescere.* Le vinaigre *ramaigrit* les hommes. La fiévre *ramaigrit* en peu de jours. Cette femme fait tout ce qu'elle peut pour *ramaigrir*. On auroit besoin de *ramaigrir* les terres de l'Amérique, au lieu qu'ici on les engraisse pour y faire venir du blé.

Ramaigri, ie. part. pass. & adj. *Emaciatus.*

☞ RAMAILLAGE. s. m. Action de ramailler. Terme de Chamoiseur. Voyez l'article suivant.

☞ RAMAILLER. v. act. est donner aux peaux de boucs, de chévres & de chevreaux la façon nécessaire pour les passer en chamois; ce qui ne se fait que lorsqu'elles ont été passées en huile.

☞ RAMANA. s. f. Ville des Indes, au Royaume d'Orixe, dans la partie de ce Royaume, qui est au nord du fleuve de Ganga, ou Conaxa.

☞ RAMANANCOR. s. m. Isle des Indes, sur la côte de la Pecherie, près du pays de Maravas.

RAMANDER. *Submittere pretia.* Voyez Ramender.

RAMAS. s. m. Assemblage de plusieurs choses. *Collectio, congeries.* Il a fait un grand *ramas* de livres, de tableaux, de lieux communs, &c.

☞ RAMASSE. s. f. Traîneau sur lequel les Voyageurs se font ramasser, c'est-à-dire, descendre le long des montagnes. *Tractoria sella.* Le Roi (Louis XIII.) étant arrivé à Briançon, où il y a une montagne qu'on ne descend que sur des *ramasses*, qui est une espéce de chaise, derriére laquelle est celui qui la conduit & qui la fait descendre & rouler avec une prodigieuse vitesse par ces chemins escarpés, Sa Majesté me dit, que comme j'étois le guide, il falloit que je ramassasse le premier. La fille du Consul du pays se présenta pour me conduire. Le Roi d'abord eut peine de voir qu'une fille entreprît une chose qu'il croyoit si périlleuse: mais quand on l'eut assûré que cette fille entendoit fort bien le métier, il dit en riant: Hé bien, nous serons au moins sages à ses dépens. Je me mis donc sur la *ramasse*, sous la conduite de cette fille, & descendis comme un trait cette montagne sur les neiges. Ayant remonté ensuite à pied la même montagne, pour venir dire au Roi qu'il n'y avoit nul péril, il se mit sur une de ces *ramasses* conduite par le Consul pere de la Fille qui m'avoit conduit, & descendit avec autant de vitesse & de bonheur que j'avois fait. Il récompensa cet homme d'un privilége, & de quelques pistoles qu'il lui donna. Tous ceux qui accompagnoient le Roi, descendirent de la même sorte. *Mem. de Pontis, to. 1. p. 509. 510.*

RAMASSÉE. s. f. Certaine quantité de terre au pays de Bresse & de Bugey. Voyez Collet sur les Statuts de cette province, p. 73. col. 2.

RAMASSER. v. act. Relever de terre ce qui étoit tombé. *Colligere. Ramasser* son chapeau, ses gans, un livre, un papier. L'Auteur des Observations sur la Langue Françoise a décidé que *ramasser* ne signifioit pas *amasser* une chose qui étoit tombée. Mais sa décision est contraire à celle de l'Académie, qui dit que *ramasser* signifie aussi *relever ce qui est à terre*: d'ailleurs tous les bons Auteurs parlent de la sorte. Il laissa tomber son poignard que je *ramassai*. Scar. Il traversa le Sénat tout sanglant, *ramassant* les ornemens de sa Lyre. Abl.

Ramasser, signifie aussi, Recueillir & prendre ce qui est naturellement à terre. *Colligere.* En plusieurs lieux on *ramasse* des grains d'or qui sont mêlés dans les sâbles. On *ramasse* la manne qui est sur les feuilles des arbres. Les pauvres gens vont glaner, *ramasser* les épis qu'on a négligés sur le champ; les buchettes qu'on a laissées dans le bois. Ils alloient *ramasser* des broussailles le long du fleuve. Ablanc.

Ramasser, signifie encore, Assembler, réunir. *Colligere, cogere, congregare, contrahere.* Ce Prince a *ramassé* des soldats de tous côtés. Ces Coureurs, ces Bandits, sont des gens *ramassés* qui n'ont point de discipline. Il *ramassa* une armée de diverses Nations. Ablanc. A la mort on *ramasse* tout ce qui reste d'esprits & de forces pour exprimer ce qu'on sent. Bouh. Elle *ramasse* de tous côtés les accidens qui suivent, & qui accompagnent

cette paſſion. Boil. Cet homme *ramaſſe* toutes ſes petites dettes, & en fait une bonne ſomme.

Ramasser, ſignifie encore, Faire un amas, un aſſemblage de pluſieurs choſes. *Accumulare, congerere.* Ce Curieux a *ramaſſé* tout ce qu'il a trouvé de plus beau dans les cabinets pour faire une ſuite de médailles, de livres, d'hiſtoires, de coquilles. Ce Compilateur a *ramaſſé* tout ce que les Anciens ont dit ſur cette matiére; il a *ramaſſé* tous les Poëtes, il en a fait un corps. Stobée a fait un Recueil qu'il a *ramaſſé* des fragmens des Anciens.

Ramasser, eſt quelquefois ſubſtantif, & ſignifie auſſi, Relever de terre. Voilà bien des brimborions en ce cabinet qui ne valent pas le *ramaſſer. Ne quidem collectionem, ſeu erectionem valent.*

Ramasser, ſe dit encore en parlant de ceux qu'on fait deſcendre ſur les neiges dans des eſpéces de traineaux le long des montagnes. *Inter nives tractoriâ ſellâ ſubvehere, trahere.* Les Voyageurs ſe font *ramaſſer*, quand ils courent en hiver par les Alpes. Ceux qui *ramaſſent* s'appellent dans le pays *Marrons*.

On dit auſſi *ramaſſer* un homme, quand, trouvant cet homme à pied, on le fait monter dans ſon carroſſe, pour le mener où il veut aller. *Colligere.* Il le trouva dans la rue pendant la pluie, & le *ramaſſa*. L'Acad.

Ramasser, se ramasser. C'eſt parmi le petit peuple ſe battre à coups de poing. Les Mariniers des Ports de Paris ſe *ramaſſent* ſouvent à grands coups de poing. Comme diable il l'a *ramaſſé*.

On dit proverbialement, qu'il n'y a tel feſtin que de gueux, quand toutes leurs bribes ſont *ramaſſées*.

Ramassé, ée. part. paſſ. & adj. Il a toutes les ſignifications de ſon verbe. *Accumulatus, collectus.*

On appelle corps *ramaſſé*, un corps trapu & robuſte. *Validum, robuſtum.* Ils ont le corps plus fort & plus *ramaſſé* que le reſte des Allemands. Ablanc.

RAMASSEUR. ſ. m. Celui qui conduit une ramaſſe. *Sellæ tractoriæ ductor.* On appelle auſſi ces gens-là, *Marrons* ou *Marroniers*.

☞ RAMASSIS. ſ. m. Il y a cette différence entre *ramas* & *ramaſſis*, que le premier ſe dit de l'aſſemblage de pluſieurs choſes bonnes ou mauvaiſes; au lieu que l'autre emporte avec ſoi la ſignification d'un recueil de choſes qui ne méritoient pas d'être ramaſſées. Je me ſuis imaginé que ſon ouvrage n'eſt qu'un *ramaſſis* des différens ſentimens que l'on a répandus ſur mon travail... *M. de Grimareſt, pag.* 4. *de ſa Rép. à la Crit. de la vie de Moliére.*

☞ RAMAZAN. ſ. m. Terme de Relation. *Ramazan*, eſt le nom de la Lune, pendant laquelle les Turcs font leur carême avec un jeûne plus patient, qu'il n'eſt auſtère. Depuis le lever du Soleil juſqu'à ſon coucher il leur eſt abſolument défendu de boire & de manger; mais pendant toute la nuit, ils ont la liberté de faire l'un & l'autre, tant qu'il leur plaira ſans diſtinction de viandes, pourvû que ce ſoit toujours ſans vin. Ni la condition des perſonnes, ni la longueur ou la chaleur des jours, ni la fatigue de leur travail ne les diſpenſe de cette abſtinence, & ils feroient ſcrupule de s'en exempter pour une légère indiſpoſition. Enfin la rigueur de leur obſervance devroit faire rougir la plus grande partie des Chrétiens, qui pour ſe diſpenſer du carême, ſuppoſent ſouvent une maladie qu'ils n'ont pas, en palliant leur indévotion d'un prétexte d'infirmité. Dans la marche des armées où il ſemble que tout ſoit permis, & que l'exercice de la guerre banniſſe celui de la Religion, les Soldats Turcs, qui fatiguent le plus, portant leurs armes & leurs proviſions de bouche, en paſſant les déſerts de l'Arabie ſabloneuſe, durant la canicule, jeûnent auſſi rigoureuſement que ceux qui ſont dans leurs maiſons en grand repos. Duloir, p. 109. Voyez Ramadan.

RAMBADE. ſ. f. La partie la plus avancée de la Galère, qui eſt entre le bout du courſier & l'éperon. *Tabulatum proræ.* Les deux châteaux de *rambade*. Retranchement de *rambade*. Marinier de *rambade*. Un tel Officier étoit à la *rambade*. C'eſt un poſte où l'on peut placer quatorze ou quinze hommes pour combattre.

RAMBERGE. ſ. f. Terme de Marine. Vaiſſeau Anglois en forme de patache, qui ſert à faire la premiére garde à l'entrée d'un port où elle eſt entretenue, & à aller faire la découverte, étant légere, & plus petite que les autres. *Modica navis Anglica.* Il y a pourtant des Auteurs qui parlent des *ramberges* d'Angleterre, comme des plus gros vaiſſeaux qu'on mette en mer en ce pays-là. ☞ M. Du Bellay, dans ſes Mémoires, Liv. X. décrit de cette ſorte les *Ramberges* des Anglois du tems de Henri VIII. Il y a une eſpéce de navires particuliers dont uſoient nos ennemis, en forme plus longue que ronde, & plus étroite de beaucoup que les Galeres, pour mieux ſe régir & commander aux courants qui ſont ordinairement en cette mer. Ils les nomment *Ramberges*.

RAMBERVILLIER. ſubſt. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Lorraine. *Rambervillare, Ramberti villa.* Ce lieu eſt ſur la riviere de Mortagne, à neuf lieues de Marſel, vers le midi. Maty.

RAMBOUILLET. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Beauce en France. *Rambolietum.* Il eſt à quatre lieues de Nogent-le-Roi, vers le levant. Il y a un grand château, où François I. mourut, l'an 1547. *Rambouillet* étoit à M. le Comte de Toulouſe, Amiral de France.

☞ RAMBOUR. ſubſt. fem. C'eſt le nom d'une belle & groſſe pomme. Elle eſt verte d'un côté, & foüettée de rouge de l'autre. Elle ſe mange au mois d'Août, & dure peu. Elle eſt très-bonne cuite, & demande ſur-tout des arbres de haut vent. La Quint. Il y a un *Rambour* blanc & un rouge. C'eſt la plus groſſe de toutes les pommes. Elle a été ainſi nommée, de *Rambures* dans le territoire d'Amiens, où ces pommes ont commencé à être connues. *Gloſſaire Bourguignon au mot* Rembor.

☞ RAMBOURAGE. ſ. m. Terme de Manufacture de Draperie. C'eſt un des apprêts que l'on donne aux laines de diverſes couleurs, qu'on a mêlées enſemble pour la fabrique des draps mélangés.

☞ RAMBOURG. ſ. m. Eſpéce de futaille qui ſert à mettre du ſaumon ſalé & de la bierre. On l'appelle plus communément *Hambourg*.

☞ RAMBURE. ſ. m. Bourg de France dans la Picardie, en Vimieu, Election d'Amiens.

RAME. ſ. f. Long brin de bois, ou branche d'arbre qui ſert à naviger ſur les mers & ſur les rivieres. *Remus.* Dans le calme on n'avance qu'à force de *rames*. Les Galériens ſont ceux qui manient les *rames*; ils ſont quatre ou cinq à chaque *rame*. Cette galère a tant de bancs de *rames*, elle va quelquefois à voiles & à *rames*. On appelle le plat de la *rame*, la partie qui eſt au-dehors de la galère, & le manche de la *rame*, la partie qui eſt au-dedans, & qui eſt à la main des Forçats ou Rameurs.

☞ Rame. On appelle ſur les Galères Mariniers de *rames*, ceux qui ſe louent pour ſervir ſur les Galères pendant un certain temps, & qu'on appelle proprement *bonnes voglies*. Acad. Fr.

On dit proverbialement en ce ſens, J'aimerois autant être à la *rame*, tirer à la *rame*, lorſqu'on eſt dans une fâcheuſe ſervitude, ou qu'on eſt appliqué à un travail fort pénible. *Mallem addici ad triremes, quàm, &c.*

Rame, ſe dit auſſi d'une ſimple branche d'arbre: ce qui ſe dit particuliérement de celles qui ſervent à ſoûtenir des plantes qui ne ſont pas fortes de tige. *Adminiculum.* Il faut aller couper des *rames* pour ſoûtenir ces pois.

☞ Rame. Machine ou inſtrument dans les Manufactures de draperies, pour allonger ou élargir les draps, ou ſeulement pour les unir ou les dreſſer quarrément.

Rame, ſe dit auſſi d'une quantité de papier qui contient 20. mains ou 500. feuilles. *Viginti chartæ ſcapi.* Il faut uſer une *rame* de papier pour trouver une Anagramme. Il faut tant de *rames* de papier pour imprimer ce livre. Les livres des méchans Auteurs ſe vendent à la *rame*, en maculatures, aux Beurrieres.

☞ Rame & Ramereau. C'eſt un terme uſité en fait de Melons, qui au lieu d'avoir un goût vineux ou ſucré, en ont un fort déſagréable, qui leur vient d'ordinaire d'avoir été cultivés près d'une méchante herbe puante, & aſſez ordinaire ſur les couches.

Ménage dérive ce mot de l'Allemand, *riem*, qui ſignifie *lien* ou *courroie*. Borel dit que ce mot vient du chaſſis où ſe fait le papier, compoſé de fil de cuivre, dit *rame*, en Italien de *aramen*; & que les Imprimeurs de Lion appellent auſſi *rame*, le chaſſis qui enferme la lettre ſous la preſſe.

Rame. Terme de Rubanier. Ficelles qui soutiennent les lices du metier sur quoi le Rubanier travaille. *Funiculi fulcientes.*

Rame-bouc. Plante. Voyez Barbe-bouc.

Rame. s. f. Nom propre d'un ancien bourg des Ébrodunties, situé dans les Alpes Cottiennes. *Rama, Rame, Roame.* C'est maintenant un village du Dauphiné, situé sur la Durance, à deux lieues au-dessus d'Embrun, près du passage des Alpes, qu'on appelle le Pertuis-Rostan. Matt.

☞ Rames. On nomme coton de *rames* des cotons filés de médiocre qualité, qui viennent de Judée. On s'en sert à faire la tréme des toiles cottonines, dont on fait les grandes & petites voiles des bâtimens de mer.

☞ Rames. Terme de Rubannerie. Les *rames* sont des ficelles qui traversent les lisserons, & dont le jeu est le principal artifice de tout le travail de la Rubannerie, comme la tire ou l'ordre des cordons qu'on tire pour fleuronner une étoffe, y produit l'exécution du dessein.

RAMEAU. s. m. Petite branche. *Ramulus.* Noé lâcha la colombe après le Déluge, qui apporta dans son bec un *rameau* d'olivier.

Dimanche des Rameaux. C'est le Dimanche qui précéde celui de Pâques, & qui est le dernier du Carême. On l'a ainsi appellé dès les premiers temps, à cause de la pieuse cérémonie que les Fidéles y pratiquent, de porter des palmes en mémoire du triomphe de J. C. quand il entra dans Jérusalem, huit jours avant la fête de Pâques, & que le peuple alla au devant de lui des palmes à la main, ainsi qu'il est décrit dans S. *Matth.* Chap XXI. dans S. *Marc*, Chap. XI. & dans S. *Luc*, Chap. XIX. L'Antiquité a encore donné d'autres noms à ce jour. Car, 1°. on l'a appellé le Dimanche ou le jour des Compétens, *Dominica Competentium*, parce que ce jour-là les Cathécuménes venoient demander à l'Évêque la grace d'être admis au Baptême qui se conféroit le Samedi suivant. On leur donnoit alors le Symbole, afin qu'ils l'apprissent par cœur, & le récitassent à l'Évêque dans la cérémonie de leur Baptême. 2°. On l'a appellé le Dimanche du *Lavement de tête*, ou simplement le *Lavement de tête*, *Capitilavium*, parce qu'en ce jour on lavoit la tête de ceux qui devoient être baptisés à Pâques. 3°. On l'a nommé Dimanche de l'*Indulgence*, parce que c'étoit la coutume des Empereurs & des Patriarches de distribuer des dons ce jour-là.

Rameau, se dit particuliérement d'une branche d'arbre coupée pendant l'été pour en tirer des écussons à greffer. *Ramusculus.* Mon voisin m'a envoyé deux *rameaux* de sa bonne prune. La Quintinie.

Arnobe, *L. VI. adv. gent.* dit que les Thespiens adoroient un *rameau*. Clément Aléxandrin dit la même chose. Ailleurs on portoit des *rameaux* en main dans les cérémonies qui se faisoient à l'honneur des Dieux : delà les Thallophores, c'est-à dire, Porte-Rameaux.

☞ Rameau d'or. Enée devoit trouver un *rameau* d'or avant que de descendre aux Enfers. Ce Héros, à l'aide de deux Colombes envoyées par Vénus, trouva cet heureux *rameau*, l'arracha de l'arbre sans y trouver la moindre résistance, & le porta à la Sibylle. Quand ils furent arrivés au Palais de Pluton, Enée attacha le *rameau* d'or à la porte. Ce *rameau* d'or est vraiment la clef qui ouvre toutes les portes, celles des lieux les plus inaccessibles.

Rameau, en termes d'Anatomie, se dit des diverses branches ou divisions des artères, des veines & des nerfs. *Ramuli.* Toutes les veines du corps sont des *rameaux* de la veine-cave.

Rameau, se dit aussi des veines d'or & d'argent, & des autres métaux qui se trouvent dans les mines, qui se divisent, ou se séparent comme les veines du corps. *Ramuli.*

Rameau, en termes de Guerre, se dit aussi des mines & de leurs divers conduits, qui s'appellent aussi *branches, canaux, retours, araignées, galeries. Meatus ad cuniculum.* ☞ Les *rameaux* partent ou du chemin couvert, ou du fossé, & se prolongent jusqu'au pied du Glacis, ou même quelquefois jusque sous des Ouvrages hors du Glacis. De ces *rameaux* principaux il s'en tire d'autres à droite & à gauche sur le Glacis, & le long du chemin couvert. On ne peut se parer de l'effet de ces mines qu'en découvrant ces *rameaux*. Il faut toujours prendre le dessous de ces *rameaux* : sans quoi, on n'est jamais en sûreté. M. de Feuquieres.

Rameau, se dit figurément dans les Généalogies, de diverses branches des familles qui sortent d'un même tronc ou origine. *Palmites ejusdem stirpis.* Cette maison illustre s'est divisée en plusieurs branches ou *rameaux*, dont les unes sont établies en France, les autres en Italie.

RAMEDAN. s. m. Cap de Barbarie. *Ramedanum promontorium*, anciennement, *Andanis promontorium.* Il est vers le milieu de la côte du Barca près de la ville de Salone. Matt.

RAMÉE. s. f. Assemblage de branches entrelacées naturellement, ou par artifice. *Ramalium umbraculum.* Une verte *ramée*. Danser sous la *ramée*. Il vieillit. L'Acad.

Ramée, se dit aussi des branches coupées avec leurs feuilles vertes. *Ramalia.* Faites apporter de la *ramée*. Une voiture de *ramée*. Les jours de Fêtes on tapisse de *ramée* les Eglises des villages.

> ☞ *Un pauvre Bucheron tout couvert de* ramée,
> *Sous le faix du fagot aussi bien que des ans,*
> *Gémissant & courbé, marchoit à pas pesans,*
> *Et tâchoit de gagner sa chaumine enfumée.*
>
> La Fontaine.

☞ RAMEMBRANCE. Voyez Remembrance.

RAMENDABLE. adj. m. & f. Ouvrage qui se peut ramender. Quand un ouvrage n'est défectueux qu'en quelqu'une de ses parties, il est *ramendable*. *Quod emendari potest.* Ce mot ne se trouve point dans les autres Dictionnaires.

RAMENDAGE. s. m. Terme de Doreur sur bois. C'est un petit morceau de feuille d'or qu'on prend avec le pinceau pour mettre de l'or où il faut. *Emendatio.*

RAMENDER. v. act. Diminuer de prix. *Pretium minuere.* La belle montre de l'année fera *ramender* le bled, le vin, le fourage. Maintenant qu'il y a liberté du commerce, tout va *ramender*.

Ramender, se dit aussi des choses où l'on trouve du profit, de l'avantage. Il faut *ramender* les terres avec du fumier & de la marne, si on veut avoir une récolte avantageuse. *Stercorare.* Ce prisonnier n'a pas *ramendé* son marché, pour avoir appellé de son premier jugement. Cet homme a été fort malade, mais il commence à *ramender*, à se guérir. *Convalescere.*

Ramender, signifie aussi, Corriger les fautes de quelque besogne. Quand les Jurés ont saisi la besogne d'un Artisan, il demande à *ramender*; il est reçu à *ramender*, quand la chose est ramendable. *Interpolare.* Un Doreur *ramende* une bordure mal dorée, en remettant de l'or où il en manque. Un menuisier *ramende* un ouvrage où il a employé de l'aubier, en y remettant du bon bois.

Ramendé, ée. part. pass. & adj. *Interpolatus.*

RAMENER. v. act. & rédupl. Amener une seconde fois. *Reducere, revocare.* Ce Capitaine a *ramené* ses gens à la charge. Il *ramenoit* nos jeunes gens au combat, quand ils tournoient le dos. Vaug. Si je *ramene* encore un doublet, j'ai gagné le tout.

Ramener, signifie encore, Remettre une personne ou une chose au lieu d'où elle étoit partie. *Reducere, referre.* Les coches, les Messagers menent & *ramenent* les Voyageurs & leurs hardes. Il est tard, les Bergers *ramenent* les troupeaux à la maison. Ce Moine s'étoit enfui; on l'a repris & on l'a *ramené* au Couvent.

Ramener, signifie aussi, Apporter & ammener chez soi en s'en revenant. *Secum adducere, reducere.* Ce Chartier avoit emmené du vin, & il a *ramené* des cerceaux. Il a troqué son cheval, & il en a *ramené* un meilleur. *Ramener* les troupes en quartier d'hiver. Ablanc.

Ramener, signifie aussi, Mettre en sauveté. *In tuto collocare.* Il avoit mené deux mille hommes au combat, il n'en a *ramené* que huit cens. On l'a *ramené* sain & sauf de cet assaut.

On dit aussi, qu'on a *ramené* une vieille mode, pour dire, qu'on l'a remise en vogue; que le printemps *ramene* les beaux jours; qu'une Beauté a *ramené* avec elle les jeux, les

les ris & les amours. *Restaurare, revocare.*

Ramener, se dit figurément en choses morales, & signifie, Faire rentrer, faire revenir. *Ad officium revocare, aberrantem reducere.* Un bon Confesseur *ramene* les pénitens à leur devoir. Un Juge habile *ramene* les autres à son opinion. Cette réflexion m'a *ramené* dans la mémoire plusieurs choses que j'avois oubliées. Ce Prince est fort en colere, il le faut *ramener* tout doucement à la raison. Les Grands doivent rabaisser cet éclat & ce faste extérieur qui les accompagnent, & *ramener* leur vie tumultueuse à une simplicité Chrétienne. Fléch. Après avoir donné au monde notre âge le plus florissant, il faut vivre pour nous, & *ramener* toutes nos pensées à nous mêmes. Mont. Chacun *ramene* tout à soi-même. Je me tue à vouloir *ramener* des esprits qui ont de l'aversion pour moi. Voit.

Ramener, en termes de Manége, c'est faire baisser le nez à un cheval qui porte au vent. *Equi os demittere, adducto freno.* On met des branches hardies aux chevaux pour les *ramener.*

Ramener, est aussi un terme du jeu de la longue paume, qui signifie rechasser l'éteuf, le prendre à la volée. *Remittere, repercutere.*

☞ On dit figurément, *Ramener* des affaires de bien loin, pour dire, Rétablir des affaires qui paroissoient désespérées. Acad. Fr.

On dit proverbialement, qu'on a bien *ramené* quelqu'un, pour dire, qu'on l'a querellé, contredit, rabroué sur quelque chose qu'il avoit dit mal-à-propos. *Objurgare, carpere.*

RAMENERET. s. m. Trait que fait un Charpentier avec le cordeau, pour prendre la longueur des arretiers. *Linea depicta, vel delineata.*

RAMENTEVOIR. v. neut. Faire ressouvenir de quelque chose. *In memoriam reducere.* Cet homme a la mémoire si courte, qu'il faut toujours que quelqu'un lui fasse *ramentevoir* de ce qu'il a à faire. J'ai fait défense à mes sens aveuglés de ne plus *ramentevoir* cette ingrate. Malh. Ce terme est aujourd'hui banni de la Poesie, & même de la Prose. Il n'est bon tout au plus que dans le style épistolaire. Mén. Ménage le dérive de *rementere.*

RAMEQUIN. s. m. C'est une espéce de ragoût que font les goinfres pour se provoquer à boire, & qui est fait de fromage étendu sur une rôtie assaisonnée avec du sucre, du poivre, ou autre épicerie. *Panis tostus.* On ne s'avise guère de faire des *ramequins* qu'au dessert, & pour exciter à boire.

RAMER. v. neut. Tirer à la rame dans les galeres, dans les bateaux. *Remigare.* On remorque les vaisseaux à force de *ramer.* Les forçats *rament* pour faire voguer la galere. Ablanc. Je cours fortune de *ramer* dans les galeres d'Alger. Voit. Nos bateliers (Indiens) *rament* d'une maniere bien différente des nôtres. C'est avec le pied qu'ils font jouer l'aviron, & leurs mains leur servent d'hypomochlion. Lett. Edif. et Cur. *Rec. IX. p.* 421 422.

Ramer. v. act. signifie aussi, Soûtenir avec des rames, des branches d'arbres. *Ramalibus fulcire, palare, adminiculari.* On *rame* les pois qu'on cultive dans les jardins, on les soutient avec des *rames* : ce sont ceux-là qu'on appelle *pois ramés.*

☞ Ramer. v. n. Il signifie figurément, Prendre bien de la peine, avoir beaucoup de fatigue. Il aura bien à *ramer* avant que de parvenir où il veut. Il a bien *ramé* pour faire sa fortune. Acad. Fr.

On dit proverbial. d'un homme qui ne sçait pas faire une besogne, qu'il s'y entend comme à *ramer* des choux, parce qu'on ne *rame* point les choux, qu'ils n'ont point besoin de rames pour se soutenir.

☞ Ramer, ou Arramer. Terme de Manufacture de Drapperie, qui signifie, mettre une piéce de drap encore toute mouillée sur une machine de bois qu'on appelle *rame*, pour, en tirant l'étoffe à force de bras, la faire venir au point de la longueur & de la largeur qu'on s'est proposée.

Ramé, ée. part. pass. & adj. *Palatus.* On appelle balles *ramées*, deux ou trois balles enfilées dans une aiguille de fer. *Catapultariae glandes veruculo trajectae & illigatae.* On le dit aussi des boulets qu'on appelle autrement *anges.* Voyez Ange.

Ramé, se dit aussi en termes de Blason, en parlant du bois

du cerf. *Infibulatus.* C'est la même chose que *chevillé.*

RAMEREAU. s. m. Jeune ramier. L'Acad. *Palumbi pullus.*

☞ RAMESSÈS. s. m. Ville bâtie par les Hébreux du temps qu'ils étoient en Egypte. Elle prit apparemment son nom du Roi qui les faisoit travailler.

RAMETTE. s. f. Terme d'Imprimerie. C'est un chassis de fer qui n'a point de barre dans le milieu. *Crates typographicus.*

RAMEUR. s. m. Qui rame. *Remex.* Il y a des *rameurs* galériens ou forçats, qu'on fait ramer par force sur les galeres, d'autres sont de *bonne voglie*, qui se louent pour de l'argent. Il faut mettre six *rameurs* pour remonter ce bateau.

☞ RAMEUX, euse. adj. Qui jette beaucoup de branches, qui se divise en plusieurs rameaux. Ce mot est fort en usage dans la Botanique. L'absynthe & le romarin sont des plantes fort *rameuses.* Fléchier parlant du bois de l'élan, a dit que ses cornes sont *rameuses.* *Cornua ramosa.* En termes de Chasse on auroit dit, son bois a plusieurs andouillers.

RAMEZI. s. m. Nom propre d'homme. *Remedius.* S. *Ramezi* étoit Evêque de Gap. Le Martyrologe en parle au 3. Février.

Ce mot s'est fait de *Remedius*, en changeant le premiere en *a*, & le *d* en *z*. *Remedius, Ramedius, Ramedie, Ramezie, Ramezi.*

RAMIER. s. m. Pigeon sauvage, qui se perche sur les arbres. *Palumbes.* Delà vient qu'on l'a appellé *ramarius* en Latin.

Ramier, ou Romier, & Paumier. s. m. Qui s'est dit autrefois pour Pélerin, à cause des rameaux de palmes que portoient ceux qui venoient de Jerusalem; & les autres de *Roma*, à cause de la ville de Rome d'où ils venoient: on les appelloit aussi des *Romieux.* Borel. *Peregrinus.*

RAMIFICATION. s. f. Production de rameaux, ou de figures qui ressemblent à des rameaux. *Ramorum aut figurarum ramis similium productio, cladopeia.* Dans les arbres la *ramification* ne commence ordinairement qu'au-dessus du tronc. L'eau glacée a produit des *ramifications.* Quand il gele, il se fait la nuit des *ramifications* sur les vitres d'une chambre où il y a du feu. Les Dendrites ont des *ramifications* colorées.

Ramification. s. f. Terme d'Anatomie, qui se dit de la division des artères, des veines & des nerfs qui sortent d'une tige commune. *Ramificatio, in ramos extensio.*

RAMIFIER, se diviser en plusieurs rameaux, comme font les veines, les nerfs, les artères. *Ramificare.*

RAMILLES, & RAMASSIS, en termes d'Eaux & Forêts, se disent des bois qui restent dans les forêts, après qu'on en a tiré le bois de corde & les cotterets, & qui ne servent qu'à mettre en bourrée. *Ramalia minuta.*

☞ RAMILLIES. Village du Brabant près des sources de la Geére, qui n'est remarquable que par la célébre bataille qui s'y donna le 23. Mai, jour de la Pentecôte, en 1706. entre l'armée des Alliés commandée par le Duc de Malboroug, & celle de France commandée par le Maréchal de Villeroi. Cette bataille eut de terribles suites. Nous la perdîmes par la mauvaise disposition de nos troupes qui se débanderent. Des Rieurs firent afficher dans Paris : « Il s'est perdu à *Ramillies*, le jour de la Pen» tecôte, une armée de cinquante mille hommes; il y a » mille Loüis pour ceux qui en apporteront des nouvel» les »

RAMINAGROBIS. s. m. (Voiture dit *Rominagrobis*, & c'est en effet ainsi qu'on dit communément.) Terme populaire, qui se dit d'un homme qui est gros, fier, riche, ou qui tient sa gravité. *Arrogans, dives, superbus, tragice gravis, atro fastu turgidus.* C'est un vieux mot François fait par corruption de *domine Grobis.* Ce mot *Grobis* signifioit autrefois *Seigneur*, ou *Mylord.* Borel.

☞ Grobis, paroît désigner un gros Monsieur de ville, du caractére de ceux à qui est bien dûe la répétition du terme de *Monsieur* dans la suscription des lettres qu'on leur écrit. *Raminagrobis* est un composé de *Raoul, d'hermine* & de *gros bis*; & sous ce nom, qui signifie proprement un *chat* qui fait le gros Monsieur sous sa robe d'hermine; Rabelais a entendu Guillaume Cretin, Chantre & Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, & Trésorier de celle du

Bois

Bois de Vincennes; Poëte fameux qui vécut sous les Rois Charles VIII. Louis XII. & François I. *Nots 7. sur le ch. 21. du liv. 3. de Rabelais.*

Rapportons-nous, dit-elle, à Raminagrobis;
C'étoit un chat vivant comme un dévôt hermite,
Un chat faisant la chatemite,
Un saint homme de chat, bien fourré, gros & gras,
Arbitre expert sur tous les cas.
Fables de la Font. part. 3. l. 8. fab. 25.

Voyez l'étymologique de Ménage.

RAMINGUE. adj. m. Terme de Manége. C'est un cheval rétif qui résiste aux éperons, qui rue, qui saute plusieurs fois de suite en l'air pour jetter en bas la cavalier. *Equus restitans.*

☞ RAMISTE. adj. f. C'est l'épithete qu'on donne à l'I & à l'V, lorsqu'ils sont consonnes. Ce fut vers le milieu du seiziéme siécle qu'on commença à distinguer les J & les V consonnes des *i* & *u* voyelles. Pierre Ramus, ou de la Ramée, fut l'inventeur de cette distinction si utile dans notre orthographe; d'où ces deux lettres ont retenu le nom de consonnes *Ramistes.* Il mit en usage cette invention dans sa Grammaire Latine imprimée en 1557. Mais il ne suivit pas exactement cette distinction dans les autres Ouvrages qu'il publia dans la suite. Ce fut Gilles Beys, Libraire à Paris, dit l'Abbé Goujet, qui ayant connu l'utilité de ces consonnes *Ramistes*, les employa le premier dans l'édition du Commentaire de Claude Mignault sur les Epîtres d'Horace, qu'il fit imprimer en 1584. chez Denys Duval.

☞ RAMLAH. f. m. Ville du pays que les Arabes appellent Talastin; c'est la Palestine.

☞ RAMLÉ. Voyez Rama

RAMMEKENS, ou ZÉÉBURG. f. m. Noms propres d'un château construit par l'Empereur Charles-Quint. *Ramua, Zeeburgum* Il est sur la côte méridionale de l'île de Walchéren, en Zéélande environ à une lieue de Flessingue & de Middelbourg. Matt.

☞ RAMMERLSBERG. f. m. Grande montagne d'Allemagne dans la Saxe, au-dessus de la ville de Goslar.

RAMOINDRIR. v. act. Rendre moindre. *Minuere, imminuere.* Voyez Amoindrir, c'est la même chose.

RAMOITIR. v. act. Rendre moite. *Madefacere* Le brouillard *ramoitit* le linge qui est à l'air. La terre se *ramoitit*, quand il tombe de la brouée.

☞ RAMOLADE. subst. f. Terme de Cuisine. On appelle *ramolade*, une espéce de sauce que l'on prépare pour y manger la viande & le poisson. La *ramolade* est ordinairement composée d'Anchois, de persil, de capres, & de ciboule, hachés ensemble dans un jus de bœuf. Mais on peut y ajouter plusieurs autres bons assaisonnemens. C'est dans cette *ramolade* qu'on mange des chapons, des pigeons, &c. On y mange de même le poisson, comme la carpe, la tanche, le thon, &c.

RAMOLLIR. v. act. Rendre une chose plus molle, plus facile à recevoir des empreintes. *Mollire, emollire.* Les Chauffes-circs sont des Officiers de Chancellerie créés pour *ramollir* la cire avec de l'eau chaude. On ne peut labourer, qu'il n'ait plû pour *ramollir* un peu la terre.

On dit en termes de Fauconnerie, *Ramollir* ou *éponger* un oiseau, lorsqu'avec une éponge trempée on *ramollit* son pennage pour le dresser. *Spongiâ remotâ remollire.*

Ramollir, se dit aussi figurément en Morale. *Mansuefacere.* Le cœur de ce Tyran s'est un peu *ramolli*, il n'est plus si dur qu'il étoit. Les délices de Capoue *ramollirent* le courage des soldats d'Annibal. *Effeminare.* Ils n'ont point été *ramollis* par le desir des plaisirs. Ablanc.

Ramolli, ie part. pass. & adj. *Mollitus, emolliens.*

RAMOLLISSANT. f. m Terme de Médecine. Médicament qui ramollit, qui relâche, qui résout les duretés contre nature du corps, & qui le remet dans un état naturel. *Emolliens remedium.* On l'appelle autrement *ramollitif* ou *malactique.* On met parmi les *ramollissans*, la mauve, la guimauve, la marcuriale, les oignons de lis, la graine de lin, le beure, la cire, la gomme ammoniaque.

RAMON. f. m. Vieux balai pour balayer les cours & les rues. *Scopa.* Ce balai de bouleau est usé, ce n'est plus qu'un

ramon pour nettoyer les grosses ordures. On appelle aussi *ramons* les balais dont on se sert au pressoir, pour ramasser le marc.

Ce mot vient de *ramus*, parce qu'on fait les balais de branches d'arbres.

☞ RAMONETTE. Voyez Raquette.

RAMONNER. v. act. Nettoyer les tuyaux d'une cheminée, en faire tomber toute la suie. *Camini spiraculum verrere, fuliginem è camino detergere.* La Police enjoint de faire *ramonner* les cheminées, de peur que le feu n'y prenne. Une chanson faite sur la bataille de Stafarde a pour refrain, *Ramonnez-ci, Ramonnez-là*, La la la, La cheminée du haut en bas, comme la chanson des Ramoneurs.

Quand Catinat près Stafarde,
Eût fiché sa hallebarde,
Chacun d'aise s'écria,
Ramonnez-*ci*, Ramonnez-*là*, &c.

Catinat sûr de la gloire,
D'avance cria victoire,
Et pour moi du guet donna,
Ramonnez-*ci*, Ramonnez-*là*, &c.

RAMONNEUR. f. m. Celui qui ramonne les cheminées. *Fuliginis scoparius*, Ce sont des Savoyards qui font le métier de *ramonneurs.* On les appelle ironiquement *Piquiers de Savoie.* Ils se mêlent aussi de vendre plusieurs menues merceries. On a meilleur marché d'acheter ces petites bagatelles des *ramonneurs.*

RAMONNEUSE. f. f. Terme de Fleuriste. Tulipe colombin obscur, colombin clair & peu de blanc. Morin.

RAMORU, RAMERU. f. m. Nom propre d'un bourg de la Champagne, en France. *Ramerucum, Ramerudum.* Il est sur l'Aube, à six lieues de Troies, vers le nord. Matt.

RAMOTH-GALAAD. f. f. C'étoit anciennement une ville des Hébreux. *Ramoth-Galaad.* Elle étoit au-delà du Jourdain dans la Tribu de Gad, près du Jaboe, à une lieue de Beth-San, vers le levant. Cette ville étoit une de celles qui servoient de refuge ou d'asyle aux meurtriers involontaires. Matt.

RAMPANO, ou *Castel Rampano.* Nom propre d'un bourg bien fortifié. *Castrum Rampanum.* Anciennement il s'appelloit Asope, *Asopus*, & se nomme encore Asopo. Il est dans la Zaconie en Morée, à cinq lieues de la ville de Malvasia, sur le golfe de *Castel Rampane*, que l'on nomme plus ordinairemant le golfe de Colochina.

RAMPANT, ante. adj. Qui marche en se traînant sur la terre, qui n'a pas la force de s'en élever. *Repens, reptans.* Les animaux qui n'ont point de pieds sont obligés d'être *rampans.* Ils voyoient cent monstres marins *rampans* autour d'eux. Vaug.

Un ver, une fourmi,
Un insecte rampant, *qui ne vit qu'à demi.* Boil.

Les citrouilles, les coulevrées, & plusieurs autres plantes sont *rampantes*, parce que leur tige n'est pas assez forte pour les soutenir, elles demeurent couchées sur la terre.

Rampant, ante. Se dit d'un corps naturel vif & actif lorsqu'il a perdu sa vivacité & son action. *Piger, iners.* Les eaux de Bourbon transportées & refroidies demeurent *rampantes* & sans action, parce que leur principal agent, qui est le soufre, s'est évaporé. Mem. de Tr.

Rampant, se dit figurément en choses morales, & signifie, Bas, servile, qui ne se soutient point, qui n'a point d'élévation de cœur ou d'esprit. *Humilis & abjectus.* J'ai vû toujours cet homme gueux & *rampant*, pour dire, misérable, qui n'a pû s'enrichir. Cet Auteur a un style *rampant*, qui ne s'éleve jamais, qui n'a rien de beau, ni de noble. C'est un Orateur froid & *rampant.* Ab. du J. Je n'ai point eu cet orgueil dédaigneux qui empêche de jetter les yeux sur les mortels trop *rampans.* Boss. L'avarice est un vice bas, *rampant.* S. Evr. La complaisance ne doit être ni outrée, ni *rampante.* Bell. Je n'approuve point ces ames *rampantes*, qui sacrifieroient

tout pour s'accommoder aux caprices de ceux qui peuvent faire leur fortune. Id.

> *Laissons pour les petites ames,*
> *Le commerce* rampant *des soupirs & des flammes.*
> Corn.

> *Je ne sçaurois pour faire un juste gain,*
> *Aller, bas &* rampant, *fléchir sous Chapelain.*

Rampant, se dit aussi simplement pour Humble, soumis. *Humilis, demissus.* C'est un coup sûr d'être aimé, quand on est *rampant* devant ce que l'on aime. Bussy.

Rampant, en termes de Blason, se dit des animaux terrestres, comme lions, ours, chiens, ou autres animaux, qui sont distingués comme s'ils vouloient s'élever, & monter le long d'une rampe. *Repens.* On doit spécifier leur action, à la réserve du lion & du griffon, parce que c'est leur assiette naturelle: mais à l'égard des autres, ils ont des termes particuliers, comme le cheval, le licorne, le bélier, le loup, &c. à l'égard desquels on dit, *effarouchés, effrayés, ravissans, saillans, sautans*, &c.

Rampant, en termes d'Architecture, se dit de tout ce qui n'est pas de niveau, de ce qui a de la pente. *Clivosus, declivis.* Un arc *rampant*.

Rampant, en termes de Chirurgie, se dit d'une sorte de bandage simple & inégal. *Fascia repens.*

RAMPART. s. m. Quelques Auteurs, comme Daviler, écrivent ainsi, parce que ce mot vient de l'Espagnol *amparo*. Mais l'usage le plus ordinaire est d'écrire Rempart. Voyez ce mot.

RAMPE. s. f. Terme d'Architecture. Le trait, ou la partie d'un escalier à plusieurs noyaux qui va en montant le long d'un mur. *Graduum ordo inter retractionem geminam.* Cette *rampe* est trop courte, trop droite. La *rampe* est contenue entre deux paliers. Une *rampe* d'escalier, c'est autant une suite de degrés entre deux paliers, que leur balustrade à hauteur d'appui, qui se fait de balustres de bois tournés ou poussés à la main, ou enfin de fer avec balustres ou panneaux, frises, pilastres, consoles & autres ornemens. Les *rampes* sont appellées par Vitruve *scalaria*. Une *rampe* courbe, c'est une portion d'escalier à vis suspendue ou à noyau, laquelle se trace par une cherche ralongée, & dont les marches portent leur délardement pour former une coquille, où sont posées sur une voute rampante, comme la vis S. Gilles ronde. Une *rampe* de ressaut, est celle dont le contour est interrompu par des paliers, ou quartiers tournans. Daviler dit *rampe par ressaut*. On appelle aussi *rampe*, la balustrade à hauteur d'appui qui termine les marches. La *rampe* de cet ouvrage a coûté tant.

Rampe de Menuiserie. C'est non-seulement celle qui est droite & sans sujétion, comme il s'en fait pour de petits escaliers dégagés; mais aussi celle qui étant courbe, suit le contour d'un pilier rond, comme il s'en voit à plusieurs Chaires de Prédicateurs, & dont l'ouvrage est un des plus difficiles de la Menuiserie. Daviler.

☞ Rampe. s. f. C'est en termes de Fortifications une pente extrêmement douce, qu'on fait le long des talus des remparts. Elles ont deux toises de largeur, & sont prises sur le talus intérieur. On les place selon l'occasion & le besoin, tantôt à l'angle du rempart, vis-à-vis l'entrée du bastion, quand le bastion est plein, tantôt le long des flancs ou à l'angle flanqué, quand le bastion est vuide.

RAMPEMENT. s. m. Action de ramper. *Reptatus.* Le *rampement* sur terre a été la punition du serpent.

RAMPER. v. n. Se trainer sur le ventre, pour se transporter d'un lieu à un autre. *Repere, reptare, serpere.* Les serpens, les lésards, les chenilles *rampent* sur la terre.

Ce mot vient du Latin *repere*.

Ramper, se dit aussi des plantes qui ont une tige si foible, qu'elle n'a pas la force de soutenir le bois qu'elle pousse. *Reptare.* La vigne est une plante qui *rampe*; ce qui oblige à la soutenir par des échalas. Delà vient que dans la Sculpture, ou dans la Peinture, on la représente de même. Son palais est enrichi de colonnes dorées, où *rampe* tout du long une vigne d'or. Vaug. La coulevrée, le chévrefeuille *ramperoient*, si on ne les soutenoit par des berceaux.

Tous ces mots viennent de *rampa*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, signifie *glisser*.

Ramper, se dit figurément en chose morales, & signifie, être bas, abject, peu élevé. *Repere, abjici.* Les ames communes ne font que *ramper*, ne s'élevent point à la connoissance des choses célestes. Je *rampois* inconnu dans la foule importune. La Chap. Un Poëte & un Orateur dont le style *rampe*, & ne s'éleve point, méritent peu d'estime. Il y a des Auteurs qui par la peur de *ramper* par terre, se vont perdre dans les nues. Boil. Que votre discours toujours clair & toujours coulant, ne *rampe* jamais. Bouh. Il faut *ramper* à la Cour devant ceux qui distribuent les graces & les faveurs. Les gens de lettres font rarement fortune, ils *rampent* toujours, c'est-à-dire, qu'ils sont toute leur vie misérables, & ne font jamais fortune.

Ramper, en Architecture, c'est pencher suivant une pente donnée. *Inclinare, declivem esse.*

RAMPIN. adj. m. Terme de Menége, qui se dit d'un cheval qui ne pose pas également ses pieds de derriere sur tout le fer, mais qui léve le talon, & qui marche sur la pince. *Equus extrema solea gradiendo insistens.*

RAMPO, ou *Castel Rampo.* Nom d'une ancienne ville de la Turquie en Europe. *Castrum Rampum*, anciennement *Torone.* Elle est dans la Macédoine, sur le golfe d'Ajomama, auquel elle donne quelquefois son nom, à huit lieues à l'est de la ville d'Ajomama, & vis-à-vis du cap Camistro.

RAMPOGNE. s. f. Voyez Ramponneur.

RAMPONNES. Vieux mot qui se trouve dans le Roman de la Rose, & qui apparemment signifie railleries, de *ramponner*. Voyez ce mot.

> *De péchié de toutes aumônes,*
> *De beau parler & de* ramponnes.

RAMPONNER. Vieux mot. v. act. *Ramponner* un homme, c'est se moquer de lui. *Gui de Warvich. Irridere, ludere.*

RAMPONNEUR, euse. s. m. & f. Vieux mot. Fâcheux, fâcheuse, qui cherche des querelles d'Allemand: d'où vient une rampogne, qui se dit en Languedoc, pour une querelle faite mal à propos. Borel.

RAMPONNIÉRE. s. f. Vieux mot qui se lit dans le Roman de la Rose, & qui apparemment signifie railleur, médisant.

> *Par ceu qui sont fel & crueux,*
> Ramponnieres, *& mal palliers,*
> *Dessus tous autres Chevaliers.*

RAMURE. s. f. Terme de Chasse, qui se dit du bois du cerf. *Cervi cornua.* On le dit aussi en termes de Blason, du bois du cerf attaché à une partie du crâne; ce qu'on appelle aussi *rames*. Quelquefois on y met les cors sans nombre, quelquefois on les spécifie.

R A N.

RAN. s. m. Vieux mot. Un bélier. Nicod. D'où vient *marran* & *marro*, mot de Languedoc, qui signifie un mouton. Borel. *Aries.*

Ran, vient de *aran*, le mâle des brebis: d'où pourroit venir le mot de maroquin, aussi bien que du Royaume de Maroc. Borel.

RANALS. s. f. Il y a deux îles de ce nom entre les Orcades: la *Nord-Ranals*, qui est une des plus septentrionales, & la *South-Ranals*, qui est des plus méridionales, n'étant séparée de l'Ecosse que par le petit détroit de Pichtland. Elles sont toutes deux fort petites, & peu considérables. On prend la *South-Ranals* pour l'*Ocetis* de Ptolomée, que quelques-uns pourtant prétendent être l'île d'Hoye, qui est au couchant de la *South-Ranals*. Maty.

RANATITE. s. m. & f. On a mis dans le Moréri ce nom comme celui d'une Secte de Juifs qui honoroient les grenouilles, & l'on cite sur cela Philastrius. Il est vrai que cet Évêque de Bresse dans son Catalogue des hérésies, dit qu'il y a eu des Juifs qui adoroient les grenouilles que

la

la terre produisit du temps de Pharaon, pour tourmenter les Egyptiens par leur puanteur : que de son temps il y en avoit même encore qui donnoient dans cette superstition, & qui croyoient que par ce culte impie ils pouvoient appaiser la colere de Dieu. Mais Philastrius les appelle *Ranarum Cultores*, & non pas *Ranatites*, mot qui ne se trouve nulle part que dans le Moréri, & qui est mal formé. Car, 1°. il faudroit dire *Ranathyte*. 2°. *Ranathyte* seroit encore fort mal, composé d'un mot Latin *rana*, & de θύω. Il faudroit dire *Batrachotyte*. Et pour *Ranathytes*, il faudroit bien se donner de garde de s'en servir.

RANCE. adj. m. & f. Qui commence à se corrompre, & qui a contracté une mauvaise odeur pour avoir été renfermé. *Rancidus*, *marcidus*. L'air renfermé gâte les viandes, & les rend chancies ou *rances*. Ce fromage est moisi, est trop vieux, il sent le *rance*. On dit particulierement du vieux lard, qu'il sent le *rance*. On le dit aussi des confitures quand elles sont trop vieilles. L'Acad. Il vient du Latin *rancidus*.

Rance, s'emploie aussi substantivement. *Rancor*. Ce lard sent le *rance*.

☞ RANCE. s. f. Riviere de France dans la Bretagne. Elle a sa source dans les Bois du Diocése de S. Brieu, & se jette dans la mer à la tour de Soledor, près de S. Malo.

☞ RANCHERIA. s. f. Isle de la mer du Sud, au nord de l'Isle de Quibo.

RANCHE. s. f. Terme de Charpenterie. *Scandula*, *scala machinaria*. Les *ranches* sont les chevilles ou échelons d'un rancher ou échelier.

RANCHER. s. m. Terme de Charpenterie. Chevilles rangées en maniere d'échelle pour monter au haut des estrapades, engins, grues. *Anabathra machinaria*. On l'appelle plutôt *écheler* pour les grues.

RANCHIER, ou RANGIER, en termes de Blason, signifie le fer d'une faulx à faucher de l'herbe, qu'on peint sur divers Écus en diverses essietes. *Falx fœniseca*. Quand il est emmanché, il le faut blasonner une faulx.

☞ RANCIDITÉ. s. f. *Rancidit as*. Espéce de corruption désagréable, que les graisses & les substances huileuses contractent à la longue, & que la chaleur leur communique.

RANCIR. v. n. Devenir rance. *Rancorem contrahere*. Ce lard commence à *rancir*.

Ranci, ie. part. pass. & adj. *Rancescens*. Du lard à moitié *ranci*.

RANCISSURE. s. f. Qualité de ce qui est rance. *Rancor*. L'humidité & l'air renfermé sont les causes de la *rancissure*.

RANCŒUR. s. f. Mot hors d'usage, qui signifie rancune. *Odium*, *simultas*.

> *Excuse par pitié ma jalouse* rancœur. Regnier.

> *Vaines chimeres*
> *De haines & de* rancœurs,
> *Eloignez-vous de nos cœurs.* Malh.

RANCOLINER. v. act. Vieux mot. *Rancoliner* les préaux; c'est-à-dire, les rehausser avec de la terre. Borel. *Attollere terrâ suprinjectâ*.

RANÇON. s. m. Arme d'hast dont on se servoit anciennement. C'étoit un fût ou bâton armé d'un fer en pointe avec deux ailerons tranchans & recourbés en façon de fleur-de-lis. *Hasta liliata*, *trifurca*.

Rançon. s. f. Somme qu'on paie pour se racheter d'esclavage, ou pour la liberté d'un prisonnier de guerre. *Pretium redemtionis*. Les Turcs mettent les Chrétiens à une grosse *rançon*. On dit par exagération, & quelquefois par plaisanterie, en parlant d'une somme qui paroît excessive, que c'est la *rançon* d'un Roi. Il donne cent mille écus en mariage à sa fille, c'est la *rançon* d'un Roi. Cette maison lui a coûté à bâtir la *rançon* d'un Roi. On disoit autrefois *raançon*.

Rançon, se dit figurément de ce qu'on donne pour se tirer des mains de quelque importun. La Satyre des Marchands dit d'un acheteur, qu'il a payé la moitié pour son drap, l'autre pour sa *rançon*.

Ce mot vient du Latin *redemtio*. Ménage.

☞ RANÇON, ou RANCO. s. m. Bourg de France dans le Limosin, Election de Limoges.

RANÇONNEMENT. s. m. Action par laquelle on rançonne & on exige un plus haut prix des choses qu'elles ne valent. *Expilatio*, *exactio*, *rapina*, *vexatio*. Le *rançonnement* des Hôteliers dans la Hollande est insupportable.

RANÇONNER. v. act. Mettre à rançon. *Pro libertate pecuniam extorquere*. Les Chrétiens sont fort *rançonnés* par les Corsaires.

Rançonner, se dit figurément en choses morales, en parlant de ceux qui exigent plus qu'ils ne doivent, des gens qui sont obligés de passer par leurs mains. *Exigere*, *extorquere*. Dans les hôtelleries de Hollande on *rançonne* les Etrangers. Les Marchands monopoleurs *rançonnent* les gens qui ont à faire de leurs drogues. Ce Procureur est un Corsaire, il *rançonne* ses Parties.

Rançonner, v. act. Payer rançon pour quelque chose, racheter de l'ennemi. *Redimere*. On eut bien de la peine à engager les Espagnols à *rançonner* leur barque; mais à la fin ils furent obligé de payer une somme considérable pour le corps du bâtiment, & pour quelques marchandises dont le Corsaire, qui les avoit pris, ne voulut pas se charger. M. D. T. On tâcha d'abord d'engager le Gouverneur & le Corrégidor à *rançonner* la ville. Id. C'est-à-dire, à la racheter du pillage en payant sa rançon.

Rançonné, ée. part. pass. & adj. *Tributis vexatus*, *expilatus*, *divexatus*.

RANÇONNEUR, euse. adj. Qui rançonne, qui exige plus qu'il ne faut. Les Hôteliers sur les grands chemins sont des *rançonneurs* de gens. Il n'est guère en usage.

☞ RANCUEUR. s. f. Vieux mot. Rancune, chagrin, vengeance, colere. *Gloss. sur Marot*.

RANCUNE. s. f. On disoit aussi autrefois *rancœur*. Vieux mot qui signifie une haine cachée & invétérée, qu'on garde dans le cœur jusqu'à ce qu'on trouve occasion de se venger. *Odium*, *simultas*. Les Chrétiens ne doivent pas avoir de *rancune*, conserver un esprit de *rancune*. On dit à ceux avec qui on se raccommode, touchez-là, point de *rancune*. Il est bas & familier.

☞ *Rancune à part*. Façon de parler dont se servent des gens qui n'étant pas bien ensemble, ont néanmoins un intérêt commun d'oublier pour quelque temps les sujets de chagrin qu'ils se sont donnés les uns aux autres. Et, *Rancune tenante*, autre façon de parler, qui se dit quand on garde son ressentiment contre quelqu'un, quoiqu'on traite avec lui par nécessité.

RANCUNIER, iere. s. m. & f. Homme ou femme qui a de la rancune, ou sujet à en avoir.

> *Et si l'ai fait encor, posez le cas,*
> *Gardez-vous bien que rancune vous tienne,*
> *Les* rancuniers *sont mal menés là-bas.*
> P. Du Cerceau.

☞ M. de Marivaux, p. 43. de l'Indigent Philosophe, dans le I. T. du Spectateur François, fait ainsi parler un Gueux ivrogne : Ces vilains bûveurs d'eau sont si *rancuniers*, si sérieux; & quand on est sérieux, on est de si mauvaise humeur, on a une dent contre tout le monde; au lieu que le vin réjouit la bile, & de la bile nous en avons tous : Ergo il faut boire. Ce terme ne convient pas mal encore dans la bouche d'un Paysan, comme on l'y trouve, Act. 3. sc. 3. p. 134. d'une Comédie du même Auteur, intitulée : *L'Ile de la Raison*, ou *Les petits Hommes*. Blaise à Fontignac. Mais malheureux! que li avez-vous donc dit, pour le rendre si *rancunier* ? Ce mot est bas & populaire.

☞ RANDANS. s. m. *Randanum*. Ville de France dans la basse Auvergne, près de l'Allier, entre Maringue & Vichi.

RANDASSO. s. m. Nom propre d'une petite ville de la vallée de Démona en Sicile, située sur la riviere de Cantara, au pied du Mont-Gibel, du côté du nord. *Randazzum*, *Randatium*. On croit que cette ville est l'ancienne Tissa, Thisse, village de la même vallée, près de Gengi. Maty.

RANDAU, ou RANDAUT. s. m. & nom propre d'homme. *Randoaldus*. Saint Randoald, que nous appellons vulgairement Saint *Randau*, Prevôt ou Prieur du Monastere de Granfel, fut martyrisé avec son Abbé Saint

German, par le Duc Boniface, vers l'an 666. *Bollandiſtes & Baillet au* 21. *Févr.* M. Chaſtelain écrit *Randant.* Saint *Randant* Moine ſous l'Abbé Saint German, & ſon Prevôt fut maſſacré avec lui, par le ſucceſſeur de Gondoin, qui leur avoit fondé l'Abbaye où ils étoient. On fait leur fête à Remiremont le 21. de Février. Bollandus a donné la vie de ces Saints écrite par Bobolein Prêtre, qui paroît contemporain. Voyez les *Acta Sanctorum* au 21. Février, & le Martyrologe de M. Chaſtelain, T. I. p. 703. 704.

RANDERSEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Danemarck. *Randerſium*, *Randruſium.* Elle eſt dans la Jutie ſeptentrionale, ſur la riviere du Gute, à ſix lieues d'Arhuſen, vers le nord. Maty.

☞ RANDIA. ſ. m. Arbriſſeau fort commun aux environs de la Vera-Crux. Sa fleur n'a qu'une feuille, dont la partie inférieure eſt tubuleuſe, & la partie ſupérieure évaſée, & pour l'ordinaire diviſée en cinq ſegmens. Cette fleur fait place à un fruit ovale qui n'a qu'une cellule, que rempliſſent des ſemences plates & cartilagineuſes, environnées de pulpe.

RANDOALD. Voyez Ranoau.

RANDON. ſ. m. Vieux mot, qui ſe diſoit autrefois du ſang qui couloit abondamment d'une plaie. *Sanguinis profluvium.* Ce Géant pourfendit la tête de ſon ennemi, d'où le ſang iſſit à grand *randon.* On le dit d'une ſource qui ſe fait paſſage par un rocher, d'une pluie, d'un torrent; & hyperboliquement des pleurs qui coulent avec impétuoſité. On le diſoit auſſi des gens qui alloient en troupes. Le peuple venoit à grand *randon* à cette fête. Les ennemis fuyoient par la campagne à grand *randon.* On dit en Fauconnerie, fondre en *randon*, quand l'oiſeau de proie fond avec grande impétuoſité ſur ſon gibier pour l'aſſommer & le jetter à terre. *Randon* dans Marot ſignifie force, courage.

A Randon. Vieille phraſe adverbiale, c'eſt-à-dire, de ſuite & à la fois. *Perceval.* Borel.

RANDONNÉE. ſ. f. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des lieux où les cerfs ſe font battre dans l'étendue de leur courſe. *Spatium fugientis cervi.*

RANDONNER. Vieux v. n. Galoper. *Currere.* Laiſſer *randonner* un cheval. Borel.

RANETE. ſ. f. Vieux mot. Grenouille. Qu'elle endormit ſerpenteux & *ranetes.* C'eſt un diminutif de *rana*, grenouille. Voyez Raine.

RANG. ſ. m. Ordre convenable, place qu'on donne à la qualité, au mérite; qui convient à la juſte diſpoſition des choſes. *Gradus, ſeries, locus.* Dieu tient le premier *rang.* Les Rois ſont au ſecond *rang.* Dans les cérémonies chacun marche ſelon ſon *rang.* On eſt plus jaloux de conſerver ſon *rang* avec ſes égaux qu'avec ſes inférieurs. M. Esp. Maintenir ſon *rang*, & défendre ſa dignité. Pat. Du reſte des Mortels ce haut *rang* vous ſépare. Rac. Lorſque dans une aſſemblée on donne aux vivans le même *rang* qu'occuperoient les morts, conſervant ainſi leur droit en la perſonne des vivans, il en faut conclurre que la ſucceſſion de la Couronne ſe recueillit ſelon la proximité des lignes, & qu'elle paſſe de ligne en ligne, comme dit Grotius. Courtin.

Ce mot vient de l'Allemand *ring* ſignifiant la même choſe. Men. Il vient plutôt de *renc*, qui eſt un mot Celtique ou Bas-Breton, ſignifiant auſſi la même choſe.

Rang, ſignifie quelquefois, Préſéance. *Anteceſſus.* Ces deux Corps d'Officiers ſe diſputent le *rang*, plaident pour le *rang*, pour la préſéance. Cette Compagnie n'a point de *rang*, ne ſe trouve point aux aſſemblées. C'eſt un homme fier & préſomptueux qui ſçait bien garder, maintenir ſon *rang.* Dans les compagnies on ſe place ſuivant le *rang* de réception.

Rang, à l'Armée, ſe dit particuliérement d'un nombre de ſoldats placés à côté l'un de l'autre, dont pluſieurs forment la hauteur d'un bataillon, ou d'un eſcadron. *Series.* On fait des commandemens d'ouvrir les *rangs*, de ſerrer les *rangs*, de doubler les *rangs.* Il eſt défendu de ſortir des *rangs.* Ce Cavalier s'avança hors des *rangs* pour faire le coup de piſtolet.

Rang, eſt auſſi un ordre de bataille, ou de marche, ou de campement, qui fait placer ou avancer les Corps ſuivant leur ancienneté, ou leurs qualités. *Locus, ordo, collocatio.* Il y a pluſieurs Ordonnances pour régler le *rang* des Officiers & des Corps. Chaque Régiment ou Compagnie défile à ſon *rang.* La plûpart des Officiers prennent leur *rang* du jour de leur brevet, ou de leurs commiſſions. Le Régiment des Gardes tient le premier *rang*; après ſuivent Picardie, Piémont, Champagne, Navarre, Normandie & la Marine.

Rang, ſe dit quelquefois de la perſonne qui a quelque dignité ou qualité. *Character, qualitas.* Il n'a pas reſpecté une perſonne de mon *rang*, de ma qualité. C'eſt une perſonne du premier *rang*, du ſecond *rang*, du dernier *rang.* Cette femme a perdu ſon *rang* pour s'être méſalliée.

Rang, ſignifie auſſi la ſuite de pluſieurs choſes redoublées & placées en ligne droite. *Series, ordo.* Cette avenue conſiſte en quatre *rangs* d'arbres. Ces tablettes ont cinq *rangs* de livres *in-folio*, & deux d'*in-quarto.* On a orné cet habit de pluſieurs *rangs* de boutons, de perles. On dit auſſi des cravates, des manchettes, des fraiſettes à trois *rangs*, à deux *rangs*; pour dire, qui ſont doubles ou triples. On dit d'un luth, d'un théorbe, qu'il eſt monté de tant de *rangs* de cordes.

Rang, ſignifie auſſi, Tour, ordre, révolution. *Ordo, ſeries.* Les Chanoines ſont leur ſemaine chacun à leur *rang*, à leur tour. Ce jeune homme a eu le bouquet, c'eſt à ſon *rang* à traiter, à donner le bal. Toutes choſes viennent à leur *rang.* Ce procès ſera jugé à ſon *rang*, quand le Rapporteur aura le Bureau.

On dit en ce ſens, qu'un homme paroît ſur les *rangs*; pour dire, que quelqu'un vient à ſon tour, qui ſe fait diſtinguer des autres. *In lucem, vel in ſcenam prodire.* On dit auſſi dans les tournois, qu'un Cavalier a paru ſur les *rangs*; pour dire, qu'il s'eſt préſenté pour combattre, qu'il eſt entré dans le camp.

Rang, ſe dit auſſi d'une eſpéce de catalogue où on place quelques perſonnes ſans diſtinction particuliére. *Catalogus.* S. François de Sales a été canoniſé, mis au *rang* des Saints. Prions Dieu qu'il nous mette au *rang* de ſes Élûs. Cet homme-là eſt au *rang* de mes amis. Quand on a demandé à Diogène, s'il y avoit plus de morts que de vivans: en quel *rang*, a-t-il dit, mettez-vous ceux qui navigent?

Rang, ſignifie auſſi l'eſtime qu'on fait des perſonnes, ou des choſes, ſelon leur mérite ou valeur. *Exiſtimatio, fama.* Un habile homme ſait donner le *rang* & le prix à chaque choſe. On a donné à Homère & à Virgile le premier *rang* entre les Poëtes, à Archimède entre les Géométres. L'or tient le premier *rang* parmi les métaux. Cet homme a excellé en pluſieurs choſes; on ne ſait en quel *rang*, en quelle cathégorie le placer.

Rang, en termes de Marine, eſt une diviſion & ordre de vaiſſeaux réglé ſuivant leur longueur, leur port & leurs canons par la derniere Ordonnance de la Marine. *Ordo.* En cette ſorte il y a cinq *rangs* de vaiſſeaux. Ceux du premier *rang* ont juſqu'à 135. pieds de quille portant ſur terre. Ils ſont du port de 1500. tonneaux, ont trois ponts entiers, & portent depuis 70. juſqu'à 120. piéces de canon. Ceux du ſecond *rang* ont depuis 105. juſqu'à 110. pieds de quille, du port d'onze à 1200. tonneaux, avec trois ponts, & ſont montés de 56. juſqu'à 70. piéces de canon. Ceux du troiſiéme ont 110. pieds de quille, deux ponts, 40. ou 50. piéces de canon, & ſont du port de huit à 900. tonneaux. Ceux du quatriéme ont 100. pieds de quille, du port de cinq à 600. tonneaux, montés de 40. piéces de canon, & deux ponts courans. Ceux du cinquiéme & dernier *rang* ſont au-deſſous de 90. pieds de quille, du port de 300. tonneaux, montés de 18. à 20. piéces de canon, & deux ponts courans. Les Auteurs font mention des carraques de Portugal dans les voyages des Indes, qui ſont du port de 2000. tonneaux, c'eſt-à-dire, de quatre millions de livres.

Rang, ſur la Méditerranée & dans les vaiſſeaux de bas bord, ſe dit des bancs des Forçats, & de l'effet des rames. *Tranſtra.* Ainſi on dit, aller à la voile & aux *rangs*; pour dire, à voiles & à rames. Lever les *rangs*, c'eſt ceſſer de ramer.

On dit proverbialement, qu'un homme ſe met en *rang* d'oignon, pour dire, qu'il veut prendre place en la compagnie de gens plus conſidérables que lui. *Inter majores aſſidere.*

☞ RANGAMATI. f. m. Ville des Indes à l'extrémité des Etats du Grand Mogol.

RANGE. f. f. Terme de Paveur. *Range* de pavé, c'est un rang de pavés d'une même grandeur le long d'un ruisseau sans caniveaux, ni contrejumelles, comme on le pratique dans les petites cours. Daviler.

RANGÉE. f. f. Disposition de plusieurs choses placées en ligne droite. *Collocatio, series.* Les Jardiniers plantent leurs choux, leurs laitues, &c. en diverses *rangées*. Chaque rue est composée de deux *rangées* de maisons. Il a fait mettre plusieurs *rangées* de cloux à son carrosse. Un coup de canon emporte toute une *rangée* de soldats.

RANGER. v. act. Mettre les choses dans un ordre & une disposition convenable. *Ordinare, disponere, collocare.* L'art de bâtir consiste à *ranger* des pierres & autres matériaux dans un bel ordre & symmétrie. Quand on déménage, on est long-temps à *ranger* ses meubles, ses livres, à les mettre en bon ordre. La mémoire locale ne consiste qu'à *ranger* les choses en son esprit dans un certain ordre suivi.

Ranger, en termes de Guerre, signifie, Mettre ses gens en ordre de combatre, ou de marcher. *Aciem instruere, ordinare, disponere.* Cette armée étoit *rangée* en bataille pour attendre l'ennemi. Il avoit *rangé* son armée pour la faire marcher sur trois colonnes.

Ranger, signifie aussi, se mettre du parti de quelqu'un; se soumettre. *Partes tueri, suscipere.* Plusieurs soldats étrangers se sont venus *ranger* sous les enseignes de ce Général. Ils vinrent au-devant de lui se *ranger* sous son obéissance. Vaug. Un Hérétique qui se convertit, se *range* du bon parti. Je l'ai si bien persuadé, qu'il s'est *rangé* à mon opinion. Je me *range* du parti de Madame. Mol. Remarquez cette différence, se *ranger* du parti de quelqu'un, & se *ranger* à l'opinion de quelqu'un; car c'est ainsi qu'il faut parler.

Ranger, en termes de Marine, signifie, Naviger près des côtes: on dit autrement *terre à terre. Juxta littus navigare.* On *range* la côte pour la reconnoître, pour trouver un lieu propre à débarquer. *Ranger* le vent, c'est aller près du vent.

Ranger, se dit aussi en parlant du changement du vent. Le vent se *rangea* de l'ouest, du sud. *Stare ad austrum, &c.* Il se *rangea* de l'avant, il nous prit en proue.

Ranger, signifie aussi, se serrer pour faire place à quelqu'un. *Secedere, dare locum, recedere.* Il se faut *ranger* quand on voit venir un carrosse, de peur d'être blessé. Les Suisses avoient de la peine à faire *ranger* le monde, tant la presse étoit grande. Un bateau qui descend est tenu de se *ranger* & de faire place au montant par les Réglemens de Police.

Ranger, signifie simplement, se mettre en une place, soit pour sa commodité, soit pour sa sûreté. *Se recipere, collocare.* En hiver on se *range* autour du feu. On se *range* autour d'une table pour dîner, pour joüer, pour parler d'affaires. Les vaisseaux qui sont menacés de la tempête se viennent *ranger* dans les ports pour être à l'abri.

Ranger, signifie aussi, Subjuguer, imposer des loix, obliger à obéir, réduire quelqu'un à son devoir. *In ordinem cogere, reducere.* Alexandre *rangea* sous sa domination presque toute l'Asie. Les peuples vouloient se révolter, on leur a envoyé des soldats en garnison, qui les ont bien *rangés*, rendus souples & obéissans. Ne vous mettez pas en peine, je la *rangerai* bien. Mol. *Ranger* quelqu'un à la raison. Ablanc.

☞ Ranger le poil d'un drap ou d'une étoffe de laine. C'est en coucher le poil avec le cardinal, la brosse ou la tuile, après qu'elle a été tondue à fin.

Rangé, ée. part. pass. & adj. *Ordinatus, dispositus, collocatus.* Nos anciens Historiens n'étoient point accoutumés à cette maniere *rangée*, qui met chaque chose dans sa place, & qui ne partage point l'attention du Lecteur par la multiplicité des objets. Le P. Dan. En termes de Blâson on le dit de plusieurs piéces ou figures longues qui sont dans un Écu, mises en assiéte de fasce, de pal ou de bande. Il porte d'azur à trois haches d'argent *rangées* en fasce.

☞ Rangé, ée. On appelle Bataille *rangée*, un combat entre deux armées *rangées* en ordre de bataille.

On appelle, un homme *rangé*, bien *rangé*, un homme qui a beaucoup d'ordre dans ses affaires. Acad. Fr.

RANGER. Voyez Renne.

☞ RANGERAD. f. m. Petite ville d'Allemagne, au Duché de Juliers, sur la riviére de Worms.

RANGETTE. f. f. De rang, l'un après l'autre. *Alternatim, Ordinatim.* On ne le dit guère que des écoliers, à qui on donne le fouet à la *rangette*, quand ils ont tous failli. Il est bas.

RANGIER. Voyez Renne.

RANGNIT. f. m. Nom propre d'une petite ville de la Prusse Ducale. *Rangnitia, Ranetum.* Elle est vers les confins de la Samogitie, sur la riviére de Niémen, à 22. lieues de Konigsberg, vers le levant. Maty.

RANGOURIR. Vieux v. n. Languir, à mon avis. *Mehun au Test.* Borel. *Languere.*

☞ RANGUE, Terme de Marine. C'est un commandement pour faire ranger des hommes le long d'une manœuvre, ou sur quelqu'autre chose.

☞ RANGUILLON. f. m. Nicod dit, c'est ce qu'on appelle *Ardillon* d'une boucle.

On appelle *Ranguillon*, en termes d'Imprimerie, une petite pointe de fer, attachée à une petite lame de fer, longue quelquefois d'un demi-pié, & qui avance sur le tympan. Le *ranguillon* est au bout de cette lame. Il y en a deux, un de chaque côté du tympan, & en perçant le papier & la feuille qu'on tire du premier côté, ces deux *ranguillons* font deux petits trous qui font tenir le registre égal, quand on tire la feuille de l'autre côté.

RANIMER. v. act. Redonner la vie, faire revivre. *Rursus animare; ad vitam revocare.* Jesus-Christ *ranima* le Lazare qui étoit mort quatre jours auparavant. Son ame vint *ranimer* son corps. Ablanc.

Ranimer, se dit figurément en Morale, & signifie, exciter, réveiller, rendre une nouvelle vigueur. *Excitare, relevare animum.* *Ranimer* la colere de quelqu'un, ou son courage, pour dire, renouveller sa passion, l'ardeur qu'il avoit perdue. Ce prince étoit rebuté de la guerre, mais ce nouveau succès a *ranimé* son ardeur. Je rappelle ce que j'ai été, pour *ranimer* ce que je suis. B. Rab. Cela ne faisoit que redoubler l'ardeur des assaillans, & *ranimer* leur courage par l'espérance du butin. Ablanc. Les querelles peuvent quelquefois *ranimer* l'amour, mais l'amitié qui ne se plaît point au revers, ne revient pas si vite. Le Ch. de M. Quand nos amis tombent dans la disgrace, c'est alors qu'il faut *ranimer* notre attachement & nos soins. Bell. Les charmes de l'esprit *raniment* les appas qu'une trop libre possession a affoiblis, & en font renaître de nouveaux. Id. Un moine dans le fond de sa cellule ne doit avoir aucune curiosité pour les choses du monde, de peur qu'elles ne *raniment* ses passions. Le P. Mab.

☞ Ranimer. Il se dit par extension & par exagération, pour signifier, Redonner de la vigueur & du mouvement à une partie qui est comme morte, y faire revenir les esprits. *Ranimer* un bras paralytique par des drogues spiritueuses.

☞ On dit figurément, que le printemps *ranime* toute la nature, qu'une pluie douce *ranime* les plantes.

☞ On dit aussi figurément, *Ranimer* le teint, pour dire, donner au teint des couleurs plus vives. La danse *ranime* le teint des jeunes personnes. Elle étoit fort pâle, on lui vint dire une nouvelle qui lui fit plaisir, & la joie lui *ranima* le teint. Acad. Fr.

On dit aussi, *ranimer* le feu, pour dire, le souffler, le réveiller. *Ignem accendere, suscitare.* Et qu'il se *ranime*, pour dire, qu'il reprend de nouvelles forces, lorsqu'on le croyoit éteint après un incendie. On dit la même chose du vent qui étoit adouci, & qui se renforce.

RANNES. Vieux mot. f. Rameau. Borel. *Ramus.*

☞ RANNIR. v. a. Ancien terme des Statuts des Maîtres Potiers d'étain. C'est ce qu'on appelle présentement vernisser.

RANONCULE. f. f. Voyez Renoncule.

RANTZAW. f. m. Nom propre d'un château de la Wagrie, contrée du Holstein. *Rantzovia arx.* Il est à trois lieues d'Eutin, du côté du nord. Ce lieu a donné le nom aux Comtes de *Rantzaw*, l'un desquels fut fait Maréchal de France l'an 1646. Maty.

RANULAIRE. adj. f. Terme de Médecine. C'est une

épithéte que les Médecins donnent à deux veines qui sont au-dessous de la langue, qui viennent de la jugulaire externe. *Ranulares.* Quelques-uns les appellent *ranines.*

RANULE. s. f. Terme d'Anatomie. Nom que l'on donne à deux veines qui sont sous la langue. *Ranula.* On les nomme autrement veines ranulaires. Elles vont se rendre dans les jugulaires. Ce sont elles que l'on ouvre avec succès dans les esquinancies; elles sont placées aux deux côtés du filet. Dionis.

Ranule. *Ranula.* Signifie une petite grenouille, étant diminutif de *rana.* On donne ce nom à ces veines, parce qu'elles sont toujours dans l'eau, c'est-à-dire, parce que l'endroit où elles sont est toujours humecté de salive.

R A O.

☞ RAOLCONDA. s. f. Lieu des Indes, dans la province de Carnatica, sur les terres du royaume de Visapour, à 50 lieues de Golconde.

RAON. s. m. Il y a deux bourgs de ce nom dans la Lorraine. *Ranum. Raon* sur Plaine, est à la source de la Plaine; *Raon* l'Estape est à l'embouchure de la même riviere dans la Meurte, environ à douze lieues au-dessus de Nanci. Maty.

RAOUL. s. m Nom propre d'homme. *Radulfus. Raoul* fils de Richard Duc de Bourgogne, Comte d'Autun, & surnommé le Justicier, usurpa le Royaume de France sous Charles le Simple.

☞ A Metz & dans toute la Lorraine ce nom d'homme se donne à tous les chats mâles, comme ailleurs ceux de Marcou & de Matou, qui sont aussi des noms d'hommes. *Note 7. sur le 21e. ch. du 3e. liv. de Rabelais.*

Ce nom est le même que Radulfe & Rodolfe, & s'est formé de *Radulfus*, dont on a fait *Radoulfe*, *Radoulf*, *Raoulf*, *Raoul.*

R A P.

RAPACE. adj. m. & f. qui se dit particuliérement des oiseaux de proie, qui vivent de rapine. *Rapax.*

RAPACITÉ. s. f. Inclination à prendre, à ravir. *Rapacitas*, L'aigle a une grande *rapacité.*

Rapacité, se dit figurément en Morale de la qualité des gens avides du bien d'autrui. *Aviditas.* Les Usuriers, les Chicaneurs ont une grande *rapacité.*

RAPAISER v. act. Adoucir quelqu'un, faire passer sa colere. Se *rapaiser. Mitescere, mollire, pacare.* Ce valet avoit fâché grandement son maître, mais il l'a *rapaisé* par ses soumissions. Les gens prompts de leur naturel, se mettent aisément en colere, mais ils se *rapaisent* facilement. La douceur que vous m'avez envoyée m'a *rapaisé.* Voit.

Rapaiser, se dit aussi des animaux, & des choses inanimées. *Sedare, quiescere.* La mer se *rapaise*; l'orage, la tempête se *rapaisent*, c'est-à-dire, diminuent, se calment. Un taureau se *rapaise* après que sa fougue est passée.

Rapaisé, ée. part. pass. & adj. *Sedatus, pacatus.*

RAPALLO. s. m. Nom propre d'une petite ville avec un bon port. *Rapallum.* Elle est dans l'Etat de Genes, sur le golfe de *Rapalle*, à cinq ou six lieues de la ville de Gènes, vers le levant. Maty.

RAPAREILLER. Vieux v. act. Réparer. Borel. *Sarcire, resarcire, reficere.*

RAPASSE. Voyez Rajaes.

RAPATELLE. s. f. C'est une toile faite du poil de la queue du cheval, qui sert à faire des sacs. *Textum crineum.*

☞ RAPATRIAGE. s. m. Paix, réconciliation, raccommodement.

> *Hé bien, tu vois, Cléanthis, ce ménage,*
> *Veux-tu qu'à leur exemple ici,*
> *Nous fassions entre nous un peu de paix aussi?*
> *Quelque petit* rapatriage *?*
> Mol. *Amphyt. act. 2. sc. 7. to. 4. p. 71. Dict. Com.*

L'Académie dit *Rapatriement.*

RAPATRIEMENT. s. m. Réconciliation. *Reconciliatio.* Depuis leur *rapatriement.* C'est lui qui a fait ce *rapatriement*-là. L'Acad. Il est du style bas & familier.

RAPATRIER. v. act. Raccommoder une personne avec une autre. *Conciliare.* Ce mari & cette femme se sont brouillés souvent ensemble, je les ai toujours *rapatriés.* Ces associés ont été quelque temps en procès, mais ils se sont *rapatriés* d'eux-mêmes.

Ce mot est du style familier. Il vient du Latin *rapatriare*, qui signifie, *revenir à sa patrie.* Mén.

Rapatrié, ée. part. pass. & adj. *Reconciliatus.*

RAPAYER. Vieux mot. v. act. Rapaiser. Borel. *Sedare; pacare, componere iram.* Se *rapayer. Mitescere.*

RÂPÉ. s. m. Raisin nouveau dont on remplit le tiers d'un tonneau pour faire repasser dessus le vin gâté ou affoibli, pour lui donner de nouvelles forces Les Religieux Mendians en font de coquilles de hêtres pour y jetter le vin qu'ils ramassent à la quête. Dans les grandes communauté comme les Séminaires, & dans les grandes hôtelleries, il y a toujours un *râpé* qui n'est pas le moindre vin. *Dict. des Arts.* 1731.

Ce mot vient de *grape.* On trouve dans de vieux Titres du vin *grapet*, pour dire, du vin passé sur un *râpé*, qui est en effet fait de grapes, ou des grains qui en sont tirés. Du Cange l'appelle en Latin *raspetum.*

Râpé de copeaux. C'est ainsi qu'on appelle le *râpé* qui se fait avec des copeaux qu'on met dans un tonneau pour éclaircir le vin. *Esculea segmina, esculea assula.*

Râpé, se prend aussi pour le vin même qui a passé par le *râpé.* Il ne nous a donné à boire que du *râpé. Vinum acinum.*

RÂPE. s. f. Outil d'Artisans fait de fer trempé en forme de lime, qui a plusieurs petites pointes aigues & en saillies. *Radula.* Les Serruriers, les Tabletiers, les Tourneurs, les Sculpteurs, les Plombiers, & autres Ouvriers se servent de *râpes.*

Râpe, est aussi un ustencile de cuisine fait de fer blanc, percé à l'envers de plusieurs trous, dont la partie éminente sert à détacher plusieurs menues parties des corps qu'on frotte contre, comme du sucre, de la muscade, de la croûte de pain, &c. *Radula, scobina.*

On dit proverbialement, Donner de la *râpe* douce, pour dire, Flater un peu. *Adulari.*

☞ Râpe. C'est aussi une petite monnoie de cuivre qui se fabrique dans presque tous les Cantons Suisses, & qui y a cours à peu près sur le pied du double de France, c'est-à-dire, pour deux deniers tournois.

☞ Râpe. Les Traducteurs du Dictionnaire de James se servent de ce terme pour signifier le noyau qui soûtient l'épi du froment, du seigle, &c. car ce soûtien est élevé en denticules comme une *râpe.*

RAPEL, RAPELLER. Voyez Rappel, Rappeler.

RÂPER. v. act. Ratisser, frotter avec une râpe, soit de Serrurier, soit de Cuisinier. *Radere. Râper* de la muscade, du sucre; *râper* de l'ivoire, du métal, &c.

Ménage dérive ce mot de l'Allemand ou du Flamand *raspen*, qui signifie la même chose. En Anglois, on dit *to raspe*; en Italien *raspare*, & en Espagnol *raspar.*

Râpé, ée. part. pass. & adj. *Rasus, erasus.*

RAPERIES. subst. m. Nom que l'on donne à des brigands & bandits de l'Irlande, qui vont par troupes, & pillent tout ce qu'ils trouvent sans défense. *Grassatores Hibernici.*

RAPERSCHWYL. s. m. Nom propre d'une jolie ville de Suisse. *Rapersuilla, Rupertivilla.* Elle est fortifiée, défendue par un château, & située sur le lac de Zurich, à cinq ou six lieues de la ville de ce nom, vers le sud-est. Cette ville, où l'on passe le lac sur un pont de bois de dix-huit cens cinquante pas de long, a eu autrefois ses Comtes particuliers; la maison d'Autriche la posséda aussi, mais l'an 1458. quelques Cantons Suisses s'en emparerent. Elle a depuis joüi de ses anciens privilèges sous leur protection. Maty.

RAPETASSER. v. act. Raccommoder des hardes de peu de conséquence; y remettre des piéces en plusieurs endroits, ou les unes sur les autres. *Reconcinnare, resarcire, reficere.* Les gueux ont de vieux habits *rapetassés* qui sont souvent garnis de pistoles. Cette tapisserie est bien vieille, elle a été bien *rapetassée.* On peut dire de la navire d'Argo, qu'elle étoit bien *rapetassée*, puisqu'on l'avoit toute renouvellée à force de la racommoder. Les Gabaonites surprirent les Israelites, en leur faisant accroire, par de

de vieux habits *rapetassés*, qu'ils venoient de fort loin. Il est bas.

Rapetasser. Ce mot s'employe aussi figurément dans le style burlesque. *Resarcire. Rapetasser* des vers. Rab. *Rapetasser* un vaisseau. Sar.

Et là malgré mes dents, rongeant & rêvassant,
Polissant les nouveaux, les vieux rapetassant,
Je fais des vers. Regnier.

RAPETISSER. v. act. Rendre une chose plus petite, en ôter, en diminuer. *Contrahere, minuere.* Quand une chose est trop longue, ou trop grande, il est aisé de la *rapetisser*, d'en rogner. Le bled *rapetisse* tous les jours dans le grenier, il se séche, la vermine en mange. Quand il vient un nouvel héritier dans une famille, cela *rapetisse* la portion des autres. Il n'est plus du beau style. S. Amant a dit d'un fromage:

Pourquoi, toujours rapetissant,
De lune devient-il croissant?

Rapetisser. Ce mot est plus noble au figuré. La servitude est une espéce de prison, où l'ame décroît, & se *rapetisse* en quelque sorte. Boil. *Minui.*

RAPHAËL. s. m. Nom d'un saint Ange. *Raphaël.* C'est l'Ange *Raphaël* qui conduisit le jeune Tobie dans ses voyages, & le ramena chez son pere, dont il guérit l'aveuglement, en lui faisant appliquer sur les yeux le fiel d'un poisson.

Ce mot vient de רפה, *raphah*, qui en Hébreu, signifie adoucir, guérir, & de אל, *El*, Dieu. *Raphaël*, Médecin de Dieu. Médecin divin.

C'est aussi un nom propre d'homme. *Raphaël* d'Urbin cet excellent Peintre, que l'on nomme communément *Raphaël* tout court, étoit originaire de la ville d'Urbin, où il naquit le jour du Vendredi-saint de l'année 1483. Il fut disciple de Pierre Pérugin.

RAPHAËLE. s. f. Terme de Fleuriste. Tulipe rouge, orengée & jaune. Morin.

☞ RAPHANÉE. s. f. Ville de Syrie. C'est peut-être la même qu'Arphad, dont il est parlé au quatriéme Livre des Rois.

☞ RAPHANISTRE, ou RAPISTRE. s. m. *Raphanistrum* ou *rapistrum album.* Plante qui pousse une tige à la hauteur d'un pied, rameuse dès sa racine, & garnie de petites épines dures & piquantes. Ses feuilles sont laciniées, excepté celles d'en haut qui sont entiéres, larges, velues. Ses fleurs sont à quatre feuilles disposées en croix, blanches, rayées de bleu, soûtenues d'un calice rougeâtre. Il leur succéde un fruit long comme le petit doigt, semblable à une colonne bandée, composé de plusieurs piéces jointes ensemble bout à bout, & qui renferment chacune une semence assez grosse, presque ronde, rousse. Sa racine est quelquefois simple, quelquefois divisée, ligneuse, blanche. Cette plante tire ses noms de ce qu'elle tient un peu du raifort sauvage, & de la rave. Elle croît dans les champs. Sa racine est longue, blanchâtre, en partie fibrée. Cette plante est vulnéraire & excite les mois aux femmes.

☞ RAPHE. s. f. Vieux mot, que Nicod dit avoir signifié *une poignée, un plein poing*, & qu'il croit être le même que *râfle*, qu'on dit en terme de jeu de dez.

RAPHEI. Bourg de la Gréce. *Raphea.* Il est sur la côte orientale de la Livadie, à quinze lieues de la ville d'Athènes, & il a un petit port appellé anciennement *Panermus Portus.* Maty.

RAPHIDIM, ou RAPHIDIN. s. m. C'étoit anciennement un lieu de l'Arabie Pétrée, situé près de la montagne d'Oreb. *Rephidim, Raphidim.* Les Israëlites sortis d'Égypte y furent quelque temps campés; Moyse y fut visité par Jéthro son beau-pere; il y fit sortir miraculeusement de l'eau d'un rocher, & Josué y défit les Amalécites. *Exod. XVII.* Maty.

RAPHILEUX, euse. adj. Vieux mot. Raboteux: de ῥαφὴ, fente: d'où viennent les mots de Languedoc *raffit, ridé*, & *raffité* un soufflet. Borel.

☞ RAPHON. s. m. Ville située au-delà du Jourdain, sur un torrent qui n'est pas loin de Carmaim.

☞ RAPHTI. s. m. Port de la Livadie, sur la côte orientale de cette Province, à l'entrée du détroit de Négrepont.

RAPIDE. adj. m. & f. Ce mot vient du Latin *rapidus*, & signifie, qui a un mouvement prompt, violent, & impétueux. L'Araxe est renommé pour un fleuve fort *rapide*. Les courans de l'orient à l'occident sont si *rapides*, qu'on ne peut revenir de l'Amérique par le chemin où l'on y est allé. Le vol des aigles est fort *rapide*. L'astre des cieux dans son *rapide* tour, répand aux mortels sa lumiére. Des-Houl. Les astres se meuvent avec un mouvement si *rapide* qu'il n'est pas imaginable. Ces cieux qui dans leur cours mesuré sont si légers & si *rapides*, &c. God.

Rapide, se dit figurément en choses morales. *Rapidus.* Le cours des conquêtes d'Alexandre fut fort *rapide*. Un bon Orateur doit avoir un discours, un style véhément & *rapide*.

Assez d'autres, sans moi, d'un style moins timide,
Suivrent aux champs de Mars ton courage rapide. Boil.

Momens trop rigoureux,
Que vous paroissez lents à mes rapides *vœux?* Racine.

☞ Rapides. s. m. pl. On appelle ainsi dans quelques fleuves, comme dans celui de S. Laurent, certains lieux, où l'eau descend avec une telle rapidité, qu'on est obligé de faire portage lorsqu'on remonte.

RAPIDEMENT. adv. D'une maniére rapide. *Rapidè.* Un fleuve serré dans des détroits des montagnes coule plus *rapidement*. Il s'employe aussi figurément. Les siécles coulent plus *rapidement* pour les heureux, que les heures pour les misérables. Fén. Nos jours comme les flots, courent *rapidement*. Sar.

RAPIDITÉ. s. f. Vitesse, promptitude, cours, ou mouvement impétueux & violent. *Rapiditas, celeritas.* La *rapidité* du mouvement de la terre, ne laisse pas d'être insensible. La *rapidité* du vol des aigles. La *rapidité* de ce torrent désole la campagne.

Rapidité, se dit aussi figurément en Morale. Il étoit difficile de résister à la *rapidité* de l'éloquence de Démosthéne. *Energia, vel vehementia.* Toute l'Asie ne put arrêter la *rapidité* des conquêtes d'Alexandre. Le défaut d'attention vient de la *rapidité* de nos passions, qui nous entraînent à tout ce que nous faisons, & qui ne nous permettent pas de considérer nos sentimens à loisir. S. Réal. Il marche avec tant de *rapidité*, qu'on diroit qu'il a des ailes. Mauc. Le temps s'écoule avec *rapidité*, & nous entraîne avec lui. S. Evr. La narration doit couler majestueusement comme les fleuves, & non pas avec *rapidité* comme les torrens. S. Evr. La victoire avoit peine à suivre la *rapidité* du vainqueur. Fléch. Avec *rapidité* le temps fuit, & s'envole. Des-Houl.

RAPIÉCER, ou RAPIÉCETER. v. act. Remettre des piéces à un habit, à du linge. *Frustra vesti assuere, vestem reficere.* Quand le luxe n'étoit pas si grand, les bons bourgeois faisoient *rapiécer* leurs habits, portoient du linge *rapiécé*. On dit aussi de la Navire d'Argo, qu'elle avoit été tant *rapiécée*, que ce n'étoit plus la même.

Rapiécé, ée. part. pass. & adj. *Refectus, reconcinnatus.*

RAPIÉCETAGE. s. m. Terme qui se dit par mépris, en parlant des hardes, où il y a quantité de piéces. Tout cela n'est guère que du *rapiécetage*.

RAPIÉRE. s. f. Épée longue, vieille & de peu de prix, telles que celles dont l'on arme d'ordinaire les soldats. On appelle les filoux, & les batteurs de pavé, traîneurs de *rapiére*. On dit qu'un homme a pris la *rapiére*; pour dire, qu'il a pris l'épée, qu'il fait profession des armes. Voi ce franc campagnard avec sa longue *rapiére*. Mol.

Sa vieille rapiére *au vieu lou.* S. Amant.

Ce mot est bas & burlesque. Borel le dérive du Grec ῥαπίζειν, *frapper, cadere.*

RAPIÉRER, & RAPIÉREUR. s. m. Vieux mot. Porte-rapiére, coupe-jarets; de ῥαπίζειν, *cadere colaphis.* Borel.

RAPINE. s. f. Proie, volerie. *Præda, furtum, rapina.* Les aigles, les faucons, & autres oiseaux de proie, vivent de

de *rapine*. Les gens de guerre vivent de *rapine*. Les chicaneurs exercent mille *rapines* & voleries.

Ce mot, selon quelques-uns, vient de *grapin*, qui est un ancre avec lequel on accroche les navires, qui sert à piller & à rapiner.

RAPINER. v. act. Dérober; prendre petit à petit. *Rapere, eripere, furari*. On le dit proprement de ceux qui manient le bien d'autrui, & qui en appliquent secretement & à diverses reprises, quelque partie à leur profit. Ce Facteur ne vend, ou n'achéte rien pour son maître, qu'il ne *rapine* quelque chose.

☞ RAPINERIE. s. f. Larcin, pillerie, volerie. *Latrocinium, expilatio, exactio*. La crainte de perdre leurs Emplois, leur fit tolérer ses premiéres *rapineries*. Mme. du Noyer.

☞ RAPINEUR. s. m. Fripon qui exerce des rapines.

RAPISSONER. Vieux mot. Terme de la Coutûme de Mons, Ch. 53. n. 6. Fournir de poisson, peupler un étang, un vivier, &c. *Pisces injicere*. Des fossés *rapissonnés*, où il y a du poisson.

☞ RAPISTRE. Voyez Raphanistre.

RAPO. s. m. RAPOE. Nom propre de lieu. *Raphoa, Rapa, Rapota*. C'étoit autrefois une petite ville, maintenant ce n'est qu'un village avec Évêché, suffragant d'Armagh. Il est dans l'Ultonie, en Irlande, à cinq ou six lieues de Londonderry, vers le sud-ouest.

☞ RAPOBSWEYLER. s. m. Ville de France dans la Haute-Alsace, au-delà de Bosken.

RAPOLLA. s. f. Nom propre d'une petite ville Épiscopale avec titre de Duché. *Rapolla*. Elle est dans la Basilicate, Province du Royaume de Naples, à cinq lieues de Cirenza, dont son Évêque est suffragant. Le 8 Septembre 1694. un tremblement de terre abattit à *Rapolla* une centaine de maisons, & en ébranla un grand nombre d'autres. Maty.

RAPOLSTEIN. s. m. RIBAUPIÉRE. s. f. Noms propres d'une petite ville de la Haute-Alsace, située à trois lieues de Colmar, vers le nord. *Raboldi Rupes*. *Rapolstein* est capitale d'une grande Seigneurie qui consiste en sept Bailliages, où l'on voit S. Bilt, Rapolswihr, Kintaheim, Amerswir, Gémer, Sultzbach, Sainte Marie aux Mines & Zellenberg. Elle est une dépendance de la Principauté de Birkenseldt. Maty.

RAPONNÉ, ée. adj. Vieux mot. Tancé, moqué. *Bible Guyot de Provins*.

> *Mais pour ce* raponnez *en fui*,
> *Qu'à Clervaux quatre mois fui*. Borel.

RAPONNEUSE. Vieux s. f. Querelleuse. *Querula, rixosa, litigiosa*. R. de la Rose.

> *Et médisante &* raponneuse.

Voyez Rampogne. Il vient de l'Italien. Borel.

☞ RAPONTIC. s. m. *Rubarbe des Moines*. Cette plante, quoiqu'étrangére, s'éléve aisément dans nos jardins. Elle a les mêmes propriétés que la rhubarbe de la Chine, mais dans un degré bien inférieur; car il faut la donner à double dose. On l'ordonne ordinairement à demi-once en infusion, & depuis une dragme, jusqu'à deux ou trois en substance. La tisanne faite avec une once de *rapontic*, sur une pinte & demie d'eau, est excellente dans les cours de ventre. Il faut le couper par petits morceaux, & y ajoûter un peu de réglisse en retirant le coquemar.

☞ Rapontic du Levant. Racine que l'on confond quelquefois avec la rhubarbe.

☞ RAPORTON. s. m. Masse de pierre propre à fendre en ardoise. On l'appelle autrement Callot.

RAPPARIER, ou RAPPAREILLER. v. act. & rédupl. Remettre avec son pareil. *Copulare, vel conjungere*. Ces bas, ces gands ont été mêlés & dépariés; il les faut *rapparier*, ou *rappareiller*. Ce mot ne se trouve dans aucun autre Dictionnaire. Quand on a tué la femelle d'un pigeon, d'une perdrix, ils se *raparient* bientôt. On dit aussi *rappareiller* sur les vaisseaux; quand on remet les manœuvres en état de faire voile.

RAPPEL. s. m. Second appel. *Secunda appellatio*. Le *rappel* de la cause a été fait, & l'Avocat ne s'y est point trouvé.

☞ Rappel qui répare le défaut de représentation, c'est une disposition qui est ordinairement de derniére volonté, par laquelle un homme rappelle à sa succession, celui qui n'auroit pas droit d'y venir autrement, parce qu'il seroit plus éloigné en degré, que d'autres parens collatéraux.

☞ Rappel, dans les cas de l'exclusion coutumiére des filles dotées, est celui qui se fait pour remédier à l'exclusion coutumiére des filles dotées.

☞ Rappel, qui reléve les enfans de leur exhérédation, est celui par lequel le pere, ou tout autre, qui a prononcé une exhérédation contre son héritier présomptif, déclare qu'il entend qu'il vienne à sa succession de la même maniére qu'il auroit fait avant l'exhérédation qu'il révoque.

Rappel, se dit aussi du pardon qu'on accorde aux disgraciés, ou aux exilés. *Revocatio*. Ce Courtisan, depuis son *rappel* à la Cour, a bien fait ses affaires. Ce Banqueroutier a obtenu un *rappel* de ban. Un *rappel* de galéres.

RAPPELER. verb. act. & rédupl. Appeler une seconde fois, ou faire revenir celui qui s'en va. *Revocare, avocare*. Ce Marchand laisse aller ses chalands, & puis il les *rappele*. Cette cause étoit passée au rôle, elle a été *rappelée*.

Rappeler, signifie aussi, Faire revenir à la Cour. *Repetere*. Ce Prince étoit disgracié, mais depuis peu le Roi l'a *rappelé*. Cet homme avoit eu une telle Commission, ou Gouvernement, mais il a été *rappelé*, c'est-à-dire, révoqué. Il faisoit des projets de se mettre en un état, où l'on ne pût lui ôter son emploi, si la nécessité des affaires vouloit qu'on le *rappelât*. Sar. Agrippine fit *rappeler* Séneque de son bannissement. Ablanc. On dit aussi, qu'un testateur a *rappellé* un de ses parens à sa succession, quand il a ordonné qu'il auroit part en sa succession, quoiqu'il en fût exclus sans cela par la disposition de la Loi ou de la Coutume.

Rappeler *par bourse*, dans la Coutume de Normandie, ch. 116. C'est retirer l'héritage vendu pour le prix, par vertu du lignage.

☞ Rappeler, en parlant du service de l'Infanterie, signifie, Battre le tambour d'une certaine maniére, pour faire revenir les soldats au drapeau: & cette maniére de battre le tambour sert aussi pour marquer l'honneur que les troupes rendent à des personnes d'un rang très-élevé. A la Cour, les Régimens des Gardes battent aux champs pour le Roi, mais ils ne font que *rappeler* pour les enfans de France. Acad. Franç.

Rappeler, se dit figurément des choses spirituelles, & signifie, Faire revenir, faire repasser. *Revocare in mentem*. Il faut *rappeler* en sa mémoire toutes ses fautes pour se bien confesser. ☞ On dit aussi, *Rappeler* sa mémoire, pour dire, Tâcher de se ressouvenir. Acad. Fr. On ne peut *rappeler* le temps passé; c'est-à-dire, faire que ce qui a été fait, n'ait point été fait. Il *rappeloit* en son esprit le souvenir de ceux qui avoient été cachés. Ablanc. Vous me *rappelez* cruellement toutes mes douleurs. M. Scud.

> *Tout me* rappele *ici, tout m'offre Bérénice*. Corn.

> *Et mon cœur malgré moi*, rappele *un souvenir*
> *Que je n'ose écouter, & ne sçaurois bannir*. Id.

Rappeler ses esprits; c'est-à-dire, Se donner le temps de faire réflexion, ou de reprendre ses forces. *Recogitare*. Cet homme a vécu long-temps dans la débauche; mais enfin la grace de Dieu l'a *rappelé*, l'a converti.

☞ On dit, que du vin *rappele* son buveur, pour dire, qu'il est excellent, & qu'il excite à boire. Il est familier. Acad. Franç.

RAPPIN. Voyez RUPPIN.

RAPPLIQUER. v. act. & rédupl. Appliquer de nouveau. *Denuò applicare*. Il faut *rappliquer* de l'or sur cette bordure dédorée; *rappliquer* des couleurs sur cette peinture effacée. On a *rappliqué* des sangsues à ce malade, son emplâtre, ses bandages.

Rappliquer, se dit figurément en choses morales. Cet écolier a été long-temps libertin, mais enfin il se *rapplique* à l'étude. *Studia resumere*. Ce Conseiller se *rapplique* à sa profession. Ce mot n'est pas du bon langage.

Rappliqué, ée. part. paff. & adj. *Applicatus, resumptus.*

RAPPORT. f. m. Action par laquelle on remet une chose en un lieu d'où on l'avoit emportée. *Relatio, reportatio.* Il m'a coûté tant pour le port de ce ballot, & tant pour le *rapport.*

Rapport, se dit auffi des vapeurs qui reviennent à la bouche, à cause de quelque méchante qualité des viandes, ou des choses qu'on a mangées. *Eructatio, ructus.* L'ail & l'oignon font de mauvais *rapports* à la bouche. Les viandes flatueuses sont sujettes à causer des vents, des *rapports.*

Rapport, se dit auffi des discours de flateurs qui viennent redire à une personne, ce qu'on aura dit en quelque lieu ou compagnie. *Delatio.* Un honnête homme ne doit point prêter l'oreille aux *rapports* des valets & des flateurs. Il gagnoit l'amitié des Grands par les faux *rapports*, & les calomnies. Ablanc. La plûpart des querelles viennent de ces *rapports.* La plûpart font de faux *rapports* & des médisances. La passion, ou le peu de justesse d'esprit altera presque toujours la vérité dans les *rapports* que les hommes font les uns des autres. Nic. Les *rapports* indiscrets sont la cause la plus ordinaire des brouilleries & des divisions. Id.

Rapport, se dit auffi de la relation de ce qu'a vû, oüi, ou connu celui qu'on a commis pour s'informer de quelque chose. *Relatio, renunciatio.* Les Veneurs, les Batteurs d'estrade, les Espions, font leur *rapport* de ce qu'ils ont appris & découvert. Il nous a fait un fidéle *rapport* de tout ce qui s'est passé en cette bataille, en ce voyage. Je m'en tiens à son *rapport*, j'en crois son *rapport.* Au *rapport* d'un tel Historien, d'un tel Auteur. Cela est vrai, si j'en crois au *rapport* de mes yeux & de mes oreilles.

Rapport, en termes de Chasse, se dit du récit que fait le Veneur, de ce qu'il a observé en faisant la quête qu'on lui a départie. *Delatio, narratio.* Les *rapports* ne se font au Roi, que par celui qui lui est présenté par le Grand-Veneur.

Rapport, se dit en ce sens des Officiers qui ont serment en Justice, nommés pour visiter, examiner ou estimer quelque chose. C'est le Jugement par écrit des gens experts & connoissans, nommés d'office, ou par convention, sur la qualité, quantité & prix des ouvrages, & le partage des héritages. Voyez la Coutume de Paris, art. 184. Daviler. *Relatio, expositio.* Les réparations & estimations se jugent sur le *rapport* d'Experts. ☞ On appelle *rapport* en Médecine & en Chirurgie, le jugement que des gens nommés d'office, ou par convention, portent sur l'état d'un malade, d'un blessé, d'une femme grosse, d'une fille violée, d'un cadavre, pour instruire les Juges de la qualité & du danger de la maladie ou des blessures, de leurs causes, ou du temps qu'il faut pour les guérir, de la certitude d'une grossesse ou d'un viol, & de la véritable cause de la mort d'un homme.

On n'adjuge une provision à un blessé, que sur le *rapport* de Chirurgiens & Médecins. Un *rapport* de Matrônes. Un *rapport* de Maîtres Écrivains est nécessaire en une instance de faux.

☞ Rapport dénonciatif. C'est un *rapport* fait à la réquisition des parties intéressées, qui peuvent choisir pour faire la visite, tels Médecins, Chirurgiens & Matrônes qu'il leur plaît. Les Médecins de la faculté de Paris, & les Chirurgiens de S. Côme, ont droit de faire ces sortes de *rapports*, droit confirmé par Arrêt du Parlement du 20. Mars 1728.

☞ Rapport en justice ou juridique. C'est un *rapport* ordonné par les Juges, & fait par des Officiers de la même Justice.

Rapport, se dit au Palais, du récit, de la déduction, du détail que fait un Juge, ou un Commissaire en pleine Chambre, d'un procès qu'on lui a donné à voir, & à examiner. *Litis vel causæ explicatio, expositio.* Ce Conseiller a fort bien fait le *rapport* des moyens & des piéces de ce procès. Notre différend est une affaire de *rapport*, elle est au *rapport* d'un tel. Les arrêts portent, Oüi le *rapport* d'un tel Conseiller, dit a été.

☞ Rapport. En termes de Palais, on donne encore le nom de *rapport* aux sommes que les Juges taxent pour leurs vacations à rapporter & juger un procès. Payer le *rapport*, consigner le *rapport.* Voilà un gros *rapport.*

Rapport, se dit auffi au Palais, des sommes qu'on doit remettre dans la masse d'une succession, avant que de la partager. *Relatio.* Le *rapport* ne se fait qu'entre freres, pour conserver l'égalité, & entretenir la paix & l'union. Il faut régler les *rapports* des cohéritiers, avant que de faire des lots. Il a reçu tant en avancement d'hoirie à la charge de *rapport.* L'Office donné par un pere à son fils est sujet à *rapport.*

Rapport, se dit encore en Justice de la représentation des titres, de la production qu'on en fait. *Instrumentorum exhibitio.* On a condamné ce Gardien au *rapport* des titres & papiers dont il est chargé. Le *rapport* de cette quittance juge le procès.

Rapport & dénombrement, c'est l'aveu, la déclaration d'héritages que le vassal ou cottier est tenu de donner à son Seigneur féodal ou censier. *Rapport* ou hypothéque d'héritage; c'est quand on déclare en Justice à qui l'héritage doit appartenir après le décès ou pour la sûreté de quelque dette: ce que la Coûtume de Lille appelle hostigement. *Rapport* solemnel, est celui qui se fait par devant les gens de Loi, c'est-à-dire, en Justice.

Rapport de main pleine, en la Coûtume d'Orléans & de Montargis, c'est lorsque le conducteur opposant est reçû à faire rapporter par le Sergent, les biens sur lui pris par exécution, pour en avoir récréance, provision & délivrance: en rapportant main pleine d'autres biens suffisans. De Lauriere.

Rapport, se dit auffi de la conformité, de la ressemblance, de la liaison, ou connexité que deux choses ont entre elles. *Similitudo, convenientia, consensus.* Les visages des jumeaux ont d'ordinaire un grand *rapport* ensemble. Ces deux affaires n'ont aucun *rapport*, aucune connexité ensemble. Il n'y a point de *rapport* entre ce que vous me dites aujourd'hui, & ce que vous me dîtes il y a huit jours. Ce n'est pas le tout de comparer les choses, il en faut montrer le *rapport.* L'hérésie a toujours eu soin de conserver quelque *rapport* avec la vérité, & d'en emprunter les apparences. Font. Les arts & les sciences ont un grand *rapport* avec les sens. Talaman. Une copie en matiére de peinture, est d'autant plus belle, qu'elle a plus de *rapport* avec l'original. Nouv. Rem.

Rapport, en terme de Grammaire, se dit de la relation que les mots ont les uns avec les autres dans la construction. *Convenientia.* C'est à quoi on doit bien prendre garde pour écrire nettement, il faut éviter les *rapports* vicieux & irréguliers qui rendent le sens obscur & équivoque. Nos meilleurs Auteurs sont pleins de ces sortes de fautes, & les plus exacts n'en sont point exempts. La faute la plus ordinaire regarde les relatifs *qui* ou *lequel*, qui étant bien ou mal placés rendent la construction obscure, ou irréguliére. Par exemple, on écoutoit l'Orateur avec froideur, laquelle étoit d'autant plus sensible que l'on n'étoit agité d'aucune passion. Le mot de *froideur* étant mis là indéterminément, le relatif *laquelle* ne peut y avoir un *rapport juste* & régulier.

Rapport, se dit auffi en Géométrie, Arithmétique & Algébre de la relation qu'ont deux, ou plusieurs nombres ou quantités les uns avec les autres. *Relatio, proportio.* La proportion n'est autre chose que le *rapport* que des quantités ont les unes avec les autres. On ne peut trouver du *rapport* entre le côté du quarré, & sa diagonale, par la pénultiéme proposition du 10e. des Élémens. La symmétrie est un *rapport* que toutes les parties d'un bâtiment ou d'un tableau doivent avoir entre elles, & avec leur tout. On dit en ce sens, que du fini à l'infini, il n'y a aucun *rapport* ni proportion. On dit auffi, par *rapport* du petit au grand, du grand au petit.

Rapport, se dit auffi de l'analogie que plusieurs choses ont de commun. *Analogia, similitudo, convenientia.* La Physique & la Médecine ont du *rapport* entre elles. Cet Orateur s'est servi de cette phrase par *rapport*, & en faisant allusion à ce qui est dit dans l'Écriture, &c. L'Italien & le Latin sont des langues qui ont bien du *rapport.*

Rapport, se dit auffi du transport & de l'application qu'on fait d'une chose à une autre. *Applicatio, appositio.* Ce n'est pas assez de bien désigner le plan d'une fortification, la difficulté est d'en faire le *rapport* sur le terrain.

Rapport, signifie auffi, Dépendance, connexité d'action.

Dependentia, connexitas. Le cœur a grand *rapport* au cerveau. On n'oseroit arracher cette dent, à cause du *rapport* qu'elle a avec l'œil.

Rapport, se dit aussi en Morale de la relation des choses à leur fin. *Ad finem ordinatio, relatio.* Toutes les actions d'un Chrétien doivent être faites par *rapport* à Dieu. La Religion est liée avec toutes les choses du monde, par le *rapport* qu'elles ont avec la derniére fin qui est Dieu. Port-R. Un mondain ne fait rien que par *rapport* à lui-même. Le mérite d'une action est consideré par le *rapport* qu'elle a à sa fin bonne ou mauvaise.

Rapport. Le peuple, à Paris, dit ce nom, pour *raison*; & il en fait ces phrases adverbiales, ou ces conjonctions-ci, *par rapport que, par rapport à ce que*, pour dit, par la raison *que, parce que*. Si l'on demande à un Ouvrier, Que me coutera cela; que me demandez-vous pour ce parquet, il répond, Je ne puis encore le dire *par rapport que* je ne sçais pas ce qu'il faudra de bois, ou *par rapport que* je n'ai pas encore pris la mesure de votre appartement, c'est-à-dire, parce que, par la raison que. Cette maniére de parler est aussi mauvaise, qu'elle est commune parmi le peuple.

Rapport, se dit aussi du revenu annuel qui provient d'une terre, d'un arbre, d'une charge. *Reditus annuus.* Les serres auprès de Paris sont d'un grand *rapport.* Diogène voyant un arbre où il y avoit des femmes pendues, dit, il n'y a guére de meilleur *rapport.* Ablanc. Un moulin sous les ponts est d'un bon *rapport.* Un Greffe du Parlement est d'un *rapport* inestimable. On dit qu'une terre est en *rapport*, quand elle est ensemencée, par opposition aux terres en jacheres ou incultes.

Rapport, se dit aussi des ouvrages faits par la convenance de plusieurs petites piéces assemblées, qui font ensemble quelque représentation agréable. *Coharentia.* Les tableaux faits de piéces de *rapport* sont fort estimés. La Mosaique est un ouvrage de *rapport.* Ce pavé est fait de plusieurs piéces de *rapport.* On fait des ouvrages de *rapport*, en bois, en pierre & en métal.

On dit proverbialement, Ce sont les vignes de la Courtille, belle montre & peu de *rapport.* Le plus communément on dit seulement, Belle montre & peu de *rapport.*

☞ RAPPORTABLE. adj. Sujet à rapport dans les successions. Festins de noces ne sont point *rapportables*; mais les habits nuptiaux le sont. *Pocquet de Livonniere, Régles du Droit François*, p. 271. Il y en a encore trois exemples, un dans la régle qui précéde celle-ci, & deux dans les deux qui la suivent.

RAPPORTER. v. act. & rédupl. Apporter de nouveau. J'ai renvoyé plusieurs fois ces présens, on me les a toujours *rapportés. Referre, reportare.* Ce barbet est bien dressé, il *rapporte* tout ce qu'on jette à l'eau. Les soldats *rapportoient* tout le butin à leurs Capitaines. Ablanc.

Rapporter, signifie aussi, Revenir à la bouche. *Eructare.* Il faut éviter de manger des viandes qui *rapportent.*

Rapporter, se dit odieusement des flateurs qui viennent faire de mauvais rapports. *Referre, deferre.* On m'a *rapporté* que vous aviez bien dit du mal de moi. Il ne faut pas ajoûter foi à tout ce que les esprits malins *rapportent.*

Rapporter, signifie encore, Faire son rapport. *Referre, renunciare.* Ce qui se dit des Veneurs, Espions, Batteurs d'estrade, Experts, Sergens, &c.

Rapporter, se dit particuliérement des Juges qui font le rapport, le récit d'un procès. *Causam explicare.* On *rapporte* demain mon affaire. C'est un tel Juge qui *rapporte*, qui a le bureau. Cette affaire a été *rapportée* au Conseil, en présence du Roi.

On dit aussi d'un Huissier, à l'Audience, qu'il a appellé, *rapporté*, quand il vient certifier qu'il a appellé à haute voix, à la barre de la Cour, un Procureur défaillant, afin qu'on prononce un défaut contre lui. *Vocare, appellare.*

Rapporter, se dit aussi dans les partages. Quand un fils avantagé par son pere, vient à sa succession, il est obligé de *rapporter*, ou moins prendre. *Referre, conferre.*

Rapporter, signifie aussi, Alléguer, citer, rendre témoignage, redire, raconter. *Narrare, recensere.* Cet Avocat a *rapporté* plusieurs loix & autorités pour prouver son dire. Notre Pere Escobar *rapporte* qu'il est permis de dérober dans une extrême nécessité. Pasc. Pline *rapporte* mille curiosités naturelles. Cette partie a *rapporté*, a produit plusieurs titres authentiques. Ce témoin *rapporte* & dépose qu'une telle action s'est passée ainsi. Cet Auteur a *rapporté* & compilé tout ce que les autres ont dit devant lui sur cette matiére. *Congerere.* On vient de me *rapporter* que vous aviez de l'amour pour moi. Mol. Jamais la renommée ne *rapporte* les choses au vrai. Abl. Le monde est plein de gens, qui prennent tout de travers, & qui le *rapportent* de même. Nic. Ne vous plaignez point qu'on *rapporte* jusqu'aux moindres choses qui vous échappent, si vous vous permettez de *rapporter* tout ce que disent les autres. Id.

Se Rapporter, signifie aussi, Déférer au jugement de quelqu'un, en convenir. *Deferre, referre.* Ceux qui n'aiment point la chicane, s'en *rapportent* au jugement de leurs amis. A qui voulez-vous vous en *rapporter?* On dit aussi absolument, S'il est vrai, je m'en *rapporte.* Je n'entends rien en cette science, je m'en *rapporte* aux gens du métier.

Rapporter, signifie aussi, avoir quelque relation, conformité, ressemblance ou dépendance. *Cohærere, convenire, assimilare.* Ces deux maniéres de peindre se *rapportent* fort. Ce que vous me dites se *rapporte* fort à ce que j'ai appris d'ailleurs. Ces paroles se *rapportent* où nous prétendons qu'elles se *rapportent.* Pat.

Ces deux bas ne se *rapportent* pas, ils sont dépareillés. Ces deux couleurs se *rapportent*, conviennent bien ensemble. Tous les nerfs se *rapportent* au cerveau, & en dépendent. Le singe, ou le parallélogramme, est un instrument pour *rapporter* les figures du petit au grand, ou du grand au petit.

Rapporter, se dit en terme de Grammaire, & signifie, Avoir relation. *Convenire.* On ne doit point trop séparer le relatif *qui*, du substantif auquel il se *rapporte.* Il faut éviter de faire *rapporter* un mot à ce qui est dit d'une chose, au lieu de le faire *rapporter* à la chose même dont on parle principalement. Par exemple, La conversation est le plus agréable bien de la vie: mais il faut qu'*il* ait ses bornes: *il* se *rapporte* là au plus agréable bien, & régulièrement il falloit mettre *elle*, en le faisant *rapporter* à conversation; c'est une exactitude très nécessaire pour la netteté du discours.

Rapporter, signifie aussi, Référer, tendre, avoir pour but. *Intendere, collimare.* Il faut *rapporter* toutes ses actions à Dieu. Cette tache vicieuse souilleroit les actions les plus saintes, si on les *rapportoit* à cette fin. Pasc. *Rapporter* tout à son profit. Scar. Le Tyran est, selon Aristote, celui qui *rapporte* tout à son utilité particuliére. La piété *rapporte* tout à Dieu, & l'amour propre *rapporte* tout à soi. Nic.

Rapporter, se dit aussi pour, Attribuer; faire venir. *Attribuere, adducere.* Il dit beaucoup de choses de leur origine qu'il *rapporte* au peuple d'Argos. Ablanc. Alexandre tâcha de *rapporter* son origine aux Dieux. Idem.

Rapporter, signifie aussi quelquefois, Remporter, avoir, tirer quelque avantage. *Reportare, referre.* Il se mit au service de Cyrus, sous l'espérance d'en *rapporter* beaucoup d'honneur. Ablanc.

Rapporter, signifie aussi, Rendre du revenu. *Vectigal, reditus producere.* Cette terre, cette ferme *rapportent* tant, bon an, mal an; elle *rapporte* deux fois l'année; elle *rapporte* tantôt du blé, tantôt de l'avoine. Cette charge *rapporte* tant, l'argent *rapporte* tant sur la place. Il a un emploi qui ne lui *rapporte* ni profit, ni honneur. Il a fait ce tour par malice, sans que cela lui *rapporte* rien.

Rapporter, signifie aussi, Faire une chose de plusieurs piéces mises ensemble. *Assimilare, unire, coagmentare.* On dit d'un habit rapetassé, qu'il est fait de plusieurs piéces *rapportées.* Quand on veut assembler une charpente, il faut que toutes les piéces se *rapportent.* On fait d'excellens ouvrages, en *rapportant* plusieurs petites piéces de pierre, ou de bois, ou de métal de diverses couleurs.

Rapporté, ée. part. pass. & adj. *Attributus, relatus.*

On

☞ On appelle aussi, Ouvrage de piéces *rapportées*, un ouvrage d'esprit, qui n'est composé que de choses ramassées en différens endroits, & qui n'ont point de véritable liaison les unes avec les autres. Acad. Fr.

RAPPORTEUR. s. m. Juge ou Conseiller qui est chargé du rapport d'un procès. *Delator causæ judicandæ, vel relator.* L'ame d'un procès est le *Rapporteur*. On fait plusieurs brigues pour avoir un *Rapporteur* à sa dévotion. Dans l'institution du Parlement il y avoit deux sortes de Conseillers : les uns étoient *Jugeurs*, qui ne faisoient que juger ; & les autres *Rapporteurs*, qui ne faisoient que rapporter les procès par écrit. Par l'Ordonnance de Philippe de Valois, en 1344. fut abolie la différence entre les *Jugeurs* & les *Rapporteurs*. Pasq.

Grand Rapporteur, est une Charge au Sceau. *Cerarii muneris magnus Relator.* Il y a deux *Grands Rapporteurs* en la Grande Chancellerie, ce sont des Offices qui ne peuvent être possédés que par des Conseillers du Grand-Conseil. Par un Édit de 1689. le Roi a créé en titre d'Office des *Rapporteurs & Certificateurs de criées*, c'est-à-dire, pour examiner si les criées sont dans les formes nécessaires, & pour les certifier.

Un rat qui a une hotte sur les épaules, est le rébus de *Rapporteur*, rat porteur.

Rapporteur, euse. s. m. & f. Se dit aussi odieusement de ceux qui font de mauvais rapports, qui sément la zizanie dans les familles. *Assentatorius delator, susurro.*

☞ Plaute condamne les *rapporteurs* à être pendus par la langue, & ceux qui écoutent les rapports, à l'être par les oreilles :

Homines qui gestant, quique auscultant crimina,
Si meo arbitratu liceat, omnes pendeant,
Gestores linguis, auditores auribus.
Plaut. in Pseudon, Act. 1. Sc. 5. p. 326.
Dict. Fr. & Lat. du P. Joubert.

Les Écoliers donnent à leurs condisciples *rapporteurs*, le nom de *Pestres*.

Rapporteur, est aussi un nom que les Géométres donnent à un petit demi-cercle qui leur sert à tracer des angles de la qualité qu'ils désirent. *Hemicyclus Mathematicus per gradus distinctus.* Le *Rapporteur* est un instrument fait en demi-cercle, & divisé en 180 degrés, qui sert à prendre les ouvertures des angles, & les rapporter du graphométre sur le papier. Il se fait ordinairement de cuivre : mais les plus commodes pour travailler sur le papier, sont de corne transparente, au travers de laquelle on voit plus précisément les degrés qui couvrent les lignes des angles. On le nomme aussi demi-cercle. Daviler.

RAPPRENDRE. v. act. & rédupl. *Je rapprens. Je rapprenois. Je rappris. J'ai rappris. Je rapprendrai. Que je rapprenne. Que je rapprisse,* ou *je rapprendrois.* Apprendre de nouveau. *Discere, iterum ediscere.* Quand on a été long-temps sans joüer du luth, sans parler une langue ; il faut *rapprendre* ces choses tout de nouveau. Je m'offre de vous *rapprendre* le Latin cet hiver. Voit. Les Comédiens *rapprennent* leurs vieilles piéces pour les rejoüer, faute de nouvelles. Un vieillard dit que le monde est si changé, que tous les jours il *rapprend* à vivre.

Rappris, ise. part. pass. & adject. *Denuò eruditus perceptus.*

RAPPRIVOISER. v. act. Radoucir, & rendre privé un animal qui a été effarouché. *Cicurare, mansuefacere.* On a de la peine à *rapprivoiser* les chats qu'on a maltraités & effarouchés. On le dit quelquefois des hommes. On a beau chasser & maltraiter les écornifleurs ; ils se *rapprivoisent* aisément.

RAPPROCHEMENT. s. m. L'action de rapprocher. *Accessio, reaccessio.* Ce mot ne se trouve dans aucun Dictionnaire ; mais de bons Auteurs s'en étant servis, on a crû le devoir mettre ici. Cette multitude d'incidens qui se rassemblent en un jour, est d'une telle conséquence, & d'une telle beauté, que ce *rapprochement* fait une des raisons pour lesquelles Aristote n'a point douté de préférer la Tragédie au Poëme Épique. Sar. M. Hecquet dit en parlant de la digestion par trituration, & du mouvement des viscéres : Les parties qui ont à se mouvoir dans des vaisseaux, sont les parois, parce qu'ils sont flexibles & élastiques, & ce mouvement ne se peut faire que par le *rapprochement* de ces parois. Donc ce mouvement des vaisseaux est le *rapprochement* de leurs parois. L'intérêt de satisfaire ce dernier penchant, forme encore un nouveau lien, une nouvelle source de *rapprochement* entre les deux sexes. *Mem. de Trev. Nov.* 1740 *p.* 2110.

RAPPROCHER. v. act. & rédupl. Approcher de nouveau. *Denuò accedere, appropinquare.* Cet Avocat demeuroit trop loin, il s'est *rapproché* du Palais. J'ai grand'hâte de me *rapprocher* de vous. Voit. *Rapprochez*-moi ce livre, il est trop loin ; je n'y puis atteindre. On dit que le soleil se *rapproche* de nous, si-tôt qu'il a passé le solstice d'hiver. Les lunettes de longue vûe *rapprochent* les objets.

Rapprocher, en termes de Chasse, c'est aller querir une bête forlongée. *Feram ad locum adducere.*

Rapprocher, se dit figurément en choses morales. Ce Plaideur témoignoit être fort éloigné d'un accord : mais maintenant il se *rapproche*, il n'est plus si déraisonnable. *Accedere.* Cet homme a vécu long-temps en libertin, mais maintenant il se *rapproche* des Sacremens. *Frequentare.*

Rapprocher. Terme de Jardinier. C'est raccourcir les branches des arbres qui s'ouvrent trop, afin de leur en faire produire de nouvelles, pour rendre les arbres plus fournis. *Approximare, reducere.* Il faut *rapprocher* ces branches.

☞ On dit figurément, *Rapprocher* deux personnes, pour dire, les mettre en état de se réconcilier ; les disposer à un accommodement. On tâche de les *rapprocher*. Acad. Fr.

Rapproché, ée. part. pass. & adj. *Approximatus, adductus.*

☞ RAPS. s. m. Monnoie qui a cours à Bale & dans quelques autres lieux de la Suisse. Le bon bats est de dix *rapr.*

RAPSODEUR. s. m. C'est ainsi qu'on appelloit ceux qui chantoient anciennement les Poësies d'Homere, suivant le témoignage de M. Cuper, qui ajoute, qu'ils prenoient un habit rouge, quand ils chantoient l'Iliade, & un habit bleu, quand ils chantoient l'Odyssée. *Rapsodiarum Cantor. Rapsodus.* Les *Rapsodeurs* chantoient des morceaux d'Homere sur les Théatres, & dans les disputes de Poësie. Après que les deux Antagonistes avoient chanté chacun son morceau, on rejoignoit ces deux piéces ensemble, & c'est de-là que venoit leur nom de ῥάπτω, *je cous, je joins ensemble*, & ᾠδὴ, une piéce de vers qui se chante ; & non pas de ἐπὶ ῥάβδῳ ᾄδειν, *chanter, une baguette de laurier à la main*, comme quelques-uns l'ont cru, mais sans raison, puisque cet usage étoit plus ancien que les *Rapsodeurs*. Philochorus prétend que ῥάπτειν ᾠδὰς ne signifie pas *joindre ensemble deux morceaux différens de Poësie*, mais *faire, composer des piéces de vers.* On lui répond, que si ce nom venoit de-là, on eût appellé *Rapsodeurs*, non les seuls Poëtes Épiques, comme on faisoit, mais encore les Faiseurs de tragédies, de comédies, de chansons, & généralement tous les Versificateurs, ce qui n'est pas. L'objection seroit bonne si l'usage suivoit toujours les régles de la Dialectique dans l'imposition des noms, & qu'il ne donnât pas souvent à une seule espéce un nom qui convient à tout le genre. Voyez Scaliger, L. I. C. 41. L'autre sentiment est pourtant le plus vrai, parce que c'est le sens que l'usage donne à *Rapsodeur* & Rapsodie.

RAPSODIE. s. f. Recueil de plusieurs passages, pensées & autorités qu'on rassemble pour en composer quelque Ouvrage. *Rapsodia, coaptatio.* Les Politiques de Lipse sont une *Rapsodie*, où il n'a mis que des conjonctions & des particules. L'Iliade d'Homère est intitulée *Rapsodie*. Quand on veut mépriser l'Ouvrage d'un Auteur, on dit que ce n'est qu'une *Rapsodie*, qu'il n'y a rien de son invention. *Rapsodie* se dit dans Aristote, pour une piéce de Poësie mêlée de différentes sortes de vers, tel qu'étoit le Centaure de Chœremon.

RAPSODISTE. sub. m. Faiseur de rapsodies. *Rapsodista.* Homère n'est qu'un misérable *Rapsodiste*. G. G. ☞ On a fait trop d'honneur à de pareils *Rapsodistes*, de les citer. Le P. De l'Aubussel.

RAPSODOMANCE, ou RAPSODOMANTIE. f. f. Divination qui se faisoit en tirant au sort dans un Poëte, & prenant l'endroit sur lequel on tomboit, pour une prédiction de ce que l'on vouloit savoir. *Rapsodomantia.* C'étoit ordinairement Homère ou Virgile que l'on prenoit pour faire la *rapsodomance*, qui se pratiquoit en différentes manieres. Quelquefois on ecrivoit plusieurs sentences, ou morceaux d'un Poëte sur autant de petites planches, que l'on jettoit dans une urne, & que l'on brouilloit ; & desquelles ensuite on en tiroit une qui étoit le sort. Quelquefois on jettoit des dez sur une planche, sur laquelle il y avoit des vers écrits ; & ceux sur lesquels les dez s'arrêtoient, passoient pour contenir la prédiction. Une troisiéme maniére, dont parle S. Augustin dans ses Confessions, L. IV. C. 3. étoit celle que nous avons décrite d'abord dans la définition. Les Juifs, & même les Chrétiens, ont fait quelquefois quelque chose de semblable sur les Livres Saints. On en voit des exemples dans Grégoire de Tours, L. IV. C 16. & en deux ou trois endroits du Ve. Livre. Voyez Casaubon dans ses Notes sur Spartien *Hadrian*, C. 2.

RAPT. subst. m. Enlévement violent & forcé. *Raptus.* Le *rapt* de Ganiméde fut fait par un aigle. Claudien a fait un Poeme du *rapt* de Proserpine. L'Histoire Romaine nous parle du fameux *rapt* des Sabines. Le *rapt* est un empêchement dirimant pour le mariage, même contracté. Le crime de *rapt* est digne de mort par l'Ordonnance. Par la Loi unique, *C. de raptu virginum*, le crime de *rapt* est capital, & digne de mort : sans que la fille, ou la veuve ravie, puisse être épousée par son ravisseur, ou que les parens de la personne ravie y puissent consentir. L'Ordonnance de 1639. a rétabli toute la rigueur du Droit Civil, que les Arrêts des Parlemens avoient un peu adoucie, en permettant au ravisseur d'épouser la personne ravie, lorsqu'elle y consentoit. Cette rigueur s'exerce plus sévérement, même pour le *rapt* de séduction, contre un Tuteur qui auroit abusé de sa pupille, & contre toute autre personne qui a autorité sur la personne ravie. L'Ordonnance s'étend aussi bien aux garçons qu'aux filles.

Ce mot vient du Latin *raptus.*

RAPT, se dit aussi de la subornation, de la séduction d'une personne, même pour l'épouser, quoique ce soit sans violence, & par voies douces & agréables. *Seductio, subornatio.* On l'appelle *raptus in parentes.* Quand il y a inégalité d'âge ou de condition entre les parties, les pere & mere intentent réciproquement leur action en crime de *rapt* & de surbornation. Les Ordonnances ne mettent point de différence entre le *rapt* de violence, & le *rapt* de subornation & de sollicitation, en gagnant le cœur de la personne, ou par amour, ou par des pratiques sécretes. Elles imposent une peine capitale pour l'un ou pour l'autre.

RAPUROIR. f. m. Vaisseau, ou futaille de bois, ou de cuivre dont se servent les Salpêtriers pour mettre le salpêtre de la premiere cuite. *Dolium expurificatorium.*

R A Q.

RAQUE. f. f. Terme de Marine. Ce sont des petites boules de bois ensilées, que l'on met autour du mât. *Globuli funiculo inserti.* Voyez RACAGE.

RAQUE GOUGÉE. C'est une *raque* où l'on fait une échancrure sur le côté pour y faire entrer une corde de médiocre grosseur. *Globulus striatus.*

RAQUE ENCOCHÉE. C'est une *raque* gougée qui a une coche autour, dans quoi on pose le bitord ou bittord qui sert à l'amarrer. *Incisio, incisura.* OZAN.

RAQUE. f. f. Terme de Relation. Liqueur assez forte & capable d'enivrer. Elle se fait de palmiers. C'est dans les Indes qu'elle est en usage. *Lett. Edif. & Cur. Rec. X. p.* 398.

☞ C'est une espéce d'eau-de-vie très-forte que les Siamois font avec du ris. *Chevalier de Chaumont, Ambassade de Siam*, p. 43. Un verre de *raque*, qui est l'eau-de-vie du pays, enivre. *Abbé de Choisy, Journ. du Voyage de Siam*, p. 442.

RAQUEDENAZE. f. m. & f. Terme populaire, qui se dit des gens fort avares qui veulent arracher jusqu'au dernier denier d'une personne, qui ne lui voudroient pas quitter le moindre denier. *Avarus, denariorum corrasor.* Ce mot a été dit au lieu de *racle denare.* PASQ.

RAQUEDON. Terme populaire & enfantin, qui se dit de ceux qui ayant donné une chose, se la veulent faire rendre, comme si c'étoit un marché d'enfant, qui ne peut tenir. *Doni repetitor.*

RAQUEMENT. Voyez RACAGE. C'est la même chose. *Globulorum insertio.*

RAQUETTE. f. f. Espéce de palette pour joüer à la paûme & au volant. *Palmula lusoria.* Elle est faite d'un treillis de cordes de boyau, dont les unes s'appellent *montans*, & les autres *travers*, fort tendues sur un tour de bois qui a un manche de médiocre longueur. Un de ses côtés s'appelle les *droits*, & l'autre les *nœuds.* Pasquier a remarqué qu'anciennement on ne jouoit point à la paûme avec des *raquettes* : c'étoit avec la paûme de la main, & de-là il conjecture qu'est venu le nom de jeu de *paûme.* On n'avoit inventé les *raquettes* qu'un peu avant le temps de Pasquier, à ce qu'il dit.

Ménage dérive ce mot de *retiquetta*, diminutif de *retis, reticus* & *reticulum.*

On dit proverbialement pour se moquer d'un homme qui se vante de plusieurs choses qu'il n'a pas faites, C'est un grand casseur de *raquettes. Ostentator, jactator.* ☞ On dit aussi : Ce qu'on n'a pas de la *raquette*, on l'a du bâton, pour dire, que ce qu'on ne peut faire d'une maniére, on le fait de l'autre.

RAQUETTE, se dit aussi d'une certaine machine que les Sauvages de Canada attachent à leurs pieds pour marcher plus commodément sur la neige, & qui est faite à-peu-près en forme de *raquette* à joüer. *Soleæ latiores.* Cette *raquette* a la figure d'un losange, dont les deux angles des côtés sont abattus & arrondis, le treillis qui porte sur le tour de bois, est fait de courroies ou aiguillettes de cuir d'orignac, très-étroites & très-déliées, & les mailles en sont beaucoup plus petites que celles de nos *raquettes* à joüer à la paûme. Au milieu est attaché un soulier, ou plutôt un chausson de cuir bien passé & bien souple, qui est garni en dedans de laine, ou de poil. C'est dans ce chausson que l'on met le pied. Il se ferme & s'attache avec des courroies sur le cou du pied. En ce sens on dit ce mot ordinairement au plurier, parce qu'il faut une paire de *raquettes* pour marcher sur la neige. Les *raquettes* empêchent qu'on n'enfonce dans la neige. Il faut faire de grands pas, de grandes enjambées, avec les *raquettes*, afin qu elles ne portent pas l'une sur l'autre ; ce qui fait que l'on avance beaucoup en *raquettes* ou avec des *raquettes.* Les Missionnaires & les autres François se servent aussi de *raquettes* comme les Sauvages.

RAQUETTE, se dit aussi d'une espece de figuier d'Inde qui croît aux Iles Antilles : c'est cette espéce que M. Tournefort appelle *opuntia vulgò herbariorum.* J. BAUH. Ses feuilles sont épaisses, longues, quelquefois larges comme une *raquette*, d'où vient que les François lui ont donné ce nom. Voyez FIGUIER D'INDE. La *Raquette* est un arbrisseau haut communément de dix à douze pieds. On l'appelle ainsi à cause que ses feuilles sont rondes & piquées également comme une *raquette* de paûme ; les trous ne traversent pourtant pas. Ses feuilles sont fort charnues, plus ou moins épaisses, à proportion de leur grandeur, depuis un jusqu'à deux doigts. Son fruit est de la grosseur & de la figure d'une noix verte, & placé sur la feuille comme une balle sur une *raquette*, tout couvert de petites pointes très-fines, de même que la feuille. Il ne faut toucher ni l'un ni l'autre sans précaution. On le pele pour le manger. Il n'est pas excellent : mais il rafraichit. Nous le nommons Pomme de *raquette*, & les Espagnols *Higos de tuna.* Dampier appelle la *raquette*, Poirier piquant. Il y en a au Pérou.

RAQUETTIER. Artisan qui fait des raquettes. Les Maîtres d'un tripot prennent la qualité de Paumiers & de *Raquettiers. Palmularum lusoriarum propola, opifex.*

RAQUETTON. f. m. Raquette plus large qu'à l'ordinaire, dont se servent ceux qui jouent dans des jeux de dedans pour les mieux défendre. *Palma lusoria.*

RAQUIER. v. act. Vieux mot. Cracher. BOREL. *Excreare, spuere, sputare.* Ce mot étoit fait par onomatopée.

☞ RAQUIT. Voyez RACQUIT.

☞ RAQUITER. Voyez Racquitter.

RAR.

RARE. adj. m. & f. Terme de Philosophie. Corps naturel qui est poreux, ou fluide, qui a beaucoup d'étendue & peu de matiere & de densité. *Rarus*. L'air est plus *rare*, moins épais, quand il est chaud, que quand il est froid. L'éponge, la pierre-ponce, sont des corps plus *rares* que le marbre, qu'une enclume.

Rare, se dit aussi des choses qui se trouvent peu souvent & en petite quantité, ou qui ont quelque beauté, ou excellence particuliere. *Rarus, infrequens*. Les fleurs, les tulipes, les coquilles, ne sont estimées, que quand elles sont *rares*, quand on en voit peu de pareilles. La médaille d'Othon est chere, parce qu'elle est *rare*, qu'on en trouve peu. Une comête épouvante le peuple, parce qu'elle est *rare*, qu'on n'en voit pas tous les jours. Cet homme est curieux de ce qu'il y a de *rare* & de merveilleux dans la nature. Voilà un événement bien *rare*.

Rare, se dit aussi de ce qui est précieux & excellent; ou des personnes extraordinaires en savoir, en vertu, en mérite. *Exquisitus, pretiosus*. Descartes a été un homme *rare*, d'un *rare* esprit, d'un *rare* génie. Les Scaligers étoient des gens d'un *rare* savoir. Lucrèce fut un *rare* exemple de chasteté, & de beauté tout ensembe. Les Mécénas sont des hommes *rares*, il s'en trouve peu souvent. La plus *rare* & la plus parfaite personne du monde m'honore de son souvenir. Voit. On dit par maniere de plaisanterie ou de reproche, cela est *rare*; pour dire, cela est singulier, cela est bizarre. On le dit quelquefois des personnes, dans le même sens. En vérité, vous êtes un homme *rare*, avec vos discours, avec votre conduite.

☞ On dit d'un homme qui se communique moins que de coûtume à ses amis, qu'il devient *rare*, qu'il se rend *rare*. Acad. Fr.

Rare, se dit aussi de ce qui est caché, difficile à trouver, ou à faire. *Perrarus, difficilis inventu*. Ce Chymiste a trouvé des secrets *rares* & merveilleux. C'est un *rare* secret de savoir parler, & se taire à propos. Il est *rare* de trouver de vrais gens de bien, qui soient sans orgueil, sans intérêt & sans ressentiment.

On appelle en Médecine un pouls *rare*, lorsqu'il bat fort lentement, qu'il est peu émû. *Infrequens*. On dit dans le commerce, que l'argent est *rare*, quand les bourses sont serrées, lorsqu'il n'est point en mouvement : qu'un livre est *rare*, quand on n'en trouve plus chez les Libraires.

Rare, Curieux à voir. *Visendus*.

Rare, Excellent. *Præstans, eximius*.

RARÉFACTIF, ive. adj. Qui a pouvoir de raréfier. *Rarefactivus*. La chaleur a une vertu *raréfactive*. Les Médecins appellent *Remédes raréfactifs*, ceux qui ouvrent les pores de la peau, & les élargissent de telle maniére, que les vapeurs qui y sont contenues, ont moins de peine à se dissiper. Tels sont l'aneth, la guimauve, la pariétaire, les fleurs de camomille, la semence de lin, &c.

RARÉFACTION. s. f. Terme de Philosophie. *Rarefactio*. On appelle *raréfaction*, lorsqu'un corps paroît sous une plus grande étendue que celle sous laquelle il paroissoit auparavant, sans qu'on se soit apperçû qu'il y soit entré aucune matiére. Roh. On prétend que ceux qui définissent la *raréfaction*, la dilatation, ou l'extension d'un corps, se trompent, parce que toute extension n'est pas *raréfaction*, & que tout ce qui enfle ne raréfie pas. La *raréfaction* se fait donc, lorsqu'il entre plus d'éther, ou d'air subtil dans les corps, qu'il n'y en avoit auparavant, ou lorsque l'eau se glisse entre les parties, & les écarte les unes des autres, ensorte qu'elles occupent un plus grand espace, comme il arrive à l'éponge. C'est la *raréfaction* qui cause les effets merveilleux de la poudre à canon, des éolipiles, des thermométres.

☞ RARÉFIANT. adj. m. Qui dilate. Remédes *raréfians*: *rarefacientia*.

RARÉFIER. v. act. Dilater, rendre un corps plus étendu, sans qu'il paroisse qu'il y soit entré aucune matiere qui lui soit propre. *Rarefacere, dilatare, diffundere, extendere*. Les corps se *raréfient* par la fermentation, comme le vin quand il bout. La sueur ne sort que quand les pores se *raréfient* & se dilatent. L'eau *raréfie* une éponge.

RAREMENT. adv. Peu souvent, d'une maniére rare, & peu fréquente. *Raró, perraró*. Il arrive *rarement* qu'on s'enrichisse, & qu'on soit homme de bien. Un air coquet fait *rarement* naître de violentes passions. M. Scud.

☞ RARESCENCE. s. f. Qualité de ce qui est *raréfié*. La saignée diminuant de la masse du sang, en diminue l'impétuosité, & lui ôtant de son volume, elle en rabat la *rarescence*; ensorte que le sang étant au large, continue uniformément sa circulation. *Brigandage de la Médecine, p. 178.* ☞ Ce mot n'est point usité : il faut dire, *Raréfaction*.

RARETÉ. s. f. Chose qui se trouve peu souvent. *Raritas*. C'est la *rareté* de l'or & des diamans qui fait leur prix. Le Cabinet du Roi est plein des grandes *raretés* de la terre, de toutes sortes de *raretés*. En ce sens il signifie *curiosités*.

Rareté, se dit aussi des actions qui arrivent peu souvent. *Rarum, novum*. C'est *rareté* que de vous voir. Je voudrois bien que cette histoire fût vraie, pour la *rareté* du fait.

☞ Rareté. Il se dit aussi des choses rares, singulieres, curieuses, & dans ce sens il ne se dit qu'au pluriel. Un cabinet de *raretés*, plein de *raretés*. Acad. Fr.

Rareté, en termes dogmatiques, se dit pour exprimer la qualité des corps rares, ou denses. *Raritas, densitas*. La *rareté* & la densité ne sont causées que par une union des parties plus ou moins étroites, & quand elles occupent plus ou moins de place.

RARISSIME. Superlatif m. & f. du positif *rare*. Ce mot ne sort point de la conversation. On dit très-souvent, Voilà un tableau rare & *rarissime* : mais dans un discours grave on ne le diroit pas. *Rarissimus*.

RAS.

RAS, ase. adj. & quelquefois substantif. Qui est uni, de niveau, sans haut ni bas. *Planus, æquatus, complanatus*. Cette maison est bâtie en *rase* campagne. Les meilleures fortifications sont celles qu'on fait en une plaine fort *rase*, où il n'y a point d'éminence qui y commande. En ce sens on dit, mesure *rase*, par opposition à *comble*. Le bled se donne au Meûnier à mesure *rase*, & il rend la farine à mesure comble.

Ce mot vient du Latin *rasus*.

Ras, se dit aussi de ce qui a le poil court, ou à qui on l'a ôté. *Derasus, abrasus, brevis*. Les chiens de Barbarie sont *ras*, & n'ont point de poil, ou l'ont fort court, & sont opposés aux épagneuls & aux barbets qui l'ont fort long. Les Moines sont *ras* & tonsurés. Elle ôta sa coiffure, & parut toute nue & la tête *rase*. Ablanc.

Ras, se dit aussi des étoffes qui sont unies, dont le poil ne paroît point. *Textum rasum*. Du *ras* de Chypre. *Ras* de Châlons est une serge croisée dont les poils sont ras, & ne paroissent point. Le velours *ras* est du velours dont les poils ne sont point coupés sur la petite régle, sur laquelle il a été travaillé. On le coupe aux autres velours.

Ras, en termes de Marine, se dit d'un vaisseau qui n'est point ponté, qui ne porte point de couverte, comme les chaloupes, les brigantins, &c. *Ratis*. On dit aussi, qu'un bâtiment est *ras* à l'eau, qui étant ponté est bas de bordage, dont le platbord est peu élevé au-dessus de l'eau, ou quand l'eau est proche du seuillet, des sabords de la batterie basse.

On dit figurément de l'esprit d'un jeune homme, que c'est une table *rase*, *tabula rasa*, capable de recevoir telle doctrine qu'on voudra, n'ayant reçu d'ailleurs aucunes autres impressions.

Ras. s. m. Terme de monnoie. Filiere par les trous de laquelle on fait passer le lingot d'or ou d'argent qu'on veut tirer en fil, après l'avoir fait passer par la filiere de l'argue, & avant que de le faire passer par celle qu'on nomme prégaton. Le *ras* réduit l'or à la grosseur d'un ferret de lacet, & c'est ce qui s'appelle dégrossir. Boizard.

Ras de Blanquert, ou d'Alderney. C'est un petit détroit de la mer de Bretagne. *Ebolia fretum*. Il est entre l'Ile d'Aldernay, & le cap de la Hogue en Normandie. Maty.

Ras, en Piémont, est une mesure de longueur, qui est environ d'une demi-aune. *Semi ulna.*

RASADE. f. f. Plein un verre de vin. *Urceus plenus.* Les débauchés boivent des *rasades*, des rouges bords, des vers de vin qui vont jusqu'aux bords.

Rasades, se dit aussi de plusieurs petites étoffes rases & sans poil. *Pannus erasus.* En quelques lieux on les appelle *rasettes.*

RASAMUZAR. f. m. Nom propre d'un cap de la côte de Barbarie. *Rasamuzarium*, anciennement *Apollinis promontorium.* Il est dans le Royaume de Tunis, au septentrion de Biserte, ou Benserte, vis-à-vis de l'Ile de Sardaigne. Maty.

RASANT, ante. adj. Qui rase. *Eradens.* Il n'est guère en usage qu'en cette phrase de Fortification : Flanc *rasant*, ou ligne *rasante*, c'est l'endroit de la courtine, ou du flanc, d'où les coups qu'on tire rasent, ou vont le long de la face du bastion opposé. La défense des bastions est *rasante.* Frezier. p. 286.

RASAOSEN, le cap de *Rasaosen*, ou de Rorlat. *Rasaosenum*, anciennement *Phicus promontorium.* Cap de la côte de Barbarie. Il est dans le Royaume de Barca, à l'entrée du golfe de Sidra, & au nord de la ville de Barca.

RASAOTIN, ou ROXATIM. f. m. Cap de la côte de Barca, en Barbarie *Rasaotinum promontorium.* Il est près de l'embouchure du Nachel & de la ville de Favara, du côté du levant ; il prend son nom du village de *Rasaotin*, qui étoit anciennement une ville de la Marmarique, appellée *Chersonesus magna.* Maty.

☞ RASAY. f. m. Ile d'Ecosse au nord de Skie.

RASCARANCHI. f. m. Le cap *Rascaranchi*, ou Scalami. *Rascaranchium*, ou *Scalamium promontorium.* Ce cap est en la côte méridionale de la vallée de Noto, province de la Sicile. Il est tout environné de petites îles, & situé à deux lieues de Camarana, vers le levant. On l'appelloit anciennement *Buera extrema.*

☞ RASCETTE, ou RASETTE. subst. f. Terme de Chiromance. C'est le nom de la ligne ou des lignes qui sont au poignet, c'est-à-dire, à la jonction de la main avec le bras. La *rascette*, qu'on nomme autrement *restrainte*, est ordinairement composée de deux ou trois lignes, mais quelquefois il y en a jusqu'à quatre ou cinq. Les Chiromanciens disent que plus il y en a, plus la vie est longue. Ils tirent quantité d'autres conjectures de ces lignes, selon leur figure, leur couleur, leur netteté & les autres lignes, croix, ou étoiles qui les traversent.

RASCIE. f. f. Nom propre d'une contrée de la Turquie en Europe. *Rascia.* C'est la partie septentrionale de la Servie. Elle prend son nom de la riviere de Rasca, qui se décharge dans la Moravie. Ses principales villes sont Belgrade, Semendrie & Galombaz. Ce pays a eu autrefois ses Rois particuliers.

Ce nom qui est Esclavon se donne ordinairement à la province de Servie, que les anciens appelloient Mœsie, & que les Turcs nomment aujourd'hui *Sirf.* Le mot de Raschiah peut cependant être dérivé du Turc *Ros* & *Rous*, qui signifie le pays des peuples de Russie, ou Moscovie, que les Anciens appelloient *Roxii* & *Roxolani.* D'Herbelot. Il est bien plus naturel de tirer ce nom du fleuve *Rasca*, comme on l'a dit.

RASCIEN, enne. f. m. Qui est de Rascie. *Rascius.* On appelle aujourd'hui en Hongrie, Rasciens, les peuples de l'Esclavonie & de la Servie. D'Herbelot. Les Turcs appellent Serf, & Sirf, la nation que nous appellons Serviens & *Rasciens.* Id. Ils sont venus des Palus Méotides, & ont eu long temps des Princes qui portoient le nom de Despotes, mot Grec qui signifie simplement Seigneur. Idem.

RASDI. f. f. Nom d'une fausse Déesse des anciens Hongrois idolâtres. *Rasdi.* Ce fut un Janus, fils de Vatha qui honora le premier *Rasdi* comme une Déesse. C'étoit une femme qui fut prise par un Roi Chrétien, & enfermée dans une prison, ou par désespoir elle se mangea les pieds, & se donna ainsi la mort. Voyez Joan. Turroczius dans sa Chronique de Hongrie, Part. II. c. 39. & Vossius de *Idololatria, L. III. c. 17.* Antoine Bonfinius, dans son Histoire de Hongrie, L. XII. l'appelle Varasole au lieu de *Rasdi.*

RASE. f. f. Terme de Marine. C'est de la poix qu'on mêle avec du brai pour calfater les vaisseaux. *Picatura.*

☞ RASE, ou RAZE de Maroc. Espéce de petites serges qui se fabriquent en divers endroits de Champagne, particuliérement à Reims. Elles sont partie de laines Françoises, & partie de laines communes d'Espagne.

☞ RADEBORG. f. m. Canton de la Suéde dans la Finlande, & dans la province de Nylande, aux confins de la Finlande méridionale.

RASEMENT. f. m. Démolition d'une place. *Eversio, dirutio, excidium.* Le *rasement* d'une telle citadelle a été résolu en plein Conseil.

RASER v. act. Démolir un bâtiment, enlever une éminence, les mettre raiz pieds, raiz terre. *Adaquare, diruere, evertere ad solum.* Quand on fait le procès à un Seigneur rebelle, on ordonne que ses châteaux seront *rasés.* On *rase*, on démantele les fortifications des villes qu'on ne veut pas garder, ou qui sont de trop grande garde. On a *rase* la butte de S. Roch à Paris, pour y bâtir des maisons.

Raser, signifie aussi, Abattre la barbe, les cheveux avec un rasoir. *Barbam, vel capillos radere, deradere, tondere.* Le Barbier me *rase*, me fait la barbe à l'année. La peine des femmes adulteres est d'être *rasées* & enfermées dans un Couvent. Les Courtisans sont toujours *rasés* de frais. Il y a quelques endroits où l'on fait *raser* la tête aux Criminels, avant que de les appliquer à la question ; afin, dit-on, qu'ils avouent plutôt la vérité. Un Médecin de Rostoch a montré que cette opinion est vaine.

> ☞ *Dieu me délivre d'Entrapele,*
> *Et de sa lenteur à raser ;*
> *Pendant qu'il s'amuse à jaser,*
> *Ma barbe revient de plus belle.*

C'est la traduction d'une Epigramme de Martial. VII. 82.

> *Eutrapelus tonsor, dum circuit ora Luperci,*
> *Expungitque genas, altera barba subest.*

Raser, se dit aussi de ce qui passe fort près & légérement. *Perstringere.* Cette balle a *rasé* la corde. Ce coup de pistolet lui a *rasé* la moustache. La vraie ligne de défense est celle qui *rase* la face du bastion. On dit aussi au figuré d'un discours, qu'il *rase* le galimathias, c'est-à-dire, qu'il en approche fort.

Raser un vaisseau. C'est un terme de Marine, qui signifie, ôter à un vaisseau ce qu'il y a d'œuvres mortes sur ses hauts. *Navem eradere.*

Raser, en termes de Manége, se dit d'un cheval qui ne marque plus ; qui a à-peu-près huit ans, qui n'a plus les coins creux, où étoit la marque noire qui marquoit son âge, de sorte que la dent est *rase* & unie. *Æquare dentium cavitatem.*

Raser le tapis, se dit des chevaux qui galopent près de terre, qui ne levent pas assez le devant, qui ont les allures froides : ce qui arrive sur-tout aux Anglois. *Humum currendo radere.*

Raser, en termes de Chasse, se dit du gibier qui se tapit le mieux qu'il peut contre terre pour se cacher. *Jacere, latere, cubare, incubare.* La perdrix se *rase* quand elle apperçoit les oiseaux. Le liévre demeure ferme & *rasé* dans son gîte, s'il n'est bien quêté.

Rasé, ée. part. pass. & adj. *Erasus, rasus, corrasus.*

RASETTE. f. f. Terme d'Organiste. C'est un fil de fer qui sert à accorder les jeux d'anche, & qui fait hausser ou baisser leurs tons, selon qu'il presse plus ou moins leurs languettes ou échalotes ; car il se fait alors des sons plus graves, ou plus aigus, comme la tension le fait à l'égard des cordes par le moyen des chevilles. *Organici cantoris semo.* On l'appelle aussi le *mouvement*, le *ressort* & le *gouvernail.*

☞ RASETTE. f. f. Petite étoffe sans poil.

☞ Rasette, Terme de Chiromance. Voyez Rascette.

☞ RASEZ. f. m. Pays de France dans le Languedoc, avec titre de Comté, dont Limoux est le chef-lieu.

☞ RASGRAD, ou HARSGRAD. f. m. Ville des Etats du Turc, dans la Bulgarie, entre Rotzig, Marcenopoli & Ternovo.

RASIBUS. Terme adverbial & populaire, qui signifie, tout près, tout contre. *Propè, proximè, juxtà.* Cette pierre qu'on a jettée a passé *rasibus* de moi. On lui a coupé les cheveux *rasibus* de l'oreille.

☞ RASIERE, s. f. Mesure de grains dont on se sert en Flandre.

RASINO. Voyez Érasino.

RASLAPHE. s. f. Nom propre d'une ancienne ville de Syrie. *Rhæsapha, Resapha.* Elle est archiépiscopale, & située près de l'Euphrate, vers les confins de l'Arabie déserte. Matt.

RASOCALME. s. m. Le cap *Rasocalmo*, ou Martello. *Rasocalmum promontorium*, anciennement *Falacrium, Phalacrium.* Cap de la vallée de Démona en Sicile. Il est sur la côte septentrionale, près du bourg de *Rasocalmo*, au couchant du cap de Faro, & au nord de la ville de Messine. Matt.

RASOIR. s. m. Instrument tranchant & fort affilé, qui est propre à raser le poil & la barbe. *Novacula.* Il faut donner le fil à un *rasoir* toutes les fois qu'on se fait la barbe, ou repasser ses *rasoirs.*

Rasoir, se dit aussi de ce qui coupe fort bien. Il y a des dents de poisson si tranchantes, que ce sont de vrais *rasoirs, Novacula.*

RASPATOIR. s. m. Instrument de Chirurgie, qui sert à râcler un os quand il est fendu & fracturé, afin de voir jusqu'où pénetre la fente; & aussi pour l'applanir, lorsqu'il est raboteux, noir & vermoulu. *Rasula, erasula.* On l'appelle autrement *rugine.*

☞ RASPEUS. s. m. Le *Raspeus* est à Amsterdam un lieu pour les mauvais garnemens, & pour les enfans dont les peres ne sçauroient venir à bout. On les emploie à scier du brésil. *Œuvres de Regnard, to. 1. p. 29.* Quelques-uns disent *Rasphuys.*

RASPOUTE, ou Raspoute. s. m. Terme de Relation. Nom que l'on donne dans les Indes à une partie des Banianes qui suivent presque tous les sentimens de la secte de Samarath. Ils croient la métempsycose, que les ames passent dans des oiseaux, dont ils observent très-soigneusement le chant & le vol, persuadés que ce sont des avertissemens que ces ames donnent à leurs amis. Ce nom signifie homme vaillant, courageux, & on le leur a donné, parce que, contre l'inclination & la coutume des autres Banianes, ils sont hardis & aiment la guerre. Voyez les voyages d'Oléarius, T. II. Le P. Catrou dans son histoire du Mogol, écrit *Rageputе.* Car c'est apparemment la même chose. Voyez ce mot.

☞ RASSADE. s. f. La *rassade* est une espéce de verre ou d'émail, dont on fait de petits grains percés pour les enfiler. On fait des bracelets, des glands, des colliers, des esclavages, & autres ornemens de *rassade.* Le P. Labat en parlant des femmes Caraïbes dit que leur nudité est couverte d'un morceau de toile de coton, ouvragé & brodé avec de petits grains de *rassade* de différentes couleurs, garni par le bas d'une frange aussi de *rassade*, d'environ trois pouces de hauteur. C'est une très bonne marchandise à porter dans les Isles, dit le même P. Labat; car les Caraïbes, les Négres, & même les femmes blanches en emploient à tous leurs ajustemens. Dans la Guyane les femmes mariées sont entiérement nues & découvertes. Les filles n'ont qu'un petit tablier de *rassade* sur leurs parties naturelles. Le P. Fauque. On n'envoie pas au Mississipy de riches étoffes, ni force jouaillerie; de la quincaillerie, oui, de la *rassade*, des ciseaux, des couteaux, de petits miroirs. Autreau. *Port à l'Anglois.* Quelquefois les Sauvages ornent leurs souliers d'un travail de plumes, de porc-épic & de petits grains de *rassade.* Le Beau. Les *rassades* sont de petites perles de verre, couleur de Turquoise, dont on fait des grains de chapelet en France. *Merc. de Sept. 1717. p. 142.* Les Guayanois aiment fort ces petits grains de verre coloré, qu'on appelle *rassade*; ils en font des colliers & des bracelets de toutes façons. *Mém. de Tr. Avr. 1723. p. 666.* Voyez Rassade, Verot & Verroterie, dans le Dictionnaire de Commerce. Ces trois articles sont curieux; le dernier sur-tout, à cause des différentes espéces qui y sont marquées.

RASSALINE, ou RASSALINA. s. f. Nom propre d'une ville du Diarbekir ou Diarbek, dans la Mésopotamie. *Rassalina.* Les Arabes la nomment *Rars-alain*, qui signifie *Source de fontaine.* *Rassaline* fut ruinée par Tamerlan l'an 796. de l'Hégire.

RASSASIANT, ante. adj. Qui rassasie. *Satians, explens.* Mets *rassasians.* Viandes *rassasiantes.* Il se dit ordinairement des choses dont on ne peut pas manger long-temps avec plaisir. On le dit sur-tout au figuré, mais en termes bas, dans cette signification. Voilà un homme bien *rassasiant.* Sa conversation est bien *rassasiante.*

RASSASIEMENT. s. m. Action de rassasier. *Satietas, famis expletio.* Le *rassasiement* de cinq mille personnes avec cinq pains & deux poissons fut miraculeux.

On dit figurément, le *rassasiement* des plaisirs, des voluptés. *Voluptatum satietas.*

Rassasiement. Les Mystiques appellent l'état de l'ame dans l'oraison passive, un *rassasiement*, parce que l'ame se trouve si remplie de Dieu, qu'elle n'a que du dégoût pour les choses mondaines. *Satietas plena.*

RASSASIER. v. act. Chasser la faim, l'appaiser. *Satiare, exsatiare, explere famem.* Le saumon frais est une viande qui *rassasie* beaucoup, qui soûle. Ce soldat a long-temps pâti & jeûné, on ne le sçauroit *rassasier.* Se *rassasier* de méchantes choses.

Rassasier, se dit figurément en choses morales, & signifie, Remplir, contenter, rebuter, dégoûter. *Explere, adimplere, nauseam creare.* Les hommes sont insatiables, on ne les peut *rassasier* de gloire, d'argent; on ne peut *rassasier* leurs désirs. La possession qui *rassasie* si pleinement les désirs de la plûpart des maris, ne servit qu'à irriter ceux du Roi. S. Real. Charles Quint *rassasié* de gloire, voulut fouler aux pieds toutes les grandeurs en abdiquant l'Empire. M. Esp. Il n'y a que Dieu qui puisse remplir & *rassasier* une ame Chrétienne.

On dit proverbialement à celui qui ne mange point à une bonne table, qu'il est bien rempli, *rassasié* de la grace de Dieu. *Repletus, satiatus.*

RASSEMBLER. v. act. & rédupl. Rejoindre, remettre ensemble & en bon ordre, réunir. *Colligere, componere, reordinare.* Quand on a démonté une horloge, une charpente, on a de la peine à les *rassembler*, à les remettre à leur premier état. Il en fit construire, en sorte qu'on les pouvoit démonter, & ensuite les *rassembler.* Vaug. Les Orfévres sçavent *rassembler* les moindres parties de l'or & de l'argent qui se sont détachées en travaillant. Mon dessein est de *rassembler* en un corps tout ce qu'on a écrit d'Alexandre. Abl. Les Indiens *rassemblent* si adroitement les morceaux d'un vase de verre ou de porcelaine, qu'on ne peut s'appercevoir qu'il ait été brisé. Let. Edif. et Cur. *R. IX. p.* 420.

Rassembler, se dit aussi en Morale, des Corps politiques. *Consilium iteratò convocare.* Le Parlement d'Angleterre s'étoit séparé, mais il se va *rassembler.* Les arbitres se sont *rassemblés* plusieurs fois, & ils n'ont pû encore rien terminer. Ce Général a *rassemblé* les débris de son armée, & se bat encore en retraite. Les uns cherchent leurs drapeaux, & les autres se *rassemblent* autour. Abl.

☞ Rassembler. v. act. On donne ordinairement trois façons de labour aux terres avant que de les semer. La premiere est labourer, la seconde refendre, la troisieme *rassembler.* *Dict. des Arts.* 1731.

Rassemblé, ée. part. pass. & adj. *Convocatus, congregatus denuò.*

RASSEOIR. v. act. & n. & rédupl. Se remettre sur son siége après s'être levé. *Denuò considere, ad consessum redire.* Le Président a fait *rasseoir* les Juges, afin d'opiner sur un nouvel incident. Ces goinfres se sont *rassis* à table pour relever mangerie. On a levé cette tombe, il la faut maintenant *rasseoir*, la remettre en sa place.

Rasseoir, signifie aussi, Se reposer, s'éclaircir, s'épurer. *Conquiescere, residere, liquescere.* Ce vin est long-temps à se *rasseoir.* La mer se calme, se *rassied* un peu. La poussiere émue dans l'air se *rassied*, quand le vent cesse.

Rasseoir, se dit aussi des humeurs du corps & des passions, & signifie, calmer, appaiser, se remettre du trouble où l'on étoit. *Sedare, pacare.* Il faut laisser *rasseoir* sa bile. Ses esprits étoient si troublés, qu'il eut bien de la peine à se *rasseoir* & à se reconnoître,

Ses discours insolens m'ont mis l'esprit en feu,

Et

Et je vais prendre l'air pour me rasseoir un peu. Mol.

En termes de Marine, on dit qu'il faut laisser *rasseoir* le temps, pour dire, qu'il ne faut pas partir si-tôt qu'on voit la sérénité, mais attendre qu'il soit assuré, de crainte que l'orage ne recommence. *Serenum tempus expectare.*

☞ Rasseoir. Il se dit encore à l'actif, de certaines choses qui étoient détachées, hors de leur place, & que l'on remet, que l'on rattache, &c. *Rasseoir* une pierre. *Rasseoir* un fer au pied d'un cheval. Acad. Fr.

RASSERÉNER. v. act. & n. Rendre serein, devenir serein. *Serenum efficere, serenare.* Il se dit au propre & au figuré. Le vent de bise *rasseréne* le temps, il chasse les nuages. Cette femme étoit chagrine, mais elle a *rasseréné* son visage pour recevoir cette compagnie. Le ciel a été couvert tout le jour, mais il s'est *rasseréné* sur le soir.

Monarque souverain dont la force inconnue,
Rasseréne *les cieux, ou fait grossir la nue.* Bréb.

Rasseréné, ée. part. pass. & adj. *Serenus factus, serenatus.*

RASSIÉGER. v. act. (Quelques-uns disent Réassiéger, mais mal.) C'est assiéger de nouveau. *Iterum obsidere.* On a *rassiégé* la place, & elle a été emportée.

RASSIS, ise. adj. Qui est reposé, épuré. *Vinum ab agitatione residens, quietum, rubellum.* On oppose le pain *tendre* au pain *rassis*, qui a eu le loisir de se reposer, de se durcir. Le vin *rassis* est celui qui est clair & épuré, dont toute la lie est tombée au fond.

Rassis, se dit aussi en Morale, de ce qui n'est point ému, ni troublé de passion. *Sedatus, tranquillus.* Parler de sens *rassis*, c'est parler sagement & avec connoissance. Avoir l'esprit *rassis*, c'est à-dire, être sage, n'être point étourdi.

Rassis. s. m. Terme de Maréchal. Nouvelle application d'un même fer sur le pied d'un cheval, après lui avoir un peu paré le pied. *Repositum.* On ne lui doit pas un fer, ce n'est qu'un *rassis*.

RASSOAGER. Vieux verbe hors d'usage. Se réjoüir. *Perceval.* Borel. *Gaudere, lætari.*

RASSOTER. v. act. Faire devenir sot, bête, stupide. *Stultum efficere, reddere, hebetare.* Ce jeune homme a été enfermé pendant trois ans, c'est ce qui l'a tout *rassoté*. La solitude *rassote* les gens, & les rend bourrus.

Rassoté, ée. part. pass. & adj. *Hebetatus, stultus factus.*

RASSÛRER. v. act. & rédupl. Donner de nouvelles assûrances, ôter la crainte, rendre plus hardi, remettre quelqu'un du trouble où il est. *Metuentem confirmare, metum adimere, firmare.* On donne des cautions & des certificateurs pour *rassûrer* des créanciers défians. On fait monter les enfans sur l'ours pour les *rassûrer*, pour leur ôter la peur. *Rassûrez*-moi de ma crainte, car j'en ai besoin. Voit. Le bon Pére étonné d'une telle parole, ne me répondit rien, & je lui dis doucement, pour le *rassûrer*, &c. Pasc. Ces paroles ne *rassûrerent* pas seulement le Roi, mais elles lui remplirent l'ame de joie. Vaug. Les Généraux ont plusieurs inventions pour *rassûrer* le courage ébranlé de leurs soldats. En un instant ils tremblent, & se *rassûrent*. Ablanc. Ils eurent le loisir de se *rassûrer* de leur effroi. Sar. La victoire *rassûra* ceux qui branloient. Ablanc. Cette femme a si peur des esprits, qu'il est impossible de la *rassûrer*. Il faut laisser *rassûrer* le temps, avant que de se mettre en mer, c'est-à-dire, attendre qu'il fasse beau tout-à-fait.

Rassûrer, se dit figurément en choses morales. *Confirmare.* Le gain de cette bataille a *rassûré* ce Prince dans son trône chancelant. Les Missionnaires ont *rassûré* & rafermi dans la foi plusieurs personnes qui étoient en danger de changer de parti Il est nécessaire que la raison répande sur les vérités de la foi, la clarté de ses lumiéres, afin qu'elle *rassûre* l'esprit, & qu'elle lui apprenne du moins à se soumettre. Malebr.

Rassûrer, en terme de Fauconnerie, se dit du bec de l'oiseau qui est rompu ou déjoint. On dit renouveller & *rassûrer* le bec déjoint. *Firmare, aptare, curare.* Le bec de l'oiseau se rompt; ou parce qu'il est mal gouverné, quand on ne l'ajuste pas ainsi qu'il faut, & croît tellement des deux côtés qu'il rompt; ou parce que quand l'oiseau paît, il demeure quelque chair sur la partie haute du bec, que cette chair se pourrit, & séche tant le bec qu'il tombe par éclats: & pour cette raison nettoyez-le bien & le polissez, en taillant ce qu'il faut tailler: puis vous oindrez la couronne du bec de graisse de serpent & de poule, & quinze ou vingt jours après que le bec lui commencera à croître, rompez le bec de dessus, afin que celui de dessous puisse croître & parvenir à sa grandeur, & pendant tout ce temps il faut couper son past par petits morceaux, car il auroit difficulté autrement de se paître; il ne faut pas laisser de le faire voler, encore que son bec soit déjoint, & mettez sur ce qui est déjoint de la pâte fermentée & de la poix résine.

Rassûré, ée. part. pass. & adject. *Confirmatus, securior factus.*

RASTAT. s. m. Nom propre d'un bourg de l'Archevêché de Saltzbourg, province du Cercle de Baviére. *Rastadum.* Il est sur la riviére d'Ens, aux confins de l'Autriche & de la Stirie, & à dix-huit lieues de la ville de Saltzbourg, vers le levant. Maty.

Rastat. s. m. Nom propre d'une ville du Marquisat de Bade en Souabe. *Rastatum, Rastadium.* Elle étoit autre-trefois impériale & libre: mais elle dépend maintenant des Marquis de Bade, & elle est située sur le Murg, à une lieue & demie de la ville de Bade, vers le nord. Maty. C'est en cette ville que fut fait le Traité avec l'Empereur, par lequel a fini la derniére guerre entreprise pour la succession d'Espagne. Les Plénipotentiaires étoient pour la France, M. le Maréchal Duc de Villars, & pour l'Empereur, le Prince Eugéne. C'est ce qu'on appelle la Paix de *Rastat. Pax Rastadiensis.* Traité de *Rastat. Fœdus Rastadiense.*

RASUNTZ. s. m. Nom propre d'une petite ville de la Mazovie, en Pologne. *Rasuntium.* Elle est dans le Palatinat de Ploczko, à neuf lieues de la ville de ce nom, vers le nord-est. Maty.

RASURE. subst. f. Coupe du poil, ou des cheveux. C'est une des peines des femmes adultéres, qu'on authentique. *Rasura.*

RAT.

RAT. subst. m. Petit animal nuisible, que quelques-uns mettent au rang de la vermine, lequel se fourre dans les trous des maisons, & ronge les grains & les hardes. *Mus.* Ésope a fait une fable du *rat* de ville, & du *rat* de village, qui nous donne une idée très-ingénieuse de la différence entre la vie tumultueuse du monde, & la vie tranquille de la solitude. Horace l'a mise en vers. L. II. Satyr. 6. à la fin. Et après lui, La Fontaine dans ses Fables, L. I. Fab. 9.

Autrefois le Rat *de ville*
Invita le Rat *des champs*
D'une façon fort civile
A des reliefs d'ortolans.

Il y a des *rats* de greniers qui vivent de grains, & des *rats* d'eau, qui vivent de poisson, & qui habitent le long des étangs: l'un s'appelle *mus*; l'autre *mus aquaticus.* On confond dans le langage ordinaire les souris & les *rats*, quoique ce soient des espéces différentes. Il y a des souris de campagne qu'on appelle *rattes roussés*. Les *rats* d'Égypte ont le poil dur & piquant, comme le hérisson. Les Naturalistes distinguent les *rats* en plusieurs espéces, qui sont différentes selon les pays. Les *rats* de Pont sont blancs, & ont le dessus de la queue, qui n'a qu'un doigt de long, fort noir. Ils sont gros comme des écureuils. Matthiole croit que c'est la même chose que l'hermine. Les *rats* Lassiques sont blancs & cendrés. Ils ont le ventre blanc, & sont plus grands que les hermines. C'est ce qu'on appelle en Blason *menu vair*; & chez les Fourreurs, *petit gris*. Les *rats* de Nuremberg sont gros comme des fouïnes, & ont le poil semblable à celui du liévre. Ils ont la queue courte, & n'ont point d'oreilles, mais seulement deux trous qui leur en tiennent lieu. Les *rats* de Hongrie tirent sur le verd, & ressemblent aux belettes, mais ils ne sont guère plus gros que des souris. Les *rats* d'Inde ont le poil presque semblable aux marmotes, à la réserve qu'il est mêlé de plusieurs poils blancs qui le font paroître argenté

genté. Ils ont la tête longue, le museau long, & les oreilles fort petites. Ils sont gros comme des chats, mais ils ont les pieds plus petits, & le poil plus rude. On les appelle aussi *rats de Pharaon*, ou *ramadous*; & quelques Auteurs tiennent que c'est une espéce d'*ichneumon*. On met aussi les marmotes au rang des *rats*: car on les nomme en Latin *mus montanus*. Quelques-uns mettent aussi l'écureuil au rang des *rats*, parce qu'il ressemble extrêmement au *rat Pontique*; & pareillement les loirs ou glirons, qui sont des espéces de marmottes, qu'on appelle *mus Alpinus*; comme aussi les chauves-souris, qu'on appelle *mus pennaticus*. Les mulots passent aussi pour une espéce de *rats* cachés en terre, *mus silvaticus* ou *campestris*. Il y a dans les villes de l'Indostan, des *rats* si gros & si affamés, qu'ils attaquent même les hommes lorsqu'ils sont dans leur lit.

☞ On voit à Poulo Condor des *rats* qui ont les oreilles semblables à celles des hommes. *Observ. publiées par le P. E. Souciet, en 1729. p. 117.*

> *Un Chat nommé Rodilardus,*
> *Faisoit des* Rats *telle déconfiture*
> *Que l'on n'en voyoit presque plus,*
> *Tant il en avoit mis dedans la sépulture.* La Font.

> *Les Levantins, en leur Légende,*
> *Disent qu'un certain* Rat, *las des soins d'ici bas,*
> *Dans un fromage de Hollande*
> *Se retira loin du fracas.* Id.

> *Un* Rat *hôte d'un champ,* Rat *de peu de cervelle,*
> *Des Lâres paternels un jour se trouva sou.* Id.

La Batrachomyomachie d'Homére est un Poëme burlesque, dont le sujet est la guerre des Grenouilles & des *Rats*. M. Boivin l'a traduit en vers François.

> *Auprès de Batracopolis,*
> *Cette grande cité que le discours vulgaire*
> *Nomme tantôt Marais, & tantôt Grenouillère,*
> *Et non loin de Ratapolis,*
> *C'est ainsi qu'on nommoit jadis*
> *Des* Rats *la capitale ville,*
> *Comme qui diroit Ratonville;*
> *Les Ratapolitains sortant de leurs ramparts,*
> *Firent la guerre aux Grenouilles.* Boivin.

> *J'entreprens de chanter un horrible combat,*
> *Et d'apprendre aux mortels comment le peuple* Rat
> *Jusqu'au bord des marais osa porter la guerre,*
> *Et marcha sur les pas des enfans de la Terre.*

Ce mot vient de l'Allemand *rat*, signifiant la même chose. Covarruvias dit qu'il a été ainsi nommé *à rodendo*; ou plûtôt il vient de *rast*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton, signifie la même chose.

☞ Rat musqué. Les *Rats musqués* sont des *rats* de Martinique qui sentent fortement le musc. Ils ont la figure de nos *rats*, mais ils sont quatre ou cinq fois aussi gros. Leur dos est noir & leur ventre blanc. Ils habitent les caves & les autres lieux cachés. Les habitans du pays les mangent. On nous apporte leurs rognons secs, qu'on appelle *Rognons* de Musc. Lémery. *Dict. des Drogues*, au mot, *Piloris*. L'Auteur du Spectacle de la Nature, après avoir parlé de l'industrie du castor, dit qu'on raconte à-peu-près les mêmes inclinations & le même travail du *rat musqué*, qui en est un diminutif en toute maniére. T. I. *seconde édit.* p. 363. 364. On les croit bons pour exciter la semence.

Rat sauvage. Animal commun au Mississipi. C'est une espéce de singe qu'on appelle Carachupa au Pérou. Il a la queue pelée, les dents continues sans division, & deux peaux, qui lui couvrent l'estomac & le ventre comme une veste dans lesquelles ils mettent leur petits, lorsqu'ils fuient. Frezier, *p.* 251.

☞ Rat Egyptien, appellé par les Anciens *Ichneumon*. C'est une espéce de *rat* moucheté de taches blanches, jaunes & cendrées. Il a le groüin d'un pourceau, la queue de renard, les jambes courtes & noires. Il détruit les serpens, & empêche la multiplication des crocodiles, par son admirable instinct à trouver & à casser leurs œufs. Diodore de Sicile prétend que cet animal est si friand du foie du crocodile, que lorsqu'il le trouve endormi la gueule ouverte, il s'y jette subtilement, & se fait un passage jusqu'à son foie qu'il ronge, faisant ainsi périr le crocodile.

☞ Rat-pennade. Voyez Chauve-souris: c'est la même chose. Voyez aussi Ratepennade.

☞ Rat. On appelle queue de *rat*, une lime raisonnablement ronde & pointue, qui sert à limer & arrondir les trous percés dans les métaux.

☞ Rats (les) Contredanse.

On appelle ironiquement *rat de cave*, un Commis des Aides qui va visiter & marquer les tonneaux des Cabaretiers, pour en faire payer le Gros & le Huitiéme. *Exploratores cellarii.*

On appelle de l'arsenic, de la *mort aux rats*, & généralement toute sorte de poison. Et on dit en termes bas d'une femme qui a empoisonné son mari, qu'elle lui a donné de la *mort aux rats*. *Arsenicum.*

On dit des méchans Auteurs, qu'ils ont à craindre les Beurriéres & les *rats*. *Cavere à Butyrariis & muribus.*

Parmi le peuple, on dit, Donner des *rats*; pour dire, marquer les habits des passans avec de la craie, ou de la farine, dont on a frotté un petit morceau d'étoffe attaché au bout d'un bâton, & ordinairement coupé en forme de *rat*. *Mures depictos vestibus affigere.* Pendant les jours gras, les enfans s'amusent à donner des *rats* aux passans.

En terme de Manége, on appelle un cheval, *queue de rat*, quand sa queue est dégarnie de poil. *Cauda depilis.* On appelle aussi *queue de rat*, des calus qui viennent aux jambes de derriére plus bas que le jarret.

En terme de Marine, on appelle *queue de rat*, le cordage qui est plus gros par le bout d'en-haut que par celui d'en-bas. *Funis in tenuiorem molem desinens, paulatim tenuatus.* Ainsi on dit des écoutes *à queue de rat*, des couets *à queue de rat*, quand ils sont attachés avec ces cordes.

Rat, est aussi un nom que donnent les Calfateurs à une espéce de ponton composé de bordages, ou de planches; qui leur sert à donner le radoub au vaisseau. *Ponto simplex.*

Rat, est aussi un nom qu'on donne au courant d'eau, ou aux contremarées, qui sont des mouvemens d'eaux contraires, & fort dangereux, qu'on trouve sur-tout dans les canaux, où les mers sont serrées, comme dans le détroit de Magellan. *Plaga æstuarii infesta.*

Les Ouvriers & Tireurs d'or appellent *rats*, les trous médiocres des filieres qui servent à dégrossir l'or, l'argent, le laiton, & à le réduire en fils déliés. *Ducendo in fila metallo perforata lamina.*

Rat, se dit proverbialement en plusieurs phrases. On dit que la montagne est accouchée d'un *rat*, pour dire, qu'il est venu un petit effet d'une grande attente. *Mons peperit murem.* On dit du reste de quelque chose endommagée, Voilà ce que les *rats* n'ont pas mangé. On dit d'un homme qui paye mal, ou en petites parties, & en donnant des hardes & de mauvais effets, qu'il paye en chats & en *rats*. Voyez l'origine de ce proverbe à *Chat*. On dit aussi d'un logis étroit, obscur & sale, que c'est un nid à *rats*. On dit d'un homme pauvre, qu'il est gueux comme un *rat* d'Église, affamé comme un *rat* d'Église. Mascur. On dit aussi, A bon chat bon *rat*, en parlant de celui qui se sçait bien défendre quand on l'attaque. On dit que des gens sont heureux comme *rats* en paille, lorsqu'ils ont abondance de vivres, & qu'ils les mangent en repos. On dit aussi, qu'une arme a pris un *rat*, lorsque le chien s'est abattu, & que l'arme n'a pas pris feu. On le dit aussi de celui qui a manqué son coup en quelque autre sorte d'affaire. On dit d'une personne de fort petite taille, qu'elle n'est pas plus haute qu'un *rat*. Les Espagnols disent, *El rato que no sabe mas de un horado presto le caça el gato*: ce qu'on dit en François, *Souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise.* Quand un homme est léger, vif, étourdi, qu'il n'a pas grand sens, ni conduite, on dit qu'il a des *rats*, dans la tête. Vous avez des *rats*, mon ami. On l'appelle un Ratier.

RATACONNER. verb. act. Terme bas & populaire, qui signifie, Racoutrer des bas & des habits, y remettre des pièces

piéces & des semelles. *Resarcire*. On a envoyé ses bas à la Ravaudeuse pour les *rataconner*. Les Gabaonites vinrent trouver les Israelites, avec des habits rapetassés, & des souliers *ratacconnés*.

Ce mot vient de *taconni*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton, signifie *rapetacer*.

RATAFIA. s. m. Sorte de boisson, ou de liqueur forte, composée avec de l'eau de vie, du sucre, & quelque autre chose que l'on met dedans, comme cerises, groseilles, fleur d'orange, noyaux de pêches, d'abricots, &c. *Aromatites*. Le *ratafia* est devenu fort à la mode. Ce mot est venu des Indes orientales. MÉNAGE. Voyez ci-dessous RHAPONTIC.

RATATINER. v. o. Se serrer, ou rétrécir, en faisant plusieurs plis. *Constringere*, *complicare*. Le linge se *ratatine* quand il séche, si on n'a soin de le bien étendre. Le cuir & le parchemin se *ratatinent* au feu, se racornissent. La peau d'une pomme se ride, se *ratatine*. Le visage d'une vieille se *ratatine* par l'âge, se sillonne. Il est plus en usage au participe. Il lui est venu un cor au pied, parce que son chausson, son bas étoit *ratatiné*, n'étoit pas bien étendu. Il en vint une vieille *ratatinée* qui s'étoit sauvée des souriciéres. PORT-R.

RATATINÉ, ÉE. est aussi un terme de Jardinier. Il se dit des plantes qui viennent mal, & qui ont peine à sortir de terre. *Constrictus*, *restrictus*. Mes racines ne sortent point bien de terre, elles ne viennent ni belles, ni grosses, ni longues; elles sont toutes *ratatinées*. LA QUINT. C'est l'invention d'un certain Moine crotté, rabougri, *ratatiné*. MASCUR.

RATATINÉ, ÉE. Se dit aussi des personnes. *Retorridus*, *a*. C'est un vieillard *ratatiné*. L'hiver, quand il fait froid, on est tout *ratatiné*.

☞ RATCHIMBOURGS. s. m. pl. On trouve dans la Loi Salique, dans la Ripuaire, & dans les Capitulaires, des Magistrats nommés *Ratchimbourgi*, qui étoient comme nos Echevins. Les *Ratchimgourgs* administroient la justice sous la direction des Comtes. L'AB. DU BOS.

RATE. s. f. Terme d'Anatomie. Partie du corps des animaux située dans l'hypocondre gauche, à l'opposite du foie. *Splen*, *lien*. Elle ressemble à une langue de bœuf : sa grandeur est différente. Dans l'homme elle est ordinairement longue, & de six travers de doigt, large de trois, & épaisse d'un pouce : elle est un peu convexe du côté des côtes, & concave du côté du ventricule : elle est couverte d'une membrane composée de fibres entrelacées les unes dans les autres, d'où il en sort une infinité d'autres qui la traversent. Les Anciens ont décrit la *rate*, comme un parenchyme fait de sang coagulé & épaissi entre les fibres & les vaisseaux. Mais les Modernes ont découvert qu'elle n'est qu'un amas de fibres & de petites cellules semblables aux ruches à miel; ces cellules sont de diverses figures; elles ont communication les unes avec les autres, & contiennent de petites glandes, amassées quelquefois par tas les unes auprès des autres, & souvent séparées. La *rate* a des vaisseaux considérables; ses artéres viennent de la cœliaque; ses veines forment la veine splénique qui se termine à la porte; ses nerfs sont des rameaux du plexus liénaire qui est fait de l'intercostal; elle a aussi quantité de vaisseaux lymphatiques. Il n'y a point de parties dont l'usage soit moins connu que celui de la *rate*. Les Anciens ont cru qu'elle étoit le réservoir de l'humeur mélancholique, & pour cela quelques uns l'ont appellée *l'organe du ris*, d'où vient qu'on dit de ceux qui se réjoüissent, qu'ils s'épanoüissent la *rate* : d'autres disent que c'est une partie inutile; qu'on pourroit la retrancher du corps, qu'il faut même l'ôter pour faire un bon coureur, & qu'on a souvent dératé des chiens qui n'en ont pas été incommodés. Il y en a qui veulent qu'elle serve à faire le sang; d'autres à l'exalter & le fermenter; d'autres au contraire à l'épaissir. M. Malpighi a un sentiment qui paroît le plus probable, & qui est aussi le plus suivi; il croit que le sang qui passe par la *rate*, y reçoit une altération qui le rend plus propre à se filtrer dans le foie & à s'y décharger de la matiére de la bile.

RATE. Ce mot entre dans quelques façons de parler figurées. On dit s'épanoüir la *rate*; pour dire, se réjoüir. *Lætari*, *splen dilatare*.

> *Il faut qu'enfin j'éclate,*
> *Que je léve le masque, & décharge ma* rate.

Au lieu de guérir les autres du mal de *rate*, j'en mourrois. VOIT. C'est-à-dire, au lieu de faire rire, &c.

> *Ah! perfides soupirs,*
> *Vous venez de sa* rate, *& non pas de son cœur.*

L'Empereur Trajan appelloit le Fisc, la *rate* de l'Empire. *Imperii fiscus*, *seu splen*. Parce que plus la *rate* s'enfle, plus le reste du corps diminue. Ainsi plus le Fisc s'enrichit, plus le peuple s'appauvrit.

On dit proverbialement & ironiquement à ceux qui tiennent quelque discours ridicule & peu vraisemblable, Vous avez bon foie, Dieu vous sauve la *rate*.

☞ RATE. s. f. La femelle du rat. Une *rate* avoit fait sa nichée dans mon armoire.

> *Quelques* rates, *dit-on, répandirent des larmes.*
> Fab. de la Font. part. 5. liv. 1. fab. 7.

On dit, en caressant une petite fille, Ma petite *rate*. Venez, ma *rate*.

☞ RATA. s. f. Terme de Relation. Feuille séche du Dourou. Voyez DOUROU.

RATA. Ancien mot. s. f. Feur, prix. D'où vient qu'on dit au *pro rata*. Ce mot vient de *ratio*. BOREL.

☞ RATÉ, ÉE. part. pass. Cannes *ratées*. On nomme ainsi aux Isles Françoises de l'Amerique, les cannes à sucre qui ont été entamées par les rats. Ces cannes s'aigrissent presque aussi tôt, le dedans en devient noirâtre, & elles ne peuvent plus servir qu'à faire de l'eau-de-vie.

RATEAU. s. m. C'est le nom d'un certain oiseau, dans le Roman de la Rose.

RATEAU. s. m. Outil de Jardinier, qui sert à arracher les méchantes herbes, & à nettoyer les allées, & le blé dans la grange. *Rastrum*, *rastellum*. Ce sont plusieurs dents de fer, ou de bois, arrangées sur un bâton, qui a un long manche. Il y a des *rateaux* à dents de fer pour les jardins, d'autres à dents de bois pour les granges & les fenils.

RATEAU, est aussi un terme de Cordier, qui signifie la partie du rateau où sont les dents, au travers desquelles passe le fil, lorsque le Cordier travaille. *Rastrum rastionis*.

En termes de Marine, on appelle *rateau de vergue*, de menues piéces de bois dentelées, que l'on cloue au-dessous du milieu des deux grandes vergues, & où l'on passe les aiguillettes pour tenir la tête de la voile au lieu de rabans.

RATEAU, est aussi la garniture, ou les gardes d'une serrure. *Rastellulum*. Ce sont de petits morceaux de fer, ou pointes faites en forme de *rateau*, qui entrent dans les fentes & dans les dents du panneton ou museau de la clef.

☞ RATEAU. Terme d'Horlogerie. C'est une portion de roue dentée qu'on emploie différemment dans les montres. C'est un *rateau* qui fait avancer ou retarder le mouvement. Dans les répétitions anciennes c'est un *rateau* qui fait compter les heures. On l'appelle aussi *cramailler*.

☞ RATEAU à prendre des coquillages. C'est un instrument de fer, garni de dents longues & creuses, emmanché de perches proportionnées à la profondeur du fond où l'on pêche : c'est ainsi que l'on prend les moules.

Ce mot vient de *rastel*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton, signifie la même chose.

☞ RATEL. s. m. Poids dont on se sert en Perse, qui revient environ à la livre de seize onces de France. Le *ratel* est la sixiéme partie du petit batman, qu'on appelle autrement batman de Tauris.

RÂTELÉE. s. f. Ce qu'on peut ramasser avec un rateau. *Rastulum plenum*. Une *râtelée* de foin.

RÂTELÉE, se dit aussi au figuré, en termes tout-à-fait bas & populaires de ceux qui disent leur avis sur quelque chose : & le plus souvent sans en être requis. *Qui scit de re sensus ingenue efferre*. C'est le propre des femmes de causer, & de dire leur *râtelée* sur tout ce qui se présente. J'en dirai aussi ma *râtelée*. S. AMANT. Pour dire, J'en dirai aussi tout ce que j'en pense, ou ce que j'en sçai.

RÂTELER. v. act. Nettoyer une allée, une planche de jardin, en ôter les pierres, les feuilles, les herbes avec un rateau. *Rastro detergere*.

☞ RÂTELEUR. s. m. Homme de journée qu'on a loüé pour râteler des foins, des orges, des avoines, &c. Il faut tant de *râteleurs* pour un botteleur, pour un lieur.

RATELEUX, euse. Qui est sujet aux maux de rate, aux opilations de rate. *Splenaticus, lienicus.* Les *rateleux* ont le corps livide & plombé. Les *rateleux* sont ceux qui ont la rate enflée contre nature, ou qui l'ont endurcie de longue main, de sorte qu'on y apperçoit déja une tumeur skirrheuse. On les appelle autrement *spléniques.*

RÂTELIER. s. m. Ce qui sert dans les écuries & dans les étables à mettre le foin, ou le fourage, afin que les chevaux ou les bestiaux le tirent au travers des bâtons à claires voies qui le composent. *Clathrata ligni compages.* C'est dans une écurie une espéce de balustrade faite de roulons tournés, où l'on met le foin pour les chevaux, au-dessus de la mangeoire. Daviler. Les *râteliers* des écuries du Roi sont faits en forme de balustrade de Menuiserie.

Râtelier, se dit aussi de ces piéces de Menuiserie qui sont dans les Greffes ou Etudes des Procureurs, pour y pendre des sacs à des crocs qui sont en saillie; ou de ceux qui sont dans les corps de garde & dans les magasins d'armes, où l'on pose les mousquets & les hallebardes; & enfin de ceux où les Artisans posent & attachent leurs outils. *Clathrum.*

Râtelier, en termes de Marine, est le nom qu'on donne à cinq ou six poulies mises l'une sur l'autre, le long de la lieure de beaupré, pour y passer les manœuvres du mât de beaupré. *Polyspastrum.*

☞ Râtelier. s. m. Terme de Cordier. Espéce de rateau Il y en a de plusieurs sortes; les uns sont attachés à une piéce de bois qui tient au plancher, d'autres sont sur des piquets plantés en terre, d'autres enfin sont scellés dans des murs, & tous servent à soutenir le fil, quand on en a filé une certaine longueur.

☞ Râtelier, est aussi le nom d'une espéce de coquillage. Voyez Coquillage.

☞ Râtelier. Terme de Bonneterie, qui se dit d'une espéce d'instrument sur lequel on foule les bas, les bonnets & autres ouvrages de laine, qui se font au tricot ou au métier.

On appelle proverbialement deux rangées de dents bien complettes, un beau *râtelier*, soit pour dire qu'elles mangent bien, soit pour dire qu'elles sont belles. *Nitidum dentium clathrum.* On dit aussi qu'on a mis le *râtelier* trop haut à quelqu'un, pour dire, qu'on lui a rendu une chose, une affaire si difficile, qu'il n'y pourra reussir qu'avec bien de la peine. On dit aussi, Manger à plus d'un *râtelier*, pour dire, Tirer du profit de plusieurs emplois differens.

☞ RATENBURG. s. m. *Ratenbargum.* Ville d'Allemagne dans le Tirol sur l'Inn, avec un château.

RATENOW. s. m. Nom propre d'une petite ville de la moyenne Marche de Brandebourg. *Ratenovia.* Elle est aux confins du Duché de Magdebourg, sur l'Hawel, à sept lieues au-dessus de la ville de Brandebourg. Maty.

RATEPENNADE. s. m. Oiseau nocturne, chauve-souris. *Mus pennatus, vespertilio.*

☞ RATER. v. n. Qui se dit au propre d'un chat qui va à la chasse aux rats; il manque dans tous les Dictionnaires.

Rater, ou prendre un rat, se dit aussi pour signifier manquer son coup. Son pistolet a *raté*, a pris un rat. ☞ Il vaudroit mieux ne porter point d'armes que d'en avoir de sujettes à *rater.* Dans ce sens ce verbe est neutre. On dit aussi *rater* quelqu'un, lorsqu'on veut le tirer, & que l'arme fait *rat*, & dans ce sens il est actif. J'ai *raté* deux fois ce liévre. J'ai été *raté* deux fois en passant cette forêt.

☞ Rater. *Rater* au propre est actif & n. mais au figuré il est toujours actif On dit à un débiteur, Si vous ne m'apportez pas de l'argent dans le temps que vous me le promettez, je ne vous *raterai* pas, c'est-à-dire, je vous ferai certainement des frais. Avec tout mon sçavoir faire je craignois de *rater* le Procureur, c'est-à-dire, je craignois de manquer à l'épouser. Le Sage. On dit par métaphore, qu'on *rate* une chose, lorsqu'on l'entreprend, & qu'on n'y réussit pas. Des-Font. On dit d'un homme qui n'a pu obtenir une charge qu'il demandoit, qu'il a *raté* cette charge. Il est du style familier. Acad. Fr.

Virgile orne mieux la raison,
Est plus juste, a plus d'harmonie:
Mais il s'épuise avec Didon,
Et rate *à la fin Lavinie.* Voltaire.

RATHIER. s. m. Nom propre d'homme. *Ratherius.* Les études florissoient alors (au commencement du dixieme siécle) dans l'Abbaye de Lobes, où les Sçavans les plus renommés étoient Scamin, Théoduin & *Rathier* le plus estimé de tous. Fleury. *Hist. Eccl. l.* 54

RATIER. s. m. Terme de mépris, qui signifie un fou, mais d'une folie gaie, un homme léger qui a des imaginations plaisantes, & comme l'on dit, qui a des rats dans la tête. *Stultus, levioris homo cerebri.* De qui me parlez-vous là? C'est un *ratier.* Vous êtes un peu *ratier*, mon ami. Ce mot n'est que du style bien familier. Je ne sçache pas qu'on le dise des femmes au féminin. L'équivoque d'une femme *ratiere*, & d'une *ratiere* machine à prendre des rats, en est apparemment cause. *Ratier* & *Calotin* sont synonymes. Voyez Calotte.

RATIBOR. s. m. Nom propre d'une petite ville avec une ancienne citadelle. *Ratiboria.* Elle est dans la Silésie, sur l'Oder, à onze lieues au-dessus d'Oppelen. *Ratibor* est capitale d'un Duché, ou d'une Principauté qui porte son nom, & qui est entre celles d'Oppelen, de Troppow, de Teschen, & la Baronie de Pless. Maty.

RATIERE. s. f. Petite machine ou piége où l'on attrape les rats en vie par le moyen d'une trape qui se ferme, quand il veut manger un morceau de lard, de noix, ou de quelque autre chose qui la soutient. *Muscipula.*

☞ Ratiere, se dit aussi d'une petite chambre. En France un Seigneur préfere d'être logé dans une *ratiere* chez le Roi, à un appartement commode & magnifique qu'il aura dans son hôtel. Le B. de Pollnitz.

Ratiere, est aussi un terme de Rubanier, qui signifie le métier dont le Rubanier se sert pour faire de la ganse. *Jugum taniarium.*

RATIFICATION. s. f. Acte qui approuve celui qui a été fait par un autre en notre nom. *Approbatio, comprobatio.* Quand on n'a traité qu'avec un Procureur, il faut en faire faire la *ratification* par celui au nom duquel il a contracté.

Ratification, signifie aussi confirmation par quelques actes approbatifs ou subséquens de celui que nous avons fait nous-mêmes. *Confirmatio, approbatio, ratificatio.* Une exécution faite par le majeur d'un traité qu'il a fait en minorité vaut une *ratification.* Comment ce pere a-t-il pu obliger ma partie à la *ratification* d'un vœu qui avoit été fait avant l'âge? Le Mait. Le long temps qui s'est écoulé depuis, tient lieu d'une *ratification.*

☞ Ratification. Lettres de *ratification*, sont des lettres du grand Sceau, que l'acquereur d'une rente sur le Roi obtient, à l'effet de purger les hypotheques que son auteur auroit pu avoir constituées sur ladite rente.

RATIFIER. v. act. Approuver un traité, un acte passé par un Procureur en notre nom. *Approbare, ratum habere, comprobare.* Toute procuration porte une promesse de *ratifier*, & d'avoir à gré ce qui sera géré par le Procureur. Une paix n'est point sûre, que les Princes ne l'aient *ratifiée.* Il l'assuroit que Vespasien *ratifieroit* leur accord. Ablanc. Quand un mari oblige sa femme mineure, il promet de la faire *ratifier* après l'âge.

Ratifier, signifie aussi, confirmer. *Confirmare, ratum habere.* Ce contrat a été tacitement *ratifié* par plusieurs actes subséquens & approbatifs. ☞ Vous allez *ratifier* le sacrifice que vous avez fait à Dieu de vos personnes, en entrant dans la Religion. Bouh. *Exhort. T. I. p.* 238.

Ratifié, ée. part. pass. & adj. *Confirmatus, probatus.*

☞ RATILLON. s. m. Petit rat.

Mangeons, dit-il, parlant à son fils Ratillon,
Que de tant épargner ton grand-pere eut raison?

Ces deux vers sont extraits du Nouveau Choix de Piéces en vers, imprimé à Nanci en 1715. & publié par M. Duval, tom. 1. p. 176

RATIN, ou RATIS. s. m. Vieux mot qui signifioit de la fougere. *Filix.*

RATINE. f. f. Espéce d'étoffe de laine qui jette uo poil frifé, qui fert à doubler des habits, & à tenir chaudement. *Paanus laneus*. La *ratine* de Florence eft la plus eftimée. La frife eft une *ratine* groffiere. Le droguet eft une *ratine* moitié fil, & moitié laine.

RATIOCINATION. f. f. (Prononcez Raciocination.) Action par laquelle on exerce la faculté de raifonner. *Ratiocinatio*. La *ratiocinatioa* n'appartient qu'à l'homme, la faculté de tirer une conféqueoce de certains principes.

RATIOCINER. v. n. Terme de Logique. Ufer de fon raifonnement, de fa faculté de raifonner ; faire des argumens, des jugemens. *Ratiocinari, argumentari*. Le Philofophe ne découvre la vérité des propofitions qu'à force de *ratiociner*. Ce mot, non plus que le précédent, n'eft eo ufaga que dans le dogmatique.

RATION. f. f. (Prononcez Racion.) Pitance, part réglée de vivres ou de boiffon, ou de fourage, qu'on donne à des foldats, on à des matelots, pour vivre & fubfifter chaqua jour. *Rata portio*. Les *rations* de pain font réglées pour l'Infanterie par le poids du pain de munition. On donne plufieurs *rations* de pain aux Officiers fuivant leur qualité, & l'équipage qu'ils font obligés d'entretenir. On donna aux Cavaliers des *rations* de foin & d'avoine, quand on ne peut pas aller au fourage. On donne à l'équipage d'un navire des *rations* de bifcuit, de légumes & d'eau, à proportion des vivres dont il eft fourni.

Quelques-uns écrivent *racion*, & le font dériver de *racion*, Efpagnol. Mais l'un & l'autre vienoent du Latin *ratio*, & en plufieurs lieux de la mer on dit encore *raifon* ; & quand on l'augmente dans les réjoüiffances, on l'appelle *double raifon*. Cetta *raifon* eft, d'ordinaire, & fur-tout en Portugal, une livre & demie de bifcuit, demi-pot de vin, & un pot d'eau douce par jour, & tous les mois une arrobe ou 31. livres de chair falée, avec quelques poiffons fecs & oignons.

RATIONAL. f. m. Eft, felon Saint Jérôme, une efpéce de vêtement facerdotal que les Hébreux appellent חשן, *hhofchen*, les Grecs λογίον, & les Latins *rationale*, qui eft une petite piéce d'étoffe brodée, de la longueur d'une palme en quarré. Dans le 28ᵉ. chap. de l'*Exode* Dieu ordonne la maniere dont doit être difpofé celui du Grand-Prêtre. Il commande de prendre deux pierres d'onyx, & d'y graver les noms des enfans d'Ifraël, fix fur l'une & fix fur l'autre, pour les mettre des deux côtés de fa chappe. Du Cange dit que c'étoit un double quarré de quatre couleurs & tiffu d'or, qui portoit douze pierres en quatre rangs, qui étoient attachés aux épaules par deux chaînes & deux crochets d'or. Il dit auffi qua les Evêques de la nouvelle Loi ont porté un *rational* ; mais on ne fçait pas comme il étoit fait. Les uns croient qu'il reffembloit à celui des Juifs. D'autres croient que c'étoit fimplement un *pallium*.

Rational. f. m. Eft auffi le titre ou le nom de quelques livres. *Rationale*. Le *Rational* des Offices divins eft un ouvrage de Guillaume Duranti Evêque de Mende. Il l'acheva en 1286. comme il le témoigne lui-même.

Rational. f. m. Nom d'office qui fe trouve dans les Infcriptions anciennes, dans Ammien Marcellin, & d'autres. C'eft la même chofe que Procureur. *Rationalis*. Ce mot fe trouve dans Lampridius en la vie de Sévere Alexandre, ch. 45. fynonyme de *Procurator*. C'étoient les gens d'affaires des Empereurs, leurs intendans ; & quoique Lampridius prétende que les *Rationaux* de la maifon de l'Empereur furent établis par Alexandre Sévere, il eft pourtant sûr qu'il y en avoit déja fous Augufte.

RATIONEL, elle. adj. Terme de Géométrie, qui fe dit des quantités qui ont entre elles quelque raifon, rapport, ou proportion. *Proportionalis, rationalis*. Quand on coupe un triangle par une ligne parallele à un de fes côtés, les parties des lignes coupées font *rationelles* l'une à l'égard de l'autre, comme il eft prouvé au fixieme Livre des Elémens d'Euclide.

En Aftronomie on appelle *Horifon rationel*, ou vrai, un grand cercle que l'on conçoit paffer par le centre da la terre, & qui par conféquent divife le monde en deux parties égales ; l'une fupérieore, & l'autre inférieure. *Horifo rationalis, conceptibilis*. On le nomme *rationel*, parce qu'il ne peut être conçu que par l'entendement.

RATIS. f. m. La fougere. *Grand Atlas*. Borel. *Filix*. On a dit auffi *Ratia*.

☞ Ratis. f. m. Les Bouchers appellent ainfi la graiffe qu'ils ôtent des boyaux des animaux qu'ils tuent, particuliérement des boyaux du bœuf.

☞ Ratis. Poids dont on fe fert pour pefer les diamans à la mine de Soumelpour, dans le royaume de Bengale.

RATISBONE, ou RATISBONNE. f. f. Nom propre d'une ville d'Allemagne. *Ratisbona*, *Ratifpona*, anciennement *Augufta Tiberii*, *Regiaum*, *Regina*, *Regiaa caftra*. Ville du Cercle de Baviere. Elle eft fur le Danube, vis-à-vis de l'embouchore du Régen, dont elle a pris fon nom. Elle eft entre Straubing & Ingolftat, à dix lieues de celle-ci, & à huit de l'autre. *Ratisbone* étoit autrefois capitale de la Baviere ; l'Empereur Fréderic I. la mit l'an 1188. au rang des villes Impériales, & elle eft la premiere de celles du Banc de Souabe. Elle eft grande, bien bâtie, bien fortifiée, & une des plus célebres d'Allemagne, à caufe des dietes de l'Empire qui s'y tiennent ordinairement. Il y a dans cette ville trois Abbayas, celle de Saint Emmeran, & celles du Haut & du Bas Munfter. Maty. *Ratisbone* eft nommée par les Allemands *Regensbourg*, du nom de la riviere de Regens, qui y paffe fous un beau pont de pierre, & fe jette au-deffous de la ville dans le Danube, comme les rivieres de Laber & de Nab s'y mêlent au-deffus de la ville. *Ratisbone* eft l'ancien *Reginum*. Elle a été autrefois foumife aux Rois de Baviere qui y faifoient leur réfidence : mais elle fut déclarée libre par l'Empereur Frederic I. Ce qui n'empêche pas que les Ducs de Baviere n'y partagent le péage avec les bourgeois, fuivant un accord fait entre eux. Elle contient à préfent dans fon enceinte cinq differens états libres de l'Empire, fçavoir l'Evêque, l'Abbé de Saint Emmeran, les Abbeffes, l'une du bas & l'autre du haut Munfter, & la ville. Les Catholiques ont leur exercice da Religion dans l'Eglife Cathédrale & autres, & les Luthériens dans trois Temples qu'ils ont fait bâtir. Les Magiftrats & Officiers de la ville font tous Proteftans, & encore qu'il y ait près de vingt-deux Eglifes Catholiques, il ne s'y trouve pourtant que peu de Bourgeois Catholiques, les Magiftrats ne permettant pas que l'on donne droit de Bourgeoifie à tous les Catholiques qui y demeurent actuellement. Comme catte ville eft grande, belle, & remplie de magnifiques maifons, on l'a choifie depuis plufieurs années pour y tenir les dietes, à caufe de la commodité que beaucoup de Princes & Etats voifins ont d'y faire venir leurs provifions par eau & par terre fans grands frais. Haiss.

L'Evêché de Ratisbone. *Ratisbonenfis Epifcopatus*. C'eft un petit Etat d'Allemagne, enclavé dans le Duché de Baviere, & fitué le long des deux bords du Rhin. Il n'a pas plus de huit lieues du couchant au levant, & d'une ou deux du nord au fud. *Ratisbone* n'en dépend pas, & Werth, réfidence ordinaire de l'Evêque, en eft le lieu principal. L'Evêque de *Ratisbone* poffede quelques terres en Autriche, il eft Prince de l'Empire, & n'eft fuffragant d'aucun Archevêque. Maty.

L'Evêché de *Ratisbone* eft fitué entre l'Aotriche & la Baviere, le long du Danube. Cat Evêché a plus de réputation que de revenu. Il n'a point de places fortes que le beau château de Werth, accompagné d'un grand bourg. Le Prince eft obligé, pour fa confervation, de vivre en bonne intelligence avec les Puiffances qui lui font voifines, fçavoir, avec l'Empereur & l'Electeur de Baviere. L'Evêché de *Ratisbone* porte de gueules à une bande d'argent. Haiss.

RATISSER. v. act. Râcler quelque chofe, en ôter l'ordure ou la premiere furface avec quelque fer plat qui a quelque forme de taillant. *Radere, eradere, vel radula detergere*. On *ratiffe* des navets, des raves, de la régliffe, ou autres racines qu'on veut manger. On *ratiffe* les efcaliers & planchers qui font crottés. On *ratiffe* les fouliers. Les Relieurs *ratiffent* le tan du veau avec la dague. Les Doreurs fur tranche *ratiffent* la tranche & le bout des livres avant que de les dorer. Il y a des inftrumens pour *ratiffer* les allées des jardins où il eft venu de l'herbe. On râcle, on *ratiffe* le dedans des tonneaux. Les Poliffons difent, on vous en *ratiffe*, quand ils veulent refufer une chofe qu'on leur demande, ou qu'on paroît fouhaiter.

Ratissé

Ratissé, ée. part. pass. & adj. *Rasus, abrasus, detersus.*

☞ RATISSÉ. s. m. Terme de Jardinage. Espace ratissé avec soin. Ces grandes piéces plates, & leurs grands *ratissés* dérobent, pour ainsi dire, la place des bosquets. *Jardins de propreté.*

RATISSOIRE. s. f. Instrument avec quoi on ramone les cheminées, avec quoi on ratisse des cours, des planchers, des jardins. *Radula.* C'est un morceau de fer plat, qui a un peu de taillant, & qui est attaché au bout d'un bâton. On met aussi des fers auprès de quelques portes pour y servir de *ratissoires*, & ôter les grosses crottes des souliers.

☞ Ratissoire. s. f. Voyez Rotna.

RATISSURE. s. f. Tout ce que l'on ôte des choses que l'on ratisse. *Strigmenta.* Jettez ces *ratissures.*

RATOIRE. s. f. Vieux mot. Le trou d'un rat; & un cautère. *Gauvin.* Borel. *Muris cavum, receptaculum. Cauterium.*

Ratoire, se dit encore en quelques endroits pour *ratière*, machine à prendre des rats. *Muscipula.*

Ratoire, c'est caustique en Languedoc; de *ruptorium.* Borel.

RATOLFZELL. s. m. Nom propre d'une petite ville du Landgraviat de Nellenbourg en Souabe. *Cella, Ratolfi Cella.* Elle est sur le bord septentrional du lac de Zelle, à quatre lieues de Constance, vers le couchant. Maty.

RATON. s. m. Diminutif de *rat.* Petit *rat. Musculus.*

Raton Se dit aussi par cajolerie & par amitié à un petit enfant. Venez, mon petit *raton*, que je vous baise. On le dit tant des filles que des petits garçons. Quelquefois les Gouvernantes & les Mies disent aussi *ratone* à une petite fille.

Raton, est aussi une espéce de pâtisserie plate faite de pâte avec du fromage ou de la crême cuite, dont les enfans sont fort friands. *Parva scriblita.* Les *ratons* ou petits pâtés. Mascur.

☞ RATOPOLIS. Nom inventé par la Fontaine pour marquer la ville capitale des Rats.

> Ratopolis *étoit bloquée :*
> *On les avoit contraints de partir sans argent,*
> *Attendu l'état indigent*
> *De la République attaquée.*
> Part. 3. Liv. 1. Fab. 3.

RATTACHER. v. act. & rédupl. Attacher une chose de nouveau. *Revincire, religare, connectere.* Il faut *rattacher* cette porte & cette fenêtre qui sont tombées. *Rattacher* ses chausses, ses bas, ses jarretiéres. On a *rattaché* un mineur à la face de ce bastion.

Rattacher, se dit figurément en choses morales. *Incumbere iterùm, vel studia resumere.* Quand cet homme s'est *rattaché* à l'étude, il ne s'en peut retirer. Cet homme s'est *rattaché* au service de cette Dame, il ne la peut plus quitter.

Rattaché, ée. part. pass. & adj. *Rejunctus, revinctus, religatus.*

☞ RATTARS. s. m. pl. Mot Persan qui signifie Commis des Doüanes, & quelquefois Gardes établis sur les grands chemins pour la sûreté des Voyageurs & des Marchands.

RATTEINDRE. v. act. Attraper quelqu'un qui a gagné les devans, qui est parti le premier. *Iterato assequi.* On a fait partir un second courrier avec charge de *ratteindre* le premier pour lui porter un contre-ordre. Ce Poëte s'est élevé si haut, que ceux qui courront après lui auront de la peine à le *ratteindre.* Ce mot ne se trouve point ailleurs.

Ratteint, einte. part. pass. & adj. *Iterum deprehensus, prehensus.*

RATTELER. Voyez Réatteler.

RATTELOU. Plante. Voyez Aristoloche.

RATTENBEY, ou RUNDNEBY. s. m. Nom propre d'une petite ville de Danemark. *Rundra.* Elle est située sur la côte occidentale de l'Île de Bornholm. Maty.

RATTENDRIR. v. act. Faire devenir tendre. *Mollefacere.* C'est la même chose qu'*attendrir*, & se dit tant au propre qu'au figuré. *Rattendrir* de la viande; *rattendrir* le cœur. Quelque dur qu'il soit, il s'est *rattendri* à la vûe de ma misere. Ce mot n'est point dans les autres Dictionnaires.

Rattendri, ie. part. pass. & adj. *Mollefactus.*

RATTEPENADE. s. f. *Sorex pennatus.* C'est-à-dire, Rat qui a des ailes. C'est la même chose que Chauve-souris. Voyez ce mot.

RATTISER. v. act. Raccommoder le feu, remettre les tisons l'un auprès de l'autre pour les faire mieux brûler. *Iterùm ignem colligere, struere.* Les rêveurs qui sont auprès du feu ne font que le détiser & le *rattiser.* Ce mot ne se trouve point dans aucun autre Dictionnaire, ni au propre, ni au figuré.

Rattiser, se dit figurément en Morale. Quand un Amant revoit la personne qu'il a aimée, cela *rattise* le feu de sa concupiscence. *Suscitat, excitat, innovat iterùm.* Les Princes brouillons *rattisent* le feu de la sédition, tâchent à le rallumer.

Rattisé, ée. part. pass. & adj. *Renovatus, excitatus.*

RATTONEAU. s. m. Nom propre d'une île qu'on nomme autrement l'Île de S. Étienne. *Rattonea*, ou *Insula Sancti Stephani.* C'est une petite île de la Provence. Elle est à une lieue de Marseille, & n'a rien de considérable que le fort de *Rattoneau*, bâti pour la sûreté de la rade de Marseille, de même que le château d'If. Maty.

RATTRAPER. v. act. Courir après quelqu'un pour le rejoindre, ou le saisir. *Iteratò assequi, deprehendere.* Un criminel qui se sauve par la poste, est bientôt *rattrapé.* Il a *rattrapé* la balle au bond. Un Courrier qui a trois postes d'avance, ne laisse pas d'être *rattrapé* par un second.

Rattraper, signifie aussi, Regagner, reprendre. *Resumere, iterum accipere, recuperare.* On avoit enlevé à ce Gentilhomme ses bestiaux, mais il en a *rattrapé* la meilleure partie. Il a *rattrapé* aujourd'hui l'argent qu'il avoit perdu hier. Il s'étoit sauvé des mains des Sergens, mais à la fin ils l'ont *rattrapé.* Ce bon mot étoit échappé de ma memoire, mais enfin je l'ai *rattrapé.*

Rattraper, signifie aussi, Tromper celui qui nous a trompés. *Fallentem fallere.* Il m'a attrapé pour cette fois, mais je le *rattraperai* en une autre occasion. Si on m'y *rattrape*, je veux qu'on me pende.

Rattrapé, ée. part. pass. & adj. *Recuperatus, resumtus.*

RATURE. s. f. Trait de plume qui efface quelques mots, lignes, ou pages d'un écrit. *Litura.* Les Notaires sont obligés de faire parapher par les Parties les *ratures* qui se font dans les minutes des contrats, compter toutes les lignes de *ratures.* Les *ratures* qu'on fait sur le parchemin avec le canif, sont fort suspectes. Un Auteur ne sçauroit faire trop de *ratures*, de corrections, quand il compose un Ouvrage. On appelle aussi *ratures*, les raclures de parchemin, ce qu'on ôte des peaux, quand on les prépare.

☞ Ce mot vient de *Litura*, ou bien plûtôt de *radiatura*, comme forteresse de *fortalicium*, doüaire de *dotalicium. Valesiana, p.* 189. Voyez *Liture.* Ménage, dans son Étymologique, prétend que doüaire vient de *dotarium. Dotarium, doarium, doüaire.* Caseneuve le croit aussi.

Rature, se dit aussi parmi les Potiers d'étain, d'une petite bande d'étain en forme de ruban étroit & délié qu'on appelle nompareille, & que le crochet enleve lorsqu'on tourne l'étain sur la roue. *Corrasura.* Les Potiers d'étain refondent leurs *ratures.*

RATURER. v. act. Faire des ratures, effacer. *Delere, liturare.* Les Actes qu'on a *raturés*, ne font point de foi en Justice.

Raturer, signifie aussi, Préparer les peaux de parchemin; ôter des peaux ce qu'elles ont de superfluités, en les râclant plusieurs fois avec des fers faits exprès. *Pelles eradere.*

Raturé, ée. part. pass. & adj. *Erasus, deletus.*

☞ RATZE. s. f. Petite monnoie de billon, c'est-à-dire, de cuivre allié d'un peu d'argent, qui se fabrique en quelques villes des Cantons Suisses, ou de leurs Alliés.

RATZEBOURG. s. m. Nom propre d'une ville capitale de la Principauté de *Ratzebourg* en Basse-Saxe. *Raceburgum, Ratzeburgum.* Elle est enclavée dans le Duché de Lawembourg, & située dans un petit lac, entre la ville de Lawembourg & celle de Lubeck, à cinq lieues

de la premiére, & à quatre de la derniére. *Ratzebourg* est défendu par un bon château, qui eppartenoit eu Duc de Lawembourg, avec une partie de la ville, le reste appartenoit au Duc de Swerin. Après la mort du dernier Duc de Lawembourg, errivée l'an 1689. le Duc de Zell s'empara de cette ville, & la fit fortifier; mais l'an 1693. le Roi de Danemark l'obliges à démolir les nouvelles forrifications, eprès l'evoir bombardée, & presque ruinée. MATY.

La Principauté de RATZEBOURG. *Raceburgensis*, *Ratzeburgensis Principatus*. C'est un petit État de la Basse-Saxe, renfermé dans le Duché de Lawembourg. C'étoit autrefois un Évêché suffragant de Brême, il fut enrichi des biens des Comtes de *Ratzebourg* : eprès la mort de Godescal de *Ratzebourg* son Evêque, & le dernier de sa Maison, Christophle de Meckelbourg son 30[e] Évêque y inrroduisir la Confession d'Ausbourg, & il fut enfin sécularisé, & cédé avec le titre de Principauté par la paix de Westphalie, eux Ducs de Meckelbourg-Swerin. La ville de *Ratzebourg* n'en dépend qu'en partie. MATY.

R A V.

RAV. Voyez RAF.

RAVA. s. f. Nom propre d'une ville de la Grande Pologne, située sur la petite riviere de Rava, environ à vingt lieues de Warsovie, du côté du couchant. *Rava* est toute bâtie de bois, & défendue per une assez bonne citadelle. Elle est Capitale du Palatinat qui porte son nom, & qui est entre celui de Lencici & la Masovie. MATY.

RAVAGE. s. m. Dégât, grand désordre qui se fait par violence. *Populatio*, *depopulatio*, *grassatio*. Les torrens, les ouragans onr fair de grends *ravages* dans cette campagne. Les Soldats & les Sergens font des *ravages* partout où ils passent. Faire le *ravage* dans une Province. VAUG.

RAVAGE, s'emploie aussi figurément. *Exterminium*. L'intérêt est un monstre qui fait bien du *ravage* dans le monde. PAT. Le Saint gemissoit au simple récit des *ravages* que causoit l'hérésie naissante. FLÉCH. La petite vérole fait de tristes *ravages* sur un beau visage. M. SCUD.

RAVAGER. v. act. Feire un grand dégât, piller, ruiner, désoler. *Depopulari*, *vastare*, *devastare*. Un passage de gens de guerre *ravage* toure une Province. *Ravager* les terres de l'ennemi. ABLANC. Attila *ravageoit* les peuples indéfendus, pour donner de la terreur aux autres, & tirer un tribut de leur épouvente. CORN. Un goinfre *ravage* toute une table, y met tous les plets en désordre. *Verare*. On l'a dit du dégât que font les rats. *Traduction de la Batrachomyomachie*.

> *Entamer un jambon*, ravager *une assiette*. BOYVIN.

RAVAGER. L'Auteur des Nouvelles Remarques sur Veugelas, fait ce verbe eussi neutre, & dit qu'on peut quelquefois écrire. L'ennemi est venu *ravager* sur nos terres. Il faut que cela se fasse rerement, & evec circonspection.

RAVAGÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Vastatus*, *devastatus*.

RAVALEMENT. s. m. Ce mor n'a d'usage au propre qu'en parlant d'un mur euquel on a donné sa perfection en le ravalant. *Humilitas*, *depressio* Il e coûté ranr pour le *ravalement* de ce mur. C'est eussi dans des pilastres, & corps de maçonnerie ou de menuiserie, un petit renfoncement simple ou bordé d'une baguette ou d'un talon. DAVILER.

C'est aussi un terme de Marine, qui signifie un des retranchemens qu'on fait sur le haut du derriére de quelques vaisseaux, pour y mettre des Mousquetaires. OZAN.

☞ On appelle Clavessin à *ravalement*, un Clavessin qui e plus de touches que les Clavessins ordinaires. ACAD. FRANÇ.

RAVALEMENT, se dit au figuré pour abaissement; ection par lequelle on ravale, on méprise quelqu'un. *Abjectio*, *demissio*, *depressio*. Beaucoup de gens croient établir leur réputation par le *ravalement* & le mépris de leurs rivaux.

RAVALER. v. act. & rédupl. Retirer en-dedans de le gorge, en-dedans du gosier; evaler une seconde fois. *Denuò sorbere*. *Ravaler* un crachat. Sa médecine lui est revenue à la bouche; mais il l'e *ravalée*. Les animaux qui ruminent *ravalent* l'herbe qu'ils ont remâchée.

RAVALER, se dit figurément en Morale. Il m'est venu un bon mot sur les lévres : mais comme il étoit trop piquant, je l'ai *ravalé*. *Servare*. Si ce brave sçair que vous eyez tenu de lui ces discours, il vous les fera bien *ravaler*. Il est bas.

RAVALER, signifie aussi, Mettre plus bas. *Deprimere*, *remittere*. Il faur *ravaler* cette tapisserie, elle est attachée trop haut. Ces bas ont cette incommodité, qu'ils se *ravalent* toujours.

☞ RAVALER. Terme de Doreur sur métal. On eppelle *Ravaler* l'or & l'argent, la façon qu'on donne à chaque couche de feuilles de ces méteux, en les étendent avec le brunissoir de fer sur la piéce qu'on dore, avant de la merrre eu feu.

RAVALER, neutre, signifie, Décroître. *Decrescere*, *minuere*. La riviere étoit fort grosse : mais elle *ravale* tous les jours, elle diminue.

RAVALER, neutre, signifie encore, Ramender, diminuer de prix. *Minuere*, *remittere*. Le bled *ravale* tous les jours au marché. La montre des vignes est belle, & le vin doit *ravaler* de prix.

RAVALER, se dit eussi figurément en ce sens, pour dire, Baisser, diminuer de prix. *Laxare*, *relaxare*.

> *Avecque ce défaut si digne de mépris,*
> *Votre beauté s'efface, &* revale *de prix.*

RAVALER, au figuré est aussi actif, & signifie, Avilir, déprimer, diminuer le mérire de quelqu'un. *Contemnere*, *aspernari*. Vous avez forr élevé la capacité de ce Dorteur : mais un autre l'a bien *ravalée*. Les riches ne cessoient de *ravaler* ce Prince à cause de sa pauvreté. VAUG. Un envieux *ravale* toujours le gloire des belles ections. La doctrine est bien *ravalée*. SCAR.

RAVALER, signifie eussi, S'humilier, s'ebbaisser. *Abjicere*, *se deprimere*. JESUS-CHRIST s'est *ravalé* jusqu'à prendre la figure d'un homme. *Exinanivit*. Il e dit que plus un homme se *ravaleroit*, & plus il seroit exalré. Je ne puis m'imaginer que des pensées occupées à faire le partage de la gloire, se soient *ravalées* jusqu'à moi. VOIT. Est-il vrei que vos bontés jusqu'à mon néant daignent se *ravaler* ? MOL.

RAVALER, en rermes de Maçonnerie, se dit de la derniére façon qu'on donne à un mur, soit qu'on le regrette avec la ripe, s'il est de pierre; soit qu'on y donne un dernier enduit, evec ornemens, s'il est de moilon, ou de plâtre. *Parietem arenato obducere*. C'est faire un enduit sur un mur de moilon, & y observer des champs, naissances, & tebles de plâtre ou crépi; ou repasser avec la laie ou la ripe une façade de pierre, ce qui s'appelle aussi, Feire un ravalement, parce qu'on commence cette façon par en haut, & qu'on la finit par en bas en *ravalant*. DAVILER.

Plusieurs Ouvriers en cuir disent aussi, qu'ils le *ravalent* lorsqu'ils le ratissent, qu'ils le rendent moins épais.

RAVALER, est eussi un terme de Jardinier, qui se dir des arbres, & qui signifie, les rendre plus courts & plus bas qu'ils n'étoient en les raillant. *Putare*, *rescindere*. Il faut *ravaler* cet arbre. LA QUINT.

RAVALÉ, ÉE, part. pass. adj. *Abjectus*, *obductus*.

☞ RAVATIN. s. m. Oiseau. Lescale dit netrement qu'il ne sçait ce que c'est que le *Lybius*. Cependant Fougeroles qui e traduir le Théâtre de Bodin, le nomme *Ravatin*. Il faudroit sçavoir quel est au Dauphiné l'oiseau qu'il appelle einsi. *La Chambre Disc. de l'Amitié & de la Haine des Animaux*, in-8°. 1667. p. 228.

RAVAUDAGE. s. m. Racoutrement de quelque vieille besogne. Ces bas, ces habits ne valent pas le *ravaudage*.

RAVAUDER. v. act. Racoutrer de vieux bas, ou de vieux habirs ou linges. *Vestes resarcire*, *interpolare*.

RAVAUDER, signifie aussi, S'occuper à des choses inutiles ou de néant. *Futilibus negotiis*, *vel nugis detineri*. On ne sçait ce que fait cerre femme, elle ne fait tous les jours que *ravauder*. Il est neutre en ce sens.

RAVAUDER, signifie eussi, Maltraiter de parole. *Objurgare*, *lædere*,

lædere, verbis contumeliosis afficere. Je le *ravauderai* bien. Je l'ai *ravaudé* comme il faut.

On dit aussi, qu'un homme vient *ravauder* aux oreilles de quelqu'un; pour dire, qu'il vient lui rompre la tête, lui faire des discours impertinens. *Aures obtundere.* Il est bas dans toutes ces significations.

RAVAUDERIES. s. f. Choses de nulle considération. *Res nullius momenti, pretii.* Il n'y a dans son cabinet, dans ses meubles, que des *ravauderies*, des choses de peu de prix. Il m'est venu conter mille *ravauderies*, à quoi je n'ai point prêté l'oreille.

RAVAUDEUR, euse. s. m. & f. Qui recoutre, qui raccommode des bas. *Sarcinator, interpolator, sarcinatrix, interpolatrix.* Les *Ravaudeurs* & Savetiers se tiennent d'ordinaire au coin des ruës. Dans la Batrachomyomachie traduite en vers François, Minerve se plaint à Jupiter que les rats ont tout rongé les ornemens de son temple, & ajoûte :

Ce n'est pas encor tout, pour comble d'infortune,
Un Ravaudeur *fâcheux me presse & m'importune;*
Et me parlant déja d'injustes intérêts,
Me fait monter trop haut & sa peine & ses frais.
Boivin.

Dans l'usage ordinaire nous prononçons souvent en *eux*, les mots qui se terminent en *eur*. *Ravaudeux* pour *Ravaudeur*. C'est de-là que pour le Rébus de *Ravaudeur*, on a mis dans le plat d'une balance un rat, & dans l'autre deux rats, qui ne pésent pas plus que celui qui est seul de l'autre côté; la balance demeurant en équilibre. C'est *Rat-vaut-deux*, un rat qui en vaut deux.

☞ Ravaudeur. Il se dit figurément d'un homme qui aime à tracasser. Ne prenez pas garde à ce qu'il vous dit, c'est un *ravaudeur*. Il est bas. Acad. Fr.

RAVAUX. s. m. plur. Terme de Chasse, qui se dit des grandes perches garnies de branches, qui servent à abattre les oiseaux, que d'autres Chasseurs qui sont de l'autre côté des haies font partir, quand on chasse au feu. *Longurius venaticus.*

RAUBE. s. f. Vieux mot qui vient de *raupa*, robe : En Languedoc robe, *unde rauba*, c'est-à-dire, dérober. Borel.

☞ RAUCITÉ. s. f. Rudesse, âpreté de voix. La *raucité* de la voix est désagréable, & blesse l'oreille.

RAUCOURT. s. m. C'est une drogue qui sert aux Teinturiers *Raucurium granum, vel raucurius color.* Les orangers sont teints de pur *raucourt* avec un petit brin de brésil.

☞ RAUCOURT. s. m. Souveraineté de France dans la Champagne aux Frontieres de cette Province.

☞ RAUDEN. s. m. Petite Ville d'Allemagne dans la Silésie, au bord d'une petite riviere, au voisinage de Glocow.

RAVE. s. f. Plante qui pousse des feuilles oblongues, amples, couchées sur la terre, de couleur verte-brune, rudes au toucher, découpées presque jusqu'à la côte. Il s'éleve une d'entre-elles tige à la hauteur d'un homme. Ses fleurs sont petites, jaunes, composées de quatre feuilles disposées en croix. Il leur succéde des siliques qui renferment des semences presque rondes, rougeâtres. Sa racine est tubéreuse, charnue, ronde, grosse quelquefois comme la tête d'un enfant, quelquefois plus grosse, & quelquefois plus petite, de couleur verte ou blanche, ou rouge, ou noirâtre par dehors. En Latin *Rapa sativa rotunda.* C. Baun. Il y a une autre espéce de *rave* qui ne differe de la précédente qu'en ce que sa racine est de figure oblongue, & qu'elle a un goût plus délicat. En Latin *Rapa sativa oblonga, seu femina.* In. Matthiole dit qu'il a vû des *raves* qui pesoient trente livres, & même cent en quelques lieux. L'Histoire des Incas nous assure qu'il s'est trouvé au Pérou dans la vallée de Cusapa, une si prodigieuse *rave*, qu'il fallut atracher cinq chevaux au bout de ses feuilles pour la transporter d'un lieu en un autre. Sa tige avoit deux aunes & demie de long, & à peine un homme pouvoit l'embrasser; elle étoit cependant fort tendre, & plusieurs personnes en mangerent. On mange des *raves* à déjeuner, quand elles sont tendres. On ne fait point état des *raves* cordées, quand elles ont une partie dure au milieu.

On dit d'un mets qui n'a pas le goût fort relevé, qu'il n'a non plus de goût qu'une *rave*. On dit aussi d'une chose que l'on meprise, je n'en donnerois pas une *rave*.

Ce mot vient du Latin *rapa*. Selon Borel il s'est dit pour *rase*, de *raphanus*. A Paris on prononce souvent l'*s* pour l'*v*, comme en ce mot *safetier*, pour *savetier*.

RAVÉ, RAVEL. Voyez Rewel.

RAVELIN. s. m. Terme de Fortification. Sa premiere signification étoit un bastion plat, posé au milieu d'une courtine. Depuis on en a fait une piéce détachée qui a seulement deux faces, & on lui a ôté les flancs. *Inter duas turres propugnaculum, vel semilunare munimentum.* ☞ Quoique dans l'usage on confonde assez communément le *ravelin* avec la demi-lune, il y a cependant une différence réelle entre l'un & l'autre. Ce qui en fait la différence, c'est que la fortification qu'on nomme demi-lune, est réellement en forme de demi-lune, du côté de sa gorge qui regarde toujours la place; au lieu que le *ravelin* forme de ce même côté un angle obtus, & il n'a point de flancs. Il sert à flanquer les faces des bastions. Il y a des *ravelins* doubles qui se défendent l'un l'autre, quand ils sont sur une même courtine; & on les appelle *ravelins doublés*, quand il y a une courtine qui les joint.

RAVELLO. s. m. Nom propre d'une ville du royaume de Naples, située dans la Principauté citérieure, à trois lieues de Salerne, vers le couchant. *Ravellum, Rabellum. Ravello* a un Evêché suffragant de Salerne; son diocése étoit renfermé dans les murailles de la ville. Mais l'an 1603. on l'étendit, en lui unissant l'Evêché de Scala. Maty.

☞ RAVENELLE. s. f. Fleur jaune qui vient au printemps. Il y en a de double dans les jardins, & d'autre qui croît d'elle-même sur les murailles. Il y a aussi une fleur qui vient dans les champs parmi les blés, & qui est blanche, qu'on appelle *ravenelle*.

RAVENICZEN. Voyez Vendens.

RAVENNE. s. f. Nom propre d'une ville de l'Etat de l'Eglise en Italie. *Ravenna.* Elle est archiépiscopale, capitale de la Romagne, & située à l'embouchure du Montone dans le golfe de Venise, à quinze lieues de Boulogne vers le levant. *Ravenne* est fort ancienne, les Italiens la nomment pour cette raison *Ravenna Antiqua.* Elle a été autrefois fort célebre : les Exarques, c'est-à-dire, les Gouverneurs des Empereurs de Constantinople en Italie, y faisoient leur résidence, delà vient que ce Gouverneur portoit le nom d'Exarque de *Ravenne.* Elle avoit un bon port, qui est maintenant si fort rempli de sable, que la ville se trouve à trois milles de la mer. On voit hors des murs de *Ravenne* le mausolée qu'Amalasonthe fit ériger pour son pere Théodoric roi des Ostrogoths. Ce mausolée a ceci de singulier, qu'il est couvert par une seule pierre taillée en coupe renversée, & qui a trente-huit pieds de diamétre, & quinze d'épaisseur. *Misson.* Maty.

L'Exarchat de Ravenne. *Exarchatus Ravennas.* C'étoit autrefois une grande contrée d'Italie, qui demeura aux Grecs dans le temps de la décadence de leur Empire. Ils y tenoient un Gouverneur qu'ils appelloient Exarque; & parce qu'il faisoit sa résidence à *Ravenne*, on nomma ce pays l'Exarchat de *Ravenne.* Il renfermoit l'Æmilie & les villes de *Ravenne*, Bobbio, Cæsena, Forlimpopoli, Forli, Fayence, Imola, Boulogne, Ferrare, Comachio, Adria & Gabellum, avec leurs territoires. Ainsi cet Exarchat contenoit la Romagne, prise dans sa plus grande étendue. On y joignoit quelquefois la Pentapole, dont les principales villes étoient Rimini, Pisauro, Fano, Ancone & Osimo. Les Lombards enleverent ces pays aux Grecs : Pepin, roi de France, les prit aux Lombards, & les donna l'an 753. aux Papes qui les possedent encore.

RAVENNOISE, ou CHAPELLE. Terme de Fleuriste, Tulipe rouge, colombin & blanc. Morin.

☞ RAVENSARA. s. m. Nom que les habitans de l'île de Madagascar donnent à l'arbre qui produit la canelle girofflée.

RAVENSBERG. s. m. Nom propre d'un bourg avec un château. *Ravensberga.* Il est situé dans le Comté qui porte son nom, à quatre lieues d'Herworden, vers le couchant. Maty.

Le Comté de Ravensberg, *Ravensbergensis Comitatus.* C'est

C'eſt une des provinces de la ſucceſſion de Clêves & de Juliers. Elle appartiens à l'Electeur de Brandebourg; & elle eſt ſituée dans le Cercle de Weſtphalie, entre les Evêchés de Munſter & d'Oſnabrug, la Principauté de Minden & les Comtés de Schwenbourg, de Lippe, de Ritberg & de Teckelbourg. Sa longueur eſt environ de quatorze lieues, & ſa largeur moyenne de cinq. Ses lieux principaux ſont Bileſeld capitale, Halle, Herwolde & Ravenbourg qui lui donne le nom. Maty.

Ravensbourg, Ravenspurg. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cercla de Souabe, ſituée ſur une petite riviere, à ſix lieues de Lindaw, du côté du nord. *Ravenſpurgum*. Cette ville eſt bien bâtie; ſes édifices publics ſont fort beaux. Elle eſt impériale & libre; & ſon gouvernement eſt partagé entre les Catholiques Romains & les Proteſtans. Maty.

RAVERIN. ſ. m. Nom propre d'homme. Saint *Raverin* Evêque de Seès avoit été Moine ſous Saint Vandrille. Robert de Langres le nomme *Raverenus*; Meſſieurs de Sainte Marthe, *Raverennus*, & le Breviaire de Seèt au 3e. Février *Raverinus*. Chast. *Martyr. T. I. p.* 820.

☞ RAVES. ſ. pl. Œufs de certains poiſſons de mer, dont on ſe ſert pour la pêche des Sardines.

☞ RAVESTANS. ſ. m. pl. Eſpéces de paniers dont on ſe ſert dans les verreries, pour mettre en dépôt les plats da verre au ſortir du four à cuire, juſqu'à ce qu'on les empaille dans les paniers où on les met pour les tranſporter.

RAVESTEIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec une petite Seigneurie de même nom, qui appartient à la Maiſon de Neubourg. *Raveſtinum*. Ce pays eſt enclavé dans le Brabant Hollandois; & la ville, dont les Hollandois ont la garde, eſt ſur la Meuſe, à deux lieues au-deſſous de Grâve. Maty.

RAVESTIR. v. act. Terme de Coutume. *Raveſtir* l'un l'autre. Se faire une donation mutuelle. *Donare ſibi mutuò.*

RAVESTISSEMENT. ſ. m. Terme de Coutume. Donation mutuelle paſſée pardevant Loi. *Donatio mutua facta coram Judice.* On dit *raveſtiſſement* d'héritages; *raveſtiſſement* entre deux conjoints. *Raveſtiſſement* de ſang eſt un droit par lequel le ſurvivant des conjoints joüit en uſufruit de la moitié des héritages cotiers ou mainfermes de ſes enfant. Ce droit n'a lieu qu'en premier & noble mariage, & ne dure que tant que les enfans qui en ſont venus ſont vivans. Voyez le Commentaira de Des Jaunaux ſur la Coutume de Cambrai, Tit. IX. & le Gloſſaire de M. De Lauriere.

☞ RAVET. ſ. m. Petit inſecte ſemblable à un hanneton dépouillé de ſes plus dures ailes, mais qui eſt un peu plus plat & plus tendre. Il y en a una granda quantité dans les Antilles, & ſur-tout dans l'Ile de la Guadeloupe. Ces animaux ſe gliſſent dans les coffres, où ils rongent tout ce qu'ils peuvent attraper, da même que ſont les rats; ce qui leur a fait donner le nom de *ravets*. Ils épargnent ſeulement les étoffes de ſoie & de coton. Ils ſont ſi incommodes, que les Inſulaires ſe gardent bien de tuer leurs araignées, quoiqu'elles ſoient dans ce pays là d'une groſſeur extraordinaire, parce qu'elles mangent les *ravets*, qui volant le jour & la nuit ſe prennent tôt ou tard dans leurs filets, comme les mouches ſe prennent dans les toiles de nos araignées ordinaires.

RAVIÉRE. ſ. f. Champ ou terre plantée de raves. *Rapina.*

☞ RAVIÉRES. ſ. f. Petite ville de France dans la Champagne, au diocèſe de Langres.

☞ RAVIGOTE. ſ. f. Sauca verte avec de l'échalote & d'autres ingrédiens. Le P. Du Cerceau Jéſuite a fait ſur deux ſeules rimes, l'une en *as*, & l'autre en *ote*, une Piéce de ſoixante-trois vers, intitulée, *La Ravigote.* Elle eſt imprimée dans la Mercure de Juillet 1720. p. 43. & dans les Poëſies du P. Du Cerceau, in-8°. 1726. p. 384.

RAVIGOTER. v. act. Terme populaire & burleſque qui ſignifie, Redonner de la vigueur. *Reficere, recreare.* Ce pauvre homme mouroit de faim, je lui ai fait faire un bon repas qui l'a tout *ravigoté.* J'étois tranſi de froid, j'ai brûlé un fagot qui m'a tout *ravigoté.*

Ravigoté, ée. part. paſſ. & adj. *Refectus, recreatus.*

☞ RAVIGOURER, ou REVIGOURER. Rajeunir, rendre la vigueur.

Et fait revigourer leur vûe.
Rom. de la Roſe, v. 21493. Gloſſ. du même Roman.

Nicot écrit auſſi *revigourer*. *Ravigourer* eſt dans le Dictionnaire de Pomey. Ces deux mots ſont vieux & abandonnés à la Province. *Ravigoter*, qui a la même ſignification, ſe trouve dans les nouveaux Dictionnaires. Il eſt qualifié de bas dans celui de l'Académie.

RAVILIR. v. act. Abaiſſer, rendre vil & mépriſable. *In contemtionem iterùm adducere, abjicere, deprimere.* La pauvreté des Auteurs *ravilit* les lettres, les beaux Arts. Vous ne ſçauriez croire combien la Chevalerie eſt *ravilie.* Voit. Il n'y a rien qui *raviliſſe* tant un Gentilhomme que la lâcheté & l'avarice. Les Courtiſans ſe *raviliſſent* en flatant les vices des Princes. Un Magiſtrat *ravilit* ſa dignité, quand il ne ſçait pas ſoutenir ſon rang, exercer dignement ſa charge. L'humilité Chrétienne abaiſſe les gens, mais elle ne les *ravilit* pas.

Ravili, ie. part. paſſ. & adj. *Abjectus, depreſſus, in contemtum adductus.* Les noms de Sophiſte, de Pédant, étoient autrefois honorables, maintenant ils ſont fort *ravilis.*

RAVIN. ſ. m. Foſſe, chemin creux cavé par la chûte des eaux. *Foſſa concava, vel aquarum receptaculum.* On ſe ſert de *ravins* qu'on trouve tout creuſés pour faira des tranchées, des lignes, des défenſes, ou des approches contre l'ennemi.

RAVINE. ſ. f. Pluie orageuſe & violente, qui eſt ordinairement cauſe des torrens. *Inundatio, exundatio, eluvio.* Les *ravines* arrivent plutôt en été qu'en hiver. Il eſt venu une *ravine* qui a emporté tous les foins qui étoient fauchés dans les prés, toutes les gerbes qui étoient liées dans ce champ. Les chemins étoient tout rompus des torrens & des *ravines.* Vaug.

Ravine, ſe prend auſſi pour un chemin creuſé par les torrens & par les *ravines. Via imbribus excavata.* Il plaça ſes troupes dans une *ravine.* Hist. de Louis XIV. Il faut paſſer une *ravine.* L'Acad.

RAVIR. v. act. Prendre, emporter quelque choſe violemment. Les aigles *raviſſent*, enlévent le gibier. Les loups *raviſſent*, emportent les moutons. Les ſoldats *raviſſent*, enlévent le bien du payſan. Ce jeune homme a *ravi* l'honneur à cette fille. La mort lui a ravi ce qu'elle avoit de plus cher. Falloit-il que je lui *raviſſe* ce frere, qui étoit toute ſa conſolation! Vaug. Il n'a pas tenu à toi que tu ne m'aies *ravi* cette gloire. Id. L'injure du temps lui a *ravi* ſes appas. God. Céſar *ravit* la liberté aux Romains. Abl. On m'a *ravi* mon plus cher eſpoir. Racine.

Ce mot vient du Latin *rapere.*

Ravir, ſe dit plus particuliérement des perſonnes qu'on enléve pour les retenir captives, ou pour en abuſer. *Rapere.* Ariadne fut *ravie* & enlevée par Théſée. On fit accroire aux Romains que Romulus avoit été *ravi* au ciel. S. Paul fut *ravi* juſqu'au troiſiéme ciel. Les Corſaires ont *ravi*, ont enlevé un grand nombre d'eſclaves.

Ravir, ſignifie quelquefois ſimplement, Ôter, arracher. *Auferre.* J'avois pris ce livre pour lire, il me l'a *ravi*, arraché d'entre les mains. Ce Procureur a *ravi* cette pratique à ſon confrere. Ce Marchand a *ravi* cette chalandiſe à ſon voiſin.

Ravir, ſe dit auſſi des paſſions violentes qui charment & troublent agréablement l'eſprit, & ſuſpendent les fonctions des ſens, & particuliérement de la joie, de l'étonnement & de l'admiration. *Exultare, triumphare gaudio.* Les Saints ont été ſouvent *ravis* en extaſe. *A ſenſibus abduci, avocari.* On eſt *ravi* d'admiration, quand on médite ſur les grandeurs de Dieu & les merveilles de la nature. La beauté *ravit* les cœurs. On eſt *ravi* de joie quand on poſſede ce qu'on aime. On le dit quelquefois des paſſions médiocres. Si vous faites cela, j'en ſerai *ravi*, c'eſt-à-dire, j'en ſerai content. Je ſuis *ravi* que mes vers ne vous aient pas déplu. Voit. Ô nompareil Amant, dont mon ame eſt *ravie.* God.

A Ravir. Façon de parler adverbiale, qui exprime la beauté, la perfection d'une choſe. Cette fille eſt belle à *ravir*; elle chante à *ravir*. Ce Poëte fait des vers à *ravir*.

Cet

Cet Orateur parle, écrit à *ravir*. *Hujus Oratoris oratio me abripit.*

☞ RAVIRER. v. act. *Ravirer* le feu, c'est le rendre plus vif. *Ravirer* le cuivre, c'est le râper, le limer pour le rendre propre à recevoir la soudure. *Diction. des Arts.* 1731.

RAVISER. v. act. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Changer de sentiment, d'opinion, d'avis. *Sententiam mutare.* J'avois fait cette proposition un peu à la hâte, mais après quelque réflexion je me suis *ravisé*, j'ai changé d'avis.

On dit proverbialement, qu'il s'est *ravisé* en mangeant sa soupe, quand quelqu'un s'est dédit d'une chose qu'il avoit promise.

Ravisé, ée. part. pass. & adj. *Mutatus, immutatus sententiâ, opinione.*

RAVISSANT, ante. adj. Qui enleve par force. *Rapax.* Gardez-vous de ces faux Prophétes, qui paroissent des agneaux, & qui sont des loups *ravissans. Lupi rapaces.*

En termes de Blason on appelle un lion *ravissant*, lorsqu'il est rampant, & un loup *ravissant*, lorsqu'il porte sa proie. On le dit aussi des choses qui causent de l'admiration, de la joie, de l'étonnement. Cette beauté est *ravissante*, & charme tout le monde. Cet ouvrage est *ravissant* & merveilleux. *Mirificus.*

On le dit quelquefois dans le style familier, & en parlant d'un homme agréable & réjouissant. Cet homme est *ravissant. Jucundus, facetus, admirabilis.* Il est d'une humeur *ravissante*. L'Acad. Il se dit aussi quelquefois par mépris, & quand on veut marquer qu'on n'est pas content. Cela est *ravissant*, pour dire, est ridicule.

RAVISSEMENT. s. m. Enlévement. *Raptus, raptio.* Le *ravissement* se punit de mort. Le *ravissement* des Sabines, d'Ariadne. Voyez Rapt. ☞ On s'est servi de ce mot en parlant d'Elie qui fut enlevé au ciel. C'est une question parmi les Interprétes quel est ce double esprit qu'Elisée demanda avec tant d'instance à Elie, lorsqu'il le vit sur le point de son *ravissement*. Bourdal. *Exhort. T. I. p.* 299.

Ravissement, se dit aussi des extases, des transports de la joie, ou de l'admiration, &c. *Admiratio, extasis.* Tout l'auditoire de ce Prédicateur étoit dans le *ravissement*. L'excès du plaisir nous enleve comme à nous-mêmes par une espéce de *ravissement*. S. Evr. Être saisi d'horreur, de joie & de *ravissement*. Rac. Les *ravissemens* & les transports de joie qui saisissent l'ame, sont moins des actions libres, que des mouvemens subits & des saillies naturelles, qui ne sont pas en notre puissance. Bouh. Les extases des Contemplatifs sont plutôt des folies d'Amans insensés, que les pieux *ravissemens* d'un amour divin. Boss. Tendres *ravissemens* qu'êtes-vous devenus! Vill.

> *Abandonne ton cœur aux doux* ravissemens,
> *Qui succédent toujours au dépit des Amans.* Vill.

RAVISSEUR. s. m. Qui enléve, qui ravit. *Raptor, bonorum direptor, expilator.* Le mariage est défendu par l'Ordonnance, entre le *ravisseur* & la personne ravie. On peut revendiquer par tout la chose enlevée par un injuste *ravisseur*. Les *ravisseurs* du bien d'autrui ne seront point héritiers du royaume de Dieu. Port-R.

RAVITAILLEMENT. s. m. Action par laquelle on remet des vivres & des munitions dans une place assiégée, ou qui est en danger de l'être. *Commeatus, cibaria.* Le *ravitaillement* des places maritimes est plus facile que de celles de terre.

RAVITAILLER. v. act. Remettre des vivres, des victuailles dans une place, quand il y en manque. *Commeatus in urbem importare, invehere.* On a forcé les lignes, & on a *ravitaillé* la place.

Ravitaillé, ée. part. pass. & adj. *Instructus, munitus.*

RAVIVER. v. act. Rendre plus vif. Il ne se dit guère que du feu. Les Forgerons jettent un peu d'eau en l'aspergeant sur leur forge, pour *raviver* le feu.

Ravivé, ée. part. pass. & adj. *Revivificatus.*

RAVODER. Voyez Ravauder.

RAVOIR. v. act. & rédupl. Avoir une seconde fois. *Recuperare, recipere.* Quand on a perdu quelque chose, il faut tâcher à la *ravoir*. Elle a pris à l'Amour ses traits, & ce Dieu pour les *ravoir* vole auprès d'elle. Voit.

Ravoir, signifie aussi, Retirer des mains d'autrui une chose qu'on a droit de retirer. *Repetere.* Le retrait lignager est fort commode pour *ravoir* les biens aliénés de sa famille.

On dit dans le style bas & familier, d'un homme maigre ou convalescent qui mange bien, qu'il tâche à se *ravoir*, pour dire, qu'il tâche à réparer ses forces, à reprendre sa graisse. *Recolligere se ex morbo.*

RAVOIR. s. m. Terme de Pêcheur en mer, est un parc de rêts ou filets, qui est tendu sur les gréves que la mer couvre & découvre par son flux & reflux. Ozan. *Septum piscatorium.*

RAVOIRER. v. act. Terme de Coutume. Saisir féodalement le fief d'un vassal, & en faire les fruits siens. De Lauriere. *Occupare, apprehendere clientis feudum.*

☞ RAVOYER. v. a. Vieux mot. Remettre en bon chemin. *Poës. du Roi de Nav.*

RAUQUE. adj. m. & f. Son de voix altéré & désagréable, causé par quelque fluxion tombée sur les organes. *Raucus.* Les gens enrhumés ont la voix *rauque*. On dit que quand on a vû le loup, on a la voix *rauque*. On le dit quelquefois des instrumens qui forment des tons, qui imitent la voix des gens enrhumés.

☞ RAUSCHENBERG. s. m. Ville d'Allemagne dans le Landgraviat de Hesse, au Comté de Zigenheim, entre Gemond & Schonstelt.

R A Y.

RAYAUX. s. m. pl. Terme de monnoie, qui se dit des moules ou canaux dans lesquels on jette l'or ou l'argent qu'on fond dans les Monnoies, pour en faire des lingots propres pour tailler des carreaux. *Typus protoplasma monetarium.*

RAYER. Vieux v. n. Couler. D'où vient Ragea. *Perceval.* Borel. *Fluere.*

RAYER. v. act. Raturer, passer un trait de plume sur une écriture. *Liturâ delere.* On a *rayé* cette clause, elle n'est plus considérable. Une signature *rayée* & annulée. En examinant ce compte, on lui a *rayé* toutes ses souffrances, ses reprises. On lui a *rayé* sa pension, ses gages; on l'a *rayé* de dessus l'état, du rôle des tailles. Quand on déclare un emprisonnement injurieux, on fait rayer & biffer l'écroue.

Ménage dérive ce mot de *radiare*, d'où a été fait aussi *radiatian.*

Rayer, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Delere.* Un pécheur est *rayé* du livre de vie. Il faut *rayer* cela de votre mémoire, l'en effacer. Moi, votre ami! *rayez* cela de vos papiers. Mol.

Rayer. Ce mot se dit en parlant de chasse. C'est faire une raie derriére le talon de la bête. *Vestigia radiare. Rayer* les voies d'une bête. Saln.

Rayer, se dit aussi parmi les Arquebusiers. C'est faire une rayûre dans le canon d'une arme à feu, afin qu'elle porte plus loin. *Striare. Rayer* un mousquet, *rayer* un fusil.

Rayer, se dit aussi quand une Nourrice presse ses mammelles pour en tirer du lait, parce qu'il en sort comme de petits rayons. *Lac irradiare, aspergere.*

☞ RAYER. v. n. Vieux mot. Rayonner, éclairer. *Gloss. Sur Marot.*

Rayé, ée. part. pass. & adj. *Radiatus, irradiatus.* On appelle du satin *rayé*, des étoffes *rayées*, celles qui sont tissues alternativement de raies ou bandes de diverses couleurs. Les Carmes étoient vêtus autrefois d'étoffes *rayées*; d'où vient qu'on les a appellés en Latin *Fratres radiati*, & en François *Freres barrés*. Voyez Barré.

☞ On appelle, Arquebuse *rayée*, une arquebuse dont le canon a de petites canelures en dedans. Acad. Fr.

On appelle proverbialement un âne, un animal *rayé*, parce qu'il a des raies. Si je ne sçavois ce que je dis, tu aurois droit de me traiter d'animal *rayé*. Marcur. C'est-à-dire, de me traiter d'âne.

RAYERE s. f. Vieux mot. Une fente longue & étroite au flanc

flanc d'une Tour, pour donner un peu de jour. *Nicod.* Borel. *Fenestella oblonga.*

☞ RAYME. f. f. Terme de Relation. Petit vaisseau dans l'Arabie Heureuse. Moyenne barque de sept tonneaux. *Cymba.* A Moka pour les petites *raymes*, on paye une piestre seulement. *Voyage de l'Arabie Heureuse* 1708. *p.* 102.

☞ RAYN. f. m. ville d'Allemagne dans la basse Styrie, sur le fleuve Sau, qui sépare la Styrie de la Carniole.

RAYON. subst. m. Trait, ligne de lumiére, composée de petits globules qui s'écoulent d'un corps lumineux. *Radius luminis.* Le soleil pressant de tous côtés la matiére qui nous environe, & les surfaces des corps étant diversement disposées, elles réfléchissent différemment les *rayons* de la lumiére. Maleb. Le soleil darde ses *rayons* de la zone torride. Un miroir concâve ramasse tous les *rayons* en un seul point brûlant qu'on nomme *foyer.* Les influences des astres ne sont autre chose que leurs *rayons.*

Rayon du Soleil. Les maîtres du grand Art disent que c'est par lui, qui est esprit & vie, que toute la nature tire la chaleur qui la perfectionne. Dict. Herm.

Rayon, se dit aussi figurément de tout ce qui brille, & qui éclate. *Radius luminis.* S. Paul a vû un *rayon* de la gloire céleste. J. C. a paru sur le Thabor environné de *rayons.* Les Empereurs du bas Empire portoient une couronne avec des *rayons.* Une gloire sur la tête des Saints canonisés se représente avec des *rayons.* Cela s'appelle un Nimbe. Qui n'admireroit pas les *rayons* éclatans de cet objet céleste? La Suze. De vos beaux yeux les *rayons* s'éclipsetent. Voit.

Rayon, signifie aussi, une particule, une apparence. On dit qu'il reste toujours à un misérable un *rayon* d'espérance. *Scintilla spei.* A un affligé quelque *rayon* de joie. On dit aussi, Cet homme n'a pas un *rayon* de bon sens, un *rayon* d'esprit. Il n'y a pas un *rayon* de lumiére en tout cet ouvrage. Avec quelle avidité sainte Thérese recevoit-elle quelques *rayons* de grace échappés, qui comme des éclairs lui faisoient appercevoir que J. C. ne l'avoit pas abandonnée! Fléch. L'ame est un *rayon* de la Divinité, c'est-à-dire, une image, ou une émanation de la Divinité.

Rayon, en terme d'Optique, est une ligne qu'on s'imagine partir de l'œil vers l'objet, ou de l'objet vers l'œil. *Radius opticus.* Le *rayon* visuel, est une ligne droite continue, par laquelle les espéces des choses visibles sont portées à l'œil. Les *rayons parallèles* sont ceux qui conservent une égale distance depuis l'objet visible jusqu'à l'œil, qui est supposé infiniment éloigné de l'objet. Les *rayons convergens* sont ceux qui partent de divers points de l'objet, s'inclinent vers un même point. Les *rayons divergens*, sont ceux qui partent d'un point de l'objet, s'écartent, & s'éloignent les uns des autres à mesure qu'ils s'éloignent de l'objet. Les *rayons convergens* prolongés au-delà du point de concours, c'est-à-dire, du point où les *rayons visuels* s'assemblent, & s'unissent, deviennent divergens, & s'écartent les uns des autres: Voyez Réflexion, & Refraction. Il y a un cône ou une pyramide de *rayons*, qui vient frapper la rétine: ces *rayons* se rompent dans le crystallin.

Rayon, en termes de Géométrie, est le demi-diamétre d'un cercle, ou d'une ligne tirée du centre de la circonférence. *Radius, semidiameter.* On l'appelle autrement le *sinus total.* Ce quart de nonante a trois pieds de *rayon.* On dit que celui de Tycho Brahé avoit vingt pieds de *rayon.* ☞ Les *rayons* sont toujours entre eux comme les circonférences des cercles. *Institut. Astronom. p.* 387.

On appelle aussi *rayon astronomique*, le radiométre, ou l'arbalête de mer. Voyez Bâton de Jacob.

Rayon, signifie aussi les bâtons d'une roue qui s'écartent du moyeu en forme de *rayons*, parce que ce sont en effet des demi-diamétres de la roue. Le peuple les appelle *rais. Radii.*

Rayon de miel. C'est ainsi que l'on appelle un morceau de cet ouvrage de cire que font les abeilles, qui est distingué par de petites cellules, dans lesquelles elles se retirent & font leur miel. *Favus mellis.* On l'appelle autrement *gâteau de miel.* L'Acad. Les *rayons* de miel sont parfaitement hexagones, & on croit que la nature l'a ainsi ordonné, à cause que les abeilles ont six pieds. Quelques-uns en ont voulu faire une mesure universelle, parce qu'elle est invariable, ou qu'ils ont prétendu qu'elle est invariable; mais cela n'est pas sûr.

Rayon de miel, se dit aussi pour le miel même contenu dans les petites cellules dont on vient de parler. *Mel.* Jonathas encourut la disgrace de son pere, pour avoir mangé un *rayon de miel.* Les decrets de Dieu sont plus doux que le *rayon de miel* le plus excellent. Port-R.

Rayon, chez les Marchands se dit des divisions de leurs armoires en petits quartés qui représentent des rayons de miel, où ils tiennent leurs marchandises proprement & en bon ordre, selon leur prix, leurs qualités & leurs couleurs, pour les trouver sous la main, quand ils en ont besoin. *Capsula.* Les *rayons* doivent être couverts de papier blanc collé sur le bois.

On appelle *rayons* ou *rais*, ces petits filets de lait qui sortent des mammelles des Nourrices, quand on les presse. *Lac irradians.*

Rayon, en termes de Médecine, est un des deux os qui s'étendent depuis le coude jusqu'au poignet. *Radius.* Il est le plus petit, & le supérieur. On l'appelle autrement *le petit focile.* Il a quatre muscles qui servent aux divers mouvemens de la main.

Rayon ou *rais*, en termes d'Agriculture, sont les raies que fait la charue en labourant la terre en droite ligne, & surtout celles qui sont faites pour écouler l'eau entre les sillons. *Incile.* On le dit aussi de ces rigoles où l'on couche les provins de vignes.

Rayon, se dit aussi des creux & cannelures qui sont dans les lingotières, & qui servent de moule aux lingots. *Stria.*

☞ Rayon. Il se dit aussi, en parlant de la coëffure des femmes, pour marquer la maniére dont leurs cornettes sont élevées sur leurs têtes en forme de *rayons.* Une femme coëffée en *rayons.* Acad. Fr.

RAYONNANT, ante. adj. Qui est environné de rayons. *Radians, irradians.* L'aurore en se levant est *rayonnante* de mille feux. J. C. viendra tout *rayonnant* de gloire juger les vivans & les morts.

On le dit dans le Blason, un soleil *rayonnant*, ou jettant ses rayons. *Sol irradians.*

☞ Rayonnante. f. f. Se dit d'une pierre fine qui jette beaucoup de feu.

☞ RAYONNEMENT. f. m. Action de rayonner. Le *rayonnement* des astres. Il a peu d'usage au propre; mais on le dit dans le dogmatique, du mouvement des esprits qui se répandent du cerveau dans toutes les autres parties du corps. Les obstructions dans les nerfs, empêchent le *rayonnement* des esprits.

RAYONNER. v. n. Jetter des rayons. *Radiare.* Il se dit du soleil, des astres, quand ils répandent leur lumiére. Dès que le soleil commence à *rayonner*, il fait jour. On dit aussi au figuré, que le soleil de justice *rayonne* dans nos ames.

Rayonner. v. n. Se dit du mouvement des esprits animaux, qu'on appelle irradiation. *Tendere, niti, fluere.* Les eaux de Bourbon parcourent tous les sinus, les glandes, les replis; & ranimant les esprits animaux, elles les font *rayonner* dans tout le corps, en délivrant l'origine des nerfs du domaine des humeurs pituiteuses qui les abreuvoient. Mém. de Tr. Ce mot *rayonner*, & celui d'*irradiation* se disent dans l'opinion commune, qui enseigne que les esprits animaux sont poussés du cerveau vers toutes les parties du corps par les petits canaux des nerfs, comme les rayons de la matiére lumineuse l'est de tous côtés par le corps lumineux. Car dans le sentiment de la circulation des esprits, que nous avons expliqué au mot Circulation, ces expressions de *rayonner* & d'*irradiation* ne conviendroient pas.

Rayonner. v. act. S'est dit autrefois pour labourer. *Sulcare*, & ce que nous appellons aujourd'hui *sillon* se nommoit alors rayon, ou raie de terre; parce qu'en effet ce sont des raies, ou des rayons que l'on trace sur la terre avec le soc de la charue, qui pour cela s'appelloit alors *reille.* Encore aujourd'hui en quelques Provinces le soc d'une charue est appellé *reille*, parce qu'il fait des raies ou rayons à la terre en la fendant. De *reille* on a fait *reiller* pour labourer, & reilhage, ou reillage, pour labour: l'*h*, marquoit seulement

ment qu'il faut mouiller l'*l*, comme en usent encore les Portugais. Callœus fait venir ce mot de *regula*; mais sans raison. De Laurière.

RAYÛRE. f. f. Changement de couleurs qu'on fait par raies sur du taffetas, du brocard & autres étoffes. *Radiatio, irradiatio*. C'est aussi un assemblage de piéces de bois sur les croupes d'un comble de charpenterie.

Rayûre, se dit aussi d'une raie que l'on fait dans le canon d'une arme à feu. *Stria*. La *rayûre* fait que l'arme porte plus loin qu'elle n'auroit porté sans cela.

Rayûre, ou *Enrayûre*. Terme de Charpenterie. Assemblage de piéces de bois dans un comble au droit des croupes, ou des noues. *Contignatio*.

☞ Rayûre des coquillages. Celles des Coquillages fluviatiles sont plus légeres que celles des coquillages de mer. Les *rayûres* ne pénetrent jamais bien avant sur les coquilles.

R A Z.

RAZ. subst. m. C'est au pays de Bresse, une mesure qui est la même que le bichet : anciennement on l'appelloit *bichet raz*, & par la suite des temps on l'a appellé *raz* seulement. De Laurière. Voyez Collet sur les Statuts de Bugey, p. 70.

RAZALGATE. Nom d'un cap. *Razalgata promontorium*, anciennement *Corrodamum promontorium*. Ce cap est le plus oriental de toute l'Arabie. Il est environ à cent quarante lieues du cap de Moçandao, & de l'île d'Ormus, vers le sud-est.

RAZAMILARA. Autrement Biserta-Vecchia. Nom d'un bourg de Barbarie en Afrique. *Rasamilara, Biserta vetus*. Il est sur la côte du Royaume de Tunis entre Biserte & Tabarque. Ce bourg est mal peuplé, quoiqu'il ait un assez bon port. On le prend pour l'ancien *Hippon Diarrhytos*, ville de l'Afrique propre. Maty.

☞ RAZE. f. f. Mesure de grains dont on se sert en quelques lieux de Bretagne, particuliérement à Quimper-corentin, à Pont-l'Abbé, à Concarnau. C'est une espéce de grand boisseau.

RAZÈS. Le Comté de Razès. En Latin *Reda. Redensis pagus*. C'est une petite contrée du bas Languedoc. C'étoit anciennement l'appanage des seconds fils des Comtes de Carcassonne. Limoux capitale, & Aleth en sont les lieux principaux. Maty.

R E.

RÉ. f. m. Note de musique qui marque le second ton de la gamme. Entonner un *ré*.

RÉ. subst. f. Nom d'une île de la mer de Gascogne. *Rea insula*, anciennement *Reacus*. Elle est sur les côtes du pays d'Aunis, & à trois lieues de la Rochelle. Cette île n'a pas plus de cinq lieues de long, & une demie lieue de large, son terroir est extrêmement fertile en vin. Ses principaux lieux sont le bourg de S. Martin, qui donne quelquefois son nom à l'île, celui de Loie, & le fort de la Prée. Maty.

RÉ, ou RE. Est aussi une particule qui ne signifie rien toute seule; mais qui sert à composer la plûpart des mots de la langue, tant noms que verbes, & à les rendre ordinairement réduplicatifs; comme *faire* & *refaire*, *dire* & *redire*, *coin* & *recoin*, *nom* & *renom*; on dit ordinairement, parce qu'assez souvent cette particule ne marque point de réduplication; mais rend seulement la signification du mot, un peu plus forte; comme *luire*, *reluire*, *paître*, *repaître*. Elle marque même quelquefois un sens tout différent du simple, comme *prouver*, *réprouver*. Quand elle se joint à des mots qui commencent par une consonne, elle ne perd point son *e*, comme dans *rebattre*, *regagner*, *retoucher*. Mais il n'en est pas de même quand les mots commencent par des voyelles, comme dans *rembourser*, *rassembler*; on ne dit point *réassembler*. Il y en a quelques-uns où cela est douteux, comme dans *rimprimer*, ou *réimprimer*; & d'autres où c'est tout le contraire, comme dans *réaggraver*, *réhabiliter*. L'*e* y demeure.

Re. Cette particule se prononce fort diversement dans les mots qu'elle compose: car on la prononce tantôt comme *ré*, avec un *é* masculin, & tantôt comme *re* avec un *e* féminin. Mais il faut apprendre cela par l'usage; parce que les régles qu'on en pourroit donner ici, seroient trop longues, & sujettes à trop d'exceptions.

R E A.

RÉACAPTE. f. f. Terme de Coutume. Nom d'un droit Seigneurial. Les acaptes en Languedoc & en Guyenne sont de certains droits dûs au Seigneur foncier & direct par le changement de l'emphytéote; soit que le changement soit arrivé par mort, mariage, vente, &c. Et les *réacaptes*, ou *arriére-acaptes*, sont les droits dûs par les emphytéotes à la mutation des Seigneurs, soit par mort, mariage, ou autrement. Voyez le Glossaire de M. De Laurière.

Apparemment *acapte* & *réacapte* se sont dit pour achapt & rachapt.

RÉACTION. f. f. Action du corps qui pâtit, contre celui qui agit. *Reactio*. Il n'y a point en la nature d'action sans *réaction*. C'est ce que disent les Philosophes en ces termes *Omne agens agendo repatitur*.

RÉADING. Voyez Reding.

RÉAGAL, ou RÉALGAL. subst. m. Minéral. C'est une espece d'arsenic rouge, différent de l'arsenic commun, qui est blanc, & de l'orpiment qui est jaune. Il y a deux espéces de *réagal*, un *naturel*, & l'autre *artificiel*. Le *naturel* a été calciné dans la mine par des feux souterrains. L'*artificiel*, qui est le plus commun, a été calciné au feu ordinaire. Le *réagal* est un poison dangereux; il est moins caustic que l'arsenic. En Latin *risagallum*.

RÉAGGRAVE. Quelques-uns disent *raggrave*, ou *réaggravation*. f. f. L'Académie le fait masculin. C'est un terme de l'Église, qui se dit du dernier monitoire qu'on publie après trois monitions, & la derniére excommunication. *Iterata aggravatio*. Avant que de fulminer la derniére excommunication sur un monitoire, on publie un aggrave & un *réaggrave*. L'Acad. Les Praticiens le font féminin. Fulminer une *réaggrave*. Évaillon. C'est le plus usité. Févret se sert de *réaggravation* au lieu de *réaggrave*. Il faut une permission du Juge Laïque pour l'obtenir, & sans cela le curé ne peut procéder à publier le monitoire par aggravation, & *réaggravation*. Le Curé ne peut aussi venir à l'aggravation, & à la *réaggravation*, sans une permission de l'Évêque ou de l'Official, outre celle du Juge Laïque. Févret.

RÉAGGRAVER. v. act. Aggraver de nouveau; augmenter les peines. *Reaggravare*. *Reaggraver* une sentence d'excommunication. Évaillon. *Réaggraver* les censures Ecclésiastiques. Maucroix.

RÉAJOURNEMENT. f. m. Seconde assignation qu'on donne à celui qui a fait défaut sur la premiére qu'on lui avoit donnée. *Iterata citatio*. Les *réajournemens* ont été abrogés par la derniére Ordonnance de 1667.

RÉAJOURNER. v. act. Assigner une seconde fois celui qui n'a point comparu sur le premier ajournement. *Vadimonium denuò nunciare*. On ne *réajourne* plus maintenant, on juge sur le premier défaut, si ce n'est en matiére criminelle. ☞ Le Parlement d'Angleterre a été *réajourné* au premier de Juin prochain. Pellisson.

Réajourné, ée. part. pass. & adject. *Vadimonio iterùm citatus*.

☞ RÉAL, ale. adj. Royal. Terme de mer. C'est l'étendart de la Galére *Réale*, c'est-à-dire, de la principale des Galéres. *Triremis Regia vel Prætoriana vexillum*. Il y a un Capitaine de l'étendart *Réal*. Cet étendart est de damas rouge aux armes de France, & semé de fleurs de lis d'or, orné d'une broderie d'or.

Réal. *Porto-Réal*. C'est un village de l'Andalousie. *Portus Regius*. Il y a un petit port sur le golfe de Cadix au levant de la Guadalete. Il y a aussi un port de ce nom dans le Tabasco au Mexique, près de la nostra Signora de la Vittoria. Maty.

Franc-Réal. Voyez Franc.

Réale. Monnoie d'Espagne qui est d'argent, & qui a eu divers prix selon les temps, & a valu jusqu'à un écu. *Nummus Hispanicus vulgò Realis*. Celle là en Espagne s'appelle *réale de huit*. La simple *réale* n'étoit que de sept sous six deniers. On dit au pluriel *réaux*. Un sac de *reaux*,

de mille francs en *réaux* & *demi-réaux*. Il est incroyable que dans le petit terrain de Moquega (au Chili,) on y cueille tous les ans environ cent mille botiches de vin, qui montent à plus de trois millions deux cens mille pintes de Paris, qui, à vingt *réaux* la botiche donnent quatre cens mille piastres, qui valoient en 1716. seize cens mille livres de notre monnoie. Frez. p. 159. c'est-à-dire, qu'il y a cinq *réaux* à chaque piastre.

Ce mot vient de *real*, comme qui diroit, *monnoie royale*. Les vingt *réaux* de Plate font deux piéces & demie de cinquante-huit sols qui valent trois livres en France. Les anciens talers d'Allemagne qu'a fait battre Philippe II. fils de l'Empereur Charles-Quint, ont été par excellence nommés *réaux*.

RÉALEJO. f. m. Nom propre d'un bourg de la nouvelle Espagne. *Realejum*. Il est dans la province de Nicaragua, au couchant de la ville de Léon, sur la mer du Sud, où il a un bon port, qui le rend considérable. Maty.

RÉALGAL. Voyez Réagal.

RÉALISER. v. act. Rendre réel & effectif. *Verum & reale declarare*. On n'a fait que des offres labiales, il les faut *réaliser*. En termes de Coutumes on dit *réaliser* un contrat, un partage, &c. quand on reconnoît le contrat par-devant le Seigneur dont l'héritage est tenu, ou par-devant les Officiers de sa Justice, afin d'acquérir un droit réel, hypothéque & nantissement. Cette rente a été *réalisée* & nantie, c'est-à-dire, a une hypothéque privilégiée ; ce qui s'entend dans les pays où le nantissement a lieu. ☞ Dans le temps du systême rien n'étoit plus commun que cette maniere de parler, *réaliser* les billets. C'étoit les échanger contre des effets réels, de la marchandise, des meubles, &c.

RÉALISTE. f. m. On a donné ce nom aux Philosophes opposés à Ocham, Sectateurs de Scot & des autres Docteurs, qui croient que les Universaux sont des réalités qui existent de fait, hors de la pensée & de l'imagination. & comme on parle dans l'École, *à parte rei* ; au lieu qu'Ocham & les Nominaux prétendent qu'ils ne sont que dans l'esprit & dans la pensée ; que ce ne sont que des idées, des manieres de concevoir les choses. Le Docteur Odon ou Oudart, natif d'Orléans, & dans la suite Abbé de saint Martin de Tournai, fut le chef de la secte des *Réalistes*. Il composa trois livres de Dialectique, où suivant la doctrine de Boëce & des Anciens, il soutenoit que l'objet de cet art sont les choses & non pas les paroles. Ce qui fit naître la secte des Nominaux opposée aux *Réalistes*.

RÉALITÉ. f. f. Qualité de ce qui est solide, subsistant, réel, effectif. *Realitas, existentia, entitas*. Cet homme fait bien des promesses, mais ce sont des paroles ; on ne voit point de *réalité*. Les universaux, les êtres de raison n'ont aucune *réalité*. Les Protestans nient la *réalité* du corps du Sauveur en l'Eucharistie. La Poësie s'exerce, se plaît dans les fictions, dans les figures ; toujours hors de la *réalité* des choses : & c'est la *réalité* seule qui peut satisfaire un entendement bien sain. S. Évr. On se contente des dehors & des apparences de la vertu, sans se mettre en peine de la *réalité*. Bell. Les hommes ne pouvant guère compter les uns sur les autres pour la *réalité*, sont convenus entre eux de se contenter des apparences. La Bruy. Celui qui donne des *réalités* pour des dehors de tendresse, est pris pour dupe. S. Évr. Le péché a tellement obscurci toutes nos lumieres, que nous sommes sujets à mille erreurs, & à prendre des ombres pour des *réalités*. Malebr. De vaines images cachoient les *réalités*. S. Évr. Une *réalité*, & non pas une figure. Pelisson.

RÉALVILLE. f. f. Nom propre d'une petite ville de France. *Regalis villa*. Elle est dans le Querci, sur l'Aveyron, à deux lieues de Montauban, vers le nord. Maty.

RÉAMBRER. Voyez Rémbrer.

☞ RÉAPPARITION. Voyez Occultation.

RÉAPPOSER. v. act. & rédupl. Apposer de nouveau. *Denuò apponere*. On a *réapposé* le scellé dans cette maison, dont on avoit eu main-levée par surprise.

☞ RÉAPPRÉCIATION. f. f. Seconde *appréciation* d'une chose, d'une marchandise. Ce terme est sur-tout usité dans le Tarif de la Doüane de Lyon de 1632.

☞ RÉARPENTAGE. f. m. Nouvel *arpentage*, second *arpentage*. Ce terme est fort usité dans les Ordonnances des Eaux & Forêts.

RÉASSIGNATION. f. f. Second ajournement qu'on donne à celui qui a fait défaut sur le premier. *Iterata vadimonii nunciatio*. Les *réassignations* sont abrogées par l'Ordonnance de 1667.

Réassignation, est aussi un renouvellement d'ordonnance, de mandement, pour faire payer une dette, quand la première ne s'est pas trouvée bonne. *Iterata vadimonii indicatio*. Il a obtenu au Conseil *réassignation* pour cette partie sur un autre fonds.

RÉASSIGNER. v. act. & rédupl. Donner une seconde assignation. *Iterùm citare*. On *réassigne* jusqu'à quatre fois les parties pour être interrogées sur faits & articles.

Réassigner, signifie aussi, donner un autre fonds pour faire payer une dette, quand le premier s'est trouvé défectueux. *Novam hypothecam assignare*. Ce Fermier a fait banqueroute sans me payer, il faut me faire *réassigner* sur une autre ferme.

Réassigné, ée. part. pass. & adj. *Citatus denuò in judicium vocatus*.

☞ RÉATTELER. v. act. Atteler de nouveau. La charrette fut aussi-tôt *réattelée*, & les chevaux la sortirent de ce mauvais pas. *Roman comique*, Part. 3. Chap. 5. p. 46. La Noue, *p. 271. col. 1. de son Dict. des Rimes*, a dit *r'atteler* : mais *réatteler* me semble meilleur.

RÉATUS. f. m. Nom purement Latin, de l'ablatif duquel nous nous servons dans notre Langue en cette phrase. Être *in reatu*. C'est-à-dire, être déclaré coupable. Être constitué coupable.

RÉAULX. Vieux mot m. au plur. Royaux, d'où vient Réalmont, ville de l'Albigeois, c'est-à-dire, Mont-Royal. C'est une monnoie. Borel. Voyez Réal.

R E B.

REBAIS f. m. Quelques-uns écrivent *Rebés*. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Resbacum*. Il est dans la Brie, province de France, près de la riviere de Morin, à six lieues au sud-est de Meaux. Voyez Dom Duplessis, *Hist. de l'Eglise de Meaux*, to. 1 *pag*. 45. 669. *& suiv.*

REBAISER v. act. rédupl. Baiser plusieurs fois. *Denuò osculari*. Ce pauvre criminel est mort bien repentant, il a baisé & *rebaisé* cent fois la croix.

Rebaiser, en termes de Monnoie, se dit quand on ajuste les carreaux pour les rendre de leur juste poids. *Denuò æquare*. La première fois qu'on y touche, cela s'appelle *approcher*, & les autres fois *rebaiser* ; ce qui se fait ordinairement par les taillereſſes ou filles des ouvriers.

REBANDER. v. act. & rédupl. Bander de nouveau. *Iterùm tendere*. L'arc est une arme bien commode, en ce qu'il ne faut guère de temps pour le *rebander*. Il faut *rebander* les plaies d'un malade, quand les bandes se sont lâchées. On *rebande* les cables avec des cabestans & des moulinets.

Rebander, en termes de Marine, c'est aussi. Remettre à l'autre bord, retourner à un autre côté. Ce terme n'est usité que parmi les Matelots. *Rebander* à l'autre bord, c'est courir sur un autre air de vent. *Alium sequi*, ou *tenere cursum*.

Rebandé, ée. part. pass. & adj. *Tensus, extensus*.

REBANE. f. f. Nom propre d'un village du Comté de Queens, en Irlande. *Rebana*. Il est à deux lieues de Queenstowne, vers le levant ; & on croit qu'il est la petite ville appellée autrefois *Rheba*, ou *Rhaba*. Maty.

REBARBARATIF, Voyez ci dessous Rebarbatif.

REBARBATIF, ive. adj. Qui a l'humeur bourrue, fantasque & rebutante. *Procax, protervus, restitans, morosus, acerbus, truculentus*. Cet homme est de commerce difficile, il est rude, *rebarbatif* & peu complaisant. C'est un grand défaut à un Juge d'être *rebarbatif*. Remarquez ce Vieillard avare & *rebarbatif* dans Térence, qui s'avise de devenir tout d'un coup caressant & libéral. La P. le B. ☞ Il y en a qui sont si *rebarbatifs* & si peu civilisés. *Mercier, notes sur Erasme, au commencement de la p.* 2. Quel diable de titre ! Je lui dis que ce nom écorchoit les oreilles, & qu'il falloit mettre cette histoire sous un nom moins *rebarbatif*. *Vérités satyriques*,

ques, *pag.* 10. On disoit autrefois *Rébarbaratif* : mais il n'est plus en usage.

Ménage dit sans raison que ce mot vient de *rubarbe*. Il vient de *Barbe*. Il est du style simple & familier.

REBARDER. Vieux verbe, qui signifioit autrefois chanter une reprise ou refrein de chanson : comme les Bardes Gaulois, ou Chantres, selon le Roman du Tournoiement de l'Antechrist. Borel.

☞ Rebarder une planche. Terme de Jardinage. C'est avec le râteau retirer un peu de la terre de la planche, tout autour de sa longueur & de sa largeur, pour retenir dans le milieu l'eau des arrosemens & de la pluie, & empêcher par ce moyen que cette eau ne devienne inutile en s'échapant dans les sentiers.

☞ REBAT. s. m. C'est l'action de rebattre les tonneaux. Les Marchands de vin donnent tant pour le *rebat* des tonneaux sur le port. *Dict. des Arts*, 1731.

☞ Rebat, subst. m. Terme de Fauconnerie, qui ne se dit que de l'Autour. On appelle lâcher de *rebat*, quand on lâche l'Autour après sa premiére secousse.

REBÂTER. v. act. & rédupl. Remettre le bât sur un âne, sur un mulet. *Clitellas asino reponere*. On dit aussi qu'on les a *rebâtés*, quand on leur a fait faire des bâts neufs.

Rebâté, ée. part. pass. & adject. *Iterum clitellis instructus*.

REBÂTIR. v. act. & rédupl. Bâtir une seconde fois. *Denuò ædificare*. Le Temple de Salomon a été détruit & *rebâti* plusieurs fois. Il coute autant à *rebâtir* une maison qu'à l'acheter. On l'a *rebâtie* sur les vieux fondemens, ou de fond en comble.

Rebâti, ie, part. pass. & adj. Une maison *rebâtie*, c'est-à-dire, neuve. *Readificatus*.

REBATISANT, ante. s. m. & f. Nom de secte. Hérétique qui rebatise ceux qui ont déja été batisés. C'est la même chose qu'Anabaptiste. Voyez ce mot. *Anabaptista*, *Catabaptista*, *Rebaptisans*. Jovet a dit, *Rebatiseurs*, T. I. p. 378. où il traite de ces hérétiques ; mais ces mots ne sont point en usage.

REBATISATION. s. f. *Rebaptisatio*. L'action de rebatiser. S. Cyprien & le Pape Etienne, eurent de grands différends touchant la *rebatisation* des hérétiques. Jovet a dit, *Rebatisement*.

REBATISER. v. act. & rédupl. Réitérer le batême. *Rebaptisare*. L'Église ne souffre pas qu'on *rebatise* les hérétiques. Il faut *rebatiser*, quand il se trouve que le batême a été défectueux en ses parties essentielles. Donat fut condamné à Rome dans un Concile pour avoir *rebatisé* quelques personnes tombées dans l'idolâtrie.

REBATTEMENT. Terme de Musique. Voyez Repercussion.

Rebattemens. s. pl. Terme de Blason, qui se dit de diverses figures qui se font à fantaisie, & qui sont peu en usage en France, & beaucoup en Allemagne. *Repercussio*. Les principales sont une dextre, une pointe, une plaine, une champagne, une pointe en pointe, des goussets, une gorre, une billette couchée, un écusson renversé dans un autre, &c. On le dit aussi de plusieurs autres divisions de l'Écu extraordinaires, qui ont été appellées *rebattemens*, à cause que les figures sont opposées, & qu'elles semblent se rebattre l'une l'autre.

REBATTRE. v. act. & rédupl. *Je rebas. Je rebattois. Je rebattis. J'ai rabattu. Je rabattrai. Que je rebatte*. Battre une seconde fois. *Repercutere*. Il faut *rebattre* les matelats de temps en temps pour être couché mollement. On *rebat* les cartes, quand on a mal donné.

☞ Rebattre. v. act. Chez les Tonneliers, *rebattre les tonneaux*, c'est les resserrer, y mettre des cerceaux. Les Marchands de vin donnent tant pour le *rebat* des tonneaux sur le port. Dict. des Arts, 1731.

Rebattre, signifie figurément en Morale. Redire plusieurs fois la même chose. *Repetere*, *recantare*, *recensere*. Cet Auteur est importun, parce qu'il *rebat* trop les mêmes raisons. *Rebattre* les mêmes sentimens. Ablanc. Un conte usé & *rebattu*. Font.

> *Faut-il vous le* rebattre
> *Aux oreilles cent fois, & crier comme quatre ?* Mol.

Rebattu, ue. part. pass. & adj *Iteratus*, *recantatus*, *recensitus*. Cela est si commun, que j'en ai les oreilles *rebattues*. Il avoit l'esprit *rebattu* des plaintes de sa mere. Vaugelas.

REBAUDIR. v. act. Vieux mot. Encourager. Borel. *Excitare*, *animos addere*.

Rebaudir. v. act. Terme de Chasse, qui se dit, lorsque les chiens ont la queue droite, le balai haut, & qu'ils sentent quelque chose d'extraordinaire. *Arrigere se*.

Rebaudi, ie. part. pass. & adj. Joyeux. *Nicod.* Borel. *Lætus*, *hilaris*.

REBEC. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois violon à trois cordes, qui est, à vrai dire, un violon imparfait. Ses cordes sont accordées de quinte en quinte. *Barbitus*, *fidicula*. On menoit autrefois les épousées à l'Église avec le *rebec* & le tabourin. Il se dit encore en riant, & dans le style burlesque. O Muse ! je t'invoque, bande les nerfs de mon *rebec*. Réon.

> *Me rendre en me torchant le bec*
> *Le ventre creux comme un* rebec. Régnier.

> *Et vos paroles non pareilles*
> *Résonnent doux à nos oreilles*,
> *Comme les cordes d'un* rebec. Id.

> *Car elle avoit visage de* rebec. Rabelais.

> *A tel Menestrié tel* rebec,
> *Tenant toujours le verre au bec.* Satyres Chrest.

Ménage tient que ce mot vient de l'Espagnol *rabel*, qui est pris de l'Arabe *reba* ou *rebaba* ; qui signifie la même chose. Borel dit qu'il vient de l'Hébreu *rebiac*, qui signifie *sistrum*. Mais plûtôt il vient de *reber*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton, signifie *violon*, & *reboter*, *sonner du violon*.

RÉBEL. s. m. Nom propre d'une ville du haut-Languedoc. Ce mot vient du *Roi Bel*, c'est-à-dire, Philippe le Bel, qui la fit entourer de murailles, suivant l'inscription qui est sur sa porte :

> *Quæ dudum Vauri Bastida vocabar*
> *Dicta Rebellus ere Regis honore mei.* Borel.

Rébel, est aussi une petite ville ou bourg du Duché de Meckelbourg, en Basse-Saxe. *Rebela*, *Rebellio*. Il est sur le bord méridional du lac de Murits, environ à quatre lieues de Wareo, vers le midi. Maty.

REBELLE. adj. m. & f. & s. Qui se révolte contre son Souverain ; qui résiste à ses Supérieurs ; qui ne veut pas obéir aux loix. *Protervus*, *refractarius*. Le péché rend l'ame *rebelle* à Dieu. La ville est *rebelle* à vos ordres. On fait le procès aux *rebelles*, on rase leurs châteaux. Il laissa le châtiment des *rebelles* à ses Lieutenans. Abl.

Rebelle, se dit figurément en choses morales. *Rebellis*. L'appetit sensuel est souvent *rebelle* contre la raison, & ne reconnoît plus son empire. La Reine ne fut point *rebelle* à mes vœux. G. G. c'est-à-dire, qu'elle ne fut point cruelle. ☞ La foi qu'ils professent leur a suscité autant d'ennemis, que l'erreur a formé d'hérétiques parmi des peuples indociles & *rebelles* à la lumiére. Bourdal. *Exh. T. I. p.* 178.

Rebelle, signifie aussi, Opiniâtre, & se dit des maux, ou des maladies. *Obstinatus*. Quand un ulcère est *rebelle* aux remédes topiques, cela marque qu'il vient d'une cause interne, que la masse du sang est corrompue.

RÉBELLER. v. pron. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se révolter, mépriser l'autorité des loix & du Prince, tirer l'épée contre lui. *Prævaricari*. Les Provinces de Hollande se sont *rebellées* contre l'Espagne, dont le joug étoit devenu insupportable. Souvent les sens se *rébellent* contre la raison.

☞ REBELLÉ, ée. participe pass. du verbe se rebeller.

RÉBELLION. s. f. Félonie, révolte d'un Vassal, d'un Sujet, contre son Seigneur, son Souverain. *Rebellio*, *seditio*. Les Poetes ont feint une *rébellion* des Géans contre le Ciel ; ou plûtôt, c'est un reste de l'ancienne tradition touchant les Géans, dont parle l'Écriture. *Gen.* VI. 4. qui se révoltérent contre Dieu par leurs crimes.

Les Hérétiques ont l'eſprit porté à la *rébellion*. On décrete ſur le procés verbal d'un Huiſſier, quand il y a *rébellion* à juſtice. On dit, Couver une *rébellion*. Ablanc. Etouffer une *rébellion*. Id. Et dans la Poëſie, Égorger une *rébellion*. Mait. On dit au figuré, La *rébellion* des ſens contre la raiſon. L'Acad.

REBÉNIR. v. act. & rédupl. Bénir une ſeconde fois. *Iterum benedicere*. Il faut *rebénir* une Égliſe, quand elle a été prophanée par effuſion de ſang, ou de ſemence; un calice, quand il a été profané, quand on a donné deſſus un coup de marteau.

REBÉQUER. v. n. Il eſt bas, & ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Se révolter, ou perdre le reſpect contre l'autorité d'un ſupérieur domeſtique. *Reſiſtere, refragari*. Il eſt malhonnête à un enfant de ſe *rebéquer* contre ſon pere; à un Moine contre ſon Prieur. On ne croit pas qu'il ſoit vrai que ce verbe ne ſe diſe qu'avec le pronom perſonnel. On doute même ſi parmi ceux qui le diſent, *rebéquer* à ſon pere, n'eſt pas plus ordinaire que *rebéquer* contre ſon pere. C'eſt-à-dire, le contredire, lui répondre peu reſpectueuſement.

Ce mot, ſelon quelques uns, vient de *rebechat*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton, ſignifie *reproche*.

REBES. Voyez Rebats.

REBIFER. v. act. Vieux mot. Relever en haut, retrouſſer. Borel. *Erigere, arrigere*.

Son nez rebiffoit *contre mont*. Perceval.

REBINER. v. act. En Berri & en Nivernois, c'eſt donner un troiſiéme labour à une vigne. *Iterum redarare. Arare tertium*. Cela s'appelle auſſi Tiercer. On rebine les vignes, pour faire mourir les herbes, afin qu'elles n'offuſquent pas le fruit, & ne l'empechent pas de bien mûrir.

REBIS. ſ. m. Terme de Philoſophie hermétique. C'eſt un composé de deux choſes; ſçavoir, le mercure philoſophal, lequel contient l'eau & le feu, le corps & l'eſprit, le fixe & le volatile, le ſoufre & le mercure, le mâle & la femelle; ou bien, c'eſt une choſe qui a reçu de la nature une double propriété occulte, qui fait qu'on lui donne le nom d'Hermaphrodite. Dict. Herm.

On appelle encore *Rebis*, l'union de l'eau & de la terre, lorſque le noir très noir paroît, & s'épaiſſit. Id.

REBLANCHIR. v. act. & rédupl. Blanchir une ſeconde fois. *Denuò dealbare, lavare*. On donne ſon linge à *reblanchir* à la Blanchiſſeuſe, à l'Empeſeuſe. On *reblanchit* de la vaiſſelle d'argent, en la faiſant rougir ſur le feu, ou avec une leſſive de quelques ſels. On *reblanchit* les murailles en les regrattant, ou en y mettant un enduit de chaux.

Reblanchi, ie. part. paſſ. & adj. *Dealbatus, lotus iterum*

REBLANDIR. v. act. Terme de Coutume, qui ſe dit, quand un vaſſal va trouver le Seigneur ou ſes officiers, pour retirer ſon aveu & dénombrement, & lui demander civilement & avec ſoumiſſion les cauſes des ſaiſies qu'il a faites, ou des difficultés ou empêchemens qu'il a à lui oppoſer. *Iterum blandiri, blandè dominum adoriri*. On dit *reblandir* & retirer ſon aveu & dénombrement de ſon Seigneur; *reblandir* le bétail pris en dommage. *Reblandir* le Seigneur Féodal ou Juſticier.

REBLANDISSEMENT. ſ. m. Action de reblandir. Acte par lequel on reblandit, quand le vaſſal ou ſujet vient pardevant ſon Seigneur, ou à ſon ſénéchal ou bailli pour ſçavoir la cauſe d'une ſaiſie. *Blanda domini compellatio*.

☞ REBLE. ſ. m. Plante qui s'appelle autrement *Grateron*. Voyez ce mot.

REBOIRE. v. act. & rédupl. Boire pluſieurs fois. *Bibere & rebibere*. Quand un homme n'a pas bu une ſanté dans la régle des débauchés, on l'oblige à *reboire*. Cet ivrogne n'attend pas qu'il ſoit déſoûlé pour *reboire* & ſe ſoûler de nouveau.

On dit auſſi qu'il ne faut pas laiſſer *reboire* ſa ſueur, pour dire, la laiſſer rentrer dans le corps, & qu'il faut s'eſſuyer, ſe faire frotter, changer de linge. *Repercutere*.

REBONDIR. v. n. Faire un ou pluſieurs bonds. *Reſilire*. Un balond *rebondit* deux ou trois fois.

Rebondi, ie. part. paſſ. & adj. Il ſe dit auſſi figurément des chairs qui ſont graſſes, fermes, potelées en quelques parties du corps, comme le viſage, les têtons, les feſſes, le ventre, &c. *Redundans, excreſcens*.

☞ REBONDISSANT. Part. act. Pouls *rebondiſſant*. Voyez Dicrote.

REBONDISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle un corps rebondit & ſe réfléchit, aprés avoir touché la terre. *Reſilium, vel reſultus*. Le *rebondiſſement* d'un balon.

REBONDRE. v. act. Mot Languedocien. Enſevelir. *Sepelire*. Voyez Répondre.

REBONNER. v. act. Vieux mot, Renouveller. *Mehun au Teſtam*. Borel.

REBORD. ſ. m. Partie qui avance, qui s'éléve, ou qui ſe replie ſur le bord d'une autre. *Margo*. Le *rebord*, ou le parapet du Pont-neuf. Le *rebord* de la cheminée. Son livre paroît demi-rongé par les *rebords*. Boil. Le *rebord* d'une chappe, d'une manche, d'un chapeau. Ce n'étoit qu'un ſimple *rebord* couvert qui régnoit tout autour. *Limbus*. Vaug.

REBORDER. v. act. Border une ſeconde fois une choſe qui avoit été bordée; remettre un bord neuf. *Limbo denuo inſtruere*. Une jupe *rebordée*.

Reborder, eſt auſſi un terme de Jardinier qui ſignifie, Retirer avec le rateau le milieu d'une planche, pour la relever tout autour, & pour y retenir l'eau de la pluie & des arroſemens. *Limbo utrimque cingere*. Il faut *reborder* toutes ces planches. La Quint.

Reborder, ou Rabordre. v. act. Terme de Marine. Tomber une ſeconde fois ſur un vaiſſeau. Aubin. *Iterum aggredi, aſſilire, inſilire*.

REBOTTER. v. act. & rédupl. Remettre ſes bottes. *Ocreas reponere, reſumere*. Ces cavaliers ne furent pas ſi-tôt débottés, qu'on leur commanda de ſe *rebotter*.

REBOUCHEMENT. ſ. m. Action par laquelle une choſe ſe rebouche. *Obturatio*. Le *rebouchement* du tranchant de ce coutelas montre qu'il n'eſt pas de bon acier.

REBOUCHER. v. act. Boucher une ſeconde fois ce qu'on avoit débouché. *Reobturare*. Il faut *reboucher* la bouteille quand on a verſé du vin. Il faut *reboucher* ce mur, cette porte, cette fenêtre. Il vient par-là trop de vent.

Reboucher, ſe dit auſſi, quand la pointe, ou le taillant des inſtrumens pointus ou tranchans s'émouſſe, au lieu de pénétrer dans les corps durs & ſolides. *Retundere, obtundere*. Les cognées ſe *rebouchent* en abattant des bois qui ſont trop durs, comme le buis, le gayac. L'acier de Damas ne ſe *rebouche* point, il coupe tout. Un fer qui n'eſt pas bien trempé, ſe *rebouche* contre le marbre, contre le fer.

Il ſe dit figurément en ce ſens, mais il ne ſeroit guère bien aujourd'hui.

Puiſſe être à ta grandeur le deſtin ſi propice,
Que ton cœur de leurs traits rebouche *la malice*.
Regn.

Rebouché, ée. part. paſſ. & adj. *Obtuſus, retuſus, obturatus*.

REBOUILLIR. v. n. & rédupl. Faire bouillir de nouveau. *Iterum fervere*. Ce ſirop eſt trop-clair, il le faut faire *rebouillir*. Cette viande n'eſt pas cuite, faites-la *rebouillir*.

☞ REBOUISAGE. ſ. m. En termes de Chapelier on dit, Donner le *rebouiſage* à un chapeau, le battre, le broſſer & mettre un nouveau luſtre.

☞ REBOUISER un chapeau; c'eſt le nettoyer & le luſtrer à l'eau ſimple: on dit auſſi donner le bouis.

☞ REBOUISER. v. act. Filouter, redreſſer, déniaiſer quelqu'un; jouer d'un tour, faire une fourberie à une perſonne. *Dict. Com. Rudem aliquem & ſimplicem recoquere*. Il ſignifie auſſi réprimander, quereller, rabrouer. Il eſt bas, en quelque ſens qu'on le prenne.

REBOURCIÉ, ée. adj. m. & f. Vieux mot. Retrouſſé. Borel. *Recurvus, arrectus*.

Rechignée eſtoit, & froncie
Avoit le nez & rebourcie,
Hideuſe eſtoit & ſoulée. R. de la Rose.

REBOURGEONNER. v. n. Pouſſer de nouveaux jetts ou bourgeons. *Novas gemmas agere, iterum progemmare, repullulare*

repullulare. La vigne *rebourgeonne* au printemps. Ceux qui sont sujets aux boutons & aux pustules, les sentent *rebourgeonner* au renouveau.

REBOURS, ourse. adj. Revêche, difficile à gouverner, à persuader. *Morosus, contumax, intractabilis.* Cet homme est si *rebours*, a un esprit si *rebours*. L'Acad.

☞ Marot, to. 2. p. 427.

Madame, je vous remercie
De m'avoir été si rebourse.

Rebours en cette signification est dans le nouveau Dictionnaire de l'Académie Françoise, sans aucune note ni de vieux ni de bas. *Glossaire Bourguignon au mot* Rebor.

Rebrousse, qui est la même chose que *rebourse*, est dans le Dictionnaire Comique.

Ce mot vient du Latin *reburrus*, selon Ménage, ou *reburfus*.

Rebours. s. m. Le contrepoil. Prendre le *rebours* d'une étoffe pour la nettoyer. *Retroagere.* Il n'a plus guère d'usage au propre. Il se dit plus ordinairement au figuré, pour dire, le renversement de l'ordre, & le contrepied, le contresens. C'est un dissimulé qui dit tout le *rebours* de ce qu'il pense. Il y a des vers où l'on trouve les mêmes mots quand on les lit au *rebours*, comme, *Roma tibi subito motibus ibit amor.* Il fait le *rebours* de ce qu'on lui dit. ☞ Je vous l'ai bien dit ; Ces Messieurs ont une Logique, qui est le *rebours* de celle que suivent tous les autres gens. Let. anonym.

A Rebours. adv. A contrepoil. Cet homme fait toutes choses *à rebours* de bien, *à rebours* de ce qu'on lui dit. *Præter quod illi dictum fuerat præposterè agit.* Le drap, le velours se gâtent quand on les nettoie *à rebours*, à contrepoil. Les Sorciers disent leurs prieres *à rebours* ; il décline son nom *à rebours*, en rétrogradant. Il a pris cette affaire *à rebours*, à contresens.

☞ Au Rebours. adv. Au contraire.

Vous vous tuez à chercher dans les nôtres
De quoi blâmer, & l'y trouvez très-bien ;
Nous au rebours *nous cherchons dans les vôtres*
De quoi louer, & nous n'y trouvons rien.
Rousseau.

REBOURS. subst. m. au Rébus de Picardie. C'est une écriture énigmatique, venue de ce que jadis les Clercs de la Bazoche faisoient une satire intitulée, *De rebus quæ geruntur*, & ce, tous les ans. *Ménage.* Borel.

Car en rebus *de Picardie,*
Une estrille, une faulx, un veau ;
Cela fait estrille fauveau.
Marot. Voyez Rébus.

REBOURSER. v. act. Terme d'Artisans qui apprêtent des draps. Relever le poil du drap à tondre, le frotter à rebours. *Avertere retrò.* L'Académie dit *rebrousser.* Voyez plus bas.

REBOURSOIR. Voyez Rebroussoir.

REBOUTONNER. v. act. & rédupl. Boutonner une seconde fois, après s'être déboutonné ; regarnir un habit de boutons. *Iterum vestem globulis adstringere.*

REBRAS s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois le rebord le repli de quelque habit. *Replicatio.* Le *rebras* des manches, le *rebras* d'un manteau, c'est ce qui se retourne sur le bras, sur l'épaule, où l'on met d'ordinaire des paremens. Un pourpoint à doubles *rebras*, à doubles manches. Il n'est en usage qu'en ces phrases : il a poussé cette balle à double *rebras* : il lui a donné un soufflet à double *rebras*, pour dire, de toute sa force. ☞ Au figuré ; Catholiques à double *rebras*, Catholiques qui avoient chacun du zéle au double de ce qu'en avoient les autres Catholiques. Cette figure fait allusion à de certains *manteaux*, qu'on appelloit *manteaux à rebras*, à cause qu'ils se redoubloient sous le bras. Au ch. 4. du 4. liv. de Rabelais, il est dit que l'écuyer Malicorne fut accollé *à double rebras*, & ailleurs (l. 2. ch. 8.) on lit que Pantagruel avoit l'entendement à *double rebras. Remarq. sur la Sat. Ménippée.*

REBRASSER. v. act. Rehausser, retrousser ses manches. *Replicare, reflectere.* Cet Ouvrier, pour avoir plus de liberté de travailler, s'est *rebrassé* jusqu'au coude. On disoit autrefois *rebrasser* son manteau, son chapeau, son bonnet, pour dire, le replier, en retrousser les bords.

Rebrasser, est aussi un verbe rédupl. qui signifie, Réitérer le brassage, le mouvement des bras : ce qui se dit chez les Brasseurs, les Monnoyeurs, les Pêcheurs qui font brasser plusieurs fois. *Brachia nudare ad cubitos usque.*

REBRASSÉ, ée. adj. Terme de Blason, qui se dit du repli des habits, lorsqu'il est d'un autre émail que le corps du vêtement.

REBRÊCHE. s. m. Vieux mot. Dessein, propos. *Propositum, res proposita*, ou *res instituta.* Lesplegnay.

Et pour venir à mon rebrêche, (à mon dessein.)
Borel.

REBRÊCHER. Vieux v. act. Censurer. Borel. *Carpere, reprehendere.*

REBRICHE. s. f. Vieux terme de Coutume. Ce nom se dit des écritures que les parties donnent & fournissent l'un contre l'autre. *Scripta litigantium in se invicem.* Voyez Beaumanoir, sur les Coutumes du Beauvaisis, C. VI. p. 39.

REBRICHER. v. act. Terme de Coutume. Répéter, renouveller, recoler. Dans l'ancienne Coutume de la Baillie de Bouches non imprimée, art. 40. *rebricher* une enquête, c'est la répéter. *Repetere, renovare, recolere.* Voyez les Coutumes de Bourges par de la Thaumassiere, p. 265.

REBRIDER. v. act. & rédupl. Remettre la bride à un cheval, ou à une autre bête de somme. *Frenos equo rursus injicere, addere.* Il faut *rebrider* un cheval quand il est débridé. On *rebride* quand on veut se remettre en chemin, ou quand il vient une alarme dans un camp.

REBRODER. v. act. Ajouter quelque nouvel ornement en broderie à une chose qui est déja brodée. *Acu iterum pingere.* Il se dit particuliérement des dentelles. Un point *rebrodé.*

Rebrodé, ée. part. pass. & adj. *Iterum acu pictus.*

REBROUILLER. v. act. & rédupl. Brouiller de nouveau. *Denuò permiscere.* Ce procès s'est vû déja deux fois en train d'accommodement, mais le Procureur a toujours *rebrouillé* les affaires. J'avois mis en ordre mes livres, mes papiers, il est venu quelqu'un qui les a *rebrouillés.*

☞ REBROUSSE. s. f. Terme de Tondeurs. C'est un instrument de fer en forme de petit peigne rond par le dos ; il y en a de deux sortes ; l'un qui a des dents pointues, & l'autre qui n'en a point.

REBROUSSER. v. act. Il ne se dit guère au propre qu'en parlant des cheveux, du poil, lorsqu'on les reléve du sens contraire à celui dont ils sont naturellement couchés. *Erigere. Rebrousser* les cheveux. *Rebrousser* la barbe. L'Acad.

☞ Rebrousser. C'est se servir de la rebrousse pour relever le poil du drap avant que de le tondre.

Rebrousser, se dit aussi pour, Retourner sur ses pas. *Iter relegere.* Les Poëtes disent que le soleil *rebroussa* chemin pour ne voir pas le cruel festin d'Atrée & de Thyeste. Il s'emploie quelquefois absolument. On alla à la rencontre de l'ennemi en si bon nombre, qu'on les fit *rebrousser.* Un nouvel avis qu'il reçut en sa marche le fit *rebrousser* tout court.

Rebrousser, signifie aussi, Aller, remonter contre son cours naturel. *Retro ire.* La riviere *rebroussa* plus vite que ne roule un torrent dans une vallée. Vaun. *Retro fluere.*

On a beau faire des prieres ;
Les ans, non plus que les rivieres,
Ne rebroussent *jamais leurs cours.*
Recueil de Poësies.

A rebrousse poil. adv. A contre-poil. *Præposterè, adversis pilis.* Nettoyer un chapeau *à rebrousse-poil.*

REBROUSSOIR. s. m. Peigne ou outil pour relever à rebours le poil du drap. *Adversus pecten.* Quelques-uns disent *rebourfoir.*

REBROYER. v. act. & rédupl. Broyer de nouveau. *Rursus*

sus terere. Ce Peintre a employé toutes ses couleurs, il en fait *rebroyer* d'autres. On *rebroie* plusieurs fois la moutarde.

REBRUNIR. v. act. & rédupl. Brunir une seconde fois. *Repolire.* Ce bassin n'est pas assez bien bruni à ma fantaisie, il le faut *rebrunir*, y repasser le brunissoir.

REBUFE. Voyez Trompe, instrument de Musique, c'est la même chose.

Ce mot vient de l'Arabe *rababa*, qui signifie un instrument de Musique.

REBUFFADE. f. f. Action par laquelle le supérieur traite avec mépris ou injure un inférieur, qui lui demande ou qui lui présente quelque chose. *Fastidiosa rejectio.* Un homme de cœur ne se hasarde pas à demander, de peur de souffrir des *rebuffades.* Les gueux enrichis traitent les gens avec orgueil & *rebuffades.*

Ce mot vient de *rebouffer*, qui n'est plus en usage, & qui signifioit *chasser avec mépris*; ou bien de *buffe*, qui signifioit autrefois un *soufflet.* Ménage. De *re* & *buffe*, c'est-à-dire, soufflet. Borel.

RÉBUS. f. m. Jeu d'esprit. *Dicterium joculare.* Les *rébus* sont des équivoques sur des mots coupés ou joints ensemble, ou sur quelques peintures qui les représentent. Menage dit que les *rébus* sont des équivoques de la peinture à la parole. Marot, dans son Coq-à-l'âne, a dit qu'en *rébus* de Picardie, une *étrille*, une *faulx*, un *veau*, cela fait, *Etrille Fauveau.* Il s'en est conservé beaucoup dans les Armoiries & cris de guerre; comme dans la Maison de Savoie-Raconis, qui porte des choux cabus dans ses Armes; ils ont pour cri & pour devise, *Tout n'est*; & ils veulent dire par-là, *Tout n'est qu'abus.* On les appelle communément *rébus de Picardie*, parce qu'il n'y a pas long-temps que les Clercs de Picardie faisoient tous les ans au Carnaval certains libelles qu'ils appelloient, *De rebus quæ geruntur*, c'est-à-dire, des railleries de ce qui se passoit dans la ville, où ils faisoient de ces équivoques: ce qui a été défendu à cause du scandale. Ménage. Voyez Borel ci-dessus au mot Reaoues. Les *rébus* ne sont plus en usage que dans des enseignes, ou parmi le peuple, comme pour dire, *A l'assurance*, on peint un *A* sur une *anse.* Le sieur des Accords a fait un Recueil des plus fameux *rébus* de Picardie.

Rébus, signifie aussi, Folie, bagatelle, sottise. *Ineptia, nugæ* Vous me comptez-là des *rébus.*

REBUT. f. m. Ce qui est de moindre prix & valeur; ce qu'on méprise & qu'on rejette. *Rejectanea.* En toutes sortes de marchandises il y a toujours du *rebut.* Cet homme est un infâme, c'est le mépris, c'est le *rebut* du genre humain. Ces peuples ont toujours été le *rebut* des Nations. Ablanc. Il a choisi le plus beau & le meilleur, il ne me laisse que le *rebut.*

> *Triste averton!* rebut *du néant & de l'être*
> Jean d'Hénault.

> *Et moi, triste* rebut *de la nature entiere,*
> *La mort est le seul Dieu que j'osois implorer.*
> Racine.

Rebut, signifie aussi, Rebuffade, action de mépris & de dédain. *Repulsa.* L'humilité Chrétienne consiste à souffrir tranquillement le mépris & le *rebut* des autres. Se fâcher du *rebut* d'un sot arrogant, que la fortune méne par la main, c'est une preuve qu'on ne sçait pas faire de justes réflexions sur ce qui arrive. La Ch. de M. La vie fatigante des Courtisans, & les *rebuts* qu'ils souffrent ne les dégoutent point de la Cour. M. Esp.

> *Si je perds à la Cour les brillans avantages,*
> *Je n'ai point à souffrir mille* rebuts *cruels.* Mol.

REBUTANT, ante. adj. Orgueilleux, dégoutant, rébarbatif, difficultueux. *Fastidiosè repellens, rejiciens, superbus, arrogans.* Cet homme est fort *rebutant*; il n'écoute aucunes offres ni propositions. Pourquoi perdre le mérite d'une bonne action par des manieres hautaines & *rebutantes*? Bell. La Reine ne pouvoit s'accoutumer à la sévérité *rebutante* des Espagnols. S. Real. Une fausse modestie n'est guere moins *rebutante* qu'une sotte vanité. Bell. On dit aussi, qu'un travail est fort rebutant, qu'il n'est point agréable, qu'il dégoûte, lorsqu'on s'y applique peu volontiers.

☞ REBUTE. f. f. Petit instrument dont jouent les Laquais & les Polissons. On l'appelle à Paris *guimbarde.* Il est composé de deux branches de fer, ou plutôt d'une branche pliée en deux, entre lesquelles est une languette d'acier, attachée par un bout; et qui lui fait faire ressort. Cette languette est coudée par l'autre bout. On tient cet instrument avec les dents, de maniere que les lévres, ni rien autre chose ne touche à la languette. On la fait remuer en passant la main promptement pardevant, & frôlant le bout recourbé, & sans autre art que la cadence de la main; la modification de la langue & des lévres achéve le reste, & la respiration donne un son frémissant & assez fort pour qu'on y voye danser les bergers. Cet instrument s'appelle dans quelques endroits *épinette*; dans d'autres *trompe*; mais son véritable nom est *rebute*, apparemment parce que celui qui en joue, semble *rebuter* continuellement la languette de cet instrument.

REBUTER. v. act. Mépriser, rejetter quelque chose. *Contemnere, spernere, rejicere.* Ce Receveur m'a *rebuté* sur un sac de mille francs une piéce légere. Vous pouvez choisir le plus beau & le meilleur, & *rebuter* le reste, le laisser. Il ne faut pas qu'un Rapporteur *rebute* les parties, qu'il refuse de les entendre. Ce n'est pas-là un homme d'accommodement, il rebute toutes les offres qu'on lui fait, tous les moyens qu'on lui propose. Ils imploroient l'aide d'un traître qui les *rebutoit* insolemment. Ablanc. Le dessein capital que votre Société a pris pour le bien de la Religion, est de ne *rebuter* personne. Pasc.

Rebuter, signifie aussi, Dégoûter, empêcher de poursuivre quelque dessein. *Avertere, deterrere, avocare.* Les difficultés qu'on lui a faites dans cette affaire, l'ont *rebuté*, il n'y pense plus. Les épines de la Grammaire ont *rebuté* plusieurs Écoliers de l'étude. Le refus qu'on lui a fait d'une telle grace, l'a *rebuté* de la Cour. Quand on vient sur l'âge, on se *rebute* du monde & de ses vanités. Cet événement ne *rebuta* point les chefs. Ablanc. On dit aussi, qu'un cheval se *rebute* lorsqu'on lui donne trop de coups de fouet & d'éperon, il se câbre, & n'avance point.

Rebuté, ée. part. pass. & adj. *Repulsus, rejectus.* On appelle un oiseau *rebuté*, celui qui ne veut plus voler, ayant perdu courage.

Nicod dit que ce mot vient de *bouter*, & de la particule *re*, qui signifie *arriére, retrò*, & que c'est comme si on disoit, *bouter en arriére* Ménage le dérive de *but*, comme si on disoit *éloigner du but.*

R E C.

RECA. subst. f. Nom propre. Bourg de la Carniole, situé sur la petite riviére d'Idria, près du Comté de Gorice. *Reca* Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Larix* ou *Larices*, petite ville du Norique, que d'autres mettent à Larfeid, village de la même contrée. Maty.

RECACHER. v. act. & rédupl. Cacher une seconde fois. *Rursus abscondere, recondere.* Le soleil se va *recacher* dans cette nuée. Cet homme ne se trouvoit pas bien caché en cet endroit là, il s'est allé *recacher* ailleurs. Cette Dame ne s'est démasquée qu'un moment, & a incontinent *recaché* son visage.

Recaché, ée. part. pass. & adj *Abditus, absconditus.*

RECACHETER. v. act. & rédupl. Remettre le cachet à une lettre décachetée. *Litteras denuò signare, obsignare.* On n'est pas tenu de recevoir des lettres *recachetées.* Ce paquet a été ouvert & *recacheté* fort proprement, il n'y paroît pas.

Recacheté, ée. part. pass. & adj. *Signatus, sigillatus.*

RECAIGNER. v. n. Recaner, voix d'un âne. Borel. Aujourd'hui on dit, Braire *Rudere.*

RÉCALBUTO. Voyez Bajalbuto.

RÉCALCITRER. Vieux mot, v. neut. dit de *calcitrare.* Regimber. *Recalcitrare.*

RÉCALCITRANT, ante. f. m. & f. Nom de Secte d'Angleterre

d'Angleterre. *Récalcitrans*. C'eſt-à-dire, Regimbant. Les Récalcitrans ſont une des trente-oeuf Sectes du Luthéraniſme. *Jovet, T. I p. 475*.

☞ Récalcitrant. adject. Répugnant, contraire, oppoſé, qui réſiſte, qui regimbe. Quoique cet adjectif verbal ſoit écorché du Larin *recalcitrare*, regimber, il n'a pas mauvaiſe grace dans la bouche de M. Tout-à-bas Maître de Trictrac, à la fin de la derniére Scene du premiee Acte de la Comédie du Joueur ;

> *Puiſqu'aujourd'hui votre humeur pétulante*
> *Vous rend l'ame aux leçons un peu* récalcitraote,
> *Je reviendrai demain*. . . .

☞ Il faut avoüer que M. de la Mothe s'eſt terriblement expoſé, eo publiant ſon quatriéme Diſcours, au ſujet de la préférence qu'il donnoir à la Proſe ſur les Vers : c'étoit attiree ſur lui la foudre de rout le Parnaſſe François, habité par la Nation la plus orgueilleuſe, & la plus *récalcitrante* aux lois qu'on voudroit lui impoſee. Desmaiseaux.

On trouve *récalcitrer* dans Cotgrave.

RECALER. v. act. Terme de Menuiſerie. C'eſt unir & polie le bois avec la varlope, après qu'il a été ébauché & dégroſſi. *Polire, expolire*. Les varlopes à *recaler* ont le fer moins long que les varlopes à ébaucher. *Recaler* eſt auſſi un terme de Charpenterie, qui ſignifie de même, ôter du bois avec une varlope, ou un autre outil à fût, après que le eiſtard ou autre premier & plus groſſiee outil y a déja paſſé. Aubin.

RECAMER. v. act. Enrichie un brocard d'or ou d'argent d'un nouvel ouveage, en forme de brodeeie elevée de fleurs ou d'arabeſque, en y ajoûtant ſur le mérier de nouvelles chaînes & trémes d'or & d'argent, qui le relévent & le rendent plus riche.

Il vient de l'Italien *ricamare*, ou de l'Eſpagnol *ricamar*, & originairement de l'Arabe & de l'Hébreu *racam*, qui ſignifie *peindre avec l'aiguille*.

RECANATI. ſ. f. Nom d'une petite ville Épiſcopale de l'État de l'Égliſe. *Recinetum*. Elle eſt dans la Marche d'Ancône, ſur une montagne, à deux lieues de Lorette, à l'Évêché de laquelle le ſien a été uni. *Recanati* s'eſt accrue des ruines de l'ancienne *Ælia*, ou *Helvia Recina*, dont la place qui eſt ſur le Muſone, porte encore le nom de *Recina Rovinata*. On voit dans la grande Égliſe de *Recanati* le tombeau du Pape Grégoire XII. dépoſé au Concile de Piſe. Maty.

RÉCAPITULATION. ſubſt. ſém. Sommaire d'un diſcours faiſant mentioo en abrégé de ſes principaux articles. *Orationis enumeratio, recapitulatio, reſumtio*. La *récapitulation* ſe fait d'ordinaire dans l'épilogue, poue faire reſſouvenir l'Auditeur des principaux poinrs qu'on a traités.

☞ Récapitulation. Ce terme appliqué aux Comptes, ſe dit du montant des articles qu'on répete à la fin de chaque chapitre, pour eo former uo total qu'oo nomme *récapitulation*.

RÉCAPITULER. v. act. & rédupl. Reprendre ſommairement ce qu'on a dit dans une harange, dans un plaidoyé, &c. *Res diſperſe & diffuse dictas ſigillatim cogere*. Les Juges ne pourroient pas ſe ſouvenie de ce qu'on a plaidé en pluſieurs Audiences, ſi l'Avocat ne *récapituloit* ſes principaux moyens.

Récapitulé, ée. part. paſſ. & adj. *Collectus, enumeratus, repetitus*.

RECARRELER. v. act. & rédupl. Carreler de nouveau. *Iterùm pavimento ſternere*. Il faut *recarreler* cette chambre tout à neuf. On dit auſſi, *recarreler* des bottes, ou des ſouliers, pour dire les remooter, y mettre de nouvelles ſemelles.

RECASSER. v. act. Terme d'Agriculture. Donoee le premier labour à uoe terre, après qu'elle a porté du bled. *Arare*.

RECASSIS. Terme d'Agriculture. Terre qu'on a caſſée après que le bled en a éré moiſſonné. *Terra arata*.

☞ RECÉDER. v. act. rendre à quelqu'un ce qu'il avoit cédé auparavant. Je n'ai trouvé ce mot que dans le Dictionnaire des Rimes de la Noue, p. 249. col. 2. Il eſt cependant d'un grand uſage ; on laiſſe aux gens de pratique le verbe *rétrocéder*, qui a la même ſignification.

RECELEMENT. ſ. m. Action par laquelle on recele les choſes volées, ou les criminels. *Receptio*.

RECELER. v. act. Cacher, détourner quelque choſe d'une maiſon, d'une ſucceſſion, d'un bien qu'on a eu en maniement. *Furta recipere, occultare, condere*. Les femmes qui ont *recelé* quelques effets en faiſant inventaiee, perdent la part qu'elles auroient pû prétendre en la communauté. On paye auſſi une amende pour avoir *recelé*, quand on n'a pas déclaré dans la huitaine au Seigneur les acquiſitions qu'on a faites dans ſon fief.

☞ Receler, ſignifie auſſi, Donner retraite chez ſoi à des peeſonnes qui ont intérêt de ſe cachee. *Receler* un larron, un meurtriee.

☞ On dit receler un corps mort, pour dire, cacher la mort d'un homme, afin de faire valoir la réſignation d'un Office, d'un Bénéfice, &c. Acad. Fr.

Receler, ſignifie auſſi, Être complice d'un vol, garder & cacher les choſes volées, les vendre ou achetee ſciemment. *Participem eſſe*.

Receler ; figurément, ſignifie auſſi, Cacher, empêchee de voie. *Abſcondere, occultare*.

> *Ennemis des thréſors que* recele *la terre,*
> *D'un avare avec moi plains l'aveugle fureur ;*
> *L'or n'eſt un bien qu'autant que l'on ſçait s'en défaire,*
> *Et qu'on s'en fait honneur.*
> Tarnuct. *de la 2e. Ode du IIe. Livre d'Horace*.

La teree *recele* en ſes entrailles une infinité de thréſors.

> *Il peut dans un jardin tout peuplé d'arbres verds,*
> Receler *le printemps au milieu des hivers*. Boil.

Receler, ſe dit auſſi en terme de Vénerie. Lorſqu'une bête fauve eſt demeurée dans ſon fort ſans en ſortie, on dit qu'elle ſe *recéle* ſur ſoi.

Recelé, ée. part. paſſ. & adj. Il eſt auſſi ſubſt. & ſignifie, Vol, ſouſtraction. *Subſtractus*. On donne une action civile de *recelé* entre le mari & la femme, & non pas de larcin. Si la veuve a commis le *recelé* aprèa ſa renonciation, elle eſt ſeulement obligée à la reſtitutioo des choſes *recelées* : ſi le *recelé* eſt fait avant la renonciation, la veuve perd la parr qu'elle auroit pû peétendre aux choſes *recelées*, & s'oblige aux detres de ſon mari. C. B ☞ Par le Droit Romain, celui qui détournoit les effets d'une ſucceſſion, pouvoit être pourſuivi par l'action appellée *expilatæ hereditatis*. A l'égard de la femme qui avoit ſouſtrait des choſes qui apparrenoient à ſon maei, ou à ſa ſucceſſion, l'on ne donnoit point contre elle l'action du vol ; mais ſeulement une action parriculiére appellée, *actio rerum amotarum*. Parmi nous, quand les effets d'une ſucceſſion ont éré *recelés*, on peut faire informer, & l'on préſente une Requête au Juge à cet effer. Mais on ne peut pourſuivre criminellement contre la femme le *recelé* & divertiſſement.

☞ Recelé. ſ. m. Terme de Monnoie. On dit, *Faire des recelés*, quand un Maître de Monnoie, de concerr avec les Officiers, ne fait mention ſur le regiſtre des délivrances, que d'une quantité de marcs fabriqués, moins conſidérable qu'elle n'eſt en effet. Toutes les fois que l'on a pû découvrie cette fraude, on a condamné les Maîtres à reſtituer le quadruple, ſur le pié de ce qui avoit été fabriqué. On a interdit les Officiers, & les uns & les aurres ont été condamnés à de fortes amendes envers le Roi, & quelquefois à des peines plus grandes ſelon les cas.

RECELÉE. ſ. f. Vieux mot. Cachette. *Latebra*. A *recelée*, c'eſt-à-dire, en cachette. *Perceval*. Borel. *Clam*.

RECELEUR, euse. ſubſt. Complice de voleurs, qui garde leur vol, & leur en facilite le débit. *Receptor, receptrix*. Oo punit les *receleurs* du même ſupplice que les voleurs.

RÉCEMMENT. adv. Fraîchement, depuis peu. *Recenter, recens, noviſſimè*. Voilà des épiceeies qui ſont bonnes, elles ſont *récemment* arrivées. Ces fleurs ſont *récemment* cueillies, ne ſont poiot fanées. Voilà des nouvelles que j'ai reçues tout *récemment*.

RÉCENSEMENT. ſ. m. Terme de procédure. Répétition, audition de témoins qui ont révélé en conſéquence

de la publication d'un monitoire. *Recensio, repetitio, auditio.* C'est une procédure qui se fait en matière criminelle, lorsque les témoins sur la publication des monitoires vont à révélation au Curé, & déposent ce qui est à leur connoissance. Alors le Juge ordonne que ces témoins seront assignés devant lui, pour être recensés & répétés; c'est-à-dire, qu'ils seront entendus de nouveau sur la déposition qu'ils ont faite devant le Curé. G. G.

☞ Recensement, se dit dans les Bureaux de Traites & de Douanes, des marchandises dont on fait une nouvelle vérification, pour connoître si leur poids & leur qualité sont conformes à ce qui est porté par l'acquit de payement, &c.

☞ Recensement. Les Marchands font aussi des *recensemens* dans leurs magasins & boutiques, pour connoître si les marchandises qui leur ont été envoyées par leurs Correspondans ou Commissionnaires, sont conformes aux factures.

RECENCER. v. act. Vieux mot. Raconter, dans le Roman de la Rose. Borel. *Recensere*, d'où il vient.

Recenser. v. act. Terme de procédure. Répéter, entendre les témoins qui sont venus à révélation. *Testes iteratò audire, testes repetere, iterare.*

☞ Recenser, signifie encore vérifier, examiner de nouvelles marchandises, pour sçavoir si les droits ont été bien ou mal payés, ou si elles sont conformes aux factures.

RÉCENT, ente. adjectif. Qui est arrivé depuis peu. *Recens, novus.* Cette histoire est toute *récente*, est arrivée de nouveau. Cette plaie est si *récente*, qu'elle saigne encore.

On le dit aussi de la mémoire. J'ai lû ce livre depuis peu; j'en ai la mémoire toute *récente*, j'en suis tout frais émoulu. *Recenter memoria mea refricata est.*

RECÉPAGE. s. m. Terme qui se dit en matière d'arbres & de bois. C'est l'action de recéper. *Collucatio.*

RECÉPER. v. act. Terme de Jardinier, ou d'autres gens qui ont soin des bois. C'est couper les arbres par la tête, ou pour les enter, ou pour leur faire pousser de nouvelles branches. *Collucare.* Il faut *recéper* ces arbres. La Quint.

On *recépe* les bois rabougris, pour les rétablir. ☞ On auroit dû *recéper* tous les taillis de deux ou trois ans qui ont été gelés au mois d'Octobre 1740. jamais gelée d'automne n'a fait autant de mal. *Acad. des Sciences*, 1742. p. 245.

RÉCÉPISSÉ. s. m. Terme de Palais & de Finances. Billet ou acte sous seing privé, par lequel on se charge de quelques papiers qu'on reçoit en dépot, ou dont on vient prendre la communication. *Recepisse.* On dispute fort pour sçavoir si ce mot a un pluriel ou non. Corneille dans ses Remarques sur Vaugelas, assure qu'on ne dit point au pluriel, il m'a remis trois *récépissés* entre les mains, mais trois *récépissé*. Richelet qui dit avoir consulté là-dessus des personnes éclairées, prétend qu'on peut & qu'on doit dire *récépissés*. L'Académie est du sentiment de Richelet, puisqu'elle rapporte pour exemple. quand vous m'aurez rendu mes *récépissés*, je vous rendrai tous vos papiers. On donne des *récépissés* aux Clercs des Rapporteurs, envers lesquels on se charge des procès qu'ils communiquent, pour y faire des contredits, ou autres écritures. Il lui a confié un tel dépôt sur sa bonne foi, sans en prendre de *récépissé*. Ce mot est purement Latin, & signifie *avoir reçu*. Il est demeuré ainsi que plusieurs autres, dans la pratique, parce qu'autrefois toutes les expéditions se faisoient en Latin. L'Acad.

RÉCEPTACLE. s. m. Lieu où s'amassent plusieurs choses. *Receptaculum.* La mer est le *réceptacle* de toutes les eaux. Le bas ventre est le *réceptacle* de toutes les impuretés du corps. Ce quartier est décrié, c'est le *réceptacle* de tous les filous, & des mauvais garnemens de la ville. Rome étoit le *réceptacle* de toute sorte d'ordures & de corruption. Abl. Solon appelloit les villes le *réceptacle* de la misère humaine. Id.

Réceptacle, se dit en particulier d'un bassin, où plusieurs canaux d'aqueduc, ou tuyaux de conduite, se viennent rendre pour être ensuite distribués en d'autres conduits. On nomme aussi cette espèce de réservoir, conserve, comme le bassin rond qui est sur la bute de Mont-boron près Versailles. Daviler.

☞ RÉCEPTICE. adj. m. & f. Terme de Palais. Les biens *réceptices*, *receptitia*, étoient ceux que les femmes pouvoient retenir en toute propriété, pour en joüir à part.

RÉCEPTION. s. f. Action par laquelle on reçoit quelque personne, ou quelque chose. *Acceptio, exceptio, receptio.* Ce Gentilhomme fait un bon accueil, une honnête *réception* à tous ceux qui le viennent voir. La *réception* des Sacremens, se doit faire avec une grande humilité & pureté d'ame. La *réception* à foi & hommage est nécessaire pour avoir main-levée d'une saisie féodale. Il a exécuté les ordres du Roi, incontinent après la *réception* du paquet.

Réception, se dit aussi des solemnités qui se font, quand on reçoit avec cérémonie. *Solemnis apparatus, receptio.* La *réception* de la Reine de Suede se fit à Paris avec une magnifique entrée. La *réception* des Ambassadeurs se fait avec pompe & éclat. On doit examiner les Officiers le jour de leur *réception* en charge. Plusieurs traitent leurs confreres le jour de leur *réception* en quelque office, prélature, ou dignité. Chacun prend son rang selon l'ordre de sa *réception*, l'ancienneté de sa *réception*.

☞ Réception *de caution*, est la procédure qui se fait par un procès-verbal de la présentation d'une caution judiciaire, de sa soumission, de la communication de ses facultés, & des contestations de ceux qui la combattent. Sur quoi se fait un référé à la Chambre, en conséquence de quoi la caution est reçue, ou rejettée.

☞ Réception *d'enquête*, est l'admission qui s'en fait.

Réception. Terme d'Astrologie judiciaire. Les Astrologues disent que deux planètes sont en *réception* de maison, lorsqu'elles en ont fait un échange, & que le soleil, par exemple, est dans le cancer, maison de la lune, & que la lune à son tour est dans la maison du soleil. Ils disent en même sens que deux planètes sont en *réception* d'exaltation, lorsqu'elles ont échangé leurs exaltations.

RECERCELÉ, ée. adj. Vieux mot. Recoquillé comme un cerceau. Borel.

Recercelé, ée. Terme de Blason. se dit de la croix ancrée, tournée en cerceau ou en volute, & de la queue des cochons & des lévriers. *Circulatus, circulatio, volutatio.*

☞ RECÉS. s. m. Terme de droit public en Allemagne. Voyez ci-dessous Recessus.

RÉCESSUS. s. m. Mot Latin dont on se sert en parlant des affaires d'Allemagne, & des Diètes de l'Empire. *Recessus Imperii*, ou *Récessus de l'Empire*. Un *Recessus* de l'Empire; les *Récessus* de l'Empire. Le Traducteur de Sevérinus de Mozambano de l'État de l'Empire, dit *Recez*. Voyez ce mot.

RECET. Vieux mot qui signifioit autrefois retraite. *Gauvain.* Borel. *Receptus.*

RECETTE. subst. f. Action par laquelle on reçoit ce qui est du; ou les deniers d'un maniement. *Pecuniarum coactio, exactio, quæstura.* Le Commis est allé ce matin à la *recette*; il payera demain. La *recette* de ce Collecteur n'a monté aujourd'hui qu'à tant. Ce Seigneur fait lui-même la *recette* du revenu de sa terre, il tient sa *recette* par ses mains. Dans tous les comptes il y a les chapitres de *recette*, & les chapitres de dépense. Les omissions de *recette*, sont punies du quadruple. Quand la *recette* excede la dépense, le comptable est reliquataire.

☞ Recette. On dit d'une chose qui n'est pas recevable, qui n'est pas bien conditionnée, qu'*elle n'est pas de recette*. Et moi, tant du consentement des autres que de mon autorité de Présidente, je dis que le sieur Prieur sera tenu de nous fournir un éloge qui soit plus de *recette*. *La Comtesse de Jonval dans le Spectacle de la Nature.* T. I. p. 351. *de la 2[e]. édit.*

Recette, est aussi la charge du Receveur, & le Bureau où il en fait l'exercice. *Privata quæstura.* Les *recettes* générales des Finances en chaque Province furent établies par François I. en 1543. au nombre de seize, & Henri II. y en ajoûta une dix-septième. La *recette* générale des Décimes est une belle Commission. Il faut que les Collecteurs portent leurs deniers à la *Recette*, au Bureau établi par le Receveur.

☞ Recette. On nomme ainsi dans les Atteliers où se fabrique le salpêtre, de petits baquets de bois, qui sont au-dessous de la carelle ou pissotte des cuviers pour y recevoir les eaux impregnées de salpêtre, qui en coulent à mesure qu'on en jette sur les terres & les cendres dont ils sont remplis.

Recette, se dit aussi des petits secrets que plusieurs particuliers, & sur-tout des Charlatans, se vantent d'avoir pour guérir quelques maladies. *Remedium speciale*. Il n'y a personne qui aille voir un gouteux, un hydropique, &c. qui ne lui enseigne quelque *recette* pour son mal. Tout le breuvage n'étoit qu'un peu de jalousie; use de cette *recette*, & tu t'en trouveras bien. Ablanc.

Ce mot en ce sens vient du Latin *recepta*. Ménage.

Recette, en terme de Philosophie hermétique. Procédés ou Mémoires pour faire le grand œuvre; on les appelle ainsi, parce qu'ils commencent comme les ordonnances des Médecins, par le mot Latin *Recipe*, c'est-à dire, *Prenez*. Dict. Hermet.

On dit proverbialement pour mépriser quelque personne, ou quelque chose, qu'on n'en fait ni *recette*, ni mise.

On appelle *recettes* dans les Pays-Bas, les repas que les parens donnent à leurs parens nouveaux mariés, & aux nôces desquels ils ont été invités.

RECETTEUR. s. m. Qui s'est dit autrefois pour receleur. Celui qui reçoit une chose volée. *Receptor, occultator.* Voyez Beaumanoir sur les Coutumes de Beauvaisis, c. 69. p. 350.

☞ RECETTIER. s. m. Qui a plusieurs recettes contre différens maux. C'est un mot de nouvelle fabrique, employé dans l'exemple suivant. Quel Auteur s'est abstenu de donner ses formules, souvent inconnues par l'usage à ceux-là même qui les décrivent dans leurs pratiques? Voilà pourtant ce qui grossit la plûpart des livres, & ce qui a multiplié dans le monde tant de recettes, & tant de *recettiers*, de ces gens qui se croyent souverains en pratique, parce qu'ils seront munis de ce qu'ils appellent de bons remédes, des spécifiques. *Brigandage de la Médecine*, p. 136. L'Auteur a mis *recettiers* en italique, soit pour faire mieux remarquer ce nouveau mot, soit pour le distinguer de ceux que l'usage a reçus.

RECETTIÉRE. s. f. Vieux mot. Receleuse. D'où vient *recatadouire*, mot de Languedoc, signifiant la même chose. Borel. *Receptrix*.

RECEVABLE. adj. m & f. Qui a les qualités qu'il doit avoir; qu'on ne peut refuser, ni rejetter. *Admittendus, accipiendus*. L'or ou l'argent qui sont décriés, qui ne sont pas de poids, ne sont pas *recevables*. Du blé gâté ou corrompu n'est pas *recevable* en payement.

Recevable, en termes de Palais, se dit de ce qui est valable, admissible, contre quoi on ne peut objecter des fins de non recevoir. *Admissibilis, acceptabilis*. Cette raison, cette excuse n'est pas *recevable* en Justice. Un homme noté n'est pas *recevable* à déposer. Un mari n'est pas *recevable* à accuser sa femme d'adultere après cinq ans; un Religieux à réclamer contre ses vœux. On l'a déclaré non-*recevable*, & subordinément mal fondé en sa demande. C'est la vérité des faits qui rend les bulles *recevables*. Pasc.

RECEVEUR, subst. subst. Qui reçoit pour autrui. *Coactor, exactor*. Les fermiers des terres seigneuriales s'appellent des *receveurs*. *Villicus*. Ce Commis est *receveur* de la fabrique, du bureau des pauvres. *Ædis curator*. Les Gripe-sous de l'Hôtel-de-Ville sont ceux qui reçoivent des rentes pour les particuliers. On appelle *Receveuse* la femme du *Receveur*.

Receveur, est aussi un Officier titulaire qui a droit de recevoir les deniers du Roi, & de les distribuer suivant l'ordre ou l'état qui lui en est donné. *Tribunus ærarius*. Il y a des *Receveurs* Généraux des Finances établis en chaque Généralité; des *Receveurs* des Tailles, du Domaine, des Décimes; des *Receveurs* des restes de la Chambre des Comptes; des *Receveurs* & Payeurs des rentes de la Ville, & une infinité d'autres.

Receveur des Hôtes. Terme usité parmi les Augustins Déchaussés. C'est celui qui dans le Couvent a soin de recevoir les Religieux de l'Ordre qui voyagent. *Hospitalarius*.

Receveur, dans l'Ordre de Malte, est un Chevalier qui réside dans une Commanderie pour en recueillir les revenus. Les *Receveurs* dans l'Ordre de Malte jouissent de tous les droits & priviléges de la résidence conventuelle. Macel.

RECEVOIR. v. act. *Je reçois. Je recevois. Je reçus. J'ai reçu. Je recevrai. Que je reçoive. Que je reçusse, ou je recevrois. Recevant.* Accepter ce qu'on nous donne, ce qu'on nous présente, ce qu'on nous paye, ou qu'on nous met en main pour quelque chose que ce soit. *Quod datur accipere, recipere*. Il a *reçu* de grands dons, de grands bienfaits de la Cour. C'est une bassesse assez ordinaire que d'aimer à *recevoir*. Bell. Tout homme qui *reçoit* s'engage visiblement à quelque restitution, & il est bien heureux s'il en est quitte pour des sentimens. Tour. Nous nous plaisons plus à donner qu'à *recevoir*. Abl. Ce Juge a *reçu* un placet, un factum en faveur d'un tel. Il a *reçu* son terme, son quartier par avance. Il a *reçu* ma lettre, on la lui a donnée en main propre.

Recevoir, signifie aussi, Souffrir, endurer. *Pati, excipere, sufferre*. Ce brave a *reçu* plusieurs coups à l'armée. Il fut porté par terre d'un coup de mousquet qu'il *reçut* à la tête. Sar. Il demanda ce qu'il vouloit pour *recevoir* un soufflet. Il répondit, un casque. Ablanc. Ce criminel a *reçu* la peine qu'il méritoit. Les galériens *reçoivent* souvent des coups de bâton. J'ai *reçu* un grand dommage de la grêle, du passage des gens de guerre. Dès que l'homme a *reçu* la lumiere, il est sujet à *recevoir*, à souffrir mille maladies.

Recevoir, signifie aussi, Recueillir, amasser, recouvrer des deniers publics, ou particuliers. *Recipere, colligere, congerere, coacervare, recuperare*. On a créé des Officiers pour *recevoir* les tailles, les décimes. Ce Commis a été chargé de *recevoir* les restes, les deniers des francs-fiefs. On ne reçoit presque rien de ces Fermiers, ils sont chicaneurs ou insolvables. Le thrésorier d'un Prince *reçoit* ses revenus. Un thrésorier du Sceau *reçoit* les émolumens du Sceau.

Recevoir, se dit aussi des choses inanimées. *Recipere, accipere*. La mer *reçoit* toutes les rivieres en son sein. La Seine *reçoit* l'Yonne, la Marne, l'Oise, &c. La lune n'éclaire que parce qu'elle *reçoit* & réfléchit la lumiere du soleil. L'ame ne connoît rien de matériel que par les espéces qui sont *reçues* dans les organes du corps. Le sang est *reçu* dans les veines, & y circule.

Recevoir, signifie aussi, Faire un bon ou mauvais accueil; traiter doucement ou rudement; donner à la vue de quelqu'un des témoignages de l'estime ou du mépris qu'on fait de lui. *Bene vel malè excipere, summum honorem, vel magnum dedecus assequi*. On *recevoit* en triomphe à Rome ceux qui avoient conquis des provinces. L'enfant prodigue fut *reçu* à bras ouverts par son pere, nonobstant sa faute. Un honnête-homme *reçoit* fort bien ses amis, il leur fait bonne chere. Un Gouverneur est *reçu* dans sa place au son des trompettes & des tambours, au bruit du canon. Les ennemis qui vouloient surprendre la place, furent *reçus* à grands coups de canon. Ils avancerent un pas tout harassés, pour trouver un ennemi tout frais qui les venoit *recevoir*. Vaug. Il fut *reçu* de sa Maîtresse avec grande froideur, avec indifférence. Ayant à *recevoir* le Roi, il fit dresser un grand festin. Vaug. Elle recevoit bien tous ceux qui la venoient voir. Abl.

Recevoir, se dit aussi pour, Agréer, accepter, ne pas refuser, trouver bon. *Probare, acceptum habere, approbare*. Il permet non seulement de *recevoir*, mais aussi d'offrir le duel. Pasc. *Recevoir* les excuses de quelqu'un. Ablanc. *Recevoir* agréablement les offres qu'on nous fait. Scar. On dit aussi *recevoir* à composition, pour, prendre à composition. Ablanc.

Recevoir, signifie aussi, Avoir, sentir, ressentir. *Dolore vel lætitiâ affici, pungi. Sentire*. *Recevoir* de grands honneurs, de grands avantages. Abl. *Recevoir* un sensible déplaisir de la mort d'un ami. Acad. *Magnum dolorem ex morte amici percipere, concipere*.

Recevoir, signifie aussi, Mettre en possession de quelque charge, ou dignité, &c. *Munus, aut dignitatem inire, munus suscipere*. On *reçoit* les Officiers d'armée à la tête des troupes des Régimens. Le Chapitre a *reçu* & installé ce Chanoine en la possession de sa prébende. Ce Conseiller a été *reçu* avec éloge, après un sévere examen. Ce

jeune homme a été *reçu* Maître-ès-Arts, Bachelier, Docteur. Cet Apprenti a été *reçu* Maître de son métier. On ne *reçoit* point d'Échevin qui ne soit natif de la ville. Ce vassal s'est fait *recevoir* à foi & hommage par son Seigneur.

Recevoir, signifie encore, Approuver, demeurer d'accord, déférer à quelque chose. *Approbare, assentiri, consentire.* On n'a pas voulu *recevoir* en France le Concile de Trente, l'Inquisition d'Espagne, les Décisions des Canonistes Ultramontains. Le Droit Romain n'est *reçu*, n'a lieu qu'en quelques provinces. Les vérités géométriques sont *reçues*, passent par tout, ce sont des choses qui ne *reçoivent* aucune difficulté. Quand le principe de Nestorius, conforme au vôtre, de ne rien *recevoir* qui ne fût écrit, vous donneroit quelque penchant à ne pas condamner son erreur, n'est-il pas vrai qu'après un examen soumis & moderée, vous forcerez ce penchant ? Peliss.

Recevoir, se dit au Palais en plusieurs occasions. Fin de non-*recevoir*. *Præscriptio, exceptio.* La fin de non-*recevoir* est un remède de Droit qu'on a trouvé pour obvier à plusieurs procès en excluant les négligens, ou les incapables d'agir, d'intenter quelques actions. *Præscriptio rei asserentis petitorem ab actione prohibendum.* La prescription est la premiere des fins de non-*recevoir*, qui exclut les actions contre les possesseurs de dix ans entre présens, & de vingt entre absens, ou de trente ans sans titre. Il y a des fins de non-*recevoir* annales, d'autres de six mois. Une femme qui agit sans autorité de son mari, un mineur sans celle de son tuteur, sont exclus par une fin de non-*recevoir*. Un homme contre qui il y a decret de prise de corps, n'est pas *reçu* à se purger, s'il n'est en état, s'il n'est prisonnier. Ce Fermier a été *reçu* à compter de Clerc à Maître. On dit aussi au Palais, Faire *recevoir* un appointement à l'Audience, quand on le fait prononcer par le Président. *Recevoir* une intervention, *recevoir* une enquête, une caution ; *recevoir* en ses faits justificatifs, être *reçu* à plaider en refondant les dépens, quand on fait des procédures pour parvenir à ces choses. On dit aussi, *Recevoir* en procès ordinaire un accusé, quand on convertit un procès criminel en un civil, quand on ne juge pas qu'il y ait lieu à une peine afflictive, & quand on renvoie les parties à se pourvoir pour leurs dommages & intérêts.

☞ Recevoir. On dit en parlant d'affaires, qu'une proposition *reçoit* de la difficulté, pour dire, qu'elle est susceptible de beaucoup de difficultés, qu'il y a beaucoup de choses à objecter ; au contraire, qu'elle ne *reçoit* point de difficultés. Acad. Fr.

Recevoir, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Accipere, recipere.* Les Apôtres *reçurent* le S.-Esprit le jour de la Pentecôte. On *reçoit* la grace, quand on *reçoit* dignement les Sacremens. Il a *reçu* une grande joie en *recevant* cette nouvelle. Un Chrétien doit *recevoir* les affronts avec patience. Dieu a promis de *recevoir* les Saints en son Paradis ; il *reçoit* les pécheurs à pénitence.

Recevoir, se dit proverbialement en ces phrases. Il est plus beau de donner que de *recevoir*. *Satius, vel nobilius est dare quàm accipere.* On dit populairement, Il sera bien venu, & le mal *reçu*. Il fut *reçu* comme un chien dans un jeu de quilles.

Reçu. part. pass. & adj. *Acceptus, exceptus, admissus.*

Reçu. s. m. Acquit, quittance, acte par lequel il paroît qu'une chose a été payée. *Cautio, acceptilatio, apocha.* Un débiteur n'est pas obligé de payer, quand on ne lui veut pas donner un *reçu*. Ce Marchand a *reçu* sur son livre.

☞ RECEVOIR. s. m. On nomme ainsi dans la Fabrique des salpêtres un vase de cuivre fait en forme de grand chaudron, dans lequel on met l'eau de la cuite au sortir des chaudieres, pour le faire rasseoir quelque temps.

RECEZ. s. m. Qui se dit en cette phrase. Un *Recez* de l'Empire. Les *Recez* de l'Empire. *Recessus Imperii.* C'est le Recueil, le Cahier des Délibérations d'une Diete. A la fin des Dietes, & avant que de se retirer, on ramasse toutes les délibérations qu'on y a prises, & on les rédige par écrit. Cet Acte qui les contient, est ce qui s'appelle *Recez* de l'Empire. *Recessus Imperii*, de *recedere*, parce qu'il se fait lorsqu'on est sur le point de se retirer. N'ayant plus l'article des secours pour la guerre contre les Infideles, qui formoit autrefois la plus grande partie du *Recez* de l'Empire, l'on est embarrassé aujourd'hui de trouver de quoi le remplir, & de quelle maniere l'on le devroit dresser. Traduct. de Mozambano. *De l'Etat présent de l'Empire*, p. 117. Pour avoir une connoissance exacte de la Jurisdiction de la Chambre de Spire, il faut lire le Reglement de cette Chambre inséré dans le *Recez* de l'Empire. Id. Les désordres de cette Chambre furent cause qu'en 1654. l'on fit, pour y remédier, plusieurs Réglemens qui sont employés dans le *Recez* de l'Empire. Id. Dans la conversation on se sert souvent du mot Latin, & l'on dit le *Recessus* de l'Empire, les *Recessus* de l'Empire. Je ne ferois pas même difficulté de l'écrire. *Recez* est pourtant mieux dès-lors qu'il est établi. C'est ainsi que de *regressus* l'usage a fait regrès. Il feroit mieux d'écrire *Reces*, comme *regres*, & *acces*, *procès*, formés de même de noms Latins terminés en *essus*.

RECFAGE. s. m. Terme de Philosophie hermétique. C'est une résolution humide dans le corps, qui est seche dans l'esprit. Dict. Herm.

RÉCHABITE. s. m. (Prononcez *Recabite*.) Sorte de Religieux anciennement chez les Juifs. *Rechabita.* Jonadab fils de Réchab, fit de sa maison & de sa postérité une espéce d'Ordre Religieux & de Société, à laquelle il prescrivit trois choses. 1°. De ne point boire de vin. 2°. De ne se point bâtir de maisons, mais d'habiter sous des tentes. 3°. De ne point semer de bled, de ne point planter de vignes. Les *Réchabites* garderent ces observations avec beaucoup d'exactitude, comme il paroît par *Jérémie* XXXV. 6. & suiv. C'est ce qui a fait que S. Jerôme appelle les *Rechabites* des Moines dans son Epître XIII. à Paulin.

Jonadab, l'Auteur de cette institution, vivoit sous Josias Roi de Juda, & sous Jéhu Roi d'Israël. Cela paroît par le 4ᵉ. Livre des *Rois* XV. 15. Quant à Réchab pere de Jonadab, de qui sa postérité prit son nom, il étoit fils d'Hémath, qui tiroit son origine de Raguel, ou Jéthro beaupere de Moyse, *Exod.* III. 1. & qui étoit Cinéen, ou de la race de Cin. *Jug.* I. 16. De-là vient que souvent, dans l'Ecriture, Cinéen & *Réchabite* sont synonymes ; comme au 2ᵉ. Livre des *Paralip.* VII. 55. Il paroît par Jérémie à l'endroit cité, que ces observances des *Réchabites* furent agréables à Dieu, comme Bécan l'a montré dans son Analogie du Vieux & du Nouveau Testament, C. IX. Voyez aussi Torniel à l'an du monde 3151. & à l'an 3429.

RÉCHAFAUDER. v. n. *Rursus tabulata extruere.* Faire de nouveaux échafauts. Pour raccommoder ce bâtiment, il a fallu *réchafauder* tout de nouveau.

RECHAITER. v. act. Vieux terme de Coutume. Receler, recevoir & cacher une chose volée. *Recipere, occultare, servare.* Cil qui *rechaite* cose emblée, & la toillent, sont coupables de larchin. *Traduction ancienne des Institutes.*

☞ RECHAMPIR. v. n. Terme de Peinture. Quand on dore quelque grand ouvrage, dont les fonds sont blancs ordinairement, il arrive presque toujours qu'en couchant de jaune & d'assiete, cette couleur se répand sur les fonds, & pour reposer cela, on prend du blanc de céruse broyé avec de l'eau, & détrempé ensuite dans une autre eau, où de la colle de poisson coupée par morceaux doit avoir trempé un jour, puis bouilli un bouillon ou deux, après quoi la colle doit avoir été passée au travers d'un linge. De ce blanc ainsi infusé & détrempé dans cette colle, on couvre ce que le jaune ou l'assiette peut avoir gâté. On y donne deux ou trois couches, & c'est ce que l'on appelle *rechampir*.

☞ RECHANGE. s. m. Il ne s'employe, selon l'Académie, qu'avec l'article *de*, comme on le va voir ;

> *Vin de Reims, & vin de Coulange,*
> *Vin d'Arbois, j'en as de* rechange ;
> *Boucingaut n'est pas mieux fourni*
> *Du Popule, du Rossoli.*

Chappuzeau, Com. du Colin-Maillard, sc. 6. p. 21. 22.

Rechange. Terme de Négoce. C'est un second droit de change qu'on doit pour les lettres de change qui reviennent à protêt, lorsque le porteur a été obligé, faute d'être acquitées

acquitées, de prendre de l'argent sur les lieux, ou des lettres de change sur d'autres Marchands, & en d'autres places. *Permutatæ pecuniæ iterata usura.* Le *rechange* est dû pour les remises d'argent de place en place, lorsque les lettres de change sont tirées sur celui-là même qui les avoit données. C'est ce qu'on appelle proprement *échange*. Par la derniere Ordonnance, le *rechange* n'est point dû pour le retour des lettres de change, s'il n'est justifié qu'il a été pris de l'argent sur les lieux où elles auroient été tirées.

Rechange, se dit aussi en termes de Marine, des agrés, ou autres nécessités pour la manœuvre, qu'on a en réserve pour en changer au besoin. *Mutatio, mutatorium.* On le dit des voiles, des vergues, du funin, &c. qu'on a tout prêts pour mettre à la place de ceux qui sont rompus. Voiles de *rechange*. Vergues, funin de *rechange*. Rames de *rechange*. Mat de *rechange*. Voyez Mat. Agrès & appareaux de *rechange*. Je prends cela pour l'avoir de *rechange*. Aubin. Les Lévantins disent voile, vergue de respect, voile, vergue de répit. Id.

RECHANGER. v. act. Changer une, ou plusieurs fois. *Mutare, permutare sæpius.* Cet homme change & *rechange* d'avis à tout moment. Il est si pauvre, qu'il n'a pas une chemise à *rechanger*, un habit à *rechanger*.

☞ Rechanger. Changer quelqu'un, enfant ou adulte, dont les habits sont gâtés par quelque accident que ce soit.

RECHANTER. v. act. Redire souvent la même chanson. *Cantitare, cantum crebrius iterare.* Il a chanté & *rechanté* cent fois le même couplet, le même air. Il *rechante* la fin quatre ou cinq fois de suite. Mol.

Rechanter, signifie aussi, Répéter plusieurs fois à une personne la même chose par maniere d'avis, ou d'instruction. *Recensere, repetere, inculcare.* On lui a chanté & *rechanté* plusieurs fois qu'il devoit s'abstenir de vin, qu'il lui en arriveroit quelque malheur.

RÉCHAPPER. v. n. & rédupl. Échapper de nouveau, ou se sauver d'un grand danger. *Evadere, effugere.* Ce malade a été à l'agonie, mais enfin il a *réchappé*. *E morbo emergere, convalescere.* Ce Cavalier s'est *réchappé* par deux fois, il s'est sauvé des prisons de l'ennemi; il l'a *réchappé* belle, il a été en danger d'être pendu. Le P. Bouhours fait cette distinction. On *échappe* d'une bataille, ou d'un naufrage, mais on *réchappe* d'une maladie. C'est aussi le sentiment de l'Académie qui dit que *réchapper* ne se dit guère que du péril de la mort. Je te pardonne à la charge que tu en mourras; mais je me dédis de ma parole, si tu *réchappes*. Mol.

> *Dave gémit, & sent des maux affreux :*
> *Sa femme en souffre ; ils craignent tous les deux,*
> *Lui, qu'il n'en meurt ; elle, qu'il n'en* réchappe.
> Le Brun.

☞ RÉCHAPPÉ, ée. part. pass. Il s'emploie substantivement dans cette phrase populaire : C'est un *réchappé* de la potence. Acad. Fr.

RECHARGE. s. f. Réitération d'un ordre, d'une recommandation, d'une demande, d'une sollicitation. *Reiteratio.* Il a déja écrit en votre faveur à ce Président, il faut le prier de lui faire une *recharge*. On avoit chargé ce commis de payer cette partie, il faut avoir un nouvel ordre portant *recharge*.

Recharge, en parlant des armes à feu, signifie aussi une seconde charge. *Catapultæ altera*, ou *iterata fartura.* Il ne faut pas que la *recharge* des armes à feu soit si forte que la premiere charge, de peur qu'elles ne crévent étant échauffées.

Recharge, se dit aussi des impositions. *Iterata impositio.* On avoit déja bien du mal à payer la taille, lorsqu'il est venu une nouvelle *recharge*.

RECHARGER. v. act. & rédupl. Charger une seconde fois. *Denuò onerare.* Il faut recharger ce crocheteur, ce mulet, cette charette.

Recharger, en termes d'Artillerie. Recharger un mousquet, un canon, un mortier, c'est y mettre une nouvelle charge de poudre & de balle. *Catapultam, tormentum bellicum pulvere & glande iterum farcire, confarcire, instruere.*

On le dit aussi en termes de guerre, pour signifier un nouveau choc, une nouvelle attaque, &c. *Iterum instruere.* De nouveaux escadrons sont venus *recharger* sur nous.

☞ Recharger. v. n. Terme de Charron. *Recharger* un essieu de charette, c'est regrossir les bras quand ils sont foibles. *Dict. des Arts.* 1731.

Rechargé, ée. part. pass. & adj. *Oneratus, instructus denuò.*

RECHASSER. v. act. & rédupl. Chasser une seconde fois. *Iterum expellere, propellere.* Ce Général a *rechassé* les ennemis qui étoient rentrés dans le Royaume. Ce maître a *rechassé* ce valet qu'il avoit repris.

Rechasser, signifie aussi, repousser une chose d'un lieu à un autre. *Iterum incessere, urgere, vexare.* Il a pris la balle au bond, & la *rechassée* vigoureusement. Le vent *rechasse* la fumée dans la chambre. Quand un chien s'approche pour mordre, il le faut *rechasser* avec un bâton. Cet avare *rechasse* bien loin ceux qui lui viennent emprunter quelque chose. On a beau *rechasser* les mouches & les écornifleurs, ils reviennent toujours.

Rechasser, en termes de Chasse, signifie, Faire rentrer dans les forêts les bêtes qui en sont sorties & écartées dans les buissons. *Recogere, repellere.* Il y a eu des charges de Rechasseurs des bêtes fauves, qui étoient données par le Roi à des Gentilshommes, ou vieux Chasseurs, avec des gages pour nourrir des chiens courans, qui avoient soin de les rechasser dans les forêts, & qui après cela devoient rompre les chiens sans les poursuivre davantage.

Rechassé, ée. part. pass. adj. *Repulsus, compulsus.*

RECHASSEUR. s. m. Voyez l'article précédent Rechasser, terme de Chasse.

RÉCHAUD. s. m. Ustensile de cuisine où l'on met du feu pour cuire, pour sécher du linge sur la platine, pour réchauffer les choses refroidies. *Foculus, focus.*

☞ Réchaud. s. m. Terme de Teinturier de grand Teint. On dit, donner le premier ou le second *réchaud*; pour dire, donner le premier ou le second feu; ce qui veut dire passer, passer une premiére ou seconde fois l'étoffe que l'on veut teindre dans la chaudiére où est la teinture chaude.

RÉCHAUFFEMENT. s. m. Terme de Jardinier. Il se dit en parlant du fumier neuf, & tout chaud, dont on réchauffe les couches refroidies, ou dont on échauffe les planches pour faire pousser les plantes qui y sont. *Recalefactio.* On dit, Remuer, changer, renouveller un *réchauffement*. La Quint. L'industrie du Jardinier peut faire venir l'hiver des asperges par un *réchauffement* de fumier. Le Jardinier François.

RÉCHAUFFER. v. actif. Redonner de la chaleur aux choses refroidies. *Recalefacere.* Faites *réchauffer* ce ragoût. Ce malade a un si grand frisson, qu'on ne le sçauroit *réchauffer*. Par une compassion cruelle envers lui-même, il mit la couleuvre dans son sein, pour la *réchauffer*. Port-R.

Réchauffer, se dit figurément en choses morales; & signifie, Exciter de nouveau, ranimer. *Denuò excitare, promovere, provocare, accendere.* On croyoit que cette sédition étoit appaisée, mais maintenant les esprits se *réchauffent* plus que jamais. Alexandre voyant ses gens en déroute, les gourmande, les exhorte, & *réchauffe* lui-même le combat. Vaug. Il s'étoit *réchauffé* pour elle. B. Rab.

Réchauffé, ée. part. pass. & adj. *Excitatus iterum, calefactus.*

> *Et souvenez-vous bien,*
> *Qu'un diné* réchauffé *ne valut jamais rien.* Boil.

Quand il s'agit de pensées ou de contes que l'on a ouïs plusieurs fois, on dit, pour marquer le mépris que l'on en fait : Ce n'est que de la viande *réchauffée*. *Nimis repetita displicent.*

RÉCHAUFFOIR. s. m. Petit potager près de la salle à manger, où l'on fait réchauffer les viandes, lorsque la cuisine en est trop éloignée. Daviler.

RECHAUSSER. v. act. & rédupl. Se chausser après s'être déchaussé. *Iterum se caligare.* Cette partie de paûme est rompue, vous pouvez vous *rechausser*.

On dit aussi, *rechausser* des arbres; pour dire, leur mettre de

de la terre nouvelle au pied, ou du fumier. *Arbores aggerare, exaggerare.*

Rechausser, signifie aussi dans les Méchaniques, Remettre des dents, ou des alluchons aux roues, & aux machines dentées, comme à celles des moulins, des vis sans fin, &c. *Palmulas resigere.*

Rechausser, en termes de Monnoie & d'Orfévrerie, c'est rebattre une piéce de métal, afin de la rendre plus épaisse, & de moindre volume. *Rubes nummos rotundare.* Et on appelle *rechaussoir*, l'instrument qui sert à lui donner cette façon, que quelques-uns appellent *martelet. Rotundatorium.* Il pése deux livres, & est fait comme le marteau des Tonneliers, qui est d'un côté long & recourbé, & de l'autre côté court & petit. La cinquiéme façon qu'on donne aux monnoies au marteau est de les *rechausser*; c'est-à-dire, arrondir & rabattre les pointes des carreaux.

Rechaussé, ée. part. pass. & adj. *Caligatus iterùm.*

RECHAUSSOIR. s. m. Voyez le dernier article de Rechausser. *Rotundandis nummis malleus.*

RECHBERG. s. m. Le Comté de *Rechberg*, en Latin *Rechbergensis Comitatus.* Petit pays du cercle de Souabe, renfermé entre les Terres de Wurtemberg, le Territoire d'Ulm, & le Comté d'Oeting. Ce pays a été érigé en Comté par l'Empereur Ferdinand II. Il a ses Comtes particuliers, & Hohen-Rechberg en est le lieu principal; Gémund, qui s'y trouve enclavée, étant une ville Impériale, qui n'en dépend pas. Maty.

RECHERCHE. s. f. Perquisition: soin qu'on prend de chercher, de trouver, ou de rassembler quelque chose. *Conquisitio, inquisitio, perquisitio, investigatio.* On ne s'en sert point au propre. Bouh. C'est-à-dire, pour signifier une seconde perquisition. J'ai fait une exacte *recherche* dans tous mes papiers. Ce Curieux a fait *recherche* de tout ce qu'il y a d'anciennes médailles. Il autorisoit la *recherche* des trésors de la terre. Hist. de l'Acad. Le P. Malebranche a fait un livre d'une profonde méditation, qui a pour titre, la *Recherche* de la vérité. Le motif de tous les discours, & de toutes les controverses de Socrate, étoit la *recherche* de la vérité. Port-R. Le plaisir que l'on prend dans les connoissances humaines ne consiste pas dans la possession: l'esprit ne divertit que par la *recherche* même. Id. Nous épuisons bien souvent toute notre industrie à la pénible & opiniâtre *recherche* d'un bien qui se dérobe à nos poursuites. La P. Gail. Les Anglois font des *recherches* trop profondes; ils creusent encore où il n'y a plus rien à trouver. S. Evr.

☞ Recherche. On dit en termes de Commerce, qu'une marchandise est de *recherche*, quand elle est fort à la mode, qu'on en demande beaucoup, & qu'il s'en débite une grande quantité.

Recherche, se dit aussi quelquefois pour une chose curieusement recherchée. *Res perscrutata, perquisita.* Ce livre est plein de belles *recherches.* L'Acad. Pasquier a fait un Livre des *Recherches* de la France, qui contient plusieurs notables Antiquités.

Recherche, signifie aussi l'enquête, l'examen, la perquisition qu'on fait des actions, ou de la qualité d'une ou de plusieurs personnes. *Perquisitio, inquisitio.* On a fait la *recherche* des faux Monnoyeurs, des faux Nobles, des Empoisonneurs.

Recherche, signifie aussi la poursuite amoureuse qu'on fait d'une fille, ou d'une femme pour l'épouser. *Prensatio, investigatio, quæ fit à proco.* Il y a long-temps que ce jeune-homme fait la *recherche* de cette fille. On dit que cette *recherche* tend à bonne fin, qu'elle n'a pour but que le mariage.

Recherche, en termes de Musique. C'est une espéce de prélude, ou de fantaisie qu'on joue sur l'orgue, le clavessin, le théorbe, &c. où il semble que le Compositeur *recherche* les traits d'harmonie qu'il veut employer dans les piéces réglées qu'il doit joüer dans la suite. Cela se fait ordinairement sur le champ & sans précaution, & par conséquent cela demande beaucoup d'habileté. Brossard. Quand dans un Motet, le Compositeur prend la liberté d'y employer tout ce qui lui vient dans l'esprit, sans y appliquer aucune parole, ou s'assujettir à en exprimer le sens ou la passion, les Italiens l'appellent pour lors *Fantasia, Ricercata*, & les François Fantaisie, *Recherche*, &c. Id.

Recherche, en Architecture, c'est la réparation de quelque chose ruinée. *Reparatio, restauratio. Recherche* de couverture, c'est la réparation d'une couverture, où l'on met quelques tuiles ou ardoises à la place de celles qui manquent; & la réfection des ruilées, solins, arêtieres & autres plâtres. On dit aussi, Faire une *recherche* de pavé, pour en raccommoder les flaches, & mettre des pavés neufs à la place des brisés. Daviler.

RECHERCHER. v. act. & rédupl. *Inquirere, perquirere.* J'ai cherché & *recherché* plusieurs fois ce passage dans cet Auteur, & je ne l'ai point trouvé. On n'a pas bien cherché par tout, il faut *rechercher*. Rem. Nou.

Rechercher, signifie aussi, Chercher avec soin, avec exactitude; tâcher de découvrir, trouver quelque chose de nouveau, de curieux dans la nature, dans les sciences, dans l'antiquité, en faire un recueil, un amas. *Inquirere, indagare.* M. de Peyresc avoit *recherché* ce qu'il y avoit de plus curieux dans l'Europe pour mettre dans son cabinet.

Rechercher, signifie encore, Faire une enquête exacte des biens, mœurs & qualités des personnes. *Investigare, perquirere, indagare, conquirere.* Si on *recherche* la vie de cet homme, il est perdu; il y a eu plusieurs decrets rendus contre lui. Si on *recherche* les Financiers, cet homme est ruiné. Il fit *rechercher* & mourir tous les coupables. Abl. Il avoit stipulé en se retirant, qu'il ne seroit *recherché* d'aucune chose. Id.

Rechercher, signifie encore, Briguer, vouloir obtenir quelque chose. *Ambire, prensare.* Un ambitieux ne *recherche* que la gloire, un goulu que les bons morceaux; un courtisan que la faveur de son maître. Un amoureux *recherche* les bonnes graces de sa maîtresse. Il a *recherché* cette fille en mariage. Vous ne devriez pas seulement accorder la paix, mais la *rechercher.* Vaug. Il disoit qu'il ne falloit pas *rechercher* après un si long divorce. Abl. On dit aussi, *Rechercher* de paix une personne. *Pacem petere.* Vaug. *Rechercher* quelqu'un d'accord. Ablanc.

Rechercher, signifie aussi, Perfectionner une chose, en corriger soigneusement les défauts. *Corrigere, perficere, absolvere.* On le dit aussi de ce qui est de plus fin, de plus secret, de plus rare dans les sciences, dans les anciens monumens. Toutes les piéces de recueil sont des titres fort curieux, & des passages fort *recherchés.*

Rechercher, en Sculpture, c'est réparer avec des outils; & finir un ouvrage avec art, & avec propreté; ensorte que les moindres parties en soient bien terminées. *Exquisitius simulacri singulas partes elaborare.* Cette statue est bien finie, bien *recherchée.*

Recherché, ée. part. pass. & adj. *Elaboratus, absolutus, perfectus.*

On dit qu'un passage, ou quelque autre chose est bien *recherchée*, lorsqu'on les fait venir de loin, qu'on a de la peine à les appliquer au sujet, ou qu'il y a de l'affectation. *A longo quæsitus, petitus.* Erre *recherché* dans son ajustement. La Bruy. Ce qui paroît si *recherché* passe aisément pour creux, & pour chimérique. S. Réal. Je n'aime pas un exorde si *recherché.* Bouh. Une pensée trop *recherchée* ne plaît point. Id.

RECHERCHEUR. s. m. Celui qui fait des recherches. *Indagator, investigator, scrutator, perquisitor.* Il ne se dit guére qu'odieusement des *rechercheurs* de droits aliénés & litigieux.

☞ RECHICOURT. s. m. Comté de France dans l'Evêché de Metz. Il est limitrophe de la Seigneurie de Marsal.

RECHIET, Vieux mot, qui signifioit autrefois retomba. Borel. *Recidit.* C'étoit l'aoriste du verbe *Rechoir.* Le peuple dit aujourd'hui *rechut.* Il *rechut.*

RECHIGNER. v. n. Faire mauvaise mine, mauvais accueil à quelqu'un; témoigner par une froide mine sa mauvaise humeur, le dégoût ou répugnance qu'on a pour quelque chose qu'on doit faire. *Ringere, repugnare.* Quand on prête de l'argent à ses amis, quand on leur fait quelque plaisir, il faut que ce soit sans *rechigner.* La plûpart des gens ne font leur devoir qu'en *rechignant. Gravatè, invito animo.*

Contrecarroit

Contrecarroit Caton, critique en ses discours.
Qui toujours rechignoit, *& reprenoit toujours.*
REGNIER.

Qui fait en rechignant, *aussi maigre visage,*
Qu'un renard que Martin porte au Louvre en sa cage.
ID.

Ménage dit que ce mot vient du Latin *rixinare*, & *rechin* de *rixinus*, & que *rechin* en vieux François signifioit *rude*, suivant la remarque de du Haillan.

RECHIGNER. Terme de Jardinier. Il se dit des plantes & des arbres qui languissent, qui ne poussent pas vigoureusement. *Languere, elanguere.* Mes artichaux *rechignent* Cet arbrisseau commence à *rechigner*. LA QUINT.

RECHIGNÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Morosus.* La vieillesse est accompagnée d'assez de laideur, sans se tenir encore malpropre & *rechignée*. MOL.

RECHIGNÉ, ÉE. Est aussi substantif. C'est un vieux *rechigné*, une vieille *rechignée*, qui gronde sans cesse, qui est toujours de mauvaise humeur. *Delirus natura morosa senex, indignabundus.*

Trois vieilles rechignées
Vinrent à pas comptés comme des araignées. REGNIER.

Quoi qu'on en dise, ce mot n'est pas plus substantif ici que dans l'exemple de l'article précédent. Mais si l'on disoit, c'est un *rechigné*, il seroit subst.

RECHIN, IGNE. adj. Chagrin, mélancholique, de mauvaise humeur, qui fait mauvaise mine, mauvais accueil à ceux qui l'abordent, qui le visitent. *Melancholicus, morosus, cogitabundus.* Foulques Comte d'Anjou a été appellé le *Rechin*, à cause de son humeur mélancholique & de ses mœurs farouches. Borel dit *Rechin*, c'est-à-dire, *rude*, & cite du Haillan.

RECHINER. Vieux verb. neut. de *ricina* ou *ricinus*, ou de *re* & *canis*, c'est-à-dire, faire comme un chien qu'on fâche. BOREL. Aujourd'hui on dit *rechigner*. Voyez ce mot.

☞ RECHINSER la laine, signifie la rincer, la laver dans de l'eau claire, pour la bien dégraisser. Ce terme est en usage dans la Sayetterie d'Amiens.

☞ RECHLINGAUSEN. s. m. Ville d'Allemagne, capitale du Comté du même nom, dans l'Archevêché de Cologne, avec une bonne Citadelle.

RECHOIR. v. n. Tomber une seconde fois, retomber. *Relabi, iterùm incidere.* On dit figurément, *Rechoir* dans une maladie. On dit aussi *rechoir* dans les mêmes fautes, dans les mêmes erreurs; mais il n'est guère en usage ni au propre, ni au figuré.

RECHU, UE. part. pass & adj. *Relapsus.*

RECHÛTE. s. f. Nouvelle chûte, seconde chûte; mais il n'est pas usité au propre. *Prolapsio, iteratus lapsus.* Il se dit au figuré du retour d'une maladie, dont on n'étoit pas bien guéri. La *rechûte* est à craindre. Les *rechûtes* sont mortelles.

☞ RECHÛTE. C'est une élévation de rempart plus haute dans les endroits où il se trouve commandé.

Il se dit encore figurément du retour dans le péché. *Lapsus iteratus, prolapsio recidiva, relapsus.* Confesser ses *rechûtes*. PASC. Déclarer ses *rechûtes* à un Confesseur. IDEM. Les fréquentes *rechûtes* menent à l'endurcissement. L'ACAD. *Rechûte* amoureuse. SCAR. Les *rechûtes* en amour sont toujours à craindre. M. SCUD. Les soupirs d'un pénitent interrompus par des *rechûtes* continuelles, ne sont point capables d'appaiser la colére de Dieu. CL.

RÉCIDIVE. s. f. Rechûte, seconde chûte, soit en maladie, soit en faute. *Iterata lapsio, relapsus, recidiva.* Un convalescent doit manger peu, de peur de la *récidive*. On n'accorde guère de graces pour les *récidives*. La bonté de Dieu est grande, de pardonner aux pécheurs après tant de *récidives*.

RÉCIDIVER. v. n. Tomber une seconde fois. Il se dit particuliérement des fautes. *In eandem culpam, vel morbum relabi.* Un pénitent qui *récidive* toujours est en danger de faire de mauvaises confessions. Ce faquin *récidive* toujours. SCAR.

☞ RÉCIF. s. m. On nomme ainsi à Amsterdam un récépissé que le Pilote d'un vaisseau marchand donne aux Cargadors des marchandises qu'il reçoit à bord, & qui doivent faire la cargaison de son navire. Voyez aussi RESSIF.

RÉCIF. s. m. Nom propre d'un bourg avec une citadelle. *Reciffa.* Il est dans la Capitanie de Fernambouc, au Brésil, près de la ville d'Olinde. Les Hollandois l'ont possédé quelque temps, mais les Portugais s'en sont de nouveau rendu les maîtres l'an 1654. MATY.

RÉCINER. v. act. Vieux mot qui signifie *faire collation*, & étoit en usage chez les valets & petites gens. *Merendam sumere.* On a dit aussi *ressiner* & *ressiné*.

Ces mots viennent du Latin *ratio*, d'où l'on a fait aussi *ration* de pain.

RÉCIPÉ. s. m. Terme de Médecine. C'est une ordonnance qui contient le reméde que doit prendre un malade. *Adhibendi medicamenti formula.* Il est ainsi nommé, parce que toutes ces ordonnances commencent par ce mot que les Médecins abrégent, & marquent par un R. tranché ainsi. ℞.

Et qui plus est, ce mal qui m'afflige au mourir,
S'obstine aux récipés, *& ne se peut guérir.* REGNIER.

RÉCIPIANGLE. subst. m. Instrument de Mathématique qui sert à mesurer la grandeur des angles. *Recipiangulum, angulometrum.* Il est fait en forme d'équerre, ou d'un long compas de proportion, & composé de deux régles mobiles sur un centre, qui sont divisées suivant l'étendue des cordes des angles. Voyez encore SAUTERELLE.

RÉCIPIENDAIRE. s. m. Terme de Palais. Celui qui est pourvû d'une charge, & qui sollicite sa réception. *Recipiendus.* On examine les *Récipiendaires* sur une loi le plus souvent pipée.

RÉCIPIENT. s. m. Terme de Chymie. C'est une partie de l'alembic; le vaisseau qu'on attache à son bec pour recevoir les liqueurs distilées. *Aquæ excipulum vitreum, excipularia ampulla.* On appelle aussi *récipient*, un vaisseau qui sert dans la machine du vuide, dont on tire l'air par le moyen d'une pompe.

RECIPROCATION. s. f. Action par laquelle on reçoit la pareille. *Reciprocatio.* Entre les relatifs il y a de la *réciprocation*; il y en a entre l'agent & le patient. Le flux & le reflux de la mer sont en continuelle *réciprocation*.

☞ RÉCIPROCITÉ. s. f. Qualité réciproque. Je suis très-sensible à votre amitié, & vous pouvez compter sur une *réciprocité* parfaite. Jocaste ne révéle son sécret à Œdipe que pour le guérir de son trop de credulité pour les oracles. J'ai déja rendu justice à M. de Voltaire sur l'art qui regne dans le motif de cette affreuse confidence : mais je ne puis assez le blâmer de la *réciprocité* d'ouverture de cœur, & de la ressemblance d'un sort à l'autre. *Merc. d'Août*, 1729. p. 1724. 1725.

RECIPROQUE. adj. m. & f. & s. Mutuel; ce qui se fait mutuellement de part & d'autre. *Mutuus, reciprocus.* La société des hommes est établie pour se donner un secours *réciproque*. Il y a des devoirs *réciproques* entre le Roi & les sujets, le pere & les enfans, le mari & la femme. Les amitiés qui ne sont pas *réciproques* ne sont pas de longue durée. Il la porta à un divorce avec son mari, sous une promesse *réciproque* de s'épouser. ABLANC. Un honnête-homme n'est jamais ingrat, il rend toujours le *réciproque*. Notre propre raison nous engage à plusieurs devoirs *réciproques*. M. SCUD. La peine du talion est établie pour rendre une espéce de *réciproque* dans la Justice. Le don ou le testament mutuel est une donation, ou une institution *réciproque*. On confond aujourd'hui *mutuel* & *réciproque* contre la remarque de Vaugelas. CORN. Voyez MUTUEL.

RÉCIPROQUE, en Logique, se dit des termes qui ont la même signification, qui se peuvent convertir, comme *animal raisonnable* & *homme*. *Reciproca.* En Grammaire il y a des verbes *réciproques*, comme *s'entre-aimer*, *s'entrebattre*, &c. des pronoms *réciproques*, *vous-même*. On les appelle *réciproques*, parce qu'ils font rentrer la troisiéme personne dans elle-même : le pronom relatif *lui-même*, rapporte Caton, à Caton même.

Les verbes *réciproques* sont une espéce de ceux que M. l'Abbé Dangeau appelle pronominaux, & qu'il divise en identiques, *réciproques*, neutrisés, passivés. Voici ce qu'il dit des *réciproques*. J'appelle verbes *réciproques* des verbes dont le nominatif est pluriel, & signifie des personnes qui agissent *réciproquement* les unes sur les autres : *Ces quatre hommes s'entrebattoient. Pierre & toi vous vous louez l'un l'autre. Mon frere & moi nous nous aimons fort. Ces femmes se disent des injures.* Comme il y a plusieurs occasions où l'on pourroit être en peine si ces verbes ont une signification identique, ou une signification *réciproque*, il est souvent nécessaire d'ajoûter les mots, *moi-même*, *toi-même*, *lui-même*, *soi-même*, pour restraindre la signification de la phrâse au sens identique, & d'ajoûter les mots *l'un l'autre*, ou la particule *entre*, ou l'adverbe *réciproquement*, pour restraindre la phrase au sens *réciproque*. Si je dis, *ces deux hommes se louent à tout moment*, on pourra croire que je veux dire que chacun de ces hommes se donna des loüanges à lui-même; on pourra croire aussi que je veux dire, qu'ils se donnent des loüanges l'un à l'autre. Pour ôter toute équivoque, je n'ai qu'à dire, *Ils se louent eux-mêmes à tout moment*, & l'on verra qu'alors le verbe se loüer a un sens identique; & si je veux qu'il ait un sens *réciproque*, je dirai, *ils se louent l'un l'autre*. Quoique j'aie dit que ces verbes *réciproques* ne sont qu'au pluriel, il en faut excepter ceux qui ont pour nominatif un nom collectif, comme, *tout le monde*, *tout le peuple*, & l'on dira fort bien, tout le monde s'entretuoit, ou se tuoit; tout le monde s'entrebattoit, ou se battoit. Il en est de même quand on emploie le pronom *on*, & qu'il signifie plusieurs personnes indéfiniment, *on se battoit à toute outrance*, *on se tuoit les uns les autres*, *on se disoit toutes sortes d'injures*. En ces occasions, quoique le pronom *on* signifie plusieurs personnes, cependant le verbe *réciproque* ne s'emploie qu'au singulier. On voit que les verbes *réciproques* gardent toujours leur nature d'actif, & marquent & un sujet qui fait l'action, & un sujet sur qui l'action tombe : mais il faut remarquer que les pronoms *me*, *te*, *se*, sont employés avec les verbes *réciproques* quelquefois comme des datifs, & quelquefois comme des accusatifs; *Ces deux femmes se louent & s'entrelouent*, le pronom *se* est mis comme un accusatif; *ces deux femmes se disent des injures*, le pronom *se* est mis comme un datif, & signifie la même chose que *disent des injures l'une à l'autre*. C'est de la différence des cas, ou si vous voulez des sens, dans lesquels on prend le pronom, que vient la maniere dont se forment les parties composées des verbes *réciproques*. Quand le pronom est pris à l'accusatif, les secondes sections du verbe *réciproque* marquent le nombre & le genre dans le participe; par exemple : Ces hommes se sont blessés l'un l'autre : ces femmes se sont blessées l'une l'autre. Mais si le pronom est pris au datif, le participe qui sert à former les secondes sections demeurera toujours indéclinable, & l'on dira : Ces hommes se sont donné des loüanges l'un à l'autre : ces femmes se sont donné des loüanges l'une à l'autre. On ne peut rien dire de plus exact. Voyez les tables des verbes qu'a fait cet illustre Académicien.

En Poësie on appelle vers *réciproques*, *récurrens* ou *rétrogades*, ceux qui se trouvent les mêmes en les lisant à rebours.

En Géométrie il y a des problêmes & des vérités *réciproques*. *Problemata reciproca.* Comme, si deux triangles semblables sont coupés par des lignes paralléles, les sections des lignes seront proportionnelles, & au *réciproque*, si les côtés sont coupés proportionnellement, les triangles seront semblables.

RÉCIPROQUEMENT. adv. D'une maniere mutuelle & réciproque. *Vicissim, mutuò, invicem.* Les mariés se peuvent donner *réciproquement* leurs biens par un don mutuel, pour en joüir par usufruit, après la mort du prédécédé.

RÉCIPROQUER. v. n. Rendre la pareille, le réciproque. *Mutuum rependere, referre.* Si vous faites quelque plaisir, ou quelque injure à cet homme-là, il a la mine de *réciproquer*.

RECIRER. v. act. & rédupl. Repasser de la cire sur une chose cirée. *Denuò cerâ illinire.* On fait *recirer* ses bottes pour les amollir, & empêcher qu'elles ne percent. *Recirer* une toile, un parasol.

RÉCISE. s. f. Plante appellée autrement *Benoîte*. *Caryophyllata.* Voyez Benoîte.

RÉCIT. s. m. Narration d'une aventure, d'une action qui s'est passée. *Narratio, expositio.* Il m'a fait un *récit* diffus, & de point en point, de tout ce qui s'est passé en cette cérémonie, en cette négociation. Tout le monde fut ému de compassion au triste *récit* de cette funeste aventure. Les Voyageurs sont souvent importuns par les longs *récits* qu'ils font de leurs voyages. Que je hais ces *récits* amples, exacts, & où l'on n'oublie pas une circonstance. La Bruy. Je connois des gens dont toute la conversation, n'est que de longs *récits* pitoyables & funestes, autrement ennuyeux. M. Scud. Certaines gens font paroître plus d'esprit, en gardant le silence, que d'autres par de longs *récits*. Bell. Vous m'avez fait un magnifique *récit* de tous vos beaux exploits. Scar.

Récit, en terme de musique, se dit de ce qui est chanté par une voix seule, & sur-tout par un dessus. *Monophonia.* Une belle musique doit être entremêlée de *récits* & de chœurs.

RÉCITATEUR. s. m. Qui récite, qui déclame. *Recitator.* Ce Prédicateur s'est mis en vogue, parce qu'il est excellent *récitateur*. Balzac appelle des *Récitateurs*, ces gens qui viennent préparés dans une conversation, & qui alléguent à tous propos quelque sentence qu'ils ont apprise par cœur. Malharbe étoit le plus mauvais *récitateur* de son temps. Balz.

RÉCITATIF. s. m. La maniere de réciter les choses. *Recitativus, modus recitandi.* Les Italiens se vantent de mieux réussir dans le *récitatif* de leurs Opéra, que les François. Le *récitatif* ordinaire ennuie extrêmement. S. Evr.

RÉCITATION. s. f. Déclamation, *récitation* en public. *Declamatio, recitatio.* Ce Comédien a la *récitation* agréable. C'est une des parties les plus nécessaires à l'Orateur, que le geste & la belle *récitation*.

RÉCITER. v. act. Raconter, faire une relation de quelque chose. *Recitare, narrare.* Il m'a fidélement *récité* & rapporté ce qu'il avoit appris de l'affaire dont je l'avois chargé. Cet écolier a fort bien *récité* sa leçon par cœur.

Réciter, signifie aussi, Faire une lecture de quelque Ouvrage. *Recitare, exponere.* Les Poëtes sont sujets à aller *réciter*, lire leurs piéces dans des compagnies de femmes, pour briguer de l'approbation, & prévenir le jugement du public. Il y en a peu qui soient exempts du vice de *réciter* leurs vers à tous venans.

Réciter, signifie aussi, Déclamer. *Declamare.* Ce Comédien *récite* bien, il a le geste beau, la voix belle, il entend bien ce qu'il dit.

RÉCITEUR. s. m. Faiseur de récits. *Recitator, narrator.* Il est vrai que les *Réciteurs* éternels sont fort à craindre, & fort incommodes. M. Scud. Ces *Réciteurs* sont proprement des Acteurs qui répetent leur rôle. S. Evr.

RECKLINGHAUSEN, Voyez ci-dessous Reklinchusen.

RECLAIN. s. m. Terme de Coutume. Demande & poursuite qui se fait en Justice. *Petitio, postulatio à Judice. Libellus reclamationis, petitionis, &c. Reclain* d'Arrêts.

☞ RÉCLAMATEUR. subst. m. Celui qui réclame une chose perdue. Si ce terme ne se dit pas en toutes occasions, du moins il se dit sur mer de celui qui réclame des marchandises qui avoient fait naufrage. Par l'Ordonnance de la Marine, Titre des Naufrages, article 13. il est porté que s'il ne se présente point de *Réclamateur* dans le mois après que les effets auront été sauvés, il sera procédé à la vente de quelques marchandises des plus périssables, pour payer les salaires des Ouvriers.

RÉCLAMATION. s. f. Terme de Palais. Revendication d'un meuble. *Reclamatio, revendicatio, petitio, persecutio.* On ordonne que les meubles seront vendus pour payer les loyers de la maison qu'ils ont occupée, nonobstant la *réclamation* du Fripier qui les a loüés.

La *Réclamation* d'un Seigneur, c'est la poursuite qu'il fait pour r'avoir de ses serfs qui sont allés demeurer ailleurs sans sa permission.

RÉCLAME. s. f. Terme de Coutume qui se dit quand le

détenteur

détenteur d'héritage censuel le dit être sien. *Reclamatio*, *professio*.

Réclame, s. f. Terme d'Imprimerie. Le premier mot d'un cahier qu'on imprime au bas de la derniere page du cahier précédent, pour en marquer la suite, & la continuation. *Index sequentis paginæ.* Ces cahiers sont brouillés, il faut les ranger suivant la signature & la *réclame*.

Réclame, en terme de Chasse, se dit des pipeaux, siflets, ou autres inventions avec lesquelles on *réclame*, on fait revenir ou amasser les oiseaux par un son qui les trompe. *Illex avis fistula*, *vel illicii aviarii fistula.* On le dit aussi des oiseaux de proie, quand on les reprend au poing avec le tiroir & la voix, ainsi qu'on fait les autours & les éperviers; mais à l'égard des faucons, qui ne reviennent qu'au branle du leurre, il faut dire *leurre*, & non *réclame*.

☞ Réclame. Terme de Bréviaire. C'est la derniere partie d'un Répons, laquelle se répéte après le Verset, & après le *Gloria Patri*. Il y a des Répons à double *réclame*. La *réclame* se marque avec une étoile.

RÉCLAMER. v. act. Invoquer, appeller quelqu'un à son secours. *Reclamare*, *invocare*, *appellare*, *implorare*. On *réclame* dans l'affliction toutes les puissances du ciel & de la terre. Il a *réclamé* l'autorité du Roi pour se mettre à couvert de l'oppression. Elle eut beau *réclamer* la mémoire de Germanicus, on l'étouffa. Ablanc. En vain je *réclame* le secours de ma foible raison. Voit. ☞ L'importance du sujet pourquoi vous la réclamerez, (la sainte Vierge) l'intéressera à vous écouter. Bourdal. *Exhort. T. I. pag.* 256.

Réclamer, signifie aussi, se défendre, se targuer de la protection de quelqu'un. *Alicujus nomen usurpare*, *reclamare*. Il s'est *réclamé* d'un tel pour empêcher qu'on ne le mît prisonnier, il s'est dit appartenir à un tel Ministre.

Réclamer, signifie aussi, s'opposer à quelque chose, y refuser son approbation, empêcher qu'elle ne passe. *Reclamare*, *resistere*, *reluctari*. Cette opinion a passé tout d'une voix, personne n'a *réclamé* contre.

Réclamer, en termes de Palais, signifie, revendiquer, prétendre la propriété de quelque meuble. *Recuperare*, *asserere*, *redimere*. Comme on alloit faire vendre ce cheval, il a été *réclamé* par celui à qui on l'avoit volé. Quand les choses trouvées ne sont point *réclamées* dans le temps, elles appartiennent au Seigneur.

Réclamer, en termes de Coutumes, c'est demander & poursuivre, c'est aussi appeller. *Réclamer* de Cour inférieure en Cour suzeraine. *Réclamer* droit par proximité. *Réclamer* l'épave. *Réclamer* son homme, ou femme de corps, c'est à un Seigneur à poursuivre ou faire poursuivre ses gens de servile condition, qui sont allés demeurer hors la province ou terre dont ils sont hommes, sans congé de leur Seigneur. Un Seigneur peut *réclamer* ses gens de servile condition qui sont allés demeurer dans une autre Seigneurie, sans son congé, c'est-à-dire, les revendiquer.

Réclamer, signifie aussi, revenir contre quelque acte. *Reclamare*, *reluctari*. On peut *réclamer* contre ses vœux dans les cinq ans. Un majeur doit *réclamer* dans les dix ans de majorité contre les actes faits en sa minorité. Il est difficile de marquer le point fixe où le peuple peut *réclamer* contre l'oppression. S. Evr. Ils *réclament* contre cette nouveauté. Mauc. En ce sens *réclamer* est une espéce de verbe neutre.

Réclamer, en termes de Vénerie, signifie, Rappeller un oiseau de proie pour le faire revenir sur le poing. *Emissum accipitrem accire*, *revocare*. On dit aussi des perdrix, qu'elles *réclament* leurs petits, quand ils sont écartés, c'est-à-dire, qu'elles les rappellent.

Réclamé, ée. part. pass. & adj. *Accitus*, *revocatus*, *reclamatus*. Bêtes non *réclamées*, qui ne sont point demandées. *Quæ dominum non habent*. Tels sont les épaves. Héritages non *réclamés*.

RÉCLAMPER. v. act. Terme de Marine. C'est raccommoder un mât, ou une vergue rompue. *Malum resarcire*.

☞ RÉCLINAISON, subst. fem. Terme de Gnomonique, pour exprimer la situation d'un Plan, qui au lieu d'être à plomb & perpendiculaire, s'incline & panche sur l'horison. Ce Plan a tant de degrés de *réclinaison*. M. Bayle dit que M. Nuys, Avocat à Zwol, avoit inventé un instrument pour trouver la déclinaison, l'inclinaison & la *réclinaison* des Plans.

RÉCLINANT. adj. Terme de Gnomonique, se dit d'un cadran qui n'est pas à plomb, mais qui est incliné sur l'horison. *Reclinatus*. Il faut remarquer que quand cette inclinaison est égale à la hauteur du pôle du lieu, on l'appelle alors *équinoctial*. Un cadran *déclinant* & *réclinant*, est celui qui n'est ni à plomb, ni vis-à-vis un des points cardinaux du monde.

RECLINCHUSEN. s. m. ou RECKLINGHAUSEN. Nom d'un Comté. *Reclinchusanus Comitatus*. Petit pays du Cercle de Westphalie. Il est entre le Duché de Clèves, le Comté de la Marck & l'Evêché de Munster. Ce Comté dépend de l'Archevêché de Treves; il peut avoir sept ou huit lieues de long, & trois ou quatre de large; il comprend deux Bailliages, dont *Réclinchusen* & Dorsten sont les capitales. Maty.

RECLINER. Pencher en arrière. *Retrò inclinare*. Il se dit en termes de Gnomonique: Voyez-en la signification ci-dessus au terme de *Réclinant*. Ce plan *récline* de 30. degrés, & par conséquent est incliné à l'horizon d'un angle de 60. degrés.

RECLOUER. v. act. & rédupl. Cloüer une seconde fois. *Iterum clavo figere*, *affigere*. Il faut *recloüer* ce tableau dont les clous sont détachés.

RECLURRE. v. act. Enfermer dans une clôture très-étroite, dans une cellule, dans un hermitage, hors de tout commerce du monde. *Intercludere*, *includere*, *recludere*. Il se dit particuliérement de ceux qui s'enferment ainsi par dévotion pour faire pénitence. On le dit aussi des femmes mal vivantes qu'un mari fait *reclurre* dans un couvent, dans une prison perpétuelle.

On dit aussi, qu'un homme est *reclus* dans sa chambre, *cellâ interclusus*, *vel clausus*, pour dire, qu'il demeure chez lui sans voir compagnie, soit pour étudier à son aise, soit parce qu'il y est retenu par maladie, soit pour être ennemi de toute société & conversation.

Reclus, use. part. pass. & adj. *Clausus*, *interclusus*. Il a la signification de son verbe.

Reclus, est aussi quelquefois subst. *Clausus*, *reclusus*. C'est un *Reclus*. Il y avoit autrefois grand nombre de *Reclus*. Les *Reclus* du Mont Valérien. Les *Reclus* étoient des Solitaires qui s'enfermoient dans une cellule, & faisoient vœu de n'en sortir jamais. Aucun n'y étoit admis qu'après des épreuves suffisantes, & par la permission de l'Évêque, ou de l'Abbé du Monastère où il s'enfermoit: car les cellules des *Reclus* devoient toujours être jointes à quelque Monastère. Après la permission du Prélat, on les éprouvoit un an dans le Monastère, d'où pendant ce temps ils ne sortoient point: puis ils faisoient leur vœu de stabilité, dans l'Église devant l'Évêque, & après que le *Reclus* étoit entré dans sa cellule, l'Evêque faisoit mettre son sceau sur la porte. La cellule devoit être petite & exactement fermée. Le *Reclus* devoit avoir dedans tout ce qui lui étoit nécessaire, même s'il étoit prêtre, un oratoire consacré par l'Évêque; avec une fenêtre qui donnât sur l'Église, par où il pût donner ses offrandes pour la messe, entendre le chant, chanter lui-même avec la Communauté, & répondre à ceux qui lui parleroient. Cette fenêtre devoit avoir des rideaux dehors & dedans, afin que le *Reclus* ne pût voir, ni être vû. Il pouvoit avoir au-dedans de sa Reclusion un petit jardin pour prendre l'air, & planter des herbes. Au dehors, mais tenant à sa cellule, étoit celle de ses disciples, avec une fenêtre, par où ils le servoient, & recevoient ses instructions.

Quand on jugeoit à propos qu'il y eût deux ou trois *Reclus* ensemble, alors leurs cellules se touchoient avec des fenêtres de communication. Si les femmes vouloient les consulter, ou se confesser à eux, ce devoit être dans l'Église, & en présence de tout le monde. On recommandoit aux *Reclus* l'étude de la sainte Écriture, & des Auteurs Ecclésiastiques, pour se conduire eux-mêmes & résister aux tentations, & pour instruire ceux qui les venoient consulter. S'ils étoient deux *Reclus*, ils ne devoient se parler qu'en conférence spirituelle, & dire leur coulpe l'un à l'autre. Celui qui étoit seul se la disoit lui même,

faisant soigneusemeat l'eaamen de sa coofcience. Tous ces points sont tirés d'une régle qu'un Prêtre aommé Grimlaie fit à la fia du IXe. siécle pour les *Reclus*. Il leur recommaade encore particuliérement l'Oraison meotale, & la communion ou la messe tous les jours, pourvû qu'ils y apportent les dispofitions requises; & il ordonae le travail des maius daos les intervalles de la priére & de la lecture. Si le *Reclus* tomboit malade, on ouvroit sa porta pour l'assister. mais il ne lui étoit pas permis de sortir, pour quelqoe prétexte que ce fût. Ils pouvoient avoir uoe baignoira dans leur cellule, & s'ils étoient Prêtres, s'y baigner, quand ils le jugeoient à propos. Car on jugeoit cette propreté extérieure, convenable pour approcher des saints Mystéres. Catte Régle dea *Reclus*, est presque toute tirée da celle de saint Benoît, & composée da divers passages des Peres.

RECLUSAGE. f. m. Vieux mot. Reslusion, Prison. Lieu où l'on est enfermé. *Carcer, locus reclusus.* Ovida MS. fait ainsi parler Ulysse à Achilla:

> *Damoisiaux, dit-il, Gentishom,*
> *Que fais-tu en cette prison?*
> *Trop y a rendu le musage,*
> *Viens-t-en, laisse ce* reclusage.

RECLUSE. f. f. Fille ou femme qui sort peu. *Clausa, reclusa.* Il se dit aussi pour Religieuse, mais au riant.

> *Belle Iris, charmante* Recluse,
> *Ne me demandez plus à quoi*
> *Dans ma retraite je m'amuse;*
> *Je fuis certain objet trop à craindre pour moi:*
> *Ce n'est point une vaine excuse,*
> *De mon sort & du vôtre on sçait la dure loi.*
> Rec. de Poësies.

Il y avoit autrefois des *Recluses* qui menoient à proportion la même vie que les *Reclus*. Saiate Viborade née en Souabe de pareus nobles, vécut *Recluse* à Saiat Galproche l'Église de Saint Magne, & fut martyrisée par les Hongrois eu 825. Voyez au mot Reclusion, les cérémonies pratiquées pour enfermer une *Récluse*.

RECLUSION. f. f. Demeure d'un Reclus, sa cellule & toutes ses appartenaaces. *Reclusi domus.* M. Fleury s'est servi de ce mot. Voyez Reclus. La Mare de Cambri institutrice de l'Ordre de la Présenrstioa de Notre-Dame en Flandre, se sentaat portée à la solitude, sollicira l'Évêque de Tournai de lui permettre de vivre dans une *Reclusion;* mais elle ne put obteair sa demaude, que quatre ou ciaq ans après. Ce Prélat lui fit bâtir uae *Reclusion* dans l'un des fauxbourgs de la ville de Lille, à côté da la Paroissa de S. André, où elle fut enfermée en cette maniéra la 25. Nov. de l'an 1625. La Mere de Cambri vêtue d'una robe grise de laine naturelle & aon tainte, accompagoéa da deux Religieuses, qui portoient sur leurs bras, l'uue un maoteau bleu, & l'autre ua voile aoir & ua scapulaire violet, sur lequel il y avoit l'image de la Sainte Vierge tenant l'Enfant Jesus entre ses bras, alla à l'Église de S. André, où l'Évêque de Tournai l'attendoit à la porte. Elle se prosterua aux pieds de ce Prélat, qui après lui avoir donné sa bénédictioa la coaduisit jusqu'au graod Autel; il y béoit le manteau, le voile, le scapulaire, & revêtit la Mere de Cambri, à laquelle il donna le oouveao nom de Sœur Jeanne da la Présentation. Elle fit entre ses mains vœu de clôture perpétuelle; après quoi l'Évêque fit un discours au peuple, à la loüange de la nouvelle Recluse, qui fut ensuite conduite processionuellement jusqu'à sa *Reclusion*, le Clergé chantaat, *Veni, sponsa Christi, &c.* l'Évêque la consacra derechef, benit la *Reclusion*, & l'y enferma en perpétuelle clôture. P. Hélyot. T. IV. p. 339.

☞ RÉCOCHER la pâte. Terme de Boulaogerie: c'est la battre une seconde fois du plat de la main.

RECOËFFER. v. act. & rédupl. Coëffer une seconde fois. *Iterum caput implicare.* Cette femme étoit touta défrisée, ella s'est allé *recoëffer*.

On le dit aussi des bouteilles. Il faut *recoëffer* cette bouteille, pour la garder pour una autra fois. *Lagenam obturare.*

RECOGNER. v. act. & rédupl. Cogner de nouveau. *Figere.* Ce clou n'étoit pas assez avaot, il a fallu la *recogner*. On *recogne* une cheville, un bouloo, qui sorteot de leur trou.

Recogner, sigoifie aussi, combattre vigoureusemeat un ennemi qui s'avaace, le rechasser biea loin. *Hostem adigere, fundere, repellere, compellere.* Las Barbares avoient assemblé une grosse armée pour faire une irruption, mais ils ont été bien *recognés* en leur pays. *Recogner* les ennemis avec courage. Ablanc.

Recogner, se dit aussi au figuré en matiere de doctrine. Ce Docteur avauça uoe talla proposition, mais il fut bien *recogné*, oa lui montra qu'alle étoit hérétique.

Recogné, ée. part. pass. & adj. *Retusus, refixus.*

☞ RÉCOGNITION. f. f. Examen de quelque chose. On a attribué un Livre da *Récognitions* à S. Clémeot Romain; mais M. Du Pin a fait voir daas sa Bibliothéqua Ecclésiastiqua, que cet Ouvrage n'est pas de ce saint Pontife, & qu'il est pleia d'erreurs & da fables.

☞ RECOI. f. m. Vieux mot. Traaquillité, repos, solitude. *Gloss. sur Marot.*

A RECOI. adv. D'uoe maniére douce, tranquille, paisible. *Tranquillè, quietè, pacatè.* Cet homma s'est ratiré des affaires, & vit doucement & *à recoi* à la campagoe. Cette maison est *à recoi;* on o'y eotend point de bruit; on n'y reçoit point de visites importunes. Ce valet se tieot *à recoi*, les bras croisés, quand on ne le regarde point. Ce mot viellit.

RECOIN. f. m. Terme rédupl. de *coin.* Lieu étroit, caché & obscur. *Angulus retrusus, obscurus.* Oa l'a cherché par tous les coins & *recoins* de la maison, par tous les coios & *recoins* de la forêt, ou du Royaume. Il descendit dans les villages qui étoient épars çà & là dans la *recoin* des vallons. Ablanc.

Recoin, s'employe aussi figurément, mais dans le style comique. *Loci abstrusiores, secretiores.* Il poursuit un raisonnement josques dans les derniers *recoins* de la Logique. Mol.

RECOIRDIE. f. f. Vieux mot. C'est à mon avis une sorte de vers, ou chaoson à appreodre par cœur. *Tibaud de Champagne*, salon Pasquier:

> *Et mainte sonne, & mainte* recoirdie.

Aiasi oa dit *recorder*, pour dire *réciter* & *répéter*. Borel.

RECOITER. Vieux v. act. Terme de Coutumes. Recelee. *Recipere, occultare.* Chil qui *recoite* la chose emblée, à escieat, & sçait qu'elle fut amblée, & par quel consentement, & chil qui partit la chose emblée, tout ne fut-il pas au larreciu fera, tuit chil sont coupables du fait. Beauman. *Cout. de Beauv.* C. 31. p. 165

Ce mot vieot de *recipere*, recevoir; & c'est de *recoiter* que notre verbe *recevoir* tieut quelques-uns de ses temps, comme le préseat de l'iadicatif. *Je reçois, tu reçois, il reçoit.*

RÉCOLEMENT. f. m. Quelques-uos disent *recol.* C'est uae procédure que l'oa fait en un procès crimiael, lorsqu'on relit à un témoin la dépositioo qu'il avoit faite auparavaot, pour voir s'il y veut persister, y ajoûter ou dimiauer. *Iterata testium interrogatio.* Le *récolement* se fait avant la confroatation. Un témoin ne peot plus varier, depuis qu'on en a fait le *récolement*, autremant il est puni comme faux témoin.

Récolement, se dit aussi de la conférence qu'on fait des meubles ou papiers qui soat en nature, avec l'origiaal de l'ioventaire qui en avoit été fait quelque temps auparavant. *Collatio.*

Récolement, se dit aussi du procès-verbal de visite que font les Officiers des Eaux & Forêts six semaines après la temps des vuidanges, des bois abbatus, pour voir si on aura fait la coupe conformément à leur procès-verbal d'assiéte. *Recensio.*

RÉCOLER. Vieux v. act. Repporter par cœur; de recorder. Borel. *Recordari, memoriter recitare, referre.*

Récoler, en termes de Palais sigoifie aussi, Répéter les témoins, leur lire la dépositioa qu'ils ont faita, lorsqu'ils oot déposé, pour voir s'il y persistent, s'ils n'y veulent rien ajoûter ni dimiauer. *Testes repetere.* La derniére Ordoonaoce veot qu'on *récole* les témoins en Cour souveraina; ce qu'on ne faisoit autrefois qu'aux Siéges subalternes

nes. Quels témoins ont été ouïs, *récolés*, confrontés? Mascur.

Récoler, fe dit auffi des inventaires des meubles & papiers, & fignifie, Conférer les meubles & papiers qui font en nature, avec l'inventaire qui en a été fait quelque temps auparavant, pour voir s'il n'y en a point qui manquent. *Conferre*. Cette femme eft morte deux mois après fon mari; il n'a point fallu faire de nouvel inventaire, on a feulement *récolé* celui qui avoit déja été fait. On *récole* auffi le procès-verbal de l'affiéte de la vente des bois après leur coupe.

Récolé, ée. part. paff. & adj. *Repetitus*.

RÉCOLLECTION. f. f. Terme de dévotion. Réflexion qu'on fait fur foi-même, examen de fes actions qu'on fait après avoir quitté toutes les penfées du monde & des affaires, pour s'appliquer à la méditation. *Recollectio, animi revocatio*.

Récollection. f. f. Dans quelques Maifons ou Communautés, ce mot fignifie Retraite. Un temps où l'on fe retire de toute autre occupation pour ne vaquer qu'à la priére & à la méditation. *Recollectio*. Un tel Pere eft en *récollection*; on ne fçauroit lui parler. La *récollection* commencera dans deux jours.

Récollection, fe dit auffi en terme de fpiritualité, pour Recueillement, attention à Dieu & aux chofes divines & fpirituelles, & éloignement de tout ce qui peut en diftraire. *Attentio ad Deum & divina*.

Récollection. La Réforme des Religieux déchauffés de la Merci en Efpagne s'appelle les Peres de la *Récollection*. Voyez Merci. Il fe dit encore en France, & ailleurs, de quelques autres Congrégations, Réformes & Communautés Religieufes. Ainfi les Religieux réformés de l'Ordre de la Merci s'appellent auffi de la *Récollection*. Voyez le Pere Hélyot, T. III. C. 36. *p.* 284.

RÉCOLLET, ette. f. m. & f. Religieux ou Religieufe réformée de l'Ordre de S. François, qui va déchauffé, & qui porte le foc ou hautes fandales. *Francifcani recollecti*. Les *Récollets* s'appellent auffi Freres Mineurs de S. François de l'étroite Obfervance; mais dans l'ufage ordinaire on ne dit que *Récollets*. Cette Congrégation fut établie vers l'an 1530. Quelques Religieux de S. François voulant garder fa régle à la lettre, Clément VII. en 1531 leur fit donner des maifons où ils puffent fe retirer & recevoir ceux qui voudroient les imiter. Il approuva l'année fuivante cet établiffement. Vers l'an 1584. quelques Religieux François apporterent d'Italie cette réforme. Tulles en Limoufin, & Murat en Auvergne, furent leur premiéres maifons. Voyez Sponde à l'an 1532. & Mézerai.

RECOLLER. v. act. & rédupl. Coller une feconde fois une chofe qui étoit décollée. *Iterùm glutinare*. Il faut *recoller* ce livre, cette image.

RÉCOLLIGER. v. act. qui fe dit avec le pronom perfonnel, & qui n'eft en ufage que dans le ftyle de dévotion. Se recueillir, rentrer en foi-même, quitter les penfées mondaines, pour méditer & faire des réflexions fur fa conduite. *In fe reverti*.

Récolligé, ée. part. paff. & adj. *Recollectus*.

RÉCOLTE. fubft. f. Moiffon, dépouille des fruits de la terre. *Frugum perceptio*. Il fe dit particuliérement des bleds & des grains; mais on étend auffi fa fignification aux foins, aux vins, & aux autres fruits de la terre. Ce Fermier a eu cette année une bonne *récolte*. Il a fait déja deux *récoltes* pendant deux années de jouiffance de fon bail.

Récolte, fe dit auffi quelquefois d'une quête ou cueillette d'aumônes, ou d'autres chofes qu'on reçoit de diverfes perfonnes. *Collecta*. Cette Dame a fait ce matin une bonne *récolte* en quêtant. Le Banquier de la Baffette a fait un coup de bonheur, dont il a eu une bonne *récolte*.

☞ Récolté, ée. part. paff. Recueilli. La quantité de grain *récolté* fe peut eftimer à la moitié d'une bonne année. *Ac. des Sc.* 1742. 287.

RECOMMANDABLE. adj. m. & f. Qui mérite d'être eftimé & confidéré par fes bonnes qualités. *Prædicabilis, commendabilis, laudandus*. Ce Prince s'eft rendu *recommandable* par fa douceur, par fa juftice. Cicéron s'eft rendu *recommandable* par fon éloquence. Archimède par fes inventions. Il a cela de *recommandable*, qu'il ne fe pique pas d'honneur. Pasc.

RECOMMANDARESSE. f. f. Femme qui a des Lettres portant permiffion de tenir une boutique, une efpéce de Bureau d'adreffe, où l'on va chercher des fervantes & des nourrices. *Commendatrix*. Les payfannes qui n'ont point de connoiffance, s'adreffent aux *Recommandareffes* pour trouver condition, ou des nouriffons. Par déclaration du Roi enregiftrée au Parlement le 14. Février 1715. le Lieutenant de Police doit connoître de ce qui concerne les fonctions des *Recommandareffes*, au lieu du Lieutenant Criminel du Châtelet de Paris. Il doit y avoir quatre Bureaux pour les *Recommandareffes*, & dans chaque Bureau un regiftre paraphé par le Lieutenant Général de Police. Chacun de ces Bureaux doit être fous l'infpection d'un des Commiffaires du Châtelet.

RECOMMANDATION. fubft. f. Exhortation ou priére qu'on fait à quelqu'un pour avoir foin d'une affaire. *Commendatio, exhortatio, follicitatio*. On a chargé ce Courrier d'un tel paquet, avec une forte *recommandation* de le rendre en diligence. On le dit auffi des priéres & des follicitations en faveur d'autrui. Je dois mon emploi à la *recommandation* de mes amis; & non point à mon mérite. Ce plaideur a de puiffantes *recommandations*, de fortes brigues. Agéfilaüs preffé de donner des lettres de *recommandation* pour un Juge de fes amis, répondit que fes amis n'avoient point befoin de *recommandation* pour rendre Juftice. Abl. Quelle horrible peine à un homme qui eft fans cabale, & qui n'a que beaucoup de mérite pour toute *recommandation*, de fe faire jour à travers l'obfcurité où il fe trouve! La Bruy. Platon difoit que la beauté étoit une lettre de *recommandation*, très-preffante.

Recommandation, fignifie auffi la vénération qu'on a pour le mérite; l'eftime qu'on fait d'une chofe loüable. *Veneratio, fama*. Ce Prélat eft en grande *recommendation* dans fon Diocèfe, à caufe de fa fainteté. Les écoliers de Pythagore avoient le filence en grande *recommandation*. Une fille doit avoir fur toutes chofes fon honneur en *recommandation*. C'eft une chofe qui mérite de la *recommandation*. Nouv. Rem. de Vaug.

Recommendation, eft auffi une priére que l'Églife fait à Dieu pour l'ame des agonifans, dont le formulaire eft à la fin du Bréviaire fous ce titre: *Ordo commendationis animæ, commendatio*.

Recommandation, eft auffi une civilité par laquelle on témoigne à fes amis abfens qu'on fe fouvient d'eux; mais en ce fens, il ne fe dit qu'au pluriel. *Salutatio*. Faites mes baifemains, mes très-humbles *recommandations* à un tel. Ses lettres font pleines de *recommandations* pour tous fes amis. *Littera commendatitia*.

Recommandation, fe dit en termes de Palais, des nouveaux arrêts qu'on fait de la perfonne d'un prifonnier dans une geole. *Nova commendatio*. L'écrou de ce prifonnier eft déchargé, mais il tient encore pour deux ou trois *recommandations*.

Recommandation, fe dit auffi des avis que les Curés & les Prédicateurs font dans leurs chaires, qui excitent à faire quelques œuvres charitables, comme de donner des aumônes à un tel Hôpital, à une pauvre famille ruinée, ou à prier pour les bienfaicteurs de l'Églife, pour les malades ou agonifans. *Monitum, invitatio, exhortatio, parænefis*. La *recommandation* au prône eft un droit honorifique des Seigneurs Hauts-Jufticiers & Patrons.

Recommandation, fe dit auffi des billets qu'on fait porter par le Clerc des Orfévres, Fripiers ou autres Communautés, pour retrouver les chofes volées, & avertir les Marchands d'arrêter ceux qui les expoferont en vente. *Monitum*.

RECOMMANDER. v. act. Donner ordre à quelqu'un de prendre foin de quelque perfonne, ou de quelque chofe. *Commendare*. On *recommande* aux Ambaffadeurs de fuivre ponctuellement leurs inftructions. On a bien *recommandé* à ce Précepteur de veiller fur les actions de ce jeune homme dont on lui a confié la conduite.

Recommander, fignifie auffi, Prier, folliciter quelqu'un en faveur d'un autre, pour le fervir & le protéger dans quelque affaire. *Commendare, follicitare*. Ce procès a

été *recommandé* de bonne part. Il n'y a guère d'affaire qui ne soit *recommandée* & sollicitée. Il leur présenta son fils, & le leur *recommanda*. Ablanc.

Recommander, signifie encore, Inspirer de l'estime pour quelque chose. *Æstimationem conciliare.* La vertu se *recommande* d'elle-même. Les Espagnols *recommandent* à leurs enfans la gravité, & puis l'honneur de Dieu.

Recommander, se dit aussi en termes de dévotion. *Commendare.* Il faut le soir & le matin se *recommander* à Dieu & à son bon Ange. Les matelots dans la tempête se *recommandent* à tous les Saints & Saintes du Paradis. On a fait *recommander* ce malade aux prieres de ceux de la Confrairie. On a *recommandé* au Prône l'Hôpital-Général.

Recommander, se dit aussi en termes de civilité. *Commendare.* Deux amis qui se séparent disent, Adieu, je me *recommande* à vous; je vous *recommande* de vous bien porter. *Recommandez*-moi bien à tous nos amis de de-là.

Recommander, signifie encore, Recharger un prisonnier par un nouvel écrou. *In commentarium custodis denuò inscribere.* Si ce prisonnier couche en prison, il sera arrêté & *recommandé* par une douzaine de créanciers.

Recommander, se dit aussi des avis qu'on donne pour arrêter des choses volées. *Monere, commonere.* Cet Horloger a retenu une montre qu'on lui exposoit en vente, parce qu'elle lui a été *recommandée.*

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme étoit bien *recommandé* au prône, quand il lui arrive plusieurs coups de malheur de suite; comme en jouant au lansquenet, & ayant tiré sa carte, s'il en voit d'autres ensuite qui le fassent aussi perdre. *Malæ fortunæ commendatus, expositus.*

Recommandé, ée. part. pass. & adj. *Commendatus, inscriptus.*

☞ RECOMMENCEMENT. s. m. Action de recommencer. Le Comte de Bussy donne ce conseil aux Amans pour se maintenir dans leur passion:

> *Recommencez vos soins jusques aux bagatelles,*
> *En Amour, c'est la vérité,*
> *Les* recommencemens *valent choses nouvelles.*
> Mém. de Bussy, in-12. to. 3. p. 228.

RECOMMENCER. v. act. & rédupl. Commencer une seconde fois, reprendre ce qui avoit été interrompu. *Resumere.* On *recommence* à travailler au Louvre. La tempête avoit cessé, mais elle *recommença.* Il avoit mal débuté dans cet ouvrage, il l'a jetté au feu, & il l'a *recommencé.* On a beau lui faire des instructions, c'est toujours à *recommencer.* Voulez-vous *recommencer* nos brouilleries? Pasc. *Recommencer* un discours. Ablanc.

Recommencer, se dit proverbialement en ces phrases. *Reiterare, reincipere.* On dit qu'un homme *recommence* sur nouveaux frais, pour dire, après s'être reposé, & avoir pris de nouvelles forces, avoir fait de nouvelles provisions. On dit que la pluie, l'orage *recommencent* de plus belle, pour dire, plus fortement. On dit encore, vous ne sçauriez mieux dire, si vous ne *recommencez*, pour dire, qu'une personne a dit d'abord ce qu'il falloit dire. On dit aussi, c'est la chanson de Ricochet, qui *recommence* toujours.

☞ RECOMMENCEUR, euse. s. m. & f. Qui recommence, qui répete sans cesse. L'amour est un vrai *recommenceur. Lettres du Comte de Bussy de l'édit. de 1714. to. 1. p. 19.* C'est la 12e. Lettre, datée du 3. de Juillet 1655. Elle est adressée à Madame de Sévigné, qui dans la quatorzieme du 19. du même mois, p. 22. répond spirituellement à son ordinaire. Ce que vous me dites, que l'amour est un vrai *recommenceur*, est tellement joli, & tellement vrai, que je suis étonnée que l'ayant pensé mille fois, je n'aie jamais eu l'esprit de le dire. Je me suis même quelquefois apperçue que l'amitié se vouloit mêler d'en faire de même, & qu'en sa maniere elle est aussi une vraie *recommenceuse.* L'Auteur des deux Amis rivaux, Histoire galante, imprimée dans le Mercure de Janvier 1723. s'est servi de cette expression, en déclarant qu'il l'a prise de M. Bussy Rabutin. On n'a, dit il p. 54. rien de mieux à offrir à l'amour qui est un vrai *recommenceur*, qu'une paisible audience.

RÉCOMPENSE. s. f. Prix, salaire, don qu'on fait à quelqu'un; avantage qu'on lui procure pour des services qu'il a rendus, ou pour quelque bonne action. *Merces, remuneratio, operæ pretium.* Dieu a promis aux bons Chrétiens le ciel pour *récompense*, une *récompense* éternelle. Les Payens ont dit que la vertu se sert à elle-même de *récompense.* La mort lui ôta la *récompense* de ses services. Sar. L'éloquence n'eut de succès à Rome que par les glorieuses *récompenses* qu'on lui proposoit. Le P. Rap. La vertu est méprisée, dès qu'elle est sans *récompense.* Mez. Les honneurs sont la juste *récompense* de la vertu. M. Esp.

> *Je meurs pour vos divins appas,*
> *Et viens vous demander pour toute* récompense,
> *Que vous n'en doutiez pas.* T. Corn.

Récompense, se prend dans le même sens pour un payement qui est dû à un domestique. *Præmium.* Avoir un valet à *récompense.* Faire apprendre un métier à un laquais pour sa *récompense.*

Récompense, se dit aussi en mauvaise part, pour signifier un châtiment. *Pœna, mulcta.* Ainsi Corneille a dit dans le Cid, en faisant donner un soufflet à Dom Diégue,

> . . . . . . *Ton insolence,*
> *Téméraire Vieillard, aura sa* récompense.

Récompense, est aussi une espéce de compensation, de troc ou de chose qu'on donne pour dédommager une autre, en valeur équipollente. *Compensatio.* Il a eu, il a tiré *récompense* de son Bénéfice. Le droit des francs-fiefs, d'indemnité qu'on paye au Seigneur, est une *récompense* pour le dédommager, quand un bien passe en main-morte.

En Récompense. Ces mots se prennent quelquefois adverbialement, & signifient, En revanche, d'autre côté, d'ailleurs. *Eâ lege, in vicem, aliunde.* Je vous prie de me rendre ce bon office, & *en récompense* je vous servirai en quelqu'autre occasion. Il m'a bien servi en cette affaire, mais *en récompense* je l'ai bien servi d'ailleurs. Cette femme est fort belle, mais *en récompense* elle est fort coquette.

RÉCOMPENSER. v. act. Reconnoître les bons offices, faire un don à quelqu'un, ou lui procurer quelque avantage pour quelque bonne action qu'il a faite, ou quelque service qu'il a rendu. *Beneficii accepti gratiam referre, reponere.* Le monde *récompense* plutôt les apparences du mérite, que le mérite même. Rochef. Le dogme fondamental de toutes les Religions, c'est qu'il y a un Dieu qui *récompense* & qui punit. Males. On sert froidement un Prince qui ne sçait pas *récompenser.* S. Evr. Si j'ai été assez heureux pour vous faire plaisir, je suis assez payé & assez *récompensé* de mes soins.

> ☞ *Dieux! je suivrai vos loix quand il faudra punir,*
> *Mais pour* récompenser *j'aime à les prévenir.*
> Danchet.

Récompenser, se dit aussi en mauvaise part. Cette condamnation le *récompense* de ses crimes. *Dignas facti luere pœnas.*

Récompenser, signifie aussi, Dédommager, réparer les pertes passées. *Damna resarcire, vel satisfacere, remunerare.* Ce Marchand avoit bien perdu, mais il lui est arrivé un vaisseau qui l'a bien *récompensé.* Il faut *récompenser* le temps perdu, & étudier mieux que par le passé. Non content de ses gages, il vola son maître pour se *récompenser.* Pasc.

Récompenser, se dit particuliérement en matiere bénéficiale, lorsqu'on permute des Bénéfices, & qu'on en donne pareille valeur en autres titres. *Compensare, resarcire.* Ce Prieur a de quoi *récompenser* une bonne Chanoinie.

Récompensé, ée. part. pass. & adj. *Resarcitus, compensatus.*

RECOMPOSER. v. act. & rédupl. Composer une seconde fois. *Denuò componere, vel scribere.* Par l'art de Chymie on décompose & on *recompose* les mixtes plusieurs fois, & sur-tout les métaux. Cet écolier a perdu son thême, il a été obligé de le *recomposer.*

Recomposer, se dit plus ordinairement en Imprimerie. Quand un Auteur corrige sa copie, les Compositeurs font souvent

souvent obligés de *recomposer*, de remanier toute une feuille. *Iterum componere, vel caracteres disponere.*

Recomposé, ée. part. pass. & adj. *Iterum compositus, restauratus, rescriptus.*

RECOMPTER. v. act. & rédupl. (Prononcez *reconter.*) Compter une seconde fois ce qu'on a déja compté, pour voir si on ne s'est point trompé la premiere. *Denuò supputare, vel numerum rursus inire.* La monnoie d'or mérite bien qu'on la *recompte*, qu'on la compte deux fois. Pour faire *recompter* un Normand, il faut lui dire, Il me semble que vous me donnez trop.

RÉCONCILIABLE. adj. m. & f. Qui peut être accommodé, réconcilié. *Reconciliandus.* Quand on a offensé les personnes en l'honneur, les choses ne sont guère *réconciliables.*

RÉCONCILIATEUR. s. m. Celui qui réconcilie & raccommode les gens qui sont mal ensemble. *Reconciliator.* Ce Prélat est devenu le *réconciliateur* de toute la noblesse de son diocèse. S. Paul dit que Dieu a proposé son Fils pour être le *Réconciliateur* des hommes, par la foi qu'ils ont en son sang.

RÉCONCILIATION. subst. f. Renouement d'amitié, raccommodement. *Reconciliatio.* On a déja fait plusieurs fois la *réconciliation* de ce mari & de cette femme. Il voulut célébrer la réjouïssance de leur *réconciliation.* Vaug. La *réconciliation* avec nos ennemis n'est qu'une crainte de quelque mauvais événement. La Rochef.

Réconciliation, se dit aussi de l'absolution qu'on reçoit de ses péchés au sacrement de Pénitence, laquelle fait rentrer le pécheur en grace, & le réconcilie avec Dieu. *Peccatorum absolutio.*

☞ Réconciliation, se dit encore d'une Eglise dans le sens où nous allons marquer qu'on dit réconcilier une Eglise. Il fut réglé que le Curé s'adresseroit à l'Evêque, lorsqu'il seroit besoin d'avoir l'eau benite pour la *réconciliation* des Eglises. *Hist. de l'Egl. de Meaux, to. I. p. 147.*

RÉCONCILIER. v. act. Raccommoder, remettre d'accord des personnes ennemies, ou qui avoient rompu ensemble, qui avoient de la froideur l'un pour l'autre. *In gratiam reducere, reconciliare.* Les vrais Amans se *réconcilient* d'eux-mêmes. Je serai peu content de moi, jusqu'à ce que vous ayez oublié le tort que j'ai, & que vous m'ayez par-là *réconcilié* avec moi-même. S. Evr. Il est difficile de *réconcilier* ceux qui ont des haines invétérées. L'Evangile ordonne de laisser son offrande devant l'autel, pour s'aller *réconcilier* avec son ennemi. Je croirai que la fortune se veut *réconcilier* avec nous, si, &c. Voit.

Réconcilier, se dit aussi en termes de dévotion, des Hérétiques qui abjurent leur hérésie, qui rentrent dans le giron de l'Eglise, & des pécheurs qui rentrent en grace par le moyen du sacrement de Pénitence. *Reconciliare.* La bonté de Dieu nous donne des graces pour nous *réconcilier* avec lui.

Réconcilier, se dit aussi d'une seconde confession qu'on fait pour être plus pur & plus net, avant que de se présenter à la Communion, soit en s'accusant de quelques légers péchés obmis, soit qu'on les ait commis de nouveau depuis sa derniere confession. *Reconciliare.* Dans l'ancienne Eglise il falloit avoir accompli le temps de sa pénitence, pour être *réconcilié* par l'imposition des mains & l'absolution de l'Evêque. Cela s'entend de la Pénitence publique.

Réconcilier, se dit aussi d'une Eglise, quand on la rebénit pour quelque pollution, ou effusion de sang, ou quand elle est reconquise sur des Hérétiques. *Iterum Ecclesiam benedicere.*

Réconcilié, ée. part. pass. & adj. *Conciliatus, reconciliatus*, &c. Les Italiens tiennent pour maxime, qu'il ne se faut jamais fier à un ennemi *réconcilié.*

RECONDUCTION. s. f. Ce mot n'est en usage qu'en cette phrase : Il a occupé ce logis, cette ferme, par tacite *reconduction*; c'est-à-dire, qu'après le temps de son bail expiré, il a entendu le retenir au même prix & conditions du précédent bail. *Reconductus.*

RECONDUIRE. v. act. Faire la civilité & l'honneur à quelqu'un de l'accompagner jusqu'à la porte, quand il est venu rendre visite. *Reducere, deducere.* Le Maitre des cérémonies a conduit & *reconduit* cette compagnie qui est venue saluer le Roi. Cet homme est tellement civil, qu'il m'a *reconduit* jusqu'au carrosse.

Reconduit, ite. part. pass. & adj. *Reductus, deductus.*

RÉCONFORT. s. m. Ce qui console, qui soulage une affliction. *Solatium, solamen.* La dévotion est le *réconfort* des bonnes ames. Le vin est un sûr *réconfort* dans les pertes, dans les revers de fortune. Son ame fut dépourvue d'espoir & de *réconfort.* Gomb. Hors de tout espoir du salut de la ville, Priam reçut du *réconfort.* Mal. ☞ Ah! mon cher frere, où sera votre ressource alors? (à l'article de la mort) où sera votre *réconfort*? dans le crucifix. Bourd. *Exh. II. p. 207.*

RÉCONFORTER. v. act. Consoler, soulager l'affliction de quelqu'un. *Focillare, refocillare, vires reficere, recreare animum.* Un tel étoit dans le désespoir, mais par cette conversation il a été tout *réconforté.*

> *La place elle laissa de parfum toute pleine,*
> *Qui tombant en rosée aux lieux les plus prochains,*
> Réconforta *le cœur & l'esprit des humains.*
>
> Regnier.

RÉCONFRONTATION. s. f. L'action de réconfronter. *Reconfrontatio, iterata compositio testium cum reis.*

RÉCONFRONTER. v. act. *Componere testes cum reis.* Il signifie quelquefois simplement, confronter; quelquefois, mais rarement, il est réduplicatif, quand on confronte plusieurs fois les accusés les uns aux autres. Cet accusé a demandé qu'on lui *réconfrontât* les témoins. Il en est de même de *réconfrontation.* Ce criminel a tout nié à la premiere confrontation, mais à la *réconfrontation* il a tout avoüé.

RECONNOISSABLE. adj. m. & f. Qui se peut aisément connoître. *Facilis notu, vel agnoscibilis, quod agnosci potest.* Les visages difformes & marqués sont plus *reconnoissables* que les autres. Il a été si malade, qu'il n'est plus *reconnoissable.* La bonne fortune l'a tellement changé, enorgueilli, qu'il n'est plus *reconnoissable.*

RECONNOISSANCE. s. f. Idée qui revient en la mémoire d'une chose qu'on a autrefois connue. *Agnitio, idea, reminiscentia, cognitio.* On lui a représenté le cheval volé pour en faire la *reconnoissance.*

Reconnoissance, est aussi un dénouement fort commun dans les Romans, les Comédies ou Tragedies, quand par quelque accident imprévu on vient à reconnoître une personne dont on avoit jusques-là ignoré le nom, ou la fortune, ou la qualité. *Cognitio, repentina minimeque expectata cognitio.* La plus belle de toutes les *reconnoissances* est celle qui se trouve avec la péripétie, c'est-à-dire, lorsqu'elle produit sur le champ dans les principaux personnages, le changement de fortune qui fait le dénouement & l'achévement de la piéce. Car une *reconnoissance* qui fait passer tout d'un coup les Héros du Poëme de la félicité dans la misere, ou de l'abyme de la misere au comble de la félicité, produit un grand effet dans l'esprit du spectateur. On n'a point mis sur le théatre de plus belle *reconnoissance* que celle d'Œdipe dans Sophocle. Dès qu'Œdipe se reconnoît le mari de Jocaste sa propre mere, du plus heureux de tous les hommes il se trouve le plus malheureux. La *reconnoissance* peut être simple, ou double. La *reconnoissance simple* est quand une personne est reconnue par une autre qu'elle connoissoit déja; & la *reconnoissance double* est lorsque deux personnes qui ne se connoissoient pas, viennent à se reconnoître. Dac. D'Urfé, Héliodore, ont fini leurs Romans par de belles *reconnoissances.*

☞ Reconnoissance d'ainés & héritiers principaux, sont des déclarations qui contiennent de la part de ceux qui les font, une espéce d'institution contractuelle des biens qu'ils possédent actuellement, & s'obligent tacitement à les conserver à celui de leurs enfans qu'ils ont reconnu par contrat de mariage devoir être comme & en qualité d'aîné, leur principal héritier.

☞ Reconnoissance. On nomme ainsi une espéce d'inventaire que font la plûpart des Négocians, une ou deux fois l'année, de toutes leurs affaires en général; pour voir dans quel état elles sont, & s'ils gagnent ou s'ils perdent; c'est une revûe générale de tout ce qu'ils ont fait & géré depuis un certain temps.

Reconnoissance, signifie aussi, Gratitude, souvenir, ressentiment qu'on témoigne d'un bienfait, ou d'une faveur reçue. *Grata beneficii memoria, vel grati animi interior sensus.* Les cœurs généreux ont le plus de *reconnoissance.* La *reconnoissance* est une espece de tribut que nous devons pour les bons offices qu'on nous a rendus. Bell. La *reconnoissance* doit avoir je ne sçai quoi de libre, rien de forcé, ou de contraint. Id. Il ne faut point subtiliser en matiere de *reconnoissance*; elle s'évapore en subtilisant. Nic. La *reconnoissance* agit plus froidement que l'espérance. Bell. Ce qui fait qu'on se trompe dans la *reconnoissance* d'un bienfait, c'est que celui qui donne, & celui qui reçoit, ne conviennent point du prix du bienfait. Rochef. Quand on se hâte de rendre un service pour un autre qu'on a reçû, c'est que le cœur cherche à se décharger du poids de la *reconnoissance* qui le blesse. M. Scud. Il est plus sûr de compter sur le besoin que les gens ont de nous, que sur leur *reconnoissance* : l'espérance n'oublie jamais, & la *reconnoissance* oublie fort souvent. Bouh. Chacun se fait une régle de *reconnoissance* toujours commode pour lui; toujours incommode pour les autres : la raison est que notre *reconnoissance* s'exerce à nos dépens, & celle d'autrui à notre profit. S. Evr.

Reconnoissance, se dit aussi pour l'aveu, pour l'action d'une personne qui reconnoît sa faute. *Confessio, declaratio.* Cette humble *reconnoissance* de leur faute leur en obtint le pardon. Vaug.

Reconnoissance, signifie encore le salaire, la récompense d'un service, le prix d'un bon office qu'on nous a rendu, lorsqu'il n'est point fixe, & qu'il dépend de notre discrétion. *Mercedis solutio.* Je lui ai fait un plaisir, j'en ai reçû une honnête *reconnoissance.*

Reconnoissance, en terme de Pratique, est un acte par lequel on demeure d'accord qu'on doit quelque chose ou qu'on en est chargé. *Consensus, scriptum, apocha.* Les Seigneurs peuvent obliger leurs tenanciers à passer titre nouvel & *reconnoissance* des droits qui leur sont dûs toutes fois & quantes. On l'a assigné pardevant le Juge en *reconnoissance* de promesse. Je lui ai confié un dépôt sur sa parole, je n'en ai point de *reconnoissance.* Passer une *reconnoissance* à quelqu'un devant Notaire. Le Mait.

RECONNOISSANT, ante. adj. Qui a de la gratitude, qui est sensible. *Accepti beneficii memor.* Un enfant ne sçauroit être trop *reconnoissant* de la bonne éducation qu'il a reçûe. Rien n'est plus cruel à une ame *reconnoissante* que la nécessité d'être ingrate. S. Evr. Il y a des gens qui pour se dispenser d'être *reconnoissans*, feignent d'avoir reçû quelque injure de ceux qui les ont servis. M. Scud. Quand on n'est *reconnoissant* que par une espéce de devoir, l'on s'en acquite de mauvaise grace. Bell.

Reconnoissant. s. m. Suivant l'ancienne Coutume de Normandie, c'est une enquête d'établissement, qui est faite de toutes les matieres contenues aux brefs de nouvelle dessaisine, de mort d'ancesseur, d'escaëte, de mariage encombré, de douaire, de présentement d'Eglise, de fief & de gage, de fief & de ferme, d'establie, de surdemende, de fief lay & d'aumône, de lignage nié & d'héritage. De Lauriere. *Recognitio.* Voyez Du Cange à ce mot. Mais prenez garde que *recognitio*, dans deux chartes qu'il cite, ne signifie pas *reconnoissance d'écriture*, comme l'a crû cet illustre Auteur, mais qu'il signifie *enquête d'établissement.* Id.

RECONNOÎTRE. v. act. *Je reconnois. Je reconnoissois. Je reconnus. J'ai reconnu. Je reconnoîtrai. Que je reconnoisse. Que je reconnusse, ou je reconnoîtrois.* Trouver qu'une personne ou une chose est la même que celle que nous avons vûe autrefois, ou qui nous a été désignée. *Agnoscere iterùm, in rei notitiam venire.* J'ai *reconnu* cet homme à sa voix, à sa démarche, quoiqu'il soit d'ailleurs bien changé. On a *reconnu* ce voleur sur la frontiere, suivant les marques qui en avoient été données. Le bœuf *reconnoît* l'étable de son maître, dit l'Ecriture. *Bos agnoscit possessorem suum.*

Reconnoître, signifie aussi, Avoir de la gratitude. *Accepta gratia memorem esse, accepti beneficii gratiam habere.* Il y a du plaisir à obliger les honnêtes-gens, ils *reconnoissent* toujours les services qu'on leur a rendus. Bien des gens aiment mieux obliger que de *reconnoître.* S. Evr.

Reconnoître, signifie aussi, Payer à discrétion, récompenser un service rendu. Si vous me faites cette affaire, je vous *reconnoîtrai* d'un beau présent. *Tua in me beneficia remunerabor, beneficia beneficiis compensabo.*

Reconnoître, signifie aussi, Faire quelque présent, quelque offrande à son Seigneur, à son Pasteur, en vertu de sa supériorité. *Profiteri prædia & functiones clientelares.* Il faut *reconnoître* son Pasteur par le baisemain, par l'offrande. Les peuples *reconnoissent* leur nouveau Roi, en payent le droit du joyeux avénement à la Couronne.

Reconnoître, Avoüer, confesser, tomber d'accord. *Agnoscere, fateri, confiteri, consentire.* Il ne veut pas *reconnoître* que c'est la grace qui opere. Pasc. Je *reconnois* mes crimes, & mon péché est toujours devant moi. Port-R. Il *reconnoît* que tout ce qu'on lui demande est entre ses mains. Pat. On dit aussi dans une signification approchante de celle-là, Ne *reconnoître* ni juge, ni loi. Acad.

Reconnoître, en termes de Palais, signifie, Avoüer, déclarer par écrit qu'on est obligé à payer ou à faire certaine chose. *Declarare, fateri, scripto profiteri.* On l'a assigné en Justice pour *reconnoître* ou nier sa promesse. Il a été condamné à passer titre nouvel, & à *reconnoître* cette rente.

Reconnoître, signifie aussi, Découvrir, éclaircir la vérité de quelque chose. *Dilucidare, explicare, dignoscere.* L'innocence de cette personne a été enfin *reconnue* malgré la calomnie de ses ennemis.

Reconnoître, en termes de Guerre, signifie, Aller voir l'état des choses pour en faire le rapport. *Loci naturam, situm, munitiones explorare, indagare, observare.* Un Général doit aller *reconnoître* en personne la place qu'il veut assiéger, pour en *reconnoître* l'assiete, le foible & le fort. On a envoyé des troupes pour *reconnoître* l'armée ennemie, pour *reconnoître* leur camp, le terrein propre pour la marche, les gués, les rivieres. *Reconnoître* la côte, les ports. Ablanc.

De même, en termes de Marine, *reconnoître* un vaisseau, une flotte, c'est s'approcher assez d'un vaisseau pour examiner sa grosseur, les forces qu'il peut avoir, & de quelle nation il est. Nous envoyâmes trois pirogues pour *reconnoître* le bâtiment. *Reconnoître* une terre, c'est en observer la situation, afin de sçavoir quelle terre c'est. Aubin.

Reconnoître, avec le pronom personnel, signifie aussi, Faire réflexion sur soi, reprendre ses sens pour songer à ce qu'on doit faire. *Secum reputare, vel animo volvere, versare.* J'ai été tellement accablé d'affaires depuis huit jours, que je n'ai pas eu le loisir de me *reconnoître.* Dès qu'ils se furent *reconnus*, le dépit d'avoir lâché le pied, les ramena à la charge. Sar. En approchant de ce sens il signifie, se repentir, faire pénitence. *Pœnitere, pœnitentiâ duci.* Quand les pécheurs se *reconnoissent*, fût-ce à l'article de la mort, Dieu leur fait miséricorde.

☞ **Reconnoître.** On dit, Se *reconnoître*, commencer à se *reconnoître* en quelque endroit, pour dire, se remettre dans l'esprit l'idée d'un lieu, d'un pays. Acad. Fr.

Reconnu, ue. part. pass. & adj. *Agnitus, cognitus, indagatus, explicatus.* Services mal *reconnus.* Ablanc. Pardonnez-moi, Seigneur, afin que vous soyez *reconnu* fidèle dans vos promesses. Port-R. Il a aussi toutes les autres significations de son verbe.

RECONQUÉRIR. v. act. & rédupl. *Je reconquiers. Je reconquerois. Je reconquis. J'ai reconquis. Je reconquerrai. Que je reconquiere. Que je reconquisse. Je reconquerrois.* Conquérir une seconde fois; regagner par la force des armes un pays qu'on avoit perdu. *Denuò populos armis subigere, domare.* Ils pensoient à *reconquérir* la Lydie. Vaug. Il usa d'une extrême diligence à *reconquérir* la Bohême. Sar.

Reconquis, ise. part. pass. & adj. *Subactus, domatus, occupatus.* Le Boulonois & Calais s'appellent le pays *reconquis.*

☞ RECONQUERRE. v. a. Vieux mot. Gagner, avoir quelque chose en retour de ce qu'on donne. *Poës. du Roi de Nav.*

☞ RECONSTRUCTION. s. f. Action de reconstruire, de rebâtir. *Readificatio.* Il y a une sentence de Police du 5. Août 1735. qui ordonne l'exécution des Ordonnances & Réglemens concernant les *reconstructions* des maisons faisant encognures. *Merc. de Nov.* 1735. p. 2535.

RECONSTRUIRE. v. act. & rédupl. Construire de nouveau

veau. *Readificare, rursus construere.* Il coûtera plus à faire réparer cette maison, qu'à le *reconstruire* tout à neuf.

☞ Reconstruit, ite. part. pass. *Readificatus, reparatus, a.* L'inscription qui est au quay des Augustins à Paris commence ainsi : Du regne de Louis le Grand, ce quay, l'un des plus fréquentés de la ville, a été *reconstruit*, &c.

RECONSULTER. v. act. & rédupl. Consulter plusieurs fois. *Iterum consilium capere, consulere.* Il a consulté son affaire en province, on l'a trouvée bonne ; il l'a *reconsultée* à Paris, on a trouvé qu'elle ne valoit rien.

RECONTER. v. act. & rédupl. Conter une seconde fois un conte, une histoire, un fait. *Denuò narrare, enarrare, recensere.* Je ne me puis lasser d'oüir *reconter* cette aventure, tant elle est plaisante. Quand on dit *raconter*, on entend parler de la premiere fois qu'on a conté le conte ou l'histoire.

RECONTRACTER. v. n. & rédupl. Contracter de nouveau. *Iterum fœdus inire, ferire, percutere.* Les parens avoient fait casser ce contrat de mariage, mais les parties ont *recontracté* & réïteré leur mariage dès qu'elles ont été en âge.

RECONVENIR. v. act. Terme de Palais. Former une demande incidente contre quelqu'un, soit pour une compensation, soit pour une garantie. *Litis accessionem facere.* Un défendeur peut *reconvenir* sa partie, & lui demander par ses défenses la déduction de ce qu'elle lui doit d'ailleurs, lui demander la garantie de la chose dont elle lui demande le prix.

RECONVENTION. s. f. Action par laquelle on demande à celui qui demandoit. *Mutua actio, relatio actionis.* Une *reconvention* bien fondée emporte de droit la compensation. *Reconvention* n'a point de lieu en Cour laie. C'est une maxime de la Coutume de Paris, art. 106.

Reconvention, signifie aussi une nouveau marché ou traité. *Iterata conventio, pactio.* Le premier prix de cette ferme étoit de tant, mais il y a eu depuis une *reconvention* entre nous qui l'a augmenté. On dit aussi, une tacite *reconvention*, au lieu d'une tacite reconduction.

RECONVOQUER. v. act. & rédupl. Convoquer de nouveau, rassembler. *Denuò convocare.* Le Roi d'Angleterre avoit prorogé son Parlement, mais il a été contraint de le *reconvoquer*, de le rassembler.

RECOPIER. Copier une seconde fois. Transcrire de nouveau. *De novo transcribere.* Recopiez cela.

RECOQUILLEMENT. s. m. Action de ce qui se recoquille. *Convolutio.* Le *recoquillement* d'une feuille, d'un ver, &c.

RECOQUILLER. v. act. & rédupl. Retrousser par les bords & mettre en rond. *Sinuosis orbibus convolvere.* Les chapeaux se *recoquillent*, se retroussent par galanterie. Les tulipes & les fleurs se *recoquillent* par la sécheresse, quand elles sont fanées. Les vers de terre se *recoquillent*, & se retroussent en rond. Les feuillets d'un livre se *recoquillent*, quand il est trop manié. Ce mot vient de ce que les choses ainsi retroussées ressemblent en quelque façon à une coquille.

Recoquillé, ée. part. pass. & adj. *Collectus, procinctus.*

RECORD. s. m. Terme de Coutume. Témoin qui se souvient d'une chose qui s'est passée. *Testis, qui rei actæ meminis.*

Record. Terme de Palais & de Pratique, qui signifie, Attestation. *Testimonium, testificatio.* Quand la partie ou son Avocat, dit quelque chose en plaidant qui n'a point été écrit, & qui peut servir à la partie adverse, elle en demande *record* aux Juges.

Record. Autre terme de Coutume. Racontement, récit, narration d'une chose qui a été faite. *Narratio, recordatio, testimonium. Record* d'exploits, *record* d'hommes, *record* de Juges vivans, *record* de Loi, *record* de la Cour. C'est lorsqu'on appelle en témoignage ceux qui étoient présens à la chose, ou qu'on la prouve aux Juges par des actes. Loi faite par *record* dans l'ancienne Coutume de Normandie, c'étoit une enquête qui se faisoit pour prouver ce qui avoit été décidé en jugement. *Record* de mariage, c'étoit le témoignage des proches parens qui avoient été présens au mariage, & qui certifioient les conventions matrimoniales. De Lauriere. La Coutume de Normandie parle du *record* de mariage, art. 386. il se fait par les parens & amis qui ont été présens au mariage pour la connoissance du douaire de la femme.

☞ RECORD. s. m. Vieux mot. Souvenir, mémoire. Marot.

RECORDER. v. act. & rédupl. Corder encore une fois, refaire une corde dont les cordons étoient séparés. *Funem resarcire.*

Recorder, signifie aussi, Répéter & remettre en son esprit quelque chose pour ne la pas oublier. *Recordari, meminisse.* On dit bien *recorder* sa leçon, quand on la répete afin de s'en souvenir : mais on ne dit plus en François se *recorder* d'une chose, pour dire, s'en souvenir. *Glossaire Bourguignon au mot* récodan.

Recorder, en termes de Pratique, signifie, Attester un exploit, le faire signer par des témoins pour le rendre plus solennel. *Testari, attestari, vel testes adhibere.* L'Ordonnance enjoint aux Sergens de faire *recorder* leurs exploits, afin qu'on leur ajoute foi en Justice. Un exploit de criées en retrait lignager est nul, s'il n'est pas bien *recordé*. Ce mot se dit proprement des témoins, quand on les répete, & qu'on leur fait faire leur déposition sur quelque chose douteuse, à cause qu'ils disent qu'ils se *recordent* & se ressouviennent des choses dont ils déposent. *Recorder* les devoirs de loi, c'est-à-dire, les solennités requises pour transférer la propriété d'un fond, ou pour constituer dessus une hypotheque.

Recordé, ée. part. pass. & adj. Criées *recordées*, c'est-à-dire, rapportées ou reconnues aux plaids par le Sergent qui les a faites. De Lau.

RECORDEUR. s. m. Terme de Coutume. Témoin qui a été présent à une chose & qui s'en souvient. *Testis oculatus, & memor rei gestæ. Recordator. Recordans.*

RECORRIGER. v. act. & rédupl. Corriger plusieurs fois. *Iterùm corrigere, emendare.* Un Auteur ne sçauroit garder trop long-temps son Ouvrage pour le *recorriger*. Il faut *recorriger* les feuilles, après qu'elles ont passé par les mains du Correcteur d'Imprimerie.

Recorrigé, ée. part. pass. & adj. *Correctus, emendatus iterùm.*

RECORS. s. m. Aide de Sergent, celui qui l'assiste lorsqu'il va faire quelque exploit ou exécution, qui lui sert de témoin, & qui lui prête main-forte. *Testis stipator.* Cet exploit est signé d'un Sergent & de deux *Recors*. Il a été arrêté par plusieurs Sergens & *Recors*. On l'appelle d'un nom odieux un *Poussecul*. Originairement le mot de *Recors* signifioit un témoin. *Qui rei actæ meminit & ejus dat testimonium.* Voyez Record.

Recors ou Recordé. part. & adj. Se disoit autrefois en cette phrase : J'en suis *recors* & mémoratif, pour dire, je m'en souviens. *Recordatus.* Mais il est vieux.

RECORVELÉ, ée. Vieux adj. Recourbé. Roman de la Rose MS. Delà vient le mot de Languedoc, *regourbillat*. Borel. *Recurvus, a.*

RECOUCHER. v. act. & rédupl. Remettre au lit. *Lectum repetere, recubare.* On leve ce malade pendant quelques heures, & puis on le *recouche*. Il s'est levé trop matin, il s'est allé *recoucher*.

Recoucher, se dit aussi à la lutte, au jeu, &c. *Iterùm nummos exponere, reponere.* L'ennemi qu'il avoit abattu s'est relevé, il l'a *recouché* par terre. Il avoit couché d'abord une pistole, il en a *recouché* trois.

Recouché, ée. part. pass. & adj. *Recubatus.*

RECOUDRE. v. act. & rédupl. *Je recous. Je recousis. J'ai recousu. Je recoudrai. Que je recouse.* Rejoindre, r'attacher avec du fil ce qui s'étoit décousu. *Recoudre* des bas, des souliers, une plaie. *Resuere.* ☞ Ximénès, archevêque de Tolede, prit des robes de soie, mais si courtes qu'on voyoit par-dessous le pauvre habit de S. François, qu'il recousoit lui-même de temps en temps, de peur d'oublier ce qu'il avoit été. Flech.

Recousu, ue. part. pass. & adj. *Resutus.* Habit *recousu*. Juppe *recousue*. Il se dit aussi au figuré. Je pourrois dans mes vers *recousus* mettre en pieces Malherbe. Boil.

☞ RECOUER. v. a. Rattraper, reprendre. On ne trouve dans les Dictionnaires que *recourre*, qui ne paroît pas cependant le meilleur, puisqu'on ne dit pas *recourse*, mais *recousse* qui vient de *recoüer*, comme *secousse* de *secoüer*. L'étendart que les ennemis avoient pris, a été vaillamment *recoüé* par quelques cavaliers. On lui a volé tout

tout son équipage, & il n'a pu en recoüer qu'une partie. Quand les biens de la femme ont été aliénés ou hypothéqués, elle a la faculté de les recoüer sur ceux de son mari. Ce terme est vieux.

RECOUPE. s. f. Son que l'on remet au moulin pour en tirer une seconde fois de la farine. *Furfurea resegmina.* Les pauvres gens dans la famine ne mangent que du pain de *recoupe.* On ne pouvoit la contenter qu'en lui servant des *recoupes* de son, des feuilles d'arbres, &c. *Hist. de l'Egl. de Meaux, to. 1. p. 24.* On dit aussi *recoupette.*

RECOUPES, au pl. sont de menus morceaux qui tombent des pierres quand on les coupe, quand on les taille. *Lapidum segmina.* On appelle *recoupes*, ce qu'on abat des pierres qu'on taille pour les équarrir. Quelquefois on mêle du poussier ou poudre de *recoupes* avec de la chaux ou du sable pour faire du mortier de la couleur de la pierre, & le plus gros des *recoupes* particuliérement des pierres les plus dures, sert à affermir le sol des caves, & à faire des aires dans les allées des jardins, afin que l'herbe n'y vienne pas si facilement. Ces *recoupes* servent aussi à mettre sous les carreaux des planchers. DAVILER.

On appelle aussi *recoupes*, des chapelures de pain, de croutes, & les petits morceaux qui restent sur les bonnes tables après les repas, dont les pauvres font du potage. *Crustarum panis decisio.*

RECOUPEMENT. subst. m. Terme d'Architecture. On nomme ainsi des retraites fort larges faites à chaque assise de pierre dure, pour donner plus d'empatement à de certains ouvrages construits sur un terrain ou pente roide, ou à d'autres fondés dans l'eau, comme les piles de pont, les digues, les massifs de moulin, &c. DAVILER. *Contractio, coarctatio.*

RECOUPER. v. act. & rédupl. Couper une seconde fois, pour corriger le défaut d'une premiere coupe. *Denuò resecare.* Cet habit a été mal coupé d'abord, il l'a fallu *recouper.* A l'égard des bois on dit *receper.* Au jeu, quand on n'a pas coupé net, on fait *recouper.*

RECOUPÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Resecatus.*

En termes de Blason, on appelle un Ecu *recoupé*, quand après avoir été coupé une fois, il est coupé derechef. *Resectus.*

☞ RECOUPETTE. s. f. Troisieme farine que l'on tire du son des recoupes même: quelquefois il se prend pour le gruau des recoupes.

RECOURBER. v. act. Courber, ou tourner une chose en arc, la mettre hors de la ligne droite; courber un peu davantage, courber en rond par le bout; plier d'une maniere courbe. *Recurvare.* Il faut *recourber* ce fer. Sa corne commence à se *recourber* dès le milieu.

RECOURBÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Curvatus, recurvatus.* Un tuyau *recourbé* s'appelle un *syphon* en termes d'Hydraulique. Une retorte en Chymie est un vaisseau qui a le cou *recourbé.* Les Ouvriers se servent quelquefois de régles *recourbées*; les Tourneurs de compas à pointes *recourbées.* Leurs épées étoient un peu *recourbées.* VAUG. Les cornes de l'élan sont *recourbées.* FLECH.

RECOURIR. v. n. & rédupl. Courir plusieurs fois. *Cursitare, recurrere.* Le métier des postillons est de courir & de *recourir* sans cesse. Ce valet a oublié cette lettre qu'on lui avoit donné charge de porter, *recourez* après. Il se dit plus ordinairement dans les significations suivantes.

RECOURIR, signifie aussi, Se réfugier en un lieu saint ou respecté, ou en lieu fort, qui met en sûreté contre les poursuites de la Justice, ou la violence de ses ennemis. *Confugere.* Les Temples ont été de tout temps des asyles où *recourent* les criminels. Cet homme a été contraint de *recourir* à son château pour se mettre en lieu sûr.

RECOURIR, signifie aussi figurément, Implorer l'aide, la faveur, la bonté, la protection de quelqu'un qui peut assister dans le besoin. *Auxilium, opem implorare, appellare, invocare.* Il a fallu *recourir* à la clémence du Prince pour obtenir rémission de ce crime. Il faut *recourir* à Dieu & à la Philosophie, pour se consoler dans ses afflictions. Toutes les requêtes aboutissent à ces mots, Le suppliant est obligé de *recourir* à l'autorité de la Cour, pour lui être sur ce pourvû.

On dit en ce sens, *Recourir* aux remédes, *recourir* aux armes, à la force, à la ruse, pour dire, être obligé de s'en servir pour sa guérison, ou pour sa défense. *Recurrere, confugere.* Pour entendre ce passage, il faut *recourir* aux Commentaires, aux Manuscrits, aux Originaux. *Recourir* à l'Écriture-sainte. PASC. Il faut passer pour des calomniateurs, ou *recourir* à votre maxime, que cette sorte de calomnie n'est plus un crime. ID. Osez-vous *recourir* à ces ruses grossiéres?

RECOURIR *sur une manœuvre.* Terme de Marine. C'est la suivre dans l'eau avec une chaloupe, la tenant à la main. AUBIN. *Funem sequi.* Faire *recourir* une manœuvre, c'est la pousser jusqu'où elle doit aller. *Armamentum navis percurrere.* Faire *recourir* l'écoute, la bouline, le couet de revers, c'est pousser ces manœuvres hors du vaisseau & en avant, afin de leur donner du balant. *Recourir* les coutures d'un vaisseau, c'est y repasser légérement le calfat.

☞ RECOURRE. verb. actif. Vieux mot. Délivrer. *Gloss. sur Marot.*

RECOURRE. v. act. Reprendre, retirer, sauver, rattraper ce qui a été pris ou enlevé, soit d'adresse, soit de force. *Recuperare, recipere, eripere.* On a pris ce voleur, mais on n'a pû *recourre* qu'une partie de son vol. Nos gens ont *recouru* tout le butin & les prisonniers que les ennemis avoient fait. Notre vaisseau échoüa, on n'en put *recourre* qu'une partie des marchandises. Il étoit accouru avec un peu de gens pour *recourre* le bagage. VAUG. Ménage prétend que *recourir* vaut mieux que *recourre*: mais l'Académie ne connoît point *recourir* dans cette signification. *Recourre* est le seul qu'elle emploie. Il monta à cheval pour *recourre* le bétail. L'ACAD. Il fut *recous* d'entre les mains des Sergens. ID. Il a dissipé tout son bien au jeu, en procès: tout ce qu'il en a pû *recourre*, c'est ce petit fonds dont il vit fort pauvrement.

RECOURRE. Voyez RECOUSSE.

RECOURS. s. m. Refuge, asyle où l'on court; faveur, protection qu'on implore; remède, soulagement qu'on recherche. *Perfugium, refugium.* Il faut avoir *recours* aux autels pour y trouver la sûreté & la consolation. Celui qui ne peut pas payer, doit avoir *recours* aux priéres pour appaiser sa partie. Il ne faut pas attendre à l'extrémité pour avoir *recours* aux remédes, aux Médecins spirituels & corporels. Avoir *recours* à l'Écriture-sainte. PASC. Avoir *recours* au mensonge. ID. Molière a dit en parlant des Coquettes que le monde abandonne;

Dans un si noir chagrin leur sombre inquiétude,
Ne voit d'autre recours *que le métier de Prude.*

RECOURS, en termes de Palais, signifie, Garantie, Action par laquelle on peut se faire dédommager par un tiers d'une condamnation qu'on a soufferte, ou qu'on est en danger de souffrir. *Cautio, præs.* L'acheteur qui est évincé du fonds qu'il a payé, a naturellement son *recours* contre son vendeur. L'arrêt porte, Sauf son *recours*, ou sans préjudice de son *recours* contre qui il appartiendra.

RECOURS, en termes de Monnoie, est une permission de foiblage sur le poids de l'espéce; & en cela il est différent du *reméde*, qui est une semblable permission sur le poids de marc. *Justi monetæ ponderis imminutio.* Ces altérations commencerent premiérement par *recours*, & ont continué par remédes, qui ont été permis ensemble jusqu'au temps de Charles VII. depuis lequel on s'est servi seulement du *reméde.*

RECOURS, est aussi la relation de l'espéce. *Æquum monetæ pondus.* Par exemple, il y doit avoir tant d'écus, tant de pistoles au marc: c'est ce qu'on appelle *recours.*

RECOUS, OUSSE, ou RECOUSU, UE. part. pass. & adj. ☞ Enlevé, délivré, remis en liberté. *Poës. du Roi de Nav. Recuperatus, receptus.* Un prisonnier *recous*, du butin *recous.* Une femme *recourue* d'entre les mains d'un ravisseur. L'ACAD.

RECOUS, OUSSE, ou RESCOUABLE. adj. m. & f. Terme de Coutume. Rachetable. *Qui redimi potest.* Rente *recousse* ou *à recousse.* La rente *recousse* ou *rescouable* est différente de la rente perpétuelle & à toujours. Voyez RECOUX.

RECOUSSE. s. f. Action par laquelle on rattrape, on reprend ce qui avoit été enlevé, ou l'on sauve une partie de ce qui étoit en danger de se perdre. *Recuperatio, receptio*

receptio. On a été trop tard à la *recousse* de ce prisonnier, de ce butin, les ennemis l'avoient déja mis en lieu de sûreté. On a bien sauvé quelques marchandises de ce vaisseau échoüé, mais c'est une pauvre *recousse.* En quelques Coutumes, comme en celles de Tours & d'Angers, on appelle le retrait lignager *recousse*, & les rentes rachetables, rentes à *recousse.* Aller à la *recousse*, courir à la *recousse.* L'Acad. *Recousse* ou Escousse se dit aussi quand les bêtes ou gages pris par Officiers, Sergens, Messiers, Forestiers ou par le Seigneur de l'héritage, ou son commis & député, leur sont ôtés par ceux qu'ils avoient dégagés, les ayant trouvés en dommage, ou qu'ils avoient exécuté. De Laurière. *Recousse* par grace, c'est quand il est traité de la faculté & grace de pouvoir racheter un héritage vendu. Cette grace s'appelle aussi faculté de *recousse* & réméré. De Laurière. Rente à *recousse.* Voyez Rescous.

Recousse. Terme de Marine. Faire la *recousse* d'un navire. Voyez Reprise.

☞ RÉCOUVÉ, ée. part. pass. Crues *recouvées.* Ce sont des toiles du nombre de celles qu'en France on nomme des Crés : elles sont propres pour le commerce de îles Antilles.

RECOUVRABLE. adject. de tout genre. Terme de Finances. Qui se peut recouvrer. *Quod recuperari potest.* Deniers, fonds *recouvrables*, non *recouvrables.* L'Acad.

RECOUVREMENT. s. m. Action qui rétablit en la possession d'une chose perdue. On félicite ses amis, sur le *recouvrement* de leur santé. *Sanitatis amissæ recuperatio, restitutio.* C'est le hasard qui est cause du *recouvrement* du vol qui lui a été fait.

Recouvrement, signifie encore, Reprise, répétition. *Repetitio.* Il n'a pû être payé de sa dette sur cette terre, mais on lui a donné son *recouvrement* à prendre sur d'autres biens.

Recouvrement, est aussi l'action ou la recherche pour faire payer des droits, des taxes, des impôts dûs par divers particuliers. *Perquisitio.* Ce Traitant s'est chargé du *recouvrement* des droits de francs fiefs & nouveaux acquêts. Les Asséeurs & Collecteurs font le *recouvrement* des tailles dans les Paroisses.

RECOUVRER. v. act. Retrouver ce qu'on a perdu, être rétabli en son premier état. *Recuperare.* Il a été si heureux, qu'il a *recouvré* son argent. Cette femme a *recouvré* son embonpoint, son teint, sa beauté. Il les fit résoudre à *recouvrer* ce qu'ils avoient perdu. Vaug. Il eut envie de *recouvrer* l'Arménie. Abl. On dit au prétérit indéfini, il *recouvra.* Rerl. Il fut guéri, & *recouvra* la vûe. Fléch. Il *recouvra* sa santé, & non pas il *recouvrit.* On trouve rarement *recouvrir* pour *recouvrer.* Pat. Le Roman de la Rose est le premier qui a dit :

> *Le temps perdu pleurerat,*
> *Mais* recouvrir *ne le pourrat.*

Ce mot vient du Latin *recuperare.*

Recouvrer, signifie encore, Recueillir, chercher, & faire payer des droits & taxes dûs par diverses personnes. *Cogere.* On aura bien de la peine à *recouvrer* ces deniers, il y aura bien des non-valeurs.

Recouvrer, signifie aussi, Répéter, reprendre sur autre chose. *Recuperare, recipere.* On a révoqué ce traité ; & pour les avances, on les a données à *recouvrer* sur d'autres fonds.

Recouvrer une manœuvre, en termes de mer, c'est la haler dans le vaisseau. *Armamentum navis recipere.* Ainsi on commande, *Recouvre* le grelin, *Recouvre* la hansiére, pour dire de les haler & de les tirer dans le vaisseau. Aubin.

Recouvré, ée. part. pass. & adj. *Recuperatus.* L'usage a introduit *recouvert* pour *recouvré*, contre la raison. Mais parce qu'il n'est pas si généralement reçû, que la plûpart de ceux qui ont étudié ne le condamnent, je voudrois dire tantôt *recouvré*, avec les gens de lettres, pour satisfaire à la régle & à la raison, & tantôt *recouvert*, avec toute la Cour. Vaug. Il y a des occasions où il est nécessaire de préférer *recouvré*, car si l'on dit j'ai *recouvert* mon tableau, cela fait une ambiguité, & l'on peut douter si je veux dire que j'ai retrouvé mon tableau, ou si j'ai tiré le rideau qui le couvroit. Bouh. On dit plus souvent au barreau, piéces nouvellement *recouvertes* que nouvellement *recouvrées.* Patru. On dit, pour un perdu deux *recouverts.* Cependant Mrs de l'Académie tâchent de maintenir *recouvré* contre l'abus de l'usage ; il semble aussi que les bons Auteurs préferent *recouvré.*

RECOUVRIR. v. act. & rédupl. *Je recouvre. Je recouvrois. Je recouvris. J'ai recouvert. Je recouvrirai. Que je recouvre. Que je recouvrisse, ou je recouvrirois.* Couvrir une seconde fois. *Iterùm tegere, obtegere, operire.* Il faut *recouvrir* cette galerie d'un bout à l'autre. Le temps n'a été serein qu'un moment, il commence à se *recouvrir.* Vous vous enrhumerez, si vous ne vous *recouvrez* bientôt.

☞ Recouvrir. Terme de Jardinage. Se dit des plaies faites aux arbres, soit dans le corps, pour avoir été écorchés, soit à l'extrémité des branches taillées, quand la séve vient à étendre la peau par-dessus, en sorte qu'il ne paroisse plus de bois à cet arbre, ou de cette branche. Ainsi on dit : les arbres de cette pepiniére sont bien *recouverts*, c'est-à-dire, que l'argot du sauvageon étant coupé auprès de l'endroit greffé, la partie taillée & coupée, s'est si bien recouverte d'écorce, que la greffe & le sauvageon ne paroissent pas séparés & différens l'un de l'autre.

Ce mot vient du Latin *recooperire.*

Recouvert, erte. part. pass. & adj. *Opertus denuò, tectus, obtectus.* Ce toit a été *recouvert* tout à neuf.

On appelle en Menuiserie, paneaux *recouverts* lorsqu'ils sont plus épais que les piéces de l'assemblage, & qu'ils débordent. On dit aussi en Maçonnerie, des joints *recouverts* & cachés.

RECOUX. *Recousse.* Terme de Marine. Navire *recoux.* Faire la *recousse* d'un navire. Voyez Reprise, & Rescous.

RECRACHER. v. act. & rédupl. Cracher plusieurs fois, ou rejetter ce qu'on a pris dans la bouche. *Sæpius spuere.* Quand on a mis de l'aloès, ou quelque chose d'amer dans sa bouche, on est bientôt obligé de *recracher*, on ne crache pas pour une fois, on *recrache* tant qu'on sent de l'amertume.

RECREA. s. f. Nom propre d'un bourg de la Romanie, situé près de la mer de Marmora, à cinq lieues de la ville de Radisto, du côté du nord. *Recrea.* Quelques uns croyent que c'est l'ancienne *Heræum*, ville de la Thrace. Maty.

RÉCRÉANCE. s. f. Jugement de provision en matiére bénéficiale, qui maintient, ou envoie en la jouïssance d'un Bénéfice litigieux pendant le procès, celui des contendans qui a un droit, ou un titre coloré, & le plus apparent. *Sententia provisoria.* On adjuge d'ordinaire la *récréance* préférablement à celui qui posséde actuellement depuis un an & jour. La *récréance* ne doit point être donnée à un dévolutaire. En matiére de Régale ce jugement s'appelle *état.*

Ce mot vient de *recredentia* Latin, qui signifioit *remise en possession.*

Récréance, se disoit autrefois de toute sorte de jouïssance qu'on adjugeoit par provision, soit en matiére de complainte & de réintégrande à l'égard des héritages, soit en matiére de saisie pour les fruits des loyers, des pensions, du bétail, ou même des personnes arrêtées ; & on disoit *récréancer* ou *recroire*, quand on rendoit à l'exécuté, les biens sur lui pris par exécution, & lorsqu'on l'en resaisissoit. *Récréance* de bétail pris au dommage d'autrui. *Récréance* & délivrance des loyers, pensions ou fruits de la chose obligée, qui avoient été arrêtés & empêchés par un créancier. C'est la delivrance faite à l'opposant, des fruits & de l'héritage, qui avoient été saisis sur lui, & empêchés par le Seigneur Censier, pour les arrérages du cens qui lui sont dûs, ou autres devoirs féodaux.

Récréance, se dit aussi de la jouïssance effective du Bénéfice. *Vindiciarum addictio.* Ce Curé ne jouït que par *récréance* ; il poursuit le jugement de la pleine maintenue.

☞ Récréance, se dit des Lettres que les États Généraux des Provinces-Unies, donnent à un Ambassadeur étranger, quand il s'en retourne. Un tel Ambassadeur a pris

congé de leurs Hautes-Puissances, & on lui doit envoyer incessamment ses Lettres de *récréance*, avec le présent ordinaire de la République. *Gaz.* 1723. p. 239.

RÉCRÉANCER. v. act. Terme de Pratique de Palais. Il se dit des Sergens, & c'est mettre à délivrance, à caution suffisante, les corps ou biens des bourgeois opposans, qui sont arrêtés ou empêchés par les Officiers de quelque Seigneur subalterne.

RECRÉANDIE. s. f. Vieux mot, Récréation. *Perceval.* Borel.

☞ RÉCRÉANT. adject. Vieux mot. Recru. C'étoit une grande honte pour un Chevalier d'être *récréant*. *Poës. du Roi de Navarre.*

RÉCRÉATIF, ive. adj. Qui divertit, qui réjoüit. *Amœnus, jucundus.* Ce livre est plein de traits agréables & *récréatifs*. Ce jeu est fort varié & fort *récréatif*.

RÉCRÉATION subst. f. Délassement de l'esprit, agréable divertissement. *Animi relaxatio.* Il faut après les repas, prendre quelque *récréation*. On tient que le jeu des échecs est une occupation plûtôt qu'une *récréation*.

Récréation, se dit aussi de quelques ouvrages qu'on a composés pour divertir les autres. *Animi relaxatio, oblectatio.* Les *Récréations* Mathématiques sont pleines d'agréables problêmes. Les heures de *récréation* de Guichardin sont pleines de bons contes, de beaux apophthegmes.

☞ RÉCRÉDENTIAIRE. s. m. Celui qui a obtenu un jugement de provision, qui le maintient en la joüissance d'un Bénéfice litigieux, jusqu'à ce qu'il soit pleinement maintenu ou débouté par arrêt. Le *Récrédentiaire* n'est pas toujours maintenu dans la possession du Bénéfice contentieux. *Définitions du Droit Canonique*, in-fol. *Paris 1679. p. 639.* Un *Récrédentiaire* est tenu d'acquiter les charges réelles échues ou à échoir de son temps, c'est-à-dire, durant qu'il a la récréance. *Ibid.*

RÉCRÉER. v. act. Divertir, se délasser. *Oblectare, reficere, recreare animum.* Les petits jeux *récréent* une compagnie. Les Religieux dans leurs cloitres, ont une heure pour se *récréer* après le repas.

Récréer, signifie encore, Avoir des qualités agréables, conformes à notre nature, qui nous éveillent, qui nous plaisent. *Exhilarare, oblectare.* L'émail des prairies *récrée* nos yeux. Le vin *récrée* l'ame, réveille les esprits. Il nous a fort *récréés* pendant le repas avec mille plaisanteries.

RECRÉER, signifie, Créer une seconde fois. *Iterum creare.* Ces Officiers ont été supprimés par l'Édit d'un tel mois; mais ils ont été *recréés* par un Édit subséquent.

Recréé, éa. part. pass. & adj. *Denuò creatus.*

☞ RÉCREMENT. s. m. On donne ce nom aux humeurs qui se séparent de la masse du sang, & qui y rentrent, ou sont retenues dans certains endroits pour quelques usages. *Recrementum.* Voyez Humeur.

☞ RÉCRÉMENTIEL, elle. adj. *Recrementitius.* On donne cette épithéte aux humeurs qu'on appelle récrémens. Voyez Excrémentiel.

RECRÉPIR. v. act. *Parietem iterum trullissare.* Ce mot, pour dire crépir de nouveau, n'est pas usité, & les habiles maçons disent *crépir*, & jamais *recrépir*.

☞ Recrépir, au figuré. Tout chez ma vieille étoit artificiel: je ne crois pas qu'un portrait use plus de couleurs qu'il lui en falloit pour lui *recrépir* le visage.

RECREUSER. v. act. & rédupl. Creuser de nouveau ou plus avant. *Fodere iterum, refodere.* On n'a point trouvé d'eau en cet endroit-là, il a fallu *recreuser* ailleurs. Les fossés de ce château n'ont pas été jugés assez profonds, il a fallu les *recreuser*.

Recreusé, éa. part. pass. & adj. *Fossus denuò, refossus.*

RECRIBLER. v. act. & rédupl. Cribler plusieurs fois. *Sæpius cribrare.* Pour avoir le bled bien net, il le faut *recribler* souvent, de peur qu'il ne sente la poudre.

RÉCRIER. v. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. S'écrier hautement, & se dit en deux occasions contraires; l'une en cas de loüange, ou d'approbation. *Exclamare, reclamitare.* Il s'est *récrié* sur les beaux endroits de cette Tragédie. C'est être ridicule que de se *récrier* sur des fadaises & des fatuités. Bell. Un

flateur est toujours prêt à se *récrier*. Boileau.

J'estime plus cela que la pompe fleurie,
De tous ces faux brillans où chacun se récrie. Mol.

L'autre en cas de mépris, ou d'aversion. *Inclamare, reclamare.* Cet Agent s'est *récrié* contre une proposition si indigne qu'on lui a faite. Ceux qui étoient intéressés, s'étant *récriés* sur cet avis, Silius le soutint. Ablanc.

Il a tort en effet,
Et vous vous êtes là justement récriée. Mol.

RÉCRIMINATION. s. f. Accusation postérieure que fait un accusé contre son accusateur sur le même fait. *Recriminatio.* Quand deux parties ont fait leur plainte en même temps, on juge premiérement qui demeurera l'accusé, ou l'accusateur, c'est-à-dire, sur qui tombera la *récrimination*. On n'a point d'égard aux reproches qui sont faits par *récrimination*. La *récrimination* n'a point lieu en France, jusqu'à ce que le criminel soit purgé, afin qu'on ne puisse pas éluder les poursuites, sous prétexte de quelque autre crime.

Récrimination, se dit aussi en conversation ordinaire, des reproches qu'on fait, ou des injures qu'on dit le dernier, & après coup. Tout ce qu'on a dit contre lui n'est que du second bond, & par *récrimination*. *Recriminatio.*

RÉCRIMINER. v. n. Accuser son accusateur. *Accusantem recusare.* Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *en récriminant*. Il a fait informer le dernier; toute cette procédure est fait *en récriminant*. Il s'employe aussi dans la conversation. Je ne veux pas chicaner sur ce mot *en récriminant*. Vaug. Nouv. Rem.

RÉCRIRE. v. act. & rédupl. *Je récris, tu récris, il récrit, nous récrivons. Je récrivois. Je récrivis. J'ai récrit. Je récrirai. Que je récrive. Que je récrivisse*, ou *je récrirois*. Écrire une seconde fois, ou d'autres ensuite; copier. *Rescribere, iterum scribere.*

Récrire, signifie aussi, Faire réponse à une lettre, ou une recharge à celui qui n'a point fait de réponse. *Respondere, responsum facere, dare.* Les fermiers sont lents à *récrire*, quand on leur demande de l'argent, il leur faut *récrire* plusieurs fois.

On dit proverbialement d'un homme embarrassé dans une affaire, qu'il ne sçait à qui en *récrire*. *Nescit ad quem confugiat.*

Récrit, ite. part. pass. & adj. *Rescriptus.*

RECROIRE. v. a. Terme de Coutume qui a deux significations. 1°. C'est rendre, délivrer. *Reddere, liberare.* Rendre les namps à pleiges. 2°. *Recroire* signifie resaisir. *Recredere, iterum occupare, apprehendere.*

☞ Recroire. v. n. Vieux mot. Succomber, S'avoüer vaincu, demander quartier.

RECROISETÉ, ée. adj. Terme de Blason, qui se dit de la croix, lorsqu'à l'extrémité de ses branches il y en a une autre petite qui la traverse; ce qui forme quatre petites croix, ou croisettes. Il porte d'argent à six croix *recroisetées* de gueules. *Crucibus repetita crux, brachiata.*

RECROÎTRE. v. n. & rédupl. Pronoucez *recrêtre* ou *recroûtre*. Croître de nouveau. *Denuò crescere, accrescere.* La riviere étoit diminuée, mais elle *recroît*. Ce bois a été coupé il n'y a pas trop long-temps, il lui faut donner le loisir de *recroître*.

RECROQUEVILLER. v. n. passif. Terme de Jardinier. Il se dit des feuilles, des plantes & des arbres. C'est se ramasser au lieu de s'étendre, & devenir jaunâtres & galeuses. *In orbes sinuari, convolvi.* Les feuilles de cet arbre sont toutes *recroquevillées*. Elles commencent à se *recroqueviller*. La Quint.

☞ Recroqueviller. v. a. Il se dit aussi en parlant de l'effet que le feu fait sur du parchemin qui se retire & qui se replie, lorsqu'on l'en approche trop près. Le feu a tout *recroquevillé* ce parchemin.

☞ On dit proverbialement, qu'il n'y a point de si petit ver qui ne se *recroqueville*, si l'on marche dessus, pour dire, qu'il n'y a point de si petit ennemi qui ne songe à se défendre

fendre & à noire quand on l'attaque. Acad. Fr.

☞ Le Compilateur du Dict. des Proverbes a tiré celui-là du Dict de l'Académie ; le seul qui le rapporte.

☞ Au reste *recoquiller* & racornir sont des mots plus connus que *recroqueviller*, & ils signifient la même chose.

RECROTTER. v. act. & rédupl. Crotter de nouveau. *Iterum se luto inspergere, conspergere* On a beau se décrotter, on ne sçauroit faire un pas en cette ville sans se *recrotter*.

RECROYAUMENT. Vieux adv. A regret, par force. Borel. *Ægrè, coactè.* Le Châtelain de Couci,

> *Car qui le sien donne* recroyaument,
> *Son gré en pert, & si coûte ensement.*

RECRU, ue. adj. Fatigué de travail corporel, d'une marche trop longue, d'un combat. *Fessus, defessus, fatigatus* Il parut des troupes fraîches à la place de celles qui étoient *recrues*. Ils avancerent un pas, mais tout *recrus* & harassés Vaug. Les animaux qui sont trop las & *recrus*, ont de la peine à manger. Il faut donner des quartiers de rafraîchissement, des journées de séjour à des soldats qui sont *recrus*. Scaliger dit qu'on appelle un cheval *recru*, *quasi recruduerit*.

☞ RECRU. s. m. Bois qui a *recru*. Faire faire des fossés pour la conservation du jeune *recru*. *Ordon. des Eaux & For. tit. 3. art. 16.*

Recru. s. m. Terme de Chasse. Voyez Ravenu.

RECRUE. s. f. Levée de gens de guerre pour augmenter une compagnie, ou remplacer les soldats qui ont déserté, ou qui sont morts. *Militum collectio, accessio.* Ce Capitaine est allé faire sa *recrue* en son pays. On lui a donné 500. liv. pour sa *recrue*.

> *De trois Héros nouvellement*
> *La gloire a fait une* recrue,
> *Compiegne eut le plaisir charmant*
> *De voir comme si fiérement*
> *Le Soldat François se remue.* Balade à Monseigneur.

☞ Recrue. Il se dit figurément & familiérement des gens qui surviennent dans une compagnie sans qu'on les y attendît. Voici une agréable *recrue* qui nous arrive. C'est une *recrue* dont on se seroit bien passé. Il se dit plus ordinairement en bien qu'en mal. Acad. Fr.

☞ RECRUTER. v. act. Terme de Guerre. Faire des recrues, ou lever des soldats pour remplir les troupes. *Supplere legiones.* Le P. Joubert au mot Recrue, dit que la Gazette de Hollande appelle cela *recruter* les troupes. Ce verbe se trouve aussi ailleurs. Le Mercure de Janvier 1718. p. 163. parle de 2400 hommes de nouvelles levées, afin de *recruter* les régimens Espagnols. Le mot de *recruter* est dans le Diction. de l'Acad. de l'édit. de 1718. M. Callieres le trouve dur & barbare, p. 157. 158. de la suite des mots à la mode. Il est cependant reçu & très-usité.

☞ RECTA. adv. Mot pris du Latin. En droiture, directement, sans aucun milieu. Il faut aller *recta* au Parlement. Il est du style familier.

RECTANGLE. adj. & s. Figure qui a un ou plusieurs angles droits. *Rectangulum.* On le dit du triangle qui a un angle droit ; alors il s'appelle triangle *rectangle*. On le dit aussi du quarré qui a quatre angles droits : le barlong, ou le parallelogramme qui a tous les quatre angles droits, s'appelle *rectangle*. Il est par-là évident que tout quarré est *rectangle* ; mais que tout *rectangle* n'est pas quarré. Les autres figures irrégulieres n'en peuvent avoir aucun.

RECTANGULAIRE adj. Qui a plusieurs angles droits. *Rectangularis.* Les quarrés & les cubes sont des figures & des corps *rectangulaires*.

RECTEUR. s. m. Le chef & le premier Officier électif de l'Université. *Rector, Præses.* Il porte la ceinture violette tant qu'il est revêtu de cette dignité ; la garniture de ses gants est aussi violette ; son habit de cérémonie est une robe violette, avec une ceinture de soie, avec des pendans d'or, & une bourse à l'antique, appellée *escarcelle*. Sa fourrure d'hermine blanche descend jusqu'à la moitié du bras. Le *Recteur* s'élit tous les trois mois ; on l'élisoit autrefois toutes les six semaines : cela fut changé en 1278. par le Légat du Pape Nicolas III. Il est choisi du corps de la Faculté des Arts ; d'autant que son premier établissement se fit au temps que la Faculté des Arts fut séparée de la Faculté de Théologie, & que celle du Droit & de la Médecine n'étoient pas encore établies. Auparavant il n'y avoit qu'un Chancelier, qui avoit l'inspection sur l'une & l'autre Faculté, c'est-à-dire, celle des Arts & de Théologie. On ne créa un *Recteur* que quand ces deux Facultés se séparerent. La procession du *Recteur* se fait quatre fois l'année, & ce jour-là on ne prêche point & on n'ouvre point les classes dans aucun Collége Dans cette marche le *Recteur* est précédé de ses Bedeaux, portant leurs masses d'argent, & des Docteurs, & Bacheliers, tous en fourrure.

> *Il marche à pas comptés*
> *Comme un* Recteur *suivi des quatre Facultés.* Boil.

Recteur, signifie aussi à Bourdeaux & en quelques Provinces, un Curé qui gouverne une Paroisse ; & dans plusieurs Communautés, Couvens & Hopitaux, celui qui gouverne la Maison. *Rector.* Les Chanoines Réguliers de Conventry en Angleterre, & les Hopitaux qui en dépendoient, appelloient Maître, ou *Recteur*, le Supérieur qui gouvernoit un hopital Voyez le P. Hélyot, P. II. c. 38. Les *Jésuites* donnent aussi le nom de *Recteur* au Supérieur de celles de leurs Maisons, qui sont ou Colléges ou Séminaires. Il y a des *Recteurs* à l'Académie de Peinture, qui la gouvernent par quartier, & sont au dessous du Directeur.

Recteur, se dit aussi en parlant de la République de Venise. *Rector, gubernator, præses.* C'est un titre qui est commun au Podestat & au Capitaine des armes de Venise. Il signifie celui qui gouverne les villes de l'État. Amelot.

RECTIFICATION. s. f. Terme de Chymie. Distillation ou sublimation plusieurs fois réitérée, pour rendre une substance plus pure, & plus dégagée de ses parties aqueuses & terrestres. *Distillatio, sublimatio.* La *rectification* est la dépuration réitérée de l'humeur distillée sur son propre marc ou matiere. Dict. Herm.

RECTIFIER. v. act. Corriger quelque manquement ; remettre les choses dans la regle ; redresser, rendre meilleur. *Dirigere, corrigere.* Cette procédure est mauvaise, il la faut *rectifier*. La plûpart des gens lisent les ouvrages de Morale, plus pour orner leur esprit, que pour *rectifier* leurs mœurs. S. Evr. La Fortune *rectifie* les fautes des gens heureux. B. Rab. On a plus de soin de déguiser ses vices, que de les *rectifier*. Bell. Chacun cherche à éclairer son esprit, plutôt qu'à *rectifier* son cœur. S. Evr.

> *On peut* rectifier *le mal de l'action*
> *Avec la pureté de notre intention.* Mol.

Rectifier, en termes de Chymie, c'est réitérer des distillations ou sublimations de choses déja distillées ou sublimées, comme eaux de vie, esprits & huiles, pour les avoir plus pures & plus fortes ; c'est distiller de nouveau les esprits pour les rendre plus subtils, & en exalter les vertus. Glas. *Stillata iterum exstillare.* On *rectifie* les sels fixes par la calcination, dissolution, ou philtration. Charas. On *rectifie* aussi les métaux par la coupelle, les régules, par des fusions réitérées, & les autres substances par des opérations convenables. On dit aussi, *rectifier* les humeurs déréglées. Deg.

Rectifier, en termes de Philosophie hermétique, c'est distiller les esprits, afin d'en faire séparer ce qu'ils peuvent avoir enlevé avec eux de parties hétérogènes. Dict. Herm.

Rectifié, ée. part. pass & adj. De l'esprit de vin *rectifié*, c'est celui qui a été distillé plusieurs fois. *Stillatus, purgatus, expressus.*

RECTILIGNE. adj. m. & f. Terme de Géométrie. C'est une figure terminée par des lignes droites. *Rectilineus.* Lorsque deux lignes se coupent, il se fait entre ces lignes un angle qui s'appelle *rectiligne*. Si les deux lignes sont droites, le quadrilatere est une figure *rectiligne*. Un triangle *rectiligne* est opposé à un triangle *sphérique*. La premiere partie de la Trigonométrie enseigne la résolution des triangles *rectilignes*.

RECTITUDE. s. f. Ce mot se dit de la vûe. La *rectitude* de

de la vûe complete vient de l'œil droit. La Chambre. *Rectum.*

Rectitude, se dit principalement, & bien plus souvent au figuré, & signifie, droiture, intégrité, raison. *Integritas, ratio, æquitas.* Ce Juge a beaucoup d'intégrité, il vit & agit avec une grande *rectitude* d'esprit, ou de mœurs. La *rectitude* de l'intention est ce qui donne le merite aux bonnes œuvres. L'intégrité & la *rectitude* de mon cœur me garderont. Port-R. Seigneur, donnez-moi la *rectitude* de vos jugemens. Id.

> *Mais cette* rectitude,
> *Que vous voulez en tout avec exactitude,*
> *Cette pleine droiture, où vous vous renfermez,*
> *La trouvez-vous ici dans ce que vous aimez?*
> Mol.

☞ RECTO. s. m. Terme emprunté du Latin, & fréquemment employé au Palais, quand on cite la page d'un ancien registre, ou d'un ancien livre. *Recto* est la page d'un livre ouvert qui se présente d'abord à la droite du Lecteur. *Recto* est l'opposé de *verso*, qui est la page qu'on trouve après avoir tourné le feuillet. Au mot de *recto* & *verso*, on ajoute communément *folio*, *folio recto*, *folio verso*. Ce passage, cette loi se trouve page. 30. *recto*, au fol 30. *recto*. Cela vient de ce qu'anciennement chaque feuillet n'avoit qu'un chiffre à la premiere des deux pages. Il faut refaire tout le *recto* de ce feuillet.

☞ RECTORAL, ale. adj. m. & f. De Recteur. La ceinture *rectorale* est violette. Voyez Capeluche & Epomide.

RECTORAT. s. m. Qualité de Recteur d'une Université. *Rectoratus, vel Rectoris munus.* On a dit d'un semblable Officier,

> *Que comme au grand Pontificat,*
> *Il parvint jusqu'au* Rectorat.

Rectorat se dit aussi chez les Jésuites de la charge de Supérieur dans les Colléges, les Séminaires, & les Maisons de Noviciat. Ce Supérieur s'appelle Recteur, & son office *rectorat*. Les *rectorats* ne durent ordinairement que trois ans. Le *rectorat* du Pere tel a été de quatre ans.

RECTORERIE. s. f. Cure, direction de Paroisse. *Cura, Parochiæ directio, rectio, gubernatio.* C'est un mot dont on se sert dans ce sens en plusieurs provinces.

☞ RECTORIER. v. n. Payer au Recteur de l'Université de Paris un droit qui lui est dû d'une grande antiquité sur la marchandise de Parcheminerie. Ce droit est de seize deniers Parisis.

RECTUM. s. m. Terme d'Anatomie. Nom d'un boyau. *Rectum.* Le troisieme & dernier des gros boyaux est le *rectum* ou droit, ainsi nommé à cause qu'il descend en ligne droite de l'os sacrum au fondement où il se termine. Dionis. Voyez Droit.

Ce mot est Latin. *Rectus, a, um.* Droit.

REÇU. Voyez Recevoir.

RECUEIL. s. m. Collection, ramas, assemblage de plusieurs choses. *Epitome, epitoma.* Le cabinet du Roi est un *recueil* de ce qu'il y a de plus beau, de plus rare dans la curiosité. Il a fait un *recueil* des plus belles médailles, des plus beaux tableaux, des plus belles estampes de l'Europe.

Recueil, se dit aussi figurément des remarques de Littérature. *Collectio, conscriptio.* Un Prédicateur se sert utilement de ses *recueils*. Faire un *recueil* des plus belles pensées des Poëtes anciens & modernes.

> *On ne voit point mes vers, à l'envi de Montreuil,*
> *Grossir impunément les feuilles d'un* recueil. Boil.

Recueil, se dit aussi de l'assemblage de plusieurs Ouvrages compilés & reliés ensemble. *Excerptio, compilatio, selectio.* Faire un *recueil* de divers Auteurs. Acad. La Bibliotheque des Peres est un beau *recueil*. On a fait un *recueil* des Poëtes Grecs en deux tomes, Fontanon a fait un *recueil* des Ordonnances de nos Rois. Tournet, Papon, le Prêtre, & une infinité d'autres ont fait des *recueils* d'Arrêts. Polyanthea, Lycosthène, le Théâtre de la vie humaine de Zuinger, sont de beaux *recueils* de lieux communs. L'art est un *recueil* de divers préceptes, qu'on met en pratique pour une fin utile à la vie de l'homme. Acad.

RECUEILLEMENT. s. m. Terme de dévotion. *Animi collectio, ab aliis occupationibus ad cœlestia cognanda revocatio, conversio.* Action par laquelle on détache son esprit entiérement des choses mondaines, pour n'être occupé que de la contemplation des grandeurs de Dieu. La perfection du Chrétien est de vivre dans un grand *recueillement* d'esprit. La Reine ne se distinguoit de la foule que par son *recueillement* & son application à la piété. Fléch. Les mondains prennent le *recueillement* des gens de bien pour mélancolie. Id. Le bruit confus d'une Cour tumultueuse ne troubla jamais son *recueillement*. Id. L'esprit de *recueillement* est le partage de la vie monastique. Le P. Mab. Les Quakers se tiennent dans un grand *recueillement*, pour être plus attentifs aux impulsions du S. Esprit. S. Evr.

RECUEILLIR. verb actif. *Je recueille. Je recueillis. J'ai recueilli. Je recueillerai:* Faire la récolte, la cueillette des fruits, des revenus d'une terre. *Fruges colligere, percipere, cogere.* Il y a certaines années où l'on ne *recueille* ni bled ni vin en certaines terres. On dit aussi *recueillir* une succession. L'homme amasse, & il ne sçait pas qui *recueillera*. Port-R. Vaugelas blâme avec raison ceux qui disent au futur je *recueillirai*: dans l'usage ordinaire on dit, je *recueillerai* peu de bled cette année, mais en récompense je *recueillerai* beaucoup de vin; votre maître *recueillera* beaucoup de fruit à cet espalier.

Recueillir, signifie aussi, Faire une recette, une cueillette d'aumônes, ou de contributions volontaires pour quelque dessein pieux, ou public. *Cogere, colligere.* Cette dame a *recueilli* cent pistoles pour les pauvres dans son voisinage.

Recueillir, se dit figurément en choses morales. Un Avocat, un Médecin *recueillent* dans leur vieillesse le fruit des études de leur jeunesse. *Studiorum fructus percipere.* Ce Conquérant a *recueilli* le fruit de ses peines & de ses fatigues, c'est la gloire. Après cette saison de larmes, il en viendra une de joie, & nous *recueillerons* une grande moisson de gloire. Mauc. Il mérite qu'on lui fasse *recueillir* le fruit de sa continence. Vaug. *Recueillir* le fruit de sa toilette. La Bruy. Après avoir perdu Darius, elles avoient trouvé qui les avoit *recueillies*. Vaug.

> *Pour fruit de mon amour, j'aurai le triste emploi*
> *De* recueillir *des pleurs qui ne sont pas pour moi.*
> Racine.

Recueillir, signifie aussi, Profiter, retenir quelque chose d'un discours, d'une lecture, en tirer quelque conséquence. *Proficere, retinere, fructus percipere.* Un jeune homme doit *recueillir* tous les plus beaux endroits qu'il trouve dans tous les livres qu'il lit. Stobée a *recueilli* beaucoup de sentences des Anciens qu'on ne trouve point ailleurs. Ce sermon est trop fondé sur le dogmatique, on n'en *recueille* pas grand fruit. Il m'a fait un grand discours, tout ce que j'en ai pû *recueillir*, c'est qu'il veut être payé de son dû.

Recueillir, signifie aussi, Héberger, loger, accueillir, traiter favorablement ceux qui viennent demander par charité le couvert, un asyle. *Excipere hospitio, recipere.* La veuve qui *recueillit* le Prophete fut bien récompensée de sa charité. C'est une grande ingratitude à un homme, de trahir celui qui l'a *recueilli*, qui lui a donné un asyle chez lui.

Recueillir, signifie aussi, ramasser plusieurs choses égarées ou dispersées. *Colligere. Recueillir* les débris d'une armée, d'un naufrage.

Recueillir, en ce sens, signifie aussi, compiler, ramasser en un corps plusieurs ouvrages de même nature. *Compilare, deligere.* André du Chêne a *recueilli* les anciens Historiens François. Le P. Cossard a *recueilli* les Conciles après plusieurs autres. Conrard a *recueilli* les plus beaux vers de son temps, de Malherbe, Racan, Maynard, &c.

Recueillir, se dit aussi des voix, des suffrages. *Colligere* op

opiniones, ſuffragia. C'eſt au Préſident d'une Aſſemblée à *recueillir* les voix. C'eſt un homme de loiſir, qui va *recueillir* tous les bruits, toutes les nouvelles de la ville.

On dit auſſi, *recueillir* ſes eſprits; pour dire, revenir à ſoi après quelque émotion, quelque trouble cauſé par quelque peur, colére, bleſſure. *Colligere ſe, animum revocare, ad ſe redire.* Après qu'on *recueilli* ſes eſprits, il faut faire réflexion ſur ce qu'on a dit, ou ce qu'on a fait, pendant que l'imagination étoit égarée. Je ne trouve rien de plus malhonnête en compagnie, que d'être *recueilli*, & comme enfoncé en ſoi-même. La Ch. de M.

Il ſignifie auſſi, rappeller tous ſes ſens, les détacher de toutes autres penſées, pour appliquer ſon eſprit tout entier à quelque étude. *Animum avocare, ab omnibus cogitationibus & ad ſtudia incumbere.* Le matin eſt la meilleure ſaiſon pour étudier, parce que les eſprits ſont plus *recueillis*. ☞ Ces circonſtances ont je ne ſçai quoi d'auguſte & de vénérable, qui doit encore plus animer votre foi, *recueillir* vos eſprits, toucher vos cœurs. Bourd. *Exhort. T. I. p.* 254 Une attention qui *recueille* l'eſprit, qui le rappelle de ſes égaremens. Bourd. *Exhort. T. II. p.* 297.

Il ſe dit en ce ſens plus particuliérement en termes de dévotion. *Mentem ad cœleſtes cogitationes revocare.* Il faut qu'une ame ſe détache des penſées du monde, qu'elle ſe *recueille* toute entiére en elle-même pour vaquer à la contemplation, & à ſon ſalut. Il eſt difficile de ſe *recueillir* dans la retraite, & de retrouver ſon cœur, après l'avoir laiſſé errer d'objet en objet dans le monde. Fléch. Il étoit ſi *recueilli* en priant Dieu, qu'il demeuroit des heures entiéres immobile. Bouh.

☞ Recueillir le papier. C'eſt l'ôter de deſſus les cordes des étendoirs, après qu'il a été collé & bien ſéché, afin de le mettre en preſſe. On dit auſſi ramaſſer le papier.

Recueillir, avec le pronom perſonnel ſe dit auſſi pour abréger & conclurre. *Orationem ſummatim repetere.* Après qu'un Avocat a plaidé pluſieurs audiences, il faut enfin qu'il ſe *recueille*, qu'il faſſe une briéve récapitulation de ce qu'il a dit, & qu'il conclue. Pour me *recueillir* en trois paroles, je vous ai fait voir que, &c. Pat.

Recueilli, ie. part. paſſ. & adj. *Collectus, recollectus, compilatus, ſelectus.*

RECUEILLOIR. ſ. m. Terme de Cordier. C'eſt un morceau de bois pour tortiller, & pour recueillir la ficelle. *Ligneum inſtrumentum intortum.*

RECUIR. v. act. & rédupl. *Je recuis, tu recuis, il recuit, nous recuiſons. Je recuis. J'ai recuit. Je recuirai. Que je recuiſe. Que je recuiſiſſe. Je recuirois.* Cuire encore une fois. *Recoquere, denuo coquere.* Il faut faire *recuire* ces confitures qui ſont décuites. On a conſommé tout le pain, il faut *recuire* au plûtôt.

Recuire, ſe dit auſſi des métaux qu'on remet au feu pour les rendre plus maniables, moins aigres & plus ductiles, & particuliérement des flancs des monnoies & des médailles. *Rudes nummos ad temperamentum excoquere, vel igne temperare.* On le dit auſſi des verres & émaux qu'on remet au feu pour faire fondre, & faire tenir les couleurs minérales qu'on y applique. On *recuit* les flancs de monnoie dans une poële de fer avec du charbon qu'on remue en l'air, comme les Calvaniers qui vannent le bled, juſqu'à ce qu'ils ſoient blancs ou rouges, & on les nettoie avec un plumeau qui eſt fait de cinq ou ſix ailes d'oiſeau adoſſées & couſues enſemble. Cette recuite ſe fait ordinairement par les apprentifs qu'ils nomment *recuiteurs*. L'Ordonnance veut que les Ouvriers *recuiſent* les flancs & carreaux à toutes les façons qu'ils donnent à l'ouvrage; autrement ils s'ouvriroient par les carnes, & s'étoileroient, comme ils diſent.

Recuit, ite. adj. Qui ſe dit des humeurs épaiſſes & demi-ſéches, qui ſont dans le corps; des excrémens *recuits*, quand ils ſont durs ou ſecs, & quand ils marquent une grande chaleur d'entrailles. *Recoctus.*

Recuit, ou Recuite ſ. m. & ſ. Action par laquelle on *recuit*, on remet au feu les métaux, les émaux, & le verre. *Rudis nummi iterata coctio.* On dit, porter, ou mettre un moule au *recuit*, c'eſt le remettre dans la foſſe deſtinée à le *recuire.* On dit que la *recuite* s'avance lorſque le verre ſe parfond.

☞ Recuit. C'eſt ainſi qu'on appelle le degré de chaleur qu'on fait ſuccéder à la trempe, pour modérer la dureté dont les outils tranchans ſont redevables à la trempe. Le *recuit* rend l'acier trempé moins caſſant & plus flexible. M. l'Ab. Nollet. T. I. p. 140.

RECUITEUR. ſubſt. m. Nom qu'on donne aux ouvriers des monnoies pendant leur apprentiſſage. *Monetalis coctor.*

RECUL. ſ. m. Mouvement en arriére. Il ne ſe dit guéres que de celui que fait le canon par l'effort de la poudre, quand il tire. *Motus averſus.* Le *recul* du canon eſt de dix à douze pieds; mais pour le rendre moindre, on donne un peu d'élévation par derriére à la plate-forme de la batterie. Le mortier n'a preſque point de *recul.*

☞ Recul, en termes d'Horlogerie. *Recul* d'échapement, eſt celui que les vibrations d'un balancier donnent à la roue de rencontre par ſes palettes.

☞ RECULADE. ſ. f. Ce terme ne ſe dit guéres que de l'eau; car en parlant d'autre choſe, on ſe ſert de *reculée* & *reculement.* La riviére de Leſſe donne une *reculade* d'eau de plus de huit lieues dans le canal de Languedoc. Du Loir a employé ce mot en termes d'Artillerie. Peut-être parloit-on ainſi de ſon temps ſur la Méditerranée. Sur le rivage de la mer, (à Conſtantinople) il y a quantité de piéces d'artillerie: mais elles ne ſont pas montées, & ne peuvent l'etre qu'inutilement, n'ayant pas aſſez d'eſpace pour la *reculade*, ſi on vouloit les tirer. *p.* 43. Voyez Recul.

RECULÉE. ſ. f. Action par laquelle on ſe retire en arriére. *Receſſus.* On ne le dit guère qu'en cette phraſe: Faire un feu de *reculée*, qui oblige à ſe reculer.

RECULEMENT. ſ. m. Retardement, ce qui recule quelque choſe. *Mora, retardatio.* Le *reculement* de ce payement eſt venu par la faute des aſſignations. Le *reculement* de ce procès ne vient que par la chicane des parties adverſes.

Reculement, eſt auſſi une partie du harnois du cheval de charette ou de carroſſe, qui ſert à faire reculer. *Regreſſus.*

Reculement, ou rallongement d'arêtier en Architecture, c'eſt la ligne diagonale depuis le poinçon d'une croupe juſqu'au pied de l'arrêrier, qui porte ſur l'encognure de l'entablement. *Retroceſſio tigni angularis declivis.* On le nomme auſſi Trait ramenerel. Daviler.

RECULER. v. act. Éloigner quelque choſe d'un lieu où l'on eſt, ſoit en le pouſſant en arriére, ou à côté. *Amovere, ſubmovere, ſecedere, recedere.* Il faut faire *reculer* tout ce peuple qui nous preſſe, qui nous échauffe. Ce bâtiment eſt trop près de la riviére, il le falloit *reculer* de cinq ou ſix toiſes. Le canon *recule* quand on le tire.

Reculer, ſignifie à la guerre, s'ébranler, fuir, tourner le dos. *Cedere, retrocedere, terga vertere.* Les braves ſoldats ne *reculent* jamais. Quand on fait un défi à ce brave, il ne *recule* point, il accepte le combat. Il vaut mieux endurer la mort en repouſſant l'ennemi, que de ſe ſauver en *reculant.* Ablanc. Voyez ce faux brave, il eſt tout poſſédé des jugemens qu'on feroit de lui s'il *reculoit*, & ces jugemens le preſſent comme l'ennemi. Nicod.

Reculer, ſignifie encore, Éloigner *Removere.* Ce Prince étoit héritier préſomptif de la Couronne; mais il eſt né des enfans au Roi qui l'ont beaucoup *reculé.* Un Noble qui s'eſt méſallié, *recule* beaucoup ſes enfans des Prélatures, & dignités où il faut faire preuve de nobleſſe. Ces gens-là ſont parens; mais c'eſt en un dégré fort *reculé.* Il s'eſt allé loger en un endroit de la ville fort *reculé*, fort éloigné du commerce.

Reculer, ſe dit figurément en choſes morales. *Repellere, remittere.* Ce Courtiſan étoit bien auprès du Roi, mais par quelque rapport, il a été bien *reculé.* Il a laiſſé paſſer ſa cauſe au rôle, voilà le jugement de ſon affaire bien *reculé.* Bien loin que cet écolier profite, il *recule*, au lieu d'avancer. On n'a point envoyé le fonds des rentes, les payemens ſont *reculés* de trois mois.

Reculer, ſignifie encore en ce ſens, Refuſer; éviter la diſpute; tergiverſer; chercher des délais, des échapatoires. *Recuſare, tergiverſari, differre.* J'ai défié ce fanfaron à la diſpute, & il *recule*; il n'accepte pas le parti. Il y a des gens qui ſont toujours le bien en *reculant.* Bell. Quand on preſſe cet homme-là de payer, il *recule* toujours. On a

mis garniſon chez lui, il ne peut plus *reculer*. Si l'on *recule* d'un ſeul pas devant vous, vous en devenez plus fier & plus intraitable. PORT-R. Les Chrétiens travaillent toute leur vie pour bien mourir ; & cependant ils *reculent* dès que la mort ſe préſente. DAC. Vous *reculez*, lui dis-je, en l'interrompant, vous *reculez*. PASC. Il n'y a plus de moyen de *reculer*, il faut paſſe pour des calomniateurs. ID. Quand on m'attaque d'amitié, je ne ſuis pas homme à *reculer*. MOL.

On dit auſſi figurément qu'un Capitaine a *reculé* les bornes de l'Empire ; pour dire, qu'il a fait des conquêtes qui l'ont agrandi. *Diſtendere*. Nous avons avancé nos garniſons, & *reculé* les frontiéres. ABLANC.

On dit proverbialement, qu'il faut *reculer* pour mieux ſauter ; pour dire, qu'il faut différer une entrepriſe, quand on ne voit pas de conjonctures favorables pour la faire réuſſir, & attendre un autre temps. *Ad melius differre*. On dit auſſi, En beaucoup d'occaſions, quand on n'avance pas on *recule*.

RECULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Repulſus, recuſatus, diſtentus*. ☞ Il ſignifie auſſi, Éloigné, lointain. Il loge dans les quartiers de la ville les plus *reculés*. La poſtérité la plus *reculée*. ACAD. FR.

☞ RECULEE. ſ. m. Terme d'Horlogerie. C'eſt une lime que l'on appelle ainſi, à cauſe qu'elle n'eſt pas taillée d'un côté. THIOUT.

A RECULONS. adv. A rebours, d'un ſens contraire. *Præpoſteré, ratione præpoſterâ*. Il a retenu cent noms propres, & les répéte tous de ſuite & *à reculons*, ſans broncher.

Ce mot vient de *re* & *culus*.

Il ſignifie auſſi, en retournant en arriére. Les écreviſſes marchent *à reculons*. *Averſo gradu incedere*. On dit que quand on ſalue le Grand-Seigneur, il s'en faut retourner *à reculons*, & ſans lui tourner le dos. Danſer *à reculons*. ABLANC.

Il ſignifie encore de mal en pis, à rebours de bien. Depuis qu'il a chaſſé ce Facteur, tout ſon négoce va *à reculons*. *Res omnes ruunt in pejus*.

On dit proverbialement de ceux qui ſont mal en leurs affaires, qu'ils ſont comme des Cordiers, qu'ils gagnent leur vie *à reculons*. *In deterius ruere*.

RECULVERS. ſ. m. Nom propre de lieu. *Regulvium*. C'étoit autrefois une petite ville, maintenant ce n'eſt qu'un petit village du Comté de Kent en Angleterre. Il eſt ſur l'embouchure de la Tamiſe, à deux lieues de Cantorberi. MATY.

☞ RÉCUPÉRATION. ſ. f. Terme d'Aſtronomie qui ſignifie le recouvrement de la lumiére que fait un aſtre après avoir été éclipſé. Meſſieurs de l'Académie des Sciences ne ſe ſervent pas de ce terme. Ils employent toujours celui d'émerſion, qui ſignifie la même choſe : mais on a dit autrefois, & quelques-uns diſent encore aujourd'hui *récupération*.

☞ RÉCUPERER. *Se récuperer*. v. n. paſſ. Se récompenſer des pertes qu'on a faites. Il n'a guère d'uſage qu'en cette phraſe, *ſe récuperer* de ſes pertes. On dit auſſi abſolument, *ſe récuperer*. Il eſt du ſtyle familier.

RÉCURER. v. act. Terme d'Agriculture. Rebiner, donner un troiſiéme labour à une vigne. *Iterum redarare*. *Arare tertium*. Ce terme eſt en uſage dans le Nivernois. Il ſe trouve au moins dans la Coutume de cette province, Ch. XIII. art 5.

RÉCURRENT. adj. Terme d'Anatomie, qui ſe dit d'un nerf qui jette pluſieurs petits rameaux dans les muſcles du larynx. *Recurrens*. On l'appelle *récurrent*, parce qu'il remonte & recourt du thorax en haut. Il y a le *récurrent* droit & le *récurrent* gauche. Le *récurrent* droit eſt fait par le rameau externe du vague droit, & le *récurrent* gauche par le rameau externe du vague gauche. Le *récurrent* droit deſcend & vient embraſſer l'artére axillaire comme une corde fait une poulie, & remonte en haut juſqu'aux muſcles externes du larynx, à qui il donne pluſieurs rameaux ; & c'eſt-là où il finit. Le *récurrent* gauche deſcend plus bas que le droit ; car il vient embraſſer le tronc de la groſſe artére ; & puis il remonte aux muſcles gauches du larynx. DIONIS.

On appelle auſſi vers *récurrens*, les vers qui ſe liſent à rebours, & autrement *réciproques* ou *rétrogrades*.

RÉCUSABLE. adj. Juge contre lequel on a de juſtes cauſes de ſuſpicion. *Ejuratus*. La trop grande familiarité d'un Juge avec ſa partie le rend ſuſpect & *récuſable*. Il y a des perſonnes *récuſables* de droit.

RÉCUSATION. ſ. f. Acte par lequel on prie un Juge de s'abſtenir du jugement d'un procès. *Judicis rejectio, recuſatio*. La parenté, l'inimitié capitale, ſont de juſtes cauſes de *récuſation* ; il y en a quelques autres énoncées dans le XXIV. Titre de l'Ordonnance de 1667. La parenté s'étend juſqu'au quatriéme degré incluſivement ; c'eſt-à dire, juſqu'aux couſins iſſus de germain. L'alliance dans la même degré eſt un ſujet légitime de *récuſation*. De même ſi le Juge eſt compére ou parrain de l'une des parties.

RÉCUSER. v. act. Propoſer contre un Juge des cauſes ſuffiſantes pour montrer qu'il ne doit pas connoître du différend des parties. *Recuſationis cauſas afferre*. Ce Juge a intérêt dans l'affaire, il le faut *récuſer*. Un Juge ſe doit *récuſer* lui-même, quand il ſçait qu'il y a de juſtes cauſes de récuſation contre lui. ☞ Il ſe dit auſſi en parlant de toutes les perſonnes dont on marque que le témoignage eſt ſuſpect en quelque choſe. Je *récuſe* l'homme que vous dites, il eſt trop partial. ACAD. FR.

RÉCUSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Un Procureur Général ne peut être *récuſé*. *Rejectus, recuſatus*.

R E D.

☞ RÉDACTEUR. ſ. m. Auteur qui a rédigé quelque choſe par écrit. *Compilator, Conſarcinator*. M. Morabin s'eſt ſervi de ce mot dans ſes Notes ſur la Traduction du Dialogue des Orateurs. L'Auteur de ce Dialogue ſemble ſe contenter de l'honneur de l'avoir rédigé. Il y a bien des *Rédacteurs* qui ne ſont pas ſi modeſtes. Rébufe, Fontanon, Frérot & la Roche-Maillet ſont les *Rédacteurs* des Ordonnances des Rois de France. Gratien, Reginon, Burchard, & Yves de Chartres, ſont les *Rédacteurs* des Canons. Nous ne pouvons nous flater d'avoir la Loi Salique telle qu'elle eſt ſortie des mains des premiers *Rédacteurs*.

RÉDACTION. ſ. f. Terme de Palais, qui ſe dit des Coutumes rédigées par écrit, auxquelles on a donné force de Loix. *Redactio*. Les uſages des lieux étoient incertains, avant que le Roi eût nommé des Commiſſaires pour la *rédaction* & réformation des Coutumes. ☞ Il ne ſera pas inutile en cet endroit de faire une obſervation ſur ce qui ſe paſſa lors de la *rédaction* de l'ancienne Coutume de Paris, qui fut faite en 1580. *Journal du Palais*.

RÉDACTION, ſignifie auſſi, Compilation de pluſieurs livres, traités, ou autres choſes ramaſſées enſemble. *Collectio, coactio, compilatio*. Ceux qui ont fait la *rédaction* des Poëtes Grecs en un corps, la *rédaction* des Ordonnances en deux volumes, ont fort obligé le public.

REDAN. Voyez REDENS.

REDANSER. v. act. & rédupl. Danſer de nouveau. *Iterùm ſaltare, ſaltitare*. La loi du bal veut qu'on faſſe *redanſer* ceux qui nous ont pris pour danſer. Ce jeune homme ne ſçait qu'une courante, il la *redanſe* toujours. Des Accords fait un plaiſant rébus de ces mots : *J'ai danſé, & redanſé*, en mettant un *G* dans un *C*, & un *R* dans un *C*.

RÉDARATOR. ſ. m. Nom d'un Dieu de l'Agriculture chez les Romains. *Redarator* C'étoit le Dieu qui préſidoit à la ſeconde façon qu'on donnoit aux terres. Il faut ſe ſervir de ce nom, tout latin qu'il eſt, dans notre langue. Voyez Saumaiſe ſur Solin, p. 724. Il vient de *redarare*, labourer une ſeconde fois, donner une ſeconde façon, un ſecond labour à un champ. Cela s'appelle en pluſieurs endroits *biner*.

RÉDARGUER. v. act. Terme qui ſe dit au Collége, lorſque les Maîtres reprennent leurs écoliers. *Redarguere*. Ce vieux pédant ne fait que *rédarguer*, il trouve toujours quelque choſe à *rédarguer* ſur tout ce qu'on fait. Ce mot eſt bas.

REDDER. Vieux v. neut. Rêver en dormant. BOREL. *Somniare*.

REDDING, RÉADING. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville du Comté de Barck, en Angleterre. *Radinga*. Ce lieu ſitué ſur le Tamiſe, à quatre ou cinq lieues de

de la ville de Windsor, avoit une célébre Abbaye de l'Ordre de Cluni, fondée l'an 1125. par le Roi Henri I. qui y mourut, & y fut inhumé l'an 1135.

REDDITION. s. f. Action par laquelle on rend. Il ne se dit qu'en certaines phrases. *Deditio*. Tout homme qui reçoit les deniers d'autrui, est tenu de droit à *reddition* de compte. C'est toujours aux dépens des loyaux coûts que se fait la *reddition* de compte. ☞ Cette expression est fort usitée dans les bureaux & à la chambre des Comptes, & se dit de l'action d'un comptable, qui rend son compte à la Chambre, pour y être clos & arrêté. Le manque de vivres ou de munitions, est la cause de la *reddition* des places. La mort d'une partie arrivée avant la *reddition* d'un arrêt, la rend nul, met le procès hors d'état.

Reddition de lumiére. Terme d'Astrologie judiciaire. Lorsqu'une planéte à laquelle on a transporté la lumiére, est brûlée, ou rétrograde, & trop foible pour la retenir; pour lors ils disent qu'elle rend sa lumiére.

REDÉBATTRE. v. act. & rédupl. Débattre de nouveau. *Denuò contestari*. On n'est pas reçû à *redébattre* les articles d'un compte qu'on a déja débattus, quand les débats ont déja été jugés.

REDÉCLARER. v. act. & rédupl. Déclarer de nouveau. *Iterùm explicare, declarare*. Ce n'est pas assez de lui avoir déclaré verbalement mon intention, je la lui ai *redéclarée* par écrit.

REDÉCROITRE. v. act. Vieux mot qui se trouve dans Joinville, décroître, diminuer. *Decrescere*.

REDÉDIER. v. act. & rédupl. Dédier de nouveau. *Denuò dedicare, benedicere*. On *redédie* les Églises, quand elles ont été polluées, violées ou profanées, quand il y a eu effusion de sang.

REDÉFAIRE. verb. act. & rédupl. de *défaire*. Défaire de nouveau. *Iterùm destruere*. Pénélope a plusieurs fois fait & défait, & *redéfait* sa toile, pour amuser ses amans.

REDÉJEUNER. verb. act. & rédupl. Faire un second déjeuner. *Rursus jentare*. Nous étions à la fin de notre déjeuner, quand il est venu de nouveaux amis, qui nous ont obligé à *redéjeuner* pour leur tenir compagnie.

REDÉLIBÉRER. v. act. & rédupl. Remettre une chose en délibération. *Iterùm deliberare, consultare*. On avoit arrêté au Conseil de guerre une telle entreprise, mais il est survenu un avis qui a obligé à *redélibérer* de nouveau.

REDÉLIVRER. v. act. & rédupl. Cet homme s'est fait mettre deux ou trois fois prisonnier, espérant que les Dames de la Charité le *redélivreront* encore une fois. *Denuò libertatem vindicare*.

REDEMANDER. v. act. & rédupl. Demander à quelqu'un ce qu'on a eu autrefois. *Iteratò repetere*. On a raison de *redemander* son argent, quand le terme du billet est échu. Il *redemande* sa femme qu'on lui a enlevée.

Redemander, signifie aussi, demander plusieurs fois. *Sæpiùs interrogare*. On *redemande* aux criminels plusieurs fois la même chose, pour voir s'ils ne se couperont point dans de différents interrogatoires.

REDEMENT. Vieux adverbe. *Rudement*. Borel. *Vehementer*.

REDEMEURER. verb. neut. & rédupl. Demeurer de nouveau. *Remanere, iterum manere*. On vouloit chasser ce valet; mais il a tant prié, qu'on l'a laissé *redemeurer* au logis.

REDÉMOLIR. v. act. & rédupl. Démolir de nouveau. *denuò demoliri*. On a *redémoli* trois ou quatre fois ce pavillon pour satisfaire l'humeur fantasque de celui qui l'a fait bâtir.

RÉDEMPTEUR. s. m. Il ne se dit qu'en cette phrase. Notre-Seigneur J. C. est notre Sauveur & *Rédempteur*, celui qui nous a racheté de l'enfer aux dépens de son sang. *Redemptor hominum*.

Dans l'Ordre de la Merci, dès les commencemens, on appella, & on appelle encore aujourd'hui *Rédempteurs*, ceux qui vont chez les Infidéles racheter les Captifs.

RÉDEMPTION. s. f. Rachat, remise en liberté. *Redemptio, liberatio*. J. C. a opéré le mystére de notre *redemption* sur l'arbre de la Croix. L'Ordre des Mathurins & celui de la Merci, sont établis pour la *rédemption* des Captifs d'entre les mains des Infidéles.

☞ REDEN. s. m. Petite ville de la grande Pologne, au Palatinat de Culm, entre Graudents & Frideck.

REDENS. s. m. (L'Académie dit *Redan*.) Daviler écrit *Redens*. Terme de Fortifications. Ce sont des ouvrages à angles rentrans & saillans, dont les faces se flanquent l'une l'autre. *Munimentum angulis extantibus & recedentibus distinctum*. On s'en sert pour fortifier les murailles où il n'est pas nécessaire de faire la dépense de bastions, comme quand elles sont sur des rivieres, sur la mer, &c. Souvent le parapet du corridor est en *redens*. On les appelle quelquefois *ouvrage à scie*. ☞ Le plus grand usage de cette espece de fortification, est dans les lignes de circonvallation, &c. En général les lignes doivent être garnies de *redens* & de *redoutes*. M. de Feuquieres.

Redens, ce sont aussi dans la construction d'un mur sur un terrein en pente, plusieurs ressauts qu'on fait d'espace en espace à la retraite pour la conserver de niveau par intervalles. Daviler. *Recessus muri varii*. Ce sont aussi, dans les fondations, diverses retraites causées par l'inégalité de la consistence du terrain, ou par une pente fort sensible. Id.

REDENT, est aussi un terme dont on se sert dans le mesurage des bois ouvragés. *Ramus major*. Quand un arbre a plusieurs branches au haut de sa tige, on laisse la plus convenable, & on coupe les autres, & cette branche s'appelle le *redent*; ce qui fait qu'on trouve deux sortes de grosseurs dans la même piece.

REDENIS. s. m. & plur. Terme de Marine & de Charpentiers. Ce sont les entailles & dents des pieces d'un vaisseau, qui dans l'assemblage entrent les unes dans les autres. Que les mâts de plusieurs pieces soient bien mis en œuvre, que les jointures & les *redents* soient fort justes. Aubin.

☞ REDÉPECHER. v. act. Dépêcher une seconde fois, renvoyer exprès & en diligence. Le courrier de l'Ambassadeur lui fut *redépêché* le dernier d'Août. *M. l'Abbé Regnier, Hist. des démêlés de la Cour de France avec la Cour de Rome sur l'affaire des Corses, p. 42.*

☞ REDERN. s. m. Ville d'Allemagne dans le Marquisat de Misnie.

REDESCENDRE. v. act. & neut. pass. & rédupl. *Je redescends. Je redescendis. J'ai redescendu* quand il est actif. *Je suis redescendu*, quand il est neutre passif. *Je redescendrai. Que je redescende*. Descendre une seconde fois. *Iterum descendere*. Un manœuvre remonte & *redescend* continuellement à l'échelle. On dit aussi, Dès que vous aurez monté la montagne, il faudra *redescendre*.

Redescendu, ue. part. pass. & adj. *Qui descendit*.

REDEVABLE. adj. m. & f. Reliquataire, débiteur d'un reliquat de compte, ou pour autre cause. *Debitor*. Ce Comptable s'est trouvé *redevable* de telle somme, pour avoir plus reçu que payé. Il m'est *redevable* par quatre ou cinq promesses.

Redevable, se dit aussi en Morale de toutes sortes d'obligations qu'on a à quelqu'un, & se dit par exagération en plusieurs rencontres de simple civilité. *Devinctus, obstrictus, obligatus*. Il vous est *redevable* de toute sa fortune. Je vous suis bien *redevable* de votre souvenir. Je ne suis *redevable* qu'à mon esprit de l'avancement de ma fortune. Ablanc. Saint Paul dit que nous ne sommes point *redevables* à la chair, pour vivre selon la chair, mais que nous sommes *redevables* à l'esprit, afin que nous vivions selon l'esprit.

On en fait quelquefois une espéce de substantif tant au propre qu'au figuré. Vous êtes mon *redevable* de 400 liv. Vos bons offices me rendent votre *redevable* à jamais. Mais au figuré il a un peu vieilli.

REDÉVALER. v. act. & rédupl. Descendre de nouveau. *Denuò ascendere*. On a remonté ce vin pour le relier, & on l'a *redévalé* aussi-tôt. Ce manœuvre n'a pas si-tôt porté de l'eau en-haut de ce bâtiment, qu'il *redévale* pour en porter de nouveau. On lui a fait *redévaler* les montées quatre à quatre.

REDEVANCE. s. f. Charge qu'on doit payer annuellement, à l'occasion de quelque fonds qu'on posséde, soit en argent, soit en grains, soit en corvées, en offices personnels

sonnels. *Clientelare munus prædiatorium.* Ce qui fait estimer une Seigneurie, c'est quand on lui doit plusieurs sortes de *redevances.*

REDEVANCIER, iere. subst. Vassal, tenancier d'héritages, sujet à payer des redevances. *Cliens beneficiarius addictior.*

REDEVENIR. v. n. pass. & rédupl. *Je redeviens. Je redevins. Je suis redevenu. Je redeviendrai.* Recommencer d'être ce qu'on étoit auparavant. *Redire, reverti, revertere, fieri, mutari, existere.* Ce jeune homme sembloit être revenu de ses débauches, mais il est *redevenu* méchant. ☞ Ce jour-là le vent *redevint* bon, & la mer tranquille. Bouh. *Vie de Xav. L. III.*

Redevenu, ue. part. pass. & adj. *Factus, reversus.*

REDÉVIDER. v. act. & rédupl. Devider de nouveau. *Iterùm in volumen explicare.* Les Artisans sont obligés de *redévider* leurs laines & leurs soies, suivant les différens ouvrages où ils les appliquent.

REDEVOIR. v. act. & rédupl. *Je redois. J'ai redu. Je redus. Je redevrai. Que je redoive.* Devoir beaucoup. *Debere, esse in ære alicujus.* C'est un homme qui doit & *redoit.*

On le dit encore de ce qui est dû de reste d'un compte, après avoir payé une partie de la dette. Toute dépense déduite, ce Comptable *redoit* tant à son Maître.

REDGEB. s. m. Terme de Calendrier & de Relation. Nom d'une lune ou mois des Turcs. Les Mosquées ne sont ouvertes que pendant trois lunes, celle de *Redgeb*, de Chahban & de Ramazan. Du Loir. *p.* 145.

REDHIBITION. f. f. Terme de Jurisprudence. Action qu'on donne en Justice pour faire casser & annuller la vente d'une chose mobiliaire, quand il y a eu de la lésion, du dol personnel, ou de la mauvaise foi. *Redemptio, restitutio.* La *redhibition* a lieu dans plusieurs cas contenus dans le corps du Droit.

REDHIBITOIRE. adj. m. & f. Cas où la redhibition a lieu. *Redhibitorius.* L'action *redhibitoire* tend à obliger celui qui a vendu à reprendre une chose vicieuse. Coquin. Si on vend un cheval qui a la pousse, la morve ou la courbature, ce sont des cas *redhibitoires*; on le peut faire reprendre au vendeur dans les neuf jours, selon quelques Coutumes. ☞ Dans celle de Normandie on avoit 40. jours pour former cette action; depuis quelques années on en a retranché dix jours; mais cette action y dure 30 jours, parce qu'on prétend qu'il y a des remédes avec lesquels on peut arrêter la morve, la pousse, &c.

RÉDICULE. s. m. Nom propre d'un faux Dieu des Romains. *Rediculus.* C'étoit un Dieu de nouvelle création, comme Festus nous l'apprend. Il ne fut fait que pendant la seconde guerre Punique. Car Annibal étant près de la porte Capène fut épouvanté de quelques visions qu'il eut, à ce qu'on crut alors, & se retira de devant Rome, au lieu de l'attaquer & de la prendre comme il le pouvoit. Les Romains ne douterent point qu'ils ne fussent redevables de ce bonheur à quelque Dieu, ils lui bâtirent un temple au lieu où Annibal avoit campé, & appellerent ce Dieu *Rediculus*, de *redire*, s'en retourner, parce qu'Annibal s'en étoit retourné de-là. C'est donc une erreur de croire qu'il s'appelât *Ridicule.* Car c'étoit manifestement une faute de Copiste dans Festus que *Ridiculus.* Voyez aussi Struvius, *Antiq. Rom. Synt. c.* 1. *p* 162.

RÉDIFICATION, (ou RÉÉDIFICATION, selon l'Académie.) f. f. Seconde construction d'un bâtiment. *Reædificatio, vel iterata constructio.* On a quêté par tout pour la *réédification* de l'Eglise qui avoit été brûlée.

RÉDIFIER, (ou RÉÉDIFIER, selon l'Académie.) v. act. Rebâtir. *Denuò construere.* Quand il faut *réédifier* une Paroisse, le chœur se *réédifie* aux dépens du Patron, & la nef aux dépens du peuple.

RÉDIGER. v. act. Compiler, mettre par écrit & en ordre. *Redigere, compilare, inscribere, cogere.* On a nommé de temps en temps des commissaires pour *rédiger* les Coutumes. Euclide n'est pas l'Auteur de ses Elémens, il n'a fait que *rédiger* & mettre en bon ordre les propositions qui avoient été inventées par divers Géometres. Les Anciens ont *rédigé* en art toutes les sciences, la Grammaire, la Logique, & ils en ont donné des préceptes. Gratien a compilé & *rédigé* le Droit Canon; Tribonien a fait *rédiger* le Civil, en l'état qu'ils sont. Le marché de cette

terre est conclu, mais le contrat n'est pas encore *rédigé* par écrit.

Rédiger, signifie aussi, Mettre en peu de mots. *Rédigez* vos raisons par écrit, donnez-en un mémoire dans un factum. Tout un procès doit être *rédigé* en peu de mots.

Ce mot vient du Latin *redigere*, comme qui diroit *in certam formam reducere quod agitur.*

Rédigé, ée. part. pass. & adj. *Redactus, reductus.*

RÉDIMER. v. act. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se racheter de quelque peine, travail ou affliction. *Liberare se, eximere.* Il a accordé à la partie tout ce qu'elle lui demandoit, pour se *rédimer* de procès, de prison. Il fit cette donation pour se *rédimer* de son vœu. Pat. Se *rédimer* d'une cruelle vexation. Id. On souffre des créations de pensions sur les bénéfices, afin qu'un titulaire se puisse *rédimer* de vexation. J'allois chez vous pour vous voir, mais puisque je vous trouve, vous m'avez *rédimé* de cette peine.

Ce mot vient du Latin *redimere.*

Rédimé, ée. part. pass. & adj. *Redemtus.*

☞ REDINGOTE. f. f. Mot Anglois, depuis peu francisé. Il signifie un habit de cheval; espéce de casaque. *Merc. de Juin* 1728. *premier vol, p.* 1185. 86. C'est le mot de l'énigme du même Merc. p. 1182. Depuis quelque temps les hommes portent beaucoup de *redingotes.* C'est une espece de grand surtout boutonné par-devant, avec un collet & des ouvertures derriere & aux côtés, dont l'origine vient d'Angleterre. La *redingote* est faite à peu près comme une casaque, mais moins ample, & toutefois plus longue & plus large qu'un justaucorps. Dans les temps de gelée & de pluie on voit presque tout le monde en *redingote.* A la Chasse du Roi, quand il fait mauvais temps, tous les Seigneurs sont en *redingote*; c'est à la verité un habit très-propre pour monter à cheval, & pour résister aux injures de l'air. *Merc. de Févr,* 1726. *p.* 403. 404.

> *Connoissez-vous Marote ?*
> *Sous cette* redingote,
> *Mes amis, la voici.*
> Merc. d'Août 1725. p. 1860.

REDIRE. v. act. & rédupl. *Je redis. Je redis. J'ai redit.* Répéter, dire une seconde fois *Repetere, iterare.* On lui a dit & *redit* cent fois qu'il se corrigeât d'un tel vice. Il y a mille gens qui ne veulent pas sçavoir les choses pour les sçavoir, mais seulement pour les *redire.* M. Scud. Combien de malheureux qui n'ont d'autre consolation que celle de *redire* ennuyeusement leur misere! Fléch. Les plus belles choses à force d'être *redites* ne piquent plus, & cessent d'être belles. Bouh. Obéissez, c'est trop vous le faire *redire.* Racin. Il signifie aussi, Répéter après un autre. Ce perroquet *redit* nettement tout ce qu'on lui apprend. Cet écho *redit* tout ce qu'on chante.

Redire, signifie aussi, Révéler, divulguer, rapporter aux autres ce qu'on a entendu. *Revelare, publicare, referre, divulgare.* Il ne faut rien dire devant un indiscret, il va tout *redire* aussi-tôt. Vous allez *redire* ce qu'on vous a dit en secret. Mol.

Redire, signifie aussi, Trouver mauvais, reprendre. *Arguere, reprehendere.* On ne trouva point à *redire* à vos plaisirs, mais ne perdez pas votre fortune. Un livre a beau être parfait, un Critique y trouve toujours à *redire.* Il y a des gens qui font profession de n'estimer rien, & de trouver à *redire* à tout. Bouh. Momus trouvoit à *redire* que le taureau eût les cornes au-dessus des yeux, & disoit qu'il les devoit avoir au-dessous, afin qu'il vît où il frappoit. Abl.

☞ On dit, Trouver à *redire* quelqu'un en quelque endroit, pour dire, qu'on a été fâché de ne l'y pas trouver, qu'il n'y soit pas venu. Je vient d'un endroit où on vous a bien trouvé à *redire.* Acad. Fr.

Redit, ite. part. pass. & adj. *Revelatus, publicatus, reprehensus.*

REDISEUR. f. m. Qui répete ce qu'il a déja dit, ou ce qu'il a ouï dire à d'autres; qui va redire, rapporter aux autres ce qu'on dit d'eux. *Relator.* Ne disons rien devant cet homme-là, c'est un *rediseur.* Un long *rediseur* de choses fatiguantes. Bens.

REDISTRIBUER

REDISTRIBUER. v. act. & rédupl. Diſtribuer de nouveau. *De novo diſtribuere.* Il vient beaucoup d'argent au Tréſor royal, mais de-là il ſe *rediſtribue* au peuple, aux ſujets du Roi.

Redistribuer, ſe dit auſſi au Palais des procès qui ſont remis au Greffe, lorſqu'un Rapporteur eſt mort, ou recuſé, ou ne veut plus être Juge, quand le Préſident en commet un autre. Les plaideurs ont grand ſoin de briguer un Rapporteur, quand il faut *rediſtribuer* les procès.

REDISTRIBUTION. ſ. f. Nouvelle diſtribution. *Nova diſtributio iterata.* Il ſe fait une *rediſtribution* des eaux de fontaine à un tel regard. Ce Préſident a fait la *rediſtribution* de ce procès ſur un placet.

REDITE. ſ. f. Répétition de ce qu'on a dit déja. *Repetitio, iteratio.* Cet Avocat eſt ennuyeux à cauſe de ſes continuelles *redites.* C'eſt le propre de la paſſion d'uſer de *redites*, & d'exprimer la même penſée avec toutes les paroles qui ſe préſentent. Bouh. Il faut éviter les *redites*; on n'aime point à entendre ce qu'on ſçait déja. S. Evr. Les *redites* ſont différentes des répétitions; les répétitions regardent les choſes, & les *redites* regardent les mots. Reflex. Les *redites* vicieuſes gâtent encore plus le diſcours que les mauvaiſes répétitions, parce que les *redites* des choſes ſont plus ennuyeuſes que les répétitions des mots. Id. ☞ Les *redites* ont un droit d'ennuyer qu'elles ne perdent jamais. Ch. d'Heav.

Redite, eſt auſſi un rapport qu'on fait de ce qu'on a dit. *Relatio.* Les *redites* ſont cauſe de la plûpart des querelles. On doute fort de l'uſage de ce mot en ce ſens.

REDNITZ. ſ. m. Nom propre d'une riviere de Franconie. *Raduntia.* Elle prend ſa ſource à la ville de Weiſſembourg, dans l'Evêché d'Aichſtet, traverſe le Marquiſat d'Ohnſpach & l'Evêché de Bamberg, baigne la ville de ce nom, & ſe décharge peu après dans le Meyn. Maty.

REDOMPTER. v. act. & rédupl. Dompter de nouveau. *Iterùm domare, ſubmittere, ſubigere.* Les Allemands ont ſecoüé pluſieurs fois le joug de la domination Romaine, mais ils ont été toujours *redomptés.*

☞ REDON, appellé auſſi *Redou* ou *Rodou.* ſ. m. Sorte d'herbe qui ſe ſubſtitue à la place du tan pour apprêter les cuirs.

REDON. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec une Abbaye de Bénédictins. *Roto.* Il eſt dans la Bretagne, province de France, ſur la Villaine, à neuf lieues de Vannes vers l'orient. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 481.

RÉDONDANCE. ſ. f. Vice du diſcours qui naît de la ſuperfluité des paroles. *Redundantia, exuberantia.* La *rédondance* des termes ou des phraſes, rend un ſtyle foible & languiſſant.

RÉDONDANT, ante. adj. Ce qui ne ſignifie rien, & qu'on peut retrancher comme ſuperflu. *Redundans, exuberans.* Les mots parfaitement ſynonymes ſont *redondans.* Il faut ôter dans le ſtyle ce qui eſt *redondant.* Vaug. Rem. On le dit auſſi des phraſes entieres, des chapitres d'un livre, des clauſes d'un contrat qui ſont inutiles.

☞ REDONDELE. ſ. f. *Redondela.* Ville d'Eſpagne dans la Galice, avec un bon château, au fond d'un petit golfe.

RÉDONDER. v. n. Qui eſt & inutile & ſuperflu. *Redundare.* On ne peut ſouffrir dans les vers & dans le beau ſtyle, les mots qui *redondent*, qui ne ſervent de rien, & dont on ſe peut paſſer.

☞ REDONDO. ſ. m. *Retona.* Ville de Portugal dans la province de Beyra, avec titre de Comté.

REDONNER. v. act. & rédupl. Donner une ſeconde fois. *Iterùm donare.* La donation qu'il avoit obtenue de cette terre étant nulle, il ſe l'eſt fait *redonner* une ſeconde fois.

Redonner, ſignifie auſſi, donner à pluſieurs repriſes. *Viciſſim donare.* Cette femme donne & *redonne* tous les jours à ſa fille cent bijoux.

Redonner, ſe dit encore de la rétroceſſion qui ſe fait d'une donation. *Dono acceptum dono dare.* On lui avoit donné une maiſon à des conditions onéreuſes, il l'a *redonnée* à celui de qui il l'avoit eue, il la lui a rendue.

Redonner, ſignifie auſſi, Revenir à la charge. *Irruere, incurrere.* On avoit mis les ennemis en déroute, mais ils ſe ſont ralliés, & ont *redonné* de nouveau. On dit auſſi que la pluie *redonne* de plus belle, quand elle redouble.

On le dit auſſi en Fauconnerie des oiſeaux qui ſe remettent de nouveau à la pourſuite du gibier, qui ſe reguindent en l'air. *De integro prædam impetere.*

Redonner, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Se livrer, s'abandonner entiérement. *Seipſum deſtituere, ſe dedere, tradere.* Son amour ſe ralluma, & il ſe *redonna* tout à elle. Vaug.

Redonné, ée. part. paſſ. & adj. *Deditus, donatus iterùm.*

☞ Redonné aux chiens. Terme de Chaſſe. Il ſe dit d'un cerf qu'on a requêté, lorſqu'on relance, & qu'on le redonne aux chiens. Ainſi on doit dire : *relancé* & *redonné.*

REDORER. v. act. & rédupl. Dorer une ſeconde fois une choſe. *Secundo inaurare.* Il faut de temps en temps *redorer* ce qui a été dédoré & effacé par les injures de l'air.

Redorer, ſe dit auſſi pour, Eclaircir de nouveau, répandre la lumiere ſur quelque choſe. *Novam lucem afferre, ſpargere.* Mais en ce ſens il ne ſe dit qu'en Poëſie, ou dans les Romans.

> *Comme lorſque le jour* redore *les collines,*
> *Une roſe étincelle au milieu des épines,*
> *Ainſi, &c.* God.

Redoré, ée. part. paſſ. & adj. *Iterùm inauratus.*

REDORTE. ſ. f. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une branche de ſéne ou autre arbre, retortillée en anneaux les uns ſur les autres. *Ramalia retorta, in circulos efformata.* Il y a des *redortes* feuillues & d'autres ſans feuilles. Ce mot vient de *retorta*, en changeant le premier *t* en *d*, comme nous l'avons fait ſouvent en notre langue.

REDOUBLEMENT. ſ. m. Augmentation. *Augmentatio, duplicatio.* Anthée avoit un *redoublement* de forces en touchant la terre. Cette nouvelle lui a cauſé un *redoublement* de chagrin, de joie.

Quand on le dit abſolument, il s'entend des accès de fiévre qui ſont plus violens que la fiévre continue dont on eſt malade. *Febris ingraveſcentis acceſſus.* Les accès ne lui viennent pas par friſſons, mais par des *redoublemens.* Il a des *redoublemens* tous les jours. La Cham.

On dit trivialement d'un grand mangeur, qu'il a une fiévre goulue, avec un *redoublement* de mâchoires.

REDOUBLER. v. act. & rédupl. Réïtérer, faire une choſe pluſieurs fois. *Duplicare, reduplicare.* Il avoit aſſez menacé & battu, mais il a *redoublé* deux ou trois fois ſes menaces, ſes coups. Il *redoublera* ſes recommandations toutes les fois qu'il ſera beſoin. On dit auſſi, *redoubler* des couriers, pour dire, envoyer courier ſur courier. Il demandoit conſeil par des couriers *redoublés.* Sar.

Redoubler, ſignifie auſſi, Augmenter. *Augere, duplicare, reduplicare.* Il faut *redoubler* l'ordinaire, quand il vient des ſurvenans, *redoubler* la doſe quand le reméde n'opere pas bien. Un avis reçû a fait *redoubler* la garde. La violence qu'on ſe fait pour cacher l'amour ne ſert qu'à le *redoubler.* S. Evr. *Redoubler* la terreur des ſoldats. Abl. La rigueur des parens *redouble* une amitié fidéle. Mol. ☞ Il ſembloit que les périls *redoublaſſent* ſon courage, & qu'à force d'être intrépide il étoit un peu téméraire. Bouh.

Redoubler, eſt auſſi une ſorte de verbe neutre. Sa colere *redouble* à la vûe de l'ennemi. *Excandeſcere.* La fiévre lui *redouble* tous les jours ſur le ſoir. *Febris ingraveſcit, recrudeſcit.* On dit auſſi que le mal *redouble*, que le vent *redouble*, pour dire, ſe renforce, ou devient plus fort.

☞ On dit, *Redoubler* de ſoins, *redoubler* d'attention, *redoubler* de courage, &c. pour dire, augmenter ſes ſoins, ſon attention, ſon courage, &c. Et proverbialement on dit, *redoubler* de jambes, pour dire, marcher plus vîte. Acad. Fr.

Redoubler, ſignifie encore, Remettre une doublure à un habit. *Novum textum adſuere, ſupplere.*

Redoublé, ée. part. paſſ. & adj. *Adſutus, reduplicatus.*

REDOUTABLE. adj. de tout genre. Qui eſt fort à craindre. *Metuendus, formidandus, terribilis.* La mort exerce par tout ſon *redoutable* empire. S. Evr. Les médiſans ſe rendent *redoutables* à tout le monde. Bell. La puiſſance du Turc eſt *redoutable* à toute la Chrétienté. Votre nom eſt *redoutable* à vos ennemis. Abl.

REDOUTE. ſ. f. Petit fort quarré qu'on fait dans des lignes de circonvallation, tranchées, & lignes d'approche,

pour fleoquer des ligoes, & placer des corps de garde, ou pour défendre quelques passages. *Excurrens fossa munitio.* Elles ont dix à quinze toises de face, evec un fossé de oeuf à dix pieds de largeur, & de profondeur. Emporter nne *redoute.* Ablanc. Quelques-uns l'ont eppellé *réduit*, & ce mot vient de *reductus.*

On les voit à l'envi, dans ees nouvelles routes,
De branches & d'argile élever des redoutes. Beés.

☞ A Venise, & en plusieure Cours d'Allnmagne, on eppelle ainsi un Bal public, où tout le moode peut entrer. Le lendemain il y eut *redoute* M. le B. de Pollnitz. Il parle de la Cour de Hanovre. On jouoit à l'Hombre & au Piqnet dans la salle méme de la *redoute.* Id.

REDOUTER. v. ect. Craindre evec raison. *Metuere, timere, formidare, vereri.* La eolere de Dieu est bien è *redouter.* Le Roi s'est fait *redouter* de toute l'Europe. Qui veut n'evoir poiot de sujet de *redouter* la puissance des Princes, o'e qu'à bien faire. Pasc. Ha! perfides qui nous aviez donné votre foi, ne *redoutez*-vous poiot les Dieux? Ablanc. Il veut mieux n'evoir point d'esprit, que de ne s'eo servir que pour se faire *redouter.* S. Eve.

Redouté, ée. part. pass. & adj. *Veritus.* Ce Prince est fort *redouté* de ses sujets.

☞ RÉDRE. f. m. Grend filet qoi sert à prendre du hareng.

REDRESSEMENT. f. m. Terme de Meçonoerie. *Rei eursus correctio.* Travail qui remet un plancher de niveeu, ou eoire ouvrage. Les *redressemens* des plaochers se toisent à trois toises pour une. Oo dit eussi le *redressement* d'une regle faussée, d'une piece de bois courbe, &c.

☞ REDRESSEMENT. Au figuré. Le Roi de Prusse a fait déclerer qu'il regerdoit comme uoe illégalité des plus grandes, qu'on eût pessé outre à fixer le jour de l'élection du Roi des Romains, avant d'avoir remédié aux griefs dont elle avoit demandé le *redressement.* Gazette.

REDRESSER. v. ect. Remettre droit, relever, se tenir droit. *Corrigere, arrigere, erigere, dirigere.* Cette regle est faussée, il faut la *redresser.* *Redresser* des lignes d'Imprimerie. Cet erbre est tombé, il fant le *redresser.* Un Meitre à danser e grand soin de *redresser* les gens qui se eourbent. Il n'attend pas pour se *redresser* qoe son compagnon eit jetté le palet. Abl. On dit eussi, *redresser* du linge, le repasser.

Redresser, sigoifie aussi, Remettre debout. *Erigere, restituere.* Le Pepe a fait *redresser* eette aiguille, cet obélisque, cette statue. Pour dooner plus de réputation à son parti, il fit *redresser* les statues de Galba. Abl.

Redresser, est oo terme de Gantier, qui signifie, rafraîchir les gans, & leur donner la derniere façon evec les mains. *Chirotecas perficere.* *Redresser* un gant. *Redresser* les étavilloos, c'est les ouvrir eo large, & les étendre en long.

☞ Redresser les peaux. Terme de Chamoiseur. C'est lee faire passer pour la seconde fois les unes après les eutres sur le palisson ou poinçon, qui est une espece d'instrument de fer plat & poli, planté debout dans un pieu.

Redresser, signifie aussi, Feire l'orgueilleux, tenir sa morgue, sa gravité *Superbire, altius se extollere.* Depuis que eet homme a fait fortune, il se *redresse*, il fait le seigneur. Il n'y a guère que cette fille n'étoit qu'une grisette; eujourd'hui elle est bien *redressée*, bieo perée, quelqu'un l'a mise sur le bon pied.

Redresser, sigoifie eussi, remettre dans le droit chemin. *In rectum iter dirigere, deducere.* Nous nous sommes égarés dans le bois, oous n'evons trouvé personne qui nous pût *redresser.* En ee sens on appelle *radresses*, de petits ehemioe ou sentiers qui font dans la campagne, qui remettent dans le grand chemin.

Redresser, se dit figurémeot en choses morales, & signifie, remettre dans les bonnes voies, corriger, rectifier les mœurs, ou la doctrine. *Errantem, peccantem corrigere, eorripere.* Il est de la charité Chrétienne de *redresser* ceux qui s'égerent, qui sont dens le chemin de perdition. Ce jeune homme se débauchoit, mais on l'a mis entre les mains de gens qui l'ont bien *redressé.* Combien de fausses vertus que ses corrections oot *redressées*! Fl. on oe se soucie guere d'être *redressé*; on veut être flaté & applaudi. Bell. La raison *redresse* les mauvaises inelioations, & les corrige. M. Scud. Il est impossible de *redresser* un ignorant, il ne comprend pas les raisons de se corriger. S. Evr. La science *redresse* l'esprit. Mont. Il faut *redresser* le jugement de bonne heure. M. Scud. Quand un maitre ne songe pas à ce qu'il fait, une serveote bien seosée est en droit de le *redresser.* Mol. Qui voudre par sa propre grace, sans preuves, *redresser* la grace de l'Eglise si bien prouvée, sera à peu près comme celui qui avec sa mootre voudroit *redresser* le eours du soleil. Pélis.

☞ Dens le style des vieux Romens, on disoit *Redresser* les torts, pour dire, soulager les opprimés, réparer les torts qu'on leur avoit feits. Aujourd'hui il ne se dit que dans le style familier & ironique. Acad. Fr.

☞ Redresser. Tromper adroitement. Il trouva on geillard qui le *redressa* à merveille. Il fut *redressé* per un grivois.

Redressé, ée. part. pass. & edj. *Correctus, eorreptus.*

REDRESSEUR, euse. f. m. & f. Vieux mot fort en usage dans les Romeos des Cheveliers errans, qoi s'eppelloieot *redresseurs de torts*; c'est-à-dire, qui réperoient les injures, & les violences qu'on faisoit eux personnes esfligées, ou opprimées. *Reparator, restitutor.* On donne eujourd'hui daos le style familier le nom de *redresseuse* à uoe courtisene edroite, qui sçait épuiser la bourse de ses galans. ☞ Et *redresseur* est le nom qu'on donne à ces ehevaliets d'iodustrie qui vivent & font bonne figure aux dépeos des eutres. Ce soot, pour bien dire, des filoux qui tendent des filets eux oouveaux débarqués pour en seire leurs dupes. Un Allemand jeune, riche & nouveeu débarqué dens le fauxbourg S. Germein, c'étoit une vraie eubaine pour nos *redresseurs.* Me du Noyer. Peris fourmille de cette espéce de gens qu'oo appelle *redresseurs*, & qui ne vivent que des sottises d'eutrui. Eadem. Ce n'est que par l'habileté d'un boo gouverneur que de jeunes gens peuvent échapper à l'adresse des *redresseurs.* Eadem. Un *redresseur* masqué en baron, se trouva dans le méme batteau. Eadem.

REDRESSOIR. f. m. Terme de Potier d'étain Instrument eu bout duquel il y a une maniere de balle, & dont on se sert pour redresser la vaisselle lorsqu'elle est bossuée. *Arrectorium instrumentum* *Redressoir* bien fait.

RÉDUCTIBLE. edj. m. & f. Qui peut être réduit. *Reductibilis.* Les corps sont *réductibles* en poudres, en chaux, en de très-menues parties: mais ils ne sont pas *réductibles* jusqu'à leurs premiers principes, jusqu'à leurs etômes.

Réductible, se dit eussi en termes de Palais. Les donatioos plus fortes qu'il n'est permis par la Coutume, ne soot pas nulles, mais seulement *réductibles.*

RÉDUCTIF, ive. adj. Les Chymistes eppellent sel *réductif*, un sel qui aide à réduire. *Sal reductivum.*

RÉDUCTION. f. f. Action de réduire. *Reductio, imminutio.* On e fait le *réduction* des Secretaires du Roi en un Collége, en on petit nombre. La Chymie fait la *réduction* des remédes eo petit volume. On a fait une *réduction* des monnoies, on les a diminuées de valeur.

Réduction. Terme de Jurisprudeoce. L'actioo de réduire une chose eux termes d'une Ordonnance ou d'une Coutume, comme uoe donation, ou un legs, &c. Couetin.

En Logique on eppelle *réduction ad absurdum*, lorsque deos la dispute celui contre lequel on ergumente se trouve tellemeot pressé, qu'il est réduit ou à se rendre, ou à tomber dans l'absurdité. Et *réduction* è l'impossible, lorsqu'on le réduit à ne pouvoir repondre, & se tirer d'affaire.

Réduction, est encore un terme d'Ecole, & un moyen dont on se sert pour rendre un terme, ou une proposition opposés à d'eutres, équivalens à ceux-là. Ce qui se fait par l'addition ou le retranchement de la perticule négetive. Per exemple, je veux rendre cette proposition: *nul homme n'est animal*, équivalente à celle-ci qui lui est opposée; *tout homme est animal*; & je le fais en la réduisant par le retranchement de la négative, en disant: *l'homme est animal.* Je puis pareillement réduire le termes de *tout homme*, en ajoutant la négative & disant: *Il n'y a point d'homme.* Ainsi dans cette proposition: *Il vaut mieux faire mourir un scélérat que de le laisser vivre, ou*

mourir

mourir, il faut réduire le terme *vaut mieux* à une expression négative, & dire : *faire mourir n'est pas un si grand mal*. Car dire ici qu'une chose *vaut mieux* qu'une autre, & dire qu'*elle n'est pas un si grand mal*, équivalent en ce qu'un moindre mal vaut mieux qu'un grand. Couetin.

Réduction, se dit aussi en parlant de nombres. L'Arithmétique fait la *réduction* des entiers en fractions, & des fractions en entiers ; la *réduction* des livres en sous, & des sous en livres. *Deductio*, *diminutio*, *subductio*.

Réduction, en termes de Chymie, se dit du rétablissement des mixtes en leur état naturel, comme celle des métaux, qui étant détruits par diverses calcinations, corrosions, sublimations & dissolutions, sont réduits en leur premier état. *In pristinum statum reductio*. La révivification du mercure est une véritable *réduction*.

Réduction en la première matière. Terme de Philosophie hermétique. Les Philosophes nomment *réduction en la premiere matiere*, lorsqu'ils voyent arriver la putréfaction & la noirceur, parce que les confections sont rendues liquides & réduites en semences, & se circulent dans l'œuf. Autrement c'est réduire un corps dur & sec en substence liquide, ou en eau, qui est la premiere matiere de toutes choses, & s'appelle encore *résolution*, ou *solution*. Mais il ne faut pas ignorer qu'il est impossible de réduire les métaux en leur premiere matiere, ou à leurs principes, que par le mercure des Sages, & ce mercure est l'unique moyen qui peut délivrer le soufre fixe des corps métalliques dans lesquels il est enchaîné. Dict. Her.

Réduction, se dit aussi de la prise des villes, & de leur soûmission. *Deditio*, *reductio*. Le Parlement assiste à deux Processions solemnelles de la *réduction* de Paris, dont l'une se fit du temps des Anglois, l'autre du temps de la Ligue.

☞ Réduction. Il se dit aussi de l'état fâcheux où on se trouve quand on est dans l'indigence, ou dans une mauvaise fortune. C'est une étrange *réduction* que d'être obligé à vivre si étroitement, après avoir vécu dans l'abondance. Acad. Fr.

☞ Réduction. C'est une maniere de copier une estampe ou un dessein, un peu différente de la maniere de calquer. Réduire, en termes de Peinture, ou de dessein, *réduire* en grand, *réduire* en petit, *réduire* au petit pied, signifie, copier un grand sujet en petit, ou un petit en grand. Les Peintres disent dans le même sens *graticuler*, de l'Italien *graticola*, qui signifie *gril*. *Graticuler* un dessein, c'est le diviser en petits carreaux égaux, tracés avec du crayon pour le réduire du grand au petit, ou du petit au grand, sur un autre papier sur lequel on trace les mêmes compartimens, sous une échelle differente, mais dans une égale proportion.

Réduction, se dit aussi d'une conformation, égalité & proportion qui se fait de plusieurs choses à une. *Conformatio*, *proportio*. Il seroit à souhaiter qu'on fît la *réduction* de toutes les mesures, poids, monnoies & coutumes à une seule. Ce qui embarrasse le plus les Marchands, est la *réduction* des poids, mesures & monnoies à celles de leur pays.

Réduction, en termes de Chirurgie, est une opération par laquelle on remet & on réduit les os en leur place. *Reductio*. Quand il y a dislocation, luxation, ou fracture, il faut faire la *réduction* des os, avant que d'appliquer aucun reméde sur la partie.

☞ Réductions. Terme de Relation. On appelle dans les Indes occidentales *Réductions*, les Peuplades Indiennes gouvernées par les Jésuites. Ces *réductions* sont en grand nombre dans le Paraguay.

RÉDUIRE. v. act. & n. passif. *Je réduis*. *Je réduisois*. *Je réduisis*. *J'ai réduit*. *Je réduirai*. *Que je réduise*. *Que je réduisisse*, ou *je réduirois*. Faire changer de nature ou de figure à quelque corps. *Redigere*, *immutare*. Tous les métaux se *réduisent* en chaux, en grenailles par le moyen du feu, ou des eaux fortes. La cire se *réduit* en masse, en pain ; l'argent en lingots ; le plomb en saumons. Le mercure s'évapore, se *réduit* en atômes. Pour prendre plusieurs médicamens, il les faut *réduire* en poudre. Le bois se *réduit* en cendre. On dit aussi, *réduire* un royaume en république ; *réduire* un état en province ; *réduire* l'oligarchie en monarchie.

Réduire, signifie aussi, Amoindrir, diminuer. *Minuere*, *imminuere*. Il faut faire bouillir cette décoction, & la *réduire* au quart. Tout le bien d'un souffleur se *réduit* en fumée, se *réduit* à rien.

☞ Réduire. On dit en termes d'Algébre, *Réduire une équation*, pour dire, lui donner une disposition propre & commode pour en pouvoir *réduire* les racines plus facilement.

Réduire, signifie aussi, Dompter, vaincre, subjuguer. *Domare*, *vincere*, *superare*. Le Roi a *réduit* sous son obéissance plusieurs places fortes & des provinces entieres ; il a *réduit* cette ville à l'extrémité, il a *réduit* les peuples dans l'impuissance de se révolter. Il envoye Ephestion avec une partie des troupes, pour *réduire* ceux qui n'obéiroient pas. Vaug. On dit aussi d'un homme ruiné, qu'on l'a *réduit* à la mendicité, à l'hôpital, à l'aumône, à la besace ; & d'un malade, qu'il est *réduit* à l'agonie, qu'il est *réduit* aux abois, qu'il est *réduit* au lait, à la mammelle. Vous le *réduisez* dans la pauvreté. Pasc.

Réduire, signifie aussi, Réformer, régler à un certain nombre, ou quantité. *Reformare*. On a réduit les Compagnies d'Infanterie à 50. hommes. On a *réduit* le nombre trop grand des Conseillers d'Etat. On a *réduit* les Réformés fort à l'étroit, à une petite quantité. Le Roi a *réduit* les rentes au denier vingt.

Réduire, se dit figurément en choses morales. Il faut soûmettre ses passions, & les *réduire* à la raison. *Domare*, *subigere*. Il est difficile de *réduire* la jeunesse libertine, de la faire obéir. On dit aussi, *Réduire* un cheval, pour, dompter un cheval. Cet homme a quitté le monde, il s'est *réduit* à un petit train, à un petit ordinaire. Un dévot se *réduit* par humilité à servir dans un couvent, à laver les écuelles.

Réduire, signifie aussi, Comprendre, renfermer, resserrer. *Comprehendere*. L'Eglise a *réduit* ce temps là à un très-grand nombre d'années. Pasc. Cet Orateur a réduit tout son discours à trois points. Tout ce grand circuit de paroles se *réduit* à dire que vous n'en voulez rien faire.

Reduire, se dit aussi pour, Obliger, forcer, contraindre, pousser. *Cogere*, *adstringere*. Ne me *réduisez* point à cela, je vous prie.

> *Gardez-vous de* réduire *un peuple furieux*
> *A prononcer. . entre vous & les Dieux*. Racine.

Réduire, se dit aussi en plusieurs arts. En Peinture, on dit *réduire* une figure du petit au grand, ou du grand au petit ; ce qui se fait par le chassis ou le parallélogramme *Redigere*. En Arithmétique, *réduire* des entiers en fractions ; *réduire* des poids, des monnoies à une mesure ou estimation commune.

Réduire un dessein, c'est en faire la copie plus ou moins grande que l'original, par le moyen d'une échelle qui porte les mêmes divisions, plus grandes ou plus petites. Daviler. On dit aussi *réduire* en art, en méthode. Il a *réduit* toute la Morale en tables.

On dit proverbialement, *Réduire* quelqu'un au petit pied, pour dire, le rendre pauvre, misérable ; le mettre dans un état plus bas que celui où il étoit. *In angustum redigere*, *adigere*, *vel bonis omnibus spoliare*.

Réduit, ite. part. pass. & adj. *Domitus*, *subactus*, *redactus*.

RÉDUIT. s.m. Petit logement ; retranchement d'un plus grand espace. *Locus secretus*. Il a trouvé un *réduit* au bout de la ville, où il s'est logé. On le dit aussi à la guerre d'un petit logement où l'on est à couvert. ☞ C'est une espece de petite citadelle, fort, ou fortin, qu'on construit dans une ville, ou à côté, pour contenir les habitans dans le devoir. On appelle aussi *réduit* la maison du Gouverneur dans une citadelle. Cette citadelle est toujours incommode à la ville où on la bâtit, parce qu'elle occupe plus de terrein en dedans que les autres, & à la garnison qu'on y met, qui s'y trouve extrêmement resserrée. Ce château abandonné est un *réduit* de voleurs, de sorciers, de hiboux.

Réduit. En termes d'Architecture, c'est un petit lieu retranché d'un grand, pour le proportionner, ou pour quelque autre commodité, comme les petits cabinets à côté des cheminées & des alcoves. Daviler.

Réduit, se dit aussi d'un lieu où s'assemblent plusieurs personnes pour se divertir & s'entretenir. *Locus amœnus, secretus.* La ruelle de cette Dame, son alcove, est un agréable *réduit*, où beaucoup d'honnêtes gens se rendent. Corneille, en se moquant des suffrages qu'on mendie, a dit :

> *Et mon ambition, pour faire plus de bruit,*
> *Ne les va point quêter de* réduit *en* réduit.

RÉDUPLICATIF. Terme de Grammaire, qui se dit des mots qui marquent la réïtération des actions. *Réduplicatif. Refaire, redire, redoubler*, sont des verbes *réduplicatifs.*

☞ RÉDUPLICATION. s. f. Terme de Grammaire Grecque. Il signifie, Répétition d'une syllabe.

☞ Réduplication. s. f. Figure de Rhétorique qui approche un peu de la Répétition. C'est pourquoi M. Bary dit que c'est une répétition mêlée. La répétition consiste à commencer plusieurs phrases par le même ou les mêmes mots : mais dans la *réduplication*, c'est une répétition qui se trouve dans le corps de la phrase, qui y fait ordinairement un contraste, une antithese & un jeu qui plaît. Exemple du même Auteur : Oui, Messieurs, Marie solitaire me semble plus auguste que Marie régente. Je ne suis pas venu en Asie, disoit Alexandre, pour prendre ce qu'on voudroit me donner, mais pour donner ce que je veux prendre.

R E E.

RÉE ou RIE, le lac de *Rée* ou de *Rie. Riensis lacus.* Ce lac est formé par le Shannon, sur les confins de la Lagénie & de la Connacie en Irlande, un peu au-dessus de la ville d'Athlone. Maty.

RÉÉDIFICATION, RÉÉDIFIER. *Reædificatio, iterata constructio.* Voyez Rédification, Rédifier.

☞ RÉÉDITEUR. s. m. Qui donne une nouvelle édition d'un ouvrage. Le *Rééditeur*, qui vient de faire paroître pour la quatrieme fois les Réflexions du P. Du Cerceau sur la Poesie Françoise, n'a pas sans doute déféré au jugement de M. l'Abbé Goujet dans le troisieme tome de sa Bibliothéque Françoise. *Obs. sur les Ecr. Mod. t.* 28. p. 27.

☞ RÉÉDITION. s. f. Nouvelle édition. Les Bénédictins ont entrepris la *réédition* du *Gallia Christiana. Mém. de Trév. Sept.* 1725 *p.* 1633. 1634

RÉEL, elle. Solide, existant, effectif. *Realis, reipsâ constans, existens.* Cette dot a été payée en deniers comptans, *réels* & effectifs. Pourquoi amuser les gens par des complimens stériles, quand on n'est pas en état de leur rendre des services *réels* ? Bell. L'amour est peut-être le plus sensible & le plus *réel* de tous les biens. M. Scud. Il lui faut faire comprendre ce que la grandeur a de *réel.* Port-R. Nous nous formons plusieurs idées qui ne sont pas *réelles*, qui ne subsistent que dans notre imagination. On appelle un homme *réel* & effectif, celui qui est exact, ponctuel, vrai ami, qui ne manque point au besoin. On dit dans le même sens, que les offres, pour un retrait, doivent être *réelles*, c'est-à-dire, en deniers effectifs, & en argent découvert.

Réel, se dit en termes de Pratique, des choses qui regardent un fonds, un héritage. Une saisie *réelle. Realis bonorum obsignatio.* Une servitude *réelle.* On dit que les Coutumes sont *réelles*, c'est-à-dire, qu'elles ordonnent de tous les héritages qui sont dans l'étendue de leur ressort, en sorte qu'on n'en peut disposer qu'aux conditions permises par les Coutumes où ils sont situés.

RÉELLEMENT. adv. Vraiment ; d'une maniere réelle & effective. *Realiter, effectualiter, verè.* Il a été mis en prison *réellement* & de fait. Jesus-Christ est *réellement* & corporellement au Saint-Sacrement. On n'a remboursé que les deniers qui sont entrés *réellement* dans les coffres du Roi.

Réellement, se dit en termes de Pratique, des fonds qui sont saisis en Justice. Cette maison est saisie *réellement. Reipsâ sub manum tradere.*

RÉEMBRER. Vieux verbe act. Délivrer, racheter. *Redimere.* C'est de ce mot Latin qu'il s'est formé, *rédimrer, rédemrer, rédembrer, réembrer.*

> *Du biau fils Dieu, du bon, du sage,*
> *Celui qui pour l'humain lignage,*
> Réembre *de mort, & délivre.* Ovide MS.

On trouve aussi *Réambrer.*

RÉENGENDRER. v. act. Ce mot ne s'emploie guere que dans les matieres de la piété, & veut dire, Engendrer de nouveau. *Réengendrer* en J. C. *In Jesu Christo iterum parturire.* On dit plutôt *régénérer.* Depuis que vous m'avez *réengendré* avec eux, j'ai pris un autre esprit. Voit.

RÉER. Vieux verbe act. Raser. *Tondere.* Ils *réent*, c'est-à-dire, ils rasent le poil. Borel. Racler, raser les cheveux. Idem.

> *Mais li Barbiers qui le véoit,*
> *Quand sa barbe & ses crins* réoit.
> Ovide MS.

> *Comme un navet qu'on rée ou péle.* Fr. Villon.

RÉER, ou RERE, ou RAIRE. v. n. Terme de Chasse, qui se dit du cri que font les cerfs, daims & chevreuils, lorsqu'ils sont en rut, pour appeller les femelles. *Bramare.*

RÉES. s. m. Nom propre d'une ville du Duché de Cleves en Westphalie. *Reesium.* Elle est sur le Rhin, entre Wesel & Emerick, à cinq lieues de la premiere, & à trois de la derniere. Nous la prîmes l'an 1672. & on la rendit à l'Électeur de Brandebourg l'an 1674. après en avoir démoli les fortifications.

R E F.

REFÂCHER. v. act. & rédupl. Fâcher de nouveau. *Denuò irritare, exasperare, provocare.* Il lui a fait réparation en des termes captieux qui l'ont *refâché* plus que jamais. Il est de si mauvaise humeur, qu'il n'est pas si-tôt appaisé, qu'il se *refâche.* On doute de l'usage de ce mot ; quoi qu'il en soit, se *fâcher* de nouveau est mieux dit.

☞ REFAÇONNER. v. act. & rédupl. Façonner une seconde fois. *Ad incudem remittere, novam operam navare.* Il se dit au propre des ouvrages matériels, & au figuré des ouvrages d'esprit. Ce livre est trop brut, il a besoin d'être *refaçonné*, d'être refondu.

☞ REFACTION. s. f. Terme de Douanne & de Commerce. Il signifie la remise que les Commis des Bureaux d'entrée & de sortie sont tenus de faire aux Marchands, de l'excédent de poids que certaines marchandises peuvent avoir lorsqu'elles ont été mouillées, au-dessus de celui qu'elles auroient naturellement si elles étoient séches ; telles que sont les laines, les cotons, les chanvres, les lins, & autres marchandises de pareille espéce.

REFAILLIR. Vieux verbe & réduplicatif. Faillir une seconde fois, manquer. Borel. *Peccare, labi iterùm, relabi.*

REFAIRE. v. act. *Je refais. Je refaisois. Je refis. J'ai refait. Je referai. Que je refasse.* Faire une seconde ou troisieme fois. *Reficere, restaurare.* Il faut *refaire* ce mur, tout ce bâtiment, qui ont été mal faits. C'est toujours à *refaire* avec cet homme-là, il ne trouve jamais rien de bien. Sa devise est faire & *refaire.* Il n'y a rien de plus ennuyeux que de *refaire* un conte plusieurs fois.

Refaire, signifie aussi, Perfectionner, ajouter quelque chose de nouveau à une chose faite. *Perficere, consummare.* Il n'y a rien à *refaire* à ce bâtiment, à cet ouvrage, il n'y a rien à dire. Ce cheval est sans défaut, il n'y a rien à *refaire.* Ce marché est conclu, achevé, il n'y a rien à *refaire*, à y ajouter.

Refaire, signifie aussi, Raccoutrer, réparer. *Resarcire.* Il faut porter mes bas à *refaire.* Il y a un trou à ce mur qu'il faut *refaire.* Il faut *refaire* toujours quelque chose à un moulin.

Refaire, se dit encore des hommes & des animaux, qui se rétablissent en santé & en vigueur par les repas & les bons alimens. *Reficere, restaurare.* Cet homme a de la peine à se *refaire*, après une si longue maladie. Ils trouverent abondance de vivres, & se *refirent* après les miseres

feres qu'ils avoient fouffertes. Vaug. Il faut laiffer repofer quelque temps ces chevaux pour les *refaire*. En riant, on dit de celui qui mange beaucoup à un repas, qu'il tâche à fe *refaire*, qu'il s'eft bien *refait* le nez.

Refaire, eft auffi un terme de Cuifiniers, qui appellent *refaire* la viande, quand ils la mettent un peu de temps fur le gril, pour la rendre plus propre à être lardée, ou affaifonnée. *Carnem inftaurare.*

Refaire, en termes de Joüeurs, eft neutre, & fignifie, recommencer à battre les cartes, quand on les a mal données, ou lorfque la partie eft demeurée en un état qu'elle ne peut fe décider, & qu'il en faut recommencer une autre. *Folia luforia iterùm permifcere. Refaire*, fignifie encore, regagner tout, ou partie de ce qu'on avoit perdu. Je perdois cent louis, mais je me fuis *refait* dans les deux dernieres tailles. Je me fuis un peu *refait* fous la main de M.... Quand le jeu a fini, je commençois à me *refaire*. Il ne continuoit de joüer que par complaifance, & pour donner le temps à l'Allemand de fe *refaire*. Mᵉ. du Noyer.

Refaire, eft auffi un terme de Tanneur, qui fignifie, remettre le cuir avec du tan. *Retenere.* On leve le cuir pour le *refaire*.

On dit proverbialement, qu'à une vieille maifon il y a toujours à *refaire*. *Semper reficiendum.*

Refait, aite. part. paff. & adj. Mur *refait*, habit *refait*, homme *refait*, viande *refaite*. *Reftauratus, reftitutus, reconcinnatus, refarcitus.* Il s'emploie auffi avec une négative pour fignifier, qui n'eft pas en meilleur état, qui n'eft pas plus heureux; mais alors il a quelque chofe de bas & de comique.

> *Son corps étique, & fa mine affamée,*
> *N'en font pas mieux* refaits *pour tant de renommée.*
> Boileau.

On appelle un cheval *refait*, un cheval qui avoit quelques défauts que l'art du Maquignon s'eft efforcé de couvrir, comme la pouffe, la morve, la courbature, qu'ils arrêtent pendant quelque temps; ou l'âge qu'ils cachent en limant leurs dents, &c. *Reparatus.* On appelle auffi du beurre *refait*, qui eft relavé & repêtri. ☞ C'eft du vieux beurre, ou de mauvaife qualité, qu'on a remis en état de vente en le lavant dans diverfes eaux.

En termes de Charpenterie, bois *refait* & remis à l'équerre, c'eft un bois bien équarri. Quand les pieces de bois font bien équarries de tous côtés, on dit qu'elles font *refaites* & dreffées fur toutes les faces.

Refait. f. m. fe dit au jeu de Dames, lorfqu'on a un avantage égal à la fin de la partie, & qu'il eft impoffible de la terminer, qu'il en faut recommencer une autre. On le dit auffi aux Echecs. Quand on eft par, c'eft un *refait*. *Reincipere, refumere.* On le dit également au Piquet à écrire, lorfque la partie n'a pas été gagnée par l'un des deux Joüeurs; alors il faut *refaire*. C'eft un *refait*.

REFARDER. Vieux verbe. *Pathelin.*

> *Une autre fois il en ira,*
> *En tout quant que vous* refardez.
> Borel.

REFAUCHER. v. act. & rédupl. Faucher encore une fois. Les prés à deux herbes fe fauchent au mois de Juin, & fe *refauchent* en Septembre. *Secare iterùm. Secare, tondere.* Et ce que l'on en tire alors, s'appelle du regain ou du revivre.

☞ RÉFE. f. f. Mefure des longueurs dont on ufe à Madagafcar. C'eft environ ce qu'on appelle une braffe en Europe.

RÉFECTION. f. f. Rétabliffement, réparation d'un bâtiment. *Readificatio, reparatio, reftauratio.* C'eft une groffe réparation, qu'une mal façon, caducité, incendie ou inondation a obligé de faire. Daviler. Il courera tant pour la *réfection* de cette Eglife, de ce pont, de cette chauffée.

Ce mot vient du Latin *reficere*, dont Pline s'eft fervi dans le même fens.

Réfection, fignifie auffi parmi les Moines & les Eccléfiaftiques, les repas fobres qui fe prennent feulement pour la fuftentation de la vie. *Refectio, efus, comeftio, refectus.*

RÉFECTOIRE. f. m. C'eft ainfi que l'Académie l'écrit: cependant Richelet affûre que tous les Religieux qu'il a confultés fur ce mot, difent *Réfectoir*, en prononçant l'r, mais fans e final. *Refectorium, cœnaculum, triclinium.* L'Auteur des Obfervations fur la Langue, les foutient tous deux également bons. *Réfectoir* eft le meilleur. Reyl. On lui donna le foin du *Réfectoir*. Bouh. Ainfi quelque parti que l'on prenne, on ne fçauroit mal parler. Le fentiment de l'Académie paroît pourtant préférable, & conforme au meilleur ufage, felon lequel l'e fe fait fentir, comme dans *acceffoire*, & femblables. *Réfectoire* donc, ou *Réfectoir*, eft un lieu public ou fpacieux où l'on prend les repas dans les Couvens, ou dans les Communautés. C'eft une grande falle où l'on mange en communauté. Le *Réfectoir* des Peres Bénédictins de S. Georges Major à Venife, du deffein de Palladio, & celui de l'Abbaye de S. Ouen de Rouen, font des plus beaux qui fe voient.

RÉFECTORIAIRE. fubft. f. C'eft ainfi que les Religieufes appellent celle qui a foin du linge & de la vaiffelle du réfectoire, & qui donne ordinairement le pain & le vin aux Sœurs. *Refectrix.*

REFEND. f. m. Terme d'Architecture, qui fe dit des gros murs qui font des féparations dans la longueur d'un bâtiment, foit pour divifer des appartemens, foit pour appuyer des efcaliers, &c. *Murus difterminatus.* Les murs de *refend* font toujours dans œuvre, & les gros murs font ceux qui font la face des bâtimens. Il y a auffi des cloifons de *refend* qui font de charpente, & qui font le même effet.

Refend, fe dit auffi des pierres de taille qui font les encoignures des gros murs, ou les chaînes qui fervent à les lier & à les foutenir. *Lapis angularis.*

Refend, en termes de Menuiferie, c'eft un morceau de bois ou triangle ôté d'une planche, ou d'un ais trop large. *Segmentum.* Voyez Refendre.

REFENDRE. v. act. & rédupl. Fendre de rechef. *Securi iterùm fcindere, refcindere.* Il faut faire *refendre* ces buches à ce bucheron, elles font encore trop groffes.

Refendre, chez les Artifans, fignifie, Fendre du bois en long avec la fcie. *Serrâ in longum ferrare, vel in obliquum.* C'eft en Charpenterie débiter de groffes piéces de bois avec la fcie, pour en faire des folives, chevrons, membrures, planches, &c. Ce qui s'appelle encore fcier de long, & ce qui fe pratique auffi en Menuiferie; c'eft pourquoi les Menuifiers nomment *refend*, un morceau de bois ou tringle ôtée d'un ais trop large. Daviler. Les Menuifiers ont des fcies qu'ils appellent à *refendre*. En Serrurerie, *refendre*, c'eft couper le fer à chaud fur fa longueur. En couverture, *refendre*, c'eft divifer l'ardoife par feuillets, avant que de l'équarrir. En termes de Paveur, *refendre*, c'eft partager de gros pavés en deux, pour en faire du pavé fendu.

☞ Refendre. C'eft auffi un terme de Palais, qui ne fe trouve dans aucune Coutume. Quand les cadets ne font pas contens des partages offerts par l'aîné, ils peuvent les refaire, ou *refendre*. *Dict. des Arts de 1732.*

RÉFÉRENDAIRE. f. m. Officier créé dans les petites Chancelleries, pour faire le rapport des Lettres à fceller devant le Maître des Requêtes qui tient le fceau, qui les fait fceller, ou qui les rebute. *Referendarius.*

Il y a auffi des *Référendaires* en la Chancellerie Romaine. Ce font les douze plus anciens Prélats, qui ont droit de rapporter les fuppliques des parties, comme en France les Maîtres des Requêtes au Confeil. *Referendarius.* Gomez foutient que les *Référendaires* ont été établis par Juftinien.

Pendant la premiere race de nos Rois, le Grand *Référendaire* étoit celui qui avoit la garde de l'anneau, ou cachet royal, qui foufcrivoit & fcelloit les patentes du Roi, qui lui faifoit rapport des placets & requêtes qu'on lui préfentoit, & qui portoit les ordres & commiffions aux Juges. C'étoit comme le Chancelier ou le Garde des fceaux aujourd'hui.

Le mot de *Référendaire* vient du Latin *referre*, rapporter.

RÉFÉRER. v. act. Faire le rapport ou relation d'une chofe à une autre; avoüer qu'on tient tout de quelqu'un, le lui attribuer. *Referre, renunciare.* Un Chrétien doit *référer* à Dieu

à Dieu toutes ses actions. La Nature aime à recevoir les honneurs, mais la Grace est fidéle à les *référer* à Dieu. Imit. de J. C. Toutes les conclusions se doivent *référer* aux prémisses. ☞ Que les vûes terrestres & naturelles ne nous fassent point perdre l'idée de la dérniere fin où tout doit être *référé*, & d'où vient à nos actions toute leur sainteté. Bourd. *Exhort. I. p.* 28.

En Grammaire on dit qu'un verbe, qu'un nom se *réferent* à un autre, pour dire, qu'il y a de certaines constructions à faire entre eux, quelque concordance à observer. *Referri.* On dit plus ordinairement qu'ils se *rapportent*. Pour entendre ce passage, il le faut *référer* à ce qui précede, ou à ce qui suit. Ces paroles ne doivent pas se *référer* où vous vous voulez qu'elles se *réferent*. Pat.

Référer, en termes de Palais, se dit des rapports que les Conseillers en particulier, ou des Commissaires font à leur Compagnie, des difficultés qui se forment dans les procès verbaux de levée de scellés, réceptions de cautions, &c. sur lesquelles ils ordonnent qu'il en sera par eux *référé* à la Chambre. *Referre.* On dit aussi *référer* l'option de serment, quand on ordonne qu'une partie optera, ou affirmera dans un tel temps, à faute de quoi l'option sera *référée* à sa partie adverse, le serment lui sera *référé*.

☞ Référer, (se) s'en rapporter à ce que l'on a déja dit ou écrit, ou à ce qui a été fait. La plûpart des Négocians se servent de ce verbe en écrivant à leurs correspondans, au lieu de copier presque tout au long la derniere lettre. Ils mettent donc: J'eus l'honneur de vous écrire un tel jour, à quoi *je me réfere*. Je *me réfere* à ma premiere lettre. Il s'opiniâtre de *se référer* à sa premiere réponse. Le Roi répondit qu'il se *référoit* aux Traités précédens.

Référer, dans la Coutume de Mons, ch. 19. c'est enchérir. *Contra liceri, majori pretio licitari.* Le darrain *référant* & enchérissant. *Ch.* 12. *art.* 3.

Référé, ée. part. pass. & adj. *Relatus, renunciatus.*

Référé. s. m. Rapport que fait un Conseiller ou Juge commis d'une difficulté, d'une contestation qui s'est formée devant lui, en faisant quelque procès verbal de scellé, de descente, réception de caution, ou autre chose semblable, pour y être fait droit par sa Compagnie. On a rendu un arrêt sur son *référé*, confirmatif de son ordonnance.

REFERMER. v. act. & rédupl. Fermer une seconde fois. *Recludere, occludere.* Cet avare a fermé & *refermé* ses portes sur lui. A peine a-t-il ouvert son coffre, qu'il l'a *refermé*. On dit aussi, qu'une plaie se *referme*, quand elle se guérit, quand ses levres se rejoignent. Il ne faut pas laisser *refermer* une plaie, avant qu'elle ait bien suppuré, de peur qu'il ne s'y fasse un sac.

Refermé, ée. part. pass. & adj. *Reclusus, obductus.*

REFERRER. v. act. & rédupl. Remettre des fers. *Iterùm ferro instruere.* Cette porte n'a pas été bien ferrée, il la faut *referrer*. Ce cheval est guéri de sa blessure, il le faut *referrer*.

REFÊTER. v. act. *Diem festum restituere.* Rétablir la fête d'un Saint que l'on avoit retranchée.

On retranche les Saints, on les refête *après ;*
L'on plaide au Chatelet quand l'on fête au Palais.

REFEUILLER. v. act. Terme d'Architecture. Faire deux feuilles en recouvrement, soit pour recevoir les volets d'une croisée, ou les ventaux d'une porte, soit pour loger un dormant. *Folia extendere, prolongare.*

☞ REFEUILLURE. s. f. C'est l'action de faire deux feuillures en recouvrement, pour loger un dormant, ou recevoir les ventaux d'une porte, ou les volets d'une croisée.

REFICHER. v. act. & rédupl. Ficher de nouveau. *Denuò figere, configere.* Il faut *reficher* cette cheville dans son trou. Les fiches se sont détachées, il les faut *reficher*.

Reficher. Terme de Maçonnerie, se dit lorsqu'on remaçonne les joints d'une vieille muraille. *Calcem, vel gypsum reponere, refigere in juncturas.* On dit aussi *rejointoyer*, pour dire, boucher les joints.

REFIGER. v. n. & rédupl. Figer de nouveau. *Coagulare.* Il fait si froid, que si-tôt qu'on a ôté les sauces de dessus le feu, elles se *refigent*.

☞ REFIN. s. m. Terme de Manufacture de lainage qui se dit d'une sorte de laine très-fine.

REFIXER. v. act. Fixer une seconde fois, rendurcir, redonner de la consistence. *Iterùm durare.* Les parties les plus subtiles des matieres où ces coquillages (amenés par le déluge) se sont trouvés embarrassés, ayant pénétré ces mêmes coquillages pendant l'espace de plusieurs siécles, qu'elles ont été à se *refixer*, ont un peu dérangé leurs parties sans changer leur figure. *Mém. de Trév.* 1713. *p.* 60.

☞ REFLAMBER. v. n. Vieux mot. Renvoyer par répercussion. On lit dans Jean le Maire : *Il avoit les yeux tout esblouis de la radiation des harnois très-luisants d'or & d'argent & de pierreries, qui* reflamboient *à la répercussion du soleil.*

☞ REFLAMBOYANT. part. & adj. Vieux mot. Resplendissant, illustre, au figuré. Marot.

REFLATTER. v. act. & réd. Flatter de nouveau. *Iterùm blandiri, adulari.* On a beau battre un chien, il vient toujours *reflatter* son maître.

RÉFLÉCHIR. v. act. & n. Faire qu'un corps qui en touche un autre, soit renvoyé d'un autre côté. *Repercutere, reflectere.* La muraille d'un tripot fait *réfléchir* la balle. Un corps poli & opaque *réfléchit* la lumiere. Un miroir ardent de métal *réfléchit* & rassemble les rayons en un même point.

Réfléchir, se dit figurément en choses spirituelles. La gloire ou la honte qui viennent d'une affaire, *réfléchissent* sur ceux qui en donnent le conseil. *Redundare.*

Réfléchir, signifie encore figurément, Méditer sur quelque chose, & l'examiner mûrement. *Meditari, animo perpendere.* L'homme doit sans cesse *réflechir* sur ce qu'il a à faire ou à dire. Ceux qui *réfléchissent* beaucoup, laissent souvent échapper l'occasion, tandis qu'ils déliberent. S. Evr. Il n'est pas de la nature des passions violentes, de *réfléchir* sur elles-mêmes. La Ch. de M. Il seroit bon qu'on accoutumât les jeunes gens à *réfléchir*, afin de former des hommes, & non pas des perroquets. S. Réal. Une conduite sage & *réfléchie*, & qui est l'ouvrage de la raison, vaut mieux que le vain éclat de la réputation. Font.

Réfléchi, ie. part. pass. & adj. *Reflexus, repercussus, reciprocus.* Il a toutes les significations de son verbe : mais, outre cela les Grammairiens appellent verbes *réfléchis*, ceux qui signifient une action qui retourne sur l'agent qui l'a produite.

RÉFLÉCHISSEMENT. subst. m. Action de réfléchir. *Reflexio.* Le *réfléchissement* d'une balle, d'un rayon de lumiére.

☞ RÉFLÉCHISSANT. Terme d'Optique & de Physique. Qui est cause d'une réflexion. Qui fait réfléchir ou rejaillir un corps. *Reflectens, recipiens.* L'angle de réfléxion ou de réfraction, est l'angle que la ligne decrite par le rayon réfléchi ou rompu, & la ligne perpendiculaire à la surface *réfléchissante* ou réfringente forment entre elles au point d'incidence. Newton. *Opt. Trad.*

☞ Réfléchissant, ante. part. act. & adj. Qui réfléchit. *Recogitans, perpendens.*

☞ RÉFLÉCHISSEUR. subst. m. Auteur d'un livre de Réfléxions. Le sentiment du Prélat étoit que dans cet ouvrage, l'imagination du *réfléchisseur* avoit trop mis du sien. *Hist. de l'Egl. de Meaux, Tom. I. p.* 525. C'est une espéce de mot factice dont il ne faut se servir qu'avec réserve.

REFLET. s. m. Terme de Peinture, qui se dit des endroits d'un tableau éclairés de quelque lumiére réfléchie par quelque corps poli, peint dans le même tableau. *Reflexus, repercussus.* C'est ce qui est éclairé dans les ombres par la lumiére que renvoyent les objets éclairés & voisins. De Pile.

☞ Refleuret. s. m. On l'appelle aussi seconde laine. C'est la meilleure des laines d'Espagne, après celle qu'on nomme Prime.

REFLEURIR. v. n. Fleurir de nouveau. *Reflorere, reflorescere.* Au printemps on voit *refleurir* les arbres; toute la nature *refleurit*. Les plantes *refleurissent* en diverses saisons.

Refleurir, se dit figurément en choses morales. *Restaurare, redintegrare.* Les sciences & les arts *refleurissent* en occident dans ces derniers siécles. Cette grande maison étoit presque éteinte, mais elle commence à *refleurir*.

La gloire de l'Empereur *refleurit*. Vaug. Ce Marchand avoit perdu son crédit sur la Place : mais il commence à *refleurir* plus que jamais. La paix *refleurit* dans nos champs, & la justice dans nos villes. Chap.

RÉFLÉXE. adj. m. & f. Terme de Mathématique. L'Optique traite de la vision directe ; & la Catoptrique de la vision *réfléxe*. *Visio directa & reflexa*.

☞ RÉFLÉXIBILITÉ. s. f. Terme d'Optique & de Physique. C'est l'Optique du Chevalier Newton, & ses expériences sur la lumiere & les couleurs, qui nous ont enrichi de ce nom. Qualité de ce qui réfléchit, faculté de se réfléchir. *Indoles, qualitas ejus quod reflecti potest*. La *réflexibilité* des rayons est leur disposition à être réfléchis ou renvoyés du milieu sur la surface duquel ils tombent, dans le milieu d'où ils sont partis. Newton. *Trad.*

☞ RÉFLEXIBLE. adj. m. & f. Ce qui peut être réfléchi, ce qui a la puissance d'être réfléchi. *Reflecti potens*. C'est un terme d'Optique & de Physique, qui se dit des rayons de la lumiére, qui tombent sur un corps qui les renvoye d'un côté opposé au chemin qu'ils tenoient. Les rayons sont plus ou moins *réfléxibles*, selon qu'ils sont renvoyés avec plus ou mois de facilité. Newton. *Trad.*

RÉFLÉXION. s. f. Action de réfléchir ; rejaillissement, réverbération, retour, renvoi. *Radiorum repercussus*. La *réfléxion* d'un corps solide se fait, lorsqu'il est renvoyé par un autre corps qui lui résiste. La *réfléxion* de la lumiére se fait sur tous les corps polis qu'elle ne peut pénétrer. C'est un axiome en Physique, que les angles d'incidence sont égaux à ceux de *réfléxion*. M. Descartes en a fait le premier la démonstration. L'angle d'incidence est celui que fait le rayon d'incidence avec la partie de la touchante qui est du côté de l'objet. L'angle de *réfléxion* est celui que fait au point de *réfléxion* le rayon de *réfléxion* avec la partie de la touchante qui est du côté de l'œil. On appelle *rayon de réfléxion*, la ligne droite par laquelle se fait la *réfléxion*. Le *point de réfléxion* est le point où le rayon d'incidence rencontre la surface du miroir, & où se fait la *réfléxion*. Le *rayon d'incidence* est la ligne droite qui tombe de quelque point d'un objet, sur la surface d'un miroir. Le P. Pardies a traité des régles de la *réfléxion*, soit que le corps rebrousse en droite ligne, soit qu'il retourne obliquement à la rencontre d'un corps immobile & impénétrable. Rohaut définit la *réfléxion*, le détour ou le changement de détermination qui arrive à un corps qui se meut à la rencontre d'un autre qu'il ne peut aucunement pénétrer. Les miroirs concaves brulent par la *réflexion* des rayons du soleil, parce qu'elle les rend convergens.

Réfléxion, signifie aussi au figuré, Examen, attention, méditation qu'on fait sur quelque chose. *Examen, scrutinium, attentio, meditatio, animi volutatio*. La *réflexion* n'enrichit pas tant la mémoire, qu'elle forme le jugement, elle tend plûtôt à rendre capable de penser sagement, que de parler beaucoup. S. Real. Il faut faire bien des *réfléxions* sur un Ouvrage, avant que de le mettre au jour. C'est une des plus fines productions du siécle que les *Réfléxions* morales de M. de la Rochefaucault. Tacite excelle en *réfléxions*. Bouh. Les *réfléxions* de Tacite sont quelquefois trop fines. Id. Les faiseurs de *réfléxions* politiques, sont la plûpart des visionnaires qui sophistiquent toutes choses. Id. Le bon sens ne se forme que par de profondes *réfléxions*. S. Evr. Ce qui fait que les hommes ne se corrigent point, c'est qu'ils vivent sans *réfléxion*. Bell. Rien n'est plus agréable que des faits exposés d'une maniére qu'ils portent leur *réfléxion* avec eux. Font. Volages, passagéres, inefficaces *réfléxions*, qui n'arrêtent point les passions, & qui ne corrigent rien dans les mœurs. Le P. Gail. La plûpart des gens vivent sans *réfléxion*, & ne se conduisent que par les yeux. Bell. Dans un discours régulier, les *réflexions* doivent être placées dans un tel ordre, que les plus fortes & les plus sensibles soient les derniéres, afin que le discours aillent toujours en croissant. Cl. Hécube fait de trop belles *réfléxions* dans Sénéque : elles sont plus dignes de la tranquillité d'un Philosophe, que conformes à l'état douloureux où ses malheurs l'avoient réduite. La P. de B. Cette *réfléxion* est bien triste ; il faut doubler le pas pour s'en éloigner. M. de S. Pour vivre heureux, il faut faire peu de *réfléxion* sur la vie ; mais sortir souvent comme hors de soi. S. Evr. Il faut se remplir de ces judicieuses *réfléxions*, qui fortifient l'esprit contre les fausses opinions du monde. Fléch. Pourquoi la *réfléxion* me desabuse-t-elle d'une illusion qui m'est si agréable ? L. Port. La raison ne sert qu'à nous affliger par ses *réfléxions*, & par ses remontrances. Il vaut mieux se remplir la tête de *réfléxions* que de sciences.

> *Adieu sages* réfléxions ;
> *Le cœur s'échappe & s'émancipe,*
> *Entraîné par ses passions.* P. Du Cerc.

☞ On dit, d'un homme qui ne fait rien sans qu'il y ait bien songé, que c'est un homme de *réfléxion*. Acad. Fr.

Réfléxion, s'employe aussi figurément au premier sens ; & signifie, Retour, conséquence, contre-coup. *Repercussus, consequentia, reflexio*. Cette satyre ne frappe personne que par *réfléxion*. Mol. C'est-à-dire par conséquence.

REFLUER. v. n. Qui se dit de la liqueur, quand elle retourne en coulant d'un côté contraire à celui dont elle étoit venue. *Refluere*. La mer flue & *reflue* deux fois par jour. *Bis in diem fluxum & refluxum patitur mare*. Quand un bateau remonte la riviére, il fait *refluer* les eaux vers ses bords. On prouve la circulation du sang, par la ligature des veines qui le fait *refluer* vers le cœur.

☞ Refluer. v. n. Au figuré. Les Dissensions dont Rome étoit pleine, *refluérent* jusques dans les armées. Crevier.

REFLUS, ou REFLUX. s. m. Retour des eaux de la mer. *Fluxus & refluxus, vel æstus maris*. On n'a pû encore sçavoir au vrai la cause du flus & *reflus* de la mer. Les Philophes modernes en attribuent la cause au pressement de l'air par le corps de la lune. La Méditerranée n'a point de *reflus* sensible. Il y a quelque *reflus* dans le Golfe de Venise. On dit que l'Euripe a un flus & *reflus* sept fois par jour. Voyez Flus.

On dit figurément en parlant des changemens & des retours qui se voient dans les affaires & les fortunes du monde ; toutes les choses d'ici bas ont leur flus & leur *reflus*. *Accretio & decretio*.

> *Et ces traitres n'espérant plus*
> *Ni le secours, ni le* reflus
> *D'une fortune plus propice,*
> *Maudiront mille fois le sort*, &c. P. le M.

REFOILIR. Vieux v. n. Jetter des feuilles. Le Roman de la Rose, parlant de deux forêts dit :

> *L'une est brahaigne qui rien ne porte,*
> *L'autre en fruit porter se déporte,*
> *L'autre de* refoilir *ne fine,*
> *L'autre est de feuilles orpheline.*

REFONDER. v. act. Terme de Palais, qui ne se dit que des dépends ou frais préjudiciaux qu'il faut que des parties remboursent, quand elles ont fait quelque défaut ou contumace, avant que d'être reçues à poursuivre. *Refundere, rependere*. On ne se peut pourvoir contre les arrêts du Conseil donnés par forclusion, qu'en *refondant* 500. liv. Il faut qu'un condamné par contumace *refonde* les dépens des défauts & contumaces, avant que d'être reçu à se purger.

Refondé, ée. part. pass. & adj. *Refusus, rependus*.

REFONDRE. v. act. & rédupl. Fondre une seconde, une troisiéme fois, &c. *Refundere, vel denuò fundere*. Cette cloche est cassée, il la faut *refondre*.

Refondre, se dit aussi des ennemis, quand ils viennent une seconde fois à la charge. *Iterum in hostes irruere*. On croyoit que l'armée étoit retirée, quand tout d'un coup elle vint *refondre* sur nous. L'usage de ce mot dans ce sens est douteux.

Refondre, se dit figurément en Morale, & signifie, Refaire, rajuster, donner une nouvelle forme ; recommencer entiérement. *Reformare, corrigere, emendare*. *Refondre* la Grammaire. Main. Il faut *refondre* cet Ouvrage, pour dire, on ne le peut pas corriger, il le faut refaire & lui donner une autre forme. Il est bien difficile de *refondre* & de changer son naturel. Bell. Pour être heureux, il faut qu'on se *refonde*. Bens.

On dit proverbialement d'une personne incorrigible, qu'il la

la faudroit *refondre*. *Recoquere*. Qu'il faudroit qu'elle changeât entiérement de naturel.

☞ REFONTE. subst. f. Action de refondre les monnoies pour en faire de nouvelles espèces. Depuis la *refonte* des monnoies.

REFORCER. v. act. Solliciter, presser de prendre, d'user de quelque chose. *Urgere*, *cogere*, *compellere*. Il y a mille gens cérémonieux, qui veulent être *reforcés*. Je ne sçaurois *reforcer* les gens, ni les persécuter pour les faire manger. Ce mot si commun en quelques Provinces, n'en est point encore sorti, & n'a point été placé dans les Dictionnaires, & encore moins dans les livres. L'Auteur des *Communions forcées* est peut-être le seul qui s'en soit servi. Il est dit en parlant d'un prêtre qui exhortoit un Nouveau-Réuni à communier, qu'il le *reforçoit* de son Dieu. C'est un trait de raillerie.

REFORGER. v. act. & rédupl. Forger une seconde fois. *Iterùm fabricare*. Le fer s'adoucit, & se raffine plus on le *reforge*. Ce Maréchal a *reforgé* ces fers, & de deux il n'en a fait qu'un.

RÉFORMATEUR. s. m. Celui qui réforme. *Reformator, corrector*. Saint Bernard a été le premier *Réformateur* de l'Ordre de Citeaux. Les Critiques veulent s'ériger en censeurs & *réformateurs* publics. Il n'y a point de plus forte manie que la sagesse de ceux qui s'érigent en *réformateurs* du siécle; il n'y a point de vie assez pure qui puisse donner ce privilége. S. Evr. Combien voit-on de ces *réformateurs* passionnés, qui par un motif de Religion, attaquent la Religion même. La P. Gail. Vous tranchez ici du maître & du *réformateur*. G. G. Dans l'intempérance de leur repos, ils s'érigent en *réformateurs*. Flech. Ne prenez point les airs superbes d'un *réformateur* du genre humain. S. Evr.

Réformateurs. On appelle *Réformateurs*, ou *Prétendus Réformateurs*, les Sectaires qui prétendirent réformer la Religion dans le XVIe. siécle. *Reformatores*. Les premiers *Réformateurs* n'ont pas attiré les yeux des hommes par l'éclat d'une sainteté extraordinaire. Nic.

RÉFORMATION. s. f. Correction d'une erreur, d'un abus. *Emendatio*, *correctio*, *reformatio*. On a donné des Commissions pour la *réformation* des Coutumes, pour la générale *réformation* des Maladeries. La Chambre de la *Réformation* des Eaux & Forêts, &c. Le Pape Grégoire XIII. a fait en 1582. la *réformation* du Calendrier Romain. Il y a dans les Conciles beaucoup de décrets pour la *réformation* de la discipline. Ablanc. Tout le monde a loüé une *réformation* si utile aux parties. Pasc.

☞ On dit la *réformation* des monnoies, pour dire, le changement qu'on fait des empreintes des espèces, sans faire de refonte. La derniére *réformation* des monnoies étant produit.

☞ On dit, la *réformation* des abus, des désordres, pour dire, le retranchement des abus, des désordres. Acad. Franç.

Les Protestans appellent *Réformation* en général, le changement qu'ils ont fait dans le culte & dans les dogmes de la Religion, au commencement du XVIe. siécle. On dit *Réforme* plus ordinairement que *Réformation*, & l'on ne dit point *Réforme* tout court, mais *Prétendue Réforme*.

RÉFORME. s. f. Rétablissement de la Discipline, correction des abus. *Reformatio*, *restauratio*, *vitiorum extirpatio*. Il se dit des Monastères, du luxe, dans le même sens que le verbe. L'Ordre de S. Bernard n'est qu'une *réforme* de celui de S. Benoît. Nous ne travaillons à notre conversion que par quelque *réforme* extérieure, & quelques froides priéres. Flech.

Réforme, se dit du changement que les hérétiques Calvinistes firent au XVIe. siécle à l'ancienne & véritable Religion pour former leur secte, d'où vient que les Catholiques y ajoutent toujours le mot de *Prétendue*, disent non point simplement la *Réforme*; mais comme en effet il convient de dire, *la Prétendue Réforme*; ou bien la *Réforme de Calvin*. Un tel Prince établit la *Prétendue Réforme* dans ses États, pour grossir son domaine des biens des Églises. Une telle ville embrassa la *Prétendue Réforme* une telle année. On l'écrit quelquefois par les seules lettres initiales. *P. R.* Voyez les effets de cette P. R. dans Heiss, L. IV. c. 1.

Droit de Réforme. Droit prétendu de réformer l'Église que les Princes d'Allemagne, Luthériens se sont attribué. *Jus reformationis*. Les Princes d'Allemagne (Luthériens) ont dans leurs États la puissance spirituelle, aussi bien que la temporelle, à cause du Droit de *Réforme*, qui accompagne celui de Territoire. Plusieurs d'entre eux persuadés des sentimens de Luther, s'attribuerent ce droit de *Réforme* sous le regne de Charles-Quint, & le mettant en usage, embrassérent la Religion Protestante, obligerent leurs sujets à la recevoir, abolirent le Clergé Catholique, dont ils joignirent les revenus à leur domaine, en instituerent un nouveau, &c. Jovet, *T.* 1. *p.* 534-535. En un mot le droit de *Réforme* leur attribue la liberté de conscience, la disposition des choses civiles qui concernent la Religion, & la possession des biens Ecclésiastiques selon qu'ils en joüissoient au terme de restitution. *Ib. p.* 537.

☞ On dit la réforme des abus, pour dire, le retranchement des abus qui se sont introduits.

☞ En parlant d'un homme qui a diminué sa table ou ses équipages, & renvoye une partie de ses domestiques, on dit, qu'il a fait une grande *réforme* dans sa maison. Ac. Franç.

Réforme, en terme de Guerre, se dit des Compagnies, ou Régimens mal complets qu'on casse, pour en mettre les soldats en d'autres Corps. *Exauctoratio*, *missio*, *amandatio*. La *réforme* des troupes est différente de la cassation. Celle-ci est injurieuse, & l'autre non.

Réforme, en termes de Négoce, se dit lorsqu'on marque sur le billet, ou numéro, qui est attaché à la piéce d'étoffe, ce qu'on en a vendu, ou levé, après l'avoir aunée. *Subductio*, *deductio*.

RÉFORMER. v. act. & neut. Rétablir la Discipline relâchée dans quelque Maison religieuse; donner une meilleure forme au culte divin; renouveller l'ancienne doctrine dans la Religion, en bannissant les erreurs; retrancher & abolir les abus de l'État, ou de la Justice. *Reformare*, *emendare*. Il faut de temps en temps *réformer* les Monastéres. Les abus de la chicane se *réformeront* difficilement. Ce Ministre a *réformé* les abus des Finances. C'est une espéce de sédition, dans un État politique, que d'en vouloir *réformer* les désordres, quand on n'est pas dans un rang qui en donne le droit. Nic. Les hérétiques vouloient ruiner l'Église sous prétexte de la *réformer*. Flech. S'il appartient au particulier, & au petit nombre, de *réformer* l'Église, pourquoi non de *réformer* l'État? & quel Prince si mal conseillé, quelle République si mal gouvernée, quelle terre, & quel pays si barbare nous recevra avec de pareils sentimens? Pélisson. ☞ Plus de célibat pour eux, plus de continence pour les personnes Religieuses. Voilà ce qui s'appelloit *réformer* l'Église, & la remettre dans sa premiére pureté. Bourd. *Exhort. T. I. p.* 315. Remarquez que cette derniere phrase est ironique.

Réformer, signifie aussi, Remettre dans le devoir; corriger les mœurs. *Corrigere*, *retundere*, *emendare*. On a *réformé* le luxe. Cette femme s'est *réformée*, & s'est vêtue en dévote. Ce libertin s'est bien *réformé* depuis quelques temps. On ne prend les dehors de la dévotion, que pour *réformer* son prochain, & crier hautement contre tout le genre humain. De Vill. Assez de gens se chargent de *réformer* le monde: mais presque personne ne commence par soi-même. Dac. Laissons aller le monde comme il va, & ne nous mêlons point de *réformer* le genre humain. Mol.

Réformer, signifie aussi, Changer, corriger une chose en quelque partie, en réparer les fautes, la rajuster. *Reformare*, *corrigere*, *emendare*. Le Pape a *réformé* le Calendrier. Cet Archevêque a *réformé* le Breviaire de son Diocèse. Il y avoit bien des fautes dans ce livre, mais l'Auteur l'a *réformé* en cent endroits. Ce plaideur a fait *réformer* l'arrêt qu'on avoit obtenu contre lui. Les Juges d'appel *réforment* les jugemens des subalternes. On a *réformé* les coins des monnoies; pour dire, on les a changés.

Réformer, en termes de Guerre, c'est Supprimer, casser des Compagnies, des Régimens, & en incorporer les soldats dans d'autres Corps. *Exauctorare*, *dimittere*. On le dit aussi du plein licenciement des troupes. ☞ On *réforme* quelquefois des Officiers à la suite des villes. M. N. a été *réformé*

réforme à la suite de Marseille ou à la suite d'Arras.

Réformé, ée. adj. Qui a pris la réforme. *Reformatus*. Ce Moine est un des anciens, il n'est pas *réformé*. Religion *Réformée*. Un Capitaine *réformé*.

Officier *réformé*, est un Officier dont la charge a été supprimée dans la réforme des troupes, & qui est opposé à l'Officier en pied qui subsiste. *Exauctoratus, dimissus*. Les Capitaines *réformés* en pied, sont à la suite d'une Compagnie, & servent de Capitaines en second, & soulagent l'Officier en pied, en conservant leur qualité & ancienneté de service. Il en est de même du Lieutenant. Un Mestre de Camp dont le Régiment est *réformé* en Compagnie franche, prend la qualité de *Capitaine réformé en pied*.

Réformé, ée. Ce mot s'employe aussi substantivement & absolument. *Reformatus, prætensus*. Ainsi quand on dit les *Réformés*, cela s'entend des Protestans de France, d'Allemagne, d'Angleterre, de Hollande & de Suisse. La Religion *Prétendue Réformée*, c'est le Calvinisme. Par les Nouveaux Traités faits en Allemagne depuis deux siécles, la Religion y est distinguée en trois; sçavoir en celle des Catholiques, en la Confession d'Ausbourg que suivent les Luthériens, & en la Religion *Prétendue Réformée* que professent les Calvinistes. Heiss. *T. I. p.* 3. Loüis le Grand a aboli la Religion *Prétendue Réformée* en France, par la révocation de l'Édit de Nantes. Quoiqu'on dise quelquefois *Réformé*, plus souvent on dit *Prétendu Réformé*. Les Eglises *Prétendues Réformées*. Les *Prétendus Réformés* de France. Il y a eu une Apologie pour la Réformation, pour les Réformateurs, & pour les *Réformés*, & une réponse à l'Apologie pour la Réformation, pour les Réformateurs & pour les *Reformés*, imprimée à Paris en 1685. Souvent on n'exprime ces mots que par P. R. ☞ Ce fut par l'Édit de Pacification du mois de Mai 1576. que la Cour donna le nom de *Prétendue Réformée* à la Religion Protestante.

☞ REFORT. s. m. Voyez Raifort.

REFOUETTER. v. act. & rédupl. Fouetter plusieurs fois. *Iterùm virgis excipere, flagris plectere*. Cet écolier a été *refoüetté* plusieurs fois pour la même faute, on ne l'en peut corriger.

REFOUILLER. v. act. & rédupl. Fouiller une seconde fois. *Excavare, iterùm scrutari, pervestigare*. Ce champ a été fouillé & *refouillé*, on n'y a trouvé ni mines, ni minéraux.

REFOUIR. v. act. & rédupl. Foüir de nouveau. *Denuò fodere*. On n'a point trouvé d'eau en foüissant ce puits, il a fallu *refoüir* ailleurs. Le puits s'étoit rempli par l'éboulement des terres, il l'a fallu *refoüir* de nouveau.

REFOULER. v. act. & rédupl. Fouler de nouveau ou une seconde fois. *Recalcare, iterùm proterere*. *Refouler* la vendange; *refouler* un chapeau, *refouler* des étoffes, les remettre au moulin à foulon. Quand on charge un canon, on *refoule* la poudre, on la bat avec le refouloir.

Refouler, en termes de mer, se dit lorsque la marée descend. *Refluere*. *Refouler* la marée, c'est aller contre la marée. La marée *refoule* en un tel endroit. ☞ On dit en Anjou que la Loire *refoule*, quand elle fait refluer la Maine, ou remonter vers sa source.

Refoulé, ée. part. pass. & adj. *Recalcatus, refluxus*.

REFOULOIR. s. m. Terme de Guerre. C'est un long bâton garni d'un gros bouton plat, qui sert à charger le canon, & à battre, à presser la bourre sur la poudre, comme la baguette en sert pour le mousquet. *Calcarium*. Le manche s'appelle la *hampe*. On dit quelquefois *fouloir*.

Refouloir de cordes. C'est un bouton de *refouloir*, qui est emmanché de cordes. On ne s'en sert que sur mer quand on est obligé de charger une piece de canon par dedans le vaisseau. Aubin.

REFOURBIR. v. act. & rédupl. Fourbir de nouveau. *Iterùm polire, repolire*. On a laissé rouiller cette lame dans le fourreau, il la faut faire *refourbir*. Il a fait *refourbir* son harnois, sa cuirasse, pour aller à l'armée.

REFOURNIR. v. act. & rédupl. Se fournir de nouveau. *De novo se munire, subministrare*. Ce Marchand est allé aux Foires pour se *refournir* des marchandises qui manquoient à sa boutique. Ce bois n'est plus guere fourni, il faut laisser croître les beaux brins pour le *refournir*.

RÉFRACTAIRE. adj. m. & f. Qui est rebelle, qui refuse d'obéir aux loix, aux ordres des supérieurs. *Rebellis, contumax*. On doit punir séverement ceux qui sont *réfractaires* aux ordres de la Justice.

RÉFRACTION. s. f. Terme d'Optique & d'Astronomie, est la brisure du rayon de lumiere, ou de l'espece lumineuse, lorsqu'il change de milieu, & qu'il passe par un autre, qui est ou plus rare, ou moins dense, plus diaphane, ou moins transparent. *Refractio*. Rohaut définit la *réfraction*, le détour, le changement de détermination qui arrive à un corps, quand il passe d'un milieu dans un autre, qui le reçoit plus ou moins facilement: ce qui est la cause que ce corps devient oblique, & se détourne de sa rectitude. On appelle *rayon de réfraction* ou rompu, la ligne droite par laquelle le rayon d'incidence change sa rectitude, ou se rompt en traversant le milieu plus rare ou plus dense. L'*angle de réfraction* est celui qui est fait par le rayon d'incidence directement prolongé au dedans du second milieu, & par le rayon de *réfraction*. L'*axe de réfraction* est la continuation en ligne droite de l'axe d'incidence au-dedans d'un milieu plus dense, ou plus rare. L'*axe d'incidence* est une ligne droite tirée perpendiculairement à la surface rompante. Le *rayon d'incidence* est le rayon de lumiere qui part en ligne droite d'un point d'un objet visible dans un même milieu, jusqu'à ce qu'il rencontre un second milieu en un point qu'on appelle *point d'incidence*, ou *point de réfraction*, parce que c'est en ce point où se fait la *réfraction*. L'*angle d'incidence* est celui que fait le rayon d'incidence, avec la ligne de *réfraction*.

On appelle *réfraction astronomique*; une *réfraction* causée par l'atmosphere, par laquelle un astre paroît plus élevé au-dessus de l'horison qu'il ne l'est en effet. Cette *réfraction* est peu considérable lorsque l'astre est élevé sur l'horison de 45. degrés. La *réfraction horisontale* est la *réfraction* qui fait paroître le soleil & la lune au bord de l'horison, lorsqu'ils sont encore au-dessous. On appelle *lieu brisé* du soleil & de la lune, le lieu où le soleil & la lune paroissent à cause de la *réfraction*. C'est par la même raison qu'un objet qui ne peut être vû dans un vase vuide à cause de la hauteur du bord, sera apperçû, si l'on met de l'eau dans le vase; parce qu'il se fait alors une *réfraction* qui fait paroître l'objet plus élevé. C'est encore pourquoi un bâton paroît rompu dans l'eau. Aussi le mot de *réfraction* signifie-t-il *rupture*.

Quand un rayon rentre dans un milieu plus dense, en sortant d'un milieu plus rare, comme de l'air dans l'eau, il s'approche de la perpendiculaire; & quand il sort d'un milieu plus dense pour entrer dans un plus transparent, il s'éloigne de cette perpendiculaire, qu'on suppose tirée du point d'incidence à angles droits jusqu'à la surface de l'eau où se fait la *réfraction*. La *réfraction* est différente selon la diverse inclination des rayons. Un rayon perpendiculaire ne souffre point de *réfraction*. Par ce qui a été remarqué ci-dessus, on voit pourquoi le Pere Riccioli a mis de la différence entre les *réfractions* qu'il appelle optiques & astronomiques. C'est sur cette observation qu'est fondée toute la Dioptrique, & l'invention des lunettes, qui ont été inconnues aux Anciens, & dont M. Descartes a fait un très-beau traité. Le Sr Mariotte a observé que dans les Iris causées par les *réfractions*, le rouge & le jaune paroissent toujours vers les extrêmités des convexités des courbures, & le bleu & le violet vers les extrêmités des concavités, soit que le rayon se rompe dans l'air, dans l'eau, ou dans le verre, soit qu'il se rompe du verre ou de l'eau dans l'air. M. Cassini a découvert que les *réfractions* s'étendent jusqu'au zénit.

M. de la Hire a commencé ses Tables Astronomiques, en remarquant que les *réfractions* sont toujours les mêmes, & qu'il n'y a jamais trouvé de différence.

Après des expériences exactes faites à la sainte Baume & au S. Pilon, le P. Laval a conclu, que la *réfraction* varie de moitié plus dans un lieu qui n'est élevé que de 24. toises au-dessus de la surface de la mer, que dans un lieu qui est élevé de 600. toises, c'est-à-dire, que la substance de l'air étant plus pure à peu près dans la proportion de 24. à 600. toises, doit faire moins rompre le rayon visuel, & rendre cette variation moins sensible, que lorsqu'il y a de la brume à l'horison causée par le vent du nord-ouest;

Ducale. *Rega.* Elle naît dans la nouvelle Marche de Brandebourg, entre dans la Poméranie, y baigne Regenwalde, Greiffenberg & Treptow, & peu aprés se décharge dans la mer Baltique. Maty.

REGAGNER. v. act. & rédupl. Gagner une seconde fois, ou gagner ce qu'on a perdu au jeu, à la guerre, dans le commerce. *Amissum recuperare, recipere.* Les Espagnols ont employé toutes leurs forces pour *regagner* la victoire. Sar.

☞ On dit, *Regagner* l'amitié, l'affection, les bonnes graces de quelqu'un, pour dire se rétablir dans l'amitié, dans les bonnes graces de quelqu'un. Et, *Regagner* quelqu'un, pour dire, se remettre bien avec quelqu'un, ou le mettre dans des intérêts qu'il avoit quittés. Acad. Fr.

Regagner, signifie aussi, Arriver en quelque lieu avec peine. *Locum aliquem repedare.* Nos galéres on *regagné* le port, à force de rames. Quelque las qu'il fût, il a enfin *regagné* le logis. Il *regagna* le fleuve où son armée navale l'attendoit. Vaug.

Regagné, ée. part. pass. & adj. *Recuperatus, receptus.*

REGAILLARDIR. v. act. & rédupl. Réjoüir, rendre gaillard, de bonne humeur. *Exhilarare.* Le beau temps *regaillardit* le monde. Le vin *regaillardit* les vieillards. On dit aussi d'un vieillard qui se porte bien, & qui est gai, qu'il est tout *régaillardi.*

Regaillardir, se dit aussi sur mer d'un vent frais qui se renforce. *Reflare.* Sur le soir d'un tel jour le vent se rafraîchit & se *regaillardit.*

Regaillardi, ie. part. pass. & adj. *Exhilaratus.*

REGAIN. s. m. Seconde herbe qui revient dans les prés aprés qu'on les a fauchés. *Fœnum autumnale, vel fœnum cordum.* Les *regains* sont bons quand l'été a été pluvieux. On ne laisse point enter les bestiaux dans les prés, avant que les *regains* soient enlevés.

Ce mot vient de *gain*, qui en vieux François signifioit *recolte.* On nommoit aussi l'automne *gain*, & le *regain* étoit une espéce de seconde recolte. Les Normands disent *revoin*, & Ménage dit, que c'est le véritable mot, comme venant de *refoin*, qui veut dire un second foin. En quelques endroits on dit du *revivre.*

Regain. Les ouvriers disent qu'il y a du *regain* à une pierre, à une piece de bois, &c. lorsqu'elle est plus longue qu'il ne faut pour la place à laquelle elle est destinée, & qu'on en peut couper. Dautel. *Recrementum.*

RÉGAIRES. s. m. Terme de Jurisprudence en Bretagne qui se dit de la Jurisdiction temporelle des Evêques. *Episcoporum civilis Jurisdictio.* Dans une Déclaration des États de Bretagne, de 1315. il est dit que les neuf Evêques du Duché sont compris en ce Parlement comme membres des États dudit Duché, & qu'ils y doivent être assemblés par cause de leurs tenues, fiefs & *Regaires* de leurs Eglises. De plus, ils reconnoissent le Duc, leur Prince & souverain Seigneur; & que à lui, & non à autre Prince séculier, leurs *Regaires* & Chapitres sont en temporel; & que la garde & sauvegarde desdites Eglises & Chapitres lui appartiennent, & la joüissance des fruits temporels desdits *Regaires* les Siéges vacans & dévêtus, &c. *Hist. de Bret. T. II. p.* 464. La Jurisdiction des *Regaires* appartient au Juge & Sénéchal de l'Evêque, & ressort nuement en la Cour de Parlement de Bretagne, qui en a seul connoissance par appel. De Lauriére.

RÉGAL. s. m. Richelet dit *régale.* Moliére a dit *régal* au singulier, & *régals* au pluriel. Le *régal* est un festin, une fête, une réjoüissance, un appareil de plaisir pour divertir, ou honorer quelqu'un. *Regales epulæ, opipara cœna.* Le Roi a fait un grand *régal* à Versailles, il y a eu bal, ballet, comédie, grand soupé, illumination, &c. Il a donné un grand *régal* aux Ambassadeurs d'un tel Prince. L'amour n'eût pû donner un *régal* mieux entendu que celui que vous venez de donner à vos illustres amis. M. Scud.

Ce mot vient de l'Espagnol, *regalo*, ou du Latin *regalis.*

Régal, se dit aussi d'un présent de refraîchissement, & autres choses qu'on donne à des étrangers, ou passagers, pour leur faire honneur. *Munus magnificum, illustre donum.* On a coutume en Italie, lorsqu'il passe ou qu'il arrive quelque personne notable, de lui envoyer un *régal* de fruits, de confitures & autres refraîchissemens.

Régal, se dit aussi de tout ce qui est agréable, & qui plaît. *Amœnitas, jucunditas.* C'est un grand *régal* pour un friand qu'un bon melon. Ce n'est pas un grand *régal* pour un sourd que la musique. C'est un *régal* pour une Coquette, de lui donner la comédie.

Et la plus glorieuse (estime) a des régals peu chers,
Dès qu'on voit qu'on nous mêle avec tout l'Univers.
Mol.

☞ La nouvelle édition du Dictionnaire de l'Académie ne paroissoit pas encore, quand le Pere Joubert a mis l'Académie au nombre des Auteurs qui écrivent *Regale*, avec un *e.* L'édition de 1718. a suprimé l'*e* en écrivant *Régal.* Et c'est ce que devoit observer l'Éditeur du Richelet de 1728. Voyez la Remarque du P. Bouhours, intitulée *Régal*, p. 130. de la suite de ses Remarques nouvelles sur la Langue Françoise.

☞ RÉGALADE. s. f. M. Petit de l'Académie Royale des Sciences, en distinguant les différentes façons de boire, dit que celle qui consiste à verser la boisson dans la bouche, s'exécute en trois maniéres. Dans la premiére qui est la plus commune, on verse doucement, à mesure que la langue conduit la boisson dans le gosier. Dans la seconde, on verse brusquement tout à la fois; & la langue conduit le tout dans le gosier avec la même vîtesse; ce qui s'appelle *sabler.* La troisiéme, se réduit à verser dans la bouche, la tête étant renversée; & c'est boire à la *régalade* ou au *galet. Journ. des Sçav. in* 4°. 1719. *p.* 474. Deux manans, pour entonner du vin à discrétion, avoient percé le tonneau en dessous; & à deux genoux ils s'en donnerent à la *régalade* jusqu'au dernier point d'ivresse. *Merc. de Nov.* 1729 p. 2607.

RÉGALE. s. f. Espéce de Garde-Noble Royale; droit qui appartient au Roi sur les Bénéfices. *Jus Regium, Jus Regaliorum.* Il consiste à joüir des revenus des Evêchés durant que le siége est vacant, & de pourvoir aux Bénéfices qui viennent à vaquer pendant ce temps-là, & jusqu'à ce que le successeur ait prêté serment de fidélité, & obtenu lettres patentes de main-levée de la *Régale.* Pour finir la *Régale* il faut encore que l'acte du serment de fidélité du nouvel Evêque soit enregistré à la Chambre des Comptes. Un Bénéfice vaque en *Régale*, & il y a ouverture à la *Régale*, quand il n'est pas rempli de droit & de fait, quand il est litigieux; quand il n'y a point de titulaire actuel & paisible possesseur. La promotion au Cardinalat donne ouverture à la *Régale.* Tous les fruits qui échéent durant la *Régale* appartiennent au Roi; c'est-à-dire pendant la vacance du siége Épiscopal. Cela s'appelle la *Régale temporelle*; & le droit de conférer les Bénéfices vacans, s'appelle *Régale spirituelle.* Charles VII. & ses successeurs avoient fait don de la *Régale temporelle* à la Sainte Chapelle de Paris: mais par un Édit de 1641. le Roi a retiré le droit de *Régale*, & en a fait remise à ceux qui viendront à succéder aux Evêchés: en sorte qu'il n'a plus que l'œconomie & l'administration des fruits & revenus temporels, sans profit. Il n'y a que la grand'Chambre du Parlement de Paris qui connoisse en premiére instance de la *Régale.* Le Roi peut admettre des résignations en faveur durant l'ouverture de la *Régale.* Par une Déclaration de 1673. tous Archevêchés & Evêchés, sans exception, ont été déclarés sujets à la *Régale*: & par un Édit de 1682. le Roi déclare qu'il n'entend conférer en *Régale* que les Bénéfices que les Evêques sont en possession de conférer. Le Roi a aussi un droit de *Régale* sur les Bénéfices dont le droit de Patronnage est en litige entre deux Patrons, & jusqu'à ce que le procès soit fini. Voyez Lettres. Les Présidens le Maître & Guimier, Chopin, Rusé, Probus & Pasquier, ont traité de la *Régale.* Les uns rapportent l'origine de la *Régale* à Clovis, & disent que le Clergé lui accorda ce privilége, aprés qu'il eût défait les Visigots. Mais il n'en est fait aucune mention dans le Concile qui fut tenu alors. D'autres disent que ce fut le Pape Adrien qui en gratifia Charlemagne dans un Concile tenu à Rome. Quoi qu'il en soit, c'est un droit très-ancien, & dont on ignore le commencement. On prétend que la *Régale* n'étoit originairement qu'un droit de garde & d'administration, & que les Rois étant seulement les dépositaires des fruits des Evêchés, ils préposoient des Œconomes pour les administrer pendant la vacance. On prétend qu'en effet

effet les Rois de la I. & de la II. race n'ont jamais joüi de ce droit, parce que les decrets des Conciles y étoient opposés, & que la *Régale* ne commença à s'introduire que dans le douzieme siecle à la faveur des Investitures. On regarda la *Régale* comme une suite des investitures, & avant le Concile de Lyon tenu en 1274. où présida le Pape Grégoire X. il n'y a aucun titre formel pour la *Régale*. La premiere Constitution qui approuve la *Régale*, est celle que ce Pape fit en ce Concile. On y dressa un Canon exprès pour maintenir dans ce droit ceux qui en étoient en possession. On dit au contraire que les Evêchés sont de grands fiefs relevans de la Couronne, qui n'étant point haréditaires, retournent au Roi pour en percevoir les fruits, jusqu'à ce que l'Evêque nommé lui ait rendu hommage, & prêté le serment de fidélité. C'est un droit tellement affecté à la royauté, qu'encore qu'un Prince Régent eût une puissance souveraine, néanmoins il ne pouvoit conférer les Bénéfices vacans en *Régale*. Du Cange dit qu'on appelloit des héritages en *Régale*, les biens qui appartennient aux Eglises par la concession & libéralité de nos Rois : d'où vient qu'à la mort des Evêques les Rois s'en remettoient en possession, & conféroient tous les Bénéfices en dépendans, excepté les Cures. Pasquier dit que c'est un point d'Histoire très-obscur que l'origine de la *Régale*. Voyez Auberi. Dans une lettre à Philippe Auguste, Innocent III. marque qu'il étendoit les *Régales*, non seulement sur les maisons, mais encore sur les dixmes, les oblations & tout le reste, & qu'en quelques Eglises il conféroit même les prébendes ; mais il lui dit qu'il est certain que tout cela ne doit pas être compris sous le nom de *Régales*.

Régale, se dit aussi du droit qu'a un Seigneur féodal de prendre & appliquer à son profit des fruits des héritages de fiefs ou cottiers, à faute de les relever & droiturer. Voyez les Coutumes d'Artois, l'ancienne, art. 17. & la nouvelle, art. 23. & 24.

Régale *de Térouanne*, se dit en la Coutume de cette ville, parce que l'Evêque étoit Seigneur temporel, & y avoit Justice haute, moyenne & basse en amortissement réel.

Regale. s. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une anémone qui est rouge mêlée de blanc, principalement en ses grandes feuilles. Morin.

Régale, est aussi un des plus considérables jeux de l'orgue, qu'on appelle autrement *voix humaine*, parce qu'il imite en quelque façon la voix de l'homme. *Regalis tuba*. Il est accordé à l'unisson de la trompette, & a la longueur d'un demi-pied avec une boëte qui se soude au bout, longue de deux pouces. On fait aussi des épinettes organisées, qui ne consistent qu'en un jeu de *régale*. ☞ C'est une espéce de petit jeu d'orgues ou de flûtes ; il est fort commun en Espagne & en Italie ; en France cet instrument s'appelle un *positif*. Joüant des *régales*. *Remarq. sur la Sat. Ménippée*.

Les Flamans appellent aussi *régale*, un instrument composé de plusieurs bâtons enfilés ensemble, & séparés par des grains de chapelet, qui rend une assez agréable harmonie, étant bien touché avec une boule d'ivoire, qui est au bout d'un bâton. On l'appelle autrement *claquebois*, *orgue* ou *régale de Barbarie*.

Régale. adj. On appelle *eau régale*, une espéce d'eau forte qui dissout l'or. *Aqua regalis*. Elle se fait en ajoutant du sel commun, ou du sel ammoniac à l'esprit de nitre, ou à l'eau forte ordinaire, qui est faite avec le nitre & le vitriol. Ce nom lui a été donné, parce qu'il dissout l'or, qu'on appelle le roi des métaux.

RÉGALEMENT. s. m. Partition ou distribution d'une taxe ou d'une somme imposée, par laquelle on regle ce que chacun des contribuables en doit porter à proportion de ses forces. *Partitio*, *distributio*. On travaille au *régalement* des tailles, au *régalement* de la somme imposée par le Clergé pour le don gratuit. Les annates se payent selon le *régalement*, ou la taxe qui en a été faite autrefois.

Régalement, en Architecture, c'est la réduction d'une aire, ou de toute autre superficie à un même niveau, ou selon sa pente. Daviler. *Ad libellam aquare*.

RÉGALER. v. act. Faire des fêtes, donner des repas, des divertissemens à ceux qu'on veut honorer, ou réjoüir. *Lautissime accipere*, *splendidissimè tractare*. Les grands Seigneurs de la Cour se sont *régalés* pendant ce Carnaval, ils se sont donnés tour-à-tour des festins, des bals & des comédies. Cet homme reçoit fort bien ses amis à la campagne, il *régale* fort bien ceux qui le viennent voir. ☞ *Régaler*, ou nourrir quelqu'un à bouche que veux-tu, pour dire, qu'on lui donne tout ce qu'il peut souhaiter. Cette façon de parler est basse.

Régaler, signifie aussi, Faire de petits présens, faire bonne chere à quelqu'un, le bien traiter. *Levi munere donare*, *afficere*, *ornare*. Il a *régalé* sa Maîtresse le jour de sa fête, d'un bouquet, & d'un présent de gants, de rubans & d'essences. Les Princes & les Magistrats *régalent* les grands Seigneurs qui passent, ils leur envoient le vin de la ville, des fruits, des rafraîchissemens. C'est un honnête homme qui *régale* volontiers ses amis. On nous a *régalés* d'un excellent pâté. S. Amant.

Régaler, se dit aussi, en parlant de ce qu'on trouve agréable, chacun selon son humeur. *Exhilarare*. Qui veut bien *régaler* cet homme-là, il lui faut donner du vin de Champagne, il faut lui faire voir de beaux tableaux, de belles curiosités. Cet homme vous *régalera* d'embrassades & de baisers, mais c'est tout. Bell. Je vous veux *régaler* d'une merveille du pays. Ablanc. Je te conjure de me *régaler* de ce conte. Id. Je les veux *régaler* d'un mot de loüanges. Sar.

Régaler, se dit aussi en mauvaise part. *Malè excipere*. Un Prieur claustral *régale* d'ordinaire un nouvel Abbé d'un procès qu'il lui fait. Ce donneur de sérénades fut *régalé* en son chemin d'un pot de chambre sur la tête.

> *Nous allons régaler, mon pere, votre abord,*
> *D'un incident tout frais qui vous surprendra fort.*
> Mol.

Régaler, signifie aussi, distribuer une somme avec égalité, ou avec proportion sur plusieurs contribuables, afin que chacun en paye la part qu'il en peut porter. *Æqualiter partiri*, *distribuere*, *dividere*. Quand les tailles sont mal *régalées*, un cottisé se peut opposer en surtaux.

Régaler, ou Aplanir. En termes d'Architecture, c'est après qu'on a enlevé des terres massives, mettre à niveau, ou selon une pente réglée, le terrein qu'on veut dresser. *Complanare*. Daviler.

RÉGALEUR. s. m. *Complanator*. On appelle *régaleurs* ceux qui étendent la terre avec la pelle à mesure qu'on la décharge, ou qui la foulent avec des battes. Davil.

RÉGALIEN. adj. m. Qui ne se dit que des droits qui appartiennent aux Rois & aux Princes comme Souverains. *Jura regia*. Les droits de battre monnoie, de donner des graces, de faire des loix, sont des droits *régaliens*. ☞ La Pairie est un fief *régalien* du premier ordre. La Roy. 3[e]. *Mém. pour le Duc de Sully*. Les dignités *régaliennes*. Idem.

RÉGALISTE. s. m. Qui est pourvû d'un Bénéfice en régale. *Regalista*. Dans les contestations sur les Bénéfices vacans en régale, on adjuge l'état au *Régaliste*, c'est-à-dire, la joüissance pendant le procès ; ce qu'on appelle dans les autres cas *récréance*.

REGAR, ou REGARD. s. m. *Regars* se trouve dans la Coutume de Hainault, Chap. CV. art. dernier, pour *Inspecteurs*.

REGARD. s. m. Coup d'œil, action par laquelle on voit. *Aspectus*, *oculorum intuitus*, *contuitus*. On conte que le basilic tue par ses *regards*. Quel pécheur pourra soutenir les *regards* d'un Dieu irrité ! L'aigle a le *regard* fixe, ferme & vif. Ces Barbares lançoient des *regards* farouches, terribles & affreux. Les Amans jettent des *regards* doux, tendres & passionnés. La belle avoit pour ses Amans des *regards* propices. Gob. Ces affectations de voir, & d'être vûes, font un trafic & un commerce continuel de *regards* impurs & de pensées criminelles. Fl. Il avoit un *regard* furieux, & un air menaçant & farouche. M. Esp.

> *Tous les yeux qu'on voyoit venir de toutes parts ;*
> *Confondoient sur lui seul leurs avides* regards.
> Racine.

> *Dans une île déserte est un vallon affreux,*

Qui

Id. Une lentille *réfringente*, sphériquement convexe ou concave. Id.

☞ Les rayons de lumiere qui different en couleurs, different aussi en degrés de *réfrangibilité*. C'est la premiere proposition de M. Newton dans son Optique. La lumiere du soleil est composée de rayons différemment *réfrangibles*. C'est la seconde. L'angle *réfringent* d'un prisme est l'angle que font les deux côtés du prisme, par lesquels passe un rayon de lumiere. Le bleu est plus *réfrangible* que le rouge. Id.

☞ REFRIQUER. v. act. du Latin *refricare*. Renouveller. *Refriquer*, ou reprendre une chose jugée. *Nicot. Cotgrave*. Je ne veux icy *refriquer* les choses passées, ny capter votre bénévolence par un long exorde, dit le Recteur Roze au commencement de sa harangue, pag. 79. de la Sat. Men. *in*-8°. C'est un terme suranné.

REFRIRE. verbe act. & rédupl. Ce verbe n'a pas tous ses temps, ni toutes les personnes de chaque temps. Ainsi il faut conjuguer, *Je refri*, ou *je refris*, *tu refris*, *il refrit*, *nous faisons refrire*. *Je faisois refrire*. *Je refris*. *J'ai refrit*. *Je refrirai*. *Que je fasse refrire*. Frire de nouveau. *Iterùm frigere*. Cette carpe n'est pas assez frite, il faut la remettre en la poele pour la *refrire*.

REFRISER. v. act. & rédupl. Friser de nouveau. *Recrispare*, *iterum capillos interquere*. Cette Dame s'est allé *refriser* pour aller au bal. Il faut envoyer cette perruque au Perruquier pour la *refriser*.

☞ REFROGNEMENT. s. m. Action de se refrogner. Le *refrognement* de son visage marque qu'il n'est pas de bonne humeur.

REFROGNER, se REFROGNER, ou se RENFROGNER. vv. nn. pass. L'Acad. Se faire sur le visage des rides, des plis, qui marquent du mécontentement, du chagrin. *Vultum contrahere; corrugare*. A l'abord de certaines personnes, il se *refrogne*, il se *renfrogne* toujours.

L'un se refrogne, *& ne dit mot*,
L'autre nigaude, *& fait le sot*. S. Amant.

Quoi! vous vous refrognez *voyant cette aventure*.
Volt.

Refrogné, ée. adj. *Corrugatus*. Tibere étoit *refrogné*. Ablanc.

Un autre refrogné, *rêveur*, *mélancholique*,
Grimassant son discours, *semble avoir la colique*.
Regnier.

REFROIDIR. v. act. & n. & rédupl. Rendre froid, ou devenir froid. *Refrigerare*, *frigefacere*, *refrigescere*. Le vent de bise *refroidit* l'air. Le salpêtre *refroidit* la neige, & la rend dix fois plus froide. On souffle sur sa soupe pour la *refroidir*. Le temps se *refroidit*. *Tempus refrigescit* Laissez *refroidir* cette tisanne.

Refroidir, se dit figurément en choses morales, & signifie, Ralentir, modérer, avoir moins d'ardeur & de chaleur. *Relaxare*, *remittere*, *moderari*. L'amour & l'amitié se *refroidissent* avec le temps. Toutes les passions se *refroidissent* avec l'âge. Le mariage *refroidit* les plus passionnés. Ch. de M. Par maints hyvers, desirs sont *refroidis*. Des-H. Les plaisirs & les vanités du siécle obscurcirent un peu sa raison, & *refroidirent* sa piété. Fléch. On voyoit leur amitié envers les Grecs se *refroidir* de jour en jour. Ablanc. Cet homme m'avoit promis monts & merveilles, mais aujourd'hui je l'ai trouvé tout *refroidi*. La premiere impétuosité des François est fort violente, mais avec le temps leur courage se *refroidit* Le lendemain le courage de ceux d'Othon s'étant *refroidi*, ils dépécherent vers les Vitelliens. Id. Et parce que l'iniquité sera venue à son comble, la charité de plusieurs se *refroidira*. Bouh. *Matth. XXIV*. 12.

Refroidi, ie. part. pass. & adj. *Remissus*, *relaxatus*.

REFROIDISSEMENT. s. m. Action par laquelle on refroidit, ou une chose se refroidit. Cette pluie douce a causé un notable *refroidissement* dans l'air. C'est le prompt *refroidissement* du fer dans la trempe qui lui acquiert sa dureté.

Refroidissement, se dit figurément en Morale, & signifie, Diminution d'amitié, de zele. *Ardoris remissio*, *languor*, *debilitatio*. Le peuple étoit fort échauffé à demander la guerre, mais on voit un grand *refroidissement* dans les esprits. La jouissance cause bien du *refroidissement* en amour. Cela faisoit soupçonner quelque *refroidissement*. Ablanc. Ce qui le fit découvrir davantage, fut le *refroidissement* qui parut du Duc d'Anjou pour le Duc de Guise. De la Fayette.

REFROTTER. v. act. & rédupl. Frotter de nouveau. *Denuò tergere*, *vel detergere*. Pour entretenir des meubles, des planchers bien clairs & bien polis, il les faut *refrotter* souvent.

Refrotter, signifie aussi, Battre, attaquer. *Oppugnare*. Les ennemis ont été si bien battus par ce Capitaine, qu'ils ne s'y viendront pas *refrotter*; s'ils y retournent, ils seront bien *refrottés*.

REFUGE. s. m. Lieu de retraite où un homme qu'on persécute va chercher sa sûreté; appui, protecteur, protectrice. *Refugium*, *perfugium*. Moyse avoit établi des villes de *refuge*. L'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, sont le *refuge* pour les Réformés de France, que la révocation de l'Édit de Nantes a contraints d'abandonner leur patrie. C'est en la miséricorde de Dieu qu'on doit chercher son *refuge*. Le Seigneur est mon *refuge* & mon libérateur. Arn. La Vierge Marie est appellée dans l'Eglise Romaine, le *refuge* des pécheurs. Au jour du Jugement où sera notre *refuge*? Vous ne trouverez pas indigne de vous d'être le *refuge* des lions affligés. Voit. Salluste dit que César étoit le *refuge* des malheureux, & Caton le fléau des méchans. Les hôpitaux sont les *refuges* de toutes sortes de besoins & d'infirmités. Flech. Une fable sur le Rossignol, dit,

Honteux, *exclus de tous ses droits*,
Il se retire dans les bois,
Ses plus agréables refuges,
Où depuis, *il a dit cent fois*,
O nature! ôtez-moi la voix,
Ou donnez-moi de meilleurs Juges.

☞ Les Réfugiés François ont souvent pris ce mot pour *retraite*. Dans le commencement de notre *refuge*. Nous eûmes bien à souffrir dans notre *refuge*. Je vous expliquerai les raisons de mon *refuge*.

Ce mot vient du Latin *refugium*.

Refuge, se dit aussi d'un réduit, ou d'un lieu, où s'assemblent plusieurs personnes de même sorte. *Confugium*. Cette maison est ouverte à tout le monde, c'est le *refuge* de ceux qui veulent joüer, se divertir, qui n'ont rien à faire. La bassecour de cet Hôtel est un *refuge* de Banqueroutiers, de gens qui ont de méchantes affaires. Votre maison est le *refuge* ordinaire de tous les fainéans de la Cour. Mol.

Refuge, se dit figurément en Morale pour, excuse, prétexte. *Effugium*, *causa*, *prætextus*. Quand on presse un Hérétique sur quelque point de sa doctrine, son *refuge*, son échapatoire, est de nous attaquer sur la vie licencieuse de plusieurs des nôtres. Le *refuge* d'un chicaneur, c'est la dénégation des faits, c'est l'inscription en faux. Vous voulez dire que la Cour ne se connoît point à ces choses-là, & c'est le *refuge* ordinaire de vous autres, Messieurs les Auteurs. Mol.

☞ Les Filles du Refuge. C'est un Ordre de Religieuses établi pour retirer les filles & les femmes de mauvaise vie. Il a été fondé à Nanci, & il s'en est formé un établissement à Rouen en 1657. *Dom Duplessis*, *Descript. Geogr. & Histor. de la Haute Norm. T. II. p. 92. & s.* Il y a aussi à Paris une Maison dite du *réfuge*, où l'on enferme les filles débauchées.

RÉFUGIER. v. act. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se retirer en quelque lieu, ou auprès de quelque personne, pour y trouver un asyle, du secours, de la protection. *Aliquò*, *vel in aliquem locum confugere*, *perfugere*. Ce Prince dépouillé s'est allé *réfugier* chez ses voisins. Les paysans ont été obligés de se *réfugier* dans les Eglises, à cause du passage des gens de guerre. Près de-là il y avoit une pyramide large de cent pieds, & haute de deux cens, où s'étoient *réfugiés* quelques Barbares

Qui n'eut jamais du Ciel un regard *amoureux.*
Cassy.

Alors, dans le plaisir son cœur enseveli,
Ne prêtoit à ses yeux qu'un regard *affoibli.* S. Evr.

Les Rois gênés par les *regards* curieux de la foule qui les environne, n'osent guère descendre de la gravité attachée au faste de la Majesté Royale. S. Evr. Je n'ai point cette beauté touchante qui consume un cœur d'un *regard.* Vill. Vous captivez les cœurs par les moindres *regards.* Mén.

Vos regards *sont mortels, leurs coups sont redoutables,*
En faisant des Amans ils font des misérables.
La Suze.

Un regard, *un soupir, un mot de votre bouche,*
Voilà l'ambition d'un cœur comme le mien. Rac.

Malherbe s'est servi de *regards*, pour dire, les *yeux*. La blancheur éblouït les *regards*. Cela est hardi. Mén. Ronsard a dit aussi :

De son regard, *mainte vive étincelle*
Sortoit menu comme flamme des cieux.

Il y a plusieurs lieux qu'on appelle *Beauregard*, parce qu'ils sont en fort belle vûe. *Loca amœna & pulchra aspectu.*

On appelle en Peinture un *regard*, deux portraits de même grandeur l'un & l'autre, dont l'un est tourné à droite, l'autre à gauche. *Aspectus imaginum mutuus.* J'ai un *regard* de Notre Seigneur & de la Vierge.

Regard, en termes d'Astrologie, se dit de l'aspect, ou de la situation de deux astres qui se regardent selon certain angle, ou qui sont en distance d'un certain nombre de degrés. *Aspectus.* Un *regard sextile*, c'est lorsque les astres sont distans de 60. degrés ; un *quadrat*, lorsqu'ils le sont de 90. degrés ; & un *trigone* ou *trine*, de 120. l'*opposition* est de 180. degrés. On dit aussi un *quintile*. Voyez ce mot.

Retenir son Regard Au style de procéder de Normandie, c'est retenir la faculté d'assister en cause, pour voir ou regarder ce qui s'y passe. Lorsqu'il y a plusieurs clamans ou retrayans, & qu'un laisse la poursuite de la clameur à un autre, celui qui a laissé ainsi la poursuite, peut retenir son *regard* ; & si l'autre à qui la poursuite a été délaissée, commet quelque fraude avec le tenant, celui qui a retenu son *regard* peut retourner à la poursuite de sa clameur, & reprendre son procès au même état qu'il étoit lorsqu'il le laissa. De sorte que la poursuite étant adjugée à un des clamans, il doit procéder avec le tenant ; & les autres clamans qui ont retenu leurs *regards*, sont regardans, & assistent à toutes les journées s'ils veulent, pour voir s'il n'y a point de collusion. Voyez Terrien en son Commentaire sur la Coutume de Normandie, L. VIII. c. 26.

Regard, se dit figurément des vues, des réflexions de l'esprit. *Animi reflexiones.* Ceux qui se citent à tout propos donnent lieu à ceux qui les écoutent, de soupçonner que ce *regard* si fréquent vers eux-mêmes ne naisse d'une secrete complaisance qui les porte souvent vers cet objet. Lod.

Regard, en termes d'Hydraulique, c'est une espece de pavillon, où sont renfermés des robinets de plusieurs conduits d'eau, avec un petit bassin, pour en faire la distribution. C'est aussi un petit caveau servant à même usage, où l'on descend par un chassis de pierre, en Latin *castellum* selon Vitruve. Daviler. C'est encore un réservoir d'eaux de source, ou de fontaine, où elles s'amassent pour en faire ensuite la distribution, & où l'on place les clefs ou robinets, pour les faire couler, ou élever en haut. *Aspectorium.* Le *regard* des eaux d'Arcueil est à la porte saint Michel. On fait aussi des *regards* de distance en distance, pour observer la conduite des eaux, & faciliter le rétablissement des tuyaux, ou canaux.

Au Regard, espece de préposition qui signifie, ce qui touche, ce qui intéresse. *Quantum ad. Au regard* de Mævius, ou quant à lui, il ne prétend rien en cette affaire. Un arrêt rendu entre deux parties n'a point de force *au regard* d'un tiers. On dit aussi adverbialement, *au regard*, pour dire, en comparaison. L'homme n'est qu'une fourmi *au regard* de Dieu. On dit aussi, pour le *regard*, pour dire, en considération. Mais ces deux façons de parler commencent à vieillir.

☞ Il ne faut pas dire *au regard de cette affaire* ; il faut dire *à l'égard de cette affaire*, ou de la chose dont il s'agit. *Suite des Mots à la mode*, p. 174. 175. Sans parler du Dictionnaire de l'Académie & de celui-ci, où l'on emploie *au regard*, pour, *à l'égard* : en voici deux exemples tirés de la Maniere de bien penser du P. Bouhours. *Au regard* du vrai que vous voulez établir, & que vous cherchez dans toutes les pensées ingénieuses ; des Auteurs très-graves ne sont pas de votre avis, *p.* 20. Pouvons-nous douter *au regard* d'Achille, que ce ne soit pour marquer sa force, sa fierté & son courage, qu'Homere le nomme un Lion ? *p.* 22. Malgré ces exemples, *au regard* n'est plus usité.

REGARDANT, ante. adj. & s. Spectateur, qui regarde, qui observe exactement. *Aspiciens, intuens, prospiciens.* Le plus beau de cette cérémonie, c'est le nombre infini des *regardans*. Ceux qui sont si *regardans*, ne concluent jamais une affaire. Être trop près *regardant*, c'est-à-dire, être un peu avare.

☞ On dit d'un homme dans le style familier, qu'il est bien près *regardant*, lorsqu'il porte une attention scrupuleuse aux moindres choses.

Regardant, en termes de Blason, se dit d'un animal qui ne montre que la tête & quelque partie du cou, mouvant de quelque division de l'Ecu. *Adspiciens.* Servien porte d'azur à trois bandes d'or, au chef d'argent chargé d'un lion *regardant* de gueules.

Regardant. Terme de Pratique & de Palais en Normandie. C'est celui qui retient son regard. Voyez Regard.

REGARDER. v. act. Voir, envisager, contempler. *Intueri, contemplari.* L'homme a été créé la tête levée pour *regarder* le ciel. Le loup qui sort du bois *regarde* de tous côtés pour voir s'il n'y a rien à craindre. Un ingrat n'ose *regarder* en face son bienfaiteur, ni un criminel son Juge. Le soleil, ni la mort, ne se peuvent *regarder* fixement. La Rochef. Alexandre ne *regarda* jamais les filles de Darius que comme un pere *regarde* ses enfans. Abl. L'envie *regarde* de travers les belles actions. La pudeur ne souffre pas qu'une fille *regarde* un homme fixement. On approuve aisément ce qu'on *regarde* avec plaisir. Nic. Un glorieux *regarde* les gens de travers, de haut en bas, ne daigne pas *regarder* les gens. Un effronté *regarde* les gens sous le nez. Un charitable *regarde* les pauvres d'un œil de pitié, les assiste. Les Amans se *regardent* tendrement, languissamment. Cette femme a de grands yeux qui ne servent qu'à *regarder* ; ils n'ont point ces tours fins que donne l'envie de plaire. Le Ch. d'H.

☞ En parlant de quelqu'un qu'on méprise & qu'on ne veut pas voir, on dit, Je ne veux pas seulement le *regarder*. Acad. Fr.

Regarder, signifie aussi, Examiner, observer, considérer attentivement. *Observare, contendere ad, contemplari.* Un criminel sur la sellette doit bien *regarder* à ce qu'il va dire, & y prendre bien garde. Lorsqu'on *regarde* attentivement toutes les grandeurs de ce monde, on trouve que ce n'est que vanité & que folie. La plûpart des dévots ne le sont que pour se faire *regarder* : cessez de les admirer, & ils cesseront d'être dévots. Lod. Ceux qui ont plus sujet de croire que les hommes les *regardent* ; sont plus remplis de la vûe des jugemens qu'on porte d'eux, & en sont plus vivement touchés, parce qu'ils ont plus d'honneur à perdre ou à acquérir. Lod. Les braves n'oseroient reculer, ils veulent mériter l'estime de ceux qui les *regardent*. La Pl.

Regarder, se dit figurément en choses spirituelles. *Cogitare, animo perpendere, recogitare.* Songe, pécheur, que Dieu te *regarde*, & te voit. Dans toutes nos actions il faut *regarder* la gloire de Dieu, l'utilité publique, & en dernier lieu notre intérêt. Un Martyr *regardoit* la mort, les supplices, sans en être effrayé.

Regarder, signifie aussi, Concerner, toucher, appartenir à quelque chose, y avoir de la relation. *Pertinere, referre, spectare*

spectare. Cette question *regarde* la Physique. Ces raisons *regardent* le fonds, & ne concernent point la provision. J'ai à traiter une chose qui *regarde* ses intérêts. Sar. L'affront qu'on fait à la femme, *regarde* le mari. Il y a deux successions collatérales qui le *regardent*. Il y a un indult sur une telle Abbaye, il y a des bons bénéfices qui le *regardent*.

Regarder, se dit aussi en parlant de la situation des lieux, de ce qui est à l'opposite. *Mutuo, vel invicem respicere.* C'est être tourné vers un certain lieu ou certain endroit d'un pays. Ces deux pavillons se *regardent*, & font une belle symmétrie. Cette chambre *regarde* sur la cour & sur le jardin. Ce phare est bien élevé pour *regarder* de loin sur la mer. Les Anciens vouloient que les Eglises *regardassent* toujours l'orient. L'aiguille aimantée *regarde* toujours le nord. Ceux qui *regardent* l'Espagne ont la couleur basanée. Ablanc.

Regarder, signifie encore, Chercher quelque chose. *Scrutari, intueri. Regardez* dans vos livres si vous ne trouverez point un tel Auteur. *Regardez* à votre montre quelle heure il est. *Regardez* bien où vous avez mis mes papiers. On dit aussi, qu'il ne faut pas *regarder* de si près, pour dire, examiner les choses trop sévérement, être avare & ménager jusqu'aux moindres choses.

Regarder, signifie aussi, attendre qu'un autre commence. *Respicere, adspicere, conspicere.* Deux armées en bataille se *regardent* & se marchandent, pas une ne veut quitter son poste. On a proposé en plein Conseil une entreprise fort hardie, tout le monde s'est *regardé*, & pas un ne s'est offert à l'exécuter. Les chiens se *regardent* long-temps avant que de se mordre.

Regarder, en termes d'Astrologie, se dit de la situation des astres les uns à l'égard des autres. Mars & Venus se *regardent* par un trigone, par un quadrat. *Respicere.*

Regarder, se dit aussi de la divination qui se fait par la Chiromance, ou plutôt par la charlatanerie. *Inspicere, prospicere.* Cette femme *regarde* dans la main, c'est-à-dire, dit la bonne avanture, affronte les simples.

Regarder, se dit proverbialement en ces phrases. Un chien *regarde* bien un Evêque, pour dire, qu'on ne se doit point offenser d'être *regardé*. On dit aussi, Un chien *regarde* bien un Evêque, & s'il n'est pas une si grosse bête. Il faut plutôt *regarder* à ses mains qu'à ses pieds, pour taxer un homme d'être larron. On dit qu'un homme n'y *regarde* pas de si près; c'est-à-dire, qu'il ne fait pas les choses avec beaucoup d'attention, ni d'exactitude. On dit aussi à un valet qu'on menace, vous n'avez qu'à *regarder* la porte; pour dire, on vous chassera. Il y a aussi un jeu qu'on appelle, Se *regarder* sans rire.

REGARDURE. s. f. Vieux mot. Action de regarder. Regard, aspect.

> *Lors vey qu'Envye en la peinture,*
> *Avoit trop laide* regardure :
> *Car el ne regardast neant*
> *Que de travers en lorgnant.* R. de la Rose.

☞ Le Dictionnaire comique allégue sous ce mot un vers d'un Poëte de nos jours, qui s'est servi du même terme pour la commodité de la rime.

REGARNIR. v. act. & rédupl. Garnir une seconde fois. *Iterum instruere, ornare. Regarnir* une chambre, une place, une tapisserie. On le dit aussi d'un plant d'arbres, de vignes. Ce bois est dégarni, il le faut *regarnir*, y replanter de nouveau plant.

☞ Regarnir un drap, une ratine, ou quelqu'autre étoffe de laine. C'est en tirer une seconde fois le poil avec un chardon.

REGATES. s. f. Courses de barques qui se font sur le grand canal de Venise, en forme de Carousel, pour gagner le prix qui est destiné au vainqueur. *Cymbarum vel liburnarum concitatio.*

REGAYER. v. act. Terme de Chanvrier. Passer le chanvre par le regayoir. *Pectinare, carminare. Regayer* le chanvre.

REGAYOIR. s. m. Ustensile de campagne qui sert à préparer le chanvre, & est une espéce de seran, par les dents duquel on le passe pour le purger des ses ordures. *Pecten ferreus.*

REGAYURE. s. f. Ce qui demeure dans le regayoir, lorsqu'on regaye le chanvre. *Pectinamentum.* Ôtez ces *regayures* du regayoir.

RÉGEANE. s. f. Nom de lieu. *Regenna.* Il est dans l'Autunois. Belleforêt le place sur la Cure. Valois, *Not. Gall.* p. 268.

REGEHIR à Dame Dieu, c'est lui chanter loüanges. Borel.

RÉGEL. Voyez Rigel.

REGELER. v. n. & rédupl. Geler une seconde fois. *Rursùs congellari.* Il avoit dégelé hier, mais aujourd'hui il *regéle* plus fort que jamais.

REGEMENT. s. m. Vieux mot. Dans la préface des Assises de Jérusalem, il signifie Gouvernement. *Regimen administratio.*

REGEN. s. m. Nom propre d'une riviére d'Allemagne. *Reginus.* Elle a sa source dans la Bohéme, traverse une partie du Cercle de Baviére, y baigne Champ, & va se décharger dans le Danube, vis-à-vis de Ratisbonne. Maty.

RÉGENCE. s. f. Gouvernement d'un État pendant la minorité, ou l'absence du Roi. *Regni administratio.* Les Reines meres ont la *régence* du Royaume, quand les Rois de France sont mineurs. Le Portugal a été mis en *régence* pendant l'imbécillité du Roi. Édouard III. Roi d'Angleterre, après la mort de Charles le Bel Roi de France, disoit que personne ne lui pouvoit disputer la *régence* du Royaume. Cependant il fut exclus de la *régence*; & elle fut donnée à Philippe de Valois : mais sa *régence* dura peu. Choisy. Le Conseil de *Régence* étoit un Conseil composé de quelques grands Seigneurs & Ministres où présidoit M. le Duc d'Orléans Régent, & où étoient décidées toutes les affaires que le Roi auroit décidées dans son Conseil privé.

Régence, se dit aussi en quelques villes ou Républiques, du Corps des Officiers ou Magistrats qui en ont l'administration. *Regimen.* ☞ Les trois *régences* de Barbarie, sont Alger, Tunis & Tripoli. On dit aussi la *Régence* de Kiel dans le Holstein.

Régence, se dit aussi d'une place de Régent, de la qualité de ceux qui enseignent les Lettres & les Arts dans les Colléges. *Schola administratio.* Il a obtenu la *régence* d'une telle classe, dans un tel Collége; sa *régence* lui vaut tant. La *régence* est un métier bien pénible.

RÉGÉNÉRATION. s. f. Action de régénérer. *Regeneratio.* La *régénération* se fait par le lavement du Saint-Esprit, dont le Baptême est le signe. Quand un Payen se convertit, on lui administre le Baptême, comme signe de sa *régénération*. Une nouvelle cérémonie fut instituée pour la *régénération* du nouveau peuple. Bossuet.

RÉGÉNÉRER. v. act. Terme de Théologie. *Regenerare, initiare*, qui ne se dit qu'en cette prase : il a été *régénéré*; pour dire, il a été réengendré de nouveau spirituellement; il est devenu enfant de Dieu.

☞ RÉGENSBERG. s. m. Bailliage dans la Suisse au Canton de Zurich, sur une montagne qui fait partie du Mont-Jura.

☞ REGENSTEIN ou REINSTEIN. s. m. Vieux château d'Allemagne, avec titre de Comté proche de Blakengourg.

RÉGENSPURG. Voyez Ratisbonne. C'est la même chose.

RÉGENT, ante. adj. m. & s. Qui régit, qui gouverne un Royaume au nom du Roi. *Procurator, vel Procuratrix regni.* La Reine-mere est la Reine *Régente*. En Portugal il y a un Prince *Régent*. Philippe de Valois malgré toutes les brigues d'Édouard, fut déclaré *Régent* du Royaume. Mezer. Ils s'attachoient à Perdiccas qu'on venoit de faire *Régent*. Vaug. Quelques-uns ont prétendu que les femmes ne pouvant succéder à la Couronne, elles ne pouvoient aussi être *Régentes* du Royaume. Mais l'usage a décidé en leur faveur, & l'on défere toujours cet honneur aux Reines-meres. C'est M. le Duc d'Orléans qui a été *Régent* du Royaume pendant la minorité de Louis XV.

> ☞ *Et le grand* Régent *des humains,*
> *Au lieu d'employer son tonnerre,*
> *Le laisse éteindre dans ses mains.* P. le M.

Il

Il se dit en ce sens figurément.

> *Belles* Régentes *du Parnasse,*
> *D'où vous vient cette cruauté ?*
> *Par quel crime ai-je mérité*
> *De tomber en votre disgrace ?* P. la M.

Régent, signifie aussi, un Professeur public des Arts, ou des Sciences, qui tient une classe dans un Collége. *Doctor, Professor, Antecessor.* L'Université est composée de Docteurs, Professeurs & *Régens.* Les *Régens* qui ont régenté pendant sept ans continuels dans un Collége de l'Université de Paris, sont préférés aux Gradués pour la requisition des Bénéfices, à l'exception des Docteurs en Théologie de l'Université de Paris. L'écolier & le *Régent* sont des termes relatifs. On dit un *Régent* de Rhétorique & des basses classes : ceux de Philosophie s'appellent plûtôt *Professeurs.*

Régent, se dit figurément de ceux qui veulent gouverner, & dominer les autres. *Praceptores.* Cachez les talens qui vous font regarder comme un *Régent* incommode. Bell.

RÉGENTER. v. act. Tenir, exercer la régence. *Regere.* Il y a quelques années qu'un Prince *Régentoit* le Portugal avec la satisfaction des peuples.

Régenter, signifie aussi, Faire le maître, dominer, vouloir commander par tout où l'on est. *Dominari.* Cet homme est altier & impérieux ; il veut *régenter* en tous les lieux, en toutes les compagnies où il se trouve. Il ne faut point s'aviser de *régenter* le monde. Mont. Personne ne doit s'ériger en Pédagogue, ni prétendre *régenter* les autres Bell. Il a beaucoup d'amis & de créatures dans un tel Parlement, il y *régente.*

Régenter, signifie encore, Être Régent, Professeur dans un Collége, y tenir une classe, *Profiteri, docere.* Un tel *régente* en une telle classe, en tel Collége. Il doit bien sçavoir le Latin, il a *régenté* toute sa vie. ☞ *Régenter* la sixiéme, &c. Quelle classe a-t-il *régenté ?*

Régenté, ée. part. pass. & adj. *Doctus, administratus, rectus.*

☞ REGENWALDE. subst. f. Ville d'Allemagne dans la Poméranie.

REGERMER. v. neut. & rédupl. Germer de nouveau, ou renaître. *Regerminare, repullulare.* On ne le dit que des plantes & des graines qui renaissent, qui repoussent.

☞ REGET. s. m. C'est une houssine, ou verge de bois, laquelle étant ployée, se remet d'elle-même toute droite, comme elle étoit auparavant, les Paysans l'appellent *regis, repine* ou *repenelle. Dict. Œconom.*

☞ REGETAIRE. s. f. Nom que l'on donne aux Courtisannes, dont le Roi de Benin, pays des Noirs, tire une sorte de tribut. Quand l'une d'elles devient grosse, & qu'elle accouche d'un fils, elle est affranchie de ce tribut. Si c'est d'une fille, le Roi la prend sous sa protection. Quand un homme est mort dans ce Royaume, toutes les femmes qui lui appartenoient, & qu'il a connues, sont à la disposition du Roi, qui en fait souvent ses plus jolies *Regetaires.* Ces Courtisannes forment une espéce de République à part, & ont leurs Officieres Collecteuses qui ressortissent immédiatement aux grands Siadors ou Conseillers d'État.

REGGE, ou REGGIO. En François nous disons toujours *Regio.* Nom propre d'une ville de la Lombardie, capitale du Duché de Regge, & située sur une petite riviére, entre Parme & Modène, à cinq lieues de la première, & à six de la derniére. *Regium, Lepidum. Reggio* a été souvent ruinée par les Barbares ; Charlemagne la rétablit. Elle est assez grande ; on y compte vingt-deux mille ames. Elle est riche par le grand commerce de soie qu'on y fait, fortifiée & défendue par une bonne citadelle, & elle a un Evêché suffragant de Boulogne. Matt. M. Harris met *Reggio* en Italie à 42. degrés 15. min. de latitude, & à 31. degrés 35. min. de longitude.

Le Duché de Reggio. *Regiensis Ducatus.* Province des États de Modéne, de Mantoue, de Parme, & la Casagnana. Ce pays est abondant en soie. *Reggio* capitale, & Bresselo ou Bersello en sont les lieux principaux. Matt.

Reggio, ou Regga. Voyez Rhega.

☞ RÉGICIDE. s. m. Attentat à la vie d'un Roi, meurtre

commis en sa personne : ou l'assassin même. L'Auteur de la fatalité de Saint Cloud, dit qu'après toutes les félonies & les impiétés dont s'étoit formée la nue de la rébellion contre le Roi Henri III. elle vint à crever par un horrible *régicide.... T. II. de la Sat. Mén. in-8°. p. 450.* Les uns disoient que c'étoit un Huguenot, les autres un Soldat déguisé en Jacobin, qui étoit le *régicide. p. 454.* Il n'y a personne qui ne juge la peine du *régicide* beaucoup moindre que son crime... *p. 461.* L'Auteur de l'Histoire de Cléveland a employé ce mot.

RÉGIE. s. f. Œconomat, garde, administration & direction d'un revenu. *Ministratio, administratio, procuratio.* Les Fermiers généraux mettent en *régie* les droits qui se perçoivent à Paris, & afferment ceux des Provinces. Cet homme a la *régie*, l'œconomat d'une telle Abbaye. La gardenoble est une espéce de *régie* des biens d'un mineur. Il se dit aussi en parlant de Monnoie Toutes les Monnoies de France sont aujourd'hui en *régie.* Boisard, pour dire, sont sous la main du Roi.

RÉGIFUGE. subst. f. Nom d'une fête qui se célébroit dans l'ancienne Rome le 6e. des Calendes de Mars, c'est-à-dire, le 24 de Fevrier, en mémoire de ce que les Rois avoient été chassés, & de ce que Tarquin avoit fui de Rome ce jour-là. *Regifugium.* Quelques-uns disent que ce nom fut donné à cette fête, à cause que le Roi des sacrifices s'enfuyoit des Comices, ou du lieu de l'assemblée, dès que le sacrifice étoit achevé, ce qu'il faisoit par imitation de la fuite de Tarquin le Superbe. Voyez Ausone, *Eccl. de Feriis Romanis, v.* 13. Plutarq. *Quest. Romaines, Q.* 62. Strovius, *Antiq. Roman. syntagma, C. VIII. p.* 354. dans son Calendrier & *pag.* 372. & *C. IX. pag.* 440.

REGIMBEMENT. subst. m. Action d'une bête qui regimbe. *Recalcitratio.* Le *regimbement* d'une mule est dangereux.

REGIMBER. v. neut. Ruer des pieds de derriére, n'obéir pas à l'éperon, au fouet, à la gaule, *Recalcitrare.* Il ne se dit au propre, que des chevaux, mulets & ânes, qui au lieu d'avancer, se cabrent, reculent ou ruent. Il se dit quelquefois au figuré, des hommes qui résistent, qui se soulévent, qui ne veulent pas obéir aux commandemens des Supérieurs. Le souvenir de la perte de votre liberté, vous fera *regimber* quelquefois. Ablanc. Il *regimbe* contre l'éperon, il ne souffre point l'instruction, la discipline.

> *Non que tu sois pourtant de ces rudes esprits,*
> *Qui* regimbent *toujours, quelque main qui les flatte.*

Borel dit *reimber*, & il dérive ce mot du Grec ῥέμβειν, qui signifie *irriter* ou *ruer* : ou plûtôt du mot Celtique *ruas.* Du Cange témoigne qu'on disoit autrefois *regiber*, & dérive ce mot de *gibet*, parce que les pendus qu'on secoue *regimbent* des pieds.

RÉGIME. s. m. Terme de Médecine. L'art de conserver la santé, par une maniére de vie convenable à la disposition du corps. *Diata, victûs ratio, modus.* Les jeunes gens qui sont d'une complexion robuste, vivent sans aucun *régime.* Les vieillards, les valétudinaires doivent vivre d'un grand *régime*, user de *régime*, faire diéte, s'abstenir de plusieurs choses, prendre de certains remédes. Le *régime* de vivre est différent suivant les nations. Bartolin dit qu'en Danemarc, on donne à celui qui avoit une grosse fiévre, une tranche de jambon, au lieu d'un œuf frais. Ce mot & le suivant viennent du Latin *regimen.*

Régime, se dit aussi en parlant de certaines Maisons religieuses, & veut dire Gouvernement. *Regimen. Régime* annuel, triennal perpétuel. Le *régime* perpétuel ruine, & désole les Monastéres. Pat.

☞ Régime. En termes de Palais, il signifie, Gouvernement, administration. Ainsi on dit que le Commissaire des Saisies Réelles, est commis au *régime* & administration des biens saisis, pour dire, qu'il est chargé de gouverner, d'administrer les biens saisis. Acad. Fr.

Régime, en termes de Philosophie Hermétique, du Latin *regimen*, gouvernement. Ainsi l'on dit le *régime* du feu, c'est-à-dire, la maniére de faire & de conduire le feu. Dict. Hermet.

Régime de l'Ouvrage des Philosophes. Il est appellé par les Sages, Ouvrage de patience. Il y a trois choses à observer dans le *régime* de l'ouvrage Philosophique; la premiére d'administrer un feu convenable au commencement de la cuisson, qui est celui du premier degré, dont la chaleur est douce & bénigne : car la nature ne feroit rien si on violentoit son mouvement.

La seconde, est de continuer ce même feu externe suivant la saison de l'ouvrage, observant quatre saisons comme dans l'année commune & astronomique : la commencement étant l'hyver, la suite le printemps, & après l'été, & enfin l'automne, qui est la temps de la parfaite maturité & perfection de la pierre, augmentant la chaleur, selon que la nature l'augmente en chaque saison.

Sur quoi il faut être averti que l'on peut commencer en tout temps le travail, sans être obligé de se conformer aux saisons de la nature, d'autant que l'hyver de l'ouvrage se peut trouver dans l'été ou l'automne de la nature, & ainsi de autres saisons : c'est le sentiment de quelques Philosophes, qui n'est pas à rejetter; ce qui pourtant doit s'entendre du jour que le mercure est mis dans l'œuf philosophal, & non dès qu'on commence à le mettre en liberté des prisons où la nature l'avoit enfermé.

La troisiéme, c'est que dans l'augmentation du feu il ne faut pas augmenter d'un degré tout d'un coup, d'autant que les esprits ne pourroient pas souffrir cette violence: mais il faut partager le degré en quatre parties, & ne l'augmenter que d'un quart de degré à chaque fois. Arnaud de Ville-neuve ne veut pourtant aucune augmentation de feu, sinon au blanc, temps auquel les esprits sont fixés, & ne craignent plus rien; & cette augmentation pour lors se doit faire par un quart de degré à chaque fois, depuis le blanc parfait, jusqu'au rouge aussi parfait & accompli.

Toutes les opérations du premier *régime*, jusqu'à la putréfaction sont occultes & invisibles; elles ont perdu leurs premiéres qualités & formes, & en ont acquis une autre si considérable, qu'il n'y a chose au monde à laquelle on puisse la comparer. Il est à remarquer qu'au second *régime* auquel se fait la putréfaction, la couleur noire paroît, & cette opération est visible & externe. Dict. Herm.

Régime, en termes de Grammaire, est la syntaxe ou concordance que des mots doivent avoir les uns avec les autres, suivant les regles de la Grammaire, ou l'usage de la langue. *Concordantia, convenientia.* Le *régime* d'un verbe actif, est l'accusatif. Les prépositions ont divers *régimes*, suivant les différentes langues, &c. Voyez Regir.

Régime de Bananes. C'est ainsi que les François dans les Iles de l'Amérique appellent la grape, ou l'amas de fruits que produisent le bananier, le plane, & quantité d'autres arbres : ☞ On trouve dans le P. Labat : *Régime* de cocos, *régime* de dattier, *régime* de figues, &c. Les Espagnols disent Tête, *Cabeça*.

REGIMENT. s. m. Terme de Guerre. Corps de troupes faisant partie d'une armée. *Légio, phalanx.* Les *Régimens* de Cavalerie sont commandés par un Mestre de Camp, & ont d'ordinaire six Compagnies. Un *Régiment* d'Infanterie est commandé par un Colonel, & a quelquefois un grand nombre de Compagnies. Le *Régiment* des Gardes est fixé à trente Compagnies de 150 soldats chacune. Celui de Picardie a eu jusqu'à 120 Compagnies & plus. C'est un beau poste d'être à la tête d'un *Régiment*. Quelques-uns prétendent qu'avant l'année 1636. ou 1637. il n'y avoit point de *Régimens* de Cavalerie. Les Compagnies étoient détachées, & ne faisoient point ensemble les Corps de troupes, qu'on appelle *Régimens*.

Régiment, dans le discours ordinaire, signifie plusieurs personnes. *Turba.* J'avois invité quatre personnes à dîner, ils sont venus un *régiment*. On est assassiné en cette Eglise d'un *régiment* de pauvres.

REGINA. s. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Regina.* Il est dans la Calabre Citérieure, entre Cosense & Risignano, à trois lieues de chacune. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Erimum*, *Erinum*, ou *Herinum*, petite ville des Brutiens, que d'autres placent au village de la Reina, qui est entre Cosence & Citrarn. Maty.

REGINGLETTE. s. f. Ce mot est dans les Fables de la Fontaine, Liv. I. Fable 8[e]. & signifie une sorte de piége pour attraper les oiseaux. Les Oiseliers de Paris ne connoissent pas le mot de *reginglette*, qui, apparemment est un mot de Château-Thierri où étoit né la Fontaine.

> *Quand* reginglettes *& réseaux*
> *Attraperont petits oiseaux,*
> *Ne vole plus.*

Les Oiseliers de Paris, au lieu de *reginglette*, disent, trébuchet, collet, lacet, las.

RÉGION. s. f. Division particuliére de la terre, étendue de pays. *Regio, plaga, tractus.* Une *région* se divise en haute & basse, ou en *région* ultérieure & citérieure, ou en *région* intérieure & extérieure, selon leur diverse situation. Cet homme a voyagé en plusieurs contrées & *régions*. Il a vû les *régions* brûlantes & les *régions* glacées, hyperborées. Racan a dit, en parlant de Dieu qui regarde la terre du haut de son ciel :

> *Il voit comme fourmis marcher nos Légions,*
> *Dans ce petit amas de poussiére & de boue,*
> *Dont notre vanité fait tant de* régions.

Région, se dit aussi des divisions de l'air & du ciel. *Aëris & cœli regio.* L'air est divisé en haute, moyenne & basse *région*. Voyez Air.

On appelle *région élémentaire*, une sphére terminée par le concave du ciel de la lune. *Regio elementaris.* Cette sphére comprend les quatre élémens, & tous les corps inférieurs. On appelle *région éthérée* toute la vaste étendue de l'Univers, & tout cet espace immense dans lequel roulent tous les cieux. Les étoiles fixes sont en la plus haute *région* du ciel. Les nouveaux Astronomes ont partagé la lune en diverses *régions*, ou provinces, auxquelles ils ont donné leur nom; comme on voit dans le Sélénographie d'Hévelius. On appelle aussi le Paradis, la céleste *région*.

Région, se dit aussi des divisions du corps de l'homme. *Regio.* Les Médecins divisent le corps de l'homme en trois *régions*, qu'ils appellent aussi *ventres & capacités*. La haute ou suprême *région* est la tête, qui s'étend jusqu'à la premiere vertebre; où sont contenus les organes animaux, le cerveau, qui est la source du mouvement & du sentiment, & le domicile de la raison. La seconde *région* est le ventre moyen ou le thorax, la poitrine qu'Hippocrate appelle le ventre supérieur, qui s'étend depuis les clavicules jusqu'au diaphragme, & c'est-là où sont les parties vitales destinées à la respiration, le cœur, les poumons. La troisieme *région* est le bas-ventre, où sont les parties naturelles destinées à la digestion, purgation & génération.

Région. Ce mot s'emploie figurément, pour signifier le plus haut point, ou le degré médiocre de quelque art, de quelque science. *Apex*, ou *gradus medius*. Son courage le porteroit dans cette haute *région* de la critique, s'il avoit assez de force pour soutenir son courage. Balz.

> *Habitez par l'essor d'un grand & beau génie :*
> *Les hautes* régions *de la Philosophie.* Mol.

☞ Rentrons dans notre sphere & dans notre moyenne *région*, pour dire, ne nous élevons pas trop, ne prenons pas l'essor si haut, & parlons de choses plus à notre portée.

È RÉGIONE. Terme d'Imprimerie dont on se sert fort souvent en parlant des choses qui s'impriment les unes vis-à-vis des autres, soit en diverses langues, soit lorsqu'on met quelques matieres en parallele. *E regione, juxta.*

RÉGIONNAIRE. adj. masc. Titre que l'on a donné dans l'Eglise, depuis le V[e]. siécle, à ceux à qui on confioit le soin de quelque région, ou l'administration de quelque affaire dans un certain district. Il y avoit autrefois à Rome sept Diacres *régionnaires* qui gouvernoient des hopitaux

pitaux ou bureaux, pour la distribution des aumônes, & que l'on nommoit diaconies. Il y avoit aussi des Soudiacres *régionnaires*, des Notaires *régionnaires*, des Défenseurs *régionnaires*. Saint Sanson étoit Evêque *régionnaire*, & Abbé à Dol en Bretagne. Un Evêque *régionnaire* étoit un Missionnaire Evangélique avec le caractere épiscopal, mais sans siége particulier, auquel il fût attaché, afin qu'il pût aller prêcher, & faire les autres fonctions du saint Ministère, par-tout où l'Esprit de Dieu & le besoin des peuples le conduiroit.

RÉGIR. v. act. Conduire, gouverner. *Regere, administrare*. Le Pape Benoît XIV. *régit* l'Eglise. Les peuples mutins sont difficiles à *régir* & à gouverner. C'est cet Intendant qui *régit*, qui gouverne toute la maison de ce Prince. Il n'est pas possible de *régir* un si grand Empire. Vaug. Cupidon *régit* tout ici-bas. S. Evr.

Régir, signifie aussi, Avoir soin de recevoir un revenu, d'administrer les affaires qui le concernent. *Administrare*. Un Econome est établi dans une Abbaye vacante pour la *régir*, pour en recevoir le revenu. Un Commissaire aux saisies réelles, un Curateur aux biens vacans, sont établis pour avoir soin des biens saisis ou abandonnés. Quand on ne trouve pas des gens qui veulent prendre une ferme à forfait, on est obligé de la faire *régir*.

Régir, en termes de Grammaire, se dit de la construction des noms & des verbes qui ont certain régime. *Regere*. Le verbe actif *régit* l'accusatif. Les neutres *régissent* ordinairement le datif. Les prépositions *régissent* certains cas; & c'est ce qui les rend différentes des adverbes qui ne *régissent* rien. Nos excellens Ecrivains n'approuvent point que deux verbes qui *régissent* deux cas différens, soient mis ensemble pour ne *régir* qu'un seul cas. Par exemple, Après avoir *embrassé* & *donné* la bénédiction à son fils: or *embrassé*, *régit* l'accusatif, & *donné*, *régit* le datif; ainsi l'on n'en sçauroit faire la construction avec le substantif qui suit: & pour écrire purement, les deux verbes doivent *régir* un même cas; cela ne s'observe point en parlant, mais le style doit être plus exact. Cette même régle doit s'observer pour les noms. Par exemple, Je l'ai conjuré par *la mémoire*, & par *l'amitié qu'il avoit* pour son pere. *La mémoire* ne s'accommode point avec le verbe *qu'il avoit*. Cette construction est vicieuse, & elle est également condamnable. Vaug. Corn. Réfl. Il est plus régulier d'observer toujours le régime des verbes. Pour être exact il faut encore prendre garde que quand un verbe *régit* un substantif dans le premier membre d'une phrase, il ne doit pas *régir* un *que* dans le second. Par exemple, César apprit *la vérité* par ses coureurs, & *que* le désordre s'étoit mis dans l'armée ennemie. Le verbe *apprit*, *régit*-là un substantif, & ensuite un *que*. Cela est irrégulier. Réfl. Quand un verbe *régit* un infinitif dans un membre de la phrase, il ne doit point *régir* un substantif dans l'autre. Par exemple, il n'est point nécessaire d'apprendre à *tirer* de l'arc, ni le *maniment* du javelot. Ce régime est défectueux. Réfl.

☞ RÉGISSEUR. s. m. Celui qui est chargé d'une régie. Il y avoit ci-devant des *Régisseurs* pour la régie des Fermes générales: aujourd'hui ce sont des Fermiers Généraux. *Dict. des Finances*, in-12. 1727.

☞ REGISTRAIRE. s. m. Gardien des registres. Dans une liste des Plénipotentiaires pour la paix d'Utrecht, M. Robinson, Evêque de Bristol, y est qualifié de *Registraire* de l'Ordre de Périssélide.

RÉGISTRATA. Terme de Palais. C'est l'extrait de l'Arrêt d'enregistrement qu'on met sur le repli des Edits & autres Lettres de Chancellerie, quand elles ont été vérifiées & enregistrées. *Registrata*. Le *Registrata* de la Cour de Rome est marqué par une grande R, qui tient tout le revers de la signature.

RÉGISTRATEUR. s. m. Terme de Chancellerie Apostolique. Il y a 24. *Régistrateurs* des Bulles & Suppliques de la Cour de Rome. *Registratores, à commentariis*.

RÉGISTRATION. s. f. Vieux mot. Droit de *régistration* dans la Coutume de Liege, c'est la même chose que droit de Registra. Voyez ce mot plus bas.

REGISTRE. s. m. (Plusieurs écrivent & prononcent *Regître*.) Livre public qui sert à garder des mémoires, ou des actes, ou minutes pour la justification de plusieurs faits dont on a besoin dans la suite. *Acta, actorum tabula, vel commentarius*. Le *registre* d'un Banquier, le *registre* de la Geolle doivent être numerotés & paraphés de la main du Juge. On appelle *Registre des gros fruits*, un *registre* que tient le Greffier des villes & bourgs, où il y a marché, sur lequel on couche le prix de chaque espece de grain, & ce qu'ils ont valu chaque semaine. On marque le plus haut, le moyen & le plus bas prix. En Cour Romaine on appelle Officier du *Registre*, le Vice-Chancelier, le Collége des Scripteurs des Brefs, les douze Maîtres du *Registre*, & les Régistrateurs. Tous les Arrêts ou Jugemens qui ne sont point en forme, portent pour titre, Extrait des *Registres* du Parlement, du Conseil, de la Chambre des Comptes, des Requêtes du Palais, &c. Tous *registres* publics sont sujets à être compulsés. L'Ordonnance veut que les Curés tiennent des *registres* des batêmes & des mariages, & des *registres* mortuaires. La Cour prononce quelquefois, qu'il en sera délibéré sur le *registre*, lorsqu'elle ne veut pas juger à l'Audience, ni aussi prononcer un appointement, mais seulement revoir les pieces sur le bureau, & juger à huis clos.

☞ Registre Journal, livre dont les Comptables se servent pour enregistrer la recette & la dépense journaliere qu'ils font dans l'exercice de leurs charges ou commissions.

☞ Registre des soumissions. Ce livre est en usage dans plusieurs sortes d'affaires, & particuliérement au greffe du Conseil, dans les bureaux où l'on traite du prix des offices, &c. Les particuliers qui désirent se faire pourvoir d'une charge, s'adressent ordinairement au bureau des parties casuelles, traitent & conviennent du prix de l'office, & font leurs soumissions par écrit sur un *registre*, qu'on nomme pour cet effet *registre de soumission*.

☞ Registre des déclarations. Ce livre est en usage dans les bureaux des cinq grosses fermes, & sert pour y enregistrer les déclarations que les Marchands vont faire au bureau, pour des marchandises qu'ils envoient dehors.

☞ Registre portatif. Ce terme est usité dans les Aides; & se dit d'un livre dont les Commis aux exercices se servent lorsqu'ils font leur tournée, & sur lequel ils enregistrent les vendans vin à pot, & les vendans vin à assiette, en les distinguant les uns des autres. Ce registre est coté & paraphé par un Officier de l'Election.

Ménage tient que ce mot vient de *registrum*, qu'on a dit par corruption au lieu de *regestum*, qui signifioit un livre qui contenoit les mémoires des autres livres, & des épîtres ramassées ensemble: *& dicitur registrum, quasi iterum gestum*. Iso Magister *in Glossis*.

Registre sexté. Terme de Finances. C'est un registre contenant les noms, qualités & emplois des habitans des Paroisses, les sommes auxquelles ils sont imposés à la taille, le nombre des personnes dont chaque famille est composée, & la quantité du sel qu'ils ont levé au grenier. *Commentarius relaterius, vel catalogus numeratorius*. L'Ordonnance des Gabelles fait souvent mention de ce *registre sexté*.

Droit de Registre, ou *Contentor*, qui appartient aux Audienciers & Contrôleurs des Chancelleries, en l'Edit du Roi Henri II. de l'an 1551. C'est aussi dans la Coutume de Vimeu, art. 1. un droit dû au Seigneur, pour être ensaisiné de l'héritage cottier; il est de quatre deniers. Au style de Liege, Ch. V. art. 9. il est appellé Droit de Régistration, & il est dû pour insinuer en Justice un transport d'héritage, de cens ou rente, ou pour l'approbation d'une saisine. De Lauriere.

On dit proverbialement de ceux qui sçavent toutes les nouvelles d'un quartier, de ce qui se passe dans le monde, qu'ils en tiennent *registre*. *Servare catalogum*. Marot a dit d'un homme qui avoit une heureuse mémoire, que c'étoit le copieux *régistre* des beaux esprits.

Registre, en termes de Chymie, sont les tampons ou coulisses qui bouchent les ouvertures qui sont aux fourneaux à vent des Verriers, des Essayeurs, &c. qui servent à mesurer le feu; car on les bouche, ou on les ouvre, selon qu'on veut avoir un feu plus doux, ou plus violent.

Registres, en termes d'Organiste, sont les bâtons qu'on tire pour faire jouer les différens jeux de l'orgue, parce qu'ils ouvrent le passage au vent, pour entrer du sommier

dans le portevent des tuyaux. *Opercula.* Les noms des *registres* sont marqués au bas de la montre aux deux côtés du clavier, & sont les mêmes que ceux des jeux de l'orgue.

Les Imprimeurs appellent *registre*, la disposition de la presse, qui est de telle sorte, que les pages reviennent juste les unes sous les autres. *Dispositio.* ☞ En termes d'Imprimerie on dit, faire son *registre*, pour dire, tirer l'une sur l'autre les deux pages d'un feuillet, en telle sorte que les lignes se répondent exactement. Acad. Fr.

☞ Registre. Les Imprimeurs & les Relieurs donnent encore le nom de *registre* à ces lettres que l'on voit au bas de la premiere moitié des feuillets de chaque cahier. On donne aujourd'hui le nom de *signature* à ces sortes de lettres ; mais autrefois on les nommoit le *registre*, & on les nomme encore ainsi en Italie. Les *registres*, ou *signatures*, ont été inventées pour faciliter aux Relieurs l'ordre de chaque cahier, & pour collationner un livre, afin de voir s'il est complet. La *reclame* sert encore aux Relieurs, aussi bien que le *registre*, ou la *signature*, à remettre en ordre des cahiers qui sont brouillés.

☞ Registre. Les Fondeurs de caractères appellent aussi *registre*, une des piéces intérieures du moule dans lequel ils fondent leurs lettres.

☞ Registre. (Navire de) Voyez Navire.

REGISTRER. v. act. Ecrire quelque chose dans un registre. *Inscribere, describere.* On se sert plus ordinairement du mot *enregistrer*, qui signifie la même chose. Cet Edit, ces Lettres ont été lûes, publiées & *registrées*.

REGLE. s. f. Instrument qui sert à tracer une ligne droite. *Regula.* La *regle* sert aux Géometres, aux Ecrivains, aux Dessinateurs, aux Maçons, Menuisiers, & à tous les arts où l'on a besoin de dresser, ou de mesurer quelque chose. Desmarets a fait un joli Poëme des amours du compas & de la *regle*. Il y a aussi des *regles* de proportion, qui sont divisées comme celles du compas de proportion, & qui font presque le même effet. La *regle* est un instrument le plus souvent de bois dur, mince & étroit, avec lequel on trace des lignes droites, & qui sert mécaniquement à tous les Ouvriers. Daviler.

On dit figurément en ce sens, d'un homme prudent & circonspect, qu'il ne marche, qu'il n'agit qu'avec *regle* & compas. *Cum pondere & mensurâ.*

Regle d'Appareilleur, celle qui est ordinairement de quatre pieds, & divisée en pieds & pouces. Daviler.

Regle de Poseur, celle de douze ou quinze pieds de long, qui sert sous le niveau, pour régler un cours d'assise, & pour égaler des piédroits, ou des premieres retombées. Toute *regle* ou table, qui sert à établir un niveau, est nommée en Latin *amussis*. Daviler.

Regle de Charpentier, celle qui est piétée de six pieds de long, c'est-à-dire, qui est divisée en autant de pieds. Daviler. La *regle* des Charpentiers est divisée en six pieds de long. Ils ont une grande & une petite *regle*. Aubin.

Regle, se dit dans les arts & dans les sciences, des préceptes, & de certains principes constans qu'on a établis après beaucoup de raisonnemens & d'expériences, par lesquels on se doit conduire pour y réussir heureusement. *Principia, axiomata.* Il faut faire passer le plus vîte qu'il se peut les jeunes gens par les *regles* générales, & les mettre tout d'un coup dans la pratique. On n'apprend par les *regles* qu'avec confusion & avec dégoût : mais comme les *regles* donnent entrée à l'usage, l'usage aussi confirme les *regles*, & rend très-clair ce qui paroissoit obscur. Cela est particuliérement vrai dans la Grammaire, où les *regles* sont presque infinies. L'usage va souvent contre les *regles*, & ce sont deux choses fort différentes que de parler bien, & de parler grammaticalement. La Vayer. La multitude infinie des *regles* grammaticales opprime l'éloquence. In Voiture méprisoit souvent les *regles* de la Poësie, mais en maître qui se croit au-dessus d'elles, & qui ne daigneroit pas se contraindre pour les observer. Pel. Les libertés qu'on se donne pour plaire, doivent être préférées à des *regles* exactes, dont un Auteur stérile & languissant se fait un art d'ennuyer. S. Evr. La *regle* de toutes les *regles* est de plaire Mol. Ceux qui s'attachent si fort aux *regles* n'ont que bien peu de goût ; c'est pourtant le bon goût qui doit faire les bonnes *regles*. Le Ch. de M. Les *regles* ne peuvent redresser ceux qui n'ont reçu qu'une mesure médiocre de sens commun. S. Evr. Le précepte qui donne pour *regle* de ne point garder quelquefois de *regle*, est un mystere de l'art. Boil. Il faut ôter à la *regle* toute contrainte qui gêne, & qui ne laisse rien de libre, de naturel. S. Evr. S'il étoit vrai que les pieces qui sont selon les *regles* ne plaisent pas, & que celles qui plaisent ne sont point selon les *regles*, il faudroit que les *regles* eussent été mal faites. Mol. Pour moi quand les choses me touchent & me divertissent, je ne vais point demander si j'ai eu tort, & si les *regles* d'Aristote me défendent de rire. In. Les *regles* contraignent toujours le style, & le rendent moins libre & moins agréable. Le Ch. de M. Il y a je ne sçai quelle vivacité de goût & de sentiment, que l'étude des *regles* ne sçauroit produire. S. Evr.

> *Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux,*
> *Trop resserré par l'art, sort des regles prescrites,*
> *Et de l'art même apprend à franchir les limites.*
> Boil.

Regle, se dit de même des maximes, des loix & des préceptes qu'il faut observer dans tous les Arts. *Leges, præcepta, canones, decreta, præscripta, theoremata.* Le cinquantieme Livre du Digeste contient les anciennes *regles* de Droit. On dit au Palais, qu'une procédure est dans les *regles*, quand elle est faite selon les Arrêts, les Réglemens & les Ordonnances.

En Médecine, *regle* se dit d'une méthode ordinaire qu'on suit pour guérir les maladies. Ce malade a été traité dans la *regle*, selon les *regles* de l'art.

Le Théatre a aussi ses *regles* ; la *regle* des 24. heures, de l'unité de lieu, d'action. Cette piece est bien dans les *regles*, selon les *regles*.

En Arithmétique il y a les *regles* qu'on appelle par excellence les quatre *regles*, l'Addition, la Soustraction, la Multiplication, la Division. Il y a aussi la *regle* de Trois ou de Proportion, ou *regle* d'or, la *regle* de Compagnie, d'alliage, la *regle* de fausse position, &c.

Regle, se dit aussi des loix que Dieu a établies dans la nature, de l'ordre des causes secondes. *Leges, statuta, præscripta.* Un miracle est contre les *regles* de la nature.

Regle, se dit en Morale d'une conduite juste & raisonnable, régularité, loi, modele, exemple. *Norma, constitutiones, instituta, sanctiones.* La Religion nous sert de *regle* certaine pour bien vivre. Les hommes, au lieu de redresser leurs inclinations corrompues selon la *rectitude* de la *regle* divine, ont tâché de courber la *regle* même, pour l'ajuster à leurs inclinations. Nic. Il crut qu'il devoit donner ses actions pour *regle* de la justice, plûtôt que de prendre la justice pour *regle* de ses actions. Abl. On ne peut pas toujours accommoder les *regles* du devoir avec nos inclinations. Nic. Ebranler les *regles* les plus saintes de la Morale Chrétienne. Pasc. Cette femme vit bien dans les *regles* de l'honnêteté & de la bienséance. Il y a de la *regle* dans cette maison, c'est-à-dire, que tout y est en bon ordre. Il n'y avoit ni *regle*, ni mesure dans toute la conduite du Prince. Méz. La vie de cet homme est si sage & si austere, qu'elle peut servir de *regle*, de modele.

Regle, se dit aussi des manieres de vivre établies simplement par l'usage & par la coutume ; de l'ordre, de la maniere de vivre ordinaire, de la civilité, de la régularité. *Constitutiones, officia, præscripta.* Le bal a ses *regles*, aussi bien que les autres choses. Cet homme n'a pas rendu la courante à cette Dame, cela n'est pas dans les *regles*. Il a donné un repas, il s'est assis le premier à table, cela est contre les *regles* de la civilité.

Regle, se dit particuliérement de certaines constitutions sur lesquelles sont établies des maisons Religieuses, qu'on fait vœu d'observer quand on y entre. *Vitæ religiosæ formula, institutio.* Il est bon d'être contraint à la pratique de ses devoirs par la coutume & la *Regle* du Monastere. Nic. Les *Regles* Monachales doivent être approuvées par le Pape. La *Regle* de Saint Benoît, que quelques Auteurs ont appellée *Regle Sainte* ; la *Regle* de Saint Bruno, de Saint François, sont fort austeres, quand on veut observer la rigueur de la *Regle*. Il n'a pas pû supporter

porter les austérités de la *Regle*, il a demandé dispense de la *Regle*.

On appelle une Abbaye en *Regle*, celle qui ne peut être possédée que par un Religieux, ou un Cardinal. *Abbatia regularis*. Toutes les Maisons Chefs-d'Ordre sont des Bénéfices en *Regle*, comme Cluni, Citeaux, Clairvaux, Pontigni, &c. On a de la peine à faire passer en Commende une Abbaye qui est en *Regle*, qui est possédée par un Religieux.

REGLE, se dit aussi des maximes vraies ou fausses que chacun se fait à sa fantaisie pour raisonner, & pour se conduire. *Axiomata, praecepta*. Il s'est fait une *regle* de ne point souper. Il faut observer quelque *regle* dans ses études, dans ses divertissemens.

On dit proverbialement, Il n'y a point de *regle* si générale qui n'ait son exception.

REGLE *de verisimili notitia*. Terme de Chancellerie de la Cour de Rome. Cette *regle* porte que les provisions d'un Bénéfice sur vacance par mort, seront nulles, si du jour de la mort, au jour de la date de ses provisions, ou du jour que le courrier est arrivé à Rome; il n'y a pas assez de temps pour faire que du lieu où la personne est décédée, la vacance ait pû vraisemblablement venir à la connoissance du Pape. Les provisions mêmes seroient nulles, s'il étoit bien prouvé que l'on eût fait partir le courier avant la vacance, ce qui s'appelle une course ambitieuse. Cette *regle* est exactement observée en France, & le Pape n'y peut déroger. Elle n'a point de lieu à l'égard des Bénéfices donnés par le Roi en régale, ou autrement. Il faut pour le moins sept jours de Paris à Rome pour la vraisemblance. Cette *regle* ne s'observe pas à la rigueur à l'égard des Ordinaires,

REGLE de vingt Jours, ou *de Infirmis*. *Regula viginti dierum*. Terme de la Chancellerie de Rome. Suivant cette *regle*, si un Ecclésiastique malade résigne son Bénéfice, pour faire valoir sa résignation, il faut que le résignant survive 20. jours aprés qu'elle aura été admise en Cour de Rome. Si le résignant meurt dans les 20. jours, la résignation est nulle & caduque, & le Bénéfice vaque par mort. Cette *regle* n'a point lieu pour les provisions des Collateurs ordinaires, & pour les résignations pures & simples faites entre les mains de l'Ordinaire, mais seulement pour les provisions du Pape, qui y déroge très-souvent; ensorte même que cette dérogation est du style ordinaire des provisions qui s'expédient sur des résignations en faveur. Cette *regle* ne s'observe point non plus à l'égard des résignations admises par le Roi pendant la régale. La *regle* des 20. jours anciennement regardoit ceux qui résignoient en bonne santé aussi bien que les malades. C'est le Pape Boniface VIII. qui l'a restreinte au cas de maladie. C'est pourquoi on l'appelle plus communément la *regle de infirmis resignantibus*. Le jour de la résignation & le jour de la mort ne sont point comptés dans les 20. jours. Il faut 20. jours francs. Cette *regle des 20. jours* a été vérifiée au Parlement en 1493. Elle a été faite en faveur des Ordinaires contre la Cour de Rome, qui admettant souvent les résignations des Bénéficiers mourans, frustroient par-là les Ordinaires, à qui de droit commun appartient la collation des bénéfices.

REGLE *de Publicandis*. Terme de matiere bénéficiale. Par cette *regle* le résignataire d'un bénefice pourvu en Cour de Rome, est obligé de publier sa résignation, & de prendre possession dans les six mois, & le pourvu par l'Ordinaire, dans le mois du jour de ses provisions: autrement si le résignant meurt dans les six mois, ou aprés le mois, sans avoir été dépossédé, la résignation demeure nulle & sans effet. La *regle de publicandis* s'observe en France à la rigueur, & le Pape lui-même n'y peut déroger; s'il y dérogeoit, l'on en pourroit appeller comme d'abus Si le résignant vit aprés sa résignation, le résignataire peut prendre possession dans les trois ans du jour de ses provisions, & pourvu que le résignataire ne soit point prévenu de la mort; mais aprés les trois ans les provisions demeurent nulles, même pendant la vie du résignant.

REGLE du Quartier, en termes de Marine, c'est la maniere de naviger par le quartier de réduction. AUBIN.

☞ REGLES. s. f. Se dit au pluriel des purgations, des ordinaires des femmes. Cette fille est malade de ce qu'elle n'a pas ses *regles*.

RÉGLEMENT. s. m. Ordre prescrit par des supérieurs pour être observé, afin que les choses soient uniformes, & selon la raison & la justice. *Praescriptio, formula*. Les Ordonnances ont fait divers *réglemens* pour l'ordre de la procédure, pour la Police, pour la Discipline militaire, pour les Finances. On fait de temps en temps des Edits pour le *réglement* des monnoies, pour en fixer le prix & le poids. Les Statuts des arts & des métiers sont des *réglemens*, selon lesquels ceux d'un même Corps doivent travailler.

RÉGLEMENT, se dit aussi des arrêts qui se donnent entre des Officiers qui disputent sur les droits & les exercices de leurs charges. *Formula, praescriptio, norma*. Le Présidial & le Prevôt ont une instance de *réglement* en la Cour sur leurs fonctions, sur leurs préséances.

RÉGLEMENT DE JUGES, se dit des instances où il s'agit de la jurisdiction, quand deux Juges veulent connoître de la même affaire, & la juger. *Judicium constitutio*. Les *réglemens de Juges* entre les Cours souveraines se poursuivent au Conseil privé du Roi. Entre les Présidiaux & un Prevôt des Maréchaux, & autres Juges subalternes, ils se poursuivent au Grand-Conseil.

RÉGLEMENT, signifie en termes de Palais un appointement, un jugement par lequel les Juges ordonnent que les parties mettront leurs piéces par-devant un Rapporteur pour leur être fait droit à son rapport. *Ex edicto, de ipso jure disceptatio*. Le mot de *réglement* comprend tous appointemens en droit, appointemens à mettre, à ouir droit, &c. La contestation en cause n'est établie que par le *réglement*. Pour voir si un procès est en état, il faut voir si on a satisfait à tous les *réglemens*, si toutes les forclusions sont acquises sur les *réglemens* de tous les incidens.

☞ RÉGLEMENT. Arrêt de *réglement* se dit aussi d'un Arrêt donné pour établir, fixer, constater la jurisprudence. M. Grimaldi, Président au Mortier au Parlement de Provence, vient de donner au public les Arrêts de *réglement* rendus par le Parlement d'Aix.

☞ RÉGLEMENT. On appelle *réglement* en Morale, la maniere de régler ses mœurs. Il y a long-temps que l'on se sert du mot *déréglement* pour signifier le contraire; mais le *réglement* des mœurs qui devoit naturellement être en usage avant le déréglement, n'y a été cependant que depuis. Le P. Neveu, Jésuite, a fait un *réglement* de vie, pour régler les mœurs & les exercices de piété. Cotolendi a dit assez heureusement dans cette réflexion de la page 163. de ses Saintevremoniana, Quand des hommes pieux n'ont à parler à des femmes que sur le *réglement* de leurs mœurs, la conversation n'est pas longue: mais lorsque leur discours dure deux ou trois heures, on y traite plus souvent des affaires du cœur, que de celles de la conscience.

RÉGLÉMENT. adv. D'une maniere réglée, ponctuelle. *Regulariter, certo ordine, certis temporibus*. Cet homme vit fort *réglément*, d'une même maniere, selon les lois. Le Messager part *réglément* tous les Vendredis à telle heure. Cette horloge va fort *réglément*, est fort juste.

RÉGLER. v. act. Tirer des lignes le long d'une regle. *Lineas ad regulam describere, exarare*. Il ne se dit guère que du papier, & des livres qu'on regle pour en marquer les marges, afin de n'écrire qu'entre quatre regles, & aussi du papier propre pour recevoir des notes de Musique, ou de la tablature: ce qui a donné lieu au proverbe: Cela est *réglé* comme un papier de Musique, c'est-à-dire, se fait toujours d'une même sorte. Chez les Imprimeurs on appelle *régler* le coup, lorsque l'on marque avec de la craie sur le timpan l'endroit où l'on doit poser la platine

RÉGLER, signifie aussi, ordonner, faire des réglemens pour maintenir les choses dans l'ordre. *Statuere leges, condere, sancire*. Il est de la Police de *régler* le prix des denrées, d'y mettre un taux certain. Le Roi a *réglé* les fonctions, les prééminences des charges de sa Cour, des Officiers de son armée. Les Républiques se vantent d'avoir des Etats mieux *réglés*, mieux policés que les autres.

RÉGLER, signifie aussi, Juger, liquider. *Judicare, expedire*. Ces parties se sont pourvues au Parlement pour faire *régler*, juger tous leurs différends. La Cour renvoie

les parties au Parquet pour être *réglées*. On a renvoyé pardevant un Ancien pour *régler* & liquider ces dépens, ces frais.

Régler, signifie aussi, Appointer, donner un réglement. *Pronunciare disceptandum esse præscriptis actis*. Les parties ont été *réglées* à écrire & produire. Il y a deux instances d'intervention qui ne sont point *réglées*, sur lesquelles il faut obtenir des réglemens.

Régler, signifie aussi, Compter entre des parties, transiger. *Rationes cum aliquo putare, transigere*. Ces Associés ont *réglé* tous leurs comptes, ils ont fait une transaction qui a *réglé* toutes leurs affaires.

Régler, signifie encore, Maintenir la discipline, faire observer un bon ordre, tant en public, que dans le ménage particulier. *Disciplinam, leges servare, observare*. Les Romains étoient fort habiles pour bien *régler* & discipliner leurs armées. Les Prélats doivent bien *régler* leurs dioceses. Un bon Econome doit bien *régler* sa maison, son train. Il faut avoir un ordinaire *réglé*, *regler* sa dépense selon son revenu. Il ne se fera plus de nouveaux Edits que pour *régler* la luae. Voit. Un Supérieur d'un Monastere doit bien *régler* son Couvent, y bien maintenir la Regle.

Régler, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Excolere*. Cet homme a l'esprit bien *réglé*. *Ingenium politum, limatum, excultum*. Il a le jugement bon. *Vir bene sensatus*. Il raisonne juste. *Juste ratiocinatur*. Il faut *régler* son ambition. Abl. *Régler* sa douleur. Abl. *Régler* ses desirs, c'est-à-dire, les modérer. La Morale apprend à *régler* ses mœurs. Tout ce qu'il dit & ce qu'il fait est bien *réglé*, bien compassé. Il n'agit ni par caprice, ni par passion. Nous n'avons pas été du conseil de Dieu, quand il *régloit* la plume de ses Ecrivains sacrés. Pélisson.

Régler, signifie aussi, Prendre exemple, se former sur un certain modele. *Exemplum sibi proponere, imitari*. Jesus-Christ est un modele sur lequel il se faut *régler*, qu'il faut imiter. Il ne faut pas que les bourgeois se *réglent* sur l'exemple des grands Seigneurs. Il ne faut pas *régler*, mesurer tout le monde à son aûne.

Régler, signifie aussi, Assigner une certaine somme, ou ration pour vivre, pour subsister. *Vivendi modum sibi proponere, præscribere*. On a *réglé* aux soldats tant de rations de pain, aux matelots tant de biscuits, de légumes. On lui a *réglé* tant par jour pour vivre; pour son voyage. Les vacations d'un Commissaire de la Cour qui fait une descente, sont *réglées* à dix écus par jour. Ils ont voulu *régler* le gain légitime des Sorciers. Pasc.

Régler, se dit aussi pour, Conduire, faire aller juste. *Dirigere*. *Régler* une horloge. Boil. Seroit-il possible que le mouvement des cieux si juste & si *réglé* n'eût pas une intelligence pour principe. S. Evr. C'est au jugement à modérer, & à *régler* les saillies de l'imagination. Il faut *régler* sa vie par la vûe de la mort, qui est inévitable. S. Evr.

Réglé, ée. part. pass. & adj. *Servatus, observatus*.

Outre les autres significations de son verbe, on appelle des troupes *réglées*, celles qui sont enrôlées, par opposition à des milices de bourgeois, & des communes de paysans armés qui ne servent qu'à la passade & en certaines occasions. *Copia veterana, instructa*.

On appelle aussi compagnies *réglées*, des Cours de Justice, tant souveraines que subalternes, qui vivent avec certains ordres & réglemens, par opposition à ces assemblées populaires & tumultueuses qui sont pleines de confusion, où tout le monde parle ensemble. *Societas ordinata, præscripta, regulata*.

On appelle aussi une heure *réglée*, une heure précise & certaine, comme sont celles du mouvement du ciel & des astres, du flux & reflux de la mer. *Hora certa & præcisa, condicta*. On dit en ce sens, qu'une fiévre est *réglée*, quand les accès en reprennent à un jour fixe, & à la même heure. ☞ On dit qu'un homme a le pouls *réglé*, pour dire, que les battemens de son pouls sont égaux, sans être trop forts ni trop fréquens. Acad. Fr.

On appelle une dispute *réglée* une dispute qui se fait dans les formes, & avec un dessein prémédité, par opposition à une dispute que le hasard fait naître. *Disputatio moderata, præscripta secundùm regulas disserendi*. On dit un commerce *réglé*, pour dire, un commerce établi. En parlant d'un Orateur, l'on dit, il a du feu, mais un feu mal *réglé*, un geste mal *réglé*, c'est-à-dire, qu'il le ménage mal, & qu'il s'échauffe trop. On dit encore qu'un ouvrage est bien *réglé*, quand il est raisonnable & méthodique. Un bon Auteur a remarqué que les manieres d'agir d'un Poëte doivent sans doute s'élever au-dessus des manieres d'agir ordinaires, mais il faut qu'il y ait quelque différence entre une invention *réglée*, & les visions de la fiévre chaude. Bouh. On dit, mener une vie *réglée*, c'est-à-dire, avoir une conduite sage, réguliere, vivre avec ordre & sobrement.

On dit aussi qu'un homme a ses heures *réglées*, quand il a un certain travail, ou assignation où il se doit occuper pendant chaque heure. *Hora præscripta*.

On dit aussi, qu'on a mis des bois en coupes *réglées*, quand on les a partagés, en sorte qu'on en coupe tant d'arpens tous les ans, & en certains temps. *Ligna cadua, secundùm præscripta tempora*.

En termes d'Architecture, on dit qu'une piece de trait est *réglée*, quand elle est droite par son profil, comme sont quelquefois les larmiers, arriere-voussures, trompes, &c. Daviler.

On appelle une fille *réglée* celle qui a exactement ses ordinaires; & en quelque sens que ce soit on dit proverbialement & en badinant, Il est *réglé*, ou elle est *réglée* comme un papier de Musique.

RÉGLET. s. m. Terme d'Imprimerie. C'est une petite regle de bois qu'on met entre deux rangées de plomb, pour espacer davantage les lignes. *Linearis bracteola typica, Lineis interjecta lamina*. On le dit aussi des lignes droites qu'on marque sur le papier, soit à la fin d'un chapitre, soit en d'autres occasions. Les Menuisiers appellent aussi leurs regles, des *réglets*, ils ont des *réglets* plats, & des *réglets* à pieds: ceux-ci sont des regles montées des deux côtés sur quelques piéces de bois également hautes.

Réglet, en termes d'Architecture, est une petite bande, étroite, ou petite moulure plate en saillie, qui dans les compartimens & panneaux sert à en séparer les parties, & à former des guillochis & des entrelas. Daviler. On l'appelle autrement *filet* ou *liteau*. *Instructa regula*. Le *réglet* est différent du filet ou listel, en ce qu'il se profile également, comme une regle. On l'appelle en Latin *tænola*. Daviler.

Réglet plat. C'est une regle de Menuisiers.

☞ Réglet, se dit encore d'une espece de bouton un peu orné, d'où pendent plusieurs petits rubans, dont on se sert principalement pour les livres d'Eglise, où il s'agit de chercher en plusieurs endroits différens. On en met aux Missels & aux Bréviaires. Voyez Signet.

RÉGLETTE. s. f. Les Imprimeurs appellent *réglettes*, cet espace blanc qu'on met entre les additions & la matiere.

RÉGLEUR, euse. s. m. & f. Celui ou celle qui regle le papier. *Lineator, exarator*. C'est un pauvre métier que celui de *régleur*. Envoyer un livre à la *régleuse*.

RÉGLISSE. s. f. Plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur de trois ou quatre pieds. Ses feuilles sont oblongues, d'un verd brun, visqueuses, rangées par paires, le long d'une côte terminée par une seule feuille, d'un goût acerbe tirant sur l'acide. Ses fleurs sont légumineuses, purpurines, elles sont suivies de gousses courtes, relevées, applaties, qui renferment trois ou quatre semences, petites, rondes, dures. Ses racines sont longues, rampantes, s'étendant de tous côtés dans la terre, de couleur noirâtre en-dehors, jaune en-dedans, d'un goût fort doux & agréable. En Latin *Glycyrrhiza siliquosa, vel Germanica*. C. Bauh. La racine de *réglisse* est pectorale, propre pour le rhume, pour la toux, pour les ulceres des reins & de la vessie.

On fait aussi du jus de *réglisse* pour le rhûme & pour la toux.

Ce mot vient de deux mots Grecs γλυκὺς, *dulcis*, & de ῥίζα, *radix*, qui signifient *racine douce*.

☞ On dit proverbialement, Cela trace comme la *réglisse*, pour dire, qu'une chose s'étend ou pullule beaucoup.

☞ RÉGLOIR. s. m. Terme de Marchand-Epicier-Cirier. Il signifie un morceau de buis en forme de petite regle

regle, sur laquelle leur nom est gravé, dont ils se servent pour marquer leurs cierges.

☞ Regloir. C'est aussi un petit instrument de bois ou d'os, dont se servent les Cordonniers & Savetiers.

☞ Régloir. C'est encore un outil de Papetier pour regler le papier en blanc.

RÉGLURE. s. f. Se dit en termes de Libraires des regles qu'on fait sur le papier & sur les livres. *Exaratio, descriptio.* Les Banquiers en Cour de Rome sont obligés à la *réglure* de leurs registres, & ne doivent écrire qu'entre les regles.

REGNABLE. Voyez Rénable.

REGNANT, ANTE. adj. Qui est en possession d'un royaume, de la royauté. *Regnans, imperans.* Les Croisades, les Ligues saintes se sont faites entre les Rois *regnans* en ce temps-là dans l'Europe. On fait des prieres pour le Roi *regnant* & la Reine *regnante.*

Regnant, ante. Ce mot se dit aussi de ce qui paroît le plus, & que l'on a toujours. *Adhærens, inhærens.* Dans Virgile la piété d'Enée est sa qualité toujours *regnante*, elle obscurcit toutes les autres. Le P. le B. Ne choquez point ouvertement les opinions *regnantes.* Bell. La passion du jeu est aujourd'hui la passion *regnante.*

REGNE. s. m. Temps pendant lequel un Roi gouverne, son gouvernement, ou sa domination même. *Regnum, regium imperium.* Nous vivons sous un heureux *regne.* Le Roi dans ses Lettres, outre la date de l'année, met encore celle de son *regne.* Il y a eu bien des guerres civiles en France, dans les *regnes* passés.

Regne, se dit dans le même sens de l'Empire de Jesus-Christ. *Regnum.* Pourquoi Dieu a-t-il voulu que le *regne* spirituel & invisible de son Fils fût caché sous le voile de la promesse d'un *regne* temporel & visible? Nic.

Regne, se dit aussi de ce qui est à la mode, qui est estimé. *Vigor, principatus, dominium, præstantia, excellentia.* Les sciences ne sont en *regne* en France que depuis le *regne* de François I. Les bouts-rimés ne sont plus en *regne.* Les duels ne sont plus en *regne.* Le *regne* de la fanfaronade est passé.

On appelle aussi *Regne*, la Tiare sacrée du Pape, qui est ceinte de trois couronnes, qu'on lui met sur la tête le jour de son couronnement, ou lorsqu'il va à Saint Pierre, laquelle il pose sur l'autel, quand il arrive; car pendant les Offices divins il porte seulement la mitre. *Regnum, dominatio, tiara triplici corona ornata.* Ce *Regne* dénote la dignité & la puissance sacerdotale & impériale. Clovis envoya présenter sur l'autel de Saint Pierre de Rome, au rapport de Flodoard, une couronne d'or couverte de pierreries qui fut nommée *Regne*, pour montrer qu'il ne tenoit son Royaume que de Dieu. Ce mot de *regne*, pour signifier couronne étoit assez ordinaire, particulierement à Rome sous les Papes Innocent III. Léon III. & Grégoire IV. comme témoigne Anastase dans la vie de plusieurs Papes. Le *Regne* n'étoit autrefois qu'une couronne d'or que portoient les Rois. Ensuite les Papes en mirent une sur leur mitre, où ils en ont mis depuis jusqu'à trois. En cette cérémonie on mit sur la tête du Pape, suivant la coutume, le *Regne*, c'est-à-dire, la mitre ronde & pointue en cône, entourée d'une couronne. Fleury, *Hist. Eccl. T. XV. p.* 78. On appelle aussi *Regne*, ces couronnes qu'on a suspendues sur le maître Autel des Eglises. Quelques Auteurs l'appellent en Latin *Phrygium*, à cause de sa broderie.

Regnes de la nature. Terme de Philosophie hermétique. Par les trois *regnes* de la nature, on entend l'animal, le végétal & le minéral, lesquels ne peuvent aller ni passer de l'un à l'autre, que par la réduction en leur première matiére universelle, qui est le limbe & le cahos de la nature. Dict. Herm. ☞ les *regnes* sont les différentes classes dans lesquelles on range les mixtes; les plantes, les gommes, les sucs, les fruits, &c. forment le *regne* végétal; le regne animal comprend tous les animaux; enfin le *regne* minéral s'étend sur les métaux, les marcassites, les pyrites, &c.

Regne. subst. f. Vieux mot, rêne. *Habena,* Roman d'Aie d'Avignon, & Garnier.

Et li chevaux s'enfuit
La régne abandonnée.

☞ Regne. subst. m. Se disoit autrefois pour Royaume. Marot.

RÉGNER. v. n. Régir, gouverner, commander souverainement. *Regere, imperare, gubernare.* Ce Prince est heureux, il *regne* long-temps. *Régner* sur la terre & sur la mer. L'art de bien *régner* ne peut être parfait, sans l'art de bien choisir. M. Scud. Qui ne sçait pas dissimuler, ne sçait pas *régner.* Les Romains qui ne *regnent* plus par la force de leurs armes, *régnent* encore par la justice de leurs lois. Qui fait toutes sortes de bassesses, & d'actions serviles pour *régner.* Abl. J'ignore les régles que prescrit le grand art de *régner.* Tour. La timide équité détruit l'art de *régner.* Corn. Galba eut toujours été crû digne de *régner*, s'il n'eût jamais *régné.* Abl. La foi ne *regne* plus, où *regne* plus d'un maitre. Baïf.

☞ *Quiconque pour régner eut un droit légitime,*
Doit-il jamais souffrir que le secours du crime,
Applanissant au Trône un sentier odieux,
Y conduise un mortel désavoüé des Dieux?
Danchet.

Régner, signifie aussi, Environner, s'étendre, être continu. *Circumire, ambire.* Cette galerie *regne* tout autour de ce bâtiment. Le corridor *regne* autour de la contrescarpe. Un parapet *regne* tout le long d'un retranchement. L'Apennin forme une longue chaîne de montagnes qui *regnent* à travers toute l'Italie. Une balustrade *regne* sur cette terrasse; pour dire, s'étend tout du long. On se sert de ce terme en Architecture; pour exprimer qu'une chose comme un ordre une corniche, un imposte, &c. est continuée dans l'étendue d'une façade, & dans le pourtour du dehors ou du dedans du bâtiment. Davilee.

On dit qu'une telle ou une telle figure *regne* dans un discours; pour dire, qu'elle y est employée fort fréquemment. L'hyperbole *regne* dans tout ce qu'il dit. Le désordre & la confusion *régnoient* dans toute sa harangue.

Régner, signifie aussi, Avoir du pouvoir, de l'autorité; dominer, commander. *Dominari, auctoritate valere, præstare.* Le Sage *regne* sur ses passions. L'ambition *regne* dans mon cœur. Le silence *régnoit* sur la terre. Funeste état, où l'amour propre *regne* paisiblement dans l'ame. Dial. d'Él. L'amitié *regne* sur bien peu de cœurs. Pas. Vos yeux assez long-temps ont *régné* sur son ame. Rac. Que de fausses opinions *regnent* parmi les hommes! La Pl.

Vous fuyez ce paisible séjour,
Où regnent *pour jamais l'innocence & l'amour.* Vill.

Régner, dans le même sens, signifie, Être le maître, être supérieur aux autres. *Præstare, præcellere.* Vous *régnez* dans les compagnies: vous *regnez* dans cette maison-là.

Régner, signifie encore, Être en crédit, être en vogue, être à la mode. *Florere, vigere.* L'hypocrisie *regne* par tout. C'est à Rome que *regnent* le luxe & la débauche. Ablanc. Cette mode bisarre ne *régnera* pas long-temps. Eloignez-vous d'un lieu où le vice *regne*, & où la vertu est méprisée. Main.

RÉGNICOLE. s. m. & f. Qui est établi & domicilié dans un Royaume, qui a dessein d'y finir ses jours: Sujet du Roi. *Externus incola vel advena, regnicola.* Les étrangers ne sont point réputés *regnicoles*, s'ils n'ont obtenu des lettres de naturalité bien vérifiées. Les Suisses, les Savoyards, les Hollandois, sont réputés *régnicoles* par un privilége particulier, ils ne sont point sujets au droit d'Aubeine.

REGNOBERT. Voyez Raimbert.

REGNON. s. m. Vieux mot. Renom, renommée. Borel. *Fama.*

REGNSTAT. RENOWOOD. Voyez Rinnwood.

☞ REGNY, ou REGNIE. Espéce de toile qui se fabrique en Beaujolois.

☞ REGONFLEMENT. s. m. Élévation des eaux, dont le cours est arrêté par quelque obstacle.

REGONFLER

REGONFLER. v. n. Qui se dit des eaux qui remontent contre leur source; quand elles trouvent quelque obstacle qui les empêche de couler. *Intumescere, refluere.* Les constructions qu'on a fait sur cette rivière en ont resserré le canal, & font *regonfler* l'eau; comme qui diroit *contra fluere.*

REGORGEMENT. s. m. Action de ce qui regorge, & de ce qui est trop abondant, qui surmonte les bords d'un vaisseau où il est enfermé. *Exundatio, inundatio, redundatio.* Le *regorgement* de la bile est dangereux. Le *regorgement* de l'estomac. Dac.

REGORGER. v. n. Retourner vers la source. *Exundare, redundare.* Il se dit premiérement des eaux & des humeurs. Les écluses arrêtant le cours de l'eau, & la font *regorger* dans les prairies, la font inonder la campagne. Le sang *regorge* dans les veines. *Redundare, effluere.*

☞ *Ses cruels favoris d'un regard curieux,*
Voyoient les flots de sang regorger *à leurs yeux.*
Voltaire.

Il se dit aussi figurément de ce qui vient en un lieu en grande abondance. *Abundare, affluere.* Cette maison *regorge* en biens, ses celliers *regorgent* de vins, ses greniers *regorgent* de bled. Les femmes de la Cour qui *regorgent* de splendeur & de dignités, se délassent volontiers avec la Philosophie, ou avec la vertu. La Bruy. ☞ Aussi voyons-nous les maisons de ceux qui se sont adonnés de bonne heure à la profession de l'éloquence, *regorger* de dignités, de biens & de ces marques d'honneurs. Morabin. Les maisons des Satrapes *regorgent* d'or. Vaug. ☞ On dit d'un homme qui jouit d'une parfaite santé, qu'il *regorge* de santé. Acad. Fr.

Ce n'est plus un honneur, que de se voir loüé;
D'éloges on regorge, *à la tête on les jette.* Mol.

☞ **REGOUBILLONNER.** S'est dit pour un repas qu'on fait entre le souper & le déjeûner: ce que nous appellons aujourd'hui *médianoche*, & plus ordinairement *réveillon.* Rabelais, *liv.* 5. *ch.* 8. *p.* 724. *de l'édit. de* 1675. Depuis ne fismes qu'un repas, lequel dura tout le jour, & ne sçavions si c'estoit disner, ou soupper, goulter, ou *regoubillonner. Ménag. Dict. Etym.* Ce n'est que le chap. 7. dans l'édit. de M. le Duchat, Amst. 1711. Il a sauté tout le chapitre précédent, dont il a fait le 16. en le transposant après le 15. M. Ménage allégue encore deux exemples de Rabelais, où *regoubillonner* est employé. J'en ai mis un au mot *repas.*

REGOULER. v. act. Terme populaire. Rabrouer quelqu'un, lui dire des paroles fâcheuses ou piquantes. *Objurgare, vel duriùs tractare, rejicere, repellere.* Quand on propose des paradoxes à des ignorans, on est souvent *regoulé.*

Regoulé, ée. part. pass. & adj. *Objurgatus, rejectus, repulsus.*

REGOURMER. v. act. & rédupl. Gourmer derechef. *Iterùm pugnos alicui infigere, intendere.* Ces deux écoliers se haïssent tant, qu'ils se gourment & *regourment* tous les jours.

☞ **REGOUSEMENT,** ou **REGOUS.** s. m. Ce terme est en usage en quelques lieux pour signifier une chose qui est cachée. Le soleil est dans un beau *regous* à son coucher. Peut-être veut-on dire *recousement*, ou *recous. Dict. des Arts.* 1731.

REGOUTER. v. act. & rédupl. Goutar de nouveau. *Regustare, iterùm gustare. Regouter* du vin, *regouter* à la soupe.

REGRACIER. Vieux v. act. Remercier. *Froissard. Gratias agere, referre.*

REGRAT. s. m. Exercice de celui qui regratte, qui revend en détail ce qu'il a acheté en gros. *Interpolatæ mercis propola.* Il se dit plus particuliérement de ceux qui vendent du sel au peuple, à la petite mesure, & qui achêtent ce droit des Fermiers des Gabelles. La ferme des *regrats* est d'un revenu considérable.

REGRATTER. v. act. Ratisser quelque chose de vieux, le raccommoder pour le faire paroître neuf, ou prolonger sa durée. *Repumicare, repolire.* En termes d'Architecture & de Tailleur de pierre, c'est emporter avec le marteau & la ripe, la superficie d'un vieux mur de pierre de taille pour le blanchir, en Latin *renovare.* Daviler. On a *regratté* & reblanchi l'Hôtel-de-Ville. Cette planche a été *regrattée*, retouchée avec le burin. Cette maison paroît neuve, & cependant elle n'est que *regrattée.* On *regratte* avec la ripe, les fers à retondre, &c.

Regratter, se dit aussi des meubles & des hardes. *Vestes obsoletas renovare, interpolare.* Les Fripiers & les revendeuses gagnent leur vie à *regratter* des meubles, des habits.

Regratter, signifie aussi, Vendre en détail au peuple ce qu'on a acheté en gros. *Mercem summatim emtam minutim divendere.* Il est défendu par la Police de *regratter* la plûpart des marchandises.

Regratter, se dit aussi figurément de ceux qui trouvent à faire quelque profit en une affaire, après qu'elle a passé par les mains des autres. *Interpolare.* Ce nouveau Fermier a trouvé encore à *regratter* dans la ferme que les autres avoient abandonnée.

Regratté, ée. part. pass. & adj. *Interpolatus, repolitus, repumicatus.*

REGRATTERIE. s. f. Marchandise de regrat, commerce de petites denrées qu'on revend en détail pour regagner. *Interpolatio, mangonium.* La *regratterie* n'est pas grand'chose. Les pauvres revendeuses vivent de *regratterie.* Suétone parle des ventes & des *regrotteries* de l'Empereur Vespasien. *Mascur.* Voyez Suéton *in Vespas. c.* 5.

REGRATTIER, iere. s. m. & f. Celui qui exerce le regrat. *Mango, interpolatrix, propola.* Il est défendu par la Police aux *Regrattiers* d'acheter des marchandises jusqu'à ce que le Bourgeois soit fourni. Ils ne peuvent enlever sur les ports plus de six septiers d'avoine à la fois, ni en avoir en magasin plus de deux muids, & d'autres grains en acheter plus de deux septiers, ni en garder plus de huit; & il leur est défendu d'aller au-devant des marchandises, ou d'en acheter ailleurs que sur les ports; ils ne peuvent vendre qu'à la petite mesure, qui est le boisseau & au-dessous. Le Roi défend aux *Regrattiers* & *Regrattieres* de vendre le sel ni au poids, ni à la balance, sur peine de deux cent livres d'amende. Ordonnance de la ville de Paris.

Regrattier, iere, se dit aussi de celui ou de celle qui, en vendant ou en recevant un compte, prend garde à une bagatelle. *Interpolator, interpolatrix.* Il n'y a point de plaisir à avoir à faire à lui, ce n'est qu'un *regrattier.*

Regrattier, se dit aussi en riant de celui, qui sans être Libraire, achete des livres pour les revendre & pour y gagner. *Librarius interpolator.*

☞ **REGREDILLER.** v. act. Vieux mot. Friser les cheveux avec un fer chaud.

REGRÉFFER. v. act. & rédupl. Gréffer, enter de nouveau. *Iterùm inserere.* Quand les gréffes n'ont pas bien pris une année, on peut *regréffer* l'année suivante.

☞ **REGRELOUER.** v. act. C'est grelouer la cire une seconde fois.

REGRER Vieux v. act. Récréer. *Recreare, oblectare.* Se *regrer. Delectari, genio indulgere.*

Se regrer *n'est pas péché,*
Chacun en prise la façon. Coquillard.

REGRÈS. s. m. Terme de Droit Canon. Révocation, action qu'on a pour rentrer en possession d'un Bénéfice résigné, ou permuté, quand on a manqué à tenir les conditions du concordat, ou quand il y a une lésion, ou fraude visible.

Ce mot vient du Latin *regressus*, qui signifie *retour.* Il faut payer les pensions stipulées au résignant; sinon le *regrès* a lieu, & on a l'action en *regrès* pour y rentrer. Le *regrès* a lieu, sur-tout en faveur des mineurs qui ont résigné un Bénéfice, & ils n'ont pas même besoin de lettres de restitution. Les Canonistes exceptent seulement certains cas où les mineurs sont exclus du *regrès.* Par exemple, si le mineur est au-dessus de 18. ans, s'il a d'autres Bénéfices, si les choses ne sont plus entieres, si la résignation est admise & consommée, le mineur ne peut rentrer dans son Bénéfice par forme de *regrès*, parce que

que les Ecclésiastiques sont censés majeurs pour ce qui concerne leurs Bénéfices. Mais si un mineur de 18 ou 20. ans, résigne un Bénéfice unique, simple, & sans charge d'ames, & s'il y a soupçon de fraude, ou de séduction, l'on admet le *regrès*. On fait la même grace à ceux qui ont résigné à l'extrémité, & dans la crainte d'une mort prochaine. Alors ils ne sont point censés s'être démis absolument de leur Bénéfice, & il y a lieu au *regrès*, s'ils retournent en convalescence. Le *regrès* n'est point admissible, quand la résignation est pure & simple entre les mains de l'Ordinaire, lequel a conféré en conséquence. Il faut que le *regrès* se fasse *rebus integris*.

☞ Regrès. Le *regrès* a aussi lieu pour les charges de Judicature, en sorte qu'un Officier qui a traité de son office, y peut rentrer par la voie du *regrès*.

REGRET. s. m. Douleur, tristesse, déplaisir, affliction, chagrin qu'on a d'avoir fait, ou d'avoir perdu quelque chose. *Dolor, tristitia, molestia, animi dolor, ægritudo.* Pourquoi nous tourmenter vainement, & nous épuiser en *regrets* pour les morts ? S. Evr. Les cuisans *regrets* du pécheur lui tiennent lieu de supplice. Un Chrétien doit avoir un vif *regret*, un *regret* mortel, d'avoir offensé Dieu. On a un sensible *regret* d'avoir perdu les occasions de faire fortune. Ces troubles, ces remords de conscience, & ces *regrets* qui dévorent l'ame, sont figurés par le vautour de la fable qui déchiroit incessamment le cœur de Prométhée. Le Mait. Les faux soupirs, ni les fausses larmes, n'ont rien qui sente un profond *regret*. Le Ch. de M. Sa mort nous a laissé un *regret* éternel. Boss. Un homme raisonnable peut-il considérer la vanité de ses *regrets*, sans rougir d'une longue & violente affliction ? S. Evr. Nos *regrets* pour les morts sont *regrets* superflus. Le Ch. de M.

A regret. adv. Avec répugnance, mal volontiers. *Ægré, invité, invito animo, haud libenter.* Il a fait cette affaire *à regret*, malgré lui. Un hypocrite ne donne l'aumône qu'*à regret*, & ne paye ce tribut à Dieu que pour tromper les hommes. S. Evr.

> *Je m'arme d'autant plus, que mon cœur en secret*
> *Voudroit se laisser vaincre, & combat* à regret.
> Corn.

On dit proverbialement, Il fait cela *à regret*, comme les chiens qu'on fesse. *Invitus hoc agit, vel odiosè.*

REGRETTABLE. adj. m. & f. Qui mérite qu'on ait regret à sa perte. *Dolendus, plangendus.* Un Prince qui a gouverné doucement ses peuples, est toujours *regrettable*.

REGRETTER. v. act. Être fâché, être touché d'avoir fait quelque perte, d'avoir manqué quelque occasion. *Dolere, molestè ferre.* Les hommes passent toute leur vie à désirer ce qu'ils n'ont pas, & à *regretter* ce qu'ils n'ont plus. M. Scud. *Appetere & lugere præterita.* Si je vous *regrette* méchante, quel déplaisir aurois-je de ne vous plus voir, si je vous croyois devenue bonne ? Voit. On ne sçauroit trop *regretter* une bonne femme, quand la mort nous l'enleve. Il faut *regretter* le temps qu'on a perdu au Collége. Un brave *regrette* de ne s'être pas trouvé à une occasion de se signaler. Les bons Princes se font toujours *regretter*. Les Hébreux dans le désert *regrettoient* les oignons d'Egypte.

Regretté, ée. part. pass. & adj. *Qui magnum sui desiderium reliquit.*

☞ REGTLES. Isle de l'Irlande, dans la province d'Ulster, au comté de Dunegal, dans le lac de Dirg.

REGUINDER. v. act. & rédupl. Guinder une seconde fois. *Sursum attollere.* On *reguinde* souvent les soldats au haut de l'estrapade.

Reguinder, en termes de Fauconnerie, se dit de l'oiseau qui fait une nouvelle pointe au-dessus des nues.

RÉGULARITÉ. s. f. Qualité de ce qui est fait dans l'ordre & dans les regles ; soin, ponctualité, exactitude, assiduité. *Regularitas, impensior diligentia, assiduitas, æqualitas, æquabilitas.* La *régularité* d'un bâtiment, d'une fortification, d'une place, d'un poëme. Les mouvemens des astres se font dans une extrême *régularité*. Cet Officier est assidu à sa charge, il vit dans une parfaite *régularité*. Cet Auteur écrit avec justesse & *régularité*. Cette femme a grand soin de son ajustement, il est dans la derniere *régularité*. Ce Magistrat a un esprit de *régularité* & d'ordre. La *régularité* ne plaît pas toujours ; il y a un désordre & une irrégularité qui ont leurs agrémens. Les anciens Grecs se piquoient d'une grande *régularité* dans leurs amitiés. S. Real. Il en est d'un bel esprit comme d'un galant homme, à qui une exacte *régularité* seroit un défaut. Un Poëte avec trop de *régularité* est froid & languissant. S. Evr.

Régularité, se dit particuliérement dans l'état monastique, de l'observance exacte de la regle & de l'institut de l'Ordre. *Ordinis & religionis custodia.* On a réformé ce Monastere, on y a rétabli la *régularité*. Cette Abbaye est demeurée dans la *régularité*, & s'est opposée à la sécularisation qu'on en vouloit faire.

RÉGULE. s. m. Terme de Chymie. C'est la partie pure du métal qu'on fait précipiter au fond du creuset, lorsqu'on fond la mine métallique. *Stanni species.* Ainsi le *régule* d'antimoine est de la poudre de la mine d'antimoine qui est fondue, & qui au fond du creuset fait un culot. Les Maîtres du grand Art disent que le *régule* d'antimoine est ainsi appellé *régule*, ou *petit roi*, comme l'enfant premier né du sang royal métallique, qui est véritablement fils, mais non pas homme parfait, c'est-à-dire, qu'il n'est pas vrai métal, ne pouvant l'être qu'avec le temps & la nourriture convenable ; lesquels manquant, il demeure toûjours dans son enfance, volage, froid & suffoqué de l'abondance de ses ordures, qui ne peuvent engendrer que puanteur, par la diversité de leur nature. Dict. Herm. Le nitre & le tartre sont employés pour séparer les *régules* des métaux. On appelle *régule martial*, du *régule* d'antimoine mêlé avec des pointes de clous, qu'on fait fondre ensemble par le moyen du nitre. On fait aussi du *régule* d'arsenic.

☞ Régule. s. f. Terme d'Horlogerie. Les *régules* étoient deux petits poids dont l'usage étoit de faire avancer ou retarder l'horloge, à mesure qu'on les approchoit, ou qu'on les éloignoit du centre du *foliot*. Voyez ce mot.

RÉGULIER, iere. adj. Ponctuel, exact, qui vit avec régularité, & selon les préceptes de la Morale, qui ne dit & ne fait que ce qu'il faut ; qui est exact à observer son devoit. *Diligens, regularis, exactus.* On fait grand état d'un homme, quand il est *régulier*, exact & ponctuel ; d'une femme qui mene une vie *réguliere*, qui ne donne point lieu à la médisance.

Régulier. s. m. Se dit plus particuliérement de ceux qui ont fait des vœux dans une Maison religieuse. *Religiosæ vitæ adstrictus.* Il est opposé à *Ecclésiastique séculier*. On a mandé le Clergé séculier & *régulier* à cette cérémonie. Quand on parle des *Réguliers*, on entend tout le Corps des Religieux. Il y a plusieurs Cures *régulieres* possédées par des Chanoines *réguliers* de S. Augustin.

Régulier, se dit aussi des Bénéfices, & des choses qui les regardent. *Regulare beneficium.* Un Bénéfice *régulier* est celui qui ne peut être impétré que par un Moine, ou un Religieux, ou *pro cupiente profiteri*. C'est une regle de Droit, *regularia regularibus*, c'est-à-dire, que les Bénéfices *réguliers* doivent être conférés aux *Réguliers*, & les séculiers aux Séculiers. Toutes les Abbayes Chefs-d'Ordres sont *régulieres*, & ne peuvent être possédées que par un Moine, ou un Cardinal, qui est réputé *Régulier* & Seculier. Tous Bénéfices sont présumés séculiers, à moins qu'on ne justifie qu'ils sont *réguliers*. Anciennement les Bénéfices *réguliers* étoient presque toujours conférés comme des administrations, parce que les Religieux titulaires étoient toujours *ad manum* de leurs Supérieurs, qui les pouvoient révoquer quand bon leur sembloit. De-là vient que les Canonistes disent si souvent, *omne Beneficium regulare, manuale*. Les *Réguliers* peuvent être promus aux Evêchés & Archevêchés, aussi bien que les Séculiers, suivant le Concordat ; leur promotion les sécularise, parce que la dignité épiscopale les dispense de l'observation de la regle dont ils ont fait profession. Ils peuvent aussi être pourvus des Cures au défaut des Prêtres séculiers. Les Bénéfices affectés aux *Réguliers* sont, les Abbayes, les Prieurés conventuels, les Prieurés simples, & les Offices claustraux. Les Abbayes & les Prieurés, tant simples que conventuels, peuvent être conférés à des Séculiers, non en titre, mais en commende.

On appelle les lieux *réguliers*, ceux qui sont dans le clôture du Couvent, le Cloître, Dortoir, Chapitre, Réfectoire, à la distinction de ceux qui sont pour les hôtes, & pour le ménage de la maison, réputés hors de la clôture. *Loca regularia.*

Régulier, se dit aussi des choses qui sont conformes aux regles de l'art. *Secundum regulas artis, vel ad normam exactus.* Une fortification *réguliere*, est celle dont toutes les faces & les angles sont égaux. Il n'y a que cinq corps *réguliers*, le tétraedre, l'octaedre, le cube, le dodécaedre, & l'icosaedre. Un bâtiment *régulier*, qui est bâti avec symmétrie & proportion. Une procédure *réguliere* est celle qui est dans les formes de la Justice. Un Poeme *régulier*; un style *régulier*; un visage *régulier*; des traits *réguliers*; une beauté *réguliere*. Il ne faut pas se fatiguer à faire des oraisons méthodiques & *régulieres*. Nic. Ce verbe a une conjugaison *réguliere*. On dit aussi que les astres ont un mouvement *régulier*, quoiqu'il s'y trouve quelque irrégularité, qu'on appelle *anomalie*.

Réguliere. s. f. Terme de Fleuriste. Tulipe qui est colombin clair, rouge & beaucoup de blanc. Morin.

RÉGULIÉREMENT. adv. D'une maniere réguliere. *Ex norma, vel ex ratione norma.* Cet homme vit fort *régulierement*; il va fort *régulierement* à la Messe; il exerce sa charge fort *régulierement*. Ce Poete a de belles pensées, mais il n'écrit pas *régulierement*. Cette ville n'est pas fortifiée *régulierement*. Le hasard n'agit point si *régulierement*, c'est-à-dire, avec tant d'ordre. On dit qu'une chose est vraie *régulierement* parlant, c'est-à-dire, ordinairement, communément, le plus souvent.

RÉGULO. s. m. Terme de Relation. Nom que l'on donne à la Chine aux fils de l'Empereur. *Regulus.* Le fils aîné de l'Empereur, que nous nommons premier *Régulo*, étoit le seul de tous ses enfans qui fût dans ses bonnes graces: mais les choses prirent tout à coup une face bien différente. De nouvelles lumieres qu'eut l'Empereur, lui découvrirent l'innocence du Prince héritier, qu'il avoit déposé, & les artifices qui avoient été employés pour le perdre. Il sçut que pour y réussir le *Régulo* avoit eu recours à la magie & à divers prestiges, & que par l'instigation de certains Lamas ou Prêtres Tartares, il avoit fait enterrer une statue en Tartarie, en accompagnant cette cérémonie de plusieurs opérations magiques. L'Empereur envoya sur le champ saisir ce Lamas, & déterrer la statue Le *Régulo* eut son palais pour prison, & fut condamné à un châtiment qui marquoit assez l'indignation de l'Empereur. *Lettr. Edif. & Cur. Rec. X. pag.* 122.

RÉGULUS. s. m. Terme d'Astronomie. Etoile de la premiere grandeur dans le signe du Lion, & qu'on appelle autrement *Basilic*. Cœur du Lion. *Regulus, Rex Basilicus, Basilica*, ou *Regia Stella. Regia Tuberoni. Kalbeleced, Kalbeleceid, Kalbelesatt.* Elle a ce nom des Chaldéens, qui disoient que cette étoile dominoit sur les choses célestes, comme nous l'apprend Théon. M. Harris donne à *Régulus* pour l'année 1710. 25. d. 49. m. 35. sec. de longitude, 28. m. 45. sec. de latitude nord. 148. d. 14. m. 23. sec. d'ascension droite, & 13. d. 24. m. 9. sec. de déclinaison nord.

R E H.

RÉHABILITATION. s. f. Action par laquelle le Pape ou le Roi, par des dispenses ou lettres patentes, remettent des gens qui ont failli, qui ont dérogé, en l'état où ils étoient avant leur faute, leur dérogeance. *In integrum restitutio.*

RÉHABILITER. v. act. Rétablir quelqu'un en son premier état, nonobstant qu'il ait failli, qu'il ait dérogé, qu'il soit devenu irrégulier. *Ordine minutum in integrum restituere.* Le Roi seul peut *réhabiliter* un Officier qui a été noté, condamné, dégradé, ou un Gentilhomme qui a dérogé à noblesse. Le Pape *réhabilite*, rend capables des Bénéfices & des Ordres ceux qui étoient tombés en hérésie, en irrégularité. Un Ecclésiastique qui a assisté à un jugement de mort, doit être *réhabilité*, & obtenir une absolution qu'on appelle *à sævis*.

Réhabilité, ée. part. pass. & adj. *Restitutus, redditus.*

RÉHABITUER. v. act. & rédupl. Reprendre une habitude qu'on avoit perdue. *Consuetudinem pristinam resumere.* On a de la peine à se *réhabituer* à la fatigue, quand on a vécu long-temps dans la mollesse.

REHACHER. v. act. & rédupl. Hacher de nouveau. *Carnem iterum minutatim concidere.* Cette viande n'est pas hachée assez menu, il la faut *rehacher*.

REHANTER. v. act. & rédupl. Hanter ou fréquenter de nouveau. *Denuò frequentare, familiariter uti.* Ces deux amies ont été long-temps fort brouillées: mais j'apprends qu'elles commencent à se *rehanter*.

REHASARDER, ou REHAZARDER. v. act. & rédupl. Remettre en hasard. *Iterum periculo exponere.* On se doit étonner que des matelots qui ont failli à périr, se *rehasardent* de se remettre en mer. Un Joüeur ne feint point de *rehasarder* l'argent qu'il a gagné.

REHAUSSEMENT. s. m. Action par laquelle on rend plus haut. *Muri in majorem altitudinem extructio, elevatio.* Il a coûté tant pour le *rehaussement* de ce mur. Depuis le *rehaussement* des monnoies la pistole vaut onze livres, & en a valu quatorze depuis quelques années.

REHAUSSER. v. act. Rendre plus haut. *Altiùs tollere, attollere, educere.* On ne sçauroit *rehausser* ce mur à cause de la servitude des vûes du voisin. Il a fait *rehausser* les talons de ses souliers. Il faut *rehausser* cette tapisserie qui descend trop bas.

Rehausser, signifie aussi, Faire augmenter le prix. *Pretium augere.* La grande sécheresse du printemps fait *rehausser* le foin & l'avoine. Le bled *rehausse* toujours pendant la moisson Le Roi a *rehaussé* le prix des monnoies.

Rehausser, se dit figurément en choses morales, & signifie, Augmenter, donner un nouveau lustre. *Splendorem addere, afferre, adjicere, illustrare.* Depuis qu'il est héritier, il a *rehaussé* son train, sa dépense, sa vanité Ce bon succès lui a *rehaussé* le courage. Le Cardinal de Richelieu crut *rehausser* l'eclat de sa pourpre & de sa vie par le titre de Protecteur de l'Académie. Vaug. Chacun tâche de *rehausser* sa propre idée. Nic. Une expression bien choisie *rehausse* le prix d'une pensée. Bouh.

Rehausser, signifie aussi, Faire paroître davantage. Une laide suivante *rehausse* l'éclat d'une belle maîtresse. *Contraria contrariis magis elucent.* Les couleurs sombres *rehaussent* les autres. On *rehausse* les tapisseries avec de la soie, de l'or & de l'argent. On *rehausse* les bas reliefs avec des filets d'or. On dit aussi, *rehausser* les endroits sombres d'un tableau par des couleurs vives & éclatantes. *Quæ obscura sunt in tabula vivis coloribus illustrare.* ☞ Les thrônes même qui élevent les Rois, ne *rehaussent* point leur gloire, les couronnes qu'ils portent les rendent plus majestueux & plus respectables: mais elles ne les rendent pas plus grands, s'ils ne portent avec eux le fonds de la grandeur, qui est la vertu. Mongin.

Rehaussé, ée. part. pass. & adj. *Illustratus, auctus.* On le dit sur-tout d'une broderie, qu'on *rehausse* d'or, d'argent & de soie. Quand l'ouvrage est de soie, on le *rehausse* d'or & d'argent; & quand l'ouvrage est d'or, ou d'argent, on le glace & émaille avec de la soie. ☞ A leur habit de damas *rehaussé* d'or & diversifié de belles figures, ils paroissoient de la plus haute qualité. Bouh. *X. sv. L. V.*

REHAUTS. En termes de Peinture, se dit des endroits les plus éclairés d'un tableau, & où sont les plus vives couleurs. *Partes tabellæ clariores.*

☞ REHBOURG. s. m. Petite ville d'Allemagne, avec Seigneurie de même nom, dans la principauté de Calenberg.

REHEURTER. v. act. n. & rédupl. Heurter de nouveau. *Iterum ostium pulsare.* Vous n'avez pas heurté assez fort à cette porte, il faut *reheurter*, *reheurtez* deux coups. Ce vaisseau avoit résisté au premier heurt, mais il a *reheurté* plus fortement, & il s'est ouvert.

REHOB, ROHOB. s. m. C'étoit anciennement une ville du pays de Chanaan *Rehoba*. Elle étoit dans la Tribu d'Aser, au pied du Liban, à huit lieues de Tyr, vers le levant. *Nomb.* XIII 22. Matt.

REHORDER, ou HORDER. Vieux v. act. Remparer. Borel.

REI.

REJAILLIR. v. o. qui se dit proprement des choses liquides qui sortent avec violence du lieu où elles sont enfermées ; & en ce sens c'est la même chose que *jaillir*. *Resilire*. Quand on lui a ouvert la veine, le sang a *rejailli* jusqu'au pied du lit. Dans un sens un peu figuré, il signifie simplement, retomber. Son infidele sang *rejaillit* sur Julie. Rac.

Rejaillir, se dit aussi de tous les corps qui se réfléchissent, quand ils sont poussés contre d'autres corps solides. *Resilitere, salire*. Ce courier a fait *rejaillir* de la boue sur mes habits. Les rayons qui tombent dans cette fontaine, *rejaillissent* contre mes yeux. Ce boulet de canon a fait *rejaillir* une pierre contre lui, qui l'a tué.

☞ Rejaillir. Il se dit aussi de la lumiere. La lumiere qui *rejaillit* du soleil. Acad. Fr.

Rejaillir, se dit figurément en choses morales, & signifie, retourner, retomber. *Redundare*. Toute la gloire d'une victoire gagnée par la valeur des Soldats *rejaillit* sur le Géneral. L'infamie d'un homme supplicié *rejaillit* sur toute sa famille. Il faut que sur mon front sa honte *rejaillisse*.

Rejaillissant & Rejailli, sont des adjectifs verbaux qui ont la signification de leur verbe. *Saliens, resiliens*.

REJAILLISSEMENT. s. m. Réflexion, mouvement des corps qui rejaillissent, étant poussés contre d'autres. *Reflexio, saltus*.

☞ **REJANNER.** Contrefaire par maniere d'insulte le ton & la voix de quelqu'un. Tabourot au commencement de ses Escraignes a dit *Regnner* le Décameron de Bocace ; & au chap. de l'Echo, il définit *rejanner*, se moquer par une répétition mal-séante & ironique, ce qui est un des Bourguignonismes de cet Auteur. *Rejanner* vient de *regeminare*. On peut croire aussi qu'il vient de *regannire*, & c'est l'avis d'un de mes amis. *Glossaire Bourguignon au mot* Rejannai. En Champagne on dit *rechigner*. L'un & l'autre sont dans Cotgrave.

REJAUNIR. v. act. & rédupl. Redevenir jaune, ou rendre jaune. *Flavescere*. La campagne reverdit au printemps, & *rejaunit* en été. La mode est venue de *rejaunir* les portes des vieilles maisons ; autrefois c'étoit une marque d'infamie.

REICHENAW. s. m. Nom propre d'une petite Ile de la Souabe. *Richenovia, Augia major*, ou *Augia dives*. Elle est dans le lac de Zell, à une lieue de Constance vers le couchant. Cette Ile n'a que trois Paroisses, & une riche Abbaye, unie à l'Evêché de Constance. Elle appartient à l'Evêque de Constance à titre de Baronie, de laquelle dépendent plusieurs lieux du Turgaw. Elle a même plusieurs Gentilshommes pour vassaux. Maty.

☞ **REICHENBACH.** s. m. Ville d'Allemagne dans le Woigtgland ; il y a une autre petite ville de ce nom en Silésie, dans la province de Swernitz, sur une riviere de son nom.

☞ **REICHENSTEIN.** s. m. Ville d'Allemagne dans la Silésie, à deux lieues de Glatz, renommée par les mines qui se trouvent dans ses environs.

☞ **REICHENWEYER.** s. m. Ville de France en Alsace, au-dessous de Keisersberg.

☞ **REICHSHOFEN.** s. m. Petite ville de France dans la basse Alsace, avec un château, dans le voisinage d'Haguenau.

REIDE-SCHANS, c'est-à-dire, le Fort de Reide. *Arx Reida*. C'est un Fort des Provinces-Unies. Il est situé dans celle de Groningue, sur une petite pointe de terre qui s'avance dans Dollert, vis-à-vis de l'embouchure de l'Embs. Maty.

REIDERLAND. s. m. Nom propre d'une petite contrée du Comté d'Embde en Westphalie. *Reideria, Rideria*. Elle est entre l'Emland, la riviere d'Embs, le Dollert & le marais de Bortange. Il n'y a rien de distingué que le bourg de Wener. Maty.

REJET. s. m. Renvoi qu'on fait d'une partie d'un compte sur un autre. *Rejectus, remissus*. Il n'y a point de fonds pour payer une telle partie dans le compte d'une telle année, il en faut faire le *rejet* sur la suivante.

Rejet, signifie aussi la réimposition qu'on fait d'une taxe, d'une somme déja imposée. *Taxationis translatio, remissio*. Cette Paroisse a été déchargée de sa taille, à cause de la grêle, il en faut faire le *rejet* sur le reste de la Généralité.

Rejet, signifie aussi, rebut. *Rejectanea*. On a ordonné le *rejet* de cette piece hors de ce procès, on en a consenti le *rejet*. On le trouve dans la Coutume de Herly, art. 4. en cette phrase : Terres demeurées à *rejets*, c'est-à-dire, abandonnées, incultes & comme rejetrées. De Lauriere.

Rejet, se dit du nouveau bois que poussent les arbres, & des jeunes abeilles que les vieilles chassent de leurs ruches.

REJETON. subst. m. Nouveau bois que jette un arbre ; ce qu'une plante pousse de nouveau de sa racine. *Arboris pullus, surculus*. Les cerisiers poussent plusieurs *rejettons* tout à l'entour d'eux. On vit renaître l'arbre, l'année suivante, & repousser des *rejettons*. Ablanc.

Rejeton, se dit figurément en choses morales. *Surculi*. Cette maison est illustre, & pousse tous les jours de nouveaux *rejettons*. Il fit prêter serment qu'on reconnoîtroit pour Roi ce *rejetton* d'Alexandre. Vaug. Licencieuse jeunesse, jettez les yeux sur ce *rejetton* de Héros ! Pat. Une hérésie n'est jamais si bien éteinte, qu'elle ne pousse toujours de nouveaux *rejettons*.

☞ **REJETONNER** les plantes de tabac. C'est ainsi qu'on appelle l'action qu'on fait en arrachant tous les rejettons, fausses tiges ou feuilles qui naissent tant sur la tige qu'à son extrémité, ou auprès des feuilles. *Le Pere Labat*, *Voyage de l'Amérique*, *T. IV. p. 518.*

REJETTABLE. adj. m. & f. Qui mérite d'être rebuté, rejetté. *Rejiciendus*. La seule proposition de cette affaire la rend *rejettable*.

☞ **REJETTEAU.** s. m. C'est une moulûre que l'on pratique au bas du bois des fenêtres, & qui avance sur le chassis de deux ou trois pouces, pour empêcher, lorsqu'il pleut, que l'eau n'entre dans les appartemens. L'eau coule le long des fenêtres, & tombe sur le *rejetteau*, qui la rejette loin : ce qui lui a fait donner le nom de *rejetteau*.

REJETTER. v. act. & rédupl. Jetter une autre fois. *Iterum jacere, rejicere*. Le jeu de la paume & du volant, consiste à jetter & *rejetter* une balle, un volant plusieurs fois. On *rejette* plusieurs fois la lessive sur le charier quand on la coule. On lui jetta force dards, qu'il *rejettoit* contre les ennemis. Vaug.

Rejetter, signifie aussi, Pousser un nouveau jet. *Repullulare, regerminare*. Quand on a enté un arbre, il en *rejette* mieux. Il faut garder les bois, de peur des bestiaux, tandis qu'ils *rejettent*, quand ils sont nouvellement coupés.

Rejetter, signifie encore, Ôter d'un lieu pour mettre en un autre. *Transportare*. Il faut *rejetter* la terre de ce fossé sur le rempart pour le hausser. Il y a trop de meubles dans cette chambre, il en faut *rejetter* la moitié dans une autre. On *rejette* d'un vaisseau en un autre plusieurs drogues, dans la Pharmacie.

Rejetter, se dit en ce sens, des parties d'un compte qu'on rejette dans un autre. *Transferre, differre*. Il faut *rejetter* cette dépense sur le compte de l'année prochaine.

On dit aussi, *rejetter* une imposition, une taxe, quand on réimpose de nouveau des non-valeurs sur la même Paroisse, ou sur une voisine.

Rejetter, signifie encore, Pousser hors de soi. *Repellere, respuere, vomere*. Cet enfant *rejette* le lait, sa nourrice en a trop. Ce malade *rejette* les bouillons qu'on lui donne. La mer *rejette* les corps morts. La baleine *rejetta* Jonas, après avoir été trois jours dans son ventre.

Rejetter, se dit encore du rebut qu'on fait d'une chose qu'on croit mauvaise, parmi une quantité de meilleures qu'on en tire. *Rejicere, respuere, repudiare*. Ce Financier *rejette* toutes les piéces qui ne sont pas de poids, toutes les piéces étrangeres.

Rejetter, se dit figurément en choses morales, & signifie, Désapprouver & condamner. *Improbare*. Cette proposition a été *rejettée* des Ecoles, a été *rejettée* par l'Eglise comme hérétique. Il a été *rejetté* du nombre des Elus. Cet enfant a été *rejetté* de la maison, de la succession de son pere, à cause de ses vices.

Rejetter, signifie encore, Refuser. *Recusare, rejicere, respuere*. Il *rejette* toutes les propositions d'accord qu'on lui propose. Il *rejette* tous les bons avis qu'on lui donne pour son salut. Mon Dieu, vous ne *rejettez* pas un cœur percé de douleur & de regret. Port-R.

On dit au Palais, qu'une piéce doit être *rejettée* du procès, quand on n'y doit point avoir égard, pour être fausse & abandonnée, ou n'être pas authentique. *Instrumentum rejiciendum*. Qu'une requête a été *rejettée*, quand on ne l'a pas voulu répondre.

Rejetter un crime sur quelqu'un, c'est l'accuser du crime dont on étoit accusé. *Culpam in aliquem transferre*. Il falloit punir les Ministres, qui, après s'être enrichis de leurs crimes, en *rejettoient* la faute sur les autres. Ablanc.

On dit proverbialement, qu'on *rejette* souvent la faute sur qui n'en peut mais; pour dire, qu'on soupçonne quelquefois les gens d'avoir failli, quoique ce soit à tort.

Rejetté, ée. part. pass. & adj. *Recusatus, rejectus*.

REIFF. Voyez Reva.

☞ REIFFENBERG. s. m. Bourg d'Allemagne au Landgraviat de Hesse Cassel.

REILBON. s. m. Nom d'une plante du Chili, dans l'Amérique méridionale. C'est une espéce de garence qui a la feuille plus petite que la nôtre. Les habitans du Chili font comme nous, cuire la racine dans l'eau, pour la teinture en rouge. Frézier. p. 72.

REILHAGE ou REILLAGE. subst. m. Terme de Coutume. C'est le charruage, le traînage, & suite de dîme. Coutume de la Marche, Art. 332. Ce n'est pas le droit de terrage, champart ou agrier. De Laurière. Voyez l'étymologie de ce mot & des suivans, au verbe Rayonner une terre.

REILHE, ou REILLE. subst. m. Ancien mot. Soc de charrue en quelques provinces. Voyez Reilhage. *Aratrum*.

REILHER, ou REILLER. v. n. Labourer, faire des raies, ou rayons sur la terre avec le soc de la charrue. *Sulcare, scindere aratro*. Voyez Reilhage.

☞ REILLANE. s. f. Petite ville de Provence, dans la Viguerie d'Aix, avec titre de Vicomté.

RÉIMBER. Vieux verbe act. Irriter, ou tuer, de [illegible]. Borel. *Irritare, concitare*, ou *occidere*.

RÉIMBRER. Ancien v. Act. Racheter. *Mehun, au Codicille*. Qu'il me fit Chrétien, & qu'il me daigna *réimbrer*. Borel.

RÉIMPOSER. v. act. & rédupl. Imposer de nouveau. *Iteràm imponere*. Il y a eu beaucoup de non-valeurs sur les tailles de l'année derniere, on les a *réimposées* cette année avec les nouvelles.

RÉIMPOSITION. s. f. Action de réimposer. *Iterata impositio, descriptio, petitio*. Cette *réimposition* a été faite par arrêt & commission du Conseil.

RÉIMPRESSION. subst. f. Seconde édition ou impression d'un Livre. *Secunda editio*. Les Livres sont plus corrects, quand on en fait une *réimpression* du vivant de l'Auteur.

RÉIMPRIMER, ou RIMPRIMER. v. act. & rédupl. Imprimer de nouveau. *Typis de novo mandare*. Un bon Livre se *réimprime* plusieurs fois. Ce Libraire a *réimprimé* le Saint Augustin.

Réimprimé, ée. part. pass. & adj. *Denuò typis mandatus, excusus*.

REIMS, RHEIMS. s. m. Nom propre d'une ville de France, située dans la Champagne sur la Vêle, à dix lieues de Soissons, vers le levant, à sept lieues de Châlons, vers le couchant septentrional. *Remi, Remensis civitas, Durocortorum, Duricortura Remorum*. *Reims* est une des plus anciennes villes de France, & des plus illustres; les Rois de France y sont ordinairement sacrés. Elle peut avoir une lieue de circuit, est bien bâtie, pleine d'Églises, d'Abbayes & de Monastéres. Le portail de sa Cathédrale passe pour le plus beau de France. *Reims* est aussi une ville fortifiée, elle a une Élection, un Bailliage, un Présidial, & un Archevêché, dont l'Archevêque est le premier Duc & Pair de France, & a l'honneur ordinairement de sacrer le Roi. Matt. Valois, *Not. Gall. p.* 180. *& suiv.* La longitude de *Reims*, est, selon l'Académie, de 21. d. 45. m. Sa latitude de 49. d. 15. m.

Reims, se dit quelquefois pour du vin de *Reims*, sur-tout en Poësie. *Vinum Remense*.

> *Si, comme moi, vous aviez à souhait*
> *Meubles de prix, magnifique équipage,*
> *Mets succulens, draps blancs en lit mollet,*
> *Bourgogne ou* Reims *dans votre gobelet,*
> *Vous changeriez peut-être de langage*. Sennecé.

REIN. s. m. Rognon, partie de l'animal où se fait la séparation de l'urine, pour s'écouler dans la vessie. *Ren*. Voyez Rognon. La pierre dans les *reins* est la plus dangereuse. Laurent Bellini a fait un Traité des *reins*. *Exercitatio Anatomica, de structura & usu renum*. Il prétend que les *reins* qui avoient passé jusqu'alors pour un parenchyme & une chair solide, ne sont qu'un tissu & un assemblage d'une infinité de petites fibres qui s'étendent depuis la superficie des *reins* jusqu'à la cavité, qu'on nomme *pelvis*, où elles portent l'urine. Bien que ces fibres soient très-déliées, il soutient qu'elles ont une cavité par laquelle l'urine coule dans le *pelvis*, & que si on les presse avec les doigts, on en voit sortir par le moyen du microscope, une liqueur qui a les mêmes qualités que l'urine: que ces fibres s'entrelaçant les unes avec les autres, environnent de tous côtés le *pelvis*, où elles viennent enfin aboutir. Que les vaisseaux émulgens qui s'insérent dans les *reins*, & que les Anatomistes croyent se perdre dans leur substance, après s'être divisés en plusieurs rameaux; que ces vaisseaux, dis-je, passent jusqu'à la superficie des *reins*; ce qu'il prouve, parce que si l'on jette avec une seringue quelque liqueur colorée dans ces vaisseaux, non-seulement on la voit se répandre dans toute la substance du *rein*, mais encore dégoutter par toute sa superficie, pourvû qu'on ôte la membrane propre dont cette superficie est couverte. L'usage des *reins* est la séparation des sérosités superflues d'avec le sang. Voyez Borelli.

Ce mot, selon Varron, vient du Grec [illegible], *quasi rivi obsceni humoris ab iis oriantur*. En Grec on l'appelle [illegible], du verbe [illegible], qui signifie *neiger* & *pleuvoir*.

Les *reins* succenturiaux sont des glandes ainsi nommées, parce qu'elles ont pour l'ordinaire la figure des *reins*; & qu'ainsi ce sont comme de seconds *reins*. *Succenturiatus* signifie en Latin qui est mis à la place d'un autre. Voyez Renale.

Reins, se dit en général de la force de l'homme. *Vires, fortitudo*. Les Luteurs anciens se piquoient d'une grande force de *reins*, de se donner des tours de *reins*. Les Crocheteurs sont forts des *reins*.

Reins, se dit figurément en choses morales. Cet homme n'a pas les *reins* assez forts pour faire une telle entreprise; pour dire, il y succombera. *Elumbis, delumbis*. On dit aussi, qu'il a bons *reins*; pour dire, qu'il est capable de soûtenir de grandes dépenses.

Reins, en termes de l'Écriture, signifie l'intérieur de l'homme & sa pensée. Dieu est appellé scrutateur du cœur & des *reins*. *Scrutator cordium & renum, Deus*.

Reins, en termes d'Architecture, se dit des côtés d'une voûte qui commencent à se courber, & qui sont près de l'imposte, ou de l'extrados d'une voûte jusqu'à son commencement. *Fornicis partes ima incumbis imposita*. Les *reins de voute* sont la maçonnerie de moilon avec plâtre qui remplit l'extrados d'une voûte jusqu'à son couronnement. On appelle *reins vuides*, ceux qui ne sont pas remplis pour soulager la charge, ainsi qu'il a été pratiqué à presque toutes les voûtes Gothiques, ou sur les piles des ponts de pierre qui portent des maisons, pour y ménager des caves, comme à ceux de Paris. Daviler.

Reins ou Rains, signifie les bords ou côtés d'une forêt. *Latera*. L'Ordonnance veut qu'on fasse un procès-verbal des places vuides qui seront dans l'enclos & aux *reins* des forêts du Roi. On croit que ce mot vient par corruption de *rains*, qui a été fait de *rinceaux*, qu'on disoit autrefois pour *rameaux*.

☞ Rein. La pierre des *reins*. Elle est noire & brillante. On l'appelle en Latin *lapis renalis Sardicus*.

REINBECK. s. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Holstein en Basse-Saxe. *Reinbeca*. Elle est sur la petite riviére de Bille, entre Hambourg & Lawembourg, à huit lieues de celle-ci, & à quatre de celle-là. *Reinbeck* est

est capitale d'un Bailliage, qui appartient au Duc de Holstein Gottorp. Maty.

RÉINCRUDER. v. act. Terme de Philosophie hermétique. Redevenir crud, ou faire redevenir crud; du mot Latin barbare, *Reincrudare, crudum reddere. Rursum efficere crudum, facere ut recrudescat.* Il faut *réincruder* les corps; c'est-à-dire, qu'il faut faire revenir l'humide & relever le caché; c'est-à-dire, les cuire & les emollir jusqu'à ce qu'ils soient privés de leur corporalité dure & séche, d'autant que le sec n'entre point & ne teint point. Dict. Herm.

REINE. s. f. Souveraine, Maîtresse absolue d'un Royaume. *Regina.* L'Église Catholique appelle la Vierge, la *Reine* des Cieux. Dans les Royaumes qui tombent en quenouille, les femmes sont *Reines.* Sémiramis, Tomyris, la *Reine* de Saba ont été de grandes *Reines.* Dans l'île de Borneo il n'y a que les femmes qui soient *Reines.* Les Hongrois honteux d'obéir à une *Reine*, appelloient la *Reine* Marie, le *Roi* Marie. Du Tillet. En entrant dans la maison de Dieu, vous devez oublier que vous êtes *Reine.* Fléch. Toujours occupée du desir d'être Chrétienne, vous n'avez presque pas le tems de penser que vous êtes *Reine.* Id.

Reine, est aussi la femme d'un Roi. *Regina.* L'entrée, le couronnement de la *Reine.* La *Reine Régnante*, ou la *Reine Mere*, sont la femme, ou la mere du Roi. La *Reine Douairiere* est la veuve du Roi. La *Reine Régente* est celle qui gouverne le Royaume pendant la minorité du Roi. La Maison de la *Reine*, c'est un nom collectif comprenant tous les Officiers & les Dames qui sont destinés au service de la *Reine.*

La *Reine Blanche* est un nom qu'on donne aux *Reines* veuves en mémoire de Blanche de Castille veuve du Roi Louis VIII. & mere du Roi S. Louis, & de Blanche d'Evreux, veuve de Philippe de Valois, qui ont été en France fort estimées, de la même maniére qu'on a appellé plusieurs Empereurs de Rome, *Augustes*, en mémoire d'Auguste premier Empereur.

Reine, se dit aussi des personnes & des choses qui ont quelque ressemblance ou qualité de Reine; & signifie, Qui est la premiere, la plus grande, la plus considérable. Cette femme a un port, une majesté de *Reine.* On dit de celle qu'on veut loüer, que c'est la *Reine* des femmes. Je loüois son cœur de *Reine*, sa grande beauté. Voit.

> *Pour trône, donnez-moi le beau front de Julie,*
> *Je serai la* Reine *des fleurs.* Corn.

> *La* Reine *des beautés fait sa demeure ici.* Voit.

Un Bourgeois appelle sa Maîtresse, ma *Reine. Regina, Domina.* On appelle la *Reine* du bal, celle à qui on donne le bal, à qui on fait danser la premiére courente. Une *Reine* de la féve est celle à qui échet la féve du gâteau qu'on partage le jour de la fête des Rois. Les petits enfans font aussi des *Reines* dans les rues, pour avoir un prétexte de quêter aux passans. Il y a aussi quatre *Reines* aux jeux de cartes, & deux *Reines* au jeu des échecs.

☞ Reine, se dit encore de ce qui tient le premier rang dans son genre, de ce qui en est la chose la plus excellente. La charité qui est la *Reine* des vertus, ne se rend pas seulement attentive aux besoins corporels du prochain. Bour. *Exhort. T. I. p.* 180. La Théologie est la *Reine* de toutes les sciences.

Reine, se dit aussi pour, Maîtresse; pour ce qui domine. qui a un grand pouvoir. *Domina, Princeps fœmina.* Son mérite le rend *Reine* de tous les cœurs. La Suze. C'est la *Reine* des volontés. Voit.

> *Cette* Reine *des cœurs, qu'on nomme la beauté,*
> *Aux plus libres esprits fait aimer son empire.* Gon.

> *Tant qu'ils ne sont qu'Amans, nous sommes Souveraines,*
> *Et jusqu'à la conquête, ils nous traitent en* Reines.
> Corn.
> *Ainsi, de vos desirs, toujours* Reine *absolue,*
> *Les plus grands changemens vous trouvent résolue.* Id.

On appelle pain à la *Reine*, une espéce de petit pain longuet. *Reginæ Panis, vel Reginæ.* Le tabac a été appellé *herbe à la Reine*, à cause que la *Reine* Catherine de Médicis l'a voulu faire appeller de son nom, quand Nicod l'apporta en France. Le *Cours la Reine* à Paris, est un lieu planté d'arbres par la *Reine* Marie de Médicis.

Ceinture de la Reine, est un droit qu'on léve sur quelques marchandises qui arrivent sur les ports, comme le charbon & autres. *Cinguli Reginæ jus.*

On appelle ironiquement une *Reine Gillette*, une *Reine d'Antioche*, une femme altiére qui veut prendre avantage sur celles de son rang. *Regina superba.*

Reine des prés. Herbe médicinale autrement appellée *Ulmaria.* Voyez Ulmaria.

Reine, en termes de Fleuriste. C'est une tulipe amarante, pourpre & blanc d'entrée, tirant sur la robinette. Morin.

Reine-Claude. s. f. Nom d'une espéce de prune. *Prunum Regina Claudia dictum Gallis.* La *Reine-Claude* en buisson est une bonne prune. La Quint. La *Reine-Claude* vient au mois d'Août, & c'est une des excellentes prunes. *La Quint. P. III. p.* 265 266.

Reine, espéce de monnoie d'or fabriquée sous le régne de Philippe le Bel. *Nummus Reginens.* On n'en sçait ni le poids, ni le titre, ni la valeur. Il ne s'en trouve plus. Le Blanc.

☞ Reine. (Sainte) Bourg de France en Bourgogne, au Bailliage de Semur en Auxois, sur une montagne.

REINECK. s. m. Nom propre d'une petite ville de Franconie, capitale du Comté de *Reineck*, & située sur le Syn, près du Meyn, à huit ou neuf lieues de la ville de Wurtzburg, vers le nord. *Reinecum.* Elle appartient à l'Evéque de Wurtzburg. Maty.

Reineck. Comté. *Reinecensis*, ou *Reinicanus Comitatus.* C'est un petit pays de la Franconie. Il est entre les Diocèses de Mayence & de Wurtzburg, l'Abbaye de Fulde & le Comté de Hanauw. *Reineck* a eu ses Comtes particuliers, dont la postérité s'étant éteinte, il a été partagé entre l'Archevêque de Mayence, l'Evêque de Wurtzburg, & les Comtes d'Erpach & de Hanaw. *Reineck* & Lohr, qui lui donne quelquefois le nom de Comté de Lohr, en sont les lieux principaux.

REINELLE. Voyez Ranelle.

REINETTE. s. f. (Prononcés *Rénette.*) Espéce de pomme fort excellente, & qui se garde tout l'hyver. *Pomum renetinum.* Il y a une *reinette* blanche & une *reinette* grise. La *reinette* grise est la meilleure. La *reinette* est ainsi appellée, parce que c'est la Reine des pommes, de *Reginetta*, ou selon quelques-uns de *raine*, grenouille, parce qu'elle est tachetée comme le ventre d'une grenouille. Les Médecins l'appellent *poma renana.*

Reinette, est aussi, selon Saumaise sur Vopiscus dans Proculus, C. 33. une espéce de jeu de Dame ou de Trictrac. *Reginula, Reginetta, Reinetta.* On gagnoit à la *Reinette* quand on prenoit toutes les piéces de son adversaire: ainsi c'est une espéce de jeu de Dames, ou d'Échecs plûtôt que de Trictrac. Ce jeu prenoit son nom d'une des piéces qui s'appelloit *Reinette*, c'est-à-dire, *Petite Reine.*

REINFREW. s. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Cuningham, en Écosse. *Renfrona*, autrefois *Randuaria.* Elle est sur le Cluyd, à deux lieues au-dessous de Glasco. *Reinfrew* est capitale d'une Baronnie qui porte son nom, & qui est une partie du Comté de Coningham. Maty.

RÉINFECTER. v. act. & rédupl. Infecter de nouveau. *Denuò inficere.* La peste étoit entiérement cessée dans cette ville, il est venu un navire étranger qui l'a *réinfectée*; qui y a rapporté du mauvais air. Les nouveaux Hérétiques ont *réinfecté* les esprits des erreurs condamnées par les anciens Conciles.

REINGRAVE. Voyez Rhingrave.

REINGRAVENSTEIN. subst. m. Nom d'un Comté & petit pays du Palatinat du Rhin. *Reingravestenius Comitatus.* Il est près de la riviére de Nahe, & de la ville de Creutznach. On n'y voit rien de considérable que le château de *Reingravenstein*, situé sur une montagne au confluant de l'Altzens & de la Nahe. Les Rhingraves possédent encore un autre petit pays dans le Comté de Sponheim, au nord de la ville de Birckenfeld, & aux

sources de la Nahe; Kirn & Thaun en sont les lieux principaux. Maty.

☞ REINOLDUS. s. m. C'est le nom que les Astronomes donnent à la dixieme tache de la lune, suivant le Catalogue du P. Riccioli. Elle tire ce nom du Mathématicien Reinoldus.

☞ REINSBOURG. s. m. Village des Pays-bas, dans le Rheinland, à une grande lieue de Leyde.

☞ RÉINSTALER. v. act. Installer une seconde fois. Le duc de Malboroug vient d'être *réinstalé* dans la charge de Généralissime de la Couronne. Madame du Noyer.

REINSTEIN. s. m. Nom d'un Comté. C'est un petit pays de la Basse-Saxe. *Reinstenius Comitatus*. Il est entre les Principautés d'Anhalt, d'Halberstat, & le Duché de Brunswick. Ce pays a ses Comtes particuliers, dont la maison s'étant éteinte, les Électeurs de Brandebourg en sont entrés en possession, comme d'un fief de la Principauté d'Halberstad, à la réserve du petit Comté de Blanckembourg, qui a été réuni aux États de Brunswick pour la même raison. Maty.

☞ REINTÉ. adj. Terme de Chasse. Il se dit d'un chien qui a les reins élevés en arc, & larges; c'est signe de force. Les chiens *reintés* sont préférables à ceux dont les reins sont étroits.

RÉINTÉGRANDE. s. f. Terme de Palais. Action possessoire pour être mis en la jouissance d'une chose dont on étoit en possession, & dont on a été expulsé de force & de fait. *In integrum restitutio*. La *réintégrande*, ou arrêt de recouvrement étoit, selon les Romains, les arrêts que donnoient les Commissaires récupérateurs, quand il y avoit quelque chose qui devoit être rendu entre des villes étrangéres & Rome. Maintenant un arrêt de *réintégrande* est un jugement par lequel, avant toutes choses, on rétablit en possession d'un bien, celui qui en avoit été expulsé ou chassé de force par sa partie. Coustin. En matiere possessoire il faut juger la *réintégrandre* avant que de prendre connoissance du fond, avant que d'entrer dans le principal. Il faut demander la *réintégrande* dans l'an & jour de la spoliation. La sentence de *réintégrande* s'exécute nonobstant l'appel.

RÉINTÉGRATION. s. f. Terme de Palais. Action de remettre en possession celui qui a été spolié ou dépouillé. *Redintegratio*. Celui qui a été spolié de sa possession se peut pourvoir par *réintégrande* ou action dans l'an & jour de la spoliation, afin d'être remis & réintégré en sa possession. De Laurière.

RÉINTÉGRER. v. act. Rétablir quelqu'un en la possession dont il a été évincé. *Redintegrare*. C'est une maxime de Droit, qu'il faut avant toutes choses *réintégrer* celui qui a été dépouillé & chassé de sa possession. Il a été *réintégré* dans ses biens, après avoir eu main-levée.

Réintégrer, se dit aussi des Officiers interdits ou chassés de leurs charges. *In munus restituere*. En pleine connoissance de cause, il a été absous & *réintégré* en la fonction de sa charge.

Réintégrer, se dit particuliérement des prisonniers qu'on fait remettre en prison. *Denuò incarcerare*. Cet homme étoit sorti à caution, ou par un arrêt surpris, on a ordonné qu'il seroit *réintégré*.

Réintégré, ée. part. pass. & adj. *Redintegratus, restitutus*.

RÉINTERROGER. v. act. & rédupl. Interroger de nouveau. *Iterùm interrogare*. Un bon Juge Criminel doit *réinterroger* plusieurs fois les criminels pour voir s'ils varient.

RÉINVITER. v. act. & rédupl. Inviter de nouveau. *Iterùm invitare*. On n'a pû faire ce mariage, cette cérémonie, au jour qu'on avoit pris, il faudra *réinviter* les parens, la compagnie, au jour dont on conviendra.

REJOINDRE. v. act. & rédupl. *Je rejoins, tu rejoins, il rejoint, nous rejoignons, &c. Je rejoignis. J'ai rejoint. Je rejoindrai. Que je rejoigne. Que je rejoignisse, ou je rejoindrois*. Joindre une seconde fois ce qui avoit été joint. *Rejungere*. Le bras de cette statue a été cassé, on l'a *rejoint* fort proprement.

Rejoindre, signifie aussi, rattraper, atteindre. *Assequi, consequi*. Ce corps détaché a *rejoint* l'armée. Après avoir *rejoint* toutes ses forces, il passa la riviere. Vaug. Les troupes s'étant *rejointes*, camperent dans de bons villages. Arlanc. Attendez-moi-là un moment, je vous y viendrai *rejoindre*. Allez, je vous *rejoindrai* bien-tôt. Nous nous *rejoindrons* à Paris, c'est-à-dire, nous nous y retrouverons.

Rejoindre, avec le pronom personnel, signifie, se revoir, se rassembler, se réunir. *Se rursus adjungere, unire, convenire, aggregare*. Philis, souffrez que mon corps *se rejoigne* à mon ame. Voit.

Apprenez que des cœurs séparés à regret,
Trouvent de se rejoindre *aisément le secret.*
Corn.

Rejoint, ointe. part. pass. & adj. *Adjunctus, conjunctus*.

REJOINTOYER. v. act. Terme d'Architecture. C'est lorsque les joints des pierres d'un vieux bâtiment sont cavés par succession de temps, ou par l'eau, les remplir & ragréer avec le meilleur mortier, comme de chaux & de ciment, ce qui se fait aussi avec du plâtre ou du mortier aux joints des voûtes, lorsqu'ils se sont ouverts, parce que le bâtiment étant neuf, a tassé inégalement, ou qu'étant vieux, il a été mal étayé en y faisant quelque reprise par sous œuvre. Daviler. *Rimas parietis implere, replere*.

REJOÜER. v. act. & rédupl. *Rursus ludere*. Jouer de nouveau. Il a *rejoüé*, & a regagné ce qu'il avoit perdu.

RÉJOÜIR. v. act. Donner & recevoir de la joie. *Exhilarare, oblectare*. Le vin *réjoüit* le cœur de l'homme. *Vinum lætificat cor hominis*. Il est allé se *réjoüir* à la campagne, c'est-à-dire, se divertir. Je me viens *réjoüir* avec vous de votre heureux mariage, c'est-à-dire, vous en féliciter. On s'est bien *réjoüi* à la Cour, il y a eu collation, bal & comédie. La nouvelle de cette victoire a *réjoüi* toute la France.

☞ Se Réjouir.

Profitons de nos jours, le secret d'en joüir,
Dépend & de bien faire, & de se réjoüir.

C'est ce que Salomon a reconnu. *Et cognovi quod non esset melius nisi lætari, & facere bene in vita sua*. Eccles. III. 12.

On dit d'un homme qui fait des plaisanteries, qui raconte des avantures incroyables, qu'il *se réjoüit*. Quand on veut taxer une femme de faire trop ouvertement l'amour, on dit en termes honnêtes, qu'elle *se réjoüit*.

Réjoui, ie. part. pass. & adj. *Lætus, hilaris, oblectatus*.

On dit proverbialement, C'est un bon gros *réjoüi*, en parlant d'un homme gras & en santé, qui ne cherche qu'à rire & à se divertir. *Festivus, hilaris*.

RÉJOÜISSANCE. s. f. Action par laquelle on réjoüit, ou la chose même qui donne de la joie. *Lætitia, gaudium*. Le Carnaval est un temps de *réjoüissance* pour les gens du monde. Alleluia est un chant de *réjoüissance* dans l'Eglise. On fait des *réjoüissances* publiques à la naissance d'un Dauphin, aux mariages des Rois.

Réjouissance, se dit populairement d'une ame de fagot qu'on met au feu, quand le bois a de la peine à brûler. *Fasciculus*.

Réjouissance. Ce n'est point, comme on l'avoit dit dans la premiere édition de ce Livre, une carte que l'on donne à celui qui a perdu la premiere, pour lui donner lieu de réparer sa perte, cette carte s'appelle *carte de reprise*, comme on l'a dit en son lieu: mais la *réjoüissance* est une carte que le coupeur qui a la main, tire immédiatement après la sienne, & sur laquelle les joüeurs, & careurs ou carabineurs, mettent ce qu'ils veulent. Si la carte du joüeur vient la premiere, tous ceux qui ont mis à la *réjoüissance* tirent leur rétribution; mais s'il amene la *réjoüissance* la premiere, il gagne tout ce qu'on y avoit mis. Les *réjoüissances* ruinent ou enrichissent les coupeurs. *Folium lusorum, lætificans dictum*.

RÉJOÜISSANT, ante. adj. Qui réjoüit. *Lætificans, exhilarans, oblectans*. On nous a donné un régal qui n'étoit guère *réjoüissant*. Le jeu des Echecs est mélancolique, n'est point *réjoüissant*. La nouvelle que je viens d'apprendre est fort *réjoüissante*. Voilà un conte fort *réjoüissant*.

RÉJOUTER. v. act. & rédupl. Jouter de nouveau. *Denuò luctari*

luctari. Ce cavalier a eu du malheur à sa premiere joûte, il est venu *rejoûter* pour réparer son honneur.

REJOUVENIR. Vieux v. n. Rajeûnir. Borel. *Iterùm juvenescere, repuerascere, ad juventutem redire.*

RÉJOYER. Vieux v. act. Réjoüir. *Delectare, oblectare,* Alain Chartier.

C'est ce qui les bons cuers réjoye.

Se *réjoyer. Gaudere, lætari.* R. de la Rose.

Lors s'éversue & se réjoye.

☞ REIPERSWEILLER. s. m. Petite ville de France dans l'Alsace.

EIPOLTZKIRK. s. m. Nom propre d'un bourg du Palatinat du Rhin. *Reipoltzkirkia.* Il est à deux lieues de Lautereck, & il est chef d'une Baronie qui appartient au Prince de Vaudemont. Maty.

REIS, ou RAIS. s. m. Terme de Relation. Capitaine de galeres chez les Turcs. *Ricaud.* Ce terme est purement Arabe, & signifie Chef, de l'Hébreu ראש, *roseh.*

Reis. s. m. Nom d'une monnoie de Portugal. Le Roi de Portugal entretient ordinairement 200. hommes de troupes à Augra (ville de l'Ile Tercère;) mais il leur donne si peu de paye, qu'ils sont tous mal équipés & misérables. En effet on dit qu'ils n'ont par an que 7000. *reis*, c'est-à-dire, à peu près 36. liv. de notre monnoie. Frézier, *p.* 287. Il faut donc près de 800. *reis* pour faire 20. sous de France, & par conséquent à peu près 20. *reis* ne valent qu'un sou de notre monnoie; 9. à 10. *reis* valent un sou. ☞ Une pistole d'Espagne vaut en Portugal 2000. *reis* : de sorte que 300. pistoles sont 600000. *reis*, & le *reis* ne vaut guère plus d'un denier de France. Journ. de Verd. 1722. *p.* 193.

☞ REISHOFFEN. s. m. Petite ville de France dans la basse Alsace, dans le Bailliage d'Oberbronne.

REISWICK, ou RYSWICK. s. m. Nom propre d'un village des Provinces-Unies. *Risvicum, Resvicum.* Il est dans le Comté de Hollande, à une demi lieue de la Haye. Il y a dans ce village un Palais du Prince d'Orange, autrefois Roi d'Angleterre, dans laquel les Plénipotentiaires de l'Empire, de France, d'Espagne, d'Angleterre & de Hollande, s'assemblerent le 9. Mai 1697. pour traiter de la paix, qui fut conclue le 10. Septembre, entre la France d'un côté, l'Espagne, l'Angleterre & les Provinces-Unies de l'autre, & le 21. Octobre, entre l'Empereur & la France. Maty. C'est ce qu'on appelle la Paix de *Ryswick*, le Traité de *Ryswick.*

RÉITÉRATION. s. f. Action par laquelle on fait une chose une seconde fois. *Iteratio, reiteratio.* L'Eglise ne souffre pas la *réitération* du Baptême. Le *re.* qui est dans le verbe *rejaillir*, ne marque ni répétition, ni *réitération.* Vaug. Rem. S. Grégoire dit en parlant des Sacremens, que ce n'est pas *réitération*, quand on manque de preuves que la chose ait été bien faite.

Réitération de destruction. Dans la Philosophie hermétique, c'est lorsque du blanc parfait on veut passer au rouge, il faut détruire la blancheur, en augmentant un peu le feu. Dict. Herm.

RÉITÉRER. v. act. Faire une seconde fois, ou plusieurs, quelque chose. *Iterare, reiterare.* Les exploits d'exécution portent toujours, en *réitérans* plusieurs commandemens ci-devant faits. Les Médecins pour guérir les pleurésies, font *réitérer* la saignée huit ou dix fois. Ces Amans ont passé outre au mariage, nonobstant les défenses *réitérées* de la Cour. Je vous *réitere* les prieres que je vous ai faites plusieurs fois en faveur d'un tel.

Réitéré, ée. part. pass. & adj. *Iteratus, reiteratus.*

REÎTRE. s. m. Cavalier Allemand. *Eques Germanus, sive Teutonicus.* On les appelloit ainsi le siécle passé. Une Compagnie de *Reîtres*, un Régiment de *Reîtres*, le passage des *Reîtres*, la défaite des *Reîtres.* Les *Reîtres* vinrent en France durant la Régence de Catherine de Médicis. Le 24 Novembre 1587. les *Reîtres* ou Lansquenets furent défaits à Auneau. C'étoit un Corps de troupes Allemandes que le Roi de Navarre avoit appellé au secours des Calvinistes jusqu'au nombre de 35000. hommes. *Hist. de l'Egl. de Meaux, T. I. pag.* 380. Présentement le mot de *Reître* n'a plus d'usage que dans cette phrase burlesque : C'est un vieux *Reître*, pour dire, c'est un homme fin, rusé & experimenté au fait de la guerre. On le dit par extension de ceux qui sont rusés, & qui ont de l'expérience en plusieurs choses, comme à plaider, à joüer, &c.

Ce mot vient de l'Allemand *Reitter*, qui signifie *Cavalier.*

REIVAN. Voyez Erivan.

R E K.

REKIET. s. m. Terme de Relation. Inclination que font les Turcs dans les Mosquées. *Inclinatio.* Dans toutes les prieres il y a des inclinations qu'ils appellent *rekies*, & ils en font au moins deux pour chaque oraison. Du Loir, *p.* 142. Toutes leurs oraisons consistent en plusieurs *rekiets.* Ils en font six le matin, huit à midi, six au kindi, huit au soir, & huit la nuit. Idem. *p.* 144. ☞ A toutes les heures les deux premiers (*rekiets*) sont pour l'honneur, la gloire & la loüange de Dieu, les deux suivans pour eux-mêmes, & le reste pour leurs amis & pour leurs affaires.

R E L.

RELÂCHE. s. m. Repos, cessation de travail. *Laxatio; relaxatio, remissio.* Il faut donner quelque *relache* à ces ouvriers, à ces pauvres galériens, les laisser un peu reposer. On travaille à la fortification de cette ville sans *relâche*, on relaye les travailleurs. Il n'eut pas si-tôt un peu de *relâche*, qu'il s'abandonna aux voluptés. Vaug.

Relâche, se dit aussi des maladies intermittentes. *Relaxatio, remissio.* Avec la fiévre tierce on a un jour de *relâche*, avec la fievre quarte on a deux jours. Si la goutte ne donnoit quelque *relâche*, elle ne seroit pas supportable. La paix a donné du *relâche* à nos miseres.

Relâche, se dit figurément en choses morales. Il faut donner quelque *relâche* à son esprit, ne pas s'appliquer toujours à l'étude. *Animi remissio, relaxatio intermissio.* Les Euchites ont crû qu'il falloit prier Dieu continuellement & sans *relâche.* Il a affaire à un chicaneur qui ne lui donne aucun *relâche*, qui ne veut pas discontinuer ses poursuites.

Relâche. s. f. Terme de Marine. Lieu du *relâche.* C'est le lieu où est arrivé le vaisseau qui a relâché. Aubin. *Statio.* Le port de Baldivia à la côte du Chili par les 39. dég. 36. min. de latitude australe, n'est pas une bonne *relâche* pour les vaisseaux qui ont besoin de se refraîchir de vivres. Frézier, *p* 40 La Conception (port du Chili) est sans contredit la meilleure *relâche* de la côte pour les besoins d'un navire. Frézier, p. 47. Lorsqu'on est en *relâche* à Talcaguana (port du Chili) on va senner dans l'Estere, qui est une petite riviere au fond de la baie du même côté. Id. *p.* 75.

RELÂCHEMENT. s. m. Diminution de force, de tension. *Relaxatio, laxamentum, diminutio, imminutio.* Il y a du *relâchement* dans la chaleur, dans le froid, il n'est plus si rude qu'il étoit. Le *relâchement* des cordes sur les instrumens de Musique change leurs tons, & les désaccorde.

Relâchement, se dit figurément en choses morales, & signifie, affoiblissement, déréglement, corruption, ou dans les mœurs, ou dans la discipline. *Solutio, remissio.* Les Novices ont une dévotion fervente, mais peu-à-peu ils tombent dans le *relâchement.* Le temps a apporté bien du *relâchement* à la vie monastique, ou à la discipline militaire. Bien des gens se sont écriés contre le *relâchement* de quelques nouveaux Casuistes. Si d'un côté le zéle outré veut tout porter à l'extrémité, le *relâchement* de l'autre tend à affoiblir la vigueur des lois. Le P. Gaill. Ce qu'on veut faire passer pour une conduite prudente, & proportionnée à la foiblesse humaine, n'est dans le fond qu'un *relâchement* politique & flateur, pour s'accommoder aux passions. Pasc. Les abus & les *relâchemens* semblent être justifiés dès qu'ils sont ordinaires. Disc. d'El. Il ne faut pas appeller *relâchement* de discipline, une condescendance de charité. Flech. Si nous souffrons quelque *relâchement* dans les autres, c'est plutôt par condescendance, que par dessein. Pasc. Dieu pardonnera

donnera plutôt quelques *relâchemens* en faveur de la paix, que les excès que le zéle amer des Controversistes leur fait commettre tous les jours. Le Cl. On dit aussi, prendre d'honnêtes *relâchemens*, c'est-à dire, d'honnêtes plaisirs, d'honnêtes amusemens.

RELÂCHER. v. act. & quelquefois neutre. Détendre, débander, rendre lâche. *Remittere, laxare, relaxare.* Un arc se *relâche*, se gâte quand il est toujours bandé. Vous avez monté trop haut votre chanterelle, il la faut un peu *relâcher*. On dit aussi, que le temps se *relâche*, quand il s'adoucit, quand le grand froid, ou le grand chaud diminuent.

Relâcher, en termes de Marine, signifie, céder au vent contraire, & chercher quelque port, ou quelque rade, pour se mettre à l'abri, & laisser passer le mauvais temps. *In aliquem locum se recipere, concedere vi tempestatis. Relâcher*, c'est discontinuer le cours en droiture, pour mouiller, ou dans le port d'où l'on est parti, ou dans quelque autre parage qui se rencontre sur la route, y étant forcé par le vent contraire, ou par quelque accident arrivé au vaisseau. Ablan. Les Hollandois qui faisoient voile vers l'Espagne, ont été obligés de *relâcher* en Angleterre. Le vent étant contraire, nous fûmes obligés de *relâcher* à Livourne. Ablan. C'est ce qu'on appelle *faire escale* sur la Méditerranée.

Relâcher, se dit figurément en choses morales, & signifie quelquefois, Se modérer, devenir moins violent. *Remitti, moderari, defervescere.* L'ame accablée par la douleur, se soulage, & se *relâche* par les larmes & par les cris. Mont. La violence de son mal ne sembloit s'être *relâchée*, qu'en ce qu'il commençoit à la sentir. Vaug.

Relâcher, signifie encore, S'affoiblir, céder, se laisser aller, rabattre de sa sévérité, de sa rigueur, ou dans sa conduite, ou dans ses sentimens. *Elanguere, elanguescere, concedere.* La ferveur de la dévotion se *relâche* tous les jours. La volupté *relâche* la force & la vigueur de l'esprit. Herman. Les Dames se sont un peu trop *relâchées*; elles sçavoient mieux se faire respecter autrefois. Bell. La moindre bonté à quoi une Maîtresse se *relâche*, regagne un Amant. B. Rab. Se *relâcher* à d'honnêtes amusemens. M. Scud. L....qui s'érigeoit en Caton, a beaucoup *relâché* de sa sévérité. La paix se fera, si chaque Prince se *relâche* d'une partie de ses prétentions.

On dit aussi dans le propre, On a *relâché* tous les prisonniers qui on été faits de part & d'autre; pour dire, on les a mis en liberté. *Captivi ex utraque parte dimissi sunt, &c.*

Relâché, ée. part. pass. & adj. *Relaxatus, dimissus, remissus, laxatus.* Corde *relâchée*. Partie *relâchée*. Deg. Point de ces Directeurs *relâchés* qui excusent tout, & qui épargnent le pécheur & le péché tout ensemble. Fléch.

RELAIS. s.m. Équipage, qu'on envoye devant, ou qu'on a ordonné de tenir prêt pour changer de chevaux, ou de voiture, quand on veut faire diligence. *Veredi recentes, laxiores.* Le Général des Postes se dit Surintendant des postes & *relais* de France. Ce Prince voyage en *relais*, il envoye & trouve partout des *relais*. À la chasse on a plusieurs *relais* de chiens & de chevaux, qu'on donne aux cerfs l'un aprés l'autre, aux lieux & refuites où ils ont été envoyés. On appelle la meute de *relais*, la meute de secours.

Relais, se dit aussi du lieu où l'on pose les chevaux & les chiens de *relais*, à la chasse, pour soulager les chiens recrus. *Statio subsidiariorum equorum & canum venaticorum.* Il faut aller attendre la chasse au premier, au second *relais*. ☞ Tenir les *relais* Terme de Chasse. C'est quand on met les chiens en certains endroits, & dans la refuite de la bête que vous courez, pour les donner quand elle passera.

Relais, signifie aussi, Loisir, fainéantise, manque d'emploi ou d'occupation. *Cessatio, otium, vacatio ab opera.* Tandis que vous êtes de *relais*, faites pour moi ce petit message. On trouve toujours à Paris des Maçons & des compagnons de toutes sortes d'Artisans, qui sont de *relais*, qui chomment.

Relais, est aussi une retraite que l'on fait sur un mur qu'on éléve, & particuliérement au-dessus du cordon au pied du parapet. *Margo vallaris.* On l'appelle autrement le *pas de la souris, berme, retraite*, ou *lisiére*.

Relais, en terme de Tapisserie, est une ouverture qu'on laisse dans les tapisseries lorsqu'il faut changer de couleurs & de figures, parce qu'en ces occasions on change souvent d'ouvriers, ou on les laisse a faire à la fin de l'ouvrage. *Intervalla incompleta.* Les tapisseries qui sont long-temps tendues se décousent, & il faut faire reprendre les *relais*. Il est défendu de coudre des *relais* avec du fil blanc, & enjoint de les coudre par l'envers.

Relais, est aussi une malice, ou mauvais traitement que font les pages & les laquais à des passans, ou à des niais qui tombent entre leurs mains. *Decipula & laqueus.*

Relais, est aussi un terme de mer qui signifie les terres que la mer a laissées au rivage. On dit plus communément *laisses. Rejectanea.*

☞ RELAISSÉE, Pour dire Veuve, est dans le testament de Pierre Rossignol Bourgeois de Lyon, qui ne pouvoit s'énoncer que par *oui* & *non*. Dans le cinquiéme article ait nommé Françoise Rossignol sa sœur, *relaissée* de Fleury Favier, & à présent femme de Gay. *Causes Célèbres, T. III. p. 467.*

RELAISSER. Terme de Chasse, qui se dit lorsqu'un liévre est tellement couru, qu'il s'arrête étant lassé, & ne va point au gîte *Lassare, defatigare.*

RELANCER. v. act. & rédupl. Terme de Chasse. Lancer de nouveau une bête. *Feram latibulo iterum exigere, excitare.* Quand ce cerf est venu à ce relais, les chiens frais l'ont *relancé*. C'est aussi relever un défaut, & faire repartir le liévre, quand il est relaissé.

Relancer, s'employe aussi figurément en parlant des hommes, & signifie, repousser, recogner avec force quelque ennemi. *Ferire adversarium, excipere atque exagitare.* Darius disoit qu'il s'en iroit faire sortir Alexandre de sa taniére, & le *relancer* dans son fort. Vaug.

Relancer, se dit figurément en Morale, & signifie rabrouer quelqu'un, le faire taire, le repousser fiérement & fortement. *Aliquem impetu invadere, irruere.* Quand quelqu'un vient faire une médisance, un mauvais rapport, il le faut bien *relancer*.

RELANT. Voyez Relent. *Situs.*

RELAPS, apse. adj. & s. Qui est retombé dans une hérésie qu'il avoit abjurée, dans un crime, dans un péché dont il avoit eu rémission, ou absolution. *Relapsus.* Les hérétiques *relaps* sont fort odieux à l'Église. Les criminels *relaps* ne méritent point de grace. Les pécheurs *relaps* ont besoin d'une rude pénitence.

RÉLARGIR. v. act. & rédupl. Rendre plus large. *Extendere, explicare, protendere.* On fait *rélargir* ses habits, quand ils sont trop étroits. On a fait *rélargir* les rues de Paris. Les chemins de la Champagne qui étoient trop serrés ont été *rélargis*.

RELATER. v. act. & rédupl. Later de nouveau. *Lateraris regulis instruere.* Ce toit est si mal couvert, qu'on ne sçauroit refaire la couverture, si on ne la *relate* tout à neuf.

RELATER. Vieux v. act. Rapporter. *Referre.* Coutume de Bourbonn. art. 159.

☞ RÉLATEUR. s.m. En Latin, *Relator.* Qui fait la relation, le récit d'un voyage, d'une avanture. Ne seroit-ce point que les *rélateurs* grossissent les objets, & d'une mouche, comme l'on dit, font un éléphant? *Abbé de Choisy, Journal du Voyage de Siam, p. 127. Rélateur* est dans Nicot & dans Monet. Le premier a mis, *rélateur*, ou raconteur; & l'autre, *rélateur*, qui fait relation, rapport. Ce mot n'est pas usité.

RELATIF, ive. adj. Qui se rapporte à un autre. *Relativus.* Le propre du pronom *relatif* est de joindre la proposition dans laquelle il entre à une autre proposition qui suit. En général on ne doit jamais séparer le *relatif qui* du substantif auquel il se rapporte. Les Grammairiens ont des pronoms *relatifs*, des termes *relatifs*, qui ont ensemble de la concordance, de la relation, du rapport. On dit aussi en Logique, que des termes sont *relatifs*, quand ils ont entre eux une espéce d'opposition, telle que l'un ne peut être sans l'autre, comme *pere* & *fils*, *mari* & *femme*, &c. ☞ Cette clause est *relative* à la précédente. Cet article est *rélatif* au premier. Acad. Fr.

RELATION. s. f. Récit de quelque avanture, histoire, bataille

bataille. *Relatio, relatus, renunciatio.* On m'a envoyé une fidéle *relation* de ce qui s'est fait en cette négociation, en ce combat; la *relation* extraordinaire de la gazette contenant les cérémonies du couronnement de l'Empereur.

Relation, se dit plus particuliérement des avantures des Voyageurs, des observations qu'ils font dans leurs voyages. *Enarratio, observatio.* Il y a un très-grand nombre de livres de *Relations.* On a inséré dans le présent ouvrage plusieurs termes de *Relations* pour en faciliter l'intelligence aux lecteurs. Je ne sçai lequel est le plus à plaindre, ou d'un Voyageur qui donne trop aisément des *Relations* au public, ou de celui qui les lit sans précaution & sans discernement. Ce genre d'écrire n'est pas tout-à-fait si facile qu'on se l'imagine. Pour y réussir, il faut non-seulement de l'esprit & du goût; mais encore de la bonne foi, de l'exactitude, un style simple, naturel, & qui persuade. Il faut même de l'érudition: & comme un Peintre, pour être parfait en son art, ne doit rien ignorer de tout ce qui peut être exprimé par les couleurs; de même celui qui entreprend de peindre les mœurs des peuples, & de représenter les Arts, les Sciences, les Religions du nouveau monde, ne peut toucher avec succès tant de matiéres différentes, sans une grande étendue de connoissances, & sans avoir en quelque sorte un esprit universel. Tout cela même ne suffit pas, s'il n'a de plus été témoin de la plûpart des événemens qu'il raconte; s'il ne s'est instruit des coutumes & de la langue des habitans, s'il n'a eu soin de lier commerce avec les honnêtes gens; & s'il n'a même pratiqué les personnes d'une qualité distinguée. Enfin pour parler surement de l'abondance qui se trouve dans un Empire, de sa beauté, de sa puissance; il est nécessaire de considérer de ses yeux, la multitude des peuples, le nombre & la situation des villes, l'étendue des provinces; c'est-à-dire, qu'il faut employer une partie de sa vie dans des courses continuelles, & dans une recherche curieuse de ce qu'il y a de plus rare dans le pays; ce qui sans doute, coûte un peu plus que de se trouver ici dans les assemblées des Sçavans; ou même sans sortir de son cabinet, de parcourir en repos & à loisir toute l'antiquité.

Cependant il y a peu de gens à qui on sçache moins de gré de leur travail, qu'aux Auteurs des *Relations.* Quelques-uns peu touchés des nouvelles étrangéres, ne s'arrêtent guère qu'à ce qui se passe sous leurs yeux; d'autres n'ont point de foi à ce qui vient de si loin; ils se font un mérite & une maxime de ne rien croire; amis de la vérité, jusqu'à n'en vouloir connoître aucune. Il y en a qui ne peuvent souffrir dans les *Relations*, ni miracle, ni événement extraordinaire, ni tout ce qui passe les préjugés les plus communs; comme si la nature épuisée à nous enrichir ici, n'avoit rien pû produire ailleurs de rare; ou si Dieu étoit moins puissant dans les nouvelles Églises de l'Orient, qu'il ne l'est encore aujourd'hui parmi nous. Enfin il en est d'un caractére tout opposé, qui ne lisent ces sortes d'ouvrages que pour y trouver du merveilleux; ils ne sont jamais contens qu'ils n'admirent. Ce qui est naturel leur paroît insipide & indigne d'être écrit; & si on ne les réveille par des avantures inouïes, & des prodiges continuels, ils s'endorment sur les histoires les mieux écrites & les plus raisonnables: de sorte que pour leur plaire, il faudroit, ce semble, faire des peuples d'une nouvelle espéce, & créer exprès pour eux un nouveau monde.

Il n'est pas aisé de compter tant de goûts différents; & les Voyageurs qui reviennent en leurs pays, n'ont guère moins de peine à se faire écouter de leurs compatriotes, qu'ils en avoient eu peu de tems auparavant, à se faire entendre parmi les étrangers. Il est vrai qu'ils ne méritent pas toujours d'être écoutés; le vuide, le peu d'ordre qui se trouve souvent dans leurs *Relations*, la passion qui y régne par tout, & qui fait quelquefois d'une histoire, une suite continuelle de calomnies; mais sur tout, la hardiesse avec laquelle on y débite, même dans les matiéres indifférentes, des fables ridicules, pour des vérités constantes, rebutent avec raison les honnêtes gens, & rendent même suspects les Auteurs les plus discrets & les plus sincéres. P. le Comte. Les Voyages de M. Spon, les Mémoires de la Chine du P. le Comte, le Voyage de du Loir, celui de M. de Tournefort, celui du P. Feuillée, plusieurs Lettres de celles qui se trouvent dans les Lettres édifiantes & curieuses, sont des modéles en matiére de *Relation.*

Relation, en style de Pratique, se dit d'un *référé*, du témoignage d'une personne publique. *Relatio, declaratio.* Dans tous les contrats en forme, le Juge dit, Nous, à la *relation* des Notaires, avons fait apposer à ces présentes le scel, &c. *Relation* libellée. Coutume d'Auvergne. *C. II. art.* 10. & 11. *Relation* d'ajournement, au procès-verbal de la Coutume de Berri. *Relation* de Sergent, c'est l'exploit par lequel le Sergent rapporte au Juge qu'il a ajourné un tel, à la requête d'un tel, pour telle cause, ou qu'il a fait telle saisie, arrêt, exécution, ou criée. C'est la même chose que *rapport.*

Relation, signifie encore, Intelligence, correspondance qui est entre deux ou plusieurs personnes. *Consentio, convenientia.* Ce Banquier a *relation* avec plusieurs Prélats d'Italie. Les deux accusés n'ont jamais eu aucune *relation* entre eux. *Procuratio mutua.*

Relation, en termes de Logique, est un des accidens de la substance, auquel on donne place dans les dix Catégories. *Relatio.* Il y a une *relation* entre le fils & le pere, Chaque substance peut recevoir une infinité de *relations.* On dispute en Philosophie, pour sçavoir si la *relation* est formellement, ou réellement distinguée de son fondement.

☞ RELATIONAIRE. s. m. Qui fait ou écrit des relations. On donne ordinairement ce nom à ceux qui écrivent la relation de leurs voyages. On ne doit guère ajoûter foi aux *Relationaires.* Les *Relationaires* cherchent à nous en faire accroire; ou bien, comme ils ne peuvent tout voir, & qu'ils sont obligés de s'en rapporter à ce qu'on leur dit, on leur en fait accroire à eux-mêmes.

RELATIVEMENT. adv. D'une maniére relative. *Relativè.*

RELAVER. v. act. & rédupl. Laver de nouveau. *Relavare, iterùm lavare.* On *relave* la vaisselle, les verres; & quand on parle du linge *relavé*, on entend du linge qu'on n'a pas mis à la lessive, mais qu'on a simplement mouillé, & puis séché. La plûpart des draps d'hotellerie ne sont que *relavés.*

Relaver, parmi les Artisans de Paris, se dit d'une cérémonie ou espéce de demi-réception que font les Maîtres d'un métier, quand ils entrent des fauxbourgs dans la ville, ou de la ville dans les fauxbourgs; ils prêtent un nouveau serment en Justice, & traitent les Jurés & Anciens. *Denuò initiari, juramentum præstare.* La réunion des Justices au Présidial a abrogé cette coutume.

RELAXATION. subst. f. Terme de Palais, qui se dit du consentement qu'on donne à la délivrance d'un prisonnier. *Relaxatio.* On a emprisonné cet homme pour un autre; mais la partie a consenti aussi-tôt à sa *relaxation.*

Relaxation, se dit aussi en Jurisprudence Canonique en cette phrase. Les indulgences portent *relaxation* ou diminution des peines du Purgatoire. *Relaxatio, diminutio.*

Relaxation, se dit aussi en Médecine, lorsqu'il s'est fait quelque extension de muscles, de nerfs ou de tendons en quelque partie du corps, soit par sa foiblesse, ou par violence. *Relaxatio, extensio.* Les hernies sont des descentes, des *relaxations* de boyaux.

RELAXER. v. act. Relâcher un prisonnier, consentir à sa sortie. *Dimittere, relaxare.*

Relaxé, ée. adj. Les Chirurgiens appellent nerf *relaxé*, un nerf qui n'a pas sa tension, sa situation ordinaire. *Dimissus, relaxatus, extensus.*

RELAYER. v. n. & act. Se servir de relais, changer de chevaux, en prendre de frais, & qui n'ont point travaillé. *Equos integros & recentes conscendere.* Ce Seigneur *relaye* deux fois de Paris à Fontainebleau. On dit aussi à la chasse, *relayer*, quand on lâche les chiens du relais après la bête.

Relayer, signifie aussi, Travailler, & se reposer alternativement dans les travaux continuels, comme ceux de faire des verres, de vuider des bâtardeaux, de tourner des pompes. *Laboranti aut defatigato succedere.* Il faut que

les ouvriers se *relayent*, & travaillent les uns après les autres sur la mer. Les matelots se *relayent* de six heures en six heures, & font chacun leur quart. Il croit que tous les yeux sont ouverts pour lui, & que les hommes se *relayent* pour le contempler. La Bruy.

Relayé, ée. part. pass. & adj. *Subsidiarius, recens.*

RÉLÉGATION. s. f. Espéce d'exil qui se fait par l'autorité du Prince, qui envoye l'ordre à quelqu'un d'aller en un lieu qu'il lui marque, & d'y demeurer jusqu'à ce qu'on le rappelle. *Relegatio.* A Rome, la *rélégation* ne faisoit point perdre le droit de Citoyen. La *rélégation* est un bannissement en un certain lieu, & pour quelque temps. C'étoit parmi les Romains une moindre peine que la déportation, en ce que le relégué ne perdoit point les droits de Citoyen Romain, ni ceux de famille, comme les droits d'un pere sur ses enfans. Courtin.

☞ RELÉGUÉ. s. m. Récompense d'un Gendarme de la Garde ou d'un Chevau-Léger, lorsqu'il a servi un certain nombre d'années, & qu'il veut se retirer. Le *relégué* est de 540 liv. Il a demandé son *relégué*. Il n'a pû obtenir son *relégué*. On n'accorde guère de *relégués* en temps de guerre. Le *relégué* chez les Gendarmes & Chevaux-Légers, est ce qu'on appelle *Retraite* dans les Gardes du Corps.

RELÉGUER. v. act. Exiler, envoyer un ordre à quelqu'un de demeurer dans une ville qu'on lui assigne. *Relegare.* On a *relégué* cet homme à Quimpercorentin.

Reléguer, se dit aussi d'un exil volontaire qu'on s'impose à soi-même, par l'amour de la retraite, de la vie privée. *Voluntariò secedere, amandare.* Cet homme s'est *relégué* dans un désert, il s'est *relégué* dans un Monastére.

Relégué, se dit figurément en Morale. *Amandatus.* La piété, la vertu sont bannies des villes. *Pietas & virtus ab urbibus amandata sunt.* Elles sont *reléguées* dans les cloîtres & les déserts. Aristote est *relégué* dans les Colléges & chez les Pédans.

Relégué, ée. part. pass. & adj. *Relegatus, exulans.*

RELENQUIR. Vieux verbe act. Laisser, abandonner, délaisser. D'où vient *arrelanquit* en Languedoc, c'est-à-dire, harassé, recru de chemin, & qui se rend. Borel. *Incarnat. de Jesus-Christ en vers :*

Pourquoi sont-ils de leurs meres naquis,
S'il doivent être à jamais relenquis !

Et dans la vieille Traduction manus. d'Ovide en vers :

Tous ceux qui auront par desloi,
Relenqui *la divine loi.*

RELENT. s. m. Mauvaise odeur provenant d'un air ou de quelques corps humides corrompus pour avoir été enfermés long-temps. *Situs.* Ces confitures, ces jambons, sentent le *relent.* Le linge qui est dans un coffre qu'on n'a ouvert de long-temps, sent le *relent.* C'est une odeur de *relent.*

RELEVAILLES. s. f. pl. Petite cérémonie qu'on fait à l'Église, quand une femme releve de couche, & lorsqu'elle y entre la premiére fois. *Ceremonia purificationis.* Philippe premier, Roi de France, raillant sur la grosseur & l'embonpoint de Guillaume le Conquérant, demandoit s'il accoucheroit bien-tôt, Guillaume lui fit répondre qu'oui, & qu'à ses *relevailles*, il l'iroit visiter avec dix mille lances en forme de chandeles.

On le dit aussi d'un festin qui se fait quelquefois en cette occasion au retour.

☞ RELEVÉ. s. m. L'opposé d'*abaissement.* Le clin d'œil renferme trois points successifs, l'acte de la volonté qui le commande, l'abaissement de la paupiére, & son *relevé.* *Mém. de Trév.*

☞ Relevé. C'est l'ouvrage que fait un Maréchal, en relevant le fer d'un cheval, & en le rattachant.

☞ On appelle aussi un *relevé* de compte, l'extrait de tous les articles d'un compte qui regardent le même objet. Acad. Fr.

RELEVÉE. s. f. L'après-dînée, ou le temps d'après-midi. *Pomeridianum tempus.* On donne des assignations chez des Commissaires à deux ou trois heures de *relevée.* Il n'est guère en usage qu'au Palais, où l'on appelle aussi les Audiences de *relevée*, celles qui se donnent après midi. La Cour n'entre point aujourd'hui de *relevée.* On ne juge point les procès criminels de *relevée* quand les conclusions des gens du Roi vont à la mort, ou aux galéres, ou au bannissement. Art. 9. tit. 25. de l'Ordonnance de 1670. Ce mot s'employe aussi de même dans les Actes des Assemblées du Clergé.

Ce mot vient de ce qu'autrefois on faisoit la méridienne sur des lits de salle qu'on nommoit *grabats*, & on nommoit *relevée*, le temps où l'on se relevoit pour retourner à son travail.

RELÉVEMENT. s. m. Action par laquelle on releve. *Sublatio, elevatio.* Il a fait ce marché pour le *relévement* des murs de son parc. Cette femme n'a point eu de santé depuis son *relévement* de couche.

Relévement, en termes de Marine est la hauteur d'un vaisseau, eu égard à une autre partie du vaisseau qui est plus basse. *Altitudo.* Un vaisseau qui n'a pas assez de *relévement.* Un vaisseau qui n'a point de *relévement* à l'avant. Un vaisseau dont le *relévement* est bien proportionné. C'est la différence qu'il y a en ligne droite du pont à son avant & à son arriere. Aubin.

Relévement. Dans la coutume de Metz est un droit par lequel un rentier postérieur peut déjetter de l'héritage hypothéqué un rentier antérieur, à qui l'héritage a été assuré, en offrant & payant au rentier antérieur ce qui lui est dû. De Lauriere.

RELEVER. v. act. & rédupl. Lever une seconde fois. *Elevare denuò.* Le souhait d'Énée étoit de *relever* les murailles de Troie. Il coûtera bien à *relever* cette terrasse, que les pluies ont abattues. Les fossés de ce château étoient presque comblés, il les a fallu *relever* à neuf.

On dit aussi, *Relever* un contrat, un arrêt, pour dire, en lever une seconde grosse.

Relever, signifie aussi, Redresser. *Resurgere, se erigere, exurgere.* On n'est pas honteux de cheoir, mais bien de se *relever.* Cette croix avoit été abattue, mais on l'a *relevée*, redressée.

Relever, signifie encore, Elever plus haut. *Attollere, exaltare.* Il a *relevé* sa muraille pour m'ôter la vue. J'ai *relevé* ma maison d'un étage. Ce plancher étoit trop bas, il l'a fallu *relever.* On dit aussi, *Relever* les carreaux d'un plancher, quand on les leve pour le raccommoder, ou le mettre de niveau.

Relever, signifie encore, Ramasser. *Colligere.* Il ne s'est pas daigné baisser pour *relever* ce qu'il avoit laissé cheoir. Cet habit est si vieux, qu'il ne vaut pas le *relever* de terre.

Relever, signifie quelquefois, sortir du lit pour quelque nécessité. *Surgere.* Cet homme a été obligé de se *relever* pour ouvrir à son camarade. Il s'est *relevé* trois fois la nuit à cause d'un flux de ventre. Les Religieux se *relevent* la nuit pour aller chanter Matines. Cette affaire m'est si peu importante, que je ne m'en *releverois* pas la nuit.

Relever. v. n. Se dit aussi d'un convalescent, quand il sort de maladie, & en ce sens il est neutre. *Convalescere, recreari, refici.* On dit d'un homme fort malade, qu'il n'en *relevera* pas, qu'on ne croit pas qu'il en *releve.* Il *relevoit* d'une grande maladie. Ablanc. On dit qu'une femme *releve* de couche, quand elle commence à sortir ; & qu'un Prêtre la *releve*, quand il la va recevoir à la porte de l'Eglise, avec de l'eau-benite, la premiere fois qu'elle y entre.

Il se dit aussi d'une chûte, & d'un malheur, d'un revers de fortune, d'une perte ou de bien ou de réputation. On a décrié cet homme par de si étranges calomnies, qu'il ne s'en est jamais *relevé.* On lui a fait de si mauvaises affaires, qu'il ne s'en *relévera* jamais. Les Barbares réduisirent l'Empire dans un tel état, qu'il n'a jamais pû s'en *relever* depuis.

Il reçoit sous les eaux une atteinte cruelle,
Et ne peut relever *de sa chûte mortelle.*

Relever, signifie aussi, Retrousser. *Recolligere, cogere, sublevare.* Il a toujours une releve-moustache en main pour *relever* sa barbe. *Relevez* votre manteau, il traîne.

RELEVER, se dit pour assembler, ramasser en un tas. *Colligere in cumulum, coacervare.* Les Boueurs ont des gens qui vont devant eux *relever* les boues, les assembler en un monceau contre la muraille pour les emporter.

RELEVER, signifie encore, Soulager. *Sublevare.* Votre arrivée me *releve* d'une grande peine, d'une grande inquiétude.

RELEVER, en termes de Guerre, signifie, Prendre le poste d'un autre corps de troupes, & se dit des corps-de-garde, des sentinelles qu'on change, quand ils ont été en garde, ou en faction un temps raisonnable. *Stationem ad excubias, aliorum discedentium loca ingredi.* On est allé *relever* la tranchée, c'est-à dire, monter la garde à la tranchée. On *releve* la garde du Roi tous les jours à midi. C'est un tel Capitaine qui *releve* une telle Compagnie. Le Caporal a été trop long-temps à *relever* cette sentinelle. On dit aussi, *relever* des troupes, pour dire, en lever de nouvelles.

On dit de même en termes de Marine, *relever* le timonier, *relever* le quart, c'est le changer. AUBIN. *Mutare vices, mutare excubias.*

☞ RELEVER On dit au jeu, *relever* les cartes, pour dire, les remettre dans l'état où il faut qu'elles soient pour joüer un nouveau coup ; &, *relever* les mains qu'on a faites, pour dire, ramasser les cartes qui ont été joüées, les retourner, & les mettre devant soi. ACAD. FR.

RELEVER, en termes de Manege, c'est obliger le cheval à porter en beau lieu, & lui faire bien placer sa tête. *Caput attollere.* Il y a de certains mords propres à *relever* un cheval, comme ceux qui sont faits en branches à genou. On appelle aussi les airs *relevés*, les mouvemens d'un cheval qui s'éleve plus haut que le terre-à-terre, quand il manie à courbettes, à balotades, à croupades & à caprioles. ☞ Avant que de demander des airs *relevés* à un cheval, il faut lui avoir rendu les épaules fort souples, à cause que ces sortes d'airs mettent en colere un cheval qu'on presse trop.

RELEVER, en termes de Mer, a différens usages. *Relever* un vaisseau, c'est le remettre à flot, lorsqu'il a été échoüé, ou qu'il a touché. AUBIN. *E brevibus aut cautibus navem in altum impellere.* On dit aussi qu'un vaisseau échoüé se *releve*, quand la marée le remet à flot. *Relever* un vaisseau, c'est encore le *relever* lorsqu'il est à la bande. *Relever* l'ancre, c'est la changer de place, la mettre dans une autre situation. *Anchoram tollere, & alio demittere. Relever*, ou saisir les branles, c'est attacher les branles par le milieu, près du pont, afin qu'ils ne nuisent point, & qu'ils n'empêchent pas de passer entre les ponts. AUBIN. *Sursum tollere & alligare. Relever* une pointe, ou un cap, c'est le doubler. *Prætervehi, prænavigare.* Le soir nous relevâmes encore une pointe au SE quart E à neuf ou dix lieues, & une au NE quart N du compas environ huit lieues. FREZIER, *p.* 39. Se *relever*, c'est s'éloigner de la terre. En cas qu'on fût trop abattu à terre, & qu'on ne pût s'en *relever*, on a la ressource de pouvoir mouiller à une lieue vers le sud.

☞ RELEVER. En termes de Marine & de Galere, on dit que les forçats ont *relevé* la galere, lorsqu'ils se sont soulevés contre les Officiers, & se sont rendus maitres de la galere. Le Cardinal de Retz dit, p. 299. du t. 3. de ses Mémoires, que tous les Officiers mirent l'épée à la main, de crainte que la chiourme, qui cherchoit à se déferrer, ne *relevât* la galere. Le Comte Jean-Louis de Fiesque fut noyé, parce qu'il courut promptement pour empêcher que les forçats ne *relevassent* les galeres, la planche sur laquelle il passoit, ayant manqué sous ses pieds. La chiourme trouvant une belle occasion de se révolter, tua son Comite, & faisant sauter à la mer ce qui étoit resté d'Officiers & de soldats pour la garde de la galere, la *releva*, & s'en vint échoüer à la Gayole. *Mém. de Guise.*

RELEVER, en termes de Chasse, se dit de la bête qui sort le soir de son buisson pour aller viander, après avoir dormi tout le jour. *E cubilibus ad nocturna pascua prodire, egredi, procedere.* On dit aussi, *Relever* le défaut, pour dire, redresser les chiens qui sont en défaut.

En termes de Billard *relever* une bille, c'est ne faire que friser une bille, & la faire éloigner d'une belouse qui paroissoit au-dessous.

RELEVER, en termes de Jurisprudence féodale, se dit en parlant de la mouvance ou dépendance des fiefs à l'égard les uns des autres. *Apud clientelæ dominum censui censenda prædia dedicare, intermissa professione.* Les Souverains ne *relevent* que de Dieu & de leur épée. Les Duchés & Pairies *relevent* immédiatement du Roi. Un fief servant *releve* d'un fief dominant. On dit aussi, *relever* un fief, pour dire, payer le droit de relief ou de rachat dans certaines mutations établies par les Coutumes des lieux.

RELEVER, en termes de Chancellerie, se dit des Lettres scellées que le Prince accorde pour faire casser des contrats & autres actes, pour lésion ou autres nullités de fait ou de droit. *In causa victum diplomate regio admittere ad referendam rem judicatam.* Les mineurs se font *relever* des actes passés en minorité. On *releve* les majeurs en cas de lésion énorme & d'outre moitié du juste prix, en cas de dol ou de violence L'Eglise se *releve* en quelque temps que ce soit, de tous les actes passés à son préjudice. Le Roi par ses Lettres de grace, *releve* de la peine, du laps de temps & autres choses, en ces termes : Dont nous avons *relevé* & *relevons* l'impétrant par ces Présentes. On dit aussi, *relever* son appel, quand on obtient des Lettres de Chancellerie pour faire intimer une partie, & procéder sur l'appel qu'on a interjetté d'une sentence. *Provocatio ad superiorem Judicem* On *releve* aussi son appel par une requête, quand on obtient un arrêt qui reçoit un appellant, & le tient pour bien *relevé.* Les désertions d'appel s'obtiennent, quand on a laissé passer trois mois sans *relever* son appel.

Relever le mineur de bail, se dit dans la Coutume d'Amiens, lorsque le Baillistre *releve* le fief de son mineur du Seigneur dont il est tenu. *Relever* & droiturer son fief. *Relever* & payer droiture, c'est payer au Seigneur féodal le relief ou rachat, & ses droits & devoirs. *Relever* le fief de main & bouche. *Relever* la propriété, c'est-à-dire, le droit dû au Seigneur par le propriétaire. *Relever* de bouche, c'est reconnoître, tenir un héritage de quelque Seigneur. Dans la Coutume de Berri, un mineur de 25. ans est *relevé*, quand ayant été déçû ou circonvenu, il est restitué en entier par Lettres Royaux entérinées en Justice.

RELEVER, se dit aussi en parlant du ressort où il faut plaider, en cause d'appel. *Subjici jurisdictioni.* Les appellations des Duchés & Pairies ne se *relevent* qu'au Parlement. Le Limosin *releve* du Parlement de Bordeaux.

RELEVER, se dit aussi en plusieurs sortes d'Arts On dit d'un Sculpteur, d'un Fondeur, qui fait des ouvrages *relevés* en bosse, qu'ils sont de relief, lorsqu'ils sortent en dehors, qu'ils représentent les corps au naturel. *Anaglypha construere.* On dit en Peinture, qu'un Peintre a bien *relevé* son tableau, quand il y a mis des couleurs vives & éclatantes. On appelle aussi une broderie *relevée*, quand elle éclate d'or & d'argent, ou lorsqu'elle n'est pas toute plate. On dit qu'un Tailleur *releve* bien un habit, quand il y met des garnitures ou d'autres ornemens qui le font paroître & éclater. *Ornare.* On dit aussi en cuisine, que le poivre, l'échalote *relevent* le goût, que des choux-fleurs sont fades, si on ne les *releve* par des assaisonnemens. Ce service de rôti a été *relevé* par quatre plats d'entremets.

☞ RELEVER sur la traite. Terme de Mégissier, de Tanneur, de Chamoiseur & de Maroquinier, qui signifie, retirer les peaux ou cuirs de dedans la chaux, pour les mettre égouter sur le bord du plain, qui en termes du métier s'appelle la traite.

RELEVER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Sublevare, consolari, liberare, recreare.* Le Juste tombe sept fois par jour dans l'affliction, & autant de fois Dieu le *releve*, c'est-à-dire, Dieu le console, le délivre. La bonté de Dieu nous donne le temps de nous *relever* de nos fautes, de nous reconnoître, de faire pénitence. On dit qu'un homme a bien *relevé* sa maison, sa fortune, qu'il a *relevé* ses affaires, son trafic, sa boutique, c'est-à-dire, qu'il l'a rétablie ; & au contraire, qu'il est abymé par ses pertes, qu'il n'en sçauroit jamais *relever*. On dit qu'il a *relevé* son nom, sa gloire, sa charge, son train, pour dire, qu'il les a remis en meilleur état, qu'il leur a donné un nouveau lustre. La politesse *releve* infiniment le mérite,

Bell. Vous ajoutez aux conquêtes d'Alexandre une personne qui les *releve* plus que la femme & la fille de Darius. Voit. C'est-à-dire, qui leur donne plus d'éclat & de splendeur. La joie, la prospérité *relevent* les courages abattus. *Gaudium, prosperitas prostratum animum extollunt, sublevant.* Cette division *releva* le courage & les espérances des Anglois. Abl. C'est-à-dire, l'excita, le ranima. On dit aussi, qu'un style est bien *relevé*, qu'une pensée est bien *relevée*, pour dire, sublime, excellente. Des sentimens *relevés*, c'est-à-dire, nobles.

Relever, se dit aussi pour, Faire valoir. *Extollere.* Vous avez entendu de quelle sorte on a *relevé* cette circonstance. Pat. Chaque parti *releve* les belles actions de ses Héros, & ravale celles du parti ennemi.

Relever, signifie aussi, Reprendre, corriger. *Reprehendere, corrigere.* Il n'eut pas si-tôt avancé cette proposition, qu'il fut *relevé* par son antagoniste. Cette parole avoit été dite en passant, & sans mauvais dessein, elle ne méritoit pas d'être *relevée*.

Relever, se dit proverbialement en ces phrases. On le *relevera* bien de sentinelle, pour dire, qu'on prendra garde à ses actions, qu'on ne le laissera pas faillir impunément. *Insidiosè observare.* On dit aussi, *relever* mangerie, pour dire, recommencer à manger par goinfrerie, après avoir fait un grand repas.

Relevé, ée. part. pass. & adj. *Exaltatus, elevatus.* Un goût *relevé. Gustus exquisitus.* Une mine haute & *relevée.* Une femme *relevée* de couche. Un appel *relevé*, &c.

RELEVEUR. s. m. Terme d'Anatomie. Qui releve, qui tire en haut. *Levator.* C'est une épithete que les Anatomistes donnent à différens muscles. Il y a les *releveurs* des paupieres, le *releveur* de l'omuplate, les *releveurs* de l'anus. Le *releveur* de la paupiere prend son origine du fond de l'orbite, au-dessus du trou par où sort le nerf optique, & vient s'attacher par une large aponevrose, au bord de la paupiere supérieure; en se raccourcissant il la tire en-haut, & par ce moyen découvre l'œil. Dionis. Le *releveur* de l'omoplate prend son origine des apophyses transverses des quatre vertebres supérieures du cou, par des principes différens qui se réunissant vont s'insérer à l'angle supérieur de l'omoplate, qu'il tire en haut. Id. L'anus a trois muscles, un sphincter & deux *releveurs*. Id. Les *releveurs* de l'anus naissent de la partie inférieure & latérale de l'os ischion, & s'inserent au sphincter de l'anus, pour le relever après la sortie des excrémens. Id.

RELEVOISON. Terme de Jurisprudence & de Coutume. *Relief. Clientelaris præstatio annuorum fructuum ad singulas possessoris mutationes. Relevoison à plaisir*, c'est celle par laquelle le revenu de l'héritage pour un an, est dû au Seigneur censuel. *Relevoisons du denier six*, quand au Seigneur de la censive sont dûs six deniers pour chaque denier du cens, à toutes les mutations de ceux au nom desquels le cens se paye, & a accoutume être payé. Ventes & *relevoisons*, quand le nouveau vassal releve de son Seigneur féodal, & lui paye certaine somme taxée par la Coutume.

RELHEU. s. m. Vieux mot qui se dit dans le Fot de Bearn pour relief.

RELIAGE. s. m. Application de nouveaux cercles sur des cuves, des tonneaux, & autres choses semblables. *Vinctura.* Il a donné tant au Tonnelier pour le *reliage* de sa cuve, du cent de futailles.

RELICTE. s. f. Vieux mot, & terme de Coutume. Veuve. *Vidua, relicta.* On appelloit aussi une veuve, déguerpie.

RELIEF. s. m. Terme de Jurisprudence féodale. C'est un droit qu'un fief doit au Seigneur dominant presqu'en toutes mutations, & qui consiste en une année de revenu, ou l'estimation. *Clientelaris præstatio annuorum fructuum, ad singulas ejus mutationes.* On l'appelle autrement *rachat*. Par l'art. 3. de la Coutume de Paris, le *relief* n'est point dû pour succession en ligne directe. Par la Coutume de Normandie, art. 163. le *relief* est dû par mort, ou mutation de vassal, pour les rotures, aussi bien que pour les fiefs. Ce droit est fort différent suivant les Coutumes. On trouve des *reliefs* simples, doubles; des *reliefs* de propriété, qui se payent par des héritiers; des *reliefs* de bail ou tutele, qui se payent par un tuteur pour son mineur, ou par un mari pour les fiefs de la femme qu'il épouse, &c. En quelques lieux on l'appelle *relevoison*. Voyez ce mot.

Relief de bail, *relief* de bouche, *relief* de chambellage, c'est celui que le mari doit, quand durant le mariage un fief échet à sa femme. *Relief* de cheval & armes. *Droit de relief*, par la Coutume d'Amiens il est de 60. sols parisis pour chaque fief noble tenu en plein hommage, & de 20. sols parisis pour chaque fief tenu en pairie. On dit dans la Coutume de Paris, *profit*, ou *droit de relief*. *Relief héritier*, signifie, *relief* de propriété. *Relief à merci*, c'est la même chose que *relevoison à plaisir*. Voyez ce mot. *Relief* de plume. *Relief* de rente dû au Seigneur à la mort du tenant cottier. *Relief* simple, c'est quand il n'est dû que *relief* de propriété par la femme, & non *relief* de bail; ou bien quand il n'est dû aucun chambellage à la différence du *relief* double. Tels cens, tels *reliefs*, à la différence du pur cens, qui est dû sans aucun *relief*. Ventes & *reliefs*.

☞ Relief. C'est un ordre que l'Officier obtient du Ministre, pour se faire payer ses appointemens échus pendant une absence qu'il a faite du corps.

Relief, en termes de Chancellerie, se dit des Lettres qu'on y obtient pour relever un appel interjetté, & faire intimer par-devant le Juge supérieur sa partie qui a obtenu sentence à son profit, pour la voir infirmer; & on les appelle un *relief d'appel*. *Diploma experiunda in jure restitutionis.* Il y a aussi des *reliefs d'illico*, & des *reliefs d'adresse*, pour être relevé d'une adresse qu'on avoit fait faire par quelques autres Lettres à un Juge qui n'étoit pas compétent. *Reliefs d'illico*, sont des Lettres de Chancellerie, par lesquelles celui qui n'avoit pas interjetté appel d'une sentence, au moment qu'elle avoit été prononcée, étoit relevé de cette omission & du laps de temps.

Relief de Cuisine, sont des restes de pain, ou de chair qui demeurent après que la maison est servie, & dont les pauvres gens s'accommodent bien.

Votre salaire
Sera force reliefs *de toutes les façons*,
Os de poulets, os de pigeons. La Font.

Autrefois le Rat de ville
Invita le Rat des champs,
D'une maniere civile,
A des reliefs *d'ortolans.* Id.

Ce mot en ce sens vient de *reliquia*.

Relief, en termes de Sculpture, se dit des figures en saillie & en bosse, ou élevées; soit qu'elles soient taillées au ciseau, fondues, ou moulées. *Integra effigie toreuma. Relief*, c'est la saillie de tout ornement. Dans un bâtiment elle doit être proportionnée à la grandeur de l'édifice qu'il décore, & à la distance d'où il doit être vû. On appelle figure de *relief*, ou de ronde bosse, celle qui est isolée & terminée en toutes ses vûes. *Opus anaglyphon.* Daviler. Il y en a de trois sortes. Le *haut relief* ou *plein relief*, est la figure taillée d'après nature. *Solidum anaglyphum.* Le *bas-relief* est un ouvrage de sculpture qui a peu de saillie, & qui est attaché sur un fonds. *Dimidia eminentia.* On y représente des histoires, des ornemens, des rinceaux, des feuillages, comme on voit dans les frises. Lorsque dans les *bas-reliefs* il y a des parties saillantes & détachées, on les appelle *demi-bosses. Extantia.* Le *demi-relief*, quand une représentation sort à demi-corps du plan sur lequel elle est posée. On peut appeller colonne de *bas-relief*, toute colonne qui a de la sculpture sur son fût.

On dit aussi en plate Peinture, qu'une figure a bien du *relief*, que le Peintre lui a donné bien du *relief*, qu'elle paroît de *relief*, quand elle est si bien ombrée, & relevée de couleur, qu'il semble qu'elle sorte du tableau. *Extantis picturæ species.* On dit aussi, des broderies en *relief* par opposition à celles qui sont plates, qui ne sont point élevées.

Relief. Ce mot s'employe figurément pour signifier, Tout ce qui sert à relever une chose, à la faire valoir, à lui donner plus de lustre & d'éclat. *Splendor, fulgor, lumen, illustratio.* Les Poetes médiocres croyent se donner du *relief*,

relief, en critiquant les Ouvrages des autres. Bell. La valeur d'ostentation donne plus de *relief* aux actions qu'elle anime, & ébloüit davantage les spectateurs, qu'un caractére modeste. Le P. le B. Quel *relief* peuvent vous donner les loüanges que des sots vous donnent? Bell.

☞ RELIEN. s. m. Les Artificiers appellent ainsi de la poudre grossiérement écrasée sans être tamisée, telle qu'on l'employe dans les chasses des pots à feu, pour qu'elle n'ait pas autant de vivacité que la grenée. Ce mot peut être dérivé de *reliquiæ*, parce que c'est le reste des poudres tamisées.

RELIER. v. act. & rédupl. Lier une seconde fois ce qui étoit délié. *Denuò illigare, iteratò vincire.* On *relie* des gerbes, du foin, des fagots. On *relie* ses nœuds, ses rubans.

Relier, se dit particuliérement des livres & des cahiers qu'on assemble, & qu'on couvre, afin d'empêcher que les feuilles ne s'en dissipent, ne se gâtent. *Codices compingere, struere, concinnare.* Les livres se relient en parchemin & en veau pour l'usage, en maroquin pour faire des présens.

Relier, se dit aussi des vaisseaux qui sont assemblés avec des cercles. *Dolium circulis ligare, illigare, vincire, cingere.* Relier une cuve, un tonneau, une baignoire, un baril. Les Imprimeurs se servent du mot *relier*, lorsqu'ils mettent en réserve leurs caractéres, quand il y en a trop en voie.

Relié, ée. part. pass. & adj. *Illigatus, cinctus.*

RELIEUR. s. m. Artisan qui relie les livres, & qui étoit autrefois du Corps des Libraires & Imprimeurs. *Librarius, concinnator, structor.* Pasquier a observé qu'en l'an 1492. la Chambre des Comptes, en recevant un *Relieur* de livres & comptes, le fit jurer qu'il ne sçavoit ni lire ni écrire, afin qu'il ne pût découvrir les secrets de la Chambre.

RELIGIEUSEMENT adv. D'une maniére religieuse, ou exacte. *Religiosè, piè, egregiè pietatis studio, eximia pietate.* Ces filles sont en clôture, & vivent fort *religieusement.* Il faut garder fort *religieusement* le secret qui nous est confié, le dépôt qu'on a mis entre nos mains. Observer *religieusement* les loix. Exécuter *religieusement* les ordres du Roi.

RELIGIEUX, euse. adj. & s. Pieux, dévot, qui craint Dieu; & qui a de profonds respects pour la Religion. *Devotus, pius, religiosus, religionis cultor eximius.* Un Prince *religieux* a toujours Dieu devant les yeux.

Religieux, euse. Qui regarde la Religion; qui appartient à la Religion, ou à l'État Monastique. *Religiosus, instituti religiosi sectator, alumnus.* Culte *religieux*. Maison *religieuse.* Sous des habits *religieux*, se couvrent des ames fort irréligieuses. Pasc. S. Athanase porta le premier à Rome l'estime de la vie *religieuse*, qui jusques-là avoit été vile & méprisable. Herman. La pénitence de la vie *religieuse* est un martyre continuel. S. Evr.

Religieux, euse. s. m. & f. Se dit aussi de ceux qui se sont engagés par un vœu solemnel; qui ont embrassé la vie monastique, qui se sont enfermés dans un Monastére, pour mener une vie pieuse & plus austére, sous quelque Regle & Institution. *Religiosus professus.* Le desir de se consacrer à la condition de *Religieux*, n'est quelquefois qu'une ferveur passagére, & une saillie indiscréte de dévotion. C. B. S. Louis avoit résolu, quand son fils aîné seroit en âge, de lui céder entiérement la couronne, & de se faire *Religieux* dans l'ordre de S. Dominique, ou dans celui de S. François. Mais la Reine son épouse n'y voulut jamais consentir, & lui apporta des raisons solides pour l'en détourner. Il ordonna par son testament que les deux fils qui lui étoient nés pendant son voyage d'outremer, Jean Tristan & Pierre, étant venus à l'âge de discrétion, seroient élevés à Paris dans des Maisons *Religieuses*, l'un chez les Jacobins, l'autre chez les Cordeliers; & il leur fit préparer pour cet effet des logemens convenables. C'étoit afin qu'ils y fussent instruits dans la piété & dans les lettres, espérant qu'avec le temps, Dieu leur inspireroit le desir d'embrasser la vie *religieuse* dans ces saintes Communautés. Il en usa de même à l'égard de ses deux filles Isabelle & Blanche. Voyez l'Histoire Ecclésiastique de M. l'Abbé Fleury Confesseur du Roi.

Si l'état de *Religieux* ne nous délivre pas de la concupiscence originelle, il la resserre du moins dans un bien petit nombre d'objets. Nic. Avant que d'embrasser la profession de *Religieux*, il est bon d'examiner ce que pourront un joug sur le cœur, l'ennui de la retraite, les regrets du monde, & l'austérité du Couvent. S. Evr. Quelques chagrins domestiques, & l'orgueil qui veut se soustraire à une figure desagréable que l'on fait dans le monde, font autant de *Religieux* que la piété. C. B. Il faut qu'une fille soit *Religieuse*, pour cela seulement, qu'on ne peut pas la marier selon sa condition. Nic. Un *Religieux* Profès ne peut tester. Par le Concile de Trente un *Religieux* peut reclamer contre ses vœux dans les cinq ans. Anciennement les *Religieux* étoient laïques, & il leur étoit même défendu de se faire promouvoir aux Ordres sacrés. Baluze. En 1557. le Parlement de Paris fit difficulté de recevoir un Evêque de Laon, qui étoit *Religieux*, au serment de Duc & Pair. D'ailleurs un *Religieux* peut être promu à l'Episcopat, & dès-là il est dispensé de sa Regle, aux termes du Concordat. Voyez Régulier. Les Chartreux sont de bons *Religieux*. Les *Religieux* de Cluni, de Prémontré, de Grammont, &c. Il y a un grand nombre d'Ordres *Religieux* en Europe. La plûpart des Ordres Militaires se prétendent aussi *Religieux*; comme ceux de Malte qui font des vœux. On dit, C'est un *Religieux* profès, un *Religieux* réformé, un *Religieux* renté, un *Religieux* mendiant.

Le véritable *Religieux*, dit l'Abbé de la Trappe, est un homme qui s'est renoncé par un vœu solennel au monde, & à tout ce qu'il y a de sensible & de périssable, ne vit plus que pour Dieu, & n'est plus occupé que des choses éternelles. Dom Masson Général des Chartreux, rejette cette proposition comme outrée & même fausse, en ce qu'elle veut que le *Religieux* ait renoncé à tout le sensible, & qu'il ne soit occupé que des choses éternelles, comme par vœu. Les ames, dit-il, les plus épurées ne peuvent s'exempter, tant qu'elles vivront sur la terre, d'être sujettes à des pensées & à des sentimens d'affection pour les choses sensibles. De semblables propositions, spécialement quand elles sont avancées par quelque personne qui s'est acquis beaucoup d'estime, sont capables, premiérement, d'inquiéter, ensuite de désoler, & enfin de décourager les meilleures ames. *Dom Innoc. Masson dans l'explication de quelques endroits des anciens Statuts de l'Ordre des Chartreux.* p. 123.

Le *Religieux* devenu le sanctuaire du S. Esprit, & le temple de Dieu, dit encore l'Abbé de la Trappe, doit l'avoir incessamment devant les yeux, & il ne peut plus s'en distraire, avec dessein, pour s'occuper des choses visibles & périssables, sans commettre une espéce de sacrilége. Dom Masson répond: Ceci est outré d'une maniére capable de causer de grandes inquiétudes & de grands troubles aux ames les plus fidelles. Le terme de *sacrilége* enchérit encore par-dessus tout.

Religieux, se dit aussi de celui qui est régulier & ponctuel à faire son devoir; exact à garder sa parole, & à vivre dans les régles de l'honnêteté, jusqu'à s'en faire une espéce de Religion. *Regularis, devotus.* Les Princes doivent être fort *religieux* observateurs de leur parole, de leur serment. Cet homme est fort *religieux*, fort exact à payer. En matiére de secret je suis *religieux* jusqu'au scrupule, & jusqu'à la superstition. Bouh. Sophocle n'est pas moins *religieux* qu'Euripide; c'est-à-dire, qu'ils avoient également soin de ne rien mettre sur le Théatre qui pût blesser la pudeur.

RELIGION. s. f. Culte qu'on rend à Dieu; sentiment, croyance de la Divinité. *Pietas, cultus, veneratio, religio.* Il en est bien peu à qui la *Religion* soit le fruit de l'étude & de la réflexion. Nous sommes plus inquiétés que persuadés de la *Religion*, qui ne tombe point sous l'évidence des sens. S. Evr. Ce n'est pas un acte de *Religion* que de contraindre à la *Religion*. Bayle. La *Religion* ne sçait ce que c'est que d'appeller la fraude & la violence à son secours. Cl. La *Religion* se persuade, & ne se commande pas. Id. Les femmes font consister la *Religion* dans certaines pratiques, à quoi elles attachent toute la perfection de la piété. S. Evr. Pour soutenir l'honneur de la *Religion*, bien souvent nous nous dispensons de ses loix. Disc. n'Et. Combien voit-on de ces Réformateurs passionnés, qui par

un motif de *Religion*, attaquent la *Religion* même? ID. Jusques où les hommes ne portent ils pas l'intérêt de la *Religion*, qu'ils pratiquent si mal? LA BRUY. A parler populairement, on peut dire d'une seule Nation, qu'elle vit sous un même culte, & qu'elle n'a qu'une seule *Religion*; mais à parler exactement, presque chacun y a la sienne. ID. La chaleur & l'entêtement des Théologiens ont converti la *Religion* en faction & en parti. S. EVR. Les Siamois tiennent que la diversité des *Religions* plaît à Dieu, & que les diverses maniéres de l'honorer lui sont agréables, puisqu'aussi-bien elles ont un même objet, & tendent à une même fin. CL. Bien des gens ne pouvant plus reconnoître la *Religion* déchirée par tant de Sectes, sont allés chercher un funeste repos dans l'indifférence des *Religions*. FLÉCH. La *Religion* nous contraint, & ne nous assujettit pas assez. S. EVR. Il n'y a point de témérité égale à celle qui porte la plûpart des hommes à suivre une *Religion* plûtôt qu'une autre; ils n'apportent pas d'ordinaire, beaucoup d'attention à un choix si important. NIC. La *Religion*, qui devroit être un lien de charité entre les hommes, n'est plus que la matiére de leurs contestations & de leur aigreur. S. EVR. La *Religion* commande des choses difficiles; mais elle n'est ni affreuse, ni farouche, ni cruelle. BEN. On souffre le martyre pour la *Religion*, & on ne laisse pas de pratiquer tranquillement tous les vices qu'elle défend. Le Magistrat ne peut pas en conscience, souffrir diversité de *Religion*, dit un Protestant de Rostoch dans un Traité sur la souveraine Puissance. En fait de *Religion*, de Médecine & de Gouvernement, chacun se pique d'être sçavant. MARCUR. M. Jovet, Chanoine de Laon, a fait l'Histoire des *Religions* de tous les Royaumes du monde. Ce n'est guère qu'un ramas de Davity, & de quelques Relations.

Tous les cultes des faux Dieux, ne s'appellent *Religion* qu'abusivement. *Falsa Religio*. En ce sens abusif on dit la *Religion* Mahométane, la *Religion* des Gaures & des Bramins, des Bonzes. Les Idolâtres ont cent sortes de *Religions*. Les libertins se font des *Religions* à leur mode; autant de têtes, autant de *Religions*.

RELIGION, se dit aussi des hérétiques. *Hæresis, secta*. La *Religion* des Ariens, des Sociniens, des Anabaptistes, des Schismatiques, & généralement de tous ceux qui nient quelque point fondamental de *Religion*. L'apostasie est cause du changement de *Religion*. On appelle, dans les Edits, le Calvinisme, la *Religion prétendue Réformée*. On appelle guerres de *Religion*, celles que les Catholiques allumérent contre les Réformés en France. On dit quelquefois absolument les gens de la *Religion*; pour dire, les Prétendus Réformés. Ablancourt étoit de la *Religion*; pour dire, faisoit profession de la Religion Réformée. François I. se plaignant du Pape Clément à son Ambassadeur, dit que si le Pape ne le contentoit, il permettroit la nouvelle *Religion* de Luther dans son Royaume, aussi-bien qu'avoit fait le Roi d'Angleterre. L'Ambassadeur lui répartit qu'il s'en repentiroit le premier, & qu'il y perdroit plus que le Pape; une nouvelle *Religion* demandant un nouveau Prince. Le Roi y fit réflexion, & aima toujours depuis ce Nonce. BRANTÔME.

RELIGION, signifie quelquefois, Piété, justice, exactitude. *Pietas, justitia, religio, sedulitas*. On a surpris la *religion* du Prince, sa justice, en lui faisant signer telles lettres. C'est choquer la *religion* de la Cour, que de lui vouloir imputer de telles maximes. Quand le peuple est prévenu qu'un homme a de la *Religion*, il n'y a rien de si hardi, & même de si irreligieux, que cet homme ne puisse tenter impunément. S. RÉAL. Il n'est rien de plus commun que de voir les ambitieux faire servir la *Religion* à l'établissement de leur autorité. ID. Défiez-vous de cette vaine & fastueuse *Religion*, qui se répand toute au dehors, & qui n'a que la superficie des bonnes œuvres. FL. Il n'entroit ni ostentation, ni raison humaine dans la *Religion* de cette Princesse. ID. On ramasse toutes les austérités de la *Religion* pour s'en faire des difficultés contre elle. IDEM. Tel croyoit signaler sa *Religion* à la Terre-Sainte, qui seroit demeuré chez lui, s'il avoit sçû sa *Religion*. DE VILL. Les Infidéles mêmes observent la *religion* & la sainteté du serment.

RELIGION, se dit aussi pour, Fidélité, régularité, exactitude à garder sa parole. *Fides in observandis promissis*. Il faut garder le secret avec beaucoup de fidélité & de *religion*. M. ESP. L'aversion du mensonge est souvent une ambition imperceptible d'attirer à nos paroles un respect de *religion*. LA ROCHEF. ☞ On dit violer la *religion* du serment, pour dire, Manquer à son serment, se parjurer. ACAD. FR.

RELIGION, se dit encore d'une profession plus étroite du Christianisme, sous une Regle qui est différente, suivant les diverses institutions des Fondateurs. *Ordo religiosus*. On a mis cette fille en *Religion*. Ce jeune homme est entré en *Religion*, il a pris l'habit de la *Religion*, l'habit de S. Augustin, de S. Benoît. Les vœux ordinaires de la *Religion* sont aujourd'hui pauvreté, chasteté & obéissance. Dans quelques Ordres Religieux, quand on a 50 ans de *Religion* on est Religieux Jubilé. S. Louis étant encore outre mer, écrivit à la Princesse Isabelle sa fille, une lettre de sa main, où il l'exhortoit fortement au mépris du monde, & à l'entrée en *Religion*. FLEURY, *Hist. Eccles. L. LXXXIV.*

RELIGION, se dit aussi des Ordres Militaires composés de Chevaliers qui vivent avec certaines regles, & qui portent un certain habit. *Religiosi Militares*. La *Religion* de Malte, d'Alcantara, de Calatrava, &c. Les galéres de Malte s'appellent les galeres de la *Religion*.

RELIGION, se dit aussi du Couvent où habite certain nombre de gens qui professent une même Regle. *Monasterium, Conventus, Cœnobium*. Il y a des *Religions* d'hommes & des *Religions* de filles. Tous les jours il s'établit à Paris de nouvelles *Religions*; on y bâtit de nouveaux Monastéres. Cette Paroisse est déserte à cause qu'il y a trop de *Religions* autour d'elle.

On dit proverbialement, qu'une personne veut être de la *Religion* de Saint Joseph; pour dire, qu'elle veut s'établir dans le mariage.

RELIGIONNAIRE. s. m. & f. Qui est de la Religion qu'on appelle Prétendue Réformée. *Religionarius*. Les *Religionnaires* ont été l'occasion de plusieurs troubles en Europe. Ce mot étoit l'aversion de Balzac. Il dit qu'il n'est ni Latin, ni François, ni plaisant, ni sérieux; qu'il a été fabriqué dans un coin du Périgord, & qu'il faut le renvoyer d'où il est venu. Il n'est pourtant pas si barbare & si monstrueux; il a été reçû à la Cour. BOUH. L'Académie l'admet, & remarque seulement qu'il n'est guère en usage qu'au pluriel. On dit pourtant c'est un *Religionnaire*; mais depuis la révocation de l'Édit de Nantes ce terme s'employe peu. On dit Nouveaux Convertis, en parlant de ceux qui sont en France; & Réfugiés, en parlant de ceux qui sont sortis de France.

RELIMER. v. act. & redopl. Limer de nouveau. *Iterùm limare*. Ce fer n'est pas encore assez poli, il le faut *relimer*, y passer une lime plus douce.

RELIMER, se dit figurément des ouvrages d'esprit. *Perpolire*. Cet ouvrage est beau, & il seroit à souhaiter que l'Auteur eût eu le loisir de le *relimer* un peu, de le polir davantage.

RELIQUAIRE. s. m. Petit vaisseau précieux & portatif, où l'on enferme des Reliques. *Capsula Reliquiarum*. Cette femme dévote porte à son bras un *reliquaire*. On orne les chapelets de *reliquaires*.

RELIQUAT. s. m. Terme du Palais, formé du Latin, & qui signifie le reste, ou débet dont le rendant compte se trouve débiteur, toute sa dépense déduite, par la clôture & l'arrêté d'un compte. Quand un compte est apuré, on donne un exécutoire pour le payement du *reliquat*, qu'on nomme à la Chambre *débet de clair*.

☞ RELIQUATS au pluriel, signifie, Restes d'un festin. Les *reliquats* d'un festin, de la noce. Il y avoit de bons *reliquats*. Il est bas en ce sens-là. *Dict. de l'Acad. de l'édit de* 1694.

RELIQUATAIRE. s. m. Le Débiteur d'un reliquat de compte. *Debitor*. On le dit aussi de tous ceux qui sont en demeure de payer, ou qui ne payent que sur & tant moins, encore qu'on n'ait point compté avec eux. Un mauvais payeur est toujours *reliquataire* envers son créancier. Nous devons redouter le jugement définitif, par lequel Dieu prononcera sur la fraude de ceux qui sont demeurés *reliquataires* envers sa justice. LE P. GAIL. Ce mot de *reliquataire* est employé là au figuré.

RELIQUE. subst. f. Ce qui nous reste d'un Saint, & qu'on garde

garde avec respect pour honorer sa mémoire. *Reliquiæ, Sanctorum ossa.* On porte les *reliques* aux processions. Le Trésor de la Sainte Chapelle est précieux en *reliques*. On baise les *reliques* avec dévotion. Dans les Messes de cérémonie on encense les *reliques*. Les Catacombes de Rome ont été un fonds inépuisable de *reliques* & de Saints. Le P. Mab. On expose sur les Autels des *reliques* très-suspectes, & sur lesquelles on n'a tout au plus que des conjectures mal assurées. Id. Si l'on faisoit la révision des *reliques* avec une exactitude rigoureuse, il se trouveroit qu'on propose à la piété des Fideles bien de fausses *reliques* à révérer, & que l'on consacre des ossemens, qui bien loin d'être d'un Bienheureux, ne sont peut-être pas même d'un Chrétien. Voyez le P. Mab. *Dissertation des Saints inconnus*. Les Manichéens en haine de la chair, qui étoit du mauvais principe, ne vouloient point qu'on honorât les *reliques* des Saints, & traitoient cela d'idolâtrie. Preuve que les Catholiques les honoroient dès les premiers siecles. C'est une ancienne coutume de garder des *reliques* dans les Autels sur lesquels on consacre le Corps de Notre-Seigneur. On faisoit, & on fait encore un trou dans le milieu de l'Autel; il est quarré & petit, c'est-à-dire, à peine assez grand pour que la main y puisse entrer; on enveloppe les *reliques* dans une étoffe de soie rouge; on les met ainsi enveloppées dans une boëte de plomb, & la boëte dans le trou dont je viens de parler. Cette coutume ne commença proprement que sous Constantin, parce qu'on ne commença qu'en ce temps-là d'avoir des autels fixes, & où l'on pût garder ces sacrés dépôts, les persécutions n'ayant point permis jusqu'alors qu'on en construisît. S. Silvestre fut le premier, dit-on, qui ordonna qu'on les fît de pierre. Voyez Autel. L'usage de faire toucher les linges aux *reliques* des Saints, est très-ancien. On le remarque dès les premiers siécles, comme il paroît dans l'invention de celles des quarante Martyrs à Constantinople. Car il y avoit à leur cercueil une petite ouverture, pratiquée, pour faire toucher des linges à leurs *reliques*. Dans le XIe. siecle la coutume étoit d'éprouver les *reliques* douteuses par le feu. Celles qui ne bruloient pas, étoient réputées vraies. Nous en trouvons un exemple dans la Chronique du Mont-Cassin. L. II. c. 33. & un autre dans la vie de S. Meinverc, rapportée par les Bollandistes, T. I. *de Juin*, p. 549. n. 212.

Ce mot vient du Latin *reliquiæ*, qui signifioit les restes des corps morts. Les Anciens les conservoient religieusement dans des urnes.

Dans ces tombeaux antiques,
Où des Rois vos ayeux sont les froides reliques.
Racine.

Reliques. s. f. plur. Restes. *Reliquiæ.* Énée sauva une partie des tristes *reliques* de Troye. On voit encore quelques *reliques* de l'ancienne Babylone & du Palais de Darius, qu'on appelle *Chilminar*. Les enfans de Pompée formerent encore une armée des *reliques* & du débris du naufrage de leur pere. Il rentra dans Babylone avec les tristes *reliques* de l'armée. Vaug. Nous sommes obligés à Arrian de nous avoir sauvé des *reliques* de la Philosophie d'Épictete. Balz. Il recherche les *reliques* précieuses de ses ancêtres. S. Evr. On montre encore aujourd'hui les superbes *reliques* de la magnificence des Romains. Idem. *Monumenta*. Balzac appelloit M. de Peiresc, les *reliques* du siecle d'or. Il avoit pourtant décidé que le mot de *reliques* ne se disoit jamais dans la signification de *restes*. Mais quoi qu'il en soit du temps de Balzac, il est certain qu'on ne le diroit point aujourd'hui.

☞ *On ne voyoit aux environs*
Que bancs, que mâts & qu'avirons;
Dont les déplorables reliques,
Se dispersoient en mille endroits,
Afin de rendre aussi publiques
Leurs miseres que leurs exploits. P. le M.

Viennent-ils ajouter leurs corps
Aux reliques *de tant de morts,*
Dont fume encore la contrée,
Où leurs peres ensevelis,
Virent leur rose déchirée
Tomber aux pieds des fleurs-de-lys? Id.

On dit proverbialement d'un homme qui fait grand cas de quelque chose, qu'il en fait une *relique*. *Magni facere.* Il garde sa femme comme une *relique*.

RELIQUER. v. n. Vieux mot hors d'usage. Retarder. *Pathelin.* Borel. *Tardare, cessare, morari.*

RELIRE. v. act. & rédupl. *Je relis, tu relis, il relit; nous relisons, &c. Je relisois. Je relus. J'ai relu. Je relirai. Que je relise. Que je relusse*, ou *je relirois.* Lire deux ou plusieurs fois un écrit. Un Auteur doit lire & *relire* plusieurs fois son Ouvrage, il en corrige toujours quelque chose. Les Auteurs fondamentaux des sciences se doivent *relire* plus d'une fois. *Relegere.*

Relu, ue. part. pass. & adj. *Lectus iterum, relectus.* S'il n'est fait mention dans un testament, qu'il a été lu & *relu* au testateur, il est nul.

RELIÛRE. s. f. Art ou maniere de relier des livres, & leur couverture même. *Librorum concinnatio, compactio, constructio.* Il y avoit pour vingt mille écus de *reliûre* en la Bibliotheque de M. de Thou. Les *reliûres* de Hollande sont fort propres. On fait des *reliûres* avec des compartimens & autres ornemens. La *reliûre* de la Chine a son agrément, quoique fort éloignée de la perfection de la nôtre. On ne dore point sur la tranche, on n'y jette pas même de couleurs. Les livres ordinaires sont couverts d'un carton gris assez propre. On relie les autres, si l'on veut, avec un satin fin, ou une espece de petit taffetas à fleurs, qui est à grand marché, & qu'on fait ordinairement pour cet usage. J'en ai vû quelques-uns couverts d'un brocard rouge à fleurs d'or & d'argent, sa forme en est toujours la même, mais on fait de la dépense selon la matiere qu'on y veut employer. P. le Comte.

☞ RELOCATION. s. f. Qui fait aujourd'hui partie des contrats pignoratifs, est un contrat par lequel un débiteur qui a vendu à son créancier un héritage pour l'argent qu'il lui doit, avec faculté de rachat perpétuel, s'en rend le fermier pour une somme à laquelle peuvent monter les intérêts de ce qu'il doit à ce créancier.

RELODS. s. m. & plur. Terme de Jurisprudence. C'est la même chose que *lods* ou vente d'héritages censuels. Les *relods* sont de dix deniers pour livre en la Châtellenie de Montereau, quand le vendeur doit avoir son argent franc.

RELOGER. v. act. & rédupl. Retourner loger en un lieu qu'on avoit quitté. *Ad primum domicilium reverti.* Je *reloge* en la maison où vous m'avez vû ci-devant loger. On le dit aussi de ceux qu'on remet en prison. Ce prisonnier s'étoit évadé, mais sa partie l'a fait *reloger*.

☞ RELOUAGE. s. m. Terme de pêche de hareng. C'est le temps que ce poisson fraye, ce qui arrive vers Noël.

RELOUER. v. act. & rédupl. Louer une seconde fois. *Iterum conducere.* Il se dit tant à l'actif qu'au passif. J'avois loué ma maison à des gens insolvables, je les ai chassés, & je l'ai *relouée* à d'autres. Le bail de ma maison étoit expiré, j'ai été à mon hôte & je l'ai *relouée* de lui.

Relouer, signifie aussi, louer une partie de ce qu'on a pris à louage. *Subducere.* Cet Artisan a pris une maison entiere: mais il en *reloue* la meilleure partie à des sous-locataires.

RELUIRE. v. n. Réfléchir la lumiere, jetter quelque lueur. *Relucere, vel emicare.* Tous les corps bien polis *reluisent*, parce qu'ils réfléchissent toute la lumiere. Les diaphanes *reluisent* aussi, quoiqu'ils n'en *réfléchissent* qu'une partie. Les diamans, les pierreries n'ont l'avantage de *reluire*, que parce que leur dureté leur fait recevoir un plus beau poli. Tout *reluit* en cette maison, parce que tout y est bien propre, bien poli, bien frotté. L'or bruni est fort *reluisant*.

Reluire, se dit aussi figurément en Morale, des choses qui brillent, qui éclatent, qui ont quelque avantage sur les autres. *Elucere, fulgere.* La doctrine, la vertu *reluisent* à l'envi en ce saint Prélat. On voit *reluire* en ce jeune homme l'ancienne bravoure de ses ancêtres. Elle disoit qu'elle ne voyoit *reluire* qu'en lui les qualités d'un Souverain. Ablanc. L'homme se porte au crime dès qu'il y voit *reluire*

luire quelque utilité. Cl. Il y a mille caracteres de divinité qui *reluisent* dans l'Ecriture. La Pl.

On dit proverbialement, Tout ce qui *reluit* n'est pas or. *Quod lucet non præstat.* Pour dire, qu'il y a plusieurs hommes qui paroissent riches & gens de biens, qui ne le sont pas en effet. On dit encore ironiquement, mais populairement & bassement, cela *reluit* comme un étron dans une lanterne.

RELUISANT, ANTE. adj. Qui reluit. *Relucens, elucens, emicans.* L'acier bien poli est plus *reluisant* que tout autre métal. Il a vû des hommes & des chevaux tout *reluisans*, non pas d'or, mais d'acier. Vaug.

☞ On dit d'une personne fardée, qu'elle a le visage tout *reluisant* de fard. Acad. Fr.

☞ RELUQUER. v. act. Regarder. Il est bas & badin. On l'employe souvent pour dire, Regarder de travers, ou du coin de l'œil.

☞ RELUSTRER. v. act. Redonner du lustre, lustrer de nouveau. Un chapeau *relustré* est celui qui ayant perdu son premier lustre, en a reçu un second, ou un troisieme.

R E M.

REMÂCHER. v. act. & rédupl. Mâcher de nouveau. *Remandere.* Les animaux qui ruminent *remâchent* l'aliment qu'ils ont avalé.

Remâcher, se dit figurément en Morale, & signifie, Repasser plusieurs fois dans son esprit. *Animo perpendere.* Il faut *remâcher* long-temps une pensée, un ouvrage, avant que de les donner au public. Il fut long-temps à *remâcher* sa douleur. Ablanc.

> *Et dansant tout ainsi qu'un barbe encastelé,*
> *Me dit, en remâchant un propos avalé,*
> *Que vous êtes heureux, &c.* Regnier.

REMACLE. Voyez Remail.

REMAÇONNER. v. act. & rédupl. Réparer par le moyen d'un Maçon. *Restaurare, reficere, iterum struere cæmentum.* Dans une vieille maison il y a toujours à *remaçonner*.

REMAIGNE.
REMAINDRE. v. n.
REMAINS.
REMAINT. } Voyez } Remanoir.

Le REMANANT. f. m. Vieux mot. Le résidu. Borel. Le reste, le reliquat. *Reliquum.*

REMANDER. v. act. & rédupl. Mander de nouveau, mander une seconde fois. *Iterùm mandare, scribere.* Je lui ai mandé & *remandé* qu'il eût à se défier des faux dévots. Il signifie aussi, faire *revenir*. Je vais *remander* mes gens, que j'avois renvoyés. Il faut *remander* une nouvelle procuration, celle-là est surannée.

REMANGER. v. act. & rédupl. Manger de nouveau. *Comedere, manducare, edere vel esse iterùm.* Ce parasite est goulu & insatiable, quoiqu'il ait mangé à crever en dinant, il *remange* une heure après, comme si de rien n'étoit.

REMANIEMENT. f. m. Terme d'Imprimerie, qui se dit lorsqu'on réduit les pages de petit en grand, ou de grand en petit. *Reformatio, retractatio.*

☞ Remaniement a bout. Terme de Couvreur. C'est l'ouvrage qu'on fait sur une couverture lorsqu'on la découvre entiérement, qu'on la latte de neuf, & qu'on la recouvre de la même tuile & de nouvelle, au défaut de l'ancienne.

REMANIER. v. act. & rédupl. Manier une seconde fois. *Iterùm contrectare.* Les Marchands font *remanier* leurs étoffes pour en faire connoître la bonté. On les gâte quelquefois à force de les *remanier*.

Remanier, signifie quelquefois, refaire un ouvrage, le raccommoder presque tout. *Restaurare, resarcire, reficere.* Ce Poëte a *remanié* sa Comédie, & l'a presque toute changée. Un Auteur en corrigeant une épreuve oblige souvent un Imprimeur à *remanier* toute une forme.

Remanier-a-bout, est un terme de Couvreur & de Paveur, qui signifie, réparer & remanier une couverture, une cour, d'un bout à l'autre. *Reparatio in integrum.* On paye tant pour la toise de *remanié-à-bout*.

REMANOIR. Vieux verbe. Demeurer. *Manere, remanere.* Je *remains*, je demeure, je reste, dans Villon; delà, il *remaint*, ou il remaigne, il demeure. Ovide MS.

> *O que son fils erres* remaigne.

De *remanet*; & à l'impératif, *ne remaigne*, pour ne demeure, dans Perceval; & à l'imparfait du subjonctif, je *remarrois* de *remanerem*; & à la troisieme personne du pluriel, ils *remarroient.* Apparemment que de *remanerem*, on a dit *je remanerois, je remanrois, je remarrois.* De-là encore *rémansist*, il restât. Fabliau de la robe vermeille.

> *Miex voudroy que fussiez rez*
> *Sans aigue la teste & coul,*
> *Que ja n'y* remansist *chevoil.* Borel.

☞ Remanoir. subst. m. Vieux mot. Demeurance, retard. *Poës. du Roi de Nav.*

REMANSURER. Vieux v. n. Demeurer, rester. *Remanere*, & de-là *remansurent*, ils demeurent. Borel. Voyez *Remanoir* & *Remenoir*.

REMARCHANDER. v. act. & rédupl. Marchander de nouveau. *Pretium mercis denuò expetere.* Je croyois qu'il eût quitté le dessein d'acheter ma maison, mais il la *remarchande* tout de bon.

REMARCHER. v. n. & rédupl. Marcher une seconde fois. *Iterum incedere, iterum remeare* L'homme n'a pas si-tôt pris sa réfection, qu'il *remarche* mieux que devant. L'armée sembloit marcher vers la Lorraine, mais on l'a fait *remarcher* en Flandre.

REMARIER. v. act. & rédupl. Refaire un mariage, ou passer à de secondes nôces. *Altero conjugio conjugare, ad secundas nuptias convolare.* Ce mariage a été cassé comme clandestin, les parties ont été obligées de se *remarier* dans les formes. Il étoit défendu par le Droit de se *remarier* dans l'année de viduité. Quand une vieille se *remarie*, elle mérite un charivari. Celui qui ne se *remarie* pas, est responsable au public de tout le temps qu'il perd en viduité. Bay. Une femme ne doit point se *remarier* durant l'absence de son mari, si elle n'a des nouvelles assurées de sa mort. La Mart.

REMARQUABLE. adj. m. & f. Extraordinaire, singulier, qui mérite d'être observé, considéré attentivement. *Notabilis, insignis.* Un astre *remarquable*, un homme *remarquable*, un passage, un incident *remarquable*. Action *remarquable* Ablanc.

REMARQUE. f. f. Observation qu'on fait d'une chose singuliere ou notable. *Observatio, notatio.* Les Saints Peres ont fait des *remarques* sur plusieurs passages de l'Ecriture. Vaugelas & le P. Bouhours ont fait de belles *remarques* sur la Langue Françoise. Vaugelas par ses *remarques* trop rafinées réduit notre langue à la mendicité. La Vayer. La Physique n'est riche que des *remarques* & des observations qu'on a faites sur plusieurs expériences.

Remarque, se dit quelquefois malicieusement des critiques qu'on fait sur un ouvrage d'un Auteur. *Critica, censura.* Il ne paroît guere de livre qui ait la vogue, qu'on ne fasse aussi-tôt des *remarques* contre. La *remarque* est juste, c'est-à-dire, que la critique en est bonne.

On appelle aussi un homme de *remarque*, celui qui est fort distingué des autres par sa naissance, sa qualité, son courage ou son sçavoir. *Vir ortu, animo, scientiâ illustris, spectabilis.*

REMARQUER. v. act. Observer & considérer ce qui a quelque chose de singulier, d'extraordinaire, de notable. *Observare, notare, animadvertere, advertere, attendere.* Le soleil & la lune se font *remarquer* dans le ciel, les Rois sur la terre, les sçavans dans les Ecoles. On dit encore en ce sens, qu'un brave s'est fait *remarquer* en une telle occasion, pour dire, qu'il s'est fait distinguer des autres par une bravoure extraordinaire. Le Roi se faisoit *remarquer* à ses armes & à sa bonne mine. Vaug.

Remarquer, signifie aussi, appercevoir, reconnoître de petites choses. *Animadvertere, perspicere, intueri.* On

a *remarqué* des taches dans le ſoleil, des inégalités dans la lune, des phaſes dans Venus, des ſatellites autour de Jupiter & de Saturne. Le microſcope a fait *remarquer* une infinité de petites parties, de pieds, de veines dans la plus petite vermine. On a *remarqué* bien des choſes dans l'Anatomie qui ont été ignorées des Anciens.

Remarquer, ſignifie auſſi, noter & faire réflexion ſur quelque choſe qui nous pourra ſervir dans la ſuite. *Notare*, *obſervare*. Pour profiter de la lecture d'un livre, il en faut *remarquer* les plus beaux endroits, les plus beaux paſſages, en faire des extraits. *Remarquer* des défauts dans un ouvrage. Ablanc. Les fautes qu'on *remarque* en autrui, nous doivent ſervir à régler mieux notre conduire.

Remarquer, ſignifie auſſi, prendre garde à quelques ſignes ou marques dont nous avons beſoin. *Animadvertere*, *reſpicere*. Il faut bien *remarquer* le chemin, quand on paſſe dans une forêt, pour le retrouver au retour. On *remarque* fort bien l'endroit où l'on a enterré ſon thréſor. *Remarquez* l'endroir de cette diſpute où nous ſommes demeurés. On a *remarqué* ce voleur, on l'a reconnu aux ſignes qu'on en avoit donnés en l'indiquant.

On dit proverbialement, *Remarquez* bien la chaſſe; *notate metam*, pour dire, Souvenez-vous de l'injure que vous me faites aujourd'hui, dont je me reſſouviendrai en temps & lieu.

Remarqué, ée. part. paſſ. & adj. *Notatus*, *obſervatus*.

REMARQUEUR. ſ. m. Ce mot ſe dit par mépris, pour dire, un faiſeur de remarques. *Notator*, *obſervator*, *adnotator*. Certain *Remarqueur* dit, &c. Amelot de la H.

Remarqueurs, en termes de Fauconnerie, ſont ceux qu'on mene à la chaſſe pour remarquer les perdrix; & *remarque* eſt le mot que crie celui qui mene les chiens, quand les perdrix partent. *Inſtigatores*, *obſervatores*.

REMASQUER. v. act. & rédupl. Remettre ſon maſque. *Larvam iterùm aſſumere*. Cette Dame s'eſt démaſquée un moment, mais elle s'eſt *remaſquée* auſſi-tôt, je n'ai pu me la remettre en ſi peu de temps.

REMBALLER. v. act. Remettre en balle ſes marchandiſes. *Reſarcinare*, *vel merces colligere*. On a ouvert les balles de ce Marchand à la Douane, il les faut *remballer*. Il n'a pu vendre ſes marchandiſes à la Foire, il les faut *remballer*.

Remballé, ée. part. paſſ. & adj. *Collectus*, *reſarcinatus*.

REMBARQUEMENT. ſ. m. Action par laquelle on rentre dans un vaiſſeau. *Conſcenſio*. L'armée depuis ſon *rembarquement* fit une heureuſe route.

REMBARQUER. v. act. Rentrer dans un vaiſſeau, s'embarquer une ſeconde fois. *Iterùm navem conſcendere*. Après avoir fait aiguade, nous nous *rembarquâmes* dans notre vaiſſeau.

Rembarquer, ſe dit auſſi figurément en Morale, & ſignifie, Rengager. *Iterùm negotio implicari*. Il s'étoit bien tiré de cette affaire, de cette ferme: mais il s'y eſt *rembarqué* tout de nouveau. Il s'étoit acquité de toutes ſes pertes du jeu; mais il s'y eſt *rembarqué* plus que jamais. J'avois raiſon de dire qu'il falloit faire ſortir les violons, & qu'il ne falloit rien pour ſe *rembarquer*. Voit.

Rembarqué, ée. part. paſſ. & adj. *In navem denuò conſcenſus*.

REMBÂRER. v. act. Repouſſer vigoureuſement, ſe défendre dans un retranchement, empêcher les ennemis de paſſer les barriéres ou autres fortifications qu'on a faites contre eux. *Confutare*, *repellere*, *refellere*. Les ennemis vouloient paſſer; mais on les a bien *rembârés*.

Rembârer, ſe dit figurément en Morale de cette défenſe qu'on fait avec des paroles, & qui ſe fait ordinairement d'un ton rébarbatif. *Repellere*, *amandare*. Quand quelqu'un nous ſollicite de faire quelque vilaine action, il le faut bien *rembârer*. Je voudrois qu'il y eût ici quelqu'un de ces Meſſieurs pour vous tenir tête, & *rembârer* un peu ce que vous venez de dire. Mol. *Rembârer* quelqu'un. Acad. Sénéque a fort bien *rembâré* toute cette canaille d'Écrivains. Mascur.

Rembâré, ée. part. paſſ. & adj. *Confutatus*, *retuſus*, *expulſus*.

☞ REMBERVILLE. ſ. f. Petite ville de France au Dioceſe de Toul, & le chef-lieu d'une Châtellenie du temporel de l'Evêché de Metz.

REMBLAI. ſ. m. Terme de Maçonnerie. Travail pour faire une levée ou applanir un terrain, avec des terres rapportées. *Agger*. C'eſt un travail de terres rapportées & battues, ſoit pour faire une levée, ſoit pour applanir ou régaler un terrain, ou pour garnir le derriere d'un revetement de terraſſe, que l'on aura déblayée pour la conſtruction de la muraille. Daviler.

REMBLAVER. v. act. & rédupl. Reſemer de bled une terre. *Seminare*, *inſerere*. Il y a de ſi bonnes terres, qu'on les peut *remblaver* deux années de ſuite, y ſemer deux fois du bled.

REMBOÎTEMENT. ſ. m. Action par laquelle on remboîte, on remet un os en ſa place. *Luxatorum oſſium reſtitutio*. Ce Chirurgien réuſſit fort bien au *remboîtement* des os.

REMBOÎTER. v. act. Remettre un os diſloqué dans ſa boîte & ſituation naturelle. *Os in ſuum acetabulum collocare*, *reponere*. C'eſt ce qu'on dit à Paris que fait le Bailleul.

On le dit auſſi des piéces de Charpenteries déſaſſemblées qu'on remet dans leurs mortoiſes.

Remboîté, ée. part. paſſ. & adj. *In ſedem collocatus*.

REMBOUGER. Verbe. C'eſt remettre de la liqueur dans un vaiſſeau.

REMBOURREMENT. ſ. m. Action par laquelle on rembourre. *Refertio cum tomento*. Il faut avoir un grand ſoin du *rembourrement* des bâts des mulets.

REMBOURRER. v. act. Mettre de la bourre dans une ſelle, dans un bât. *Clitellas tomento infarcire*.

On le dit auſſi de ce qu'on a garni de quelque autre choſe pour le rendre plus ferme, ou plus mollet. Les boſſues font *rembourrer* leurs corps de juppe.

Rembourré, ée. part. paſſ. & adj. *Tomento refertus*.

On dit proverbialement, qu'on s'eſt bien *rembourré* le ventre, ou qu'on a bien *rembourré* ſon pourpoint; pour dire, qu'on a fait un bon repas. On dit auſſi, qu'un homme eſt *rembourré* comme un bât de mulet quand il eſt bien garni d'habits contre le froid. *Refertus*, *repletus*, *plenus*, *ſaturatus*.

REMBOURSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on paye, on rembourſe ce qui étoit dû, ou ce qui avoit été reçu. *Summæ alicujus ſolutio*, *præſtatio*. Les Édits portent qu'on joüira des domaines aliénés juſqu'à l'actuel *rembourſement*. ☞ Lorſqu'on veut faire entendre qu'on a tout l'argent comptant qu'il faut pour rembourſer la ſomme qu'on doit, on dit que le *rembourſement* eſt tout prêt, qu'on a le *rembourſement* tout prêt. Acad. Fr.

REMBOURSER. verb. act. Rendre à quelqu'un l'argent qu'il a débourſé ou avancé. *rependere*, *refundere*. Celui qui veut être ſubrogé à des criées, doit *rembourſer* les frais.

Rembourser, ſignifie auſſi, Rendre le prix qu'une choſe avoit coûté à ſon acquereur pour y rentrer. *Præſtare pretium emtori*. En matiére de retrait lignager, il faut *rembourſer* le prix de la vente, les frais & loyaux coûts. *Rembourſer* une rente, c'eſt la racheter, payer le principal & les arrérages.

Remboursé, ée. part. paſſ. & adj. verbal. *Refuſus*, *præſtitus*, *repenſus*.

REMBRÂSER. v. act. & rédupl. Embrâſer de nouveau. *De novo reinflammare*, *reaccendere*. Un grand vent eſt venu qui a *rembrâſé* & rallumé cet incendie.

REMBRASSER. v. act. & rédupl. Embraſſer de nouveau. *Rurſus amplexari*, *amplecti*. Ces amis ont été quelque temps brouillés enſemble, mais on les a reconciliés, & ils ſe ſont *rembraſſés*.

☞ REMBRE. v. act. Vieux mot. Retirer par la faculté de réméré une choſe vendue. Nicod fait venir ce mot de *redimere*, racheter.

REMBROCHER. v. act. & rédupl. Embrocher de nouveau. *Carnem veru refigere*. Cette viande tourne à la broche, il la faut *rembrocher*.

REMBRUNIR. v. act. Rendre plus brun. *Expolire*, *levigare*, *fuſcare*. Les nuances de cette tapiſſerie ſont trop claires, il la faut *rembrunir*. Le fond d'un tableau *rembruni* détache mieux les figures. On *rembrunit* auſſi l'or avec la ſanguine & le bruniſſoir.

Rembruni, ie. part. paff. & adj. *Expolitus*, *levigatus*, *fuscatus*.

REMBRUNISSEMENT. f. m. Ce qui rembrunit. *Levor*, *politura*. Ce *rembruniſſement* fait un bel effet dans cette peinture.

REMBUCHEMENT. f. m. Terme de Chaſſe. Ce mot ſe dit lorſqu'une bête eſt entrée dans le fort, que vous briſez ſur les voies. haut & bas, de pluſieurs briſées. Saln. *In latibulum regreſſus*, *reditus*, *luſtri repetitio*. Faux *rembuchemens*, c'eſt lorſqu'une bête entre dans un fort dix ou douze pas, & revient tout court ſur elle, pour ſe rembucher dans un autre lieu. Id.

REMBUCHER. v. neut. Terme de Venerie. Se remettre dans le bois. *Latibulum repetere*. Il ne ſe dit que du gros gibier, quand il entre dans le bois. Ce cerf ayant été couru dans la plaine, s'eſt *rembuché* dans la forêt, les chiens l'ont fait *rembucher* dans le bois.

REMÉDE. f. m. Qualité ou vertu ſalutaire qui eſt enfermée en quelque corps, qui en détruit une contraire & nuiſible. *Remedium*, *medicina*, *medicamen*. Les vrais *remédes* ſe font par des qualités contraires. Le *reméde* à un incendie, c'eſt d'y jetter beaucoup d'eau. Le *reméde* aux inondations, c'eſt de préparer de fortes digues. Le *reméde* contre le froid, c'eſt de ſe bien vêtir.

Reméde, ſe dit particuliérement des médicamens, de ce qui eſt appliqué ou préparé par l'art du Médecin, pour guérir une maladie, une douleur, & plus particuliérement encore d'un lavement. *Medicina*, *medicamen*, *medicamentum*. Les emplâtres, onguens, cataplaſmes, ſont des *remédes* topiques, qu'on applique ſur la partie affligée. Le mercure, le quinquina, ſont des *remédes* ſpécifiques pour certaines maladies. Les ſaignées, les potions ſont des *remédes* dont uſent les Méthodiques. Les eaux minérales, le lait, ſont les derniers *remédes* des Médecins. L'émétique & les *remédes* chymiques ſont violens & dangereux, quand on les donne mal-à-propos. On appelle le grand *reméde*, la ſalivation; & alors on dit qu'un homme ſe met dans les *remédes*, quand il eſt réſolu d'en uſer. On appelle un petit *reméde*, un lavement qu'on prend ſouvent par délicateſſe, & pour ſe rafraîchir le teint. Il y a trois *remédes* generaux, la diéte, la Chirurgie & la Pharmacie. Il ne faut pas trop charger les *remédes* d'ingrédiens, qui ne ſervent qu'à fatiguer l'eſtomac, par un mucilage épais, & qui gonflent, embarraſſent & nuiſent plus qu'ils ne ſervent.

Reméde, ſe dit auſſi de ce qui ſert à ſe garantir de toutes les choſes fâcheuſes & incommodes. *Remedium*, *preſervatio*. Quand un fils eſt libertin, il y a bon *reméde*, c'eſt de l'enfermer à Saint Lazare. Quand un tonneau s'enfuit, le Tonnelier y apporte du *reméde*.

Reméde, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Soulagement, reſſource, expédient; tout ce qui ſert à prévenir, à ſurmonter, à faire ceſſer quelque diſgrace, quelque inconvénient, quelque malheur. *Solatium*, *levamen*, *recurſus*, *confugium*. Nous nous ennuyons facilement de la pratique de nos devoirs, & nous en cherchons le *reméde* dans la diſſipation. Nic. Ce ſera peut-être un *reméde* à mes malheurs, que de ſçavoir qu'il n'y en a point. Voit. La raiſon contre les paſſions, n'eſt pas un ſûr *reméde*. Du-H. Une émotion populaire demande un prompt *reméde*. On ne peut pas apporter du *reméde* à tous les déſordres, à tous les inconvéniens. On dit, Le mal eſt fait, il n'y a point de *reméde*; c'eſt un accident ſans *reméde*. On dit auſſi que la Philoſophie eſt un bon *reméde* contre tous les accidens de la vie; que la mort eſt un *reméde* à tous nos maux.

Au Palais on eppelle *Reméde de droit*, l'appel, l'oppoſition, la requête civile, qui ſervent à réparer les torts & griefs que les parties peuvent evoir ſoufferts par de précédens jugemens. *Remedia juris*, &c.

Reméde, en terme de Monnoyeurs, eſt une indulgence qu'on a accordée aux Fabricateurs des monnoies pour faire recevoir les eſpéces où il y a quelque écharſeté, quand il s'en manque fort peu qu'elles ſoient du poids ou du titre qu'elles doivent être par l'Ordonnance, parce que difficilement l'adreſſe humaine peut-elle atteindre toujours à cette derniére préciſion. *Metalli legitimi permiſſa indigentia*, *vel inopia*. L'écu d'or eſt de 23. carats & un quart, & il a un huitiéme de carat de *reméde*; ce qui eſt le *reméde* de loi. On donne ſur l'argent deux grains de *reméde* de poids, & quelquefois huit grains. On n'uſoit point de ce terme quand on travailloit ſur le fin. Néanmoins cet uſage avoit lieu dès l'an 1253. comme prouve M. Poulain. Les Ouvriers en ont uſé, avant qu'on leur en accordât la permiſſion; mais on diſſimuloit la faute ſur l'incertitude des eſſais, qui ne ſe faiſoient alors qu'à la touche. Il leur a été accordé depuis par les Ordonnances; mais ce qui n'étoit d'abord qu'une indulgence du Prince, & une eſpéce de pardon, a été uſurpé comme un droit par les Maîtres des Monnoies, comme remarque M[e]. Charles du Moulin. Il y a des *remédes* de loi qui regardent le titre, ou la bonté de la monnoie; & d'autres *remédes* de poids, qui regardent ſa peſanteur ou légéreté: & on appelle *écharſeté dans les remedes*, quand la piéce eſt défectueuſe en titre ou en poids, ſans excéder les *remédes* permis par le Prince; & *écharſeté hors des remédes*, quand on a excédé cette permiſſion, ce qui mérite punition pecuniaire ou corporelle. Le *reméde* de poids pour l'or, eſt toujours de deux ſelins pour marc; que l'on compte pour 14. grains $\frac{2}{5}$: & pour l'argent, 43. grains pour marc, ce qui eſt la valeur d'une piéce de cinq ſous.

On dit proverbialement, qu'on trouve *reméde* à tout, fors qu'à la mort. On appelle auſſi une femme laide ou vieille, un *reméde* d'amour. *Remedium amoris*. ☞ En parlant d'un *reméde* dont on ne fait point de cas, on dit que c'eſt un *reméde* à tous maux.

REMÉDIER. verb. neut. Il ſe dit au propre & au figuré. C'eſt apporter du reméde à un mal, à un inconvénient. *Mederi*, *ſublevare*, *medicari*. Le grand ſecret pour guérir, c'eſt de *remédier* de bonne heure à un mal, & d'empêcher ſes progrès. Un bon politique *remédie* à tous les inconvéniens d'une affaire. Ils ſe moquoient de tous les préparatifs que nous faiſions pour *remédier* à cette ſurpriſe. Voit. Quand il pleut dans un grenier, le Couvreur y *remédie*.

En terme de Marine bien des gens diſent, *Remédier* à des voies d'eau, pour dire les boucher. Aubin.

☞ REMEIL. ſ. m. Terme de chaſſe. Courant d'eau qui ne glace pas en hyver, où les Becaſſes ſe retirent. Allons au *remeil*. *Dict. des Arts*. 1731.

REMÊLER. v. act. & rédupl. Mêler de nouveau. *Remiſcere*, *iterùm miſcere*. On a *remêlé* cet écheveau de fil, *remêlé* les cartes. On a *remêlé* ces deux ſortes de grains. On dit auſſi qu'un breve s'eſt *remêlé* pluſieurs fois parmi les ennemis.

REMEMBRANCE. ſ. f. Repréſentation de quelque choſe qui la met en mémoire. *Repræſentatio*, *rememoratio*. Ce fils eſt la vraie *remembrance* de ſon pere. Ce mot eſt vieux, & hors d'uſage. Il vient d'un vieux mot Gaulois *membrer*, qui ſignifioit *ſe reſſouvenir*. On l'employe encore quelquefois dans le burleſque.

> *Jadis en étoit* remembrance,
> *Cent ans avant qu'il vint en France*. Voit.

REMEMBRER. Vieux verb. neut. Se reſſouvenir. Borel. *Recordari*, *meminiſſe*.

☞ REMÉMORATIF, ive. adj. m. & f. Qui fait reſſouvenir; qui rafraîchit la mémoire. Ce que faiſoient les Juifs en la ſolemnité de leurs Fêtes de Pâques & de Pentecôte, en mangeant debout, la robe retrouſſée, un bâton à la main, & en habitant pendant huit jours ſous des cabanes de verdure, n'étoit que des actions *remémoratives*, pour déſigner que la vie humaine n'eſt qu'un paſſage pour arriver à une autre plus déſirable; & que l'homme ſur la terre ſe doit regarder comme un voyageur qui ſe trouve dans une hôtellerie. *M. Beneton de Perrin*, p. 1266. *du* 2[e]. *vol. du Merc. de Juin* 1736.

REMÉMORER. v. act. Faire reſſouvenir quelqu'un de quelque choſe, ou s'en reſſouvenir ſoi-même. *In memoriam revocare*, *recordari*. Il faut ſans ceſſe *remémorer* toutes les graces que nous avons reçues du Ciel.

☞ On dit auſſi, *ſe remémorer*; pour dire, Rappeller dans ſa mémoire les choſes paſſées. Je m'en vais tâcher de me *remémorer* ce que vous dites-là. Il eſt vieux. Acad. Franç.

Ce mot vient du Latin *rememorare*.

REMENANT. Vieux mot. part. act. Le *Remenant*, le reste. Pathelin.

Qui riens n'a plus que sa cornette,
Guéres ne vaut le remenant. Borel.

On a dit aussi le remanant. *Reliquium, residuum.*

REMENÉE. s. f. Terme de Maçonnerie, est une espéce de petite voûte qu'on fait quelquefois au-dessus des portes & des fenêtres. On l'appelle autrement *arriére voussure. Camerula.* Une *remenée* est une espéce de petite voute en maniére d'arriére-voussure au-dessus de l'embrâsure d'une porte ou d'une croisée. Daviler.

REMENER v. act. Transporter quelqu'un, ou le reconduire au lieu d'où il étoit venu. *Reducere.* Il a *remené* cette Dame chez elle par la main; il l'a remenée dans son carrosse. On a *remené* cet ivrogne chez lui par-dessous les bras. Le Messager l'a *remené* en son pays. On l'a envoyé *remener* par un laquais avec un flambeau. Je n'ai plus que faire de ce cheval, *remenez*-le.

☞ Remener. Quand on parle des choses qui se voiturent, ce verbe signifie, les voiturer où elles étoient auparavant. Il avoit mené des marchandises à la foire, il a été obligé de les *remener* au lieu d'où il les avoit fait partir. Acad. Fr.

REMENOIR. Vieux v. n. Demeurer. Borel. *Remanere.* De là, *Remenant* & *Remés. Je remés*, ou *je remansi*, je demeurerai; *remistrent* demeurent. Borel.

REMERCIER. v. act. Rendre graces: témoigner à quelqu'un de bouche ou par écrit, sa reconnoissance d'un bon Office, d'un bienfait qu'on a reçu de lui. *Grates rependere, gratias agere.* Il faut *remercier* Dieu à tous momens de ses graces. Je vous *remercie* de vos biens, de votre bonne chere. Il peut *remercier* l'avantage qu'il a de vous appartenir. Mol. Il y a des gens qui se *remercient* à tout propos de leur propre mérite. Bell.

Remercier, se dit quelquefois à ceux qu'on congédie, qu'on dépossède d'une charge. *Dimittere, remittere.* Ce nouvel Evêque a *remercié* l'Official qui étoit établi par son prédécesseur, & en a mis un autre en sa place.

Remercier, signifie aussi, Refuser honnêtement quelque chose. *Modeste, honestè amandare.* Cet homme a proposé sa fille en mariage à un tel; mais il l'a *remercié*. Je vous *remercie* de vos bons conseils; mais je suis résolu de n'en rien faire.

On dit proverbialement en menaçant, Il peut bien *remercier* Dieu de ce que je n'étois pas au logis, quand il a fait ce vacarme; pour dire, Je l'aurois bien repoussé, bien battu.

Remercié, ée. part. pass. & adj. *Cui gratiæ actæ sunt.*

REMERCÎMENT, ou REMERCIEMENT. subst. m. Compliment qu'on fait à quelqu'un en témoignage de reconnoissance de quelque bienfait qu'on a reçu de lui, de quelque bon office qu'il a rendu. *Gratiarum actio.* Le *remerciement* de Patru pour sa réception à l'Académie, est imprimé avec ses plaidoyés.

RÉMÉRÉ. s. m. Terme de Palais. Faculté de rentrer dans un héritage qu'on vend, en remboursant le prix & les frais légitimes. Les contrats à la faculté de *réméré* ne sont que des contrats pignoratifs. On limite un temps pour exercer la faculté de *réméré*, elle ne dure que trente ans. C'est le rachat de rente assignée ou d'héritage vendu, qui s'appelle aussi grace ou faculté de *réméré*, ou de rachat, ou de ravoir & réméier. De Lauriere. *Réméré*, signifie rachat, lorsqu'un vendeur rend l'argent qu'il a reçu, & rentre dans ce qu'il a vendu. Alors la vente aura été faite à la charge du *réméré*. Couatin. Voyez encore Recousse.

Ce mot vient du Latin *redimere*, *racheter.*

RÉMÉRER. v. act. Terme de Coutume. Racheter. *Redimere.* Grace ou faculté de ravoir & *réméter*. De Lauriere.

☞ REMERVILLE. s. f. Ville de France dans le Pays Messin.

REMES. s. m. plur. Vieux mot. Rameaux. *Merlin.* Borel. *Rami.* De *ramus* on a fait *rame*, *reme.*

REMESSÉ, ée. part. pass. & adj. Vieux mot. Cessé, remis. D'où *remessez*, cessées ou remises. *Merlin.* Borel. Du Latin *remissus.*

REMESURER. v. act. & rédupl. Mesurer de nouveau. *Remetiri.* Quand on *remesure* plusieurs fois le grain, on trouve toujours du déchet à la mesure. J'ai *remesuré* cette étoffe chez moi, je n'y ai pas trouvé l'aunage du Marchand.

☞ REMETTEUR. s. m. Il se dit quelquefois dans le commerce des lettres & billets de change, de celui qui en fait les remises dans les lieux où l'on en a besoin.

REMETTRE. v. act. & rédupl. *Je remets. Je remettois. Je remis. J'ai remis. Je remettrai. Que je remette. Que je remisse*, ou *je remettrois.* Mettre une seconde fois. *Reponere.* Il a presque toutes les significations de son simple. Il faut *remettre* toutes choses en leur ordre. Il faut que chacun se *remette* en sa place. On a *remis* ce criminel entre les mains de la Justice. Il se *remet* sur ses gens de la conduite de son ménage. Il a *remis* tout son bien à ses enfans. Les Ambassadeurs lui *remirent* tous ses États. Vaug. *Remettre* quelqu'un à la merci de ses ennemis. Voit. On a *remis* cette question sur le tapis, &c. On dit à la chasse, *remettre* les chiens sur les voies; & à la guerre, demi-tour à gauche, & *remettez-vous.* Il se dit aussi chez les Maîtres-d'armes, pour dire, se mettre en garde comme l'on étoit avant que d'avoir paré. Portez & *remettez*-vous.

Remettre, signifie aussi dans le jeu, recommencer. *Partem resumere.* A la Paume, quand la balle est entrée dans la gallerie, on dit que la chasse est à *remettre*, il faut rejoüer une autre fois. Aux Echecs, quand un homme est pat, la partie est à *remettre*, on n'a ni perdu, ni gagné.

Remettre. Terme de jeu d'Hombre C'est faire faire la bête sans codille. Lorsqu'un des joueurs fait autant de mains que l'hombre, on dit qu'elle est *remise.*

Remettre, signifie encore, Renvoyer à un autre jour. *Remittere, differre, prorogare.* On a fait *remettre* la cause au lendemain de la Saint Martin. Les mauvais payeurs *remettent* leurs créanciers de jour en jour. C'est me *remettre* aux Calendes Grecques. Lorsqu'il faut payer, ils n'ont pas un sol, & ils nous *remettent* à la montre. Abl. Il ne faut point *remettre*, différer sa conversion. Il ne faut pas *remettre* des supplices à une saison destinée à la joie. Voit. Je *remettrai* à une autre fois à vous déclarer mes sentimens sur ce passage. Pasc.

Remettre, signifie encore, Pardonner, faire grace; & en ce sens, il ne se dit ordinairement que dans les matieres de piété. *Condonare, parcere, remittere.* Dans le Sacrement de Pénitence on *remet* les péchés, on en donne l'absolution. Les péchés contre le Saint Esprit ne se *remettent* ni en ce monde, ni en l'autre. On *remet* les péchés à un véritable pénitent. Port-R. Seigneur, vous avez *remis* l'iniquité de votre peuple. Id.

Remettre, signifie aussi, Relâcher de ses droits, de ses prétentions. *De suo jure cedere, relaxare.* J'ai *remis* la moitié de ma dette pour être payé comptant du reste. On ne fait guère de transaction sans *remettre*, sans relâcher quelque chose. Il faut *remettre* tant au Banquier pour avoir une telle lettre de change. On dit aussi qu'un Banquier fait *remettre* de l'argent d'un lieu à un autre, pour dire, le faire tenir par une lettre de change ou rescription.

Remettre, se dit aussi au Palais, pour dire, restituer, rétablir en son premier état. *Restituere in pristinum statum.* Une requête civile tend à *remettre* les parties en tel & semblable état qu'elles étoient auparavant. Les mineurs obtiennent des lettres de restitution, afin qu'on les *remette* en l'état où ils étoient avant la vente de leurs immeubles.

Remettre, avec le pronom personnel, signifie, revenir en santé. *Revalescere, convalescere.* Il faut encore un mois à ce convalescent pour se *remettre*, pour se rétablir tout-à-fait.

☞ On dit en termes de Chasse, qu'une perdrix se *remet*, s'est *remise* en tel endroit, pour dire, qu'après avoir fait son vol, elle s'est abattue en tel endroit.

Remettre, se dit aussi figurément en choses spirituelles & morales. *In mentem revocare.* Je me *remets* dans l'esprit, dans la mémoire une telle affaire. J'ai de la peine à me *remettre* ce visage, à reconnoître qui c'est. Il a eu de la peine à se *remettre* d'une telle affliction, à se *remettre* de

 cette

cette terreur panique Il faut quitter le ſacrifice pour s'aller bien *remettre* avec ſon ennemi, ſe reconcilier avec lui. *Remettre* bien enſemble des gens qui ſont brouillés. B. Rab. Pour le détourner, il lui *remettait* ces nouvelles nôces devant les yeux. Ablanc. *Remettez* votre conduite entre les mains de Dieu, & eſpérez en lui. Port R. Ce jeune homme s'eſt *remis* dans le bon chemin, il s'eſt *remis* à étudier. Se *remettre* à l'étude de la Philoſophie Abl.

Remettre, ſignifie encore, s'en rapporter au jugement de quelqu'un. *Arbitris committere.* J'ai *remis* mon affaire entre les mains des arbitres, je m'en *remets* à leur jugement. Je me *remets* au ciel de la vengeance de cette injure. *Remettre* au ſort la déciſion d'une affaire, d'une élection.

☞ On dit, *Remettre* un bénéfice, une charge, pour dire, ſe déſaiſir d'un bénéfice, d'une charge, entre les mains de celui à qui il appartient d'y pourvoir. Il a *remis* ſon bénefice entre les mains du Collateur. Il a *remis* ſa charge, ſon gouvernement entre les mains du Roi. Acad. Fr.

Remettre, ſe dit auſſi en Chirurgie, des os diſloqués. *Luxata oſſa in acetabula ponere, collocare.* Il faut aller au Bailleul pour faire *remettre* ce bras qui eſt démis.

REMEUBLER. v. act. Acheter de nouveaux meubles, ou regarnir une chambre dont on avoit ôté les meubles. *Iterùm ſupellectile domum inſtruere.* On avoit ſaiſi & vendu tous ſes meubles: mais il lui eſt venu de l'argent, il s'eſt *remeublé.* Voici le printemps, je *remeublerai* ma maiſon de campagne. Corneille a dit dans l'Illuſion comique, cette condition l'a *remeublé* d'argent.

Remeublé, ée. part. paſſ. & adj. *Iterùm ſupellectili inſtructus, munitus.*

REMEZ. Vieux part. paſſ. Demeuré. Borel.

REMI. ſ. m. Nom propre d'homme. *Remigius.* Saint *Remi* l'Apôtre de la Nation Françoiſe, tiroit ſon origine d'une famille noble & ancienne dans les Gaules. S. *Remi* n'avoit que 22. ans, ſelon Fortunat, lorſqu'il fut élevé ſur le Siége Epiſcopal de Reims, après la mort de l'Evêque Bennade. Saint *Remi* Evêque de Reims, eſt fêté le 13. Janvier dans tout le diocèſe de Reims, & non le premier jour d'Octobre. En 459. Saint *Remi* fut fait Evêque de Reims. En 496. il batiſa Clovis le propre jour de Noel, comme le dit Saint Alcime Avite Evêque de Vienne, en la lettre qu'il écrivit à ce Prince, pour l'en féliciter, & que le P. Sirmond a imprimée au I. T. des Conciles de France. Sidoine Apollinaire en une de ſes lettres à S. *Remi*, le loue de ſa doctrine, & de l'éloquence de ſes déclamations. Ce fut S. *Remi* qui établit l'Evêché de Laon. Les Compilateurs de Légendes mettent la mort de S. *Remi* en 545. mais il eſt plus vraiſemblable qu'il mourut en 533. encore faut-il pour cela ne donner qu'un an d'Epiſcopat à Romain, que Flodoard place entre lui & Flave. Le teſtament de Saint *Remi* a été donné plein de fautes par le Tanneur en ſon livre de la Sainte Ampoule, & plus correct par le P. Labbe en ſon *Nova Bibliotheca*, tout à la fin du premier Tome, & par le Pere le Cointe en ſon Hiſt. Eccl. des François. Le commencement n'y eſt pas; car ces mots s'y liſent à la fin, *die & Conſule ſupra ſcriptis*, ſans que le Conſul, ni le jour du mois paroiſſent à la tête; ce qui fait voir que l'*In Nomine Patris*, & l'*Ego Remigius* par où il commence, ſont une addition de Copiſte. Voyez M. Chaſtelain au 13. Janv. p. 223. & ſuiv.

La Saint *Remi* eſt la Fête de ce Saint qui ſe fait le premier d'Octobre. *Remigialia.* Dans l'univerſité de Paris les claſſes & l'année ſcholaſtique commencent à la S. *Remi.*

S. *Remi* l'un des plus ſçavans hommes du neuviéme ſiécle, étoit Grand-Maître de la Chapelle de l'Empereur Lothaire, lorſqu'il fut élevé ſur le Siége de l'Egliſe de Lyon, après la mort de l'Evêque Amolon. On croit qu'il mourut en 875.

Il y a encore un S. *Remi*, Archevêque de Rouen au huitiéme ſiécle. *Remigius*, ou *Remedius.*

Saint Remi. Nom propre d'une petite ville de France. *Fanum S. Remigii*, anciennement *Fretum*, *Clanum*, *Glanum*, *Glanum Livii.* Elle eſt dans la Provence, à quatre lieues d'Arles, vers le couchant. On voit à S. *Remi* un arc de triomphe, un beau mauſolée, & pluſieurs autres reſtes d'antiquité, qui marquent qu'elle a été beaucoup plus conſidérable qu'elle ne l'eſt maintenant. Matt. Voyez encore Remo.

RÉMILLI. Voyez Rumilli.

RÉMINISCENCE. ſ. f. Mémoire qui revient des choſes paſſées & oubliées. *Memoria reminiſcentia, recordatio.* Les Platoniciens ont cru qu'on n'étoit ſçavant que par *réminiſcence*, & ils appelloient *réminiſcence*, le ſouvenir des connoiſſances qu'ils ſuppoſoient être dans les ames avant qu'elles fuſſent unies aux corps. L'Acad. Pythagore fit accroire au peuple qu'il avoit de la *réminiſcence* de ce qu'il avoit été autrefois un autre perſonnage. S. Evr. Les Poetes ont inventé le fleuve d'Oubli pour donner lieu à la *réminiſcence.*

RÉMINISCÈRE. Terme de Bréviaire. Le ſecond Dimanche de Carême, qui eſt marqué ſous ce nom dans l'Almanach. Ce nom lui eſt donné du premier mot de l'Introït de la Meſſe qu'on dit ce jour là. *Reminiſcere miſerationum tuarum.* Il y a des Arrêts du Parlement de l'année 1309. dattés du Samedi après le Dimanche de *Reminiſcere.*

REMIRÉ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Romaricus.* Saint Romaric, que quelques-uns appellent S. *Remiré*, & d'autres, Saint Rombert, qu'on ne doit point confondre avec le mot de Romberg, pour Rumaricberg, qui ne veut dire autre choſe que Remiremont. Saint *Remiré*, dis-je, étoit de la premiere nobleſſe d'Auſtraſie. Baillet, au 8. *de Déc.* En 620. S. *Remiré* fut fondateur du double Monaſtere d'hommes & de filles, qui de ſon nom a été appellé chez les Allemands Rumberg, & parmi nous Remiremont. Saint *Remiré* mourut en 653.

REMIREMONT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Lorraine, ſitué au pied du mont de Vauge, & aux confins de la Franche-Comté, ſur la Moſelle, environ à quatre lieues au-deſſus d'Épinal. *Romaricus*, *Romerici mons*, *Rumerici mons*, anciennement *Avendi Caſtrum.* Il y a dans *Remiremont* une Abbaye de filles nobles, qui portent le titre de Chanoineſſes, & peuvent ſe marier, à la réſerve de leur Abbeſſe. Les Allemands l'appellent *Rumesberg.* Matt. Valois, *Not. Gall. pag.* 480. Les Religieuſes de *Remiremont* étoient autrefois Acémetes, & diviſées en ſept bandes qui ſe relevoient les unes les autres pour chanter l'Office.

☞ REMIRER. v. a. Vieux mot. Admirer, regarder, examiner. *Poëſ. du Roi de Nav. & Marot.*

REMIS, ise. part. paſſ. & adj. *Remiſſus, condonatus.* Jesus-Christ dit à la *Péchereſſe*, que tous ſes péchés lui étoient *remis.* Cette affaire, cette partie a été *remiſe.* A l'Hombre on dit que la partie eſt *remiſe*, ou ſimplement *remiſe*, lorſque l'hombre fait la bête. Les parties ont été *remiſes* en leur premier état. Il avoit l'eſprit altéré, mais il eſt un peu *remis.* Il eſt bien *remis* de ſa maladie. C'eſt un homme doux, poſé & *remis.* Ce Capitaine avoit été réformé, mais il eſt *remis* en pied. Les légions furent *remiſes* ſur pied en un inſtant. Abl. L'affaire fut *remiſe* à la déciſion de l'Empereur. Id.

REMISE. ſ. f. Relâchement d'une partie de ſon droit, de ſa dette. *Debiti pecuniæ vel juris ceſſio, condonatio.* On lui a fait *remiſe* des arrérages pour être payé du principal.

Remise, ſe dit auſſi du commerce d'argent de ville en ville, & de place en place. *Pecuniæ tranſmiſſio.* Il eſt aiſé à Paris de faire des *remiſes* d'argent dans toutes les villes de l'Europe. Ces *remiſes* ſont difficiles à trouver dans les Provinces. Le trafic des Banquiers conſiſte en traite & *remiſe* d'argent.

Remise, ſe dit encore de la ſomme qu'on donne au Banquier, tant pour ſon ſalaire, que pour la tare de l'argent, & la différente valeur des eſpéces dans les divers lieux. *Pretium permutationis, vel permutatæ pecuniæ uſura.* La *remiſe* de l'argent en Italie eſt forte; cela s'appelle entre Marchands *change & rechange.* On le dit auſſi des intérêts illégitimes. Les uſuriers ſe font faire de groſſes *remiſes* ou eſcomptes.

☞ Remise, ſe dit dans le négoce de la Banque, lorſqu'en accuſant le payement d'une lettre de change qui vous a été envoyée, vous nommez en même temps celui qui vous l'avoit adreſſée. J'ai reçu ſix mille francs à votre *remiſe.* J'ai été payé de mille écus à la *remiſe* de votre correſpondant.

Remise, ſe dit auſſi à l'égard des Traitans, d'une partie du revenant-bon d'une affaire, pour les ſoins & les frais du recouvrement

recouvrement, & l'intérêt de leurs avances. *Relaxatio* il a traité des francs-fiefs, & a eu trois fils pour livre de *remise*.

Remise, signifie encore, suite, dilaiement, delai, renvoi à un autre jour. *Dilatio, procrastinatio, prolatio.* Ce chicaneur qui a mauvaise cause ne cherche que des fuites & des *remises*. La cause a été enfin jugée après trois *remises*. Un créancier ne se paye pas de *remises*, il se lasse de *remises*. Une adjudication par décret ne se doit faire qu'après trois ou quatre *remises*. On dit aussi, payer la *remise* du procès, quand on paye le Clerc d'un Rapporteur pour remettre un procès au Greffe. Ses *remises* firent naître un soupçon dans l'esprit.

☞ Remises. s. f. pl. Terme de Rubannerie. Ce sont des lisses de devant, qui par leurs bouclettes saisissent certains fils de la chaîne & laissent tous les autres, selon l'arrangement que l'Ouvrier a conformé aux points de son dessein.

Remise, en termes de Chasse, se dit du lieu où s'arrête le gibier, après qu'il a été une fois lavé. *Fugitiva altis dumetaria latebra.* On attend les perdrix à la *remise*, après leur premier vol. On attend à l'affût les lapins à la *remise*, quand ils rentrent dans le bois.

Remise, se dit aussi des lieux où l'on met les carrosses & les chariots à couvert dans les maisons ; c'est un renfoncement sous un corps de logis, ou un hangar dans une cour, pour y ranger le carrosse. Il y en a de simples & de doubles pour un ou deux carrosses. *Cella rhedaria.* Davilea. *Rheda receptaculum.* Dans les bassecours on bâtit les écuries & les *remises*. Les Bourgeois ont leur *remise* sous la porte cochere.

Remise de Galere. C'est dans un Arsenal de Marine un grand hangar séparé par des rangs de piliers qui en supportent la converture, où l'on tient à flot séparément les galeres des armées, comme dans l'Arsenal de Venise. Davilea. Du Loir dans son Voyage de Levant, p. 43. en dérivant le Serrail, dit aussi *remise*, pour un endroit où se retirent des bâtimens dans un port. Du côté du port sont les portes secretes qui ne servent qu'à l'usage du Grand-Seigneur & de ses femmes, & les *remises* de ses brigantins & & de ses cayques. Du Loir. On a fait un hangar pour servir de *remise*.

REMISSIBLE. adj. m. & f. Pardonnable. *Remissibilis.* Il faut, pour obtenir des Lettres de grace, que le cas soit *remissible*.

RÉMISSION. s. f. Pardon d'une offense. *Criminis, culpæ, vel pœnæ remissio, gratia, venia, condonatio.* On obtient à confesse la *rémission* de ses péchés.

Rémission, se dit aussi des Lettres de grace expédiées en la grande Chancellerie, que le Roi accorde à ceux qui ont fait quelque meurtre, ou autre crime, quand on lui expose un cas où elles puissent avoir lieu. *Criminis gratia, remissio.* Elles sont scellées en cire verte en lacs de soie, & sont adressées à tous présens & à venir. Elles ne s'accordent que pour les cas qui requierent peine de mort, & en cela elles different du pardon, qui s'accorde pour des cas où il échet une moindre punition corporelle; & celles-ci se scellent en cire jaune à double queue. Le nom de *grace* est général aux lettres de *rémission* & de pardon. ☞ On appelle aussi absolument *Rémission*, les lettres de *rémission*. On a scellé sa *rémission*. Acad. Fr.

Rémission, signifie aussi dans un sens plus étendu, Relâche, modération. *Relaxatio, moderatio.* C'est un homme ardent qui poursuit ses ennemis, ses parties sans *rémission*, sans grace, sans relâche. Ce Médecin trouve quelque *rémission* à sa fiévre, quelque modération, quelque relâchement. ☞ La *rémission* est différente de l'*intermission*. Dans celle-là le fiévre subsiste ; dans celle-ci elle cesse entiérement jusqu'à un nouveau paroxysme. Col de Villars. On dit absolument, Point de *rémission*.

RÉMISSIONNAIRE. s. m. Celui qui est porteur de Lettres de rémission. *Remissarius.* Tout *Rémissionnaire* doit se mettre en état, doit être à genoux, quand il présente à l'Audience les lettres de rémission, lesquelles doivent être conformes aux informations.

☞ REMLINGEN. s. m. Seigneurie d'Allemagne, avec château, dans la Duché de Volfenbutel.

REMMAILLOTER. v. a. & rédupl. Remettre un enfant dans son maillot. *Iterùm pannis & fasciis involvere.*

REMMANCHER. v. act. & rédupl. Mettre un nouveau manche à qualque outil ou ustensile de ménage. *Manubrio denuo instruere.* *Remmancher* un balai, un couteau, une coignée, un marteau, une serpe Quand une faulx est *remmanchée* à l'envers, c'est une arme tres-dangereuse.

REMMENER. v. act. Remettre quelqu'un ou quelque chose au lieu d'où il étoit venu. *Reducere.* Ce Marchand n'a rien vendu à cette Foire, il a été obligé de *remmener* toutes ses marchandises. La méme carrosse qui vous a amené vous *remmenera*.

Remmené, ée. part. pass. & ad. *Reductus, conductus.*

☞ REMMON. s. m. Dieu des Syriens, dans le temple duquel Nahaman demanda à Elisée la permission d'entrer, pour accompagner le Roi son maître, après que cet Officier eut été guéri de la lépre. *II. Rois. v.* 18.

SAN-REMO, ou SAINT-REMI. Petite ville de l'Etat de Genes. *Fanum S. Remigii.* Elle est sur la côte, à trois lieues de Ventimiglia, vers l'orient. *San-Remo* a un bon port, & un terroir si fertile en oranges, citrons, olives, & autres fruits, qu'on l'appelle le Paradis de l'Italie. Maty.

RÉMOIS. s. m. Nom propre d'une contrée de la Champagne. *Remus, Remensis ager, Remensianus pagus.* Elle prend son nom de la ville de Reims, qui en est la capitale. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 468. 469. 470.

☞ On donne aussi le nom de *Rémois* à ceux qui sont nés à Reims. Les Polissons disent Reinsois.

REMOLADE. s. f. C'est un remede qu'on applique aux chevaux qui ont des foulures, enflures, ou autres maladies, qui est fait avec de la lie de vin, du miel, de la térébenthine, de la graisse, & autres drogues dont on fait une espéce d'onguent. On l'appelle quelquefois *charge*. *Medicamentum equinum emolliens.*

☞ Remolade. Voyez Rémoulade.

REMOLAR. s. m. Terme de Mer. C'est l'Officier qui a la charge des rames d'une galere, pour les tenir en état. *Ramorum præpositus.*

REMOLE. s. f. Terme de Marine. C'est un contournement d'eau dangereux, qui engloutit quelquefois le vaisseau. *Vorago.*

RÉMOLLIENT, ente. adj. Terme de Médecine. Qui ramollit, qui adoucit & résout les duretés. *Emolliens, remolliens.* Les clystére sont la plûpart des remédes anodins & *rémolliens*.

REMOLLITIF, ive. adj. C'est la méme chose que *rémollient. Remolliens.*

REMONTANT. Participe du verbe Remonter. *Ascendens.*

REMONTANT. subst. m. Terme de Ceinturier. C'est l'extrémité de la bande du baudrier, qui est fendue en deux, & qui tombe sur les pendans. *Ensipendulum.*

REMONTE. s. f. Action de remonter. Il ne se dit qu'à la Guerre, lorsqu'on fournit de nouvelles montures à des Cavaliers démontés. *Equi suppeditatio, vel nova instructio.* Il a tant coûté à ce Capitaine pour la *remonte* de sa Compagnie.

REMONTER. v. act. neut. pass. & rédupl. *Je remonte. Je remontai. J'ai remonté.* (quand il est actif) *Je suis remonté.* (quand il est neut. pass.) *Je remonterai.* Monter de nouveau, parvenir à un lieu élevé. J. C. est *remonté* au Ciel le jour de l'Ascension. L'ame des Justes *remonte* au Ciel d'où elle est venue. Dans les pays de montagnes, on n'est pas si-tôt descendu, qu'il faut *remonter*. Ce Sonneur est *remonté* au clocher pour carillonner. L'eau dans un libre canal *remonte* jusqu'à sa source.

Remonter, se dit aussi des astres quand ils commencent à paroître sur l'horison. *Ascendere, gyrare ad meridiem.* Le soleil *remonte* jusqu'à midi. Quand la lune *remonte* avec le soleil, elle ne paroît point.

Remonter, signifie aussi, Aller contre le fil de l'eau. C'est naviger sur une riviére, en allant de la mer vers sa source. Ablan. *Adverso flumine ferri.* Les bateaux de sel *remontent* la riviére. Les saumons *remontent* par les riviéres jusqu'à leur source. *Remonter* un fleuve. Ablanc. Nous avons *remonté* à la faveur du flot.

Remonter, signifie aussi, Se remettre à cheval. *Equum rursus ascendere, conscendere.* A peine la Cavalerie avoit mis pied à terre, qu'on la fit *remonter*.

Remonter, signifie aussi, Se remettre en équipage de che-

 vaux

vaux, de carroſſes, & même de meubles. *Rebus omnibus inſtruere.* Cet Officier eſt venu à Paris pour ſe *remonter*; il lui a fallu *remonter* ſa Compagnie, donner des chevaux à ſes Cavaliers. *Eques ſuppeditare, ſufficere, prabere.* Il a bien *remonté* ſon écurie; il a acheté des chevaux, des chariots & du bagage. ☞ On dit, *Remonter* un Laboureur; pour dire, l'équiper de nouveau: Et *remonter* une ferme, une métairie; pour dire, Remettre dans une ferme tout ce qui eſt néceſſaire pour la faire valoir. Acad. Fr. On dit auſſi, qu'une perſonne eſt bien *remontée*, quand elle paroît avec de plus beaux habits & un plus bel équipage qu'auparavant.

REMONTER, ſignifie auſſi, Élever en l'air avec des machines. *Attollere, extollere.* On a *remonté* la groſſe cloche de la Cathédrale. On a *remonté* cette poutre de trois pieds, on l'a élevée plus haut. On a *remonté* le canon ſur ſon affût. On dit auſſi, *Remonter* une horloge, un tournebroche, une montre, non ſeulement quand on en éléve les poids, mais auſſi quand on en reſſerre le reſſort pour les faire aller.

REMONTER, ſe dit auſſi des inſtrumens, lorſqu'on les raccommode, & qu'on y met des cordes neuves. *Aptare, diſponere ad concentum.* Les cordes de ce luth ſont fauſſes, il le faut *remonter* tout à neuf. On dit auſſi, qu'il le faut *remonter* d'un ton, lorſqu'il eſt trop bas, & qu'on bande davantage les cordes.

REMONTER, ſe dit auſſi des piéces d'aſſemblage qui ont été démontées, lorſqu'on les rejoint enſemble. *Adaptare, conjungere.* On a *remonté* la charpente de ce logis, qu'on avoit découvert pour le rehauſſer. Il a fallu *remonter* toutes les tablettes de cette Bibliothéque, quand on a déménagé. On démonte & on *remonte* les grues toutes les fois qu'il les faut changer de place.

REMONTER, en termes de Fauconnerie, ſignifie, Voler de bas en haut. *Surſum advolare.* On dit auſſi, qu'on *remonte* l'oiſeau, lorſqu'on le jette, ou qu'on le lâche du plus haut d'un côteau. On le dit auſſi, quand étant maigre & trop bas, on le remplit & on l'engraiſſe.

REMONTER, ſe dit encore en ces phraſes: une femme dit que ſon habit ou ſon corps de juppe *remontent* lorſqu'ils ſont trop hauts, & qu'ils lui rendent la taille engoncée. *Altius elevari.* L'Article 312. de la Coutume de Paris, dit qu'un héritage propre ne *remonte* point; pour dire, que les aſcendans ne peuvent être héritiers de leurs enfans, que pour les meubles. On dit en Médecine, que les gouttes *remontent*, lorſque la nature n'eſt pas aſſez forte pour repouſſer l'humeur maligne ſur les extrémités du corps, & qu'elle ſe jette ſur les parties nobles.

REMONTER, ſe dit figurément en choſes morales. Pour bien entendre ce diſcours, il faut que je *remonte* plus haut, que je *remonte* juſqu'à la ſource & à l'origine de cette Monarchie. *Altius repetere.*

Un Roi victorieux
Qui voit juſqu'à Cyrus remonter *ſes ayeux.* Rac.

Dans les Généalogies, quand on *remonte* au-delà d'un certain nombre de générations, on ne trouve plus que confuſion. *Aſcendere, repetere.* S. Matthieu ne *remonte* que juſqu'à Abraham, & S. Luc *remonte* juſqu'à Adam en la Généalogie de J. C. En Logique on *remonte* juſqu'au genre généraliſſime.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt *remonté* ſur ſa bête, non-ſeulement au jeu, quand il a regagné la bête qu'il avoit payée, mais auſſi quand il a rétabli ſa fortune qui étoit fort altérée, ou quand il eſt rentré en quelque charge ou affaire dont il avoit été éloigné. *Ab afflicta, jacente fortuna erigere ſe.*

REMONTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Erectus, aſcenſus, repetitus.* Date *remontée*: c'eſt une antidate.

REMONTRANCE. ſ. f. Humble ſupplication qu'on fait au Roi, ou à un Supérieur, pour le prier de faire réflexion ſur les inconvéniens, ou les conſéquences de ſes Édits, ou de ſes ordres. *Supplicatio, repræſentatio.* Le Parlement eſt allé en corps faire de très-humbles *remontrances* au Roi ſur une telle Déclaration. J'ai crû qu'il vous ſeroit moins fâcheux d'entendre leurs *remontrances*, que de vous rapporter leurs plaintes. Vaug.

REMONTRANCE, eſt auſſi un avis, un conſeil, une légére & honnête correction, ou un avertiſſement qu'on fait en général, ou en particulier, pour avertir, ou corriger de quelques défauts. *Conſilium, monitum.* Les Préſidens font des *remontrances* aux gens du Barreau, à l'ouverture du Parlement. Une mere fait des *remontrances* à ſa fille. Au lieu de mettre les *remontrances* à profit, on tâche de cenſurer ceux qui les font. S. Evr. L'orgueil a plus de part que la bonté aux *remontrances* que nous faiſons à ceux qui commettent des fautes: nous ne les prenons pas tant pour les en corriger, que pour leur perſuader que nous en ſommes exempts. Rochef. La colère eſt ſourde aux *remontrances* de la raiſon. M. Esp. C'eſt la marque d'un grand mérite, que de recevoir modeſtement les *remontrances.* Balz. La fierté humaine n'aime point à être importunée de *remontrances.* Ar. du J. On juge des *remontrances* d'un Prédicateur par ſa conduite & par ſes mœurs.

REMONTRANCE, ſe dit auſſi au Palais, d'une excuſe qu'un Avocat vient faire au Barreau, quand une cauſe eſt appellée, pour la faire remettre par quelque raiſon qui le demande. *Expoſitio.* Cet Avocat n'a pas plaidé, il n'a fait qu'une *remontrance.* ☞ *Remontrances* ſont des écritures que les Parties fourniſſent reſpectivement au Châtelet de Paris, ſuivant la ſentence qui les appointe à mettre dans trois jours. On les dreſſe comme un avertiſſement, il n'y a que le premier mot à changer.

REMONTRANCE, ſe dit auſſi dans la Coutume de Valenciennes, art. 182. pour la repréſentation qu'on fait en Juſtice d'une perſonne qu'on a bleſſée.

REMONTRANS. ſubſt. m. *Remonſtrantes.* Les *Remontrans* ſont les Arminiens qui ſe donnent le nom de *Remontrans*, à cauſe des remontrances qu'ils firent en 1610. contre le Synode de Dordrecht, où ils furent condamnés. Voyez Contre-Remontrans. Voyez auſſi Jovet, *Hiſt. des Religions du Monde, T. I. p.* 108. *& ſuivantes.*

REMONTRER. verb. act. & rédupl. Montrer de nouveau. *De novo palam proferre.* On a été quelque temps qu'on ne montroit point ce thréſor, on le *remontre* à préſent.

REMONTRER, ſignifie auſſi, Enſeigner une ſeconde fois. *Iterùm inſtruere.* Il avoit oublié l'Arithmétique, il ſe la fait *remontrer.* J'ai oublié le chemin, venez me le *remontrer.*

REMONTRER, ſignifie auſſi, prier humblement un Supérieur de faire réflexion ſur ſes ordres, ſur ſes jugemens, d'avoir égard aux raiſons qu'on lui propoſe, aux conſéquences d'une affaire. *Humiliter exponere.* Le Parlement a *remontré* au Roi la miſere du peuple. Un Avocat *remontre* à la Cour le bon droit de ſa Partie, ſon intérêt, l'injuſtice qu'on lui fait. Un Procureur du Roi commence ainſi ſes requêtes, Vous *remontre* le Procureur du Roi, &c.

REMONTRER, ſe dit auſſi d'un ſupérieur à un inférieur, quand il l'avertit doucement de ſon devoir. *Admonere, commonere.* Un Général prêt de combatre *remontre* à ſes troupes qu'il s'agit de l'honneur de l'Empire, &c. Il eſt de la charité chrétienne de *remontrer* à ſon frere avec modeſtie, de le remettre dans le bon chemin.

REMONTRER, ſe dit auſſi ſimplement, pour, Repréſenter, faire conſidérer. *Exhibere, exponere.* Il *remontra* que perſonne ne pouvoit prétendre cet honneur. Ablanc.

REMONTRER, dans la Coutume de Valenciennes, art. 181. 182. c'eſt repréſenter en Juſtice une perſonne que l'on a bleſſée, en lui faiſant par ire ou par courroux, une plaie ouverte. De Laurière. *Saucium exhibere Judici.*

REMONTRER, en terme de Vénerie, c'eſt donner connoiſſance des voies de la bête, qui eſt paſſée. Salnove. *Feræ viam indicare.*

REMONTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Admonitus, exhibitus, expoſitus.*

☞ RÉMORA. ſ. m. Inſtrument de Chirurgie. Voyez Arrêt.

REMORDRE. v. act. & rédupl. Mordre encore une fois. *Iterùm mordere.* Cette poire eſt ſi âpre, que quand on y a mordu une fois, on n'y veut point *remordre.*

REMORDRE, ſe dit auſſi figurément des emplois dont on eſt dégoûté. *Reſumere.* Ce jeune homme a tâté de la guerre, on ne le fera plus *remordre* à l'hameçon. Il n'y a rien à *remordre*

remordre en cette affaire, rien à profiter, rien à corriger. On dit aussi, que la conscience *remord* à quelqu'un, quand elle lui reproche quelque méchante action. Sa conscience lui *remord*. Ablanc.

REMORDS. s. m. Reproche que la conscience fait à un criminel, regret, repentir d'un crime, ou d'une action contraire à la droite raison. *Conscientiæ stimulus, angor, morsus, sollicitudo.* Être pressé de *remords*. Vaug. Avoir l'esprit combattu de mille cruels *remords*. Racine. Un pécheur qui na point de *remords* de conscience est en état de réprobation. Les *remords* dont Oreste étoit cruellement déchiré après son inceste, étoient des ressentimens de la nature offensée. S.Eva. Le *remords* inséparable du crime est un effet du sentiment que Dieu a imprimé en nous, & qui en est le premier vengeur. S. Eva. Celui qui péche sans *remords*, est incorrigible. Fléch. Il sentoit les *remords* qu'on sent, lorsqu'avec beaucoup de vertu, l'on est sur le point de commettre un grand crime. Vill. Graces à la bonté de sa conscience, il vit sans *remords* S. Eva. Un bien dont on ne peut joüir sans *remords*, est un mal. S. Eva.

D'irriter tes remords, *de déchirer ton cœur,*
Et t'arracher les noms de Grand & de Vainqueur.
Brebeuf.

L'absence des remords, *est dans un cœur coupable,*
D'un Tyran achevé, la marque indubitable. Quin.

Je sens au fond du cœur mille remords *cuisans.*
Corn.

De funestes remords *il a l'ame rongée.* God.

REMORE ou RÉMORA. s. f. Petit poisson en forme de hareng, ayant une crête & des écailles. *Remora.* Les Grecs l'appellent *echeneis*. Pline, Liv. XXXII. & tous les Anciens après lui, ont crû qu'il avoit la force d'arrêter en sa course un vaisseau qui navige à pleines voiles, & ils l'ont appellé ainsi à *remorando*. Mais les Modernes tiennent que c'est une fable, n'en ayant rencontré aucun, quoiqu'ils ayent fait des navigations bien plus fréquentes par toutes les mers.

☞ Ce mot s'employe aussi métaphoriquement, pour retardement, ce qui arrête quelque entreprise. Un *Rémora*, comme on parle familiérement en notre Langue. *Danet, Dict. Latin-François.*

L'or est comme une femme, on n'y sçauroit toucher,
Que le cœur par amour ne s'y laisse attacher,
L'un & l'autre en ce temps, si-tôt qu'on les manie,
Sont deux grands rémoras *pour la Philosophie.*
Le Joüeur, Act. 4. Sc. 10.

La femme ici n'est qu'un vrai rémora. Sc. 11.

☞ On a inséré dans le 18[e]. tome des Observations sur les Écrits modernes, p. 230. & 231. une bonne remarque sur le petit poisson appellé *remore* ou *sucet*, dans laquelle on traite de fables les choses merveilleuses qu'on en rapporte.

REMORANTIN, ROMORANTIN. subst. m. Nom d'une petite ville de France. *Remorentinum, Remorantinum.* Elle est dans le Blaisois, sur la Saudre, à huit lieues de Blois, vers le midi. Matt. Les draps de *Remorantin*.

REMORQUE. s. m. Terme de Guerre. Mouvement, allure d'un vaisseau à voiles, tiré par un vaisseau à rames *Tractio*. Prendre la *remorque*, quitter la *remorque*, c'est se faire tirer, cesser d'être tiré, ou de se faire tirer par une galere, ou par un autre vaisseau à rames.

REMORQUER. v. act. Terme de Marine. C'est tirer un vaisseau après soi à force de rames. *Remorquer*, c'est faire voguer un vaisseau à voiles par le moyen d'un vaisseau à ramer. Aubin. *Remulco navem submersam abducere, abstrahere.* On *remorque* les vaisseaux à voiles avec des galéres. On les fait aussi *remorquer* par les chaloupes, galiotes & autres vaisseaux à rames. *Remorquer* un navire. Ablanc.

Déja je vois cent fregates
Exposer tous les thrésors
Que l'Ibére aux Indes pille,
Et remorquer *les grands corps*
Des gallions de Seville. Sar.

Touer, marque la même action : mais l'on toue à l'aide du cabestan ou par la hausiére, & l'on *remorque* par un vaisseau à rames. Aubin. Notre Amiral voyant le vent tombé, se fit *remorquer* par deux galéres, & ordonna aux autres galéres de *remorquer* les vaisseaux de la derniére division. Aubin. *Remorquer* se dit aussi pour tirer en ouaiche. Voyez Ouaiche.

Ce mot vient du Latin *remulcare*.

☞ RÉMOTIS. *A remotis*, est une expression latine, en usage depuis long-temps parmi nous ; pour dire, eloigné, à l'écart. Les Parisiens regardoient Pantagruel en grand ébahissement, & non sans grande peur qu'il n'emportât le Palais ailleurs, en quelque pays à *rémotis*, comme son pere avoit emporté les campanes de Notre-Dame pour attacher au col de sa jument. *Rabelais Liv. II. chap 7.* Tout le monde sçait que cette jument est Madame d'Étampes Maîtresse du Roi (François I.) la même qui abattit les forêts de Beausse, à laquelle le Roi vouloit donner un collier de perles, & faire quelques levées sur les Parisiens qui ne vouloient point payer : en sorte que le Roi & Madame d'Etampes aussi les menaça de vendre les cloches de Notre-Dame, pour acheter son collier. *Eclaircissement du Rabelais à la fin de ses œuvres, p. 946. de l'édit. de 1675.*

REMOUCHER. v. act. & rédupl. Moucher de nouveau. *Iterùm emungere.* Les enrhumés sont obligés de se *remoucher*. Il faut souvent *remoucher* cette chandelle, elle va bien vite.

REMOUDRE. verb. act. & rédupl. Émoudre encore une fois. *Iterùm samiare, acuere.* On porte chez les Couteliers & les Taillandiers *remoudre* les couteaux, ciseaux & autres instrumens tranchans, quand leur taillant est émoussé.

Remoulu, ue. part. pass. & adj. *Samiatus iterùm.*

REMOUILLER. v. act. & rédupl. Mouiller de nouveau. *Denuò irrorare, madefacere.* Il faut *remouiller* ce linge pour l'empeser. Ce Messager s'est allé *remouiller*, il est reparti par la pluie.

Remouiller, se dit aussi en termes de Marine. A peine eut-on levé l'ancre, qu'un vent contraire obligea de relâcher dans le même port, & d'y *remouiller*. *Anchoram jacere, mittere.*

☞ RÉMOULADE. s. f. Salmigondis, pot-pourri, ragoût de viandes cuites, réchauffées. Dom Antonio me fit asseoir vis-à-vis de lui, & me pressa fort de manger d'une *rémoulade* qu'il s'étoit fait faire de ce qu'on avoit desservi de plus délicat. *Hist. de Dom Ranucio d'Alétes, T. I. p. 158.* L'Académie Françoise dans la derniére édition de son Dictionnaire, écrit *rémolade*, & dit que c'est une espéce de sausse piquante.

☞ REMOULIN. s. m. Vieux mot dont on se servoit autrefois, pour signifier la pelotte, l'étoille ou marque blanche qu'on voit souvent au front du cheval. Quoique le terme de *Remoulin* soit aujourd'hui banni des Écoles de Cavalerie, il faut cependant le sçavoir, afin d'entendre les anciens Auteurs qui s'en sont servis.

REMOUX. s. m. Terme de Mer. Ce sont de certains tournoyemens d'eau qui se font quand un navire passe. *Aquarum circulatio.*

☞ REMPAQUEMENT. s. m. Terme de Pêche & de commerce de poisson salé. Il se dit de l'action de paquer le hareng, c'est-à-dire de l'arranger par lits dans les barils. Les Pêcheurs étrangers qui apportent en France leur hareng, en vrac, sont obligés de le tirer des barils pour le saler une seconde fois, & ensuite le paquer.

REMPAQUETER. v. act. & rédupl. Remettre en un paquet, en balot. *Iterùm in sarcinam colligere, sarcinare.* On a *rempaqueté* ces lettres après les avoir vûes. Les Marchands *rempaquetent* leurs marchandises, la Foire est finie.

☞ REMPARDIÉRE. s. f. Quelques-uns appellent ainsi une

une coureuse de rempart, une femme qui se prostitue à tout venant. Acad. Fr. 1718. au mot *rempart*.

REMPAREMENT. s. m. Terme de Guerre, dont s'est servi, & peut-être qu'a fait Brébeuf. Rempart, terrasse, défense, qui couvre des attaques ou des travailleurs. *Munitio, agger.*

Ils couvrent de boucliers des brandons allumés,
Font voir dans un moment des torches attachées
A ces remparemens *qui bordent les tranchées.*
Brébeuf.

REMPARER. v. act. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se terrasser, se fortifier par un rempart, ou autre défense, *Vallare se.* Les ennemis se sont bien *remparés*, Leur camp est bien fortifié. Ils sont *remparés* par des forêts, ou par des fleuves. Ablanc. ☞ Se *remparer* contre les incursions de l'armée ennemie. Du Loir. *L. X. pag.* 240.

On dit au figuré de celui qui s'est mis sous une protection puissante, qu'il s'est *remparé* de l'autorité de son nom. Il nous faut *remparer* de l'oraison contre de si formidables ennemis. Pat. *Munire se.*

REMPART. Quelques uns écrivent RAMPART. s. m. Levée de terre qu'on fait autour d'une place de guerre pour la défendre, & qui est à l'épreuve du canon. *Agger, propugnaculum, vallum.* Il a d'ordinaire un parapet, un terreplain, & un talus intérieur, & extérieur. Pour fortifier un *rempart*, il faut le revêtir d'une muraille, ou d'une chemise de pierre, sinon il a une berme. Le talus intérieur du *rempart* doit avoir une pente douce, & un angle de 45. degrés au plus. Saper un *rempart*. Ablanc. L'ennemi déserte de ses *remparts*. Boil.

Ce mot vient de l'Espagnol *amparo*, qui signifie *défense, couverture.*

Rempart, se dit aussi d'une ville, d'un retranchement, & de tout ce qui sert de défense. *Munimentum.* Ils ont ruiné une ville qui étoit le *rempart* de toute la Grece. Abl. L'Hydaspe & l'Araxe étoient comme autant de *remparts* de son Empire. Vaug. L'île de Malte est le *rempart* de la Chrétienté, le boulevard qui la défend contre les Infideles.

Je l'ai vû tout sanglant au milieu des batailles,
Se faire un beau rempart *de mille funérailles.*
Corn.

Mes soldats assemblés près de mon étendart,
Vous offrent de leur rang l'invincible rempart.
Racine.

Rempart. Ce mot se prend en Architecture civile pour l'espace qui reste vuide depuis la muraille d'une ville, jusqu'aux plus proches maisons. C'est ce que les Romains appelloient *Pomœrium*, où il étoit défendu de bâtir, & où l'on plantoit des allées d'arbres pour le plaisir du peuple, comme le cours qui a été fait depuis quelques années à Paris, qui commence à la porte S. Antoine & finit à celle de S. Honoré. Daviler. Allons faire un tour sur le *rempart*. La promenade du *rempart* est incommode en été à cause de la poussiere qu'excitent les carrosses.

Rempart, se dit figurément en choses morales, & signifie, Défense, asyle, appui. *Asylum, refugium, confugium.* La crainte de Dieu est un *rempart* assuré contre les tentations. Les Ecrits des Saints Peres servent de *rempart* contre les Hérétiques. Contre la médisance il n'est point de *rempart*. Il se faut faire un *rempart* de mépris contre la fierté des favoris. Balz. Mon nom sert de *rempart* à toute la Castille. Corn. Sa modestie se fit un *rempart* contre les loüanges. Boss. Louis XI. se faisoit contre la mort comme un *rempart* d'images & de reliques. Fl. Quelle cachette ou quel *rempart* trouvera-t-il contre la vengeance des Dieux ? Ablanc. ☞ Un Solitaire a sa solitude, un Religieux sa retraite, pour *rempart* contre les occasions & les tentations. Bourdal. *Exhort. I. p.* 362. La pauvreté est comme le *rempart* de la Religion. Bouh. *Vie d'Ign. L. III.*

On appelle proverbialement une coureuse de *rempart*, une femme qui est dans la derniere prostitution. *Prostibulum.*

REMPE. Vieux mot. Un rot. Borel. *Ructus.*

REMPHAM. s. m. Nom que la Vulgate donne à une Idole, ou à un faux Dieu, dans les Actes, où S. Etienne cite le Prophête *Amos*, v. 25. *Remphan.* L'Astre de votre Dieu *Remphan*. Port-R. Les Septante dans *Amos* disent Ῥαιφάν, *Raphan*; dans les *Actes*, le Grec dit Ῥεμφάν, *Remphan*. M. Simon écrit *Rempham*; apparemment parce qu'il a crû, comme bien d'autres, que ce mot venoit de l'Hébreu רפים *Rephaïm*, qui signifie des Géans. Le texte Hébreu, dans *Amos*, appelle ce Dieu *Chiun*. Voyez ce mot. C'est le Dieu Saturne. Simon.

REMPLACEMENT. s. m. Action de remplacer. *Collocatio.* On stipule dans un contrat de mariage le *remplacement* des propres qui seront aliénés.

REMPLACER, v. act. & rédupl. Remettre en la place d'un autre. *In alterius locum restituere.* Il faut qu'un mari *remplace* les deniers dotaux, le prix des propres aliénés, qu'un tuteur *remplace* les deniers de ses mineurs qu'il a divertis ou perdus. Cette succession est venue bien à propos à ce jeune homme, pour *remplacer* ce qu'il avoit dissipé de son bien. Sa femme est accouchée d'un fils qui *remplacera* celui qui vient de mourir.

Remplacer, s'emploie aussi figurément, & signifie, mettre en la place, suppléer, tenir lieu. *Vicem supplere, suppeditare.* Une femme qui est sur le retour, tâche de *remplacer* par d'autres moyens ce qu'elle perd par l'âge. Bell. La bienséance oblige un jeune mari à *remplacer* par quelques dehors le peu d'amour qu'il a pour une vieille épouse. Bell. De tant d'amis déguisés un seul m'est resté, qui me *remplace* tous les autres. Id.

Rien remplace-t-il *le bonheur*
Dont la douce union des Amans est suivie ?
Des-Houl.

Remplacer, signifie aussi, placer ailleurs. *Alibi collocare.* On a fait à ce tuteur le rachat d'une rente, il a *remplacé* aussi-tôt son argent en l'achat d'un fonds. Il avançoit seulement cet argent pour le *remplacer*. Pasc.

REMPLAGE, ou REMPLISSAGE. s. m. La quantité qu'il faut pour remplir un tonneau de quelque liqueur où il y a eu du déchet, soit par la fermentation, soit par le transport ou autre accident. *Expletio, completio.* On le dit aussi du moilon ou blocage dont on remplit le vuide que laissent les paremens de pierre de taille dans les murs fort épais, ou de la maçonnerie des reins d'une voûte. On appelle aussi en Charpenterie, chevrons, poteaux de *remplage*, fermes de *remplage*, & autres piéces semblables, les poteaux ou fermes qui se mettent pour remplir les vuides ou intervalles qui sont entre les poteaux-corniers, ou les maîtresses-fermes. L'Ordonnance des Eaux & Forêts défend de donner aux Marchands aucuns bois par forme de *remplage*, ou dédommagement des places vuides qu'ils ont trouvées dans leurs coupes. Voyez aussi *remplissage*.

Remplage, se dit de la Maçonnerie des reins d'une voûte. Daviler.

☞ Rempli. s. m. Terme de Tailleur, de Tapissier, & de Couturiere. Pli que l'on fait à du linge, à de l'étoffe pour les rétrécir ou pour les accourcir. On a fait un *rempli* à cette tapisserie, à cette serviette, à cet habit. Acad. Fr.

REMPLIER. v. act. Terme de Tailleur & de Couturiere. Rendoubler. *Complicare. Remplier* l'étoffe.

REMPLIR. v. act. & rédupl. *Je remplis, tu remplis, il remplit, nous remplissons. Je remplissois. Je remplis. J'ai rempli. Je remplirai. Que je remplisse, ou je remplirois. Remplissant.* Emplir de nouveau. *Implere, complere iterùm.* Quand une bouteille est vuide, on l'envoie à la cave pour la *remplir*. *Remplir* une coupe. Vaug. Il *remplit* son verre si-tôt qu'il a bû. Ce seroit mal parler que de dire, *remplir* un tonneau pour l'*emplir* la premiere fois. On dit seulement *remplir* un tonneau, quand on *remplace* ce qui en a été tiré. Vaug. Corn. Cependant l'Académie prétend que *remplir* se prend le plus souvent dans la simple signification d'*emplir*, ainsi que dans l'article qui suit, & l'usage est pour l'Académie.

Remplir, signifie aussi, rendre plein, faire occuper toute la

la capacité d'un vaisseau. *Complere, explere.* Il faut 240. pintes pour *remplir* un muid de Paris. *Remplir* un vase L'Acad. pour dire, l'*emplir*. *Remplir* ses greniers. Vaug. Rem. *Remplir* ses coffres d'or & d'argent. Vaug. Ce Financier a *rempli* ses coffres d'usures, du sang du peuple. On dit aussi, *remplir* un fossé, un creux, un puits; *remplir* des fondemens de moilon, de blocaille. Il y avoit de grandes fondrieres, qu'il falloit se résoudre à *remplir*. Vaug.

Remplir, se dit aussi des choses qui abondent dans un corps, quoique toute sa capacité n'en soit pas occupée. *Farcire.* Les Medecins disent qu'un corps est bien *rempli* d'ordures, quand il a besoin de plusieurs purgations. Un goulu se *remplit* de vin & de viande, il s'en gorge.

Remplir, se dit en Jurisprudence, de ce qu'on écrit à l'endroit qu'on avoit laissé en blanc. *Supplere.* On a *rempli* ce blanc-signé d'une transaction. On donne les procurations *ad resignandum* en blanc, pour les *remplir* en les exécutant. On donne des quittances en blanc, dont la somme n'est point *remplie*. Un Notaire ne doit délivrer aucun acte, dont la datte & les sommes ne soient *remplies*.

Remplir, signifie aussi, Rendre complet. *Complere.* Il faut *remplir* le nombre de ces Chanoines. Il y a une place vacante à *remplir* à l'Académie. *Remplir* le nombre des Sénateurs. Ablanc.

Remplir, se dit aussi en Droit Canon, quand on parle de ceux qui ont des graces expectatives, comme les Gradués & les Indultaires. *Explere.* Le plus grand défaut d'un Gradué, c'est quand il est *rempli* de Bénéfices en vertu de son grade. Il faut 600. livres de revenu pour *remplir* un Gradué. Ci-devant un Indultaire étoit *rempli* d'un Bénéfice de 400. livres; maintenant il est en la même condition d'un Gradué.

Remplir, signifie aussi, Occuper dignement une place, soit dignité, soit charge, soit autre emploi. *Defungi officio.* Le Roi a *rempli* toutes les Prélatures de dignes Officiers. Ce Président *remplit* bien sa charge, il en fait fort bien les fonctions. Il a dignement *rempli* la place de premier Magistrat. Vaug.

Remplir, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Explere, occupare.* J'ai l'esprit encore tout *rempli* des belles idées qu'il m'a données. Cet homme sçait beaucoup, il a la mémoire bien *remplie*. La plûpart des hommes & des femmes en Espagne *remplissent* leur esprit d'avantures bizarres & extraordinaires. S. Evr. On dit aussi d'une période bien nombreuse, d'un beau concert, qu'ils *remplissent* bien l'oreille, qu'ils la frappent agréablement. Un orgueilleux est *rempli* de la bonne opinion qu'il a de lui-même. On dit aussi qu'un livre est bien *rempli*, lorsqu'il contient beaucoup de bonnes choses, qu'il n'ennuie point. On dit aussi, qu'un bon Prince a bien *rempli* l'attente de ses sujets, qu'ils sont tous *remplis* de joie de le posséder, *remplis* d'admiration de ses grands exploits. Les gémissemens des blessés *remplissoient* tout d'épouvante. Du Ryer.

☞ Remplir. On dit, *Remplir des bouts-rimés*, pour dire, faire des vers sur des rimes données. Acad. Fr.

Remplir, est aussi un terme de Faiseuse de point & de dentelle. *Resarcire.* Ainsi *remplir* du point, des dentelles, se dit quand on travaille à faire du fond. ☞ Entre les Vélineuses, il y en a qui font de la trace, d'autres du fond, d'autres des dentelons & du rézeau, d'autres de la broderie, qu'elles nomment de la brode, &c. Celles qui travaillent au fond, s'appellent *remplisseuses*, parce qu'elles *remplissent* les feuilles & les fleurs qui ne sont que tracées. Le conducteur, ou la conductrice dit à une ouvriere, *remplissez*-moi cette feuille de point à l'oiseau, ou de point d'esprit, de point à l'œillet, de point de Siam, &c. Le Graveur a soin de marquer sur sa planche les différens points dont il entend que chaque feuille ou fleur soit *remplie*. Mais les conducteurs changent quelquefois ce qui est marqué, & font *remplir* d'autre chose.

Rempli, ie. part. pass. & adj. Il a toutes les significations de son verbe. *Repletus, refertus, plenus.* Vase *rempli*. Place *remplie*, &c. Esprit *rempli* de bonnes choses. Elle demeura peu occupée du changement qui se préparoit, & *remplie* de ses propres pensées, elle avoit toute la li-

berté de s'y abandonner. P. de Cl. L'univers est *rempli* du bruit de son nom. La Font.

Rempli, en termes de Blason, se dit d'une piéce honorable de l'Écu, qui dans le milieu de sa longueur est d'un autre émail que le reste de la piéce. *Plenus, refertus.* Il porte d'azur au chevron potencé & contrepotencé d'or, *rempli* d'argent. Il est difficile de le distinguer du *chargé* & du *bordé*.

REMPLISSAGE. s. m. Travail de celle qui remplit des points, des dentelles. *Resarcinatio.* Il a tant coûté pour le *remplissage* de cette cravate. En ce sens on ne dit que *remplissage*; mais il y a d'autres sens où l'on dit aussi *remplage*. Voyez Remplage.

Remplissage, ou Garni. Se dit en Architecture de la maçonnerie qui est entre les carreaux & les boutisses d'un gros mur. *Cæmenta interjecta.* Il y en a de moilon, de briques, &c. Il y en a aussi de caillou, ou de blocage employé à sec, qui sert derriere les murs de terrasses, pour les conserver contre l'humidité, comme il a été pratiqué à l'Orangerie de Versailles. Daviler.

☞ Remplissage. Le vuide n'a été imaginé par les Philosophes, que pour leur épargner la peine d'imaginer & de comprendre la justesse du *remplissage* de tous les recoins de l'Univers par une matiere actuellement divisée ou divisible. *Mém. de Trévoux.*

☞ Remplissage. On appelle, en parlant de Musique, le *remplissage*, les parties du milieu, c'est-à-dire, celles qui sont entre la basse & le dessus. Acad. Fr.

REMPLISSEUSE. s. f. Fille qui fait le métier de remplir des dentelles. *Taniarum sarcinatrix.*

REMPLOI. s. m. Nouvel emploi, remplacement. *Rei emtæ in locum rei venditæ substitutio.* On ne sçauroit racheter sûrement des rentes dûes à des mineurs, si on n'oblige un tuteur à en faire en même temps le *remploi*, le remplacement des deniers. On stipule dans les mariages le *remploi* des propres aliénés.

REMPLOYER. v. act. & rédupl. Employer de nouveau. *De novo occupare.* On avoit révoqué ce Commis, mais on le *remploie* à présent. Il a *remployé* les deniers de la vente de sa charge en l'achat d'une terre.

REMPLUMER. v. act. & rédupl. qui se dit des oiseaux à qui il revient de nouvelles plumes. *Novis plumis induere.* Quand on a ôté les plumes des oies, il leur en revient d'autres, ils se *remplument*.

Remplumer, se dit figurément avec le pronom personnel. Regagner ce qu'on avoit perdu, se dédommager de ses pertes. *Amissam pecuniam recuperare.* Ce Joüeur a perdu plusieurs coups, mais il en est venu un qui l'a bien *remplumé*. Ce Sous-fermier avoit bien perdu dans sa sousferme, mais il est devenu Fermier général, & il s'est bien *remplumé*. Il est du style familier & bas.

Remplumé, ée. part. pass. & adj. *Plumis instructus denuò.*

☞ REMPOCHER. v. act. Remettre dans la poche.

> *Je rempochai mon or. Elle en eut du regret,*
> *Mais elle tint le cas secret.*

Ces deux vers ont été extraits d'une jolie Epigramme traduite de Martial, par M. le Pr. B. Académicien d'un mérite distingué.

☞ REMPOISSONNEMENT. s. m. Terme des Eaux & Forêts. Il se dit du poisson d'un certain échantillon, que les adjudicataires des étangs, fosses, mares, & autres semblables eaux dormantes, sont obligés d'y mettre après la pêche finie, pour les repeupler.

REMPOISSONNER. v. act. & rédupl. Repeupler de poisson un étang, un vivier. *Stagnum propagare.* Les Fermiers sont obligés de *rempoissonner* les étangs à la fin de leur bail, d'y remettre du peuple.

REMPORTER. v. act. & rédupl. Emporter de nouveau. *Referre, reportare.* Ce Marchand n'a point vendu ses marchandises à la Foire, il a été obligé de les *remporter* chez lui. Cet homme a *remporté* ses présens, on n'a pas voulu les recevoir. On l'a *remporté* mort de ce combat. Ce cavalier a eu bien de la peine à *remporter* ses oreilles de cette mêlée. La mer *remporte* le sable qu'elle amene dans ce port.

Remporter, signifie aussi, Emporter, gagner, obtenir, avoir quelque avantage sur autrui; avoir pour fruit de

ſes travaux. *Referre, reportare.* Alexandre *remporta* la victoire en trois batailles ſignalées. Cet écolier a *remporté* le prix de l'Académie. Ce Prince a *remporté* toute la gloire de cette action. *Remporter* la gloire des armes. Ablanc. *Remporter* de conſidérables avantages. Id. Il a *remporté* tout l'honneur de la guerre. Id. Vos ſoldats ne *remportent* chez eux que des bleſſures pour toute récompenſe. Vaug. Cet Auteur n'a *remporté* aucun fruit de ce grand travail, il n'en a eu aucune récompenſe.

Remporté, ée. part. paſſ. & adj. *Relatus, reportatus.*

REMPONER, ou RAMPONER. v. act. Vieux mot. Se moquer de quelqu'un, le rembarrer. *Irridère, objurgare.* Un ancien Poëte anonyme cité par Borel, au mot *Dervé*, dit :

> *Ceneus* rempona *par dis,*
> *Femme, dit-il, eſt-tu dervée,*
> *Quel rage t'a là amenée ?*

Peut-être ſignifie-t-il ſimplement *répondre*, du Latin *reponere.*

REMPRISONNER. v. act. & rédupl. Remettre en priſon. *Iterùm incarcerare.* Il étoit à peine ſorti de priſon, qu'on l'a *remprisonné* en vertu d'un autre décret.

REMPRONANT. ſ. m. Vieux mot. Rapporteur ou répéteur d'une choſe. Ovide MS.

> *Ne ja ne ſoyes nouvelliers,*
> *Ne* rempronans, *ne ſox vantèrres,*
> *Si te garde d'être mentièrres,*
> *Jolis & renvoiſiés dois être.* Borel.

REMPRONER. Vieux v. act. C'eſt-à-dire, Repréſenter & tancer. Ovide MS.

> *Feloneſſement la reſone,*
> *Et par parole la* rempronc. Borel.

REMPRUNTER. v. act. & rédupl. Emprunter de nouveau. *Iterùm mutuum accipere.* Il eſt impoſſible de rendre cet homme quitte, on n'a pas ſi-tôt payé ſes dettes, qu'il *remprunte* de nouveau.

REMU. ſ. m. Terme de Coutume. Remiſe, délai. *Dilatio, inducia.* En l'ancienne Coutume de Bretagne, art. 777. Octroyer *remu.*

REMUAGE. ſ. m. Action par laquelle on remue. *Motio.* Les matelots ſe peuvent faire payer pour le *remuage* & l'évent des grains qui ſont dans un navire.

☞ Remuage. Billet de *remuage*, c'eſt celui que les Marchands de vin & Bourgeois de Paris ſont tenus d'aller prendre au Bureau des Aides, lorſqu'ils veulent tranſporter leur vin d'une cave à une autre, ſoit par changement de demeure, ou autrement.

Remuage. Droit ancien. Voyez M. Galland, en ſon Francaleu. Borel.

REMUANT, ante. adj. Qui eſt ſujet à ſe remuer. *Movens.* On dit des enfans éveillés & qui ſont toujours dans l'action, qu'ils ſont vifs & *remuans.* On le dit auſſi au figuré d'un peuple, quand il eſt ſéditieux. Les Hérétiques ſont ſujets à être *remuans*, à exciter des guerres civiles. Cromwel étoit un de ces eſprits *remuans* & audacieux qui ſemblent être nés pour changer le monde. Boss Parmi des eſprits *remuans*, l'amour du repos paſſe pour lâcheté Abl.

REMUCIER. Vieux v. act. D'où *remucié*, part. paſſ. & adj. qui ſignifie caché, ſelon Borel.

REMUE-MENAGE. ſ. m. Dérangement de pluſieurs meubles, de pluſieurs choſes que l'on tranſporte d'un lieu à un autre. Voilà un grand *remue-ménage.*

Il ſe dit auſſi figurément des troubles & des déſordres qui arrivent dans une famille, dans une ville, dans un état, par des changemens ſubits. Il y a bien du *remue-ménage* dans cette maiſon, dans cette province. Il eſt du ſtyle familier.

REMUEMENT. ſ. m. Action qui fait changer un corps de place. *Motio, commotio, agitatio.* Quand on déménage, on fait un *remuement* de tous ſes meubles. Il y a des ſourds qui ſe vantent de connoître ce qu'un autre a dit, en voyant le *remuement* de ſes levres.

☞ Remuement, ſe dit auſſi au figuré. Cette province eſt ſujette aux *remuemens*, aux troubles, aux ſéditions. *Seditio, motus.*

REMUER. v. act. & neut. Changer un corps de place; la mouvoir. *Movere.* Archimède ſe vantoit qu'il *remueroit* le globe de la terre, ſi on lui donnoit ailleurs un point fixe. Dans les ſiéges il ne ſe faut point épargner à bien *remuer* la terre. Le blé ſe gâte, ſi on ne le *remue* ſouvent; & le vin, ſi on le *remue* trop. On dit qu'un homme ne remue ni pied ni pattes, pour dire qu'il eſt mort. Il y a des choſes qu'il faut toujours *remuer* en cuiſant. Une femme n'eſt point ſûre d'être groſſe, qu'elle n'ait ſenti *remuer* ſon enfant. On étoit ſi preſſé en cette cérémonie, qu'on ne ſe pouvoit *remuer.* Les galéres, où l'on ſe jette en foule, ſont ſi pleines, qu'on ne peut s'y *remuer.* Vaug. J'ai vû *remuer* un gros ſerpent auprès de ce buiſſon.

> *Compiegne eut le plaiſir charmant*
> *De voir comme ſi fiérement*
> *Le ſoldat François ſe* remue :
> *Le Vainqueur généreuſement*
> *Faiſoit quartier, criant qu'on tue ;*
> *Le Vaincu diſoit plaiſamment,*
> *Un peu de honte eſt bien-tôt bue.*
> Balade à Monſeigneur.

Ce mot vient de *removere.*

Remuer, ſignifie auſſi, Déménager. *Suppellectile tranſportare.* Un hôte dira à ſon locataire, Si vous n'etes pas bien ici, *remuez*-vous, allez-vous-en loger ailleurs. Les meubles de cette femme doivent être bien nets, elle ſe *remue* à chaque terme.

En terme de Guerre, *Remuer* ſon camp. c'eſt décamper: mais cette phraſe ne ſe dit plus. Les François demeurerent ſur le champ de bataille, toute la nuit & le jour ſuivant; au lieu que les Impériaux furent obliges de *remuer* leur camp. Labbey.

Remuer, ſe dit auſſi de l'argent, quand il rentre dans le commerce. *Diſſeminare.* Durant la paix, l'argent ſe *remue*, parce que le commerce ſe rétablit avec les Étrangers. On dit d'un homme fort riche, qu'il a des écus à *remuer* à la pelle.

☞ Remuer un compte, en fait de Teneur de Livres. C'eſt le porter ou renvoyer d'un folio à un autre dans le même livre, ou à un autre folio d'un livre nouveau.

Remuer, ſe dit auſſi des enfans en maillot, quand on les change de linge. *Curare.* Cette nourrice a bien du ſoin de tenir proprement ſon enfant, elle le *remue* ſouvent.

Remuer, ſe dit figurément en Morale; pour dire, Solliciter fortement une affaire, agir, toucher, émouvoir, agiter; mettre en action, en mouvement. *Rem proſequi, ſollicitare, promovere.* J'ai affaire à un homme puiſſant, qui a *remué* ciel & terre contre moi. Cet homme eſt un indifférent, qui ne ſe *remue* pour quoi que ce ſoit. Il ne ſe met en peine de rien. L'amitié qui a un peu de vivacité, n'attend pas qu'on la ſollicite pour ſe *remuer.* Ab. de M. L'image de la mort, & la crainte des jugemens de Dieu venant à *remuer* nos cœurs, excitent en nous la ferveur de la pénitence. Fléch. L'eſprit d'une femme de la Cour eſt plus *remué* que celui d'une payſanne. Nic. Le feu de l'amitié échauffe le cœur ſans le conſumer, & le *remue* ſans le troubler. Vill. Il y a des gens qui ſe *remuent* ſans rien avancer. Nic. Pour plaire, il faut *remuer* le cœur, & laiſſer l'eſprit tranquille. Le Ch. de M. Un objet touchant *remue* ce que nos mouvemens ont de plus tendre. S. Evr. Les grandes figures *remuent* le cœur. Vill. Il ne faut pas *remuer* ces ſortes de queſtions. Il ſeroit mieux de laiſſer dormir cette affaire, que de la *remuer* : c'eſt-à-dire; y toucher, la réveiller. Il eſt bon de ne *remuer* jamais les loix établies. Mont. C'eſt-à-dire de ne les point changer.

Remuer, ſignifie encore, Se ſoulever, exciter des ſéditions. *Prævaricari, ſeditionem excitare, machinari.* Il vaut quelquefois mieux vivre dans un déſordre établi, que de haſarder à *remuer* tout un État, pour le mieux régler. M. Scud. Tout ſe *remue*, parce que vous faites entendre que tout eſt menacé. Pasc. Il eſt auſſi quelquefois une eſpéce de verbe neutre. Ayant appris que les Triballiens vouloient *remuer*, il paſſa en Thrace. Ablanc. Ils étoient ſoupçonnés d'avoir voulu *remuer*, pendant que le Roi étoit

étoir aux Indes. Vaug. Les Princes ont souvent *remué* en France, & excité bien des troubles.

On dit que c'est *remuer* les cendres des morts, quand on parle mal d'un défunt, quand on veut faire le procès à sa mémoire. *Mortuum exasperare.*

Remuer, se dit proverbialement en ces phrases. Quand je *remue*, tout branle. *Ad motum omnes contremiscunt.* On dit qu'on a *remué* la vaisselle de quelqu'un, quand on lui a envoyé des Sergens qui l'ont saisie. On dit aussi qu'on a *remué* les puces à quelque enfant, pour dire, qu'on lui a donné le fouet. On dit encore, Plus on *remue* l'ordure, plus elle put; c'est-à-dire, qu'il ne faut point parler d'une mauvaise action, qu'il la faut laisser oublier.

Remué, ée. part. pass. & adj. *Motus, commotus, agitatus.*

On appelle un cousin *remué* de germain, celui qui est fils ou issu d'un cousin germain. *A germano cognatus.*

REMUEUR. s. m. C'est ainsi qu'on appelle en quelques lieux où l'on fait de grands magasins de bled, & entre autres à Chartres, des gens qui n'ont d'autre métier que de remuer le bled des bourgeois, pour empêcher qu'il ne se corrompe. *Frumenti agitatores.* Il faut faire venir les *Remueurs* dans mon grenier.

REMUEUSE. subst. f. Celle qui remue un enfant. *Pusionum vagientium procuratrix.* On le dit particuliérement d'une femme qu'on donne pour aide à une nourrice, dans les grandes maisons. Portez l'enfant à la *Remueuse.*

REMUGLE. subst. m. Odeur desagréable qu'exhale un corps qui a été long-tems enfermé, ou dans un air corrompu. *Situs, mucor.* Les viandes qu'on laisse dans un lieu souterrain & sans soupirail sentent bien-tôt le *remugle.*

RÉMUNÉRATEUR. s. m. Terme de Théologie, qui se dit de Dieu, qu'on appelle le juste *rémunérateur* des bonnes & des mauvaises actions; c'est-à dire, qui les récompense, ou qui les punit. Dieu est le *rémunérateur* de ceux qui le cherchent. *Remunerator.* ☞ J. C. Spectateur aussi-bien que Juge, & *rémunérateur* de l'action que vous allez faire. Bourd. *Exhort. T. I p.* 236.

RÉMUNÉRATION. subst. f. Action par laquelle Dieu récompense les bons, ou punit les méchans. *Remuneratio.*

RÉMUNÉRATOIRE. adject. m. & f. Terme de Palais. Qui tient lieu de récompense. *Remunerationis loco factus.* Un contrat *rémunératoire*, une donation *rémunératoire.*

RÉMUNÉRER. v. act. Rendre justice à chacun selon ses œuvres, récompenser ou punir, selon ses mérites ou démérites. *Remunerari, Rependere.* Il ne se dit que de la justice divine.

REMY. subst. m. Nom propre d'homme. *Remigius* ou *Remedius.* Voyez Remi.

R E N.

RENABLE. adj. m. & f. Vieux mot qui se trouve dans Beaumanoir, & signifie, raisonnable. *Rationabilis, rationi congruens.* On a dit aussi *Regnable*, & même *Rénaule.*

RENAISSANCE. subst. f. Nouvelle ou seconde naissance. *Secundus exortus.* Il ne se dit qu'au figuré, selon le nouveau Dictionnaire de l'Académie. Ressouvenez-vous de votre divine *renaissance* en J. C. Port-R. C'est-à-dire, de votre régénération. La *renaissance* des beaux Arts.

RENAISSANT, ante. adj. Qui est reproduit de nouveau. *Oriens, iterum renascens.* Prométhée avoit un foie *renaissant*, pour servir de perpétuelle pâture au vautour qui le déchiroit. Rome *renaissante* Ablanc. Il sent dans son cœur une flame *renaissante* pour celle qu'il avoit quittée. Je prendrai les plaisirs en foule *renaissans.* Boil.

RENAÎTRE. v. n. Naître une seconde fois: Reparoître; revenir au monde. *Denuò nasci, renasci.* Pas un mortel ne *renaît*, & ne revient au monde que par miracle. Les Fables font *renaître* Hippolyte sous le nom de Virbius. Quelques Naturalistes ont crû que le phœnix *renaît* de sa cendre. Les peres semblent *renaître* dans leurs enfans. Un malade croit *renaître* quand il revient en santé. Quand les dents de lait sont tombées, il en *renaît* d'autres.

Renaître, se dit aussi des plantes, & de quelques choses inanimées. *Reviviscere.* Les fleurs, les feuilles, *renaissent* au printems. Le fleuve Guadiana *renaît*, après avoir été caché dix lieues durant sous la terre. Le soleil meurt, & *renaît* tous les jours. Les loupes, les dartres *renaissent*, lorsqu'on les croit tout-à-fait guéries.

Renaître, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Denuò nasci, renasci.* J. C. dit à Nicodéme qu'il faut *renaître* pour entrer au Royaume de Dieu. *Renaître* en J. C. S. Cyran. Nous *renaissons* en J. C. quand nous renonçons à nos passions, & quand nous nous abandonnons à l'étude de la sanctification. En ce sens il signifie, Régénérer, sanctifier, devenir nouvelle créature. ☞ Il leur déclara qu'il falloit rentrer au ventre de leur mere, renaître dans la vie spirituelle & se transformer en d'autres hommes. Bouh. *X. iv. L. V.*

Renaître, se construit encore de plusieurs maniéres pour signifier, Rallumer, faire revenir, ressusciter, réveiller. *Excitare, suscitare, resuscitare, resurgere.* Faire *renaître* l'amour des sciences presque éteint. Voir *renaître* les jours de Saturne & de Rhée. Boil. On vit *renaître* toutes les têtes de l'hydre. Pat. C'est-à-dire toutes les dissensions qu'on croyoit assoupies & étouffées. Tous les scrupules & toutes les frayeurs *renaissent* à la vûe de la mort. Nic. Vous faites à chaque moment *renaître* les mêmes difficultés. Boss. Dès que ma flame expire, un mot la fait *renaître.* Corn.

René, ée. part. pass. & adj. *Renatus, iterùm natus.* Il ne se dit guére que de S. *René.* Voyez ce mot.

RÉNAL, ale. adj. & s. m. & f. Terme d'Anatomie, qui se dit de quelques parties du corps humain, voisines des reins. *Renalis.* La premiére vertébre des lombes s'appelle néphritès ou *rénale.* Voyez Nephritès. Les glandes *rénales* sont les capsules atrabilaires, ainsi appellées, parce que l'on trouve toujours dans leur cavité une liqueur noire; d'autres les nomment reins succenturiaux, parce qu'elles ont pour l'ordinaire la figure des reins; enfin d'autres les appellent glandes *rénales*, à cause qu'elles ont la substance de glandes, & qu'elles sont situées proche des reins. Dionis. On doit à Barthelemi Eustache, natif de San-Sévérino en Italie, la découverte des glandes *rénales.* Calcul *rénal*; pierre *rénale*, qui se trouve dans les reins.

RENÂQUER. v. n. Terme populaire. Témoigner sa colere ou son impatience en nasillant, ou jurant. *Ira excandescere, efferri.* Tandis que vous amusez ici ce valet, son maître jure & *renâque.*

RENARD, arde. s. m. & f. Petit animal à quatre pieds, sauvage, fin, malicieux, & fort nuisible. *Vulpes.* Le *renard* est une espéce de chien sauvage. Salnove. Un vieux *renard* a le poil argenté. On dit que les poumons du *renard* servent à guérir l'asthme. Les *renards* se cachent dans leurs terriers. La plus plaisante chasse du *renard* est de les prendre vifs, en les déterrant avec des bassets, de leur ciller les yeux, & de les laisser courre par la campagne. Le *renard* n'a rien de bon que le poumon, qui, preparé, sert aux pulmoniques, & la peau sert aux fourrures. Salnove.

Ce mot vient de l'Allemand *reinard.* Ménage. Le *renard* est le symbole de la ruse & de la subtilité. Ésope l'a souvent introduit dans ses fables avec ce caractére-là.

Un vieux renard, *mais des plus fins,*
Grand croqueur de poulets, grand preneur de lapins,
Sentant son renard *d'une lieue.*
Fut enfin au piége attrapé. La Font.

Renard, se dit figurément & bassement en Morale, pour signifier un homme fin & rusé, qu'on ne peut surprendre, & qui attrape les autres. *Callidus, Vulpes.* Ce Capitaine fait la guerre en *renard*, il use de stratagèmes de guerre. Ce Chicaneur est un vieux *renard* qui sçait toutes les ruses du Palais.

Renard, en matiéres de canaux, se dit des trous ou des fentes qui se trouvent dans le terrain, par où l'eau se perd, & des terres qui ne retiennent point l'eau. *Hiatus, rima.* Cet endroit du canal a bien coûté, parce qu'il s'est trouvé

vé des *renards*, il a fallu faire un courroi, y mettre du ciment, de la maçonnerie.

Renard, en termes de mer, est une petite palette de bois attachée au mât d'artimon, où l'on a figuré les trente-deux vents. *Planisphærium ventorum.* Elle a plusieurs rayons, & à chaque rayon il y a six trous, sur lesquels le timonier marque avec des chevilles ce qui s'est écoulé de temps ou d'horloges, pendant le sillage du vaisseau sous un même vent. C'est sur cette observation qu'on fonde l'estime pour pointer les cartes, & conjecturer le lieu où l'on est.

Renard, Terme vulgaire, qui dans l'art de bâtir a plusieurs significations. Les Maçons appellent ainsi les petits moilons qui pendent au bout de deux lignes attachées à deux lattes & bandées, pour élever un mur de pareille épaisseur dans toute sa longueur. *Norma, perpendiculum.* Ils donnent aussi ce nom à un mur orbe décoré pour la symmetrie d'une Architecture pareille à celle d'un bâtiment qui lui est opposé. Les Fontainiers appellent encore *renard* un petit pertuis ou fente, par où l'eau d'un bassin ou d'un réservoir se perd. Enfin ce mot se dit pour signal entre des hommes qui battent ensemble des pieux ou des pilotis à la sonnette; de sorte qu'un d'entre eux criant *au renard*, ils s'arrêtent tous en même temps, ou pour se reposer après certain nombre de coups, ou pour cesser au refus du mouton. Il crie aussi *au lard*; pour les faire recommencer. Daviler.

Renard, est encore en termes de Marine, une espéce de croc de fer avec lequel on prend les piéces de bois qui servent à construire les vaisseaux, pour les transporter d'un lieu à un autre. Aubin.

Il y a aussi un jeu qui s'appelle du *Renard*, où l'on met une dame qui doit attaquer & prendre douze pions, qu'on appelle *poules*. *Vulpinus ludus.*

☞ Renard. (le) Étoile qui est dans la *flèche* avec *l'oie*.

Au Renard. adv. Qui se dit de ceux qui ont été trompés, qui croyoient avoir trouvé quelque bonne fortune, ou qui vouloient attraper les autres. *Falsus est.* On tend des piéges à des gens pour avoir le plaisir de crier après eux *au renard*. Voyez encore cette phrase à l'article des Renards, dans les Arts méchaniques.

Renard, se dit proverbialement en ces phrases. Un *renard* n'est pas pris deux fois à un piége. *Non bis in idem incidit.* Un bon *renard* ne mange point les poules de son voisin. On dit que tous les *renards* se trouvent chez le Pelletier: & de-là vient un autre proverbe qu'on dit en se quittant, A se revoir chez le Pelletier, pour dire, que quelque fin qu'on soit, la mort nous attrape, & que nous iront tous au même lieu. On dit aussi de celui qui méprise une chose qu'il ne peut avoir, Autant en dit le *renard* des mûres; elles sont trop vertes. On dit encore de celui qui prend une chose pour l'autre, qu'il prend martre pour *renard*. Si je ne prenois bien garde à moi, tu me ferois souvent passer martre pour *renard*. Mascur. C'est-à-dire, prendre le change. On dit de ceux qui demeurent dans une maison qui fume, qu'ils sont enfumés comme des *renards*. On dit qu'il faut coudre la peau du *renard* à celle du lion; pour dire, qu'il faut user de finesse pour vaincre un ennemi plus fort. On dit d'un faux délicat, qu'il se donne la discipline avec une queue de *renard*. On dit, Se confesser au *renard*, pour dire, découvrir son secret à celui qui tire avantage, ou qui a intérêt d'empêcher l'affaire. On dit aussi populairement, Écorcher le *renard*, en parlant d'un ivrogne qui rend gorge & vomit ce qu'il a mangé. On dit aussi que le *renard* cache sa queue, pour dire, que les gens adroits cachent leurs finesses. On dit aussi, le *renard* est pris, lâchez vos poules, pour dire il n'y a plus de danger à sortir. On dit aussi que le *renard* préche aux poules, lorsqu'un signalé imposteur déniaise quelque lourdaut. On appelle une toux de *renard* qui conduit au terrier, une toux envieillie, & qui dure jusqu'à la mort. On dit aussi que le *renard* a pissé sur du raisin, quand le raisin blanc est devenu roux pour avoir été exposé au soleil. ☞ On dit: En sa peau mourra le *renard*, pour dire qu'un homme ne se corrigera jamais. Il est avis à *renard* que chacun mange poule comme lui, pour dire que ceux qui font bonne chere, ne s'apperçoivent pas que les autres la font bien mauvaise; ou de ceux qui sont entichés d'un vice, & qui croyent que les autres sont de même. On dit laissez peter le *renard*, pour dire ne vous mettez en peine de rien.

Renard marin, est un gros poisson du genre des cétacées, cartilagineux, non plats, que les Auteurs appellent *galeodi*, dont les Anciens ont fait six espéces, *canicula*, *acanthias*, *mustellus*, *galexias*, *asterias*, & *alopicias*, qui est *le renard marin*. Leur différence générique, c'est d'avoir deux fsies, cinq ouies ou bronchies de chaque côté, & des pointes pendantes aux nageoires, qui sont sous le ventre du côté du nombril. La différence spécifique d'un *renard marin*, se prend de sa queue, qui représente parfaitement une faulx. On en a disséqué un à l'Académie Royale des Sciences, dont la longueur étoit de huit pieds & demi, & sa plus grande largeur de quatorze pouces. Sa queue étoit aussi longue que tout le reste du corps. Il avoit une grande crête élevée sur le milieu du dos, & une petite vers la queue; trois nageoires de chaque côté, semblables aux ailes d'un oiseau plumé; sa peau lissée & sans écailles, d'un gris fort brun; ses crêtes & nageoires dures, composées d'arêtes couvertes de peau. Il avoit cinq ouies de chaque côté, les yeux gros comme ceux d'un bœuf, & presque point de cervelle. L'ouverture de sa gueule étoit de cinq pouces, armée de deux sortes de dents. Sa mâchoire supérieure, jusqu'à l'endroit où sont les canines des autres animaux, avoit un rang de dents pointues en forme de scie, qui étoient toutes d'un seul os. Le reste de cette mâchoire & toute l'inférieure avoient six rangs de dents par tout, qui étoient mobiles, & de figure triangulaire & aiguë. Sa langue étoit adhérante à la mâchoire inférieure, & étoit âpre & rude, revêtue de petites pointes luisantes, composées de plusieurs os fermement articulés ensemble par une chair fibreuse. Il avoit le gosier large, aussi-bien que l'œsophage, & le ventricule, dans lequel ce poisson cache ses petits, quand ils ont peur, en les avalant, pour les revomir ensuite, comme disent quelques Auteurs. Élien écrit qu'il se défait de l'hameçon en le vomissant avec son ventricule qu'il retourne comme un habit. Quelques-uns ont pris ce poisson pour *l'acipenser*.

On appelle *queue de renard*, certaine plante qui vient dans les lieux humides, & qui ressemble à une queue de renard. *Cauda vulpina.* Ce pré est plein de *queues de renard*.

On appelle aussi *queue de renard*, certains amas de racines en forme de *queue de renard*, qui se forment dans les tuyaux des fontaines, & qui les bouchent. *Muscus.* Votre fontaine ne va pas, il faut qu'il y ait quelque *queue de renard* qui l'en empêche.

Renard, arde. s. m. & f. Nom de peuple. *Alopecius, a.* Les *Renards* sont un peuple de Canada qui habite dans la partie occidentale de ces vastes contrées, & au midi du lac supérieur. Il y a quelques années qu'on alla dompter la nation des *Renards*.

L'île des Renards. *Alopece*, *Alopecia*, *Tanais.* C'est une petite île, située à l'embouchure du Don, dans la mer de Zabache. Maty.

RENARDEAU. s. m. diminutif. Petit renard. *Vulpecula.*

☞ RENARDER. v. n. Vaut en Champagne autant qu'*écorcher le renard*, que Bellingen, p. 232. de l'Etymologie des Proverbes, explique ainsi: Quand un ivrogne rend gorge, on dit qu'il *écorche le renard*, d'autant qu'en vomissant il fait un bruit semblable à celui que fait le *renard*, quand il crie, ou quand il vomit en temps de vendange, après s'être soûlé de raisins dont il est fort friand. M. le Duchat croit que comme les fusées que fait un ivrogne qui vomit, ont quelque rapport avec la grosse & longue queue du renard, de-là est venu qu'on a appellé *renarder* le vomir des ivrognes. *Not. 43. sur le Chap. XXII. du I. L. de Rabelais.*

☞ Renardé, adj. Terme de Parfumeur. On dit que l'ambre est *renardé*, lorsqu'il est éventé: ce qu'on remarque à de petites piquûres blanches dont il est taché. Les Parfumeurs prennent bien garde que l'ambre qu'ils achetent ne soit pas *renardé*, parce que celui qui l'est a beaucoup moins d'odeur.

RENARDIER. s. m. Celui qui dans une terre a le soin de prendre les renards.

RENARDIERE. s. m. Lieu que le renard creuse sous terre pour s'y loger, sa demeure ou sa taniere. *Fovea vulpina.* L'entrée ou l'ouverture s'appelle la *mere*.

☞ RENARDIS

☞ RENARDIS. f. m. L'ordure qui a été vomie par celui qui a *renardé*. On trouve, *Renarderie*, vumissement, dans le Dict. Com.

☞ RENASQUER. v. n. Faire certain bruit en retirant impéruensement son haleine par le nez, lorsqu'on est en colere. Il tempête, il *renasque*. Je ne sçaurois entendre jurer & *renasquer*. Il est bas. Acad. Fr.

RENAUD. f. m. Nom propre d'homme, *Reginaldus, Reynaldus, Renaldus*. Ce mot s'est fait de *Reginaldus, Reginalde, Regnalde, Regnarde, Renaud*. Saint *Renaud* Evêque de Nocers en Ombrie est appellé *Ragenaldus*.

RENCAISSER. v. act. Terme de Jardinier. Remettre dans une caisse. *In capsulam vel capsam reponere*. Il faut *rencaisser* ces figuiers. Quand on *rencaisse* un oranger, on lui ôte une partie de sa motte.

RENCHAINER. v. act. & rédupl. Remettre à la chaîne *Denuò catenare*. On *renchaîne* le matin les gros chiens qui gardent la maison. Ce Forçat s'étoit sauvé de la chaîne, on l'a repris & *renchaîné*.

RENCHÉRIR. v. act. & n. Devenir plus cher, augmenter de prix. *Pretium augere, exaugere, carius fieri*. Le bled *renchérit* toujours un peu avant la moisson, & après il diminue.

Renchérir, signifie encore, Faire une enchere sur un autre. *Augere pretium, auctioni adjicere*. On alloit adjuger cette terre à ce Procureur, mais un autre est venu *renchérir* sur lui.

Renchérir, se dit aussi de ceux qui exagerent, qui augmentent, ou qui perfectionnent quelque chose. *Exaggerare*. Vous *renchérissez* beaucoup sur celui qui nous a fait le premier rapport de cette nouvelle. *Renchérir* sur le ridicule. Mol. Willis, Sténon, & autres Anatomistes de ce temps, ont beaucoup *renchéri* sur les Anciens, sur Galien & du Laurens, &c.

Renchérir, signifie encore figurément, rehausser le prix, la valeur. *Pretium augere*. La nouvelle élévation de ce Favori n'a servi qu'à *renchérir* ses bienfaits.

Renchéri, ie. part. pass. & adj. *Auctus, exauctus*.

On dit qu'un homme fait le *renchéri*, quand il est de difficile convention, ou quand il estime trop sa peine, ses paroles. *Homo morosior, difficilior*. Qu'une femme fait fort la *renchérie*, quand elle est vaine & dédaigneuse. A-t-on jamais vû deux Péques provinciales faire plus les *renchéries*? Mol.

RENCHÉRISSEMENT. f. m. Action par laquelle on renchérit. *Pretii exaggeratio*. Le mauvais temps qu'il a fait a été cause du *renchérissement* des denrées.

RENCHIER. f. m. Terme de Blason, qui se dit d'un animal ou espéce de grand cerf, qui est de plus haute taille & d'un bois plus long que les ordinaires, plus plat & plus large que celui d'un daim. *Cervus major*. C'est apparemment le même que celui qui est commun en Laponie sous le nom de *renne* ou de *ranne*, que quelques-uns appellent aussi *rengier*; ce qui se confirme par ce que dit Philippes de Commines, que le Roi Louis XI. envoya chercher en Danemark une sorte de bête qui s'appelloit *regiers*, de corsage & couleur de daim, fors qu'elle avoit les cornes beaucoup plus grandes. Le Maréchal de Montigni portoit d'azur à trois *renchiers* d'or.

☞ RENCHUS. f. m. Nom d'un poisson qu'on trouve dans la Baviere, & qu'on dit être un mets délicieux.

RENCLOUER. v. act. & rédupl. Enclouer de nouveau. *Eundo clavum pedi iterùm infigere*. Ce cheval n'a pas été si-tôt guéri de son enclouûre, qu'il s'est *rencloué* de nouveau.

RENCONTRE. f. f. Assemblage, jonction de deux choses qui se mêlent ensemble, ou qui se touchent simplement. *Compages, contignatio*. Les Epicuriens tenoient que tous les corps étoient faits par la *rencontre*, par l'assemblage des atomes. Le pot de terre craint la *rencontre*, le choc du pot de fer. On appelle en Chymie un vaisseau de *rencontre*, comme cucurbite, matras, &c. quand leurs ouvertures sont propres à entrer l'une dans l'autre, & à se bien joindre & bien boucher.

Rencontre, se dit aussi du choc de deux petits corps de troupes. *Concursus, conflictusque manipulorum*. Il y eut une furieuse *rencontre*, un choc furieux entre les Anglois & les Hollandois. Ce n'est pas une bataille, ce n'est qu'une *rencontre*. Vaug.

Dans les combats singuliers, on l'oppose à duel; & quand deux personnes se sont battues en prenant querelle sur le champ, & sans avoir prémédité le combat de sang froid, cela s'appelle une *rencontre*. Ce n'est pas un duel, c'est une *rencontre*. Vaug.

Rencontre, signifie aussi l'arrivée fortuite de deux personnes, ou de deux choses en un même lieu; tout ce qui s'offre & se présente à nous sans être prévu. *Occursus, obviatio*. C'est une mauvaise *rencontre* de trouver son ennemi en son chemin. C'étoit un crime de s'être trouvé avec quelqu'un des conjurés, la *rencontre* même en étoit criminelle. Abl. Eviter, fuir la *rencontre* d'une personne. In. Cette fille a fait une bonne *rencontre* en se mariant. J'ai eu ce cheval à bon prix, je l'ai eu de *rencontre*, par *rencontre*. En parlant d'un bon marché on dit, c'est un *rencontre*, au masculin, & non pas une *rencontre*. Réfl. ☞ On appelle, marchandise de *rencontre*, celle qu'on trouve à acheter par hasard. Miroir de *rencontre*. Epée, manteau, &c de *rencontre*, &c. Acad. Fr. La *rencontre* de Saturne & de Mars en la maison de la mort, est un mauvais signe.

On dit aussi, Aller à la *rencontre* d'un Courier, d'un Ambassadeur, pour dire, aller au-devant de lui. *Ire obviam, occurrere*. Ceux qui font profession de bien écrire, n'approuvent point, *aller à la rencontre*. Du moins il ne se dit que d'égal à égal; car quand on veut marquer de la déférence, l'on se sert, *d'aller au-devant*. Vaug. Corn. Il est défendu aux Maechands d'une ville d'aller à la *rencontre* des Marchands forains pour acheter leurs marchandises, il faut qu'ils les viennent lottir au Bureau, au Marché.

Rencontre, signifie aussi, Conjoncture, occasion. *Occasio, conjunctura*. Quelques uns font *rencontre* masculin en ce dernier sens, mais mal. Vous avez payé pour moi aujourd'hui, je payerai pour vous à la premiere *rencontre*. Il y a de certaines *rencontres*, de certaines conjonctures, où le plus brave est obligé de se soumettre. Il a eu beaucoup de gloire en cette *rencontre*. Port-R. Dans cette *rencontre* il a fait tout ce qu'il pouvoit faire. Abl.

Rencontre, signifie aussi, Cas, espéce. *Casus, species*. En certaine *rencontre* cette loi est bonne; en d'autres, non.

Rencontre, signifie aussi une équivoque, une allusion, une pointe d'esprit, quelque mot facétieux dit à propos, une turlupinade. *Dicterium facetum, dictum festivum & jocosum*. Les faiseurs de *rencontres* en font souvent de très-fades. C'est une piece pleine de jeux d'esprit, dont la *rencontre* ne consiste que dans les mots. Abl.

Rencontre, se dit aussi en parlant de langage & de style. *Concursus, concursio*. C'est un concours de voyelles dans la prose, ou dans les vers. Les Poëtes modernes sont exacts à éviter la *rencontre* des voyelles au commencement des mots.

Rencontre, se dit aussi en plusieurs jeux, comme à l'Oie, aux Dez, &c. lorsqu'on amene le même nombre, ou qu'on arrive au même point. *Concursio numerorum*.

Rencontre, en termes de scieurs de long est l'endroit où à deux ou trois pouces près, les deux traits de scie se rencontrent, & où la piece se sépare. Aubin. On l'appelle aussi trait de scie. Voyez Trait.

Les Horlogers appellent roue de *rencontre*, celle qui est située perpendiculairement dans une montre. *Rota libramenti*.

Rencontre. f. m. En terme de Blason, se dit des animaux qui présentent une tête de front, & dont on voit les deux yeux, à la réserve du cerf, qui s'appelle *massacre*, & de celle du léopard qui est sa représentation naturelle. *Occursus*. Il porte de sable au *rencontre* de bélier d'or.

Rencontre. Terme de Marine. Impératif du verbe rencontrer. C'est un commandement qu'on fait au Timonier, afin qu'il pousse la barre du gouvernail du côté opposé à celui où il l'avoit poussée. Aubin.

☞ Rencontrée valeur de moi-même, ou *rencontrée* en moi-même. Style de lettres de change. Les lettres de change où ces termes se mettent, sont la troisieme espece de lettres de change: on les libelle de la sorte, afin que lorsqu'un Banquier, ou Négociant, tire une lettre sur son débiteur, elle paroisse toujours être de ses propres deniers, à cause de la créance qu'il a de pareille somme sur celui sur qui il l'a tirée.

RENCONTRER. v. act. Trouver la chose dont on a besoin, soit qu'on la cherche, soit que le hasard nous la présente. *Nancisci.* J'ai tant cherché ce livre, qu'à la fin je l'ai *rencontré*. Le hasard a voulu qu'il ait *rencontré* son fait. Ce jeune homme a bien *rencontré* en se mariant, il a *rencontré* une fille qui a beaucoup de bien. Qu'il est cruel de sçavoir qu'on ne peut *rencontrer* en aucun lieu ce qu'on aime ! L. Port. *Rencontrer* la fin de ses travaux. Ablanc. On dit aussi, qu'un torrent entraine tout ce qu'il *rencontre*, qu'une armée pille, ravage tout ce qu'elle *rencontre*. Les ennemis ne se *rencontrent* guère sans se choquer, sans se battre.

☞ Rencontrer. En termes de Chasse, il se dit des chiens qui commencent à trouver la piste du gibier. Prenez garde, ce chien *rencontre*. Acad. Fr.

Rencontrer, signifie aussi, faire une pointe, une allusion, faire sur le champ une plaisante repartie. *Argutè dicere, scitè pronunciare.*

Rencontrer, signifie aussi, réussir en ses affaires, en ses conjectures. *Res ad optatum finem perducere, optatum assequi.* Il n'a pas mal *rencontré* d'avoir choisi un tel Rapporteur, ç'a été le gain de son procès. Je ne pouvois croire qu'il fût possible qu'elle eût si bien *rencontré* à écrire de cette sorte. Voit. Cet Astrologue a bien *rencontré* dans ses prédictions. Il y a des gens qui essayent de deviner, mais ils *rencontrent* mal. Pasc. Ce Médecin a fort bien *rencontré* en la cure de ce malade.

On dit proverbialement, que les montagnes ne se *rencontrent* jamais, & que les hommes se *rencontrent*. *Non sibi montes, sed homines occurrunt*; pour dire, qu'il ne faut offenser personne, & que tôt ou tard on se retrouve. On dit aussi, que les beaux esprits se *rencontrent*; & de ceux qui se sont *rencontrés* à avoir la même pensée en même temps, on dit, Voilà de quoi faire un Pape.

Rencontré, ée. part. pass. & adj. *Obviam factus.*

RENCORSER. v. act. Raccommoder une robe de femme, y mettre un corps neuf au lieu d'un autre deja usé. *Novum tunicæ thoracem assuere, resarcire.* Cette Dame est bonne ménagere, elle fait *rencorser* ses habits.

RENCOURAGER. v. act. & rédupl. Redonner de la hardiesse, du courage à ceux qui avoient le cœur ou l'esprit abattu. *Animum addere.* La harangue de ce Général *rencouragea* les soldats épouvantés. La loüange qu'on a donnée à cet Auteur l'a *rencouragé*, lui a fait reprendre l'ouvrage qu'il avoit abandonné.

RENCURER. Vieux mot. Se plaindre. *Queri.* Le Comte de Poitou.

Et non mi vec plognen ni rencurant. Borel.

RENDABLE. adj. m. & f qui, en termes de Coutume, se dit des fiefs que les vassaux sont tenus de livrer à leurs Seigneurs pour s'en servir dans leurs guerres. On les appelloit aussi Jurables, non seulement parce que les vassaux devoient jurer qu'ils les livreroient quand ils en seroient requis, mais encore parce que les vassaux ne les livroient à leurs Seigneurs, qu'après que les Seigneurs avoient fait serment de les leur rendre en aussi bon état qu'ils avoient été livrés. De Laurière.

RENDAGE. s. m. Terme de Monnoyeur, qui se dit de la diminution de la valeur des monnoies, qui se fait par le moyen de l'alliage, pour supporter les frais de la fabrication des monnoies, des droits de brassage & de seigneuriage, & des Officiers des Monnoies. *Valoris monetæ imminutio.* On le dit aussi de ce qu'il faut que les Officiers rendent au Roi pour le défaut des monnoies mal fabriquées. Le *rendage* du marc d'or est dix livres dix sols, sçavoir, sept livres dix sols pour le seigneuriage, & trois livres pour le brassage. Le *rendage* d'un marc d'argent est de 28 sols [illegible]. sçavoir, 10. [illegible]. pour le seigneuriage, & 18. sols pour le brassage.

En termes de Coutumes on dit loüage passe *rendage*. Rentes par *rendage* sont des rentes foncieres ou réservées, lors de la tradition & de l'aliénation du fonds, à la différence de celles qui sont constituées à prix d'argent. De Laurière. On dit aussi rente *rendable*. Voyez Rente.

RENDEZ-VOUS. s. m. Lieu où l'on se doit trouver à certain jour & heure assignée. *Condictus locus.* Ce mot a été trouvé si commode que la plûpart des nations s'en servent en François, leur langue manquant de cette expression. On donne un *rendez-vous* général à l'armée, des *rendez-vous* particuliers à des régimens, qu'on appelle *quartiers d'assemblées*. On donne en ville un *rendez-vous* pour parler d'affaire, pour faire quelque partie de plaisir. Les Tuilleries sont le *rendez-vous* du beau monde. Les Amans se donnent des *rendez-vous* secrets. La vertu d'une femme est déja bien ébranlée, quand elle donne des *rendez-vous*. Manquer au *rendez-vous*. Scar. Se trouver au *rendez-vous*. Ablanc.

Les Temples aujourd'hui servent aux rendez-vous.
Regnier.

Rendez-vous. Ce mot s'emploie aussi au figuré. On diroit que son ame n'est pas éprise d'une seule passion, mais que son ame est le *rendez-vous* de toutes les passions. Boil. *Receptaculum, scopus.*

RENDETTER. v. act. & rédupl. S'endetter une seconde fois. *Nova nomina sibi imponere.* Son beau-pere avoit acquitté ses dettes, mais depuis son mariage il s'est *rendetté*.

RENDEUR, euse. s. m. & f. Celui ou celle qui rend. *Redditor.* Ce mot est un de ceux que les Auteurs célebres se donnent la liberté de faire, selon le besoin qu'ils en ont pour exprimer plus naïvement leurs pensées. Une belle Dame prioit Dieu tous les matins de lui donner le moyen de défendre son cœur des *rendeurs* de petits soins. S. Evr. pour dire, de ces gens qui pour gagner les bonnes graces d'une Dame, lui rendent toutes sortes de petits services. ☞ On lit dans les Mémoires de la Minorité de Louis XIV. Il s'érigeoit insensiblement en *rendeur* de bons offices.

RENDIMA. Riviere. Voyez Stromona.

RENDINA. s. f. Nom propre d'une ville archiépiscopale de la Macédoine. *Rendina*, anciennement *Ejon, Ejone, Anactaropolis*. Elle doit être à l'embouchure de la riviere de Stromona, dans le golfe de Contessa, à une lieue au-dessus d'Empoli. Maty.

RENDORMIR, se rendormir. v. act. & redupl. Dormir un second somme, après avoir été éveillé. Une nourrice *rendort* son enfant en lui donnant le téton. Je me suis *rendormi* sur le matin. *Iterùm obdormire, sopire.*

RENDORMISSEMENT. s. m. Action par laquelle on se rendort. *Sopitus, iteratus sopor.* Les fréquens *rendormissemens* sont les symptômes de la léthargie.

RENDOUBLER. v. act. Mettre le bord d'une étoffe en double. *Reduplicare, vel conduplicare.* Quand un habit est trop large, pour le rétrécir il vaut mieux *rendoubler* l'étoffe que de la rogner.

RENDRE. v. act. *Je rends, tu rends, il rend. Je rendois. Je rendis. J'ai rendu. Je rendrai. Que je rende. Que je rendisse.* On doit dire *rend* à l'impératif, puisque Malherbe a dit, *Prend* ta foudre, Loüis. S'acquiter envers quelqu'un de ce qu'on lui doit. *Reddere, retribuere.* Il faut *rendre* ses vœux à Dieu, *rendre* ses devoirs, ses respects à ses supérieurs. Il faut *rendre* la foi & hommage à son Seigneur. Il faut que les mariés se *rendent* le devoir du mariage. Il faut *rendre* honneur à qui il appartient. J'ai été lui *rendre* mes obéissances. Il lui envoya son fils pour lui *rendre* ses devoirs. Abl. *Obsequia præstare, exhibere.*

Et sans parler de tes bienfaits,
J'ai mille graces à te rendre
Pour les refus que tu m'as faits. L'Ab. Têtu.

Vous rendez *fort soigneusement,*
Une visite, un compliment,
Une grace qu'on vous a faite ;
Vous rendez *tout, Monsieur Clément,*
Excepté l'argent qu'on vous prête. N. Ch. de Vers.

Rendre, signifie aussi, Payer ce qu'on a emprunté. *Mutuum reddere, solvere, restituere.* Je lui ai *rendu* son argent en mêmes espèce. Un ingrat emprunte à jamais *rendre*. Les ingrats *rendent* le mal pour le bien. Les sociétés sont établies pour se *rendre* un secours réciproque. Il faut *rendre* le pain benit, quand on a reçu le chanteau.

RENDRE, signifie aussi, Donner à chacun ce qui lui appartient. *Reddere unicuique quod suum est, retribuere.*. La justice est la vertu qui *rend* à chacun le sien. Nos Peres *rendent* la justice aux pauvres aussi-bien qu'aux riches, ils la *rendent* même aux pécheurs. PASC. Vous ne *rendez* pas justice à cet homme-là, de le croire capable de cette lâcheté. Un Commis doit *rendre* bon compte à son maître.

RENDRE, signifie aussi, Restituer ce qu'on a pris, volé, mal acquis. *Malè vel furto parta restituere, reddere.* On a fait *rendre* gorge aux Traitans, aux voleurs publics. Le Procureur Général s'est *rendu* partie contre ces voleurs. On ne peut obtenir d'absolution, si on ne *rend* ce qu'on a pris injustement. On a condemné cet homme à *rendre* & restituer les fruits de ce bénéfice, de cette terre. Un homme qui se mêle de deviner, est obligé de *rendre* l'argent qu'il a gagné par cet exercice. PASC.

RENDRE, signifie aussi, Récompenser, donner, rapporter. *Reddere, referre, efferre, remunerare, afferre, retribuere.* Dieu *rend* le centuple de ce qu'on donne en son nom. Ses miracles ont *rendu* la vûe aux aveugles, la parole aux muets, la santé aux infirmes. Le Parlement a *rendu*, a donné un Arrêt en cas semblable. Ce Fermier *rend* tant à son maître de sa ferme. La Gabelle *rend* tant au Roi. Les vignes fumées *rendent* beaucoup plus que les autres. La meilleure viande est celle qui *rend* le plus de jus. Les bleds ne *rendent* rien cette année.

RENDRE, signifie, Exhaler, vuider, faire sentir au dehors. *Reddere, exhalare, bene olere, vel male olere.* Ce malade *rend* le sang tout clair, il n'a pû *rendre* ce remède. Il a *rendu* son ame à Dieu, il a *rendu* l'esprit.

> *Je sçai bien qu'un homme d'Eglise,*
> *Qu'on redoutoit fort en ce lieu,*
> *Vient de* rendre *son ame à Dieu;*
> *Mais je ne sçai si Dieu l'a prise.*
>
> CHEV. DE CAILLY.

Cet homme est si soû, qu'il *rend* le vin par les yeux. Les luths de Boulogne *rendent* un beau son. Le sel d'urine *rend* une odeur fort puante. Les vers luisans *rendent* une lumiére fort vive. Le sel en trop grande quantité, *rend* une sauce amère.

RENDRE, signifie encore, Acquérir quelque qualité nouvelle, changer d'état. *Novum honoris gradum sibi comparare.* Le verbe *rendre*, dans ce sens est un écueil contre lequel il est aisé de heurter si l'on n'y prend garde. On a blâmé l'usage que Benserade en a fait dans ces vers:

> *Job de mille douleurs atteint,*
> *Vous* rendra *sa douleur connue.*

Une prospérité continuelle *rend* les gens plus fiers & moins sages. PORT-R. *Assidua & perpetua prosperitas homines reddit elatiores, & raro sapientiores efficit.* Les gens concertés *rendent* mon esprit gêné. S. EVR. Se *rendre* coupable. ABLANC. Se *rendre* ridicule. MOL. Se *rendre* considérable. ABLANC. Sa bonne & sa mauvaise fortune ont servi à le *rendre* également illustre. Io. La trop gande méditation peut *rendre* fou. L'excès de boire *rend* malade. L'affliction *rend* les gens sages, l'âge les *rend* dévots. Il s'est *rendu* complaisant auprès de sa Maîtresse, elle l'a *rendu* heureux, il l'a épousée. Ce valet s'est *rendu* nécessaire. Il ne faut pas se *rendre* trop familier auprès des Grands. Il est dangereux de se *rendre* caution. Le bris des prisons *rend* un accusé criminel. C'est la noix de gale qui *rend* l'encre noire, la gomme la *rend* luisante. Cette raison l'a *rendu* muet, lui a fermé la bouche. Un Orateur doit d'abord se *rendre* favorable ses Juges.

RENDRE, avec le pronom personnel signifie, Se confesser vaincu, se livrer à son ennemi, avoüer sa foiblesse. *Se dedere, se tradere, adversario cedere, fateri se victum, arma ponere, deponere.* Ce Gouverneur a *rendu* la place après trois mois de siége, il s'est *rendu* à composition; il a été contraint de se *rendre* à discrétion, il s'est *rendu* à l'extrémité, il s'est *rendu* prisonnier de guerre, il s'est *rendu* à des conditions fort honorables, fort dures, très-honteuses.

RENDRE, se dit figurément en Morale, & signifie Céder, acquiescer, se livrer, se laisser vaincre. *Cedere, acquiescere, assentiri.* Cet Hérétique enfin s'est *rendu* à la raison. Il s'est *rendu* à l'avis de ses amis. Il n'y a que les opiniâtres qui ne se *rendent* jamais. Si vous ne voulez vous *rendre* qu'à l'Écriture, j'y consens. PASC. Il a *rendu* les armes à cette belle; il s'est confessé vaincu par ses attraits.

> *Ha! mon cœur je crois vous entendre,*
> *Puisque vous consultez si vous devez vous* rendre,
> *Hélas! vous êtes tout* rendu.
>
> VILL.

> *Enfin cette beauté m'a la place* rendue,
> *Que d'un siége si long elle avoit défendue.*
>
> MALH.

On dit aussi en débauche, qu'un homme se *rend*, qu'il avoue sa foiblesse, quand il ne peut plus boire ni manger. *Fateri se victum potu.* On dit aussi qu'un homme s'est *rendu* aux civilités, aux priéres, aux larmes, à la pitié; pour dire, qu'il s'est laissé vaincre, fléchir.

RENDRE, se dit au contraire de la victoire, de la supériorité qu'on obtient sur quelque autre. *Suæ potestati subjicere, redigere, domare.* Se *rendre* maître d'un Royaume. ABLANC. Le Roi s'est *rendu* maître de plusieurs provinces. Cet homme est facile, on se *rend* absolument maître de son esprit. Un Rapporteur se *rend* maître d'une affaire. Ce Conquérant s'est *rendu* redoutable, puissant, odieux, il s'est *rendu* l'arbitre de la paix & de la guerre.

SE RENDRE, signifie aussi, Se trouver en un lieu, y arriver. *Præsto esse, adesse præsentem, se sistere, accedere.* Se *rendre* en quelque lieu. VAUG. Je me suis rendu au logis à l'heure de l'assignation. Il a eu ordre de se rendre auprès du Roi, à la Cour, à son Régiment. Il s'est *rendu* fort assidu auprès de ce Ministre.

☞ On disoit autrefois *se rendre* Religieux ou Religieuse, pour dire se retirer dans un Couvent, embrasser l'état Religieux.

On dit aussi en choses inanimées, qu'un chemin *rend* en un tel endroit, pour dire qu'il y aboutit. *Tendere, terminare, ducere.* Cette maison *rend* par derriere sur le rempart, elle y a une issue. Fleuve qui se va *rendre* dans la mer. ABL. Il y a bien des riviéres qui se rendent dans la Loire, qui y affluent. Ce vin revient à tant *rendu* & conduit à Paris, *rendu* dans la cave; c'est-à-dire, tous frais faits.

☞ RENDRE. On dit, *Rendre* le reste d'une piéce de monnoie, pour dire donner ce qui reste d'une piéce, par dessus ce que doit celui à qui elle appartient.

☞ On dit, en termes de Palais, se *rendre* partie contre quelqu'un, pour dire se déclarer partie contre quelqu'un. Le Procureur Général s'est *rendu* partie contre les auteurs de ce vol.

☞ On dit, *Rendre* gorge, pour dire, Vomir. Il est familier. On dit aussi figurément, *Rendre* gorge, pour dire, Restituer par force, ce qu'on a pris, ce qu'on a acquis par des voies illicites. Il est familier. ACAD. FR.

En termes de Marine, on appelle *rendre* le bord, quand on arrive, & qu'on vient mouiller en quelque port ou rade; quand on revire le bord, & qu'on porte le cap sous un autre vent. *Appellere.* Le vaisseau est venu *rendre* bord à la Rochelle. Les Capitaines des navires de guerre ne *rendront* le bord, sans ordre, qu'après avoir consumé tous leurs vivres. AUBIN. Un vaisseau qui a *rendu* le bord, c'est-à-dire, qui a désarmé.

☞ En termes de Manège, *rendre la main*, c'est le mouvement que l'on fait en baissant la main de la bride, pour faire aller un cheval en avant. *Elem. de Cav.* 2e. *Part. p.* 4.

RENDRE, se dit aussi en plusieurs phrases particuliéres. On dit, *rendre* visite à quelqu'un; quoiqu'on n'en ait point reçû de lui. *Adire, convenire.* Lui *rendre* la parole, pour dire, le dégager de ce qu'il avoit promis. On dit aussi, *rendre* les paroles à quelqu'un, lorsqu'on le combat en mêmes termes, qu'on lui fait les mêmes reproches qu'il a faits. On dit aussi, que l'écho *rend* les sons, les paroles,

pour

pour dire, qu'il les répéte. On dit aussi, que les faux Dieux *rendoient* des oracles, *rendoient* réponse sur ce qu'on les consultoit. Un Philosophe doit *rendre* raison de tout ce qu'il avance. Un inférieur doit *rendre* raison de sa conduite à ses supérieurs. On dit aussi, *rendre* témoignage, tant en Justice, que dans des Écrits. On dit aussi, *rendre* de bons ou de mauvais offices; pour dire, servir ou desservir quelqu'un. On dit aussi, *rendre* une lettre, pour dire, la faire tenir à son adresse. J'ai bien des graces à vous *rendre*; pour dire, je vous suis fort obligé.

☞ Rendre, se dit quelquefois dans le sens de *représenter*. Cette copie ne *rend* pas bien l'original. Une glace qui *rend* nettement les objets. Ce mot *rend* mal votre pensée. Acad. Fr. 1740. *aux Additions*.

On dit aussi, ce passage a été *rendu* mot pour mot, pour dire, fort bien traduit. Il y a des expressions si fines qu'on ne les peut *rendre* qu'imparfaitement d'une langue en une autre. Cast.

Rendre, se dit proverbialement en ces phrases. Il faut *rendre* à César, ce qui appartient à César, & à Dieu, ce qui appartient à Dieu. *Reddite quæ sunt Cæsaris, Cæsari, & quæ sunt Dei, Deo.* Ce qui est bon à prendre, est bon à *rendre*. Amis au *prêter*, ennemis au *rendre*. Du dérober au *rendre*, on gagne trente pour cent. Ce proverbe vient de l'Italien. *D'al robar al restituir, si guadagna trenta per cento.* On dit aussi, cet homme a bon cœur, il ne *rend* rien. On dit aussi, ville qui parlemente est à demi-*rendue*. On dit aussi, grand merci jusqu'au *rendre*. Dieu vous le *rende* en Paradis, chaud comme braise. On dit aussi, ce n'est pas un prêté, c'est un *rendu*, quand quelqu'un fait une prompte riposte, & rend à un autre le change, lui *rend* la pareille. On appelle aussi, un Thrésorier sans *rendre* compte, un homme qui gouverne absolument son maître.

☞ Rendez-vous. C'est le lieu qu'on marque, afin que les vaisseaux d'une flotte viennent s'y rendre, s'ils sont séparés ou détachés par quelque fortune de mer.

Rendu, ue. part. pass. & adj. On appelle un soldat *rendu*, un déserteur du parti ennemi. *Partis adversæ desertor, transfuga.*

☞ Rendu. Qui est las & outré de fatigue qui ne peut plus marcher.

> ☞ *Femmes, Moines, Vieillards, tout étoit descendu,*
> *L'attelage suoit, souffloit, étoit* rendu. La Font.

Rendant, ante. part. adj. & s. Terme de Palais. Celui qui rend un compte. *Rationem referens, audiens.* On dit par opposition, le *rendant* compte, & l'ayant compte.

RENDSBOURG. s. m. Nom propre d'une ville du Cercle de la Basse-Saxe, située dans le Holstein propre, aux confins du Duché de Slefwick, & à cinq lieues de la ville de ce nom, vers le sud. *Rensburgum. Rensbourg*, capitale d'un grand Bailliage, n'est pas une grande ville; mais elle est une des plus importantes de celles que possède le Roi de Danemarck. Elle est forte par sa situation dans une île formée par la rivière d'Eider, en un terrain marécageux. Elle est environnée de bons bastions, & de bons ouvrages de dehors, revêtus de briques, & elle est défendue par un bon château. Maty.

RENDUIRE. v. act. & rédupl. *Je renduis, tu renduis, il renduit; nous renduisons. Je renduisois. Je renduisis. J'ai renduit. Je renduirai. Que je renduise. Que je renduisisse, ou je renduirois.* Enduire de nouveau. *Rursùs inducere, linire, illinire.* Cette maison paroît neuve, quoiqu'elle ne soit que *renduite* de plâtre. Cette toile, cette menuiserie a besoin d'être *renduite* d'une nouvelle couche de couleur. *Iterùm illinire, oblinire, inducere.*

Renduire, signifie quelquefois, Appliquer le premier enduit. *Obducere, trullissare.* La construction des murs de ce bâtiment est achevée, il n'y a plus qu'à les *renduire*. Aux lieux où il n'y a pas beaucoup de plâtre, on ne *renduit* guère les maisons.

RENDURCIR. v. act. & rédupl. Endurcir de nouveau, rendre dur. *Indurare, duriùs facere, firmius reddere.* La trempe *rendurcit* le fer & l'acier. Il y a des viandes, des légumes qui se *rendurcissent* en cuisant.

Rendurcir, se dit figurément en choses morales. Ce pécheur se *rendurcit* tous les jours contre la grace. *Durescit, induresceit, obdurescit, obfirmatur.* Pharaon avoit le cœur *rendurci* contre les Israëlites.

RÊNE. subst. f. Ce mot se dit de deux longes de cuir qui sont attachées à la branche de la bride, & de l'autre elles sont dans la main du Cavalier, & font agir l'embouchure, tiennent la tête du cheval sujette. *Habenæ, lora, freni, habena.* Les chevaux de carosse ont aussi des *rênes* pour les conduire à droit & à gauche. Ajuster les *rênes*. Ablanc. La plûpart menoient leurs chevaux par les *rênes*. Vaug. Aussi-tôt Phaëton prend les *rênes* en main. Boil. Sa main, sur ses chevaux, laissoit flotter les *rênes*. Racine.

Fausse Rêne, est une longe de cuir qu'on passe quelquefois dans l'arc du banquet pour faire donner un cheval dans la main, ou pour lui faire plier l'encolure. *Lorum falsum, pseudolorum.*

Rênes, se dit figurément en Morale, & dans le beau style, pour signifier le Gouvernement. *Imperii habenæ.* Tandis qu'un tel Prince tenoit les *rênes* de l'Empire. *Gubernacula, habenæ, clavus.* Pour dire, Tandis qu'il régnoit. Il fut infortuné de n'avoir pas atteint cet heureux siécle, où Trajan tint les *rênes* de l'Empire. Abl. De combien de soucis & d'inquiétudes sont agités ceux qui tiennent les *rênes* des Monarchies.

Ce mot vient de *retina*, & de *retinaculum*, selon Ménage, contre l'avis de ceux qui le veulent dériver de l'Hébreu *resen*.

Rene. Vieux mot. Le ventre. *Lypse, Tatian.* Borel. *Venter, alvus.*

☞ RÊNE. s. f. La *Rêne. Rangifer.* C'est un animal de la Laponie; on se sert de ses cornes & de son sabot, dans les affections spasmodiques.

RENÉ. subst. m. Nom propre d'homme. *Renatus.* En 1408. nâquit à Angers le 16. Janvier *René* le Bon, Roi de Naples & de Sicile, Duc d'Anjou, Comte de Provence, &c. second fils de Louis II. Roi de Naples & d'Yoland d'Arragon. Saint *René* est le Patron d'Angers. La ville d'Angers croit avoir reçu d'Italie le corps de Saint *René*. Baillet, au 12ᵉ. *de Nov.* On dit que Saint *René* Evêque d'Angers, revint au monde sept ans après sa mort, pour recevoir le Baptême par les mains de Saint Maurille. Sur quoi Jean de Launoi a fait une docte Dissertation. Descartes s'appelloit *René*; c'est de lui que parle sa niéce, lorsqu'elle dit dans la Relation de la mort de son oncle :

> *Voi l'illustre* René,
> *Seul entre les Mortels, il peut finir ta peine,*
> *Conçu chez les Bretons, il naquit en Touraine, &c.*
> Mlle. Descartes.

Et plus bas :

> *Telle aux yeux de* René *se voyant découverte,*
> *La Nature s'irrite, & conjure sa perte,*
> *Et d'un torrent d'humeurs qu'elle porte au cerveau,*
> *Accable ce grand homme, & le met au tombeau.*

RENÉE. s. f. Nom propre de femme. *Renata.* La Duchesse de Ferrare, *Renée* de France, fille de Louis XII. & d'Anne de Bretagne, & née à Blois le 25. Octobre 1510. donna dans les erreurs de Calvin, & favorisa ceux qui en étoient infectés. C'est à elle que Marot adresse quelques-unes de ses piéces.

Ces deux noms viennent de *Renatus*, qui signifie, *Né une seconde fois.* C'est sur cette signification que sont fondés ces vers de Marot sur la Duchesse de Ferrare, après qu'il eut quitté le service de la Reine de Navarre pour s'attacher à cette Duchesse.

> *Mes amis, j'ai changé ma Dame ;*
> *Une autre a dessus moi puissance,*
> Née deux fois *de nom & d'ame,*
> *Enfant de Roi par sa naissance, &c.*

RENÉGAT. s. m. Qui a renoncé à la foi de J.C. pour embrasser une autre Religion. *Desertor sacrilegus, Apostata.* On le dit proprement de ceux qui se rendent Mahométans. Ce sont les *Renégats* qui sont les plus cruels aux Chrétiens, lorsqu'ils sont leurs esclaves.

RENEIGER

RENEIGER. v. n. & rédupl. Neiger de nouveau. *Iterùm ningere.* Le temps n'est pas déchargé, il va encore *reneiger.*

☞ RENEL. s. m. Marquisat de France dans la Champagne, Diocèse de Langres, Élection de Chaumont.

RENELLE. s. f. Nom propre de femme. *Reineldis, Rainaldis.* Reinelle que nous appellons vulgairement Ernelle, ou comme on prononce sainte *Renelle*, étoit fille du Comte Wirger, & de Sainte Amelberge. Baillet. 16. *Juillet.* Elle fut martyrisée au pays de Clèves vers l'an 680. Il y a une autre Sainte *Renelle*, sœur de Sainte Herlinde. Sainte *Renelle* sœur de Sainte Herlinde, & Abbesse comme elle du Monastere d'Eike en Hainault, vivoit au huitieme siecle. Elle se nomme en Latin non seulement *Reineldis*, comme la précédente, mais encore *Renula*, *Relendis* & *Reinila.*

☞ Renelle. s. f. Nom d'un petit ruisseau qui coule aujourd'hui sous le pavé dans la ville de Rouen. On l'appelloit anciennement le *Roignon* ou le *Renean.* Ce n'est que le superflu des fontaines qui partent de la source Gaalor; & on l'a abandonné aux Tanneurs. *Descr. Géogr. & Hist. de la Haute Norm. tom. II. p.* 21.

RENETTE. s. f. Terme de Manege, est un instrument d'acier qui sert à trouver une enclouûre dans le pied du cheval. *Radiolus.*

RENETTOYER. v. act. & rédupl. Nettoyer de nouveau. *Iterùm tergere, detergere.* Les chambres, les maisons, les rues ne sont propres qu'à force de les *renettoyer.* Il faut penser à *renettoyer* des habits, quand ils sont crotés.

RENFAÎTER. v. act. & rédupl. Reccommoder le faîte d'une maison, y remettre des faîtieres, au lieu de celles qui sont rompues. *Fastigium, culmen resarcire, imbrices reaptare.*

RENFERMER. v. act. & rédupl. Fermer une seconde fois, resserrer. *Recludere, rursus abdere, includere.* On a repris ces prisonniers qui avoient brisé leurs prisons, & on les a *renfermés* plus étroitement. Il se dit aussi simplement pour, Enfermer. Ils se *renferment* dans leurs havres. Vaug. C'étoit la coutume des Princes d'Orient de *renfermer* leurs thrésors dans leurs sépulchres. Abl.

Renfermer, signifie aussi, Comprendre, contenir. *Comprehendere, continere.* La terre *renferme* bien des thrésors dans son sein. Le genre *renferme* sous soi plusieurs especes. Ce Chapitre de l'Ecriture *renferme* plusieurs mystères, plusieurs sens, plusieurs instructions morales.

Renfermer, se dit figurément en Morale & en choses spirituelles, & signifie, Se restraindre, se resserrer, se borner, retenir, contenir. *Se cohibere, refrænare, reprimere, comprimere, continere, recolligere, moderare.* Il a *renfermé* son sermon à prouver seulement cette proposition. Il faut souvent se *renfermer* en soi-même pour faire réflexion sur ses actions passées. C'est un mal que de se *renfermer* en soi seul, pour ne songer qu'à soi. Port-R. Les gens d'une humeur douce & paisible se *renferment* en eux-mêmes, & cherchent sans ambition du plaisir dans la vertu. Disc. d'El. ☞ Il gardoit un profond silence, & se *renfermoit* tout en lui-même. Bouh. On ne *renferme* pas aisément l'amour, il se trahit lui-même. S. Evr. Le génie de la Poësie est trop libre, pour le *renfermer* dans les bornes des préceptes & des régles. Id. L'esprit qui se plaît à se perdre dans ses vastes pensées, s'ennuie dès qu'il se trouve obligé à être *renfermé* en lui-même. Fléch.

Renfermé, ée. part. pass. & adj. *Repressus, compressus, refrænatus, inclusus.*

☞ RENFERMERIE. s. f. C'est le nom de l'Hôpital de Châlons. Nous leur recommandons particuliérement l'Hôtel-Dieu & l'Hôpital général ou *Renfermerie. Mandement de Mgr. de Châlons pour le Jubilé de l'Année sainte, art.* 17. On trouve que M. l'Intendant a très-sagement fait de faire transférer la fille Sauvage dans un des Hôpitaux de Châlons, qu'on nomme la *Renfermerie. Merc. de Déc. 1731. 2. vol. p.* 2989.

RENFILER. v. act. & rédupl. Enfiler une seconde fois ce qui s'est défilé. *Rursus connexere, innexere, conserere. Renfiler* son chapelet, son aiguille, son collier, son bracelet.

RENFLAMMER. v. act. & rédupl. Rallumer, enflammer de nouveau. *Iterùm accendere, incendere, inflammare.* On croyoit cet incendie éteint, un vent s'est levé qui a *renflammé* la maison de nouveau.

Renflammer, se dit aussi au figuré. La sédition s'est *renflammée* plus que jamais. *Iterùm excitare, movere, commovere.* Un Amant se *renflamme*, quand il se rencontre avec sa Maîtresse. Mon cœur se *renflamma* plus que jamais. M. Scud. *Exardescere, flagrare.*

Renflammé, ée. part. pass. & adj. *Excitatus, commotus, incensus.*

RENFLEMENT. s. m. Terme d'Architecture, qui se dit en parlant de la partie des colonnes où elles sont les plus grosses & les plus enflées. *Adjectio, quod adjicitur in mediis columnis.* Cette augmentation se fait au tiers du fût de la colonne, qui diminue insensiblement jusqu'aux extrémités.

RENFLER. v. act. & rédupl. Enfler de nouveau, ou rendre plus gros, en plus gros volume. *Intumescere.* Le pain se *renfle*, quand on le fait mitonner dans la soupe. Le bois se *renfle* dans le dégel & l'humidité. Il faut *renfler* sa cornemuse, y remettre du vent. *Inflare, sufflare.*

Renflé, ée. part. pass. & adj. *Inflatus, sufflatus.*

On appelle *colonne renflée*, celle qui a un renflement proportionné à la hauteur de son fût. *Columna inflata, tumescens.* On ne voit presque point de colonnes *renflées* dans l'Antiquité. Tous les bons Architectes n'approuvent pas le renflement.

RENFONCEMENT. s. m. Profondeur; ce qui fait paroître une chose enfoncée & éloignée. *Profunditas, recessus.* Le *renfoncement* d'une perspective sur un théâtre est sa plus grande beauté.

Renfoncement, est aussi un terme de Doreur sur bois, qui signifie, Creux, endroit enfoncé, partie plus enfoncée. Il faut mettre de l'or dans ces *renfoncemens. In his concavis, vel concavitatibus, sinubus.*

Renfoncement, en Architecture, se dit d'un parement au dedans du nud d'un mur, comme d'une table fouillée, d'une arcade, ou d'une niche feinte. C'est ce que Vitruve nomme *Entasis*, c'est-à-dire, augmentation, &c. *Loculamentum fictum.*

Renfoncement de Sofite. Terme d'Architecture. C'est la profondeur qui reste entre les poutres d'un grand plancher, lesquelles étant plus près que les travées, causent des compartimens quarrés, ornés de corniches architravées, comme aux Sofites des Basiliques de Saint Jean de Latran, de Sainte Marie-Majeure à Rome, &c. ou avec de petites coupoles dans ses espaces, comme à une des salles du château de Maisons. C'est ce que Daniel Barbaro entend par le mot de *Lacus*, qui peut aussi signifier les *renfoncemens* quarrés d'une voute, comme ceux de la coupe du Panthéon à Rome. Daviler.

Renfoncement de Théatre. C'est la profondeur d'un Théatre, augmentée par l'éloignement que fait paroître la perspective de la décoration. Daviler.

RENFONCER. v. act. & rédupl. Remettre des fonds à des tonneaux. *Dolia circulis & tabulatis iterùm instruere, vel resarcire.* Quand on est près des vendanges il faut faire *renfoncer* ses tonneaux, y remettre les fonds qui y manquent. En ce sens on dit plutôt *refoncer* que *renfoncer*, du moins en certains pays de vignobles.

Renfoncer, signifie aussi, Pousser vers le fond. *Demergere.* Ce matelot étoit prêt de se sauver à la nage, mais une vague l'a *renfoncé*, l'a replongé dans la mer.

Renfoncé, ée. part. pass. & adj. *Demersus, immersus.*

RENFORCEMENT. s. m. Augmentation de force. *Affirmatio, confirmatio.* Le *renforcement* d'un mât se fait par le moyen des jumelles qu'on lui applique.

RENFORCER. v. act. & rédupl. Rendre plus fort, plus épais. *Obfirmare iterùm.* On a *renforcé* ce mur. Cet arcboutant, ce canon est *renforcé* sur la culasse. Depuis qu'il a pris un homme en pension, il a *renforcé l'ordinaire.* On dit aussi, *Renforcer* une garnison, une armée, pour dire, l'augmenter de nouvelles troupes qui le rendent plus forte. *Renforcer* l'aile droite. Vaug. Il *renforçoit* sa voix pour être ouï d'un plus grand nombre de soldats. Abl. La sédition se *renforçoit* à toute heure. Id. On dit encore, qu'un malade se *renforce*, pour dire, que sa santé revient, qu'il reprend de nouvelles forces. On dit aussi, qu'un écolier s'est bien *renforcé*, lorsqu'il a beaucoup étudié, qu'il est devenu plus sçavant qu'il n'étoit.

Renforcé, ée. part. paff. & adj. *Denuò firmatus, obfirmatus.* ☞ En parlant des étoffes plus fortes & plus épaiffes qu'à l'ordinaire, on dit qu'elles sont *renforcées.* Du damas *renforcé.* Du taffetas *renforcé.* Et on dit d'un double bidet, que c'eſt un bidet *renforcé.*

☞ Figurément, en parlant d'un homme de peu, qui eſt riche, & qui veut faire l'homme de qualité, on dit que ce n'eſt qu'un Bourgeois *renforcé.* Il eſt du ſtyle familier. Acad. Fr.

☞ On appelle toiles *renforcées*, des toiles à voiles qui ſe fabriquent à Vitré en Bretagne.

☞ RENFORMER. Voyez Bâtonner un gant.

RENFORMIR, ou RENFORMER. v. act. Terme d'Architecture. Réparer un vieux mur, en mettant des pierres ou des moilons aux endroits où il en manque, & en boucher les trous de boulins. C'eſt auſſi lorſqu'un mur eſt trop épais en un endroit, & foible en un autre, le hacher, le charger & l'enduire ſur le tout. Daviler. *Refarcire, reſtaurare, linire, illinire, reparare, interpolare.*

RENFORMIS. ſ. m. Terme de Maçonnerie. Réparation d'un vieux mur à proportion de ce qu'il eſt dégradé. Enduit ou crépi qu'on fait ſur une vieille muraille, & qui eſt beaucoup endommagée. *Illinitus, rimarum interpolatio, adſtrictum.* On taxe quelquefois le *renformis* à trois toiſes pour une, ou ſept pour deux; ce que les Experts appellent *médioner.* Les plus forts *renformis* ſont eſtimés pour un tiers de mur. Daviler.

☞ RENFORMOIR. ſ. m. que l'on appelle quelquefois *demoiſelle* ou *ſervante.* Eſpéce d'inſtrument de forme pyramidale, fait de bois dur, poli & tourné, ſur lequel les Gantiers renforment leurs gants, c'eſt-à-dire, les élargiſſent par le moyen des deux bâtons qu'ils appellent tourne-gants.

RENFORT. ſ. m. Secours qui vient pour renforcer. *Subſidium, auxiliares copiæ.* Cette garniſon étoit fort dépérie, mais il y eſt venu du *renfort.* Ce fut un *renfort* venu tout à propos. Vaug.

On s'en ſert auſſi en cette phraſe: Nous n'avons pas aſſez à dîner pour ces ſurvenans, il faut du *renfort. Augmentum, neceſſio.* Le peuple dit auſſi des écorniſleurs, que c'eſt du *renfort* potage.

Renfort. Terme d'Artillerie, groſſeur qui ſert à renforcer le canon. *Spiſſitudo.* Il y a deux *renforts.* Le premier, qui forme la premiere circonférence de la piéce, eſt depuis l'aſtragale de la lumiere juſqu'à la plate-bande & moulure, qui eſt ſous les anſes. Le ſecond *renfort* eſt la ſeconde circonférence, & s'étend depuis cette plate-bande & moulure, juſqu'à la plate-bande & moulure que l'on trouve immédiatement après les tourillons.

RENFREW. Voyez Reinfrew.

RENFROGNER. On dit auſſi *Refrogner.* v. act. Se rider le front, & montrer un viſage ſévere, chagrin & fâché. *Vultum corrugare, contrahere, adducere, rugis aſperare.* Ceux qui ſe *renfrognent* font paroître des rides ſur le viſage. Les vieillards, les bourrus, ont toujours un air *renfrogné*, une mine *renfrognée.*

Renfrogné, ée. part. paff. & adj. *Corrugatus, contractus.*

☞ RENGAGEMENT. ſ. m. Action de ſe rengager. Depuis ſon *rengagement* dans un tel parti.

RENGAGER. v. act. & rédupl. Engager une ſeconde fois. *Irretire, implicare, oppignerare.* Il a les mêmes ſignifications que ſon ſimple, tant au propre qu'au figuré. On a *rengagé* ce Prince dans le parti de la France. Ce Seigneur a *rengagé* le Favori dans ſes intérêts. Il eſt malheureuſement *rengagé* dans ſes liens, dans les chaînes dont il s'étoit dégagé. Il s'eſt *rengagé* dans ce mauvais commerce, dans ces habitudes criminelles. Il alloit ſe *rengager* dans cette affaire, dans cette ſociété. Voyez Engager.

RENGAÎNER. v. act. Remettre dans ſa gaîne, ou dans ſon fourreau. *Abdere, mittere, demittere in vaginam, recondere. Rengaîner* ſon épée. Il ſe dit d'ordinaire par raillerie, & abſolument. Ils étoient déja aux mains, mais il eſt ſurvenu de leurs amis, il a fallu *rengaîner.*

Rengaîner, ſignifie auſſi, Reſſerrer, cacher. *Recondere, abſcondere.* Il avoit tiré de l'argent de ſa bourſe pour faire un tel préſent, mais il a *rengaîné* quand il a vû l'affaire rompue. Il avoit eû la penſée de mettre cet ouvrage au jour, mais il a pris conſeil, il a *rengaîné. Rengaîne* ta Rhétorique. Mait. Hé, Monſieur, *rengaînez* votre compliment. Mol. *Rengaînez* vos rodomontades. Abl. Tout cela eſt du ſtyle burleſque.

Le compliment fut court, le Maire le rengaîne.
Senecé.

RENGAÎNE. ſ. m. Mot tout-à-fait bas & du petit peuple de Paris. Il a eu un furieux *rengaîne*, pour dire, un fâcheux refus. *Repulſus.*

RENGENDRER. v. act. & rédupl. Engendrer de nouveau. *Rurſus procreare, regenerare.* On a beau tuer & chaſſer la vermine, il s'en *rengendre* toujours on ne ſçait comment. On a taillé cet homme deux fois, il ſe *rengendre* toujours des pierres dans ſa veſſie. Il ſe *rengendre* de mauvaiſes humeurs dans le corps.

☞ RENGETTE. ſ. f. A la *rengette*, c'eſt-à-dire, tout de ſuite. *Notes ſur Cl. Marot.*

RENGIER. Voyez Renne.

RENGORGER. v. act. Se dit ſeulement avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Approcher ſon menton auprès de ſa gorge pour la faire paroître plus belle & plus graſſe. *Tumere, turgere, intumeſcere.* Cet homme ſe *rengorge*, & fait paroître un double menton. Une femme qui ſe *rengorge* paroît plus belle & plus droite.

C'eſt auſſi quelquefois une marque d'orgueil. Quand on va ſolliciter ce Conſeiller, il change de contenance & ſe *rengorge. Vultum mutat, novum vultum induit, inflatur.*

☞ RENGORGEURS. ſ. m. pl. *Frænatores.* Nom de deux muſcles qui ſervent à faire faire différens mouvemens à la tête ſur la premiere & ſur la ſeconde vertébre du cou. Ces muſcles ont été découverts par M. Dupré, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris.

RENGRAISSER. v. act. & rédupl. Engraiſſer de nouveau. *Saginare iterum, opimare, obeſare, farcire, refarcire.* Les bons pâturages refont, *rengraiſſent* les chevaux, les beſtiaux qui ſont dépéris & amaigris. Ce malade a été fort exténué de la fiévre: mais il commence à ſe *rengraiſſer*, à reprendre ſon embonpoint. Ce bourgeois a un riche penſionnaire qui *rengraiſſe* ſa marmite.

Rengraisser, ſe dit auſſi au figuré. Ce Marchand a eu des banqueroutes qui l'avoient rendu bien ſec: mais il commence à ſe *rengraiſſer. Damna refarcire.*

RENGREGEMENT. ſ. m. Augmentation de mal ou de douleur. *Mali exauctio, exaggeratio, mali gravitas.* Il a ſenti du *rengrégement* à ſon mal, depuis qu'on lui a appliqué ce remède. Il ſe dit auſſi au figuré. *Rengrégement* de mal, ſurcroît de déſeſpoir. Mol.

RENGRÉGER. v. act. Augmenter le mal. *Malum exaugere, acuere, exaſperare.* Ce remède eſt trop cauſtique, il *rengrege* la plaie au lieu de la guérir. La maladie ſe *rengrege*, s'augmente tous les jours.

Rengreger, ſe dit figurément en Morale. Il y a des gens qui penſant conſoler un affligé, *rengregent* & renouvellent ſa douleur. *Augere, ingraveſcere.* Telle colere ſe *rengrege*, lorſqu'on penſe l'adoucir. Il ne ſe dit guère que dans ces ſortes de phraſes; encore n'eſt-ce que dans le ſtyle bas & familier.

Ma douleur ſe rengrege, *& mon cruel martyre*
S'augmente & devient pire. Regnier.

Rengregé, ée. part. paff. & adj. *Exauctus, exaſperatus.*

RENGRÉNEMENT. ſ. m. Terme de Monnoie. Action de rengréner. *Actio, exauctio.* Il faut que le *rengrénement* ſoit juſte. Boutbour.

RENGRÉNER. v. act. & rédupl. Remettre du grain dans la trémie du moulin. *Frumentum in fundibulum immittere.* Il y a aux moulins une petite clochette, qui ſonne pour avertir le Meunier qu'il faut *rengréner*, remettre du grain dans la trémie, afin qu'il ne tourne pas à vuide.

Rengréner, ſe dit auſſi des machines à roue, dont les dents engrenent ou entrent l'une dans l'autre. *Inſerere.* Cette roue engrene dans le pignon, qui porte une roue qui *rengrene* dans une autre.

Rengréner, ſe dit auſſi en terme de Monnoyeur, quand on remet une monnoie, ou une médaille ſous la preſſe, quand elle n'a pas bien reçu l'empreinte, enſorte toutefois que les grains du chapelet qu'on nomme autrement le *grenetis*

netis, rentrent juſtement dans les creux ſemblables du coin, afin que la figure ne ſoit point différente. *Recudere.*

RENHARDIR. v. act. & rédupl. Perdre la crainte, devenir hardi. *Metum deponere, & audaciorem fieri.* Quand on a échapé pluſieurs dangers, on ſe *renhardit.* Ce cavalier trembloit autrefois, maintenant c'eſt lui qui *renhardit* les autres. Un Orateur tremble au commencement de ſon diſcours: mais quand il eſt échauffé il ſe *renhardit.*

RENIABLE. adj. m. & f. Il ne ſe dit guère qu'en ce proverbe: Tous vilains cas ſont *reniables. Denegandus, abnegandus.*

RENIEMENT. ſ. m. Sorte de blaſphème par lequel on renonce à Dieu. *Religionis ac Numinis ejuratio, abdicatio, deſertio, blaſphemia.* Les blaſphèmes & *reniemens* font dreſſer les cheveux à la tête des gens de bien.

RENIER. v. act. Renoncer à Dieu, à ſa foi, à ſa religion. *Religionem omnem, Deumque ipſum ejurare.* J. C. avertit S. Pierre, qu'il le *renieroit* trois fois avant que le coq chantât. Tous les Martyrs ont bravé les Tyrans qui les vouloient obliger à *renier* leur foi. Les joüeurs ſont ſujets à *renier* le nom de Dieu, à *renier* Chrême & Baptême. Ce Moine eſt un apoſtat qui a *renié*, qui a jetté le froc aux orties.

Renier, ſignifie auſſi, Déſavouer, ne vouloir pas reconnoître. *Negare, renunciare.* Ce pere a *renié* ſon fils, à cauſe de ſes friponneries. Cette mere *renie* ſa fille, à cauſe qu'elle eſt malvivante, elle la déſavoue. Les transfuges qui *renient* leur patrie, méritent la corde quand on les prend les armes à la main. Un chicaneur *renie* ſa datte le plus long-temps qu'il lui eſt poſſible.

Renié, ée. part. paſſ. & adj. *Negatus, denegatus.* ☞ On appelle, Moine *renié*, un Moine qui a apoſtaſié de ſon Ordre; Chrétien *renié*, un homme qui a renoncé à la Religion Chrétienne. Et dans ces phraſes, *Renié* ſe prend dans une ſignification active, & ſignifie, qui a *renié*. Acad. Fr.

RENIERS. Vieux mot. ſ. m. René, nom d'homme. Borel. *Renatus.*

RENIEUR. ſ. m. Qui jure & qui renie Dieu. *Deſertor Numinis & fidei, blaſphemator, renunciator.* L'Ordonnance veut qu'on puniſſe les *renieurs* & blaſphémateurs en leur perçant la langue d'un fer chaud.

RENIFLER. v. act. Pouſſer & retirer ſon haleine à travers les obſtructions des narines; attirer en dedans, & en reſpirant, la pituite, la mucoſité qui étoit prête à s'écouler par le nez. *Reciproco narium ſpiritu pituitam ducere, educere.* Les enrhumés *reniflent* quelque temps avant que de pouvoir cracher ou ſe moucher. C'eſt une fort mauvaiſe habitude d'aimer mieux *renifler*, que de ſe moucher.

Quoi, toujours renifler,
Moucher, touſſer, cracher, & toujours me parler.
Scarron.

☞ Renifler. v. n. On dit d'un cheval, qu'il *renifle* ſur l'avoine, pour dire, qu'il répugne à en manger. On dit auſſi familiérement & dans le même ſens, *renifler*, en parlant des hommes qui marquent de la répugnance pour quelque choſe. Acad. Fr.

RENIFLERIE. ſ. f. Action d'une perſonne qui renifle. *Narium pituita reſorbitio.* Il ne ſe peut dire que dans le ſtyle comique & burleſque.

N'étoit-ce pas aſſez pour me faire enrager,
De ſon hem, de ſa toux, de ſa reniflerie?
Scarron.

RENIFLEUR, euse. adj. Qui renifle, qui eſt accoutumé à renifler. *Sorbitor pituita narium.* Scarron a donné à un perſonnage bouffon de ſes Comédies la qualité de *Renifleur.* C'eſt un *renifleur* de petun. Scarron.

RENIVELER. v. act. & rédupl. Examiner ſi un niveau qu'on a pris eſt juſte. *Iterùm librâ explorare, libellâ indagare.* Quand on entreprend une conduite d'eau de long cours, il faut pluſieurs fois *reniveler* le terrain.

RENNE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Ranne*, & d'autres *Rangier* ou *Ranger. Hippelaphus.* Bête de ſomme qui ne ſe trouve, & ne peut vivre que dans les pays froids. Elle reſſemble au cerf, mais elle eſt plus grande, & moindre que l'élan. Elle a trois rangs de cornes, deux ſur le devant, & un ſur le derriére. Chaque rang a deux perches chevillées ſur le devant, comme celles du cerf, & quelquefois chacune de vingt-cinq cors; & ſur le derriére elle porte la figure de tête de dain avec cornichons, & perches plates & larges. Elle ſe rend domeſtique & traitable, & ſert aux Lapons à tirer leurs traîneaux ſur la glace avec une grande viteſſe, juſqu'à faire trente lieues par jour. Elle leur ſert auſſi de nourriture, & c'eſt leur principale richeſſe: mais elle eſt de courte vie, & ne paſſe pas 15 ans. Ce qu'on admire le plus, c'eſt qu'elles vont par des chemins qui ne ſont point tracés, & ne manquent jamais d'arriver au lieu où leur maître a deſſein d'aller, s'arrêtant juſtement à la porte des maiſons qu'il cherche. On dit qu'en partant, on leur ſouffle quelques paroles dans l'oreille qu'on n'entend point.

RENNES. ſ. f. Nom propre d'une ville de France, capitale de Bretagne, & ſituée à dix-huit lieues de Nantes, vers le nord, ſur le confluent de l'Île & de la Vilaine, laquelle la traverſe, & y fait fleurir le commerce, en y amenant de groſſes barques de la mer, quoiqu'elle en ſoit beaucoup éloignée. *Redones, Rhedones*, anciennement *Condate Rhedonum, Rhedonæ. Rennes* eſt une ville ancienne. Elle a été le ſiége des Ducs de Bretagne. Elle a un Evêché ſuffragant de Tours. Maty. Valois *Not. Gall. p.* 467. 468. *Rennes*, ſelon l'Académie des Sciences, eſt à 14 d. 55. m. de longitude, & à 48 d. 3. m. de latitude.

RENNOIS. ſubſt. m. Le territoire de Rennes. *Pagus Redonicus. Territorium Redonicum.* Grégoire de Tours, Hiſt. L. V. c. 30. L. IX. c. 24. Valois, *Not. Gall. pag.* 468.

RENO. ſ. m. Nom propre d'une riviere de la Lombardie. *Renus.* Elle prend ſa ſource dans le Florentin, vers la ville de Piſtoie, paſſe dans le Boulenois, où elle baigne Vergato & Boulogne, & va ſe décharger dans le Pô, vis-à-vis de Ferrare. Maty.

RENOBERT. Voyez Raimbert.

RENOIRCIR. v. act. & rédupl. Noircir de nouveau. *Iterùm denigrare, nigritie inficere.* On *renoircit* les tripots de temps en temps. On *renoircit* les ſouliers en les nettoyant.

RENOIS. ſ. m. Vieux mot. Trompeur, criminel, venant de *rens. Villehardoin.* Borel.

RENOM. ſ. m. Réputation; eſtime bonne ou mauvaiſe qu'on a acquiſe dans l'opinion des hommes. *Fama, exiſtimatio, nomen bonum aut malum.* Athénes & Lacédémone étoient des villes de grand *renom.* Après avoir défait des gens ſans *renom*, il marcha contre la ville de Niſe. Vaug. Mille ans de *renom* après la mort, ne valent pas qu'on haſarde un moment de la vie. M. Scud. Sans Homére, Achille ſeroit confondu avec la foule, & n'auroit pas un *renom* ſi illuſtre & ſi éclatant. Dac. On choiſit des gens de bon *renom* pour mettre dans les Prélatures. Les Commiſſaires ont droit de chaſſer les femmes de mauvais *renom*, qui ont le *renom* de débaucher les filles.

Ce nom, ſelon Skinner, vient de *re*, prépoſition intenſive & augmentative, & de *nom*: comme qui diroit *magnum nomen*, un grand nom.

On dit proverbialement, A beau ſe lever matin, qui a le *renom* de dormir la graſſe matinée.

RENOMMÉ, ée. adj. Voyez plus bas au mot Renommée. *Celebratus, prædicatus.*

RENOMMÉE. ſ. f. C'eſt la même choſe que *renom*: mais ce mot a un plus fréquent uſage. *Fama, gloria, exiſtimatio, nomen.* Tant d'actions de valeur ont bien établi, bien affermi ſa *renommée.* Il a porté bien loin ſa *renommée.* Les Conquérans n'ont ravagé le Monde, que pour acquérir de la *renommée.* Mes malheurs ſont encore toute ma *renommée.* Rac. Quand on n'a pas de bien, que ſert la *renommée?* Rac. De tant de grands hommes qui ont fait tant de bruit, il n'en reſte plus que la *renommée.* Vaug.

Qu'heureux eſt le mortel,

Que l'amour de ce rien, qu'on nomme renommée,
N'a jamais enivré d'une vaine fumée! Boil.

Renommée, en Poësie est une espéce de Divinité payenne & fabuleuse, qu'on disoit porter & publier par le monde les nouvelles de toutes choses. *Fama.* La *Renommée* grossit toujours les choses, chemin faisant. S. Evr. Appréhender les bruits de la *Renommée.* Ablanc. Jamais la *Renommée* ne rapporte les choses au vrai. Vaug. Virgile a fait une belle description de la *Renommée* dans le IV. de l'Énéide. On a feint qu'elle avoit cent bouches, & cent oreilles. On la peint avec des ailes & une trompette; & tout cela n'aboutit qu'à faire entendre que c'est le bruit public d'une action qui se répand dans le monde.

Ce Monstre composé de bouches & d'oreilles,
Qui, sans cesse, volant de climats en climats,
Conte tout ce qu'il sçait, & ce qu'il ne sçait pas;
La Renommée *enfin.* Boil.

Nymphe qui jamais ne sommeilles,
Et dont les messages divers,
En un moment, sont aux oreilles
Des peuples de tout l'Univers. Malh.

Au Palais on dit qu'on fera l'estimation d'une chose suivant la commune *renommée*, quand on n'en peut pas trouver une preuve spécifique & littérale. Quand une femme ne fait point d'inventaire après la mort de son mari, il est permis aux mineurs de faire preuve d'un bien qu'il avoit laissé suivant la commune *renommée. Existimatio, vel communis opinio.*

On dit aussi par une ancienne formule, qu'on a rétabli une personne en sa bonne fame & *renommée*, qu'on a reconnu son innocence, après avoir donné atteinte à sa réputation par quelque condamnation précédente. *In pristinam famam restitutus.*

On dit proverbialement, Bonne *renommée* vaut mieux que ceinture dorée; pour dire, que la vie innocente vaut mieux que les marques extérieures d'honnêteté qu'on pourroit porter. *Melius est nomen bonum, quam divitiæ multa.* Cela vient de ce que la ceinture d'or étoit autrefois une marque de Chevalerie. Elle n'étoit aussi portée que par des femmes de grande condition & vertu, de sorte qu'elle étoit expressément défendue aux femmes publiques. Mais comme cette marque étoit quelquefois trompeuse, on a dit qu'il valoit mieux conserver une bonne réputation, que de porter simplement cette marque.

RENOMMER. v. act. & n. Rendre célèbre, mettre en réputation, bonne, ou mauvaise. *Celebrare, prædicare, illustrare.* La Morale de Socrate l'a fait *renommer* par tout le monde. Phalaris s'est fait *renommer* par sa cruauté. L'Inde s'est fait *renommer* par ses épiceries.

Renommer, avec le pronom personnel, signifie, Employer le nom de quelqu'un pour servir de recommendation auprès d'un autre. *Nomen alterius usurpare.* Un bon valet se peut *renommer* du maître qu'il a bien servi, pour trouver une condition. J'ai fait un bon accueil a cet inconnu, dès qu'il s'est *renommé* de vous. Ceci est du style populaire.

Renommé, ée. part. pass. & adj. *Celebratus, prædicatus.* L'Église de Rome étoit, du temps de S. Paul, *renommée* par sa foi. Il croyoit que sa gloire seroit d'autant plus illustre, que ceux qu'il avoit vaincus seroient plus *renommés.* Vaug. Les vins de Schiras sont *renommés* par tout l'Orient.

RENONCE. s. f. Terme de Jeu de cartes, Manque qu'on a de carte de certaine couleur. *Carere.* C'est un beau jeu à la Bête que d'avoir des Rois, des triomphes & des *renonces.* On dit aussi, qu'on joue en *renonce*, quand on jette sur une carte, d'une autre couleur que celle qu'on doit joüer, quoiqu'on en ait dans la main; & en ce cas on fait payer la *renonce.*

RENONCEMENT. s. m. Action de renoncer. *Negatio.* Le *renoncement* de S. Pierre. Port-R. L'Évangile n'annonce que l'humilité & la repentance, & prêche par tout le *renoncement* aux plus chers attachemens du monde. De Villiers. ☞ Servir l'Eglise dans l'esprit d'humilité, de pauvreté, de patience, de *renoncement* à soi-même. Bourdal. *Exhort. T. I. p.* 189. Ce *renoncement* parfait où Therese a vécu. Id. *p.* 324.

RENONCER. v. act. & n. Renier, desavoüer quelqu'un, ou quelque chose. *Denegare, inficiari, negare.* Après une si grande ingratitude, je le *renonce* pour mon ami. Quand un vassal *renonce* son Seigneur, & qu'il le desavoue, on confisque son fief. S. Pierre *renonça* J. C. Les renégats *renoncent* à Dieu, à leur Baptême, à leur Foi, à leur Religion. Avant que le coq chante, vous me *renoncerez* trois fois. Port-R.

Renoncer, signifie aussi, Abandonner, quitter, laisser. *Derelinquerere, deserere.* Les Religieux *renoncent* au monde, & à ses pompes; au fracas de la vie civile. Un bon Chrétien doit *renoncer* à soi-même. *Renoncer* aux frivoles vanités du monde. Pasc. Dioclétien *renonça* à l'Empire pour vivre en Philosophe, & n'être plus qu'à lui même. Il y a des gens d'un tempérament dur, qui *renoncent* sans peine à toute la douceur de la vie. M. Scud. Aucun bonheur ne me paroit desirable, si pour l'acquérir il faut *renoncer* à l'amour. Let. Portug.

Moi, renoncer *au monde avant que de vieillir!*
Et dans votre désert aller m'ensevelir! Mol.

Mais voyans de ses yeux tous les brillans baisser,
Au monde qui la quitte, elle veut renoncer. Id.

En termes de Palais, on dit *Renoncer* à une succession, à une communauté, quand on passe un acte au Greffe, par lequel on déclare qu'on ne veut pas s'immiscer en une succession, ou profiter d'une communauté, lorsqu'on déclare qu'on en quitte sa part, que l'on n'y prétend rien. *Hereditatem ejurare, rejicere, repudiare.* On dit aussi, *renoncer* à un bénéfice, à une charge, à un emploi; c'est-à-dire, le céder, s'en démettre. *Renoncer* au Palais; pour dire, en quitter la profession; & de même, *Renoncer* aux armes, à la guerre. Je *renonce* au métier; pour dire, Je *renonce* à cela; je ne veux plus m'en mêler.

On dit aussi, *Renoncer* à quelque chose, lorsqu'on ne la peut plus faire, ou qu'on ne peut plus en joüir avec agrément, & qu'on est forcé de la quitter. Il faut *renoncer* à la campagne, quand les pluies & les neiges viennent. Il faut *renoncer* à l'amour, à la danse, quand on a les cheveux gris.

Renoncer, en terme de Jeu, c'est jetter sur une carte, d'une autre couleur que celle qu'on a jouée. Il n'est pas permis de *renoncer* quand on a de la même couleur dans son jeu.

On dit proverbialement, *Renoncer* à la peinture; pour dire, Abandonner un ouvrage, un travail commencé, un dessein qu'on avoit entrepris. *Derelinquere, deserere.*

Renoncé, ée. part. pass. & adj. *Derelictus.*

RENONCIATION. s. f. Terme de Palais. Acte par lequel on renonce à quelque droit acquis ou prétendu. *Abdicatio.* On fait au Greffe, ou à l'Audience, les actes de *renonciation* à une succession, à une communauté, à un bénéfice, à une prétention. On fait aussi des *renonciations* expresses par des contrats, des *renonciations* tacites par des actes contraires.

RENONCULE. s. f. (Quelques-uns disent *Ranoncule* & le font masculin.) Plante qu'on appelle en Latin *Ranunculus*, & dont il y a un grand nombre d'espéces: les unes sont cultivées dans les jardins, à cause de la beauté de leurs fleurs, qui sont tantôt jaunes, tantôt blanches, tantôt pupurines, tantôt blanches & purpurines, tantôt pâles, tantôt rouges: les autres naissent sans culture dans les bois, dans les champs, dans les prés, dans les marais, sur les montagnes. La *Renoncule* que C. Bauhin appelle *Ranunculus pratensis repens, hirsutus*, a ses feuilles découpées profondément en plusieurs parties, dentelées sur les bords, velues, vertes-brunes, marquées quelquefois de taches blanches; attachées à de longues queues. Elle pousse plusieurs tiges, grêles, rondes, velues, rampantes par terre. Ses fleurs sont à cinq feuilles disposées en rose, de couleur jaune, luisante. Lorsqu'elles sont passées, il leur succede des fruits arrondis qui contiennent des semences noirâtres.

Ce

Ce mot vient du Latin *rana*, *grenouille*, parce que cette plante croît ordinairement dans des lieux marécageux, comme la grenouille.

Renoncule orientale. C'est une belle espéce de renoncule à gros bouquets de fleurs blanches, que M. de Tournefort a observée dans son voyage d'Arménie entre Trébisonde & Baybout. *Ranunculus orientalis, Aconiti Lycoctoni folio, flore magno alb. Coroll. Instit. Rei herb.* 20. Ses feuilles sont larges de trois ou quatre pouces semblables par leurs découpures à celle de l'Aconit Tueloup, vert-gai, lisses, veinées proprement, parsemées de poils sur les bords, & en dessous, soutenues par un pédicule long de quatre ou cinq pouces, verd-pâle, velu, épais de deux lignes, assez rond, fistuleux, large de quatre lignes à la base, où il est plié en maniére de goutiére. La tige est d'environ un pied de haut, creuse, aussi verd-pâle & velue épaisse d'environ deux lignes, toute nue, si ce n'est vers le haut, où elle soutient un bouquet de sept ou huit fleurs, entouré de quatre ou cinq feuilles, longues seulement de deux pouces & demi sur un pouce de large, découpées en trois principales parties, & recoupées encore à peu-près comme les autres feuilles. Quoique le bouquet soit assez serré, chaque fleur est pourtant soûtenue par un pédicule long d'environ quinze lignes. Le fleurs ont deux pouces de diamétre, composées de cinq ou six feuilles blanches, d'un pouce de long sur huit ou neuf lignes de largeur, arrondies à la pointe, mais pointues à leur naissance. Le milieu de ces feuilles est coupé par un pistil ou bouton à plusieurs graines, terminées par un filet crochu, & couvertes d'une touffe d'étamines blanches de demi-pouce de long, chargées de sommets jaunes-verdâtres longs d'une ligne. Ces fleurs sont sans calice, sans odeur, sans âcreté, de même que le reste de la plante. Il y a des pieds dont les fleurs tirent sur le pupurin. Tournef. *Voyage T. II. p.* 245 246.

Renoncule de Tripoli. La plante que Charles de l'Écluse nomme dans ses livres, *Ranunculus Asiaticus graminosa radice*, est ce qu'on appelle en François, *Renoncule de Tripoli*. Il y en a de diverses espéces, les unes portent des fleurs simples, les autres de doubles. Morin. La renoncule jaune à feuille de rue, est une espéce de *Renoncule de Tripoli*, qui porte ses fleurs plus petites que les autres. La jaune d'Italie, est une autre *Renoncule de Tripoli*, à feuilles d'ache; ses fleurs ressemblent à celles des grands bassinets doubles Morin.

RENONCULÉE. s. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une anémone dont la couleur est toute de peluches larges, ne portant point de grandes feuilles comme les autres anémones; elle est de couleur rose-séche, tirant au violet. Morin.

RENOS. adj. Vieux mot. Fâcheux; d'où vient *renous*, mot de Languedoc. Borel. *Molestus, a. Gravis.*

RENOVATION. subst. f. Rétablissement d'une chose en l'état où elle étoit autrefois. *Renovatio, redintegratio.* La *renovation* du monde se fit après le Déluge. La *renovation* des loix, de la discipline, se doit faire de temps en temps.

☞ On appelle dans les communautés religieuses, *rénovation* des vœux, le jour ou la fête de la *rénovation*, la cérémonie qui s'y fait chaque année de renouveller les vœux qu'on a faits à la fin du noviciat, & le jour auquel cette cérémonie se fait. C'est aujourd'hui la *rénovation*, ou le jour de la *rénovation*, la fête de notre *rénovation*. Nous ferons notre *rénovation*, ou la *rénovation* de nos vœux un tel Dimanche. On dit aussi *renouvellement*, mais dans le style oratoire, & non pas dans le style ordinaire.

RENOUÉE. s. f. *Sanguinaria.* Plante qui pousse plusieurs tiges, quelquefois droites, le plus souvent couchées à terre, longues d'un pied ou d'un pied & demi, flexibles, grêles, rondes, revêtues de feuilles rangées alternativement, oblongues, étroites, pointues, attachées à des queues fort courtes Ses fleurs sont petites, composées chacune de cinq étamines, soûtenues par un calice coupé en entonnoir; elles naissent dans les aisselles des feuilles. Lorsque la fleur est passée, il lui succéde une semence à trois côtes, de couleur de chataigne, assez grosse. Sa racine est longue, simple, ligneuse, assez grosse pour la grandeur de la plante, d'un goût astringent: en Latin *polygonum latifolium.* C. Bauh. Cette plante est fort vulnéraire & astringente; on s'en sert dans la dyssenterie, dans le flux hémorrhoïdal, dans le crachement du sang & dans toutes sortes d'hémorrhagies Il y a plusieurs autres espéces de *renouée*.

RENOUEMENT. subst. masc. *Nodi repetitio.* Il ne se dit point au propre: mais au figuré il signifie, Reconciliation. *Reconciliatio, conciliatio.* Depuis le *renouement* qu'on a fait de ces personnes, ils sont meilleurs amis que jamais.

RENOUER. v. act. & rédupl. Rejoindre, noüer une seconde fois une chose qui a été dénoüée. *Religare, colligare. Renoüer* ses rubans, ses manchettes.

Renouer, se dit aussi des membres disloqués, quand on les remet en leur place. *Innodare, reducere.* Ce Chirurgien est habile à *renoüer*.

Renouer, se dit figurément en choses morales, & signifie, Réconcilier, recommencer une chose interrompue; reprendre, rassembler; conclurre de nouveau. *Renovare amicitiam, conciliare.* Ces deux Amans étoient brouillés, mais ils ont *renoué* ensemble. Les amitiés, qui après avoir été interrompues viennent à se *renoüer*, ont quelque ardeur que les vieilles & constantes amitiés n'ont pas. Voit. On a *renoué* les conférences de la paix, qui étoient interrompues. Ils ont *renoüé* la partie qu'on avoit manquée il y a quelques temps. Il bégayoit encore, & tâchoit à *renoüer* les misérables pieces de sa harangue. Vaug. ☞ On dit aussi, *Renoüer* la conversation, pour dire, reprendre une conversation qui avoit été interrompue. Acad. Fr. Il *renoüa* bientôt la conversation. Scar. *Renoüer* la dispute. Bouh.

Renoué, ée. part. pass. & adj. *Reconciliatus, copulatus.*

RENOUEUR. s. m. Chirurgien qui a l'adresse de renoüer les membres disloqués. *Luxatorum membrorum reductor.*

RENOUILLE. s. f. Vieux mot. Grenouille, il vient de *rana. Nef de Santé.* Borel.

RENOUVEAU. s. m. Le printems, la saison où toute la nature se renouvelle. *Ver, vernum tempus.* Il y a bien des plantes qui ne se doivent semer, ou planter qu'au *renouveau* Il est du style simple & familier.

RENOUVELLEMENT. s. m. C'est la même chose que *renovation*: mais il est plus généralement en usage. *Renovatio, innovatio.* Le *renouvellement* de l'année. *Renascentis anni primordia.* Le *renouvellement* des chevaux d'une écurie; le *renouvellement* d'une douleur, d'une passion; un *renouvellement* de pleurs. Le *renouvellement* d'un bail, d'une obligation, d'une reconnoissance envers le Seigneur, d'un délai. Les désirs de la gloire renaissans toujours, parce qu'ils ne sont point bornés, il se fait un *renouvellement* continuel de plaisirs dans le cœur d'un ambitieux. M. Scud. La colere des Amans est un *renouvellement* d'amour. Dac. Demander le *renouvellement* de la grace de Dieu. Port-R. ☞ Que vous demande-t-il? (J. C.) Sacrifice pour sacrifice, *renouvellement* pour *renouvellement*; c'est-à-dire, qu'il vous invite à renouveller pour lui le sacrifice de vos vœux, comme il renouvelle pour vous le sacrifice de son humanité sainte. Bourdal. *Exhort. T. I. p.* 250.

RENOUVELLER. v. act. Rétablir une chose en l'état où elle étoit autrefois, la faire revivre, la ressusciter. *Renovare, in pristinum statum restituere, reviviscere, restaurare.* On n'a fait que *renouveller* les anciennes Ordonnances, les remettre en vigueur. On *renouvella* en ce temps-là les sanglans Edits de la Reine Elisabeth. Pat. Les mêmes modes se *renouvellent* de temps en temps.

Renouveller, signifie aussi, Remplacer, substituer une chose à la place d'une autre. *Substituere, sufficere, reponere, subdere, subrogare.* Il ne faut que trente ou quarante ans pour voir *renouveller* les Compagnies. Les générations se *renouvellent* en pareil temps. Tous les ans il faut *renouveller* ses troupeaux, mettre de jeunes bêtes à la place des vieilles. On *renouvelle* aussi les plants des vignes, des vergers. On appelle aussi *renouveller* du vin, quand on passe le vin vieux sur le nouveau.

☞ On dit, *Renouveller* le mal, *renouveller* la douleur de quelqu'un, pour dire, lui faire sentir de nouveau son mal, sa douleur.

☞ On dit aussi, *Renouveller* le souvenir d'une chose, pour dire, en rappeller le souvenir. Et, *renouveller* son atten-

tion, pour dire, avoir une nouvelle attention, une plus grande attention.

☞ On dit familiérement *Renouveller* de jambes, pour dire, recommencer à marcher comme ſi on avoit de nouvelles jambes. Et, *renouveller* d'appétit, pour dire, recommencer à manger comme ſi on avoit un nouvel appétit.

☞ On dit figurément, qu'un homme *renouvelle* de jambes, pour dire, que dans une affaire, dans une entrepriſe il reprend une nouvelle ardeur. Il eſt du ſtyle familier. Acad. Fr.

Renouveller, ſignifie encore, Renaître, paroître de nouveau, recommencer, rallumer, ranimer. *Renaſci, denuò naſci, excitare, exardeſcere.* La maladie contagieuſe qu'on croyoit éteinte, s'eſt *renouvellée*. Cette rencontre a *renouvellé* leur ancienne haine, leurs querelles, leurs procès. Les anciennes héréſies ſe ſont *renouvellées* en nos jours. Ils étoient bien aiſes de voir *renouveller* la ſédition. Abl. Sa douleur s'eſt *renouvellée* à la vûe d'un ſi triſte objet. Id. Il ſembloit *renouveller* ſon crédit par ſes abſences. Fl.

Renouveller, ſignifie auſſi, Confirmer, refaire de nouveau. *Renovare, reficere, reſtituere, reparare.* On *renouvelle* de temps en temps les traités & les alliances. On oblige les débiteurs à *renouveller* leurs obligations, leurs reconnoiſſances, à en paſſer titre nouvel. Quand un bail eſt expiré, on le doit *renouveller*. On dit auſſi au Palais *renouveller* un délai, pour dire, en accorder un nouveau.

Renouveller, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. *Renovare, regenerare.* Nous ſommes *renouvellés* par la grace, par la vertu du Saint-Eſprit. Mon Dieu, *renouvellez* l'eſprit de juſtice & de vertu au fond de mon cœur. Port-R.

Renouvellé, ée. part. paſſ. & adj. *Renovatus, refectus, recreatus, reſtitutus.*

RENOYER. Vieux v. act. Renier. *Renoyé*, renieur. Borel. *Negare, abnegare.*

☞ Renoyé, ée. part. paſſ. Vieux mot. Renié, rejetté. Du Latin *renegatus. Poëſ. du Roi de Nav.*

RENSEMENCER. v. act. & rédupl. Enſemencer de nouveau. *Denuò conſerere.* Quoiqu'on eût enſemencé cette terre en bled, l'hiver eſt venu ſi mauvais, qu'il l'a fallu *renſemencer* en avoine. Quand les terres portent deux fois l'année, on les *renſemence* deux fois.

RENTAMER. v. act. & rédupl. Entamer de nouveau. *Deſecare, decidere, decerpere iterùm.* Quand un pain eſt entamé d'un côté, il ne faut pas le *rentamer* de l'autre. On avoit diſcontinué le diſcours que ce Docteur avoit entamé, mais il en eſt venu un autre qui l'a *rentamé*, qui l'a repris de nouveau.

RENTASSER. v. act. & rédupl. Entaſſer de nouveau. *Exſtruere, cogere, aggerere, ſtruere denuò.* Cette pile de bois eſt éboulée, il la faut *rentaſſer*. Les gerbes s'égrénent, lorſqu'on les *rentaſſe*, qu'on les change de tas.

Rentasser, ſignifie auſſi, Praſſer, enfermer en peu d'eſpace. *Acervatim accumulare, cogere.* Il y avoit tant de foule dans cette cérémonie, que nous étions tous *rentaſſés* les uns ſur les autres. Ils ſont logés fort à l'étroit dans cette maiſon, ils ſont tous *rentaſſés*. On dit en ce ſens d'une perſonne de petite taille, trapue & engoncée, qu'elle eſt *rentaſſée*.

Rentassé, ée. part. paſſ. & adj. *Exſtructus, congeſtus.*

RENTE. ſ. f. Revenu qui revient tous les ans; profit d'argent, fruits annuels d'une terre. *Reditus annuus.* Ce pauvre homme n'a ni *rentes* ni métairie, il vit du travail de ſes bras. C'eſt un bon bourgeois qui vit de ſes *rentes*, qui n'a point d'emploi ni de charge. Pour vivre avec éclat il faut bien des *rentes*, bien du revenu. Avec cent mille livres de *rente* un homme trouve par-tout des déférences qu'on ne rend pas au mérite. Il laiſſera toujours ceux qui n'ont que de l'eſprit cent pas derriere lui. S. Evr. Perſonne ne fait ce raiſonnement : Il a cinquante mille livres de *rente*; donc il a raiſon : cependant il ſe paſſe quelque choſe de ſemblable dans l'eſprit de la plûpart des gens. Port-R.

Un gros âne pourvû de mille écus de rente. Regnier.

Ce mot vient du Latin *rendita*, qu'on a dit pour *reddita*. Ménage.

Rente, ſe dit auſſi d'une charge fonciere dûe par un héritage aliéné à cette condition. *Præſtatio vectigalis, functio prædiaria.* Les Seigneurs ont donné des terres à cens & à *rentes*. C'eſt une *rente* noble qui porte lods & ventes. Les *rentes* foncieres & ſeigneuriales ne ſont point rachetables qu'en Normandie; on les appelle *tolérables*, parce qu'on eſt obligé de les ſupporter. Les baux à *rente* ſe font à longues années. Il y a des *rentes cenſives* ou *nobles*, oppoſées à *rentes roturieres*, qui ne portent point de profit de fief, qu'on appelle autrement *rentes ſeches*. La Marche, art. 180. 411. & ſuiv. & art. 432. 437. Comme auſſi en la Coutume d'Acqs, tit. viii. art. 7. La *rente ſeche* eſt différente de la *rente* fonciere. La *rente* ſeche eſt la penſion, arriere-fief, ou cens annuel que le ſujet impoſe ſur ſon héritage mouvant d'aucun Seigneur foncier, & eſt amortiſſable. *S. Sever. tit. 6.* La *rente* ſeche eſt la *rente* conſtituée à prix d'argent & volante. *Bayone, tit. 4. art. 10. & 11.* *Rente* fonciere eſt une *rente* conſtituée ſur un fonds, ou un fonds donné à *rente* à quelqu'un à perpétuité, ſi le rachat n'eſt ſtipulé. Couvtin. On appelle *rentes ſurfoncieres*, ou *arrieres-foncieres*, de ſecondes *rentes* foncieres, qu'on appelle autrement *ſurcens*.

Rente cenſive, *rente* cenſuelle, ou *rente* rendable. *Rente* héritable ou héréditable, ou héréditale. *Rente* héritiere ou viagere. *Rente* hypothécaire, *rente* propriétaire, ou *rente* enſaiſinée & inféodée, c'eſt un emphyteume. *Rente* réaliſée & nantie. *Rente* ou revenu rendable, elle eſt différente de la *rente* cenſuelle, fonciere, coutumiere, qui porte directe ſeigneurie & droit de feudalité, & ce n'eſt qu'une *rente* ſeche ou volante, qui ne porte point de profit à ſon Seigneur, & eſt rachetable, comme étant conſtituée à prix d'argent. *Rente à l'appréci*, ce ſont *rentes* de grains, payables par deniers ſeulement à certain jour, deſquelles l'appréciation ſe fait ſelon les trois marchés précédens, le jour auquel l'appreci ſe doit faire, & a coutume de ſe faire. *Rentes* arriere-foncieres & ſurfoncieres. Voyez Surfoncieres. *Rentes* ou crois de cens; c'étoient autrefois des ſurcens, des *rentes* foncieres, ou des *rentes* conſtituées non rachetables, qui ne différoient preſque en rien des foncieres. *Incrementa cenſuum.* C'étoient les crois ou les augmentations des cens; & Brodeau s'eſt trompé quand il a cru que ce n'étoit autre choſe que le cens même, qui fut ainſi nommé, parce qu'avant Henri II. toute la petite monnoie d'oboles, mailles & deniers, qui ſervoit à payer le cens, étoit marquée à la croix.

Rente requérable. Toutes les *rentes* ſont requérables, ſi le contraire n'eſt ſtipulé, il faut les demander ſur les lieux. *Rente* roturiere, c'eſt celle qui n'eſt pas inféodée. *Rente* ſeche, outre ce qui a été dit ci-deſſus, c'eſt une rente due toute ſeule, ſans ſervice, ni autre charge.

Rentes conſtituées, enſaiſinées, c'étoient celles qui étoient aſſignées ou impoſées ſur des fonds en roture, & deſquelles les créanciers ou propriétaires avoient été enſaiſinés par les Seigneurs cenſuels, de qui les fonds chargés étoient tenus.

Les *rentes* inféodées étoient celles qui étoient aſſignées ou impoſées ſur des fiefs, & deſquelles ceux qui étoient les propriétaires ou créanciers, avoient été reçus en foi par les Seigneurs féodaux, de qui les fiefs chargés relevoient.

Rentes en Fréſange, c'eſt une *rente* qui ne ſe paye pas néceſſairement en eſpece, mais par un fréſange, c'eſt-à-dire, un pourcel farci, ou un cochon de lait farci, ou par le prix auquel la fréſange eſt appréciée par la coutume.

Rentes à héritage, ſont celles qui ſont dûes ſur le domaine du Roi, au lieu des héritages cenſuels ou roturiers, qui ont été retirés & unis au domaine.

Rentes tolérables, ſont celles qui ſont anciennes & non ſujetes à racquit, de ſorte qu'on eſt obligé de les porter & tolérer, endurer.

Rente, ſe dit auſſi d'un trafic d'argent qu'on fait en aliénant le fond, moyennant un certain profit ou intérêt licite qu'on en retire tous les ans. *Nummaria fundi penſio.* Les *rentes* conſtituées à prix d'argent ſont rachetables à toujours, ſe peuvent toujours amortir en rembourſant le fonds. On ne peut demander que cinq années d'arrérages de *rentes* conſtituées. Les *rentes* de Normandie ſont au denier 14. Le taux du Roi eſt au denier 20. Il y en a qu'on

qu'on conſtitue au denier 24. Il y a auſſi des *rentes viageres* qu'on donne à fonds perdu. On appelle auſſi ces *rentes* en pluſieurs lieux, *rentes courantes* ou *volages*. l'Ordonnance de Henri II. appelle *rentes volantes*, celles qui ſont conſtituées en bled, & portent leur réduction à prix d'argent, & les rend rachetables au denier douze. *Rente* volage, qui eſt conſtituée à prix d'argent, & qu'on appelle *rente* volant & courant; elle eſt rachetable. Il y a auſſi des *rentes viageres* ou *à vie*, oppoſées aux *héréditaires* : *rente* viagere, à la différence de celle qui eſt perpétuelle & heritiere; des *réaliſées* & *nanties*, qui ont avantage ſur les ſimples hypothécaires.

Anciennement les *rentes* conſtituées à prix d'argent étoient non rachetables de leur nature, & ne différoient des foncieres, qu'en ce que les foncieres étoient réſervées ou retenues ſur les fonds, lorſque la propriété en avoit été transférée; au lieu que les *rentes* conſtituées à prix d'argent étoient impoſées & aſſignées par les proprietaires ſur leurs fonds, ſans tranſlation de propriété, d'où les foncieres étoient appellées *cenſus reſervativi*; & les conſtituées & aſſignées, *cenſus conſignativi*. Voyez la Diſſert. de M. de Lauriere ſur le tenement, c. 2. & M. Pithou ſur l'art. 67. de la Coutume de Troies, p. 190. En Auvergne, dans le Bourbonnois & la Marche, lorſque le propriétaire d'un fond allodial le donnoit à *rente* fonciere, cette *rente* qu'on regardoit comme un véritable cens, emportoit droit de directe Seigneurie, & de lods & ventes au profit du Bailleur, parce que c'eſt une maxime établie dans ces Coutumes, & qui y eſt encore ſuivie, que la premiere *rente* conſtituée ſur un héritage allodial, s'appelle *rente* fonciere, & emporte droit de directe Seigneurie, & de lods & ventes. Voyez la Coutume de Bourbonnois, art. 392. & celle d'Auvergne, tit. 31. art. 2. Mais lorſqu'un créancier donnoit ſon argent à *rente*, il y avoit diſtinction. Car ou le débiteur avoit promis de faire aſſiette de la *rente*, & alors elle étoit rendable, & n'emportoit pas droit de directe Seigneurie. Le débiteur en ce cas donnoit, au dire de gens à ce connoiſſans, des biens à ſon créancier, ſur leſquels celui-ci percevoit ſa *rente* par ſes mains, ou dont il jouiſſoit à titre d'*antichreſe*, ou de mortgage. Et s'il étoit dit dans le contrat que l'aſſiette ſeroit coutumiere, les fonds & revenus devoient être cédés au créancier ſuivant l'eſtimation des coutumes, au titre d'aſſiettes de *rentes*, où le débiteur s'étoit obligé de faire aſſiette de la *rente* ſur un fonds allodial, & alors dès que l'aſſiette avoit été faite, le créancier devenoit Seigneur direct du fonds, qui ceſſoit par ce moyen d'être allodial; & cette ſorte de *rente* quoique conſtituée dans ſon principe à prix d'argent, emportoit droit de lods & ventes, parce qu'elle ſe trouvoit non rachetable, fonciere, & la premiere impoſée ſur le fonds. Nos Rois ayant depuis ſtatué par leurs Ordonnances, qu'à l'avenir les *rentes* conſtituées à prix d'argent, ſeroient toutes rachetables, on inſéra ces diſpoſitions dans toutes les Coutumes. Voyez le Gloſſaire de M. de Lauriere.

Rentes, ſe dit auſſi de telles que le Roi conſtitue à ſes ſujets, qu'on appelle *rentes de l'Hôtel de Ville*, dont il y en a pluſieurs parties aſſignées ſur divers fonds. *Collata in fundo pecunia annuum vectigal, reditus*. Les *rentes* du Sel, des Aides, du Clergé, des Recettes générales & des Tailles. Il y a des Payeurs & des Contrôleurs de ces *rentes* ſur chaque partie.

Rente, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un écorniſleur, que ſes pourchas lui valent mieux que ſes *rentes*. *Perquiſitiones & mendicationes præſtant ſuis reditibus*. On dit de ceux qui viennent gueuſer, ou importuner en certains temps, comme aux Etrennes, à Pâques, qu'ils ſe ſont conſtitué une *rente*. On dit, deux chapons de *rente*, l'un gras & l'autre maigre, quand on donne deux choſes pour pareilles, qui ſont pourtant d'inégale valeur.

RENTER. v. act. Fonder quelque choſe en lui aſſignant une rente. Saint Loüis a fondé pluſieurs Monaſteres & Hôpitaux, il les a bien *rentés*. *Sacris ædibus annua vectigalia attribuere*.

Renté, ée. part. paſſ. & adj. Un Moine *renté*. *Dotatus Monachus*, eſt oppoſé à un Moine mendiant. *Religioſus mendicans*. Une maiſon bien *rentée*. ☞ On dit qu'un homme eſt bien *renté*, pour dire, qu'il poſſède des biens fonds, ou des immeubles, ſoit réels ou fictifs. Et, qu'il eſt mal *renté*, pour dire, qu'il ne poſſede que des effets mobiliere. Il eſt du ſtyle familier.

Il s'emploie auſſi figurément.

Il eſt le mieux renté *de tous les beaux eſprits*. Boil.

RENTERI. ſ. m. Nom propre d'un petit village de Biſcaye en Eſpagne. *Renteria*. Il eſt ſur la riviere de Bidaſſoa, un peu au-deſſus de Fontarabie. On dit que *Renteri* n'eſt habité que par des filles qui gagnent leur vie à conduire les bateaux qui deſcendent ou qui remontent la riviere, & qu'elles nagent mieux que des hommes. Maty.

RENTERRER. v. act. & rédupl. Remettre en terre. *Iterum inhumare, terræ mandare*. On a *renterré* ce corps mort qu'on avoit exhumé pour le viſiter. Quand on déplante des arbres, il ne faut pas être long-temps ſans les *renterrer*, ſans les remettre en terre.

☞ RENTERS. ſ. m. pl. Hérétiques qui ont beaucoup de rapport avec les Quakers, tant pour leur vie que pour leurs manieres. Ils tiennent que Dieu, les Diables, les Anges, le ciel & l'enfer ne ſont que des fables; que Moyſe & S. Jean-Baptiſte ſont des trompeurs; que tout ce que J. C. & ſes Apôtres ont enſeigné comme points de Religion, a péri avec eux, ſans qu'il nous en ſoit rien demeuré; que la prédication & la priere ſont ſans fruit; que le baptême eſt une pure adminiſtration de la loi qui provient de S. Jean; que le péché ne conſiſte qu'en l'imagination de l'homme, & qu'on ne doit point s'arrêter à l'Ecriture. Enfin il n'y a rien qui approche de leurs horribles blaſphèmes touchant les points de la Religion Chrétienne.

RENTEUX, euse. adj. Terme de Coutume qui ſe dit des héritages qui doivent des *rentes*, chargés de *rentes*. *Cenſui annuo obnoxius*.

RENTIER, iere. ſ. m. & f. Celui à qui il eſt dû une rente ſur la Ville.

Plus pâle qu'un Rentier,
A l'aſpect d'un arrêt qui retranche un quartier.
Boil.

Rentier, ſe dit auſſi de ceux qui doivent des rentes foncieres. *Manceps, colonus*. Cette Seigneurie a beaucoup de *rentiers* & de *rentieres*, de gens qui lui doivent des cens & des rentes.

Rentier, ſe dit auſſi pour, Payeur de rentes dans l'Hôtel de Ville de Paris. *Solutor proventuum*. Mais il ne ſe dit qu'en riant & dans le ſtyle le plus bas, comme dans les Vaudevilles.

RENTOILER. v. act. Regarnir d'une toile neuve une dentelle, du point. *Iterùm telâ novâ denticulatos limbos inſtruere*. Un tablier de toile de ſoie, garni de dentelle, ſe peut *rentoiler* pluſieurs fois, auſſi bien qu'on rabat, une cravate.

Rentoilé, ée. part. paſſ. & adj. *Telâ inſtructus, circumvolutus*.

RENTON. Voyez Rentou.

RENTONNER. v. act. & rédupl. Remettre dans le tonneau. *Vinum dolio immittere de novo, infundere*. On a tiré le vin de ce tonneau, pour le *rentonner* dans un autre.

RENTORTILLER. v. act. & rédupl. Tordre de nouveau, ou faire de nouveaux plis & retours. *De novo inflectere, contorquere, involvere*. Les cordes, les cheveux qu'on détortille, ſe *rentortillent* naturellement, reprennent leurs anciens plis par la vertu élaſtique. On dit d'un écheveau mêlé, des rubans, qu'ils ſont tout *rentortillés*. On dit auſſi des ſerpens, qu'ils ſe *rentortillent*, quand ils ſe replient & ſont pluſieurs tours.

☞ RENTOU, ou RENTON. ſ. m. Jointure de deux piéces de bois de même eſpece ſur une même ligne. Le *renton* d'une ſabliere, l'endroit où il ſe joint de demi à demi. *Dict. des Arts*. 1732.

RENTRAINER. v. act. & rédupl. Emporter, entraîner de nouveau. *Reducere*. Ce port eſt bon, ſi la mer y charie du ſable, elle le *rentraîne* avec elle. La force des mauvaiſes habitudes *rentraîne* au péché. Boun.

Tantôt

Tantôt l'onde brouillant l'arêne,
Gémit & frémit de courroux,
Se roulant dessous les cailloux,
Qu'elle apporte, & qu'elle rentraîne. St. Amant.

RENTRAIRE. v. act. Ce verbe n'est pas usité en tous ses temps. *Je rentrais. J'ai rentrait. Je rentrairai. Je rentrairois. Rentrayant.* Faire une couture de deux piéces de drap jointes bord à bord, sans les redoubler, & qui ne paroît presque point. *Planâ suturâ suere.* Les serges se cousent, & les draps se *rentrayent.*

Ménage, après Saumaise, dérive ce mot de *textura*; comme si on disoit, faire une tissure, au lieu d'une couture.

Rentraire, en matiére de tapisserie, est remettre de nouvelles chaînes dans une tapisserie mangée des rats, où il y a de grands trous, & rétablir sur les chaînes l'ancien patron ou dessein. *Aulaum resarcire.* Les Tapissiers sont obligés de faire ces chaînes, de laine, & non de fil. Ils prennent dans leurs qualités celle de *Rentrayeurs.*

Rentrait, aite. part. pass. & adj. *Resarcitus, e conductus.*

RENTRAITURE. subst. f. Couture de drap, dont les piéces sont jointes bord à bord. *Ad unguem exacta sutura.* Les Tailleurs font payer à part la *rentraiture* des habits.

☞ RENTRANT. part. act. En terme d'horlogerie, on appelle nombres *rentrants*, quand le pignon qui engréne dans une roue, en divise les dents sans reste. Le commun des Ouvriers estime que la perfection d'un rouage consiste dans les nombres *rentrans.* M. de la Hire est d'un sentiment contraire; pour moi je crois que cela est indifférent, & qu'il n'importe nullement que les nombres soient *rentrans*, ou ne le soient pas, pourvû que les dents d'une roue soient bien égales. Le P. Alexandre.

☞ Rentrant. Qui entre, qui s'enfonce en dedans. En termes de fortification, on appelle angle *rentrant*, celui dont l'ouverture est en dehors, & la pointe en dedans. A la différence de l'angle saillant, qui présente sa pointe en dehors. Les ouvrages tracés en étoile sont tous composés d'angles saillans, & *rentrans.*

RENTRAYEUR, euse. s. m. & f. Artisan qui fait métier de rentraire les draps. *Qui latente futura suit.* On écrit aussi *Rentreyeur.* Si vous déchiriez une piéce de mousseline, & que vous la donnassiez à raccommoder à nos *Rentreyeurs* (des Indes) il vous seroit impossible de découvrir l'endroit où elle auroit été rejointe, quand même vous y auriez fait quelque marque pour le reconnoître. Let. édif. et cur. *Rec. IX. p.* 420.

☞ RENTRÉE. s. f. Action de rentrer. Il se dit du Parlement & des Tribunaux, lorsqu'ils recommencent leurs fonctions après les vacations.

☞ Il se dit figurément & proverbialement d'un homme qui rentre mal-à-propos dans la conversation. Voilà une belle *rentrée.* Acad. Fr.

Rentrée, en terme de Chasse, signifie le temps que le gibier rentre dans le bois, le matin, où l'on se met à l'affût pour le tirer. *Ingressus.*

Rentrée. s. f. Terme du jeu de l'Hombre. C'est ce que l'on prend dans le talon après avoir écarté. *Ingressio.* La *rentrée* n'est pas heureuse. *Rentrée* se dit aussi au Picquet, & à tous les jeux où l'on écarte.

RENTRER. v. n. & rédupl. Entrer une seconde fois. *Rursùm ingredi, introire, iterum ingredi.* Il étoit sorti du Conseil, il y est *rentré* pour rapporter encore une requête. Il est sorti des Capucins, il est *rentré* dans les Cordeliers, à cause que la Regle n'est pas si austére. On dit d'un vieillard décrépit, qu'il *rentre* en enfance. On dit aussi qu'un homme est *rentré* en possession de ses biens, de son bénéfice, que l'Église est toujours mineure, qu'elle *rentre* en possession de ses biens aliénés, que le Roi est *rentré* en son domaine, &c.

Rentrer, se dit figurément en choses spirituelles, & signifie, Se considérer soi-même; réfléchir sur soi. *Redire ad se, colligere se, ad se reverti, recolligere.* Il faut souvent *rentrer* en soi-même, & pour considérer son néant, & pour se rendre un compte exact des progrès qu'on fait dans la vertu. S. Evr. Il n'y a rien de plus propre à nous faire *rentrer* en nous mêmes que la pensée de la mort. Nic. Une ame forte, que le désordre de la passion a tirée de son assiette, doit *rentrer* en elle-même aussi-tôt. S. Evr. Quand les gens perdent le respect, on les fait bien *rentrer* dans leur devoir; c'est-à-dire, on les y fait bien remettre. *Rentrer* en son bon sens. Ce disgracié est *rentré* dans les bonnes graces du Prince. On dit, qu'un Orateur a bien *rentré* dans son sujet, après une digression, quand il a bien repris la suite de son discours.

Rentrer au fort. En termes de Venerie, c'est la même chose que se rembucher. Salnove.

Rentrer, en termes de Billard, se dit à la guerre, lorsque celui qui entre périt, soit en sautant, ou en tombant dans une blouse, il recommence à joüer, & cela s'appelle *rentrer.* Lorsque celui auquel il appartenoit de *rentrer* a laissé passer son rang, il ne *rentre* que lorsqu'il est revenu.

On dit proverbialement, *Rentrer* en danse; pour dire, *Rentrer* dans une affaire, dans un embarras dont on étoit sorti. *Denuò se implicare negotiis.* On dit aussi, C'est bien *rentré* de piques noires, quand quelqu'un vient interrompre une conversation, pour parler de choses toutes différentes. On dit aussi, c'est le ventre de ma mere, je n'y *rentre* plus; pour dire, je n'ai pas envie de me rengager.

RENTY. s.m. Nom propre d'une petite ville autrefois fortifiée, maintenant demi-ruinée. Elle est dans l'Artois, sur la riviére d'Aa, à cinq lieues de Boulogne vers le levant. *Rentica.* Maty Valois, *Not. Gall.* p. 470.

RENVAHIR. v. act. & rédupl. Envahir de nouveau. *Iterum invadere, occupare, capere.* Les Romains avoient à peine chassé les Barbares qui avoient envahi leurs Provinces, qu'elles furent *renvahies* par de nouveaux peuples qui les saccagerent.

RENVELOPPER. verb. act. & rédupl. Remettre dans un paquet sous une enveloppe. *Rursùs involvere, obvolvere, complicare.* Les Marchands ont grand soin de *renvelopper* leurs marchandises, parce que l'air gâte toutes choses.

RENVENIMER. v. act. & rédupl. Se gâter, se corrompre davantage. *Corrumpere se, denuò inficere* Cette plaie étoit en assez bon état, l'emplâtre qu'on y a mis l'a *renvenimée.* Le linge sale dont on essuie une plaie, est capable de la *renvenimer.*

Renvenimer, se dit figurément en choses morales, & signifie, Aigrir. *Exulcerare, exasperare.* Ces deux parties étoient presque d'accord: mais un mauvais rapport qu'on leur a fait, les a *renvenimées* plus que jamais.

☞ RENVERDIE. s. f. La *Renverdie* étoit ce que Marot a depuis appellé, *Chant de Mai*, une piéce de vers dans laquelle ce Poete célébroit le retour du printemps & de la verdure. *Biblio. Franç. T. IX.*

☞ RENVERSE. s. f. Vieux mot. Renversement. Je ne puis parler de cette *renverse* de fortune sans soupirs & sans larmes; car je serois maintenant tout-à-fait vous, vous sçavez bien quoi (Cela veut dire Roi) *Sat. Men. T. I. p.* 37.

a la RENVERSE. Adverbial, se dit seulement des personnes qui sont tombées, ou couchées sur le dos. *Supinum cadere, supinè.* Il fut si surpris de cet accident, qu'il faillit tomber *à la renverse* d'étonnement, d'admiration. Les femmes sont sujettes à tomber *à la renverse.*

RENVERSEMENT. s. m. Ruine, destruction, déréglement, grand changement, desordre, bouleversement, chûte, décadence *Eversio, destructio, deturbatio, demolitio, ruina, confusio, perturbatio.* Le *renversement* des Autels est un témoignage de la perfidie de l'Antechrist. Mauc. Le *renversement* des États, des grandes fortunes. Il semble qu'Ozias n'étoit monté au comble de la gloire, que pour exposer davantage son *renversement* aux yeux de tout le monde. Herman. La guerre est cause du *renversement* des lois, de la police. Il étoit étonné du *renversement* que cette doctrine apportoit dans le monde. Pasc. Quel *renversement!* & qui ne voit à quel excès il peut conduire? Id.

☞ Renversement. Il signifie aussi, Dérangement. Le *renversement* de ma Bibliothéque, de mes papiers. Acad. Franç.

En termes de Marine, Charger par *renversement*, c'est transporter des marchandises, ou la charge d'un vaisseau, dans un autre vaisseau.

Renversement

Renversement, se dit en termes de Musique, quand on met le dessus ou la partie supérieure en la place de la basse ou de la partie inférieure. Ce qui arrive souvent dans les contrepoints doubles, où le dessus sert de basse, tandis qu'en même temps la basse de ce même dessus lui sert de dessus; tout cela de manière que l'harmonie, quoique très-différente, soit néanmoins aussi correcte après ce *renversement*, que si les parties étoient dans leur ordre naturel. Brossard. Sçavoir comment il faut disposer les parties, pour que ce *renversement* ne gâte rien, c'est un secret sur lequel M. Brossard a promis un Traité particulier.

☞ Renversement, se dit en choses spirituelles & morales. Qu'appellez vous *renversement* d'esprit, si ce n'en est pas-là un? Bourd. *Exhort. II. pag.* 423. *Animi perturbatio.*

RENVERSER. v. act. Jetter par terre avec violence, abattre. *Prosternere, subvertere, funditus evertere.* Les ouragans *renversent* les bâtimens, les couvertures, arrachent les arbres & les *renversent*. La Province fut désolée par une tempête qui *renversa* les bleds. Ablanc. Le canon *renverse*, abat les murailles, les remparts les plus forts. *Tormentum bellicum mœnia etiam fortissima quatit, concutit, evertit, diverberat, subvertit.* Ce lutteur à force de coups a *renversé* & jetté à terre son antagoniste. Il *renversoit* tous ceux qui s'opposoient à lui. Abl. L'Empereur fut *renversé* dans la boue. Id. Ce cheval s'est cabré, il a *renversé* par terre son cavalier. Les Martyrs ont *renversé* les idoles des Payens. Ils *renverserent* sur eux une machine, qui tombant avec un grand fracas, écrasa tout ce qu'elle rencontra. Id.

Renverser, signifie aussi, Tourner d'un autre côté. *Invertere* Cette assiette est sale de ce côté-là, il la faut *renverser*. Il faut *renverser* ces siéges l'un sur l'autre pour les garantir de la poudre. Prenez garde de *renverser* la bouteille, l'aiguiére. *Renverser* une horloge de sable.

Renverser, se dit presque en ce sens en Géométrie & en Optique, en parlant des choses qu'on met, ou qu'on voit hors de leur situation naturelle. *Invertere, subvertere.* Un cône *renversé*, une pyramide *renversée*. La figure des objets tombe *renversée* dans l'œil. Les verres des lunettes redressent les objets *renversés*.

Renverser, signifie aussi, Brouiller, mettre en désordre. *Subvertere, miscere, permiscere.* On a fouillé dans mon coffre, on y a *renversé* toutes mes hardes. Pour chercher ce titre, j'ai *renversé* tous les papiers de mon cabinet.

On dit en termes de Marine *renverser* le bord, pour dire tourner d'un autre côté.

Renverser, en termes de Guerre, se dit des escadrons & des bataillons qu'on rompt, qu'on met en fuite, qui vont tomber sur les Corps qui sont derriére, & les mettent en desordre. *Fugare, percellere, dissipare, delere.* La premiére ligne se *renversa* sur la seconde. Aussi-tôt que le milieu plia, les deux ailes se *renverserent*, & prirent la fuite. Ablanc. Les soldats voyant leurs Chefs tués, se *renverserent* sur leurs troupes, & mirent la confusion. Hist. du Roi Jean.

Renverser, en termes de Musique, c'est faire le *renversement* dans l'harmonie, & dans les parties, comme nous l'avons dit au mot Renversement.

Renverser, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie, Ruiner, détruire, perdre, bouleverser. *Corrumpere, prosternere, evertere, turbare.* Une grande affliction est capable de *renverser* l'esprit, la cervelle, de faire devenir fou. ☞ La dissipation du monde & ses mouvemens *renversent* l'esprit à la plûpart des gens du monde. Bourdal. *Exhort. II. p.* 432. La perte d'un vaisseau suffit pour *renverser* la fortune d'un Marchand Le temps a *renversé* les plus florissantes Monarchies. Il ne lui reste que la honte d'avoir travaillé pour *renverser* l'État. La Rochef. Cette doctrine *renverse* toutes les maximes de la Religion & de la Morale. C'est une doctrine capable de *renverser* toutes les familles. Pasc. Ils *renversent* toute la morale Chrétienne par des égaremens si étranges. Id. Nous avons préparé une bonne batterie pour *renverser* ce dessein. Mol.

On dit aussi figurément, *Renverser* la table, *renverser* la marmite, pour dire, Retrancher sa dépense, ne tenir plus table ouverte. *Inanes sumtus cohibere, coercere, temperare.* On a retranché des rentes, supprimé des charges, cela va *renverser* bien des marmites.

Renverser, mis absolument avec le pronom personnel, signifie mettre son corps à la *renverse*, & presque sans-dessus-dessous. *Pervertere, convertere se, supine decumbere.* Il y a de certains sauts périlleux, où l'on se *renverse* pour les faire. Il faut terriblement se *renverser* pour faire un pareil saut.

Renversé, ée. part. pass. & adj. *Inversus, perversus, obversus.* En termes de Musique, une fugue *renversée* ou contrefugue, que les Italiens appellent *per contrarii movimenti*, par mouvemens contraires, c'est lorsque la *guida* descend, & que l'autre au lieu de l'imiter en descendant, l'imite en montant. *Fuga per arsin & thesin.* Brossard. Imitation *renversée*, c'est lorsque l'imitation se fait par mouvemens contraires. Id. Un chant *renversé*, c'est un dessus *renversé*, qui après avoir servi de dessus, sert de basse. Une basse *renversée*, c'est une basse qui après avoir servi de basse, sert de dessus. La sixiéme *renversée* devient septiéme.

On dit proverbialement, C'est le monde *renversé*, quand on voit quelque chose qui est contre l'ordre naturel & la raison. Mettre la charue devant les bœufs, c'est le monde *renversé*. Quand une femme veut commander dans la maison, c'est le monde *renversé*.

RENVERSEUR. s. m. Qui renverse. *Eversor, destructor.* Colletet a dit des faiseurs d'Anagrammes.

> *Et sur Parnasse nous tenons,*
> *Que tous ces* renverseurs *de noms,*
> *Ont la cervelle renversée.*

RENVI. s. m. C'est l'argent que l'on met pour renchérir au jeu sur son compagnon. *Licitatio.* Il fait un *renvi* de cent pistoles.

RENVIER. v. n. Enchérir sur ce qu'un autre a fait auparavant. *Clarius illustrare, altius attollere, sublimius efferre.* Platon avoit bien écrit de la Philosophie: mais Aristote a bien *renvié* sur lui. Les Modernes ont bien *renvié* sur les Anciens.

Renvier, signifie aussi en plusieurs jeux, Coucher de l'argent sur une carte au-dessus de celui qui a déja envié. *Foliis lusoriis, exercendam pecuniam proferre, augere.*

RENULE. subst. f. Nom propre de femme. Sainte *Renule* Vierge, est honorée à Aldeneic près de Maseic, entre Mastrik & Ruremonde, où elle fonda un Monastére avec sa sœur Sainte Herlinde. Son nom, qui selon les plus anciens, & les plus corrects manuscrits de sa vie, est *Reinula*, a été mis par quelques Auteurs *Renula*, par d'autres *Renildis*, & enfin *Relindis* par ceux qui ont voulu trouver quelque rapport avec celui de Sainte Herlinde sa sœur, qui est Harelindis. Chastelain, *au 6. Fév p.* 552

RENVOI. subst. m. Retour de ce qu'on a mené en quelque lieu, & dont on n'a plus besoin. *Remissio, reductio.* On trouve sur les grands chemins, des commodités, des chevaux de *renvoi*, des carosses de *renvoi* qui s'en retournent à vuide.

Renvoi, se dit quelquefois d'un refus. Quand un ami envoie un petit présent à son ami, le *renvoi* en est desobligeant; c'est-à-dire, le refus. *Oblati recusatio.*

Renvoi, signifie aussi Réflexion, rejaillissement. *Reflexio.* Le *renvoi* de la lumiére qui tombe sur un miroir, se fait à angles égaux d'incidence & de réflexion. Le *renvoi* de la balle que fait le tambour d'un jeu de paume est fort trompeur.

Renvoi, se dit aussi dans l'écriture, d'une certaine marque qui est relative à une pareille mise à la marge ou au bas de la page, où l'on ajoûte ce que l'on avoit omis dans le texte du discours, & où il le faut insérer, soit en le relisant, soit en le copiant. *Nota, index, annotatio.* Il faut qu'un habile Copiste sçache bien prendre les *renvois*. Un Notaire doit faire parapher aux parties tous les *renvois* qui sont dans un contrat.

Renvoi, se dit aussi, dans un livre, des choses qu'on explique imparfaitement; mais indiquant un autre endroit où l'on en trouvera une plus ample explication. *Remissio, reindicatio.* Les Dictionnaires sont pleins de *renvois*, qu'on marque par *Voyez* ou *Vide*. Les tables ou indices ne

ne ſont que des *renvois* qui marquent les endroits du livre où les matiéres ſont traitées. *Index, tabella.* Les Auteurs font auſſi des *renvois* aux autres lieux où ils ont établi leurs principes, & fait leurs démonſtrations.

Renvoi, ſe dit au Palais, des changemens de Juriſdiction. *Appellatio ad proprium Judicem, provocatio.* Un Privilégié fait faire le *renvoi* d'une cauſe qu'il a pardevant un Juge ordinaire, en vertu de ſon committimus, pardevant Meſſieurs des Requêtes de l'Hôtel ou du Palais. Le *renvoi* ſe demandoit au Juge en pleine Audience, il n'y a pas long-temps: maintenant un Seigneur fait le *renvoi* par un ſimple exploit. Un demandeur en *renvoi*, un défendeur en *renvoi*. Il faut juger la rétention ſur le *renvoi*. Au Conſeil du Roi, on fait auſſi le *renvoi* des procès pardevant des Juges, ou au Parlement non ſuſpect, quand on donne un arrêt ſur un réglement de Juges, ou ſur une évocation. Les *renvois* ont été reçûs, afin que les Juges n'entreprennent point les uns ſur les autres. Ragueau.

☞ RENVOISIÉ. adj. Vieux mot. Gai, réjoüi. Voyez Envoisié.

RENVOYER. v. act. & rédupl. Envoyer pluſieurs fois. *Dimittere, remiſſum facere, ſæpius remittere.* On a *renvoyé* Courriers ſur Courriers pour rappeller cet Ambaſſadeur. On *renvoye* les Meſſagers & les Rouliers toutes les ſemaines en une telle ville.

Renvoyer, ſignifie auſſi, Faire retourner les équipages dont on n'a plus beſoin. *Remittere, dimittere.* Ce Seigneur étant arrivé au pied des Alpes, a *renvoyé* ſes chevaux & ſes montures pour prendre d'autres commodités.

Renvoyer, ſignifie auſſi, Rendre. *Reddere, remittere.* Je vous *renvoie* les livres que vous m'aviez prêtés. Je vous *renvoie* ce que vous avez oublié chez moi.

Renvoyer, ſignifie auſſi, Refuſer. *Recuſare, rejicere, reſpuere.* Un bon Juge doit *renvoyer* tous les préſens qu'on lui apporte. Un Prince Allemand *renvoie* les lettres toutes cachetées, quand on n'a pas mis dans la ſuſcription toutes ſes qualités & ſes titres.

Renvoyer, ſignifie auſſi, Rechaſſer, réfléchir, répercuter, briſer les rayons. *Repercutere, remittere, refrangere.* Un Joüeur *renvoye* la balle avec une raquette; le mur la *renvoie*, la réfléchit. Une plaque de fer dans la cheminée *renvoie* la chaleur dans la chambre, la répercute. Un miroir *renvoie* & réfléchit les rayons de lumiere; une lunette les briſe & les *renvoie* à ſon foyer.

Renvoyer, ſignifie auſſi, Chaſſer d'une maiſon. *Dimittere, mittere, ejicere, detrudere.* Ce Seigneur s'eſt mis en retraite, il a *renvoyé* tous ſes gens, il les a congédiés. Quand un Novice ne peut pas ſoûtenir l'auſtérité d'une Régle, on le *renvoie* à ſes parens, on le *renvoie* au ſiécle.

Renvoyer, ſignifie auſſi, adreſſer à quelque autre lieu pour avoir éclairciſſement ou confirmation de quelque propoſition. *Remittere.* Quand un Géometre allégue quelque choſe, il *renvoie* aux Élémens d'Euclide, à l'endroit où la choſe eſt prouvée. Les livres obſcurs ſont pleins de notes pour *renvoyer* le lecteur aux notes marginales, aux commentaires. Il ſuffit de vous *renvoyer à* Meſſieurs de Saint Roch & de Saint Paul, qui vous témoigneront le contraire. Pasc.

Renvoyer, en termes de Palais, ſe dit des affaires qu'on tire d'une Juriſdiction, pour les porter en une autre. *Transferre, provocare.* Le Sergent a *renvoyé* une telle cauſe à quinzaine pardevant Meſſieurs des Requêtes du Palais. Le Conſeil a évoqué ce procès du Parlement de Roüen, & l'a *renvoyé* au Parlement de Toulouſe. La Cour ne *renvoie* jamais l'inſtruction des affaires que pardevant des Juges Royaux.

Renvoyer, ſe dit auſſi en pluſieurs prononciations de jugemens. *Remittere.* Cet homme a été *renvoyé* quitte & abſous de la demande qu'on lui a faite, de l'accuſation qu'on avoit formée contre lui, on l'a *renvoyé* de l'aſſignation, c'eſt-à-dire, déchargé. On a *renvoyé* les parties à ſe pourvoir comme elles aviſeront bon être. Ce criminel a été *renvoyé* à ſon premier jugement, c'eſt-à-dire, que la ſentence a été confirmée.

☞ Renvoyer. On dit familiérement, *renvoyer* bien loin, pour dire, refuſer ſéchement, rebuter.

☞ On dit, *renvoyer* un mot à ſa racine, pour dire, le tirer de l'ordre alphabétique, pour le placer au mot d'où il eſt

compoſé. Il faut *renvoyer* le mot de *commettre* à *mettre*. Acad. Fr.

Renvoyer, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Quand deux perſonnes ſont d'intelligence pour baloter un homme, pour traîner quelque choſe en longueur, on dit qu'elles ſe *renvoient* l'éteuf, qu'elles le *renvoient* de Caïphe à Pilate. *Illudere.* On dit auſſi, qu'un homme eſt *renvoyé* aux Calendes Greques, pour dire, à un temps qui ne viendra jamais. *Procraſtinare, tergiverſari.* On dit auſſi de celui qu'on a bien rabroüé, qu'on l'a *renvoyé* chez ſon pere-grand.

Renvoyé, ée. part. paſſ. & adj. *Procraſtinus, remiſſus, illuſus.*

RÉNURE. Voyez Rainure.

R E O.

☞ REODER. ſ. m. Meſure d'Allemagne qui eſt la plus haute où l'on puiſſe réduire celles qui ſervent aux liqueurs, & que l'on peut dire proprement n'être qu'une meſure de compte, ou meſure idéale.

RÉOL. ſ. m. Nom d'un ancien bourg des Tréviriens. *Rigodulum.* Il eſt dans l'Electorat de Treves, ſur la Moſelle, à deux lieues au-deſſous de la ville de Treves. Maty.

RÉOLE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de France, ſituée dans le Bazadois en Gaſcogne, ſur la Garonne, à huit lieues au-deſſus de Bourdeaux. *Regula.* Maty. *Réole* ſe nommoit autrefois *Squirs*. Elle a pris le nom de *Réole* du Latin *Regula*, à cauſe d'un Monaſtere de l'Ordre de S. Benoît qui y fut fondé, & qui ſubſiſte encore. Valois, *Not. Gall. p.* 468. On joint l'article à ce nom, & l'on dit *la Réole*. Voyez auſſi Reol.

RÉÔME. ſ. f. Nom propre de lieu qui ſe dit avec l'article. *La Réôme.* En Latin *Reomaus*. La *Réôme* eſt dans le dioceſe de Langres. Il y a un ancien Monaſtere appellé autrefois Monaſtere de *Réôme*, *Monaſterium Reomaenſe*. Aujourd'hui il porte le nom du Fondateur, qui fut un Prêtre nommé Jean qui en fut Abbé, & il s'appelle le Moutier S. Jean. Valois, *Not. Gall. p.* 470.

RÉOMÉ. ſ. m. & nom d'homme. *Reomaus.* S. Jean, l'un des principaux Inſtituteurs de la vie monaſtique en France, avant qu'on y eût oüi parler de S. Benoît, vint au monde à Dijon vers l'an 450. Il ſe retira dans un lieu aquatique nommé *Réomé*, ou *Réomai*, & aujourd'hui le Mourier S. Jean; & du nom de ce lieu il fut appellé S. Jean de *Réomé*. On dit qu'il vécut 120. ans. Voyez Bollandus & Baillet au 28. de Janv.

RÉORDINATION. ſ. f. Action de conférer pour la ſeconde fois les Ordres ſacrés à quelqu'un, dont la premiere ordination a été faite contre la teneur des Canons & déclarée nulle par le jugement de l'Egliſe. Acad. Fr. Ou de recevoir une ſeconde fois les Ordres ſacrés. *Reordinatio, iterata ordinatio.* Conférer la *réordination*. Refuſer la *réordination*.

RÉORDINER. v. act. Conférer une ſeconde fois les Ordres. *Reordinare, iterùm ordinare.* Cela ſe pratique en Angleterre à l'égard des Miniſtres Presbytériens qui ſe réuniſſent à l'Egliſe Anglicane. Les Evêques prétendent qu'eux ſeuls ont droit de conférer les Ordres ſacrés, & que tout Prêtre, ou Miniſtre de l'Egliſe, les doit recevoir de leurs mains, ſans quoi il n'y a point de vocation légitime. Par cette raiſon beaucoup de Miniſtres Presbytériens refuſent d'être *réordinés*, parce qu'en ſe faiſant *réordiner*, c'eſt en quelque ſorte ſuppoſer que leur vocation étoit nulle, & qu'ils n'avoient point le droit d'adminiſtrer les Sacremens.

On dit mieux *Réordonner* & *Réordonnant*.

RÉORDONNANT. ſ. m. Qui réordonne, qui ordonne une ſeconde fois, celui qui a déja été ordonné, qui a déja reçu les Ordres ſacrés. *Reordinans.* Le vice de la Simonie s'étant renouvellé dans le onzieme ſiécle, pluſieurs tomberent dans cette erreur de croire que les Evêques ſimoniaques ne pouvoient plus conférer validement les Ordres, & qu'il falloit réordonner derechef ceux qui avoient reçu ce Sacrement de leurs mains. Ils furent appellés *Réordonnans*. Jovet. *T. I. p.* 61.

RÉORDONNER. v. act. Ordonner une ſeconde fois celui qui l'a déja été. *Iterùm ordinare, conſecrare.* Le Sacrement

crement de l'Ordre imprime un caractere ineffaçeble, il ne peut donc se réitérer, & l'on ne doit point *réordonner* ceux qui l'ont déja été.

REP.

REPAIRE. s. m. Retraite de bêtes farouches & malfaisentes. *Latibulum, latebra, antrum.* Les cavernes sont les *repaires* des lions & des ours. Les vieilles masures, les vieux troncs d'arbre sont le *repaire* des hiboux, des orfraies. On dit aussi un faucon de *repaire*, qui est vieux & hagerd, qui a été long-temps à soi. On dit aussi le *repaire* d'une compagnie de perdrix.

Repaire, se dit aussi des retreites des voleurs, des scélérats, sorciers, & autres gens mal vivans. *Spelunca latronum.* Cette hotellerie écartée est un *repaire* de brigends, un coupe-gorge. La cavalerie eut ordre de saccager ce *repaire* de traitres, & de les faire passer au fil de l'épée. Vaug. Ce vieux châteeu inhebité est un *repaire* de sorciers.

Repaire, se dit aussi de la fiente de quelques animeux, comme liévres, lapins, &c. Voilà du *repaire* de liévre. *Sieteus.*

Repaire, en termes d'Artisens, est une merque que les Ouvriers font sur les piéces d'un ouvrage qui se démontent ou se désessemblent, afin de les remettre checune à leur place, quand il est besoin, ce qui fait le même effet que les renvois en matiere d'écriture. *Nota.* Ce mot en ce sens vient du Latin *reperire*, perce qu'il sert à retrouver l'endroit où chaque piéce doit être placée.

Repaire, se dit eussi des marques qui se font sur les tuyaux d'une lunette à longue vue, afin de les allonger ou rétrécir, pour les mettre à leur point convenablement à la portée de la vûe de celui qui s'en sert ordinairement. *Nota repertionis, vel combinationis.*

REPAIRER. v. neut. Être au *repaire*, au gîte. *Jacere in cubili.* Se retirer en un lieu, y demeurer. Dans la basse Latinité *reparare.*

Repairer, signifioit autrefois, Revenir. *Villehardouin.*

Et lors encontrerent deus nés
Qui repairoyent *de Surie.* Borel.

Et de-là on trouve *s'en repaira*, s'en retourna. Id. On disoit aussi se *reparer* au même sens.

RÉPAISSIR. v. a. & rédupl. Rendre ou devenir plus épais. La cuisson *répaissit* les sirops, la bouillie. Le brouillard s'est bien *répaissi* depuis un quart-d'heure. Je croyois que le vent dissiperoit cette nue, mais il en a amené une autre qui l'a *répaissie*, rendue plus noire.

Répaissi, ie. part. pass. & adj. *Iterùm densatus, addensatus, spissatus.*

REPAÎTRE. v. n. & act. mais le plus souvent neutre au propre. *Je repaîs, tu repaîs, il repaît, nous repaissons. Je repaissois. Je repus. J'ai repu. Je repaîtrai. Que je repaisse. Que je repûsse, ou je repaîtrois. Repaissant.* Manger pour se nourrir, prendre son repas. *Cibum sumere, cibo se reficere.* C'est un goinfre qui aime bien à *repaître* aux dépens d'autrui. Cet homme tient table, & *repaît* quantité d'écornifleurs. Il faut faire *repaître* nos chevaux, ils ne peuvent aller plus loin sans *repaître.* Je suis d'evis que nous marchions jusqu'à ce qu'il soit heure de *repaître.* Abl. Aprés avoir *repû*, l'armée passa la riviere. Idem.

Repaître, se dit figurément en choses morales & spirituelles, & signifie, Se contenter, s'entretenir, s'infatuer de quelque chose, en être rempli. *Pasci, refici, infatuari.* Cet homme est un visionnaire qui se *repaît* l'esprit de belles imaginations. Les Courtisans se *repaissent* de vent & de fumée. Il y a long-temps qu'il nous *repaît* de l'espérance d'un accommodement. Dans le monde on se *repaît* de belles paroles. Les Sages ne se *repaissent* point des applaudissemens du vulgaire, c'est respirer un air grossier. Amelot. Se *repaître* de songes & de chimeres. Port-R. L'amitié qui régne parmi les Italiens n'est qu'un phantôme, on s'y *repaît* de révérences & de complimens. S. Amant. On dit aussi, *repaître* les yeux & les oreilles, lorsqu'on présente à ces sens quelque chose qui leur donne de la satisfaction. L'erreur se *repaît* ordinairement d'idées confuses, sur-tout dans l'esprit des peuples, qui ne vont jamais jusqu'au détail. Pelisson.

Dés l'enfance à l'erreur livrés,
Et de la vérité sevrés,
Ils se repaissent *de chimeres.* L'Ab. Régnier.

Repû, ûe. part. pass. & adj. *Pastus, refectus, infatuatus.*

REPAÎTRIR. v. act. & rédupl. Paîtrir de nouveau. *Subigere, depsere denuò.* Cette terre à Potier n'est pas assez peitrie, il la faut *repaîtrir.* Le pain est meilleur quand la pâte est *repaîtrie.*

☞ REPALLEMENT. s. m. Confrontation, comparaison que l'on fait d'un poids de cuivre, de fer ou de plomb, avec l'étalon ou poids matrice, pour voir si par l'usage ou autrement il n'est point altéré. Ce terme n'est guère en usage qu'en Picardie, particuliérement à Amiens.

☞ REPALLER. v. act. Confronter, comparer un poids avec l'étalon.

RÉPANDRE. v. act. *Je répand. Je répandois. J'ai répandu. Je répandis. Je répandrai. Que je répande.* Épancher, faire tomber de la liqueur. *Fundere, effundere, profundere.* Les tables de bois de rapport se gâtent, quand on *répand* de l'eau dessus. Cette guerre a bien fait des veuves, a bien fait *répandre* des larmes. Quelle manie de verser dans un vaisseau qui *répand* de tous côtés! Vaug.

Des pleurs que je répands *rien n'arrête le cours;*
Que je passe de tristes jours,
Absente du Berger que j'aime!

☞ Répandre. Mis au neut. pour dire *publier.* Mon ambition seroit assez remplie, si quelques Connoisseurs se rangeoient de mon côté, & vouloient bien *répandre* que cet ouvrage, quoique peut-être imparfait, m'a cependant coûté beaucoup. *M. de Grimarest, p. 7. & 8. de la Préf. du Tr. du Récitatif.*

Répandre du sang, signifie, Tuer, massacrer. *Mactare, trucidare, necare.* Les Tyrans ont bien *répandu*, bien versé du sang Chrétien. Les Espagnols ont bien *répandu* du sang dans les Indes, sous prétexte de convertir les Indiens. Il y eut bien du sang *répandu* en la bataille donnée par Charles-Martel.

Répandre, se dit aussi de la distribution de plusieurs choses. *Profundere.* Les Capitaines Romains *répandoient* de l'argent parmi les soldats pour se faire élire Empereurs. *Spargere.* Dans les guerres civiles on *répand* des billets, des libelles, des manifestes pour exciter le peuple à la sédition. *Spargere, dispergere.*

Répandre, se dit figurément en choses morales. *Effundere.* Dieu a *répandu* bien des graces sur cette famille. Il s'est *répandu* un bruit par la ville, que l'Antechrist étoit né. Les mauvaises nouvelles se *répandent* bien plutôt que les bonnes. Le Mahométisme se *répandit* en moins d'un siécle dans toute l'Asie & l'Afrique, & une partie de l'Europe. On dit aussi qu'un citoyen doit *répandre* tout son sang pour sa patrie, c'est-à-dire, se sacrifier pour elle en toutes manieres. On dit poëtiquement, que le sommeil *répand* ses pavots, pour dire, qu'on s'endort; que l'aurore *répand* des roses quand elle se léve.

Répandre, signifie aussi, Disperser, étendre beaucoup au long & au large. *Protendere, longè, latèque diffundere, distribuere.* Il avoit coutume de *répandre* ses forces en divers endroits. Ablanc. Quand la riviere déborde, elle se *répand* dans ces prairies, elle inonde ces campagnes. La contagion se *répand* en peu de jours dans une province, si on n'y met bon ordre. Cela peut se *répandre* par toute la terre. Pasc. *Répandre* la guerre par-tout. Abl.

On dit aussi d'un Prince bien fait, qu'il y a un certain air de majesté *répandu* en toute sa personne. *Insidens, præ se ferens.* On dit d'un Poeme, qu'il y a un certaine Venus *répandue* par tout l'Ouvrage. La civilité ne doit pas se *répandre* seulement en paroles, en complimens & en louanges. Nic. Il faut *répandre*, s'il est possible, des agrémens dans toutes nos manieres. Bell.

On dit en termes de spiritualite, Se *répandre* au-dehors; qu'un homme, une femme sont *répandus* au-dehors, pour dire qu'ils sont distraits, qu'ils sont dans les compagnies, qu'ils se mêlent & s'intriguent dans des affaires, qu'ils s'en

instruisent ; en un mot qu'ils sont dans une dissipation, un état contraire à la retraite & au recueillement que demande la piété. ☞ On dit aussi qu'un homme est fort *répandu* dans le monde, pour dire, qu'il voit beaucoup de monde. Acad. Fr.

On dit proverbialement, qu'un homme s'est laissé *répandre*, pour dire, qu'il est mort, ou tombé. *Cecidit*.

Répandu, ue. part. pass. & adj. *Effusus*, *diffusus*.

RÉPARABLE. adj. m. & f. Qui se peut réparer. *Reparabilis*. On ne peut juger des choses par provision, quand le grief n'est pas *réparable* en définitive. Cette maison est tellement en ruine, qu'elle n'est pas *réparable*, en état d'être réparée. Un affront à l'honneur n'est *réparable* que par la vengeance. Il n'est guère en usage. L'Acad.

☞ REPARAGE. s. m. Terme de Tondeurs de draps. Il signifie, donner avec les forces une deuxieme coupe aux draps : ainsi l'on dit, tondre en *reparage*, pour dire, tondre le drap une seconde fois.

RÉPARATEUR. s. m. Qui répare, qui rétablit les choses. *Reparator*, *refector*, *restitutor*. Notre Sauveur Jesus-Christ a été le *réparateur* du genre humain, qui a réparé en nous ce que le péché avoit détruit. La Sorbonne a eu un Robert de Sorbonne pour fondateur, & le Cardinal de Richelieu pour son *réparateur*.

☞ Réparateur. On appelle familiérement, *Réparateur* des torts, celui qui se mêle de réparer des injures, ou de corriger des abus qui ne le regardent point. Acad.

RÉPARATION. s. f. Action par laquelle on répare. *Reparatio*, *refectio*, *restauratio*. Ce Maçon est occupé à la *réparation* d'une telle Eglise pour trois mois.

Réparation, signifie aussi les choses qui sont à *réparer*, les ouvrages qui sont à faire. *Reficienda*, *reparanda*, *resarcienda*. On a arrenté cette métairie, à la charge de faire toutes les *réparations*. Un Patron Ecclésiastique est tenu de faire les *réparations* du chœur, les Paroissiens celles de la nef. Les *réparations* des gros murs, des portes, des planchers & des couvertures, sont à la charge du propriétaire, ce sont grosses *réparations*. Le locataire n'est tenu que des vitres, des serrures, & autres menues *réparations*, qu'on appelle *réparations locatives*. Les *réparations* viageres sont toutes les *réparations* d'entretenement hors les quatre gros murs, les poutres, les couvertures entieres & les voûtes. De Lauriere.

Réparation, se dit aussi hors les bâtimens, des choses qui ont besoin d'être raccommodées ou rétablies. *Restitutio*, *restauratio*. C'est une restauration nécessaire pour l'entretien d'un bâtiment. Un propriétaire est chargé des grosses *réparations*, comme murs, planchers, couvertures, &c. & un locataire est obligé aux menues, telles que sont les vitres, carreaux, dégradations d'âtres, de planchers, &c. Daviler. On dit, J'ai fait faire une bonne *réparation* à mon habit, mais il ne se dit qu'en riant. J'ai bien dîné, & mon ventre avoit grand besoin de cette *réparation*.

Réparation, se dit figurément en choses morales, des dédommagemens qu'on paye, des satisfactions qu'on fait pour les torts qu'on a causés, pour les injures qu'on a faites, pour les crimes qu'on a commis. *Incommodorum præstatio*, *damni*, *injuriarum satisfactio*. Quand des bestiaux ont été en dommage, on condamne à une somme certaine pour la *réparation*. Cet homme a été condamné à faire *réparation* d'honneur à cette femme qu'il avoit injuriée, offensée, de lui donner un acte de *réparation*. Il a été convaincu d'avoir commis un tel crime, pour *réparation* duquel il a été condamné à être pendu & étranglé, & auparavant à faire amende honorable. La sagesse de la loi ne commet la *reparation* des injures qu'à ceux qui ne les ont point reçues. M. Esp. On ordonne une réintégrande pour la *réparation* du trouble qu'on a fait à un paisible possesseur. Il se dit aussi quelquefois en riant. Pour *réparation* de mon honneur, on me dressera un grand pavillon de gaze. Voit.

☞ Réparation civile, est une somme à laquelle un criminel est condamné envers quelqu'un, pour lui tenir lieu de dédommagement du tort qu'il lui a causé par son crime. Les *réparations civiles* emportent la contrainte par corps, & doivent être payées à celui à qui elles sont adjugées, préférablement à l'amende adjugée au Roi sur les biens du condamné.

RÉPARER. v. a. Réparer un bâtiment, le remettre en bon état. *Reficere*, *reparare*, *restituere*, *restaurare*. Les ennemis ont *réparé* la brêche, si-tôt qu'elle a été faite. Les Trésoriers de France ont soin de faire *réparer* & entretenir les chemins.

Réparer, se dit figurément en choses morales. *Culpam admissam corrigere*, *emendare*, *luere*, *exolvere*. Il avoit fait une grande faute : mais il l'a bien *réparé* dans la suite par son adresse. Combien de femmes ont recours à l'art pour *réparer* les outrages des années. Bell. Cette succession est bien venue à ce jeune homme pour *réparer* les brêches de son patrimoine. Il a été long-temps fainéant, mais il a bien *réparé* le temps perdu. *Réparer* l'honneur d'une fille grosse, c'est l'épouser. *Réparer* l'honneur de quelqu'un qu'on a offensé, ou dont on a flétri la réputation, c'est lui faire satisfaction, révoquer ce qu'on a fait. Ce Général a bien *réparé* sa réputation, qu'une fuite, une peur trop précipitée avoit perdue.

On dit aussi, *Réparer* le dommage, tel que celui qu'ont fait des bestiaux dans une terre. *Damna resarcire*, *rependere*. Il faut bien du temps à un malade pour *réparer* ses forces perdues. Les alimens *réparent* ce que la chaleur naturelle détruit à tout moment.

☞ Réparer. On disoit, en langage de Chevalerie, *Réparer* les torts, pour dire, Venger les injures reçues, rétablir dans leurs droits ceux qui en avoient été dépouillés. Acad. Fr.

Réparé, ée. part. pass. & adj. *Reparatus*.

REPARER, signifie aussi simplement, Parer, orner. *Ornare*, *exornare*, *excolere*. Quand cette femme a ses habits neufs, cela la *repare* toute.

Reparer, se dit aussi des Artisans qui ont fondu ou jetté en moule quelque figure, quand ils y touchent avec le ciseau, le burin, ou autre instrument, pour y perfectionner les endroits qui ne sont pas bien venus. *Expurgare perficere*, *polire*, *expolire*. On nettoie, on *repare* une statue, qui a été jettée en moule, quand on en ôte les barbes, & ce qu'il y a de trop dans les joints & dans les jets. Pomey.

Reparer, en matiére de Médaille, c'est Retoucher des médailles ensorte qu'étant frustes, & effacées, elles paroissent nettes, & lisibles. *Retractare*, *restaurare*. Pour cela on enléve la rouille avec le burin, on rétablit les lettres, on polit le champ, & on ressuscite des figures qui ne paroissoient presque plus. Quand les figures sont rongées, on prend une espéce de mastic ou de ciment que l'on attache au métal, & que l'on retaille ensuite si proprement, qu'on s'imagine que les figures sont entiéres, & bien conservées. Mais rien ne gâte tant les médailles que de les *reparer*.

☞ Reparer une étoffe de laine. C'est faire venir le poil sur la superficie par le moyen du chardon.

Repaser. Voyez Repaisse.

☞ REPAREURS. s. m. pl. Nom que l'on donnoit autrefois aux Teinturiers du petit teint.

REPARIER. Vieux v. act. Regagner. Reprendre en termes de guerre. Par exemple, *Reparier* l'ost, c'est regagner le camp. *Villehardouin*. Borel. *Recipere*.

☞ REPARITION. s. f. Terme d'Astronomie, opposé à *occultation*. *Reparition* des étoiles. *Hist. de l'Acad. des Scien.* 1742.

REPARLER. v. act. & rédupl. Parler une seconde fois. *Rursus loqui*. Je vous prie de *reparler* à mon Rapporteur pour lui recommander de nouveau mon affaire ; il en *reparlera* demain à la Chambre. Je vous ai *reparlé* plusieurs fois de ce dessein ; c'est une chose à entreprendre.

REPAROÎTRE. v. n. & rédupl. Se remontrer, paroître de nouveau. *Denuò apparere*, *videri*, *spectari*. Le soleil commence à *reparaître* sur l'horison. C'est la même cométe qu'on a observée au siécle passé, qui *reparoît* maintenant. Ce Banquier a été long-temps caché à cause du désordre de ses affaires : mais il *reparoît* sur la place. Il y a des gens qui se mêlent de prédire l'avenir, & qui démentis par des événemens contraires à leurs prédictions, *reparoissent* aussi hardiment dans les compagnies que s'ils avoient bien rencontré. Bay.

☞ REPARON. subst. m. C'est la seconde qualité du lin serancé, la premiére & la meilleure s'appelle *le brin*. Quand on fait des poupées du total ensemble, on l'appelle *tout à tout*.

REPARTIE. s. f. Réplique. *Responsio, responsum.* Il est dangereux d'attaquer ce Satirique, il a d'aigres *reparties*, de promptes *reparties*. Il y a des raisons si convaincantes, qu'elles sont sans *repartie*. Quoiqu'une *repartie* vive & prompte fasse honneur à l'esprit, il est souvent plus sage de se retrancher à une *repartie* plus judicieuse que brillante. Bell. On oublie plus aisément une réponse grossiére qu'une *repartie* fine & piquante. Id. Il y a bien de la différence entre une *repartie* libre & spirituelle, & un sarcasme offensant. Wicq. Il valoit mieux vous taire, que de faire une *repartie* si froide & si plate. S.Ev.

RÉPARTIR. v. act. *Je répartis, tu répartis, il répartit, nous répartissons. Je répartissois. Je répartis. J'ai réparti. Je répartirai. Que je répartisse.* Subdiviser une chose qui est déja divisée. *Subdividere iterum, tertiò dividere, partiri.* Il faut couper cette étoffe en deux, & puis la *répartir* en trois, pour couvrir cette demi-douzaine de siéges. Il est vieux en ce sens.

Répartir, se dit aussi des sommes qu'il faut diviser en quantité d'autres, avec certaine proportion. *Distribuere, repartiri.* Il y a eu des non-valeurs sur cette imposition des tailles, il en faut *répartir* la somme sur les habitans de la Paroisse.

REPARTIR, verbe actif. Répliquer. *Reponere, respondere, referre, replicare. Je repars, tu repars, il repart, nous repartons. Je repartois, Je repartis. J'ai reparti. Je repartirai. Que je reparte.* Il croyoit avoir bien répondu à cet argument : mais on lui *repartit* une chose qui lui ferma la bouche. On attaqua de plusieurs injures ce cavalier : mais il *repartit* de la main à bons coups d'épée.

Repartir, est aussi réduplicatif, & signifie, Partir une seconde fois. *Denuò proficisci, discedere.* Il se conjugue comme dans la signification de répliquer. Ce Courier ne fut pas plûtôt arrivé, qu'on l'obligea à *repartir*.

RÉPARTITION. s. f. Division, régalement d'une imposition ou d'une charge sur plusieurs particuliers pour sçavoir ce que chacun en doit porter. *Repartitio, divisio, distributio.* Il s'est trouvé cette année tant de non-valeurs sur les tailles de cette Paroisse, il en faut faire la *répartition* sur les habitans, en faire une nouvelle imposition. Les Princes d'Allemagne ont fait la *répartition* des quartiers de leurs troupes pour les logemens pendant l'hiver.

REPAS. s. m. Nourriture que les hommes prennent à certaines heures du jour, pour entretenir leur vie. *Cibus, cibatus, refectio.* Cet homme a bon appétit, il fait ses quatre *repas* par jour ; c'est-à-dire, le déjeûner, dîner, goûter & souper. Il ne boit point hors de ses *repas*. Il est sobre en ses *repas*. On paye en cette auberge tant par *repas*. Il faut loüer Dieu devant & après le *repas*.

☞ Il n'est déjeûner que d'Écoliers ; dîner que d'Avocats : ressiner que de Vignerons : souper que de Marchands : regoubilloner que de Chambriéres : & tous *repas* que de Farfadets. *Rabelais L. IV. ch.* 46.

Ménage dérive ce mot de *pastus*. On dit en Anglois *repast*, & en Italien & Espagnol *pasto*.

Repas, se dit aussi d'un régal qu'on fait à ses amis qu'on invite à manger. *Epulum, epulæ, convivium.* Cet homme nous a donné un grand, un plantureux *repas*, un magnifique *repas*. Le bourgeois dit, Venez prendre un mauvais *repas* chez moi. Les *repas* dont l'Écriture nous a conservé la mémoire, montrent que les anciens Hébreux n'étoient pas fort délicats. Abraham donnant à manger à trois Anges, leur sert des pains cuits sous la cendre, un veau gras cuit à la hâte, du lait & du beurre ; mais en récompense, la quantité étoit grande : trois mesure de farine & un veau entier pour trois personnes. Joseph fit servir à Benjamin une portion de viande cinq fois plus grande que celle de ses autres freres. *Mém. de Trév.* 1714. *p.* 462. ☞ On appelle, un *repas* peié, un *repas* qui se donne à un certain nombre de personnes invitées. Acad. Fr.

Dans l'Antiquité, souvent les *repas* étoient des sacrifices. C'est pour cela qu'on voit les Rois eux-mêmes les préparer.

On dit aussi en Théologie, que la Communion est un *repas* céleste, un sermon un *repas* spirituel.

On dit proverbialement, un *repas* de la cigogne, en parlant d'un *repas* dont les mets sont tellement disposés, qu'il n'y a que le maître qui en puisse manger.

Le Repas d'un Philosophe, en termes de Philosophie hermétique, c'est lorsqu'il apprend quelque chose qui peut lui être utile.

REPASSER. v. n. & rédupl. Passer une ou plusieurs fois par un même lieu. *Eamdem viam sæpius remetiri, relegere, repetere.* Les Couriers passent & *repassent* deux fois la semaine par là. Caron ne *repasse* personne dans sa barque. La chasse a passé & *repassé* dix fois pardevant nous. L'armée d'Italie a *repassé* les monts ; c'est-à-dire, revient en France. Qui passe l'Achéron ne le *repasse* plus. Des-H.

Repasser, signifie aussi, Retoucher un ouvrage, le corriger, le finir, soit avec le pinceau, soit avec la plume, soit avec la lime, le ciseau, &c. *Recolere, retractare, tangere.* Un Auteur doit *repasser* cent fois sur son Ouvrage, avant que de le laisser sortir de ses mains. *Repassez* attentivement sur votre paraphrase. Port-R. Cet Artisan a bien *repassé* son travail.

Repasser, signifie aussi, Donner un nouveau lustre à plusieurs choses qui sont usées ou gâtées, les remettre en bon état. *Illustrare, ornare, splendidum efficere, reddere.* On fait *repasser* les cuirs d'un carosse, quand ils sont salis & à demi usés. On *repasse* les étoffes par la teinture, quand elles sont déteintes. Les Boulangers *repassent* leurs pains rassis, en les remetrant dans le four pour les rattendrir. On *repasse* le vin vieux sur le nouveau, sur un rapé, pour lui redonner sa premiére force. On *repasse* les rasoirs sur la pierre pour leur donner le fil, & les rendre plus tranchans. On *repasse* du linge sur la platine, & avec des fers, quand il n'est pas encore sale, mais seulement chiffonné. Les Jardiniers disent, *Repasser* une allée ; pour dire, passer le rateau sur une allée pour la nettoyer, pour la rendre propre.

Repasser, se dit figurément en choses spirituelles, & signifie, Réfléchir, se remettre en la mémoire. *In memoriam revocare, reputare, recogitare, revolvere animo, meditari.* Il faut qu'un Chrétien *repasse* le soir sur les actions qu'il a faites durant le jour, pour faire son examen. J'ai *repassé* cent fois dans mon esprit cette action, sans pouvoir découvrir par quel motif elle a été faite. Il *repassa* tous les services qu'il avoit rendus à l'État. Abl. On dit aussi *repasser*, lorsqu'on recompte ou qu'on calcule de nouveau quelques sommes, pour voir si on ne s'est point trompé la premiére fois.

On dit aussi, que les Comédiens *repassent* une piéce. *Repetere.* Quand ils font la répétition entre eux d'une vieille piéce pour la joüer de nouveau, & voir s'ils ne l'ont point oubliée.

☞ Repasser les crasses. Terme de Fondeurs de caractéres d'Imprimerie. C'est refondre les scories ou l'écume qui se forme sur la fonte lorsqu'elle est en fusion, & en y mêlant de nouvelle matiére pour la rendre propre à servir de nouveau.

☞ Repasser. v. act. Mot usité dans les vieux Romans, où il signifie guérir.

On dit dans un sens tout-à-fait burlesque, *Repasser* le busle à quelqu'un ; pour dire, le maltraiter. On lui a *repassé* son busle à coups de bâton. *Fustibus egregiè excipere.* On dit aussi dans le même sens, *Repasser* quelqu'un. Je l'ai bien *repassé*.

☞ Repassé, ée. part. pass. & adj. Qui a les significations de son verbe. Il ne prévoit que trop, ce dangereux ennemi des ames, quelles pourroient être pour leur salut les suites heureuses & les conséquences de cette parole bien *repassée*, bien considérée, bien appliquée. Bourdal. *Exh. T. I. p.* 39.

REPAVER. v. act. Racommoder le pavé rompu, ou paver de nouveau ce qui avoit été pavé autrefois. *Rursus pavimento sternere, consternere, pavire.* Il avoit fait dépaver sa cour & la sabler : mais il s'est avisé de la faire *repaver*. Il faut souvent *repaver*, racommoder les âtres de cheminées.

Repavé, ée. part. pass. & adj. *Stratus, constratus.*

REPAYER. v. act. & rédupl. Payer une seconde fois. *Iterùm solvere.* Quand on a payé au préjudice d'une saisie, il faut *repayer*, payer une seconde fois. Il a payé & *repayé* l'affront qu'il avoit fait à son maître, qui s'en est vengé en plusieurs façons.

REPÊCHER. v. act. Retirer de l'eau une chose qui y est tombée. *Extrahere, educere.* On a été long-temps à *repêcher* le corps de cet homme qui s'est noyé. Ces bûches s'en alloient à vau-l'eau, mais on en a *repêché* une bonne partie. C'est un grand hasard si on *repêche* le poisson qui s'est une fois échappé.

REPEIGNER. v. act. & rédupl. Peigner de nouveau. *Iterùm pectere capillos.* *Repeigner* une perruque, du chanvre, de la laine. *Lanam, cannabim carminare.*

REPEINDRE. v. act. & rédupl. Peindre de nouveau. *Denuò pingere, depingere.* Il a fait *repeindre* sa galerie, à cause que la peinture en étoit mal faite, vieille & enfumée. On fait *repeindre* les paneaux d'un carrosse pour en changer le blâson.

REPENDRE. v. act. & rédupl. Pendre une seconde fois. *Rursus appendere, suspendere.* Ce tableau est tombé, il le faut *rependre* au même lieu où il étoit pendu.

REPENDU, UE. part. pass. & adj. *Iterùm appensus, suspensus.*

REPENSER. v. act. n. & rédupl. Penser plusieurs fois à une chose, la bien examiner. *Perpendere, recogitare, meditari.* Quand je *repense* à ce que vous m'avez dit, je trouve que vous avez raison. Un homme prudent doit penser & *repenser* plusieurs fois à une chose de conséquence qu'il veut entreprendre. *Repensez* mûrement à vos actes tragiques. Goo. Penser de nouveau, ce que vous aviez déja pensé & *repensé*. PÉLISSON.

REPENTAILLES. s. f. & pl. Vieux mot. Repentir. *Pœnitentia. Rebours de Matheolus.*

> *En repentailles, en latébres,*
> *Trébuscha, ça jus en ténébres.*

C'est encore à présent un terme populaire, mais qui ne se dit qu'en cette phrase, Il en est aux *repentailles*; pour dire, il est fâché de ce qu'il a fait. *Dolor, pœnitentia, resipiscentia.*

On a appellé autrefois *repentailles*, la peine ou amende qu'on faisoit payer à ceux qui vouloient rompre un mariage contracté, non-seulement à la partie contestante, mais même aux Prélats de l'Eglise.

REPENTANCE. s. m. Action par laquelle on se repent; regret, douleur qu'on a de ses péchés. *Pœnitentia, animi dolor.* L'Académie prétend que ce mot vieillit: mais on croit que les Prédicateurs empêcheront qu'il ne vieillisse davantage, à cause du besoin qu'ils en ont. Il ne se faut présenter au tribunal de la Confession, qu'avec une vive *repentance* de ses péchés. La *repentance* est bien souvent un regret de mourir, plûtôt qu'une douleur d'avoir mal vécu. FL. Ce n'est pas assez qu'une *repentance* soit sincére pour être salutaire, il faut outre cela qu'elle soit produite par la seule douleur d'avoir offensé Dieu. PORT-R. La *repentance* est un état triste & mortifiant, & c'est un aveu de corruption qui choque trop la fierté humaine. S. EVR. Quand on ne voit pas l'énormité du crime, on ne sent pas les remords qui ménent à la *repentance*. ID.

REPENTANT, ANTE. adj. Qui est marri; qui a regret d'avoir fait quelque chose. *Pœnitens, dolens, mœrens.* Pour avoir absolution de ses péchés, il faut être contrit & *repentant*. Triste & *repentant* de sa témérité, il révoit à sa mauvaise destinée. S. EVR. Que ne peut un Amant aimé, & *repentant*? CH. ou M.

RÉPENTIN, INE. adj. m. & f. Ce mot vient du Latin *repentinus*, & signifie, Prompt, subit. Mais il ne peut passer que dans le style le plus burlesque.

> *Enée de frayeur en pissa;*
> *Comme en vision* répentine,
> *Ordinairement on urine.* SCAR.

REPENTIR. v. n. qui ne se dit qu'avec un pronom personnel, Regretter quelque chose, être fâché, être mortifié. *Pœnitere, pœnitentiâ duci, affici.* Tous les Princes qui ont abdiqué la Couronne s'en sont *repentis*. Il ne se faut jamais *repentir* d'une bonne action. Beaucoup de gens se *repentent* de s'être mariés, & se *repentent* trop tard. Il y a des gens qui se *repentent* de tout ce qu'ils ont fait, & de tout ce qu'ils n'ont pas fait. M. SCUD. Un honnête homme est assez puni, quand il est obligé de se *repentir*. CLAUD. Un fameux Philosophe a dit que le Sage ne se *repent* jamais; c'est plûtôt le fou qui ne se *repent* de rien; il ne voit pas ses fautes. M. SCUD.

> *Mieux vaut faire, & se* repentir;
> *Que se* repentir, *& rien faire.* S. GEL.

REPENTI, IE. part. pass. & adj. *Pœnitentia, dolore tactus, ductus, perculsus.*

On appelle Filles *Repenties*, un Monastére de femmes mal-vivantes qui se sont converties, & qui font pénitence. *Fœminarum pœnitentium, sive resipiscentium secessus.*

REPENTIR. s. m. Regret; action par laquelle on se repent. *Pœnitentia dolor, animi, resipiscentia.* Il y a des gens qui se repentent de tout ce qu'ils ont fait, & de tout ce qu'ils n'ont pas fait; cette sorte de *repentir* est inégalité & irrésolution. M. SCUD. Démosthène, en refusant les faveurs de Laïs pour dix mille écus, dit qu'il n'achetoit pas si cher un *repentir*. Les Amans sont sujets à mille *repentirs* frivoles, qui ne les guérissent de rien. M. SCUD. Les *repentirs* suivent l'engagement. DAS H. Lucien représente le *repentir* sous la figure d'une Dame vêtue de deuil, qui tourne la tête du côté de la vérité, & pleure de regret & de honte. Un *repentir* vif & sincére efface bien des péchés. BOSS. Le dégoût & le *repentir* accompagnent d'ordinaire les plaisirs des sens. S. EVR. Le vice laisse après lui un long & funeste *repentir*. FLÉCH. Le *repentir* est d'ordinaire accompagné de mortification, parce qu'il faut se reprocher d'avoir agi imprudemment, ou contre la raison. M. SCUD.

> *Employez bien cette saison si belle*
> *Qu'un tardif* repentir *trop vainement rappelle.*
> S. EVR.

On dit, il n'est pas au *repentir* d'avoir vendu sa charge; c'est-à-dire, qu'il s'en repent déja. *Dolere, pœnitere, molestiâ affici.* On dit qu'il ne faut qu'un bon *repentir*; c'est-à-dire, qu'une bonne réflexion, un bon retour pour se corriger, pour devenir homme de bien.

REPERCER. v. act. & rédupl. Percer encore une fois. *Iterùm forare, aperire, perforare.* On a percé ce muid trop bas, il faut le *repercer* plus haut. On a *repercé* le mur pour donner à ces deux maisons la communication qu'elles avoient ci-devant.

RÉPERCUSSIF. adj. Terme de Médecine qui se dit de quelques médicamens qui sont froids & astringens, comme laitues, concombres, &c. qui répercutent en dedans les humeurs. *Repercutiens, retundens.*

RÉPERCUSSION. s. f. Action qui réfléchit, qui renvoie les rayons. *Repercussus, rejectus, rejectio, repercussio.* La *répercussion* n'est autre chose que l'action du rayon, qui ayant frappé un corps en va frapper un autre. Une balle poussée contre un corps solide fait une *répercussion*. La lumiére de la lune n'est qu'une *répercussion* des rayons du soleil.

RÉPERCUSSION, ou rebatement, en termes de Musique, est une répétition fréquente des mêmes sons. C'est ce qui arrive dans la modulation où les cordes essentielles de chaque mode ou de la triade harmonique doivent être rebattues plus souvent que pas une des autres, & entre les trois cordes de cette triade les deux extrêmes, c'est-à-dire, la finale & la dominante (qui sont proprement la *répercussion* de chaque mode) doivent plus souvent être rebattues que celles du milieu ou la médiante. Mais pour bien faire, il faut que les cordes essentielles tombent dans les bons temps de chaque mesure, & qu'elles soient des notes ou longues, ou censées longues. BROSSARD.

RÉPERCUTER. v. act. Réfléchir, repousser l'action de quelque agent. *Repercutere, retundere.* Un contre-cœur de cheminée *répercute*, réfléchit la chaleur du feu dans la chambre. Ce qui fait la vivacité du feu de réverbere, c'est que le haut du fourneau *répercute* la flamme sur les vaisseaux qui sont en bas. Les Médecins ont des remédes qui *répercutent*. ☞ Il se dit, en parlant des humeurs & des esprits, lorsqu'étant en mouvement pour sortir, quelque chose les fait rentrer au dedans. Cela *répercute* les humeurs, *répercute* les esprits. ACAD. FR.

Répercuté, ée. part. pass. & adj. *Repercussus, reflexus.*

REPERDRE. v. act. & rédupl. Perdre ce qu'on avoit gagné, ou perdre une seconde fois. *Ludo parta amittere.* Il avoit gagné cent mille francs, mais il les a *reperdus.* Il avoit déja perdu la premiere partie, il a *reperdu* encore en revenche.

Reperdu, ue. part. pass. & adj. *Amissus denuò.*

REPERE. s. m. Terme d'Artisan, qui se dit des marques ou points que les Ouvriers font sur les piéces d'assemblage, pour retrouver les joints de celles qui conviennent ensemble. *Nota, linea, puncta.* C'est une marque qu'on fait sur un mur pour donner un allignement, & arrêter une mesure de certaine distance, ou pour marquer des traits de niveau autant sur un jalon que sur un endroit fixe. Ce mot vient du Latin *reperire*, retrouver, parce qu'il faut retrouver cette marque, pour être sûr d'une hauteur, ou d'une distance. Les Menuisiers nomment aussi *reperes*, les traits de pierre noire ou blanche, dont ils marquent les pieces d'assemblage pour les monter en œuvre; & les Paveurs, certains pavés qu'ils mettent d'espace en espace pour conserver leur niveau de pente. Daviler. Il y a des *reperes* aux lunettes d'approche, pour les allonger ou les raccourcir. Une horloge à plusieurs mouvemens qui est démontée, se peut facilement rassembler, quand les *reperes* sont bien marqués. L'Académie écrit *repaire*. On appelle pieces *reperées*, celles qui ont ces sortes de marques pour mieux reconnoître où il les faut rassembler.

REPERIER. Vieux v. n. Retourner au repaire, arriver de dehors. *Perceval.* Borel. *Redire, peregrè advenire.*

RÉPERTOIRE. s. m. Lieu où l'on trouve ce dont on a besoin. *Repertorium, index, tabella.* Les indices des livres sont des *répertoires* qui enseignent où sont traitées les matieres qu'on cherche. Les lieux communs sont des *répertoires* utiles aux sçavans, aussi bien qu'aux ignorans.

Répertoire, se dit aussi des personnes sçavantes ou curieuses, qui ont fait plusieurs recherches. *Annotatio, index, perquisitio.* Ce Curieux est un *répertoire* de médailles, d'antiquités. Ce Sçavant est un *répertoire* d'histoires, d'observations, de critique. Cet autre est un *répertoire* de nouvelles.

> *Géraste est un vieux* répertoire
> *Des complimens du temps passé,*
> *Il en a meublé sa mémoire,*
> *Pour laver, pour s'asseoir, pour inviter à boire.*
> Sénecé.

Répertoire Anatomique. C'est une grande salle près de l'Amphithéatre des Dissections, où l'on conserve avec ordre les squeletes tant humains que d'animaux, comme le *Répertoire* du Jardin du Roi à Paris. Daviler.

REPESER. v. act. & rédupl. Peser une seconde fois. *Rursus ponderare, librare.* Il faut *repéser* au logis la viande que le Boucher a pesée à la boucherie, & l'on trouvera souvent de la différence au poids. Au figuré on dit, il faut peser & *repeser* plusieurs fois dans son esprit tous les avantages & les inconvéniens d'une affaire, avant que de l'entreprendre.

Repesé, ée. part. pass & adj. *Ponderatus, libratus.*

RÉPÉTER. v. act. & n. Dire plusieurs fois une même chose. *Repetere, iterare.* On ne sçauroit trop dire & *répéter* aux hommes ce qui est de leur devoir. Les faiseurs de contes sont sujets à *répéter*, auquel cas ils sont fort ennuyeux. Lorsque dans un discours on trouve des mots *répétés*, & qu'en essayans de les corriger on les trouve si propres qu'on gâteroit le discours, il les faut laisser. Pasc.

☞ Répéter. v. act. On dit d'un Auteur, d'un Poëte, d'un Musicien, d'un Peintre, qui dans leurs ouvrages se servent souvent des mêmes tours, des mêmes manieres, des mêmes traits, des mêmes chants, qu'ils se *répétent*.

☞ A la mer on dit, *Répéter* les signaux, pour dire, faire les mêmes signaux que fait le Commandant, afin que les vaisseaux les plus éloignés puissent les voir ou les entendre. Acad. Fr.

Répéter, signifie aussi, Concerter, s'exercer à faire plusieurs fois la même chose pour la retenir, ou pour la mieux pratiquer, pour la mieux entendre. *Repetere, recensere, inter se mutuò conferre.* On *répéte* plusieurs fois les concerts, les ballets, les comédies, pour voir si on est d'accord. On fait *répéter* aux écoliers leur leçon pour la bien apprendre, on leur *répéte*, on leur explique les écrits qu'ils ont pris sous leurs Maîtres.

Répéter, en termes de Palais, signifie, avoir une action en Justice, par laquelle on prétend & on redemande quelque chose. *Repetere.* Un Tuteur a droit de *répéter* contre son mineur les sommes qu'il a avancées pour lui. Un Procureur *répéte* contre sa partie ses frais, salaires & vacations. Il y a lieu de compensation, quand les parties ont plusieurs choses à *répéter* l'une contre l'autre. *Répéter* quelque chose sur une personne. Le Mait. Par la loi, il m'est permis de *répéter* ce que j'aurois donné à quelqu'un pour le porter à faire quelque chose de louable, & la loi se fonde sur ce principe, qu'il est lui-même obligé de la faire; par exemple, si je lui donne de l'argent pour ne pas tuer un homme, étant obligé lui-même de ne tuer personne, quand on ne lui donneroit rien, je suis reçu à le contraindre de me rendre mon argent, quoique ce soit cet argent qui l'ait empéché de tuer. A la vérité à l'égard d'une action mauvaise, telle qu'elle seroit, si je lui donnois cet argent pour tuer, la loi considérant que la turpitude de l'action vient de moi-même, veut que l'argent soit perdu pour moi: cependant Grotius dit qu'encore que tout cela soit louable, cela néanmoins n'est point conforme à l'équité naturelle, qui ne regarde autre chose pour nous rendre légitimes maîtres de ce qu'on nous donne, si ce n'est que celui qui donne ait volonté de donner. Courtin.

On dit encore au Palais *répéter les témoins. Testes repetere.* C'est une procédure qui se fait en matiere criminelle. Lorsque l'on a publié des monitoires, & que les personnes qui ont connoissance du fait en question sont allées à révélation au Curé, la partie intéressée peut demander au Juge que ces personnes soient ouies devant lui par forme d'information. Le Juge ordonne qu'ils seront assignés & entendus devant lui. C'est ce qu'on appelle *répéter les témoins.*

Répéter, en dogmatique, signifie aussi, réitérer quelque action. *Contrahere, reiterare.* Les habitudes se forment par les actions plusieurs fois *répétées* ou réitérées. Les échos *répétent* plusieurs fois le son & la voix. De petits coups de marteau plusieurs fois *répétés*, causent à la fin un grand effet.

Répété, ée. part. pass. & adj. *Repetitus.*

RÉPÉTITEUR. s. m. Maître qui donne des leçons à des écoliers, & qui les fait répéter. *Repetitor.* Les Souffleurs s'appellent des *Répétiteurs* de Droit. Les Hibernois sont propres pour être *Répétiteurs* de Philosophie.

RÉPÉTITION. s. f. Redite. *Repetitio, reiteratio, iteratio.* Un Avocat est ennuyeux à cause de ses *répétitions.*

Répétition. Figure de Rhétorique; il y en a plusieurs espéces dans la Rhétorique; celle qui est appellée πλοκή, ou enveloppement, est une figure qui répéte un même mot dans une même phrase, & qui pour cette *répétition* donne un caractere, ou une qualité à la personne ou à la chose portée par le premier mot qu'elles n'auroient pas sans le second. Ainsi l'on dit *Coridon est toujours Coridon.* Et l'on entend dire par-là que Coridon est un homme hors du commun, se servant ainsi de son propre nom pour l'exprimer. Cela est pris de la septieme Eglogue de Virgile, où il introduit Coridon disputant avec Thyrsis, & dont ayant été le vainqueur, le berger qui les jugeoit, dit ces mots pour éloge de Coridon, que depuis ce temps-là ils regarderent Coridon comme Coridon, c'est à-dire, comme un homme singulier; de même que si nous disions selon la maniere ordinaire, il est Coridon, c'est tout dire. Ainsi le second Coridon réjaillit sur le premier, & en accomplit l'idée, & c'est la même chose, que quand Notre-Seigneur dit, *Que votre langage soit oui, oui.* Car il entend que quand on dira *oui*, cet *oui* doit demeurer *oui*, & être inviolable & immuable; le second *oui* donnant ce sens au premier, parce qu'il porte l'esprit à la vraie & naturelle signification du mot *oui*, qui ne seroit plus *oui* s'il sortoit de l'affirmative, & du *non* de même. Courtin. La *répétition* s'emploie avec force & avec grace. Une *répétition* est vicieuse, si elle n'est point nécessaire, & si elle ne

rend

rend pas le discours plus clair & plus soutenu. Les *répétitions* sont dans le discours ce que sont les seconds coups de pinceau dans la peinture; ils rendent les couleurs plus vives & plus fortes. S Evr. Comme en ces exemples, *Jérusalem, Jérusalem*, qui tues les Prophétes, &c. *Mon Dieu! Mon Dieu!* pourquoi m'abandonnez-vous!

> *Je le pardonne au Roi qu'avengle sa colere,*
> *Et qui de mes chagrins ne peut être éclairci :*
> Mais vous, *Seigneur*, mais vous, *me traitez-vous ainsi?*
>
> Racine.

Répétition. Terme de Musique. Voyez Réplique.

Répétition, signifie aussi la réitération d'une action. *Iterata actio* Les habitudes s'acquierent par la *répétition* des actes. *Per diversos actus repetitos contrahitur habitus*. De la maniere dont vous sçavez renouveller vos agrémens, vous avez encore pour vingt ans, avant que de tomber dans aucune *répétition* de charmes. Les *répétitions* sont fort utiles aux écoliers pour leur faire retenir leurs leçons. Les Musiciens doivent faire plusieurs *répétitions* de leurs concerts, les Comédiens de leurs comédies, avant que de les faire voir au public.

On appelle pendule à *répétition*, une pendule qui répete autant de fois que l'on veut, l'heure que le cadran marque. *Libramentum resonans, indicans*. Il y a aussi des montres à *répétitions*, qui sonnent les quarts.

Répétition, signifie aussi l'action qu'on a en Justice pour redemander ce qu'on a payé de trop, ou avancé. *Retroactio, repetitio*. Quand on a payé plus qu'on ne doit, il y a lieu à la *répétition*. On a droit de *répétition*, quand on a payé pour un autre, pour l'obliger au remboursement.

Répétition *de retrait* C'est la *répétition* qui se fait d'une chose vendue en vertu du droit de retrait lignager. Dans les Coutumes d'Anjou, du Maine, de Touraine & de Lodunois le plus proche parent du côté & ligne du vendeur peut retirer par retrait lignager la chose vendue à un autre parent du côté & ligne, si le parent qui a acquis est dans un degré de parenté plus éloigné. C'est là ce qui s'appelle *Répétition de retrait*.

☞ Répétition *de dot*, est un droit accordé à la femme ou à ses héritiers, tant en pays Coutumier qu'en pays de Droit écrit, de pouvoir répéter la dot après la dissolution du mariage, ou après la dissolution de la communauté, s'il n'y a stipulation au contraire.

Répétition de Témoins. Procédure en matiere criminelle. *Testium repetitio*. Voyez Répéter, ou Recensement.

Répétition, se dit aussi des Recueils ou Compilations de Droit, quand on ramasse tout ce qui a été dit par les Auteurs sur une matiere. *Collectio, excerpta, collectanea*. Bénédicti a fait un gros Volume de *Répétitions* de Droit sur la Chapitre Raynutius, *de Testamentis*, où il a recueilli tout ce qui a été dit sur les matieres testamentaires.

REPÉTRIR. *Rursus subigere*. Voyez Repaitrir.

REPEUPLEMENT. s. m. Qui se dit du soin qu'on a de replanter les forêts, & d'en conserver le plant. *Frequentatio, supplementum*. L'Ordonnance recommande aux Officiers le *repeuplement* des forêts.

REPEUPLER v. act. Peupler de nouveau ce qui avoit été dépeuplé. *Propagare*. On n'a jamais pû *repeupler* l'Asie & la Gréce, depuis que les guerres d'Orient les ont dépeuplées.

Repeupler, se dit aussi des animaux & des plantes. *Frequentare iterùm* On a mis des Gardes-chasse dans cette plaine qui étoit fort dépeuplée de gibier, pour la laisser *repeupler*. Un Fermier est tenu de *repeupler* un étang qu'il a pêché, en sortant de sa ferme, d'y mettre du peuple, du norrain, de l'alevin. Il faut laisser *repeupler* les forêts. Il faut *repeupler* ce verger, y mettre de nouveau plant.

☞ Repeupler. Il signifie aussi, recevoir des sujets dans un Ordre religieux. S Ignace écrivit dans sa retraite de Manrèze des exercices spirituels, qui servirent à former son Ordre, & à *repeupler* tous les autres. Bouh.

Repeuplé, ée. part. pass. & adj. *Propagatus, frequentatus*.

REPIC. s. m. Terme du jeu de Piquet, qui se dit quand un Joüeur compte 30. points dans le jeu qu'il a en main, sans jetter de cartes, & avant que son adversaire ait rien compté; alors il compte quatre-vingts-dix. *Sexageni & nonageni*. Quand on a quinte & quatorze & le point, & que le tout est bon, on fait ordinairement un *repic*.

Il s'emploie aussi quelquefois figurément, pour dire, avoir le dessus sur quelqu'un, l'emporter de beaucoup sur lui, mais c'est seulement dans le style burlesque. Vous allez faire pic, *repic* & capot tout ce qu'il y a de galands à Paris. Mol. *Nullum relinquere punctum*.

REPILER. v. act. & rédupl. Piler une seconde fois. *Rursus tundere, contundere*. L'émeril & les poudres sont pilées & *repilées*, jusqu'à ce qu'elles puissent passer par le tamis.

REPIQUER. v. act. & rédupl. Piquer de nouveau. *Denuò pensa bombycino interpungere*. On a *repiqué* cette contrepointe, ce matelas, ce corps de juppe. On dit aussi, *repiquer* du moilon, *repiquer* du grais.

RÉPIT. s. m. Terme, délai, temps qu'on accorde à quelqu'un pour se reconnoitre, pour payer & faire ses affaires. *Prorogatio*. Un usurier ne donne point de relâche, de *répit* à ses débiteurs, il les poursuit à outrance. Il lor requeroit *répit* al quart jort. Villehard.

Ce mot vient de *respectus*. Menage Borel. Comme dépit de *despectus*. Du Cange dit qu'il vient de *respirare*, parce qu'en effet on dit qu'un débiteur respire, quand on lui donne un délai pour payer ses dettes.

Les Lettres de *répit* sont des Lettres qu'on délivre en Chancellerie aux débiteurs de bonne foi contre les créanciers trop rigoureux. *Diploma prolata dati pecuniæ* Les Lettres de *répit* sont sujettes à entérinement Les Lettres de *répit* signées en commandement ne sont point sujettes à vérification. Les Lettres de *répit* n'ont lieu qu'à l'égard des créanciers auxquels elles ont été signifiées. Les *répits* furent introduits par le Pape Urbain II. en faveur de ceux qui se croisoient pour la guerre sainte. Mén. S. Louis donna trois ans de *répit* à ceux qui furent avec lui au voyage d'outre-mer.

Répit, en la Coutume de Normandie, se dit des délais judiciaires qui se donnent pour les procédures. *Laxamenta judiciaria*. En matiere féodale on appelle *répit*, la souffrance que donne le Seigneur au Vassal pour lui rendre la foi & hommage, ou pour s'acquitar de ses autres devoirs.

Se mettre en ses *répits* dans les Coutumes de Touraine & de Lodunois, c'est ce que la derniere Coutume de Touraine appelle, se mettre en son devoir. De Lauriere.

Répit, en termes de Marine de Levant, se dit des agreils qu'on réserve pour rechanger au besoin. On dit aussi *respect* dans le même usage. *Armamenta muatoria*.

On dit proverbialement d'un convalescent qui a été fort malade, qu'il a obtenu des lettres de *répit*, qu'il vivra encore quelque temps. *Tempus spirandi*.

RÉPITÉ, ée. adj. Vieux mot. Recoux, sauvé. Borel. *Recuperatus, servatus*.

> *Le Chevalier, quoi qu'on die,*
> *Fut apointé sur une chose,*
> *Pour mener pendre droite voie;*
> *Mais le bon Duc en eut pitié,*
> *Ainsi fut par lui* répité.
>
> Reboups de Mathiolus.

RÉPITER. Vieux v. act. Donner terme, donner du délai, du temps pour payer. Remettre un payement à un autre temps. Voyez le Glossaire de M. Du Cange sur Villehardouin. *Tempus, moram dare, concedere*.

RÉPITIÉ, ée. Vieil adj. Le même que répité. Garauti. *Mehun*, au Codicille,

> *Et de maint grant péril sont par ce* répitié.

REPLACER. v. act. & rédupl. Remettre une chose en la place dont on l'avoit déplacée. *Reponere*. Il avoit fait déplacer ce banc pour refaire le mur de l'Eglise; si tôt qu'il a été bâti, on l'a *replacé* au même lieu. On ne m'a déplacé que pour me mieux *replacer* ailleurs. La cuisine étoit incommode en cet endroit, on a bien fait de la *replacer* en cet autre endroit.

Replacé, ée. part. pass. & adj. *Repositus*.

REPLAIDER. v. act. & rédupl. Plaider une seconde fois.

rentrer

rentret en procès. *Iterùm litigare, litem renovare.* On avoit accommodé ces parties; mais il est survenu un chicaneur qui les a fait *replaider* de nouveau. Après avoir bien plaidé & *replaidé*, on a mis les parties dos à dos, pas une n'a eu l'avantage. On dit aussi, On commence à *replaider* au Châtelet, pour dire, on a rouvert les plaids.

REPLANCHEYER. v. act. & rédupl. Faire de nouveaux planchers, ou enduits de plancher. *Domum novis tabulatis instruere.* Le locataire a fait *replancheyer* tout à neuf cette chambre, il y a fait mettre du parquet, au lieu du carreau qui y étoit. Il a fallu *replancheyer* tout ce bâtiment au bout de dix ans, parce que toutes les poutres & solives étoient pourries.

REPLANTER. v. act. & rédupl. Planter une seconde fois. *Denuò serere, reserere, inserere.* On déplante tous les ans les tulipes, & on les *replante*. Il faut déplanter les laitues, & les *replanter* pour les faire pommer. Il meurt bien des arbres, quand on les *replante*. Les Jardiniers disent en proverbe, que si le Diable *replantoit* sa femme, il lui couperoit la tête.

Replanter, se dit aussi au figuré. Je me suis retiré deux fois de derriere cet homme-là, il s'est venu *replanter* devant moi. *Sistere, collocare se ante.* Il est bas.

Replanté, ée. part. pass. & adj. *Satus, collocatus, positus.*

REPLÂTRER. v. act. & rédupl. Rendoire de plâtre, couvrir de plâtre. *Iterùm gypso illinere, inducere.* Cette maison paroît neuve; cependant elle n'est que readuite & *replâtrée*.

On le dit aussi au figuré en différentes occasions. Remarquez le visage de cette femme, qu'elle a *replâtré* avec du blanc & du rouge. Bell. *Fucare.* Quand on a manqué, on tâche à *replâtrer* & à couvrir sa faute. ☞ Qu'après cela il *replâtre* & qu'il modifie ce qu'il avance ailleurs, à quoi serviront ces variations? Le P. de l'Aubussel.

REPLEIN, eine. Vieil adj. Plein, rempli. *Merlin.* Borel. *Plenus.*

REPLENI, ie. Vieux part. ou adj. Rempli, le. Borel. *Plenus, repletus.*

REPLET, ette. adj. Qui est gras & bien nourri, chargé d'humeurs & de cuisine. *Crassus, perpinguis, cibo onustus, obesus.* La fiévre trouve à se nourrir dans un corps *replet*. Les gens *replets* sont sujets aux morts subites.

Ce mot vient de *repletus*, qui signifie quelquefois *gros & gras*.

RÉPLÉTION. s. f. Trop d'embonpoint; ce qui remplit trop quelque partie. *Repletio, obesitas, saturitas.* Abondance d'humeurs, & sur-tout de sang. *Humor, copia.* La saignée, la diete, sont de grands remédes quand on est incommodé de *réplétion*. La *réplétion* est encore plus dangereuse que l'inanition.

Réplétion, se dit aussi de la charge de l'estomac, quand on a trop bû & trop mangé. *Nimia saturitas.* Quelques Médecins tiennent que toute *réplétion* est mauvaise, & que celle du pain est la pire. *Omnis repletio mala, panis pessima.*

Réplétion, se dit aussi en Jurisprudence Canonique, du revenu des Bénéfices suffisans pour remplir le droit d'un Gradué, ou d'un Indultaire. Il faut 600. livres de revenu pour la *réplétion* d'un Gradué, quand le Bénéfice a été obtenu autrement que par ses dégrés; & 400. livres quand il est obtenu en vertu de ses dégrés. Il faut un Bénéfice de 600. livres pour remplir l'Indult. Ci-devant la *réplétion* de l'Indultaire se faisoit par 200. livres. On ne peut plus rien demander en vertu de ses dégrés, ou de son indult, quand il y a *réplétion*.

REPLEUVOIR. v. n. & rédupl. Pleuvoir de nouveau. *Iterùm pluere, compluere.* En Mars & en Avril il pleut souvent, en peu de temps on voit *repleuvoir*.

REPLI. s. m. Qui se dit de ce qui est mis, ou plié en un, ou en plusieurs doubles. *Plicatura, sinus, ruga, corrugatio.* Les Provisions & autres Lettres de Chancellerie sont signées sur le *repli*. *Diplomatis replicata lacinia.* On écrit les arrêts de verification & d'enregistrement, les prestations de serment, sur le *repli* des Lettres.

Repli, se dit aussi des choses qui vont en tournoyant & en serpentant. *Gyri varii.* Les serpens n'avancent sur terre qu'en faisant plusieurs *replis* de leurs corps. On peint Laocoon embarrassé par les *replis* d'un serpent.

> *Il arme en sa faveur mille horribles serpens,*
> *Qu'on voit à longs* replis *dans la plaine rampans.*
> Goo.

On dit aussi, les *replis* du Méandre, & des autres rivieres qui serpentent dans les plaines. La Seine a bien des plis & *replis*. *Flexus & reflexus.*

Replis, en termes de Manége, se dit des sillons ou inégalités qui sont dans la bouche du cheval. On les appelle aussi *crans*. *Struges carnea.*

☞ On appelle *Replis* de la tranchée, les retours, coudes ou zigzags de la tranchée, qui servent à faire éviter les enfilades.

Repli, se dit figurément en Morale, pour dire, ce qu'il y a de plus secret, de plus caché. *Occultiora, secretiora.* Les lumieres de Dieu découvrent nos défauts jusques dans les *replis* de nos ames. Port-R. La Reine faisoit de soigneuses recherches jusques dans les *replis* les plus secrets de son ame, pour y découvrir les moindres désirs que l'esprit du siécle y pouvoit cacher. Fléch. Ceux qui ont tant de plis & *replis* dans le cœur, n'ont jamais l'esprit juste; il y a toujours quelque faux jour qui leur donne de fausses vûes. La Ch. de M. Il y a des *replis* & des recours en notre ame qui sont échappés à Plutarque. S. Evr. Comment fouiller dans tous les *replis* de ce cœur impénétrable! M. Descartes explique les effets de la mémoire par plusieurs plis & *replis* qu'il dit être dans le cerveau. Colletet a raillé ceux qui veulent chercher de la raison dans les replis d'une Anagramme.

Une Epitaphe de la Bruyere dit:

> *Sévere, & tout ensemble, agréable censeur,*
> *Il fonda les* replis *de l'esprit & du cœur.*

REPLIER. v. act. & rédupl. Plier une seconde fois. *Reduplicare, iterùm plicare.* On déplie les piéces d'étoffe pour les faire voir, & puis on les *replie* pour les resserrer. Quand on fait des petards, on plie & *replie* plusieurs fois le papier où l'on enferme la poudre. Vous aurez de la peine à *replier* cette lettre aussi proprement qu'elle étoit. Il faut *replier* bagage.

Ce mot vient du Latin *replicare*.

Replier, signifie aussi, redoubler. *Replicare.* On *replie* le devant des manteaux, les bouts des manches qu'on enrichit de paremens, c'est-à-dire, qu'on les redouble. On dit aussi qu'un serpent se *replie*, quand il rampe sur terre pour avancer. On dit que la côte se *replie* en plusieurs endroits, pour dire, qu'elle y fait plusieurs sinuosités.

Il s'emploie aussi figurément, & signifie, revenir, se tourner. *Recolligere se.* La peine que l'ame a de se *replier* sur elle-même, la rebute. La Chamb. *Replions-nous* un peu sur nous mêmes. Le P. Castel.

> *Il faut qu'en cent façons pour plaire on se replie.*
> Boil.

Replié, ée. part. pass. & adj. *Recollectus.*

REPLIQUE. s. f. Réponse à une objection, discours, ou livre fait pour en défendre un autre qu'on a voulu détruire ou critiquer. *Iterata defensio, exceptio, refutatio, responsio.* On instruit un procès par demandes, défenses, *repliques* & dupliques. Cet Avocat a demandé la *réplique* à être ouï en *replique*. La critique de ce livre ne demeurera pas sans *replique*. Il y a peu de raisons qui soient sans *replique*. Les meilleurs mots sont ceux qui se disent sur le champ en *replique*.

Replique, en termes de Musique, se dit de la répétition des consonances ou dissonances, comme la 15 est la *replique* ou répétition de l'octave, est la double octave ou la seconde octave. *Iteratio, repetitio.*

C'est lorsqu'une partie après quelque silence répete les mêmes notes, les mêmes intervalles, le même mouvement, en un mot le même chant, qu'une premiere partie a déja dit pendant le silence de celle-ci. C'est proprement ce qui fait la fugue. Brossard.

Ce mot signifie aussi le doublement, le triplement, &c. d'un intervalle. Ainsi l'on dit l'octave & ses *repliques*. Bross.

REPLIQUER. v. act. Détruire un argument, une objection, repousser un reproche, une injure. *Refellere, rejitare, confutare.* L'Avocat a *repliqué*, & a détruit tout le plaidoyé de sa partie adverse N'allez pas piquer cet homme-là, il a l'esprit vif, il vous *repliquera* quelque chose de fâcheux.

Ce mot vient du Latin *replicare.*

Repliquer, signifie aussi, Faire difficulté d'obéir, ne pas demeurer d'accord. *Renuere, recusare, perperam obloqui.* Le Maître veut qu'on lui obéisse sans *repliquer.* Il est si entêté de son opinion, qu'il ne souffre pas qu'on lui *replique*, qu'on lui fasse voir qu'il se trompe.

Repliqué, part. pass. & adj. *Recusatus.*

En Musique *repliqué* ou doublé se dit d'un intervalle auquel on a ajouté le nombre de 7. comme 5. & 7. font douze, qui est la *replique* de la quinte Brossard.

REPLISSER. v. act. & rédupl. Plisser de nouveau, remettre des plis en ordre. *Iterum complicare, corrugare.* Il faut *replisser* cette juppe, ce bas de robe, ces manchettes, les plis n'en sont pas bien faits.

REPLONGER. v. act. & rédup. Plonger de nouveau. *Immergere.* On *replonge* plusieurs fois le linge dans l'eau pour le blanchir. On fait *replonger* souvent dans la mer les esclaves pour pêcher des perles. Il y a de ces plongeurs qui n'ont pas besoin de prendre haleine, & qui se *replongent* immediatement après être sortis de l'eau.

Replonger, se dit figurément en Morale. Ce jeune homme paroissoit revenu de ses emportemens, mais il s'est *replongé* dans toutes sortes de vices & de débauches. *Rursus se volutare.* La guerre civile *replonge* le peuple en de nouveaux malheurs.

REPOITIÉ, ée. adj. Vieux mot. Différé, dilayé. *Villehardouin.* D'où vient *répoutu*, en Languedoc. Borel.

Répoitié. s. f. Vieux mot. Délai, répit. Borel. *Mora, tempus, dilatio.*

> *Et li a dit sans* répoitié,
> *Que tuit erent sain & hetié.* Parceval.

REPOLIR. v. act. & rédupl. Polir une autre fois ce qui avoit été poli. *Iterato polire, repolire, retractare.* Il faut de temps en temps *repolir* les miroirs d'acier, à moins qu'ils ne soient bien conservés & garantis des injures de l'air. Il s'emploie figurément. Polissez & *repolissez* sans cesse votre ouvrage. Boil.

Repoli, ie. part. pass. & adj. *Repolitus, retractatus.*

REPOLON. s. m. Terme de Manege. Demi volte d'un cheval, la croupe en-dedans, fermée en cinq tems *Equi medium in circulum circumactio.* Quelques uns appellent *repolon*, le galop d'un cheval l'espace d'un demi-mille.

RÉPONANT. Vieux part. act. Répondant. *Respondens.*

RÉPONDANT, ante. adj. & subst. Qui répond d'un valet, qui le cautionne. *Praes, fidejussor.* Il y a quatre Ordonnances du Roi, qui défendent aux Bourgeois de prendre des valets sans avoir des *répondans* par écrit. Un *répondant* doit réparer le tort fait par celui de qui il a répondu. On dit aussi qu'un valet est *répondant*, quand il réplique à son maître avec témérité & insolence. Ce dernier est tout-à fait bas.

Répondant. s. m. Celui qui soutient des theses en quelque science que ce soit. *Respondens.* Il a ainsi argumenté contre le *Répondant.* Les distinguo sont extrémement favorables aux *Répondans.*

☞ Répondant. Celui qui sert ou qui répond à la Messe. Il ajoute de son autorité privée des *Amen* pour le peuple ou pour le *répondant*, non seulement aux oraisons de l'ordinaire de la Messe & du Canon, mais encore aux paroles de la consécration & de la communion du Prêtre. *D. Duplessis, Hist. de l'Eglise de Meaux, préf.*

RÉPONDRE. v. act. & neut. *Je répond. Je répondois. Je répondis. J'ai répondu. Je répondrai. Que je réponde. Que je répondisse, ou je répondrois.* Rendre raison, satisfaire à la demande de celui qui interroge, ou qui appelle, réfuter celui avec qui on est en quelque conférence ou dispute. *Respondere, satisfacere, refellere, retorquere.* Le plus ordinaire est de ne point écrire l'*s* en ce mot, ni dans ses dérivés, auxquels il ne se prononce point. Il faut *répondre* encore plus aux pensées qu'aux paroles de ceux qui nous interrogent. S. Evr. On doit *répondre* avec civilité à tous ceux qui demandent quelque chose. C'est un sourd qui ne *répond* point quand on l'appelle. Dans les dialogues & les conférences, chacun *répond* à son tour. Les Oracles sont muets, ils ne *répondent* plus. Dans la dispute l'on s'applique d'ordinaire plus à *répondre*, qu'à chercher la vérité & la raison de bonne foi. Io. Cet enfant *répond* bien sur son Catéchisme. On dit aussi, *répondre* à des lettres qu'on a reçues.

Répondre absolument, se dit des valets qui repliquent à leurs maîtres, qui leur parlent insolemment. *Replicare.* Il ne faut point souffrir un valet qui *répond.* Les Picards sont sujets à *répondre.*

Répondre, signifie aussi, Chanter alternativement *Alternatim canere.* Les Choristes se *répondent*, quand ils chantent alternativement les Motets, les Antiennes, &c. Le Clergé chante les Litanies, & le peuple *répond*, *Ora pro nobis.* Quand on a chanté un couplet au chœur, l'orgue *répond*, & en chante un autre. Le Prêtre ne chante, ou ne dit pas la Messe tout seul, il faut quelqu'un pour lui *répondre.*

Répondre, signifie aussi, résoudre une difficulté, l'éclaircir, détruire une objection, un argument. *Solvere, explicare, explanare, enucleare.* Les démonstrations géométriques sont convaincantes, il n'y a rien à *répondre.* M. Arnaud a fait un gros livre pour *répondre* à celui du Ministre Claude sur l'Eucharistie S. Thomas *répond* à toutes les objections qu'on peut faire, article par article. Quand on parle ainsi, ce n'est pas *répondre*, pour dire, résoudre la difficulté.

Répondre, se dit particuliérement des Jurisconsultes qui étoient consultés sur quelque question de Droit. *Respondere.* Les cinquante Livres du Digeste sont composés de ce qu'ont *répondu* Papinien, Ulpien, Scévola, & autres Jurisconsultes qui ont été consultés sur des questions de Droit, dont les avis ont été recueillis par Justinien, qui leur a donné ensuite force de loi.

Répondre, signifie aussi, se défendre, soit en Justice, soit dehors. *Replicare, objecta refellere, alteri respondere.* Il faut *répondre* à une demande par des défenses J'ai *répondu* à ses griefs, à ses causes d'appel, à ses moyens de faux, & généralement à toutes ses écritures & objections. Quand on attaque ce hableur, il sçait bien *répondre*, repliquer à propos. Quand on lui eut fait ce reproche, il fut si confus, qu'il ne sçut que *répondre.*

Répondre, se dit quelquefois des défenses de coups de main. *Pugnis retundere.* Il a dit quelque chose de choquant à ce brave, qui lui a *répondu* par un soufflet On a fait sommer le Gouverneur de cette place de se rendre, lequel a *répondu* à coups de canon. On le dit aussi dans les saluts militaires. L'Amiral a salué cette citadelle de trois volées de canon, elle a *répondu* par la décharge de toute son artillerie.

Répondre, signifie aussi, ressortir, reconnoître une Justice supérieure. *In aliquod forum convenire, jus petere à Senatu.* La Justice des Elus ne *répond* qu'à la Cour des Aides. Les Siéges Royaux & Présidiaux *répondent* au Parlement. Le Limosin *répond* au Parlement de Guyenne. Les Rois ne *répondent* de leurs actions qu'à Dieu seul. Les Ecclésiastiques *répondent* à leurs Prélats, leur doivent rendre compte de leurs actions, ne doivent en certains cas *répondre* que pardevant un Juge Ecclésiastique.

Répondre, se dit aussi en parlant de ceux qu'on examine, qu'on interroge en Justice, qui soutiennent des theses en public. *Respondere, responsum dare.* Un Aspirant à la Maîtrise des Arts n'est point reçu, s'il ne *répond* fort bien sur toute la Philosophie. Un homme qu'un Juge interroge, doit *répondre* pertinemment & catégoriquement. Pic de la Mirandole à l'âge de vingt ans *répondit* publiquement sur toutes sortes de sciences.

Répondre, se dit aussi des choses inanimées. Les Sorciers se plaignent que l'enfer est sourd, qu'il ne *répond* plus à leurs cris. *Obmutescere.* Un écho *répond* par l'agitation du son plusieurs fois réfléchi. Les cavernes, les creux des montagnes *répondent*, retentissent, résonnent fortement. *Personare, resonare.*

Répondre, se dit aussi de ce qui a relation, proportion ou symmétrie avec un autre, qui y tient, ou qui y conduit,

qui

qui y aboutit. *Convenire*. Voilà deux ailes, deux galeries qui se *répondent*, qui font une belle symmétrie. En Musique les notes, les parties, les chœurs se doivent *répondre* les uns aux autres, être de concert. Les veines & les artéres se *répondent* les unes aux autres, ont de la communication ensemble pour faire circuler le sang. Les coups qui sont donnés à un côté, *répondent* à l'autre, s'y ressentent. ☞ On dit, que la douleur qu'on sent en quelque partie du corps, *répond* à une autre partie, pour dire, que cette douleur se fait sentir par communication d'une partie à l'autre. On dit que le bruit *répond* en tel endroit, pour dire, qu'il s'étend jusques-là, qu'il y retentit. Ac. Franç. Dans les places réguliéres toutes les rues *répondent* à la place d'armes qui est au centre. Cela va *répondre* à de grandes allées Ablanc.

Répondre, signifie quelquefois, Etre vis-à-vis. *Correspondere rectâ*. Toutes les portes de cet appartement, de cinq ou six chambres se *répondent*, sont vis-à-vis l'une de l'autre. On dit aussi, Ces fenêtres *répondent* sur la rue, celles-là *répondent* sur le jardin. En Géométrie, on appelle *base*, le côté du triangle qui *répond* à l'angle droit ou obtus, qui lui est opposé. En Astronomie on dit que les deux Pôles *répondent* l'un à l'autre, sont vis-à-vis; que le zénith est le point qui *répond* sur notre tête.

Répondre, signifie aussi, Être caution, être garant, avoir en sa garde. *Adpromittere*, *fidejubere*. Les cautions & certificateurs *répondent* de ceux pour qui ils s'obligent, sont tenus solidairement de la dette. Il m'a *répondu* de ce valet, de ce domestique. On a donné le prisonnier en garde à un tel Exempt, c'est à lui d'en *répondre*, il en *répond* corps pour corps, sa tête en *répond*, en est caution. On vous mettra en lieu où l'on *répondra* de vous, c'est-à-dire, on vous enfermera. Un hôtelier doit *répondre* de ce que les passagers ont apporté chez lui. Un maître doit *répondre* de ses Commis, de ses gens. Liez-vous avec des personnes dont la réputation puisse *répondre* de la votre. S. Evr. Je ne suis chargé que de ma propre conduite, & je ne *réponds* qu'à moi-même de mes études, & de mon loisir. Fléch. On ne peut pas *répondre* des évenemens, de ce qui dépend de la fortune. Vous faites la guerre à de fâcheuses conditions, si vous voulez *répondre* des *évenemens*. Voit.

> Répondez-*m'en*, *vous dis-je*, *ou sur votre refus*,
> *D'autres me* répondront *& d'elle & de Burrhus*.
> Racine.

Le mot de *respondere* a été dit en Latin en cette signification, comme qui diroit, *pro alio spondere*.

Répondre, se dit aussi en discours familier, de ce qu'on affirme avec certitude, sans en être autrement garant. *Polliceri*. Je vous *répons* qu'il a été tué bien des ennemis en cette rencontre. Je vous donnerai le suffrage de ce Conseiller, je vous en *répons* comme de moi-même. On ne peut *répondre* du succès d'une affaire, la prévoir avec assurance. Personne ne peut *répondre* qu'il sera toujours ferme dans sa foi, dans la vertu. Je ne vous *répons* pas de ce que sera ce brutal, si on le pousse à bout. Je ne vous puis répondre quel jour je partirai; je n'en suis pas certain. Le Médecin *répond* de la vie de ce malade. Il pria Alexandre d'avoir bon courage, & qu'il *répondoit* de sa guérison. Ablanc. Ses services passés vous doivent *répondre* de lui. Scar. Ce que vous venez de faire pour moi, me *répond* de votre cœur. Mol.

Répondre, se dit aussi pour, Égaler, avoir du rapport. *Correspondere*, *quadrare*. La seconde partie de son discours n'a pas *répondu* à la premiere. Ses forces *répondoient* à son courage. Vaug. L'adresse des soldats *répondoit* à la conduite du Général. Ablanc.

Répondre une requête, se dit au Palais, lorsqu'on met au bas une ordonnance, un jugement. *Libello supplici subscribere*. Cette requête a été *répondue* d'un *Viennent les parties*, d'un *Permis d'informer*. La Cour en *répondant* cette requête a mis *Néant*, *& soit signifié*. Le Roi *répond* des placets, en faisant mettre au bas sa volonté, sa résolution sur la matiére dont il s'agit.

Répondre, se dit figurément en choses spirituelles & morales; & signifie faire réciproquement ce que l'on doit, ou ce que l'on exige. *Officium præstare*. La grace n'abandonne point le pécheur qui a l'esprit disposé à y *répondre*, qui n'est point endurci. Ce Religieux *répond* bien à sa vocation, fait bien son devoir. Le succès de cette affaire n'a pas *répondu* à l'attente qu'on en avoit. On a eu de grands soins de l'éducation de ce Prince : mais il n'y a pas *répondu* de son côté. Cette femme n'a jamais voulu *répondre* à l'amour de ce Cavalier, n'a pas voulu recevoir ses visites.

Répondre, se dit aussi dans un sens approchant de celui-là, pour, Marquer quelque soumission, quelque obéissance, quelque sensibilité. *Obtemperare*, *obedire*. Ainsi on dit qu'un cheval ne *répond* pas à l'éperon.

Répondre, se dit proverbialement en ces phrases, Qui *répond* paye; c'est-à-dire qu'on fait payer les cautions, les répondans. *Qui spondet*, *solvit*. On dit aussi, qu'un homme est le Prêtre Martin, qu'il chante & qu'il *répond*, quand il exécute lui-même ce qu'il s'est proposé.

Répondu, ue. part. pass. & adj. *Responsus*, *sponsus*, *subscriptus*. Placet *répondu*. Requête *répondue*.

RÉPONDRE. Vieux mot. v. act. Mettre & ensevelir. *Reponere*, *sepelire*. Du mot de Languedoc, *rébondre*, disent quelques-uns, pour ensevelir. *Ovide MS.*

> *U li Boel sont* répondu. Borel.

Delà à la troisiéme personne du présent, il *répont*, il met, de *reponit*. Id. Mais au contraire, c'est *rébondre*, qui vient de *répondre*, & *répondre* vient du Latin *reponere*, en retranchant ce qui est entre l'*n* & l'*r*; & parce que l'*n* est trop foible pour soutenir la prononciation de l'*r*, on a mis un *d* entre deux, selon les principes de M. l'Abbé Dangeau. Ensuite les Languedociens changeant le *p* en *b*, on dit *rébondre*, pour *répondre*.

RÉPONS. s. m. Terme de Bréviaire. C'est une espéce de Motet que le Chœur chante après que le Lecteur a chanté une Leçon de Matines. *Responsorium*. Ce sont des espéces d'Antiennes redoublées qu'on dit après les Leçons des Matines, & en d'autres occasions, & dont les paroles sont ordinairement tirées de l'Écriture & conviennent à la fête qu'on célébre. Brossard. Il n'y a point de *répons* à la derniére Leçon, quand on chante le *Te Deum*. Il y a aussi de petits, ou brefs *répons*, qui se chantent aux petites Heures, à Prime, Tierce, Sexte, None & Complies, après le Chapitre. *Breve responsum*. On les a ainsi appellés, parce qu'après qu'un Choriste a chanté, tout le Chœur lui répond. Rabanus dit que les *répons* ont été inventés par les Italiens, long-temps avant les Antiennes.

Répons, s'est dit aussi autrefois d'une sorte de vers anciens. *Art de Réthorique ancien*. Il y en a ès Vigiles de Charles VII. Borel.

RÉPONSE. s. f. Replique, repartie; ce qu'on dit, ou ce qu'on mande à celui qui nous parle, ou qui nous écrit, ou qui nous interroge. *Responsum*, *responsio*, *iterata defensio*, *repetita exceptio*. Qui est-ce qui n'est pas capable de faire quelquefois une *réponse* vive? Bell. J'ai reçu une favorable *réponse* sur le placet que j'ai donné à la Cour. Il m'a demandé huit jours pour me donner une *réponse* précise & positive. Un honnête homme doit être ponctuel à faire *réponse* aux lettres de ses amis.

Réponse, signifie aussi défense, solution d'une difficulté, d'un argument. *Responsio*, *solutio*, *enodatio*. Cette objection porte sa *réponse*, se détruit d'elle-même. Un défendeur fournit de *réponses* aux demandes, aux écritures du demandeur. Des *réponses* à griefs, à causes d'appel, à des moyens de requête civile, &c. Un Sergent, qui fait commandement de payer à une partie, dit qu'il a pris sa *réponse* pour refus. On ordonne souvent de faire des *réponses* catégoriques par oui ou par non. Il ne faut point lire cette Critique, qu'on n'en lise aussi la *réponse*.

☞ Réponse. On dit, Telle demande, telle *réponse*, pour dire, que celui qui fait une demande sotte, ridicule impertinente, s'attire ordinairement une raillerie, une *réponse* peu agréable. Acad. Fr.

Réponses de Droit, sont des décisions sur quelques questions de Droit que font des Jurisconsultes. *Decisiones Juris*

ris. Le Digeste o'est composé que des *réponses de Droit* des Jurifcoosukes. Charondas & autres Modernes ont fait des Livres qu'ils ont appellés *Reponses de Droit*.

On a appellé aussi les Orecles, les *Réponses* des Dieux. *Omina*, *Oracula*.

Réponse, signifie eussi, Caution. *Cautio*. Ce pauvre homme avoit du bien, les *réponses* qu'il a faites l'oni ruiné.

On dit proverbialement, A folle demande il oe faut point de *réponse*.

REPONSE. Petite racioe. *Repuneulus*. Voyez Raiponse. M. Lémery dans soo Traité des Alimens, écrit *Réponse*. La *réponse* doit être choisie jeune, tendre, & qui ait été cultivée evec soin. La *Réponse* fortifie l'estomac, aide à la digestion, est apéritive, & propre pour la gravelle & la pierre; elle déterge & résiste au venin. La *réponse* ne produit point de mauvais effets, à moios qu'oo n'en nse immodérémeot. Elle contient beaucoup d'acide & de phlegme, médiocrement d'huile; on en retire eussi uo peu de sel alkali. Elle convient en tout temps, à toutes sortes d'âges & de tempéramens. La *réponse* est une petite racine longue, grosse comme le petit doigt, blanche & d'un bon goût. Elle se oomme en Latin *Rapunculum* quasi *Rapum parvum*. Il y a une espéce de *réponse* appellée en Latin *Rapuntium majus*. Les racines de cette plaote sont assez bonnes à manger, cependant elles sont peu en usage.

Oo dit, en équivoquant sur les termes, qu'un homme s'est perdu pour evoir mangé des *réponses* ou *raiponses*.]

RÉPONT. subst. m. Vieux mot. Réponse. Borel. *Responsio*.

Cil lor a dit à brief répont. Ovide. MS.

REPORTAGE. s. m. Redevance qui consiste en la moitié de la dîme. *Reportagium. Dimidium decima*.

REPORTER. v. act. & rédupl. Porter une seconde fois. *Iterùm portare, reportare*. *Reportez* ce livre à sa place. Le vin que vous evez apporté ne vaut rien, il le faut *reporter* au Cabaretier, l'obliger à le repreodre. *Reportez* ce présent à votre maître, je oe le veux pas eccepter.

Reporter, signifie eussi, Aller dire à un autre, les discours qu'on a teous de lui. *Referre*. Les gens qui *reportent* sont cause de plusieurs querelles.

☞ Se Reporter dans uo endroit, pour, Y retourner, y revenir, s'y transporter de nouveau. On le dit aussi au figuré: Il faut se *reporter* au temps que l'Auteur écrivoit. *Mém. de Trév*.

REPOS. s. m. État de ce qui est sans mouvement. *Status immobilis, sine motu*. Le *repos* d'un corps est son epplication continuelle aux mêmes parties des corps qui l'evoisinent, & qui le touchent immédiatement. Roh. On considere d'ordinaire le *repos* comme une cessation d'ection. La matiére est, de sa nature, indifférente eu mouvement & au *repos*. Le P. Pard. La deosité, la solidité des corps vient de ce que leurs parties soot en *repos* & sans mouvement. Leur fluidité vieot d'un mouvement perpétuel, qui est saos *repos*. Les Cieux touroent continuellement, tandis que la terre demeure immobile & en *repos*, selon Ptolomée.

Repos, signifie quelquefois, Cessation de peine, de travail, de fatigue, d'agitetion. *Cessatio, otium, quies, requies*. Le *repos* est un état daogereux pour l'ame. La Pl. Parmi les esprits remuans, l'amour du *repos* pesse pour lâcheté & pour mollesse. Ablanc. Il ne faut pas que le *repos* soit oisiveté, ou paresse, mais seulemeot un relâchement du travail. Nic. Un Général inquiet fatigue ses troupes, il ne les laisse point en *repos*. Vae. Voos êtes toujours dans le travail, vous êtes ennemi du *repos*. Le Sabbat est le jour du *repos* des Juifs: chez les Chrétiens, c'est le Dimanche. Les Juifs observoient religieusement le Sabbat, & rien ne troubloit le *repos* de ces saints jours. Bossu. La nuit est le temps destioé au *repos*, où l'on prend du *repos*. Le sommeil est donné eux animaux par la oature pour prendre du *repos* & de oouvelles forces. ☞ On dit familiérement d'uo Ouvrier qui cesse son travail ordioaire, qu'il est de *repos*. Acad. Fr. On appelle eo Architecture, *repos*, le palier d'uo escalier où l'on se repose. On appelle aussi en termes de Charron *repos*, une des piéces d'affût d'Artillerie.

On dit, le *repos* des morts; pour dire, l'état où sont les corps des hommes, eprès leur mort. *Requies*. Et on dit troubler le *repos* des morts; pour dire, parler contre le mémoire d'un homme mort. L'Acad. On dit aussi le *repos* des ames, le *repos* eternel; pour dire, l'état où soot les emes daos la gloire. Io.

Les Romains evoient fait one Déesse du *Repos*. *Quies* est féminin en Latin. C'étoit elle qui donnoit eux hommes le *repos* & la tranquillité. Elle avoit un Temple à Rome hors de la porte Collatine. Elle en evoit un eutre sur le chemin Lavicao.

Repos, se dit aussi d'une quiétude & tranquillité d'esprit, ou de corps; d'un état paisible sans trouble, sans crainte & sans soios. *Quies animi & corporis tranquillitas, securitas, pax*. Il y e des gens inquiets qui ne sçauroient vivre en *repos*, qui troublent le *repos* des autres, & le leur, qui oe se donnent jamais de *repos*. Cet homme avoit des remords & des scrupules; son Directeur lui a mis l'esprit en *repos* de ce côté-là. On a accommodé mon procès, je puis dormir en *repos* maintenant. La paix est faite, & les peuples vont goûter un profond *repos*. Un Hermite vit dans la solitude, dans un plein *repos*, loin du bruit & de l'embarras du monde. Épicure a mieux aimé faire des Dieux oisifs, qui jouissent de leur nature immortelle dans uo bienheureux *repos*, que de les voir funestement occupés à la ruine des hommes. S. Evr. Il ne faut pas induire les hommes à un faux *repos*, qui les livre à la nonchelance. Bois. Combien est-il de maris qui jouissent tranquillement d'un faux *repos*? P. de Cl. En Hollande les femmes sont assez sociables pour faire l'emusemeot d'un honnête homme, & trop peu animées pour en troubler le *repos*. S. Eve. Le *repos* est une chose si douce, que ceux qui ne le possédent pas, tâchent de le goûter par l'imagination & par la pensée. Nic. La vie s'écoule en croyant chercher sincérement le *repos*, & l'on ne cherche en effet que l'agitation. Pasc. C'est moins par brevoure que par embition qu'on quitte le *repos*, pour chercher la guerre, ou courir eux occasions de périr. S. Evr. Cet iodolent *repos*, qui laisse l'homme sans mouvement, le laisse aussi saos plaisir. Vai. Le profond *repos* du cœur est bien triste, & plûtôt que d'y demeurer, il vent mieux vivre daos les passions que peut sentir une eme raisoooable. Ch. de M. Le *repos* qu'on va chercher dans la solitude, dépend bien moins de la tranquillité de la retraite que de nous-mêmes. S. Evr.

L'Amour chasse des cœurs un indolent repos. S. Evr.

C'est an repos *d'esprit que nous aspirons tous;*
Mais ce repos *heureux se doit trouver en nous*. Boil.

Ah! le repos *n'est pas aussi doux que l'on pense;*
Rien dans ce triste état n'occupe, ni ne plaît;
On fait tout avec nonchalance.

Repos, se dit eussi des choses qui ne sont pas en un état violent & forcé. *Tranquillitas*. Un fusil bandé n'est pas en son *repos*. Quand une montre n'est pas montée, le ressort est eo son *repos*. Quand on détourne l'eau du moulin, la roue est en son *repos*.

Repos, se dit en Poësie de la césure qui se fait dans les grands vers à la sixiéme syllabe, & daos les vers de dix à onze, à la quatriéme syllabe. *Cesura*. Ce vers-là ne vaut rien, il n'a aucun *repos*, le *repos* n'y est pas bien marqué. Oo l'eppelle *repos*, perce que l'oreille & la prononciation semblent s'y reposer. Ce *repos* oe doit point tomber sur des monosyllabes où l'oreille ne sçauroit s'arrêter.

Il se dit encore en Poësie de la pause qui se fait dans les stences de six, ou de dix vers: sçavoir dans celles de six eprès le troisiéme vers; dans celles de dix, après le quatriéme, & eprès le septiéme vers. *Pausa, cessatio, quies*. La ponctuation marque le différent *repos* qu'on doit faire entre les membres d'un discours. A la fin de chaque staoce ou couplet, il faut qu'il y ait un plein *repos*, un sens parfait.

Repos, en termes de Peinture, se dit de certaine masses ou grands endroits d'un tableau, qui sont si bieo entendus, qu'ils empêchent la confusion des objets, & attachent tellement

lement la vûe, qu'ils empêchent pendant quelque temps de conſidérer les autres parties du tableau, enſorte qu'on conſidére les groupes l'un aprés l'autre. *Clara, diſtincta, perfecta tabellæ adumbratio.*

☞ Repos. adject. Vieux mot. Tranquille, qui eſt en repos. Marot.

REPOSÉE. ſ. f. Terme de Chaſſe. C'eſt le lieu où les bêtes fauves ſe repoſent, ſe couchent aprés avoir couru, où elles ſe mettent ſur le ventre pour y demeurer & dormir un peu dans le jour. Salnove. *Cubile.* On va attendre le gibier à la *repoſée.* Un cerf mal mené fait pluſieurs *repoſées.* On appelle auſſi *lit* & *chambre*, le lieu où de jour le cerf fait ſes *repoſées.*

REPOSER. v. act. & n. Qui ſe joint ſouvent avec le pronom perſonnel. *Quieſcere.* Diſcontinuer une marche, un travail, une action fatigante. *Abſtinere, labore interquieſcere.* L'Écriture dit que Dieu ſe repoſa le ſeptiéme jour aprés la création du monde : elle nous dit auſſi que les bienheureux ſe *repoſent* de leurs travaux. Le peuple croit qu'il y a un Juif errant qui marche toujours ſans ſe *repoſer.* Les Poëtes ont dit du ſoleil quand il ſe couche, qu'il eſt allé ſe *repoſer* dans les bras de Thétis.

Reposer, ſignifie auſſi, Mettre dans une ſituation tranquille, mettre en état de tranquillité, de quiétude. *Reclinare.* Mais en ce ſens il n'a guère d'uſage que dans cette phraſe tirée de l'Écriture ; le Fils de l'Homme n'a pas où *repoſer* ſa tête. L'Ac. On dit que le S. Sacrement *repoſe* dans un tel lieu ; pour dire ſimplement que le S. Sacrement y eſt.

Reposer, ſignifie auſſi, Dormir, prendre du repos. *Dormire, ſomnum capere, ſomno ſe reficere, recreare.* La nuit eſt faite pour dormir, pour ſe *repoſer.* Ce malade a des infirmités qui l'empêchent de *repoſer.* On dit en raillant, d'un homme vautré ſur ſon lit, qu'il *repoſe* ſon humanité.

Reposer, ſe dit auſſi des corps morts qui ſont dans le tombeau. *Requieſcere.* On met dans les Épitaphes, Cy gît & *repoſe* un tel. Ici *repoſe* en paix. En cette Égliſe *repoſent* les corps de tels & tels Martyrs. Ici *repoſe* qui jamais ne ſe *repoſa.*

Reposer, ſe dit auſſi des choſes inanimées. On dit que des terres ſe *repoſent*, lorſqu'on les laiſſe en jachères, qu'elles ne ſont point labourées, ni enſemencées : qu'on laiſſe *repoſer* des meubles, des tapiſſeries, des habits, quand on eſt quelque temps ſans qu'on s'en ſerve : qu'on laiſſe *repoſer* ſon teint, quand on garde le lit, pour l'avoir plus frais.

Reposer, en parlant de liqueurs, ſignifie, raſſeoir. *Reſidere, acquieſcere, liqueſcere.* Il faut laiſſer *repoſer* le vin, l'huile, la biére, afin que la lie tombe au fond. Le miel *repoſé* devient plus dur.

Reposer, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles. Il faut laiſſer *repoſer* ſes eſprits, quand ils ſont agités de quelque paſſion violente. Un eſprit *repoſé* juge plus ſainement des choſes. L'eſprit ſe fatigue par l'étude, & a beſoin de *repoſer.*

Reposer, ſignifie auſſi, ſe confier à quelqu'un ; lui commetre le ſoin d'une affaire. *Credere, confidere, fidem habere ; deponere, committere.* Les Rois ſe *repoſent* ſur leurs Miniſtres de pluſieurs ſoins trop fatigans. Vous pouvez vous *repoſer* ſur moi, ſur ma parole, je vous rendrai bon compte de cette affaire. Un habile homme ne ſe doit point *repoſer* ſur autrui de ce qu'il peut faire lui-même.

☞ Reposer. On dit proverbialement : Qui a à faire à gens de bien ſe *repoſe.*

Reposé, ée. part. paſſ. & adj. *Creditus, commiſſus, repoſitus.*

REPOSOIR. ſ. m. Lieu où l'on ſe repoſe. *Capiendæ quietis ſtatio, ſedes.* Il y a dans ce jardin de petits ſiéges de gazon qui ſont des *repoſoirs* agréables. On a dit que des comparaiſons qu'on met dans un Poëme Épique ſont des *repoſoirs* pour délaſſer le Lecteur. Vaugelas dit qu'il faut faire des *repoſoirs* dans les périodes, afin qu'elles ne ſuffoquent pas le Lecteur par leur longueur exceſſive ; parce qu'on n'aime pas à être conduit trop loin, ſans qu'on trouve à s'arrêter.

On le dit particuliérement des Autels qu'on éléve dans les rues, qui ſont fort ornés, pour faire repoſer le S. Sacrement, quand la Proceſſion paſſe. Le peuple les appelle des *Paradis.* C'eſt une décoration d'Architecture feinte qui renferme un Autel avec des gradins qui portent des vaſes, chandeliers & autres ouvrages d'Orfévrerie ; le tout accompagné de tapiſſeries, tableaux & meubles précieux, pour les Proceſſions de la Fête-Dieu. Il s'en fait de magnifiques à l'Hôtel des Gobelins à Paris, au Luxembourg, au Louvre, avec des meubles de la Couronne. Daviler.

Reposoir de Bain. C'étoit chez les Anciens une partie du Bain, en maniére de portique, où avant que de ſe baigner on ſe repoſoit, en attendant qu'il y eût place dans le baſſin. Vitruve appelle cette partie, *Schola*, parce qu'on s'y entretenoit de diverſes choſes, qu'on y apprenoit les uns des autres. Daviler.

☞ Reposoir. C'eſt le nom qu'on donne dans l'Amérique à la troiſiéme cuve qui ſert à la préparation de l'indigo. On l'appelle *repoſoir*, parce que c'eſt dans cette cuve que l'indigo préparé dans les autres cuves ſe ſépare de l'eau, pour ſe repoſer au fond, d'où on le tire pour le mettre dans les ſachets. Cette même cuve s'appelle *diablotin* à S. Domingue.

REPOSTAILLE. ſ. f. Vieux mot. Réponſe, de *riſpoſta.* Borel. *Roman de la Roſe.*

Car je ſçai trop de reſpoſtaille.

Repostaille, ſignifioit auſſi un apoſtille, une note. *Perceval.* Borel.

REPOSTEMENT. Vieil adv. En cachette. *Clam ſecretò, clanculum.*

REPÔT, ôte. Vieux part. paſſ. Colloqué. Borel. Mis, placé. *Repoſitus.*

Repôt. ſ. m. Vieux mot. Dans le petit Dictionnaire publié par le Pere Labbe dans ſon Livre d'étymologies, ce mot ſignifie cachette, lieu ſecret. *Latebra.* Faire quelque choſe en *repôt*, c'eſt la faire en ſureté. *Clam, clanculum, remotis arbitris.*

Ce mot vient de *repoſitus*, pris au ſens d'écarté, ſecret.

Dans l'ancienne traduction des Décrétales, *Repôt* & Repoſailles ſe prennent pour une élection clandeſtine ſuivant la remarque de M. de la Thaumaſſière, dans ſon Gloſſaire ſur Beaumanoir.

REPÔTE. Vieux ſ. f. Cache, lieu où l'on cache quelque choſe, de *repoſita.* Borel.

REPÔTEMENT. Vieil adv. Secrètement. Borel. *Clam, clanculum, remotis arbitris.*

REPOUS. ſ. m. Terme de Maçonnerie. C'eſt une eſpéce de mortier qu'on fait avec de la brique, de la tuile, ou autre vieille maçonnerie réduite en poudre, qu'on mêle avec de la chaux, & qui ſert de ſable & de ciment. *Rudus.* On nomme ainſi les petits plâtras, qui proviennent de la vieille maçonnerie, & qu'on bat & mêle avec du tuileau, ou de la brique concaſſée, pour affermir les aires des chemins, & ſécher le ſol des lieux humides. En Latin *Rudus.* Davil. Voyez auſſi Repoussoir.

RÉPOUSER. v. act. & rédupl. Épouſer une ſeconde fois. *Ad ſecundas nuptias convolare.* Il ne ſe dit guère qu'en cette phraſe. Les parens de ce mineur avoient fait caſſer ſon mariage avec une coureuſe : mais ſi-tôt qu'il a été majeur, il l'a *répouſée* en face d'Égliſe, il a réitéré ſon mariage.

☞ REPOUSSABLE. adj. m. & f. Que l'on ne peut repouſſer, ou empêcher d'entrer. Ce mot n'eſt point uſité. Moliére, pour remercier le Roi d'une penſion dont il l'avoit gratifié, conſeille à ſa Muſe de ſe traveſtir en Marquis.

Jettez-vous dans la foule, & tranchez du notable ;
Coudoyez un chacun ; point du tout de quartier.
Preſſez, pouſſez, faites le diable
Pour vous mettre le premier ;
Et quand même l'Huiſſier,
A vos deſirs inexorable,
Vous trouveroit en face un Marquis repouſſable ;
Ne démordez point pour cela ;
Tenez toujours ferme là. . . . .

REPOUSSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on repouſſe.

Depulsio, propulsatio. Le *repoussement* de la force par la force est permis de droit naturel. *Vim vi repellere licet.* Quand on tire un mousquet, il fait un *repoussement* en arrière.

REPOUSSER. v. act. & rédupl. Opposé à *pousser*. Rechasser ; faire retirer. *Repellere, propellere, depellere, propulsare.* Les ennemis ont poussé quelque temps nos troupes : mais ils ont été à la fin bien *repoussés*. Ils ne se contentent plus de *repousser* l'ennemi, ils le veulent poursuivre. Ablanc. Les bourgeois qui poussent pour entrer en une cérémonie, sont *repoussés* rudement par les Suisses. La Loi naturelle permet de *repousser* la force par la force, une injure par une autre injure. Il est permis de *repousser* celui qui vient pour s'emparer de notre bien. Pasc.

Repousser, se dit aussi des armes à feu qu'on tire à la main, qui font un effort en arrière : mais en ce sens il est neutre, & se met sans régime. *Repercutere.* Ce fusil ne vaut rien, il *repousse* trop. Il faut tenir bien ferme ce pistolet, pour empêcher qu'il ne *repousse*.

Repousser, se dit aussi au figuré. *Retundere, refutare.* Je crois être assez fort pour *repousser* une injure. Ablanc. *Repousser* une calomnie. Acad. Il faut *repousser* les tentations, les mauvaises pensées qui viennent dans notre esprit, les rechasser loin de nous.

Repousser, se dit aussi des Plantes, & signifie, pousser de nouveau. *Repullulare.* Quand les plantes ne *repoussent* pas au printemps, c'est une marque qu'elles sont mortes. La plûpart des seps qui avoient été gelés, ont *repoussé* par le pied. Il est neutre en ce sens.

Repoussé, ée. part. pass. & adj. *Repulsus, repullulatus.* ☞ Les laines *repoussées* ou *tapées*, sont les jeunes laines maigres & élancées avant que la vieille soit tondue.

REPOUSSOIR. s. m. C'est un nom que les Artisans donnent à plusieurs de leurs outils. *Depulsatorium.* Il y a des *repoussoirs* à chasser & repousser les chevilles, quand on veut défaire quelque assemblage. En termes de mer on les appelle *repous*. *Repoussoir à clous*, c'est une longue cheville de fer terminée un peu en pointe, dont on se sert pour chasser les clous des endroits où ils sont cloués. Aubin. *Repoussoirs* à cheville. Les Sculpteurs appellent *repoussoirs*, de longs ciseaux qui servent à pousser des moulures, &c. Les Arracheurs de dents ont aussi un instrument qu'ils appellent *repoussoir*, & dont ils se servent pour arracher les chicots des dents.

☞ Repoussoir d'arêtes. C'est une canule longue d'environ sept pouces, composée d'un fil d'argent tortillé en spirale ; ce qui la rend flexible. On enfonce cet instrument dans l'œsophage par l'éponge imbue de quelque liqueur, pour la rendre plus souple, & on repousse les arêtes, les petits os & autres corps étrangers qui se trouvent engagés dans ce canal. En ôtant l'éponge, elle sert aussi à faire entrer dans l'estomac des bouillons ou autres alimens liquides.

☞ Repoussoir. Outil de Maréchal. C'est une espéce de gros clou pour chasser & faire sortir les clous du pied, lorsqu'on veut déferrer un cheval. *Elem. de Caval. prem. Part. p. 75.*

REPRÉHENSIBLE. s. m. & f. Qui mérite d'être repris pour quelque faute qu'il a faite. *Reprehensibilis, reprehensione dignus.* Cette faute est si légére, qu'elle n'est pas *repréhensible*, elle ne mérite pas qu'on la reléve. Un Officier qui prévarique en sa charge, est *repréhensible* & punissable.

REPRÉHENSION. s. f. Correction, réprimende d'un supérieur. *Reprehensio, correctio, objurgatio.* Il étoit aigre dans ses *repréhensions*. Ablanc. La sévérité des *repréhensions* doit être modérée par la charité. Herman. Les douces *repréhensions* profitent beaucoup aux personnes bien nées. ☞ On n'aime point à recevoir des avis, & l'on est sensible aux *repréhensions*. Bourdal. *Exhort. T. I.* p. 286. Vous pouvez faire hardiment une telle procédure, sans crainte de *repréhension*.

REPRENDRE. v. act. & rédupl. *Je reprens, tu reprens, il reprend, nous reprenons, &c. Je reprenois. Je repris, J'ai repris. Je reprendrai. Que je reprenne. Que je reprisse, ou je reprendrois.* Prendre une autre fois. *Iterùm capere, recipere, resumere.* Une ville frontiére & démantelée se prend & *reprend* plusieurs fois pendant une guerre. Il faut *reprendre* le grand chemin que nous avons quitté. Je vais *reprendre* le chemin du logis. Il faut *reprendre* bien-tôt l'habit d'hiver. On *reprend* la panne, la mode en revient. Ce mari après avoir bien plaidé contre sa femme, a été obligé de la *reprendre*. Donnez-lui le loisir de *reprendre* haleine.

Reprendre, en ce sens, se dit aussi en termes d'évolutions militaires. *Evolutio militaris.* Par demi-rang, *reprenez* vos distances ; pour dire, remettez-vous dans la même distance où vous étiez.

On dit aussi, qu'un prisonnier a été *repris* après s'être sauvé. *Iterùm comprehensus.* Qu'un malade *reprend* ses forces peu-à-peu ; qu'un lâche *reprend* courage. On dit, La fiévre l'a *repris*. Il ne peut *reprendre* son vent. Reportez ce vin gâté à ce Cabaretier, & le lui faites *reprendre*.

☞ Reprendre. On dit figurément, *Reprendre* le dessus, pour dire, Regâgner l'avantage qu'on avoit perdu. Cette expression signifie aussi, *reprendre* courage, ou *reprendre* vigueur.

Reprendre, signifie aussi, rattraper, recouvrer. *Secundò deprehendere.* Les ennemis avoient pris bien du butin & des bestiaux, mais un parti des nôtres l'a *repris*, l'a rattrapé.

Reprendre, signifie aussi, rejoindre, rattacher une chose l'une avec l'autre. *Rejungere, religare, revincire, connectere.* On le dit premiérement des étoffes & des habits. Il s'est fait un accroc à ce manteau ; il en faut *reprendre* les bords bien proprement. Il y a une maille rompue à ce bas de soie, il la faut *reprendre* délicatement. On le dit aussi en Maçonnerie. Voilà un mur crevassé, il le faut *reprendre* de haut en bas. Ces fondemens ne valent rien, il les faudra *reprendre* par dessous œuvre. *Reprendre* un mur, en terme d'Architecture, c'est en réparer les fractions dans sa hauteur, ou le refaire par sous œuvre, petit à petit avec peu d'étaies & chevalement. Daviler. *Reficere.* On le dit encore des chairs. Les lévres de cette plaie ont du mal à se *reprendre*, à cause du mouvement de la partie. On le dit aussi des arbres. Les saules *reprennent* racine aisément. Tous les arbres qu'on greffe ne *reprennent* pas.

En termes de Marine, *reprendre* une manœuvre, se dit d'une manœuvre sur laquelle on travaille, quand se trouvant trop longue, on est obligé de la replier, & de faire un amarrage ou plus haut, ou plus bas. Aubin. *Funem replicare, complectere, reflectere.*

Reprendre, se dit aussi en choses morales. Il faut *reprendre* mon discours où je l'avois quitté. *Propositum, interruptam orationem persequi.* Pour l'intelligence de cette affaire, il faut *reprendre* les choses d'un peu plus haut. *Repetere altiùs.* Donnez-lui le loisir de *reprendre* ses esprits.

Il signifie aussi, répliquer. Après qu'on lui eut fait une telle objection, mais, *reprit-il*, que répondrez-vous à cette objection ?

Reprendre, signifie encore, blâmer, corriger, critiquer, censurer, châtier. *Reprehendere, increpare, objurgare, damnare.* Voilà un homme de bien, on ne sçauroit trouver rien à *reprendre* sur lui. Cet Auteur n'est pas correct, on a trouvé mille choses à *reprendre* dans son livre. Je suis de votre avis en ce que vous *reprenez* de Quintilien. Voit. Naturellement on aime mieux *reprendre* que loüer. M. Scud. La Comédie est un Poeme ingénieux, qui, par des leçons agréables, *reprend* les defauts des hommes. Il ne faut point *reprendre* les autres avec chagrin & avec aigreur : c'est le langage de la haine. Ab. de V. Voilà un scélérat qui a été deux fois *repris* de Justice, châtié. On peut *reprendre* son prochain par correction fraternelle, mais il faut que ce soit avec une grande discrétion. *Corripere.*

Reprendre, signifie encore, profiter, tirer avantage de quelque chose. *Utilitatem, lucrum, commodum capere.* Cet habit est vieux & troué, il n'y a rien à *reprendre*, on n'en peut faire quoi que ce soit. Je ne veux point de cette ferme, elle est trop haute, il n'y a rien à *reprendre*, à profiter. Vous perdrez vos peines à plaider contre ce misérable, vous ne trouverés rien à *reprendre* sur lui.

Reprendre, en termes de Palais, se dit des procès & instances indécises, pendant le cours desquelles une des parties est

est décédée. *Litem, causam, actionem resumere, persequi.* Il faut faire appeller la veuve ou l'héritier d'un défunt pour lui faire *reprendre* l'instance. Avant que de faire aucunes poursuites, il faut faire un acte au Greffe pour *reprendre* un procès. On dit aussi, qu'une veuve a à *reprendre* ses conventions, son préciput sur la communauté, qu'un comptable a à *reprendre* plusieurs sommes dans son compte. *Reprendre* un fief, c'est le relever par la foi & hommage. *Clientelaris officii præstatione beneficium resumere.* ☞ La reprise de fief se fait lorsque le successeur du vassal reçoit la possession du fief des mains du Seigneur, en lui faisant la foi & hommage, & lui payant ses droits.

☞ Reprendre v. n. Terme d'Agriculture. On dit qu'un arbre nouvellement planté a *repris*, quand il a fait de nouvelles racines, poussé de nouveaux jets.

Repris, ise part. pass. & adj. *Increpitus, correptus captus.*

☞ On dit qu'un homme a été *repris* de Justice, pour dire, qu'il a été puni ou réprimandé par la Justice, qu'il a été condamné à une peine afflictive ou infamante. Acad. Fr.

REPRENEUR. s. m. Qui reprend, qui trouve à redire à tout. *Obtrectator, reprehensor, criticus,* Il n'est d'usage que dans le discours familier. Les vieillards ont cela d'incommode, que ce sont de grands *repreneurs*, quand ils sont avec la jeunesse. Ces *repreneurs* facheux me sont tous en horreur. Théoph.

REPRÉSAILLES. subst. s. pl. Droit qu'ont les Princes de reprendre sur leurs ennemis, les choses qu'ils leur retiennent injustement, ou des choses équivalentes. *Androlepsia. Pignoratio, direptio, clarigatio, represalia.* Quand on retient une place à un Prince, il s'empare d'une autre à sa bien-séance par droit de *représailles*. On prend quelquefois des gens d'un parti ennemi par droit de *représailles*.

Représailles, se dit aussi des lettres que les Rois accordent à leurs Sujets en grande connoissance de cause, pour reprendre sur les premiers biens appartenans à quelqu'un du parti ennemi l'équivalent de ce qu'on leur aura enlevé violemment, & dont le Roi ennemi ne leur aura point voulu faire justice. *Represalia.* Ces lettres s'appellent autrement *Lettres de marque.* Ce Marchand a fait saisir des effets appartenans à un Espagnol, parce que les Espagnols lui ont enlevé les siens. Les réglemens pour les Lettres de marque & de *représailles*, la maniére de les obtenir, & ce à quoi les impétrans sont obligés, sont contenus dans le titre X. du Livre III. de l'Ordonnance de la Marine.

Ce mot vient de l'Italien *represaglia.*

Représailles, se dit aussi dans l'usage familier de petites vengeances qu'on prend des torts légers qu'on a soufferts. *Injuriarum compensatio, vindicta.* Cette femme lui a pris sa montre, par *représailles* il lui a pris son manchon. J'ai tâché par droit de *représailles* de lui faire ce tour. Ablanc.

REPRÉSENTANT. s. m. Celui qui dans une fonction publique représente une personne absente qui y devoit être. *Vices alterius gerens, procurator.* Le Roi à son Sacre doit être assisté de douze anciens Pairs, ou de leurs *représentans*. En certaines assemblées, les *représentans* tiennent le rang de ceux qu'ils représentent.

Représentant, se dit aussi de ceux qui sont appellés à une succession comme étant à la place de la personne dont ils ont le droit. *Representans, in locum hæreditarii suffectus.* Les *représentans* ne peuvent avoir plus de droit à une succession que celui qu'ils représentent. Dans le Pouillé de Rouen de l'an 1738. on lit souvent que tel ou tel Bénéfice est à la présentation des *Représentans* le Duc de Longueville.

REPRÉSENTATIF, ive. adj. Qui figure, qui représente. *Representandi vim habens, legatus.* Les cérémonies du Vieux Testament étoient des figures *représentatives* des mystéres du Nouveau. ☞ Les Ambassadeurs ont un caractére *représentatif*; c'est-à-dire, qu'ils représentent le Prince leur commettant : On ne les regarde point personnellement ; mais comme le Prince qu'ils représentent.

REPRÉSENTATION. s. f. Image qui nous remet en l'idée & en la mémoire des objets absens, & qui nous les peint tels qu'ils sont. *Effigies, species, imago, simulacrum.* L'Eglise Romaine a reçu les images, parce que ce sont les *représentations* de Dieu & des Saints. Quelle sorte d'image pourroit être la *représentation* d'un Dieu invisible ? Quand on va voir les Princes morts dans leur lit de parade, on n'en voit que la *représentation*, l'effigie. *Effigies.*

☞ A la mort de l'Archevéque de Rouen, si la corruption du corps ne permet pas de le garder quelques jours avant que de lui donner la sépulture, les Chanoines de la Cathédrale portent à l'Abbaye de S. Ouen la *représentation* du corps au lieu du corps méme. *Descript. Géogr. & Hist. de la Haute-Norm. T. II. p.* 39.

Représentation, se dit aussi à l'Eglise, d'un faux cercueil de bois couvert d'un poile de deuil, autour duquel on allume des cierges, lorsqu'on fait un service pour un mort. *Cœnotaphium, vel honorarius tumulus.*

Représentation, se dit quelquefois de gens vivans. On dit d'une mine grave & majestueuse, Voilà une personne de belle *représentation*. *Vir elegantis & eximiæ formæ, præstantia.* Ce fils ressemble si bien à son pere, que c'est sa vraie *représentation*. On doute de l'usage de ce mot en ce sens, à moins que ce ne soit dans le style familier ou burlesque.

On dit aussi en Optique, C'est dans la rétine que se peint l'image, que se fait la *représentation* des objets.

Représentation, se dit aussi de la peinture qui se fait par le discours d'une action, ou d'une histoire vraie ou fausse. *Representatio, rei ante actæ perfecta delineatio, effigies, expressa rei imago.* Les Députés de la Province ont fait une *représentation* touchante des miséres qui la désolent. Le Prédicateur a fait une vive *représentation* des châtimens que la Justice de Dieu prépare aux pécheurs. J'ai vû bien des personnes se passionner à mes *représentations.*

Représentation, se dit presque dans le même sens de ce qu'on joüe, de ce qu'on fait voir sur le Théâtre, ou par geste, ou par la récitation. *Theatri simulacrum, fabulæ actio.* La Comédie est une image, & une *représentation* de la vie commune. Si les causes secondes n'ont en elles aucun principe d'action, le monde n'est qu'une *représentation* de Théâtre qui n'a rien de réel. S. Evr. Toutes les *représentations* où l'esprit n'a point de part, ennuient à la fin. Id. On dit, Ce Comédien entend bien la *représentation*; c'est-à-dire, qu'il joüe bien. Il y a déja eu vingt *représentations* de cet Opéra. Ce Poete a donné la premiére *représentation* de sa piéce.

Représentation, se dit au Palais de l'exhibition de quelque chose. *Exhibitio, expositio.* Quand on s'inscrit en faux contre une piéce, on ordonne qu'on en fera la *représentation* Quand on fait le procès à un accusé, on lui fait la *représentation* des armes dont il s'est trouvé saisi, du corps mort de l'assassiné, de ses billets, ou autres indices qui sont contre lui.

☞ Représentation de meubles saisis, est celle à laquelle sont obligés par corps ceux qui s'en sont rendus gardiens.

Représentation, se dit aussi du droit qui passe à une personne pour venir à une succession avec tous les priviléges d'une personne morte, tout de même que si elle étoit vivante elle-même. *Jus representationis.* La *représentation* est lorsqu'un enfant entre en la place de son pere (ou de sa mere) morts, pour en recueillir la succession ; ou qu'il se représente pour héritier de quelque personne, & en conséquence de cette *représentation*, partager avec les co-héritiers, ou bien avoir toute la succession, comme auroit pû avoir son pere. Courtin. On dit qu'en ligne directe la *représentation* a lieu à l'infini ; pour dire qu'un petit-fils hérite de son ayeul avec ses oncles, par *représentation* de son pere qui est décédé, & qu'il partage comme si son pere étoit vivant.

REPRÉSENTER. v. a. Faire une image ou peinture d'un objet, qui nous le fasse connoître tel qu'il est. *Effingere, efformare.* Un miroir *représente* les choses au naturel. Un Peintre habile *représente* toutes sortes de visages, d'actions & de passions. Il est *représenté* en pastel, en cire, en bronze, à mi-corps, à cheval. &c.

Représenter, se dit aussi de ce qui fait connoître les choses par les paroles & par les gestes. *Significare, declarare, indicare.* Ce Poete a bien décrit, bien *représenté* cette tempête. Virgile a bien *représenté* l'amour, la fureur de

Didon. Il avoit fait la piéce qu'on *représentoit*. Abl. Une passion qui est bien *représentée*, nous touche & nous émeut.

☞ REPRÉSENTER. v. act. & n. Signifie encore faire un rôle dans une piéce de Théâtre. Je *représenterai* demain. Cette actrice a été incommodée, elle a été deux mois sans *représenter*. Il ne se dit guère que des principaux rôles. On s'en sert aussi au figuré pour dire, faire bien son personnage dans une occasion. Flamarins & le Président Tambonneau étoient convenus de se prêter mutuellement du secours; c'est pourquoi dans leurs premieres visites Flamarins *représentoit*, & le Président portoit la parole. *Mém. du C. de Grammont*. Madame Du Noyer dit dans sa Lettre 59e. d'un redresseur soi disant Baron, qu'il *représentoit* à merveilles.

Cet Acteur a bien *représenté*, a bien fait son personnage On dit aussi absolument, on ne *représente* point aujourd'hui, pour dire, il n'y aura point de Comédie. Ce Comédien *représente* bien, sçait bien joüer la Comédie.

☞ REPRÉSENTER. En parlant d'une personne constituée en dignité, & qui sçait se faire respecter & faire respecter sa place, en conservant une gravité convenable lorsqu'elle en remplit les fonctions, on dit que c'est un homme qui *représente* bien, qui *représente* avec dignité, & alors ce verbe s'emploie absolument & sans régime. On le dit encore pour signifier, qu'il tient table ouverte, qu'il reçoit beaucoup de monde, & que par une grande dépense il fait noblement les honneurs du lieu où il est placé. Acad. Fr.

REPRÉSENTER, signifie aussi, Faire connoître par quelque chose, par quelques figures, par quelques marques. *Prædicare, denotare, significare, publicare, ex vero effingere*. Le grand nombre d'astres, l'étendue de l'univers, nous *représentent* bien la toute-puissance de Dieu. Toutes les figures de la vieille Loi nous ont *représenté* les mystéres de la nouvelle. Les énigmes, les emblêmes, les fables, les allégories, nous *représentent* diverses verités & moralités.

REPRÉSENTER, signifie aussi, remontrer, tâcher de persuader, faire voir. *Monere, commonere, suadere, exhortari*. Un Confesseur doit *représenter* à son pénitent l'horreur de son vice Le Parlement a *représenté* au Roi, a remontré les conséquences de cet Edit. Un accusé *représente* au Juge son innocence. Il leur *représenta* qu'il étoit facile de venir à bout de leur entreprise. Abl anc. C'est pour vous *représenter* combien vous êtes éloigné des sentimens de l'Eglise. Pasc.

REPRÉSENTER, avec le pronom personnel, se dit pour, se figurer, se mettre devant les yeux, repasser dans son esprit. *Animo fingere, pervolvere, ante oculos ponere, proponere*. Quand je me *représente* la vaste étendue de l'Univers, quand je me *représente* la puissance infinie de celui qui l'a créé & qui le gouverne, je, &c. Je me *représente* le repos comme la plus grande douceur de la vie.

REPRÉSENTER, signifie aussi, Comparoir en personne, & exhiber les choses. *Sistere, adesse, exhibere*. On a élargi ce prisonnier, à la charge de se *représenter* toutefois & quantes. On a condamné le gardien à *représenter* les meubles saisis. Il faut qu'il *représente* son inventaire, ses titres & capacités, l'original de sa promesse.

REPRÉSENTER, signifie aussi, tenir la place de quelqu'un, avoir en sa main son autorité. *Vicem, auctoritatem alicujus obtinere, referre, sustinere, gerere*. Le Roi *représente* Dieu sur la terre. Les Ambassadeurs *représentent* le Prince. Les Magistrats *représentent* le Roi. On dit aussi dans la cérémonie du Sacre, Un tel Seigneur *représentoit* le Duc de Normandie, le Comte de Champagne. On dit aussi dans les successions, qu'un petit-fils *représente* son pere décédé pour venir à partage avec ses oncles à la succession d'un ayeul.

REPRÉSENTÉ, ée. part. pass. & adj. *Repræsentatus, exhibitus*.

REPRÊTER. v. act. & rédupl. Prêter de nouveau. *Denuò commodare, mutuum dare*. On reprête volontiers à ceux qui ont bien rendu ce qu'on leur a une fois prêté. Il y a des gens qui empruntent de l'argent au denier vingt, pour le *reprêter* au denier dix.

REPRIER. v. a. & rédupl. Prier une seconde fois, ou prier à son tour. *Rursus rogare, supplicare*. On fait *reprier* plusieurs fois ses Juges de rendre bonne justice. Il a été prié à dîner dans tout ce voisinage, mais il n'a *reprié* personne, il n'a point traité à son tour.

RÉPRIMANDE. s. f. Censure, blâme & correction faite par un supérieur. *Reprehensio, objurgatio, castigatio*. Les peres & les maîtres font des *réprimandes* à leurs enfans, à leurs écoliers, à leurs valets, quand ils ont failli, pour les corriger. Il est fâcheux de souffrir une *réprimande* en Justice. Pasteurs indiscrets, qui rendez vos *réprimandes* rudes & publiques, pour faire valoir votre autorité, & éclater votre zéle. Fl. Je me hâte de m'accuser moi-même pour arrêter vos *réprimandes*. Voit.

RÉPRIMANDER. v. act. Blâmer un inférieur, le châtier par paroles & par menaces. *Increpare, reprehendere, objurgare, castigare*. *Réprimander* un jeune homme. Abl. Quand on voit commettre des fautes à des enfans, à des valets, il les faut sévérement *réprimander* & les menacer de châtiment. Il a été blâmé & *réprimandé* en pleine Chambre, nue tête & à genoux, & a fait réparation d'honneur à sa partie.

RÉPRIMANDÉ, ée. part. pass. & adj. *Objurgatus, reprehensus, increpatus, castigatus*.

RÉPRIMER. v. act. Empêcher l'effet ou le progrès de quelque chose. *Reprimere, coercere, occurrere, refrænare*. La tisane *réprime* la grande ardeur de la fiévre. Les remédes topiques *répriment* quelque tems la douleur, s'ils ne guérissent pas tout-à-fait le mal.

On le dit plus souvent en Morale. Il a fallu armer pour *réprimer* l'audace, l'insolence des Hérétiques, des séditieux. *Insolentiam, furorem, audaciam comprimere, frangere, domare, refrænare*. L'Évangile ne recommande rien plus que de *réprimer* ses passions, les désirs de vengeance, &c. Dans cette occasion le courage avoit plus besoin d'être *réprimé*, que la lâcheté d'être excitée. Boss. La vertu est naturellement austere, par la contrainte qu'elle impose au cœur, en *réprimant* ses désirs. Le P. Rap. Rien n'est plus capable de *réprimer* l'orgueil de l'homme que la crainte de la mort. Nic. *Réprimez* en vous cette facilité que vous avez à juger mal d'autrui. S. Evr. Il étoit besoin de répondre hardiment pour *réprimer* la licence. Abl. *Réprimer* le murmure des soldats. Vaug.

> *Ne puis-je* réprimer
> *Cet ascendant malin qui vous porte à rimer?* Boil.

RÉPRIMÉ, ée. part. pass. & adj. *Domitus, fractus, refrænatus, compressus*.

REPRIS, ise. adj. Voyez REPRENDRE.

REPRISE. s. f. Action par laquelle on reprend. Il s'est trouvé à la *reprise* d'une telle ville. *Expugnatio*.

REPRISE, se dit aussi en parlant d'une interruption d'action. Ce travail est trop fort pour le faire tout d'une haleine, il le faut faire à diverses *reprises*. *Per intervalla, iteratis vicibus*. Il m'a enfin payé à plusieurs *reprises*. Il faut craindre la *reprise*, le retour de la fiévre. Si l'enfant est gros, elles s'en délivrent à diverses *reprises*. Abl.

REPRISE, se dit aussi en termes de Manége, quand on recommence une leçon de manége, & qu'on la fait d'une haleine. *Equestris exercitatio*. Il a fait manier son cheval sur les quatre coins de la volte tout d'une *reprise*, sans s'arrêter, ni reprendre haleine.

REPRISE, en termes de Marine, c'est un vaisseau que l'ennemi avoit pris d'abord, & que les vaisseaux du parti contraire ont repris ensuite. Aubin.

REPRISE, se dit aussi dans le discours. La *reprise* d'un même moyen est souvent nécessaire pour établir divers articles.

REPRISE, en termes de Musique, est un signe ou une marque qu'il faut reprendre ce qu'on a déja joüé ou chanté, & le répéter. *Signum repetitionis*. La *reprise* se marque pour ne pas décrire deux fois la même chose. Il y a deux sortes de *reprises*, la grande & la petite *reprise*. La grande *reprise* se marque par deux lignes perpendiculaires & paralleles, traversées de cinq lignes horisontales, qui font entre les deux lignes perpendiculaires quatre quarrés, dans chacun desquels on met un gros point. On la marque encore par deux lignes perpendiculaires & paralleles, qui se joignent presque, & traversées par trois lignes qui débordent de chaque côté, & entre lesquelles on met deux points à droite

&

& deux à gauche, & de plus deux lignes horisontales, l'une dessus & l'autre dessous. Ces marques signifient qu'il faut répéter ce qui a été joüé ou chanté jusques-là, si c'est le commencement d'une piéce, ou tout ce qui a été joüé ou chanté depuis une pareille marque, si c'est à la fin d'une piéce. On trouve ordinairement de ces *reprises* vers le tiers, ou environ, des gavotes, des menuets, des bourrées, des courantes, &c. & à la fin, parce que ces sortes de piéces doivent avoir deux reprises, qu'on joue chacune deux fois. Il y en a qui veulent que dans la seconde figure décrite ci-dessus lorsqu'il y a des points des deux côtés, elle suffit pour marquer la répétition, tant de ce qui la précede que de ce qui la suit; que lorsqu'elle a des points du côté gauche, c'est pour la répétition de ce qui précede; & que lorsqu'elle a des points du côté droit, c'est la répétition de ce qui suit.

La petite *reprise* est lorsqu'on ne répete que quelques-unes des dernieres mesures d'une grande *reprise*. On la marque par une petite croix dont le tronc est un peu oblique & courbé de gauche à droite, avec deux points horisontalement posés sur cette petite croix qu'on met ou dessus, ou dessous la note que l'on doit commencer à répéter. Quand on la met dessous, elle est comme on vient de la décrire; quand elle est dessus, on la renverse, en sorte que les deux points qui étoient dessus la croix se trouvent dessous, & le haut de la croix en bas.

On appelle aussi *Reprise*, non seulement ces marques, mais ce qui se répete, ce qui se rechante, ou se rejoüe une seconde fois. Joüez la *reprise*. La *reprise* d'un air, c'est la seconde partie. *Resumtio*. La *reprise* des ballades, des rondeaux, des chansons, ce sont les vers qu'on reprend & qu'on répete pour le refrain.

Reprise. Terme de Lansquenet. Une carte de *reprise*, c'est une carte que l'on donne à celui qui a perdu la premiere, afin qu'il ait lieu de réparer sa perte.

☞ Reprise, se dit quelquefois au jeu pour partie. Joüer une *reprise* d'Hombre. Nous avons joüé deux quadrilles, j'ai perdu à la premiere *reprise*.

On dit aussi qu'il n'y a point de *reprise* en quelque chose, quand il n'y a rien à ménager. Cette étoffe a si peu de largeur, qu'il n'y a point de *reprise*. *Recuperatio*.

Reprise de Fief. Terme de Jurisprudence. La *Reprise de fief*, se fait lorsque l'héritier du Vassal reçoit la possession du fief dont il hérite, des mains du Seigneur, en lui faisant foi & hommage, & lui payant ses droits. On appelle aussi *fiefs de reprise* ceux qui ne procedent pas de vraie concession, mais qui ayant été originairement des alleux, ont été cédés par les propriétaires à des Seigneurs, & repris d'eux aussi-tôt pour être tenus à foi & hommage. De Laurière.

Reprise d'instance, se dit au Palais du renouvellement d'un procès contre une nouvelle partie, après qu'elle en a fait un acte au Greffe. *Litis, caussa renovatio* On assigne des héritiers en *reprise d'instance*. *Diem adeundæ litis, vel repudiandæ dicere*.

☞ Reprises *de la femme*, sont tout ce qu'elle a droit de reprendre sur les biens communs, ou sur les biens de son mari après le décès d'icelui; soit par la disposition du droit, comme ses deniers dotaux qu'elle s'est stipulée propres, ou ce qui lui est avenu pendant le mariage par succession; ou ce qu'elle reprend par convention ou stipulation portée par le contrat de mariage; ce qu'on appelle conventions matrimoniales.

Reprise, se dit aussi dans les comptes, des chapitres où l'on emploie & on demande à déduire les deniers comptés & non reçus. *Resumtio*. Les comptes ont trois sortes de chapitres, ceux de recette, de dépense & de *reprise*. Pour garder l'ordre du compte, on emploie dans la recette une somme entiere, quoiqu'on n'en ait reçu qu'une partie, mais c'est à la charge de *reprise*, on la met dans le chapitre de *reprise*.

Reprise, en terme de Monnoie, est un nouvel essai de la même piéce de monnoie d'or ou d'argent hors les remédes. *Examen speciminis*.

Reprise, en termes d'Architecture, c'est toute sorte de réfection de mur, pilier, &c. faite par sous-œuvre, qui doit se rapporter en son milieu d'épaisseur, l'empatement étant égal de part & d'autre, ou dans son pourtour. En Latin *Substructio*. Daviler.

REPRISER. v. act. & rédupl. Priser une seconde fois. *Iterùm æstimare*. La prisée de ces meubles n'a pas été bien faite dans cet inventaire, il les faut faire *repriser*. Les Experts ont mal prisé les héritages qui étoient à partager, il les faut faire *repriser*.

Reprisé, ée. part. pass. & adj. *Rursus æstimatus*.

RÉPROBATION. s. f. Jugement, résolution par laquelle on rejette, on réprouve. *Reprobatio, decretum improbationis*. On ne le dit guére qu'en matiere spirituelle du jugement que Dieu a rendu de toute éternité contre les pécheurs qui mourront impénitens. Une grande marque de *réprobation*, c'est quand un pécheur endurci ne sent plus aucuns remords. Toutes les questions qui roulent sur la prédestination & sur la *réprobation*, sont bien difficiles. On dit *réprobation* positive & *réprobation* négative. La *réprobation* positive seroit celle par laquelle Dieu créeroit des hommes avec un décret absolu & positif de les damner éternellement Ce sentiment est injurieux à Dieu, faux, hérétique & condamné plusieurs fois par l'Eglise. La *réprobation* négative est celle par laquelle Dieu créant tous les hommes avec une volonté sincere de les sauver, & n'en créant aucun qu'il ne veuille sincérement sauver, leur fournissant à tous les moyens nécessaires pour cela, & avec lesquels ils pourront se sauver s'ils le veulent; voit cependant qu'il y en aura plusieurs qui ne le seront pas, avec les secours qu'il leur donnera, quelque suffisans & quelque forts même qu'ils soient, en sorte que ce sera uniquement leur faute; mais qu'ils le seroient, s'ils avoient certains autres secours, qu'il voit dans les trésors de ses graces, & qu'il ne donnera pas: sur quoi il faut se récrier avec S. Paul, *O altitudo ! &c.*

REPROCHABLE. adj. m. & f. Celui à qui l'on peut objecter quelque chose de honteux, ou qui empêche qu'on n'ajoute foi à ce qu'il dit. *Probrosus, exprobrandus, vituperandus, damnandus, infamis*. Il y a des vices sales & *reprochables* qui ôtent l'honneur des personnes. Les témoins sont *reprochables*, quand ils sont infâmes, notés en Justice. On le dit aussi de ceux qui sont suspects, parens, ou alliés.

REPROCHE. s. m. Coëffeteau le fait toujours féminin. Vaugelas a décidé qu'il étoit masculin au singulier, & féminin au plurier: cela étoit vrai de son temps, mais présentement il est toujours masculin. C'est un blâme, ou une espéce d'injure qu'on fait à quelqu'un, en lui représentant en face ses défauts. *Probrum, dedecus, nota, opprobrium, exprobratio*. On lui a fait *reproche* à l'Audience de sa naissance douteuse & illégitime. La lâcheté est un sanglant *reproche* pour un Gentilhomme. Y a-t-il des personnes sur qui vous puissiez faire tomber un *reproche* si abominable avec moins de vraisemblance? Pasc. Il s'emporta en *reproches* contre ses ennemis. Ablanc. Le remords est un *reproche* de la conscience. Si vous voulez entretenir l'amitié, n'en venez jamais à des *reproches* injurieux. Vill. On fait des *reproches* à un amant: mais en fait-on à un mari, quand on n'a à lui *reprocher* que de n'avoir point d'amour? P. de Cl. Les *reproches* trop fréquens éteignent l'amour, bien loin de le réchauffer. Il y a bien de la différence entre des plaintes légitimes & respectueuses, & des *reproches* grossiers & rustiques. Wicq. Il est assez ordinaire de repousser les *reproches* par d'autres *reproches*, c'est une espéce de défense qui tient lieu de raison. Bay.

☞ Souvent après avoir fait quelques *reproches*, on ajoute par maniere de correctif, soit dit sans *reproche*.

> *On n'aime point à voir ceux à qui l'on doit tant ;*
> *Et leur seule présence est un secret* reproche.
> Corn.

> *Je le vis ; son aspect n'avoit rien de farouche,*
> *Je sentis le* reproche *expirer dans ma bouche*.
> Racine.

Bayard étoit nommé le Chevalier sans peur & sans *reproche*. On dit aussi d'un homme droit & de bonnes mœurs, que sa vie est sans *reproche*. Dans l'Église de S. Jean à Paris il y a une épitaphe bien remarquable d'un Trésorier de l'Épargne, conçûe en ces termes: *Ci repose noble homme Alain le Veau, celui auquel l'intégrité & fidélité*

au maniement des finances sous les Rois François I. Henri II. François II. & Charles IX. a pour heureuse récompense, acquis sans envie ce beau titre de Thrésorier sans reproche. *Il décéda le 18. de Juin* 1575. Un Marchand pour mieux vendre sa marchandise dit, si elle n'est pas bonne, faites m'en *reproche*.

Reproche, se dit aussi des objections qu'on fait aux témoins pour détruire leur déposition, & montrer qu'elle ne doit pas être reçue. *Probrosa testis refutatio, depulsio.* Dans la confrontation on avertit l'accusé de fournir de *reproches* contre le témoin avant la lecture de sa déposition, après quoi il ne sera plus reçû. Selon l'Ordonnance, en matière civile, on fait des écritures qu'on appelle *reproches* des témoins.

☞ On dit proverbialement : A bien faire, il n'y a point de *reproche* ; pour dire qu'il faut toujours agir avec candeur & fidélité.

REPROCHER. v. act. Blâmer quelqu'un ; lui alléguer sa turpitude, ses défauts. *Objicere, exprobrare.* On vous a *reproché* vos inconstances & vos bisarreries, & vous ne vous corrigez pas. Ce n'est pas assez qu'une femme n'ait rien à se *reprocher* ; il faut que le public ne puisse entamer sa conduite par aucun endroit. Bell. Cotin & Ménage se *reprochent* de plaisantes choses dans la Comédie des Femmes Sçavantes, sous les noms de Trissotin & de Vadius. On dit, c'est un homme d'une vie exemplaire, & à qui on ne peut rien *reprocher*.

Ce mot vient du Latin *reprobare*.

Reprocher, signifie aussi, Accuser d'ingratitude. *Ingrati animi vitium exprobrare, objicere.* Un pere peut *reprocher* à son fils qu'il lui a donné la naissance, l'education, qu'il a tort de ne lui pas obéir, de n'être pas reconnoissant. ☞ On dit *reprocher* un plaisir, *reprocher* un bienfait ; pour dire, Remettre devant les yeux un bienfait un plaisir à celui qui les a reçus, comme l'accusant de les avoir oubliés.

☞ On dit dans le style familier, *Reprocher* les morceaux à quelqu'un, pour dire, faire sentir à quelqu'un qu'il mange beaucoup, & paroître y avoir regret. Acad. Fr. Il ne faut pas *reprocher* un bienfait, si on n'en veut perdre le mérite.

Reprocher, en termes de Palais, signifie, Détruire la déposition des témoins, & montrer qu'on ne doit point ajoûter foi à leur témoignage. *Objectis probris fidem testis elidere, infirmare, enervare.* On ne doit point lire la déposition d'un témoin valablement *reproché*. *Reprocher* & blâmer l'aveu & dénombrement dans la Coutume de Bretagne, art. 361. c'est le débatre & le contredire. *Reprobare, improbare.*

Reproché, ée. part. pass. & adj. *Infirmatus, elisus.*

REPRODUCTION. subst. f. rédupl. Action par laquelle une chose renaît, est produite de nouveau. *Iterata productio, reproductio.* La nature se conserve par de continuelles *reproductions* des corps qui s'engendrent & se corrompent.

REPRODUIRE. v. act. & rédupl. Faire naître de nouveau. *Iterum producere, nasci denuò.* Quand on coupe une souche d'aune ou de chêne, elle *reproduit* une grande quantité de rejettons, de nouveaux arbres. Un grain de bled en terre, en *reproduit*, en fait renaître 30, 40, 100. On a beau arracher les chardons, la terre en *reproduit* toujours.

> *Douce chaîne des cœurs, digne présent des Cieux,*
> *Qui répands l'allégresse & l'amour en tous lieux,*
> *Qui* reproduits *le calme, au plus fort de l'orage,*
> *Précieuse Concorde achève ton ouvrage.* Brebeuf.

Reproduit, ite. part. pass. & adj. *Iterùm productus, reproductus.*

RÉPROMETTRE. v. act. & rédupl. *Je repromets, tu repromets, il repromet ; nous repromettons. Je repromis. J'ai repromis. Je repromettrai. Que je repromette. Que je repromisse.* C'est promettre de nouveau. *Rursus promittere, spondere, polliceri.* Je vous promets & *repromets* que je ferai ce que vous voudrez. Après lui avoir promis & *repromis* mille fois de l'épouser, il l'abandonna.

RÉPROMISSION. subst. f. Terme de l'Écriture, qui se dit des promesses que Dieu a faites à son Peuple, à ses Apôtres, à ses Fideles. *Repromissio.* Saint Paul dit que les *répromissions* que Dieu avoit faites à son peuple, ont été accomplies, *Actes* XIII. v. xxxii. les *répromissions* faites à Abraham. On doute fort de l'usage de ce mot.

REPROUVER. v. act. & rédupl. Prouver une seconde fois. *Iterùm probare, comprobare, evincere.* On a prouvé & *reprouvé* par bons titres, que ce droit ne lui appartenoit pas, il ne laisse pas de s'en conserver la jouissance.

RÉPROUVER, signifie, Rejetter une chose, la désapprouver. L'Église a *réprouvé* le mariage des Prêtres. Les Lois civiles *réprouvent* le concubinage. Au sens de l'article précédent où ce verbe est réduplicatif, le premier *e* est muet, à celui-ci il est accentué & fermé.

Ce mot vient du Latin *reprobare*.

Réprouver, se dit ordinairement par opposition à *prédestiner. Rejicere, reprobare* Dieu a *réprouvé* Satan & ses Anges ; il a *réprouvé* les Juifs, & a admis en leur place les Gentils. De deux personnes qui sont ensemble, il en prendra l'une, & *réprouvera* l'autre. Tout cela se doit entendre d'une réprobation négative.

☞ Réprouvé, ée. part. pass. & adj. Rejetté, desapprouvé. *Reprobatus, Rejectus.* Alors, répondit le Prophéte à Saül, toutes vos victimes sont *réprouvées*. Bourdal. *Exhort. T. I. p.* 283.

Réprouvé, ée. Est aussi substantif, & se dit par opposition aux prédestinés, de ceux que Dieu a résolu d'abandonner à eux-mêmes & à la malice de leur cœur. *Reprobatus, rejectus, repulsus.* Le nombre des *réprouvés*, est bien plus grand que le nombre des prédestinés. Si par le décret éternel vous êtes au rang des *réprouvés*, vous vous efforcerez en vain de changer votre malheureuse destinée. S. Evr. ☞ On dit d'un homme qui a quelque chose de funeste dans la physionomie, qu'il a un visage de *réprouvé*. Acad. Franç.

On dit proverbialement d'un méchant homme, que c'est un *réprouvé*, qu'il vit en *réprouvé*.

REPTILE. adj. m. & f. Genre d'animaux & d'insectes qui se traînent sur le ventre. *Reptile.* Dieu a fait le serpent *reptile* par punition, il lui a ordonné de marcher sur le ventre. Les vers de terre, les chenilles, les lésards, se mettent au rang des *reptiles*.

Reptile, se dit abusivement des fruits & des plantes qui rampent sur terre, qui n'ont pas la force de se soutenir sur leur tige, comme les citrouilles, concombres, &c. *Planta, vel fructus reptiles, repentes.*

> ☞ *On a appellé les coquilles*
> *Toits portatifs, remparts mobiles,*
> *Doujons fixes contre les vents,*
> *Tours errantes, châteaux mouvants,*
> *Forts sans places, palais* reptiles. Marcaup.

RÉPUBLICAIN, aine. subst. Qui est passionné pour la République, qui est amoureux de la liberté de son pays, qui hait le gouvernement monarchique. *Studiosus democratiæ vel Reipublicæ.* Les Brutes & les Catons ont été de grands *Républicains*. Ces peuples ont un génie *républiquain*, ils ont de la peine à s'accoutumer au Gouvernement monarchique. La fierté de l'ame fait les véritables *Républicains*. S. Evr. C'est une ame *républicaine*.

> *Chez ces* Républicains *tout est de bon aloi.* Sanacé.

RÉPUBLIQUE. s. f. État, ou Gouvernement populaire. *Respublica.* Les plus florissantes *Republiques* ont été celles de Rome, d'Athènes & de Sparte. Il y a eu anciennement plusieurs *Républiques* ; mais presque toutes foibles, languissantes, agitées de divisions domestiques, & enfin de très-peu de durée, hors la Romaine. M. Scud. Les anciens Romains étoient ennemis de la tyrannie, & passionnés pour maintenir la *République*. La ruine de la *République* Romaine fut commencée par la guerre civile de Sylla contre Marius, & entiérement achevée par celle de César & de Pompée. *Hist. Rom. MS. de M. Brulou de Saint-Remy.* Aujourd'hui, il n'y a guère de vraie *République*, & dont le Gouvernement soit absolument populaire. Les Vénitiens

Vénitiens, les Génois, appellent leurs États *Républiques*, quoique leur Gouvernement soit oligarchique, & entre les mains des Nobles. Si les Hollandois aiment la *République*, c'est plus pour l'intérêt de leur trafic, que pour être libres. S. Evr. Dans les *Républiques* l'on prend ombrage des vertus même qu'on admire. Ab. Les honnêtes gens de Rome sçavoient séparer la personne du Magistrat, & donner leurs soins à la *République*, en sorte qu'il leur en restoit aussi pour eux-mêmes. S. Evr. La ville est partagée en diverses sociétés, qui sont comme autant de *Républiques*, qui ont leurs lois & leurs usages. La Br. On dit aussi, la *République* des Lettres, en parlant collectivement de tous les gens d'étude. Il y a un Journal commencé par M. Bayle en Hollande, & qui consiste en des extraits des livres qui s'impriment dans le cours de l'année, & qu'on appelle *Nouvelles de la République des Lettres*. M. Bernard l'a continué. Voyez au mot Journal.

☞ On dit fig. d'une famille, d'une Communauté, d'une société nombreuse, que c'est une petite *République* : On le dit de même d'une maison où il y a grand nombre de ménages. Ac. Fr.

RÉPUDIATION. subst. f. Action par laquelle on congédie une femme, on fait divorce entier avec elle. *Repudium, repudiatio.* La *répudiation* est permise chez tous les peuples qui ne sont pas Chrétiens. La *répudiation* a été jugée légitime pour cause d'adultére dans la Loi de Moyse, au Deutéronome, c. XXIV. en S. Matthieu, c. 19.

RÉPUDIER. v. act. Abandonner une femme légitime, rompre l'engagement de mariage qu'on a avec elle. *Uxorem repudiare, repudium jubere, nunciare, remittere.* Les Payens, les Infidéles & les Hérétiques *répudient* leurs femmes, & en épousent d'autres. Les Jurisconsultes marquent les cas où l'on peut *répudier* une femme. Les Catholiques ne peuvent *répudier* leurs femmes en aucun cas, pour rompre le lien de mariage; leur divorce n'aboutit qu'à une séparation de biens & d'habitation. Le Concile d'Elvire a fait un Canon fort sévère contre les Ecclésiastiques qui ne *répudiaient* point leurs femmes, dont ils sçavoient les déréglemens.

Répudier, se dit aussi en pays de droit Écrit, des testamens & des successions, quand on ne veut pas se porter pour héritier, accepter une succession ou quelque legs. *Nuncium remittere, renunciare.* En pays Coutumier, on dit *renoncer* à une succession, à un legs.

Répudié, ée. part. pass. & adj. *Repudiatus, remissus.*

REPUË. s. f. Repas. *Mensa, cibus.* Il ne se dit qu'en mauvaise part des écornifleurs, des chercheurs de franches *repuës*, qui vont escroquer quelque repas.

RÉPUGNANCE. s. f. Dégoût, opposition, contrariété, peine, difficulté, aversion que l'on a à faire une chose. *Repugnantia, oppositio, fastidium, contrarietas, difficultas, aversio.* Il faut obéir volontairement à ses supérieurs, & sans *répugnance*. On ne prend guère de médecine qu'avec *répugnance* & dégoût. Ces deux propositions se détruisent, il y a entre elles de la *répugnance*, de la contradiction. Il n'y a point de *répugnance* à dire que cette proposition soit de Lessius. Pasc. La raison doit combattre ses *répugnances* pour acquiescer aux vérités de la Foi. Flechier. J'ai de la *répugnance* à déguiser mes pensées. Abl. Il n'avoit point de *répugnance* à se rendre. Vaug.

RÉPUGNANT, ante. adj. Contraire, opposé. *Repugnans, contrarius.* Il ne faut point admettre cette proposition, qui est *répugnante* à la foi, ou à la raison.

RÉPUGNER. v. n. Être opposé, contraire, incompatible. *Repugnare, obsistere.* On dit en Philosophie, Il n'y a rien qui *répugne*, qui empêche que telle chose ne soit. Cet Édit passera aisément, il n'y a personne qui y *répugne*, qui s'y oppose. Ce qui implique contradiction *répugne* au sens commun. Ce qui *répugne* à la foi, doit être rejetté & condamné. Cela *répugne* au bon sens. Ablanc. ☞ Les différens intérêts *répugnoient* à la paix. *Mém. de la Rochefoucault.*

☞ On dit, cela me *répugne*; pour dire, j'ai de l'aversion, de la répugnance pour cela. Cette proposition me *répugne*. Acad. Fr.

RÉPULLULER. verb. n. & rédupl. Renaître en grande quantité. *Repullulare.* On a beau échardonner les terres, il y demeure toujours quelque graine qui *répullule*. La vermine *répullule* toujours, quelque soin qu'on prenne de l'exterminer. On dit aussi au figuré, que des erreurs, des hérésies *repullulent*, quand il en renaît de nouvelles lorsqu'on les pensoit tout-à-fait éteintes.

REPULSE. s. f. Vieux mot. Expulsion : selon M. Galland, au Franc-Alleu, pag. 307. où il cite un Acte ancien des Chevaliers de Malte, qui dit : Vacque continuellement à la *repulse* des Turcs. *Expulsio, repulsa.*

☞ RÉPULSION. s. f. L'action de repousser. La *répulsion* des rayons de la lumiere. Lorsque la *répulsion* a lieu, nous observons qu'elle est plus grande à une petite distance qu'à une grande. *Elémens Mathématiques de Physique de Gravesande, traduits par M. Roland de Virloys.* N°. 879.

☞ Répulsion. Action par laquelle on repousse une Insulte. Ce terme est fort usité au Palais. On fait beaucoup de différence entre l'aggression & la *répulsion*. Il est vrai qu'il lui a dit des injures tres-outrageantes, mais ce n'étoit que par *répulsion*.

REPURGER. v. act. & rédupl. Purger plusieurs fois. *Sæpius purgare.* Ce n'est pas assez d'avoir purgé deux fois ce malade, il le faut encore *repurger*. Les savonettes de Boulogne sont de savon bien *repurgé*. Les fusions des métaux & les distillations réitérées que font les Chymistes, c'est pour *repurger* ces corps de toutes leurs impuretés. On a du mal à trouver du mercure bien *repurgé*.

Repurgé, ée. part. pass. & adj. *Iterum purgatus.*

RÉPUTATION. s. f. Bruit avantageux, opinion que les hommes ont des choses, ou des personnes. *Fama, æstimatio, existimatio, bonum nomen.* Il se prend toujours en bonne part, quand il est mis absolument, & qu'il n'y a point d'épithéte qui le détermine à un sens contraire. Les plus grandes *réputations* ne sont pas toujours les mieux fondées. S. Réal. Une heure de vie bien ménagée vaut mieux que la *réputation*. S. Evr. La principale récompense des belles actions, c'est la *réputation* qu'elles donnent. Voit. Ces hommes dont toutes les actions sont concertées, sont des usurpateurs de bonne *réputation*; c'est en eux que le vice ose prendre l'air honnête de la vertu. M. Esp. La *réputation* n'est d'ordinaire généralement établie qu'après la mort, & lorsqu'on n'est plus en état d'en jouir. On compte pour quelque chose cette vie de *réputation* dont on se flatte après sa mort. Boss. Les personnes vaines aiment la *réputation* de la vertu, & négligent la vertu même. Fl. La *réputation* est la récompense la plus légitime de la vertu, il ne faut pas la négliger. Ball. Sous certains régnes, les vertus éminentes sont sujettes à des jugemens sinistres, & une grande *réputation* n'est pas moins périlleuse qu'une mauvaise. Boun. Othon, sans être ambitieux, ne négligeoit pas le soin de sa *réputation*. Till. Ces hommes si avides de *réputation*, la perdent presque toujours, par la passion excessive qu'ils ont d'y arriver. S. Evr. La *réputation* est onéreuse à celui qui aime la retraite & la solitude. Ball. Il est bien plus juste de conserver à tant de personnes que vous avez décriées, la *réputation* de piété qu'ils ne méritent pas de perdre, que de vous laisser la *réputation* de sincérité que vous ne méritez pas d'avoir. Pasc. Les vins de Champagne, les melons de Langeais, les jambons de Mayence, sont en *réputation*. Il ne faut qu'une victoire, pour mettre un Capitaine en grande *réputation*, une déroute pour le ruiner de *réputation*. Une femme n'a rien de plus cher que sa *réputation*; il ne faut pas blesser, ni ternir sa *réputation*. ☞ Ma *réputation* étoit entiére, & vous l'entamez. Bourdal. *Exhort, II. p. 15.* Les Romains étoient autrefois en *réputation* de bravoure, ils sont bien déchus de leur ancienne *réputation*. Platon, Archiméde, Descartes, sont des Auteurs de *réputation*. Cet homme s'est mis en mauvaise *réputation*; il est perdu de *réputation*. Il ne faut point nommer les Auteurs que l'on attaque, quand ils sont vivans, pour ne les point forcer d'assister aux funérailles de leur *réputation*.

On dit, Faire assaut de *réputation*, lorsque deux personnes illustres en quelque art ou science, disputent ensemble à qui fera voir plus de capacité. *Certamen, disputatio existimationis, scientiæ concertatio.*

RÉPUTER. v. act. Avoir une certaine estime ou pensée de quelque chose; estimer tel, tenir pour tel. *Putare, æstimare, existimare, habere.* Les Espagnols & les Italiens

font *réputés* fages & graves ; ils *réputent* les François pour étourdis. Il y a de l'injuftice à *réputer* comme un grand malheur d'avoir manqué une grande profpérité. Voit. Cette maifon eft *réputée* noble.

Reputer, fignifie auffi, Croire, préfumer, regarder, reconnoître comme tel. *Credere, præfumere, agnofcere, putare, computare, æftimari.* Les enfans nés pendant le mariage, font *réputés* être du mari. Les meubles qu'on trouve en la poffeffion de quelqu'un font *réputés* lui appartenir. Les Offices font cenfés & *réputés* meubles, leur prix s'en diftribue comme meubles. Les Suiffes font cenfés & *réputés* régnicoles, ils joüiffent du droit de naturalité. Je l'avois jufqu'ici *réputé* pour mon ami, pour un honnête homme.

Reputé, ée. part. paff. & adj. *Computatus, putatus.*

R E Q.

REQUART. f. m. Terme de Palais. Quart-denier du quatriéme denier du prix ou de l'eftimation de la vente, donation ou autre aliénation d'un héritage cottier. *Quarta partis pars quarta.*

☞ REQUÉRABLE. adj. Qui doit être demandé. Le cens n'eft point *requérable*, mais portable & amendable. *Portable*, parce que le Seigneur n'eft point tenu d'en faire faire aucune demande ou fommation, ni moins de l'envoyer querir ; mais le tenancier eft obligé de le lui porter au terme & au lieu où il eft dû. *Amendable*, parce que fi le tenancier manque de le porter & payer au jour & lieu qu'il eft dû, il en doit l'amende de cinq fous parifis, laquelle eft encourue *ipfo facto* par la feule expiration du jour du payement, fans qu'il foit befoin de fommation. *Duplefsis fur l'art.* 85. *de la Cout. de Paris, tit.* II. *Liv. I. chap.* 1. *pag.* 84.

REQUÉRANT, ante. adj. Qui requiert, qui demande. *Petens, poftulans, contendens.* Il y a trois gradués *requérans* le même Bénéfice. Il y a un Indultaire qui eft le premier *requérant*. Il y a plufieurs requêtes données en ce procès par divers *requérans*. Le Procureur Général eft le *requérant* pour le Roi, la partie *requérante* pour le public. Il y a auffi à la chaffe des chiens *requérans*, qui requêtent le gibier.

REQUERIR. v. act. & rédupl. Envoyer querir une feconde fois. *Requirere.* Ce verbe dans ce fens, n'eft en ufage qu'à l'infinitif. Ce Médecin s'en eft allé trop tôt, il faut l'aller *requerir*. On alla *requerir* la nuit, ce que l'on avoit caché. Ablanc.

REQUÉRIR. Demander, exiger, vouloir. *Exigere, poftulare, flagitare, efflagitare.* Et fe conjugue ainfi : *Je requiers, tu requiers, il requiert, nous requérons, vous requérez, ils requierent. Je requérois. Je requis. J'ai requis. Je requerrai. Que je requiere. Que je requiffe, ou je requerrois.* Je vous veux *requérir* d'une grace, je vous la *requiers* à jointes mains. Un honnête homme fert fes amis au befoin, avant même qu'il en foit *requis*. Il le combla de promeffes, autant que la néceffité même le *requéroit*. Vaug.

Requérir, en termes de Palais fignifie, Former une demande, y conclurre, fupplier. *Petere, concludere, fupplicare.* On met au bas des requêtes qu'on entérine, Soit fait ainfi qu'il eft *requis*. Les Procureurs Généraux mettent dans leurs conclufions, Je *requiers* pour le Roi. Le Promoteur *requiert* qu'il plaife à Monfieur l'Evêque de, &c. Pat.

Requérir, fe dit figurément en chofes morales. L'étude des Mathématiques *requiert* un homme tout entier. *Exigere, poftulare, requirere totum hominem.* Cet emploi *requiert* un homme affidu. On juge pendant les vacations les affaires provifoires, qui *requierent* célérité.

☞ Requérir. Terme de Chaffe. Il eft des chiens dont le nez eft fi fin, qu'ils vont *requérir* le renard vingt-quatre heures après qu'il eft paffé. On appelle ces chiens-là, *trouveurs*.

Requis, ise. part. paff. & adj. Recherché, néceffaire. *Poftulatus, exactus, quæfitus.* La vérité n'étoit pas fi *requife* ici que la beauté. Ablanc.

REQUÊTE. f. f. Demande qu'on fait en Juftice. *Libellus fupplex, poftulatio.* La formule des exploits donnés au Châtelet eft telle, On l'a affigné pour oüir une *requête* qui eft, &c. Il a préfenté *requête* à la Cour, tendante à ce qu'il foit dit, &c. Les *requêtes* fe répondent par un Préfident, comme celle de parler, fommaire, de committitur ; ou par un Rapporteur, comme celle de, Viennent les parties, Soit communiqué, ou En jugeant ; ou par un Greffier, comme font celles où l'on met, Soit partie appellée. Une telle *requête* a été entérinée. Il a été débouté de fa *requête*. En quelques lieux, comme à la Rochelle, les *requêtes* font nommées *admonitions*.

Une *requête verbale* eft celle qu'on fait verbalement à l'Audience, & qu'on ne laiffe pas par aprés de rédiger par écrit, pour inférer dans les qualités du jugement. *Summatio verbalis, petitio.*

Requête civile, eft un remède de Droit introduit pour faire caffer ou retraiter les arrêts qui ont été furpris, & où il y a erreur. *Libellus civilis, fupplex.* Ce qui fe fait par le moyen des Lettres de Chancellerie qu'on obtient dans les fix mois du jour de la fignification de l'arrêt, avec les conditions, les claufes, & les ouvertures qui font contenues dans la derniere Ordonnance de 1667. au titre 35. Pour les obtenir il faut une confultation de trois Avocats, qui contienne les ouvertures de la *requête civile*. Si elle eft obtenue contre un arrêt contradictoire, il faut configner une amende de 450. livres Les *requêtes civiles* obtenues contre les arrêts rendus aux Enquêtes, doivent être portées à l'Audience de la Grand'Chambre. En procédant au jugement de la *requête civile*, les Juges ne peuvent entrer en connoiffance du fonds ; ils ne doivent juger que fur les moyens & ouvertures de la *requête civile*, fuivant les articles 34. & 35. du titre 35. de l'Ordonnance de 1667. Lorfqu'on entérine la *requête civile*, on ne peut juger le principal en même temps. On fe contente de remettre les parties en tel état qu'elles étoient avant l'arrêt contre lequel on s'eft pourvu par *requête civile*. On ne peut juger le refcindant & le refcifoire enfemble. On n'eft point obligé à prendre une *requête civile* contre les fentences Préfidiales rendues en dernier reffort, on fe peut pourvoir par une fimple *requête*. Autrefois on fe pouvoit pourvoir par forme de propofition d'erreur ; mais cette procédure a été abrogée par l'Ordonnance de 1667. Voyez Plainte.

☞ Requête *d'ampliation*, eft une *requête* que préfente celui qui a obtenu des Lettres en forme de *requête* civile, à l'effet de pouvoir fe fervir des nouveaux moyens de *requête* civile qu'il a découverts depuis les Lettres en forme de *requête* civile.

☞ Requête *d'emploi*, eft une *requête* qui fe fait en procès par écrit, pour fupplier la Cour qu'il lui plaife donner acte de ce que le fuppliant emploie pour réponfe à telles piéces produites par fa partie, celles qu'il auroit déja produites auparavant ; le Rapporteur met au bas de la requête, *ait acte d'emploi & foit fignifié.* Comme fi l'intimé fupplioit la Cour de lui donner acte qu'il emploie ce qu'il a dit dans fes réponfes à griefs, contre les écritures qui feroient faites contre lui par fa partie.

☞ Requête *d'intervention*, eft une *requête*, par laquelle on fupplie la Cour de vouloir recevoir le fuppliant partie intervenante dans une inftance pendante en la Cour entre tel & tel, à caufe de l'intérêt qu'il y a.

Requête Hypothécaire, eft celle qui a les mêmes conclufions que la *requête* perfonnelle, finon que l'on demande que tels lieux foient déclarés affectés & hypothéqués au payement de telle fomme, & que le défendeur qui les retient, ait à déguerpir, s'il n'aime mieux payer la fomme. Il n'y a point de différence finon que les *requêtes perfonnelles* & *hypothécaires* peuvent être formées contre l'obligé au payement, ou fon héritier & bien-tenant. Mais fi l'on veut agir contre le bien tenant de l'obligé, c'eft-à-dire contre le détenteur des chofes hypothéquées au payement dû, & que le bien-tenant ne foit héritier, il faut intenter la *requête hypothécaire*. Voyez Imbert, *Pratique*, L. I. tit. xvii. p. 102.

Requête Personnelle, eft quand l'action perfonnelle eft feulement intentée, fçavoir eft, que le demandeur propofe pour avoir payement de fa dette. Imbert. De Laur.

Requête Personnelle et Hypothécaire, eft quand le demandeur conjoint l'action hypothécaire avec la perfonnelle, comme quand il propofe à ce que le défendeur ait à payer ou à déguerpir, & lui délaiffer par hypotheque ce qu'il

qu'il tient des choses obligées & hypothéquées pour le dû.

Un *Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi*, est un de ceux qui étoient autrefois auprès de la personne du Roi pour recevoir les *requêtes* & les placets qu'on lui présentoit. *Libellorum supplicum Magister.* Les *Maîtres des Requêtes* aujourd'hui exercent la jurisdiction des *Requêtes de l'Hôtel*; là ils connoissent de toutes les causes personnelles, possessoires & mixtes des Officiers de la Couronne, des commensaux de la Maison du Roi, & de ceux qui ont droit de committimus au grand & au petit Sceau, concurremment avec Messieurs des *Requêtes* du Palais. Il y a appel de leurs sentences au Parlement quand ils jugent à l'ordinaire. Ils connoissent aussi des différends qui arrivent pour le titre des Offices, des taxes de dépens qui se font au Conseil, des Priviléges des Imprimeurs, &c. En ces cas ils jugent en dernier ressort & sans appel; ils prononcent, *Les Maîtres des Requêtes Juges souverains en cette partie, &c.* Ils sont réputés du corps du Parlement où ils ont séance au-dessus des Conseillers, mais ils ne s'y peuvent trouver ensemble qu'au nombre de quatre. Dans les provinces ils ont droit de présider en tous les Présidiaux. Par Édit de 1599. ils ont droit de tenir le petit sceau du Parlement de Paris successivement chacun un mois, selon l'ordre d'ancienneté. Ils sont Rapporteurs des *requêtes* & des procès qui se jugent au Conseil d'Etat & privé. Ils ont aussi des commissions extraordinaires dans les provinces, & dans les armées, où ils sont envoyés en qualité d'Intendans de Justice, Police & Finances. Il n'y en avoit autrefois que 72. Le nombre a été augmenté jusqu'à 80. par la création de 1674. Ils sont distribués en quatre quartiers, & servent chacun six mois: trois mois aux *Requêtes* de l'Hôtel, & trois mois au Conseil du Roi. Chaque quartier a son Doyen qui préside aux *Requêtes* de l'Hôtel. Au reste ceux qui ont droit de committimus au grand & au petit sceau, peuvent faire renvoyer leurs procès aux *Requêtes* de l'Hôtel, ou aux *Requêtes* du Palais, à leur choix, excepté que les *Maîtres des Requêtes* ne peuvent plaider qu'aux *Requêtes* du Palais, & Messieurs des *Requêtes* du Palais ne peuvent plaider qu'aux *Requêtes* de l'Hôtel. Ordonnance de 1669.

Requêtes du Palais. Jurisdiction qui juge en premiere instance les causes de ceux qui ont un privilége de committimus du grand & petit sceau. *Camera Magistrorum libellorum supplicum.* Il y a deux Chambres des *Requêtes* à Paris: la seconde fut érigé en 1580. par Henri III. Il y a une Chambre des *Requêtes* dans les autres Parlemens. Ces Juges sont des Commissaires qui achetent des commissions séparées de leurs charges de Conseillers du Parlement. Leurs sentences sont ainsi intitulées, Les Gens tenans les *Requêtes du Palais*, Conseillers en la Cour, & Commissaires en cette partie. Il y a appel de leurs jugemens au Parlement. Les *Requêtes du Palais* sont venues des Plaids de la Porte.

Requête, signifie aussi une simple priere, demande, requisition, sollicitation. *Supplicatio, rogatus, petitio, postulatio.* On fait la plûpart des promesses d'argent prêté payable à la premiere volonté & *requête* du créancier. Les contrelettres & déclarations portent qu'on n'a fait la chose qu'à la priere & *requête* de son ami, & pour lui faire plaisir. Un Sergent ne fait des exécutions qu'à la *requête* de quelqu'un qui est domicilié. Elle le supplia de la vouloir excuser si elle lui faisoit une très-humble *requête*. Vaug. Elle en donna l'arrêt à la *requête* de Mademoiselle sa fille Voit. Les Pseaumes de David sont pleins de *requêtes* & de supplications qu'il adresse à Dieu pour obtenir le pardon de ses péchés.

Requête, est aussi le nom d'un ancien droit seigneurial, dont il est parlé en l'accord du mois de Mai 1220. entre l'Abbé de Saint Vât d'Arras, & les villes de Mons en Puelle, &c.

Requête se dit aussi en termes de Chasse, lorsque les chiens ont perdu la piste de la bête, & qu'il la faut requêter, on dit alors, corner à *requête*. Venir à la *requête*. *Cornu dare signum ad redintegrationem vestigationis.*

On dit proverbialement, qu'une chose est de *requête*, pour dire, qu'elle est rare, qu'on a de la peine à en avoir. *Optandus, optabilis.* Le bled sera de *requête* cette année, il y en a peu. On appelle aussi pâtés de *requête*, des petits pâtés que l'on mange froids, & faits du menu des volailles.

REQUÊTER. v. act. Terme de Chasse qui se dit lorsqu'on est en défaut, & qu'il faut *requêter* de nouveau la bête. *Redire ad novam feræ indagationem.* On appelle plus ordinairement *requêter* une bête, lorsqu'après l'avoir courue & brisée le soir, on la quête le lendemain avec le limier, pour la reclamer & la redonner aux chiens. *Requêter* un cerf. Sain.

REQUEURE Vieux verbe. Terme de Coutume qui signifie, recourir, & pour ainsi dire, reprendre & retirer quelque chose en courant après. *Revocare, recipere, requirere.*

RÊQUIABTAR. s. m. Terme de Relation. Nom du quatriéme page de la cinquiéme chambre de ceux du Grand-Seigneur, laquelle se nomme *Khas Oda*, c'est-à-dire, Chambre privée. Le *Rêquiabtar* est celui qui tient l'étrier au Grand-Seigneur, quand il monte à cheval. Du Loir, *p. 92.*

REQUIEM, ou REQUIN. (Car bien des gens écrivent ainsi.) *Chien de mer.* s. m. C'est un gros poisson de mer qui dévore les hommes, qui est ainsi nommé, parce que quand on en est mordu, il n'y a rien autre chose à faire qu'à chanter le *requiem*. Il se tient à l'embouchure des rivieres, & l'on voit à sa suite plusieurs petits poissons qui ne le quittent jamais, que l'on nomme ses *pilotes*, à cause qu'ils vont devant lui, & qu'ils lui servent de guides pour le conduire dans les lieux où ils découvrent de la proie. On prend le *requin* à l'hameçon, il est difficile d'en venir à bout. Tachard. Le *requin* va en grossissant de la tête jusqu'au ventre, d'où il commence à diminuer jusqu'à la queue. Son dos est brun. Son ventre d'un blanc sale. Sa tête plate & large. Il a le dos couvert d'un chagrin à gros grains; dans le reste du corps c'est une peau dure & sans écailles. Sa machoire supérieure avance beaucoup plus que l'inférieure; ce qui fait que lorsque le *requin* veut mordre quelque chose, il est obligé de se coucher sur le dos. Il a trois rangs de dents fort aiguës; en l'un de ces rangs elles sont triangulaires & plus longues que celles des deux autres rangs. Le *requin* n'est point ovipare, on trouve aux meres les petits tout formés dans le ventre, & si on les jette dans la mer ils nagent très-bien tout d'abord. Quelques-uns croient que c'est la véritable rémore. *Galeus, squalus.*

L'Île des Requins, ou des Chiens Marins. *Canum marinorum insula.* C'est une petite île nouvellement découverte dans la mer Pacifique, entre la côte du Pérou & la terre de Quir. Maty.

En termes de Bréviaire on dit une Messe de *Requiem*, pour dire, une Messe des morts, parce que l'Introit commence par le mot de *Requiem*.

☞ REQUILLER. v. rédupl. de QUILLER. Le Pere Du Cerceau, *p.* 309. de ses Poësies, dit en déclamant contre le Jeu du Quadrille:

> *Le jeu pour une fois vous vient-il à foison?*
> *Ah! voyez comme en trahison*
> *Un beau sans-prendre vous* requille,
> *Et vous rend sot comme un oison.*

REQUIN. Voyez Requiem.

REQUINQUER. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, des vieilles qui se parent avec affectation, & d'une maniere qui ne convient point à leur âge. *Studiosius, curiosius & ultra modum, ætatem, formam excolere.* Les vieilles qui se *requinquent* ont quelque amourette en tête. Il se dit aussi quelquefois des vieillards. Il est bas.

Requinqué, ée. part. pass. & adj. *Nimis recomminatus,* Vieillard *requinqué*. Vieille *requinquée*.

REQUINT. s. m. La cinquiéme partie d'un cinquiéme, qui fait avec le quint six vingt-cinquiémes. *Quinta pars quintæ.* Dans les ventes des fiefs, on doit les quints & *requints* du prix au Seigneur dominant; comme de 25 mille francs on doit 5000. francs pour le quint, & mille francs pour le *requint*. Dans les titres Latins on l'appelle *quintellum*. Voyez Quint.

REQUINTERONE, ona. s. m. & s. Terme de Relation. Nom que l'on donne au Pérou aux enfans nés d'un Espagnol & d'une Quinterona. Les *Requinterones* sont le dernier dégré de génération qui conserve encore quelque

 teinture

teinture de noir, ou quelque marque du mélange du sang Espagnol avec le sang Indien ou Africain. Car les enfans des *Requinteranes* sont entiérement blancs, pourvû qu'il n'y ait point d'interruption dans les générations.

RÉQUIPER. v. act. & rédupl. Equiper de nouveau. *Denuò instruere, munire.* Les Officiers ont perdu tout leur bagage à cette déroute, il a fallu qu'ils se soient *réquipés*, qu'ils aient fait un nouvel équipage. Quoique ce Marchand ait perdu un vaisseau, il n'a pas laissé d'en *réquiper* un autre pour se mettre en mer. *Navem armamento instruere.* Il faut tous les ans acheter beaucoup de chevaux pour *réquiper* l'artillerie.

Réquipé, ée. part. & adj. *Instructus, munitus denuò.*

REQUIS. Voyez après Requerir. *Appellatus, requisitus, commonitus.*

☞ Requis, s. m. Le *requis*: ce qui est dans l'ordre prescrit par l'usage ou par les loix. C'est aussi ce qui a été demandé lorsque l'on envoie à un correspondant des lettres de change, pour en procurer l'acceptation ou le payement. On écrit ordinairement à celui à qui on les envoie d'en procurer le *requis* ou le nécessaire; & ceux qui ont reçû les lettres de change répondent qu'ils en procureront le *requis* ou le nécessaire.

☞ REQUISE. s. f. Il n'a d'usage que dans cette façon de parler adverbiale, où l'on dit, qu'une chose sera de *requise*, pour dire, qu'elle sera rare, ou qu'on en aura besoin. Il est vieux. Acad. Fr.

RÉQUISITION. s. f. Demande qui se fait à l'Audience sur quelque incident. *Petitio, postulatio.* Faisant droit sur la *réquisition* du Procureur du Roi (*Procuratoris fisci postulata*) un tel Procureur a été interdit, à cause des paroles insolentes qu'il a dites.

RÉQUISITOIRE. s. m. Demande qu'on fait par quelque exception, ou signification. *Requisitorium.* Ce Procureur demande copie lisible des piéces de sa partie, & a protesté de nullite des défauts qu'on obtiendroit, avant que d'avoir satisfait à son *réquisitoire.* L'Évêque sur le *réquisitoire* du Promoteur rend son ordonnance. Pat.

☞ REQUOY. adv. Vieux mot. A l'écart, en particulier. C'est aussi une espéce d'adjectif qui signifie, tranquille. *Gloss. sur Marot.*

R E R.

RÉRE, ou RAIRE. v. n. Ce mot se dit pour exprimer la maniere dont les cerfs crient. *Bramare.*

RÉREFIEF. s. m. Terme de Palais & de Coutume. Arriére-fief, différent du plein fief, qui est tenu nuement, à pis, & sans moyen d'un Seigneur féodal. De Laur. C'est une corruption de arriere-fief. *Translatitium prædium.* On dit aussi *riére-fief* & *riére-vassale*

RÉREVASSAL. s. m. Terme de Coutume. Arriere-vassal, qui joüit d'un arriere-fief. *Translatitius cliens.*

RÉRONE. s. f. Nom propre d'une petite riviere de l'État de Venise. *Rero, Eretanus.* Elle baigne Vicène, & s'y décharge dans le Baciglione. Matv.

R E S.

RÉS. s. m. Quelques-uns écrivent ainsi au lieu de Raiz Rès de chaussée, c'est le sol d'un bâtiment. *Ragueau.* Borel. Voyez Raiz & Rez.

☞ Rès. s. m. Monnoie de compte dont on se sert en Portugal, pour tenir les livres des Marchands, Négocians & Banquiers. 400. *rès* font une cruzade.

RES. Vieux s. f. Mot purement latin, qui s'est dit autrefois pour chose. *Res.* On dit encore, *cauque ren*, au bas Languedoc, pour quelque chose. Borel. Se li Quens s'apperçoit que il ait en ce Comté nul *Rez* aluez, il les puet prenre, ne n'en est tenus à nul rendre, pource que il est Sires de son droit, de ce qui est tenu en aluez en ce Comté. Beaumanoir. *Coutume de Beauvaisis*, citée par M. Galand, au *Franc-aleu*, p. 96.

RESACRER. v. act. & rédupl. Sacrer de nouveau. *Iteratò inaugurare, consecrare.* Quand un calice a été profané, il est nécessaire de le *resacrer.* On *resacre* les Eglises pollues, ou du moins on les réconcilie, on y fait des cérémonies pour les faire redevenir sacrées.

RESAIGNER. v. a. & rédupl. Saigner plusieurs fois. *Phlebotomiam iterare, vel venam rursus aperire.* Les Médecins font *resaigner* jusqu'à huit ou dix fois les malades de pleurésie. Il y a peu de gens qui passent par leurs mains, qu'ils ne fassent *resaigner.*

Resaigné, ée. part. pass. & adj. *Iterùm phlebotomiam passus.*

RESAISIR. v. act. & rédupl. Reprendre, saisir de nouveau. *Iterùm prehendere, comprehendere.* Le prisonnier s'étoit évadé, mais les sergens l'ont *resaisi* de nouveau. Ce Gentilhomme avoit eu main-levée de sa terre saisie, mais un autre créancier l'a fait *resaisir.* Il s'est *resaisi* de son argent sur l'avis qu'il a eu que son débiteur n'étoit pas sûr.

Resaisi, ie. part. pass. & adj. *Prensus, comprehensus iterùm.*

RESALUER. v. a. & rédupl. Rendre le salut, ou saluer plusieurs fois. *Resalutare, salutem referre iterùm.* Un homme civil *resalue* les gens qui l'ont salué. Ce Capitaine de vaisseau a salué deux fois cette place, avant qu'elle *resaluât*, qu'elle rendît le salut.

Resalué, ée. part. pass. & adj. *Resalutatus.*

RESARCELÉ, ée. adj. Terme de Blason, qui se dit d'une croix ou bande qui est garnie d'un orle approchant de ses bords. Il portoit d'azur à la bande d'argent *resarcelée* d'or. *Lateribus ternatus.*

RESASSER. v. act. & rédupl. Sasser plusieurs fois. Cette poudre a été sassée & *resassée*, elle a passé plusieurs fois par le sas, par le tamis. *Cribratus.*

Resasser, se dit figurément & bassement en Morale, en parlant des affaires, des revisions de procès & de comptes. *Perscrutari, scrutari.* Ce procès a été bien examiné, on l'a remis trois fois sur le bureau, il a été bien sassé & *resassé.* Ce compte a été mis à la correction, il a été *resassé.* Les questions que font les Hérétiques ne sont pas nouvelles, elles ont été souvent sassées & *resassées.*

Un de nos Poëtes a dit très-judicieusement d'Ovide:

Pour moi j'ai la tête blessée
Lorsque je lui vois tortiller
En cent façons une pensée,
A force de la resasser
La pointe au bout du temps s'émousse.
P. du Cerceau.

J'ai feuilleté tous mes mémoires,
J'ai resassé *tous mes papiers,*
Et mis dans mes doctes grimoires
Tout le Ciel en douze quartiers. Idem.

Resassé, ée. part. pass. & adj. *Scrutatus, perscrutatus.*

☞ RESCAMPIR. v. a. Terme de Doreur en détrempe. C'est réparer avec du blanc de céruse les taches que le jaune ou l'assiette ont pû faire en bavochant sur les fonds que l'on veut conserver blancs.

RESCARRE DE FOUR. Terme de Coutume. Il semble que ce soit le droit de Fourbannier.

RESCH. s. m. Nom propre d'une ville de la Perse. *Rescha.* Elle est capitale de la province de Kilan, & située sur la mer Caspie, à vingt-cinq ou trente lieues de Casbin, vers le nord. Matv.

RESCINDANT, ante. adj. & subst. Terme purement de Palais. Voie, moyen pour casser un acte dont on se plaint, & contre lequel on demande à être restitué. *Rescindens, irritum faciens, irritans.* La requête civile est le *rescindant* d'un arrêt qui a été mal rendu. Ce moyen est décisif & *rescindant.* L'Ordonnance de 1667. veut qu'on juge le *rescindant* séparément du rescissoire, c'est-à-dire, qu'on juge à part la requête civile, si elle est fondée sur de bonnes ouvertures, sans toucher au fonds, ni examiner s'il a été bien ou mal jugé, qui est le rescissoire, ou la chose qui est à rescinder. Nos Praticiens distinguent & cumulent les deux termes de *rescindant* & *rescissoire.*

RESCINDER. v. a. Casser ou annuler un acte ou contrat, quand il y a cause suffisante pour cela. *Rescindere, irritum facere.* Les Juges ne peuvent *rescinder* un contrat sans Lettres de Chancellerie; car les voies de nullité n'ont point de lieu en France. Les mineurs font aisément *rescinder* les contrats qu'ils ont faits en minorité.

Rescindé, ée. part. pass. & adj. *Rescissus.* Un arrêt *rescindé* est de nulle considération.

RESCISION. s. f. Action qu'on intente pour faire casser un contrat, ou autre acte en Justice. *Rescissio.* La lésion énorme & d'outre moitié de juste prix est un bon moyen de *rescision* d'un contrat de vente. On délivre en la petite Chancellerie des Lettres de *rescision* qu'il faut faire entériner. Le dispositif des Lettres de requête civile porte clause de *rescision* de l'arrêt, pourvû qu'il y ait cause suffisante, & qu'il en apparoisse aux Juges.

RESCISSOIRE. s. m. (l'Académie écrit *Rescisoire.*) L'arrêt, ou l'acte qu'il s'agit de casser & de rescinder, quand on obtient des lettres de rescision ou de requête civile. *Rescissorium.* Le *rescissoire* est la suite & l'effet du rescindant. J'ai fait juger le rescindant, & fait entériner ma requête civile; je n'ai plus qu'à faire juger le *rescissoire*, & examiner le fonds. Voyez Rescindant.

Rescissoire. Est aussi adj. m. & f. *Rescindens, irritans, irritum faciens.* Action *rescissoire*, est une restitution en entier, par laquelle on remet les choses en l'état qu'elles étoient. Ce qui se fait, par exemple, lorsque notre partie nous ayant surpris par dol, ou contraint par violence, ou ayant abusé de notre bas âge, au-dessous de 25. ans, ou que de notre côté ayant erré par une juste ignorance de fait, ou ayant été absens, &c. nous obtenons lettres en pays coutumier, & non pas en pays de droit écrit, pour nous relever de tel acte, que nous aurions fait avec quelqu'un de ces défauts-là; & ces lettres nous restituent & nous rétablissent en notre état entier & premier, déclarant cet acte comme non fait. *Action rescissoire en vertu du postliminie chez les Romains.* Couatin.

☞ **RESCOCHER.** Voyez Récocher.

RESCOL. Vieux mot. Recoux. Borel.

☞ **RESCONTRER.** v. n. Terme dont se servent quelques Négocians, pour signifier, faire une compensation ou évaluation d'une chose contre une autre de même valeur.

RESCÔRRE, ou Recôrre. Vieux verb. act. Aider, sauver. Borel. *Adjuvare, servare.*

RESCOSSE, ou **RECOSSE.** s. fém. Vieux mot. Recouvrement, recousse. Borel. Voyez Recousse.

RESCOUABLE. Voyez Recous.

RESCOUERRES, RESCOUEURS, ou **RESCOUERES**, &c. Termes de Coutume. Celui qui fait recousse en retrayant. Voyez Recousse.

RESCOW. s. m. Nom propre d'une ville de la Moscovie. *Rescovia.* Elle est capitale du Duché de *Rescow*; & située vers les sources du Wolga, environ à vingt lieues de Bieshe, vers le couchant. *Rescow* est défendue par deux citadelles, mais qui ne sont que de bois. Maty.

Le Duché de Rescow, *Rescoviensis Ducatus.* Province de la Moscovie. Elle s'étend beaucoup du levant au couchant, depuis le Duché de Moscow, jusqu'à la Principauté de Pleskow & aux confins de la Lithuanie. Cette province est assez grande & assez fertile; mais elle est sujette à être ravagée par les Polonois. Le Wolga, le Boristhène & la Dzwina y ont leurs sources. Ses principaux lieux sont Rescow capitale, Wolocz, Taropiecz & Wyelikieluki. Maty.

RESCRIPTION. s. f. (L's se prononce.) Mandement qu'on donne à un Fermier, à un débiteur, à un correspondant pour payer une certaine somme au porteur du billet. *Rescriptio.* On lui a donné une *rescription* sur le Fermier des Gabelles. Il a refusé de payer cette *rescription.* Les *rescriptions* des Banquiers se traitent comme lettres de change.

RESCRIT. s. m. Réponse du Pape, ou des Empereurs sur quelque question, ou difficulté de Droit, sur laquelle ils ont été consultés, pour servir de décision & de loi. *Breve diploma rescriptum.* Le Droit Civil & Canon sont pleins de semblables *Rescrits.* Les *Rescrits* du Pape sont une sorte de Bulle ou de Monitoire qui commence par ces paroles, *Significavit nobis dilectus Filius.* Eveillon. Examiner un *Rescrit.* Févret. Les *rescrits* des Papes ne sont point reçus en France, quand ils sont contraires aux Libertés de l'Eglise Gallicane. On les déclare abusifs.

Les parties & les Magistrats consultoient souvent les Empereurs sur le parti qu'il falloit prendre dans certaines affaires délicates. Les réponses des Empereurs à ces consultations s'appelloient *rescrits.* Ils n'avoient pas la force de loi, mais ils formoient un grand préjugé. Justinien en a fait insérer plusieurs dans le Code, ce qui leur a donné plus d'autorité qu'ils n'en avoient auparavant. L'Auteur de la vie de l'Empereur Macrin, dit que ce Prince vouloit qu'on jugeât sur les loix, & non pas sur les *rescrits*, parce qu'il est indigne de prendre pour regle des jugemens la volonté d'hommes ignorans, comme Commode & Caracalle, & parce que Trajan ne donna point de *rescrits* de peur qu'on ne tirât à conséquence ce que la faveur fait souvent accorder dans des affaires particulieres. Il avoit même dessein d'ôter aux *rescrits* toute leur autorité. M. Schulting n'approuve pas ce dessein, & répond aux raisons de Trajan. Il ne faut pas recevoir tous les *rescrits*, il faut rejetter ceux que la faveur a dictés, mais il faut suivre avec Justinien ceux qui sont fondés en raison & sur l'équité naturelle. Les plus mauvais Empereurs ont fait des loix & donné des *rescrits* très-utiles. Voyez sur cette matiere les Dissertations d'Antoine Schulting. La seconde est sur les *rescrits* des Empereurs Romains. Est-il bien vrai que Trajan n'ait point donné de *rescrits*? Qu'est-ce autre chose que des *rescrits*, que ce qu'il répond à Pline sur le sujet des Chrétiens, L. X. ép. 98. & sur les Iselastiques, L. X. ép. 120. Il ne faut qu'ouvrir le Digeste & les Lettres de Pline, pour trouver des *rescrits* de Trajan.

On le dit aussi, en quelques lieux, dans le même sens que *rescription.*

Rescrit du Sergent exécuteur. *Rescrit* de son exploit, par devers le Juge, c'est la relation, le rapport qu'il lui fait de ce qu'il a exécuté.

RÉSE. s. f. Vieux mot. Course de gens de guerre. *Incursio.* Ce mot est dans Bethancourt.

RÉSEAU, ou **RÉZEAU.** s. m. Ouvrage de fil ou de soie tissu & entrelacé, où il y a des mailles & des ouvertures. Il y a des lits de *réseaux*, d'ouvrages de fil ou de dentelle qu'on fait sur des *réseaux*, qui servent particuliérement aux gens de campagne. La plûpart des coeffures de femmes sont faites de tissus à jour & à claires voies, qui sont des espèces de *réseaux*, dont les modes changent de temps en temps.

☞ Ce mot se prend quelquefois pour une bourse:

Il revient & présente à mes yeux éblouïs,
Un réseau tout rempli de beaux doubles Louïs.

Poëme de Cartouche, ch. 4. p. 27.

Ce mot vient de *retiolum*, diminutif de *rete.*

Reseau, est aussi un nom qu'on donne au second ventricule des bêtes qui ruminent. On l'appelle autrement, *bonnet.* Voyez Bonnet. *Epiploon.*

☞ Reseau *merveilleux. Rete mirabile.* C'est un amas de vaisseaux sanguins dans le cerveau.

RESÉCHER. v. act. & rédupl. Sécher de nouveau. *Denuò exsiccare.* Il a beau pleuvoir en été, la terre se *reséche* bien-tôt. Le brouillard a humecté ce linge, il le faut *resécher* sur la plaine. On n'a point essuyé la sueur de ce malade, il s'est *reséché* tout seul.

Reséché, ée. part. pass. & adj. *Exsiccatus, desiccatus.*

☞ **RESEDA.** subst. f. Plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur d'un pied & demi, cannelées, creuses, velues, rameuses, courbées, revêtues de feuilles rangées alternativement, découpées profondément, crêpées ou ondées, de couleur verte obscure, d'un goût d'herbe potagere. Ses fleurs naissent aux sommités des tiges & des rameaux, composées chacune de plusieurs feuilles irrégulieres, jaunes. Il leur succéde des capsules membraneuses à trois angles, longues d'un doigt, remplies de semences menues, presque rondes, noires. Sa racine est longue, grêle, ligneuse, blanche, âcre au goût. Cette plante croît dans les champs & contre les murailles. Son nom vient de *sedare*, appaiser, parce qu'on s'en servoit pour appaiser les douleurs.

RESELLER. v. act. & rédupl. Remettre la selle à un cheval. *Equum sternere, insternere iterùm ephippio.* La cavalerie n'eut pas si-tôt desellé ses chevaux, que le boute-selle sonna, il fallut *reseller.*

Resellé, ée. part. pass. & adj. *Ephippio instructus denuò.*

RESÉMELLER. v. a. Appliquer de nouvelles semelles à une vieille chaussure. *De novo calceos soleis instruere.* On porte des bas au Ravaudeur, des souliers au Savetier, pour les *resémeller.*

Resemelé, ée. part. pass. & adj. *Soleis instructus iterum.*

RESEMER. v. act. & rédupl. Semer une seconde fois. *Denuò serere, conserere.* On reseme les champs qui ont été mal semés, ou mangés par les bestiaux.

Resemé, ée. part. pass. & adj. *Iterum satus, consitus.*

RESÉPAGE. s. m. Terme des Eaux & Forêts. Nouvelle coupe d'un bois qui a été mal coupé, ou qui n'est pas de belle venue. *Iterata cæsio.* L'Ordonnance ordonne le *resépage* des bois abougris, broutés & avortés.

RESÉPER. v. act. Recouper de nouveau un bois qui a été mal taillé, qui a été ébourgeonné par les bestiaux, ou qui est de mauvaise venue. *Iterum cædere, resecare.* Il a fallu *reséper* ce bois jusqu'à la racine, parce qu'il avoit été mal coupé, qu'on en avoit abattu les plus beaux brins, parce que les bestiaux l'avoient trop endommagé.

Reséper. Dans les Arts méchaniques, c'est couper avec la coignée, ou la scie, la tête d'un pieu ou d'un pilotis qui refuse le mouton, parce qu'il a trouvé de la roche, ou pour le mettre de niveau avec le reste du pilotage. Daviler.

Les Maçons disent aussi *reséper* une muraille.

RESERRER. *Constringere.* Voyez Resserrer.

☞ *RESERVATA.* s. pl. n. Terme Latin, usité pour marquer les prérogatives de l'Empereur dans l'Empire.

RÉSERVATION. s. f. Terme de Palais. Action, ou cause dans laquelle on réserve, on retient quelque chose. *Conditio, sepositio, reservatio.* Les *réservations* des Bénéfices n'ont point de lieu en France, & elles y sont odieuses. C'étoient des rescrits ou mandats par lesquels les Papes se réservoient la nomination & la collation de certains Bénéfices lorsqu'ils viendroient à vaquer. On les a regardées comme des entreprises de la Cour de Rome pour se donner plus de crédit & d'autorité. Mais l'Eglise Gallicane a toujours résisté à ces *réservations* de tous Bénéfices tant électifs, que collatifs, soit qu'elles fussent générales ou particulieres. On les appelle *ambitiosa rescripta.* Il n'en est point parlé dans le Décret de Gratien ; ce qui prouve que l'introduction de ces mandats ou *réservations* est nouvelle. Les mandats Apostoliques sont des espéces de *réservations* qui ne sont plus en usage depuis l'Ordonnance de Charles VI. de l'an 1385. Voyez Mandat. On n'admet plus de résignation avec la *réservation* de tous les fruits d'un Bénéfice, mais seulement avec une simple *réservation* de pension.

RÉSERVE. s. f. C'est la même chose que *réservation* ; mais ce mot est bien plus en usage. *Exceptio, restrictio, reservatio.* Il a vendu cette terre franchement & quittement, il n'a fait aucune *réserve.* Il faut faire *réserve* expresse des servitudes, quand on en veut retenir. On résigne des Bénéfices avec *réserve* de pension. On fait des donations de fonds avec *réserve* de l'usufruit. *Réserve* en matiere bénéficiale est la même chose que *réservation.*

Réserve, signifie aussi, garde pour le besoin, provision. *Munitio, provisio, conditio, sepositio.* Il a mis de l'argent en *réserve* pour marier sa fille. Il a toujours des confitures & quelque chose de *réserve*, pour recevoir compagnie. Les fruits d'hyver sont de garde, on les met en *réserve.* Dans les matieres qui concernent les Eaux & Forêts, il est souvent fait mention du quart de *réserve.*

Il se dit aussi des choses réservées. Les *réserves* de sa terre montent plus haut que ce qui est affermé. *Reservatio, excepta.*

☞ Réserves *coutumieres*, sont les parts & portions que les Coutumes assûrent à nos héritiers *ab intestat*, dans nos propres, ou dans nos autres biens.

On appelle à la guerre troupes de *réserve*, les corps rangés sur la derniere ligne, qui sont destinées pour soutenir les autres, qui ne doivent combattre qu'en cas de nécessité. *Ultima acies.*

Réserve, signifie aussi, exception. *Exceptio, reservatio.* On a rappellé tous les exilés, à la *réserve* de tels & tels. Les Prêtres ordinaires n'ont pouvoir d'absoudre qu'à la *réserve* de certains cas. Les régles les plus générales ont toujours quelques exceptions, quelques *réserves.*

Réserve, se dit figurément en choses morales, & signifie, Pudeur, retenue, prudence. *Modestia, pudor, prudentia, moderatio.* Cette femme se conduit avec beaucoup de *réserve*, & de modestie. Il faut juger de son prochain avec beaucoup de *réserve*, pour éviter le jugement téméraire. Un homme sage doit agir en toutes choses avec *réserve*, prudence & circonspection. Parler avec *réserve.* Rochef.

☞ Réserve. Terme de Bonneteur. Les filoux appellent faire la *réserve*, lorsqu'au jeu du Piquet, par exemple, celui qui doit faire & distribuer les cartes, en réserve adroitement trois as dans une de ses mains, sans qu'on s'en apperçoive, mêle le reste, & présente à couper ; & lorsque cela est fait, il rapporte le jeu de cartes sur ces trois qu'il a réservées, & par conséquent il est sûr que les trois cartes de sa rentrée seront trois as. Chaque science & chaque art, dit Gayot de Pitaval, ont leurs mots consacrés ; ainsi l'art de tromper au jeu a ses termes particuliers. Faire la *réserve*, présenter le boucon, passer la coupe, sont des phrases qui désignent les différens artifices de ces Joüeurs qui corrigent la fortune.

A la Réserve, En Réserve. Façons de parler adverbiales, dont on peut voir des exemples dans les articles qui précedent. *Præter, excepto.*

RÉSERVER. v. act. Garder & retenir pardevers soi une partie des choses qu'on abandonne. *Servare, condere, recondere.* Dieu s'est *réservé* la vengeance, la punition des crimes secrets. Cet homme a vendu sa terre, & il s'est *réservé* la faculté de réméré. Il a donné tout son bien, mais il s'est *réservé* la faculté de tester pour vingt mille francs. Il s'est *réservé* un droit de Patronage sur le Bénéfice qu'il a fondé. On ne peut *réserver* des pensions sur des Cures qu'après les avoir desservies dix ans.

En termes de Palais on dit, quand on fait des rétentions ou des évocations, que le Roi ou la Cour se *réservent* la connoissance d'une telle affaire, & la retiennent. *Reservare.* Quand on fait des renvois, on *réserve* les dépens en définitive. En fait d'interlocutoire, la Cour se *réserve* à faire droit sur les requêtes jointes & autres incidens qui ne sont pas instruits. Les Jurisconsultes disent que jamais un Souverain ne donne tant de pouvoir dans ses Lettres, qu'il ne s'en *réserve* encore d'avantage. Le Pape s'est bien *réservé* des droits par le Concordat. Quand on donne une quittance pure & simple, sans *réserver* ses autres droits & actions, on en induit une fin de non-recevoir.

Réserver, signifie aussi, garder, ménager pour le besoin ; se retenir. *Servare, seponere, observare.* Il ne faut pas mettre ses amis à tous les jours, il les faut *réserver* pour une bonne occasion. Vous pouvez *réserver* cet avis à un autre temps. Pasc. A la guerre il faut un peu se *réserver*, se ménager, ne s'exposer pas témérairement. Dieu avoit *réservé* S. Paul comme un vaisseau d'élection pour annoncer sa gloire aux Gentils. Ce Prince donne de grandes espérances, il est *réservé* pour de grandes choses. Cet Avocat ne s'est pas ouvert en plaidant, il s'est *réservé* pour la réplique. Un homme sage se *réserve* souvent, ne dit pas tout ce qu'il pense. Cet Auteur est fort *réservé* sur ce qui regarde la pudeur, mais cet autre l'est bien peu. Il étoit fort *réservé* à parler de soi. Tallemant.

Réservé, ée. part. pass. & adj. *Servatus, reservatus.*

On appelle cas *réservés*, ceux dont il n'y a que le Pape ou l'Evêque qui puissent absoudre. *Casus reservati.* Un simple Prêtre n'absout des cas *réservés* qu'à l'article de la mort.

On le dit aussi figurément & bassement de tout ce dont on fait mystère, que l'on veut faire valoir par ce moyen. Vous ne le sçaurez pas, c'est un cas *réservé.* *Secretum, arcanum. Secretum meum mihi.*

On appelle aussi un homme *réservé*, celui qui est prudent & circonspect. *Prudens, modestus, discretus, verecundus.* Une femme *réservée*, celle qui est honnête & modeste. Il s'emploie aussi substantivement. Cet homme fait bien le *réservé.* Cette femme fait bien la *réservée.*

Réservé, se dit absolument & adverbialement, pour dire ; excepté, & à la réserve. Cet homme a toutes sortes de bonnes qualités, *réservé* qu'il est un peu satyrique. *Omnibus animi dotibus præditus, excepto.* Cette expression est peu en usage, si même elle se dit.

RÉSERVOIR. s. m. Lieu où l'on réserve. Il ne se dit guère que des lieux où on amasse, où on réserve les eaux, pour les faire couler, ou jaillir en quelque lieu ; & des lieux où on réserve le poisson pour le prendre facilement : quand

on

on en a besoin. *Receptaculum aquæ.* C'est dans un corps de bâtiment, un bassin ordinairement de bois revêtu de plomb, où l'on *réserve* les eaux qui doivent être distribuées par des fontaines. C'est aussi un grand bassin de forte maçonnerie avec un double mur appellé de douve, & glaisé au pavé dans le fonds, où l'on tient l'eau pour les fontaines jaillissantes des jardins, comme les quatre *réservoirs* de la butte de Montboront près de Versailles, dont chacun a 85. toises de longueur sur 54. de largeur & 12. pieds de profondeur; & celui du Trou-d'Enfer sur le haut de Marly, qui a une profondeur suffisante sur 50. arpens de superficie, pour contenir cent mille toises cubes d'eau. Daviler.

☞ Réservoir. Terme de Pêche. C'est un endroit où l'on met le poisson qu'on a pêché, pour le prendre quand on en a besoin. Pour faire ces sortes de *réservoirs*, on creuse un fossé, ou un petit canal, dans une terre propre à recevoir les eaux du ciel, ou plutôt celles de quelque ruisseau voisin. On donne plus communément le nom de viviers à ces *réservoirs*.

Réservoir, se dit par les Médecins, Chirurgiens & Anatomistes de quelques cavités du corps humain. Les *réservoirs* du chyle. Le *réservoir* de Pecquet. Les veines lactées secondaires portent le chyle des glandes du mésentère, après qu'il y a été rendu plus liquide, par la lymphe qu'il y reçoit, dans le *réservoir* de Pecquet. On lui a donné ce nom, parce que c'est M. Pecquet fameux Médecin, qui le premier en a fait la découverte en 1651. Ce *réservoir* est placé entre les deux origines du diaphragme, à l'endroit où l'on trouve des glandes que l'on appelle lombaires. Dionis.

Le Réservoir des eaux supérieures et inférieures, où tous les élémens se trouvent renfermés; en termes de Philosophes hermétiques, c'est le mercure philosophal, qui contient en soi les quatre élémens, ou le monde supérieur & l'inférieur. Dict. Herm.

RÉSEUIL. subst. m. Espéce de filet ou de rêts. On l'a dit aussi par extension de certains ouvrages de fil travaillés à jour, qui servoient d'ornement à du linge, comme à des pentes de lit, des tavayoles, &c. On en voit encore chez les paysans. *Stragulum lineum, tegmen linteum.*

RESIDANT. Voyez Résident.

RESIDENCE. s. f. Domicile; demeure fixe, & établie en un lieu. *Assidua commoratio, domicilium, residentia.* Le Roi fait sa *résidence* à Versailles. On ne reçoit point de caution qui n'ait une actuelle *résidence* sur le lieu, & qui n'y soit domiciliée.

Résidence, se dit spécialement de la demeure des Bénéficiers sur leur Bénéfice, & de leur assiduité à le desservir. *Residentia, assidua commoratio.* Tout Bénéfice à charge d'ames demande *résidence*, oblige à *résidence*. Le Droit Canon enjoint la *résidence* aux Bénéficiers sous peine de privation de leurs Bénéfices. La raison originaire est, que dans la primitive Eglise nul n'étoit promû aux Ordres sacrés, sans avoir un Bénéfice en titre, qu'il étoit obligé de desservir. Ainsi le service étoit nécessairement attaché à l'Ordre, & quiconque en étoit honoré, étoit en même temps engagé au service & à la *résidence* personnelle. Cette exacte discipline n'a pas été long-temps observée. Les Bénéficiers se sont peu à peu dispensés de servir eux-mêmes leurs Bénéfices, & d'y résider. Mais pour les Curés qui ont charge d'ames, ils sont obligés à une *résidence* actuelle, & les Parlemens ont déclaré abusives les dispenses de résider qui auroient pû être accordées par le Pape, parce que l'obligation de résider est de droit divin. Sous Charles IX. on voulut rétablir la sévérité de la discipline, & en 1561. le Parlement enregistra une Déclaration par laquelle il étoit ordonné aux Evêques, conformément aux anciens Canons, de résider dans leurs Evêchés. Le Parlement défendit aussi aux Evêques de prendre la qualité de Conseillers du Roi, parce que cette qualité étoit incompatible avec l'obligation indispensable de la *résidence* dans leurs Evêchés. M. le Procureur Général Bourdin faisoit même saisir le temporel des Evêques qui demeuroient plus de quinze jours à Paris, après leur avoir fait dire que s'ils y avoient des affaires, il se chargeoit de les poursuivre en son nom. *Voyez* Du Puy.

Mais à l'ambition d'opposer la prudence,
C'est aux Prélats de Cour prêcher la résidence.

Résidence, se dit aussi en parlant de celui qui fait les affaires d'un Prince auprès d'un Roi, ou d'un Roi auprès d'une République, ou d'un petit Souverain. *Residentia.* On a donné à un tel la *Résidence* de Raguse, de Genes. Les Princes d'Allemagne ont des Envoyés qui exercent la *Résidence* en la Cour du Roi.

☞ Résidence. Les Jésuites n'ont à Dieppe qu'une maison du nom de celles qu'ils appellent de *résidence*. *Descript. Géogr. & Hist. de la Haute-Norm. T. I. p.* 139.

Résidence, en termes de Chymie, se dit des liqueurs ou substances qui restent dans un vaisseau, après qu'on en a vuidé ou ôté une partie pour changer la manière de l'opération sur ce qui y est demeuré. *Sedimentum.*

RÉSIDENT, ou RÉSIDANT. s. m. Celui qui fait les affaires d'un Roi envers une République, ou un Prince; ou d'un petit Prince & République en la Cour d'un Roi. *Residens, Agens.* Les *Résidens* sont des Ministres publics, & sous la protection du droit des Gens. Le Roi n'a que des *Résidens* en Allemagne, aux Diétes, chez les Électeurs; & réciproquement ils en ont en la Cour de France. On a révoqué l'Ambassadeur, & on a laissé un *Résident* à sa place.

Dans plusieurs Coutumes on appelle *Résidens*, les tenanciers qui étoient obligés de résider dans l'héritage de leur Seigneur, & qui ne pouvoient l'abandonner, qu'on a appellé autrement *homme levant & couchant*, & en Normandie, *resseant du fief. Manceps, clientelaris.*

RÉSIDENT, ou RÉSIDANT, ANTE. adj. Qui réside, qui fait sa demeure actuelle en un lieu. *Residens, assidens, desidens, manens, habitans.* Ce Marchand est *résident* à Paris. Un Evêque de Bretagne qui est *résident*, a six mois pour conférer les Bénéfices; au lieu que les autres n'en ont que quatre.

RÉSIDER. v. n. Être domicilié en quelque lieu, y demeurer ordinairement. *Residere, assidere, manere, habitare.* Un Trésorier de France qui ne *réside* pas sur le lieu, ne partage point les émolumens du Bureau. Un Procureur Général peut saisir les revenus d'un Evêque qui ne *réside* point en son Diocèse. Le Roi a envoyé un tel à Ratisbonne, c'est pour y *résider*, pour y faire faire ses affaires.

Résider, se dit figurément en choses morales. *Residere, inhærere, sistere, ponere.* Les principales facultés de l'ame *résident* dans le cerveau. Le droit de vie & de mort *réside* en la personne des Magistrats. La Souveraine puissance *résidoit* en la personne du Roi. Vaug. La paix *réside* dans l'ame de ceux qui désirent la procurer aux autres. Morale du Sage.

RÉSIDU. subst. m. Ce qui reste à payer, le reliquat d'un compte, d'une obligation. *Reliquum, residuum.* Il a bien payé la moitié de sa dette: mais il lui a fallu faire grace du *résidu*. Saint Paul nous parle dans son Épître aux Romains d'un *résidu* selon l'élection de grace; pour dire, un petit nombre de personnes qui avoient été préservées de la contagion de l'idolatrie, par un effet de la grace de Dieu.

☞ Résidu. s. m. Ce terme est d'un usage universel dans les testamens. Quand une fois le testateur a fait les legs qu'il vouloit faire, il ajoûte & au *résidu* de tous mes autres biens, &c. Je fais, crée, nomme N. mon héritier seul, universal & pour le tout. Et quand le Testateur ne parle pas en son nom, le Notaire le dit historiquement: & au *résidu* de tous ses autres biens, &c. ledit Testateur fait, crée & nomme, &c.

Au résidu. adv. Au reste, enfin. *Ceterò, ceterùm, tandem.* Ce mot n'est plus du bel usage.

RÉSIGNANT, ANTE. s. m. & f. Qui se démet d'une charge, ou d'un Bénéfice en faveur d'un autre. *Resignator.* Un *résignant* d'une charge doit vivre quarante jours après sa résignation, ou avoir payé la paulette. Un nouveau pourvû doit joüir de tous les droits dont joüissoit son *résignant*. Un *résignant* se conserve en son Bénéfice, quand il n'est point dépossédé dans les trois ans, par la régle de la possession triennale.

RÉSIGNATAIRE. s. m. & f. Celui ou celle en faveur de

qui est faite la démission d'une charge ou d'un Bénéfice. *Resignatarius, is cui muneris aut beneficii Ecclesiastici, per alterius abdicationem possessio transcripta est.* Un *résignataire* n'a pas plus de droit que son résignant. Cette Dame est *résignataire* de la charge que sa tante possédoit chez la Reine. Il faut qu'un *résignataire* ait dépossédé son résignant, s'il meurt après les six mois.

RÉSIGNATION. s. f. Démission d'une charge, ou d'un Bénéfice. *Muneris aut Beneficii abdicatio, demissio, resignatio.* Comme les Offices sont vénaux, la *résignation* n'est autre chose qu'une vente, ou une simple démission. A l'égard des Bénéfices, les *résignations* pures & simples entre les mains des Collateurs, s'appellent aussi proprement *démissions*. On appelle des *résignations en faveur*, ou conditionnelles, celles qui ne se font qu'à la charge qu'un tel en sera pourvû: de sorte que les provisions sont nulles, si les conditions de la *résignation* ne sont ponctuellement exécutées. Il n'y a pas deux cens ans que cet usage est bien établi. On y a résisté d'abord, parce que ces *résignations in favorem*, étoient regardées comme des successions, ou des transmissions d'un Bénéfice, comme d'un patrimoine appartenant à une famille. Aussi ne se peuvent-elles faire qu'entre les mains du Pape, qui seul peut les admettre, au lieu que les *résignations* pures & simples peuvent être admises par l'Ordinaire, ou le Collateur; parce qu'en ce cas le résignant s'est dépouillé de tout son droit, en sorte que le Collateur peut conférer à qui il lui plaît, & que dans le cas de *résignation in favorem*, on soupçonne qu'il y a de la simonie ou quelque autre paction illicite, dont le Pape seul peut dispenser. La régle *de in firmis*, ou des vingt jours, n'a point de lieu pour les *résignations* pures & simples L'ordinaire peut admettre les *résignations* pour cause de permutation. On les appelle aussi *pures & simples*, quand elles sont sans condition, & sans réserve de pension. Les *résignations en faveur* ne peuvent être admises au prejudice, & sans le consentement du Patron laique. Pendant la Régale, le Roi peut admettre les *résignations* pures & simples, & même les *résignations in favorem*, parce que son droit est beaucoup plus éminent que celui de l'Ordinaire Il y a une régle de Chancellerie pour la publication des *résignations*. Cherchez *Régle de publicandis*.

Résignation, signifie aussi, Déférence, entiére soumission, abandonnement qu'on fait de soi-même à la volonté, à la discrétion d'autrui. *Consensio, submissio, resignatio, conformatio.* Un bon Chrétien doit avoir une entiere *résignation* à la volonté de Dieu, & recevoir les afflictions sans murmure. La *résignation* n'éteint pas la volonté: elle la captive seulement. Boss. Dieu éprouva sa patience & sa *résignation* par de longues infirmités. Flech. La *résignation* à la mort est nécessaire à un malade. Un Religieux doit avoir une pure *résignation* aux ordres des Supérieurs.

RÉSIGNER. v. act. Se démettre d'une charge, ou d'un Bénéfice. *Munus, vel Beneficium alicui transcribere, resignare.* Il faut passer une procuration *ad resignandum*, le nom en blanc, pour *résigner* un Office, un Bénéfice.

Résigner. v. n. Signifie, S'abandonner à la volonté, ou à la discrétion d'autrui. *Ad arbitrium alterius se permittere, fingere.* Ce patient étoit bien *résigné*, quand on l'a exécuté. Ce Courtisan disgracié s'est enfin *résigné* à faire tout ce qu'on voudra exiger de lui.

Résigné, ée. part. pass. & adj. *Resignatus, conformis.*

☞ RESILIATION. subst. f. ou RESILIEMENT. s. m. Cassation, abolition, résolution d'un acte. Dans la Déclaration du Roi du 29. Sept. 1722. pour les droits de controlle des actes des Notaires, art. 82. du Tarif, on dit un *resiliement* d'acte. L'Académie dit *resiliation* d'un bail, d'un contrat.

☞ RÉSILIER. v. act. Casser, annuller un acte. Les Juges ont *resilié* ce contrat. Il travaille à faire *resilier* ce contrat. Ce contrat a été *résilié*. Se *résilier* v. n. Se dédire, se rétracter, se dégager d'une convention, d'un traité. Il n'y a lieu de se *resilier* de ce contrat, de ce traité, de cette convention. Il n'est en usage que dans la Pratique. Acad. Fr.

RÉSILIR. v. n. Terme de Pratique. Ne vouloir pas exécuter un contrat, une promesse. *A conditione atque pacto resilire.* Les contrats sont d'abord de volonté, mais après ils sont de nécessité; on n'en peut *résilir*. Un mineur qui veut *résilir* d'une obligation qu'il a passée, doit obtenir du Prince des Lettres de restitution, & les faire entériner.

RÉSINE. s. f. Matiére huileuse, qui coule de soi-même, ou par incision, du pin, du sapin & de quelques autres arbres. *Resina.* Le mastic est la *résine* du lentisque. Le camphre est une espéce de *résine*. La meilleure de toutes les *résines* est la térébenthine, qui doit être blanche & claire, tirant un peu sur le pers; & après, celle du lentisque, du pin, du sapin; & enfin celle de la pesse. Le cyprès produit aussi une *résine* liquide qui a les mêmes propriétés que les autres. Il y a deux sortes de *résine*, une liquide & une dure. La première est la *résine* telle qu'elle sort de l'arbre. La seconde ne diffère de la première qu'en ce qu'elle a été épaissie par la chaleur du soleil, ou par celle du feu. La poix *résine*, la colophone, la poix noire, la poix de Bourgogne, sont des espèces de *résines* dures. On mêle la poix *résine* dans les flambeaux. On fait brûler de toutes les espéces de *résine* pour en tirer la suie qu'on appelle *noire de fumée*.

☞ Résine odorante de l'île de Bourbon. Voyez Benjoin.

Résine d'or. Terme de Philosophie hermétique. C'est le safran tiré de l'or. Dict. Herm.

Résine de la terre. En termes de Philosophie hermétique, c'est le soufre. On l'appelle aussi, *Résine minérale*. Idem.

Résine de la terre potable. C'est le soufre sublimé réduit en liqueur, huile ou baume.

RÉSINEUX, euse. adject. qui se dit des bois qui produisent de la résine. *Resinosus.* Dans les montagnes on fait des flambeaux d'une branche de pin, & d'autres bois *résineux*.

☞ RÉSINGLE. s. m. Terme d'Orlogerie. Outil avec lequel on redresse les boetes bosselées.

RÉSIPISCENCE. s. f. Repentance, réflexion qu'on fait sur sa mauvaise conduite; retour d'un pécheur qui se corrige. *Morum in melius mutatio, emendatio resipiscentia.* Heureux le pécheur qui se reconnoit, & qui vient à *résipiscence*: La jeunesse est emportée, mais l'âge la fait venir à *résipiscence*. *Resipiscere.*

RÉSISTANCE. s. f. Action par laquelle on se défend, on résiste à une puissance qui attaque. *Conatus, renisus.* On croyoit emporter cette place d'emblée: mais on y a fait une vigoureuse *résistance*, on s'y est bien défendu. Quand on vérifie les Édits, on n'y trouve plus de *résistance*, plus d'opposition, de difficulté. Un Agent violent augmente son effet, quand il trouve de la *résistance*, comme la foudre, le canon. Dans les machines, quand on a trouvé l'équilibre, il faut encore vaincre la *résistance* de la matiére, le frottement des parties.

Résistance, se dit aussi des refus d'une Maîtresse, de l'effort qu'on fait contre les passions, pour les combattre, ou pour n'en être pas surmonté; ou de celui qu'elles font sur nous. *Constantia, abnutus.* Le temps qui consume les marbres les plus durs, vient à bout de la *résistance* la plus obstinée. S. Evr. La vérité trouve toujours de la *résistance* dans notre cœur, & n'y entre point sans violence & sans effort. Nic.

Dans ses premiers transports, l'amour impétueux,
S'irrite par la résistance. Corn.

Puisqu'après tant d'efforts, ma résistance *est vaine,*
Je me livre, en aveugle, au transport qui m'entraîne.
Racine.

RÉSISTER. verb. n. S'opposer à l'action, à la violence de quelque chose; s'en défendre. *Obsistere, resistere, obniti.* Il n'y a point de rempart qui puisse *résister* à l'artillerie. Il n'y a que les Pyramides d'Égypte qui ayent *résisté* aux injures du temps. Il ne faut point *résister* à Dieu, à la Nature, aux Souverains, ni s'opposer à leurs volontés, à leurs ordres. Ce brave a *résisté* long-temps, & enfin il a cédé à la force. Toute l'Asie ne put *résister* à la rapidité des conquêtes d'Alexandre. Ce mal est opiniâtre, il *résiste* aux remédes. ☞ On dit, que le bois de cédre *résiste* à la pourriture, pour dire, qu'il ne se pourrit point, & qu'il défend

défend de la pourriture les corps qui y sont renfermés. Publiez parmi les Barbares que les Romains ne sont fiers qu'envers ceux qui leur *résistent*. Vill.

☞ Dans le style familier, en parlant de quelque incommodité qu'on a peine à supporter, on dit qu'on n'y peut plus *résister*. Il fait ici une si grande fumée, qu'on n'y sçauroit *résister*. C'est un homme qui redit toujours la même chose, il n'y a pas moyen d'y *résister*. Acad. Fr.

Résister, signifie aussi, Durer long-temps, avoir la force de supporter quelque attaque. *Durare, sufferre, diu sustinere, resistere.* Le bouracan *résiste* à la pluie, *résiste* à la fatigue. Il faut que les hommes & les chevaux soient bien vigoureux pour *résister* au travail de la guerre. Ceux qui travaillent aux mines n'y *résistent* pas long-temps, n'y peuvent pas durer beaucoup.

Résister, signifie encore, Appuyer, conserver. *Sustinere.* Cette voûte a une grande poussée, il faut qu'il y ait de bons arcsboutans pour y *résister*. Il faut une forte digue pour *résister* à l'impétuosité des flots. Les machines n'agissent pas si bien dans l'eau que dans l'air, parce que l'eau *résiste* davantage.

Résister, se dit aussi figurément en Morale, & signifie, S'opposer, arrêter l'effet. *Repugnare, tendere adversus.* Il faut s'armer, dit S. Paul, de toutes les armures de Dieu, pour *résister* contre les embuches du diable, pour *résister* aux tentations. En vain le pécheur *résiste* à la grace efficace. Il ne faut point *résister* aux inspirations célestes. Une beauté prétend qu'il n'y a point de cœur qui lui *résiste*, à qui elle ne donne de l'amour. On *résiste* quelque temps, & on succombe enfin, après avoir bien *résisté*. Bell.

RESIXIÉME. s. m. Sixiéme du sixiéme denier. *Sexta partis pars sexta.* Voyez *Retiers*.

RESIXIÉMEMENT. subst. m. Resixiéme. C'est la même chose.

RÉSOLU, ue. adj. Voyez Résoudre. *Constans, firmus, fortis,*

RÉSOLU, se dit en Musique, d'un canon ou fugue perpétuelle, dont toutes les parties sont écrites ou en partition, en plusieurs lignes séparées; ou dans des parties séparées avec les pauses que chaque partie doit observer au commencement. Brossard. Voyez encore Sauver & Résolution.

RÉSOLUBLE. adj. m. & f. Terme de Géométrie, qui se dit des problêmes. *Qui solvi, resolvi potest.* Un problême *résoluble* qui se peut résoudre. M Parent dans son Traité d'Arithmétique, Théorie-pratique, fait voir, en traitant des fractions communes, que le rapport de la circonférence d'un cercle à son diamétre, est absolument inexprimable en nombre; en ce que toutes les fractions qui approchent indéfiniment de ce rapport, sont primitives, & ont des exposans qui croissent indéfiniment. Ainsi voilà le problême de la quadrature du cercle, cherché depuis si long-temps, démontré impossible par une méthode qui l'auroit résolu, s'il avoit été *résoluble*, ce qu'on peut appeller une résolution réelle. Journ. des Sçav. 1715. p. 217.

RÉSOLUMENT. adv. Absolument, d'une maniére certaine & conclue. *Fidenter, audacter, absolutè, intrepidè.* Ce pere veut marier sa fille *résolument* à un tel. Ce Docteur a décidé cette question promptement & *résolument*. Il faut *résolument* partir, quand on a ordre pour cela.

RÉSOLUTIF, ive. adj. Qui est prompt à décider. *Qui clarè, facilè, dilucidè difficilia evolvit, explicat, extricat.* Les demi-Sçavans doutent toujours; mais ceux qui sont profonds, sont *résolutifs* & décisifs. Durand de S. Pourçain Scolastique du quatorziéme siécle, & Evêque de Meaux, a été appellé le Docteur très-*résolutif*. *Hist. de l'Egl. de Meaux. T. I. p. 257.*

Résolutif, en termes de Pharmacie, se dit des remédes. *Medicamentum discutiens.* Il y a des onguens, des emplâtres, des remédes *résolutifs*, qui dissipent les humeurs, qui amollissent les duretés, & par leur ténuité & chaleur font résoudre & évacuer les humeurs par les pores. *Resolutivum, discutiens.*

☞ Résolutif. Il se prend aussi substantivement. Un bon *résolutif*. Acad. Fr.

RÉSOLUTION. s. f. Décision, sentiment, action par laquelle on se résout, ou la chose résolue. *Explicatio, solutio, dilucida expositio.* C'est un homme qui a pris sa *résolution*, qui s'est déterminé à telle chose. Voilà la *résolution* de l'assemblée. J'ai trouvé la *résolution* de votre problême. C'est une étrange *résolution* à son âge, de s'en aller aux Indes. Comme elle connoissoit ce que peuvent les occasions sur les *résolutions* les plus sages, elle ne voulut pas s'exposer à détruire les siennes, en revenant dans les lieux où étoit la personne qu'elle avoit tendrement aimée. P. de Cl. Il est de certaines affaires dont on ne sort que par des *résolutions* hardies. S. Réal. On prend quelquefois un désespoir pour une *résolution* ferme & courageuse. M. Esp. L'amour est l'écueil des plus fortes *résolutions*. S. Evr. Il est difficile que les plus pieuses *résolutions* ne soient interrompues par quelque foiblesse. Fléch. On ne prend qu'une *résolution* timide & forcée aux approches de la mort. La Pl.

Résolution, signifie aussi, fermeté, courage. *Fortitudo, animi magnitudo, audacia, fidentia.* Pour rompre un attachement il faut plus de *résolution* qu'on ne pense. M. Sc. Ebranler la *résolution* des soldats. Ablanc. On appelle un homme de *résolution*, un homme de main, hardi & déterminé, capable de tout entreprendre & de tout exécuter.

☞ Resolution. Ce mot, en termes de Peinture & de Dessein, signifie *fermeté*. Un Artiste, & sur-tout un Dessinateur qui est sûr de ce qu'il fait, n'y va pas à deux fois: du premier coup il exprime ce qu'il a dans la pensée: il met dans son trait une fermeté qui montre son sçavoir; c'est ce qu'on appelle dessiner avec *résolution*. Des esquisses dessinées à la plume avec bien de la *résolution* & du sçavoir. *Let. sur Léonard de Vinci.*

On dit aussi en Logique, la *résolution* d'un argument, c'est-à-dire, la réponse, la solution. *Solutio.* En Grammaire, la *résolution* d'une phrase en une équipollente, c'est-à-dire, la réduction. *Reductio.* On dit aussi en Pratique, la *résolution* d'un contrat, d'un mariage, pour dire, la cassation, l'anéantissement. *Dissolutio, cassatio.*

☞ Résolution. Ce mot parmi les Médecins signifie plusieurs choses. 1°. Il se prend pour un relâchement de nerfs & de muscles, & il répond à la paralysie. 2°. Pour la dissolution des mixtes & leur réduction en principes, ce qui revient à l'analyse qui est totale ou partiale. 3°. Pour l'atténuation & la dissipation d'une humeur, laquelle disparoît & se trouve guérie, quand sa cause conjointe s'est fondue, qu'elle s'est dissipée par la transpiration, ou qu'elle est rentrée dans les veines. *Resolutio.* Cor. de Villars. On dit, la *résolution* d'une tumeur, d'un calus, en parlant d'une tumeur, d'un calus qui se résout, qui se dissipe. Acad. Fr.

Résolution, en termes de Musique, se dit lorsqu'un canon ou fugue perpétuelle n'est pas écrite sur une même ligne, ou partie, mais que toutes les voix qui doivent suivre la guide, ou premiere voix, sont écrites séparément avec les pauses, & dans le ton qui convient à chacune, soit que cela se fasse en partition, ou en parties séparées, &c. Brossard.

RÉSOLUTOIRE. adj. m. & f. Terme de Jurisprudence. Qui emporte la résolution. *Diremtorius.* On appelle *clause résolutoire*, une clause par laquelle on stipule qu'un contrat demeurera nul & résolu, en cas que l'on n'exécute point certaines clauses qui y sont apposées. Pour la faire valoir, & constituer l'obligé en retardement, il faut une sommation; car les clauses pénales & *résolutoires* ne sont jamais prises à la rigueur, & ne passent que pour comminatoires.

RÉSOMPTE, RÉSOMPTION. *Resumtio.* Voyez Résumpte, Résumpté, Résumption.

RÉSONNANT, ante. adj. Qui rend un beau son. *Resonans, canorus, sonorus.* Les luths de Boulogne sont bien *résonnans*, on en tire un beau son. Les voutes en ellipse, en parabole, sont bien *résonnantes*, augmentent le son.

RÉSONNEMENT. s. m. Terme de Musique, qui se dit d'un son que fait l'air enfermé dans le corps des instrumens de Musique, ou dans les flutes ou tuyaux. *Sonorum repercussus.* Le *résonnement* des luths de Boulogne est plus agréable que celui des autres.

RÉSONNER. v. n. Produira, augmenter, réfléchir le fou. *Sonare, resonare, sonum edere.* Les chambres vuides, & sans tapisserie, *résonnent* mieux que les autres. L'air *résonne* des cris de joie, des ehants de victoire. Les échos & les rochers *résonnent* des plaintes des Amans malheureux.

RÉSORDEMENT. f. masc. Vieux mot. Résurrection. *Ovide MS.*

> *Sa mort & son* résordement
> *Révélarent apertement.*

Il parle de Jesus-Christ. Borel.

RÉSORT. f. m. Vieux mot. Ressource. Borel.

RESORTIR. v. n. & rédupl. *Je resors, tu resors, il resort, nous resortons. Je resortois. Je suis resorti. Je resortirai. Que je resorte. Que je resortisse, ou je resortirois.* Sortir plusieurs fois. *Sæpius egredi, exire.* Ce bétail est entré par la Porte Saint Antoine, & est *resorti* par la Porte Saint Honoré. Il n'est pas besoin de quitter son manteau quand on veut *resortir* tout-à-l'heure. Ce vaisseau est percé par le bas, il en *resort* autant qu'on y en verse. Voyez Ressortir.

RESOUDER. v. a. & rédupl. Remettre de la soudure aux endroits où il en manque. *Iterùm ferruminare.* Ce chandelier n'est pas neuf, il a été *resoudé.* Ces tuyaux de fontaine ne gardent pas l'eau, il faut les *resouder.*

Resoudé, ée. part. pass. & adj. *Ferruminatus, agglutinatus.*

RÉSOUDRE. v. act. Ce verbe ne garde le *d* qu'au singulier du présent & de l'indicatif futur, *je résoudrai*, & à l'imparfait du subjonctif, *je résoudrois.* Il a au présent: *Je résouds, tu resous, il résoud, nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent.* On dit, *Je résolvois. Je résolus. J'ai résolu*; & au participe, *résolvant.* Vaug. Il signifie, expliquer une difficulté, décider une question, trouver un problême. *Difficultates explicare, expedire, enucleare.* L'Algébre se vante de *résoudre* toutes sortes de problêmes & de questions en nombre. Il y a des questions qu'on ne peut *résoudre*: comme qui a été le premier de l'enclume, ou du marteau; de l'œuf, ou de la poule. Il faut aller en Sorbonne pour faire *résoudre* les cas de conscience.

Resoudre, signifie aussi, conclurre après avoir délibéré. *Decernere, concludere.* On a fait *résoudre* la guerre en plein conseil. Cette Chambre n'a sçu que *résoudre* sur ce procès, il est demeuré partagé. Je ne puis rien *résoudre* sur cette affaire, que je n'aye eu nouvelles de mon correspondant.

Résoudre, presque en ce sens signifie aussi, se déterminer à faire, à dire, à attendre quelque chose, à se consoler des fâcheux accidens. *Statuere, constituere, decernere, deliberare.* On donne des Docteurs à des patiens pour les *résoudre* à la mort, pour les assister, pour les consoler. C'est un esprit fort qui est *résolu* à tout, qui met tout au pis. Je me *résouds* à perdre ma dette. Ce libertin s'est enfin *résolu* à se marier. Autrefois on ne faisoit point ce verbe actif lorsqu'il signifioit, déterminer, prendre résolution: aujourd'hui tout le monde dit: *J'ai résolu mon ami* à ce que je demandois de lui. Cela est assez ordinaire aux verbes neutres; il est aisé de les convertir en actifs à cause de la briéveté de l'expression. Vaug.

Resoudre, en termes de Physique, de Médecine & de Chymie, se dit des choses qui se dissipent, qui se réduisent en leurs plus petites parties. *Résoudre*, dit le Dictionnaire hermétique, est le même que dissoudre. *Resolvere, dissolvere.* L'eau se *résoud* en vapeurs, & les vapeurs se *résolvent* & se convertissent en eau, comme on voit dans l'alembic; & c'est ainsi que se forment les brouillards & les pluies. On met des emplâtres sur une apostume, pour la faire abontir & *résoudre. Discutere, digerere, dissolvere.* Cette glande est enflée, mais elle se *résoudra* d'elle-même avec le temps. Un Chymiste *résoud* tous les corps jusques dans leurs moindres parties, par le feu & la calcination. Les résines se *résolvent* dans l'esprit-de-vin. Les sels se *résolvent* dans l'eau, ils s'y fondent jusqu'à une certaine quantité.

Resoudre, en termes de Logique & de Grammaire signifie, Changer, convertir. *Mutare, convertere.* Une proposition négative se peut *résoudre* en affirmative. On *résout* un argument, on remonte jusqu'à ses principes. Une phrase se *résout*, se convertit aisément en une autre.

Résoudre, en termes de Palais signifie, casser, annuller, ou détruire un acte par un acte contraire. *Irritum facere, rescindre.* Ce mineur a fait *résoudre* un contrat où il avoit été lézé. Un mariage est *résolu* par l'impuissance des parties. Ce bail, ou ce marché, a été *résolu* en vertu d'une clause, ou condition qu'on n'a pu accomplir.

Résolu, ue. part. pass. du verbe *résoudre*, & adj. *Rescissus.* Cet homme est bien *résolu* à la mort. *Paratus, disparatus.* Cette question est *résolue* en un tel endroit. *Statuta, decreta.*

On appelle aussi un *résolu*, un homme brave, hardi, déterminé, qui ne craint aucun péril, qui est capable de tout entreprendre. *Fortis, magnanimus, strenuus, audax, egregius.* On dit aussi d'une femme, que c'est une grosse *résolue*, pour dire, qu'elle est brave & courageuse, qu'elle n'a point la foiblesse & la timidité ordinaires aux autres femmes.

On dit proverbialement en ce sens, qu'un homme ou une femme sont *résolus* comme Berthaud, pour dire, qu'ils sont hardis & entreprenans. *Propositi tenax, in suscipiendo audacior.* Ce qui se dit par corruption au lieu de Barthole, fameux Jurisconsulte, qui donnoit de promptes résolutions sur toutes les difficultés de Droit qu'on lui proposoit. Pasc.

☞ Résous. Autre participe du verbe *résoudre.* Il n'a d'usage qu'en parlant des choses qui se changent, qui se convertissent en d'autres, & il ne se dit point au féminin. Brouillard *résous* en pluie. Acad. Fr.

☞ RESOVIE. f. f. ou RESZOW. f. m. Ville de la petite Pologne, dans le Palatinat de Russie.

RESOUNDER. Vieux verbe neutre. Retentir. *Merlin.* Borel.

☞ Resous. Voyez Résoudre.

RESPECT. f. m. En ce mot on ne fait jamais sentir le *t* final, pas même devant un mot qui commence par une voyelle: car alors c'est le *c* qu'on joint à la voyelle suivante, & non pas le *t*. Ainsi l'on dit des démonstrations affectées de *respec* & de soumission. Il n'y auroit pourtant point de mal à faire un peu sentir le *t*, sur tout dans un discours & une prononciation oratoire & soutenue. Après mille protestations du *respec-t* & de la soumission la plus sincere. Déférence, honneur, soumission, considération, égard. *Ratio, respectus, honor, reverentia, veneratio, observantia.* Il faut servir Dieu avec un profond *respect* & avec humilité. Nous devons du *respect* au Roi, aux Magistrats, à nos parens & à nos maîtres. Il ne faut jamais perdre le *respect* devant les Dames, leur manquer de *respect.* Chapelain dit que, perdre le *respect* à quelqu'un, est une des plus exquises élégances de la langue, & je ne ferois point difficulté de m'en servir. Corn. Cependant Vaugelas le condamne; & on croit en effet que, manquer de *respect* est le plus sûr. Cependant l'Académie Françoise dit, perdre le *respect* à quelqu'un. Aujourd'hui l'un & l'autre se disent également bien. Les *respects* extérieurs que les inférieurs rendent aux Grands, ne sont peut être, dans leur origine, que des inventions de l'orgueil humain. Nic. Les loix ont attaché le *respect* à certaines qualités extérieures, & non point au mérite seulement. Id. Nous sommes à charge à ceux qui sont obligés de se tenir dans le *respect* à notre égard. M. Esp. L'estime n'égale pas toujours le *respect* extérieur, parce que l'un se régle par la raison, & l'autre par l'usage. Port-R. Il n'y a que le faux *respect* d'embarrassant, c'est le *respect* qu'on doit à la fortune: celui qu'on rend au mérite n'est pas incommode. Le Ch. de M. Personne n'a mieux pratiqué que vous cet air obligeant, qui sçait accorder si heureusement la liberté avec le *respect.* Flech. ☞ On appelle lieu de *respect*, un lieu où l'on doit être dans le *respect.* Les Eglises sont des lieux de *respect.* A force de *respects* un Amant devient coupable. S. Evr.

> *Les timides* respects *& la promte déférence;*
> *Laissent en peu de temps rallentir la vaillance.*
> Brébeuf.

Un

Un certain amour de respect;
Amour d'ordinaire suspect,
Et qui demande davantage,
Qu'il ne montre sur son visage. Sarr.

J'éleve à l'un un thrône, à l'autre des autels,
Et jure à tous les deux des respects *immortels.*
Corn.

Respect, signifie quelquefois intérêt, ménagement. *Commodum, ratio, dispositio.* Les *respects* mondains empêchent bien des conversions. Le *respect* humain est la crainte qu'on a de déplaire aux hommes. Je viens d'entendre un beau sermon sur le *respect* humain.

Dans les derniers momens la conscience pressée,
Pour rendre compte à Dieu tout respect *humain cesse.*
Corn.

Respect, se dit sur la mer du Levant, des agreils & des apparaux de réserve qui servent à rechanger, des voiles, des vergues de *respect*, ou de répit. *Nautici apparatus, nautica armamenta.*

Respect. Ce mot, pour signifier une sorte de petit tabouret que l'on donne aux personnes d'un rang inférieur, ou que l'on prend soi-même par modestie, n'est point encore écrit; mais on tâche de l'introduire tous les jours. Donnez un *respect* à Madame. J'aime mieux un *respect* qu'une chaise à bras. *Sedecula* Il paroît que les efforts qu'on a faits pour introduire ce mot ont été inutiles.

Au Respect. adv. relatif. A proportion, à l'égard d'une autre chose. *Respectu, habita ratione.* L'homme est un atôme, un néant *au respect* de Dieu. Qu'est-ce que notre vie *au respect* de l'éternité?

On dit proverbialement, Parlant par *respect*, sauf votre *respect*, sauf le *respect* de la compagnie, lorsqu'on veut s'excuser en disant quelques paroles hardies, libertines ou puantes en quelque façon. *Pace tuâ, vel salvâ adstantium reverentiâ, gratiâ.* C'est un sot, *respect* de sa femme. C'est un méchant Prêtre, *respect* de son caractére. Cela est faux, *respect* de ceux qui m'écoutent.

On appelle *porte-respect*, ces gros mousquetons qu'on peut charger de plusieurs postes. *Brevior sclopus.*

RESPECTABLE. adj. m. & f. C'est un mot nouveau, mais il a été bien reçu. *Venerandus, gravis, veneratione dignus, colendus.* Les personnes les plus *respectables* ne sont pas les plus estimables. S. Evr. Un homme de bien [illegible] *respectable* par lui-même, & indépendamment de tous les dehors dont il pourroit s'aider pour rendre sa personne plus grave, & sa vertu plus spécieuse. La Bruy. Quand on se trouve avec des gens *respectables*, il ne faut pas tomber dans un sérieux triste & chagrin. Bell. J'ai voulu vous nommer, pour arrêter par l'autorité d'un nom *respectable*, la témérité d'une critique précipitée S. Evr. Un éclat qui se rend *respectable* aux Dieux mêmes. Rac.

RESPECTER. v. act. Porter du respect, avoir des égards pour certaines choses. *Revereri, colere, cultum & honorem tribuere.* On ne sçauroit trop *respecter* les mystères. Il faut *respecter* les préjugés, & même les erreurs qui sont établies par un consentement universel. Bell. Il faut *respecter* l'âge, la vieillesse, avoir des égards pour elle. Une femme doit honorer & *respecter* son mari; on doit *respecter* le caractère sacré. *Observare, colere, venerari, honorem habere.* J'ai trop long-temps *respecté* sa colere, & je lui donne le temps d'éteindre l'inclination qu'elle a pour moi. P. de Cl.

☞ Se respecter, signifie, garder avec soin la décence & la bienséance convenable à son sexe, à son état, à son âge. C'est une femme qui se *respecte*, qui sçait se *respecter*. Ce Magistrat ne se *respectoit* point assez. Acad. Fr.

Respecté, ée. part. pass. & adj. *Cultus, observatus.*

RESPECTIF, ive. adj. Réciproque, de part & d'autre. *Reciprocus, mutuus.* Les arrêts contradictoires sont ceux qui sont donnés sur les demandes & défenses *respectives*, sur les productions *respectives* des parties. Les transactions se font sur les prétentions *respectives*.

☞ Respectif. Il signifie aussi, relatif, qui a rapport. *Pere & fils* sont des termes *respectifs*. Il se dit en termes de Philosophie. Acad. Fr.

RESPECTIVEMENT. adv. D'une maniere respective. *Mutuò, vicissim, invicem, reciprocè.* Ces gens ont fait informer *respectivement*, ils sont tous deux demandeurs & accusateurs. ☞ On dit quelquefois, en censurant plusieurs propositions, qu'elles sont *respectivement* fausses, scandaleuses, hérétiques, téméraires, &c. pour dire, qu'il n'y a aucune de ces propositions à laquelle quelqu'une de ces dénonciations ne convienne. Acad. Fr.

RESPECTUEUSEMENT. adv. D'une maniere respectueuse. *Reverenter, cum veneratione.* Il s'opposa *respectueusement* à l'honneur que le Duc lui vouloit faire de le conduire. Roch. Les Princes veulent être reçus fort *respectueusement*.

RESPECTUEUX, euse. adj. Soumis, plein de respect. *Officiosus, reverens.* On a bien raffiné sur la maniere la plus *respectueuse* d'écrire des lettres. Il y a trop d'artifice dans une haine si *respectueuse*. Ben.

Mer dont les flots impétueux,
Viennent d'un pas respectueux;
Baiser les sables du rivage. God.

☞ On a donné le nom de silence *respectueux* au sentiment de quelques Docteurs, qui ont prétendu qu'on n'étoit point obligé de s'expliquer sur la question de sçavoir si Jansenius a enseigné les cinq propositions condamnées par Innocent X. & si elles sont dans son *Augustinus*. La question du silence *respectueux* fit beaucoup de bruit; & cette distinction fut tolérée par Clément IX. mais Clément XI. par sa Bulle du 15. Juillet 1705. a déclaré qu'on ne satisfait point par le silence *respectueux* à l'obéissance qui est dûe aux constitutions.

☞ RESPIRABLE. adj. de tout genre Qu'on peut respirer. Songez que vous n'arriveriez que bien malade au haut de notre air; il n'est pas respirable pour nous dans toute son étendue, il s'en faut bien, il ne l'est presque déja plus au haut de certaines montagnes *Œuvres de M. de Fontenelle in-12. 1710. T. I. pag.* 58. *de la Pluralité des Mondes.*

RESPIRATION. s. f. Mouvement de la poitrine qui est composé de deux mouvemens opposés, dont l'un s'appelle *inspiration*, & l'autre *expiration*. *Respiratio, halitus, spiritus.* Dans l'inspiration l'air entre dans les vésicules des poumons; & dans l'expiration il en sort. Voyez ces deux mots, dans leur lieu, où ils sont expliqués. Le fœtus vit sans *respiration* pendant qu'il est dans le sein de sa mere; mais dès qu'il en est sorti, & qu'il a commencé de respirer, il ne peut plus se passer de *respiration*. Il y a plusieurs organes qui servent à la *respiration*. Les uns conduisent l'air dans les poumons; comme la trachée-artère, les bronches: les autres le reçoivent; comme les poumons: les autres dilatent la cavité de la poitrine; comme le diaphragme, les muscles intercostaux. La *respiration* est une action en partie naturelle, & en partie spontanée. L'usage de la *respiration* est de faire entrer dans le sang des parties nitreuses & salines de l'air, ce que Lower & Verheyen prouvent, parce que le sang prend dans les poumons cette couleur rouge & orangée qu'il porte dans le ventricule gauche du cœur, & de là dans les artères, & qu'il la perd insensiblement, se changeant dans les veines en un rouge foncé. Thruston, Mayow, Swammerdam ont fait des traités de la *respiration*. Manrocordaro, habile homme, Grec de nation & de Religion, & Conseiller d'État à la Porte, natif de Scio, & Docteur en Médecine de Padoue, a composé un Traité de la *respiration* & du mouvement du cœur.

RESPIRER. v. act. & neut. (Prononcez l's.) Attirer & repousser l'air par l'action de la respiration, & le mouvement des poumons. *Spirare, respirare, spiritum haurire.* Il y a tel malade qui ne peut guérir, s'il ne *respire* l'air natal. Il y a des plongeurs qui sont un quart-d'heure sous l'eau sans *respirer*. La douleur violente, les sanglots empêchent souvent de *respirer*. Habert a dit dans le Temple de la Mort:

Que son cruel empire,
S'étend sur les jours de tout ce qui respire.

Respirer, se dit aussi pour, Vivre encore, n'être pas encore mort. *Ducere animam, spiritum.* Il *respire* encore, c'est-à-dire, il n'est pas encore mort.

Respirer, se dit figurément en Morale, en parlant des passions violentes; & il signifie, Souhaiter ardemment, aimer avec passion. *Efflagitare, ardenter concupiscere.* Un Tyran ne *respire* que le sang & le carnage. *Crudelitatem anhelare.* Un homme passionné, dit qu'il ne *respire* & ne vit que pour l'objet de sa passion. Un usurier ne *respire* que gain; un homme outragé, que la vengeance. La colére est une passion fougueuse, qui ne *respire* que ruine & destruction. M. Esp.

Il se construit aussi dans ce même sens avec la préposition *après*. Je *respire* après le beau temps. Elle *respire* après le retour de son fils. Je ne *respirois* qu'après cela.

Respirer, se dit aussi pour, Joüir. A peine avoit-il un peu *respiré* la liberté, qu'il fut remis dans les fers. *Vix potitus erat, aut gustaverat libertatem.* Pour dire, à peine en eut-il joui.

Respirer, signifie aussi, Prendre, avoir quelque relâche après de grands travaux, de grandes peines, soit de corps, soit d'esprit. *Respirare.* Il est si fort occupé qu'il n'a pas le temps de *respirer*. *Adeò urgent occupationes, ut non sinant respirare.* Les peuples fatigués d'une longue guerre, commençoient à *respirer* par la paix. Les esclaves n'ont pas le loisir de *respirer*, tant ils sont accablés de travail. Maintenant je *respire*. Mol. Ah de grace, un moment! souffrez que je *respire* Boil.

RESPLANDISSEUR. s. f. Vieux mot. Clarté. Borel. *Splendor.*

RESPLANDRE. Vieux v. n. Reluire. De là il *respland* pour il reluit. *Borée MS.* Borel. *Resplendere, splendere.*

☞ RESPLENDEUR. s. f. Vieux mot. Gloire éclatante. Marot.

RESPLENDIR. v. n. Éclater, briller avec éclat. *Splendere, resplendere, fulgere, coruscare, emicare.* Il se dit particuliérement de la lumiére qui s'épand, ou qui se réfléchit. Le soleil *resplendit*, quand le temps est serein. On voit la lumiére de la lune qui *resplendit* dans ces fenêtres. Ce diamant *resplendit* beaucoup, jette bien du feu. S. Paul dit que Dieu a fait *resplendir* la lumiére des ténébres, dans la Création du monde. Quelques Auteurs prétendent que ce mot n'est guère en usage: cependant l'Académie l'admet purement & simplement. Il est certain qu'on dit briller, éclater, & jamais *resplendir*. Je ne voudrois pourtant pas le bannir, à cause de la Poësie où il peut être utile.

Resplendir, se dit figurément en Morale. Les Bienheureux *resplendissent* là haut dans la gloire. *Fulgent, emicant.*

> *En toi l'on remarque,*
> *Un feu qui luit séparément*
> *De celui dont si vivement*
> Resplendit *notre grand Monarque.* Chap.

RESPLENDISSANT, ante. adj. Qui jette de l'éclat, qui brille. *Fulgens, effulgens, resplendens, emicans.* Il est plus en usage que son verbe. Il se dit tant au propre qu'au figuré des corps lumineux & brillans, des corps glorieux, & des hommes qui sont dans les honneurs & les dignités. Dans la transfiguration, J. C. parut tout *resplendissant* de gloire & de lumiére. Leurs lampes étoient grandes & *resplendissantes*. Ablanc.

☞ RESPLENDISSEMENT. s. m. Grand éclat formé par le rejaillissement, par la réflexion de la lumiére. Ce grand amas de lumiére formoit un *resplendissement* merveilleux Il est vieux. Acad. Fr.

RESPONSABLE. adj. m. & f. Prononcez l'*s* de la premiére syllabe en ce mot. Qui est tenu, qui est garant, qui doit répondre de quelque chose. *Adpromissor, fidejussor*, Environnés de ténébres comme nous sommes, & livrés aux doutes & à l'ignorance, devrions-nous être *responsables* des erreurs de notre esprit? Disc d'Él. Vous serez *responsables* des mauvais effets qui pourront naître de vos opinions inhumaines. Pasc. L'art n'est point *responsable* des fautes de l'artisan. Ablanc. On n'est point garant, ni *responsable* des faits du Prince. On protesta dans tous les actes, de rendre sa partie *responsable* de toutes pertes, dommages & intérêts. Tout contractant est *responsable* de ses faits & promesses.

RESPONSIF, ive. adj. Prononcez l'*s* de la premiére syllabe. Qui contient une réponse. *Responsivus.* On ne le dit guère qu'au Palais, des écritures *responsives* à celles qui ont été auparavant produites. Je vous ai écrit une lettre *responsive* à la vôtre.

RESPONSION. s. f. Terme dont on se sert dans les Ordres Militaires, en parlant de pensions ou charges, que les Chevaliers, ou leurs Commanderies payent à l'Ordre. *Responsio.* Ce Chevalier de S. Lazare paye 500. livres de *responsion* à son Ordre, à cause d'une telle Commanderie.

On regarda dans la suite cet Ordre (du Saint-Esprit de Montpellier,) comme Militaire. Le nom de Maître que prenoient ceux qui gouvernoient les Hôpitaux, & qui en étoient Supérieurs, fut changé en celui de Précepteur, ou Commandeur, & l'on se servit du terme de *responsion* pour marquer les charges que les Commanderies devoient au Grand-Maître ou Général; ce terme de *responsion* n'étant en usage que dans les Ordres Militaires. P. Hélyot. *T. I. p.* 203.

☞ RESPONTI. s. m. Espéce de rhobarbe.

RESSAC. s. m. Terme de Marine. Choc des vagues de la mer qui se déployent avec impétuosité contre une terre, & s'en retournent de même. *Undarum refluxus.* ☞ On dit aussi Ressaque. Quand le mauvais temps vient de la mer, il porte sur l'Ile Perrée la houlle qui donne contre; & fait une *ressaque*, qui retourne contre les navires. Denys. *P. I. c.* 9.

RESSANA, AREZA. s. f. ou RIS. s. m. Nom d'un petit lieu de la Valachie. *Ressana, Areza, Risa.* On le place dans les cartes sur le Danube, un peu au-dessous du confluent de l'Aluthe; cependant Baudrand le met au-dessus de ce confluent, & il devroit y être pour répondre, comme on prétend qu'il le fait, à l'ancienne *Ratiaria, ou Ratiaria Regia*, quatorziéme capitale de la Dace Ripense. Matt.

☞ RESSAQUE. Voyez Ressac.

RESSASSER. *Denuo cribrare, colare, cernere, recernere,* Voyez Rasasser.

RESSAUT. s. m. Terme d'Architecture. C'est l'avance ou saillie d'une corniche d'un escalier, ou autre membre d'Architecture hors de la ligne droite, comme on en voit aux gros pilastres des Eglises, lorsque la corniche commence à s'arrondir. *Projectura, excurrentis nova projectio.* C'est l'effet d'un corps qui avance ou recule plus qu'un autre, & n'est plus d'alignement ou de niveau, comme un socle, un entablement, une corniche, &c. qui regne sur un avant-corps, & arriére-corps. Daviler. ☞ Le r[illegible] de la façade du bâtiment. *Jard. de propreté. p.* 53.

Ressaut d'escalier. C'est lorsqu'une rampe d'appui n'est pas de suite, & ressaute au retour, comme au grand escalier du Palais Royal à Paris. Daviler.

RESSE. adj. f. Vieux mot. Râse, parlant d'une étoffe usée. Borel.

☞ RESSAUTER. v. n. Sauter une seconde ou plusieurs fois. Quatre des plus forts prirent chacun un coin de la couverture, & commencerent à faire sauter & *ressauter* Sancho, jusqu'à douze & quinze pieds en l'air, avec le même plaisir que les cuisiniers se donnent des chiens qui dérobent leur viande..... *Hist. de Don Quichote, T. I. chap.* 16 *pag.* 232. Ginès de Passamont acheta un singe à qui il enseigna à lui sauter sur l'épaule à un certain signe, & à *ressauter* quelque temps après à terre: & comme ces animaux-là aiment à fouiller dans les cheveux, & remuent presque incessamment les lévres, ce qu'on appelle la patenôtre du singe, il disoit qu'il lui parloit à l'oreille...... *T. III. chap.* 27. *p.* 382. & 383.

☞ Ce mot ne se trouve que dans le Dictionnaire des Rimes de la Noue p. 384. col. 2. C'est un mot factice.

RESSÉANT, ante s. m. & f. Qui réside & demeure actuellement en quelque endroit. *Manens, habitans, manceps. Qui habet domicilium & sedem in aliquo loco.* Pour faire valoir une terre par ses mains, il faut être *resséant* sur les lieux. Quand on présente une caution, elle doit être *resséante* & solvable. Un bon Prelat doit être *resséant* en son Diocèse, n'en bouger. *Resséant* au pays, ou du pays. *Resséant* du fief. *Resséans* en Justice. Personne *resséante* & bien aplégée. *Resséant* & manant au pays. Personnage *resséant*

resséant. Exoine de mal *resséant*; c'est celui qui est excusé en Justice de maladie qui le retient en sa maison. Caution *resséante*. Sergent puissant & *resséant*. *Quorum sunt idoneæ facultates*, & qui demeurent au lieu de leur charge.

Ce mot vient de *residens*.

RESSÉANTISE. subst. f. Dans la Coutume de Normandie. Synonyme de résidence. *Residentia*, *mansio*, *habitatio*.

☞ RESSEL. s. m. On nomme ainsi à Bourdeaux le résidu du sel, qui se trouve au fond des vaisseaux, après que le poisson en a été déchargé.

☞ RESSEL. s. m. Petite ville de la Pologne; dans le Palatinat de Warmie, aux confins de l'Ermland, près du lac de Zain.

RESSEMBLANCE. s. f. Égalité, rapport ou conformité de deux choses. *Similitudo*, *analogia*, *convenientia*. La *ressemblance* d'une copie n'est jamais parfaite dès qu'on la compare à l'original. Ce Peintre a bien attrapé la *ressemblance*. ☞ Les Peintres médiocres saisissent la *ressemblance*. Les grands Peintres la manquent quelquefois. Voyez ce que dit Félibien à ce sujet. *Entretiens sur les Vies des Peintres*, *T. III. p.* 453. On dit, mais sans fondement, que la *ressemblance* des enfans, avec leurs peres & leurs meres, sert à leur faire connoître qu'ils sont nés d'eux. Le Mait. ☞ On dit, qu'un fils est la vraie *ressemblance* de son pere, que c'est sa *ressemblance*, pour dire qu'il y a beaucoup de *ressemblance* entre eux. Acad. Fr. Ce sont des efféminés qui prennent les vices des femmes aussi-bien que leur *ressemblance*. Abl. Il n'y a point de vice qui n'ait une fausse *ressemblance* avec quelque vertu. La Br. En Géométrie on nomme *ressemblance*, celle de deux triangles quand leurs angles sont égaux, quoique leurs côtés soient infiniment plus grands.

RESSEMBLANT, ante. adj. Qui est conforme & semblable. *Similis, non absimilis, conformis*. Un portrait bien *ressemblant*. Il ne falloit pas me dépeindre si bien, & il valoit mieux me faire un peu moins *ressemblant*, & me faire plus aimable. Voit.

On dit proverbialement, qu'il n'y a rien de plus *ressemblant* à un chat sur une fenêtre, qu'une chatte. On dit aussi à ceux qui confondent deux choses qui n'ont point de rapport, ni de *ressemblance*. Il n'y a rien de plus *ressemblant* qu'un âne à un moulin à vent.

RESSEMBLER. v. n. Avoir mêmes traits, même figure, même apparence à nos sens; les frapper de même manière. *Referre*, *similare*, *speciem rei habere*. Ces deux visages se *ressemblent*. Ce Peintre imite bien les traits d'un visage, il fait bien *ressembler*, & fait *ressembler* en beau. Les enfans d'ordinaire *ressemblent* plus à leur mere qu'à leur pere. Les sons de ces instrumens, le goût de ces deux fruits, se *ressemblent*; c'est-à-dire, ont quelque chose de conforme. La Nature a peine à faire deux choses qui se *ressemblent*. Abl. Les vieux Auteurs lui font gouverner l'accusatif. Bertaud a dit, mon cœur *ressemble* l'esclave fugitif. On ne le fait plus. Ce verbe demande toujours le datif, aussi-bien en vers qu'en prose. Voyez les Remarques de Vaugelas avec les Notes de T. Corneille, T. II. p. 883. 884. Voyez aussi les Observations de l'Académie sur ces Remarques. On dit que je lui *ressemble*; & je crains de lui *ressembler* aussi par sa malheureuse destinée. P. de Cl.

Ressembler, signifie aussi, Imiter, tâcher à se rendre conforme. *Imitari*, *effigiem*, *similitudinem arripere*, *assimilari*. J. C. exhorte les Apôtres à *ressembler* à son Pere, à être parfaits comme lui. On imite les actions, les vertus, le style des grands hommes, & on tâche de leur *ressembler*. Dieu me garde de *ressembler* en rien à ce scélérat, & d'avoir rien de commun avec lui.

☞ Ressembler. On dit, d'un Peintre, d'un Musicien, &c. qu'il se *ressemble*, pour dire, qu'il se copie lui-même, & qu'il ne met point assez de variété dans ses Ouvrages. Acad. Fr.

Ressembler, se dit proverbialement en ces phrases. Il *ressemble* à un Cognefétu; il se tue, & il ne fait rien. *Verberat ictibus auras*. Il *ressemble* au chien de Jean de Nivelle, il s'enfuit quand on l'appelle. Il *ressemble* à l'anguille de Melun; il crie avant qu'on l'écorche. On dit que tous les doigts de la main ne se *ressemblent* pas; pour dire, que tous les freres ne sont pas de même mérite, ni de même tempérament.

RESSENTIMENT. s. m. Douleur ou maladie dont on sent encore quelque reste, quelque retour. *Corporis dolor*, *tentatio*, *sensus*. Une plaie qu'il a reçue autrefois lui cause souvent des *ressentiment* douloureux. Le fort de sa goutte est passé, il ne lui en reste qu'un petit *ressentiment*. Il a encore quelque léger *ressentiment* de fiévre. ☞ Le Roi n'eut pas hier au soir de *ressentiment* de fiévre. Pelisson.

Ressentiment, se dit figurément en Morale des sentimens de l'ame, quand elle est émue de certaines passions. *Animi motus*, *sensus*, *commotio*. Ce mot seul & sans régime signifie d'ordinaire, Ressouvenir d'une injure, dépit, chagrin, colére, indignation. Je n'ai pû dissimuler mon *ressentiment*. Il signifie aussi quelquefois, *reconnoissance*. Ce qui précéde, & ce qui suit, le détermine à une bonne ou à une mauvaise signification. *Ressentiment* au pluriel n'a point de régime, & signifie la même chose que *ressentiment* tout seul. Il eût été bien plus glorieux de donner & de sacrifier ses *ressentimens* aux intérêts de la République. Abl. La reconnoissance est un *ressentiment* qu'on a, du bien que quelqu'un nous a fait. La colére est le *ressentiment* vif & pressant d'une injure qu'on a soufferte, & qui ne peut être appaisée que par la vengeance. M. Esp. Avoir un vif & tendre *ressentiment* des bienfaits qu'on a reçûs. Un bon Chrétien ne doit garder de *ressentiment* contre personne. Un Amant trahi doit avoir un désespoir tendre & délicat, & non pas un *ressentiment* brutal & vindicatif. Ch. de M. Je vous ai dérobé au *ressentiment* de vos ennemis. Id. Foibles *ressentimens*, cessez votre murmure. Vill. Votre *ressentiment* ne doit point éclater. Mol.

Il verra, le perfide, à quel comble d'horreur
De mes ressentimens *peut monter la fureur*. Corn.

RESSENTIR. v. act. *Je ressens. Je ressentis. J'ai ressenti.* Être touché vivement de quelque chose; sentir fortement. *Sentire*, *persentire*. Ce mari a bien *ressenti* la mort de sa femme; il en a été vivement touché. J'ai feint de *ressentir une* flamme nouvelle. Quin.

Ressentir, se dit aussi des restes des maladies mal guéries, ou des pertes qu'on a faites; & ce verbe est alors neutre, passif, ou pronominal. *Sensu affici*. Ce débauché se *ressent* maintenant des péchés de sa jeunesse. Il a été autrefois attaqué de la gravelle: mais il ne s'en *ressent* plus du tout. Il a bien perdu au jeu, il s'en *ressentira* toute sa vie. *Memorem esse*. ☞ Il se *ressent* de la mauvaise éducation qu'on lui a donnée, pour dire, le déréglement de sa conduite, est une suite de sa mauvaise éducation. Acad. Franç.

Ressentir, signifie aussi, Participer au bien, ou au mal commun à plusieurs. *Dolere vicem alterius*. Il y a eu de grands orages, de grandes grêles en Normandie: mais le Perche ne s'en est guère *ressenti*. On a fait quelque diminution des tailles à cette Paroisse: mais il n'y a eu que les riches qui s'en soient *ressentis*, qui ayent été soulagés.

Ressentir, se dit figurément en Morale de différentes émotions de l'ame, ou souvenir des bienfaits; ou des injures reçues. *Beneficii accepti memoria*, *recordatio*. Je *ressens* extrêmement votre affliction. Voit. Je ne suis pas moins généreux à *ressentir* cette faveur, que vous l'avez été à me la faire. Id. Quand *ressentir* se construit avec le pronom personnel, il ne se prend guère qu'en mauvaise part. Ils se sont *ressentis* du traitement que vous leur avez fait. Un Gentilhomme a bien de la peine à ne se *ressentir* pas d'un soufflet qu'il a reçu, à le pardonner. Les Lacédémoniens châtioient un jeune homme qui avoit enduré un affront sans s'en *ressentir*. Abl. *Je ressens*, ne signifie guère qu'un mouvement qui passe; & *je m'en ressens*, signifie quelque chose de plus établi dans le cœur. Bour. Ils se *ressentirent* des outrages qu'ils avoient reçus. Ablanc. On dit aussi s'en *ressentir*, pour s'en venger. Je m'en *ressentirai*.

Ressenti, ie. part. pass. & adj. Terme usité en Architecture, comme en Peinture & en Sculpture, pour signifier le contour ou le renflement d'un corps plus bombé, ou plus fort, qu'il ne doit être, comme le contour d'une colonne fuselée. Daviler. Il n'a guère d'usage que dans ces Arts; on dit des parties trop *ressenties*, des muscles, des nerfs

nerfs trop *ressentis* ; pour dire, trop marqués. *Notatus.* Moins le renflement des colonnes est se . ·ble, & plus il est beau ; comme on peut au contraire juger de son mauvais effet, lorsqu'il est trop *ressenti*, ainsi qu'au colonnes corinthiennes du portail de l'Eglise des filles de Sainte-Marie, rue Saint Antoine (à Paris.) Daviler. *T. I. p.* 503.

RESSERREMENT. s.m Action par laquelle on resserre. *Contractio, compressio.* Le *resserrement* des prisonniers ; le *resserrement* d'une corde, d'une sangle. Il ne se dit point par les gens qui parlent poliment. Bouh. Il est vrai qu'il n'est point en usage au propre ; mais il peut être employé heureusement au figure. Ces objets produisent le même *resserrement* de cœur qu'ils avoient accoutumé autrefois d'y produire. Port-R. Ce dégoût d'esprit est accompagné d'un certain *resserrement* de cœur. Id. On entend par ce mot, *resserrement*, une certaine tristesse qui accable le cœur, & le ferme à toute sorte de joie.

RESSERRER. v. act. Serrer de nouveau, ou plus fortement. *Astringere, constringere.* Ce nœud est trop lâche, il le faut *resserrer.* Il faut *resserrer* les corps de juppe de cette femme, qu'on avoit desserré. Il faut *resserrer* les nœuds de cette amitié que l'absence avoit affoiblie.

Resserrer, se dit simplement pour, Serrer, conserver, garder. *Includere, concludere, servare, conservare, recondere.* Ils font des creux soûterrains pour *resserrer* leurs bleds. Ablanc. Ils *resserrent* dans leurs villes tout ce qu'ils avoient à la campagne. Id.

Resserrer, se dit aussi, pour serrer une seconde fois, remettre une chose en lieu sûr d'où on l'avoit tirée. *Iterùm condere, recondere, abscondere.* J'ai assez consideré vos pierreries, vous n'avez qu'à les *resserrer.* On a refusé ses offres, il a *resserré* son argent dans sa bourse. On dit un salut pour *resserrer* le S. Sacrement.

Resserrer, signifie encore, retrancher de la liberté, mettre plus à l'étroit. *Adstringere, constringere.* Ce prisonnier a été *resserré*, on l'a ôté du préau pour le mettre en un cachot. Ce Général a *resserré* les ennemis dans les montagnes, ils ne peuvent plus faire des courses. Ces Religieux sont extrêmement *resserrés*, ils n'ont point la liberté de sortir. La crainte des jugemens de Dieu *resserre* la cupidité. Fl. Les faux dévots *resserrent* leur haine, mais ils ne l'éteignent point. Il sçait étendre, ou *resserrer* ses sujets, suivant qu'il le faut pour la beauté de son ouvrage. Pel. Plus on a étendu cette grande & importante matiere, plus il est à propos de la *resserrer*, Pélisson. Les étoffes, les toiles se *resserrent*, s'étrécissent quand elles ont été mouillées. Sa vaste étendue se *resserre* peu à peu vers le nord. Abl. Les ailes vinrent à se *resserrer.* Id.

Resserrer, se dit aussi du froid quand il augmente. Il a fait semblant hier de dégeler, mais il a fort *resserré* aujourd'hui.

Resserrer, signifie aussi, constiper. *Constringere, comprimere.* Les coins, les nèfles *resserrent* le ventre ; les pruneaux le lâchent.

Resserré, ée. part. pass. & adj. *Constrictus, compressus.*

On dit proverbialement qu'un homme est fort *resserré*, lorsqu'il vit en retraite, qu'il se communique à peu de personnes.

RESSIFS. s.m. pl. Nom qu'on donne aux écueils ou bancs de sable qui se trouvent aux environs du cap de Cruz, sur les côtes de l'île de Cuba. *Saxa recisa.*

Ressif, ou Recif. s. m. Terme de Marine. Chaine de rochers qui sont sous l'eau. Ce terme n'est en usage qu'en Amérique. Avain. On n'a mis ce mot qu'au pluriel dans ce Dictionnaire, comme s'il n'avoit point de singulier.

☞ RESSINER. s.m. Collation. Témoin le proverbe rapporté par Rabelais, liv. 4. c. 46. *Il n'est ressiner que de vignerons.* De *racemare.* On dit en Normandie la *rainssie*, pour dire la collation, par corruption de *raisinée. M. Huet. T. II. des Diss. rec. par M. Tilladet. p.* 217. Il semble, dit Montagne, qu'en nos maisons, comme j'ai vu en mon enfance, les desjeuners, les *ressiners*, & les collations, fussent plus fréquentes & ordinaires qu'à présent. *L. II. c.* 2. p. 59. & 20. *de l'édit. in-*12. *Paris.* 1659. Ce mot est écrit avec un *c*, au lieu de deux *s*, dans le Dictionnaire de Trévoux. M. N. prétend qu'il signifie aussi le repas qu'on fait entre le souper & le coucher ; & le tire de *recœnare*, resouper, souper de nouveau. Mais M. le Duchat, note 1 sur le 5. ch. du 2e. liv. de Rabelais, dit que *cœna*, d'où a été fait *recœnare*, signifioit, selon Festus, le diner des Anciens. Ainsi *reciner*, c'est diner une seconde fois ; ce qu'on appelle *gouter*, la *collation.* On trouve dans le gr. Dict. Fr. & Lat. in-4°. Paris 1618. *Reciner, quasi recœnare* ; & le *resiné, merenda, antecœnium.* Cela est pris de Nicot.

☞ RESSINER v. n. Faire collation. Voyez l'article précédent.

☞ RESSONS. Abbaye de Prémontrés dans le Vexin-François, sur les frontieres du Beauvaisis, fondée en 1150. Voyez la *Descr. Géogr. & Hist. de la Haute Nor. T. II. p.* 320.

RESSORT. s. m. Faculté naturelle qu'ont les corps de se remettre en leur premier état, quand on leur a fait violence pour les en faire sortir, soit en les pliant, soit en les comprimant. *Elaterium.* Les arcs bandés ne font leur effet quand on les lâche, que par une vertu élastique ou de *ressort.* La cause du *ressort* est l'effort que fait la matiere subtile pour passer dans les pores de la chose courbée, ces pores ayant été rétrécis par la compression de la partie concave de la chose courbée, ne laissent plus en cette matiere subtile la même liberté de passer qu'elle avoit auparavant : de sorte que faisant effort pour passer, elle oblige la chose courbée à retourner dans son premier état. Voyez Elastique. La puce ne saute si haut que par la vertu élastique d'un petit *ressort* qu'on apperçoit avec le microscope. Un certain Morus, Zimmermam & un nommé Thomasius, ont soutenu que la cause du *ressort* étoit la substance immatérielle du Saint-Esprit. *Nov. Lit. Mar. Balt.* 1707. *p.* 4. Quelle extravagance !

Ressort, est aussi une piéce d'acier trempé, qu'on met dans plusieurs machines pour les faire mouvoir violemment, lorsqu'on les bande, pour faire agir leur vertu élastique. *Machinatio, elater.* Dans les montres, c'est une piéce d'acier enfermée dans un barillet, laquelle en s'étendant fait mouvoir les roues. Le *ressort* d'une serrure, d'un pistolet, d'un fusil, est une piéce d'acier qu'on bande avec violence, & qui repousse le pène, ou qui fait abattre le chien, quand elle se remet en liberté. Les Artisans donnent divers noms à ces *ressorts*, & les appellent *ressorts doubles*, ou *à pied*, *ressorts à vis*, *ressorts à boudin*, *ressort de chien*, suivant leur diverse construction.

Ressort, se dit aussi de tout ce qu'on croit être cause du mouvement dans les machines, & sur-tout dans les automates. *Occultum organum.* La bête est une pure machine, qui fait tout sans choix & par *ressorts.* Malebr. Les courtisans ne sont que de simples *ressorts.* La Font. Cette machine tourne dès qu'on a lâché un certain *ressort*, ou le cran qui tenoit le *ressort* bandé. La colombe volante d'Architas étoit mue par de secrets *ressorts.* Les souris qu'on fait courir sur la table pour divertir les enfans, vont par *ressort.* On appelle dans l'orgue, *ressort*, le fil de léton qui supporte & presse les soupapes contre le sommier, & le fil de fer qui sert à accorder les tuyaux d'anche, qu'on appelle autrement *rasette.*

☞ Ressort. Terme de Physique. On dit qu'un corps fait *ressort*, quand cessant d'être contraint, il se remet au premier état où il étoit. L'air fait *ressort.* Une branche pliée fait *ressort.* La plûpart des corps font *ressort.*

Ressort, se dit encore des causes inconnues par lesquelles la nature agit. *Occulta vis naturalis.* La vie animale s'entretient par de secrets & merveilleux *ressorts.* La nature a des *ressorts* inconcevables, pour produire tous les effets surprenans que nous voyons. Dieu anime les *ressorts* de notre ame, mais il nous cache le secret admirable qui les fait mouvoir. S. Evr.

Un Dieu tourne le monde,
Et régle les ressorts de la machine ronde. Boil.

Ressort, se dit figurément en choses spirituelles & morales & signifie, cause, moyen. *Causa, principia.* Personne ne doit pénétrer dans les secrets & invisibles *ressorts* de la Providence. Fl. La politique fait jouer bien des *ressorts*, ou pour gagner, ou pour opprimer un Prince voisin. Les grands événemens ne sont pas toujours produits par de grandes causes ; les *ressorts* sont cachés, & les machines paroissent

paroissent ; & quand on vient à découvrir ces *ressorts*, on s'étonne de les voir si foibles & si petits. Bal. Il est souvent arrivé que l'envie & l'orgueil ont été les principaux *ressorts* qui ont fait remuer les Auteurs, & ensuite ils ont voulu faire passer leur chagrin pour un zéle nécessaire à la vérité. Bayl. Le Cardinal de Richelieu étoit une de ces grandes ames créées pour faire mouvoir ces *ressorts* dont la Providence se sert pour élever, ou pour abattre la fortune des Rois. *Nervi divinæ providentiæ.* Disc. s'Él. Le prétexte de la Religion est un *ressort* très-sûr pour remuer le peuple. S. Evr. L'intérêt & le plaisir sont comme les deux *ressorts* de la vie des hommes. Bell. Les Dévots remuent mille *ressorts* dont la Religion est toujours le plus apparent. Fléch. Le Pape Paul IV. disoit que l'Inquisition étoit le grand *ressort* du Pontificat. Un Ingénieur fait agir tous les *ressorts* de son esprit, en bande tous les *ressorts*, pour inventer quelque nouvelle machine.

Ressort, signifie aussi, Jurisdiction, & son étendue ou district. *Jurisdictio, ditio juridica.* Le *ressort* du Parlement de Paris est plus étendu que celui de tous les autres. Un Juge hors de son *ressort* n'a point de pouvoir. Une partie ou un Procureur d'office, se peuvent pourvoir en distraction de *ressort*.

☞ On dit figurément, cela n'est pas de mon *ressort*, pour dire, il ne m'appartient pas d'en juger. Cela est du *ressort* de la Théologie, pour dire, c'est à la Théologie à traiter de cette matiere, à en décider. Acad. Fr.

Ressort, se dit aussi du tribunal où on juge des appellations, ou de celui où on juge définitivement, & duquel on ne peut appeller. *Supremum tribunal, suprema jurisdictio appellatoria.* Les Cours Souveraines jugent en dernier *ressort*. Les Maîtres des Requêtes jugent à l'extraordinaire, & en dernier *ressort*, les affaires qui leur sont renvoyées du Conseil. Les Présidiaux jugent en dernier *ressort* les criminels dont les Prevôts des Maréchaux ont instruit le procès : ils jugent au civil, jusqu'à 250. livres présidialement, & en dernier *ressort*. On ne vérifie plus les érections en Duchés-Pairies, qu'à la charge du *ressort*, c'est-à-dire, de ne point changer le *ressort* de la Justice ordinaire.

☞ Ressort. s. m. Vieux mot. Resortie, retraite. *Poës. du Roi de Nav.*

RESSORTIR. Sortir de nouveau. *Rursus prodire, egredi.* Voyez Ressortir, qui se conjugue autrement que le verbe qui suit.

Ressortir. v. n. Terme de Palais Il se conjugue. *Je ressortis, tu ressortis, il ressortit, nous ressortissons, &c. Je ressortissois. Ressortissant.* Il se dit en parlant des tribunaux des Juges supérieurs où se relévent les appellations des Juges inférieurs. *Habere jus appellationis ad supremum Senatum.* Les Justices Royales des anciens Duchés-Pairies *ressortissent* au Parlement nuement & sans moyen. Les Justices subalternes *ressortissent* aux Présidiaux. Les appellations des Officiaux des Evêques *ressortissent* devant le Métropolitain, le Primat, &c.

☞ Ressortir, signifioit autrefois, quitter, abandonner. Marot.

☞ RESSORTISSANT, ante. adj. verbal. Les Pairies sont *ressortissantes* à la Grand'Chambre du Parlement de Paris.

RESSOURCE. s. f. Espérance, ou moyen de se relever de sa chûte, de sa ruine, de se rétablir de ses pertes. *Damni sarciendi suborta ratio.* Ce Marchand a encore du crédit & des amis, il a de grandes *ressources* ; il n'est pas perdu sans *ressource*. Sa derniere *ressource* a été de se jetter dans un Couvent. Un habile homme ne manque jamais de *ressource*. Nous ne faisons pas assez d'attention qu'après la mort il n'y a plus de *ressource*, & que tout est décidé pour nous. Nic. Si les naturels sensibles ont de grands égaremens, ils ont aussi de grandes *ressources*. Fén. La dévotion est la *ressource* des femmes que le monde fuit. De Vill. La Providence a des *ressources* que la prudence humaine ne peut prévoir. Fléch. Le galimatias d'une distinction est la *ressource* ordinaire d'un Théologien embarrassé. Bay.

☞ Ressource. On dit qu'un cheval a de la *ressource*, pour dire, qu'après une longue fatigue on lui trouve encore de la vigueur.

☞ On dit familiérement, faire *ressource*, pour dire, raccommoder, rétablir ses affaires. Acad. Fr.

Skinner tire ingénieusement ce mot de ressoudre, *iterum scaturire, emanare, resurgere.* Une *ressource* est un moyen qui se présente de nouveau.

RESSOUVENANCE. s. f. Action par laquelle on se ressouvient. *Memoria, recordatio.* Ce mot vieillit, & on dit à la place *souvenance, souvenir, ressouvenir, mémoire.*

RESSOUVENIR. s. m. Ce qui demeure en la mémoire. *Reminiscentia.* Cet homme a eu autrefois de fâcheuses affaires, dont il gardera éternellement le *ressouvenir*. Un vif *ressouvenir* vous rend toujours présente à mon esprit. Lett. Port.

RESSOUVENIR. v. n. *Je me ressouviens. Je me ressouvins. Je me suis ressouvenu. Je me ressouviendrai. Que je me ressouvienne. Que je me ressouvinsse. Je me ressouviendrois.* Il ne se dit qu'avec le pronom personnel. On ne l'emploie que lorsqu'on parle de choses éloignées, & que le temps semble avoir effacées de notre esprit. *Recordari, meminisse.* Ainsi il semble que *se souvenir* ne soit que pour les choses qui sont en quelque sorte présentes. Cependant l'on se sert indifféremment de l'un & de l'autre. Vaug. Les Rois ont besoin qu'on les fasse *ressouvenir* de leur condition mortelle. Il faut à tous momens se *ressouvenir* des graces que Dieu nous a faites, & l'en remercier sans cesse. Je me *ressouviens* de vous avoir vû quelque part. Je lui dis qu'il falloit se *ressouvenir* qu'ils n'étoient plus enfans. Vaug. Quand je songe que vous me faites l'honneur de vous *ressouvenir* de moi. Voit. Se *ressouvenir* d'avoir oublié quelque chose. Vaug. Rem.

☞ Ressouvenir, se ressouvenir. v. n. pass. Il est aussi impersonnel. A présent il m'en *ressouvient*. Vous en *ressouvient*-il ? Acad. Fr.

Ressouvenir, se dit aussi quelquefois pour, songer, considérer. *Considerare, advertere.* Les soldats se *ressouvenant* qu'ils n'avoient plus de chef. Vaug. Quelques-uns aiment mieux dire, les soldats songeant, ou considérant qu'ils n'avoient plus de chef. Corn.

☞ Ressouvenir, se dit aussi du cœur pour, se mettre dans certaines dispositions, se remettre à l'exercice de certaines choses ou vertus. *Revocare, resumere.* Ximenès pria la Reine de se *ressouvenir* de sa constance, & de ne pas abandonner un dessein si loüable. Fléch.

☞ Ressouvenir. s. m. C'est le nom que quelques-uns donnent à un petit morceau de papier qu'on attache sur sa manche, afin qu'étant toujours présent à la vûe, il fasse *ressouvenir* de quelque chose qu'on craint d'oublier. On dit plutôt un *memento*.

RESSUAGE. s. m. Terme de Monnoyeurs. *Fornacis species.* C'est une maniere de fourneau, de deux ou trois pieds de haut, qui a environ deux pieds de long, sur deux de large en-dedans. Il sert à retirer le plomb, l'argent & le cuivre, dont les culots sont composés, & l'un des côtés de ce fourneau est en pente, pour laisser couler les métaux dans une casse qui est au-dessous. Boizard.

RESSUER. v. act. Terme de Monnoyeur. On dit faire *ressuer* les creusets, faire *ressuer* les culots. *Argentum extrahere, secernere.* Quand un creuset de fer n'est plus en état de servir, on le met le fond en haut sur les barreaux d'un fourneau à vent, & on fait grand feu, afin de faire fondre l'argent qui est attaché au creuset, ce que l'on appelle faire *ressuer* le creuset ; après quoi on le retire tout rouge du feu, & on l'exfolie à coups de marteau, c'est-à-dire, que l'on en fait tomber la superficie en feuilles, que l'on pile ensuite, pour en faire les lavures, afin d'en retirer jusqu'aux moindres parties d'argent. Boizard. Quand on veut séparer les métaux des culots, ce que l'on appelle faire *ressuer* les culots, on fait un feu de charbon pour bien recuire la casse, on fait une grille avec des buches au-dessus du ressuage, cette grille n'est pas de fer, parce que l'ardeur du feu feroit que le cuivre des culots s'y attacheroit. On met les culots sur cette grille, on fait un feu clair dessous, qui fait allumer le charbon qui est lardé entre les pavés, dont le ressuage est composé, & on modere le feu clair autant que l'on peut ; car bien que le cuivre soit plus difficile à fondre que l'argent & le plomb, il pourroit être aussi fondu, & ainsi ces trois métaux que l'on veut séparer se trouveroient mêlés dans la casse.

Quand les culots sont bien échauffés, le plomb & l'argent se fondent presque en même temps, & coulent dans la casse : mais comme le cuivre est plus difficile à fondre, il reste sur la grille, & on voit les restes des culots percés comme des éponges, aux endroits dont le plomb & l'argent ont été détachés par l'action du feu. On retire après cela les restes des lingots, on les fait fondre & on les met en lingots. Id.

☞ Ressuer. v. n. & rédupl. Suer de nouveau. *Iterùm sudare.* On fait *ressuer* des marrons bouillis, des truffes, c'est-à-dire, qu'on les couvre pour leur faire reboire leur suc, ou dissiper leur humidité.

RESSUI. s. m. Terme de Chasse. L'endroit où le cerf se sauve pour se délasser, & laisser sécher sa sueur de l'aiguail ou de la rosée du matin. *Cervi matutina insolatio, apricatio.*

RESSUSCITER. v. act. & n. Redonner la vie, ou retourner à la vie. *Suscitare, resurgere, ressuscitare.* J. C. a *ressuscité* le Lazare, il s'est *ressuscité* lui-même le troisieme jour, comme il avoit prédit. Dieu *ressuscitera* les morts pour comparoir au jour du Jugement. Plusieurs Saints *ressusciterent* au temps de la Passion.

Ressusciter, se dit hyperboliquement d'un malade qui revient d'une grande maladie. *Resurgere.* Ces remédes l'ont guéri, le voilà tout *ressuscité.* C'est un tel Médecin qui l'a *ressuscité*, qui l'a remis sur pied. Il avoit perdu ses forces de froid ou de lassitude, ce fagot, ce verre de vin l'ont tout *ressuscité.*

Ressusciter, se dit figurément en choses morales, & signifie, faire revivre, ranimer. *Revivificare.* Ce procès a été long-temps pendu au croc, il est venu un héritier chicaneur qui le *ressuscite*, qui le fait renaître. Le temps & la saison feront *ressusciter* notre amitié passée. Voit. *Ressusciter* la valeur mourante. Bal.

> *Ce discours d'un Guerrier que la colere enflamme,*
> Ressuscite *l'honneur déja mort dans leur ame.*
>
> Boil.

☞ Il se dit aussi de la nouvelle production des plantes au printemps :

> *Et la lumiere de tes yeux,*
> *Quand ta bonté l'en sollicite,*
> *Fait renaître de nos désirs*
> *Plus de fleurs & plus de plaisirs,*
> *Que le printemps n'en* ressuscite.
>
> P. le Moine.

On dit aussi que le printemps *ressuscite* la nature.

Ressusciter se dit encore du retour des astres sur l'horison, & de l'Aurore.

> *Depuis les bords où l'Aube* ressuscite,
> *Jusqu'à ceux où le jour au soir se précipite.*
>
> P. le M.

Ressuscité, ée. part. pass. & adj. *Ressuscitatus, suscitatus.* Il faut croire avec saint Paul en J. C. *ressuscité.* Tertullien a dit : le Fils de Dieu a été enseveli, & il est *ressuscité* ; cela est certain, parce que cela est possible. Bouh.

RESSUYER. v. act. & rédupl. Essuyer une seconde fois. *Iterùm detergere.* Cette table a été mouillée encore une fois, il la faut *ressuyer.* On dit aussi qu'un homme se *ressuie* tout seul, quand il ne se fait point frotter, lorsqu'il a sué, qu'il laisse sécher la sueur sur son corps. On dit aussi que le temps se *ressuie*, quand après avoir plu beaucoup il se met au beau.

Ressuyé, ée. part. pass. & adj. *Retersus.*

RESTANT, ante. adj. & subst. Ce qui demeure d'un tout, quand on en a retranché une partie. *Reliqua pecunia, residua pecunia.* La soustraction enseigne à trouver le *restant* d'un nombre, quand on en a ôté un plus petit. Si de deux lignes égales on ôte deux parties égales, les parties *restantes* seront égales. Il faut payer le *restant* des vieilles parties, afin d'avoir crédit pour de nouvelles.

☞ Restant en caisse, c'est l'argent comptant qui se trouve en caisse, lorsqu'un caissier ou un commis à la recette fait son bordereau, & qu'il rend compte de son maniement.

☞ Restant en magasin ; cette expression est en usage dans les vivres, & se dit de la quantité de grains & farines qui restent en nature dans les magasins du Roi, lorsque le Garde-magasin rend compte aux Munitionnaires.

☞ RESTAUPAGE. s. m. Ce terme qui est en usage dans tous les Pays-Bas, signifie l'action de raccommoder à l'aiguille les trous d'une toile, en imitant l'ouvrage des tisserans sur le métier.

☞ RESTAUPER. v. a. Voyez l'article ci-dessus.

RESTAUR. s. m. Terme de Marine, est la ressource, ou le dédommagement que les Assureurs ont les uns contre les autres, suivant la datte de leurs assurances ; ou contre le Maître, si l'avarie provient de son fait, faute de bon guindage, ou de radoub, & de n'avoir pas rendu son vaisseau bien étanc. *Præstatio incommodorum, cautio ab damno, restauratio.* Ce mot est aussi un vieux terme de Pratique de Normandie, qui signifie le recours qu'on a contre son garant, ou autre personne qui doit indemniser de quelque dommage souffert, d'où sont venus les mots de *restaurant* & de *restaurer.* On a dit aussi *restor* & *restour.*

RESTAURANT. s. m. Aliment ou remède qui a la vertu de réparer les forces perdues d'un malade, ou d'un homme fatigué. *Jusculum delicatum & salubre.* Un consommé, un pressis de perdrix, sont de bons *restaurant.* Le vin, l'eau-de-vie, les potions cordiales, sont de bons *restaurans* pour ceux dont les esprits sont épuisés. Il y a des *restaurans* distillés à l'alembic, qui sont des extraits de chairs succulentes & délicates avec mie de pain blanc & des eaux & poudres cordiales, des conserves & électuaires, & autres choses de bonne substance & odeur. La gelée est une espéce de *restaurant*, mais elle est plus alimenteuse, & de consistance plus ferme, que le *restaurant*, qui est liquide.

RESTAURATEUR, trice. s. m. & f. Qui a rétabli, restauré quelque chose. *Restitutor, restaurator.* Constantin a été le *restaurateur* de Byzance qu'il fit appeller Constantinople. Le Cardinal de Richelieu a été le *restaurateur* de la Sorbonne. François I. a été le *restaurateur* des Sciences & des Arts en France. Jesus-Christ a été établi de Dieu pour juge & *restaurateur* de toutes choses. Mau. Pompée vouloit passer pour le *restaurateur* du Tribunal. Abl. Il fut le *restaurateur* de cette observance. Pat. On la regarde comme la *restauratrice*, ou plutôt comme la seconde fondatrice de cette Maison. *Descript. Géograph. & Histor. de la Haute-Normandie. T. II. p.* 327.

RESTAURATION. s. f. Rétablissement en bon état. *Restitutio, instauratio.* Les Juifs attendent encore une fois la *restauration* de leur Temple. Les bons Magistrats doivent travailler à la *restauration* des bonnes mœurs, des anciennes lois abolies. Travailler à la *restauration* de la foi Catholique. Mauc.

Restauration, en termes d'Architecture, c'est la réfection de toutes les parties d'un bâtiment dégradé & dépéri par mal-façon ou par succession de temps, en sorte qu'il est remis en sa premiére forme, & même augmenté considérablement, comme celle que le Roi Louis XIV. a fait faire au vieux château de Saint Germain en Laie bâti par François I. Daviler. Il est évident par les plinthes des colonnes Corinthiennes du Panthéon, qui sont presqu'enterrées, que le pavement de ce Temple, n'est qu'une *restauration* faite du temps de Septime Sévere. Id. *T. I. p* 354 Ce terme se dit aussi en Sculpture quand on répare dans une statue ce que l'injure des temps y a fait de dommage, ce qui en a été retranché, cassé, mutilé. Voyez Restaurer.

RESTAURER. v. act. Rétablir, remettre en bon état, en santé, en bon ordre. *Restaurare, restituere, instaurare, reducere.* Le Temple fut *restauré*, rétabli. Un homme qui fait un bon repas après une longue diéte, est tout *restauré.* Si quelqu'un a froid & qu'il s'approche d'un bon feu, il dira, Ce feu me *restaure.* Vaug. Nouv. Rem. On dit aussi, *restaurer* une statue de marbre, ou de bronze, quand on répare ce qu'il y a de gâté, de rompu, de brisé.

Restaurer, en termes d'Architecture & de Sculpture, c'est

rétablir

rétablir un bâtiment, ou remettre en son premier état une figure mutilée. La plûpart des statues antiques ont été *restaurées*, comme l'Hercule de Farnèse, le Faune de Borghèse à Rome, les Lutteurs de la galerie du Grand Duc de Florence, la Vénus d'Arles qui est dans la galerie du Roi à Versailles : & ces restaurations n'ont été faites que par les plus habiles Sculpteurs. Daviler. Le temple de la Concorde derrière le Capitole à Rome ayant été brûlé dans un temps fort éloigné de celui où il avoit été bâti, & ayant des bases angulaires différentes des autres, il semble qu'il ait été *restauré* du débris de plusieurs édifices. Id. *T. I. p.* 39.

Restaurer, se dit figurément en choses morales. Un bon Prince a soin de *restaurer* les loix & les bonnes mœurs dans son État. *Restaurare, revocare, rursum instituere leges & bonos mores.* Un grand Capitaine *restaure* la discipline relâchée parmi ses soldats. Les Critiques du siécle passé ont bien *restauré* les Lettres, les ont rétablies dans leur lustre.

On dit proverbialement à un mauvais payeur qui ne paye qu'une partie de ce qu'il doit, Me voilà bien *restauré* ; pour dire, Ce payement ne me fait point de profit, n'accommode point mes affaires. *Sanè male sum resarcitus.*

Restauré, ée. part. pass. & adj. *Revocatus, restitutus.*

RESTE. s. m. Ce qui demeure de quelque chose ; le surplus, les débris, le *reste* d'une étoffe, le *reste* d'une somme d'argent. *Reliquum, residuum, reliqua, reliquiæ.* J. C. rassasia cinq mille hommes avec cinq pains, & il y eut de *reste* douze corbeilles. Voilà les tristes *restes* de mon naufrage. S. Evr. Profitez du temps, rendis que vous avez encore quelques *restes* de jeunesse & de beauté. Id. Alexandre au retour de ses conquêtes, demandoit ce qu'il feroit le *reste* de sa vie. Abl. Les personnes fières regardent avec mépris le *reste* du genre humain. Bell. Louis XI. traînoit dans une triste retraite les misérables *restes* d'une vie qu'il avoit passée à troubler les autres. Fléch. Joüissez des *restes* & des débris de votre fortune. Les *restes* abondans de ce repas en marquent la magnificence. On dit d'une chose mangée des rats, que c'est le *reste* des rats & des souris.

☞ Reste, signifie aussi, ce que quelqu'un a abandonné ou refusé. Il n'a eu que mon *reste*, que nos *restes*. Acad. Fr.

Reste, en termes de Marine, signifie la fin d'un voyage. Le lieu du *reste* est celui de la dernière décharge des marchandises. *Locus reliquorum.*

Restes, se dit aussi en matière de Comptes & de Finances. *Reliqua rationum.* Il y a à la Chambre des Comptes un Receveur des *restes*, des débêts des comptables. On a fait un traité avec le Roi pour le recouvrement de ces *restes*, pour l'appurement des comptes. On a remis au peuple les *restes* des tailles pendant les troubles. Ce Tureur a payé moitié argent comptant, & le *reste* en billets.

☞ Reste. s. m. On dit figurément : Je suis encore en *reste* avec vous des bons offices que vous m'avez rendus, des obligations que je vous ai.

Reste, se dit de ce qui est encore en nature, qui n'est pas usé ni détruit. *Superstes.* Cette femme a été fort belle étant jeune, elle en a encore de beaux *restes*. Il a été fort malade, il en sent encore quelques *restes*, quelques incommodités. Ces pauvres estropiés, ces vilages ruinés, sont les malheureux *restes* de la guerre. Voilà les *restes*, le débris de son naufrage.

Reste, se dit aussi au jeu de paume & de volant, quand quelqu'un joüe si bien, qu'il renvoye tous les coups, & que c'est enfin l'adversaire qui fait la faute. *Ad incitas egere.* Cet homme joüe mieux que vous, il vous donnera votre *reste*. Ils ont joüé un beau *reste* ; pour dire, ils se sont renvoyé plusieurs fois l'éteuf. Et on dit figurément en ce sens ; qu'on a donné le *reste* à quelqu'un, quand on lui a fait une si vive repartie, qu'il n'a osé répliquer.

Reste, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Reliquum.* Ce libertin a encore un *reste* de pudeur & de conscience. Quand un dévot péche, il dit que c'est un *reste* de viel homme, & de la nature corrompue. Cet homme n'est pas vigoureux, mais il a encore un *reste* de courage. Il y a des *restes* de l'infirmité humaine dans les plus saints hommes. Cl. Les précieux *restes* de l'ancienne simplicité étoient mêlés de beaucoup d'artifices, & de fausses vertus. S. Réal. Cette femme n'a pas d'assez beaux *restes* pour être si vaine de sa beauté. Corn. Une femme qui n'a plus que les *restes* d'une pudeur ébranlée, ne fait que de foibles efforts pour sa défense. Je ne sens plus que des *restes* languissans d'amour & de tendresse.

> *Tandis qu'un sot tranquillement*
> *Joüit d'une beauté céleste,*
> *Un honnête homme vainement*
> *Languira pour avoir son* reste. La Sabl.

En termes de Marine, on dit la terre nous *reste*, ou un vaisseau nous *reste*, à un tel air de vent ; c'est-à-dire, que cette terre ou ce vaisseau se trouve, dans la ligne d'un tel air de vent, par rapport à la chose dont on parle. Aubin. *Esse, jacere, positum esse ad.* Cette Ile nous *restoit* alors à O ¼ SO environ huit à neuf lieues. Frézier, *pag.* 17.

Reste, se dit adverbialement en ces phrases. Au *reste*, au surplus, au demeurant, au-delà. *Ceterum, cetera, de cetero, quoad cetera, de reliquo, quoad reliqua, quoad reliquum.* Au *reste*, vous n'avez rien à craindre. Au *reste* vous n'êtes chargé de quoi que ce soit. Au *reste* je n'ai rien à vous dire. Au *reste* il est honnête homme. Il sert aussi de transition ; pour dire, De plus, outre cela. On s'en sert, quand après avoir exposé un fait, ou traité une matiére, on ajoute quelque chose dans le même genre, qui a du rapport à ce qu'on a déja dit. Par exemple, Après avoir parlé d'Hypéride qui avoit une facilité merveilleuse à manier l'ironie, & avoir remarqué qu'il est tout plein de jeux & de pointes d'esprit qui frappe toujours où il vise, Longin ajoûte : Au *reste* il assaisonne toutes ces choses d'un tour & d'une grace inimitables. Boil. Mais on employe *Du reste*, quand ce qui suit n'est pas dans le même genre que ce qui précéde, & qu'il n'y a pas une relation essentielle. Par exemple, Cet homme est bizarre, emporté ; *du reste* brave & intrépide. Bouh. On dit aussi, qu'un homme est en *reste* ; pour dire, qu'il doit, qu'il est en demeure de payer, qu'il a consommé une partie du fonds. *De reste* est encore une espéce d'adverbe. Il m'en doit *de reste*. Il a de la force *de reste*, c'est à dire, beaucoup & au-delà du nécessaire.

A toute Reste. adv. Il est féminin dans ce seul exemple. *Totis viribus, toto impetu.* De toutes ses forces.

Reste, se dit proverbialement en ces phrases. Quand on voit venir quelque importun en une compagnie, on dit, Voici le *reste* de notre écu. *Vir incommodus, importunus, omnium peripsema.* On dit par injure à un méchant homme, que c'est un *reste* de gibet, qu'il a mérité d'être pendu ; & à une femme, que c'est le *reste* des laquais & des filous. On dit, Joüer de son *reste*, coucher de son *reste* ; pour dire, faire un dernier effort, un coup de desespoir, hazarder tout. On dit d'un avare, qu'il donne un sou à douze pauvres, & qu'il demande son *reste*. On dit, qu'un homme s'en va sans demander son *reste* ; pour dire, qu'il se retire promptement, après avoir reçu quelque mauvais traitement.

RESTER. v. n. Être de surplus, être de reste, subsister encore. *Restare, superare, superesse, reliquum esse.* Qui de dix ôte sept, *reste* trois. L'armée été entiérement défaite, il n'en est *resté* que celui qui en a apporté la nouvelle. Il *reste* à traiter le dernier point de cette question. L'espérance est le seul bien qui *reste* aux malheureux. Ce bâtiment est *resté* entier depuis tant de siécles. Il ne *reste* rien de nous après notre mort. Fl. Il parle d'ici-bas, sur la terre. Caton pouvoit *rester* de bout sur les ruines de son parti. S. Evr.

> *Il n'est pour le vrai sage aucun revers funeste,*
> *Et perdant toute chose, à soi-même il se* reste. Corn.

☞ Rester. verb. impersonnel. On dit, *Reste* un tel article à examiner. *Reste* à faire attention, pour dire, Il *reste* à examiner un tel article, il *reste* à faire attention. Acad. Fr. *Restent* trois objections. Pélisson.

Rester, signifie aussi, demeurer en un lieu. *Manere, commorari.* Les Normands ne peuvent se défaire de leur *res-*

ter, pour *demeurer*; ils disent, Je *resterai* ici tout l'été, c'est mal parler. Vaug. On ne s'en sert guère que dans la conversation. On a crû que cet Ambassadeur reviendroit bien-tôt; mais il a eu ordre de *rester*. Son bagage est *resté* par les chemins à cause du mauvais temps. Sa maladie l'a obligé de *rester* au lit.

Rester, en termes de Finances, signifie aussi, Être en reste. Il lui reste tant à payer des années précédentes.

Le mot de *rester*, vient, selon Ménage, du Latin *restare*, qu'on a dit pour *permanere*.

☞ RESTIPULATION. s. f. Stipulation réciproque.

☞ RESTIPULER. Stipuler réciproquement. Ces mots se trouvent dans Nicot, Cotgrave, Pomey, &c. Monet n'a mis que le dernier, dont s'est aussi servi Lancelot, p. 402. de la 3e édition de sa Méthode Latine, *restipulari*. *Restipuler*. Ce sont des termes empruntés du Latin, qu'on devroit employer avec autant d'assurance que *stipuler* & *stipulation* que la même langue nous a fournis.

☞ RESTITUABLE. adj. Qui peut être restitué. Terme de Pratique. Les mineurs de l'un & de l'autre sexe sont *restituables* contre les obligations par eux passées; quand les deniers n'ont pas tourné à leur profit. *Praticien de Lange in-4°. 1702. part. I. p.* 477.

RESTITUER. v. act. Retablir quelqu'un en la possession de ce qui lui appartient, lui rendre ce qu'on lui a pris, ou détenu injustement. *Restituere, reddere.* Cet exilé a été rappellé, & *restitué* en toutes ses charges & dignités. On a cassé l'arrêt de condamnation donné contre lui, on l'a *restitué* en sa bonne fame & renommée, on lui a *restitué* tous ses biens confisqués. On condamne les injustes détenteurs d'une terre, d'un Benéfice, à en *restituer* les fruits. Un voleur, un usurier, doivent *restituer* les biens mal acquis, autrement point d'absolution, point de salut. Si le Devin est ignorant en l'art diabolique, il est obligé à *restituer*. Patr.

Restituer en entier, se dit au Palais, des jugemens qui se rendent pour casser des actes où il y a eu des lésions, ou des nullités, & par lesquels on remet les parties au même état où elles étoient auparavant. *In integrum restituere.* On *restitue* les mineurs contre les actes passés en minorité, non pas comme mineurs, mais comme lésés. On *restitue* les majeurs contre une vente, quand il y a eu lésion énorme & d'outre moitié du juste prix. On *restitue* un partie contre un arrêt, quand il y a de bons moyens de requête civile. On *restitue* les Religieux contre leurs vœux, quand ils réclament dans les cinq ans avec une juste cause.

Restituer, signifie aussi, Rétablir un passage d'un Auteur, corriger les fautes qui s'y sont glissées avec le temps, & par l'ignorance des Copistes. *Emendare, purgare, corrigere.* Scaliger, J. Lipse, Casaubon, Érasme, & autres Sçavans Critiques du siécle passé, ont bien *restitué*, bien rétabli des Auteurs. Je n'aime pas ces gens doctes qui employent toute leur étude à *restituer* un passage, dont la restitution n'est pas fort utile. S. Evr.

Les Antiquaires appellent *Médailles restituées*, celles que les Empereurs ont fait frapper pour renouveller la mémoire de leurs prédécesseurs. C'est pourquoi on trouve sur plusieurs Médailles ces lettres Rest. Claude est le premier qui restitua certaines Médailles d'Auguste. Néron fit le même. Tite, à l'exemple de son pere, en *restitua* de presque tous ses prédécesseurs; mais Gallien, sans y mettre le Rest. fit battre tout de nouveau la conservation de tous les Empereurs précédens, en deux médailles, dont l'une avoit un autel, & l'autre une aigle. On les connoît par le volume & par le metal qui n'est que billon. P. Jobert.

Restitué, ée. part. pass. & adj. *Emendatus purgatus, correctus.*

RESTITUTEUR. s. m. Il ne se dit guère que de ceux qui ont restitué & rétabli les Auteurs, ou quelques-uns de leurs passages. Les grands Critiques ont été les *restituteurs* des Livres anciens. Copernic a été le *restituteur* de l'opinion d'Aristarque.

RESTITUTION. s. f. Action par laquelle on restitue, on rétablit. *Restitutio, redditio.* Cet homme a été condamné à la *restitution* des fruits de ce Bénéfice, dont il a été évincé. La plûpart des biens des chicaneurs est mal acquise & sujette à *restitution*.

Dans l'Histoire d'Allemagne du XVIIe. siécle, on appelle le premier Janvier 1624. Terme de *Restitution*, parce que par la paix de Munster, les Princes Luthériens & Calvinistes furent obligés de restituer tout ce qu'ils avoient usurpé sur les Eglises Catholiques depuis ce jour-là.

Restitution en entier. Rescision; bénéfice de Droit, par lequel celui qui a été lézé, trompé & circonvenu par quelque acte ou contrat, est remis & restitué en tel état qu'il étoit auparavant; en sorte que ce contrat, ou cet acte ne lui peut plus être objecté. *Rescissio.* Pour l'entérinement des Lettres de *restitution* en faveur des mineurs, il suffit qu'ils ayent été lésés. Pour les majeurs, il faut qu'il y ait dol & fraude. Les voies de nullité n'ont point de lieu en France, il faut obtenir en Chancellerie des Lettres de *restitution* ou de requête civile, pour être restitué contre les contrats, ou contre les arrêts.

Restitution, signifie encore, Correction. *Correctio, emendatio.* La principale fonction d'un Commentateur, est la *restitution* du texte de son Auteur. La *restitution* de quelques passages obscurs fait toute la réputation de bien des Sçavans.

Restitution, se dit par des Médaillistes pour médaille restituée. *Nummus restitutus.* C'est une *restitution* de Claude. J'ai plusieurs *restitutions* de Gallien.

RESTOR. subst. m. Terme de Palais, qui signifie la même chose que Recours pour les avances que l'on fait, & qui sont à la charge de la partie. *Actio subsidiaria.* Par l'Ordonnance, c'est à l'intimé à produire sur l'appel la sentence originale; mais faute par lui d'y satisfaire, l'appellant la peut lever à ses frais, & prendre un exécutoire de *rester*. Voyez Restaur.

Ce mot est du style de Normandie, & signifie, Recours contre son garant, son sommé ou autre. C'est aussi, Dédommagement & récompense, dans Beaumanoir sur la Coutume de Beauvaisis, C. 67, 343. *Reparatio, restitutio, restauratio.*

Ce mot vient de *restaurum*, tiré de *restaurare*, réparer.

☞ RESTORNE ou RESTOURNE. s. f. C'est la prime d'assurance, que celui qui s'est fait assurer, se fait rendre par les Assureurs, lorsqu'il a fait trop assurer, ou lorsqu'il ne charge pas les marchandises qu'il s'étoit fait assurer, pour le lieu auquel il les avoit destinées. Dans ces cas, les Assureurs rayent leur nom de la police d'assurance, & mettent à côté, *restourné* tant pour cent. La coutume est que les Assureurs se retiennent toujours demi pour cent de la prime reçue, & ainsi ils *restournent* toujours demi pour cent de moins qu'ils n'ont reçu.

☞ Ristorne. Terme de Teneur de livres. C'est la même chose que contreposition.

☞ RESTORNER. v. act. Contreposer un article mal porté dans le grand livre, au débit, ou au crédit d'un compte. On dit aussi, Extorner.

RESTORRE. Vieux verb. act. Brûler. Borel. *Urere, torrere.*

RESTOUR. subst. m. Vieux mot. *Retour.* Borel. *Reditus, reversio.*

☞ RESTRAINTE. s. f. Terme de Chiromance. C'est la ligne, ou les lignes qui se trouvent à la jonction de la main avec le bras. On y en voit jusqu'à quatre ou cinq, dont les Chiromanciens tirent des présages de la longueur de la vie. Lorsqu'on plie un peu le poignet, on voit paroître les lignes de la *restrainte*, qu'on a quelquefois de la peine à appercevoir. On nomme cette ligne autrement *rasette*.

☞ RESTRAINTIF. adj. Qui restreint, qui resserre le ventre. C'est un mot qu'on ne trouve que dans les vieux Dictionnaires. M. le Chevalier de Chaumont n'a pas laissé de s'en servir dans la Relation de son voyage de Siam, pag. 49. redoublée. Le Mangoustan est, dit-il, très-froid, & *restraintif.* Il auroit mieux fait de dire *restringent.*

RESTREINDRE. v. a. & rédupl. Il se conjugue. *Je restreint. Je restreignois. Je restreignis. J'ai restreint. Je restreindrai, Que je restreigne. Que je restreignisse*, ou *je restreindrois. Restreignant.* Étreindre une seconde fois, ou plus fortement. *Restringere.* La corde de ce balot s'est lâchée, il la faut *restreindre*, la lier plus fort.

Restreindre, signifie aussi, Resserrer, renfermer en un moindre

moindre eſpace. *Aſtringere, conſtringere.* Ce Prince vouloit uſurper les terres de ſa voiſine, mais enfin on l'a *reſtreint* en de juſtes bornes. Quand l'eau eſt *reſtreinte* entre des montagnes, elle en tombe avec plus de précipitation. Il faut ſe *reſtreindre*, ſe renfermer au cas particulier. L'uſage a *reſtreint* ce droit, avec le temps, aux Archevêchés. Pat.

Restreindre, ſignifie auſſi, Retrancher. *Sumtus coërcere, temperare, moderare, cohibere.* Cet homme avoit une grande maiſon, un grand équipage, il a été obligé de ſe *reſtreindre* à un petit lieu, à un petit ordinaire.

Restreindre, ſe dit auſſi en Médecine; pour dire, Reſſerrer le ventre. *Aſtringere, conſtringere, comprimere.* Il y a des remédes pour *reſtreindre*, & d'autres pour lâcher le ventre.

Restreindre, ſe dit figurément en choſes morales. *Reprimere, corrigere, refrænare, emendare.* Il faut *reſtreindre* la licence des mœurs, *reſtreindre* les priviléges dont on abuſe. Un Avocat demande acte de ce qu'il *reſtreint* ſa demande à une ſomme liquide & modique pour ſortir d'affaire. C'eſt une maxime de Droit, qu'il faut étendre les diſpoſitions favorables, & *reſtreindre* les odieuſes. Ne dites pas que ſon intention ait été de ſe *reſtreindre*. Pat. Il faut qu'un ſujet ſe *reſtreigne* à l'honneur d'obéir.

Restreint, einte. part. paſſ. & adj. *Repreſſus, refrænatus.*

RESTRICTIF, ive. adj. Qui reſtreint & reſſerre. *Aſtringens, reſtringens, ſtypticus* On met dans les contrats des clauſes *reſtrictives*, qui renferment les diſpoſitions en de certaines bornes. Les exceptions ſont *reſtrictives* des loix & des maximes, elles les renferment en certains cas.

RESTRICTION. ſ. f. Modification, limitation, action par laquelle on reſtreint, on reſſerre une choſe, on y donne des bornes plus étroites. *Aſtrictio, modificatio, limitatio.* Entendez les louanges que je donne avec la *reſtriction* néceſſaire. Voit. Chacun ſe fait des *reſtrictions* ſur ſon ſalut, & met toujours à part ſes péchés de tempérament. Fl. Les loix générales ſouffrent toujours quelque *reſtriction*. Les Édits ſe vérifioient autrefois avec *reſtriction* & quelque modification. Un demandeur peut faire ſignifier une *reſtriction* de ſa demande. *Clauſula.*

Restriction mentale, eſt une propoſition qui étant priſe ſelon les termes eſt fauſſe, & qui deviendroit vraie ſi elle étoit rejointe à ce qu'on reſtreint dans ſon eſprit. *Reſtrictio mentalis.* Les *reſtrictions mentales* ſont de véritables menſonges, parce qu'elles enferment une intention de tromper celui à qui on parle. Port-R. Les faux Dévots ne manquent jamais de *reſtrictions mentales*, pour accommoder leur conſcience avec leurs intérêts.

RESTRINGENT, ente. adj. Terme de Médecine. Qui a la vertu de reſtreindre, de reſſerrer le ventre. *Adſtringens, reſtringens, comprimens.* L'épine-vinette eſt *reſtringente*.

☞ Restringent. ſ. m. Appliquer un *reſtringent*. Un bon *reſtringent*. Acad. Fr.

☞ RESUER. v. neut. & rédupl. Voyez Resuer.

RÉSULTAT. ſ. m. Ce qu'on peut recueillir d'une conférence, d'un examen, d'une méditation, d'un diſcours, d'une conſultation, ce qui a été conclu, ou arrêté, ce qui s'eſt enſuivi. *Summa, fructus, collectio.* Cette aſſemblée a été ſi tumultueuſe, qu'on n'a pû en ſçavoir le *réſultat*. Le *réſultat* en gros eſt qu'on eſt porté à faire la guerre. Le changement de ce Miniſtre eſt le *réſultat*, le fruit de cette conférence, & des promeſſes qu'on lui a faites. Le *réſultat* des diſputes eſt d'ordinaire que chacun demeure plus attaché à ſon opinion. Bay.

☞ RÉSULTANT, ante. Adj. verbal. Qui réſulte. Il ne ſe dit guère qu'en termes de Pratique. Les cas *réſultans* du procès. Les preuves *réſultantes*. Acad. Fr.

RÉSULTER. v. act. & neut. Naître d'un diſcours, d'une action, s'en enſuivre. *Naſci, oriri.* Cette propoſition eſt abſurde, il en *réſulte* une contradiction manifeſte. Ce ſont des propos vains ou vagues, dont il ne *réſulte* rien, on n'en peut rien recueillir. Toutes les miſeres de l'homme *réſultent* du péché de nos premiers peres, elles en dérivent.

RÉSUMER. v. act. Terme dogmatique, qui ſe dit des répondans qui répetent un argument pour y apporter enſuite une ſolution. *Repetere.*

Résumer, ſignifie auſſi, reprendre ſommairement un diſcours, ou ſa ſubſtance, pour le contredire ou le réfuter. *Paucis reſumere.* Dans cette conférence le Préſident a *réſumé* tous les points de la harangue qu'on lui a faite, & a répondu à toutes les objections article par article. Il *réſume* fort bien un procès, il en remet les principaux points. Il *réſume* les points qu'il a éclaircis, & finit par des réflexions. Mém. de Trev. 1713. p. 1922.

RÉSUMPTE. ſ. f. Terme d'École de Théologie. C'eſt un acte qui a été rétabli en 1676, par les loix de la Faculté, & qui ſe doit faire par le nouveau Docteur pour avoir ſuffrage aux aſſemblées de la Faculté, & jouir des droits de Docteur. *Reſumta theſis diſputatio.* Cet acte ſe ſoutient dans une des ſix années, immédiatement après la licence, avant l'accompliſſement deſquelles les nouveaux Docteurs ne ſont point admis aux aſſemblées de la Faculté, & ne ſont point choiſis pour préſider aux theſes. La *réſumpte* ſe ſoutient depuis une heure juſqu'à ſix On ſoutient cet acte de toute l'Écriture-Sainte, de tout ce qui regarde l'hiſtoire de l'ancien & du nouveau Teſtament, & des paſſages qui s'emploient dans les controverſes contre les Hérétiques. Faire la *réſumpte*. On devroit franciſer ce mot & le ſuivant, en écrivant *réſompte* & *réſompté*.

☞ RÉSUMPTÉ. adj. Un Docteur *réſumpté*. C'eſt celui qui a fait ſa réſompte.

RÉSUMPTIF. adj. Terme de Pharmacie. C'eſt l'épithete qu'on donne à une eſpéce d'onguent qui eſt propre à refaire & reſtaurer les perſonnes ſeches & languiſſantes, & qui diſpoſe le corps aride à recevoir de la nourriture. On l'appelle en Latin *unguentum reſumtivum*.

RÉSUMPTION. ſ. f Récapitulation des choſes que l'on a dites. *Recapitulatio.* Faire la *réſumption* d'un diſcours, d'une diſpute, d'un argument.

RÉSURE. ſ. f. Terme de Marine, eſt un appât fait avec des œufs de morue & de maquereau pour attirer la ſardine. *Ova ſale reſperſa.*

RÉSURRECTION. ſ. f. Nouvelle vie où l'on retourne après avoir été mort. *Reſurrectio, ad vitam revocatio.* La *réſurrection* du Lazare fut un des plus grands miracles du Seigneur. La fête de Pâques eſt célébrée en l'honneur de la *réſurrection* de J. C. L'Égliſe croit la *réſurrection* de la chair, la *réſurrection* des morts, pour aſſiſter au Jugement univerſel.

Résurrection. Terme d'Imager. Eſtampe qui repréſente le myſtere de la *réſurrection* de Jesus-Christ. *Imago reſurrectionis typo æneo ſculpta.* Voilà une belle *réſurrection*.

☞ Résurrection. On appelle auſſi par extenſion, *réſurrection*, une guériſon ſurprenante, inopinée. Acad. Fr.

Résurrection des Philosophes. En termes de Philoſophie hermétique, c'eſt faire l'ouvrage de leur pierre, ou la projection de l'élixir parfait ſur les métaux imparfaits; d'autant que par ce moyen on vivifie ce qui étoit mort; mais dans le cours de l'ouvrage des Sages le roi qui étoit mort commence de reſſuſciter, lorſque la congélation commence, laquelle *réſurrection* dure juſqu'à la fin. Dict. Herm.

RÉSURREXI, ia. adj. Vieux mot. Reſſuſcité. *Merlin.* Borel. *Ad vitam revocatus, vitæ reſtitutus.*

R E T.

RÊT, ou RÊZ. S Pierre de *Rêt* ou de *Rêz*. Nom propre de lieu *Reſtis.* Il eſt dans l'Anjou ſur le bord de la Loire, près de Mont Soreau. Valois, *Not. Gall. p.* 471.

RÊT, ou plutôt RÊTS. ſ. m. Filet, lacis de pluſieurs cordes jointes enſemble par pluſieurs nœuds qui laiſſent de grandes ou de petites mailles. *Retia, caſſes, plagæ* On tend des *rêts* ou des filets de pluſieurs façons pour prendre des poiſſons ou des oiſeaux. L'araignée tend ſa toile comme un *rêts* fort délié pour prendre des mouches. Vulcain enferma Mars & Vénus dans un même lit avec des *rêts* de fer. Bens. Par un ſeul traité, comme par un coup de *rêts*, Il a pris 30. ou 40. villes. Voit. Il eſt figuré dans ce dernier exemple. A la pêche des perles chaque plongeur porte un grand *rêts* en forme de ſac ſuſpendu à ſon cou, pour y mettre les huîtres qu'on pêche. P. le Comte.

Rêts, en termes de Chaſſe, eſt féminin, & l'on dit, chaſſer à la *rêts*, chaſſer à la *rêts* ſaillante.

Il y a plusieurs manieres de chasser à la *rêts*. La meilleure est d'avoir une tonnelle, & que le chasseur prenne une toile peinte, avec une tête d'osier couverte de la même toile, à l'imitation d'une vache, avec les oreilles, les cornes & le col, & contrefaire le naturel de la vache, l'ayant sur son dos & portant une sonnette. L'on s'en peut servir à toutes les heures du jour, & principalement le matin & le soir, mais il faut que ce soit en des lieux où il y ait quelque peu de couvert ayant la tonnelle avec soi, & la tendant bien contre terre, & aussi-tôt qu'elle est tendue, passer de l'autre côté tenant une branche bien feuillue à sa bouche, feignant de la manger, afin qu'elles ne puissent découvrir le visage du chasseur, en faisant semblant de labourer ou de paître, chasser tout doucement les perdrix du côté de la tonnelle, & prendre bien garde de ne les pas laisser derriere soi: voilà la plus certaine maniere de les prendre, cela s'appelle *tonneler les perdrix*.

Dans le mois de Juin l'on peut commencer à chasser à la *rêts* aux jeunes linotes & aux autres petits oiseaux semblables, & après que les navettes sont passées, l'on va chasser aux foins à toutes sortes de jeunes oiseaux qui vont en ces lieux chercher de toutes sortes de graines. L'été il est nécessaire d'avoir une nichée de petits passereaux, parce qu'ils appelleront ceux des environs, & l'on s'en servira ainsi que je vais enseigner, qui est, que s'il y a quatre passereaux ou moineaux, il faut seulement donner la béquée à deux à la fois, afin qu'il y en ait toujours deux qui appellent. Il faut prendre semblablement une nichée de chardonnerets, & en user de la même façon, & mettre entre les deux *rêts* ceux que vous laisserez jeûner, & porter les deux autres, auxquels vous aurez donné la béquée, dans la cabane que vous aurez pratiquée, ou bien à l'endroit duquel vous tirez votre filet, jusqu'à ce que vous les vouliez changer; pendant l'été vous allez à la chasse aux abreuvoirs: au commencement du mois d'Août vous allez aux filaces, c'est-à-dire, aux lieux où il y a des chénevieres, où vont toutes sortes d'oiseaux, & vous vous servez aussi de la *rêts*, & de quelques jeunes appellans, ou bons oiseaux mués, à cet effet.

L'on a aussi au commencement d'Août le passage des ortolans, qui est court, il faut chercher les montagnes & lieux hauts, & avoir deux douzaines de bons appellans mués ou bien accoutumés en cage, pour y avoir été nourris de longue main, & en mettre pareillement à deux perchantes à la tête de votre *rêts*.

A la sainte Croix, sçavoir vers le quinzieme Septembre, le passage de toutes sortes d'oiseaux est ouvert, & en ce temps il est nécessaire d'avoir toutes sortes d'oiseaux, sçavoir de ceux principalement qui se mettent aux perchantes, & dans les cages aux environs de la *rêts*, ou si vous en avez de morts les mettre dans l'espace des deux battans du filet, & en mettre de vivans à tout autant de perchantes que vous en aurez d'especes différentes à la tête du filet, & plus il y en aura ce sera le meilleur en les arrangeant sur leurs reposoirs, & faisant en sorte d'avoir une léve de chaque sorte d'oiseaux vivans; mais ceux qui sont dans les cages serviront beaucoup plus. Le passage commence à la sainte Croix, ainsi que j'ai dit, & dure jusqu'aux environs de la S. Martin, après lequel temps il faut chasser aux vallées, & que la *rêts* soit garnie de verdure, & vous y mettrez une croisée de pinsons & de chardonnerets, avec un chardonneret vivant dans le filet avec les autres léves accoutumées; & si vous y mettez toutes sortes de perchantes, vous ferez une chasse admirable, pleine de plaisir. Il faut ajuster vos léves en sorte qu'elles n'aient aucun défaut, & qu'elles ne demeurent pas suspendues lorsque vous les haussez, afin que les perchantes ne se battent pas, & qu'elles ne remuent que lorsque vous les faites mouvoir, & ne les levez jamais en face aux oiseaux lorsqu'ils arrivent, d'autant que cela leur donne de l'épouvante. La croisée de moineaux n'est pas trop bonne, lorsqu'il passe beaucoup de pinsons, servez-vous plutôt de deux petits pieux arrêtés, parce qu'ils cherchent à les battre en terre, & ils ne s'y mettent pas volontiers. Pour ceux qui n'auront pas de bons oiseaux de mue, qu'ils prennent une chouette ou hibou, & la mettent sur un petit gabion élevé de terre, & de l'autre côté quatre ou cinq pinsons, & vous ferez une chasse fort divertissante; les mêmes oiseaux niais servent pour chasser à l'abreuvoir avec deux perchantes attachées par l'extrêmité des ailes, ou bien ayant les yeux sillés.

Une autre maniere de chasser à la *rêts*, est premiérement de chercher un lieu auquel on voie fréquenter quelque grande bande d'oiseaux, comme linotes, chardonnerets, pinsons, & autres semblables qui fréquentent le pays, vous placerez votre *rêts* dans un lieu commode, & vous vous servirez d'une petite cage longuette, le long de laquelle vous mettrez d'un côté des linottes, & de l'autre des chardonnerets, leur donnant fort peu à manger, afin qu'ils crient, & lorsque vous leur en donnerez, donnez-en à tous à la fois, afin qu'ils fassent le bruit qu'ils ont accoutumé de faire lorsqu'ils rencontrent de la pâture. Il faut que cette petite cage soit placée dans le filet avec quatre chardons & de la queue de renard contre terre, cela servira à couvrir la petite cage, ils croiront facilement que ce sont leurs semblables qui sont à la pâture, voyant leur mangeaille naturelle, & entendant ce petit bruit qu'ils font en mangeant. Il en faut mettre aussi quelques-uns de morts par-ci, par-là, dedans le filet, les couchant sur le ventre, ainsi que s'ils étoient vivans, & en attacher quelques-uns à une croisée qui soient d'espéces différentes, puis quelqu'un ira chasser tout doucement la bande des oiseaux, faisant en sorte de les faire passer par-dessus le filet, lequel plus il sera long, plus il sera meilleur. Il les faut prendre toujours de neuf à dix pas de long, & que les pans soient à maille bâtarde, c'est ce que les Oiseliers appellent un menuisier. En observant bien cette façon de chasser, on ne manquera pas de prendre quantité d'oiseaux. L'on peut pratiquer le même aux allouettes. La plus grande difficulté est de se bien placer, & que ce soit en un lieu où il y ait de la pâture, comme des chardons ou autres graines.

Rêts saillants. Terme de Chasse. Les Italiens l'appellent *Ajola*. Chasser à la *rêts saillante*. L'on commence cette chasse depuis les fêtes de Noël jusqu'à la mi-Avril. Il faut prendre garde où fréquentent plusieurs sortes d'oiseaux, & auprès de quels arbres ou buissons. Il faut préparer un lieu & prendre des revannes & des hotons, ou grapins de grain, qui serviront à les faire venir de loin, ils serviront pareillement à couvrir les filets qui doivent être cachés: on leur pourra donner jusqu'à la mi-Mars du millet & de la semence de lin, & aux lieux où l'on recueille du cumin, il est bon de leur en donner un peu, parce que sentant son odeur, qu'ils aiment extrémement, ils y accourent en troupe & y viennent plus volontiers; & depuis ce temps jusqu'à la mi-Avril, il leur faudra donner du chénevi tout seul, & avec cela on fera de très-belles chasses, bien qu'il pleuve & qu'il fasse du mauvais temps, parce que c'est pour lors qu'on en prend le plus, & à cette chasse l'on ne se sert en aucune façon d'appellans, ni de perchantes. Il faut que la *rêts* soit au moins de huit pas de long, & de six vingts mailles de hauteur, & qu'elle soit très-fine. Quand l'on ne se sert que d'une, il faut qu'elle soit de quatre pas avec cent mailles de hauteur.

Les Anatomistes appellent *rêts admirable*, un lacis de vaisseaux situés aux côtés de la selle de l'os sphénoïde. *Rete mirabile*. Willis dit que ce lacis est composé d'artères, de veines & de fibres nerveuses: mais M. Vieussens assure dans sa Neurographie qu'il n'est fait que des rameaux des artères carotides. M. Vieussens assure aussi avec plusieurs autres Anatomistes, qu'il n'y a point de *rêts admirable* dans l'homme, dans le cheval, dans le chien, ou du moins qu'il est fort petit; on le trouve dans le veau, dans la brebis, dans la chevre, &c. Le *rêts admirable*, *rete admirable*, ou lacis rétiforme est décrit par Galien, qui l'ayant trouvé dans plusieurs animaux qu'il a disséqués, a crû qu'il étoit aussi dans l'homme; mais l'homme n'en a point. Il est vrai seulement qu'aux côtés de la glande pituitaire, où ils disent qu'il est, on observe que les artères carotides y font une double flexion en forme de ∽ avant que de percer la dure mere. Dionis.

☞ Rêt marin. s. m. On appelle *rêt marin*, ou petit *rêt marin*, une certaine matiere séche, semblable en quelque maniere à du parchemin, formée ordinairement en bourse, grosse comme une petite pomme, & percée comme un rêt, de couleur cendrée, d'une odeur & d'un goût marin. Elle se trouve aux rivages de la mer. Elle contient un peu de

de sel fixe & d'huile. On la calcine au feu dans un creuset, & on s'en sert pour le goitre & pour le scorbut.

Rêts. On appelle *rêts* un filet qui est couché sur la mere dans l'astrolabe, & qui sert à découvrir les étoiles fixes. Ce *rêts* s'appelle aussi araignée.

Rêts, se dit figurément en Morale, de certains engagemens dont on a peine à se développer. *Laquei.* Une ame pécheresse est engagée dans les *rêts* de Satan. L'amour est un *rêts* invisible d'où l'on a peine de sortir, de se développer.

☞ Rêt, ou Rets, se dit aussi de deux longs morceaux de bois d'orme, qui composent en partie la charrue des Laboureurs, & qui servent à la remuer & à la diriger.

RETABLE. s. m. Ornement d'Architecture, ou de Menuiserie, dans lequel on enchasse un tableau, ce qui lui sert de bordure. *Ornatus toreuticus.* C'est l'Architecture de marbre, de pierre ou de bois, qui compose la décoration d'un Autel. Et contre-retable est le fonds en maniere de lambris, pour mettre un tableau ou un bas-relief, & contre lequel est adossé le tabernacle avec ses gradins. Daviler. Les tableaux d'un Maître-Autel, ou des Chapelles des Eglises, sont enfermés d'ordinaire dans des *retables*.

RÉTABLIR. v. act. & rédupl. Remettre en bon état une chose qui a été altérée ou ruinée. *Restaurare.* On condamne un Fermier à *rétablir* les lieux qu'il a dégradés, ou laissé tomber en ruine, à les remettre en l'état auquel on les lui a donnés. S'il vient faute d'un bâtiment dans les dix ans, l'Architecte est condamné à le *rétablir*.

Rétablir, signifie aussi, remettre en vogue quelque ancien usage, ou autre chose abolie ou interrompue. *Celebrare, ad usum revocare.* On avoit ôté cet impôt, mais la guerre l'a fait *rétablir*. Le commerce avoit été interrompu par la guerre, mais la paix l'a *rétabli*.

Rétablir, se dit aussi pour, remettre dans l'état où l'on étoit auparavant. *Restituere in pristinum statum. Rétablir* le combat. Abl. *Redintegrare prælium.*

Rétablir, signifie aussi, remettre en possession de quelques biens, honneurs & dignités. *In pristinam dignitatem, statum, jus, locum, possessionem restituere.* Charles II. Roi d'Angleterre, a été *rétabli* dans son thrône. On a *rétabli* ce mineur en la possession de ses biens aliénés. Cet Officier interdit a été *rétabli* dans sa charge; on l'a *rétabli* en sa bonne fame & renommée : c'est une ancienne formule dont on se sert pour remettre en son honneur un homme condamné à tort. Une charité faite à propos est capable de *rétablir* un ménage, une famille. Le Roi envoya des Commissaires sur les lieux qui les *rétablirent*. Pat.

Rétablir, signifie aussi, remettre en santé. *Convalescere, sanitatem reddere, confirmare.* Cet homme a été longtemps malade, mais le lait l'a *rétabli*, ses forces sont bien *rétablies*; & absolument, il est tout-à-fait *rétabli*, il est en pleine santé.

Rétablir, en termes de Palais, signifie, casser quelque acte. *Abrogare.* Quand on entérine une requête civile, des lettres de rescision, on *rétablit*, on remet les personnes au même état qu'elles étoient auparavant l'arrêt, le contrat.

Rétablir, se dit figurément en choses spirituelles & morales. On a *rétabli* la Discipline Monastique dans plusieurs Couvens, *Disciplinam monasticam rursus instituere, restaurare, restituere.* Ce Prince a *rétabli* l'autorité des lois que les guerres civiles avoient affoiblies. François I. a *rétabli* les Lettres, les a remises en vigueur. Les Critiques des deux derniers siécles ont *rétabli* plusieurs passages corrompus des Auteurs.

Rétabli, ie. part. pass. & adj. *Restitutus, restauratus.*

RÉTABLISSEMENT. s. m. Action par laquelle on rétablit. *Restitutio, instauratio, restauratio.* Quand on met le feu dans une maison, on est condamné au *rétablissement* des lieux. Les deux voisins sont obligés de contribuer au *rétablissement* d'un mur mitoyen On dit le *rétablissement* d'un État en désordre, d'une personne en quelque charge. Travailler au *rétablissement* du commerce. Ablanc.

RÉTAIL. s. m. Vieux mot. Terme de Coutume. Gagnerie d'un demi-bœuf.

RETAILLE. s. f. Rognures qui se font, lorsqu'on rogne ou qu'on taille quelque chose. *Præsegmina.* Il est plus en usage au pluriel en cette phrase, des *retailles* de morue, qui sont de petits morceaux qui restent quand on coupe les morues, & que mangent les pauvres gens.

RETAILLÉ. s. m. Terme de Chirurgie, qui se dit des gens qui pour montrer qu'ils ne sont point Juifs ni circoncis, se sont fait r'habiller le prépuce par opération de Chirurgie, dont on voit la maniere dans Ambroise Paré. On les appelle en Latin *recutiti*.

RETAILLEMENT. s. m. Action par laquelle on taille une seconde fois. *Rescisio, resectio.* On a été obligé à faire le *retaillement* de cette vigne, à cause de la gelée.

RETAILLER. v. act. & rédupl. Tailler de nouveau. *Resecare, rescindere.* Lorsqu'un tailleur a mal pris ses mesures, qu'il a mal fait un habit, il est obligé de le *retailler*. Il faut quelquefois *retailler* les pierres d'un bâtiment.

☞ RETAPER. v. act. Terme de Chapelier. *Retaper* un chapeau, c'est le retrousser de maniere que les bords soient presque collés contre la forme. Quelquefois on porte les chapeaux *retapés* avec les crochets & les portes; quelquefois le retroussis en est plus lâche, & est soutenu avec des audaces.

Retapé, ée. part. pass.

RETARD. s. m. *Mora.* Quelques-uns se servent de ce mot, mais il n'est pas du bel usage. Il signifie retardement. Être en *retard*. ☞ Le Traducteur des Élémens Mathématiques de Physique de Gravesande, emploie ce mot plusieurs fois. Le *retard* d'un corps qui est mû dans un fluide, dépend de l'une & l'autre cause de la résistance, & est en partie égal, & en partie comme le quarré de la vitesse. N°. 693. &c.

RETARDATION. s. f. Délai, retardement. *Dilatio, mora, retardatio, prolatio.* Quand une partie au jugement d'un procès instruit par écrit, prêt à être jugé, fait une production nouvelle, ou lorsqu'un comptable présente requête d'opposition au jugement d'un compte qui est sur le bureau, les Juges mettent ordinairement au bas de leurs ordonnances en ces termes, soit communiqué à la partie sans *rétardation* du jugement de l'instance, ou de la clôture du compte.

RETARDEMENT. s. m. Délai, suspension, lenteur, négligence, action de différer, d'allonger. *Prolatio, retardatio, dilatio, commoratio* Il a apporté toutes les chicanes & tous les *retardemens* possibles au jugement de ce procès. Affecter des *retardemens*. La nécessité extrême ne souffre point de *retardement*.

RETARDER. v. act. Arrêter en sa course, suspendre; différer, faire venir plus tard. *Morari, remorari, hærere, procrastinare, differre.* C'est le mauvais temps, c'est le Gouverneur qui a *retardé* le courrier. La fiévre de ce malade *retarde* à tous les accès. On a *retardé* l'horloge pour faire achever cette cause. La lune *retarde* tous les jours de 13. degrés & demi. La maladie du Prince a bien *retardé* ses conquêtes. Dans la plûpart des procès il y a une des parties qui *retarde*, qui empêche le jugement Il y a de la prudence à *retarder* sa fortune pour la mieux affermir. S. Evr. *Retarder* un bonheur. Voit. *Retarder* le cours d'une année victorieuse. Vaug.

Retardé, ée. part. pass. & adj. *Commoratus, retardatus.*

RETÂTER. v. a. & rédupl. Tâter, manier plusieurs fois. *Iterùm contrectare.* Un Chirurgien *retâte* plusieurs fois pour trouver la veine, pour découvrir où se forme l'abcès, où est la douleur. *Tactu tentare.*

Retâter, signifie aussi, goûter de nouveau. *Regustare.* Il faut *retâter* plusieurs fois à une sauce, pour voir si elle est faite, si elle est bonne de sel. *Retâtez* de ce vin maintenant qu'il est éclairci.

Retâter, se dit figurément en choses morales. *Tentare, probare, experiri sæpius.* Un Orateur doit *retâter* plusieurs fois un mot, pour voir s'il est bon & doux à l'oreille. On ne sçauroit trop *retâter* un ouvrage, le recorriger. Depuis que ce jeune homme a tâté une fois de la guerre, il n'en veut plus *retâter*, y retourner. Il est du style bas & familier.

Retâté, ée. part. pass. & adj. *Delibatus, tentatus.*

RETAXER. v. act. & rédupl. Taxer de nouveau. *Rursus taxare.* On *retaxe* les lettres à la poste, quand le port qu'on a mis dessus n'est pas selon la taxe. On *retaxe* les Offices au Conseil, les lettres en Chancellerie, lorsqu'elles ont été taxées trop haut, & que personne ne les veut lever.

Retaxé, ée. part. pass. & adj. *Iterùm taxatus, æstimatus.*

RETEINDRE. v. act. & rédupl. *Je retein, ou je reteins, tu*

reteins

reteins, *il reteint*, *nous reteignons*. *Je reteignois*. *Je reteignis*. *J'ai reteint*. *Je reteindrai*. *Que je reteigne*. *Que je reteignisse*, ou *je reteindrois*. Teindre une seconde fois, passer plusieurs fois par la teinture pour rendre les couleurs plus vives *Sæpius tingere*, *inficere*, *imbuere*. Il y a des étoffes qu'il faut *reteindre* plusieurs fois, avant que de leur donner une parfaite teinture. Quand on *reteint* les étoffes, il faut les mettre en une couleur plus sombre. Quand l'étoffe teinte en jaune est *reteinte* en bleu, elle devient verte. On fait peu de cas des habits, des rubans qui sont *reteints*.

Reteint, einte. part. pass. & adj. *Denuò infectus*, *tinctus*.

RÉTEINDRE. v. act. & rédupl. Éteindre de nouveau. *Iterum extinguere*. Cet incendie s'est rellumé deux ou trois fois, on a eu du mal à le *réteindre*. Quand on sent que le feu de la concupiscence se rallume, il faut le *réteindre* par des jeûnes & des mortifications.

RETEL, RÉTHEL. s. m. Nom propre d'une ville de France, capitale du Rételois en Champagne. *Retelium*, anciennement *Reitreste*, *Registeste*, *Regneste*. Elle est située sur l'Aine, à huit lieues de Reims, du côté du nord. *Rétel* porte quelquefois le nom de Mazarin, & elle est célebre par la victoire que le Maréchal du Plessis Prâlin y remporta sur les Espagnols l'an 1650. Matt. Valois. *Not. Gall.* p. 468.

☞ RETEL, s. m. ou ARRATAME. s. f. Province d'Afrique dans la Barbarie.

RÉTELOIS, oise. s. m. & f. Qui est de Rétel. *Retelensis*. Les *Rételois* ont été souvent assiégés. L'Archiduc Léopold prit leur ville l'an 1650.

RÉTELOIS. s. m. Nom propre d'une contrée de la Champagne en France. *Ager Retelensis*, anciennement *Regestensis*, ou *Reitestimes*. Elle a titre de Duché, est située aux confins du Luxembourg & du pays de Liége. Ses lieux principaux sont Rétel capitale, Doncheri, Mézieres & Charleville. Matt. Valois. *Not. Gall.* p. 468. Louis XI. érigea le *Rételois* en Comté-Pairie, l'an 1494 Henri III. en fit un Duché-Pairie en faveur des Ducs de Nevers. Les successeurs de ces Ducs le vendirent au Cardinal Mazarin, & c'est aujourd'hui le Duc Mazarin qui le possede.

RETENAIL. s. m. Vieux terme de Coutume. Retenue.

☞ RETENDEUR. s. m. Terme de manufacture de lainage; c'est l'ouvrier qui étend & dresse les étoffes au sortir du foulon ou du teinturier.

RETENDRE. v. act. & rédupl. Tendre de nouveau. *Denuò tendere*, *contendere*, *intendere*. L'arc a cela de commode, qu'on le *retend* si-tôt qu'il est détendu. Dès qu'on a marqué l'assiette du camp, on *retend* les tentes. Il faut de temps en temps détendre & *retendre* les tapisseries pour les conserves.

Retendu, ue. part. pass. & adj. *Tentus*, *intentus*.

RÉTENDRE. v. act. & rédupl. Etendre de nouveau. *Denuò extendere*. Ce linge n'est pas sec, il le faut *rétendre* sur les cordes, il le faut *rétendre*, repasser sur la platine. Si l'on met une *s* à ce mot il vient de *re* & *estendre*, & il faut accentuer l'*e* de la premiere syllabe; s'il n'a point d'*s*, il vient de *re* & de *tendre*, & l'*e* de la premiere syllabe est muet. La raison de cette différence est que l'*e* de la préposition réduplicative *re* est muet; mais lorsqu'elle se joint à un verbe qui commence par un *e* accentué comme *estendre*, celui de la préposition *re* se retranche, & il ne reste que celui du verbe, ainsi la premiere syllabe du verbe réduplicatif est alors accentuée.

☞ Retendre l'étoffe, c'est la faire passer d'un *roule* sur un autre, en la maintenant d'une largeur bien égale au-dessus d'un brasier par une barre de fer sur laquelle elle glisse, pendant que la chaleur la pénétre & en ébranle tous les ressorts.

RETENIR. v. act. & rédupl. *Je retiens*, *tu retiens*, *il retient*, *nous retenons*, *vous retenez*, *ils retiennent*. *Je retins*. *J'ai retenu*. *Je retiendrai*. *Que je retienne*. *Que je retinsse*, ou *je retiendrois*. Tenir encore une fois. *Iterum tenere*, *retinere*, *continere*. Il s'est sauvé des prisons des ennemis, s'ils le *retiennent*, s'ils le rattrapent, ils lui feront bonne chere. Je voudrois bien *retenir* ma parole, mon argent.

Retenir, signifie aussi, ne pas lâcher, arrêter, ne pas laisser échapper. *Detinere*, *distinere*. Cet homme ne peut *retenir* son urine. Les pêcheurs de perles *retiennent* très-long-temps leur haleine dans l'eau. La terre glaise *retient* l'eau. Les Procureurs *retiennent* les sacs des parties jusqu'à ce qu'ils soient payés. Tant qu'on *retient* le bien d'autrui, on ne peut obtenir d'absolution. Un geolier ne peut *retenir* un prisonnier pour les gîtes & geolages. C'est un grand péché de *retenir* le salaire des serviteurs & des mercenaires.

On dit en ce sens, donner & *retenir* ne vaut. *Dare & retinere non valet*. Suivant le 173[e]. article de la Coutume de Paris, lorsqu'on donne d'un côté & qu'on *retient* de l'autre, on n'abandonne point le titre de sa possession. On peut pourtant *retenir*, ou réserver un usufruit, lorsqu'on fait une donation; *retenir* une pension, quand on résigne un Bénéfice; *retenir* plusieurs denrées, quand on fait des baux; *retenir* des servitudes, quand on fait des aliénations, &c.

Retenir, signifie aussi, empêcher qu'une chose ne tombe, l'arrêter. *Sustinere*, *retinere*. Il faut *retenir* cette charpente avec des liens de fer; *retenir* cette voûte par des arcs-boutans; *retenir* l'eau avec une digue, une chaussée, des écluses. On *retient* les vaisseaux avec des cordes & des ancres. Il seroit tombé dans l'eau, si je ne l'eusse *retenu* par le bras. Un homme qui se noie, se *retient* à tout ce qu'il peut. Le cavalier s'est *retenu* aux crins, sans cela il seroit tombé.

Retenir, se dit aussi pour, empêcher de dire ou de faire quelque chose. Cela me parut si horrible, que j'eus peine à me *retenir*. Pasc. *Cohibere*, *inhibere*, *continere*. Allons, je ne pourrois me *retenir*, & il vaut mieux quitter la place. Mol. Je ne sçai qui me *retient* que je ne lui aille faire insulte. La peur des supplices n'est pas suffisante pour *retenir* des malfaiteurs. Ceux que la crainte des châtimens ne *retient* pas dans le devoir, sont *retenus* par l'espérance des honneurs. Gom.

Retenir, signifie aussi, donner ou prendre des assurances, avoir des engagemens à faire quelque chose. *Cautionem accipere*. Le Roi donne des brevets de retenue pour les gens qu'il *retient*, qui sont engagés à son service. Cette femme a *retenu* une Nourrice, une Sage-femme, pour le temps qu'elle accouchera. On donne des erhes au coche pour y *retenir* place. J'ai *retenu* une maison pour Pâques, je m'en suis assuré. On dit aussi, j'y *retiens* part, quand quelqu'un trouve quelque chose en la présence d'un autre: je *retiens* croix, quand on joue à croix & à pile.

☞ Retenir. En termes d'Arithmétique, on dit qu'on *retient* un chiffre, pour dire, qu'on le réserve pour le joindre aux chiffres de la colonne qu'on doit calculer après. Ainsi lorsque le total d'une colonne monte à vingt-sept, on dit, je pose sept & je *retiens* deux, ou absolument, pose sept & *retiens* deux.

☞ On dit qu'un Conseiller *retient* le bureau, pour dire, qu'il s'assûre d'un jour fixe pour rapporter le procès dont il est chargé.

☞ Retenir, se dit absolument des chevaux de carrosse, ou de charroi, qui sont au timon, ou dans les timons, & qui empêchent le carrosse, la charrette, &c. d'aller trop vîte à une descente. Il faut enrayer, car ces chevaux-là ne *retiennent* point. Acad. Fr.

Retenir, se dit en parlant des jumens, des vaches & autres femelles qui ont conçu à l'approche du mâle. *Concipere*. Ces cavales ne *retiennent* point, c'est-à-dire, sont stériles. Les cavales *retiennent* bien mieux, lorsqu'elles sont en chaleur, que lorsqu'on les fait couvrir en main. Solaysel.

Retenir, en termes de Palais, signifie, donner un jugement de rétention, par lequel une Cour *retient* la connoissance d'une chose qui lui a été renvoyée, soit par le Conseil, soit en vertu de committimus, ou d'assignations données à la requête des privilégiés. *Inhibere*, *prohibere*. La premiere procédure qu'on fait sur un renvoi, c'est de *retenir* la cause renvoyée.

Retenir, signifie encore, conserver quelque qualité qu'on a eue autrefois. *Servare*, *conservare*, *reservare*. On a beau se transplanter, on *retient* toujours l'accent du pays, & souvent les mœurs. Ce vin a *retenu* le goût de terroir, le goût du fût. Les venins ont beau être préparés, ils *retiennent* quelque chose de leur malignité. Les bêtes féroces apprivoisées *retiennent* toujours quelque chose de leur férocité.

Retenir

Retenir, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Tenere, retinere, custodire, conservare.* La mémoire *retient* les idées des choses qu'on lui a confiées. Il ne peut rien *retenir* par cœur. Ce sont quelques mots que j'ai *retenus* en lisant les Romans. Mol. Alors il signifie, se ressouvenir. Quelquefois il signifie, contenir, réprimer. Les Justes sont plus *retenus* par l'amour que par la crainte. Il faut *retenir* & réprimer les mouvemens de la colere. Quand les passions sont trop vives, il faut que la raison les *retienne*. M. Scud. Nos passions ont besoin d'un frein pour les *retenir*. Tour.

Retenu, ue. part. pass. & adj. *Moderatus, temperatus, detentus, impeditus.*

On appelle un homme *retenu*, celui qui est réservé en ses paroles & en ses jugemens, qui ne donne point son avis témérairement; qui est discret, sage, posé, circonspect, modéré en ses actions, en son maintien. Je suis plus *retenu* à cette heure. Voit. Il étoit *retenu* dans les conversations. Fl. Il faut être extrêmement *retenu* à prononcer sur les ouvrages des grands hommes. Racine.

On appelle au Manége un cheval *retenu*, ou *écouteux*, qui ne part pas franchement de la main, qui saute au lieu d'avancer, qui se fait trop solliciter pour aller en avant. *Tardus ad gerendum morem.*

Retenue. f. f. Voyez plus bas.

RETENTER. v. act. & rédupl. Faire une seconde tentative. *Iterùm tentare, explorare.* Il a *retenté* plusieurs fois de rentrer dans sa charge, il n'en a pû venir à bout. On a souvent *retenté* d'aller en Orient par le nord, mais cela n'a pas succédé. Beaucoup d'expériences n'ont pas réussi la premiere fois: & ont eu un bon succès quand on les a *retentées* & réitérées. ☞ On voit Brutus *retenter* la Fortune, perdre la bataille, & prendre du secours de son désespoir. S. Evr.

RÉTENTIF, ive. adj. Terme dogmatique. Qui retient. *Facultas retentrix.* L'ancienne Philosophie connoissoit une faculté *rétentive*. Il y a des muscles *rétentifs* à l'anus & au cou de la vessie, que les Médecins appellent *sphincters*.

RÉTENTION. f. f. Réserve. *Retentio.* Il a donné tous ses biens à son fils, avec la clause de *rétention* de l'usufruit. On peut résigner un Bénéfice avec *rétention* de pension, mais non pas avec *rétention* de tous les fruits, si ce n'est par une grande grace du Pape.

Rétention, en Médecine, se dit des excrémens, ou mauvaises humeurs qui ne peuvent sortir du corps. *Retentio.* Une *rétention* d'urine est fort douloureuse & dangereuse. C'est une *rétention* & un amas de mauvaises humeurs qui est cause de cette maladie.

Rétention, se dit aussi de ce qu'on garde, qu'on retient, qu'on ne veut pas rendre. *Retentio, detentio.* Un Procureur a action pour ses frais, mais il ne doit pas user de *rétention* des titres, si ce n'est des papiers qui concernent la procédure. On a droit de *rétention* sur une chose donnée en nantissement jusqu'à ce qu'on soit payé.

Rétention, en termes de Palais, est un jugement par lequel les Juges extraordinaires, ou commis, retiennent la connoissance de la cause pardevers eux. *Retentio.* Il faut juger la *rétention* avant toutes choses au Conseil privé, au Grand Conseil, aux Requêtes de l'Hôtel & du Palais. On donne des Arrêts de *rétention* dans les Chambres du Parlement, quand les affaires leur sont renvoyées extraordinairement par le Conseil.

☞ RETENTIONNAIRE. f. m. & f. Qui retient, qui a entre les mains ce qui appartient à d'autres. Qu'on n'allégue point que Bellenger étoit *rétentionnaire* des effets de Prost, & qu'après la question qu'il souffrit, son affaire ayant été reçue en procès ordinaire, on prononça qu'il ne pourroit point obtenir de dommages-intérêts. On répond que la civilisation qui fut prononcée, prouve qu'il n'étoit pas coupable de larcin, & que la disposition de l'Arrêt qui le frustroit des dommages-intérêts, avoit pour unique motif que l'accusation étoit exempte de calomnie, ainsi que nous l'apprend M. l'Avocat Général Servin. *Causes célebres, T. I. p. 489.* On dit, il est *rétentionnaire* des deniers royaux.

☞ Rétentionnaire de Soie. Terme en usage dans les Manufactures des draps d'or, d'argent & de soie de Lyon. Il signifie ceux des maîtres-ouvriers à façon qui retiennent les soies & autres matiéres, que les Marchand-Maîtres leur donnent pour être employées aux ouvrages & étoffes qu'ils leur commandent.

RETENTIR. v. n. *Je retentis, tu retentis, il retentit, nous retentissons. Je retentissois. Je retentis. J'ai retenti. Je retentirai. Que je retentisse. Je retentirois. Retentissant.* Résonner, réfléchir & redoubler le son. *Resonare, personare.* Un lieu voûté *retentit*, & renvoye le son de la voix. Les cavernes *retentissent*, & forment des échos. Les monts & les vallées *retentissoient* des voix de tant de milliers d'hommes. Vau. Tout *retentit* de plaintes & de cris. Abl. De nos cris douloureux la plaine *retentit*. Rac. Mes seuls gémissemens font *retentir* les bois. Id. Ils faisoient de leurs cris *retentir* les rivages. Boil.

Retentir, se dit aussi, pour faire un bruit éclatant qui remplit un lieu. *Percrepare, resonare.* Cette trompette *retentir* dans les airs. Ce coup de tonnerre a *retenti* dans toutes les vallées aux environs. ☞ On dit, ce bruit m'a *retenti* dans l'oreille. Acad. Fr.

Retentir, se dit figurément des louanges données par plusieurs personnes. *Personare.* Toute l'Europe *retentit* des louanges de ce Prince. Un Poete se vante de faire *retentir* par tout l'Univers la gloire de son Mécénas. Peuples, bénissez le Seigneur, & faites par-tout *retentir* ses louanges. Port-R.

RETENTISSANT, ante. adj. Qui retentit. *Resonans, personans.* Les tonneres dans les pays de montagnes font un bruit *retentissant* & épouvantable.

RETENTISSEMENT. f. m. Redoublement ou réflexion de son; bruit, son rendu, renvoyé avec éclat. *Resonans canor, repercussus sonus.* Il y a des lieux sourds & sans *retentissement*. Quand le canon a tiré, il fait un grand *retentissement* dans les valons, sur la riviére, &c. Causer un *retentissement*. Ablanc.

RETENTUM. f. m. Terme de Palais, & purement Latin, qui se dit d'une réserve que fait une Cour souveraine, apposée au bas de la minute d'un arrêt. Elle porte modération de la peine d'un accusé, ou quelque autre intention des Juges. Dans les grandes exécutions il y a souvent un *retentum*, que le criminel sera étranglé avant un plus grand supplice. Quelquefois on ne donne qu'un ajournement personnel: mais il y a un *retentum*, que l'accusé sera arrêté à la comparution.

Retentum, se dit aussi des pensées qu'on a dans l'esprit, qui contrarient, ou qui altérent les conventions qu'on stipule. *Exceptio, restrictio.* Il y a de certains esprits cauteleux avec lesquels il est dangereux de traiter, qui ont toujours quelque *retentum* dans l'ame.

RETENU, ue. part. pass. & adj. *Detentus, impeditus, distentus.* Voyez après Retenir.

RETENUE. f. f. Sagesse, modestie, circonspection, prudence, discrétion en ses paroles, en ses jugemens, en ses actions. *Modestia, moderatio, temperatio, temperantia.* Il faut parler des choses saintes, ou des affaires des Princes avec une grande *retenue*. La modestie & la *retenue* sont bienséantes à la jeunesse. Il faut avoir la *retenue* & la prudence de ne pas juger témérairement de ce qu'on ne connoît pas bien. On évite bien des inconvéniens, en gardant une *retenue* générale presqu'à l'égard de tout le monde. Nic. La *retenue* d'une femme qui a du mérite, est une espéce de frein pour contenir les plus hardis dans le devoir. Bell. La *retenue* d'une femme ne doit rien avoir de farouche, de hautain, de rebutant. Id. C'est la froideur du tempérament qui est le principe le plus ordinaire de la *retenue*. M. Esp. Il faut écrire avec tant de *retenue*, qu'étourdi comme je suis, je ne prends jamais la plume que je ne tremble. Voit. Il faut, avec les Grands, un peu de *retenue*. Boil.

Retenue, se dit aussi pour, maniére de vivre réglée, ordre, discipline. *Ratio, ordo, modus.* Ils vivoient dans l'ordre & dans la *retenue*. Ablanc.

On appelle brevet de *retenue*, un brevet que le Roi accorde à un Officier qui entre en charge, pour la conserver après sa mort à ses héritiers, ou pour en retirer une partie du prix, lequel doit être payé par le successeur. *Diploma reservativum.* ☞ Le Roi n'accorde ordinairement ce brevet, que quand l'Officier a possédé sa charge un nombre d'années, & que sa Majesté est contente de sa gestion. Il arrive même qu'après le premier brevet, si l'Officier vit

encore plusieurs années, & qu'il exerce toujours louablement son office, le Roi augmente ce brevet, & en accorde un plus fort. Les charges sur lesquelles le Roi accorde des brevets, ne diffèrent des autres qu'en ce qu'elles sont à vie seulement.

Retenue, en termes de Jurisprudence féodale, est le droit qu'a le Seigneur de retenir le fief, ou héritage mouvant de lui, quand il est aliéné par le vassal, en remboursant le prix de la vente à l'acquéreur. *Jus retinendæ hereditatis vel retinendi prædii.* Plusieurs Coutumes donnent le droit de *retenue* au Seigneur par puissance de fief.

Retenue, chez les Artisans, se dit aussi d'une chose ferme & stable, qui sert à en retenir, & à en arrêter une autre. *Retinaculum.* Cette pièce de charpente n'a garde de se démentir; car elle a une *retenue* dans le gros mur. Une pièce de bois qui a sa *retenue* où elle est placée, en termes de Charpenterie, c'est une pièce de bois qui est entaillée de telle sorte, qu'elle ne peut avancer ou reculer de part ni d'autre. Aubin.

Retenue, se dit aussi en termes de Marine, d'une corde qui sert à relever un vaisseau en carène. *Retinaculum.* Une corde de *retenue*, ou attrappe, est encore une corde qu'on tient à la main, quand on hisse le palan, afin de le conduire du côté qu'il faut. Aubin.

☞ Retenue. On nomme ainsi dans la bourse commune des Marchands de Toulouse, le choix ou nomination que les Prieur & Consuls sont tenus de faire chaque année, de soixante Marchands, pour être Juges-Conseillers de ladite Bourse, & assister aux jugemens qui se rendent dans cette Jurisdiction.

RETER. Vieux v. act. Ajourner un criminel pour ester à droit. *Reo diem dicere ut stet coram Judice.* De *rectum*, droit, on a fait, *rectare*, *retare*; & de *retare*, *reter*. De Laurière.

RETEU, eue. Vieux part. pass. & adj. Retenu. Borel. *Retentus, a.*

RETHEL. Voyez Rétel.

☞ RETHEM. s. m. petite ville d'Allemagne au Duché de Lunebourg, près de la rivière de l'Aller.

RETHFESTIN. Vieux mot, qui, selon Borel, signifioit autrefois, par des justifications.

RÉTIAIRE. s. m. (Prononcez *Réciaire.*) Espèce de Gladiateur. *Retiarius.* Les *Rétiaires* étoient ainsi nommés d'un rêts dont ils se servoient contre leur ennemi, que l'on appelloit *Secutor*, comme qui diroit *Suiveur.* Ils avoient ce rêts sous leur bouclier, ils le jettoient sur la tête de leur adversaire, qu'ils tuoient ensuite d'un trident qu'ils portoient de l'autre main. *Juvénal, Sat. VIII. v.* 203. Ils combattoient en tuniques, & portoient des éponges pour essuyer leur sang, & boucher leurs plaies. Voyez Vigenère & Lipse.

Ce mot vient de *Rete*, rêts, ou peut-être de *retejaculum*; car ils appelloient leur rête *jaculum*, & tout en un mot *retejaculum.*

RÉTICENCE. s. f. Figure de Rhétorique, par laquelle on fait une mention légère d'une chose, & on le fait entendre en disant qu'on veut l'omettre, & qu'on n'en veut point parler. *Reticentia, præteritio.* Je ne dirai rien de la noblesse de ses Ancêtres; je ne m'arrêterai point à parler de son courage, je veux seulement louer sa piété; voilà une *réticence.*

Réticence, se dit aussi pour, Suppression, ou omission volontaire d'une chose qu'on devroit dire, *Suppressio, vel voluntaria omissio.* En ce sens il n'a guère d'usage qu'en parlant de certaines formalités judiciaires. *Réticence* vicieuse, *réticence* frauduleuse. Il n'est rien de plus ridicule que d'accuser un Prédicateur de *réticence* affectée pour cacher quelque erreur, à moins que la *réticence* ne regardât des choses tout-à-fait capitales en elles-mêmes, & essentielles à l'égard du texte.

☞ RÉTICULAIRE. adj. m. & f. Qui est fait comme un réseau. Le cuir ou la peau est composée de deux membranes, dont la première qui se présente à nos yeux, s'appelle corps *réticulaire*, parce qu'il est fait comme un réseau qui laisse passer au travers de ses trous les mammelons de la seconde partie qui est sous lui. *Réticulaire* se dit de la membrane de l'œil, appellée rétine. Voyez ce mot *Rétine*, ou *Réticulaire.* Dionis. Le premier est plus en usage.

RETIERS, ou RETIERCEMENT. s. m. Terme de Coutume. Troisième du troisième denier. *Tertiæ partis pars tertia.* Le resixième & le *retiers*, ou retiercement, sont dûs au Seigneur, quand le prix de l'héritage cottier ou rentier vendu, ou chargé de quelque rente, est francs-deniers. Autrement on ne doit au Seigneur que le troisième ou sixième.

RÉTIF, ive. adj. Qui s'arrête, ou recule, au lieu d'avancer. Il se dit proprement des chevaux & mules. Un cheval *rétif. Equus inobsequens.* Une mule *rétive.* On appelle au Manége un cheval *rétif*, qui est malicieux, rebelle, qui veut aller où il lui plaît, & quand il lui plaît. Régnier a dit dans ses Satyres :

> *L'échine j'allongeois comme un âne* rétif.

Ce mot vient du Latin *restivus.* Ménage.

Rétif, se dit figurément des hommes difficiles, qui refusent de faire quelque chose, ou qui la font de mauvaise grace, & malgré eux. *Restans, reluctans.* On aura de la peine à faire un accommodement avec ce plaideur : il est fort *rétif.* Votre cœur rebelle a beau faire le *rétif*, à la fin l'amour le subjuguera. S. Evr. Être *rétif* aux remèdes. Mol.

> *Un jeune homme toujours est vain dans ses desirs,*
> Rétif *à la censure, & fou dans ses plaisirs.* Boil.

> *Ronsard, en son métier, n'étoit qu'un apprentif,*
> *Il avoit le cerveau fantastique &* rétif. Régnier.

RÉTIFORME. adj. Terme d'Anatomie. *Retiformis, e.* Qui a la forme d'un rets. Le lacis *rétiforme.* Voyez *Rets admirable*, au mots Rets.

RÉTIMO. s. m. Nom propre d'une ville de l'Île de Candie, située sur la côte septentrionale, à dix-huit lieues de la ville de Candie, vers le couchant. *Rhitymna. Rétimo* fut pris par les Turcs sur les Vénitiens l'an 1646. Il est fortifié, défendu par une citadelle, & a un bon port, & un Evêché suffragant de Candie. C'est la capitale du territoire de *Retimo*, qui est une des quatre provinces de l'Île, & qui s'étend depuis la côte méridionale jusqu'à la septentrionale, entre le territoire de la Canée, qui est au couchant, & celui de Candie, qui le borne au levant. Maty. *Rétimo* est la troisième place du pays. Les Turcs la prirent en 1646. & depuis ce tems-là, elle est gouvernée par un Pacha soumis au Viceroi de Candie. *Retimo* s'étend sur le port, & nous paroît plus gaie & plus riante que la Canée, quoiqu'elle soit plus petite, & enceinte de murailles plus propres à former un parc, qu'à défendre une place de guerre. La citadelle n'a été faite que pour garder le port. Elle est sur un écueil escarpé, avancé dans la mer, & seroit très-forte, si elle n'étoit dominée par une roche plate, qui est sur le chemin d'Almyron. Cette citadelle commande un fort que l'on avoit construit à l'autre extrémité de la ville pour la sûreté du port : ce fort est à présent ruiné, & le port tout-à-fait négligé. Les vaisseaux de guerre venoient autrefois mouiller dans la Darse au-dessous de la citadelle. Aujourd'hui les barques & les marsilianes peuvent à peine s'y retirer. De Tournefort, *I. p.* 36.

RÉTINE. s. f. Terme d'Optique & d'Anatomie. C'est une des tuniques de l'œil, qu'on appelle aussi *rétiforme* ou *réticulaire*, parce qu'elle est faite en forme de rets. *Oculi retina.* Elle naît de la substance moëlleuse du nerf optique dilaté. C'est pourquoi elle est molle & blanche, & ressemble à de la cervelle délayée, ou à du papier huilé, & elle a la transparence de la corne de lanterne. C'est en cette partie que se fait la vision ou l'impression des images, des objets, par le moyen des rayons de lumière qui partent de chaque point de l'objet, qui se brisent dans le crystallin, & se vont peindre au fond de l'œil sur la *rétine.* On fait des *rétines* de papier huilé, ou d'une glace dépolie, dans des yeux artificiels, qui montrent clairement & sensiblement comment se fait l'action de la vûe, & tournent en ridicule l'opinion de plusieurs Anciens qui croyoient qu'elle se faisoit par émission des rayons. Dans le sentiment de M. Méry sur le nerf optique, tel que nous l'avons expliqué en son lieu, la *rétine* est formée de la moële

mocle qui est dans le nerf optique, qui n'est qu'un allongement de celle du cerveau. Ainsi elle ne sçauroit être l'organe de la vûe. Il est pourtant difficile d'en trouver un autre.

RÊTINE. Vieux mot. Reseuil. On l'appelle aussi *ret* en Languedoc. Borel.

☞ RETIPORE. s. f. Plante pierreuse qui imite les réseaux.

RETIRADE. s. f. Terme de Guerre. C'est un retranchement qu'on fait sur un bastion ou en un autre endroit, où il y a assez de terrain pour le disputer pied à pied à l'ennemi. *Vallum, munimentum interius.* Quand on a fait brèche à un bastion, les ennemis peuvent faire une *retirade*, une nouvelle fortification par derriére.

RETIRATION. s. f. Terme d'Imprimerie, qui se dit du côté opposé à celui qui vient d'être imprimé, quand on le tire. *Charta typis impressa pars aversa.*

RETIREMENT. s. m. Action de ce qui se retire, qui se raccourcit. Il ne se dit guère que d'un *retirement*, d'une contraction de nerfs. *Nervorum contractio.*

RETIRER. v. act. & rédupl. Tirer une seconde fois, faire une seconde décharge. *Iterùm sclopum displodere, explodere.* On commence à *retirer*. Il se dit souvent avec le pronom personnel, & signifie, Reculer, se mettre à quartier. On fait *retirer* le peuple, la foule, pour faire passer le Prince. Les anciens Hermites se *retiroient* dans les déserts. Les Seigneurs mécontens se sont *retirés* de la Cour. Le Confesseur eut ordre de se *retirer*. La Rochef. Heureux est celui qui se peut *retirer* du vice, de la débauche. J'ai attendu qu'il fût seul que tout son monde fût *retiré*. Cette femme ne se *retire* qu'à minuit chez elle. On dit aux valets qu'on congédie, *Retirez*-vous. On dit aussi que la riviére se *retire*, lorsqu'elle décroît; que la mer se *retire* lors du reflus. On dit aussi, que les ennemis se *retirent*, lorsqu'ils décampent, & reprennent le chemin de leur pays, de leurs places, ou qu'ils s'éloignent de l'ennemi. Il leur représenta l'impossibilité qu'il y avoit à se *retirer*. Abl.

Ce mot vient du Latin *retrahere*.

On dit en ce sens, qu'un homme est bien *retiré*, lorsqu'il demeure chez lui renfermé, & qu'il ne veut voir, ni fréquenter personne. *Solitarius, vel solitudinis amans, privatus.* On se fait un art de se *retirer*, quand l'âge commence à refroidir les passions, & à semer des rides sur le visage. Flech. La rêverie de M. de Turenne, & son esprit *retiré* en lui-même, l'ont fait passer pour timide & irrésolu. S. Evr. On dit aussi qu'un homme est *retiré*, lorsqu'il est marié, qu'il ne méne plus la vie de garçon. Dans les villes de guerre, il faut que tout le monde se *retire*, s'enferme en sa maison, quand on sonne le couvre-feu.

Retirer, signifie aussi, Donner retraite chez soi. *Hospitio accipere, excipere.* La veuve qui *retira* le Prophéte Elisée en fut bien récompensée. Ce Prince donne asyle aux affligés, les retire en son Hôtel. On fait un Hôpital général pour y *retirer* tous les pauvres. On fait murer les maisons de scandale, où l'on *retiroit* toutes sortes de filous & de mauvais train.

Retirer, signifie aussi, Dégager une chose d'un lieu où elle étoit engagée. *Recipere, recuperare, oppigneratum solvere.* Il avoit mis ses meubles en gage, il les a *retirés* avec bien de la peine. Il a *retiré* l'argent qu'il avoit sur la Place. Il a *retiré* son ami de prison, en payant pour lui. Ce brave étoit engagé bien avant parmi les ennemis, mais ses camarades l'en ont *retiré*. Ce pulmonique a la poitrine engagée, il ne sçauroit *retirer* son haleine. Il avoit engagé sa parole, mais il l'a *retirée*; il est libre.

Retirer, signifie aussi, Arracher avec peine. *Extrahere.* Quand on encloue un canon, on ne peut *retirer* le clou. On a trouvé le moyen de *retirer* les canons du fond de la mer. Il faut *retirer* la balle d'une plaie pour la panser.

Retirer, se dit des choses qui font du revenu. *Fructum percipere.* Il *retire* tant du loüage de sa maison, de son moulin, de sa métairie. Il ne peut rien *retirer* de ses dettes. Quel avantage *retirez*-vous de ce procédé malhonnête? que vous en revient-il?

Les Imprimeurs disent qu'ils *retirent*, lorsqu'ils ôtent les mots imprimés en couleur pour y remettre des quadrats. *Semovere.*

Retirer, en terme de Palais, signifie aussi, Rentrer en possession d'une terre aliénée: ce qui se fait par diverses sortes de retraits, féodal, conventionnel, retrait lignager, ou retrait ecclésiastique, qui sont expliqués à leur ordre. *Abalienata recuperare.* Le Roi *retire* de temps en temps son Domaine aliéné.

Retirer, signifie aussi, se rétrécir. *Sese contrahere.* Dans la grande sécheresse le bois se *retire*, il laisse des ouvertures dans les cloisons. La toile neuve se *retire* à la lessive. Le cuir & le parchemin se *retirent* quand on les approche du feu. Les nerfs & les muscles se *retirent*, quand la chaleur se concentre, se *retire* au dedans.

Retirer, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Amovere, revocare, auferre.* Quand Dieu *retire* ses graces, il abandonne le pécheur à son sens réprouvé. Ce Favori seroit bientôt détruit, si ce Prince *retiroit* la main qui lui sert d'appui. Il a bien *retiré* de la gloire de cette action. Cela suffit pour les *retirer* de l'ennui. Port-R. *Retirer* son esprit des choses du monde. Arn.

Retirer, se dit proverbialement en cette phrase, *Retirer* son épingle du jeu; pour dire, se dégager adroitement d'une entreprise, d'une société ruineuse. *Rem suam periclitantem, recipere, ex aleâ se subducere.*

Retiré, ée. part. pass. & adj. *Receptus, acceptus, subductus, retractus.* Faut-il que les Cloîtres le plus *retirés* ne soient pas des asyles contre vos calomnies? Pasc. ☞ On dit qu'un homme est *retiré*, fort *retiré*, qu'il méne une une vie fort *retirée*, pour dire qu'il vit dans une grande retraite, dans un grand éloignement du commerce du monde. Acad. Fr.

RÉTLING. Voyez Reutlingen.

☞ RETMERSHAUSEN. s. m. Château d'Allemagne, dans la Principauté de Calemberg, & dans une petite contrée appellée la Jarte.

RETOISER. v. act. & rédupl. Remesurer avec la toise, toiser de nouveau. *Iterùm orgyia metiri.* Quand on nomme de nouveaux experts pour faire un second rapport, il faut qu'ils *retoisent* les ouvrages tout de nouveau.

RETOMBÉE. s. f. Se dit en Architecture des pentes ou chûtes qui se trouvent dans les membres d'un bâtiment, comme celle des reins d'une voûte. *Declivitas, inclinatio.* On appelle ainsi chaque assise de pierre, qu'on érige sur le coussinet d'une voûte ou d'une arcade, pour en former la naissance, & qui par leur pose peuvent subsister sans cintre. Daviler.

RETOMBER. v. n. pass. & rédupl. *Je retombe. Je retombai. Je suis retombé.* Tomber une autre fois. *Recidere, relabi.* Il a les jambes si foibles, qu'il n'est pas si tôt relevé qu'il *retombe*.

Retomber, signifie quelquefois simplement, Choir. *Cadere, recidere.* L'eau élevée dans des jets de fontaine, *retombe* aussi-tôt. Les vapeurs que le soleil éléve de la terre *retombent* en pluie, aussi-bien que celles qui sont élevées dans un alembic. Quand on fait une querelle à son Juge, il ne faut pas *retomber* entre ses mains. *Retomber* en la puissance des ennemis. Abl.

Retomber, signifie encore, Tomber d'un autre côté. *Revolvi, divertere.* Cette fluxion qu'on avoit détournée du bras droit, est *retombée* sur le gauche.

Retomber, se dit aussi en parlant des rechûtes de maladies. *Reincidere.* Il étoit convalescent, mais il est *retombé* pour la seconde fois. Le quinquina guérit la fiévre, mais on *retombe* quelquefois, elle reprend au bout d'un certain temps.

Retomber, se dit figurément en choses morales. *Revolvi.* La fragilité humaine fait qu'on *retombe* souvent dans les mêmes vices dont on se croyoit guéri. Il faut recourir à la pénitence, dès qu'on est *retombé*. Vous croyez avoir droit de *retomber*, parce que vous faites de temps en temps quelque effort pour vous relever. Fl. On ne doit pas donner la communion à ceux qui *retombent* toujours dans le même crime. Arn.

Retomber, se dit aussi de ce qui par un contre-coup tombe sur une autre personne, ou sur soi-même. *Recidere.* Les condamnations qui interviendront contre moi *retomberont* sur mes garans, sur mes cautions. Les médisances, les calomnies *retombent* souvent sur les Auteurs. Votre dessein étoit de faire *retomber* cette condamnation sur la doctrine de la grace. Pasc. Cette fille qu'il avoit mise en

Religion, lui est *retombée* sur les bras par la ruine du Monaitere.

On dit proverbialement, que qui crache contre le ciel, il lui *retombe* sur le visage, pour dire, qu'il ne se faut point prendre au ciel des malheurs qui nous arrivent.

Retombé, ée. part. pass. & adj. *Relapsus.*

RETONDEUR. s. m. Qui retond, ou qui tond une seconde fois. Nom que peirent sous Charles VII. en 1437. des teoupes de Brigands qui ravagerent la France. Voyez Ecorcheur.

RETONDRE. v. act. & rédupl. Tondre de nouveau. *Retondere, tondere, attondere iterum.* Il faut *retondre* tous les ans les buis des parterres, les palissades; *retondre* les brebis. On *retond* toutes sortes de draperies.

Retondre. En termes d'Architecture, c'est couper le haut d'un mur, ou d'une souche de cheminée, ce qui est ruiné, pour le refaire. C'est aussi retrancher des saillies ou ornemens inutiles ou de mauvais goût, lorsqu'on regrate la façade d'un bâtiment. C'est encore repasser l'Architecture avec divers outils appellés Fers à *retondre*, pour la mieux terminer & en rendre les arrêtes plus vives. Daviler. Les Sculpteurs appellent fers à *retondre*, certains outils qui leur servent pour finir & polir leurs ouvrages, & repasser dans leurs moulures. *Politorium.*

RETORDEMENT. s. m. Terme de Manufacture, qui se dit des soies qu'il faut retordre. *Torsio, retorsio, intorsio.* Les soies fines doivent avoir six points de *retordement*, qui est de 20. sous 14 & les communes de point sur point, qui est de 16. sur 16. & 14. sur 14.

☞ RETORDEUR. s. m. Les *Retordeurs* dans la Sayetterie d'Amiens sont des Ouvriers qui retordent les fils avec des moulins à bras faits exprès pour cet usage. Ils ne font point de Corps de Communauté, & n'ont point de Maîtrise.

RETORDRE. v. act. *Je retords. Je retordis. J'ai retordu. Je retordrai. Que je retorde. Que je retordisse*, ou *je retordrois.* Assembler plusieurs filets de fil, de soie, de laine, pour les redoubler, les rendre plus forts, & en faire une espéce de corde. *Torquere, retorquere, intorquere.* Les guipures sont des dentelles de fil *retors*, de soie *retorse.*

On dit proverbialement, qu'on donnera bien du fil à *retordre* à quelqu'un, pour dire, qu'on lui donnera bien de la peine, qu'on lui fera des affaires dont il aura de la peine à se démeler. *Negotia facessere.*

Retors, orse. part. pass. & adj. *Torsus, retorsus, intorsus.* ☞ On dit figurément & familiérement d'un homme fin, rusé & artificieux, que c'est un homme *retors.* Acad. Fr.

RÉTORIEN. Voyez Rhétorien.

☞ *RETORQUEO.* Terme Latin qu'on emploie dans le style didactique. Il m'a répondu par un *retorqueo.* Il s'est tiré d'affaire par un *retorqueo.* On peut lui répliquer par un *retorqueo.* On peut l'obliger de se mettre sur la défensive par un *retorqueo.*

RETORQUER. v. a. Se servir contre quelqu'un du même argument qu'il a fait, faire voir qu'il a la même force contre lui. *Retorquere, rejicere.* Corax le Rhétoricien *retorqua* l'argument que lui faisoit son disciple, contre lui-même.

Retorqué, ée. part. pass. & adj. *Retortus, rejectus.*

RÊTORQUUTION. subst. f. Vieux mot. *Retorquution* de crime. Récrimination. *Recriminatio.* Voyez la *Pratique* d'Imbert, L. III. c. x. n. 10.

☞ RETORRER. v. act. Vieux mot. Brûler.

☞ RÉTORSION. s. f. Terme de Dialectique. Emploi que l'on fait contre son adversaire des raisons, des argumens, des preuves dont il s'est servi. M. Bayle dit dans sa Critique générale de l'Histoire du Calvinisme du P. Maimbourg, *Lettre* 25. qu'il faut être en état de ne pas craindre la *rétorsion*, quand on ose reprocher aux Protestans les irrégularités de leur Réforme. Cet argument est sujet à *rétorsion.*

RETORSOIR. s. m. C'est un rouet à faire du bittord. Aucuns *Rota funiculis conficiendis.*

RETORTE. s. f. Vaisseau de Chymie, de verre ou de terre, qui a un bec recourbé pour se joindre au récipient. *Cornuta vitrea.* On pose la *retorte* sur le feu pour faire plusieurs operations de Chymie.

RETOUCHER. v. act. & rédupl. Toucher de nouveau. *Retractare, recognoscere.* Ce cheval a été plusieurs fois *retouché* par le Maréchal pour le guérir du farcin. *Iterum tactus.*

Retoucher, se dit plus souvent au figuré d'un ouvrage, d'un tableau, d'une statue, d'un marbre. *Recognoscere, expolire, elaborare diligentius.* Il faut *retoucher* plusieurs fois une harangue, un poeme, avant que de les faire voir au public, pour dire, les polir, les recorriger. Un Peintre n'est jamais content de son tableau, il y *retouche* toujours.

On dit aussi qu'un tableau n'est que *retouché*, quand un sçavant Peintre a mis la derniere main à un tableau qui aura été fait sur son dessein par son éleve. *Elaboratus.* On dit aussi qu'une planche a été *retouchée*, quand on y a repassé le burin, parce qu'elle étoit un peu usée.

☞ RETOUPER. v. act. Terme de Potier de terre. C'est refaire un ouvrage qui a été manqué.

RETOUR. s. m. Action, mouvement pour revenir au lieu dont on étoit parti. *Reditus, reditio, reversio.* On paye aux Courriers les frais de leur *retour*, aussi bien que de leur voyage. Je suis sur mon *retour*, je viens prendre congé de vous. J'ai été plus heureux en allant que dans mon *retour.* Hater son *retour.* Voit. Etre de *retour.* Ablanc.

Retour, se dit aussi de l'arrivée de celui qui a achevé son voyage. *Reditus, adventus.* Tous ses amis le sont venus saluer à son *retour*, à la descente de cheval, on l'a félicité sur son heureux *retour.* A son *retour* il donna un combas de Gladiateurs. Abl. On appelle chevaux, ou carrosses de *retour*, des chevaux ou carrosses qui reviennent à vuide d'un voyage pour lequel on les a loüés & payés.

Retour, est aussi un mot réduplicatif de *tour.* Il y a dans ce labyrinthe plusieurs tours & *retours. Flexus & reflexus.* On se perd dans cette forêt, dans cette carriere, à cause des *retours* fréquens qu'on y trouve. On fait dans les mines & dans les tranchées plusieurs *retours*, plusieurs coudes & obliquités, afin qu'elles ne soient pas vues & enfilées par ceux de la place.

Retour de marée. C'est un endroit de terre où il se forme des courans causés par une terre voisine. *Reversio. Retour de marée*, se dit aussi, lorsque le flot, ou le jussant dont on a besoin, & qui étoit passé, revient. Aubin.

Retour. On appelle aussi *retour* en Architecture, un membre d'un bâtiment qui a deux faces, comme sont les corniches & chapitaux des colonnes isolées. *Flexus, inflexio.* C'est le profil que fait un entablement ou toute autre partie d'Architecture dans un avant-corps. On nomme aussi *retour*, l'encognure d'un bâtiment. En Latin *versura*, selon Vitruve. Daviler.

Retour d'equerre, en termes d'Architecture. C'est une encognure en angle droit. On dit aussi, se retourner d'équerre, pour signifier, établir une perpendiculaire sur la longueur ou l'extrémité d'une ligne effective ou supposée. Daviler.

☞ Retours de la tranchée, sont les coudes & les obliquités qui forment les lignes de la tranchée, qui sont en quelque façon tirées paralleles aux côtés de la place qu'on attaque, pour en éviter l'enfilade. Ces différens *retours* mettent un grand intervalle entre la tête & la queue de la tranchée, qui par le chemin le plus cours ne sont séparées que par une petite distance. Aussi quand la tête est attaquée par quelque sortie de la garnison, les plus hardis des assiégeans, pour abréger le chemin des *retours*, sortent de la ligne, & vont à découvert repousser la sortie, & couper l'ennemi en le prenant à dos.

Retour, se dit aussi de ce qui commence à dépérir, à s'user, à diminuer de valeur. Il faut vendre les bois avant qu'ils soient sur le *retour. Deperire, caducitas.*

Retour, en ce sens se dit figurément en choses morales. La jeunesse se passe, elle est sans *retour*, c'est-à-dire, qu'elle ne revient jamais. *Recursus, reditus.* Depuis ce malheureux moment tout alla en décadence, & les affaires furent sans *retour.* Boss. La faveur de ce Ministre décline, elle est sur son *retour.* Une femme à 40. ans est sur le *retour*, c'est-à-dire, qu'elle commence à vieillir. La dévotion est un vernis que les femmes passent sur leur réputation, quand elles sont sur le *retour.* La Bruy. Les grandes Monarchies ont leur accroissement, & ensuite leur *retour*, c'est-à dire, leur déclin. S'il quitte une fois la

Cour

Cœur, ce sera sans espoir de *retour*. Ce Prince est ferme dans ses résolutions, il n'y a point de *retour* avec lui. Je romps avec le meilleur de mes amis sans *retour* de mon côté. B. Rab. c'est-à-dire, sans espérance de raccommodement. Quels *retours* ne fit-elle point sur elle-même, & quelles réflexions sur le passé ? P. de Cl. Quand on a dessein de se détacher des plaisirs, il faut s'en arracher tout d'un coup & sans aucun *retour* sur eux, par les réflexions de l'esprit. Div. Cu. Les *retours* que l'on fait sur soi-même aident à corriger les extravagances de l'esprit. Bell. *Recollectio, recogitatio, reflexio*. Ma passion ne s'affoiblit point par les *retours* que je fais sur moi-même pour m'en délivrer. L. d'Ab. a Éloise, c'est-à-dire, les réflexions.

On dit d'un homme bizarre, capricieux, difficile à mener, qu'il a de fâcheux *retours*. *Reversio, reditus*.

Retour, se dit aussi pour, repentir, recours. *Pœnitentia, resipiscentia*. On est sans *retour*, quand on est sans combats. Quin. Pour des gens de vingt ans, il y a bien du *retour* à la miséricorde. B. Rab.

Retour, en termes de Palais, se dit de ce qui est sujet à réversion. *Reversio, recuperatio*. Il y a des douaires préfix qui sont sans *retour*. Les apanages sont donnés à la charge du *retour*, à faute d'hoirs males. Pris en méfait perd le *retour*, c'est-à-dire, que celui qui est pris en méfait, doit être puni par le Juge du lieu où le délit a été commis, & qu'il ne peut pas demander d'être renvoyé au Juge de son domicile. *Retour*, dans la Coutume de Nivernois, c'est réversion. Voyez Coquille sur le Chap. V. des Cens & Censives, art. 1.

Retour, se dit des choses aussi-bien que des personnes. *Reditus, reditio*. Le *retour* du printemps renouvelle la nature. Les oiseaux chantent au *retour* de l'aurore. Toutes les choses du monde ont leurs révolutions & leurs *retours*.

> *Juste* retour, *Monsieur, des choses d'ici-bas,*
> *Vous ne vouliez pas croire, & l'on ne vous croit pas.*
> Mol.

Retour, signifie aussi quelquefois, repartie, ou l'action de retorquer contre quelqu'un ce qu'il a dit. *Retortio*. Il y a quelquefois de ces *retours* qui sont justes, raisonnables, ingénieux, mais qui sont fâcheux. Port-R. Log.

Retour, est aussi un supplément de prix, quand on troque des choses d'inégale valeur. *Pretii supplementum*. Quand on attend quelque *retour* d'un bienfait, ce n'est plus libéralité, c'est trafic. S. Evr. Mainard a dit d'un homme vain, que,

> *Pour se troquer avec un Prince,*
> *Il demanderoit du* retour.

Un troc de Gentilhomme se fait but à but, & sans demander de *retour*. *Æquâ parte*. On doit des droits seigneuriaux dans des partages, quand il y a soute, quand on donne de l'argent de *retour*.

On dit communément d'un homme qui, par orgueil, reçoit froidement les civilités qu'on lui fait, ou ne témoigne pas de reconnoissance des services qu'on lui rend, il semble qu'on lui en doive de *retour*. *Redhibitio*. Si une femme est sage, il semble que son mari lui en doive bien du *retour*, c'est-à-dire, qu'il lui en est fort obligé.

☞ On dit au jeu de Trictrac, que l'on est à son Jean de *retour*, lorsque l'on passe ses dames dans le côté de son adversaire pour y faire son plein.

☞ On dit aussi au jeu de l'Hombre & à d'autres jeux des cartes, faire un *retour*, pour dire, jouer une carte de la même couleur que celle dont on vient de joüer.

☞ On appelle, *retour* de partage, ce qu'on ajoûte au lot d'un des cohéritiers, pour suppléer ce qui lui appartient de droit. Il a eu tant pour *retour* de partage. Acad. Fr.

En termes de Vénerie, faire un *retour*, c'est quand la bête retourne d'où elle vient sur ses voies. Saln.

En termes de Musique, ritornelle, ou ritournelle, signifie proprement petit *retour*. Voyez Ritournelle.

☞ Retour. Les Tissutiers Rubaniers appellent les *retours* de leur métier, certaines cordes ou ficelles qui servent à hausser ou baisser les maillons de la chaîne.

Retour, se dit proverbialement en ces phrases: A beau jeu, beau *retour*, pour dire, qu'on aura sa revanche. *Non a[...]bit impunè, vel injuriam egregiè ulciscar*. On dit aussi, qu'on est sage en *retour* des plaids, pour dire, qu'on fait des résolutions de ne plus plaider à l'avenir. On dit aussi, que le *retour* vaudra pis que Matines, pour dire, que le succès d'une chose ne sera pas heureux.

RETOURNE. s. f. Terme de jeu de berlan, de la bête, & de la triomphe. *Charta lusoria obversa*. C'est la carte qu'on découvre sur le talon des cartes. La *retourne* & la triomphe est de cœur. Les bons Joueurs condamnent le tricon de *retourne*.

RETOURNE. s. f. Nom d'une petite riviere de France en Champagne. *Rotumna, Rotonna*. Elle passe à Ville-sur-*Retourne*, à Jeneville, à Nouvelise, au Châtelet, à l'Escaille, au saux Saint-Remi, à Poilcours & à Neuf-Chatel, où elle tombe dans l'Aine.

Ce mot s'est formé du Latin en changeant le premier *o* de *Rotonna* en *e*, & la premiere *n* en *r*, comme dans *borne* de *bonna*. Valois, *Not. Gall. p.* 486.

RETOURNER. v. act. n. & rédupl. *Je retourne. Je retournai. J'ai retourné*, (quand il est actif.) *Je suis retourné*, (quand il est neutre.) Faire le tour, revenir au lieu dont on est parti. *Redire, revenire, remeare, reverti*. La circulation du sang fait que le sang *retourne* dans le cœur plusieurs fois par jour. *Remeare*. Souviens-toi, homme, que tu es poussiere, & que tu *retourneras* en poussiere. L'amour de la patrie fait qu'on *retourne* toujours en son pays. Il s'en est *retourné* comme il étoit venu.

Retourner, signifie encore, aller une seconde fois, ou plusieurs autres, en quelque lieu. *Eandem viam sæpiùs relegere*. Tavernier a *retourné* six fois dans les Indes. Cet escadron a *retourné* trois fois à la charge; ce qui se dit aussi au figuré, lorsqu'on importune quelqu'un, qu'on lui demande plusieurs fois une même chose.

☞ S'en retourner. v. n. pass. signifie la même chose que *s'en aller*. Acad. Fr.

Retourner, signifie encore, tourner une chose de divers côtés. *In hanc vel illam partem vertere*. Ce Juge a tellement tourné & *retourné* ce criminel, qu'il a découvert la vérité. Je n'ai fait que me *retourner*, & je n'ai plus trouvé ce que j'avois laissé sur la table. Il a *retourné* son manteau pour se déguiser. On fait *retourner* ses habits par bon ménage. La constance de S. Laurent lui fit dire à ses bourreaux, qu'il étoit assez grillé d'un côté, qu'ils le *retournassent* de l'autre.

Retourner, se dit absolument au jeu du berlan, &c. *Obverti*. Il *retourne* de pic, de carreau.

Retourner, signifie quelquefois, changer de Religion. Il étoit Protestant, il s'est *retourné* Catholique. Il a été en divers lieux, il s'est *retourné* plusieurs fois. *Ejurare errorem*. En ce sens il est bas.

Retourner, se dit figurément en choses morales. On promet à son Confesseur de ne plus *retourner* à ses fautes, mais on ne lui tient point parole. *Recidere, vel relabi in eadem peccata*. Jour de Dieu, si vous y *retournez*, on vous apprendra le respect que vous devez à votre mere. Mol.

Retourner, se dit aussi pour, retorquer contre quelqu'un ce qu'il a dit. *Retorquere*. Celui qui se sert d'un dilemme doit prendre garde qu'on ne le puisse *retourner* contre lui-même. Port-R. Log.

Retourner. Terme de Maçon. *Retourner* une pierre, c'est lorsque l'ayant dressée par un de ses côtés, on la dresse par celui qui lui est opposé. *Obvertere*.

Retourner. Terme de Jardinier. Il se dit en parlant des planches, & signifie les labourer de nouveau pour y planter, ou pour y semer. Il faut *retourner* ces planches. Quint. *Revolvere*.

Retourner, se dit proverbialement en ces phrases. *Retourner* à ses moutons, c'est reprendre son discours au lieu où l'on en étoit demeuré. *Eò redire unde incœpit oratio*. C'est le ventre de ma mere, je n'y *retourne* plus, se dit d'une chose qu'on se repent d'avoir faite. On dit aussi, *retourner* à son vomissement, pour dire, retomber dans la même faute dont on s'étoit repenti. Cette expression est prise de l'Écriture, *Prov. XXVI.* 11. On dit aussi, quand on *retourne* son linge, qu'on fait la lessive du Gascon.

Retourné, ée. part. pass. & adj. *Reversus, redux*.

RETOURRER. Vieux v. n. Retourner. *Redire, reverti.* De-là venoit *retourroient*, que Borel cite pour retournoient. *Redibant.*

RETRACER. v. act. & rédupl. Tracer une seconde fois. *Delineare iterum.* Ce dessein qui n'étoit qu'en crayon est tout effacé, il le faut *retracer* de nouveau.

Retracer, signifie aussi figurément, rafraîchir la mémoire, renouveller l'idée des choses passées. *Revocare in memoriam, refricare.* On a *retracé* à cet ingrat toutes les graces que lui a fait son bienfaicteur. Il n'est point besoin de me *retracer* le souvenir des injures, elles ne sont que trop bien empreintes dans ma mémoire.

> *Dans le fond des forêts votre image me suit ;*
> *Tout* retrace *à mes yeux les charmes que j'évite.* Rac.

Retracé, ée. part. pass. & adj. *Delineatus iterum, adumbratus.*

RÉTRACTATION. f. f. Action par laquelle on se dédit de ce qu'on a dit, ou écrit. *Retractatio, dictorum vel scriptorum ejuratio, palinodia, revocatio.* On ne peut absoudre les Auteurs qui ont fait des livres censurés, s'ils ne font une *rétractation* publique.

Il y a un livre des *Retractations* de S. Augustin ; ce qui ne veut pas dire, qu'il se soit rétracté ou dédit, mais qu'il a traité une seconde fois la même matiere : *retractation* en ce sens signifie l'action de revoir, d'examiner une seconde fois, de retoucher.

RÉTRACTER. v. act. & n. Se dédire d'une proposition qu'on a avancée, révoquer un acte qu'on a passé. *Retractare, dicta vel scripta damnare, ejurare.* Il y a eu bien des Hérétiques qui se sont *rétractés* de plusieurs propositions qu'ils avoient soutenues. Cet Auteur a été obligé de se *rétracter* dans la seconde édition.

> *Tâche d'ôter aux Dieux, qui flattent son ardeur,*
> *Le temps de* rétracter *l'arrêt de sa grandeur.*
> Brebeuf.

Rétracté, ée. part. pass. & adj. *Retractatus, ejuratus.*

RETRACTION. f. f. Terme de Médecine. Racourcissement, contraction d'une partie. *Membrorum contractio.* La *retraction* des nerfs ôte l'usage des membres.

Ce mot vient du Latin *retrahere. Retirer.*

Se RETRAHIER. Vieux mot. Se retirer ; du Latin *retrahere.* Il est dans Alain Chartier. Borel.

☞ RETRAICT. f. m. Ce mot dans une Épigramme de Marot, signifie *ridé*, & comme on dit en terme burlesque, *rabougri*, terme tiré du bois qui vient mal. *Notes sur Marot.*

RETRAINDRE. v. act. Terme d'Argentier, c'est battre le lingot sur l'enclume de maniére qu'il devienne concave, & qu'il forme des tasses, des écuelles, &c. *Argenti massam cavare feriendo.*

RETRAIRE. v. act. Terme de Jurisprudence Françoise. Retirer un héritage des mains d'un acquéreur. La plupart des Coutumes permettent aux lignagers de *retraire* les anciens propres, pour conserver les terres dans leurs familles. Les Seigneurs peuvent *retraire* par puissance de fief.

Retraire. Vieux v. act. Qui s'écrivoit aussi retrere. Raconter & retirer. *Fontaine des Amoureux.*

> *Et celle ne te puis retraire,*
> *Sinon que tu la voyes faire.* Borel.

☞ Toutes les fois que Marot se sert de ce terme, il lui fait toujours signifier, *se retirer*, comme font la plûpart de nos anciens Auteurs.

Ce mot vient du Latin *retrahere.*

Retraire, signifioit encore autrefois, ramentevoir, raconter. Borel. *Revocare in memoriam, narrare loqui*, Gerardins d'Amiens:

> *Qui plus n'a oi de ce conte* retraire.

☞ Dans la *Vie de S. Hareng*, vieux Sermon comique, *retraire*, veut dire, réciter, raconter ; mais c'est une signification étrangére & de peu d'usage. *Notes sur Clément Marot.*

RETRAIT. f. m. Action par laquelle on retire un héritage aliéné. *Retractio, redhibitio, gentilitia.* Le *retrait conventionnel* est celui qui s'exerce en vertu d'une stipulation apposée dans le contrat de vente, portant faculté de réméré dans un certain temps. On l'appelle aussi *retrait coutumier. Retrait lignager*, se dit quand un lignager retire des mains d'un tiers acquéreur, ou d'un adjudicataire par décret un ancien propre de sa famille vendu par son parent. Les acquêts ne sont point sujets à *retrait* par la Coutume de Paris : ils le sont par celle de Normandie. L'action pour *Retrait lignager* dure un an à Paris, du jour de la notification du contrat. *Retrait féodal* est celui qu'exerce un Seigneur dominant, qui par puissance de fief a droit de retirer un héritage vendu par son vassal. Le *retrait* des biens Ecclésiastiques est un *retrait* qui s'exerce en vertu de la faculté que le Roi a accordée à l'Eglise de rentrer dans les biens qui en avoient été aliénés pour les subventions. A Paris le Seigneur est obligé d'exercer son droit dans les quarante jours que le contrat de vente lui a été notifié & exhibé. En Normandie le *retrait lignager* & seigneurial se peuvent faire dans l'an & jour de la lecture & publication du contrat à l'issue de la Messe Paroissiale. Il y a en Normandie une quatriéme espéce de *retrait* qu'on appelle à *droit de lettre lue* ; c'est quand l'acquéreur d'un héritage a été dépossédé par decret pour dette antérieure de son acquisition. Alors il peut retirer dans l'an & jour, l'héritage des mains de celui qui s'en est rendu adjudicataire, en remboursant le prix & les frais. Le *retrait* féodal est réputé des fruits de la Seigneurie, & on n'est pas tenu de réunir le fief retiré au fief dominant. Le Seigneur peut céder son droit à Paris. On y préfere aussi le parent le plus diligent, & non pas le plus proche.

Retrait *de Barre* ou *de Cour.* C'est l'évocation que fait d'une affaire le Juge du supérieur ou de l'inférieur, quand il en veut connoître. *Evocatio.*

Retrait *censuel*, c'est quand le Seigneur du censif retire, par puissance de Seigneurie, l'héritage qui lui est tenu de cens sur le nouvel acquéreur. *Retrait* par puissance de fief, c'est la retenue de laquelle le Seigneur de fief peut user par puissance de fief sur le nouvel acquéreur.

☞ Retrait *demi-denier*, est un *retrait* qui a lieu, quand un héritage est acheté pendant la communauté des deux conjoints, dont l'un est parent lignager du vendeur, & qu'après la dissolution de la communauté par la mort de l'un des conjoints, l'héritage est partagé comme acquêt de la communauté qui étoit entre le survivant & les héritiers du prédécédé ; en ce cas la moitié de cet héritage est sujette au *retrait* contre le survivant, qui n'est pas parent lignager du vendeur, ou contre les héritiers du prédécédé qui n'étoit pas parent du vendeur.

Retrait, signifie aussi un privé, le lieu où on se décharge le ventre. *Forica.* Un cureur de *retraits. Foricarius.*

Retrait, aite. adj. En termes de Blâson se dit des piéces retirées qui n'avancent pas jusqu'au bord de l'écu. *Retractio.* Il porte d'or au pal *retrait* d'argent. Il se dit particuliérement de ces piéces, quand d'un côté seulement elles ne touchent pas le bord de l'écu.

Retrait, aite part. pass. & adj. Accourci. Borel. *R scissus, decurtatus, a.* R. de la Rose.

> *Qui étoit bien un pied* retraite.

RETRAITE. f. f. Mouvement pour reculer; action par laquelle on se retire. *Recessus, recessio.* Le Général a bien ménagé sa *retraite*, il a assuré sa *retraite.* On connoit l'habileté d'un Général, dans les *retraites.* La *retraite* des dix mille de Xénophon a été admirée de toute l'antiquité. Faire une *retraite* glorieuse & honorable en présence de l'ennemi. Ablanc. Les jeunes gens qui veulent toujours payer de courage, ne mettent point de différence entre la fuite & la *retraite.* S. Evr. A proprement parler, ce qu'on appelle *retraite* dans les armées est une fuite ; mais une fuite faite à dessein & avec adresse. Men. Se battre en *retraite* ; c'est se battre en se retirant. Les Maîtres d'armes disent aussi, Faire sa *retraite*, songer à une bonne *retraite.* Liancourt.

Retraite, est aussi le signal qu'on donne dans les villes de guerre, & bien policées, pour ordonner aux soldats & aux

bourgeois

bourgeois de se retirer chez eux. *Recessûs signum.* Le tambour a sonné la *retraite.* On sonne pareillement la *retraite* chez les Religieux. A l'heure de la *retraite* chacun doit rentrer dans les dortoir. Racan s'en est servi figurément dans le même sens.

Tirsis, il faut songer à la retraite.
La course de nos jours est plus qu'à demi faite.

On dit figurément, qu'un homme se bat en *retraite*, quand il est vieux, quand il se retire des emplois, des affaires, ou du commerce du monde. *Secedere à muneribus.* Il n'y a point de *retraite* à faire devant cette Belle. Voit.

Retraite, signifie aussi, Maison, logis où l'on demeure. *Secessus, commoratio.* Il a voulu retourner à sa terre, car il n'avoit point de *retraite* à Paris. Ses amis sont obligés de lui donner *retraite.* Il s'est bâti une petite *retraite* à la campagne.

Retraite, signifie encore un asyle; un lieu retiré, une demeure solitaire. *Diverserium, azylus.* Je cherche dans les déserts une *retraite* paisible, & éloignée du tumulte du monde. S. Evr. De tant de *retraites*, l'amour ne m'a laissé choisir que les lieux où vous êtes. Rac.

Et le fidele Amour des villes ignoré,
S'étoit fait dans ces bois des retraites *tranquilles.* Font.

Noires filles des nuits, douces & cheres ombres,
Je cherche un sûr asyle en vos retraites *sombres.*
La Suze.

Retraite, se dit aussi d'une séparation du commerce du monde, soit par principe de piété, en s'enfermant dans un Couvent, soit par amour de la solitude, pour mener une vie privée & retirée, &c. *Secessus, recessus.* Les Evêques qu'on va sacrer, les aspirans aux ordres sont obligés de faire une *retraite* de dix jours pour s'y préparer. Les dévots ont coutume de se mettre en *retraite* pour solemniser les grandes fêtes. Pour vivre toujours dans la *retraite*, il faut être quelque chose de plus que les hommes, ou du moins que les bêtes. S. Evr. Si l'on voyoit les premiers Chretiens dans les solitudes, c'étoient à proprement parler des fuites, & non pas des *retraites*: c'étoient des précautions de la crainte, & non pas des fruits de la charité. Fl. La solitude de la *retraite* est insupportable à ceux qui sont accoutumés à mener une vie tumultueuse & dissipée. S. Evr. L'humeur la plus opposée à la *retraite*, c'est l'ambition. Mont. Comme la compagnie trop fréquente dissipe l'esprit, la *retraite* trop longue l'affoiblit. S. Evr. J'aurois voulu que la *retraite* eût été un choix de mon cœur, & non pas une nécessité. Ch. de M. Au lieu de goûter la liberté dans la *retraite*, il est à craindre que l'inutilité du repos ne jette dans l'ennui. S. Evr. Les femmes mondaines, dans une *retraite* de bienséance, couvrent les restes de leurs passions d'un voile de dévotion extérieure. Fléch.

Retraite, signifie aussi un lieu de refuge où l'on se met en sûreté. *Asylus, refugium.* Cette place est une bonne *retraite* pour les débris d'une armée. Ce château est une *retraite* de voleurs. Ce hâvre est une bonne *retraite* aux vaisseaux poursuivis, ou battus de l'orage. Un Gouvernement est une bonne *retraite* en cas de disgrace. Au jour du Jugement où sera la *retraite* des pécheurs? Une *retraite* de Pirates. Ce port sert de *retraite* aux Corsaires. Cette forêt est une *retraite* de voleurs.

☞ Retraite, se dit des emplois dans les Places pour les officiers d'Infanterie, & des pensions pour ceux de Cavalerie.

Retraite. Terme de Coutume. Retrait. La *retraite* se fait par les créanciers pour leur dû, quand on est obligé par une lettre envers deux personnes, qui de lui se sont retraits, & le débiteur doit pour chacune *retraite* six deniers parisis, s'il demeure en lieu cottier; & s'il demeure en lieu noble, dix sols parisis. *Retraites* d'usufruits, & de rentes vendues.

☞ Retraite. Terme de commerce de lettres de change. C'est une somme tirée sur quelqu'un, & par lui retirée sur un autre. Les traites & *retraites* ruinent les Négocians.

Retraite, en Maçonnerie, ou *relais*, est un petit espace qu'on laisse sur l'épaisseur d'un mur, ou d'un rempart, à mesure qu'on l'éléve. *Recessus.* C'est la diminution d'un mur en dehors, au dessus de son empatement & de ses assises de pierre dure. En Latin *Contractio.* Daviler.

On fait deux ou trois *retraites* en élevant de gros fondemens. Les parapets sont toujours bâtis en *retraite.* On laisse un petit espace sur le mur d'une ville, qu'on appelle autrement *le pas de la souris, la berme*, &c.

Retraite. Terme de Charretier. Espéce de longe de cuir attachée à la bride du cheval de devant, & liée à un cordeau, dont on se sert pour manier le cheval. *Habena retractoria.* Prendre la *retraite.* Tirer la *retraite.*

Retraites. Terme de Mer. Ce sont des cordes qui servent à retrousser le hunier. *Funes collectiles.* Aubin les appelle *Retraites des hunes.*

RETRAITER. v. act. & rédupl. Traiter une seconde fois. *Materiam eandem retractare.* Cet Auteur n'avoit traité cette matiére qu'en passant; mais il l'a *retraitée* & épuisée dans un second volume. Il ne se dit guère.

RETRANCHEMENT. s. m. Diminution d'un tout, anlevement d'une partie. *Imminutio, diminutio.* La Réformation du Calendrier s'est faite en 1582. par un *retranchement* de dix jours qu'on avoit comptés de trop. On a beau se plaindre de la misére du temps, on ne voit point de *retranchement* au luxe. Le *retranchement* d'un quartier de gages est commun à tous les Officiers. La frugalité tant vantée des Romains n'étoit pas un *retranchement*, ou une abstinence volontaire des choses superflues; mais un usage grossier de ce qu'ils avoient. S. Evr. La modestie consiste dans un *retranchement* de toute sorte de faste & d'excès. M. Esp. On a accourci notre félicité, par le *retranchement* de nos jours. Abl.

Retranchement, signifie encore, Division, séparation. *Divisio, separatio.* Un bon Architecte pratique toujours quelque *retranchement* en une chambre pour y faire une garde-robe, pour y coucher un valet. La soustraction n'est autre chose que le *retranchement* d'un petit nombre d'un plus grand.

Retranchement de lumiére. Terme d'Astrologie, se dit lorsque sur trois planétes, en différens degrés, celle qui est la moins avancée passe par dessus la seconde pour se joindre à la troisiéme.

Retranchement, en Architecture, Charpenterie, &c. s'entend non-seulement de ce qu'on retranche d'une trop grande piéce, pour la proportionner, ou pour quelque autre commodité; mais aussi des avances & saillies, qu'on ôte des rues & voies publiques pour les rendre plus praticables, & d'alignement. Daviler.

☞ Retranchement, en terme de Marine, c'est un espace retranché dans un vaisseau, outre les chambres ordinaires.

Retranchement, en termes de Guerre, se dit de la fortification d'un camp, & de toute sorte de travail, qui fortifie un poste contre l'ennemi, soit par un fossé & un parapet, soit par des gabions, fascines, barriques & autres choses dont on se couvre. *Vallum, agger, vel munimenta castrensia.* L'armée ennemie vint pour faire lever le siege, mais elle ne put forcer les *retranchemens.*

Retranchement, se dit quelquefois d'une simple retirade ou coupure qui se fait sur un ouvrage à corne, ou un bastion, quand on veut disputer le terrain pied-à-pied. *Munitio brevior, septum minus.* C'est d'ordinaire un angle rentrant, dont les faces se flanquent l'une l'autre, qui se fortifient aussi par des fossés, parapets, gabions, &c.

Retranchement, au figuré, se dit pour, Refuge. *Refugium, perfugium.* Voilà, mon Pere, le dernier *retranchement* de ceux de votre parti. Pasc. On trouve dans la modération un *retranchement* contre la mauvaise fortune. Ball.

RETRANCHER. v. act. Diminuer, ôter. *Imminuere, resecare, succidere.* Il faut *retrancher* le bois superflu que poussent les arbres, la vigne. Si on avoit *retranché* la moitié de la plûpart des livres, ils en vaudroient mieux. Il faut qu'une place se rende quand on lui a *retranché* ou coupé les vivres. On a *retranché* les gages, les rentes. Le mauvais temps oblige les gens de *retrancher* de leur train

train, de leur dépense. Ces puissances si vastes sont sujettes à se voir *retrancher*. Vaug.

On dit en ce sens, qu'un Médecin a *retranché* le vin à un fiévreux : pour dire qu'il le lui a défendu. *Interdicere, vetare, prohibere.*

Retrancher, signifie aussi, Diviser, séparer. *Separare, dividere, bipartiri.* On a *retranché* le second lot, qui étoit trop fort, pour égaler le troisiéme.

☞ Se Retrancher. v. n. pass. Se restreindre, se réduire. Il voyoit autrefois beaucoup de monde, il s'est *retranché* à deux ou trois amis.

Retrancher, signifie aussi, Faire des retranchemens. *Vallo, fossâ & aggere munire.* Ce Général a bien *retranché* son camp. Les ennemis se sont *retranchés* derriére la bréche.

Retrancher, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Rescindere, resecare, succidere.* Quand on excommunie un Hérétique, on le *retranche* de la Communion des Fidéles, on le *retranche* comme un membre pourri. Ses ennemis ont résolu de le *retrancher* de l'Eglise. Pasc. c'est-à-dire de le séparer. Les Scholastiques se *retranchent* sur des distingo où l'on n'entend rien. Il se *retranche* toujours sur sa bonne intention. Se *retrancher* sur le sérieux. Rac. c'est-à-dire, se réduire. On ne sçauroit *retrancher* tous les abus, ni *retrancher* les vanités du monde. On lui a *retranché* sa pension. *Retrancher* une fête. Il faut *retrancher* toutes les civilités non nécessaires. Port-R. Il *retranche* aux factieux toute espérance de changement. Abl. L'état de Religieux *retranche* bien des occasions de tentation. Nic. C'est-à-dire, abolit, supprime, enléve, ôte entiérement.

Retranché, ée. part. pass. & adj. *Succisus, rescissus.* ☞ On appelle en terme de Guerre, *Quartier retranché*, un quartier fortifié, & qui est couvert d'un fossé & d'un parapet.

☞ RETRANSMUTATION. s. f. *Retransmutatio* Paracelse entend par ce mot, la maniére de rendre fluide derechef, une substance qui l'étoit originairement ; mais qui est solide lorsqu'on propose de la transformer.

☞ RETRAVAILLER. v. act. & rédupl. La compilation du corps du droit Canon, n'est pas si parfaite qu'on n'y pût encore *retravailler*.

RETRAYANT, ante. subst. Qui exerce une action en retrait. *Retrahens.* Le *retrayant* est obligé de faire des offres réelles en tous les actes & appointemens de la cause.

RÉTRÉCIR. v. act. Voyez Étrécir, c'est la même chose; si ce n'est qu'il est quelquefois réduplicatif, lorsqu'on étrécit plusieurs fois une chose, qu'on retranche de la largeur. *Arctare, coarctare, contrahere.* La mer se *rétrécit* dans les détroits, à l'Hellespont, au pas de Calais. Les quais de Paris ont *rétréci* la riviere. C'est où l'Asie se *rétrécit* le plus. Vaug.

☞ Rétrécir. On le dit aussi figurément, la servitude *rétrécit* l'esprit. Acad. Fr.

RÉTRÉCISSEMENT. s. m. Action par laquelle on rend plus étroit. *Contractio, contractura.* Il est défendu de faire aucun *rétrécissement* des rues. Le *rétrécissement* de la toile se fait à la premiere lessive, &c.

Rétrécissement *des Gabarits*, en termes de mer, ce sont les endroits où les allonges qui sont dans les gabarits, rentrent & tombent en dedans, & rétrécissent la largeur du vaisseau. Aubin.

☞ Rétrécissement. s. m. On dit aussi au figuré, le *rétrécissement* de l'esprit. Acad. Fr.

☞ RÉTRÉCISSEUSE. s. f. Bruscanbille dit qu'à Paris un bon métier est celui de *rétrécisseuse*. *Glossaire Bourguignon, au mot Retrecissi.* Mais il faut se donner de garde d'imiter la Dame Caracosa, *quæ ut placeret marito suo, tantùm se restrinxit, quòd nec ipse, nec alius potuit ampliùs eam cognoscere.* Nevizan, L. II. n. 38. à la fin. Rochefort conte dans ses Mémoires (p. 219.) que se promenant un jour dans les appartemens des Filles de la Reine, il apperçut sur une toilette une petite boîte de pommade d'une autre couleur que celle de l'ordinaire, & qu'en ayant mis imprudemment sur ses lévres, où il avoit un peu mal, elles lui firent un mal enragé ; que sa bouche se rétrécit ; que ses gencives se ridérent, & que voulant parler, il ne put presque articuler aucune parole. Ce qui apprêta bien à rire à toute la Cour.

☞ RETREINDRE. v. act. Terme de fondeur qui veut dire la même chose qu'*emboutir*.

RETREMPER. v. act. & rédupl. Tremper plusieurs fois. *In aquam sæpius intingere, perfundere, imbuere, temperare.* Il faut *retremper* plusieurs fois le linge dans l'eau pour le bien savonner & blanchir. Un Chandelier *retrempe* plusieurs fois sa méche dans son abîme pour faire de la chandelle. Quand l'acier a été remis dans la forge, il le faut *retremper* de nouveau.

RETRESSER. v. act. & rédupl. Quelques-uns écrivent, *Retrecer*. Tresser de nouveau. *Rursus decussatim implicare.* On a été obligé de *retresser* ces cheveux qui avoient été mal tressés.

RÉTRESSIR. Voyez Rétrécir. *Coangustare, contrahere, coarctare.*

RÉTRIBUER. v. act. donner à quelqu'un le salaire, la récompense qu'il mérite. *Retribuere.* Il n'est en usage qu'en cette phrase de l'Écriture : Dieu a promis de *rétribuer* à ses élus le salaire qu'ils auront mérité. Ce mot n'est pas François, selon l'Académie, puisqu'après l'avoir mis dans le corps de son Dictionnaire, elle l'a fait effacer dans ses additions.

RÉTRIBUTION. s. f. Présent honnête qui tient lieu de salaire à ceux qu'on employe à des choses qui ne tombent point en estimation, ni en commerce d'argent. *Merces, præmium, retributio.* Les Ministres de l'autel vivent de *rétributions* qu'ils reçoivent pour le service qu'ils rendent à l'Eglise. On a depuis fixé ces *rétributions* pour des causes importantes. Voyez Messe.

Rétribution, se dit aussi en matiere de dévotion, tant de la récompense des bonnes œuvres, que de la punition des mauvaises. *Remuneratio, pensatio.* Dieu ne manquera pas de rendre à chacun la juste *rétribution* de ses œuvres.

Rétribution, en termes de Mer, se dit aussi du partage des frais & des avaries qu'il convient faire entre les Assureurs & les Marchands assûrés, au marc la livre, pour sçavoir ce que chacun d'eux en doit porter : ce qu'on appelle ailleurs *contribution*. *Retributio, contributio, refusio.*

RÉTRILLER. v. act. & rédupl. Etriller de nouveau. *Iterùm equum defricare.* Après qu'un cheval est tombé dans l'ordure, il faut le *rétriller* ; on le *rétrille* quand il a beaucoup travaillé.

Comme étriller se dit figurément pour battre, châtier, fouetter, *rétriller* se pourroit dire de même pour battre, châtier une seconde fois. S'il y retourne je le *rétrillerai* encore mieux que la premiere fois.

RÉTROACTIF, ive. adj. m. & f. Terme de Palais. *Retroactivus.* On dit que les loix nouvelles, les Ordonnances n'ont point d'effet *rétroactif*, c'est-à-dire, qu'elles ne peuvent avoir effet pour le passé, qu'elles ne peuvent être alléguées pour servir de régle à ce qui s'est fait avant qu'elles fussent publiées. Elles n'ont d'autorité que pour l'avenir. *Retrogressio, retroactio.*

RÉTROCÉDER. v. act. Rendre à un cédant ce qu'il a cédé, lui en faire une nouvelle cession. *Reddere* Cette dette appartient encore à un tel, au moyen de ce qu'elle lui a été *rétrocédée*.

Rétrocédé, ée. part. pass. & adj. *Redditus.*

RÉTROCESSION. s. f. Acte par lequel on remet un cédant dans ses droits, en lui faisant un nouveau transport de la dette qu'il avoit cédée. *Retrocessio.*

☞ Rétrocession *d'un bail*, est l'acte par lequel celui qui avoit eû par transport le bail d'une ferme, maison ou terre, passé par un autre, fait un nouveau transport de bail à son cédant.

RÉTROGRADATION. s. f. Terme d'Astronomie. Action par laquelle on marche, ou on se meut en arriere, *Retrogradatio, retrogressio, retrogressus.* On ne le dit guère que des planétes. La *rétrogradation* de Mars, de Saturne. Voyez Rétrograde. On appelle *arc de rétrogradation*, l'arc que la planéte parcourt lorsqu'elle est rétrograde, c'est-à-dire, lorsqu'elle se meut contre l'ordre des signes.

RÉTROGRADE. adj. m. & f. Qui marche en arriere, à reculons, ce qu'on compte à rebours. *Retrogradus.* Le mouvement des écrevisses est *rétrograde*. Quand au lieu de dire, 1. 2. 3. 4. on dit 4. 3. 2. 1. on appelle cela un ordre *rétrograde*. Il y a des vers *rétrogrades*, où l'on trouve

trouve les mêmes mots en les lisant à rebours, comme

Signa te, signa, temerè me tangis & angis;

Ou,

Roma tibi subitò motibus ibit amor.

On les appelle aussi *récurrens* & *réciproques*. Il y en a plusieurs exemples dans Pasquier.

Rétrogradé, en termes d'Astronomie, & selon le système de Ptolomée, se dit d'un mouvement apparent des planétes, quand elles semblent reculer, au lieu d'avancer. *Retrogradus*. On les appelle *directes*, quand elles vont selon l'ordre, la suite & la succession des signes, comme d'*Aries* en *Taurus*, de *Taurus* en *Gemini*, &c. comme lorsqu'elles sont à l'apogée; & au contraire, quand elles sont au périgée, elles sont *rétrogrades*, & paroissent aller contre la succession des signes, de *Gemini* en *Taurus*, de *Taurus* en *Aries*, &c. Venus, Mercure, Mars, Jupiter & Saturne, sont quelquefois *rétrogrades*. Ptolomée suppose que chaque planéte décrit un cercle qu'on appelle déférent, ou excentrique, & que ce cercle porte une épicycle, ou cercle, dont le centre est sur la circonférence du déférent. La planéte est enchassée sur la circonférence de cet épicycle, lequel est emporté d'occident en orient par le ciel auquel il est attaché, en sorte qu'il correspond successivement à tous les signes du zodiaque. Pendant que l'épicycle est ainsi emporté par son déférent, il tourne lui même sur son centre par enhaut d'occident en orient, & par en bas d'orient en occident. Ainsi lorsque la planéte est à l'apogée de son épicycle elle est emportée d'occident en orient par un double mouvement, c'est-à-dire, par celui de l'épicycle sur son déférent, & par celui de l'épicycle même qui tourne sur son centre. C'est ce qu'on appelle *planéte directe*. Mais lorsqu'elle est au périgée, comme elle est emportée d'orient en occident, & contre l'ordre des signes, par le mouvement propre de l'épicycle, elle paroît *rétrograde*, & se mouvoir contre l'ordre des signes. Le soleil & la lune ne sont jamais *rétrogrades*; le soleil, parce qu'on suppose son ciel concentrique à la terre, & sans épicycle. Pour la lune, c'est parce que le mouvement de l'épicycle sur son déférent est plus vite que le mouvement de la lune sur son épicycle; par conséquent elle va plus vite selon l'ordre des signes par le mouvement du déférent qui emporte l'épicycle, que contre l'ordre des signes, par le mouvement particulier de l'épicycle. Remarquez encore à l'égard des trois planétes supérieures, Mars, Jupiter & Saturne, qu'elles sont toujours *rétrogrades* quand la terre est interposée entre elles & le soleil, & que la grandeur apparente augmente quand elles sont *rétrogrades*: Mars paroît six fois plus grand que quand il est direct, Jupiter trois fois, & Saturne près de deux fois, parce qu'elles sont au bas de leur épicycle, & beaucoup plus proche de nous. Au reste dans le systême de Copernic, selon lequel la terre tourne sur son centre en 24. heures, & autour du soleil en 365. jours, les planétes ne sont *rétrogrades* qu'en apparence. Elles nous paroissent *rétrogrades*, parce que toutes les fois que la terre passe entre elles & le soleil, elle avance beaucoup plus vite que les planétes vers le même côté. Ainsi nous les devons voir aller vers le côté opposé à celui dont nous sommes emportés; c'est ce qu'on appelle *rétrogradation*. Roh.

En termes de Musique, imitation en *rétrogradant*, c'est lorsqu'une partie imite le chant d'une autre partie, par mouvement contraire, ce qui s'appelle aussi imitation renversée. *Imitatio retrograda*. Les Italiens la nomment *imitatione cancherizante*, ou *cancherizata*. De quelque maniere que cela se fasse, il faut que la répétition se fasse ou une 2e. ou une 3e. ou une 6e. une 7e. une 9e. &c. au-dessus, ou au-dessous de la guida, ou premiere voix. Car si elle se faisoit à l'unisson, à la 4e. à la 5e. ou à la 8e. plus haut ou plus bas, ce seroit alors une véritable fugue.

RÉTROGRADER. v. n. Retourner, marcher ou se mouvoir en arriere, faire une chose à rebours, & contre l'ordre naturel. *Recedere, retrogredi, retroire*. Les planétes semblent *rétrograder*, après qu'elles ont été stationnaires. La lune & le soleil ne *rétrogradent* jamais. Mars *rétrograde* plus que Jupiter, & Jupiter *rétrograde* plus que Saturne, parce que l'épicycle de Mars est plus grand que celui de Jupiter, & l'épicycle de Jupiter plus grand que celui de Saturne. Voyez Rétrogradé. Les faiseurs d'acrostiches tâchent de trouver les mêmes mots, soit qu'on les lise de droit fil, ou en *rétrogradant*. Cet écolier va en *rétrogradant*; au lieu de monter de Cinquieme en Quatrieme, il l'a fallu remettre en Sixieme. Ceux qui font paroître de grands efforts de mémoire, répetent plusieurs mots, ou nombres en *rétrogradant* contre l'ordre naturel.

RETROUSSEMENT. s. m. Action par laquelle on retrousse. *In modum cochleæ volutio*. Le *retroussement* de la barbe étoit autrefois fort à la mode.

RETROUSSER. v. act. Trousser une seconde fois ce qu'on avoit détroussé. *Colligere, recolligere*.

Retrousser, signifie aussi, replier, relever. *Succingere, procingere*. Cet homme a toujours un relève-moustache pour *retrousser* sa barbe. Les cavaliers ou les fanfarons *retroussent* les bords de leurs chapeaux. On porte des manches & des bas *retroussés*, c'est-à-dire, repliés, redoublés. On dit même, qu'on se *retrousse* les bras, quand on relève les manches de sa chemise.

Retroussé. ée. part. pass. & adj. *Collectus, succinctus*. Chapeau *retroussé*. Nez *retroussé*. Voit. C'est un nez qui relève.

RETROUSSIS. s. m. C'est la partie du bord du chapeau qui est retroussée. *Pars pilei collecta, succincta*.

RETROUVER. v. act. Trouver de nouveau, recouvrer ce qu'on a perdu. *Reperire, deprehendere, recuperare*. Plusieurs inventions anciennes étoient perdues, & on les a *retrouvées*. J'avois oublié son nom, mais à force d'y rêver je l'ai *retrouvé*. Cet enfant est égaré, il ne sçauroit *retrouver* son chemin, son logis. Il a tant fait de perquisitions, qu'enfin il a *retrouvé* son vol. C'est une erreur populaire de croire qu'il y ait des devins qui fassent *retrouver* les choses perdues.

Retrouver, s'emploie aussi figurément. Je ne me *retrouve* plus en moi-même. Fr. *Reperire, deprehendere*. Il faut qu'un Général se possede, & qu'il se *retrouve* après la perte d'une bataille. S. Evr.

Je te laisse mon fils pour gage de ma foi,
S'il me perd, je prétends qu'il me retrouve *en toi.*
Racine.

Retrouvé, ée. part. pass. & adj. *Deprehensus, iterùm inventus*.

☞ RETRUDER. v. act. Terme de Palais. Il signifie remettre une personne en prison. On ne s'en sert guère que pour les personnes emprisonnées pour dettes civiles. Lorsqu'une personne emprisonnée pour dettes, est sortie faute d'alimens, il est permis au créancier, par l'Ordonnance de 1667. de la *retruder*, en consignant six mois d'avance. L'Ordonnance ne se sert pas du terme *retruder*; mais c'est celui qu'on emploie dans toutes les Jurisdictions. Dans le Dictionnaire Latin, le verbe *retrudo* est rendu par *retruder*.

☞ RETS MARIN. Voyez Rêt.

RETROY. Vieux part. pass. ou adj. Retiré. Borel.

RÉTUDIER. v. act. & rédupl. Etudier de nouveau *Iterùm studere, literis, studiis incumbere, operam dare*. Il avoit oublié sa Philosophie, il a fallu la *rétudier* pour être Maître-ès-Arts. Cet écolier a été long-temps débauché, il commence à *rétudier*, il se rapplique à l'étude.

RETULIT de Notaire. Terme Latin qui se dit pour rapport, relation, lorsqu'un Notaire met en forme & en grosse les contrats reçus & passés par le Notaire défunt, parce qu'il rapporte le nom du Notaire, & la minute du contrat avec sa date.

RÉTUVER. v. act. & rédupl. Étuver plusieurs fois. *Sepiùs calida fovere*. Pour guérir cette plaie, cette inflammation, il les faut *rétuver* plusieurs fois le jour.

RETZ. Le Duché de Retz. *Ratiatensis*, ou *Ratensis pagus*. C'est une contrée de la Bretagne en France. Elle est située sur la mer de Gascogne, entre l'embouchure de la Loire & le Poitou. Machécou en est le lieu principal. Ce Duché a pris son nom d'un bourg qui s'appelloit Retz. *Ratiatensis vicus*.

☞ RETZ s. m. Mesure de continence dont on se sert pour

mesurer les grains à Philippeville & à Givets. *Voyez le Dict. du Comm.*

☞ RETZE. s. f. On nomme ainsi à Bapaume & dans le reste de l'Artois les linons rayés.

RETZUNS. s. m. Nom propre d'un village du pays des Grisons. *Retzuna.* Il est dans la Ligue Grise, au confluant du haut & du bas Rhin. *Retzuns* est une Baronnie, dont les Barons furent des premiers à établir la République des Grisons. Voyez Ligue Grise. Maty.

R E V.

☞ REVALIDER. v. a. Rendre valide. *Revalider* les mariages. *Merc. de Janv.* 1718. *p.* 102. Les Dictionnaires ne mettent que *valider*, qui a la même signification. Je n'ai trouvé *revalider* que dans Cotgrave.

REVALOIR. v. n. *Je revaux. Je revalus. J'ai revalu. Je revaudrai.* Rendre la pareille, rendre le change. *Par pari referre.* Il m'a obligé de bonne grace, je chercherai les occasions de lui *revaloir.* Cet homme m'a pris à son avantage, il m'a fait un affront, je lui *revaudrai* au double.

REVANCHE. s. f. Action par laquelle on se venge, on obtient réparation du tort qui a été fait, ou d'une injure qu'on a reçue. *Par pari redditio.* Diogene disoit d'un mauvais Lutteur qui s'étoit fait Médecin, que c'étoit pour avoir sa *revanche*, & terrasser à son tour ceux qui l'avoient terrassé. Abl. C'est pour avoir sa *revanche* de ceux qui l'ont maltraité. Id. Cet homme a fait un affront à sa partie, mais elle en a bien sa *revanche*; elle lui a fait bien coûter de l'argent en *revanche*.

Revanche, se prend quelquefois en bonne part, & signifie, en récompense. *Compensatio.* Faites moi ce plaisir-là, je vous servirai en *revanche* dans les occasions. Il m'a fait présent d'un tableau, je lui ai donné en *revanche* une belle bague. Vous m'avez bien régalé, je veux avoir ma *revanche*, & vous traiter à mon tour. En *revanche* ils vous donneront à chacun une chemise. Abl.

Revanche, se dit aussi de la seconde partie qu'on joue contre celui qui a perdu la premiere, afin de lui donner le moyen de s'acquiter, s'il peut. *Lusionis iteratio ad recuperandam amissam palmam.* Ils ont joüé partie, *revanche* & le tout; il a gagné la *revanche.* Joüer à coupe-cul, c'est joüer sans donner de *revanche.*

Il se dit aussi de toute reprise de jeu demandée pour se racquiter de ce qu'on a perdu auparavant. Vous m'avez gagné au piquet: mais je vous demande *revanche* au trictrac. Vous me gagnâtes il y a huit jours mon argent, quand voulez-vous me donner *revanche*?

REVANCHER. v. act. & n. Quelques-uns disent *revenger.* *Illatam injuriam sibi, vel alicui ulcisci, persequi.* Se défendre contre quelqu'un, lui rendre des coups pour des coups. Un fils ne s'oseroit *revancher* contre son pere; un valet, contre son maître. Cet homme a bien du cœur, il s'est *revanché* contre trois assassins. Elle sera bien-tôt en état de se *revancher.* Voit. On dit aussi, qu'un homme en a *revanché* un autre, lorsqu'il s'est mis de son côté pour le défendre, & qu'il a empêché qu'on ne l'outrageât.

Revancher, signifie aussi, rendre la pareille, s'acquiter, *Par pari referre.* Je ne sçais comment me *revancher* de tant de bons offices que j'ai reçus de vous. Je ne puis me *revancher* de toutes les honnetetés que vous m'avez faites. *Parem gratiam rependere.* Don Quix. On dit encore à la table, cet homme n'a point mangé d'abord: mais il s'est *revanché* sur le dessert, pour dire, qu'il s'est récompensé au dessert, qu'il en a bien mangé.

Ce mot vient du Latin *revindicare.*

Revanché, ée. part. pass. & adj. *Vindicatus, revindicatus.*

☞ REVANCHEUR. s. m. Qui revanche. Il a trouvé un bon *revancheur.* On le dit aussi pour défenseur. Il est du style familier.

RÊVASSER. v. n. Faire quantité de songes interrompus & extravagans. *Noctem inquietam in somniis agere, traducere.* Ce malade est en danger, il ne fait que *rêvasser* toute la nuit. Ce vieillard radote, il ne fait plus que *rêvasser.* *Delirare.* Il n'est d'usage que dans le style bas & burlesque.

> *Et là malgré mes dents rongeant & rêvassant,*
> *Polissant les nouveaux, les vieux rapetassant,*
> *Je fais des vers.* Regnier.

RÊVE. s. m. Ancien droit & imposition qui se leve sur les marchandises qui entrent dans le royaume, ou qui en sortent, qu'on a appellé autrefois *Jus regni, invectionis & evectionis tributum.* On dit ordinairement *rêve & haut passage.*

On dit aussi, Droit de *rêve* cartulaire, c'est-à-dire, d'imposition foraine, de domaine forain & haut passage. Selon M. Du Cange ce mot vient de *rogare*, demander, d'où l'on a fait *reuver* ou *ruever*, qui signifioit demander. Le Mirouer dit: Qui quiert, il truev; qui *rueve*, on li donne; qui hurte, on li ouvre. Ensuite, de *resver* on a fait *rêve*, *resve*, pour signifier l'impôt qu'on demande, qu'on leve pour les marchandises qui entrent dans le royaume.

Du Cange croit que ce mot vient de *roga*, qui signifie *demande*, parce que ce tribut étoit accordé autrefois à la priere des Princes, & comme un don gratuit, à cause qu'en vieux François on disoit *ruever* & *rouver*, pour signifier *demander, prier.* Voyez Traite Foraine, qui est la même chose, où ces mots sont expliqués.

RÊVE. s. m. Songe. Ce mot ne se dit guère que des songes des malades qui ont le cerveau altéré. *Delirium, deliramentum, somnium.* Il est toute la nuit dans de fâcheux *rêves.*

☞ On dit figurément & familiérement, c'est un *rêve* que de vous voir ici. Les histoires que vous nous contez-là sont de beaux *rêves.* Acad. Fr.

REVÊCHE. adj. m. & f. Qui a un suc aride, âcre & piquant, qui choque le goût. *Acidus, acer, mordicans.* Il se dit des fruits qui ont cette qualité, comme les pommes & les poires dont on fait du cidre. On le dit aussi du vin verd & désagréable.

Revêche, se dit des matieres fusiles, quand elles ne sont pas bien douces, mais fieres & cassantes. Le verre casse quelque temps après avoir été tiré du fourneau, particuliérement quand il est un peu *revêche.*

Revêche, se dit figurément en Morale, des personnes de mauvaise humeur, capricieuses, chagrines & intraitables. *Difficilis, intractabilis, impatiens, molestus, contumax.* L'infirmité, la vieillesse, rendent quelquefois l'humeur *revêche.* Il étoit défié de Callisthene comme d'un esprit *revêche.* Vaug. Nous avons à faire à des têtes *revêches.* Id.

REVÊCHE. s. f. Etoffe de laine qui n'est point croisée, mais qui est une espéce de frise ou de ratine frisée à poil long, & qui est moins serrée. *Pannus ex lana crispatus.* Les meilleures *revêches* viennent d'Angleterre.

RÉVEIL. s. m. Action par laquelle on interrompt son sommeil, ou on cesse de dormir. *Somni solutio, interruptio.* On lui porte tous les matins un bouillon à son *réveil.* Il a eu une aubade à son *réveil.*

RÉVEILLE-MATIN, ou absolument RÉVEIL. s. m. Horloge qui a une sonnerie qui bat à l'heure précise sur laquelle on a mis l'aiguille quand on l'a montée. *Suscitabulum rotatum.* Cette montre a une sonnerie & un *réveille-matin.*

Réveille-matin, se dit aussi d'une allarme, d'un accident imprévû, qui fait réveiller plutôt qu'on ne voudroit. *Tumultus, conclamatio.* On a crié au feu chez le voisin, il a eu un beau *réveille-matin.* Les Sergens sont venus pour l'exécuter, ç'a été un étrange *réveille-matin.* Il est bas.

On dit aussi du bruit que font le matin certains Artisans, comme les Maréchaux, les Charrons, les Serruriers, &c. que c'est un fâcheux *réveille-matin.* *Suscitabulum matutinum.* Tout cela est bas.

Réveille-matin, se dit aussi de celui qui sonne tous les matins la cloche pour le réveil, pour le lever dans une Communauté.

> *Importun* Réveille-matin,
> *Qui sonnez sans miséricorde,*
> *Que n'avez-vous au cou la corde*
> *Que vous tenez en votre main!*

☞ Réveille-matin *des vignes.* C'est une herbe qui a beaucoup de branches, & qui jette quantité d'eau. Ses feuilles sont petites, semblables à celles de la rue, quoiqu'elles soient

foient un peu plus larges. Sa chevelore est étendue par terre. Au-dessous de ses feuilles elle jette une graine ronde, moindre qoe celles des pavots; elle n'a qu'une seule racine, qui n'a aucun usage dans la Médecine. On cueille cette plante au tems des moissons, & on la séche à l'ombre, la remuant toujours. Elle croît dans les vignes & dans les jardins. Elle fleurit au milieu de l'été. Son suc & sa graine qui sont semblables aux titimales, servent tant à porger qu'à toute autre chose. La graine bûe dans de l'hydromel purge le flegme & la bile; mêlée parmi les viandes elle trouble le ventre.

RÉVEILLER. verb. act. Interrompre le sommeil de quelqu'un. *Suscitare, evigilare.* On a *réveillé* ce Ministre à cause de l'arrivée d'un Courier. Ce paresseux dormiroit jusqu'à midi, si on ne le *réveilloit.* On pique, on tourmente les léthargiques, pour les *réveiller.* On *réveille* les Moines pour les faire aller à Matines.

Réveiller, se dit aussi figurément de ceux qui reprennent le soin de leurs affaires, après les avoir long-temps négligées. *Negotia interrupta resumere.* Ce Seigneur laissoit aller toute sa maison à l'abandon, il s'en reposoit sur ses Intendans: mais il s'est *réveillé* de son assoupissement, il prend connoissance de ses affaires. La trahison de Bessus, & la perte de l'armée navale, le *réveillerent* un peu. Abl. Le pécheur s'endort dans le vice, mais Dieu lui fait la grace de le *réveiller* & de le convertir.

Réveiller, se dit aussi des choses qui paroissent éteintes & assoupies, & qui reparoissent de nouveau. *Resuscitare.* Tel incendie sembloit éteint, mais il s'est de nouveau *réveillé.* Le tremblement de terre avoit cessé, mais il s'est *réveillé* de plus belle.

Réveiller, se dit aussi des passions de l'ame. *Excitare, vel attentos animos sibi reddere* Un Orateur doit de temps en temps *réveiller* l'attention de ses Auditeurs par quelque chose agréable qui *réveille* l'esprit. Cet objet a *réveillé* son amour, sa douleur sa haine. *Réveiller* la tendresse jusques dans le fond du cœur. B. Rab. *Réveiller* la faim. Godeau. Il ne faut pas toujours être du sentiment des autres, quand ce ne seroit que pour *réveiller* la conversation Bell. Éviter de *réveiller* les passions éteintes, ou assoupies, par la pénitence & la mortification. Le P. Mas. La nécessité aiguise & *réveille* l'esprit. Épicure *réveilloit* ses appétits par l'abstinence. S. Evr. Parmi l'obscurité, ma plainte se *réveille.* Sar.

Un jeu d'esprit n'avoit pas mérité,
Qu'au beau talent dont la fécondité
Ne trouve rien qui lui soit impossible,
Par un éloge où je suis trop sensible,
Vint réveiller *chez moi la vanité.* Senecé.

Réveiller, se dit aussi des actions, des procès, des querelles. *Refricare.* Si vous lui faites d'un côté cette demande, cela *réveillera* les prétentions qu'il a d'ailleurs contre vous. Ce mauvais rapport a *réveillé* la querelle de ces Gentilshommes qui étoient accommodés.

Réveiller, se dit proverbialement en ces phrases. Il ne faut pas *réveiller* le chat qui dort; pour dire, renouveller une chose assoupie, un mauvais procès pendu au croc. *Ab invito hoste sibi parere incommodum, accersere.* On dit aussi à celui à qui on porte une santé, A vous, je vous *réveille* On crie la nuit en plusieurs villes, *Réveillez-vous* gens qui dormez, priez Dieu pour les trépassés.

Réveillé, ée. part. pass. & adj. Qui a les sens de son verbe. En Musique, il se met lorsqu'après avoir chanté languissamment ou comme en dormant, on doit tout d'un coup comme *réveiller* la mesure & le mouvement, en les rendant plus vifs & plus gais, ce qui dépend de la prudence du Compositeur ou Conducteur d'un concert, qui doit avoir égard en cela aux différentes expressions que demandent ou le sujet ou les paroles. Brossard.

RÉVEILLEUR. s. m. Ce mot se dit parmi les Religieux, de celui qui a le soin de réveiller les autres à certaines heures. *Matutinus excitator.* Il se dit aussi d'un homme qui va par les rues de certaines villes de France, en certaines saisons de l'année, pour réveiller les gens avec une petite cloche qu'il porte avec lui, & les exhorter à penser à la mort & au jour du jugement, & à prier Dieu pour les trépassés. Le *Réveilleur* a passé cette nuit.

RÉVEILLON. s. m. Repas qu'on fait au milieu de la nuit, après avoir veillé, dansé, joué. *Media nox.* On l'appelle à la Cour *media noche*; à la ville *réveillon.*

REVEL. Vieux mot. Révélation. Rebours de Mathiolus,

Por paroles ou par revel. Borel.

REVEL. s. m. Nom propre d'un Bourg du Languedoc appellé autrefois la Bastide de Lavaur. *Rebellum.* Il est à deux lieues de S. Papoul, vers le nord. Maty.

Revel. s. m. Nom propre d'une ville de la Suéde. *Revalia.* Elle est capitale de l'Estonie, province de la Livonie, & située sur le golfe de Finlande, à quarante-cinq lieues de Narva, vers le couchant. *Revel* est une ville Anséatique, des plus marchandes & des plus riches du Nord. Elle est fortifiée à la moderne, & défendue par une citadelle située sur un rocher, qui n'est accessible que du côté de la ville. Au reste, on dit qu'il y avoit autrefois près de *Revel* un Monastère double, l'un de Religieux, & l'autre de Religieuses, & que ces freres & ces sœurs se parloient par signes, & avoient composé un Dictionnaire de ce langage muet. Moréri, Maty.

RÉVÉLATION. s. f. Action par laquelle on déclare, on rend publique une chose cachée. *Secreti evulgatio, patefactio.* On le dit par excellence, de celles que Dieu a faites à l'Église, à ses Prophétes, à ses Saints. Avoir une *révélation* immédiate. Nous ne connoissons les mystéres que par *révélation.* Dieu a fait plusieurs *révélations* à Moyse & à ses Prophétes. On a deux gros volumes des *révélations* de sainte Brigide. On dit d'un Dévot outré & contemplatif, que c'est un homme à *révélations.* On dit aussi d'un homme qui sçait une chose secrete, qu'il ne la peut avoir apprise que par *révélation.* La *révélation* de la confession faite par un Confesseur, mérite une punition exemplaire.

Révélation, se dit aussi des déclarations qui se font entre les mains d'un Curé, ou d'un Vicaire, après la publication d'un monitoire, de ce qui s'est passé de secret en une affaire. *Revelationes simplices, seu denuntiationes.* Ces *révélations* ne sont que simples mémoires, qui ne font point de foi en Justice, jusqu'à ce que les témoins ayent été répétés, & ayent déposé devant le Juge. On n'est pas toujours obligé d'aller à la *révélation* en vertu d'un monitoire. Eveil.

RÉVÉLER. v. act. Découvrir quelque chose de secret, le rendre public. *Divulgare, anunciare, enunciare.* En certaines occasions le silence même peut *révéler*, & trahir un secret que l'on veut cacher. S. Evr. Les Mystéres de la Foi sont des vérités que Dieu a *révélées* à son Eglise. Il y a toujours quelque Conjuré infidéle qui *révéle* le secret d'une conjuration. Personne n'a rien *révélé* en conséquence de ce monitoire.

Révélé, ée. part. pass. & adj. La foi est le juge des choses naturelles & *révélées.* Pasc. *Divulgatus, enunciatus, patefactus.*

REVELIN. s. m. Vieux mot. Sorte de chaussure. *Perceval.* Il se prend aussi pour un boulevar. Borel. En ce dernier sens on dit aujourd'hui *Ravelin.*

REVENANT, ante. adj. Qui revient. *Rediens, revertens.* Les *revenans* des grands voyages doivent à Dieu de grands remerciemens. On tient qu'il y a des esprits *revenans* en cette maison. On dit aussi simplement & substantivement un *Revenant*, pour un esprit *Revenant.*

Un Revenant *eût fait moins de frayeur.* P. du Cer.

On dit aussi adverbialement en cette phrase, De *revenant* bon, en parlant de ce qui revient de clair & de net au profit du Maître, quand son Commis ou son Officier a rendu compte. *Solidus, liquidus fructus factis omnibus expensis.*

REVENDAGE. subst. masc. Terme de Coutume. Fermier du *Revendage* du Roi, c'est celui entre les mains de qui on met des biens meubles exploitables pour la somme dûe, afin d'avoir trois semaines de terme pour payer son créancier par les mains du Fermier, & afin d'avoir main-levée de ses biens pris par le Sergent. De Laurière.

REVENDEUR, euse. subst. m. & f. Qui fait métier de

revendre. *Propola, propola mulier.* Les Crieuses de vieux chapeaux sont des *revendeuses* de vieilles hardes. Les *revendeuses* de meubles sont défendues par la Police.

REVENDICATION. s. f. Action par laquelle on saisit, on attrape par autorité de Justice un meuble qui nous a été volé, ou clandestinement ou par force. La *revendication* a lieu sur celui qui posséde une chose volée, quoiqu'elle ait passé par plusieurs mains. On dit aussi, la *revendication* d'une personne, d'une cause, en cas de distraction de ressort. Si la Religion a emprunté beaucoup de cérémonies des Payens, c'est une *revendication* plûtôt qu'un emprunt, que la Religion Chrétienne a fait du Paganisme. Car les Payens avoient pris des Juifs la plûpart de leurs cérémonies, & nous sommes les successeurs de ceux-ci. Mém. de Trév.

REVENDIQUER. v. act. Saisir & redemander en Justice un meuble volé. *Revendiquer* quelque chose est la reclamer, demander, ou prendre si l'on peut, comme nous appartenant. Coustin *Alienata bona redimere, recuperare, asserere.* Il a reconnu au marché le cheval qu'on lui avoit pris, il l'a saisi & *revendiqué.* On ne peut saisir ni *revendiquer* les meubles vendus à l'encan, en place publique, par autorité de Justice. Il se dit aussi au figuré. Il n'a pû voir une pensée si froide dans Xénophon, sans la *revendiquer.* Boil.

Revendiquer, se dit aussi des personnes & des causes en matiére de Jurisdiction. *Vindicare, revindicare.* Un Procureur d'Office peut aller *revendiquer* un justiciable qui a distrait la jurisdiction, il peut *revendiquer* sa cause, & en demander le renvoi. Un Official peut *revendiquer* un Eccléfiastique qui plaide en Cour Laïque. Un Supérieur d'un Couvent peut *revendiquer* un de ses Religieux qui se sera échappé. Le Roi a *revendiqué* un sujet à qui les ennemis vouloient faire le procès, & a reconnu qu'il avoit agi par ses ordres.

Revendiqué, ée. part. pass. & adj. *Vindicatus.*

REVENDRE. v. act. & rédupl. *Je revends. Je revendis. J'ai revendu.* Vendre ce qu'on a auparavant acheté. *Emptum vendere.* Les Fripiers font métier d'acheter & de *revendre.* Un bourgeois ne gagne guère à *revendre.* Il faut *revendre* en détail ce qu'on a acheté en gros.

Revendre à la folle enchére de quelqu'un, se dit quand un adjudicataire en Justice se dédit, ou quand il ne peut payer le prix de son adjudication. *Iterùm sub hasta subjicere.* Car alors on revend la chose une autre fois; & si elle est moins vendue, le premier adjudicataire est obligé de payer le prix qui s'en manque.

On dit proverbialement, qu'un homme a du blé, des terres à *revendre;* pour dire qu'il en a beaucoup plus qu'il ne lui en faut; qu'il a de la santé, de l'esprit à *revendre;* pour dire qu'il se porte bien, qu'il est fort spirituel. *Bonis abundat, affluit.*

Revendu, ue. part. pass. & adj. *Venditus, divenditus.*

REVENIR. v. n. & rédupl. *Je reviens. Je suis revenu. Je revins. Je reviendrai.* Venir une seconde fois, ou plusieurs fois. *Redire, revenire, reverti, revertere.* Les ennemis sont *revenus* trois fois à la charge. Ce Courtisan est *revenu* à la Cour. La fiévre *revient.*

Revenir, signifie aussi, Se rendre au lieu d'où l'on étoit parti, après avoir fait quelque voyage, quelque tour. *Se recipere.* Allez vîte querir le Médecin, ne faites qu'aller & *revenir*, ne vous amusez point. Quand on a long-temps voyagé, il faut enfin *revenir* à sa patrie. Il n'est pas nécessaire qu'il *revienne* quelqu'un de l'autre monde pour nous en dire des nouvelles. La foi nous suffit. ☞ En parlant d'un homme qui est mort depuis long-temps, & de qui l'on demande des nouvelles, parce que l'on le croit encore en vie: On dit proverbialement qu'il y a si long-temps qu'il est mort, qu'il est tout prêt à *revenir.* Il est populaire. Acad. Fr. Les liévres *reviennent* toujours au gîte.

Revenir, se dit aussi du retour des choses inanimées. Le soleil *revient* tous les ans au même point. *Apparere.* Le temps s'écoule & ne *revient* plus. *Fugit irreparabile tempus.* Hélas! quand l'âge nous glace, nos beaux jours ne *reviennent* jamais.

Chaque saison nous dit: Nous sommes revenues;

Vos beaux jours ne reviendront *pas.* N. ch. de Vers.

Revenir, se dit aussi pour, Causer quelques rapports. *Eructare.* Je ne mange point de cette viande, parce qu'elle *revient* à la bouche, elle cause des rapports.

Revenir, signifie encore, Recommencer à paroître. *Apparere.* Cet homme a été caché long-temps, mais le voilà *revenu;* il est *revenu* en son premier état. Le soleil *revient* sur l'horison, il *revient* vers le signe du Cancer, vers notre tropique.

Revenir, signifie aussi, Repousser, croître de nouveau. *Pullulare, crescere, repullulare.* Ce bois coupé *revient* bien, repousse beaucoup. Il faut se faire raser, quand on a les cheveux trop clairs, ils en *reviennent* mieux.

Revenir, se dit figurément en choses spirituelles. Cet homme est *revenu* en son bon sens. *Animum, spiritum recipere.* Les esprits *reviennent* petit à petit après une pâmoison, un évanouissement. *Ex deliquio se recipere.* Il a eu de la peine à *revenir* de cette frayeur. Sa douleur est si grande, qu'il n'en sçauroit *revenir.* Enfin il s'est assuré, il est *revenu* à soi.

On dit aussi, que des esprits *reviennent* en une maison, quand ceux qui l'habitent y croyent voir des spectres & des apparitions; c'est-à-dire, quand les valets ou des gens adroits y font la nuit quelque bruit pour faire peur au maître, & y faire leurs affaires, ou se donner du divertissement. *Apparere.*

Revenir, se dit en choses morales, & sur-tout dans le discours. On dit après avoir fait quelque digression, Pour *revenir* au point où nous en étions: Je *reviens* au fait, à ma cause. *Ad rem, ad propositum redire, reverti.* J'en *reviens* toujours à cette proposition qui est certaine. Il m'est *revenu* de plusieurs endroits que vous aviez bien dit du mal de moi; pour dire j'ai appris de plusieurs personnes. Ceux qui ont le plus étudié la langue, trouvent quelque chose à dire à cette phrase; mais elle ne laisse pas d'avoir cours. Bouh. On dit aussi, Passe pour y *revenir*, c'est-à-dire, en se réservant encore le pouvoir de jouer. *Transeat ad revertendum.*

Revenir, signifie aussi, Changer d'avis. *Mutare consilium.* Ce Juge s'est rendu à la raison qu'on lui a objectée, il est *revenu* à l'avis du Rapporteur, dont il n'étoit pas d'abord. C'est un opiniâtre qui ne *revient* jamais, quand il est une fois préoccupé.

Revenir, se dit aussi du changement de mœurs. *Ad meliorem frugem se recipere.* L'âge avancé fait *revenir* des emportemens de la jeunesse. Il s'est bien converti, il est *revenu* de la débauche; il est *revenu* du jeu, il ne joue plus. Il est bien *revenu* de cette opinion, bien guéri de cette erreur. Ils ne sont pas *revenus* de leurs égaremens. Pasc.

Revenir, signifie aussi, se remettre bien avec quelqu'un, avec qui on avoit rompu, avec qui on s'étoit brouillé. *Reconciliare se.* Cet homme est fier, quand on l'a choqué une fois, il ne *revient* point, il ne pardonne jamais. Les vrais amis ont beau se brouiller, ils *reviennent* bien-tôt. C'est assez qu'elle soit femme, pour croire qu'elle ne vous peut haïr, & qu'elle *reviendra* bien-tôt à vous. Voit. Quand mes amis *reviennent* à moi, ils sont toujours les bien venus. M. Scud. La bisarrerie de votre cœur vous a fait *revenir* à moi, dans le temps que je m'éloignois de vous. P. de Cl.

Revenir, se dit aussi en parlant du retour des forces naturelles, & signifie, Reprendre vigueur. *Vires resumere.* Le vin fait *revenir* le cœur à ceux qui sont en défaillance. Ce malade a eu de la peine à *revenir* de cette maladie, il a été long-temps foible.

Revenir, se dit aussi en parlant de l'avantage qu'on retire de quelque chose, de la part qu'on y prend. *Advenire.* Il y a tant de profit à cette ferme, il m'en *revient* tant pour ma part. Il *reviendra* un million clair & net dans les coffres du Roi d'un tel parti. Il y a des gens qui prennent plaisir à tourmenter les autres, sans qu'il leur en *revienne* rien. La gloire qui lui en *revient* pése pour le moins autant qu'elle brille, dit Balsac.

Revenir, signifie aussi, aboutir à même point, être la même chose. *Coincidere.* Tout *revient* à un, l'un *revient* à l'autre. Cela *revient* à ce qu'on vous a dit cent fois.

Revenir, signifie aussi, convenir, avoir du rapport. *Convenire, concedere.* Cette garniture *revient* à cet habit, lui sied bien. Cette tapisserie *revient* bien à ce meuble. Le second volume ne *revient* pas au premier. C'est un homme qui me *revient* fort, son humeur *revient* à la mienne, pour dire, nous avons bien du rapport l'un avec l'autre.

Revenir, se dit aussi en parlant de la dépense. *Constare.* Ce bâtiment me *revient* à tant. Ma dépense de bouche *revient* à tant tous les ans.

Revenir, se dit aussi en fait de comptes & de supputations. *Summam conficere, ad summam ascendere.* Ajoutez toutes ces sommes, & voyez à quoi elles *reviennent*.

Revenir, en termes de Palais, se dit des garanties, des actions en sommation. *Ad aliquem recurrere, ut damnum præstet, ac resarciat,* Quand mon acheteur sera condamné à déguerpir, il *reviendra* sur moi. Quand on fait rapporter à un créancier quelque somme qu'il a touchée, il *revient* sur les autres qui ont touché après lui. On dit aussi qu'un homme *revient* par opposition contre une sentence; par requête civile contre un arrêt; par des lettres de rescision contre un contrat; pour dire, qu'il se pourvoit en Justice pour les faire casser.

Et pour votre procès dont vous pouvez vous plaindre,
Il vous est, en Justice, aisé d'y revenir. Mol.

Revenir, en termes de Chymie & de Pharmacie, se dit de l'ébullition des choses liquides. *Rednei.* Il faut mettre deux pintes d'eau dans cette composition, & les faire tant bouillir, qu'elles *reviennent*, qu'elles soient réduites à une pinte.

Revenir, chez les Cuisiniers, se dit d'une légere grillade des viandes qu'on passe sur le feu pour les rendre plus propres à être lardées, ou disposées à être assaisonnées. *Reducere, præparare, adaptare.* On en fait aussi revenir dans de l'eau chaude.

☞ Revenir, se dit encore en termes de Fromagers. Lorsque les fromages qui ont été affinés, se sont dans la suite séchés & durcis, les Fromagers les font porter dans des caves profondes & des lieux humides, pour les faire ramollir, c'est ce qu'ils appellent faire *revenir* les fromages. On les met dans un pot, ou dans des armoires de pierre qu'on fait exprès dans les caves, pour mettre tout ce qu'on veut tenir frais. Il y a des secrets pour faire *revenir* les fromages. Les uns les enveloppent dans du foin, qu'on a fait bouillir dans le temps qu'il est encore tout chaud & tout humide, & les portent dans cet état dans les caves. Les autres les humectent avec du cidre, & les mettent ainsi dans des pots les uns sur les autres, & pareillement à la cave. Chaque Fromager a sa maniere particuliere pour faire *revenir* le fromage.

On dit aussi qu'un homme est *revenu* d'une chose, pour dire, qu'elle est perdue, désespérée pour lui, qu'elle est sans retour. *Amittere.* Cet homme croyoit épouser cette fille, mais on y a fait opposition, il en est *revenu*. S'il perd une fois ce procès, il en est *revenu* pour toute sa vie. Je croyois aller en Italie, mais m'en voilà *revenu*, maintenant que je suis marié.

Revenir, se dit proverbialement en ces phrases : On est sage, quand on *revient* des plaids, pour dire, qu'on n'a rien gagné à plaider. *Serò sapiunt Phryges.* On dit aussi, à tout bon compte *revenir*, pour dire, qu'il ne faut point craindre de recompter, quoiqu'on ne se soit point trompé la premiere fois. On dit aussi qu'un homme *revient* toujours à ses moutons, pour dire, qu'il *revient* toujours à parler de ce qui le touche. C'est un proverbe tiré de la farce de Pathelin, comme remarque Pasquier. On dit aussi, que la jeunesse *revient* de loin, pour dire, que les jeunes gens guérissent souvent des maladies les plus dangereuses. On dit aussi, qu'un homme *revient* sur l'eau, pour dire, qu'un banqueroutier recommence à paroître, qu'il rétablit ses affaires.

Revenu, ue. part. pass. & adj. *Reversus.*

REVENROIS. Vieux préterit imparfait du v. *revenir. Je reviendrois.* Le paysan le dit encore en quelques provinces. Ils *revenroient*, se trouve dans Jean de Mehun, au Testament.

REVENTE. s. f. Vente réitérée. *Iterata venditio.* On fait la *revente* du Domaine du Roi, quand il a été une fois aliéné à trop vil prix, à la charge de rembourser les premiers engagistes du prix qu'ils en ont payé. On fait une *revente* à la folle-enchere d'un tel. On appelle marchandises de *revente*, celles qui ne sont pas neuves, celles qu'on trouve chez les Fripiers & les Revendeuses, qu'on n'achete pas de la premiere main.

Revente Voyez l'article suivant.

REVENTONS. s. m. & plur. Terme de Coutume, droit outre les lots & ventes dûs par l'acheteur au Seigneur censuel, quand il a acheté l'héritage chargé de cens, à la charge d'acquiter le vendeur du droit de lots. Ce droit s'appelle autrement *Venterolles & Reventes*, retiers & resixieme.

REVENU. s. m. Rente, récolte annuelle, revenu annuel qu'on retire de quelque chose. *Reditus, annuum vectigal.* Cette charge vaut tant de *revenu* clair & liquide, sans le casuel. Le *revenu* de cette terre consiste en beaux droits, en dîmes, cens & rentes. Tous les *revenus* de l'Etat ont été souvent engagés par avance. Ce pauvre homme est à l'aumône, tout son *revenu* est saisi, il n'a rente ni *revenu*.

Revenu, en termes de Chasse, est une masse de chair qui se forme de vers blancs sur la tête des cerfs, qui font tomber leur bois, parce qu'ils en rongent en dedans la racine. *Massa carnea vermiculis scatens, ad radices cornu cervini.* On tient que le *revenu* distillé aide fort aux accouchemens des femmes.

Revenu. s. m. Autre terme de Chasse. On appelle le *revenu* du perdreau, la queue qui lui revient. *Cauda nova perdicis.* Le *revenu* se compte, ou plutôt se mesure par doigts. J'ai vû des perdreaux qui ont deux, trois, quatre doigts de *revenu*. On l'appelle aussi *retru*.

☞ REVENUE. s. f. Il ne se dit que du jeune bois qui revient sur une coupe de taillis. Voilà une belle *revenue*. Acad. Fr.

REVENUE. s. f. Mot vieilli. Retour. *Reditus.* Un ancien Noël commence ainsi,

A la revenue *de Noël, &c.*

Revenue. C'est une sorte de fief. Borel. *Feudi, beneficiarii fundi,* ou *clientelaris terræ species.*

RÊVER. v. n. Faire des songes extravagans, & particuliérement quand on est malade, ou en délire. *Per quietem somnia volutare.* On craint dans la fiévre le transport au cerveau, quand le malade commence à *rêver*.

Ce mot vient de *repuerare*, ou *repuare*, selon Ménage.

Rêver, en ce sens, est quelquefois actif. *Per quietem volvere.* J'ai *rêvé* une plaisante chose. Voilà ce que j'ai *rêvé*.

Rêver, se dit aussi de ceux qui en veillant font, ou disent des extravagances. *Rei confusam speciem animo agitare, mente volutare.* On a dit d'Homere, qu'il *rêvoit* quelquefois. Êtes-vous fou, *rêvez*-vous, de vouloir soutenir cette proposition ! L'esprit de ce vieillard est usé, est affoibli, il ne fait plus que *rêver* & que radoter. Quand je vois faire, ou dire des choses si déraisonnables, il me semble que je *rêve*. Je pense que je *rêve*, quand j'entends des Religieux parler de la sorte. Pasc. Tous les siécles ont *rêvé*, toute la terre s'est égarée, tous les Saints ont été en de grossieres & pitoyables erreurs; chacun de vous seul, comme il se le veut persuader lui-même, chacun de vous est seul éclairé, seul inspiré, seul ayant le don d'expliquer les Ecritures, sans s'y pouvoir méprendre, seul prédestiné, seul élû, seul favori de Dieu. Péliss.

Rêver, signifie aussi, être distrait, inquiet, songer, entretenir ses pensées. *Animo vagari, fluctuari.* Il y a des gens qui *rêvent* au milieu d'une compagnie, qui ne songent point à ce qu'on dit, qui *rêvent* à toute autre chose. Les Amans se plaisent à *rêver* dans un lieu solitaire, pour entretenir leurs pensées. Non, cet homme ne me fera jamais *rêver*; il n'a point assez de mérite pour me donner de la jalousie. Voit. Je *rêve* à mon sort inhumain. Scar.

Rêver, signifie aussi, méditer, appliquer sérieusement son esprit à raisonner sur quelque chose, à trouver quelque moyen, quelque invention. *Meditari, animum incumbere, serio applicare.* Ce problème est difficile à résoudre, il y faut long-temps *rêver*. Cette énigme est si obscure,

 qu'elle

qu'elle donnera bien à *rêver*. Il a bien fallu *rêver* pour trouver tant de belles choses que nous avons dans les arts & dans les sciences. Quand il étoit las de *rêver*, il se remettoit à lire. Bouh. Il y a des gens qui *rêvent* magnifiquement, & conçoivent des desseins qui ne se peuvent exécuter que par miracle. Bal. Il est aussi quelquefois actif en ce sens. Il faudroit *rêver* quelque incident.

On dit proverbialement, *rêver* à la Suisse, c'est-à-dire, ne penser, ne *rêver* à rien. *Inania mente volvere. Rêver* des genoux.

RÉVERBÉRATION. s. f. Réflexion, renvoi, action de réverbérer. *Repercussus, reflexio, reverberatio.* Il faut craindre la *réverbération* des rayons du soleil. En Chymie il y a une double *réverbération*; l'une qui se fait à feu ouvert, c'est-à-dire, dans un fourneau de réverbere dont tous les regîtres sont ouverts; & ce feu que l'on appelle *feu de réverbere ouvert*, sert aux calcinations. L'autre *réverbération* se fait à feu clos, c'est-à-dire, dans un fourneau de réverbere fermé, où le feu se réfléchit, & frappe la matiere ou le vaisseau qui la contient, par-dessus & tout autour. Ce feu qui s'appelle *feu de reverbere clos*, sert pour les distillations.

Réverbération, se dit pour, *répercussion* de la voix. *Repercussio, vocis reflexio.* La *réverbération* du cri dans les vallons, rendit leur cri plus grand. Vaug.

REVERBERE. s. m. Terme de Monnoyeurs & de Chymistes. Réverbération. *Repercussio, reverberatio.* Feu de *réverbere*, c'est un feu qui n'a point d'issue par en haut, mais qui est couvert d'un chapiteau, ou d'une voute qui repousse son action en bas, la concentre & la rend plus forte & plus vive. On affine les matieres d'argent dans une grande coupelle, que l'on fait dans un grand fourneau couvert d'un chapiteau de carreaux ou de briques, pour déterminer la flamme à *réverbérer* sur les matieres, ce qu'on appelle feu de *réverbere*. Boizard. *Réverbere*, ou feu de *réverbere*, c'est-à-dire, où la flamme circule & retourne de haut en bas sur la matiere, comme fait la flamme dans un four ou sous un dôme qu'on met dessus. C'est un *réverbere* entier, lorsque le feu n'a point de passage par haut; & le demi-*réverbere*, quand le milieu du fourneau est ouvert, & qu'il n'y a que les côtés qui soient fermés, en sorte que la circulation du feu ne se fait qu'à demi dans le four.

☞ Réverbere. Il signifie aussi une machine qui est ordinairement de quelque métal, & qu'on ajoute à une lampe, à un flambeau, pour en augmenter la lumiere. Combien vous a coûté ce *réverbere*? Acad. Fr.

RÉVERBÉRER. v. act. Réfléchir, repousser, renvoyer le le feu, la chaleur, la lumiere, pour agir avec plus de force. *Reflectere, remittere, rejicere, retundere.* Les rayons du soleil qui donnent sur une muraille blanche & polie se *réverberent* sur les lieux voisins. Dans les fourneaux de Verriers la flamme se *réverbere*, se rabat en dedans pour brûler la matiere de tous côtés.

REVERDIE. s. f. Ce terme est usité en certains lieux de Bretagne, pour signifier les grandes marées qui arrivent au déclin & au plein de la lune. *Æstus major.*

Reverdie. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois joie. *Gaudium, voluptas.*

REVERDIR. v. n. Redevenir verd, pousser de nouveaux boutons, de nouvelles feuilles. *Revirescere.* Il ne se dit au propre que des herbes, des plantes, des arbres Toute la nature *reverdit* au printemps. Cet arbre enté commence à *reverdir*, à repousser.

Reverdir, se dit figurément de tout ce qui renaît. *Denuò nasci, apparere, erumpere, repullulare, renasci.* Il y a des maladies qui commencent à reparoître au printemps, & à pousser des boutons, des pustules, comme la galle, la lépre, la vérole, &c. La gloire ne *reverdit* pas seulement, elle refleurit. Vaug.

On dit proverbialement, qu'on a planté un homme pour *reverdir*, lorsqu'on l'a laissé en quelque endroit, & qu'on manque de l'aller retrouver. *Aliquem morari.* Sorel fait grande vanité d'avoir appliqué ce proverbe à son Berger extravagant, quand il se crut métamorphosé en arbre.

REVERDISSEMENT. s. m. Action par laquelle on reverdit. *Viroris receptio, revirescentia.* Le *reverdissement* des arbres se fait au printemps, c'est alors que toute la nature reverdit.

RÉVÉREMMENT. adv. D'une maniere respectueuse. *Reverenter, adhibitâ reverentiâ, cum veneratione.* Il faut parler des choses saintes fort *révéremment*. Il faut oüir la Messe *révéremment* & à genoux.

RÉVÉRENCE. s. f. Vénération, respect qu'on a pour le mérite, pour la vertu, pour les choses sacrées. *Reverentia, veneratio, cultus.* Nous devons croire avec *révérence* tout ce que l'Eglise nous propose. On ne tiendra pas demain l'Audience pour la *révérence* de la Fête. La *révérence* qu'on a pour les lieux saints, empêche d'en violer les asyles. Cela venoit de la *révérence* particuliere qu'ils portoient à leurs Rois. Vaug. Je ne parle point des devoirs que la *révérence* du mariage exige d'une femme. Pat.

Révérence, est aussi un salut par lequel on témoigne son respect à ceux qu'on aborde, & qu'on rencontre. *Salutatoria veneratio, officiosa salutatio.* Le Pape ne fait la *révérence* à nul des mortels, si ce n'est à l'Empereur des Romains, pour lequel il se souleve tant soit peu, quand il le reçoit au baiser de la bouche. La *révérence* se fait en France par l'inclination du corps, en tirant le pied en arriere, & en ôtant le chapeau. En Orient on la fait en touchant la tête de la main, & en se baissant. Les femmes font la *révérence* en pliant les genoux. On appelle une humble, une profonde *révérence*, quand on fait une grande inclination de corps. Les Grands gagnent le cœur des peuples à force de *révérences*. Il ne leur en coûte que des *révérences*. Les Provinciaux & les Pédans font de grands faiseurs de *révérences*. Bell.

On dit qu'on fait la *révérence* à quelqu'un, lorsqu'on l'est allé saluer, qu'on lui a fait sa cour, des offres de service. *Demisso corpore alicui honorem habere, adhibere.* Ce Prince étranger a vu le Roi, l'a salué, lui a fait la *révérence*.

Révérence, est aussi une qualité, un titre d'honneur qu'on donne aux Ecclésiastiques qu'on honore, qu'on révere pour leur dignité, pour leur vertu, pour leur mérite. *Reverentia, veneratio.* Les Religieux se traitent entre eux de *Révérence* par respect.

On dit proverbialement, *révérence* de parler, parlant par *révérence*, sauf votre *révérence*, pour dire, sauf votre respect, sauf votre correction, quand on dit quelque chose d'odieux, ou qui blesse l'imagination, ou les sens. *Dicto sit venia, sit honos vestris auribus, pace vestrâ liceat dicere.*

> *Ce Damoiseau, parlant par révérence,*
> *Me fait cocu, Madame, avec toute licence.* Mol.

On dit aussi d'un homme qu'on a repris, ou gourmandé, qu'on a bien parlé à sa *révérence*. On dit aussi qu'un mur fait la *révérence*, lorsqu'il est incliné, qu'il fait une bosse, qu'il ménace ruine.

☞ RÉVÉRENCIEUSEMENT. adv. Avec révérence. Pere Irier vous salue très-*révérencieusement*. *Lett. de Madame de Sévigné, in-12. 1736. T. I. p.* 222.

RÉVÉREND, ende. adj. Qui mérite d'être honoré & vénéré. *Reverendus, honorandus, venerandus, venerabilis.* C'est le titre qu'on donne aux Ecclésiastiques qui ont un rang & du mérite. Le *Révérend* Pere en Dieu M^e^. tel. Les *Révérends* Peres Jésuites, Capucins, &c. Les Abbesses & Prieures s'appellent *Révérendes* Meres. On dit d'un Moine glorieux; qu'il fait fort le *Révérend*, l'homme d'importance.

RÉRÉRENDISSIME. s. m. Titre d'honneur qu'on donne à ceux qui sont constitués dans les premieres dignités de l'Eglise, aux Prélats, aux Généraux d'Ordre. *Reverendissimus, Illustrissimus.* A Monseigneur l'Illustrissime & *Révérendissime* N. Archevéque de Bourges, Primat d'Aquitaine. Le *Révérendissime* Abbé de Citeaux.

RÉVÉRENTIELLE. adj. f. C'est un terme qui se dit au Palais avec le mot de *crainte*, à l'égard des personnes qu'on est obligé de respecter & d'honorer. *Metus reverentialis, vel timor.* Cette fille est entrée en Religion par la crainte *révérentielle*, par le respect qu'elle a eu pour ses pere & mere. Cette femme réclame contre une obligation qu'elle a signée pour son mari, par la crainte *révérentielle*.

RÉVÉRENTIEUX, euse. adj. Terme burlesque qui se dit

dit de ceux qui affectent de faire trop de révérences ou de complimens. *Homo officiorum nimius, putidus affectator.*

RÉVÉRER. v. act. Honorer, respecter, vénérer quelque personne, ou quelque chose. *Venerari, revereri, honore prosequi.* Il faut *révérer* ses parens, ses Supérieurs, les Magistrats, les gens d'âge & de mérite. Il faut *révérer* les choses saintes, les caractéres sacrés. Il faut *révérer* les loix & les ordres politiques. On *révere* les grands monumens de l'Antiquité, les ruines qui nous en restent. Alexandre *révéroit* la vertu & la véritable gloire. Vaug. Les dévots sont

D'autant plus dangereux dans leur âpre colere,
Qu'ils prennent contre nous des armes qu'on révere.
Mol.

Révéré, ée. part. pass. & adj. *Honoratus, cultus.*

RÊVERIE. s. f. Transport au cerveau, songe extravagant, délire, démence. *Delirium, dementia.* C'est un mauvais signe pour un malade, quand il tombe en *rêverie.*

Rêverie, signifie aussi, imagination ridicule, action, ou proposition déraisonnable, chimere, vision. *Aberratio mentis, absurda chimæra, visio, ens rationis.* Les Auteurs nous ont donné pour des vérités quantité de *rêveries.* C'est une *rêverie* de croire à toutes les vanités de la divination.

Rêverie, se dit aussi des méditations & des applications, ou des inquiétudes, & des soins qui occupent l'esprit. *Meditationes, sollicitudines, cogitationes, mentis agitationes.* Les Poetes nous ont fait part de leurs doctes *rêveries.* J'occupe mon esprit d'utiles *rêveries.* Boil. Les Amans se plaisent à s'entretenir seuls de leur amour & de leurs tendres *rêveries.* Le silence & la solitude de la nuit inspirent une douce *rêverie.* Font. Il semble que la vûe des étoiles semées confusément, & dispersées au hazard, favorise la *rêverie*, & un certain désordre de pensées où l'on ne tombe point sans plaisir. Id. Il se promenoit dans une profonde *rêverie.* Abl. Pour une petite distraction, je la pardonne : mais pour cet enchaînement de *rêveries* continuelles qu'ont certaines gens, qui ne sont jamais où on les voit, & qui ne sont même jamais nulle part, il est bon de s'en corriger. M. Scud. Dans mon humeur mélancolique je n'étois point fâchée qu'on vînt dérober quelques momens à ma cruelle *rêverie.* Ch. de M. Le souvenir de nos plaisirs occupe ma *rêverie.* Lat. Port.

Il est vrai, qu'avec toi, dans ces plaines fleuries,
J'entretiens quelquefois mes douces rêveries.
N. Ch. de Vers.

RÊVERMONT. s. m. Nom propre de lieu, le *Rêvermont*, autrefois la côte S. André. *Reversus mons, terra Reversi montis.* C'est une contrée de Bresse en France. Elle s'étend depuis Pont-dain jusqu'à Coligni, qui en est le lieu principal. Ce pays appartenoit autrefois à la maison de Coligni. Matt.

☞ REVERNIR. v. a. Appliquer un nouveau vernis sur quelque chose. Il faut *revernir* ces volets, la pluie les a gâtés. Je n'ai trouvé ce mot que dans le Dictionnaire des Rimes de la Noue, p. 329. col. 1.

Reverni, ie. est aussi dans Cotgrave.

☞ REVERQUIER. s. m. Sorte de jeu de Trictrac. *Ménage Dict. Étym.* On en donne les Régles p. 229. 237. de l'Ac. des Jeux in-12. Paris, 1725. où on l'appelle *Revertier.* Peut-être *à revertendo.* Madame de Villedieu, T. VII. p. 370. & 371. écrit *Reberquiére*, & dit que c'est le trictrac du pays de Namur.

REVERS. s. m. Ce qui est au dos, qu'on ne voit qu'en le retournant. *Aversa frons, aversa facies.* Le *revers* du feuillet, c'est la page qu'on voit, quand on le retourne. Il a écrit l'adresse au *revers* de la lettre.

Revers, se dit d'un coup qu'on donne de l'arriére-main. *Exterior manus, aversa manus.* Fendre la tête d'un *revers.* Abl. Les Turcs d'un *revers* de leur sabre abatrent la tête, le bras. Il se dit aussi d'un soufflet. Il lui a donné un *revers* sur la joue. *Aversa manu, vel aversæ manûs ictu alapam impingere.*

Pour châtier son insolence extrême,
Il faut que je lui donne un revers *de ma main.* Mol.

Revers, en termes de Médailliste, est la seconde face d'une médaille. Il est opposé à la principale empreinte ou figure. *Pars postica numismatis.* Le P. Chamillart Jésuite, a fait une Dissertation ; sçavoir, si les revers des médailles ont toujours rapport aux Empereurs ou aux Impératrices, dont les têtes sont représentées de l'autre côté de la médaille. Il dit que jusqu'à présent les Antiquaires n'avoient point hésité là-dessus ; mais que depuis quelques années, il y a des Auteurs qui ont pris un autre parti.

Revers, se dit figurément en Morale, d'une disgrace, d'un renversement de fortune, ou d'affaires. *Adversus casus, vel adversus fortunæ casus.* La fortune des Courtisans est sujette à d'étranges *revers.* Il y a de certaines bornes de gloire & de prospérité que l'on ne sçauroit passer, sans éprouver les *revers* de la Fortune. Bizot. Les grands *revers*, sont la seule épreuve de la force de l'ame. S. Réal. Le Roi ébranlé par le moindre *revers*, s'abaissoit à des empressemens qui le rendoient méprisable à ses ennemis. Vab. Il faut beaucoup de force d'esprit pour soutenir de certains *revers*, qui épuisent toutes les ressources, & à quoi l'on ne voit point de reméde. Bell.

Il n'est pour le vrai sage aucun revers *funeste,*
Et perdant toute chose, à soi-même il se reste. Corn.

Revers, se dit aussi du bout des manches qu'on retourne. *Observa facies manicarum.* Voilà du satin qui sera bon pour le *revers* des manches.

Revers, en termes de Guerre, se dit d'une batterie qui bat à dos & par derriére. *A tergo.* Ce poste est vû de *revers*, est battu de *revers.* Cette hauteur avoit un commandement de *revers* sur un tel quartier.

Revers, en termes de Marine, se dit des écoutes, boulines, bras, & autres manœuvres, tandis qu'elles ne servent point. *Velares funes, postici, velum transversarium, navigii armamenta.* Quand on revire le bord, les manœuvres qui étoient de *revers*, deviennent manœuvres de service ou ordinaires. Et au contraire les manœuvres qui étoient de service deviennent manœuvres de *revers*, quand elles ne sont plus sous le vent.

☞ Revers de la Tranchée. s. m. Il monta plusieurs fois sur le *revers* de la tranchée. La tranchée étoit si pleine d'eau & de boue, que le soldat étoit obligé de monter sur le *revers.*

Revers se dit de tous les membres qui se jettent au dehors du vaisseau, comme allonge de *revers*, *revers* d'arcasse. Le *revers* d'arcasse ou voutis, est une portion de voute de bois faite à la poupe d'un vaisseau, soit pour soutenir un balcon posé dessus, soit pour un simple ornement, ou pour gagner de l'espace. Aubin. On donne beaucoup de *revers* à l'arriére des flûtes qui doivent faire des voyages de long cours. Id. Allonge de *revers.* Genoux de *revers.* Ce sont les genoux qui se placent dans les façons du vaisseau. Id. *Revers* de l'éperon, c'est depuis le dos du bastion jusqu'au bout de la cagouille. Id.

Manœuvre de *revers*, Écoutes de *revers*, ou fausses écoutes, boulines de *revers*, bras de *revers*, ce sont les écoutes, les boulines, les bras qui sont sous le vent, que l'on a larguées, & qui n'étant point hâlées ne sont d'aucun usage jusqu'à ce que le vaisseau revire de bord, auquel temps elles se mettent au vent, & deviennent de service en la place des autres, qui en cessant d'être du côté du vent, deviennent à leur tour manœuvres de *revers.*

Revers de pavé. Terme de Paveur. C'est l'un des côtés en pente du pavé d'une rue depuis le ruisseau jusqu'au pied du mur. Daviler. *Pavimenti pars altera.*

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de médaille qui n'ait son *revers* ; pour dire, il n'y a point d'affaire qui n'ait deux faces, qu'on ne puisse regarder du bon & du mauvais côté. *Unaquæque res duplicem causam habet vel faciem.*

☞ REVERSAUX. s. m. pl. Se dit en Allemagne de certains decrets par lesquels on déclare que ce qui s'est fait dans un cas particulier, la nécessité l'exigeant, ne pourra nuire

nuire au privilége de la ville. Les Empereurs qui ont été facrés hors d'Aix-la-Chapelle, ont toujours donné des *réversaux* à cette ville au Chapitre de Notre-Dame, que cette cérémonie faite hors de leur ville & de leur Eglise, ne leur feroit d'aucun préjudice. Le B. de Pollnitz.

REVERSER. v. a. & rédupl. Verser de nouveau. *Fundere iterum, effundere. Reverser* à boire. On a *reversé* ce vin dans la cuve. On bat du fyrop, du forbet, en y mettant de l'eau, & le *renversant* plusieurs fois d'un verre en un autre.

RÉVERSIBLE. adj. m. & f. Qui est fujet à retourner. *Reversibilis.* Tous les fiefs de la Couronne, aliénés, font *réversibles*. Le douaire est *réversible* aux enfans, aux héritiers du mari.

RÉVERSION. f. f. Retour. On donne les apanages, les doüaires, à la charge de *réversion. Jus abalienati prædii ab emtore asserendi & redimendi.*

RÉVERSIS. f. m. (L'Académie écrit *Réversi.*) Jeu de Cartes, où le valet de cœur, qu'on appelle le *quinola*, est la meilleure carte. *Reversus.* Elle joüe au trictrac, au *reversis.* Mad. de Sév.

REVERTIR. v. n. Vieux mot. Retourner, revenir. *Reverti, regredi, redire.* MS. des Mémoires de Paris.

> *Le Roi de ce bien averty,*
> *Y a mis grand provision;*
> *Car à Paris est reverty,*
> *Pour y faire information.* Borel.

REVESTIAIRE. subst. m. Sacristie, lieu où les Ecclésiastiques vont prendre leurs habits facerdotaux, leurs chappes & les autres ornemens pour célébrer l'Office Divin. *Sacrarium.*

Revestiaire. Ce mot fe dit aussi d'une certaine fomme que chaque Religieux prend en certaines Communautés pour fon entretien d'habit, de linge, &c. *Portio vestiaria.*

REVÊTEMENT. f. m. Ce mot s'emploie en parlant de fortifications de terre, quand on les revêt, ou environne de pierre ou de brique pour les foutenir. *Munitio externa terrea.* C'est le mur que le fossé a du côté de la place, foit qu'il foutienne la fausse braie, ou le rempart. Félibien. Le *revêtement* est déja avancé. Pélisson.

REVÊTIR. v. act. & rédupl. Communément on prononce *revetir*, plûtôt que *revêtir*, comme bien des gens l'accentuent. Nous prenons le milieu entre ces deux maniéres de prononcer ce mot, & nous le marquons *revetir*, persuadés que c'est le mieux. *Je revês, tu revês, il revêt, nous revetons*, (& non pas nous *revêtissons*) *vous revetez, ils revetent. Je revetois, Je revetis. J'ai revetu. Je revetirai. Que je revête. Que je revetisse*, ou *je revetirois. Revetant.* Habiller; reprendre fes habits, les remettre fur fon corps. *Exutam vestem resumere, repetere, vestire.* On dit aussi, Il est *revetu* tout de neuf; pour dire, il a pris des habits neufs.

Revêtir, fignifie aussi, Donner des habits, & de quoi s'habiller. *Veste donare, impertire, inopi vestem largiri, dare.* Ce testateur a ordonné qu'on revêtît douze pauvres à fon enterrement. J. C. dira un jour à fes élus, Je n'avois point d'habit, & vous m'avez *revetu.*

Revêtir, fignifie fimplement, fe vêtir, fur tout des habits de dignité, ou de cérémonie. *Cultu Regio, Pontificali, Sacerdotali ornare, convestire, inducere, induere.* Le Roi d'Angleterre va au Parlement *revetu* de fes habits royaux. A cette procession tout le Clergé étoit *revetu* de chappes. L'Évêque étoit *revêtu* de fes ornemens pontificaux.

Revêtir, fe dit figurément en chofes fpirituelles & morales. *Resplendere, indui.* J. C. étoit *revetu* de toute fa gloire, quand il parut fur le Thabor. ☞ J. C. (dans l'Eucharistie) fe dépouille en quelque forte de tout l'éclat de fa Majesté, il fe *revêt* des plus viles apparences, il fe foumet, fi je l'ose dire à fes Ministres. Bourdal. *Exhort. T. I.* p. 251. Cet homme étoit *revetu* des dons du ciel, & de la grace. Quand la vertu est *revêtue* des apparences du vice, elle n'est point différente du vice à l'égard du monde. La Pl. On a *revetu* la persécution, des noms respectables de zéle & d'amour pour la vérité. S. Evr. Ils *revetent* bien quelquefois leur opinion de termes plus magnifiques. Pelis.

> *C'est un gueux* revêtu *des dépouilles d'Horace.* Boil.
>
> *Pourquoi se* revêtir *de nos phrases usées.* Id.

On ne fçauroit assez loüer toutes les bonnes qualités dont cet Auteur est *revetu.* On méprise la vérité quand elle n'est pas *revetue* des ornemens qui frappent les fens. Mala. Virgile donne une mediocre idée des Immortels. Il les a *revetus* de toutes nos foiblesses. S. Evr.

> *Moi qui loin des grandeurs dont il est* revêtu,
> *Aurois choisi fon cœur, & cherché fa vertu.* Rac.
>
> *Le fort d'un scélérat de splendeur* revêtu,
> *Fait gronder le mérite.* Mol.

Revêtir, fignifie aussi, Pourvoir, donner des charges, ou des Bénéfices. *Promovere, evehere, provehere ad dignitates & honores.* Ce pere s'est démis de fa charge de Conseiller & en a *revetu* fon fils. Il a réfigné fa Chanoinie à fon frere, qui en est *revêtu.* Vous donnez un titre à cet homme dont il n'a jamais été *revetu.*

Revêtir, fe dit aussi des héritages & des fiefs. *Inducere in possessionem beneficiarii prædii.* Les Notaires difent qu'un donateur s'est démis & dessaisi de fes biens & héritages, & en a faisi & *revetu* fon donataire; qu'un Seigneur a *revetu* un vassal de fa terre, quand il a reçu un nouveau vassal à foi & hommage. *Revetir* un vassal de fa terre, l'en enfaisiner de nouveau.

En termes de Palais, on dit qu'un acte, qu'un contrat est *revetu* de toutes fes formes, quand il a toutes les qualités nécessaires pour le rendre valable. *Munitus, formatus.*

Revêtir, c'est en Maçonnerie, fortifier l'escarpe & la contre-escarpe d'un fossé avec un mur de pierre ou de moilon: & faire un mur à une terrasse, pour en foutenir les terres; ce qui s'appelle aussi faire un revetement. *Revetir* en Charpenterie, c'est peupler de poteaux une cloison ou un pan de bois. En Menuiserie; c'est couvrir un mur, d'un lambris, qui pour ce fujet s'appelle, Lambris de revêtement. Et en Jardinage; c'est garnir de gazon, un glacis droit ou circulaire, ou palisser de charmille, de filaria, d'ifs, &c. un mur de clôture ou de terrasse, pour le couvrir. Daviler.

Revêtir, fe dit de ce qui accompagne une chofe, des formes physiques qu'elle a naturellement. La fubstance corporelle est ordinairement accompagnée, environnée, & *revetue* de fes accidens. Pélisson.

En termes de Guerre, on dit qu'un bastion est *revêtu*, qu'une contre escarpe est *revetue*, quand on leur a donné une chemise de pierre, de brique, &c. *Munitus.*

Revêtir, fe dit aussi en plusieurs arts, pour dire, Couvrir & environner. *Sepire.* Les Fondeurs *revêtent* leurs modéles de cire. Les Peintres appellent *revetir* leurs figures, quand ils les habillent; & les Charpentiers appellent *revetir* un pan de charpente, lorfqu'ils en font les assemblages.

Revêtu, ue. part. pass. & adj. *Sepitus.* Ouvrage *revetu* de brique. Ablanc. Des côteaux *revêtus* de vignes. *Satus vineis.* Vaug. *Revetu* d'une Charge. Patru. *Indutus.* Un fang de glace *revêtu.* Voit. *Sanguis frigidus, tepefactus.*

On appelle proverbialement un gueux *revêtu*, un glorieux qui de pauvre est devenu riche; un *fortêtu*, un homme de néant, à qui on a mis des habits fur le corps. *Mendicus indutus, incrassatus, impinguatus.*

REVÊTISSEMENT. fubst. m. Se dit en matière féodale, lorfque le Seigneur reçoit le vassal en foi & hommage, par le moyen de quoi il est revêtu de fon fief. *Investitura.*

Revêtissement. Terme de Coutume. C'est le don mutuel & égal qui fe fait entre deux conjoints par mariage, & qu'il convient faire passer par Loi en Justice. De Laurière.

Revêtissement *de lignes*, c'est dans la Coutume de Lorraine, un droit par lequel les propres font déférés par fuccession

cession aux plus proches des côtés & lignes d'où ils sont provenus. Voyez Fabert, sur l'art. 526. de cette Coutume.

Revêtissement, se dit aussi en parlant de muraille. *Inductio, muritic.* Le Duc voyant qu'on avoit presque abatu le *revêtissement* de la muraille, se contente, &c. Chapelle, Rel. de la Camp. de Roc.

RÊVEUR, euse. adject. Qui rêve, qui dit ou fait des choses extravagantes. *Delirans, delirus.* Il ne faut pas prendre garde à ce vieux *rêveur*, il ne sçait ce qu'il dit. Celui qui propose une telle entreprise est un *rêveur*. Va te moquer maintenant, & dire que je suis un *rêveur*. Ablanc.

Rêveur, se dit aussi d'un esprit distrait. *Animus inquietus.* Les humeurs mélancholiques font les esprits *rêveurs* & bourrus. Le mauvais état de ses affaires l'a rendu *rêveur* & pensif

Rêveur, se dit aussi d'un esprit appliqué à quelque méditation, qui tâche à découvrir quelque chose de nouveau dans les arts & les sciences. *Cogitabundus.* Il n'y a que les profonds *rêveurs* qui réussissent à l'invention des machines, à la résolution des problêmes. Tous ces *rêveurs* de cabinet, qu'une syllabe travaille, &c. Main.

REUIL. s. m. Nom propre d'un Monastére situé dans la Brie à demi-lieue de Jouare. *Radolium, Rodeltum, Rodoliense Monasterium.* C'est un Prieuré de Cloot. L'histoire de Dagobert intitulée, *Gesta Dagoberti*, Aimoin & Sigebert, qui l'ont copiée, disent que ce Monastére fut fondé par Radon frere d'Adon, & de Dedon, & Trésorier de Dagobert: mais cette histoire de Dagobert est pleine de fautes, & sans parler des autres raisons qu'on peut voir dans Valois, *Not. Gal. p.* 464. si ce lieu avoit pris son nom de Radon, comme on le prétend, il ne se feroit pas appellé *Radolium*, mais *Radonium.* Voyez Dom Duplessis, *Hist. de l'Egl. de Meaux*, *T. I p.* 52.

Reuil. subst. m. Nom propre de lieu. *Roteialum, Rodolium.* Il est à quatre lieues de Rouen au midi, & à une du Pont-de-l'Arche. De-là le *Vau de Reuil. Vallis Rotoialensis. Vallis Rodolia.* C'est une belle & fertile Vallée à laquelle ce lieu donne son nom. La Vallée du *Vau de Reuil*, ou de *Vaud-reuil.* Vaudreuil est un bourg qui a deux Paroisses & un fort beau château, & qui est situé sur l'Eure à une lieue de son confluant avec la Seine Ce lieu s'appelle communément le *Vau de Reuil*, & non pas simplement *Reuil*, & est du Diocèse d'Evreux. Voyez Valois, *Not. Gal. pag.* 481.

REVILLA. s. m. Nom propre d'un village de la Castille Vieille en Espagne. *Revilla.* Il est aux confins de la Biscaye & des Asturies, à deux lieues de Médina-del-pomar. On croit qu'il est l'ancienne *Rupilia*, petite ville Episcopale de l'Espagne Tarragonoise. Maty.

☞ REVILLI. s. m. Petite ville de France en Berri, Diocèse de Bourges, Prévôté & Élection d'Issoudun.

☞ REVIN. s. m. Bourg de France, situé sur la Meuse, entre la frontiére de la Champagne & du Hainaut.

☞ REVIQUÉE. adj. f. Étoffe de laine *reviquée*, c'est celle qui a été dégorgée de son trop de teinture. Ce terme n'est en usage que dans les manufactures de lainage de Picardie, particuliérement à Amiens; ailleurs on dit *dégorgée* au lieu de *reviquée.*

☞ REVIQUER. v. act. Se dit des étoffes de laine quand on les fait passer par la foulerie, ou qu'on ne fait simplement que les laver à la riviére pour les nettoyer & dégorger, de ce qu'elles ont trop pris de teinture, afin qu'elles ne puissent barbouiller.

☞ REVIQUEURS. s. m. pl Nom que les Manufacturiers Picards, particuliérement ceux d'Amiens, donnent aux Ouvriers qui reviquent ou dégorgent les étoffes de laine de leur teinture; c'est ce qu'on appelle en d'autres lieux, suivant les différentes Provinces, Fouloos, Fouleurs, Fouloniers, ou Mouliniers.

☞ REVIRADE. s. f. Terme du jeu de Trictac. Voyez Revirer.

REVIREMENT. s. m C'est un changement de route ou de bordée, quand après avoir couru quelque temps sur une aire ou rhumb de vent, on tourne le gouvernail pour tendre d'un autre côté. *Navis conversio, flexio. Revirement* par la tête, *revirement* par la queue, se dit lorsqu'une armée navale, ou une escadre, est en ligne sous les voiles, qu'elle veut changer de bord, en commençant par la tête ou par la queue. Aubin.

REVIRER. v. act. Terme de Marine. Tourner la pointe du navire vers quelque endroit. *Revirer*, c'est tourner le vaisseau par le jeu du gouvernail & par la manœuvre des voiles, pour lui faire changer de route. Aubin. *Revirer* sur quelqu'un, ou sur un navire. Après avoir résisté au vent, il fallut *revirer* le bord. *Revirer* dans les eaux d'un vaisseau, c'est changer de bord derriére lui, ensorte qu'en le suivant on courre une même aire de vent que lui. *Revirer* par la tête, *revirer* par la queue. Aubin. Voyez Revirement. C'est aussi *revirer* ou changer de bord dans l'endroit où il doit passer. Ozanam. *Navem aliò flectere, convertere, torquere.* Nous *revirâmes* de bord pour nous mettre la nuit au large. Feez, pag. 9.

Il se dit figurément dans le style bas & burlesque.

> *Puis appercevant son rabat*
> Reviré *sans devant derriére.*

☞ On dit figurément & familiérement qu'un homme a *reviré* de bord, pour dire qu'il a changé de parti. Acad. Franç.

☞ Revirer. Terme emprunté de la Marine; pour dire, tourner, hésiter, ne sçavoir quel parti prendre.

> *Mettons-nous d'abord à l'ouvrage,*
> *Que sert de tant délibérer?*
> *Nous émoussons notre courage,*
> *Quand nous voulons trop* revirer.

☞ Revirer, est aussi un terme de Trictrac, qui signifie, Rompre une case, pour en faire une plus avancée. Si je n'avois *reviré*, vous ne me battiez pas à faux. De ce mot est venu celui de *Revirade*, s. f. Action de *revirer.*

☞ Revisé. part. pass. Vieux mot. Retourné de plusieurs côtés. Marot.

REVISCOULA. Vieux mot. Ressusciter. *L'Amoureux transi.* Borel.

☞ REVISER. v. act. du Latin *revisere.* Revoir, examiner de nouveau. Le soin que mes amis ont pris de *reviser* les feuilles, n'a pas empêché qu'il ne se soit glissé quelques fautes. *Avertiss. de l'Editeur de Dom Ranutio d'Alétes.*

REVISEUR. s. m. Terme de Chancellerie Apostolique. *Revisor, perscrutator.* Il y a à Rome trois Officiers appellés *Reviseurs*, l'un pour les dispenses matrimoniales; les autres, pour les bénéficiales.

Reviseur, se dit aussi des Juges commis pour revoir un procès. *Revisor, relator.* Les *Reviseurs* prononcent qu'il y a eu erreur, quand ils réforment l'Arrêt contre lequel on s'est pourvû. Voyez Révision.

REVISION. s. f. Correction, réformation, second examen d'un compte, d'un livre, d'un ouvrage. *Correctio, reformatio, renovatio.* Faire une *revision* exacte & sévere. Les *revisions* de compte sont fort ordinaires.

On appelle *revision* finale d'un compte, lorsqu'il y a des débats formés au temps du premier examen, & qu'on en réforme les articles suivant les jugemens qui sont intervenus, pour procéder ensuite à son calcul & à sa clôture. *Iterata putatio, recognitio rationum.*

Lettres de Revision. Ces *Lettres de Revision* sont à-peu-près en matiere criminelle ce que sont les Requêtes civiles en matiere civile. *Diploma iterata recognitionis.* Il y a cette différence, qu'en faveur de l'innocence, les Juges peuvent rentrer au fond, revoir le procès, & absoudre l'accusé en entérinant les *Lettres de Revision.* C'est par cette raison que l'on obtient difficilement des *Lettres de Revision*: elles ne s'expédient qu'à la Grande Chancellerie, & il faut qu'elles soient signées par un Sécrétaire des Commandemens. Art. VIII. tit. 16. de l'Ordonnance de 1670. Le condamné qui se veut pourvoir par *Lettres de Revision*, doit présenter sa Requête au Conseil, où elle est rapportée, & de-là elle est renvoyée aux Requêtes de l'Hôtel, pour avoir l'avis des Maitres des Requêtes. L'Amiral Chabot condamné par Arrêt, obtint des *Lettres de Revision*, & par un Arrêt de *Revision* rendu en 1541. en présence de François I. il fut absous.

Revision, est aussi une espéce de Requête civile, ou une voie de se pourvoir contre un Arrêt rendu par le Parlement de Besançon, en matiere civile. *Relatio litis judicatæ, vel revocatio.* Lorsque la Franche-Comté étoit sous la domination d'Espagne, le Parlement étoit à Dole; on se pouvoit pourvoir par *revision* devant le même Parlement, quand il s'agissoit d'une somme de 5000. livres; & au Conseil Souverain de Malines, quand il s'agissoit de 10000. livres. Depuis que le Roi a conquis la Franche-Comté, le Parlement a été transféré à Besançon, & par une Déclaration de 1679. le Roi a nommé trente des plus anciens Conseillers du Parlement de Dijon pour être les Juges des *revisions* des Arrêts du Parlement de Besançon. Dix de ces Reviseurs composent chaque année la Chambre où se portent ces sortes de procès. On y joint deux Conseillers du Parlement de Besançon, le Rapporteur, & celui qui le premier a ouvert l'avis contraire à celui du Rapporteur. Apparemment que cette voie de se pourvoir contre les Arrêts d'un Juge supérieur avoit été introduite par les Ducs de Bourgogne, car elle se pratique encore dans les pays qui ont été sous leur domination. Par exemple, en Hollande on se peut pourvoir par *revision* contre les Arrêts rendus par le Haut Conseil, qui a succédé au Conseil Souverain de Malines. La *revision* se fait par les mêmes Juges, auxquels on joint sept autres Juges, qui sont deux Conseillers de la Cour de Hollande, & d'ordinaire cinq Pensionnaires des Villes, tous nommés par les États de la Province.

Revision, est aussi un droit que se font taxer les Procureurs, pour revoir & relire les écritures des Avocats, & qui est une pure usurpation, car ils ne relisent jamais ces écritures, & ils ne sont pas capables de les corriger. *Jus expensi inde ratianis.* Ce droit étoit excessif, & montoit à dix sols par rôle, qui est la moitié de celui des Avocats. Il a été modéré par l'Ordonnance de 1667. à deux sols par rôle.

REVISIT. s. m. Vieux mot de la Chambre des Comptes, qui signifioit *revision. Iterata putatio.* Il est employé par Rabelais.

REVISITER. v. act. & rédupl. Visiter de nouveau. *Revisere, revisitare.* On *revisite* les marchandises & balots à toutes les Douannes & Traites foraines. Ce Médecin n'a point été *revisiter* ce malade, parce qu'il a été mal satisfait de ses premieres visites. Un Juge Royal, en vertu de la Police cumulative, a droit de *revisiter* ceux que l'Officier subalterne a visités.

☞ RÉVIVIFICATION. s. f. Terme de Chymie. Action de révivifier. *Revivificatio.* C'est la réduction des mixtes dans leur état naturel, après qu'ils avoient été déguisés par des sublimations, calcinations, &c. Par la *révivification* on restitue la fluidité au Mercure, qu'il avoit perdue par le mêlange des sels & des soufres.

☞ Ce mot s'emploie aussi au figuré. Une ame morte par le péché revient à Dieu par la *révivification.*

☞ Revivification. On emploie ce terme en Mathématiques, pour signifier ce qu'on appelle la *force vive.*

RÉVIVIFIER. v. act. & rédupl. Contribuer de nouveau à l'entretien de la vie. *Necessaria ad vitam suppeditare, revivificare.* Quand un homme est presque mort de froid, on le *revivifie* par une chaleur lente. *Refovere.*

Revivifier, en termes de Chymie, signifie, rétablir en son premier état quelque mixte qu'on avoit déguisé par des sels ou par des soufres. C'est faire retourner quelque mixte qu'on avoit déguisé par des sels ou par des soufres en son premier état. *In pristinum statum restituere, reducere.* Ainsi on *revivifie* le cinabre & les autres préparations du Mercure, en Mercure coulant. Autrement, c'est rétablir un mixte altéré & métallique, principalement en son premier état, par l'entremise d'une chaleur naturelle & nécessaire. Dict. Herm. Les Chymistes (Indiens) emploient le premier pot qu'ils trouvent pour *revivifier* le cinabre & les autres préparations du Mercure. Lett. Édif. et Cur. *Rec. IX. p.* 425.

Revivifier, se dit au figuré, de l'ame morte par le péché, qui reçoit la grace, qui est *revivifiée* par la grace. *Revivificare.*

Revivifié, ée. part. pass. & adj. *Ad vitam revocatus, vitæ restitutus, revivificatus.*

REVIVRE. v. n. Ressusciter, revenir en vie. *Reviviscere, resurgere, ad vitam redire.* Jesus-Christ fit *revivre* le Lazare qui étoit mort depuis quatre jours. Si les hommes pouvoient *revivre*, ils se conduiroient d'une autre maniere qu'ils n'ont fait.

Revivre, se dit aussi d'une seconde vie, & glorieuse qu'on a dans le ciel. *Reviviscere.* Les Bienheureux qui ont vécu sur la terre, *revivent* là-haut dans la gloire. Nous espérons *revivre* d'une meilleure vie. Un Poëte se vante de faire *revivre* ses Héros dans le Temple de Mémoire.

> *Nous vendrions bien mieux nos sons,*
> *S'ils faisoient* revivre *les hommes,*
> *Comme ils font* revivre *les noms.* Voit.

Revivre, se dit de ce qui redonne de la santé, de la vigueur. *Restituere vires, reparare.* Cette potion cordiale l'a fait *revivre*, lui a fait revenir le cœur. *Hæc potio vitam ei restituit, reparavit.* Il étoit comme mort d'affliction, cette bonne nouvelle l'a fait *revivre.* La belle saison le fera *revivre.* Toute la nature *revit* au printemps. Si le grain n'est mort dans la terre, il ne sçauroit *revivre.*

Revivre, se dit figurément d'une vie imaginaire qu'on croit avoir dans sa postérité. *Propagari.* Les peres croient *revivre* en leurs enfans & petits enfans. Les Scythes mangent leurs peres, quand ils sont vieux, pour les faire *revivre* en eux-mêmes.

Revivre, se dit aussi en choses morales, de ce qui paroît de nouveau, qui étoit éteint, ou dont on avoit perdu la mémoire. *Vigere, florere, celebrare iterùm, reviviscere.* Copernic a fait *revivre* l'opinion d'Aristarque pour le mouvement de la terre. Tycho-Brahé a fait *revivre* le systême de Martianus Capella. Les nouveaux Hérétiques ont fait seulement *revivre* les anciennes hérésies. Nous avons perdu un Prince en qui toutes ces qualités-là devoient *revivre.* Voit.

Revivre, en termes de Palais, se dit des dettes acquitées qu'on veut faire payer une seconde fois. *Repeti.* On ne colloque point sur de secondes grosses de contrats, dans des arrêts d'ordre, par la peur qu'on a que ce ne soient des dettes acquitées qu'on fait *revivre.* On a fait *revivre* un ancien procès qui étoit assoupi ou jugé. Le Roi a fait *revivre* des charges qui étoient supprimées.

Revivre, se dit aussi des couleurs qu'on rend nouvelles avec du vernis. *Renovare, illustrare.* On fait *revivre* de vieilles écritures effacées avec de la noix de galle. Quelques Chymistes se vantent de faire *revivre* les plantes par le moyen du sel de leurs cendres, au lieu de leurs semences, & de faire *revivre* les plantes séches depuis plusieurs années, en les trempant dans certaines eaux minérales.

Revivre, se dit aussi des passions. *Rursus excitare, inflammare, accendere.* Le retour de cet homme a fait *revivre* l'amour que son absence avoit éteint. Ce nouveau procès a fait *revivre* la haine qui étoit entre ces deux maisons.

REVIVRE. s. m. En Nivernois & en Berri, au moins dans la partie du Berri qui touche le Nivernois & qui en est séparée par la Loire, l'on appelle *revivre*, le foin que l'on tire d'un pré pour la seconde fois, d'une même année, le regain. *Fœnum cordum* ou *autumnale.* Le *revivre* se coupe, se fauche au mois de Septembre.

RÉUNION. s. f. Action par laquelle on rejoint, on réunit une chose à celle dont elle a été démembrée. *Secunda adjunctio, aggregatio.* Il se fait naturellement une *réunion* au Domaine de tous les apanages qui ont été démembrés, des aliénations qui en ont été faites. On a fait la *réunion* des deux semestres de ce Parlement. Les Religieux en Congrégation ont fait la *réunion* de tous les offices claustreux à leur Mense.

Réunion, signifie aussi la paix, la concorde qu'on met entre des personnes qui avoient rompu leur amitié, leur intelligence. *Reconciliatio.* Il faut travailler à la *réunion* des esprits, avant que de les vouloir faire transiger sur leurs différends. On espere la *réunion* des Eglises d'Orient à celles de l'Occident. La différence des sentimens sur les matieres de la grace, est le plus grand obstacle qu'il y ait à la *réunion* des Luthériens avec les Réformés. C'est pour cela seul que plusieurs ont travaillé inutilement à cette *réunion.*

☞ Réunion

☞ Réunion. En termes de Chirurgie, on appelle *réunion* des becs-de-liévre, l'opération que l'on fait à ceux qui sont venus au monde avec une lévre fendue comme les liévres, ce qui découvre les dents & est difforme. Par cette opération on met les choses dans un état naturel, & il ne reste qu'une petite cicatrice.

REUNIR. v. a. *Je réunis, tu réunis, il réunit, nous réunissons. Je réunissois. Je réunis. Je réunirai. Que je réunisse. Je réunirois. Réunissant.* Rejoindre, remettre ensemble ce qui avoit été disjoint, séparé, désuni. *Recolligere, cogere, congregare.* Les Rois de France ont *réuni* peu-à-peu tous les fiefs de la Couronne qui en avoient été démembrés depuis Hugues Capet. *Sparsum patrimonium Regum suæ ditioni restituit Rex.* On a *réuni* plusieurs charges d'alternatif, de triennal & de quatriennal, à l'ancien. On a *réuni* tous les Bénéfices dépendans de cette Abbaye à leur Chef. Tous les Colléges des Sécretaires du Roi ont été *réunis* en un seul.

Réunir, signifie aussi, réconcilier. *Reconciliare, conciliare.* On a souvent tâché de *réunir* les Eglises qui s'étoient séparées de la Catholique. Le moyen de se *réunir* sur la Religion, n'est pas de disputer toujours. S. Eva. Il est difficile de *réunir* les esprits dans les premiers mouvemens de la colere. Cette Communauté a été long-temps divisée, la voilà maintenant bien *réunie.*

Réunir, signifie aussi, rassembler. *Cogere, colligere, aggregare.* Toutes les vertus étoient *réunies* en cette illustre personne. Tous ces corps étoient dispersés deçà & delà, les voilà maintenant *réunis.*

Réuni, ie. part. pass. & adj. *Aggregatus, collectus, conjunctus.* Amis *réunis*, famille *réunie.*

RÉVOCABLE. adj. m. & f. Qui se peut révoquer, annuller, détruire. *Rescissioni obnoxius, qui revocari potest.* Un premier testament est *révocable* par un second. Tout ordre, mandement, ou pouvoir donné, est *révocable.* Un Prieur claustral est *révocable*, & amovible à volonté.

RÉVOCATION. s. f. Action par laquelle on révoque, on annulle, on détruit un acte qu'on avoit fait auparavant. *Rescissio, abrogatio.* La *révocation* d'un Procureur en cause n'est pas valable, si on n'en constitue en même temps un autre à sa place. Les *révocations* des résignations doivent être insinuées. La *révocation* des offres qui sont acceptées, n'est pas valable. La *révocation* d'un Edit, des prêts, se fait quelquefois par le Roi.

☞ RÉVOCATOIRE. adj. Qui se peut révoquer, dont on peut se relever. Les actes que l'on a signés par force & violence, sont *révocatoires.* Par le troisiéme article de la Coutume de Normandie le Bailli connoît de la clameur *révocatoire.* Les baux à ferme, les contrats de fief, ni ceux d'échange, ne sont point sujets à la clameur *révocatoire.*

☞ Révocatoire, se dit aussi d'un acte par lequel on révoque.

☞ REVOICI. adv. rédupl. de voici. Voici encore. Voici de nouveau. L'absence de votre amant n'a pas été longue, le *revoici* plus beau que jamais. Ce mot n'est guère en usage, non plus que *revoilà*, qui ne laisse pas d'être dans les éditions précédentes de ce Dictionnaire, avec la citation d'un exemple tiré de Mademoiselle de Scudéri : mais c'est une citation vague, qui donneroit bien de l'exercice à qui voudroit la vérifier.

REVOILA. adv. pour dire, voilà encore, voilà de nouveau. *En, ecce iterùm.* Voyez l'article précédent.

REVOIN. s. m. Regain, seconde coupe du foin qui se fait au mois de Septembre. *Fœnum autumnale.* Voyez Regain. Ce mot s'est peut-être fait de *refoin*, comme qui diroit second foin.

REVOIR. v. a. & rédupl. *Je revoi.* (Les Poëtes disent quelquefois *je revois* pour éviter la rencontre des voyelles) *tu revois, il revoit, nous revoyons. Je revis. J'ai revu. Je reverrai. Que je revoie. Que je revisse,* ou *je reverrois.* Voir une seconde fois, ou plusieurs autres ensuite. *Iterùm videre, respicere.* Nous nous *reverrons* dorénavant tous les jours. Ce Rapporteur a oublié mon procès qui a été interrompu, il sera obligé de le *revoir.* On a séparé, éloigné ces deux amans, ils n'esperent plus de se *revoir*, ils ne se *reverront* qu'en l'autre monde.

Que les Dieux conjurés redoublent nos miseres,
Que Leucade sous l'onde abime nos galeres,
Que Pharsale revoie *encor nos bataillons,*
Du plus beau sang de Rome inonder ses sillons.

Brébeuf.

Revoir, signifie aussi, corriger. *Recognoscere, intueri, examinare.* Il faut *revoir* vingt fois son ouvrage avant que de le donner au public. Les Procureurs ont un droit pour *revoir* les écritures. Cet homme fait si bien tout ce qu'il fait, qu'il n'y a rien à *revoir* après lui, rien à corriger.

Revoir un Procès, se dit aussi des procès criminels qu'on juge tout de nouveau, quand il y a eu quelque grande erreur dans le premier Arrêt, & qu'on a obtenu pour cela des Lettres du Prince. Il est plus ordinaire de *revoir* un compte, de le mettre à la correction. *Recognoscere, iterùm examinare, recensere, referre.*

Revoir, se dit aussi de la piste de la bête qu'on chasse. *Ex recentibus vestigiis explorare, periclitari. Revoir* du cerf par pied. Pomey. Pour dire, faire revue de ses voies.

☞ Revoir. En termes de harras & d'étalons, on dit faire *revoir* une jument à l'étalon, ou absolument la faire *revoir*, quand quelque jour après qu'elle en a été servie, on la lui présente de nouveau, pour s'assûrer qu'elle a retenu ; parce que si elle est pleine, il n'approche point d'elle, & si elle ne l'est pas, il la couvre une seconde fois.

Revoir. s. m. Se dit en cette phrase proverbiale : Adieu jusqu'au *revoir*, pour dire, jusqu'à la premiere rencontre. *Brevi unà iterum erimus, agemus, versabimur.*

Revû, ûe. part. pass. & adj. Dans les secondes éditions d'un livre on met ordinairement à la premiere page, *revû*, corrigé & augmenté par l'Auteur. *Recognitus, denuò examinatus.*

REVOLER. v. n. & rédupl. Voler de nouveau. *Revolare, rursus volare.* Cette aigle *revole* vers son aire. Le Capitan des Visionnaires dit qu'il vole & *revole* en deux heures ou trois de l'un à l'autre pole.

☞ Revoler. Au figuré. C'est toujours le même conquérant, (Charlemagne) qui avec la même activité & le même succès vole & *revole* d'une extrémité de son empire à l'autre.

Revoler. Voler, dérober de nouveau. On dit qu'on *revole* à Paris, qu'on recommence à voler, dès qu'on se relâche à faire le guet. *Iterùm furtum incipere.*

REVOLIN. s. m. Terme de Mer. C'est un vent qui n'étant pas poussé droit, ne se fait sentir qu'après avoir donné contre quelque chose qui le renvoie, ce qui cause des tourbillons surprenans, dont les navires sous les voiles, ou à l'encre, sont tourmentés. Aubin, Ozanam. *Subitus undarum turbo, vertex.* Ce sont de certains orages subits ou tourbillons qui tourmentent les vaisseaux, soit en mer, soit dans les ports. Pomey.

RÉVOLTE. s. f. Soulévement, rébellion d'un peuple contre l'autorité légitime, contre son Souverain. *Rebellio, defectio.* Les *révoltes* du Peuple Romain ont été fréquentes contre le Sénat. La *révolte* des légions étoit punie par la décimation. Exciter, causer des *révoltes.* Les citadelles tiennent les peuples en bride, & empêchent les *révoltes.* La patience de bien des gens n'est fondée que sur l'inutilité de la *révolte.* S. Evr. Etouffer les semences d'une nouvelle *révolte.* Ablanc. Les malheurs d'une *révolte* nécessaire sont préférables à l'oppression de la tyrannie. Io. Brébeuf fait dire à César en parlant aux députés de Marseille :

Des peuples dont je puis abattre la fierté,
J'aime l'emportement & la témérité ;
Les timides respects, la prompte déférence,
Laissent, en peu de temps, rallentir la vaillance ;
Tout ce qui la provoque aide à la soutenir,
Et j'aime la révolte, *où je sçais la punir.*

Révolte, signifie aussi, résistance, désobéïssance à l'égard d'un Supérieur, comme d'un pere, d'un maître. *Inobedientia, prævaricatio.* Le pere s'apperçut que ses enfans méditoient une *révolte* contre ses ordres. Il se dit encore du détachement d'une Maîtresse, d'une rupture avec elle. Voiture a dit en parlant d'Uranie,

Quelquefois ma raison, par de foibles discours,
M'incite à la révolte, *& me promet secours.*

Révolte, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Rebellio, rebellium.* Nous éprouvons tous les jours la *révolte* des sens contre la raison. La *révolte* du premier homme a entraîné la perte du genre humain. La *révolte* des sens est inconnue dans cette pieuse *retraite*, & la paix du cœur y est solidement affermie. M. Scud.

RÉVOLTER. v. act. & n. Soulever, émouvoir à sédition, porter à la *révolte*. *Rebellare, rebellionem facere, ad rebellandum incitare, vel ad defectionem.* Sa cruauté *révolta* le Royaume contre lui. On dit aussi fort bien, Sa cruauté fit *révolter* le Royaume contre lui. Il s'employe aussi souvent avec le pronom personnel, & signifie ordinairement, Se soulever contre son Prince légitime. Il étoient tous sur le point de se *révolter* contre Caligula. Ablanc. Toute la Province se *révolta*. Les armées Polonoises sont sujettes à se confédérer & à se *révolter*.

Révolter, se dit figurément en Morale, & signifie, Exciter, animer, soulever. *Provocare, incitare, inflammare.* Les passions *révoltent* les sens, & les empêchent d'obéir à la raison. Le pécheur se *révolte* contre Dieu. Cet Orateur a avancé une proposition trop hardie, & qui a fait *révolter* tout l'auditoire contre lui. La suppression de la Pragmatique *révolta* tous les esprits. Pat. Tous nos sens se *révoltent* contre les saintes sévérités de l'Évangile. Fl. La vanité de ceux qui se louent eux-mêmes, nous *révolte* contre eux. Bell. Quand on est au-dessus des autres, il faut les désintéresser par beaucoup de modestie : autrement on court risque de les *révolter* contre soi. La Bruy. La chair est comme un esclave, toujours prête à se *révolter*. Herman.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'une personne se *révolte*, quand elle se pare avec plus d'affectation qu'auparavant, & plus qu'il ne convient à son âge, à son état, à sa profession. *Prævaricari.* Voyez comme cette vieille se *révolte*, comme elle est ajustée. Cela se dit aussi particuliérement des dévots qui prennent des habits trop mondains. Cette dévote commence à se *révolter*.

Révolté, ée. part. pass. & adj. Peuple *révolté*, Provinces *révoltées*. Esprit *révolté*, *rebellatus, incitatus, deficiens, rebellis.*

Révolté, ée. Est aussi substantif. *Rebellator, rebellatrix.* Les *Révoltés* se sont rendus maîtres de cette place. On a commandé des troupes pour réduire les *Révoltés*.

RÉVOLU, ue. Achevé, fini. *Exactus, expletus.* Il ne se dit guère que des temps & des mouvemens célestes. Un jour *révolu* est une durée de 24 heures. Le cours de Saturne n'est *révolu* qu'au bout de trente ans. Un siécle *révolu*, une année *révolue*.

☞ REVOLVER. v. act. Vieux mot. Repasser dans sa mémoire. Feuilleter souvent. *Gloss. sur Marot.*

RÉVOLUTION. s. m. Tour, cours, retour, mouvement des astres accompli, lorsqu'ils reviennent au même point du zodiaque. *Mutatio, vicissitudo, conversio, revolutio.* Les *révolutions* célestes sont extrêmement justes. Toutes les planétes font de grandes *révolutions* autour du soleil, & ces *révolutions* sont inégales entre elles, selon la distance où elles sont du soleil. Font. Il faut un grand nombre de *révolutions*, pour voir la conjonction des trois planétes supérieures qui arriva en 1682. La *révolution* des siécles. Ablanc. Une longue *révolution* d'années.

Révolution, se dit aussi des changemens extraordinaires qui arrivent dans le monde : des disgraces, des malheurs, des décadences. *Publicæ rei commutatio, conversio, calamitas, infortunium, imperii occasus.* Il n'y a point d'États qui n'ayent été sujets à de grandes *révolutions*. Les plus grands Princes ont éprouvé des *révolutions* dans leur fortune. Tous les esprits étoient inquiets, à la veille d'une si grande *révolution* qui se préparoit. P. de Cl. Les *révolutions* continuelles de notre esprit, & l'inconstance de nos passions ne nous laissent pas dans une assiéte tranquille. S. Evr. C'est la condition humaine, d'être assujettie à des *révolutions* du bien au mal, & du mal au bien. Fléch. L'amour est accoutumé à causer de subites *révolutions* dans les cœurs qu'il posséde. M. Scud. On attribue d'ordinaire les *révolutions* qui arrivent dans l'univers, tantôt aux caprices d'une aveugle fortune, & tantôt aux intempéries d'une nature desordonnée. Fléch.

☞ Révolution. On appelle *Révolution* d'humeurs, un mouvement extraordinaire dans les humeurs, qui altére la santé. Acad. Fr.

REVOMIR. v. act. Jetter hors de son estomac quelque chose qu'on y a mis. *Revomere, iterùm vomere.* On donne de l'huile, de l'eau chaude, pour faire *revomir* le poison qu'on a avalé. On est bien malade quand on *revomit* tous les alimens, tous les remédes qu'on prend. La mer *revomit* les corps qu'elle a engloutis. Les Maures d'Afrique, près de Messa, tiennent que Jonas fut *revomi* par la baleine sur leur plage, parce que toutes les baleines qui y abordent, y meurent : ce qui vient de ce qu'il y a plusieurs rochers à fleur d'eau, contre lesquels elles crévent.

La mer jette souvent le reste des naufrages,
Des poupes, des timons, des membres & des corps,
Que ce goufre écumant revomit *sur ses bords.*
Brébeuf.

Revomi, ie. part. pass. & adj. *Revomitus, iterùm vomitus.*

RÉVOQUER. verb. act. Rétracter ce qu'on a fait, ôter le pouvoir qu'on a donné. *Retractare, revocare.* Il avoit fait un testament en ma faveur, mais il l'a *révoqué* par un second. *Révoquer* une donation. Pat. Il faut *révoquer* son Procureur, quand il ne fait pas bien sa charge. On peut *révoquer* une procuration pour résigner une charge, un Bénéfice, quand elle n'est point admise & exécutée. On ne peut *révoquer* les offres faites en Justice avant l'acceptation.

Révoquer, signifie aussi, Rappeller près de soi. *Advocare, accersere.* Le Roi a *révoqué* son Ambassadeur, l'a rappellé en Cour.

Révoquer, signifie aussi, Se dédire, changer de sentiment. *Dictum revocare.* Le Roi a *révoqué* la grace qu'il avoit accordée à ce Criminel, parce qu'il avoit été surpris ; il a *révoqué* la condamnation, le jugement qu'il avoit donné contre un tel, il lui a pardonné. Je vous avois donné ma parole, mais je la *révoque*. Les donations se *révoquent* pour cause d'ingratitude.

Révoquer, signifie aussi, Casser, annuller. *Legem rescindere, testamentum rumpere, abrogare.* Le Roi a *révoqué* tous les Édits de créations d'Offices qui n'étoient point exécutés ; il a révoqué les prêts en une telle année. Il y a eu plusieurs Ordonnances *révoquées*, qui n'ont plus de lieu.

On dit aussi, *Révoquer* en doute ; pour dire, Ne croire pas une chose qu'on allégue. *In dubium revocare.* La Jurisprudence est maintenant fort incertaine, on y *révoque* en doute les maximes les mieux établies.

On dit proverbialement, qu'on ne peut *révoquer* le passé, faire qu'une chose qui a été faite, ne l'ait point été. *Quod factum est, infectum esse nequit.*

Révoqué, ée. part. pass. & adj. *Revocatus.*

☞ REVOULOIR. v. act. Vouloir de nouveau.

Mais si mon cœur encore revouloit *sa prison,*
Si tout fâché qu'il est, il demandoit pardon.
Molière, Dépit amoureux, Act. 4. Sc. 3.

☞ REVOYAGER. v. neut. Faire un nouveau voyage ; se remettre en route. Dans la Comédie de Démocrite par M. Regnard, Strabon à la fin du quatriéme Acte, n'a pas plûtôt reconnu Cléanthis sa femme, qu'il dit résolument.

J'aime mieux être Hermite, & brouter des racines,
Revoyager *vingt ans nuds pieds sur des épines,*
Que de vivre avec vous...

REUSER. Vieux v. n. Reculer, venant de *us, huis.* Borel. *Retrocedere.*

RÉUSSIR. v. n. *Je réussis, tu réussis, il réussit, nous réussissons. Je réussissois. Je réussis. J'ai réussi. Je réussirai. Que*

je

je réüssisse, ou *je réüssirois*. Avoir un heureux succès. *Bene succedere, felices habere exitus, eventus*. Cet homme est tellement favorisé de la fortune, que tout ce qu'il entreprend lui *réüssit*. Ce joüeur portoit à la quinte & au quatorze, tous les deux lui ont *réüssi*, sont arrivés. Cette plante *réüssit* mieux dans une terre humide, que dans une seche. Cet homme réüssit bien en Poësie; celui-là *réüssit* en Éloquence.

RÉUSSITE. subst. f. Bon succès. *Successus, eventus*. Il faut bien prendre garde à l'usage que l'on veut faire de ce mot, parce qu'il ne se dit que de certaines choses. La *réüssite* de cette affaire vous a tiré d'embarras. Cette Piéce de Théatre a eu beaucoup de *réüssite*. Il ne faut pas s'étonner si les petites piéces ont une si extraordinaire *réüssite*. Mol. On dit aussi par la même raison, la *réüssite* d'un livre.

REUTLINGEN, RETLINGE, RIETLINGE. f. m. Nom d'une ville du Cercle de Souabe, située dans le Duché de Wurtemberg, sur la petite riviére d'Echetz, à trois lieues de Tubinge, vers le levant. *Rutlinga, Retlinga, Rietlinga*. *Reutlingen* est dans un agréable terroir, orné de beaux édifices publics, & d'un Collége fort fréquenté. Cette ville est impériale sous la protection des Ducs de Wurtenberg. Maty.

REWARD, ou REUVARD. f. m. Vieux mot. Sorte d'officier. *Ragueau*. Borel. Ce nom se trouve dans la Coutume locale de la Bassée en Flandre, & de la ville de Cisoin. Il semble que ce soit un Enquêteur, un Receveur. Voyez Rêve. Il pourroit bien avoir la même origine de *rogare*.

REVÛE. f. f. Terme de Guerre. C'est une montre qu'on fait faire aux soldats qu'on range en bataille, & qu'on fait ensuite défiler, pour voir si les Compagnies sont completes, ou pour leur faire toucher leur solde. *Lustratio, recensio, inspectio*. On a fait passer ce Régiment en *revûe*. Le Roi a fait la *revûe* de ses troupes, avant que de les faire marcher en campagne. Faire la *revûe* de l'armée. Vaug.

Revûe, se dit aussi de plusieurs autres choses qu'on examine en détail, & une à une. *Revisio, recognitio*. Il a fait la *revûe* de ses livres, de ses marchandises.

Revûe, signifie encore, Perquisition, visite, recherche qu'on fait en quelque maison, pour voir si tout est dans l'ordre, ou pour chercher quelque chose. *Perquisitio, inquisitio, indagatio*. Les Juifs font une *revûe* exacte dans leur maison au temps de la Pâque, pour voir s'il n'y a point de pain levé. Les Supérieurs des Couvents, font tous les soirs la *revûe* de leurs Maisons.

Revûe, figurément, signifie, Examen, perquisition, réflexion. *Examen, perquisitio, reflexio*. Un bon Chrétien doit faire la *revûe* de ses actions, de ses péchés, de sa conscience. Après avoir fait une *revûe* exacte sur moi même, j'ai vû que je n'avois rien à me reprocher. La Bruy. Dès qu'on fait une *revûe* un peu sévére de son propre cœur, on tremble à la seule pensée de la mort. Nicol.

Je ne m'étois point apperçûe
Que tous vos petits soins dussent m'être suspects,
Et quand j'en faisois la revûe,
Je les prenois pour des respects, S. Evr.

☞ RÉVULSIF, ive. adj. Qui détourne les humeurs vers les parties opposées. La saignée du pied est *révulsive* à l'égard de la tête. Celle du bras l'est à l'égard des parties situées au-dessous de la poitrine. *Revellens*. Col de Villars.

RÉVULSION. f. f. Terme de Médecine, se dit d'une grande chûte & revolution d'humeurs qui se fait dans le corps. *Revulsio, eversio, disturbatio*. Les maladies soudaines sont causées par une grande *révulsion* d'humeurs qui tombent tout à coup sur une partie. On le dit aussi, quand on détourne une violente fluxion vers une partie contraire ou voisine, comme il arrive dans les saignées, ventouses & frictions.

☞ REUX. Le peuple de Normandie se sert de ce mot, pour dire, Qui est sans réplique, qui ne sçait plus que penser ni que dire. C'est ce que les Écoliers appellent dans les classes, *Victus*. J'y suis *reux*, il est *reux*. Il vient du Latin *Reus*. Pasquier, *L. v. chap.* 5. En ma jeunesse celui qui avoit mal répondu ès classes s'appelloit *Reus*. *M. Huet T. II. des Diss. recueillies par M. de Tilladet*, pag. 218. J'ai voulu inutilement vérifier le passage de Pasquier: il n'y a que quatre chapitres au cinquiéme livre; & le mot *Reus* n'est pas dans la table. J'y suppléerai par cette explication, tirée de l'Étymologie des proverbes de Bellingen, p. 179. Faire *reus*, rendre honteux & confus, fermer la bouche.

REUX. Nom propre de ville. Voyez Roeux.

REY.

☞ REY. f. m. Ville de Perse, & la plus septentrionale de la Province nommée Gébal, ou l'Iraque Agémi, autrement Iraque Persienne.

Los REYES. Voyez Lima. C'est la même ville.

☞ REYFORT. f. m. C'est ainsi que sont nommés dans le Tarif de la Doüane de Lyon, les retailles des peaux qui servent à faire de la colle-forte.

REYNA. f. f. Nom propre de lieu. *Regina, Regiana*. C'étoit anciennement une petite ville des Turdetans, en l'Espagne Bétique. *Villa de Reina*. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de l'Estramadure d'Espagne, situé à une lieue d'Ellerena, vers le midi. Maty.

REYNOSA. subst. f. Nom propre d'un village de la Castille-vieille, situé sur l'Ébre, à deux lieues de sa source. *Reynosa*. La plûpart des Géographes prennent *Reynosa* pour l'ancienne *Juliobriga Colonia*, ville des Cantabres, laquelle pourtant d'autres mettent à Fuentibre, village voisin. Maty.

REZ.

REZ. f. m. (L'Académie écrit *Raiz*.) Niveau du terrain de la campagne qui n'est ni creuse, ni élevée. On fait les fondemens de moilon, de libage jusqu'au *rez* de chaussée. *Solum*. Cet homme est logé au *rez* de chaussée; pour dire, à l'étage d'en bas, où il n'y a point à monter, ou fort peu. On appelle souvent le sol, le *rez* de chaussée. C'est la superficie de tout lieu considérée au niveau d'une chaussée, d'une rue, d'un jardin, &c. *Rez* de chaussée, des caves ou du premier étage d'une maison, se dit improprement. Daviler.

Ce mot vient du Latin *rasum*.

Rez-mur, en termes de Maçonnerie & de Charpenterie, se dit de la surface des gros murs en dedans œuvre. C'est le nud du mur dans œuvre. Ainsi on dit qu'une poutre, qu'une solive de brin, &c. a tant de portée de *rez-mur*, c'est-à-dire, depuis un mur jusqu'à l'autre. Cette poutre a tant de pieds de *rez-mur*; c'est-à-dire, depuis un mur jusqu'à l'autre, sans compter ce qui entre dans l'épaisseur des murs.

Rez-terre, se doit entendre d'une superficie de terre sans ressaut ni degrés.

On dit aussi adverbialement, Les ennemis ont détruit cet édifice, & l'ont mis *rez-pied rez-terre*. *Funditus, selo penitus*.

RÊZ. La forêt de *Rêz*. C'est un bois de l'Île-de-France, *Retia Silva*. Il est dans le Valois, près de Villers-Côte-Rêz, qui en a pris son nom. Maty.

☞ REZ. f. m. *Retza*. Petite ville d'Autriche, à deux milles de Znoym, sur les frontiéres de Moravie.

☞ RÉZAL. f. m. Mesure de continence pour les grains, dont on se sert en Alsace & en quelques lieux des Provinces voisines. *Dict. de Commerce*.

RÉZAN. subst. m. Nom propre de la ville capitale du Duché de Rézan, en Moscovie. *Resania, Resana*. Elle est Archiépiscopale, & située près de l'Occa, environ à quarante-cinq lieues de Moscow, vers le levant. *Rézan* étoit autrefois une ville considérable par sa grandeur, & par ses richesses: mais ayant été ruinée par les Tartares l'an 1568. elle n'est pas encore parfaitement rétablie.

Le Duché de Rézan. Province de la Moscovie. *Resanensis Ducatus*. Elle est située le long des bords de l'Occa, au nord de l'Ocraine, & au midi des Duchés de Moscow, de Susdal & de Wolodimer. Ce pays, où le Tanaïs prend sa source, est fort étendu du couchant au le-

vant, mais beaucoup moins du nord au sud. Il est fort fertile en bled, & bien peuplé, & il a eu autrefois ses Princes particuliers, qui furent dépouillés par le Czar Jean Basile. *Rézan* est la seule ville considérable de ce Duché.

RÉZEAU. Voyez Réseau.

R H A.

RHA. Voyez plus bas Rhapontic.

RHAA. f. m. Arbre de l'Ile de Madagascar qui devient aussi grand qu'un noyer. Son bois est blanc, & fort sujet à se carier. Ses feuilles ressemblent à celles du poirier, mais elles sont un peu plus longues. Ses fleurs sont d'une belle couleur rouge, de la longueur d'un ferret d'aiguillette, & de la même figure. Lorsqu'on fait des incisions à cet arbre, il en sort à travers l'écorce de ses branches & de son tronc, un suc, ou maniere de gomme, qui est aussi rouge que le sang d'un animal, d'ou vient qu'on appelle ce suc, *sang de dragon*. C'est aussi ce qui a obligé les naturels du pays à donner à l'arbre le nom de *rhaa*, qui signifie *sang*, en leur langue. La décoction de l'écorce est astringente, propre pour arrêter le flux de sang. *Rhaus arbor.*

RHABILLAGE. f. m. Travail de celui qui rhabille, qui raccommode quelque chose rompue ou gâtée. *Resarcinatio.* Cet Horloger m'a fait tant payer pour le *rhabillage* de ma montre. Les Pêcheurs sçavent faire eux-mêmes le *rabillage* de leurs filets.

RHABILLER. v. act. Remettre ses habits après qu'on s'est deshabillé. *Vestem iterum induere, vestem resumere.* Les gens qui se baignent sont obligés de se deshabiller, & de se *rhabiller*. Les Comédiens se *rhabillent* plusieurs fois pour joüer dans une même Comédie. M. Patris relevant d'une maladie dangereuse à l'âge de 80. ans, dit, comme on le levoit pour la premiére fois: En vérité ce n'est pas la peine de se *rhabiller*.

Rhabiller, signifie aussi, Se faire faire des habits neufs. *Novas vestes sibi comparare.* Il faut du moins se *rhabiller* deux fois l'année, au printemps, & en automne. Il a fait *rhabiller* tout son train, il leur a donné des habits neufs.

Rhabiller, signifie aussi, Raccommoder quelque chose. *Iterum concinnare, farcire.* Il y a toujours quelque chose à *rhabiller* aux horloges, aux machines. On dit aussi au figuré qu'on *rhabille* une faute, une affaire, quand on répare le mal qu'on avoit fait. Cette affaire étoit gâtée par la mauvaise procédure d'un Procureur : mais cet Avocat l'a bien *rhabillée*. Ce n'est pas un petit secret d'entretenir une cabale qui *rhabille* vos défauts. Ant.

Rhabiller, en termes de Chirurgie, est la même chose que *renoüer*, ou remettre une partie rompue ou luxée en son lieu. *Reducere, restituere.*

Rhabillé, ée. part. pass. & adj. *Reductus, restitutus, resarcitus.*

☞ RHACHISAGRE. f. f. Espéce de goutte fixée sur l'épine du dos. De ῥάχις, l'épine du dos, & de ἄγρα, proie.

☞ RHACHITIS. f. m. Voyez Rachitis.

☞ RHACOSE. f. f. Relâchement de la peau du scrotum, sans qu'il y ait des corps contenus ; indisposition qui le défigure ῥάκωσις.

RHADAMANTHE, ou RADAMANTHE. f. m. Nom propre de l'un des trois Juges des enfers, dans la Mythologie des Anciens. *Rhadamanthus.* Il étoit fils de Jupiter & d'Europe, & fut Roi de Lycie. Parce qu'il étoit sévére, & qu'il faisoit observer les lois avec beaucoup de rigueur, les Poetes ont feint qu'il étoit Juge des ames dans les Enfers. Voyez Virgile Enéide, L. VI. v. 566. La Cerda prétend qu'ils avoient tiré cette opinion de Platon. Ce Philosophe, *L. I. & L. XXII. De Legibus*, donne en effet à *Rhadamante* jurisdiction dans les Enfers. Dans son Minos il est subordonné à Minos, qui avoit été son maître, & l'avoit instruit, non pas de l'art de régner, mais de la maniere de juger sous le Roi, & en son nom. Ce qui lui fit donner, dit-il, la qualité de bon Juge : aussi Minos s'en servoit-il dans la ville pour être le gardien des loix : c'étoit le Chancelier de Minos.

Il passoit pour plus févere que les deux autres Juges des Enfers, Minos & Eaque. Voyez les *Animadversiones* de Barthius sur Stace, *Theb. L. VIII. v. 27.* *Rhadamanthe* étoit frere de Minos & de Sarpedon, selon Apollodore, L. III. mais selon Homere, Sarpédon étoit fils de Jupiter & de Laodamie, comme a remarqué le même Apollodore. Europe ayant été enlevée, Agénor envoya *Rhadamanthe* avec les autres fils d'Europe pour la chercher, avec ordre de ne pas remettre le pied dans ses Etats, qu'ils ne l'eussent trouvée. N'en ayant pû avoir de nouvelles, il fallut passer leur vie en exil hors de leur patrie. *Rhadamanthe* donna des loix à des Insulaires qu'Apollodore ne nomme point ; il se retira ensuite en Bœotie, & il y épousa Alcmene.

Ce mot est en usage dans notre langue, pour signifier un homme sévere, dur, sans pitié, sans clémence, rigide, rébarbatif. Quel *Rhadamanthe* que votre pere ! C'est un vrai *Rhadamanthe*.

RHAGADES. f. m. C'est un nom qui vient du Grec, & que les Médecins donnent aux fentes qui se font sur les lévres.

Rhagades, se dit aussi des ulceres crevassés, faits d'une humeur âcre & salée, & qui font une grande contraction & étrécissement de la partie, qui ressemble à un parchemin qui se serre & grésille, lorsqu'on le met trop près du feu. *Rhagas, fissura, contractio.* Ce mal arrive au siége, au cou de la matrice, au prépuce, & même à la bouche, en sorte que le malade ne peut l'ouvrir, ni parler, ni mâcher.

☞ RHAGADIOLE. f. m. *Rhagadiolus.* Plante qui pousse des tiges à la hauteur d'un pied & demi, grêles, rameuses, un peu lanugineuses ; ses feuilles sont longues, assez larges, sinueuses & velues. Sa fleur est un bouquet à demi-fleurons jaunes, soutenus d'un calice composé de quelques feuilles étroites & pliées en goutieres. Lorsque la fleur est passée, ces feuilles deviennent des graines membraneuses, disposées en étoiles, velues. Chacune de ces graines renferme une semence longue & souvent pointue. Cette plante se trouve vers Montpellier & dans d'autres lieux chauds. On s'en sert en décoction pour exciter l'urine. Cette plante a peut-être été ainsi nommée de *rhagades*, crevasses à l'anus, à la matrice & aux mains, qu'on dit qu'elle a la vertu de guérir.

RHAGES. subst. Nom de lieu. C'étoit anciennement une ville considérable de la Médie. *Rhages, Rhaga, Raga, Rageia.* Il en est parlé dans le Livre de Tobie. Quelques Géographes la confondent avec l'*Europus* de Ptolomée, & la placent à Cassan, ville de l'Erak-Atzem, en Perse ; mais d'autres la mettent à Resch, ou Rast, capitale du Kilan. Maty.

RHAGOÏDE. adj. Terme de Médecine, qui se dit de la seconde peau ou tunique de l'œil qu'on appelle autrement *uvée*, parce qu'elle ressemble à un grain de raisin dont on a ôté la petite queue. *Rhagoïdes, acini formam habens, secunda oculi tunica.* C'est en celle-ci qu'est le petit trou qu'on nomme *la prunelle*, & qui porte le cercle qu'on appelle *iris*. On l'appelle aussi *choroïde*.

RHAMNUS. f. m. Sorte de plante qu'on appelle autrement nerprun. *Rhamnus, spina alba.* Voyez Nerprun.

☞ RHAMNUSIE. f. f. Surnom de Némésis, à cause d'une statue qu'elle avoit à Rhamnus, bourg de l'Attique. *Rhamnusia.* Cette statue, de dix coudées de haut, étoit d'une seule pierre, & d'une si grande beauté, qu'elle ne cédoit point aux ouvrages de Phidias. Elle avoit été faite pour une Vénus.

RHAN. Vieux f. m. Engrais. Mettre un porc en *rham*, c'est-à-dire, à l'engrais.

☞ RHAPHANÉDON. f. f. sous-entendu *fracture*. Espéce de fracture faite en maniere de rave, c'est-à-dire, quand un os long se casse net en travers selon son épaisseur. C'est un mot Grec, ῥαφανηδὸν, qui vient de ῥάφανος, rave, raifort.

PHAPHIUS, ou RHAPIUS. f. m. Nom ancien d'un animal quadrupede, ayant la figure d'un loup qui est tacheté comme un léopard : c'est le loup-cervier de France, dit de l'Hébreu, *rhaam*, affamé. *Bochart.* Borel.

RHAPONTIC. f. m. *Rhaponticum.* C'est une racine ordinairement longue comme le doigt, & quelquefois plus longue, grosse d'environ deux pouces, jaune, ressemblant beaucoup à la rhubarbe en-dedans & en dehors, mais plus légere, moins compacte, moins odorante, moins amere ; elle differe encore de la rhubarbe, en ce qu'étant mâchée elle

elle est visqueuse dans la bouche, au lieu que la rhubarbe ne l'est point. Sa plante est une espece de lapathum qui croît, à ce qu'on dit, le long du fleuve Tanaïs. Le *rhapontic* est astringent, propre pour arrêter les cours de ventre. Il a été ainsi appellé comme qui diroit *Rha du Pont*, parce qu'on l'apportoit autrefois du Royaume de Pont en Asie. La rhubarbe au contraire s'appelle *Rhabarbarum*. Et il semble que *ratafia*, qui est un mot originairement Indien, devroit s'écrire aussi *rhatafia*.

RHASUT. s. m. Espéce d'aristoloche étrangere qui croît chez les Maures vers Alep. Elle pousse plusieurs petites tiges menues comme des filets, blanchâtres, soutenant chacune sept ou huit petites feuilles, étroites, pointues, en forme de lance, opposées les unes aux autres, de couleur cendrée. Ses fleurs sont semblables à celles des autres aristoloches, de couleur obscure, attachées à un pédicule lanugineux. Il leur succéde des fruits membraneux qui renferment des semences plates, posées les unes sur les autres. Sa racine, qui est grande & grosse, a un goût très-amer. On s'en sert en Médecine comme de celles des autres aristoloches. Elle contient beaucoup d'huile & de sel; elle est vulnéraire, détersive, dessiccative & résolutive, étant appliquée extérieurement. Lemery, *des Drogues*.

R H E.

RHEDA. s. f. Vieux mot, sorte de char des anciens Gaulois. *Bochart. Grand Atlas.* Borel.

Ce mot vient de *rheda*, mot Hébreu, qui signifie, *iter facere, ire, vagari, errare*.

RHEDA. s. f. Nom propre d'une ville avec un château, & titre de Comté. *Rheda*. Elle est dans le Comté de Teckélembourg, en Westphalie, sur la riviere d'Embs à trois ou quatre lieues de la ville de la Lippe, du côté du nord. Maty.

RHEDONA. s. f. *Currus*. C'est une herbe décrite par Pline. L. IV. c. 19. Borel.

RHÉE. s. f. Nom propre d'une Divinité payenne. *Rhea*. Hésiode dans sa Théogonie v. 135. dit que *Rhée* étoit fille du Ciel & de la Terre. Le faux Orphée dit que *Rhée* fut la premiere que Dieu créa. Elle fut femme de Saturne. Hésiode, *Theogon. v.* 453. & mere de Jupiter, selon Callimaque. On lui faisoit des sacrifices le neuviéme jour de la lune. Nicander, *Alexipharmac.* Apollonius, *Argonaut.* L. I. dit que *Rhée* étoit la Terre, ou la vertu qu'a la Terre de produire. On l'appelloit Ops, la Mere des Dieux. La Grande-Mere, Cybele, la Déesse Phrygienne, Idéenne, Bérécinthie, Dindymene, Pessinuntienne, & Bruno selon Théodoret, *Therapeut. Serm. I.* Rosin, *Antiqq. Rom. L. I. c.* 4. remarque qu'elle n'avoit point de temple. Elle portoit une couronne murale & crénelée, & chargée de tours.

Boileau a dit dans la Satyre des Femmes:

> . . . . . *Que dès le temps de* Rhée,
> *La Chasteté, déja la rougeur sur le front,*
> *Avoit chez les Mortels reçû plus d'un affront, &c.*

Il a prétendu donner une traduction du commencement de la sixieme Satyre de Juvénal; cependant ces vers ne contiennent ni les paroles, ni même le sens de Juvénal. Voici quel il est.

> *Je croi que la Pudeur fut toujours révérée,*
> *Dans les temps bienheureux de Saturne & de* Rhée,
> *Lorsqu'un antre sauvage éclairé d'un faux jour,*
> *Faisoit de nos Ayeux le plus riche séjour, &c.*
> Perrault.

Quelques-uns prétendent que ce nom de *Rhée* venoit de *ῥέω, couler, fluo*, parce que la terre a une grande affluence de toutes choses. D'autres le tirent de l'Hébreu רעה, *raah, nourrir, paître*, parce que la terre paît, nourrit tous les animaux. L'Auteur de la Chronique d'Alexandrie dit que *Rhée* est un nom Assyrien, & que Semiramis l'avoit porté. Le nom de *Rhea* ne se trouve dans aucune des Inscriptions de Gruter. Voyez outre les Auteurs cités; *Natalis Comes, Mythol. L. IX. c.* 5. Paschalius *de Coron. L. III. c.* 3. *c.* 11. *L. IX. c.* 10. Vossius, *de Idolol. L. II. c.* 54. La figure de cette Déesse se voit dans les Antiquités de Boissard, T. III. p. 133. & dans Gruter, T. I. p. 29. de la nouvelle édition.

RHÉGE, REGGE, REGIO. s. m. Nom propre d'une ville archiépiscopale du royaume de Naples, capitale de la Calabre ultérieure, & située sur le fare ou canal de Messine, vis-à-vis de la ville de ce nom, dont elle n'est éloignée que de trois lieues. *Rhége* est encore assez considérable, quoiqu'elle ait été pillée plusieurs fois par les Corsaires de Barbarie. Maty.

RHEIMAGEN, RIMAGEN, REMAGEN. s. m. Nom propre d'un ancien bourg d'Allemagne. *Rigomagum*. Il est dans le Duché de Juliers sur le Rhin, à deux lieues au-dessus de Bonn. Maty.

RHEIMS. Voyez Reims.

RHEIN. Voyez Rhin.

RHEINECK. s. m. Nom propre d'une petite ville de la Suisse, située sur le Rhin, près son embouchure dans le lac de Constance. *Rheinecia. Reineck* est capitale du Bailliage de Rhintal, & elle a un château où le Bailli fait sa résidence ordinaire. Maty.

RHEINFELDEN. s. m. Nom propre d'une ville de Souabe. *Rhenofelda*. Elle est une des quatre qu'on appelle Forestieres, & située sur le Rhin, où elle a un pont, à trois ou quatre lieues au-dessus de Bâle. *Rheinfelden* est une ville bien peuplée & bien fortifiée. Elle fut prise par le Duc de Weimar, l'an 1638. & rendue à la Maison d'Autriche par la paix de Westphalie. Maty.

RHEINFELDS. s. m. Nom propre d'une bonne forteresse d'Allemagne. *Rhenofelda*. Elle est située dans le Bas Comté de Catzenellebogen, en Wétéravie, au côté occidental du Rhin, sur une montagne qui domine la ville de S. Goard. *Rheinfelds* consiste en deux châteaux, le vieux & le nouveau, tous deux bien fortifiés, & en un retranchement qui couvre la communication de ces châteaux avec la ville de S. Goard.

RHEINGRAVE. s. m. Titre de Seigneurie Allemande, comme celle de *Landgrave*, de *Burgrave*, &c. *Rheingravius*. L'Empereur envoyoit autrefois, avec ce titre, des Juges ou Gouverneurs dans les villes ou les provinces, qui par succession de temps s'en sont rendus Seigneurs & propriétaires. *Rheingrave* signifie en Allemand *Comte du Rhin*. C'est le nom d'une famille illustre, dont les terres étoient le long du Rhin. On prétend que la tige des *Rheingraves* a commencé en Adelhelme, qui vivoit vers l'an 670.

Rheingrave. s. f. est une culotte, ou haut-de-chausse fort ample, attachée aux bas avec plusieurs rubans. *Substrictum subligaculum, braca*. La *rheingrave* est propre pour ceux qui montent à cheval. A la ceinture de la *rheingrave* il y a des aiguillettes, qui se passent dans les œillets d'une maniere de bas. Une *rheingrave* bien faite. En François on écrit *rhingrave*, & même *ringrave*.

> *Sa* ringrave *étoit courte, & son genou cagneux.*
> Scarr.

> *Est-ce par les appas de sa vaste* ringrave? Mol.

Ménage dit que M. le *Rheingrave*, Seigneur Allemand, Gouverneur de Mastricht en 1672. en amena la mode en France: cette mode est passée.

RHEINLAND. s. m. Nom propre d'un petit pays de la Hollande méridionale. *Rhenolandia*. Il s'étend depuis la mer d'Allemagne jusqu'à la Seigneurie d'Utrecht, ayant au midi le Delfland & le Schieland, & au nord l'Amstelland & la Nort-Hollande. Il prend son nom du Rhin qui le baigne; & il renferme Leyde, qui en est la capitale, Harlem, Woerde, Tergow ou Goude, Oudewater & Isselstein. Maty.

RHEINZABERN. s. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat du Rhin. *Taberna Rhenenses*. Elle est située sur l'Erlebach, dans l'Evêché de Spire, à une lieue du Rhin, & à quatre de Wissembourg, vers le levant. Maty. Nous disons Saverne en François. Valois, *Not. Gall.* p. 542.

RHÉMOBOTE. s. m. Espéce de faux Religieux du quatrieme siécle. *Rhemobota*. Les *Rhémobotes* demeuroient deux

deux ou trois ensemble, vivant à leur fantaisie, allant de ville en ville, & par les bourgades. Ils affectoient de porter des manches fort amples, des souliers larges & un habit grossier. Ils avoient souvent différend ensemble sur l'observance de leurs jeûnes. Ils disoient du mal des Ecclésiastiques, & les jours de fêtes ils faisoient bonne chere, jusques à rejetter les viandes & le vin qu'ils avoient pris avec excès. S. Jérôme les nomme *Rhémobotes*, & Cassien, Sarabaïtes. L'un, *Epist. ad Eustoch.* l'autre, Coll. XVIII. c. 27. P. Hélyot, T. I. p. 30. 31 Dissert. Prélim. §. 5.

RHENEN. s. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies. *Rhena*. Elle est dans celle d'Utrecht, aux confins de la Gueldre sur le Rhin, à cinq ou six lieues au-dessus de la ville d'Utrecht. On prend *Rhenen* pour l'ancienne *Grinnes*, petite ville des Bataves, & aussi pour le lieu de la Basse Germanie, nommé *Ad duodecimum*. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 77.

RHENO. s. m. Vieux mot. Sorte d'habit des anciens Gaulois. *Bochart*. C'étoit une espéce de mante de peaux non préparées. *Varron*, *César*, *Isidore*. Borel.

☞ RHESAN. s. m. Ville de l'Empire Russien, sur la riviere d'Occa, & la capitale d'un Duché auquel elle donne son nom.

RHÊTE, ou RHETIEN, enne. s. m. & s. Nom propre de peuple. Qui est de Rhétie, qui habite la Rhétie. *Rhetus*, *Rhetus*. Nul peuple ne porte aujourd'hui ce nom; mais on le dit des anciens habitans de la partie occidentale de l'Illyrie. Beatus Rhenanus dans son I Liv. *Rerum Germanicarum*, traite au long des *Rhétes*. Voyez aussi les Notes de Jacques Otton, Conseiller d'Ulme, sur cet Auteur, édition d'Ulme faite vers la fin du dernier siécle. Les *Rhétes* étoient originairement de Toscane en Italie. Chassés de là par les Gaulois qui envahirent l'Italie, ils se jetterent dans les Alpes, & occuperent le pays qu'on a depuis appellé la Rhétie. Le chef de cette transmigration fut un nommé Rhætus, dont ils prirent le nom Voyez Pline, L. III. c. 20. & Justin, L. XX. c. 5. On dit qu'ils retiennent encore quelques restes de la langue Toscane. M. d'Ablancourt écrit *Rhétiens* dans sa Traduction de Corneille Tacite.

RHÉTEUR. s. m. Qui ne se dit que des anciens Maîtres d'Eloquence qui ont fait profession de l'enseigner, & qui en ont laissé des préceptes. *Rhetor*, *Sophista*. Les Grecs & les Romains ont eu des *Rhéteurs* fort fameux.

Aucun Rhéteur *encore arrangeant le discours,*
N'avoit, d'un art menteur, enseigné les détours.
Boil.

Rhéteur. Ce mot se prend quelquefois en mauvaise part, pour un homme dont toute l'éloquence ne consiste que dans la simple pratique des régles de l'art. Cet homme n'est point Orateur, ce n'est qu'un *Rhéteur*, c'est-à-dire, un Déclamateur. *Declamator*.

RHÉTIE. s. f. Nom propre de contrée. *Rhætia*. C'étoit anciennement la partie occidentale de l'Illyrie. Elle s'étendoit depuis les sources du Rhin jusqu'à celle de la Drave, ayant au midi la Gaule Cisalpine, & au nord le Danube, qui la séparoit de l'Allemagne. On la divisoit en deux parties; la premiere, *Rhétie*, ou la *Rhétie* propre, étoit autour des Alpes Rhétiques & Tridentines Elle renfermoit ce que nous appellons aujourd'hui le Tirol, le Trentin, le Feltrin, le Bélunois & le pays des Grisons. La seconde *Rhétie*, qu'on nommoit aussi la Vindélicie, étoit au nord de la premiere. Elle comprenoit la partie du Cercle de Souabe, & celle de Baviere, qui sont au midi du Danube, entre le lac de Constance & la riviere d'Inn. Il n'y a plus aujourd'hui que le pays des Grisons qui porte le nom de *Rhétie*. Maty.

RHÉTIQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux Rhêtes ou à la Rhétie. *Rhæticus*, *a*. Les Alpes *Rhétiques* étoient celles qui sont entre les Grisons & la Walteline. Le vin *Rhétique* étoit estimé chez les Anciens.

RHÉTORICATION. s. f. Ce mot qui étoit nouveau il y a quelques années, & qui n'a pas fait fortune, s'est dit pour, Figure de Rhétorique, en y attachant quelque idée de mépris. *Rhetoricatio*, *Rhetoris imitatio*. Mon dessein n'est point d'exagérer par de vaines *rhétorications* les merveilles d'un être si surprenant. Aut. Anon.

RHÉTORICIEN, enne. s. m. & s. Qui sçait l'art de bien parler, de haranguer, de persuader. *Rhetor*. Il faudroit être bon *Rhétoricien*, bon Orateur, pour me persuader ce paradoxe. On le dit aussi du Régent qui enseigne la Rhéthorique. Il y a dans ce Collége un habile *Rhétoricien*. Mais il se dit plus ordinairement d'un écolier de Rhétorique. Il est déja *Rhétoricien*.

RHÉTORIEN, enne. s. m. & s. Nom de secte. *Rhetorius*, *a*. Les *Rhétoriens* sont des Hérétiques d'Egypte, qui prirent ce nom de Rhétorius leur chef Cet Hérésiarque approuvoit toutes les hérésies, & disoit que tous pensoient bien, & personne entre les Hérétiques n'erroit. C'est ce que Philastrius en rapporte, c. 44. Cela a paru si absurde & si ridicule à S. Augustin, *hæres.* 72. qu'il ne pouvoit se persuader que ce que Philastrius attribue à cet Hérétique fût vrai.

RHETORIQUE. s. f. Eloquence, art qui enseigne à bien parler, à haranguer, à dire les choses propres pour persuader. *Rhetorica*, *eloquentia*, *seu ars bene dicendi*. La *Rhétorique* a plusieurs figures pour embellir le discours, qu'on appelle aussi *fleurs de Rhétorique*. Il a employé vainement toute sa *rhétorique* à persuader cette proposition. Il y a des gens qui persuadent par une *rhétorique* naturelle Les figures, les ornemens entassés de la *Rhétorique* cachent & étouffent souvent la vérité. Le Cl. Ne vous laissez point éblouïr par l'éclat trompeur d'une fausse *Rhétorique*. S. Evr. Je suis fatigué des vains efforts de votre *Rhétorique*. Boil.

Je vous écoute dire, & votre rhétorique,
En termes assez forts à mon ame s'explique. Mol.

Aristote, Quintilien, Ciceron ont écrit excellemment de la *Rhétorique*.

Rhétorique, se dit aussi dans les Colléges, de la classe où l'on enseigne l'Art Oratoire. *Classis Rhetorica*. Cet écolier est en *Rhétorique*, va en *Rhétorique*.

☞ Rhétorique. On appelle aussi, *Rhétorique*, les Traités de Rhétorique. La *Rhétorique* d'Aristote. Acad. Fr.

Rhétorique, s'est dit autrefois pour Poesie. Art de *Rhetorique* ancien, c'est le titre d'un Art poetique. Borel.

☞ RHÉTORIQUEUR. s. m. Vieux mot. Orateur, & même Poëte. Marot.

☞ RHÉTRA. s. f. C'est le nom que les Lacédémoniens donnerent aux lois de Licurgue, de même qu'on nomma *Cyrbes* & *Axones*, celles de Solon pour les Athéniens. C'est de toutes ces lois que les Romains ont tiré les leurs, principalement les Somptuaires. *Rhétra* est purement Grec, ῥήτρα. Il signifie pacte, convention, parole donnée ou convenue. Permission, liberté de parler. Mémoire, Écrit, & selon quelques-uns, Decret, Édit, Arrêt. C'est en ce sens que Licurgue donna ce nom à ses lois, ainsi que Plutarque le dit dans sa vie.

Ce mot vient de ῥέω. *Je dis*.

☞ RHEUMATISME. s. m. M. Col de Villars écrit ainsi, conformément à l'étymologie. Voyez *Rhumatisme*.

☞ RHEUME. Voyez Rhume.

RHEXIS. s. f. Terme d'Oculiste. Rupture de la Cornée. Ce mot est purement Grec ῥῆξις, *rupture*, *fracture*, de ῥήγνυμι, *frango*.

RHEY, ou REY. s. m. Nom propre d'une ville de la Perse, en Asie. *Rheya*. Elle est dans la province d'Erak-Atzem, aux confins de celle de Kilan, environ à soixante lieues d'Ispaham, vers le nord. Maty.

R H I.

RHIN, RHEIN. s. m. Nom propre d'un des plus célébres fleuves de l'Europe. *Rhenus*. Il séparoit anciennement les Gaules de l'Allemagne, depuis sa source jusqu'à son embouchure. Il coule aujourd'hui tout entier dans des pays, partie Allemands, partie François, & partie Belgiques. Il a deux sources qui naissent toutes deux au mont Saint Godard, dans le pays des Grisons; la septentrionale porte le nom du *Haut Rhin*, & la méridionale de *Bas Rhin*. Elles s'unissent dans le même pays; d'où le *Rhin* étant sorti, il sépare le Tirol & la Souabe, qui sont à la droite de la Suisse & de l'Alsace, qui reste à la gauche. Ensuite il traverse

verse les Électorats du Palatinat, de Mayence, de Trèves & de Cologne, & après cela la succession de Clèves & de Juliers; étant arrivé au fort de Schenk en Gueldre, il s'y partage en deux branches. Celle qui coule à la droite sous le nom de Nouvel Issel, se décharge dans le vieux Issel à Doesbourg; la branche qui coule à la gauche de celle-ci, portant le nom de *Rhin*, va baigner Arnheim, Wageningen, Wickte, Duerstède, où elle se partage encore; la branche qui coule à gauche, prend le nom de Leck, baigne Viane & Schonoven, & se jette dans la Meuse au-dessus de Roterdam. L'autre branche conservant le nom de *Rhin*, baigne Utrecht, & dans les fossés de cette ville, elle se partage encore en deux, celle qui coule à la droite se va décharger dans la Zuyderzée à Muyden, & porte le nom de Vecht, la derniere qui a toujours le nom de *Rhin*, baigne Leyde, & se perd peu après dans les sables à Catwick. Cette branche qui est aujourd'hui la moindre, étoit anciennement la plus grande. Mais l'an 860. la mer s'étant extrémement enflée, & ayant arrêté le cours du *Rhin*, cette riviére se fit un nouveau canal qui est celui qu'on appelle Leck, à cause de cet accident; car Leck en langage du pays, signifie une fente, une ouverture par laquelle les eaux coulent. Quelques Historiens mettent ce changement de lit du *Rhin* en l'an 840. & ils disent qu'il arriva par un tremblement de terre, qui renversa les Dunes dans le vieux canal du *Rhin*, & obligea ce fleuve à agrandir celui du Leck. Outre les villes que nous avons déja mises sur les diverses branches du *Rhin*, il en baigne plusieurs autres. Coire & Meyenfeld dans le pays des Grisons, Constance & les quatre villes forestiéres en Souabe, Schafouse & Bâle dans la Suisse, se précipitant d'un rocher avec grand bruit au-dessous de la premiere, Brisac en Alsace, Philisbourg, Spire, Manheim, Wormes, Mayence, S. Goard ou Reinsfelds, Coblents, Bonne, Cologne, Keyserswert dans les Électorats du *Rhin*, Dusseldorp, Duysbourg, Orsoy, Wesel, Rées & Emmerick dans la succession de Clèves & de Juliers. Le *Rhin* reçoit un grand nombre de riviéres, dont les principales sont le Neckre, le Mein, le Roër ou la Rure & la Lippe qui s'y jette du côté droit. La premiere à Manheim, la seconde à Mayence, la troisiéme à Duysbourg, & la derniére près de Wesel; du côté gauche, elle reçoit la Moselle à Coblents, l'Ill près de Strasbourg, & l'Aar près de Zurzach en Suisse. Maty. Valois *Not. Gall. p.* 472.

Skinner prétend que le nom de ce fleuve vient de l'ancien Teutonique, & par conséquent de l'ancien Celtique *rein*, qui signifie *pur*, *net*. L'Anglo-Saxon, le Flamand, l'ancien Franc disoient *rein* au même sens. En Danois on dit *rien*. Il veut que ce nom ait été donné à ce fleuve, à cause de la pureté de ses eaux.

☞ Les anciens Gaulois honoroient ce fleuve comme une Divinité. Ils croyoient que c'étoit lui qui les animoit au combat, qui leur inspiroit le courage & la force pour défendre ses rives; aussi l'invoquoient-ils au milieu des dangers. Lorsqu'ils soupçonnoient la fidélité de leurs femmes, ils les obligeoient d'exposer les enfans dont ils ne se croyoient pas peres, sur le *Rhin*, & si l'enfant alloit au fond de l'eau, la mere étoit censée adultére; si au contraire il surnageoit, & revenoit à sa mere, le mari persuadé de la chasteté de son épouse, lui rendoit sa confiance. L'Empereur Julien, de qui nous apprenons ce fait, ajoûte que ce fleuve vengeoit par son discernement, l'injure que l'on faisoit à la pureté du lit conjugal.

Le Cercle du Bas-Rhin, ou le Cercle Électoral du *Rhin*. *Circulus Rhenanus inferior*, ou *Electoralis*. C'est une des neuf provinces qui composent aujourd'hui l'Empire d'Allemagne. Ce Cercle s'étend depuis le Cercle de Souabe, qui le borne au midi, jusqu'à celui de Westphalie, qui est au nord. Il a au levant la basse partie du Cercle du Haut *Rhin*, & celui de Franconie, & au couchant la haute partie du Cercle du Haut *Rhin*, la Lorraine & le Luxembourg. Il comprend l'Électorat du Palatinat avec ceux de Mayence, de Trèves & de Cologne. L'Électeur de Mayence en est le Directeur. Maty.

Le Cercle du Haut-Rhin. *Circulus Rhenanus superior*. C'est une des neuf grandes provinces de l'Empire d'Allemagne. Ce Cercle est partagé par le Cercle du Bas *Rhin* en deux parties que l'on distingue par le nom de haute & basse. La basse partie du Cercle du Haut *Rhin* comprend les États des Landgraves de Hesse-Cassel, de Darmstat, & de Reinfeld, les États des Comtes de Nassaw, ceux de Solms, d'Hanaw, d'Isenbourg, de Seyn, de Vied, de Wigenstein, d'Hatzfeld & de Waldeck; les Abbayes de Fulde & d'Hirschfeld, & les villes Impériales de Francfort, de Fridberg & de Wetzlar. La haute partie du Cercle du Haut *Rhin* est au couchant de ce fleuve; les États qu'elle comprend sont les Evêchés de Bâle, de Strasbourg, de Spire & de Wormes, le Duché de deux Ponts; les Comtés de Sponheim; de Sarbruk, & de Falkenstein, de Linange, & les villes Impériales de Wormes & de Spire. On mettoit dans ce Cercle l'Alsace, avec plusieurs villes Impériales qu'elle renfermoit, la Lorraine & la Savoie: mais tout cela ne dépend plus de l'Allemagne. L'Evêque de Wormes prétend être seul Directeur du Cercle du Haut *Rhin*, ne voulant pas admettre pour Condirecteur l'Électeur Palatin, qui ayant succédé au Duché de Simmeren, dont il est héritier, croit être en droit d'exercer le Directoire comme le feu Duc de Simmeren l'exerçoit avec l'Evêque de Wormes. Heiss. *T. II. p.* 128. Maty dit que le Comte de Sponheim est Directeur avec l'Evêque de Wormes.

Rhin. s. m. Nom propre d'une petite riviére d'Allemagne. *Rhinus*. Elle a sa source dans le Duché de Meckelbourg, passe dans le Comté de Ruppin, où elle forme plusieurs lacs, qui baignent Rhinsberg & Ruppin, & entre dans la nouvelle Marche de Brandebourg; elle reçoit une petite branche du Hawel, & va se décharger dans le grand Hawel, un peu après avoir baigné Rhinow. Maty.

RHINBERG, RHYNBERG. s. m. Nom propre d'une ville du Diocèse de Cologne. *Rhenoberga*. Elle est sur le Rhin à trois lieues au-dessus de Wesel, dans un pays montagneux, qui en rend l'approche difficile. Les Espagnols s'en saisirent pendant les guerres des Pays-Bas; les Provinces-Unies les en chassérent l'an 1633. & y ont tenu garnison jusqu'en 1672. que le feu Roi la prit, & la rendit ensuite à l'Électeur de Cologne, auquel elle appartient.

RHINGAW. subst. m. Nom propre d'une contrée de l'Électorat de Mayence. *Rhenogavia*, *Rhingovia*. Elle s'étend du couchant au levant le long des deux bords du Rhin. Mayence & Bingen en sont les lieux principaux. Maty.

RHINOCÉROS. s. m. *Rhinocéros*. Ablancourt, Voiture & Danet sont pour *rhinocérot*: mais l'Académie écrit *Rhinocéros*. Bête farouche à quatre pieds, ainsi nommée, à cause d'une corne qui lui sort du nez. Pline dit que c'est l'ennemi de l'éléphant; qu'il s'aiguise la corne, quand il veut le combattre, tâchant à le frapper au ventre, où il a la peau la plus tendre. Du Bartas a fait une belle description de ce combat, qu'on tient fabuleux. Le *rhinocéros* est de la longueur de l'éléphant: mais il a les jambes plus courtes, & les ongles des pieds fendus. Le *rhinocéros* est l'un des animaux des plus singuliers qui soit au monde. Il a quelque chose, ce me semble, de semblable au sanglier, si ce n'est qu'il est beaucoup plus grand, que les pieds en sont plus gros, & le corps plus lourd. Sa peau est toute couverte de larges & épaisses écailles de couleur noirâtre, & d'une dureté extraordinaire; elles sont divisées en petits quarrés ou boutons, élevés environ d'une ligne au-dessus de la peau, à peu près comme celle du crocodile. Ses jambes paroissent engagées dans des espéces de bottes, & sa tête envelopée par derriére d'un capuchon applati, ce qui lui a fait donner, par les Portugais, le nom de Moine des Indes; sa tête est grosse, sa bouche peu fendue, son museau allongé, & armé d'une grosse & longue corne, qui le rend terrible aux tigres mêmes, aux bufles & aux éléphans. Mais ce qui paroît encore plus merveilleux en cet animal, est la langue que la nature a couverte d'une membrane si rude qu'elle n'est guère différente d'une lime; ainsi il écorche tout ce qu'il veut lécher. Au reste comme nous voyons ici des animaux qui se font un ragoût des chardons, dont les petis pointes picotent agréablement les fibres, ou les extrémités des nerfs de leur langue, de même le *rhinocéros* mange avec plaisir des branches d'arbres, hérissées de toutes parts de grosses épines. Je lui en ai souvent donné, dont les pointes étoient très-dures & très-

longues, & j'admirois avec quelle avidité & quelle adresse il les plioit sur le champ, & les brisoit dans sa bouche, sans s'incommoder. Il est vrai qu'il en étoit quelquefois un peu ensanglanté: mais cela même en rendoit le goût plus agréable; & ces petites blessures ne faisoient apparemment sur sa langue d'autre impression, que celle que fait le sel ou le poivre sur la nôtre. P. Le Comte. Les Arabes appellent le *rhinocéros* Kerkédan, & leurs Auteurs disent qu'il est plus petit que l'éléphant & plus gros que le bufle, qu'il a une bosse sous le ventre semblable à celle que le chameau a sur le dos; qu'il porte une corne fort grosse sur le nez, que les Rois des Indes s'en servent à table, parce qu'elle sue à l'approche de quelque venin que ce soit; que cette corne étant fendue par le milieu, présente aux yeux la figure d'un homme, tirée avec des lignes blanches, parmi lesquelles on voit aussi des figures d'oiseaux. D'Herb. *Bibl. Orient. p.* 959. Pausanias assure qu'il a deux cornes, l'une fort grande sortant du nez; l'autre petite, mais très-forte, qui pousse en haut; & quelques-uns disent que ces cornes ne sont point arrêtées, mais s'agitent de part & d'autre; & que quand il entre en colére, elles deviennent si roides & si rudes, qu'elles déracinent un tronc d'arbre, quand elles le heurtent de front. Festus croit que c'étoit un bœuf d'Égypte, quoi qu'il ait la tête & le museau d'un cochon. On le chasse pour avoir sa peau qui est très-dure & très-forte, étant toute couverte d'écailles, & épaisse de quatre doigts. On en fait des cottes d'armes, des boucliers & des socs de charrue. Les griffes & le sang du *rhinocéros* sont des antidotes chez les Indiens, & ont le même usage en leur pharmacopée, que la thériaque dans la nôtre.

On appelle proverbialement, un nez de *rhinoceros*, un homme qui a un nez gros & éminent. Les Latins ont dit d'un homme fin & rusé, qu'il a un nez de *rhinoceros*. *Emunctæ naris homo, nasutus, naso.*

☞ RHINOCÉROT. s. m. Oiseau de l'Amérique, dont parle Aldrovandus. Il s'appelle autrement Pie du Bresil, ou Toucan. Voyez-en la description sous ce dernier mot.

RHINSBERG. subst. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Ruppin, contrée du Marquisat de Brandebourg. *Rhinsberga.* Elle est fort ruinée; elle est située sur le bord septentrional d'un grand lac, près de la riviére du Rhin, à quatre lieues de la ville de Ruppin vers le nord. Maty.

RHINTHAL. s. m. C'est-à-dire, la vallée du Rhin. *Rhingovia.* C'est une contrée de la Suisse. Elle est le long du Rhin, du côté du couchant, depuis le Comté de Werdenberg, jusqu'au lac de Constance. Reineck capitale & Astelen en sont les lieux principaux. Ce pays appartient aux sept premiers Cantons, & à celui d'Appensel, à la réserve de la Baronie d'Alt-Saxe, qui est en particulier au Canton de Zurich, Maty.

RHITUPIS. subst. masc. Vieux mot. Gué sablonneux; C'est aussi le nom d'un port d'Angleterre près de Douvre. Borel.

☞ RHIZAGRE. s. m. Nom d'un instrument de Chirurgie, pour tirer les racines ou chicots des dents. *Rhizagra.*

RHIZOPHAGE. s. m. & f. Qui vit de Racines. Nom d'un peuple ancien de l'Éthiopie. *Rhizophagus.* Les *Rhizophages* étoient situés dans l'Ile de Méroe, entre l'Abbanwi & le Tacase, deux riviéres d'Éthiopie.

RHIZOTOME. s. m. C'étoit chez les Anciens un Apothicaire qui ne vendoit que des remédes simples, des herbes, des racines, des simples. *Rhizotomus.*

R H O.

RHOA, RHOAS. Voyez Oarus.

RHODES. s. f. Nom propre de la ville capitale de l'Ile de Rhodes. *Rhodus.* Elle est sur une colline au bord oriental de la mer, & à l'endroit où il commence à tourner vers le nord. *Rhodes* est fortifiée; elle a un Evêché & un bon port, dont l'entrée est serrée par deux rochers, sur lesquels on a bâti deux tours pour en défendre le passage. Ce fut en ce lieu, comme on le croit communément, que fut dressé le fameux Colosse de *Rhodes* à l'honneur du Soleil. Il étoit de bronze, haut de soixante & dix coudées; il avoit un pied sur chacun des deux rochers dont nous avons parlé, & les jambes si hautes qu'un vaisseau pouvoit passer au-dessous à voiles déployées. Ce Colosse que les Anciens mirent entre les merveilles du monde, fut abatu par un tremblement de terre, cinquante ans aprés qu'il eût été dressé. Les Chevaliers de S. Jean de Jérusalem prirent cette ville aux Sarrazins l'an 1309. & en ayant fait le siége de leur Ordre, ils furent nommés Chevaliers de *Rhodes*. Soliman Empereur des Turcs, s'en rendit maître aprés un siége de six mois, l'an 1522. & les Chevaliers de *Rhodes*, prirent depuis le nom de Chevaliers de Malte, qu'ils portent encore aujourd'hui. Maty. Voyez le siége de *Rhodes* par Vigsnère, dans sa continuation de Chalcondile, & par le P. Bouhours dans la vie du Grand-Maître d'Aubusson. Item le Voyage de Bruyn, p. 174. & suiv. M. Harris sur des Observations astronomiques, met *Rhodes* à 36. deg. 52. min. de latitude, & à 50. deg. 50. min. de longitude.

Rhodes. s. f. Nom d'une Ile de la mer Méditerrannée. *Rhodus.* Elle est entre l'Ile de Candie & celle de Chypre, à quarante-cinq lieues de la premiére, & environ à quatre-vingt-cinq de la derniére, n'étant éloignée de la côte de Natolie que de sept lieues. On lui donne du moins trente-sept lieues de circuit; l'air y est assez pur, & le terroir assez fertile. Elle a été autrefois célébre; elle est aujourd'hui ensevelie dans la même obscurité que la plûpart des beaux pays que possédent les Turcs. Rhodes en est le seul lieu qui soit de quelque considération.

La Mer de Rhodes. C'est la partie de la mer Méditerranée qui est aux environs de l'Ile de *Rhodes*, du côté des côtes de la Natolie. Car au midi c'est la mer de Scarpanto.

La Rhodes. s. f. Nom d'une espéce de prune. *Prunum Rhodium, ou Rhodus Gallis dictum.* La *Rhodes* a la chair séche, La Quint. Elle est longuette In.

RHODIA. s. f. Nymphe, fille de l'Océan & de Tethys. *Rhodia.* Voyez Hésiode. *Theog. v.* 351.

☞ Rhodia. s. f. Plante qui croît sur les hauteurs, & fleurit dans le printemps. Sa partie d'usage est sa racine, laquelle est tubéreuse & cassante, d'un brun foncé en dehors, & blanchâtre en dedans, & est à-peu-près de même odeur & de même goût que la rose. Cette racine est échauffante, dessiccative & céphalique. Son principal usage est pour les maux de tête. Dal.

RHODIOT, ote. s. m. & f. Qui est de Rhodes, de l'Ile de Rhodes. *Rhodius, a.* Soliman voyant que les *Rhodiots* ne s'étoient point émus pour toutes ses lettres, & les siens n'ayant point reconnu leurs avantages, s'ennuyant de la longueur du siége, & voulant tirer quelque parole des *Rhodiots*, fit planter une enseigne sur l'Eglise de Sainte Marie de Lémonitre. Vigenère.

☞ RHODITE. s. f. Pierre, qui par sa couleur & sa forme imite la Rose.

☞ RHODOMEL. subst. m. Miel rosat. *Rhodomel, elis.* En Grec ῥοδόμελι, composé de ῥόδον, rose, & de μέλι, miel.

☞ RHODOPE. s. f. Province de Thrace sous le bas Empire. Elle étoit bornée au nord par la province particuliére de Thrace, à l'orient par la province de Mimont, au midi par la mere Égée & la Macédoine, & à l'occident par la mer de Macédoine.

☞ RHOGMÉ. s. f. Espéce de fracture du crâne, qui consiste dans une fente superficielle, ou même profonde, pourvû que les piéces d'os ne soient point déplacées. C'est une fente superficielle, droite, étroite, longue. *Rima.* Ce mot est Grec, ῥῆγμα, fente, fêlure, du verbe ῥήσσω, *frango*, je casse, je romps.

RHOMBA. s. f. Herbe qui est une espéce de baume qui croît à la hauteur de deux coudées dans l'Ile de Madagascar. *Rhomba.* Elle pousse de grandes feuilles, & sent le girofle & la canelle.

RHOMBE. s. m. Terme de Géométrie. Parallélogramme, ou figure quadrangulaire, qui a les quatre côtés égaux, & composés de lignes égales paralléles, & qui a deux angles opposés aigus, & les deux autres obtus. *Rhombus, parallelogrammus æquilaterus.* On l'appelle autrement *losange.* Campanus sur Euclide, l'appelle *helmuayn.* C'est un quadrilatére qui a les quatre côtés égaux, & les angles opposés aussi égaux. Ce mot vient du Grec ῥόμβος, dérivé de ῥέμβειν, *entourer.*

RHOMBITE

☞ RHOMBITE. ſ. f. Pierre où eſt imprimée la figure d'un Turbot.

RHOMBOÏDE. ſ. m. C'eſt une figure quadrangulaire, qui a les angles oppoſés égaux, & les côtés oppoſés égaux & paralléles; mais dont il y en a deux plus grands, & deux autres plus petits. *Rhomboïdes figura habens duo latera oppoſita æqualia.*

Le *Rhomboïde*, figure quadrilatère qui a les angles & les côtés oppoſés égaux, ſans être équiangle ni équilatérale.

En termes d'Anatomie, on appelle *rhomboïde*, un muſcle qui a la figure d'un turbot, qui eſt celui qui fait mouvoir l'épaule en arriére.

RHÔNE. ſ. m. Nom propre d'une des plus grandes riviéres de France. *Rhodanus.* Le *Rhône* a ſes ſources au Mont de la Fourche, qui eſt ſur les confins des Bailliages des Suiſſes en Italie, traverſe tout le Valais, le lac & la ville de Genêve, après il ſépare la Breſſe de la Savoie & du Dauphiné juſqu'à Lion, d'où prenant ſon cours droit au midi entre le Lionnois & le Languedoc qui ſont au couchant, & le Dauphiné avec la Provence qui reſtent au levant, il ſe décharge dans la mer Méditerranée par pluſieurs embouchures, auxquelles on a donné le nom de *gras*, tiré apparemment du Latin *gradus*, qui ſignifie échelle, nom qu'on donne à la plûpart des ports de la mer Méditerranée. Les principales riviéres qui ſe déchargent dans le *Rhône*, ſont la Saône, l'Isère & la Durance, & les principales villes qu'il baigne, ſont Sion, Genêve, au-deſſous de laquelle il ſe jette dans un goufre où il eſt inviſible pendant environ une demi-lieue, après quoi il baigne Seiſſel, où il commence à porter bateau, de-là il paſſe à Bellai, à Lion, à Vienne, à Tournon, à Valence, à Viviers, au Pont S. Eſprit, à Avignon, à Beaucaire, à Taraſcon & à Arles. MATY.

RHOPALIQUE. adj. qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de vers. *Rhopalicus, a.* Ce mot eſt Grec, & vient de ῥόπαλον, une maſſue. On donnoit ce nom à des vers qui commençoient par un mot monoſyllabe, & continuoient enſuite par des mots toujours plus grands les uns que les autres, juſqu'au dernier qui étoit le plus grand de tous, de même qu'une maſſue commence par une queue aſſez petite, & augmente toujours juſqu'à la tête qui eſt le plus gros bout. Ce vers d'Homere, & le ſuivant qui eſt Latin, ſont des vers *rhopaliques.*

Ω' μάκαρ Ἀτρείδη μοιρηγενὲς ὀλβιοδαίμων;

Spes Deus æterna eſt ſtationis conciliator.

☞ Il eſt ſurprenant que Turnebe & Vinet aient cru que les vers *rhopaliques* attribués à Auſone, ſoient de lui. Joſeph Scaliger a eu raiſon de les rejetter. *M. de la Monnoie, T. III. du Menagiana, p.* 347. 348.

RHOPOGRAPHE. ſ. m. Nom que l'Antiquité a doneé à certains Peintres. *Rhopographus.* Les *Ropographes* étoient les Peintres qui ne peignoient que des ſujets petits & bas, des animaux, des plantes, &c. On appelloit auſſi *Rhopographes* ceux qui dans les jardins tailloient des arbuſtes, comme le buis, le philéria, les ifs en forme d'hommes, d'animaux, d'autres, &c.

Ce mot vient de ῥῶπος, qui ſignifie de la petite marchandiſe mêlée, de la quinquaillerie, & de γράφω, je peins.

R H U.

RHUBARBE. ſ. f. Plante qui pouſſe des feuilles fort grandes, larges, preſque rondes, épaiſſes, d'un verd obſcur, attachées à des queues fort longues, & groſſes d'un pouce. Il s'éleve d'entre elles une tige groſſe & robuſte, revêtue de feuilles qui ſont de la même figure que celles d'en-bas, mais plus petites; cette tige porte en ſa ſommité de petites fleurs blanches formées en campane, découpées ordinairement en ſix pointes. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des ſemences triangulaires, grandes, de couleur de chataigne, luiſantes. Sa racine eſt groſſe, compacte, peſante, de couleur obſcure en dehors, jaune en dedans, marqetée de rouge, d'un goût amer & aſtringent, & d'une odeur aſſez agréable. En Latin *rhabarbarum officinarum.* P. TOURNEFORT. La racine de cette plante, qu'on appelle auſſi ſimplement *rhubarbe*, eſt fort en uſage en Médecine; elle eſt purgative, propre pour les cours de ventre, pour fortifier l'eſtomac, pour exciter l'appétit. M. Bolduc dit dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, qu'il a tiré de la *rhubarbe* des extraits avec de l'eau & avec de l'eſprit de vin; que la vertu purgative étoit beaucoup plus ſenſible dans les premiers que dans les ſecondes, ce qui marque qu'elle conſiſte plus dans un ſel que dans une huile; mais que la *rhubarbe* priſe en ſa propre ſubſtance a encore un meilleur effet. Il ajoute que de toutes les opérations qu'il a pû faire, aucune ne confirme l'opinion commune, qui attribue une qualité aſtringente à la *rhubarbe.*

Ce mot vient du Latin *rhabarbarum*, qui eſt fait de *Rha*, riviere de Moſcovie, qu'on nomme aujourd'hui *Wolga*, & de *barbarum*, comme qui diroit, racine que les Barbares trouvent aux environs du fleuve *Rha.* Celle dont on ſe ſert maintenant vient de la Chine.

RHUMATISME. ſ. m. Douleur qu'on ſent en diverſes parties du corps, accompagnée de peſanteur, de difficulté de ſe mouvoir, & ſouvent de fiévre. *Rheumatiſmus.* Il y a un *rhumatiſme univerſel* qui attaque toutes les parties du corps, même les internes; & un particulier, qui n'en attaque que quelques-unes. Lorſque le *rhumatiſme* eſt particulier, les douleurs ſont ſouvent vagues, paſſant, d'un côté à l'autre, quelquefois elles ſont fixes. Le *rhumatiſme* a beaucoup de rapport avec la goute; & c'eſt pour cela que quelques-uns l'appellent *goute univerſelle*: il en differe en ce qu'il n'attaque pas ſeulement les jointures comme la goute, mais auſſi les muſcles & les membranes qui ſont entre les jointures. Le *rhumatiſme* eſt une maladie fâcheuſe & longue; ceux qui en ſont atteints, ne peuvent ſouvent ſe remuer qu'ils ne ſentent des douleurs violentes. Il eſt produit par une ſéroſité âcre qui ſe jette ſur les parties ſenſibles, & qui en les picotant y excite de la douleur. Le froid externe auquel on s'expoſe tout-à-coup après s'être trop échauffé, en eſt une cauſe extérieure & la plus ordinaire. Il a un *rhumatiſme* ſur l'épaule. Il lui eſt venu un *rhumatiſme* ſur les cuiſſes, ſur les jambes, ſur la moitié du corps.

RHUME. ſ. m. Eſpéce de catharre ou de fluxion qui tombe ſur la trachée-artère & ſur les parties voiſines, qui fait touſſer, moucher & cracher, & qui altere la parole. *Rheuma, epiphora, fluens pituita.* Le *rhume* n'eſt pas cauſé par la pituite qui tombe du cerveau, comme les Anciens vouloient; puiſque rien ne peut tomber du cerveau ſur ces parties: il vient d'une ſéroſité âcre qui ſort des extrémités des artères, & des glandes de ces mêmes parties. L'occaſion la plus ordinaire du *rhume* eſt le froid extérieur qu'on ſouffre, ſur-tout après s'être échauffé. Les *rhumes* qui tombent ſur la poitrine ſont dangereux. Les autres *rhumes* qui ne ſont pas violens, ſervent à décharger la tête. Il a une petite fiévre de *rhume.*

☞ RHUS, ou RHOE. ſ. m. Arbriſſeau qui croît quelquefois à la hauteur d'un arbre. Ses feuilles ſont oblongues, larges, dentelées en leurs bords, rougeâtres. Ses fleurs ſont diſpoſées en grappes, de couleur blanche. Chacune d'elles eſt une petite roſe à pluſieurs feuilles; laquelle étant paſſée, il lui ſuccéde une capſule plate, preſque ovale, membraneuſe, rouge, renfermant une ſemence de la même figure, qui reſſemble un peu à une lentille. Ce fruit a un goût acide, & il eſt aſtringent. Les Arabes, & Belloe après eux, nomment cet arbriſſeau Sumach. Il croît aux lieux pierreux. On employoit autrefois ſon fruit dans les cuiſines au lieu de ſel. Les Tanneurs ſe ſervent de ſes feuilles pour tanner leurs cuirs.

R H Y.

RHYAS. ſ. m. Terme de Médecine, qui ſe dit de la diminution ou conſomption de la caroncule lacrymale, ſituée au grand coin de l'œil; il eſt oppoſé à l'*encanthis*, qui eſt un accroiſſement exceſſif de cette même caroncule. La cauſe du *rhyas* eſt une humeur âcre qui tombe ſur cette partie, & qui la ronge & conſume peu-à-peu.

Ce mot eſt Grec, & vient de ῥέω, *fluere*, couler.

☞ RHYTME. ſ. m. Ce n'eſt autre choſe que *le nombre* qui donne de l'harmonie au diſcours. Il eſt différent de la

rime, & la ressemblance des noms a donné lieu a cette confusion. M. l'Abbé Massieu convient cependant qu'on trouve des exemples de la rime en vers dans Catulle, dans Ovide & dans Virgile. Mais c'est le hasard ou la paresse qui l'a amenée; & il est aisé d'appercevoir qu'ils ne l'ont connue que pour l'éviter. *Obs. sur les Ecrits mod. T. XIX. p.* 33. Voyez Rythme.

R I.

RI adj. Vieux mot Celtique. Fort, selon Cambden: d'où vient *Alric*, tout puissant, en Saxon: *Aethelerie*, noble, puissant. Borel.

R I A.

☞ RIABAULS SMALS. f. m. pl. Toiles de coton de petite qualité, qui viennent des Indes orientales: elles sont ordinairement blanches.

RIACE. f. f. Vieux mot. Rieuse. *Pathelin*. Borel.

☞ RIALEXA. f. f. ou RIALEGO. f. m. Port de l'Amérique Septentrionale dans la mer du Sud, sur la côte de la Nouvelle Espagne.

RIAN. Voyez Rain.

RIANT, ante adj. Réjouissant, plaisant, agréable, qui rit, ou qui semble rire. *Hilaris, laetus, elegans, jucundus, gratus, renidens*. Cet homme a toujours le visage serein, gai & *riant*. Il nous a fait un accueil fort *riant*. Celui qui aborde une personne accablée de tristesse avec un visage *riant*, manque de politesse; cet enjoûment ne marque pas assez de sensibilité pour la douleur d'autrui. S. Evr. Un visage austere & mélancholique semble condamner l'air *riant* & ouvert des autres. Id. Vos *rians* appas. Mol. Avoir l'œil vif & *riant*. Cette maison est fort *riante*. Ce tableau a quelque chose de *riant*, qui donne dans la vue des Curieux. Jamais personne n'a mis mieux en œuvre ce que la nature a de plus délicat & de plus *riant*, que Voiture. Bouh. Les peintures de la vie pastorale ont toujours je ne sçai quoi de si *riant*, qu'elles nous flattent plus que les pompeuses descriptions d'une Cour superbe. Font.

> *De figures sans nombre égayez votre ouvrage,*
> *Que tout y fasse aux yeux une* riante *image*. Boil.

R I B.

RIBA DE SELLA. Nom propre d'un bourg des Asturies en Espagne, *Salia*. Il est sur l'embouchure de la Sella, dans la mer de Biscaye, à neuf ou dix lieues de S. Vincente, vers le couchant. Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Flavia Lambris Bediorum*, que d'autres mettent à Fuenfrias, village de la Galice, voisin des Asturies. Maty.

RIBADEO. f. m. Nom propre d'une petite ville située sur la côte de la Galice, à l'embouchure de la Miranda, & aux confins des Asturies. *Rivadium*. On croit que *Ribadeo* est l'ancienne Libuoca, petite ville des Callaiques Lucenses. Maty.

RIBADOQUIN. f. m. C'est une ancienne piéce d'artillerie, qui, suivant Hanzelet, a 36. calibres de long, qui tire une livre & trois quarts de plomb avec autant de poudre. *Tormentum sesquilibrae ejaculans*. Il y en a un bâtard de 31. calibres, qui tire une livre & demie; & un autre extraordinaire de 44. calibres avec pareille charge. Ce nom a été imité de *Ribaudeau*, qu'on trouve dans Froissard, qui étoient des brouettes hautes & bandées de fer à la pointe, qu'on menoit autrefois dans les armées, à cause que ces sortes de canons étoient portés sur de semblables charrettes.

RIBAGORCANA. f. f. Nom propre d'une contrée de l'Arragon. *Ripacurtia*. Elle est située aux confins de la Catalogne, depuis les Pyrénées jusqu'au-delà de l'Ebre. Elle a titre de Comté, renferme 350. villages ou bourgs, mais elle est si mal peuplée, qu'à peine y compte-t-on 3000. habitans. Maty.

RIBAROLLE, ou RIBEROL. f. m. Nom de peuple. Les *Ribarolles*, ou *Riberoles*, sont les mêmes que les Ripuaires ou Ripuariens. *Riparius, Riparielus*, de-là *Ribuarius*, & *Ribuerius*, ensuite *Ribarolus*, d'où l'on a fait *Ribarol* & *Riberol*. Valois, *Not. Gall. p.* 478. Voyez Ripuaires.

☞ RIBAS. f. m. Ville d'Espagne dans la Nouvelle Castille, au bord de la riviere de Xarama, à trois lieues de Madrid.

RIBAUD, aude. adj. & f. Qui est adonné à la paillardise & à la lubricité. *Scortator, rei venereae deditus*. Quand tels *ribauds* seroient pendus, ce ne seroit pas grand dommage. Voit.

> *T'accompagnant de paillards &* ribauds. Marot.

Roi des Ribauds, étoit celui qui tiroit dehors de chez le Roi ceux qui n'y devoient coucher, ni manger. Pasquier l'explique le Maître d'Hôtel: mais Fauchet y répugne. Borel. On a appellé autrefois *ribauds* tous les mauvais garçons & les filles abandonnées; & parce qu'en plusieurs occasions on appelloit *Roi*, un Supérieur & un Juge, cela a donné lieu à du Tillet d'appeller *Roi des Ribauds*, le Grand-Prevôt de l'Hôtel du Roi, qui est ainsi nommé en une Ordonnance de 1317. parce qu'il étoit de sa charge de faire justice des crimes qui se commettoient à la suite de la Cour, & particuliérement par ces *ribauds*; ce qui l'a fait aussi appeller en plusieurs Arrêts *Prevôt des Ribauds*, n'ayant été appellé *Prevôt de l'Hôtel* que vers le temps de Charles VI. Il avoit jurisdiction sur les jeux de dez, de berlans, & les bordeaux qui étoient en l'ost & chevauchée du Roi; & il prétendoit qu'il lui étoit dû cinq sols de chaque femme adultere, dont il est fait mention dans un Registre de l'an 1380. Ainsi en parlent les vieux Titres. Il assistoit à l'exécution des criminels condamnés par le Prevôt des Maréchaux de France, suivant le même du Tillet. Mais Fauchet dit que ce *Roi des Ribauds* étoit un autre Officier qui avoit charge de mettre hors de la maison du Roi ceux qui n'y devoient ni manger ni coucher, & qui pour cela devoit faire sa visite tous les soirs dans tous les recoins de l'Hôtel. En effet, selon Carondas, le *Roi des Ribauds* étoit un Commissaire, ou Sergent commis par le Prevôt de l'Hôtel, pour faire les visites dans les choses qui regardoient sa jurisdiction, & lui en faire son rapport. Loys.

Ribaud, a signifié aussi un homme fort & robuste. *Fortis & robustus*. Mehun au Roman de la Rose, dit que de son temps on appelloit *ribauds*, les crocheteurs. Borel. *Bajulus*.

> *Car sa force ne vaut trois pommes,*
> *Plus que la force d'un* ribaud.
> Roman de la Rose.

> *Soit Roix, Chevaliers ou* ribaut,
> *Maints* ribauls *ont le cuer si haut,*
> *Portans sac de charbon en Greve,*
> *Que la peine riens ne leur gréve;*
> *Cil en patience travaillent,*
> *Et balent & trisent & saillent;*
> *Puis vont à S. Marcel aux tripes,*
> *Et ne prisent thrésor trois pipes,*
> *Ains despendent en la taverne,*
> *Tout leur gaing & leur espargne:*
> *Puis revont porter les fardeaux*
> *Par léesse non pas par deaux,*
> *Et loyalement leur pain gaignent;*
> *Car embler, ne tollir, ne daignent.* Id.

Ribaud, selon Pasquier, est un nom qui n'étoit point odieux du temps de Philippe-Auguste, & qui a été donné à des soldats d'élite rangés sous des Capitaines à la suite du Roi pour sa garde, comme ceux de la Compagnie Prétorienne dans Rome. Il en rapporte plusieurs témoignages, & entre autres un de la Chambre des Comptes, où il se trouvoit que leur Capitaine avoit six deniers de gages, & une provende par jour; & c'est ce Capitaine qu'il prétend être celui qu'on nommoit dans les vieux Titres *Roi des Ribauds*, comme étant le premier & le chef de ces soldats. Delà vient aussi qu'on a appellé un puissant *riband*, un homme d'une taille avantageuse, dont le corps étoit fort & vigoureux. Sous Philippe-le-Bel il est encore fait mention du *Roi des Ribauds*, comme d'un capitaine

de

de ſoldats : mais cet office dégénéra tellement, & fut ſi fort ravalé, que Bouteillier qui écrivoit vers l'an 1490. dit que le *Roi des Ribauds* étoit l'exécuteur de la Haute Juſtice, ou du moins l'exécuteur des ſentences rendues par le Prevôt des Maréchaux. Il marchoit à la ſuite du Roi quand il alloit à la guerre. Du Cange dit que ceux qu'on appelloit autrefois *ribaldi*, étoient des ſoldats piétons qu'un appelle maintenant *enfans perdus* ; & que depuis ce nom a été donné à des hommes perdus, débauchés, larrons, bandits, excommuniés, qui ſont appellés *ribaldi* par Matthieu Paris dès l'an 1251. Dans le Roman de la Roſe, c'eſt une épithéte qu'un donne aux portefaix. Voyez ci-deſſus.

Quelques-uns tiennent que ce mot vient de *rivalis*, & qu'il eſt fort ancien en la Langue, ayant changé pluſieurs fois de ſignification. D'autres le dérivent de *baud* Anglois, qui ſignifie *maquereau*, & *bauderie*, *maquerellage*, *obſcénité*. D'autres le font venir du vieux mot Gaulois *baud*, ſignifiant *joyeux*, comme *baude*, *joie*, & *ébaudir*, *ſe réjouir*. Acariſius le dérive *à roubare*, ou de *raub*, *præda*, à cauſe que ces gens-là étoient filous & coquins. *Ribauds*, dans les Auteurs de la baſſe Latinité, *ribaldi*, ſont des valets d'armée. Le Moine de Vaucernai dans ſon Hiſtoire des Albigeois, publiée par Camuſat, ch. xv. p. 44. dit, *Servientes exercitûs, qui publicâ linguâ dicuntur, Ribaldi*. Voyez encore Du Cange ſur ce mot. Et comme ces ſortes de gens ne valent rien, on a donné leur nom à tous les débauchés. *Ribaud*, en Anglois, *Ribald*, & en Italien *Ribaldo*, eſt la même choſe que *nebulo*, *ſcelus*, *furcifer*, *impudens*, *ſcortator*, & il vient de *re* prépoſition emphatique & intenſive, & de *bauld* ou *baud*, en Italien *baldo*, hardi, impudent. Skinner. Verſtégan tire ce mot du nom propre de Rabodus Roi de Friſe, fameux par ſon impiété ; c'eſt une étymologie ridicule In.

RIBAUDAS. ſ. Nom propre d'une des Iles d'Hieres. Voy. Ribaudon.

RIBAUDEL. ſ. m. Vieux mot qui ſe trouve dans le Roman de la Roſe. C'eſt apparemment la même choſe que *ribaudon*, un diminutif de *ribaud*, un jeune *ribaud*. *Latrunculus*.

RIBAUDEQUIN. ſ. m. Terme de l'ancienne milice. On l'appelloit auſſi arbalête de paſſe. C'eſt une machine ancienne pour la guerre, ſemblable au ſcorpion, ainſi appellé, à cauſe des bleſſures qu'il faiſoit. C'étoit un arc de quinze pieds de long, ou du moins de douze, arrêté ſur un arbre large d'un pied, dans lequel étoit creuſé un canal pour y mettre un javelot de cinq ou ſix pieds de long, ferré, empenné, & par fois fait de corne. On les dreſſoit ſur les murailles des villes, & avec un tour on les bandoit ; & lorſqu'on les tiroit, les javelots étoient dardés avec tant de force, qu'un ſeul pouvoit tuer quatre hommes tout d'un coup. Fauchet, & après lui Borel. *Species arbaliſtæ quindecim pedibus lata*. Voyez Ribaudequin.

RIBAUDIE. ſ. f. Vieux mot dont ſe ſert Jean de Mehun dans ſon Roman de la Roſe. Action de ribaud, conduite de ribaud. *Scortatio*, *latrocinium*, *ſcelus*, *libido*, *luxuria*.

> *Après garde que tu ne dies*
> *Ces laiſmes & ces* ribaudies.

RIBAUDON. ſ. m. Nom propre d'une des Iles d'Hieres. *Ribaudona*, anciennement *Sturium*. Elle eſt petite & ſituée près de celle de Ribaudas, auſſi fort petite, & toutes deux ſont entre l'Ile de Porquerole, & la côte de la Provence, vis-à-vis de la ville d'Hieres.

☞ RIBAUDURE. ſ. f. Eſpéce de faux pli, ou bourlet, qui ſe fait aux draps de laine lorſqu'on les fait fouler.

RIBAUPIERRE. Voyez Rapolstein.

RIBAUX. Vieux ſubſt. m. & plur. Corrivaux. *Paſquier*. Borel.

RIBBIL. ſ. m. Nom propre d'une petite riviere d'Angleterre. *Ribbilia*. Elle naît dans le Comté de Northumberland, traverſe celui de Lancaſtre, y baigne Preſton, & ſe décharge dans le petit golfe de *Ribbil*, nommé anciennement *Beliſama*. Maty.

RIBCESGER. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté de Lancaſtre en Angleterre. *Ribceſtria*. Il eſt ſur la riviére de Ribbil, environ à deux lieues au deſſus de Preſton. On le prend pour l'ancienne *Rigodunum*, ou *Bremetonacum*, petite ville des Brigantes. Maty.

RIBEMONT. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un port ſur l'Oiſe. *Ribodimons*. Il eſt dans la Tierache en Picardie, à quatre lieues de S. Quentin, vers le levant. Maty. On l'appelle communément *Ribemont*, & quelquefois *Riblemont* par corruption. Monſtrelet l'appelle *Ripemont*. Ce nom lui vient de la montagne ſur laquelle il eſt placé, & de *Ribodus*, nom d'un Seigneur qui en a été le maître. Valois, *Not. Gall. p.* 476. *Ribemont* eſt du Diocèſe de Laon, & il y a une Abbaye de Bénédictins, fondée en 1083.

RIBERIA-GRANDE. C'eſt-à-dire, Grande-Riviére. Nom propre d'une ville Epiſcopale, ſuffragante de Liſbonne. *Ripa magna*, *Riparia magna*. Elle eſt capitale de l'Ile de S. Jacques, une de celles du Cap-verd. Elle a un bon port avec une bonne citadelle. Maty.

RIBEROT, ote. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. Les *Riberots* ſont les mêmes que les Ripuaires. Voyez ce mot. *Ripuarius*, *a*.

RIBES. ſubſt. f. C'eſt un nom que les Apothicaires donnent quelquefois aux groſeilles rouges ; car ils appellent *rob de ribes*, leur ſuc, quand il eſt confit. *Succus groſſularius*.

RIBLER. v. act. Terme populaire & vieux, qui ſignifioit *Courir la nuit*, comme font les filoux, les débauchés, les traîneurs d'épée. *Graſſari*, *divagari noctu*.

Ce mot vient de *ribla*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton, ſignifie la même choſe.

RIBLETTE. ſ. f. Ragoût qu'on prépare ſur le gril d'une tranche déliée de viande, ſoit de bœuf, veau ou porc qu'on ſale & épice. *Laridi*, *bovis*, *vituli lingula*, *vel tenuis offella*.

Riblette, ſe dit auſſi pour, Omelette faite avec du lard. *Ribelette* au lard. Pomey. *Intrita ovorum laridaria*.

RIBLEUR. ſ. m. Filou, fripon, débauché, coureur de nuit. *Graſſator*, *zona ſector*. Coupe-jarets, ſelon *Nicod*.

☞ RIBLON. ſ. m. Sorte de marchandiſe dont il eſt fait mention dans le Tarif de la Douane de Lyon.

RIBNITZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Mekelbourg en Baſſe-Saxe. *Ribnitium*. Elle eſt ſur un petit golfe de la mer Baltique, à cinq lieues de la ville de Roſtock, vers le levant. Maty.

RIBODAGE. ſubſt. maſc. Terme de Marine, qui ſe dit quand un navire a été endommagé par un autre, ſoit en flote, ſoit en quai, en changeant de place. *Navium colliſio*, *alliſio*. L'action en étant intentée, le dommage ſe paye par moitié.

RIBONRIBAINE. Terme popolaire & burleſque qui ſignifie, A quelque prix que ce ſoit ; nonobſtant toute réſiſtance & empêchement. *Quovis pretio*, *nonobſtante*, *repugnante*, *prohibente*.

RIBORD. ſubſt. m. Terme de Marine. C'eſt le ſecond rang de planches qu'on met au-deſſus de la quille, pour faire le bordage du vaiſſeau. *Secundum lateris Tabulatum*.

☞ RIBORDAGE. Voyez Ribodage.

☞ RIBOT. ſ. m. Pilon d'une baratte pour battre la crême, & faire du beurre. *Dict. de Arts*. 1731.

R I C.

RIC A RIC. adv. A la rigueur, exactement, ſans par-deſſus. *Rigidè*, *exactè*, *rigorosè*. Ce Marchand eſt ſi exact, qu'il ne donne la meſure que *ric à ric*, fort juſte. C'eſt un créancier difficile, qui ſe fait payer *ric à ric*, ſans grace ni compoſition.

> *Il nous conte* ric à ric
> *Les conquêtes d'Alaric*. Pel.

RICA. Voyez Rika.

☞ RICANEMENT. ſ. m. Ris moqueur. *Sanna*.

> *Sur la foi d'un* Ricanement,
> *Qui n'étoit que l'effet d'un gai tempérament*,
> *Dont je fis, j'en convient, aſſez peu de ſcrupule ;*
> *Les fats crurent qu'impunément*

 Perſonne

Personne devant moi ne seroit ridicule.
Abbé de Chaulieu, p. 134. du I. Tome de ses Œuvres, édition de 1733.

RICANER. v. n. Rire avec éclat, à plusieurs reprises, & de mauvaise grace, le plus souvent sans sujet, rire à demi, soit par sottise, soit par malice. *Cachinnari, cachinnos tollere, sustollere, in risum vehementem efferri, effundi.* Les ignorans, au lieu de rire à propos, ne font que *ricaner* à tous momens. Voilà-t-il pas Monsieur qui *ricane* déja. Mol.

RICANEUR, euse. subst. verbal. Qui ricane. *Cachinno.* C'est un *ricaneur* perpétuel, *ricaneur* impertinent.

RICCA. subst. f. Nom propre d'un bourg avec château & titre de Principauté. *Ricca.* Il est dans le Comté de Molise, Province du Royaume de Naples, aux confins de la Capitanate, & à six lieues de Bénévent, vers le nord. Maty.

RICCIA, ou *Aricia*, & plus communément *la Riccia.* Village de la Campagne de Rome, près d'Albano & de Vélitri. Il a titre de Duché; c'étoit autrefois une ville considérable.

RICETE. Vieux s. f. Richesse, de *rich*, mot Allemand, fort & riche; d'où vient Chilperic, Vercingentorix, Ambiorix, &c. de *rik* mot Arabe qui signifie *potens.* Bochart. Ménage. Borel.

☞ RICH. s. m. Espéce de loup cervier qui se trouve en Pologne & en Lithuanie, dont la fourure est très-riche, très-fine & très-belle. Il se trouve aussi de ces animaux en Perse & en Suéde; mais les uns & les autres différent par la couleur.

☞ RICHAIS. subst. m. Qui en est chartre. Le défaut de consistence des dents de *Richais*, fait qu'elles restent toujours renfermées dans les alvéoles, sans en sortir, jusqu'à ce qu'elles ayent acquis la dureté qu'elles doivent avoir. Chirurgien Dentiste. Tome I. pag. 29. On voit quelquefois des dents d'une substance si transparente, que le jour paroît à travers : ce que l'on observe particuliérement dans les *Richais*, pag. 98. J'ai observé plusieurs fois en ceux qui ont été *Richais*, ou en chartre, que les dents ne leur sont venues que fort tard. pag. 297.

RICHARD, arde. adj. & subst. Terme odieux, qui se dit particuliérement des Marchands qui ont beaucoup d'argent, & qui l'ont amassé & épargné avec peine, qui le dépensent à regret. *Mercator dives & avarus.* C'est un *richard.*

RICHARD. s. m. Nom propre d'homme. *Richardus.*

☞ Richard. s. m. C'est le nom qu'on donne au Geai, quand il est apprivoisé.

RICHE. adj. m. & f. & subst. Qui a beaucoup de bien, qui a abondance de toutes choses. *Dis, dives, copiosus, locuples, opulentus.* Il se dit premiérement des personnes. Les Patriarches n'étoient *riches* qu'en bestiaux: aujourd'hui, on est *riche* en argent, en rentes, en terres, en seigneuries. Tout le monde convient qu'il vaut mieux être juste que *riche;* mais nos sens & nos passions l'emportent. Mal. On meprise dans la société un homme *riche* dont l'esprit est sans goût & sans culture. *Voltaire Epitre de Zaire.* Quiconque est *riche* est tout. Boil. On est *riche* avec peu de bien, quand on sçait se passer des choses superflues. Nic. On dit d'un homme fort *riche*, qu'il est *riche* comme Crésus. On apelle un *riche malaisé*, un homme qui a du bien embrouillé ou saisi; & *mauvais riche*, celui qui ne donne rien aux pauvres.

Tout est mis au pillage, & l'on voit un seul homme,
Plus riche *que l'Etat, & plus puissant que Rome.*
Brébeuf.

Ce mot vient de *Rijk*, vieux mot Gaulois, ou Tudesque, qui signifioit *fort* & *puissant.* Ménage, & le P. Longueval. Ou de l'Allemand *reich*, d'où sont venus les mots d'*Ambiorix*, *Sintorix*, d'où est aussi venu le mot *Heinrich*, qui signifie *domus fortis.* Ce mot étoit aussi en usage chez les Bretons, & presque par tout le Septentrion. On a appellé en Espagne, & sur-tout en Arragon, *Ricos ombres*, ceux qu'on a appellé depuis *Barons*, *Comtes*, *Marquis & Ducs*, qui étoient assez *riches* pour entretenir une Compagnie de Gens de guerre à leurs dépens. On les appelloit aussi *de pendon y de caldera.*

☞ On dit qu'un homme a fait un *riche* mariage, pour dire, qu'il a épousé une femme fort *riche.* En parlant d'un jeune homme à marier, très-*riche*, on dit que c'est un *riche* parti. La même chose se dit, & plus ordinairement, d'une jeune fille à marier, & très-*riche.*

☞ On dit, d'une femme extrêmement laide, qu'elle est *riche* en laideur. Cette phrase n'est que du style familier.

Riche, se dit aussi des terres & des pays. *Abundans, uber, ferax.* La Bourgogne est *riche* en vins. La Beausse est *riche* en bleds. Lyon est une ville *riche* en argent, à cause du commerce. La France est l'État le plus *riche* de l'Europe. Les Indes sont fort *riches* en mines d'or & d'argent, en épiceries. Ce pays étoit le plus *riche* de l'Univers. Vaug.

Riche, se dit aussi des choses. Le thrésor de Saint Denys est fort *riche.* *Ditissimus thesaurus, locuples.* Il y a de *riches* ornemens chargés de broderies & de perles. Cette bordure de tableau est fort *riche*, elle est fort bien travaillée. Le thrône du Mogol est le plus *riche* du monde. Cette femme est de *riche* taille. Ce Prince a la mine *riche*, noble, majestueuse.

☞ On appelle, Rimes *riches*, celles qui sont les plus exactes, & qui satisfont davantage l'oreille. *Orage & courage, oreille & pareille, sévérité & témérité, couleur & douleur, fatigué & ligué*, sont des rimes *riches.* Acad. Fr.

Riche, se dit figurément en Morale. Cet homme est *riche* en amis, en vertus. *Locuples, amicis potens, virtutibus clarus, illustris.* C'est un esprit *riche*, fécond en inventions. Le Grec est une langue fort *riche*, fort abondante. Cicéron avoit de *riches* expressions. Avoir une taille *riche.* Un *riche* ornement. *Ornamenta magnifica.* Être *riche* & fertile en bons mots. Le régne du Roi est une *riche* matiére pour exercer l'éloquence & le génie des Sçavans. Les *riches* & belles narrations que les Évangélistes nous ont laissées de la vie & de la mort de Notre-Seigneur. Pélisson.

Riche, se dit proverbialement en ces phrases. Celui-là est assez *riche*, qui est content. On dit, *Riche* Marchand, pauvre Poulailler. Pauvres gens ne sont pas *riches;* c'est l'excuse de ceux qui n'ont pas le moyen de faire de dépense. ☞ On dit aussi, Est assez *riche* qui ne doit rien, est assez *riche* qui est content. On dit aussi ironiquement, S'il est *riche*, qu'il dîne deux fois.

Autant en ont les *riches* que les pauvres. C'est une espéce de proverbe dans l'Alchymie. Les Philosophes entendent par les *riches*, l'or & l'argent, & par les pauvres, les métaux imparfaits, qui ont aussi bien la nature de la pierre, que les deux autres précédens. Il y en d'autres, qui, lorsqu'ils ont rendu la nature de la pierre subtile & spirituelle, la disent vile & de peu de valeur: ils ne disent pas qu'elle l'est; mais ils l'appellent ainsi, à cause qu'elle est eau, & que l'eau est commune à tout le monde. Ils la nomment aussi terre, lorsqu'elle est congelée; c'est pourquoi ils disent qu'elle est également en la puissance des *riches* & des pauvres. Dict. Herm.

Riche-couleur. s. f. Qui s'est dit autrefois pour jaunisse, & qui se trouve en ce sens dans Despleigney. Borel. Peut-être l'appelloit-on ainsi à cause que le jaune est la couleur de l'or.

RICHEDALE. subst. f. Les Allemands écrivent *reichdale:* Monnoie d'argent battue en Allemagne, qui vaut trois livres. *Germanicus nummus.* Les *reichedales* sont les monnoies qui ont le plus de cours dans le monde: elles passent en Moscovie, chez le Mogol, & jusqu'au fond de l'Inde.

☞ Les *Richedales* sont aussi monnoie de Danemark. En François on écrit communément *Risdale*, ou *rizdale.* Une *rizdale* vaut environ un écu de trois liv. Volt.

RICHELIEU. s. m. Nom propre d'une petite ville de France, située dans le Poitou, près de la Touraine, à neuf lieues de Poitiers, vers le nord. *Richeleum, Ricolocus.* *Richelieu* bâti par le Cardinal de ce nom, est une ville fort réguliére. Elle est ornée d'un Palais magnifique, & elle a titre de Duché.

Richelieu, est aussi le nom d'un bourg de la nouvelle France

ce, en Amérique. *Riche eum, Ricolocus.* Il est au confluant de la riviére de *Richelieu* avec celle de S. Laurent, à vingt-trois lieues au-dessus de Québec. On y a construit le Fort de Saurel, qui donne quelquefois son nom au bourg. Matt.

La riviére de Richaliau, ou de Saurel. *Fluvius Richelius,* ou *Saurelus.* C'est une riviére du Canada. Elle prend sa source aux confins de la nouvelle Angleterre, & coulant vers le nord, elle forme le lac du S. Sacrement, & celui du Champlain, & va se décharger dans la riviére de S. Laurent au bourg de Richelieu. Matt.

RICHEMENT. adverbe. D'une maniére riche. *Copiosè, largè.* Cet homme est *richement* paré. Cette femme est *richement* laide. *Affatim deformis.* Tous ses enfans sont *richement* pourvûs, bien établis. Ce Poëte rime *richement.*

RICHEMONT. s. m. Nom propre d'un bourg avec titre de Duché. *Richmundia, Richemundia.* Il est dans le Comté d'Yorck en Angleterre, sur la Swale, à onze lieues de la ville d'Yorc, vers le nord occidental. Les Rois d'Angleterre ont sur la Tamise, à une lieue au-dessus de Londres, une maison de campagne, qui porte aussi le nom de *Richemont.* Matt.

Richemont, est encore le nom d'un bourg avec un château. *Richemundia,* ou *Reiseburgum.* Il est dans le Luxembourg, sur l'Orne, fort près de la Moselle, à une lieue & demie au-dessus de Thionville. Matt.

RICHEMONT. subst. masc. Terme de Fleuriste, tulipe qui a de belles panaches de gris de lin & rouge sur du blanc.

RICHENAW. Voyez Reichanaw.

RICHESSE. s. f. Ce qui rend une chose riche, précieuse; la grande abondance de biens. *Divitiæ, opes, facultates.* Il y a de certaines occasions où ce mot se dit mieux au singulier qu'au pluriel, & d'autres, où il se dit mieux au pluriel qu'au singulier; il n'y a que l'usage & l'oreille qui puissent apprendre cette différence. Seulement remarquera-t-on ici, après l'Académie, que *richesses* au pluriel & au propre, signifie toujours de grands biens. On dit des *richesses* & jamais de la *richesse.* Le mépris des *richesses* n'est que vanité & hypocrisie: il n'y a point de bon sens à se priver des commodités de la vie pour de vaines loüanges. M. Esp. Joüissons paisiblement des *richesses;* ne les cherchons pas avec inquiétude: il faut en être le maître, & non pas l'esclave, & ne nous point impatienter après, ni nous desespérer de leur perte. S. Evr. Les *richesses* nous échapent par leur propre fragilité. Flech. Les *richesses* sont nécessaires aux Grands à proportion du rang où ils sont élevés, puisque c'est par les *richesses* qu'ils se conservent la bienséance nécessaire à leur condition. Nic. Le mépris des *richesses* n'étoit dans les Philosophes, qu'un désir caché de venger leur mérite de l'injustice de la Fortune, par le mépris des mêmes biens dont elle les privoit. Rochef. Ce n'est plus aujourd'hui le mérite, ni l'amour qui donne la préférence auprès d'une Maîtresse; c'est la *richesse.* Desp. Vains honneurs, embarrassantes *richesses!* vous ne m'avez jamais tenté. L. d'Ab. a Éloïse. Les *richesses* sont un moyen facile d'acquérir de la gloire. S. Réal. Ceux qui possédent de grandes *richesses* sont plus honorés du vulgaire que ceux qui ont de grandes vertus. M. Esp.

> *Et genus & speciem regina pecunia donat.*

> *Le comique Ménandre assuroit la* Richesse,
> *Tant elle a de pouvoir, être seule Déesse.* Rons.

> *Ce n'est point sur ses bords* (du Permesse) *qu'habite la* richesse.
> *Dès lors à la* richesse *il fallut renoncer:*
> *Ne pouvant l'acquérir, j'appris à m'en passer.* Boil.

> *Lucile le premier*
> *Vengea l'humble vertu de la* richesse *altiére.* Id.

Richesse, se dit aussi des choses. La *richesse* du Temple de Salomon étoit inestimable. *Divitiæ inestimabiles, gaza ingens.* La *richesse* d'une Province, c'est la culture des terres, la nourriture des bestiaux. On admire la *richesse* de ces ornemens, de ces meubles. Le Roi fut reconnu à la *richesse* de ses armes. Abl. Les Payens ont tous adoré un Dieu des *richesses:* il a été appellé chez les Égyptiens, *Mamon* ou *Mamona,* comme témoigne Tertullien; chez les Grecs *Plutus,* & chez les Latins *Dis.* Les *richesses* consistoient autrefois en bestiaux, d'où vient le proverbe Arabe, Il n'a ni moutons, ni brebis; pour dire, il n'a ni deniers ni maille.

Richesse, se dit figurément en diverses choses. L'épargne est une grande *richesse.* La *richesse* du Sage est sa modération. *Sapientis divitiæ moderatio, seu moderatus usus.* La science & la vertu sont des *richesses* de l'esprit. La *richesse* d'une langue ne consiste pas précisément dans la multitude des mots: au contraire les langues s'enrichissent à mesure qu'elles se corrompent; ce qui arrive par le peu de soin qu'on apporte à choisir les termes propres, & par la liberté qu'on se donne de dire tout ce qu'on veut. Ainsi, à mesurer la *richesse* de la langue Latine par le nombre des locutions, elle étoit plus *riche* sous Domitien & sous Trajan, que sous les premiers Empereurs. Une langue qui n'est riche qu'en mauvais mots, est une pauvre langue. Cela s'appelle étaler des haillons, & non pas faire montre de ses *richesses.* Bouh. Chaque langue a ses phrases: la *richesse* & la beauté de chaque langue consiste principalement à se servir des façons de parler qui lui sont propres. Vaug. Rem. La *richesse* des rimes est une beauté nécessaire dans un Sonnet.

On dit proverbialement, Contentement passe *richesse;* pour dire, que ce ne sont pas les biens de fortune qui rendent heureux. *Satisfactio, gaudium præstat divitiis.*

RICHEVAL. s. m. Terme de Fleuriste. Tulipe, qui est très-richement panachée de violet tané sur du blanc. Morin.

RICIN. s. m. Plante qui pousse une tige à la hauteur de six pieds ou davantage, grosse, ligneuse, creuse, rameuse en haut, couverte d'une poudre blanche semblable à de la farine. Ses feuilles sont fort grandes, découpées en sept, huit ou neuf parties pointues & dentelées, d'un verd obscur, luisantes. Ses fleurs sont à plusieurs étamines de couleur de sang & etépées, & ne laissent aucune graine après elles. Ses fruits naissent séparément sur le même pied, ramassés en grapes & épineux: chaque fruit est à trois côtes arrondies, & composé de trois capsules qui renferment chacune une semence oblongue, de couleur livide, & tachetée en dehors, remplie d'une moële blanche. Quand le fruit du *ricin* est bien mûr, il s'y fait des crevasses par où ses semences sortent avec impétuosité. Sa racine est simple, longue, grosse, dure, blanche, garnie de fibres. En Latin *ricinus vulgaris.* C. Bauh. Les grains du *ricin* purgent violemment; on en tire par expression une huile qu'on appelle en Latin *oleum de kerva,* ou *oleum ricinum.* Il y a d'autres espéces de *ricin.*

☞ RICINOIDE. s. f. *Ricinoïdes.* Noix des Barbades. Les fleurs mâles de cette Plante consistent en plusieurs feuilles, qui sont placées circulairement, & arrangées en forme de roses: celles-là sont stériles. A quelque distance des fleurs naissent des embryons enveloppés dans un godet, qui dans la suite deviennent un fruit tricapsulaire, qui contient une graine oblongue dans chaque cellule. Ce fruit croît dans les Barbades & dans plusieurs autres contrées de l'Amérique. Il a les mêmes vertus que le *ricin.*

RICLA. s. f. Nom propre d'un bourg d'Espagne, situé dans l'Arragon, sur le Xalo, entre Sarragosse & Calatajud. Matt.

RICOCHET. s. m. Jeu d'enfans, qui se fait avec une pierre plate, ou une ardoise, qui revient plusieurs fois sur l'eau en la faisant glisser sur sa surface. *Lapilli summam aquam perstringentis crebri minutique subsultus.* S'amuser à jetter des *ricochets.* Abl. Il semble que l'on dit plûtôt, & que l'on doit plûtôt dire, faire des *ricochets,* que jetter des *ricochets.* Car *ricochet* n'est pas la pierre qu'on jette, mais les sauts qu'elle fait sur l'eau.

On dit proverbialement, que c'est la chanson du *ricochet;* quand on redit toujours la même chose. *Repetitio.* ☞ On dit d'un homme qui a plus de revenu qu'il ne lui en faut pour vivre suivant sa condition, qu'il a tant pour faire des *ricochets,* pour dire, qu'il lui en reste beaucoup à employer à ses fantaisies. En parlant d'une nouvelle qu'on

qu'on ne tient pas de la premiere main, mais qui avoit fait beaucoup de circuits auparavant, on dit aussi proverbialement, qu'elle est venue par *ricochet*. Acad. Fr.

☞ Ricochet. s. m. Terme d'Artillerie. Batterie à *ricochet*, tirer à *ricochet*, charger à *ricochet*. Termes d'un grand usage. Pour tirer à *ricochet*, on charge à peu près à demi la pièce. Il ne faut précisément que la quantité de la poudre qui est nécessaire pour porter de volée le boulet où l'on veut qu'il tombe. Ce boulet roule alors, saute, fait des bonds ou des *ricochets*, à peu près comme une pierre plate tirée sur l'eau en effleurant, & c'est de-là que vient le nom de *ricochet*. On tire à *ricochet* pour nettoyer le chemin couvert, le rempart, &c. Ces boulets désolent les soldats, dont ils cassent les jambes, & les tuent endormis, &c. Les batteries à *ricochets* ne doivent point tirer en salve, mais un coup après l'autre. M. de Vauban est l'inventeur des batteries à *ricochet*.

RICOCHON. s. m. Terme de Monnoie, est le nom que les Monnoyeurs donnent à leurs apprentis, qui sont obligés de servir un an & jour les ouvriers & monnoyeurs sans aucun salaire, quoiqu'ils soient d'estoc & ligne pour avoir droit en la Monnoie. *Monetalis coctor tiro*. M. Boisard dit qu'il n'a pu trouver l'origine de ce mot.

RICOVRATI. Gli Ricovrati. Les Recouvrés. C'est le nom d'une Académie de Padoue en Italie.

R I D.

RIDE. s. f. Pli, repli, espèce de sillon qui se forme sur la peau des animaux, & particulièrement sur le front & le visage des hommes, quand ils vieillissent. *Ruga*. Platon disoit à la Courtisane Archéanasse que l'amour se tenoit en embuscade dans ses *rides*. La vieillesse trop hâtée amene les remords avec les *rides*. S. Evr. C'est une chose bien dégoûtante qu'une vieille femme qui remplit de fard les *rides* de son front. Bell.

> *L'autre une Egyptienne en qui les* rides *sont*
> *Contrescarpes, remparts & fossés sur le front.*
> Regnier.

> *Les* rides *sur son front ont marqué ses années.*
> M. Scud.

> *Pour écrire encor bien, j'ai trop long-temps écrit,*
> *Et les* rides *du front passent jusqu'à l'esprit.* Corn.

> *Ses* rides *sur son front ont gravé ses exploits.* Id.

Ce mot vient de *ryta* Latin, qui a été fait du Grec *ῥυ..*. Ménage. Borel le dérive de *ruga*, ou de *riderr*, parce que le visage *ride* en riant. Borel le tire encore de *ryta*, qui vient de *ῥυ..*, d'où est venu *rytella*, & de là rideau & *ride*. Skinner croit que *ride* peut venir de *rudis*, rude, raboteux.

Ride, se dit aussi de ces plis & inégalités qui font qu'une chose n'est pas bien unie. Le crèpe est une étoffe pleine de *rides*. *Crispum rugosum*. On dit que la mer a des *rides*, quand elle est doucement agitée par quelque zéphyr.

Rides, en termes de Mer, sont de petites cordes qui servent à bander & à roidir celles qui sont plus grosses, qui servent à raccourcir la voile par le haut, lorsqu'on ne l'oseroit porter toute entiere, & à plusieurs autres usages. *Funiculi constrictorii*. On le dit aussi des cordes qui amarrent l'éperon & le beaupré.

☞ Rides. Les *rides* intérieures des coquilles sont faites pour les empêcher de sortir de leurs coquilles au premier effort qu'ils font, ou au moindre obstacle qu'ils rencontrent en leur chemin. Elles forment des ondes un peu relevées sur la superficie de la robe d'une coquille; elles sont différentes des stries par leur irrégularité. *Ruga*.

Ride, ou *riders*, sorte de monnoie, sur-tout d'Allemagne. Ragueau & Fauchet. Voyez *Rydder*. C'est une vieille monnoie d'or battue en Allemagne, que Nicole Gille dit valoir 50. sols, & peser deux deniers 18 grains. *Nummus rugatus*. Elle a d'un côté une croix fleurencée avec la légende, *Sit nomen Domini benedictum*; & au revers un Chevalier, & au-dessous *Fland*, & autour, *Phillippus D. G. Dux Burg. Comet Flandria*. Elle est ainsi nommée de l'Allemand *rutter*, à cause du Chevalier qui semble courir. Bodin l'appelle l'*Ecu de Bourgogne*.

RIDEAU. s. m. Voile ou pièce d'étoffe qu'on étend pour couvrir ou fermer quelque chose. *Velum ductile*. Le *rideau* ou le voile du Temple se fendit à la mort de Notre-Seigneur. On met des *rideaux* aux fenêtres pour empêcher le grand jour. On met des *rideaux* aux coins d'un maître-autel, des *rideaux* aux couches à hauts piliers, des *rideaux* aux carrosses, à la face des théatres.

Ce mot vient de *ridellum*, à cause des rides que font les *rideaux*. Borel le tire des mêmes mots que ride, c'est-à-dire, de *riders*, ou de *ryta*.

Rideau, s'emploie aussi figurément pour tout ce qui empêche une chose d'être vûe. *Velum*. L'homme apperçoit un long avenir derriere un *rideau*, qui redouble ses inquiétudes. Abad. On dit, tirer le *rideau* sur quelque chose, pour dire, la cacher à l'esprit. Il faut tirer le *rideau* sur nos malheurs passés. Tirons le *rideau* sur ces temps funestes. Que ne m'est il permis de tirer le *rideau* sur cette sanglante tragédie! Méz. Couvrons d'un *rideau* un spectacle si horrible. S. Evr. La Providence nous a conservé quatre grandes & longues instructions données à ceux qu'on venoit d'initier, ou qu'on alloit initier aux Mystères. Le bon sens ne permet pas de douter que là tous les voiles ne soient levés, & tous les *rideaux* tirés. Pelisson.

Rideau, en termes de Guerre, se dit d'une petite éminence étendue en forme de colline, qui sert à couvrir un camp, ou à donner quelque avantage à un poste. *Collis, colliculus*.

On dit proverbialement, tirez le *rideau*, la farce est joüée; tant au propre qu'au figuré, pour dire, qu'une chose est faite & consommée. *Res peracta est, consummata*.

RIDÉES. s. f. Terme de Vénerie. Les *ridées* sont les fientes & fumées des bêtes fauves, qui sont ridées aux vieux cerfs & vieilles biches seulement. Salnove. *Cervorum fimum stercora*.

RIDELLE. s. f. Est la pièce de bois qui regne le long des côtés d'un chariot ou d'une charrette, qui soutient un petit treillis de bois servent à arrêter les marchandises dont on la charge.

Ce mot vient de *rheda*, ou de *ridica*.

RIDER. v. act. Replier la peau, causer des rides. *Corrugare, irrugare*. Le grand âge *ride* le visage. Un homme chagrin & rebarbatif *ride* son front, fronce le sourcil. Jupiter se *rida* comme un vieux Moine de Clairvaux. Voit. Ce qui égayoit les autres *ridoit* son front. Mol. Séneque tout *ridé* & tout austere qu'il est, devient doux & tendre dès qu'il parle d'amitié. S. Evr.

> *Je hais ce fat qui par un front qu'il ride,*
> *Donne à penser qu'il forme un grand projet.*
> S. Evr.

La toile se *ride* à l'eau. *Rugare, crispare*. Le vent *ride* la surface des rivieres & des mers. *Sulcare*. Le moindre petit vent fait *rider* la face des eaux. La Font. c'est-à-dire, les rend moins unies.

On dit en termes de Marine, *rider* la voile, quand on l'accourcit par en-haut avec des rides qui sont à trois pieds au-dessous de la vergue: & en général *rider*, c'est lier bien fort, roidir une manœuvre. *Complicare, contrahere*.

Rider, en termes de Chasse, se dit, lorsqu'un chien suit la piste d'une bête sans crier. *Tacitè insequi prædam*.

Ridé, ée. part. pass. & adj. *Rugatus, corrugatus*.

RIDICULE. adj. m & f. & s. Risible, sot, impertinent, objet de risée, qui fait rire. *Ridiculus, jocularis, stultus, ineptus, insulsus, facetus*. Voilà une figure, une posture *ridicule*. Tertullien a dit, le Fils de Dieu est mort, cela est croyable, parce que cela est *ridicule*. Bouh. C'est un *ridicule*, qui dit mille impertinences. L'homme *ridicule* est celui qui tant qu'il demeure tel a les apparences d'un sot. La Bruy. Le plus honnête homme dont personne n'a besoin, & de la peine à s'exempter du *ridicule* en vieillissant. S. Evr. On fera *ridicule*, & je n'oserai rire! Boil. Un trait d'esprit est plus propre à rendre un vice *ridicule*, que les raisons les plus sérieuses. La P. R. On a tort

tort d'avoir traduit cet homme en *ridicule*, il a son mérite. Moliere a dit d'un Marquis que c'étoit un *ridicule* achevé.

Je ne sçai point au ciel placer un ridicule. Boil.

Ridicule, se dit aussi pour ce qu'il y a de *ridicule* dans une personne, ou dans une chose. *Irridendus, risu dignus.* Moliere avoit l'art de bien trouver le *ridicule* des gens. Ces Sçavans sont pleins d'un *ridicule* & d'une impertinence à décrier par tout l'esprit & la science. Mol. Nos vices ne sont point les vices qu'Horace & Juvénal ont repris : nous devons employer un autre *ridicule*. S. Evr. Il est difficile d'entrer comme il faut dans le *ridicule* des hommes. Mol. Il faut prévenir le *ridicule* où l'on tombe avec l'âge. S. Evr.

RIDICULE. Voyez Ridicule.

RIDICULEMENT. adv. D'une maniere ridicule. *Ridicule, insulsè.* Il s'est travesti pour aller au bal, il s'est masqué *ridiculement*, en habit ridicule. Cet homme raisonne *ridiculement*, sur un mauvais principe.

RIDICULISER. v. act. Rendre ridicule, tourner en ridicule. *Ridiculiser* un homme. *Ridiculiser* l'action la plus sérieuse. *Maxime seria ridiculo vertere, habere in jocis ; de seriis jocari.* Ménage approuve ce mot, & il se plaint souvent que le P. Bouhours le *ridiculise*. Il n'est pas mal placé dans cette épitaphe.

> *Ci gît, de burlesque mémoire,*
> *Lubin, qui mit toute sa gloire*
> *A* ridiculiser *autrui.*

RIDICULITÉ. s. f. Action ou parole ridicule. *Actio, vel verbum ridiculum.* Un sot dit sans cesse des *ridiculités*. Il a fait mille *ridiculités* en cette compagnie. Ce mot n'a point été reçu, & n'a été approuvé de personne. M. L. T.

☞ RIDOUX. s. m. *Jean Ridoux.* Terme de mépris, tels que sont la plûpart des noms précédés ou suivis de *Jean*. On en trouve en vers une liste fort curieuse à la page 150. du Mercure de Juin 1717.

> *Tu n'es ni Janot, ni Jean Soul,*
> *Ni Gros Jean, ni Jean de l'Epine ;*
> *Ni Jean Dève, ni Jean* Ridoux.

Et dans la onzieme scene de l'Ombre de Moliere, où il dit : Madame Jourdain est un peu en courroux ; celle-ci répond : Oui, *Jean Ridoux*.

RIDRICE. s. f. Vieux mot, tromperie, à mon avis. Borel. *Fraus, fallacia.*

R I E.

RIE. Voyez Rés.

RIE. s. f. Nom de lieu. Valois, *Not. Gall. p.* 477. croit que ce peut être l'ancien *Rigomagus*, ville des Alpes maritimes ; il penche pourtant plus à croire que c'est Rogeo. Voyez ce mot.

RIEBLE. Plante. *Aparine.* Voyez Grateron.

☞ RIED. s. m. Ville d'Allemagne dans la haute Baviere, avec seigneurie, sous la régence de Burchshausen.

RIEDLINGEN. s. m. Nom propre d'un bourg de la Souabe, situé sur le Danube, à 8. lieues au-dessus d'Ulm. Maty.

☞ RIEDENBOURG. s. m. Petite ville d'Allemagne, dans la haute Baviere, sous la régence de Munche.

RIEN. Vieux s. m. Rein, roignon. Borel. *Ren.*

RIEN. s. m. Le néant, le non être. *Nihil.* Dieu a créé toutes choses de *rien*. Les Philosophes payens disoient qu'on ne faisoit *rien* de *rien*. Dans le siécle où nous sommes on ne donne *rien* pour *rien*. Mol. Le Mercure galant est immédiatement au dessous du *rien*. La Bruy.

☞ Un Anonyme a fait l'*Eloge de Rien*, dédié à personne, avec une Postface. Brochure *in*-12. de 35. pages, à Paris, chez Antoine de Heuqueville 1730. C'est un jeu d'esprit, dont il seroit à craindre qu'on ne se souciât guère, s'il étoit vrai, comme le dit l'Auteur, qu'on n'aime plus que les jeux qui apportent de l'argent, & que l'esprit & les belles-lettres deviennent tout-à-fait hors de mode, p. 34. 35.

Ce mot vient du Latin *res* ; car anciennement il signifioit *chose*. Ménage après Pasquier. Car les Anciens disoient *nulles riens* & *toutes riens*, pour dire, *nulles choses*, & *toutes choses* ; & on dit encore, Ne voulez-vous *rien* mander, pour dire, voulez-vous mander quelque chose? Ce mot est d'une syllabe.

Rien, est aussi une négative, & signifie, aucune chose. *Nihil.* Je juge plus à propos de ne *rien* dire de Carthage, que d'en dire peu de choses. Ablanc. En matiere de galanterie & d'impureté, il ne faut *rien* pour faire un crime. Dans les mariages intéressés le cœur n'est compté pour *rien*. Bell. Il ne doit *rien* du tout. Il n'a *rien* à cette société, il n'y a point de part. C'est un ladre qui ne sent *rien* : les affronts ne le touchent point. Cet homme n'a *rien* vaillant ; vous ne dites *rien* qui vaille. Qui vit content de *rien* posséde toutes choses. Boil. Socrate disoit qu'il ne sçavoit qu'une chose, c'est qu'il ne sçavoit *rien*. S. Evr.

Ici tous sont égaux, je ne te dois plus rien. Patris.

C'est-à-dire, je ne vous dois plus ni respect, ni déférence.

On dit, Être César ou *rien* ; *aut Cæsar aut nihil.* C'est-à-dire, faire une grande fortune, ou périr. On dit, Il ne tient à *rien* que je ne vous assomme, c'est-à-dire, peu s'en faut. On dit d'un homme de basse extraction, d'un homme de néant, que c'est un homme de *rien*. On dit aussi qu'un homme n'est bon à *rien*, pour dire, qu'on n'en peut tirer aucun service. *Inutilis.* Un homme n'est bon à *rien*, quand il ne sçait pas se taire. Bour. *Qui silere nescit, ad nullam omnino rem est utilis, apins.* Si vous n'êtes bon à *rien*, n'attendez *rien* des hommes. Ball. Cela ne sert de *rien*, pour dire, cela est absolument inutile. Le peuple dit, cela ne sert pas de *rien*. Si l'on condamne les hérésies par l'autorité de l'Eglise, il faut donc sçavoir, vous dit-on, quelles ont été ces hérésies, en quel temps, comment & pourquoi l'Eglise les a condamnées ; ce qui est infini. *Rien moins.* Il n'est pas même nécessaire au simple de sçavoir ce que c'est qu'hérésie. Il lui suffit de bien croire qu'en matiere de Religion tout ce que l'Eglise n'enseigne pas ou n'approuve pas, est mauvais. Pélisson.

> *De pas mis avec* rien *tu fais la récidive,*
> *Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative.*
> Mol.

Rien, signifie aussi, une chose peu considérable, une bagatelle. *Nihil, res parvi momenti.* Qu'on s'ennuie avec ces grands diseurs de *riens*. M. Scud. *Nugivendulus, gerro.* Quoi, un *rien* vous scandalise ? Mol. Chicaner, contester sur *rien*. Se fâcher pour *rien*. C'est importuner ses amis, que d'exiger d'eux le secret pour des *riens* qui ne valent pas la peine d'être écoutés. Ball. Les Amans s'occupent de mille *riens* amoureux, pour eux seuls importans. Font. A quoi bon mettre au jour ces *riens* renfermés dans de grandes paroles ? Boil.

> *Avec ces* riens *brillans, qu'avec pompe il étale ;*
> *En termes précieux va prêcher la Morale.* La Roq.

On dit aussi, Acceptez ce présent, ce n'est *rien*, c'est moins que *rien*. *Fere nullius momenti, nihilo minus.* Les terres sont maintenant à bon compte, on les vend pour *rien*. On vit en ce pays-là pour *rien*, on n'y dépense *rien*. Donnez-moi une goutte à boire, si peu que *rien*. Son mal ne sera *rien*, il en guérira bien-tôt. On dit, cet homme ne m'est *rien*, c'est-à-dire, il ne me touche point ; je ne prends point ses intérêts, & ne suis point son parent. On substitue aux beautés réelles des *riens* délicats. Marteau.

> *Sans cesse il me demande, aujourd'hui c'est un chien ;*
> *Demain c'est un cheval, ensuite quelque somme ;*
> *Et dit toujours, c'est moins que* rien.
> *Enfin par les menus il auroit tout mon bien :*
> *Mais l'importun qu'il est m'a fourni mon excuse ;*
> *Si tu demandes moins que* rien,
> *C'est moins que* rien *que je refuse.* Sénecé.

Rien, signifie souvent quelque chose que ce soit. *Quidquid fit, advenerit.* Pour *rien* du monde un brave ne doit faire une lâcheté. Je ne vous abandonnerai pour *rien* du monde.

☞ Rien. On dit familiérement, ne sçavoir *rien* de *rien*, ne dire *rien* de *rien*, pour signifier, ne sçavoir absolument *rien*, ne dire *rien* du fait principal, ni des circonstances qui peuvent y avoir rapport.

Rien, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un mauvais ménager, qu'il fait de cent sols quatre livres, & de quatre livres *rien*; que son bien est réduit à *rien*. *Ad nihilum redactus.* On dit aussi, ce que vous dites & *rien*, c'est tout un; pour dire, ce sont des paroles inutiles, qui ne prouvent *rien*. ☞ *Rien* pour *rien*, pour signifier que si l'on fait ou l'on donne une chose, on en veut une autre en récompense. La devise d'Enguerrand de Marigoi étoit cette espéce de proverbe;

Chacun soit content de ses biens,
Qui n'a souffisance, il n'a riens.

☞ On dit, il n'y a *rien* que nous l'avons vû, il n'y a *rien* qu'il étoit ici; pour dire, il y a peu de temps que, &c Et on dit aussi, en moins de *rien*, pour dire, en très-peu de temps. Acad. Fr.

☞ En un Rien. En moins de *rien*, tout incontinent.

EPITAPHE.

Sous ce tombeau git un pauvre Ecuyer,
Qui tout en eau sortant d'un Jeu de paume,
En attendant qu'on le vînt essuyer,
De Bellegarde ouvrit un premier tome:
Las! en un rien *tout son sang fut glacé.*
Dieu fasse paix au pauvre trépassé.

Œuvres de M. Rousseau, in-12. *Amst.* 1726. *T. II. p.* 198. Au lieu de *Bellegarde* il y a *Longepierre*, p. 390 de l'édit. de Rotterdam, 1712. Mais soit l'un ou l'autre, la Satyre est outrée, ces deux Ecrivains n'étoient point méprisables.

Riens. Vieux mot. s. f. plur. Une chose; de *res. Perceval.* Quelque chose. *Mehun, au Testament.*

Sur toutes riens *gardez tes points,*
A donner ayez les clos points,
En celui temps délicieux.

L'avoit plus aimé que *riens* née. R. de la Rose. Le porterai-je? *riens* quelconques. Pathelin. Borel. Voyez les remarques sur la Satyre Ménippée.

RIERE. Vieux adv. Arriére, de *retro.* Borel.

RIÈREFIEF. subst. masc. Terme de Coutume & de Jurisprudence. C'est la rente séche, la pension ou autre cens annuel, que le sujet impose sur son héritage mouvant d'un Seigneur foncier, & qui est amortissable. *Retrofeudum, retrocensivum.* La *rièrefief* est différent du fief ou prinfief.

La *rièrefief* ou *rièrefied* se prend aussi pour arrièrefief. Voyez ce mot.

RIÈREBAN. Voyez Arrièreban.

RIÈREVASSAL. Voyez Arrière-Vassal.

☞ RIESHARD. s. m. Territoire du Royaume de Danemarck au Duché de Schleswic, dans le Bailliage d'Appenrade.

RIÉTI. s. m. Nom propre d'une ville de l'État de l'Eglise. *Reate.* Elle est dans le Duché de Spolète, sur le Vélino, & les confins de l'Abruzze, à sept ou huit lieues de la ville de Spolète, vers le levant. *Riéti* a un Evêché dépendant immédiatement du Pape, & elle donne le nom au lac de *Riéti*, en Latin *Reatinus lacus*, qui est un peu au couchant de cette ville. On appelle aussi ce lac, le lac de Sainte-Susanne. Maty.

RIETS, ou RIEZ. Vieux mot qui dans l'ancienne Coutume d'Artois, art. 39. & 62. se trouve en cette phrase: Terres laissées en *riets*. Ce sont des terres incultes & non labourées. *Riez* & pâturage dans la Coutume de Boulogne, art. 133. Héritage en friche, *riets* ou dégats.

RIEU. s. m. Nom propre d'homme. *Riocus.* Saint *Rieu* est honoré à Landevenec. Dans sa Légende dont il y a des MSS. à Douglas, & à Landevenec, il est nommé disciple de S. Guingalois, ou comme ils disent en Bretagne, de Saint Guignolé. Chast. *Mart. T. I. p.* 631. *au* 12. *Fevrier.*

RIEUL, ou RIEULE, comme écrit M. de Tillemont. s. m. Nom propre d'homme, *Regulus.* Les Actes de saint Rieul, dont les plus anciens ne sont faits qu'après Hilduin, disent qu'il vint de Rome avec S. Denys, & que de Paris il alla prêcher à Senlis, où il fit un très-grand progrès, & mérita d'en être fait Evêque par S. Denys. Ces mêmes Actes que les Bollandistes ont tirés d'un MS. de S. Omer, disent qu'il étoit *Argolicâ decoratus & exortus nobiliter prosapiâ*; d'où quelques-uns ont écrit qu'il étoit d'Argos; mais 1°. *Argolicâ* ne signifie rien autre chose apparemment que *Greque* en général. 2°. Les Bollandistes doutent s'il ne faut point lire *Gallicâ*, au lieu d'*Argolicâ.* Quoiqu'il en soit, il passe pour le Fondateur & le premier Evêque de Senlis. Ses Actes portent qu'après le martyre de S. Lucien il fut à Beauvais pour y consoler & y fortifier les fidéles, & qu'enfin il se reposa en paix le 30. Mars, après avoir gouverné l'Eglise de Senlis plusieurs années; quelques-uns disent durant quarante ans. Voyez les *Acta Sanct.* des Jésuites d'Anvers au XXXe. Mars, T. III. p. 816. & suiv.

Ce mot s'est fait du Latin *Regulus*, *Régule*, *Réiule*, *Riul*, *Riule*, ou *Rieul.*

RIEULE. s. f. Vieux mot qui se dit pour Régle. *Rieule* de Droit. Régle de Droit. *Regula.*

RIEULÉ, ée. Vieux adj. Regulier. Chanoine *rieulé.* Chronique de S. Denys. MS. Borel.

☞ RIEUMÉ. s. m. Ville de France dans le Bas-Armagnac, Diocése d'Aire, Election de Riviére-Verdun.

RIEUR, euse. adj. Qui rit beaucoup; qui aime à rire, moqueur, qui se divertit, qui raille. *Risor, irrisor.* Il y a des gens naturellement *rieurs*, qui rient de rien. Riez, belle *rieuse* Mol. Callisto est une fort grande *rieuse*, Sar. On s'ennuie avec ces *rieuses* éternelles, & qui éclatent sur tout. M. Scud. Les Poëtes satyriques sont des *rieurs* qui se moquent de tout, qui raillent de tout le monde. Les agréables débauchés sont des *rieurs*, des gens de plaisir, qui n'aiment qu'à passer le temps, qu'à se divertir. Il n'y a point de petite ville qui n'ait son *rieur.* Scar. C'est à dire son plaisant. Les acclamations des *rieurs* ne sont pas toujours des marques bien sûres d'approbation pour celui qui fait rire. S. Evr. Je doute que les *rieurs*, dont il affecte tant le suffrage, suivent de son côtés. Ménage.

Mais un Auteur malin, qui rit, & qui fait rire,
De ses propres rieurs *se fait des ennemis.* Boil.

On dit qu'un homme a les *rieurs* de son côté, quand ses affaires prosperent. *Fortunâ utitur prosperâ, secundâ.* Ou quand il est favorisé de quelque puissant protecteur, qui autorise, ou qui approuve ce qu'il dit, ou ce qu'il fait.

RIEUR. Terme d'Anatomie, nom d'un muscle nommé autrement le Zigomatique. Voyez Zigomatique.

RIEUX. s. m. Nom propre d'une ville Episcopale du haut Languedoc. *Rivi, Rivi Castrum, Rivensis.* Elle est au confluant de la Rize & de la Garonne, à sept lieues au-dessus de Toulouse, dont son Evêché est suffragant. Maty. Valois. *Not. Gall. p.* 26. 27.

☞ RIEXINGEN. s. m. Petite ville d'Allemagne dans le Bas-Palatinat.

RIEZ. s. pl. Gueréts, ou terres labourées, comme qui diroit *resides.* Ménage. Borel.

RIEZ. s. m. Nom propre d'une ville Episcopale, suffragante d'Aix. *Rei, Reii Apollinares, Regium, Rejus, Alebece Reiorum Apollinarium, Segorei, Ligures, Civitas Regiensium,* ou *Rejensis.* Elle est dans la Provence, sur un petit ruisseau à huit lieues de Sisteron, vers le midi. *Riez* est une ville agréable, & bien peuplée, mais petite. On dit qu'elle a été autrefois incomparablement plus grande, & que quatre grands pilliers d'une pierre chacune, disposés en quarré, assez près l'un de l'autre pour être joints par d'autres pierres traversantes; que ces quatre pilliers dis-jo, qui se trouvent à un quart de lieue de la ville, étoient autrefois au milieu. Maty. Valois. *Not. Gall. p.* 9. & 10.

RIF.

RIFFER. Vieux mot. Arrachee. De là *Riffantes*, c'est-à-dire, arrachantes. *Blâson des fausses Amours :*

> Riffantes, *puis tournant le dos*. Borel.

☞ RIFFY. s. m. Sorte de coton qui vient d'Alexandrie par la voie de Marseille.

RIFLARD. s. m. Outil d'Artisans. *Runcina*. Les Menuisiers appellent *riflard*, un gros rabot qui sert à dégrossir le bois. Les Sculpteurs ont des *riflards* brettés ou ciseaux dentelés pour travailler en pierre.

RIFLER. v. act. Terme populaire, & de goinfre, qui se dit de ceux qui mangent goulument. *Vorare, devorare*, Les écoliers ont bon appétit, ils ont en moins de rien *riflé* tout ce qu'on met devant eux.

Riflé, ée part. pass. & adj. *Voratus, devoratus, pervoratus*.

> *Tapez, trompez, tourmentez, troudelez,*
> *Brisez, riflez, tempestez, triboulez,*
> *Pelez, coulez, épamez, éperdus,*
> *Rongez, pensifs, tondus, patibulez,*
> *Pris & surpris, pillez & pétillez.*
> MS. Anetan, cité par Borel.

☞ RIFLOIR. s. m. Espéce de lime un peu recourbée par le bout. Les Sculpteurs, les Graveurs sur acier, les Serruriers, les Arquebusiers, Éperoniers, Couteliers s'en servent.

RIG.

RIGA. s. f. Nom propre d'une ville qui est capitale de la Livonie, & située dans une belle plaine, sur le bord de la riviére de Dwina, où elle a un fort bon port, environ à une lieue de la mer Baltique, & à sept de Mittew, vers le nord. *Riga* a été une ville Archiépiscopale, & la résidence du Grand Maître des Chevaliers de Livonie. Elle se donna aux Polonois l'an 1561. & Gustave Adolphe la leur prit l'an 1621. Les Moscovites s'en sont emparés dans la derniere guerre avec la Suéde. Elle est grande, bien bâtie, anséatique, riche par son grand commerce, bien fortifiée, & défendue par une bonne citadelle. Maty. En 1255. Innocent IV. permit à l'Archevêque de Lithuanie & de Prusse de fixer son siége en telle Cathédrale de sa dépendance qu'il jugeroit à propos : c'est pourquoi le siége de *Riga* étant venu à vaquer, l'Archevêque choisit cette Eglise pour sa Métropolitaine, & le Pape Alexandre IV. successeur d'Innocent confirma ce choix par sa Bulle du 20 Janvier 1255. *Riga* fut donc dès-lors Métropole de Livonie, d'Estonie & de Prusse.

Le golfe de Riga, ou de Livonie. *Sinus Rigensis*, ou *Livonicus*, anciennement *Cilipenus sinus*. C'est un golfe de la mer Baltique. Il est entre les îles d'Oesel & de Dagho, & les côtés de la Curlande; la riviére de Dwina s'y décharge.

☞ RIGAUD. Nom propre d'homme. Dans la Tour de S. Romain à Rouen est une cloche nommé *Rigaud*, ou *la Rigaud*, parce qu'elle a été donnée par l'Archevêque Eudes *Rigaud :* on croit communément que c'est d'elle qu'est venu le proverbe *Boire en tire-la Rigaud*, c'est-à-dire, comme on l'explique, Boire en sonneurs, Boire comme ceux qui mettent *la Rigaud* en branle. *Descript. Geogr. & Hist. de la Haute Norm. T. II. p.* 25. D'autres écrivent *Larigo*, au lieu de *la Rigaud*.

RIGEL, ou REGEL. s. m. Terme d'Astronomie. Nom d'une étoile de la constellation d'Orion. *Rigel, Elgebar, Kesil.* M Harris la nomme encore la Brillante du pied, parce que c'est une étoile de la premiere grandeur, qui est au bout du pied droit d'Orion. Il lui donne pour l'année 1710. 12. deg. 49. min. 41. sec. de longitude; 31. deg. 9. min. 26. sec. de latitude sud : 75. deg. 13. min. 3. sec. d'ascension droite, & 8. d. 31. min. 58. sec. de déclinaison sud. C'est dans sa Table de la longitude, latitude, ascension droite & déclinaison d'environ 50 des principales étoiles. Car au mot Regel il lui donne 72. d. 19. m. de longitude, & 30. d. 10. m. de latitude. *Rigel* est une étoile commune au Fleuve & à Orion.

RIGI. Voyez S. Fiorenzo.

RIGIDE. adj. m. & f. Austére, sévére, exact observateur des régles de la discipline. *Rigidus, severus, gravis, austerus, strictus.* Caton, étoit un *rigide* Censeur : c'étoit une vertu *rigide*, inflexible, farouche. Il ne faut pas qu'un Directeur de conscience soit trop *rigide*.

☞ Rigide. Il se dit aussi, en parlant de ceux qui étant d'une Secte, font profession publique d'en soutenir tous les dogmes, sans la moindre altération; & c'est dans ce sens, qu'on dit, un Anglican *rigide*, un Calviniste *rigide*. On le dit aussi, en parlant de ceux qui s'attachent trop scrupuleusement à tous les dogmes d'un Philosophe; & c'est dans ce sens qu'on dit, Un Cartésien *rigide*, pour dire, Un homme attaché à toutes les opinions de Descartes. Acad. Fr.

RIGIDEMENT. adv. D'une maniére rigide & sévére. *Rigidè, severè, strictè.* Les Moines réformés vivent fort *rigidement*, dans la sévérité de leurs régles.

RIGIDITÉ. subst. fém. Sévérité, austérité de mœurs. *Severitas, gravitas.* La *rigidité* extrême de la Morale n'est pas moins dangereuse que le relâchement. La Pl. Les Moines Réformés vivent dans une grande *rigidité*. La douceur sied mieux à un Prince, que la *rigidité*. La raison, autrefois rude & austére, s'est civilisée avec le temps, & ne conserve presque rien de son ancienne *rigidité*. S. Evr.

☞ RIGISCH. s. m. Monnoie de compte dont on se sert à Riga pour tenir les livres des Marchands. La richedale se divise en quinze *Rigischs*.

RIGLE. subst. fém. Vieux mot. Régle, analogie. Borel. *Regula*.

RIGNANO. subst. m Nom propre d'un ancien bourg des Falisques. *Arinianum* Il est dans le Patrimoine de saint Pierre, fort près du Tibre, à sept lieues au-dessus de Rome. *Rignano* a titre de Duché, mais peu d'habitans. Maty.

RIGOBAGE. s. m. Vieux mot, apparemment réjouissance.

> *Pour moi mener tel* rigobage,
> *Pour moi menez-vous cy-babent*
> *Cindez-vous aler filobant.* R. de la Rose. Borel.

RIGÔDON. s. m. Sorte de danse qui vient de Provence, & qui se danse en figure; c'est-à-dire, par un homme & une femme. Le *rigôdon* est gai, il y a plaisir à le danser. *Saltatio faceta, jucunda.* ☞ Il faut écrire *Rigaudon*.

> *Dès que j'eus mis en chant un certain* rigaudon.
> Regnard.

RIGOL. s. m. Nom de lieu. C'est l'ancien *Rigodulum*, dont parlent Tacite, *Hist. L. IV. c.* 71. & Ammien Marcellin, *L. XVI.* Il le met au confluent de la Moselle & du Rhin. Ce n'est aujourd'hui qu'un village situé vis-à vis de Pfaltz. Brouver dit qu'on l'appelle *Reoll*. Valois, *Not. Gall. pag.* 477.

RIGOLAGE. s. m. Vieux mot. Ris, raillerie. Borel. *Risus, jocus, facetia*.

RIGOLE. s. f. Petit canal pour écouler, ou pour conserver de l'eau. *Incile, canalis incilis.* C'est une ouverture longue & étroite fouillée en terre, pour conduire l'eau, comme il se pratique, lorsqu'on veut faire l'essai d'un canal, pour juger de son niveau de pente; ce qu'on nomme canal de dérivation. Les *rigoles* de pierre font un grand ornement dans les allées d'un jardin. On fait des *rigoles* & des saignées dans les prés pour leur conserver de l'eau & de la fraîcheur. On a fait l'essai du canal de Languedoc par le moyen d'une longue *rigole* appellée le canal de dérivation. Durant l'été, on voit (à la Chine) tous les Paysans, avec leurs chapelets, occupés à élever cette eau (des canaux) dans une infinité de petites *rigoles* qu'ils pratiquent au travers des champs. P. Le Comte.

Ce mot vient de *rivola*, diminutif de *rivo*. Ménage, ou selon du Cange de *rigus, rigulus*, ou *rivus* & *rivulus*; & selon Deviler, de *rigare*, arroser.

Rigole, se dit aussi des tranchées, ou petits fossés qu'on fait pour planter des arbres, entourer des prés, ou pour faire le creux des fondemens d'une muraille de clôture. *Fossa*,

vallum. La *rigole* est différente de la tranchée, en ce que pour l'ordinaire elle n'est pas creusée quarrément. Daviler.

Rigole de Jardin. C'est une espéce de tranchée fouillée le plus souvent quarrément, de six pieds de large sur deux pieds & demi de profondeur, pour planter une platebande de fleurs, & des arbrisseaux dans un Jardin. Daviler.

RIGOLER. v. n. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel Faire une petite débauche, manger & se réjoüir entre amis. *Animum relaxare, cum amicis oblectare se, genio indulgere*. Ce terme est populaire.

Autrefois il signifioit railler. *Pathelin*. Il signifioit aussi se fouler. Mehun, au Codicile. En Languedoc on dit *s'arrigoula*. Borel.

RIGOMER. s. m. Nom propre d'homme. *Ricmirus*. Saint *Rigomer* Tourangeau, Prêtre & Abbé, honoré le 17e. Janvier, est le meme que celui que Belin, Molan, Canisius & Fertatius ont mis le 24e. d'Août sous le nom de *Rigomirus*. Il est nommé *Ricmirus* sans *h* dans tous les Manuscrits qu'on a trouvés de sa vie jusqu'à présent. Voy. sur ce Saint, les *Acta Sanct.* des Bollandistes, & M. Châtelain au 17e. Janvier.

☞ RIGORISME. s. m. Morale trop sévère. Cela n'est point permis dans les principes du *Rigorisme*. Acad. Fr.

☞ RIGORISTE. Sévère, opposé à Relâché. Le P. le Brun, & quelques autres *Rigoristes*, disent qu'il n'y a point de Tragédie, ni de Comédie, où il n'y ait quelque intrigue d'amour, & où l'ambition, la jalousie, la vengeance, ou la haine, ne paroissent dans tout leur jour. *Merc. d'Août* 1731. *p.* 1830. Homme pieux & *rigoriste*, p. 1784. Parler & agir par principes, en homme d'esprit, en honnête homme, sans être *rigoriste*. *Fevr.* 1732. *p.* 236.

On donne le nom de *Rigoristes* dans le Pays-Bas Espagnol aux Jansénistes, & aux Peres de l'Oratoire, & en général à ceux qui suivent les maximes les plus opposées au relâchement de la Morale. La méthode de ces Messieurs est nommée le *Rigorisme*. *Dict. de Bayle art. Rigoristes*.

☞ RIGOUREUSE. s. f. Voyez Stage. Ce mot vient de ce que l'assistance au Chœur se doit faire à la rigueur pendant ce tems-là; tellement, que si l'on manque à quelque point, hors une maladie, on est obligé de recommencer sa rigoureuse.

RIGOUREUSEMENT. adv. D'une manière rude & sévère. *Inclementer, severè, aspere, durè*. On ne sçauroit traiter trop *rigoureusement* les parricides. Pourquoi regarder avec tant d'indignation les chûtes des autres, & les juger si *rigoureusement*, puisque nous avons tant de besoin de leur indulgence? M. Esp.

RIGOUREUSETÉ. s. f. Vieux mot. *Rigueur*. Borel. *Rigor, severitas, austeritas*.

RIGOUREUX, euse. adj. Qui est dur, sévère, rude, douloureux, insupportable. *Acerbus, durus, severus, asper, immitis*. Ce Juge est fort *rigoureux* envers les scélérats. On ne leur sçauroit faire souffrir des supplices assez *rigoureux*. Il étoit *rigoureux* dans les fautes considérables. Ablanc. Les Amans se plaignent qu'ils souffrent des tourmens *rigoureux*; que leur Maîtresse est fort *rigoureuse*. On appelle un créancier *rigoureux*, celui qui ne donne point de quartier, de délais; qui ne fait point de remise; qui fait des poursuites continuelles pour se faire payer. Hyver très-*rigoureux*. Acad.

☞ Courbe *rigoureuse*. Terme de Géométrie infinitaire, où le cercle, & toute courbe, n'est plus considéré comme vraie courbe décrite par le mouvement du compas; mais comme un polygone infini en côtés, dont le périmétre, au pourtour, environne le centre, ou les foyers; desorte que l'on dit les *plis* d'une courbe, & les *pas* d'une courbe. *Obs. sur les Ecrits mod. T. XIX. p.* 47.

RIGRI. s. m. *Sordidus, triparcus homo*. Ce mot est injurieux, & du petit peuple de Paris. C'est un *rigri*, c'est-à-dire, une espèce de vilain & de ladre.

RIGUEUR. s. f. Dureté, sévérité. *Severitas, asperitas, rigor*. Les crimes ne sont pas si communs quand on les punit à toute *rigueur*. Il faut renouveller la *rigueur* des lois, faire observer la discipline militaire à la *rigueur*. Il faut quelquefois tempérer la *rigueur* de la loi. Tous. Saint Augustin appelloit *salutaires rigueurs*, la persécution qu'on faisoit souffrir aux Donatistes. Cette fille n'a pas assez de santé pour souffrir la *rigueur*, l'austérité de la Régle.

Assouvis ta rigueur, *mais suspens tes menaces,*
Et laisse-nous sentir, sans hâter nos disgraces.
Brebeuf.

On appelle *œconomie de rigueur*, la Loi de Moyse, par opposition à l'œconomie de grace, qui est celle de l'Evangile.

Rigueur, signifie aussi, exactitude, précision. *Rigor, præcisio*. Ce texte, ce passage se doit ainsi interpréter à la *rigueur*, & sans étendre le sens. *Rigorosè, ad litteram*. Dans les cas odieux, on doit observer la disposition des lois à la *rigueur*. Dans les cas favorables, on les peut étendre & adoucir. Les Juges subalternes sont Juges de *rigueur*. Les Géométres prouvent les choses avec la derniére *rigueur*, la derniére exactitude.

On appelle *mois de rigueur* à l'égard des Gradués, les mois de Janvier & de Juillet; parce que les Collateurs sont obligés de conférer aux plus anciens Gradués les Bénéfices vacans dans ces mois-là. *Menses rigorosi*. Voyez Gradué.

Rigueur, se dit aussi du temps rude & fâcheux. *Asperitas, rigor, acerbitas, vis*. Il faut se tenir clos & couvert durant la *rigueur* de la saison. La *rigueur* du froid chez les Lappons est insupportable aux étrangers. Tout le monde se plaint de la *rigueur* du temps, de la misere du peuple.

Rigueur, en termes de Médecine, se dit du sentiment d'une chose forte, âcre & piquante, & telle que si on sentoit quelque chose aiguë qui poignît par tout le corps, comme fait la bile quand elle est violemment agitée. *Rigor, asperitas, acerbitas*.

Rigueur, en termes de Jurisprudence, c'est le scel authentique & rigoureux, qui donne au créancier exécution parée, non seulement sur les biens du débiteur, mais aussi contre sa personne, qui peut être arrêtée & emprisonnée. De Lauriere. Voyez aussi le Style de Nîmes de l'an 1659. *p.* 180 & 282. avec les notes.

On dit poctiquement, la *rigueur* du destin, en parlant de la mauvaise fortune. *Fatorum necessitas, fatalis necessitas, inclementia*. Désarmer la *rigueur* des destins ennemis S. Evr. Je brave la fortune & toute sa *rigueur*. Corn. On fait, de mes chagrins, l'inflexible *rigueur*. Rac. On dit aussi les *rigueurs* d'une Maîtresse, pour dire, sa sévérité, sa vertu, le refus qu'elle fait de son cœur, de ses faveurs. La *rigueur* d'une Maîtresse est ennuyeuse, mais peut-être que la facilité l'est encore plus. Mont. Pourquoi, Madame, auriez-vous des *rigueurs* pour lui, si vous ne sçaviez pas bien qu'il distingue vos *rigueurs* de l'incivilité? P. du Cl. Une femme ne doit pas se garder par ses *rigueurs*, mais par le respect qu'elle imprime. M. Esp.

L'une & l'autre fortune a d'egales rigueurs;
Et l'affront des Vaincus est un crime aux Vainqueurs.
Baïf.

Dès long-temps je connois sa rigueur *infinie*. Voit.

R I H.

RIHHA. Voyez Jérico.

R I I.

RIISWICK. Voyez Raiswick.

R I L.

RILLE, ou RÎLE. s. f. Nom propre d'une riviere de la Normandie en France. *Risela, Risetta, Risla*. Elle naît vers les confins du Perche, baigne Aigle & Pont-Audemer, & se va décharger dans l'embouchure de la Seine. Maty. La *Rille* a sa source près de Séez, & non loin de celle de l'Orne, & coule entre le Diocése d'Evreux & celui de Lisieux, & entre celui de Lisieux & celui de Rouen. Sur cette riviere voyez la *Descr. Géog. & Hist. de la Haute-Norm. T. II. p.* 214. & 232.

RILLI

RILLI. f. m. Nom d'un bourg de France. *Reguliacum, Rigniliagum*. Il eſt dans le territoire de Vouzi, ſur l'Aîne, vis-à-vis de Von, & peu éloigné de Reims en Champagne, de ſix ou ſept lieues. Valois, *Not. Gall. p.* 477. 478. *&* 621.

R I M.

RIMAC. f. m. Nom d'une idole des Peruviens. Ce nom ſignifie *Parleur*. *Rimac* étoit adoré dans la vallée où eſt la ville de Lima & de *Rimac*; les Eſpagnols ont fait *Lima* par corruption. L'idole *Rimac* étoit ainſi appellée, parce que les habitans du Pérou prétendoient qu'il rendoit des oracles.

Rimac. f. m. Nom propre d'une petite riviere du Pérou, qui paſſe à Lima. Frézier, p. 181.

RIMAGEN. f. m. Nom propre de lieu. *Rigomagus*. Il eſt près de Bonne, entre Coblentz & Cologne. Valois, *Not. Gall. p.* 477.

RIMAIL. f. m. Nom propre d'homme. *Remaclus*. S. Rémacle, vulgairement S. *Rimail*, que les uns font originaire du Berri, les autres du Limouſin, étoit né certainement dans une des provinces de l'Aquitaine, de parens nobles & qualifiés dans le pays, & dont la naiſſance étoit ſoutenue par de grands biens. Baillet, *au* 3e. *de Sept*. Saint *Rimail* fut ami de S. Eloi, qu'il connut à la Cour de Clotaire II. diſciple de S. Sulpice le pieux, Abbé de Cougnon, dans le Dioceſe de Maeſtricht, & en 652. Évêque de Maeſtricht. Il mourut en 664. ſelon quelques Auteurs, & en 668. ſelon d'autres.

RIMAILLE. f. f. Méchans vers, méchante Poëſie, où il n'y a que la rime. *Rythmi inſulſi*.

> *Voilà l'ennemi des bons eſprits,*
> *Il n'eſt cenſure, ni mépris,*
> *Dont ta* rimaille *ne ſoit digne.* Maïn.

RIMAILLER. v. n. Faire de méchans vers, qui ne ſont réputés vers, que parce qu'ils ont des rimes. *Verſus utcumque verſuales ſcriptitare.*

RIMAILLEUR. f. m. Méchant Poëte qui ne ſçait que rimer, & mettre des rimes au bout des vers. *Inconcinnus ſcriptor Poëtica vernaculâ*. Marot dans un Monorime a bien joüé ſur les mots de *rimailler*, de *rimailleurs*, de *rimaille*, & autres ſemblables.

RIMAIRIE. f. f. Ancien mot. *Rime*. Il ſe trouve dans les Epîtres du *Traverſeur*. Borel.

RIMASSER. v. n. Faire des vers. *Verſus utcumque condere*. Ce terme eſt burleſque.

> *Avant que de rimaſſer,*
> *Banniſſons de notre penſer*
> *Tout ſouvenir qui le travaille.* Scar.

RIMASSEUR. f. m. Mauvais Rimeur, mauvais Poëte. *Malus Poëta, miſer Verſificator*, ou *Verſifex. Ineptus Poëta.*

> *Ce n'eſt pas que je croie en ces temps effrontés,*
> *Que mes vers ſoient ſans pere, & ne ſoient adoptés,*
> *Et que ces* Rimaſſeurs, *pour feindre une abondance,*
> *N'approuvent, impuiſſans, une fauſſe ſemence.*
> Régnier.

RIME. f. f. Terme relatif, qui ſe dit de deux mots qui ont un même ſon & une même terminaiſon. *Similes exitus habentes, eodem rythmo finientes*. Les rimes n'ont point de grace dans la proſe, elles choquent l'oreille, il les faut éviter. Voyez Vers.

> *Je ne puis pour loüer rencontrer une* rime.
>
> *Maudit ſoit le premier dont la verve inſenſée*
> *Dans les bornes d'un vers renferma ſa penſée;*
> *Et donnant à ſes mots une étroite priſon,*
> *Voulut avec la* rime *enchaîner la raiſon.* Boil.

La Noue, Fremont & Richelet, ont fait des Dictionnaires de *rimes*.

On prétend que les *rimes* ont paſſé de la langue Latine à la langue Françoiſe. Les Orateurs Grecs qui cherchoient à chatouiller les oreilles du peuple, affecterent une certaine cadence de périodes compaſſées, qui finiſſoient par une même conſonance & une même terminaiſon. Il les appelloient *ὁμοιοτέλευτα*. Les Latins qui les imiterent, nommoient ces phraſes ainſi meſurées, *ſimiliter deſinentia*. Cette affectation augmenta dans le déclin de la langue Latine, & il n'y a rien de plus commun que ces périodes *rimées*. La langue Gauloiſe conſerva cette cadence de *rimes*, qui parut plus douce & plus agréable que les vers meſurés des Grecs & des Romains. Il arriva même que les Poëtes qui compoſoient en Latin, ajoûterent la *rime* à la meſure ancienne des vers, qu'ils appellerent *Léonins*. Ce genre de Poëſie Latine avec des *rimes* étoit fort en vogue dans le douzieme ſiécle, & l'on en a conſervé quelques échantillons adreſſés aux Papes Adrien IV. & Alexandre III. par un nommé *Léonius*, qui a peut-être laiſſé ſon nom à ces ſortes de vers, en quoi il excella. ☞ Il fut d'abord Bénédictin, & enſuite Chanoine de S. Victor. Il compoſa dix livres en vers ſur le commencement de l'Hiſtoire Sainte. *Obſ. ſur les Ecr. mod.* Bernard de Cluni fit un poëme latin ſur le mépris du monde, de plus de trois mille vers, tous hexamétres, & tous bien rimés, où il n'employa que des dactyles, excepté au ſixieme pied, où il ne pouvoit ſe diſpenſer de mettre des ſpondées. *Ibid.* M. l'Abbé Maſſieu dit que le plus ancien morceau de Poëſie rimée qu'il y ait dans toute l'Europe, eſt la Traduction ou le Poëme de la Grace, compoſé par Otfrid, Religieux de Veiſſemberg, qui vivoit vers le milieu du neuvieme ſiécle. C'eſt du Franc tout pur, auquel nous n'entendons plus rien. Quelques-uns pretendent que Paul Diacre, qui vivoit du temps de Charlemagne, eſt l'inventeur de la *rime*, & que l'Hymne qu'il fit pour S. Jean, & qui commence par ces mots, *Ut queant laxis*, eſt le premier ouvrage rimé qui ait jamais paru. *Ibid.* D'autre côté les Poetes François abandonnant la *rime*, voulurent introduire la méthode des Latins, & faire des vers compoſés de ſyllabes longues & bréves. Mais leur deſſein échoua, & l'on revint à la cadence des *rimes*. Pasq. Quelques-uns croient que la Poëſie des anciens Gaulois étoit rimée. Quoi qu'il en ſoit, elle eſt très ancienne, & c'étoit preſque l'unique régle que les Poetes obſervoient. Ils ne ſongeoient point à l'arrangement des *rimes*: bien loin de les diverſifier, c'étoit une eſpéce de beauté, que de faire un grand nombre de vers ſur les mêmes *rimes*.

> *Durant les premiers ans du Parnaſſe François,*
> *La rime au bout des mots aſſemblés ſans meſure,*
> *Tenoit lieu d'ornement, de nombre & de céſure.*
> Boil.

Ce ne fut que du temps de ſaint Loüis que la verſification devenant plus exacte, on mêla régulierement des *rimes* maſculines & féminines. Cependant cette méthode n'a été bien exactement pratiquée que ſous le regne de Charles IX. Quelques-uns attribuent l'invention du mélange des *rimes* maſculines & féminines à Marot; c'eſt Ronſard qui l'a pratiqué régulierement le premier. Voy. ſur les incommodités de la *rime*, les Réflexions de feu M. l'Archevêque de Cambrai ſur la Grammaire, la Rhétorique, la Poëſie, &c. *p.* 59. *& ſuiv.*

La *rime féminine* eſt celle de tous les mots dont la derniere ſyllabe ſe termine par un *e* féminin, comme *belle, j'aime*. La *rime maſculine* eſt celle de tous les autres mots, comme *liberté, ſavent, groſſir, endurer*. Remarquez que les *rimes* maſculines ferment mieux la période que les féminines: mais dans les ſujets triſtes, les *rimes* féminines, comme plus languiſſantes, finiſſent plus agréablement que les maſculines. Mén. La *rime riche* eſt celle de deux mots terminés de même par toute la derniere ſyllabe, ſi elle eſt maſculine, & par toute la derniere & la pénultieme, ſi elle eſt féminine, comme *belle, eſcabelle*. Les *rimes* plates ſont celles de deux vers de ſuite terminés de même, c'eſt-à-dire, de deux maſculins & deux féminins toujours continués de même. On s'en ſert dans la haute Poëſie. Les *rimes croiſées*, ou entremêlées, ſont celles qui ſont diſpoſées, enſorte que la premiere eſt de même terminaiſon que la troiſieme, & la ſeconde que la quatrieme. *Rimes* Normandes. Voyez Ea. *Rimes* Pari-

 ſiennes

siennes. Voyez In. Un même mot qui a une signification différente ne fait point une *rime* vicieuse. Comme *manie* substantif peut rimer avec *manie* verbe. Mén. On appelle *rime* vicieuse, deux *rimes* qui se répondent mal, & dont le son ne frappe pas également l'oreille. Une *rime* heureuse rend la cadence du vers plus harmonieuse.

Que toujours le bon sens s'accorde avec la rime ;
La rime *est une esclave, & ne doit qu'obéir.* Boil.

Rime, signifie quelquefois les vers & la Poësie même, parce que le plus grand agrément des vers François consiste dans la *rime*, par laquelle ils sont terminés. *Rythmus, similes exitus.* Les *rimes* de Pétrarque.

L'un en vain se lassant à polir une rime. Boil.

Rien ne peut m'arracher une *rime*. Id. Corneille en dit dans l'Excuse à Ariste :

. . . . . *& la parfaite estime,*
Que ce divin esprit faisoit de notre rime.

C'est-à-dire, de ses vers, de sa Poësie. Les *rimes* qui étoient autrefois en usage portoient des noms assez barbares, & peu intelligibles aujourd'hui. Par exemple, la *rime kirielle*, qui consistoit à répéter un même vers à la fin de chaque couplet. La *rime batelée*, qui consistoit à faire rimer le repos du vers qui suivoit avec la fin du vers précédent. La *rime fraternisée*, qui consistoit à répéter le dernier mot du vers précédent au commencement du vers suivant dans un autre sens. La *rime senée* consistoit à faire commencer tous les mots d'un vers par une même lettre. La *rime brisée* consistoit à couper un vers immédiatement après le repos, ensorte que tous ces hémistiches, ainsi séparés, faisoient un sens différent de celui qu'ils faisoient étant entiers. La *rime annexée* consistoit à faire commencer le vers suivant par la derniere syllabe du vers précédent. La *rime équivoque* consistoit à reprendre la derniere syllabe du verbe précédent dans le vers qui suivoit, &c.

☞ Rime. On dit, mettre en *rimes*, mettre en *rime*, pour dire, mettre en vers. En ce sens il vieillit. Acad. Fr.

On dit proverbialement d'un galimatias, d'un discours extravagant, qu'il n'y a ni *rime*, ni raison. *Dictorum nullus est nexus, nulla consecutio, vel ordo.* Et d'un fou, ou d'un bourru, qu'il n'entend ni *rime* ni raison. On dit des méchans vers, s'il n'y a de la raison, il y a de la *rime*.

RIMER. v. n. & a. Mettre ensemble deux mots de même terminaison, ou les mettre au bout de deux vers qui se rapportent l'un à l'autre. *Duos versus simili syllabarum sono terminare.* Avoir le même son, s'accorder dans la même terminaison. Ces deux vers *riment* mal. Celui-là est ridicule.

C'est proser de la rime, & rimer de la prose. Régnier.

Qui pour rimer *des mots, pense faire des vers.* Boil.

Dante nous a rimé *l'histoire*
De l'Enfer & du Purgatoire. Sénecé.

Nos anciens Poëtes *rimoient* plus licentieusement qu'aujourd'hui; ils n'étoient pas si séveres sur la rime : il faut *rimer* aux yeux aussi bien qu'aux oreilles.

☞ Rimer. On appelle, *rimer* à la fois aux yeux & aux oreilles, lorsque les syllabes qu'on fait *rimer* ont le même son, & sont orthographiées de même. Acad. Fr.

Rimer, signifie aussi, faire des vers plutôt méchans que bons. *Imperitè & inconcinnè versificare.* Corneille dit que c'est l'amour qui lui a appris à *rimer*, c'est-à-dire, à faire des vers.

Muse, s'il faut rimer, rimons *quelque loüange.*
Boil.

Un tel Poëte n'a point d'invention & de génie; il ne fait que *rimer*. On ne peut réprimer en lui la fureur de *rimer*.

N'allez pas sur des vers en vain vous consumer,
Ni prendre pour génie un amour de rimer. Boil.

Mais dans l'art dangereux de rimer *& d'écrire,*
Il n'est point de degrés du médiocre au pire. Id.

On dit proverbialement, quand on se veut moquer de quelque réponse extravagante, Voilà bien *rimer*. Il *rime* richement en Dieu. Scar. Pour dire, il jure de diverse maniere le nom de Dieu. *Ejurat nomen Dei.*

Rimé, ée. part. pass. & adj. *Eodem rythmo finitus.* Ce ne sont pas là des vers, c'est de la prose *rimée*. Vossius a remarqué que les Arabes, les Persans, les Tartares, les Chinois, &c. ne connoissoient d'autre Poësie que la Poësie *rimée*. M. le Clerc dit que les vers des Hébreux sont *rimés*.

Bouts-*rimés*. Voyez Bouts.

RIMEUR. s. m. Méchant Poëte, dont les vers ne sont considérables que par les rimes. *Jejunus æmulator vernaculi poëmatis.* Un vieux *Rimeur* a mauvaise grace. S. Evr. Il y a peu de Poëtes qui inventent bien, mais il y a un nombre infini de *Rimeurs*. La facilité que Malherbe affecta dans ses vers, remplit la Cour de *Rimeurs*.

Mais moi, qu'un vain caprice, une bisarre humeur,
Pour mes péchés, je croi, fit devenir Rimeur. Boil.

Faut-il d'un froid Rimeur *dépeindre la manie.* Id.

Petit Rimeur *sans pension,*
Petit Prêtre sans bénéfice,
J'en appelle de ta justice,
Grand Prince, à ta compassion.

☞ Rimeur. Quoique ce terme ne se dise guère que par mépris, on peut dire pourtant d'un homme qui n'emploie que des rimes très-riches dans ses vers, que c'est un excellent *rimeur*. Acad. Fr.

RIMINI. s. m. Nom propre d'une ville de l'État de l'Église, située à l'embouchure de la Maréchia, dans le golfe de Venise, à huit lieues de Ravenne, vers le levant. *Ariminium. Rimini* est une ville fort ancienne, qui tint constamment le parti des Romains, & qui leur donna du secours contre Annibal de Carthage. On y voit les restes d'un amphithéatre, un arc de triomphe dressé à l'honneur d'Auguste, un fort beau pont de marbre sur la Maréchia, & plusieurs beaux édifices bâtis par les Malatestes qui en ont été quelque temps les maîtres. Elle a un Evêché suffragant de Ravenne, & elle avoit autrefois un beau port, qu'on a laissé boucher par les sables. Le Concile de *Rimini* se tint sous l'Empereur Constance l'an 359. Il étoit composé de plus de quatre cens Evêques, qui soutinrent le Concile de Nicée, & excommunierent les Ariens. Mais après que le Concile fut fini, l'Empereur les fit si maltraiter, qu'ils se relâcherent, & qu'à la réserve de vingt, ils signerent tous une Confession de Foi Arienne; ce qui fit dire que le monde s'étonnoit & gémissoit de se voir Arien.

☞ RIMOYER. Vieux v. act. & n. Rimailler, rimer, mettre en vers. Terme de mépris contre les Poëtes qui n'écrivent que des choses triviales & communes. *Gloss. des Poës. de Thibault. Canere, pangere carminibus.*

Or vueil ce songe rimoyer. R. de la Rose.

R I N.

RINAIRE. adj. m. Terme de Médecine. Epithéte qu'on donne au ver qui s'engendre dans la racine du nez. Andry. Il vient du Grec ῥὶν, *nasus*, qui signifie *nez*.

RINCAN. s. m. Nom propre d'un village du Chili à deux lieues de Sant-Jago capitale de ce Royaume, vers l'Oue. Voyez Limache.

RINCEAU. s. m. Voyez Rainceau.

RINCER. v. act. (Quelques-uns écrivent *rinser*.) Laver, nettoyer quelque vaisseau. *Lavare, eluere.* La plus grande propreté de la table, c'est de bien *rincer* des verres, de les rendre bien nets. On *rince* les marmites, les muids,

les

les cuves, quand on s'en veut servir. On va *rincer* sa bouche au buffet après le repas.

> *Et les doigts des laquais, dans la crasse tracés,*
> *Témoignoient par écrit qu'on les* (les verres) *avoit* rincés. Boil.

Ce mot vient des Anglois, ou ils l'ont pris de nous, ayant chez eux la même signification. Men.

☞ Rincé, ée. On dit familiérement d'un homme qui a été fort mouillé, qu'il a été bien *rincé*. Acad. Fr.

RINÇURE, ou RINSURE. s. f. Eau qui a servi à rincer. On dit d'un vin trop foible qu'on a noyé d'eau, que c'est de la *rincûre* de pot, de la *rinçure* de baquet.

☞ RINGARD. s. m. Barre de fer dont on se sert pour manier de grosses piéces à forger, comme une enclume. On le dit aussi d'un gros bâton ferré. *Dict. des Arts.* 1731.

RINGSTED. s. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Danemarc. *Rinstadium.* Ce lieu situé vers le milieu de l'île de Zélande, est fort ancien ; il a été autrefois le lieu de la résidence & de la sépulture des Rois de Danemarck. Matt.

RINGWOOD. s. m. Nom propre de lieu. *Regnum.* C'étoit anciennement la ville capitale des Régnes, peuples de la Grande-Bretagne. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg du Comté de Hant, situé sur l'Avon, à cinq lieues de Salisbury, vers le midi. Matt.

RINJOT. s. m. Terme de Marine. C'est l'extrémité de la quille, le lieu où elle s'assemble à l'estrave. *Spina navis vel stereobatæ pars posterior exurgens.*

RINKIOPING. s. m. Nom propre d'une petite ville de la Jutie septentrionale, en Danemarck. *Rinkiopia, Ringcopia.* Elle est sur la mer d'Allemagne, où elle a un assez bon port, à seize lieues de Rypen, vers le nord. Matt.

RINOCÉROT. Voyez Rhinoceros.

RINSTRUIRE. v. a. & rédupl. Instruire de nouveau. *Iterùm instruere.* La peine où l'on est quand on change de valets, de gens d'affaires, c'est qu'il les faut *rinstruire* de nouveau, leur apprendre ce qu'il faut faire. Un habile Agent se peut *rinstruire* tout seul sur les papiers qu'on lui met en main.

RINSER. RINSURE. Voyez Rincer. Rinçure.

RINTELEN. s. m. Nom propre d'une petite ville avec Université. *Rintelia.* Elle est dans le Comté de Schawenbourg, en Westphalie, sur le Weser, environ à cinq lieues au-dessus de Minden. Matt.

R I O.

RIO. s. m. Mot Espagnol qui signifie riviere. *Rivus.*

Le cap Rio, ou de Patras. *Rhium promontorium.* Cap de la Morée, situé au nord de la ville de Patras, vis-à-vis du cap Antirio, ou de Molicria, avec lequel il forme le détroit des Dardanelles de Lépante, qui sépare le golfe de Lépante de celui de Patras. Matt.

Rio-dolce. s. m. *Fluvius dulcis.* Riviere de l'Audience de Guatimala en l'Amérique septentrionale. Le *Rio-dolce* a sa source près de la ville de Verapax, traverse toute la province de ce nom, dans laquelle elle forme deux lacs, qui portent l'un & l'autre le nom de *Lago-dolce*, lac doux, & se décharge dans le Golfo-dolce, qui est la partie méridionale du golfe de Guanajos.

Rio-dolce sont deux noms Espagnols, qui signifient *Riviere douce.*

Rio-grande. C'est-à-dire, la grande Riviere. C'est en effet une grande riviere de la Terre ferme, en l'Amérique méridionale. *Fluvius magnus.* Elle est formée par deux autres ; la riviere de Cauca ou *Rio-Grande* de S. Martha, qui a sa source dans le Popayan, baigne la ville de ce nom, Cali, Santa-Fé-d'Antioche, & plusieurs autres ; l'autre est *Rio-grande* de la Madalena, qui naissant dans le nouveau royaume de Grenade, baigne Plasencia, El Puerto, & quelques autres lieux. Ces deux rivieres s'étant unies, se vont décharger dans la mer de nord, entre Carthagene & Sainte-Matthe. Le *Rio-grande* est fort utile pour le commerce des provinces qu'il arrose, étant facile à descendre, & pouvant être remonté à force de rames ou de bras.

Rio-grande de Darien. Voyez Darien.

Rio-grande. C'est encore l'embouchure la plus méridionale du fleuve Niger. *Fluvius magnus*, anciennement Scachir. Elle est séparée de l'embouchure de Saint-Domingo par le cap de *Rio-grande*, qu'on prend pour le *Ryssadium promontorium* de Ptolomée. Matt.

Rio-granda, ou Potangi. s. m. C'est une riviere du Brésil. *Fluvius magnus*, ou *Potengius.* Elle prend sa source dans les terres inconnues, traverse la capitanie de *Rio-grande*, & se décharge dans la mer du Brésil, à Natal los Reyes. Matt.

Rio-grande, la capitanie de *Rio-grande*, ou de Potengi. *Præfectura Potengiana*, ou *Fluvii magni.* C'est un des gouvernemens des Portugais dans le Brésil. Il est autour du coin qui joint la côte septentrionale avec la méridionale, entre la capitanie de Paraïba, & celle de Siara : Natal los Reyes en est le lieu principal. Nos François ont été maîtres de ce pays : mais ils en furent chassés par les Portugais l'an 1601. Matt.

RIOJA. Voyez Rioxa.

RIOLE. s. f. Terme bas & burlesque qui signifie une honnête débauche. Il aime à faire la *riole* avec ses amis. *Honestè cum amicis convivari, epulari.*

RIOLÉ, ée. adj. Rayé de diverses couleurs. *Coloribus variis distinctus.* Il n'est en usage qu'en cette phrase proverbiale : *Riolé* & piolé comme la chandelle des Rois : ce qui se dit de ceux qui ont des habits ou des garnitures de plusieurs couleurs différentes & mal assorties, parce qu'on faisoit autrefois des chandelles fort bariolées de couleurs, pour s'en servir le jour des Rois.

Ce mot vient du Latin *radiolatus* ; & *piolé* de *piculatus*, c'est-à dire, *piqué.* Men. Borel.

RIOM. s. m. Nom propre d'une ville de France. *Ricomagus, Riomum, Ricumagum.* Elle est dans la Limagne d'Auvergne, à deux lieues de Clermont, du côté du nord. La situation & les environs de *Riom* sont si agréables, qu'on la nomme le jardin & le parterre de l'Auvergne. Il y avoit autrefois une Viguerie de *Riom.* Il en est fait mention dans des Lettres de Pepin donnée en faveur des Moines de Mauzac.

Ce mot s'est formé de *Ricomagus*, qui en Celtique signifioit une demeure riche. Valois, *Not. Gall.* p. 476. 477.

RION. s. m. Qui se dit des quartiers de Rome. *Urbis regio.* Lamentinus Mancinus avoit été Prieur des Caporions, ou pour mieux dire, chef & colonel des quatorze *Rions*, ou quartiers de la ville de Rome. Mascurat.

RIONNE. s. f. Nom d'un bourg de France situé sur la Vigenne. *Rionava.*

RIONS. s. m. Nom propre d'un bourg de France. *Reontium, Riuntum.* Il est dans la Guienne propre sur la Garonne, à trois lieues au-dessus de Bourdeaux. Quelques-uns prennent *Rions* pour *Sirion*, ancienne ville de l'Aquitaine. Matt. Valois, *Not. Gall.* p. 470.

RIOTIER. s. m. Nom propre de lieu. *Retortorium castrum, Reorterium, Roortorium.* Il est dans la Principauté de Dombes, sur le rivage gauche de la Saône, vis-à-vis de Villefranche. Il est appellé dans quelques anciens titres par corruption, *Riotterium, Riottor* & *Riotter.* Valois, *Not. Gall.* p. 471.

RIOTE. s. f. Petite querelle ou difficulté qui arrive souvent dans le ménage ou dans les sociétés. *Altercatio, contentio.* Ces gens vivent assez bien ensemble, quoiqu'ils aient souvent quelques *riotes.* N'ayez entre vous aucun démélé, de peur que d'une simple *riote* il ne s'en fasse une haine toute formée. Pat.

Ménage dit que *riots* en Anglois signifie des assemblées illicites par des mutins pour nuire à quelqu'un. A l'ordinaire il signifie *luxe.* Du Cange dit que *riota* signifie une action illicite qui est faite du moins par trois personnes, comme quand on s'assemble pour maltraiter, pour prendre possession de quelque chose avec violence. Dans une ancienne Version de la Bible Gauloise citée par Skinner, *riot* se prend pour s'abandonner à la débauche. *Luxuriari, lascivire, vino & Veneri indulgere* ; ce qui est ordinairement accompagné de querelles.

☞ RIOTER. v. n. Rire à demi, sourire, & quelquefois quereller.

> *Oui-dea, Monsieur, répond en riotant*
> *Maître Gervais. . . .*
> Poësies du P. du Cerceau, p. 341.

RIOTEUX

RIOTEUX, euse. adj. Qui est difficultueux, de mauvaise humeur, pointilleux, sujet à querellee, à se fâcher pour des choses legeres. *Jurgiosus, rixosus, altercator. Rioteux* & Quelellous, c'est Plaideur, Chicaneur.

RIOXA, RIOIA. s. f. Nom propre d'une petite contrée d'Espagne. *Ruconia, Rivogia.* Elle est entre la Castille-vieille, la Navarre & l'Alava; S. Domingo de la Calcada, Nagera & Logrono en sont les lieux principaux. Ce pays étoit autrefois une partie de la Navarre, il est maintenant uni à la Castille-vieille. Maty.

R I P.

RIPA-TRANSONA. Nom propre d'une ville de l'État de l'Eglise. *Ripa Transonis.* Elle est dans la Marche d'Ancone, à trois lieues de Fermo, vers l'orient méridional. *Ripa-Transona* n'est pas grande, mais elle est fortifiée, bien peuplée, & Episcopale, suffragante de Fermo. Elle a été bâtie sur les ruines de l'ancienne *Cupra Moritana*, petite ville du *Picenum.* Maty.

RIPAILLE. s. f. Faire ripaille. Terme populaire qui signifie, faire grand'chere, débauche. *Convivari, epulis liberaliter indulgere.* Rions, chantons, faisons *ripaille.* On dit que ce proverbe a pour auteur Amédée VIII. du nom, dernier Comte & premier Duc de Savoie, qui fut Antipape sous le nom de Felix V. lequel âgé de 56. ans prit résolution de quitter le monde, & ayant remis ses Etats entre les mains de Loüis son fils aîné l'an 1439: se retira avec douze Chevaliers à *Ripaille*, lieu solitaire sur le bord du lac de Geneve. Il prit l'habit d'Hermite de l'Ordre de saint Maurice, & se fit traiter de viandes très-exquises & de vins fort délicieux, le reste de ses jours; & delà est venue cette façon de parler, Faire *ripaille.* C'est ainsi qu'en parle Enguerrand de Monstrelet. Mais cela est détruit par Æneas Sylvius témoin oculaire de l'austérité de la vie de ce Prince, comme le rapporte Jean de Laet en sa République de Savoie. En effet cette façon de parler est inconnue en Savoie & en Piémont. D'autres disent que dans le voisinage du lac de Lausanne on recueille du vin qui s'appelle *ripaille*, & qu'ainsi on a dit, faire *ripaille*, pour dire, boire d'excellent vin.

Ripaille. s. f. Nom propre d'un bourg du Chablais en Savoie. *Ripallia.* Il est sur le lac de Geneve, entre Thonon & Evian, & il est fameux par la retraite qu'y fit Amédée VIII. Duc de Savoie, après avoir laissé ses Etats à ses enfans; ce qui ne l'empêcha pas d'accepter la Couronne Papale, que le Concile de Bâle lui offrit l'an 1440 à laquelle pourtant il renonça l'an 1447. en faveur de Nicolas V. qui le fit Doyen des Cardinaux & Légat d'Allemagne. Maty.

RIPALTA. Voyez Riva-franca.

RIPE. s. f. Outil de Maçon ou de Sculpteur, qui sert à gratter une muraille ou une figure. *Radula.* Il y en a en forme de petite truelle, d'autres en forme de ciseau dentelé.

RIPER. v. act. Ratisser ou gratter la pierre avec la ripe. *Radere, deradere.*

RIPEUX, euse. s. m. & f. Vieux mot. Roupieux. Borel. *Striatus nasus.*

> *Car elle devint tant* ripeuse,
> *Corbe, bossue & tripense,*
> *Défigurée & contrefaite,*
> *Que sembloit une contraicte.*
> Roquart de Matriolus.

RIPHÉE Les Monts *Riphées.* C'étoient des montagnes de la Scythie septentrionale, qu'on nommoit ainsi dans l'antiquité. *Riphaeus mons, Riphaei montes.* On croit qu'ils se nommoient ainsi de ῥιπή, vent, à cause des vents qui en venoient. Ils étoient dans la province de Moscovie qu'on nomme Petsora, & c'étoient ceux qu'on appelle *Monts Stolp.* Les cartes de Ptolomée placent ces montagnes à la source du Tanaïs, où il est certain qu'il n'y a point de montagnes. On les confond ordinairement avec les monts Hyperboréens de ces mêmes Géographes, & on les prend pour ceux qu'on nomme maintenant les montagnes d'Oby, ou de Stolp. M. Witsen dans sa grande carte de la Tartarie, les met dans la Sibérie, au côté gauche de la riviere d'Irtisch, & au midi de la ville de Tobola, & il les appelle les montagnes de Vergotur, ou de Pojas Semeno. Maty. Rudbeeks, au chap. xxv. de son *Atlantica*, prétend que ces monts sont en Suéde.

Riphée. s. m. *Ripheus*, est le nom d'un Centaure. *Virgile, En. L. II. v.* 426.

RIPOL. s. m. Nom propre d'un bourg, qui a eu autrefois un Evêché *Ripola* Il est dans la Catalogne, sur le confluent du Ter & du Freser, à quatre lieues au-dessous de Campredon. Maty.

RIPOPÉ. s. m. Terme populaire, dont on se sert pour exprimer du méchant vin gâté, mêlé, frelaté, ou qui est demeuré de reste dans les pots & les baquets. *Vinum mixtum, putidum.* Dans les méchans cabarets on ne boit que du *ripopé.*

☞ **Ripopé.** On le dit aussi du mélange de différentes liqueurs, de différentes sauces. Quel *ripopé* faites-vous là? On le dit aussi figurément d'un discours où l'on a mêlé différentes choses qui ne sont qu'un méchant composé. Il est du style familier. Acad. Fr.

RIPOSTE, ou **REPUESTA.** adj. f. Terme du Jeu de l'Hombre. C'est la même chose que remise. C'est lorsque l'Hombre fait la bête, & que l'un des deux autres Joüeurs ne gagne pas codille.

RIPOSTE. s. f. Prompte réponse ou réplique. Cet homme a l'esprit vif, il est prompt à la *riposte. Promptus ad refutandum, replicandum.* Il réplique aisément aux traits piquans qu'on lui dit. Rimeur prompt à la *riposte.* S. Amant. Être prompt à la *riposte. Par pari referre.*

Riposte, est aussi un terme d'escrime, & se dit de l'action de celui qui en parant un coup allonge une botte. *Retusâ adversarii impetitione, ictum illi inferre.* Il y a quatre sortes de *ripostes* & de parades, de même qu'il y a quatre sortes de gardes & d'attaques.

Riposte, se dit aussi de l'action du cheval qui rue, quand il sent l'éperon. *Recalcitratio.*

RIPOSTER. v. n. Terme de Maître d'Armes. C'est pousser après avoir paré. *Retusâ impetitione ictum inferre.* Allons, vîte, *ripostez.*

Riposter, se dit aussi pour répondre, répliquer. Il lui a *riposté* d'un grand soufflet. *Validam illi alapam impegit.*

Ce mot & le précédent s'écrivent & se prononcent *riposte, riposter*, sans *s* à la premiere syllabe.

> *Mais j'ai tort, & votre coutume*
> *Le prend sur le plus sage ton;*
> *L'un ne répond qu'avec la plume,*
> *L'autre* riposte *du bâton.* Senecé.

RIPON. s. m. Nom propre d'un bourg d'Angleterre. *Urisourium.* Il est dans le Comté d'Yorck, sur l'Youre, à sept lieues au-dessus de la ville d'Yorck, & à deux de Borougbrige. Maty.

☞ **RIPPER.** v. a. Terme usité dans les Douannes & sur les ports des rivieres, particuliérement à Paris. Il signifie faire couler à force de bras sur les brancards d'un haquet, les balles, caisses ou tonnes de marchandises, pour les charger plus facilement.

RIPUAIRE. s. m. & f. & adj. ou **RIPUARIEN**, enne. Ce nom s'est dit des peuples de l'Antiquité qui habitoient entre le Rhin, la Moselle & la Meuse, & sur leurs bords. *Ripuarius, a.* de *ripa*, rive, bord d'une riviere. Les *Ripuaires* occupoient la partie du Duché de Cleves, qui est en deçà du Rhin, l'Electorat de Cologne, en deçà du même fleuve, le Duché de Juliers & le Luxembourg. Quelques-uns croient que les *Ripuaires* sont nos anciens François, ainsi nommés, parce qu'ils habitoient sur les rivages du Sal & du Mein. D'autres disent qu'on appelloit ainsi les peuples qui habitoient en deçà des rives du Rhin, de l'Escaut & de la Meuse, comme ceux de Hollande, de Luxembourg, de Gueldres, de Juliers, &c. comme a observé Pontanus. Les anciens François appelloient ces peuples *Ruiers* ou *Riviers.*

Ce mot se dit aussi adjectivement des choses qui appartenoient à ces peuples. Les loix *Ripuaires* sont les loix par lesquelles ces peuples se gouvernoient. *Ripuariæ leges.*

Les loix *Ripuaires* ou *Ribuaires*, mais on dit plus communément *Ripuaires.* On croit que ces loix *Ripuaires*, ou *Ribuaires*, doivent leur origine à Théodoric fils de Clovis.

RIQ.

RIQUERAQUE. s. f. Nom d'une sorte de longue chanson ancienne, de certains vers à couplets, de six ou sept syllabes chacun, avec diverses croisées. *Art de Rhétorique ancien.* Borel. *Cantilena.*

RIQUIER. s. m. & nom propre d'homme. *Richarius.* S. *Riquier* vint au monde vers la fin du VIe. siécle ou le commencement du VIIe. Il fut Fondateur & Abbé d'un Monastére dans le village de Centule au Ponthieu, à deux grandes lieues d'Abbeville au delà de la Somme. Il mourut de la mort des Justes l'an 645. selon la P. Mabillon, & l'an 674. selon le P. le Cointe. Voyez les Bollandistes, *Apr. Tom. III. p.* 441. où le P. Henschenius parle de ce Saint, & Mabillon, *Sac. Bened. V. p.* 563. Baillet, *Avril* 26.

S. Riquier. Nom propre d'un bourg avec Abbaye. *Sanctus Richarius*, anciennement *Centula*. Il est dans le Ponthieu, en Picardie, sur le Gardon, à deux lieues d'Abbeville, vers l'orient septentrional. Maty. L'Abbaye de S. *Riquier* étoit autrefois composée de 300 Religieux, outre 100 enfans qu'on y enseignoit, & qui portoient aussi l'habit monastique. Ces 300 Religieux & ces enfans étoient Acémétes, & partagés en trois chœurs qui psalmodioient continuellement jour & nuit dans l'Eglise de cette Abbaye, & en trois chapelles différentes.

RIR.

RIRE. v. neut. *Je ris, tu ris, il rit, nous rions. Je riois. Je ris. J'ai ri. Je rirai. Que je rie. Que je risse*, ou *je rirois. Riant.* Donner des témoignages d'une joie intérieure par des signes extérieurs, soit par l'éclat de la voix, soit par les mouvemens du visage, ou l'un & l'autre tout ensemble. *Ridere, risum edere, movere.* L'homme a seul la propriété de *rire*. Le Sage dit qu'il y a temps de *rire* & temps de pleurer. *Tempus ridendi, & tempus flendi.* Il ne suffit pas de *rire* pour soi; il faut que les autres ne puissent pas nous reprocher de *rire* mal-à propos. M. Scud. Les aises de la vie, & le calme de la prospérité, font que les Princes ont de la joie de reste pour *rire* de tout: mais les gens moins heureux ne *rient* qu'à propos. La Bruy. Cette plaisanterie les fit éclater de *rire*. Nous *rimes* à gorge déployées de sa naïveté, nous nous tenions les côtés à force de *rire*. Il faillit à nous faire crever de *rire*, à nous faire mourir de *rire*; nous étions pâmés de *rire*. *Risu emori, concidere, earrnere, exanimari.* Il sied mal de *rire* avec des éclats extravagans qui étourdissent l'assemblée. Bell. *Stultus dum ridet exaltat vocem suam.* A vingt ans on *rit* pour la moindre chose: à quarante on ne *rit* plus que du bout des dents. Men. *Rire* excessivement, est un emportement contre la bienséance. Bell. Louis Vivez a écrit comme une chose fort remarquable, que lorsqu'il avoit été long-temps sans manger, les premiers morceaux qu'il mettoit dans sa bouche l'obligeoient à *rire*.

> *Pluton Prince du noir Empire,*
> *Où les tiens ne* rient *jamais,*
> *Reçois aujourd'hui Rabelais,*
> *Et vous aurez tous de quoi* rire.

> *Faire la belle main, mordre un bout de ses gants,*
> Rire *hors de propos, montrer ses belles dents.*
>
> Regnier.

☞ On dit, & de *rire*, pour dire, & alors on se mit à *rire*. Il est du style familier. Acad. Fr.

☞ Caligula, à la mort de Drusille sa femme & sa sœur, défendit de *rire* sous peine de la vie. *Abbé Lenglet, Principes de l'Hist. in-12. 1737. 3e. vol. pag.* 29. Scarron un peu avant que de mourir, voyant ses parens & ses domestiques qui fondoient en larmes: Mes enfans, leur dit-il, vous ne pleurerez jamais tant que je vous ai fait *rire*. *Ménagiana, T. III. pag.* 291. Ce bon mot se rapporte assez à la fin de l'Épitaphe de Moliére par M. Huet Evêque d'Avranches.

> *Si risum nobis movisses parciùs olim,*
> *Parciùs heu! lacrymis tingeret ora dolor.*

Huetii carmina in-12. Paris. 1709. *p.* 90.

Un Astrologue Italien, nommé l'Abbé Damascene, débitoit en 1662. à Orléans une brochure de six feuillets, où il distinguoit les tempéramens des hommes par leur maniere de *rire*. Le *hi, hi, hi*, selon son observation burlesque, marquoit les mélancoliques; le *he, he, he*, les bilieux; le *ha, ha, ha*, les phlegmatiques; & le *ho, ho, ha*, les sanguins. *Gloss. Bourg. au mot Ha, ha, ha.* J'ai mis en François cet exemple qui est en Italien dans le Glossaire.

Rire, signifie aussi, Se moquer de quelqu'un; le railler, ou le mépriser. *Irridere, illudere, deridere.* Dieu se *rit* des folles entreprises des hommes. Jupiter se *rit* des sermens amoureux. Entre les Philosophes, Démocrite ne faisoit que *rire* des hommes, & Héraclite que pleurer. Hypéride excelle à peindre les mœurs, & sa maniére de *rire* & de se moquer est fine, & a quelque chose de noble. Bert. Un Satyrique rit aux dépens du genre humain, il le raille, il s'en moque, il mord en *riant*, il pince sans *rire*. Un libertin se *rit* de toutes les remontrances, de toutes les menaces qu'on lui fait. C'est une injure que d'aller *rire* au nez de quelqu'un, se moquer de lui à sa barbe. Horace dit qu'il n'y a rien qui empêche de dire la vérité en *riant*. Apprêter à *rire*. Montagne s'est servi de cette phrase qui est présentement fort en usage; pour dire, Donner soi-même sujet de se faire moquer, de se faire railler. Cette folle action a apprêté à *rire* à bien des gens, leur a donné occasion de s'en moquer. On dit aussi qu'un homme *rit* sous cappe, quand il se moque d'un autre, sans lui en rien témoigner au dehors.

Rire, signifie aussi se réjouïr, badiner, se divertir, passer le temps à dire, ou à faire des choses agréables. *Oblectare, delectare, recreare, lætari.* Les jeunes gens ne demandent qu'à *rire*, à folâtrer. Ils sont allés *rire* à la campagne pour sept ou huit jours. Nous *rirons* comme des fous; nous *rirons* tout notre soû. Du matin jusqu'au soir, qui nous défend de *rire*? Boil. Les bouffons ne sont nés que pour faire *rire*, pour divertir. C'est un plaisant qui a toujours cent contes pour *rire*, qui a le mot pour *rire*, qui fait étouffer de *rire*. On dit en ce sens, qu'une personne veut *rire*, quand il cajolle une fille; pour dire, qu'il lui a pris quelque tentation d'amour impur.

> *Laissant là le monde en ses humeurs,*
> *Et si selon son goût, un chacun en peut dire,*
> *Mon goût seroit, Bertaut, de n'en faire que* rire. Reg.

Rire, signifie aussi ne parler pas sérieusement & selon sa pensée, mais seulement par jeu, par raillerie. *Jocari, cavillari.* Quand vous dites une chose si peu croyable, c'est que vous voulez *rire*. Les loüanges que vous me donnez, c'est pour *rire*, pour vous divertir. Je n'ai dit cela que pour *rire*, je n'ai pas eu dessein de vous offenser. Il est malade tout de bon, il n'y a point à *rire*. Je ne sçai pas où est le mot pour *rire* de cette affaire, j'en parle sérieusement.

Rire, se dit figurément des choses inanimées, & en Morale, en parlant de ce qui plaît, de ce qui est agréable, de ce qui réussit. *Ridere, arridere.* Cette maison de campagne est fort belle, elle *rit* aux yeux des regardans. Tout *rit* dans cet appartement. Ablanc. *Hic læta, jucunda, amœna sunt omnia, rident universa.* Dans la jeunesse nous n'aimons que le joli & l'agréable; nous ne courons qu'après ce qui *rit* à l'imagination. Tour. Le premier exemple qu'on donne des métaphores, c'est les prés *rient*. Moliére a dit des oiseaux: Tout leur *rit*, tout cherche à leur plaire. La fortune *rit* aux gens qui sont en faveur. La rose *rit* au soleil. Voit. Pour dire, s'épanouit, s'étale. La mer étoit très-calme, & néanmoins les plus doux zéphirs qui la faisoient *rire* nous importunoient. Du Loir, p. 328.

Rire, signifie aussi burlesquement, Se fendre, s'entrouvrir. *Hiare, rimas agere.* Voilà un habit qui créve de *rire*, qui est troué. Cette muraille est fendue, ruineuse, elle créve de *rire*. Mairet a dit dans la Sylvie, d'un chêne entrouvert, Il faut croire plutôt qu'il s'éclate de *rire*, &c.

Rire, est quelquefois substantif masculin. Cette femme a le *rire* agréable. Il lui paroit de petites fossettes sur les joues. *Risus suavis, modestus, jucundus.* Elle avoit un *rire* charmant qui alloit réveiller la tendresse jusques dans le fond des cœurs. B. Rab. Le *rire* démesuré est indécent. Un grand *rire* sans sujet, est une forte conjecture d'impertinence. M. Scud. *Ridere sine re, est signum stultitiæ.* Il est vrai que le *rire* est quelquefois contagieux, & je me suis trouvé avec ces rieuses éternelles qui m'inspirerent si fort leur *rire*, que je riois presque jusqu'aux larmes, sans sçavoir pourquoi. M. Scud. Les Indiens tiennent le *rire* pour une grande indiscrétion, & incivilité; ils ne *rient* presque jamais, & regardent bien devant qui, lorsqu'ils en ont un grand sujet.

La cause du *rire* à la Comédie est une de ces choses plus senties que connues. L'admirable Moliére, Regnard qui le vaut quelquefois, & les Auteurs de tant de jolies petites Piéces, se sont contentés d'exciter en nous ce plaisir, sans nous en rendre jamais raison & sans nous dire leur secret. J'ai cru remarquer aux Spectacles, qu'il ne s'éléve presque jamais de ces éclats de *rire* universels qu'à l'occasion d'une méprise. Mercure pris pour Sosie, le Chevalier Menechme pris pour son frere, Crispin faisant son testament sous le nom du bon homme Géronte, Valère parlant à Harpagon des beaux yeux de sa fille, tandis qu'Harpagon n'entend que les beaux yeux de sa cassette, Pourceaugnac, à qui on tâte le poulx, parce qu'on le veut faire passer pour fou: en un mot les méprises, les équivoques de ce genre, les travestissemens qui occasionnent ces méprises, les contrastes qui en sont la suite, excitent un *rire* général. Arlequin ne fait guère *rire* que quand il se méprend, & voilà pourquoi le titre de *Balourd* lui est si bien approprié..... Il y a des caractéres ridicules dont la représentation plaît, sans causer ce *rire* immodéré de joie. Trissotin & Vadius, par exemple, semblent être de ce genre. Le *Joüeur*, le *Grondeur*, qui font un plaisir inexprimable, ne permettent guère le *rire* éclatant. *Préface de la nouvelle Comédie de* l'Enfant Prodigue.

Rire, se dit proverbialement en ces phrases. Marchand qui perd ne peut *rire*. *Lætari.* On dit de celui qui *rit* sans sujet, qu'il *rit* aux Anges; & ironiquement, *Ri* t'en Jean, on te frit des œufs. On dit au contraire, Il feroit bon à vendre vache foireuse, il ne rit point. On dit le *rire* de S. Médard; pour dire, *Rire* du bout des dents, mal volontiers. Voyez plus bas Ris. *Rire* jaune comme serine. On dit aussi d'une plaisanterie usée, C'est le vieux jeu, on n'en *rit* plus. On dit aussi, *rira* bien qui *rira* le dernier, en parlant à ceux qui se réjouissent de certains avantages qui ne leur dureront pas long-temps. On dit aussi, qu'un homme se chatouille pour se faire *rire*, quand il tâche à *rire*. *Titillare se ad ridendum.* On appelle aussi un Comte pour *rire*, celui qui prend la qualité de Comte, & qui ne l'est pas véritablement. *Comes ridiculus, deridendus.* On dit aussi, Il feroit *rire* un tas de pierres; pour dire, qu'un homme est fort plaisant. On dit aussi en se moquant d'un enfant qui pleure, Il *rit* comme on pleure à Paris. On dit de deux innocens qui manquent d'entretien, qu'ils se regardent sans *rire*.

R I S.

RIS. subst. masc. Terme de Boucherie. C'est une glande qui est sous l'ésophage, que l'on appelle *ris de veau*, qui se trouve aux veaux dans le quartier du devant. *Corrugatio vitulina.* Elle a deux parties, l'une qu'on appelle autrement la *fagoue*, & l'autre la *gorge*. Les Médecins, dans le corps humain l'appellent *thymus*. Les meilleurs ragoûts se font avec des *ris* de veau, qui sont fort délicats.

Quelques-uns disent que ce mot vient de ce que la fagoue étant blanche & grenue, ressemble aux grains de *ris*. Ménage le fait venir de *rides*, parce que les *ris de veau* sont ridés. C'est le plus vraisemblable étymologie; le concours de deux *de* a fait qu'on en a retranché un, & que de *ride de veau*, on a dit *ri de veau*, & ensuite *ris de veau*.

RIS, ou RIZ. f. m. Plante qui pousse des tiges à la hauteur de trois ou quatre pieds, plus grosses & plus fermes que celles du bled, nouées d'espace en espace. Ses feuilles sont longues, charnues, semblables à celles de la canne ou du poireau. Ses fleurs naissent au sommet des tiges, & sont à plusieurs étamines assez semblables à celle de l'orge: mais ses graines sont disposées en bouquet, enfermées chacune dans une capsule jaunâtre, rude, terminée par un filet. Ces graines sont assez courtes, presque ovales, blanches. En Latin *oryza*. Le *ris* vient dans les lieux humides & marécageux, on le cultive dans les Indes orientales, dans la Gréce, en Italie. On se sert de ses graines principalement pour les alimens, & quelquefois en Médecine.

Ris, se dit aussi de graines du *ris*. *Oryza.* Le *ris* est propre pour adoucir, pour épaissir les humeurs, il modére le cours de ventre; on le mange bouilli avec de l'eau & du lait. Les peuples du Nord mangent les poules & les autres viandes avec du *ris* & du safran. Autrefois on n'osoit faire une oôce, s'il n'y avoit du *ris* jaune, s'est-à-dire, safrané. Tous les peuples des Indes ne vivent que de *ris* cuit dans l'eau. La boisson ordinaire des Chinois, est le vin de *ris*, qui est d'un blanc qui tire sur la couleur d'ambre, & d'un goût aussi bon que le vin d'Espagne.

RIS. Terme de Marine. Rang d'œillets qui sont au travers d'une voile, & jusqu'à une certaine hauteur. *Vela contractio.* On y passe des garcettes. *Prendre un ris*, c'est-à-dire, rappetisser, raccourcir la voile. *Vela contrahere.* Par les quarante degrés, nous eumes un coup de vent arriére du nord & nord-nord-est, qui nous permettoit à peine de porter la mizaine un *ris* dedans. Frezier, *p.* 5. Nous fumes contraints de mettre à la cape sous la grande voile, un *ris* dedans, dans une inquiétude terrible de notre vie, nous sçachant si près de terre & vers le vent. Id. *p.* 30.

RIS. f. m. Témoignage extérieur de joie, émotion soudaine de l'ame, causée par un objet plaisant; action de rire. *Risus, risio.* Quand ces gaillards sont ensemble, on entend des *ris* continuels. M. disoit d'un sot qui rioit grossiérement; Il n'y a pas jusqu'à son *ris*, qui ne soit une sottise. S. Evr. Qu'est-ce que des *ris* immodérés & stupides, en comparaison d'un souris spirituel? Ch. d'H. Non-seulement on doute de nos mystéres, mais souvent d'un *ris* dédaigneux & moqueur, on se joue de la simplicité de ceux qui les croyent. Fléch. Les gens soupçonneux interprétent tout de travers, & s'imaginent que tous les *ris* sont mystérieux, & qu'on y entend toujours finesse. Bell. Je ne pus retenir ce *ris* dédaigneux qu'excite la crédulité des personnes simples. Boss. Certe femme *rit* de tout: la colére lui donne un certain *ris* amer, & le mépris lui met sur le visage un *ris* moqueur. M. Scud. Il est de la sagesse de sçavoir contenir les *ris* immodérés, & les joies folles & emportées. M. Esp.

> *Vos gestes, vos regards, vos ris & vos discours,*
> *Font mourir mille Amans, & naître mille Amours.*
> Voiture.

Laurent Joubert Médecin a fait un Traité du *ris*. On appelloit autrefois *Ris de Pâques*, un bon conte que les Prédicateurs avoient coutume de faire le jour de Pâques. *Risus Paschalis.*

Ris Sardonien, est un *ris* forcé & amer, qui ne passe pas le nœud de la gorge. *Sardonius risus.* C'est un proverbe Latin fondé sur ce qu'il y a une herbe venimeuse en Sardaigne, qui fait une telle contraction des muscles du visage de ceux qu'elle tue, qu'ils semblent rire en mourant.

Ris canin, est aussi une espéce de *ris* qui se fait par une telle contraction des lévres, qu'on montre toutes les dents. *Risus caninus.*

Ris de Saint Médard. Grégoire de Tours, chapitre 95. de la Gloire des Confesseurs, nous apprend que Saint Médard ayant le don d'appaiser la douleur des dents, on le représentoit exprès la bouche entr'ouverte, laissant un peu voir ses dents, pour faire souvenir quand on y auroit mal, d'avoir recours à ce Saint. Et parce qu'en trouvant ainsi la bouche, il paroissoit rire, mais d'un *ris* qui ne passoit pas le bout des dents; de-là est venu le proverbe d'un *ris de Saint Médard*, pour signifier un *ris* forcé. *M. Brossette sur le vers* 38. *de la VIII. Sat. de Regnier. Merc. de Déc.* 1729. 2e. *vol. p.* 3077. Voici le vers avec les trois précédens.

Glorieux

Glorieux de me voir si hautement loüé,
Je devins aussi fier qu'un chat amadoüé ;
Et sentant au Palais mon discours se confoudre,
D'un ris de Saint Médard *il me fallut répondre.*

De-là est venue l'expression triviale : Il rit comme S. Médard, du bout des lévras, ou du bout des dents.

Le *Ris* étoit honota comma un Dieu chez les Lacédémoniens, & ce fut Lycorgue qui lui fir étiger des statues, comme à une diviniré. Les habitans d'Hypate en Thessalie, lui faisoient tons les ans des secrifices & des fêres qu'ils passoienren grendes réjoüissances. Apulée a décrit la fête du *Ris*. Il y avoit encore un autre Dieu qu'on appelloit *Ridens Jocus, le Jeu riaut*. Stace en fair mention. *L. I. Sylva VI. v. 6.*

Ria, en termas Poëriques, fa dit des agrémens, de gaietés des personnas belles, & da bonne humeur. *Sales, festivitates.* Les Graces, les Jeux, les *Ris* & les Amoura accompagnent toujours cetta Belle. Les Graces & les *Ris* parlent par votre boucha. Voit.

Certains fripons de l'île de Cythere,
. . . .
Ris *ou les uomme, engeance réveillée,*
Troupe attentive à vous deshonorer ;
Lorsque votre ame en sera chatouillée,
Rappellez-vous tous ce qui fait pleurer. Sénacé.

On dit proverbialement, e'ast nn *ris* qui ne passa pas le nœud de la gorga, e'ast à-dira, qu'on na *rit* pas de bon cœur.

RIS. Voyez Rissana.

☞ RISAGAL, ou RÉAGAL. f. m. Sorte d'arsenic rouge.

RISANO. f. m. Nom propre d'une riviere qui séparoit anciennement la Carnia da l'Istrie. *Risanus fluvius*, anciennement *Formo.* Elle coule mainrenant dans cetta derniere, & se décherge dans le golfa de Trieste, environ à una lieue de Capo d'Istria, vera le nord. Maty.

Risano, ast aussi le nom d'une petire ville Episcopala, mais prasque ruinée. *Rosa, Rosanum.* Elle est dans la Dalmatie, sur la bord septentrionel du golfe de Cattaro. Son Evêché ast suffragant de Ragusa, & la plûparr des Géographas la prennent pour la ville nommée anciennement *Rhizana, Rizana, Rhizinium, & Rhizon.* Maty.

☞ RISBAN. f. m. Tarme de forrificarion, pour signifier un rerreplain pour martre des batteries à la défense d'un port. Le *risban* de Dunkerque. *Dict. des Arts.* 1731.

☞ RISBERME. f. f. Terme de fortificetion. On fair au pied de le muraille una *risberme* composée de fascinage & da grillage. *Scieuce des Iugénieurs, L. III. p. 64.*

RISDALE. Voyez Richedale.

RISÉE. f. f. Eclats de rire. Cetta propositinn extravagante excita une grende *risée* dans la compagnia. *Effusus risus, immoderatus, vehementior.* Il est exposé au mépes & à la *risée* publique. Vaug. Un sot fait dea choses dignes da *risée*. Le conseil de Notre-Seigneur lui-même, pour la pauvreté volontaire, est tourné en *risée* (par les Calvinistes.) Pélisson.

Irois-je honteuse & méprisée,
D'un peuple qui me hait soutenir la risée ? Rac.

Il en revient couvert de honte & de risée. Boil.

Risée, fa dir aussi des personoes, & signifia, mépris, raillerie. *Irrisus, irrisio.* Cette femma a'ast rendue la fabla & la *risée* de route la villa. C'est uo objat de *risée*. Vous êtes la *risée* da rour la monde. Ablanc. S'an allae couvert de honte & da *risée*. Boil. S'immoler è la *risée* publique. Ablanc.

RISENBERG, RIESENBERG. f. m. Nom propre d'une fameuse montagne de la Silésie : située entre le Duché de Jawer & la Bohême, près les bourgs d'Hirsberg & de Schmiadeberg. *Giganteus mons.* Cette montagne est la plus haute de la Silésie. Elle a das mines d'étain, d'airain, de far, de vitriol ; on y trouva même qualques veines d'or & d'argent, de beaux grenats, des diemans, des rubis, des eméthistes, des topases, des agethes & du crystal, & quanrité da simples fort utiles pour la Médecine. On y voir les sourcas du Robet, de l'Upawa & de l'Elbe, qui o'onr pes un bon pas de lergeur. Les habitens qui sont au pied de certa montagne, disent qu'il y e au sommer un spectre qu'ils appellenr Ribenzal, qui la couvra subitemeor de nuages, & qui excite de terribles tampêtes ; mais il n'est pes nécassaira que les démons s'an mêlent pour produire ces effets, la seule haureur da le montagne, qui arrête lea vapeurs que les veora y poussent, peut être la ceuse de ces événemens. *Beeman. Histoire du monde.*

☞ RISIBILITÉ. f. f. Faculté de rire. Terme de l'école qui n'a d'usage que dens certa phrase : la *risibilité* est le propre de l'homme.

RISIBLE. adj. m. Qui peut rira. *Risibilis, ridiculus.* L'homme seul a la puissaoce, la faculté *risible*. *Risus in unum duntaxat hominem cadit.*

Risible, signifie aussi, plaisant, ridicule, ce qui apprête à rire, ou qui donoe sujet de rire. *Ridiculus.* Voilà una Comédia fort *risible*. Il fit nne ection fort *risible* & fort ridicula.

Tel rit d'une ruse d'amour,
Qui doit devenir à son tour
Le risible *sujet d'une semblable histoire.* La Font.

☞ RISIERE, ou RIZIERE. f. f. Campagne semée de ris. Il y a peu de *risieres* en France, & beaucoup en Itelie.

RISOCARPASSO. Nom d'un cap de l'île de Chypre. *Risum Caput*, anciennement *Elaa Extrema.* Il est à dix ou douze lieues de la ville de Famagoste, vers le levanr. Maty.

☞ RISQUABLE. adj. de tour genre. Périlleux, dangereux. L'éclat érranger des hebits magnifiques que portent les femmes, érouffe l'impression des graces neturelles, & divetrit la spectareur de l'artention *risquable* qu'il donneroit au reste. *M. de Marivaux, T. II. du Spectateur Franç. p. 511.*

RISQUE. f. m. & f. L'Académie prétend qu'il est toujoura mesculin, excepté dens cerre seule phrasa : toute *risque*. Daner le fait féminin, & Richeler est de l'avis de Furatiere, si ce n'est qu'il croit qu'on le fair un peu plus souvenr féminin que masculin. Les exemplas que l'on ve voir en pourront décider. Il signifia, hasard, qui peut ceuser da la patte, danger, péril. *Periculum, discrimen, alea.* Na courre nulla *risque* de la vie. Pasc. Ils ne enuroient nul *risque*. Vaug. Il n'a couru aucun *risque*. Sar. Il a couru da grandes *risques*. Nouv. Rem. Un soldat, un matelot, un voyageur ont bien des *risques* à courir. J'en prenda le *risque* sur moi, j'en veux bien courir le *risque*. Il y a des hommes qui mettent une sorta de brevoure & d'iott épidiré à courir tout le *risque* da l'avenir. La Bauy. Apeès tout, je crni qu'aujoued'hui on ne fait plus *risque* féminin. Selon Skinner, ce mot vient da l'Espagnol *risco*, qui signifie élevé & escarpé. Covarruvias le tire de *rigeo*, mais mal, selon Skinner. En Grec barbare on dit ῥιζικάρω, pour *periclitor ; être en danger ;* ῥιζικάρης, & καλοριζικός, *un homme heureux*, & ῥιζικόν, *le destin, le sort.* Sur cela il paroît à Skinner que l'on pourroir tirer ces mots & celui da *risque*, de ῥίπτω, pour ἀναρίπτειν τοὺς κύβους, *jetter le dé.*

Risque, en termes de Palais, sa dit en cette formule : Il a pris cela à ses *risques*, péeils & fortunes, & sans garantie. *In proprium discrimen.* Un homme assigné pour déguerpir, fournit des défenses aux *risques*, péeils & forrunas de snn gerant, de son vandeur. Un déposiraire ne anurt point da *risque*, il n'est point tenu de la perta da la chose déposéa, l'ampruoreur l'est en contraira.

RISQUER. v. act. Mettre au haserd, en danger. *Versari in discrimine, venire, adduci in discrimen.* Les braves *risquent* herdiment leur vie. Les joueurs *risquent* leur argent. Il faur qu'un Général prenna garde à ne rien *risquer*. *Risquer* une bataille, c'est *risquer* tout l'Etet. Il *risque* sa réputerion. En ce monde il faut *risquer*, mettre quelque chose eu hasard pour feire fortune. Un Auteur *risque* beaucoup, qnend il donne un ouvrege eu public. Il faut des démonstretions pour *risquer* l'éternité. M. aa P. Quand les vertueuses ont *risqué* & mal placé

leur secret, elles n'épargnent quelquefois rien pour le mettre hors de danger. Ch. de M.

Sçachez que d'une fille on risque la vertu,
Lorsque dans un hymen son goût est combattu.
Mot.

Risqué, ée. part. pass. & adj. *In discrimen adductus, conjectus.*

RISSO. Voyez Ersso.

RISSOLE. s. f. Sorte de patisserie faite de viande hachée & épicée, enveloppée dans de la pâte, & frite dans du saindoux. *Minutal tostum.* On l'appelle aussi *oreille de Parisien*, parce qu'elle est faite en forme d'une oreille.

☞ Les entremêts des Turcs sont des *rissoles* & des beignets, qu'ils assaisonnent, comme toutes les autres viandes, avec beaucoup d'épiceries & de safran. Du Loir, p. 84.

☞ A Couci la *rissole* est une espéce de gâteau fait en forme de croissant, & farci d'un hachis de veau cuit dans l'huile. *D. Duplessis, Hist. de Couci, Addit. p.* 224.

Ce mot vient de l'Italien *frittelle*. On les a appellé autrefois *frissoles*.

RISSOLER. v. act. Cuire les viandes ou autres mêts jusqu'à ce qu'on leur donne une couleur rousse. *Torrere, retorrere.* Faites cuire cette omelette au beurre roux, & la faites bien *rissoler.* Ce pain a les pales couleurs, il n'est pas assez *rissolé.*

Rissolé, ée. part. pass. & adj. *Tostus, concoctus.* On dit aussi qu'un voyageur, un laboureur, ont un visage *rissolé*, quand ils l'ont hâlé, brûlé ou noirci par les ardeurs du soleil.

RISSON. s. m. Terme de Marine, est une ancre à quatre bras, qui sert aux vaisseaux de bas bord. On l'appelle aussi *hérisson*, ou *grapin. Instructa quatuor uncis anchora.*

RISTE. Vieux mot qui signifioit collet. Ce mot vient des Reistres qui s'en servoient. Ainsi on appelle une carabate, ou cravate, une autre sorte de collet. D'autres font venir ce mot *riste*, de ristre; mais j'estime qu'il se faut tenir à la premiere étymologie. Borel.

RISTER. v. act. Vieux mot. Presser. Borel. *Urgere, impellere.*

Li valet fiert de l'espiron,
Et s'embronchant de ch'peron,
Son destrier riste à grand randon,
Li giroyant de rond en rond.
J. de Malingrais, *en son Doctrinal Royal.*

RIT.

RIT. s. m. Terme dogmatique. Maniere de faire les cérémonies de l'Église. *Ritus, ordo, mos.* Les Orientaux, les Arméniens célebrent le service divin suivant le *Rit* Grec, les Occidentaux suivant le *Rit* de l'Église Romaine.

Rit. Terme de Jurisprudence, c'est une chose accoutumée en une ville ou en une contrée, entre la communauté d'illec, comme on diroit par la maniere du pays; il est accoutumé de porter armures plus en un pays qu'en un autre, comme en Flandre plus qu'en France; ou en Hénault plus de tuer hommes qu'en Artois; & toutefois combien qu'ainsi soit fait communément, ce n'est pas coutume ni style à proprement parler. Beaumanoir. *Somme, L. I. tit.* ii. *p.* 7. Voyez Charondas sur cet endroit.

RITBERG, RETBERG, ou RIETBERG. s. m. Nom propre d'un bourg avec un château. *Ritberga.* Il est dans la Westphalie sur l'Embs, à quatre lieues de Paderborn, vers le couchant. *Ritberg* est chef d'un Comté qui porte son nom, il est au couchant de l'Evêché de Paderborn, & il a environ six lieues de long, & deux de large. Il appartient aux Comte d'Embde. Maty.

RITH. s. m. Vieux mot Celtique. Passage, gué, d'où viennent *Camboritum*, Cambrige, *Augustoritum*, *Darioritum*, & le port *Rhitupis.*

☞ RITHMASSERIE. s. f. Vieux mot. Terme burlesque pour dire de mauvaise Poësie. *Gloss. sur Marot.*

☞ RITHMOYER. v. n. Vieux mot. Rimer, faire des vers. Marot.

RITORBIO, RETORBIO. s. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Lombardie. *Litubium.* Il est dans le territoire de Pavie, sur une montagne, à six lieues de Tortone, vers le levant. Il y a des bains chauds. Maty.

RITOURNELLE. s. f. Reprise qu'on fait des premiers vers d'une chanson, qu'on répete à la fin du couplet. *Intercalaris versus, intercalata cantilena, clausula iteratio, repetitio.* Les Italiens disent *Ritornello*, s. m. qui veut proprement dire un petit retour, ou une courte répetition, telle que le seroit celle d'un écho, ou des derniers sons d'un chant, sur-tout quand cette répétition se fait après les voix, par un, deux, ou plusieurs instrumens; mais l'usage a étendu ce terme à toutes les symphonies qu'on joue avant que les voix commencent, & qui servent comme d'introduction & de préparation à ce qui va suivre; sur-tout si ces symphonies sont des trio à violons ou à flutes seules, &c. On trouve souvent dans les partitions des Italiens les *ritournelles* marquées par ces mots, *si suona*, pour marquer que l'orgue ou le clavessin doivent répéter ce que la voix vient de chanter. Brossard. Les violons joueront des *ritournelles.* B. Rab. Ce mot est venu d'Italie, & signifie la même chose à peu près que ce qu'on a toujours en France appellé *refrain.*

☞ RITUALISTE. s. m. C'est le nom qu'on donne à ceux qui ont traité des divers rites dont on s'est servi dans l'Eglise pour faire le service divin, tels que Pierre le Chantre & Guillaume Durand. M. Bingham est un fameux *Ritualiste*: mais comme c'est un Réformé, on doit lire ses *Antiquités Ecclésiastiques* avec précaution. Quelques *Ritualistes* disent que les Pseaumes nommés *Responsoria*, étoient ainsi appellés, parce que le Chœur répondoit au Chantre. De la Roche. Voy. Rubricaire & Liturgiste.

RITUEL. s. m. Livre qui contient l'ordre & la maniere des cérémonies qu'on doit observer dans la célébration du service divin en un Diocése, en un Ordre religieux. *Ritualis, Liber sacrorum rituum, vel caeremoniarum.* Le *Rituel* est compris sous le nom des Livres d'Eglise, aussi bien que le Processional, le Missel, &c.

Les anciens Payens avoient aussi leurs *Rituels*, qu'ils appelloient *Rituales libri.* Ceux des Hétruriens sont célebres. Ces livres contenoient les cérémonies, les rites qu'il falloit observer lorsqu'on bâtissoit une ville, qu'on consacroit un autel ou un temple, lorsqu'on divisoit les Curies, les Tribus, les Centuries, & en général toutes les cérémonies de la Religion. Il y a plusieurs morceaux dans les Livres de Caton *De re rustica*, qui nous peuvent donner une idée des *Rituels* des Anciens.

RIV.

RIVA. s. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg de l'Evêché de Trente. *Riva.* Ce lieu est sur le bord septentrional du lac de Garde, environ à sept lieues de la ville de Trente, vers le midi occidental. Maty.

RIVA, lac. Voyez Wallenstat.

Riva Bianca, Ripalta. s. f. Nom propre d'un bourg ou petite ville de la Barbarie. *Ripa Alba*, anciennement *Leucogaeus, Leuce Acte.* Ce lieu est sur la côte du Royaume de Barca, vers les confins de l'Egypte. Maty.

RIVADAVIA. s. f. Nom propre d'une petite ville de la Galice. *Rivadavia.* Elle est sur le Minho, à huit lieues au-dessus de la ville de Tuy. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Flavia Lambris Badiorum*, que d'autres mettent à Fuenfria, bourg situé dans la Galice, vers les confins des Asturies.

RIVADEO. Voyez Ribadeo.

RIVAGE. s. m. Rive, bord de la Mer, ou d'un fleuve. *Littus, ripa, ora.* Les flots de la mer viennent baiser le sablon des *rivages.* La mer jette quantité de pierres précieuses sur les *rivages.* Vaug. Un *rivage* bordé de saules. Abl. Ils ne purent aborder à cause des *rivages* escarpés qui défendent l'entrée de ce lieu-là. Io. Faire retentir les *rivages.* Revoir les charmans *rivages* du Méandre. Dac.

De cent vives clameurs les rivages mugissent.
Brebeuf.

Pourquoi

Pourquoi ces vaiſſeaux prêts à quitter le rivage? Boil.

Le Tybre écumeux & bruyant
De ſa courſe fougueuſe étonne ſon rivage. S. Evr.

Malherbe appelle poëtiquement le *rivage* du Cocyte, le *rivage blême*.

Un certain breuvage
Lui fit voir le noir rivage. La Font.

Sous le nom de *rivage* eſt compris le chemin qui doit être entretenu le long des côtes & rivieres navigables pour le hâle des bateaux, qui doit être de 24 pieds de lé ou de large par l'Ordonnance. *Spatium litoris*.

Droit de Rivage. C'eſt un droit dû pour le vin & autres marchandiſes qui entrent en l'eau par bateaux, ou qui en ſortent. *Ripaticum.* Il eſt fait mention de ce droit dans les Ordonnances de la Prevôté & Echevinage de Paris. Dans les Ordonnances de la ville de Paris il eſt fait mention d'un droit de *rivage*, qui eſt dû ſur les marchandiſes qui abordent au *rivage* de la ville, ou qui en ſortent.

RIVAL, ale. adj. & ſ. m. & ſ. Terme relatif qui ſe dit de deux perſonnes qui ont la même prétention. *Corrivalis*. *æmulus*, *rivalis*. Il ſe dit proprement d'un concurrent en amour, & figurément d'un compétiteur & d'un concurrent en toutes ſortes de pourſuites. Vaug. Céſar & Pompée étoient illuſtres *rivaux* de l'Empire & de la gloire. Ethéocle & Polynice étoient deux *rivaux* qui prétendoient à la royauté. J'aurai pour *rivales* toutes les femmes qui ont de la délicateſſe & du goût. Fléch. Les intrigues des Romans & des Comédies roulent d'ordinaire ſur la jalouſie des *rivaux* qui ſe diſputent la même Maîtreſſe. Entre *rivaux* la haine eſt naturelle. Corn. Nous nous regardâmes dédaigneuſement tour à tour, & avec la jalouſie qui anime d'ordinaire deux *rivales*. Ch. de M. Enée ſemble un peu effacé par l'éclat & le brillant de Turnus ſon *rival*. Le P. le B. Les femmes ne peuvent ſouffrir de *rivales* ſur le chapitre de la beauté, ni les hommes des *rivaux* ſur le mérite de l'eſprit. Bell.

Eſt-il douceur égale
A celle de ſe voir immoler ſa rivale. Corn.

Un rival *n'eſt pas inutile,*
Il réveille l'ardeur, &c. S. Evr.

La puiſſance des Grands ne veut point de rivaux. Benserade.

Les Juriſconſultes diſent que ce mot vient de *rivalis*, *quòd ab eodem rivo aquam hauriant.*

☞ RIVALITÉ. ſ. f. Concurrence entre des Amans. Il ſe dit auſſi de toute ſorte de concurrence. La jalouſie & la *rivalité* de ces deux maiſons ont cauſé de grands déſordres. ☞ Il régne une *rivalité* entre pluſieurs compétiteurs. La *rivalité* d'entre Céſar & Pompée manqua de bouleverſer l'Empire Romain. On voit un progrès d'émulation & de *rivalité* entre Athènes & Sparte. L. P. Brumoy. On ſera agréablement ſurpris de trouver dans les Mémoires de M. de Pollnitz chaque pays preſque vengé ou juſtifié de ces reproches que la *rivalité* & les querelles ont fait naître, ſouvent ſur des fondemens peu légitimes. Mém. de Trévoux. Il y avoit eu de tout temps entre les Eduens & les Arverniens une *rivalité* très-vive. Crevier. Il regne entre la muſique Françoiſe, & l'Italienne, une noble *rivalité*.

RIVALTA. ſubſt. f. Nom propre d'un bourg du Duché de Milan *Ripa Alta*. Il eſt dans le Milanois propre, ſur l'Adda, à cinq lieues de Milan, vers le levant. Ce lieu eſt connu par une grande victoire que Louis XII. Roi de France y gagna contre les Vénitiens. Maty.

☞ RIVARANNE. ſ. f. Bourg & Château de France dans la Touraine, Diocèſe de Tours, Élection de Chinon.

RIVE. ſ. ſ. Bord ou rivage d'un lac, d'un fleuve, ou de la mer. *Ripa*, *litus*. Les *rives* du Scamandre. La plûpart des avantures de l'Aſtrée ſe ſont paſſées ſur les *rives* du Lignon, ſur les *rives* de la Loire. Malherbe a dit les *rives* du Boſphore.

Rive, ſe dit auſſi des bords de pluſieurs autres choſes. On dit la *rive* ou l'orée d'un bois. *Ora ſilvæ*, *latus*. La *rive* du lit. L'un étoit couché à la ruelle, l'autre ſur la *rive*. On appelle un pain de *rive*, celui qui eſt bien cuit ſur les bords, qui étoit placé à la *rive* du four.

☞ Rives. ſ. ſ. pl. Les Meſureurs de grains appellent ainſi les deux bords ou côtés de la radoire ou racloire, dont ils ſe ſervent pour rader les grains de deſſus les meſures.

On dit proverbialement d'un myſtére impénétrable, d'une affaire fort embrouillée, qu'il n'y a ni fond ni *rive*. *Negotium implicatum*. Tous ceux qui connoiſſent votre eſprit avouent qu'il n'y a en vous ni fond ni *rive*. Voit.

RIVER. Vieux mot qui ſe trouve dans Coquillard.

Rivet *& habiter de hait*. Borel.

RIVER. verb. act. Rabatre la pointe à un clou, à une vis, un boulon, & y faire une ſorte de nouvelle tête pour les retenir dans les lieux où ils ont paſſé. *Clavi mucronem retundere*. Le plus sûr eſt de *river* les vis des ferrures. Le clou qui joint ce compas eſt *rivé* fort proprement.

On dit proverbialement, qu'on a bien *rivé* le clou à quelqu'un, pour dire, qu'on lui a répondu fortement, & avec quelque ſorte de correction & d'avantage. *Refellere*, *retundere*, *validè refutare*.

☞ RIVERAGE. ſ. m. Droit domanial, & quelquefois ſeulement ſeigneurial, qui ſe paye pour chaque courbe de chevaux qui tirent les bateaux, ſoit en montant, ſoit en deſcendant les riviéres. Ce droit eſt établi pour l'entretien des chemins qui ſont réſervés le long des rivages, pour le tirage deſdits batteaux.

RIVERAIN. ſ. m. Celui qui habite, qui a des terres auprès d'une forêt ou d'une riviére. *Oram maris vel fluminis inhabitantes*. Dans l'Ordonnances des Eaux & Forêts il y a pluſieurs articles concernant les *Riverains*. On a obligé les *Riverains* des forêts du Roi, à faire des foſſés à leurs dépens de quatre pieds de large, & de cinq pieds de profondeur, pour faire la ſéparation de leurs bois. Les *Riverains* des riviéres ſont tenus de laiſſer dix-huit pieds ſur les bords de la riviére, pour la facilité de la navigation.

RIVESALTES. ſ. m. Sorte de vin muſcat. *Vinum Apianum Riveſaltinum*. On l'appelle ainſi du bourg de *Riveſaltes* dans le Rouſſillon.

RIVET. ſ. m. Terme de Manége. C'eſt l'extrémité du clou qui eſt rivée, ou retrouſſée ſur la corne, & qui paroît, quand on a ferré le cheval. *Clavi pars extans*. Les plus petits *rivets* ſont les meilleurs.

Rivets, chez les Serruriers, Couteliers & autres Artiſans, ſont des clous qui ſont rivés pour tenir quelque piéce. *Fibula cultri*.

Rivet, ſe dit auſſi chez les Cordonniers de ce qu'on nomme autrement *tranchefile*. *Calcei ſutura interior*.

RIVIÉRE. ſubſt. ſ. Courant de pluſieurs eaux amaſſées qui vont à la Mer. *Amnis*, *fluvius*, *flumen*. Quand un ruiſſeau eſt fort groſſi, on l'appelle *riviére*. Voyez au mot *fleuve*, la différence qu'il y a entre fleuve & *riviére*, pour la ſignification. Quand la *riviére* a fait un long cours, & reçu beaucoup d'eau, on l'appelle *fleuve*. La *riviére* aime ſi fort un ſi charmant pays, qu'elle ſe diviſe en mille branches, & fait une infinité d'îles & de tours, afin de s'y amuſer davantage. Bal. Sanſon a fait une Carte de la France, ſelon les *riviéres*. Le Loiret eſt une *riviére* navigable dès ſa ſource. La *riviére* de Loire eſt guéable en cent endroits, & celle qui reçoit le plus d'eau. Les Italiens appellent les bords de la mer Liguſtique, la *riviére de Gênes*.

Du Cange dérive ce mot de *ripa* ou *riparia*, qui dans la baſſe Latinité a ſignifié le *bord de la Mer*.

Le reſte n'eſt bon qu'à noyer;
Ainſi j'opine à l'envoyer
Par le plus court à la riviére. L'Ab. Rég.

On appelle une *riviére marchande*, quand on y peut navi-ger

ger commodément, fans danger de s'eograver, ni de périr. *Flumen navigabile, commodum, tranquillum.* Le Tigre & l'Euphrate ne font paa des *riviéres marchandes*, à caufe de leura fauta. On dit qoe la *riviére* charie, lorfqu'elle porte des glaces, qu'elle eft prète è fe prendre tout à-fait. On appelle *confluent* d'une *riviére*, le lieu où deux *riviéres* fe joignent. Une *riviére* débordée eft celle qui eft hors de fon lit. Il ya des *riviéres* fi rapides, qu'on ne les peut remonter.

Riviére, fe dit proverbialement en ces phrafes. Les petita ruiffeaux font lea grendea *riviéres*; c'eft-à-dire, qu'en amaffant peu-è-peu, on devient riche. *Ex variis rivulis fit ingens fluvius.* On dit de celui qui ne trouve pas des chofes faciles, qu'il ne trouveroit pas de l'eeu à la *riviére*. On dit auffi, Porter de l'eau a la *riviére* ou à la mer; pour dire, Porter une chofe en an lieu où elle abonde. On dit auffi de la *riviére* d'Armençon, Méchante *riviére* & bon poiffon. De grand Seigneur, graode *riviére*, & grand chemin, fuis, fi tu peux, d'être voifin.

Le Bailliage de Riviéra. *Riparia Præfectura.* C'eft un des Bailliagea des Suiffes dans le Milanois. Il eft entre ceox de Belinzone & de Val-Brune, de peu d'étendue & de peu de valeur. Il appartient aux trois vieux Cantons; & fea lieux principaux font Molano & Polefe, qu'on nomme auffi Riviére, d'où eft venu le nom du Bailliage. Maty.

RIVIÉREUX. edj m. Terme de Fauconnerie. *Fluvialis.* Ce mot fe dit des faucons propres à voler fur les riviéres. Car il y e des faucona *riviéreux* & des faucons champêtres, les uns propres à voler fur les *riviéres*, & les autres dans les campagnes.

RIVOLES, RIVOLI. f. m. Nom propre d'un bourg avec un magnifique château du Duc de Savoie. *Rivolum, Ripula.* Il eft dans le Piémont propre fur la Doire, à deux lieues & demie de Turin, vera le couchant.

RIVOUR. f. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Ripatorium.* Il eft dana la Champagne, à deux lieues de Troies, vers le levant. Maty.

RIVÛRE. f. f. Terme de Serrurier. C'eft la broche de fer qui entre dans les charniéres des fiches, pour en joindre les deux ailes. Pomey. *Fibula cardo.*

R I X.

RIX. adj. Vieux mot Celtiqoe. Fort; d'où viennent les noms Gaulois Norix, Époredorix, Cingentorix, Vividorix, Chilperic, c'eft à-dire, *adjutor fortis*, felon le Poete Fortunatus, Livre 8.

☞ RIX-MARC f. m. Moonoie de Danemarck qui vaut vingt chelins Danois, ou dix chelins lubs.

☞ RIX-OORTH. f. m. Autre monnoie Danoife, qui vaut vingt-quatre chelina Danois, ou un quart de richedale; c'eft-à-dire, environ quinze fols de France.

R I Z.

☞ RIZ. f. m Il fignifie le grain ou la plante. On dit faire du *riz*, pour dire, Faire cuire du *riz* avec du lait. Acad. Fr. Voyez Ris.

☞ RIZÉ. f. m. On appelle einfi dans lea États du Grand Seigneur, un fac de quinze mille duceta, ce qui peut paffer pour une efpéce de monooie de compte, comme la tonne d'or en Hollande, & le million en France.

RIZIERE. Voyez Risiére.

RIZOPHAGE. Voyez Rhizophage.

RIZOTOME. Voyez Rhizotome.

R O.

RO. Vieux edj. Celtique, qui fignifioit Rouge. Voyez Robert & Rolland.

ROA. f. f. Nom propre d'uoe petite ville de le Caftille-Vieille en Efpagne. *Roa.* Elle eft fur le Douro, à quetre lieues au-deffoua d'Aranda de Douro.

ROABLE. fubft. m. Terme de Boolanger. Tire-braife. *Bible Hiftoriaux. Roables* pour affembler les cendrea, ou pour nettoyer le pavé. En Languedoc on dit un brioeb. Borel.

ROANE. Voyez Roanne.

R O B.

ROB. Vieux adj. Rouge; de *robeus*, qui en vieux Gauloia fignifie *rouge*, d'où vient Robert. Borel. *Robeus* e'eft dit anciennement pour, *rubeus.*

ROB. fubft. m. Terme de Pharmacie. C'eft un nom qu'on donne aux fucs des fruita dépurés & cuits jufqu'à la confomption des deux tiera de leur humidité. *Succus decoctus & defæcatus.* On fait des *robs* de coins, de mûres, de baies de fureau, d'aloes, d'ecacia, de régliffe, de berberis, & plufieura autres, pour diverfea maladies. Le fuc des grofeilles rouges confit s'eppelle *rob de ribes.* A l'égard du fuc des raifins dépurés, il s'appelle particuliérement *fapa*, quand il eft cuit jufqu'a la confomption des deux tiers; & ce *fapa* eft prefque en confiftence de firop: maia quend il n'eft cuit que jufqu'à la confomption du tiers, on l'appelle *defrutum*, & c'eft ce que le peuple appelle *vin cuit*; & quand on le cuit jufqu'à une confiftence approchante des électuaires mous, c'eft ce qu'on appelle *réfiné*; & alors on l'employe à diverfes confitures Ce mot eft en ufage dans lea boutiques des Apothicaires, quoiqu'originairement il foit purement Arabe, où il fignifie un fimple fuc defféché au foleil ou fur le feu, afin qu'il fe puiffe garder longuement fans corruption. On le prend quelquefois pour une compofition de quelque fuc avec du miel ou du fucre, & on le confond evec looch. D'autres le dérivent de *rob*, vieux mot Breton qui fignifie *rouge*, d'où eft venu auffi le nom de *Robert*, ou comme on difoit autrefois *Robard*, qui fignifioit *Chantre rouge.*

ROBA, ou eu plur. ROBÉ. Terme de Marine du Levant, qui fignifie, biens, richeffes, marchandifes & généralement tout ce qu'on appelle en Latin *res.*

Ce mot eft Italien, dont on a fait *robare*, & nous, *dérober.* Il eft fort en ufage parmi lea Provençaux, Catalans & autres qui trafiquent fur la mer du Levant. C'eft ce que les Efpagnols eppellent *caudal*, & les Picerds *cateux.*

ROBALO. f. m Nom d'un poiffon qui fe pêche fur les côtes du Chili. Il eft à-peu-près femblable à une alofe.

ROBARD, ou Robert. Vieux mot, felon quelques-uns Chantre rouge, & felon d'eutres, Barbe rouge. Borel.

ROBE, ou ROBBE. f. f. Vêtement ample qui couvre tout le corps & qui eft différent felon lea perfonnes qui le portent. Une *robe* de chambre eft celle qu'on vêt è l'aife, & qui fert durant qu'on fe peigne, qu'on s'ajufte, qu'on garde le chambre. On vêt lea enfans d'une *robe*, quand on leur ôte le maillot. Les femmes font leurs vifites de cérémonie en *robes* détrouffées: ellea ont un corps de *robe*, & un bas de *robe*. Quand on falue lea Princeffes, on leur baife par refpect le baa de la *robe*. Henri IV. Roi d'Angleterre ayant fait mourir Milord Scrop, Archevêque d'York révolté contre lui, pour eppaifer Innocent VII. il lui envoya l'habillement de guerre de cet Archevêque, evec une lettre qui commençoit par cea mota des freres de Jofeph à Jacob *Voyez fi c'eft là la robe de votre fils.* Le Pape y répondit par ceux-ci: *Je ne fçai fi c'eft la robe de mon fils; mais je fçai qu'une bête féroce l'a dévoré.*

Ce mot vient de *raupa* ou *rauba*, qui fignifioit en Latin un *habit*, euffi bien que *dérober*, pour dire, *voler.* Quelques-una croyent qu'il a été fait de l'Allemand *rauben.* Mén. Skinner croit qu'on le pourroit tirer de λέπος, écorce; la *robe* enveloppe le corps de l'homme, comme l'écorce enveloppe un arbre; ou bien de λῶπος & λώπη, une *robe.*

☞ Robe de chambre. Robe que les hommes portent dans la chambre. Et on eppelle, *Robe de chambre* pour les femmes, une robe que les femmea portent chez elles quand elles font en deshabillé, & evec laquelle elles ne laiffent pas de fortir quelquefois. Acad. Fr.

Robe, fe dit euffi du vêtement que portent les gens de Juftice, & les gradués qu'on eppelle pour cela *gens de robe* ou de *robe longue. Toga, promiffa veftis.* C'eft un ample vêtement qu'on met par-deffua l'habit ordinaire, qui defcend jufqu'aux talons, & qui e les manches fort larges à l'égard des Laïques, & fort étroites à l'egard des Eccléfiaftiques. Les Confeillers de Cour Souveraine, & les Médecins

decins portent la *robe* rouge. Les Docteurs sont toujours en *robe*, & en bonnet dans la Sorbonne. On dit qu'un homme porte la *robe* au Palais ; pour dire, qu'il est Avocat, qu'il suit le Barreau.

> *D'une* robe *à longs plis balayer le Barreau*. Boil.

> *D'un Magistrat ignorant,*
> *C'est la* robe *qu'on salue*. La Font.

Les Échevins & les Bédeaux ont des *robes* mi-parties. *Togæ bicolores*. Presque tous les Corps ont des *robes* de cérémonie. J. C. chassa du festin celui qui n'avoit pas la *robe* nuptiale.

A Rome on appelloit *robe virile*, une *robe* simple que prenoient les Romains en sortant de puberté, c'est-à-dire, à l'âge de vingt ans. *Prætexta*.

En général la *robe* se prend pour la Magistrature, profession opposée à celle des armes. *Toga*. Être de *robe*. A la fin j'ai quitté la *robe* pour l'épée. Corn. La Noblesse d'épée se met au dessus de celle de *robe*. Le crédit de la *robe* est bien diminué. Ce coup est bien hardi pour un homme de sa *robe* de sa profession.

> *Et le soin où la* Robe *attache ses vieux ans,*
> *Ralentit cette ardeur, qui fait les Conquérans.*
> Brébeuf.

On appelle un Lieutenant Criminel de *robe courte*, un Juge qui porte l'epée, qui donne la Chasse aux brigands & malfaiteurs, qui est comme le Prevôt des Maréchaux. *Præfectus, Judex capitalis toga subducta*. On distingue aussi entre quelques Officiers, ceux de *robe courte*, qui ne sont pas examinés sur la Loi. On appelloit aussi un Chirurgien de *robe longue*, celui qui a été sur les bancs, qui a été reçu avec examen, qui ne tient point boutique, & qui a des boetes à son enseigne, au lieu des bassins qu'ont les Chirurgiens Barbiers. Maintenant ces corps sont confondus, & ces distinctions n'ont plus de lieu.

Robe, se dit par extension de quelques animaux. Chat qui a une belle *robe* ; pour dire, belle peau. *Pellis diversicoloris, vel versicolor*. La *robe* du paon. Voit. Et des choses qui environnent. La *robe* des féves est la peau qui les couvre. On appelle aussi la *robe* des avelines, des noisettes & des glands, cette petite partie qui les couvre à demi, & par laquelle elles sont attachées à l'arbre. *Robe* d'andouille est le gros boyau qui enferme les autres.

La Robe ténébreuse de la sierre. Terme de Philosophie hermétique ; c'est la noirceur qui paroît dans l'espace de quarante-deux jours au plus tard : c'est signe que la putréfaction se fait ; & cette putréfaction est une des clefs de l'œuvre, & une marque assurée que le vrai degré de feu lui a été administré.

Robe, se dit proverbialement en ces phrases. Ventre de son, & *robe* de velours ; se dit des femmes qui épargnent sur leur bouche pour être bien parées. *Esca macilenta & vestis holoserica*. On dit aussi, Belle fille & vieille *robe*, trouvent souvent qui les accroche. On dit aussi de celui qui fait vanité de quelque chose, qu'il s'en pare comme de sa belle *robe*. On dit encore : Selon le drap la *robe*, en parlant des choses qui ont du rapport ou de la proportion entr'elles. On dit aussi, cela ne vous déchire pas la *robe* ; pour dire, vous n'avez pas lieu de vous en offenser. On disoit autrefois ; On lui a coupé la *robe* au cul ; pour dire, on l'a deshonorée ; parce que c'étoit le traitement qu'on faisoit aux femmes de mauvaise vie. On dit encore de celui qu'on a fort pressé de demeurer, de dîner, ou de faire quelque chose, qu'on a failli à lui déchirer sa *robe*. On dit encore d'une belle femme, ou de toute autre chose qu'on estime, que c'est une bonne *robe* : suivant une phrase Italienne, *bona roba* ; car en cette langue, *roba* signifie toutes sortes de meubles ou de choses.

En Jurisprudence on dit que la *robe* de l'ennemi confisque la *robe* de l'ami. La *robe* de l'ennemi, c'est-à-dire, ce qui appartient à l'ennemi confisque la *robe*, ou ce qui appartient à l'ami. L'on s'est servi diversement de cette maxime, que la *robe* de l'ennemi confisque celle de l'ami, & l'on ne doit pas y prendre pied, pour en établir une loi fixe du droit des gens. Ainsi ni les marchandises ennemies ne confisquent les navires amis, ni les navires ennemis les marchandises amies ; si ce n'est que les trafiquans ne s'y soumettent par quelque traité. C'est aussi le sens qu'il faut donner aux Ordonnances qui portent cette confiscation, telles que sont celles de François I. l'an 1543. article 42. de Henri III. l'an 1584. au mois de Mars, art. 69. & la Loi de Portugal, Liv. I Tit. XVIII. Courtin.

Régnier dit proverbialement :

> *Ainsi selon les corps on doit tailler la* robe.

Robes neuves. C'étoit autrefois l'usage que les Princes donnoient à leurs Officiers, aux grandes fêtes, des habits que l'on appelloit les *robes neuves*. Fleury. *Hist. Eccl. L.* 82. Saint Loüis donnant les *robes neuves* à la fête de Noël en 1245 fit coudre la nuit des croix d'une broderie délicate, d'or & de soie sur les épaules des chapes ou manteaux, & en ayant fait faire plus qu'il n'en falloit pour ses Officiers, il ordonna que les Gentils-hommes revêtus de ces chappes vinssent à la Messe avant le jour. Quand il fit clair, ils se virent tous croisés & ne voulurent point en dédire le Roi.

☞ Robe. Une *robe* de laine, c'est ce qu'on léve avec les forces sur les quatre *piés* de la bête, & sur tout le corps, en montant jusqu'à la tête.

☞ Robe. On nomme ainsi dans les Iles Françoises de l'Amérique les plus grandes feuilles de tabac que l'on destine à mettre les derniéres sur le tabac qu'on file pour le parer & donner plus de consistence à la corde.

☞ Robe d'une coquille : c'est la couverture ou superficie de la coquille, après que l'on a enlevé l'épiderme.

☞ Robe On se sert encore de ce mot en Vénerie, pour exprimer la couleur des chiens. On dit qu'une meute est toute d'une *robe*, pour dire que tous les chiens sont de la même couleur.

☞ Robe. Mesure des liquides, qui est en usage en Espagne. La *robe* fait huit sommes, la somme quatre quartaux.

ROBETTE. s. f. Terme de Chartreux. Sorte de chemise de serge ou d'autre étoffe, qui est sur la chair. *Lanea subucula*.

ROBEC. s. m. Nom d'une petite riviére qui passe à Rouen. *Rodebeccus, Rodeboccus*. Dom Duplessis, *Descr. Géog. & Hist. de la Haute-Norm. T. II. p.* 5. & 234.

ROBECHON. subst. m. Vieux mot, petite robe, *gonnelle*. Borel.

☞ ROBÉE. part. pass. & adj. f. On appelle Garance *Robée*, celle dont l'écorce n'a pas été lavée. On dit au contraire Garance non *robée* de celle qui est dépouillée de son écorce.

ROBELIE. Vieux f. C'est une herbe, selon le Jardin de santé, & Isaac. Borel.

ROBEOR. s. m. Dérobeur, voleur, larron. Borel. Hebera, au Roman des sept Sages.

> *Riens tant ne grève menteur*
> *A larron ne à* robeor,
> *Com véritez quand la recoit.*

☞ ROBER. v. act. Terme de Chapelier. C'est enlever le poil d'un chapeau avec la peau de chien-marin.

ROBER. Vieux v. act. dérober. Songe du Verger. Fontaine des Amoureux de Science.

> *Comme pense-il faire l'or ;*
> *S'il ne me* robe *mon thrésor ?* Borel.

Et Guarin de Loheranne :

> *L'arriere garde fet le pays* robet
> *Et les grands proyes charger & arrauter.*

ROBER. s. m. Nom propre d'une petite riviere de l'Archevêché de Trèves. *Roberais*, anciennement *Erubris*, ou *Erubrus*. Elle se décharge dans la Moselle, à la ville de Trèves. Matt.

ROBERIE. s. f. Vieux mot, vol, larcin. Borel. *Furtum ; subreptio*. Ovide MS.

De fraude ne de tricherie,
De tolte ne de roberie.

ROBERT. s. m. Nom propre d'homme fait de Rupert ou Rudpert. *Robertus.* Cependant on ne dit pas indifféremment *Robert* ou Rupert. Saint *Robert* Abbé de Molême, premier Auteur de l'Ordre de Citeaux, naquit vers l'an 1024. Il renonça au siécle dès l'âge de 15. ans, & se fit Religieux de l'Ordre de S. Benoît, dans l'Abbaye de Moutier la Celle, près de la ville de Troies. Il mourut l'an 1108 le 21. de Mars jour de S. Benoît, & auquel il avoit été fait premier Abbé de Citeaux, après avoir vécu environ 84 ans. Les Bollandistes, *Avril. T. III. p. 662* & suiv. & Baillet au 29. d'Avril, traitent de la vie de ce Saint. Voyez aussi au mot Citeaux. Le Roi *Robert* composa plusieurs hymnes qu'on chante à l'Eglise. *Mém. de du Tillet. Robert* d'Arbrisselles est le fondateur de l'Ordre de Fontévraud. *Robert* de Courtenai Empereur de Constantinople, étoit fils de Pierre de Courtenai II. du nom, & d'Yoland de Hainaut sa seconde femme. Il succéda à son pere l'an 1224

Ce nom, selon quelques Auteurs, vient de *ro*, qui en Celtique signifioit rouge, & de *ber*, montagne. Borel. Voy. Robard.

Robert. s. m. Nom propre d'homme qui s'est dit aussi pour Rigobert. *Rigobertus.*

Muscat-Robert. Voyez Muscat.

☞ ROBERTINE. s. & adj. C'est le nom que l'on donne à une thése que soutiennent ceux qui veulent être de la maison de Sorbonne. Elle porte le nom de *Robertine* de Robert Sorbon instituteur de la Sorbonne.

ROBIERE. s. f. Terme de certaines Religieuses. C'est celle qui a soin des habits, des robes, des chaussures, des garnitures de lit, &c. *Suppellectilium seu vestium curatrix, vestiaria.*

ROBIGAILLES, ROBIGALES, ou RUBIGALES. s. m. & plur. Nom d'une fête que les Romains célébroient à l'honneur du Dieu Robigus, ou de la Déesse Robigo, dont il sera parlé dans les articles suivans. *Robigalia, Rubigalia.* Les *Rubigales* furent instituées par Numa la onzieme année de son regne. Ils se faisoient le septiéme devant les calendes de Mai, c'est-à-dire, le 25. d'Avril, parce que c'est vers ce temps-là que la rouille ou la nielle a coutume d'endommager les bleds. Car c'étoit pour la nielle qu'on invoquoit Robigo, ce que Varron fixe au temps où le soleil entre dans le dixieme degré du taureau: mais la véritable raison est que le dix-huitieme jour après l'équinoxe, c'est-à-dire, selon l'observation de différentes nations, le 4 devant les calendes de Mai, ou le 28 d'Avril, la constellation du chien se couche, qui est une constellation malfaisante, & qui marque que la canicule est couchée, parce qu'elle précéde le chien. Or on sacrifioit un chien à Robigo. *Louis Vivez sur la Cité de Dieu, L. IV. c.* 21. Ovide dit que l'on sacrifioit à Robigo les entrailles d'un chien & celles d'une brebis, Fast. L. IV. v. 907. Columelle dit, L. X. qu'il falloit que ce fût un chien à la mammelle, & Festus insinue que cette victime devoit être rousse. Struvius dans son Calendrier Romain, p. 357. marque les *Robigales* au 25. d'Avril; il dit qu'outre la brebis & les entrailles du chien, on offroit encore à Robigo ce jour-là de l'encens & du vin. Voyez Varron *de Re Rust. L. I. c.* 1. *de Ling. Lat. L. V.* Ovide, *Fast. L. IV. v.* 395. *& suiv.* Pline, *L. XVIII. c.* 28. *&* 29. Columelle cité, Saumaise sur Solin, *p.* 433. Vossius *de Idolol. L. III. c.* 2. Struvius, *Synt. Antiq. Rom. c.* 9. *p.* 430.

ROBIGO, ou RUBIGO. s. f. Nom d'une Déesse de l'ancienne Rome. *Robigo, Rubigo.* Ce nom signifie *rouille.* C'est une maladie qui vient aux bleds, & les fait périr en changeant les grains en une poussiere noire, ce qu'on appelle autrement nielle. La Déesse à laquelle ils attribuoient le pouvoir de détourner cette maladie des bleds, s'appelloit aussi *Robigo* ou *Rubigo*, & il faut l'appeller ainsi dans notre langue, plutôt que de dire la Déesse *Rouille*, ou *Nielle.* Varron & Aulu Gelle en font un Dieu, comme on le verra dans l'article suivant; & S. Augustin une Déesse. *De Civit. Dei, L. XVIII. c.* 29. M. de Ceriziers dans sa Traduction de la Cité de Dieu, dit *Robigo*, ou *Rouillure.* On ne prieroit pas la Déesse *Rubigo*, ou *Rouillure*, qu'elle ne vînt point.

ROBIGUE, ou ROBIGUS & RUBIGUS. s. m. Nom propre d'un Dieu de la Campagne & de l'Agriculture chez les anciens Romains. *Robigus.* C'étoit ce Dieu qui défendoit les bleds de la rouille ou nielle, en Latin *robigo* ou *rubigo*, ou plutôt celui qu'on invoquoit pour cela. C'est delà qu'il avoit pris son nom. Il n'est pas nécessaire de le distinguer de la Déesse Rubigo. Ce n'est pas la premiere Divinité que les Anciens aient fait les uns mâle & les autres femelle; ou que le même Auteur ait fait tantôt Dieu & tantôt Déesse. Voyez Varron, *de Ling. Lat. L. V.* Aulu-Gelle, *L. V. c.* 12. Numa Pompilius institua des sacrifices à ce Dieu. Voyez Robigales. Onuphrius Panvinius dit qu'il avoit à Rome un temple & un bois, dans la cinquieme région ou cinquieme quartier de la ville. Il avoit encore un temple sur le chemin Nomentan hors la porte Capène. Les Rhodiens avoient aussi une Divinité qu'ils invoquoient contre la nielle; c'étoit Apollon, auquel ils donnoient le nom de *Erythibius*, de *ἐρυθίβη*, qu'ils disoient au lieu d'*ἐρυσίβη*, qui signifie la nielle des bleds. Varron, *de Re Rustica, L. I. c.* 1. joint Robigus avec Flore.

ROBILLARÉ. s. m. Mot dont se servoit autrefois le petit peuple de Paris. Il signifioit, selon Richelet, Réjouissance après Pâques. *Robillare. Exultatio, tripudium.* Faire *robillaré.*

☞ Il y a *Robillarée* dans le Dictionnaire Comique, où le Parnasse des Muses est cité, mais c'est une faute. Ce mot paroît venir de celui de *Robigailles.*

ROBIN. s. m. Nom propre d'homme qui est demeuré en ces phrases proverbiales. Il souvient toujours à *Robin* de ses flûtes. *Robinus est semper fistulæ memor.* Il fit comme *Robin* à la danse, tout du mieux qu'il put. On dit aussi par mépris à un homme, Vous êtes un plaisant *Robin.* Ménage dit qu'il ignore l'origine de ces façons de parler.

☞ Robin. s. m. C'est le nom qu'on donne communément aux moutons.

ROBIN, ine. s. m. & f. se dit pour un homme de Robe ou de Palais; mais c'est un terme un peu méprisant; c'est un *Robin.* Les gens d'épée disent; Voyez un peu ces *Robins.*

☞ *Le Drapier & le* Robin,
En allongeant font du gain,
Voilà la ressemblance.
L'un allonge le procès,
Et l'autre le Vanrobez;
Voilà la différence.

Couplet de Vaudeville, p. 1850. du Mercure d'Août 1735.

☞ M. le Maréchal de la Feuillade qui étoit adorateur de Louis XIV voyant que le Parlement faisoit quelque résistance à la réception & enregistrement de quelques Edits bursaux, dit en pleine Cour qu'il falloit écraser ces *Robins*-là à coups de botte. Un des Courtisans, qui a une grande partie de sa famille dans le Parlement, s'approcha de lui, & lui dit: M. de la Feuillade, le dernier Maréchal de Biron, qui étoit Maréchal de France comme vous, eut un procès devant ces *Robins*-là, & il le perdit. Mais, ajouterent nos *Robines*, nous avons accoutumé d'être assises, & ne sçaurions être autrement. Mad. de Noyer, *Let. Hist.* On voulut me faire *Robin.* Voltaire. Cela sent le *Robin.* Voyez ce *Robin*, comme il s'enfle.

ROBINE. s. f. Nom d'une sorte de poire. La *robine* est connue en différens lieux, tantôt sous le nom d'Averat, tantôt sous le nom de Muscat d'Août, &c. Et même à la Cour sous le nom de Royale. On la peut regarder comme une poire parfaite. Elle est à peu près de la grosseur & même de la figure d'une petite bergamotte, c'est-à-dire, entre ronde & plate. Sa queue est longuette, assez droite & un peu enfoncée; l'œil aussi est un peu en dedans; sa chair est cassante sans être dure; son eau sucrée & parfumée charme tout le monde. Son coloris est blanc-jaunâtre, & la peau en est douce: elle ne mollit presque point, qualité importante & presque unique en fait de poires d'été. Son mérite ne se termine pas à être mangée crue, elle est outre cela admirable en pâtes & en compotes. Elle fait un tres-beau & très-grand buisson, & reussit bien par tout; son bois est sujet à devenir chan-

creux, & d'ordinaire elle est difficile à se mettre à fruit. Elle mûrit avec le rousselet & les premieres grosses pêches. La Quint. *T. I. p.* 307. 308 La Quintinie met le *robine* au second rang des bonnes poires, qui sont celles qui ont la chair cassante avec une eau douce & sucrée, & quelquefois un peu parfumée. *Part. III. p.* 253. A la fin d'Août on commence à avoir des *robines*. Id. *p.* 265.

Robine. s.f. Terme de Fleuriste. Tulipe emarente, & qui e peu de blanc. Morin.

☞ ROBINERIE. s. f. Plaisanterie, saillie d'esprit. Rebelais e passé tous les autres Satyriques en rencontres & belles *robineries*, si on veut en retrancher les quolibets de taverne & les seletés des cabarets. *Sat. Mén. in-8°. to. t. p.* 216. *Robin*, pour dire, facétieux & plaisant, est dans Monet, & *robinerie* dans Cotgrave.

ROBINET. s. m. Clef d'une fontaine, d'une cenelle, qui sert à en ouvrir ou fermer le tuyau. *Rostellum, canaliculus, silvanus*. L'eau s'écoule quand on a lâché le *robinet*. Ce muid s'enfuit par la cenelle, pence qu'on n'en e pas bien serré le *robinet*. Il y a plusieurs *robinets* dans les regards, pour le distribution des eaux publiques.

☞ Robinet. On dit d'un grand parleur, que quand une fois le *robinet* est lâché, il e de la peine à finir. Il est bas. Acad. Fr.

ROBINETTE. s. f. Terme de Fleuriste. Tulipe emarante, rouge, pourpre & blanche non d'entrée. Morin.

☞ ROBIO, ou ROBBIO. s. m. Ville épiscopale de l'État de Milan, sous la suffragance de l'archevêché de Gènes, &c. Il y e une célebre Abbaye du même nom fondée par S. Colomban, &c.

ROBISCH. s. m. Nom propre d'un village de la Stirie, situé entre la ville de Cilley & celle de Pettew. On le prend pour l'aucienne *Ragundona*, petite ville de la haute Pannonie. Maty.

ROBLE s. m. Nom d'un erbre qui croît eu Chili, & le meilleur qu'on y trouve pour servir à la construction des vaisseaux. C'est une espéce de chêne, dont l'écorce, comme celle de l'yeuse, est un liége; il est due & de durée dans l'eau. Frezier, p. 73.

ROBORATIF, ive. adj. Terme de Médecine, qui se dit de la faculté d'un médicament, qui a pouvoir de conserver & de fortifier le corps. *Roborans, corroborans*.

☞ ROBRE. s. m. C'est le nom d'une espéce de chêne qui croît dans les lieux montagneux. Il est plus bas que le chêne ordinaire, mais il est fort gros & tortu. Son bois est fort due. Ses feuilles sont découpées à ondes assez profondes, couvertes d'une laine molle. Ses fleurs sont des chatons, & ses fruits des glands plus petits que ceux du chêne ordinaire. Il a aussi des galles & toutes les autres qualités du chêne. Son nom vient de *roboro*, à cause de sa furce & de la dureté de son bois.

ROBUCONNET. Vieux mot. R. de la Rose.

D'autre part ne puis celer
Entre vous & cel Bachelier,
Robuconnet *an vert chapel*,
Que sitost vient à nostre appel. Borel.

ROBUSTE. adj. m. & f. Qui est vigoureux & fort de corps. *Robustus, validus, firmus*. Samson étoit un homme bien *robuste*. Hercule, Milon le Crotoniate ont eu des corps extraordinairement *robustes*. Le parasite e le visage vetmeil, l'œil vif, le teint frais, & en un mot il est *robuste* de corps & d'esprit. Ablanc. Cette femme e une santé *robuste*, & à l'épreuve de tout. P. Cos. Il faut être de complexion *robuste*, avoie une santé *robuste*, poue souffrir les fatigues de la guerre. S. Christophe est le patron des gens *robustes*, des portefaix.

ROBUSTEMENT. adv. D'une maniere robuste. *Robustè, validè, pervalidè, athleticè, pancratiè*. Les ethletes anciens se choquoient fort *robustement*.

ROC.

ROC. s. m. Masse de pierre très-dure, qui e sa racine en terre. *Rupes, petra*. Le château de Pierre Encise est sur un *roc*. Cette ville est difficile à assiéger, tout le terrain est de *roc*, on n'y peut creuser de trenchée. Le *roc* vif est la pierre la plus solide de la carriere, qui n'en a point

été détachée. La souece du fleuve Marsias est eu sommet d'une montagne, d'où il tombe sur un *roc*. Vaug.

Ce mot vient du Grec ῥὼξ, qui signifie une fente, & peut-être uo rocher coupé & escarpé, & ῥὼξ vient de ῥήγνυμι, *rompre*. D'où s'est fait aussi ῥαχία, un rivage plein de pierres & de rochers. Saumaise.

Roc, se dit figurément en choses morales. L'esprit, le constance de cet homme est un *roc* dont la fermeté e été inébranlable. *Constantia, animi robur, firmitas, rupes est invincibilis, inexpugnabilis*. Plus greve qu'un *roc*. Voit. Ce dernier est bas.

Roc, est aussi le nom d'une piéce eu jeu des Échecs qu'on appelle eutrement la *Tour*, qu'on pose eux extrémités du jeu, & qui ne se remue qu'à engles droits. *Turris*. On donne échec & mat evec le Roi & le *Roc*.

En termes de Marine on appelle *roc d'issas*, ce qui est la même chose que le *sep de drisse*. Voyez à son ordre.

Roc, en termes de Blason, se dit eussi d'un meuble dont on eherge les Écus, qui représente un *roc* d'Échecs, à la réserve que le partie d'enhaut est figurée evec deux crocs en forme de erampons, qui ont leurs pointes tendantes vers le bas. *Latruncularis rupes*. On l'appelle eussi *Roc d'échiquier*, parce que les tours des échecs, que les Espagnols nomment *roque*, ont la même forme. Le P. Menestrier dit que le *roc* est de fer morné d'une lence de Tournoi, ou recourbé à la maniere des extrémités des croix ancrées. De Roquelaure porte d'ezur à trois *rocs* d'argent.

ROCAGLIA. s. f. Nom propre d'un village du Mantouan, en Lombardie. *Rocalia*. Il est à quatre lieues de Mantoue vers le nord. On le prend pour l'ancienne Colicara, petite ville de la Gaule Cisalpine. Maty.

ROCAILLE. s. f. Assemblage de plusieurs coquillages evec des pierres inégales & mal polies, qui se trouvent eutour des rochers, & qui les imitent. C'est une composition d'Architecture rustique, qui imite les rochers naturels, & qui se fait de pierre troüées, de coquillages & de pétrifications de diverses couleurs, comme on en voit aux grottes & bassins de fontaine. *Saxula*. On embellit les grottes de toutes sortes de *rocailles*.

☞ Marbeuf dens son ode sur les coquillages e dit *rocaille*, ou, comme il écrivoit alors, *roquaille*, pour coquille en général.

Sont-ce des poissons sans écaille,
Que ces bestioles sans peau,
Pour ramper sur terre & sous l'eau,
Qui se revêtent de roquaille ?
Cette coquaille qui leur sert,
Est cela même qui les perd,
Donnant sujet de les poursuivre
Quoiqu'on ne dût faire périr
Cela que l'eau peut faire vivre,
Sans que l'air le fasse mourir. Marbeuf.

Il e intitulé cette ode *la Roquaille*.

Rocaille, est aussi un terme de Vitrier, qui signifie de petits grains ronds, verds ou jaunes, dont on se sert pour mettre les vitres en couleur. *Scrupea vitra*. *Rocaille* jaune, *rocaille* verte.

Colonne de Rocaille, en Architecture, est une colonne dont le noyau de tuf, de pierre ou de moilon, est revêtu de pétrification & coquillages. *Columna scrupea, cochleis obsita*.

ROCAILLEUR. s. m. Ouvrier qui met les *rocailles* en œuvre, & qui fait des grottes. *Scruparius*. On eppelle *rocailleur*, celui qui compose, qui conduit, ou qui travaille aux *rocailles*. Daviler.

ROCAMBOLE. s. f. C'est le fruit des eulx qu'on cultive en Espagne. La *rocambole* sert à faire des sauces, & n'est pas si forte que l'ail. On l'eppelle entrement *échalote d'Espagne*. *Capula Ascalonia*. Les *rocamboles* ont les mêmes vertus que l'ail. Lémery.

On applique ce mot par métaphore à tout ce qui est piquant, qui réjouit, qui réveille, en quelque genre que ce soit.

ROCANTIN. s. m. Chanson composée de plusieurs vieilles chansons, en prenant un morceau de chacune, ensorte que le tout ensemble fasse un sens parfait ; c'est

comme les centons en Poésie. On donne aussi le nom de vieux *Roquantin* à un vieillard qui se plaît à raconter de vieilles histoires.

ROCCA. s. f. Nom Italien qui signifie forteresse, & qui est devenu le nom de plusieurs lieux, ou qui entre dans leurs noms. *Arx, rupes.*

ROCCA. s. f. Nom propre d'un village du Royaume de Naples, situé dans la terre d'Otrante & entre la ville d'Otrante & celle de Brindes. *Rocca.* On croit que la *Rocca* est l'ancienne ville de la Messapie, nommée *Lupia, Lupia & Lipia*, qui eut un siége épiscopal, maintenant uni à celui de Lecce. MATY.

ROCCA D'ANGITOLA, ou *Angitola*. s. f. Nom d'un bourg de la Calabre ultérieure, au royaume de Naples. Il est situé sur la riviere d'Angitola, qui se décharge peu après dans le golfe de Sainte-Euphémie. La *Rocca d'Angitola* est éloignée à peu près de deux lieues au nord de la ville de Monte-Leone. On croit qu'*Angitola* est la petite ville des Brutiens, qu'on nommoit *Crissa*. MATY.

ROCCA GUILLELMA. Nom d'un bourg du royaume de Naples. *Rupes Guillelma.* Il est dans la terre de Labour, entre Aquino & Gaïette. MATY.

ROCCA IMPÉRIALE. Nom d'un bourg du Royaume de Naples. *Arx Imperialis.* Il est dans la Basilicate, aux confins de la Calabre, près du golfe de Tarente, où l'on a bâti la Tour de *Rocca Impériale*, pour défendre la côte contre les Corsaires. MATY.

ROCCA DA MONDRAGONE. Nom d'un bourg du Royaume de Naples. *Rupes Mondragonis.* Il est sur la côte de la terre de Labour, environ à deux lieues de la petite ville de Carinola. Il a été bâti des ruines de l'ancienne *Sinuessa*, ou *Sessa*, qui fut une ville épiscopale de la Campanie. On voit près de ce bourg le cap de Mondragone, & les bains de Mondragone, le premier appellé par les Anciens *Massicum promontorium*, & les derniers, *Aqua Suessana*. MATY.

ROCCA DI PAPA. Nom d'un bourg avec un château. *Rupes Papalis, Arx Pontificia*, ou *Pontificis M.* Il est dans la campagne de Rome, à cinq lieues de Rome, du côté du levant. MATY.

ROCCA PIANA. Roche plate. Nom d'un village de l'île de Corse. *Rupes Plana.* Il est près de la côte méridionale, au couchant de Bonifacio; on le prend pour la petite ville nommée anciennement *Albiana*. MATY.

ROCCA SECCA, Roche séche. Bourg de l'État de l'Église. *Rupes sicca.* Il est dans la campagne de Rome, près de la Palu Pontine, à trois lieues de Terracine, vers le nord. MATY.

ROCCA DE SINTRA Nom d'un cap. *Promontorium Ulyssipponense*, ou *Magnum*, ou *Promontorium Lunæ*. Cap du Portugal. Il est à sept lieues de Lisbone, vers le couchant, sur l'embouchure du Tage, du côté du Nord. MATY.

ROCCA DI VAL DI MARINO. Roche du Val Marin. Nom d'un bourg de l'État de Venise. *Rupes marina, marinum.* Il est dans le Trévisan, aux confins du Padouan, & à six lieues de Trévigni, vers le couchant. MATY.

ROCELLA, ou LA ROCHE CALABROISE. Bourg du Royaume de Naples. *Rupella*, anciennement *Amphissia, Amphisia*. Il est défendu par un château fort, & situé sur la mer Ionienne, à quatre lieues de Girace, vers le nord. MATY.

☞ ROC-FORT. s. m. Sorte de fromage qui tire son nom du lieu où il se fabrique en Languedoc.

ROCH. s. m. Nom propre d'homme. *Rochus.* Prononcez Roc. S. *Roch* plus connu par la dévotion du peuple que par l'histoire de sa vie, écrite pour le moins cent soixante ans après sa mort, naquit à Montpellier d'une famille noble, vers la fin du XIII[e]. siécle, sous Philippe le Bel. Ayant perdu son pere & sa mere à l'âge de vingt ans, il alla à Rome, & sur le chemin s'employa en plusieurs villes au service des pestiférés, aussi-bien qu'à Rome où la peste faisoit de grands ravages. Il fit le même à Pérouse en revenant. Il y fut frappé du mal & obligé de sortir de l'hôpital & de la ville, pour ne point infecter les autres. Il guérit, revint à Montpellier sa patrie, où il mourut le 16. Août 1327. On invoque S. *Roch* contre la peste. On appelle aussi la peste la maladie de S. *Roch*.

On dit proverbialement, Donner des bénédictions de Saint *Roch*, pour dire, Maudire quelqu'un, dire du mal de lui. Naudé a employé ce proverbe dans son Mascurat, pag. 9.

ROCHE. s. f. Signifie souvent la même chose que *roc*, ou *rocher*. Il se dit de la pierre la plus rustique & la moins propre à être taillée, comme de celles qui tiennent de la nature du caillou, d'autres qui se délitent par écailles. DAVILER. *Rupes, petra, cautes.* On dit que du vin est clair comme eau de *roche*, comme l'eau qui sort d'un rocher. On appelle crystal de *roche*, celui qui se fait par la congélation des sucs lapidifiques qui tombent dans les *roches* & cavernes. *Crystallus nativa, genuina.* On dit aussi un diamant de la vieille *roche*, pour dire un diamant très-fin. Il y a plusieurs pierreries dont on ne connoît pas la mine, ni la *roche*; ce qui les rend plus précieuses que les autres. Il y a des *roches* cachées sous l'eau, & des *roches* au-dessus de l'eau. Les *roches* molles sont la même chose que les Cayes. Voyez ce mot.

Scaliger dérive ce mot du Grec ῥώξ, & Ménage du Latin *rupes*, ou plûtôt de la langue Celtique *roch*, qui signifie un gros rocher, du Cange, de *rocha*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

ROCHE, se dit aussi de grosses pierres de grais qui percent la terre, ou qui sont dans des sables. *Rupes.* Le Gatinois est un pays plein de *roches*. Le pavé se fait de *roches* de grais, qui se cassent aisément. On a l'art d'enterrer les *roches*, quand on ne les peut pas transporter.

ROCHE, se dit figurément en choses morales: & premiérement on dit, Un homme, un esprit, un cœur de la vieille *roche*, pour dire, excellent, ferme, & de la vertu ancienne. Il est du style bas & familier. On appelle aussi un cœur de *roche*, celui qui n'est point ému d'amour, de pitié, de compassion, qui n'a aucune des passions tendres. *Ingenium solidum, acre, inflexibile.*

On dit proverbialement, qu'il y a anguille sous *roche*, qu'on a trouvé anguille sous *roche*; pour dire qu'il y a quelque chose de captieux dans une affaire qu'on a proposée; ou qu'on a trouvé quelque bonne rencontre, ou secret profit dans celle qu'on a entreprise. *Latet anguis in herba.* ☞ On dit qu'une chose est claire comme de l'eau de *roche*, au propre, pour signifier qu'elle est nette & sans difficulté: & quelquefois par ironie pour dire qu'elle est fort obscure. On dit aussi populairement d'un libertin, qu'il ne s'enquête, il s'appelle la *Roche*.

☞ ROCHE. On appelle fromage de *roche*, de petits fromages ronds & fort épais, du poids de deux livres, qui se tirent de Roanne en Forez.

ROCHE, est aussi une espéce de minéral jaune qui sert de borax, qui est plus commun & à plus vil prix, dont on se sert pour souder, *Borax mineralis*, que les Ouvriers conservent dans un vaisseau appellé *rochoir*.

☞ ROCHE. Terme de Lapidaire. Il se dit du gravier que l'on trouve dans une pierre.

☞ ROCHE. On appelle, *Roche* d'émeraudes, *roche* de turquoise, &c. de petits amas d'émeraude & de turquoises, unies par une petite pierre où elles sont comme enchassées. ACAD. FR.

ROCHE A FEU. Terme d'Artillerie. C'est une sorte de composition, qui se fait de trois parties de soufre, qu'on fait fondre, après qu'on y a jetté deux parties de poudre, une de salpêtre, & une autre de charbon pilé, que l'on mêle ensemble. La roche de feu entre dans la charge des bombes, & sert à frotter les fagots ardents. AUBIN.

ROCHE. s. f. Nom propre d'une petite ville de la Savoie. *Rupes.* Elle est sur une éminence, à une lieue de l'Arve, & à cinq ou six de Genève, vers le midi.

ROCHE EN ARDENNE, ou EN FAMÈNE, ou LA ROCHE SUR WEIR. Petite ville des Pays-Bas. *Rupes.* Elle est dans le Luxembourg, sur l'Ourse, à neuf lieues de Liége, vers le midi. La *Roche* est fortifiée, & a titre de Comté. MATY.

ROCHE CALABROISE. Voyez ROCELLA.

ROCHE-AU-MOINE. Nom d'un lieu situé dans l'Anjou sur le bord de la Loire, non loin de Chalonne, sur le chemin de Rochefort à Angers. *Rupes Monachi.* Ce lieu fut d'abord une forteresse que bâtit Guillaume des Roches Sénéchal d'Anjou, pour la sureté du chemin de Rochefort à Angers, où les paysans commettoient de grands desordres. Valois, *Not. Gall.* p 489.

ROCHE-CHOUART. Ancien bourg de France. *Rupes Cavardi. Rocca Cavardi.* Il est dans le Poitou, près de la Vienne & de la source de la Charente, à six lieues de Limoges, vers le couchant. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 489. Qui est de *Roche-Chouart, Roccavardensis, Roccarensis.* Valois. Id.

La ROCHE-COURBON. subst. m. Nom d'une espéce de prune. La *Roche-courbon* est violette tirant au rouge. La Quint. Elle vient au mois d'Août, & c'est une des meilleures prunes. Id. *P. III. p.* 265. 266. Les *Roche-courbons* sont les prunes les plus sucrées que nous ayons. Idem.

ROCHEFORT. f. m. Nom propre d'une ville nouvellement bâtie & fortifiée. *Rupifortium.* Elle est dans la Saintonge, en France, sur la Charente, à trois lieues de la mer, & à six de la Rochelle, vers le midi. *Rochefort* a un bon port, & un bel arsenal pour la Marine.

Rochefort en Ardenne. Est un bourg avec un château & titre de Comté. *Rupifortium.* Il est dans le Luxembourg aux confins du pays de Liége, & du Duché de Bouillon, & à six lieues de Dinant, vers le couchant. Maty.

ROCHEFORT. f. f. Terme de Fleuriste, Tulipe rouge, isabelle & gris. Morin.

La ROCHEFOUCAUT. f. m. Nom propre d'une petite ville, avec un château & titre de Duché. *Rupes Fucaldi, Fucaudi* ou *Focaldi. Rupefucaldum.* Elle est dans l'Angoumois, province de France, sur la Tardoucre, à cinq lieues d'Angoulême, vers le levant. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 488.

La ROCHE-GUION. Nom de lieu. *Rupes Widonis*, ou *Guidonis. Rocca Guidonis*, ou simplement *Rupes Rocca.* La *Roche Guion* est sur la Seine entre Paris & Rouen. C'est un bourg de Normandie, avec titre de Comté, château & Haute-Justice. Il est situé à trois lieues au dessous de Mantes, & au-dessus de Vernon, entre Véteuil, Villarceaux, Gâni & Giverni; il y a un Prieuré. *Descript. Géogr. & Hist. de la Haute-Norm. Tom. II. pag* 312. & 348.

La ROCHE-SUR-YON. Petite ville de France *Rupes ad Yonem.* Elle a titre de Principauté, & elle est située dans le Bas-Poitou, à douze lieues de Nantes, vers le midi. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 488.

La ROCHELLE. f. f. Nom propre d'une ville de France, capitale du pays d'Aunis, & située sur la mer de Gascogne, à dix lieues de Saintes, vers le nord occidental, vis-à-vis de l'Ile de Ré *Rupella, Rochella, Roccula, Roccella.* Valois, *Not. Gall. p.* 488. La *Rochelle* est une ville assez grande, & fort marchande. Elle a un bon port, un Présidial, une Cour Souveraine pour les Salines du ponant, une Cour des Monnoies, & un Evêché, qui y fut transféré de Maillezais l'an 1649. & qui est suffragant de Bourdeaux. Louis XIII. Roi de France l'ayant prise après un long siége l'an 1628. la fit démanteler; mais on l'a fortifiée de nouveau. MM. de l'Académie des Sciences mettent la *Rochelle* à 16. d. 37. m. de longitude, & à 46. d. 10. m. de latitude.

☞ ROCHELOIS, oise. f. m. & f. Qui est de la Rochelle. *Rupellensis*,

> *Quand il fallut que ta vaillance*
> *Accourût au secours des Lois,*
> *Et que l'orgueil des* Rochelois
> *Pliât sous ton obéissance.* P. La Motne.

ROCHEMADOUR. Voyez Roquemadour.

ROCHEMAURE. Voyez Roquemaure. On écrit pourtant & l'on dit *Rochemaure, Roquemaure* est la prononciation Languedocienne.

ROCHEMEAU f. m. Nom de lieu. *Rocca Meltis.* C'est un bourg sur la Charente, près de Charroux. Valois, *Not. Gall. p.* 130.

La ROCHEPOZÉ. Nom de lieu. f. f. *Rupes Poseii*, ou *de Poseio.* Il est sur les confins du Poitou au bord de la Creuse. On écrit aussi, La *Rochepofai.* Valois, *Not. Gall. pag.* 489. Ce lieu donne le nom à une famille illustre & ancienne, qui s'est divisée en plusieurs branches dès le XIIe. siécle.

ROCHER. f. m. C'est souvent la même chose que *roc & roche. Rupes, petra.* Moyse fit sortir de l'eau du *rocher* qu'il frappa de sa verge Vous voyez dans ce désert des *rochers* escarpés, qui menacent d'écraser les spectateurs par leur chûte. S. Evr. Les Nymphes éprises de son amour faisoient leur demeure dans ce *rocher.* Vaug. Un Amant malheureux se plaint aux *rochers* plûtôt que de ne se plaindre pas M Scud.

> Rochers, *vous êtes sourds, vous n'avez rien de tendre,*
> *Et sans vous émouvoir, vous m'écoutez ici.*

Rocher, se dit plus particuliérement de ces masses ou pointes de pierres dures qui sont dans la mer, & sur-tout vers les côtes & les iles, qui sont dangereux aux vaisseaux, & les causes des naufrages. *Prava saxa.* La Mer des Maldives est dangereuse, à cause d'une infinité de *rochers* qui y sont. Les *rochers* à fleur d'eau ou sous l'eau, sont les plus dangereux. Ariadne fut laissée sur la pointe d'un *rocher.* Le vaisseau d'Ajax fut brisé contre un *rocher.* Le Cardinal Mazarin avoit pris pour devise un *rocher* battu des vagues, avec ces mots du Pseaume second : *Avec quel bruit, & combien vainement!*

Rocher, se dit aussi d'une construction faite à l'imitation d'un *rocher*, de coquillages & de pierres ou curiosités maritimes. *Rupes efficta.* On a exposé en vente un *rocher* factice d'un tres-grand prix. On appelle aussi chez les Confiseurs un *rocher* de confitures, plusieurs filets confits d'écorce de citron & d'orange mélés & joints ensemble, qui font quelque image d'un *rocher.*

Rocher, se dit figurément des gens durs, insensibles, que rien ne touche. *Durus homo, cor lapideum.* Cet homme a un cœur de *rocher. Rochers*, je suis plus *rocher* que vous n'êtes. Malh. L'ingrat dont je me plains est un *rocher* aussi. La Suze.

☞ ROCHER ou *murex.* f. m. Coquillage dont les pointes & tubercules servent à lui garantir son ouverture de l'approche des rochers. S'il ne change point d'écailles tous les ans, comme les écrevisses, les crables & les homars, c'est parce que ce poisson ne se meut point, qu'il vit peu, & que ses écailles plus épaisses qu'une croûte, ne se séchent point. Le caractére générique des *murex* ou *rochers*, est d'avoir la bouche oblongue, garnie de dents, & le corps tout couvert de pointes, ou de boutons, avec une tête élevée & une base allongée. Les Anciens se servoient du suc de ce coquillage, pour teindre en pourpre.

Rocher d'eau Terme de Fontainier. Espece de Fontaine adossée ou isolée, & cavée en maniére d'antre, d'où sortent des bouillons & napes d'eau par plusieurs endroits, comme la Fontaine de la place Navone à Rome, qui est un *rocher* fait de pierre de Teveitin, & percé à jour en ses quatre faces, qui porte à ses encognures quatre figures de marbre avec leurs attributs, qui représentent les quatre plus grands fleuves de la Terre, & sur lequel est élevé un Obélisque antique de granit, tiré du Cirque de Caracalla. Cet ouvrage merveilleux a été fait par le Cavalier Bernin, sous le Pape Innocent X. On appelle aussi *Rocher d'eau*, une espece d'écueil massif, d'où sort de l'eau par divers endroits, comme celui de la vigne d'Este à Tivoli près de Rome. Daviler.

Le Rocher des Philosophes. Terme de Philosophie hermétique. C'est leur fourneau dans lequel se fait le travail de leur pierre. Dict. Herm.

ROCHESTER. f. m. Nom propre d'une ville du Comté de Kent en Angleterre. *Roffa*, anciennement *Durobrus, Durobrova, Durobrivis.* Elle est sur la riviviére de Medway, environ à deux lieues de son embouchure dans la Tamise, & à sept lieues de Londres, & huit de Cantorberi. *Rochester* est bien bâti, fort marchand; il a un des meilleurs ports d'Angleterre, où l'on a fait un arsenal de Marine, & où l'on construit des vaisseaux de guerre. Il a un Evêché suffragant de Cantorberi, & on y voit un pont de pierre qui passe pour une des merveilles d'Angleterre. Il est fondé sur deux rochers fort hauts, & bordé de balustrades de fer à hauteur d'appui.

ROCHET. subst. m. Ornement d'Evêque ou d'Abbé, qui est un sorplis à manches étroites, comme celles d'une aube, lequel est d'ordinaire bien empesé, & garni de riches dentelles. *Supparum, lineum supparum.* Les Evêques prêchent en camail & en *rochet.* Les Chanoines Réguliers de S. Augustin portent aussi des *rochets* sous leurs chappes.

Ménage dit que ce mot vient de *rochettus*, diminutif de *rocchus*, qui se trouve employé pour *tunea* chez les Écrivains de la basse Latinité, & qui a été fait de l'Allemand *rock*.

On appelle aussi *Rochets* ou Roquets les Mantelets que portent aux jours de cérémonies les Pairs séans au Parlement d'Angleterre. Ceux des Vicomtes ont deux bordures & demie, ceux des Comtes trois, ceux des Marquis trois & demie, & ceux des Ducs quatre. *Larrey*, T. *II*. p. 75.

En Bassigni, on appelle *rochet*, un habit de toile, tant pour l'homme que pour la femme.

Chez les Marchands on appelle *rochets*, les bobines sur lesquelles on dévide la soie, ou qui sont plus courts & plus gros que les bobines ordinaires. *Fusus major*.. Il est défendu aux Teinturiers de huiler ou engraisser les soies sur les mêmes *rochets* ou bobines sur lesquelles elles auront été devidées. Les Tireurs d'or ont aussi de grands *rochets* larges & plats qui leur servent à tirer & à devider leur or.

☞ Rochet, se dit encore en termes d'Horlogerie, pour signifier la roue de rencontre. L'échappement d'horloge ou de montre consiste dans la façon dont les palettes du balancier s'engrenent dans le *rochet* ou roue de rencontre. Le P. Alexandre. Le *rochet* ayant trente dents, fait soixante vibrations par tout dans les pendules. Id. Le *rochet* proprement dit, est une roue plate, & la roue de rencontre est en couronne; cependant on confond l'un & l'autre, & l'on donne le nom de *rochet* à la roue de rencontre, soit qu'elle soit plate ou en couronne.

☞ ROCHLIZ. f. m. Ville d'Allemagne, dans la Saxe, & dans le Cercle de Lipsick, proche de la riviére de Muldaw.

ROCHO. Voyez Éartara.

ROCHOIR. subst. m. Petite boîte où l'on met la roche nécessaire à tous les Ouvriers en métal, pour faire couler & appliquer leur soudure. *Loculamentum ferruginis*. Cette boîte est de figure cylindrique, & a au bas un petit canal ou goulet par où s'écoule & tombe la roche. Ce canal a une petite crête dentelée, par le moyen de laquelle le moindre mouvement de l'ongle qu'on passe dessus, fait que la roche se distribue lentement, & seulement aux endroits où l'on en a besoin. Les Orfévres s'en servent aussi à mettre leur borax qui sert au même effet de souder; mais qu'on ménage davantage que la roche qui a donné le nom à la boîte. M. Félibien écrit *Rochouer* ou *Rochoir*, le premier est selon la mauvaise prononciation des Ouvriers.

ROCK. f. m. Vieux mot. Une robe : d'où vient le mot de roquet ou rochet. *Rock*, est un mot Teutonique, qui signifie un habit, une robe, une tunique, &c.

☞ ROCKENHAUSEN. f. m. Petite ville d'Allemagne, dans le Bas-Palatinat.

☞ ROCKISAU. f. m. Ville Royale de Bohéme à trois mille de Pilzen.

ROCOUB *Alcacousag*. C'est-à-dire, la Cavalcade du Vieillard. *Senis depilis equitatio, decursio*. C'est le nom d'une fête que les anciens Persans célébroient à la fin de l'hiver, dans laquelle un vieillard chauve & sans poil, monté sur un âne, & tenant en l'une de ses mains un corbeau, couroit par la ville & par les places, en frappant d'une baguette tous ceux qu'il rencontroit. Cette mascarade représentoit l'hiver. D'Herbelot. p. 718.

ROCOULER. v. n. qui se dit du bruit ou son que font les pigeons dans le colombier, ou sur les toits. Les pigeons *roucoulent*, comme les poules gloussent. *Columbi canunt, raucimnt; gallinæ glaucitant*.

ROCOURT. subst. m. Est une drogue étrangère qui sert à faire une couleur plus chère, & moins assurée que celle qu'on fait avec la bourre. Elle est défendue dans les teintures. Elle vient de l'Amérique, & les sauvages de Cayenne s'en peignent tout le corps. On n'en voit guère qui ne soit falsifiée. Voyez Rocou. *Rocurtius color*.

☞ ROCQ, qu'on nomme aussi *rot* & *peigne*. f. m. C'est une des principales piéces du métier des Ouvriers qui travaillent à la navette.

ROCQUET. f. m. Mot vieilli. Une casaque courte. Borel. C'est de là que s'est fait *Rochet* qui se dit aujourd'hui.

ROCROCÉDÉE. f. f. Terme de Fleuriste. Tulipe qui est panachée de colombin sur du blanc. Morin.

ROCROI, ROCROIX. f. m. Nom propre d'une petite ville forte & importante. *Rupes Regia*. Elle est dans la Champagne, en France, aux confins de la Picardie & du Hainaut, & à quatre lieues de Mézières, vers le nord. *Rocroi* est fameux par la grande victoire que le Prince de Condé y remporta sur les Espagnols l'an 1643.

R O D.

RODA, RHODA. f. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg d'Espagne. *Roda*. Elle est dans la Catalogne, sur le Ter, à deux lieues de la ville de Wich vers le nord. On prend communément *Roda* pour l'ancienne *Becula*, petite ville des Ausétans. Maty.

RODAGE. f. m. Terme de Coutume. Ronage. *Rodaticum* dans les Capitul. L. VI. art. 219. *Rotaticum* dans des Chartes anciennes. C'est le droit que le Seigneur péager prend pour une charrette vuide ou chargée de marchandises, passant par le chemin public & royal; outre le péage dû pour raison de la marchandise. De Laurière.

RODAUN. f. m. Nom propre d'une petite riviére de la Pomérélie, en Pologne. *Eridanus*. Elle sort d'un petit lac, baigne Praust, & se décharge dans la Vistule à Dantzic. Maty.

RODE. f. f. Terme de Marine, qui se dit sur la Méditerranée. *Trabs arcuata ad proram*. La *rode* de proue est la même chose que l'*estrave*; & *rode* de poupe est la même chose que l'*estambor*, qui sont les piéces de charpente qui soutiennent les châteaux de proue & de poupe.

RÔDER. v. n. Aller, venir çà & là, & le plus souvent sans dessein, sans nécessité, par fainéantise. *Concursare*. On enferme les gueux qui *rôdent* par les rues. Il y a des voleurs, des Sergens qui *rôdent*, qui tournoyent autour de cette maison. Ce Voyageur a *rôdé* par plusieurs pays en cent lieux différens. Il *rôdoit* avec les troupes autour de la Ville. Ablanc.

> *O Lune! sans faire de bruit;*
> *Vous avez bien* rôdé *la nuit*. Bens.

☞ RODER. Terme d'Arquebusier. C'est tourner dans un calibre double, cette piéce de la platine des armes à feu, que l'on appelle la noix.

Ce mot vient de *rotare*.

RODESTO, ou RODOSTO. Voyez Rudisto.

RÔDEUR. adj. m. Celui qui rôde, qui va par la ville. Les *rôdeurs* de nuit sont ordinairement des gens de débauche ou de mauvaise vie. *Vagabundus, cursitator*.

RÔDEZ. RHODEZ. f. m. *Segodunum*, *Ruteni*. Nom propre d'une ville de France, capitale du Rouergue, & située sur l'Aveiron, à quinze lieues de Mende, vers le couchant. *Rôdez* est assez grand, fort, c'est une ville épiscopale, suffragante d'Albi. Il y a une Sénéchaussée. On assure que le clocher de son Eglise cathédrale est le plus haut & le mieux travaillé de France. Matt. *Rôdez* est à 20 d. 14. m. de long. & à 44. d. 20. m. 40. sec. de lat.

RODIA. f. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Rodia*, *Hyrium*, *Hyria*, *Hurium*. Il est sur la côte de la Capitanate, à cinq lieues de Vieste, vers le couchant. Il y a près de ce bourg le golfe de *Rodia*, en Latin *Sinus Hyras*, ou *Rodiensis*. Maty.

RODIFOCANO. Voyez Racicopani.

☞ RODIGAST. f. m. Divinité des anciens Germains, qui portoit une tête de bœuf sur la poitrine, une aigle sur la tête, & tenoit une pique de la main gauche.

RODOGUNE, ou RHODOGUNE. f. f. Nom propre de femme. *Rhodogyne*. Rodogune étoit fille de Phraates Roi des Parthes, & elle épousa Démétrius Nicanor Roi de Syrie. Corneille a fait une Tragédie de *Rodogune*. Il écrit toujours ce mot sans *h*.

> *Appellez ce devoir, haine, rigueur, colere;*
> *Pour gagner* Rodogune, *il faut venger un pere.*
> Corn.

RODOLFE

RODOLFE, ou **RODOLPHE**. f. m. Nom propre d'homme. *Rodolfus*, *Rodulfus*. *Rodolfe* I. Comte d'Hapsbourg, qui vivoit à la fin du treiziéme fiécle, & fut élu Empereur en 1278. eft le chef de la maifon d'Autriche. *Rodolfe* II. d'abord Roi de Hongrie, enfuite Roi des Romains, & puis Empereur, fuccéda à Maximilien II. fon pere l'an 1576.

RODOMONT. f. m. Fanfaron, faux brave qui fe vante à faux de plufieurs exploits, qui fait des menaces vaines, qui veut imiter le *rodemont* des Romans. *Thrafo*, *fefquibriareus*, *bellator rodemontius*. Les gens de cœur ne s'étonnent guére des menaces de ces fiers *Rodomonts* Suward Duc de Northumbrie en 1058. croyant qu'il étoit indigne de fon courage de mourir dans un lit, voulut mourir les armes à la main. Comme il fentit approcher fa derniere heure, il commanda à fes gens de l'armer de toutes piéces, & de le mettre dans un fauteuil, où tenant une épée nue, il défioit la mort en *rodemont* plutôt qu'en héros. Larrey. Il y a eu un Louis de Gonzague furnommé *Rodomont*, à caufe de fa force demefurée, qui alloit jufqu'à rompre aifément un fer à cheval en deux piéces avec fes mains. Ce même *Rodomont* fe trouvant un jour provoqué par Charles-Quint à combattre à la lutte contre un géant More, que cet Empereur tenoit à fa fuite, jetta auffi-tôt la cape & l'épée, & fans rien répondre courut au géant, qu'il étouffa entre fes bras. Ce fait eft tiré de Vigenere, & rapporté par M. du Mont, p. 34. du dernier volume de fes Voyages. *Rodomont* eft un perfonnage de l'Ariofte.

RODOMONTADE. f. f. (Quelques-uns prononcent *rodemontade*. Ménage écrit *rodemontage*, mais mal.) Vanterie, ou menace vaine & fans fondement. *Vana*, *ftulta*, *ridicula jactatio*, *oftentatio*. C'eft le propre des Capitans de faire des *rodomontades*. Les poltrons qui font les braves font des *rodemontades*. Les gueux qui font les riches font des *rodemontades*. On a fait des livres de *rodomontades* Efpagnoles. Rengaînez vos *rodomontades*. Port-R.

☞ **RODOSTO**, **RODESTO**. f. m. ou **RODOSTA**. f. f. Ville des Etats du Turc, dans la Romanie, fur la côte de la mer de Marmora, entre Héraclée & Kora.

RODOUL, eft un petit arbriffeau, des feuilles duquel les Teinturiers fe fervent pour teindre en noir. *Rodulus arbor*.

RODRIGUE, ou **RODRIGUEZ**. f. m. Nom propre d'homme. *Rodericus*. Ce mot nous vient de l'Efpagnol, & les Efpagnols l'ont fait du nom Goth *Roderic*, en Latin *Rodericus*, en rendant l'*e* muet, & changeant le *c* en *g*. Il ne faut pas dire indifféremment Rodrigue ou Rodriguez. Il faut fuivre l'ufage. Quand on parle du Jéfuite Efpagnol qui eft auteur de l'ouvrage intitulé, *De la Perfection Chrétienne & Religieufe*, il faut dire Rodriguez. Les Traités de la Perfection Chrétienne de *Rodriguez* font d'excellens livres fpirituels. La traduction de *Rodriguez* faite par feu M. l'Abbé Regnier eft une des plus belles traductions que nous ayons en notre langue, & ainfi de quelques autres. Quand on parle du Cid, du Héros de la Tragédie du Cid, il faut dire *Rodrigue*, & de même de prefque tous les autres qui ont porté ce nom.

> Rodrigue, *as-tu du cœur?* R. *Tout autre que mon pere*
> *L'éprouveroit fur l'heure.*

Ce mot eft devenu dans notre langue un terme railleur & burlefque, qui fe dit quelquefois d'un vieillard encore verd & vigoureux, & qui eft plaifant. Voyez ce vieux *Rodrigue*.

R O E.

☞ **ROË**. f. m. Bourg de France dans l'Anjou, Élection de Château-Gontier.

ROE. adj. m. & f. Vieux mot. *Rouge*, ou *roux*. *Perceval*. Borel.

Roa. Vieux mot. *Roue*. Borel. *Rota*.

ROELER. Vieux v. n. & act. *Rouler*. Borel.

> *Les vif defor les mors roellent,*
> *Qui s'entrafollent & occient,*
> *Laidement s'entrecontralient.*
> Chrest. de Troyes.

☞ **ROËMALS**. f. m. pl. Mouchoirs de toiles de coton qui viennent des Indes Orientales.

☞ **ROÉ-NEUG**. f. m. C'eft la plus grande des mefures pour les diftances & les longueurs dont on fe fert dans le royaume de Siam. C'eft la lieue Siamoife d'environ deux milles toifes de France.

ROER. f. m. ou **ROURE**, ou **RURE**. f. f. Nom propre d'une riviere du Cercle de Weftphalie. *Rura*. Elle traverfe le Duché de Weftphalie, & y baigne Arensberg, enfuite ayant paffé dans le Comté de la Mark, elle va fe décharger dans le Rhin à Duysbourg. Maty.

Rosa, ou Rouer, ou Rurr. Autre riviere du Cercle de Weftphalie. *Rura*. Elle baigne Juliers, capitale du Duché de ce nom, Ruremonde en Gueldre, & peu après elle fe décharge dans la Meufe. Maty. C'eft de cette riviere que Ruremonde a pris fon nom. Valois, *Not. Gall.* p. 490.

ROËUX, ou **ROEULX**. f. m. Nom propre d'une petite ville des Pays-Bas. *Rodium*. Elle eft dans le Hainaut, environ à trois lieues de Mons, vers l'orient feptentrional. Le *Roeulx* eft un lieu fortifié, & qui a titre de Comté.

R O G.

ROGALES. f. m. pl. Ce nom fe donnoit autrefois aux jours deftinés aux diftributions nommées *rogue*. Voyez ce mot, & Suicer au mot Ῥογάλια, *Rogalia*. On donnoit encore ce nom au livre, ou rôle, ou regiftre, dans lequel on écrivoit le nom de ceux auxquels la rogue fe diftribuoit, felon l'ordre qu'on les devoit appeller pour la recevoir; & où l'on marquoit auffi la quantité de ce qu'on leur devoit donner.

ROGAT. f. m. Terme de Jurifprudence & d'Officialité. C'eft un droit pétitoire qu'un Officier d'Eglife, ou autre Juge d'Eglife envoie à un autre, pour faire ajourner à répondre pardevant le Diocéfain, le Sujet d'un autre Diocefe, pour raifon de mariage commencé au Diocefe, & avec perfonne du Diocefe du requérant: & il fe fait en ces termes: *In juris fubfidium requirimus & rogamus*. Et celui à qui telle Lettre s'adreffe, le peut bien fans offenfe refufer.

ROGATION. f. f. Terme de Jurifprudence Romaine. *Supplicatio*, *rogatio*. Demande que les Confuls ou les Tribuns faifoient au Peuple Romain quand il s'agiffoit d'établir quelque loi: elle fe faifoit en ces termes: *Voulez-vous & ordonnez-vous que l'on déclare*, (par exemple) *la guerre à Philippe?* C'étoit-là la *rogation*, & ce que le peuple répondoit en difant, *le Peuple Romain ordonne de faire la guerre à Philippe*, étoit le decret; mais on prend fouvent le mot de *rogation* pour le decret même du Peuple, afin de le difcerner du decret du Sénat. Et ordinairement même *rogation* ne fignifie que loi, parce que jamais il n'y avoit de loi chez les Romains, qui n'eût été faite par cette forte de *rogation*; ou autrement elle étoit nulle. Cousin.

ROGATIONS. f. f. plur. Fête de l'Eglife qui dure trois jours, & qu'on célebre avant l'Afcenfion: auquel temps on fait des prieres & des proceffions pour les biens de la terre. *Statæ fupplicationes*, *Rogationes*. Les *Rogations* s'appellent auffi *Litanies*. Voyez ce mot. Le Lundi des *Rogations* eft une des grandes Féries qui a des rubriques particulieres. Le premier qui fit célébrer les *Rogations*, fut Saint Mamert Evêque de Vienne en 474. qui fit affembler les Evêques pour implorer la miféricorde de Dieu par un jeûne de trois jours, à caufe de l'incurfion qui fe fit en ce temps-là de plufieurs bêtes nuifibles, comme dit Alcuin: ce qui s'eft établi depuis en coutume par toute la France. Quelques-uns difent que les *Rogations* furent inftituées l'an 468. par faint Mamert de Vienne à l'occafion des calamités publiques qui fe firent fentir en ce temps-là, & non pas en 474. Voyez la Chronique de Sigebert. Au milieu du dixieme fiécle on jeûnoit encore les *Rogations*. Car le Concile de Tolède tenu l'an 948. ordonne, Canon fixieme, que l'on jeûnera la grande Litanie comme les *Rogations*.

ROGATOIRE. adj. m. & f. Terme de Palais. On appelle

une commission *rogatoire*, celle d'un Juge adressée à un autre Juge son égal, pour faire quelques enquêtes & interrogatoires, parce que les témoins ne se peuvent transporter sur les lieux, par incommodité ou trop grand éloignement. *Mandatum cum precatione conjunctum.*

On dit aussi Commissions *rogatoires* dans l'Ordre de Malte, de celles qui se donnent pour faire des preuves sous un autre Grand-Prieuré que celui où l'on a été admis.

ROGÂTON, ou ROGATUM. s. m. Permission de quêter, ou placet pour demander l'aumône. *Facultas, permissio, licentia stipem erogandi.* Il vient des étrangers, des Religieuses de dehors avec des *rogâtons*, pour quêter dans les maisons.

Rogâton, se dit aussi des bribes & autres choses quêtées. *Resegmina.* Les besaces des Quêteurs sont pleines de *rogâtons.*

On appelle proverbialement un porteur de *rogâtons*, celui qui porte des vers, des sonnets, des placets à de Grands Seigneurs, pour tâcher de tirer d'eux quelque présent. *Æruscator.*

On dit aussi *rogâtons* en général de tout discours vain, sans raison, importun.

ROGE. adj. m. & f. Vieux mot. *Rouge.* Le livre de l'Amoureux Transi,

> *Ainsi qu'Aurore laisse la* roge *couche*
> *Du Roi Titon, & que la terre touche.*

ROGEN. s. m. Nom propre de lieu. Il est sur le bord d'une petite riviere appellée en Latin *Issoletus*, qui se jette dans la Durance. *Rogen* n'est pas loin de Senez. Valois, *Not. Gall. p.* 477. croit que c'est l'ancien *Rigomagus.*

ROGER. s. m. Nom propre d'homme. *Rogerius. Roger* de Sicile, fils de Robert Guiscard, chassa les Sarrasins de Sicile, & mourut en 1101. Il avoit la taille avantageuse, & l'on dit que c'est pour cela qu'il fut surnommé *Bosso*, ou peut-être de l'Italien *Abosso*, qui signifie quelquefois modele. Voyez le caractere qu'a fait de lui le P. Buffier dans son Histoire de Sicile & de Naples. *L. II. p.* 181. & *L. VI. p.* 195. 196. 297.

ROGER BON TEMPS. *Otiosus, genio indulgens.* Ce proverbe vient d'un Seigneur nommé *Roger* de la maison des *Bontemps*, fort illustre dans le pays du Vivarais, dans laquelle le nom de *Roger* est toujours affecté & propre à l'aîné depuis plusieurs siécles, & parce que le chef de cette maison fut un homme fort estimé pour sa valeur, sa belle humeur & sa bonne chere, on tint à gloire en ce temps-là de l'imiter en tout; & plusieurs se firent par honneur appeller *Roger-Bontemps*: ce qui par corruption a été étendu à tous les fainéans & aux débauchés. Pasquier dérive ce mot de *Rougebontemps.* Cette étymologie est ridicule: il vient d'un appellé *Roger* qui se donnoit du bon temps. Men.

ROGIANO s. m. Nom propre d'un ancien bourg des Brutiens. *Rogianum, Verga, Vergianum.* Il est dans la Calabre citérieure, province du royaume de Naples, sur l'Isauro, environ à trois lieues de Besignano, vers le couchant. Maty.

ROGNE. s. f. Espéce de galle qui cause une ulcération légere du cuir avec un grand prurit venant d'une pituite nitreuse & salée, mêlée d'une mélancholie qui se pourrit sous le cuir, & qui le rend âpre & rude. Elle est très-difficile à guérir. *Scabies.*

Ce mot vient de *rougn*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *galle*, & *rougneuse*, *galleuse.*

☞ ROGNE-PIED. s. m. Outil de Maréchal. C'est un morceau d'acier, tranchant d'un côté avec un dos de de l'autre, qui sert à couper la corne qui déborde le fer, lorsqu'il est broché; & à couper, avant que de river les clous, le peu de corne qu'ils ont fait éclater en la perçant. *Elém. de Caval. Part. I. p.* 74.

ROGNER. v. act. Retrancher, diminuer le tour, ou la longueur, ou la largeur de quelque chose. *Circumcidere.* Les gens qui *rognent* les monnoies sont punis comme faux monnoyeurs. *Monetarum corrasores.* On *rogne* les ailes d'un oiseau pour l'empêcher de voler. *Pennas incidere.* Il est de la propreté de *rogner* ses ongles. Les Relieurs *rognent* leurs livres proprement dans une presse. Quand le grand deuil est passé, on *rogne* son manteau.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *rodere.*

Rogner, signifie aussi, retrancher à quelqu'un de ce qui lui est dû. *Pracidere, resecare.* Un mauvais payeur *rogne* toujours quelque chose à son créancier, quand il lui apporte de l'argent. On a bien *rogné* l'écuelle à ces Moines depuis leur réforme, on leur a retranché leur portion. On a *rogné* les gages des Officiers, en leur retranchant un quartier. *Rogner* son ordinaire, pour dire, en retrancher. Voyez Ordinaire.

Rogner, en terme d'Agriculture, se dit des vignes. *Rogner* la vigne, c'est couper tous les bouts des bois qui sont nouvellement produits. *Ramos recentes ac teneros pracidere.* Cette vigne est *rognée*, j'aurai bien-tôt *rogné* ma vigne. Liger. On *rogne* la vigne pour l'ordinaire au mois de Juin.

Rogner, se dit figurément en choses spirituelles & morales. On a bien retranché de l'autorité, du pouvoir des Parlemens, on leur a *rogné* les ongles, les ailes de bien près. *Exarmare, rescindere.*

Rogner, se dit proverbialement en cette phrase: Taillez & *rognez* comme il vous plaira, c'est-à-dire, je vous laisse le maître absolu. *Age omnia pro tuo arbitrio.* C'est un homme qui taille & qui *rogne* dans cette maison, pour dire, qu'il a tout pouvoir dans la conduite, dans l'administration des affaires d'une famille. Il est le maître, il taille, il *rogne.* Bens. pour dire, il en use comme il lui plaît.

Rogné, ée. part. pass. & adj. *Circumcisus, incisus.*

ROGNEUR, euse. subst. Qui rogne. *Resector.* Les *rogneurs* de pistoles sont punis de mort. Ces *rogneurs* de pitances qui sont les bons œconomes, sont fort odieux dans les Communautés.

ROGNEUX, euse. adj. Qui a de la rogne. *Scabiosus.* Cheval *rogneux*, farcineux.

> *Ce* rogneux *las d'aller se frottoit à mes bas.*
> Regnier.

ROGNON. s. m. Partie double de l'animal où se fait la séparation de l'urine. *Ren.* On l'appelle autrement le *rein.* Ils sont situés sur les muscles des lombes des deux côtés de l'artère-aorte & de la veine cave, l'un sous le foie, & l'autre sous la rate. Dans l'homme le droit est plus bas que le gauche; mais le contraire arrive le plus souvent dans les quadrupedes. Ils sont attachés aux lombes & au diaphragme par leur membrane extérieure, & à la vessie par les uretères: le droit est aussi attaché à l'intestin *cecum*, & le gauche au colon & à la rate. Leur figure ressemble à une phaséole, ou à un croissant; car ils sont courbes du côté de la veine cave, & par dehors ils sont gibbeux. Il n'y a d'ordinaire que deux *rognons*, cependant on en a trouvé quelquefois trois, & même quatre; quelquefois on n'en a trouvé qu'un. Leur substance est composée de glandes & de conduits fort petits: les glandes en occupent la circonférence, & servent à la séparation de l'urine; les conduits forment la partie intérieure, ils sortent des glandes, & portent l'urine dans une cavité qu'on nomme le bassin, d'où elle passe par les uretères dans la vessie. Les *rognons* sont couverts de deux membranes; ils ont chacun une artère & une veine, qu'on appelle *émulgentes*: les artères viennent de l'aorte, & les veines vont se rendre à la veine cave. Ils ont aussi des nerfs qui prennent leur origine du plexus-rénal, formé des rameaux du nerf intercostal & des nerfs lombaires. Les uretères sont des vaisseaux assez gros & nerveux qui viennent des reins, & qui se terminent à la vessie.

> *Ayant, ainsi qu'un pot, les mains sur les* rognons.
> Regnier.

On appelle aussi un *rognon de veau*, la partie extérieure de la longe où est le *rognon. Ren vitulinus.*

Rognons, signifie quelquefois, testicules *Testiculi.* Des *rognons* de bélier. Les *rognons* de coq sont fort bons dans les ragoûts.

Rognon de Coq. Sorte de prune qui ressemble à un rognon. *Prunum alectoroides.*

Rognon de Coq. Nom d'une espéce de prune. *Prunum dictum ren galli gallinacei.* Le *rognon de coq* est long. La Quint.

Quint. On l'a ainsi nommé, parce qu'il paroît avoir la figure & la grosseur d'un *rognon* de coq. C'est aussi une espéce de raisin.

On dit proverbialement, Mettre la main sur les *rognons*, sur les côtés; faire le pot à deux anses : ce qui se fait par les gens du peuple qui se querellent ou menacent. *Ansatum se præbere*. Voyez ci-dessus le vers de Régnier.

ROGNONER. v. *a.* Gronder entre ses dents. *Grunnire*. Quand on commande quelque chose à cette vieille, elle *rognone* toujours. Ce mot est bas & populaire.

ROGNÛRE. subst. f. Ce qui a été retranché ou rogné de quelque chose. *Resegmen, segmen*. Il a fait rogner son manteau long, & de la *rognûre* il a fait un haut-de-chausse. Les *rognûres* de papier servent à faire du carton; celles de parchemin, de cuir, & de gands, à faire de la colle.

☞ RÔGOMME. f. m. Toute sorte de liqueur exquise, & quelquefois de l'eau-de-vie pure. Dans les adieux de la Tulipe soldat aux Gardes à sa Catin, il lui chante :

Toi seule as la pomme,
Toi seule as ma foi,
Et jamais rôgomme
Ne fut bû sans toi.
Merc. de Déc. 1735. vol. II. p. 2814.

ROGOSNO. subst. m. Nom propre d'une petite ville de la Basse-Pologne. *Rogosna*. Elle est dans le Palatinat de Posnanie, à huit ou neuf lieues de la ville de ce nom, vers le nord. Maty.

ROGUE. adj. m. & f. Superbe, fier, altier, méprisant, peu courtois. *Arrogans, superbus, inurbanus, insolens*. L'esprit le plus bas est souvent le plus *rogue*. Scar. Un Marchand qui est *rogue* déchalande bien-tôt sa boutique. On ne s'attache guère aux femmes *rogues* & fiéres, qui ont l'air dédaigneux. Il n'a d'usage que dans le style familier.

Il se peut bien, sans faire ici le rogue,
Que c'est ma fame. Ainsi dans l'Apologue,
Disoit Renard, &c. Sarrasin.

Suivent de près ces brillans dialogues,
Qui font des morts chérir les entretiens,
Docteurs polis, enjoués Pédagogues,
Et devant qui l'ennemi des Chrétiens,
Feu Lucien, bien qu'il fût des plus rogues,
Le pavillon feroit baisser aux siens. Id.

ROGUE. s. f. S'est dit autrefois des donatifs ou présens, & distributions que les Augustes ou les Empereurs faisoient faire aux Seigneurs, aux Magistrats, & même au peuple; les Papes ou les Patriarches à leur Clergé. *Roga, donativum munus*. Les Empereurs distribuoient autrefois les *rogues* au premier jour de l'an, & au jour de leur naissance, ou au natal des villes. Les Papes & les Patriarches les faisoient distribuer la Semaine-Sainte. Cette coutume commença par les Tribuns du peuple, qui pour le gagner & le mettre de leur parti, lui faisoient des largesses. Les Empereurs les imiterent dans la suite, & firent de ces sortes de distributions au peuple & aux Soldats, que les Auteurs Grecs du moyen âge, appellent à cause de cela, ΡΟΓΑΤΟΡΕΣ. Le mot de *rogue* se trouve aussi pour la paye même des Soldats.

Ce mot vient, selon quelques-uns d'*erogare*, donner, distribuer; selon d'autres, de *rogo*, je demande; d'où vient, disent-ils que S. Grégoire le Grand, L. X. Ep. 6. appelle ces distributions *precarium*, parce qu'il falloit les demander, pour les avoir. Enfin d'autres le tirent du Grec ῥογὸς, qui signifie du *bled*, parce qu'elles se faisoient anciennement de bled que l'on donnoit aux soldats.

☞ Rogue. f. m. On donne en quelques endroits ce nom aux œufs des petits poissons de mer dont on se sert pour la pêche des sardines.

ROH.

ROHACZOW. f. m. Nom propre d'une ville de Lithuanie *Rohaczovia*. Elle est sur le confluent de l'Odrwa avec le Boristhène, à vingt-huit lieues au-dessous de la ville de Mohilow, & à vingt-cinq au dessus de celle de Rzeczica. *Rohaczow* est capitale d'un grand territoire, que quelques-uns mettent dans le Palatinat de Minsko, & d'autres dans celui de Mscislaw. Maty.

☞ ROHAN. f. m. Bourg de France dans la Bretagne, au Diocese de Vannes, sur la petite riviére d'Aoutte.

☞ ROHANDRIAN. f. m. Seigneur. C'est ainsi que les naturels du pays appellent les Grands de Madagascar ou île Dauphine. Les peuples de l'île Dauphine sont fiers, hardis, & fort adonnés aux armes. Ils gardent une fidélité inviolable pour leurs *Rohandrians*, qui sont comme de petits Roitelets, dont la richesse consiste principalement en bétail & en esclaves. Ces petits Seigneurs sont presque continuellement divisés entre eux, & se font les uns aux autres des guerres très-cruelles, pendant lesquelles les plus forts n'ont aucun égard ni pour l'âge, ni ni pour le sexe des vaincus. Dans ces sanglantes expéditions, à l'exception des plus jeunes filles ou femmes que les vainqueurs réservent pour les mettre au nombre de leurs esclaves, ils égorgent tout le reste sans aucune pitié, & ils arrachent avec une cruauté barbare les petits enfans d'entre les bras de leurs meres, pour les écraser contre un arbre ou contre un rocher. Que si on leur demande pourquoi ils en usent ainsi à l'égard des enfans qui ne leur ont fait aucun mal, ils répondent qu'en les épargnant se seroit se conserver des ennemis irréconciliables, qui ne manqueroient pas de venger un jour la mort de leurs peres, sur eux ou sur leurs descendans : sur quoi il est à propos de remarquer que ces Insulaires sont vindicatifs, & que jamais ils n'oublient ni ne pardonnent les injures..... *Voyages de Dillon, Tom. I. c.* VII. & VIII. *pages* 47. 54. & 55.

ROI.

ROI. f. m. Souverain, maître absolu. *Rex*. C'est la qualité qu'on donne à Dieu, qui est le *Roi*, le souverain Créateur du ciel & de la terre, le *Roi des Rois*. *Rex Regum, & Dominus Dominantium*. Tout le Vatican retentit des loüanges du *Roi des Rois*. Pat. On a donné à J. C. sur la terre la qualité de *Roi* des Juifs.

Roi, signifie aussi, Monarque, Potentat; Prince qui commande seul & souverainement à une région de la terre. *Rex, Monarcha, Princeps potentissimus*. Un *Roi* n'est pas à soi, il se doit tout entier à son peuple. Les *Rois* sont toujours enveloppés d'une fâcheuse presse. Mont. Le plaisir d'un *Roi*, est de l'être quelquefois moins, & de jouer un rôle plus familier. La Bruy. Dieu n'a pas établi les *Rois* seulement pour donner aux peuples le vain spectacle d'une grandeur & d'une magnificence mondaine, ou pour recevoir, comme des idoles, l'encens & les vœux de leurs sujets, dans une oisiveté superbe. Fl. Un grand *Roi* n'est ni mari ni pere; il regarde son trône, & rien plus. Corn. Les Chinois disent que les *Rois* doivent avoir dans l'Empire toute la tendresse d'un pere, & les peres dans leur famille, toute l'autorité des *Rois*. Le *Roi* & celui qui regne, sont quelquefois deux personnes différentes. Bal. Il ne manque rien à un *Roi*, que les douceurs de la vie privée. La Bruy. La hauteur d'un *Roi* le met hors du commerce de l'amitié. Mont.

Mais un Roi *vraiment* Roi, *qui sage en ses projets,*
Sçache en un calme heureux maintenir ses sujets;
Il faut pour le trouver courir toute l'Histoire. Boil.

La terre compte peu de ces Rois *bienfaisans;*
Le ciel, à les former, se prépare long-tems. Id.

Un *Roi* que toutes les Nations nous envient, un *Roi*, nous le sçavons, tel que vous le feriez vous-même, hors votre erreur, si vous aviez à le faire par vos souhaits; sage, juste, magnanime, bienfaisant jusques dans la rigueur salutaire dont vous vous plaignez, qui n'ait en effet qu'une affection de pere pour tous ses peuples : un *Roi* enfin qui tire ses plus grandes loüanges de la propre bouche de ses ennemis, & dont l'envie même fait tous les jours le panégyrique, quand elle l'accuse d'être trop grand, trop puissant, trop redoutable par son application, par sa vigilance, par sa conduite, par son courage, par la bonne volonté

do

de ses sujets, par ses forces, par ses thrésors, par ses grandes vûes, par ses conquêtes, qu'il étendra encore, dit-elle, aussi loin qu'il lui plaira. Voilà ses défauts, & tout ce qu'on lui reproche sans cesse. Pélisson parlant de Louis le Grand. Les *Rois* ne sont qu'usufruitiers. Wicquefort. Il n'y a lieu au monde où le Prince absolu soit moins dispensé du droit commun, que les *Rois* le sont en France. On les plaide, on les cite & adjourne, on les condamne à payer ce qu'ils doivent au tiers & au quart, à Pierre & à Guillaume, & l'on exerce contre eux toutes les procédures de justice desquelles on se pourroit servir contre les plus misérables & abandonnés de leur Royaume. Mascur. Hincmar, au sujet du divorce de Lothaire avec Thietberga, dit que Lothaire pour être *Roi*, n'est pas moins soumis aux loix de l'Église : mais que ses péchés sont plus dangereux par le scandale. Il semble même dire qu'un *Roi* n'est *Roi* que tant qu'il fait son devoir, & qu'on ne doit point obéir à un Prince criminel. Fleury. *Hist. Eccl. L.* 50. Ces derniers mots sont une de ces propositions outrées qui se disent en style oratoire ; & que l'on sçait réduire à leur juste valeur, & que celui même qui les avance ne veut pas qu'on prenne à la lettre. Alexandre faisoit plus d'honneur à Cratérus, & aimoit davantage Éphestion ; parce que, disoit-il, Éphestion aime Alexandre, & Cratérus aime le *Roi* ; c'est-à-dire, sa faveur & sa puissance. Abl. Marot a dit, *Roi* le plus *Roi* qui fut oncq couronné ; c'est-à-dire le plus grand, le plus absolu.

En ce monde il n'est rien d'admirable & de grand,
Que l'esprit dédaignant une chose bien grande,
Et qui, Roi *de soi-même, à soi-même commande.*
Régnier.

Les Rois *ne veulent point de refus, ni d'excuses.*
Pélisson.

A tous ses ennemis avoir donné des loix,
C'est être au plus haut point de la grandeur suprême :
Pour sauver ses Sujets, juger contre soi-même,
C'est être le meilleur des Rois.

Christien Henri Postel prétend que le nom Espagnol *rey*, *roi*, le Latin *rex*, le Scythique *reiks*, le Punique *resch*, viennent également du mot Hébreu ראש, qui signifie *tête*, *chef*. Si cette étymologie est reçûe, il en faudra dire autant du nom François *roi*. Mais après tout il ne faudra pas dire avec Postel, que *roi* & *rey* viennent immédiatement du Punique, ראש, ou ריש *resch* ; mais que de ce mot Punique s'est formé *rex* en Latin, & de là le François *roi*, & l'Espagnol *rey*. M. Sperlingius, sçavant Danois, a fait une Dissertation sur la majesté du nom *Konning*, *roi*, dans laquelle, sur la foi d'une Chronique Norvégienne, il prétend que les Danois ont donné ce nom à leurs Princes 1038. ans avant J. C.

Les Grecs appelloient le *Roi* de Perse, *le grand Roi*. *Magnum Regem appellabant*. On appelle le *Roi* de France, le *Roi Très-Chrétien*. Le *Roi* d'Espagne est appellé le *Roi Catholique*. Le *Roi* des Romains est un Prince désigné Empereur, qui est une espéce de coadjuteur à l'Empire. Les Hongrois ont appellé autrefois leur *Reine*, le *Roi Marie*, pour effacer la honte que la loi du pays leur faisoit d'obéir à une femme, comme remarque du Tillet.

☞ On dit en France, le *Roi* ne meurt point, pour dire, qu'il y a toujours un *Roi*, & qu'à la mort du *Roi*, son successeur est dans l'instant, & par le seul droit de sa naissance, saisi de la couronne & de l'autorité royale, sans qu'il ait besoin de proclamation.

☞ On appelle, coin du *Roi*, un morceau de fer trempé & gravé pour marquer la monnoie : denier du *Roi*, l'intérêt qu'il est permis par l'Ordonnance du Roi de tirer d'une somme prêtée par contrat de constitution : taux du *Roi*, le prix d'une chose réglée par autorité du *Roi*. Acad. Fr.

Roi d'Ivetot. Les Seigneurs de la terre d'Ivetot, dans le pays de Caux en Normandie, ont eu pendant quelque temps le titre de *Roi*. Un Arrêt de l'Echiquier de Normandie, en l'an 1392. donne le titre de *Roi* au Seigneur d'Ivetot. On trouve plusieurs autres actes où l'on donne la qualité de *Roi* au Seigneur d'Ivetot, & celle de Reine à la Dame d'Ivetot. Ces vers sont assez connus :

Au noble pays de Caux
Y a quatre Abbayes Royaux,
Six Prieurés Conventuaux,
Et six Barons de grand arroy,
Quatre Comtes, trois Ducs, un Roi.

On lit dans les Relations de la Principauté d'Ivetot écrite par Pinson de la Martiniere, que Henri IV. étant prêt de donner bataille à ceux de la Ligue, se trouva proche du moulin d'Ivetot, & que s'étant retiré dans ce moulin, il dit par raillerie à ceux qui étoient auprès de lui, qu'il prenoit par avance possession du royaume d'Ivetot. Le Seigneur de cette terre ne prend plus aujourd'hui que la qualite de Prince d'Ivetot. Le bourg de ce nom s'est toujours maintenu dans l'indépendance & dans l'exemption des tailles & autres impositions. Les Seigneurs d'Ivetot perçoivent les droits de quatrieme dans leur terre, de la même maniere que les Fermiers du *Roi* les perçoivent en Normandie. Il y a eu là-dessus plusieurs arrêts des Cours Souveraines. Ce qu'on dit communément de l'origine de ce titre de *Roi* d'Ivetot est une fable. Il y a bien plus d'apparence que cette terre ayant été affranchie de tout hommage & de toute servitude, ne relevant de personne, on aura donné au Seigneur d'Ivetot le titre de *Roi* pour marquer son indépendance. Voyez la *Descript. Histor. & Géograph. de la Haute-Norm. T. I. p.* 173. *& suiv.*

Caresinus, Thwroczius & d'autres, ont remarqué une chose singuliere de Marie de Hongrie, fille aînée de Louis Roi de Hongrie. C'est qu'après la mort du *Roi* son pere, les Grands du Royaume lui conserverent le nom de *Roi*, & l'appellerent *Roi* de Hongrie, & non point Reine de Hongrie. Ce qui a fait dire à Thwroczius, que c'étoit un *Roi* femelle, *Rex femineus*. Elle porta cette qualité jusqu'à son mariage avec Sigismond de Luxembourg ; car alors elle lui céda le titre de *Roi*, & ne prit plus que celui de Reine. C'est la seule femme qui ait été *Roi*.

☞ Roi *des Romains*. C'est un titre que l'on donne dans l'Empire à celui qui est désigné par les Electeurs pour succéder au titre d'Empereur.

Roi, se dit aussi des personnes qui font de vaines images ou représentations du *Roi*, comme celui qu'on fait au jour des *Rois*, qu'on nomme le *Roi de la féve*. *Rex fabariæ electionis, vel sortitionis*. C'est celui qui a trouvé la féve au gâteau dans sa part. On va faire les *Rois*. *Fabario libo regnum sortiri*. Crier le *Roi boit* en un tel lieu, pour dire, y faire la cérémonie de cette réjouissance, qu'on célebre en l'honneur de la fête des *Rois* ou de l'Epiphanie, qui est pourtant une imitation des Saturnales des Payens, parce qu'en quelques lieux on mettoit un enfant sous la table qui représentoit Apollon, pour le consulter comme un oracle sur la distribution du gâteau, en criant, *Phœbe Domine*. Un Théologien de Senlis a fait un livre contre la *Fête du Roi boit*, montrant que c'étoit un reste du Paganisme. Un Avocat de Senlis lui répondit en 1664 par un livre intitulé, *Apologie du banquet sacré de la veille des Rois*. Tacite parle aussi des *Rois* des festins, qui se faisoient dans les Fetes Saturnales, & qui s'élisoient au sort des dez, qui avoient droit de commander tout ce qui leur plaisoit.

Où j'étois résolu, faisant autant que trois,
De boire & de manger comme aux veilles des Rois.
Regnier.

On appelle aussi *Roi*, celui qui doit payer pour tous les autres un repas qu'on a joué, & on dit alors qu'on a fait un *Roi*. On appelle aussi le *Roi* du bal, celui qui en fait les frais, & qui danse la premiere courante. Un *Roi* de théâtre est un *Roi* en représentation, ou un *Roi* qui laisse toute son autorité entre les mains de ses Ministres.

Roi, se dit aussi entre les animaux, de celui qui est le plus excellent en leur espéce. Le lion est appellé le *roi* des animaux à cause de son courage. Le phénix est le *roi* des oiseaux, à cause de sa rareté qui est encore plus grande qu'on ne pense. On appelle aussi l'aigle, le *roi* des oiseaux,

le

le *roi* des airs. Le basilic est appellé le *roi* des serpens, à cause qu'il tue de ses regards, à ce que disent les Naturalistes, qui ne l'ont jamais vû. Les abeilles ont aussi leur *roi*, qu'on dit être femelle & sans aiguillon.

Roi, se dit aussi de ce qui est excellent en chaque chose, de ce qu'on veut loüer, de ce qui est le premier dans son genre, & quelquefois même en choses odieuses & mauvaises. *Princeps, Coryphaeus.* Cet homme a mille bonnes qualités; c'est le *roi* des hommes. Voilà un manger de *Roi*, un plaisir de *Roi*, pour dire, excellent. La vengeance est un morceau de *Roi*. Font. Quand ce seroit pour le *Roi*, il ne seroit pas plus chaud, il ne seroit pas meilleur. C'est un homme qui a un cœur de *Roi*, qui est vaillant, libéral, magnifique, qui fait une dépense de *Roi*, qui traite en *Roi*, c'est-à-dire, fort bien.

> *Avec Crispin, sur le Quai des Orfévres,*
> *Je marchandois deux petits chandeliers,*
> *Et j'entendis ce* Roi *des Usuriers,*
> *Qui murmuroit tout bas entre ses lévres, &c.*
> Senacé.

Roi *des Choses Saintes*, ou *Roi des Sacrifices*. C'étoit chez les anciens Romains le nom ou titre d'un Prêtre ou Ministre de leur Religion. *Rex Sacrorum.* Le *Roi* des Sacrifices étoit au-dessus du *Flamen Dialis*, ou Prêtre de Jupiter, mais inférieur au souverain Pontife. Ce Prêtre fut établi après que les *Rois* eurent été chassés, pour faire les sacrifices & les cérémonies qu'il étoit du devoir des *Rois* de faire par eux-mêmes. Voyez Tite-Live, L. II. c. 2. & Denys d'Halicarnasse, L. V. Le *Roi* des Sacrifices étoit créé par les Comices ou Assemblées des Centuries. D'abord il fut tiré du nombre des Patrices. Il ne pouvoit exercer en même temps aucune autre charge, ni haranguer le peuple. *Plutarque, Quaest. Rom. q.* 63. C'étoit lui qui indiquoit les fêtes, & tout ce qui concernoit le service des Dieux. Il présidoit à tous les sacrifices. Quelquefois on l'appelloit *Roi* tout court. Voyez encore Cicéron, *de Aruspic. Resp. n.* 6. *Pro domo sua, n.* 37. Aulu-Gelle, L. X. c. 15. L. XV. c. 27. Macrob. *Saturn.* L. I. c. 15. Rosin. *Antiq. Rom.* L. III. c. 25. Struvius, *Antiq. Rom. synt. C. XII. p.* 193. 194. La femme du *Roi* des Choses Sacrées, portoit aussi le titre de Reine, & avoit quelque fonction dans les cérémonies de Religion. *Macrobe cité.*

Roi, se dit aussi au jeu des cartes, des quatre premieres peintures. *Quatuor folia lusoria primaria vocantur Reges.* Et on appelle ironiquement un jeu de cartes, le livre des *Rois*. Aux Échecs, le *Roi* est la principale piéce du jeu, à qui il faut donner échec & mat pour gagner. L'Auteur du Poëme de la Madeleine dit:

> *Allons à la maison,*
> *Pour voir après cela si ma rime a raison,*
> *Les livres que j'y vois de diverse peinture,*
> *Sont les* Livres des Rois, *non pas de l'Ecriture, &c.*

On dit aussi qu'aux échecs les fous sont les plus près des *Rois*, pour montrer qu'il n'est pas nouveau que les fous aient souvent l'oreille du *Roi*, la faveur du *Roi*.

Pied de Roi, pouce de *Roi*, c'est la mesure publique des longueurs, sur laquelle on étalonne les autres. Le pied de *Roi* a 12. pouces Le pouce de *Roi* 12. lignes, ou grains d'orge. Voyez Pied.

Roi, se dit aussi en plusieurs phrases qui regardent la personne ou le service du *Roi*. On appelle Maison du *Roi*, non pas seulement son palais, mais tous ses Officiers qui servent à sa Cour, & qui sont couchés sur l'Etat. *Regia Domus, quae etiam & Palatium & omnes Ministros regios continet.* A la guerre on appelle Maison du *Roi*, tous les gens de guerre qui servent à sa garde, tant cavalerie qu'infanterie. En général on dit, Aller servir le *Roi*, pour dire, s'enrôler, prendre parti dans ses troupes. La Justice s'exerce sous le nom & autorité du *Roi*, sous les ordres du *Roi*, de par le *Roi*. Tous les Officiers royaux de Judicature s'appellent Conseillers du *Roi*, même les Notaires & les Sécretaires. On dit que les choses saisies sont mises sous la main du *Roi* & de Justice. Les édits & déclarations du *Roi*, arrêts du Conseil d'Etat du *Roi*, donné le *Roi* étant en son Conseil. On appelle dans les prisons le pain du *Roi*, celui qui est pris sur le fonds des amendes, que le *Roi* donne pour la subsistance des prisonniers qui n'ont pas le moyen de se nourrir. On n'entend dans les réjoüissances que des cris de Vive-le-*Roi*. On appelle dans un siége le quartier du *Roi*, celui où est campé le Général. On appelle dans les grandes maisons, ou dans les hôtelleries, la chambre du *Roi*, celle où il a couché une fois en allant par le pays.

Roi, se dit figurément en Morale, & signifie, maître, libre, qui a un pouvoir absolu. *Praefectus, dominator.* Un Philosophe Stoïcien dit que le Sage est son propre *Roi*, pour dire, qu'il est maître de ses passions. Tout homme qui ne craint rien est *Roi*. S. Evr. Quiconque veut demeurer chez soi sans querelle & sans procès, est libre & *Roi* de lui-même. Mont.

> *Ce* Roi *des animaux* (l'homme) *combien a-t-il de* Rois?
> *L'ambition, l'amour, l'avarice, la haine,*
> *Tiennent comme un forçat, son esprit à la chaîne.*
> Boil.

Roi, s'est dit aussi autrefois de celui qui étoit le supérieur, le premier, ou le Juge en quelque Corps & Compagnie. *Judex electus, primarius, primas.* Ainsi on appelloit le *Roi* des Merciers, celui qui avoit l'œil sur les poids, aunes & mesures des Marchands; le *Roi* des Barbiers, celui qui avoit droit de visite sur les autres; le *Roi* des Arbalêtriers, celui qui étoit le premier des Maîtres. On trouve des Lettres Patentes du Roi Charles VI. de l'an 1411. qui portent qu'il a reçu la supplication des *Roi*, Connétable & Maître de la confrairie des 60. Arbalêtriers de Paris. Il y avoit aussi un *Roi* de la Basoche pour les Clercs, un *Roi* des Arpenteurs, &c. Il y a encore maintenant un *Roi* des violons, qui est le chef de la maîtrise. Aux Jeux floraux on appelloit le *Roi* des Poëtes, celui qui avoit emporté le prix, & qui l'année suivante jugeoit des Poësies des autres. *Poëtarum Rex, Athlophorus.* Ainsi Oger le Danois a dit:

> *Ici endroit est cil livre finés,*
> *Qui des enfance Oger est appellés:*
> *Or veuille Diex qu'il soit parachevés,*
> *En telle maniere qu'estre n'en puisse blasmés*
> *Li* Roi *Adams par ki il est rimés.*

Et au Roman de Cléomedes:

> *Ce livre de Cleomedes,*
> *Rimé je le* Roi *Adenes*
> *Menestré au bon Duc Henri.*

Il y a eu aussi un grand Officier à la Cour qu'on nommoit *Roi des Ribauds*; il est expliqué à Ribaud.

Le *Roi d'armes* étoit autrefois un Officier fort considérable dans les armées & dans les grandes cérémonies. *Caduceatorum praefectus.* Il commandoit aux Hérauts. Il présidoit à leur Chapitre, & avoit jurisdiction sur les Armoiries. Quelques-uns disent que ce fut Clovis qui institua ces sortes d'Officiers, & qui les baptisa du nom de son cri, *Saint Denys Mont-joie.* D'autres disent que ce fut Dagobert. La Colombiere prétend que ce fut le *Roi* Robert, & que le premier qui eut cette charge fut un nommé Robert Dauphin, noble & vaillant Chevalier. Charlemagne les appella *Compagnons des Rois*, & les reçut entre ses principaux Conseillers. Leur établissement en cette charge se faisoit avec de grandes cérémonies, qui, parce qu'elles sont curieuses, seront ici rapportées. Celui qui étoit élu par le Chapitre des Hérauts, étoit présenté au Roi, qui lui donnoit des habits royaux d'écarlate, fourrés de menu-vair, qu'il lui faisoit vêtir par ses valets de chambre. Ensuite il étoit conduit par le Connétable & plusieurs Chevaliers, & tous les Hérauts & Poursuivans d'armes deux à deux, jusqu'au lieu où le Roi devoit entendre la Messe. Là on le plaçoit devant l'Autel dans une chaise sur un tapis velu, ayant à ses deux lés ou côtés des Chevaliers qui portoient les honneurs, comme la couronne, la cotte d'armes & l'épée. Le Roi arrivé, lui fai-

soit faire serment sur les Evangiles, & lui donnoit le cri de *Mont-joie Saint Denys*, avec plusieurs articles concernant ses fonctions. Ensuite le Roi le faisoit chevalier, en lui donnant l'épée, qu'il lui faisoit ceindre par le Connétable, & le Roi lui mettoit sa cotte d'armes, lui accrochoit à la poitrine le blason émaillé des Armes de France, & lui mettoit la couronne sur la tête. Puis le *Roi d'armes* étoit assis dans la chaise du Roi, vis-à-vis de lui pendant le service, & le Roi le faisoit dîner au bas bout de sa table, & servir par ses mêmes Officiers. Il lui faisoit un grand présent dans une coupe d'or, & ensuite il étoit reconduit en son hôtel avec la couronne sur la tête, & la cotte d'armes sur l'habit royal, par deux Maréchaux de France & plusieurs Chevaliers, en grande cérémonie. Voyez dans Louvan Gélio plusieurs autres particularités.

Le *Roi d'armes Mont-joie* a l'avantage de tenir le premier rang sur les autres *Rois d'armes* des Marches ou Provinces; lesquels avoient sous eux chacun des Hérauts & deux Poursuivans, qui composoient un Collége, dont le Chapitre se tenoit à Paris en l'Eglise du Petit S. Antoine. Il est distingué des autres par sa cotte d'armes de velours violet cramoisi, ornée devant & derriere de trois grandes fleurs de lis en broderie d'or, surmontées & couvertes d'une couronne royale, frangée & galonée d'or : sur la manche droite trois fleurs de lis, & le nom & le titre de *Mont-joie* écrit en broderie d'or, & *Roi d'armes de France* sur la gauche. Anciennement il portoit sur sa poitrine un camayeu ou émail de crystal rehaussé d'or, garni & bordé de pierreries fines, où étoient peintes les armes du Roi. A présent il porte un cordon large, d'où pend une médaille d'or avec l'effigie du Roi. Son bonnet est une toque de velours noir, avec un cordon d'or semé de deux rangs de perles; & des touffes ou aigrettes de héron. Il porte à la main droite un sceptre couvert de velours violet, semé de fleurs de lis d'or en broderie, orné au bout d'une fleur de lis massive, chargé d'une couronne royale de même. Favin dit que la cotte d'armes des *Rois d'armes* de Province étoit appellée *tunique*, ayant les manches courtes & arrondies par en bas, sur lesquelles étoient marqués les noms de leurs provinces.

Les *Rois d'armes* ont eu divers noms, en divers lieux. Celui du *Roi d'armes de France* s'appelloit *Mont-joie S. Denys*. Celui de l'Empereur est appellé *Arche-roi*, qui est créé par l'Empereur, après que le Marquis du Saint Empire le lui a nommé. Celui du Roi d'Espagne s'appelle *Toison d'or*, à cause de l'Ordre de la Toison, dont le Roi d'Espagne est le chef. Jean de Saint Remi fut le premier *Roi d'armes* sous le nom de *Toison d'or*, qui a laissé un Traité de l'an 1463. où il rapporte les Ordonnances faites par les anciens Ducs de Bourgogne sur les Armoiries.

En Angleterre il y a trois *Rois d'armes*, dont le premier porte le nom de Garter, c'est-à-dire, Jarretiere; le second de Clarence, & le troisieme de Norrey. Ils sont Chevaliers. En Ecosse il est appellé *Léon*.

Ils prennent aussi leurs noms des Ordres de Chevalerie dont ils sont *Rois d'armes*, comme celui du Roi Louis XI. *Mont S. Michel*, celui des Ducs d'Orléans, *Porc-Epic*, celui d'Anjou, *Croissant*, celui de Bretagne, *Hermines*, &c.

Maintenant les *Rois d'armes* sont bien déchûs de leur ancienne élévation & autorité. Le grand Ecuyer prétend que la qualité de *Roi d'armes* est comme annexée à sa charge. Il en fait plusieurs fonctions, & en prétend les plus beaux droits. En la Cour des Ducs de Normandie les *Rois d'armes* s'appelloient *Ducs d'armes*.

Rois. Les Livres des *Rois* sont des livres de l'ancien Testament. *Libri Regum veteris Testamenti*. Il y a dans l'Ecriture quatre livres qui contiennent l'histoire des Rois, ou l'histoire du peuple de Dieu, pendant près de 600. ans, & qui sont des livres canoniques & protocanoniques. Dans le texte Hébreu les deux premiers s'appellent le premier & le second livre de Samuel, les deux autres sont intitulés premier & second des Rois. Les Septante & la Vulgate ne donnent qu'un même titre à ces quatre livres. Ceux-là les appellent *livres des regnes*, & celle-ci *livres des Rois*. Ce qu'il y a de plus probable, & de plus communément reçu sur les auteurs de ces livres, c'est que Samuel l'est des [illegible] premiers chapitres du premier livre. On attribue le reste de ce livre, & le second tout entier, aux Prophêtes Nathan & Gad. Dans les deux derniers, on croit que ce qui regarde Salomon a été écrit par Nathan, Abia & Addo, qui prophétiserent de son temps. Les Auteurs du reste de ces deux livres sont encore moins connus; mais leur canonicité a toujours été reconnue, & par l'Eglise Juive, & par l'Eglise Chrétienne.

Les Rois sont aussi la Fête des *Rois*, qui se fait le 6. Janvier, en mémoire des Mages qui vinrent adorer Jesus-Christ. L'adoration des *Rois* est un tableau, ou une estampe qui représente ce mystére.

Roi, se dit proverbialement en ces phrases. Un Dieu, un *Roi*, une Loi. *Unus Deus, unus Rex, una Lex*. On dit aussi, souhait de *Roi*, fils & fille. On dit d'un homme de bonne maison, qu'il est noble comme le *Roi*: & on dit pour affirmer une chose, cela est vrai, ou le *Roi* n'est pas noble. On dit de celui qui a obtenu une chose qu'il souhaitoit fort, maintenant le *Roi* n'est pas son cousin. ☞ C'est parole de *Roi*, pour marquer qu'on fera certainement quelque chose. Parole de *Roi* ne me suffit pas: je ne veux traiter avec ce Prince que sous caution bourgeoise. Bon mot attribué au célebre Prince d'Orange, roi d'Angleterre, au sujet d'un Roi qui ne passoit pas pour religieux observateur de sa parole. Nouveau *Roi*, nouvelle loi, pour dire qu'aussi-tôt que les gens sont en place, ils font des changemens. On dit proverbialement d'un *Roi* foible, & qui ne sçait pas user de son pouvoir, ou d'un Roi dont le pouvoir est fort limité, fort borné, que c'est un *Roi* en peinture, un *Roi* de carte, un *Roi* de théatre. On dit en parlant des choses qui sont hors d'usage, cela étoit bon du temps du Roi Guillemot. On dit d'une assemblée tumultueuse, c'est la cour du *Roi* Pétaut, où chacun est maître.

> *Chacun y contredit, chacun y parle haut;*
> *Et c'est, tout justement, la Cour du* Roi *Pétaut.*
> Mol.

Voyez l'origine de ce proverbe à *Maître*. On dit à table, quand on prend du sel avec les doigts, j'ai vû le *Roi*. On appelle, jouer au *Roi* dépouillé, quand plusieurs personnes sont après quelqu'un pour le piller, le ruiner, pour en tirer chacun sa pièce. On dit, aller où le *Roi* va à pied, pour dire, à ses nécessités. On dit, qui aura de beaux chevaux, si ce n'est le *Roi*? quand on s'étonne de voir un homme riche bien meublé. On dit, qui mange la vache du *Roi*, à cent ans delà en paye les os, pour dire, que celui qui a manié les deniers du *Roi*, qui a fraudé les droits du *Roi*, en est recherché tôt ou tard. Pour se moquer de celui qui dit absolument, je le veux, on répond, & le *Roi* dit, nous voulons. On dit d'un opiniâtre qui s'est placé quelque part, qu'il n'en sortiroit pas pour le *Roi*. On dit, au royaume des aveugles les borgnes sont *Rois*, pour dire, que ceux qui ont le moins de défauts, sont les plus estimables. On dit encore, nous verrons cela avant qu'il soit trois fois les *Rois*, pour dire, dans quelque temps d'ici.

☞ Rois. On appelle communément les *trois Rois*, trois étoiles qu'on voit dans la constellation d'Orion sur une même ligne. On les appelle autrement le baudrier ou la ceinture d'Orion. On leur donne aussi le nom de *rateau*.

☞ Roi d'Été. f. m. Espéce de poire de la mi-Juillet, qui se nomme autrement gros Oignonet & *Amiré-roux*. Voyez Oignonet.

Roi dans la Philosophie hermétique, ou en terme du grand Art. Ce mot a plusieurs usages, & entre en différentes phrases.

Le Roi, dit simplement, c'est le soufre, autrement l'or minéral.

Le Roi et la Reine. Ce sont le fixe & le volatil, le mâle & la femelle, le soufre & le mercure qu'il faut cuire jusqu'à ce qu'ils soient devenus noirs.

Le Roi de cet Art. C'est le mercure philosophal; car tout roule sur lui, & rien ne se fait sans lui.

Le Roi est né. C'est-à-dire, le compôt est animé & végeté.

Le Roi retournant de la Fontaine. C'est la Médecine bien insérée.

Le Roi Hérodes fait tuer des enfans, dont le sang est recueilli

cueilli par des soldats. Le sens de cette façon de parler s'explique ainsi. Ce Roi est l'Artiste ; les soldats & leurs épées, ce sont les feux qu'il faut employer pour tirer l'humidité mercuriale & métallique ; & ceux qui recueillent le sang, sont les récipiens.

Roi, en termes de Fleuristes, se dit de quelques œillets rouges. *Roi* d'Alger, est un rouge tirant sur le cramoisi, portant de beaux panaches sur un fin blanc, & nullement confus. La fleur est large, mais tardive, se trouve à Lille, & graine. La plante produit beaucoup de marcotes, mais elle est fort sujette au blanc. Il ne lui faut laisser que quatre boutons. *Roi* d'Angleterre, est un œillet très-rare, d'un très beau rouge cramoisi, sur un blanc de lait : sa fleur est assez large, mais ronde au dernier degré, sa plante est vigoureuse, qui ne produit pas beaucoup de marcotes. Il faut lui laisser quatre boutons. *Roi* de Flandre, c'est un rouge, mais d'une grosseur prodigieuse ; son blanc n'est pas bien fin, mais sa fleur porte le plus souvent quatorze pouces de tour : ses panaches sont gros, sa plante forte, mais qui ne produit pas beaucoup de racines, elle ne creve pas, lui laissant cinq ou six boutons. Morin.

Les Îles des Rois. Îles de la mer du Sud, sur la côte du Gouvernement de Terre-ferme. *Regum Insulæ.* La grande île des *Rois* est très-belle & très-pleine de bois. Elle n'est habitée que par des Negres qui sont aux Bourgeois de Panama, qui l'ont en rente du Roi d'Espagne, & y font la pêche des perles, & la récolte du maïs & autres légumes. Il y en a encore une vingtaine d'autres de différentes grandeurs, toutes très-bien revêtues de bois, & fort agréables. On les nomme aussi Îles des perles, parce qu'on y en pêche. La Pachea est la plus septentrionale.

☞ Roines Ribauds. Voyez *Grand Prevôt de l'Hôtel.*

ROIDE. adj. m. & f. Qu'on ne peut ployer. *Rigidus, inflexibilis.* Cette branche est trop grosse, trop *roide*, on ne la peut plus ployer pour faire un berceau. Ce linge est *roide* comme un bâton.

Roide, se dit aussi d'un ressort, d'une corde, qui se plient bien avec effort, mais qui se remettent en leur état naturel, dès qu'on les lâche. *Rigidus.* Le ressort de cet arc est trop *roide*, trop difficile à bander. Cette montre avance, parce que son ressort est trop *roide*. Une corde se casse quand on la veut rendre trop *roide*.

Roide, se dit aussi de cette tension des choses qui leur ôte le mouvement. *Intensus.* Cet homme a été tué tout *roide*, a été jetté *roide* mort sur le carreau. *Decidit exanimis, corruit.* Le froid engourdit les membres, les rend tout *roides*. *Frigore rigens, torpens.* Ce cheval a les jambes *roides*, il ne sçauroit plier les jarrets.

Roide, se dit au contraire de ce qui a un mouvement violent & précipité. *Rapax, rapidus.* Le mouvement d'un boulet de canon est plus *roide* que celui d'une fléche. Le cours du Rhône est plus *roide* que celui de la Saône. L'aigle est l'oiseau qui a l'aile la plus *roide*, le vol le plus *roide*. Il a reçu un *roide* coup d'une pierre qu'on lui a jettée.

Roide, se dit aussi des choses qui sont âpres, difficiles, qui ont certains défauts qui donnent de la peine, ou qui les rendent désagréables. *Asper, difficilis, arduus.* Cet escalier est trop *roide*, est trop droit. Cette montagne est trop *roide*, trop âpre, trop rude à monter. C'étoit l'endroit le plus *roide* de la montagne. Ablanc. Cet homme est un glorieux qui se tient *roide* & droit, quand on le va saluer, qui ne fait aucune soumission. On dit aussi qu'une soupe est *roide* de sel, quand on l'a trop salée ; d'une toile, qu'elle est trop *roide*, quand on l'a trop empesée, ou gommée

Roide, se dit figurément en choses morales, pour dire, opiniâtre, inflexible. *Sententia, vel propositi tenax, inflexibilis, obstinatus, pervicax.* Le naturel de l'homme est *roide* & rebelle. M. Esp. La véritable vertu est *roide* sans dureté, & inflexible sans opiniâtreté. Id. Caton étoit un esprit *roide* & farouche, qu'on ne pouvoit gagner ni fléchir. L'Écriture Sainte dit en parlant des Juifs rebelles, que c'étoit une nation de col *roide*. Je ne veux plus acheter chez ce Marchand, il est trop *roide*, il ne rabat rien. C'est une bonne qualité à un Capitaine d'être *roide* & févere.

Roide, se dit proverbialement en ces phrases. Il l'a fait sortir de chez lui *roide* comme la barre d'un huis ; & se dit de toutes choses qui se font avec promptitude & exactitude. *Rigidè, austerè, citò, sine morâ.* On dit encore, aussi *roide* qu'un matras, qu'un trait d'arbalête.

ROIDEMENT. adv. D'une maniere roide & violente. *Rigidè, violenter.* La corde de l'arc pousse fort *roidement* la fléche.

ROIDERA. Voyez Guadiana.

ROIDEUR. s. f. Violente tension de quelque chose. *Rigiditas, rigor.* L'homme ne se tient debout, que quand ses muscles & ses nerfs sont tendus avec *roideur* par la compression des esprits. La *roideur* d'un ressort est un vice dans une montre. La *roideur* des jambes est un vice dans un cheval. Les Maréchaux battent sur l'enclume avec une grande *roideur* de bras & une grande violence. La *roideur* de son bras n'est pas concevable.

Roideur, se dit aussi de la vigueur, de la force, de la vitesse, de la violence du mouvement. *Impetus, rigor.* La *roideur* d'un coup est proportionnée à la *roideur* de son mouvement. L'aigle se jette sur le gibier avec grande *roideur*. Ils lançoient des fléches en haut avec une extrême *roideur*. Abl. Les conquêtes d'Alexandre se firent avec grande *roideur* & impétuosité. Il faudroit courir de grande *roideur* pour attraper ce Basque.

On dit aussi, la *roideur* d'une montagne, pour marquer qu'elle est roide & difficile à monter. *Arduus & asper ascensus montium, arduitas.*

Roideur, se dit figurément en Morale, & signifie, inflexibilité, dureté, fermeté. *Rigor, rigiditas, inflexibilitas.* La *roideur* & l'inflexibilité de l'esprit d'un Magistrat le met hors de soupçon de corruption. Ceux qui ont l'esprit mou ne sont pas capables de gouverner ; il faut de la *roideur* & de la fermeté. Cette immobilité & cette *roideur* inflexible qui paroît en quelques actions, n'est que de la dureté. Nic. Il y a dans les manieres des Sçavans de profession, une *roideur* & une dureté qui les font redouter aux personnes polies. Bell. Ne défendez pas vos sentimens avec trop de *roideur*. Id.

Cette grande roideur *des vertus des vieux âges,*
Choque trop notre siécle, & les communs usages.
Mol.

ROIDIR. v. act. Rendre droit. *Contendere, intendere.* Descartes en son Traité de l'homme, explique comme les esprits *roidissent* les muscles & les nerfs, pour causer le mouvement. Le froid engourdit & *roidit* les membres. Une longue corde a de la peine à se *roidir*, à être bien tendue, si on ne s'aide du tour, du cabestan. Les Maîtres d'armes disent, *Roidir* bien la jambe ; pour dire, l'étendre & la tenir droite & ferme.

Roidir, est aussi quelquefois neutre, & signifie devenir roide. *Torpere, rigere.* Il *roidissoit* de froid.

Roidir, se dit figurément en Morale, & signifie, Tenir ferme, résister, s'opiniâtrer. *Resistere, animum obfirmare, obniti, reniti.* Les Martyrs se sont *roidis* contre les Tyrans pour soutenir la vérité de leur foi. Il ne faut pas qu'un Marchand se *roidisse* trop ; il doit savoir se relâcher à propos. Se *roidir* contre la raison. Mol. C'étoit un courage à se *roidir* contre les difficultés. Vaug. Il faut tous les jours se *roidir* contre la coutume, pour maintenir la raison. Fl. Nous devons nous *roidir*, & nous élever contre la mauvaise fortune, avec d'autant plus de fierté qu'il est aisé de la mépriser. Bouh. La Philosophie me doit mettre les armes à la main pour combattre la mauvaise fortune, & me *roidir* le courage, pour fouler aux pieds les adversités humaines. Mont. La force de l'esprit ne consiste pas à ne croire rien, ni à se *roidir* contre les vérités établies. Bouh. L'esprit humain se *roidit* naturellement contre la force & la violence. Cl.

L'ame doit se roidir*, plus elle est menacée,*
Et contre la Fortune aller tête baissée.
Corn.

Roidi, ie. part. pass. & adj. *Rigidus, obfirmatus, intensus.*

ROIE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Picardie en France. *Rodum*, *Rauga*. Elle eſt ſur la petite riviére d'Auvergne, à quatre lieues de Noyon, vers le couchant ſeptentrional. On la prend pour l'ancienne *Rodium* ou *Rodrina*, ville de Gaule Belgique. Matv. Valois, *Not. Gall. p.* 466.

☞ ROIE ou RAIE. ſ. f. Vieux mot. Ligne, raie, & roie. C'eſt un vieux terme de Coutume qui ſe trouve dans la Somme de Bouteiller, liv. II. tit. 40. p. 860 *Trév.* c'eſt la pag. 1476. de l'édit. *in-8°. Lyon* 1621. Voici le paſſage intitulé, *D'ahaner ſur chemin. Ahaner*, ſuivant la note marginale, ſignifie, *labourer*, & eſt dérivé de l'exclamation qu'on fait en labourant, *han*. Sur quoi l'on peut conſulter l'etymologie de Ménage, au mot *ahan*, où *roie* ſe trouve auſſi. Pour revenir à Bouteiller, il s'exprime en ces termes : « Item qui eſt trouvé ahanant ſur chemin » publique, & à la derniere *roie* prent du chemin, & trouve » ſa charue ou harnas la terre du chemin ſur ſon champ, » chet en amende de ſoixante ſols. » Il eſt bon de remarquer ici que dans les éditions précédentes de ce Dictionnaire, *roie* eſt mal expliqué par *champ labouré, labour*. Furetiére & ſes Augmentateurs obſervent que *raie*, qui eſt la même choſe que *roie*, ſe dit en termes d'Agriculture, de la ſéparation qui eſt entre deux ſillons, qui ſe fait quand on laboure. ☞ Ce mot s'eſt conſervé dans toute ſa vigueur en quelques lieux, pour marquer la ſéparation des vignes, des champs, des prés. De *roie* on a dit *Déroyé*, pour *Dévoyé. Dict. des Arts.*

> *Et s'arreſta à lé la plaine* roie. Merlin.

ROIGNER. v. act. Vieux mot. Rogner, tondre. Chronique S. Denys MS. Et ſe *roigner* comme Moine. Borel. *Tondere, amputare.* Aujourd'hui on écrit *rogner*. Voyez ce mot.

ROILEIS. ſ. m. & plur. Des troncs d'arbres : d'où vient qu'on les appelle en Languedoc, *de rouls*. Borel. *Trunci arborum.*

ROILLE. Voyez Roiller. En Languedoc on dit : Es villen que rollie, c'eſt à dire, fort méchant. Borel.

ROILLÉ, ée. adj. Vieux mot. Haïſſable. Borel. *Odio dignus, odioſus, peroſus.*

ROILLER. Vieux v. act. Regarder à l'entour; & on dit en Languedoc, *roudilla*. Borel.

> *Lors leva li vilains la hure,*
> *Fronce les yeux par gran le dure,*
> *Fronce le nois, des yex* roillie. R. de la Rose.

> *Ains fiert frape* roille *& maille.* Id.

ROINE. Vieux mot. Reine. *Regina.* On appelloit autrefois *Roines Blanches* les Reines veuves, ou à cauſe de leur coeffure, comme nous l'avons dit au mot Blanc, ou en mémoire de Blanche de Caſtille, veuve de Louis VIII. & de Blanche d'Évreux, veuve de Philippe de Valois, qui ont un très-beau nom en France, comme prétend Du Tillet, p. 258. & après lui M. de Lauriére.

Roine. ſ. f. Vieux mot. Grenouille; de *rana*. R. de la Roſe.

> *Cil a robe religieuſe,*
> *Donques eſt-il religieux;*
> *Ceſt argument eſt trop fieux;*
> *Il ne vaut une vieille* roine,
> *La robe ne fait pas le Moine.* Borel.

ROINETTE. ſ. f. Petit inſtrument qui ſert aux Charpentiers à marquer leur bois. *Graphium.* Les Commis qui vont marquer le vin dans les caves, ſe ſervent de *roinettes*. Les Tonneliers, les Courtiers de vin ont de même des *roinettes* pour marquer les tonneaux. Quelques-uns diſent *rouane, rouanette* & *rouaner*, pour dire, Se ſervir de la rouane.

Roinette. ſ. f. Nom d'un jeu ancien. *Coquillard*, page 46. Borel.

ROINSSE. ſ. f. Vieux mot. Une ronce. Borel. *Rubus, ſentis.*

ROISSOIR. ſ. f. Vieux mot. Rouille, rouſſeur. Borel. *Robigo, rubigo.*

> *Les dents ot pleines de* roiſſoir
> *Et de pulente pourriſſoir.* Ovide MS. *de Borel.*

ROISTE. Vieux mot. Droite. *Perceval.* Borel.

ROIT. Vieux verbe à la troiſiéme perſonne du préſent de l'indicatif. Il rayonne. *Perceval.* Borel.

ROITEAUL, & au plur. ROITEAULX. ſ. m. Roitelet. Borel. Voyez Roitelet.

ROITELET. ſ. m. Roi ou Souverain d'un petit pays. *Regulus.* C'eſt bien à un *Roitelet* à le prendre ſur un auſſi haut ton.

Roitelet, eſt auſſi un oiſeau fort petit, vif, & plein de feu, qui niche dans les murs, qui chante preſque toute l'année. *Trochilus, Regulus, Cladorinchus, Rex avium.* Le *roitelet*, vulgairement appellé le Roi des oiſeaux, eſt d'un naturel fort chaud; il n'y a guère d'oiſeau qui ſoit plus petit; il parcourt volontiers toutes ſortes de lieux, & n'en a point de certain, ni d'aſſuré auquel il faſſe ſon ſéjour, & retourne ordinairement, ſi ce n'eſt celui qu'il a choiſi pour faire ſon nid. Il ſe nourrit la plûpart du temps d'araignées & de mouches; il fait ſon nid dans quelque trou de mur, ou vieille maſure, ou dans quelque couverture de chaume, & le compoſe en ovale, ne laiſſant qu'une très-petite entrée. Il s'en rencontre auſſi quelquefois dans les forêts, dans les fortes haies ou buiſſons, ſelon le lieu où il ſe plaît. On trouve dans ſon nid juſqu'à huit petits, & quelques perſonnes aſſûrent en avoir trouvé juſqu'à quinze, ce qui eſt difficile à croire, vû ſa petiteſſe; néanmoins les Méſanges, qui ne ſont guère plus groſſes, en ſont bien juſqu'à dix-huit ou vingt. Ceux qui s'en veulent ſervir, & les tenir en cage, doivent ſçavoir qu'ils ne ſont pas bons, s'ils ne ſont niais. Il faut que leur cage ſoit garnie autour de revêche verte, ou de mouſſe, ou de quelque choſe qui les tienne chaudement, avec une petite cachette ſemblablement garnie de revêche, afin qu'ils ne périſſent pas en hiver. Il faut leur donner du cœur, leur donnant huit ou dix fois le jour la béquée; quand ils voudront manger ſeuls, vous vous en appercevrez, lorſqu'ils leveront la mangeaille d'eux-mêmes. Il leur faut nettoyer le cœur que vous leur donnerez, de peaux, de nerfs & de graiſſe, le bien battre, & en attacher la groſſeur d'une noix à leur cage : vous leur donnerez quelquefois des mouches à béqueter pour les réjouir & apprivoiſer, & en aurez grand ſoin. Ils ſe rendent tout-à-fait domeſtiques, & viennent prendre ce qu'on leur préſente à la main.

Le *Roitelet* eſt fort petit, ſon bec eſt aſſez longuet, menu & rond, & en quelque façon noirâtre, & un peu courbé à l'extrémité; il a une crête ſur le front qui s'eléve, laquelle eſt d'un jaune doré, & qui ne paroît plus en façon quelconque, lorſqu'il eſt mort : ſa tête, ſon col, ſon dos, & le milieu de ſes ailes ſont d'un verd jaunâtre; les pennes de ſes ailes ſont noirâtres, & néanmoins jaunâtres à leurs côtés, & à l'endroit de leur naiſſance, il a une tache blanche remarquable; ſa queue eſt de ſemblable couleur que les grandes pennes de ſes ailes; ſa gorge & ſa poitrine ſont d'un blanc jaunâtre; ſon ventre eſt jaunâtre; ſes pieds ſont bruns, & aſſez robuſtes pour un corps ſi petit.

La femelle a la tête couverte de plumes plus pâles que le mâle; au lieu de la huppe dorée qu'il a, elle ne laiſſe pas d'en avoir une, dont les plumes ſont moins élevées, outre ce, elle a une ligne noire aſſez épaiſſe, qui environne ſa tête, & fait comme une jolie couronne; elle a auſſi deux taches blanches dans les ailes, dont l'une eſt petite, & l'autre longue, & au mâle il n'y a que la longue qui paroiſſe. Vous reconnoîtrez encore le mâle à ceci, c'eſt qu'environ un mois après qu'il aura commencé à manger ſeul, il ſe retirera en haut pour chanter; & s'il y a une femelle avec lui, il la tourmentera en montant deſſus à toute heure; le mâle ſera auſſi plus rougeâtre, & aura la poitrine marquetée.

Quant à la pâte qu'il lui faut donner, elle doit être de même que celle du roſſignol. Il ne fait point de paſſage ainſi que pluſieurs autres oiſeaux : mais il demeure toujours dans le pays, il remue & change inceſſamment, & a la queue toujours fort élevée. Il vit l'eſpace de cinq ans. Prenez garde de lui laiſſer manger des mouches au commencement, parce qu'elles le rendroient ſtyptique.

Il

Il y a une antre espéce de *Roitelet* qui n'a point de créte, qui est un peu plus grand que celui duquel noue venone de parler : mais en toutes les aotres choses il lui est tout-à-fait semblable, excepté qu'il n'a poinr de plumes dorées à la tête, & n'a pas eussi de taches blanchee aux ailes.

ROITELETTE. subst. f. C'est la femelle du Roitelet. *Regalioli femina.*

> *On dit que votre Roitelet*
> *Est bien fou de sa* Roitelette,
> *Que ce petit drôle ne fait*
> *Des soupirs, que pour la Fauvette.*
> Rac. de P. G.

ROK.

ROKING. f. m. Nom propre d'un village du Duché de Baviére *Rokinga*. Il est à trois lieues de Ratisbonne, vers le midi, & on le prend pour l'ancienne *Reginm Germanicum*, petite ville de la Vindélicie. Maty.

ROL.

ROLAND. f. m. Nom propre d'homme. *Rolandus*. Ce nom, selon quelques-uns, signifie *serre rouge*. Borel. C'étoit donc à peu prés en Celtique, la même chose qu'Adam en Hébreu. Ce mot s'est introduit dans la Langue pour signifier un grand Capitaine, un brave. *Rollandus, dux strenuus.*

> *On le conche dans la barque,*
> *Côte à côte de* Roland. Mait.

ROLDUC. subst. m. Nom propre d'un bourg avec château & Abbaye. *Rodta Ducis*. Il est dans le Duché de Limbourg sur la Worme, à deux lieues d'Aix-la-Chapelle, vers le oord. *Rolduc* est chef d'une grande Seigneurie. Maty.

RÔLE. subst. m. (Quelques-uns écrivent *Rolle*, mais l'Académie écrit *Rôle* ; & c'est ainsi qu'on doit écrire, pour marquer que la premiére syllabe est longue ; ce que l'on marquoit autrefois en étrivant *Roole*.) État ou liste des noms de plusieurs personnes qui sont de même condition, ou dans le même engagement. *Index, album, libellus.* Dès que le nom d'un soldat est écrit sur le *rôle*, c'est pour lui un crime capital de déserter. Le Commissaire à faire les montree, tient lee *rôles*, arrête les *rôles*. On appelle les Ouvriers dans les ateliers trois fois le jour sur le *rôle* ; on les paye suivant qu'ils sont marqués sur le *rôle*.

Ce mot vient de *rutulus*, ou *rotulus*, qui signifie un *rouleau*, parce qu'autrafois on rouloit ces *rôles*, comme toutee les expéditions de Justice, qui étoient écrites en des parchemine ou papiers cousus ou collés ensemble ; d'où l'on a fait aussi *enrôler, contrôler*. Mén. Du Cange dit qu'on a dit aussi *rollus* pour *rotulus*. De *rotulus* on a fait *rotelus, rotlus, rollus, rôle*.

Rôle, est aussi uo état de plusieurs taxee ou droits dont le recouvrement est à faire, de ce que chacun en doit porter suivant le réglement qui en est fait par les Officiers. *Recensio, descriptio, repartitio.* Le *rôle* des taillee se fait par les Asseeurs & Collecteurs, & doit être vérifié par les Élus. Le *rôle* des taxes des francs-fiefs, du huitiéme denier, des aisée. On a ordonné que ce faux Noble seroit compris au *rôle* des tailles, que cet Officier privilégié en seroit rayé.

Rôle, se dit au Palais, de l'état des causes enregistrées, qui doivent être appellées & plaidées en leur ordre. *Decursus ex judicis ordine.* Les *rôles* ordinaires des Provinces se plaident à la Grand'Chambre les Lundis & Mardis matin, depuis la Saint Martin jusqu'au 14 d'Août. Il y a des *rôles* extraordinaires les Jeudi matin, & les Mardis de relevée. Il y a de petits *rôles* pour les appointemens & causes sommaires. Les défauts donnés à tour de *rôle*, quand la cause est appellée au *rôle*, emportent profit. De-là est venue l'expression, A tour de *rôle*, que l'on applique à tous

ceux qui doivent faire la même chose, chacun à son tour. L'amende ordinaire du *rôle* est de douze livres. Lee Présidens donnent dee avancés sur le *rôle*, permetrent d'ajoûter au *rôle*. On dit qu'une cause est appointée sur le *rôle*, quand elle demeure à plaider, aprés que le tempa dee Audiences de chaque *rôle* est passé ; car alors on donne un appointement général sur ce qui reste.

Rôle, dans la nouvelle Coutûme de Bretagne, est un extrait d'un Rentier, ou Papier terrier, lequel extrait contient seulement le nom dee sujets ou Tenanciers, & la rente qu'ile doivent. Voyez d'Argentré sur l'article 81[e].

Rôle d'Oleron. On appelle ainsi des Réglemens pour la Marine faite par Éléonore Duchesse de Guyenne & Comtesse de Poitou, qui furent reçûs en France, & qui servirent de modéle aux villes Anséatiques, pour dresser les Ordonnances des Visbui. Voyez Merville, Ordonnance de la Marine, du mois d'Août 1681. commentée & conférée, &c.

Rôle, se dit des registres des oppositions, qu'on fait à la vente dea offices, ou rentea sur l'Hôtel de Ville, qui sont reçûes par des Officiers qu'on appelle *Garde-rôles*. *Judicium servatores, vel alborum.* Il y a quatre *Garde-rôles* dee Offices de France, servans per quartier. C'est entre leurs maina que se font toutes lea oppositions au sceau, soit pour l'hypothéque, soit pour le titre. Ces *Gardes-rôles* en doivent tenir Registre, & demeurent responsables si lee Officea sont scellés au préjudice de ces oppositions. Il y a de même quatre Conservareurs des hypothéques sur lee rentes dûes sur l'Hôtel de Ville. Leur fonction est de faire à l'égard des rentes ce que lea *Gardes-rôles* sonr à l'égard dea Offices.

Rôle, en termes d'écriture, signifie un feuillet ou deux peges d'écriture. *Folium, dua pagina.* Les Avocate font payer leurs écritures au *rôle*. On paye 20 sols pour chaque *rôle* de grosse au Parlement, & 40. sols au Conseil Privé. Il vaut mieux faire écrire une copie à la tâche qu'au *rôle*.

☞ Rôle. (ou volume) Catalogue des *Rôles* Gascons, Normands & François, déposés à la Tour de Londres. Cee *Rôles* sont des volumee de Chartee, &c. Voyez *Merc.* de *Mars* 1741. p. 510.

Rôle, est aussi une certaine quantité d'écriture de vers, ou de prose, qu'on donne à réciter, à déclamer, ou à joüer sur un théatre. *Album, partes scenica.* Ce *rôle* est de 800. vers. Il faut du tempe pour apprendre ce *rôle*. Voilà un petit *rôle* qui n'a que 20. vers.

Rôle, se dit aussi dans les piéces de théatre du personnage qui est représenté. *Persona, partes.* Cet Acteur a un beau *rôle* ; il joue toujours le premier *rôle*, c'est-à-dire, celui du Héros de la piéce. Faut-il que je fasse votre *rôle* ? Mol.

On dit aussi figurément dans le même sens, qu'un homme a bien joüé son *rôle*, pour dire, qu'il s'est bien acquité de son emploi, de sa commission, qu'il sçait bien joüer son personnage dane le monde, dans la conduite de la vie. *Rectè partes suas obire, suis partibus defungi.* On le dit de même de la figure & de la conduite de tous lea hommes, dans les diversea conditions où ils se trouvent placés. C'étoit autrefois le *rôle* des Amans de soupirer & de faire lee avancea, les femmes à leur tour se sont chargées de ce *rôle*. La Bauy. Un Ministre d'État ne doit jamais oublier son *rôle*, ni mettre le masque bas. Wicq. Un honnête homme ne cherche point à monter sur le théatre du monde ; mais si la naissance, ou la fortune l'y appelle, il joue parfaitement bien son *rôle*. S. Evr. C'est un *rôle* bien triste que celui d'importun. Bell. Les femmes ne prennent d'ordinaire dans la comédie de l'amitié que le *rôle* des plaintea & des lamentations. M. Esp. Ne t'approche jamais de ce qui peut t'éclipser : le plus accompli aura toujours le premier *rôle*. Amalot. Souvenez-vous que votre *rôle* est d'être plaisant. Voit. La plûpart des femmes ne prennent le parti de la dévotion que quand elles ne peuvent plus joüer un aotre *rôle*. Bell. Le monde est une comédie où chacun joue son *rôle*. S. Evr. Si lee femmes médisantes sçavoient combien elles déplaisent eux personnes raisonnablee, elles ne se chargeroient point d'un si vilain *rôle*. Bell. Celui qui s'efforce à faire paroître une passioo qu'il n'a pas dana le cœur, fait la moitié des grimaces, tant il a peur de mal joüer son *rôle*.

Corn. Auguste demanda en mourant à ceux qui l'environnoient, s'il avoit bien joué sun *rôle* sur le theetre du monde.

Rentre chez le Marchand dont on le voit sortir :
Pour assembler un fonds de deux mille pistoles ,
Combien , nouveau Protée , a-t-il joué de rôles ?

☞ Rôle. On nomme le grand *rôle* , en termes de Sucrerie, ce qu'on nomme autrement le grand tembour , c'est-à-dire , celui des trois tembours dont un moulin à sucre est composé , qui est au milieu, & qui est traversé de l'arbre du moulin.

☞ Rôle. C'est eussi une étoffe de laine, qui est une espéce de molleton, ou doubla creseau.

☞ Rôle de tabac. C'est un rouleau composé de divers tours de tebec roulé.

RÔLE, est aussi le nom d'une petite villa du pays de Vaux en Suisse. *Rotulum.* Elle a titra de Baronie, & c'est le siége d'un Bailliage des Bernois : alle est située dans un peys fort fertile , sur le bord du lac de Genève, à quatre lieuas de Lausanne , vers le couchant. Maty.

RÔLER. v. n. Écrire des rôles. *Alba inscribere.* Ce clerc, ca copiste *rôle* bien , il fait 50. *rôles* d'écriture par jour. Un Greffier ne sépare pas des gans qui se querellent ; mais tant plus il les voit battre , & tant mieux il *rôle.*

RÔLET. s. m. Qui ne se dit guère qu'en cette phrase proverbiale , il est au bout de son *rôlet* , il ne sçeit plus que répondre. *Admetas non loqui.* Il ne sçait plus où trouver da quoi vivre.

Ainsi que l'un descend , on voit que l'autre monte ,
Selon ou plus ou moins que dure le rôlet ;
Et l'habit fait , sans plus , le maître , ou le valet.
Regnier.

Malade au lit d'une douleur aiguë ,
Acante au bout de son rôlet ,
Pour mourir en Socrate , ordonne à son valet
De lui verser de la ciguë. Sénecé.

Adieu , je suis votre valet ,
Je suis au bout de mon rôlet.

☞ ROLET. Nom d'un Procureur essez connu par les Satires de Boileau , & per les Commenteires de M. Brossette , qui remarque que le vers 52. de la premiere Satire ,

J'appelle un chat un chat , & Rolet un fripon,

a passé en proverbe parmi nous, à cause de sa simplicité & du sens naïf qu'il renferme. Il ajoute que M le Premier Président de Lamoignon employoit le nom de *Rolet* pour signifier un fripon insigne , *c'est un Rolet* , disoit-il ordinairement.

☞ ROLETTE. s. f. Toile da lin qui se fabriqua en Flandre , particuliérement à Courtrey & à Ypres.

ROLIM. Terme de Relation. s. m. Nom que les habitans du Pégu donneat au chef de leur Religion , à leur souverain Pontife. *Summus* , ou *Maximus Peguanorum Pontifex.*

ROLLAT. Obligé en *rollat* dans le Coutume de Beyonne, Tit. XVI. C'est celui qui est obligé per un instrument garantigionné , ou par un contrat qui a exécution parée. Dans la Coutume de Lebour , Titre XIII. au lieu de *rollat* il y a *aorollat* ; & il y est dit que l'oblige en *aorollat* est celui qui est sous la riguaur de la Cour du Baillif. De Laur.

R O M.

ROM. s. m. Nom propre d'una petite Isle de la mer d'Allemagne. *Roma.* Elle est sur la côte du Duché de Slesvick, au nord de celle de Silt. Cette Ile n'a que des villeges, & elle appartient au Roi de Danemarck Maty.

Rom, ou Ron. s. m. Nom d'un bourg de France , situé dans le Poitou , sur la Dive , à cinq lieues de Saint Maixant , vers le levant. On croit que ce lieu est celui que l'on appelloit anciennement *Rauranum* , *Raraunum* , & *Rarauna.* Maty. Valois , *Not. Gall.* p 54.

ROMAGNE , ou ROMANDIOLE. s. f. Le premier est le plus usité en notre langue C'est une province de l'Etat de l'Eglise en Italie. *Romandiola, Romanula Ecclesiastica.* Elle est entre le golfe de Venise , qui le beigne vers le nord, & le mont Apennin , qui la sépere du Florentin du côté du midi. Le Boulonnois ou le Ferrarois la confinent au couchant , & le duché d'Urbin au levant. Ses villes principales sont Revenne capitele, Feyence , Sarcine, Imole , Forli , Rimini , Cesena , Cervia & Bertinoro. Au reste , la *Romagne* evoit autrefois une plus grende étendue ; elle renfermoit le Boulonnois , le Ferrarois & la Polésine de Rovigo. On dit qu'elle prit le nom de *Romagne*, parce que Charlemagne la donna à l'Evêque de Rome. Maty.

Romagna Florentine. C'est une petite partie de la Romagne. *Romandiola Florentina.* Elle appartient au Grand-Duc de Toscane , & ses lieux principaux sont Citta de Sole , & Fiorenzuola. Maty.

☞ ROMAGNEY s. m. Bourg de France dans la Normandie, diocése de Séez , élection de Mortain.

ROMAIN , aine. s. m. & f. Nom de peuple. Qui est de Rome. *Romanus, a.* Les *Romains* ont été maîtres du monde. Les *Romains* furent plus long-temps à conquerir l'Italie , qu'à conquerir le reste du monde.

Et ce qui fit de Rome autrefois l'opulence ,
Feroit d'un seul Romain *la honte & l'indigence.*
Boileau.

Romain, est aussi adj. Qui appartient à Rome. *Romanus.* Le peuple *Romain.* La République *Romaine* dura depuis la fuite des Terquins jusqu'à la bataille de Pharsale , 460. ans. L'Empire *Romain* depuis Jules-César & la bataille de Pharsele , jusqu'à Constantin & le dédicace de Constentinople en 330. a duré 378. ans. Un citoyen *Romain* n'étoit d'abord qu'un bourgeois de Rome , dans la suite on donna le droit de Bourgeoisie , non seulement à des particuliers , mais à des villes & des peuples entiers d'Italie & des provinces , & on les appella aussi citoyens *Romains.* C'est einsi que S. Peul étoit citoyen *Romain* , Act. XVI 21. 37. 38. XXII. 25 26. 27. 29 XXIII. 27. perce que Tarse en Cilicie , qui étoit sa patrie, evoit le droit de bourgeoisie. Un Sénateur *Romain.* Le Sénat *Romain.* Voyez Sénat.

A ces soins décevans d'une bonté cruelle ,
César ajoute encore une feinte nouvelle ,
Désarme ses soldats , prend un air plus humain ,
Et marche enfin vers Rome en citoyen Romain.
Brebeuf.

Romain se dit de même aujourd'hui. Le Pontife *Romain*, le Cour *Romaine.* La pourpre *Romaine* , c'est à-dire , la dignité de Cardinal. Le foudre *Romaine* , les condamnations que fait le Pape des erreurs & des hérésies L'Eglise Catholique , Apostolique & *Romaine* , est la seule véritable Eglise , ainsi appellée , perce que le siége de son chef visible a été placé à Rome per S. Pierre.

En Imprimerie on appelle du gros *Romain* , entre le petit Parangon & le Saint-Augustin ; du petit *Romain* entre le Cicéro & le petit Texte.

On dit encore du caractère *Romain* , pour la distingner du caractère Italique.

On donne eussi ce nom a du papier d'une certaine grandeur.

L'Eglise *Romaine* se dit par opposition à l'Eglise Prétendue Réformée , ou Protestante. On dit la Bréviaire *Romain.* Faire le service à la *Romaine* , pour dire , à l'usage de Rome , selon ses cérémonies.

On appelle le Droit *Romain*, ce qu'on appelle aussi le Droit Ecrit , compilé par l'ordre de Justinien , dont on se sert en Languedoc , en Guienne , en Lionnois. Voyez Droit.

On dit une beauté *Romaine*, un visage *Romain*, des portraits qui ont quelque chose de grand & de majestueux. Une vertu *Romaine* est une vertu austere, farouche , & qui n'épargne pas même ses plus proches.

Mais enfin je renonce à la vertu Romaine ,
Si, &c.
Corn.

Les

Les Peintres appellent une Charité *Romaine*, un tableau d'une femme qui alaite un vieillard. *Charitas Romana.*

Romain, se dit aussi des dignités de l'ancienne Rome. *Dignitates, honores Romani.* Empereur *Romain*, Dictateur, Consul, Sénateur & Chevalier *Romain*. On appelle aujourd'hui Roi des *Romains*, un Prince qui est élû & désigné successeur à l'Empire; & le Pontife *Romain*, le Pape.

Romain. f. m. est aussi un nom propre d'homme. *Romanus.* Il y a quatre Empereurs de Constantinople qui l'ont porté. Prudence a décrit le martyre du Diacre *Romain*, qui souffrit en 304 à Césarée sous Dioclétien. Il y a eu un S. *Romain* Archevêque de Rouen, sur lequel voyez D. Duplessis, *Descr. Hist. & Géogr. de la Haute-Norm. T. II. p. 29. 31.* & 142.

Romain, a été aussi le nom d'un mois du Calendrier des habitans de Paphos. C'étoit le mois de Septembre qu'ils appelloient ainsi. L'Empereur Commode ayant aussi entrepris de changer le nom des mois, donna celui-ci au mois de Novembre. Voyez Dion, L. LXXVII. p. 824. Hérodian, L. I. c. 14. Suidas au mot ΚΟΜΜΟΔΟΣ, Aurelius Victor, Eutrope, Zonara, Saumaise & Casaubon sur Lampridius au ch. 11. de la vie de Commode.

Romain. f. m. étoit aussi anciennement le François, le langage de France, selon Merlin Busal. *Lingua Francica*, ou *Gallica*. Voyez Roman & Romans.

Jeux Romains. Jeux, combats institués par le vieux Tarquin à l'honneur de Jupiter, de Junon & de Minerve. *Ludi Romani.* Paul Manuce dit qu'ils se célébroient au mois de Septembre, la veille des nones, c'est-à-dire, le quatrième du mois, selon Struvius dans son Calendrier. *Syntag. Antiq. Rom.* p. 355. On les appelloit les grands jeux. Il paroît par Tite Live, L. I c. 35. que ces jeux furent établis par Romulus, & que Tarquin les fit plus magnifiques qu'on ne les avoit encore vûs, profitant du butin qu'il avoit fait dans la guerre contre les Latins. Au temps de la Republique ce fut d'abord les Consuls, ensuite les Ediles du peuple, puis les Ediles curules qui les donnoient. Voyez *Antiq. Rom.* L. V. c. 19. Scaliger. Poet. L. I. c. 28. Thomas Godwin Anthol. Rom. L. II. S. III. chap. 6.

Saint Romain. Nom d'un cap, qui est dans l'Ile de Madagascar. *Promontorium S. Romani.* Il joint la côte orientale de l'Ile avec la méridionale, & l'on voit tout auprès deux petites Iles, qu'on appelle les deux Iles de *Saint Romain*. Maty.

ROMAINE. f. f. Espéce de balance. *Trutina, statera.* Les Bouchers se servent de la *romaine*. La *romaine* est composée de neuf piéces essentielles. 1. De la verge vulgairement appellée le *branche*. 2. Du crochet sur lequel se charge la marchandise qu'on veut peser. 3. De la garde foible. 4. De l'anneau où tient la garde foible où se passe un bâton pour soutenir la balance. 5. De la garde forte. 6. De l'anneau de la garde forte. 7. De trois broches qui passent au travers de la verge pour soutenir les deux gardes & le crochet. 8. De l'anneau coulant qui se meut le long de la branche. 9. De la masse ou boulon attaché à l'anneau coulant qui sert de contrepoids. La *romaine* est de grand usage dans les foires & villes de commerce pour peser tout ce qui est en grand volume, jusqu'à des charretées de foin ou de bled; & l'on y pese jusqu'à deux mille livres à la fois. On l'appelle autrement *crochet* ou *peson*.

☞ Romaine. C'est le nom qu'on donne à Rouen, à Dieppe & ailleurs, au bureau qu'on appelle à Paris la Douane. La *Romaine*, c'est à dire, la Douane de Rouen. *Descript. Géogr. & Hist. de la Haute Norm. T. II* p. 14.

☞ Romaine. Terme de Papetier. Sorte de papier *in-folio*. On appelle *Petite-Romaine*, du petit papier qui est après le Poulet.

☞ ROMAIN-MOUTIER. f. m. *Romani Monasterium.* Ville de Suisse dans le Pays Romand.

☞ ROMALLE. f. m. Il se dit des mouchoirs des Indes orientales, soie & coton. Il y a quinze mouchoirs à la piéce.

ROMAN. f. m. qui signifioit autrefois le beau langage, & étoit opposé à *Wallon*, qui étoit le vieux & originaire Gaulois. *Lingua Romana, Gallica mixta.* Voyez le mot Gaulois. On disoit alors que les gens de la Cour parloient *Roman*. Ce langage étoit composé moitié de la langue des conquérans, qui étoit la Romaine, & moitié de Gaulois, qui étoit celle du peuple conquis. C'étoit une corruption de la langue Latine, c'est pourquoi un vieux Auteur l'appelle *rustique Roman*. La langue a beaucoup changé depuis, & sur-tout après & sous le regne de François I. Jusques-là les histoires les plus sérieuses étoient appellées *Romans*, comme écrites en *Roman*, parce que c'étoit le langage le plus poli qu'on parloit à la Cour des Princes. Ensorte que parler *Roman* n'étoit autre chose que parler François. C'étoient deux mots synonymes. Pasq. Voyez Romant.

Roman, aujourd'hui signifie les livres fabuleux qui contiennent des histoires, ou des avantures d'amour & de chevalerie, inventées pour divertir & amuser agréablement les lecteurs. *Liber, seu historia fabulosa, narratio, rhapsodia.* Comme les *romans* depuis long temps sont des histoires amoureuses ou de galanterie, on rapporte l'origine des *romans* à l'origine des histoires amoureuses, & l'on dit que Déarque disciple d'Aristote, qui écrivoit le premier de ces matieres, est l'auteur des *romans*. Photius croit que le livre d'Antoine Diogene sur les erreurs & les amours de Dinias & de Deocillis, a donné naissance à la plûpart de ces sortes d'ouvrages. Quoi qu'il en soit, il est certain que les Anciens ont eu leurs *romans* aussi bien que nous. Tels sont les Amours de Rhodanis & de Sinonides décrits par Jamblique. Tel est le *roman* de Leucippe & de Clitophon, composé par Achilles Tatius, ou Statius. Les quatre livres des choses incroyables, par Damascius, qui ne contiennent à la vérité aucune intrigue amoureuse, mais qui sont un tissu d'une infinité de mensonges ou de fictions sur différentes choses. Les Ethiopiques d'Héliodore, où il raconte les amours de Théagene & de Cariclée. Enfin on peut mettre en ce rang les fables de Parthenius Nicenus, d'Athenagoras, de Théodore Prodrome, d'Eustathius & de Longus. Du reste, l'Antiquité a eu de la peine à souffrir ces sortes de piéces, & les a regardées comme des abominations. Photius dans sa Bibliothéque, Cod. LXXXVII. fait avec raison un portrait affreux de celle de Tatius. Voyez encore ce qui sera dit un peu plus bas des Ethiopiques d'Héliodore, qui sont pourtant la piéce la plus réservée & la plus sage qu'on ait faite en ce genre. M. Huet croit que les Orientaux sont les auteurs des *romans*. Les *romans* sont des poëmes en prose. Font. Les *romans* sont des mensonges vraisemblables & des fictions ingénieuses, pour occuper les honnêtes oiseux. Huet. La lecture des *romans* inspire la mollesse & l'amour. Io. Héliodore a fait autrefois le *roman* de Théagene & de Cariclée. Il étoit Evêque de Tricca dans le quatrieme siécle. Nicéphore rapporte qu'un synode voyant le péril où la lecture de ce *roman*, autorisé par la dignité de son auteur, pouvoit jetter la jeunesse, lui proposa, ou de supprimer son livre, ou de quitter son évêché, & qu'il préfera le dernier parti. Cette histoire est un peu douteuse. Quoi qu'il en soit, Héliodore a servi de modele à tous les faiseurs de *romans*; & l'on a dit que du mariage de Théagene & de Cariclée sont sortis tous les *romans* du monde. A l'imitation de l'archevêque Turpin qu'on croyoit l'auteur du *roman* des *faits de Charlemagne & de Roland*, on vit naître une foule de pareilles historiettes, où les Auteurs enchérissoient à l'envi sur le merveilleux. La plûpart étoient écrites en *roman*, & apparemment c'est de là qu'elles ont été appellées *romans*. Les Provençaux se distinguerent par la fertilité de leur imagination & transporterent cette passion à l'Espagne & à l'Italie. Les François sur-tout s'appliquerent fort à ces sortes d'ouvrages, soit par le goût de la nation, soit à cause de la liberté, de la politesse avec laquelle on vit avec les femmes. Depuis on a fait divers *romans* de chavalerie, comme Amadis de Gaule en vingt-quatre volumes; Palmerin d'Olive, & Palmerin d'Anglaterre; des douze Pairs; du Roi Artus, & tant d'autres, dont il y a une agréable Critique dans Dom Quichot. Ces *Romans* ont commencé à se mettre en vogue sous le regne de Philippe le Bel. Guarin de Loherans est le plus ancien *Roman* que nous ayons en notre langue.

Nos Modernes ont fait des *Romans* plus polis, & plus instructifs. *Considere fabulosas narrationes politiores & do-*

ctiores

toires. Comme l'Astrée de d'Urfé, Cyrus & Clélie de Mademoiselle de Scudéri; Polexandre de Gomberville; Cassandre & Cléopatre de la Calprenede, &c. mais qui n'en sont que plus dangereux. En un mot on a donné le nom de *Romans* à des histoires remplies d'intrigues amoureuses, & d'avantures galantes. CHARP. Les meilleurs *Romans* François sont l'Astrée, Francion, Cléopatre, Cassandre, Ariane, Cyrus, Clélie, Télémaque: ce dernier n'est point une histoire amoureuse, & n'a rien qui puisse gâter les mœurs, rien qui ne puisse beaucoup instruire. C'est un Poëme en prose.

Les Allemands ont aussi leurs *Romans*. Ils louent surtout Hercule & Herculisque, la Syriaca Aramena, l'Octavie, Arminius & Thusnelda, Proserpine, Otbert & Dianée.

L'Arcadie de Barclai, est aussi un *Roman*. L'Argenis du même Auteur est plûtôt une Satyre qu'un *Roman*. En Italie on a l'Eromène de Biondi, le Combat des desespérés de Marin, & les œuvres du Lorédani & de plusieurs autres. En Espagne la Diane, les Amadis, & Dom Quichot.

Les jeunes personnes qui n'ont rien vû, s'imaginent que le monde est fait sur le modéle des *Romans* qu'elles ont lûs; mais peu de femmes consentiroient au rétablissement de la discipline amoureuse des *Romans*. CH. d'H. Cette sage Princesse méprisoit les froides & dangereuses fictions des *Romans*, & leurs fades Héros. BOSS. L'amour est la passion dominante des *Romans*, & sans elle tout y languiroit. G. G. Les *Romans* amusent le cœur par un enchaînement de passions agréablement exprimées, & nourrissent dans l'esprit une vaine & frivole curiosité. FLECH. Il y a dans le sermon du P. Bourdaloue sur les divertissemens du monde, P. I. un fort bel endroit contre la lecture des *Romans*.

> *Bientôt, l'Amour fertile en tendres sentimens,*
> *S'empara du Théâtre ainsi que des* Romans.
> BOIL.

> *Un* Roman, *sans blesser les loix, ni la coutume,*
> *Peut conduire un Héros au douziéme volume.* ID.

> *Dans un* Roman *frivole, aisément tout s'excuse;*
> *C'est assez qu'en courant la fiction amuse.* ID.

En général, & dans le discours, on appelle toutes les histoires fabuleuses, ou peu vraisemblables, des fictions, des *Romans*. *Fabulosa, ficta narrationes.* On dit même d'un récit extraordinaire qu'on fait en compagnie; Voilà un *Roman*. C'est une avanture de *Roman*, une intrigue de *Roman*. Elle a pû s'entretenir de son *Roman* dans les ruelles. PAT. C'est-à-dire, de ses chimeres, de ses visions. Prendre le *Roman* par la queue. MOL. Pour dire, ne faire l'amour qu'en débutant par le mariage. C'est le *Roman* de la Médecine. ID. Pour dire, c'est la fable de la Médecine. Borel ajoute un *t* à la fin de ce mot, mais sans nécessité. On l'y ajoutoit pourtant anciennement, & l'on écrivoit *Romant*. Voyez ce mot.

Ce mot vient de *Romanus*, *Romain*, parce que c'étoit le langage des Romains, c'est-à-dire, le Latin. Comme les Romains avoient aussi établi leur langue en Espagne depuis qu'ils s'en étoient rendus maîtres, on dit aussi en Espagnol *Romance*, pour signifier le langage ordinaire & usité. De sorte que *Libro en Romance* signifie en Espagnol un livre écrit dans le langage ordinaire.

ROMAN-MOUTIER. Nom d'un Monastére & d'un village du Diocèse de Lausanne. *Romanum Monasterium*. Valois, *Not. Gall. p.* 542. Le pays ROMAN. Voyez VAUD.

SAN ROMAN. Cap. *Promontorium S. Romani*. Cap du Gouvernement de Vénézuela, en l'Amérique méridionale. Il est dans la presqu'île de Paragoana, au midi de l'île d'Oruba. MATY.

ROMANA. f. Nom propre d'un bourg d'Espagne, situé dans l'Arragon, sur l'Aquas, près de son confluent avec l'Ebre, à dix lieues au-dessous de Sarragosse. *Romana*. MATY.

ROMANAGNO. f. m. Nom propre d'un bon & ancien village du Duché de Milan. *Romanianum*. Il est sur la Sessia, dans le Novarrois, à cinq lieues de Verceil, vers le nord. C'est en ce lieu que les Romains défirent une partie des Cimbres. MATY.

ROMANCE. f. f. Ancienne langue Romaine un peu corrompue, soit en François, soit en Espagnol. *Lingua Romanica*. Les François ont écrit autrefois en langue *Romance*.

On appelle aussi *Romance* une piéce de vers, une histoire écrite en vers, par la même raison, & parce que ce langage devint celui des gens d'esprit & polis, & dans lequel seul on écrivoit; ensorte que *Romance* ne signifie qu'une composition ingénieuse & polie. Les plus belles Poësies Espagnols sont appellées encore aujourd'hui *Romances*.

☞ ROMANCIE. f. f. Art de composer des Romans. Quoique dans le Roman du siége de Calais Mademoiselle de Roye ne soit qu'un personnage épisodique & subalterne, par rapport au Comte de Canaple & à Madame de Brasson; c'est pourtant celui qui frappe le plus, & peut-être le seul auquel on s'intéresse; ce qui me paroît un peu contraire aux lois de la *Romancie*. *Obs. sur les Ecrits mod. T. XVIII. p.* 40.

ROMANCIER. f. m. Qui a fait, ou écrit de vieux Romans, comme ceux des douze Pairs, d'Ogier le Danois, des Quatre fils Aimon, &c. *Auctor fabularum*. C'est le nom que l'on donna au Xe. siécle aux Poetes & autres Écrivains fabuleux qui inventérent cet art d'écrire, qu'on appella la *science gaie*, & qui de France passa en Italie, où les Normands la porterent, aussi-bien qu'en Angleterre. Les Provençaux furent les premiers de ces *Romanciers*. On prétend même que l'Espagne n'a commencé à bien écrire ses Romans qu'après avoir lû ceux des François.

> *Villon sçut le premier, dans ces siécles grossiers,*
> *Débrouiller l'art confus de nos vieux* Romanciers.
> BOIL.

Quelques uns appellent aussi *Romanciers*, les vieux Paladins qui étoient les Héros de ces livres de Chevalerie. *Veteres Paladini*.

☞ ROMAN. f. m. Pays de la Suisse, partagé entre les Bernois & les Fribourgeois; mais la plus grande partie est aux Bernois.

ROMANESQUE. adj. m. & f. Qui tient du Roman, qui est extraordinaire, peu vraisemblable. *Romanicus, romanensis*. Cette avanture est *romanesque* & incroyable. Il écrit en style *romanesque*. Un Héros *romanesque*; une histoire *romanesque*.

ROMANESQUE. subst. f. Terme de Danse, dont l'air est presque toujours en triple. C'est la même chose que la Gaillarde, que l'on nommoit ainsi autrefois, parce qu'elle nous est venue de Rome, ou d'Italie. BROSSARD. *Romana saltatio*.

☞ ROMANESQUEMENT. adv. D'une maniére romanesque. La Providence veut que notre cousin d'Allemagne soit *romanesquement* transplanté, & en apparence fort heureux. *Madame de Sévigné, T. II des Lettres de Bussy, p.* 195. Ce cousin d'Allemagne est suivant la Lettre de Bussy, du 15. Sept. 1688 p. 207. le Comte de Rabutin, que Madame de Sévigné dans la Lettre suivante, p. 209. appelle leur cadet de toutes façons. Ce célébre Comte de Rabutin, devenu Général des Troupes de l'Empereur, a été Page favori de deux grandes Princesses, & en a épousé une en Allemagne. Il est mort estimé dans l'Empire, après avoir rendu de grands services à la Maison d'Autriche. *Bibliothéque des Romans, pag.* 346, 347. La paix de Pologne est faite, mais *romanesquement*. *Lett. de Madame de Sévigné*, 18. *Novembre* 1676. *T. II, p.* 181.

ROMANIE. f. f. Nom d'une contrée qui s'appelloit autrefois la Thrace. *Romania, Thracia*. C'est une province de la Turquie en Europe. Elle est bornée au nord par la montagne d'Argentaro, qui la sépare de la Bulgarie du côté du nord, & en partie de l'occident, où elle confine encore avec la Macédoine; l'Archipel la baigne au midi, & la mer de Marmara, le Pont-Euxin, avec les détroits de Constantinople & de Gallipoli, vers le levant. La *Romanie* est fort grande & fort fertile; elle est baignée par la Mariza, & par la Larissa. Ses villes principales sont

Constantinople

Constantinople capitale de toute la Turquie, Andrioople, Trajanopoli, Philippopoli, Sélivrée, Rudisto, Gallipoli & Marugnia.

ROMANIE DE MORÉE, ou la petite *Romanie*. Voyez SACANIE.

ROMANIN. f. m. Ancienne espéce de monnoie qui étoit en usage, tandis que les Papes résidoient en Avignon, qui étoit de la même valeur que le gros de Tours. *Romanica moneta.* Il en est parlé dans l'extravagante du Pape Jean XXII.

ROMANISER. v. n. Faire des Romans. *Fabulosas narrationes effingere.*

☞ ROMANISER, signifie encore donner à une histoire une tournure romanesque, lui donner un air de Roman.

☞ ROMANISÉ, ÉE. part. pass. & adj. Une histoire *romanisée*, est celle qui est chargée de circonstances inventées qui tiennent du Roman, mais dont le fonds est véritable.

ROMANISTE. subst. m. & f. Faiseur de Romans. *Fabularum romanicarum Auctor.* Un *Romaniste* ne doit point affecter les termes d'un art qui n'est pas le sien. HUET.

☞ ROMANO. f. m. Ville d'Italie dans la partie orientale du Bergamasque, sur une riviére qui coule entre le Sério & l'Oglio.

ROMANS. Langage *Romans*. Langue qu'on parloit autrefois en France. *Lingua Romana, sermo Romanus.* Les Romains ayant subjugué la Gaule, y insinuérent le Latin, d'où il se fit un langage mêlé, dit *Roman*, *Romans*, ou *Romance*: & le vulgaire s'appelloit Tudesque Roman, c'est-à-dire, composé d'Allemand & du Latin, comme on en voit en de vieilles Chroniques. Fables d'Ésope anciennes, par une fille dite Marie:

> *Au finement de cet escrit,*
> *Qu'en* Romans *ai tourné & dit.*

Et plus bas:

> *M'entremis de ce livre faire,*
> *Et de l'Anglois en* Roman *traire.*

C'étoit le langage Courtisan, & l'autre s'appelloit Walon. *Ménage.* Li Conteur, Jugleor, Jongleurs, Trouverres, & Chanterres étoient les Poëtes qui inventoient les Romans. Il vient selon quelques-uns, de *romansero*, en Espagnol, c'est-à-dire, *invenio*. Or Trouvadours, noms des Poëtes Provençaux, dénote la même chose, c'est-à-dire Inventeurs. *Fauchet.* BOREL. Le *Romans* étoit le langage le plus poli. Roman d'Alexandre de Lambert li Cors:

> *Vêtu comme François, & sot parler* Romans.

Dans le Roman d'Alexandre fait par le Clerc Simon, ce mot se trouve aussi. Dans le Roman de la Chérité on lit:

> *Voelt Villaumes en* Romans *traire.*

Et Adam de Guiency, en son Caton traduit, Despondre Caton en *Romans*. Giraldi fait venir les Romans de Reims. Roman de Garin de Loherane:

> *Tant qu'il sot &* Romans *& Latin.*

Perceval parlant de son histoire dit:

> *Qui ce riche* Romans *lira.*

Hebert, au Roman des sept Sages:

> *Qu'en bons* Romans *peusse mettre*
> *Une Estoire auques ancienne.*

Ce mot *Romans* vient de *Romanus* en changeant l'*u* en e muet qui s'est ensuite retranché. De-là on disoit, Enromancer, pour mettre en *Romans*, ecrire en *Romant*.

ROMANS, ou S. ROMANS, dit Valois. Nom d'une ville de France. *Romanum, Monasterium Romanum, Romanenses, Romanis.* Il est dans le Dauphiné, sur l'Isère, environ à douze lieues de Grenoble, & à cinq de Valence. *Romans* est une ville ancienne, médiocrement grande, peuplée & marchande. Elle a un beau pont de bois, couvert, qui la joint avec un fauxbourg, situé au côté gauche de la riviére. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 480.

ROMANT. f. m. *Roman, Romans.* Langue qu'on parloit autrefois en France. *Lingua Romana.* Bible Historiaux au prologue, dit avoir trait son livre du Latin en *Romant*. L'Art de Rhétorique dit:

> *Et ja soit que toutes dictions*
> *Latines ayent parfaits sons,*
> *Toujours en langage* Romant *qui l'ensuit, &c.*

Idem.

> *Que dites-vous de notre Amant,*
> *Ne scet-il Latin ne* Romant!

C'est le langage de la Cour Gauloise, après que les Romains s'en furent rendus maîtres; parce que ceux qui gouvernoient l'État étoient Romains, il fallut se conformer à leur langue; & ainsi il se fit un mélange de Gaulois & de Romain, qu'on appella *Romant*, duquel on se servit dans les livres d'Histoires appellées Romans à cause de cela, & enfin dans la plûpart des autres. C'est pourquoi on trouve divers livres dont les Traducteurs disent qu'ils les ont traduits du Latin en *Romant*. On appelloit ce langage *Romancia Lingua*. Elle fut en usage selon les Ordonnances, jusqu'à l'an 1539. BOREL. Voyez ROMAN.

D'autres le dérivent du mot Espagnol *romansero*, qui signifie, je trouve, à cause des inventions & fictions qui sont dans les Romans & livres de Poësie; c'est pour la même raison qu'on appelloit les anciens Poëtes Provençaux, Troubadours, c'est-à-dire, Trouveurs ou Inventeurs. Ces Poëtes ont été fort estimés, comme on peut voir dans le livre de leur vie, fait par César Nostradamus. Pétrarque ne les a pas peu loüés aussi. BOREL.

ROMANT, signifioit aussi, Histoire, ce que nous appellons un *Roman*. Le Cœur des secrets de Phie, dit: Pareillement a été fait *Romant* du Roi d'Alexandre. On le peut voir encore dans beaucoup d'Auteurs, & surtout dans Pasquier. BOREL.

On disoit aussi, *Enromancer*, pour dire, Faire une Histoire.

ROMARÉ. f. m. Nom propre d'homme. *Romarens. S. Romaré* Confesseur est marqué au 16. de Janvier dans les très-anciens & très-authentiques Martyrologes manuscrits de Solignac, & de S. Étienne de Limoges, comme fêté au Prieuré de S. Savin sur la riviére de Gartempe en Poitou; car il y est spécifié que c'est son natal, c'est-à-dire, sa fête. Bollandus n'a eu aucune connoissance de ce Saint. CHAST. *Mart. T. I. p.* 296.

ROMARIC. Voyez REMIRE.

ROMARIN. f. m *Rosmarinum.* Arbrisseau ligneux, d'une odeur fort agréable, haut d'environ trois ou quatre pieds, poussant plusieurs rameaux grêles, durs, cendrés, garnis de feuilles longues, étroites, dures, roides, d'un verd brun par-dessus, blanches par-dessous. Ses fleurs sont en gueules, petites, mêlées parmi les feuilles; chaque fleur est un tuyau découpé par le haut en deux lévres, de couleur bleu-pâle, ou tirant sur le blanc. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succéde des semences menues, presque rondes. *Rosmarinus hortensis angustiore folio.* C. BAUH. Les feuilles & les fleurs du *romarin* sont en usage en Médecine; on s'en sert dans les maladies du cerveau & des nerfs, dans l'apoplexie, la paralysie, le vertige. On fait des essences & des eaux de *romarin*. L'eau de la Reine d'Hongrie se fait avec l'esprit de vin & les fleurs de *romarin*. On taille le *romarin* en plusieurs figures agréables dans les jardins. Il y a quelques autres espéces de *romarin*.

ROMBALIÉRE subst. f. Terme de Marine, qui se dit des planches de bordage qui font le revêtement des membres d'une galére, de sa partie extérieure. *Asserum triremis ordo exterior.*

☞ ROMBE. f. f. Sorte de coquillage. Voyez COQUILLAGE.

ROMBERT. Voyez REMIRE.

ROMBLE. subst. m. Nom propre d'homme. *Romulus.* M. Chastelain appelle *Romule*, les Saints qui ont porté en Latin le nom de *Romulus*. Et il se peut faire qu'en quelques

en droits ce soit l'usage de dire Romule, ou bien n'y ayant point d'usage, il a traduit *Romulus* par Romule. Mais il est certain qu'il y a des lieux où de *Romulus* on a fait *Romble*, & on a dû le faire suivant les sçavantes & judicieuses observations de M l'Abbé Dangeau. Car l'*u* qui suit l'*m*, dans *Romulus*, étant devenu muet, & s'étant ensuite retranché, comme il est arrivé très-souvent dans notre langue; & l'*m* étant trop foible pour soutenir la prononciation de la liquide *l* qui la suivoit, l'usage a inséré entre deux un *b*, comme dans comble, de *cumulus*, tremble, de *tremulus*, humble, d'*humilis*, ensemble, de *simul*, &c. S. *Romble* Solitaire en Berri, est honoré à Sancerre, où il y a près de la ville, une chapelle de son nom.

ROME. Ville capitale de l'État de l'Église, en Italie. *Roma*. Elle est dans la Campagne de Rome, sur le Tibre, à huit ou dix lieues de son embouchure dans la mer de Toscane. Cette ville est très-ancienne, elle fut fondée par Romulus & Remus freres, 750 ou 751 ans avant J. C. & elle devint la plus fameuse ville du monde. Elle fut d'abord gouvernée par des Rois, dont l'Empire avoit des bornes fort étroites: mais lorsqu'elle eut chassé Tarquin le Superbe, & qu'elle eut pris la forme de République, elle conquit la meilleure partie de l'Europe, de l'Afrique & de l'Asie, & se vit la maîtresse du plus grand & du plus florissant Empire du monde. Jules César opprima la liberté de la République, & elle prit une troisiéme forme de gouvernement sous les Empereurs, en conservant néanmoins toujours quelque ombre & quelque reste de son gouvernement républicain.

Isaac Vossius a fait un Traité de la grandeur de l'ancienne *Rome*, dans lequel il prétend que l'enceinte de ses murailles contenoit au temps d'Auguste 30000. pas, quoiqu'elle n'enfermât point la partie de la ville située sur les bords du Tibre, laquelle contenoit 20000. pas. Sur ce pied-là l'enceinte de *Rome* auroit été de plus de 50000. pas, sans y comprendre les fauxbourgs. Et les y comprenant, Vossius trouve qu'elle a contenu soixante-douze mille pas, de sorte que son aire surpassoit de trois sixiémes celle de Babylone, qui étoit une ville quarrée de soixante mille pas de tour. Que sera-ce, si l'on joint à ceci la partie de *Rome* qui étoit au-delà du Tibre? Le palais de Néron entouroit *Rome* de ce côté-là, & il étoit d'une étendue si prodigieuse, dit Vossius, qu'il n'y a aujourd'hui dans l'Europe aucune ville aussi grande. Cela paroît bien incroyable. Le même Auteur donne une longue liste des dénombremens du peuple Romain. Le premier lustre ou dénombrement donne 23000. citoyens. Celui de 667. en fournit plus de 46000. Pour le nombre des habitans, Vossius prétend qu'il a été bien plus grand que Lipse ne l'a crû. Celui-ci le fait monter pour l'an 682. de *Rome* à 910000. Sous Auguste à quatre millions soixante & quatre mille, & sous Claude à six millions neuf cens soixante & quatre mille. Mais si la proportion des esclaves aux citoyens étoit la même à *Rome* qu'à Athenes, où pour 20000. bourgeois on comptoit 40000. esclaves, il s'ensuit, dit Vossius, qu'il y avoit à *Rome* huit millions d'esclaves. Il assure qu'avant la tyrannie de Sylla *Rome* seule contenoit autant d'habitans, que la moitié de l'Europe en contient aujourd'hui. Autre supputation de Vossius. Paris & Londres jointes ensemble occuperoient une aire de 160000. pas en quarré. *Rome* avec les fauxbourgs & le quartier d'au-delà du Tibre occupoit un espace vingt fois plus grand. S'il n'y a que 600000. habitans dans Paris, & autant dans Londres, il y en auroit donc eu à *Rome* quatorze millions, en ne la supposant pas moins peuplée que ces deux villes à proportion.

Rome demeura toujours la capitale de l'Empire, jusqu'au temps de Constantin le grand, qui en transféra le siége à Constantinople. *Rome* renfermoit douze montagnes, dont les sept principales lui firent donner le nom de la ville à sept montagnes: mais ayant été prise, pillée & brûlée plusieurs fois par les Goths, les Vandales, les Hérules, les Ostrogots, une seconde fois par les Goths, & enfin par Charles-Quint, elle a beaucoup perdu de son ancienne splendeur. Elle est pourtant encore une des plus grandes & des plus belles villes de l'Europe. On lui donne quatre lieues & demie de circuit, dix-huit portes, trois cens Eglises, trente hôpitaux, soixante-quatre Couvens, plus de quarante de Religieuses, quatre-vingts-treize Paroisses, qui contiennent trois cens mille Chrétiens, & huit ou dix mille Juifs qui ont leur quartier particulier. On y voit plusieurs Antiquités assez entieres; entre autres, le Capitole, le Panthéon changé en Eglise, & un plus grand nombre de Palais modernes & magnifiques, qu'en aucune ville de l'Europe. Le Pape y en a trois, le Vatican, celui de S. Jean de Latran, & celui de Monte-Cavallo, auxquels on peut ajouter le Château S. Ange, qui est la citadelle de la ville, & une des meilleures forteresses de l'Italie. Ses Eglises sont fort magnifiques, & celle de S. Pierre passe pour la plus superbe du monde. *Rome* est très-bien policée; rien ne se vend aux marchés qui n'ait été apprécié par les Magistrats; elle a une Université célebre, & un grand nombre de Colléges; mais elle n'est pas forte, n'étant entourée que d'une simple muraille, flanquée de trois cens soixante tours. C'est la résidence de la plûpart des Généraux des Ordres Religieux, & d'un grand nombre de Cardinaux: mais ce qui la rend infiniment plus considérable que tout cela, c'est qu'elle est le Siége du Souverain Pontife, Chef de toute l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine. Cet avantage qui lui a fait donner le nom de *Rome* la Sainte, en fait la capitale du monde Chrétien. Outre que le Pape est Chef de l'Eglise, & Patriarche d'Occident, il est Evêque du Diocese particulier de *Rome*. Ce Diocese particulier n'a pas beaucoup d'étendue. Dans le Concile de *Rome* tenu en 1049. le Pape confirma à l'Evêque de Porto le droit de faire toutes les fonctions épiscopales au-delà du Tibre; ce qui marque que le Diocese de *Rome* étoit borné à la seule ville. Fleury. *Hist. Eccl. L. LIX.*

Rome a été prise cinq ou six fois. Elle le fut par les Gaulois commandés par leur Général Brennus l'an 364. de sa fondation. Alaric, roi des Goths, la prit & la saccagea l'an de Jesus-Christ 410. Genseric, roi des Vandales, l'an 455. Odoacre, roi des Hérules, l'an 467. Totila, roi des Goths, l'an 546. & enfin l'armée de Charles-Quint, l'an 1527. aussi-tôt repeuplée cependant, toujours grande & toujours magnifique. M. Harris sur des Observations Astronomiques met *Rome* à 41. degr. 51. min. de latitude, & à 30. deg. 50. min. de longitude. Et Mrs. de l'Académie des Sciences, à 30. deg. 20. m. de longitude, & 41. d. 54. m. de latitude.

Quant à l'origine du nom de *Rome* il y a différens sentimens, dont quelques-uns sont fabuleux. On dit qu'Enée amena avec lui en Italie une Dame Troyenne, qui se nommoit Rome, *Roma*; qu'elle épousa Latinus roi des Aborigenes, qu'elle en eut Romulus & Remus, & que ce fut à sa mémoire & en son honneur que ces deux freres ayant construit leur ville, lui donnerent le nom de *Rome*. L'opinion commune est pourtant que Romulus & Rémus sont fils de Rhea Sylvia. D'autres tirent ce mot du Grec ΡΩΜΗ, *force*, en Latin *Valentia*, nom qui se trouve sur plusieurs médailles; & d'autre de Rémus fils d'Emathion, ou d'un Roi des Latins de même nom.

Rome fut adorée comme une divinité. Martial. L. XII. épig. 8. & Frontin, *de Aquaduct.* L. II. lui donnent le titre de Déesse de la terre. *Rome* paroît souvent sur les médailles casquée, cuirassée, une pique en main, ou debout, ou assise sur un tas d'armes & de boucliers. Les provinces d'Asie furent les premieres qui érigerent des temples à Rome. Tite Live, L. XLIII. c. 6. Tacite, Annal. L. IV. c. 56. Ensuite Hadrien en dédia un à Rome dans *Rome* même, comme l'écrit Spartien dans la vie d'Hadrien, c. 19.

La nouvelle Rome. Constantin donna ce nom à Constantinople, qu'il avoit bâtie, & qui lui est resté avec le nom de Constantinople, tant que les Grecs en ont été maîtres; car au Concile de Florence, le Patriarche Joseph s'appelle Archevêque de Constantinople, la nouvelle *Rome*.

Rome, est encore le nom d'une petite île du Congo, en Ethiopie. *Roma*. Elle est dans la riviere de Zaire, à vingt lieues au-dessus de son embouchure. Nous y avons une colonie.

☞ Rome. s. f. Espéce d'eau-de-vie que l'on fait avec des melasses. On l'appelle aussi eau-de-vie de canne. Le *rome* est bon pour le commerce du Sénégal.

ROMÉLIE. Voyez Grece.

Le

Le Beglerbeglic de Romélie, ou de Rumélie. *Romaniæ Præfectura.* C'est le premier en ordre, en étendue & en forces, de tous les Gouvernemens généraux de l'Empire du Turc. Il renferme toute la Grece, la Romanie, la Bulgarie & la Bessarabie. Quoique Constantinople soit dans l'étendue de ce Gouvernement, Sophie en est pourtant la capitale, & la résidence du Gouverneur.

☞ ROMENAY. s. m. Bourg de France dans la Bourgogne, au Diocése de Mâcon.

☞ ROMERSWALL. s. m. Nom propre de lieu. *Romersvallia.* C'étoit autrefois une petite ville de la Zéelande. Elle étoit dans le Zuid-Beveland, sur le bord oriental de l'Escaut, à une lieue de Tolen, & un peu davantage de Berg-op-zoom. Elle a été ruinée par les inondations.

ROMESCOT. s. m. Droit que les Anglois payoient au S. Siége, & qu'on appelle plus communément le denier S. Pierre. Voyez Denier.

☞ ROMES. s. m. pl. Ce sont les deux principales piéces qui composent le métier où se fabrique la basse lisse.

☞ ROMESTEC. s. m. On appelle ainsi dans le style familier & badin toute liqueur que l'on sert à la fin d'un repas.

☞ Romestec. s. m Jeu de cartes assez difficile, qui se joue à deux, à quatre ou à six, avec le jeu de Piquet ancien où sont le six. Ce jeu a tant de difficultés, qu'on dit par maniere de proverbe, qu'un homme entend le *romestec*, pour dire, qu'il est habile & entendu. Voyez en les regles & la maniere de le joüer dans l'Académie des Jeux

ROMETTE. s. f. Nom propre d'une petite ville de la vallée de Demona, en Sicile. *Rometta.* Elle est sur une colline, à une ou deux lieues de Messine, vers le couchant. Maty.

ROMEI. La Val Romei. *Veromei Vallis, Vallis Romana.* C'est un fort petit pays du Bugei en France. Il est entre le mont S. Sulpice & celui d'Arvieres. Seissel sur le Rhône en est le seul lieu un peu considérable. Maty.

ROMIEN. Voyez Ramien.

ROMIER, ou ROMIEU. s. m Vieux mot qui se disoit autrefois de ceux qui avoient fait vœu d'aller à Rome en pélerinage, aux tombeaux des saints Apôtres, à la différence de ceux qui alloient à la Terre-sainte. *Romipeta.* Callixte II. dans un Concile tenu à Rome vers le commencement du onzieme siécle, ordonna que les biens des Romieux seroient *in treuga & pace.*

ROMINAGROBIS. s. m. Terme populaire, qui se dit d'un homme qui est gros, fier, ou riche, ou qui tient sa gravité. *Homo crassus, tumens, gravitatis affectator.* C'est un vieux mot François fait par corruption de *domine Grobis.* Ce mot *Grobis* signifioit autrefois *Seigneur* ou *Milord.* Borel. Rabelais fait une plaisante description de *Rominagrobis*, & sous ce nom il entend parler & se moquer d'un nommé Guillaume Crétin, Thrésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes, méchant Poëte, qui avoit fait l'Histoire de France en vers François, à ce que dit Pasquier Voyez Raminagrobis.

Rominagrobis, signifie aussi, un maître matou, un gros chat. *Rominagrobis*, qui est le Prince des Chats, ne sçauroit avoir meilleure mine. Voit. *Felium princeps, primarius.*

S'il vient auprès de vous en Rominagrobis. Sar.

ROMION. s. f. Nom d'un cap. *Romionium caput*, anciennement *Ancyreum promontorium.* C'est un cap de la Natolie. Il s'avance dans la mer Noire, à l'entrée du canal de Constantinople. Maty.

☞ ROMISHOM. s. masc. Village très-considérable de Suisse, sur le bord du lac de Constance.

ROMMOIS, ou ROUMOIS. s. m. C'est une petite contrée de la Normandie. *Veliocasses, Ager Rotomagensis*, ou *Rothomensis*, & *Rotmensis.* Elle est autour de la ville de Rouen, dont apparemment elle a pris son nom. Voy. *Descript. Hist. & Géogr. de la Haute-Norm. T. II. p.* 238.

Les Archevêques de Rouen battoient autrefois une monnoie qu'on appelle en Latin *Redomensis.* Un *rommois* ou *roumois.*

ROMONT, ou Rommont. s. m. Nom propre d'un bourg avec château & Comté. *Rotundus Mons.* Il étoit autrefois au Duc de Savoie, & maintenant il est dans le canton de Fribourg en Suisse. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 486.

ROMORANTIN. Voyez Remorentin.

ROMPEIZ. s. m. Vieux terme qui se trouve dans la Coutume de Nevers, tit. xii. art. 6. Terre nouvellement cultivée, en laquelle il n'y a apparence ou mémoire de culture faite autrefois. *Terra rumpenda. Rupticium.* Voy. du Cange à ce mot, & Coquille sur la Coutume de Nevers à l'endroit cité.

ROMPEMENT. s. m. qui ne se dit qu'en cette phrase: c'est un grand *rompement* de tête; ce qui s'entend de ce qui fait un grand bruit, une grande importunité, ou une grande application d'esprit. *Tumultus, strepitus obtundens, sollicitudo, cura.* ☞ Scarron s'en est aussi servi à propos dans l'exemple suivant: Roquebrune ne s'offensoit point des persécutions & des *rompemens* de visiére que lui faisoit continuellement la Rancune. *Roman Comique, T. I. c.* 19. *p.* 232.

ROMPRE. v. act. & quelquefois n. *Je romps. J'ai rompu. Je rompis. Je romprai. Que je rompe. Que je rompisse.* Séparer les parties d'un corps par violence en deux, ou en plusieurs piéces. *Rumpere, frangere, confringere.* On a trouvé l'adresse de *rompre* un bâton sur deux verres sans les casser. Quand on *rompt* une larme de verre par la pointe, elle se sépare en mille piéces. Voilà un mur trop chargé, qui se *rompt*, qui créve.

Rompre, en fait de Jardins, se dit des arbres extraordinairement chargés de fruits, si bien que les branches en *rompent*, ne pouvant porter un si pesant fardeau, à moins qu'on n'ait soin de les étayer avec des perches. La Quint. Ce pommier a tant de fruit qu'il en *rompt.* L'an passé les arbres *rompoient* de fruit, cette année il n'y en a presque point. Les arbres *rompent* tant ils sont chargés de fruits. Ces arbres *rompront* si on ne les étaie. Id.

Rompre, signifie quelquefois simplement, déchirer, user. *Scindere, conscindere, lacerare, dilacerare.* Votre bas est *rompu*, faites-y reprendre une maille. Ce pourpoint est *rompu*, il y a un trou au coude. Cette tapisserie est *rompue*, on y a fait un accroc, il la faut raccommoder. Il s'est *rompu* l'estomac à force de crier.

Rompre, signifie aussi, détruire, abattre, ruiner, renverser. *Destruere, evertere, subvertere.* Les gens de guerre *rompent*, brisent tout. On *rompt* les portes d'une ville avec un pétard. Quand la mer *rompt* les digues de la Hollande, tout le pays est inondé en peu de temps.

Rompre, en termes de guerre, signifie, défaire, percer, enfoncer. *Perrumpere, perfringere acies hostium.* Dès le premier choc ce bataillon fut *rompu*, ouvert & mis en fuite. Les Romains furent *rompus* & défaits par Annibal en la journée de Cannes. Autrefois les cavaliers faisoient des défis de *rompre* une lance, de *rompre* en lice. Le Général a *rompu* son camp, c'est-à-dire, a décampé, a changé de poste. Il a fait *rompre* les ponts, il en a fait abattre ou enlever une arche; il a *rompu* les palissades.

Rompre, se dit aussi en parlant des chûtes, des blessures. *Frangere, infringere.* Il est tombé de bien haut, il s'est *rompu* le cou. *Cervices sibi cadendo fregit, infregit.* Il s'est tué, il s'est *rompu* les reins, il s'est *rompu* un bras, une jambe, pour dire, il s'est démis un bras, une jambe. Ce fanfaron ne fait que menacer qu'il *rompra* bras & jambes, il veut tout *rompre.* On dit en ce sens au figuré, qu'un Rapporteur a *rompu* bras & jambes à quelqu'un, pour dire, qu'il l'a fait condamner le plus sévérement qu'il a pu.

Rompre, signifie aussi, rouer, faire endurer le supplice de la roue. *Ferreo vecte frangere.* On doit *rompre* deux hommes ce soir, on leur cassera les os.

Rompre, signifie aussi, ôter une clôture, une séparation. *Amovere, diruere.* On a *rompu* ce mur de séparation, pour aggrandir sa cour. Il a *rompu* son parc, c'est-à-dire, il a fait faire plusieurs ouvertures pour passer au travers, il en a ôté la clôture.

Rompre sa table, *rompre* sa maison, son train, *rompre* ménage, c'est-à-dire, ne tenir plus table ouverte, donner congé à ses gens, pour vivre en particulier & en retraite, ou en pension. *Sumtus inanes coercere, temperare, reformare.*

Rompre, se dit aussi des choses où il y a discontinuation, soit par fracture, soit par autre obstacle On dit que les

postes sont *rompues*, quand on n'est pas assuré de trouver des chevaux aux lieux des postes. *Stationes veredorum interruptæ sunt.* Les chemins sont *rompus*, quand ils sont dépavés ou enfondrés par le charroi, par les pluies, les bourbiers, la gelée, ou par des fossés, ou traverses qu'on y a faites. Les chemins sont tout *rompus* des torrens. Vaug. On fait des machines, des constructions pour *rompre* le vent, le fil de l'eau. Les flots bruyans se *rompoient* en plusieurs endroits. Id.

On dit *rompre* l'eau à un cheval, pour dire, l'empécher de boire tout d'une haleine, lui lever la tête pour le faire boire à diverses reprises. *Equum ab aqua prohibere.* On dit aussi au Manége, *rompre* un cheval au trot, au galop, à la course, pour dire, l'exercer peu à peu à trotter, à galoper, à courir.

Rompre la mesure. Terme d'escrime. C'est reculer en arriere. *Retrocedere.*

En termes d'Optique on dit que la lumiere ou le rayon visuel se *rompt*, lorsqu'il passe d'un milieu à un autre plus rare, ou plus dense, & c'est l'effet qu'on appelle *réfraction*, & qui est le fondement des lunettes. *Frangi, infringi.* ☞ Je mis un prisme qui pût *rompre* cette lumiere, & par cette réfraction jetter les couleurs ordinaires du prisme sur le mur opposé. Newt. *Opt. trad.* Les corps *rompent* la lumiere en agissant sur ses rayons selon des lignes perpendiculaires à leurs surfaces. Id.

Rompre, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Un Géométre se *rompt* la tête à chercher la quadrature du cercle. *Caput allidere, defatigare.* En Musique, en Poësie, à la Danse, on dit qu'on *rompt* la mesure, la cadence, quand on ne sçait pas bien les régles prescrites.

> *Or, va,* romps-toi *la tête & de jour & de nuit,*
> *Pâlis dessus un livre, à l'appétit d'un bruit,*
> *Qui nous honore après que nous sommes sous terre.*
> Régnier.

On dit en amour, qu'on a *rompu* ses liens, ses fers, ses chaînes, quand on s'est dégagé d'une passion violente. *Amoris vincula solvere, confringere, conterere.* Un généreux dépit vient de *rompre* ma chaîne. M. Scud. On dit aussi, qu'on a *rompu* amitié, société, commerce avec quelqu'un. Toutes les amitiés humaines seront anéanties, & toutes nos attaches seront *rompues* par la mort. Nic. Vous cherchez à *rompre* les doux liens qui doivent nous unir. S. Evr.

☞ On dit figurément, *rompre* le pain de la parole de Dieu aux fidéles, pour dire, prêcher la parole de Dieu.

☞ On dit encore figurément, *rompre* la volonté d'un enfant, pour dire, l'accoutumer à n'avoir point de volonté. Acad. Fr.

On dit aussi absolument, qu'on a *rompu*, pour dire, qu'on s'est séparé d'avec lui, ou qu'on est devenu son ennemi. *Fœdus infringere, confringere.* Le moyen le plus sûr de *rompre* avec un homme, c'est de l'obliger. Thub. Cela donna sujet de *rompre* avec les Parthes. Ablanc. On dit en ce sens, *rompre* une ligue, une alliance, un traité, *rompre* la paix, *rompre* un marché, un mariage, un accord, c'est s'en dédire, ou manquer à les conclurre. On dit aussi *rompre* l'assemblée, la conversation, la conférence. La Rochef. pour dire, en empêcher la continuation. *Rompre* son voyage, son dessein, pour dire, changer de résolution. On dit encore, qu'on a *rompu* son jeûne. Voit. Qu'on a *rompu* le Carême, quand on n'a pas observé la régle prescrite pour jeûner. Qu'on a *rompu* ses vœux. Voit. Son serment, sa parole, quand on a manqué à ce qu'on avoit promis à Dieu, ou aux hommes. On dit aussi qu'un Religieux a *rompu* la clôture, quand il s'est échappé du Couvent. On dit aussi, *rompre* des enchantemens.

Rompre et dérompre, en termes de Philosophie hermétique, veut dire, faire la dissolution qui est la contrition des Philosophes laquelle ne se fait pas avec les mains, mais avec le feu. *Solvere, dissolvere.* Dictionnaire Hermetique.

Rompre. Les Marchands de vin font un usage bien singulier de ce mot. Quand ils veulent éprouver du vin, il en mettent dans un verre qu'ils laissent quelque tems découvert; & s'il ne change point de couleur, ils disent voilà de bon vin, il ne *rompt* point. *Alterari, se corrumpere.* Ce vin a été toute la nuit dans le verre, sans qu'il ait *rompu*. Ce vin garde bien son essai; car il ne *rompt* point, c'est-à-dire, garde bien sa force & sa couleur, quoiqu'il ait été exposé à l'air.

En termes de Chasse, *rompre* les chiens, c'est les tirer des voies de la bête qu'ils poursuivent, les en détourner, les leur faire perdre. *Abducere, deducere.* Il se dit de la faute d'un Piqueur ou d'un Chasseur, qui passent au travers des chiens lorsqu'ils courent.

☞ Rompre. v. act. En terme de Trictrac, on appelle *rompre* son plein, ou absolument *rompre*, lorsqu'on a son plein, soit dans le petit Jan, ou le grand Jan, ou le Jan de retour, & qu'il vient un coup de dez qui empêche de le conserver, parcequ'il ne se peut joüer sans le détruire. Je n'ai pas plûtôt fait mon plein, qu'il a fallu *rompre*.

☞ Rompre le jet. Terme de Fondeur de caractéres d'Imprimerie. C'est séparer du corps d'une lettre nouvellement fondue, la portion de la matiére qui a rempli cette espéce de petit entonnoir qui est au-dedans du moule, & qui porte la fonte jusques sur la matrice du caractére.

☞ Rompre une forme d'Imprimerie. C'est séparer les lettres & caractéres qui la composent, & les remettre dans les cassetins, afin qu'on n'en puisse plus tirer d'exemplaires.

☞ Rompre la laine. C'est faire le mélange des laines de différentes couleurs que l'on veut employer à la fabrique des draps mélangés.

☞ Rompre un Bataillon, en terme d'évolution, c'est remettre un Bataillon par Compagnies, pour le faire défiler.

Il se dit figurément pour, interrompre un discours, détourner la conversation à une autre matiére. *Mutare sermonem, abrumpere & ad rem aliam convertere.* Il alloit entamer ce discours, & il vouloit vous sonder sur cette affaire, mais vous avez habilement *rompu* les chiens.

> *De vive voix & par messages,*
> *Tu me demandes mes ouvrages,*
> *Blaise, & je* romps *toujours les chiens :*
> *Mais sçais-tu pourquoi je marchande ?*
> *Entre nous, c'est que j'appréhende*
> *Que tu ne me donnes les tiens.* Senecé.

A tout Rompre. adv. Tout au plus, au pis aller. *Ad summum.* Cette dépense ne peut aller que jusqu'à telle somme *à tout rompre.* J'aurai toujours mon recours contre un autre *à tout rompre*, au pis aller.

Rompre, se dit proverbialement en ces phrases : On dit qu'un homme a *rompu* la glace; pour dire, qu'il a le premier entrepris une chose hardie & périlleuse ou difficile, & qu'il a montré le chemin aux autres. *Difficultates quæ in re occurrunt perrumpere, perfringere.* On dit aussi, On verra beau jeu, si la corde ne *rompt*, lorsqu'on fait de grandes promesses, qu'on donne de belles espérances de quelque chose. On dit ironiquement d'un fanfaron, qu'il *rompra* tout, si on ne le marie. On dit aussi, *Rompre* l'anguille au genou, pour dire, Faire une chose impossible, ou prendre un mauvais moyen pour faire réussir une affaire. On dit aussi, que des gens ont *rompu* la paille, pour dire, que des amis ou associés se sont brouillés ou séparés. Voyez l'origine de ce proverbe à Paille. On dit encore, parlant d'une femme grosse, elle n'en *rompra* pas si-tôt. On dit aussi, Il vaut mieux plier que *rompre*; pour dire, qu'il vaut mieux céder, obéir, que de se perdre entiérement. On dit aussi, *Rompre* en visiére à quelqu'un, pour dire, lui faire une querelle de gaieté de cœur, l'attaquer par des paroles offensantes. On dit aussi, *Rompre* les chiens, pour dire, Détourner ailleurs la conversation, Voyez ci-dessus. *Rompre* le dez à quelqu'un, *Rompre* ses mesures, pour dire, Traverser ses desseins, *rompre* quelque coup qu'il vouloit faire.

☞ Rompt-pierre. Voyez Saxifrage.

Rompu, ue. part. pass. & adj. *Fractus, confractus.* Il a toutes les significations de son verbe. Bras *rompu*. Jambe *rompue*. Tête *rompue*. Oreilles *rompues*, &c. Chemins *rompus*. Flots *rompus*, &c. Le style de Sénéque est un style *rompu*, sans nombre, sans liaison. Bouh. Il faut éviter la

brièveté

brièveté de Sallefte, & ce genre d'écrire concis & *rompu* qu'il affecte quelquefois. Iu.

On appelle en Arithmétique un nombre *rompu*, une unité divisée en plusieurs fractions. *Numerus fractus, fractio.*

Bâtons rompus, se dit d'un dessein de tapisserie, ou ornement de quelques gravûres, qui se fait par l'assemblage & la disposition de plusieurs bâtons ensemble. *Commissi baculi, vel radii.*

En Peinture on appelle *couleur rompue*, celle qui est diminuée & corrompue par le mélange d'une autre. *Color refractus.*

☞ Rompu, ue. En terme d'optique. Un rayon de lumiére *rompu* par la réfraction. Une lumiére plus ou moins *rompue*. Dans les couleurs du prisme le violet foncé est le rayon le plus *rompu*; & le rouge est la lumiére la moins *rompue*. Voyez l'Optique de M. Newton a[e]. proposition.

Rompu, se dit aussi de celui qui est habile en quelque profession, pour s'y être fort appliqué, pour l'avoir long-temps exercée. *Expertus, exercitatus, versatus, expers.* Pour faire des Tables Astronomiques, il faut être *rompu* au calcul; s'être bien exercé dans la supputation. C'est un vieux Ministre qui est *rompu* dans les affaires, habile un négociation. Ce Facteur est *rompu* dans le commerce.

Rompu, se dit aussi de celui qui s'est lassé par quelque exercice violent, qui sent de grandes douleurs dans les membres. *Defatigatus defessus, labore confectus.* Un homme qui a trop joüé à la paume, à la boule, qui a couru la poste, dit qu'il est tout *rompu*, tout brisé. On dit aussi, qu'un jeu est bien *rompu*, quand on a bien des cartes qui ne sont pas de suite.

Rompu, en termes de Blason, se dit des armes ou des piéces brisées, & des chevrons dont la pointe d'enhaut est coupée. *Commissus.* Voyez Brisure.

A bâtons rompus. Phrase adverbiale & proverbiale, qui se dit des choses qu'on fait négligemment ou avec interruption. *Temerè, sine coherentia.* Il ne travaille à cet ouvrage qu'*à bâtons rompus*, de temps en temps. Je n'ai entendu parler de cette affaire qu'*à bâtons rompus*, pour dire, je n'en sçai pas la suite, les particularités. Il y a un jeu qu'on appelle de propos *rompus*.

On dit proverbialement, qu'un homme a les bras *rompus*, quand il ne veut point travailler, quoiqu'il soit payé d'une besogne. *Negligenter, otiosè, perfunctiorè.* Ce que l'Espagnol dit agréablement, *A dineros pagados, braços quebrantados.*

ROMPTURE. f. f. Vieux mot, terme de Coutumes, qui se dit lorsqu'il s'agit de vendre le seul fonds qui reste à un débiteur, de tous ses biens; ce qui s'appelle cas de *rompture*, & autrement, cas de déconfiture. *Distractio prædii quod debitori reliquum est ex omnibus facultatibus.* Dans le cas de *rompture*, si l'héritage est cottier, c'est-à-dire, redevable de rente, le Seigneur précéde pour une année d'arrérages de sa rente, & les autres créanciers viennent ensuite chacun selon son ordre d'hypothéque aussi pour une année; & quant au résidu du prix, s'il y en a, tous les créanciers du débiteur, duquel l'héritage est saisi & subhasté, qui se sont opposés, contribuent au prix chacun à proportion de leur dette. Voyez les Coutumes de Boulenois, Art. 106. 142. d'Artois, Art. 166. &c.

☞ ROMPURE. f. f. Terme de Fondeur de caractéres d'Imprimerie. C'est l'endroit par où le jet a été séparé de la lettre.

ROMUALD. subst. m. Nom propre d'homme. *Romualdus.* S. *Romuald* Fondateur de l'Ordre de Camaldule, mourut l'an 1027. âgé de 120 ans, dont il en avoit passé 100. dans la solitude.

ROMULE. f. m. Nom propre d'homme. *Romulus.* On honore à Concorde les SS. Martyrs Donat, Secondien & *Romule*, avec quatre-vingts-six autres qui furent participans de la gloire du martyre. Chastelain, au 17. *Fév.* On dit aussi Romble. Voyez ce mot.

ROMULUS. f. m. Nom propre d'homme. *Romulus.* Ce nom se conserve dans notre langue quand on parle de *Romulus* Fondateur de Rome, & de quelques autres Romains ou Latins. Mais s'il s'agit de quelques Saints qui ont porté ce nom dans le Christianisme, on dit *Romule* ou *Romble*, comme nous l'avons dit à ces mots. *Romulus* étoit fils de Mars & d'Ilia, fille de Numitor. *Romulus* fut exposé avec Rémus son frere jumeau, sur le Tibre; mais le berger du Roi nommé Faustule les retira, & les donna à sa femme qui s'appelloit Laurentia, & qui les nourrit. Cette femme étoit une prostituée, qui, pour ses débauches, portoit le nom de *Lupa*, qui signifie un Louve & une femme de mauvaise vie. C'est ce qui fit dire que ces deux freres avoient été allaités par une louve, prenant *lupa* au sens propre, au lieu du figuré. Dans la suite *Romulus* & Rémus assemblérent des bergers & des brigans, & bâtirent une ville, à laquelle Romulus donna le nom de Rome. Il fut premier Roi & Fondateur du Royaume des Romains, & après sa mort il fut mis au nombre des Dieux, & invoqué sous le nom de Quirinus. Voyez Rosin, L. V. c. 32.

RON.

☞ RONA. f. f. Île de la mer d'Écosse, du côté de l'occident, & l'une des Hébrides, à quelque lieues de l'île de Scalpa.

☞ RONAS. f. m. Racine un peu plus grosse que celle de la réglisse, & qui, comme elle s'étend beaucoup sous terre. Elle croît en Arménie ou Turcomanie sur les frontiéres de la Perse, près la ville d'Altabac, & non ailleurs. On en fait un grand commerce en Perse, aux Indes & au Mogol, où l'on s'en sert pour les couleurs rouges des toiles peintes. Cette racine rend une teinture rouge, si forte, & en teint l'eau si promptement, qu'une barque Indienne qui en étoit chargée ayant été brisée à la rade d'Ormus, la mer en parut toute rouge pendant quelques jours le long du rivage où les sacs de *ronas* flotoient. Tavernier.

RONCE. f. f. Arbrisseau épineux qui vient dans les lieux déserts & incultes, qui sert à faire des haies. Il pousse des branches longues, foibles, anguleuses, garnies d'épines fort piquantes. Ses feuilles sont oblongues, pointues, dentelées en leurs bords, rudes au toucher, blanchâtres par dessous, noirâtres par dessus, d'un goût astringent, attachées plusieurs sur une queue. Ses fleurs sont petites, blanches, composées de cinq feuilles disposées en rose, & soutenues par un calice découpé en cinq parties. Lorsque la fleur est passée, il paroît un fruit rond, ou ovale, fait comme une petite mûre, composé de plusieurs baies pleines de suc, entassées les unes proche des autres, rouges au commencement, mais qui en mûrissant, deviennent noires; elle renferment chacune une semence. En Latin *rubus vulgaris, rubus fructu nigro.* C. Baun. La *ronce* est astringente & détersive; la décoction de ses branches arrête le cours de ventre, & les fleurs blanches des femmes: les feuilles mâchées nettoyent les ulcéres des gencives & de la bouche Son fruit qu'on appelle *mure de renard*, en Latin *morum batinum*, est aussi astringent & détersif. La poudre à canon faite avec le charbon de *ronce* est plus prompte, & a plus de force que la poudre ordinaire Il y a plusieurs autres espéces de *ronces*; il y en a une qui croissoit autrefois abondamment sur le Mont Ida, & qu'on appelle *Framboisier*, en Latin *rubus idæus, spinosus.* C. Baun. Voyez Framboisier.

Ce mot vient de l'Italien *ronca*, que quelques-uns dérivent du Syriaque *romcha.* Mén. Du Cange le dérive de *runchi*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification de *ronce*. On a dit aussi *runcare*, pour dire, *purgare agrum sentibus*, dont on a composé le Latin *averruncare*; pour dire, *arracher.*

Ronce, se dit figurément en Morale, des difficultés qui se trouvent dans les études & dans les affaires. *Difficultates.* Les préceptes de la Grammaire sont les *ronces* & les épines des sciences. Le chemin de la vertu est plein de *ronces*. Avant que vous ayez défriché cette affaire, vous trouverez bien des *ronces*.

RONCEN. f. m. Nom d'un lieu dans le Hainaut. *Rotnacum, Rednacum, Redenacum.* Il est au confluent de la Haine & de l'Escaut. Nous le nommons Ernai.

RONCEROI. subst. m. Une haie, ou fossé plein de ronces. *Gaavaia.* Borel. *Spinetum.*

RONCEVAUX. f. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Navarre en Espagne. *Roncevallis.* Il est entre Pampelune & S. Jean de Pied-de-Port, dans la vallée de *Ron-*

cevaux, où l'armée de Charlemagne, trahie par Ganelon, fut défaita par les Sarasins. Maty.

Chanoine Régulier & Hospitalier de Roncavaux. L'Hôpital de *Roncevaux* dans lea Pyrénées, au Royaume de Navarre, a été fondé par Charlemagne, selon quelques-una. D. Prudence de Sandoval prétend néanmoins qu'il le fut par Dom Sanche Evéque de Pampelune, vera l'ao 1131 Il ajoute qu'il donna l'administration de cet Hôpital à un Chanoine de la Cathédrale de Pampelune, qui devoit y demeurer, & avoir la qualité de Prieur des Chanoines de *Roncevaux*; mais le Docteur Navarre est du premier sentiment Cet Hôpital est principalement étab i pour recevoir les Pélerins qui vont à S. Jacques. Ils y sont servis splendidement par les Chanoines Réguliers qui y demeurent; & s'il se trouve quelque personne distinguée, on lui défére cet honneur, comme on fit au Cardinal da Bourbon, lorsqu'il conduisit la Reine Isabelle fille d'Henri II & femme de Philippe Roi d'Espagne. Le Prince Dom François de Navarre, qui a été Archevêque de Valence, étant Prieur de cet Hôpital en 1531. en divisa les biena en trois parties du consentement des Chanoines; l'une pour l'Hôpital & lea réparations; l'autre pour le Prieur, & la troisiéme pour les Chanoines. Clément VII. approuva ce partage en 1532. les Lettres en furent expédiées par Paul III. son successeur, l'an 1534. De Crescenze dit que les Chanoinca de *Roncevaux* étoient disciples de S. Jean de l'Ortie, qui vivoit au même temps que Dom Sanche Evéque de Pampelune, restaurateur de cet Hôpital.

RONCIGLIONE. s. m. Nom propre d'une petite ville avec un Comté de même non, enclavé dans le Patrimoine de S. Pierre. *Roncilio*. Il appartenoit autrefois au Duc de Parme, de même que le Duché de Castro; le Pape est le maître de l'un & de l'autre depuis l'an 1649. La ville est située sur le lac de *Ronciglione*, nommé par les Latins *Ciminius lacus*. Maty.

RONCIN, ou ROUCIN. s. m. Cheval de service bon à la guerre; venant de *ross*, c'est-à-dire, en Allemand, un cheval. Raguenau. Voyez Roussin.

ROND, onde adj. Ce qui est de figure circulaire, ou qui en approche soit en lignes, soit en solides. *Rotundus, orbicularis, globosus*. Une globe est *rond*, parce que toute sa surface est composée de cercles qui ont un même centre. Un cylindre est *rond*, parce que sa surface est composée de plusieurs cercles qui ont même diamétre & différens centres Un cône est *rond*, quoique sa surface soit faite de cercles qui ont des centres & des diamétres différens. On appelle poëtiquement la machine *ronde*, ce qu'en prose on appelle *le monde*. Sar. Un vilebrequin fait un trou *rond*. Un chapeau a la forme *ronde*.

Rond, se dit aussi à l'égard de la taille, quand elle est grosse & courte, voutée, ou ventrue. *Globosus, sphæricus circularis*. Cette femme est grosse & *ronde*, elle est *ronde* comme une boule, elle a les épaules *rondes*, pour dire, elle est bossue, voutée. Cet homme a le ventre *rond*, il est *rond*; pour dire, il est bien saoul. Cette fille a les bras *ronds*, comme si on les avoit faits au tour.

Rond, se dit aussi de plusieurs choses qui ont relations au cercle, à la figure *ronde*. *Numerus rotundus, solida summa*. On appelle un compte *rond* en Arithmétique, un nombre sans fraction; & un nombre parfait, quarré, cube, &c. Dans le commerce on appelle un mot *rond*, un nombre où l'on vient par certaines gradations de nombres ordinaires & naturels, comme par dixaines & centaines, de 25 à 30 de 50. à 100. livres. On appelle une période *ronde*, celle qui est nombreuse, qui a une agréable cadence; & une voia *ronde*, celle qui est pleine, unie & égale. On dit qu'une toile est *ronde*, qu'un camelot est *rond*; pour dire qu'il sont bien unis, sans nœuda, ni inégalités. On dit que du fil est *rond*, est bien *rond*, pour dire, qu'il est gros. On appelle de l'oseille *ronde*, celle qui a la feuille *ronde*. Les Chevaliers de la Table *ronde*.

Rond, en terme d'Anatomie se dit de plusieura muscles. Le quatriéme muscle du bras, est le grand *rond*, ainsi oommé pour le distinguer d'un autre, qui est *rond* & plus petit. Il prend son origine de la partie extérieure de l'angle inférieur de l'omoplate, & va s'insérer avec le latissimus à la partie supérieure & interne de l'humérus, un peu au-dessous de sa tête qu'il tire en bas. Dionis. Le huitiéme est le petit *rond*, ainsi appellé, parce qu'il est aussi *rond*, mais plus petit que celui dont oous venons de parler; il part de la côte inférieure da l'omoplate, proche son angle inférieur, & va s'inserer comme le précédent à la partie postérieure & supérieure de l'humérus, pour la tirer en arriére. Id. Le premier muscle des pronateurs du coude se nomme aussi le *rond*, à cause de sa figure; il prend son origine de l'apophyse interne de l'humérus par un principe fort & charnu, & va se terminer obliquement par un tendon membraneux à la partie externe & plus que moyenne du radius. Id.

En termes de Musique, les Italiens appellent *b rond*, ce que nous appellons *b* mol, à cause de sa figure *ronde*; nommant *b* quarré par la même raisno, ce que nous appellons *b* quarre.

Il y a aussi des notes qu'on nomme *rondes*, c'est la même chose que les sémi-breves. Elles se marquent par uo quarré eo losange, traversé de deua lignea horisontales, l'une sur l'angle d'en-haut, & l'autre sur l'angle d'en-bas. La *ronde* est d'une mesure. Il y a des *rondes* pointées & des *rondes* non pointées. La *ronde* seule, & sans le secoura du point, valoit autrefois les trois temps de la mesure en certaioes rencontres, & en d'autres elle devoit être suivie d'un point d'augmentation, pour remplir les trois temps de la mesure. Voyez Brossart, *Dict. de Musique au mot Tripola. Class. I. n. 2. espéce*. Triple de *rondes*, c'est la triple majeura, ou grande triple, ou triple de trois pour une. Voyez Brossart, *Ib. 1. espece*, & Triple, ci-dessous.

Rond, se dit figurément en choses morales. On appelle un homme franc & *rond*, celui qui est sincére, qui va droit en besogne, qui oe cherche point de finesses. *Integer, probus, sincerus*. Je suis homme fort *rond* de toutes les maniéres. Mol.

Rond, est aussi s. m. On dit un *rond* de boîte, le *rond*, ou le disque du soleil, un *rond* ou un cercle qu'on traca sur terre. *Discus, cyclus, circulus*. Molière décrit un ridicule qui crachoit dans un puits pour faire des *ronds*; parce que la surface de l'eau, quand elle est tranquille, se meut en *rond* si-tôt qu'on y jette quelque chose. Les femmes appellent aussi un *rond*, le bourrelet qui leur sert à relever leurs cheveux en se coëffant.

Rond, signifie aussi, tour, enceinte. *Orbis terrarum, gyrus*. Le *rond* de la terre a 8800. lieues de tour, ou environ. Ce Voyageur a vû tout le *rond* de la terre. Il a mesuré le *rond*, l'enceinte de la ville. Ton nom a rempli le *rond* de la terre. Mait.

Rond, en terme de Manège, est la piste circulaire, qu'on appelle autrement la *volte*. *Circumactus, circumactio*.

Rond d'eau. Grand bassin d'eau de figure ronde, pavé de grais ou revêtu de plomb, ou de ciment, & bordé d'un cordon de gason, ou d'une tablette de pierre, comme le *rond d'eau* du Palais Royal à Paris. Quelquefois ces sortes de bassins servent de décharge ou de réservoir dans les jardins. Daviler. *Orbiculatus crater, circulare labrum*. C'étoient des poissons qu'on avoit jettés dans le *rond d'eau*. Maric.

Rond de plomb. C'est une grande plaque de plomb qui a la figure d'un chapeau sans forme, de laquelle on se sert pour tenir un chapeau en état. *Discus plombeus*.

☞ La Rond-point d'une Eglise, est l'extrémité du vaisseau opposée au grand portail. On l'appelle ainsi, parce qu'elle est ordinairement terminée en demi-cercle. Le *Rond point*, ou plutôt l'extrémité du Chœur de l'Eglise de Caudebec, au lieu da décrire une portion de cercle, est terminé absolument en pointe. Ce sont deux lignes droites qui forment un angle, & rien de plus. *Descript. Géogr. & Hist. de la Haute-Norm. T. I. p.* 8. Le *Rond-point* de l'Eglise du Bec, qui est à sept pans, & très-bien éclairé, a toutes ses proportions. On croit qu'il ne s'en trouve guère d'aussi beaux. *Ibid. T. II. p.* 280.

RONDA. s. f. Nom propre d'une petite ville de la Grenade en Espagne. *Arunda* Elle est aux confins de l'Andalousie, sur la riviere de Guadiaro, à dix lieuea de Gibraltar. On voit près de cette ville *Ronda la veja*, que l'on prend pour l'ancienne *Acinippo*, petite ville de l'Espagne Bétique. Maty.

RONDA, Sierre de *Ronda*, montagnes de la Grenade, en Espegne. *Arundæ montes*. Elles font aux confins de l'Andaloufie, entre la ville de *Ronda*, & celle d'Anrequera. On y voir vers la ville de *Ronda* les ruines de l'ancienne *Succubo*, patrie des encétres d'Antonin le Philofophe. MATY.

RONDACHE. f. f. Efpéce de bouclier dont fe fervent encore les Efpagnols quand ils courent la nuit. *Parma*.

> *Qui jette un pain, un plat, une affiette, un couteau,*
> *Qui pour une* rondache *empoigne un efcabeau.*
> RÉGNIER.

☞ Ils furprirent en chemin un Noir armé de *zagair* & d'une *rondache* de cuir. *Voyage de l'Arabie Heureufe*. 1708.

> *Des cercles embrafés leur fervoient de* rondaches,
> *Des feux fur leurs armets voltigeoient en panaches.*
> P. LE MOINE.

RONDE. f. f. Vifite que les gens de guerre font la nuit pour voir fi on fair bonne garde dans un camp, dans une place. *Circuitio vigilum, luftratio cuftodiarum*. Faire la *ronde* Régler l'heure de la *ronde*. Il fe prend quelquefois pour la rroupe même qui fair la *ronde*. La *ronde* va paffer. Le chemin qui eft fur la muraille, qui regne en dehors le long du parapet, s'appelle le chemin des *rondes*, & il eft large environ de deux pieds.

RONDE, fignifie auffi, tournée, les pas qu'on fait en divers lieux de la ville pour faire fes affaires, pour exercer fa commiffion, fes vifites. *Circuitio, luftratio*. Ce folliciteur parr le matin pour faire fa *ronde*, & ne revient qu'à midi. Les rats de cave vont faire leur *ronde* dans les cabarets.

RONDE, fignifie auffi le tour. *Orbis menfæ*. Ce buveur a fait la *ronde*, il a bû routes les fantés de la table; il a recommencé une feconde *ronde* pour la fanté des inclinarions.

En rond, à la ronde, font des phrafes adverbiales. *Orbiculatim*. Se mouvoir *en rond*. ABLANC. Les cieux tournenr *en rond*. Quand on danfe aux chanfons, on danfe *en rond*, en ellipfe, & en plufieurs autres figures. On boit *à la ronde*. C'eft la plus grande beauté qui foit à cent lieues *à la ronde*, aux environs. Il commande que l'on verfe du vin *à la ronde*. VAUG.

☞ RONDE. f. f. C'eft le nom d'une des fortes d'écritures à la main; fçavoir, la *ronde*, l'Iralienne & le bâtarde. Autrefois en France on ne fe fervoir que de l'écriture *ronde* dans les finances; mais aujourd'hui elle eft prefque abandonnée, & l'on n'emploie prefque plus que la bâtarde.

☞ RONDE. f. f. Uftenfile de Blanchiffeufe qui leur fert à dreffer le linge. On appelle ce meuble abfolument une *ronde*, parce que c'eft une plaque de cuivre jaune toute ronde. Cette plaque eft convexe, & pofée fur un cercle de fer qui a trois ou quatre pieds, & qui eft élevé de neuf ou dix pouces, afin de pouvoir merrre deffous un réchaud plein de feu, lorfqu'on veut s'en fervir à dreffer du linge. La *ronde* s'appelle autrement *platine*. On fe fert beaucoup moins des *rondes*, depuis qu'on a inventé les fers à dreffer.

ROND'EAU. f. m. C'eft le baffin d'une fontaine, quand il eft de figure ronde. Voyez ROND.

RONDEAU. f. m. Eft une efpéce de Poëfie ancienne. *Rhythmus orbicularis*. Le commun eft compofé de rreize vers, dont il y en a huit d'une rime & cinq de l'autre. Il eft divifé en trois couplets, & à le fin du fecond & du troifiéme, le commencemenr du *rondeau* eft répété en fens équivoques, s'il eft poffible. Le fimple a dix vers fur deux rimes & fur rrois couplets, avec deux chûres. Un *rondeau* eft rres-méchanr dès qu'il n'eft pas très-beau. P. RAP. Il y a de forr beaux *rondeaux* dans Marot & dans Voiture. Dans tous les anciens *rondeaux* le vers qoi précede la chûte a toujours un fens fini, qui ne laiffe pas de fe joindre agréablement à celui de la chûte, fans qu'il en dépende nécéffairement. Cette régle bien obfervée rend le *rondeau* plus ingenieux, & l'on ne doit pas négliger cette fineffe. MEN.

> *Villon le premier*
> *A des refrains réglés afferuit les* rondeaux.
> BOILEAU.

> *Le* Rondeau *né Gaulois a la naïveté*. ID.

RONDEAU REDOUBLÉ, eft une autre Poëfie compofée de fix quadrains, fur deux rimes & une chûte. *Rythmus orbicularis duplex*. Les vers du premier font enrierement répétés à la fin des quatre quadrains fuivans, & à la fin du dernier eft répété le premier mot du *rondeau*. Il y en a auffi des exemples dans Marot. Les Efpagnols appellent cerre forte de Poëfie des *glofes*.

Ménage dit que *rondeau* a été ainfi nommé de fa forme, & parce qu'on rerourne toujours au premier vers, comme dans un rond, ou cercle, en revenanr fans ceffe au commencement.

RONDEAU, en Mufique, eft une efpéce de refrain, quand à la fin d'un coupler on en répete le commencemenr. Mais ce n'eft qu'improprement que cela s'appelle *rondeau*. *Intercalaris cantilena*.

RONDEAU, en Architecture, eft le même chofe que l'aftregale, ou la baguerre. *Aftragalus*.

☞ RONDEAU. Plaque de fer forgé, ou de fonre, dont fe fervent les Miroitiers-Lunetiers, pour y travailler les verres dont la fuperficie doit être plane, c'eft-à-dire, qui n'eft ni convexe ni concave.

RONDEAU. C'eft auffi le nom que les Pâtiffiers donnenr à un ais coupé en rond; fur lequel ils mettenr leur patifferie. *Magis, magida*. Nous n'avons pas affez de *rondeaux* pour metrre route cette pâtifferie.

RONDELER. v. n. Qui s'eft dir autrefois pour faire des rondeaux. BOREL. *Rhythmos orbiculares componere*. Art de Rhétorique ancien.

> *Cette maniere de* rondeler
> *Sert aux chanfons de Mufique.*

RONDELET, ETTE. Adjectif, diminutif de *rond*. Il fe dit des tailles qui commencent à fe gâter & à groffir un peu trop. Cette femme commence à être *rondelette*. *Orbiculatus, crafficulus*.

☞ On dit, foies *rondelettes*. Ce font les moindres & les plus communes de toutes les foies. On les nomme auffi boures, ftraffes & contrailles.

RONDELET. f. m. Terme de Poëfie Efpagnole. C'eft une forte de couplet qui conrient un cerrein nombre de vers. On l'appelle *rondelet*, parce qu'on a coutume de chanrer les *rondelets* dans les affemblées où l'on danfe. TEMPR. ARTE POET. Il y a de grands & de perits *rondelets*. RENGIFO. *Cantilena circularis*.

☞ RONDELETTES. f. f. pl. On nomme ainfi des toiles à voiles, qui fe fabriquent en Bretagne dans quelques endroirs de l'Evêché de Rennes, particuliéremenr à Virré.

RONDELLE. f. f. Efpéce de bouclier rond dont éroit autrefois armée l'infanterie. *Parmula*. Il y a à Paris une rue qu'on nommoir autrefois de la *rondelle*, où l'on faifoir ces fortes de boucliers, & par corruption on la nomme à préfent *de l'hirondelle*.

RONDELLE, eft auffi un cifeau arrondi dont on fe fert en Sculprure. *Scalper orbiculatus, vel femicircularis*.

La *rondelle* eft auffi une efpéce de virole. FÉLIBIEN. Il y a des *rondelles* de cuivre fervant pour les moules des plombiers.

☞ RONDELLE. Outil de fer dont fe fervent les Maçons pour gratter & finir les membres & moulures d'Architecture. Elle n'eft différente du crochet que parce qu'elle eft arrondie par le bout.

☞ RONDELLES, que l'on nomme autrement *camions*. Ce fonr des boffes ou rêtes de chardons rrès-petites, que l'on eftime peu, & donr on fe fert dans les moyennes Manufactures de lainages, pour lever ou tirer à poil certaines étoffes de petit prix.

RONDELLIER. f. m. Soldat qui portoit à la guerre le bouclier qu'on nommoir rondelle. *Peltatus miles. Parmulâ armatus miles*.

☞ RONDELIN. f. m. Mot burlefque & fait à plaifir, pour fignifier un homme forr gros.

> *Vous aurez vû l'ami Turlin,*
> *Que de bien bon cœur je falue,*

Pour

Pour le voir, le bon Rondelin,
Point n'est besoin de longue vûe,
Si l'avez vû, lui qui n'est grue,
Ni Télescopier grimelin,
Vous en aura dit tout le fin.
Mais adieu, trop rimer me tue.
Chapelle, p. 91. de ses Poësies.

RONDEMENT. adv. En rond, d'une maniere ronde. *Rotundè.* La plus grande difficulté d'un Tourneur est de tourner bien *rondement.*

Rondement, se dit aussi au figuré, pour dire, franchement & sincérement. *Precisè, ingenuè, candidè.* C'est un brave homme qui va *rondement* en besogne, qui ne subtilise, qui ne finasse point.

Rondement, signifie encore, uniment, d'une égale force, *Æqualiter, liberè.* Un homme qui marche *rondement* & sans s'arrêter, avance bien du pays. Un maître aime bien un compagnon qui travaille *rondement*, qui ne chomme point, qui ne quitte point son travail.

RONDEUR. s. f. Qualité de ce qui est rond. *Rotunditas.* Il y a des *rondeurs* de différentes figures, des *rondeurs* sphériques, des *rondeurs* cylindriques, coniques, spirales, &c. Cette colonne a tant de *rondeur* & tant de longueur. On dit aussi la *rondeur* d'une lettre, la *rondeur* d'un marteau.

RONDIN. s. m. Bâton rond, ou buche ronde, qui n'est point fendue en quartiers. *Lignum rotundum.* Les *rondins* sont plus prompts à brûler que le bois de quartier.

Rondin, se dit aussi des bâtons ronds & cylindriques qui servent à plusieurs Ouvriers pour faire des tuyaux de plomb, ou servir de noyaux à leurs moules. *Cylindrus.*

RONDINER. v. act. Ce mot est bas & ne s'écrit point. C'est donner à quelqu'un des coups de rondin. On le *rondina* comme il faut. *Egregiè fustigatus.*

RONDINI. s. m. Est une espéce de poisson qu'on trouve au Brésil, qui est le même que le poisson volant. *Rondinius piscis.*

☞ RONDON. s. m. Terme de Fauconnerie. Fondre en *rondon*, se dit de l'oiseau de proie qui se jette avec impétuosité sur son gibier pour l'assommer.

☞ RONEBY. s. m. Ville de Suéde, au Blekin, dans le bailliage de Mildested.

RONFLE. s. f. C'étoit autrefois une espéce de jeu. On appelloit aussi *ronfle* au jeu de Piquet ce qu'on appelle aujourd'hui *point.* Ainsi on disoit compter sa *ronfle*, pour dire, compter son point. Ce mot n'est demeuré en usage qu'en cette phrase proverbiale : Jouer à la *ronfle*, pour dire, dormir profondément & en ronflant. *Ronchatio.*

RONFLEMENT. s. m. Bruit de ceux qui ronflent ; respiration qui se fait avec bruit lorsque l'on dort. *Deo. Ronchorum emissio.* Le *ronflement* de cet homme empêche de dormir tous ceux qui couchent dans sa chambre. *Ronflement* ne me semble pas mauvais, & il ne doit pas être mis au nombre des barbarismes. Coan. On le dit particuliérement des vents & de la mer. On entendoit le *ronflement* des vents & de la mer, qui faisoit trembler les plus assurés.

RONFLER. v. n. Respirer en dormant avec bruit ; ce murmure est causé par quelque obstruction, ou autre disposition des narines. *Stertere, ronchissare.* Il est incommode de coucher avec des gens qui *ronflent.* Ils *ronflent* sur des sachets d'ambre. Mar. Mon mari *ronfle* comme il faut. Mol. Les chevaux *ronflent* aussi par vivacité, par colere, par peur, ou en sentant les cavales Rossinante & Grison *ronflent* après l'avoine. Comédie de D. Quichot.

Ce mot vient de *ronculare*, diminutif de *roncare*, qui signifie la même chose.

Ronfler, se dit par extension, & dans le discours familier, du bruit que font les canons dans une batterie ; de plusieurs violons assemblés dans un bal ; de gros tuyaux d'une orgue qui joue ; d'un vent impétueux qui passe par de petites ouvertures ; & de plusieurs autres bruits qui imitent celui des gens qui *ronflent.* *Ronchos emittere, buccinare.*

☞ On dit figurément, faire *ronfler* des vers, les prononcer avec emphase, afin de les faire paroître plus beaux. *Versus emphaticè buccinare.* Cette explication est de Richelet, qui se contente de citer les Précieuses de Moliere, sc. 9. sans rapporter le passage qu'on ne sera pas fâché de trouver ici. Il n'y a, dit Mascarille, que les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne qui soient capables de faire valoir les choses : les autres sont des ignorans qui récitent comme l'on parle, ils ne sçavent pas faire *ronfler* les vers, & s'arrêter au bel endroit. A cet exemple de Moliere nous en ajouterons un de l'Historien de sa vie, p. 55. Les Beauchateau, les Mondori, étoient applaudis, parce qu'ils faisoient pompeusement *ronfler* un vers. Cette expression ne peut être d'usage que dans le style comique, ou de conversation particuliere.

☞ Ronfler. On dit que les violons ou d'autres instrumens de Musique *ronflent*, pour dire, qu'ils jouent & font grand bruit. Acad. Fr.

RONFLEUR, euse. s. m. & f. Celui ou celle qui ronfle. *Cornicen, jugiter ronchisans.* Ce *ronfleur* se fait entendre d'un bout de la maison à l'autre.

RONGE. s. m. Terme de Vénerie. On dit que le cerf fait le *ronge*, quand il rumine. *Ruminatio.*

RONGER. v. a. Rogner avec les dents ; ôter la chair d'autour d'un os avec les dents ; couper avec les dents à plusieurs & fréquentes reprises. *Rodere, corrodere.* Les chiens *rongent* les os. Il y avoit si peu à dîner à ce festin, qu'il a fallu repasser les os & les *ronger.*

Ronger, se dit aussi du dommage que fait la vermine, soit avec ses dents, ou autrement. *Abrodere.* Les rats *rongent* le grain & les hardes. Les vers *rongent* les étoffes, le bois, les livres.

Ronger, se dit aussi d'un corps qui en use ou consume un autre petit-à-petit. *Corrodere, erodere.* La galle le *ronge.* S. Amant. La mer *ronge* ses bords insensiblement. La lime, l'eau forte, la rouille *rongent* le fer & les autres métaux. La salure de la mer *ronge* les pierres. Les poudres caustiques *rongent* la chair. Le temps *ronge* tout.

Ronger, s'est dit autrefois pour ruminer. *Bible Hist. Bêtes défendues.* Le pourceau ne *ronge* mie, encore qu'il ait le pied fendu. Borel.

Ronger, se dit figurément des choses qui *rongent*, qui inquietent, qui tourmentent, ou qui consument l'esprit ou le bien. *Exedere, prærodere.* La jalousie *ronge* cruellement l'esprit. Le ver de la conscience *ronge* éternellement le cœur. Il est homme à réflexions profondes, & il a dans l'esprit de certaines chimeres rafinées qui lui donnent sujet de se *ronger* le cœur. La Ch. de H. Les soucis des avares les *rongent* toute leur vie. M. Esp. Plus d'un remords nous *ronge.* Des H. Il fut long-temps à se *ronger* l'esprit de soucis. Abl. Redoutez les soins *rongeans* de la pauvreté. S. Evr. De funestes remords il a l'ame *rongée.* Gon. Les flateurs, les parasites *rongent* les Grands. Ces neveux ont *rongé* leur oncle jusqu'aux os. Les Sergens *rongent* le bon homme. Les Procureurs *rongent* leurs cliens, & ne les laissent point sortir d'affaire, tant qu'ils trouvent de quoi *ronger.*

Ronger ses ongles. C'est mordre ses ongles, & en détacher même quelque chose à force de rêver profondément. *Ungues rodere, obedere.* Ce sont ordinairement les Poëtes qui sont sujets à se *ronger* les ongles. Ce Poëme sent bien ses ongles *rongés*, dit Perse, *demorsos sapit ungues.* Nargue, c'est trop rêver, c'est trop *ronger* ses ongles. S. Amant.

Ronger, se dit proverbialement en ces phrases : Cet homme est contraint de *ronger* son frein. *Iras decoquere, supprimere animi ægritudinem.* D'attendre une occasion favorable de se venger, d'obtenir quelque emploi, &c. On lui a donné un os à *ronger*, pour dire, on lui a suscité quelque affaire qui l'occupe fort, qui l'amuse & l'empêche de songer à nuire à autrui. *Negotia facessere.* On dit aussi de celui qui n'a point d'emploi, ou qui n'a pas de quoi manger, qu'il *ronge* son ratelier, qu'il *ronge* sa litiere.

☞ RONGEUR. adj. Il n'a d'usage que dans cette phrase. Le ver *rongeur*, qui se dit figurément d'un remords qui tourmente le coupable.

RÔNI. s. m. Nom de lieu. *Rodonium, Rodetum.* Il est dans l'Evêché de Chartres sur la Seine, entre Mante & Vernon. Valois, *Not. Gall. p.* 479.

☞ RONSARDISER. v. n. Écrire comme Ronsard, faire de méchans vers, durs & empoulés ; parler Grec & Latin en François. Cette derniere expression est de Boileau, Art

Poëtique

Poëtique, Chant I. v. 126. Il y a touchant ce mot un trait curieux, que Ménage rapporte, p. 547. de la seconde édition de ses Observations sur les Poësies de Malherbe. Je me souviens, dit-il, d'avoir oüi dire à Gombaud, que quand Malherbe lisoit ses vers à ses amis, & qu'il y rencontroit quelque chose de dur ou d'impropre, il s'arrêtoit tout court, & leur disoit ensuite, *Ici je ronsardisois*. Ce mépris public qu'il faisoit de Ronsard, irrita contre lui *Richelet*, le commentateur de Ronsard : car c'est de Malherbe qu'il entend parler par ce *Mala herba* dans ces vers du tombeau de Sainte-Marthe (*p. 61.*)

> *Hoc tamen hoc unum est sanctit quod Manibus optem,*
> *Aggeribusque tuis ; ut vernus semper inumbret*
> *Flos tumulum, palmaque illum diadema coronet,*
> *Laurusque, & Mala te nunquam premat herba sepultum.*

☞ RONSBERG. f. m. Petite ville de Bohême dans le cercle de Pilsen, proche de Herstein.

☞ RONSTIQUE. f. m. Petite monnoie de cuivre qui se fabrique à Stockolm, & qui a cours dans toute la Suéde. Les huit *ronstiques* valent le marc aussi de cuivre, c'est-à-dire, environ deux sols six deniers de France.

RONTEIZ. f. m. Vieux mot. C'est dans la Coutume de Nevers, Tit. XII. art. 60. Une terre qui n'a point été labourée depuis long-temps, mais en laquelle il y a apparence ou mémoire de culture ancienne. Voyez Coquille sur cet article.

RONTOILES. Vieux mot. *Villon.*

> *Je fus batu com à rontoiles.*

C'est-à-dire, tout nud. Borel. *Nudus.*

☞ RONVILLE. f. m. Espéce de poire des mois de Janvier & de Février, dont on fait beaucoup de cas sur la riviere de Loire, & qui se nomme autrement *Hocrenailie* & *Martin-sire*. Il ressemble en grosseur & en figure au gros Rousselet. Il a l'œil enfoncé, & le ventre, pour l'ordinaire, plus gros d'un côté que de l'autre. Le coloris en est quelquefois fort vif d'un côté, & jaunissant de l'autre quand il vient en maturité. Sa peau est unie & satinée, sa chair est cassante & son eau sucrée, avec un peu de parfum : mais elle est petite, durette & un peu pierreuse. Voy. La Quint. *P. III. p. 369.*

ROO.

ROOMBOURG. f. m Nom propre de lieu. *Prætorium Agrippinæ.* C'est un village de Hollande près de Leyde.

ROOUS, ROUS. f. m Nom propre d'une des Iles Orcades. *Rousa* Elle n'est éloignée que d'un mille de celle de Mainland. Elle n'a qu'une lieue de long, & autant de large, mais elle est fertile en bled & en orge. Matt.

ROP.

ROPO, OROPO. f. m. Nom propre de lieu. *Oropus.* C'étoit anciennement une petite ville de l'Achaie. Ce n'est maintenant qu'un village de la Livadie, en Grèce. Il est sur le bord oriental de la riviére d'Asopo, à une lieue & demie du golfe de Nègrepont. Matt.

ROQ.

☞ ROQUE. (La) Petite ville de France dans le Languedoc, Diocèse de Nismes.

☞ ROQUE D'OLMEZ, petite ville de France dans le Languedoc, Diocèse de Castres avec titre de Baronie.

ROQUE DE NON, ou Annone Nom de lieu. *Annona.* C'est un bourg du Duché de Milan en Italie. Il est dans l'Alexandrin sur le Tanaro, environ à trois lieues au-dessus de la ville d'Asti.

☞ ROQUEFORT. f. m. C'est le nom d'un excellent fromage. On nous servit du *Roquefort* & du Parmesan. Vrai *Roquefort* bien rafiné. La Noble.

☞ ROQUELAURE subst. f. Ville & Duché de France dans l'Armagnac, Diocèse d'Auch, Élection d'Armagnac.

☞ ROQUELAURE. f. f. Sorte de manteau moins ample que ceux dont on se servoit auparavant, & au devant duquel est un rang de boutons & de boutonniéres depuis le haut jusqu'en bas. Elle a été ainsi nommée du nom de son inventeur le Duc de *Roquelaure*. On ne porte plus tant de *Roquelaures*, depuis que les *Redingotes* sont devenues à la mode. Il y en a qui l'appellent *Roclose*, comme qui diroit *robe close*, par contraction : mais il faut dire *Roquelaure*, parce que ce mot vient de M. de Roquelaure qui l'inventa, & en porta le premier.

ROQUEMADOUR, ou ROCHEMADOUR. f. m. Nom propre d'un bourg du Querci, en France. *Rupes Amatoris.* Il est près de la Dordogne, à huit lieues de Cahors, vers le nord. Quelque petite conformité de nom fait conjecturer qu'il pourroit être l'ancienne *Recomagorius*, petite ville de la Gaule Aquitaine. Matt. Il a pris son nom de S. Amateur, qui y a vécu. Valois. *Not. Gall.* p. 488.

ROQUEMAURE, ROCHEMAURE. f. f. Nom propre d'un bon bourg du Bas-Languedoc, situé sur un rocher escarpé, dont le Rhône lave le pied, à cinq lieues d'Uzès, vers le couchant. Le Pape Clément V. mourut à *Roquemaure* l'an 1314.

San-ROQUÉ, c'est-à-dire, *Saint-Roch*, Baixés de *San-Roqué*, c'est-à-dire, les Basses de *saint Roch. Syrtis S. Rochi.* C'est un grand banc de sable, situé dans la mer du Brésil, fort près de la Capitanie de Rio-Grande. Matt.

ROQUENTIN. f. m Terme burlesque qui se dit des vieillards qui radotent. Tous ces vieux *Roquentins* là. Mascur. *parlant de Scipion & d'Ennius, d'Antigone & d'Aristippe, &c.*

ROQUER. v. act. Terme du jeu des Echecs. C'est approcher le Roc auprès du Roi, & passer le Roi par derriére pour le placer à l'autre case joignante. *Turrim ad regem latrunculorum admovere* Pour *roquer* il faut n'avoir point remué le Roi ni la tour, & ne point passer, ou se mettre en échec. On ne *roque* qu'une fois.

ROQUES. f. m. Nom propre d'homme. *Rocho.* S. *Roques* Evêque d'Autun avoit été Moine à Luxeu sous S. Eustase. C'est ainsi qu'on le nomme, & à Autun, & à Bâle, où il mourut, dans le VII[e]. siécle. Chastel. *Martyr. T. I.* p. 400. & 407.

ROQUET. subst. m. Est une espéce de manteau qu'on portoit autrefois, qui n'alloit que jusqu'au coude, & qui n'avoit point de collet. *Palliolum.* Le *roquet* a passé des maîtres aux laquais, & enfin il est demeuré aux bouffons Italiens.

Borel le dérive du mot *rock*, vieux mot François qui signifie une *robe*. Ce mot vient de *rochus, tunica.* Borel. Voyez Rochet.

Roquet, est aussi un petit chien qui a les oreilles droites, & le poil court. *Catellus.*

☞ Roquet. C'est le nom d'un fort joli animal à quatre pieds, qu'on trouve dans les Iles de l'Amérique, & principalement dans celle de S. Christophe. Sa peau est couleur de roses séches, marquée de petites taches jaunes & bleues. Il a les pieds de devant fort hauts, & les yeux fort étincelans. Il saute continuellement. Sa queue lui fait un tour & demi sur le dos. Il aime à regarder les hommes. Il se hérisse quand on le poursuit en ouvrant la gueule & tirant la langue *Etat présent des Isles du Roi d'Angleterre dans l'Amérique.*

ROQUETTE. f. f. Plante qui pousse des tiges à la hauteur d'environ deux pieds, un peu velues. Ses feuilles sont semblables à celles de la moutarde blanche, mais plus petites, tendres, sans poil. Ses fleurs sont à quatre feuilles disposées en croix, de couleur bleue, ou plûtôt jaune tirant sur le blanc, rayées de noir, soutenues par des calices velus. Il leur succéde des siliques longues qui se divisent en deux loges remplies de quelques semences presque rondes, jaunes. Sa racine est menue, ligneuse, blanche. En Latin *Eruca latifolia alba sativa Dioscoridis.* C. Baun. On cultive cette plante dans les jardins ; elle est d'un goût âcre ; on en mêle dans les salades : elle est propre pour exciter à l'amour, pour garantir de l'apoplexie, pour faire éternuer. Il y a plusieurs autres espéces de *roquette*. Il y en a de la sauvage qui croît contre les murailles, aux lieux incultes & sabloneux. La

roquette est une espéce de cresson alénois, qui se mange en salade, mais qui a le goût plus fort que le cresson. La Quint.

☞ Roquette. s. f. On appelle faire la *roquette*, Jetter des fusées pendant la nuit pour donner quelque signal. Le Chevalier Chardin, dans son voyage de Perse, dit que les Vénitiens faisoient la *roquette* pour avertir les Corsaires Chrétiens de se retirer.

ROQUEVAIRE. Petit bourg de Provence. *Rupes varia.* Il est sur la Vaune, un peu au-dessus d'Aubagne, à deux lieues de Marseille. Matv.

☞ ROQUILLAGE. s. f. Marbeuf s'est servi de ce mot pour coquillage, *concha, conchylia.*

Je rêve ainsi sur les mêlanges
Des roquillages assemblés,
Et mes sens sont d'aise comblés
De voir tant de piéces étranges.

ROQUILLE. s. f. La moitié d'un demi-setier, qui est la plus petite des mesures de vin. *Octava quadrantis.*

R O R.

RORELLE. subst. fém. Plante à laquelle on a donné ce nom, parce qu'on trouve toujours dans le creux de ses feuilles des gouttes d'eau, comme si c'étoit une rosée. On l'a aussi appellée *ros solis* par la même raison. Voyez Ros solis.

☞ RORIFÈRE. adj. m. & f. *Rorifer.* C'est une épithéte que quelques Anatomistes donnent aux vaisseaux lactés & lymphatiques. *Dict. de James.*

R O S.

ROS, ou ROT. s. m. Nom propre de lieu. Ç'a été une petite ville de la Vindélicie; maintenant ce n'est qu'un village de la Bavière, situé sur l'Inn, vis-à-vis de Ried, & près de Wasserbourg. *Rosa*, anciennement *Aurasium.* Matv.

Ros, est encore une petite ville autrefois Épiscopale. *Rhasus.* Elle est dans la Syrie, sur la côte, entre Antioche & Alexandrette.

☞ Ros. Terme de Manufacture de lainage. Le *ros* ou le *râ*, ou le *peigne*, est un assemblage de deux baguettes & d'une longue file de petites lames de roseau ou de fils d'archal: cet assemblage est posé au bas de la chasse.

☞ Ros solis. s. m. Plante dont les feuilles sont épaisses, velues, & répandent quelques gouttes de liqueur. Le *ros solis* est cordial, bon pour les maladies de consomption, pour les convulsions, & pour la peste. Boerhaave compte deux espéces de *ros solis*. Quelques Auteurs assûrent que cette plante est caustique, & qu'elle ne vaut rien pour les usages internes.

ROS, osse. s. m. & f. Nom propre de peuple. *Russe*, ou *Russien, enne. Russus.* Vers l'an 860. les *Ros*, c'est-à-dire, les *Russes*, nation de Scythes très-cruelle, firent des incursions à l'entrée du Pont-Euxin, pillant tout, & tuant tous les hommes qu'ils prenoient, jusqu'aux Isles les plus voisines de Constantinople. Fleury. *Hist. Eccl. L.* 50.

ROSA. s. f. Nom propre d'un bourg avec un petit port. *Rosa.* Il est dans la Livadie, sur le golphe de Lépante, vers le détroit. On le prend pour l'ancienne *Sipha*, petite ville de la Béotie. Matv.

ROSACE. s. f. Terme d'Architecture. M. Félibien écrit *rosasse*. Grande rose qui se fait de différentes maniéres, & dont on orne & on remplit les caisses des compartimens des voutes, plat-fonds, &c. Daviler. On dit autrement *roson. Acantha flos.*

ROSAGE. s. m. ou ROSAGINE. s. f. Plante qu'on appelle autrement *Laurier rose*, en Grec & en Latin *nerium*, ou *rhododendrum*. C'est un poison violent, non-seulement aux hommes, mais aussi aux animaux. Voyez Laurier-rose.

☞ ROSANA, ou ROSANNA. s. f. Ville du Grand Duché de Lithuanie dans la partie méridionale du Palatinat de Novogrodeck.

ROSAPHAR. s. m. Nom d'un cap. *Rosapharium*, anciennement *Porteninum promontorium.* Cap de la Tartarie Crimée. Il s'avance dans la mer de Zabache, & il comprend les petits caps de Podigo, de Taro, & de la Pointe-blanche. Matv.

ROSAIRE. subst. m. Chapelet composé de cinq ou quinze dizaine de grains, pour réciter autant d'*Ave Maria* à l'honneur de la Vierge. *Beatæ Virginis rosarium.* Les Jacobins ont établi la Confrairie du *rosaire*, dont ils font la fête les premiers Dimanches du mois. Mais Dom Luc d'Achery prouve que le *rosaire* étoit déja en usage dès l'an 1100. & qu'ainsi l'Ordre de S. Dominique n'a servi depuis qu'à le rendre plus célèbre. On ne sçait pas certainement qui en est l'Instituteur. Les uns disent que c'est Paulus Libycus; d'autres veulent que ce soit S. Benoît; d'autres le Vénérable Béde, d'autres l'attribuent aux Chartreux, ou à Pierre l'Hermite, ou enfin à saint Dominique, qui cependant, selon ce qu'on vient de dire, n'en peut être que le Restaurateur. Ceux qui l'attribuent à saint Dominique varient sur le temps de son institution, les uns la mettant en l'année 1208. lorsqu'il prêchoit contre les Albigeois; d'autres prétendant que ce Saint avoit déja établi cette dévotion dans le cours des Missions qu'il avoit faites en Espagne avant qu'il passât en France.

Ordre du S. Rosaire, ou de Notre-Dame du *Rosaire.* Schoonebeck & P. Bonanni Jésuite attribuent à S. Dominique l'établissement d'un Ordre de Chevaliers qui portoient ce nom: mais ce Saint n'a point établi d'Ordre sous le nom du Rosaire, & ces Auteurs ont fait sans doute un Ordre Militaire de l'armée des Croisés, qui sous la conduite du Comte de Montfort, combattit contre les Albigeois. Car il prétend que ce Comte étoit de cet Ordre. Favyn confond aussi l'Ordre de la Milice de J. C. dont nous avons parlé en son lieu, avec cette armée des Croisés: il donne à cet Ordre pour marque une croix fleurdelisée. L'Abbé Justiniani & M. Hermant disent que l'Instituteur de cet Ordre fut un Archevêque de Tolède, nommé Frederic, qui l'établit après la mort de S. Dominique, qu'il lui donna la régle de ce Saint, & pour marque une croix blanche & noire, terminée aux extrémités en fleur de lis, & au milieu de laquelle étoit un ovale où l'image de la Sainte-Vierge étoit représentée, soutenant d'une main l'Enfant Jesus son fils, & de l'autre tenant un rosaire. Le P. André Mendo, dit que ces Chevaliers portoient l'image de la Sainte-Vierge, non pas dans le milieu de la croix, mais au-dessus, & que cette croix étoit blanche & noire, comme celle que portent les Officiers de l'inquisition, qu'ils étoient obligés de réciter le *rosaire* à certains jours. Deux choses font douter le P. Hélyot si cet Ordre est véritable. 1°. C'est qu'on dit qu'il avoit la régle de S. Dominique, & que ce Saint n'a point fait de régle, & a donné à ses Religieux celle de S. Augustin. 2°. C'est que les Historiens de l'Ordre de S. Dominique n'ont pas dit un mot de cet Ordre. Cette raison est convaincante. La premiére n'est pas bonne. Par régle de S. Dominique, on entend celle qu'il a laissée à son Ordre, quelle qu'elle soit. P. Helyot. T. III. C. 30.

Collier céleste du Rosaire. Nom d'un Ordre de filles dévotes, institué, si l'on en croit le P. François Arnoul Jacobin, à la sollicitation d'Anne d'Autriche mere de Louis XIV. l'an 1645. Le Collier de cet Ordre, & duquel il prenoit son nom, devoit être composé d'un ruban bleu enrichi de roses blanches, rouges & incarnates, entrelacées de chiffres ou lettres capitales de l'*Ave*, & du nom de la Reine Anne d'Autriche. La croix devoit être d'or, d'argent ou autre émail, selon la qualité & les facultés de celles qui la devoient porter. Cette croix devoit être à huit rais, où d'un côté il y auroit eu l'image de la Sainte-Vierge, & de l'autre celle de S. Dominique, chaque rayon pommeté avec une fleur de lis dans chacun des angles de la croix, qui devoit être attachée à un cordon de soie, & pendre sur la poitrine. Cet Ordre devoit être composé de cinquante filles dévotes, sous une Intendante ou Supérieure. Quand la noblesse du sang se rencontroit avec la vertu & la piété, dans les filles qui se présentoient, elles devoient être préférées à celles qui n'étoient pas nobles. On pouvoit les recevoir dès l'age de dix ans, après un mois d'épreuve; mais avant que d'être admises, elles devoient être associées à la Confrairie du *rosaire*. On pouvoit établir cet Ordre dans tous les lieux où il y a une Confrairie

Confrairie du *rosaire*, & prendre les filles des environs, si l'on n'en trouvoit pas cinquante dans le lieu même, à condition néanmoins que dans chaque Eglise il y en eût dix. La Reine, ou celle qui tenoit sa place, recevoit les filles, en leur donnant le collier que nous avons décrit ci-dessus. Le P. Arnoul prétend avoir obtenu des Lettres-patentes pour l'établissement de cet Ordre : mais quoi qu'il en fuit, cela n'a pas eu de suite. Voyez *l'Institution de l'Ordre du Collier céleste du S. Rosaire par le P. F. Arnoul Rel. de l'Ord. de S. Dominique à Paris* 1645. & le P. Hélyot, *T. III. C.* 30.

Rosaire, est aussi un vaisseau de Chymie qui sert à la distillation. Il y a aussi un livre de pierre philosophale fort estimé, qu'on appelle le *Rosaire des Philosophes*. *Rosarium distillatorium Philosophicum*.

Rosaire. *Rosarius* est le nom d'une ancienne monnoie d'Angleterre, qui fut décriée en 1299. & en 1300. Elle étoit ainsi nommée, parce qu'il y avoit une rose frappée sur son revers. *Hoffman*. C'est apparemment la même chose que le Noble à la *rose*.

ROSALINDE. s. f. Nom que les Fleuristes donnent à un œillet qui a la même ressemblance que l'Isabelle, sauf qu'elle ne fleurit pas si large ni si bien. Morin.

ROSARNO. subst. m. Nom propre de lieu. *Rossarnum*. C'étoit anciennement une ville des Brutiens, nommée *Medama*. Elle fut Episcopale, & s'agrandit des ruines de *Sounnus*, autre petite ville des Brutiens, détruite par les Sarrasins; elle n'est maintenant qu'un village situé dans la Calabre ultérieure, près de la riviére de Métramo, au levant de Nicoterra, où son Evêché a été transféré. Maty.

ROSAT. adj. m. Ce qui est composé de roses *Rosaceus, rhodinus*. On fait du vinaigre *rosat* pour les salades. Les Apothicaires font du miel *rosat*, du sirop, de l'onguent *rosat*, pour divers remédes.

☞ ROSBECK. s. m. Village des Pays-Bas dans la Flandre, à deux grandes lieues de Courtrai; il est fameux par la victoire que Charles VI. Roi de France y remporta sur les Flamans en 1382.

ROSCHILD, ROSKILD. s. m. Nom propre d'une ville du Danemarck, située dans l'Ile de Zéelande, au fond d'un petit golfe, où elle a un port, à six lieues de Copenhagen, vers le couchant. *Roschildia*. *Roschilde* a un Evêché; elle est célébre par la paix qu'on y fit entre la Suéde & le Danemarck l'an 1658. & elle est le lieu de la sépulture des Rois de Danemarck. Maty.

ROSCIUS, ROSCIA. Terme d'Antiquaire. Nom d'une famille Romaine. *Roscius, a*. La famille Roscia étoit Plébeienne. Car L. Roscius Otho, Tribun du peuple qui porta la loi Théatrale, en étoit. Patinne rapporte qu'une seule médaille de la famille *Roscia*.

ROSCOMEN. s. m. Nom propre d'un bourg de Connacie, en Irlande. *Roscomenum*. Il est chef du Comté de *Roscomen*, & situé à six lieues de la ville d'Athlone, vers le septentrion occidental. *Roscomen* a séance & voix dans le Parlement d'Irlande, & il a eu un Evêché, qui a été transféré à Elphin. Maty.

Comté de Roscomen. *Roscomensis Comitatus*. Contrée de la Connacie en Irlande. Elle est séparée de la Lagénie par le Shannon, & bornée ailleurs par les Comtés de Gallovay, de Mayo, de Slégo & de Létrim. Sa longueur du nord au sud, est de vingt-trois lieues, & sa plus grande largeur de dix. *Roscomen*, qui lui donne le nom, Tulsk & Elphin en sont les lieux principaux. Maty.

☞ ROSCONNES. s. f. pl. Toiles blanches de lin qui se font en quelques endroits de Bretagne.

ROSE. s. f. *Rosa*. Sorte de fleur qui croît sur un arbrisseau qu'on appelle *rosier*. Il y en a de plusieurs espéces, les unes cultivées & les autres sauvages. Les *roses* ordinaires sont les *roses* pâles. Les *roses* de Provins sont fort rouges. Il y a des *roses* blanches, des *roses* muscates, des *roses* de Damas. En Latin *rosa*, en Grec *ῥόδον*. La *rose* est ordinairement à cinq feuilles; il y en a qui portent cent feuilles. On appelle *l'ongle de la rose*, la partie blanche de sa feuille qui est la plus proche de sa queue. On appelle *hymen*, la petite peau qui enveloppe son bouton, & qui s'ouvre quand elle s'épanouit; & le bouton qui reste après que les feuilles sont tombées, se nomme *grateeu*. Les *roses* pâles sont purgatives; on en fait un sirop qui est fort en usage. Les *roses* blanches & les muscates sont aussi purgatives. Les *roses* rouges sont astringentes, propres pour arrêter le vomissement & les cours de ventre. La fable ancienne ou moderne dit que le Dieu d'Amour fit présent au Dieu du silence Harpocrate, d'une belle fleur de *rose*, lorsque personne n'en avoit encore vû, & qu'elle étoit toute nouvelle, afin qu'il ne découvrît point les secretes pratiques, & conversations de Vénus sa mere, & que l'on a pris de-là occasion de pendre une *rose* ès chambres où les amis & parens se festinent & se réjouissent, afin que sous l'assûrance que cette *rose* leur donne, que leurs discours ne seront point éventés, ils puissent dire tout ce que bon leur semble. Mascua. Voyez l'épigramme latine de Guillaume Stuckius rapportée par Naudé. *Ib. p.* 88 C'est pour cela que l'on dit que la *rose* est le symbole du silence, & que l'on est *sub rosa*, quand on est en lieu sûr, où l'on n'a point à craindre les faiseurs de rapports. S. Basile dit qu'à la naissance du monde les *roses* étoient sans épines, & qu'elles eurent des pointes à mesure que les hommes mépriserent leur beauté.

La *rose* a servi à bien des comparaisons, des énigmes, des devises & des pensées ingénieuses. Pour exprimer le malheur de la naissance & la beauté des vertus d'Edithe, fille de Godwin, laquelle épousa S. Edouard, on fit ce vers Latin :

Gignat spina rosam, genuit Godwinus Editham.

D'Edithe & de la Rose *admirons l'origine.*
L'une naît de Godwin, & l'autre d'une épine.

Rose vient de *ῥόδον, rose*. P. R.

Il y a plusieurs sortes de *roses*; la *rose* odorante & la *rose* sans odeur. La *rose* d'Hollande à cent feuilles, les *roses* blanches de lait, la blanche rousse, que plusieurs appellent *rose* de Virginie. La blanche tachée, les rouges pâles, les *roses* de couleur de chair, les rouges converties, appellées de Provins. Les *roses* panachées, les *roses* simples de couleur de velours rouge, le dessous des feuilles de couleur de jaune sale, & des *roses* de tous les mois, qui est une espéce de muscades rouges, portant ses fleurs par bouquets. La *rose* jaune qu'on appelle la grande. Les *roses* de Damas ou muscades.

Rose, en terme de Fleuriste, se dit d'autres fleurs que de la *rose*, comme on le va voir aux mots suivans.

Rose Blanche. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet, c'est une véritable *rose* blanche, parce qu'il n'est rien de plus large ni de plus feuillu que la *rose* blanche; sa plante est foible, mais sa fleur ne casse point, lui laissant cinq boutons. Morin.

La Rose de la Chine, qui d'abord a eu le nom de *Barbare de Fuye*, est appellée par quelques-uns, *Mauve d'Inde*, & *Mauve du Japon* : mais elle est plus connue par le nom de *Rose de Sienne*. Elle s'éleve avec le temps à la hauteur d'un arbre, dont l'écorce du tronc est pâle & de la couleur du figuier, & les feuilles toutes semblables. Elle jette plusieurs branches qui se chargent par le bout de plusieurs boutons ronds de la grosseur d'une noix, qui s'ouvrent & s'étendent à la largeur d'une *rose* à cent feuilles, & elle est assez fournie de feuilles crépues & frisées. Elle fleurit dans l'automne, & sa fleur ne dure que deux ou trois jours, mais elle a des couleurs si belles & si variées, qu'on ne la peut voir sans l'admirer. Au commencement elle est blanche, puis elle rougit, & enfin elle se charge & devient d'un beau pourpre. Pour en perpétuer la race, il en faut semer la graine, ou en planter les branches.

On dit qu'à la Chine il y a des *roses* qui changent de couleur deux fois par jour, & qui sont tantôt de couleur de pourpre, & tantôt blanches.

Rose de Gueldres, ou *Sureau Royal*. Cette plante s'étend de toutes parts avec ses branches, d'une maniere qu'il est très-aisé de la réduire à la grandeur d'un arbre; il produit des fleurs qui ont chacune cinq petites fleurs blanches, & quelquefois, soit par nature ou par hasard, il s'en trouve d'une couleur vineuse. Ces petites parcelles de fleurs s'amassent toutes ensemble, font comme de grosses balles rondes, qui sont sur l'arbre comme autant de globes soutenus par un Atlas. In.

Rose d'Hollande, ou Rose de Jericho. Nom d'un œillet. Sa couleur eſt fort pâle, mais ſon blanc de lait; il ne créve point avec cinq boutons. Morin.

Rose de Jericho, eſt un fort petit arbriſſeau qui pouſſe plusieurs jets à la hauteur d'environ quatre doigts, ligneux, de couleur cendrée, ſe diviſant en grand nombre de rameaux entrelacés les uns dans les autres, & ſe ramaſſant vers leur ſommet en forme de globe. Ses feuilles ſont longues d'un pouce, ou d'un pouce & demi, larges d'un demi-pouce, découpées, velues. Ses fleurs ſont petites, blanches, diſpoſées comme en grapes. Sa ſemence eſt ronde, rougeâtre, d'un goût âcre. Sa racine eſt ſimple, ligneuſe, aſſez groſſe. En Latin *Roſa Hiericunthea vulgò dicta*. C. Baun. Cette plante a été appellée mal-à-propos *Roſe de Jéricho*, puiſque ce n'eſt pas une eſpéce de *roſe*, & qu'on n'en trouve point autour de Jéricho; elle croît dans l'Arabie déſerte, ſur le rivage de la mer. En quelque temps qu'on la mette tremper dans de l'eau, elle s'épanoüit; quelques Impoſteurs voudroient faire accroire que ce n'eſt que le jour de Noel. Les femmes ſuperſtitieuſes ſe ſervent de cette *roſe* pour connoître l'heure qu'elles doivent accoucher; car étant miſe dans l'eau, elle ne s'ouvre point, à ce qu'elles diſent, que l'heure de l'enfantement ne ſoit venue.

Rose d'Istria. Terme de Fleuriſte. Nom d'un œillet. *Roſa Iſtria.* C'eſt une couleur de roſe pâle, ou de chair, ſur un fin blanc. Comme ſes panaches ſont d'une couleur fort pâle, ils ne paroiſſent pas beaucoup ſur un ſi grand blanc; ſa fleur eſt large, garnie de beaucoup de feuilles: ſa plante qui paroît robuſte, ne l'eſt pourtant pas, parce que les marcotes qui ſont atteintes de galle, ne prennent que difficilement racines: il ne creve point avec cinq boutons. Morin.

Rose Permanante. Nom d'un œillet; c'eſt une fleur fine, pas beaucoup large, mais délicate; elle ne caſſe pas en lui laiſſant cinq boutons. Elle demeure toujours de couleur de *roſe*, ne changeant pas ſa couleur; ſa fleur dure long-temps, elle ſe trouve à Lille. Id.

Rose Pivoine. C'eſt un nom qu'on donne à la fleur de la pivoine, parce qu'elle reſſemble à la *roſe. Pæonia.* Voyez Pivoine.

Rose Royale. Terme de Fleuriſte. Nom d'un œillet; c'eſt une très-groſſe fleur, d'un blanc très-fin & réguliérement tranché, ſa plante eſt vigoureuſe, fertile en marcotes, & d'un beau verd: il vient de Lille; cinq boutons feront éclorre de belles fleurs; elle n'eſt pas hâtive. Morin.

On appelle eau de *roſe*, ou eau-*roſe*, celle qui ſe fait de *roſes* diſtillées. On fait des conſerves de *roſes*, des ſirops, des ſachets de *roſes*, des teintures de *roſes*, avec diverſes préparations de *roſes*.

Rose, en termes de Blaſon, s'appelle *ſoutenue*, quand elle eſt figurée avec ſa queue. *Roſa gentilitia.* Elle eſt quelquefois d'un même, & quelquefois d'un différent émail, mais toujours épanoüie, & tantôt avec les pointes de la chaiſe d'un émail différent des feuilles.

Noble a la Rose, eſt une ancienne monnoie d'Angleterre qui étoit d'or, & marquée d'une *roſe. Nummus aureus roſâ inſignitus.* C'eſt apparemment la même qu'Hoffman appelle *Roſarius*, Roſaire.

La Rose d'or, eſt une *roſe* que le Pape a coutume de bénir à la Maſſe du Dimanche de Carême, où l'on chante *Lætare, Jeruſalem*, qu'il porte après la Meſſe en proceſſion, & qu'il envoie après à quelque Prince Souverain. *Roſa aurea.*

Les factions de la *roſe blanche* & de la *roſe rouge* ont été fameuſes en Angleterre. Elles commencerent en 1454. ſous Henri VI. entre la maiſon de Lancaſtre & celle d'Yorck, & finirent au regne de Henri VII. qui réunit ces deux branches. La premiere avoit pour ſymbole une *roſe* blanche, & la ſeconde une *roſe* rouge.

Rose des vents, ou du compas. Terme de Marine. C'eſt un inſtrument compoſé d'un carton mince, coupé en rond, où les trente-deux aires de vents ſont repréſentées par trente-deux pointes de compas qui ſortent d'un même centre, & qui ſe prolongent au-delà d'un petit cercle décrit pour diſtinguer chaque vent; ce qui a quelque rapport à la figure d'une *roſe*. Dans les cartes hydrographiques, dans les cartes des routiers il y a quantité de *roſes* des vents qui y ſont figurées. Il y a auſſi des *roſes* des vents faites de corne tranſparente pour le pointage des cartes. Aubin, Guillet.

Rose, ſe dit auſſi de ce qui eſt fait à l'imitation d'une *roſe*, & qui lui reſſemble en quelque façon. *Rhodoïdes*: Les *roſes* des Egliſes ſont les vitraux de figure ronde, avec croiſillons & nervures, qui ſont d'ordinaire aux ailes & aux pignons des grandes Egliſes. Daviler les appelle *Roſes* des modernes, & c'eſt, dit-il, dans une Egliſe à la Gothique, un grand vitrail rond, avec croiſillons & nervures de pierre, qui forment un compartiment en maniere de *roſe*. Celles de S. Denys en France ſont des plus belles qui ſe voient. Daviler.

Des *roſes* de diamans ſont des joyaux compoſés de pluſieurs diamans, ou d'autres pierreries diſpoſées en rond. *Roſe*, en termes de Jouaillier, ſignifie auſſi un diamant taillé par-deſſus en roſe, & plat par-deſſous. Une *roſe* de luth, ou d'un autre inſtrument, eſt une ouverture ronde qui eſt au milieu de la table, & d'ordinaire ouvragée, par où ſort le ſon. Les *roſes* ſont auſſi des ornemens d'Architecture, ou de Sculpture, qu'on met dans les friſes, aux corniches & aux voûtes des Egliſes. Et ſur tout on appelle *roſe*, celle qui eſt au milieu de l'abaque du chapiteau Corinthien. C'eſt un ornement taillé dans les caiſſes qui ſont entre les modillons ſous les platfonds des corniches, & dans le milieu de chaque face des tailloirs des chapiteaux Corinthien & Compoſite. Daviler.

On appelle *Roſe* de compartiment, tout compartiment formé en rayons par des platebandes, guillochis, entrelas, étoiles, &c. & renfermé dans une figure circulaire, duquel on orne un cul-de-four, un platfond, un pavé de marbre rond ou ovale, &c. On appelle auſſi *roſes* de compartiment, certains fleurons ou bouquets ronds, triangulaires ou loſanges, qui rempliſſent les renfoncemens de ſofite, de voute. Daviler.

Roſe de pavé eſt un compartiment rond de pluſieurs rangées de pavé de grais, de pierre noire de Caen, & de pierre à fuſil mêlées alternativement, dont on orne les cours, grottes, fontaines, &c. Il s'en fait auſſi de pierre de marbre de diverſes ſortes. Daviler. *Roſe* de Serrurerie, ornement rond, ovale ou à pans, qui ſe fait ou de tole relevée par feuilles, ou de fer contourné par compartimens à jour, & qui entre dans les dormans des portes cintrées, & dans les panneaux de Serrurerie. Daviler.

On appelle auſſi des nœuds de jarretieres, de ſouliers, des *roſes*. Il y a telle *roſe* de ſoulier qui vaut mieux que neuf cornettes. Voit. On appelle encore *roſes*, de petits ouvrages de fil qu'on fait dans les trous d'une toile qu'on veut réparer; des *roſes*, des cobfichets d'écolier.

☞ On appelle encore en badinant *roſe* d'hiver, un trou ou une brulure cauſée ſur les habits par quelque charbon ardent, ou par le grand feu de la cheminée lorſqu'on s'en approche de trop près.

☞ Rose des vents. C'eſt un cercle ou une figure plane, qui repréſente 32. vents, par des lignes menées du centre à la circonférence.

☞ Rose, ou Rosette. Terme de Teinture. C'eſt ainſi qu'on appelle une certaine marque ronde de la grandeur d'un écu blanc, bleue, jaune, ou d'autre couleur, que les Teinturiers mettent à un des bouts des étoffes qu'ils teignent, pour faire connoître les véritables pieds de teinture qu'ils leur ont donnés.

☞ Rose, ou Rosiere. ſ. f. *Phoxinus.* C'eſt le nom d'un petit poiſſon d'eau douce, long de demi-pied, large, couvert d'écailles jaunes & bleues. Sa queue eſt rouge comme une roſe, d'où viennent ſes noms François. Sa tête eſt groſſe, ſes yeux ſont grands Sa chair eſt bonne à manger, mais elle a une petite amertume. Il eſt apéritif.

Rose minérale, en terme de Philoſophie hermétique, c'eſt la poudre rouge qui ſe produit en la ſublimation de l'or & du mercure, qui eſt lorſqu'on agit à la confection de l'arbre végétal des Philoſophes. Dict. Herm.

Rose. ſe dit figurément en choſes morales, de ce qui eſt doux & agréable. *Flores, ſales.* Balzac dit qu'il ne ſe veut pas défendre d'un ennemi qui ne lui jette que des *roſes* à la tête. On dit qu'on eſt couché ſur des *roſes*, qu'on ne marche que ſur des *roſes*, pour dire, qu'on eſt couché mollement, qu'on marche dans un beau chemin. On dit pour bien loüer une femme, qu'elle a un teint de lis & de *roſes*. Voit. pour dire, mêlé de blanc & de rouge; que

ſa

sa bouche est une *rose*, un bouton de *rose*, pour dire, qu'elle est merveille. Les œillets & les *roses* couvroient la neige de son teint. Voit.

> *Elle avoit sur son teint cent* roses *contre un lis,*
> *Et de mille desirs paroissoit enflammée.* Mont.

On dit aussi d'une étude, d'une affaire dont on a essuyé les plus grandes difficultés, ce n'est plus que *roses*; après les épines on cueille les *roses*. On dit aussi d'une fille qui a perdu sa fleur de virginité, qu'elle a perdu la plus belle *rose* de son chapeau. On dit d'un Auteur qui écrit très-poliment & très-élégamment, qu'il change tout en *roses*, que les lis & les *roses*, les fleurs naissent sous sa plume, que tout se change en *roses* entre ses mains.

Rose, se dit proverbialement en ces phrases. Il n'est point de *roses* sans épines, pour dire qu'il n'y a point de plaisir qui n'ait ses chagrins. Il n'y a point de si belle *rose* qui ne devienne gratecu, pour dire, que tout enlaidit avec l'âge. On dit, comparer la *rose* au pavot, pour dire, comparer des choses qui ne sont pas comparables. On dit qu'un homme a découvert le pot aux *roses*, pour dire, qu'il a découvert le secret d'une affaire où il y avoit de l'ordure. Régnier a dit d'un Pédant: Il sentoit bien plus fort, mais non pas mieux que *roses*.

Rose, ou Rosette. Terme de Tourneur. C'est une maniere de cheville tournée, qui est grosse par un bout, que l'on met à un ratelier avec plusieurs autres, & qui sert à mettre des habits ou des armes. *Limbus*.

Bois de rose. Terme de Pharmacie. C'est une espéce d'Aspalathe. *Aspalathum, lignum roseum*. Voy. Aspalatha.

Rose. s. f. est aussi un nom propre de femme. *Rosa*. Sainte *Rose* Religieuse du Tiers Ordre de S. Dominique au Pérou, canonisée par Clément X. étoit de Lima & s'appelloit Isabelle, mais sa mere lui donna le nom de *Rose*, à cause du coloris de son visage. Elle se fit Religieuse en 1606. & mourut en 1617, le 24. Août.

☞ Rose-eran. s. m. Sorte de linge ouvré qui se fabrique en Picardie.

ROSE-CROIX. Les Freres de la *Rose-Croix*. C'est le nom que prirent une compagnie de gens qui se sauva au commencement du dernier siecle en Allemagne Ils se juroient mutuellement un secret inviolable, & promettoient de garder inviolablement les régles de leur corps. Ils se vantoient de sçavoir toutes les Sciences, & principalement la Médecine, dont ils prétendoient être les restaurateurs. Ils publioient qu'ils avoient beaucoup de secrets importans, & entre autres celui de la pierre philosophale; qu'ils l'avoient reçu par tradition des anciens Philosophes, Egyptiens, Chaldeens, Mages & Gymnosophistes. Leur chef étoit, disoient-ils, un Gentilhomme Allemand, qui fut élevé dans un monastére, où il apprit le Latin & le Grec. En 1378. il alla à la Terre-Sainte; étant tombé malade à Damas, il consulta les Philosophes & les sçavans Arabes, de qui il apprit cet art merveilleux. Etant de retour en Allemagne, il assembla des compagnons, auxquels il communiqua les secrets qu'il apportoit d'Orient, & mourut en 1484. C'est une secte d'Empiriques. On leur a donné différens noms; parce qu'ils prometrent de faire vivre jusqu'à 140. ans, on les nomme Immortels; Illuminés, parce qu'ils se vantent de sçavoir tout; & Invisibles, parce que depuis un certain temps ils se cachent. Cette fameuse cabale d'Alchymistes s'appelloit aussi *de la Rosée cuite*. Gabriel Naudé a écrit une sçavante Dissertation sur eux.

ROSE. Voyez Léao. Nom de lieu.

ROSE-CASTLE. s. m. Nom propre d'un village avec un château de l'Evêque de Carlile. *Rosa Castellum*. Il est dans le Cumberland, en Angleterre, à deux lieues de Carlile, vers le midi. On croit qu'il est l'ancienne *Congavata*.

ROSÉ. adj. m. qui ne se dit guère qu'en cette phrase: Vin *rosé* qui est rouge & vermeil. *Vinum rubrum*.

ROSEAU. s. m. Plante marécageuse qui est autrement appellée *canne*. *Arundo, canna*. Voyez Canna. Le gibier aquatique se cache dans les *roseaux*. Les paysans couvrent en plusieurs endroits leurs maisons de *roseaux*. Les Poëtes & les Peintres représentent les fleuves environnés de *roseaux*, ou couchés sur des faisceaux de *roseaux*.

> *Le Danube en trembla, caché dans ses* roseaux,
> *Et saisi de frayeur précipita ses eaux.* Mén.

> *Aux pieds du mont Adulle entre mille* roseaux,
> *Le Rhin dormoit couché sur son urne panchante.*
> Boil.

Ménage dérive ce mot de *rausellum*, ou de *rauseum*, qui vient de l'Allemand *raus*.

Roseaux. Ornemens en forme de bâtons, ou de cannes, dont on remplit jusques au tiers les canelures des colonnes rudentées. *Arundines columnarum*.

Roseau, se dit figurément en Morale, de tout ce qui est foible. *Fragilitas, inconstantia, instabilitas*. Les fortunes de ce monde sont fragiles, ne sont appuyées que sur un *roseau*. C'est un esprit foible qui plie comme un *roseau*.

ROSÉE. s. f. Petite pluie & menue qui tombe le matin sur la terre, sur les herbes, sur les fleurs & sur les feuilles des arbres, laquelle est causée par la froideur & l'humidité de la nuit, qui condense les vapeurs. *Ros*. Dans les Dissertations de M. Huet il y a une lettre, pour montrer que la *rosée* ne tombe pas du ciel, que c'est une vapeur qui sort de la terre.

Rosée vient de δρόσος, *ros*. P. R.

La *rosée* de Mai blanchit bien la toile & la cire. La *rosée* d'automne se convertit en gelée blanche. La *rosée* brule les souliers, quand on marche le matin dans les prés. De la *rosée* putréfiée au soleil il se forme plusieurs insectes, qui se changent d'une espéce en une autre, & elle se réduit en un sel blanc & menu, qui a des angles pareils en nombre & en figure à ceux du salpêtre, après avoir été évaporée à siccité, broyée, calcinée & filtrée plusieurs fois.

On fait de l'esprit de *rosée* de Mai, qui a, dit on, des vertus merveilleuses. Voici la maniere dont Louis Hanneman, Médecin de Kiel, veut qu'on s'y prenne. Il faut ramasser avec des linges qui n'aient jamais servi au corps humain 14. livres de *rosée* de Mai, l'exposer au soleil dans des fioles de verre bien fermées, afin qu'il ne puisse rien s'évaporer. Ensuite la distiller à un feu très-lent, puis la rejetter sur le *caput mortuum*, car il reste toujours un peu de terre dans l'alambic. Il faut continuer cette infusion long-temps, & jusqu'à ce que cette terre, qui est rougeâtre, s'unisse avec l'esprit de la *rosée* & devienne liquide; ce qui se fait à la sept, huit, ou neuvieme cohobation, ou distillation réitérée. Alors vous aurez un esprit très-rouge & très odoriférant. Mais il faut observer que cette terre qui demeure dans la distillation, comme le *caput mortuum*, doit être desséchée trois fois à petit feu; puis une quatrieme fois il faut la brûler à un feu violent; ce qu'il faut faire encore une cinquieme, une sixieme & une septieme fois, jusqu'à ce qu'elle ressemble à un charbon tout rouge; ce qui se fait à la septieme adustion. Alors cette terre est parfaitement volatile, ainsi elle s'unit à l'esprit. Plus il y a de cette terre, plus l'esprit est excellent. Pour cela on en ramasse beaucoup en distillant de l'eau de pluie; le mieux est de ramasser de la *rosée* de Mai en assez grande quantité, pour qu'elle vous puisse fournir une quantité suffisante de cette terre. Stolterfoth, Médecin de Lubec, croit qu'on peut aussi ramasser la *rosée* de Mai dans des plats de verre, sur-tout quand le ciel est serain, & pourvû qu'on le fasse avant le lever du soleil. C'est aussi le sentiment d'Ettmuller, qui veut encore qu'il n'ait point plû depuis quelques jours. On pourroit encore la ramasser avec un entonnoir de verre exposé à l'air, & dont le tuyau recourbé entreroit dans une chambre, & conduiroit la *rosée* dans une phiole de verre à laquelle il aboutiroit. Fr. Bacon de Vérulam, *Hist. Nat. Cent. VII.* croit qu'il faut ramasser cette *rosée* sur les montagnes. La meilleure est celle du mois de Mai, ou du commencement de Juin. Voyez les Auteurs qui en ont traité. *Dan. Ludovicus Pharmac. Dissert. I. & in Ephem. Natur. Curios. Dec. I. A. III. obser.* 159. *Rhumel. Antidotar. Chimic. Frid. Hoffman. Clar. pag.* 142. Ettmuller, *Colleg. Pharmaceut. Transact. Philos.* 1665. *m. Mai.* C'est apparemment de la préparation, & si l'on peut ainsi parler, de la cuisson de cette *rosée* de Mai

que les Freres de la Rose-Croix s'appelloient aussi Freres de la *Rosée* cuite.

Rosée, se dit aussi d'une pluie agréable & menue qui rafraîchit le temps. *Levis pluvia.* Il n'y a pas eu d'orage, il n'est tombé qu'une petite *rosée.*

Rosée, simplement & sans addition, en termes de Philosophie hermétique, c'est le mercure. Dict. Herm.

Rosée des Philosophes. C'est l'ouvrage de la pierre des Sages, lorsque l'Artiste la travaille, & principalement dans les circulations qui se font dans l'œuf. Id.

La Rosée blanche Celestine des Sages. C'est la pierre philosophale parfaite au blanc. Id.

Rosée cuite. Les Freres de la *Rosée cuite.* Ce sont les Freres de la Rose-Croix. Voyez Rose-Croix.

Rosée. Terme de Fleuriste. Tulippe qui est couleur de rose, incarnat & blanc sale. Morin.

On dit figurément, que la grace tombe dans nos ames comme une douce *rosée. Rorat, irrorat.* Le Saint par des vœux ardens & d'efficaces prieres, fit pleuvoir de célestes *rosées* sur des ames séches & stériles. Fléch.

On dit d'une chose fort tendre, que c'est de la *rosée.* Cette viande est tendre comme *rosée*, c'est de la *rosée. Tenera caro ut ros.* Marot a dit d'une Bergere.

> *Hé bien, dit-il, tendre* Rosée,
> *Vous ai-je fait du mal ainsi ?*

ROSEL. s. m. Vieux mot qui s'est dit pour roseau; *rosiel* s'est dit aussi au même sens.

ROSÉLINE. s. f. Nom propre de femme. *Rossolina.* Sainte *Roséline*, Vierge Chartreuse, étoit proche parente de S. Elzéar mort à Paris. Selon les exactes recherches de Gassendi, cette sainte Religieuse eut pour pere Giraud fils de Raymond, & pour mere Burgol fille d'Elzéar de Sabran Seigneur d'Uzès, & de Cécile d'Agour, & sœur de Guillaume Evêque de Digne, & d'Ermengaud pere de saint Elzéar, Comte d'Arian, mort à Paris. Dans les Mémoires dressés par Dom le Vasseur & par Dom le Couteux, pour l'Histoire de l'Ordre des Chartreux, il paroît qu'elle fut reçue pour être Chartreuse dans la maison de S. André de Ramirete au diocése d'Orange. Elle fit son noviciat à Parvalon au même diocése, & sa profession à la Chartreuse de Bertaud; d'où elle fut tirée pour être prieure de la Chartreuse de Sellobrand. Au bout de quelque temps elle abdiqua le prioret, & mourut le 17. Janvier 1329. Voyez les Bollandistes & Chastelain à ce jour.

On la représente tenant des roses à cause de son nom, qui ne vient pourtant pas de *rosa*, mais de *rossola*, qui signifie *petite rousse.* Chastelain.

☞ ROSELLE. s. f. *Moscona*, autrefois appellée *Roselle*, faisoit partie de l'ancienne Etrurie. Ce n'est maintenant qu'un village du Siennois, situé à deux lieues de Grosseto vers le nord. On voit près de ce lieu les bains de *Roselle*, nommés anciennement *Rusellana* ou *Rosellana Balnea.* C'étoit autrefois une ville épiscopale.

ROSERAIE. s. f. Terroir planté de rosiers. *Rosetum.* En quelques lieux on dit *rosoi.*

☞ ROSEREAUX. s. m. pl. Fourures qu'on tire de Moscovie par la voie d'Archangel. Ces peaux sont bonnes à envoyer en Suisse, où elles servent à fourer des bonnets

ROSES. s. f. & sing. Nom propre d'une petite ville de la Catalogne, en Espagne. *Rhodia, Rhodopolis.* Elle est sur un petit golfe, où elle a un bon port, à six lieues de Col lioure, vers le midi, & à huit de Gironne, vers le nord. Nos troupes la prirent après neuf jours de tranchée l'an 1693. & l'ont rendue par la paix de Ryswick. Maty.

ROSETTE. s. f. Encre rouge dont on se sert particuliérement dans les Imprimeries pour marquer les titres de rouge. *Purpurissum.* C'est du tripoli, ou de la craie blanche teinte en rouge, qui sert à peindre.

Rosette, est aussi le nom qu'on donne au cuivre pur & net, tel qu'il est lorsqu'il vient des mines en grandes plaques, ou lames qu'on appelle *plates*, ou de sa premiere fonte, & lorsqu'il n'est point mêlé de calamine qui le rend jaune. *Æs primæ fusuræ.* Les Chymistes l'appellent *pilosum.* La meilleure *rosette* pour l'artillerie est celle qui vient de Norvége.

On appelle aussi *rosettes*, de petites plaques de métal qui sont en forme de rose, que les Couteliers emploient pour soutenir le river des rasoirs ou des lancettes. *Coronis.* Les clous des Selliers qui sont bordés de petits points en forme de roses, s'appellent aussi des *rosettes.*

Rosette. Terme de Tourneur. Voyez Rose.

Rosette, en termes d'Agriculture, se dit des vignes. Les vignes sont déja toutes en *rosettes*, c'est-à-dire, que les bourgeons étant presque tous épanouis, forment avec leurs feuilles fort bien arrangées, comme une espéce de petites roses; ce qui est une bonne marque. Liger. Il croit qu'on peut appeller cela *dehiscere* en Latin.

☞ Rosette. On appelle diamant à *rosette*, un diamant taillé en facettes par-dessus, & dont le dessous est plat. Les diamans à *rosette* ne sont plus à la mode. Acad. Fr.

☞ Rosette. Terme d'Horlogerie. C'est un petit cadran numéroté à volonté, pour indiquer seulement le côté qu'il faut tourner l'aiguille, pour retarder ou avancer le mouvement d'une montre.

☞ Rosette. Espéce de toile ou linge ouvré, qui se fait en Flandre & en Basse-Normandie. On les appelle aussi Rosettes perlées, mais plus communément petite Venise.

☞ Rosette. Terme de Danse. C'est une description prompte d'une spirale avec la pointe du pied; car les tours doivent toujours aller en diminuant. Il se dit lorsqu'on décrit avec la pointe du pied deux ou trois O promptement. Plus les O sont petits, plus la *rosette* a de grace.

☞ Rosette. En termes de Lingere on appelle *rosette*, l'ouvrage ou réseau que fait une Blanchisseuse, ou Lingere, à de petits trous qui se font au linge par des étincelles de feu, ou autre pareil accident. On appelle autrement ces *rosettes* des *vivelles.*

ROSETTE, ou RASCHID, que l'on prononce vulgairement RASCHIT. Ville de la Basse Egypte. *Rosetum*, anciennement *Metelis.* Elle est assez peuplée & assez marchande, défendue par une bonne citadelle, & située sur la côte à vingt lieues d'Alexandrie, vers le levant. *Rosette* a un bon port sur le bras du Nil, qui porte son nom, & que les Anciens appelloient *Heracleoticum ostium.* Maty. M. d'Herbelot ne la met qu'à une journée d'Alexandrie, sur les bords du Nil, assez près de son embouchure.

☞ ROSETTIER. s. m. Outil dont se servent les Couteliers pour faire ces petites rosettes de cuivre, avec lesquelles ils montent plusieurs de leurs ouvrages.

ROSHEIM. s. m. Nom propre d'une petite ville autrefois impériale & libre, maintenant dépendante de la France. *Rosenheimium, Rosenheimum.* Elle est de la Prevôté d'Haguenaw en Alsace, & située sur le Mogel, à quatre lieues de Strasbourg, vers le couchant. Maty.

ROSIENNE. s. f. Nom propre d'une ville capitale de la Samogitie en Pologne. *Rosienna, Rosiema, Rosienia, Rosa.* Elle est mal peuplée; & située sur la riviere de Dubissa, à onze lieues de Midnick, vers le levant. Maty.

ROSIER. s. m. Arbrisseau qui porte des roses. *Rosa.* Il y en a de plusieurs espéces, de cultivés & de sauvages. Le *rosier* en général pousse des branches dures, ligneuses, garnies le plus souvent d'épines fortes & mordantes. Ses feuilles sont oblongues, rudes au toucher, dentelées en leurs bords, rangées cinq ou sept par paires sur une côte terminée par une seule feuille. Il y a plusieurs sortes de *rosiers.* Le *rosier* de Hollande, le *rosier* muscat, le *rosier* de Gueldres, &c. On fait des haies, des palissades de *rosiers.* Sa fleur est ordinairement à cinq feuilles disposées en rose, quelquefois à douze, quelquefois à vingt, & quelquefois même à cent; elles sont soutenues par un calice dont le haut est découpé le plus souvent en cinq parties; leur couleur est différente, il y en a de blanches, de rouges, de couleur de chair, de panachées. Lorsque cette fleur est passée, le calice devient un fruit presque rond, ovale, ou de la figure d'une olive; son écorce est un peu charnue, & sa cavité est remplie de plusieurs semences pour l'ordinaire anguleuses & velues. Ses racines sont dures, ligneuses. En Latin, *Rosa.*

ROSIERS. s. m. Nom propre d'un village du Limosin, près la ville de Tulle. *Roseria.* Il a donné la naissance au Pape Clément VI. Maty.

Rosieres, est encore le nom d'une petite ville de la Lorraine. *Rosaria.* Elle est située sur la Meurte, à quatre lieues au-dessus de Nanci. Maty.

ROSKILD. Voyez Roschild.

ROSMARINO. s. m. Nom propre d'une petite riviere de la vallée de Démona en Sicile. *Rosmarinus fluvius*, anciennement *Chyda*, *Chysa*. Elle naît au mont Aérien, reçoit la Trajana, & se décharge dans la mer de Tosesne, au bourg de *Rosmarino*, entre Patti & Cifalu. Maty.

☞ ROSMARKI. s. m. Ville d'Ecosse dans la province de Ross, au voisinage de Chanourry.

☞ ROSNAY. s. m. Comté de France dans la Champagne, diocése & élection de Troyes.

☞ ROSNETH. s. m. Péninsule d'Ecosse, au comté de Lennon.

ROSOI. s. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Rosetum*. Elle est dans la Brie sur l'Yerre, à sept ou huit lieues de Meaux, vers le midi. Maty.

ROSOYANT, ante. adj. Qui tombe du ciel en rosée. *E cœlo roris instar decidens*. Ce mot est vieilli.

De la douce liqueur rosoyante *du ciel,*
L'une en fait le venin, & l'autre en fait le miel.
Régnier.

ROSS. s. m. Nom d'un Comté. *Rossia*. C'est une province de l'Ecosse septentrionele. Elle comprend le petit Comté d'Assynt, & elle est bornée au nord par le Strathnavero & le Southerland, & au midi par le Murrey & Locquabyr: la mer d'Ecosse le baigne au couchant & au levent. Elle a vingt-trois lieues d'un côté à l'autre: sa largeur est beaucoup moindre, particuliérement vers le levant. Ce pays est inculte en plusieurs endroits; mais on pêche quantité de harengs le long de ses côtes. Ses lieux principeux sont Chanourry, Cromartry & Tayn.

ROSSA. Voyez Rosa.

ROSSA. s. f. Nom de lieu. *Rossa*, anciennement *Caunus*. C'étoit autrefois une ville épiscopale de la Carie. Elle est maintenant dans la Natolie, sur le golfe de Macri, au nord de l'île de Rhodes, & à treize lieues de la ville de Macri, vers le couchant. Maty.

Rosaa, est encore une île de la Mer Noire. *Rossa*, anciennement *Rosphodusa*. Elle est dans le golfe de Nigrepoli, sur la côte des Tarteres de Nogais. Maty.

ROSSANE. s. m. Nom qu'on donne à toutes les pêches & pavies qui sont de couleur jaune. *Rusciana*. La Quint. Il y a des *rossanes* hâtives & des *rossanes* tardives. Il y en a de mâles, il y en a de femelles.

☞ Rossane. s. f. Terme de Cuisine. C'est une des manieres dont les Cuisiniers apprêtent les lapins & les lapreaux pour les manger. Pour mettre les lapins à la *rossane*, on les met par quartiers, qu'on pique de gros lardons assaisonnés; on les passe à la casserolle avec lard fondu & farine; après cela on y met du bouillon, un verre de vin blanc, sel, poivre, & bouquet de fines herbes; quand le tout est cuit & la sauce liée, on y ajoute un jus d'orange, & on les sert.

ROSSANO. s. m. Nom propre d'une ville du royaume de Naples. *Roscianum*, *Ruscianum*. Elle est assez grande, bien peuplée, archiépiscopale, ornée du titre de principauté, & située dans la Calabre citérieure, sur une éminence environnée de rochers, à onze ou douze lieues de Cosence, & à une du golfe de *Rossano*, qui est une partie de celui de Tarente, & a été appellée anciennement *Thurinus sinus*. Maty.

ROSSARNO. Voyez Rosarno.

ROSSE. s. f. Méchant cheval usé, qui n'est point sensible à l'éperon, ni à la gaûle. *Strigosum jumentum*. Ce Maquignon vous a vendu un cheval refait, il a apparence, & ce n'est qu'une *rosse*.

Et la postérité d'Alfane & de Bayard,
Si ce n'est qu'une rosse *est vendue au hasard.*
Boil.

Ce mot vient de l'Allemand *ross*, qui signifie *cheval*. Ménage. Borel. Les François ont emprunté des Allemands le mot de *rosse*, non pour signifier toute sorte de chevaux, comme en Allemagne, mais ceux-là particuliérement qui sont recrus, *& qui jam ilia ducunt*, en les appellant *rosses* & vieilles *rosses*. Mascue. p. 172.

On dit figurément, quand on charge quelqu'un d'un trop grand travail, il n'est si bon cheval qui n'en devînt *rosse*, qui ne succombât sous le faix.

On dit proverbialement, qu'un bon cheval ne devient jamais *rosse*, pour dire, qu'il témoigne toujours du courage & de la vigueur. *Equus generosus nunquam strigosus efficitur*.

☞ Rosse. Marchandise ancienne, fonds de boutique, vieille drogue, qui n'est plus de vente. Ce marchand n'a que de la *rosse* dans sa boutique. Il n'est point d'usage à Paris, mais malgré son antiquité il se conserve encore dans les provinces.

Rosse, est aussi un poisson que Gesner appelle en Latin *Rutilus*, qui approche de la Vandaise, mais qui n'a pas la chair si savoureuse.

ROSSE. s. f. Nom propre d'une petite ville épiscopale, suffragante de Cashel. *Rossa*. Elle est dans la Momonie en Irlande, sur la côte du Comté de Corke, & à douze lieues de la ville de ce nom, vers le couchant méridional. Maty.

Rosse. Autre ville de la Lagénie en Irlande. *Rossa*, *Rossium*. Elle étoit autrefois assez considérable, mais maintenant elle est presque ruinée. On la trouve sur le Barrow, dans le Comté de Wexfort, & à sept lieues de la ville de ce nom, vers le couchant. Idem.

ROSSELAER, on prononce ROSSELAR. s. m. Ville des Pays-Bas dans la Flandre. C'est aussi le nom d'une ancienne Baronie des Pays-Bas dans le Brabant, à deux lieues de Louvain.

ROSSENA. s. f. Nom propre d'une petite ville, capitale d'un petit Comté de même nom. *Rossena*. Elle est dans les Etats de Parme en Lombardie, à cinq lieues de la ville de Parme, & à quatre de celle de Regge vers le midi. Maty.

ROSSER. v. act. Terme populaire. Bâtonner rudement quelqu'un, le traiter en rosse, & se dit par extension de toutes sortes de mauvais traitemens. Ce Capitaine fut bien *rossé* & étrillé en une telle occasion. *Fustibus egregie exceptus*. Ce Satyrique ne se vante pas qu'il a été bien *rossé*. N'avez-vous pas de honte de vous *rosser* comme des coquins? Scar.

ROSSIA, Capo Rossia. *Rossianum*, anciennement *Athenæum promontorium*. Cap de la Calabre citérieure. Il est sur le golfe de Rossano, à une lieue de la ville de ce nom. Maty.

☞ ROSSICLER. s. m. Espéce de mineral noir que l'on tire des mines du Chili & du Pérou. Son nom lui vient de ce que le mouillant & le frottant contre du fer, il rougit. Ce minéral est très-riche, & l'argent qu'on en tire est le meilleur de toutes les mines de Lipes, du Potosi, & des autres de l'Amérique.

ROSSIGNOL, ole. s. m. & f. On trouvera ce mot du féminin dans les descriptions d'un habile Fauconnier, que nous rapporterons ci-après. Petit oiseau de passage, qui vient au printemps, & qui chante agréablement. *Luscinia vel philomela*. Un des grands plaisirs de la campagne, c'est d'ouïr chanter le *rossignol*. Cet oiseau admirable qui n'est rien que voix, & dont la voix n'est rien qu'harmonie. M. de la Ch. Un Poëte Italien l'appelle *Atomosonante*, un atôme résonnant. On dit d'un homme qui chante bien, qui a la voix douce & les cadences agréables, qu'il chante comme un *rossignol*, qu'il a une voix de *rossignol*, un gosier de *rossignol*, qu'il a des *rossignols* dans la gorge. Acad. Fr.

Le *rossignol* est un oiseau connu par tout le monde; son chant est si agréable, que c'est à juste titre qu'il merite d'obtenir la premiere place entre tous les oiseaux qui donnent du plaisir & du divertissement à l'homme. Il vient des parties Orientales, & arrive en ce pays environ le huitieme d'Avril, continuant son passage jusqu'au vingt-cinquieme du même mois ou environ, & ce suivant que la saison est froide ou chaude; lorsqu'elle est avancée l'on trouve leurs nids avec leurs petits à la fin de Mai. Ils en font pour l'ordinaire quatre ou cinq. Cet oiseau se plaît dans les bois frais, épais & ombrageux aux endroits les plus feuillus, dans lesquels la *rossignole* construit son nid; elle le fait pareillement dans des têtes d'arbres ou branches d'épines bien couvertes de feuilles. Ils font des petits jusqu'à la fin d'Août. Aldrovand dit que le *rossignol* fait son nid au printemps, au mois de Mai, & quelques-uns au commencement

ment de l'été, sous des buissons contre terre, & proche des troncs d'arbres, quelquefois dans les arbrisseaux verds & touffus, ou dans les épines blanches, ils le composent de feuilles, de pailles & de mousse, & le construisent un peu en long. Ceux qui naissent au mois d'Août sont estimés les meilleurs, parce qu'ils sont plus chauds. Ils font jusqu'à deux nids par an, lorsqu'ils ne sont pas tourmentés; il est nécessaire de les tenir étant jeunes auprès d'un bocage, afin qu'ils apprennent leur chant naturel, autrement ils s'en formeroient d'extravagans; lorsque vous les voudrez lever du nid, il les faudra mettre dans le cul d'une bouteille, ou quelque chose de semblable dans leur même nid, ou quelque matiere approchante, les couvrant de crainte qu'ils ne sortent; & prenez bien garde de leur plier les pattes doucement, & vous les éleverez ainsi en leur donnant du cœur de mouton taillé par petits morceaux de la grosseur d'une plume à écrire, & leur en présenterez huit ou dix fois le jour. Il les faut tenir dans cette bouteille couverts jusqu'à ce qu'ils se puissent soulever & tenir fermes sur leurs pieds; vous les mettez ensuite en cage, & vous vous appercevrez qu'ils mangeront seuls, lorsqu'ils leveront le cœur d'eux mêmes avec leur bec, vous leur donnerez du cœur haché, duquel vous ôterez les peaux, les nerfs & la graisse, environ la grosseur d'une noix, que vous attacherez à leur cage.

Le *rossignol* est un peu plus petit que le moineau commun, quoiqu'il paroisse plus long; son bec est longuet, foible & délicat, l'ouverture en est fort grande, & son gosier paroît fort ample; sa tête, son cou & son dos sont d'un rouge tirant en quelque façon sur le cendré; dans les ailes & la queue cette couleur rougeâtre est plus vive, & paroît un peu davantage; mais tous les *rossignols* ne sont pas toujours semblables, & il s'y rencontre quelquefois de la différence: son gosier, sa poitrine, son ventre & son croupion sont d'un cendré un peu blanchâtre; ses jambes sont assez longues; ses ongles sont délicats & un peu courbés. Pour discerner le mâle d'avec la femelle vous vous appercevrez qu'incontinent après que le mâle aura mangé, il se retirera au haut de la cage sur quelque bâton, & là commencera à gasouiller remuant le dessous de la gorge, & quelquefois il parcourra toute la cage de grande vitesse; mais la femelle est plus posée, & ne fait rien du tout au commencement; l'on n'a pas de signe plus certain pour ceux qui sont pris niais. Pour connoître le mâle de passage, il faut remarquer que depuis la mi-Avril jusqu'à la fin du mois de Juin, on lui voit le fondement fort élevé, l'œil gros, la tête grosse & ronde, le bec gros & long, les jambes grosses, le croupion large avec une ligne au milieu, laquelle semble le partager en deux. Pour la femelle elle a la tête plate, le bec court & menu, l'œil petit, le croupion plus étroit & le fondement plat, outre que pour le plus souvent son pennage tire davantage sur le cendré, ce qui établit encore la différence des jeunes d'avec ceux qui sont déja avancés en âge.

Pour distinguer le *rossignol* de la fauvette ou de la gorgerouge, qui étant pris dans le nid ont beaucoup de rapport & de ressemblance au *rossignol*, par la couleur de leurs plumes, il faut sçavoir que le *rossignol* semble prononcer ces paroles *crisera cisera*, ce que les autres oiseaux ne font jamais.

Si-tôt que le *rossignol* arrive dans un pays, il s'établit dans un certain petit canton, & ne permet pas qu'aucun autre *rossignol* y habite que sa femelle, & lorsqu'il y en survient d'autres, ils se mettent à chanter au milieu du pays qu'ils ont choisi; ils font leur nid environ un jet de pierre loin du lieu auquel ils chantent, & ne chantent jamais auprès, craignant que les hommes, les serpens, ou les autres animaux, ne les découvrent. Si on les prend lorsqu'ils seront sortis de leurs nids avec le filet ou le trébuchet, ils seront beaucoup meilleurs que les niais, & s'apprivoiseront de même qu'eux, & chanteront tout l'hiver.

Ils aiment extraordinairement les vers qui viennent dans la farine, l'on en trouve en grande quantité chez les Pâtissiers & chez les Boulangers, & plus encore chez les Tisserans qui font des toiles de lin & de chanvre, d'autant qu'ils se servent d'une certaine drogue composée de son, de vinaigre & de vieux-oing, laquelle tombant en putréfaction, il s'y forme quantité de vers que l'on peut réserver dans du son ou de la farine, pour la nourriture des *rossignols*, & pour servir d'appât à les prendre. Les œufs de fourmis leur servent de remède lorsqu'ils sont indisposés; car aussi-tôt qu'ils en mangent ils sont guéris.

Aldrovand fait mention d'un *rossignol* blanc, duquel il représente la figure dans son traité. Pline rapporte qu'un *rossignol* qui étoit un peu blanc fut acheté six sesterces, qui font six cens écus, lequel fut donné à l'Impératrice Agrippa, femme de l'Empereur Claude, à cause de sa rareté.

Tout le monde connoît le *rossignol* par son chant & par son plumage: mais peu sçavent que cet oiseau devient très-gras. On le mange en Gascogne avec les meuriers ou fauvettes, & on préfére un *rossignol* à tout, excepté aux becquefigues. Sa graisse est blanche, & aussi agréable à manger que celle de l'ortolan. Lémery. Il contient comme les becquefigues beaucoup d'huile & de sel volatil. Id.

Pour prendre les *rossignols*, il faut avoir un trébuchet à prendre les *rossignols* avec des vers, dont on a parlé ci-dessus; mettez-le sous quelque arbre, ou bien attachez-le au même arbre, auquel il a accoutumé de chanter, ou mettez-le en terre en lieu découvert, & l'enterrez de maniére qu'il soit plus en terre que dehors au lieu où vous l'entendrez le plus souvent chanter, & où il fréquente davantage, & pour le faire venir plus promptement, vous vous cacherez un peu loin du trébuchet, & vous ferez avec une feuille de lierre le sifflement qu'on a accoutumé de faire quand on fait la pipée, c'est ce que les pipeurs appellent *frouer*, vous le verrez incontinent venir toujours chantant jusqu'à ce qu'il s'apperçoive du trébuchet, auquel sont attachés ces petits vers; & sans se défier aucunement de vous, il se mettra dedans le trébuchet. Cette chasse est bien éprouvée.

Après que vous l'aurez pris, vous lui lierez le bout des ailes, & le mettrez dans une cage environnée de papier ou parchemin, puis vous lui mettrez du cœur dans le bec cinq ou six fois le jour, jusqu'à ce qu'il commence à manger de soi-même, & pour cet effet vous lui mettrez du cœur battu, après en avoir ôté les peaux, les nerfs & la graisse; vous mettrez aussi dans sa mangeoire deux ou trois petits vers coupés par morceaux, en faisant deux ou trois de chaque ver, & pour lui ôter le papier de sa cage, vous le ferez quand il vous plaira; & quand même vous ne lui ôteriez pas, il en chantera plûtôt & plus assurément.

Quant à la petite rêts elle sert aussi à prendre les *rossignols*; elle sera chargée de vers: mais le trébuchet est plus propre, parce qu'il se peut mettre en l'air ou en terre, & à l'endroit où l'on voudra. Ces deux sortes de chasses se pratiquent depuis le commencement de Mars jusqu'à la mi-Avril, & pendant le mois d'Août lorsqu'ils s'en retournent.

La maniére d'élever & nourrir les *rossignols* pris au mois de Mai & d'Août est telle. Premiérement, aussi-tôt que vous l'aurez pris il lui faut lier le bout des ailes ainsi que j'ai dit, & le mettre dans une cage sans bâton, afin qu'il ne se puisse jucher, & qu'elle soit entiérement environnée de papier. Il le faut apâteler tous les jours cinq ou six fois, avec le plus d'adresse qu'il vous sera possible, en lui présentant quelquefois des mouches vives ou de petits vers qui excitent l'oiseau par leur remuement à les béquer, & pour mieux faire, vous aurez une tasse de verre semblable à celles qui servent à mettre des confitures, & qu'elle soit sans patte, afin qu'elle ne puisse tomber, puis vous y mettrez les vers vifs pour la premiere fois seulement; pour ce qui est des autres fois vous les couperez par morceaux, & les mélerez avec du cœur de mouton nettoyé de ses nerfs, de graisse & de peaux, bien battu & haché comme si c'étoit de la pâte, que vous lui mettrez dans sa cage. Il ne faut pas s'étonner de le voir quelques jours sans manger, ne cessez pas pour cela de l'apâter, & lorsqu'il mangera bien de lui-même, & chantera, vous ôterez peu-à-peu le papier duquel sa cage étoit environnée, sçavoir un peu chaque jour, ensorte que l'oiseau ne s'en apperçoive pas, recouvrant en même temps l'endroit duquel vous aurez ôté le papier avec de la mousse ou autre verdure, en telle sorte que le papier étant ôté entiérement, & sa cage étant couverte de feuilles, vous l'accoutumiez peu-à-peu à voir l'air; quand il commence à chanter, c'est signe pareillement

reillement qu'il mange seul. Il y en a qui sont huit jours sans chanter, d'autres quinze, d'autres jusqu'à un mois : mais s'ils passent ce temps-là ce sont des femelles, ou ces *rossignols* ne vaudront jamais rien. Bien qu'Élien assure, suivant en cela l'opinion d'Aristote, qu'il est très difficile d'accoutumer un oiseau à chanter, lorsqu'il n'a pas été pris dans son nid, nous expérimentons tous les jours le contraire, puisque nous voyons que ceux qui sont pris de passage sont les meilleurs, parce qu'ils sçavent leur chant naturel.

Pour faire chanter le *rossignol*, il est nécessaire que les bâtons qui environnent la cage soient garnis de revêche verte, ou de mousse, parce qu'il a accoutumé de fréquenter les lieux auxquels il y a de la mousse. J'ai expérimenté qu'en mettant un grain de musc avec du coton dans les petites cannes garnies, que cette odeur l'émouvoit de telle façon à chanter qu'il en quittoit le manger ; mais il est dangereux de lui en donner continuellement lorsqu'il est en amour, parce que cela lui feroit du mal. Lorsque vous le verrez trop gras, vous lui donnerez souvent des vers deux ou trois à la fois, & non davantage, crainte de le rendre malade, il en mangera volontiers. Vous pourrez lui en donner trois fois la semaine, jusqu'à ce qu'il maigrisse. L'hiver on le doit tenir plus gras, afin qu'il puisse mieux résister au froid.

Pour faire la pâte à nourrir le *rossignol*, vous prendrez en premier lieu de la farine de pois deux ou trois livres, selon la quantité d'oiseaux que vous avez à nourrir. Si vous la voulez fine, vous prendrez demi-livre d'amandes, quatre ou cinq onces de beurre, & quatre jaunes d'œufs durcis dans la cendre chaude, & bien pilés, & après que les amandes seront mondées & pilées délicatement, vous prendrez les choses susdites, & les mêlerez & incorporerez avec la farine de pois dans une poele, ainsi que celles qui servent à faire des confitures, avec un feu de charbon sur un trépied, prenant garde à la fumée, & maniant bien la pâte, jusqu'à ce que vous estimiez qu'elle soit bien cuite; puis prenant une livre de miel, & trois onces de beurre, vous les mettrez dans un pot de terre qui n'ait point servi; vous les ferez fondre, & en ayant levé l'écume, & voyant le tout bien fondu, après l'avoir laissé un peu bouillir, il faut que celui qui aura soin de la pâte prenne une spatule de bois, & qu'une autre personne prenne une cuilliere troüée, en un ou deux endroits seulement, & avec cette cuilliere elle prendra le miel cuillerée à cuillerée, le mettant dessus la pâte; le miel étant bien bouilli sortira plus facilement des trous; celui qui aura soin de la pâte la remuera cependant continuellement jusqu'à ce qu'il voye qu'elle soit incorporée & grenue, cela sert pour l'été; mais en hiver il y faudra augmenter pour un double de safran, pour être plus chaude & apéritive, afin qu'elle tienne l'oiseau plus gai. La pâte étant bien grenue & jaune, on l'ôtera du feu, puis prenant un crible, duquel les trous soient ronds, vous la passerez à force de la remuer avec la main, si elle a difficulté à passer d'elle-même; il faut que les trous du crible soient comme à passer de la vesce, faisant tomber la pâte ainsi passée sur une table, sur laquelle il y aura une serviette blanche où vous l'étendrez afin qu'elle séche plus facilement; quand elle sera séche vous la mettrez dans un pot, & vous vous en servirez à nourrir les *rossignols*.

Les vieux *rossignols* sont sujets aux gouttes & spasmes, ou oppressions de poitrine, au trop de graisse, à la mélancholie, à l'étisie & aux apostumes. Le *rossignol* est quelquefois tourmenté de trop de graisse : quand cela arrive, il le faut purger deux fois la semaine, lui donnant deux ou trois vers de colombier l'espace de quinze jours. S'il est mélancholique vous lui couperez avec les ongles une petite vessie qu'il aura sur le croupion, & vous mettrez du sucre candit, des panicles ou de la pâte de sucre la grosseur d'une noisette; & si vous voyez qu'il se trouve mal, mettez du safran dans son abreuvoir la quantité de cinq poils ou environ, à proportion de l'eau qu'il y a, ne laissant de lui donner de la pâte & du cœur; s'il empire donnez-lui un œuf dur. Le *rossignol* ayant été deux ou trois ans en cage devient gouteux; lorsque vous vous en appercevrez graissez lui les pattes de beurre ou de graisse de poule, & vous éprouverez que c'est un tres-excellent remède. Il est pareillement sujet à avoir des apostumes autour des yeux & du bec; pour y remédier vous vous servirez aussi de beurre ou de graisse de poule. Quelquefois il devient trop maigre, auquel cas vous lui donnerez à manger des figues fraîches, si c'est la saison; & en autre temps des séches bien machées, puis vous lui donnerez de sa viande ordinaire. Il lui survient quelquefois une oppression de poitrine, qui procéde d'avoir mangé quelque viande gâtée ou rance, ce qui se connoît par le battement qui se fait en cette partie, & quand on lui voit ouvrir ou fermer souvent le gosier & le bec; ce mal peut aussi venir de quelque nerf ou fil du cœur de mouton, qui n'aura pas été ôté avant que de le hacher, qui lui sera demeuré au gosier. Pour en être éclairci, vous lui ouvrirez adroitement le bec; & si vous voyez quelque chair corrompue dans sa gorge, vous l'ôterez adroitement avec une épingle, & vous lui donnerez ensuite du sucre candi, & vous verrez que ce remède le guérira : tous les oiseaux qui mangent du cœur sont sujets à cette maladie.

Rossignol de Muraille. *Phœnicurus, sive Ruticilla.* Aldrovand rapporte qu'il en a observé de quatre espéces différentes, entre lesquelles il fait mention de deux, dont a parlé un Auteur Allemand : il y joint encore un autre, qu'il dit approcher de leur espèce. Bellon parle aussi d'un qui a encore le champ du pennage d'autre façon que ceux-là, ce qui fait croire qu'ils sont différens en couleur de pennage, suivant la diversité des pays auxquels ils habitent. Voici la description de toutes ces six espéces l'une après l'autre.

L'Auteur Allemand dont nous avons parlé, dit que le *rossignol* de muraille est plus petit que l'autre *rossignol*; que sa tête, son cou & son dos sont de couleur plombée, ou d'un cendré brun, que son bec est grêle, sa gorge & sa poitrine noirâtres; son ventre approchant de l'estomac, d'un cendré brun; que le bas du ventre & de la queue sont d'une jaune rougeatre; ses jambes & ses pieds sont grêles & noirs; les petites plumes de ses ailes sont noires; celles de dessus les pennes sont blanches par le milieu; les autres sont toutes noires. La femelle a les couleurs plus lavées & plus pâles, & tire davantage sur le cendré, & à peine lui voit-on de la noirceur sous le bec & sur les ailes; les plumes qui sont blanchâtres au mâle sont d'un blanc plus éclatant à la femelle.

Il y a un autre *Rossignol de muraille* qui a une tache blanche fort remarquable sur le derriere de la tête; les plumes de dessous son bec sont noires; sa tête & son dos sont cendrés, ou de couleur brune; les pennes de ses ailes sont brunes semblablement, & tirent un peu sur le roux; sa poitrine, son ventre & sa queue sont de couleur rousse, à l'exception du bas du ventre qui est plus blanchâtre; sa queue est composée de huit plumes; son bec est noirâtre, menu & longuet.

La troisiéme espece de *Rossignol de muraille* a beaucoup de ressemblance à celui dont nous parlerons ci-après. Il y a cette différence que cette tache blanche qu'il a sur le derriére de la tête est faite comme une ligne longue, son derriére est cendré, & n'a pas le cul blanc comme l'autre, du reste il lui est semblable.

La quatriéme espéce de *Rossignol de muraille* a une ligne, ou pour mieux dire une tache blanche qui traverse ses ailes, qui est d'un rouge obscur, son dos & sa tête sont de couleur brune, les grandes pennes de ses ailes sont noirâtres ainsi que quelques-unes du dos; son bec & ses jambes sont brunes, le haut de ses ailes est d'une couleur tirant sur le rouge sale, sa poitrine & son ventre sont blanchâtres; il a pareillement une partie du tour de ses yeux blanchâtre.

Le *Rossignol de muraille* de Bellon, qui est la cinquiéme espéce, a le bec noir, long, grêle & composé de la même maniére que celui d'une lavandiére, son pennage est d'une couleur dessus & dessus : mais la couleur de sa queue est fauve & comme la couleur de datte, excepté les deux plumes des deux côtés du croupion qui sont noires; il a la langue quasi fourchue, & sans bout, comme le *rossignol* de bois; ses jambes & ses pieds sont noirs; & ses ongles assez robustes. Le mâle a la tête plus noire & la queue plus fauve que la femelle.

Enfin la derniere & sixiéme espéce de *Rossignol de muraille* a la poitrine bleue; l'intervalle qui est entre la poitrine & le ventre, est d'un jaune tirant sur le roux, qui est aussi la

couleur qui regne dessus les plumes de sa queue, non toutefois jusqu'à leur extrémité, mais aux environs du croupion; son bec est un peu court, son ventre est cendré, & non pas clair comme le quatriéme ci-dessus; ses jambes sont brunes sans aucune rousseur, les plumes de dessous son bec ne sont pas bleues, mais brunes & diversifiées. Il fait sa demeure ordinaire auprès des chemins & le long des champs, y cherchant des vers, comme il est à conjecturer; l'on en voit grande quantité en Allemagne, ainsi que rapporte un Auteur Allemand: ce *rossignol*, dit-il, demeure tout l'été avec nous, & s'en va à la fin de l'automne, ou se cache & revient au printemps nous retrouver. Il est difficile d'en tenir en cage, il fait son nid dans le creux des arbres, & le plus souvent dans les fentes & les crevasses des murs des maisons de derriére, & aux lieux où les hommes fréquentent le moins, il fait deux ou trois œufs. Quelques Auteurs rapportent qu'il nourrit le petit du coucou; mais à cause de sa petitesse & de la grandeur du coucou, je trouve que cela est très-difficile à croire, d'autant que c'est ordinairement dans le nid des ramiers qu'il va pondre.

Nicod dit que ce mot *Rossignol*, vient de *luscinia* ou *lusciniola*.

Rossignol de l'orgue, est un jeu qui imite le *Rossignol*, lequel n'est plus guère en usage. *Organicum aedon.*

On appelle ironiquement & par antiphrase un Âne, un *Rossignol d'Arcadie*. *Arcadiæ philomela*, id est, *Asinus*.

Rossignol, est aussi un crochet ou instrument de Serrurier qui leur sert à ouvrir les portes, & qui est défendu. *Uncus aperiendis seris.*

Rossignol, est aussi un coin de bois que l'on fait entrer à force dans des mortoises qui sont trop longues, quand on veut serrer quelque piéce de charpente. *Cuneus.*

ROSSIGNOLER. v. n. Imiter le chant du Rossignol. *Philomelam imitari.*

☞ ROSSIGNOLETTE. s. f. Femelle du Rossignol.

Un jeune Rossignol & sa Rossignolette
S'entrejuroient par mainte chansonnette
De s'aimer réciproquement,
Et s'aimoient effectivement.

C'est le commencement d'une Fable de M. Du Fréni, imprimée dans le Mercure de Janvier 1717 *p.* 115. Cette Fable est une des plus belles & des mieux imaginées qui se puissent voir. La Fontaine, qui a été le meilleur Fabuliste que nous ayons eu, ne l'auroit pas trouvée indigne de lui. Elle avoit paru vingt ans auparavant, mais moins châtiée, dans la sixiéme scéne du troisiéme Acte de Pasquin & Marforio Médecins des mœurs, *T. III.* du Théâtre Italien.

☞ ROSSIGNOLS. Terme de Carrier. On nomme ainsi les arcs-boutans des fourches qui soutiennent l'arbre de la grande roue des Carriers.

☞ ROSSINANTE. s. m. Mauvais cheval, rosse. Par allusion au cheval de Don Quichot, qui étoit maigre & efflanqué, & sur le portrait duquel Boileau s'est égayé dans ses vers, Épigr. xxxv,

Tel fut ce Roi des bons chevaux,
Rossinante, *la fleur des coursiers d'Ibérie,*
Qui trotant jour & nuit, & par monts, & par vaux,
Galoppa, dit l'histoire, une fois dans sa vie.

L'explication est tirée du Dictionnaire Comique.

☞ Rossinante, se dit en termes bas & populaires, d'une jument grande, maigre & mal en état. Il monta sur sa *rossinante*, & prit le chemin de son village. Assis sur sa *rossinante*, on auroit dit qu'il montoit Bucephale. Cela se dit plus communément des cavales des Gentilshommes campagnards.

ROSSO. *Capo Rosso*, c'est-à-dire le Cap Rouge. *Erythræum promontorium.* Ce cap est dans la Natolie, en Asie, au couchant de la ville de Smyrne, & vis-à-vis de l'île de Scio. Il a pris son nom de l'ancienne Érytrée, ville de l'Ionie. Maty.

Monte Rosso, ou Monte di Mezzo. *Roetius, Rhetius Mons.* Montagne de l'île de Corse. Elle commence vers le milieu de l'île, & finit à la côte occidentale, entre le golfe de Cinerca & celui d'Adjazzo. Maty.

ROSSOLIS. s. m. Plante qui pousse plusieurs queues longues, velues par en-haut, auxquelles sont attachées de petites feuilles presque rondes, concaves, ayant la figure d'un cure-oreille, de couleur verte-pâle, garnies de poils rouges, fistuleux, d'où transsudent quelques gouttes de liqueur, ensorte que ces feuilles sont toujours mouillées comme de rosée, même pendant la plus grande ardeur du soleil. Il s'éléve d'entre ces feuilles deux ou trois tiges rondes, menues, sans feuilles, portant en leurs sommités de petites fleurs à plusieurs feuilles, disposées en rose, blanches, soutenues par des calices formés en cornet dentelé, & attachées à des pédicules fort courts. Quand ces fleurs sont passées il leur succede de petits fruits qui ont à peu près la grosseur & la figure d'un grain de bled, renfermant plusieurs semences. Ses racines sont déliées & fibrées. En Latin *ros solis folio rotundo*. C. Bauh. Cette plante, selon quelques Botanistes, est propre pour la peste, pour la phthisie, pour les plaies, pour l'épilepsie. D'autres défendent de s'en servir intérieurement, parce qu'elle est caustique, & qu'étant appliquée sur la peau, elle l'ulcére. Il y a quelques autres espéces de *ros solis*. Ce nom lui a été donné à cause des gouttes d'eau qui coulent au travers des poils de ces feuilles, & qui sont ramassées en rosée.

Rossolis, se prend communément pour une liqueur agréable qu'on sert à la fin du repas, qui aide à la digestion. *Rossolium, potio aromatica.* Elle est composée d'eau de vie brûlée, de sucre, de canelle, & quelquefois parfumée. Le *rossolis* de Turin est le plus estimé. Presque tout ce qu'on boit de *rossolis* est contrefait & falsifié, & il n'y entre point de cette herbe appellée *ros solis* qui lui a donné son nom, & qui faisoit autrefois toute sa composition.

Il y a un *rossolis* qui s'appelle *Rossolis du Roi*, parce que le feu Roi en a usé pendant un temps considérable, & s'en est très-bien trouvé. Il se fait en cette maniere. On prend une pinte d'eau de vie faite avec du vin d'Espagne, dans laquelle on met infuser pendant trois semaines des semences d'anis, de fenouil, d'anet, de chervi, de carottes & de coriandre, de chacune demi-once; on y ajoûte après l'infusion une demi-livre de sucre-candit, dissous dans l'eau de camomille, & cuit en consistence de julep, & on passe le tout par la chausse: on en prend une cuillerée le soir en se couchant. Ce remède est excellent contre les crudités & les coliques d'estomac; car il dissipe les matieres indigestes & les vents, & il fortifie les organes de la nourriture. Dionis.

Le rébus de *Rossolis* est un méchant cheval, bien maigre, couché dans un lit. *Rosse au lit, rossoli.*

ROSSON. s. m. Nom de deux lieux différens. *Rosson* le long. *Rossontum.* *Rosson* est un village situé sur l'Aine, entre Soissons & Vic-sur-Aine en Picardie. *Rosson* sur Aronde est dans le Beauvaisis sur la petite riviere d'Aronde, qui se jette dans l'Oise, vis-à-vis de Compiegne.

ROSTAMITE. s. m. & f. Nom d'une Dynastie qui régna en Afrique environ 130. ans, & qui finit sous Obedallah-Almahadi, qui se rendit maître absolu de ce pays-là. D'Herb.

ROSTER. v. act. Terme de Marine. Surlier. Lier quelque chose tout autour, bien uniment, avec une petite corde. Aubin. *Circumligare, funiculo circumdare.*

ROSTOCK. s. f. Nom propre d'une ville du cercle de la Basse-Saxe. *Rostochium, Rhodopolis, Rosarum urbs.* Elle est dans le Duché de Meckelbourg, sur un petit golfe, formé par la riviere de Warne, qui, environ à trois lieues au-dessous, se décharge dans la mer Baltique. *Rostock* est grande & belle, elle étoit devenue une des plus puissantes villes Anséatiques par son commerce, mais elle est beaucoup déchue, depuis que les Suédois sont maîtres du fort de Warnemunde, situé à l'embouchure de la Warne, où ils levent des impôts sur toutes les marchandises qui entrent dans cette riviere, ou qui en sortent. Il y a dans *Rostock* une Université, fondée par l'Empereur Sigismond l'an 1490. Cette ville au reste se gouverne par elle-même, en forme de République, quoiqu'elle reconnoisse les Ducs de Meckelbourg pour ses Souverains. Maty. Les observations astronomiques montrent que *Rostock* est

est à 54. d. 10. m. de latitude, & à 30. d. 35. m. de longitude. Harris.

ROSTOU, ROSTHOU. s. m. Nom propre d'une ville capitale du Duché de *Rostou*, en Moscovie. *Rostovia*. Elle est grande, siége d'un Métropolitain, défendue par une citadelle de bois, & située sur la riviere de Cotnree, environ à trente-huit lieues de Moscow, vers le nord. Maty.

Duché de Rostou, *Rostovia Ducatus*. Province de la Moscovie. Elle est entre celle de Moscow, du Susdal, de Jérosllow & de Twer. Cette province est assez fertile. Elle a eu ses Princes particuliers; le Czer Jean-Basile en fit massacrer le dernier, & s'empara du pays. Ses lieux principaux sont Rostou capitale, Pereslaw & Uglitz. Maty.

ROSTRALE. adj. f. C'est une épithéte que les Romains donnoient à des couronnes relevées de proues & de poupes de navire, dont on honoroit un capitaine, ou un soldat qui le premier avoit accroché un vaisseau ennemi, ou sauté dedans. On voit sur les tombeaux des Amiraux de Hollande des couronnes *rostrales* pour marque de leur diguité. *Corona rostralis*. ☞ Agrippa étoit regardé avec tant de distinction depuis cette couronne *rostrale*, que la défaite de Sextus Pompeius lui acquit, honneur jusqu'alors inoüi parmi les Romains, qu'on douta souvent s'il ne déthrôneroit point Auguste. S. Real.

En Architecture on appelle *colonne rostrale*, une colonne ornée de poupes & de proues, élevée en mémoire d'une victoire navale. *Columna rostralis*.

ROSTURE. s. f. Terme de Marine. C'est un endroit qui est rosté, c'est-à-dire, surlié de plusieurs tours de corde. Aubin *Circumligamentum*.

☞ ROSWANGEIN, ROSWEIN, ou RUSPEN. s. m. *Rusvinum*. Ville d'Allemagne dans le Saxe, sur le bord de la riviere *Mulda*.

ROT.

ROT. s. m. Ventosité qui sort de la bouche avec un bruit désagréable. *Ructus, eructatio*. Il y a des *rots* de réplétion, & d'autres d'inanition. Les *rots* viennent ordinairement d'un acide mêlé avec une matiere visqueuse & grossiere, qui fermentent ensemble dans l'estomac. Les hypocbondriaques & les femmes hystériques sont fort sujets aux *rots*. Les Allemands font des *rots* au lieu de soupirs. S. Evr. J'ai souvent éprouvé la vertu singuliere des pilules iliaques de Rhasis, dans les *rots* fâcheux. Burnet. On recommande ordinairement dans les *rots* le vin d'absinthe, mais le sel & l'esprit d'absinthe sont meilleurs. Id.

> *Et soupir sa bouche exhaloit,*
> *Qui tenoit du* rot *quelque chose;*
> *Mais sa fureur en étoit cause.* Scar.

ROT. s. m. Nom propre d'une petite ville de la Franconie. *Rota*. Elle est dans le Marquisat d'Anspech, au confluent du *Rot* & du Rednitz, entre la ville de Nuremberg & celle de Weissembourg. Maty.

Rot. Vieux mot. C'est la troisiéme personne du prétérit indéfini, il recouvra, comme si on disoit *réeut*. Borel.

☞ Rot. s. m. C'est le nom du chassis des Tisserens, par les ouvertures duquel passent les fils de la chaîne d'une étoffe. Les *rots* s'appellent autrement *peignes*, lames, &c. Par le trente-troisiéme article du Réglement pour les Manufactures, de Décembre 1669. il est porté que toutes les lames & *rots* seront changés & remis à la largeur prescrite.

RÔT. s. m. Viande rotie à la broche. *Assum, tosta vel assa caro*. On appelle un bon ordinaire, quand on a du *rôt* à dîner & à souper. Le *rôt* se sert au milieu du repas. Le gros *rôt* est la grosse viande rotie. Menu *rôt* est la volaille, le gibier, les petits pieds.

☞ Rôt de Bif. s. m. La partie de derriere d'un mouton, d'un agneau, d'un chevreuil, &c. qu'on sert rotie.

Borel dérive ce mot de *rusticus*, à cause que le feu noircit & brûle la viande, comme le soleil hâle le visage des Paysans. Boxhornius dit que *rôt* est un vieux mot Breton.

On dit proverbialement, qu'un homme est à pot & à *rôt*

dans une maison, pour dire, qu'il y est fort familier, qu'il y hante, qu'il y mange matin & soir. *Potu & mensa alicujus uti familiariter, vel commensalis*. On dit aussi, manger son pain à la fumée du *rôt*, pour dire, envier quelque chose de bon qui est apprêté pour autrui.

ROTA. s. f. Nom propre d'une petite ville de l'Espagne Bétique. *Rota*, anciennement *Virgao*. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de l'Andalousie, situé sur le golfe de Cadiz, entre la ville de Cadiz & celle de S. Lucar, Maty.

ROTATEUR. adj. C'est une épithéte que les Médecins donnent aux muscles obliques de l'œil, qu'ils appellent autrement *circulaires* & *amoureux*, parce que leur mouvement est une marque de tendresse & de passion. *Musculus circularis & amatorius*.

☞ Rotateur. (le) C'est un excellent morceau de Sculpture antique déterré à Rome, & porté à Florence. Cette statue représente, selon quelques-uns, l'esclave qui en aiguisant un couteau entendit par hasard le projet de la conspiration des fils de Brutus.

ROTATION. s. f. Action des muscles rotateurs, mouvement qu'ils impriment aux parties auxquelles ils sont attachés, & par lequel il les font tourner. Il y a deux muscles, le grand oblique & le petit oblique, pour faire la *rotation* de l'œil. On dit aussi la *rotation* de la cuisse, Deux muscles, l'obturateur interne & l'obturateur externe font la *rotation* de la cuisse, en lui faisant faire ce mouvement qu'on appelle piroüetter. Dionis.

☞ Rotation. Terme d'Astronomie. L'action de tourner. Venus, Mars, Jupiter, ont un mouvement de *rotation*, sur leur centre, qui porte l'hémisphère supérieur de la planete d'occident en orient, & l'hémisphère inférieur d'orient en occident. Le P. Regnault.

ROTE. s. f. Vieux mot. Instrument de Musique. *Ovide MS.*

> *Les nopces furent grans & belles,*
> *Trompes, tabours, cors & viellos,*
> *Salterions, guignes &* rotes,
> *Y rendoyent diverses notes.*

ROTE. s. f. *Rota*. Jurisdiction de Rome composée de douze Docteurs, qu'on appelle Auditeurs de *Rote*, & pris dans les quatre nations d'Italie, France, Espagne & Allemagne: il y en a trois Romains, un Toscan, un Milanois, un Bolonois, un Ferrarois, un Vénitien, un François, deux Espagnols & un Allemand. Chacun d'eux a quatre Clercs, ou Notaires sous lui. Ils jugent de toutes les causes bénéficiales & profanes, tant de Rome, que des provinces de l'Etat Ecclésiastique en cas d'appel, & de tous les procès des Etats du Papeau-dessus de cinq cens écus. Ils s'appellent aussi Chapelains du Pape, ayant succédé aux anciens Juges du Sacré Palais, qui jugeoient dans sa Chapelle.

Ce mot de *Rote* vient, dit-on, ou de ce que les Juges servent tour-à-tour, ou de ce que les plus importantes affaires du monde Chrétien roulent devant eux. Du Cange le dérive de *rota porphyretica*, à cause que le pavé de la chambre étoit autrefois de porphyre, & taillé en forme de roue: ce qui a donné lieu à nommer ainsi la Jurisdiction qui s'y tient. Ce fut le Pape Jean XXII. qui l'établit. Il y a un Recueil fameux de leurs jugemens, qu'on appelle Décisions de la *Rote*. Il y a aussi une *Rote* à Genes, & en quelques autres villes d'Italie.

☞ Rote. s. f. Vieux mot. Compagnie de gens de guerre. On lit dans les Mémoires de M. de la Châtre: Ayant été l'aprés-dînée chez le Cardinal Mazarin l'assurer de mon service, & lui offrir de faire avancer une *rote* de Gardes Suisses pour l'accompagner, j'en fus reçû fort civilement.

☞ Rota. Petite baguette pliante, qui ne rompt jamais. Tous les grands Officiers de la Couronne font leurs charges avec une dépendance entiere de M. Constance, à qui ils obéissent aveuglément. Il y a un an que le Barkalon ne lui ayant pas voulu obéir, fut chassé, & eut encore, par ordre du Roi, cinquante coups de *rote*. *Abbé de Choisi, Journ. du Voyage de Siam, in-12. p. 399.*

Rote. s. f. Vieux mot. Route; tote rote, c'est-à-dire, à la fois. *Perceval*. Borel.

Tote a Rote. Vieille phrase adverbiale. Rutebeuf. Menestrel.

Li rois a mis en un repaire,
Mes je ne sai pas porquoi faire,
Treis cens aveugles tote à rote.

Saint Louis les amassa, &c. Borel.

☞ ROTELEN, ou ROTHELIN Petite ville d'Allemagne, dans le Marquisat de Bade, à une lieue de Bâle, avec un très-beau château.

ROTENBERG. f. m. Nom propre d'une bonne & grande forteresse de la Franconie. *Rotenberga.* Elle est située sur une montagne, dans le territoire de Nuremberg, à six lieues de la ville de ce nom, vers le levant. Maty.

ROTENBOURG. f. m. Nom propre d'une ville Impériale de la Franconie. *Rotenburgum, Tuberum.* Elle est près du Taubet, enclavée avec quelques villages de sa dépendance, dans le Marquisat d'Anspach, & située sur une montagne, à cinq ou six lieues de la ville d'Anspach, vers le couchant. *Rotenbourg* a pris son nom de ses tours de brique rouge; & on assure que sa situation est fort semblable à celle de la ville de Jérusalem. Maty.

Rotenbourg. f. m. Nom propre d'une petite ville de la Sousbe. *Rotenburgum.* Elle est dans les terres de la Maison d'Autriche, à deux lieues de Tubinge, vers le couchant. Le Neckre la partage en deux, dont une partie retient le nom de *Rotenbourg*, & l'autre celui de d'Elinge. Cette ville étoit autrefois sur une montagne voisine, où l'on voit ses ruines, appellées *Alt-Rotenbourg*, c'est-à-dire, le vieux *Rotenbourg*. Elle fut détruite par un tremblement de terre, & elle fut rebâtie l'an 1271, au lieu où elle est maintenant. Maty.

ROTENBURG, ou RODENBURG. Autre petite ville avec une citadelle. *Rotenburgum.* Elle est dans le Duché de Ferden en Basse-Saxe, sur la riviere d'Hamma, à trois lieues de la ville de Ferden, vers le nord. Maty.

Rotenburg, est encore une petite ville avec une bonne citadelle. *Rotenburgum.* Elle est dans la Hesse sur la Fulde, à trois lieues au-dessus de la ville d'Hirschfelt. Maty.

ROTENBY. f. m. Nom propre d'une petite ville de la Gothie en Suéde. *Rotenbya, Rotenbyum.* Elle est sur la côte de la province de Bléking, où elle a un assez bon port, à douze lieues de Christianopel, vers le couchant. Maty.

☞ ROTENMANN. Ville d'Allemagne dans la haute Styrie, & dans la vallée de Palten, à huit milles de Leuben.

ROTENTHURN. Voyez Sarwar.

☞ ROTERA. Ville des Indes, dans les Etats du grand Mogol, autrefois dans le royaume de Moultan, aujourd'hui dans la province.

ROTER. v. n. Faire un rot. *Eructare.* Il est naturel de *roter*, mais il ne faut pas *roter* au nez des gens Et s'il vient à *roter*, il lui dit, Dieu vous aide. Mol. Quand un homme *rote*, on dit proverbialement, *Deo gratias*, les Moines sont saouls.

Roter vient de *ῥοχθεῖν*, *stridorem edo*, dont la racine est *ῥόθος*, *undarum strepitus*, ou de *ἐρεύγομαι*, dont on aura fait *ἐρευγμός*, *ructus*, *rot*, *roter*. P. R.

Roter. v. act. Terme de Marine C'est lier quelque chose bien uniment avec une corde. *Colligare, religare.* Voyez Rooster.

ROTERDAM. f. m. Nom propre d'une ville des Provinces-Unies. *Roterodamum.* Elle est dans la Hollande méridionale sur la Meuse, à l'embouchure de la Rote, d'où elle a pris son nom, qui signifie la *digue de la Rote.* Elle est entre Dort & Delft, à quatre lieues de la premiere, trois de la derniere, & à cinq de la Haye. Après Amsterdam, *Roterdam* est la plus considérable ville de la Hollande pour la grandeur, pour la beauté des bâtimens, pour le commerce & pour les richesses Elle a un port fort grand & fort sûr, sur la Meuse, & l'on peut dire que toute la ville est un port, étant traversée par un grand nombre de canaux, si larges & si profonds, que les plus grands navires peuvent y entrer, & aller décharger à la porte des magasins. Elle a donné la naissance au fameux Erasme, & a honoré la mémoire de ce sçavant homme d'une statue qu'elle lui a élevé dans une de ses places. M. Misson assure dans son Voyage d'Italie, qu'il n'y a guère que quatre cens ans que *Roterdam* est environnée de murailles. Maty. M. Harris par observations astronomiques place *Roterdam* à 51. d. 55. m. de latitude, & à 22. d. 5. m. de longitude.

ROTEUR. f. m. Lieu où l'on fait roüir le chanvre. *Rothorium. Locus in quo linum vel cannabis aquâ maceratur, ad maturandum ponitur.* Comme le chanvre corrompt l'eau, par l'art. 209. de la Coutume de Normandie, *Roteurs* ne peuvent être faits en eau courante; & si quelqu'un veut détourner l'eau pour en faire, il doit vuider l'eau dudit *roteur*, en sorte que l'eau d'icelui *roteur* ne puisse retourner au cours de la riviere.

☞ ROTEUR aussi, se dit aussi d'une personne qui rote souvent, qui est sujette à faire des rots.

☞ ROTH. Idole ou Divinité chimérique. Voyez la *Description Géogr. & Histor. de la Haute-Normandie, T. II. p.* 4.

ROTHER. f. m. Nom propre d'une riviere d'Angleterre. *Rotherus*, anciennement *Limenus.* Elle prend sa source dans le Comté de Sussex, traverse celui de Kent, & se décharge dans le canal à Rye. Maty.

ROTI. f. m. C'est la même chose que rôt. *Tosta, assacare.* Il a du *roti* & du bouilli à son dîner.

On dit proverbialement, qu'on a accommodé un homme tout de *roti*, pour dire, qu'on l'a maltraité. *Malè exceptus, acceptus.* Quand on veut méprifer une viande, on dit, *roti*, bouilli, traîné par les cendres.

ROTIE. f. f. Tranche de pain qu'on fait sécher en la rotissant. *Segmen tosti panis, tosta panis plagula.* On fait des *roties* au beurre, à l'huile; on les trempe dans l'hypocras, & autres vins de liqueur. On fait des *roties* pour mettre dans des sauces, dans des étuvées, pour mettre sous un rognon, sous des beccasses.

On dit proverbialement, qu'un homme fait des *roties* d'une chose, lorsqu'il en mange ou qu'il en boit avec avidité, ou avec profusion. *Avide vorare.* On dit au jeu, qu'un homme va aux *roties*, lorsqu'il a perdu, qu'il quitte le jeu, comme s'il alloit vers le feu faire des *roties*.

Rotie. Terme d'Architecture. C'est un exhaussement sur un mur de clôture mitoyen de la demi-épaisseur de ce mur, c'est-à-dire, d'environ 9 pouces, avec petits contresorts d'espace en espace, qui portent sur la teste du mur, qu'on fait ou pour se couvrir de la vûe d'un voisin, ou pour palisser les branches d'un espalier de belle venue & en belle exposition. Cet exhaussement, avec la hauteur d'un mur, ne doit pas excéder dix pieds sous le chaperon, suivant la coutume, à moins de payer les charges. Daviler.

ROTIER. Voyez Roux.

ROTIERE. f. f. Lieu où l'on met roüir le chanvre. Borel. Voyez Roueur.

☞ ROTIERS, ou ROTZIERS. f. m. pl. Nom que l'on donne aux Artisans qui fabriquent les rots ou peignes, pour servir aux métiers des Ouvriers qui travaillent avec la navette.

ROTIL, ou ROTTEL f. m. Nom de lieu. *Rutina, Rutila.* Il est près de Tréves, & plus près encore de Sirck sur la Moselle.

☞ ROTIN. f. m. Sorte de roseaux qu'on apporte des Indes Orientales, dont on fait, en les fendant par morceaux, des meubles de cannes.

☞ Rotin, signifie aux Iles Françoises de l'Amérique ceux des roseaux ou cannes à sucre, qui ne s'élevent pas bien haut.

ROTING. f. m. Nom propre d'une petite ville de la Franconie. *Rotinga.* Elle est dans l'Evêché de Wurtzburg sur le Tauber, à trois ou quatre lieues au-dessus de Mariental. Maty.

ROTIR. v. act. & n. Cuire de la viande en la tournant à la broche autour du feu, ou en la mettant sur le gril. *Torrere, torrefacere.* Cette viande est trop *rotie*, on l'a laissée trop long-temps à la broche. On met *rotir* sur le gril un quarré de mouton, des côtelettes, des pigeons. On *rotit* des marrons sous la cendre, dans une poele; on *rotit* du poisson sur le gril.

Ce mot vient de *rostire*, qu'on a fait du verbe *torreo.* Ménage.

naga. Quelqoes-uns le dérivent de l'Allemand *roster*, qui signifie la même chose; d'autres du Latin *rotare*, ou plutôt du mot Celtique *rosta*.

Rotir, se dit aussi en parlaot d'une chaleur excessive qui incommode les personnes. Le feu de cette chambre est trop âpre il *rotit* le visage. *Æstuare*. On *rotit* sous la Ligne. Les sables de Libye *rotissent*, brûlent les pieds. Voilà du vio de côte *rotie*, brûlée du soleil. Ce jardio est sans ombrage, on y *rotit* en été.

☞ Rotir. On dit aussi, *rotir* au four, pour dire, faire cuire de la viande dans le four. Acad. Fr.

Rotir, signifie aussi, brûler. *Adurere, comburere*. On *rotit* les Hérétiques à l'ioquisition. Il court danger d'être *roti*, d'être condamné au feu Il est bas en ce sens.

Rotir et fondre le corps, en terme de Philosophie hermétique; c'est à dire, le compôt ou la matiére, jusqu'à ce qu'elle soit réduite en eau. Dict. Herm.

On dit proverbialement, qu'un homme n'est bon ni à *rotir* ni à bouillir, quand il n'est bon à rieo, incapable de toutes choses. *Inutilis*. On dit aussi *rotir* le balai; pour dire, passer sa vie ou plusieurs aonées en quelque emploi, sans y faire fortune. Il y a long temps qu'il *rotit* le balai à la Cour. On dit aussi d'un grand feu, que c'est un feu à *rotir* un bœuf.

Roti, ie, part. pass. & adj. *Combustus, assus, assatus*.

ROTIRI. subst. m. Nom propre d'homme. *Rusticus*. S. Rustic, ou Rustique, dont l'usage a fait le nom de *Rotiri*, qu'on lui donne communément, fut fait Évêque d'Auvergne au sixiéme siécle après S. Vénérand, mort la veille de Noel, l'an 423. Voyez Baillet au 24e. de Septembre.

☞ ROTIS. s. m. Nouveau labourage d'une terre qui étoit en friche, en landes. On dit *rotisser*, pour, *labourer, renouveller*. *Dict. des Arts*. 1731.

ROTISSERIE. s. f. Lieu où l'on vend les viandes roties à la broche, prêtes à manger. *Coquinarium forum*. Un Patriarche Italien ne trouvoit rien de plus admirable à Paris que les *rotisseries*. De voir (chez les Turcs) dans les places publiques des *rotisseries* de poumons, & d'autres viandes délicates qui se vendent pour les chats; & que des hommes de qualité les achetent pour leur donner par leurs mains, à l'heure précise de leur déjeûner, c'est ce que je trouve tout-à-fait ridicule. Du Loir, *p.* 193.

ROTISSEUR, euse. s. m. & f. Marchand qui apprête les viandes, & qui les vend roties. *Assarius, coquus*. Il y a des *rotisseurs* en blanc qui vendent seulement les viandes lardées & crues.

☞ ROTISSOIR. s. m. Machine faite comme une garderobe, avec de la tole de fer, ou des plaques de fer battu, devant, derriere, en bas & en haut, pour faire rôtir une grande quantité de viande, comme il y en a dans des Hôpitaux, Hôtels Dieu, Communauté, ou chez des Rotisseurs, qui ont une grande œconomie.

☞ ROTOLO, ou ROTOLI. s. m. Poids dont on se sert en Sicile, en quelques lieux d'Italie, à Goa, en Portugal & dans plusieurs Échelles du Levant, particuliérement au Caire & dans les villes maritimes de l'Égypte. Ce poids est différent, selon les lieux ou l'on s'en sert. *Voyez le Dict. de Commerce*.

☞ Rotolo, ou Rotoli. C'est aussi une mesure dont on se sert dans quelques villes & États des côtes de Barbarie, pour mesurer les liquides. *Voyez le Dictionnaire de Commerce*.

ROTONDE. s. f. Qui est édifié en rond. Terme vulgaire, pour signifier tout bâtiment rond par dedans & par dehors, soit une Église, ou un salon, un vestibule, &c. La plus fameuse *Rotonde* de l'antiquité, est le Panthéon de Rome, qui fut dédié à Cybèle & à tous les faux Dieux, par Agrippa gendre d'Auguste; mais qui depuis a été consacré par le Pape Boniface IV. à la sainte Vierge & aux saints Martyrs. ☞ Ce bâtiment a autant de largeur que de profondeur; il porte 158 pieds en tout sens. Il est sans fenêtres & sans piliers, & il ne reçoit de jour que par une ouverture pratiquée au milieu de la voûte; cependant il est fort éclairé.

☞ Il y avoit autrefois dans ce Temple une Minerve d'ivoire faite par Phidias, & une Vénus, à l'oreille de laquelle pendoit la moitié de cette précieuse perle que Cléopatre but en un festin, à dessein de surpasser la somptuosité de Marc-Antoine. On assure que cette moitié de perle étoit estimée 250000 ducats. *Dict. de Peint. & d'Arch.* La Chapelle de l'Escurial, qui est la sépulture des Rois d'Espagne, est appellée à cette imitation le Panthéon, parce qu'elle est bâtie en *Rotonde*. La Chapelle des Valois à S. Denys, étoit encore une *Rotonde*. L'Eglise de l'Assomption à Paris, en est encore une. Le Panthéon dont on vient de parler, s'appelle Notre-Dame de la *Rotonde*. A son imitation on a fait quelques *Rotondes* en France.

Rotonde, est aussi un collet empesé que les hommes portoient autrefois, monté sur du carton qui le soutenoit en l'air & en état. *Collare rugatum, rotundum*. Les galans avoient grand'peur qu'on leur gatât leur *rotonde*. Qui eût dit, en me voyant avec ma *rotonde*, que je courois fortune de ramer? Voit.

> *Puis rechangeant de note, il montre sa* rotonde :
> *Cet ouvrage est-il beau? Que vous semble du monde?*
> Régnier.

ROTONDITÉ. s. f. Terme dogmatique qui signifie, rondeur. *Rotunditas*. Il est aisé de prouver la *rotondité* de la terre & des autres astres. On l'employe aussi pour dire, grosseur.

☞ Regnard employe heureusement ce terme dans la premiére Scéne de sa Comédie du Joüeur, où Hector dit :

> *J'aurois un bon carosse à ressorts bien lians,*
> *De ma* rotondité *j'emplirois le dedans.*

La ROTONEAU. subst. m. Nom de l'une des Stéchades, ou des iles d'Hiéres. C'est celle que les Anciens nommoient *Prote*, c'est-à-dire *Prima*. Valois, *Not. Gall. p.* 532.

ROTTA. s. f. Nom propre d'une riviére du Comté de Nice en Italie. *Rotta, Rodoria* anciennement *Rutuba*. Elle baigne Tende, & va se décharger dans la mer de Génes, à Viotimiglia. Maty.

ROTTE. s. f. Vieux mot. Compagnie de gens de guerre. Les Coutumes de Péronse imprimées par la Thaumassiére, entre les anciennes Coutumes de Berri, C. 99. disent, Li Sires ne doit mettre *rottes*, ne gens estranges, sans l'accord des coffors.

☞ ROTTE, ou ROTTON. s. m. Poids en usage dans le Levant, lequel est plus ou moins fort, suivant les lieux où l'on s'en sert.

ROTTEMBURG. subst. masc. Nom propre d'un village avec château, titre de Comté & Bailliage. *Rottenburgum*. Il est dans le Canton de Lucerne en Suisse, sur la riviére de Russ, à deux lieues de la ville de Lucerne. Maty.

ROTTENFELDS. subst. masc. Nom propre d'un bon bourg de la Souabe, chef d'une Seigneurie qui porte son nom, & situé à quatre lieues de Kempten, vers le midi. *Rottenfeldia*. La Seigneurie de *Rottenfelds* appartient à la maison de Konigseck, & elle est entre les terres d'Autriche, d'Ausbourg, de Kempten & de Walburg. Maty.

ROTTENTHURN. subst. masc. Nom propre d'un lieu de la Dace. *Rubea Turris*, anciennement *Rontas*. C'est une bonne forteresse de la Transilvanie. Elle est sur une éminence, près de la riviére d'Aluta, à trois lieues d'Hermanstat, vers le levant. *Rottenthurn* est la clef d'un passage important de Transilvanie en Valaquie. Maty.

☞ ROTTON. Voyez Rotte. Poids.

ROTULA. s. f. Vieux mot, ou mot Latin qui s'est dit autrefois pour rôle, *inrotulare*, enrôler, comme si on écrivoit rotle. Mén. Ou bien de *ro*, rouge en ancien François, parce qu'on écrivoit en rouge les rôles & tables; d'où vient qu'on les appelle aussi rubriques, de *ruber*. Borel.

ROTULE. subst. f. Petit os rond situé à la rencontre de l'articulation de la cuisse & de la jambe pardevant. *Os orbiculare*. Il est un peu convexe en dehors, semblable à un bouclier circulaire; il est enduit d'un cartilage poli pour le rendre plus mobile; il est couvert de ligamens & des tendons des muscles. La *rotule* sert à augmen-

ter la largeur & l'article de la jambe, & à éloigner la puissance de l'appui, en allongeant le bras du levier, elle sert encore de poulie aux tendons des muscles qui passent par-dessus.

Ce mot vient du Latin *rotula*, *roulette*, parce que cet os ressemble à une roulette. On l'appelle autrement *meule* ou *palette*, à cause qu'il leur ressemble en quelque façon.

ROTUNDE, ou ROTUNDES. s. f. Nom de lieu. *Rotunda*. Ce lieu est sur l'Aine en Picardie. Quelques Cartes de Géographie l'appellent Retuade. *Rotunda*.

ROTURE. subst. fém. Héritage qui n'est pas noble, ou tenu noblement. *Plebeius, ignobilis fundus.* Les terres en *roture* payent cens & rentes, lods & ventes : les fiefs payent des quints & requints. Cette maison n'est pas un fief, ce n'est qu'une *roture*. Les *rotures* se partagent également.

Ce mot vient de *ruptura*, que dans la basse Latinité on a dit pour *culture* de terre ; & l'on dit encore en plusieurs lieux, *rompre* la terre, pour dire, la *cultiver*. Ce soin qu'on a donné aux Paysans, les a distingués des Nobles. Voyez dans Ménage une sçavante Observation de Bussi sur ce mot. Borel le dérive de *rota*, parce qu'on se servoit de Paysans aux travaux pénibles, comme de faire tourner les roues des moulins, voiturer par des chariots, &c.

Roture, se dit aussi des personnes, & signifie qui est d'une naissance obscure, d'une naissance qui n'est pas noble. *Plebeia conditio, status plebeius, ignobilis.* Il y a de certaines Républiques où il faut faire preuve de *roture* pour être admis dans les Charges.

Roture. Ce mot se prend aussi collectivement, pour tous les Roturiers. *Ignobiles, infimæ conditionis homines.* Le besoin d'argent a réconcilié la Noblesse avec la *Roture*. La Bruy.

Roture. Terme de Marine. On appelle ainsi un endroit qui est lié de plusieurs petites cordes. *Funiculis intextus, innexus.*

Roture, s'employe aussi dans un sens figuré. Avec les titres de Comte de Marquis, on a souvent bien de la *roture* dans l'ame. Bell. *Ignobilitas.*

> *Mais enfin, par le temps, le mérite avili,*
> *Vit l'honneur en* rotura, *& le vice ennobli.* Boil.

ROTURIER. adj. & s. Qui n'est point noble. *Ignobilis.* Dans la basse Latinité *Ruptarius* & *Ruptuarius*. En Provence, en Languedoc, les Nobles payent la taille pour tous les héritages *roturiers*. Un Noble qui a dérogé devient *roturier*. Croyez-vous que je pardonne la laideur d'un visage, parce qu'il sera descendu de vingt Ducs ? Point du tout : je compte toutes les laides pour *roturiéres*. Ch. d'H.

Ce mot vient de *Rupturarius*, qui signifie un Laboureur qui rompt & cultive la terre, par la même raison que dessus.

On appelle dans plusieurs Coutumes, *gens coutumiers*, *hommes & femmes de pote* ou de *poste*, les personnes *roturiéres*. *Usuarius.* Condition *roturiére*, personne *roturiére*, femme *roturiére*, main *roturiére* & d'homme non noble. Enfans *roturiers*. Une fille *roturiére* ne joüit point en Allemagne des honneurs de la noblesse pour être alliée dans la simple noblesse, si elle n'est annoblie par le Prince. *Ludolf. Trait. Nomopol.*

Roturier, ére. Se dit aussi des biens que l'on tient en roture. Heritage *roturier*, doüaire *roturier*, maison, logis, ou manoir *roturier*, mariage *roturier*. Biens, fonds, héritages *roturiers*. Ce sont les choses qui sont tenues à cens, rentes, corvées, & autres devoirs non nobles, ou qui sont tenues par des gens *roturiers* ; choses *roturieres* & censives. Immeubles *roturiers*. Les fonds, terres, maisons, rentes, doüaires, droits *roturiers*, & tout ce qui est tenu à cens ou à rente d'un Seigneur en roture, & qui n'est point noble. *Plebeio jure prædium.* On appelle même fief *roturier*, celui qui ne doit point de foi & hommage, mais un simple cens. C'est le sens que ce mot a dans la Coutume de Bretagne, Art. 305. 343. 400. & 566. Ailleurs, dit M. de Lauriére, c'est un fief tenu par un *roturier*. Servitude *roturiére*. La Matt. Naissant *roturier* dans la Coutume de Laon, art. 60. C'est le propre héritage, qui est en roture, & non en fief. Emphyteuse *roturiére*, rente *roturiére*, succession *roturiére*, qui est de choses *roturiéres*, à la différence de la succession noble ou féodale. Subventions *roturiéres*. Terres *roturiéres*, devoirs *roturiers*. Terres *roturiéres*, sont celles qui payent au Seigneur, cens, rentes & autres redevances Seigneuriales, à la différence des terres nobles qui sont érigées en Fief, & ne payent que quand elles changent de main : sçavoir le quint, ou le quint & requint ; c'est-à-dire le cinquiéme denier de leur valeur, & le cinquiéme du cinquiéme, ou le relief ou revenu d'une année, selon les différentes coutumes & cas. Courtin.

ROTURIÉREMENT. adverbe. D'une maniére roturiére. *Plebeia lege, jure, vel conditione ; ignobiliter.* Cette terre a toujours été possédée *roturiérement*. Cette famille a toujours vécu *roturiérement* ; on y a partagé *roturiérement*. Combien y a-t-il de Nobles qui vivent *roturiérement*, pendant que plusieurs Roturiers vivent noblement ?

ROTWEIL. s. m. Nom propre d'une ville de la Souabe, située sur le Neckre, à l'entrée de la forêt-noire, & à neuf lieues de Schafouse, du côté du nord. *Rotevilla, Rubea villa.* Conrad Duc de Souabe, étant parvenu à l'Empire, déclara *Rotweil*, ville libre, & y établit une chambre Impériale l'an 1147. Le Maréchal de Guébriant la prit, & il y mourut de la blessure qu'il avoit reçue l'an 1643. Cette ville est fortifiée à l'antique, elle suit la Religion Catholique Romaine, & est alliée avec tous les Cantons Suisses, depuis l'an 1513. On voit à une demie lieue de *Rotweil*, l'Abbaye de Rotten-Munster, où l'on ne reçoit que des filles nobles. Maty.

R O U.

ROUABLE. s. m. C'est ainsi qu'en Province, les Boulangers appellent un certain instrument dont ils se servent pour manier la braise dans le four : à Paris on l'appelle *rable*. *Contus furnarius.* Pour planter des fleurs, on crible la terre au dessus de la planche, jusqu'à ce qu'elle soit revenue à la hauteur (requise,) & l'ayant bien unie avec un *rouable* ou le dos du rateau, on y place les oignons dans une distance proportionnée. Morin.

ROUAGE. s. m. La partie d'une machine qui consiste en roues. *Rotarum instructus, armamentum, instrumentum.* Il faut de grandes réparations à ce moulin, tout le *roüage* n'en vaut rien. On dit aussi le *roüage* des montres. Il y a des bois particuliers pour faire le *rouage* des machines qui roulent, comme l'orme & le chêne.

Rouage, en termes de Coutumes, est un droit Seigneurial qui se prend sur le vin vendu en gros, & transporté par charroi, avant que la roue tourne. *Jus rotarium.* Payer le droit de *roüage*. Ragueau.

☞ Rouage. s. m. On appelle bois de *roüage* tous les bois, & particuliérement les bois d'orme que les Charons employent à faire des roues de carosses, chariots, charettes & autres telles voitures roulantes.

Ce mot vient de *rodagium* ou *rotagium*. Borel.

ROVALO. s. m. Nom d'un poisson qui se pêche sur les côtes du Chili, dans la mer du Sud. On y prend des *rovalos*, poisson délicat fait comme un brochet, qui a une raie noire sur le dos. Frézier. *p. 75.*

ROUAN. adj. qui n'est en usage qu'au masculin. Terme de Manége. C'est la couleur, ou le poil d'un cheval, qui a du poil gris, ou blanc, semé fort épais, & presque dominant sur un poil bai, alezan, ou noir. *Equus ex badio, vel fulvo, vel nigro leucophæus, vel albus.* Quand ce poil domine sur un alezan chargé, on l'appelle *rouan vineux*. *Rouan* cavesse de more, c'est le cheval qui a la tête & les extrémités noires. Solleysel. Voyez Rouhan.

Ce mot vient du Latin *ravus*, selon Scaliger, & de l'Italien *roano*.

ROUANE, ROANNE. s. m. Nom propre d'une petite ville du Forèz, en France. *Rodumna.* Elle est à seize lieues de Lyon, vers le couchant, sur la Loire, qui commence en ce lieu à porter bateau. *Rouane* a un Collége de Jésuites, quelques Couvens, & elle est capitale d'un petit pays qu'on appelle le Duché de Rouanèz, érigé par Charles IX. l'an 1566. Maty.

ROUANE. s. f. Instrument de fer acéré, concave comme

une

une tariére, & coupant dessus & dessous. *Radius ferreus versatilis.* La *rouane* de pompe sert à *rouaner* le trou de la pompe. *Rouane* est la même chose que Rouette. Aubin.

ROUANER. v. act. Marquer les tonneaux avec la rouanette. *Radio ferreo versatili notare.* *Rouaner* une pompe, c'est en aggrandir le trou avec la rouane.

Rouané, ée. part. pass. & adj. *Radio ferreo versatili notatus.* Il est défendu par l'Ordonnance des Aides, aux Tonneliers, d'ôter les fonds ou douves des futailles qui auront été *rouanées*, & de les mettre en d'autres muids.

ROUANETTE. subst. fém. Est un instrument de Charpentiers, qui leur sert à marquer leur bois. *Radius ferreus versatilis.* Il sert aussi aux Commis des Aides, qui vont dans les caves, à marquer les tonneaux des Cabaretiers.

ROUANOIS, oise. subst. m. & f. Qui est de Rouane. *Rodumnensis.* Les *Rouanois* ont un patois un accent qui n'est pas désagréable. Une grande partie des Cabanes qui passent sur la riviére de Loire sont conduites par des *Rouanois.*

ROUANT. adj. Terme de Blason, qui se dit d'un paon représenté sur un écu, quand il léve & étend sa queue. *Pavo explicans caudam.*

☞ ROUBLE. f. m. Monnoie de compte dont on se sert en Muscovie pour tenir les livres, & y faire l'évaluation des payemens dans le Commerce. Le *rouble* vaut cent copecs ou deux richedales.

☞ Rouble. Quelques-uns mettent aussi le *rouble* parmi les monnoies d'argent courantes en Moscovie, & prétendent qu'il y a cours pour un peu plus que les deux tiers de la valeur d'une *richedale.* La solde de ce Régiment est à quatre *roubles* par tête, sans le pain & le fourage. *Gaz.* 1725. p. 206.

ROUBLIER. verb. act. *Iterùm oblivisci.* J'avois rappris le Grec, mais je l'ai *roublié.* Ce mot, pour dire oublier de nouveau, n'est pas approuvé.

ROUCHE. f. f. Terme de Marine. La carcasse d'un vaisseau, lorsqu'il n'a ni mâts ni agreils. Quelques-uns disent *ruche. Primaria navis compages, carena.*

ROUCIN. Voyez Roussin.

ROUCOU. f. m. Arbre des Iles Antilles, qui ne croît pas plus haut qu'un petit oranger. *Rocovius arbor.* Ses feuilles sont oblongues, pointues, ayant la figure d'un cœur, rangées alternativement. Ses fleurs naissent par bouquet aux extrémités des branches; elles sont blanches mêlées d'incarnat, composées de cinq feuilles qui ont la forme d'une étoile, & la largeur d'une rose. Il leur succéde de petites siliques hérissées de pointes délicates & non piquantes, qui contiennent chacune plus de 30 ou 40 grains de la grosseur d'un petit pois, lesquels étant parvenus à leur maturité, sont couverts d'un vermillon le plus vif & le plus éclatant que l'on puisse voir. Cette teinture qui est enfermée dans cette écosse, est si molle & si gluante, qu'elle s'attache aux doigts aussi-tôt qu'on la touche. Pour avoir cette couleur, on secoue dans un vaisseau de terre les grains sur lesquels elle est attachée, on verse de l'eau tiéde dessus, & on les lave dans cette eau jusqu'à ce qu'ils n'ayent plus de vermillon. Après qu'elle a reposé quelque temps, on fait sécher à l'ombre la lie épaisse qui se trouve au fond du vaisseau, & l'on en forme des tablettes ou de petites boules, qu'on appelle aussi *roucou*, & dont les Peintres & les Teinturiers font beaucoup de cas, lorsqu'elles sont pures & sans mélange. Le bois de cet arbre se brise aisément; il est très-propre pour entretenir le feu; & s'il est entiérement éteint, & qu'on en frotte quelque temps deux piéces l'une contre l'autre, elles jettent des étincelles comme feroit un fusil qui allume le coton, ou toute autre matiére susceptible de feu, que l'on a mise auprès pour le recevoir. Son écorce sert à faire des cordes qui sont de durée. Sa racine donne un bon goût aux viandes; & quand on en met dans les sauces, elle leur communique la couleur & l'odeur du safran. Les Caraïbes ont de ces arbres dans tous leurs jardins; ils les entretiennent soigneusement & les prisent beaucoup, à cause qu'ils en tirent ce beau vermillon dont ils se rougissent le corps. Ils s'en servent aussi à peindre & à donner du lustre à la plus belle vaisselle de leur petit ménage. Les habitans du Bresil appellent cette plante *urucu.* On la nomme aussi *achiotl.*

ROUCOULER. v. n. Pomey & Danet disent *roucouler.* Furetiere & Richelet disent *rocouler.* Choisissez & voyez Rocouler. *Murmurare.*

☞ ROUCY. f. m. Ville de France dans la Champagne, sur la riviere d'Aisne, élection de Laon.

☞ ROUDON. Voyez Redon.

ROUE. f. f. Piéce de bois ou de métal tournée en rond, qui se meut sur un essieu. *Rota.* Elle est composée d'un moyeu, sur lequel sont attachés des rais ou rayons par un bout, & de l'autre ils sont contenus par les jantes. C'est l'aide la plus considérable des forces mouvantes, & le fondement des Méchaniques. Les moulins ne se meuvent qu'avec des *roues.* Les chariots & carrosses ont quatre *roues.* Les charrettes & charrues n'ont que deux *roues.* Les horloges ont plusieurs *roues*, la grande *roue*, la *roue* moyenne, la petite *roue*, la *roue* de champ, la *roue* de rencontre. Plus on multiplie les *roues*, plus on retarde le mouvement, & plus on multiplie la force. Les moufles consistent en plusieurs *roues* attachées ensemble. On dit, embattre des *roues*, pour dire, les ferrer.

Roue, en termes de Blason, quand elle est représentée avec des rasoirs & fers tranchans, s'appelle *roue de sainte Catherine. Rota sanctæ Catharinæ.*

On appelle en Géométrie *roue d'Aristote* la difficulté qu'il y a d'expliquer comment il se peut faire qu'un cercle déférent comme la *roue* d'un carrosse tournant autour de son centre, & avançant en même temps en ligne droite sur un plan, & décrivant sur ce plan une ligne droite égale à sa circonférence; s'il emporte avec lui un petit cercle qui lui soit concentre, comme le moyeu de la *roue* de carrosse, & qui n'ait de mouvement que celui qu'il tient du déférent, le petit cercle ou moyeu décrive une ligne droite égale, non à sa circonférence, mais à celle de la *roue.* La raison de ce nom est qu'Aristote est le premier que l'on sçache qui ait senti & proposé cette difficulté. Voyez sur cela l'Académie des Sciences, 1715. p. 30. & suiv.

Roue, se dit figurément en Morale. On peint la Fortune sur une *roue*, pour montrer son inconstance. *Fortunæ rota.* Tel se voit au haut de la *roue*, qui s'en voit précipité un moment après. S. Evr.

> *Qu'à son gré désormais la Fortune me joue,*
> *On me verra dormir au branle de sa* roue. Boil.

> *Alors je vous verrai sur la mouvante* roue,
> *Tantôt au firmament, & tantôt dans la boue,*
> Vill.

On dit, attacher un clou à la *roue* de Fortune, pour dire, trouver moyen de fixer l'instabilité de la Fortune. *Fortunam stabilire, constabilire.* On fait aussi de certains jeux & divinations en tournant une *roue* de Fortune. Les déchiffreurs ont une *roue* marquée de plusieurs lettres, pour en faire la combinaison, & découvrir le secret caché sous un chiffre à double clef. Cette *roue* est bien décrite dans le livre des chiffres de Jean Baptiste Porta. Pascal a aussi composé un instrument pour faire aisément toutes les régles d'Arithmétique par le moyen de plusieurs *roues.*

Roue, se dit aussi de l'extension de la queue d'un paon, ou d'un poulet d'Inde, quand ils se mirent dans leur queue, parce que leurs plumes sont disposées en rond comme une *roue. Pavoninus caudæ circumactus.* C'est une belle chose à voir qu'un paon qui fait la *roue*, qui se mire dans sa queue.

En Chymie on appelle feu de *roue*, un feu qu'on dispose en rond autour d'un vaisseau, & qu'on en approche peu à peu. *Ignis in orbem compositus, circularis.*

Roue, se dit aussi d'un supplice qu'on fait souffrir à de grands criminels, à qui on brise les os avec une barre de fer sur un échafaut, & puis on les expose, & on les laisse expirer sur une *roue. Rota capitalis, pœnaria, noxialis.* On condamne à la *roue* les parricides, les assassins, les voleurs de grand chemin. Ce supplice étoit inconnu aux Anciens, comme l'a observé Cujas. On ne sçait point qui a été l'inventeur de ce cruel supplice. Il a été inventé en Allemagne, & on l'a appellé le supplice de la *roue*, ou parce qu'on expose les suppliciés sur la *roue*, ou parce qu'en Allemagne

gne on les rompt avec une *roue*. On le pratiquoit rarement en France avant François I. qui ordonna de l'infliger aux voleurs de grand chemin par son Edit de l'année 1534. Richelet dit 1538. & cite Brodeau.

On dit, Pousser à la *roue*, pour dire, exciter quelqu'un à faire, ou entreprendre quelque chose pour lui aider. *Incitare, provocare.*

☞ Roue. Les Vitriers appellent les *roues* du tire plomb, deux petits cylindres d'acier posés l'un dessus l'autre, qui servent à refendre les plombs des panneaux & vitrages.

☞ Roue. On se sert quelquefois, pour nettoyer les coquilles, d'une *roue* horisontale, qui est de plomb ou d'étain, & on les use avec de l'émeri fort, de même que les pierreries. On emploie une *roue* de bois pour polir les agathes.

La Roue élémentaire des Sages. C'est dans le grand Art l'année entiere : c'est aussi la conversion des élémens les uns dans les autres. Dict. Herm.

Tourner la Roue, ou faire la circulation de la Roue. En termes du grand Art, ou de Philosophie hermétique, c'est recommencer les opérations précédentes ; ce qui se fait aux multiplications, & même dès le commencement du travail. Dict. Herm.

ROUELENT, ente. adj. Vieux mot. Rouge, brillant, de *rutilans*. Borel.

ROUELLE. s. f. Petite roue. *Rotula*. Il se dit de celles d'une charrue. Les Laboureurs disent, J'ai acheté une paire de *rouelles*, qui est d'un bon bois. Liger.

ROUELLE. s. f. Tranche de quelque viande ou autres mets. *Tessela, decisus orbiculus*. *Rouelle* de veau est la partie charnue de la cuisse du veau qui est vers le jarret. On tranche les raves, panets, concombres & autres fruits en *rouelles* déliées, pour faire des salades, des fricassées. Pour ôter la rougeur des yeux, on y applique une petite tranche ou *rouelle* de veau. Couper par *rouelles*. Ablanc. Mettre en *rouelles*. S. Amant.

☞ Rouelles d'essai, Terme de Potier d'étain. Voyez Tables d'essai.

ROUEN. s. m. Nom propre d'une ville de France. *Rotomagus, Rotomagus Velocassium*. Elle est sur la Seine, à seize lieues de son embouchure, & du Havre de Grace. Cette ville, qui est fort ancienne, passe pour une des plus grandes & des plus considérables de France. On lui donne sept milles, c'est-à-dire, deux lieues & un tiers de circuit; elle est environnée de six fauxbourgs, & l'on compte ou dans la ville, ou dans les fauxbourgs, trente-cinq Paroisses, & vingt-quatre Couvens de Religieux, ou de Religieuses. Elle est bien bâtie & fort marchande, la marée y amenant des vaisseaux de deux cens tonneaux. On y voit un pont d'une structure particuliere, il est de bois, pavé, & disposé ensorte qu'il se baisse & se hausse à proportion que la marée baisse ou hausse. Elle a été le siége des anciens Ducs de Normandie, & on y voit encore leur palais. Elle est maintenant le siége du Parlement de Normandie, appellé autrefois l'Echiquier, d'une Chambre des Comptes & Aides, d'un Bureau de Trésoriers de France, d'une Cour des Monnoies, d'un Présidial & d'un Archevêché qui porte le titre de Primat de Normandie, & qui est exempt de la Jurisdiction du Primat des Gaules depuis l'an 1457. Cette ville n'est pas forte, elle avoit autrefois une citadelle qui est maintenant ruinée. *Rouen* est à 49 d. 27 m. 30 s. de latitude septentrionale, & à un d. 15 m. à l'occident de Paris. Voyez D. Duplessis, *Descr. Géogr. & Hist. de la Haute-Normandie, T. II. depuis la page 5 jusqu'à la page 168.*

Rouen. Se dit simplement parmi les Marchands pour toile de Rouen, comme on dit Hollande, Bretagne, Cambrai, pour toile de Hollande, de Bretagne, de Cambrai. *Tela Rotomagensis*. Une aune de *Rouen*, deux vâres de *Rouen*.

Petit ROUENT. Sorte de danse. *Coquillard*. Borel.

ROUER. v. act. Rompre un criminel, & l'exposer sur une roue. *Rotæ supplicio reum plectere, reum in rotam agere.* Le peuple accourt quand on va *roüer* quelqu'un.

Quelques uns dérivent ce mot du Latin *rotare*.

Rouer, signifie aussi, faire souffrir à quelqu'un beaucoup de douleur sur les chairs & les os, battre excessivement, écraser. *Cruciare, excruciare, discruciare, molestiam, dolorem creare.* Ce pauvre homme a été *roüé* de cent coups de bâton. Je veux l'attendre ici & le *roüer* de coups. Scar. Un méchant cheval de poste *roue* un courier. Un homme qui n'est pas accoutumé à coucher sur la dure, est tout *roüé* quand il se léve. Il a tant joüé à la paume, qu'il en est las, il en est tout *roüé*. J'ai failli à être *roüé* d'une charrette, à être brisé par sa roue. Je me mets au hasard de me faire *roüer*. Buil.

Rouer une manœuvre, en termes de Mer, c'est la plier en rond. *In orbem volvere, circumvolvere*. La *roüer à tour*, c'est *rouer* de gauche à droite. La *roüer à contre*, c'est *rouer* de droite à gauche. *Roue manœuvres*, c'est un commandement pour faire plier les manœuvres quand elles ont servi. Aubin.

ROUER. v. act. Se dit du chanvre qu'on fait macérer dans l'eau. *Aquâ macerare cannabim*. Il est temps de *roüer* notre chanvre.

Roué, ée. part. pass. & adj. *Rotatus, circumvolutus*.

En termes de Vénerie, tête *roüée* se dit des têtes de cerf, daim & chevreuil, dont les perches sont peu ouvertes, mais serrées. Sal.

ROUER, ou ROBER. s. m. Nom d'une riviere qui se jette dans la Moselle, à un village qui s'appelle aussi *Roüer*, vis-à vis d'Ereng, au-dessous de Tréves. Valois, *Not. Gall. p.* 141.

ROVÉRÉDO, Rovéréto. s. m. Nom propre d'une petite ville du Tirol. *Roboretum, Roveretum*. Elle est dans l'Evêché de Trente sur l'Adige, à quatre lieues de la ville de Trente, vers le midi. Maty.

ROUERGUE s. m. Nom propre d'une province du Gouvernement général de la Guienne en France. *Rutenensis provincia*. Elle est bornée au nord par l'Auvergne, au couchant par le Querci, au sud par le Languedoc, & au levant par le Gévaudan. Cette province n'est pas fort fertile, mais elle nourrit beaucoup de bétail; on y trouve des mines de cuivre, de fer, d'alun, de vitriol & de soufre. On la divise en trois parties. Le Comté de *Rouergue*, qui est vers le nord, dont Rhodez est la capitale, & même de toute la province; la Haute-Marche de *Rouergue*, qui est vers le midi, & Amilhaud sa capitale, & Vabres; la Basse-Marche du *Rouergue* est au couchant, & Ville-Franche en est capitale. Maty.

ROUERGOIS, oise. s. m. & f. Qui est de Rouergue. *Rutenus, a*. Ce mot se trouve dans Valois, mais on doute qu'il soit en usage. *Ceux de Rouergue* seroit mieux.

ROUESSE. s. Nom propre d'un lieu situé dans le Maine. *Ruceium*. Valois, *Not. Gall. p.* 328.

ROUET. s. m. Petit instrument qui a une roue, qui sert à filer de la laine, de la soie & du fil. *Torquendi staminis rota versatilis, rhombus*. On fait plus de besogne en filant au *roüet* qu'au fuseau.

Rouet, se dit aussi de la petite roue attachée sur l'arbre d'un moulin, qui est de 8 à 9 pieds de diamétre, qui a environ 48 chevilles ou dents de 15 pouces de long, qui entrent dans les fuseaux de la lanterne du moulin, pour faire tourner les meules. Et généralement on le dit de toutes les roues dentées qui servent aux machines, dont les dents ou alluchons sont posés à plomb. *Denticulata rotula*.

Rouet, se dit aussi d'une petite roue d'acier qu'on applique sur la platine d'une arquebuse, d'un pistolet, ou autre arme à feu, qu'on bande avec une clef, & qui en se lâchant avec violence, fait du feu par le moyen d'une pierre qu'on trouve dans les mines de cuivre. *Rotula*. Les armes à *roüet* ne sont plus guère en usage, quoiqu'elles soient les plus sûres. Les Allemands ont été inventeurs du *roüet* au petit ressort, & les François du *roüet* au grand ressort, qui ne sont plus guère en usage depuis l'invention du mousquet & du fusil, qui ont décrédité l'arquebuse, l'escopete, la carabine, le poitrinel, &c.

Rouet, se dit aussi du petit fer rond qui fait la principale garniture d'une serrure, dans lequel passe la premiere ouverture de la clef. *Orbiculus*.

☞ Rouet, Tour, ou Retordoir. s. m. Machine propre à tordre le chanvre pour le filer, ou les fils pour les commettre; il consiste en une roue qui fait mouvoir plusieurs molettes.

Rouet, en termes de Maçonnerie, est la piéce de bois ronde qui est au fond du puits, sur laquelle s'éleve la maçonnerie. *Orbiculus*. C'est un assemblage circulaire à queue d'aronde

d'aronde de quatre ou pluſieurs plateformes de bois de chêne, ſur lequel on poſe en retraite la premiere aſſiſe de pierre ou de moilon à ſec, pour fonder un puits, ou un baſſin de fontaine. On appelle auſſi *roüet*, la grande ou petite enrayure ronde, ou à pans, d'une fléche de clocher de bois. Daviler. Les puits ſe toiſent depuis la mardelle juſqu'au *roüet* qui eſt au fond, ſuivant leur pourtour.

Rouet de poulie. C'eſt une petite roue de bois, de fer, ou de cuivre, canelée à ſa circonférence, & que l'on poſe dans une piece auſſi de bois, ou de fer, & qui par le moyen d'une corde poſée ſur ſa canelure ſert à élever des fardeaux. On lui donne auſſi le nom de poulie, quoique ce ſoit celui de la machine entiere. *Rouet de poulie de chaloupe* : on appelle ainſi une poulie de fonte, ou de fer, qui ſe met à l'avant ou à l'arriere de la grande chaloupe, pour lever l'ancre de l'afourché, ou une autre ancre qu'on ne veut pas lever avec le vaiſſeau.

On dit proverbialement, qu'on a mis un homme au *roüet*, pour dire, qu'on l'a déconcerté, qu'il ne ſçait plus que faire, ni que dire. *Ad incitas redigere, adigere.*

ROUETTE. ſ. f. C'eſt une menue branche de bois pliant, qu'on fait tremper dans l'eau, pour ſervir enſuite à lier enſemble des bois, pour en faire des trains & radeaux, ou des hâres de fagots & de falourdes. *Vimen.*

ROUFFEC. ſ. m. Nom d'un ancien château ſitué en Berri ſur la Creuſe. *Rufiniacum.*

ROUGE. adj. m. & f. & ſ. Couleur éclatante qui eſt propre à repréſenter le feu.

Ce mot vient de *rubius, rubeus, ruber.* Mén.

Les Teinturiers reconnoiſſent ſept ſortes de bon *rouge*. Le premier ſe nomme *écarlate de France*, ou *des Gobelins*, qui ſe fait avec de l'agaric, du paſtel & de la graine d'écarlate. Quelques-uns y ajoutent la cochenille & le fénugrec. *Coccus Gallicus.* Le ſecond eſt le *rouge cramoiſi*, qui ſe fait avec tartre, cochenille, meſtéque ou teſcalle, qui vient des Indes, & qui eſt la plus chere drogue de la teinture. *Ruber Chremeſinus.* Le troiſieme eſt le *rouge de garence*, qui ſe fait avec de la racine de garence, du realgar & de l'arſenic dans le bouillon. *Erythrodanus ruber.* Le quatrieme *rouge* s'appelle *demi-graine*, qui ſe fait avec moitié graine d'écarlate, & moitié garence. *Ex grano coccineo & rubro confectus.* Le cinquieme, *demi-cramoiſi. Semichremeſinus.* Le ſixieme, *rouge* ou *nacarat de bourre. Color ruber.* Le ſeptieme, *écarlate de cochenille*, ou *façon de Hollande*. Le *rouge* de Bréſil eſt défendu dans les teintures, parce que c'eſt une couleur fauſſe. La nuance du *rouge* de garence eſt la couleur de chair, de peau ou pelure d'oignon, fiamete, iſabelle, couleur de tuile, incarnat & ginjolin. Celle du *rouge* cramoiſi ou de la bourre, qui eſt la même choſe, eſt la fleur de pommier, de pêcher, couleur de roſe, incarnadin, incarnat roſe. Celle du *rouge* ou écarlate de Hollande fait auſſi la couleur de chair, de fleur de pêcher & de roſe, d'incarnadin, & encore la couleur de ceriſe, nacarat, ponceau, couleur de feu, &c.

En Peinture il y a le *rouge brun*, le *rouge violet*. Le *rouge brun, brun rouge*, ou ocre, eſt une terre naturelle. Le *rouge violet* eſt auſſi une terre naturelle, qui vient d'Angleterre, & qu'on emploie au lieu de lacque. Félibien.

Il y a auſſi du *rouge* pour émailler.

En Phyſique on remarque trois ſortes de *rouge* en général. L'un tient du bleu, comme le colombin, le pourpre, le cramoiſi. L'autre tient du jaune, comme le couleur de feu & l'orangé. Entre ces extrémités il y en a un qui ne tient ni de l'un, ni de l'autre, qu'on appelle proprement le *rouge*.

Chez les Verriers, le beau *rouge* clair ſe fait avec quelque mélange d'or dans la teinture, dont le verre eſt impregné, qui étant fondu fait un beau *rouge* de rubis. *Oſtrinus dilutus.*

L'acide fait devenir *rouge* le noir, le bleu & violet ; il change le *rouge* en jaune, & le jaune en jaune très-pâle. L'alkali change le *rouge* en violet, ou en *rouge* de pourpre, & le jaune en feuille morte. Les matieres terreſtres & ſolfurées deviennent *rouges* par une grande chaleur ; & quelques-unes deviennent enfin noires, comme on voit à la brique, au bol *rouge*, à la ſanguine, à l'ardoiſe, à la pierre ponce, qui par le moyen d'un grand miroir ardent ſe vitrifient en un émail noir. Les écreviſſes deviennent *rouges* à un feu médiocre, & à un grand elles deviennent noires. Le ſoufre & le mercure mêlés & pouſſés au feu font un fort beau *rouge*, qu'on appelle *cinabre artificiel*. Si l'on verſe dans la ſolution bleue du tourneſol un eſprit acide, comme jus de citron, elle deviendra d'un beau *rouge*, & ſi l'acide eſt bien fort, ce *rouge* tirera ſur l'orangé, ou ſur la couleur de feu. L'alkali la remettra en ſa premiere couleur bleue ou violette. Lorſqu'on filtre du vin fort *rouge*, il perd preſque toute ſa couleur. Il y a de petites boulettes *rouges* dans le ſang, ſi on les ôte par le moyen du filtre, il n'aura plus de couleur. Les aſtres qui ſe lévent dans les nuées, paroiſſent *rouges* à cauſe des réfractions. La couleur de feu eſt le *rouge* le plus foncé. C'eſt une beauté des lévres d'être bien *rouges*, & un grand défaut des yeux.

En termes de Blaſon, le *rouge* s'appelle *gueules, cinabre*; *belic* ou *belif, & riche couleur. Ruber.* Voyez Gueules.

On appelle au Palais le livre *rouge*, un livre couvert de baſane *rouge*, où l'on enregiſtroit autrefois les défauts obtenus aux préſentations, leſquels on délivroit après les trois jours d'enregiſtrement ſur ce livre. *Liber rubicundus.* Et figurément on a dit qu'on étoit écrit ſur le livre *rouge*, quand on étoit en danger de ſouffrir quelque condamnation, ou quelque autre mal, comme il arrivoit, lorſqu'on avoit offenſé quelque perſonne puiſſante qui s'en pouvoit venger dans l'occaſion. On faiſoit auſſi autrefois la preuve de ſon innocence par l'attouchement du fer *rouge*, dont la maniere eſt amplement décrite dans les notes à la fin des Capitulaires de Charlemagne, avec les prieres & les cérémonies qui s'y faiſoient. On appelle auſſi des arrêts en robes *rouges*, les arrêts qui ſe donnoient autrefois en la Grand'Chambre ſolemnellement & avec les habits de cérémonies, pour ſervir de loi à l'avenir ſur une queſtion de Droit ou de Coutume dépouillée des circonſtances du fait.

Rouge, ſe dit auſſi pour faire la déſignation de pluſieurs choſes qui ont du rapport avec cette couleur. On appelle un Cardinal un chapeau *rouge*, un bonnet *rouge*, une calotte *rouge*, parce que ce ſont les marques de ſa dignité. Les enfans *rouges* ſont les pauvres d'un Hôpital vêtus de cette couleur ; & par alluſion on l'a dit des Mouſquetaires qui ſont vêtus de *rouge*. On appelle des robes *rouges* à la Proceſſion, des Conſeillers de Cour Souveraine. Le vin *rouge* eſt le vin clairet. On dit auſſi de la bierre *rouge*, quand elle eſt double & ſimplement rouſſe. On appelle ſur tout en Poëſie, un *rouge bord*, un verre de vin *rouge* plein juſqu'au bord.

> *Et d'abord,*
> *Un laquais effronté m'apporte un* rouge bord. Boil.

Rouge trogne, un homme qui a le viſage *rouge* & bourgeonné à force de boire. *Naſus, vultus rubro colore tinctus, rubicundus.* On appelle œufs *rouges*, des œufs durs & rougis, dont on faiſoit autrefois des préſens au temps de Pâques. Perdrix *rouge*, & la meilleure nature des perdrix, qui a les pieds, le bec, le bord des yeux, & le jabot *rouges*, qui eſt plus groſſe que les griſes, & qui a un autre chant. L'encre *rouge* eſt la roſette avec quoi on écrit, ou on imprime les titres des livres. On appelle de même nom le cuivre *rouge*. Boulet *rouge* ; boulet de canon qu'on a fait rougir dans une forge, & dont on charge le canon, pour mettre le feu aux lieux où il tombe, quand il y trouve des matiéres combuſtibles. Acad.

Rouge. ſubſt. m. Eſt un fard dont les femmes ſe colorent les joues & les lévres. *Purpuriſſum.* Cette femme met du *rouge*. *Purpuriſſum adhibet.* Il y a du *rouge* en feuille, qu'on appelle *rouge d'Eſpagne* ; d'autre *rouge* en liqueur, qui eſt un extrait de teinture d'écarlate. Il n'y a plus que le *rouge* qui ſe met à la toilette, qui marque la pudeur de la plûpart des femmes d'aujourd'hui. Com.

> *Nature deſavoue*
> *Tout ce* rouge *acheté, qui deſſus votre joue*
> *Fait l'office de la pudeur.* Bens.

Rouge, ſe dit auſſi de cette couleur *rouge* qui paroît naturellement ſur le viſage des perſonnes étonnées, ou

irritées, & qui est un signe de pudeur, ou de colére. *Rubor.*

Au visage, sur l'heure, un rouge m'est monté,
Que l'on me vit connu d'un pareil événté. Mol.

Rouge, terme de l'Art par lequel les Philosophes appellent la teinture de leur élixir, lorsqu'elle est dans sa perfection pour donner la véritable couleur de l'or au mercure des métaux imparfaits. Dict. Herm.

☞ Rouge-brun. Voyez. Ocre.

☞ Rouge-herbe. s. f. Plante. Voyez Blé-noir ou Blé de vache.

Rouge sanguin, ou très-hautain, ou pour mieux dire, très-haut en couleur. C'est l'ouvrage de la Pierre hermétique, ou l'élixir parfait au *rouge*. Dict. Herm.

Rouge, est aussi une sorte d'oiseau de riviére, qui ressemble à un canard, & qui a les pieds rouges. *Anas pedibus rubris.*

Rouge-gorge, ou Gorge-rouge. s. f. Petit oiseau, qui a la gorge rouge. On dit que la *rouge-gorge* est fort jalouse, & qu'elle ne peut souffrir que dans les lieux où elle demeure ordinairement, il y ait d'autres oiseaux qu'elle; de-là vient le proverbe Latin: *Unicum arbustum non alit duos erytacos.* Jonston.

☞ Voyez *Gadille & Gorge-rouge* dans l'Étymologique de Ménage. Voyez aussi *Rouge-gorge* dans les Dictionnaires de Richelet & des Arts, & remarquez que c'est un substantif féminin. La *Rouge-gorge* est de tous les oisillons le meilleur à manger. C'est dommage qu'elle soit si petite.

Rouge-queue. subst. f. Petit oiseau qui a la queue rouge. *Avis caudâ rubrâ.* Le *rouge-queue* vit sept ou huit ans. Olina.

Rouge-vulgaire. Terme de Fleuriste. Anémone qui est toute rouge, & fort commune. Morin.

Rouge; la Mer *rouge*. Voyez Arabique, Golfe & Mer.

Rouge, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'une personne qui rougit qu'elle est *rouge* comme un Chérubin, comme une écrevisse, comme un coq, comme du feu. *Rubet velut cherubinus, &c.* On dit d'un enfant mutin, qu'il est méchant comme un âne *rouge*. Ce mot vient de ce que *rouge* en vieux François signifioit *malin*. Il a signifié aussi *traître* & *artificieux*; & on trouve dans Cotgrave cet autre proverbe: les plus *rouges* y sont pris; c'est-à-dire, les plus fins & les plus malicieux. Les Latins ont dit aussi dans le même sens, *crine ruber*, comme on voit dans Martial. On dit aussi *Rouge* au soir, blanc au matin, c'est la journée du Pélerin; c'est-à-dire, que ce sont les signes du beau temps.

ROUGEÂTRE. adj. m. & f. Qui tire sur le rouge. *Subruber.* Nuage *rougeâtre.* Ablanc.

ROUGEAUD, aude. adj. Qui a les joues rouges, & le visage un peu haut en couleur. *Subrubicundus.*

☞ Rougeaud, aude. Il est aussi substantif. Un gros *rougeaud*, une grosse *rougeaude*. Acad. Fr.

☞ ROUGEMONT. s. m. Bailliage de la Suisse au Canton de Berne. C'est aussi le nom d'une ville de France dans le Bailliage du Belley au Diocèse de Langres.

ROUGEOLE. subst. fém. Maladie qui vient particuliérement aux enfans, & qui ressemble fort à la petite vérole, dont elle ne différe que du plus au moins. La *rougeole* consiste en de petites taches rouges, semblables à des piqûres de puce; ces taches s'élévent très-peu au-dessus de la peau, & ne suppurent point comme les pustules de la petite vérole, elles se dissipent bien-tôt, & il n'en paroît plus le huitiéme jour. Cette maladie est accompagnée d'inquiétude, de fiévre, de soif, d'une petite toux, de pesanteur de tête, d'assoupissement, du flux continuel d'une humeur qui vient des narines & des yeux, d'éternûment, de diarrhée, de vomissement. La cause de la *rougeole* est une fermentation particuliére & légere de la masse du sang, excitée par la mauvaise constitution de l'air ou par quelque autre cause extérieure. La plûpart des Médecins veulent qu'il y ait d'ailleurs dans nos corps un mauvais levain que nous contractons dans le sein de nos meres. On appelle la *rougeole*, en Latin, *morbilli.* Voyez *petite vérole.*

ROUGET. s. m. Espéce de poisson de mer qui étoit fort estimé des Anciens à cause de sa délicatesse. Ils en ont connu de trois sortes; l'un qu'ils ont nommé *mullus*, l'autre *cuculus*, & le troisiéme *lyra*. Le *rouget* est armé sur le dos de plusieurs pointes piquantes. Il se nourrit de chair; il mange les petites écrevisses, & d'autres petits poissons. Il est plus estimé en hiver qu'en été, soit parce qu'en hiver il nage en pleine mer, au lieu qu'en été il approche du rivage; ce qui fait qu'il se nourrit dans ces deux saisons d'alimens différens; soit parce qu'en été, à ce que quelques Auteurs rapportent, il fait ses petits. Le *rouget* doit être choisi gros, récent, bien nourri, & d'une chair ferme. Sa chair se digére facilement. Elle produit un bon suc; elle nourrit beaucoup, elle restaure, elle rétablit les forces: elle excite l'humeur séminale, elle est estimée propre pour arrêter le cours de ventre. On ne remarque point qu'elle produise de mauvais effets. Le *rouget* contient en toutes ses parties beaucoup d'huile & de sel volatile, & médiocrement de phlegme. Il convient principalement en hiver à toute sorte d'âge & de tempérament. Lemery.

Le *rouget* est ainsi appellé en Latin *erytrinus*, ou *rubellio*, parce qu'il est rouge. Lemery.

ROUGEUR. subst. f. Qualité de ce qui est rouge. *Rubor.* Ce mot n'a point de pluriel en ce sens. La *rougeur* du visage vient de l'abondance, ou de la trop grande agitation du sang. La honte, la pudeur, causent & répandent sur le visage une petite *rougeur*, qui a été appellée par un ancien, *la couleur* ou le vermillon *de la vertu. Pudor.* Sa *rougeur* ne diminuoit rien de sa beauté. P. de Cl.

Ha! garde-toi de nommer mon vainqueur,
Ma rougeur *trahiroit le secret de mon cœur.* Corn.

Rougeur, se dit aussi des bourgeons ou taches rouges qui viennent au visage & sur la peau. *Pustulæ rubentes.* L'ébullition du sang cause des *rougeurs*.

ROUGIR. v. act. & n. Colorer de rouge. *Ruborem inducere, vel colore rubro inficere.* On n'a pas ici l'art de *rougir* le maroquin aussi beau qu'au Levant. On a des seps de vigne qu'on appelle *teinturiers*, pour *rougir* le vin blanc. Un homme sobre ne fait que *rougir* son eau. Les plaines, les riviéres ont *rougi* du sang répandu par ce Conquérant. Les métaux *rougissent* avant que de se fondre. *Rougir* en colorissant, c'est un terme de ceux qui peignent en émail. *Rougir* le fer en couleur de cerise. Felibien.

Rougir, se dit figurément en Morale, en parlant de la couleur qui cause la honte & la confusion. *Rubescere, erubescere.* Un pere *rougit* de la faute de ses enfans. C'est un effronté qui ne *rougit* de rien. Un homme de bien *rougira* plûtôt que le coupable. Vaug. Ce livre ne fera point *rougir* son Auteur. Ce jeune homme a *rougi*, c'est bon signe. On ne voit plus rien de honteux dans les passions dès qu'elles ont été déguisées sur le théâtre, & embellies par l'art: on y apprend à son cœur à ne *rougir* de rien. Nic. On ne *rougit* pas de commettre des fautes: mais on *rougit* de les avoüer. Fléch. Alexandre refusa de surprendre les ennemis; résolu de tout perdre, plûtôt que de se mettre au hasard de *rougir* de sa victoire. Le C. de M. On fait dire par Agamemnon à Iphigénie:

Montrez, en expirant, de qui vous êtes née:
Faites rougir *ces Dieux qui vous ont condamnée.*
Racine.

Où penses-tu, César? tu vois que tes soldats
Rougissent *de ton crime, & tu n'en* rougis *pas?*
Brebeuf.

Rougir, se dit encore plus figurément de certaines choses. *Dolere, molestè ferre, erubescere.* La raison *rougit* d'avoir perdu son empire, & de le voir usurpé par les sens. M. Esp.

Son fort de splendeur revêtu,
Fait gronder le mérite, & rougir la vertu. Boil.

Rougi, ie. part. pass. & adj. On appelle de l'eau *rougie*, l'eau où il n'y a que fort peu de vin. *Aqua vino rubro tincta, aqua rubella.*

☞ ROUGISSURE. s. f. Terme d'Artisans. Les Chaudronniers appellent *rougissure*, la couleur du cuivre rouge. Ce mot se dit en parlant de quelque vase de cuivre, qui n'est pas d'un beau rouge. La *rougissure* de cette chaudiére n'est pas belle.

☞ ROUHAN. s. m. Cheval *rouhan*. C'est celui qui a le poil mêlé de rouge & de blanc. On dit *rouhan vineux*, lorsque le poil tire plus sur le rouge : & on appelle *rouhan cap de maure*, le cheval qui a la tête & les extrémités noires, & le reste *rouhan*. *Elem. de Caval. I. Part. p.* 48. Voyez Rouan.

ROVIGNO. s. m. Nom propre d'une ville de l'Istrie. *Rovintum, Rubinum, Ruvinum.* Elle est sur une presqu'île de la côte occidentale, à trois lieues de Parenzo, vers le midi. *Rovigno* n'est pas une grande ville, elle est assez bien peuplée, & elle a deux ports. On voit près de cette ville le Monte-Auro, qui est la place de l'ancienne *Arupinum*, des ruines de laquelle *Rovigno* s'est agrandie. Maty. Presque tous les habitans de *Rovigno* sont boiteux, tant hommes que femmes, & on m'assura que de neuf mille qui y sont, il y en en sept mille qui sont boiteux. Du Loir. *L. IX. p.* 357.

ROVIGO. s. m. Nom propre d'une ville de l'État de Venise, en Italie. *Rodigium.* Elle est capitale de la Polésine de *Rovigo*, & située sur l'Adigeto, entre Ferrare & Padoue, à huit lieues de chacune. Elle est la patrie du sçavant Cœlius Rhodiginus ; l'Évêque d'Adria y fait sa résidence. Maty.

La Polésine de Rovigo. *Territorium Rhodiginum, Polesinum Rovigii*, ou *Rhodigmii*. Province de l'État de Venise en Italie. Elle est aux confins du Ferrarois, entre le Pô & l'Adige, qui avec le golfe de Venise en font une presqu'île. Ce pays étoit autrefois une dépendance du Duché de Ferrare. Il peut avoir 16 lieues de long & 6 de large ; il est bien arrosé, & on l'appelle la petite Pouille, à cause de sa grande fertilité en grains & en pâturages. Rovigo capitale. Adria & Landenaro en sont les lieux principaux. Maty.

ROUILLE. subst. fém. Corruption de métaux, & particuliérement du fer & du cuivre, qui se fait par l'humidité, par l'acidité. *Rubigo.* Il faut peindre ou vernisser le fer pour le garantir de la *rouille*. Avec le temps tout le fer se tourne en *rouille*. La *rouille* du cuivre fait le verdet ou le verd de gris. La céruse se fait de la *rouille* de plomb par l'acidité du vinaigre. L'or n'est point sujet à la *rouille*.

Ce mot vient de *rubicilla* & de *rubigo*.

Il s'emploie aussi figurément.

> *Cesse de t'étonner, si l'envie animée,*
> *Attachant à ton nom, sa* rouille *envenimée,*
> *La calomnie en main quelquefois te poursuit.* Boil.

Rouille des Philosophes. Terme de Philosophie hermétique. C'est la même chose que Rouge sanguin. Voyez ce mot.

ROUILLER. v. act. Se *rouiller*, faire venir de la *rouille*, se tourner en *rouille*. *Rubiginem contrahere, vel aruginem.* Le fer bien poli se *rouille* difficilement. L'humidité de l'air *rouille* les armes.

Rouiller, se dit figurément en Morale, du courage, de l'esprit, qui s'altérent, qui se corrompent dans la paix & dans la fainéantise, faute de leur donner de l'exercice. *Depravari, corrompi, imminui.* L'esprit se *rouille* dans la solitude. Ablanc. L'étude *rouille* l'esprit, en cultivant le Jugement. S. Evr. Les procès *rouillent* l'esprit. La Bruy.

On dit abusivement *rouiller* les yeux dans la tête ; pour dire, les rouler, les remuer affreusement, en signe de dépit & de colére. *Oculos volvere, intorquere.*

Rouillé, ée. part. pass. & adj. *Volutus, intortus.*

ROUILLURE. subst. f. *Rubigo, arugo.* La *rouillure* n'est autre chose que le dérangement de quelques parties insensibles d'un métal qui ont été enlevées par la force de quelque liqueur qui en a pénétré les pores. Regis. M. de Ceriziers dans la Traduction de la Cité de Dieu, appelle Robigo, ou *Rouillure*, la Déesse Robigo. Voyez ce mot.

ROUIN. s. m. Nom propre d'homme. *Rodingus, Chrandingus, Chrodingus.* S. *Rouin* étoit né en Irlande dans le temps que ce pays portoit encore le nom d'Écosse, & vers l'an 594. Il fut premier Abbé de Beaulieu en Argonne entre la Champagne & la Lorraine, & mourut l'an 680. Voyez *Baillet au* 17e. *Sept.*

ROUIR. v. n. S'altérer en demeurant dans l'eau. *Corrumpi. depravari.* Quand on laisse la viande dans le pot longtemps, sans la faire bouillir, elle *rouit*, se corrompt, s'altére, prend un mauvais goût. On met le chanvre, le lin *rouir* dans des eaux mortes, pour en détacher plus facilement la filasse, quand il est à demi pourri. *Cannabim, linum diluere, macerare, aqua subigere.* Dans l'Ordonnance de l'Empereur Fréderic, qui compose le Titre XXXV. du IIIe. Livre des Constitutions de Sicile, cela s'appelle *linum vel cannabum maturare.* Il est défendu de faire *roüir* le chanvre dans les eaux vives, parce que cela fait mourir le poisson.

> *Plûtôt que faire approuver ma doctrine,*
> *On fileroit chanvre sans le* roüir. Des-Hout.

Quelques-uns dérivent ce mot de *ros*, à cause qu'en quelques lieux on expose le chanvre à la rosée pour le faire *rouir*. Dans la basse Latinité on a dit *rohare* en la même signification ; & *rotherium*, pour signifier le lieu où l'on met *rouir* le chanvre. Du Cange.

☞ Roui, ie. part. pass. Du lin *roüi*, du chanvre *roüi*. On dit que de la viande sent le *roüi*, pour dire qu'elle a un mauvais goût, qui vient de la malpropreté du vase où elle a cuit. Acad. Fr.

ROULADE. s. f. Qui se dit des promptes inflexions de la voix & du chant, & particuliérement de celui des oiseaux. *Vocis crebra inflexio.* Il y a du plaisir à entendre les *roulades* que le rossignol fait en sa gorge. Voyez Roulement.

ROULAGE. s. m. Facilité de rouler. *Vectura, vectio, subvectio.* Il faut bien choisir les chemins, & les redresser pour le *roulage* du canon.

☞ Roulage. Profession qu'exercent les Rouliers. Il signifie aussi le prix, le salaire qu'on paye aux Rouliers pour leurs peines.

ROULANT, ante. adj. Qui roule. *Rotans, volvens, pervolvens.* Une chaise *roulante*, c'est un petit carosse léger. On dit qu'un homme a un carosse bien *roulant* ; pour dire, bien entretenu. On dit qu'un chemin est *roulant*, bien *roulant* ; pour dire, qu'il est beau & commode pour le charroi. Godeau a appellé les cieux, Voutes d'or, miracles *roulans*.

☞ Roulant. On appelle en termes de Chirurgie, Vaisseau *roulant*, veine *roulante*, un vaisseau, une veine qui vacille, qui change de place quand on met le doigt dessus. On a de la peine à le saigner, parce que ses vaisseaux sont *roulans*. Acad. Fr.

☞ ROULÉ, se dit d'une coquille que le flot ou le roulis de la mer ont jettée & amenée toute usée sur le rivage.

ROULEAU. subst. m. Piéce de bois de figure cylindrique, qu'on met sous les grosses machines, pour faciliter leur mouvement. *Palanga.* Les poutres, les cloches, les gros fardeaux se remuent, se conduisent sur des *rouleaux*.

Rouleau sans fin, ou Tours terriéres. Terme de Marine : ce sont des *rouleaux* assemblés avec des entretoises, & des moises. On les fait rouler par le moyen de leviers ; ils servent à mener de grosses piéces, & sont fort nécessaires dans les atteliers. Aubin. On les remue aussi avec des *rouleaux* sans fin, joints avec des entretoises, qu'on nomme autrement *tours terriéres*. On les nomme sans fin, ou tours terriéres ; parce qu'on les fait tourner par le moyen des leviers, & qui sont assemblés sous un poulin avec des entretoises ou des moises. La calendre ne se meut que sur des *rouleaux*. On applique les étoffes sur des *rouleaux* pour les tabiser. Les estampes s'impriment entre les deux *rouleaux* d'une presse. Les flancs des monnoies se font entre deux *rouleaux* de fer qui les applatissent.

Rouleau, est aussi un instrument pour polir, applatir. *Cy-*

indrus. Les Pâtissiers se servent de *rouleaux* pour applatir leur pâte ; les Lingéres pour unir & licer leurs dentelles. Les Laboureurs passent un gros *rouleau* sur les terterres pour douçoyer les avoines, pour applanir les allées.

☞ Rouleau. Terme d'Horlogerie. C'est un corps de figure cylindrique, dont on se sert dans les mechaniques ; dans les grosses horloges les *rouleaux* sont de bois, autour desquels s'enveloppe la corde qui éleve les poids. *Rouleau* se dit de deux cercles placés excentriquement de l'un à l'autre, pour que les deux circonférences forment un angle obtus, sur lequel pose le bout d'un arbre pour diminuer les frottemens.

Les Imprimeurs appellent *rouleau*, l'endroit de la presse où est attachée la corde pour en faire mouvoir le train. *Cylindrus*.

Rouleau, en termes d'Architecture, se dit aussi des enroulemens, des volutes, des consoles, des modillons, & autres ornemens, & même ceux des panneaux & ornemens répétés de Serrurerie.

Il vient du Latin *rotulellus*.

☞ Rouleau, ou Cylindre. Coquillage dont le caractére générique, (sans avoir égard à sa bouche) est d'avoir les deux extrémités à peu près de même largeur, & celle d'en bas toujours un peu moindre ; sa tête n'est point séparée de son corps par une vive arréte, comme celle du cornet, elle suit le corps en s'arrondissant. Il y a cependant des *rouleaux* qui ont une couronne dentelée, & qui ne laissent pas d'avoir leur tête séparee du corps par une vive arrête, ce qui pourroit embarrasser ; c'est alors l'extrémité d'en-bas qui n'est jamais pointue, comme celle du cornet, qui en détermine le caractére générique.

Rouleau, se dit aussi de certains vases de fayence ronds en forme de colonne, & plus larges par le haut que par le bas. *Vasa faventina rotunda*. Les *rouleaux* servent à orner les cheminées.

☞ Rouleau de Cartouche. Terme d'Artificier. C'est un *rouleau* qui sert à former un cartouche cylindrique, en roulant tout autour un carton à mesure qu'on le colle, tels sont ceux de presque tous les artifices.

Rouleau, se dit aussi des choses roulées & empaquetées. *Sarcina complicata, circumvoluta*. Un *rouleau* de tabac. Les cartes se conservent mieux en *rouleau*, qu'étant pliées. Les enseignes de Merciers sont de gros *rouleaux* de fil ; de ruban, pendus à leurs boutiques. Un *rouleau* de doubles, de cinq sols, de dix sols.

Les Anciens donnoient à leurs livres la figure de petites colonnes, ou *rouleaux*, & au siécle de Cicéron, les Bibliothéques n'étoient composées que de ces *rouleaux*. *Volumen, spira*. La cherté du parchemin, & le bon marché du papier dont on faisoit les *rouleaux*, étoient cause qu'on n'en voyoit presque point d'autre. Vossius dit qu'on colloit plusieurs feuilles les unes au bout des autres, quand elles étoient remplies d'un côté seulement, on les rouloit toutes ensemble, en commençant par la derniere, qu'on appelloit *umbilicus*, & à laquelle on attachoit un bâton d'ivoire, ou de buis, afin de tenir tout le *rouleau* en état. On colloit à l'autre extrémité un morceau de parchemin pour couvrir le *rouleau*, & pour le conserver. En plaçant les *rouleaux* dans les bibliothéques on leur donnoit une situation perpendiculaire à l'horison. Les Juifs observent encore aujourd'hui cet ancien usage des *rouleaux* pour les livres qu'ils lisent dans leurs Synagogues.

Depuis Anastase l'on voit dans la main des Empereurs (sur les médailles) une espéce de sachet, ou de *rouleau* long & étroit, dont il n'est pas aisé de deviner le mystere. Les uns disent que ce n'est qu'un mouchoir plié, que jettoit de sa loge celui qui présidoit aux jeux, pour les faire commencer. Et que c'est pour cela que les Consuls, dont nous avons les figures, en tiennent un semblable. D'autres disent que c'est ce sachet plein de cendre & de poussiere, que l'on présentoit à l'Empereur à la cérémonie de son sacre, nommé AKAKIA, comme qui diroit un moyen de se conserver dans l'innocence, par le souvenir de la mort, que cette poussiere renouvelloit. Peut-être que ceux qui disent simplement, que ce n'est qu'un *rouleau* de papiers & de mémoires, que l'on présentoit aux Princes & aux Consuls, & qu'ils tenoient à la main pour les répandre, sont aussi bien fondés que les autres dans leurs conjectures ; d'autant plus que lorsque les statues sont entieres, l'on voit ordinairement au pied une petite cassette faite, ce semble, pour serrer ces papiers. P. Jobert. p. 283.

☞ Rouleau. En termes de Peinture on appelle *rouleaux* certains écriteaux que les Peintres ignorans mettoient dans leurs tableaux, & qu'ils faisoient sortir grossiérement de la bouche de leurs personnages, pour aider à faire deviner ce qu'ils avoient eu dessein d'exprimer, mais qu'ils avoient si mal représenté, qu'ils sentoient bien que sans cet expédient on ne pouvoit le reconnoître. Ces *rouleaux* se sont anéantis avec le goût Gothique.

☞ Rouleau, chez les Antiquaires, est une feuille de parchemin, au haut de laquelle on inscrivoit anciennement dans les Monasteres le nom & l'éloge d'un Abbé ou d'une Abbesse décédée, avec la date de leur mort. On portoit ensuite cette feuille de monasteres en monasteres, & chacun y marquoit à son tour qu'il avoit offert des prieres à Dieu pour le repos de l'ame du défunt. *Rotulus*. Le *rouleau* de l'Abbesse Mathilde.

Rouleau, en termes d'Imager & de Graveur, se dit de certaines bandes chargées d'écriture, qu'on fait sortir de la bouche des figures, quand on leur veut faire dire quelque chose. *Volumen*. L'ancienne peinture & gravûre étoit chargée de plusieurs *rouleaux*, qui ne sont plus guère en usage.

ROULEMENT. s. m. Se dit en Musique de plusieurs inflexions de voix qui se font sur une syllabe. *Vocis, inter canendum, celerrima vibratio, inflexio, volutatio*. Cette voix est fort flexible, & fait plusieurs *roulemens* & diminutions. Les rossignols font aussi plusieurs *roulemens* de gorge. Quelques-uns disent *roulades*. Il y en a qui nomment des tirades, des *roulades*, ou des *roulemens*, mais barbarement & fort improprement. Brossard.

On dit aussi *roulement* d'yeux, quand on les tourne en mille manieres pour faire le dévot & le passionné. *Oculorum intorsio*.

> *Et ses* roulemens *d'yeux, & son ton radouci ;*
> *N'imposent qu'à des gens qui ne sont point d'ici.*
> Mol.

☞ Roulement. Il se dit aussi en matiere d'habillement ; en parlant des bas retroussés sur la culote, de maniere qu'ils font une espéce de bourlet autour du genou. Le *roulement* de ses bas est toujours bien fait. Acad. Fr.

ROULER. v. a. & n. Faire mouvoir une chose circulairement. *Volvere, versare, in orbem agere*. Les cieux *roulent* sur leurs poles. Considérez ces globes merveilleux qui *roulent* si majestueusement sur nos têtes. Abl. Un boulet de canon *roule* long-temps sur la terre. Les joüeurs de boule disent qu'ils vont *rouler* le bois. Il a assez de bien pour faire *rouler* un carosse. Il fait beau *rouler*, le temps, les chemins sont beaux.

> *Où les Astres, dit-il,* roulent *à l'avanture,*
> *Et les loix du hasard gouvernent la nature,*
> *Ou si quelque démon, &c.* Boil.

Ce mot vient du Latin *rotulare*.

☞ Rouler. On dit, *rouler* des bas, pour dire, retrousser le haut des bas sur la culotte, de maniere qu'ils fassent une espéce de bourlet autour du genou. Il n'a pas bien *roulé* ses bas.

☞ Rouler. Il est aussi n. On dit, faire *rouler* la presse, pour dire, faire imprimer des ouvrages. Il est du style familier. Acad. Fr.

On dit, faire *rouler* le canon, pour dire, mener le canon en campagne. *Tormenta ducere*.

Rouler, se dit aussi parmi les Laboureurs, pour dire, casser les motes avec le rouleau. *Æquare, adæquare*. *Rouler* les avoines.

Rouler, signifie aussi, se mouvoir le long d'un penchant. *Volvere*. Une pelote de neige grossit toujours en *roulant*. Cet enfant est *roulé* du haut en bas des montées. Les ennemis faisoient *rouler* sur leur bréche de gros quartiers de pierre, des chevaux de frise, &c.

Brébeuf

Brébeuf a dit ce mot dans le sens de *quassare*, *vibrare*, *torquere*, pour exprimer le mouvemeet qu'on doene à une chose que l'on tient en main ee la tournaet evaot que de la lancer, pour mieux prendre se secousse, & assurer son coup.

> *Une furie armée & d'angles & de dents,*
> *Fait à l'entour des murs siffler mille serpens,*
> *Et roulant de sa main une torche allumée,*
> *Empoisonne les airs de sa noire fumée.* Brébeuf.

On dit eussi, se *rouler* sur le lit, sur l'herbe, pour dire, s'y mouvoir, s'y agiter en rond. *Agi*, *volvi*, *circumagi*.

On dit aussi, que les flots *roulent* dans la mer les uns sur les aotres. *Volvi*, *revolvi*. L'eau des ruisseaux *roule* sur des eailloux. Le fleuve se précipite sous terre, où il *roule* ceehé. Vaug. Le fleuve *roulon* evec rapidité Abl. On dit aussi, qu'un vaisseau *roule*, lorsqu'il se tourmente & qu'il panche, ou se reeverse incessamment sur un de ses côtés; ce qui vient du défaut de sa construction, de ses vergues ou de ses mâts. On dit aussi de ceux qui sont dans le vaisseau, qu'ils *roulent*. Nous avons fort *roulé* cette nuit, parce que le veet diminue. L'Ab. de Choisy. La mer *roule*, lorsque les vagues s'élevent & se déploient sur un rivage uni. Aubin.

☞ Rouler à chaud une étoffe. C'est mettre du feu dessus ou dessous, ou faire chauffer les rouleaux. Ce qui est défendu par un Arrêt du Conseil du 4 Nov. 1698.

☞ Rouler. Le Roi régla que le plus ancien des Maréchaux de France commanderoit sans *rouler* avec les sutres, eomme on l'avoit pratiqué jusqu'ici. 1675. Pélisson. On dit eussi des Régimens de Normandie, Nevarre, &c. qu'ils *roulent*, &c.

Rouler, signifie eossi, plier en rond. *Convolvere*, *in volumen complicare*, *componere*. On *roule* les feuilles de tebae, on en fait des rouleaux. On *roule* les estampes & sutres grands papiers qu'on veut conserver proprement. On *roule* le satin & les étoffes, de peur qu'elles ee se eoupent dans le pli. On dit eussi, *rouler* les yeux, & abusivement *rouiller*, comme le plûpart le disent dans le discours familier, pour dire, les tourner de eôté & d'autre, en sorte que le vue en paroisse égarée. On le dit aussi eu neutre; les yeux lui *rouloient* dans la tête.

> *A voir de quel air effroyable,*
> Roulent *l'œil, se tordant les mains,*
> *Santeuil les ses Cantiques vains,*
> *Diroit-on pas que c'est le Diable,*
> *Que Dieu force à loüer les Saints?*
> Poete Anonyme.

Rouler, ou *roller*, ou *crouler* un bateao, se dit lorsque les gens qui sont dedans lui doneent des mouvemens de côté & d'autre, soit par jeu ou par besoin, ensorte que le bateau balance de côté & d'autre.

Rouler, se dit figurément ee choses spirituelles & morales. *Animo versare*, *volvere*, *meditari*, *agitare*. Le Prince *roule* de grands desseins dans sa tête. Il attend la réponse d'uee telle négociatioe, tout *roule* là-dessus. Il est egité de divers mouvemens, de diverses pensées qui *roulent* dans son esprit. Il *rouloit* daes son esprit toutes sortes d'expédiens. Vaug. Les affaires humaiees ne *roulent* pas à l'eventure. Id. ☞ Du moins ne me eechez pas les pensées qui vous *roulent* daes la tête. Bouh.

Rouler, signifie eussi, subsister, vivre avec quelque peine. *Vitam suam trahere ægrè*. Quand Diogene *rouloit* son tonneau, il disoit qu'il *rouloit* sa vie comme les autres. Cet homme n'e pas beaucoup de bien, meis il *roule* tout doucement; il va dîner çà & là, il *roule* comme il peut. Un galant fait *rouler* tout le ménage de se maîtresse, entretient toute sa famille. Il y e long-temps que cet homme *roule* par le monde, qu'il voyage, qu'il erre çà & là.

Rouler sa vie, se dit aussi simplement pour, passer se vie. *Vitam ducere*. De sorte que la maniere dont on la passe, doit être marquée par ce qu'on y ajoute.

> *Puisses-tu, comme Auguste, admirable en tes faits,*
> Rouler *tes jours heureux en une heureuse paix.*
> Regnier.

> *Cher ami*, roulons *notre vie*
> *Parmi l'Amour & le vin.* Poet. Anonym.

Rouler, se dit aussi de l'ergeet, lorsqu'il se remue, qu'il s'en fait grand eommerce. *Circumvolvi*. Il n'y a que l'argent comptant qui fasse *rouler*. On dit encore, en perlant d'un homme fort riche, que les sacs d'or & d'argent *roulent* dens sa maison, qu'il se *roule* sur l'or & sur l'argent.

Rouler, en termes de Guerre, se dit de deux ou de plusieurs Commandans qui commandent tour à tour, qui ont ehacun leur jour. *Vicissim imperare*. Ces deux Maréchaux de camp *roulent* ensemble, un tel étoit de jour.

Rouler, se dit en ce sens des Officiers qui sont en concurrence de commandement ou égalité de cherges, qui obéissent les uns aux autres, suivant la date de leurs commissions ou leur ancienneté. *Vicissim imperare*, *regere*.

On dit proverbialement, pierre qui *roule* n'amasse jamais de mousse, pour dire, qu'il faut être constant dans une professioe pour s'y enrichir.

Roulé, ée, part. pass. & adj. Les Ouvriers appellent bois *roulé*, celui d'un arbre qui a été battu des vents, tandis qu'il étoit jeune & en séve. *Lignum ventis vitiatum*, *læsum*, *exagitatum*.

ROULERS. Voyez Rousselaer.

ROULET. s. m. Vieux mot. Inscription, selon une Epitaphe qui se voit daes la Chronique de S. Denys, MS. de M. Justel Secretaire du Roi. Borel.

☞ ROULET. s. m. Instrument de bois doet les Chapeliers se servaet pour fouler les chapeaux sur ee qu'ils eppellent la foule ou fouloire.

ROULETTE. s. f. Petite roue qui supporte un fardeau, qui le fait rouler. *Rotula supposita*. Les canons des vaisseaux soet posés sur des *roulettes*.

Roulette, est eussi one petite couchette qui roule sur des roues pour la transporter, & la cacher sous un eutre lit quand on veut. *Lectus versatilis*. Un mari qui couche daes la *roulette*, tendis que sa femme couche au grand lit, est un grand sot.

Roulette. Terme de Géométrie. Ligne courbe, eutremeet eppellée *cycloide*, parce qu'elle fait presque un demi-eercle. *Cycloides*. L'invention en est due eu Pere Mersenne.

Roulette, est aussi un terme de Doreur sur cuir, qui signifie un instrument de fer en maniere de petite roue à manehe de bois, dont on se sert pour faire le bord des livres. *Denticulata rotula*.

☞ Roulette. s. f. Jeu extrêmement à le mode depuis quelques années. La boule qui doit décider du sort des joüeurs, est poussée par uee rigole, d'où elle entre dens le jeu, & eprès avoir heurté coetre divers petits rochers, elle va se rendre dans un des *portiques* noirs ou blancs, qui font gageer, quand ils sont de la couleur de la boule, & perdre quand ils n'en sont pas. *Merc. d'Avr.* 1726. p. 845. 846.

ROULIER. s. m. Voiturier par terre qui transporte les marchandises de ville en ville, de province en province sur des charrettes. *Carrucarius vector*. Il est allé d'Orléans à Paris par les *Rouliers*. Les *Rouliers* prennent tent par livre pour le transport d'ue ballot.

ROULIS. s. m. Terme de Mariee. C'est l'egitetion & le balencement d'un vaisseau d'un côté à l'autre, lorsqu'il se panche sans cesse, sur l'un & sur l'autre de ses côtés, tentôt à babord, tantôt à stribord; ce qui arrive, soit par le défaut de sa construction, ou par celui de sa mâture, de son envergeûre, oo de sa charge mal arrimée. *Navis vacillatio*, *agitatio*. Nous fumes fort fatigués par le *roulis* du vaisseau. Cette manœuvre produit dans le bateau un *roulis* continuel. P. le Comte.

☞ ROULOIR. s. m. ou Platine. s. f. Terme de Marehand Epicier-Cirier, qui signifie un outil ordinairement de buis, plat & uni per-dessous, plus long que large, ayant une poignée par-dessus. Le *rouloir* sert à rouler les bougies & les cierges sur une table.

ROULONS, sont de petits barreaux ronds, ou morceaux de bois travaillés, qui se posent de travers sur les montans des échelles & des rateliers, & qui forment les échelons. *Scansula*, *gradus*. On nomme encore *roulons*, les petites balustrades des bancs d'Eglise. Il se dit aussi des bâtons des ridelles.

ROUMARE. f. m. Nom d'un poiſſon. La verge de ce poiſſon eſt oſſeuſe, longue de trois paumes, & groſſe de deux pouces, ayant à ſes deux extrémités une boſſe ſpongieuſe. L'os de cette partie eſt un remede ſingulier & expérimenté pour le calcul ; réduit en poudre, il facilite l'accouchement ; & ſi on ſuce la bierre avec les extrémités ſpongieuſes, la ſtrangurie s'arrête auſſi-tôt. Bvrnet.

ROUMIER. Voyez Ramier.

ROUMOIS. Voyez Romnois.

☞ **ROUP.** ſubſt. m. Monnoie d'argent frappée au coin de Pologne. Le *roup* vaut un quart de Réale d'Eſpagne.

☞ Roup. C'eſt auſſi une monnoie d'argent qui ſe fabrique & qui a cours dans quelques Provinces de l'Empire du Grand-Seigneur, particuliérement à Erzerum en Arménie. Ce *roup* vaut environ un quart de piaſtre d'Eſpagne.

ROUPEAU. f. m. Autrement Bihoreau. C'eſt une eſpéce de héron plus grand qu'une aigrette, mais plus petit qu'un héron : ſes yeux ont l'iris rouge & la prunelle noire ; ſon bec eſt noir, creux & tranchant comme celui du héron, le deſſus de ſa tête & de ſon dos eſt de plumes colorées, ainſi que le dos d'un vanneau, avec une ligne blanche qui commence depuis l'œil juſques à l'autre part. Du devant du front, & entre les plumes noires de deſſus ſa tête, ſortent d'autres petites plumes blanches longues & déliées, & très-belles à voir ; ſes ailes ſont de belle couleur, comme le héron, & ſa queue de même ; mais tout le deſſus & le deſſous du cul, le deſſous du ventre les cuiſſes & les plumes de deſſous la queue ſont blanches, ſes jambes ſont longues ; il a la cuiſſe dénuée bien haut au-deſſus du genou, cette partie de la cuiſſe & la jambe ſont de couleur jaune paillé, ſes ongles ne ſont pas longs : l'on voit plus communément de ces oiſeaux autour des mers qu'ailleurs, ils font leurs nids dans des rochers eſcarpés & de difficile accès.

ROUPIE. f. f. Goutte de pituite qui dégoute du cerveau par le nez, lorſqu'il fait froid, ou qu'on eſt enrhumé *Stiria*. Les enfans ont ſouvent la *roupie* au bout du nez, ils n'ont pas ſoin de ſe moucher.

ROUPIE, ou Roupias, en termes de Relations, eſt une monnoie de l'Indoſtan fort commune dans les Indes, qui eſt d'argent, & vaut 28 ſols, ſelon Tavernier, mais Thomas Rhoe dit qu'elle vaut un écu cinq ſous de notre monnoie. *Roupius nummus.* Il faut qu'il veuille parler du double de la *roupie* ; car d'autres diſent que la plus haute ne vaut que 42 ſols. Il y en a qui ne valent que 15 ſols, & d'autres quatre ſols. Le trafic chez le Mogol ſe fait principalement en *roupies*. On y compte les richeſſes par des lecks de *roupies*. ☞ Une *roupie* peſe 218 de nos grains ; elle eſt au titre de 11 den. 15 grains & demi. Elle vaut par conſéquent 51 de nos ſous. *Obſer. ſur les Ecr. mod. T. XXV. p.* 239.

ROUPIERE. f. f. Rapiere, ſorte d'épée. Borel. *Enſis, gladius, machæra.*

ROUPIEUX, euse adj. Qui a la roupie au bout du nez. *Stiriosus.*

ROUPILLE. f. f. Eſpéce de petit manteau, vieille ſorte d'habillement qui étoit une ſorte de hongreline ſerrée & courte. *Aſtrictum ſagulum.* ☞ Il avoit au cou du point de Veniſe. . . . après cela vous euſſiez attendu une *roupille* à l'Eſpagnole, & c'étoit une veſte à la Hongroiſe. S. Evr.

☞ **ROUPILLER.** v. n. Sommeiller à demi. Dormir d'un ſommeil imparfait, enſorte qu'on eſt encore en état d'entendre ce qui ſe fait & ce qui ſe dit. Il n'a fait que *roupiller* pendant toute la converſation. Il eſt du ſtyle familier.

Une vieille qui roupille,
Sentant que ſon lit brandille,
Se douta bien que ſa fille
N'étoit pas ſeulette là.

☞ **ROUPILLEUR,** euse. f. Qui roupille toujours. C'eſt une vieille *roupilleuſe*.

ROUPT, oupte. Vieux part. paſſ. & adj. Rompu. Mehun au Codicille.

Qui autrement ſeroit roupt ou *débareté*.

Ce mot vient du Latin *ruptus*.

☞ **ROUQUE.** f. m. C'eſt le nom qu'on donne en Angleterre à ces gens qui ſont toujours fourrés dans les Académies de Jeu, & toujours diſpoſés à prêter de l'argent aux Joueurs qu'ils connoiſſent ſolvables, moyennant deux pour cent, payables le lendemain. C'eſt ce que nous appellons en France Piqueurs ou Capons. Les *Rouques* poſſédent tous les jeux en perfection, & entendent ſi bien la combinaiſon de ceux qui conſiſtent dans la ſupputation, que perſonne n'oſeroit ſe meſurer avec eux. Ce fut au milieu de ces *Rouques* qu'Hamilton trouva le Chevalier de Grammont. *Mémoires du Chevalier de Grammont.* Les *Rouques* furent vaincus pour la premiere fois. Id.

☞ **ROUQUET.** f. m. Nom que l'on donne en termes de Chaſſe au mâle du liévre.

ROURE. f. m. Eſpéce de chêne. *Robur, robus, robor.* Pomey, Richelet. Cependant on croit avec Danet & Furetiere, qu'il faut dire *rouvre*. Voyez donc Rouvre.

☞ **ROURE.** f. f. Drogue dont les Teinturiers ſe ſervent pour teindre en verd ; on l'emploie auſſi dans la préparation de certaines peaux, particuliérement pour les maroquins noirs. Quelques uns l'appellent *Roux* ; ſon nom le plus commun eſt Sumac.

☞ **ROUSSABLE.** adj. Nom que l'on donne à certains lieux faits exprès pour faire ſorer & ſécher le hareng.

ROUSSEÂTRE. adj. m & f. Qui tire ſur le roux *Subrufus.* La toile de ſoie eſt toujours un peu *rouſſeâtre*, ne ſe blanchit pas ſi bien que de la Hollande.

ROUSSEAU. f. m. Qui a le poil roux. *Rufus, rutilus, fulvus.* On tient que Judas étoit *rouſſeau* ; c'eſt pourquoi on hait beaucoup les *rouſſeaux*.

RORSSELARE, ou **ROULERS.** f. m Nom propre d'un bourg de la Châtellenie d'Ypre en Flandre. *Roſilaria, Rollarium.* Il eſt ſur la petite riviere de Mandel, à quatre lieues de la ville d'Ypres, vers l'orient ſeptentrional. Maty.

ROUSSELET. f. m. Poire qui eſt fort petite, qui a le goût fort ſucré, & qui eſt des plus hâtives. *Muſcatum.* Il y a de gros & de petits *rouſſelets*. Le *rouſſelet* de Reims eſt le plus renommé. Il n'y a guère de poires au monde plus eſtimées que le *rouſſelet*. C'eſt une poire médiocre en groſſeur, bien faite dans ſa figure, qui eſt plus longue que ronde ; la queue eſt un peu groſſe & peu étendue, le coloris gris, rouſſeâtre d'un côté, & rouge obſcure de l'autre, avec quelques endroits verdâtres qui jauniſſent à propos pour marquer le temps de la maturité. La chair en eſt tendre & fine, & ſans marc, & l'eau agréablement parfumée, mais d'un parfum qui ne ſe trouve qu'en elle ; c'eſt d'ordinaire à la fin d'Aout & dans les premiers jours de Septembre qu'elle mûrit ; & nulles poires alors ne peuvent être miſes au rang des excellentes qu'à proportion qu'elles approchent de la bonte du *rouſſelet*. Soit qu'elle ſoit crue, ou qu'elle ſoit cuite, en compote liquide, ou en confiture ſéche, elle ſe ſoutient également bien partout : qu'on la mette en toute ſorte de terres, elle y réuſſira, ſoit qu'elle ſoit en eſpalier ou en buiſſon, ou en grand arbre ; &, ce qui ne convient qu'à cette poire, quoiqu'on en voye de meilleures les unes que les autres, jamais cependant il ne s'en voit aucune qu'on puiſſe dire abſolument mauvaiſe, pourvû qu'elle ſoit dans ſa juſte maturité ; celles qui ne l'ont point, & encore plus celles qui en ont trop, ne plaiſent nullement. La Quint. *P. III. p.* 304. Rien ne lui eſt plus contraire pour être excellente, que l'eſpalier, elle y perd aſſurément une partie de ſon parfum ; mais auſſi elle y devient belle & groſſe, & abondante, par où elle répare ce défaut de bonté Id. Il y a une choſe ſinguliére pour le *rouſſelet* ; c'eſt que quoique la plûpart des fruits ne réuſſiſſent nullement aux eſpaliers du nord, cependant celle-ci conſerve raiſonnablement de bonté, en ſorte qu'il n'eſt pas mal d'en mettre quelques arbres à ces expoſitions, qui ſont d'ordinaire ou inutiles ou miſérables. Id. Il ſeroit à ſouhaiter que le *rouſſelet* pût durer un peu plus long temps qu'il ne fait : mais il eſt fort ſujet à mollir, c'eſt ſon unique défaut, & on y eſt ſouvent trompé, quand on n'y prend pas garde de fort près. Id. La

Quintinie

Quintinie met la poire de *rousselet* dans le premier ordre des bonnes poires, qui ont la chair beurrée ou tout au moins tendre & délicate, avec une eau sucrée & de bon goût, & un peu de parfum. *P. III.* p. 253. On ne laisse pas de faire cas du *rousselet*, & de la Robine dans la saison des pêches, quelque grande que soit l'abondance de celles-ci; aussi comme d'ordinaire les pêches sont plus fautives que les poires, & que de plus les pêches venues dans un fond humide sont d'un très petit mérite, il est nécessaire à ceux dont le terrain n'est pas trop bon, de se précautionner au moins par le moyen du *rousselet*, qui manque peu, & n'est jamais à regretter. La Quint. *P. III.* p. 306.

Il y a un *rousselet* hâtif, qui vient au mois de Septembre. La Quint. *P. III. p.* 465. La poire sans peau se nomme aussi *rousselet* hâtif. Id. *III. p.* 328. A l'égard du *rousselet* je ne fais aucune différence du gros au petit, comme font certains Curieux; ce n'est assurément qu'une même chose; un même arbre en fait d'ordinaire des unes & des autres. Il est vrai cependant que celles qui n'ont qu'une médiocre grosseur, sont communément meilleures que les plus belles. Les grosses poires de *rousselet* sont sans doute venues dans un fond gras, soit en buisson, soit en espalier, & les autres dans un fond sec, ou en arbre de tige. La Quint.

Rousselet d'Hiver. Voyez Martin-sec.

☞ ROUSSELINE. s. f. Espéce de poire. Voyez Muscat-Fleuri : c'est la même.

ROUSSETTE. subst. f. Petit oiseau brun, semé de plusieurs petites taches, qui a le bec pointu & noirâtre, les jambes & les pieds tirant sur le blanc. *Alcedo minor*. Belon. On appelle aussi *roussette* le plus petit de tous les chiens de mer, qui est roux, & semé de petites taches noires. Rondelet.

Roussette d'Anjou. Voyez Petit-Oin.

Roussette. Voyez Petit Mouchet, & Touquat.

ROUSSEUR. s. f. Couleur rousse. *Color rufus, rutilus*. On aura de la peine à ôter la *rousseur* de ce linge. On le dit absolument de ces taches rousses qui viennent sur le visage, qu'on appelle autrement *bran de Judas. Lenticulæ.* On fait des eaux pour ôter les *rousseurs* du visage. En Italien *Rossore, lentigine*. En Latin *lentigo*. Les *rousseurs* s'effacent quelquefois l'hiver, & reviennent l'été; quelquefois elles restent toujours; elles viennent d'un sang brulé répandu dans la peau. Brunet.

ROUSSI. s. m. Odeur désagréable de ce qui brûle. *Olere, redolere empyreuma*. Je sens le *roussi*; c'est-à-dire, qu'il y a du drap, du cuir, ou autre chose semblable qui commence à brûler, & qui jette une fumée & une odeur puante. On appelle abusivement de la vache de *roussi*, du cuir de *roussi*, au lieu de dire de *Russie*, qui vient d'une contrée de Pologne appellée de ce nom.

ROUSSILLON. s. m. Nom propre d'une contrée de la Catalogne. *Sardones, Sardonum regio. Ruscinonensis Comitatus.* Elle est séparée du reste de cette province au midi & au couchant par les Monts Pyrénées; les Antipyrénées la séparent au nord du Languedoc, & le golfe de Lyon la baigne au levant. Ce pays, auquel on a annexé la Vigerie de Conflans, & la Cerdagne Françoise, a été cédé à la France, par la paix des Pyrénées, il peut avoir dix lieues de largeur, & vingt de longueur du couchant au levant. Il est baigné par le Tet, le Tech & l'Égly. Il est assez fertile, particuliérement dans le *Roussillon* propre. Ses lieux principaux sont Perpignan capitale, Elne, Collioure, Bellegarde, le Fort de Salses, & Mont-Louis bâti par Louis XIV. l'an 1678. Maty.

Roussillon. s. m. Nom propre d'un bourg avec titre de Comté. *Russillo, Ursolis, Ursoli, Ossilo*. Il est dans le Dauphiné, près du Rhône, à quatre lieues au-dessous de Vienne. On prend ce lieu pour celui qui étoit nommé anciennement *Figline*, ou pour la ville de la Gaule Narbonnoise qui portoit le nom d'*Ursoola*, & d'*Ursolis*. Maty. Valois, *Not. Gall.* p. 624.

La Tour de Roussillon. Ce sont les seuls restes de l'ancienne ville appellée *Ruscino*, qui a donné le nom au *Roussillon*. Elle est à une demi-lieue de Perpignan, qui s'est formé de ses débris. Valois, *Not. Gall.* p. 490.

ROUSSIN. s. m. Cheval épais & entier, comme ceux qui viennent d'Allemagne, de Hollande. *Equus strigosus*.

Don Quichot changea le nom de son *roussin*, & l'appella *rossinante*. En la plûpart des Coutumes les Vassaux doivent à leur Seigneur à chaque mutation un *roussin* de service. Un *roussin* de service étoit un bon & puissant cheval pour servir en guerre, un cheval d'armes, un cheval de guerre. *Equus ad rem militarem idoneus*. De Lauriere. L'estimation d'un *roussin* de service est la cinquiéme partie de la valeur du revenu du fief; mais d'ordinaire il est abonné à 60 sous.

Roussin, en quelques Coutumes qui écrivent Roucin, c'est la monture de celui qui n'est point Chevalier, & la monture du Chevalier s'appelle Cheval. Voyez l'ancienne Coutume de Normandie, ch. 85 selon Brunet, dans son Trésor, le *roucin* est un cheval de somme. Il y a, dit-il, chevaux de plusieurs maniéres, à ce que li un sont destrier, grant pour le combat; li autre sont palefroi, pour chevaucher à l'aise de son corps; li autre sont *roucins* pour sommes porter. Voyez le P. Labbe, Abrégé Royal de son Alliance Chronologique, T. I. p. 631.

> *Six grands* roussins *essi mqués sous la charge,*
> *Sont en sueur*, &c. Senacé.

Du Cange dit que le *roussin* étoit le cheval de l'Ecuyer; comme le palefroi étoit celui du Noble, appellé *Miles*.

Ménage dit que ce mot vient de *runcinus*, qui signifie pourtant un cheval hongre ou châtré, parce qu'en langage Teutonique *ruin* & *ruinen* signifient *châtrer*. Il peut aussi venir de *ross*, & de *rous*, & de *roussin*, Allemand qui signifie *cheval*, ou de *roux* qui signifioit la même chose en vieux François; & il le signifie encore en Bas-Breton.

On dit proverbialement d'un homme sujet aux ventosités, qu'il pête comme un *roussin*. Rabelais a fait un Apologue de l'âne & du *roussin*.

ROUSSIR. v. act. & n. Faire devenir roussi. *Rufescere, rufum fieri*. Tout ce qui est blanc *roussit* à l'air. L'eau de puits *roussit* le linge en le savonant. On *roussit* le beurre, en le tenant un peu sur le feu. Les cheveux blancs *roussissent* avec l'âge. Le vin blanc *roussit*, quand il est tiré; quand il est au bas.

Roussi, ie. part. pass. & adj. *Rufus factus, rufatus*.

☞ Roussi, ie. On l'employe aussi substantivement au masculin. On dit, Cela sent le *roussi*; pour dire, Cela a la senteur d'une chose que le feu a roussie, & qui est prête à brûler. Acad. Fr.

ROUSSI, ou ROUCI, s. m. Nom propre de lieu. *Rauciacum, Roceium, Rusciacum, Russiacum, Rociacum*. Il a titre de Comté. Il est en Champagne sur la riviére d'Aîne. Valois, *Not. Gall. p.* 466.

☞ ROUSTING, ou ROUSTIGS. s. m. Monnoie de cuivre, qui se fabrique, & qui a cours dans les États du Roi de Suéde. Le *rousting* fait 2. allures ou allevûres, l'allure 4. deniers de France.

☞ ROUTAILLER. v. act. Terme de Chasse. Suivre une bête avec le limier, pour faire tirer aux Arquebusiers.

ROUTE. s. f. Chemin public connu & fréquenté, pour aller d'une ville, ou d'une province à l'autre. *Via, iter publicum*. Sanson a fait des Cartes des *routes*, des postes, des grands chemins de France. Ces Voyageurs se sont rencontrés sur la *route*. On a volé le Messager sur la *route* de Flandre.

Ce mot de *route* en toutes ses significations, vient de *rupta*; ou de *ruta*, ou de *roux*, qui signifie *cheval* en vieux François. Voyez dans Ménage une sçavante Dissertation là-dessus, au mot *Route*. Néanmoins il y a plus d'apparence qu'il vient de *rout*, qui est un vieux mot Celtique & Bas Breton, qui signifie *chemin*, & qui même dans le figuré signifie *exemple*.

Route, signifie encore, Ordre, cours de la nature. *Ordo; cursus naturæ*. Étudier les *routes* de la nature. *Arcanis naturæ studere*. Le soleil recommence sa *route*. Les étoiles suivent constamment leur *route*. L'onde se fait une *route*. Quin.

Route, se dit aussi de grandes allées qu'on coupe dans un parc, dans une forêt, tant pour l'ornement, que pour la commodité de la chasse, & le passage des Voyageurs. *Silva variis semitis concisa, intercisa*. Dans les bois de Monceaux il y a plusieurs grandes *routes* qui aboutissent à une étoile.

Route, se dit aussi des ordres qu'on expédie pour la marche d'un Régiment. *Itineris ordo, conductus.* Ce Mestre de Camp, outre ses apointemens, a obtenu une bonne *route*; sa *route* lui vaudra beaucoup. Il est défendu aux soldats de sortir hors de leur *route*.

Route, en termes de Marine, est le sillage ou le rhumb de vent sur lequel il faut naviger pour arriver à un certain lieu, & que le Pilote suit en observant toujours sa boussole. *Index venti linea.* Le vent ou les courans ont fait dériver le vaisseau, & l'ont éloigné de la *route* de tant de lieues. Un sçavant Pilote est obligé en ces occasions de corriger sa *route*, & d'y avoir égard, quand il fait l'estime. On appelle, Porter à *route*, & Faire droite *route*, lorsqu'on navige droit & sans obstacle, au lieu où l'on veut aller sans dériver, ni louvoyer, ni relâcher. C'est le Général qui donne la *route*, qui prescrit la *route*. On dit qu'on fait plusieurs *routes*, lorsqu'on a le vent contraire, qu'on est obligé de louvoyer, d'aller tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. On dit aussi qu'on fait fausse *route*, lorsqu'on feint d'aller en un endroit, & qu'on relâche à l'autre. Faire *route*, c'est naviger, ou cingler où l'on veut aller. Nous fimes *route* au Nord-Est. Aller à *route*, c'est la même chose que faire *route*. En changeant de bord, nous porterons à *route*. Commander à la *route*, c'est prescrire celle que doivent tenir tous les vaisseaux de flote. En parlant de galéres on dit donner la proue, au lieu de donner la *route*.

On appelle parmi les vaisseaux marchands, Chef de *route*, celui que l'on choisit pour donner les ordres, & qui est à peu près comme le Chef d'Escadre dans des vaisseaux de Roi. Nous mimes à la voile pour nous en retourner en France, en compagnie du Berger, du Prince des Asturies, & du Saint-Esprit, que l'on reconnut pour Chef de *route*. Frézier, *p.* 159. Faire la même *route* qu'un autre vaisseau, c'est aller au même endroit, & courir sur la même aire de vent. A la *route* c'est un commandement qu'on fait au timonier, afin qu'il gouverne au rhumb de vent qu'on lui a ordonné de suivre. Es-tu à la *route?* question qu'on fait au Timonier pour sçavoir s'il gouverne à l'aire de vent qu'on lui a marquée. Gouverner au Nord-Est, afin que la *route* vaille Nord. Gouverner à l'Est, afin que la *route* vaille Est-Sud-Est, c'est corriger les déchets qui arrivent dans la navigation par la force des marées, par celle des courans, & par l'inconstante variation de l'aiguille, remettant le vaisseau dans sa droite *route*, quand quelqu'un de ces accidens la fait abattre ou dériver. La *fausse route* est la dérive d'un vaisseau qui s'écarte, & qui ne fait point sa *route* en droiture. *Fausse route* se dit aussi quelquefois d'un changement de course qu'on fait volontairement de nuit pour éviter un ennemi.

Route, en termes de Chasse, se dit des sentiers qui traversent les forts, par opposition à *voies*, qui se dit des grands chemins. *Semita, callis, trames, vestigium.*

Route, se dit figurément en Morale, & signifie, Voie, chemin, sentier, trace, exemple. *Via, iter, semita, trames.* Suivre la *route* de la vertu. Marcher dans la *route* du ciel & du salut; c'est une *route* épineuse & difficile à tenir.

Tracer vers la richesse une route *facile.* Boil.

Ce Gentilhomme suit la *route* de ses ayeux, il marche sur les pas de ses ancêtres. Sainte Thérése quitta les voies battues pour aller à Dieu par des *routes* nouvelles & inconnues. Fl. Nos actions & nos pensées doivent prendre des *routes* si différentes, selon que nous avons des biens éternels à espérer, ou non, que notre premier intérêt, c'est de nous assûrer. Pasc. Où sont les hommes qui soient touchés sérieusement de la crainte de s'égarer, & de prendre une mauvaise *route* pour arriver à l'éternité? Nic. Ceux que l'erreur aveugle, sont incertains dans la *route* qu'ils doivent tenir. M. Esp. Un homme formé au goût de Térence ne s'écarte point de la *route* du bon sens. S. Evr. Le Roi, dans la *route* de la gloire, s'est choisi un guide fidéle. Fléch. En cherchant la vérité, il faut s'arrêter où l'on ne voit goutte, & hésiter dans les *routes* obscures & inconnues. La P. L. S. Jean nous ouvre des *routes* toutes nouvelles. Pélisson.

De cette passion, la sensible peinture
Est, pour aller au cœur, la route *la plus sûre.* Boil.

Route, signifie aussi, défaite, dissipation d'une armée; mais il est vieux en ce sens. *Exercitûs clades, strages, internecio.* Les Sergens tâchent de rallier les soldats dans une *route*. Voila la seconde *route* qui arrive à ce Général.

A vau-de-route. Façon de parler adv. qui signifie, précipitamment & en désordre. *Funditùs fusi, fugatisque copiis, confusè.* Il ne se dit que d'une troupe de gens de guerre, & ne s'employe qu'avec le mot de fuir, ou quelque autre qui marque fuite. Il s'enfuirent *à vau-de-route*. Ils s'en allerent *à vau-de-route*.

Route, en vieux langage, se disoit autrefois d'une Compagnie de cent Gendarmes. *Turma Equitum leviter armatorum.* Et quand on parloit des Chevaux-Légers, on disoit *bandes*.

ROUTE. La forêt de *Route*. *Rigetius saltus, Rigetium nemus, Ribetius saltus.* Nom d'une ancienne forêt près de Verzi & de Reims.

ROUTIER. s. m. Qui sait bien les routes & les chemins *Viarum peritus.* Il se dit proprement en marine d'un Pilote expérimenté qui sçait bien conduire un vaisseau, qui sçait bien tenir, observer, reconnoître sa route.

Routier, est aussi un livre de Cartes marines où sont marquées les côtes, les ports & les rades, les bancs, les rochers, les aspects & les basses, & autres observations nécessaires pour conduire sûrement un vaisseau. *Liber de navium cursu per diversas oras moderando.* Il y a plusieurs *routiers*, comme Daleiso, Damota Portugais, le Tellier & autres, qui sont dans les Recueils de Voyages de Thévenot & d'autres Auteurs. Le *routier* Portugais, *Roteiro Portages* est un fort bon livre de Mer en forme de Journal. Il est fort utile à ceux qui navigent dans les mers du Brésil; parce qu'il est d'une extrême exactitude à marquer le moindre écueil.

Routier, se dit aussi des vents. Un vent *routier* est un vent qui sert pour aller & pour venir en un même lieu. Aubin.

Routier, se dit figurément en Morale, des gens prudens; qui connoissent les choses par pratique & par expérience. *Expertus, peritus, exercitatus, versatus.* Ce Capitaine est un vieux *routier* qui sçait toutes les ruses de guerre. Ce Procureur est un vieux *routier* qui sçait toutes celles de la chicane.

Dans cette demeure sauvage,
Habitoit certain vieux routier,
Dans l'art de soulager les douleurs du veuvage.
Vill.

Soyez Amant, vous serez inventif;
Tour ni détour, ruse, ni stratagême,
Ne vous faudront: le plus jeune apprentif
Est vieux routier *dès le moment qu'il aime.*
La Font.

Routier, est aussi un vieux mot qui se trouve dans l'Histoire, pour signifier des soldars brigands & peu disciplinés, qui brisoient tout ce qu'ils rencontroient. *Grassatores milites.* Borel dit que ce nom leur vient de *ruptus*, ou de *roturiers*, c'est-à-dire, laboureurs, de *rota*. Borel.

Routier, étoit aussi un Garde ou Sergent Dangereux & traversier, qui étoit établi pour la garde des forêts, dont la fonction a été supprimée par la derniere Ordonnance. *Saltuarii custodes damnosi.*

ROUTINE. s. f. Art, ou science apprise par pratique, & par un exercice particulier, qui n'est fondée sur aucunes régles, ni principes. *Diuturnus usus, longa consuetudo, peritia, exercitatio, habitus.* Cet écolier a appris le Latin par *routine*, à force de l'entendre parler, & n'a jamais étudié la Grammaire. La pratique, la science des Banquiers & des Marchands, ne s'apprennent que par *routine*; il n'y a point de régles certaines. Les femmes de province n'ont point la *routine* du monde, l'air de la Cour. Bien des gens disent leur Breviaire par *routine*, & sans aucune attention.

Sans

Sans livre, ils chantent par routine,
Un jargon, qu'à peine on devine. Bois-R.

ROUTINER. v. act. Apprendre par routine, par une pratique continuelle. *Usu discere, capere, percipere.* A force de *routiner* une langue, on l'apprend à la fin. Il est bas, & on ne le trouve encore nulle part.

☞ ROUTOIR, ou NAISOIR. s. m. Fosse remplie d'eau, dans laquelle on met *rouir* le chanvre.

ROUTON s. m. Nom propre de lieu. *Rutanium.* C'étoit anciennement une petite ville des Cornaviens, en la grande Bretagne. C'est maintenant un village du Comté de Shrop en Angleterre. Il est sur la Saverne, au couchant de la ville de Shrowesbury. Matv.

ROUVERAIN. adj. m. est une épithete qu'on donne au fer qui est difficile à forger, & qui est cassant, même lorsqu'il est chaud, & qu'on le bat sur l'enclume. *Ferrum fragile, friabile.* M. Félibien écrit *reaverin*, du fer *rouverin.*

☞ ROUVEZEAU. s. f. C'est le nom d'une pomme dont la Quintinie dit peu de chose. Il se contente de dire que les *Rouvezeaux* sont blanchâtres & colorées.

☞ ROUVIEUX. *Cheval rouvieux.* C'est un cheval malade d'une espéce de gale qui vient à sa criniere, d'où il sort des eaux rousses, puantes & corrosives, lesquelles font tomber le poil. *Elém. de Caval. III. Part. p.* 306.

ROUVRAI. La Forêt de *Rouvrai.* Nom d'une ancienne forêt située dans le Parisis, près de la Seine & du Roule. *Roboretum.* C'est ce que nous appellons aujourd'hui le Bois de Boulogne au couchant, entre Paris & S. Cloud. Valois, *Not. Gall. p.* 487.

☞ ROUVRAI, est une autre forêt du Roumois dans l'ancien Veuin. *Desc. Géog. & Hist. de la Haute-Norm. T. II p.* 239.

ROUVRE. s. m. Pomey & Richelet disent *reure*, mais on croit qu'il est mieux de dire *rouvre* avec Danet & Furetiere. C'est une espéce de chêne qui est moins haut que le chêne ordinaire, mais gros & tortu. Son bois est fort dur, robuste, d'où vient que les Latins l'ont appellé *robur.* Ses feuilles sont découpées à ondes assez profondes, couvertes d'une laine molle. Ses fleurs sont des chatons, & ses fruits des glands plus petits que ceux du chêne commun. En Latin *robur primum.* Clus. ou *quercus foliis molli lanugine pubescentibus.* C. Bauh. Ses fleurs, ses fruits & son écorce ont la même vertu que ceux du chêne ordinaire.

Ce mot vient du Latin *robur.*

ROUVRES. s. m. Nom propre de lieu. *Robar.* C'étoit anciennement un bon bourg des Carnutes, dans lequel les Druides faisoient leurs sacrifices. Ce n'est maintenant qu'un village de l'Île de France, situé près d'Anet, à trois lieues de Dreux, vers le septentrion oriental. Matv.

ROUVRIR. v. a. & rédupl. Ouvrir une seconde fois. *Rursus aperire, reserare.* Il est ressorti, il lui faut aller *rouvrir*, le faire rentrer.

On dit aussi d'une plaie, qu'elle se *rouvre*, quand après avoir été quelque temps guérie en apparence, elle recommence à saigner, à s'ouvrir une seconde fois. *Denuò aperiri, patefieri.* Cela arrive particuliérement à ceux qui ont des cautéres.

Les blessures du cœur se rouvrent *aisément.* Corn.

Je sçai que vos regards vont rouvrir *mes blessures.*
Racin.

Rouvert, erte. part. pass. & adj. *Denuò apertus, patefactus.* Cette plaie s'est *rouverte* au bout de deux ans.

ROUVROI. s. m. Nom d'un lieu situé dans la Beausse. *Rubridum.* Valois, *Not. Gall. p.* 546.

ROUX, ousse. adj. & s. Couleur jaune, un peu ardente, qu'on appelle autrement *poil de Judas. Rufus, rufus color.* Les *roux* & les *rousses* sont sujets à sentir le gousset, le pied de Messager. Les Italiens aiment ceux qui tirent sur le *roux*, qui ont un poil blond doré. Les bonnes fritures se font au beurre *roux.* La toile, le papier & autres choses deviennent *rousses*, si on les laisse au grand air.

A la chasse, les cerfs, les daims, les chevreuils sont bêtes *rousses.*

Ce mot vient de *russus.* Ménage. On a dit aussi *russeus.* Du Cange dit qu'il vient de *russus*, qui est une herbe propre à la teinture, qu'on nommoit autrement *res* chez les Goths.

☞ ROUX. s. m. Drogue. Voyez Rous.

ROUX-VENTS. Nom que les Jardiniers donnent aux vents du mois d'Avril, qui sont froids & secs, & gâtent les jets tendres des arbres fruitiers. *Venti noxii vernales.* C'est pourquoi le peuple appelle la lune d'Avril la lune *rousse.*

On dit proverbialement, à barbe *rousse* & noirs cheveux, ne t'y fie si tu ne veux. *De ruso noli esse fine meta, ne confidas.* Le proverbe Espagnol dit : Homme *roux* & femme barbue, de loin les salue avec trois pierres à la main.

Roux. s. m. signifioit cheval en vieux François, de *ross.* Voyez Rossa. D'où vient *routier* & *rotier*, & *route* de *ruta*, bande de soldats. De-là vient aussi *arrouter*, pour mettre en train.

Hats en retorne sor le roux *Arabi.* G. de Lorr.

Bien fu armé sor le rox *Arabi.* Id.

C'est-à-dire, le cheval Arabe : ou il vient de *rota.* Borel.

☞ ROUYON. s. m. Ville de Perse, dans la province de Mazandran.

☞ ROUZET, ou ROUSTET. s. m. Espéce de bure ou de serge qui se fabrique en quelques lieux de la Généralité de Montauban.

R O W.

ROW. s. m. Nom propre d'une petite ville de la Podolie en Pologne. *Rova.* On la prend pour l'ancienne *Eraclium*, *Heraclium*, ville de la Sarmatie Européenne. Matv.

ROWEY, RAVEY. s. m. Nom propre d'une grande riviere du Mogolistan en Asie. *Raveus*, ou *Roveus fluvius.* Elle baigne Naugracut & Lohor, & se décharge dans l'Inde à Suckor. On la prend pour l'ancien *Hydaspes*, qui fut le terme où Alexandre le Grand borna ses conquêtes. Matv.

R O X.

ROXA. Voyez Rosa.

ROXBURG, ROXBOURG. subst. m. Nom propre d'un bourg de la Tivedaille en Ecosse. *Rosburgum.* Il est sur le Tivet, près de Twede, à cinq lieues de Berwick, vers le couchant. Il y avoit autrefois un bon château en ce lieu ; Jacques II. Roi d'Ecosse fut tué en l'assiégeant. Au reste quelques Géographes prennent Roxbourg pour la petite ville nommée anciennement *Marchenum*, & *Ripa Alta.*

R O Y.

ROYAL, ale. adj. & au pluriel *Royaux.* Ce qui regarde, ce qui concerne le Roi. *Regius, regalis.* On fait des prieres pour le Roi, & toute la Maison, la Famille *Royale*, pour tous les Princes du Sang *Royal.* Le Frere du Roi s'appelle Son Altesse *Royale.* La Duchesse de Savoie s'appelle Madame *Royale.* Il y a un fonds destiné pour l'entretien des Maisons *Royales.* Le Palais *Royal.* La Place *Royale.* Un Historiographe des Maisons *Royales.* Le Roi dans son Sacre est revêtu de ses ornemens *royaux.* On appelle aussi Lettres *royaux*, & non *royales*, les Lettres qui s'expédient en Chancellerie au nom du Roi. *Diplomata, codicilli.* Et il faut dire de même les Ordonnances *royaux*, non les Ordonnances *royales.* Un appartement *royal*, est une salle, antichambre, chambre, cabinet & gallerie.

Ce mot vient du Latin *regalis*, comme *Roi* vient de *Rex.*

Royal, se dit aussi de tout ce qui est grand, pompeux, magnifique, excellent en son genre. *Regius, regalis, basilicus, magnificus.* Cette place est entourée de douze bastions *royaux*, c'est-à-dire, grands & forts. Ce Seigneur a fait une dépense *royale* à ce bâtiment ; il a l'ame *royale* & magnifique ; c'est un *royal* homme, il est fort accompli.

Royal, se dit aussi de tous les Officiers de Justice établis par le Roi, & des Siéges où elle se rend en son nom. *Caussarum forensium Judices, cognitores regii.* Un Siége, un Baillisge *royal*. Un Juge, un Notaire, un Sergent *royal*. Les cas *royaux* & prevôtaux sont ceux qui sont réservés aux Officiers *royaux*, dont les Juges des Seigneurs ne peuvent pas connoître, comme rapt, fausse monnoie, &c.

On appelle *Thrésor Royal*, ce qu'on appelloit autrefois l'*Epargne*, le lieu où toutes les finances du Roi sont apportées par tous les Receveurs généraux ou Traitans. *Ærarium.* Les contraintes pour deniers *royaux* vont par corps. On a appellé *droit royal*, une taxe faite pour l'hérédité des Offices. *Jus regale.* La Chambre *royale*, celle qui a été établie pour la réunion des Maladeries.

On appelle Armée *royale*, celle qui est capable d'assiéger une grande place, qui marche avec du gros canon. *Regius exercitus.* On pend un Gouverneur qui a eu la témérité de tenir dans une bicoque contre une Armée *royale*.

On appelle Abbaye *royale*, celle dont la fondation est faite par un Roi, ou par quelque Prince auquel le Roi a succédé. *Abbatia institutionis regia.* Le Roi nomme à toutes les Abbayes de fondation *royale*.

Chant *royal*, est une ancienne Poësie, où l'on observe les mêmes régles qu'à la ballade, excepté que le sujet doit être grand & sérieux. *Cantus regius, seu rythmus, homœoteleuton.* Le Chant *royal* est encore en usage aux Palinods de Rouen.

Le Fort-Royal. *Arx Regia.* Ce Fort qui appartient à la France, est en la côte méridionale de la Martinique, une des Antilles. Il est situé sur le bord septentrional de la Baie Royale, où nous avons quelques habitations Françoises. Il y a un autre Fort de même nom sur la côte méridionale de la Guadaloupe, lequel appartient aussi à la France.

Le Port-Royal. *Regius Portus.* Bourg avec un port. Il est sur la côte occidentale de l'Acadie, province de la Nouvelle France. Il y a un port de même nom dans la Floride Françoise, à l'embouchure de la riviere de Caroline. Maty.

ROYAL. s. m. Monnoie d'or battue sous le regne de Philippe le Bel. *Nummus aureus, dictus Regius.* C'est la plus ancienne monnoie d'or dont il soit fait mention dans les Registres de la Cour des Monnoies. Les *petits royaux* valoient 11 sols Parisis, ou environ 6 livres. Les *gros royaux* valoient le double des petits. Cette espéce de monnoie a eu long-temps cours en France. On en voit du regne de Charles VII. On l'appelloit *royal*, parce que le Roi y étoit représenté vêtu de ses habits royaux. Le Blanc.

Les Comtes de Provence ont eu aussi une monnoie qu'on appelloit *royaux d'or couronnés*.

ROYALE. s. f. On appelloit ainsi une sorte de culote que l'on portoit il y a plusieurs années. *Femorale regium lemniscatum.* La *royale* étoit large ; elle avoit au bas des canons lacés de rubans, enjolivés de points de France, & enrichis de broderie de drap découpé à jour, & de plusieurs touffes de rubans.

☞ Royale. s. f. Dans les Abbayes de filles, on appelle absolument *la Royale*, la Religieuse qui a été nommée par le Roi & reçue *gratis*, en vertu du droit d'avénement à la Couronne, ou de mutation d'Abbesse.

Royale, est aussi le nom d'une espéce de prune. Les *Royales* sont de bonnes prunes en buisson. La *Royale* a la figure ronde, & presque quarrée & plate. La Quint. Elle est violette, tirant au rouge. Id.

☞ Royale. s. f. Espéce de poire de la fin du mois d'Août, qui se nomme autrement *Robine*. Voyez ce mot.

A la Royale. adv. A la mode, à l'imitation du Roi. *More regio, vel regium in modum.* Les barbes *à la royale* étoient fort en vogue. On dit du bœuf *à la royale*, qui a certain assaisonnement.

ROYALEMENT. adv. D'une maniere noble, généreuse & magnifique. *Regiè, regaliter, basilicè.* Ce Prince vit *royalement* & en grand Seigneur.

ROYALISTE. s. m. Qui soutient bien les droits & les intérêts du Roi, qui combat sous ses enseignes. *Regius assecla.* Les souverains Magistrats sont toujours *Royalistes*. Du temps des troubles de la Religion il y avoit les *Royalistes* & les Ligueurs. *Royalistes* en Angleterre dans les troubles du regne de Jacques I. étoient ceux qui tenoient pour le Roi, opposés aux Parlementaires.

ROYAN. s. m. Nom propre d'une petite ville démantelée, avec un port. *Novioregum.* Elle est dans la Saintonge en France, à l'embouchure de la Garonne, & à dix lieues au-dessous de Blaye. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 502. *col.* 2. & *p.* 503. *col.* 1.

☞ ROYANNEZ. s. m. Petit pays de France dans le Dauphiné, au diocése de Gap, à l'occident du Grésivandan.

ROYAUME. s. m. Pays qui est sous l'obéissance d'un Roi, d'un Monarque. *Regnum, Monarchia.* Les Romains se vantoient d'ôter & de donner des *royaumes*. Le bannissement hors du *royaume* emporte confiscation de corps & de biens. L'Espagne est composée de quatorze *royaumes*. L'Empire du Mogol contient plusieurs *royaumes*. Chaque *royaume* a ses lois fondamentales. Les doüannes sont établies vers les frontieres du *royaume*. Le Seigneur a dit, que tout *royaume* divisé sera désolé.

Royaume, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Il faut tâcher de parvenir au *Royaume* céleste. *Regnum cœleste, Regnum cœlorum.* Le bon Larron pria le Seigneur de se souvenir de lui quand il seroit dans son *royaume*. Ton *royaume* nous avienne, est une priere qu'on fait tous les jours au Seigneur.

On dit, je n'irois pas là, je ne ferois pas cela pour un *royaume*, pour un empire, pour dire, je ne le ferois pour quoi que ce soit. *Pro quovis pretio.*

On dit proverbialement, envoyer quelqu'un au *royaume* des taupes, aux *royaumes* sombres, au *royaume* des morts, pour dire, le faire mourir. *Mortem inferre, vitam eripere, aliquem interimere.*

ROYAUMONT. s. m. Nom propre d'une Abbaye de l'Ile de France, située près de l'Oise & du bourg de Beaumont. *Regalis Mons.* L'an 1404. le tonnerre brûla une partie de l'Eglise de cette Abbaye, fondit ses cloches, & le plomb dont elle étoit couverte. Maty. L'Abbaye de *Royaumont*, Ordre de Citeaux, fut fondée par S. Louis, dans le diocése de Beauvais, pour 114. Moines.

ROYAUTÉ s. f. Dignité de Roi. *Regia, vel regalis dignitas, majestas.* Agathocle, de potier qu'il étoit, parvint à la *royauté*. Les Romains étoient ennemis de la *royauté*. S. Chrysostome dit que la *royauté* est un assemblage de soins & d'inquiétudes pour le repos & le bonheur des peuples. Ceux qui désirent la *royauté*, la recherchent pour eux-mêmes, & non pas pour le peuple. Fén. La *royauté* n'est pas un métier de fainéant ; elle consiste toute dans l'action. Péréfixe. Les honneurs que les Rois reçoivent, sont des honneurs qu'on rend à la *royauté*, & non pas à leur personne. Mont.

M. Larrey dans son Histoire d'Henri VIII. a dit *royauté* pour regne. Abrégé de sa *royauté*; Abrégé de la *royauté* d'Henri IV. Roi d'Angleterre, est mal dit, il faut dire, Abrégé de son regne.

On appelle *Royauté de la féve*, celle qui se fait par élection le jour des Rois. *Regnum libi fabarii.* On fait payer la *royauté* à celui qui a été Roi. La beauté est la *royauté* des personnes privées. M. Esp.

☞ ROYE. Terme de Coutume. Voyez Roie.

ROYETTE. s. f. Vieux terme. Puissance, usufruit. *Potestas, usufructus.* Les Assises de Jérusalem, chap. 273. Ne moi, ne ma femme ne avons que la *royette* des biens à notre vie.

R O Z.

ROZAN. s. m. Nom propre d'une petite ville avec châtellenie. *Rozanum.* Elle est dans la Mazovie en Pologne, sur le Narew, environ à vingt lieues de Warsovie, vers le nord. Maty.

R U.

RU. s. m. Canal d'un petit ruisseau. La Justice de S. Germain des Prez à Paris, s'étend le long de l'eau depuis l'abreuvoir Mâcon vers le pont S. Michel, jusqu'au *ru* de Sévre vers S. Cloud. La rue de Biévre à Paris s'appelloit autrefois *Ru* de Biévre, à cause que la riviere de Biévre, ou des Gobelins, passoit par-là avant qu'on eût détourné son cours hors la ville.

Ce mot vient du Latin *rivus, ruisseau.* Borel le dérive du

Grec

Grec ῥέω, qui signifie *fluo*, *je coule*; ou de *ritha*, qui signifie *torrent* en ancien Allemand, selon Juste-Lipse.

R U A.

☞ RUACH. C'est un mot Hébreu qui signifie *vent*, ou *esprit*. Rabelais (L. IV. ch. 45.) en forme une Ile où l'on ne vit que de vent. Dans la Satyre Ménippée par *Ruach* on entend Paris durant les miseres du Siége & de la Ligue.

RUADE. f. f. Défense de cheval, de mule, ou autre animal semblable; élancement des pieds de derriere. *Calcitratus*. Ce n'est pas un bon signe, quand un cheval va à bonds, à *ruades* & à pétarades.

Ruade, en termes de Danse, se dit lorsque le Danseur fait un mouvement élevé d'un pied en arriere; & quand il le fait à côté, on l'appelle *ru de vache*. *Saltatoria calcitratio*.

RUAGE. f. m. Terme de Coutume. Usage. *Usus, consuetudo*. Voyez M. Jauneux dans son Commentaire sur la Coutume de Cambrai, titre xt. art. 2.

R U B.

☞ RUB. f. m. Poids d'Italie, particuliérement en usage dans les lieux situés sur la riviére de Gênes. Voy. le Dict. de Commerce.

☞ RUBACELLE. f. f. Espéce de rubis qui n'est pas estimé.

RUBAN. f. m. Tissu plat, fort mince, dont la largeur ne passe pas trois ou quatre doigts, & qui sert à nouer, à lier & serrer quelque chose. *Vitta, tænia*. Il sert aussi à orner les habits. On fait des *rubans* de fil pour nouer des caleçons; des *rubans* de laine, de padou, pour border des habits; des *rubans* de soie, pour faire des garnitures, des ceintures; des *rubans* d'or & d'argent, pour des nœuds d'épée, &c. On fait du *ruban* large, demi-large, & de la nompareille, qu'on appelloit *faveur*. Les François aiment à porter de grosses touffes de *rubans*. A Paris on estime les *rubans* d'Angleterre, à Londres ceux de Paris. Les meilleurs *rubans* sont ceux qui sont doubles en lisse; des *rubans* de Tours, des *rubans* à double lisse.

☞ Ruban. Cire en *ruban*. Quelques Blanchisseurs de cire, nomment assez souvent de la sorte, ce que plus ordinairement on nomme cire en feuille.

RUBAN. Est aussi un nom que l'on donne à un ver qui s'engendre dans le corps humain. On le lui donne à cause de sa figure plate, & de sa longueur extraordinaire. *Tænia*. M. Andry dans son Traité de la génération des vers dans le corps humain. c. II. & III. traite fort exactement de la génération de ce ver; on l'appelle aussi ver plat, & le sçavant Spigélius a fait un Traité du ver plat. Le ver plat est un ver des intestins. Le ver plat se nourrit dans le pilore de l'estomac, ou dans les intestins grêles, & se nomme *tænia*, à cause qu'il ressemble à un ruban, ce mot signifiant en Grec toute sorte de cordon plat & long. M. Andry l'appelle aussi *solitaire*, parce qu'il est seul de son espéce dans les corps où il se trouve. Ce ver est blanc, fort long, quelquefois de plusieurs aunes, & il a le corps articulé. M. Andry qui conserve dans de l'eau de vie un grand nombre de ces vers qu'il a fait sortir du corps de divers malades, remarque qu'il y en a de deux especes différentes, qu'il décrit avec beaucoup d'exactitude. c. III. Art 2. Cet endroit est digne de la curiosité des Naturalistes. Cet Auteur dit, que comme on ne voit nulle part, soit dans la terre, soit dans l'eau, des vers si longs, pour croire que les germes en puissent être étrangers à l'homme, il y a lieu de conjecturer que ces germes ont été créés dans ceux de l'homme avec l'homme même, ainsi que l'on peut penser des germes des poux, qui ne se trouvent qu'à l'homme, & dont l'espéce seroit détruite, si celle de l'homme venoit à manquer; ensorte que ce ver ne se produit peut-être en nous, que parce qu'il y a déja son germe tout créé dans la matiére même qui produit de l'homme, semblable à ces plantes qui croissent sur d'autres de différente nature, & qu'on ne voit jamais venir ailleurs, comme le gui, par exemple: car il y a bien de l'apparence qu'elles ont leur semence renfermée dans celle des arbres mêmes où elles s'engendrent. Lors donc que cet insecte trouve dans le fœtus une nourriture convenable, il parvient en peu de temps à une étendue extraordinaire: aussi voit on des enfans nouveaux-nés en rendre d'extrémement longs. Or il n'y a pas d'apparence qu'un insecte d'une telle grandeur puisse croître en aussi peu de temps qu'il le faut pour sortir si long du corps d'un enfant nouveau-né, s'il n'y avoit été introduit dès le ventre de la mere: c'est le raisonnement d'Hippocrate dans le quatriéme livre des maladies, où il parle au long de ce ver, & ce raisonnement paroît fort conforme à la raison. On a vû des enfans très-jeunes en rendre qui avoient plus de quatre aunes; & Wolpius dans ses observations, cite l'exemple d'une petite fille à la mammelle, qui en rendit un de cette longueur. M. Andry dit, qu'il n'est pas difficile de comprendre que ce ver se puisse engendrer dans le fœtus, si l'on fait réflexion à l'abondante nourriture que l'enfant reçoit au ventre de sa mere, puisqu'il s'y nourrit par le cordon ombilical, par la bouche, & par les pores de la peau; ensorte qu'il est difficile qu'une nourriture si abondante ne soit sujette à se corrompre, pour peu que le fœtus manque des conditions nécessaires pour la digérer. Il est vrai, ajoûte-t-il, que l'enfant croissant dix mille fois plus vîte au ventre de la mere, qu'après qu'il est né, il ne lui faut pas moins que cette quantité de nourriture pour fournir à un accroissement si prompt; mais aussi il faut que l'enfant la puisse digérer parfaitement, sans quoi le superflu de ce suc nourricier se tournant en corruption, peut donner lieu à la génération du ver dont il s'agit, & suffire ensuite pour le nourrir, quelque long qu'il devienne. Quand ce ver est une fois sorti du corps, il ne s'y en engendre plus de semblable, c'est ce qui a été remarqué par le sçavant Spigélius, dans son Traité du ver plat, & par tous les Médecins qui ont examiné avec soin la nature de cet insecte.

Rubans, sont aussi des ornemens d'architecture qui paroissent des *rubans* tortillés; on les met sur des baguettes & sur des rudentures, & on les taille de bas-relief, ou évidés. *Intorta tænia*.

☞ RUBANERIE. f. f. Profession de Rubanier. Il se dit aussi de la marchandise de rubans. Dans la premiere signification on dit: Cet Ouvrier excelle dans la *rubanerie*; pour dire qu'il fabrique bien ses rubans; & dans l'autre ce Marchand ne fait commerce que de *rubanerie*, pour faire entendre qu'il ne vend que des rubans.

RUBANIER. f. m. Ouvrier qui fait des rubans. *Vittarius*. Il fait aussi des franges, des ganses, de la toile de soie, &c. Et on appelle le Corps de ces ouvriers, les *Maîtres Tissutiers Rubaniers*.

☞ RUBANTÉ, ÉE. adj. Garni de rubans. Tu en verras d'autres la barbe faite en garde de poignard, aux moustaches *rubantées*, au crin poudré, au manteau galonné, qui tout échauffés se présenteront à toi. *Cyrano de Bergerac, Acte 5. Sc. 5 du pédant joüé, p. 376.*

RUBARBE. *Rhabarbarum*. Voyez Rhubarbe.

☞ RUBASSE. C'est un crystal coloré artificiellement.

☞ RUBBE, subst. m. C'est ainsi que les Pêcheurs de Hambourg & de l'Elbe, nomment ce que nos François appellent veau marin.

☞ RUBBE. f. f. Mesure des liquides, dont on se sert à Rome. La *rube* est environ de 7 bocaux & demi. *Rubbe* est aussi un poids de 25 livres. C'est encore à Livourne, la mesure dont on se sert pour les grains. Dix *rubbes* trois quarts font le last d'Amsterdam.

RUBE. f. f. Terme de Relations. C'est une monnoie de Moscovie qui vaut environ 108 sols de la nôtre. *Ruba, moneta Moscovitana*.

☞ RUBE. f. f. C'est le nom qu'on a donné à une mine du Potosi, dont le métal sortoit de la terre comme un rocher de la hauteur d'une lance. Cette *rube* continue de fournir ses richesses jusqu'à près de soixante stades de profondeur, chaque stade de ce pays étant environ cinq ou six pieds.

RUBEBE. Vieux mot. subst. f. Rebec, Violon. *Barbytus*. Borel.

> *Harpes, gigues &* rubèbes.
> *C'onques n'eust Amphion de Thèbes.* R. de la Rose.

RUBELLE. f. f. Terme de Philoſophie hermétique. C'eſt une eſſence ſpirituelle qui par ſa vertu ſolutive tire la teinture des corps. DICT. HERM.

RUBELLIUS, RUBELLIA. ſ. m. & f. Nom d'une famille Romaine. *Rubellius, a.* Les médailles de la famille *Rubellia* ne ſont pas communes. On ne ſçait ſi les *Rubellius* étoient Patrices, ou Plébéïens. PATIN.

RUBEMPRÉ. ſ. m. Nom de lieu. *Ramberti pratum.* Il eſt dans l'Amiénois en Picardie. Valois. *Not. Gall. p.* 464. *col.* 2.

RUBEN. ſ. m. Nom propre d'un des fils de Jacob. *Ruben.* *Ruben* étoit fils aîné de Jacob; ſa mere étoit Lia.

La Tribu de RUBEN, étoit une des douze Tribus d'Iſraël, compoſée des deſcendans de *Ruben*, c'étoit la famille, la poſtérité de *Ruben.* Dans le dénombrement que Moyſe fit du peuple de Dieu dans le déſert de Sinaï, la Tribu de *Ruben* fut trouvée de quarante-ſix mille cinq cens hommes, au-deſſus de vingt ans, & dans celui que Moyſe fit 37. ou 38. ans après, dans les pleines de Moab, 43730.

La Tribu de RUBEN, eſt auſſi la partie de la Terre de Chanaan qui fut donnée à la famille de *Ruben*, & où elle habita. La Tribu de *Ruben* étoit à l'orient du Jourdain, & au midi de celle de Gad, près de l'endroit où le Jourdain ſe perd dans la mer Morte; c'étoit le pays des Moabites.

☞ RUBEOLE. ſ. f. *Rubeola.* Plante qui a du rapport avec le Gallium. Elle pouſſe pluſieurs tiges grêles, quarrées, à la hauteur d'un demi pied, ſe couchant la plûpart à terre. Ses feuilles ſortent des nœuds des tiges quatre à quatre, étroites, luiſantes. Ses fleurs naiſſent aux ſommités des branches, petites, formées en entonnoir, découpé en quatre parties, de couleur rouge, quelquefois blanche, d'une odeur fort agréable, approchant de celle du jaſmin. Il leur ſuccéde des ſemences attachées deux à deux, oblongues, rudes au toucher, remplies d'une pulpe blanche. Sa racine eſt longue, groſſe, ligneuſe, noire, diviſée, garnie de fibres déliées. Cette plante croît aux lieux montagneux & dans les champs expoſés au ſoleil. Elle eſt fort propre pour l'angine ou eſquinancie. Elle s'appelle *Rubeola*, parce qu'elle reſſemble au *Rubia* ou Garance.

RUBÈTE. Vieux mot. adj. m. & f. Fort, robuſte. Hues Piancelles, au Fabel de Sire Hains & Dame Avieuſe.

> *Que cil a femme* rubeſte.
> *Eſt garnis de mauvaiſe beſte.* BOREL.

☞ RUBÈTE. ſ. f. Poiſon tiré du ſuc d'une grenouille venimeuſe, appellée en Latin *Rubeta.* COTGRAVE. Locuſtin, tout noir & dégouttant de la *rubete* qu'il a fait boire à Socée, a trouvé des Juges commodes qui l'ont tiré d'intrigue. *Ec. du Monde, Entr.* 23. *p.* 125. M. Le Noble penſoit ici à ce que Juvenal, Sat. I. v. 69. & 70. a dit d'une Dame qui mêloit du poiſon au vin qu'elle préſentoit à ſon mari.

> *Occurrit Matrona potens, quæ molle calenum*
> *Porrectura viro miſcet ſitiente rubetam.*

RUBICAN. adject. C'eſt une couleur du poil du cheval, lorſqu'ayant du poil bai, alezan, ou noir, il y a du poil gris ou blanc, ſemé fort clair ſur les flancs, en telle ſorte néanmoins que ce blanc ou gris ne domine pas: Cheval *rubican* ou poil *rubican*: & ſelon que ce poil domine, on l'appelle *rubican vineux.* *Equus ex albo fulvus.*

RUBICON. Voyez LUSO. Rivière.

RUBICOND, ONDE. adj. Terme burleſque, qui ſe dit de celui qui a le viſage en feu, rouge & enluminé. *Rubicundus, rubens.* On reproche aux ivrognes d'avoir la face *rubiconde*, le nez *rubicond.*

☞ RUBIE. ſ. f. Monnoie d'or qui a cours à Alger, & dans tout le Royaume qui en porte le nom. La *rubie* vaut 35 aſpres. Cette monnoie porte le nom du Dey d'Alger, & quelques lettres Arabes pour légende.

RUBIFICATION. ſ. f. Terme de Philoſophie hermétique, Rougiſſement, action par laquelle on rougit quelque choſe ou que l'on a fait devenir rouge; du Latin *rubificatio*, rubifier, faire rouge. DICTIONNAIRE HERMÉTIQUE.

RUBIGALES. RUBIGO. RUBIGUE. RUBIGUS.	*Voyez*	ROBIGALES. ROBIGO. ROBIGUE. ROBIGUS.

RUBINUS SULPHURIS. Terme d'Alchymie. C'eſt le baume de ſoufre. DICT. HERM. *Sulphuris balſamum.*

RUBIS. ſubſt. m. Pierre rouge, qui tient un des premiers rangs entre les pierres précieuſes. *Carbunculus, pyropus.* Il a la dureté du ſaphir. Son prix excéde aujourd'hui celui du diamant; car il eſt devenu fort rare. Les Grecs ont appellé les *rubis*, ἄκαυστοι, c'eſt-à-dire, *réſiſtans au feu.* Le *rubis*, ſe nourrit dans la mine, où premiérement il blanchit, & en ſe mûriſſant il contracte ſa rougeur: d'où vient qu'on en voit de moitié blancs, & moitié rouges, comme qui diroit moitié ſaphir, & moitié *rubis.*

Il n'y a que trois ſortes de *rubis*: Le *rubis balais.* *Pyropus.* Le *rubis ſpinelle* *Spinellus.* Et le *rubis oriental.* *Orientalis* Ce dernier eſt d'un feu fort vif; c'eſt le plus dur, & celui qui paſſe pour un vrai *rubis.* Le *rubis balais* naît d'une matiere pierreuſe de couleur de roſe, qu'on appelle *mere* ou *matrice* du *rubis.* Il eſt de couleur d'un rouge de roſe vermeille. Le *rubis ſpinelle* eſt de couleur de feu, & plus rouge que le *rubis balais*, & n'a pas l'éclat du vrai *rubis*, ni tant de dureté. Il eſt appellé la femelle du vrai *rubis.* Les *rubis* viennent du Pégu & de l'île de Ceylan. On dit que le plus gros a été vû chez le Roi de cette île. Il étoit long d'un palme, & épais comme le bras d'un homme, & il éclairoit comme une groſſe flamme de feu: mais on tient celui-là fabuleux. L'Empereur Rodolphe en avoit un gros comme un petit œuf de poule, & il l'acheta 60000 ducats. Uſumcaſſan Roi de Perſe en avoit un qui étoit un véritable parangon, gros d'un doigt, du poids de deux onces & demie, comme témoigne Vigenère. On en a vû à Paris de 240 carats. Saumaiſe prétend que le *rubis* eſt l'hyacinthe des Anciens.

RUBIS PARFAIT. Terme de Philoſophie hermétique. C'eſt la pierre philoſophale arrivée au rouge parfait. DICT. HERMET.

RUBIS, ſe dit de la couleur vermeille du vin. Voilà un vin charmant avec ſes *rubis.* *Vinum rubellum.* Les Poëtes appellent auſſi les raiſins, les grains de raiſin, des *rubis* de Bacchus.

> *Et Bacchus, cultivant ſes thyrſes reverdis;*
> *N'oſe encore, à nos yeux, étaler ſes* rubis.
> NOUV. CH. DE VERS.

Il ſe dit auſſi des gros bourgeons rouges qui viennent ſur le viſage, & particuliérement à celui des ivrognes. Ainſi Régnier a dit du nez d'un Pédant:

> *Où maints* rubis *balais, tout rougiſſans de vin,*
> *Montroient un* hac itur *à la pomme de pin.*

Les Chymiſtes font pluſieurs préparations de corps naturels, qu'ils appellent *rubis*, à cauſe de leur couleur rouge, comme *rubis* d'arſenic, & autres. *Ruber, rubrificatio.*

On dit proverbialement Boire *rubis* ſur l'ongle, lorſqu'en débauche on vuide ſi bien ſon verre, qu'il n'en reſte qu'une goutte qu'on verſe ſur l'ongle, & qui eſt ſi petite, qu'elle ne s'écoule point, quoiqu'on renverſe le pouce. *Potare uſque ad minimam guttulam.* On dit auſſi, Payer *rubis* ſur l'ongle, quand on paye exactement, juſqu'au dernier denier, par alluſion à cette maniére de boire juſqu'à la derniére goutte.

☞ RUBLE. ſ. f. Monnoie de Moſcovie. Elle eſt d'argent, & vaut 7 livres ou 6 livres 18 ſols de notre monnoie, ſur le pied qu'elle eſt aujourd'hui (1723.) Sa Majeſté Czarienne défraye l'Envoyé de la Porte, & lui a accordé cent *rubles* par jour, ſans compter les vivres néceſſaires pour ſa table. *Gaz.* 1723. *p.* 325.

RUBORD. ſ. m. Terme de Charpenterie, qui ſe dit du premier rang de planches, ou bordages d'un bateau foncet, ou autre qui ſe joint à la femelle, & qui eſt la pre-

miére

miére piéce du fond du bâtiment. *Primum tabulatum externus.* Le second rang de ces planches s'appelle le deuxiéme *bord*, le troisiéme reng, le troisiéme *bord*, & le dernier qui joint le dessous du platbord, s'eppelle *fons-barque*.

☞ RUBRICAIRE. f. m. On appelle *Rubricaires* ceux qui ont recueilli & compilé les différentes maniéres de faire l'Office divin. Le Cardinal Bona, Vicecomes, Joseph-Marie Carus, Pierce le Chentre, Guillaume Durand, & Dom Claude de Vert, font de fameux *Rubricaires.* Voyez Ritualiste.

☞ Rubricains. f. m. Qui sçait bien les rubriques. C'est un grand *rubricaire.*

RUBRICHE. f. f. Vieux mot. Terre rouge, bol. *Songe du Verger.* C'est aussi la table d'un livre ancien, tels que sont les vieux livres en Droit, qu'on appelle Fradine, à cause de leur Imprimeur. Or ces tables étoient écrites en encre rouge, & de-là leur est venu ce nom de rubriche. Borel.

RUBRICHE. f. f. Demande. Voyez Rabsche.

RUBRIQUE. f. f. Est une terre fort rouge qu'on trouve dans des carriéres en Cappadoce. *Terra rubra, vel synopica.* Il y en a de plusieurs espéces; les unes sont d'une seule couleur, les autres sont tachées; quelques unes sont tendres & grasseuses, les autres sont dures & séches: elles servent aux ouvriers pour crayonner & tirer des lignes; d'où vient qu'on les appelle *craie rouge*, ou *crayon rouge*. Le nom de *rubrique* leur a été donné à cause de leur couleur rouge; on les nomme aussi *terre sinopique*, parce qu'on en vendoit autrefois dans une ville appellée Sinope.

Rubrique, est aussi le nom qu'on donne au titre d'un livre de Droit; on le nomme ainsi à cause que les titres étoient autrefois écrits en lettres rouges. *Rubrica.* Vous trouverez cette Loi sous une telle *rubrique*; c'est-à-dire, sous un tel titre. Autrefois on disoit *Rubriche.* Voyez ce mot.

Rubrique, se dit aussi de ce qui contient l'ordre & les régles pour bien célébrer l'Office Divin, qui est contenu dans la Préface du Breviaire, sous le nom de *Rubriques générales*. *Rubricæ generales* Il y a une *Rubrique* pour Matines, Laudes, &c. une pour la concurrence de l'Office, la translation des Fêtes, les commémorations, &c. Il y a aussi des *Rubriques* pour la Messe, qui se trouvent toutes ensemble ramassées au commencement du Missel, & chacune en particulier, à l'endroit où on doit l'observer, écrites en lettres rouges.

Rubriques, se dit aussi de certaines petites régles qui sont imprimées ordinairement en rouge dans le corps du Bréviaire, & qui marquent ce qu'il faut dire dans les divers temps de l'année à chacune des heures Canoniales. *Linea rubra.*

Rubrique, se dit figurément & bassement pour, Ruse, détour, adresse, finesse *Astutia, dexteritas.* Il s'est servi là d'une bonne *rubrique*. Il sçait toutes les vieilles *rubriques*. Il n'y a point de *rubriques* qu'il ne sçache. Il n'a pas à faire à un sot, & vous sçavez des *rubriques* qu'il ne sçait pas. Mot. On dit aussi, il entend la *rubrique*; pour dire, il est habile & intelligent dans les affaires. On dit par mépris d'une vieille loi, d'un vieux titre, que c'est une vieille *rubrique*.

RUBRIUS, RUBRIA. f. m. & f. Nom de famille Romaine. *Rubrius, a.* La famille *Rubria* étoit Plébéïenne. Les médailles des *Rubrius*, qui ne sont pas rares, marquent des victoires à leurs revers.

RUBUS-CANIS. subst. m. Espéce de rosier sauvage qui ne différe de celui qu'on appelle *églantier* ou *cynorrhodon*, qu'en ce que ses feuilles sont odorantes, d'où vient que C. Bauhin l'appelle *rosa silvestris, foliis odoratis.* Voyez Églantier.

R U C.

☞ RUCH, ou ROUCH f. m. Oiseau d'une force & d'une grandeur prodigieuse, qu'on voit en Arabie. Marc-Polo, Liv IX. ch 35. dit qu'il est plus grand & plus fort que le condor ou cuntur, & qu'il enléve des éléphans avec ses ongles. Le Pere Bolivar, en parlant du cuntur dont il fait la description, dit que c'est peut-être le *rouche* des Arabes.

RUCHE. subst. fém. Panier en forme de cloche, fait d'osier, de paille, de jonc, &c, & destiné à nourrir & serrer des mouches à miel. *Alveus.* On fait aussi des *ruches* de verre, pour avoir le plaisir de voir travailler les abeilles.

☞ Ruche. f. f. On dit, Châtrer une *ruche*, pour dire, Enlever avec un couteau de fer fait exprès, partie de la cire qui est de trop dans une *ruche*. Acad. Fr.

Ce mot vient de *rupes*, à cause que les abeilles se mettent quelquefois dans des roches. Ménage. D'autres le dérivent de [Greek], qui signifie *custodire*, parce qu'elle sert à garder le miel. Borel croit que ce mot vient de Languedoc, où l'on dit un bue ou ruche à miel, de l'écorce des arbres, dont on les y fait toutes d'une piéce, dite la rusque; car on creuse un tronc d'arbre à ce dessein.

Ruche, se prend aussi pour les mouches, le miel & la cire qui sont dedans. *Alvearia, examina.* Il m'a vendu tant de *ruches*.

Ruche, en termes de Médecine, se dit de la cavité qui est auprès du conduit de l'oreille, en laquelle s'amassent les ordures qu'on tire avec le cure-oreille, qu'on appelle *sins*, & quelquefois *cire*. *Auris concavitas.*

Ruche, en termes de Marine, c'est le corps d'un vaisseau sans ses agreils, lorsqu'il est tout nud, & destitué de mâts & cordages. *Carena.*

☞ Ruche. Mesure dont on se sert dans les Sauneries & Salines de Normandie. C'est une espéce de boisseau qui contient vingt-deux pots d'Arques, pesant cinquante livres ou environ, mesure raze.

Ruche, est aussi un engin à pêcher, fait à-peu-près comme une *ruche* à mouches. *Alvearius vimineus.* Voyez Rouche. L'Ordonnance de Marine, L. V. Tit. iij. art. 16. porte: Faisons défense à toutes personnes de se servir de bouteux, ou bout-de-quiévres, *ruches*, paniers & autres engins pour prendre crevettes, grenades ou salicots, depuis le premier Mars, jusqu'au dernier de Mai.

RUCHÉE. f. f. Plein une ruche. *Alvei unius anni annona mellaria. Ruchée* de miel. Pom.

R U D.

RUDÂNIER, iere. f. m. & f. Terme populaire qui se dit des gens grossiers & rébarbatifs, qui rabrouent fortement les autres, qui sont rudes à ceux à qui ils parlent, & qui ne connoissent aucune civilité. *Asinarius, agrestis.* Il est composé de *rude* & d'*ânier*, comme qui diroit, un ânier qui est trop rude à ses ânes. Il est très-bas.

RUDE. adj. m. & f. Corps qui a une surface inégale & raboteuse, qui a une qualité qui blesse, qui offense les sens, & particuliérement celui du toucher. *Asper, scaber.* Les pays de montagnes sont *rudes*, âpres & raboteux. *Asper.* Il fait un temps *rude*, un froid *rude* & piquant. *Frigus lædens, acerbum.* Cette voix est *rude* & écorche l'oreille. *Aspera vox, injucunda.* Ces vins sont *rudes*, ils écorchent la langue, le palais, le gosier. Des yeux *rudes* sont hagards, farouches; ils n'ont rien de doux & d'engageant. Une peau *rude*, une chair d'oison.

Rude, se dit aussi de ce qui est violent, pénible, difficile. *Res ardua, aspera, pœnosa, difficilis, operosa, laboriosa.* Voilà une besogne, un travail bien *rude*. Le métier de la guerre est bien *rude* & pénible. Il y a eu un *rude* choc entre ces partis, ils ont fait un *rude* effort, pour dire, fort violent. Ils se plaignent qu'ils souffrent un tourment très-*rude*.

Rude, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie, fâcheux, dur, difficile, cruel. *Molestus, durus, difficilis, immanis, ferox.* Essuyer une *rude* réprimande. Les Catons étoient d'une humeur *rude* & farouche. La servitude est *rude* & insupportable. La civilité ne souffre pas qu'on use de *rudes* paroles, de *rudes* traitemens. Un Confesseur ne doit pas imposer des pénitences trop *rudes*, ni trop difficiles à exécuter. Le Sage ne se laisse point ébranler par les *rudes* coups de la fortune. S. Evr. Il est des esprits *rudes*, qui s'imaginent être seulement fermes S. Evr. J'ai senti tout ce qu'a de plus *rude* un amour tendre & malheureux. Il faut que l'art polisse ce que la nature a laissé de *rude* dans l'esprit. S. Evr. Il est bien

rude d'être réduit à la nécessité de servir ceux à qui on devroit commander. Il fut surpris de recevoir une lettre si *rude*. B. Rab. Ce vers est trop *rude*, il faut le limer encore. La Poësie ne souffre point de mots *rudes* & raboteux.

On dit aussi, qu'un cheval a le pas, le trot *rude*, pour dire, qu'il fatigue son cavalier. *Gradus equi succussarius*. On dit encore, qu'un carrosse est *rude*, qu'il est mal suspendu, quand il donne de *rudes* secousses dans les cahots.

On dit proverbialement, qu'un homme est bien *rude* aux pauvres gens, pour dire, qu'il prend avantage de sa qualité pour maltraiter un inférieur. *Immitis in pauperes*. On dit aussi, qu'il est *rude* joueur, quand sous prétexte de jeu il bat, il blesse les gens.

☞ RUDELSTATT. f. m. Petite ville d'Allemagne dans la Turinge, près de la riviere de Sala.

RUDEMENT. adv. D'une maniere rude, févere & rigoureuse. *Acerbè, asperè, durè, severè, acriter*. Le vin ébranle trop *rudement* les fibres du cerveau. Le maître a réprimandé *rudement* son valet, il l'a traité fort *rudement*. Cet ouvrier va *rudement* en besogne, il fait beaucoup d'ouvrage. Les armées se sont choquées fort *rudement*.

☞ RUDEN. f. m. Petite ville d'Allemagne dans la Westphalie, vis-à-vis de Kaldehart.

RUDENTÉ. Terme d'Architecture, qui se dit des colonnes, dont les cannelures sont remplies par le bas d'une figure de bâton, ou d'un câble. *Columna rudentibus ornata*. On les appelle cannelures *rudentées*. On les appelle aussi *remplacemens*, & le mot de *rudenté* vient de *rudens*, qui veut dire *câble*. Quelques ouvriers disent *rudentées*, mais il faut dire *rudentées*. Félibien.

RUDENTURE. f. f. Terme d'Architecture. Corde, ou bâton dont on remplit jusqu'au tiers les cannelures d'une colonne. *Rudentatio* du Latin *rudens*, un câble. On appelle ainsi certain bâton simple ou taillé en maniere de corde ou de roseau, dont on remplit jusqu'au tiers les cannelures d'une colonne, qui pour ce sujet sont appellées cannelures *rudentées*. Il y a aussi des *rudentures* de relief sans cannelure sur quelques pilastres en gaine, comme il s'en voit aux pilastres composés de l'Eglise de la Sapience à Rome. Daviler.

Il y a des *rudentures* plates, des *rudentures* à bâton, des *rudentures* à baguette, des *rudentures* à feuilles de refend, des *rudentures* à cordelette.

RUDÉRATION. f. f. Terme d'Architecture. S'entend dans Vitruve, Liv. VII. ch. 1. de la plus grossiere maçonnerie, qui se fait pour hourder un mur. Daviler. La plus grosse maçonnerie d'un mur. *Ruderatio*.

Ce mot vient du Latin *rudus*, qui signifie inégal & raboteux. Daviler. Les Maçons l'appellent *bourdages*.

RUDESHEIM, RUDISHEIM. f. m. Nom propre d'une petite ville ou bon bourg de l'Electorat de Mayence *Rudesheimum*. Ce lieu est dans le Rhingow, sur le Rhin, environ à vingt lieues, à une lieue au-dessus de Bingen. Maty.

RUDESSE. f. f. Qualité de ce qui est rude & raboteux, dureté, âpreté, févérité. *Duritia, severitas, asperitas, rigiditas*. La *rudesse*, l'âpreté d'un pays. *Asperitas*. La *rudesse* d'une voix, d'un chant, c'est ce qui choque, ce qui blesse l'oreille. *Vocis raucitas*. Il faut éviter la *rudesse* des mots, du style, la *rudesse* des mœurs des Sauvages. Il faut polir & limer un ouvrage, afin d'en ôter cette premiere *rudesse* qui sent le travail de la composition. S. Evr. La fierté a des bornes, au-delà c'est dureté & *rudesse* d'esprit. Id. Il y a chez les Hollandois plus de *rudesse* dans les esprits que de fierté dans les ames. Id. Il est des complaisances aussi éloignées de l'adulation que la *rudesse*. Id. Le commerce des personnes polies ôte une certaine *rudesse* qui naît avec nous, & qu'on entretient quand on ne voit que des personnes grossieres. Bell. La *rudesse* vient d'un naturel sauvage. Refl. J'ai poussé la vertu jusques à la *rudesse*. Rac. ☞ Je suis charmé de voir des Avocats de votre mérite faire quelquefois tréve à la *rudesse* du métier, & se rabattre à des entretiens tels que ceux ci. Morabin. p. 55.

☞ Rudesse. Les Artistes entendent par ce mot une représentation imparfaite des choses.

Rudesse, se dit aussi d'un traitement rude, fâcheux, incivil, malhonnête, difficile à supporter. *Asperitas, acerbitas, severitas, austeritas*. Il lui a dit, il lui a fait cent *rudesses*.

Il me souvient, Philis, de toutes vos rudesses.
Voit.

RUDIAIRE. f. m. On appelloit ainsi les Gladiateurs vétérans, qui avoient eu leur congé, parce que pour marque qu'on le leur donnoit, on leur mettoit en main un fleuret de bois, ou un baton appellé en Latin *rudis*; d'où s'est fait *Rudiarius*. On les nommoit aussi Spectateurs.

RUDIMENT. f. m. Le premier livre qu'on donne aux enfans pour apprendre les principes de la langue Latine. *Rudimentum, vel linguæ Latinæ prima elementa*. Les enfans en sont au *rudiment*, ils étudient bien leur *rudiment*. Ils l'appellent aussi leur *Donat*, par corruption de *Donat*, qui a écrit les premiers principes de la Grammaire.

Rudiment, se dit aussi des premiers principes des sciences, & autres arts libéraux, mais il n'a point de singulier en ce sens. *Principia, vel prima elementa, tyrocinium*. Ne parlez point à cet homme de Géométrie, il n'en sçait pas les premiers *rudimens*. A peine sçait-il les *rudimens* de la Grammaire. S. Paul reproche aux Hébreux qu'ils ont encore besoin qu'on leur enseigne les *rudimens* de la parole de Dieu.

☞ Rudiment. On dit figurément, qu'un homme en est encore au *rudiment*, qu'il faut le renvoyer au *rudiment*, pour dire, qu'il est encore novice dans la profession dont il se mêle, qu'il faut le renvoyer aux premiers principes de cette profession. Acad. Fr.

RUDISTO, RODESTO. f. m. Nom propre d'une ville de la Turquie en Europe. *Redestum, Rhædestum, Radestum*. On l'appelloit anciennement *Resiston, Risanthe*. Elle est dans la Romanie, sur la mer de Marmara, à seize lieues de Selivree, vers le midi. *Rudisto* est fort peuplé & marchand, il a un bon port & un évêché suffragant de Périntho. Maty.

RUDKOPING. f. m. Nom propre d'une petite ville du Danemarck. *Rudcopia*. Elle est sur la côte occidentale de l'Ile de Langueland, dont elle est capitale. Maty.

☞ RUDNIKI. f. m. Petite ville de Lithuanie au Palatinat de Vilna, à quatre lieues de la ville de ce nom.

RUDOLWERT. f. m. C'est-à-dire, l'Ile de Rodolphe. *Rodolphiverda*. Ville de la Carniole. Elle est dans le Windisch-Mark, sur la riviere de Gurek, à huit lieues de Cilley, vers le midi. Elle est située dans une presqu'ile, & porte le nom de l'Empereur Rodolphe II. qui en est le fondateur. Maty.

RUDOYER. v. act. (Prononcez *rudéier*.) Traiter rudement quelqu'un, & principalement de paroles. *Aliquem durius accipere, excipere*. Les beaux génies ne veulent pas être *rudoyés*. Les paysans doivent être *rudoyés*, traités à la rigueur. Il les *rudoyoit* d'une main, & les caressoit de l'autre. Vaug.

Rudoyer, se dit aussi d'un cheval, quand on le mene trop rudement de l'éperon, de la houssine, &c. *Efferare, durius exasperare*. Quand on *rudoie* trop un cheval, cela lui gâte la bouche.

Rudoyé, ée. part. pass. & adj. *Efferatus, exasperatus*.

RUE.

RUE. f. f. Plante dont il y a deux espéces générales, une cultivée & l'autre sauvage. La *rue* cultivée a des tiges grosses comme le doigt, ligneuses, rameuses. Ses feuilles sont divisées en plusieurs piéces, petites, oblongues, un peu grasses, de couleur de verd de mer, rangées par paires sur une côte terminée par une feuille. Ses fleurs naissent aux sommités des branches, petites, ordinairement à quatre feuilles, & quelquefois à cinq, de couleur jaune pâle. Il leur succéde un fruit composé presque toujours de quatre capsules, qui renferment chacune plusieurs semences noires, le plus souvent de la figure d'un petit rein, ou anguleuses. Sa racine est ligneuse, jaune, garnie de plusieurs fibres. Toute la plante a une odeur fort désagréable, & un goût âcre & amer. En Latin *Ruta hortensis latifolia*. C. Bauh. Il y a une *rue* sauvage qui differe

differe de la précédente, en ce qu'elle est plus petite, & que ses feuilles sont divisées en parties plus longues, plus étroites, d'un verd obscur, d'une odeur plus forte. En Latin *Ruta silvestris major*. Id. Ces espéces de *rue* sont propres pour résister au venin, pour fortifier le cerveau, pour abattre les vapeurs, pour les morsures des serpens. Il y a quelques autres espéces de *rue*.

Ce mot vient du Grec *ῥύω, tueor, je conserve*; parce que cette plante sert à conserver la santé.

Ce mot *rue*, herbe, vient de *ῥύτη*, qui se trouve dans Nicandre. P. R.

RUE, s. f. Espace qui est entre des maisons pour servir de passage au public. *Vicus, via, semita*. C'est dans une ville un chemin libre bordé de maisons ou de murs, pavé ordinairement de pierre dure, comme du grais, du caillou, &c. Les plus belles sont les plus droites & les plus larges, qui ont leur pente d'environ un pouce par toise pour l'écoulement des eaux. Les moindres ont un ruisseau, & les plus larges une chaussée entre deux revers. Les *rues* chez les Romains étoient de deux sortes, selon Ulpien, grandes ou publiques, & petites ou particulieres. Ils nommoient les premieres Royales, Prétoriennes, Consulaires, ou militaires, & les autres vicinales, c'est-à-dire, *rues* de traverse, par lesquelles les grandes se communiquoient les unes aux autres. Davilea. Il est défendu de faire des saillies, des avances sur la *rue*, d'encombrer les *rues*. On fait des taxes pour le nettoiement des *rues*. A Paris on a ouvert les *rues* passantes & étroites, on les a rendues plus larges. Pour marcher sûrement il faut aller par les grandes *rues*. Cette place a tant de toises sur *rue*. On a barré, barricadé les *rues*. Les alignemens de toutes les *rues* ne se donnent qu'en présence des Officiers de Justice.

☞ Le nom de *rue* est commun à plusieurs villages, parce que plusieurs maisons bâties de suite le long d'une *rue* ou d'un chemin dans les champs, forment ce que nous appellons un village. Aussi le mot Latin *vicus* a-t-il servi à exprimer également un village & une *rue*. *Descr. Hist. & Géog. de la Haute-Norm. T. II. p. 628.*

Ce mot vient de *rua*, dont quelques Auteurs Latins se sont servis en la même signification. Mén. Borel croit qu'il peut venir de *roie*, vieux mot François qui signifioit *ligne* ou *raie*. Du Cange dit qu'on a dit *ruata, ruta, ruda* & *ruga* dans la basse Latinité, pour signifier une *rue* & *place marchande*. Le mot *rue* vient de *ῥύμη, vicus*, dont la racine est *ῥέω*, ou *ῥύω, fluo*. P. R. Il vient de *rudus*, aire pavée de mortier, de chaux & de ciment. Davilea.

Rue de carriere. Ce sont dans les carrieres, le long des montagnes, des chemins de quatre à cinq toises pour le passage des charrois. *Via lapidicina*.

☞ Rue de chevre *Galega*. Plante dont la racine est vivace, la cosse ronde, cylindrique, & pleine de semences oblongues en forme de reins : ses feuilles viennent par paires le long d'une côte, au bout de laquelle il y en a une toute seule. Ses fleurs viennent au bout de longues queues qui pendent en en-bas, semblables à peu près à la fleur des pois, mais plus petites, d'une couleur pâle, blanchâtre ou bleue. Le pistile qui sort du calice, devient une gousse grêle & arrondie : cette gousse renferme quelques semences un peu longues. Il en croît en différens endroits de l'Italie, le long des rivieres ; mais ailleurs cette plante ne croît guère que dans les jardins, & fleurit aux mois de Juin & de Juillet. Cette plante est cordiale, sudorifique & alexipharmaque, bonne contre les maladies pestilentielles, propre à chasser le poison par les pores de la peau. On s'en sert utilement dans toutes sortes de fievres, la petite vérole & la rougeole. Elle tue les vers, & guérit les morsures de toutes sortes d'animaux venimeux.

☞ Rue. Petite ville de la Suisse, au canton de Fribourg, au bailliage de Corbiere.

On dit qu'un cheval a pris un clou de *rue*, pour dire qu'en marchant il a rencontré un clou qui lui est entré dans le pied, & qui l'a rendu boiteux. *Clavum pede infigere.*

Rue, se dit proverbialement en ces phrases. Cela est vieux comme les *rues*, n'est plus à la mode. *Obsolescit, veterascit*. C'est un fou à lier, qui court les *rues*. On dit aussi qu'une chose court les *rues*, lorsqu'on a de la peine à la vendre, lorsqu'on la porte de maison en maison, ou qu'on la crie par les *rues*. On dit qu'un homme a pignon sur *rue*, pour dire, qu'il a du bien en évidence, qu'il peut hypothéquer. On dit aussi, pour se moquer d'un homme qui parle en galimathias, le bout de la *rue* fait le coin. On dit aussi, que les *rues* sont pavées de quelque chose, pour dire, qu'elle est fort commune.

RUE. s. f. Nom propre d'un bourg autrefois fortifié. *Rua, Rugua*. Il est dans le Ponthieu en Picardie, sur la petite riviere de Maye, à quatre lieues d'Abbeville, vers le nord occidental. Maty.

☞ RUÉE. s. f. Amas de litieres séches, chaumes, bruyeres, &c. que l'on fait dans les bassecours, dans les chemins, pour les froisser sous les pieds & les faire pourrir, afin de les mêler ensuite avec du fumier, & engraisser les terres. *Dict. des Arts*. 1731.

RUELLE. s. f. Petite rue par où les charrois ne peuvent passer, dégagement d'une grande rue. *Viculus, angiportum*. Il y a toujours plusieurs *ruelles* vers la riviere pour aller commodément à l'eau.

Ruelle, se dit aussi de l'espace qu'on laisse entre un lit & la muraille. *Spatium, semita lectum inter & parietem.* Ce lit a des *ruelles* des deux côtés ; la grande & la petite *ruelle* ; le devant & la *ruelle*. On l'a fait coucher à la *ruelle*, au côté le moins honorable. On l'a fait cacher dans la *ruelle*.

Ruelle, se dit aussi des alcoves, & en général des lieux parés où les Dames reçoivent leurs visites, soit dans le lit, soit sur des siéges. *Alcova, seu locus, vel thalamus præclarum in modum stratus*. Les jeunes gens se piquent d'être aux *ruelles*, & d'aller faire de jolies visites. Les Poëtes vont lire leurs ouvrages dans les *ruelles* pour briguer l'approbation des Dames. Il est ridicule d'aller de *ruelle* en *ruelle* distribuer vos galanteries sans aucun dessein formé. M. Scud. Vous verrez courir mes vers dans les *ruelles*. Mol.

Ruelle, se dit aussi populairement, au lieu de *rouelle*, du morceau de veau charnu qui est après le jarret, vers la longe. *Rotula*.

RUELLER. v. act. Terme d'Agriculture, qui se dit des vignes. *Rueller* la vigne, c'est avec la pane de la pioche enlever la terre du milieu d'une perchée de vigne, & la relever de côté & d'autre contre les seps ; on commence ordinairement ce travail par le haut bout de la perchée, en continuant jusqu'en bas, de telle maniere que le milieu de cette perchée devient une rigole, & la terre mise comme j'ai dit, forme un dos de bahut tout le long de chaque perchée, & cette façon qu'on donne aux vignes ne se pratique que dans celles qui sont plantées au cordeau.

Ce mot vient de *ruelle*, petite rue, petit chemin, parce qu'on fait par-là, dans une vigne autant de petites rues, ou de petits chemins, entre deux perchées.

☞ RUELLETTE. s. f. De ruelle diminutif de rue est venu le second diminutif *ruellette*, ou, selon la terminaison familiere aux Dijonnois, *ruellotte*. *Glossaire Bourguignon au mot* Roulote.

RUELLOTTE, est aussi un mot Champenois.

RUER. v. act. & n. Jetter des pierres, ou autres choses offensantes contre quelqu'un. *Jacere, emittere, conjicere*. Goliath fut tué d'un coup de pierre que lui *rua* David avec sa fronde. Les anciens avoient de belles machines pour *ruer* de gros quartiers de pierres dans les villes. On dit aussi absolument, ce frondeur *rue* d'un bord de la riviere à l'autre fort loin. *Ruer* d'une pierre deux coups. Mascur.

Il s'emploie aussi figurément, ou plutôt il s'est employé autrefois figurément ; aujourd'hui il seroit bas & burlesque.

Belle, dont les yeux m'ont tué,
Par un benin regard qu'au cœur ils m'ont rué.
Ronz.

☞ *Que le ciel fut joyeux, quand ce foudre de guerre;*
Ruant *sur les mutins l'éclat de son tonnerre,*
Alloit de leurs remparts l'orgueil démolissant!
P. le M.

Ruer, avec le pronom personnel, signifie, se jetter sur quel-

que

que chose avec impétuosité, mais en ce sens il est du style simple & familier. *Involare, irruere, invadere, irrumpere.* Les Sergens se sont *rués* sur cet homme-là, & l'ont entraîné en prison. Ils se *ruerent* sur les meubles. Mauc. Le peuple dans les séditions se *rue* sur les maltôtiers ; il s'est *rué* en désespéré au milieu des ennemis. Toutes les Dames se sont *ruées* sur la friperie de ce médisant. Quand ce goinfre est à table, il se *rue* sur les meilleurs morceaux, On se *rue* d'abord sur la grosse viande pour appaiser la grosse faim. Quand cet enfant eut reconnu sa nourrice, il s'alla *ruer* à son cou.

Ruer en cuisine, se dit pour, goinfrer. *Ganeonem, helluonem agere.*

Ruer, se dit aussi des chevaux, mulets & ânes, qui pour se défendre élancent les pieds de derriére. *Calcitrare, calces jactare.* C'est une mauvaise qualité à un cheval de *ruer*. N'approchez pas ce cheval, il *rue*.

Ruer, se dit proverbialement en ces phrases, Voilà une chose qui ne mord, ni ne *rue* ; pour dire, qui ne peut faire ni bien, ni mal. *Res innocua, indifferens sive ad bonum, sive ad malum.* On dit d'un vieillard, que ses plus grands coups sont *rués* ; pour dire, qu'il devient impuissant, que ses plus grands efforts sont faits.

Rué, ée part. pass. & adj. *Jactatus, projectus.*

RUEUR, euse. adj. & subst. Qui rue. *Conjector, ejector, projector.* Ce *rueur* de pierres a une grande vigueur au bras. C'est un vice à une mule, à une bête de somme, d'être *rueuse*. Ces mots ne sont pas encore fort en usage.

R U F.

RUF s. m. Nom propre d'homme. *Rufus.* S. *Ruf* qui vivoit dans le IIe siécle de l'Église, fut martyrisé, à ce que l'on croit, à Philippes. S. Policarpe en parle dans sa Lettre aux Philippiens, & lui donne deux compagnons, S. Zozime & S. Ignace d'Antioche.

RUFFA Mot de Languedoc, qui signifie, Froncer, rider. Borel.

> *Un gous que* ruffabo *le nas,*
> *Que me faguet biarda defore.*
> Goudouli, *en son ramelet moundi.*

C'est à-dire, un chien qui ridoit, qui fronçoit le nez, qui me fit sortir dehors. Borel.

RUFFACH. s. m. Nom propre d'une petite ville autrefois Impériale, maintenant dépendante de l'Évêque de Strasbourg. *Rufiana, Rufacum, Rubearum.* Elle est dans le Mundat en Alsace, sur le Rotbach, à trois lieues de Colmar, vers le midi Le Maréchal de Turenne y gagna une bataille contre les Allemands, l'an 1673. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 487.

FUFFEC. s. m. Nom propre d'un bourg de France. *Ruffecum, Roffiacum.* Il est dans l'Angoumois sur la Charante, aux confins du Poitou, & à six lieues d'Angoulême, vers le nord. Maty Valois, *Not. Gall. p* 487.

RUFFEI. s. m. Nom propre d'un chateau de Franche-Comté, à trois ou quatre lieues de Besançon sur l'Oignon, *Rufiacum*, ou *Rufeium castrum* Quelques-uns disent aussi *Rufiacum.*

☞ RUFFIANISME. s. m. Qualité de Ruffien. Paillardise, lubricité. Le *ruffianisme*, le maquerélage, le vol, la sodomie, l'inceste & le poison, sont les crimes qu'il leur objecte. *Anti Rousseau*. p. 218.

RUFFIEN s. m. Débauché, galant, qui a un commerce d'amour avec les femmes *Leno, stuprator, adulter, scortator.* Cette femme adultére suit par tout son *ruffien*. C'est un vieux *ruffien* qui hante les mauvais lieux, qui prépare les plaisirs des autres.

Ménage dérive ce mot d'un maquereau Italien qui s'appelloit *Rufo* ; d'autres de *Rufus*, qui est un valet introduit par Térence, qui faisoit le même métier. D'autres l'ont nommé par mépris du nom d'une personne vile, comme un valet d'étable, *quòd eruat fimum.* Du Cange dit que c'est un mot Italien, qui vient de ce que les femmes publiques portoient des cheveux roux ou blonds ; au lieu que les matrones affectoient d'en avoir de noirs.

RUFIN s. m. Nom propre d'homme. *Rufinus.* Le Prêtre *Rufin* fit bien parler de lui sur la fin du VIe. siécle. C'étoit le plus célébre des Moines d'Aquilée. S. Jérôme lia une étroite amitié avec lui. Il voyagea en Égypte & à la Terre-Sainte, & demeura 25 ans à Jérusalem. Il y publia différens Ouvrages, & retourna à Rome en 297. Il y publia les Livres d'Origène des Principes. L'estime, l'attachement qu'il marqua pour cet Auteur, le brouilla avec S. Jérôme. Il traduisit Josephe, l'Histoire Ecclésiastique d'Eusébe, & beaucoup d'autres Ouvrages.

RUFISQUE. s. m. Nom propre d'un bourg de la Nigritie en Afrique. *Rufiscum.* Il est à l'embouchure du Sénégal, qui est la branche la plus septentrionale du Niger, & il appartient à la France. Maty.

☞ RUFUS *d'Ephese*. Médecin qui vivoit sous l'Empereur Trajan, & qui est compté par Galien entre les plus habiles Médecins. Le même Auteur nous apprend que *Rufus* avoit écrit en vers sur la matiére médicale Il ne nous reste des écrits de ce Médecin qu'un petit Traité des noms grecs des diverses parties du corps, & un autre des maladies des reins & de la vessie, avec un fragment où il est parlé des médicamens purgatifs.

R U G.

RUGEN. subst. masc. Nom propre d'une île de la mer Baltique. *Rugia.* Elle est à mille pas de la côte de Poméranie Suédoise, dont elle dépend. Elle a titre de Principauté, & elle a eu autrefois ses Princes particuliers ; son étendue est de huit ou neuf lieues de long & de large. On assure qu'elle a été plus grande, & qu'elle ne faisoit qu'un continent avec la petite île de Ruden, qui est à l'embouchure du Pêne. Il y avoit la ville d'Arcons, puissante & forte, qui fut ruinée par Waldemar Roi de Danemarck en 1168. Ses lieux principaux, sont Pergen, Putbus & Wick. Les Danois s'en rendirent les maîtres l'an 1678. Mais ils la rendirent aux Suédois par le Traité de S. Germain, l'an 1679. Maty. Les Danois, les Brandebourgeois & les Moscovites, l'ont prise depuis. L'île de *Rugen* fut convertie à la Foi vers le milieu du XIIe. siécle.

RUGENWALDE. s. m. Nom propre d'une petite ville de la Vandalie en la Poméranie Ducale. *Rugenwaldum.* Elle est sur le Wipper, à une lieue de la mer Baltique, & à douze de Colbert, vers le levant. On croit que *Rugenwalde*. est l'ancienne *Rugium*, capitale des Rugiens, anciens habitans du pays. Maty.

☞ RUGGI. subst. m. Mesure des grains dont on se sert à Livourne. Onze *Ruggi* un tiers, font le last d'Amsterdam.

RUGIEN, enne. s. m. & s. Habitant de l'île de Rugen. *Rugianus, a.* Waldemar Roi de Danemarck leva des troupes, & arma des vaisseaux pour subjuguer les Sclaves Rugiens. Fleury. *Hist. Eccl. T. XV. p.* 178. Voyez encore Russien.

RUGINE. s. f Instrument dont les Chirurgiens se servent pour applanir un os qui est raboteux & carié, & pour le racler quand il y a fracture, pour voir jusqu'où la fente pénétre. *Runcinula.* Anciennement on se servoit de *rugine* quand on trouvoit une fente au crâne, avant que de recourir au trépan ; & il y avoit des *rugines* pointues, de rondes, d'ovalaires & de plates, dont on se servoit alternativement. A présent on ne se sert plus de *rugines*, lorsqu'il y a une fente parce qu'en tel cas il y a toujours sur la duremere du sang épanché que la *rugine* ne peut faire sortir, & qui demande absolument le trépan pour avoir issue. Il y a des *rugines* plates, il y en a qui sont aiguës. Galien fait mention de trois sortes de *rugines* ; il appelle la premiere *cycliscon*, qui est cave & tranchante ; il appelle la seconde *phaceton*, à cause d'une lentille qu'elle a à son extrémité ; la troisiéme qu'il appelle *xistera*, & le vulgaire *raspatorio*, est celle dont on se sert ordinairement pour découvrir & *ruginer*, ou racler les fentes capillaires du crâne. Scultet. Toutes les *rugines* doivent être fortes, & faites d'un très-bon acier ; car plus le tranchant de la *rugine* coupe bien, moins l'opération dure, & moins le patient souffre.

RUGINER. v. act. Terme d'Arracheur de dents. C'est ôter avec une rugine la carie d'une dent. *Ruginer* une dent. *Dentis cariem tollere.* Les Chirurgiens s'en servent aussi. Quand il y a une fente au crâne, on ne perd plus à

ruginer

ruginer, un temps qu'on doit employer à soulager le malade. Dionis. Quand un os est carié, s'il est possible de le *ruginer*, il ne faut point s'attacher à en procurer l'exfoliation, par des poudres catagmatiques, ni par le cautère actuel, parce qu'il y faut trop de tems. Scultet. Voyez Rugine.

RUGIR. v. n. Qui ne se dit que pour exprimer les cris des lions. *Rugire, fremere*. Il n'y a personne qui ne s'effraye d'entendre *rugir* un lion. Le lion *rugit* d'amour. Coeu. Les lions *rugissent* après la proie. Poev-R.

Il attache sur l'un ses griffes meurtrières,
Dans le sang d'un second ses dents vont se rougir,
Et pour glacer d'effroi les bêtes les plus fières,
De loin même il n'a qu'à rugir. Poëta Anon.

Ce mot vient du Latin *rugire*.

Rugir, se dit figurément du bruit que fait un puissant qui menace, qui est en colére, & de quelques autres bruits étonnans *Rugire, objurgare*. Cet homme est prompt, & *rugit* comme un lion, quand on le choque. La mer irritée, les vents & les flots *rugissent*.

RUGISSANT, ante. adj. Qui rugit. *Rugiens, fremens*. Les Barbares viennent à la charge comme des lions *rugissans*, avec des cris épouvantables.

RUGISSEMENT. s. m. Cri du lion en colére. *Rugitus, fremitus*. On entendoit dans cette forêt d'effroyables *rugissemens*. Quand le lion est en colére & qu'il rugit, il effraie ceux qui ne sont pas accoutumés à ses *rugissemens*. Ablanc.

Puis se battant le flanc, hérissant sa crinière,
Et de rugissemens *étonnant la frontière*. Bréb.

RUGLAN. s. m. Nom propre d'un bourg de la Cluydesdale dans l'Écosse méridionale. *Ruglanum*. Il est sur la riviére de Cluyd, à une lieue au-dessus de Glasquo. Il y avoit autrefois en ce bourg une célébre Abbaye de Bénédictins de la Congrégation de Cluni. Maty.

RUGLES. s. f. Nom propre de lieu. *Rugula*. Il est sur la Rille, riviére de Normandie. Valois, *Not. Gall.* p. 479.

R U I.

RUILLE. s. f. Vieux mot. Mesure, régle. *Songe du Verger*. Borel. *Regula, mensura*.

RUILLÉE. s. f. Terme de Couvreur, qui signifie l'enduit de plâtre qui se met sous les tuiles pour boucher les joints de la couverture aux murailles, & pour racorder la tuile ou l'ardoise avec les murs, ou les jouées de lucarne. *Gypsi obductio, inductio*.

RUILLER, ou CUEILLIR, c'est faire des repaires pour dresser toutes sortes de plans & surfaces. Félibien.

Ruiller. Le *Songe du Verger* se sert de ce mot, lorsqu'il dit *ruiller* ou juger. Borel.

RUIMER. Vieux v. n. & *ruement*. Rugir & Rugissement. Rabelais, & la Chronique de Charles VIII. *Ménage*. Borel.

RUINE. subst. fém. Décadence, chûte, destruction d'un bâtiment, soit par la longueur du temps, soit par négligence du possesseur, & faute d'être entretenu. *Labes, destructio, ruina*. Les vieilles *ruines* sont belles à peindre dans un paysage. Les bâtimens tombent bientôt en *ruine*, si on ne les répare. On prouve le dépôt par témoins, en cas de *ruine*, d'incendie ou de naufrage.

Ruine, se dit aussi des matériaux & débris de la chose ruinée, démolie & détruite : mais en ce sens il n'a point de singulier. *Parietina, ruinæ, ædificii destructi reliquiæ, rudera*. Ce mot se dit des bâtimens considérables dépéris par succession de temps, & dont il ne reste que des matériaux confus, comme les *ruines* de la Tour de Babel, ou Tombeau de Bélus, à deux journées de Bagdet en Syrie, sur bords de l'Euphrate, qui ne sont plus qu'un monceau de briques cuites & crues, maçonnées avec du bitume, & dont on ne reconnoît que le plan qui étoit quarré. Il y a aussi près de Schiras en Perse, les *ruines* d'un fameux Temple ou Palais, que les Antiquaires disent avoir été bâti par Assuerus, & que les Persans nomment aujourd'hui Tchelminar, c'est-à-dire, les quarante colonnes ; parce qu'il en reste quelques-unes en pied avec les vestiges des autres, & quantité de bas-reliefs & de caractères inconnus, qui font connoître la grandeur & la magnificence de l'Architecture antique. Voyez les Voyages de Piétro della Valle. Daviler. Presque tous les habitans de Raguse furent engloutis sous ses *ruines*. Les Romains amoureux de la liberté, se voulurent ensevelir sous les *ruines* de la République. Le Stoïcien se vante que le ciel & la terre ne pourroient l'entraîner dans leur chûte, & qu'il demeureroit sur les *ruines* de l'Univers. La Bruy. On a pour les grands hommes, après leur chûte, les mêmes égards que pour les Temples démolis, dont on révère jusqu'aux *ruines*. Bour.

☞ On appelle, Pierres de *ruines*, certaines pierres sur lesquelles il y a naturellement des représentations de vieilles *ruines*, comme si elles avoient été faites au pinceau. Acad. Fr.

Ruine, en termes de Guerre, de Combats. *Excidium, exitium, clades, strages*. Battre en *ruine* : c'est-à-dire, Détruire, défaire, mettre en déroute. Nous avons battu les ennemis en *ruine*.

On dit figurément en ce sens, qu'un Avocat, un Auteur, battent leur adversaire en *ruine*, quand ils apportent de si fortes raisons, qu'on ne peut défendre la cause, ou l'opinion contraire. *Destruere, ad incitas redigere*.

Ruine, se dit aussi de la perte, de la destruction des personnes & des choses. *Ruina, infortunium, adversus casus, pernicies*. L'Empire Romain courant à sa *ruine*, entraîna avec lui celle des Belles-Lettres. Bail. La colére uniquement attentive à satisfaire sa rage, s'enveloppe souvent dans la *ruine* de ceux qu'elle veut perdre. M. Esp. Il n'y eut que l'excessive grandeur de Rome qui fut cause de sa *ruine*. Bouh. Chimène dit à Rodrigue dans le Cid : *il me faut travailler moi-même à ta ruine* : pour dire, poursuivre ta mort. La puissance de l'un étoit la *ruine* de l'autre. Roch. La rupture entre les Couronnes est la *ruine* du commerce. Le luxe cause la *ruine* des États. C'est ce Procureur qui a causé la *ruine* de cette grande maison. Pâris fut la *ruine* de sa patrie.

On dit aussi absolument, C'est une *ruine* que le jeu, que le changement des modes ; pour dire, que cela cause bien de la dépense. *Pernicies, exhaustio*.

Ruine, se dit figurément en choses morales. Cet homme a bâti sa fortune sur les *ruines* de celle de son maître. *Ruinis aliorum fortunam stabilire, ædificare*. Caton presque accablé sous les *ruines* de son parti, paroissoit ferme & intrépide. La foi ne doit point s'élever sur les *ruines* des sens. Cl. Je ne puis plus vous offrir qu'un esprit usé, & qui à peine se peut soutenir sur les *ruines* d'un mauvais corps. Bal. Si vous vous élevez sur les *ruines* d'autrui, un plus puissant que vous s'élévera à son tour sur les vôtres. Fléchier. Quand le temps n'a plus laissé que de tristes *ruines* sur le visage, les femmes cherchent à s'en dédommager par la dévotion. S. Evr. Après avoir si long-temps soutenu l'État, il ne vous reste plus désormais, sinon que vous teniez ferme parmi ses *ruines*. Bosc. Son esprit, malgré le poids des affaires & des années, conserva sa force & sa vigueur dans les *ruines* mêmes du corps. Fléch.

Les ruines *d'une maison*
Se peuvent réparer ; que n'est cet avantage,
Pour les ruines *du visage ?* La Font.

Ruine, se dit aussi en termes de Maçonnerie, des cloisons de charpente, ou des planchers dont les solives ont des rainures, ou creux que les Ouvriers appellent *ruine*, dans lesquelles on fiche à force de grosses chevilles ou tampons, pour soutenir le plâtre des cloisons & des entrevoux ; & on appelle ces pièces de bois *ruinées & tamponées*. *Talea cuspidata*.

RUINER. verb. act. Détruire, désoler, abattre. *Vastare, evertere, delere, diruere, prosternare*. Les Perses ont *ruiné* cent lieues de pays, pour empêcher que les Turcs ne les vinssent attaquer. Les Conquérans ruinent, démolissent les villes qu'ils ne peuvent pas garder. Les Turcs ont *ruiné* Athènes, Lacédémone, & toutes les villes fameuses de la Grèce.

Tome VI. CCcc Ruiner

Ruiner, se dit aussi des personnes & des choses à qui on cause du dommage. *Spoliare, damnum inferre, in praceps dare.* Ce Marchand est *ruiné* de fond en comble par la banqueroute qu'on lui a faite. Il ne faut qu'une mauvaise procédure, pour *ruiner*, pour perdre une affaire. La perte d'une bataille *ruine* la réputation d'un Général. La fortune *ruine* ses espérances. Vaug. *Ruiner* un dessein. Pasc. Cela acheva de *ruiner* leur liaison. La Rochef. *Ruiner* quelqu'un dans l'esprit d'un autre. Abl. *Ruiner* les principes de la Foi. Pasc. Ce Fermier s'est *ruiné* à plaider contre son Maître. On s'est fait un art de se *ruiner* les uns les autres par la chicane. Fl. Les débauches *ruinent* la santé. ☞ Il se dit encore en parlant des chevaux, & des incommodités que certaines choses leur causent. Le pavé *ruine* les jambes des chevaux. Acad. Fr.

> *Oui, mon cœur, détruisons un don qui nous accuse,*
> *Cherchons dans les hasards la mort qu'on nous refuse,*
> *Et que d'un trait perçant le fer efficieux*
> Ruine *d'un Tyran le présent odieux.*
>
> Brébeuf.

Ruiner & tamponer, en termes d'Architecture & de Maçonnerie, C'est hacher des poteaux du cloison par les côtés, & y mettre des tampons ou grosses chevilles, pour retenir les panneaux de maçonnerie. Daviler.

☞ On dit proverbialement. Il ne faut pas grand'chose pour *ruiner* un pauvre homme.

Ruiné, ée. part. pass. & adj. *Devastatus, depopulatus.*

Ruiné & tamponné. Terme de Maçonnerie. Voyez Ruiner. *Destructus & obstructus.*

RUINEUX, euse. adj. Qui menace ruine. *Ruinosus, in ruinam propensus.* Cette maison est *ruineuse*, il la faut étayer en attendant qu'on la rebâtisse.

Ruineux, se dit aussi au figuré, de ce qui cause du dommage. *Damnosus.* Cette entreprise est *ruineuse*, l'Architecte n'y trouve pas son compte. Cet emploi est *ruineux*, on y perd au lieu d'y gagner. Il n'y a rien de plus *ruineux* que le jeu, que la débauche, tant pour le bien, que pour la santé.

RUINURE. s. f. Terme d'Architecture. C'est l'entaille faite avec la coignée aux côtés des poteaux ou des solives, pour retenir les panneaux de maçonnerie dans un pan de bois, ou une cloison, & les entrevoux dans un plancher. *Incisura, fulcus.* Daviler.

RUISSEAU. s. m. Creux, pente, endroit où deux revers de pavé se joignent, & par où s'écoulent les eaux pluviales, tant dans la ville que dans la campagne. Les ravines font cause des grands *ruisseaux* dans les rues, des torrens à la campagne. Le lieu le moins honorable est le côté du *ruisseau*.

Ce mot vient de *rivicellus*, diminutif de *rivus*.

Ruisseau, se dit aussi des eaux qui coulent de source, ou autrement, dans un lit ou canal. *Rivulus ductus à capite.* Ce pré est entouré d'un *ruisseau*. Ce petit *ruisseau* fait moudre trois moulins au sortir de sa source. Les Amans vont faire leurs plaintes sur le bord d'un *ruisseau*, enflent, grossissent, augmentent un *ruisseau* de leurs larmes. L'amour ne trouve plus dans les bois les charmes qu'il y trouvoit autrefois, & prend plus de plaisir au son des violons, qu'au murmure d'un *ruisseau*. S. Evr. Les forêts & les *ruisseaux* ont je ne sçai quoi qui inspire de la tendresse. Corn.

> *Petit* ruisseau *qui cours après toi-même,*
> *Et qui te fuis toi-même aussi,*
> *Arrête un peu ton cours ici,*
> *Pour écouter mon mal extrême ;*
> *Et si par mes regrets j'ai bien pû t'arrêter,*
> *Voilà des pleurs pour te hâter.* S. Amant.

Ruisseau, en termes de Paveur, se dit de l'endroit où deux revers de pavé se joignent par leurs morces, & qui sert pour écouler les eaux. Les *ruisseaux* des pointes sont fourchus. On appelle *ruisseau en biseau*, celui qui n'a ni caniveaux, ni contre-jumelles, pour faire liaison avec les revers, comme dans les ruelles où il ne passe point de charrois. *Pavimenti incile.* Daviler.

Ruisseau, se dit aussi hyperboliquement de toutes les liqueurs qui s'écoulent. *Profluvium.* Il couloit des *ruisseaux* de sang sur le champ de bataille. Il sautoit avec ses Ménades, tandis que de tous côtés couloient des *ruisseaux* de vin. Abl. Des *ruisseaux* de larmes couloient des yeux de cette veuve. Les pleurs qu'il versa à grands *ruisseaux*. Sar.

Ruisseau, se dit figurément en choses morales. Il faut puiser dans la source plutôt que dans les *ruisseaux*. *In ipso fontis exordio haurire, non ex rivulis.* Pour dire, qu'il vaut mieux prendre dans les Auteurs originaux, que dans les Copistes.

On dit proverbialement, le voilà bien chaudement la tête au *ruisseau*. On dit aussi, les petits *ruisseaux* font les grandes rivieres. *Ex rivulis confluentibus fiunt flumina.*

☞ RUISSELANT, ante. adj. Qui coule comme un ruisseau. Des eaux *ruisselantes*. Le sang *ruisselant* d'une plaie.

RUISSELER. v. neut. Couler en forme de ruisseau. *Fluere, interfluere, profluere, dimanare.* On voit plusieurs sources dans cette vallée qui *ruissellent* dans la prairie. On dit figurément, que le sang *ruisseloit* de sa plaie, pour dire, en couloit en abondance. Il y eut grande boucherie, & le sang *ruisseloit* de tous côtés. Ablanc: *Cruor undique diffluebat.* Le sang sur leur harnois *ruisselle.* Sar.

> *Pourrois-je voir une fontaine,*
> *Entre des cailloux* ruisseler,
> *Sans m'imaginer que ma veine*
> *S'en va tout de même couler.*

RUISTE. Vieux adj. m. & f. C'est-à-dire, rude. *Ovide MS.*

> *Tant mar fu ta* ruiste *fierté.* Borel.

RUIT. Vieux mot. Bord ou ruisseau. Borel. *Ora, litus, margo*, ou *rivulus*.

> *Sur le* ruit *d'une fontenelle.* Parceval.

Il vient de *ritha*, c'est-à-dire, torrent, en ancien Allemand. *Lipse.* Borel. Ainsi il signifie plutôt *ruisseau* que *bord*.

RUIT. S'est dit autrefois pour rut. Villon.

> *Retournez-ci quand vous serez en* ruit,
> *En ce bordeau où tenons notre état.*

De *rugitus* ou de *ruo* ; *ob impetum quo bruta amoris æstu perculsa in fœminas erumpunt.* Coquillart.

> *Bailler aux Dames le déduit,*
> *Ferme comme un sanglier en* ruit. Ménage.

RUM.

RUM, ou RUMB. s. m. Terme de Marine, est un espace qu'on prépare dans le fond de cale d'un vaisseau pour les marchandises de sa cargaison. *Spatium excipiendis mercibus in ima navi.* On dit aussi *reum*, & *arumer* ou *arrumer*, pour dire, ranger les marchandises ; & il y a des Officiers exprès sur les ports pour cela. On confond souvent les termes de *rum* & de fond de cale, & ce dernier mème est plus usité que l'autre. Aubin. Être de bon *rum*, c'est être de bon ordre. Tenir son *rum*, c'est garder son rang. Avoir du *rum* à fond de cale, c'est y avoir de l'espace. Donner *rum* à une pointe de terre ou à une roche, c'est s'en éloigner à discrétion. Id.

Rum. s. m. Espèce d'eau de vie que l'on tire des cannes de sucre. *Aqua ex saccari arundinibus extracta vi ignis.* Dans les lieux où se fait le sucre, on retire par la distillation beaucoup de liqueur ardente & inflammable des cannes à sucre ou cannamelles. Elle est appellée *rum* en langage barbare. Les gens du pays en font un aussi grand usage que nous faisons de l'eau de vie. Lémery.

☞ Rum. Isle d'Ecosse, à l'occident de ce royaume, & l'une des Hébrides, au midi de Skie.

RUMATISME. Voy. Rhumatisme, Rhumatisme.

RUMB. (On prononce *Romb.*) Terme de mer. Aire de vent, ligne ou rayon d'un grand cercle vertical tracé sur le

la globe, qui divise l'horison en trenta-deux parties. *Index venti linea.* Le *rumb* est une ligne qui représente sur le globe terrestre, sur la boussole, & sur les cartes marines, un des trente-deux vents, qui servent à la conduite d'un vaisseau. Ainsi le *rumb* que suit un vaisseau est conçu comme sa route, son cours, son sillage, son eau & sa trace navale. Auzin. Sur les cartes les *rumbs* sont tracés en ligne droite. Ce sont des traits d'un vent à l'autre. C'est une division que les pilotes les plus exacts ont faite des vents qui sont marqués sur la rose de la boussole, ou compas de mer, & qui sert à marquer le route d'un vaisseau pour eller d'un lieu à un autre. Chaque ligne ou pointe désigne un vent. On les divise & subdivise. Le *rumb* entier ou quart de vent est celui qui souffle d'un des quatre points cardinaux. Le demi-*rumb* est celui qui souffle entre les points cardinaux, & fait avec eux un angle de 45 degrés. Le quart de *rumb* est celui qui fait un angle de ee degrés, 30 minutes; & le demi-quart de *rumb* en fait un de 11 degrés, 15 minutes. Ce mot au reste dans sa propre signification se prend pour la partie du monde vers laquelle on dresse sa route: de sorte que quand on dit qu'un navire suit le *rumb* du nord, on ne veut pas dire que le vent du nord souffle, mais que le proue du vaisseau est tournée vers le nord, e le cap au nord. Les *rumbs* font la même division sur le globe, que les azimuts ou les cercles verticaux.

Les Indiens n'observent que les huit principaux *rumbs* de vent, qu'ils placent, comme nous, à l'horison. Or ils prétendent que dans chacun de ces endroits un demi Dieu a été porté par Brama, pour veiller au bien général de l'univers. Dans l'un, le Dieu de la pluie; dans l'autre, le Dieu des vents; dans un troisieme, la Dieu du feu, & ainsi des eutres, qu'ils appellent les huit gardiens. Lettr. édif. et cur. *Rec. X p.* 10.

Rumb, signifie aussi entre les Mariniers, rang ou ordre. Être en bon *rumb*, c'est-à-dire, être en ordre. Tenir son *rumb*, c'est garder son rang. C'est en ce sens qu'il est employé dans la derniere Ordonnance de la Marine. *Series, ordo, collocatio, dispositio.* Voyez Rum.

RUME. Voyez Rheume, ou Rhume. *Rheuma.*

RUMÉLIE. Voyez Romélie.

RUMEUR. s. f. Bruit & murmure sourd qui tend à querelle ou sédition, sorte d'alarme. *Rumor* Cette nouvelle doctrine a excité bien de la *rumeur* dans l Eglise. Si cette effaire passe, il y aura bien de la *rumeur* dans la ville Cette nouvelle n'est pas certaine: mais j'en ai oüi quelque *rumeur*, quelque bruit sourd qui en court par le monde. Cette nouvelle mit toute la Cour en *rumeur*. Ablanc. Par-tout il se fait grand' *rumeur*. Bens.

Rumeur vient de *rumor*; & *rumor*, selon le Jardin des racines Gréques, vient de ῥέω, ou ῥύω, *fluo*, ῥῦμα, ou ῥεῦμα, *fluxus*; la *rumeur* n'étant, dit-on, autre chose qu'un bruit de paroles qui se répand parmi le peuple.

Rumeur, se dit aussi de la querelle même, de la sédition. *Tumultus, tumultuatio.* J'entends bien du bruit dans la rue, il faut qu'il y ait quelque *rumeur*, quelque querelle. Il y a grande *rumeur* dans l'Hôtel-de-Ville: tout le monde prend les armes. La contrariété d'opinions excite une grande *rumeur* dans l'assemblée.

☞ RUMIA, *Rumilia*, ou *Rumina*. s. f. Déesse qui présidoit à la nourriture des petits enfans, qui avoit soin de les faire téter. Quand on lui offroit des sacrifices, on répandoit du lait sur les victimes. Sa statue représentoit une femme qui tient un petit enfant, & a une mammelle découverte pour le faire téter. Ce nom vient de *ruma*, qui en vieux Latin signifie mammelle.

RUMILLI. s. m. Nom propre d'une petite ville de la Savoie. *Rumilliacum*. Elle est sur la Borne, où elle a un pont, à cinq ou six lieues de Genève, vers le midi. Maty.

☞ RUMINAL. adj. m. C'est le nom qu'on donnoit au figuier, sous lequel la louve allaitoit Rémus & Romulus, par la même étymologie que *Rumia*.

RUMINANT, ante adj. Animal qui remâche ce qu'il a mangé. *Ruminans.* La Loi de Moyse ne permettoit de manger des animaux quadrupédes que ceux qui étoient *ruminans*, & qui avoient le pied fourché. Joan. Con. Peyerus a fait un Traite *De Ruminantibus & Ruminatione*, qui a été imprimé à Bâle *in*-4°. Il y montre qu'il y a réellement & véritablement des animaux qui ruminent; tels sont les bœufs, les moutons, les cerfs, les chévres de toutes les especes, les chameaux, les liévres & les écureuils. Il ajoute que généralement parlant, ces animaux pour cette fonction, ont trois ventricules ou estomacs. Quant aux animaux qui semblent seulement imiter la rumination, & ne ruminent pas effectivement, il les appelle faux *Ruminans. Ruminantia spuria.* De ce nombre sont les taupes, les grillons, les abeilles, les escerbots, les crâbes, les écrevisses de mer, les mulets ou surmulets, & plusieurs oiseaux. Peyerus assure que tous ces animaux ont leurs estomacs composés de fibres musculaires, par le moyen desquelles les alimens sont broyés dessus & dessous, à peu près comme dans les animaux *ruminans*.

RUMINATION. s. f. C'est l'action de remâcher, qui est propre à quelques animaux. Harris. *Ruminatio.* Peyerus dans son Traité *de Ruminantibus & Ruminatione*, définit la *rumination*, un mouvement naturel de l'estomac, de la bouche & des eutres parties, qui succéde à une autre action des mêmes parties; en sorte que par le moyen de ces deux actions, l'aliment mangé d'abord à la hâte, est de nouveau reporté à la bouche, où il est remâché, puis avalé une seconde fois, & cela au bien & à l'avantage de l'animal. Burnet traite de la *rumination* humaine dans son Thrésor de la Prat. de Médecine, L. XV. Sect. xv.

RUMINE. s. f. Nom d'une Déesse des anciens Romains. *Rumina.* La Déesse *Rumia* avoit soin de fournir du lait aux nourrices, & on l'invoquoit pour que leurs nourrissons n'en manquassent pas. On l'appelloit *Rumia*, *Rumilia*, ou plutôt *Rumina*, comme on lit dans S. Augustin, *De Civitate Dei*, *L. IV*, *c.* 11. d'où vient que Ceriziers l'appelle *Rumine* en notre langue. L. Vivez sur l'endroit de S. Augustin que j'ai cité, dit qu'on faisoit à *Rumine* des libations de lait, & qu'on jettoit du lait sur les victimes qu'on lui offroit. Le même Auteur l'appelle la Déesse des mammelles.

Ce mot venoit de *ruma*, comme écrit S. Augustin à l'endroit cité, ou plutôt de *rumen*, comme dit Vivès, après Pline & Festus. *Ruma*, ou *rumen* étoit un vieux mot qui signifioit autrefois mammelle.

RUMINER. v. act. Mâcher une seconde fois ce qu'on a mangé. *Ruminare, vel mansa remandere.* Il s'emploie presque toujours absolument. Les animaux qui *ruminent* sont les bœufs, les vaches, les brebis. Ils ont quatre ventricules; le premier est appellé *panse* ou *herbier*, en Latin, *magnus venter*; le second, *bonnet*, en Latin, *reticulum*; le troisieme, *millet*, en Latin, *omasum*; le quatrieme, *caillette*, en Latin, *abomasum*. Ils n'ont qu'un œsophage. On a vû des hommes qui *ruminaient*. Burnet dans son Thrésor de la Pratique de Médecine en rapporte plusieurs exemples, au mot de *ruminatio*, tirés de Samuthus, *Observ.* 100. *cent.* 1. De Rhodius. *Observ.* 50. *cent.* 1. & de l'Epître de Burgarver à Horstius, *Observ.* 9. *l.* iv. *des Observ. de Greg. Horstius.*

Ruminer, se dit figurément en Morale, & signifie, réfléchir sur ses premieres pensées, rêver, méditer sur la recherche de quelque dessein, invention, ou problême. *Recogitare, meditari.* Les belles choses ne se trouvent pas d'abord, il faut long-temps *ruminer* pour y réussir. Il *rumine* quelque chose de grand. Scar.

Ruminé, ée. part. pass. & adj. *Recogitatus, perpensus.*

RUMNEY. s. m. Nom propre d'une petite ville d'Angleterre. *Rumnea.* Elle est sur la côte du Comté de Kent, entre Rye & Hyth, à trois lieues de la premiere, & à deux de la derniere. *Rumney* est un des cinq ports de mer qui ont séance & voix au Parlement d'Angleterre. Son port étoit un des meilleurs du royaume, lorsque la riviere de Rother s'y déchargeoit; il est beaucoup moins considérable depuis l'an 1250. qu'une grande inondation détourna à Rye l'embouchure de cette riviere. Maty.

RUMON. s. m. Nom propre d'homme. *Rumonus.* Guillaume de Malmesbury dit que c'est un Saint célebre à Tavestoch, qu'il étoit Evêque, & que l'histoire de sa vie a été perdue par les guerres. Le culte de S. *Rumon* est très-ancien, puisque, comme Vilson le remarque, Ordulf Comte de Devonshire, lui bâtit une Eglise dès l'an 960. Chastelain, *Martyr. T. I p.* 74.

☞ RUMPHAL. s. m. C'est une espéce d'*Arum* des Indes, qu'on appelle aussi *Ignome*. Son suc est un poison, mais sa racine est efficace contre la morsure des serpens, pour-

vû qu'elle soit récente, étant appliquée sur la partie ; lorsqu'elle ne l'est point, il faut y faire des scarifications, & y appliquer ensuite la racine. Elle passe aussi pour un topique admirable pour les parties affectées des maladies vénériennes.

RUN.

RUNCAIRE. s. m. & f. On a donné ce nom aux Sectateurs des Vaudois & des Patarins, soit parce qu'ils s'assemblérent d'abord dans un lieu près du Pô, appellé *Runcalia*, ou parce qu'ils le firent dans un village nommé *Runcaria* ; ou peut-être parce qu'ils tenoient leurs assemblées dans des broussailles, appellées dans la basse Latinité *runcaria*, de *runcare*, arracher les mauvaises herbes. Voyez du Cange.

RUNCINE. s. f. Nom d'une Déesse des Romains. *Runcina*. On invoquoit *Runcine* lorsque l'on enlevoit, l'on arrachoit les bleds de terre. Voyez S. Augustin, *De Civitate Dei*, *L. IV. c* 8. & Vivès sur cet endroit, où il cite Varron dans le Livre *de Ling. Lat.*

Ce mot vient de *runcare*, arracher, ôter.

RUNCKEL. s. m. Nom propre d'une petite ville, avec une citadelle & un Comté de peu d'étendue. *Runcalia*. Elle est enclavée dans l'état de Nassaw, entre la ville de Diatz & celle de Wailbourg. Les Comtes de *Runckel* sont divisés en deux branches, qui se distinguent par les noms de Newenwied & de Dirdorf. Matv.

RUNES. C'est le nom que les Goths donnoient aux lettres dont ils se servoient. *Litteræ vel caracteres Runes, seu Gothici*. On prétend que l'Evêque Gulphilas en 370. inventa ces lettres *Runes* ou Gothiques.

RUNIQUE. adj. m. & f. qui se dit des lettres & de la langue des anciens Goths, Danois & autres peuples du septentrion. *Runicus*. Quelques-uns prétendent que Gulphilas, ou Ulphilas, Evêque des Danois, qui vivoit vers l'an 370 fut l'inventeur des lettres *Runiques* : mais Olaüs Vormius a montré fort au long, qu'Ulphilas n'avoit fait que les faire connoître aux Etrangers, & qu'elles étoient plus anciennes que lui. Le même Auteur prétend que les lettres que Chilpéric ajouta à l'alphabet François étoient des caractéres *runiques*. Voyez le *Litteratura runica* de cet Auteur. On dit qu'elles s'appelloient ainsi, parce qu'elles étoient mystérieuses, comme les hieroglyphes des Prêtres Egyptiens. Voyez encore M. Hickes dans son Thrésor des Langues anciennes du septentrion, imprimé à Oxford en 1703. en trois vol. *in-fol.* Il y a quelques médailles *runiques* dans les cabinets. Il y a des médailles plus modernes de Danemarck, d'Angleterre, dont les inscriptions sont latines & les caractéres *runiques*. Il y en a qui ont d'un côté une figure d'homme assis, la tête couronnée d'un nimbe, à la droite un globe représentant le monde, à la main gauche un sceptre. Au revers l'inscription en lettres *runiques* Thorgut Luntis, ou quelque autre semblable. Un Antiquaire du nord a cru que c'étoient des talismans, mais M. Kéder a très-bien montré par la croix qui précéde l'inscription, & l'explication qu'il a donnée de cette inscription, que c'est la figure de Jesus-Christ, & non celle du Dieu Thor, & au revers le nom du Monétaire, & celui de la ville de Londres où cette monnoie a été frappée. S. Sabas avoit bâti un monastere où les Besses, (ce sont ceux qui étoient du septentrion) faisoient l'Office *rhunique*, c'est-à-dire, en Esclavon. Chastelain, *Martyrolog. T. I. p.* 81. Cet Auteur fait mal de mettre un *h* à ce mot, comme s'il étoit Grec.

RUNOGRAPHIE. s. f. Traité, discours sur les lettres runiques. *Runographia*. La *Runographie* de Vérélius est estimée. L'ouvrage de M. Hickès, dont nous parlions à l'article précédent, est aussi une *Runographie*.

RUP.

RUPEL. s. m. C'est le nom que prend la Néthe après son confluent avec le Demer. Voyez Nethe. Matt.

RUPELMONDE. s. m. Nom propre d'un bourg, avec un ancien château. *Rupelmunda*. Il est dans la Flandre, sur l'Escaut, vis-à-vis l'embouchure du Rupel, & à deux lieues au-dessus d'Anvers Matt.

RUPELA. subst. f. ou IRI. subst. m. Nom propre d'un village de la Sacanie, en Morée. *Rupela*. Il est près de la source de l'Arbon, à six lieues de Corinthe. On le prend pour l'ancienne *Phlius*, petite ville de Sicyonie. Matt.

RUPERT. s. m. Nom propre d'homme. *Rudpertus*, *Rudbertus*. L'Abbé *Rupert* étoit Impanateur, Bellarmin l'a montré. D'autres l'ont défendu. L'Abbé *Rupert* mourut l'an 1135. Ses ouvrages ont été imprimés à Paris en 1638. Voyez Vossius, *de Hist. Lat. L. II. C.* 40. Il étoit Abbé de Tuita, *Tuitiensis Abbas*.

Saint *Rupert* ou Robert, ou Rudbert, ou même Ruotbert & Chrodabert Évêque de Wormes, puis de Saltzbourg, étoit fils d'un Seigneur François, de race ancienne & illustre parmi les Francs. Baillet. Voyez les Bollandistes au 27. de Mars, *T. III. p.* 699. *& suiv.*

☞ RUPIEDSIE. s. f. Espéce de drogue pour teindre en noir, qui se trouve dans la Chine.

RUPPIN. s. m. Nom propre d'une petite ville que quelques cartes nomment RAPPIN. *Ruppinum*. Elle est du Marquisat de Brandebourg, capitale du Comté de *Ruppin*, & située à dix lieues de la ville d'Hawelberg, vers l'orient, sur la petite riviére de Rhin, qui la divise en vieille & nouvelle ville. Matt.

Comté de Ruppin, *Ruppinensis Comitatus*. C'est une contrée du Marquisat de Brandebourg. Ce Comté est entre la Seigneurie de Pragnitz, le Duché de Meckelbourg, la Marche Vékerane, & la moyenne Marche. Il peut avoir 12. lieues de long, & environ six de large, & il est fort embarrassé de lacs & de forêts. *Ruppin*, capitale, Wusterhausen, Lindow, & Riosberg en sont les lieux principaux. L'Électeur Joachim I. acquit ce pays l'an 1524. par la mort de Wichman, Comte de *Ruppin* dernier de sa race, Matt.

RUPTOIRE. s. m. Terme de Chirurgie. C'est un cautère potentiel, lequel par sa vertu caustique brûle, & fait escarre. *Cauterium potentiale*. On l'applique aux piqûres des bêtes venimeuses, aux bubons vénériens & pestiférés, pour attirer & faire évacuer les humeurs.

RUPTURE. subst. fém. Qualité ou état d'une chose rompue ou brisée. *Fractura*, *ruptio*, *fractio*. Voilà une *rupture* à ce mur, à cette clôture. Il y a une *rupture* à ce bas, à ce pourpoint. On a eu permission d'entrer dans ce château par bris & *rupture* de portes. Souvent il se fait des *ruptures* de veines par un grand effort, des *ruptures* ou descentes de boyau. *Hernia*, *ilium procidentia*, *ramex*.

On le dit simplement de cette derniere incommodité. Il a une *rupture*.

Rupture, se dit figurément en choses morales, & signifie, brouillerie, dissension, division ; interruption, infraction. *Dissociatio*, *violatio*, *diremptio*. Il y a danger de *rupture* entre les deux Couronnes. La *rupture* de la paix emporta la *rupture* du commerce. La mort, est pour l'ame un déchirement cruel, par la *rupture* douloureuse de toutes ses attaches. Nic. Il y a *rupture* ouverte entre le mari & la femme. Ils étoient d'accord par une transaction, & je ne sçai ce qui en a causé la *rupture*. L'éclat d'une *rupture* a je ne sçai quelle violence opposée à mon humeur. S. Evr. Il ne faut jamais en venir à une *rupture* d'éclat avec ses amis. Vill.

Eprouve avec quel art une rupture *feinte,*
Sçait ranimer l'ardeur par le temps presque éteinte.
Vill.

RUR.

RURAL, ale. adject. Qui concerne la campagne. *Rusticus*, *Rusticanus*. Les Mandemens des Évêques s'adressent aux Doyens *ruraux*. Les Doyens *ruraux* ne sont pas perpétuels ; mais pour un temps. *Rurales Decani*. Evaillon. Les biens *ruraux* n'ont pas les mêmes priviléges que les maisons de la ville. La Somme *rurale* de Boutillier.

On dit héritages & biens *ruraux*, à la différence des biens & héritages gentioux & nobles, en la Coutume d'Aqs, & autres. Le fief est noble ou *rural*. Le fief est celui auquel il y a justice, ou maison notable, édifice, motte, fossés, ou autres semblables signes de noblesse & d'ancienneté.

Tous

Tous les autres sont réputés *ruraux*, & non nobles. Voy. la Coutume de Nivernois, Tit. IV. art. 27. 28. 29. Dans l'art. 16. du ch. I. du Style de Liége, on dit Plaids *ruraux*, à la différence de la Cour feudale, à ce que croit M. de Lauriere.

☞ La Bruyére p. 233. & 234. de la neuviéme édition de ses Caractéres, parle avec autant de justesse que d'élégance, de l'ignorance des Parisiens sur le fait de l'Agriculture : On s'éléve, dit-il, à la ville dans une indifférence grossiére, des choses *rurales* & champêtres ; on distingue à peine la plante qui porte le chanvre, d'avec celle qui produit le lin ; & le blad froment d'avec les seigles, & l'un ou l'autre d'avec le méteil. On se contente de se nourrir & de s'habiller. Ne parlez à un grand nombre de Bourgeois, ni de guerets, ni de baliveaux, ni de provins, ni de regains, si vous voulez être entendu ; ces termes pour eux ne sont pas François. . . . Les Gentilshommes de campagne, appellent par raillerie un vieux liévre, un Doyen *rural*. Acad. Fr.

☞ RUREMONDE. Ville des Pays-Bas dans le haut quartier de la Gueldre, sur la Meuse, à l'embouchure du Roer.

RUS.

RUSCO. f. m. Nom propre d'une des Isles Sorlingues qui sont au midi de l'Irlande & au couchant de l'Angleterre. *Ruscovia*. Maty.

RUSE. subst. fém. Adresse, finesse, artifice, moyen subtil dont on se sert pour tromper quelqu'un. *Astus, astutia, versutia*. Une *ruse*, ou un stratagéme de guerre. Se servir de *ruses* pour attirer l'ennemi au combat. *Strategema*. Ablanc.

> *Qu'importe si l'on use*
> *Contre ses ennemis, de vaillance, ou de* ruse ?

C'est ainsi que Bertaut a traduit ce mot de Virgile, *Dolus an virtus, quis in hoste requirat ?* Les gens d'honneur n'usent ni de *ruse*, ni de supercherie.

> *Osez-vous recourir à ces* ruses *grossiéres ?* Mol.

> *Tel rit d'une* ruse *d'amour,*
> *Qui doit devenir à son tour,*
> *Le risible sujet d'une semblable histoire.* La Font.

☞ Ruse. On appelle, *Ruses* innocentes, certaines petites finesses dont on se sert à bon dessein. Acad. Fr.

Nicod dérive ce mot de *usus*. Les Anglois s'en servent en la même signification.

On le dit aussi en termes de Chasse, d'un gibier qu'on poursuit, qui fait divers détours pour tromper les Chasseurs. Le renard sçait plusieurs *ruses*. *Ruses* des cerfs, & *hourvaris*, c'est la même chose. *Cervi fraus*. *Le bout de la ruse*, c'est, quand on trouve au bout du retour qu'a fait une bête, que ses voies sont simples, & qu'elle s'en va & perce. Salnove.

Contre-ruse. f. f. Ruse qu'on oppose à une autre ruse. Il a usé d'une *contre-ruse*. *Astutia in astutiam, vafricies contra vafriciem*.

On dit proverbialement d'un homme rusé, adroit, subtil, qu'il a un sac tout plein de *ruses*. *Plenus dolis & fraudibus*.

Ruses des Philosophes, pour cacher leurs mystéres, & faire prendre le change aux ignorans. Les Sages ont toujours été d'humeur à vouloir cacher leur science ; car outre leurs maniéres de parler, qui ne sentent que l'embarras & la métaphore, ils confondent à plaisir, toutes les parties du grand ouvrage ; ils mettent le commencement à la fin, & la fin au commencement ; & souvent ils mêlent le milieu avec les deux extrêmes ; après avoir donné cent noms différens à une même chose, ils expriment par le même mot cent choses tout-à-fait opposées, ou du moins différentes. Ce qui donne encore plus de dégoût dans la lecture de leurs ouvrages, c'est qu'ils avancent plusieurs choses, non pas seulement inutiles ; mais qui paroissent souvent contraires. Du vrai & du faux, ils en font un cahos si mal aisé à débrouiller, que j'oserois dire (si je n'avois un grand respect pour les Docteurs de ce mérite,) qu'ils employent souvent le vrai ou le faux, pour cacher le but où les curieux de l'art portent toutes leurs prétentions. Le reméde à toutes ces choses, est, si l'on veut travailler de la main, de rapporter toujours ce qu'ils disent au pouvoir de la nature ; & si leurs paroles, quelles qu'elles soient, paroissent au-delà de ses forces ; tenez pour certain qu'en cette occasion ils tendent un piége, & qu'ils veulent faire prendre le change. Dict. Herm.

RUSER. v. n. Employer la ruse & l'artifice. Dans les contrats de bonne foi, il n'est pas honnête de *ruser*, de tâcher à surprendre son compagnon. *Versipelles quasvis artes adhibere, uti dolis & fraudibus*. Il est permis à la guerre de *ruser*. *Strategematibus uti*.

Ruser, en termes de Chasse ; c'est quand une bête qui est chassée, va & vient sur ses mêmes voies, dans un chemin ou autres lieux, à dessein de se défaire des chiens. Salnove. *Fallere, decipere*. Les cerfs & les liévres *rusent* souvent, abusent les chiens & les Chasseurs, & tâchent d'ôter la connoissance de leur piste. *Urgentes vehementius venatores, ut eludat cervus, ad notas strophas se convertit*.

> *Voi ce Bourgeois qu'un Garde peu traitable,*
> *Dans ce ballet a trois fois colleté,*
> *Il* ruse *en liévre, & n'est point rebuté ;*
> *A son dessein la foule est favorable.* Senecé.

Rusé, ée. part. pass. & adj. *Vafer, versipellis*. On se tient sur ses gardes, & l'on se défie d'un homme *rusé*, comme d'un fripon. Bell.

Rusé, ée. S'emploie aussi substantivement. C'est un vieux *rusé*. *Callidus veterator*. C'est une fine *rusée*. Il n'y a point de vertu dont ce *rusé* d'Amour n'emprunte la figure : il se sert de tout jusqu'à la dévotion. Vill.

On dit proverbialement, Un *rusé* matois, un *rusé* manœuvre. *Vafré callidus, versuté astutus*. Il est *rusé* & adroit comme un singe. On dit ironiquement d'une fille fine & dissimulée, que c'est une petite *rusée*.

RUSINE, ou RUSINA. f. f. Déesse des Romains qui avoit soin des champs. *Rusina*. C'est de S. Augustin que nous l'apprenons, *De Civitate Dei, L. IV. c.* 8.

Ce mot vient de *rus*, champs.

☞ RUSMA. f. m. C'est un minéral qui ressemble en figure & en couleur à du mâchefer. Il s'en trouve en abondance dans la Galatie. C'est un dépilatoire fort en usage chez les Turcs.

RUSOR. f. m. Surnom que les anciens Romains donnoient à Pluton, fait de *rursus*, derechef ; parce qu'il attiroit derechef tout à lui. Voyez *Rosin. Antiqq. Rom. L. II. C.* 15.

☞ RUSOR. Dieu qui avoit la même fonction & la même origine que *Rusina*.

RUSS. subst. masc. Nom propre d'une riviére de la Suisse. *Ursa*. Elle prend sa source au Mont Saint Godard, fort près de la source du Tésin, & peu loin de celles du Rhin, du Rhône & de l'Aar. Elle traverse le lac de Lucerne, & se décharge dans l'Aar, au-dessous d'Arow, après avoir baigné Lucern, Mellingen & Bremgarten. Maty.

RUSSE. f. m. & f. Qui est de Russie. Russien. *Russus, Ruthenus, a*. Un jeune Allemand Luthérien, & une femme *Russe*, firent profession de la foi Catholique. Mém. *des Miss. de Lev.* 1715.

M. Fleury dit souvent *Russes* au lieu de Russiens ; quoiqu'il avoue qu'on les a appellés *Russiens*. Saint Adalbert, premier Évêque de Magdebourg prêcha aux *Russes*. Olga, Reine de cette nation étant allée à Constantinople du temps de l'Empereur Constantin Porphyrogénète, y reçut le batême, & le nom d'Hélène. Elle envoya des Ambassadeurs en 959. au Roi Otton, pour lui demander un Évêque & des Prêtres, ce qu'il accorda avec plaisir, & choisit pour leur Évêque Libutius, moine de S. Alban de Mayence, qui l'année suivante 960. fut sacré par Adaldague Archevêque de Brême, pour être Évêque des Rugiens, ou Russiens ; car on leur donne l'un & l'autre nom. Fleury, *Hist. Eccl. L. VI.* Les *Russes* avoient embrassé le Christianisme vers le commencement du XI[e]. siécle,

ou à la fin du Xe. Ils suivoient le Rit Grec, comme ils sont encore, & furent engagés dans le schisme. Vers le milieu du 13e. siécle, sous Innocent IV. ils rentrerent sous l'obéissance du Pape, mais il n'y demeurerent pas long-temps. Il y a une Lettre de ce Pape, à la nation des *Russes*, du 3. Mai 1246. L'Empereur des *Russes* vit le moment qu'il alloit être entiérement défait. Volt.

RUSSIE. subst. fém. Nom propre d'une vaste région de l'Europe, qui comprend une partie de la Pologne, de la Lithuanie, avec toute la Moscovie. *Russia*. Quelques Géographes la divisent en deux parties, la grande & la petite *Russie* dont ils appellent celle-ci *Russie* noire, & l'autre la *Russie* blanche. Mais Starovolsci divise la *Russie* en trois parties, qui sont la *Russie* blanche la noire & la rouge. On marquera la raison de ces noms aux mots suivans.

Russie Blanche. Elle comprend tout ce que les Moscovites possédent au couchant des sources du Don & du Boristhène, avec la *Russie* Lithuanique. On l'appelle *Russie blanche*, ou parce que ses campagnes sont long-temps couvertes de neige, ou à cause de la blancheur de ses habitans, ou même de ses animaux, ours, liévres, loups & renards. Ce pays dépendoit anciennement de la Moscovie, & c'est apparemment de-là qu'on a pris occasion d'appeller la Moscovie, la *Russie blanche*.

Russie Lithuanique. C'est une partie de la *Russie* blanche, & elle comprend toute la partie orientale de la Lithuanie *Russia Lithuanica*. Elle est divisée en sept contrées, qui sont les Duchés de Novogrodeck, de Minsko, de Poloczko, de Witebsko & Mscislaw, & les territoires de Rohsczow & de Rziczica. Le Duché de Smolensko y étoit autrefois renfermé, mais maintenant il appartient aux Moscovites.

Russie Noire. C'est la partie de la Moscovie qui s'étend depuis les sources du Boristhène & du Don jusqu'à la grande Tartarie *Russia nigra*. C'est un vaste pays, qui a pris ce nom, ou de l'épaisseur de ses forêts, ou de ce que ses habitans travaillant autrefois aux mines & aux forges, en étoient noircis, comme des demi-Maures. Ce pays donne à la Moscovie le nom de *Russie noire*.

Grande Russie. Voyez Moscovie.

Russie Rouge. C'est une des grandes parties du Royaume de Pologne. *Russia rubra*, *Roxolonia*. Elle est bornée au couchant par la haute Pologne, au nord par la Lithuanie, au levant par les petits Tartares, & au midi par la Moldavie, la Transilvanie, & une partie de la Hongrie. Elle comprend la *Russie* rouge particuliére, la Volhynie & la Podolie. Son étendue du couchant au levant est de deux cens soixante lieues. Ce pays consiste presque tout en de vastes campagnes, peu cultivées, à cause des fréquentes courses des Tartares, & aussi parce qu'on ne sçait où transporter les denrées surabondantes. Il a pris le nom de *Russie rouge*, de la couleur des cheveux de ses habitans, & a eu ses Princes particuliers, redoutables aux Polonois & aux Moscovites; mais Casimir le Grand l'incorpora à la Pologne l'an 1341. Au reste, on trouve presque toujours ce pays sur les cartes, sous le nom de *Russie noire*.

Russie rouge particuliére, ou la petite Russie. *Russia rubra*, ou *parva*. C'est la partie occidentale de la Russie rouge prise en général. Quelques cartes lui donnent improprement le nom de Russie noire; elle renferme les Palatinats de Lembourg, de Belcz & de Chelm. Lembourg capitale; Belcz, Chelm, Krosnoslaw, Jeroslaw, Premislie & Halicz en sont les lieux principaux.

Le golfe de Russie, ou mer Blanche, ou *Bella-More*, *Mare album*, *Granducus*, *Russicus sinus*. Grand golfe de la mer de Moscovie, renfermé entre les provinces de Dwina & de Kargapol, & la Laponie Moscovite. Archangel est situé sur ce golfe.

RUSSIEN, enne. s. m. & f. Nom de peuple. *Russus*, *Ruthenus*, *a*. Il y a des Moines *Russiens* dans les deux Russies; ils sont Grecs, & les Polonois leur permettent de vivre selon leur rit. Vers le milieu du dernier siécle, plusieurs se convertirent. Urbain VIII. en étant informé, leur fonda un Collége. Les Moines *Russiens* obéissent à un premier Archimandrite, ou Général de toute la Russie, qu'ils élisent eux-mêmes par un privilége que leur accorda Urbain VIII. en 1624. le 4 Octobre. L'Archimandrite & les Religieux dépendent néanmoins en quelque façon du Métropolitain, qui est aussi Religieux, aussi-bien que les autres Evêques. Leur principal emploi est de prêcher, d'administrer les Sacremens, d'enseigner les cérémonies de l'Eglise aux jeunes Clercs, de défendre la foi contre les Hérétiques, &c. Ils ont des Colléges à Olmutz, à Vilna, & en d'autres endroits. Ils suivent le rit Grec, & disent l'Office en Esclavon. *P. Hélyot*. Voyez Russe.

RUSSIOTE. subst. m. Langue Russienne, ou des Russiens. *Russica lingua*. Outre le Grec vulgaire, il parloit Turc, Arabe, Italien, *Russiote* & Provençal. De Tournefort. *Voyage T. II. p.* 170.

RUSTAN. s. m. Nom propre d'un fort petit pays du Bigorre en Gascogne. *Rustanus Tractus*. S. Séver de *Rustan*, & Tournai en sont les lieux principaux.

RUSTARIN, ine. adj. Vieux mot. Rustre. *Coquillard*. Borel.

RUSTAUD, aude. adj. & s. Qui est rude, incivil & mal poli, qui sent le paysan, l'homme de campagne. *Agrestis*, *inurbanus*, *impolitus*, *agricola*. Il y a des endroits où le peuple est plus *rustaud* qu'en d'autres. Ce coquin est un *rustaud*, dont il ne faut attendre ni civilité, ni honneur. Mine *rustaude*.

Skinner prétend que ce mot vient du François *Reistre*, qui vient de l'Allemand *Reiter*, qui signifie un Cavalier Allemand; & que ce mot s'est dit en France, pour un homme pétulant & insolent, parce que les Cavaliers Allemands qui vinrent autrefois en France, y commirent beaucoup de désordres, comme il paroît, dit-il, par l'Histoire de Commines.

☞ RUSTAUDEMENT. adv. D'une maniére rustique, grossiére. Parmi les Lettres du Comte de Bussi de l'édition de 1714. il y en a une de Madame de Sévigné du 25. Novembre 1655. à son cher Cousin, où elle lui mande, T. I pag. 28. « On m'a dit que vous sollicitiez de demeurer sur la frontiére. Comme vous sçavez, mon pauvre Comte, que je vous aime un peu *rustaudement*, je voudrois qu'on vous l'accordât. Ce mot n'est pas usité.

RUSTIC, ou RUSTIQUE. Voyez Rotat.

RUSTICAIN. s. m. Nom propre d'homme. S. *Rusticain* est honoré à Bresse comme Evêque. Galésinius l'a nommé *Rusticinianus*; Ferrarius & Martinengus, *Rusticianus*; mais Ughel qui est venu depuis, & qui avoit des manuscrits, l'a nommé *Rusticanus*. Chastelain, *Martyr. T. I. p.* 83.

RUSTICITÉ. s. f. Grossiéreté, rudesse, qualité de ce qui est rustique, qui a l'air grossier, incivil, & mal poli. *Rusticitas*, *insulsitas*, *stupiditas*. La *rusticité* se remarque dans les paroles aussi bien que dans les actions. Il y a de la *rusticité* à se servir de termes sales, ou obscènes, à débiter de fades plaisanteries; à prendre d'inciviles familiarités; interrompre mal-à-propos ceux qui parlent; à contredire hors de saison; à vouloir toujours avoir raison, & à quelque prix que ce soit; à se fâcher de tout, & à contre-temps; à avoir une contenance mal-séante, trop familiere, ou indécente. Voilà une légere idée de la *rusticité*. Refl. Ces manieres ont beaucoup de *rusticité*; elles sentent une mauvaise éducation. La brutalité & la *rusticité* peuvent être les vices d'un honnête homme. La Bruy. L'innocence & la *rusticité* se trouvent assez souvent ensemble. M. Scud.

RUSTICLE. s. f. Nom propre de femme. *Rusticula*. Sainte *Rusticle* Abbesse de S. Césaire d'Arles au sixieme & septieme siécle.

RUSTIQUE. adj. m. & f. Qui concerne la campagne; champetre, qui appartient aux champs. *Campestris*, *agrestis*. La Maison *Rustique* est un livre d'Agriculture, qui contient tout le ménage des champs.

Les Dieux *Rustiques* chez les Romains étoient les Dieux de la campagne, & qui présidoient à l'Agriculture. *Dii rustici*. Varron dit que les Dieux Consentes étoient principalement des Dieux *Rustiques*, & il en compte douze, qui sont Jupiter, la Terre, le Soleil, la Lune, Cérès, Bacchus, Robigus, Flore, Minerve, Vénus, l'Eau, ou la Lymphe, & le Bon-événement. *De Re Rust. L. I. c.* 1. Outre ces douze grands Dieux, il y avoit une infinité d'autres petits Dieux *Rustiques*, comme Bubone, Colline, Deverrone, Fauna, ou Fatua, Fornax, l'Eclair,

Hippone

Hippone, Hostiline, Jugatin, Lactucine, ou le Dieu Lactens, Mellone, Nodio ou Nodot, Pales, Pan, Patalene, Picumnus, Pilumnus, Pomone, Populonie, Priape, Pute, Runcine, Rusine, Ségeste, ou Ségérie, Seia & Sera, Spineuse, Stercutius, Silvain, le Terme, Tulline ou Tutéline, Tuton ou Tutiline, Vallonie, Vertumne, Volutrine; &c. dont nous parlons en leur place. Voyez Rosin, *Antiq. Rom. L. II, c.* 20. & Vossius *De Idolol. L. II, c.* 61. Struvius dans son *Syntagma Antiq. Rom. C. I. p.* 69. y met aussi les Satyres, les Faunes, les Silenes, les Nymphes, & même les Tritons, & donne l'empire sur tous les Dieux *Rustiques* au Dieu Pan.

Rustique, signifie aussi, inculte, sauvage, sans art. *Incultus, silvester.* Ces bois, ces rochers ont quelque chose de *rustique* fort agréable. Il ajouta la politesse de l'art aux agrémens *rustiques* de la nature. Flech. L'agrément de l'églogue n'est pas attaché aux choses *rustiques*, mais à ce qu'il y a de tranquille dans la vie de la campagne. Font. Cette grotte est fort *rustique*, a l'air *rustique*. La Tragédie a commencé par des chansons *rustiques*. Dac.

> *Ce n'est pas mon humeur, je suis mélancholique,*
> *Je ne suis pas entrant, ma façon est* rustique.
> Regnier.

> *J'ai deux vases antiques,*
> *Embellis de festins & de danses* rustiques. Sar.

> *Ma Muse* rustique
> *Ne prétend point enfler la trompette héroïque.*
> Font.

En termes de Musique, une danse *rustique* s'appelle *Villanelle*. Voyez ce mot.

☞ La langue Romaine *Rustique*. On donnoit autrefois ce nom à la langue Latine, telle qu'on la parloit après l'invasion des Barbares. C'étoit un composé & un mélange de la langue Romaine ou Latine, & du Tudesque ou Celtique. Langue Romaine *Rustique*; c'est ainsi qu'on nommoit la langue vulgaire dont est venu notre François. M. Fleury, *Traité des Etudes*.

Rustique, se dit aussi en Architecture, du premier des cinq ordres. Voilà un bâtiment d'ordre *rustique*, ou Toscan. *Ordo rusticus, Tuscus.* On appelle colonne *rustique*, une colonne de proportion Toscane, & qui a des bossages unis & *rustiques*.

Rustique, est un nom qu'on donne aux membres d'Architecture, quand le travail ou l'ordre est *rustique*, & que l'on a plutôt imité la nature que l'art, ou bien quand les pierres ne sont que piquées au lieu d'être polies. *Ordo rusticus*. Voyez Rustiqué.

Rustique, signifie aussi, grossier, rude, mal poli. *Rudis, impolitus, inurbanus.* Cette Demoiselle est *rustique*, a un air de paysanne, on voit bien qu'elle est élevée au village. Valens n'avoit rien que de *rustique* & de rebutant en toute sa personne. Flech. Le génie des anciens Romains étoit *rustique* & farouche. S. Evr. Caton avoit un air *rustique* & sauvage. Id. Je suis *rustique* & fier, & j'ai l'ame grossiere. Boil. Les personnes *rustiques* ressemblent à ces arbres sauvages, qui n'ont point été cultivés. Réfl. Celui qui parle de trop bonne foi, passe aujourd'hui pour *rustique* & grossier. Bell.

Ce mot vient du Latin *rusticus*, qu'on a ainsi nommé à *rure*, comme on a dit *villicus à villa*, & *agrestis ab agro*.

Rustique, se dit aussi substantivement. Il y a dans ce paysage un certain *rustique* qui plait fort. *Agreste quoddam amœnum.*

☞ A la Rustique. Quelques Libraires appellent un livre relié *à la rustique*, un livre dont les cahiers sont cousus en long, & non pas simplement brochés. Tels sont d'ordinaire les Mercures, lorsqu'on en fait la distribution.

RUSTIQUEMENT. adv. D'une maniere rustique & grossiere. *Rusticè, rusticano more.*

RUSTIQUER. v. act. Terme de Maçonnerie. *Ruditer polire.* *Rustiquer* une pierre, c'est piquer une pierre avec la pointe du marteau entre les ciselures relevées. Davil.

Rustiqué, ée. part. pass. & adj. Un ouvrage *rustiqué*, ou ordre rustique en termes d'Architecture, c'est quand les pierres sont taillées rustiquement, & que l'on n'observe pas exactement les parties des cinq ordres ordinaires de l'Architecture. Felib. On dit aussi *rustiqué*, quand le travail est piqué, au lieu d'être travaillé poliment & uniment. Id.

RUSTIUS, RUSTIA. s. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Rustius, a.* Il y a peu de médailles de la famille *Rustia*, mais les deux qui sont connues, ont quelque chose de singulier. L'une a au revers un bélier, que Patin croit être tel qu'il étoit sur la premiere monnoie, & d'où elle prit le nom de *pecunia*. L'autre est un vœu fait par Auguste à la Fortune d'Antium. Voyez Patin, p. 244.

RUSTRE. adj. de tout genre. Qui est fort rustique, fort grossier. *Rusticanus, inurbanus, agrestis.* Il a l'air *rustre*, la mine *rustre*.

Rustre, s'emploie aussi substantivement. *Agrarius, rusticus, plancus, plautus.* Ce *rustre*, ce pied-plat m'est venu marcher sur le pied.

> *Ah! que n'ai-je un mari d'une aussi bonne mine;*
> *Au lieu de mon pelé, de mon* rustre. Mol.

Rustre. s. f. En termes de Blason, est un meuble dont on charge quelques Ecus. *Rhombus in orbem foratus.* Elle differe de la losange, en ce que la losange est pleine, & que la *rustre* est percée en rond par le milieu.

Rustre, est encore une espéce de lance ancienne qui servoit à combattre dans les lices, dont le bout étoit comme une navette percée d'un bâton. *Hasta antiqua species cum foramine ad cuspidem.*

Ce mot vient de *raute* Allemand, qui signifie ces losanges percées, qui servent à arrêter les gros clous à vis des serrures & des harpes des portes. Plusieurs ouvriers appellent encore ainsi les piéces de cette figure dont ils se servent.

RUT.

RUT. s. m. Terme de Chasse, qui se dit des cerfs & autres bêtes rousses qui sont en amour. *Cervi cervam expetentis venereus æstus.* Les cerfs sont dangereux dans le temps du *rut*. Le *rut* des bêtes rousses est depuis la mi Septembre jusqu'à la fin de Novembre, & celui des noires est au commencement de Décembre.

> *Jamais la biche en* rut *n'a, pour fait d'impuissance,*
> *Traîné du fond des bois un cerf à l'audience.* Boil.

On le dit aussi de quelques autres animaux, & même on l'étend aux hommes qu'on veut taxer de paillardise. Il se dit aussi de la troupe des biches, après lesquelles le cerf court en ce temps là. Les cerfs entrent en *rut* au commencement du mois de Septembre, & le finissent à la mi-Octobre, tant les vieux que les jeunes, car ils n'y sont chacun que trois semaines. Ce sont les vieux cerfs qui y entrent les premiers. Le *rut* des chevreuils commence en Octobre, & ne dure que douze à quinze jours. Le *rut*, ou plutôt l'amour des liévres, ou autrement le bouquinage, se fait d'ordinaire dans les mois de Décembre & de Janvier, mais le temps n'en est pas si certain que pour les autres bêtes. Voyez *Salnove*, *c.* 2. de la chasse pour le liévre. Le *rut* & chaleur des loups se tient dès la fin de Décembre jusqu'au commencement de Février, mais non pas comme l'écrit le sieur du Fouilloux, ce que je fais connoître dans un chapitre au Traité du loup, *Ch. I. pour loup.* Salnova. Le *rut* des sangliers se tient tout le mois de Décembre, & quand ils manquent de leurs femelles, ils en viennent chercher de domestiques. *Rut*, ou amour des renards, se tient en Décembre & Janvier. Id.

On dit encore en style badin & burlesque, mettre une femme en *rut*, c'est-à-dire, l'échauffer, lui donner de l'amour. *Excitare, commovere, inflammare, accendere ad Venerem.*

Ce mot vient de *rugitus*, qui s'est dit en Latin des cerfs, aussi bien que des lions, en parlant du bruit qu'ils font quand ils sont en chaleur. Borel le dérive de *ruo*, à cause de l'impétuosité des bêtes qui ont le *rut*. Voyez Rutv.

☞ RUTA MURARIA. C'est une des cinq sortes de capillaires. Voyez Capillaire.

☞ RUTÉNIENS. ſ. m. pl. Anciene peuples des Gaules qui hebitoient le pays que none nommons eujourd'hui le Rouergue. En Latin *Rutrni*, nom qui convient aux peuples qui hebitent maintenant ce peye. Les *Ruténiens* eiderent lee Eduens & les Arverniens dans la guerre qu'ils eurent à ſoutenir contre Rome. Tous réunis ils compoſoient une armée de deue cene mille hommes. Q. Fabius les attaqua l'an de Rome 631. vers le confluent de l'Iſere & du Rhône, & s'il en faut croire les monumens hiſtoriques qui nous reſtent de ce temps-là, ces peuples perdirent dans cette action, la plus mémorable dont il ſoit perlé dens l'Hiſtoire, au moins ſie vingts mille des leurs, dane le temps que les Romaine ne perdirent que quinze hommee. Crevier.

RUTH. ſ. f. Nom propre d'une femme Moabite qui épouſe Bonz, dont elle eut Obed pere d'Iſai & ayeul de David, & dont par conſéquent Jesus Christ deſcendoit ſelon la chair. L'hiſtoire de cette femme a été décrite par Samuel, à ce que quelques-uns conjecturent, ou du tempe des Juges, ſelon d'eutres. C'eſt ce qu'on appeile le Livre de *Ruth*, qui n'e que quetre chapitres. C'eſt un des livres de l'encien Teſtament, placé entre le livre des Juges & les livres de Samnel. *Ruth unus ex libris Judicum veteris Teſtamenti.* Il e'eppelle *Ruth*, perce qu'il eſt deſtiné à nous faire voir comment *Ruth* Moabite, & par conſéquent idolâtre, fut amenée à la connoiſſence du vrei Dieu, & comment eyant épouſé Booz en ſecondee nôces, elle lui enfanta Obed, eyeul de Devid.

RUTHIN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de le Principauté de Galles, en Angleterre *Ruthina*. Il eſt ſur la riviere de Cluyd, à deue ou trois lieuee de le ville de Denbigh, vers le midi oriental. Maty.

RUTILIUS, RUTILIA. ſ. m. & f. Nom d'une famille Romeine. *Rutilus, a.* La famille *Rutilia* étoit illuſtre & patricienne. On ne connoît qu'une ſeule médaille de cette famille, au revers de laquelle eſt une Victoire dans un bige. Voyez Patin, p. 245.

RUTLAND-SHIRE. C'eſt-à-dire, le Comté de Rutland. *Rutlandia*. Contrée d'Angleterre Elle étoit autrefois une partie du Comté de Northampton Le Roi Richard II en fit un Comté perticulier, il n'a pas plus de quatre lieues de long & de lerge. Le bourg d'Oukham ou Okcham, en eſt le lieu principal. Maty.

RUTOIR. ſ. m. Ce terme n'eſt pes fort connu. Il eſt des gens des champs d'autour de Peris. C'eſt le lieu où l'on feit rouir le chenvre. Mon chanvre eſt eu *rutoir*. Tirer le chanvre du *rutoir*. *Macerarium.*

RUTULE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Rutulus, a.* Les *Rutules* étoient enciennement un des peuples du Latium. Ils occupoient une petite partie de ce qu'on appelle eujourd'hui la Campagne de Rome. Ardée étoit leur capitale.

R U V.

RUVO. Petite ville épiſcopale du Royenme de Neples. *Rubi, Rubus*. Elle eſt dans la terre de Bari, à ſie lieues de la ville de ce nom, vers le couchant. Son Evêché, ſuffragant de Bari, n'e pas plus d'étendue que les murailles de la ville.

R U Y.

RUYER. ſ. m. Terme uſité dans quelques Coutumes. *Viarum curator. Viocurus.*

☞ RUYNAS. ſ. m. Racine qui eſt propre pour la teinture. Lee Indiens l'appellent *Solman Duſtiu*. Elle ſe trouve dane quelques provinces de Perſe, particuliérement dene le Serven, & eue environs de Teuris.

RUYS. ſ. m. Nom d'une contrée de Bretagne, province de Frence. *Reumviſius, Reuviſius pagus.* C'eſt auſſi le nom d'une montagne qui eſt dane cette contrée. Saint Gildas s'y retira, & y bâtit un Monaſtere qu'on eppelle S. Gildas de *Ruys*. Voyez Velois, *Not. Gall. p.* 471. *col.* a.

☞ RUYSCHIANE. ſ. f. Plante dont la racine eſt vivace, & la feuille moins épaiſſe que celle du romarin. Le caſque eſt creux, & découpé en deux ou trois lévres; la barbe l'eſt en trois, & le ſegment du milieu, qui avance en dehors, en deux, & roulé en forme de ſpirale. Ses fleurs ſont fort belles, d'abord diſpoſées de ſix en ſix per enneaux, & enſuite reſſemblées en forme d'épi. *Ruyſchiana.*

R Y D.

RYD, ou RIT. Vieux mot. ſ. m. Un gué. *Bochart*. Borel.

RYDDER. Vieux verbe nentre. Courir; d'où vient le mot de Languedoc, *raida*, fuir; de-là vient euſſi une *rydde*, monnoie d'Allemagne, où eſt repréſenté un cavalier courant. *Fauchet*. Borel.

R Y E.

RYE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville d'Angleterre. *Rium, Ripa*. Elle eſt à l'embouchure du Rother, dans le Suſſex, aue confins de Kent. Elle eſt un des cinq ports de mer, qui ont ſéance & voix au Parlement d'Angleterre, & elle e un bon port, où l'on s'embarque ordinairement pour paſſer en Normandie. Maty.

☞ RYEGATE. Ville d'Angleterre dans la province de Surrey.

RYEN. ſ. m. Nom propre d'une contrée du Brabant. *Rienſis*, ou *Rrnenſis tractus*. Elle eſt dans le quertier d'Anvere, & n'a rien de conſidérable que le forteresſe de Lillo, & celle de Sandvliert. Maty. Velois, *Not. Gall.* p. 21. *col.* 2. Les Flamands l'eppellent Het-land van Ryen.

R Y M.

RYMAGEN. Voyez RHEIMAGEN.

R Y P.

RYPEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de le Jutie, en Danemark. *Ripa*. Elle eſt capitale de l'Evêché de *Rypen*, & ſituée ſur le côte occidentale, à neuf lieues de Koldingue, vers le couchant. *Rypen* eſt la plue encienne ville de la Jutlande; elle e une bonne citedelle & un port fréquenté. Les Suédois le prirent l'an 1645. & ils la rendirent per la paix de Bronsbroo. Maty.

Le diocéſe de RYPEN. *Ripenſis diœceſis.* C'eſt une des quatre contrées de la Jutlande ſeptentrionale. Elle eſt entre le duché de Sleſwick, les diocéſes d'Arhus & de Wibord, la mer d'Allemagne & le petit Belt. Ce pays eſt diviſé en trente Bailliages, qui ne renferment que deux cens quatrevingt-deue Paroiſſes. *Rypen* capitale, Coldingue, Fridericks-Ode en ſont les lieux principaue. Maty.

RYPTIQUE. ſ. m. Médicament propre à détacher & à entraîner les humeurs viſqueuſee & corrompuee adhérentes à quelques parties du corps. On l'appelle eutrement *déterſif*. *Detterſivum.*

Ce mot vient du Grec ῥύπτειν, *tergere, nettoyer.*

R Y T.

RYTHME, ou RHYTHME. ſ. m. Nombre, cadence. *Rhythmus, numerus, menſura.* Il déſigne générelement la proportion que les parties d'un mouvement ont les unes evec les autres. En Proſodie *Rythme* ſignifie la cadence, la meſure dee vers.

RYTHMIQUE. edj. & ſ. C'eſt un nom que les Anciens ont donné à un ert qui conſidére les mouvemens, & qui régle leur ſuite & leur mélenge pour exciter les paſſions, les entretenir, les augmenter, diminuer, ou appaiſer. *Rhythmicus.* C'eſt auſſi le nom que les Auteurs donnent à l'encienne danſe dee Grecs, laquelle répond à ce qu'on pratique maintenant dans nos airs de ballet. Les Modernes ont appellé les vers *rythmiques*, ceux qu'on a appellés entrement *Léonins*, ou eyant même terminaiſon.

La Muſique *rythmique*, c'eſt l'harmonie ou la cadence des mots qui compoſent la proſe, ou bien c'eſt un chant compoſé ſur de le proſe. Brossard.

R Z E.

RZECZICA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Lithuanie. *Rzeczica*. Elle eſt capitale du grand territoire qui porte ſon nom, & ſituée ſur le Boriſtène, à vingt-cinq lieues au-deſſous de la ville de Rohaczow. Maty.

☞ RZEVA. Province de l'Empire Ruſſien dans la Ruſſie Moſcovite.

S

S.

S SUBST. fém. (Prononcez Esse.) Lettre consone, & la dix huitiéme de l'Alphabet.

Même en ce moment j'entens S,
Qui fait là bas de la diablesse. Voit.

L'*s* est une des quatre consonnes sifflantes qui sont Z, S, & J, ou *CH*. L'*s* répond au z, l'*s* est forte & le z est foible. Voyez Sifflante. L'*s* est une des lettres qu'on appelle sémi-voyelles, parce qu'indépendamment d'aucune voyelle elle forme un son parfait. L'*s* se prononce comme un z lorsqu'elle est entre deux voyelles. Ainsi *oisen*, *maison* se prononce comme *oizon*, *maizon*. On excepte pourtant quelques mots composés où l'*s* se prononce comme un *c*, quoiqu'entre deux voyelles: comme *resentir*, *resouvenir*; mais il est mieux d'écrire *ressentir*, *ressouvenir*, &c. Car la double *ss* ne se met presque dans notre langue, que pour ôter à l'*s* le son du z, & lui donner sa prononciation propre & forte; & il ne faut point faire sentir les deux *ss*, si ce n'est dans quelques noms étrangers; ainsi *assister* se pronce *a-sister*, & non pas *as-sister*. *Pas-ser* se prononce *pâ-ser*, & non *pas-ser*, & de même *pou-ser*. *De-sein*, *cou-sin*, *fo-sé*, *gro-sir*, & non pas *pous-ser*, *des-sein*, *cous-sin*, *fos-sé*, *gros-sir*; &c. quoiqu'on écrive *pousser*, *dessein*, *cousin*, *fossé*, *grossir*. Il faut remarquer encore que l'on ne fait sonner l'*s* finale, que lorsque le mot qui suit commence par une voyelle, ou par une *h* qui n'est point aspirée: ainsi *j'ai touché de mes propres mains*, se prononce, j'ai *touché de mes propres mains*, au lieu que, *J'ai vû de mes propres yeux*, se prononce, *j'ai vû de mes propre-z-yeux*. De même: *Que vous êtes hardis!* se prononce, *que vous ête hardis!* parce que l'*h* est aspirée dans le mot *hardi*: au lieu que, *Que vous êtes heureux!* se prononce, *que vous ête-z-heureux!* parce que l'*h* n'est point aspirée dans le mot *heureux*. Enfin, il faut remarquer, que suivant la vieille orthographe, que l'Académie a suivie dans son premier Dictionnaire, l'*s* qui precéde une consonne ne se prononce pas toujours, mais elle signifie seulement que la syllabe est longue, comme en *albastre*, *tempeste*, *huistre*, *oster*, *fluste*, qu'il faut prononcer *albâtre*, *tempête*, *huître*, *ôter*, *flûte*. Il y en d'autres où l'*s* se prononce, comme dans *chaste*, *inceste*, *pistache*, *poste*, *buste*, & en plusieurs autres, que nous avons eu le soin de distinguer dans ce Dictionnaire en y conservant l'*s*, à mesure qu'ils se sont rencontrés. Le P. Buffier avoit marqué dans sa Grammaire, n. 896 & suivans, les mots où elle se prononce.

☞ Malgré toutes les oppositions de beaucoup d'habiles gens, & de l'Académie elle-même, l'usage paroît être venu à bout de faire supprimer généralement la lettre *S* du milieu des mots où elle ne se prononce pas, sans aucun égard pour son étymologie. Ainsi on écrit maintenant, *maître*, *honnête*, *j'étois*, *écrire*, *répondre*, &c. au lieu de *maistre*, *honneste*, *j'estois*, *escrire*, *respondre*; & on n'admet l'*s* au milieu des mots, que quand elle s'y prononce, comme dans *esprit*, *estime*, *espérance*, *protestation*, &c. M. Restaut, *p.* 435. & 436. *de sa Gram. Franç. de la* 2e. *édit*. Pour la prononciation de l'*s* finale, voyez ce qui en a été dit au mot Hommes.

Les verbes ont toujours une *s* à la seconde personne de l'indicatif, il n'est pas même permis aux Poëtes, pour la commodité du vers, de la retrancher. Par exemple, tu souffre un importun, il faut écrire tu souffres. Men. On la peut retrancher de la premiere personne, je crois, je dis. Il est permis de dire, je *croi*, je *di*. Quoique M. de Vaugelas ne l'approuve point. On peut dire aussi, au prétérit indéfini, je couvri pour je couvris. Men. On peut aussi la supprimer dans les noms propres Charles, Jacques. Id.

S. SAA

On dit proverbialement qu'un homme qui a trop bû fait des *esses*; pour dire, qu'il va en serpentant à la maniére d'une *esse*, qu'il ne se peut soutenir, ni marcher droit. *Titubare*. On dit aussi, Allonger les *s*, pour dire, Faire une tromperie dans un compte. Car autrefois on finissoit tous les articles par des *s*, qui signifioient des sols; & quand on les allongeoit par en bas, ils formoient une *f*, qui signifioit des francs.

S, chez les Anciens étoit une lettre numérale qui signifioit *sept*, suivant ce vers:

S verè septenos numeratos significabit.

Dans les livres de Marine, *S* signifie sud; *SO*, sud-ouest, *SSO*, sud-sud-ouest; *OSO*, ouest-sud ouest; *SE*, sud est; *SSE* sud-sud-est; *ESE*, est-sud-est.

☞ S. C'est le caractére dont on distingue la monnoie fabriquée à Rheims.

☞ S, *s* ou *ss*, aprés un caractére qui marque la quantité; signifie dans les Ordonnances des Médecins, *semis*, moitié.

S A A.

SA. Pronom personnel féminin. *Sa* maison, *sa* sagesse, *sa* femme. On dit au masculin *son*. *Suus*, *sua*, *suum*. Mais il faut remarquer que *son* se dit aussi au féminin, quand il est suivi d'une voyelle, comme *son* épée; parce qu'il seroit trop rude de dire *sa* épée. Il faut dire *sa* harangue; mais c'est parce que l'*h* du mot *harangue* est aspirée: autrement il faut dire *son*, comme *son* habitude.

Sa. Septiéme syllabe ajoutée en Musique aux six d'Arétin. Voyez Si.

SAADA. s. f. Nom propre d'une ville de l'Arabie Heureuse. *Saada*. Elle est dans la Principauté de Théma, sur une riviére, environ à quarante-trois lieues d'Almacharana, vers le nord oriental. Maty.

☞ SAAL. Ville d'Allemagne dans la Carinthie entre S. Weit & Clagenfurt.

☞ SAAMOUNA. s. m Bel arbre des Indes dont parle Pison. Il est d'une figure extraordinaire. Le haut & le bas de son tronc sont de la même grosseur: mais dans son milieu il est relevé de plus du double; ensorte qu'il est comme un gros vaisseau. Son bois est épineux, gris en dehors, blanc en dedans, moelleux, poreux comme du liége. Ses feuilles sont oblongues, veineuses, dentelées en leurs bords, attachées cinq à cinq à des queues longues comme celle du Pentaphyllum. Ses fruits sont des gousses oblongues, contenant des pois rouges. On coupe les épines de cet arbre pendant qu'elles sont vertes, & l'on en tire un suc excellent pour les inflammations des yeux, pour fortifier la vûe, & arrêter les larmes involontaires, en en frottant les yeux tout autour, ou en en mêlant une très petite quantité dedans.

SAANA. s. f. Nom propre d'une ville de l'Arabie Heureuse. *Saana*. Elle est dans la Principauté de Théma, sur une riviére, environ à trente huit lieues d'Almacharana, vers le nord occidental. Maty.

Saana, est aussi le nom d'une riviére du Cercle d'Autriche, en Allemagne. *Sanus*. Elle baigne Saaneck dans la Carniole, & Cilley dans la Stirie, & quelques lieues au-dessous elle se joint à la Sare.

SAANANIM. s. m. Nom d'une petite contrée de la Tribu de Nephtali. Elle est aux confins de cette Tribu. *Jos. XIX.* 33. Adricomius la confond avec la valée de Senuim; & les Septante semblent en faire une ville.

SAANECK. s. m. Nom propre d'un bourg de la Carniole, situé sur la riviére de Saane, à sept lieues au-dessus de Cilley. *Saanecum*. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Saanecum*, ou *Santicum*, petite ville du Norique, que d'autres mettent à Sanckins, village de la même contrée. Maty.

SAARAIM. s. m. Nom d'une ville donnée d'abord à la

Tribu de Juda, & ensuite à celle de Siméon. *Jos. XV.* 36.

S A B.

SABA. subst. fém. Nom propre d'une petite île de l'Amérique. *Saba.* C'est une des Antilles de Barlovento, qui appartient aux Danois, & on la trouve à sept lieues de celle de S. Christophe, vers le nord occidental. Matt.

Saba, est aussi le nom que l'Écriture donne au pays des Sabéens dans l'Arabie. Bochart dans son Phaleg, L. II. c. xxv. compte quatre peuples différens appellés *Saba* dans l'Ecriture, parce qu'il y a cinq Patriarches ou Chefs de peuples qui portent ce nom. Le premier fils de Chus; le second, son petit-fils, & fils de Regma, *Gen.* x. 7. le troisiéme, fils de Jéétan, *Gen.* x. 28. le quatriéme, fils de Jecsan, *Gen.* xx. 2. Le nom du premier s'écrit par un *samech* סמך, les autres par un *schin* ש. Les Sabéens qui sortirent des trois premiers furent des peuples adonnés au commerce; les descendans du quatriéme furent des brigans qui ne vivoient que de rapine. Ils habitoient tous dans l'Arabie heureuse, les deux premiers & le quatriéme du côté du golfe Persique, & le troisiéme plus près de la mer Rouge.

Saba, est encore, dans l'Écriture, le nom d'une ville de l'Égypte supérieure, ou de l'Éthiopie. *Saba.* Elle étoit sur le bord du Nil. Elle se nommoit Siris. Ziégler dit qu'elle s'appelle aujourd'hui Asna.

Saint Saba, Duché. Voyez Herzégowina.

SABAH. s. m. Terme de Relation. L'heure du *Sabah* chez les Turcs est le point du jour. Du Loir, p. 138.

SABAÏSME. s. m. Espéce d'idolâtrie fort ancienne. Culte des Astres. C'est une des premieres espéces d'idolâtrie qui se soit introduite dans le monde. Et parce que l'Écriture appelle les Astres צבא שמים, *tseba, schamaim*, ou *seba schamaim*, la milice du ciel, quelques Modernes appellent *sabaïsme*, le culte de la *seba*, ou milice du Ciel, c'est-à-dire, l'adoration des Astres, & Sabéens ceux qui les adoroient. Ce mot, qui vient de l'Hébreu, comme on l'a dit, s'écrit dans cette langue par un צ *tsade*, que les uns expriment dans nos langues d'occident par un *s*, les autres par un *z*, ou par un *ts*, ou par un *tz*. De-là viennent les différentes maniéres, dont on trouve ce mot écrit dans différens Auteurs. Les uns disent Sabéens, les autres Zabiens, ou Zabéens, ou Zabaïstes comme Buxtorf, les autres, Tsabéens, ou Tsabiens, & quelquefois Tzabéens. Maimonides parle souvent de cette secte dans son *More Nevokim.* Il dit, P. I. c. lxiii. que cette idolâtrie étoit fort étendue au temps de Moyse, que les Sabéens adoroient les étoiles & les simulacres des étoiles; il dit, c. lxx. que les Sabéens enseignoient que Dieu étoit l'esprit de la sphère, c'est-à-dire, l'ame du monde. P. III. c. xxix. qu'Abraham avoit été élevé dans les opinions des Sabéens, qui n'admettoient point d'autre Dieu que les étoiles; que dans leurs livres qui avoient été traduits en Arabe, & dans leurs histoires, ils disoient expressément que les étoiles sont divines, c'est-à-dire, comme l'explique Buxtorf, des Dieux inférieurs, que le grand Dieu est le soleil, que les cinq petites planétes sont des Dieux, mais que les deux grandes sont de plus grands Dieux; qu'Abraham s'opposant à ces erreurs, leur disoit qu'il y avoit un Créateur different du soleil; qu'à l'objection qu'ils lui faisoient des effets merveilleux du soleil dans le monde, il répondoit que ces effets étoient véritables, mais que le soleil n'étoit que l'instrument avec lequel Dieu les produisoit. Que le Roi des Cuthéens fit mettre Abraham en prison pour cela; mais comme il ne cessoit point de soutenir sa doctrine dans les fers, ce Prince craignant qu'il ne troublât son État, en voulant en changer la Religion, le fit chasser aux extrémités de l'Orient, après avoir confisqué tous ses biens; que ce conte se trouve dans un livre intitulé הצבודה הנבטים, c'est-à-dire, *La Religion des Nabathéens.* Il en rapporte d'autres touchant Adam, Noé, Seth, qu'il a pareillement tirés de leurs livres. Il fait mention de plusieurs de ces livres, dont il rapporte les titres & le sujet. Qu'un de ces livres est attribué, mais faussement, à Aristote, & un autre à Hermès; apparemment c'est Mercure Trismégiste; qu'il ne parle que de ceux qui avoient été mis en Arabe; mais qu'il y en avoit beaucoup d'autres, ou qui n'avoient point été traduits en cette langue, ou qui avoient péri par l'injure des temps. P. III. c. 30. Il dit qu'ils joignoient l'Agriculture à l'adoration des Astres; qu'ils faisoient grand cas des bœufs & des troupeaux, à cause de l'utilité qu'on en retire pour la culture de la terre; qu'ils enseignoient qu'il n'étoit pas permis de les tuer. Au c. xlvi. il assure que les Sabéens adoroient les démons sous la forme de boucs; qu'ils mangeoient le sang des animaux, quoiqu'ils le crussent immonde, parce qu'ils s'imaginoient que c'étoit la nourriture des démons. Voilà un précis de ce que Rabbi Moyse, fils de Maimon rapporte des Sabéens. On voit par-là, s'il est vrai de dire, en général que le *Sabaïsme* est un mélange du Christianisme, du Judaïsme, du Mahométisme & du Paganisme. Le *Sabaïsme* est le culte des Astres, culte établi non-seulement avant le Mahométisme & le Christianisme, mais même avant la Loi de Moyse. Il est vrai que dans la suite il y a eu des Sabéens qui ont pris quelque chose de toutes ces Religions. Voy. encore le mot Sabéen.

SABAÏTE. Voyez Sabéen.

☞ SABAKZAR. Ville de l'Empire Russien, au Royaume de Cazan, au midi du Volga.

SABAMA. s. f. Nom propre d'une ville que les Rubénites bâtirent. *Sabama.* Elle étoit dans la Tribu de Ruben; & S. Jérôme assure qu'elle n'étoit éloignée que d'une demi-lieue d'Hézébon.

SABARDI ou CIBARDI. s. m. Nom propre d'un bourg de la petite Tartarie. *Sabardia, Sibardia.* On le place vers le milieu de la côte septentrionale de la mer de Zebache; & on croit qu'il est l'ancienne *Hygris*, petite ville de la Sarmatie Européenne. Matt.

SABARIM. s. m. Nom d'un lieu qui étoit près de la ville d'Haï, dans la Terre-Sainte. *Sabarim.* Il étoit de la Tribu de Benjamin.

Sabarim. Est encore une ville ou un lieu du territoire de Damas. *Sabarim*, dans *Ezéchiel*, xlv. 16.

☞ SABASIUS. s. m. Fils de Jupiter. Le faux Orphée dit que ce fut lui qui cousut Bacchus dans la cuisse de Jupiter son pere.

SABATÉE. s. f. Ancien mot. Faiseur de sabots. *Lignearum calceorum faber.* Ce mot se trouve en ce sens dans le Fort de Neverre, Titre XXVIII. Art 33.

☞ SABATH, ou SABAT. Ville d'Asie au Mawaralnahr, dans le district d'Ofrusnah, au cinquiéme climat.

SABAZIE ou SABAZÉE. s. f. Fête des Payens, instituée par Denys, Roi d'Asie, à l'honneur de Bacchus. *Sabazia, seu Bacchanalia.*

SABAZIEN. adj. *Sabazius.* C'étoit un surnom de Bacchus. Il étoit ainsi nommé des Sabes, peuples de Thrace, où il étoit particuliérement honoré. Ses sacrifices & ses fêtes, s'appelloient aussi *Sabaziennes. Sabazia sacra.* Voyez Selden, *De Diis Syris, Proleg.* c. 3. & l'Aristarque sacré d'Heinzius, c. 1. On donnoit aussi ce nom à Jupiter. Quelques-uns confondent *Sabazius* avec *Sabus*; mais mal, & sans raison.

SABBAT. s. m. Le septiéme jour de la semaine qui est fêté par les Juifs, en mémoire de ce que Dieu se reposa le septiéme jour, après l'Ouvrage de la Création. *Sabbatum dies quietis.* Les Juifs se scandalisoient de ce que les Apôtres épluchoient des épis le jour du *Sabbat.* Ce mot est consacré dans les matiéres de piété : cependant comme il ne donne pas une fort belle idée en notre langue, on l'accompagne ordinairement de quelque épithéte favorable, ou bien l'on fait suivre immédiatement après le mot de *repos.* Entrer dans le *Sabbat* spirituel, & se reposer en Dieu. Port-R. Il reste encore un *Sabbat* & un *repos*, pour le peuple de Dieu. Id. Dans le Breviaire on appelle encore *Sabbat*, la septiéme Férie, où l'on fait l'Office de la Vierge. C'est le jour qu'on appelle autrement le *Samedi.* Les Italiens appellent *la noce di Benevento*, la noce de Benevent, & les Allemands *ludus Dianæ vel Herodiadis*, le jeu de Diane ou d'Hérodiade, ce que nous appellons le *Sabbat. Mase. p.* 314. Voyez dans le même livre toutes les différentes sortes de *Sabbats*, & ce qui se peut dire contre les ridicules opinions du peuple sur cela. Ce mot est purement Hébreu, & signifie *cessation* ou *repos.*

Sabbat, signifie aussi, l'assemblée nocturne qu'on croit que les Sorciers font le Samedi, où l'on dit que le Diable paroît

en

en forme de bouc, autour duquel ils font plusieurs danses & cérémonies magiques, amplement décrites dans les livres de Démonomanie. *Magorum conventus.* Les vieilles croyent aller aux *Sabbat* sur un manche à balai, & sortir par la cheminée, après s'être graissées de quelques drogues suporatives.

SABBAT, se dit aussi populairement, & par extension, d'un grand bruit, d'une crierie telle qu'on s'imagine qu'on fait au *Sabbat*. *Tumultus.* Voilà les chats qui commencent leur *sabbat* dans les goutiéres. Quand cet ivrogne revient du cabaret, il bat sa femme; il fait un beau *sabbat*. Si votre femme découvre cette galanterie, elle vous fera un beau *sabbat*. Ils font un diable de *sabbat*. S. AMANT.

SABBATAIRE. s. m. & f. *Sabbatarius, a.* Quelques Anciens ont donné ce nom aux Juifs, à cause de l'observance du *Sabbat*. Voyez Martial.

SABBATAIRE. s. m. & f. Nom d'une Secte de Protestans. *Sabbatarius, a.* Les *Sabbataires* font le sabbat avec les Juifs. Ils n'approuvent point la guerre, les loix politiques, ni les jugemens. Ils croyent qu'il ne faut adresser ses priéres qu'à Dieu le Pere, & qu'il n'étoit pas permis de prier le Fils, ni le Saint-Esprit. Jovet, *T. I. p.* 469.

SABBATHIEN, ENNE. s. m. & f. Nom d'une Secte d'Hérétiques, qui furent ainsi nommés de Sabbathius leur chef, qui vivoit sous Dioclétien. *Sabbathianus, a.* C'étoit des Quartodécimans. Voyez ce mot. Ils avoient en horreur leur main gauche, & ne recevoient rien de cette main. Cette coutume qui passe aujourd'hui pour politesse & honnêteté, & qui passoit alors pour superstition, leur fit aussi donner le nom d'Aristers, c'est-à dire, *Sinistres, Gauchers.* Voyez Suicer au mot Ἀριστερός, & au mot Πάσχα, n. I. 2 & n. II. 3. Sabbathius, chef des *Sabbathiens*, étoit Juif, il se convertit, & fut fait Prêtre par Marcien, Évêque Novatien. Il se sépara de cette Secte, à cause de la célébration de la Pâque qu'il prétendoit qu'on fît le 14e. de la Lune, & il se fit consacrer Evêque par ceux de sa Communion. Les Juifs les appellent משבותאי, *Masboutai*, d'où Eusebe a fait le nom de *Masbothaus* qu'il leur donne, *Hist. Eccl. L. IV. C.* 22.

SABBATHIEN, ou SABBATHAIRE, s'est dit aussi d'une secte d'Anabatistes, qui dans le seizieme siécle prétendirent qu'on devoit observer le Samedi comme les Juifs. Voyez SABBATAIRE.

SABBATINE. s. f. Petite thése que les écoliers soutiennent le Samedi sans solennité, en forme de tentatives, pour s'exercer, & pour en soutenir d'autres publiquement. *Sabbatina thesis.*

On appelle la Bulle *Sabbatine*, celle qui contient les priviléges du Scapulaire, accordés à Simon Stoc. *Bulla sabbatina.* Elle promet tous les Samedis la délivrance d'une ame du Purgatoire. De Launoi a fait une curieuse Dissertation là-dessus.

☞ SABBATINE. Sabbat, grand bruit.

> *Nos chats dans le grenier ont fait leur* sabbatine,
> *Et n'attendent plus que le jour,*
> *Pour se ranger à la cuisine.*

M. de Valincour dans le Recueil de vers choisis par le P. Bouhours, p. 63.

SABBATIQUE. adj. m. & f. Qui appartient au sabbat. On appelloit année *sabbatique* chez les Juifs, *sabbaticus annus*, la septieme année, pendant laquelle ils étoient obligés de donner la liberté à leurs esclaves, & de laisser reposer la terre. Josephe parle d'une riviere de la Syrie, qui après avoir coulé durant six jours en grande abondance, & d'un cours assez rapide, se séche pendant le septieme sans jamais changer cet ordre; c'est ce qui lui a fait donner le nom de *sabbatique*. Ceci est fabuleux.

SABBATO. s. m. Nom propre d'une riviere du royaume de Naples. *Sabatus.* Elle a sa source dans la Principauté citérieure, traverse l'ultérieure, reçoit le Calore un peu au-dessous de Bénévent, & va se joindre au Volturno, dans la terre de Labour. MATY.

SABBÉE. s. f. Nom propre d'une ville de la Terre Sainte. *Sabee.* Elle étoit dans la Tribu de Siméon, *Josué XIX.* 2. Nicolas Sanson croit que c'est la même que Bersabée, & le P. Lubin, que c'est Sama dont parle *Jos.* xv. 26. parce que là, & c. XIX. 2. il joint Mola à cette ville.

SABBÉEN, ENNE. s. m. & f. *Sabbaus, a.* Il y a eu anciennement plusieurs peuples de ce nom. Les Sabbéens, qui enleverent les troupeaux de Job, étoient sans doute dans l'Arabie Déserte. On en met encore dans l'Arabie Heureuse, d'autres encore dans l'île de Méroé en Ethiopie. On prétend, quoiqu'avec fort peu d'apparence, que la Reine de Saba qui vint visiter Salomon, étoit de ce pays. On met enfin des Sabbéens dans la Mauritanie en Afrique, & on dit que c'est d'eux dont il est parlé *Ps.* LXXXII. 10. MATY.

SABÉEN, ENNE, ou *Sabien, Sabaïte, Zabéen*, ou *Zabien*, ou *Zabaïste*, ou *Tzabéen*, ou *Tsabéen, Tsabien, Tsabaïste.* s. m. & f. Nom d'une secte. *Sabaus, Sabius, Zabeus, Zabius, Zabaista, Tsabaus, Tzabaus, Tzabaista.* Nous avons dit au mot SABAÏSME d'où viennent ces différences de noms. Les *Sabéens* sont proprement les adorateurs des Astres, comme nous l'avons expliqué au même endroit. C'est une des premieres sortes d'idolâtries, plus ancienne que Moyse & que la Loi Judaïque. Cette secte étoit fort étendue en Orient. Ils ont mêlé à leurs superstitions quelque chose du Christianisme: ils estiment beaucoup le baptême de S. Jean, c'est ce qui a fait qu'on les a appellés Chrétiens de S. Jean: quelques-uns pourtant doutent s'il faut confondre les *Sabéens* avec les Chrétiens de S. Jean; mais le P. Ange de Saint-Joseph, Missionnaire Carme du Levant, & Marraci dans ses Notes sur l'Alcoran, Sure II. l'assûrent. Quoi qu'il en soit, Mahomet dans son Alcoran, & les Auteurs Arabes depuis lui, en ont beaucoup parlé. Abu Joseph Aschæus dit que c'étoient des Charraniens, ou des gens originaires de Charan, c'est-à-dire, de Charres en Mésopotamie. Beidave dans son Commentaire sur l'Alcoran, p. 53. dit que c'étoit un peuple mitoyen entre les Chrétiens & les Magusiens, qui sont les Perses sectateurs des Mages; qu'ils se vantent d'avoir la Religion de Noé; que quelques-uns disent qu'ils adorent les Anges, & les autres, qu'ils adorent les Astres; nous avons vû au mot SABAÏSME, que Maïmonides leur attribue l'un & l'autre. Kellæus place aussi les *Sabéens* à Charres & à Ghezire dans la Mésopotamie. Cela se peut confirmer par leurs livres qui sont en langue Chaldéenne, quoiqu'en caractére, dit-on, fort différent de ceux des Chaldéens. Kessæus ajoute qu'ils se vantent d'avoir conservé, par une tradition fidéle, les livres de Seth & d'Edris, c'est-à-dire, d'Hénoch. Ils ne connoissent point les livres de l'Ecriture, à ce que dit Maïmon. Le P. Ange de Saint-Joseph dit qu'ils s'appellent Mendai, c'est-à-dire, selon leur interprétation, Bendehai, Créatures du Vivant, ou plutôt fils du Vivant, c'est-à-dire, de Dieu. Ces noms sont Chaldéens, מן דהיי, Men dehhai, de Dieu. Qui est de Dieu, בני דהיי, Bene dehhai, fils de Dieu. C'est donc une idée sans fondement que de prétendre que *Mendai* est un nom Chaldéen qui signifie Gnostique, comme si les *Sabéens* étoient un reste des anciens Gnostiques. Et pour moi j'avoue que je ne vois point ce mot dans le Chaldéen. Il seroit trop long de rapporter toutes les superstitions des *Sabéens*. On peut les lire dans l'Histoire Orientale d'Hottinger, L. I. c. VIII. Les autres Auteurs qu'on peut consulter sur les *Sabéens*, sont Abraham Ecchellensis, Eutychius Vindicatus, P. II. c. XXVII. M. Thevenot, Voyage du Levant. Le P. Vansleb, Relation de Perse. Le P. Ange de Saint-Joseph, Dissert. sur la Religion des *Sabaïtes*, & les autres qui ont été cités ici, & au mot SABAÏSME. On dit qu'il y a des livres des *Sabéens* dans la Bibliothéque de M. Colbert: ce sont des manuscrits apportés du Levant. Jovet les nomme *Sabis* au lieu de *Sabéens*. Voyez son Tome II. p. 576.

J'ai dit au mot SABAÏSME que *Sabéen* venoit de צבא, qui signifie, *ordre, milice*, & qui se dit des Astres dans les langues Orientales, & je ne crois pas qu'on puisse douter de cette étymologie, quand on fait réflexion à ce qu'on rapporte constamment, que les *Sabéens* adoroient les Astres. Beidave semble insinuer cette étymologie, quand il dit que quelques-uns assûrent que les *Sabéens* adorent les Astres, & d'autres les Anges. Car צבא se dit & des Anges & des Astres; mais, dit il, si ce mot est Arabe, il vient de צבא, *exivit, deflexit*. Et il leur a été donné, parce qu'ils

qu'ils s'étoient éloignés de toutes les autres Religions, & avoient fait schisme ; ou bien parce qu'ils s'étoient éloignés de la vérité pour courir après le mensonge. Hottinger traite cette étymologie de fadaise, & prétend que *Sabéen* n'est point nom de Religion, mais nom de peuple & d'origine, que ce sont les *Sabéens* peuple de l'Arabie Heureuse, descendans de *Saba*, fils de Chus, & petit-fils de Cham. Et parce qu'en ce cas ce nom devroit s'écrire par un ס, & non par un צ, il dit que c'est une ignorance de Mahomet, qui dans son Alcoran a ainsi changé ce nom, l'écrivant par un צ au lieu d'un ס comme si Mahomet qui étoit de l'Arabie Heureuse, & qui y écrivoit, avoit pû ignorer comment on prononçoit le nom des *Sabéens*, & comment on l'écrivoit ; ou comme si parmi tous les autres Arabes, Juifs, Syriens ou Chaldéens, qui ont écrit de ces peuples, il n'y en avoit point qui l'eût pû sçavoir. De plus ils conviennent tous que c'étoient des Chaldéens, des habitans de la Mésopotamie, & pas un, que je sçache, ne dit que ce fussent originairement des peuples de l'Arabie.

☞ SABDARIFFA. s. f. Plante des Indes qui est une espéce de kermia. Elle pousse une tige à la hauteur de trois ou quatre pieds, droite, cannelée, purpurine, rameuse, garnie de feuilles amples comme celles de la vigne, partagées en plusieurs parties, dentelées. Ses fleurs sont grandes, & semblables à celles de la mauve, d'un blanc pâle & d'un purpurin noirâtre. Il leur succéde des fruits oblongs, pointus, remplis de semences rondes, que l'on mange comme un légume : ce qui fait qu'on la cultive dans les jardins.

SABELLIEN, enne. s. m. & f. Anciens Hérétiques qui réduisoient la Trinité à trois noms, ou plutôt à la seule personne du Pere, ensorte que le Verbe & le Saint-Esprit ne fussent que des vertus ou fonctions volontaires. Sabellius, qui étoit leur chef, publia cette hérésie au troisieme siécle dans une ville de la Libye appellée Prolémaide. Il enseignoit, dit Ferrand Diacre, que celui qui dans le ciel est le Pere de toutes les créatures, descendit dans la Vierge, & naissant d'elle se rendit fils, & qu'après avoir accompli le mystére du salut, il se répandit sur les Apôtres en langues de feu, & il fut alors appellé Saint-Esprit. Nous apprenons de S. Epiphane, *hæres. 62* que les *Sabelliens* faisoient une divinité, qu'ils disoient être le Pere, semblable au soleil qui n'est qu'un seul suppôt, le Fils en étoit la vertu illuminative, & le Saint-Esprit la vertu échauffante. Ils disoient que le Verbe avoit été lancé comme un rayon divin, pour accomplir l'œuvre de l'Evangile & de la rédemption, & qu'étant remonté au ciel comme le rayon remonte à sa source, la chaleur du Pere s'étoit communiquée de la même maniere aux Disciples. Le Concile d'Antioche tenu par les Eusébiens l'an 345. dit dans sa Formule de Foi appellée Macrostiche, que l'on appelloit à Rome Patropassiens ceux que l'on nommoit en Orient *Sabelliens*.

SABIA. Le cap de Sabia. *Sabium promontorium*, anciennement *Drepanum*. Ce cap est en la côte de la Barbarie, dans le royaume de Tripoli, au fond du golfe de Sidre, & aux confins du royaume de Barca. Maty.

SABIEN. Voyez Sabéen.

SABIN, ou SAVIN. s. m. Nom propre d'homme. *Sabinus*. S. *Sabin* ou S. *Savin* Evêque d'Assise en Italie fut martyrisé à Spolete, lui quatrieme, pendant la persécution de Maximien, le 7. de Décembre.

SABIN, ine. s. m. & f. Nom de peuple. *Sabinus*. C'étoit un ancien peuple qui habitoit près de l'endroit où Romulus bâtit Rome. Pline, L. III. c. xii. & Festus disent qu'ils furent ainsi appellés à cause de leur religion, & du culte qu'ils rendoient aux Dieux. De sorte que, selon ces Auteurs, ce nom vient du Grec [illegible], *adorer*, *honorer*. D'autres prétendent que c'est de *Sabinus* ou *Sabus* leur chef, qu'ils prirent ce nom. Les *Sabins* habitoient entre l'Apennin au nord, le Tibre & le Tévérone au midi, & le Velino les divisoit en deux parties. L'enlévement des *Sabines*. Romulus n'ayant point de femmes dans sa nouvelle ville, & les peuples voisins ne voulant point lui en donner, il donna le spectacle d'une espéce de carrousel, ou course de chevaux : on y vint des environs, la curiosité y amena les jeunes filles des peuples voisins, comme Romulus se l'étoit promis, & il les fit enlever. C'est ainsi que Florus & Tite-Live le rapportent. Quoiqu'il y eût bien d'autres que des *Sabines* enlevées, on dit cependant l'enlévement des *Sabines*. On voit l'enlévement des *Sabines* sur quelques médailles.

SABINE ou SAVINE. s. f. est aussi un nom propre de femme. *Sabina*. La petite niéce de Trajan, nommée *Sabine*, épousa l'Empereur Hadrien. Une médaille de *Sabine*.

Sabine. s. f. Terme de Fleuriste. Tulipe panachée d'un beau gris sur du blanc. Morin.

Sabine. s. f. Nom propre d'une province de l'état de l'Eglise. *Sabina*. Elle est bornée au levant par l'Abruſſe, & au nord par le Duché de Spoléte ; le Tibre & le Tévérone la terminent aux autres endroits, le premier la séparant du Patrimoine de S. Pierre, & l'autre de la Campagne de Rome. La Terre *Sabine* n'a pas plus de neuf lieues de long & de large, elle est arrosée de plusieurs petites rivieres qui la rendent fort fertile. Magliano capitale, & Vescovio en sont les lieux principaux. Anciennement le pays des Sabins avoit plus d'étendue que la *Sabine* d'aujourd'hui, il occupoit une petite partie de l'Abruſſe, & toute la partie du Duché de Spoléte qui est au midi du Nar. Maty.

Sabine. s. f. ou Savinier. s. m. Arbrisseau bas qui s'étend plus en largeur qu'en hauteur, & qui se divise en beaucoup de branches. Ses feuilles sont semblables à celles du tamarisc, mais plus dures & plus piquantes, toujours vertes, d'une odeur forte, d'un goût âcre. Ses fruits sont des baies grosses comme celles du geniévre, vertes au commencement, & qui en mûrissant acquierent une couleur bleue noirâtre. En Latin *Sabina foliis tamarisci Dioscoridis*. C. Bauh. Il y a une autre espéce de *sabine* qui devient assez grande & assez haute, ayant le tronc plus gros que le cyprès. Ses feuilles ressemblent à celles du cyprès. Ses baies sont rondes, vertes au commencement, puis après noires. En Latin *Sabina folio cupressi*. Id. La premiere espéce de *sabine* est la plus employée dans la Médecine ; elle est fort incisive, apéritive, propre pour exciter les mois aux femmes, & pour hâter la sortie de l'arriere-faix. On s'en sert aussi extérieurement en poudre, pour déterger les plaies & pour consumer les chairs. M. de Tournefort a trouvé en Arménie des forêts remplies de *sabines* aussi hautes que des peupliers. Voyage, *T. I. p.* 328.

SABINIEN. s. m. & nom propre d'homme. *Sabinianus*. Nous ne sçavons presque rien de S. *Sabinien* de Troies en Champagne & martyr. On place communément son martyre en 275. sous Aurélien : mais si ce Prince le jugea lui-même, il faut le mettre en 273. ou 274. qui sont les deux années auxquelles ce Prince fit ses deux voyages dans les Gaules. Baillet. On dit aussi Savinien, comme nous dirons en sa place. C'est même l'ordinaire.

SABIONCELLO. s. m. ou SABIONEIRA. s. f. Nom propre d'une presqu'île de l'Etat de Raguse, en Dalmatie. *Sabioncella*, anciennement *Hyllis*. Elle est entre les îles de Lessina, de Corzole, de Méléde & la Terre-ferme. Elle peut avoir dix lieues de circuit, & on y met Stagno Grande & Zuliane. Maty.

SABIONETTA. s. f. Nom propre d'une petite ville avec une bonne citadelle & titre de Duché. *Sabuloneta*. Elle est entre le Mantouan & le Crémonois, à huit lieues de Crémone, vers le levant. Maty.

SABIOTA. s. f. Nom propre d'un village de l'Andalousie, en Espagne. *Sabiota*. Il est à trois lieues d'Ubéda, vers le nord. Quelques-uns le prennent pour la ville nommée anciennement *Salaria Bastetanorum*, que d'autres placent à Cacorla. Maty.

SABIS. s. m. Nom d'un Dieu des anciens Arabes. *Sabis*. Les Arabes payoient la dîme au Dieu *Sabis*. Pline, *L. XII. c.* xiv. Hornius, *Histor. Philolog. L. II. c.* 9. prétend que c'est le même Dieu qui s'appelloit *Sabazius* & *Sabus*, & que ce mot vient du mot Phénicien *Suphes*, aussi bien que le [illegible] des Grecs.

SABLE. s. m. Arène menue, gravier qui se trouve particuliérement aux bords, ou au fond de la mer ou des rivieres. *Arena*. Dieu promit à Abraham de multiplier sa race comme les *sables* de la mer. Les bancs de *sable* sont dangereux, & font échoüer les vaisseaux. Il y a des *sables* mouvans dans les rivieres, où les cavaliers enfoncent

quand

quand ils s'arrêtent. Le *sable* de riviere est bon à faire du mortier pour bâtir à chaux & à *sable*. Le *sable* de terrein ou de sabloniere, demande moins de chaux. *Sable noir*, c'est le *sable* noir, gras, qui se trouve dans les marais, dans les prairies, dans les lieux voisins des rivieres & ruisseaux. *Sable* vaserd, c'est du *sable* mêlé de vase que l'on trouve à la sonde. AUBIN. Philibert de Lorme dit que le *sable* de Pouzzol est le meilleur *sable* du monde pour les édifices, & particuliérement pour les maritimes. Le *sable* est une terre graveleuse qu'on mêle avec la chaux pour faire le mortier. Il y en a de cave, qui est noir, de riviere, qui est jaune, de rouge & de blanc selon les différens terreins. On appelle *sable* mâle, celui qui dans un même lit est de couleur plus forte qu'un autre qu'on nomme *sable* femelle. Le gros *sable* s'appelle grevier, & on en tire le *sable* fin & délié, en le passant à la claie ferrée, pour sabler les aires battues des allées de jardin. DAVILER. Il se fait du verre avec du *sable* blanc & de la fougere.

Ce mot vient de *sablum*, qui a été fait du Latin *sabulum*, dont on a dérivé *sablon* & *sable*. NIC.

SABLE, se dit aussi des terres menues & séches, qui n'ont aucune graisse ni liaison, & que le vent éleve facilement en menue poussiere. *Terra arenosa, vel solum sabulosum.* Les campagnes étoient couvertes de *sable* d'une hauteur effroyable. VAUG. Les caravanes d'Afrique périssent souvent par des tourbillons de *sable* qui les couvrent, & dont il se fait des montagnes. Les déserts de Libye ne sont que des *sables*, ce qui rend ces provinces stériles. Les *sables* d'Olonne sont fameux en France. JESUS CHRIST a fait une parabole de ceux qui bâtissent sur le *sable* : ce qui se dit figurément de ceux dont les espérances ne sont pas fondées sur des fondemens solides.

Le bien de la fortune est un bien périssable,
Quand on bâtit sur elle, on bâtit sur le sable.
RACINE.

Par rapport à l'Agriculture il y a plusieurs espéces de *sable*, les uns entiérement arides & stériles, comme ceux de la mer, des rivieres, des sablieres, &c. Les autres gras & fertiles ; & de ceux-ci, les uns le sont plus, & c'est ce qui fait les bonnes terres ; les autres le sont moins, ou ne le sont point du tout, & c'est ce qui fait les terres médiocrement bonnes, ou les terres mauvaises, & sur-tout les terres légeres, arides & sabloneuses. De plus, les uns sont plus doux, & ceux là font ce qu'on appelle terre douce & meuble ; les autres sont plus grossiers, & ceux-ci font ce qu'on appelle une terre rude & difficile à gouverner ; enfin il en est d'onctueux & d'adhérans les uns aux autres, dont ceux qui le sont médiocrement font les terres fortes, ceux qui le sont un peu plus, font les terres franches, & ceux qui le sont extrêmement, font les terres argilleuses, & les glaises, terres incapables de culture LA QUINT. *P. II. p.* 139.

Il y a aussi un *sable* fossile qui se tire assez avant dans la terre qui est ferme, & dont on se sert pour bâtir, en le mêlant avec de la chaux. On l'appelle *sable de cave*, parce qu'il faut caver dans la terre pour l'en tirer. *Arena fossilis.*

SABLE, se dit aussi d'un gravier engendré dans les reins & dans la vessie, qui cause cette maladie qu'on appelle la *gravelle*. *Calculus.* Ce malade jette du *sable*, pisse du *sable*.

SABLE, est aussi une espéce d'horloge ou clepsydre qui mesure le temps par l'écoulement du *sable* enfermé dans de petits vaisseaux de verre. *Horologium arenarium.* Les bons *sables* se font avec des coquilles d'œufs séchées au four, bien pulvérisées & bien tamisées. Il faut tourner le *sable* quand il est écoulé. On se sert de *sables* dans les navires pour mesurer le temps.

En termes de Marine on dit, manger son *sable*, pour dire, tourner l'horloge avant que le quart soit fait & que tout le *sable* soit écoulé, ce qui est une friponnerie punissable du matelot, qui veut faire lever le quart avant le temps limité. AUBIN.

SABLE, en termes de Blason, signifie le noir. *Color ater, pullus, fulvus.* La maison de Cossé porte de *sable* à trois fasces denchées ou dentelées d'or. Le *sable* se représente sur les écus gravés par de doubles hachures de lignes qui se croisent à angles droits. Ce mot ne vient pas de *sable poussiere*, mais des martes zibelines, qui sont fort noires ; & que quelques Latins ont appellées *sabulinas* de *sabellum*, selon Ménage, Spelman & Borel, qui appellent ces peaux *sabellina*, & Paul Vénitien *zebelines*. Mais les autres veulent qu'il vienne du *sable*, ou terre noire & humide, qui doit être distingué du *sable* blanc & sec, qu'on appelle *arene*, d'autant plus qu'il y a du *sable* de forge qui sert aux Peintres pour le gros noir, après qu'il a été souvent cuit, mouillé & séché.

SABLE, en termes de Fonderie, se dit de ce qui est jetté dans de petits moules faits de *sable*, ou poudre d'ardoise, d'os de séche, de pieds de moutons, de cendres & autres choses semblables. *Proplasma arenatum.* Cet écu vient d'un faux-monnoyeur, il est jetté en *sable*.

Feu de *sable* en Chymie. Voyez FEU.

Bain de *sable*. Voyez BAIN.

On dit proverbialement d'une personne qui s'endort, que le petit homme lui a jetté du *sable* dans les yeux, comme si cela l'obligeoit à les fermer.

LE CAP DE SABLE. *Arena*, ou *Arenosum promontorium.* Ce cap est le plus méridionel de l'Acadie, province de la nouvelle France. Il est au midi de la petite ville de Port-Royal. MATY.

L'ISLE DE SABLE. *Arena*, ou *Arenosa insula.* Cette île est dans la mer de Canada, à quinze lieues du cap Breton & des côtes de l'Acadie. Cette île a quinze lieues de circuit. & les François s'y étoient établis, mais ils l'ont abandonnée, parce qu'elle manque d'eau douce. MATY.

LA MER DE SABLE. *Mare arenosum.* Ce sont des vastes sablonnieres de l'Arabie pétrée. Elles sont entre l'Egypte & la Palestine, vers la mer Méditerranée. Les voyageurs qui traversent ces pays sont en danger, non seulement d'y périr par la soif, mais aussi d'y être accablés sous des monceaux de *sable*, dont les vents font souvent de hautes montagnes. Ce lieu est celui que les Anciens appelloient *Barathron*, ou *Barathra*. On trouve aussi une mer de *sable* dans l'Arabie déserte, & on donne encore ce nom au Saara, vaste désert de l'Afrique.

SABLES D'OLONNE. Voyez OLONNE.

SABLÉ. s. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Sabolium.* Elle est dans le Maine, sur la Sarte, à dix lieues d'Angers, vers le nord. MATY. M. Ménage a fait l'histoire de *Sablé*.

SABLER. v. act. Mettre du sable dans une allée, pour empêcher que l'herbe n'y vienne. *Ambulacrum arenâ conspergere.* Le sable de riviere est le plus propre pour *sabler* un jardin. *Arena fluviatica, fluviatilis.*

SABLER. Terme de buveurs, qui signifie avaler un verre de vin tout d'un coup, d'une seule gorgée sans le savourer. *Uno haustu cyathum ingurgitare.* ☞ Mital parle d'un pays où l'on boit sans toucher des lévres au vaisseau, ce qui, dit-il, s'appelle *sabler*. Il est dit dans une chanson bachique.

Chers enfans de Bacchus, le grand Grégoire est mort.
Une pinte de vin impudemment sablée
A fini son illustre sort,
Et sa cave est son mausolée.

Dans l'exercice de la bouteille par où finit le tombeau de Maître André, il est dit : Ouvrez la bouche, sablez.

Avant de te mettre en chemin,
Tien, sable *ce verre de vin.* MONGIN.

Lorsqu'on veut que le vin ne devienne pas nuisible, il ne faut pas l'avaler dans de larges & profondes tasses, comme font les Polonois, ni le *sabler* à plusieurs rasades très-souvent réitérées, ainsi que les Petits Maîtres François. Le Marquis d'ARGANS. Et pour montrer qu'il croyoit ce qu'il disoit, il *sabla* la rasade qu'il tenoit à la main. S. DIDIER. Saisissant d'une main le verre & de l'autre la bouteille, je *sablai* un bon coup de vin de Lucene. LE SAGE.

SABLÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Arenâ obsitus, conspersus.*

On appelle une pistole *sablée*, celle qui a été moulée & jettée en sable, qui n'a point été faite à la Monnoie, au moulin, ou au marteau. *Nummus aureus in sabulo fusus.*

 ☞ Fontaine

☞ Fontaine *sablée*, c'est un vaisseau de cuivre, ou de quelque autre métal, dans lequel on fait filtrer de l'eau à travers le sable, pour la rendre plus claire, pour l'épurer. Acad. Fr.

SABLESTAN, SABLISTAN. s. m. Nom propre d'une province du royaume de Perse. *Sablestania, Sablistania.* C'est un pays tout entouré de montagnes. On le place ordinairement entre le Chorasan & le Kervan, mais il y a des cartes qui l'avancent davantage vers l'orient, le mettant entre le Sitzistan, le Chorasan, le Mawaralnahr & le Candahar. Ses lieux principaux sont Bust ou Bost capitale, Zarans & Necbalsat. Maty.

☞ SABLEUX, euse. adj. On appelle farine *sableuse*, celle où il y a du sable mêlé.

SABLIERE. s. f. Lieu creusé dans la terre, duquel on tire du sable pour bâtir. *Fossa, vel fodina arenaria.* Voilà une *sabliere* bien abondante. Grande *sabliere*. Les sables des *sablieres* sont entiérement arides & stériles. La Quint. *P. II. p.* 139.

Sabliere, se dit aussi en termes de Charpenterie, d'une piéce de bois qui se couche de champ, ou de niveau sur un poitrail, ou sur une assise de pierre dure, & dans les mortoises de laquelle sont posées à plomb les colonnes, ou poteaux qui composent les pans de charpente. *Tignum, trabes, tabulati trabes.* La *sabliere* est de même une piéce de bois qui, à chaque étage d'un pan de bois, en reçoit les poteaux, & porte les solives du plancher. Les *sablieres* des cloisons sont d'ordinaire de quatre à six pouces de gros, peuplées de poteaux de pareille grosseur, espacées d'un pied d'entrevoux. La *sabliere* de plancher est une piéce de bois de sept à huit pouces de gros, qui étant soutenue par des corbeaux de fer, sert à porter les solives d'un plancher. On appelle aussi *sablieres*, des espéces de membrures qu'on attache aux cotés d'une poutre pour n'en pas altérer la force, & qui reçoivent par enclaves les solives dans leurs entailles. Davil. *Sabliere* est aussi la même chose que plate-forme. Jo.

☞ Sabliere. s. f. C'est un des noms qu'on donne aux horloges de sable : car selon les lieux & les occasions cette sorte d'horloge s'appelle différemment. On la nomme encore ampoulette, clepsydre, poudrier, sable, passe, &c.

SABLON. s. m. *Areaula.* Menu sable qui est d'ordinaire blanc, comme le *sablon* d'Etampes, qui sert à écurer la vaisselle d'étain, de cuivre, & à autres usages.

SABLONCEAUX. s. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Sabloncella.* Il est dans la Saintonge, à cinq lieues de Saintes, vers l'occident méridional. Maty.

SABLONNER. v. act. Ecurer la vaisselle d'étain, les ustensiles de cuisine avec du sablon. *Vasa stannea coquinaria, mensaria, arenulâ detergere.* La vaisselle d'argent s'useroit trop, si on la *sablonnoit*.

SABLONNEUX, euse. adj. Lieu où il y a beaucoup de sablons. *Sabulosus, arenosus.* Chapelain a dit dans ses Odes :

Ainsi le haut Olympe à son pied sabloneux
Laissa fumer la foudre.

Sablonneux, euse. Se dit aussi des fruits, comme pierreux. Un défaut pour une poire, c'est d'avoir la chair *sablonneuse*, comme celle de la vallée musquée, de la plûpart des doyennés, &c. La Quint. *P. III. p.* 254.

SABLONNIER. s. m. Homme qui crie & vend par la ville du sablon. *Arenulæ propola, sabularius.* Un *sablonnier* d'Etampes. Quand les enfans commencent à s'endormir le soir avant qu'on les couche, on leur dit communément que le *sablonnier* a passé par-là, & leur a jetté du sable dans les yeux.

SABLONNIERE. s. f. Lieu abondant en sablons, d'où on tire du sablon. *Arenaria, sabuletum.* En quelques provinces on dit *sabliere*. L'Académie le dit aussi. Daviler appelle aussi *sablonniere* un lieu d'où l'on tire du sable. La *sablonniere* de gros sable est appellée *sabuletum* par Pline, & celle de menu sable, *arenaria* par Vitruve. Daviler.

SABON. s. m. Nom propre d'une petite île de l'Océan Indien. *Sabona.* Elle est près de la ville de Camper, dans l'île de Sumatra. Le canal qui est entre ces deux îles s'appelle le détroit de *Sabon*, & il est une partie de celui de Malaca. Maty.

SABORD. s. m. Terme de Marine. Ce sont les embrasures, ou canonieres dans le bordage du vaisseau, par où l'on tire le canon ; c'est le trou par où sort la pointe d'un canon dans un vaisseau. Pomey. *Emissarium navale anei tormenti.* On les nomme aussi *portaux* & *fenêtres*. Les grands vaisseaux ont trois rangs de *sabords* ou de batteries, dont chacune est ordinairement de quinze *sabords*. On ferme les *sabords* dans les tempêtes, de peur que l'eau n'entre par là. Ils ont environ trois pieds en quarré d'ouverture, & sont posés entre les premieres préceintes ; & les lisses d'en-haut entre deux points. Leurs appuis s'appellent *seuillets*. Leurs fermetures sont attachées en-haut dans les vaisseaux de France, d'Angleterre & de Hollande ; mais en ceux d'Espagne, ils se ferment de côté. Fermer les *sabords*, c'est laisser tomber les mantelets dessus. *Faux sabord*, c'est un quadre de bois garni d'une toile gaudronnée. On y fait une ouverture avec une petite manche, par laquelle la volée du canon passe. On s'en sert à couvrir un *sabord*, lorsqu'on ne le veut pas fermer d'un mantelet. C'est aussi la figure d'un *sabord* faite dans le bois, ou avec de la peinture. Aubin. On dit, il a tant de *sabords* par bande. *Sabords* de l'arriere dans la chambre du canonier. *Sabords* pour le lest. Jo.

SABOT. s. m. Chaussure faite d'un bois creusé, dans lequel on met le pied. *Calceus ligneus, calopedium, calones, solea lignea.* Le *sabot* est la chaussure des villageois, des pauvres gens. Les Dames en Limosin portent des *sabots* mignons & ouvragés pour se tenir chaudement. Les Bouchers mettent l'argent qu'ils reçoivent dans un *sabot*.

Ce mot vient de *sapatus*, diminutif de *sapus*, qu'on a dit pour *sapa*, dont on a fait *savate*. Mén. Borel le dérive de *bot*, vieux mot Gaulois qui signifioit un *trou en terre*, à cause qu'il lui ressemble par sa cavité dans laquelle on fourre le pied.

Sabot, en termes de Manége, est toute la corne du pied du cheval au-dessous de la couronne, ce qui renferme le petit pied, la sole & la fourchette. *Cornu.* Ce cheval a fait pied neuf, le *sabot* lui est tombé.

Sabot, se dit aussi d'une espece de toupie qui n'a point de fer, avec quoi les enfans se jouent, en le faisant tourner sur sa pointe à force de le fouetter avec des lanieres de cuir. *Turbo.*

Et la fais tourner en sabot. Gon.

Virgile compare une Reine en colere à un *sabot* que les enfans fouettent dans un vestibule.

Sabot, est aussi un terme de Cordier, qui se dit d'un outil de bois à plusieurs enches, dont le Cordier se sert pour cabler le cordage en trois ou quatre. *Striatum lignum quo torqueatur funes.*

☞ Sabot. Coquillage univalve d'eau-douce. Les Médecins s'en servent pour exciter l'appétit. Lorsque la bouche du limaçon est très-applatie, & que sa clavicule est un peu élevée en pointe, c'est le *sabot*.

☞ Sabot. C'est encore le nom d'une certaine plante qu'on appelle aussi *soulier de Notre-Dame*, & en Latin *calceolus*. Elle pousse une tige d'environ un pied, portant quelques feuilles larges, veineuses & ressemblantes à celles du plantain, rangées alternativement. Elle porte une fleur ordinairement unique à son sommet, composée de six feuilles inégales, quatre opposées en croix, & deux placées en leur milieu. Ces dernieres représentent en quelque maniere un *sabot* de couleur jaune & ferrugineuse, ou purpurine-noirâtre. Ce fruit qui lui succéde, a la figure d'une lanterne à trois côtés, qui contient des semences semblables à de la sciure de bois. Cette plante qui croît sur les montagnes & dans les bois, est détersive & vulnéraire employée extérieurement.

Sabot, se dit proverbialement en ces phrases : Cet homme qui est si riche, est venu à Paris avec des *sabots* chaussés, pour dire, il y est venu gueux & en paysan. *Pedibus nudis, qui nuper venit in urbem.* On dit qu'un homme dort comme un *sabot*, pour dire, qu'il dort profondément ; par allusion au *sabot* des petits enfans, qui croient qu'il dort quand il est quelque temps à tourner sans qu'on le fouette. On dit aussi par menace aux enfans, qu'on les fouettera comme un *sabot*, pour dire, qu'on les châtiera rigoureusement

renſement. On dit auſſi ironiquement à un fainéant, qui n'a qu'un métier imaginaire, c'eſt Guillemin Croqueſolle carreleur de *ſabots*. ☞ On dit proverbialement, faire diablerie de ſes *ſabots*, pour dire, faire du pis qu'on peut, ou faire beaucoup de dépenſes & de fracas.

SABOTER. v. act. Faire tourner un ſabot avec un fouet. *Turbinem flagello agitare, verſare.* Les peres ſont ſouvent ſi coeffés de leurs enfans, qu'ils *ſabotent* avec eux.

Saboter, ſignifie auſſi, marcher rudement & peſamment, faire du bruit avec des ſabots. *Nimio pedum ſtrepitu incedere.* Il eſt logé avec des gueux qu'on entend tout le jour *ſaboter* ſur le plancher, ſur les montées, qui l'incommodent fort.

☞ SABOTEUR. ſ. m. Il ne ſe dit que d'un enfant qui ſabote ſouvent. C'eſt un petit *ſaboteur*.

SABOTIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des ſabots. *Calopodiorum opifex.* L'Ordonnance des Eaux & Forêts enjoint aux *Sabotiers* de tenir leurs attéliers à demi lieue des forêts.

Sabotier, tiere, ſe dit auſſi des pauvres gens qui font bien du bruit en marchant avec leurs ſabots. *Calopodiarius.*

SABOU. ſ. m Nom propre d'une ville & petit royaume de même nom. *Sabum.* Elle eſt dans la Côte d'Or en Guinée, à quelques lieues du Fort Maure, vers le nord. Maty.

SABOULER. v. act. Terme populaire, qui ſe dit de ceux qui ſe tournent le corps, qui ſe renverſent à terre, ſe roulent, ſe houſpillent, ou foulent aux pieds, comme font les petites gens, quand ils ſe jouent. *Volvere, volutare ſuper arenam, gramine.* Voiture a dit dans un rondeau :

Saboule *& met la tripiere par bas.*

Saboulé, ée. part. paſſ. & adj. *Volutus, volutatus.*

☞ SABRAN. Ville d'Aſie, en Tartarie, dans le Capſchac.

SABRE. ſ. m. Cimeterre, gros & peſant coutelas, qui eſt un peu recourbé vers la pointe, qui a un tranchant fort acéré, & dont le dos a beaucoup d'épaiſſeur. *Acinaces.* C'eſt une arme de main, & qu'on porte au côté comme une épée. Les Turcs ſe ſçavent fort bien aider de leurs *ſabres* ; ils coupent un homme en deux d'un coup de *ſabre*.

Ce mot vient de l'Allemand *ſabel*, tiré du mot Hongrois ou Slavon *ſabla*, qui ſignifie *coutelas*.

Sabre, ſe dit auſſi de toute ſorte d'épée extrémement large. *Acinaces.* Les cavaliers ont ordinairement des *ſabres*.

☞ SABRENAS. ſ. m. C'eſt le nom que le P. du Cerceau dans ſes Poëſies donne à des Cordonniers.

Le Sabrenas *y taupe & ſe retire.* p. 341.

Le Sabrenas *y conſent, il remporte*
La botte droite, & court à ſa maiſon,
Laiſſant la gauche au pied du compagnon. p. 343.

Sabrenas eſt la même choſe que *Savetier*, qui ſe dit, comme l'a fort bien remarqué Furetiere, de tout artiſan qui travaille mal-proprement, groſſiérement, qui falit, qui gâte la beſogne. Ce mot convient d'autant mieux en ces deux paſſages, qu'il s'y agit de Cordonniers, dans l'ouvrage deſquels on ſuppoſe de la mal-façon. Voyez l'article ſuivant.

☞ SABRENAUDER. v. act. Faire quelque choſe de travers, l'eſtropier ; travailler en apprenti plutôt qu'en maître. Cette commode eſt drôlement *ſabrenaudée*. Qui eſt-ce qui a *ſabrenaudé* cette ſtatue ! on voit bien qu'elle n'eſt pas de la main de Girardon. *Sabrenaudé*, mal bâti, fait à la ſerpe. *Sabrenauder* n'eſt pas à beaucoup près ſi connu que *fagoter* & *charpenter*, qui ont la même ſignification.

SABRER. v. act. Donner des coups de ſabre. *Acinacibus petere.* On l'avoit *ſabré*. Ce mot eſt aſſez nouveau.

☞ Sabrer. On dit figurément & familiérement, *ſabrer* une affaire, pour dire, la juger avec précipitation, ſans ſe donner la peine de l'examiner. Acad. Fr.

☞ SABUGAL, petite ville de Portugal, dans la province de Beïra, ſur le bord de la riviere de Coa.

SABURRE. ſ. f. Terme de Marine. Groſſe arene qu'on met au fond des navires pour les tenir fermes. On l'appelle maintenant *leſt*, *balaſt* ou *quintelage*. *Saburra, glarea.*

SABUS. ſ. m. Nom propre d'un Roi des Aborigines, qui fut mis au nombre des Dieux. *Sabus.* Il étoit fils de Sabatius, que Saturne vainquit & chaſſa de ſon pays, & il fut le premier Roi des Aborigines. Il ne faut point le confondre avec Sabazius, comme a fait Hornius, *Hiſt. Philoſ. L. II. c.* IX. puiſqu'il convient que les Romains rejetterent Sabazius comme un Dieu étranger, & qu'il eſt certain que les Romains & les Sabins s'étant unis, & n'ayant fait qu'un peuple, ils eurent les mêmes Dieux. S. Auguſtin appelle le premier Roi des Sabins, Sangus ; mais Silius diſtingue Sangus de *Sabus*, & Voſſius croit qu'il faut le ſuivre. Voyez *De Idolol. L. I. c.* 611. C'eſt de *Sabus* que les Sabins prirent leur nom.

SABUT, ute. part. paſſ. & adj. Vieux mot qui ſe trouve dans la Coutume de Bearn. Rubr. des Bocages art. 10. Sçu, connu. *Cognitus, compertus, notus.* Des bedats *ſabuts*, c'eſt-à-dire, des lieux vétés ou défendus qui ſont ſçus & connus. *Bedat* vient de *vetare*, mais *ſabut* ne vient pas de *ſcire*, comme le dit M. de Lauriere, mais de l'Italien *ſaputo* ſçu, connu, participe paſſif de *ſapere*, ſçavoir, connoître. Les Gaſcons ont changé le p en b, & de *ſaputo* ont fait *ſabut*, comme nous l'avons changé en v, & que de *ſapere* nous avons fait *ſçavoir*.

S A C.

SAC. ſ. m. Sorte de poche faite d'une piéce de toile, de cuir, ou d'autre étoffe, que l'on coud par le bas & par les côtés, laiſſant ſeulement le haut ouvert pour mettre dedans ce que l'on veut. *Saccus, ſacculus, funda.* Grand *ſac*, petit *ſac*, *ſac* tout neuf. Remplir un *ſac*, vuider un *ſac*, lier un *ſac*. Joſeph le patriarche fit mettre à la gueule, à l'entrée du *ſac* de Benjamin ſa coupe, pour mettre en peine ſes freres. On dit *ſac* à bled, *ſac* à charbon, *ſac* à avoine, pour dire, *ſac* à mettre du bled, du charbon, de l'avoine. On dit, un *ſac* de bled, de farine, de noix, de charbon, de plâtre, pour dire, un *ſac* plein de bled, de farine, de noix, de charbon, de plâtre. Dans le même ſens on dit, un *ſac* d'argent, un *ſac* de piſtoles, un *ſac* de doubles, un *ſac* de mille francs. On dit auſſi, un *ſac* de dragées.

☞ Ce mot eſt de toutes les langues, tant mortes que vivantes ; en Hébreu *ſak*, en Grec σάκκος, en Latin *ſaccus*, &c. On ne ſçauroit dire de quelle langue le François l'a priſe.

On appelle un *ſac* de nuit, un *ſac* où l'on met ſes hardes de nuit, quand on fait quelque voyage. *Pera.* Les Dames appellent *ſac* aux Heures, un ſac de velours ou de quelque autre étoffe, où elles mettent leurs livres de dévotion ou de priéres. L'Auteur des *Obſervationes Eugenialogicæ*, imprimées à Cologne en 1678, tire l'origine des *ſacs* dans leſquels on porte à l'Egliſe, les Heures des Dames, des petits ſacs dans leſquels un Eſclave portoit autrefois les livres des enfans des Sénateurs & des autres perſonnes de qualité à Rome. Les enfans portent encore dans les petites écoles, leurs livres dans un ſachet de toile.

Sac, en termes de Palais, ſe dit de celui où l'on met les piéces d'un procès. *Sacculus.* Cette Partie a chargé un tel Avocat de ſon *ſac*. Ce Conſeiller aime le *ſac*, il ne ſonge qu'à vuider ſon *ſac*, c'eſt-à-dire, à gagner beaucoup d'épices. Ce procès contient tant de *ſacs*, enfermés dans un *ſac* commun. On appelle auſſi *ſac commun* chez les Procureurs, celui où ſont les piéces de rebut d'une partie, qui n'ont pas été produites. On appelle Greffier *garde-ſacs*, celui qui a le dépôt du Greffe, qui eſt chargé des productions. Il coute à mettre les *ſacs* au Greffe, & à les retirer.

Sac, ſignifie auſſi habit de toile groſſiére qu'on porte par pénitence. *Sagum, cilicium.* Les Juifs vêtoient le *ſac* & le cilice dans les calamités publiques. On dit que S. Hilarion ne lava jamais, ni ne quitta le *ſac* dont il étoit vêtu. On dit auſſi d'un habit trop large ou mal taillé, que c'eſt un *ſac*, qu'on y entre comme dans un *ſac*.

☞ Sac. Quantité de marc qui reſte après un preſſurage, ſoit de

de vin, soit de cidre. On dit, couper, lever un *sac*. C'est encore la portée du pressoir. On dit aussi, un *sac* de cinq, de six pipes. *Dict. des Arts.* 1731.

En Anatomie, on dit, Le *sac* nazal, le *sac* lacrymal. Le bord des paupiéres est percé de deux petits trous, que l'on nomme points lacrymaux, qui sont les ouvertures d'un petit *sac* membraneux, qu'on appelle *sac* lacrymal; ce *sac* est proprement l'entrée du canal, par où passe la liqueur, qui vient de la glande lacrymale, pour se décharger dans la cavité du nez : c'est l'ulcération de ce *sac* qui cause la fistule lacrymale, & qui empêche le passage des larmes dans le nez. Dionis.

Sac, en terme de Chirurgie, se dit du fond d'une plaie qu'on n'a pas laissé assez suppurer, ensorte qu'il y est demeuré du pus, qui dans la suite s'est tourné en abscès. *Sacculus.* Il faut dilater une plaie de peur qu'il ne s'y forme un *sac*. *Abcessus.*

Sac, en termes de Guerre, se dit aussi du pillage d'une ville prise d'assaut, qu'on abandonne à la fureur des soldats, *Direptio urbis.* Les Turcs mettent à *sac* les villes qu'ils forcent. Le *sac* de Troie, de Rome, &c. L'avarice s'assouvit au *sac* de Persepolis. Vaug. Quelques uns croient que cette façon de parler vient de *mettre à sec.*

☞ Sac a poudre. Terme d'Artificier. On appelle ainsi l'enveloppe de papier qui contient la chasse des pots à feu, ou à aigrette.

☞ Sac a feu. Espéce de bombes ou de carcasses plus propres à mettre le feu que les bombes ordinaires. Le premier usage qu'on en fit, fut au siége de Valenciennes en 1677. On prétend, quand nos établissemens seront faits, désoler la place par les bombes, ou les *sacs à feu* de la nouvelle maniére, dont on jettera sept à huit cens chaque nuit. Pelisson. La nuit du Vendredi on avança peu, dans le dessein d'attendre l'effet des bombes, & des balas ou *sacs à feu*, appellées autrement carcasses. Id.

Sac-a-terre, en termes de Fortifications, se dit d'un *sac* plein de terre, ou de laine, qui sert à faire un retranchement, un épaulement à la hâte, un parapet & des embrasures pour se couvrir, ou faire feu sur l'ennemi : ce qui se pratique, lorsque le terrain est de roche, & qu'on a de la peine à y remuer la terre. *Sacculus terrâ, lanâ refertus.*

☞ Sac. On dit familiérement, mettre quelqu'un au sac, pour dire, Le convaincre, le mettre hors d'état de pouvoir répondre. *Ac. Fr.* 1740. *p.* 614. 615. C'est la même chose, que, mettre à quia.

☞ Sac ou *chausse*. Petit filet qui sert à la pêche du poisson d'eau douce.

Sac, se dit proverbialement en ces phrases. Juger un procès sur l'étiquette du *sac*, c'est-à-dire, sans voir les piéces, décider une chose sans s'en vouloir bien instruire. *Litem incognitam adjudicare.* Il faut voir le fond du *sac*; pour dire s'instruire d'une affaire à fond, ou aller jusqu'à la conclusion.

Sans voir le fond du sac, ils prononcent l'arrêt,
Et rangent leurs discours au point de l'intérêt.
Régnier.

On dit qu'une affaire est dans le *sac*; pour dire, qu'on est assuré qu'elle réussira. On appella un ivrogne, un *sac à vin*; & un scélérat, un homme de néant, un homme *de sac & de corde.* Ce proverbe vient du mot *sak*, qui, chez les vieux François, signifioit *forfait*, & *sacha*, une peine ou amende judiciaire : ce qui venoit du mot Saxon *sach*, signifiant un *procès*. Du Cange. On dit de ceux qui disent beaucoup d'injures & de saletés, ou qui en général parlent mal-à-propos, ou qui ne parlent presque point, & dont on ne sçauroit rien tirer; Il ne sçauroit sortir du *sac* que ce qui y est. On dit aussi, Tirer d'un *sac* deux moutures; pour dire, Se faire payer deux fois d'une même chose, en vouloir profiter des deux côtés. On dit aussi, qu'on a donné à quelqu'un son *sac* & ses quilles; pour dire, qu'on lui a donné son congé, qu'on l'a chassé. On dit aussi, Se couvrir d'un *sac* mouillé; pour dire se servir d'une méchante excuse. On dit aussi, qu'un homme a perdu la meilleure piéce de son *sac*; quand il a perdu celui qui lui donnoit une puissante protection. On dit encore d'un prodigue, que c'est un *sac* percé, qu'on ne le sçauroit enrichir. On dit aussi, Autant péche celui qui tient le *sac*, que celui qui met dedans; pour dire, que les receleurs & les voleurs méritent une égale punition. On dit aussi, d'un homme qui a fait beaucoup de crimes, que le *sac* est plein, qu'il est temps qu'il soit puni de ses démérites. On dit qu'il faut trois *sacs* à un plaideur, un *sac* de papier, un *sac* d'argent, & un *sac* de patience.

On appella cul-de-*sac*, une rue qui n'a qu'une issue ou une ouverture, comme le fond d'un *sac*. *Fundula, angiportus.*

Ordre du Sac. Voyez Sachet.

☞ SACA. Ville d'Afrique sur la côte de la mer Méditerranée, elle a été nommée autrefois *Tipasa*, & étoit une Colonie Romaine.

SACAGE ou SACCAGE. Voyez SACQUAGE.

SACANIE. subst. fém. Ou petite Romanie. *Sacania, Romania minor.* C'est une des quatre provinces de la Morée. Elle est entre la Zaconie, & le Duché de Clarenca, l'isthme de Corinthe, & les golfes de Lépante, d'Égine & de Napoli. Elle comprend trois pays de l'ancien Péloponèse, l'Argie, la Corinthie & la Sicyonie. Ses villes principales sont Napoli de Romanie, Argos & Corinthe. Maty.

☞ SACARD. On appelle à Dijon, *Sacards*, ces gens qui en temps de peste enterrent les corps des pestiférés, & qui dans cette occasion volent tout ce qu'ils trouvent sous leur main dans les maisons des malades. On entend par ce mot, tous coquins, pendards, gens de néant, & comme, on dit, de sac & de corde. Il vient de l'Italien *Saccardo*, Goujat, pillard, *Glossaire Bourguignon.*

☞ SACARE. s. m. Petit poids dont les habitans de la grand île de Madagascar, se servent pour peser l'or & l'argent. Il pése autant que le denier ou scrupule d'Europe.

SACAY. subst. masc. Nom propre d'une grande ville qui a un fort grand port. *Sacaia.* Elle est dans l'île de Niphon, sur la côte du Jetsengo, au midi de la ville de Méaco. Maty.

SACBENI ou SAC-BÉNIT. s. m. Est un sac ou vêtement de toile qu'on donne aux condamnés à mort par l'Inquisition. *Amictus benedictus.* En Italien on l'appelle *habitello*, en Espagnol, *sacribenito* ou *zamaretta* C'étoit autrefois un habit qu'on donnoit aux pénitens publics en la primitive Église. Celui dont se servoient les Espagnols étoit en forme de scapulaire. Plusieurs Conciles en parlent, même avant l'établissement de l'Inquisition. Sa couleur a été déterminée au Concile de Beziers, de couleur jaune safranée, avec deux croix, comme est aujourd'hui celui de l'Inquisition, & l'on peint dessus des Diables & des flammes. On trouve encore que cet habit est appellé, *Samarra*, & *samaretta. Sanbénito*, ou *sambénito.*

SACCA. Vieux v. au prétérit indéfini 3e. pers. Offrit, abrégé de sacrifia. *Bible Hist.* Borel.

SACCA. Voyez Xacca.

SACCADE. s. f. Terme de Manége. C'est une secousse violente que le cavalier donne au cheval, en tirant tout-à-coup les rênes de la bride, quand le cheval pese à la main: ce qui est une espéce de châtiment, dont il faut user rarement, de peur de gâter la bouche du cheval. *Subita & violenta freni adductio.*

Saccade, se dit aussi comiquement d'une secousse violente qu'on donne à quelqu'un. *Succussus, quassatio.* Il le prit par la cravate, & lui donna deux ou trois *saccades.* On le dit aussi au figuré d'une rude & forte réprimande. Il eut alors une furieuse *saccade.* On dit aussi, Donner la *saccade* à quelqu'un, pour, supplanter quelqu'un.

SACCAGEMENT. s. m. Pillage d'une ville, désordre qu'on fait dans une maison. *Urbis vel domûs expilatio, depopulatio, grassatio.* Le passage des gens de guerre couta mille écus à ce bourg, sans le *saccagement* qu'ils y ont fait. La perte fut augmentée par le *saccagement* de ses biens. Ablanc.

SACCAGER. v. act. Piller une ville, la mettre à sac, ravager, désoler un pays. *Urbem diripere, vastare, diruere, funditus evertere, delere.* Rome a été *saccagée* plusieurs fois. Les Tartares qui courent une Province, la ruinent & la *saccagent* entiérement. *Saccager* les villes, & faire rougir la campagne de sang, c'est le chemin pour arriver

à

à l'immortalité. M. Esp. Ils tuent, ils *saccagent* tout ce qu'ils rencontrent. Voit.

Saccager, se dit aussi en parlant des désordres, des bouleversemens, des dégâts, & des destructions qui se font dans les rencontres particuliéres. *Perturbare, depopulari, vastare, direptione exhaurire.* Les Sergens sont venus en cette maison, & y ont tout *saccagé*; ils y ont fait un grand desordre.

Saccagé, ée. part. pass. & adj. *Vastatus, dirutus, deletus.*

☞ SACCAI. Ville du Japon, dans le Royaume de Quito, elle est située à cinq lieues d'Osacca, & l'une des plus célébres de ce grand Empire.

SACCELLAIRE, ou SACELLAIRE. subst. m. Nom d'un Office dans la Cour des Princes. Trésorier, celui qui avoit soin de leur bourse, ou comme nous parlerions aujourd'hui, de la cassette du Prince, & qui donnoit à la Cour, aux Soldats, aux Ouvriers, aux Officiers du Prince, & dans l'Église aux pauvres, &c. leurs gages, ou les aumônes que le Prince leur faisoit. *Sacellarius.* Dans quelques Monastéres on l'appelloit *Bursarius*, Boursier. Hincmar distingue ces deux Offices à la Cour de nos Rois, où l'un & l'autre étoit très considérable. Le Pape a eu aussi un Sacellaire, jusqu'à Adrien I. & il avoit soin du trésor du Pape.

Ce mot vient de *Saccus*, un sac, une bourse.

SACCOCHE. Voyez Sacoche.

SACCOMEUSE. s. f. *Saccomusa.* On appelloit ainsi autrefois l'instrument que nous appellons Cornemuse.

SACCOPHÔRE. subst. Nom d'anciens Hérétiques, qui étoient une branche des Encratites. *Saccophorus, a.* L'Empereur Théodose fit une Loi contre les *Saccophores* & les Manichéens. Ils furent ainsi nommés de σάκκος, *un sac*, & de φέρω, *je porte*. *Saccophore*, un porte-sac. Ils se couvroient en effet de sacs, & affectoient de grands airs de pénitence. Il y a bien de l'apparence que ce sont les Massaliens, ausquels on a donné ce nom, pour la raison qu'on vient de dire, & qu'il ne faut point en faire deux Sectes différentes.

SACCULAIRE. s. m. On appelloit autrefois de ce nom, ceux qui se servoient de magie & de maléfices, pour dérober l'argent aux autres, & le tirer de leur bourse. *Saccularius.* Voyez Ulpien, *leg.* 41. §. 17. *De fideicomm. libertat.*

SACÉES. s. f. & plur. Nom d'une fête que les anciens Perses & les Babyloniens faisoient autrefois en l'honneur de la Déesse Anaïtide. *Sacæa festa.* Les Sacées étoient en Orient ce qu'étoient à Rome, les Saturnales, une fête pour les Esclaves. Une des cérémonies de cette fête étoit de choisir un prisonnier condamné à mort, & de lui permettre de se donner, avant que d'être conduit au supplice, tous les plaisirs qu'il pouvoit souhaiter. Voyez Vossius, *De Idol. L. II. c.* xxii.

On doute si ce mot vient de Sesach, ou de la victoire des Babyloniens & des Arméniens sur les Saques, peuples d'Asie, situés entre la Scythie au nord, & l'Inde au midi.

SACELLAIRE. subst. m. Nom d'un Officier de l'Église de Constantinople. *Sacellarius.* Il avoit soin des lieux sujets à clôture, comme les prisons du Patriarche, & les Monastéres de filles. Voyez aussi Saccellaire. Le Pape Étienne envoya au Roi Pepin, Georges Évêque, & Jean *Saccellaire*, avec l'Abbé Fulard, & les chargea d'une lettre où il lui rendoit compte de l'élection de Didier Roi des Lombards. Fleury.

SACERDE. Voyez Sebnot.

SACERDOCE. s. m. Ordre & caractére de Prêtrise, qui donne pouvoir dans l'Eglise Romaine de dire la Messe, & d'absoudre les pénitens. *Sacerdotium, Sacerdotalis, dignitas, gradus, ordo.* Combien voit-on de Prêtres indignes du *Sacerdoce* où ils se sont jetés précipitamment, & sans épreuve? Flech. Le *Sacerdoce* étoit tombé en opprobre. Id. Dieu nous commande de respecter ses Ministres, parce qu'ils portent le caractére de son *Sacerdoce* Royal. Id. ☞ Ô excellence du *Sacerdoce*, s'écrie S. Augustin, dans un sentiment d'admiration! Quelle honte seroit-ce donc, quelle indignité que des Ministres revêtus de ce *Sacerdoce* si vénérable fussent négligés & abandonnés! Bourd. *Exhort. T. I. p.* 149.

Sacerdoce, se dit aussi de ceux, qui parmi les Payens offroient les sacrifices aux faux Dieux. *Sacerdotium.* Le *Sacerdoce* se trouvoit quelquefois uni avec l'Empire, avec la Royauté. L'Épiscopat est le grand *Sacerdoce*, & la Prêtrise le petit *Sacerdoce*. Il se dit aussi du ministére de ceux qui dans l'ancienne Loi avoient le pouvoir d'offrir à Dieu des victimes pour le peuple. Les Prêtres de l'ancienne Loi recevoient leur *Sacerdoce*, par le droit d'une naissance charnelle. God. Le *Sacerdoce* de Melchisédech & d'Aaron n'étoit que la figure du vrai *Sacerdoce* de J. C.

SACERDOTAL, ale. adj. Qui appartient au Sacerdoce. *Sacerdotalis.* Il y a des Bénéfices, des Chapelles *sacerdotales*, qu'on ne peut posséder sans être Prêtre. Les Cures & les premiéres dignités des Eglises sont des Bénéfices, de leur nature, *sacerdotaux*. Les Chapelles le sont seulement par leur fondation. Les habits *sacerdotaux* sont ceux dont sont revêtus les Prêtres, quand ils célébrent. Les fonctions *sacerdotales* sont celles d'administrer les Sacremens. Ordination *sacerdotale*. God. ☞ Un homme vénérable, venoit après eux revêtu des habits *sacerdotaux*. Bouh.

SACEZENG. Voyez Sbatzinot.

SACHACHA. s. f. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda, dans la Terre-Sainte. *Sachacha.* On la nomme aussi *Sacha* ou *Schacha*. Voyez *Josué* XV. 61.

SACHALAD. Voyez Facalbao.

SACHE. subst. m. Vieux mot. Un fourreau: ce qui vient de sac, mot qui est semblable en toutes les langues. Borel. *Vagina.*

> *Et de l'espée li ensegne,*
> *Que le sache & pendant la ceigne.* Percaval.

SACHÉE. s. f. Plein un sac. *Sacculus plenus.* J'ai acheté une *sachée* de pois, de noix. *Sachée* de drapeaux pour faire du papier.

SACHER. Vieux v. act. Tirer. *Educere, evaginare. Sacher* son épée, c'est la tirer de son sac ou fourreau. Beaumanoir. De Laurière.

> *Des plaies* sacha *hors la tente.* Percaval.

Sacher le glaive, & évaginer. Le dégainer. *Songe du Verger.* Ce mot vient de l'Espagnol, *Sacar.*

Sacher, s'est dit aussi pour mettre en sac, serrer. *Sacha* l'épée, la fourra dedens, la mit dans son sac, c'est-à-dire, dans son fourreau; d'où vient, *saca de cops*, en Languedoc, c'est-à-dire, battre; & *de sacals*, c'est-à-dire, des coups. Borel. Cacher peut bien s'être formé de là.

Ce mot vient de *Saccus*, sac.

Sacher, se trouve pour chasser venaison, poursuivre des bêtes. Ovide *MS.*

> *Li un pêchent, li autre sachent.* Borel.

Sacher, signifie aussi Tuer. Borel. Cela se doit entendre des vieux Auteurs. *Occidere.*

SACHET. s. m. Petit sac ou carreau bien parfumé qu'on met sur du linge, sur des lits. *Sacculus aromaticus, odoratus, gratissimum odorem exhalans, aromatarius.* On emplit des *sachets* de roses, de violettes, de jasmin & autres choses odorantes. Depuis Anastase, on voit à la main des Empereurs, sur les médailles, une espéce de sachet ou de rouleau, long & étroit, dont il n'est pas aisé de deviner les mystéres. P. Jobert. Voyez Rouleau.

Sachet, est aussi un remède topique qu'on met sur quelque membre douloureux, composé d'herbes ou de drogues enfermées dans un petit sac de toile. *Sacculus topicus.* Il est fait d'ordinaire des mêmes matiéres dont on fait les fomentations. Il leur attacha des *sachets* aux pieds. Ablanc.

SACHET. s. m. Nom que l'on donne aux Religieux d'un Ordre qu'on appelle l'Ordre de la Pénitence de J. C. l'Ordre du Sac, & les Religieux *Sachets*. Ces deux derniers noms leur ont été donnés, parce qu'ils étoient vêtus de robes faites en forme de sacs: en Latin on les appelle *Fratres de sacco*, ou *Fratres saccorum*. Matthieu Paris *Fratres saccati*, S. Antonin, *Fratres saccita*. Samson de la Haie, *Fratres saccarii*. On ne sçait pas bien l'origine de cet Ordre. Marquez prétend qu'un homme de

de Mantoue quitta sa femme avec laquelle il s'accordoit mal, & alla demander à S. Jean Bon, l'habit de son Ordre, qu'il le lui accorde; mais qu'ayant sçû qu'il étoit marié, il le renvoya : que quelque temps après, le mari & la femme vinrent le prier de les recevoir comme Servans ou Oblats de son Ordre; qu'il les mit dans l'Ordre de la Pénitence, divisé en deux Congrégations, l'une d'hommes & l'autre de femmes. Il ajoûte qu'il se peut faire que le nombre de ces Pénitens s'étant augmenté, ils demandèrent au S. Siége la confirmation de leur institut, & une régle qui leur fut donnée ensuite par Léon X. & qui fut apparemment celle de S. Augustin. Quoi qu'il en soit, cet Ordre est plus ancien que l'union générale des Hermites de S. Augustin.

Zurita dit, dans ses Annales d'Arragon, que les *Sachets* avoient un Monastére à Sarragosse sous Innocent III. & d'Outreman, dans son histoire de Valenciennes, dit qu'ils y avoient une maison long-temps avant l'an 1251. avec la direction des Béguines de la ville. Quelques-unes de leurs maisons entrerent dans l'union des Hermites de S. Augustin. En 1261. S. Loüis les établit à Paris, à Poitiers, à Caen, &c. Ils entrerent en Angleterre sous Henri III. & firent un établissement à Londres. Ils avoient encore des maisons en Flandre & en Allemagne. Mais ils en perdirent une grande partie après la publication du Décret du Concile de Lion en 1274. qui supprimoit beaucoup d'Ordres Religieux, principalement ceux qui n'avoient point de rentes. Ils ont pourtant subsisté plusieurs années après. Ils ne céderent leur maison de Paris aux Augustins qu'en 1293. Ils étoient encore à Majorque en 1300. Leur Couvent de Parme ne fut donné aux Servites qu'en 1326. Quelques uns distinguent les Bons-hommes d'Angleterre des *Sachets*. Le P. Hélyot prétend que c'est la même chose. M. Huet dans ses Origines de Caen, dit que l'habit des *Sachets* étoit bleu, leur scapulaire de pareille étoffe dont on fait les sacs, que c'étoit à cause de ce scapulaire qu'on les appelloit Freres du sac; mais ce n'étoit point une branche des Franciscains, comme il le dit. Les *Sachets* étoient très-austéres dans les commencemens, ils ne mangeoient point de viande, & ne buvoient point de vin. Pour la forme, leur habit étoit comme celui des Capucins. Ils étoient nuds pieds, & avoient des sendales de bois. Voyez Jean Marquez, *Origen de los frayles Ermit. de la Ord. de S. Aug.* Luigi Torelli, Secoli Agostiniani, T. IV. M. Huet, Orig. de Caen, c. x. c. xvi. & les Antiquités de Paris de du Breuil. Et le P. Hélyot, T. III. c. xx. M. Huet écrit au plurier *Sachés*, comme s'il falloit dire *Saché* au singulier; mais les autres écrivent *Sachets*, & le féminin montre qu'il faut dire & écrire *Sachet*. On les appelloit aussi les Religieux *Sachets*, parce qu'ils étoient vêtus de robes faites en forme de sacs, en Latin *Fratres de sacco*, ou *Fratres saccorum*, ou *Fratres Saccita*. Dans Matthieu Paris, *Saga de Pœnitentia Christi*, dans Ciaconius, dans le livre de Samson de la Haie, de la vérité de la vie, & de l'Ordre de saint Guillaume, *Fratres Saccarii*.

☞ Sachets de mitrailles, ce sont de petits sacs de toile qu'on remplit de mitrailles, soit pour armer des canons, soit pour armer des pierriers.

SACHETTE. s. f. Religieuse de l'Ordre de la Pénitence ou du Sac ou des Sachets. *Soror de sacco*, ou *saccata*, ou *saccaria*. Les *Sachettes* avoient une maison à Paris proche S. André des Arcs, dans une rue qu'on appelle encore la rue des *Sachettes*. Hélyot. *T. III. c.* 20.

SACHION. s. m. Nom propre d'une ville de la grande Tartarie. *Sachion*. Elle est dans le royaume de Tangut, au nord du lac de Chiamay, & au couchant septentrional de la ville de Suchur, ou Succuir. Maty.

SACIEN, enne. s. m. & f. Nom de secte hérétique. *Sacianus, a*. Les *Saciens* sont les mêmes que les Anthropomorphites. Voyez *Facundus Hermianus*, L. VIII. c. vii. & les Notes du P. Sirmond sur cet Auteur.

SACILE. s. Nom propre d'une petite ville, autrefois épiscopale, & suffragante d'Aquilée. *Sacilum*. Elle est dans la Marche Trévisane, province de l'État de Venise en Italie, à trois lieues de Cénéda, vers le nord. Maty.

SACIZIANG. Voyez Sekiziang.

SACLER. v. act. Terme de Jardinier. Ôter les méchantes herbes. *Sarculare, vel sarculo purgare*. Beaucoup de gens disent *sacler*, mais c'est mal parler. Il faut dire *sarcler*.

SACLÈS. s. m. Nom que l'hérésiarque Manès donnoit au mauvais Dieu, ou mauvais principe. *Sacles, a*.

☞ SACOCHE, ou SACCOCHE. s. f. Sachet qu'on porte à l'arçon de la selle, ou pendu au côté ou sur l'épaule. *Monet* au mot *sachet*, & *Cotgrave*. Ce terme, qui se trouve aussi dans Pomey, est bien moins connu que *bougette* qui a la même signification.

SACÔME. s. m. Terme d'Architecture. Moulure en saillie. *Toreuma, anaglyphum*. Ce terme est tiré du Paralléle de l'Architecture, & fait de l'Italien *sacoma*, qui signifie le vif profil de tout membre & moulure d'Architecture. Quelques-uns le prennent aussi pour la moulure même. Daviler.

☞ SACONDRE. s. m. Sorte de papillon qui se trouve dans l'Ile de Madagascar. Ces papillons proviennent des escarbots, & se tiennent sur l'écorce d'un petit arbrisseau appellé *tencle sacondre*, où ils paroissent comme des fleurs blanches, & se changent ensuite en des escarbots de différente couleur. Ils sont bigarrés de verd, de rouge & de plusieurs autres couleurs, & font du miel aussi doux que du sucre sur les feuilles de cet arbrisseau.

☞ Se SACOPER. v. pronom. Vieux mot. S'enfermer soi-même.

SACOTAY. s. m. Nom propre d'une petite ville de l'Inde delà le Gange. *Saccotaum*, *Sacotaum*. Elle est sur la riviere de Ménan, dans le royaume de Siam, vers les confins de celui de Pégu. Maty.

SACQUAGE. s. m. Nom d'un droit. Le droit de *sacquage* est un droit de minage qui se prend sur un sac de grain. De Laurière. Voyez la Coutume de Térouane, art. 7. *Vectigal è saccis frumenti venalibus, aliorumque seminum*. Il seroit mieux d'écrire *saccage*, ou *sacage*.

☞ SACQUATIER. s. m. Charroyeur de charbon dans les forges. *Dict. des Arts*. 1731.

SACQUIER. s. m. Terme de Marine, est un petit Officier établi en quelques ports de mer, dont la fonction consiste à charger & décharger les vaisseaux de sel & de grain, en les transportant dans des sacs, comme il y a des Mesureurs de sel, & des Compteurs de poissons. *Saccularius*. Ces Officiers sont fort anciens, car il est parlé au Code Théodosien *de Saccariis portûs Romæ*.

SACRAIRE. s. m. Petit temple, oratoire, lieu destiné au culte des Dieux, ou d'un Dieu. *Sacrarium*. Naudé a employé ce mot dans son Mascurat; & quoique son autorité ne soit pas grande en fait de la langue Françoise, je ne ferois pas difficulté de m'en servir en matiere d'érudition. Au *Sacraire* de Neptune, à Mantinée, il ne manquoit jamais de s'élever une grande tempête, soudain qu'un autre que les Prêtres, le vouloit seulement œillader. Mascur.

☞ SACRAMARON. s. m. Herbe potagere de l'Amérique, haute de quatre à cinq pieds, dont la feuille, qui est la seule partie bonne à manger en la mettant dans le potage avec d'autres herbes, est longue d'environ six pouces, assez épaisse, fort verte, bien nourrie, & peu chargée de nervures. Ses fleurs sont agréablement mêlées de verd, de rouge, de violet & de pourpre. Le P. Labat.

SACRAMENTAIRE. s. m. Qui se dit des Hérétiques qui ont publié de mauvaises doctrines touchant le S. Sacrement, tels que sont ceux qui ont paru en France du temps de Charles VI. les Luthériens, Calvinistes & Anabaptistes. *Sacramentarii haretici*. Ce que Zuingle nous prêche avec sa suite de *Sacramentaires*, ne peut compatir avec les principes de la Religion Chrétienne, tels qu'on les a vûs en tous les siecles, & en tous les climats du monde. Pélisson. Rien au monde n'est plus éloigné du bon sens, que ce sens si fad & si misérable des *Sacramentaires*. Id.

Sacramentaire. s. m. S'est dit encore autrefois d'un livre Ecclésiastique, qui comprenoit toutes les prieres & les cérémonies qui se pratiquoient en célébrant la Messe, & dans l'administration des Sacremens. *Sacramentarium*. Le Pape Gelase est le premier Auteur du *Sacramentaire*. S. Grégoire ensuite le revit, le corrigea & l'abrégea. C'étoit ce qu'on appelle Eucologe dans l'Eglise Grecque; & il réunissoit ce que comprennent nos Missels & nos Rituels. Voyez M. du Cange à ce mot. M. Baluze dans

dans ses Notes sur Agobard. Le *Sacramentaire* de saint Grégoire contient, comme l'Ordre Romain, tout ce qui regarde l'Eucharistie, la Messe, l'administration du Baptême & l'Ordination.

SACRAMENTAL, ALE, ou **SACRAMENTEL**, ELLE. Qui appartient au Sacrement. *Sacramentalis*. Les paroles *sacramentales* ont, selon l'Eglise Catholique, la vertu de convertir le pain & le vin au corps & au sang de Jesus-Christ. Il n'y demeure que les espéces *sacramentales*. Les espéces *sacramentales* demeurent suspendues. Pasc. L'enfant qui n'aura jamais mangé, (la chair de N. S. en l'Eucharistie) ni de la bouche, ni du cœur, ni de la manducation *sacramentale*, ni de la manducation spirituelle, sera sauvé. Pélisson.

On appelle figurément & abusivement les paroles *sacramentales*, celles que dit un supérieur, qui sont décisives & essentielles, qui rendent une affaire conclue & inébranlable. *Verba irrefragabilia*.

SACRAMENTALEMENT, ou **SACRAMENTELLEMENT**. adv. D'une maniere sacramentale. *Sacramentaliter, modo sacramentali*.

SACRAMENTEL, ELLE. adj. C'est la même chose que sacramental, & l'un & l'autre se peut dire également bien. Quelques-uns même préferent ce dernier, à cause qu'il leur paroît plus doux. Espéces *sacramentelles*. *Sacra Eucharistia signa exteriora, seu species sensibiles*. Absolution *sacramentelle*. *Absolutio sacramentalis*.

SACRE, est une espéce de demi-canon, ou quart de coulevrine, qui a 34 calibres de long, qui tire cinq livres de fer avec cinq livres de poudre fine. *Tormentum bellicum minus*. La bâtarde qu'on appelle autrement *pélican*, a 29 calibres, tire six livres de fer avec six livres de poudre.

SACRE, signifie aussi une cérémonie solennelle, en laquelle on donne une sainte onction aux Rois de France, avec une huile qu'on croit avoir été envoyée exprès du ciel dans la sainte ampoule. *Regiæ inunctionis solennitas*. Le *sacre* des Rois se fait ordinairement à Reims. Le Roi jure dans son *sacre* d'observer les loix de l'Eglise & de l'Etat. On dit aussi le *sacre* d'un Evêque. Le premier exemple d'un *sacre* de Roi avec de l'huile bénite & avec l'onction, est, à ce que prétend M. l'Abbé Fleury, celui de Vamba Roi des Goths en Espagne, en 672.

Sacre, se dit aussi en plusieurs endroits de la Procession solennelle, qui se fait le jour de la fête du Saint-Sacrement, comme à Angers & ailleurs. *Sacrum*.

Sacre. s. m. Oiseau de proie qui est court empiété. *Circus, falco, sacer*. Le *sacre* est le mâle, & le *sacret* est la femelle. Le faucon est le premier des oiseaux de proie, le gerfaut le second, & le *sacre* le troisieme. C'est un oiseau fort excellent & courageux pour la volerie des champs; mais difficile à traiter. Il est propre au vol du milan & du héron, des buses & des autres oiseaux de montée. Il est toujours passager, & vient du côté de la Gréce. Le *sacre* est hardi, & on ne sçait où il fait ses petits. Belon.

On appelle aussi, *Faucon sacre, falco sacer, hierax*. Il y en a de trois espéces. La premiere est appellée *saph*, & se trouve en Egypte & à Babylone, il prend liévres & biches. La seconde espéce est nommée *seury*, qui prend daims & chevreuils. La troisieme espéce est appellée *sinaire* & *pélerin*; il est dit de passage, parce que l'on ne sçait où il naît, & qu'il fait son passage vers les Indes & vers le midi; il est pris ès Iles de Levant en Chypre, Candie & Rhode, parce qu'il vient, dit-on, de Russie, de Tartarie & de la Mer Noire. Le *sacre* pris après la mue est le meilleur; il est plus grand que le pélerin, laid de pennage, court empiété & hardi.

Le meilleur est celui qui a couleur rouge tannée ou grise, & qui a la forme semblable au *faucon*, qui a grosse langue & pied léger; ce qu'on trouve en peu de *sacres*; doigts gros, tirant sur le bleu lavé: le *sacre* est le plus laborieux, le plus paisible & traitable des oiseaux de proie, & celui qui fait meilleure digestion de gros past. La proie du *sacre* sont grands oiseaux, comme oies sauvages, gruës, hérons, butors, milans, & particuliérement bêtes à quatre pieds, comme chevreuils, daims, & autres bêtes sauvages.

Le *sacre* est un peu plus grand que le pélerin; il est de grande force, & bon à toute volerie, ainsi que le pélerin & le tartarot; il n'est pas si franc néanmoins pour faire de

grands efforts comme le pélerin; il est de passage; l'on ignore le lieu où il aire; il est d'une nature plus portée au vol pour les champs que pour riviere: comme il est plus facile à sa nourriture, il ne laisse pas d'être bon pour riviere avec d'autres *faucons*; il veut être toujours sur le poing, & avoir une feuille garnie, à cause qu'il est sujet au froid ainsi que le pélerin.

Les *faucons sacres*, dit Carcan Vicentin, sont plus grands que le plus grand faucon pélerin; ils ont la tête extrêmement creuse, le sommet plat, tout-à-fait semblable à la tête du milan; leur queue est à deux fourchons, les yeux noirs & grands, le bec bleu, les nazeaux étroits, & pour la plûpart ils ont la taille esclame, & les taches de la poitrine obscures, ainsi que le dos & le haut des mahuttes. Les cuisses blanches en-dedans, la queue diversifiée de taches à demi-circulaires, & faites comme des féveroles en long; le vol grand, longuet & bien affilé, les jambes & les mains presque toutes de couleur bleue, mais petites à proportion de la grandeur du reste du corps; ceux qui n'ont qu'un an, que nous appellons vulgairement *sors*, ne sont pas beaucoup différens de ceux qui ont mué; ceux-ci ont les marques, desquelles la poitrine est diversifiée, un peu plus noires & plus rondes que ceux d'un an: ils ont aussi la main un peu plus blanchâtre, & quelques-uns l'ont marquetée de jaune; ils ont presque tout le dos tirant sur le cendré, ainsi que les tourterelles; quelques-uns néanmoins, tant des sors que des mués, ont le dos & le haut des mahuttes en telle sorte, qu'il est difficile & presque impossible de les distinguer, si ce n'est à ceux qui ont acquis une longue expérience.

Lorsqu'on veut avoir le divertissement de le faire combattre avec le milan, il faut avoir un duc, qui est un oiseau de nuit & de rapine assez connu, aux pieds duquel l'on attache une queue de renard, & lorsque le milan l'apperçoit du haut des nues, où il se tient en été à cause de la fraîcheur qu'il rencontre dans la moyenne région de l'air, il descend comme pour admirer une figure si extraordinaire, & s'approche de lui sans lui faire aucun mal, pendant lequel temps on lâche le *sacre*, qui va à mont avec le milan à perte de vûe dans le plus haut des nues, & jusqu'à ce que le *sacre* s'en soit rendu le vainqueur & le maître, & l'ait amené toujours battant jusques en terre en fondant dessus à coups d'aîles & d'estomac.

Son tiercelet, qui est appellé sacret, est tout au contraire des autres, d'autant que le sacret est femelle, & le *sacre* est le mâle, & tous les tiercelets des autres oiseaux de proie sont les mâles.

Les bons doivent avoir la taille esclame, la tête & les yeux gros & à fleur de tête, le col long bien affilé, qui ne croisse point, les mahuttes bien relevées & déliées, les nazeaux grands, le champ de son pennage brun, & de grosses mailles pardevant.

Prenez le sacret le plus grand que vous pourrez, de même figure & pennage que le *sacre*. Le sacret vole pour milan, pour héron, pour corneille, pour courlis, pour chat-huant, & pour les champs; il est facile à gouverner, & est de bonne prise; il endure grande faim, & n'est pas si sujet aux maladies que le *sacre*, & sa volerie est plus agréable; le *sacre* est timide & froid, mais quand il est échauffé à sa volerie pour milan, ou pour héron, il est chaud & furieux, & de longue haleine; son combat est très-agréable, il est sujet à être pillart, il lui faut bien faire connoître le pennage de son gibier pendant le temps de la mue, qui est en Mars; le *sacre* & le sacret doivent être mis en lieu retiré & éloigné du grand bruit, où il y ait peu d'air, & soient séchement.

Selon quelques-uns les *sacres* sont nommés oiseaux mâles; pour ce qu'ils peuvent plus souffrir de peine & de travail que nul autre oiseau, & font meilleure digestion de grosse viande; ils sont très-excellens pour la gruë & autres oiseaux de grande force, & de leur naturel ils sont propres pour les champs & pour rivieres, & sont très-nobles & très-bons, de quelque région qu'ils soient, & de meilleure disposition; si vous trouvez un *sacre* qui ait les plumes toufues, & les doigts gros tirant à couleur perse, la langue noire, & le col rouge, ou roux, ou jaune, ou bien de couleur vive ou grise, ce qui est rare; il n'en est point de meilleurs.

des pains, des pâtes, des médailles. La coutume de *sacrer* les Rois avec une huile bénite, vient selon Gutlingius, dans la vie de Henri l'Oiseleur, des Hébreux, chez qui il croit, avec Grotius, qu'elle n'a été en usage qu'à l'égard des Rois qui n'avoient pas un droit évident à la succession. Il dit que les Empereurs Chrétiens ne l'ont point pratiquée, jusqu'à Justin le jeune, & de-là elle passa, selon lui, aux Rois Goths & François.

SACRÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Deo sacer, consecratus, dicatus, dedicatus.* ☞ En parlant d'un homme qui n'est retenu sur rien par aucun respect de Religion, on dit que c'est un homme pour lequel il n'y a rien de sacré. ACAD. FR.

☞ SACRER. verb. neut. Jurer, blasphémer, faire des imprécations.

> *Alors Du Châtelet rime en Dieu comme un Fiacre,*
> *Et Mézence nouveau, jure,* sacre, *massacre.*
> Poeme de Cartouche, Chant. VI. p. 45.

> *De leur côté les Bateliers juroient,*
> *Rimoient en Dieu, blasphémoient, &* sacroient:
> *Leur voix stylée aux tons mâles & fermes,*
> *Articuloit sans rien perdre des termes.*
> Poeme de Vert-vert, Chant III. v. 33.

> *Il entonna tous les horribles mots,*
> *Qu'il avoit sçû rapporter des Batteaux;*
> *Jurant,* sacrant *d'une voix dissolue,*
> *Faisant passer tout l'enfer en revûe,*
> *Les B, les F, voltigeoient sur son bec.*
> *Les jeunes Sœurs crurent qu'il parloit Grec.*
> Chant IV. v. 49.

SACRET. s. m. Terme de Fauconnerie. C'est le tiercelet, ou la femelle du sacre, qui est propre à voler les perdrix. *Tertiarius circus* Voyez SACRE.

SACRIFICATEUR. s. m. Prêtre qui offre à l'Autel des Sacrifices, des oblations pour le peuple. *Sacrificus, immolator.* Chez les Juifs il y avoit un Grand, un Souverain Prêtre ou *Sacrificateur, Pontifex supremus,* qui étoit figure de Notre-Seigneur J. C. notre grand & visible Sacrificateur. Ceux de la famille de Lévi étoient *Sacrificateurs* dédiés au service du Temple. Tous les Idolâtres ont eu aussi leurs *Sacrificateurs.* ☞ Sacrés Ministres soyez saints; pourquoi? Parce que vous êtes les *Sacrificateurs* du corps de J.C. BOURDAL. *Exhort. I p.* 350.

SARIFICATURE. s. f. Dignité ou caractère de Sacrificateur. *Sacerdotium.* La *Sacrificature* étoit héréditaire chez les Juifs. On dit mieux le *Sacerdoce,* que la *Sacrificature.* ☞ Antigone fit couper les oreilles à Hircan, afin de le rendre incapable d'exercer à l'avenir la grande *Sacrificature.* GOBRÉA. La souveraine *Sacrificature* étoit après la Royauté, le rang le plus éminent & le plus honorable. GOBRÉA. Il vit bien qu'il falloit qu'il renonçât à l'alliance d'un homme très-puissant, ou à l'espérance de la *Sacrificature.* ID.

SACRIFICE. s. m. Offrande qu'on fait à Dieu sur les Autels par le moyen de son légitime Ministre, pour reconnoître sa puissance, & lui rendre hommage. *Sacrificium, immolatio, cultus latriæ* Quand Agamemnon sacrifia sa propre fille pour appaiser la colère des Dieux, ce *sacrifice* barbare fut regardé comme une pieuse obéissance. S. EVR. Le *sacrifice* diffère de la simple *oblation,* en ce que dans le *sacrifice* il faut qu'il y ait réelle destruction ou changement dans la chose offerte; au lieu que l'*oblation* n'est qu'une simple offrande du don. Les Théologiens divisent les *sacrifices* en *sanglans,* comme ceux de l'ancienne Loi; & *non sanglans,* comme celui de la nouvelle. Ils divisent aussi les *sacrifices* en *sacrifice impétratoire,* qu'on fait pour obtenir de Dieu quelque grace, ou pour l'en remercier; en *propitiatoire,* qu'on offre pour la rémission de ses péchés. Abraham fut prêt d'offrir à Dieu son fils en *sacrifice.* Jephté lui fit un *sacrifice* effectif de sa fille. Les Payens ont fait des *sacrifices* à leurs Idoles. Les Méxiquains ont fait des *sacrifices* aux leurs, d'un nombre infini d'hommes. On tient que ce sont les Phéniciens qui ont inventé les *sacrifices.* Dans l'Antiquité, & prophane, & même sacrée, les *sacrifices* n'étoient ordinairement que des banquets sacrés.

On dit figurément en Morale, Faire à Dieu le *sacrifice* d'un cœur contrit & humilié. *Offerre Deo sacrificium cordis contriti & humiliati.* Notre cœur est le seul *sacrifice* digne des Dieux. S. EVR. Les mortifications & les saintes austérités d'une ame dévote, sont d'amoureux *sacrifices* d'elle-même. S. EVR.

SACRIFICE, se dit aussi fort souvent dans l'usage du monde, de toutes les choses considérables & agréables, ausquelles on renonce pour l'amour de quelqu'un. *Devovere.* Je vous fais un *sacrifice* de tous mes intérêts. Elle se repentit du *sacrifice* qu'elle venoit de faire. B. RAB. Pour ne rien perdre dans le *sacrifice* que l'homme fait de son intérêt à son devoir, il tâche d'ordinaire de regagner d'un côté ce qu'il abandonne de l'autre. DISC. D'ÉL. Faire un *sacrifice* de son ressentiment, de sa vengeance, de sa passion.

On dit proverbialement, Obéissance vaut mieux que *sacrifice. Melior est obedientia, quam victima.* Et on dit aussi, Faire un *sacrifice* à Vulcain de quelque chose; pour dire, la jetter au feu. *Projicere in ignem.*

SACRIFIER. v. act. Offrir en sacrifice. *Sacrificare, immolare, operari sacrum.* Les Martyrs ont souffert toutes sortes de tourmens, plûtôt que de *sacrifier* aux Idoles.

SACRIFIER, signifie aussi, Se dévouer absolument à quelqu'un, endurer toutes choses pour lui, acquerir ou conserver une chose par la perte d'une autre. *Se suaque omnia pro amore alicujus devovere.* Se *sacrifier* à Dieu dans un monastère. Les braves soldats se *sacrifient* pour leur Prince. Ce pere s'est *sacrifié* pour ses enfans, & pour leur amasser du bien. Cet homme *sacrifie* tout à son intérêt; il a *sacrifié* ses amis, sa maitresse à sa nouvelle passion. Je *sacrifie* mes plus tendres affections à ma raison. S. EVR. Il est rare que l'homme *sacrifie* de bonne foi ses intérêts à son devoir. DISC. D'ÉL.

SACRIFIER, se dit pour, Abandonner, exposer témérairement, livrer, trahir. *In discrimen se offerre, conjicere, periculo se committere, exponere.* Ce sage Capitaine craignoit d'être *sacrifié* aux soupçons & aux inquiétudes du Roi. BIZOT. Il se retira avec le déplaisir d'avoir *sacrifié* son Infanterie. LA CHAPELLE. Nous voyons bien que la perfidie nous a *sacrifiés.* B. RAB. Elle *sacrifia* la lettre du Comte à son rival. ID. On doit donner & *sacrifier* ses plus justes ressentimens au bien de l'État. MÉZ.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a pas *sacrifié* aux Graces, quand il fait toutes choses désagréablement, de mauvais air, & qu'il n'a pas le don de plaire. *Non litavit Gratiis.*

SACRILÉGE. subst. masc. Crime par lequel on profane les choses sacrées, ou dévouées à Dieu. *Sacrilegium, impium facinus, profanatio.* Battre, ou maltraiter un Prêtre, abuser d'une Religieuse, profaner une Église, voler des vaisseaux sacrés, sont autant de *sacriléges.* Une communion indigne & faite avec mépris, est un vrai *sacrilége.*

SACRILÉGE, se dit aussi de la personne qui commet le *sacrilége. Sacrilegus, sacrilegii reus.* Les *sacriléges* sont condamnés à faire amende honorable, à avoir le poing coupé avant leur exécution.

SACRILÉGE, est aussi adj. m. & f. *Sacrilegus.* Une action *sacrilége.* Un commandement *sacrilége.*

> *Il veut, par un honneur* sacrilége *& tragique,*
> *En faire, à son fils mort, une offrande publique.*
> P. LE MOINE.

SACRILÉGEMENT. adv Avec sacrilége. *Sacrilegè, per sacrilegium.* On communie *sacrilégement,* quand on ne quitte pas une habitude qui engage au péché.

☞ SACRILEGUE. adj. M. l'Avocat Berain dans de certaines Remarques qu'il a fagotées sur notre Langue, a décidé qu'en parlant de celui qui a commis un sacrilége, on devoit dire & écrire *Sacrilegue.* En vérité je suis marri que M. l'Avocat Bérain soit tout seul de son parti. *Rich. au mot Sacrilége.* Le P. Bouhours, qui est de même avis que Richelet, est plus mesuré que lui dans les termes. Voici comme il s'exprime. Il faut dire toujours *sacrilége;* & ceux qui disent un homme *sacrilégue,* une action *sacrilégue,* pour distinguer l'adjectif du substantif, à l'exemple des Italiens & des Espagnols, qui ont *sacrilego*

adjectif & *sacrilegio* substantif, ceux, dis-je, qui parlent de la sorte, ne parlent pas comme font nos bons Auteurs. *Rem. nouv. sur la Langue Fr.* p. 266. *de l'édit. in* 4°. & 382. *de l'in-12.* ☞ M. Macé, le plus élégant Traducteur des Méditations de Busée, s'est servi du terme de *sacrilégue* en parlant des Marchands chassés du Temple. J. C. dit-il, T. I. p. 131. animé d'un saint zéle, fit un fouet de quelques cordes qu'il trouva par hasard, & d'un visage terrible chassa toute cette troupe *sacrilegue*.

Au reste on ne peut en cela que déplorer la stérilité de notre Langue à certains égards.

SACRISTAIN. s. m. Officier Ecclésiastique qui a le soin & la garde des vaisseaux, & des ornemens sacrés. *Æditnus*, *sacrarii custos*, *curator*. Le Pere *Sacristain* des Cordeliers, le *Sacristain* de Notre-Dame. Il y a aussi dans les Couvents des Religieuses, des Sœurs *Sacristaines*. *Æditua*. On dit, & on écrit plus ordinairement *Sacristines*. Dans les Constitutions de Port-Royal, on dit *Sacristine*. En quelques lieux ce mot signifie la même chose que *Trésorier*.

L'Office de *Sacristain* de la Chapelle du Pape est annexé à l'Ordre des Hermites de S. Augustin. L'on trouve un Augustin Novelli qui l'exerçoit dès l'an 1287. Ange de Lunois fut fait *Sacristain* par Jean XXII. l'an 1319 & exerça cet Office sous son Pontificat, & sous celui de Benoit XII. & de Clément VI. Raimond de Pamiers sous le même Clément, Innocent VI. & Urbain V. Pierre Amelie sous Urbain V. Grégoire XII. & Urbain VI. Pierre de Pamiers sous Urbain VI. & Boniface IX. Paul de Bossis étant *Sacristain* sous Sixte IV. obtint l'Abbaye de S. Sébastien hors des murs de Rome, de l'Ordre de Cîteaux, & passa dans cet Ordre, sans quitter son Office de *Sacristain*. Les Augustins apprehenderent d'autant plus que cet Office ne fût donné à quelque autre Ordre, que sous Innocent VIII il parut un Traité des Cérémonies de la Chapelle du Pape, où il étoit marqué que l'Office de *Sacristain* n'étoit pas affecté à un Ordre particulier ; mais Alexandre VI. pour ôter tout sujet de crainte aux Augustins, donna une Bulle l'an 1497. par laquelle il ordonna que l'Office de *Sacristain* de la Chapelle du Pape, ne pourroit être conféré qu'à un Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, quand même il ne seroit pas dans la Prélature. Il y en a eu plusieurs qui n'ont point été Evêques : mais depuis long-temps le Pape donne un Evêché *in partibus*, à celui auquel il confére cet Office ; & quand même il ne seroit point Evêque, il porteroit néanmoins le mantelet & la mosette, à la maniére des Prélats de Rome.

Ce *Sacristain* prend le titre de Préfet de la Sacristie du Pape. Il a en sa garde tous les ornemens, les vases d'or & d'argent, les reliquaires & autres choses précieuses de cette Sacristie. Quand le Pape dit la Messe, soit pontificalement, soit en particulier, il fait en sa présence l'essai du pain & du vin en cette maniére. Si le Pape dit la Messe en particulier, Sa Sainteté, avant l'offertoire, lui présente deux hosties, dont il en mange une, & un Camérier lui verse, dans une tasse de vermeil doré, de l'eau & du vin des burettes. Si le Pape dit la Messe pontificalement, le Cardinal qui lui sert de Diacre présente au *Sacristain* trois hosties, dont il en mange deux. Il a soin d'entretenir toujours une hostie consacrée de la grandeur de celles dont on se sert à la Messe dans la principale Chapelle du Palais, où le Pape demeure, & il doit la renouveller tous les septiémes jours. C'est pour servir de Viatique au Pape à l'article de la mort, & ce Sacrement lui est administré par le *Sacristain*, aussi-bien que l'Extrême-Onction, comme étant le Curé du Pape. Lorsque le Pape fait un voyage, deux estafiers, l'un domestique du Pape, & l'autre domestique du *Sacristain*, tiennent par la bride la mule, qui porte le S. Sacrement ; ces estafiers sont présentés au Pape par le *Sacristain*, & Sa Sainteté les confirme dans cet emploi par un Bref. Le *Sacristain* exerce aussi une espéce de Jurisdiction sur tous ceux qui accompagnent le Pape dans ces sortes de voyages ; & pour marque de sa jurisdiction, il porte un bâton à la main. Il distribue aussi aux Cardinaux les Messes qu'ils doivent célébrer solemnellement, après avoir fait voir au premier Cardinal Prêtre la distribution qu'il en a faite. Il distribue aussi aux Prélats assistans les Messes qu'ils doivent dire dans la Chapelle du Pape. S'il est Evêque, ou constitué en dignité, il tient rang dans cette Chapelle parmi les Prélats assistans, si c'est en présence du Pape ; & si le Pape n'y est pas, il a séance parmi les Prélats selon son antiquité, sans avoir égard à sa qualité de Prélat assistant. S'il n'est pas Evêque, il prend son rang après le dernier Evêque, ou après le dernier Abbé mitré. Après la mort du Pape, il entre dans le Conclave en qualité de premier Conclaviste. Il dit tous les jours la Messe aux Cardinaux, & leur administre les Sacremens, comme aux Conclavistes. Autrefois il étoit aussi Bibliothéquaire du Vatican. C'est Sixte IV. qui sépara ces deux offices, & donna celui de Bibliothéquaire à Platine, Auteur de la vie des Papes. *P. Hélyot. T. III. c. 3. p. 17. & 18.* Quelques-uns disent *Sacriste* au lieu de *Sacristain*.

☞ SACRISTE *du Pape*. Voyez l'article précédent. Le P. Joseph-Lambert le Drou, Evêque de Porphyre, *Sacriste* du Pape *Hist. de l'Egl. de Meaux*, *T. I. p.* 514.

SACRISTIE. s. f. Lieu où l'on sert les reliques, les vaisseaux sacrés & les ornemens d'une Eglise. C'est au plain-pied d'une Eglise une espéce de salle où l'on serre les choses sacrées & les ornemens, & où les Prêtres se préparent & s'habillent pour officier. Elles doivent être revêtues d'un lambris avec armoires & tables. Celle des Prêtres de l'Oratoire de la Chiesa-nova à Rome, du dessein du Baromini, est une des plus magnifiques. Daviler. *Sacrarium.* Les Prêtres se vont revêtir de leurs ornemens sacerdotaux à la *Sacristie*.

Sacristie, est aussi en plusieurs anciennes Abbayes un office claustral, qui est un titre de Bénéfice, auquel sont affectés certains revenus. *Beneficium Æditui.* Il a été pourvû de la *Sacristie* de Marmoutier. La *Sacristie* d'un tel lieu vaut tant de revenu.

SACRISTINE. s. f. *Æditua*, *sacrarii curatrix*. Voyez au mot Sacristain.

SACROLOMBAIRE. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit d'un muscle qui sert à resserrer la poitrine ; il est ainsi nommé, parce qu'il prend son origine de la partie postérieure de l'os sacrum, & des épines des vertébres des lombes ; il va s'insérer à la partie postérieure des côtes. *Musculus sacrolombarius.*

SACRUM. L'*os sacrum*. Terme d'Anatomie, dans lequel il faut faire sentir l'*s* du nom *os*, parce qu'il est Latin comme *sacrum*. *Os sacrum.* C'est un gros os large & immobile, qui sert de bâse & de piédestal à l'épine. Je ne sçai pourquoi on l'appelle ainsi : les uns disent que c'est parce que les Anciens l'offroient en sacrifice aux Dieux ; les autres à cause qu'il est grand, & d'autres parce qu'il enferme les parties honteuses ; sa figure est triangulaire ; il est cave par dedans, ce qui aide à former cette cavité qui est au bas de l'hypogastre, & que l'on appelle le bassin. Il est poli & égal par sa partie antérieure ; ce qui empêche que les parties qu'il contient ne soient blessées ; il est convexe & inégal par sa partie postérieure, ce qui fait que les muscles s'y attachent facilement. L'*os sacrum* a trois différentes articulations, la premiere qui est la derniere des vertébres des lombes, est semblable à celle de toutes les vertébres. La seconde est avec le coccyx, elle se fait par syncondrose ; & la troisieme avec les os des hanches se fait par engrainure. C'est pourquoi il y a, à la partie supérieure de cet os, deux apophyses ascendantes, dont chacune a une cavité glénoïde qui reçoit les descendantes de la derniere vertébre des lombes, & qui fait la premiere articulation ; à sa partie inférieure deux petites apophyses descendantes, qui se joignent au coccyx, & font la seconde ; & à ses parties latérales, plusieurs sinuosités entremêlées d'éminences, qui reçoivent les os des hanches, & qui en sont reçues, font la troisieme articulation. Dionis. On divise l'*os sacrum* en cinq parties qui sont mises au nombre des vertébres, la supérieure est la plus grande, elles diminuent à mesure qu'elles descendent. Ces vertébres se divisent facilement aux enfans, parce que les cartilages qui les joignent n'étant pas encore ossifiés, s'en vont par l'ébullition, mais aux adultes elles sont si fortement unies qu'elles ne font plus qu'un seul os. C'est à l'*os sacrum* que finit la cavité qui conduit la moelle de l'épine. Les trous qui y sont pour la sortie des nerfs, ne sont pas situés latéralement comme aux autres vertebres, mais en devant & en derriere, parce qu'étant articulé par ses parties latérales

téralcs aux os des hanches, il ne pouvoit pas être percé. Idem.

SACTIN. f. m. Terme de Philosophie hermétique; c'est le vitriol. Dict. Herm.

S A D.

SADATA. Bourg d'Espagne situé sur la riviere de Riguel, dans l'Arragon, aux confins de la Navarre, & à dix lieues de Jaca, vers le nord. *Sadata*. On le prend pour l'ancienne Atilia, petite ville des Vascons. Maty.

SADE. adj. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit autrefois *de bon goût & agréable. Suavis, jucundus, gratus*. Il a encore son composé en usage, qui est *maussade*, désagréable & dégoutant.

> *Avocats & Physiciens,*
> *Sont tous liés de tels liens,*
> *Tant ont le gain & doux & fade,*
> *Qu'ils voudroyent pour un malade*
> *Qu'il y en eût plus de cinquante.*
> R. de la Rose, cité par Pasquier, Tripaut de Bardis & Borel.

> *Il n'est rien au monde plus* sade. Coquillard.

> *Il estoit vifte, gent &* sade. Id.

> *Diex com bonne fontaine &* sade.
> Rom. de la Rose.

Livre des Pardons S. Trotet:

> *Et preschent en maintes fornettes,*
> *En quelles sont si sadinettes,*
> *Frisques, si* sades, *& si belles,*
> *Il a mal fait de parler d'elles.* Borel.

Ce mot vient de *malè satus*, ou *natus*. Borel. C'est-à-dire, *mal né*.

SADINET, ette. adj. diminutif de *sade*. Ce mot est vieux & ne peut entrer que dans le style comique & burlesque, & même dans le style le plus simple, comme dans les rondeaux, épigrammes, vaudevilles, &c. Il n'est proprement usité qu'au féminin, parce qu'il ne se dit d'ordinaire qu'en parlant des personnes du sexe, & il signifie *jolie, gentille, proprette*, & c'est ce qu'on rendroit en Latin par ces mots *bellula*, ou *bellatula*. Elle est *sadinette*.

> *Si l'une a plus d'éclat, l'autre est plus* sadinette.
> Régnier.

> *Sa chambre étoit fort* sadinette. Coquillard.

C'est-à-dire, propre, nette.

> *Tant de propos, tant de minettes,*
> *Et tant de façons* sadinettes. Id.

C'est-à-dire, mignardes. *Verger d'honneur*. Borel.

☞ Sadinet. f. m. C'est la nature de la femme. Villon:

> *Ses larges reins, le* sadinet,
> *Assis sur grosses fermes cuisses,*
> *Dedans son joli jardinet.*

C'est un diminutif de sade. Mén. *Dict. Etym.*

SADROC. Voyez Sadoc & Saddot.

SADUCÉEN. f. m. Nom d'anciens Hérétiques Juifs qui étoient plutôt des Athées & des Epicuriens, que de véritables Juifs, quoiqu'ils assistassent à toutes les cérémonies qui se faisoient dans le Temple de Jérusalem. *Saducæi*. S. Epiphane les fait venir de Dosithée sectaire Samaritain. Tertullien a été aussi de ce sentiment. S. Jérôme & plusieurs autres anciens Ecrivains, ont crû que les *Saducéens* convenoient en effet en plusieurs choses avec les Samaritains, & qu'ils ne recevoient avec eux de toute l'Ecriture, que les cinq livres de Moyse. Le Jésuite Serrarius a

aussi embrassé cette opinion, qui semble être appuyée sur l'autorité de Josephe. Mais Josephe dit seulement, qu'ils recevoient tout ce qui étoit écrit, c'est-à-dire, tous les livres de l'Ecriture-sainte, ayant voulu marquer par-là, qu'ils ne recevoient point les traditions non écrites des Pharisiens. Et en effet saint Epiphane a été obligé de reconnoître qu'ils n'étoient point Samaritains, mais de véritables Juifs, puisqu'ils assistoient avec eux aux sacrifices dans le Temple de Jérusalem; au lieu que les Samaritains sacrifioient sur la montagne de Garizim. Plusieurs font auteur de cette secte un certain *Sadoc* Disciple d'Antigonus Sochæus, qui disoit souvent à ses Ecoliers, qu'il falloit servir Dieu pour lui-même, & non point dans la vûe d'en recevoir la récompense en l'autre monde, comme les esclaves servent leurs maîtres, dans la seule vûe de la récompense. *Sadoc* donnant une interprétation fausse aux paroles d'Antigonus, publia qu'il n'y avoit point de récompense à attendre des bonnes actions qu'on faisoit en ce monde, ce qui fit naître la secte qui fut appellée *Saducéenne*, du nom de son Auteur. S. Epiphane & saint Jérôme, qui ont été suivis par quelques Auteurs modernes, ont crû que les *Saducéens* ont été ainsi nommés du mot Hébreu *Tsadic, juste*, ou *Tsedec, justice*, parce qu'ils affectoient de paroître justes dans toutes leurs actions.

Il est dit au chapitre xx. des Actes des Apôtres, v. 8 que *les Saducéens disent, qu'il n'y a ni résurrection, ni ange, ni esprit, mais que les Pharisiens croient l'un & l'autre*. Ces mots, *l'un & l'autre*, semblent insinuer qu'*esprit* & *ange* ne soient qu'une même chose. Mais comme les Apôtres, dit Œcuménius sur cet endroit, ne se servent pas toujours de termes exacts, on peut entendre par *esprit*, toute substance spirituelle, comme si les *Saducéens* avoient crû que Dieu même fût un corps. Ce n'est point là ce que dit Œcuménius. Il demande pourquoi l'Ecriture dit *l'un & l'autre*, quoiqu'elle parle de trois choses, *résurrection, ange & esprit*; & il répond que c'est, ou bien parce qu'*ange & esprit* ne sont qu'une même chose, ou parce que *l'un & l'autre*, qui proprement ne se dit que de deux choses, est peut-être dit là de trois; & qu'il ne faut pas pointiller sur l'exacte propriété des mots dans des Livres écrits par des Pêcheurs simples & sans lettres. Il est vrai qu'en expliquant ce qui précede, il dit que les *Saducéens* étant fort grossiers, ils ne croyoient peut-être point de Dieu, & que c'est pour cela qu'ils nioient la résurrection. Mais il ne dit point que par *esprit* on peut entendre toute substance spirituelle. Il y a de l'apparence que les *Saducéens* ont seulement entendu par ce mot, l'immortalité de l'ame, parce que les *Saducéens* croyoient que l'ame mouroit avec le corps, ne reconnoissant rien d'immortel dans l'homme. Il est aussi marqué dans les Evangélistes, que les *Saducéens* nioient la résurrection des corps. Et ainsi ils ne reconnoissoient point d'autre félicité que celle dont on jouissoit en cette vie, croyant que tout ce que l'on disoit de l'autre monde avoit été inventé par les Pharisiens; c'est pourquoi ils nioient aussi la Providence de Dieu, attribuant toutes choses au libre arbitre, en quoi ils combattoient la doctrine des Pharisiens, qui admettoient une espéce de destin ou de fatalité dans toutes nos actions.

☞ SADUCÉISME. f. m. Doctrine des Saducéens. Il est vrai que cela pourroit friser le *saducéisme*. Le P. de l'Aubaussel.

S A E.

☞ SAENS. f. m. (prononcez *Sans*.) Nom propre d'homme. *Sidonius*. S. *Sans*, Moine de Jumiége, fonda dans le pays de Caux vers l'an 675. un monastere d'hommes qui a porté son nom. Ce monastere ne subsiste plus. S. *Saens* n'est aujourd'hui qu'un village, & on y voit un autre monastere de filles qui portent l'habit de Cîteaux, sans en avoir ni la filiation ni les usages. *Descr. Géogr. & Hist. de la Haute Norm. T. I. p.* 103. *& suiv.*

SAEFTINGEN, SAESTINGEN. f. m. Nom propre d'un Fort de la Flandre Hollandoise. *Saftinga arx*. Il est sur l'embouchure occidentale de l'Escaut, au nord de la ville d'Hulst. Maty.

SAETTA. Nom d'un cap. *Saetta caput*, anciennement *Brutium promontorium*. Ce cap est sur la côte méridiona-le

le de la Calabre ultérieure, à l'une des extrémités du mont Appenin, entre le cap delli Armi, & celui de Spartivento. Maty.

SAETTE. s. f. Vieux mot. Fléche. *Sagina*.

S A F.

SAFAR, ou *Safer*, & *Saphar*. s. m. Terme de Calendrier & de Relation. Second mois des Arabes & des Turcs, qui répond au mois d'Octobre. On dit aussi *Tsépharn*, *Sapharn*, *Saphare*, *Sepher*. Voyez *Eutych. T. II. p.* 378. 468. & 431. Fabricius, *Menolog. p.* 78.

☞ SAFIE. Ville d'Afrique, dans la Barbarie au Maroc, sur la côte de l'Océan, à l'extrémité de la province de Duquela.

SAFFIR. Voyez Faucon-Saffir.

SAFRA. s. m. Nom propre d'un petit bourg de l'Estramadure d'Espagne. *Saphara*. Il est aux confins du Portugal, & on l'a fortifié depuis quelque temps pour l'opposer aux entreprises des Portugais. Maty.

SAFRAN. s. m. Plante qui pousse quelques feuilles longues, fort étroites, canelées; il s'éleve d'entre elles un pédicule qui soutient une seule fleur disposée comme celle du lis, mais plus petite, divisée en six parties, de couleur bleue mêlée de rouge & de purpurin; il naît en son milieu une maniere de houpe partagée en trois cordons découpés en crêtes de coq, d'une belle couleur rouge, & d'une odeur agréable; c'est cette houpe qu'on appelle aussi *safran*; quand elle est dans sa vigueur on la cueille avant le lever du soleil, afin de la faire sécher. Quelques jours après il en vient une autre semblable sur la même plante, on la ramasse de même, on la met sécher. Ces houpes ou cordons se développent, ou se divisent en filamens, comme nous voyons le *safran*. Le fruit vient du calice de la fleur, il est oblong, relevé de trois coins, partagé en trois loges remplies de semences presque rondes. Sa racine est un tubercule gros ordinairement comme une aveline, charnu, barbu dans sa partie inférieure, & surmonté par un autre tubercule plus petit. En Latin *crocus sativus*. C. Bauh. Le *safran* est employé dans les alimens & dans les remedes, pour fortifier, pour résoudre, pour adoucir. Les Enlumineurs s'en servent pour faire du jaune doré. On fait du riz jaune avec du *safran*. On fait grand trafic de *safran* vers les pays septentrionaux. Le *safran* épanouit le cœur. On dit que les mulets n'en sçauroient porter une charge bien loin, & qu'il les faut relayer pour cela. Quand on veut loüer du beurre, on dit qu'il est jaune comme *safran*. Il y a plusieurs autres espéces de *safran*. Le *safran* fleurit au printemps & en automne, il est aussi changeant dans sa fleur que dans ses couleurs; car quelquefois il devient simple, & d'autres fois il est rempli de feuilles. Morin.

Ce mot vient de l'Arabe *zapheran*. On le dit en cette signification en Turquie & en Italie, & en Allemand, d'où le François est dérivé. Mén. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on l'a appellé *zafframen*.

Safran bâtard, est un autre genre de plante, qu'on appelle autrement *carthame*. Les Plumassiers se servent du *safran bâtard* pour teindre leurs plumes en incarnadin d'Espagne, en mêlant dans son suc du jus de citron. Le *safran bâtard*, ou sa fleur, fait aussi l'écarlate bâtarde. En Latin *crocus sativus*, ou *carthamus officinarum*. Voy. Carthame.

Safran d'Inde. Plante qu'on appelle autrement *curcuma*. Voyez Curcuma.

Safran, est aussi un nom que les Chymistes ont donné à plusieurs préparations à cause de leur couleur. Ils appellent l'or fulminant *safran d'or*. Voyez Or fulminant. Le *safran de cuivre* est du cuivre calciné plusieurs fois & réduit en poudre. Le *safran de Mars apéritif* est de la limaille de fer rouillée à la rosée ou à la pluie, ou calcinée avec le soufre. Le *safran de Mars astringent* se fait avec le *safran* de Mars apéritif lavé cinq ou six fois avec du vinaigre fort, & calciné ensuite dans un plat à grand feu pendant cinq ou six heures. Le *safran des métaux* est une préparation d'antimoine. Voyez Antimoine.

Safran de Mars des Sages. En termes de Philosophie hermétique, c'est l'or en esprit. Dictionnaire Hermet.

Safran des Philosophes: dans le même Art, c'est l'ouvrage de la pierre. Id.

Safran. Terme de Marine. C'est une piéce de bois qu'on applique sur le gouvernail, pour en faciliter le mouvement. *Hypomoclium*. Cela s'appelle *safran* de gouvernail. *Safran de l'étrave*, est une autre piéce de bois qu'on attache depuis le dessous de la gorgere ou coupe-gorge, jusques sur le rinjot, & qui sert à faire venir le vaisseau au vent, lorsque par le défaut de sa construction il refuse, & n'y vient pas bien. On appelle cela, donner de la pince à un vaisseau. Aubin. *Safran* est aussi la planche qui est à l'extrémité du gouvernail d'un bateau foncet. Les barres qui soutiennent les planches du remplage sont appuyées sur celles-là. *Safran* est encore une grosse piéce de bois qu'on ajoute au bas du gouvernail d'un yacht, & qui y fait une assez grande saillie en dehors. Id.

Safran, en termes de Charpenterie, est la planche qui est à l'extrémité du gouvernail d'un bateau foncet, sur laquelle sont attachées les barres qui soutiennent les planches de remplage. *Hypomoclium*.

On dit proverbialement, qu'un homme est allé au *safran*, lorsqu'il est mal dans ses affaires, qu'il est obligé à faire banqueroute. *Homo bonis spoliatus, orbatus, privatus*. Car on suppose que son chagrin lui doit donner la jaunisse; & on dit de ceux qui ont cette maladie, qu'ils sont jaunes comme *safran*. On dit aussi, Rire jaune comme *safran*, par une antiphrase; pour dire, qu'on n'a guère envie de rire.

SAFRANER. v. act. Peindre en jaune, ou avec du safran. *Croco illinire, respergere*. Autrefois on *safranoit*, on on peignoit de jaune les maisons des banqueroutiers, ou de ceux qui avoient été condamnés en Justice

Safrané, ée. part. pass. & adj. Peint de safran. *Croceus, croco illinitus*. On appelle l'urine *safranée*, quand elle est bien jaune.

SAFRANIER, iére. s. m. & f. Banqueroutier qui n'a plus de bien. *Fraudulentus æris alieni decoctor*. On nous a voulu présenter pour caution un *safranier*, un homme ruiné. Quelques-uns disent que ce mot vient de *safre*, goulu qui a mangé son patrimoine; d'autres du mot de *safran*, parce que le chagrin d'un homme goulu, qui a mal fait ses affaires, le rend jaune & sec, & l'on dit qu'il trafique en *safran*. Il peut venir aussi de ce qu'il n'y a pas long-temps qu'on peignoit de jaune, & de couleur de *safran*, les maisons des banqueroutiers, ou de ceux dont les biens étoient confisqués avec note d'infamie.

SAFRE. s. m. Quelques-uns écrivent *Zafre*. C'est un minéral de couleur bleuâtre, tirant sur le gris-noir, qui en petite quantité, fait le verre très-clair, & en grande, le fait très-bleu; d'où vient qu'il sert à contrefaire les saphirs, ce qui lui a donné le nom de *safre*. *Cautes metallica*. Les Potiers l'ayant réduit en poudre, en enduisent leurs ouvrages, qui paroissent noirs étant cruds, & qui sont d'un très-beau bleu, quand ils ont passé par le fourneau.

SAFRE. adject. masc. & fém. Apre sur sa bouche, gourmand, qui aime les bons morceaux. On appelle aussi ces personnes *safredents*. Les écornifleurs sont gens *safres* & goulus.

Ce mot vient du Latin *exavorus*, comme on a aussi appellé un *safredent*, *dentivorus*.

SAFRE. adject. masc. & fém. Vieux mot. Mignon, agréable. Voyez Coquille, Antithéses de Jesus-Christ, & de l'Antechrist:

Aprés marchoit en saffre courtoisie.

Et Coqoillard:

Femme riant, saffre de chiere;
Bande, alaigre, de belle monstre.

Safre, se prend aussi pour Rusé. Borel.

☞ SAFRETTE. s. f. Une petite friande. Il est vieux. *Ac. Fr.* 1718.

☞ Safrette, selon Nicot, signifie, remuante, frétillante. *Petulans, lascivus*.

S A G.

SAG.

SAG. f. m. Le Comté de Sag. *Sagienfis* ou *Hetenfis Comitatus.* Contrée de la haute Hongrie. Elle eft entre les Comtés de Gomer, de Baefod, de Novigrad, de Bars & de Biftricz. Filleck en eft la capitale, & le bourg de *Sag* lui donne le nom.

SAGA. fubft. fém. Vieux mot. Narration. Borel. Ce mot eft de la langue Celtique & Teutonique. *Saga.* Les anciennes Hiftoires du Nord, font intitulées *Saga Narratio, hiftoria.* Le P. Souciet dans fa Differtation fur les Medailles Hébraïques, en réfutant Sperlingius, qui les croyoit toutes fauffes, dit, pag. 35. Il n'eft pas furprenant que l'on traite de faux, les ficles, & généralement toutes les monnoies ou médailles Hébraïques, quand on préfere comme lui, le *laudnama faga*, & toutes les autres *faga*, ces ouvrages informes & fabuleux des prétendus Hiftoriens du Nord, à l'Hiftoire Grèque & Romaine, & à tous les monumens incompatables qui nous en reftent.

SAGACITÉ. f. f. Pénétration, difcernement fin; fubtilité d'efprit, pour pénétrer dans la connoiffance des chofes. *Sagacitas, folertia, ingenii acumen.* Ce Philofophe a une certaine *fagacité*, qui lui fait toujours découvrir quelque chofe de nouveau dans la nature. Quelques animaux, comme le chien, le renard, l'éléphant, ont une *fagacité* naturelle, qui va au-delà de l'inftinct ordinaire des animaux. C'eft dommage que ce mot de *fagacité* ne foit pas bien établi, & bien entendu dans notre langue : il a un fens profond, & exprime la pénétration & le difcernement d'un efprit qui cherche, & qui découvre ce qu'il y a de plus caché dans les chofes. Les Sçavans s'en fervent librement. Bouh. Cette pratique continuelle de méditation, & d'obfervation des chofes du monde, l'avoit élevé à un tel point de *fagacité*, que fes conjectures paffoient pour des Prophéties. S. Real. Employez là-deffus la faculté divinatrice de Mr. Ménage, autrement fa *fagacité* Scaligérienne. Bal. Ce mot eft prefentement du bel ufage. Refl. L'Académie l'a adopté, fans aucune difficulté.

☞ SAGAIE. f. f. On dit auffi *Zagaie.* Les armes des Infulaires de Madagafcar font une manière de dard ou de javelot, qu'ils appellent *fagaie.* Le bois en eft long d'environ quatre pieds; il eft fort fouple. & va toujours en diminuant vers le bout par où on le tient pour le lancer. Le fer de ces *fagaies* eft ordinairement empoifonné; ce qui fait que les bleffures en font prefque toujours mortelles. Les négres manient fort adroitement ces dards, auffibien qu'une efpéce de demi-pique, que quelques-uns d'eux portent à la guerre avec un écu ou rondache, faite d'un bois affez épais pour réfifter aux *fagaies* & aux autres armes du pays; mais qui ne font point à l'épreuve des armes à feu, ainfi que ces Infulaires s'en étoient flattés, dont quelques-uns en avoient trop légérement voulu faire l'effai. *Voyages de Dillon, T. II. c.* 8. p. 56. Les Brafiliens font adroits, braves, & ennemis irréconciliables de ceux qui les ont offenfés. Leurs armes font des *fagaies* & des fléches, qui au lieu de fer, font garnies de groffes arrêtes de poiffon parfaitement bien aiguifées. *T. II. p.* 179.

☞ SAGAMITÉ. f. f. Efpéce de mets dont fe nourriffent les peuples du Canada. La *fagamité* fe fait avec du bled d'Inde, que les femmes cultivent, & qu'elles broyent avec des pierres. Elles le cuifent dans de l'eau, & y mêlent quelquefois de la chair, & du poiffon quand elles en ont. Voyez comment vous vous trouveriez de vivre de *fagamité*, comme les Canadois, d'être nud, ou prefque nud, & de loger au milieu des forêts, dans une maifon faite de branchages d'arbres. *Le P. Buffier, Examen des Préjugés vulgaires.* p. 117.

SAGAN ou ZEIGAN. fubft. mafc. Nom propre d'une ville de la Siléfie, fituée fur le Bobez, à neuf lieues au-deffus de Croffen. *Saganum, Zaganum.* *Sagan* eft capitale d'un Comté, ou d'une Principauté qui porte fon nom, & qui eft entre celle de Glogaw, & la Lufàce. Maty.

SAGAPÉNUM. f. m. Sorte de gomme rouffe en dehors, blanchâtre en dedans, d'une odeur forte & défagréable, & d'un goût âcre, elle fort par incifion d'une plante férulacée qui croît en Médie. Le *fagapénum* eft apéritif & purgatif, il eft propre pour l'hydropifie, pour l'afthme, pour la paralyfie: on l'emploie auffi extérieurement pour appaifer les douleurs, & pour réfoudre les tumeurs. On l'appelle autrement *ferapinum.*

☞ SAGDA. f. f. Nom d'une pierre précieufe dont Pline fait mention, *Lib. XXXVII. c.* 10. Elle eft d'une couleur verte; & il dit que les Chaldéens la trouvent attachée aux vaiffeaux. Il ajoûte qu'il y a dans la Samotrace, une efpéce de pierre noire, légere, femblable à du bois, & qui porte le même nom.

SAGDE, ou SAGDECH. f. m. Nom propre d'une ville de l'Arabie heureufe. *Sagdecha*, anciennement *Sabathra, Sabatha.* Elle eft dans les États du Chérif de la Méque, fur le Nangéran, environ à vingt lieues de fa fource, & de la ville de Nangéran. Maty.

SAGDU. f. m. Terme de Relation. Pain qui fe fait avec la moëlle d'un certain arbre. *Panis ex arboris cujufdam medulla.* C'eft dans les Moluques, & dans plufieurs autres Iles d'Orient qu'on fait, & qu'on mange du *Sagdu.* Lémery. *Traité des Alim.*

SAGE. adj. m. & f. & f. Philofophe qui par l'étude de luimême, des hommes, de la nature, & des évenemens paffés, a appris à fe connoître, & à bien conduire fes actions. *Sapiens.* Plutarque a fait un traité du Banquet des fept *Sages* de Grèce. Les Stoïciens foutenoient que le *Sage* n'a befoin de rien, qu'il eft toujours libre, riche, heureux, & Roi. M. Scud. On voudroit que le *Sage* fût exempt de toute paffion. & infenfible aux plaifirs & aux maux: enfin qu'il ceffât d'être homme. Cette idée du *Sage* eft chimérique. S. Evr. Le *Sage* des Stoïciens eft un vertueux infenfible. S. Evr. *Prudens infenfibilis.* Empédocle répondit à quelqu'un qui fe plaignoit de ne trouver point de *Sage*, c'eft qu'il faut être *Sage* pour le trouver. Ablanc. Le *Sage* vivroit bien, quand même il n'y auroit point de loix. Id. C'eft une folie de vouloir être *fage* tout feul. La Roch. Il a plû aux Stoïciens d'appeller *Sage* le phantôme de vertu & de conftance qu'ils ont imaginé. La Bruy. Le *Sage* n'eft pas moins obligé à avoir des fentimens honnêtes & vertueux, que de faines opinions. M. Esp. Socrate vous dira que le Dieu qui l'a nommé le plus *fage* des mortels, lui donne une loüange qui ne lui appartient point, à moins qu'on ne doive nommer le plus *fage*, celui qui avoue qu'il ne fçait rien. S. Evr. Le *Sage* a des paffions & les modère. Je me figure le prétendu *Sage* des Stoïciens fait avec un air fuperbe, grave, plein d'orgueil, & qui dans fa bienheureufe tranquillité, méprife tout ce qu'il croit fenfible à quelque chofe. M. Scud. Un homme *fage* cefferoit de l'être, s'il agiffoit toujours comme les *Sages* du tems paffé ont agi. P. le Comte. *Maxime de Confucius.* ☞ Il ne fuffit pas d'être *fage*, il faut encore n'être pas foupçonné. *Maxime de Céfar.*

> *Le* Sage *s'accommode aux changemens divers,*
> *Et l'homme généreux fe doit à l'Univers.* Brébeuf.

> *Le plus* fage *eft celui qui ne penfe point l'être.* Boil.

> *Il n'eft pour le vrai* Sage *aucun revers funefte;*
> *Et perdant toute chofe, à foi-même il fe refte.* Mol.

Ce mot vient de *fagax*, felon Nicod.

Sage, fe dit auffi de plufieurs bonnes qualités, par relation aux perfonnes. Si c'eft un homme fait, *fage* fignifie, Prudent, qui agit avec circonfpection qui donne de *fages* confeils & prudens. *Prudens, circumfpectus, cautus, cordatus.* Il ne faut pas attendre l'extrémité de l'âge pour devenir *fage*, fi l'on veut que le public nous en tienne compte. Bell. Il eft plus aifé d'être *fage* pour les autres que pour foi. S. Evr. Charles-Quint difoit que les François ne paroiffoient pas *fages*, & l'étoient; que les Efpagnols paroiffoient *fages* & ne l'étoient pas; que les Allemands ne paroiffoient pas *fages*, & ne l'étoient pas non plus; & que les Italiens non-feulement paroiffoient *fages*, mais l'étoient en effet. Corneille. *Dict. Geogr.*

> *Tous les hommes me font à tel point odieux,*
> *Que je ferois fâché d'être* fage *à leurs yeux.* Mol.

S'il s'agit d'un enfant, *sage*, signifie, Modeste, posé, bien instruit. Si c'est une femme, il signifie, Chaste, & honnête.

> *J'aime qu'avec douceur, nous nous montrions sages,*
> *Je ne suis point du tout pour ces Prudes sauvages,*
> *Dont l'honneur est armé de griffes & de dents.*
> Mol.

On appelle *Sages* du siécle, ou *Sages* mondains, les politiques qui ne raisonnent que sur des principes temporels, & qui ne considerent point les choses éternelles, ni les principes de la bonne Morale. *Prudens sæculi.*

Sage, est aussi une qualité ou titre d'honneur que les Notaires donnoient aux gens d'Église & de robe, dans les actes & contrats. *Sapiens, discretus, venerabilis.* Fut présent *sage* & scientifique personne, Monsieur tel. Quand on cite absolument le *Sage*, on entend parler de Salomon. Comme dit le *Sage*, en l'Ecclésiaste. Les Hébreux, les Juifs appellent leurs Docteurs les *Sages*, en Hébreu, חכמים, *Hhachamim.* Et dans les Universités, les Étudians, les Bacheliers appellent les Docteurs nos *sages* Maîtres.

Sage, signifie quelquefois, Habile, sçavant. *Peritus, cordatus, consultus.* Un proverbe Latin, dit, Envoyez un *Sage*, & ne lui dites rien; c'est-à-dire, que quand on met une affaire entre les mains d'un habile homme, il ne lui faut pas grande instruction. Tout ce que vous m'avez dit, ne me rend pas plus *sage*, c'est-à-dire, mieux instruit.

☞ Sage. adj. de tout genre. Il se dit aussi des animaux. Ainsi on dit d'un cheval, qu'il est *sage*, pour dire qu'il est doux, qu'il n'a pas trop d'ardeur. On dit de même, qu'un chien est *sage*, pour dire qu'il est obéissant, qu'il ne s'emporte point à la chasse. On le dit aussi des chiens qui ont un sentiment exquis, & qui ne prennent point le change. *Sagax.*

☞ Sage. s. m. On appelle, Salomon, *Le Sage*, pour marquer, qu'il a mérité le nom de sage par excellence. Le *Sage* dit dans ses Proverbes, &c. Acad. Fr.

Sage, se dit proverbialement en ces phrases. Il est temps d'être *sage*, quand on a la barbe au menton. *Tempus sapiendi.* On est *sage* au retour des plaids; pour dire qu'on devient *sage* à ses dépens, que cela apprend à être *sage*, rend plus *sage*, plus modéré, plus prévoyant. Cet homme m'a fait *sage*, m'a rendu *sage* pour l'avenir. On dit qu'un homme est plus heureux que *sage*, quand une affaire lui réussit par hazard, quoiqu'il l'eût entreprise imprudemment. On dit qu'un Fou avise bien un *Sage*. On dit aussi qu'une fille est *sage* comme une image, quand elle est bien modeste, & bien retenue. Les Astrologues disent aussi, que le *Sage* commande aux astres, pour sauver toutes leurs mauvaises prédictions. *Sapiens dominabitur astris.*

Sage-femme. s. f. Matrone, celle qui est appellée pour assister des femmes grosses, & pour les aider à se délivrer de leur fruit. *Obstetrix.* On nomme aussi des *Sages-femmes* pour visiter les filles déflorées, pour être juges du congrès. Il y a bien de la différence entre une *Sage-femme*, & une *femme sage. Mulier sapiens.* On équivoque souvent dans la conversation, sur ces deux mots. La Reine mere de Louis XIV. raillant un Seigneur qui étoit fort gros, & lui demandant quand il accoucheroit, il répondit: Quand j'aurai trouvé une *Sage-femme*, Madame. Il faut écrire *sage-femmes* au plur. & non pas *sages-femmes.*

Sage femme, se dit figurément de ceux qui contribuent à la production d'un ouvrage, à le former, & le mettre au jour. *Productores, auctores.* Socrate dit que l'art de servir de *Sage-femme* aux esprits, consiste à les faire enfanter, & à fouiller dans eux-mêmes, pour y découvrir les thrésors de lumière & de sagesse que la nature y a cachés. S. Réal. Vous reçûtes ce beau sonnet, & vous en fûtes la *Sage-femme.* Cost.

Sages-grands. Magistrats de Venise. *Sapientes-majores.* Il y a six *Sages-grands*; & on les appelle ainsi, parce qu'ils manient toutes les grandes affaires de la République, & que pour cela on suppose qu'ils ont plus de sagesse & d'expérience que le commun des Nobles. Ils examinent entre eux toutes les affaires qui doivent être portées au Sénat, à qui ils les proposent toutes préparées, & toutes digérées. Leur pouvoir ne dure que six mois. On appelle *Sage de la semaine*, celui, qui à chaque semaine reçoit les mémoires & les requêtes qu'on présente à leur Collége pour les proposer au Sénat. Il y a encore *cinq Sages de Terre-ferme*, leur fonction est d'assister aux revûes des gens de guerre, & de les payer. On les traite d'Excellence comme les autres. Il y a de plus, le *Conseil des Dix Sages.* C'est un Collége où l'on estime, & où l'on taxe le bien des particuliers, lorsqu'il se fait des levées extraordinaires. Voyez Amelot. Il y a de plus les *Sages des ordres*, qui sont cinq jeunes hommes de la première qualité, à qui on donne entrée au Collége, où se traitent les affaires de la République, pour écouter, & pour se former au Gouvernement sur l'exemple des autres *Sages.* Amelot.

Sage-hom, ou bien Sage-homme. Se disoit autrefois pour Jurisconsulte, homme de Conseil. *Juris* ou *Legum Consultus.* Desfontaines dans son Conseil, c. xxi. n. 64. Celsus qui fut *Sage-hom* des Loix. Voyez L. 1. §. 2. *in fine D. de Justitia & Jure.* De Laurière.

SAGEMENT. adv. D'une maniére sage & prudente. *Sapienter, cauté, consulté, sobrié, cordaté.* Cet Ambassadeur s'est gouverné *sagement* dans cette négociation. Ce Député a parlé *sagement* au Prince.

SAGEN. Vieux verbe. Annoncer. Borel. *Annuntiare, nuntiare.*

SAGÈNA DISTRUCTA. C'est-à-dire, *Sagène détruite.* Nom d'une ville de l'Ile de Corse. *Sagona.* Elle étoit près de l'embouchure du Limone, entre Calvi & Adjazzo. Cette ville est ruinée. Elle a pourtant titre d'Évêché, & son Évêque fait sa résidence au bourg de Vico, où est l'Église Cathédrale. Matt.

SAGESSE. subst. f. Pleine connoissance, parfaite science de toutes choses. *Sapientia, sal, sagacitas.* On le dit par excellence de Dieu. Tout le monde est l'ouvrage de la *Sagesse* infinie de Dieu. Appellez Destin, Nature, Divinité, ce qui gouverne tout ici-bas, c'est toujours une *Sagesse* infinie. S. Evr. On a appellé aussi le Verbe, la *Sagesse incarnée.*

Sagesse, se dit aussi de la prudence des hommes; de la science des mœurs, du jugement. *Prudentia, scientia morum, gravitas.* La *sagesse* n'est autre chose que la raison éclairée de l'expérience & de la morale, dont l'emploi principal est de donner des préceptes pour régler les passions. La *sagesse* est l'art de bien user de la vie. S. Evr. La *sagesse* n'est point farouche, elle est faite pour les hommes, & doit être une vertu de société. Vill. La vraie *sagesse* est l'art de se rendre heureux. Id. La tristesse est une passion qui n'a rien d'estimable, & cependant on en habille la *sagesse* & la vertu. Mont. La passion entraîne, & la *sagesse* conduit. P. Le Comte, *Maximes de Confucius.*

> *Qu'est-ce que la* sagesse? *une égalité d'ame,*
> *Que rien ne peut troubler, qu'aucun desir n'enflamme.*
> Boil.

> *N'en déplaise à ces Fous, nommés Sages de Grèce;*
> *En ce monde il n'est point de parfaite* sagesse. Id.

On définit la Philosophie, l'étude de la *sagesse*, l'amour de la *sagesse. Studium & amor sapientiæ.* Le plus grand pas vers la *sagesse*, c'est de la désirer, & de la chercher sincérement. Nic. Dieu confond la *sagesse* des hommes. Port-R. La *sagesse* seule nous rend capables de résister à la Fortune, & d'acquérir la tranquillité & la quiétude. S. Evr. Les Philosophes ont fait consister la *sagesse* en un détachement de toutes choses. M. Scud. Les Philosophes mettoient autrefois toute leur *sagesse* dans la connoissance d'eux-mêmes: mais ils ne pouvoient tirer de cette vaine consolation, que le triste avantage de se connoître misérables. Flech. La *sagesse* ne doit point être triste, ni accompagnée d'une certaine pesanteur ennuyeuse & incommode, qui est assez ordinaire aux gens qui n'ont que du jugement. S. Evr. La *sagesse* mondaine est une *sagesse* insensée, ingénieuse à se tourmenter, qui s'égare dans l'avenir, & qui se consume vainement pour des choses périssables. Bos.

Aux Conseillers d'Etat je laisse la sagesse,
Pour m'en servir comme eux, lorsque je serai vieux.
Des-H.

Il faut, parmi le monde, une vertu traitable;
A force de sagesse, *on peut être blamable.* Mol.

Socrate, Sénèque, & les Stoïciens ont donné des leçons d'une *sagesse* un peu outrée. *Turgida sapientia.* Charron a écrit trois livres de la *sagesse*; Cardan en a écrit cinq.

Sagesse, à l'égard des femmes & des enfans, signifie modestie, pudeur, retenue. *Modestia, pudor, continentia.* Les filles doivent toujours vivre avec beaucoup de *sagesse.* Dans les vieilles gens la *sagesse* n'est autre chose que l'extinction des passions. S. Evr.

Sagesse, se dit aussi en termes de Chasse, des chiens qui ont une certaine retenue & justesse dans leurs mouvemens nécessaires pour bien chasser. *Sagacitas.* On attribue la *sagesse* aux chiens Anglois, & la *gaillardise* aux François.

On dit proverbialement, que la *sagesse* des hommes est folie devant Dieu. *Sapientia humana est stultitia ante Deum.* On dit aussi, que toute la *sagesse* n'est pas enfermée dans une tête, pour dire, qu'il faut que les plus habiles prennent conseil.

SAGETTE. s. f. Vieux mot qui signifioit, fléche. Il ne se dit plus qu'en riant, & dans le style badin ou enjoué. *Sagitta*, d'où il s'est formé.

Si que de nuit ne craindra point
Chose qui épouvante.
Ni dard, ni sagette *qui point*
De jour en l'air volante. Marot.

Que Cupidon, l'enfant audacieux,
Tendu son arc, encocha sa sagette,
Les yeux bandés dessus son cœur la jette
Si rudement, voire de façon telle,
Qu'il y créa une playe mortelle. Id.

Quelques-uns écrivent *Sajette*, d'où l'on a fait aussi *Saëtte.*

En disant ces mots il se jette
Sur l'arc qui se détend, & fait de sa saëtte
Un nouveau mort. Font.

Sagette, est aussi une herbe de marais aiguë & pointue, ainsi nommée, parce qu'elle ressemble à une fléche, qu'on appelloit autrefois *sagette.* C'est une espéce de renoncule que M. Tournefort appelle *Ranunculus palustris folio sagittato.*

☞ SAGGIO. s. m. Petit poids dont on se sert à Vénise. C'est la sixiéme partie de l'once de cette ville.

☞ SAGHED, ou SÉGHED. Titre que prennent les Rois d'Ethiopie. Ce mot signifie en Ethiopien auguste, vénérable. Tous les Empereurs d'Ethiopie que nous connoissons depuis David, qui régnoit au seizieme siécle, ont pris ce surnom. Les Historiens pour n'avoir pas fait cette remarque, ont jetté une grande confusion dans l'Histoire d'Ethiopie. *Augustus.*

☞ SAGHIZGAN, Lieu d'Asie au Mogolistan, près de l'Irsich.

SAGICTON. s. m. Vieux mot. Dard. Mehun, au Codicile. Borel.

SAGITTA. s. f. Plante. Voyez Sagette.

SAGITTAIRE. s. m. Archer. *Ovide MS.*

Li autre Archer & Sagittaire.

Et ailleurs:

Fils Michaille l'enchanteresse
Vers les Sagittaires *s'apprisse.* Borel.

Sagittaire. s. m. Terme d'Astronomie. C'est le neuvieme des douze signes du Zodiaque. *Sagittarius.* Cette constellation est composée de 31 étoiles : 2 de la seconde grandeur; 9 de la troisieme; 9 de la quatrieme; 8 de la cin-

quieme; 2 de la sixieme, & une nébuleuse. Dans la Fable quelques-uns disent que le *Sagittaire* est Chiron le Centaure, & d'autres que c'est Crocus fils d'Euphème nourrice des Muses; qu'il demeuroit sur le Parnasse, & faisoit son plaisir & son occupation de la Chasse; qu'après sa mort, à la priere des Muses, il fut mis dans les Astres.

Sagittaire. s. m. Nom d'une ancienne monnoie de Perse. *Sagittarius.* Elle étoit ainsi nommée, parce qu'elle étoit marquée d'une fléche.

SAGITTALE. Terme d'Anatomie. C'est la seconde des sutures vraies du crâne, qui s'étend le long de la tête. Elle est ainsi nommée, parce qu'elle est droite comme une fléche, que l'on appelle en Latin *sagitta.* On l'appelle autrement *rabdoïde. Rabdoïdes.*

☞ SAGNAC, ou SAGANAC. Ville d'Asie au Turquestan.

☞ SAGON. s. m. C'est la plus petite espéce de Singe. Marot dans son Poëme de Fripelipe à *Sagon*, (T. I. p. 195. de l'édition de la Haie 1700.)

Or des bêtes que j'ai sus dites,
Sagon, *tu n'es des plus petites:*
Combien que Sagon *soit un mot,*
Et le nom d'un petit marmot.

Ce *Sagon*, pour le marquer en passant, c'est François *Sagon*, Poëte de ce temps-là, né à Rouen en Normandie, qui avoit écrit contre Marot. Pour montrer que dans ces vers de Marot, *sagon* signifie un singe, c'est que dans une petite édition qui a été faite de ce Poëme de Marot, séparément des Œuvres de Marot, *Sagon* y est représenté à la premiere feuille, comme un petit singe attaché avec une corde, auquel Fripelipe, valet de Marot, donne le fouet. Je crois que *sagon* est une contraction de *sapajon*, mot François qui signifioit un singe: pour lequel on dit aujourd'hui *sapajou*, *sapajon*, *sajen*, *sagon.* Et on a dit *sapajou* pour *sapajon*, comme *Arpajou*, nom de famille, pour *Arpajon.* Ménage, Dict. Etym.

☞ SAGONE, ville de l'île de Corse, dans sa partie occidentale, dans une plaine, à quatre milles de la côte.

SAGORA. s. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Romanie. *Sagora*, anciennement *Thynias*, *Tinias.* Ce lieu est entre Sisopoli & Stagnara, sur le golfe de *Sagora*, nommé anciennement *Thyniacus sinus.* Maty.

SAGOUIN. s. m. Est le nom qu'on donne aux jeunes singes. C'est une espéce de guenon qui a une longue queue. On appelle quelquefois par injure un homme *sagouin*, pour lui reprocher qu'il est sale, ou qu'il mange mal-proprement. *Sordidus, spurcus.*

SAGRE. s. m. Nom propre d'une petite riviere de la Tartarie Crimée. *Sagaris, Agarus.* Elle prend sa source à trois lieues de Mancup, vers le nord; & coulant vers le couchant, elle se décharge dans le golfe de Nigrepoli. Maty.

☞ SAGRÈS, ville de Portugal; dans l'Algarve.

SAGUENAI. s. m. Nom d'une contrée de la nouvelle France en l'Amérique septentrionale. *Saguenaa.* Elle est au nord de la riviere de S. Laurent, & les François y ont Tadoussac, avec quelques autres colonies. Elle prend son nom de la riviere de *Saguenai*, qui a sa source près de l'Estotilande, & vient se décharger dans la riviere de S. Laurent à Tadoussac, après avoir formé quelques lacs dans son cours.

SAGUENCE. Voyez Mouvance.

SAGUM. s. m. Mot Latin adopté dans notre langue. Habillement de guerre. *Sagum.* Le *sagum* servoit à couvrir les cuisses, & à soutenir l'épée, & il s'attachoit à l'extrémité de la cuirasse. *Dodwel.* Journ. des Sçav. Le *sagum* étoit un vêtement des anciens Gaulois. Bochart. C'étoit une espéce de saie, sur quoi il est à remarquer que les saies de laine des Gaulois étoient faits à fuseaux de losanges, de diverses couleurs, comme l'a remarqué Davity en ses Etats & Empires du Monde. Borel. Voyez Saie.

S A H.

SAHAGUN. S. Jean de *Sahagun. S. Joannes à S. Facundo.* C'est un Saint Espagnol qui vint au monde en 1419. entra

une plaie qui a *faigné* long-temps, qui a eu de fâcheuses fuites. *Homicidium Ducis Burgundiæ diu fuit infestum.* L'Hérésie a fait bien des maux dans l'Europe, la plaie *faigne* encore.

Saigner, signifie aussi, tirer de l'argent de la bourse de quelqu'un, ou par force, ou volontairement. *Pecuniam corrogare.* Ce partisan a été rudement *faigné* à la Chambre de Justice. Il faut que chacun se *faigne* pour subvenir aux nécessités de l'Etat. Un débiteur fait fort bien de se *faigner*, de faire un effort pour contenter ses créanciers. Lui as-tu dit qu'il falloit qu'elle s'aidât un peu, qu'elle fît quelque effort, qu'elle se *faignât* pour une occasion comme celle-ci ? Mol. Il est bas en ce sens.

On dit proverbialement qu'un homme *faigne* du nez, lorsqu'il manque de résolution, quand il faut exécuter quelqu'entreprise, par timidité, quoiqu'il eût promis de le faire. *Tergiversari, recusare.* On dit aussi d'une pistole qui paroît rognée depuis peu, qu'elle *faigne* encore.

SAIGNEUR. f. m. Qui fait faigner beaucoup. *Magnus extractor sanguinis.* Il ne se dit qu'odieusement en cette phrase. Je ne me veux point servir de ce Médecin, c'est un trop grand *faigneur*.

SAIGNEUX, euse. adj. Qui est taché ou souillé de sang. *Sanguinolentus.* Voilà un mouchoir, un linge qui est tout *faigneux*. On le dit particuliérement de la partie du mouton & du veau qui contient les vertebres du cou, parce que c'est par là qu'on fait écouler le sang, quand on les tue. Cette partie s'appelle le *bout-faigneux*.

☞ SAIGNOTTER. v. act. Tirer de temps en temps un peu de sang, faire de petites saignées. C'est un corps brûlé qu'il faut un peu *faignotter*. Gui-Patin, *T. I. Let.* 135. *p.* 359. L'usage de ce mot n'est point établi.

SAILLANS f. m. Nom propre d'un bourg de Dauphiné, situé sur la Drome, entre Die & Crest. *Saillanum.* On conjecture que son nom vient des Ségalauniens, qui étoient les anciens habitans du pays. Maty.

SAILLANT, ante. adj. Qui sort, qui avance en dehors. *Angulus excurrens & recurrens.* En termes de fortifications il y a deux sortes d'angles, les uns sont *faillans*, les autres sont rentrans, comme on voit aux ouvrages qui sont tracés en étoiles, ou en tenailles. Les angles *faillans* sont ceux qui présentent la pointe en-dehors. Dans les provinces du midi les toits sont *faillans* fort avant sur la rue en forme d'auvens. Les balcons sont des membres *faillans* en un bâtiment.

En termes de blâson, on dit que la licorne est *faillante*, au lieu de dire *rampante*, quand elle se câbre, & éleve les jambes de devant comme pour saillir. *Saliens.* On le dit aussi d'une chevre, d'un mouton, ou bêlier en pied.

☞ SAILLANT, ante. adj. v. On dit figurément, cet Ouvrage est bien écrit, mais il n'y a rien de *faillant*, pour dire, qu'il n'y a rien de vif ni de brillant. Acad. Fr.

SAILLE. Terme de Marine. C'est un mot en usage parmi les matelots, qui est prononcé par plusieurs ensemble, en élevant ou poussant quelques fardeaux.

SAILLIE, ou PROJECTURE. f. f. Partie d'un bâtiment qui avance sur la rue, qui n'est pas à plomb sur les fondemens. C'est l'avance qu'ont les moulures & membres d'Architecture, au-delà du nud du mur, & qui est proportionnée à leur hauteur. C'est aussi toute avance portée par encorbellement au-delà du mur de face, comme fermes de pignons, balcons, méniannes, galeries de charpente, trompe, &c. Daviler. *Eminentia.* Il y a eu une ferme domaniale pour les auvens & *faillies*. Les *faillies* sur les voies publiques, sont réglées par les Ordonnances. Daviler. Toutes les *faillies* doivent un droit au Voyer. On ne permet plus de faire maintenant des *faillies* sur les rues. Les trompes sont des bâtimens en *faillie*, qui sont des chef-d'œuvres d'Architecture. On dit aussi, qu'une corniche a trop ou trop peu de *faillie*, quand on n'y a pas bien observé les proportions.

Saillie, se dit figurément en ce sens d'une pensée un peu trop marquée, & qui n'est pas du discours ordinaire. *Ingenii promicantis subitarius impetus.* Une sentence est, pour ainsi dire, en *faillie*, & sort du corps du discours. P. le Bos. Notez qu'il y a là un correctif.

Saillie. Sortie avec impétuosité, irruption. Il est vieux en ce sens. Il se dit figurément en choses spirituelles, & signifie, mouvement vif & subit, emportement, fougue, transport. *Eruptio, impetus.* Il se prend ordinairement en mauvaise part, à moins qu'il ne soit accompagné de quelque épithéte favorable. Pour arrêter de pareilles *faillies*, on donna des gardes aux Prédicateurs. Maucr. Il n'est pas question ici de *faillie*; tout dépend de la conduite. Vaug. Les beaux esprits ont quelquefois des *faillies* ingénieuses, d'heureuses pensées. Ce Fou a des *faillies* de fureur, qui lui font faire mille extravagances. Plusieurs Poëtes ne réussissent que dans leurs boutades & leurs *faillies*. Quelquefois dans nos *faillies* d'humeur bienfaisante, nous prodiguons nos bienfaits sans choix. Tour. En contraignant le génie du Poëte par les régles de l'art, l'on éteint & l'on arrête les plus vives *faillies* de l'imagination. S. Evr. Bien des gens préférent les sages emportemens de Malherbe aux *faillies* & aux excès Pindariques. Boil. Elle réprima par une sage sévérité les vivacités de son esprit, & les *faillies* naturelles d'une fierté encore naissante. Fléch. La plûpart de nos actions ne sont que des *faillies*, & des emportemens, selon que les différentes circonstances de la vie nous agitent. S. Evr. Les *faillies* dans l'enjoüement & dans la passion sont naturelles à tout le monde. Bell. Il ne marche que par vives & impétueuses *faillies*. Boss.

☞ Saillies. f. f. pl. Parties de la machine qui sert à tirer les pierres d'ardoise de la pierriére.

☞ SAILLIES. Petite ville de France, en Bearn, dans le Diocése de Lescar, dans la Sénéchaussée de Sauveterre.

SAILLIR. verb. neut. Ce verbe est assez extraordinaire. Il se conjugue différemment selon ses différentes significations. Quand il signifie, S'avancer, se jetter, paroître en dehors. *Extare, prostrare, eminere.* On dit je *faille*; ce balcon *faille*; cette fenêtre *failloit* trop. Il fait au futur, je *faillerai*. M. L. T. On le dit des parties d'un bâtiment qui ne sont pas à plomb sur les fondemens. On a fait trop *faillir* ce balcon, ce corridor. On fait *faillir* les corniches Corinthiennes, plus que celles des autres ordres.

Saillir, se dit aussi des eaux & autres choses liquides, qui s'élévent en l'air, & signifie Jaillir; sortir avec impétuosité. *Salire, erumpere.* Dans ce sens, & les suivans, il faut conjuguer, Je *faillis*, tu *faillis*, il *faillit*. Les eaux *faillissent* de tous côtés. Le sang *faillissoit*. Au futur je *faillirai*. M. L. T. On voit *faillir* mille sources d'eau vive dans cette prairie, qui est au pied de cette montagne. On fait *faillir* l'eau jusqu'à une grande hauteur par la compression qu'on en fait dans les pompes. Quand on lui a ouvert la veine, son sang a *failli* jusques sur le visage du Chirurgien.

Saillir, signifie quelquefois, Sauter. *Salire.* Ce brave escalada la muraille, & de-là il *faillit*, il se jetta dans la ville. Quand on fait quelque reproche à cet homme-là, on le met en colére, on le fait *faillir*, ou sauter aux nues. En ce sens il est vieux.

Saillir, se dit aussi en parlant de l'accouplement de quelques animaux. *Salire.* On a mené cette cavalle à un haras pour la faire *faillir* par un Barbe. On le dit aussi des vaches & des taureaux.

Saillir. Vieux v. a. Sortir. *Exire*, ou sauter. D'où vient qu'en Languedoc, *fali* signifie *fortir*. Marot. Borel.

Sailli, ie. part. pass. & adj. *Eminens, saliens.*

SAIN. f. m. Espéce de graisse molle qui se tire particuliérement du porc, & sur tout celle qui se fond dans la poêle. *Porcinus adeps.* Le *fain* vient aux animaux qui sont tout-à-fait terrestres ; mais la graisse s'engendre en ceux qui sont mous & humides. Plusieurs Médecins confondent ces noms. On fricasse des beignets avec du *fain* doux. Le *fain* se trouve particuliérement au mésentère, & vaut mieux pour la santé que la graisse.

Sain, se dit en termes de Chasse, de la graisse des bêtes mordantes. *Axungia.* Mais à l'égard des bêtes rousses, on l'appelle *fuif. Sebum.*

SAIN, Saine. adj. Qui a le corps bien constitué, & bien disposé, faisant bien ses fonctions ; celui dont les humeurs sont dans un juste tempérament. *Sanus, constitutus, compositus.* Galien disoit qu'il avoit vû plusieurs hommes tempérés ; mais qu'il n'en avoit vû pas un tout-à-fait *fain*. Un homme valétudinaire est celui qui a le corps mal *fain*, sujet à plusieurs maladies, ou déréglemens. Il est revenu *fain* & sauf de son voyage. ☞ Dans les Communautés

les plus *sains*, si je peux parler de la sorte, il y des membres infirmes, & capables de gâter tout le corps. Bourd. *Exhort. T. I. p.* 323.

Sain, se dit aussi aux substantif, mais il ne se dit guère qu'au pluriel. Les *sains* n'ont pas besoin de Médecin, mais les malades. Port-R. *Bene habentes.*

☞ Sain. s. m. Monnoie qui a cours en Géorgie. On la nomme aussi Chaouri. Elle vaut 5 sols 6 deniers monnoie de France.

Sain, se dit aussi des plantes & des choses inanimées. Les arbres de cette forêt ont été sondés, on les a trouvés *sains* jusques dans le cœur. *Sanus, integer, incorruptus.* Ces fruits se sont bien conservés, ils ne sont ni pourris, ni entichés, ils sont fort *sains* dans l'arrière-saison. On a visité les fondemens de ce logis, on les a trouvé *sains* & entiers. On a collationné cet acte à son original, il a été reconnu *sain* & entier par les Notaires.

Sain, se dit aussi de ce qui contribue à la santé. *Salubris.* La promenade est *saine* après le repas. Il y a des pays où l'air est mal*sain* & corrompu. Les melons, les concombres, les abricots sont des fruits mal*sains*.

Sain, en termes de Marine, se dit des côtes & endroits de mer qui sont sûrs, & où il n'y a ni bancs, ni brisans. *Tutus, apricus.* Ce parage, ce havre est *sain* & net. Cette rade est bonne & sûre, elle est *saine* & nette. Nous rangeâmes le petit rocher (de l'île S. Vincent) à la portée du fusil, pour gagner au vent; il est fort *sain*. Frézier, *p.* 80. Cette pierre est fort *saine*; car nous avons vû un vaisseau en calme, à longueur de chaloupe près, sans toucher. Id. *p.* 82. Ce rocher est *sain* à longueur de chaloupe. Id. p. 817. Un parage *sain*, est celui où il n'y a point de rocher, ni bancs aux environs. Une roche *saine*; c'est-à-dire, qu'il n'y a rien de dangereux que ce qui paroît. Aubin.

Sain, se dit figurément en choses spirituelles & morales Un Notaire fait toujours mention qu'un testateur est *sain* d'entendement, quoique malade de corps. *Sanus.* Cette opinion est conforme à la *saine* & à la droite raison. Vous n'aviez pas l'esprit *sain*, quand vous fîtes cette entreprise. Cela a passé par l'avis de la meilleure & de la plus *saine* partie du Chapitre. Cet Auteur a toujours suivi la *saine* doctrine de l'Eglise. J'admire que vous ayez de si *saines* opinions de ce qui a accoutumé de tromper les hommes. Voit.

On dit proverbialement & ironiquement, Cette année les maladies ne sont pas *saines*, en se moquant de ceux qui s'efforcent de prouver une chose claire & constante. *Morbus multùm à sanitate discrepat hoc anno.*

☞ Saine. Fillet. Voyez Seine.

SAINEMENT. adv. D'une manière saine. *Sanè, incolumiter.* Il faut s'abstenir des débauches pour vivre *sainement*, & n'engendrer point de mélancolie. On le dit aussi au figuré. A vous en parler *sainement*; c'est-à-dire, judicieusement & raisonnablement. Il faut être sans préoccupation pour juger *sainement* des choses. Cicéron pensoit & jugeoit *sainement*.

SAINFOIN. s. m Plante qui pousse des tiges longues d'environ un pied, rougeâtres, se couchant à terre. Ses feuilles sont semblables à celles de la vesce, vertes par-dessus, blanches & velues par-dessous, pointues, attachées par paires sur une côte terminée par une seule feuille. Ses fleurs sont léguminenses, rouges, disposées en épis longs & serrés. Il leur succéde de petites gousses coupées en crête de coq, hérissées de pointes rudes, renfermant chacune une semence qui a la figure d'un petit rein. Sa racine est longue, médiocrement grosse, noire en dehors, blanche en dedans. En Latin, *onobrychis foliis viciæ, fructu echinato major.* C. Baun. On cultive le *sainfoin* pour nourrir & pour engraisser les bestiaux; les vaches & les brebis qui en mangent, ont beaucoup de lait. Il y a une autre espéce de *sainfoin* qui diffère de la précédente en ce qu'elle est plus petite en toutes ses parties, excepté en ses gousses: On l'appelle *onobrychis fructu echinato minor.* C. Baun.

SAINT, Sainte. adj. & s. Qui est exempt de tout péché, de toute corruption, qui a une pureté parfaite par son essence. *Sanctus, religiosus, vacuus à peccato.* En ce sens il ne se dit proprement que des Personnes Divines. Dieu est le *Saint* des *Saints*. Il veut que nous soyons saints, parce qu'il est *saint*. Le Verbe incarné est appellé *Saint*. S. Pierre l'appelle le *Saint* & le Juste. Le *Saint* Esprit, la *Sainte* Trinité.

Saint, se dit aussi des créatures, des Anges, des Bienheureux que Dieu a admis à la participation de sa gloire éternelle, ou qui ont été canonisés, & reconnus pour tels par le Pape & l'Eglise Romaine, après plusieurs informations & cérémonies. *Sanctus, beatus.* La Fête des *Saints* Anges Gardiens, des *Saints* Innocens. Les *Saints* Patriarches. Dieu est admirable dans ses *Saints*. Les *Saints* Apôtres, Martyrs & Confesseurs. La *Sainte* Vierge. Nous appellons *Saints*, ceux que Dieu a consacrés par sa grace, qu'il a fait briller comme des astres dans son Eglise, & qu'il fait triompher dans le ciel. Fléch. Le P. Papebrock compte dix-sept ou dix-huit mille *Saints* sur le premier de Juin seulement. Le P. Mabillon a fait (en 1698.) une Dissertation sur le culte des *Saints inconnus*. On rend des honneurs à des *Saints* qui peut-être n'ont pas été Chrétiens, & dont on ignore le nom. On est obligé de leur imposer des noms; & à cause de cela on les appelle des *Saints baptisés*. Le P. Mab. Pourquoi prodiguer des respects pour des *Saints* sans nom & sans vertu? Id. On s'adresse tous les jours à des *Saints* pour intercéder auprès de Dieu, & l'on peut douter s'ils sont eux-mêmes dans le Ciel. Id. On ne devroit déférer le titre & le rang de *Saint*, dans le Martyrologe, que sur des preuves incontestables: mais l'avarice éléve à la dignité de *Saints*, des *Saints* très-douteux, pour tirer un tribut de l'ignorance, & de la crédulité des peuples. S. Evr. C'est deshonorer l'Eglise, que de supposer que pour un gain vil & sordide, elle s'est avisée de forger & de créer des *Saints*, pour tromper le peuple, & fomenter la superstition. Rép. au P. Mab. L'Eglise Catholique invoque, révére & réclame les *Saints*; chante les Litanies des *Saints* & *Saintes* de Paradis; les Protestans tiennent qu'il suffit de proposer l'exemple des *Saints* à imiter. La *Toussaints* est la Fête de tous les *Saints*. L'honneur est un vieux *Saint* que l'on ne chomme plus. Régn. Surius & Ribadénéira ont écrit la vie des *Saints*. On appelle aussi ce Recueil, les Fleurs des *Saints*. Le P. Papebrock travaille (1702.) encore à la compilation des *Actes des Saints*: il les a rangés sur chaque jour de l'année où ils sont morts. Les six premiers mois de l'année, & jusqu'au mois de Juin inclusivament, contiennent 24. vol. *in-fol.* Depuis, les Successeurs du P. Papebrock ont ajoûté deux Tomes qui comprennent un éloge & une vie du P. Papebrock mort en 1714. le 29e. Juillet, âgé de 87 ans; une Appendice du mois de Juin, des Tables pour les six premiers mois de l'année qui sont finis, & ils ont joint le Ménologe d'Usuard, par le P. du Solier. Ces deux volumes ajoûtés; cela fait 26. vol. *in-fol.* pour ces six premiers mois.

On peut dire qu'il en va des Écrivains des vies des *Saints*, comme des Prédicateurs des Fêtes des Paroisses, qui employent toutes les figures de leur Rhétorique pour relever le mérite du *Saint* dont ils écrivent, ou dont ils parlent. Dom Innocent Masson Général des Chartreux dans sa réponse à M. l'Abbé de la Trappe, *p.* 47.

On appelle par excellence les *Saints* Peres, *Sancti Patres*, les premiers Docteurs de l'Eglise Grèque ou Latine, qui ont écrit sur les mystéres & sur la doctrine de la Religion, comme *Saint* Chrysostôme, *Saint* Augustin, *Saint* Jérôme, *Saint* Ambroise, *Saint* Grégoire, &c.

Saint, se dit aussi des hommes, qui sur la terre, menent une vie chrétienne & exemplaire. *Justus.* C'est un *saint* homme. Cet homme est mort comme un *saint*; c'est un *Saint* qui fait des miracles.

☞ Le Distique suivant a été fait pour l'estampe d'un regard du R. P. Gourdan & de Santeul, tous deux Chanoines Réguliers de *Saint* Victor. C'est Santeul lui-même qui en est l'Auteur.

Proh! quàm dissimiles & vultu & moribus ambo!
Versibus hic Sanctos, moribus ille refert.

En voici la Traduction par le R. P. de la Grange leur confrere.

Ah! qu'ils sont différens & d'air & de mérite!
Santeul

Santeul chante les Saints, & Gourdan les imite.
Santolii Opera, p. 411.

En écrivant au Pape, les Rois même lui donnent le titre de *Très-Saint Pere. Sanctissime Pater*, ou *Beatissime Pater*, en Latin, mais en François, toujours *Très-Saint Pere*. *Très-Saint Pere*, la foi de Pierre qui n'a défant jamais, désire, avec grande raison, que cette coutume reçue & autorisée dans l'Eglise, soit conservée, qui veut que l'on rapporte les causes majeures au S. Siége Apostolique. *Lettre des Evêques de France à Innocent X. en* 1645. *Très-Saint Pere*, j'ai toujours beaucoup espéré de l'exaltation de votre Sainteté au Pontificat, pour les avantages de l'Eglise, & l'avancement de notre sainte Religion. *Lettre de Louis XIV. à Innocent XII. en* 1693. En parlant à la troisiéme personne, on l'appelle le *S. Pere*. Le nom de *Saint* a été donné à l'Empire d'Occident. Voyez Allemagne.

Les Empereurs Grecs de Constantinople portoient le titre de *Saint* & de Sainteté, à cause de l'onction de leur sacre, témoin le différend de Michel Paléologue avec le Patriarche Joseph, qui dans son testament ne lui avoit point donné le titre de *Saint*, comme on le peut voir dans Pachymère, c. xxxi. C'est ainsi que nous donnons le titre de sacré à nos Rois, pour la même raison; & que nous disons, La sacrée personne du Roi.

Saint, se dit aussi des choses qui sont conformes à la loi de Dieu. *Justus, conformis legi divinæ*. Une *sainte* vie, une *sainte* action, une *sainte* pensée, de *saintes* œuvres, une *sainte* inspiration, un *saint* mouvement. Ce fut par l'effet d'une *sainte* colére que Moyse cassa les Tables de la Loi.

Saint, se dit aussi des choses sacrées, ou qui appartiennent à l'Eglise, pour lesquelles on doit avoir une grande vénération. *Sacer, Deo dedicatus*. Le Théatre perd tour son agrément dans la représentation des choses *saintes*, & les choses *saintes* perdent beaucoup de la religieuse opinion qu'on leur doit, quand on les represente sur le Théatre. S. Evr. La *Sainte* Eglise, le *Saint* Concile, les *Saintes* Reliques, la *Sainte* Messe, les *Saintes* Huiles, la *Sainte* Ampoule, le *Saint* Siége, pour dire, le Siége de Rome; le *Saint* Office, pour dire, le Tribunal de l'Inquisition. On jure sur les *Saints* Évangiles, sur la *Sainte* Bible, sur les *Saintes* Écritures. Les *Saints* Canons. La Semaine-*Sainte*. C'est la derniére semaine du Carême, en laquelle on célèbre les mystéres de la Passion de Notre Seigneur. On appelle aussi une Semaine-*Sainte*, un livre qui contient l'Office de ces *Saints* jours. Le Jeudi-*Saint*, le Vendredi-*Saint*. L'année-*Sainte*, est celle du grand Jubilé. Il a été enterré en terre *sainte*, c'est-à-dire, dans une Eglise ou dans un cimetière. On appelle par excellence la Terre-*Sainte*, la Palestine. Tel Prince croyoit signaler sa religion à la Terre-*Sainte*, qui feroit demeuré chez lui, s'il avoit sçû sa Religion. Du Vill. Jérusalem est nommée la *Sainte* Cité, à cause que Dieu y a opéré les mystéres de notre Rédemption. On appelle aussi les *Saints-Lieux*, les lieux de la Judée & de la Palestine, où J. C. a opéré quelque mystére, ou quelque miracle, &c. C'étoit autrefois la grande dévotion des Chrétiens, d'aller visiter les *Saints-Lieux*. Il visita les *Lieux-Saints*, & les visita plus d'une fois, toujours avec une profonde révérence, & une sensible piété. Bouh.

Il y avoit dans le Tabernacle, & ensuite dans le Temple de Salomon, deux lieux particuliers, dont l'un s'appelloit le *Saint-lieu*. *Sanctuarium*. Et l'autre qui étoit le plus reculé, s'appelloit le lieu *Très-saint*. *Sancta sanctorum*. L'Arche de l'Alliance étoit dans le lieu *Très-saint*. Un voile séparoit le *Saint lieu* d'avec le lieu *Très-saint*. Il n'y avoit que le Souverain Sacrificateur, qui pût entrer dans le lieu *Très-saint*, & une seule fois l'année. Ce lieu *Très-saint* s'appelloit aussi le *Sanctuaire*, & par-là étoit figuré le Ciel, où Jesus-Christ, le véritable souverain Sacrificateur, est monté pour y intercéder pour nous.

☞ Saint. adj. & f. En parlant d'un homme qui n'a ni mérite ni crédit, & qui n'est bon à rien, on dit dans le style familier, c'est un pauvre *saint*, c'est un *saint* qui ne guérit de rien.

☞ On dit, l'Eglise *saint* Germain, l'Eglise *saint* Gervais, &c. & absolument, *saint* Germain, *saint* Gervais, &c. pour dire, les Eglises consacrées à Dieu sous l'invocation de ces Saints. Acad. Fr.

On dit aussi, l'Histoire *Sainte*, en parlant de celle des Juifs, & de celle de l'Eglise. *Historia sancta*. Le P. Caussin a fait un livre intitulé la Cour *sainte*. *Curia sancta*.

☞ Saint. Autrefois on donnoit le nom de *Saint* aux cloches; & encore aujourd'hui dans plusieurs de nos provinces au-delà de la Loire, on dit le gros *Saint*, pour dire, la grosse cloche. A Angers il y a une cloche à la Cathédrale qui s'appelle le petit *Saint*.

Saint, est aussi une épithéte qu'on donne à plusieurs maladies, à cause qu'on en a été souvent guéri par l'invocation de quelques *Saints*. *Morbus sacer*; comme l'épilepsie, qu'on appelle le mal de *saint* Jean; la galle qu'on appelle le mal de *saint* Main, ou de *sainte* Reine; le feu *saint* Antoine; la folie, qu'on appelle des tranchées de *saint* Mathurin.

Quoique *saint* soit masculin, on dit pourtant *la saint* Jean, *la saint* Pierre, *la saint* Martin, &c. parce que l'on sous-entend le mot de *fête*. Ainsi on dit *la saint* Jean, pour dire, la fête de saint Jean. *Dies festus sancti Joannis*. C'est une ellipse.

Saint, se dit proverbialement en ces phrases. Il ne sçait plus à quel *Saint* se voüer, pour dire, ses affaires vont mal, il ne sçait plus quel remède y apporter. *Nescit ad quem confugiat*. Il vaut mieux parler à Dieu qu'à ses *Saints*, pour dire, il faut s'adresser plutôt au Maître qu'à ses Officiers, quand on veut obtenir quelque grace. On dit aussi, à chaque *Saint* sa chandelle, pour dire, qu'il faut intéresser tous ceux qui peuvent aider à faire réussir une affaire. On dit aussi, c'est un *Saint* qu'on ne chomme plus, un *Saint* qui ne guérit de rien, en parlant d'un homme disgracié, qui n'a plus le pouvoir de nuire ni de servir. On dit aussi, on l'a enlevé comme un corps *saint*. Voyez en l'origine à Banquier. On dit aussi d'un hypocrite, qu'il fait bien la *sainte* Nitouche, ou Mitouche, que c'est un petit *Saint* de bois, & ironiquement, qu'il est *saint* de sa ceinture. On dit au contraire pour le faire valoir, il y a de pires *Saints* en Paradis. On dit aussi, qu'un homme est à la prison de *saint* Crépin, pour dire, qu'il est chaussé trop étroitement. On appelle aussi *saint* Crépin, tous les outils d'un Cordonnier, & figurément tout le bien d'un pauvre homme. Il a perdu tout son *saint* Crépin. On dit de deux personnes qu'on voit toujours ensemble, que c'est *sainte* Généviéve & *saint* Marceau, que c'est *saint* Roch & son chien. On appelle le vin de la *saint* Martin, un présent qu'on fait aux valets & aux artisans le jour de la fête de *saint* Martin pour la célébrer. On dit aussi, quand on a appliqué tous ses soins pour guérir une personne, pour faire réussir une affaire, qu'on y a employé toutes les herbes de la *saint* Jean. On appelle des *Saints* de Grève, des filous, des coupe-jarrets qu'on exécute à la Grève, qui pour se déguiser prennent des surnoms de *Saints*, comme *saint* Ange, *saint* Germain, &c.

SAINT-AGNAN. Nom d'une petite ville de France. *Fanum sancti Aniani*. Elle est dans le Berri, au confluent de la Saudre & du Cher, à trois lieues de Remorentin, vers le couchant. *S. Agnan* avoit autrefois le titre de Comté, il a maintenant celui de Duché-pairie. Maty.

SAINT-AGRÉVE. Nom propre d'un bourg de France, situé dans le Vivarais, à sept lieues d'Annonai, vers le couchant. *Fanum S. Agrippæ* ou *Agripani*, anciennement *Chinacum* Maty.

SAINT-ALBAN. Nom propre d'une petite ville du Comté d'Harford, en Angleterre. *Fanum S. Albani*. Elle est à deux ou trois lieues de la ville d'Harford, du côté du midi. On voit près de cette ville le lieu nommé Vérulam, où il n'y a que quelques restes de murailles de l'ancienne *Verolamium*, *Verulamium*, ou *Urolamium*, ville des Cattieuchlans, & une des plus considérables de la Grande Bretagne, des ruines de laquelle Offa, Roi des Merciens, fit bâtir l'an 793. le Monastère de *Saint-Alban* à l'honneur de *saint* Alban, qui y avoit souffert le martyre, & autour duquel la ville de *S. Alban* fut construite. Maty.

SAINT-AMAND. Nom d'une petite ville avec une Abbaye. *Amandopolis*: *Fanum S. Amandi*, anciennement *Elno*. Elle est dans le Tournesis en Flandre, à quatre lieues de Tournai, vers le midi. Elle est séparée de Valencienne

lencienne vers le midi, pat une forêt qu'on nomme le bois de S. Amand.

Saint-Amand. Ila. Voyez Ostasvant.

Saint-Amand. Nom d'une petite ville de France. *Amandopolis*, *Fanum S. Amandi*. Elle est dans le Bourbonnois, près du Berri, à dix lieues de Bourges, vers le midi. Matt.

SAINT-AMARIN. Nom propre d'une petite ville de la Haute Alsace. *Amarinum*, *Fanum S. Amarini*, ou *Fanum S. Marini*. Elle est sur la riviere de Thur, dans l'Abbaye de Murbach, à deux lieues & demie de la ville de ce nom, vers le couchant. Matt.

SAINT-AMOUR. Nom d'une petite ville du Comté de Bourgogne. *Fanum S. Amatoris*. Elle est aux confins du Duché, & à neuf lieues de S. Claude, vers le couchant. Matt.

SAINT-ANDIOL, ou le bourg S. Andiol. *Burgus*, ou *Fanum S. Andioli*, *Vivariense Monasterium*. Petite ville de France. Elle est dans le Vivarais, au confluant de l'Ardéche & du Rhône, à deux lieues de Viviers, vers le midi. On assure que cette ville portoit anciennement le nom de *Gento*, *Gentibo*, *Gentibus*, & qu'elle a pris celui qu'elle a maintenant de *S. Andiol*, qui y souffrit le martyre l'an 190. Matt.

SAINT-ANDRÉ, SAN-ANDERO. Ville de la Biscaye, en Espagne. *Andreapolis*, *Fanum S. Andreæ*, anciennement *Flavionavia* & *Flavion-Avia*. Elle a un fort bon port, & elle est défendue par deux citadelles. Sa situation est sur une petite presqu'île, à dix-huit lieues de Bilbao, vers le couchant. On assûre qu'elle fut appellée autrefois *Larabota*, & ensuite *Fanum S. Trudonis*, & que de ce dernier nom s'est formé par corruption celui de *S. André*. Matt.

Saint-André. Nom d'une petite ville épiscopale d'Allemagne. *Andreapolis*, *Fanum S. Andreæ*, *Lavantum*. Elle est dans la Carinthie sur le Lavant, à trois lieues au dessus de Lavemynd & de la Drave. *S. André* appartient à l'Archevêque de Saltzbourg, qui en nomme l'Evêque, dont il reçoit le serment de fidélité. C'est l'ancien *Flavium*, ville du Norique, & elle s'est aggrandie des ruines de l'ancienne Solve, ville du même pays. Matt.

Saint-André, ou Saint-Andrews, anciennement Kirkreuil, & Rigmund. *Andreapolis*, *Fanum S. Andreæ*, *Fanum Reguli*, *Rigmundia*. Ville de l'Ecosse méridionale. Voyez André.

Saint-André. Est aussi le nom d'un village de la basse Hongrie, situé sur le Danube, un peu au-dessus de Bude. *Fanum S. Andreæ*. Quelques Géographes estiment qu'il est le lieu de la haute Pannonie, nommé anciennement *Quarta-decima legio Germanica*. Matt.

Saint-André, le Fort de S. André. *Arx Andreana*, ou *S. Andreæ*. Ce fort est des Provinces-Unies. Il est situé dans l'île de Bomel, entre Tiel & Crevecœur: les François le prirent l'an 1672. & le ruinerent. Matt.

Saint-André, île. *Insula S. Andreæ*. Petite île du Royaume de Naples. Elle est dans le petit golfe qui fait le port de Brindes, & l'on croit qu'elle est celle que les Anciens nommerent *Bara* & *Pharos*. Matt.

Saint-André. Le cap de S. André. *Promontorium S. Andreæ*. Ce cap est le plus oriental de l'île de Chypre, les Anciens l'ont appellé *Promontorium Dinaretum*, *Carpasium*, *Clides*. On donne aussi le nom de *S. André* au cap de Molicria. Voyez *Molicria*. Matt.

SAINT-ANTOINE. Nom propre d'un bon bourg avec une Abbaye, chef d'Ordre. *Fanum S. Antonii*. Il est dans le Dauphiné, province de France, à deux lieues de saint Marcellin, vers le couchant. Il y a en France plusieurs Communautés de Religieux de *S. Antoine*.

Saint-Antoine. Les Basses de S. Antoine. *Syrtes S. Antonii*. C'est un écueil de la mer du Brésil. On le trouve au levant de la Capitanie de Porto Seguro, sous le nom d'Abrolhos. Matt.

Saint-Antoine. Le canal de S. Antoine. *Lacus S. Antonii*, *Salapina palus*. C'est un lac du Royaume de Naples. Il est dans la Capitanate, près du golfe de Venise, & de la petite ville de Salpe Matt.

Saint-Antoine. Le cap de S. Antoine. C'est le cap le plus occidental de l'île de Cuba, une des Antilles. Il y a un autre cap de ce nom, à l'embouchure du Paraguai, du côté du midi, & un troisieme sur la côte occidentale des Caffres, entre le tropique & le cap de Bonne-Espérance. Matt.

Saint-Antoine. Île de l'Océan Atlantique. *Insula S. Antonii*. Elle est la plus septentrionale de celles du Cap verd, elle a environ trente-trois lieues de circuit. On l'a crue déserte, mais les Hollandois y trouverent l'an 1682. plus de cinq cens personnes, tous négres. Matt.

Saint-Antoine, riviere. *Fluvius S. Antonii*. Il y a deux rivieres de ce nom dans la Capitanie de Fernambuco, province du Brésil. Le grand *S. Antoine*, ou Guaraiguazu, & le petit *S. Antoine*, ou Guaraimiri Matt.

SAINT-ANTONIN. Nom d'une petite ville de France, située dans le Rouergue, au confluant de l'Aveirou & de la Bonnette, entre Ville-franche & Montauban. *S. Antonin* est renommée pour ses prunes, & elle a été autrefois fortifiée. Matt.

SAINT-ARNOUL. Nom propre d'un bourg de France. *Fanum S. Arnulfi*. Il est dans la Beausse, à six lieues de Chartres, vers le levant. Matt.

SAINT-ASAPH. Nom d'une petite ville du pays de Galles en Angleterre. *Asaphopolis*, *Fanum S. Asaphi*, *Elwa*. Elle est dans le Comté de Flint, au confluant de l'Elwin & du Cluyd, à deux lieues de Denbigh, vers le nord. *S. Asaph* a un Evêché suffragant de Cantorberi; mais elle est si fort déchue, que ce n'est plus qu'un petit village. Matt.

SAINT-AUBIN DU CORMIER. Nom d'une petite ville ou bourg de France. *Fanum S. Albini*. Ce lieu est dans la Bretagne, à six lieues de Rennes, vers le nord. Matt.

SAINT-AUBINET. s. m. Terme de Marine. Pont de corde que supportent des bouts de mâts posés en travers sur le plat-bord, à l'avant des vaisseaux marchands. Il couvre les marchandises & les cuisines. *Crates funales*.

SAINT-AUGUSTIN. Nom d'une Colonie & d'un Fort des Espagnols. *Fanum S. Augustini*. Ce lieu est dans la Floride, sur la côte orientale de la presqu'île de Tégesta, environ à vingt lieues de S. Matheo, vers le midi Matt.

Saint-Augustin. Baie. *Sinus S. Augustini*. C'est un petit golfe de l'île de Madagascar, vers la côte méridionale. Matt.

Saint-Augustin. Cap. *Caput S. Augustini*. Ce cap est au Brésil, dans la Capitanie de Fernambuco, près de Récif. Matt.

SAINT-AVO, ou AVAUD. Nom propre d'un bourg avec une Abbaye célebre. *Fanum S. Naboris*, *Novacella*. Ce lieu est dans la Lorraine, sur la petite riviere de Louter, à neuf lieues de Metz, vers le levant. *S. Avaud* étoit autrefois fortifié. Matt.

SAINTE-BARBE. s. f. Terme de Marine. Lieu où le Maître Canonier tient une partie de ses ustensiles pour le service de l'Artillerie. *Tormentariorum camera*.

SAINT-BARTHELEMI. Nom d'une des Antilles de Barlovento. *Insula S. Bartholomæi*. Cette île est entre celles de S. Martin & de S. Christophe, & appartient aux François. Elle a douze lieues de circuit, & on y recueille quantité de tabac, & de manioc dont on fait la cassave, qui est le pain le plus ordinaire de l'Amérique méridionale. Matt.

Saint-Barthelemi. Montagne. *Mons S. Bartholomæi*. Montagne du Mexique. Elle est renommée à cause de sa hauteur, & située à deux lieues de la ville de Tlascala. Matt.

SAINT-BÉAT. Nom d'un bourg de Gascogne, situé dans le Conserans, sur la Garonne, à deux lieues au-dessus de S. Bertrand. *Fanum S. Beati*. Matt.

SAINT-BENOÎT SUR LOIRE. Voyez Fleuri.

SAINT-BERNARD. Il y a deux montagnes de ce nom dans les Alpes. *Mons S. Bernardi*. Ce sont deux passages célebres. Le grand *S. Bernard* est entre le Duché d'Aouste en Piémont & le Valais. Le petit *S. Bernard* est entre ce même Duché & la Terentaise. Le premier étoit appellé anciennement *Grajus Mons*. Matt.

SAINT-BERTRAND DE COMINGES. Voyez Cominges.

SAINT-BLAISE. Voyez Saint-Blas.

SAINT-BORONDON. L'île de *S. Borondon*, nommée

par

par les Portugais l'*Encubierta*, *la non Trouvada*, l'*Incantada*, la *Fortunada*, c'est à-dire, l'île couverte. Non-trouvée, Enchantée & Fortunée; parce que, disent-ils, étant ou couverte de brouillards, ou environnée de courans, qui en éloignent les vaisseaux, on ne la trouve jamais quand on la cherche, quoiqu'on puisse y être porté par hasard. On la place à quarante lieues des Canaries, vers le couchant; on la nomme en Latin, *Insula S. Blandani*, *Insula inaccessibilis*, & on y place l'*Ombrios* ou *Aprositos* des Anciens. Cependant il y a beaucoup lieu de douter qu'elle ait jamais été. Maty.

SAINT-BRAS. Le cap de *S. Bras*, ou de S. Blaise. *Promontorium S. Blasii.* Il y a deux caps de ce nom dans la Cafrerie en Afrique; l'un sur la côte occidentale sous le tropique; l'autre sur la méridionale, au levant du cap de Bonne-Espérance Maty.

SAINT-BURIEN. Nom d'un village d'Angleterre *Fanum S Buriana.* Il est dans le Comté de Cornouaille, à trois lieues du cap de ce nom. On le prend pour le petit bourg nommé anciennement *Bolerium.* Maty.

SAINT-CALEZ. SAINT CALAIS DU DÉSERT. Nom d'un bourg avec un Monastere. *Anisola*, *Fanum S. Carilefi* Il est dans le Maine en France, sur la petite riviere d'Anille, à onze lieues du Mans, vers le levant Maty.

La SAINT-CARLE. Terme de Fleuriste. Tulipe d'un blanc sale & rouge vers le fond: sa peluche est fort déliée. Morin.

SAINT-CHAUMONT. Nom d'une petite ville bien peuplée. *Fanum S. Chanemundi*, ou *S. Anemundi.* Elle est dans le Lionnois, province de France sur le Giez, à neuf lieues de Lion, vers le midi occidental. Maty.

SAINT-CHRISTOPHE. Nom propre d'un bourg de France. *Fanum S. Christophori.* Il est dans la Touraine, aux confins du Vendomois, du Maine & de l'Anjou, & à six lieues de Tours, vers le nord occidental. Maty.

Saint-Cristophe, île. Voyez Christophe.

SAINT-CLAIR. Nom propre d'un petit bourg du Gouvernement de l'Île de France. *Fanum S. Clari.* Il est dans le Vexin François, aux confins du Normand, sur la riviere d'Epte, à une lieue de Gisors, vers le midi. Voyez la *Descr. Géog. & Hist. de la Haute-Nor. T. I. p.* 323.

SAINT-CLAUDE, ou OYEN DE JOUX. Nom d'une petite ville avec un monastere célebre. *Fanum sancti Claudii*, ou *S. Eugendi*, *Jurense Monasterium.* Elle est dans la Franche-Comté, sur la petite riviere de Lizon, aux confins du pays de Gex, & à cinq lieues de Genéve, vers le couchant septentrional *S. Claude* est fortifié, & est le siége d'un Bailliage. Maty.

Le Mont S. Claude. *Mons S Claudii.* C'est une partie du Mont-Jura. Il est entre la Franche-Comté, le pays de Gex & une petite partie de celui de Vaud. Maty.

SAINT-CLOUD, anciennement Nogent. *Fanum S. Clodoaldi*, anciennement *Novigentum.* Bourg de l'Ile de France, situé sur la Seine, à deux lieues au-dessous de Paris, & à l'occident de cette ville. Il y a dans ce bourg un superbe palais du Duc d'Orléans. Le Domaine de *S. Cloud* a été érigé en Duché-Pairie, en faveur des Archevêques de Paris.

SAINTE-CROIX. Voyez Holycrosse.

SAINT-CYPRIEN, île. *Insula S. Cypriani.* C'est une fort petite Ile de la mer d'Espagne. Elle est près de la côte de la Galice & de l'île de Sisarga. Maty.

SAINT-DAMIEN. Nom propre d'un bourg fortifié, ou petite ville du Montferrat Savoyard *Fanum S. Damiani.* Ce lieu est dans l'Albesan, à trois lieues d'Albe, vers le nord, & un peu moins d'Ast, vers le couchant. Maty.

SAINT-DAVIDS. Nom propre d'une ville de la principauté de Galles. *Fanum S. Davidis*, anciennement *Menevia.* Elle est dans le Comté de Pembrock, à onze lieues de Caermarthen, vers le couchant. *S. Davids* est une petite ville & mal peuplée, quoiqu'elle ait un Evêché suffragant de Cantorberi. Le cap de *S. Davids*, sur lequel elle est située, étoit appellée par les Anciens, *Octopitarum promontorium.* Maty.

SAINT-DENYS. Voyez Denys.

SAINT-DIÉ. Nom propre d'un bon bourg de France. *Fanum S. Deodati.* Il est dans le Blaisois, sur la Loire, entre Blois & Beaugenci. Maty.

Saint-Dié. Nom d'un bon bourg de la Lorraine, situé sur la Meurte, à quinze lieues au-dessus de Nanci. *Fanum S. Deodati.* Il y a dans ce bourg un célebre Monastere, appellé le Val de Galilée, d'où l'on appella anciennement le village *Vallis Galilaea.* Maty.

SAINT-DIZIER. Nom propre d'une petite ville de France. *Fanum S. Desiderii.* Elle est fortifiée, & située dans la Champagne, sur la Marne, à seize lieues au-dessus de Langres. Maty.

SAINT-DOMINGUE, ou SAINT-DOMINIQUE. Voyez Domingue.

SAINT-EDMONDS-BURYE, ou simplement BURYE. Nom propre d'un bourg d'Angleterre. *Fanum S. Edmundi.* Il est dans le Comté de Suffolk, entre Ely & Ipswiche, à six lieues de la premiere & à huit de la derniére. On prend ce bourg pour l'ancienne *Villa Faustina* ou *Faustini*, petite ville des Icéniens. Maty.

SAINT-ERINI, SANTORINI, SANTERINI, ou SANTORIN. subst. m. Nom propre d'une des Iles de l'Archipel. *Insula sancta Helena. Therasia.* Elle est à douze lieues de celle de Candie, a environ neuf lieues de circuit, quelques bourgs & quelques villages, dont Scaro ou Siaro est le principal. Il y a dans cette île, qui est sous la domination des Turcs, un Evêque Grec & un Latin. Au reste *Sant-Erini* étoit autrefois plus grande. L'an 1507. un tremblement de terre la sépara en deux, la plus petite, qui est au couchant porte encore l'ancien nom de Tiresia Maty.

SAINT-ESPRIT, ou LE PONT SAINT-ESPRIT. *Fanum*, ou *Pons Spiritus Sancti.* C'est une ville de Languedoc, située sur le Rhône, à trois lieues au-dessous de Viviers. Cette ville est de moyenne grandeur, mal bâtie, & défendue par une assez bonne citadelle; mais ce qu'elle a de remarquable est son pont. Il passe pour un des plus beaux de l'Europe. Il consiste en vingt-deux arcades; sa longueur est de mille pas communs, & sa largeur de quinze. Maty.

SAINT-ÉTIENNE DE FURENS. Nom propre d'une petite ville de France. *Furanum. Fanum sancti Stephani.* Elle est dans le Forèz, sur la petite riviére de Furens, à deux lieues de la Loire, & à dix de Lyon. *Saint Etienne* est célébre pour les armes qu'on y fait, & pour sa coutelerie.

SAINT-EUSTACHE, Ile. *Insula S. Eustachii.* C'est une des Antilles de Barlovento. Elle est près de la côte septentrionnale de l'Ile de S. Christophe; son circuit est environ de neuf lieues, & elle appartient aux Hollandois depuis l'an 1635 Maty.

SAINT-FRANÇOIS. Le lac de S. FRANÇOIS. *Lacus Sancti Francisci.* Ce lac est dans la Nouvelle-France en l'Amérique septentrionale, le long de la riviére de S Laurent, entre le lac Ontario, & celui de S. Pierre. Maty.

SAINTE-FRIQUE. Voyez Efrique, ou Afrique, ou Frique.

SAINTE SUSANE Lac. Voyez sur Riete.

SAINTES-MARIES. Les saintes *Maries*, ou les Trois *Maries.* C'est un bourg de la Provence, situé dans la Camargue, sur l'embouchure du Rhône, nommée le Gras d'Orgon, au midi de la ville d'Arles. *SS. Mariæ, Tres Mariæ.* On dit que ce lieu est celui auquel les Marseillois bâtirent anciennement un Temple à Apollon, & qui fut appellé *Templum Delphicum.* On ajoute que les Trois *Maries*, Madelaine, Jacobé & Salomé, avec Lazare, & quelques Chrétiens, ayant été exposés sur la mer par les Juifs, dans un vaisseau sans voiles & sans rames, vinrent aborder en ce lieu, qui doit avoir pris de cet évenement, le nom qu'il porte. Maty.

Voyez au nom propre des Saints, les autres nom de lieu qui commencent par Saint.

L'Ile des Saints. *Sanctorum insula* C'est une petite Ile de France. Elle est au midi de celles d'Ouessant, & au couchant de la Bretagne, dont elle n'est séparée que par le passage de Ras Maty.

☞ SAINT THOMÉ. s. m. Monnoie d'or que les Portugais font battre à Goa, à laquelle la figure de S. Thomas, Apôtre des Indes, a fait donner ce nom. Les *S. Thomé* valent pour l'ordinaire deux piastres; mais ils haussent & baissent quelquefois.

SAINTEMENT. adv. D'une maniére sainte. *Sanctè, piè, religiosè.* Il faut vivre & mourir *saintement* & chrétiennement.

SAINTES, ou XAINTES. s. f. Nom propre d'une ville de France, capitale de la Saintonge, & située sur la Charente, à sept lieues de Brouage, vers le levant, & à vingt de Bordeaux, vers le nord. *Santones, Mediolanum Santonum, urbs Santonica. Saintes* est une ville ancienne; on y voit un amphithéatre, des acquéducs, un arc de triomphe, & un pont sur la Charente, qui doit avoir été bâti du temps de César, à qui il fut dédié, comme on le juge par une inscription Latine qu'on y lit. Elle est assez grande, mais elle n'est pas bien peuplée. On y fond continuellement des canons de fonte verte, & il y a un Présidial, & un Evêché suffragant de Bordeaux. Maty.

SAINTETÉ. s. f. Qualité ou état d'un homme saint. *Sanctitas.* Ce bon Religieux a si bien vécu, qu'il est mort en opinion, en odeur de *sainteté*. Douze ans de persévérance au milieu des épreuves les plus difficiles, l'ont élevé à un degré éminent de *sainteté*. Boss.

Sainteté, se dit aussi des choses sacrées & religieuses, qui méritent de la vénération dans l'Église. *Sanctitas, pietas, religiositas, sanctitudo, sanctimonia.* La *sainteté* du lieu demande du respect. La *sainteté* des reliques de la Sainte-Chapelle rend fort recommandable son Thrésor.

Sainteté, est aussi un titre d'honneur & de vénération qu'on donne au Pape, comme celui de *Majesté* aux Rois. *Sanctitas.* On va baiser les pieds, la mule de sa *Sainteté*. Autrefois le titre de *votre Sainteté* se donnoit à tous les Evêques, comme on voit dans S. Augustin, Fortunat, Nicolas I. Adrien II. & Cassidore. S. Grégoire même en a appellé quelques-uns *votre Beatitude* & *votre Sainteté*. Et originairement on appelloit *Saints*, tous ceux qui vivoient dévotement dans la Religion Chrétienne. Du Cange dit qu'on a aussi donné le nom de *Sainteté* aux Empereurs de Constantinople, & à quelques Rois d'Angleterre; & que les Orientaux l'ont souvent refusé au Pape.

SAINTEUR. s. m. Vieux mot qui se trouve dans la Coutume de Hainaut, c. 83. où il est traité du rachat de servage pour lequel est dûe quelque redevance, à celui par lequel la personne a été affranchie. C'est un serf d'Église, un Oblat, un homme qui s'est fait serf d'un Saint. Car tout serf ne fut pas appellé *Sainteur*, mais seulement ceux qui se donnoient à des Eglises; car ils se faisoient serfs des Saints ou Saintes, patrons de ces Eglises, en se passant la corde des cloches au cou, & mettant sur leur tête, & quelquefois ensuite sur l'autel, quelques deniers de chevage, comme on l'a dit au mot Oblat. Et parce que c'étoient des Saints ou Saintes, qu'on se faisoit ainsi serf par dévotion, ces serfs des Eglises s'appelloient *Sainteurs* ou *Saintiers*. Voyez Beaumanoir dans ses Coutumes de Beauvoisis, Ch. des Aveux & Désaveux. *Sanctuarius homo, servus Ecclesiæ alicujus. Homo Ecclesiæ, Sancto,* ou *Sanctæ alicui mancipatus.* Les personnes de noble lignée & de franche origine n'ont aucuns *Sainteurs*, & n'est dû à leur trépas droit de meilleur cattel. En cet exemple *Sainteur* est pris pour servage, servitude, & non par pour serf. *Mancipatio alicui Sancto facta.* Comme les servitudes étoient différentes, tous ceux qui étoient *Sainteurs* ou *Saintiers* des Eglises n'étoient pas serfs mainmortables & mortaillables, ni hommes de corps. De Laurière.

SAINTIER. Voyez Sainteur.

SAINTIME. adj. m. & f. au superlatif. Vieux mot. Sanctissime, très-Saint. *Sanctissimus, a.* Les *Saintimes* Écritures, pour les très-Saintes Écritures.

SAINTIN s. m. Nom propre d'homme. *Sanctinus.* Saint Sanctin, ou comme dit le vulgaire, Saint *Saintin*, que l'on regarde comme le premier Evêque de Meaux, avoit au IXe. siécle, une Abbaye de son nom dans cette ville; c'est l'Eglise collégiale que l'on y voit encore. *Dom Duplessis, Hist. de l'Egl. de Meaux, Tom. I.* p. 6c8. Saint *Saintain* occupoit le Siége de Meaux vers l'an 375. *Ibid.* pag. 4.

SAINTISME. adj. m. & f. au superlatif, de *Santissimus.* Très-Saint. *Perceval.* Bna 21.

SAINTONGE. s. f. Nom propre d'une province de France, bornée au nord par l'Aunis & par le Poitou, au levant par l'Angoumois, & par le Périgord, & au midi par la Guienne propre. *Santones, Santonia.* On donne à la *Saintonge* vingt-cinq lieues du couchant au levant, & douze du nord au sud; c'est un pays très-fertile en bled, en vin & en fruits; on y fait aussi quantité de sel. Ses villes principales sont Saintes, capitale, Saint-Jean d'Angeli, Brouage & Taillebourg. Cette province, demeure des anciens Santons, a eu ses Comtes particuliers. Elle appartint ensuite aux Anglois, & enfin elle a été réunie à la Couronne de France. Maty.

SAINTONGEOIS, oise. s. m. & f. Qui est de Saintonge. Habitant, originaire de Saintonge. *Santo, onis.* Quelques jours après mourut (en 1368.) Simon de Bussi, premier Président du Parlement de Paris; sa charge fut deux ans vacante, & le Roi (Charles V.) la donna à Guillaume de Seris, *Saintongeois*, qui fut installé par le Cardinal de Beauvais Chancelier de France. Abbé de Choisy, *Hist. de Charles V. p.* 127.

SAINTRE. Droit de *Saintre*, ou de Cheintre, ou de Chambte. Droit qu'ont quelque Seigneurs sur les lieux non cultivés, qui sont en chaume, en friche, en bruyéres ou buissons. Ce droit consiste à y faire paître leur bétail à l'exclusion de tout autre, qu'ils peuvent en faire chasser.

☞ **SAINTURIER.** s. m. C'est le nom qu'on donnoit anciennement à celui des Chanoines de la Collégiale de Gournai-en-Brai, dont l'office étoit d'exposer les saintes reliques à la vénération du Peuple. Sa prébende est aujourd'hui unie à la Cure. *Descr. Geogr. & Hist. de la Haute-Norm. T. I. p.* 21.

SAIPUBISTUH. s. m. Terme de Relation & de Calendrier. Dixiéme mois des Géorgiens. Il répond au mois d'Octobre. *Fabr. Menel. p.* 152.

SAIQUE. s. f. C'est le nom d'une navire Turquesque, fort propre à porter des marchandises. *Saïca, gaulus græcus.* Il a des voiles quarrées au mât du milieu. Il n'a ni misaine, ni perroquet, ni auban; mais seulement un grand mât, avec son hunier fort hauts, avec un beaupré, & un petit artimon. La hauteur du grand mât des *saïques*, fait qu'on le découvre de fort loin. La forme de leur construction les empêche de prendre le vent de côté, & d'aller à la bouline: mais quand elles ont le vent derriére, il est impossible de les atteindre. La plûpart n'ont point de canon.

SAÏQUIDA. subst. fém. Nom d'un oiseau qui se trouve dans l'île de Sainte Catherine, sur les côtes de l'Amérique méridionale. C'est une espece de pêcheur, plus petit que ceux qu'on appelle onaras, & qui sont d'un mélange très-agréable des plus vives couleurs. Frézier, p. 26.

☞ **SAIRE.** s. m. Nom propre d'homme. *Salvius.*

☞ S. Saire. Ancien Monastére du pays de Caux, qui a donné son nom à une rue de la ville de Rouen; sur quoi il faut lire la *Descript. Géogr. & Hist. de la Haute-Norm. T. I. p.* 114. *& suiv.*

☞ **SAIREMENT.** subst. m. Vœu, serment. *Poës. du Roi de Nav.*

SAISI. s. m. Le débiteur sur lequel on a *saisi* un héritage. *Debitor.* Il faut faire faire toutes les procédures d'un decret avec le poursuivant criées, & le *saisi*, & le plus ancien Procureur des opposans.

SAISIE. s. f. Acte de Justice, exploit de Sergent par lequel on dépossède un propriétaire de la possession de ses meubles, ou héritages, pour payer ce qu'il doit. *Bonorum obsignatio.* On procéde quelquefois par voie de *saisie* qu'on appelle *simple gagerie*: comme lorsqu'on n'a pour titre qu'une simple promesse non reconnue, on saisit les meubles d'un débiteur sans les déplacer, ni transporter. C'est un privilége accordé aux propriétaires pour les loyers d'une maison; ils peuvent procéder par voie de gagerie sur les meubles de leurs locataires, sans contrat ou obligation autentique, & sans une sentence de condamnation. Car en général on ne procéde par voie de *saisie* & exécution sur des meubles, que quand on a une exécution parée, comme un contrat, obligation, ou sentence scellée, & en bonne forme: autrement la *saisie* seroit nulle. On peut de même procéder par *saisie* & arrêt sur les deniers qui sont dûs à son débiteur, dont on n'est point payé, afin que le

débiteur

débiteur ne s'en puisse désaisir que du consentement du créancier saisissant, ou à son profit. On procéde aussi par *saisie* réelle, par *saisie* & criées, lorsqu'on s'attaque aux immeubles, & qu'on les veut faire vendre par décret. Il y a des Commissaires aux saisies réelles, d'autres aux *saisies* mobiliaires. *Saisie* sur *saisie* ne vaut rien. La seconde *saisie* se convertit en opposition. Une *saisie féodale* est celle que fait le Seigneur des terres de son vassal, faute de foi & hommage, de droits & devoirs non payés, pendant laquelle il fait les fruits siens.

SAISINE. subst. f. Terme du Palais qui se dit d'une possession actuelle, en laquelle un vendeur met l'acheteur d'un héritage, & qui fait le même effet en matiére d'immeubles, que la *tradition* en matiére de meubles. *Possessio, possessionis aditus*. Ainsi tous les contrats de vente portent, qu'on a mis l'acheteur en possession & *saisine* des héritages à lui vendus; & quand on est troublé en cette possession après an & jour, on fait assigner en complainte en cas de *saisine* & de nouvelleté, celui qui a causé le trouble pour le réparer, & on demande la réintégrande contre celui qui a possédé par des voyes de fait. La simple *saisine* personnelle, est l'action qu'on intente contre celui qui trouble en la possession d'une rente dont on joüit.

Saisine, se dit aussi de la notification d'un contrat d'acquisition d'un héritage, au Seigneur dont il reléve; ou de l'investiture que donne le Seigneur, pour laquelle lui est dû un droit. *Clientelare vectigal inductionis in possessionem.* L'art 82. de la Coutume de Paris, porte, Ne prend *saisine* qui ne veut; & quand on la prend, on paye douze deniers parisis pour droit de *saisine*. La prescription contre le retrait lignager, ne court que du jour de la *saisine*, ou de l'ensaisinement du contrat.

Saisine. Terme de Marine, c'est une petite corde qui sert à en saisir une autre. Aubin.

SAISIR. v. act. Livrer, mettre en possession, entrer en joüissance. *Occupare, vindicare*. La Coutume dit, que le mort *saisit* le vif, son plus prochain héritier habile à lui succéder, c'est-à-dire, qu'il ne faut point demander en Justice la délivrance d'une succession, comme on fait celle d'un legs; on la peut prendre de sa propre autorité. Ce donateur a *saisi* son donataire de son vivant des terres qu'il a données à son neveu. Cet homme est mort vêtu & *saisi* d'une telle charge, d'un tel Bénéfice. Un créancier qui est *saisi* & nanti d'un meuble, est cru à son serment, sur la quantité de la somme qu'il a prêtée dessus. Le pied *saisit* le chef, signifie que l'on peut élever son bâtiment si haut qu'on veut, parce que celui à qui est le sol, à lui est aussi l'espace qui est au-dessus.

Ce mot vient de *saisire*, ou *sasire*, qu'on trouve dans les Auteurs de la basse Latinité. L'ancien Latin disoit *saccire*. Mén. après Saumaise.

Saisir, se dit aussi pour, Prendre tout d'un coup, & avec effort. *Arripere, usurpare*. Les Archers l'ont *saisi* au collet, lui ont *saisi* son épée, la lui ont arrachée. On lui *saisit* d'abord la bride de son cheval. Le Garde-chasse lui a *saisi* son fusil. On a *saisi* les voleurs.

Saisir, se dit aussi des maladies, des passions, des sentimens de l'ame qui attaquent un homme, qui l'agitent, qui le tourmentent, soit à l'égard du corps, soit à l'égard de l'esprit; qui s'emparent de l'un ou de l'autre qui le dominent. *Afficere*. Il fut *saisi* d'un froid & d'un tremblement, qui précéderent une fiévre violente. L'accès d'un possédé ou d'un épileptique, ne le *saisit* que par intervalles. La frayeur le *saisit* sur le point qu'il vouloit faire son coup. Il y a des gens dominans qui se *saisissent* d'abord du respect des autres. Amelot. La vanité se *saisit* d'ordinaire des jeunes esprits. Fléch. Quel prodige est ceci? je suis *saisi* d'horreur. Racin. Ah! Ah! vous vous *saisissez* d'un prétexte frivole. Mol. Ce Poëte fait des vers à merveilles, quand sa verve & sa fureur poëtique le *saisissent*. S. Evr. Être *saisi* de douleur & de tristesse. Mes ennemis n'ont pas manqué de *saisir* l'occasion d'insulter à ma disgrace. B. Rab. Le principal avantage de la Poësie consiste à nous dépeindre vivement les choses qui nous intéressent, & à *saisir* avec force ce cœur qui prend plaisir à être remué. Font.

On dit aussi figurément, d'un homme qui a l'appréhension & la conception vive & forte, qu'il a un esprit qui *saisit* tout d'un coup les choses. *Concipere, capere*.

On dit absolument, Être *saisi*, pour dire, Être frappé, touché de déplaisir, de douleur. *Affici*. Il est mort de s'être *saisi*, en apprenant une si triste nouvelle. On dit aussi se *saisir* dans le même sens. Elle se *saisit* tellement, en apprenant la mort de son fils, qu'elle en mourut.

Saisir, en termes de Palais, signifie, Arrêter les biens d'un débiteur; lui en ôter la possession pour la sûreté du payement de ses dettes. *Alicujus bona obsignare; vel sub custodis manum tradere*. On *saisit*, & on arrête les sommes mobiliaires entre les mains des débiteurs. On *saisit* & on exécute ses meubles, on y établit un gardien. On *saisit* & on annote ses immeubles; on y établit un Commissaire pour les régir, & en recueillir les fruits, & c'est ce qu'on appelle *saisir réellement*. La formule dont on se sert, est, J'ai *saisi* & annoté, & mis sous la main du Roi & de Justice. Voyez Saisie.

Saisir, signifie encore, Engager une affaire en une Jurisdiction. *Provocare ad jurisdictionem*. Les Juges sont jaloux des entreprises qu'on fait sur leurs Jurisdictions, quand ils sont une fois *saisis* de la connoissance d'une affaire; il faut interjetter appel de la sentence, afin qu'il y ait quelque chose qui *saisisse* la Cour. Le Conseil est *saisi*; il y a eu arrêt de rétention, d'évocation.

Saisir, est aussi un terme de Maître d'armes, qui signifie, Prendre, empoigner. *Arripere, manu capere, apprehendere*. *Saisir* l'épée de son ennemi. *Saisir* la garde de son ennemi.

En termes de Marine, *Saisir* une manœuvre, c'est la bien amarrer. *Saisir* l'ancre contre le bord, c'est l'amarrer à sa place. Aubin.

Saisir, avec le pronom personnel signifie, S'emparer, se rendre maître de quelque chose, l'occuper. *Occupare, capere*. On a crû qu'il étoit bon de s'assurer, de se *saisir* de la personne de cet homme-là. La Justice se *saisit* des meubles, des papiers des criminels. Cet héritier a détourné les principaux effets de cette succession, il s'est *saisi* de l'argent & des pierreries. Les ennemis se sont *saisis* d'un tel poste, d'un tel passage, d'un tel château, ils l'ont occupé les premiers. Se *saisir* des montagnes. Ablanc.

Saisi, ie. part. pass. & adj. *Arreptus, captus, occupatus*.

SAISISSANT, ante. adj. Qui saisit, qui surprend tout d'un coup. *Occupans*. Froid *saisissant*.

Saisissant, est aussi substantif. Et alors c'est un terme de Palais, qui signifie le créancier à la requête de qui se poursuit une saisie. *Creditor*. Les effets mobiliaires saisis s'adjugent au premier *saisissant*. Le *saisissant* d'un immeuble s'appelle le *poursuivant criées*.

SAISISSEMENT. s. m. Ce mot n'est point en usage au propre, mais seulement au figuré. *Praeoccupatio*. Il signifie, mouvement subit, trouble d'esprit qui surprend, qui cause quelque altération à la vûe de quelque accident fort touchant, ou au récit de quelque mauvaise nouvelle. Le *saisissement* cause souvent une maladie mortelle. Un *saisissement* de cœur l'a fait évanoüir, tomber en syncope. Ce discours lui donna une si grande confusion de pensées, qu'il lui fut impossible d'être maître de son visage, & lui causa un *saisissement* qui ne lui permit pas de répondre. P. du Cl.

> *Son malheur n'est-il pas écrit sur son visage?*
> *Voi-je pas au travers de son* saisissement
> *Un cœur dans les douleurs?* Rac.

Saisissement. Terme de Maître d'armes. Il consiste à prendre & à empoigner l'épée de son ennemi. *Arreptio, manucaptio*. Le *saisissement* est bon après la parade & la riposte. Liancourt.

Saisissement. Terme de Bourreau. Ce sont les cordes dont il lie les mains & les bras du patient. *Funes constrictorii*.

SAISON. s. f. Partie de l'année distinguée par les diverses températures de l'air, & par les travaux différens qu'on y fait pour la culture de la terre. *Tempestas, tempus*. Quand j'étois jeune, toutes les *saisons* m'étoient bonnes. La Font. L'année est divisée en quatre *saisons*. Le printemps est la belle *saison*, la *saison* tempérée, la *saison* nouvelle, la verte *saison*, où toutes choses fleurissent, se renouvellent, où l'on seme les mars & plusieurs menus grains.

L'été est la *saison* chaude & brulante, l'ardente *saison*, celle où l'on moissonne. L'automne est la *saison* des vendanges & de la récolte des fruits. L'hiver est la froide *saison*, le temps des glaces, des neiges & des frimats.

Alors pour se couvrir durant l'âpre saison,
Il fallut, aux brebis, dérober leur toison. Boil.

☞ Saison. On demande comment on doit déterminer les *saisons*. I. Si c'est par l'entrée & la demeure du soleil dans certains signes de l'écliptique. C'est ce que font communément les Astronomes, qui commencent le printemps lorsque le soleil entre dans *aries*, l'été lorsqu'il entre dans *cancer*, &c. Cependant ces définitions sont fausses quant aux pays qui sont au midi de la ligne équinoctiale. Il faut pour ces pays là faire des définitions toutes contraires, mettre le commencement du printemps à l'entrée du soleil dans *libra*, & l'automne à son entrée dans le capricorne, & ainsi des deux autres. Cependant, 1°. Les choses générales doivent avoir des définitions générales & communes. 2°. Ces définitions des Astronomes n'ont point de lieu au regard de la zone torride : car quand le soleil est vertical en quelque lieu, il est évident qu'eu égard au ciel, & sauf tout empêchement, ce doit être alors l'été en ce lieu là, ce qui ne s'accorde pas avec les définitions ordinaires. II. Une seconde difficulté est de sçavoir si les quatre *saisons* doivent se déterminer par la grandeur du chaud & du froid, ou par le voisinage & l'éloignement du soleil. La raison de cette distinction est qu'en plusieurs endroits de la zone torride, & en quelques-uns des zones tempérées, le chaud & le froid ne sont point plus ou moins grands, à proportion de la proximité ou de l'éloignement du soleil, mais dépendent en grande partie du voisinage de montagnes fort hautes, dont la hauteur refroidit excessivement l'air que les vents en apportent ; & de la nature du terroir, qui retient différemment la chaleur, principalement le sable, qui en Afrique, en Arabie, &c. augmente la chaleur de l'été d'une maniere incroyable à ceux qui ne l'ont point éprouvé.

C'est pourquoi on peut avec raison distinguer deux sortes de *saisons*, les *saisons* célestes & les *saisons* terrestres. En admettant cette distinction, l'été terrestre sera la plus chaude des quatre *saisons*, & l'été céleste celle des quatre en laquelle le soleil sera le plus près. L'hiver sera tout le contraire, & ainsi des autres *saisons*. Suivant ces notions, l'été céleste d'un lieu est la *saison* de l'année, 1°. qui commence par le jour auquel le soleil passant le méridien est le moins éloigné qu'il est le reste de l'année du zénith de ce lieu, & la premiere fois que cela arrive, si c'est un lieu où le soleil soit vertical deux fois par an : 2°. dont la fin est le jour auquel le soleil passant au méridien est dans sa moyenne distance du zénith de ce même lieu. L'hiver est la *saison* qui commence par le jour auquel le soleil arrivé au méridien, est dans sa plus grande distance du zénith de l'endroit dont il s'agit, & qui finit par le jour où il est dans sa moyenne distance. Le printemps commence où finit l'hiver, & finit où l'été commence, & le commencement de l'automne est la fin de l'été, & sa fin le commencement de l'hiver.

Suivant ces définitions, l'été céleste des lieux de la terre qui sont entre le tropique du *cancer* & le pole arctique, commence lorsque le soleil entre dans le premier degré du *cancer* (le 21e. de Juin) & il finit lorsque le soleil entre dans le premier degré de *libra* (le 23e. Septembre) & cela en même temps dans tous ces lieux. De même il est l'automne dans tous ces lieux pendant le temps que le soleil emploie à passer du commencement de la balance au commencement du capricorne, c'est-à-dire, depuis le 23e. Septembre jusqu'au 22e. Décembre, & l'hiver commençant alors finit lorsque le soleil entre dans *aries*, le 21e. de Mars. Entre l'hiver & l'été est le printemps.

Les peuples qui habitent entre le tropique du capricorne & le pole antarctique ont leur été, lorsque nous avons l'hiver, & leur automne pendant notre printemps.

Dans la zone torride il y a trois sortes de régions, celles qui sont sous la ligne, celles qui sont au nord, & celles qui sont au sud de la ligne. Celles qui sont sous la ligne ont ceci de particulier, qu'elles ont deux étés, deux hivers, deux printemps & deux automnes chaque année. Leur premier été est le temps que le soleil met à aller du premier degré d'*aries* au premier degré de *taurus*, depuis le 21e. Mars jusqu'au 21e. d'Avril, leur premier automne depuis là jusqu'à ce que le soleil soit au premier degré de *cancer*, le 21e. de Juin. Leur premier hiver depuis là jusqu'au 19e. d'Août, que le soleil entre dans le 28e. degré du lion. Leur premier printemps de ce point jusqu'au 23e. de Septembre, que le soleil entre dans la balance. Leur second été est depuis là jusqu'au 22e. Octobre, leur second automne depuis leur 22e. Octobre jusqu'au 22e. Décembre. Delà jusqu'au 20. Février est leur second hiver, & delà enfin jusqu'au 21e. Mars leur second printemps.

Dans toutes les régions de la zone torride qui sont au nord de la ligne, l'automne finit & l'hiver commence au même temps, c'est-à-dire, le 21e. Décembre, parce que c'est alors que le soleil passant le méridien, est le plus éloigné de leur zenith : mais ils recommencent & ne finissent pas l'été & le printemps, & ne commencent pas l'automne tous en un même temps. Car leur été commençant au temps que le soleil retournant du premier degré du capricorne, devient vertical pour chacun des lieux qui sont en ces régions, ce qui arrive en différens temps selon leurs différentes latitudes, leur été doit aussi commencer à différens temps en différentes latitudes. De même la fin de l'été & le commencement de l'automne, la fin de l'hiver & le commencement du printemps doivent arriver en différens temps dans des lieux de différente latitude, parce qu'en différentes latitudes le soleil a en différens temps sa moyenne distance méridienne du zénith de ces lieux.

Il en va de même des régions de la zone torride qui sont au sud de la ligne. Il n'y a qu'à changer ce qui est de la latitude nord en ce qui convient à la latitude sud.

Tout ceci doit s'entendre des *saisons* célestes qui ne dépendent que d'une cause céleste, c'est-à-dire, du plus grand & du plus petit éloignement du soleil dans le méridien. Mais il y a beaucoup d'autres causes, & différentes selon les différens pays, lesquelles mettent une grande variété dans le jour, le chaud, le froid, ce qui fait les *saisons* terrestres. Une Introduction à la Géographie, en Anglois, imprimée à Londres en 1717. & qu'on m'a dit être de M. Halley, en donne un grand, exact & curieux détail. *Pt. I. c.* VI. *sect.* 6. *& suiv.* Il seroit trop long de le mettre ici.

Quant aux zones glaciales, 1°. le soleil est plusieurs jours, & même plusieurs mois, sans se lever, selon la distance des lieux au pole. 2°. Son élévation sur l'horison est très-petite en ces quartiers-là, de sorte qu'il ne les éclaire que par des rayons très-obliques. 3°. Pendant la nuit le soleil descend bien peu sous leur horison, & dans les endroits qui sont proche du cercle polaire, le bord supérieur du disque du soleil se léve plusieurs jours avant que son centre paroisse, la moitié de son disque occupant 15. minutes dans le ciel, de sorte que le 67e. degré de latitude sa partie supérieure se léve 23. jours avant son centre. Mais en approchant du pole au 70e. 75e. degré, & suivans, la différence du temps que se lévent son bord supérieur & son centre, est très-petite, & ne passe pas un ou deux jours, parce que la déclinaison du soleil dans les parties de l'écliptique, où il se trouve alors, augmente très-vite. Comme le soleil descend peu sous leur horison, on a en ces lieux un long crépuscule de plusieurs heures, ou même de plusieurs jours, suivant la latitude. Ce crépuscule est encore augmenté par la grande réfraction des rayons du soleil, que fait la condensation extraordinaire de l'air causée par le grand froid. La grandeur de cette réfraction fait encore que le corps du soleil paroît plusieurs heures, ou plusieurs jours, avant qu'il soit réellement levé, ou après qu'il est réellement couché. 4°. Ces contrées sont ordinairement pleines de pierres de roches, ou de pierres dures, & en plusieurs endroits de terres bitumineuses, glaises, sulphureuses, ou grasses : delà vient qu'en quelques cantons il y a une médiocre fertilité au milieu de la stérilité qui y regne. 5°. Ces endroits dont nous parlons, sont ceux qui sont

le

le long de la mer, car ceux qui sont plus avant dans les terres, n'ont point encore été découverts. 6°. En quelques endroits de la zone froide il y a des montagnes d'une hauteur médiocre, mais communément elle s'étend en vastes plaines. 7°. Les vents y soufflent communément du côté du froid, rarement ils viennent de l'est ou de l'ouest, mais du nord dans la zone froide septentrionale, & du sud dans la zone froide méridionale. 8°. Ces contrées sont fort sujettes aux brouillards & aux pluies.

Il est aisé de juger par ce que l'on vient de dire, quel temps il fait, & quelle est la nature des saisons dans ces contrées. Car pendant l'hiver le soleil ne se levant point pendant plusieurs jours, des brouillards épais dans la plûpart de ces lieux avec des gelées & des neiges sans discontinuation, rendent nécessairement ces pays inhabitables. A la vérité ils ne sont point pendant ce temps-là tout-à-fait sans lumiere : la lune, sur-tout quand elle est au plein, est souvent sur leur horison, & le soleil leur fournit tous les jours quelque crépuscule ; mais ces légers secours sont bien affoiblis par la neige, les nues, les pluies & les brouillards épais qui empêchent la vûe des objets éloignés. Delà la stérilité qui regne en ces pays, qui sont tous raboteux & incultes. Car l'opinion où sont quelques gens, que les endroits les plus près du pole sont ceux où le froid est le moins âpre, & où la terre est plus fertile, cette opinion, dis je, ne paroît probable en aucune maniere ; puisque dans la Nouvelle Zemble au 74e. d de latitude nord, ni dans le Spitzberg au 82e. d de latitude nord, on n'a trouvé ni cette fertilité de la terre, ni cette température de l'air, mais un terrein dur & raboteux, des neiges ou des pluies continuelles, avec des vents perçans, & cela au milieu même de l'été. Il est vrai qu'au 9e. degré du pole, sur une terre que la plûpart croient être une partie du Groenland, on a trouvé de l'herbe verte, mais une chose singuliere & unique telle que celle-là, ne peut favoriser beaucoup cette opinion. On ajoute qu'à la vérité on n'a point trouvé dans ces contrées du nord d'autres animaux que des rennes, mais qu'en un mois les pâturages deviennent si gras, que cette venaison est très savoureuse. Mais il est manifeste que ces effets ont leur cause dans la nature du terroir qui est très marécageux. Ces herbes grasses qu'on y trouve, ne sont autre chose que des herbes de mer, & l'on n'y voit aucun arbre ni aucun autre herbage. On doit donc conclure que cette terre contient quelque substance grasse & sulphureuse, dont les parties mêlées avec les eaux de la mer, ou des rivieres, produisent ces pâturages gras.

Pendant le printemps l'air est plus tempéré dans ces régions, mais il y a pourtant de la neige, des pluies, & un vent très-froid qui vient du pole. La chaleur du soleil d'été est très-foible, de sorte qu'en plusieurs endroits elle ne fond point la neige, beaucoup moins la glace, que l'on croit y être demeurée en plusieurs endroits dans son premier état depuis le commencement du monde. Pendant les trois mois de l'été la chaleur de l'été est tolérable ; car quoiqu'en quelques endroits, dans des montagnes, le soleil soit fort chaud, cependant comme cette disposition de l'air est souvent interrompue, cela ne fait pas grand effet. Aussi nul fruit, nul grain n'y mûrit, excepté en quelques endroits près du pole.

On dit que la *saison* est morte, quand on n'a pas l'abondance des vivres qu'on désireroit, ou quand on ne trouve pas l'occasion de travailler tant sur mer que sur terre : que la *saison* est avancée, quand il a fait chaud, quand la récolte se fait de bonne heure.

Ce mot vient de *statio*, Latin, dont les Italiens ont fait aussi *stagione*. MENAGE. Nicod dit qu'il vient de *satio*, *tempus sationis*. Il faut observer que les commencemens des *saisons* ont été autrefois différens des nôtres, témoins ces deux vers :

Dat Clemens hiemem, dat Petrus ver cathedratus,
Æstuat Urbanus, autumnat Bartholomæus.

Les Poëtes emploient le mot de *saison* pour signifier le temps. L'ingénieux Dédale en l'antique *saison*. BERTAUD. C'est-à-dire, les anciens temps.

SAISON, se dit aussi du temps où quelques fruits sont en maturité, où quelques animaux sont bons à manger. *Tempestas*. Dans la *saison* des melons, des figues. La *saison* des pois verds, des artichauts. La *saison* des dindons, des poulets de grain, des canards. On appelle *fruits précoces*, ceux qui viennent avant la *saison* ordinaire.

SAISON, en matiere de labourage, se dit de certaine portion de terre qu'on laboure chaque année, tandis qu'on laisse reposer les autres, ou qu'on les seme de menus grains. *Certa pars terræ culta*. Les terres de France se partagent d'ordinaire en trois *saisons* : en une année on y seme du bled, en la deuxieme de menus grains. La troisieme on les laisse reposer. Il y a des *saisons* plus fortes les unes que les autres, où il y a quelque arpent de terre de plus.

SAISON, se dit aussi du temps convenable pour faire quelque chose, pour la faire à propos. *Tempestas conveniens*. Un bon ménager doit faire ses provisions en temps & en *saison*. Chaque chose a sa *saison*.

En ce sens on le dit figurément en Morale. La proposition que vous avancez est hors de *saison* ; c'est-à dire, mal à propos. *Intempestivus*. On vous dira le secret de cette affaire en temps & en *saison*. Exécuter un conseil hors de *saison*. VAUG. Ce n'est pas la saison de demander de l'argent au Roi, quand il va commencer la guerre. A quarante ans une femme n'est plus de *saison*. Il y a des gens qui sont toujours de *saison*. BAL.

Puisque vous répondez à mon amour extrême,
Vos scrupules, Iris, ne sont plus de saison.
Tout ce qu'on donne à la raison,
On le dérobe à ce qu'on aime. LA SAB.

Croi-moi, la sévere raison
Est quelquefois hors de saison. M. SCUD.

On dit aussi qu'un homme est dans la verte *saison*, quand il est jeune. *Ætas viridis, vegeta*. Les plaisirs de l'amour ne nous touchent en nulle *saison* si sensiblement que dans la jeunesse, ou sur le déclin de l'âge. VOIT. La jeunesse est la *saison* destinée à la joie. VOIT. Il aime en sa jeune *saison*. SCAR.

Mourir d'un coup de lance, ou du choc d'une pique,
Comme les Paladins de la saison *antique*. REGNIER.

Employez bien cette saison *si belle,*
Qu'un tardif repentir trop vainement rappelle.

☞ SAÏTE. s. m. *Saïta*. Nom de trois des Dynasties des Rois d'Egypte, qui sont les 24, 26, & 27e. des trente Dynasties de la chronologie de Manéthon. On les nomme *saïtes*, parce que leurs Rois demeuroient à Saïs, ville située vers le milieu du Delta. La premiere des trois Dynasties de ce nom fut établie par Boccoris, & dura 44. ans sous ce seul Roi. La seconde dura 145. & six mois, sous cinq Rois, dont le premier fut Psammeticus. Et la troisieme, qui ne dura que six ans, sous Amyrthée, finit 412. ans avant J. C.

SAITA. s. f. Ville de Syrie appellée autrefois Sidon. M. Fleury dit *Saïette*. S. Louis ayant achevé les fortifications de Jaffe, résolut de fortifier aussi *Saïette* ; c'est-à-dire, *Sidon*. Voyez ce mot. Nous prononçons communément *Séide*. Cependant nos meilleures cartes écrivent *Saïte*.

S A K.

☞ SAKIS, (les) peuples sauvages de l'Amérique méridionale, dans la Nouvelle France.

S A L.

SAL. s. m. Surnom d'homme, insensé, extravagant. *Salus*. Σάλος, *insanus*, *demens*. M. Baillet s'est servi de ce mot, ou l'a fait, pour exprimer le surnom donné à un Saint nommé Siméon. Saint Siméon surnommé *Sal*, c'est-à-dire, l'*insensé* ou l'*extravagant*, fils de parens qualifiés & fort riches, étoit né à Edesse, ville de cette partie de la Mésopotamie, qui étoit comprise dans la Syrie, au-delà l'Eu-

phrate. Baillet, 1. Juillet. Il vivoit vers le milieu du sixieme siécle.

Ce mot vient du Grec *σάλος*, qui signifie tumulte, trouble, & le mouvement & l'agitation des flots, figurément trouble & agitation d'esprit ; ou bien du Chaldéen & du Syriaque, שלא, *schala*, qui signifie *errer*, *pécher par imprudence*, & qui semble venir même de l'Hébreu, au même sens, puisque של, *schal* se trouve au second Livre des Rois, VI. 7. pour *erreur*, *imprudence*, *témérité*, *faute*. Ce Saint vivoit dans un pays dont la langue naturelle étoit le Syriaque. Il y a un saint Thomas, à qui Evagrius donne le même surnom. Voyez cet Auteur. *Hist. Eccl. L. IV. c.* 34. & 35.

Sal. Vieux adj. m. Sauf, venant de *Salvus*. Borel.

Sal, *Ilhua do Sal*, c'est-à-dire, l'île du sel. *Insula salis*. Île de l'Océan Atlantique. C'est une de celles du Cap-verd. Sa situation est au levant de celle de S. Nicolas. Son circuit est environ de quinze lieues, & son nom est pris de la quantité du sel qui s'y fait naturellement par l'eau que la mer y laisse de temps en temps.

SALA. s. f. Terme de Relation. Nom d'une oraison des Turcs. Le vendredi, qui est leur jour de sabbat & de repos, les Turcs font une oraison de plus que les autres jours, appellée *sala*, à neuf heures du matin. Après cette oraison, les gens de condition s'amusent aux exercices des armes & des chevaux ; & les artisans & les nécessiteux peuvent ouvrir leur boutique, & travailler pour gagner leur vie. Duloir, p. 139.

Sala, ville & golfe. Voyez Sale.

Sala, riviere. Voyez Saala.

Sala, mer. Voyez Caspienne, mer.

Sala ou Parthenico. Nom d'un ancien bourg de la Sicile. *Parthenicum*. Il est dans la vallée de Mazara, environ à une lieue de la Tyrrène, entre Palerme & Castel à Mar, à dix lieues de chacune. Maty.

SALABONI. s. m. Nom de lieu. *Salabeni*. On ne sçait où ce lieu étoit situé. L'Auteur du second Livre *des Rois* en fait mention, XXIII. 32. Salabonite, qui est de *Salabon*, en Latin *Salabonites*. *Paral*. XI. 32.

SALACE. adj. m. & f. Qui a en soi beaucoup de sel. *Persalsus*.

Salace, se dit aussi pour luxurieux. Les singes sont des animaux *salaces*. Il y a plusieurs viandes *salaces* qui excitent à luxure. *Salax*, *luxuriosus*.

SALACIE. s. f. Déesse de l'Antiquité payenne, *Salacia*. Festus dit que c'étoit la Déesse de l'eau ; que l'on croyoit que c'étoit elle qui donnoit le mouvement à la mer, & que les Poëtes prenoient *Salacie* pour l'eau, & il en rapporte un exemple de Pacuvius ; un vieux Glossaire explique *Salacie* par Amphitrite & Néréide. Enfin S. Augustin, *de Civit. Dei*, *L. VII. c.* 22. dit que *Salacie* étoit femme de Neptune, comme Veurlie.

☞ SALACON. s. m. C'est le nom qu'on donne, par proverbe, à ceux qui sont tombés dans une pauvreté honteuse, après avoir dissipé leur bien par le luxe & la débauche ; ou selon d'autres, à ceux qui, quoique tombés dans la pauvreté, font encore paroître des sentimens ambitieux, & ont plus d'orgueil que les plus opulens. Ce nom vient d'un nommé *Salacon*, qui avoit les défauts dont on vient de parler à un si haut degré, que les Anciens le citoient en proverbe, comme le fait voir Erasme dans ses Adages. On s'en sert moins en François, mais les Sçavans donnent encore le nom de *Salacons* aux gueux ambitieux, comme ils donnent le nom de *Zoïles* aux critiques impitoyables, du nom de *Zoïle* qui osa critiquer Homere.

SALADE. s. f. Espéce d'entremêt qu'on sert sur la table pour accompagner le rôti. *Acetaria*. Il est composé d'ordinaire d'herbes crues, assaisonnées avec du sel, de l'huile & du vinaigre. On y met quelquefois des œufs durs & du sucre. Une *salade* d'herbes, de laitue, de céleri, de chicorée, d'estragon & d'autres menues herbes, qu'on appelle de la *fourniture*. On en fait aussi avec des fruits, des olives & des câpres ; quelquefois avec des fruits ou herbes confites au vinaigre, comme concombres, côtes de pourpier, percepierre, quelquefois avec des anchois, &c.

> *A côté de ce plat, paroissoient deux* salades,
> *L'une de pourpier jaune, & l'autre d'herbes fades.*
> Boil.

Les Jardiniers disent aussi *salade* des herbes encore en pied, destinées à faire de la *salade*. Mes *salades* sont déja levées ; j'ai semé hier des *salades*, c'est-à-dire, des herbes propres à composer des *salades*. Liger.

Ce mot vient du Latin *salata*, à *sale*. Ménage. D'autres disent de *salcedo*. Du Cange le dérive de *salgama*, qu'on trouve dans le même sens dans Ausone & Columelle.

On appelle aussi *salade*, le pain & le vin qu'on donne aux chevaux, quand on leur fait faire une grande traite sans les faire entrer dans l'écurie. *Panis vino mixtus*, *seu esca equina*.

Salade, en termes de Guerre, est un léger habillement de tête que portent les Chevau-Legers, qui differe du casque, en ce qu'il n'a point de crête, & n'est presque qu'un simple pot. *Plana galea*, *depressa cassis*. Il n'est en usage qu'en parlant des guerres des siécles passés, car pour aujourd'hui il ne se dit qu'en riant & dans le style burlesque. On l'a aussi appellée *bourguignote* ; & figurément on l'a dit du cavalier. Il y avoit 200. *salades* dans ce parti, c'est-à-dire, 200. Chevau-Legers. Pour les gens de pied on l'appelle *merien*.

> *Et le musle du monstre, en* salade *fermé,*
> *Et d'un double rubis au-dedans allumé,*
> *Semble du feu qu'il jette, & des dents qu'il avance,*
> *Des plus braves François défier la vaillance.*
> P. le Moine.

Nicod dit que ce mot vient de *sila*, qui a signifié la même chose chez les Latins. D'autres le dérivent de *saladinus*, & que c'est une arme venue des Orientaux ; d'autres de l'Italien *celata*, *sic dicta*, *quòd ea caput indutus miles celetur* ; d'autres, qu'il vient de *celada*, Espagnol, qui signifie un petit casque. Caseneuve le tire de *salata*, qui signifioit, dit-il, ou un casque, ou les armes complettes ; ce qu'il prouve par le passage d'Isidore. *Salatarius portitor armorum*.

Salade. Ce mot se dit aussi quelquefois dans le style burlesque pour la tête.

> *Que la tigne avec la pelade,*
> *Se jette dessus ma* salade,
> *Si j'y songe sans seulement.* S. Amant.

On appelle proverbialement une corde de pendu, une *salade* de Gascon. *Acetaria Vasconica*.

SALADIER. s. m. Plat assez large & profond, qui sert à assaisonner & à manger des salades. *Acetarius discus*. On les fait d'ordinaire de fayence, & on ne s'en sert que chez les bourgeois.

Saladier, se dit aussi d'un panier à jour pour secoüer la salade. *Crates vimineus*.

SALADINE. adj. f. Qui se dit d'une dîme qui fut imposée en France & en Angleterre en 1188. pour amasser les fonds nécessaires à la croisade, que Philippe Auguste & Richard d'Angleterre entreprirent alors contre Saladin Sultan d'Egypte, qui venoit de prendre Jérusalem. *Decima saladinia*. La dîme *saladine* consistoit en ce que ceux qui ne se croisoient pas, étoient obligés de donner, une fois payé, la dîme de leur revenu, & le prix de leurs meubles, sans cependant y comprendre leurs habits, leurs livres, leurs armes & les ornemens ou vases sacrés ; les Chartreux, les Bernardins & les Religieux de Fontevraut furent exemptés de la dîme *saladine*.

SALAGE. s. m. Action de saler, & la quantité de sel qui s'y consomme. *Salarium*, *congiarium salarium*. Il faut tant de minots de sel pour le *salage* d'un cochon. Le *salage*, ou le sel dont on a besoin pour le saler, coute plus que l'achat de la bête. Il y a aussi en quelques lieux un droit de *salage*, qui est un droit de prendre du sel sur chaque batteau qui arrive en certains ports.

Salage. s. m. Droit de *salage*. C'est le droit de prendre certaine quantité de sel sur chaque batteau de sel qui passe en certain lieu.

SALAIRE. s. m. Prix, ou récompense du travail, des services qu'on a rendus, des bonnes actions qu'on a faites. *Merces*

Merces, pretium, remuneratio. C'est un péché qui crie vengeance devant Dieu, de retenir le *salaire* des pauvres ouvriers & mercenaires. Si vous faites de bonnes œuvres, Dieu vous en rendra le *salaire* en Paradis. Quand on oblige un ingrat, on en reçoit des injures pour son *salaire*. Corneille a dit dans le Cinna :

> *Le fils tout dégoutant du meurtre de son pere,*
> *Et, sa tête à la main, demandant son* salaire.

Salaire, se dit aussi du châtiment, de la punition que mérite une mauvaise action. Il a eu le *salaire* de ses crimes. *Pretium criminis, pœna.* Ménage après Turnébe dérive ce mot de *salarium*, qui a été fait *à sale*.

SALAISON. f. f. Saison où l'on a coutume de saler. *Insalatio.* Au temps de la *salaison* des harengs, des morues, des cochons, on débite bien du sel.

Salaison. On le dit aussi des viandes salées, du poisson *salé* qu'on embarque pour la nourriture des équipages, dans les voyages de long cours. On embarque beaucoup de *salaison* dans ce vaisseau. L'usage des *salaisons* donne le scorbut. Acad. Fr.

☞ SALAMALEC. Salut à la Turque, qui signifie, Dieu vous garde; on s'en est servi fort long temps à Paris dans la débauche, pour saluer une personne en buvant à sa santé. *Dict. Com.*

Salamalec, ou comme prononcent les Turcs, *selamalec*, n'est pas seulement une salutation des Turcs, mais encore des Arabes, & même de tous les peuples Mahométans. Men. *Etym.*

Le Salamalec Lionnois, que M. de la Monnoie nous a donné en vers dans le 3[e]. tome du *Menagiana*, p. 254 est un conte fort plaisant & bien tourné.

SALAMANDRE. f. f. (Quelques-uns disent *Salemendre*. Richelet dit que *Salamendre* est aussi en usage parmi ceux qui parlent bien.) C'est un insecte du genre des lésards, ou petits serpens. *Salamandra.* Elle fait mourir non seulement par sa morsure, mais même par sa bave, dont elle infecte les fruits & les herbes par où elle passe, qui alors sont dangereux, & souvent mortels. Son venin est si froid, qu'il ne differe point de l'aconit, selon Dioscoride. Elle est de différentes couleurs, & sur-tout noire, semée de grandes taches jaunes en forme d'étoiles si vives, qu'elles semblent avoir été brunies & lissées. Elles sont pourtant si vilaines, qu'elles font vomir ceux qui les regardent. Elle a demi-aune de long, le museau aigu, de gros yeux, le dos uni & long, avec une longue queue & fourchue par le bout, quoiqu'elle soit plus courte que celle du lésard, lequel a aussi la tête & le ventre plus gros. Elle a quatre grands ongles aigus, & étendus à chaque pied; mais elle est pesante à marcher, au lieu que le lésard s'enfuit fort vîte. Son dos est figuré de croix, outre deux lignes qui courent du col à la queue. Les Anciens ont cru que la *Salamandre* vivoit dans le feu; mais cela est faux : elle en souffre quelquefois les atteintes. Mais ce qui les a trompés, c'est qu'elle jette une liqueur si froide, qu'elle l'éteint, quand il n'est pas trop violent. Stenon dit en avoir vû une, qui dura deux heures dans le feu, & qui ayant d'abord éteint les charbons par sa bave, les éteignit une seconde fois, quand ils furent rallumés. Il dit qu'elle vécut onze mois sans prendre d'autre nourriture que de lécher une certaine terre sur laquelle on l'avoit apportée des Indes, laquelle elle humectoit de son urine, quand elle étoit séche. Trois jours après qu'on l'eût mise sur la terre d'Italie, elle mourut. Depuis peu on a observé dans la *salamandre* aquatique, & dans d'autres insectes, la circulation du sang. La *salamandre* étoit la devise de François I. On en a fait une autre fort belle pour une Dame insensible à l'amour, avec ce mot Espagnol, *Mas yelo que fuego.* Pline dit que c'est un insecte qui n'est ni mâle ni femelle, qui n'engendre point, & qui est procréé du limon de la terre, qui ne vient que durant les grandes pluies, & qui se perd dans le beau temps. Il dit aussi qu'en quelque partie du corps que tombe sa bave, fut-ce à la plante du pied, tout le poil du corps tombera; & que plusieurs sont morts pour avoir mangé du pain cuit en un four échauffé du bois infecté de la *salamandre*, ou roti sur du bois qu'elle avoit touché, ce qui n'est pas vrai-semblable. Mais les Modernes assurent que des maisons ont été dépeuplées pour avoir bû de l'eau d'un puits où une *salamandre* étoit tombée. Sa morsure est mortelle, comme celle des vipéres, & est encore plus venimeuse, puisque sa chair réduite en poudre est un poison; au lieu que celle de la vipere est un remède. Il y a dans le Frioul une *salamandre* aquatique qui a une queue d'anguille, le dos noir, le ventre roux, marquetée de taches jaunes, qui a la tête plus ronde & plus courte que la *salamandre* terrestre. En Latin *Salamandra.*

> *L'autre tient, d'autre part, l'écu de sa devise;*
> *Où d'un feu pur & clair la* salamandre *éprise,*
> *Dit d'un mot Grenadin en Arabe exprimé,*
> *Que le feu glorieux, autour d'elle allumé,*
> *Sans rien diminuer du tour de sa couronne,*
> *En augmente le prix par le jour qu'il lui donne.*
> P. Le Moine.

Les Cabalistes admettent plusieurs sortes d'esprits, dont les uns appellés *salamandres* gouvernent ces petits animaux venimeux qui portent le même nom. De Vign. Marv.

La Salamandre qui est conçue, et qui vit dans le feu. En termes de Philosophie hermétique, c'est l'élixir, ou la pierre parfaite au rouge : quelquefois c'est le mercure philosophal, & quelquefois le soufre incombustible. Dict. Herm.

Sang de Salamandre. Terme de Chymie. Ce sont les vapeurs rouges, qui dans la distillation de l'esprit de nitre, vers la fin, remplissent le récipient de nuées rouges. Ce sont les parties les plus fixes & les plus fortes de l'esprit. Ce terme est chimérique; car le nitre ne donne point de vapeur dans la distillation. Harris.

☞ Salamandre. f. f. C'est le nom d'une herbe ou racine qu'on trouve dans les miniéres de Chinchin en Tartarie, & qui est incombustible. La *salamandre* est semblable à de la laine; elle croît sur le métal; on l'arrache & la fait sécher au soleil, & quand on en a tiré toute la terre qui y est attachée, on la file, & on en fait du drap & du linge. Quand on veut blanchir ces étoffes, on les jette dans le feu, & après une heure de temps on les retire sans qu'il y reste aucune crasse, ni qu'elles ayent souffert aucune altération. Cette faculté de résister au feu lui a fait donner le nom de *salamandre*, parce que cette espéce de lésard passoit autrefois pour vivre dans le feu.

SALAMANQUE. f. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Léon, en Espagne. *Salamantica.* Elle est sur la riviére de Tormes, à quatorze lieues de Ciudad Rodrigo, vers le nord oriental. *Salamanque* est assez grande. Elle est ornée d'un Évêché, suffragant de Compostelle, & d'une Université qui est la plus fameuse d'Espagne. On assure qu'il y a toujours quatre-vingt Professeurs qui enseignent, dont une partie sont gagés, & les autres sont prétendans, aspirans aux charges des premiers, & servant pour rien, jusqu'à ce que quelqu'un des gagés leur fasse place par sa mort. Pour la ville, Moreri dit qu'elle est assez bien bâtie, & Baudrand assure qu'à la réserve des Eglises, des Couvens & des Monastéres, tout le reste n'est rien. Peut-être trouveroit-on la vérité en évitant ces deux extrémités. Matt. Vers l'an 1239. S. Ferdinand Roi de Castille & de Léon, transporta à *Salamanque* l'École de Palencia, fondée par son pere Alphonse Roi de Léon, parce que *Salamanque* est dans une situation plus agréable & plus commode. Alphonse X. surnommé l'Astrologue ou le Sage, fils aîné & successeur de S. Ferdinand, érigea cette École de *Salamanque* en Université, & lui donna de grands revenus. Le Pape Alexandre IV[e]. confirma cette érection l'an 1255. D'autres disent que cette translation se fit l'an 1217.

Salamanque Nouvelle, petite ville de l'Audience du Mexique, en l'Amérique septentrionale. *Salamantica Nova.* Elle est dans le Jucatan près du golfe d'Honduras. Elle est peu considérable, & presque réduite en village. Matt.

SALAMBO. f. f. Nom d'une fausse Déesse des Babyloniens. *Salambo.* C'étoit la Vénus des Babyloniens. Ce nom n'étoit pourtant ni Babylonien ni Syrien. C'étoient les Macédoniens qui le firent depuis qu'Alexandre eût établi leur empire en Asie. Ils le formerent de σάλος, agitation,

parce

parce qu'elle met l'esprit dans une agitation continuelle, & encore parce qu'elle couroit de tous côtés pleurant son Adonis. C'étoit la quatriéme Vénus dont Cicéron parle, *De Nat. Deor. L. III.* adorée à Tyr & en Syrie, & nommée Astarte. Voyez Saumaise, sur Lampridius, c. VII. de la vie d'Élagable, & Seldenus, *De Diis Syris Syntagm. II. c. IV. p.* 285.

SALAMBRIA, SALEMBRIA, ou Agriomela. f. f. Riviére de Grèce. *Sperchius*. Elle a sa source au mont Mezzoro, coule dans la Thessalie près des frontiéres de la Livadie, & se décharge au fond du golfe de Négrepont, au lieu qu'on appelle le golfe de Zéiton.

SALAMEA. f. f. ou Villa-Nuova della Serena. *Salamea*, *Zalamea*. Petite ville ou bourg de l'Estramadure d'Espagne. Ce lieu est près de la Guadiane, à cinq lieues au-dessus de Mérida. Maty.

Salamea, ou Calamea del Arbiscop. *Salamea Archiepiscopi*. Bourg de l'Andalousie en Espagne. Il est entre les riviéres de Tinio & d'Odier, à douze lieues de Seville, vers le couchant septentrional. Maty.

SALAMINE. Île. *Salamis*, *Salamin*. Île de Grèce, dans le golfe d'Égine, près de l'Achaie, entre Athènes & Mégare. On la nomme aujourd'hui Coluri, du nom d'un bourg que l'on y trouve.

Salamine. f. f. C'étoit autrefois une ville de l'Île de Cypre. *Salamis*, *Salamin* Elle étoit Archiépiscopale, & située sur la côte orientale de l'île. Elle fut ruinée par les Sarrasins, & le lieu où elle étoit, nommé aujourd'hui Porto-Constanzo, se trouve près de Famagolta, du côté du nord. Cette ville a été célébre par la constance d'Anaxarque. On dit que ce Philosophe étant pilé dans un grand mortier par les ordres du Tyran Nicocréon, lui tint ce langage : Pile, pile fort, ô Nicocréon, le sac d'Anaxarque, car il est impossible de piler Anaxarque ni sa vertu ; & qu'après ces paroles, il coupa sa langue avec ses dents, & la jetta au visage du Tyran. Il y a bien de l'orgueil & de la férocité dans cette constance philosophique ; la vraie constance est plus humble & plus modeste. Maty.

☞ SALAMPOURIS. Toiles que l'on fait dans plusieurs endroits de la côte de Coromandel.

SALANA. f. f. Nom propre d'une petite riviére du Royaume de Naples. *Crateis*, *Cratheis*. Elle coule dans la Calabre ultérieure, & se décharge dans le Fare de Messine, au cap de Sciglio, & un peu au nord du bourg de ce nom. Maty.

SALANDRA. subst. fém. C'étoit anciennement une petite ville de la Lucanie. *Acalandra*. Ce n'est maintenant qu'un village, situé dans la Basilicate, sur la Salandrella, à trois lieues de Tricarico, vers le levant méridional. Maty.

Salandra, ou Salandrella. Nom d'une riviére du Royaume de Naples. *Acalandrus*. Elle coule dans la Basilicate, baigne S. Mauro, *Salandra*, & quelques autres bourgs, & se décharge dans le golfe de Tarente, entre l'embouchure du Basiento, & celle de l'Agri. Maty.

SALANGA. L'île de *Salanga*. Île de la mer du sud sur la côte du Pérou, à cinq lieues au sud de l'île de la Plata, & à douze lieues du nord de la pointe de Sainte-Hélene.

SALANKAMEN. Voyez Salonkomen.

SALANT. adj. m. Épithéte qu'on donne aux marais où l'on fait le sel. *Palus salaria*, *lacus aqua salaria*. Les bords de la mer du bas Poitou sont presque tous marais *salans*, dont les sources sont salées. Voyez Marais, où l'on a donné une description très-exacte d'un marais *salant*. On dit aussi le sel noir ; le gros sel est plus *salant* que le sel blanc, pour dire, qu'il sale mieux, qu'il en faut une moindre quantité pour saler.

SALARIER. v. act. Payer le Salaire. Il est vieux, & ne se dit guère qu'en cette phrase : Au jour du Jugement, chacun sera *salarié* selon ses mérites ou démérites : ou plûtôt il ne se dit point du tout. *Reddetur unicuique secundum opera ejus*.

☞ Salarié, ée. part. pass. Ayant son salaire.

Et les croit-on encor salariés? Rousseau.

SALATTO. *Monte Salatto*. Montagnes de Circassie, qui qui sont une partie du Caucâse.

SALAWAR. Voyez Zalewar.

SALAYA. Voyez Conception de *Salaya*.

☞ SALCA. Huile de *Salca*. *Salca oleum*. Voyez dans le Dictionnaire de James, comment on préparoit cette huile à Alexandrie.

SALCES. f. m. Nom propre d'un bourg avec un château fort. *Salsula*. Il est dans le Roussillon, près du lac de *Saces*, ou de Leucate, à trois lieues de Perpignan, vers les confins du Languedoc. Maty.

SALDAIGNE. f. f. Nom d'une baie. *Saldania*, ou *Saldanha sinus*. Cette baie est sur la côte occidentale de la Cafrerie en Afrique, à quelques lieues du Cap de Bonne-Espérance. Elle porte le nom d'Antonio de Saldania Portugais, qui la découvrit l'an 1513. Maty.

SALDITS. f. m. Plante très-agréable qui se trouve dans l'île de Madagascar, & qui tient de la nature de l'arbrisseau. *Saldita*. Elle porte de fort belles fleurs de couleur d'écarlate, qui forment une maniere de panache. Sa graine n'est pas plus grosse qu'un pignon, & a le même gout ; c'est un puissant & un dangereux vomitif : la racine de cette même plante en est le contrepoison.

SALE. adj. m. & f. Gâté, mal propre, plein d'ordure & de vilenie ; qui n'a pas été nettoyé, ni blanchi. *Spurcus*, *immundus*, *sordidus*, *fœdus*. Quand il a plu, les rues, les chemins sont *sales*. Les chambres des Colleges sont *sales* & mal propres. Les Bouchers, les Épiciers ont des habits *sales*, gras & crasseux. Cette vaisselle, ces verres sont *sales*, ne sont pas nets, bien rincés.

Il s'emploie quelquefois substantivement : comme quand on dit, Il fait fort *sale* dans les rues, à la campagne. *Vicus vel campus sordescit*.

On appelle, un gris *sale*, un gris un peu brun, & foncé, qui n'est pas si sujet à se tacher, à se salir. *Color cinereus*.

Sale, en termes de Marine, se dit des mers & des côtes dangereuses, pleines de bancs, ou basses, ou brisans. *Mare scopulosum*, *salebrosum*. Toutes les mers & côtes de Hollande, sont *sales*, & pleines de battures & de sables.

On dit aussi, les vaisseaux sont *sales*, quand ils ont été longtemps à la mer, & qu'il s'y est attaché des filandres & des cravans. Aubin.

Sale, se dit figurément en choses morales, des choses qui sont trop libres, deshonnêtes ou obscènes. *Verba obscœna*, *turpia*, *sordida*, *impura*, *inquinata*. Cet homme n'a que des paroles *sales* & impudiques à la bouche. Il n'y a que les gens mal polis, ou les faux plaisans, qui pensent se rendre agréables par cette liberté, qui expriment grossiérement les choses *sales*. Cail. Les paroles *sales* blessent également la politesse & la raison. M. Esp. Avoir une avarice *sale*, c'est-à-dire, sordide & honteuse. On dit d'un homme qui a commis une action mauvaise ou infâme, que son cas est *sale*.

On dit proverbialement, qu'un homme est curieux en linge *sale*, qu'il porte le deuil de sa Blanchisseuse, quand il ne change pas souvent de linge. *Nuditatis negligens*.

SALÉ. f. m. Viande qui a trempé quelque temps dans la saumure, & se dit particuliérement du porc, ou du bœuf. *Sale conditus*. Le *salé* ne vaut rien à ceux qui sont sujets à la gravelle.

Le *petit salé* se dit des piéces de devant d'un jeune pourceau qu'on met au-dessus du saloir, pour les manger les premiéres, & avant qu'elles ayent pris trop de sel. *Salsura*. Elles sont entrelardées de chair & de graisse.

Le *franc-salé* est un droit qu'ont quelques Officiers ou Communautés, de prendre du sel au grenier, franc d'impôt. *Salarium immune*. Les Sécretaires du Roi ont le *franc-salé*, ont leur *franc-salé*.

On dit proverbialement, Autant de fraie que de *salé* ; pour dire, ni de l'un, ni de l'autre.

SÂLÉ. f. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Fèz en Barbarie. *Sala*. Elle est dans la Province de Fèz, à l'embouchure du Baragrag, vis-à-vis de la ville de Rabat. *Sâlé* est une ville assez grande, divisée en ville vieille & nouvelle par la riviére de Guéron, bien bâtie, fortifiée, défendue par une bonne citadelle, & pourvûe d'un bon hâvre, dans lequel pourtant il ne peut entrer que de petits bâtimens. Elle a été République ; mais elle est maintenant sujette du Roi de Fèz & de Maroc. Il s'y fait beaucoup de commerce. Ses habitans sont de fort fameux Corsaires. &

& se disent Andaloufiens. Maty. Marmol écrit *Sâlé*, ou *Celé*, & dit qu'elle n'a pû se rétablir depuis l'an 1663. Voyez son Livre IV. c. 14.

Golfe de Salé. *Sala sinus*. C'est un petit golfe de l'Océan Atlantique. Il baigne la ville de *Sâlé*, dont il prend son nom, de même que le cap de *Sâlé*, qui est à l'entrée du golfe, du côté du midi. On prend ce golfe pour l'*Emporicus sinus* de Ptolomée. Maty.

SALÉBIM. s. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Dan, dans la Terre-Sainte. *Salebim*. Les Septante la nomment *Salabim*. Voyez le Livre des Juges I. 35. & Jos. XIX. 41. I. des Rois IV. 9.

SALÉCHA. subst. f. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Salecha*. On la nomme aussi Selcha. C'étoit une ville du Royaume de Basan, dont Moyse & les Israëlites chasserent le Roi Og. Elle étoit aux confins de la Tribu de Gad & de la Tribu de Manassé, d'au-delà du Jourdain. Ainsi il ne faut pas la placer au nord de cette demi-Tribu de Manassé, comme a fait Adrichomius, mais à son midi.

SALÉCHIA. Voyez Séleucie.

SALEM. s. m. Nom propre de lieu. *Salem*, *Salemum*, *Salema*. C'étoit anciennement une petite ville de la Judée. Elle étoit sur le Jourdain, à deux lieues au-dessus de Bethsan. Il y a eu une autre Salem, dont Melchisédech fut Roi. On croit que c'est la même, qui fut ensuite appellée Jérusalem. Maty.

Saint Jérôme dans son Livre *De Locis Hebraïcis*, montre que *Salem* n'est point Jérusalem, qu'elle étoit près de Scythopolis, que de son temps elle conservoit encore le nom de *Salem*, & qu'on y montroit le Palais de Melchisédech. Les habitans de *Salem* s'appellent Salamites. C'est la ville que le I. Livre des Rois IX. 9. appelle *Salim*, & la même que celle dont il est parlé dans S. Jean III. 23. Elle étoit dans la demi-Tribu de Manassé d'en-deçà du Jourdain.

SALEMENT. adverbe. d'une maniére sale & mal-propre. *Sordidè*, *fœdè*, *spureè*. Cet homme vit *salement*. On tient ces enfans fort *salement*, on ne leur change guère de linge, ni d'habits. Il parle *salement*, il dit des ordures.

SALÉMI. s. m. Nom propre d'une petite ville assez bien peuplée. *Salemis*, anciennement *Aucia*, *Halicia*. Elle est dans la vallée de Mazara en Sicile, près des sources de la riviére de Salémi, à six lieues de la ville de Mazara, vers le nord.

Salémi. subst. masc. Nom propre d'une petite riviére de la vallée de Mazara en Sicile. *Salemius*, *Alicius*, ou *Aliens fluvius*. Elle prend sa source près de la ville de Salémi, & se joint à la riviére d'Arena, du côté du levant. Maty.

SALEMQUE. subst. fém. Vieux mot qui s'est dit pour Thessalonique. Borel. *Thessalonica*. Aujourd'hui *Saloniki*.

☞ SALEP. s. m. En examinant le *salep* des Turcs avec attention, on a découvert que c'étoit une espéce d'*orchis* ou de *satirion*, qui emprunte son nom de la figure extérieure de sa racine, & n'avoit été mise par les Modernes au nombre des plantes usuelles, & dans la classe des alexiteres, qu'à cause des vertus fortifiantes & restaurantes que les Anciens lui ont attribuées, sans doute à cause de la figure de cette racine, qui ressemble à deux bulbes accolées l'une à l'autre. *Mém. de l'Ac. des Sc.* 1740. *p.* 97.

SALER. v. act. Assaisonner les choses qu'on mange avec du sel, les laisser tremper quelque temps dans de la saumure, pour les conserver, ou les rendre de plus haut goût. *Escam sale condire*. On *sale* le pain en plusieurs endroits. On a trop *salé* le pot. Cette servante *sale*, & fait des sauces de trop haut goût. Cela est *salé* comme mer. On a trop *salé* & épicé ce pâté. On *sale* le beurre, le lard, le cochon, les harengs & les morues pour les conserver. Ces paroles de Notre-Seigneur, *Chacun sera* salé *de feu*, ne sont rapportées que par S. Marc. Pélisson.

Saler, signifie aussi, Estimer trop quelque chose qu'on veut vendre, en vouloir avoir trop d'argent. *Cariori pretio divendere*. Ce Marchand a de bonne marchandise: mais il la *sale* bien. Ce Paysan vous vendra volontiers cet arpent de terre, mais il vous le *salera*.

On dit proverbialement & bassement, Tuez, il fait bon *saler*. *Macta, tempus enim est saliendi*.

Salé, ée. part. pass. & adject. *Salitus*, *sale perfusus*. Chairs *salées*, beurre *salé*. Rabelais a fait un chapitre du bœuf *salé* à neuf leçons. Je ne trouve plus de viande qui ne soit trop *salée*, ni d'homme qui ne le soit trop peu. Voit.

On appelle *Bourguignon salé*, par sobriquet, à cause qu'on dit que les Bourguignons ont eu beaucoup de guerres & de différends pour leurs salines. *Burgundus salitus*. Voyez Bourguignon.

On appelle un obit *salé*, un anniversaire, dont la fondation consiste en quelque franc-*salé*. *Obitus*, *vel anniversarium sale remuneratum*. Il y a une ferme du Roi, du poisson frais, sec & *salé*. Il y a des eaux *salées*, des sources *salées*.

En Poësie, *salé* se dit de la mer, qu'on appelle les campagnes ou les plaines *salées*. Malherbe a dit:

> *Il faut dans la plaine* salée,
> *Avoir lutté contre marée.*

> *Ainsi quand des Autans les forces redoublées.*
> *Agitent à leur gré les campagnes* salées. Brébeuf.

Mer Salée. L'Ecriture appelle quelquefois ainsi, la Mer Morte, ou le lac Asphaltite. Les Hébreux disent Mer de sel. Voyez Jos. III. 16. &c. *Mare salsissimum*. En Hébreu, Mer de sel.

☞ SALERAN, ou Salbran. s. m. On nomme ainsi dans les Papeteries une espéce de maître-ouvrier ou d'inspecteur. On l'appelle ainsi, parce qu'il est le maître de la sale, où l'on donne les dernieres façons au papier.

SALERNE. s. f. Nom propre de ville. *Salernum*, *Salerna*. C'étoit anciennement une ville des Picentins. Elle est maintenant capitale de la Principauté citérieure, & située sur le golfe de *Salerne*, à huit lieues de Naples, vers l'orient méridional. *Salerne* est assez grande & assez peuplée. Elle a un Archevêché, une Université célebre pour la Médecine, un bon port & une citadelle. Elle avoit autrefois ses Princes particuliers, & après qu'elle fut unie au Royaume de Naples, les fils aînés des Rois de Naples porterent le titre de Princes de *Salerne*. L'École de *Salerne*. Voyez École.

Golfe de Salerne. *Sinus Salernitanus*, anciennement *Pæstanus*, *Posidoniates*. Ce golfe est une partie de la Mer Toscane. Il s'avance dans les côtes de la Principauté citérieure, entre le cap de la Minerve & celui de Palinure. Il prend son nom de la ville de *Salerne*, comme il le prenoit autrefois de celle qu'on appelloit *Pæstum* & *Posidonia*. Ce golfe porte aussi le nom d'Agropoli, qui est celui d'une petite ville située sur ses bords. Maty.

SALERON. s. m. Terme d'Orfévre. C'est la partie supérieure d'une saliere, celle où l'on met le sel. *Salili pars superior*.

SALESBURY. Voyez Salisbury.

SALETÉ. s. f. Ordure, vilenie, mal-propreté. *Spurcitia*, *immunditia*, *fœditas*. La *saleté* du linge, de la vaisselle, est dégoutante. Une bonne nourrice ne laisse pas croupir son enfant dans sa *saleté*, dans son ordure.

Saleté, se dit figurément en choses morales. Cet homme n'est pas innocent, comme il s'en vante, il y a de la *saleté*, de l'ordure dans son fait. *Turpitudo*, *nequitia*, *improbitas*. C'est un libertin qui ne dit que des *saletés*, des ordures. La langue Françoise est chaste jusqu'au scrupule, & ne peut souffrir les moindres *saletés*. Charp. Les satyres même, qui avoient été un égoût de *saletés*, ont pris un caractere de pudeur. Bav.

> *J'abhorre un faux-plaisant, à grossiere équivoque,*
> *Qui, pour me divertir, n'a que la* saleté. Boil.

☞ SALETIN, ou Saletain, taine. s. m. & f. C'est le nom des habitans de la ville de Sâlé en Barbarie. Les *Saletains* font profession ouverte de piraterie; ils ont toujours un grand nombre de corsaires en mer qui désolent les commerçans.

SALEUR. s. m. Celui qui sale le poisson. *Salitor*. *Saleur* de hareng, *saleur* de morue. Il y a des *saleurs* en titre d'office. Voyez l'Ordonnance pour le sel, p. 100. & 101.

☞ Saleurs. On a appellé autrefois *Saleurs*, en Latin de la basse Latinité *Salisfatores*, des devins qui prétendoient connoître les choses cachées, en salant, ou mettant du sel sur différens membres du corps, & observant les mouvemens de ces parties salées ; & cette espéce de divination s'appelloit *salisfatio*.

SALFELD. f. m. Nom propre d'une petite ville de la Misnie en Haute-Saxe. *Salfeldia*. Elle est sur la Sala, à sept lieues au-dessus de la ville d'Iéne. Maty.

Salfeld. Autre petite ville, de la Prusse Ducale. *Salfeldia*. Elle est dans la Pomésanie, sur un petit lac, à cinq lieues de la ville d'Holland, vers le midi. Maty.

SALGANICO. f. m. Nom propre de lieu. *Salganea*. C'étoit anciennement une petite ville de la Béotie. C'est maintenant un village de la Livadie en Gréce. Il est sur le golfe de Négrepont, près de l'Euripe & de la ville de Négrepont. Maty.

☞ SALHBERG, ville de Suéde dans la Westmanie.

☞ SALICAIRE. f. f. *Salicaria*. Plante qui croît jusqu'à la hauteur d'un homme, que Tournefort a nommée *salicaire*, parce qu'elle croît dans les saussaies parmi les saules. Ses tiges sont roides, anguleuses, rameuses, rougeâtres, ses feuilles sont oblongues, pointues, semblables à celles de la Lysimachie, mais plus étroites, & d'un verd plus foncé, sortant de chaque nœud des tiges deux à deux, quelquefois trois à trois, & peu souvent quatre à quatre, & environnant ensemble la tige. Ses fleurs sont petites, verticillées aux sommités des branches, représentant des épics d'une belle couleur purpurine, réjouissante. Chacune d'elles est à plusieurs feuilles disposées en rose. Il succéde à cette fleur une coque partagée en deux loges, remplie des mêmes semences. Cette plante croît aux lieux humides.

☞ SALICITÉ. f. f. Pierre figurée imitant les feuilles du saule.

☞ SALICOR. f. m. Voyez Kali, Soude & Salicot.

SALICOT, ou SALICOQUE. f. m. Terme de Marine. Espéce d'écrevisse. *Astacellus*. Voyez Crevette, c'est la même chose.

M. Lémery dans son Traité des Alimens, écrit *Sallicoques*. Les *sallicoques* ou chevrettes, dit-il, dont l'usage est fort commun dans quelques pays, sont des espéces d'écrevisses de mer, qui n'ont pourtant pas les pattes en tenailles, mais droites & pointues. Il y en a beaucoup d'espéces qui different en grandeur & en couleur, & qui sont décrites par Jonston, & par plusieurs autres Auteurs. Leur chair est d'un bon goût, pectorale, fortifiante, & plus aisée à digérer que celle des autres écrevisses de mer. Lemery.

☞ Salicot. *Salicornia*. Plante, ou petit arbrisseau, qu'on mettoit ordinairement au rang des soudes, mais dont Tournefort a fait un genre séparé. Elle s'éleve à la hauteur de deux pieds, poussant beaucoup de rameaux ligneux, toujours verds, articulés par un grand nombre de nœuds qui deviennent rougeâtres, sans feuilles : sa racine est fibrée. Toute la plante est empreinte d'un suc salé & mordant ; elle croît sans culture au bord de la mer Méditerranée. Sa cendre sert à faire du verre & du savon. La décoction du *salicot* est fort apéritive ; elle excite l'urine, & les mois aux femmes ; elle hâte l'accouchement & la sortie de l'arriere-faix. Sa cendre est bonne pour la galle, pour les dartres & autres demangeaisons de la peau, en se frottant avec de l'eau où l'on en a mêlé. On fait aussi du sel de sa cendre & des pierres à cautere.

SALIEN. f. m. Nom que les Romains donnoient aux Prêtres de Mars. *Salius*. Mars avoit douze *Saliens*, ils étoient de l'invention & de l'institution de Numa. Ils portoient des habits d'étoffes peintes & bigarrées, avec un plastron d'airain sur la poitrine. On les appelloit *Saliens*, parce qu'ils portoient les anciles par la ville en dansant & sautant. Il y avoit deux sortes, ou deux bandes de *Saliens* : les anciens établis par Numa, qu'on nommoit *Saliens* Palatins, & de plus nouveaux établis par Tullus Hostilius, & appellés Collins ou Agonales. *Collini*, *Agonales*. Servius en met de deux sortes institués par Numa, les Collins & les Quirinales ou Quirinaux ; & deux sortes établis par Tullus Hostilius, les Pavoriens & les Palloriens. Ils chantoient une chanson, qu'on nommoit vers des *Saliens*. *Saliare carmen*. On leur donnoit des repas qui s'appelloient festins des *Saliens*, & qui avoient passé en proverbe pour signifier de bons repas, Horace, L. I. Od. xxxvii. Festus. *Saliares epulæ*, *Saliares dapes*. Le chef des *Saliens*, qui étoit un d'eux, s'appelloit *Præsul*. C'étoit lui qui conduisoit la bande, & qui commençoit la danse, dont les autres imitoient les pas & tous les mouvemens. Il s'appelloit aussi Maître des *Saliens*. *Magister Saliorum*. Et toute la troupe se nommoit *Collegium Saliorum*, le Collége des *Saliens*.

Sextus Pompeius parle aussi des Vierges *Saliennes* ou *Saliares*, qu'on louoit & qu'on joignoit aux *Saliens* ; elles portoient des espéces de hocqueton, ou habit de guerre appellé *paludamentum*, avec des bonnets élevés comme les *Saliens*, & faisoient comme eux des sacrifices avec les Pontifes dans le Palais des Rois. *Virgines Saliares*. Voy. Rosin, *Antiq. Rom. L. III. c.* 6. 20. Patin croit que sur une médaille de la famille Saquinia il y a une figure d'un *Salien* ; outre l'ancile qu'il tient de la main gauche, il porte de la droite un caducée, mais il est dans une posture fort tranquille & fort grave. D'ailleurs le bouclier qu'il tient ne paroît pas un ancile, il est tout rond, & n'est point échancré. Et pourquoi un Prêtre de Mars, Dieu de la guerre, porteroit-il un caducée, signe de la paix ? Ainsi on peut douter si c'est un *Salien*, comme Patin l'a cru.

> *Les Vierges de Vesta, les Sçavans Titiens,*
> *Les Epulons joyeux, & les fiers* Saliens. Boileau.

Salien, enne. C'étoit anciennement un peuple de la Basse-Allemagne, qui habitoit dans le pays qu'on appelle encore aujourd'hui Sallandt, c'est-à-dire, le pays des *Saliens*. On prétend que ce sont ces *Saliens* qui ont fondé la Monarchie Françoise, parce que la loi fondamentale de cet Etat porte le nom de loi Salique. Mais cela n'est pas sans contestation, y ayant des Historiens qui prétendent que cette loi a été appellée Salique, parce qu'elle a été faite sur les bords de la *Sala*, riviere de la Franconie ; & d'autres, que le nom de Salique ne signifie, ni peuples, ni rivieres, mais qu'il est pris du mot Allemand *Saluh*, qui signifie *salutaire*, & qu'ainsi le titre de loi Salique ne veut dire autre chose que loi utile & salutaire à l'État. Au reste il y avoit d'autres *Saliens* dans les Gaules, qui s'étendoient le long des côtes de la Provence, depuis Aix jusqu'à Nice. Quant à ceux-ci, on écrit aussi Salyen. Voyez Viganere sur César, p. 146. col. 4.

SALIERE. f. f. Ustensile de ménage, qui sert à mettre du sel sur la nappe. Une *saliere* d'argent, d'étain, de fayence. Une *saliere* d'argent doit être marquée au collet & saleron, aux platines, bassinets & branches. Il y a des *salieres* à pans, d'autres écolletées, qui sont rondes & étroites par le milieu. Bien des gens s'imaginent que c'est un mauvais présage, si on renverse une *saliere* : les Romains avoient la même superstition, & ils avoient pris ce scrupule des Grecs, qui avoient une grande vénération pour la *saliere*. Dac.

Ce mot vient du Latin *salaria* & *salinum*. Du Cange.

Salieres, se dit figurément de certains creux qui se font dans les chairs, quand on maigrit, & sur-tout à la gorge. *Cavitas*. Une femme n'a jamais la gorge belle, tant qu'il y a des *salieres*. *Rimula*. On dit à ce sujet d'une maniere basse & triviale, Elle a *deux salieres & cinq plats*, au lieu de *soin plat*. On le dit aussi des creux qui viennent aux yeux des chevaux, quand ils sont vieux. *Cavum juxta equi tempora*.

On dit proverbialement, qu'une personne ouvre des yeux grands comme des *salieres*, quand elle regarde attentivement & avec avidité quelque chose. *Distentis oculis inspicere*.

☞ SALIES, ville de Gascogne, dans le Béarn, remarquable par une source d'eau salée, dont on fait du sel blanc en la cuisant sur le feu.

SALIGARIA. f. f. Nom d'un oiseau très-petit ; son pennage est diversifié de quatre couleurs, le devant est brun, le dessus est jaunâtre, les côtés sont blanchâtres, ainsi que la partie voisine du col, ses jambes sont roussâtres. Il n'a point de nom dans notre langue, il faut se servir du Latin.

SALIGAUT, AUDE, adj. Terme bas & populaire, qui se dits des petites gens salopes & mal-propres. *Sordidus*, *squallidus*.

☞ SALIGNAC, ville de France dans le haut Périgord.

☞ SALIGNI. s. m. pl. Nom que les Italiens donnent à de certains marbres qui ressemblent à des congellations, & dont on fait mal-aisément des figures, à cause qu'ils ont le grain fort rude & fort gros, & que dans les temps humides il en dégoute de l'eau en maniere de sueur. Ils sont un peu transparens, & ont un brillant semblable à celui qui paroît dans le sel, ce qui les a fait nommer *saligni*.

SALIGNON. s. m. Pain de sel blanc, fait d'eau de fontaine salée, cuit & formé dans une éclisse comme un fromage. *Panis salis albi*. Dans les lieux francs de gabelle on met des *salignons* dans les colombiers, pour y attirer les pigeons.

☞ SALIGOT. s. m. Maire, cornuelle, corniole, ou tribule aquatique, en Latin *Tribulus aquaticus*. C'est une plante, dont les feuilles sont grosses, rondes, nerveuses, dentelées tout autour, marquetées par-dessous, & attachées à de gros & longs pieds. Sa tige est rouge & charnue, mais plus grosse à la cime qu'au pied. Sa racine est assez longue, avec certaines touffes comme des châtaignes. Le *saligot* a trois pointes, d'où il a pris le nom de *tribulus*. La chair du dedans est blanche & d'un goût de châtaignes d'eau. Cette plante vient dans les lacs, dans les rivieres & dans la mer. Ce fruit mangé verd est utile contre la pierre; il sert de pain aux pauvres gens en temps de cherté. L'herbe mise en emplâtre résout les enflures & appaise les douleurs: si on la fait cuire dans du vin miélé, elle guérit les ulceres de la bouche, des gencives & du gosier. Son suc se met dans les médicamens qu'on fait pour les yeux. Voyez CHATAIGNE D'EAU.

SALIM. Voyez SALAM.

SALIN, INE. adj. Qui contient du sel. *Salinus*. Le sel *salin* est proprement un sel qui a une saveur de sel commun. Esprit *salin* est une liqueur qui semble tenir de la saveur du sel commun. L'urine a une qualité *saline*.

SALIN. s. m. Terme de Vendeuse de sel. C'est une sorte de baquet couvert, d'une figure ovale, où les Vendeuses de sel qui sont aux coins des rues de Paris, renferment leur sel. *Vas salinarium*. Le *salin* est vuide, il faut remplir le *salin*.

SALINAS. s. & nom propre d'un ancien bourg des Cantabriens, en Espagne. *Saleni*. Il est dans le Guipuscoa, au pied de la montagne de S. Adriano, sur la Deva, à trois lieues de Vittoria, vers le nord. MATY.

Las SALINAS. *Salinarum Tractus*. Contrée du Pérou. Elle est dans la province de Pacamores; & Valladolid, nommée autrement S. Juan de *Salinas*, en est le lieu principal. MATY.

Cap de SALINAS. *Salinarum promontorium*. Ce cap est dans la nouvelle Andalousie, en l'Amérique méridionale, il est situé à l'orient de la ville de Comana, vis-à-vis du détroit nommé Bocca del Drago & de l'Ile de la Trinidad. MATY.

SALINAS. Il y a trois golfes de ce nom dans l'Amérique septentrionale, les deux premiers sont des branches du golfe de Mexique, ils s'avancent dans les côtes de la riviere de Panuco, l'un au nord de la riviere de ce nom, & l'autre au sud; le troisieme est une partie de la mer du sud. Il est sur les côtes de Costarica, vers le bourg de Nicoya. MATY.

SALINE. s. f. Chair, ou poisson qu'on a salé pour les conserver. *Salsamenta*. On dit que le scorbut vient d'avoir été trop long-temps sur mer à ne manger que de la *saline*. Les Marchands de *salines* vendent de la morue, du maquereau, du hareng salé, & autre poisson seulement.

☞ SALINE. Il se dit aussi des rochers, des mines d'où l'on tire du sel. La *saline* de Cardonne. ACAD. FR.

SALINES, au pluriel, se dit des lieux où l'on fait le sel. *Salinariæ paludes*. Les *salines* de Marans & de Brouage, de l'Ile de Ré. Il y a plusieurs *salines* en Lorraine, des puits salans, des eaux salées.

La Vallée des *Salines*, est une campagne de la Terre-sainte, dont il est fait mention dans l'Ecriture, 2. Paralip. XVIII. 12. Quelques-uns ont cru que c'étoit la place où est le lac Asphaltite, ou la mer morte. C'est le sentiment de S. Epiphane, *Hæres. XIX*. Mais au temps de David, il y avoit long-temps que ce lac étoit formé; & depuis la destruction de Sodome & des autres villes voisines, il n'est plus parlé de cette vallée. De plus elle ne s'appelle point vallée des *Salines*, mais vallée des champs, עמק השדים, *Emek hassidim*. D'autres la placent sur les bords de la mer-morte, mais l'en distinguent. Saumaise, sur Solin, p. 614. prétend que ce sentiment est aussi faux que l'autre. Sa raison est que l'Idumée étoit fort éloignée de la mer-morte, puisqu'elle commençoit aux confins de l'Égypte. Mais, 1°. il est faux que dans l'Ecriture, ou au moins dans l'ancien Testament, l'Idumée commençât au mont Casius, appellé aujourd'hui la montagne de Larissa, & au golfe de Tenese, autrefois *Serbonis lacus*. 2°. Quand elle y eût commencé, est-ce une preuve que de l'autre côté & par l'orient, elle ne touchoit pas à la pointe de la mer-morte? 3°. Où est-ce qu'il est dit que la vallée des *Salines* fût de l'Idumée? Ce second sentiment est donc mal combattu par Saumaise, mais de plus il est vrai; car il y a à l'extrémité méridionale de la mer-morte, & beaucoup devant, de grandes plaines & des montagnes de sel. C'est le P. Nau qui nous en assûre dans son Voyage de la Terre sainte, L. IV. p. 381. Il l'avoit appris de l'Abbé du Monastére de S. Sabas, nommé Daniel, qui avoit long-temps vécu en ce pays, & qui, quelques années auparavant, avoit fait le tour de la mer-morte avec des Arabes. Ce sont ces plaines & ces vastes campagnes, que l'Ecriture appelle la *Vallée des Salines*. Ces vastes campagnes, par le sud, touchoient à l'Idumée, ou même en faisoient partie. C'étoit une entrée pour pénétrer de la Terre-sainte dans l'Idumée, & de l'Idumée dans la Terre-sainte, qui ailleurs est bornée, comme on le sçait, & fermée par les montagnes de Seir. David & Amasius purent donc donner bataille contre les Iduméens dans ces plaines, puisque c'étoient les confins des deux Etats. 2. *Reg*. VIII. 13. & 4. *Reg*. XIV. 7. C'est encore pour cela qu'au ch. III. du IVe. Livre des Rois, les Rois de Juda, d'Israël & d'Idumée, voulant faire la guerre au Roi de Moab, le rendez-vous de leurs armées fut dans ces campagnes.

SALINA. s. f. Nom d'une Ile de la mer de Toscane. *Salinarum insula*, anciennement *Didyme*, *Didymæ*. Elle est du nombre des Lipares; son circuit n'est que de quatre lieues, elle a beaucoup d'alun, & produit beaucoup de vin; on y fait quantité de sel, & c'est delà qu'elle a pris son nom. MATY.

Le SALINÉ. s. m. *Salinæ*, anciennement *Maritimæ stationes*. Bourg du Royaume de Barca, en Barbarie. Il est sur un petit golfe près du cap de Rasantin, entre l'embouchure du Nachel & le port du Patriarche. MATY.

SALINELLO. s. m. Nom propre d'une petite riviere du Royaume de Naples. *Salinellus fluvius*, anciennement *Helvinus*, *Helvinum*. Elle coule dans l'Abrusse ultérieure, entre le Tronto & le Tordino, baigne Civitella & S. Omero, & se décharge dans le golfe de Venise. MATY.

SALINO. s. m. Nom propre d'une riviere du Royaume de Naples. *Salinus fluvius*, anciennement *Suinus*. Elle coule dans l'Abrusse ultérieure, baigne Civita di Penna, & se décharge dans le golfe de Venise, au bourg de Civita S. Angelo. MATY.

☞ SALINO-ACIDE. adj. Terme composé dont se servent les Médecins pour exprimer l'acidité d'une chose trop salée. Les Indiens font des pilules composées de feuilles de tabac & de coquillages calcinés, pour remédier à la faim & détruire l'appétit; parce que le tabac ôte le sentiment à l'estomac, & les coquillages absorbent & émoussent la pointe. *Salino-acide* des levains de l'estomac.

SALINS. s. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Bourgogne. *Salinæ*, *Salinense Castrum*, anciennement *Scudingum*. Elle est sur la petite riviere de Forica, entre deux montagnes, à six lieues de Besançon, du côté du midi. *Salins* est une ville fortifiée, défendue par deux citadelles. C'est le siege d'un Bailliage, & elle a pris son nom de sa fontaine salée, dont on fait du sel extrêmement blanc. MATY.

☞ SALINS. s. m. pl. On nommoit autrefois à la Rochelle, la Cour des *Salins*, une Jurisdiction qui y fut établie vers l'année 1635. pour connoître des différends mûs à

l'occasion de la possession des salines ; & il fut mis 19 sols 6 deniers de droits sur chaque muid de sel taz chargé, tant dans l'étendua du Bareau de Brouage, qua de celui de Rhé, pour sarvir au payement des gages des Officiers. La Cout des *Salins* fut suppeimée quelqua temps après, mais le droit subsiste encore peesque entier, & il se paye à deux particuliers, dont l'un en a 5 sols, 7 den. nn cinquieme, & l'antre 9 sols 10 d. quatre cinquiemes.

SALIQUE. adj. Est une épithéte qu'on donna à una Loi aacienne & fondamentale du Royaume de France, qu'on prétend avoir été faite par Pharamond, ou du moias par Clovis. *Lex Salica*. Il y a eu des Juges appellés *Rhatmbaurgi* dès l'origine des François, expressément destinés pour décider les difficultés qui se présentoient sur la Loi *Salique*. Du Haillan, après avoir examiné la Loi *Salique* en Critique, a décidé que c'étoit une invention de Philippe le Long en 1316. pour exclurre la fille de Louis Hutin de la Couronne. Le P. Daniel soutient qu'elle est citée par des Auteurs plus anciens que Philippe le Long, & que Clovis en est l'auteur. Le style qui n'est presqua pas intelligible, & qui est un langage lariaisé, est une marque d'antiquité. Cette Loi *Salique* na regarde point la Couronne de Feance spécialement. Elle potte seulement en général : *En la terre Salique aucune partion d'héritage ne vient à la femelle, ains que le sexe viril acquiert la passessian*. Ainsi c'est une erreur de croire que la Loi *Salique* fut établie particuliérement pour la succession royala ; car elle étoit faite également pour les particuliers. On eppelloit autrefois terres, ou hérirages *saliques*, toutes les teres, tant fiefs que rotures, da la succession desquelles les femmes étoient excluses par la Loi *Salique*, ensorta qu'elles n'héritoient que des meubles & acquêts, quad il y avoit des mâles. Un Allemand nommé Eccart, n recouvré, dit-on, un Manuscrit de la Loi *Salique* plus ample que tous ceux que nous connoissons, & qui contient la troisieme partie de cette Loi fameuse, evec une chronologie de la même Loi fort curieuse, & inconnue jusqu'ici. Il croit que ce Manuscrit est du temps de Charlemagne. Il y avoit d'abord chez nous des terres *saliques* distinguées des autres teeres, & destinées aux Militaires de la nation. Fénalon.

Quelqués-uns, comme Guillaume Postel, tienaent que cette Loi a éré appellée *Salique*, comme qui diroit *Gallique*, à cause qu'elle est particuliere aua Gaulois. Jean Cénal croit que c'est à cause que cette Loi étoit seulement ordonnée poue les *Sales* & les Palais Royaux. Clauda Seissele dit qu'alle est ainsi nommée, à cause du *sel* & de la prudence dont elle est pleine. Ferrarius Montanus dit que c'est à cause que Pharamond étoit autrefois appellé *Salique* ; d'autres, comme l'Abbé d'Usperg, de *Salegast* son principal Conseiller. D'autres croient que c'est à cause de la fréquence des articles de cette Loi, qui commencent par, *Si aliquis*, & *Si aliqua*. Génébraed dit qu'on l'a appellé *Salique*, pour *Salemanique*, à cause que Salomon le premier en a montré l'exemple. Davisson le dérive des mots Allemans *Sals* & *Lik*, qui signifient *semblable au sel*. La plus probable opinion est celle qui dérive ce mot des anciens François nommés *Sali*, *Salici*, & *Salingi*, à cause da la riviére de *Sala*, qui est no fleuve de l'ancienne Germanie, comme disent Rhéaanus Historien Allemand, Paul Émila, & plusieues autres qui l'ont suivi, & après eux Ménage, Pasquier, Borel & Chrérien Junker. Bouterous en doane une autre origine assez probable, disant que ce mot vient du mot *salich*, qui en vieux langage Teuton signifioit *salutaire*, parce que les François firent cette Loi en voulant imiter la police des Romains, qui avoient des Loix saluraires, que le Magistrat devoit avoir devant lui en rendant la justice. Il le prouve par une figure curieuse tirée du livre intitulé *Notuia Imperii*, où sont dépeints l'armoire & le livre couverts d'or, qui oat pour inscription *Leges Salutares*. Elle n aussi été dite *lex salega*, d'un Salego François, selon un Acte cité par M. Galland, au Franc Alleu, p. 317. *Eod. anna* 25. *Imp. Hlud. Salega, ex natione Francorum, &c. & vendidimus secundum meam Salegam legem per festucam & andelaginem, & per guasionem, & per eulagga, & per cultellum & per ramos arborum tradidi, &c. curtem meam.* Et à la signature : *Ego Saligo in hac chartula à me facta*, &c. Boaal. Les Loix *Saliques* ont été données au public par M. Pithou, & depuis par M. Bignon Avocat Général, qui y a fait de sçavans Commentaires. Voyez le mot Coutume. Chiffet a fait aussi un Commentaire sur les Loix *Saliques* qu'il intitule *Natale solum legum Saliearum*, & un Lexique *salique* des mots Atuatiques. Il prétend que les Loix *Saliques* ont été faites dans les Pays-Bas, parce que ç'a dû être dans un pays pécunieux, tel qu'étoit alors le *Belgium*, ou Pays-Bas.

SALICOQUE. Voyez Salicot.

SALIR. v. act. Gâter quelque chose, la souiller, la faire devanir sale. *Inquinare, conquinare, maculare*. Le blanc & les couleurs éclatantes se *salissent* aisément. On ne sçauroit manier du beurre, de la poix, sans *salir* ses doigts, ses habits ; les pieds-plats qui entrent crottés dans les chambres, les *salissent*. Cet homme est si propre, qu'il porte long-temps son linge sans le *salir*.

☞ Salir. On dit au neutre passif, S'est *sali*, pour dire, qu'il a fait ses ordures dans ses linges. Acad. Fr.

Salir, se dit figurément en Morale. Le péché *salit*, souille notre ame. *Conquinat, maculat animam nostram*. Les vilaines paroles qui donnent de vilaines idées, *salissent* l'imagination. La derniére action qu'il a faite a *sali*, a terni sa réputation.

SALISBURY, SARISBURY, SALESBURY. Ville capitale du Comté de Wilt en Angleterre. *Salesburia*, *Salisburia*, *Sarisburia*. Elle est sur l'Avon, à quatre lieues de Winchester, du côté du couchant. *Salisbury* est grand, bien peuplé, & remarquable par la beauté de ses bâtimens, & particuliérement da son Église Cathédrale qui est une des plus magnifiques d'Angleterre. Il y a un Évêché qui y fut transféré de Shirborna l'an 1075. On voit dans la plaine de *Salisbury*, une antiquité qua l'on nomme les gonds de trois piarres. Il y en a entr'autres trois rangées ; ils sont faits de trois pierres chacun, dont deux sont droites, & l'autre est enchassée en haut de ces deux-là, ensorte que les trois font una espéce de porte. Elles ont chacuna sept pieds de large en quarré, & vingt-hoit de haut. Quelques-uns ont cru que ces pierres étoient là depuis la création ; d'autres qu'elles ont été fondues sur le lieu ; il n'est pas impossible, non-obstant leur énorme grosseur, qu'elles ayent éré traasportées d'ailleurs. Ce que nous lisoas dans l'Écriture des pierres & des colonnes du Temple, & ce que l'on rapporte de certains édifices du Pérou, & des pierres énormes qui les composent, le peut rendre croyable.

Old Salisbury, c'est-à dire, l'ancienne Salisbury. *Salesburia vetus*, anciennement *Sarum*, *Serviedunum*, *Sorbiadunum*. C'étoit anciennement uae ville des Belges, dans la Graade-Bretagne. Ce n'est maintenaat qu'un petit village, situé sur une colline, à un mille de la ville de *Salisbury*. Elle fut saccagée par les Danois, & ses habitans bâtirent de ses ruines la ville da *Salisbury*. Maty.

SALISSA. s. f. Nom d'un lieu situé entre la montagae d'Éphraïm & le ville de Salim, & apparemment dans la Tribu d'Éphraïm.

☞ SALISSANT, ante. adj. Qui salit, qui se salit. Le drap noir est *salissant* quand il est neuf. On dit aussi qu'une couleur est *salissante*, pour dire, qu'ella se salit aisément. Il n'y a rien de si *salissant* que la blanc.

SALISSON. s. f. Terme bas & populaire, qui se dit d'une petite servante de cuisine ou de cour, sale & mal-propre, qui sert aux plus bas offices d'une maison. On le dit aussi de toute petite fille mal-propre. C'est une petite *salisson*, une vraie *salisson*.

SALISSURE. s. f. Tache, graisse, ordure, ou crotte qui rend une chose sale. *Sordes, inquinatia, conspurcatia*. Il faut porter cet habit au dégraisseur pour ôter cette *salissure*. Le stuc ne sçauroit souffrir la moindre *salissure*. Ab. na Vit.

SALIVAIRE. adj. m. & f. Terme d'Anatomie, qui se dit de certains petits conduits depuis peu découverts, par où la salive tombe dans la bouche. *Meatus salivarius*. Il y a le *conduit salivaire inférieur*, qui vient des glandes maxillaires situées sous la mâchoire inférieure, & qui se termine derriére les dents incisives. Thomas Warton Anglois l'a décrit le premier dans son Traité des glandes, qu'il mit au jour en 1656. Il y a le *conduit salivaire supérieur*

périeur qui a été découvert en 1660. par Nicolus Stenon Danois; il vient des glandes parotides, & aboutit au milien de la joue. Gaspar Bartholin le fils en a découvert un autre en 1682. qui vient des glandes situées à côté de la langue: Rivinus Médecin de Leipsic, en avoit parlé dans une Dissertation imprimée en 1679. Antoine Nuck, Professeur de Leide, en a trouvé un quatriéme qui tire son origine d'une glande située dans l'orbite de l'œil entre le muscle abducteur & la partie supérieure de l'os jugal. Tous ces conduits sont doubles, y en ayant un de chaque côté, mais on prétend que les deux derniers se trouvent seulement dans quelques brutes, & non pas dans l'homme.

SALIVAL, ALE. C'est la même chose que salivaire. Les conduits *salivaux*. ROH. *Meatus salivarii*.

SALIVATION. s. f. Provocation du cours de la salive par le moyen du mercure. *Salivatio*. Les Médecins se servent de ce mot pour flater ceux qu'ils condamnent au flux de bouche. C'est le plus sûr remède qu'on ait trouvé pour la maladie vénérienne. L'usage qu'on en fait est dû au hasard, de même que celui de la plûpart des autres remédes. Jacques Carpi, Médecin de Boulogne, ayant lû dans Avicenne & dans Mésué, Auteurs Arabes, que le mercure convenoit à quelques pustules & à la gale, voulut s'en servir pour des gales véroliques. La *salivation* survint, & le malade fut guéri non-seulement de ses gales, mais aussi de la vérole. Cette méthode dont il se servit ensuite pour la vérole même, lui ayant réussi, & lui ayant fait gagner beaucoup de bien, plusieurs autres la suivirent: & c'est à présent la plus commune & la plus assûrée. On a voulu depuis tenter la cure de plusieurs maladies opiniâtres par le moyen de la *salivation*: mais à moins qu'elles ne dépendent d'une cause vérolique, cette voie ne réussit pas. On donne le mercure pour exciter la *salivation*, en deux maniéres; extérieurement, en le mêlant dans des onguens, dans des emplâtres ou dans des parfums, & intérieurement, en le faisant prendre par la bouche, préparé. Par l'un ou par l'autre de ces deux moyens, le mercure s'insinue dans la masse du sang, & se mêle avec le virus vérolique: ces deux corps étant ainsi joints sont entraînés avec la sérosité dans les glandes salivaires, où ils se séparent parce qu'ils trouvent les pôres de ces glandes proportionnés à leurs figures, & propres à les recevoir. Cette *salivation* est appellée *universelle*, parce qu'elle vuide les humeurs de tout le corps. Il y en a une *particuliére* qu'on excite en mâchant quelque chose d'âcre qui irrite les glandes de la bouche, comme sont les racines de pyrèthre & de gingembre, le tabac, le mastic. On se sert de celle-ci dans les affections catarrheuses, & dans les maux de dents.

SALIVE. s. f. Liqueur aqueuse & un peu salée qui se sépare dans les glandes salivaires, & qui tombe dans la bouche pour divers usages. *Saliva*. Elle est composée de beaucoup d'eau, & d'un esprit salin volatile & sulphureux. Les glandes où se fait la séparation de la *salive*, sont les parotides, les maxillaires, celles du palais, celles qui sont sous la langue, les amygdales. La *salive* sert à mâcher & à détremper les alimens, & à en faire la première digestion. Ses autres usages sont d'humecter la langue, afin de rendre son mouvement plus prompt, de lubrifier la gorge & l'œsophage pour faciliter la déglutition, d'empêcher la soif, & de procurer la perception des saveurs, par la dissolution qu'elle fait des sels.

M. Gattaldi a imprimé une Question de Médecine sur la *salive*. La *salive*, dit-il, tire son nom du sel qu'elle contient, & ce sel est partie alkali, partie acide volatil: elle contient aussi des parties oléagineuses, & un peu de terre. Composée de tant de différentes parties, elle devient un dissolvant propre aux différens alimens dont nous nous nourrissons. L'état naturel & loüable de la *salive* est qu'elle soit un peu plus visqueuse que l'eau commune, & beaucoup moins que le lait. Elle se maintient en cet état par le moyen des esprits & des particules d'air qui s'y insinuent. Il est probable que la *salive* vient du sang des artéres, car les artéres fournissent aux glandes comme aux autres parties, le sang qui les nourrit; une partie de ce sang sert à les nourrir; une autre partie retourne dans les veines, & continue la circulation; une troisiéme partie qui est la sérosité, se sépare dans ces glandes; & leur communiquant une qualité un peu acide, elles en font la *salive*. HARRIS. Quelques Auteurs prétendent que le suc nerveux contribue à la composition de la *salive*; principalement parce qu'un plus grand nombre de branches des nerfs se communiquent plus aux glandes, qu'aux autres parties, d'où vient qu'elles ont un sentiment si vif. Mais le Docteur Nuck Anglois a réfuté ce sentiment par plusieurs expériences. Voyez le Dictionnaire des Arts de M. Harris au mot *Saliva*, *T. I.*

☞ SALIVER. v. n. Rendre beaucoup de salive. Le tabac mâché fait beaucoup *saliver*.

SALL. subst. masc. Nom propre d'une petite ville de la Westmanie en Suéde. *Sala*. Elle est à huit lieues d'Upsal, vers le couchant. Il y avoit autrefois des mines d'argent à *Sall*, de même qu'à Arosen, qui est à quatre ou cinq lieues de *Sall*; mais on n'y travaille plus maintenant. MATT.

SALLANDT. s. m. Nom propre d'une contrée des Provinces-Unies. *Sallandia*. Elle est la principale partie de l'Overyssel, & elle est située entre le pays de Drente, le Comté de Benthem, le pays de Twente, le Comté de Zutphen, le Véluve & la Zuyderzée. Ses villes principales sont, Deventer, Zwol, Campen & Vollenhoven. Ce pays est celui des anciens Saliens, que quelques-uns croyent Fondateurs de la Monarchie Françoise. Voyez SALIEN.

SALLE. s. f. La premiére partie d'un appartement dans un logis. C'est la plus grande piéce d'un bel appartement: & chez les Ministres d'État & les Magistrats, c'est le lieu où ils donnent audience. *Aula, atrium*. Le mot de *sala* chez les Italiens, s'entend aussi de la plus belle & plus grande piéce de l'appartement de cérémonie, où se tiennent les gens de livrée. Chez le Roi & chez les Princes le lieu de leur appartement où sont leurs Gardes, s'appelle aussi la *salle* des Gardes. Les appartemens royaux consistent en *salle* des Gardes. *Aula prætoriana*. Antichambre. *Procamera*. Chambre. *Camera*. Cabinet. *Conclave*, & Galerie. *Porticus*. Vitruve, L. VI. ch. 5. parle de trois sortes de *salles*: La Tétrastyle ou à quatre colonnes, qui soutenoit un sofite ou plafond: La Corinthienne, qui avoit des colonnes à l'entour engagées dans le mur, avec, ou sans piédestal, & qui étoit voûtée en arc de cloître: Et l'Égyptienne, qui avoit dans son pourtour un péristyle de colonnes Corinthiennes isolées, qui portoient un second ordre avec un plafond. Elles se nommoient *Oeci*. DAVILER. Les *salles* sont d'ordinaire au bas étage au raiz-de-chaussée. Il y a aussi des *salles* hautes, des *salles* à donner le bal, à faire nôces, des *salles* à manger, des *salles* d'audience, &c. d'autres pour les assemblées ou cérémonies. Il y en a aussi dans les Hôpitaux où sont dressés plusieurs petits lits de rang pour mettre les malades. La *Salle* du Palais. *Aula basilica*: De l'Archevêché où l'on fait les Ordres. *Aula Archiepiscopalis*. La *salle* des Antiques est un endroit au bout de la galerie du Louvre de Paris, où l'on voit les bains & le cabinet de la Reine, quelques tableaux, plusieurs figures de marbre qu'on nomme des *Antiques*, & la statue d'Henri IV. qui est fort bien faite, & qui est ce qu'il y a de plus curieux à voir.

☞ SALLE. C'est le nom qu'on donne aux poches qu'ont les singes aux deux côtés de la machoire, où ils serrent ce qu'ils veulent garder. Ce singe n'a pas mangé toutes les noix qu'on lui a données; il en réserve plusieurs dans ses *salles*.

SALLE, signifie Maison de Gentilhomme, en Basse Navarre; de *aula*. BOREL.

☞ MAITRE DE SALLE, est un Officier de la Maison du Roi de Portugal, qui répond à-peu-près à ce que nous appellons Gentilhomme de la chambre. Le Capitaine des Archers de la Garde, & le *Maître de salle* de Sa Majesté, allerent recevoir l'Ambassadeur à la descente du carosse.

Ce mot vient de l'Allemand *saal, sahl*, qui signifie la même chose. MÉNAGE. D'autres le dérivent du Latin *Aula*; Du Cange, de *sala*, qu'on a dit dans la basse Latinité, pour signifier une *maison*, & qui se dit encore en Gascogne, pour signifier la maison des Gentilshommes.

SALLE D'ARMES. Espéce de galerie servant de Magasin d'armes rangées en ordre, & bien entretenues, pour armer certain nombre d'hommes, comme celle qui est à Rome sous la Bibliothéque du Vatican. *Armamentarium*.

On nomme aussi *salle* d'armes, le lieu où l'on fait l'exercice des armes dans une Académie. *Rudiaria Palæstra.* Daviler.

☞ Salle d'assemblées, est celle que l'on destine pour recevoir les compagnies qui s'assemblent dans une maison pour y passer une partie de la journée à s'entretenir, à jouer, à tuer le temps.

Salle d'audiance. Piéce du grand appartement d'un Prince, pour recevoir & donner audience à des Ambassadeurs & autres Ministres des Princes Étrangers. *Aula eratoria.* Daviler.

Salle de bain. C'est la principale piéce de l'appartement du bain, où est le bassin ou la cuve pour se baigner. Id.

Salle de bal. Grande piéce en longueur, qui sert pour les concerts & les danses, avec tribunes élevées pour la musique, comme celle du grand appartement du Roi à Versailles. *Aula saltatoria.* Idem. Il y a aussi des *salles* de balets, des *salles* de comédie, des *salles* de machines.

Salle du commun. Piéce près de la cuisine & de l'office, où mangent les domestiques. *Cænaculum domesticum.* Daviler.

Salle d'eau. Espéce de fontaine plus basse que le rez-de-chaussée, où l'on descend par quelques degrés, & qui est pavée de compartimens de marbre avec divers jets d'eau, & entourrée d'une balustrade, comme la *salle* d'eau de la vigne du Pape Jules à Rome. Id.

Salle, ou Salle d'escrime, se dit des lieux où les Maîtres à danser, ou en fait d'armes, reçoivent leurs écoliers, & leur donnent des leçons. Ce Maître à danser tient *salle* en un tel endroit. *Saltatoria aula.* Les maîtres d'escrime ont sous eux un Prevôt de *salle*, qui fait assaut contre tous venens. *Aula rudiaria.*

Salle de jardin. C'est un grand espece de figure réguliére, bordé de treillage, & renfermé dans un bosquet, pour servir à donner des festins, ou à tenir bal dans la belle saison ; comme la *salle* du bas petit parc de Versailles, qui est entourée d'un amphithéatre avec siéges de gazon, & un espace ovale au milieu un peu élevé, & en maniére d'arène, pour y pouvoir danser la nuit à la lumiére des flambeaux. Id.

Salle a manger. Piéce au raiz-de-chaussée près du grand escalier, & séparée de l'appartement. *Triclinium.* Ces sortes de *salles* étoient appellées Cyzicenes chez les Anciens. Daviler. En Sorbonne on l'appelle simplement la *salle*, & l'on dit, Manger en *salle*, par opposition à Manger dans sa chambre en particulier.

On dit proverbialement au College, Donner la *salle*, quand on fouette un écolier en public, pour donner l'exemple aux autres. *Publicum aula supplicium.* Cela vient de ce que dans les Colléges il y a un endroit où tous les samedis, se doivent trouver à une certaine heure les petits écoliers & où l'on punit ceux qui ont fait quelque faute.

SALLE, ou Sala. s. f. Nom propre d'une grande riviére d'Allemagne. *Sala, Salas.* Elle a sa source dans le Franconie ; près des sources du Mein & du Naba, traverse une partie de la Misnie, de la Thuringe & de la Principauté d'Anhalt, & se décharge dans l'Elbe, aux confins du Comté de Barby. Elle baigne Iéne, Neumbourg, Mersbourg, Hall & Bernbourg, & reçoit l'Ilm & l'Unstruct du côté du couchant, l'Elster & le Plaiss du côté du levant. Maty.

SALLETTE. Voyez Psallette.

☞ Sallette. s. f. Petite salle. *Minor aula.* Il faut ménager en cet appartement une *sallette* pour manger.

SALLICOQUE. Voyez Salicot.

SALLUSTE, SALLUSTIA. s. m. & f. Nom d'une famille Romaine. *Sallustius, Sallustia.* Puisque nous avons *Salluste* au masculin, il ne faut point retenir le nom latin *Sallustius*, à moins qu'on n'y joignît le pronom latin ou son surnom, ou l'un & l'autre, C. Sallustius Crispus. Il n'en est pas de même du féminin *Sallustia.* *Salluste* est un Historien incomparable, & le modéle de tous les Historiens. A la vérité, il paroît dans le style de *Salluste* un peu d'affectation de vieux langage : mais la simplicité élégante & noble dont il écrit, ne sçauroit être imitée. L'Abbé de S. Réal passe dans l'esprit de bien des connoisseurs, pour le *Salluste* François, c'est au moins un excellent imitateur de *Salluste.* *Salluste* a écrit avec une noblesse & une grace singuliére : mais il s'est trop étendu en peinture de mœurs, & en portraits de personnes, dans deux histoires très-courtes. Fénelon. *Sallustia* Barbia Orbana étoit femme de l'Empereur Alexandre Sévere. J'ai une belle médaille de cette Impératrice.

☞ SALLUVIENS. s. m. pl. Peuple originaire de Ligurie, établi dans les Gaules dans la contrée que nous appellons aujourd'hui la Provence. Les Marseillois ayant réclamé le secours des Romains contre ces peuples, le Consul M. Fulvius Flaccus fut envoyé contre eux l'an de Rome 627. il les défit & en triompha. C'est le premier triomphe des Romains sur les Gaulois Transalpins. C. Sextius continua la guerre contre eux après son consulat sous la qualité de Proconsul, il acheva de les soumettre en 629. Il bâtit en ce pays une ville, qui à cause de ses eaux abondantes & du nom de son Fondateur, fut appellée *Aquæ Sextiæ.* C'est Aix, capitale de la Provence.

SALM. s. m. Nom propre d'une petite riviere de l'Electorat de Treves. *Salmona.* Elle a sa source près de Manderscheyt, & se décharge dans la Moselle, à trois lieues au-dessous de la ville de Treves. Voyez Salme.

☞ SALMACIS. s. f. Terme de Mythologie. C'est le nom d'une Nymphe qui étoit si éprise d'amour pour Hermaphrodite, fils de Mercure & de Vénus, que l'ayant surpris comme il se baignoit dans une fontaine d'Halycarnasse, elle se jetta dedans, & en l'embrassant étroitement elle pria les Dieux de les unir pour jamais. Sa priere fut exaucée, leurs deux corps n'en firent plus qu'un, où étoit néanmoins conservé le sexe de l'un & de l'autre. On ajoute que depuis cela tous ceux qui se baignoient dans cette fontaine devenoient mous & efféminés. Cette fontaine fut appellée *Salmacis* ; elle étoit dans la Carie près d'Halycarnasse, & avoit la réputation de rendre mous & efféminés ceux qui s'y baignoient.

SALMANSWYLER. s. m. autrement *Salomonswyler.* Bourg avec Abbaye. *Salmansweileria, Salomonsweileria.* Il est dans le Cercle de Souabe, sur la petite riviere d'Ach, à deux lieues de la ville d'Uberlingen, vers le nord-est. L'Abbaye de *Salmanswyler* est un État immédiat de l'Empire ; elle est de l'Ordre de Cîteaux, & la plus riche de celles que cet Ordre posséde en Allemagne. Maty.

SALMAS. s. m. Nom propre d'une ville de l'Adirbeitzan en Perse. *Salmasa.* Elle est sur les confins du Dierbeckir, à quarante lieues de Tauris, vers le couchant. Maty.

SALME. s. f. ou Salm. s. m. Nom propre d'une petite ville avec un château. *Salma, Salmona.* Elle est dans la Lorraine, près de l'Alsace, à la source de la Sâre, & à huit lieues de la ville de Strasbourg, vers le couchant. *Salme* est capitale d'un ancien Comté qui a titre de Principauté de l'Empire depuis l'an 1622. Maty.

Salme. s. m. Nom propre d'un bourg, chef d'un Comté de même nom. *Salma, Salmona.* Il est dans le Duché de Luxembourg, aux confins de l'Evêché de Liége, & à six lieues de la ville de Limbourg, vers le midi. On voit près de *Salme* un petit village, qui porte le nom de *Salme*-le-château. Maty.

☞ Salme. s. f. en Italien *Salma.* Mesure des liquides dont on se sert dans la Calabre & dans la Pouille, provinces du royaumes de Naples. Elle est de dix stars.

☞ Salma. s. m. C'est aussi un poids de 25 livres.

☞ SALMERO. s. m. Espéce de petit saumon de riviere ou de lac, qu'on trouve ordinairement près de la ville de Trente. Sa figure est longue & presque ronde, son museau est gros, sa bouche est garnie de dents, sa tête est ronde, son corps est plus rond que large, son dos est noirâtre, ses côtés sont blanchâtres, son ventre est rouge. Ce poisson tient un peu de la truite. Sa chair a la couleur & le goût de celle du saumon ordinaire ; elle est tendre, friable, nourrissante, excellente à manger, mais ne se gardant guere sans se corrompre.

☞ SALMI. s. m. Ragoût de certaines piéces de gibier, déja cuites à la broche. *Salmi* de perdrix. *Salmi* de bécasses.

SALMICH. s. m. Terme d'Alchymie. C'est le mercure hermétique, autrement la matiere de la pierre des Sages. Dict. Herm. *Mercurius, materia auri conficiendi.*

SALMIGONDIS. s. m. Espece de ragoût qu'on fait de viandes deja cuites, & d'ordinaire roties, auxquelles on fait

fait une sauce après les avoir dépecées. *Salsamenta*, *acetaria*.

SALMONA. f. f. Nom propre d'un lieu de l'Arabie, où les Israélites firent leur trente-cinquieme campement. Il étoit aux confins de l'Idumée, entre la montagne de Hor & Phunon. *Nombres*. xxxiii. 41.

SALMONE. f. f. Ancien nom d'un cap de l'île de Crete. *Salmone*. S. Paul y passa en allant à Rome. *Act*. xxvii. 7. C'est apparemment le cap qu'on nomme aujourd'hui *Salomon* ou *Salomoni*, par corruption de son ancien nom. Il est vers le milieu de la côte occidentale de l'île de Candie. Le P. Montereul dit que c'est une ville, & l'appelle *Salmo*. La traduction de P. R. dit *Salmone*. Le P. Amelot & M. Simon le disent aussi, & ce dernier l'appelle le cap ou le promontoire de *Salmone*, & le Grec qui l'appelle Σαλμώνη, montre qu'il faut dire ainsi, & que le P. Montereul s'est trompé.

SALMONÉE. f. m. Nom propre d'homme. *Salmoneus*. Servius dit que *Salmonée* étoit fils d'un Eole Roi de l'Elide, différent d'Eole Roi des vents. Les Poetes disent que non content de regner dans l'Elide, il voulut s'ériger en quelque sorte en Dieu, & imiter Jupiter. Il fit donc faire un pont d'airain qui traversoit presque toute l'Elide; il couroit dessus en chariot, pour imiter le tonnerre, & lançoit des torches ardentes, ordonnant qu'on tuât tous ceux sur qui il les auroit lancées. Jupiter indigné de son arrogance, le précipita dans les Enfers d'un coup de foudre. Voyez Virgile, Enéide, *L. VI. v.* 535. Homere l'appelle pourtant un homme sans reproche, sur quoi Eustathius dit que c'étoit un excellent Méchaniste qui inventa le secret d'imiter la foudre, comme Archimede trouva le miroir ardent. Le reste est une fable.

SALMORIAC. f. m. Nom propre d'un territoire entre Vienne & Grenoble en Dauphiné, province de France.

SALMYDI, ou HALMYDIS. f. m. Petite ville ou bourg de la Turquie en Europe. *Salmydissus*, *Halmydessus*, *Almydessus*. Ce lieu est dans la Romanie, sur le mer Noire, entre Gatopoli & Stagnara, que quelques-uns prennent pour l'ancienne *Halmydessus*. Maty.

SALNYCH. f. m. Nom propre d'une petite riviere de l'Albanie en Grece. *Salnychus fluvius*, anciennement *Celydnus*, *Pepylychnus*. Elle a sa source dans les montagnes de la Chimere, & elle se décharge dans le golfe de Venise, à deux lieues de Valona, vers le nord. Maty.

SALO. f. m. Nom propre d'une petite ville des Etats de Venise. *Salodium*. Elle est dans le Bressan, sur le bord occidental du lac de Guardia, à sept lieues de Bresse vers le nord. Maty.

☞ Salo. Port d'Espagne dans la Catalogne.

SALOBRENNA. f. f. Nom propre d'un bourg d'Espagne, situé sur la côte de Grenade, à treize lieues de la ville de Grenade, vers le midi. *Salobrenna*, anciennement *Salambina*, *Selambina*, *Sagalbina*. *Salobrenna* a une bonne citadelle, située sur un rocher environné des eaux de la mer. Maty.

SALOIR. f. m. Vaisseau de bois où l'on garde le sel dans les maisons, qu'il faut tenir en lieu sec. *Vas salinarium*.

Saloir, se dit aussi du vaisseau qui sert à saler les viandes, & à les laisser tremper dans leur sel pour s'en imprégner. *Salsamentarius cadus*. Il faut ôter les viandes du *saloir*, quand elles y ont été suffisamment, pour les faire sécher ensuite.

SALOMON. f. m. Nom propre d'homme. *Salomon*. C'est le nom du troisieme Roi du Peuple de Dieu, qui étoit fils de David & de Bersabée. *Salomon* reçut de Dieu un don de sagesse très-particulier. Le Temple de *Salomon*. Le *Salomon* d'Angleterre, c'est le Roi Henri VII. On donnoit aussi ce nom à Charles VII. Roi de Navarre, ainsi surnommés pour leur sagesse.

Ce mot signifie Pacifique.

Le cap de Salmon, *Samnonium*, ou *Samonium promontorium*. C'est le plus oriental de l'Ile de Candie; il est près du bourg de Paleo-castro, & à onze lieues de le ville de Setia. Maty.

Les Iles de Salomon. *Insula Salomonis*. Ces Iles sont dans la Mer Pacifique, au levant de la nouvelle Guinée, & près de la Terre de Quir. On en compte jusqu'à vingt, dont les plus considérables sont, S. Isabelle, S. Jacques & S. Christophe. Elles ont été découvertes en 1567. par Alvarèz de Mendana. Il n'y a aucune colonie d'Européens. Maty.

SALON. f. m. Grande salle fort élevée, & couverte en cintre, qui a souvent deux étages ou rangs de croisées. Grande piéce au milieu d'un corps de logis, ou à la tête d'une gallerie, ou d'un grand appartement, laquelle doit être de symmétrie en toutes ses faces; & comme sa hauteur comprend ordinairement deux étages, & a deux rangs de croisées, l'ensoncement de son plafond doit être cintré, ainsi qu'on le pratique dans les Palais d'Italie. *Atrium majus*. La mode des *salons* nous est venue d'Italie. On reçoit d'ordinaire les Ambassadeurs dans un *salon*. Il y a des *salons* quarrés, comme celui de Clagni; d'octogones, comme celui de Marly, & d'autres figures. Daviler.

Salon ou Vaisseau. Espéce de grand cabinet rond ou à pans, fait de treillage de fer & de bois, & couvert de verdure dans un jardin. Daviler.

Salon. f. m. Nom d'une petite ville de France, située dans le Provence, entre Aix & Arles, à cinq lieues de la premiere, & à huit de la derniere. *Salona*, *Salum*. *Salon* est la patrie de Michel Nostradamus, qui y mourut le deux Juillet 1566. après avoir publié en 1555. ses Centuries ou ses Prophéties. Il est enterré dans le Couvent des Cordeliers. Son épitaphe le loue de la connoissance qu'il avoit de l'avenir par les influences des astres. Nous avons de Jean Nostradamus une Histoire de Provence *in fol*.

SALONA. f. f. C'est le nom de la ville capitale de Locres ou Ozolans en Achaïe. *Salona*, anciennement *Amphyssa*, *Amphis*. Elle est maintenant dans la Livadie, sur une montagne, au sommet de laquelle il y a une citadelle. Elle est à 9 lieues de la ville de Lépante, vers le nord oriental, & elle a un Evêché suffragant d'Athenes: elle est peuplée de Chrétiens & de Turcs qui sont presque en nombre égal, mais les Juifs n'ont pas le permission d'y demeurer. Maty.

Golfe de Salona. *Sinus Salona*, anciennement *Crissaus*. Ce golfe est une partie de celui de Lépante; il est au midi de la ville de *Salona*, & à deux lieues de celle de Lépante, vers le levant. Maty.

Salona. f. f. Nom propre d'une petite ville de la Barbarie. *Salona*. Elle est sur la côte du Royaume de Barca, où elle a un port. Cette ville qui est environ à trente lieues d'Alberton, vers le couchant, est prise communément pour l'ancienne *Catabathmus*, ou pour *Selinus portus*, lieux de la Marmarique. Maty.

Salona, est encore le nom d'une petite riviere de la Dalmatie. *Salona*, *Jader*. Elle baigne Clissa, & se décharge dans un petit golfe qui est au nord de Spalato. Maty.

SALONE. f. f. Nom propre de lieu. *Salona*, *Salo*, *Salona*. C'étoit anciennement une ville considérable de l'Illyrie, & la patrie de l'Empereur Dioclétien: elle est maintenant détruite, & ses ruines que l'on trouve à deux lieues de Spalato en Dalmatie, vers le nord, marquent qu'elle avoit trois ou quatre lieues de circuit. Maty.

San-SALONI. Nom d'un bourg de la Catalogne en Espagne. *Fanum S. Salonis*, anciennement *Sacerra*. Il est sur la Tordera, entre Barcelone & Girone, à dix lieues de chacune. Maty.

SALONICHI, ou SALONIKI, ou SALONIQUE. f. f. Et anciennement Thessalonique *Thessalonica*. Ville de la Turquie en Europe; elle est située sur le fond du golfe de *Salonichi*, à trente lieues de Larissa, du côté du nord. Thessalonique est fort ancienne. S. Paul y planta l'Evangile, & écrivit deux de ses Épîtres à l'Eglise qu'il y avoit fondée. Elle est encore fort considérable. On lui donne environ quatre lieues de circuit; elle est fort marchande & bien peuplée, principalement de Chrétiens Grecs & de Juifs. Les premiers y ont un Archevêque & trente Eglises; les derniers trente synagogues, & les Turcs quelques mosquées. Elle n'est environnée que de murailles flanquées de tours: mais elle est défendue du côté de la terre par une citadelle qui la domine, & du côté de la mer, par trois forts qui regardent son port, qui est un des meilleurs de la Gréce. Les Vénitiens acheterent cette ville d'Andronic Paléologue, frere de Constantin, le dernier Empereur des Grecs, l'an 1423. Mais Amurath II. Empereur Turc la conquit l'an 1431. & ses successeurs l'ont toujours possédée depuis. Au reste, on croit qu'elle

a

a été appellée anciennement *Therme* & *Halia*. MATY. *Salonique* est à 40 d. 48 m. de longitude, & à 40 d. 41 m. 50 s. de latitude.

Golfe de SALONICHI. *Thessalonica sinus*, anciennement *Thermaicus*, *Macedonicus*. C'est un grand golfe de l'Archipel ; il s'avance beaucoup dans la Macédoine du sud-est au nord-ouest, depuis les caps Canistro & de saint George, jusqu'à la ville de *Salonichi*, dont il a pris son nom. MATY.

SALONKOMEN. s. m. On dit aussi *Salankomen*. *Salonkomen*, bourg avec un château, est dans l'Esclavonie en Hongrie, sur le Danube, vis-à-vis de l'embouchure de la Teisse. Ce bourg a été rendu célèbre par la grande victoire que le Prince de Bade, Général des Impériaux, y gagna sur les Turcs l'an 1691. Quelques Géographes prennent *Salonkomen* pour l'ancienne *Ruium*, & d'autres pour l'ancienne *Acuminum*, petites villes de la basse Pannonie. Mais d'autres placent la premiere de ces villes à Batza, & la derniere à Kamenec, deux petits bourgs de l'Esclavonie. MATY.

SALOPE. adj. m. & f. Mal propre en son manger, en ses habits, en son logement. *Sordidus*, *spurcus*. On n'aime point à se servir de valets *salopes*, à aller visiter, ou à recevoir chez soi des gens *salopes*.

Il est aussi substantif. C'est un *salope*. C'est une *salope*.

☞ SALOPEMENT. adv. D'une maniere salope. Il mange *salopement*. Il est couché *salopement*.

SALOPERIE. s. f. Saleté, mal-propreté, chose sale & vilaine. *Spurcitia*. Il n'y a pas moyen de manger dans cette auberge, c'est une *saloperie* insupportable.

SALORGES. s. m. Amas de sel. *Salis congeries*, *cumulus*. Il est défendu par clause expresse des baux des Gabelles, à toutes personnes de tenir *salorges* à cinq lieues près des limites des greniers contenus en la ferme.

☞ SALOURNE. Gros bourg aux confins de l'Allemagne, & de l'Italie dans le Tirol auprès du Trentin, dont il fait la séparation.

☞ SALPA. *Stockfiche*. C'est un poisson de mer gros & long, qui ressemble à la merluche. Il vit d'algue & de mousse marine : mais il passe pour un mauvais aliment, parce que sa chair est dure, & qu'il n'a pas grand goût. On le fait sécher jusqu'à le rendre aussi dur que du bois, en sorte qu'avant d'en faire usage, il le faut battre pour l'attendrir. Il passe pour être apéritif & résolutif. LEMERY *des Drogues*.

SALPE. s. f. C'étoit anciennement une ville de la Pouille Daunie. *Salpe*, *Salapia*, *Salapiæ*, *Salpiæ*. Elle étoit épiscopale. Elle est maintenant détruite, & l'on en voit les ruines dans la Capitanate, province du Royaume de Naples, entre le canal de S. Antoine & l'embouchure de l'Offanto. MATY.

SALPE. Le lac de *Salpe*, ou canal de S. Antoine. Voyez SAINT.

SALPÊTRE. s. m. Sel artificiel & lixivial, qu'on tire des pierres ou de certaines terres. L'air est plein par-tout d'une sorte de *salpêtre* volatil qui s'attache sur le plâtre & sur le mortier. La rosée & la pluie en portent beaucoup dans la terre pour la rendre fertile, sans quoi elle ne pourroit produire de végétables. De la terre dont on a tiré le *salpêtre*, étant bien séchée, on en retirera d'autre au bout de 12, ou de 14 ans. C'est la même chose que le *nitre*, & *halinitre*, selon Cardan & Longius. Mais Matthiole & Belon disent qu'il y a de la différence, & que le nitre des Anciens est à présent inconnu. Il y a beaucoup de *salpêtre* aux environs de Wisbaden, en Podolie, en Moravie, en Valaquie : mais la plus grande quantité vient des Indes, & les vaisseaux Hollandois en une seule voiture au mois d'Août 1706. en apporterent 1175870 pesant. La seule province d'Asmer, d'ailleurs stérile, fait au Grand-Mogol, par année, trente-deux ou trente-trois millions qui proviennent du débit du *salpêtre*.

On appelle aussi *salpêtre* le sel qui distille dans les cavernes, qu'on appelle *salpêtre de roche*, que Pline appelle *aphronitre*. *Sal-nitrum*. On appelle aussi *salpêtre*, le sel de verrerie ou sel de pierre. Les Chymistes l'appellent *Dragon*, *Cerbere*, ou *sel d'enfer*, à cause des effets violens qu'il fait. L'esprit de nitre ou de *salpêtre* s'appelle par les Auteurs le *sang de la salamandre*. Les Ouvriers appellent *mere de salpêtre*, une huile jaune & grasse qu'on en sépare, quand on le rafine. C'est sa partie crue & non mûre.

☞ SALPÊTRE. On le tire encore des vieilles masures, des cavernes, des étables, des colombiers & des lieux empreints des urines de plusieurs animaux. Ce sel est acide, c'est-à-dire, composé de parties pointues & piquantes. Il est répandu dans l'air, & il s'attache aux corps qui sont capables de le recevoir, tels que sont principalement les vieilles murailles bâties de plâtre. Voyez NITRE.

Il y a du *salpêtre* minéral. *Sal-nitrum-minerale*. Il s'en trouve en plusieurs endroits du Royaume de Pégu autour d'Agra, dans des villages maintenant déserts. Il est tiré de trois sortes de pierres, noires, jaunes & blanches. Le meilleur est celui de la terre noire, car il est sans sel commun, au lieu que l'autre se doit encore rafiner en France, pour le rendre propre à faire de la poudre à canon. On le fait en Égypte dans des réservoirs, où l'on fait entrer l'eau du Nil, comme on fait en France le sel commun. En Europe on le fait de cendre de bois de chêne : ou on l'extrait de certaines terres nitreuses, comme de vieilles démolitions, & de ce qu'on trouve dans les pigeonniers, caves, granges, magasins & écuries, où s'est amassé quantité de fumier & d'urine : mais il faut qu'il soit à couvert de la pluie qui le lave, & du soleil qui le fait exhaler. On le fait lessiver, & après cuire & diminuer, & condenser. La maniere de tirer le *salpêtre* de la terre, comme on le fait à présent, est une invention moderne, mais d'un Auteur inconnu.

Le *salpêtre* a une merveilleuse qualité pour se raréfier. *Salnitrum habet vim rarefactivam*. Ce qui fait la force de la poudre à canon, dont il est le principal ingrédient ; jusques-là qu'on dit qu'il occupe dix mille fois plus de place étant enflammé, qu'il n'avoit auparavant. Ses menues parties sont faites en aiguilles, comme celles de l'alun en triangles, & celles du sel commun en cubes. Néanmoins quelques-uns attribuent aux crystaux de *salpêtre* une figure sexangulaire ; & quand il est poussé comme il faut, il est fistuleux & creux comme une canule.

Le beure de nitre, ou *salpêtre* vitriolé, est un caillé, ou beure fort blanc fait de nitre, de tartre crud & de vitriol, dont la préparation a été inventée par Jean Fabre. *Butyrum nitrosum*.

On dit proverbialement, qu'un homme n'est que feu & que *salpêtre*, quand il est prompt à se mettre en colere, quand il est fort emporté. *Homo ad iram promtissimus*. On dit aussi, qu'on a bien fait peter le *salpêtre*, quand on a bien tiré des coups d'artillerie.

SALPÊTRIER. s. m. Ouvrier qui fait du *salpêtre*, qui le tire par la lessive, & qui le cuit, ou en fait évaporer l'humidité. *Salis nitri opifex vel propola*.

SALPÊTRIERE. s. f. Lieu où l'on fait le *salpêtre*. *Officina salis nitri*. Il y a une belle *salpêtriere* dans le petit arsenal. Ce qu'on appelle communément la *Salpêtriere* à Paris, est l'Hôpital Général, situé hors la ville du côté du Fauxbourg S. Marceau. C'étoit-là qu'étoit autrefois la *salpêtriere*. Une *salpêtriere* est ordinairement dans un arsenal, une grande salle au raiz de chaussée, où sont plusieurs rangs de cuves & de fourneaux pour faire le salpêtre, comme la *salpêtriere* de l'arsenal de Paris. DAVILER.

☞ SALPINGO-PHARYNGIEN. adj. & s. m. *Salpingo-pharyngeus*. C'est, selon Valsalva & Douglas, une des origines du muscle du pharynx, située à l'extrémité de la partie osseuse de la trompe d'Eustachi.

☞ SALPINGO-STAPHYLIN. adj. & s. m. *Salpingo-staphylinus musculus*, Muscle de la luette, que Douglas décrit de la maniere suivante. Il part charnu de la partie osseuse du canal de l'oreille ; il s'insere à la base de la luette, où ses fibres s'unissent à celles de son semblable, qui est placé de l'autre côté. Ses usages sont de tirer la luette en haut & en arriere.

SALSADELLA. s. f. Nom propre d'un village du royaume de Valence en Espagne. *Salsadella*. Il est à 12 lieues de Ségorbe, vers l'orient septentrional. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Ildum* ou *Ildus*, petite ville des Illercaons. MATY.

SALSBOURG. Voyez SALTZBOURG.

SALSEPAREILLE, ou SARCEPAREILLE. s. f. Plante qui croît au Pérou, & qui s'attache aux murailles, ou le

long

long des arbres voisins. Elle pousse une tige sarmenteuse, ligneuse, épineuse, pliante. Ses feuilles sont longues de cinq ou six doigts, & même de douze, larges de trois, de quatre ou de cinq, pointues, nerveuses. Ses fleurs naissent en grapes, disposées chacune en étoile, de couleur blanche. Il leur succede des baies grosses comme des cerises médiocres, rondes, vertes au commencement, puis rouges, & enfin noires. Sa racine est de la grosseur d'une plume à écrire, longue de six ou sept pieds, ronde, ligneuse, sans nœuds, de couleur grise obscure en dehors, blanche en dedans. En Latin *Smilax aspera Peruviana, sive salsaparilla.* C. Bauh. La racine de *salsepareille* est sudorifique & déficcative, on s'en sert pour les gonorrhées & pour les autres maux vénériens, pour le rhumatisme, pour la sciatique.

SALSES. Voyez Salces.

SALSÊTE. subst. fém. Nom propre d'une petite Île de l'Océan Indien. *Salseta.* Elle est sur les côtes du Décan, près de la ville de Goa, & elle appartient aux Portugais. Maty.

SALSIFIS. s. m. (Quelques-uns disent *salsifie*, & le font féminin.) C'est la racine d'une espéce de *tragopogon* ou barbe de bouc, dont les feuilles ressemblent à celles du poireau. Ses fleurs ont une couleur purpurine, tirant sur le bleu ou sur le noir. La racine est droite, grosse comme le doigt, tendre. Toute cette plante rend un suc laiteux. En Latin *Tragopogon pupureo-caeruleum porri folio, quod salsis vulgò.* C. Bauh. On mange le *salsifis* cuit avec du sel & du vinaigre, & on le confit avec du sucre pour le conserver.

Salsifis d'Espagne, ou Salsifis d'Espagne. C'est la racine d'une espéce de scorsonnère que C. Bauhin appelle *Scorzonera latifolia sinuata.* Cette racine est bonne à manger, étant cuite. Voyez Scorsonnère.

SALSO. subst. masc. Nom propre de l'une des plus grandes rivières de la Sicile. *Salsus fluvius*, anciennement *Himera.* Elle prend sa source dans la vallée de Démona, près de Gangi-Nuovo, traverse la vallée de Noto, où elle reçoit la Patraglia, & elle se décharge dans la mer Méditerranée par deux embouchures, entre lesquelles est la petite ville d'Alicate. On dit que les eaux de cette rivière sont salées, & que c'est pour cette raison qu'on l'appelle *Salso.* Il y a une autre rivière de ce nom dans la valée de Mazara. Elle est fort petite, & se décharge dans la Platina. Maty.

Salso, Lac Andoria, ou Laco *salso*, c'est-à-dire, Lac salé. Lac du Royaume de Naples. *Lacus salsus*, ou *Andurianus.* Il est dans la Capitanate, entre les rivières de Candalaro & de Coropello, environ à un quart de lieue du golse de Venise, & à une bonne lieue de Manfrédonia. Apparemment que ses eaux sont salées.

SALSONE. Voyez Solsona.

☞ SALSUGINEUX, euse. adj. Qui a rapport au sel. Les Chymistes divisent le sel en volatil & en fixe. Le volatil est la partie *salsugineuse* des corps mixtes qui s'évapore, & le fixe est celui qui résiste au feu & à la distillation, & reste dans la partie terrestre.

☞ SALTA. Ville de l'Amérique méridionale, au Tocuman, sur une petite rivière, qui peu après va se perdre dans un Lac.

SALTAIRE. Voyez Saltuaire.

SALTIMBANQUE. s. m. Danseur de corde, Bouffon, Charlatan qui joüe en place publique pour divertir le peuple. *Funambulus.* Ce mot vient de l'Italien *salta in banca*, à cause que la Banque se tenoit autrefois dans le lieu le plus public.

> *Il n'est* Saltimbanque *en la place.*
> *Qui mieux ses affaires ne fasse.* Sar.

☞ Entre les divertissemens que M. le Duc d'Orléans donna au Roi, à Villers-Coterets en 1722. au retour du Sacre, il y eut une foire, dans laquelle entre autres choses, étoit un Théatre pour un *Saltimbanque.* Le 3. Novembre, le Roi visitant cette foire le *Saltimbanque* & les autres marchands, firent suivant l'usage qui leur est ordinaire, tous leurs efforts pour attirer le Roi dans leurs boutiques. Le Roi continuant à se promener dans la Foire s'arrêta devant le Théâtre du *Saltimbanque*, lequel après avoir expliqué dans le langage ordinaire des gens de son métier, les différentes propriétés des secrets qu'il avoit, remit au Roi une tablette magnifique en assurant Sa Majesté qu'elle y trouveroit la liste de tous secrets. Le *Saltimbanque* distribua ensuite aux Princes du sang & aux Seigneurs qui étoient auprès du Roi, plusieurs bijoux dont il annonçoit les propriétés & l'usage, en conservant toujours la façon de parler des *Saltimbanques.* Relation du Sacre *de Louis XV.* Comme ils avoient la mine étrangere, & qu'ils parloient mal, le peuple les prenoit pour des *Saltimbanques* venus de bien loin. Bouh. *Vie d'Ign. L. II.*

On appelle aussi dans les compagnies, *Saltimbanque*, un plaisant outré, qui fait des postures, des sauts, des tours de passe-passe, & même celui qui fait des tours d'adresse, pour tromper les autres. *Histrio, Pantomimus.*

SALTATRA. s. m. & f. Terme de Relation. Qui saute en arriére, qui recule. C'est le nom qu'on donne au Pérou, aux enfans venus d'un trisayeul Espagnol, & d'une trisayeule Indienne, ou Négresse, quand dans les générations suivantes, il y a encore du mélange. Voyez au mot Pérou.

SALTO. Voyez Turano.

SALTUAIRE, ou SALTAIRE. s. m. Nom d'Officier chez les Lombards. *Saltuarius, saltarius, orophylax. Finium custos.* Dans les loix Lombardes le *Saltuaire* est le Commandant des frontiéres, celui qui garde les frontiéres. Mais dans les loix Romaines, *Saltuaire* est un esclave qui a soin d'une maison de campagne, ou d'une terre, qui veille à la conservation des fruits, qui en garde les bornes, &c. *Saltuarius, Agrophylax.* Dans Néhémie, au 2e. L. d'Esdras, ch. 8 Il est fait mention d'un Garde d'une maison Royale, *Custos saltus Regis*, que M. de Saci interpréte Grand Maître de la Forêt du Roi. C'est ce que les Romains appellerent *Saltuaire.* Mais ce n'étoit pas seulement le Garde d'une forêt, mais d'une maison Royale, où il y avoit un bois. Car *saltus* s'est dit pour cela, comme *horti*, s'est dit pour maison de plaisance, parce que les Jardins en sont la principale partie. C'est ainsi que nous disons un parc, le Parc de Vincennes. Voyez la Loi 60. §. 3. *ff. de Legat.* 3. *Laurent. Pignorius Comment. de Servit*, vers la fin, & *Popma*, *De operis servorum.*

SALTUM. Mot latin, usité dans notre langue. Ordination *per saltum.* Voyez Ordination.

SALTZ. Bourg de la Basse-Saxe. *Saltza.* Il est près de l'Elbe, dans le Duché de Magdebourg, à trois lieues au-dessus de la ville de ce nom. Il y a un autre *Saltz* nommé *Langen-Saltz* dans la Thuringe, sur l'Unstrutt au-dessus de Mulhausen. Maty.

SALTZ, ou Saltzach. Rivière du Cercle de Bavière. *Saltza*, anciennement *Juvavius.* Elle traverse presque tout l'Archevêché de Saltzbourg, baigne la ville de ce nom, & ayant passé à Burchausen en Bavière, elle se décharge dans l'Inn. Maty.

☞ SALTZA. Ville d'Allemagne dans la Basse-Saxe, au Duché de Magdebourg.

SALTZBERG. s. m. Nom propre d'une petite ville de la Norvège. *Saltzberga.* Elle est dans le Gouvernement d'Aggerhus, sur la riviere de Drammen, à cinq lieues de la ville d'Anslo, vers le couchant. Maty.

SALTZBOURG. Prononcez *Salsbourg.* Souvent même nous l'écrivons ainsi en François. s. m. Nom propre d'une ville du Cercle de Bavière, en Allemagne. *Saltsburgum*, anciennement *Juvavia.* C'est la Capitale de l'Archevêché de *Saltzbourg*, situé sur le Saltz, à dix-sept lieues de Passaw, vers le midi. *Saltzbourg* est une grande ville bien peuplée & bien bâtie; le Palais de l'Archevêque est magnifique, & l'Église Cathédrale passe pour une des plus belles de l'Europe. Le Chapitre de *Saltzbourg* est composé de vingt-quatre Chanoines, qui font preuve de Noblesse, & qui élisent leur Achevêque, lequel est Prince de l'Empire, Légat né du Pape en Allemagne, & Primat de la Germanie, dont il est le plus riche Prélat. *Saltzbourg* est bien fortifié, défendu par une bonne citadelle, & orné d'une Université. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Gamanodurum, Gavanodurum, Gabanodurus*, ville du Norique, que d'autres placent à Lamerding, bourg du Diocèse de *Saltzbourg*, & d'autres encore à Judenbourg en Stirie. Maty. Le siége de *Saltzbourg*, étoit

d'abord à Lore, il a été transféré à *Saltzbourg* depuis le Xe. siécle. En 798. Valderic, Archevêque de Passaw étant mort, le Roi Charles fit rendre au Siége de *Saltzbourg* la dignité de Métropolitain de Baviére, qu'il avoit auparavant. FLEURY. Léon VII. déclara en 948. que l'Archevêque de *Saltzbourg* étoit Métropolitain de la Pannonie occidentale. Voyez T. IX. des Conciles du P. Labbe, p. 618.

Archevêché de SALTZBOURG. *Salisburgensis Archiepiscopatus.* C'est un des États du Cercle de Baviére, en Allemagne. Il s'étend le long des deux bords du Saltz, depuis sa source, presque jusqu'à son embouchure, étant borné par le Duché de Baviére, l'Autriche, la Carinthie & le Tirol. Ce pays est fort Montagneux; il ne laisse pas d'être assez fertile. Il y a de bonnes Salines. Ses lieux principaux sont Saltzbourg capitale, Rauris, Werffen & Lauffen. MATY.

SALUADE. s. f. Révérence qu'on fait aux personnes qu'on veut honorer. *Salutatio.* Les Juges veulent avoir bien des *saluades* & des bonnetades. A la campagne on fait des *saluades* à tous les honnêtes-gens qu'on rencontre, on leur ôte le chapeau. Il ne se dit guére que dans la conversation & avec une épithéte. Il me fit une grande *saluade*, une *saluade* extraordinaire.

SAN-SALVADOR. Deux mots Espagnols masculins, qui signifient *Saint Sauveur.* Nom d'une petite ville de la province de Guatimala, en l'Amérique septentrionale. *Soteropolis.* Elle est à sept lieues de la mer Pacifique, & à quarante de la ville de San-Jago de Guatimala. *San-Salvador* est une Colonie d'Espagnols, & elle a son Gouverneur particulier. Il y a dans le Gouvernement de cette ville une montagne qui vomit des flammes. On l'appelle le Volcan *San-Salvador.* MATY.

SAN-SALVADOR, est encore une ville de l'Amérique méridionale. *Fanum S. Salvatoris.* Elle est capitale du Brésil Portugais, & située dans la Capitanie de Bahia, sur la baie de Tous-les-Saints, où elle a un bon port. Elle est Archiépiscopale, & défendue par une bonne citadelle. Le tribunal de la Justice de tout le Brésil y fait sa résidence, de même que le Gouverneur. Les Hollandois suprirent *San-Salvador* l'an 1623. mais ils le rendirent par composition environ un an après. ID.

La ville que nos Cartes & nos Relations appellent du nom de *San-Salvador*, ou Saint-Sauveur, s'appelle simplement en langage du pays *Ciudad da Baya*, ville de la Baie. Elle est située par 12. d. 45. m. de latitude australe, sur une hauteur d'environ cent toises, qui forme la côte orientale de la Baie de Tous-les-Saints. Les Hollandois ayant pris cette ville en 1624 sur les Espagnols, la fortifierent de côté de la campagne, par un rempart, ou plûtôt par un grand retranchement de terre qui enfermoit le corps de la haute ville d'environ un tiers de lieue, ce qui n'empêcha pas que les Espagnols ne la reprissent l'année suivante 1625. Voyez Mr. Frézier, pag. 272. & suiv.

Étant à midi à deux lieues ¾ au sud du cap de S. Antoine, j'observai 13. d. 0. min. de latitude, d'où je conclus qu'il est situé environ par 12. d. 50. m. & la ville par 12. d. 45. m. Et suivant l'observation d'Olinde, marquée dans la connoissance des temps de 1712. elle devroit être par 41. d. 30. m. de longitude occidentale, ou de différence du méridien de Paris; ce qui est différent des Cartes Hollandoises qui la mettent de 6. dégrés plus ouest; car au lieu de 336. d. 50. m. elle est située par les 343. du méridien de Ténérif. FRÉZIER. p. 280.

SAN-SALVADOR, ou BANZA. Ville de la Basse-Éthiopie, en Afrique. *Fanum S. Salvatoris, Banza.* Elle est capitale du Royaume de Congo, & située dans la Province de Pemba, sur une éminence près de la riviére de Lélunda, environ à cinquante lieues de la mer de Congo. *San-Salvador* étant la résidence du Roi de Congo, qui est fort puissant, cette ville ne peut pas manquer d'être grande. Elle n'a pourtant pour toute défense, qu'une muraille de bois, enduite de boue, & ses maisons sont toutes bâties de cette maniére, parce que le pays manque de pierres propres pour bâtir. MATY.

SAN-SALVADOR. Île. Voyez GUANAHANI.

SALVAGE, ou SAUVELAGE. Termes de Coutumes. C'est un droit qui appartient à ceux qui ont aidé à sauver les marchandises, & autres choses périssantes par naufrage. C'est ordinairement la dixiéme partie de ce qu'on sauve. *Jus recuperationis.*

Lettres de *salvage* étoient autrefois des lettres par lesquelles le Roi mandoit à ses Officiers de mettre en sa protection & sauvegarde les sexagénaires & les veuves, avec leurs familles & leurs biens. DE LAURIÈRE.

SALVAGES. s. f. & plur. Nom de deux petites Iles, dont l'une étoit anciennement appellée *Heras*, & l'autre *Autolala. Silvestres insulæ*, anciennement *Junonis insula.* Elles sont entre l'île de Madère & les Canaries. Elles n'ont point d'habitans; mais elles nourrissent une si grande quantité de ces petits oiseaux qu'on nomme des canaries, que ceux qui vont y en prendre, peuvent à peine marcher, sans écraser quelques-uns de leurs œufs. MATY. *Salvages* se dit pour *Sauvages*, pleines de bois.

SALVATELLE. s. m. Terme d'Anatomie. C'est un nom qui a été donné à un rameau fameux de la veine céphalique qui s'étend sur la partie extérieure du métacarpe, entre le doigt annulaire & le petit doigt. *Salvatella.* Plusieurs Medecins suivant la doctrine des Arabes, prétendent que la saignée de la *salvatelle* est très-propre dans les fiévres tierces & quartes, & dans les maladies mélancholiques.

SALVATERRA, ou SALVATIERRA. subst. fém. Nom d'une petite ville d'Espagne. *Salvaterra.* Elle est dans la contrée d'Alava, au pied de la montagne de Sant-Adriano, & à trois lieues de Vittoria, vers le levant. MATY.

SALVATION. subst. f. Terme de Palais, qui se dit des derniéres écritures qu'on fournit dans un procès, pour répondre aux contredits & aux objections de la partie adverse, & défendre les piéces qu'on a produites, & les inductions qu'on en a tirées. *Adversæ informationis refutatio.* Tout apointement en Droit contient un réglement à écrire & produire, bailler contredits & *salvations.* On dit aussi *salvations* de témoins, quand on détruit les raproches donnés contre les témoins. On dit encore *salvation*, quand un rendant-compte soutient les articles de son compte contre les débats & contradictions qu'on lui fait.

SALUBRE. adject. m. & f. Terme Dogmatique. Qui contribue à la santé. *Saluber.* Les Médecins tiennent que les eaux minérales sont *salubres*, guérissent plusieurs maladies.

SALUBRITÉ. s. f. Qualité, vertu de ce qui est salutaire, de ce qui contribue à la bonne santé; ce qui rend une chose salutaire. *Salubritas.* Ce mot est formé du Latin, comme *sécurité, sagacité, aménité* & autres. Il n'est pas encore dans l'usage ordinaire: mais il est nécessaire pour exprimer la qualité des eaux & de l'air, qui contribue à la santé, & l'on peut s'en servir, surtout dans les discours d'érudition. M. Moreau de Mautour dans une Dissertation sur l'ancienne Bibracte, en parlant de la ville de Beaune, a dit, l'abondance & la *salubrité* des eaux & des fontaines qui l'arrosent, &c. ☞ La *salubrité* du pays de Caen, a pû y attirer des habitans. HUET. *Orig. de Caën, pag.* 14.

☞ Ce mot est en Italique dans l'exemple suivant. On se persuade fort à la légere, que cette couleur foncée qu'on estime dans les vins de Bourgogne, est une marque de leur *salubrité*; mais cette rougeur leur est commune avec les vins les plus grossiers. *Spectacle de la Nature T. II. p.* 378.

SALUCES, SALUSSES. s. f. Nom propre d'une ville des États de Savoie, capitale du Marquisat de *Salusses*, & située sur le Pô, à huit lieues au dessus de Turin. *Salutia, Salina.* Cette ville est défendue par une citadelle, située sur une colline, qui domine la ville. Elle a un Évêché suffragant de Turin, & une Église Cathédrale très-magnifique & très-riche. On la prend pour l'ancienne *Augusta Vagiennorum*, que Cluvier néanmoins croit avoir été près de Carmagnole. MATY. Voyez le Théâtre de Savoie, T. I. p. 113.

Le Marquisat de SALUSSES. *Salutiarum Marchionatus.* C'est une petite Province des États du Duc de Savoie. Elle est entre le Comté de Nice, le Piémont propre, le Comté de Lucerne, & le Dauphiné, dont il étoit autrefois un fief. Henri IV. Roi de France échangea ce Marquisat

quifat pour la Breffe, avec Charles Emanuel Duc de Savoie l'an 1600. Ses lieux principaux font *Saluffes* capitale, Rével, Droner, Rocque, Sparvières, Carmagnole, Central, & Bargues; ces trois derniéres enclavées dans le Principauté de Piémont. Ce Marquifat eft le pays des peuplee appellés anciennement, *Vagiem*. Le Pô prend fa fource dans ce Marquifat, au pied du Mont Vifo, que quelques-uns croyent étre le plus haut des Alpes. Maty.

SALVE. f. f. Salut militaire qui fe fait par la décharge tout à la fois de plufieors coups d'artillerie on de moufqueterie pour faire honneur à quelqu'un. *Catapultaria vel tormentaria confalutatio.* On fait des *falves* de moufqueterie, quand le Roi ou le Général paffeot, quand on fait l'exercice. On fait des *falves* d'artillerie à l'entrée des Rois. Quand les vaiffeaue paffent devant une citadelle ou place maritime, ils font tenus de faire des *falves* pour les feluer. On en fait euffi dans les grandes réjoüiffances, quand on boit des fantés, &c.

Salve, fe dit euffi des mêmes décharges qui fe font tout à la fois dans un combat, ou dans un exercice, foit pour l'attaque, foit pour la défenfe. *Tormentorum explofio.*

On dit que le canon tire en *falve*, quand plufieurs piéces de canon tirent en méme temps. *Uno fimul ftrepitu falutare.*

Salva. Efpéce de foucoupe en ovale. *Vas fubrotundum.* On préfente au Roi certeines chofes, comme des mouchoirs fur une *falve* de vermeil doré.

SALVÉ f. m. Eft le premier mot d'one priére, ou féquence Latine qu'on fait à la Vierge, & qu'on chante fur le point de l'exécution des criminels : ce qui l'a mis en ufage en eette phrefe proverbiale : Il faut chanter le *Salvé*; c'eft-à-dire, qu'une affaire eft abandonnée, qu'il n'y a plus d'efpérance è la faire réuffir. Durandus dit que cette priére e été compofée par Pierre Evêque de Compoftelle. La coutume de chanter le *Salve Regina* après Complies e commencé dans l'Ordre de S. Dominique, & d'abord par la maifon de Boulogne vers l'an 1237. De-là cet ufage s'étendit à toute la province de Lombardie, & enfuite à tout l'Ordre. L'Auteur de la vie de Grégoire IX. dit que ce Pape ordonna que le Vendredi, après qu'on auroit echevé tout l'Office on chanteroit cette antienne; & il rapporte cela evec ce que le Pape fit en 1238. d'où l'on peut inférer qu'il établit cette dévotion à l'imitation des Dominicains. S. Bernard y a ajouté la fin, *O dulcis! ô pia!* &c.

SALUER. v. act. Feire honneur & civilité à quelqu'un; ou lui doneer quelques témoignages d'amitié, en le rencontrant, ou en l'abordant. *Salutare, confalutare.* La plûpart des gens ne diftinguent pas les hommes, ils ne *faluent* que les chevaux & les équipages. Com. D'un Magiftrat ignorant, c'eft la robe qu'on *falue*. La Font. Les peuples ont diverfes maniéres de *faluer*. On *falue* Dieu, la Vierge, les Saints, per des edorations, des génuflexions & par des priéres. Les François fe *faluent* en fe découvrant, en mettant la main au chapeau; les Orientaue en mettent la main fur la poitrine, & en s'inclinant; les ruftres en fe difant bon jour, & en fe donnant quelques coups fur le dos, & dans la main. Les Grands gagnent l'affection du peuple en *faluant* tout le monde. A la campagne on *falue* tous ceux qu'on rencontre.

A l'armée les Officiers *faluent* avec certains mouvemens artiftes & compaffés de la pique.

Sur mer on *falue* avec une décharge de canon plus grande, ou plus petite, à balle ou fans balle, fuivant le plus ou moins d'honneur qu'on veut rendre à le chofe qu'on *falue*. Cela s'appelle *faluer* du canon. Les navires *faluent* à nombre impair, & les galeres par un nombre pair. Le vaiffeau qui eft fous le vent d'un autre, eft obligé de *faluer* le premier. *Saluer* de la moufqueterie, e'eft tirer une ou trois falves de moufqueterie, c'eft une maniere de *faluer* qui e coutume de précéder le falut du canon. & qui fe fait feulement à l'occafion de quelque fête. *Saluer* de la voie, c'eft crier une ou trois fois *Vive le Roi*; ce que tout l'équipage fait étant tête nue. Ce falut fe fait après celui du canon, ou lorfqu'on ne peut ou qu'on ne veut pas tirer du canon. *Saluer* du pavillon fe fait en deux manieres, ou en l'embraffant & le tenant contre fon bâton, en forte qu'il ne puiffe voltiger, ou en l'emenant & le tenant de telle maniere qu'il foit impoffible de le voir, c'eft-là le plus grand falut de tous. *Saluer* des voiles, ce falut fe fait en amenant les huniers à mi-mât, ou fur le ton. Il n'y a que les vaiffeaux qui font fans canon, qui *faluent des voiles*. *Saluer* à boulet.

On dit en termes de Marine, que la mer *falue* la terre, pour dire, que les vaiffeaux *faluent* les forterelles en paffant. *Navis arcem falutat.*

Saluer, fe dit auffi de certaines marques de refpect qu'on donne à des chofes inanimées dans de certaines occafions de cérémonie. *Salutare, reverentiam exhibere.* *Saluer* l'autel. *Saluer* la repréfentation. *Saluer* le dueil. *Saluer* les armes. *Saluer* le lit du Roi. *Saluer* la nef.

Saluer, fe dit quelquefois des animaux & des chofes inanimées. *Salutare.* On dit que les éléphans *faluent* tous les matins le foleil, comme le Dieu vifible de la nature. On a dit auffi que la ftatue de Memnon en Égypte *faluoit* l'aurore, parce qu'étant creufe, la chaleur du matin raréfioit l'air qui fortoit par un conduit étroit, qui faifoit un doux murmure, & imitoit la voix d'une perfonne qui vouloit *faluer*.

Saluer, fe dit auffi en parlant du premier compliment qui fe fait à quelque perfonne confidérable, & de la révérence qu'on va faire à quelque fupérieur, ou pour fe faire connoître à lui, ou pour lui donner une nouvelle marque de fon refpect. *Reverenter & obfequiose falutare.* Quand on *falue* les Princeffes, on leur baife le bas de la robe. Lorfqu'on va en campagne, ou qu'on en revient, on *falue* les Dames en les baifant à la joue. Il a eu l'honneur de *faluer* le Roi. Tous les Officiers de la garnifon ont été *faluer* le Gouverneur.

Saluer, fe dit auffi quelquefois pour, proclamer, reconnoître, & c'eft lorfqu'il s'agit de l'élevation des anciens Empereurs Romains à l'Empire. *Proclamare, falutare.* Vefpafien fut *falué* Empereur par toute l'armée.

Saluer, fe dit auffi des honneurs & civilités qu'on fait par meffages & par lettres. *Salvum effe jubere, poftulare.* L'Ange Gabriel fut envoyé pour dire à la Vierge, Je vous *falue*, Marie, pleine de grace. Je vous prie de *faluer* un tel de ma part, de lui faire mes baifemains, de lui aller donner le bon jour. Je *falue* Madame votre femme, Mademoifelle votre fille.

Saluer, fe dit auffi de la premiere action, même offenfante, qu'on fait quand on fe rencontre. *Salutare.* Les ennemis fe font *falués* de mille injures. Il l'a *falué* d'un coup de pied. Les deux vaiffeaux fe font *falués* à grands coups de canon. On dit auffi poetiquement d'un enfant qui meurt jeune, à peine avoit-il *falué* la lumiere, &c.

On dit proverbialement, nous nous *faluons*, mais nous ne nous parlons pas, pour dire, nous fommes en froideur. *Salutamus invicem, fed non amamus.*

Salué, és. part. paff. & adj. *Salutatus.*

SALVI. f. m. Nom propre d'homme. *Salvius.* Saint *Salvi*, que quelques-uns appellent faint Sange, & d'autres faint Sauve, étoit Évêque d'Albi au fixieme fiécle. Il fut facré vers l'an 574. & mourut en 584. ou 585. Saint *Salvi* eft le nom d'un Monaftere de Vallombreufe, dans le Florentin en Italie. Voyez le P. Hélyot, T. V. c. xxviii. p. 306.

SALVIATI, ou TRITOLINO. ff. mm. Noms propres d'une petite montagne du royaume de Naples. *Tritolinus mons.* Elle eft entre la ville de Naples & celle de Pouzzol. On y trouve deux anciens bains, ceux de *Salviati*, qu'on prend pour le lieu nommé anciennement *Cæfaris Dictatoris villa*, & ceux de Tritolino, qu'on prend pour le lieu nommé anciennement *villa Ciceronis*. Maty.

Salviati. Nom d'une forte de poires. La Quintinie met les poires de *Salviati* au premier rang des poires excellentes qui font celles qui ont la chair beurrée, ou tout au moins tendre & délicate, avec une eau douce, fucrée & de bon goût, & fur-tout quand il s'y rencontre un peu de parfum. Voyez *P. III. p.* 253.

SALVIUS, SALVIA. f. m. & f. Nom propre de famille Romaine. *Salvius, Salvia.* La famille *Salvia*, quoiqu'elle defcendît des Princes d'Étrurie, n'étoit pourtant d'abord que Plébéienne; ce fut l'Empereur Claude qui la fit Patricienne, comme dit Suétone dans la vie d'Othon, qui étoit de cette famille. Il y a des médailles d'Augufte avec le revers d'un Q. SALVIUS IMP. COS. DESIG. un

soudre. D'autres en plus grand nombre d'une M. SALVIUS OTHO IIIVIR A.A.A. F.F. C'est-à-dire, *auro, argento, ære, flando, feriundo.* Ce qui marque un Triumvir Monétaire, ou *Monetalis.*

SALÛRE. s. f. Qualité de la chose salée. *Saligo, salsugo.* Les Philosophes n'ont pû encore découvrir la cause de la *salûre* de la mer. Les uns soutiennent que cette *salûre* est un effet des exhalaisons séches & brûlées, que le soleil éleve de la terre, & que les vents portent dans la mer. De-là vient qu'elle est plus salée en sa surface que dans son fond. D'autres disent que le soleil tirant continuellement des eaux ce qu'elles ont de plus subtil, ce qui reste de grossier étant cuit par sa chaleur, contracte peu à peu la *salûre.* D'autres, que Dieu leur a communiqué cette *salûre* dès le commencement du monde, non seulement afin qu'elles ne se corrompissent point, mais encore afin qu'étant plus fortes, elles pussent porter de plus grands fardeaux. Bouh. La *salûre* de la mer n'est que le sel de la terre que les eaux ont dissous. Bernier. La *salûre* de la mer ronge les pierres. Vitruve. Les fleuves & les rivieres prennent la *salûre* de la mer en entrant dans l'Océan. Pat. Il faut tant de sel pour la *salûre* d'un cochon.

M. le Comte Marsilli a observé en Provence que le fond de la mer est de pierres & une continuation des montagnes des Cévennes, & de même divisé en diverses couches, entre lesquelles il y a du sel & du charbon de terre qui cause la *salûre* & l'amertume de l'eau de la mer. Ce fond est couvert de vâse, de sable, de coquillages, & de divers autres corps, liés par une matiere visqueuse, le charbon de terre étant une espéce de bitume.

SALUS. s. f. La Déesse *Salus.* Voyez Santé.

SALUT. s. m. Conservation d'une chose dans un état heureux & convenable, félicité, sûreté. *Salus, incolumitas.* Il se dit par excellence de la béatitude éternelle. Nos soins les plus importans doivent être ceux de notre *salut.* Jesus-Christ s'est incarné, & est mort pour le *salut* des hommes. Cet hérétique est opiniâtre, on désespere de son *salut.* On a de la peine à faire son *salut* en certains genres de professions. Il y a des gens qui se damnent à force de se tourmenter pour le *salut* des autres. On a poussé les sciences à un grand point de rafinement, jusqu'à celle du *salut,* que l'on a réduite en regle & en méthode. La Br. Les femmes mondaines ne donnent au soin de leur *salut* que ces vieux jours, qui malgré elles ne sont plus propres à la vanité. Fléch. Nous nous imaginons mériter le *salut* par quelque réforme extérieure, par quelques foibles prieres, par quelque retraite de bienséance, & par quelques exercices apparens d'une piété superficielle. Id. Le soin de notre *salut* n'occupe que nos momens inutiles. Boss. Je vous parlerai des douceurs de la vie, qu'ils permettent pour rendre le *salut* aise. Pasc. Dans ce dernier exemple le mot de *salut* est mis pour le chemin du *salut.*

Salut, se dit aussi des choses mondaines. Je l'ai cent fois averti de son *salut,* c'est-à-dire, je lui ai donné de bons conseils pour sa sûreté, pour la conduite de sa vie. *Monita salutis.* Le *salut* de l'Empire, le *salut* public est toujours préférable à celui des particuliers. Le *salut* du peuple est la souveraine loi. Si vous choquez cette Puissance, il n'y a point de *salut* pour vous, c'est-à-dire, point d'asyle, point de grace.

On dit en parlant de Commerce & de Marine, qu'un vaisseau est arrivé au port de *salut,* pour dire, qu'il est arrivé à bon port. *Ad optatum portum.*

Salut, se dit aussi des témoignages de respect, d'honneur, ou d'amitié, qu'on se rend réciproquement dans les rencontres, ou dans les visites. *Consalutatio.* C'est une grande marque d'orgueil, de ne rendre pas le *salut.* On doit le *salut* aux armes en passant dans un corps-de-garde. Les *saluts* militaires se font par un certain manége des armes. Faites le *salut* de la pique.

Salut, en termes de Marine, se dit des mêmes témoignages de respect & de soumission, ou de joie & d'honneur, qui se font à la rencontre des vaisseaux de même ou de différente nation, ou dans leur passage devant quelques places ou châteaux qui sont sur les côtes. *Salutationes, congratulationes.* Il y a eu divers Réglemens faits par les Ordonnances pour les *saluts* de mer. Ils se font en plusieurs manieres. Ils consistent à se mettre sous vent, à ferler les voiles, & sur-tout le grand hunier, à faire plus ou moins de décharges d'artillerie, à envoyer des Officiers à bord du parti le plus puissant, &c. Quand il y a plusieurs vaisseaux de guerre ensemble, le seul Commandant fait le *salut.* Le *salut* royal est de quinze coups d'artillerie. Le P. Fournier a fait des traités des *saluts* & signaux de mer. Rendre le *salut,* c'est faire ce qu'a fait celui qui a salué le premier, ou lui rendre quelques coups de canons moins. Aubin.

Salut, se dit aussi de ces témoignages ou civilités qui se font par écrit. *Salus.* La premiere partie de toutes les lettres de Chancellerie commence par le *salut,* & les Édits portent, A tous présens & à venir *salut.* Les sentences & contrats en forme portent, A tous ceux qui ces présentes Lettres verront, *salut.* Les Bulles du Pape portent, A tous Fideles *salut* & bénédiction apostolique. Les provisions ou mandemens des Evêques, *salut* en Notre-Seigneur. Les simples commissions portent, Au premier Huissier ou Sergent sur ce requis, *salut.* Les Épitres ou Préfaces portoient autrefois souvent, Au Lecteur, *salut.*

Salut, est aussi une partie de l'Office divin, qui se dit par dévotion le soir après Complies en l'honneur du S. Sacrement & de la Vierge, ou pour quelque fête fort solennelle. *Salutatio sacra vespertina.* On fait des *saluts* les neuf derniers jours de l'Avent, en l'attente des couches de la Vierge, où l'on dit des Antiennes majeures qui commencent par *O,* de sorte que le peuple les appelle aussi des *O.* L'*O* de S. Thomas, l'*O* de la Vierge, &c.

Salut. s. m. Ancienne monnoie d'or. *Salus nummaria.* Ainsi nommée, parce que sa légende portoit, *Salus populi suprema lex esto.* Les *saluts* aux armes de France, battus en 1422. sous Charles VI. étoient du poids de trois deniers un grain, valant 25 sols tournois. Charles VI. est le seul des Rois de France qui ait fait faire des *saluts* d'or. On les appella *saluts* à cause de la salutation Angélique qui est représentée d'un côté. Le Blanc. Il y en avoit 63 au marc. Ils portoient d'un côté un écu avec trois fleurs de lis entre un Ange & la Vierge, & *Ave* dans la légende; au revers une croix pleine entre deux lis, & au-dessous la lettre *K.* Rabelais fait mention de cette monnoie. Henri VI. Roi d'Angleterre, pendant qu'il étoit le maître de Paris, fit aussi battre des *saluts.*

Salut. s. f. Déesse de la santé. *Salus.* Voyez Santé. On l'appelloit aussi Hygiée.

Salut, se dit proverbialement en ces phrases. A bon entendeur, *salut,* quand on veut faire un reproche à quelqu'un en paroles couvertes. On dit aussi, hors l'Église il n'y a point de *salut. Extra Ecclesiam nulla salus.* Non-seulement au propre, pour dire, qu'on ne peut être sauvé hors de la communion de l'Eglise, mais aussi au figuré, pour signifier qu'on ne sçauroit faire réussir une affaire, si on ne se sert de certains moyens, si on n'a certaine protection.

SALUTAIRE. adj. m. & f. Qui contribue au salut, utile, nécessaire aux intérêts, ou à la conservation tant de l'ame que du corps. *Salutaris.* La fréquentation des Sacremens est fort *salutaire,* elle nourrit la foi & la piété. Le quinquina est un remède fort *salutaire* pour la fiévre. Je lui avois donné un conseil fort *salutaire,* s'il l'eût voulu suivre. D'un bonnet verd le *salutaire* affront. Boil. Cette avanture vous doit donner une frayeur *salutaire* des forces de l'Amour, & vous apprendre que quand un amant est d'une certaine persévérance, il n'est pas facile de résister. La Ch. d'H. La pensée de la mort nous frappe d'une crainte *salutaire* des jugemens de Dieu. Nic. Dieu mêle sagement aux douceurs du monde des amertumes *salutaires.* Fléch. Il n'y a point de réflexion plus *salutaire,* ni plus propre à humilier l'homme, que la pensée de la mort. La Pl.

☞ Salutaire. s. m. Salut, ou sauveur. Marot.

SALUTAIREMENT. adv. D'une maniere salutaire. *Salutariter, utiliter.* On donna ce remède fort à propos, & fort *salutairement.*

SALUTATION. s. f. Révérences, civilités. *Salutatio.* C'est un homme caressant, qui fait de grandes *salutations,* de grandes civilités à tous ceux dont il a besoin. ☞ La *salutation* se passoit ainsi gaiement, lorsque le Roi Philippe parut. Fléch. *Xim. L. II. p.* 194.

La *Salutation Angélique* est une priere qu'on fait à la Vierge, qu'on nomme autrement l'*Ave Maria,* ou l'*Angelus,* qui contient les mêmes paroles que l'Ange lui dit,

quand

quand il lui annonça le mystere de l'Incarnation. *Salutatio Angelica.* Elle a été introduite par l'ordonnance de Louis VI. comme dit Robert Gaguin dans ses Chroniques. Elle ne se fit d'abord qu'à midi, mais depuis elle s'est faite aussi au son de la cloche qu'on sonne au point du jour, & à sept heures du soir, qu'on nomme le *couvrefeu*, & par corruption *carfou*. Cromwel défendit d'enseigner dans l'Eglise Anglicane la *Salutation Angélique.* Maue.

☞ SALUTS. s. m. pl. Sorte de monnoie d'or, sur laquelle étoit gravée la salutation de l'Ange à la Sainte Vierge. *Gloss. sur Marot.*

SALYEN, enne, ou SALLYEN. s. m. & f. Nom d'un ancien peuple des Gaules. *Salyus*, *Sallyus*, *Salyes* ou *Salyis*. Les *Salyens* habitoient sur la Méditerranée depuis Marseille jusqu'à la Durence. Voyez Salien.

S A M.

SAMA. s. f. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda. *Jos.* xv. 20. *Sama.* Le P. Lubin prétend que c'est la même que celle de Sabée.

☞ SAMACHI, ville de Perse, est un Gouvernement qui est au-deçà de l'Ares, qui le sépare des autres Etats de la Monarchie de Perse.

SAMAËL s. m. Nom propre d'un ancien village des Pays-Bas. *Zammale.* Il est dans le Brabant, sur le Demer, à deux lieues en-dessus d'Arschot. Matt.

SAMAGUAR. s. m. Nom de lieu. *Samagaria*, *Fines*, *ad fines.* C'étoit anciennement une petite ville de la Pannonie Savienne; c'est maintenant un village de la Croatie, situé au confluant de Kulp & de la Save. Matt.

SAMANA. s. f. Nom propre d'une Ile de l'Amérique septentrionale. *Samana.* C'est une des Lucaies, & elle est située au nord de celle de Majagnana. Elle est encore au pouvoir de ses anciens habitans. Matt.

SAMANDAR. Voyez Zitrach.

SAMANDRACHI. s. m SAMOTHRACE. s. f. Nom propre d'une des Iles de l'Archipel. *Samos*, *Samothracia.* Elle est entre celle de Stalimene, & la côte de la Romanie, à cinq lieues de l'embouchure de la Mariza. Elle a sept lieues de circuit, & est assez bien cultivée, mais il n'y a aucun lieu considérable.

☞ SAMAR. Île de l'Océan oriental entre les Philippines, au sud-est de l'île de Luçon, dont elle est séparée par le détroit de S. Bernardin.

☞ SAMARA. s. m. Espéce de scapulaire ou dalmatique, que les Inquisiteurs de la Foi font porter à ceux qu'ils ont jugés dignes de mort. Le fond du *samara* est gris, & le portrait du criminel y est représenté au naturel devant & derriere, posé sur des tisons allumés avec des flammes qui s'élevent, & des démons tout autour. Voyez la description du *samara* plus au long dans l'histoire de l'Inquisition de Philippe de Limborch.

☞ Samara. Ville d'Asie dans la Tartarie, à gauche du Volga, c'est-à-dire, à l'orient de cette riviere.

SAMARAÏM. s. Nom propre d'une ville de la Terre-sainte. *Samaraim.* Elle étoit dans la Tribu de Benjamin. *Jos.* *XVIII.* 22. Quelques-uns la confondent avec *Sabarim*, mais sans raison.

☞ SAMARAN. Ville de l'île de Java, dans la partie occidentale.

SAMARATH. La secte de *Samarath* est une secte de Banianes des Indes. Elle est composée d'artisans, de soldats & d'autres personnes semblables. Ils reconnoissent une premiere cause qui a créé l'Univers, le gouverne & le conserve. Il n'y a point de secte dont les femmes se brûlent si gaiement après la mort de leurs maris, que celles de la secte de *Samarath.* Voyez Jovet, *T. III. p.* 152. *& suiv.*

SAMARCAND. s. m. Nom propre d'une ville de la grande Tartarie en Asie. *Samarchanda.* Elle est capitale du Mawerasnahra, & située sur la riviere d'Al-Sog, dans une fort agréable vallée, entre la riviere de Jéhon, & celle de Chésel. *Samarcand* est défendu par une bonne citadelle; ç'a été le siége ordinaire du grand Temerlan Empereur des Tartares, & on prend cette ville pour l'ancienne *Maracanda*, située dans la Sogdiane, & capitale de toute la Bactriane. Matt.

SAMARIE. s. f. Nom propre de lieu. *Samaria*, *Sebaste*, *Sebastopolis.* C'étoit anciennement une ville de la Judée. Elle étoit dans la Tribu d'Éphraïm, à douze lieues de Jérusalem, du côté du nord. Amri roi d'Israël fit bâtir cette ville, lui donna le nom de *Samarie*, qui étoit celui de la montagne sur laquelle il la fit construire. Il en fit la capitale de tout le Royaume d'Israël. Josephe dit qu'elle s'appella aussi Iréniade, Marcône & Marion. Jean Hircan la ruina entiérement, & Hérode le Grand l'ayant rebâtie, lui donna le nom de *Sebaste*, c'est-à-dire, d'*Auguste*, à l'honneur de l'Empereur Auguste. Elle fut ensuite Episcopale, suffragante de Césarée: mais maintenant elle est entiérement détruite, & Naplouse s'est aggrandie de ses ruines. Matt.

La Samarie. C'étoit anciennement une grande contrée de la Judée prise en général. *Samaria.* Elle étoit entre le Jourdain & la mer Méditerranée, ayant la Judee propre au midi, & la Galilée au nord. Elle prenoit son nom de Samarie sa ville capitale, & comprenoit la Tribu d'Éphraïm, & la demi-Tribu de Menassé qui étoit au couchant du Jourdain. Ce pays fut habité par des peuples infidéles, que Salmanasar envoya à la place des Israëlites qu'il avoit emmenés en captivité. Quoique ces nouveaux habitans de la *Samarie*, étant punis de Dieu, à cause de leurs idolâtries, se fussent soumis à la Loi de Moyse, ils ne laisserent pas d'être les plus violens ennemis des Israëlites, & d'en être à leur tour souverainement haïs & méprisés. C'est de ce pays qu'étoit la fameuse Samaritaine que J. C. convertit. *Joan.* iv.

La montagne de Samarie, 3. *Reg.* *XVI.* 24. C'est une partie des montagnes d'Éphraïm, ou plûtôt toutes ces montagnes.

SAMARITAIN, aine. s. m. & f. Nom de peuple & d'une ancienne secte, qui subsiste encore aujourd'hui en plusieurs endroits du Levant sous le même nom. *Samarita*, *Samaritanus*, *a.* Il arriva sous Roboam fils de Salomon une division parmi les Israëlites qui les sépara en deux Royaumes. Un de ces Royaumes qui se nomma Juda renfermoit ceux qui demeurerent attachés à Roboam & à la famille de David. Les autres garderent l'ancien nom d'Israëlites sous la conduite de Jéroboam. La capitale de leur Royaume étoit Samarie, d'où ils furent nommés *Samaritains.* *Samaritani.* Salmanasar Roi d'Assyrie ayant conquis la Samarie, envoya en captivité tout le peuple dans des terres éloignées, & il mit en leur place des Colonies de Babyloniens, de Cuthéens & d'autres Idolâtres. Ceux-ci se voyant dévorés par les bêtes sauvages, demanderent un Sacrificateur Israëlite, pour leur enseigner la loi & les coutumes du pays qu'ils habitoient. Ce qui leur fut accordé, & ils ne furent plus incommodés des bêtes qui les dévoroient auparavant. Ils garderent néanmoins avec la Loi de Moïse, quelque chose de leur ancienne Idolâtrie. Voyez le recueil de Dissertations du Pere Souciet, p. 68. & 69. Les Rabins disent qu'ils adoroient la figure d'une colombe sur le mont Gerizim. Mais quoi qu'il en soit des anciens *Samaritains*, ceux d'aujourd'hui sont tout à-fait éloignés de l'Idolatrie: les plus sçavans Docteurs Juifs avoüent qu'ils observent la Loi de Moyse avec plus de rigueur & plus à la lettre que les Juifs. Ils ont un exemplaire Hébreu du Pentateuque qui differe peu de celui des Juifs; il est néanmoins écrit en d'autres caractéres qu'on appelle communément *Samaritains*, & qu'Origène, S. Jérôme & plusieurs autres Écrivains, tant anciens que modernes ont prétendu être les premieres lettres des Hébreux. L'Auteur des Dissertations que nous venons de citer, prouve ce sentiment par les médailles, sur tout dans sa premiére Dissertation. Ces *Samaritains* sont aujourd'hui en très-petit nombre, & il n'y a pas encore long-temps qu'ils prétendoient avoir des Pontifes descendus de la race d'Aaron. Ils étoient à Gaza, à Naplouse, qui est l'ancienne Sichem, à Damas, au Caire & en quelques autres lieux. Ils avoient une espéce de Temple ou Chapelle sur la montagne de Garizim, où ils faisoient leurs sacrifices. Joseph Scaliger, étant curieux de sçavoir leurs usages, écrivit aux Samaritains d'Égypte & au Grand Sacrificateur de toute la secte, qui demeuroit à Sichem ou Naplouse. Ils firent deux réponses à Scaliger qui sont dattées de l'année 998 de l'hégire de Mahomet. Ces réponses qui se trouvent en original dans la Bibliotheque du Roi, & qui ne sont jamais tombées

bées entre les mains de Scaliger, ont été traduites en Latin par le Pere Morin de l'Oratoire, & elles ont été imprimées dans le Recueil des lettres de ce Pere, *in*-8°. en Angleterre l'an 1682. sous le titre de *Antiquitates Ecclesiæ Orientalis*. M. Simon en avoit inséré une traduction Françoise dès l'année 1674. dans la première édition des *Cérémonies & Coutumes des Juifs*, par forme de supplément au Livre de Léon de Modène. Dans la première de ces réponses écrite au nom de l'Assemblée d'Israël qui est en Égypte, ils témoignent qu'ils célèbrent tous les ans la Pâque le quatorze du premier mois sur la montagne de Garizim, & que celui qui faisoit alors parmi eux la fonction de grand Sacrificateur se nommoit Éléazar fils de Phinées fils d'Aaron. Ils n'ont plus aujourd'hui de grand Sacrificateur. Dans la seconde réponse, qui est au nom du Grand-Prêtre Éléazar & de la Synagogue de Sichem, ils disent qu'ils observent le Sabath dans toute la rigueur marquée dans l'Exode, personne d'entre eux ne sortant que pour aller à la Synagogue; qu'ils ne couchent point cette nuit-là avec leurs femmes; qu'ils commencent la fête de Pâques par le sacrifice qui est ordonné pour cela dans l'Exode, & qu'ils ne sacrifient que sur la montagne de Garizim; ils marquent aussi les Fêtes de la Moisson, de l'Expiation & des Tentes, & comment ils les observent. Ils disent de plus qu'ils ne different jamais la Circoncision au-delà de huit jours; qu'il n'épousent point leurs niéces, comme font les Juifs, & qu'ils n'ont qu'une femme. Ils ajoûtent qu'ils ne font rien que ce qui est commandé par le Seigneur dans la Loi; au lieu que les Juifs abandonnent souvent la Loi, pour faire ce que leurs Docteurs ont inventé. Les *Samaritains* comptoient au temps de Scaliger, 122 grands Sacrificateurs, dont ils gardoient le catalogue. Ils soutiennent que les Juifs n'ont point de Sacrificateurs de la race de Phinées, & que les Juifs mentent lorsqu'ils appellent *Cuthéens*, les *Samaritains*, qui sont sortis de la Tribu de Joseph, par Éphraïm. On remarquera que les Juifs imposent en plusieurs choses aux *Samaritains*. Ils les confondent avec les Sadducéens; comme s'ils étoient infectés des mêmes erreurs. Rabbin Benjamin qui vivoit au douziéme siécle, confirme dans ses voyages la meilleure partie de ce qu'on vient de dire touchant les *Samaritains*. Il observe qu'ils avoient des Sacrificateurs de la race d'Aaron, qui ne se marioient qu'avec des femmes de leur famille. Qu'ils sacrifioient sur le mont Garizim, où ils avoient un autel fait de pierres que les Israélites avoient élevé après avoir passé le Jourdain. Il ajoute que ces mêmes *Samaritains* sont de la Tribu d'Éphraïm, & qu'ils ont le sépulcre de Joseph fils de Jacob; qu'ils changent d'habit pour aller à la Synagogue, & qu'ils se lavent avant que de le prendre. Voyez M. Simon dans son supplément au Livre de Léon de Modène, où il parle plus au long de la secte des *Samaritains*, & de leur Pentateuque. Il en a aussi parlé dans son Histoire critique du vieux Testament, & dans ses réponses.

Il y a des médailles qu'on appelle communément *Samaritaines*. Elles ont des inscriptions hébraïques, en caractére qui n'est pas le caractére de l'hébreu de nos Bibles, qu'on appelle de l'hébreu quarré. Bien des Auteurs ont écrit sur ces médailles. Parmi les Juifs, Rabin Alaschker est le premier qui les ait expliquées. Da Bartenora en parle aussi dans son Commentaire sur la Mischoe. Trait. Jadaim, c. IV. §. 5. p. 194. comme Rabin Azarias, dans son *Meor Enaim*, & Rabbi Moyse fils de Nahhuman à la fin de son Commentaire sur la Loi. Parmi les Chrétiens le P. Kirker est un des premiers qui en ait ramassé plusieurs, & qui ait tâché de les expliquer. *Œdip. Ægypt. T. II. P. I. p.* 102. Il a même réussi en quelques-unes. Avant lui Villalpandus en avoit parlé, T. III. Waserus a fait un Traité, *de Antiqq. Num. Hebr.* Coringius, *Paradox. de Num. Hebr.* & Hottinger une Dissertation, *de Nummis Orientalium*. Voyez encore le P. Morin dans ses Exercitations sur le Pentateuque *Samaritain*. Walton dans ses Prolégoménes, *Supplementum de ficlor. formis*. Le P. Hardouin dans sa Chronologie. M. Spanheim dans son premier Tome imprimé à Londres, p. 67. 68. Bouteroue dans son Introduction aux recherches des monnoies de France, ou plûtôt Bochart de qui Bouteroue avoit appris ce qu'il en dit. Le P. Souciet Jésuite, en a fait aussi une ample Dissertation qui est la premiére de son Recueil de Dissertations, imprimé à Paris en 1715. Il rejette, d'abord comme fausses, toutes les médailles hébraïques, dont les inscriptions sont en hébreu quarré. Celles dont les inscriptions sont du caractére qu'on appelle communément *Samaritain*, sont vraies. Il y en a de quatre sortes. La premiére porte expressément le nom de Simon, & le sujet pour lequel elles ont été frappées, qui est la délivrance de Jérusalem. Celles de la seconde espéce n'ont point le nom de Simon; mais seulement la délivrance de Sion, ou de Jérusalem, y est marquée. La troisiéme espéce n'a ni le nom de Simon, ni la délivrance de Jérusalem, mais seulement les époques *année premiere, année seconde*. On en remarque dans cette troisiéme espéce qui n'ont jamais existé, & que Waserus seulement a imaginées sur la forme de celles que nous avons. Il en avertit lui-même. Coringius & le Pere Morin l'ont remarqué. Il est étonnant qu'après cela des Sçavans du premier ordre s'y soient laissé tromper, & les ayent prises pour de vraies médailles. Enfin le Pere Souciet met dans la quatriéme espéce, celles qui n'ont rien dans leurs inscriptions qui puisse faire juger du temps où elles ont été frappées. Les trois premiéres espéces l'ont constamment été depuis le retour de la captivité de Babylone, & au temps de Simon Machabée, après que Jérusalem eût été délivrée du joug des Grecs, comme il est rapporté au I. L. des Machabées, c. XIII. v. 49. & suiv. Mais quoique frappées après la captivité, l'Auteur dont nous parlons, soutient qu'elles montrent que le caractére de leurs inscriptions est le premier caractére hébreu, dont on se servoit avant la captivité, & dont l'usage se perdit pendant le séjour du peuple dans Babylone & la Chaldée; que l'on restitua tout au retour sur le même pied qu'il étoit auparavant; que les inscriptions sont de pur hébreu, tel qu'on le parloit avant la captivité; que le caractére est donc aussi le vrai caractére ancien de cet hébreu; que c'étoit la coutume d'écrire chaque langue de son caractére propre; que si l'on se fût éloigné de cet usage, on auroit pris le nouveau caractére qu'on avoit apporté de Babylone; qu'il ne peut y avoir d'autre raison que celle de rétablir tout sur le même pied qu'il étoit avant la destruction de Jérusalem, qui ait pû obliger à prendre ce caractére sur les monnoies; que ces monnoies au reste ne sont point fabriquées par les *Samaritains*, mais par les Juifs, & dans Jérusalem. Il dévelope fort au long tous ces points, & à ces preuves tirées des médailles, il en ajoûte deux qui leur sont étrangéres: la premiére tirée de la ressemblance des lettres Grèques apportées par Cadmus Phénicien, avec ce caractére hébreu, qui étoit le même que celui des Phéniciens, comme la langue de ces peuples étoit la même que celle des hébreux: la seconde prise de plusieurs variantes de l'Écriture, qui ne se peuvent bien expliquer qu'en supposant que les Livres faits avant la captivité ont été écrits de ce caractére des médailles, & qui montrent que c'est la conformité que quelques lettres ont dans ce caractére qui a trompé les Copistes. De tout cela il conclut que ce caractére des médailles est le vrai & l'ancien caractére hébreu; qu'ainsi pour juger de la véritable cause des variantes du texte hébreu, & de la différence des anciennes versions Grèques & Latines, ou entre elles, ou avec le texte, il faut avoir recours à ce caractére, & que sur ce principe on jugera des variantes, & on rétablira la véritable leçon plus surement que ne fait Capelle dans sa critique.

☞ A Paris la *Samaritaine* est un grouppe de bronze placé sur la face d'un château ou réservoir d'eaux, qui est construit sur le bord occidental du Pont-neuf. Ce grouppe représente un vase où tombe une nappe d'eau qui vient du réservoir; d'un côté est Jesus-Christ, & de l'autre la *Samaritaine*, qui semblent s'entretenir. On appelle aussi la *Samaritaine* le Château d'eaux, sur la face duquel ce grouppe est placé. Et parce que les Vaudevilles se chantent sur le Pont-neuf, on les appelle Chansons de la *Samaritaine*.

Ils craindront même alors, qu'un jour on ne comprenne
Dans un privilége surpris,
Jusqu'aux chansons de la Samaritaine.

SAMASTRO, ou FAMASTRO. s. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Paphlagonie, contrée de l'Asie mineure

naura. *Amastris, Amastrum.* Ella ast maintenaot dans la Natolie, à l'embouchure du Dolap, dans la mer Noira, entre Pendérachi & Sinopl. Maty.

☞ SAMBALES, ou SAMBALOS. Petites Iles de l'Amériqua sur la côte saptentrionala de l'Ilme qui joint l'Amérique méridionale avac la septentrionala.

SAMBALI, ou SAMBALL. s. m. Nom propre d'une ville du Mogolistan, en Asie. *Sambalium.* Ella est sur le Gange, au-dessus da l'embouchure da Parsely, & alle est capitale du Royauma de *Sambal*, qui est entre ceua de Bakar, d'Agra, da Narrar, de Bangala & da Patna, duquel le Ganga la sépara. Maty.

SANBARAME. s. m. Espéce da santal, qua l'on voit rarameot en Franca. *Sambaramus Santalis.*

SAMBAS. s. m. Nom propra d'una ville des Indes orientales. *Sambassum.* Ella est sur la côra occidenrale de l'île de Borneo, vis-à-vis de la poinre da la presqu'île de Malacra. Maty.

☞ SAMBE. s. m. Oisaan de l'île de Madagascar, dont les plumes sont aussi rouges qua la flamma; ca qui le fait aussi appeller brûlaor.

SAMBIE, SAMLANDE. s. f. Nom propra d'une contrée da la Prusse Durala. *Sambia.* Elle est enrra la Nadravie, le Prégel, la Frisch-Haff, la Curisch-Haff, & la mer Baltiqua. Sas lieua priocipaua sonr Konisberg, capitale de la Prusse Ducale, Fischausen & Pilau. On pâcha une grande quantiré d'ambre jaune sur les côtes da la Sambie. Ella donne son nom à un das trois cercles da la Prusse Ducala; laquel, outra la Sambie, comprand encore la Nadravia & la Sclavonie. Maty.

SAMBIEU. s. f. Juremenr & mauvais rarme qui a vieilli. Par la *sambieu.* C'est une corruption da *par le sang de Dieu.*

Qui brusquement eût dit, avec une sambieu.
Oui bien ponr vous, Monsieur, qui ne croyez en Dieu.
Régnier.

☞ SAMBOUC. s. m. Bois de santeor que las Narions da l'Europa, qui négocienr sur les côtas da guinée onr coutume d'y porter, non pas pour aucun commerce avec les Negres; mais pour an saire das présens aua Rois du Pays, qui en font grand cas. On y joint ordinairemenr da l'Iris da Florenca, afin qua la présent soir mieua reçû.

SAMBRE. s. f. Nom propre d'une riviéra des Paya-Bas *Sabis.* Elle a sa sourca daos le Hainaut, baigne Laodraeies, Maubeuge, Thun, Charleroi, le Cateler, & se déaharga dans la Meusa à Namur. Maty.

SAMBUCA. s. f. Nom propre d'un bon bourg de la valléa da Mazara en Sicila. *Sambuca.* Il est sur la riviéra da Carabi, environ à trois lieues da Xacca, vers le oord. Maty.

SAMBUË. s. f. Vieux mot. C'est quelqua harnois de cheval. *Perceval. Gauvain.* Borel. R. da Merlin manuscrit.

Un palefrois bien enselez,
D'une moult riche sambuë.

SAMBUQUE. s. f. C'étoit un ancieo instrument da Musique, ou espéce de flûra, peut-être ainsi nommée, à cause qu'il éroit fait de sureau appellé *sambucus.* C'étoit aussi una ancienne machioa da guetre dnor se servit Marcallus pour assiégar la villa da Syracusa. Elle étoit si grosse, qu'il falloir deua navires pour la porter, comme témoigne Plurarque en sa via.

S'AME. Contraction qui sa-faisoit autrefois da *sa ame*, ou son ame. *Anima sua, anima illius.*

Par amour tant qu'il fit partir
S'ama *du corps, sans départir.* R. de la Rose.

SAMECH. s. f. Terma da Philosophia hermétique. C'est un sel da tartre. Dict. Herm.

SAMEDI. s. m. Nom du sepriéma, ou derniet jour de la semaine. On l'appalloit *Sabbat* chez les Juifs. *Sabbatum.* Er chez les Payans, c'étoit le *jour de Saturne.* Le *Samedi* sainr est la *Samedi* da Pâques. Le *Samedi* gras, c'est le *Samedi* devant le jour des cendres, non pas qu'on mange gras ce *Samedi*-là plus qua les autres, mais parca qua les huit jours qoi sont avant le carême, s'appellent les jours gras.

☞ Samedi. On dit prov. d'un paresseux qui n'aime point à travailler, Il est né la *Samedi*, il aime besogne faite. Il est populaira & bas. Acad. Fr.

SAMEQUIN. subst. masc. Sorta da vaisseau Turc. *Samequinum navigium.* On ne s'en sert que pour aller rarra à terre.

☞ SAMER. Gros bourg de France dans le Boulenois à trois lieues da la villa da Boulogne.

SAMESTRE. On nomme corail de *Samestre*, une sorra de corail qu'on envoye d'Europe à Smirne. Il y en a daux sortes; du brur & du travaillé.

SAMIEN, enne. s. m. & f. Qui est de l'Ila de Samos. *Samius.* Les *Samiens* vivent assez heurausement, & ne sont pas maltraités des Turcs. Tournefort, l. 408. Les *Samiennes* sonr malpropras, mal tournéas, & na prenoent da linge blanc qu'une fois la mois. Leur habit consista en un soliman à la Turqua, avec una coëffe rouge, bordée d'une lasse jaune ou blancha qui leur tombe sur le dos, da même que leurs cheveux, qui le plus souvent sonr partagés en deua tresses, au bout desquelles pend qualquefois un trousseau da patires plaques de cuivre blanchi, ou d'argent bas. Id.

SAMIENNE. adj. m. Est une épithéte qu'on donna à une tarre qui vianr de l'Ila de Samos, dans la mer Égée. *Terra Samia.* La mailleure est appellée par Dioscoride *Collyrium*, parca qu'on s'en servoit autrefois dans les collyras. Elle ast blanche, très-légéra, molla, friabla, de bon goût, & un peu gluante à la langua. Il y a une autra aspece da terre *Samienne* qui est crouteusa & dure, ayant néanmoins qualqua noctuosité; on l'appella *Aster Samius*, parce qu'on y trouve quelques paillerres luisaores disposées en perires étoiles. Ces deux espéces de rerras *Samiennes* soot astringentes, propras pour dessécher & agglutinar les plaies.

Il y a aussi una *pierre Samienne* qu'on ratira des mioes an l'Île da Samos; alla ast blanche & s'atracha à la langua quand on la mer dassus. Les Orfévres s'en serveot pour brunir l'or & pour le rendra plus luisant: alle ast astringente & rafraîchissanre. *Lapis Samius.*

SAMIR. s. m. Nom d'una villa de la Tribu de Juda, située dans les montagnes. *Jos.* a v. 48.

Il y en avoit encora une da mêma nom dans les montagnes d'Éphraïm, donr parle le Liv. das Juges x. 1. Ella étoit de la Tribu d'Éphraïm.

SAMIS, ou SAMILIS. subst. mas. Terme da négoce. C'est una étoffe sorr richa qui vienr de Venise, qui est laméa ou rréméa de lames d'or & d'argent. *Samlis pannus, laminulis aureis intertextus.* Ce mot est fort ancien. *Glossaire sur Marot.* Dans les Régistres da la Chambra des Comptas, il est fait mantion de plusieurs armas du Roi couvertes de *samis vermeil.* En Latin *auri samitum*, ou *examitum*, qu'on trouve en plusieurs anciens titres. L'Oriflamme étoir sata d'un *samis vermeil*, selon qualques-uns. Il y avoit aussi un *samis*, qui étoit une étoffe route de soie; & quand c'étoit du drap d'or, on l'appelloit *auri samitum.*

Ce mor vient du Grec ἑξάμιτον, c'est-à-dire, *composé de six fils*, en long ou en lica, comme on dit aussi, *opus polymitum*, qui ast fait de plusiaura lices, ou couvert de plusieurs fils.

SAMIT. s. m. Vieux mot. C'est une sorte d'éroffe ou paau. Borel. Voyez Samis à l'article précédent, car c'est sans doute la même chose.

Robe d'ermine & de samit. Perceval.
Lors fet mettre devant un lit,
Une grand coute de samit. Id.
En celle chambre avoit deux lits,
Couverts de deux riches samis. Id.
Vestue d'un vermeil samit,
Qu'onques nus si riche ne vit. Id.

SAMMACHI. Voyez Scammachi.

☞ SAMMATHAN, villa de France dans la Comté da Comminges, au bas d'un vallon, que la riviera de Sava ou de Seve travarsa par le milieu.

☞ SAMNITES

☞ SAMNITES. ſ. m. pl. Ancien peuple d'Italie dont le pays s'appelloit *Samnium*.

SAMO. Voyez Samos, car nous diſons toujours ainſi.

SAMOGIA. ſ. f. Nom propre d'un village de Lombardie. *Samogia*. Il eſt entre Boulogne & Modene, à trois lieues de l'une & de l'autre. On voit autour de ce village, à l'entrée de la nuit, la campagne remplie de mouches luiſantes, qu'on appelle *luciola*. Elles ſont faites comme un hanneton, mais beaucoup plus petites. Elles ont le bas du corps rempli d'une matiere preſque liquide & de couleur de citron, & à chaque coup d'aile que donne cette mouche, cette matiere jette un trait de feu qui ſemble l'étincellement d'une étoile. Misson, *Voyage d'Italie*. Il y a de ſemblables mouches dans la vallée de Pragelas, à trois ou quatre lieues au-deſſus de Pignerol. On dit qu'il y en a encore de plus grandes dans l'île de Barbade, & dans les autres Antilles.

SAMOGITIE. ſ. f. Nom propre d'une province de la Lithuanie, en Pologne. *Samogitia*. Elle eſt entre la Lithuanie propre, la Curlande, la Pruſſe Ducale & la mer Baltique. Ce pays eſt fait en forme de pyramide. Il peut avoir cinquante lieues du nord au ſud, & ſoixante-dix du couchant au levant. Il eſt fort entrecoupé de bois & de montagnes; nourrit entr'autres beſtiaux quantité de chevaux qui ne ſont pas de grande taille; mais qui ſont eſtimés par leur vigueur & par leur viteſſe. La *Samogitie* eſt diviſée en trois Gouvernemens particuliers, dont Roſienne, Midruchk & Poniwieſs ſont les capitales. Elle a auſſi ſon Gouverneur général, qui porte le titre de Staroſte, & qui a rang parmi les grands Sénateurs de Pologne.

SAMOGUAR. Voyez Samaguear.

SAMOIEDE. ſ. m. & f. Nom d'un peuple de la Tartarie Moſcovite. *Samoieda*, *Samoiedia*. Il eſt le long de l'Océan ſeptentrional, autour de l'embouchure de l'Oby. M. Witſen dans ſa carte des parties ſeptentrionales de l'Aſie & de l'Europe, donne une plus grande étendue au pays des *Samoiedes*, qu'on n'a accoutumé de faire; il le pouſſe vers le couchant beaucoup au-deçà de l'embouchure du Petzora, & vers l'orient juſqu'à l'embouchure du Jenizei. Quoi qu'il en ſoit, les *Samoiedes* ſont Tartares ſujets des Moſcovites, dont ils ont embraſſé la Religion, & auxquels ils payent un tribut en pelleteries. Ils aiment extrêmement leur pays, quoique ce ne ſoit que forêts & montagnes, où ils ne vivent que de la pêche & de la chaſſe. On y voit de grands troupeaux de cerfs dont les *Samoïedes* apprivoiſent quelques-uns, qui tirent leurs traîneaux avec une viteſſe incroyable. On a dit des *Samoïedes* qu'ils mangeoient leurs ennemis en guerre, & les corps de leurs parens & de leurs amis décédés: mais l'expérience a fait voir le contraire. Matv.

☞ SAMOLE. ſ. f. *Samolus*, ou *Samolum*. Plante dont la fleur eſt en roſette, d'une ſeule piéce, & diviſée en pluſieurs ſegmens. Le piſtile s'éleve du fond du calice, & eſt enfoncé comme un clou dans le centre de la fleur; enſuite s'uniſſant avec le calice, il ſe change en un fruit ou gouſſe ouverte à ſon ſommet, & remplie d'un grand nombre de ſemences menues. Cette plante eſt, ſelon quelques-uns, la même qu'on appelle autrement *anagallis*; elle approche de la Véronique: mais celle-ci a une fleur compoſée de 4 pétales, au lieu que celle du *ſamolus* en a cinq. Elle poſſéde une qualité légerement nitreuſe & anti-ſcorbutique. C'étoit, dit Pline, L. XXIV. c. 11. une herbe ainſi appellée par les Gaulois. Elle naiſſoit dans des lieux humides; ils la faiſoient cueillir de la main gauche par des gens qui devoient être à jeun. Celui qui la cueilloit, ne devoit point la regarder; il ne lui étoit pas permis de la mettre autre part que dans les canaux où les animaux alloient boire, & il la broyoit en l'y mettant. Moyennant toutes ces ſuperſtitieuſes précautions, dont la plus légere omiſe auroit fait évanouir toutes les bonnes qualités de la plante, ils croyoient que cette herbe avoit de grandes vertus contre les maladies des animaux, ſur-tout des bœufs & des cochons. Bochart, *en ſon Phaleg*. Borel.

SAMOLICO. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg du pays des Griſons. *Samolicum*, *ſummus lacus*. Il eſt dans le Comté de Chiavenne, au midi de la ville de ce nom, près de l'embouchure de la Mera, dans le lac de Côme. Matv.

☞ SAMOLOÏDE. ſ. f. Plante. Sa fleur eſt d'une ſeule piéce, diviſée en quatre parties preſque juſqu'au fond & en forme d'étoile. De ſon centre s'éleve un piſtile dont la baſe eſt entourée de filets fort minces accompagnés de quatre étamines. Ce piſtile ſe change en un fruit de figure oblongue à deux panneaux, qui contient des ſemences applaties. Cette plante eſt très-commune dans la Jamaïque & dans pluſieurs autres endroits des Indes occidentales, où les habitans en ont uſé en forme de thé, ce qui lui a fait donner ſon nom. Elle n'eſt plus d'uſage aujourd'hui dans l'Amérique. *Samoloides*. Miller. *Diction. Vol. II.*

SAMOREUX. ſ. m. Terme de mer. C'eſt un bâtiment extrêmement long & plat, qui navigue ſur le Rhin, & ſur les eaux internes de Hollande, où les *ſamoreux* apportent ordinairement du bois. Le mât en eſt de deux piéces & fort haut: il eſt tenu par des cordages à l'arriere & aux côtés. Aubin.

SAMOLUM. Voyez Samole.

SAMOS, ou SAMO. ſ. f. Nom propre d'une des îles de l'Archipel. *Samos Ionica*, *Samus*. Elle eſt près de la côte de la Natolie, environ à deux lieues d'Epheſe. L'invention de la poterie de terre eſt due à cette île. Son circuit eſt environ de vingt-ſept lieues, & elle a une ville épiſcopale, qui porte ſon nom, & qui eſt ſuffragante d'Epheſe. Il y avoit anciennement un temple fameux de Junon. Matv. Voyez la deſcription que M. de Tournefort a fait de l'île de *Samos* dans la dizieme lettre de ſon Voyage. Les muſcats de *Samos* ſont les plus beaux & les meilleurs fruits de l'île. Dites toujours *Samos* en François. Les habitans de l'île s'appellent *Samiens*.

Samos. Riviere du Royaume de Hongrie. *Samus*. Elle a deux ſources, toutes deux en Tranſilvanie, le grand *Samos* vers les monts Krapachs, & le petit *Samos* vers la ville d'Huniade. Celle-ci paſſe près de Clauſenbourg, & rencontre l'autre près des bourgs de *Samos* & de Dues, renfermés dans deux petites îles que ces rivieres forment; cette riviere étant réunie paſſe dans la haute Hongrie, y baigne Zatmar, & ſe décharge dans la Teiſſe, à quelques lieues au-deſſus du petit Waradin.

SAMOSATE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Samoſata*. C'étoit anciennement la capitale de la Comagene en Syrie. Elle étoit ſur l'Euphrate, aux confins de la Méſopotamie, & de la grande Arménie & de la petite. Elle a été épiſcopale, & a donné la naiſſance à Lucien fameux athée, & à Paul de *Samoſate* héréſiarque. Elle eſt maintenant détruite, & ſes ruines portent le nom de Scemſat. Matv.

SAMOSATÉNIEN, enne. ſ. m. & f. Nom d'anciens Hérétiques Antitrinitaires qui ont été ainſi appellés du nom de leur chef Paul de Samoſate Evêque d'Antioche, ſous les Empereurs Aurélien & Probus. *Samoſatenus*, *a*. Il renouvella l'héréſie d'Artemon, ayant auſſi des ſentimens communs avec Sabellius & Avec Noët, quoiqu'il différât d'eux dans la maniere de s'expliquer. Il reconnoiſſoit que le Pere, le Fils & le S. Eſprit n'étoient qu'un ſeul Dieu, mais il nioit que le Fils & le S. Eſprit euſſent une véritable ſubſiſtance, ils ne ſubſiſtoient, ſelon lui, que dans le Pere, comme le verbe de l'homme ſubſiſte dans ſon entendement. Les *Samoſaténiens*, dit S. Epiphane, étoient de véritables Juifs, qui n'avoient que le nom de Chrétiens, ſe ſervant des mêmes preuves que les Juifs pour ruiner le myſtere de la Trinité, ſous prétexte d'établir l'unité de Dieu, quoiqu'ils n'obſervent point avec eux les cérémonies de la Loi. Ils convenoient entiérement avec les Juifs dans la maniere d'expliquer ce que c'étoit que Verbe en Dieu. Voyez S. Epiphane, *hereſ.* 65. où il réfute au long cette héréſie. Il eſt auſſi parlé de cet héréſiarque & de ſes mœurs dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Euſebe, L. VII. c. xxix. & xxx Il fut condamné dans un Concile tenu à Antioche, où ſe trouverent juſqu'à ſoixante dix Evêques, & il fut dépoſé de ſon évêché.

SAMOSATENSE. ſ. m. & f. *Samoſatenſis*. Jovet appelle *Samoſatenſes* une ſecte de Luthériens qui ont renouvellé les erreurs de Paul de Samoſate.

SAMOTHÉE. ſ. f. Premier nom de l'île de la Grande-Bretagne, ſi l'on en croit quelques hiſtoires. Voyez Samothès qui ſuit.

SAMOTHÈS. ſ. m. Si l'on en croit les hiſtoires fabuleuſes d'Angleterre, *Samothès* eſt le même que Moſoch ou Meſech

sech, dont elles font le fils aîné de Japhet, quoique des sept enfans de ce Patriarche ce ne soit que le sixieme dans Moyse, *Gen.* x. 2. Ce fut le Fondateur des Celtes. Il posa le siége de sa domination le long du Pont-Euxin & sur les bords du Thermodoon : il l'étendit dans cette partie de l'Europe qui portoit le nom de Gaule Celtique, & que bornoient le Rhin & les Pyrénées, & comprenoit aussi l'île de la Grande Bretagne, dans laquelle il conduisit les premieres colonies qui les peuplerent, & qui pour cela fut appellée *Samothée*. C'est encore le Dis, ou le Pluton des anciens Payens. Car César, au sixieme Livre de la Guerre des Gaules, rapporte que les Gaulois se disoient fils de Dis, & que c'étoit la tradition des Druides.

SAMOTHRACE. s. f. Nom d'une île & d'une ville de *Samothrace*. *Samothracia*. C'est une île de l'Archipel située au nord, ou au nord-est, de celle de Lemnos, sur la côte de la Thrace, aujourd'hui la Romanie, & vis-à-vis l'embouchure de l'Hébrus, qui se nomme à présent la Marisa, l'île s'appelle *Samandraki*, ou *Saumandracht*. Voyez ce mot.

☞ SAMOUL-BACHA. s. m. On nomme ainsi à Constantinople le col de la marte zibeline, qui est l'endroit de cette riche fourure qui est le moins estimé.

☞ SAMOUR. s. m. On nomme ainsi à Constantinople, & dans les autres échelles du Levant, l'animal dont la fourure est fort estimée, & qu'on appelle en France marte zibeline.

SAMPIONE, *Monte Sampione*, en Latin *Sempronius mons*. C'est une montagne des Alpes, & un des passages d'Allemagne & d'Italie. Elle est aux confins des Suisses, du Valais & du Milanois, à la source de la riviere de Tosa. Maty.

SAMPOGNE, SAMPOGNA. Voyez Zampogna.

SAMPSÉEN, ENNE. s. m. & f. Anciens Sectaires qui étoient les mêmes, selon S. Epiphane, *hæres.* 53. que les *Elcesaïtes*. Voyez Elcésaïtes. *Sampsæi*. Ils n'étoient proprement ni Juifs, ni Chrétiens, ni Gentils. Ils furent appellés *Sampséens* du mot Hébreu, *Schemesch*, qui signifie *soleil*, comme s'ils avoient adoré le soleil ; & ainsi *Sampséens* est la même chose que *Solaires*. Ils reconnoissoient un seul Dieu, qu'ils adoroient, & ils se lavoient souvent. Ils étoient attachés en toutes choses à la Religion des Juifs. Il y en avoit aussi parmi eux qui ne mangeoient jamais de viande. Scaliger dans sa réponse au *Tribæres.* de Sératius, c. xxviii. prétend, après S. Epiphane, que les *Sampséens* étoient les mêmes que les *Esséniens*, dont le même S. Epiphane a parlé au long, *hær.* 17. Voyez *Esséniens*, *Masséliens*, *Elcésaïtes* : car tous ces noms sont les noms de diverses branches d'une seule & même secte, signifiant tous la même chose, si ce n'est que les *Elcésaïtes* ont ajouté quelque chose aux usages des anciens *Esséniens*. Voyez le P. Pétau dans ses notes sur S. Epiphane, *hær.* 19.

SAMS. s. m. ou SAMIS & SAMIT. Vieux mot. Nippe précieuse. *Villehardouin.* Borel. Voyez Samis.

SAMSECHE. s. f. Nom d'une Principauté tributaire du Turc. *Samsea*. Elle est dans la Géorgie en Asie, entre la Turcomanie, le Guriel, l'Imeretti & le Carduel. Il n'y a aucun lieu considérable. Maty.

SAMSOE. s. f. SAMSOI. s. m. Nom propre d'une île du Dannemarck. *Samsea*, *Samus Danica*. Elle est entre l'île de Séélande, & la côte de Jutie, de laquelle elle n'est éloignée que de trois lieues. *Samsoe* est petite, mais fort agréable & fort fertile. Elle fut comprise dans les Terres que l'on donna en apanage au Roi Christian II. lorsqu'il fut déposé. Maty.

SAMSON. Nom propre d'homme. *Samson*, *Sampson*. C'est le quatorzieme des Juges du peuple de Dieu, qui le jugea 20. ans durant. *Samson* est célebre pour sa force extraordinaire. C'est pour cela que nous disons, il est fort comme un *Samson*, pour dire, il est très-fort. L'histoire de *Samson* est décrite au Livre des *Juges*, c. xiii. & suiv.

Samson, île. *Samsonis insula*. C'est une des Sorlingues, qui sont au couchant de l'Angleterre, & au midi de l'Irlande. Maty.

SAMSONDGI-BACHI. s. m. Officier de la maison du Grand-Seigneur. Le *Samsondgi Bachi* a soin des drogues. Du Loir, *p.* 97.

SAMUEL. s. m. *Samuel*. Nom d'homme qui ne se donne guère aux enfans, que dans la Religion Protestante. *Samuel* étoit un grand Prophête. Les Livres de *Samuel*. Ce sont les deux premiers Livres des Rois que le Texte Hébreu appelle ainsi. Les Protestans & quelques Hébraïsans le font aussi en notre langue. Voyez au mot Roi, Livre des Rois.

S A N.

SAN. adj. m. Nom Espagnol, qui entre dans plusieurs noms de lieu, & que nous retenons en notre langue. Il signifie Saint. *Sanctus*. *San*-Salvador, *San* Phelipe, *San*-Juan de Porto-Rico. Saint Sauveur, S. Philippe, S. Jean de Porto-Rico.

SAN. s. m. Nom propre d'une riviere de la Pologne. *Sanus*. Elle a sa source dans les monts Krapachs, traverse la Russie Rouge, où elle baigne Sanock & Prémislie, & va se décharger dans la Vistule, un peu au-dessus de Sandomir. Maty.

SANAA. s. f. Nom propre d'une ville de l'Arabie heureuse, en Asie. *Sanaa*. Elle est dans la principauté de Téhama, sur une petite riviere, à huit lieues au-dessus d'Almacharana. Maty.

SANAN. s. f. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda dans la Terre-sainte. *Sanan*. Jos. xv. 37. Saint Jérôme l'appelle *Senan*.

☞ SANAS. Toiles de coton que l'on tire des Indes orientales, particuliérement de Bengale.

SAN-BENITO. s. m. C'est le nom qu'on donne vulgairement en Espagne & en Portugal, à l'habit dont on revêt les hérétiques condamnés par l'Inquisition. Quelques-uns ont cru que ce nom venoit de S. Benoît Patriarche de l'Ordre de Cîteaux, dont les Abbés, selon eux, ont été les premiers Inquisiteurs ; mais il vient de *sacco benedetto*, qui veut dire, sac bénit, qui est le sac dont le Tribunal de l'Inquisition revêt les hérétiques à l'exemple de la primitive Eglise, où l'on revêtoit les criminels d'un sac, qui étoit appellé bénit, à cause d'une bénédiction particuliere dont on le benissoit. Voyez encore Sac-bénit. Mais *san-benito* est plus ordinaire.

SANCERRE. s. m. Ville qui a titre de Comté, *Sancerra*, *Sacrum Cereris*, *Sacrum Cæsaris*, *Sacro Cæsarianum*. Elle est dans le Berri, en France, sur une montagne auprès de laquelle passe la Loire, à 10 ou 12 lieues de Nevers, du côté du nord. *Sancerre* est célebre par le siége que les Protestans y soutinrent l'an 1573. où ils souffrirent les dernieres rigueurs de la faim avant que de se rendre. Ses fortifications & son château ont été rasés. *Sancerre* appartient à la maison de Condé.

SANCHE, ou SANCHEZ, & SANCTIUS. s. m. Nom propre d'homme. *Sanctius*. Ces trois mots sont la même chose, mais on ne les dit pourtant pas indifféremment. Dom *Sanche*. Le livre de *Sanchez*, *de Matrimonio*, & non pas de *Sanche*, ou de *Sanctius*. Et au contraire, les Commentaires de *Sanctius* sur l'Écriture sont estimés.

SANCIAN. Quelques-uns disent SANCOAN. Mais le premier est le nom François. s. m. Nom propre d'une petite île de la mer de la Chine. *Sanchoanum*, *Sancianum*. Elle est près de la côte du Quantung, entre l'île de Machao & celle d'Hainan. *Sancian* est le lieu où mourut S. François Xavier, un des premiers Jésuites, Apôtre des Indes. En François nous disons toujours *Sancian*. Les Portugais de *Sancian*. P. Bouh. Ce sont trois îles si proches l'une de l'autre, qu'à les regarder d'un peu loin, elles semblent n'en faire qu'une, & c'est pour cela que les Chinois les appellent en leur langue *Samceu*, mot composé de *sam*, qui signifie trois, & de *ceu*, qui veut dire île. La principale de ces îles que les Portugais ont appellée *Sancian*, a un très-bon port tout couronné de montagnes en forme d'un demi-cercle à la pointe qui regarde Macao. Elle a peu d'habitans naturels, presque rien des commodités de la vie, & est d'elle-même si stérile, si inculte & si sauvage, qu'elle semble plus un lieu de bannissement que de commerce. P. Bouh.

SANCIR. v. n. Terme de mer. Couler & descendre à fond. *Pessum ire*, *demergi*, *immergi*. Navire qui a *sanci* sous ses amarres, c'est un vaisseau qui a coulé bas, & qui s'est perdu tandis qu'il étoit à l'ancre. Aubin.

SANCTIFIANT, ANTE. adj. *Sanctificans*. Plusieurs prononcent & écrivent *santifiant*, & Richelet est de ce

nombre ; mais on croit que cela n'est supportable que dans la conversation, & que dans un discours grave il faut prononcer *sanctifiant*, en faisant sentir un peu le *c*. Ce que l'on dit ici de *sanctifiant*, on le dit aussi de *sanctification*, de *sanctifier* & de *sanctuaire*. *Sanctifiant* signifie, qui sanctifie, qui rend saint. L'esprit *sanctifiant*. La grace *sanctifiante*.

☞ SANCTIFICATEUR. f.m. Qui sanctifie les hommes, qui travaille à leur sanctification, à les rendre saints. *Sanctum efficient, procurator sanctitatis, vel effector, sanctificator*. L'esprit *sanctificateur* de nos ames. Le Saint Esprit est un esprit *sanctificateur*. Les Prêtres devoient être les *sanctificateurs* des brebis de J. C. que sera-ce d'en avoir été les corrupteurs ? Bourdal. *Exhort. I. p.* 377.

SANCTIFICATION. f. f. Action par laquelle on bénit, on rend saint. *Sanctificatio*. La *sanctification* du Sabbath chez les Juifs, du Dimanche chez les Chrétiens, est de droit divin. La *sanctification* du nom de Dieu est sa louange, sa bénédiction. Les Pasteurs sont obligés de travailler à la *sanctification* des ames.

SANCTIFIER. v. act. Rendre saint. *Sanctificare, Deo consecrare*. S. Jean fut *sanctifié* dès le ventre de sa mere. La grace *sanctifie* ceux en qui elle opere. Il y a un usage de charité qui *sanctifie* les richesses. Fl. Se *sanctifier* par le débris de sa propre chair. Id.

Sanctifier, signifie quelquefois, louer, bénir, déclarer saint, célébrer. *Celebrare beatificare, laudare*. L'Oraison Dominicale dit d'abord, Votre nom soit *sanctifié*. Il faut *sanctifier* le Dimanche, l'employer aux prieres, & non point aux œuvres serviles. Dieu commanda aux Juifs de *sanctifier* la cinquantiéme année. Port-R.

Sanctifié, ée. part. pass. & adj. *Sanctificatus, sacratus, consecratus*.

SANCTIN. Voyez Saintain.

SANCTION. subst. fém. Constitution arrêtée à Bourges sur les canons du Concile de Bâle pour la discipline de l'Eglise, en 1438. *Sanctio*. Elle renouvelle la liberté des élections pour les Bénéfices, & confirme l'établissement des Gradués & des Prébendes Théologales, &c. Elle a été abrogée par le Concordat fait entre Léon X. & François I. On l'appelloit *Pragmatique Sanction*. Voyez Pragmatique.

SANCTIUS. Voyez Sancha.

SANCTUAIRE. f. m. Le lieu le plus saint, & le plus retiré du Temple de Jérusalem, où l'on conservoit l'Arche de l'Alliance, & où il n'étoit permis d'entrer qu'au Grand Prêtre. *Sanctuarium*. Quelques-uns croyent que tout le Temple étoit appellé *Sanctuaire*, & que l'Arche étoit dans le secret Oratoire. Voyez au mot Saint.

On appelle aussi dans l'Eglise le *Sanctuaire*, le lieu du Chœur fermé par le chancel, où est le Tabernacle, & où repose le Saint-Sacrement. *Sanctuarium, Presbyterium*. C'est dans le Chœur d'une Eglise, l'endroit où est l'Autel, renfermé d'une balustrade : & même la Chapelle du S. Sacrement, qui est dans l'enceinte du cœur d'une Paroisse derriére le Maître-Autel, comme à Saint Eustache à Paris. On peut encore appeller particuliérement de ce nom la Chapelle de San-Salvator, qui est au haut de l'Échelle-Sainte à Rome, & qu'on nomme *Sancta Sanctorum* ; parce qu'elle renferme l'image de Notre Sauveur & quelques reliques de l'ancien Testament. Daviler.

On dit, Examiner quelque chose au poids du *Sanctuaire*. *Æquare ad pondus Sanctuarii*, pour dire, à un poids juste & exact, parce que chez les Juifs c'étoient les Prêtres qui gardoient des poids de pierre qui servoient d'un original & d'un étalon pour régler & étalonner tous les autres, mais qui n'étoit point différent du poids royal ou profane.

> *Faire du bien seulement pour le faire*
> *Etre équitable au poids du* Sanctuaire. Senecé.

Du Cange dit que le nom de *Sanctuaire* a été donné tant aux Eglises qu'aux cimetiéres & aux azyles des Eglises Anglicanes, avant qu'ils fussent abrogés par Henri VIII. aux châsses des Reliques, & généralement à tous les biens Ecclésiastiques.

SANCUS, ou SANGUS. subst. masc. Nom d'une Divinité des anciens Romains. *Sancus, Sangus*. Le Dieu *Sancus* étoit honoré à Rome ; il y avoit un Temple, une place, & un oratoire. Festus, L. XIV. dit que c'étoit Hercule. Denys d'Halicarnasse, L. II. dit que c'étoit un Dieu des Sabins, pere de Sabus, qui avoit donné son nom à ce peuple. Lactance est du même sentiment, *Divin. Institut. L. I.* c. xv. Caton dans ses Origines, disoit que *Sancus* étoit parent de Sabus ; il ajoûte que les Sabins prononçoient *Sangus*, les Romains *Sanctus*, & les Barbares *Saga*. Le culte de ce Dieu passa des Sabins à Rome sous le Roi Tatius, avec celui de Fidius. Voyez Dempster dans ses additions à Rosin, L. I. c. xiii. à la sixiéme région de Rome. Une ancienne inscription rapportée par Gruter, p. xcvi. n. 8. montre que ce Dieu étoit honoré spécialement à Réate ville des Sabins, aujourd'hui Riéti, où elle a été trouvée, & que c'étoit un Dieu du pays. *Deus patrius*.

SANCO DEO
PATR. REATIN.
SACRVM.

Elle a été faite sous Auguste, comme il paroît par ces mots qui s'y lisent, ob honoram at. . . . . avovs. . . . .

SAND. m. Nom propre d'une des îles des Orcades situées au nord de l'Écosse. *Sandia*. Elle est entre celles de North Ranals & de Stromsa. Sa longueur est de quatre lieues & sa largeur environ de trois. On croit que la qualité de son terroir sabloneux lui a fait donner le nom de *Sand*, qui signifie du *sable*. Maty.

SANDAL. f. m. Bois des Indes, dont on se sert pour faire une couleur, une teinture rougeâtre qui porte le même nom. Bois de *sandal*, couleur de *sandal*. Voyez Santal. *Sandale lignum*. ☞ Le P. Bouhours dans la vie de Saint François Xavier Liv. III. p. 146. dit que le *sandal* est un bois très-précieux de l'île de Macazar. On trouve aussi *Cendal* & *Sendail*. Voyez ce dernier mot.

> *S'il fût Evêque de Beurges,*
> *Du* cendal *eût, mais il est cher.* Villon.

SANDALE subst. fém. Chaussure de Religieux Réformés, qui ne consiste qu'en des semelles de cuir attachées avec des boucles, le reste du pied demeurant nud. *Sandalium, solea*. Les Capucins portent des *sandales* ; les Recolets des socques. Celles-là sont de cuir, celles-ci de bois.

Sandales, chez les Anciens, étoit une riche chaussure d'or & de soie, ou d'une étoffe précieuse, qu'on appelloit *sandal*, dont on faisoit les banniéres : telle étoit la chaussure de Judith, quand elle alla voir Holoferne. L'Écriture nomme cette chaussure *sandalia*.

On appelle aussi *sandales*, la chaussure du Pape & des Evêques quand ils officient, telle qu'on croit avoir été portée par S. Barthelemi. *Sandalia*. Il y avoit autrefois de la différence entre les *sandales* des Evêques, des Prêtres & des Diacres, comme témoigne Alcuin. Il n'étoit permis aux Moines de porter des *sandales* qu'en voyageant. Voyez Du Cange, Saumaise, &c.

Sandale. Ce mot se dit aussi parmi les Maîtres d'Armes, d'un soulier qui n'a qu'une demi empeigne, & qui n'a point de talon ; on le met ordinairement au pied droit. *Sandaliolum*.

Sandale. Terme de Marine. Espéce de bâtiment du Levant, qui est fait pour l'allége des gros vaisseaux. Aubin. *Navis subsidiaria*.

SANDALIE. subst. fém. Nom d'une espéce de pêche. *Species mali Persici*. L'admirable jaune tardive est aussi nommée pêche d'abricot & *Sandalie* : elle est une mirlicotonne, comme la pavie jaune est un mirlicoton ; elle ressemble entiérement par sa figure & par sa grosseur à la pêche admirable ; si bien qu'on la pourroit fort bien nommer l'admirable jaune, & nommer l'autre simplement l'admirable, mais elle est différente par le coloris jaune qui est dans sa peau & dans sa chair. La Quint. *P. III.* p. 441.

SANDALIER. f. m. C'est parmi les Capucins, & quelques autres

autres Religieux, celui qui fait les sandales. *Sandalarius opifex.*

☞ SANDALINE. f. f. Petite étoffe qui se fabrique à Venise. Elle est propre pour le commerce des Indes occidentales.

SANDALIO. f. m. Nom propre d'un bourg de la Palestine. *Sandalium.* Il est sur la côte à quatre lieues de Ptolémaïs ou Acre, vers le nord. On assure que l'ancienne Eédipa, ou Achasib étoit fort près de ce bourg. Maty.

SANDAON. Voyez Zanon.

SANDARAQUE. f. f. Terme de Pharmacie. *Sandaracha.* ☞ C'est une gomme résine, que l'on tire par incision de deux arbres, dont l'un est la grand genévrier, & l'autre est l'oxycédre. Celle qui coule du grand genévrier, est la plus commune; celle qui coule de l'oxycédre, est la plus rare & la plus estimée. On apporte d'Afrique la *sandaraque* en larmes transparentes, luisantes, claires, de couleur blanche, tirant sur le citrin. Ses proprietés & son usage, sont d'entrer dans la composition des emplâtres. Elle est incisive & atténuante. Elle est bonne pour résoudre & pour fortifier. Elle fait la base du vernis des Peintres. C'est avec la *sandaraque* qu'on colle le papier, pour lui donner une couleur blanche & le rendre plus ferme, afin qu'il ne boive point & que l'écriture en paroisse plus belle. Il y a la *sandaraque* des Grecs, & la *sandaraque* des Arabes. La *sandaraque* des Grecs est l'arsenic rouge, qu'on appelle autrement *réalgal*, ou *orpiment rouge.* C'est un poison corrosif La *sandaraque* des Arabes est la gomme du genévrier dont on fait le vernis, lequel a tiré son nom de cette gomme que les Latins appellent *vernix*, parce qu'elle sort de l'arbre principalement au printemps. Les Arabes l'appellent *sandarax*, d'où vient qu'on l'a nommée *sandaraque.* Quelques-uns appellent aussi *sandaraque* le sandyx ou vermillon qui est fait de céruse brûlée, à cause qu'il est fort rouge.

☞ SANDASTROS. f. m. Pierre précieuse tachetée de jaune, que l'on appelle encore *Garamatites.* Elle est estimée cordiale & bonne pour résister au poison, étant pulvérisée & prise à la dose d'un demi-scrupule ou d'un scrupule. Lémery lui attribue une vertu alkaline & absorbante.

SANDECK. subst. masc. Nom propre d'une ville du Palatinat de Cracovie en Pologne. *Sandecum*, *Sandecia.* Elle est sur la riviére de Dunaiec, à douze lieues de la ville de Cracovie, vers le midi. *Sandeck*, capitale d'une Châtellenie, est bien fortifié, & a des mines de cuivre & d'or dans son territoire. On le prend communément pour l'ancienne *Asanca*, ville de la Sarmatie Européenne.

SANDERA. subst. m. Racine rougeâtre du Pérou, dont les Indiens se servent pour mettre dans le chocolat. *Sandera.*

☞ SANDI, par la *sandi*, *sandienne*, *sanblen.* Jurement écorché de ces mots, *par le sang de Dieu*, déguisés pour en écarter l'horreur.

SANDIE. f. f. Melon d'eau, du Pérou. *Melo Peruvianus.* On nomme ce fruit melon d'eau, parce qu'il renferme beaucoup d'eau; au Pérou on les nomme aussi *sandies.* Les *sandies* sont rondes, grosses comme des potirons. Leur chair est semée de pepins qui sont presque ronds, les uns rouges, les autres noirs, & d'autres jaunes. Ce fruit rafraîchit beaucoup, & ne fait point de mal. Il y en a aussi au Brésil. Il y a quantité de *sandies* à l'Ile de Sainte Catherine. Frezier. *p.* 23.

SANDIOIA. f. f. Nom propre d'un village situé vers le milieu de l'Ile de Candie. *Sandioia.* On le prend pour l'ancienne *Subrita* ou *Subritum*, qui étoit une ville Episcopale. Maty.

☞ SANDIX. f. m. Espéce de minium, ou plûtôt massicot rouge, qui se fait avec de la céruse poussée au feu, & rubifiée. On s'en sert peu dans la peinture.

SANDO. f. m. Nom propre d'une Ile qui a une ville de même nom. *Sandum.* Elle est de celle du Japon, & située sur la côte septentrionale de l'Ochio, contrée de l'Ile de Niphon Maty.

SANDOMIR. subst. masc. Nom propre d'une petite ville capitale du Palatinat de Sandomir en Pologne. Elle est située sur une hauteur, dont la pied est baigné par la Vistule, environ à quarante lieues au-dessous de Cracovie. *Sandomiria.* *Sandomir* est fortifié & dominé par un château qui passe pour une place réguliére. Les Suédois la prirent l'an 1655. & les Polonois la recouvrerent l'an 1656.

Palatinat de Sandomir. *Sandomiriensis*, *Sendomiriensis Palatinatus.* C'est une des trois Provinces de la petite Pologne. Elle est entre les deux autres, qui sont le Palatinat de Cracovie, & celui de Limbourg. Son étendue est assez grande, & son terroir fort fertile, étant baigné par la Vistule, & par quelques autres riviéres. On y trouve aussi quelques mines. Ses lieux principaux sont Sandomir capitale, Corezin, Vislliczca, Rodom, Zarnaw, Malogocz, Polaniez, Zawichost & Opoczno. Maty.

SANDOU, ou SAODOUX, ou SENDOU. f. m. Nom propre d'homme. *Sindulfus.* Saint *Sandou* est un Prêtre du Diocése de Reims, qui vivoit au septiéme siécle de l'Eglise. Dom Mabillon a rapporté sa vie écrite par un Anonyme. *Acta SS. BB. sac. I. p.* 368. Saint *Sandou* étoit né en Aquitaine. Il mourut vers la fin du sixiéme siécle, ou le commencement du suivant. Baillet, au 20e. *d'Octobre.* S. Sindulse ou *Sandoux*, Archevêque de Vienne. Fleury.

SANDVLIET. Voyez Sanflit.

SANDWICH. subst. m. Nom propre d'une petite ville de l'Angleterre. *Sandvicus.* Elle est sur la côte du Comté de Kent, à deux lieues de Cantorberi, vers le levant. C'est un des cinq ports de mer qui ont séance & voix au Parlement d'Angleterre. Son port est si gâté par les sâbles, qu'il n'y a que les petits vaisseaux qui puissent y mouiller; il a été autrefois célébre sous le nom de *Ritupa portus.* Maty.

☞ SÂNE. f. f. *Sedana.* Nom d'une petite riviére du pays de Caux, qui se jette dans la mer, près du village de Sainte Marguerite de Caprimont. *Descript. Géogr. & Hist. de la Haute-Norm. T. I. p.* 41.

SANE. Voyez Sens.

SANÉ, ée. part. pass. & adj. Guéri. Borel.

> *Amours va par avanture,*
> *Chacun y pert & y gnagne*
> *Par outrage & par mesure*
> Sané *chacun & mehagne*
> *Eurs & mesavanture*, &c. Roi de Navarre.

SANÉDRIN. Voyez Sanhédrin. Cependant en François on écrit le plus ordinairement *Sanédrin.* Caiphe avoit dans le *Sanédrin* un titre qui le rendoit comme le second Président. Fleury.

☞ SANEQUIN. f. m Sorte de coton qui vient de Smyrne, par la voie de Marseille.

SANER. Vieux verb. act. Guérir, rendre la santé. Du Latin *Sanare.* Ganvin. Borel. *Poësies du Roi de Navarre.*

SANFLIT, ou SANDVLIET. f. m. Nom propre d'un bourg fortifié. *Sanflita.* Il est dans le Brabant Espagnol, sur l'Escaut, entre Anvers & Berg-op-zoom, à trois lieues de chacune. Maty.

SAN-FRIC. Voyez Efrique, ou Afrique.

SANG. f. m. La plus noble des quatre humeurs qui sont dans le corps de l'animal, & qui entretient sa vie. *Sanguis.* Il y a dans le *sang* la partie rouge, & la partie blanche. Celle-ci est composée de la sérosité, & d'un suc fibreux, mollasse, glaireux, qui s'allonge & se dilate aisément. La partie rouge est différente de la sérosité & du suc moëlleux; selon quelques Modernes c'est une poudre rouge. C'est un sentiment commun que le *sang* est composé de petites boules rouges, qui nagent dans une sérosité.

Harvée, est, dit-on, celui qui a découvert en notre temps, la circulation du *sang* par les veines & les artéres, par le cœur & par le foie. Voyez Circulation. Mais les Jésuites prétendent que le P. Faber de leur Société l'a enseignée avant Harvée. Il y a dans le *sang* un mouvement intestin, qui loin d'être incompatible avec la circulation, en est une suite nécessaire, & qui se prouve par la chaleur du *sang.* C'est une fermentation qui ne peut être l'effet des mouvemens de liquide, de circulation, ni de trituration. Il n'y a que le frottement des solides l'un contre l'autre, & un mouvement troublé des liquides qui puissent exciter la

la chaleur. C'est donc celui-ci qui fait la chaleur du *sang*, & c'est sa composition qui le rend susceptible de fermentation. Lower est celui qui en a fait le premier la transfusion du corps d'un animal dans un autre. Voyez Transfusion.

On a disputé long-temps si c'étoit le cœur ou le foie qui faisoit le *sang*. La plûpart des Modernes croyent que ce n'est ni l'un ni l'autre, & que le *sang* même fait le *sang*, c'est-à-dire, que le chyle étant mêlé & confondu dans la masse du *sang*, se convertit en *sang* par le moyen de la fermentation qui en subtilise les parties, & lui donne la couleur rouge, & les autres qualités du *sang*. Il y a des venins qui tuent en coagulant le *sang*, & d'autres en le dissolvant. Dans la lépre toute la masse du *sang* est corrompue. Le *sang* extravasé cause les abscès & les pleurésies; se convertit en pus. On lui a tiré trois palettes de *sang*. Jacobatius a remarqué après Ostiensis, qu'il n'est pas permis à Rome de tirer du *sang* aux personnes de qualité, même dans leurs plus grandes maladies, sans la permission du Pape. Marcus. Les liqueurs rafraichissantes temperent la chaleur du *sang*, lorsqu'il fermente avec trop de violence, & l'empêchent de circuler avec la même rapidité. Bov. L'eau s'insinuant, & pénétrant jusques dans la masse du *sang*, en embrasse les parties, & arrête leur mouvement. Id. Si le *sang* bouillonne, ou s'il circule avec plus de rapidité, alors l'imagination est plus vive & plus féconde. Val. Robert Boyle a écrit l'Histoire naturelle du *sang* humain, & dit que si on le desséche jusqu'à le réduire en poudre, il s'allume à la chandelle & pétille comme le sel marin, & qu'il se liquéfie en une substance noire comme de la poix. Il dit que l'esprit ou le sel volatil du *sang* est un bon menstrue pour dissoudre le cuivre, & prendre les teintures de plusieurs corps. Quand on regarde le *sang* avec un bon microscope, on y remarque de petites boulettes rouges qui nagent dans une liqueur aqueuse; & si en filtrant le *sang*, ces boulettes ne passent point, il n'aura plus de couleur. M. Lewenhoeck, qui en a fait l'observation, dit que ces globules sont vingt-cinq mille fois plus petits qu'un grain de sable, afin qu'ils puissent passer par les veines capillaires. Cependant Verheyen doute que ce soient les globules du *sang* qui lui donnent sa couleur rouge, parce qu'il a vû aussi dans le lait une assez grande quantité de globules. Du *sang* chaud de bœuf mis dans l'alambic au bain-marie, rendit d'abord une eau claire, presque insipide, d'un assez mauvais goût, mais qu'on ne peut dire absolument être puante: avec un peu de sel de Saturne, elle prit la couleur & la consistance de lait; d'où il s'ensuit que ce n'étoit pas un simple phlegme, mais qu'il étoit mêlé de soufre & d'un peu de sel. La liqueur qui suivit, tenoit plus du phlegme, & néanmoins blanchissoit un peu par le sucre de Saturne. Ce qui restoit ayant été mis au bain de sable, & le feu augmenté, il en vint une liqueur impregnée d'esprits & de sels volatils, avec une odeur d'empyreume ou de brûlé. Déchargée de sa trop grande humidité par évaporation, & exposée dans une cornue au feu de réverbère, elle donna premiérement un esprit vif & pénétrant, & puis un sel volatil encore plus subtil, qui monte le premier dans la rectification. L'un & l'autre sont de puissans sudorifiques. Enfin il s'éleva une huile épaisse & puante. De ces expériences faites avec toute l'exactitude possible, il y a dans sept onces de *sang* d'un homme cinq onces deux drachmes de plegme, trois drachmes d'huile subtile ou spiritueuse, environ deux grains d'huile épaisse, environ deux drachmes de sel, & un peu plus de deux drachmes de terre. Tout ce qui paroît de sel est alkali: il ne faut pas néanmoins douter qu'il n'y en ait d'acide; soit parce que les hommes mêlent souvent des acides dans leurs vivres, soit parce que l'urine, & même le lait, contiennent du sel acide. Voyez Verheyen. *Anatomia corporis humani, Lib. secund.* Le *sang* des agneaux & des veaux a fourni à M. Homberg, dans l'analyse, un acide plus fort que celui des moutons & des bœufs; & ce qui est plus remarquable, c'est que la liqueur étoit acide & alkali tout à la fois, rougissant la teinture de tournesol, & faisant effervescence avec l'esprit de sel. *Mém. de l'Ac.* 1712.

Un Auteur récent, dans un Traité Latin de la Purgation, parle dans le second chapitre de la dépuration du *sang*, & prétend que ce terme de dépuration ne vient que d'un mal-entendu; que l'on a cru sans fondement que le *sang* étoit une liqueur impure; ce qu'il détruit par plusieurs raisons tirées de l'œconomie animale, & entre autres par l'extrême petitesse des orifices des veines lactées, qui ne permet pas que rien d'impur puisse entrer & passer dans le *sang* avec le chyle.

Le *sang* prend quelquefois divers noms, suivant les parties où il domine, ou par où il s'écoule. Le *sang veineux* est celui qui sort d'une veine. *Vena sanguis.* Le *sang artériel*, celui qui sort par l'ouverture d'une artere. *Arterialis.* Le *sang hemorrhoïdal* est un *sang* aduste & mélancolique, qui sort par le fondement. *Hæmorrhoïdalis.* Le *sang menstrual* est le *sang* qui en certains temps se purge par la matrice. *Menstruus.* La dysenterie ou flux de *sang* arrive, quand on vuide le *sang* tout clair avec les excrémens, qu'on nomme autrement la *caquesangue. Dysenteria.*

Le *sang* est encore distingué par les mouvemens qu'il donne au corps & à l'ame. Le *sang* chaud, bouillant, bilieux & petillant, fait les gens braves, coleres, ambitieux, prompts, turbulens. *Calidus, fervescens, biliosus efficit viros strenuos.* Le *sang* froid rend les gens doux, sages, tranquilles. *Sanguis frigidus homines efficit suaves, tranquillos, lenes.* De là viennent toutes ces phrases: Il a le *sang* chaud, c'est-à-dire, il est vif, pétulant, il s'emporte, il se fâche aisément.

Je l'avoue, entre nous, quand je lui fis l'affront,
J'eus le sang *un peu chaud, & le bras un peu prompt.*
Corn.

Au contraire agir de *sang froid*, signifie, Être tranquille. *Tranquillè, vel quietè agere.* Avoir de la présence d'esprit, agir sans chaleur & sans emportement. Parlons en de *sang froid.* Le *sang froid* qu'il conserva dans la chaleur du combat, fut admirable. La Chap. Ah! Madame, lui répondis-je, je serois bien insensible, si je conservois du *sang froid* en l'état où je vous vois. B. Ras. Ceux qui font un conte agréable de *sang froid*, sont plus plaisans que les autres. Il faut être bien méchant pour quereller les autres de *sang froid*, pour les tuer de *sang froid*. Quelques-uns disent de *sens froid*, mais il faut dire, de *sang froid*, comme les Italiens *sangue fredo.* Mén. Refl. Cependant l'Académie ne condamne pas absolument, de *sens froid.* On dit que les Dieux étoient pleins de nectar quand ils firent l'homme, & que quand ils revirent leur ouvrage de *sens froid*, ils ne purent s'empêcher de rire. Font.

Au milieu du onzieme siécle il étoit encore défendu de manger du *sang* & des viandes suffoquées, & c'étoit une ancienne tradition, tant chez les Latins que chez les Grecs, comme il paroît par la réponse du Cardinal Humbert à Michel Cerularius.

Sang, se dit aussi en parlant de meurtre & de carnage, de la mort, & de tous les effets de la cruauté & de l'inhumanité. *Sanguis, cruor, cædes, strages.* Il y eut une grande effusion de *sang* dans cette bataille; on fit couler des ruisseaux, des rivieres de *sang*. Si Alexandre eût eu une probité commune, il n'eût point répandu tant de *sang* humain, pour faire parler de lui. M. Esp. Songe aux fleuves de *sang* où ton bras s'est baigné. Corn. Il n'est, pour s'aggrandir, point de *sang* qu'il ne verse. Bard. Les tyrans étoient altérés, affamés du *sang* Chrétien.

Il ne rêve la nuit que carnage & que sang,
Sa pique dans le poing, & l'estoc sur le flanc,
Il pense mettre à chef quelque belle entreprise.
Régnier.

Tigre altéré de sang, *Décie impitoyable,*
Ce Dieu t'a trop long-temps abandonné les siens.
Corn.

Le *sang* des Martyrs étoit une semence de Chrétiens, disoit Tertullien. *Sanguis Martyrum semen est Christianorum.* Ils ont cimenté la Foi de leur *sang*; leur *sang* crie vengeance à Dieu. Les Juges Ecclésiastiques se retirent, quand il s'agit d'infliger une peine de *sang*, parce que l'Eglise abhorre le *sang*, ne condamne personne à la mort; elle est profanée par l'effusion du *sang*. Néron trempa ses main

mains dans le *sang* de sa mere. A la prise de cette ville, on a mis tout à feu & à *sang*. Je redemanderai votre *sang*, dit Dieu, c'est-à-dire, si l'on vous tue injustement. De même, quand il dit, si quelqu'un tue, son *sang* sera répandu. On répand le *sang* d'un autre purement & simplement, & sans avoir droit de le répandre; alors cette effusion n'est qu'un fait pur & simple, & destitué de droit, comme seroit un homicide, si elle est accompagnée de droit: ce droit vient naturellement du crime de celui qui a le premier versé injustement le *sang* d'un autre: ainsi cela signifie: Si quelqu'un vous tue injustement, on le tuera; & si vous tuez injustement quelqu'un, l'on répandra votre propre *sang*; il est clair que Dieu ne défend pas de tuer un homme par les voies de la Justice, quand il a mérité la mort. Coutin.

Sang, se dit aussi fort souvent en parlant de duel, où il se répand toujours du *sang*. Se battre au premier *sang*, pour dire, se battre jusqu'à ce qu'il y ait quelqu'un des deux combattans de blessé. *Pugnare ad primum cruorem.*

Sang, se prend quelquefois pour la vie qui s'entretient par le *sang*. *Vita.* Il faut donner sa vie, & jusqu'à la derniere goutte de son *sang* pour la Religion & pour son Prince. Je signerai cette vérité de mon *sang*. Il a payé de son *sang*, il a lavé cette lâcheté dans son *sang*. Épargner le *sang*, pour dire, épargner la vie des hommes.

> *Sire, mon pere est mort, mes yeux ont vû son* sang
> *Couler à gros bouillons de son généreux flanc,*
> *Ce* sang *qui tant de fois garantit vos murailles,*
> *Ce* sang *qui tant de fois vous gagna des batailles,*
> Corn.

On le dit aussi des travaux & des peines extraordinaires. Il a sué *sang* & eau pour achever cet ouvrage. *Multum laboravit, insudavit ad hoc opus perficiendum.* Régnier a dit de l'honneur:

> *Mais ce Maître cruel, excédant tout pouvoir,*
> *Nous fait suer le* sang *sous un pesant devoir.*
> Régnier.

C'est une perte qu'il faut pleurer avec des larmes de *sang*.

On dit, Je voudrois qu'il m'eût couté une pinte de mon *sang*, & que cela fût fait. On a fouetté cet écolier jusqu'au *sang*, c'est-à-dire, violemment.

Sang, s'emploie figurément, quand on dit des gens irrités les uns contre les autres, & qui cherchent à se nuire par toutes sortes de voies, qu'ils se font la guerre à feu & à *sang*. *Ferro & igne bellum gerere in invicem.*

☞ En parlant de ce qui arrive d'agréable, on dit figurément que cela rafraîchit le *sang*, que cela calme le *sang*: & de ce qui arrive de fâcheux, que cela fait faire de mauvais *sang*.

Sang, se dit aussi pour vengeance. Abandonner lâchement le *sang* de ses proches. Pat. *Vitam proximorum seu consanguineorum ignaviter non vindicare, praetermittere.* Cette phrase ne montre point que *sang* se prenne pour vengeance, & il ne se prend point en effet pour cela. Il signifie le *sang* des parens répandu, les parens tués. C'est abandonner, qui signifie-là, ne pas venger.

Sang, en quelques Coutumes se prend pour Haute-Justice. *Potestas*, ou *jus vitae ac necis*. Les Viscontiers ont le *sang* & le larron, est à sçavoir connoissance de mêlée de débat fait à *sang* courant, & du larron pris en icelle Seigneurie, posé qu'il doive être pendu & étranglé. Cout. de S. Omer, *art. 7*.

En termes de Théologie, on dit que Jesus-Christ nous a rachetés de son *sang*, qu'il a versé pour nous tout son *sang*. *Redemit nos in sanguine suo.* Il nous donne les symboles de son corps & de son *sang* dans l'Eucharistie.

☞ On croit conserver dans l'Abbaye de Fécan, & ailleurs, quelque portion du *Sang* de J. C. sous le nom de précieux *Sang*. *Descr. Géogr. & Hist. de la Haute-Norm. T. I. p. 93. & T. II. p.* 826.

Sang, se dit figurément en choses spirituelles. L'Écriture dit, Ce n'est point la chair & le *sang* qui vous ont révélé les mysteres. *Caro & sanguis non revelavit tibi.* Ceux qui ont lavé leurs vêtemens dans le *sang* de l'Agneau.

Sang, se prend quelquefois pour le bien. Les chicaneurs, les concussionnaires, les maltôtiers sucent le *sang* du peuple, vivent de son *sang*. *Exhaurire vitam, facultates.* Tirer de l'argent de la bourse de cet avare, c'est lui tirer le *sang* des veines. ☞ En parlant de quelqu'un qui a été obligé de se défaire de la meilleure partie de son bien, on dit figurément, qu'il lui en a couté le plus pur de son *sang*, qu'il a donné le plus pur de son *sang*.

Sang, se dit en quelques lieux pour signifier le teint. Cette femme a un beau *sang*. *Color vividus, vegetus.* Les Italiens disent de même *bel sangue*.

Sang, se dit aussi de la parenté, de l'extraction, de la race, de la communication du *sang* par la naissance. *Stirps, familia, genus, progenies.* Les Princes du *Sang* sont ceux qui sont descendus du *Sang* Royal, & les parens du Roi. Tous les Héros de l'Antiquité se disoient issus du *sang* des Dieux. Il est de noble *sang*, d'illustre famille. Si vous dites vrai, nous le renonçons pour notre *sang*. Mol. c'est-à-dire, pour notre enfant. La bassesse du *sang* ne va point jusqu'à l'ame. Corn. Je reconnois mon *sang* à ce noble courroux. Id. Il connoît mieux son *sang*, il sçait mieux son devoir. Id. Viens, mon fils, viens, mon *sang*. Id. Il a trahi son *sang*, sa naissance. Dans cette famille la vertu se communique avec le *sang*. Fléch.

☞ On appelle, la force du *sang*, les sentimens secrets qu'on prétend que la nature donne quelquefois pour une personne de même *sang*, quoiqu'on ne la connoisse pas.

☞ Quand un homme a quelque bonne ou quelque mauvaise qualité, qu'il tient de famille, on dit, que cela est dans le *sang*.

☞ Sang. Pureté de *sang*. En Espagne on fait preuve de pureté de *sang*, comme on fait preuve de noblesse pour être Chevalier de Malthe, du S. Esprit, &c. Tous les Officiers de l'Inquisition, tant du Conseil suprême, que des autres Tribunaux, sont obligés de faire preuve de pureté de *sang*, c'est-à-dire, qu'il n'y a jamais eu dans leur famille ni Juifs, ni Maures, ni hérétiques, & qu'il n'y a eu personne de leurs ancêtres qui ait été condamné par le tribunal de l'Inquisition. Tous les Chevaliers des Ordres Militaires sont obligés de joindre cette preuve aux autres. Il y a des Chanoines qui sont aussi obligés de faire preuve de *pureté de sang*, tels sont ceux de la Cathédrale d'Orma.

Sang de Dragon. *Sanguis Draconis.* ☞ Plante dont les feuilles sont faites comme celles de la patience ordinaire, mais elles sont plus courtes & traversées de quantité de veines rouges, d'où il sort quand on les rompt un suc rouge comme du sang, d'où vient son nom, & celui de *patience rouge* que quelques-uns lui donnent. Elle croît dans les jardins. Elle excite l'urine, & sa semence prise en poudre est bonne pour arrêter les pertes de sang. Sa dose est depuis demi-dragme jusqu'à une dragme. Voyez Dragon.

☞ Sang-gris. s. m. Sorte de boisson très-forte que les Anglois ont inventée, & qui est fort en usage aux Iles Françoises de l'Amérique, où elle est passée des Iles Angloises. Le *sang-gris* se fait avec du vin de Madere, du sucre, du jus de citron, un peu de canelle & de gérofle, beaucoup de muscade, & une croûte de pain rotie & même un peu brûlée. Les Anglois prétendent que le *sang-gris* est rafraîchissant, à cause du jus de citron qui le fait paroître tel en le buvant, mais les autres drogues qu'on y met, jointes aux effets de cette liqueur qui donne aisément à la tête, font connoître le contraire. Quand tous les ingrédiens ont eu le temps de macérer ensemble, on passe la liqueur par un linge fin, & elle est une des plus agréables à boire.

Sang de Jesus-Christ. L'Ordre du *Sang* de J. C. est un ordre militaire institué à Mantoue en 1608. par Vincent de Gonzague IV[e]. du nom, Duc de Mantoue. La devise de cet Ordre étoit, *Domine, probasti me*, qui sont les premiers mots du Ps. CXXXVIII[e]. *Seigneur, vous m'avez éprouvé.* Ou bien ceux-ci; *Nihil hoc triste recepto*, qui veulent dire, qu'il n'arrive rien de fâcheux quand on a reçu cet Ordre. Hermant parle de cet Ordre, c. LXVII. Le Duc donna à son nouvel Ordre le nom de l'Ordre du Rédempteur, ou du *Sang précieux de J. C.* parce que l'on conserve dans l'Eglise Cathédrale de Mantoue quelques gouttes du *Sang précieux de N. S. J. C.* Il eut per-

mission de Paul V. de faire vingt Chevaliers, outre le Grand-Maître, dont la dignité fût attachée à sa personne & à celle de ses successeurs. Le collier de cet Ordre est composé de plusieurs cartouches d'or, dans quelques-uns desquels il y a des verges d'or dans des creusets sur le feu, & dans d'autres ces paroles, *Domine, probasti me*. Au bout du collier pend une ovale, où il y a une ostensoire, soutenue par deux Anges à genoux, & trois gouttes de *sang* dans l'ostensoire, avec ces paroles tout autour, *Nihil hoc triste recepto*. L'habit sur lequel ce collier se porte, consiste en une robe de soie cramoisi, semée de creusets d'or en broderie. Cette robe est ouverte par davant, & traînante à terre, ayant de grandes manches bordées tout autour de plusieurs cartouches de même qu'au collier, & attachée au cou par deux cordons d'or; sous cette robe les Chevaliers ont un pourpoint & des chausses de toile d'argent avec des bandes brodées d'or. Leurs bas sont aussi de soie cramoisi. Cet Ordre a un Grand Chancellier qui est le Premicier de l'Eglise Cathédrale de Mantoue, un Maître des cérémonies, quatre Rois d'armes ou Hérauts, un Trésorier & un Porte-masse. Voyez Donnemundi dans son Histoire Italienne de Mantoue, le Mire, Favyn, Justiniani, & le P. Hélyot, T. VIII. c. LXV.

Sang Précieux. Nom d'une Réforme des Religieuses Bernardines. *Bernardinæ*, ou *Cistercienses Moniales à Sanguine pretioso dictæ*. La Mere de Ponçonas, Religieuse Bernardine réformée de Grenoble, ayant établi un monastere à Paris de la même réforme, & y ayant mis pour premiere supérieure la Mere Madelaine-Thérese Baudet en 1636. cette Communauté se trouva formée en très-peu de temps, & fournie de filles, non seulement fort zélées pour les constitutions de la Mere de Ponçonas, mais qui portant leur ferveur plus loin, quatorze ans après leur établissement formerent une autre réforme de l'Ordre de Citeaux. Le 8 Mars 1653. elles en prirent le nouvel habit. En 1654. elles s'engagerent par vœux à prendre le titre de Filles du *Précieux Sang*, dès qu'elles pourroient avoir une demeure fixe. Après plusieurs années d'épreuves, en 1659. 7 Janvier & 20 Février, une assemblée de Docteurs, tant séculiers que réguliers, le Cardinal de Bourbon, Abbé de S. Germain-des Prez, à leur tête, déclara que les Bulles de leur précédente réforme obtenues en 1628. & en 1634. étoient subreptices, & données sur un faux exposé, sçavoir, que cette réforme étoit la régle de S. Benoît, & qu'elle seroit censée de l'Ordre de Citeaux, ce qui étoit faux; qu'ainsi leur profession étoit nulle. Libres de leurs premiers engagemens, elles penserent à en prendre d'autres. Elles commencerent à prendre le nom de Filles du *Précieux Sang* de Notre-Seigneur J. C. Les Docteurs de l'Assemblée, dont on a parlé, furent chargés de faire des constitutions, qui furent approuvées le 14 Août 1661. par l'Abbé de Prieres, Vicaire Général de l'étroite Observance, & par le Prieur de S. Germain-des-Prez, comme Grand Vicaire du Cardinal de Bourbon, qui en cette qualité reçut aussi les vœux que firent ces Religieuses le 27 Août 1661. jour de l'octave de S. Bernard. Cette réforme se borne à la seule maison de Paris, qu'on appelle le *Sang Précieux*, ou les Filles, ou les Religieuses du *Sang Precieux*. Cet Abbé prêche au *Sang Précieux*. Voyez le P. Hélyot, P. IV. c. XLIII. T. V. p. 447. & s.

☞ Les Religieuses du *Sang Précieux* à Rouen sont de l'Ordre de S. Dominique.

Le Sang des Philosophes, Terme de Philosophie hermétique; c'est l'esprit minéral qui est dans les métaux, & principalement dans le soleil & dans la lune. Ainsi le sang des petits enfans qu'Hérode fit égorger, dans le livre d'Abraham le Juif, est une allégorie qui veut dire, que ce n'est autre chose que l'humidité mercuriale métallique extraite de son corps par le moyen du feu, dans laquelle le Roi & la Reine se baignent, qui sont la vertu solaire & la vertu lunaire, qui y sont compris ou contenus: autrement c'est l'ouvrage de la pierre. Dict. Herm.

Sang de la Salamandre des Chymistes. En Philosophie hermétique, c'est la rougeur qui est dans le récipient, lorsqu'on distille l'esprit de sel de nitre. Dict. Herm.

Sang de Dragon des Chymistes. C'est la teinture de l'antimoine. Id.

Sang de Mercure. C'est la teinture du mercure. Id.

☞ En termes de cuisine on appelle des pigeons au *sang*, un liévre au *sang*, des pigeons ou un liévre qu'on a fait cuire dans leur *sang*. Acad. Fr.

Sang; se dit proverbialement en ces phrases. Qui perd son bien, perd son *sang*. *Qui amittit bona, amittit & vitam*. Le *sang* lui est monté au visage, c'est-à-dire, il en a été ému de honte, ou de colere. Cet homme a du *sang* aux ongles, il a du courage, il sçait se défendre. On dit aussi que bon *sang* ne peut mentir, pour dire, qu'on a de la peine à faire des actions indignes de sa naissance. On le dit aussi des enfans qu'on reconnoît par quelques mouvemens de la nature. Ces deux freres étoient brouillés, mais quand on en a attaqué un, l'autre l'a défendu, bon *sang* ne peut mentir. Il se dit aussi en mauvaise part, & en raillant: Elle est coquette comme sa mere, bon *sang* ne peut mentir.

SANGAAR, ou ZUNGAAR. s. m. Nom propre d'une ville du Japon. *Sangarum*, *Zungarum*. Elle est sur la pointe la plus septentrionale de l'île de Niphon, & elle donne son nom au détroit de *Sangaar*, qui est entre cette pointe & les côtes de l'Yupi, en Tartarie. Maty.

☞ SANGAR. s. m. Fleuve de Phrygie, pere de la belle Sangaride qui fit oublier au jeune Atys les engagemens qu'il avoit avec Cybele, & fut la cause de la mort de son amant.

SANGARI, ZAGARI. s. m. AJALA. s. f. Nom d'une grande riviere de la Natolie propre. *Sangarius*, *Sangaris*, & *Coralius fluvius*. Elle baigne Pessin, & va se décharger dans la mer Noire, au couchant de Pendarachi. Maty.

SANGLADE. s. f. Grand coup de fouet, de sangle. *Vibex*. Cet écolier a été bien châtié, il a eu plusieurs rudes *sanglades*. Les bâteleurs se donnent d'étranges *sanglades* avec leur sangle.

SANGLANT, ante. adj. Ensanglanté, qui est taché, souillé de sang. *Sanguinolentus*, *cruentatus*, *cruore suffusus*. La robe *sanglante* de César excita le peuple à la vengeance. De mon fils déchiré je suis la *sanglante* image. Rac. La bataille donnée par Charles Martel est la plus *sanglante* qui fut jamais. Ils se font une guerre *sanglante*, à feu & à sang. Il revint tout *sanglant* de ce combat. Il avoit encore les mains toutes *sanglantes* de ce meurtre. Les sacrifices de l'ancienne Loi étoient *sanglans*. ☞ M'arrêterai-je à vous dépeindre dans toute son étendue & toute son horreur une scéne si *sanglante*? Bourd. *Exhort. sur la flagellation de J. C. p. 90.*

De mon bras tout sanglant *il faudra l'arracher.*
Racine.

La place d'alentour étoit toute sanglante. Habert.

Ce liévre est tout sanglant, *se moque-t-on de nous?*
Senecé.

Pour dire, n'est pas cuit.

Sanglant, se dit figurément de ce qui est sensible, offensant, cruel, de ce qui pique & qui outrage au dernier point. *Crudelis*, *atrox*, *cruentus*. Un soufflet donné à un Gentilhomme est un *sanglant* affront. On a fait courir une chanson, une satire, une médisance fort *sanglante* contre cette femme. Cette raillerie est trop *sanglante*. On lui a joüé une *sanglante* piéce. On a donné un arrêt fort *sanglant* contre lui. On lui a fait un *sanglant* reproche, une *sanglante* réprimande. M. de S. Gilles a dit dans son Ode sur la Chasse;

Ce n'est ni haine, ni vengeance,
C'est le plaisir de l'innocence
Que respirent mes combattans;
Et l'aimable paix qui les aime,
Préside souvent elle-même
A leurs jeux hardis & sanglans. De S. Gilles.

☞ SANGLARGAN. s. m. Drogue médicinale propre à arrêter le sang. Elle vient de la Chine. Il semble que cette drogue n'est point différente du sang de Dragon.

SANGLAYE. s. m. & s. Chinois. C'est le nom qu'on donne aux Chinois dans les Philippines. Sina.

SANGLE. f. f. Tiffu, entrelacement de menues cordes fort preffées. *Cingulum.* Les Cordiers font des *fangles.* On fe fert de *fangles* pour garnir des chaifes & des fiéges plians. On appelle auffi un lit de *fangle*, un bois de lit pliant, qui n'eft fufpendu que par des *fangles*, ou abfolument une *fangle.*

Ce mot vient de *fingulus*, felon Nicod; & felon Ménage, de *cingula*, & de *cingulare.* En vieux François on difoit *ehangle* & *ehangler.*

Sangle, fe dit auffi d'une bande de cuir forte & large de trois doigts, dont les porteurs d'eau & les porteurs de chaifes, fe fervent pour porter. *Cingulum dorfuarium geftatorium.*

Sangle, eft auffi ce qu'on met par-deffous le ventre d'un cheval, ou d'une autre bête de fomme, pour attacher une felle, un bât, & les faire tenir ferme. *Cingulum ephippiarium.*

Sangle, eft auffi un ceinturon ou petit baudrier de cuir, qu'on attache autour de fon corps fur les hanches, pour porter une épée. *Balteus, balteum.* Les Bourgeois qui n'ofoient porter des baudriers, portoient des *fangles* ou ceinturons. On fait des *fangles* de fimple cuir, d'autres en broderie. Ceux qui parlent bien, difent toujours *ceinturon.*

Sangle, en termes de Marine, c'eft un entrelacement de bittord, qu'on met en différens endroits d'un vaiffeau, comme fur les cercles des hunes, fur les premiers des grands haubans, & ailleurs. Ces fortes de *fangles* empêchent que les manœuvres ne fe coupent. Aubin.

SANGLER. verb. act. Mettre des fangles. *Sangler* des chaifes, un lit; *fangler* un cheval. *Equum cingulo fubftringere.*

Sangler, fignifie auffi, Serrer, appliquer fortement une chofe contre une autre. *Conftringere, aftringere. Sanglez* bien ce nœud, cette corde. On dit auffi dans le difcours familier & bas: Cet Écolier a eu bien le fouet, on l'a bien *fanglé.* Il lui a *fanglé* un foufflet, *fanglé* des coups de pied au cul, c'eft-à-dire, donné de toute fa force.

☞ Sangler le fromage. C'eft le ferrer bien fort tout autour, avec une fangle de peau, ou légere écorce de fapin, pour en conferver la forme pendant qu'on lui donne le fel. Il ne fe dit que des fromages de Gruyére & de Berne.

Sangler, fignifie auffi, Donner à quelqu'un une atteinte, lui faire quelque préjudice notable. *Damnum inferre.* Son Rapporteur lui a fait perdre fon procès; il l'a *fanglé* comme un baudet. Il eft bas.

Sanglé, ée. part. paff. & adj. En termes de Blafon, on le dit du cheval, & des pourceaux & fangliers, qui ont par le milieu du corps une efpéce de ceinture d'autre émail. *Conftrictus.* Il porte d'argent au fanglier de fable, *fanglé* de gueules.

☞ SANGLES-BLANCS. On donne ce nom à une forte de fils qui viennent de Hollande.

SANGLIER. f. m. *Aper.* Les Poëtes font aujourd'hui *fanglier* de trois fyllabes. Ménage. Autrefois ils ne le faifoient que de deux; mais il étoit trop rude à l'oreille, comme on le peut voir par ce vers de Racan:

Le fauvage fanglier *par fa meurtriére dent.*

Et dans celui-ci du P. Le Moine:

Le fanglier *écumeux que le Chaffeur attend,*
Contre le tronc d'un arbre éprouve ainfi fa dent.

Aujourd'hui il eft de trois fyllabes.

Du fanglier *au crain horrible,*
Il brave l'ivoire tranchant. De S. Gilles.

Qu'un fier fanglier *dans fa rage,*
Des chiens, des filets fe dégage,
L'acier tenue, il fçait l'arrêter. De S. Gilles.

C'eft un porc fauvage, qui fe retire dans les forêts, & qu'on ne peut jamais apprivoifer. Quand le *fanglier* eft jeune, on l'appelle *marcaffin.* Lorfqu'il a un an, on l'appelle *bête de compagnie.* A deux ans il fort de compagnie, & eft dit *ragot.* A trois ou quatre ans, il eft dit *en fon tiers* ou *quart an*; & alors il eft fort dangereux. A cinq ans il eft dit *mire*, & alors fes défenfes étant tournées, il eft moins à craindre. A fix ans, il eft dit *grand fanglier.* A fept ans on l'appelle *grand vieux fanglier.* Une *laie*, c'eft fa femelle. On appelle *luites* fes tefticules. Sa tête s'appelle *hure.* Les os de derriére les jambes, proche les pieds, font appellés *gardes.* Les lieux où il repofe fe nomment *bauges*, ou fon *lit*, ou fon *fort*; fon groüin *boutoir. Bourbelier* eft la partie qu'aux autres animaux on appelle *poitrine.* On nomme fa graiffe *fuin*, comme celles de toutes les bêtes mordantes. *Adeps aprinus.* Le *fanglier* ne court pas, & ne fe fie qu'à fes défenfes. Il a quatre dents ou défenfes; deux en haut, qui ne fervent qu'à aiguifer les deux de la barre de deffous qui tuent. Les deux d'en haut s'appellent les *grés*, & les deux d'en bas *limes, dagues*, ou *armes de la barre.* Les dents de fa mâchoire inférieure fortent de fa gueule, & fe tournent en demi-cercle, & font à trois pans comme un prifme. Quand il va aux gagnages, on dit qu'il va faire fes *mangeûres.* On dit en parlant du *fanglier*, *vermeiller*, quand il cherche des vers en terre avec fon boutoir; & ces lieux où il a fouillé s'appellent *boutis*: *herbeiller*, quand il broute l'herbe; *muloter*, quand il fouille les endroits où les mulots cachent leurs glands & leurs bleds; & *fouger* quand il arrache les racines des fougéres, de l'épurge, &c. Ce qu'il léve avec le boutoit s'appelle *fouge*, & les foffes qu'il fait pour cela *affouchies.* On dit que le *fanglier fe fouille* fouvent, *ventrouille* & *nazille* dans la boue; & on appelle *fouil*, l'endroit où il fe veautre. Le fouil fait connoître fa grandeur. On dit qu'un *fanglier* eft aux abois, quand il fe défend & contremord: & on appelle *dentée* ou *atteinte*, le coup qu'il donne de fes défenfes, qui découd & éventre les chiens & les chevaux. La chaffe du *fanglier* fe fait à force aux accours, avec les lévriers, avec le limier en rouraillant, avec des aboyeurs, avec des arquebufes, des amorces, & des toiles dans les enceintes. Il y a un grand équipage entretenu pour courre le *fanglier*, qu'on appelle *vautrait*, & une charge pour le commander. La curée du *fanglier* s'appelle *fouaille* & *cuerie*, car elle fe fait avec du feu.

Ce mot vient du Latin *fingularis*, parce que le *fanglier* marche feul, à la réferve des deux premieres années. Ménage après Cujas.

On dit proverbialement, Au cerf la biére, & au *fanglier* le Miére ou Chirurgien: pour dire, qu'on peut guérir plus aifément de la plaie que fait le *fanglier*, que de celle d'un cerf. On dit auffi, Affaut de lévrier. *Infultus vertagi.* Fuite de loup. *Lupi fuga.* Et défenfe de *fanglier*: *apri dentes falcati*: dont on a fait un proverbe militaire.

Sanglier, eft auffi un poiffon de mer, qui eft couvert d'écailles dures, qui a le corps velu & prefque rond, avec un mufeau qui tient de celui du cochon. *Sus marinus.* Rondelet.

☞ SANGLIÉRE. f. f. Laie, femelle du fanglier. Le Dictionnaire de Cotgrave eft le feul où ce mot fe trouve. Mr. Deftouches s'en eft fervi dans fon *Curieux Impertinent*, Act. II. Sc. 3. Il fait dire à Crifpin:

Je conferve toujours un embonpoint égal:
Chaffer le jour, la nuit, à pied comme à cheval,
Le fufil fur l'épaule, en carroffe, en litiére,
Forcer chevreuil, cerf, daim, fanglier, fangliére;
Manger froid, boire chaud, dormir couché, debout;
Un garçon comme moi, s'accommode de tout.

Tenons-nous-en à *laie*: *fangliére* n'eft pas ufité.

☞ SANGLO. Ville de la Chine, elle eft auffi nommée *Cang.* Elle eft dans le Pekeli.

SANGLON. f. m. Terme de Marine. Les *fanglons* font des piéces de bois triangulaires qui fe pofent par l'une de leurs extrémités fur la troifiéme partie de la quille d'un vaiffeau vers l'arriére, au lieu de varangues. *Tigna bifida.* L'autre extrémité fe joint avec des genoux qu'on appelle *revers.* On les appelle auffi *fours.*

Sanglon. Voyez Fourcat.

SANGLOT. f. m. Petite courroie qu'on attache à la felle d'un cheval ou bât des bêtes de fomme, pour y attacher les fangles. *Parvum cingulum.*

subst. masc. Respiration violente & entre- ... par une grande douleur, ou une grande ... redoublé, poussé avec une voix entre- ... *singultus, interruptus cum strepitu halitus*. Son ... usage est au pluriel. Il se fait par une contraction ... déréglée du diaphragme. Un Amant pousse des ... & des *sanglots* dans la violence de sa passion. Les ... plaignent la perte de leurs maris par de conti-... *sanglots*. Mon cœur ne pousse que des *sanglots* & ... cris. Port-R.

Je demeurai sans voix & n'en repris l'usage,
Que par mille sanglots *qui se firent passage*. Rac.

Ce mot vient de *singultus*, & de *singultire*. Mén.

En Musique, pour exprimer les *sanglots* & les soupirs, on se sert de la syncope. Voyez Brossard, *Dictionnaire de Musique* au mot Syncope.

SANGLOTTER. v. n. Pousser des sanglots, de violens soupirs. *Singultire, vel singultus edere*. Cette mere ne peut s'empêcher de *sanglotter* au cruel souvenir de l'assassinat de son fils. *Ægre halitum ducere*.

SANGRO, ou SANGUINE. s. m. Nom propre d'une riviére du Royaume de Naples. *Sagrus, Sarus*. Elle traverse toute l'Abruzze Citérieure, passe près de Lanciano, & se décharge dans le golfe de Venise. Maty.

SANG-SUE. On prononce *Sansue*. s. f. Petit insecte noirâtre, ou petit ver aquatique qui se trouve dans les pays marécageux, qui suce le sang des animaux. La *sang-sue* au bout de sa tête a un trou rond comme celui d'un lamproyon, & trois petites dents ou aiguillons avec quoi elle perce la peau, non seulement de l'homme, mais aussi d'un cheval, ou d'un bœuf, dont elle suce le sang, & s'en remplit. Il y en a de venimeuses qui ont une grosse tête de couleur verdoyante, & qui reluisent comme vers ardent, & sont rayées de bleu sur le dos, comme aussi celles qui viennent dans les marais & autres eaux bourbeuses. Celles-ci engendrent inflammation, apostumes, fiévres, & malins ulcéres, qui sont quelquefois incurables. Les bonnes *sang-sues*, sont celles qui sont de couleur de foie, menues, rondes, ayant petite tête, le ventre rougeâtre, & le dos verd rayé de couleur d'or par dessus, & qui se trouvent dans les eaux claires & coulantes. On les applique aux endroits du corps où les ventouses & cornets ne peuvent tenir, comme au fondement, aux veines hémorrhoïdales, &c. La *sang-sue* se trouve de toutes sortes de grandeurs, & cet animal se colle si fort contre un verre où il est enfermé, qu'il est difficile de l'en arracher. La plus grande peine de ceux qui voyagent dans les Indes, c'est de se défendre des *sang sues*, dont il y a un nombre infini. La *sang-sue* avalée est un poison, parce qu'elle s'attache à l'orifice de l'estomach. Pour la faire sortir, il faut boire de la saumure. Sebastiano Rotari, Médecin de Vérone, a fait un traité contre l'usage des ventouses & des *sang-sues*.

Ce mot vient du Latin *sanguisuga, à sugendo sanguine*. Mén. On l'appelle aussi *hirudo*.

La *sang-sue* est l'emblême du Satyrique, *mordendo sanat*: pour exprimer qu'un Satyrique corrige les personnes en les piquant. Bouh.

La devise d'un homme intéressé faite par l'Abbé Ferro est une *sang-sue*, avec ce mot: *Et dum satiatur adhæret*. Picinelli la rapporte, *L. VIII. n.* 218.

Sang-sue, se dit figurément en Morale des Usuriers, des Exacteurs, des Chicaneurs, des Maltôtiers, & autres gens qui tirent le sang, ou le bien du peuple par des voies injustes, ou indirectes: qui l'épuisent, & en dévorant la substance. *Acerbi tributi exactor, tributarius coactor*. Un Procureur est une *sang-sue* qui ruine les parties. Cette femme est une vraie *sang-sue*; elle est insatiable. Infâme *sang-sue* du peuple. Ablanc.

SANGU. Voyez Halqua.

SANGUENARES. s. f. & plur. Nom des deux petites Iles dont l'une porte le nom de Bizze, & l'autre de Speragia. *Cunicularia Insulæ*. Elles sont près de l'île de Sardaigne, & vis-à-vis celle de Corse. Maty.

SANGUESA. subst. fém. Nom d'une petite ville avec Châtellenie. *Sangossa*. Elle est dans la Navarre, en Espagne, sur l'Arragon, à huit lieues de Pampelune, vers l'orient méridional. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Iturissa*, petite ville des Vascons, que d'autres mettent à Sabury, village de la même contrée, sur l'Agra, entre Pampelune & Roncevaux. Maty.

SANGUIFICATION. s. f. Action par laquelle se fait le sang. *Sanguificatio*. Les Médecins ont été en doute où se fait la *sanguification*, si c'est dans le cœur, ou dans le foie. La plûpart des Modernes croyent que le chyle étant confondu, & circulant avec le sang, il se brise & s'altére peu-à-peu, & que par ce moyen il se change en sang. Ainsi le cœur, le foie & les vaisseaux ne contribuent pas davantage à changer le chyle en sang, que le tonneau contribue à changer le moût en vin.

SANGUIN, ine. adj. Qui est d'un tempérament où le sang & la chaleur prédominent. *Sanguineus*. Les *sanguins* sont braves & de belle humeur. Les *sanguins* ont besoin souvent d'être saignés. ☞ Dès sa jeunesse, il eut horreur de l'impureté, quoiqu'il fût d'une complexion *sanguine*, & qu'il aimât naturellement la joie. Bouh. *Xav. L. IV*.

Sanguin, est aussi ce qui appartient au sang. Il y a des vers *sanguins*, qui s'engendrent dans le sang. Voyez le Traité de M. Andry, de la génération des vers, dans le corps humain.

On appelle aussi *sanguin*, ce qui est rouge & vermeil. Les bons melons sont d'une couleur *sanguine* & pourprée.

SANGUINAIRE. adject. masc. & fém. Cruel, qui se plaît à répandre le sang. *Sanguinarius, sævus, crudelis*. Les Tyrans & les Barbares sont d'humeur *sanguinaire*, c'est-à dire, cruels & sévéres. Le zéle *sanguinaire* des persécuteurs est incompatible avec la charité Chrétienne. Saurin.

Perfides, contentez votre soif sanguinaire. Rac.

Dans nos antres fuyons les ames sanguinaires. Segrais.

Sanguinaires. s. m. & f. On appelle ainsi quelques Anabatistes du XV[e]. siécle, parce qu'en faisant leur serment, ils bûvoient du sang humain.

SANGUINARA. subst. fém. Nom propre d'une riviére du Patrimoine de Saint Pierre, en Italie. *Sanguinarius fluvius*, anciennement *Alesus*. Elle a sa source près du lac de Bracciano, & se décharge dans la mer de Toscane, à une lieue du bourg de Palo, vers le couchant. Maty.

SANGUINARE. s. f. Ce sont trois petites Iles situées à une lieue de Sardaigne, & à huit lieues de la ville de Cagliari, vers l'orient septentrional. *Beleride, Beleridis insula*. Maty.

SANGUINE. s. f. Espéce de jaspe qu'on nous apporte de la nouvelle Espagne, d'une couleur obscure, & marquetée de taches de couleur de sang. Les Indiens font tailler ces pierres en forme de cœur. Ils s'en servent dans l'hémorrhagie, dans les menstrues immodérées, dans les hémorrhoïdes & dans les autres flux de sang. Le malade serre dans sa main droite cette pierre trempée en eau froide. On la pend aussi à la partie d'où le sang sort. En Latin *lapis sanguinalis*.

Sanguine, est aussi une pierre fossile fort rouge, qui sert aux Peintres à faire des crayons, & aux Orfévres à brunir & à faire le vermeil doré. *Hæmatites, lapis schistus*. On l'appelle autrement *hématite*. Voyez Hématite.

Sanguine ou Martelleti. Terme de Fleuriste. Anémone qui est toute rouge; sa fleur n'est pas si grande que la rouge vulgaire. Morin.

SANGUINO, ou SANGUINELLO. subst. m. Plante qui est appellée ainsi à cause que ses verges sont couvertes d'une écorce rouge comme du sang. *Sanguinaria*. On la nomme autrement *Cornouiller femelle*. Voyez Cornouiller.

SANGUINOLE. s. f. Nom d'une Pêche. *Species mali Persici*. La *sanguinole* est une des derniéres pêches du mois d'Octobre, & des moins bonnes de l'année. La Quint. *T. III. p.* 418.

SANGUINOLENT, ente. adj. Vieux mot qui signifioit autrefois *sanguinaire*. *Sanguinolentus*. Il est hors d'usage, si ce n'est qu'on appelle crachats *sanguinolens*; phlegmes *sanguinolens*; pour dire, teinte de sang. ☞ Une

déjection

déjection *sanguinolente*. Ce mot ne se dit qu'en Médecine.

SANGUS. Voyez Sancus.

SANHÉDRIN, ou SANÉDRIN, ou SYNÉDRIN. s. m. Grand Conseil des Juifs, dans lequel se décidoient les affaires d'État & de Religion. *Synedrium*. C'étoit le Tribunal souverain de la République. Quelques Sçavans prétendent qu'il fut institué par Moyse, qu'il étoit composé de soixante-dix personnes inspirées du S. Esprit, & qui jugeoient toutes les affaires en dernier ressort, & que ce Conseil a eu une durée continuelle depuis Moyse jusqu'à Esdras. D'autres prétendent que le Conseil de soixante-dix Vieillards établi par Moyse (Nombres, c. xi.) ne subsista point après sa mort ; qu'on ne trouve dans tout l'ancien Testament aucune trace de ce Tribunal perpétuel & infaillible. Les Juifs défendent l'antiquité de leur grand *Sanhédrin*, & M. Simon en a appuyé les preuves. M. le Clerc les a combattues. Quoi qu'il en soit de l'origine, & de l'établissement du grand *Sanhédrin*, il est constant qu'il subsistoit du temps de Jesus-Christ, qu'il résidoit à Jérusalem, & que le jugement des affaires les plus importantes lui appartenoit. Le Président de ce Sénat s'appelloit *Nasi*. Il y avoit plusieurs *Sanhédrins* inférieurs dans la Palestine, tous dépendans du grand *Sanhédrin* de Jérusalem. Ces *Sanhedrins* inférieurs étoient composés de vingt-trois personnes, il y en avoit un dans chaque ville. Il falloit qu'il y eût au moins 120 habitans dans un lieu, pour avoir droit de *Sanhédrin* : quand il y en avoit moins de 120, on se contentoit d'y établir trois Juges. On admettoit dans le grand *Sanhédrin*, & dans les *Sanhédrins* inférieurs des Sacrificateurs, des Lévites, & des Israëlites de toutes tribus, pourvû qu'ils fussent de noble extraction, riches, prudens, sans aucun défaut sur le corps, habiles dans l'art magique, afin de le pouvoir détruire. Quand on étoit trop vieux ou eunuque, on étoit exclus des *Sanhédrins*. Il y avoit dans chaque *Sanhédrin* deux scribes, l'un pour écrire les suffrages de ceux qui condamnoient, & l'autre pour écrire les suffrages de ceux qui absolvoient. Jean Selden a fait trois volumes *in-4°. de Synedriis*, imprimés à Londres en 1650. & pleins d'érudition.

Ce mot vient du Grec Συνέδριον, *un conseil, une assemblée*, une compagnie de gens qui siégent ensemble, de σὺν, *ensemble*, & ἕδρα, *siége, chaise*, dérivé de ἵζω, *je place, je fais asseoir*, ἵζομαι, *je suis assis*.

SANICLE. s. f. Plante qui pousse de sa racine plusieurs feuilles presque rondes, dures, divisées en cinq parties, de couleur verte luisante. Sa tige est haute d'environ un pied & demi, lisse, sans nœuds, soutenant en sa sommité de petites fleurs composées chacune de cinq feuilles blanches ou rouges disposées en rose. Ses fruits sont composés de deux graines jointes ensemble avant leur maturité, & qui se séparent ensuite. Chaque graine est plate d'un côté, voutée de l'autre, hérissée de pointes. Sa racine est fibreuse, noire en dehors, blanche en dedans. En Latin, *sanicula officinarum*. C. Bauh. Cette plante est détersive & vulnéraire, on l'emploie pour les pertes de sang, pour déboucher & pour fortifier les visceres ; on s'en sert à la maniere du thé. La *sanicle* donne par l'analyse, après plusieurs liqueurs acides, un esprit urineux & du sel volatil concret, beaucoup d'huile & beaucoup de terre, d'où M. de Tournefort conclut qu'elle contient du sel ammoniac, du soufre & des parties terrestres. Elle est très-utile dans les pertes de sang, les hémorrhagies, la dysenterie, &c.

SANIE. s. f. Terme de Médecine. Matiere aqueuse qui sort des ulcéres. Galien la compare à du lait clair ; elle est différente du pus qui est plus épais & plus blanc. Les Grecs l'appellent ἰχὼρ, *sang meurtri*, & les Latins *sanies*.

☞ SANIEUX, euse. adj. En Latin, *saniosus*. Gâté, corrompu. On lui a trouvé la vessie du fiel extrémement pleine de bile épaissie, & le poumon *sanieux* & purulent. *Gui Patin, T. I. Let.* iv. *p.* 11. Il resta à la joue un trou fistuleux, par où il sortoit tous les jours une matiere *sanieuse*. *Chirurgien Dentiste, T. I. p.* 389. Les fleurs blanches des femmes sont ordinairement *sanieuses*. Ce mot ne se dit qu'en Médecine.

SANIR, ou SENIR. s. m. Nom d'une montagne de la Terre-sainte. *Sanir, Senir*. Voyez le Deut. iii. 9. Elle est appellée Sion, Deut. iv. 48. C'est la même que le mont Hermon.

☞ SANIVIN, petite ville de la Chine, dans la province de Canton, sur la riviere de Ta.

SANNES, ou SANNE. s. m. Terme de Triquetrac, qui signifie, deux six en dé. *Bis senarius*.

> *Et sur un vieux cornet, ses malheureuses dents,*
> *Vengeoient son noir chagrin d'un* sanne *à contre-temps.*
> Poëme des N.

On dit plus communément aujourd'hui *sonnet*, ou *sonnez*.

SANNUTIO. s. f. Nom propre d'un village situé vers le milieu de l'Île de Corse. *Sannutio*. On le prend pour la petite ville nommée anciennement *Sermitium*. Maty.

SANOCK. s. m. Nom propre d'une petite ville de la Russie Rouge, en Pologne. *Sanocum*. Elle est défendue par une bonne citadelle, sur la riviere de Sana, à onze lieues au-dessus de Prémisli. Maty.

SANONE. s. f. Nom propre d'une Île de la mer de Toscane. *Sinonia*. Elle est près de celle de Ponza, du côté de la terre de Labour, dont elle dépend. Elle est cependant fort petite & déserte. Maty.

SANS. Préposition exclusive, qui se dit de ce qui n'accompagne point quelque chose, ou quelque personne. *Sine, absque*. Je sçai bien le chemin d'un tel lieu, j'irai bien *sans* vous, *sans* guide, *sans* flambeau. C'est un homme *sans* bien, *sans* honte, *sans* honneur, *sans* façon, *sans* cérémonie ; il est *sans* malice, *sans* vanité. Une armée *sans* chef est un corps *sans* ame, *sans* défense. Un Apoticaire *sans* sucre, un aveugle *sans* bâton. C'est une affaire *sans* difficulté, une piéce *sans* contredit, une objection *sans* replique. Il y a tant d'habitans à une telle Paroisse, *sans* les femmes & les petits enfans. Les chevaux de loüage mangent bien l'avoine *sans* cribler. Ce goulu mange bien la viande *sans* sauce. Il a été deux jours *sans* boire & *sans* manger. Il est allé là *sans* débrider. Ce prodigue prend bien de l'argent *sans* compter. C'est la plus belle de toutes les femmes *sans* exception. Il faut partir incessamment, *sans* remise, *sans* excuse. On peut voler un muid de bled dans ce grenier, *sans* qu'il y paroisse.

Sans, s'emploie quelquefois de maniere qu'il se résout par, n'étoit que, à moins que, si, &c. *Nisi*. J'aurois gagné mon procès *sans* vous, pour dire, n'étoit que vous avez sollicité contre moi. Je ne gagnerai point mon procès *sans* vous, pour dire, à moins que vous ne sollicitiez pour moi.

Sans que. Sorte de conjonction qui régit le subjonctif. *Ut non, etsi non, tametsi non*. Tous furent taillés en piéces, *sans qu*'il s'en sauvât un seul. Vaug.

On dit proverbialement, c'est comme le Breviaire de Messire Jean, cela s'en va *sans* dire. *Prætermittitur*.

On dit aussi d'une chose nécessaire, Je ne sçaurois être de *sans*, pour dire, je ne m'en puis passer. *Sine quibus esse non possum*. Cette phrase est basse aussi bien que celle-ci, *sans point de faute*. On dit aussi au Palais, *sans* s'arrêter à la requête d'un tel jour, *sans* avoir égard aux arrêts ci-devant intervenus, &c. *Nulla habita ratione*.

Sans dessus dessous. Voyez Sens dessus dessous. *Sursum, deorsum*.

SANS. Vieux s. m. qui s'est dit autrefois pour du sang. *Perceval*. Borel. *Sanguis*. Ovide MS.

> Li sans li *boust tout & resonne,*
> *Si comme li fers chaux qui boulonne.*

SANS-FLEUR. s. Nom d'une espéce de pomme. La pomme *sans-fleur* est verte, & sort de l'arbre tout de même que les figues sortent du figuier. Elle se garde long-tems ; on l'appelle quelquefois Pomme-figue. La Quint. *P. III. c.* iv. *p.* 393.

SANS PEAU. s. Nom propre d'une sorte de poire. *Pyri species*. La Quintinie dit un *Sans-peau*, *P. III. p.* 329. pour dire un poirier *Sans-peau*. La poire *sans peau* est une poire d'été. Id. p. 368. La poire *sans-peau*, qu'on nomme autrement fleur de guigne, & même rousselet hâtif, par quelque ressemblance qu'elle a avec le véritable rousselet, dans sa figure longuette & son coloris roussâtre, est une fort jolie poire, & sur tout vers le 20 Juillet

Juillet, pour tenir compagnie à la poire de blanquet à longue queue, elle a l'eau douce, sans aucun mélange de rosat ou d'aigret, & a la chair tendre sans aucun marc. La Quint. *P. III. p.* 328.

SANS-PRENDRE. s. m. Terme d'hombre, qui se dit quand on fait jouer sans écarter. Il faut demander le *sans-prendre*, autrement il ne se paie point.

SANQUINIUS, a. s. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Sanquinius, a.* Tacite est le seul, que je sçache, qui fasse mention de la famille *Sanquinia*. Car il parle d'un *M. Sanquinius Maximus*, qui fut Consul *suffectus* l'an de Rome 781. Les médailles d'Auguste marquent aussi un Q. Sanguinius mf. ou simplement iiivir. ou *Triumvir monetalis*. iiivir. aaa. ff. Il y en a une qui dit qu'il fit les jeux séculaires d'Auguste. Augusti divi. F. Ludossar.

SANSE. Voyez Sanne.

Saint - SANSON. Voyez épargne, *poire Mirliccton*. La Quint. *P. I. p.* 441.

SANSONNET. s. m. Oiseau qui sifle. Il est de la grosseur d'un merle, & de couleur grise & noire. *Sturnus*. Le *sansonnet* parle & sifle, mais il a toujours un ton enrumé qui fait que son siflet, ni son parler n'est pas agréable comme celui du perroquet ; il vit de toutes sortes de viandes, & est très-facile à nourrir. Le niais est la meilleur à tenir en cage, & apprend plus facilement que celui qui est ramage. Sa chasse commence vers la S. Jean, & finit à la mi-Août ; l'on se sert des mêmes filets qui servent à prendre les étourneaux de passage. Il faut ajuster une vingtaine de représentations ou environ, avec une perchante ou croisée, où il y ait quatre *sansonnets*, ou étourneaux ; car il n'y a pas beaucoup de différence de ces deux sortes d'oiseaux, il vous faut placer entre le bestial & quelques lieux frais, comme des prairies, & cette chasse se fait au même temps que celle des étourneaux : faites en sorte, s'il est possible, que ce soit en lieu où il y ait trois ou quatre doigts d'eau, proche de quelques arbres ou buissons, & qu'il n'y en ait point d'autres aux environs, où ils se puissent aller laver ; il faut abattre en cet endroit l'herbe avec une branche d'arbre, afin qu'ils puissent découvrir l'eau plus facilement.

☞ Sansonnet. Poisson de mer, petit maquereau.

☞ SANS-PAIR. adj. Terme d'Anatomie. C'est le nom qu'on donne au troisieme rameau du tronc ascendant de la veine cave. On la nomme *sans-pair*, parce qu'elle se trouve seulement du côté droit. On l'appelle autrement *azygos*.

SANT. s. m. Arbre qui croît en Égypte, & qui est une espéce de Cassie qu'on appelle *Acacia foliis scorpioidis leguminosæ*. C. Bauh. La gomme Arabique sort du tronc de cet arbre. Voyez Cassia.

☞ SANTA. s. f. Monnoie de compte. On appelle ainsi à Bantam & dans toute l'île de Java, aussi bien que dans quelques îles voisines, un certain nombre de caxas (petite monnoie du pays) enfilés ensemble avec un cordon de paille.

SANTAL, ou SANDAL. s. m. Bois dur, pesant, odorant, qu'on nous apporte des Indes orientales. Il y en a de trois couleurs différentes, un citrin, un blanc & un rouge. Les arbres d'où on les tire sont de la même espéce, & on croit que leur différence ne vient que des différens climats où ils naissent. Ils sont hauts comme nos noyers ; leurs feuilles ressemblent à celles du lentisque ; leurs fleurs sont de couleur azurée tirant sur le noir ; leurs fruits sont gros comme nos cerises, verds au commencement, & noircissant à mesure qu'ils murissent, d'un goût fade. Le *santal* citrin est le meilleur des trois *santaux*, il a une odeur douce & fort agréable, il nous est apporté de la Chine. Le *santal* blanc est moins odorant, il nous est apporté de l'île de Timor. Le *santal* rouge est le moins odorant de tous, il nous est apporté de l'île de Tanasserin, & des lieux maritimes de la côte de Coromandel. En Latin *santalum*. Les *santaux* sont un peu astringens, ils fortifient le cœur & le cerveau, & arrêtent le vomissement. Voyez encore Sandal.

☞ Faux-SANTAL, ou *faux-sandal*. Le *faux-santal* est un grand & bel arbre, droit & rameux, dont les feuilles ressemblent à celles de l'alaterne : mais elles sont plus arrondies, & découpées profondément. Son fruit est une baie de la grosseur & figure du poivre, de couleur entre verte & noire. Son bois est dur, rouge, tant soit peu odorant, imitant le *santal* rouge, principalement quand il a été mis en poudre. Cet arbre croît en Candie au sommet des montagnes, & ne sert que dans la construction des bâtimens, car on ne l'emploie point en Médecine. Son nom Latin est *Abelicea*, selon Vincentinus, & *Pseudosantalum Creticum*, selon Bauhin.

☞ SANT-ANDER, quelques-uns écrivent *Sant-Anders*, ville maritime d'Espagne, dans l'Asturie.

SANTAREN. s. f. Nom propre d'une petite ville de l'Estramadure de Portugal. *Ireaopolis*, anciennement *Scalabis, Julium præsidium*. Elle est sur le Tage, environ à quinze lieues au-dessus de Lisbonne. Matt.

SANTÉ. s. f. État de celui qui est sain, & qui se porte bien ; convenable disposition, bonne constitution des humeurs & des parties d'un corps animé, en sorte qu'il fait bien ses fonctions. *Valetudo, sanitas, incolumitas*. La *santé* n'est autre chose qu'une harmonie, une simmétrie & un parfait équilibre des parties solides avec les fluides. Journ. des Sçav. Les paysans ont une *santé* ferme & robuste. Ma *santé* s'affoiblit tous les jours ; votre *santé* est mal affermie, elle ne se rétablit point. Ménage dit que *santé* n'a point de pluriel au propre, & qu'on ne dit *santés*, que quand on dit, boire des *santés* ; mais il se trompe. Refl. On peut dire, toutes les *santés* ne sont pas si fortes que la vôtre. Il y a des *santés* foibles, & qui succombent à la moindre attaque d'une fiévre. La *santé*, mere de la joie, ne se nourrit que de plaisir. M. Sc.

> *Sans l'aimable* santé, *mere de l'allegresse*
> *En vain la fortune caresse ;*
> Santé *passe grandeur*, santé *passe richesse*.
> S. Ussans.

> *Je craindrois fort que par hasard n'eussiez*
> *Fait un mécompte à l'égard de mon âge,*
> *Et qu'en faisant votre pacte enchanteur,*
> *Vous ne m'eussiez invoqué, par malheur,*
> *Quelque* santé *trop jeune & trop peu sage.*
> Vergier, Nouv. choix de vers.

On salue ses amis en leur souhaitant une bonne & parfaite *santé*, en leur demandant comme va leur *santé*, en leur disant, bon jour & *santé*. *Ut vales*.

On dit d'un homme valétudinaire & usé, qu'il n'a pas une heure de *santé* ; que sa *santé* est ruinée, confisquée. *Infirma valetudo*. C'est un tel Médecin qui a soin de sa *santé*, c'est-à-dire, qui le gouverne.

Santé. Divinité du Paganisme, qui rendoit ou qui conservoit la *santé* aux hommes. *Sanitas*. Le culte de la Déesse de la *santé* étoit fort ordinaire chez les Grecs. Les Romains la révéroient sur le mont Quirinal. Sa statue étoit couronnée d'herbes médicinales. La Déesse *Santé* est souvent au revers des medailles. C'est une femme qui porte un serpent étendu sur son bras gauche, & qui de la main droite lui présente une patere. Souvent elle a devant soi un autel, autour duquel un serpent est entouré, élevant la tête au-dessus pour prendre quelque chose dans la patere qu'elle lui présente. Quelquefois elle est assise, mais plus souvent debout. Les inscriptions sont Salus aug. Les Grecs l'appelloient Hygiée. Nos Poëtes font aussi une Déesse de la *santé*. Marot a fait un Cantique à la Déesse *Santé*, pour le Roi malade.

> *Douce* Santé, *de langueur ennemie,*
> *De jeux, de ris, de tous plaisirs amie,*
> *Gentil réveil de la force endormie,*
> *Douce* Santé.
> Marot.

> *Sur le sommet de ce puissant globule,*
> *Je vis s'asseoir la Déesse* Santé,
> *Au teint vermeil, à ferme corpulence,*
> *A la dent blanche, à l'œil plein de gaité,*
> *Et telle enfin qu'au siécle d'innocence,*
> *Toujours les Dieux l'accordoient aux humains.*
> Vergier, Nouv. choix de vers.

Santé

Santé, se dit encore d'une marque d'amitié, ou de civilité, ou de souvenir, qu'on se donne en bûvant. *Propinare.* Boire des *santés*. Porter des *santés* à la ronde. On ne boit point à la *santé* de ceux qui sont fort au-dessus de soi. A force de boire des *santés* ils perdirent la raison. On dit, bûvez à la *santé* qui court; c'est la *santé* qu'on a portée, ou à une personne qu'on ne nomme point tout haut. C'est une cérémonie de table, lorsqu'on s'adresse, avant que de boire, à quelqu'un, pour lui dire qu'on va boire à son honneur ou à son intention, ou de quelqu'autre personne présente ou absente, & lorsqu'on l'invite à en faire raison, c'est-à-dire, à en faire autant. *Invitatio, provocatio ad potandum.* Je bois à vous, à votre *santé*. Je vous fais raison de la *santé* que vous m'avez portée, de la *santé* qui court. Dans les festins d'Allemagne on boit la *santé* des Puissances. Répondre aux *santés*. Ségrais.

Santé, se dit figurément en choses spirituelles & morales. La *santé* de l'esprit est bien autant à désirer que celle du corps. *Sanitas mentis & corporis.* L'innocence baptismale, l'abstinence du péché, est ce qui établit la *santé* de l'ame. La *santé* de l'ame n'est pas plus assurée que celle du corps. Roch.

☞ Santé. On dit proverbialement: *Santé* vaut mieux que richesse. Lorsqu'on demande à quelqu'un s'il veut quelque chose dont on voit manifestement qu'il a besoin, on répond, faut-il demander à un malade s'il veut la *santé*?

Santé, ou Maison de santé, se dit aussi des lieux ou hôpitaux destinés pour recevoir les pestiférés, & ceux qui viennent des lieux suspects, pour faire quarantaine. *Nosocomium.* Il y a des Officiers qui ont soin de ce qui regarde la *santé*. On les appelle aussi Magistrats de la *santé*. Les Officiers de la *santé* sont venus faire fermer cette boutique, & ont enlevé l'hôte pour le faire porter à la *santé* avec les pestiférés. Il faut prendre des bulletins, des certificats de *santé* par tous les lieux où l'on passe, quand on voyage en temps de contagion; sinon on est obligé de faire quarantaine.

SANTEN. s. m. Nom d'une ville de Westphalie. *Santena, Xanthus*, anciennement *Vetera, vetera Castra*. Elle est dans le Duché de Cleves, près du Rhin, environ à trois lieues de Wésel, de Calcar & de Gueldre. *Santen* a été plus considérable qu'il ne l'est, comme cela paroît par plusieurs vestiges d'antiquités qu'on y voit. Maty.

SANTÉRINI. Voyez Saintérini. *Santerini* vaut mieux que *Sainterini*. On dit aussi plus ordinairement *Santorin*. M. de Tournefort dit *Santerini* & *Santorin*. Voyez son Voyage, lettres vii. & viii.

SANTERNO. s. m. Riviere de la Romagne en Italie. *Santernus fluvius*, anciennement *Vatrenus* & *Badrinus*. Elle prend sa source au mont Apennin, baigne Firenzuola & Imola, & se décharge dans le Pô d'Argenta. Maty.

SANTERRE. s. f. C'est une contrée de la Picardie en France. *Sanguitersa, Sanclteriensis ager.* Elle est entre l'Ile de France & l'Artois, ayant le Vermandois au levant, & l'Amiénois au couchant. Ses lieux principaux sont Péronne, capitale, Nèle, Roie & Montdidier. Maty.

SANTHIA, SENTINA. s. f. Nom propre d'un petit lieu de l'Amasie en Natolie. *Santhia, Sentina.* Il est sur la mer Noire, au levant de Trébisonde. On prend ce lieu pour l'ancienne *Xyline*, petite ville de la Cappadoce. Maty.

SANTIA. Autrement Sainte-Agathe. Nom propre de lieu. C'est une petite ville des États de Savoie. *Agathopolis, sanctæ Agathæ Fanum.* Elle est dans le Vercellois, au nord-ouest de Verceil.

SANT-IAGO. Voyez S. Jacques.

SANTIER. s. m. Valet de ville en quelques provinces. *Satelles, stipator.*

SANTILLANA. s. f. Nom propre d'une petite ville d'Espagne. *Julianopolis, Fanum S. Julianæ.* Elle est capitale de l'Asturie de Santillana, & située vers la Biscaie, à une lieue de la côte, & à cinq de S. André, vers le couchant. Maty.

SANTI-QUARANTI. s. m. Nom propre d'un bourg avec un port, situé sur la côte de l'Épire, entre Butrinto & Chiméra, vis-à-vis de la pointe septentrionale de l'Ile de Corfou. On met en ce lieu, le port que les Anciens appellent *Onchesmus* & *Onchimus*. Maty.

SANTIS CORNELIS MUNSTER. C'est-à-dire, Monastére de S. Corneille. *S. Cornelii Monasterium*, autrefois *Inde*. Bourg avec Abbaye. Il est dans le Duché de Juliers en Westphalie, à une lieue d'Aix-la-Chapelle, vers le midi. L'Abbé de *S. Cornelis Munster* est le Seigneur du bourg, & de plusieurs autres lieux qui sont aux environs. Maty.

SANTO. Voyez Xanto.

Santo. *Monte Sancto.* Voyez Athos.

Le cap de Monte Santo. *Promontorium Montis Sancti.* Il y a un cap de ce nom dans la Sardaigne, à dix lieues de Cagliari vers l'orient septentrional, & un autre dans la Macédoine, formé par le Mont-Athos, un peu au midi d'Agios-Laura; celui-ci étoit appellé anciennement *Nymphæum promontorium*. Maty.

Le golfe de Monte-Santo, ou de Fassio. *Sinus Montis-Sancti*, anciennement *sinus Singiticus*. C'est un petit golfe de l'Archipel. Il entre dans les côtes de la Macédoine, ayant au nord la presqu'Ile de Mont-Santo, & au midi celle de Castel-Kampano. Maty.

Santo. Fiume *Santo*. Voyez Torès.

Santo. Arbre. Voyez Garbé.

SANTOLINE. s. f. Nom de plante. Il y a au Chili une espèce de *Santoline* qui a une petite fleur jaune & rouge. On l'appelle *Quinchamali*. Frézier, pag. 71. Voyez Garobboas.

SANTON. s. m. Terme de Relations. C'est un nom qu'on donne chez les Infidéles à de faux Saints & Prophétes dans la Religion de Mahomet, ou chez les Idolâtres, qui par leur hypocrisie, s'attirent une grande vénération parmi les peuples. *Sanctus.* La façon de vivre des *Santons* Mahométans est toute contraire à celle des Derviches. Il semble qu'ils fassent une profession particuliére d'être d'autant plus sales & négligés, que les autres sont polis. Ils laissent croître leurs cheveux; & bien qu'ils soient souvent baignés de la sueur, que leur cause le violent exercice de leur religion, ils ne les peignent jamais pour être plus mal-propres. Leur dévotion fait autant d'horreur, que celle des Derviches donne à rire. Ils n'en font l'exercice que deux fois la semaine; & pour le rendre plus effroyable, ce n'est qu'à trois heures de nuit. Après avoir fait leurs priéres, ils tournent quelque temps à la façon des Derviches, & puis se prenant la main, comme s'ils vouloient danser un branle, ils secouent la tête qu'ils ont toute nue, en façon de démoniaques, & ils se deménent en criant à qui plus horriblement, *Allahou*, c'est-à-dire, *Dieu est grand*; jusqu'à ce que l'haleine leur manquant, ils ne puissent pousser de leurs poumons épuisés, qu'une voix heurlante & meuglante, comme d'une bête qui expireroit étant assommée. La façon de vivre de ces Religieux, répond bien à celle de leur priére; ils ne sont point conversables; on lit dans leurs yeux la fureur & l'égarement de leur esprit. Leurs habits sont de gros drap blanc, mais sale, & ils ne couchent que sur la natte, & dans une cellule qui n'a pas plus d'espace qu'il en faut pour l'étendue du corps. Ils ont un Couvent au bas de Péra, & ne sont pas en estime comme les Derviches. Du Loir, p. 157. 158.

☞ SANTONINE, qu'on nomme aussi *Semencine* & *Barbotine*, & chez les Epiciers-Droguistes, *Semen-contra*. Espéce de graine propre à faire mourir les vers qui s'engendrent dans le corps humain.

SANTORIN ou SANTORINI. Voyez Santerini.

SANTORINOIS, oise. s. m. & f. Qui est de l'Ile de Santorin. *Santorinus, Santorinensis.* Je ne me sens point encore le courage, pour ne pas dire la témérité, qu'ont eu quelques-uns de nos *Santorinois*, d'aller grimper sur la nouvelle Ile. Mem. de Trev.

SANTOS, BAHIA DE TODOS LOS SANTOS. Voyez Toussaints, Baie. Nous disons la Baie de tous les Saints.

SANUQUI. s. m. Nom propre d'une petite ville capitale d'un Royaume de même nom. *Sanuquia.* Elle est sur la côte septentrionale de l'Ile de Chicok, une de celles du Japon. Maty.

SANVÉ. s. f. Plante qui est une espéce de moutarde, & qui pousse une tige à la hauteur d'un pied & demi ou de deux pieds, divisée en plusieurs branches. Ses feuilles sont semblables à celles de la rave, mais moins découpées. Ses

fleurs sont à quatre feuilles disposées en croix, de couleur jaune. Lorsqu'elles sont passées, il leur succede des siliques à plusieurs angles, le double plus longues que celles de la moutarde ordinaire, un peu enflées, remplies de semences luisantes, noires. En Latin *sinapi arvense pracox, semine nigro*. Mor. Tournefort. Il y a un autre *sanvé*, dont les feuilles ne sont point découpées.

SANZA subst. fém. Nom propre d'une petite ville ou bourg, avec titre de Pincipauté. *Sanza*. Ce lieu est dans la Principauté Citérieure, province du Royaume de Naples, à deux lieues de Policastro, du côte du nord. Matt.

SANZÉNÉLAHÉ. subst. masc. *Sanzenelaium lignum*. Bois d'une odeur à peu près comme la semence du cumin, mais qui est beaucoup plus forte; son écorce qui ressemble à celle du sureau, est encore plus odorante. Il vient dans l'île de Madagascar. Ceux du pays se servent de ce bois contre la fiévre, & pour guérir toutes sortes de plaies. Ils le broyent pour cela sur une pierre avec de l'eau. Le bois de sanzenevave qui est de même nature, est encore meilleur.

S A O.

SAON, ou SAONEMENT. s. m. Terme de Coutumes, qui se dit quand les témoins sont reprochés. Il est de la Coutume de Normandie. *Reprobatio, rejectio testium*. Voyez Saoner.

SAÔNE. s. f. Nom propre d'une petite riviére du Royaume de Naples. *Savo*. Elle coule dans la Terre de Labour, & se décharge dans le gulfe de Gaëte, entre le Gariglan & Volturno. Matt.

SAÔNE, prononcez *Sône*. s. f. Nom propre d'une grande riviére de France. *Arar, Araris, Saucona*. Elle prend sa source dans la Lorraine, près du Bourg de Darnai, baigne Grai dans la Franche-Comté, Aussonne, S. Jean de Lône, Verdun, Châlons, & Mâcon dans la Bourgogne; & après avoir séparé la Bresse du Beaujolois & du Lionnois, elle se jette dans le Rhône à Lyon. Cette riviére en reçoit plusieurs autres, dont le Doux & l'Ougnon sont les principales. Matt.

SAONER. v. Terme de la Coutume de Normandie. Reprocher les témoins. *Testes rejicere, reprobare*.

Ce mot vient, à ce qu'il paroît à M. de Lauriére, de *Sonnis impeditio, impedimentum*, empêchement. Car reprocher des témoins, n'est autre chose que d'empêcher & de faire ensorte que le Juge n'ait pas égard à leur déposition.

SAONNOIS. s. m. Territoire de Sèz en Normandie. *Pagus Sagonensis*. Valois, *Not. Gall.* p 314.

SAORRE. subst. fém. Terme de Marine. *Saburra, glarea*. C'est ce qu'on appelle sur l'Océan *lest*, & ce qui sert à faire enfoncer une Galère, & l'empêche de se rendre jalouse.

SAOUL, Saoule. La plûpart écrivent *soul* ou *sou*; c'est du moins ainsi qu'il faut prononcer, & de même dans ses dérivés, adj. & quelquefois subst. Qui a mangé, autant ou plus qu'il ne faut pour vivre. *Satur*. C'est un fort petit mangeur, il est *saoul* de peu de chose. C'est un goinfre qui est *saoul* comme un cochon, comme une grive, comme un dogue; il est si *saoul* qu'il créve. Il a mangé de cette soupe tout son *saoul*; tout son crevé *saoul*. Ils ne nous estiment pas plus heureux, pour avoir tout notre *saoul* de nectar, d'ambroisie. Ablanc.

Ce mot vient de *satullus*, diminutif de *satur*. Nicod.

Saoul, se dit aussi de l'excès du vin ou d'autre liqueur. C'est un ivrogne qui est toujours *saoul*. *Ebrius, ebriosus, vino & cibo semper onustus*. Il n'y a point de raison en lui, il est *saoul*. Il est tombé dans l'eau, il a bû tout son *saoul*. Ce mot est bas; ivre est mieux.

Saoul, se dit aussi de ce qu'on a par excès, plus qu'on n'en veut. *Citra satietatem, satur*. Les soldats ont bien pâti, ils ont eu du mal & de la fatigue tout leur chien de *saoul*. Si vous voulez de la besogne, de la pratique, je vous en ferai avoir tout votre *saoul*. C'est un hableur qui ne parle jamais qu'à demi son *saoul*. Il vous dira des vers, vous fera des contes tout votre *saoul*. Tout cela est bas.

Saoul, se dit aussi de ce qui rassasie l'esprit, ou de ce qui remplit & fatigue les autres organes des sens. *Expletio, repletio, satietas*. Les ambitieux ne sont jamais *saouls* de gloire ni de flaterie. On est bientôt *saoul* de sucreries. Un Amant n'est jamais *saoul* de regarder sa Maîtresse. Je suis si *saoul* d'entendre ces contes, de vos maniéres, que j'en suis rebattu. Je suis *saoul* de disputer, de plaider, de contester avec lui.

On dit proverbialement d'un coquin, d'un fripon, que c'est un *saoul* d'honneur. *Infamis, inverecundus*. Quand je vois cet homme, il me semble que je suis *saoul*, que j'ai dîné. On dit aussi, Quand je suis *saoul* je ne puis rien faire.

SAOULANT, ante. adj. Qui saoule. *Satians, saturans, explens*. Il y a des viandes fort exquises, qui ne laissent pas d'être fort *saoulantes*, comme les cailles, le saumons frais, les confitures, les pâtisseries.

SAOULARD, arde. adj. & subst. Gourmand, qui a coutume de se saouler. *Helluo, fago, gulo, vorago*. Ce mot est bas. Sortez d'ici *saoulard*.

SAOULAUD, aude. adj. Goinfre qui est saoul, & malpropre, qui rote, qui dégobille. *Ganeo, gulosus*. Il est bas.

☞ SAOULE. s. f. C'est le nom d'un Jeu que les Seigneurs de Paroisse proposent à leurs vassaux dans des jours de réjouïssance, comme de fête, de mariage, &c. Ce Jeu se fait avec un ballon bien huilé par dehors, pour le rendre plus glissant. On le jette à l'avanture, & chacun cherche à s'en saisir, & à se l'entre-arracher; & celui qui le peut porter sur une autre Paroisse que celle où se fait le jeu, remporte le prix proposé. Ce Jeu qui s'appelle la *saoule* en Bretagne, se nomme en Normandie, la Pelote ou l'éteuf.

SAOULÉE. s. f. Repas où l'on se saoule, où l'on mange par excès. *Saturatio, exsaturatio*. Ce goinfre est capable de faire tout pour une *saoulée*. On tient qu'une *saoulée* de loup dure huit jours.

SAOULER. v. act. Rassasier; remplir; assouvir; faire faire à quelqu'un un ample repas; le faire manger par excès. *Satiare, saturare, exsaturare, explere*. Il est dangereux pour la santé de se *saouler*. On se *saoule* plus aisément de perdrix que de pain.

Saouler, signifie aussi, Enivrer. *Ingurgitare, inebriare, vino obruere*. Il y a des François qui *saoulent* les Allemans, qui les enivrent. Les vieillards se *saoulent*, s'enivrent avec une chopine de vin. La biére *saoule* aussi-bien que le vin; c'est-à-dire, enivre.

Saouler, se dit aussi de ce qui remplit les autres organes des sens, & même l'esprit. *Explere, replere*. Un Amant ne peut *saouler* ses yeux des beautés de sa Maîtresse. En ce monde, on se *saoule* de tout, il n'y a que les nouveautés qui plaisent. Quand on s'est bien *saoulé* des plaisirs du monde, on se jette dans la retraite. Il faut nourrir les esprits sans les *saouler*, ni les dégouter. Vat. La nuit, & la lassitude du soldat *saoulé* de carnage, terminerent le combat. Ablanc. Les Conquérans ne se peuvent *saouler* de carnage. Ils se *saoulent* de sang & de vengeance. Vaug. Un Philosophe ne se peut *saouler* d'admirer les grandeurs de Dieu, l'immensité du monde, la petitesse des atômes, les merveilles de la nature.

Ils mangeoient à sa table, avaloient l'ambrosie,
Et des plaisirs du Ciel saouloient *leur fantaisie.*
Régnier.

Saoulé, ée. part. pass. & adj. *Satiatus, saturatus, expletus, exsaturatus*.

SAOULESSE. Vieux s. f. Saturité. Borel. *Satietas*.

S A P.

SAP. Vieux mot. s. m. Sapin. Borel. *Abies*.

Si tient une lance de sap. Percevai.

SAPA. s. m. Terme de Pharmacie. C'est du moût, ou du suc de raisins mûrs évaporé sur le feu en consistence de miel. On l'appelle autrement *raisiné*. *Defrutum*.

SAPAJOU. s. m. Espéce de singe. *Simius minor*. Voyez Singe.

☞ SAPAN

☞ SAPAN. f. m. Nom que les Hollandois donnent au bois de Bresil qui vient du Japon. Il y en a de deux sortes, le gros *sapan*, & le petit *sapan*.

SAPANA. subst. f. C'est l'herbe Anagallis de Dioscoride. Borel.

Sapana. Îles de la *Sapana*. Voyez Larron. Îles des Larrons.

SAPATÉ. subst. masc. Nom d'une espéce de fête, en usage parmi les Espagnols, qui la font le 5e. Décembre, veille de la Saint Nicolas. La cérémonie du *Sapaté* consiste à faire à ses amis des présens, sans qu'ils sçachent d'où ils leur viennent, & de les surprendre agréablement en les leur faisant trouver dans leurs maison, sans qu'ils sçachent d'où, ni comment ils sont venus. Le *Sapaté* a passé en Savoie, où Catherine d'Espagne, femme de Charles Emmanuel l'introduisit.

Ce mot vient apparemment de *Sapate*, mot Espagnol, qui signifie un soulier ; mais je ne sçai pourquoi on le donne à cette espéce de fête, ou de galanterie qu'on fait à ses amis.

SAPER. Voyez Sapper.

SAPHAR, ou *Saphara*, & *Saphars*. Voyez Safar.

SAPHENE. f. f. Terme d'Anatomie. C'est une veine qui monte par la malléole interne le long de la jambe, & par la partie intérieure de la cuisse, elle va se rendre vers les glandes de l'aîne dans la crurale. *Saphana*. C'est cette veine que l'on a coutume d'ouvrir dans la saignée du pied.

SAPHIQUE. adj. Terme de Poësie, qui se dit d'une espéce de vers fort en usage chez les Grecs & les Latins, inventés par Sapho. *Versus saphicus*. Ces vers sont de onze syllabes, ou de cinq pieds, dont le premier, le quatriéme & le cinquiéme sont trochées; le second un spondée, & le troisiéme un dactyle. On met trois vers de cette nature dans chaque strophe, qu'on termine par un vers Adonique composé d'un dactyle & d'un spondée. Il y a pourtant des chœurs qui ont beaucoup plus de *saphiques* de suite. Ils sont rudes, à moins qu'ils n'ayent une césure après le deuxiéme pied.

SAPHIR. f. m. Terme de Jouaillier. Pierre précieuse orientale de couleur d'un bleu céleste & bel azur, qui est d'égale dureté avec la topase. *Saphirus*. L'un & l'autre tiennent le premier rang après le diamant. La bague Episcopale est un *saphir*. Les Rabbins disent que la verge de Moyse & les Tables qu'il reçut au mont Sinai étoient de *saphir*. On trouve des *saphirs* au Pui en Auvergne, dont la couleur tire sur le verd. Il y aussi un *saphir* d'eau qui est aussi tendre que le cristal, qui se trouve en Bohême & en Silésie. Le *saphir* oriental est quelquefois blanc, & même le bleu ou violet se peut blanchir par le feu, étant mis entre deux creusets luttés dans de l'or fondu, & il ne reprend jamais sa couleur. Il y a aussi un *saphir* que les Latins appellent *oculus felis*, *œil de chat*, qui a des diversités de couleurs admirables, & dont la dureté souffre un poliment égal au vrai *saphir*. Les Indiens croient qu'il fait leur bonne ou leur mauvaise fortune : ce qui le met en grande estime chez eux.

Le nom de *saphir*, vient de ce qu'en Hébreu les plus belles choses sont appellées *saphires*. C'est pourquoi il est dit dans l'Écriture, que le siége de Dieu ressemble au *saphir*.

SAPHON. f. m. Nom propre d'une ville de la Terre-sainte. *Saphon*. Elle étoit dans la Tribu de Gad, près du Jourdain.

Saint-SAPHORIN D'OZON. Nom propre d'un petit bourg de Dauphiné, province de France. *Fanum S. Symphoriani de Auzone*. Il est sur le Rhône, entre Vienne & Lyon, & il est connu par cette singularité, qu'on y court la poste sur des ânes. Maty.

SAPHROIRE. Vieux mot fém. qui signifie une fille volage; ἐλαφρος, *Levis*. Borel.

SAPIENCE. f. f. Terme de Théologie, qui sert quelquefois à nommer le Verbe éternel. *Sapientia increata*. La *Sapience* incréée. En vain la *Sapience* nous appellera. Pat. J. C. dit que la *sapience* a été justifiée par ses enfans. Aujourd'hui l'on dit toujours la Sagesse incréée, la Sagesse éternelle. *Sapience* a vieilli.

C'est aussi le titre d'un des Livres de l'Écriture-sainte, qu'on nomme la *Sapience de Salomon*, ou la *Sagesse*. *Sapientia*. Dans les anciens catalogues, le Livre de la *Sapience* est mis au nombre des Livres utiles, mais qui ne sont pas Canoniques. S. Jérôme ne le met pas non plus au rang des Livres sacrés. Du-Pin. Le Concile de Trente l'a déclaré Canonique. Les Protestans tiennent qu'il est apocryphe. *Sagesse* est encore mieux ici, & plus usité aujourd'hui, que *Sapience*. On dit le Livre de la Sagesse, ou la Sagesse, la Sagesse de Salomon.

Les Philosophes appellent quelquefois *Sapience*, cette vertu qui consiste en la connoissance des choses universelles, nécessaires & immuables, qui est acquise par l'étude des sciences. Elle consiste en deux points ; l'intelligence des principes certains, & la connoissance des effets, par la démonstration des causes. *Sapientia*.

Sapience, signifie aussi, Sagesse, prudence ; & des personnes délicates dans la langue, l'approuvent en ce sens. Rég. *Sapientia*, *prudentia*, *moderatio*. Ces anciens Sages que l'Univers a respectés comme les Législateurs de la *Sapience*. Sar.

En terme de Chymie, on appelle lut de *sapience*, celui qui sert à bien boucher les vaisseaux. *Lutum sapientiæ*.

On appelle à Paris la Normandie, le pays de *Sapience*, & non le pays de *Sagesse*, à cause que les habitans y sont fins & rusés, & sur-tout à plaider & à ménager leurs intérêts ; d'où vient que la Coûtume y établit la majorité à vingt ans.

SAPIENTIAUX. adj. m. & plur. Qui se dit de quelques Livres de l'Écriture. *Sapientiales*. Les Livres *sapientiaux* sont les Pseaumes, les Proverbes, le Cantique des Cantiques, l'Ecclésiaste, la Sagesse & l'Ecclésiastique. Quelques-uns y mettent aussi Job, que d'autres comptent parmi les livres historiques. Ce mot ne se diroit point au singulier. L'Ecclésiaste est un livre *sapiential*, ne seroit pas bien, il faut dire un des livres *sapientiaux*. Voyez le Journal des Sçav. 1715. p. 498. & les Partitions Théologiques d'Éderus, L. I. p. 25.

SAPIENZA. f. f. Nom propre d'une île de la Morée. *Sapientia*, anciennement *Sphagia*. Elle est fort près de la côte méridionale, vis-à-vis de Modon, & elle donne le nom de mer de *Sapienza*, à cette partie de la mer de Grece, qui est entre le cap de Zonchin & celui de Matapan. Cette île est petite & mal cultivée ; & ce qui la rend célebre, est que les Pirates de Barbarie se tiennent cachés derriere ses côtes, pour surprendre les vaisseaux qui viennent du golfe de Venise, ou des côtes de la Sicile. Maty.

SAPIN. f. m. Arbre fort haut, fort droit, & toujours verd. Son bois est blanc, couvert d'une écorce blanchâtre, résineuse. Ses branches sont garnies de feuilles semblables à celles de l'if, oblongues, rondes, étroites, dures, naissant seules le long des branches. Ses chatons sont à plusieurs bourses membraneuses qui s'ouvrent en travers en deux parties, & sont divisées dans leur longueur en deux loges remplies de poussiere menue. Ces chatons ne laissent rien après eux. Les fruits naissent sur le même pied de *sapin*, formés par plusieurs écailles en cône ou pomme de pin, tournés en haut ; on les appelle en Latin *strobili* ou *coni*. On trouve ordinairement sous chacune de leurs écailles deux semences. En Latin, *Abies taxi folio fructu sursum spectante*. Tourn. Il y a une autre espéce de *sapin*, dont les branches & les fruits s'inclinent vers la terre ; ses feuilles sont plus menues, plus noirâtres, moins dures & moins piquantes que celles de la précédente. En Latin, *Abies tenuiore folio fructu deorsum inflexo*. Id. Il sort de ces arbres, étant encore jeunes, une résine liquide qui est une espéce de térébenthine ; on l'appelle en Latin *Terebinthina*, ou *Lacryma abietis*. Il en sort aussi une autre sorte de résine dont on fait la poix. La plûpart des mâts se font de *sapin*. Le *sapin* est bon à bâtir, pourvû qu'il ne soit point enfermé, & couvert du plâtre. On débite le *sapin* en bois de sciage équarri, & en planches de différente longueur & épaisseur.

☞ Sapin. Il y a dans la Nouvelle France des *sapins* de trois espéces. Les uns ont la feuille plate, de la longueur & largeur d'un fer d'aiguillette, en pointe, rangée le long de la branche. C'est celui dont le grain est le plus gros. La seconde espéce a bien la feuille de même, mais elle vient tout autour de la branche & pique. La troisieme a aussi la branche tout autour, mais plus claire & éloignée, & ne

pique point. On l'appelle Prussa. Il a le grain beaucoup plus serré que les autres ; il est bien plus propre pour la mâture. C'est le meilleur. Danys.

Ce mot vient de *sapinus*, qu'on trouve en quelques Auteurs Latins. Menage. Ou de *sappus*, selon du Cange.

On dit proverbialement d'un homme qui se tient fort droit, & qui est debout, qu'il est droit comme un *sapin*. *Arrectus stat*.

☞ Sentir le *sapin*, se dit d'une personne qui est mal saine, & que l'on juge ne devoir pas vivre long-temps à cause de ses infirmités. *Il sent le sapin*, il n'ira pas loin, il ne fera pas vieux os ; il porte la mort dans son sain. *Dict. Com.*

SAPINE. s. f. Terme d'Architecture. Solive de bois de sapin qu'on scelle de niveau sur des tasseaux, quand on veut tendre des cordeaux pour ouvrir des terres, & dresser des murs. *Tignum abietinum*. On fait aussi des planchers de longues *sapines*, & on s'en sert pour les échaffaudages. Daviler.

SAPINETTE. s. f. Terme de mer. Les *sapinettes* sont de petits coquillages qui s'engendrent, & qui se forment sous un vaisseau qui a été long temps en mer. *Carena sordes*.

SAPINIERE. s. f. Forêt de sapins, lieu planté de sapins, *Sapinetum*.

Sapiniere. s. f. On appelle ainsi sur la riviere de Loire un bateau de sapin, qui à proportion de sa longueur, est plus large qu'un chaland. *Linter abiegnus*. Les *sapinieres* sont fortes de bords. Ma *sapiniere* portera plus que ton chaland.

SAPITO. Voyez Pobana.

SAPO. Vieux mot. s. f. Savon. *Charron*. Borel.

☞ SAPOCOU. s. m. Monnoie de compte de l'Ile de Java & de quelques Iles voisines. Le *sapocou* contient mille caxas.

☞ SAPONAIRE. s. f. *Saponaria*. Espéce de lychnis, ou plante qui pousse plusieurs tiges, hautes d'environ deux pieds, grêles, rondes, nouées, rougeâtres, se soutenant à peine. Ses feuilles sont larges, nerveuses, semblables à celles du plantain, mais plus petites, opposées. Ses fleurs naissent comme en ombelle au sommet des tiges, chacune composée de cinq feuilles disposées en œillet ordinairement d'une belle couleur pourprée, quelquefois rose, quelquefois blanche, odorante, ayant au milieu quelques petites étamines blanches. Ces fleurs sont soutenues par des calices oblongs. Il leur succede un fruit enveloppé dans le calice, rempli de semences menues, rondes & rouges. Ses racines sont longues, rouges, nouées & serpentant dans la terre. Cette plante a un goût nitreux. Elle croît proche des rivieres, des étangs, des ruisseaux, aux lieux sabloneux ; on la cultive aussi dans les jardins ; elle fleurit aux mois de Juin & de Juillet. Elle tire son nom de *saponaire à sapone* savon, parce qu'elle nettoie la peau & en emporte les taches, comme fait le savon. Elle est bonne aussi pour les dartres, la gratelle & autres demangeaisons. Prise en décoction elle est bonne pour l'asthme.

SAPONARA. s. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Saponaria*. Il est dans la Principauté citérieure, près de la Basilicate, & de la riviere d'Agri, à quatre lieues au-dessous de Marisco. Maty.

SAPORIFIQUE. adj. m. & f. Qui se dit de ce qui a la force d'agir sur la langue, & d'y produire la sensation que nous appellons goût ou saveur. Harris. Ce qui a la force d'agir sur le sens & sur les organes du goût. *Saporificus*. Les particules *saporifiques* excitent différentes sensations, selon leurs différentes configurations & la différente disposition de l'organe.

SAPOTE. s. f. Nom d'un fruit qui se trouve près de Panama, dans l'Amérique méridionale. La *sapote* a une écorce mince & fort fragile, le dedans d'un rouge foncé, un noyau rude & plat. Elle est fort agréable, fort saine, & passe pour un des meilleurs fruits des Indes occidentales.

SAPOTILLO. s. m. Mouillez les deux *ll*, comme font les Espagnols. Fruit de l'Amérique méridionale, qui est de la couleur & de la grosseur d'une poire de bergamote. Quand il est mûr, & qu'on l'a cueilli, il ne faut le manger de deux ou trois jours. Quand il est ainsi gardé, il se fond & se remplit d'un jus clair comme de l'eau de roche, & très-délicat. Il renferme au milieu deux ou trois graines de la grosseur de celle de la citrouille.

SAPPA. s. f. Nom propre de lieu. *Sappa*. C'étoit anciennement une ville de l'Albanie en Grece. Elle a été épiscopale, suffragante d'Antivari. Elle est maintenant ruinée, & on en voit la place à deux lieues d'Alessio, vers le couchant. Maty.

SAPPE. s. f. Ouverture qu'on fait au pied d'un mur, pour le faire tomber tout d'un coup, faute d'appui. *Ligo, cuniculus*. On vient bien plutôt à bout de démolir les murs épais des vieux châteaux par la *sappe* qu'avec le marteau.

Sappe, en termes de Guerre, se dit d'un travail qu'on fait sous terre pour la descente d'un fossé, & pour l'attaque d'une place. C'est un enfoncement qu'on fait dans les terres, en les taillant par échelons de haut en bas, au-dessous du chemin couvert, qu'on pousse jusqu'au bas du fossé, quand il est sec, & jusqu'à fleur d'eau quand il en est plein. Aller à la *sappe*. *Muro suffodiendo ligones applicare*. ☞ Prendre par *sappe*, pousser la *sappe*, conduire la *sappe*, aller à la *sappe*, user de la *sappe*, &c. Tout cela se dit d'une certaine maniere de pousser, de conduire la tranchée. Quand on ouvre la tranchée, on l'ouvre à découvert, les travailleurs n'ayant rien pour les couvrir. Tout ce qu'on fait, c'est de creuser promptement, &c. de jetter la terre du côté de la place, laquelle avec des fascines qu'on y place, forme le parapet de la tranchée. On avance de la sorte, jusqu'à ce que le feu, par le voisinage de la place, devenant plus meurtrier, on a recours à la *sappe*, pour épargner la vie des travailleurs.

☞ Au débouché de la tranchée le premier sappeur fait avancer un mantelet, pour se couvrir contre le feu de la place ; puis il place de la main, ou avec une fourchette, un gabion. Alors s'il le remplit lui-même tout-à-fait de terre, cela s'appelle *sappe* pleine, ou simplement *sappe*. S'il ne le remplit qu'à demi, pour avancer chemin & pour en placer un autre, laissant au second sappeur le soin d'achever de le remplir, on l'appelle demi-*sappe*. Que s'il ne jette point de terre dans le gabion, mais qu'il avance toujours pour en placer un nouveau, c'est ce qu'on appelle *sappe* volante. Les sappeurs se suivent à la file ; les premiers ébauchent, les autres perfectionnent la *sappe*. On remplit les gabions de terre, & l'on met dans l'entre-deux des gabions des sacs à terre, pour fermer le vuide. On met aussi par-dessus les gabions, quand ils sont pleins de terre, des fascines, & sur le tout on continue à jetter de la terre, jusqu'à ce qu'on ait fait un bon parapet à l'épreuve du canon. Quand on a élargi la *sappe* à dix ou douze pieds, sur trois de profondeur, en taluant, pour lors elle change de nom, & s'appelle *tranchée*. Le métier de sappeur est dangereux, sur tout plus on approche du corps de la place, & il demande un apprentissage pour s'y rendre habile.

☞ Sappe. On distingue cinq sortes de *sappes*. La *sappe* entiere, la demi *sappe*, la *sappe* volante, la double *sappe*, & la *sappe* couverte.

La *sappe entiere* se faisoit autrefois par un seul homme, qui après avoir fait un trou de trois pieds de profondeur sur trois de largeur, où il se trouvoit à couvert, continuoit ensuite sur l'alignement qu'on lui prescrivoit, en jettant toujours les terres du côté de la place. Ce travail étoit extrêmement long, & quand on vouloit s'en servir, on employoit des années entieres pour un siége.

Aujourd'hui la *sappe* entiere se fait par des sappeurs, qui posent à couvert des gabions, dont ils ferment les entre-deux avec des sacs à terre, ou des fagots de *sappe*, & qu'ils remplissent de terre à mesure qu'ils les ont posés, faisant une tranchée de trois pieds de largeur sur autant de profondeur, que les travailleurs viennent ensuite aggrandir.

La *demi-sappe*, est lorsqu'on pose à découvert une certaine quantité de gabions sur un alignement donné, & qu'après en avoir formé les entre-deux avec des sacs à terre ou des fagots de *sappe*, on travaille à les remplir.

Ces deux sortes de *sappe* sont àprésent les plus usitées. La premiere, lorsque le feu de la place est violent, & la seconde, lorsqu'on peut éteindre le feu par le moyen des batteries qui ruinent les défenses de l'ennemi, & l'empêchent d'incommoder les travailleurs.

L'usage de travailler à la *sappe* & demi-*sappe*, lorsque la tranchée est parvenue près du glacis, ou au glacis même, est fort bon. M. de Feuquieres. M. de Vauban est le

le premier Ingénieur qui ait fait travailler à la demi-*sappe* d'assez loin. La demi-*sappe* consomme bien moins d'hommes que le travail ordinaire. M. de Folquieres.

La *sappe volante* est lorsqu'on trace tout l'ouvrage avec des gabions, & que sans y avoir mis auparavant les sappeurs pour les remplir, on y fait aller les travailleurs, qui approfondissent & forment la tranchée de la grandeur dont elle doit être. Cette maniere ne peut guère se pratiquer que la nuit, & lorsqu'on est encore loin de la piece.

La *double sappe* est lorsqu'on est obligé de se couvrir des deux côtés, pour éviter d'être vû de l'ennemi.

La *sappe couverte* est un chemin qu'on fait sous terre pour mettre les sappeurs à couvert des grenades, à l'approche des ouvrages qu'on veut attaquer. On ne laisse par-dessus que deux pieds de terre, qu'on soutient s'il en est besoin, & qu'on fait tomber quand on veut.

Ce mot vient de *sappa*, Voyez Menage.

Sappe. Ce mot, en parlant de la maniere dont les anciens Grecs & les anciens Romains faisoient la guerre, se dit de l'action de sapper, de rompre, de démolir les murailles des assiégés avec de certaines machines. *Muri fundamentorum effossio, subversio.* Il y avoit une troisieme tour fort ébranlée qui tomba aux premiers coups de la *sappe*. Abl.

SAPPER. v. act. Abattre par sous œuvre, & par le pied un mur, avec des marteaux, masses & pinces, ou une butte en la chevalant & étresillonnant par-dessous avec des étaies & dosses qu'on brûle ensuite par le pied pour faire ébouler, ou enfin une roche par le moyen d'une mine. On appelle *sappe* autant l'ouverture que l'action de *sapper*. Daviler. *Subruere.* Travailler avec le pic & le pioche, & autres instrumens, à détruire les fondemens d'un mur pour le faire tomber, creuser sous un mur, en détruire le pied ou le fondement, pour le démolir & le faire choir tout d'un coup. Quand on ruine les fortifications d'une ville, on en vient bien-tôt à bout par la *sappe*. Etant arrivé auprès du mur, il commande de le *sapper*, quoiqu'il n'eût ni machines ni échelles. Abl. On *sappe* les rochers qu'on veut faire sauter & renverser. On dit aussi, qu'un ruisseau, une riviere ont *sappé* un mur, quand peu à peu ils en ont ruiné ou endommagé les fondemens. *Ima muri suffodere, diruere.*

☞ Sapper. v. n. Terme de Marine, qui se dit de la bonnette, lorsqu'entrant dans la voie d'eau que l'on veut découvrir par son moyen, elle fait avec l'eau un petit bruit qui fait connoître où est la voie d'eau. *Fremere, murmurare, susurrare.* La bonnette *sappe*. Voyez Larder la bonnette.

Sapper, se dit figurément en Morale, & signifie, détruire les fondemens de quelque chose. *Diruere, eradicare.* Si vous détruisez la loi Salique, vous *sappez* les fondemens de la Monarchie. Ceux qui nient l'immortalité de l'ame, *sappent* la Religion par ses fondemens. On *sappe* la doctrine des Hérétiques, en leur demandant des passages formels de l'Ecriture qui l'établissent. Pardonnez-leur, Seigneur, car ils ne pensent pas faire ce qu'ils font, quand ils *sappent* par le pied cet ordre divin que vous avez établi dans le monde. Pélisson.

Sappé, ée. part. pass. & adj. *Dirutus, suffossus, eradicatus.*

SAPPEUR. s. m. Celui qui travaille à la sappe. *Suffossor.*

S A Q.

SAQUEBUTE. s. f. Instrument de Musique qui est à vent, & une espéce de trompette harmonique différente de la militaire, en figure & en grandeur. *Tuba harmonica.* Elle a son embouchure ou son bocal, & son pavillon semblables, mais elle a quatre branches, qui se démontent & se brisent à l'endroit des nœuds, & souvent un tortil, qui est le même tuyau qui se tortille deux fois, ou qui fait deux cercles au milieu de l'instrument; ce qui le fait descendre d'une quarte plus bas que son ton naturel. Elle contient aussi deux branches intérieures, qui ne paroissent que quand on les tire par le moyen d'une barre qu'on pousse jusques vers la potence, & qui l'allonge comme on veut, pour faire toutes sortes de tons. Les branches visibles servent d'étui aux invisibles. La *saquebute* ordinairement a huit pieds, lorsqu'elle n'est point allongée, & qu'on n'y comprend point son tortil. Quand elle est tirée de toute sa longueur, elle va jusques à quinze pieds. Son tortil est de deux pieds neuf pouces. Elle sert de basse dans toutes sortes de concerts d'instrumens à vent, comme sont le serpent & le fagot ou basson, & elle sert de basse-taille aux hautbois.

M. Brossard écrit *sacqueboute*, & dit qu'on l'appelle aussi *posaune*, terme qui vient d'Allemagne, & ajoute que c'est une espéce de trompette propre à joüer la basse, qu'on allonge, & qu'on raccourcit selon l'acuïté ou la gravité des sons. Les Italiens l'appellent Trombone, en Latin *Tuba ductilis*. Voyez encore cet Auteur au mot *Trombone*. Il y a des Trombones ou *sacqueboutes* de plusieurs grandeurs, qui peuvent servir à exécuter diverses parties de la Musique. Il y en a une petite que les Italiens nomment *Trombone piccolo*, & les Allemands *Cleine Alt Posaune*, qui peut servir pour la haute-contre, & la partie notée qui lui est destinée, s'intitule ordinairement *Trombone primo*, ou Iº. Il y en a une autre un peu plus grande, qu'on appelle *Trombone maggiore*, qui peut servir pour la taille. On intitule sa partie *Trombone secondo*, ou IIº. ou 2º. Il y en a une troisieme encore plus grande, que les Italiens appellent *Trombone grosso*, & les Allemands *Grosse Quart-Posaune*, qu'on pourroit suppléer par nos quintes de violons & de hautbois. On intitule sa partie, *Trombone terzo*, ou IIIº. ou 3º. Enfin il y en a une qui est la plus grande de toutes, qui se fait beaucoup entendre sur tout dans les bas. On intitule sa partie *Trombone quarto*, ou IVº. ou 4º. ou simplement *Trombone* sans autre addition. On lui donne ordinairement la clef de *F, ut, fa*, sur la quatrieme ligne, mais aussi fort souvent sur la cinquieme ligne d'en-haut, à cause de la gravité ou profondeur de ses sons.

Saquebute, étoit aussi une arme ancienne, ou une espéce de lance crochue pour faire tomber par terre un cavalier. *Lancea adunca.* De-là vient que les Picards disent encore *saquer* une épée, pour dire, la tirer du fourreau. *Gladium aut ensem distringere.* Et les Espagnols disent *sacar* dans le même sens; ce qu'ils ont emprunté des Arabes.

SAQUER. v. act. Vieux mot qui signifioit autrefois, tirer l'épée. Il *saqua* un coutel. Les Normands disent encore *saquer* la voile, pour dire, la ferler, la plier. *Vela contrahere, complicare.* Voyez Sacher.

Saquer, est aussi un terme du commun des matelots, qui veut dire, pousser de l'avant, ou de côté. Aubin.

Ce mot vient du Chaldéen *sakkin*, ou de l'Arabe *sekin*, qui signifie *couteau, glaive*. On trouve dans les vieux Auteurs François *sequin*, pour signifier une *épée*. Les Espagnols disent aussi *sacar* pour tirer.

☞ SAQUETTER. v. a. De l'Italien *sacchetare*, qu'Antoine Oudin explique par, battre à coups de sachets pleins de sable. Trajan Boccalin, fils d'un Architecte de Rome, avoit fait des livres fort opposés aux intérêts des Espagnols dans le Royaume de Naples; il fut *saquetté* à Venise par l'ordre de l'Ambassadeur d'Espagne, qui trouva moyen de le faire prendre. On donne à un homme que l'on surprend, quelques coups sur le visage avec de petits sacs remplis de poudre empoisonnée, qui le font mourir. *Chevreau, Hist. du Monde, de l'édit. de Paris, 1717. T. IV. p.* 185. 186.

S A R.

SAR. Terme de Marine. *Alga.* Voyez Sart, ou Varech.

☞ Sar. On nomme ainsi sur les côtes du pays d'Aunis une espéce d'herbe marine que l'on appelle en Normandie Verech ou Vreicq, & en Bretagne Gouesmon.

SARA, SARAA, SAREA. s. f. Nom propre d'une ville de la Terre-sainte. *Sara, Saraa, Sarea.* Elle étoit d'abord de la Tribu de Juda; elle fut cédée ensuite à la Tribu de Dan. *Sara* fut la patrie de Samson. Voyez Jos. xv. 33. & xix. 41. Josephe dit que Samson y fut inhumé. Elle s'appelle quelquefois Sarge en exprimant le ע par un g. Saint Jérôme dit que de son temps c'étoit un village, près d'Eleutheropolis au nord, en allant à Nicopolis.

SARABAÏTE. s. m. Nom que l'on donnoit autrefois à des Moines vagabonds. *Sarabaita.* S. Benoît donne une idée affreuse de ces *Sarabaïtes*, au ch. 1. de sa régle. Cassien n'en parle pas plus avantageusement dans sa dix-huitieme

me conférence, ch. VII. S. Jérôme les traite encore fort mal dans sa lettre à Eustochium, où il les appelle *Remoboth*. Cassien les appelle *Renuita* dans sa troisieme conférence, ch. XXIV *Quia jugum regularis disciplinæ renuunt*. Pour le mot de *Sarabaïte* il vient de l'Hébreu סרב, Sarab, qui signifie, être rebelle, & qui ne se trouve à la vérité qu'une seule fois dans l'Ecriture, Ézéch. II. 6. mais qui est fort en usage dans le Chaldéen, & en Egypte.

SARABANDE. s. f. Espéce de Danse, & l'air de cette danse. Danser une *sarabande*, jouer *une sarabande*. La *sarabande* n'est, à le bien prendre, qu'un menuet, dont le mouvement est grave, lent & sérieux. Bossuet. Les violons sonnerent une *sarabande* fort gaie. Voit. M. des Yvetaux mourant à Paris à 80. ans, faisoit joüer une *sarabande*, afin disoit-il, que son ame passât plus doucement. S. Evr. La *sarabande* est venue des Sarrasins aussi bien que la chacone. On dit, faire danser la *sarabande* à quelqu'un, pour dire, lui donner les étrivieres.

Elle a été ainsi nommée, selon quelques-uns, à cause d'une Comédienne appellée *Sarabanda*, qui la dansa la premiere en France. Quelques-uns croient que ce nom vient de *sarao*, qui en Espagnol signifie *bal*. On la danse ordinairement au son de la guittarre ou des castagnettes. Elle a un mouvement gai & amoureux.

SARABAT. s. m. Nom propre d'une riviere de la Natolie. *Sarabathus fluvius*, anciennement *Hermus*. Elle reçoit le Pactole, baigne Magnésie, & se décharge dans le golfe de Smyrne, près de la ville de ce nom. Maty.

SARABOI. s. m. Nom propre d'une petite ville des Indes. *Sarabaa*. Elle est sur la côte septentrionale de l'île de Java, à vingt lieues de la ville de Materan, vers le nord. Maty.

SARACINA. s. f. Nom propre d'un bourg avec titre de Duché. *Saracina*, anciennement *Sestium*. Il est dans la Calabre citérieure, province du royaume de Naples, sur la petite riviere de Garga, environ à trois lieues de Cassano, vers le couchant. Maty.

SARAGOSSE, ou SARRAGOSSE. s. f. Nom propre d'une ville d'Espagne, capitale du royaume d'Arragon. *Cæsaraa Augusta*, *Cæsar-Augusta*. Elle est située sur l'Èbre, tout auprès du confluant de Gallégo, & de celui de Guerva, entre Balbastro & Calatajud, environ à quatorze lieues de l'une & de l'autre. *Saragosse* est une ville très-ancienne. Elle a un pont sur l'Èbre, une citadelle, une Université fameuse, un Tribunal suprême de Justice, un autre de l'Inquisition, qui occupe le palais des anciens Rois d'Arragon, un Archevêché renté de 40 mille écus, & un hôpital des plus riches de l'Europe. Sa Cathédrale nommée *Nuestra Señora del Pilar*, ou Notre-Dame du Pilier, est fort visitée par les Pélerins.

Saragossa. Voyez Syracuse. C'est ainsi qu'il faut dire.

SARAÏM. f. Nom d'une ville de la Terre-sainte, située dans la Tribu de Gad. Jos. XIX. 41. 2. Livre des Rois, XVII. 52.

SARAIO. s. m. BOSNA SARAIO. Nom propre d'une ville de la Turquie en Europe. *Bosna Sarajum Saralium*. Elle est capitale d'un des Sangiacats de la Bosnie, & située sur la riviere de Bosna, environ à vingt-cinq lieues de Banialuck, vers l'orient. Maty.

☞ SARAIS On nomme ainsi les hôtelleries dans les états du grand Mogol.

SARANTACOPA. s. f. Nom propre d'un golfe du canal de Constantinople. *Saramacopa sinus*, anciennement *Phidalia sinus*. Il est vers la Romanie, environ à deux lieues de la ville de Constantinople, vers le nord. Maty.

SARAQUINO. s. f. Nom propre d'une des îles de l'Archipel. *Saraquina*, anciennement *Peparethus*. Elle est parmi plusieurs autres, située à l'entrée du golfe de Salonichi. Son circuit est de sept lieues, elle a été peuplée, mais maintenant elle est déserte. Maty.

SARATHASAR. s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-sainte. *Sarathasar*, Elle étoit dans la Tribu de Ruben, à l'orient du Jourdain.

SARATOF, ou SORATOF. s. m. Nom propre d'une ville de la Tartarie Moscovite. *Saratowia*, *Soratavia*. Elle est dans le royaume d'Astracan, aux confins de celui de Bulgar, sur le Wolga, à cent cinquante lieues au-dessus de la ville d'Astracan, selon les cartes de Sanson, & environ à cent, selon celles de M. Witsen. Maty.

SARBATANE, ou SARBACANE. Le second est plus usité. s. f. Tuyau fait ordinairement de verre, avec lequel les écoliers jettent des pois malicieusement à leurs camarades, en les soufflant avec la bouche. *Tubulus flatu jaculatorius*. Aux Maldives ils se servent de *sarbatanes* pour tirer des fléches qui portent fort loin. Pyrard.

Ce mot vient de l'Italien *sarbacana*, ou de l'Espagnol *cebracana*. Mén.

On le dit aussi de quelques autres tuyaux par où l'on conduit des paroles. *Tubus interlocutorius*. Dans l'île de Borneo personne ne parle au Roi que par des *sarbatanes*, à la réserve de sa femme & de ses enfans. Les Ministres mêmes ne parlent aux étrangers qu'avec des *sarbatanes*, lorsqu'ils traitent d'affaires, & c'est ainsi qu'on parla à Gonzalès Gomèz d'Espinosa, l'un des compagnons de Magellan. De-là vient cette façon de parler figurée, Parler par *sarbacane*, pour dire parler par personnes interposées. Je ne veux point parler par *sarbacane* dans cette affaire, je veux traiter avec lui tête à tête.

SARBOURG, SAREBOURG. s. m. Il y a deux petites villes de ce nom sur la Sâre, l'une dans l'Archevêché de Trèves, à quatre lieues de la ville de ce nom; l'autre est dans la Lorraine, près des montagnes de Vauge, entre Salm & Sarverden. On prend celle-ci pour l'ancienne *Pons Saravi*, *Pons Sarnix*, petite ville des Mediomatrices. Au reste, ces deux villes ont été toutes deux impériales & libres, mais elles ont toutes deux perdu ce droit. Maty.

SARBRUCK. s. m. Nom propre d'une petite ville du Cercle du Haut-Rhin, en Allemagne. *Sara pons*, *pons Saravi*. Elle est sur la Sâre, vis-à-vis de la ville de S. Jean, & à quatre lieues au-dessus de Sarlouis. *Sarbruck* a un beau château, & c'est la capitale d'un Comté qui appartient au Comte de Nassaw-*Sarbruck*. Maty.

SARCASME. s. m. Terme de Rhétorique. C'est une ironie forte & piquante, par laquelle un Orateur insulte à son ennemi, le raille, & le maltraite cruellement de paroles. *Sarcasmus*. Il y a bien de la différence entre une repartie libre & spirituelle & un *sarcasme* offensant. Wicq.

SARCELLE, ou CERCELLE. subst. fém. Oiseau aquatique, qui tient du canard; mais de plus petite taille. Les *sarcelles* & les pluviers sont des mets friands. En Latin *Querquedula*. La *sarcelle* est mise au nombre des canards sauvages, dont elle fait une espéce particuliére. Il y en a de deux sortes, une petite, & une plus grosse. La petite qui est la plus en usage parmi les alimens, ressemble assez en tout au canard ordinaire, excepté qu'elle n'est pas si grande, mais d'un goût plus agréable, & qu'elle se digére plus facilement. Lémery, *Traité des Alim.* Willughby dans son Ornithologie dit que les *sarcelles* appliquées sur le nombril, attirent toutes les malignités du ventre.

☞ LE SARCHAN Province d'Asie dans la Natolie, sur la côte de l'Archipel.

☞ SARCHE. subst. masc. Cercle haut & large, auquel on attache une étamine, une toile, ou une peau percée, pour faire un tamis, une grêle. On s'en sert aussi pour hausser les vaisseaux à faire la lessive. *Dict. des Arts*. 1731. Le Dictionnaire de Commerce écrit *Serche*, ou *Cherche*, qui ont chacun un article, sans compter celui d'*Ecliffe*, qui est le mot le plus en usage, & dont voici l'explication. C'est une espéce de bois refendu très-mince, ordinairement de chêne, ou de hêtre, qui se travaille aux environs des forêts, & dont les Boisseliers font des boisseaux, minots, seaux, tambours, & autres semblables ouvrages.

SARCHIO. Voyez Monte Sarchio.

☞ SARCITE. Pierre figurée. *Silex*, qui imite la chair du bœuf, & dont la couleur tire sur le noir.

SARCK. subst. m. Nom propre d'une petite île de la mer de Bretagne. *Sarchia*. Elle est située entre celles de Jarsey & de Guernesey, & elle appartient aux Anglois. Cette île est l'*Arica* des Anciens; il y a tout proche la petite *Sarck*, nommée anciennement *Arica parva*. Maty.

SARCLER. verb. act. Échardonner, ôter les chardons & les mauvaises herbes d'une terre, arracher les méchantes herbes d'un champ, d'un jardin, avec un instrument

ſtrument propre à cet uſage. Il faut *ſarcler* cette terre à bled, *ſarcler* les planches, les allées de ce jardin.

Du Cange dérive ce mot de *ſarcolare*, *ſarclare*, *ſarculare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens. Les Jardiniers diſent *ſacler* ou *cercler*, comme écrit la Quintinie. La femme du Jardinier cercle ou *ſacle*, comme on dit vulgairement, c'eſt-à-dire nettoie, ratiſſe, ſerfouit, pendant que le maître & ſes garçons travaillent à des ouvrages plus pénibles. La Quint. *I p.* 63.

Sarclé, ée. part. paſſ. & adj. *Sartus*, *ſarculatus*, *ſarculo purgatus*.

SARCLEUR. ſ. m. Laboureur ou Jardinier qui ôte les mauvaiſes herbes des terres & des jardins. *Sarculator*, *ſarritor*.

SARCLOIR. ſubſt. m. Outil avec quoi on ſarcle les terres. *Sarculum*, *ſarculus*. C'eſt un petit fer tranchant en dedans qui fait un angle. On y applique un grand manche pour couper les herbes par le pied.

☞ SARCLURE. ſ. f. Ce qu'on arrache d'un champ, d'un jardin en le ſarclant. Les *ſarclures* d'une allée de jardin.

SARCOCELE. ſ. m. Terme de Médecine. Quelques-uns le font féminin. C'eſt une excreſcence de chair dure, indolente, qui s'engendre autour du teſticule, ou ſur la membrane interne du ſcrotum, & qui croît peu à-peu. Elle eſt quelquefois douloureuſe, & alors il eſt à craindre qu'elle ne dégénére en un cancer. Le *ſarcocéle* vient ordinairement d'une cauſe externe, comme d'un coup, d'un froiſſement, ou de quelque contuſion : ces accidens font que le ſuc nutritif s'arrête & s'amaſſe en trop grande quantité dans les pores relâchés ou comprimés de ces parties, ſe change en cette eſpéce de chair qu'on appelle *ſarcocéle*. Cette maladie eſt très-fâcheuſe, & on ne peut fort ſouvent la guérir que par l'amputation du teſticule. Voyez ſur un *ſarcocéle* monſtrueux la lettre du P. Mazeret Jéſuite, à M. Dionis, rapportée dans ſes opérations de Chirurgie, p. 313. 314.

Ce mot eſt Grec, il eſt fait de σὰρξ, *caro*, *chair*, & de κήλη, *tumor*, *tumeur*.

SARCOCOLLE. ſ. f. Gomme qui ſort d'un arbre épineux qui croît en Perſe ; elle eſt en très petits morceaux ſpongieux, de couleur jaunâtre tirant ſur le blanc, ſemblables à la manne d'encens, d'un goût amer, un peu doux & déſagréable. *Sarcocolla*. La *ſarcocolle* eſt propre pour conſolider les plaies, d'où vient qu'on lui a donné ce nom qui eſt fait de deux mots Grecs σὰρξ, *chair*, & de κόλλα, *colle*, comme qui diroit *colle-chair*. On l'employe auſſi dans les collyres pour arrêter les fluxions, & effacer les taches des yeux.

☞ SARCOÉPIPLOCÉLE. ſ. m. C'eſt une hernie complète faite par la chûte de l'épiploon dans le ſcrotum, accompagnée d'adhérence & d'excreſſence charnue. Ce mot eſt Grec ; il eſt composé de σὰρξ, σαρκὸς, chair, ἐπίπλοον, épiploon, & κήλη, hernie.

☞ SARCOÉPIPLOMPHALE. ſ. m C'eſt la même hernie au nombril, que le ſarcoépiplocéle au ſcrotum. Ce mot eſt composé de σὰρξ, chair, de ἐπίπλοον, *omentum*, & de ὀμφαλὸς, nombril.

☞ SARCOHYDROCÉLE. ſ. m. & f. C'eſt un ſarcocéle accompagné de l'hydrocéle ; ce qui arrive aſſez ſouvent dans cette tumeur, par la compreſſion & la rupture des vaiſſeaux lymphatiques. Ce mot Grec σαρκοϋδροκήλη, eſt composé de σὰρξ, chair, de ὕδωρ, eau, & de κήλη, hernie, tumeur.

SARCOLOGIE. ſ. f. Terme d'Anatomie. Diſcours ſur les chairs, Traité des parties molles du corps humain. *Sarcologia*. L'Anatomie ſe diviſe principalement en deux parties, qui ſont l'Oſtéologie, & la *Sarcologie*. La première, traite des os & des cartilages ; la ſeconde des chairs & des parties molles. Dionis.

SARCOMA. ſ. m. Terme de Médecine. C'eſt une excroiſſance de chair qui vient de l'aliment propre de la partie où elle naît, ſans fluxion ni décharge des humeurs des autres parties. Que ſi cette chair n'eſt réprimée, elle produit ſouvent des tuyaux en forme de veines & d'artéres, par leſquels elle prend nourriture & accroiſſement, comme l'on voit aux louppes. Elle jette une ſanie fort puante, & vient autour du ſiége, au cou de la matrice, à la fracture du crâne, &c. Les Latins l'appellent *fungus*, & le vulgaire *fil*, ou *fic de S. Fiacre*.

Tome VI.

SARCOMPHALE. Voyez Sarcoépiplomphale.

☞ SARCOPHAGE. adjectif. Ce mot ſe prend quelquefois pour *cathérétique*, c'eſt-à-dire qui conſume les chairs.

☞ Sarcophage. ſ. m. Tombeau où l'on mettoit les morts qu'on ne vouloit pas brûler. Saumaiſe prétend que ce mot vient d'une certaine pierre dont on ſe ſervoit pour faire les tombeaux, qui s'appelloit *ſarcophage*, & que depuis on donna généralement ce nom à tous les tombeaux, de quelque matiére qu'il fuſſent faits. Cette pierre eſt ſpongieuſe, avec des veines jaunes & profondes. On l'appelle aujourd'hui pierre d'*Aſſo*. Le mot *ſarcophage* eſt dérivé du Grec σὰρξ, σαρκὸς *chair*, & φαγεῖν, *manger*, c'eſt-à-dire, *qui mange la chair*, parce qu'on mettoit dans ces tombeaux, la pierre dont nous venons de parler, qui conſumoit toute la chair d'un corps dans quarante jours. L'Auteur des Antiquités Gréques & Romaines, dit que ces pierres ſe trouvoient dans les carriéres de la ville d'Aſſum dans la Troade. En effet cette pierre ſe nomme pierre d'Aſſo ou Aſſienne. Voyez ce mot. Il ſe peut bien faire que notre *cercueil* vient de *ſarcophage*, puiſqu'on diſoit autrefois *ſarcueil*, plûtôt que de *ſarcolum*, dont M. Ménage le faiſoit venir. Ces préjugés-là ne ſont pas ſuffiſans, pour prouver, ni que le Temple lui ait été conſacré, ni que le *ſarcophage* ait été ſon tombeau. Misson. Lett. XXVIII.

SARCOPIPLOCÉLE. Voyez Sarcoépiplocéle.

SARCOTIQUE. ſubſt. maſc. & adject. Terme de Médecine. C'eſt un reméde propre à faire revenir la chair dans une plaie ou dans un ulcére. *Sarcoticus*. Les *ſarcotiques* doivent être déterſifs ſans mordacité, & modérément chauds ; tels ſont la ſarcocolle, le ſang de dragon, l'encens, &c. On l'appelle autrement *incarnatif*. Voyez ce mot.

Ce mot eſt Grec, il eſt fait de σὰρξ, *caro*, *chair*.

SARCUEIL. ſ. m. Qui s'eſt dit autrefois pour cercueil ; σὰρξ, *Chair*. *Amoureux Tranſi*. Borel.

SARCUM, SARCHAN. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la Natolie, en Aſie. *Sarcum*, *Sarchania*. Sanſon & Baudrand la placent ſur l'Archipel, entre Sarabat & le Mâdre, & ainſi la font répondre à l'ancienne Ionie. Smyrne en eſt la ville capitale. Mais Jean Bunon, dans ſes notes ſur Cluvier, met le *Sarcum* dans la petite Phrygie des Anciens. Maty.

SARCUS. ſ. m. Autrement CHERCUS. Vieux mot, ſépulchre ; de *Sarcophagus*. Borel.

SARD. ſ. m. Vieux mot. Champ. *Campus*, *ager*. Dans la Chronique de Hainaut ; l'Hermite avoit labouré en *Sard*, & ſemé du méteil en la terre qu'il avoit ſartée, & quand la meuriſon vint. Borel.

SARDA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Sardaigne. *Sarda*. Ce lieu eſt dans la province de Logudori, à trois lieues de Terra-Nova vers l'orient, près du cap de Sarda ou de Tavolara, qui eſt le *Columbarium promontorium* des Anciens. Maty.

SARDAGNE, ou SARDAIGNE. ſ. f. Nom propre d'une des plus grandes Iles de la mer Méditerranée, & une dépendance de l'Italie. *Sardinia*. Elle a au levant la mer Tyrrène, au midi celle d'Afrique, au couchant celle de *Sardaigne*, & au nord le canal de Boniſacio, qui la ſépare de la Corſe. La figure de cette Ile approche de celle d'un ovale ; on lui donne 57 lieues du nord au ſud, 32 du couchant au levant, & 150 de circuit. L'air y eſt groſſier & mal ſain ; le terroir, quoique montagneux, ne laiſſe pas d'être fort fertile en bled, en vin & en huile. On prétend qu'il ſeroit auſſi fertile que celui de la Sicile, s'il étoit auſſi bien cultivé. On y trouve des mines d'argent, de ſoufre & d'alun ; on y fait quantité de ſel, & on y nourrit beaucoup de bétail. Il y a des dogues plus puiſſans que ceux d'Angleterre. La riviére de Tyrſo & celle de Cedro, avec une petite ligne tirée de la ſource de la derniére au bord le plus proche de la premiére, ſéparent cette Ile en deux grandes provinces, dont la méridionale eſt appellée Capo de Cagliari, & la ſeptentrionale Capo de Logudori, ou de Saſſari. Elle a eu juſqu'à 42 villes du temps des Romains, il n'y en a plus que huit de quelque conſidération, qui ſont Cagliari capitale, Villa d'Igleſias, Oriſtagni, Boſa, Alghieri, Saſſari, Caſtel, Aragonèſe & Terra-Nova. La

Sardaigne a eu plusieurs maîtres étrangers, les Carthaginois, les Romains & les Sarrasins l'ont possédée successivement. Les Génois & les Pisans en chasserent les derniers; & disputant à qui elle resteroit, le Pape Boniface VIII. les mit d'accord en la donnant au Roi d'Arragon: dont les successeurs l'ont gouvernée par un Vice-Roi qu'ils y envoyoient d'Espagne. Il y a quarante-quatre petites îles qui dépendent de la *Sardaigne*, mais à la réserve de celles de S. Antiocho, de S. Piétro, de Tavolara & Asinaria, & quatre moins considérables, toutes les autres sont désertes. Maty. L'Empereur s'en étoit emparé, le Roi d'Espagne la reprit l'an 1718.

La mer de Sardaigne. *Sardoum mare.* C'est proprement cette partie de la mer Méditerranée, qui baigne la côte occidentale de la *Sardaigne*. Cependant on ne laisse pas de donner ce nom à la partie de cette mer qui baigne la côte orientale & la méridionale de la même île. Maty. La mer de *Sardaigne* autrefois la *Sardaigne* au nord; & la Mauritanie Césarienne, ou plûtôt la mer de Mauritanie au midi.

SARDE, ou SARDES. s. f. Nom propre d'une ville fort ancienne de l'Asie Mineure. *Sardis*, *Sardes*. Elle fut capitale de la Lydie, le siége du Roi Crœsus, si fameux pour ses grandes richesses. Elle fut une des premiéres villes d'Asie, qui reçurent l'Évangile, & une des sept auxquelles S. Jean adresse son Apocalypse par ordre de J. C. *Apoc.* I. 11. Elle a été Archiépiscopale. Elle est maintenant presque ruinée. Les Turcs qui l'habitent ne sont ni en grand nombre, ni commodes, & les Chétiens y sont encore en plus petit nombre, & plus misérables. On la trouve dans la Natolie propre au pied du mont Tmole, vers le levant. Maty.

☞ SARDE s. m. & f. Nom des habitans de Sardaigne. Ils s'habilloient de peaux de bêtes qu'ils appelloient *Mastrucas*, dont les Romains faisoient tant de cas, qu'ils en voulurent avoir; si bien qu'au rapport de Tite-Live, les *Sardes* leur en envoyerent 12000. L'Abbé de Vayrac.

SARDIENNE. adj. qui se dit d'une pierre précieuse, ainsi appellée, parce qu'on la tiroit autrefois de l'île de Sardaigne. On la nomme autrement Cornaline, en Latin *sardius lapis*, *cornalina*, ou *corneolus*. Voyez Cornaline.

SARDIN, ou JARDIN. s. m. Terme de Marine que quelques-uns donnent aux balcons d'un vaisseaux, qui sont ouverts Aubin. *Podium*, *menianum navis*.

SARDINA. subst. fém. Nom propre d'un bourg de la Sardaigne. *Sardina*. Il est dans la province de Cagliari, sur le Sacro, à cinq lieues d'Oristagni, tirant vers Cagliari. Maty.

SARDINE. s. f. Poisson de mer qui est un peu différent du hareng, qui a la tête dorée, le ventre blanc, & le dos verd & bleu, mais qui est plus estimé. La *sardine* n'a point de fiel. Rond. Il y a des saisons propres pour aller à la pêche des *sardines*. Les *sardines* se gardent deux ans salées sans se corrompre. En Latin *sardina*.

Sardina, s'est dit autrefois pour Sardoine, sorte de pierre précieuse. Borel. *Sardonix*. N'est-ce point la même chose que Sardienne?

SARDIQUE. Voyez Sophie.

☞ SARDIS. s. m. pl. Draps assez communs qui se fabriquent à Bourg en Bresse. Voyez *le Dict. de Comm.*

SARDO. Voyez Monte-Sardo.

SARDOINE. s. f. Pierre précieuse qui tient de la pierre sardienne & de l'onyx. Elle est rouge tirant sur le blanc, comme l'ongle de l'homme. Il y en a qui ont un rouge tirant sur le jaune. On en rapporte des Indes Orientales, d'Arabie, de Bohême. Scipion l'Africain est le premier qui a mis en usage la *sardoine* chez les Romains. On en faisoit autrefois de fort beaux vaisseaux. On dit que c'est une *sardoine* que le Tyran Polycrate jetta dans la mer, & qui fut trouvée cinq ou six jours après dans le ventre d'un poisson, dont un Pêcheur lui avoit fait présent. En Latin *sardonyx*. ☞ Dans le lit d'un petit fleuve, qui se décharge dans la partie septentrionale du Bosphore de Thrace, du côté d'Europe; on rencontre parmi son gravier des pierres si fines & si polies, qu'elles ne sont guère moins précieuses que les onyx, & les *sardoines*. Du Loir. p. 74.

Ce mot est composé de *Sarda* & d'*onyx*, qui sont deux pierres précieuses dont la *sardoine* semble être composée.

SARDON. subst. m. Nom propre d'un homme que l'on dit avoir le premier régné en Sardaigne, & rassemblé les habitans de cette île, qui vivoient auparavant séparément les uns des autres, & sans union. *Sardo*, *Sardopater*. On le faisoit fils d'Hercule, & l'on disoit que c'étoit lui qui avoit donné son nom à la Sardaigne. Solin, C. 4 On lui décerna les honneurs divins après sa mort, & on l'appella Sardopatre, *Sardopater*, ajoûtant le nom de *pater* au sien, comme on l'ajoûtoit à celui de tous les Dieux. Selon la remarque de Servius, il avoit un Temple célébre dans l'île de Sardaigne.

SARDONIEN. adject. m. *Sardonicus*. Qui se dit en ce proverbe, Ris *Sardonien*, c'est-à-dire, malheureux & mortel, qui arrive à ceux qui ont mangé d'une herbe abondante en Sardaigne, appellee *sardonia*, autrement *apium risûs*, qui est une espéce de *renoncule*, ou *grenouillette*; elle rend les gens insensés, ou leur cause une contraction de nerfs, qui font retirer les lévres, ensorte qu'il semble que le malade rit en mourant. Cette plante nommée *sardonia*, pousse plusieurs tiges canelées, rameuses. Ses feuilles sont semblables à celles du persil sauvage, marquées quelquefois de taches, d'un goût acre & brûlant. C. Bauhin l'appelle *ranunculus palustris apii folio lævis*.

SARDOS. subst. masc. & nom propre d'homme. *Sacerdos*. *Sacerdos* par abbréviation *Sardos* ou *Sardot*, par corruption S. Sadroc, que l'on trouve encore appellé vulgairement Saint Sardou, & Saint Serdot, étoit originaire de Bordeaux, fils de Laban, de l'une des principales familles de cette ville. Bail. On ne sçait précisément le temps auquel S. *Sardos* a vécu: mais il a été Evêque de Limoges. Au reste le P. Henschénius remarque de *Sadroc* ne se dit point, & que c'est une bévûe de quelques Écrivains François. Voyez les *Acta Sanct. Maii*, *T. II. p.* 11. *& suiv.*

SARDOT. Voyez Sardot ou Sardos.

SARDOU. Voyez Sardos.

SARE. s. f. Nom propre d'une riviére de Lorraine. *Sara*, *Saravus*. Elle prend sa source dans les montagnes de Vauge, près de Salme, baigne Sarbourg, Sarverden, Sarbruck, Sar-Louis, Vaudrevange, & entrant dans l'Électorat de Trèves, elle se décharge dans la Moselle, un peu au-dessus de la ville de Trèves. Maty.

SAREA. Voyez Sara.

SARED. subst. masc. Nom propre d'une ville de la Terre-sainte. *Sared*. C'étoit une ville de la Tribu de Zabulon, placée sur ses frontiéres, entre la Méditerranée &Celeseth-Thabor. On croit que c'est la même qui est appellée *Sariid*.

SARÉDA. subst. fém. Nom propre d'une ville de la Terre sainte *Sareda*. Elle étoit dans la Tribu d'Éphraim, & elle fut la patrie de Jéroboam. Voyez le I. L. des Rois. XI. 26.

SARÉDATHA. s. f. Ville de la Tribu de Gad à l'orient du Jourdain, & proche de ce fleuve. *Saredatha*. C'est la même que Sarthan. Lisez III. *Reg.* VII. 46. & 2. *Paral.* IV. 17.

SARÉMBE, ou SAREMBEMECH. Voyez Schachaiarmah.

SAREPTA. s. f. Nom propre d'une ville fort ancienne, située sur la côte de la Phénicie, entre la ville de Tyr & celle de Sidon. *Sarepta*, *Sarapta*. Les Sidoniens y faisoient fabriquer le verre, & c'est de-là qu'elle a pris son nom, tiré de צרף *Saraph*, qui signifie fondre. Le Prophéte Élie s'y retira pendant une grande famine qui affligea le Royaume d'Israël, sous le régne d'Achab, il y multiplia miraculeusement un peu de farine & un peu d'huile, qui restoient à une veuve qui le reçut; ensorte que la veuve avec son fils & le Prophéte en furent nourris tant que la famine dura. Élie y ressuscita ensuite ce même fils de la veuve qui l'avoit reçû. *Sarepta* qui fut ensuite une ville Épiscopale, est entiérement détruite, & ses ruines portent le nom de Saphet, Sarphat & Saraphendi. *Sarepta* étoit entre Tyr & Sidon, à moitié chemin de l'une à l'autre, & près du fleuve Éleuthère, sur le bord de la mer.

☞ SARFOUER. v. act. Bêcher légerement la terre entre les plantes pour les rafraîchir & les faire mieux pousser après les avoir sarclées avec la main. *Dict. des Arts*. 1731.

Nicot met *farfouir*; d'autres disent *serfouir*; & Ménage prétend qu'il faut écrire *cerfouir* par un *c*, & non pas par une *s*, ce mot venant, selon lui, de *circumfodere*.

SARGANS. s. m. Nom propre d'une petite ville de la Suisse, capitale du Comté de *Sargans*, & située près du Rhin, à six lieues de Glaris, vers le levant. *Sargantia*. Cette ville a de si grands privilèges, qu'elle est presque indépendante: cependant le Gouverneur du Comté fait sa résidence dans son château. On voit à trois lieues de *Sargans*, vers le midi, le monastere de Pfaffers, célèbre à cause de ses bains. On croit que *Sargans* est l'ancien lieu de la Rhétie, appellé *Sana Casa*. Maty.

Comté de Sargans, *Sargantia*. Petit pays de la Suisse, situé vers le Rhin, entre le canton de Glaris, les pays de Gasteren, de Toggenburg, de Werdenberg & les Grisons. Ce pays appartient aux sept premiers Cantons des Suisses, qui l'acheterent des Comtes de Werdenberg l'an 1483. & qui le gouvernent par un Bailli, envoyé alternativement par chacun de ces Cantons. *Sargans* capitale & Wallenstat en sont les lieux principaux. Maty.

SARGASSO. Mer de *Sargasso*. *Mare Sargassum*, ou *Gramineum*. C'est une plage de l'océan Atlantique. Elle est entre les Iles du Cap-verd, les Canaries & les côtes de l'Afrique. On lui donne environ cinquante lieues d'orient en occident, & pour le moins quatre-vingts du nord au sud. Ce que cette mer a de particulier, est qu'étant fort profonde à soixante lieues de la terre-ferme & des Iles, elle est cependant couverte d'une si grande quantité d'herbes, qu'elle ressemble à un grand pré. L'herbe qui la couvre ressemble au persil de mer, ou à l'herbe qui croît au fond des puits, & que les Portugais appellent *Sargasso* ou *Sargazo*, d'où est venu le nom de cette mer. Cette herbe est si serrée, que quand les vaisseaux s'y embarrassent, ils ne peuvent en sortir que par un vent qui soit du moins médiocrement fort. Maty. Voyez l'article suiv.

SARGAZO. s. m. Plante qui croît abondamment autour de la Jamaïque presque sur tous les rochers de la mer, & qui couvre une grande partie de l'océan septentrional, où l'impétuosité des courans la transporte par le détroit de la Floride. Elle pousse plusieurs rameaux menus, gris, s'amoncelant, & s'entortillant les uns avec les autres. Ses feuilles sont longues, minces, dentelées en leurs bords, de couleur roussâtre, d'un goût approchant de la perce-pierre. Son fruit est une baie ronde, grosse comme un grain de poivre, légere, vuide. Lobel l'appelle *lenticula marina serratis foliis*. Le *sargazo* est fort tendre quand on le retire de l'eau: mais il devient dur & cassant quand il est séché, il est propre pour la difficulté d'urine, & pour faire sortir le sable des reins. Les Portugais appellent l'étendue de la mer qui est entre les Iles du Cap-verd, les Canaries & la terre-ferme d'Afrique, *Mare de Sargasso*, parce qu'elle est couverte de cette plante, qui rend la navigation dangereuse. Voyez l'article précédent.

☞ SARGEL, ville d'Afrique dans l'empire de Maroc, au royaume de Tremecen.

☞ SARGUE. s. m. *Sargus*. Gros poisson charnu & épais, qui se trouve dans la mer d'Égypte, sur le rivage, dans le sable. Son corps est large, couvert d'écailles minces, de couleur tirant sur le violet. Son ventre est ample, son museau est pointu, ses dents sont grandes & semblables à celles de l'homme. Il a une tache noire vers la queue, & son corps est souvent orné de lignes dorées & argentées: mais ces lignes s'effacent quand il meurt. Il naît dans la mer Adriatique. On dit qu'il aime tant les chevres, que s'il les sent, ou qu'il voie seulement leur ombre, il fait des sauts & s'avance pour se jetter dessus. Il se nourrit ordinairement de la bourbe & de la fange qu'il trouve aux bords de la mer. Il est bon à manger, mais sa chair est dure. Il se nomme *sargus*, du Grec σάρξ, chair, parce qu'il est fort charnu.

SARHOEN. s. m. Ville de la Terre-sainte, la même que Saarium. Voyez ce mot.

SARID. Voyez Saaan.

SARIETTE. s. f. Plante qui pousse de petites verges à la hauteur d'un pied & demi, & dont les feuilles sont petites, oblongues, semblables à celles de l'hyssope, percées de beaucoup de trous, mais qui ne traversent pas, d'une odeur approchante de celle du thym, d'un goût piquant. Ses fleurs sont en gueule, tout-à-fait semblables à celles du thym, clair-semées dans les aisselles des feuilles, de couleur blanche tirant sur le purpurin. Il leur succede des semences presque rondes & menues. Sa racine est simple, ligneuse. En Latin *satureia sativa*. J. Bauh. La *sariette* est propre pour la foiblesse d'estomac, pour l'asthme, pour la suppression des mois; on l'emploie souvent dans les sauces. Il y a quelques autres espéces de *sariette*.

M. Ménage dérive ce mot de *satureietta*, diminutif de *satureia*.

SARION. s. m. Voyez Hermon. C'est la même montagne.

SARISBURY. Voyez Salisbury.

SARISSE. s. f. Vieux mot. Les *sarisses* sont des javelines des anciens Gaulois. Borel. *Jaculum*.

SARKAD. s. m. Nom propre d'un lac de la haute Hongrie. *Sarcadus*. Il est vers les confins de la Transilvanie, le long de la riviere de Fékies Kéres, près de la ville de Gula, qui est bâtie sur ses bords. Maty.

SARLANDOIS. s. m. Nom d'une contrée de France. Territoire de Sarlat. *Ager, pagus Sarlatensis*. C'est une partie du Périgord aux environs de Sarlat. Voyez ce mot.

SARLAT. s. m. Nom propre d'une ville de France située sur une riviere de même nom. *Sarlatum*, *Sarlatium*. Elle est dans le Périgord, à sept lieues de Cahors, du côté du nord. *Sarlat* a un Évêché suffragant de Bordeaux. On y fait voir, dans l'Abbaye de Cadouen, un Suaire qu'on dit être celui de Jesus-Christ. Maty. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 373.

SARLOUIS, SARELOUIS. s. m. Nom propre d'une bonne forteresse. *Saravus Ludovicaeus*. Elle a été bâtie par le feu Roi Louis XIV. de glorieuse mémoire, dont elle porte le nom, & elle est située sur la Sâre, un peu au-dessus de Vaudevrange, & à quatre lieues au-dessous de Sarbruck.

☞ SARMAN, ville d'Afrique dans la province de Tripoli, auprès de l'ancienne ville de ce nom.

SARMATE. s. m. & f. Nom propre de peuple. Habitant de la Sarmatie. Originaire de Sarmatie. *Sarmata*. Les *Sarmates* étoient des peuples fort barbares, vivans dans les montagnes & les forêts, ou n'ayant pour maisons que leurs charrettes, ce qui les fit appeller Amaxobiens; ils se nourrissoient de sang de cheval qu'ils mêloient avec le lait des cavales. C'est pour cela qu'on les nomma *Hippomulgi*. Au reste, grands voleurs. Les *Sarmates* étoient les plus mauvaises troupes du monde, quand il falloit se battre à pied, & les meilleures, quand ils étoient à cheval. *Tacite*, *Hist. L. I. c.* 79. On les appelloit aussi *Sauromates*, & quelques Auteurs prétendent que c'étoit leur premier nom, qu'ils dérivent de σαῦρος, *un lézard*, & ὄμμα, *œil*, comme qui diroit, *œil de lézard*. Bochart, *Phaleg. III.* 14. croit que ce mot vient de la premiere langue, שאר מדי, *Sar Madai*, c'est-à-dire, *le reste des Medes*; & en effet Pline, *L. VI. c.* vii. dit, que l'opinion étoit qu'ils étoient originairement *Medes*; Mela dit Parthes, L. III. c. iii. Mais les Parthes étoient eux-mêmes des Medes, comme il paroît par Justin, L. XLI. c. ii. & par Æthicus.

Sarmate, se dit adjectivement en François pour barbare. Cela est bien *Sarmate*, pour dire, cela est bien barbare, bien brutal. Il se dit sur tout des peuples du septentrion, & qui sont ou qui approchent de la Sarmatie.

SARMATIE. s. f. C'étoit anciennement une vaste région située dans la partie septentrionale de notre continent. *Sarmatia*, *Sauromatia*. Elle étoit bornée au nord par l'océan septentrional, au levant par la Scythie au-deçà de l'Imaüs, dont elle étoit séparée par le Wolga, depuis son embouchure jusqu'à l'endroit où il commence à se recourber vers le couchant, & par une ligne tirée de cet endroit directement au nord jusqu'à l'océan. Elle avoit au midi une partie de la mer Caspienne, le mont Caucase, qui la séparoit de l'Albanie, de l'Ibérie & de la Colchide, ensuite le Pont-Euxin, & enfin la riviere de Tyras, aujourd'hui Turla, & les monts Krapacs, qui la séparoient de la Dace; au couchant elle avoit la mer Baltique, & la Vistule, qui la séparoit de la Germanie. Aujourd'hui ce pays est presque tout entier dans les bornes qu'on donne communément à l'Europe: mais les anciens Géographes en mettoient une grande partie en Asie, & ils la divisoient en *Sarmatie* Asiatique, & en *Sarmatie* Européenne. Maty.

La *Sarmatie* Asiatique étoit la partie orientale de la *Sarmatie*. *Sarmatia Asiatica*. Elle étoit séparée de l'Européenne par le Tanis, & par une ligne tirée du sud au nord, depuis la source de cette riviere jusqu'à l'océan septentrional. Ce pays renfermoit un grand nombre de peuples, fort peu connus, dont les principaux étoient les *Sarmates* propres, les Périerbides, les Alturcans, les Mœhotes, les Hénioches, &c. C'est de ce pays que les Turcs sont sortis. On en fait sortir les Amasones. Il répond à ce que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de Circassie, & renferme encore toute la partie de la Moscovie, qui est au nord de la riviere du Don, avec les parties des Royaumes d'Astracan, de Bulgar & de Cassan, qui sont en-deçà du Wolga, & d'une ligne tirée du sud au nord, depuis l'endroit où cette riviere commence à couler vers le midi, jusqu'à l'océan septentrional. Id.

La *Sarmatie* Européenne étoit la partie occidentale de la *Sarmatie*. *Sarmatia Europaa*. Elle étoit divisée par le Boristhene en deux parties générales. Celle qui étoit entre ce fleuve & la Vistule, portoit le nom de *Sarmatie Germanique*, l'autre au-devant du Boristhene, retenoit le nom de *Sarmatie Européenne*, & comprenoit la petite Scythie, qui étoit vers le Palus Méotide & le Pont Euxin. Les principaux peuples de toute la *Sarmatie* Européenne étoient les Vénedes, les Agatyrses, les Borusces, les Amaxobiens, les Alains, les Roxolans, les Basternes, les Peucins, les Tauroscythes, &c Cette *Sarmatie* renferme maintenant toute la partie de la Moscovie, qui est en-deçà du Don, la petite Tartarie, la Pologne & la Lithuanie avec leurs dépendances, jusqu'à la Vistule & à la mer Baltique & la Livonie. Id.

La mer de Sarmatie ou *Sarmatique*, partie de l'océan septentrional, sur les côtes de la *Sarmatie*. *Mare Sarmaticum*. C'est ce que nous appellons aujourd'hui mer de Moscovie. Mer de Petxorka, entre la Moscovie & la Nouvelle Zemble.

SARMATIQUE. adj m. & f. Qui appartient aux *Sarmates* ou à la *Sarmatie*. *Sarmaticus*.

SARMENT. s. m. Le buis qu'on coope d'un sep de vigne, quand on la taille au printemps. *Sarmentum*. On fait des fagots de *sarment*, pour faire du feu clair. La cendre du *sarment* est fort déliée, & sert aux Chymistes & aux Ouvriers à faire des coupelles, des moules & autres ouvrages. L'œil du *sarment* est son bourgeon. *Oculus*.

Sarment, se dit aussi du petit bout de bois qu'on laisse sur le sep, où vient le nouveau bourgeon. *Pollex*, *custos*, *resex*.

On dit en proverbe, A la S. Vincent le vin monte au *sarment*, & quand il gele, il en descend. Lorsque Charles VIII. renvoya Marguerite d'Autriche à Maximilien, le maître-d'hôtel qui le servoit, se plaignant un jour des vins de l'année qui étoient tous aigres: C'est, dit la Princesse, parce que les *sermens* de cette année n'ont rien valu. Elle faisoit allusion aux *sarmens* de la vigne, & aux *sermens* de la foi qu'on lui avoit faussée à la Cour de France.

☞ SARNEM, bourg de Suisse, dans le canton d'Underwald, au département d'en-haut.

SARNO. s. m. Nom propre d'une petite ville du royaume de Naples. *Sarnum*. Elle est dans la Principauté citérieure, aux confins de la terre de Labour, & à quatre lieues de Salerne, vers le nord. Il y a dans *Sarno* un ancien château, titre de Duché, & un Évêché suffragant de Salerne. Maty.

Sarno. Est aussi une petite riviere du royaume de Naples. *Sarnus*. Elle a sa source près de la ville de *Sarno*, coule le long des confins de la Principauté citérieure & de la terre de Labour, & se décharge dans le golfe de Naples, sous le nom de Scafati. Maty.

SARON. s. m. Ville de la Terre-sainte. *Saron*. Elle étoit dans la Tribu de Gad au-delà du Jourdain, & c'étoit la capitale d'un Royaume avant que les Israélites s'en emparassent. Consultez Jos. xii. 18. & I. des Paral. v. 16. ☞ Le P. Neret, Jésuite Missionnaire en Syrie, dit dans le cinquieme Tome des *Mém. des Miss. du Lev. p.* 59. qu'allant de Jafa à Rama on traverse une partie des belles & vastes campagnes de *Saron*, dont l'Écriture-sainte loue la beauté; qu'elles sont parsemées de tulipes qui y naissent d'elles-mêmes, & que la variété de leurs couleurs forme un agréable parterre; que l'on y cultive aussi en été une grande quantité de melons d'eau, qui sont d'une grosseur extraordinaire, qu'il y en a qui pesent jusqu'à dix livres, & que ce sont sans contredit les meilleurs de toute la Palestine; que *Saron* ou *Sarona*, qui donne le nom à ces campagnes, étoit autrefois une assez belle ville située sur une éminence, d'où elle dominoit tout le pays; qu'enfin la plaine qui s'étend depuis Césarée de Palestine jusqu'à Gaze, est très-vaste & très-féconde.

Saron. Il y a dans l'Écriture un autre *Saron* que le Prophete Isaïe joint au Liban, c. xxxiii. 9. & xxxv. 2. sur quoi bien des Auteurs se sont imaginés que ce *Saron* étoit une montagne comme le Liban, & qu'il étoit de même dans la Tribu d'Aser. Mais S. Jérôme assure, sur ces endroits d'Isaïe, que c'est le territoire qui est aux environs de Joppé & de Lidde, qui s'appelloit *Saron*, que ce sont de grandes plaines, & non pas une montagne. Les Septante disent en effet au c. xxxiii. d'Isaïe, v. 9. que le *Saron* est devenu un marais, ce qui ne se peut dire d'une montagne, comme remarque le P. Lubin, mais plutôt d'une plaine; & Symmaque, ib. xxxv. 2. interprétoit *des campagnes*. Enfin au 2. L. des Paralipomenes, il est parlé des troupeaux qui paissoient dans *Saron*. C'étoit donc des pâturages, & non pas une montagne, dit encore le P. Lubin. Ces raisons ne sont pas bien fortes. On paît les troupeaux sur les montagnes, leurs bas sont ordinairement d'excellens pâturages, & sont souvent inondés par les eaux qui tombent des montagnes, en sorte qu'on peut les comparer à des marais. Au reste il n'y a que l'Interprete Grec qui les y compare, il s'éloigne du texte, & on peut l'abandonner. L'autorité de S. Jérôme vaut mieux que les raisons du P. Lubin. Il faut s'y rendre. M. Reland s'y rend aussi dans sa Palestine, p. 370. Une autre difficulté, c'est qu'aux Paralipomenes, L. I. c. v. v. 16. il est dit que les gens de la Tribu de Gad demeuroient dans Galaad & dans Basan, dans les villages de cette région & dans les fauxbourgs de *Saron*, jusqu'aux extrémités. M. Reland ne croit pas que cela doive obliger à distinguer un autre *Saron* à l'orient du Jourdain. Il croit que les Gadites, riches en bétail, venoient en-deçà du Jourdain paître leurs troupeaux dans les campagnes de *Saron*, & que cela étoit permis dans Jos. c. xi. Voyez cet Auteur, *Palæstina*, *p.* 91. 193. 288. 370. 371. 989 Cette contrée étoit aux confins des tribus de Dan & d'Éphraïm.

SARON. s. m. Nom d'un Dieu marin. *Saron*. C'étoit un Roi qui avoit regné sur la côte de l'Achaie, proche de Corinthe, & dont l'on fit un Dieu. Voyez Pausanias dans ses Corinthiaques.

SARONE. s. f. *Sarona*. Ville de la Terre sainte, située près de Lidde, dans la Tribu d'Ephraim, & à l'entrée des campagnes de *Saron* dont on vient de parler. Adrichomius la place sur une montagne. Elle s'appelle aujourd'hui, dit-on, Castel S. Lamberto, le Château S Lambert. Voyez encore Bochart, *Hieroz. L. II. c.* 31. & 48.

SARONIDE. s. m. *Saronides*. Les *Saronides* étoient des Théologiens Gaulois comme les Druides; & même on croit que ce sont les mêmes: car δρῦς, d'où vient Druide, & σαρὼν, d'où vient *Saronide*, signifient tous deux chêne. Or les Gaulois ont adoré le gui de chêne. *Bochart, en son Phaleg.* Borel. Les *Saronides* étoient les Juges de la nation & les Instructeurs de la jeunesse. Voy. Druide.

☞ SARONIES. s. f. pl. Fête qu'on célébroit tous les ans à Trœzene, en l'honneur de Diane aussi appellée Saronide, peut-être parce que le Roi Saron fut inhumé dans son temple. *Saronia*.

SARONIQUE. Le golfe Saronique. *Sinus Saronicus*. Le golfe de Sclétrine est celui qui s'appelloit autrefois *Saronique*, à cause qu'on avoit posé sur ses bords l'autel de *Saron*, héros de Megare, ou Dieu marin. Touvart.

SARONITE. s. m. & s. Habitant de la contrée de *Saron* dans la Terre-sainte. *Saronites*.

☞ SAROS Chaldaique, retour périodique des éclipses après 223 lunaisons. Pline en fait mention. *Institut. Astronom. p.* 320.

SAROT. Voyez Sarrau.

SAROYE. Vieux mot. Présent de l'indicatif du verbe sçavoir, mis pour pouvoir, *saurois*, *passim*. Borel.

SAROZ. s. m. Nom propre d'une petite ville de la haute Hongrie

Hongrie. *Sarium.* Elle eſt ſur la Tariſa, à deux lieues d'Epériers, vers le couchant. Elle donne le nom au Comté de *Saroz*, dont Epériers eſt la capitale Il eſt au pied du mont Krapach, entre le Comte de Cépus & celui d'Abanwiwar. Maty.

SARPE, SARPETTE. ſ. f. Vieux mot, ou plutôt, vieille orthographe. *Serpe.* Borel.

☞ Nicot explique *goye* & *goyart* par *ſerpe* & *ſerpette*, qu'à la Pariſienne il écrit *ſarpe* & *ſarpette. Gloſſ. Bourguig. au mot* gouisô. Les Champenois prononcent ces deux mots de même que les Pariſiens. La lie du peuple de cette province dit *ſarpotte* & *ſarpillon.* Ce dernier ſe trouve dans Nicot & dans Monet.

☞ SARPÉDON. ſ. m. Fils de Jupiter & de Laodamie, régnoit dans cette partie de la Lycie que le Xanthe arroſe, & rendoit ſon État floriſſant, dit Homere, par ſa justice & par ſa valeur. Il vint au ſecours du Roi Priam avec de nombreuſes troupes, & fut un des plus forts remparts de la ville de Troie.

☞ Sarpedon, fils de Neptune, fut un homme querelleur qui ſe joüoit de la vie des hommes, & qui tuoit tous ceux qu'il pouvoit ſurprendre. Hercule en délivra le monde.

☞ Sarpedon, fils de Jupiter & d'Europe, & frere de Minos & de Rhadamante.

SARPI, ou *Arpi.* ſ. m. Nom d'une ancienne ville de la Pouille Daunienne. *Arpi, Argyrippa, Argos Hippium.* On trouve les ruines de cette ville entre Lucera & Manfredonia, dans la Capitanate, Province du Royaume de Naples, & on les nomme encore *Arpi* ou *Sarpi.*

SARQUIOU. ſ. m. Vieux mot. Cercueil, venant de σὰρξ, *caro*, parce qu'on y enſevelit la chair : d'où vient qu'on l'appelloit un ſarcophage. Juvenal, Sat. X. parlant d'Alexandre le Grand, dit :

Sarcophago contentus erit.

SARRACÓTIM. ſ. m. Nom de lieu. C'eſt la place d'une petite ville de l'Eſpagne Bétique, nommée *Siarium.* Cette place eſt dans l'Andalouſie, entre Séville & Utrera. *Sarracotinum.* Maty.

SARRAGOSSE. Voyez Saragosse.

SARRAMUESCHE. Vieux mot. R. de la Roſe.

Largeſſe et robe toute ſeſche,
D'une robe Sarramueſche. Borel.

☞ SARRANCOLIN. Voyez Serancolin.

SARRASIN, ine. ſ. m. & f. Nom propre de peuple qu'on appelle auſſi Agaréniens & Iſmaëlites. *Saracenus, Agarenus, a, Iſmaëlita.* Les Sarraſins ſont des peuples deſcendans d'Iſmael, & par lui d'Agar & d'Abraham ; mais pour ſe donner une origine plus noble que celle d'Agar, ſervante de Sara femme d'Abraham, ils ſe ſont appellés *Sarraſins*, comme s'ils étoient fils de Sara & d'Abraham, comme veut Sozomene. Scaliger reprend ſur cela Sozomene, & prétend que *Sarraſin* vient de l'Arabe סריק, *Sarie*, d'où l'on a fait *Saracenus*, & qui ſignifie, un voleur, un brigand ; d'autres, comme Stephanus, d'une Religion appellée *Saraca.* D'autres diſent que ce mot hébreu *ſarak*, ſignifie *déſert* & *pauvreté* : ce qui convient aux brigands qui vivent dans le déſert. Quelques Auteurs les croient originaires des Chaſluhhim, qui deſcendoient de Cain. Au ſeptieme ſiécle, leur Prince nommé Térébon, ayant été miraculeuſement guéri d'une maladie, ſe convertit à J. C. & toute la nation imita ſon exemple. Mais enſuite ils embraſſerent le parti de Mahomet, qu'ils ont toujours ſuivi depuis. Les *Sarraſins* habitoient l'Arabie Heureuſe. Ils étoient aux confins de la Pétrée, & Jatrippa, aujourd'hui Médine, étoit leur capitale. Ils furent les premiers diſciples de Mahomet, & ils conquirent une partie de l'Aſie & de l'Afrique, l'Eſpagne, la partie méridionale de l'Italie, avec les Iles de Candie, de Sicile & de Sardaigne. Ils fournirent long-temps la guerre dans la Terre-ſainte contre les Chrétiens occidentaux, & ils les en chaſſerent entiérement. L'Empire du Turc en Aſie & en Afrique, & le Royaume de Perſe ſe formerent des débris de l'Empire des *Sarraſins*, dont le nom a été aboli. Au reſte on les appelle auſſi Agaréniens & Iſmaëlites, parce qu'ils étoient deſcendus d'Iſmael, comme on l'a dit. Les *Sarraſins* n'ont commencé à faire parler d'eux qu'au cinquieme ſiecle.

Sarrasin, ine. Se dit auſſi adjectivement. La gent *ſarraſine.* P. le Moine. L'armée *ſarraſine.*

SARRASIN. adj. & ſ. m. Bled-*ſarraſin*, eſpèce de bled qu'on appelle autrement *bled noir. Frumentum ſaracenicum.* C'eſt un bled que Daléchamp dit avoir été apporté d'Afrique. Il a la feuille rondelette d'abord, qui prend enſuite la forme de celle du lierre, hormis qu'elle eſt plus pointue & plus molle. Son tuyau eſt frêle, rond, vuide, rouge, fueillu, d'où ſort une fleur blanche, aſſez grande, diſpoſée en grape, compoſée de cinq étamines. Il lui ſuccede une graine de forme triangulaire, ayant la moëlle de dedans blanche, & l'écorce de deſſus noire. En Latin, *fagopyrum vulgare erectum.* Tournefort. On le ſeme en Avril, & on le moiſſonne en Juillet. En quelques lieux on en fait la moiſſon deux fois l'année. Les payſans en font du pain qui eſt fort noir.

Sarrasin. ſ. m. Jacques de Vitri, *L. III.* & Matthieu Paris à l'an 1123. parlent d'une monnoie qu'ils appellent *Sarraſin*, en Latin, *Saracenus, Saracenatus.*

SARRASINE. ſ. f. Terme de Fortification. C'eſt une herſe qui ſe met au-deſſus des portes des villes, & qu'on fait tomber quand on veut, pour empêcher les ſurpriſes. *Cataracta.*

Sarrasine, eſt auſſi le nom d'une plante, qu'on appelle autrement *Ariſtoloche. Ariſtolochia.* Voyez Aristoloche.

SARRASINOIS. Terme de Tapiſſier, qui ſe dit de tous les ouvrages de tapiſſerie qui ſe font en Orient, comme les Tapis de Turquie, de Perſe, &c. où les Sarraſins ont originairement habité. *Sarraſinicus aulearius.* Les Tapiſſiers de Paris ſe qualifient Maîtres Tapiſſiers de haute-liſſe, *ſarraſinois* & de rentraiture, Contrepointiers neutrés & Coûtiers.

☞ SARRAU. ſ. m. Habit de payſan & de roulier. On n'eut ni le temps, ni le moyen de donner des habits d'ordonnance aux Milices Suédoiſes. La plûpart de ces laboureurs vinrent vêtus de leurs *ſarraus* de toile, ayant à leurs ceintures des piſtolets attachés avec des cordes. *M. de Voltaire, Hiſt. de Charles XII. Roi de Suede, T. I. liv.* V. p. 219. *de l'édit. de* 1733. *&* 189. *de l'édit. de* 1738.

SARRAVALLÉ. ſ. f. Nom propre d'un bon bourg de l'État de Veniſe en Italie. *Sarravallis.* Il eſt dans le Triviſan, environ à deux lieues de Cénéda, vers le ſeptentrion oriental. *Sarravalle* eſt la réſidence de l'Évêque de Cénéda. Maty.

SARRE. Terme de Guerre & d'Artillerie, paſſe-volant. Ce ſont des noms de canons, comme les ſuivans, ſerpentines, baſilics, fauconneaux, mouches, mouſquets. On leur a donné ces noms à cauſe du mal qu'ils font. Borel.

☞ SARREAL, petite ville d'Eſpagne dans la Catalogne, ſur la riviere de Francoli, un peu plus haut que Montblanc.

SARRETTE. ſ. f. C'eſt une plante dont la feuille ſert aux Teinturiers pour teindre en jaune, & qui croît en pluſieurs lieux. *Planta luteola.*

SARRIA. ſ. Nom propre d'un bourg de Galice, en Eſpagne. *Saria.* Il eſt ſur la riviere de Lugos, environ à quatre lieues de la ville de Lugos, vers le midi. On prend *Sarria* pour le bourg des anciens Callaïques, nommé *Aqua Quintiana.* Maty.

SARRITOR. ſ. m. Mot Latin qui ſignifie ſarcleur, qui ſarcle les champs ou les jardins. *Sarritor.* Les Romains donnoient ce nom à un de leurs Dieux de l'Agriculture. C'étoit le premier qu'on invoquoit après que les bleds étoient levés, parce qu'il préſidoit au travail de ſarcler les champs, c'eſt-à-dire, d'en arracher les mauvaiſes herbes qui naiſſent avec le bled. Voyez Saumaiſe ſur Solin, p. 515. 726.

☞ SARRONIDES. ſ. m. pl. Diodore de Sicile donne ce nom aux Philoſophes & aux Théologiens de l'ancienne Gaule. Peut-être ce nom vient-il de *Sarron*, troiſieme Roi des Gaulois. Clément d'Alexandrie aſſure que les *Sarronides* ont précédé les Grecs dans la connoiſſance & profeſſion publique de la Philoſophie.

☞ SARSANE, ville d'Italie dans l'État de Genes. Cette place eſt aſſez forte.

☞ SARSEPAREILLE. s. f. C'est une racine qu'on apporte séche de la Nouvelle Espagne. Voyez Salsepareille.

SARSINA. s. f. Nom propre d'une ville de l'État de l'Églife. *Sarsina*. Elle est dans la Romagne, sur le Savio, à trois lieues au-dessus de Césène. *Sarsina* est un Évêché suffragant de Ravenne; mais elle est presque ruinée. C'est la patrie de Plaute. Matt.

SART, ou *Sar*, ou *Goëmon*. Ce sont des herbes qui croissent au fond de la mer, qu'elle arrache en certains temps, & qu'elle rejette à la côte. On s'en sert à fumer la terre. Voyez Varech, *Alga* & Goëmon. On nomme ces herbes Goemon sur les côtes de Bretagne, Varech sur les côtes de Normandie, & *Sart* sur celles du pays d'Aunis, de Saintonge & de Poitou. On dit la coupe du *Sart* ou du Varech. *Sart* détaché des rochers, *Sart* fleuri. Aubin.

☞ SARTAN, petite ville de Portugal dans l'Estramadure, au nord du Tage & au midi de Pedagrao.

SARTE. s. f. Nom propre d'une riviere de France. *Sarta*, *Serta*. Elle naît dans la Normandie, où elle baigne Alençon, ensuite ayant baigné le Mans & Sablé dans le Maine, elle entre dans l'Anjou, & s'étant jointe à la Mayenne & au Loir à Angers, elle se décharge peu après dans la Loire. Matt. Valois. *Not. Gall. p.* 305.

SARTÉRION. s. m. Vieux mot. Instrument de Musique, Psaltérion. Borel. *Psalterium*.

SARTHAM. } *Voyez* Saredatha.
SARTHAN.
SARTHANA.

SARTIE. s. f. Terme de Marine qui se dit sur la mer de Levant de toutes sortes d'agreils & d'apparaux, qui servent à équiper ou à armer un vaisseau. Les cordages en général sont aussi nommés *sarties*.

Ce mot vient de *sarcina*, qu'on a dit dans la basse Latinité. Les Espagnols disent aussi *xarcia* dans la même signification.

☞ SARVITZA, ville des États du Turc, en Europe dans la Macédoine, vers la source d'une petite riviere qui se jette dans celle du Platamona.

SARWAR, ou Rotenthua. s. m. Nom d'une ville de la Basse-Hongrie, capitale du Comté de *Sarwar*, & située sur le Raab, un peu au-dessus de l'île de ce nom. *Sarvaria*. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Sabaria*, ville de la Haute Pannonie, que d'autres placent à Szombath-Helt, autrement Stainam Angern, bourg du Comté de *Sarwar*. Matt.

Sarwar, Comté. Contrée de la Basse Hongrie. *Castriferrensis Comitatus*. Elle est entre les Comtés de Sopron, de Wesprim, de Zalawar, & le Cercle d'Autriche. *Sarwar* capitale, Kerment & Guncz en sont les lieux principaux. Matt.

SARWERDE. s. f. Nom propre d'une petite ville de la Lorraine. *Sarwerda*. Elle est vers les monts de Vauge, sur la Sâre, à neuf lieues au-dessus de Sarbruck. Matt.

SARWITZ. s. m. Nom propre d'une riviere de la Basse Hongrie. *Sarwitza*. Elle sort du lac Balaton, baigne Albe Royale, & quelques lieux moins considérables, & se décharge dans le Danube, entre Tolna & Bodrog. Quelques Géographes prennent cette riviere pour celle que les Anciens nommoient *Urpanus*, que d'autres prétendent être la riviere de Walpon, qui coule dans la Sclavonie. Matt.

SARZANA. s. f. Nom propre d'une ville de l'État de Genes, en Italie. *Sarzana*, *Serazena*, *Sergianum*, *Luna nova*. Elle est sur la riviere de Magra, à deux lieues de Spezza, vers le couchant. Cette ville s'est aggrandie des ruines de l'ancienne *Luna*, elle en possede l'Évêché suffragant de Pise, & elle est défendue par une bonne citadelle. Matt.

S A S.

SAS. s. m. Sorte de tamis, tissu de crin attaché à un cercle de bois mince & large, & dont on se sert pour passer les poudres qu'on veut avoir fort déliées. *Cribrum*, *incerniculum*. On passe la farine au *sas* dans les huches, & il sert de blutoir. Les Parfumeurs passent leurs poudres dans des *sas* qui ont un couvercle. Les Maçons se servent aussi de plâtre au *sas* pour les ornemens des cheminées, & autres ouvrages délicats.

Sas vient de *setaceum*, fait de soie.

On dit, faire tourner le *sas*, quand on fait une certaine divination pour découvrir l'auteur d'un vol domestique, avec un *sas* que le Charlatan tourne si adroitement, qu'il le fait arrêter sur celui qu'il soupçonne, lequel ordinairement se découvre lui-même. *Sacculum invertere*.

Sas, se dit figurément pour, examen, critique, mais il n'est que du style familier. *Examen*.

Vers manuscrits souffrent des négligences,
Qu'à vers moulés on ne pardonne pas.
Dans les premiers on les nomme licence;
Là tout s'excuse, & se passe au gros sas.
Dans les seconds, la moindre tache est crime.
P. du Cerc.

On dit proverbialement, quand on veut parler de quelques choses qui ont été examinées avec peu de soin, qu'elles ont été passées au gros *sas*. *Laxiori cribro cribratus*.

SAS-DE-GAND. Nom d'une ville des Pays-Bas. *Sassa*, *Gandavensis Cataracta*, ou *Agger*. Elle est dans la Flandre Hollandoise, à quatre ou cinq lieues de la ville de Gand, vers le nord. Le *Sas-de-Gand* n'est pas une grande ville, mais elle est très-forte. Matt.

SASA. s. f. C'est le nom que l'on donne à la place de l'ancienne *Suasa*, ville de l'Ombrie. *Sasa*. Elle est dans le Duché d'Urbin, sur la riviere de Césano, près du village de Mirabel, environ à trois lieues de Fossombrone vers le levant. Il y a en ce lieu une grande quantité de ruines, qui marquent que *Suasa* étoit une ville considérable. Matt.

Sasa, est aussi un village du royaume de Tunis, en Barbarie. *Sasa*. Elle est sur la riviere d'Hued-el-Harrax, à quelques lieues de la ville de Tunis, vers le levant. On croit que *Sasa* est l'ancienne *Tipasa*, ou *Tipassa*, ville épiscopale de l'Afrique propre. Matt.

SASENO. s. m. Nom propre d'une petite ville de l'Épire. *Saso*, *Sasso*. Elle est située dans le golse de Venise, près de la ville de la Valona. Matt.

☞ SASERON, ville des Indes sur la route d'Agra, à Patna, entre Gourmabad & Daoud Nagarsera.

SASSAFRAS. s. m. Bois jaune, odorant, d'un goût un peu âcre, aromatique, approchant de celui du fenouil. On la tire d'un arbre qui croît dans la Floride, appellé par les Indiens *pavame*, & par les François aussi *sassafras*. Cet arbre est grand, de la figure & de la grosseur d'un pin médiocre; son écorce, qui est couverte d'une peau déliée, est grise, & d'une couleur cendrée tirant sur le noir, plus odorante que le bois, & d'un goût plus aromatique. Il jette en-haut des rameaux garnis de feuilles qui ressemblent au commencement à celles du poirier, mais qui prennent, à mesure, qu'elles croissent, la figure de celles du figuier, de couleur verte obscure. Ses fleurs sont petites, jaunes, semblables à celles du cornouiller mâle. Ses fruits sont des baies petites, noirâtres, ramassées plusieurs en grappe, attachées à de longues queues En Latin, *sassafras*. Le bois de *sassafras* est fort bon dans les maladies vénériennes, dans la goutte, dans la sciatique, dans les pâles couleurs, on le prend en décoction ou en infusion. Le *sassafras* est si commun (à l'île de sainte Catherine) que nous le coupions pour brûler. Frez. *p.* 82.

SASSARI. s. m. Nom propre d'une ville de la Sardaigne. *Sassaris*. Elle est capitale du cap de Logudori, & située près de la riviere de Torre, à six lieues d'Algieri, vers le nord. *Sassari* est une ville assez grande, peu fortifiée, & défendue par un château peu considérable. *Sassari* a un archevêché qui y fut transféré l'an 1441. de la ville nommée *Turris Libissonis*, qui est maintenant ruinée. Matt.

Sassari. Capo, ou Judicado dit *Sassari*. Voyez Logudori.

SASSE. s. f. Terme de Marine. Pelle creuse, propre à tirer l'eau. C'est l'Ordonnance de Marine elle-même, qui la définit ainsi, Liv. IV. tit. 1. art. 9. Les maîtres & propriétaires des navires étant dans les ports où il y a flux & reflux, seront tenus d'avoir toujours deux poinçons d'eau sur le tillac de leur vaisseau, pendant qu'on en chauffera les

les soutes, & dans les ports d'où la mer ne se retire point, d'être munis de *sasses* ou pelles creuses propres à tirer l'eau.

☞ SASSEBES, Comté de la Transilvanie, avec une ville de même nom, qui en est le chef-lieu.

SASSENAGE. s. m. Nom propre d'un bourg de France qui a titre de Baronie. *Sassenagium.* Il est dans le Dauphiné, sur l'Isere, à deux lieues au-dessous de Grenoble. On voit dans ce village deux petites cavernes creusées dans le rocher, & appellées les Cuves ou les Tines de *Sassenage.* Ces Cuves, dit-on, sont seches pendant toute l'année, à la réserve du jour des Rois qu'elles ont une quantité d'eau, sans qu'on sçache d'où elle vient, ni où elle va. On ajoute que les habitans du lieu jugent de l'abondance ou de la disette des fruits, par la quantité des eaux de ces Cuves, l'une étant un pronostic pour le bled, & l'autre pour le vin. Ces Cuves sont une des merveilles du Dauphiné, merveille fabuleuse, selon toutes les apparences, aussi a-t-on peu de soin de consulter ce pronostic dans la province. Maty.

Sassenage, se dit aussi pour fromage de Sassenage. *Caseus Sassenagiensis.* Donnez-moi du *Sassenage*, je l'aime mieux.

Ayant toujours de réserve en sa manche,
Un Sassenage, *un morceau de pâté,*
Un cervelas, un vieux reste d'éclanche.
Senecé.

☞ Sassenage. s. m. Pierre de *Sassenage*, dont on se sert en Médecine pour le mal des yeux.

SASSER. v. act. Passer par le sas, par le tamis. *Sasser* de la farine, *sasser* du plâtre. *Farinam, vel gypsum excernere succernere, incernere.*

Sasser, se dit figurément en Morale, en parlant des affaires qu'on examine, qu'on épluche, qu'on a reprises & discutées plusieurs fois. *Recognoscere, examinare, investigare, indagare.* Cette question, ce procès, ont été bien *sassés* & ressassés; on les a revus par trois fois sur le Bureau. Les Comptables, les Financiers ont été *sassés* & ressassés, on a revû leurs comptes, on leur a fait plusieurs taxes.

Sassé, ée. part. pass. & adj. *Excretus, incretus, secretus.*

SASSET. s. m. Petit sas. *Sacculus, pera.* Il faut acheter un *sasset.*

SASSOFERRATO. s. m. Nom propre d'un bourg de l'État de l'Église, en Italie. *Saxum ferratum.* Il est sur le Sentino, dans la Marche d'Ancone, aux confins du Duché d'Urbin, environ à quatre lieues de Fabriano, vers le nord occidental. Maty.

SASSOIRE. s. f. Terme de Charron. C'est une piece du train de devant du carosse, qui est au bout des armons, qui soutient la fleche & sert à faire braquer le carosse. *Circulus rhedarius.* La sassoire de ce carosse est usée.

Sassoire, en termes de Marine, est la même chose que quart-de-rond. C'est un ornement de Charpenterie & de Menuiserie, qui fait la quatrieme partie du cercle. Aubin.

SASSOSO Capo. Voyez Fraschas.

SASSO VIVO. Nom d'une congrégation Religieuse appellée la Congrégation de *Sasso vivo.* Elle fut établie vers l'an 1060. sous Alexandre II. par le Bienheureux Mainard de l'ancienne Congrégation de S. Benoît. Le premier monastere fut au pied d'une montagne appellée *Monte del Vecchio*, la montagne du vieillard dans l'évêché de Foligni, mais l'an 1085. Albert fils de Gautier Comte d'Ombrie, ayant fait profession dans cette maison, le Comte son pere donna en 1085. au Fondateur la montagne voisine appellée *Sasso vivo*, & le palais, la forteresse & la chapelle qu'il y avoit fait bâtir sur le lieu le plus élevé de cette montagne, & Mainard y transféra ses Religieux. C'est delà que cette Congrégation a pris son nom. Il y avoit 20 Abbayes, 120 Prieurés 41 Cures, & sept Hopitaux, qui reconnoissoient l'Abbé de *Sasso vivo* pour Général; l'observance réguliere fut en vigueur dans cette Congrégation, jusques dans le quatorzieme siécle, que ses grandes richesses la firent tomber dans le relâchement. On fit de temps en temps des réglemens pour y rétablir la régularité, mais inutilement. Thomas de Foligni 33[e]. Abbé, étant fort âgé, & voyant que ses Religieux ne lui vouloient plus obéir, remit son Abbaye entre les mains de Paul II. l'an 1467. Ce Pape la donna en commende au Cardinal Philippe de Sarzana, Évêque de Boulogne. Ce Prélat tâcha d'y retablir la réforme, mais sans fruit, ce qui fit que le Pape Innocent VIII. à la priere du Cardinal Marc Barbo Vénitien, second Abbé Commendataire de *Sasso vivo*, supprima cette Congrégation, & ce Cardinal introduisit dans cette Abbaye des Religieux de l'Ordre du mont Olivet. La plûpart des Monastéres qui en dépendoient, furent donnés à d'autres ordres, ou devinrent bénéfices simples. Quelques-uns furent entiérement ruinés. Voyez le P. Hélyot. T. V. c. 30.

SASSUOLO, SASSEUIL. subst. m. Nom propre d'une petite ville des États de Modène en Lombardie. *Saxulum, Saxolum.* Elle est défendue par une bonne citadelle, capitale d'une Seigneurie ou petite Province, qui porte son nom, & située à trois lieues de Modène, vers le midi. Maty.

SASUM. subst. masc. Nom propre d'une petite ville anciennement Épiscopale, *Sasima.* Elle doit être dans l'Amasie, en Natolie, à onze lieues de Tianée, du côté du nord. Maty.

S A T.

☞ SAT. s. m. Mesure dont on se sert à Siam pour mesurer les grains, les légumes & quelques fruits secs. Les 40. *sats* font le seste.

SATALIE subst. fém. Nom propre d'une ville de la Natolie, en Asie. *Satalia, Attalia nova, Attalia, Attalea.* Elle est sur la côte de la Caramanie, près des ruines de l'ancienne Attalie, & à cinq lieues de Perge, vers le midi. *Satalie* est une ville Archiépiscopale, fortifiée & défendue par une bonne citadelle, & elle a un bon port dans le golfe de *Satalie*, appellé en Latin *Sinus Attalicus* ou *Sataliensis.*

SATAN. s. m. Le Chef ou Prince des Diables.

Ce mot vient du Grec [illegible], mais non pas immédiatement, puisqu'il est originairement Syriaque & Chaldéen סטן *Setan, adversarium esse*, qui s'écrit par un *thet*, & non pas un ת. Ainsi d'Herbelot dit & écrit mal, quand il dit au mot *Scheitan*; ce mot Arabe qui est pris de l'Hébreu, *Schathan*, signifie non-seulement le Diable, mais encore un serpent & un homme fier & superbe. Il falloit dire du Syriaque, & écrire *Setan*, ou *Satan. Satan* signifie, Adversaire, parce qu'il s'oppose aux volontés de Dieu. L'Écriture se sert absolument de ce mot pour parler du Diable & de ses tentations. *Satan* entra dans le cœur de Judas pour lui faire trahir son Maître.

Non je ne pense pas que Satan *en personne,*
Puisse être si méchant qu'une telle personne. Mol.

On dit aussi à celui qui veut faire commettre quelque péché, *Vade, Satana.*

SATANIEN, enne. s. m. & f. Nom que l'on a donné à plusieurs hérétiques, comme aux Euchites, aux Massaliens, aux Sethiens. *Satanicus.* Ce mot vient de Satan, & signifie la même chose que Diabolique. C'est plûtôt une épithéte qu'on a donnée à différens hérétiques, qu'un nom propre d'une secte. Il en est de même de Satanite. Du reste il ne faut point écrire Sathanien par un *h* סטן en Chaldéen & en Hébreu, s'écrit par un *theth*, & non pas par un ת comme on l'a déja remarqué.

SATANITE. s. m. & f. Nom d'une secte hérétique. *Satanita.* C'est aux Massaliens qu'on a donné ce nom. Voyez Massalien.

SATELLITE. s. m. Celui qui accompagne un autre pour sa sureté, ou pour exécuter ses commandemens. Chez les Empereurs d'Orient, c'étoit une dignité ou charge d'un Capitaine des Gardes du Corps. On a donné aussi ce nom à des vasseaux, & enfin à ceux qui tenoient des fiefs, qu'on appelloit *Sergenteries.* On le prend d'ordinaire en mauvaise part pour un Archer, un Poussecul, ou quelque mauvais garnement qui sert aux captures, ou à faire de mauvais traitemens à quelqu'un. Il est venu un Exempt avec plusieurs *Satellites* faire perquisition en cette maison. Étant averti de l'arrivée des *Satellites*, il les attendit de pied

pied ferme. Vaug. Cet homme a une méchante affaire, il marche toujours accompagné de nombre de *Satellites* & de coupe-jarrets. *Satellites; assecla.*

Ces barbares soldats, armés pour sa querelle;
Satellites *cruels d'une ame plus cruelle.* Bréb.

Satellite, en terme d'Astronomie, se dit de certaines planétes, qui paroissent toujours accompagner d'autres planétes ou tourner autour. Ainsi la Lune doit passer pour un *Satellite* de la Terre, & les autres planétes pour des *Satellites* du Soleil. Mais ce nom s'applique principalement à des planétes particulieres nouvellement découvertes, qui font leurs révolutions autour de Jupiter & de Saturne.

Satellites de Jupiter. Ce sont quatre lunes ou planétes, qui ont un mouvement circulaire autour de Jupiter, comme la lune autour de la terre. Ces quatre étoiles n'ont été découvertes qu'en nos jours, à cause qu'on ne les peut appercevoir qu'avec de grandes lunettes. *Jovis satellites.* La premiére fait son cours en un jour & 18. heures 29. minutes; la seconde en trois jours & 13. heures; la troisiéme en sept jours, 4. heures 18. minutes; la quatriéme en seize jours, 18. heures 7. minutes. Galilée qui les apperçut le premier, les nomma, *Etoiles de Médicis.* Ces *Satellites* ne tournent pas autour de leur axe, non plus que la lune; car on voit toujours les mêmes apparences dans les mêmes parties de leurs orbes. Il y en a presque toutes les nuits quelqu'une d'éclipsée par l'ombre de cette planéte. M. Cassini a fait des éphémérides du mouvement de ces astres, pour servir à la découverte des longitudes, à cause de leurs fréquentes éclipses, qui arrivent au même instant par tout le monde, aussi-bien que celles de la lune.

Distances des Satellites de Jupiter à Jupiter, prises sur les Observations.

	1r Satel.	2e Satel.	3e Satel.	4e Satel	
De M. de Cassini	5.	8.	13.	23.	Demi-diamétres de Jupiter.
De Borellus	$5.\frac{2}{3}$	$8.\frac{2}{3}$.	14.	$24.\frac{2}{3}$.	
De Townley avec un micrométre	5. 51.	8. 78.	13. 47.	24. 72.	
De Flamsteed avec un micrométre	5. 31.	8. 85.	13. 98.	24. 23.	
Du même par les éclipses des Satellites	5. 578.	8. 876.	14. 159.	24. 903.	
Par leurs temps périodiques	5. 578.	8. 878.	14. 168.	24. 968.	

Temps périodique ou durée des révolutions des Satellites de Jupiter.

	jours	heures	min.		
Du premier	1. jour,	18. heures,	28. min.	$\frac{3}{7}$	Voyez les principes de M. Newton, p. 403.
Du second	3.	13.	17.	$\frac{9}{10}$	
Du troisiéme	7.	3.	59.	$\frac{3}{5}$	
Du quatriéme	16.	18.	5.	$\frac{3}{5}$	

M. Flamsteed dans les Transactions Philosophiques, n. 154. dit que quand Jupiter est en quadrat avec le soleil, la distance du premier *Satellite* au bord le plus voisin, quand il tombe dans son ombre, & qu'il est éclipsé, est d'un demi-diamétre de Jupiter; celle du second, de deux, ou environ d'un diamétre entier; du troisiéme, de trois demi-diamétres; & du quatriéme, de cinq demi-diamétres, ou un peu plus, lorsque la parallaxe de l'orbe est la plus grande. Mais que ces distances diminuent par degrés à mesure qu'il approche de sa conjonction ou de son opposition avec le soleil, & que cette diminution se fait à-peu-près proportionnellement aux sinus, mais non pas exactement en la même proportion.

Satellites de Saturne. Il y a aussi cinq *Satellites* qui tournent autour de Saturne. M. Huygens en a d'abord découvert un, & M. Cassini quatre. Ils ont été nommés les *Etoiles de Louis le Grand.* Il a observé que le premier *Satellite* de Saturne tourne autour de cette planéte en un jour 21. heures 19. minutes. Le second en deux jours 17. heures 41. minutes. Le troisiéme en quatre jours 13 heures 47. minutes. Le quatriéme en 15. jours 22. heures 41. minutes. Le cinquiéme en 79. jours 8. heures. On observe encore que ces cinq *Satellites* sont quelquefois plus, & quelquefois moins grands, & même que le dernier s'éclipse tout-à-fait pendant quelque temps: la même chose arrive aux *Satellites* de Jupiter. Ces *Satellites* ne tournent pas non plus sur leur centre. Les *Satellites* de Jupiter & de Saturne sont des planétes subalternes, aussi bien que notre Lune, qui est un *Satellite* de notre Terre. Font. M. Cassini découvrit le premier & le second, en 1684. au mois de Mars, avec un excellent verre objectif de 70. 90. 100. 136. 155. & 200. pieds: & le troisiéme & le cinquiéme, en 1671. Il observe que le premier étoit éloigné de l'anneau de Saturne d'environ $\frac{3}{7}$ de la longueur apparente de cet anneau, qu'il est deux fois en conjonction avec Saturne en moins de deux jours, l'une dans la partie supérieure de son orbe, & l'autre dans l'inférieure. Il est éloigné du centre de Saturne de $4\frac{3}{8}$ demi-diamétres de Saturne. Le second *Satellite* est éloigné de l'anneau de Saturne de $\frac{3}{4}$ de la longueur de cet anneau. Sa distance du centre de Saturne est de $5\frac{1}{3}$ demi-diamétres de cette planéte.

Par un grand nombre de belles observations, on a conclu que l'éloignement du premier *Satellite* est à l'éloignement du second, en prenant l'une & l'autre du centre de Saturne, comme 22. à 17. Et le temps que le second employe à faire sa révolution, au temps que le premier met à la sienne, comme $24\frac{1}{2}$ est à 17. Le troisiéme est éloigné de Saturne de 8. de ces demi-diamétres. Quelques-uns appellent le quatriéme *Satellite* de M. Huygens, *Satelles Hugenianus*, parce que c'est lui qui l'a découvert en 1655. Il est distant du centre de Saturne d'environ 18. demi-diamétres de cette planéte. Le cinquiéme est distant du centre de Saturne de 54. demi-diamétres de Saturne. La grande distance entre ce *Satellite* & le précédent a fait soupçonner à M. Huygens, qu'il y a un sixiéme *Satellite*, entre ces deux-ci, ou que le cinquiéme a un *Satellite* qui tourne autour de lui.

M. Halley dans les Transactions Philosophiques, n. 145. corrige la théorie du mouvement du quatriéme *Satellite*, & prétend que le vrai tems de son période est de 15 jours, 22. heures 41. minutes 6. secondes: que son mouvement journalier est de 22. degrés 14. minutes 38. secondes 18. troisiémes. Que la distance de ce *Satellite* au centre de Saturne est d'environ 4. diamétres de l'anneau de Saturne, ou 9. diamétres de son globe, que l'endroit où il se meut, différe peu ou point de celle de l'anneau, qu'il coupe l'orbe de Saturne, faisant avec lui un angle de 23. degrés $\frac{1}{2}$, ensorte qu'il est presque parallèle à l'équateur de la terre. Voyez les hypothéses & les tables des *Satellites de Jupiter*, par M. Cassini.

Outre tous ces *Satellites* qu'on a découverts par le secours des lunettes d'approche, l'on en a découvert 30 autres qui font leurs révolutions autour du soleil en 15 jours; on appella ces 30 *Satellites*, les *Etoiles de Bourbon. Stellæ Borbonia.*

Satellite. On donne ce nom à un instrument inventé par le Sr. Romer, Mathématicien du Roi, & dont la description se trouve dans une lettre à M. Flamsteed Anglois, de l'an 1679. & qu'on a publié dans un livre intitulé *Artificial Clok-Maker*, l'Horloger artificieux.

SATHÉNAS. s. m. Vieux mot. Satan, le Diable. *Perceval.* Borel. *Satan, Satanas.*

SATIÉTÉ. s. f. Réplétion d'alimens qui va jusqu'au dégoût

goût. *Satietas, repletio.* Il faut manger & boire pour appaiser la faim & la soif, & non pas jusqu'à la *satiété*.

Satiété, s'employe aussi figurément, & signifie, Plénitude, dégoût. *Nausea.* Le Cardinal Commendon prévenoit le *satiété* que donne une assiduité affectée; & il sembloit renouveller, & augmenter son crédit par ses absences. Flech. L'ennui des femmes du monde enivrées de plaisir, est un dégoût de *satiété*. Mont. La *satiété* rend la volupté même ennuyeuse. Id. On n'arrive jamais à une *satiété* de gloire & d'honneurs. *Nemo unquam gloriâ & honore satiatur.* Ce mot est élégant & a beaucoup de grace. Régl.

SATIGAN, ou CHATIGAN. s. m. Ville du Royeume de Bengale en Asie, située sur le Cosmin. *Satigaanum, Chatiganum.* Elle est vis-à-vis de Bengale. Quelques-uns mettent à *Satigan* l'ancienne *Cosamba*.

SATIN. s. f. Étoffe de soie polie & luisante, dont la chaîne est fort fine, & sort en dehors, & la trême est grosse & cachée; ce qui lui donne son lustre. *Bombycinum textum densius, tersum densumque sericum.* Le plus beau *satin* est celui de Florence & de Gênes, & puis celui de Lyon. Les *satins* de Bruges son tremés de fil, & la chaîne est de soie; ce qui l'a fait nommer *caffard*. Le *satin plein*, est celui qui est brillant & uni. Il y en a d'autre qui est figuré, & diversifié de plusieurs couleurs ou figures, auquel on ajoûte de nouvelles chaînes ou trêmes pour faire les façons. On fait des robes, des juppes, des culottes de *satin*. On imprime des images, des thèses sur le *satin*. Les Chinois préparent les *satins* à l'huile, pour leur donner plus de lustre; mais la poussiére s'y attache. P. Le Comte.

☞ Satin liné. Étoffe de soie. Satin de la Chine, plié d'une maniére singuliére. Il y en a de deux sortes: Les uns sont pliés de la forme des livres qu'on appelle gros *in*-8°. & les autres de celles d'un *in*-4°.

Ménage dérive ce mot de *seta*; comme qui diroit *setinum*, ou de l'Hébreu *sadin*, signifiant la même chose; ou des mots *sade*, & *sadinet*, qui signifioient en vieux François, *propre* & *gentil*, parce que cette étoffe habille fort proprement. Du Cange dit qu'il vient de *zatonia*, ou *zatoni*, vieux mot François signifiant la même chose.

On dit figurément, d'une belle peau blanche & unie, que c'est un *satin*, qu'elle est blanche comme un *satin*, douce comme un *satin*. *Alba & lenis ut bombycinum textum.* On le dit aussi des étoffes, des fleurs & autres choses brillantes & polies. Rabelais fait une plaisante allégorie du pays de *Satin*, pour se mocquer des Auteurs qui parlent de plusieurs animaux fabuleux & fantastiques, comme le phœnix, la remore, les harpyes, les satyres, &c. qui n'ont jamais été vus qu'en peinture.

☞ SATINADE. subst. f. Étoffe de satin commune, ou qui imite le Satin.

SATINER. v. act. Faire quelque tissu à la maniére du satin, ou garnir une image de satin. *Bombycinum texere.* La mode est venue de *satiner* les rubans. Cet écolier sçait bien *satiner* des images.

Satiner, est aussi un verbe neutre en usage parmi les Fleuristes. Il signifie tirer sur le satin. Tulipe qui *satine*. *Textura bombycina.*

Satiné, ée. part. pass. & adj. Image *satinée*, ruban *satiné*, tulipe *satinée*. *Bombicino ornatus.* Une tulipe *satinée* est une tulipe d'un très-beau blanc de satin sur lequel elle se panache de rouge. Morin. Mais en termes de Fleuristes, *satiné*, se dit principalement des oreilles d'ours, parce qu'elles ont des feuilles qui ressemblent au satin. Entre toutes les oreilles d'ours, celles qui sont *satinées* & bizarrées sont les plus belles. Liger.

☞ Satiné. On dit une peau *satinée*, pour dire, une peau douce comme du satin. Acad. Fr.

On dit chez les Orfévres, que la couleur des pierres taillées au cadran est *satinée*, c'est-à-dire, claire & brillante; & que celle des pierres qui sont en table, ou en cabochon, est *veloutée*, c'est-à-dire, sombre & foncée. *Radians, illucens, emicans.*

SATIRE. Voyez Satyre.

SATIREL. s. m. Satyres. Dieux fabuleux. Borel. *Satyri.*

> *Et li Satirel & les Fées,*
> *Sont moult dolent en leurs pensées,*
> *Quand ils pardent en leurs tretines,*
> *Leurs delicieuses gaudines.* R. de la Rose.

SATISFACTION. subst. fém. Contentement qu'on donne à quelqu'un, ou plaisir qu'on reçoit de quelque chose. *Satisfactio.* Ce pere a des enfans fort sages, qui lui donnent beaucoup de *satisfaction*. Cet Auteur n'a pas eu grande *satisfaction* de son Ouvrage. J'ai bien de la *satisfaction* de voir punir ce scélérat. Je doute que vous ayez *satisfaction* du dessein que vous avez entrepris; qu'il réussisse.

Satisfaction, signifie aussi, excuse, réparation, dédommagement. *Excusatio, purgatio, reparatio, satisfactio.* Mauvaise *satisfaction*. Abl. Ce Gentilhomme a été offensé & il demande *satisfaction*. Dans le Sacrement de Pénitence on oblige à la *satisfaction*, à la réparation du tort qu'on a fait. La *satisfaction* de J. C. a été surabondante. Nos *satisfactions* ne sont point des conditions seulement, lesquelles étant posées, Dieu nous applique la *satisfaction* de J. C. ce sont de véritables *satisfactions* par elles-mêmes, mais dépendantes cependant de celle de J. C. en ce que c'est en vertu de sa *satisfaction* que nous avons la grace par laquelle nous satisfaisons.

SATISFACTOIRE. adj. Se dit dans le dogmatique. *Satisfactorius.* Les mérites des souffrances de J. C. sont *satisfactoires* pour tous les péchés des hommes. Les bonnes œuvres sont *satisfactoires* à la Justice de Dieu; c'est-à-dire, que l'homme en s'imposant des peines à soi-même, se garantit de celles que mérite le péché, & que Dieu entre dans cette compensation. Cette doctrine est fondée sur l'Écriture & sur les Peres. *Rachetez vos péchés par des aumônes*, disoit Daniel à Nabuchodonosor. *Daniel* iv. 24. Voyez Maldonat dans son Traité de la Pénitence à la IVe. Partie, où il traite de la satisfaction, c. II.

SATISFACTOIRE. adj. m. & f. Ce mot se dit encore en termes de Palais. On appelle certains écrits, des écrits *satisfactoires*. On leur donne même quelquefois ce titre en tête. Les écrits qu'on appelle *satisfactoires*, sont ceux qu'on fournit contre des écritures qui ont été signifiées en premiere instance, après les défenses & répliques, & sur l'appel après les griefs, réponses & salvations. On les appelle ainsi, parce que l'on prétend qu'ils satisfont à quelque interpellation ou nouvelle objection de la partie.

SATISFAIRE. v. act. Donner contentement à quelqu'un; payer ce qu'on doit, faire ce qu'on est obligé de faire. *Satisfacere.* Je travaille à *satisfaire* mes créanciers. *Nomina expedire, solvere.* Ce n'est que par les austérités de la pénitence qu'un pécheur peut *satisfaire* à la Justice divine. Un mauvais Chrétien croit qu'il suffit de *satisfaire* au *précepte*, & ne fait aucune œuvre de surérogation. Il est bien difficile de *satisfaire* à Dieu & aux hommes tout ensemble. Vous avez offensé cet homme-là, il le faut *satisfaire*, lui faire réparation, lui demander pardon. Je ne vois pas que vous puissiez *satisfaire* à cette objection, & faire une réponse qui contente. Je ne suis pas *satisfait* de son procédé.

☞ Satisfaire. On dit, *satisfaire* l'attente de quelqu'un, pour dire, remplir l'attente, répondre à l'attente de quelqu'un. Acad. Fr.

Ce verbe, comme on l'a pû remarquer, régit tantôt l'accusatif, tantôt le datif. Pour distinguer en quelles occasions il régit plutôt l'un que l'autre, l'Académie dit que quand il signifie, faire ce qu'on doit à l'égard des choses, il régit toujours le datif. *Satisfaire* à son devoir. *Muneri, officio satisfacere. Satisfaire* à ses obligations. *Satisfaire* aux commandemens de Dieu. *Satisfaire* à son ambition. On dit pourtant *satisfaire* ses passions. Il faut pour cela consulter l'oreille & le goût. Fepl.

On dit qu'une chose ne *satisfait* pas, pour dire, qu'elle ne plaît pas, qu'on n'en est pas content. *Displicere.*

Satisfaire, signifie aussi, exécuter. Il est honnête homme. Il a *satisfait* à sa parole. *Promissis stetit, satisfecit.* Cet Officier a *satisfait* à tous les ordres qu'on lui a donnés. On a fait à ce Procureur un commandement de produire, il y a *satisfait*.

Satisfaire, se dit aussi en Morale, à l'égard des désirs, & signifie, contenter, remplir, rassasier. *Explere, satiare.* Un ambitieux, un avare, ne peuvent jamais *satisfaire* leurs insatiables desirs. Il a *satisfait* sa colere, sa ven-

geance, son amour, sa curiosité. *Satisfaire* à nos lâches envies. Malh. Il est *satisfait* à tous les devoirs de l'honneur.

Quand on a passé son printemps,
C'est une dangereuse & difficile affaire,
Que de songer à satisfaire
Un cœur & des yeux de quinze ans.
La Sabl.

Se satisfaire, c'est, contenter le desir qu'on a de quelque chose. *Animum suum explere, animo obsequi, morem gerere.* Il y a long-temps qu'il avoit envie de voir l'Italie, enfin il s'est *satisfait*. *Se satisfaire* soi-même, c'est tirer soi-même raison d'une offense, d'une injure. Si vous ne le satisfaites pas, il trouvera le moyen de *se satisfaire* lui-même.

Satisfait, aite. part. pass. & adj. *Satisfactus, contentus.* Cet homme est *satisfait* de lui-même, est fort content de sa personne. Un créancier *satisfait*, est celui qui est payé, ou avec qui on a traité. Le public a été fort *satisfait* de sa conduite, de son discours.

SATISFAISANT, ante. adj. Qui contente, qui satisfait. *Satisfaciens, explens.* Cette soumission n'est guère *satisfaisante* pour une si grande injure.

SATNIQUE. s. m. Nom d'office & de dignité autrefois en Croatie & en Hongrie. *Satnicus.* Un *Satnique* étoit un Commandant ou Gouverneur d'une petite contrée, qui pouvoit fournir cent hommes d'armes. Les Knés, c'est-à-dire, les Comtes, ont succédé aux *Satniques*.

SATOR. s. m. Dieu qui dans l'opinion des anciens Romains présidoit aux semences, aux semailles. *Sator.* On pourroit l'appeller *Semeur* en notre langue.

SATRAPE. s. m. Gouverneur de province chez les anciens Perses. *Satrapa, vel Satrapes.* Le Roi Darius marchoit accompagné de ses principaux Seigneurs & *Satrapes*. Comme ses *Satrapes* enfloient ses espérances par leurs flateries ordinaires, il se tourna vers Carideme. Vaug.

Ce mot est ordinairement Persan, mais il a été transporté chez les Grecs, qui ont dit σατράπης, en la même signification.

Satrape, est un mot Persan, qui dans son origine ne signifioit qu'Amiral, Général d'une armée navale, ensuite on l'étendit à tous les Gouverneurs des provinces. Voyez sur les *Satrapes*, Brissonius, *De Regno Pers. L. I.* & Becceggerus sur Justinien, L. V. c. II. Boxhornius sur le Miltiade de Cornélius Népos. Borel dit que c'est un mot Persan, dénotant une notable dignité, & qu'il a été grécisé.

Il se trouve aussi des Chartes d'Angleterre sous le Roi Ethelrede, où les Seigneurs qui signent après les Ducs, prennent le titre de *Satrapes* du Roi; peut-être veulent-ils dire, Ministres du Roi, dit M. du Cange.

SATRAPIE. s. f. Gouvernement de Satrape. Les pays des Philistins étoient divisés en cinq *Satrapies*. Le P. Lubin. Ces cinq *Satrapies* en montant du sud au nord, le long de la Méditerranée, étoient Gad, Ascalon, Azotus, Accaron & Geth. L'Empire des Perses étoit aussi divisé anciennement en *Satrapies*. Voyez les Auteurs cités au mot Satrape.

SATRIANO. s. m. Nom propre de lieu. *Satrianum.* C'étoit anciennement une ville de la Lucanie. Elle a été épiscopale, suffragante de Conza. Elle est maintenant détruite, & on en voit la place dans la Basilicate, entre Marsico & Potenza. Maty.

Satriano, est aussi un bourg du Royaume de Naples. *Satrianum.* Il est dans la Calabre ultérieure, près du golfe de Squilace, environ à trois lieues de la ville de ce nom, vers le midi. Maty.

SATRIENUS, a. s. m. & f. Nom de famille Romaine. *Satrienus, a.* Tout ce que l'on sçait de cette famille, c'est qu'il y a une médaille qui porte d'un côté une tête casquée, IT, & de l'autre une louve, au-dessus ROMA. Dans l'exergue, P. SATRIENVS. Et dans Gruter, *p.* DCCCLXXXIII. 6. un Publius *Satrienus* Pollio que Patin n'a pas connu. Il n'y a point de doute que les *Satrienus* ne fussent descendus des Satrins que l'on trouve souvent dans les anciennes Inscriptions.

SATRON. s. m. Petit poisson qui sert d'appas aux Pêcheurs.

☞ SATTEAU. s. m. Espece de barque, ou grosse chaloupe, dont on se sert au bastion de France, sur la côte de Barbarie, pour la pêche du corail.

☞ SATURATION. *Saturatio.* C'est en Chymie l'imprégnation parfaite d'un alkali avec un acide, ou d'un acide avec un alkali, en sorte que le mélange soit tout-à-fait neutre.

SATURNALES. s. f. plur. Fêtes célebres chez les Romains en l'honneur de Saturne. *Saturnalia.* Pendant ces fêtes les esclaves faisoient les maîtres, leurs maîtres même les servoient à table, & il leur étoit permis de dire impunément ce qu'ils pensoient. Elles duroient trois jours, & commençoient au 16 Décembre. Pendant ces jours-là tout étoit en débauche & en dissolution. La ville de Rome ne retentissoit que du bruit & du fracas que faisoit le peuple abandonné à la joie & transporté de plaisir. On célébroit les *Saturnales* en l'honneur de Saturne, & pour conserver le souvenir du siécle d'or où tout le monde étoit égal. Dac. Il n'étoit pas permis de commencer la guerre, ni d'exécuter un criminel pendant les *Saturnales*. Ces fêtes ne se célébroient pas seulement à Rome, mais en Grece aussi, & elles étoient bien plus anciennes que Rome. Quelques-uns en attribuoient l'institution aux Pélasgiens, qui furent jettés dans l'île de Délos, d'autres à Hercule, & d'autres à Janus; Goropius Becanus en fait Noé l'auteur. *Orig. L. IV.* Il prétend que ce Patriarche dans l'Arche établit une fête au dixieme mois, en mémoire de ce que ce mois-là le sommet des montagnes commença à paroître, & que c'est-là l'origine des *Saturnales* qui passerent ensuite à tous les peuples. Mais il y a bien de l'apparence que l'année alors commençoit en automne, & que Décembre par conséquent n'étoit pas le dixieme mois. Vossius remonte encore plus haut, & il veut que le Saturne en l'honneur de qui ces fêtes se celébroient, soit Adam. Voyez *De Idololat. L. I. c.* XVIII. Consultez aussi Rosin, *Antiq. L. IV. c.* XVI. Athénée, L. XIV. Dion, L. LVIII. Juste Lipse, L. II. *Saturnal.* & les Notes d'Oiselius sur Aulu-Gelle, L. XVIII. c. II.

SATURNE. s. m. Dieu du Paganisme. *Saturnus, Deus Paganorum.* Selon les Poëtes c'étoit le Temps. Ils ont dit qu'il étoit fils du Ciel & de Vesta, qu'il dévoroit ses propres enfans: que ses trois fils, Jupiter, Neptune & Pluton lui ôterent l'empire du monde; qu'il se cacha en Italie, & qu'alors il apporta au monde l'âge d'or. Ils en racontent plusieurs autres choses amplement traitées dans la Mythologie de Natalis Comes. Selon Platon, *Saturne* étoit fils de l'Océan & de Thétis. C'est dans le Timée, p. 40 de l'édition d'Étienne: mais Hésiode le fait fils du Ciel & de la Terre: comparez le vers 44 de la Théogonie avec le vers 138. Le faux Orphée, dans l'Hymne à l'honneur de *Saturne*, le fait aussi fils du Ciel & de la Terre. Il épousa Ops sa sœur, dont il eut Jupiter & Junon jumeaux, Neptune ensuite, puis Pluton & Chama aussi jumeaux. Hésiode, v. 453. & suiv. dit que de Rhéa il eut Vesta, Cérès & Junon, Jupiter, Neptune & Pluton. *Saturne* étoit fils d'Urane. Il fut fait premier Roi des Titans. Sanchoniaton appelle *Saturne*, *Il*, Ἦλος, qui est le nom que lui ont donné les Phéniciens, & c'est la même chose que *El* parmi les Hébreux, qui veut dire, *fort & puissant*. Pezron. Urane, c'est-à-dire, le Ciel.

Quelques-uns disent qu'il a été appellé *Saturne*, *à satione*; parce qu'il enseigna le premier l'agriculture en Europe. Bérose dit que *Saturne* est le même que *Nembroth* qui édifia la tour de Babel. Il fut appellé *Saturne* de סתר, *Satar*, cacher, parce qu'ayant été chassé du ciel par son fils Jupiter, il alla se réfugier & se cacher en Égypte. Le nom de *Saturne* est celui qu'il portoit parmi les Titans, qui l'appelloient *Sadorn*, c'est-à-dire, martial & belliqueux. Encore aujourd'hui en langue Celtique ou Bretonne, qui est la même que celle des Titans, *Di Sadorn*, c'est le Samedi, d'où les Latins ont fait *dies Saturni*, comme de *di Lun* & *di Mars*, &c. ils ont fait *dies Lunæ*, Lundi, *dies Martis*, Mardi, & ainsi des autres planetes, dont tous les mots Latins sont certainement pris de la langue des Celtes. Cela étant ainsi, c'est une pure rêverie que de tirer le nom de *Saturne* de l'Hébreu *Satar*, qui veut dire *cacher*, comme si *Saturne* n'avoit pas son nom avant de se cacher dans le Latium d'Italie,

où

où il ne chercha une retraite que vers la fin de ses jours. Pézron.

Saturne, est aussi une des sept planetes, la plus éloignée de la terre, & dont le mouvement paroît le plus lent. *Saturnus unus ex septem planetis, vel Saturni stella.* Il est placé entre le firmament & l'orbe de Jupiter. Quoiqu'il paroisse la plus petite des planetes, c'est pourtant la plus grande après Jupiter. *Saturne* est, selon quelques-uns, 79 fois, & selon d'autres, 91 fois plus grand que la terre. M. Harris dit que la proportion de *Saturne* à la terre est comme 30 à 1. On croit qu'il tourne sur son centre. Il fait sa révolution dans le zodiaque en 29 ans, 155 jours & 8 heures. M. Harris dit qu'elle est de 30 années ou de 10950 jours. Par conséquent sous les poles de cette planete les nuits sont de 15 années. Son excentricité de la terre est de 6300 demi diametres de la terre, puisque sa plus grande distance de la terre est de 244000 demi-diametres de la terre, & sa plus petite distance de 176000. Selon M. Cassini, la plus grande distance de *Saturne* à la terre, est de 244330 demi-diametres, & la moyenne de 210000, & la plus petite de 175670 demi diametres de la terre. Il tourne sur des póles distans de ceux de l'écliptique de 2 degrés 32 minutes. Ce qui fait sa plus grande latitude. Le demi-diametre de l'orbite de *Saturne* est à peu prés dix fois grand comme l'orbite de la terre autour du soleil, & par conséquent de 946969690 milles Anglois. Harris.

On doute si *Saturne à nos yeux peut faire une parallaxe*: du moins il est si élevé qu'on a de la peine à y remarquer quelque parallaxe. M. Cassini dit que dans une observation qu'il fit le 19 de Juin 1692. de la conjonction d'une étoile fixe avec un satellite de *Saturne*, il vit clairement avec une lunette de 39 pieds, que l'ombre du globe de *Saturne* étoit en ovale sous la partie postérieure de son anneau. Le diametre de *Saturne*, lors de l'observation, paroissoit de 45 secondes. Le diametre de *Saturne* est à celui de son anneau comme 4 est à 9. Le diametre de l'anneau vû du soleil, doit être d'environ 50 secondes, & par conséquent le diametre de *Saturne* vû du même endroit, doit être de 22 secondes. Ce sont des calculs de M. Flamstéed: mais M. Newton ne lui donne que 10 ou 9 secondes, parce qu'il suppose que le globe de *Saturne* est peu dilaté par la réfraction inégale de la lumiere. Le Capitaine Halley, dans la Préface de son Catalogue des étoiles méridionales, dit que *Saturne* n'a pas un mouvement si rapide que les tables astronomiques le marquent. La distance de *Saturne* au soleil est à peu près dix fois aussi grande que celle de la terre. Grégori dans son Astronomie dit que le demi-diametre de l'anneau de *Saturne* est à celui de la planete, comme 2 un quart est à 1. & que l'espace qu'il y a de l'anneau à la planete est comme la largeur de l'anneau. Le même Auteur dans son Astronomie, L. IV. Propósit. 69. & 70. montre comment l'anneau de *Saturne* doit paroître tant à ceux qui le regardent de la terre, qu'à ceux qui le verroient du soleil. Il est difficile de déterminer de la terre quelle est la largeur de l'anneau de *Saturne*, à cause que son épaisseur est fort petite; M. Huygens la met à peu près de 600 milles d'Allemagne. Harris. Voyez dans l'Hist. de l'Acad. des Sciences 1715. p. 36 des Observations de MM. Cassini & Maraldi sur *Saturne*. Item dans les Mémoires, p. 12. & p. 41.

M. Huygens en 1659. a découvert un anneau dont il est entouré comme par une espéce de voute; c'est comme un grand cercle qui l'environne entiérement, & qui étant assez élevé pour être hors de l'ombre du corps de *Saturne*, réfléchit perpétuellement la lumiere du soleil. *Saturne* est plus pâle, & moins brillant que Mars & Jupiter, excepté dans ses conjonctions, ou dans ses oppositions avec le soleil, où il paroît plus lumineux. L'anneau de *Saturne* est un corps opaque & solide, qui a la forme d'une voute circulaire, & qui est plat, & ressemble à l'horison du globe de la planete, & qui ne le touche point. Son plan est à présent presque parallele au plan de l'équateur de la terre. Le diametre de cet anneau est de deux diametres un quart de *Saturne*, & la distance de l'anneau à la planete est égale à la largeur de l'anneau. Galilée est le premier qui ait découvert que la figure de *Saturne* n'étoit pas ronde, & M. Huygens est le premier qui ait trouvé que l'inégalité qu'on remarquoit dans cette planete avoit la forme d'un anneau. Il le publia en 1659. dans son *Systema Saturnianum.* C'est cet anneau, & ses différentes situations par rapport au soleil, & à l'œil de celui qui le regarde, qui font les différentes apparences avec des anses, ou sans anses, large ou étroit, &c. Harris. Dans le Journal des Sçavans de 1684 & dans celui de Leipsick au mois de Septembre de la même année, il y a un nouveau systême des phenomenes de *Saturne* & de son anneau par Mr. Galiet. M. Huygens prétend que l'inclination de l'anneau de *Saturne*, par rapport à l'écliptique, fait un angle de 31 degrés. On a découvert cinq lunes, ou cinq satellites qui tournent autour de *Saturne*. Voyez Satellite. Il y a dans les Transactions Philosophiques 1683. Mars, n. 145. une lettre de Edme Halley pour corriger la théorie du mouvement des satellites de *Saturne*. Elle est aussi dans le Journal de Leipsick, 1684. p. 187. *Saturne* étant à l'extrémité du tourbillon, le soleil n'est à son égard qu'une étoile blanche & pâle, qui n'a qu'un éclat & une chaleur bien foible. Font. S'il y a des habitans dans *Saturne*, selon toutes les apparences ils sont bien flegmatiques; ils ne sçavent ce que c'est que de rire, & ils eussent trouvé Caton d'Utique trop badin & trop folatre. Id. Les Astrologues appellent *Saturnus*, la *grande infortune*. Sa nature est froide & seche, & on l'accuse d'être cause de tout le mal qui arrive sur la terre. Ses deux maisons sont dans le capricorne & le verseur d'eau, & son exaltation dans les balances.

> Si Saturne *élevé dans le plus haut des cieux*,
> *Eût joint ses feux obscurs aux astres pluvieux*,
> *Le ciel, encore un coup, eût noyé les campagnes*,
> *Et la mer inondé la cime des montagnes.* Bréb.

Saturne, en termes de Chymie, signifie le plomb. *Plumbum.* Voyez Plomb, où il est parlé de ses diverses préparations.

Saturne des Philosophes. Terme de Philosophie hermétique. C'est lorsque la matiere hermétique est devenue comme de la poix fondue, & après devient très-noire, dans laquelle se fait l'éclipse du soleil & de la lune, que les Sages nomment boue & limon, dont l'ame de l'or, (qui est appellée la fleur de l'or dans la tourbe) se joint avec le mercure; de sorte qu'ils appellent *Saturne*, ou plomb, le tombeau où le Roi est enseveli: ou bien *nigredo*, c'est-à-dire, la noirceur, qui est la tête du corbeau. Quelques-uns l'ont appellé le plomb sacré, ou des Sages, & ont cru que c'étoit l'antimoine: mais les vrais Philosophes appellent plomb leur matiere, lorsqu'elle se putréfie, & qu'elle est poussée à la couleur noire. *Saturne* est quelquefois appellé *Temps*, comme celui du Livre d'Abraham le Juif, qui vouloit couper avec sa faulx les pieds à Mercure qui voloit en l'air, parce qu'il faut un long temps avant que de parvenir à l'élixir parfait, qui est le seul moyen de fixer & arrêter le mercure. Le Cosmopolite dit que *Saturne* arrose de son urine la matiere qui est dans l'œuf, pour la blanchir lorsqu'elle est devenue noire; ce sont les circulations.

Le mercure de Saturne est différent du mercure commun ou vulgaire; la vapeur du plomb fondu est mercurielle: car c'est la partie qui abonde davantage en ce métal; puisque par la grande chaleur il est rendu entiérement liquide, & le commun s'évapore, & s'enfuit à la moindre chaleur. Dict. Herm.

Sel de Saturne. Voyez Sel.

SATURNIA. s. f. Nom de lieu. *Saturnia, Saturniana colonia.* C'étoit anciennement une ville Episcopale de l'Étrurie. Ce n'est maintenant qu'un village du Siennois en Toscane. Il est sur l'Alberga, à trois lieues de Sovana, vers le couchant. Maty.

SATURNIE. s. f. Terme de Philosophie hermétique, qui se dit en cette phrase, *Saturnie* végétable. Ce terme de l'Art est pris de Flamel dans son Sommaire Philosophique; c'est la matiére de la pierre, laquelle contient le mercure des Sages, & qui est la prison où la nature l'a enfermé. Dict. Herm.

SATURNIEN, enne. adj. Qui est mélancholique, d'humeur sombre; celui sur qui Saturne domine, ou a présidé à la naissance. *Saturninus, morosus, melancholicus.* Il est opposé à *jovial.*

SATURNIEN, ou **SATURNILIEN**, ENNE. subst. masc. & fem. *Saturnianus*, *Saturnilianus*. Anciens Hérétiques Gnostiques qui ont été ainsi appellés du nom de leur Chef, Saturnil, ou Saturnin, comme la nomme Saint Irenée, & qui étoit un des Disciples de Ménandre fameux Gnostique. *Saturniliani*. Il enseigna les mêmes erreurs que lui dans la Syrie. S. Épiphane les rapporte au long, *Hær.* 23. Et il les réfute en même temps. Voyez MÉNANDRIENS.

SATURO. s. m. Torre di Saturo. *Saturum*, *Satyreum*, *Satyrium*. C'étoit anciennement une petite ville des Salantins. Ce n'est maintenant qu'un petit village du Royaume de Naples. Il est sur la côte de la terre d'Otrante, environ à trois lieues de Tarente, vers le midi oriental. MATY.

SATYRE. s. m. C'étoit chez les Payens un demi-Dieu fabuleux, qui présidoit aux forêts avec les Faunes & les Silvains. *Satyrus*, *Faunus*, *Sylvanus*. Ils les peignoient moitié hommes, & moitié boucs. Hommes par en haut, avec des cornes sur la tête; & an bas une queue, des pieds de boucs, & tout velus par le corps.

On croit que ce mot vient de *sathin*, qui en vieux Grec, signifioit le membre viril, parce que de leur naturel ils étoient fort enclins à la paillardise.

Les Poëtes confondent souvent les *Satyres*, les Silènes, les Silvains, les Faunes & les Pans. Nonnus, L. XIV. des Dionysiaques, dit que les *Satyres* naquirent de Mercure & d'une Nymphe Doride, nommée Iphtime, & il marque les noms de plusieurs : sçavoir, Pœnimius, Thyasus, Hypsicorus, Oristas, Apæus, Phlégræus, Gémon, Lycon, Acropotes, Pétræus, Phercus, &c. Memnon dans le Livre qu'il avoit fait des Tyrans d'Héraclée, fait voir les *Satyres* de Bacchus & d'une Naïade nommée Nicée. Voyez Vigenère sur Philostrate, & Noël le Comte dans sa Mythologie.

SATYRE, se dit aussi par comparaison, d'un homme laid & barbu, qui est fort adonné aux femmes. C'est un vieux bouquin, un vrai *Satyre*. *Libidinosus*, *scortator*, *rei venereæ deditus*.

SATYRE. s. f. Espéce de Poëme Épique inventé pour corriger & reprendre les mœurs corrompues des hommes, ou critiquer les méchans ouvrages, tantôt en termes piquans, tantôt par des railleries. *Satyra, quæ ridendo corrigit mores*. Le nom de *Satyre* porte avec soi un caractére de malignité. C'est une censure malicieuse des defauts d'autrui. AB. DE V. Le but de la *Satyre* est de corriger les hommes en décriant le vice, & en le rendant ridicule. S. EVR. La *Satyre* ne doit pas être trop mordante : mais il faut qu'elle soit vive & agréable. ID. On n'approuve la *Satyre* que lorsqu'elle va mordre les autres. LA BRUY. La *Satyre* doit tomber directement sur les mœurs, & ne frapper las personnes que par réflexion. MOL. Je ne crains point les traits de vos *Satyres* envenimées. Entre les Anciens, Horace & Juvenal ont excellé à faire des *Satyres*. Lucilius avant eux, & Perse en ont fait aussi. En France, Despréaux les a égalés ou surpassés dans ses *Satyres*. Ésope, en attribuant aux bêtes une petite portion de raison, a fait une innocente *Satyre* de l'injustice & de la folie des hommes. M. SCUD. La *Satyre* par la hardiesse de ses leçons, est nécessaire pour jetter dans le monde un salutaire effroi, & retenir les vicieux dans la circonspection. AB. DE V. Casaubon a fait un Traité Latin de la *Satyre*.

> *La* Satyre *en leçons, en nouveautés fertile,*
> *Sçait seule assaisonner le plaisant & l'utile;*
> *Et d'un vers qu'elle épure aux rayons du bon sens,*
> *Détrompe les esprits des erreurs de leur temps.*
> *Elle seule bravant l'orgueil & l'injustice,*
> *Va jusques sous le dais faire pâlir le vice.*
> *Et souvent, sans rien craindre, à l'aide d'un bon mot,*
> *Va venger la raison, des attentats d'un sot.* BOIL.

Il se fait aussi des *Satyres* en prose. Le Catholicon d'Espagne est une *Satyre* contre les Ligueurs, & s'appelle *Satyre Ménippée*. *Satyra Menippea*. Par allusion à celle qu'avoit écrit un certain Ménippus, dont parlent Macrobe & Varron, qu'il avoit intitulée de son nom. Voyez CATHOLICON.

SATYRE, se dit aussi de toute médisance, & raillerie piquante; libelle diffamatoire, chronique scandaleuse, qui blesse l'honneur du prochain. *Dicterium*, *scomma*, *sanna*, *carmen mordax*. Les Officiers de Police empêchent tant qu'ils peuvent, qu'on ne débite des *Satyres*. Régnier a dit de lui-même :

> *Quoi! Monsieur, n'est ce pas cet homme à la* Satyre,
> *Qui perdroit un ami plûtôt qu'un mot pour rire?*

Quelques-uns prétendent que le mot de *Satyre* vient de *satur*, dont on a fait *satura*, & ensuite *Satyra*, comme de *maxumus* on a fait *maximus*. La raison est que *lanx satura* signifie un plat rempli de toutes sortes de fruits, & *lex satura* un loi qui contenoit plusieurs chefs; d'où l'on concluoit que l'on avoit donné le nom de *Satyre* à ces sortes de Poëmes, à cause de la variété des choses que l'on y fait entrer. Dans le commencement ce Poëme étoit plûtôt destiné à recommander la vertu, qu'à censurer le vice. Ennius sçut y mêler quelques traits de raillerie. Lucile y donna un tour nouveau, & y ajoûta plus de politesse & de sel. Ensorte que l'on entend d'ordinaire par une *Satyre*, un Poëme mordant, & destiné à tourner le vice en ridicule. C'est peut-être cette redoutable idée qui a fait croire que le mot *Satyre*, vient de *Satyres*, ces affreuses Divinités des bois. DAC.

On appelle proverbialement, un pauvre *Satyre*, un misérable qui n'a ni bien ni crédit. *Irus*.

SATYRESSE. s. f. M. de Piles, dans ses Conversations sur la Peinture, s'est servi de ce mot, pour dire la femme d'un Satyre : mais on ne croit pas qu'il doive être imité en cela. *Satyrissa*.

☞ **SATYRIASE**. s. f. *Satyriasis*, *satyriasmus*. Érection continuelle de la verge, accompagnée d'un désir insatiable pour les femmes. Il ne différe du priapisme que par cet aiguillon de volupté. Voyez PRIAPISME. *Satyriase* est formé de σάτυρος, Satyre; parce que les *Satyres*, parmi les Payens, passoient pour être fort lubriques: & c'est à cause de la lubricité des lépreux, qu'on a donné aussi le nom de *satyriase* à la lépre des Arabes. Hippocrate, III. *Aphor.* 26. met la *satyriase* au nombre des maladies des enfans qui n'ont pas encore atteint l'âge de puberté; ce qui ne peut s'entendre de l'érection de la verge. Galien. *in Exeg. pag.* 560. l'interpréte d'une tumeur des glandes situées près des oreilles, c'est-à-dire des parotides. Les femmes sont également sujettes à l'appétit luxorieux & continuel, qu'on appelle *satyriase*. On prend du nénuphar, de l'agnus castus, de la rue séche & autres drogues pour tempérer les ardeurs de la *satyriase*. Voyez PRIAPISME.

SATYRION. s. m. Plante qui est une espéce d'orchis, dont les feuilles sont larges, grasses, presque semblables à celles du lis. Sa tige croît à la hauteur de plus d'un pied, anguleuse, portant en sa sommité beaucoup de fleurs disposées en épi, de couleur rouge tirant sur le purpurin, marquetée de points purpurins. Ses racines sont deux bulbes pendantes en forme de testicules. En Latin *satyrium primum*. BAUHP. C. Bauhin l'appelle *Cynosorchis latifolia hiante cucullo major*. La racine du *satyrion* est propre pour donner de la viguenr.

SATYRIQUE. adj. m. f. & subst. Qui fait des Satyres: qui est médisant, qui offense par des traits piquans. *Satyricus Poeta*, *vel Satyrarum scriptor*, *Satyrographus*. C'est un *Satyrique*, il le faut laisser-là. RÉGN. Cet Auteur a le style, le génie *satyrique*. Les *Satyriques* sont souvent exposés à la vengeance de ceux qu'ils ont attaqués. On compare les *Satyriques*, à ces chiens qui aboyent, & qui mordent tout le monde. S. EVR. Un *Satyrique* est l'effroi du Public, & la haine des sots. BOIL. Les *Satyriques* semblent avoir le droit du glaive, & la puissance de vie ou de mort sur la réputation d'autrui. AB. DE V.

> *Voilà ce qui m'a fait & Poëte &* Satyrique,
> *Réglant la médisance à la façon antique.* RÉGN.

SATYRIQUE. adj. m. & f. La *Poësie Satyrique* des Grecs étoit une espéce de piéce Dramatique, qui tenoit le milieu entre la gravité de la Tragédie, & la bouffonnerie de la Comédie. *Satyra*. On introduisoit sur la scéne des Satyres avec des Héros, ou des personnages illustres : ensorte qu'on voyoit d'un côté une avanture remarquable d'un Héros

Héros, & de l'eutre les postures & les pleisanteries des Satyres, qui mêloient dans leurs chants les loüanges de Becchus. Ces Satyres ne devoient pourtant pas être impudens, ni effrontés, mais folâtres & enjoüés, sans emportement. On croit que les Poëtes inventerent ce mélange de Tregique & de Comique pour succéder aux anciens chœurs, qui consistoient d'ordinaire en reilleries & en chensons à l'honneur de Bacchus. On n'en sçait pas l'inventeur. Ce genre de *Poësie Satyrique* n'étoit point en usege chez les Romains. De toutes les piécas *Satyriques* des Anciens, il n'en reste qu'une seule; c'est le Cyclope d'Euripide. Dac.

On appelle aussi le *Cabinet Satyrique*, le *Parnasse Satyrique*, un Recueil de plusieurs vers lascifs & obscènes de quelques Poëtes modernes. *Obscœnorum versuum collectio.*

SATYRIQUEMENT. adverbe. D'une maniére satyrique. *Satyricè.* Cet homme ne parle jamais que *satyriquement.*

SATYRISER. Verbe actif. Feire des satyres, dire des médisances, offenser quelqu'un par des treits satyriques. *Satyras scribere.* Les Poëtes Comiques *satyrisent* eussi bien sur les Théetres, que ceux qui font exprés des Satyres.

SAIZ. f. m. Nom propre d'une ville de la Bohéme. *Satecium, Zatecium, Ziatecum.* Elle est capitele du Cercle de *Satz*, & située sur l'Éger, à quatorze ou quinze lieues de Prague, vers le couchant. Matt.

SAV.

SAVAMMENT ou SÇAVAMMENT. adv. D'une maniére docte & savante, ou certaine. *Doctè, scienter, literatè, prudenter, perdoctè.* Pline a écrit *savamment* de l'Histoire naturelle. Je vous parlerai *savamment* de cette action, car j'y été présent.

SAVAN. Voyez Suan.

SAVANNE. s. f. C'est le nom que les François du Canada donnent aux forêts composées d'arbres résineux, c'est-à-dire, de pins, de sapins, de mélèses, & dont le fond est humide, & couvert de mousse. *Silva pinifera & humida.* ☞ Cependant le mot de *savanne* ne signifie point forêt; il signifie *prairie*, & vient de l'Espagnol *savana*, qui veut dire une *prairie*. C'est ainsi que s'en explique le P. Labat, T. II. p. 354. de ses Voyages; & c'est dans ce sens qu'il a toujours employé le terme de *savanne* dans une infinité d'endroits de son Ouvrage. Il y a des *savannes* fort épeisses, & d'autres qui sont claires. Le Caribou habite dans les *savannes*, & quand elles sont épaisses, il s'y fait des routes.

☞ SAVANT, SAVANTAS. Voyez Sçavant Sçavantas.

SAVART. s. m. Vieux mot synonyme de friche, ruine. Il se trouve dans les Coutumes. *Desectlus culturæ, desertio.* Héritage en *savars*, friche, ou ruine. Cout. de Reims, art. 264. Héritage en friez & *savart*. Cout. de Clermont, art. 120.

SAVATE. s. f. Vieux soulier fort usé. *Solea detrita.* Les pauvres gens ramassent les vieilles *savates* qu'on jette dans les rues. On brûle de vieilles *savates* au nez des femmes qui ont des maux de matrice.

☞ On donne le nom de la *savate* au Messager qui porte les lettres à pied d'une ville à l'autre dans les postes détournées.

Ce mot a été fait de *sapata*, diminutif de *sapa*, qui signifie *lame*, à cause que les souliers sont plats, & ressemblent à une leme. Men. Les Espagnols en ont feit de même leur *capato*, soulier.

SAVATERIE. s. f. Lieu où l'on trafique de vieille chaussure, où demeurent des Savetiers. *Veteramentaria sutrina.* Il y a à Paris la rue de la *Savaterie.*

SAVATOPOLI. subst. masc. Nom propre d'une ancienne ville de la Géorgie en Asie. *Sebastopolis, Dioscurias.* Elle est dans la Mingrelie sur la mer Noire, au coin où se joignent le côte orientale avec la septentrionale. Matt.

Savatopoli, ou Sebastopoli. *Sebastopolis.* Autre ville du Royaume de Guriel en Georgie : elle renoit à l'embouchure du Phâse dans la mer Noire, qui l'engloutit au commencement de ce siécle : on l'a un peu rétablie. Matt.

SAVAVEN. s. m. ou LEA. s. f. Nom propre d'une riviére d'Irlande. *Sauvenum, Lea.* Elle coule dans le Mamonie, baigne Korke, & se décharge dans le golfe de ce nom. Quelques Géographes prennent cette riviére pour celle que les Anciens appellent Dabrona, Deurona, que d'autres mettent à Black-Water. Matt.

SAUCE. s. f. Quelques-uns écrivent *Sausse.* Assaisonnement liquide, liqueur dans lequelle on fait cuire plusieurs sortes de mêts, ou qu'on prépare quand ils sont cuits pour les faire trouver de meilleur goût. *Condimentum, conditura.* Il y a plusieurs manieres de faire des *sauces.* Les goinfres sont sçavans sur le chapitre des *sauces.* Il ne sçait faire que la *sauce* aux cerises, c'est de l'eau claire. Les plus fameuses *sauces* sont la *sauce-robert*, avec de l'oignon cuit dans la graisse de la viande qui tombe dans le lèchefrite, & de la moutarde; la *sauce douce*, avec du vin & du sucre; la *sauce au verjus*; la *sauce verte*, qui est de bled verd & d'oseille pilée; la *sauce* au poivre & au vinaigre; une *sauce au pauvre homme*, avec de l'eau & de la ciboule. Dans les anciens Statuts des Épiciers de Paris on fait mention de ces *sauces*; *sauce cameline, sauce rapée, sauce chaude, sauce à composte & sauce moutar.* Le poisson se mange à la *sauce* blanche, à la *sauce* rousse, au beurre noir. Il faut que les champignons soient cuits dans leur *sauce.* Le gigot de mouton porte avec lui sa *sauce.* Un jus d'orange est la *sauce* de la perdrix.

Sauce a la dodine, se feit avec de l'oignon & de la graisse qui tombe dans le lèchefrite; ensuite on prend de la farine & du lait dont on fait une espece de bouillie, où l'on jette l'oignon fricassé avec de la graisse. Cette sorte de *sauce* est ordinairement pour le canard.

Ce mot vient du Latin *salsa.* Men.

On dit, donner ordre aux *sauces*, pour dire, aller dans la cuisine prendre soin que tout soit bien apprêté. *Embammata curare.*

Sauce, se dit figurément & bassement en Morale, & signifie une réprimande, une correction. *Reprehensio, objurgatio, repressio.* Quand il m'est venu faire des excuses, je lui ai bien fait sa *sauce.* Quand votre femme aura appris cette nouvelle, vous aurez votre *sauce.*

Sauce, se dit proverbialement en ces phrases. Il n'est telle *sauce* que d'appétit. *Non est opus famelico condimento.* C'est Socrate qui a autorisé ce proverbe; il a été fort approuvé par les Lacédémoniens, qui disoient que le travail, le sueur, la faim étoient les meilleures *sauces* pour assaisonner les viandes. C'est ce qu'on a aussi appellé la *Cuisinier d'Antigonus.* Si vous ne le trouvez bon de cette maniere, faites-y une *sauce.* Vous ne ferez jamais rien de bon de cette affaire, à quelque *sauce* que vous la mettiez. A quelle *sauce* peut-on mettre cela? Bens. Il a mis cela à toutes *sauces*, pour dire, Il a répété cela en plusieurs manieres différentes. On dit d'une chose dont l'accessoire coute plus que le principal, que la *sauce* coute plus que le poisson. On dit aussi de celui à qui on fait quelque reproche, ou quelque réprimande sensible, qu'il ne sçait à quelle *sauce* manger ce poisson. On appelle aussi un goinfre, un boute tout-cuire, un écornifleur, un *frippe-sauce. Helluo, ganeo.*

SAUCER, ou SAUSSER. v. act. Tremper dans la sauce. *Tingere, intingere. Saucer* son pain dans le pot, dans la lèchefrite, dans le plat. Il aime les viandes seches, & il les mange sans les *saucer.*

Saucer, signifie aussi, tremper dans quelque liqueur. *Intingere.* Ces Bateliers, en tirant l'oison, ont bien *saucé* leur camarade, ils l'ont plongé plusieurs fois dans l'eau. Quand les Matelots baptisent ceux qui n'ont jamais passé la Ligne, ils les *saucent*, ils les plongent dans la mer. *Immergere.* Pour faire des méches, des feux d'artifice, on les *sauce* plusieurs fois dans de l'eau de vie, dans le souffre, dans de la poix, & autres matieres inflammables.

On dit figurément, & par maniere de raillerie, qu'un homme a été bien *saucé* dans la boue, dans le ruisseau, *volutari in cœno*, pour dire, qu'il est tombé dans la boue, qu'il a été traîné dans le ruisseau. Il est bas.

On dit dans un sens moral, qu'un homme a été bien *saucé*, qu'on l'a bien *saucé*, lorsqu'on l'a vertement réprimandé, qu'on lui a bien lavé la tête.

SAUCÉ, ÉE. part. paff. & adj. Pain *faucé.* Viande *faucée.* *Conditus, intinctus.*

Les Médailliftes appellent *médailles faucées*, celles qui font battues fur le cuivre feul, & puis argentées. *Numifmata deargentata.* On en fait faire exprès pour avoir la fuite d'argent complette, par des têtes qu'on ne rencontre point d'argent.

SAUCEUSE, ou SAUSSEUSE. f. f. Nom propre de lieu. *Salifoca.* Il eft en Normandie, près de Vernon, dans le Vexin, & du Diocefe de Rouen. Il a pris ce nom de la quantité de faules qu'il y a, ou qu'il y avoit autrefois. Il y a à *Sauceufe* un Prieuré de Chanoines Réguliers, fondé en 1118. *Defcr. Géogr. & Hiftor. de la Haute Norm. T. II. p.* 310.

☞ SAUCIER. f. m. Celui qui compofe ou qui vend des fauces. C'eft une des qualité des Vinaigriers.

SAUCIERE. f. f. Petit plat dans lequel on fert de la fauce fur la table. *Catiluaus, acetabulum, paropfis, caliculus.* Voilà un plat de foupe trop petit, il ne peut paffer que pour une *fauciere.*

SAUCISSE. f. f. Mêts fait de viande hachée & enfermée dans un boyau, comme du boudin. *Lucanica, botulus.* On fait des *fauciffes* de porc, & des *fauciffes* de veau. On rotit les *fauciffes* fur le gril, ou on les frit dans la poele.

Ce mot vient de *falficia*, qu'on a dit pour *falficium*; car on difoit autrefois *faulciffe.* MEN.

SAUCISSE, en termes de Guerre, eft un petit fac de toile goudronnée de deux pouces de diametre, rempli de bonne poudre, auquel une fufée lente eft attachée. C'eft ce qui fert d'amorce pour faire joüer une mine, car elle s'étend jufques dans la chambre de la mine. Il faut mettre deux *fauciffes* à chaque fourneau, pour ne point manquer. *Sulfurati pulveris botulus.*

☞ SAUCISSIER. f. m. Faifeur de fauciffe. On nommoit ainfi autrefois les Chaircuitiers, qui dans leurs Statuts prennent encore le nom de Chaircuitiers-*Sauciffiers.*

SAUCISSON. f. m. Sauciffe groffe comme le bras, faite de viande le plus fouvent crue, & hachée avec des épices, qui la rendent de haut goût. *Botulus, botellus, lucanica.* On le coupe par tranches, & on le mange fec. On eftime fur tous les autres les *fauciffons* de Boulogne.

SAUCISSON, eft auffi une efpece de fufée dont on garnit les feux d'artifices. Elle eft fans étoiles ni ferpentaux. On en met enfemble quantité pour faire du bruit. *Sauciffon* eft auffi une efpece de boyau de toile rempli de poudre à canon, qui fert dans un brulot à conduire le feu depuis les dales jufqu'aux feux d'artifices. *Pyrobolum.* Aubin écrit SAUSISSON, mais mal.

SAUCISSON, eft auffi un fagot fait de groffes branches d'arbres, ou de troncs d'arbriffeaux, qui fervent à fe couvrir & à faire des épaulemens. *Grandiores fafces ad munitiones obfidionales.* Ils different des fafcines, en ce qu'elles ne font faites que de menues branches, & le *fauciffon* eft lié par les deux bouts & par le milieu. On en faifoit autrefois de 45 pieds de long, & de 15 de groffeur. Depuis on les a fait de 23 pieds de long, & de 12 d'épaiffeur, & on les lie fortement avec trois cercles garnis de fer.

☞ SAUCISSON, fe dit auffi en termes de Guerre pour fauciffe.

☞ SAUCISSON VOLANT. Terme d'Artificier. C'eft une forte de pétard allongé, pour contenir un peu de compofition qui le fait pirouetter en le jettant en l'air par le moyen d'un pot, d'où il fort comme d'un mortier, & finit par tirer un coup.

☞ SAUCISSONS, ou TUAANS. f. m. pl. C'eft le nom que nos Marchands Droguiftes & Epiciers donnent à la gomme gutte en rouleaux.

☞ SAUDÉA. Voyez SOUDÉA.

SAUDRE. f. f. Nom propre de deux rivieres de France, l'une appellée la grande *Saudre*, & l'autre la petite *Saudre.* En Latin *Salera.* La grande *Saudre* naît dans le Berri, dans la paroiffe d'Humbligni à trois lieues au fud oueft de Sancerre, baigne Concreffant, Aubigni, puis Remorentin dans le Blaifois, & fe décharge dans le Cher, un peu au-deffous du pont de *Saudre.* La petite *Saudre* a auffi fa fource dans le Berri, près de Parafi; elle paffe à Richemont, à la Chapelle d'Angillon, à Menethou fur *Saudre*, à Soême, & fe jette enfuite dans la grande *Saudre.*

SAVE, ou SAW. Mais nous difons toujours *Save* en François. f. f. Nom propre d'une grande riviere qui a fa fource dans la Carniole, qu'elle traverfe du couchant au levant; enfuite elle fepare l'Efclavonie de la Croatie, de la Boſnie, & d'une partie de la Servie, & elle fe décharge dans le Danube à Belgrade. *Savus.* Elle baigne Zagrab, Novigrab, Gradifque, Arki, Sirmich, & reçoit le Kulp, l'Unna, la Bofna, la Drina, &c. MATY.

SAVE. f. Nom d'une vallée de la Terre-fainte, qui eft la vallée dans laquelle coule le Jourdain, depuis la mer Morte jufqu'au lac de Génézareth. La verfion Greque fuppofe auffi une ville de *Savé.* Elle comprenoit les deux côtés du Jourdain; car il eft dit, Gen. XIV. 37. que les Moabites chafferent les Eoniens de la vallée de *Savé*, & y habiterent. Or les Moabites étoient à l'orient du Jourdain; au ch. XIV. v. 17. il femble qu'elle eft auffi à l'occident du Jourdain. On l'appelloit encore la Vallée du Roi. IDEM.

SAUEL. f. m. Nom que les Portugsis donnent à un poiffon qui fe pêche à la Chine dans le grand fleuve appellé Kiang. La pêche s'en fait au mois d'Avril & de Mai. Un Mandarin y préfide; on enterre en quelque forte ces poiffons dans de la glace que l'on tient préparée pour cela, & on les tranfporte à Pekin fur des barques magnifiques. Les Chinois appellent ce poiffon Xiyu. *Autor. Anonym. Sinæ & Europ. c.* 25. & 42.

SAVELLO. f. m. Nom propre d'un bourg de la Campagne de Rome, fitué près de la ville d'Albano; il eft à demi-ruiné & entiérement dépeuplé. *Sabellum.* MATY.

SAVERDUN. f. m. Nom propre d'une petite ville du Languedoc, en France. *Saverdunum.* Elle eft dans le Comté de Foix, fur la Lauriege, à trois lieues au-deffous de Pamiers.

SAVERNE. f. f. Nom propre d'une grande riviere de l'Angleterre. *Sabrina.* Elle prend fa fource en la montagne de Plymllimon, qui eft dans le Comté de Montgommeri; baigne Shrowesbury, Worcefter, Glocefter, reçoit plufieurs rivieres, dont la Wye, la Tene & l'Avon font les principales, & elle forme à fon embouchure le golfe de la *Saverne*, qui eft le fond de la Manche de Briftol. MATY.

LA NOUVELLE SAVERNE. Riviere de l'Eftotilande en l'Amérique feptentrionale. *Sabrina nova.* Elle coule dans la nouveau pays de Galles méridional, & fe décharge dans la baie de Buton, du côté du Levant. MATY.

SAVERNE. En Allemand *Zabern*; mais en François nous difons toujours *Saverne.* f. f. Nom propre d'une petite ville de l'Evêché de Strasbourg, en Alface. *Taberna Alfatica.* Elle eft fur la riviere de Sort, à fix lieues de la ville de Strasbourg, vers le couchant. *Saverne* eft la réfidence ordinaire de l'Évêque de Strasbourg. Elle avoit autrefois une citadelle, mais elle a été démolie. MATY.

Il y a deux autres petites villes de ce nom dans l'Alface, qu'on nomme Bergzabern, & Rheinzabern. ID.

SAVETER. v. act. Travailler à un ouvrage mal-proprement & groffiérement; la falir, le gâter. *Impolitè, inconcinnè laborare, efformare.* Quittez ce Cordonnier, ce Tailleur, ils ne font que *faveter.* Cette Ouvriere a *faveté* mon linge, l'a fali, l'a coufu mal-proprement. Il eft bas.

SAVETÉ, ÉE. part. paff. & adj. *Malè & inconcinnè laboratus, efformatus.*

SAVETIER, IERE. f. m. & f. On difoit autrefois *Savatier.* Artifan qui raccommode les vieilles chauffures, fouliers, bottes, pantoufles. *Veteramentarius.* Le Corps des *Savetiers* eft un des plus nombreux de la ville de Paris. Il a fait remonter des bottes par le *Savetier.* Dans les anciens titres on appelloit un *Savetier*, *Sueur de vieil*; ce qui venoit apparemment de *fator.*

SAVETIER, fe dit auffi de tout autre Artifan qui travaille mal-proprement, groffiérement, qui falit, qui gâte la befogne. *Rudis, imperitus artifex, opifex, cerdo.* Le Maçon dit à fon apprenti, tu ne feras jamais que *favetier.* Le *Savetier* dit au fien, tu ne feras jamais que maçon.

SAVEUR. f. f. Qualité des corps qui fe difcerne par le goût, & qui eft différente felon le mélange de leurs fels. Galien, Ariftote & Théophrafte difent que c'eft une concoction d'humidité en ficcité faite par la chaleur, laquelle eft fentie, & diftinguée par la langue bien difpofée. Selon

Rohault

Rohault, le nom de *ſaveur* ſignifie deux choſes ; ou le ſentiment que nous avons ordinairement quand nous mangeons & quand nous bûvons. *Guſtus*, ou ce je ne ſçai quoi qui eſt du côté des viandes, & des liqueurs mêmes, en quoi conſiſte le pouvoir qu'elles ont d'exciter en nous le ſentiment des *ſaveurs*. *Sapor*. Enſuite venant à expliquer ce qu'il a appellé le je ne ſçai quoi qui eſt du côté des viandes & des liqueurs, il dit que la *ſaveur* conſiſte dans la groſſeur, figure & mouvement des parties du corps ſavoureux, & que c'eſt de la diverſité que l'on peut imaginer dans ces trois choſes, que naiſſent les diverſes *ſaveurs*. Les Médecins reconnoiſſent unanimement neuf *ſaveurs* ſimples. Les trois chaudes ſont, l'*âcre*, l'*amere* & la *ſalée*. Les trois froides ſont, la *ſtyptique* ou l'*auſtere*, l'*acerbe* & l'*aigre*. Les trois tempérées, la *graſſe* ou l'*huileuſe*, la *douce* & l'*inſipide*. Une viande trop cuite n'a point de *ſaveur*. *Inſulſus*, *inſipidus*, parce que tous les ſels s'en ſont évaporés. La langue, le palais jugent des *ſaveurs*, comme le nez des odeurs, & l'œil des couleurs. La bonté de l'eau conſiſte à n'avoir aucune *ſaveur*.

SAUF, Sauve. adj. Ce qu'on met en ſûreté, qu'on a ſoin de conſerver, à quoi on ne touche point, qui n'eſt point endommagé, qui eſt hors de péril. *Salvus*, *integer*. Il n'eſt en uſage qu'en de certaines façons de parler. Il eſt revenu ſain & *ſauf* de l'armée, de ſon voyage. Les capitulations ſe font d'ordinaire avec la clauſe, vies & bagues *ſauves*. Voilà un dépôt que je vous rend ſain & *ſauf*. Ce Médecin a remis cet homme-là ſur pied, le voilà ſain & *ſauf*. Je ferai tout pour votre ſervice, pourvû que mon honneur ſoit *ſauf*.

Sauf, eſt quelquefois une ſorte de prépoſition qui régit l'accuſatif de la choſe, & le datif de la perſonne. Elle ſignifie, excepté, à la réſerve, à la charge, pourvû que, ſans préjudice, ſans bleſſer, ſans intéreſſer, ſans donner atteinte : *præter*, *extra*, *præterquam*, *excepta*. Quand on arrête un compte, on ſous-entend toujours, *ſauf* erreur de calcul. Quand on reçoit une partie d'une ſomme, on entend toujours *ſauf* le plus. Quand on condamne une caution à payer, on ajoute *ſauf* ſon recours contre le débiteur originaire, *ſauf* ſes autres prétentions. Dans les Lettres patentes de privilèges & conceſſions, le Roi ajoute toujours, *ſauf* en autres choſes notre droit & l'autrui en toutes. *Salvo noſtro jure & alieno*. *Sauf* au demandeur à ſe pourvoir. Pat.

Sauf. Cette prépoſition ſe conſtruit toujours avec la particule *à*, quand elle eſt jointe à un verbe à l'infinitif. *Sauf* à recommencer, *ſauf* à déduire, *ſauf* à ſe pourvoir. Pat. *Ea de re*, *ea lege ut*, *cæteris paribus*. Quand on joint deux inſtances, on ajoute, *ſauf* à disjoindre, s'il y échet.

Au Palais on ajoute ce mot dans tous les défauts comminatoires qui portent quelque délai. On donne à l'Audience des défauts *ſauf* l'heure, c'eſt-à-dire, au cas que le défendeur ne comparoiſſe pas avant la fin de l'Audience. Le défaut *ſauf* trois jours, ou *ſauf* huit, précede le défaut pur & ſimple. Les forcluſions s'obtiennent *ſauf* la huitaine, *ſauf* la quinzaine, paſſé leſquelles le procès eſt en état. *Dativa ex remedio citorum*.

On dit auſſi, *Sauf* votre meilleur avis. *Salvo meliori judicio*. *Sauf* votre grace. Il eſt vieilli. *Sauf* le reſpect que je vous dois. *Salvâ veſtrâ veniâ*. *Sauf* le reſpect de la Cour, quand on veut adoucir quelque terme trop hardi, quelque parole trop libre, ou deshonnête, ou de mauvaiſe odeur, ou qui pourroit choquer. *Audientium pace liceat dicere*. On dit auſſi dans le même ſens, *ſauf* correction, mais il eſt un peu bas. Je penſe, *ſauf* correction, qu'il a le diable au corps. Mol.

SAUF. ſ. m. Vieux mot. Grange ou grenier. Lieu où l'on met les grains. *Granarium*, *horreum*. En quelques tertes de la Seigneurie de Tingri & Angoelieres, il eſt dit que les droits des terrages ſeront portés par les débiteurs au *ſauf* du Seigneur. De Lauriere.

SAUF-CONDUIT. ſ. m. Aſſurance qu'on donne par écrit à quelqu'un pour la ſûreté de ſa perſonne, pour aller & revenir en liberté. *Commeatus*, *ſalvus conductus*, *publica fides*. Il eſt venu à la Cour ſur la foi d'un *ſauf-conduit*. Il eſt venu à l'Audience avec un *ſauf-conduit* dans ſa poche. Ses créanciers ont violé le *ſauf-conduit*, l'ont fait arrêter priſonnier. Les Juges donnent quelquefois des *ſauf-conduits* à des délinquans, ou à des priſonniers, pour agir en leurs affaires. Le *ſauf-conduit* ou ſûreté ſe donne aux ennemis, & le *paſſeport* aux amis.

SAUF-RÉPIT. ſ. m. Dans la Coutume de Bretagne, art. 352. &c. C'eſt la ſouffrance que le Seigneur baille à ſon Vaſſal pour lui faire l'hommage. De Lauriere.

SAUFEIUS, a. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Saufeius*, *a*. Il y a un *L. Saufeius*, & un *C. Saufeius* ſur les médailles. Voyez Patin. Cicéron, *Orat. pro Milone*, parle auſſi d'un *M. Saufeius*. Voyez auſſi Pline, Hiſt. Nat. L. VII. c. liii.

SAUGE. ſ. f. Plante dont il y a plusieurs eſpeces. *Salvia*, *quaſi ſalvatrix*. Celle qu'on appelle *grande ſauge*, jette pluſieurs branches ligneuſes, fort rameuſes. Ses feuilles ſont ridées, rudes, cotoneuſes, longues, larges, épaiſſes, pointues, vertes, ou tirant ſur le purpurin, d'une odeur forte & d'un goût aromatique. Ses fleurs naiſſent comme en épi aux ſommités des tiges & des rameaux, verticillées, odorantes, de couleur bleue tirant ſur le purpurin. Chaque fleur eſt un tuyau découpé par le haut en deux levres. Quand ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccede à chacune quatre ſemences preſque rondes, noirâtres. Sa racine eſt ligneuſe, vivace. En Latin, *Salvia major*, *aut ſphacelus Theophraſti* C. Bauh. La *ſauge* eſt employée intérieurement & extérieurement pour la paralyſie, pour l'apoplexie, pour la lethargie. Les Hollandois préparent des feuilles de *ſauge* de la même maniere qu'on prépare le thé à la Chine, & les portent aux Chinois comme une choſe fort précieuſe ; ce qui leur a ſi bien réuſſi, qu'on leur donne maintenant pour une livre de feuilles de *ſauge*, quatre fois autant de thé, qu'ils revendent fort cher en Europe. La *ſauge* eſt fort vantée dans l'École de Salerne, pour être un remède à tous maux. Cette herbe étant vûe avec le microſcope, paroît couverte de quantité d'araignées vivantes, & qu'on voit marcher. Les crapauts ſe trouvent ordinairement auprès de cette herbe, & ils attirent tout le venin qu'elle pourroit avoir.

M. de Tournefort a trouvé dans l'île de Candie une très-belle eſpéce de *ſauge*. *Salvia Cretica fruteſcens pomifera*, *foliis longioribus incanis & criſpis*. C'eſt un arbriſſeau fort touffu, haut d'environ deux ou trois pieds ; le tronc en eſt tortu, dur, caſſant, épais de deux pouces, rouſſâtre, couvert d'une écorce griſe, gerſée, diviſé en rameaux, dont les jets ſont quarrés, oppoſés deux à deux, blanchâtres, cotoneux, garnis de feuilles oppoſées auſſi par paires, longues de deux pouces & demi, quelquefois davantage, ſur un pouce ou quinze lignes de largeur, chagrinées, blanchâtres, friſées, vênées fort proprement, roides, dures, pointillées par-deſſous, ſoutenues par un pédicule long de 7 ou 8 lignes, cotoneux & ſillonné ; les fleurs naiſſent en maniére d'épi, long d'un pied, rangées par étages, aſſez ſerrées ; chaque fleur eſt longue d'un pouce ou de 15 lignes : c'eſt un tuyau blanchâtre, gros de 4 ou 5 lignes, évaſé en deux lévres, dont la ſupérieure eſt creuſée en cueilleron velu, bleuâtre plus ou moins foncé, longue de 8 ou 10 lignes ; l'inférieure eſt un peu plus longue, découpée en trois parties, dont les deux latérales bordent l'ouverture de la gorge, qui eſt entre les deux lévres ; la partie moyenne s'arrondit & ſe rabat en maniére de collet, échancrée bleu-lavé, friſée, marbrée, panachée de blanc vers le milieu. Les étamines ſont blanchâtres, diviſées à peu près comme l'os hyoïde ; le piſtile qui ſe courbe, & ſe fourche dans la lévre ſupérieure, eſt garni de quatre embryons dans ſa partie inférieure, leſquels deviennent autant de graines ovales, noirâtres, longues d'une ligne. Le calice eſt un tuyau long de demi-pouce, verd-pâle, mêlé de purpurin, découpé irréguliérement en cinq pointes, évaſé en maniére de cloche. Cette eſpéce de *ſauge* a une odeur qui participe de la *ſauge* ordinaire, & de la lavande. Les jets de cette plante picqués par des inſectes, s'élévent en tumeurs dures, charnues, gris-cendré, cotonneuſes, d'un goût agréable, garnies aſſez ſouvent de quelques feuilles en maniére de fraiſe. Leur chair eſt dure, tranſparente quelquefois comme de la gelée ; ces tumeurs ſe forment par le ſuc nourricier, extravaſé à l'occaſion des vaiſſeaux déchirés par la piquûre. On en trouve auſſi de pareilles ſur la *ſauge* ordinaire de Candie. *Salvia Cretica pomifera*. *Cluſ. hiſt.* 343. On les porte au marché, on

on

on les vend sous le nom de pommes de *sauge*. Tournef. *Voyage*, *T. I. p.* 77. 78.

Sauge sauvage, c'est-à-dire, l'herbe eupatoire. *Jardin de santé*. Borel.

Les Serruriers appellent une piéce de la garniture de leurs serrures, la *feuille de sauge*. *Folium salviaticum*.

On dit proverbialement d'une chose qui ne sent rien, il n'y a ni sel, ni *sauge*; & figurément on le dit des ouvrages qui sont insipides. *Omnia insulsitatis plena*.

SAUGE. Voyez Salvi.

☞ SAUGRENÉE. subst. fém. Assaisonnement de pois avec du beurre, des herbes fines, de l'eau & du sel. Ceux qui disent qu'on les cuit à l'eau & au sel seulement, n'en ont apparemment guère mangé. *Diction. des Arts* 1731.

SAUGRENU, ue. adj. se dit des paroles obscures, choquantes ou extravagantes. *Verba odiosa, inepta & insulsa, obscura, inconcinna*. Il m'a tenu des discours fort *saugrenus*, il m'a fait des contes *saugrenus*, comme si l'on disoit *mal assaisonnés*. Il est bas & populaire.

SAUGUE. s. m. Bateau de pêcheur en Provence. *Navicula piscatoria*.

SAVIGNANO. s. m. Nom propre d'une petite ville de l'État de l'Eglise. *Savinianum*. Elle est dans la Romagne sur le *Savignano*, entre Rimini & Césène. On prend *Savignano*, pour l'ancien bourg de l'Émilie, nommé Compite. Maty.

Savignano, est aussi le nom d'une petite riviére de la Romagne. *Savinianus fluvius*. Elle baigne *Savignano*, reçoit le Pisatello, & se décharge dans le golfe de Venise, à une lieue de Luso, du côté de l'orient. Maty.

SAVIGNI. s. m. Nom de lieu, & de deux Abbayes de France. *Saviniacum*, *Sabiniacum*. Il y a *Savigni* dans le Lyonnois, près du bourg de Bresse, & à quatre lieues de Lyon; & *Savigni* en Basse-Normandie. *Savenneium*. L'Abbaye de *Savigni*, Diocèse d'Avranches, fut fondée l'an 1112. par saint Vital de Mortain, Disciple de Robert d'Arbrissel. Il donna à sa Communauté la régle de saint Benoît, avec quelques constitutions particuliéres; & ils prirent l'habit gris. *Savigni* fut donc chef d'une Congrégation, & devint un des plus célébres Monastéres de France. Ce Monastére étoit double, l'un d'hommes, & l'autre de femmes. Vers le milieu du XIIe. siécle, la Congrégation de *Savigni* étoit composée de trente-trois Abbayes d'hommes, & de plusieurs Maisons de filles. Elle s'unit à Cîteaux l'an 1148. Voyez le *Neustria Pia* d'Arturus du Montier, les *Miscellanea* de M. Baluze. Manrique, Annales de Cîteaux, Sainte-Marthe, *Gall. Christ*. Valois, *Not. Gall. p.* 507. & le P. Hélyot, P. IV. c. 14. T. VI. *p.* 109.

SAVILLAN, ou SAVILIAN, comme l'écrit le Théâtre de Savoie. s. m. Petite ville du Piémont, située sur la riviére de Maire, entre Salusses & Fossan, environ à deux lieues de chacune. *Savillanum*. Matt. Voyez le Théâtre de Savoie, T. II. *p.* 97.

SAVIN. Voyez Sabin.

SAVINE. subst. fém. Nom propre de femme, qui s'est fait de *Sabine* en changeant le *b* en *v*. *Sabina*. On honore avec saint Savinien une sainte Vierge appellée Sabine, ou *Savine*, qu'on prétend avoir été sa sœur. Baillet, 29. *Janvier*.

SAVINE. subst. fém. Nom ancien d'une mesure des choses liquides. *Savina*. Gentius dans un Cérémonial manuscrit, cité par Macri, dit que les Sénateurs, quand ils mangent, doivent avoir une demi-*savine* de vin, & une demi-*savine* d'une autre liqueur, qu'ils appellent *Claretan* ou *claretum*. Il vivoit vers la fin du XIIe. siécle sous Célestin III. dont il étoit Camérier. Il parle aussi d'une *savine* de poisson; ce qui montre que c'étoit aussi le nom d'un poids.

SAVINIEN. s. m. Nom propre d'homme. *Sabinianus*. S. *Sabinien* ou *Savinien* de Troies en Champagne, fut martyrisé au IIIe. siécle. Voyez Bollandus & Baillet au 29. de Janvier. S. Sabinien que nous prononçons communément S. *Savinien* & S. Potentien furent envoyés par les Saints Apôtres dans les Gaules pour prêcher la Foi de J. C. au peuple de Sens, comme nous l'apprenons d'Adon de Vienne. Baillet, au 31. *de Déc*. S. *Savinien* est compté pour le premier Évêque de Sens.

SAVINIER. Voyez Sabine. *Cretica, cupressus, sabina*.

SAVIO. s. m. Nom propre d'une riviére d'Italie. *Sapis*, *Isapis*. Elle prend sa source dans le Florentin, baigne Sarsine & Césena dans la Romagne, & se décharge dans le golfe de Venise, à deux lieues de Cervia, vers le couchant. Maty.

☞ SAUK-BUND. s. m. C'est la cinquiéme sorte de soie qui se cueille dans les États du Grand Mogol.

SAULDRE. Voyez Saudre.

SAULE, ou SAULX. *Saule* est le meilleur, le plus ordinaire, ou même le seul qui se dise. s. m. Plante dont il y a plusieurs espéces. Il y a des *saules* grands qui croissent en perches, & des *saules* petits qui croissent en osiere; il y en a de blancs, de noirs, de jaunes; il y en a qui viennent dans des lieux humides, & d'autres en des lieux secs. On divise encore le *saule* en mâle & en femelle. Le *saule* mâle ne porte que des fleurs; & le *saule* femelle ne porte que des fruits. Le *saule* blanc vulgaire est un arbre assez grand, médiocrement gros. Son bois est blanc, pliant, fort difficile à rompre. Ses feuilles sont longues, étroites, velues, blanches, molles. Ses chatons sont des épis longs, composés de quelques feuilles, de la base desquelles naissent des étamines. Les fruits commencent par des épis chargés d'embryons qui deviennent ensuite des capsules membraneuses, oblongues, contenant des semences fort déliées, aigretées. En Latin *salix vulgaris alba arborescens*. C. Baun. Cet arbre croît en des lieux humides, son bois est employé à faire des pieux, des perches; la decoction de ses feuilles est bonne pour le crachement de sang. Le *saule* vient de bouture, de plançon, croît assez vite, & ne dure pas longtemps. Il y a de petits *saules*, dont on fait des corbeilles, des paniers.

Quand on demandoit à Milord Pewlet, Grand-Trésorier d'Angleterre sous Élizabeth, comment il avoit pû se maintenir au milieu de tant de révolutions, il répondoit: *J'ai été de saule & non pas de chêne*. Il vouloit dire qu'au lieu d'imiter la roideur du chêne, dont la résistance irrite le vent, qui le brise, il avoit sçû plier comme le *saule*. Larrey, *Elizab. p.* 238.

Saule de mer, *Agnus castus*. Borel.

SAULIEU. s. m. Nom propre d'une petite ville ou gros bourg de France. *Sedelocus*, *Sidoleucum*, *Sadoleucum*. Il est dans le Duché de Bourgogne, à six lieues d'Autun, vers le nord. Maty.

SAULSOIE. s. f. C'est la même chose que Saussaie. Voyez ce mot.

SAULT. s. m. Nom propre d'un bon bourg, avec un grand Comté. *Saltum*. Il est dans la Provence, à quatre lieues de la ville d'Apt, vers le nord. Il appartenoit aux Ducs de Lesdiguières, dont les fils aînés en portoient le nom, avant que cette maison fût éteinte.

Sault de Sainte Marie. Nom d'un détroit du Canada, en Amérique. *Saltus Sanctæ Mariæ*. C'est le canal par lequel le lac supérieur se décharge dans celui de Karegoondi. Maty.

SAULVE. Voyez Sauve.

SAUMACHE. Aubin écrit SOMACHE. Espéce d'adjectif qui n'est en usage qu'au féminin. Eau *saumache*, c'est de l'eau douce un peu salée par l'eau de la mer. *Aqua dulcis subsalsa*. On dit aussi SAUMATE. Voyez ce mot.

SAUMAQUE. subst. fém. Terme de Marine. Sorte de vaisseau. *Navis species*. Voyez le Voyage d'Issini par le P. Loyer Dominicain. Le P. Loyer se tira du fort d'Issini dans une méchante *Saumaque* Portugaise. Journ. des Sçav.

SAUMATE. adj. Qui est un peu salé, qui a un goût de sel. *subsalsus tantisper*, ou *aliquantulum salsus*. Il y a près de Coquimbo un ruisseau qui coule à la mer, où quoiqu'on la prenne lorsqu'elle est basse, l'eau est toujours *Saumate*; néanmoins on ne s'apperçoit pas qu'elle soit mal-faisante. Frézier. *p.* 118. L'aiguade est mauvaise au port de la Caldera. On la fait dans un creux à quelques 50 pas loin du rivage du fond de la rade, où s'assemble un peu d'eau *saumate*. Id. *p.* 127.

☞ SAUMÂTRE. adj. qui ne se dit que dans cette phrase; Eau *saumâtre*, pour dire de l'eau qui a un goût approchant de celui de l'eau de la mer.

SAUMÉE. s. f. C'est ainsi qu'en quelques Provinces on appelle une mesure de terre labourable d'environ un arpent. *Jugerum.*

SAUMON. s. m. Gros poisson dont la chair est rouge, qui naît dans la mer, & qui au printemps remonte dans les riviéres jusqu'à leur source. On pêche des *saumons* jusques dans l'Auvergne. Une hûre de *saumon* frais est excellente au court-bouillon. Le *saumon* salé se mange à l'huile & au beurre. La femelle du *saumon* s'appelle *beccard.* Voyez BECCARD. En latin *salmo.* Quelques-uns l'appellent *anchora*, ou *ancborago.*

SAUMON, est aussi un gros lingot de plomb, fait en figure de *saumon*, tel qu'il vient de la fonte. On met quelquefois des *saumons* de plomb pour lester un navire. Les Potiers d'étain, & les Orfévres se servent aussi du terme de *saumon*, ceux-là pour signifier une masse d'étain en forme de navette, pesant environ cent, ou cent cinquante livres ; & ceux-ci pour signifier un gros morceau d'argent fondu en ovale, qu'ils réduisent ensuite en plusieurs lingots. Un *saumon* d'étain, un *saumon* d'argent. *Massa argentea, tidea plumbea.*

SAUMONNÉ, ée. adject. Qui a la chair rouge comme un saumon. Il vient de grosses truites *saumonées* d'un tel endroit. *Trutta samonia vel decumana.*

SAUMUR. subst. masc. Nom propre d'une ville de France, située dans l'Anjou, sur la Loire, où elle a un pont de pierre, à huit lieues au-dessus d'Angers. *Salmurium.* Il y avoit autrefois à *Saumur* une Université ou une Étude pour les Huguenots. Louis Cappel avoit enseigné à *Saumur.*

SAUMURE. s. f. Liqueur qui se fait du sel fondu, quand on a salé des viandes, du beurre ou autres choses. Les Latins l'ont appellée *garum*, les Grecs & les Arabes *muria*, qui est la *saumure* de chair ou poisson salé, quoique Pline dise que les Anciens appelloient *garum*, la composition qui se faisoit des intestins d'un poisson particulier nommé *garum*, qu'ils faisoient résoudre en sel. Les Anciens se servoient de *saumure* aigre que les Grecs appelloient ὀξάλμη. Elle étoit composée de sel, ou de *saumure* & de vinaigre.

Ce mot vient du Latin, *à sale & muria.* MÉN.

SAUNAGE. s. m. Marchandise de sel. Le faux *saunage* ; c'est le trafic du sel qui n'est point gabellé, qui se fait en fraude des droits du Roi. *Salis improfessi venditio vel negotiatio.* Il est sévérement défendu par les Ordonnances. On condamne aux galères pour le faux *saunage*. Il n'est usité qu'en cette phrase.

SAUNER. v. act. Faire du sel. *Sal conficere.* L'Ordonnance des Gabelles oblige les propriétaires des marais salans, à les *sauner* suffisamment pour y trouver de quoi fournir les greniers.

SAUNERIE. s. f. Lieu où se fait le sel ; endroit où sont les bâtimens, maisons, sources, puits, fontaines salées, cours, bernes, fonds, & très-fonds & tous les instrumens pour fabriquer le sel, où il y a magasin de sel. *Saline, salina.* Le Fermier des Gabelles qui succédera, sera obligé de prendre les sels restans des *sauneries*. Nous nous réservons la justice des *sauneries*. BAIL DES GAB. La plus belle des *sauneries* est à Salins. On y fait pour plus de quatre mille francs de sel tous les jours.

SAUNIER. s. m. Ouvrier qui fait le sel, ou qui en trafique. *Salarius, salinator.* On l'appelle Faux *Saunier*, quand il débite en fraudant les droits du Roi. *Illegitimus salis venditor.*

On dit proverbialement, Il se fait payer comme un *saunier* ; pour dire, tout comptant, parce que ces gens-là ne font point de crédit. *Numeratâ pecuniâ curat satisfieri.* ☞ On dit encore proverbialement qu'une personne a léché le cul au *saunier*, lorsqu'elle paroît fort altérée, & qu'elle boit beaucoup.

SAUNIÉRE. s. f. Est une grosse saliére de bois qu'on pend à un des côtés de la cheminée, où l'on met le sel pour l'usage ordinaire de la cuisine. *Vas salarium.*

SAVOCA. s. f. Nom propre d'une petite ville avec un château. *Savoca.* Elle est dans la vallée de Démona en Sicile, sur une petite riviére qui porte son nom, & à huit lieues de Messine, vers le midi.

SAVOIE. s. f. Nom propre d'une contrée de l'Europe. *Sabaudia.* SAVOIE PROPRE. C'est une contrée de la Savoie. *Sabaudia propria.* Elle est entre le Genevois, le Faucigni, la Tarentaise, la Morienne, le Dauphiné & le Bugei. Chamberi, capitale, Mont-mélian, Aix & Rumilli en sont les lieux principaux. MATY.

Les États de SAVOIE. *Status Sabaudicus, Sabaudica ditio.* C'est un État souverain de l'Europe. Il est borné au nord par le pays de Gex, la petite République de Genève, & le lac de ce nom, qui le sépare du pays des Suisses ; il a au couchant le Bugei, le Dauphiné & la Provence ; au sud la mer Méditerranée, & au levant les États de Gênes, le Montferrat Mantouan, le Duché de Milan & le pays de Valais. Cet État est en partie en-deçà des Alpes, & en partie au delà des montagnes ; il comprend le Duché de Savoie, la Principauté de Piémont, celle d'Oneille avec ses dépendances, le Comté de Nice, & le Montferrat Savoyard. Il y a dans ces États trois Tribunaux suprêmes de Justice qu'on nomme Sénats, & ils ont leurs siéges à Turin, à Chambéri, & à Nice. Le Duc de Savoie Souverain de cet État, le posséde par droit de succession, le gouverne avec un pouvoir absolu, il porte le titre de Vicaire perpétuel de l'Empire en Italie, & celui de Roi de Chipres, quoiqu'il n'ait jamais eu de ce Royaume que le droit sans possession ; & on lui donne à cause de cet ancien droit, le nom d'Altesse Royale. ID. & la Duchesse s'appelle Madame Royale.

Le Duché de SAVOIE. *Sabaudia, Sabaudiæ Ducatus.* C'est la partie septentrionale des États du Duc de Savoie : elle est séparée du Piémont & de ses annexes par les Alpes, & elle renferme huit petites Provinces, les Duchés de Chablais, de Genevois, de Savoie propre & d'Aouste, la Baronnie de Faucigni, les Comtés de Tarentaise & de Morienne, & la partie du Bugei qui est à l'orient du Rhône. L'air de ce pays est assez froid, à cause des hautes montagnes dont il est rempli. Il ne laisse pas d'être bien peuplé, & assez fertile en blé & en vin dans les vallons, & en bons paturages dans les montagnes. La *Savoie* est baignée par le Rhône, l'Isère, l'Arve & l'Arc, & ses villes principales sont Chambéri capitale, Monstiers, S. Jean de Morienne, Aouste, Montmélian, Anneci, Évian, Thonon, Aix, &c. MATY.

Quelques uns croyent que *Savoie* vient de l'ancienne *Sabata* ville de Ligurie.

SAVOISIEN, ENNE. s. m. & f. *Sabaudus, a.* Autrefois on disoit *Savoisien* pour Savoyard ; ce qui se justifie par tous nos anciens Auteurs. Les froides & foibles raisons du *Savoisien*. JEAN MOLINARD. Les habitans (de Geneve) chasserent les *Savoisiens*. MONSTR. On se sert rarement de ce mot.

SAVOLAX. s. m. Nom propre d'une province de la Finlande en Suede, *Savolaxia.* Elle est entre la Kexholmie, la Carélie, la Thavastie & la Cajanie. Le *Savolax* est un grand pays, mais plein de bois, de lacs & de marais, & presque désert, le bourg de Nissot en est le lieu principal. MATY.

SAVON. s. m. Pâte ou composition dont on se sert pour blanchir le linge & à d'autres usages. *Sapo, smegma.* Elle est faite de cendres de chêne, & de quelques autres végétaux, & de chaux vive. On y méle de l'huile, du marc d'olives, de la graisse, ou du suif, dont la différente quantité ou qualité fait la différence des *savons* de Castres, de Genes, & autres ; du *savon* blanc & du *savon* noir. Les Teinturiers ne peuvent employer autre *savon* que celui de Genes & d'Alican. ☞ Le *savon* de Jérusalem & de Rama est estimé dans la Palestine, & se débite à Jafa. *Mém. des Miss. du Lev. T. V. p.* 22.

Ce mot vient de *sapo*, vieux mot François. Les Anciens appelloient *sapo Gallicus*, le *savon* blanc. Quelques-uns le dérivent de *savon*, vieux mot Celtique & Bas-Breton, qui signifie la même chose.

SAVON, signifie aussi l'action de savonner. Cette dentelle s'en est allée en deux *savons*, c'est-à-dire, en deux blanchissages. *Duabus elutionibus detritum est textum denticulatum.*

SAVON DES PHILOSOPHES. Terme de Philosophie hermétique, ce sont les préparations & purgations Philosophiques, autrement le mercure hermétique. DICT. HERMET. *Sapo philosophicus.*

SAVONA, SAONA. s. f. Nom propre d'une des Isles Antilles. *Savona.* Elle est petite, mal peuplée, & située sur

la côte méridionale de l'île de S. Domingue, & elle appartient aux Espagnols. Maty.

SAVONE f. f. Nom propre d'une ville de l'État de Genes en Italie. *Savonia, Savo*. Elle est fur la côte, entre Genes & Albenga, à dix lieues de chacune. *Savone* est la feconde ville de l'État; elle donna autrefois de la jaloufie à Genes, qui en fit gâter le port, l'un des plus beaux de la mer de Genes. *Savone* est défendue par deux citedelles, a un Évêché fuffragant de Milan, & elle a donné la naiffance à trois Papes, Grégoire VII. Jule II. Sixte IV. Maty.

SAVONNAGE f. m. Blanchiffage par le moyen du favon. *Aqua diluta fapone*. Il faut mettre ces rabats au *favonnage*, laiffer tremper le *favonnage*.

SAVONNER. v. act. Employer le favon pour blanchir le linge, pour dégraiffer une étoffe, pour faire la barbe. *Linteum fapone eluere, abluere*. La fervante est allée *favonner* à la riviere. On *favonne* le menu linge, quoiqu'il ait été à la leffive.

Savonner, fe dit figurément de tout ce qui nettoie. *Purgare, mundare*. L'eau de Bourbon, parcourant les vifceres, *favonne* les glandules & les fibres accablées fous des vifcofités envieillies, & rend aux parties folides leur ofcillation & leur premier reffort.

Savonner, fe dit auffi populairement, pour fignifier, battre. *Male excipere*. Les écoliers, quand ils ont battu un camarade, difent, je l'ai bien *favonné*.

Savonné, ée part. paff. & adj. *Intinctus vel elutus fapone*.

SAVONNERIE. f. f. Lieu où l'on fait du favon. Grand bâtiment en longueur avec réfervoir à huile & foude, cuve & fourneaux au raiz de chauffée, pour faire le favon, avec plufieurs étages, où font les mifes pour le figer, & le féchoir pour le fécher. Une des plus belles *favonneries* de France, est celle de la Napoule, port de mer, près de Cannes en Provence. Daviler. A Paris, c'est un lieu ainfi nommé, où l'on fait des tapifferies maintenant. *Saponaria*. Les pieces de toiles qu'on blanchit à la *Savonnerie*. Mascur.

SAVONNETTE f. f. Petite boule de favon préparé pour faire la barbe, & laver le vifage & les mains. *Saponis globulus*. Les *favonnettes* les plus eftimées font celles de Boulogne. Les dégraiffeurs fe fervent auffi de *favonnettes*.

On appelle ironiquement les Charges de Sécretaire du Roi, une *favonnette à vilain*. Voyez Ménage, Vie du P. Ayrault, page 124 à la marge. *Ignobilium fapo*.

☞ SAVONNEUX, euse. adj. Qui tient de la qualité du favon. Les eaux de Plombieres font *favonneufes*. Prefque tous les corps font *favonneux*. M. le Comte de la Garaye.

SAVONNIER. f. m. Arbre qui croît aux Iles Antilles & en plufieurs autres lieux de l'Amérique. Il a fon bois mou & fragile, & fes branches tortues. Ses feuilles font oblongues, d'un verd gai, non dentelées, luifantes. Ses fleurs font petites, fon fruit est rond, jaunâtre, gros comme une prune, luifant, tranfparent, ayant une chair lente, glutineufe, qui tient lieu de favon, très-amere: ce fruit renferme un noyau noir, dur, & qui peut fe polir. Marcgrave l'appelle *quiti*, & C. Bauhin *Nucula faponaria non edulis*. Le fruit du *favonnier* rend l'eau blanche & écumeufe. On s'en fert pour blanchir le linge, d'où vient qu'on appelle communément ce fruit, *pomme de favon*, & l'arbre *favonnier*. Les noyaux font employés à faire de fort beaux chapelets qui reffemblent à de l'ébene; ils font fort durs, & durent long temps.

☞ SAVONNIERE. f. f. Plante qui pouffe d'une groffe tête ligneufe un grand nombre de racines rampantes, d'où s'élevent des tiges rougeâtres hautes d'un pied, noueufes & couvertes de feuilles portées fur des queues fort larges. Ses fleurs naiffent aux fommets des tiges; elles font grandes, purpurines, compofées de cinq pétales arrondis à leur extrémité, & portées fur un calice long & liffe; fa femence est petite, ronde & renfermée dans un fruit long & arrondi. Elle croît dans les lieux aqueux, le long des rivieres, & fleurit au mois de Juin. Ses feuilles font d'ufage. *Saponaria*, ou *Lychnis fylveftris*. La décoction de cette plante guérit la galle & les dartres, & J. Bauhin affûre qu'elle ôte les taches des habits.

☞ SAVOUR. f. f. pour faveur. *Poef. de Thibault*.

SAVOUREMENT. f. m. Action qui fait gouter lentement & avec plaifir la faveur des viandes & des liqueurs. *Guftatio, faporis probatio, guftationis fuavitas*. Les goulus fe privent du plaifir du *favourement* du bon vin. On doute de l'ufage de ce mot.

SAVOURER. v. act. Juger par l'organe du goût de la différente faveur des corps; gouter avec attention & avec plaifir. *Guftare, fapere*. Il faut *favourer* à loifir les vins dont on fait l'effai, pour en bien connoître la différence. Les goulus avalent les viandes fans les *favourer*.

On dit auffi figurément, *favourer* les plaifirs. Ablanc. Pour dire, les faire durer long temps, & en gouter toute la délicateffe. *Deguftare, libare libidines*. Est-il rien de plus doux que d'avoir un ami fidele qui *favoure* toutes vos joies, & prend part à tous vos chagrins. S. Evr.

Là, le Prédicateur entouré de flatteurs,
De cent fots complimens favouroit *les douceurs.*
Vill.

Mon ame fur ma levre étoit lors toute entiere,
Pour favourer *le miel qui fur la vôtre étoit.*
Voit.

Savouré, ée. part. paff. & adj. *Guftatus, deguftatus*.

SAVOURET. f. m. Os où il y a beaucoup de moëlle, dont les pauvres gens font du potage. *Os medullatum*.

SAVOUREUSEMENT. adj. En favourant. *Sapide*. Boire *favoureufement*, manger *favoureufement*.

SAVOUREUX, euse. adj. Ce terme, dans le Dogmatique, fe dit de tout corps qui a de la faveur. *Sapidus, guftui jucundus, gratus*. La forme du corps *favoureux* confifte dans la groffeur, figure & mouvement de fes parties. Roh. Un corps *favoureux* est celui qui est capable de produire quelque efpece de goût, lorfqu'il touche la langue. Ceux qui n'y produifent aucune fenfation s'appellent infipides. Harris. Hors de-là, *favoureux* fe dit pour fignifier, qui a bonne faveur, qui est d'un goût exquis, qui flatte le goût. Les perdrix, les foles, les champignons font fort *favoureux*. Les bons melons font les plus *favoureux* de tous les fruits. Un baifer *favoureux*. Bens. pour dire, un baifer délicieux. ☞ Fruits égruns & *favoureux*. On qualifie ainfi dans les ftatuts des Fruitiers de la ville & fauxbourgs de Paris, les marchandifes qu'ils ont la permiffion de vendre.

SAVOYARD, arde. f. m. & f. Qui est de Savoie. *Sabaudus*. Les *Savoyards* font laborieux & durs au travail. Les *Savoyards* font les defcendans des Centrons, des Garocelles, des Brannovices, des Antuates ou Nantuates, des Latobriges, des Fomates & des Allobroges. Corn. Plus de quatre-vingts Hiftoriens, tant François qu'Allemans, *Savoyards* & Italiens, ont écrit que l'illuftre Maifon de Savoie vient de Witikind le Grand, Duc de Saxe. Id.

SAVOYARDE. f. f. Terme de Fleurifte. Tulipe d'un ifabelle couvert rouge mort & jaune. Morin.

SAUPIQUET. f. m. Mêts affaifonné avec du fel & des épices, pour irriter l'appétit. *Intinctus, embamma*. Il fe dit de toutes fortes de fauces qui font de haut goût.

Ou que l'autre qui fit en vers un faupiquet.
Régnier.

SAUPOUDRER. v. act. Jetter du fel égrugé ou battu fur quelque viande. *Sale pulverare, refpergere*. On le dit auffi des autres affaifonnemens qui fe font avec quelques menues poudres qu'on épand deffus, comme de la poudre de champignons, du poivre battu, &c. On *faupoudre* les choux de pâtifferie avec de la nompareille de Sedan. ☞ Les Athletes fe couvroient de fable & de pouffiere, foit en s'y roulant eux-mêmes, soit en fe faifant *faupoudrer*, s'il est permis de parler ainfi, dans le lieu nommé pour cette raifon [illegible] ou [illegible]. Burette. *Acad. des Infc. T. I. p. 229. des Mem.*

Saupoudrer. Terme de Jardinier. C'est couvrir légerement de fumier fec. *Leviter ftercorare*. En *faupoudrant* les chicorées & les laitues, on les garantit du tort que les premieres gelées leur peuvent faire. La Quint.

SAUR. adj. m. Qui fe dit par contraction de *faure*. Il fignifie, qui est de couleur jaune tirant fur le brun, ou de couleur

leur dorée & obscure. *Fumigatus, infuscatus.* Hareng salé & seché à la fumée. *Halex infumata.* On l'appelle aussi hareng *sauret*, & on écrit plus ordinairement hareng *sor*, que hareng *sauret*. Les Fruitieres appellent un *hareng saur*, de l'appétit.

Ce mot vient de *saur*, qui en vieille langue Gothique signifie *couleur rousse & enfumée*, comme dit Ménage après Scaliger. D'autres le dérivent de *insolatus*, comme qui diroit *hâlé & brûlé du soleil.* Borel le dérive de *saulrir*, qui signifioit *saler*; ou bien de *saveur*, parce qu'on saure le hareng pour le rendre de plus haut goût.

On dit proverbialement pour reprocher à une personne sa maigreur, qu'elle est maigre comme un hareng *sauret*. *Macilentus ut halex infumata.*

Saur, en termes de Fauconnerie, se dit de l'oiseau pendant sa premiere année, où il porte encore son premier pennage qui est roux. *Accipiter hornus.* Il ne se dit que des oiseaux de passage, & non des branchiers & des niais.

SAURA. s. f. Nom propre d'une petite ville de la Natolie. *Isaura, Isauropolis, Claudiopolis.* Elle est dans la Caramanie, à quinze lieues de Cogni du côté du couchant. Elle a un Evêché suffragant de Cogni. Maty.

SAURAGE. s. m. Terme de Fauconnerie, qui se dit de la premiere année d'un oiseau quel qu'il soit, & qui n'a pas encore mué. *Primus avis annus.* L'oiseau croît toute l'année du *saurage*.

SAURE. adj. de tout genre. De couleur jaune obscur, & qui tire sur le brun. Il ne se dit guère que des chevaux. Un cheval *saure*. *Equus fulvus.*

SAUREL, riviere. Voyez Richelieu.

SAURER v. act. Ménage dit *saurir*. Faire sécher des harengs. On *saure* les harengs à la fumée. Cela les rend un peu jaunes & saurs. *Halices rufare, fumigare.*

SAURET. Voyez Saur.

SAURIR. Vieux v. act. Saler, venant de *saulrir* & *salire*. C'est aussi boucaner ou mettre à la fumée quelque viande: ou de *saverir*, mettre en saveur; mais le premier me semble meilleur. Ainsi saulcisse, saulpiquet, saulmure, &c. viennent de-là. Borel.

SAURLAND. s. m. Nom propre d'une des deux contrées qui composent le Duché de Westphalie. *Sauria, Saurlandia.* Elle appartient à l'Electeur de Cologne. Voyez Westphalie Duché.

SAUROMATE. Voyez Sarmate.

SAÜS. s. m. Fils de Mercure & de Rhené. *Saüs.* Il donna son nom à Samos, d'où celui-ci s'est fait en insérant une *m* au milieu.

SAUSSAIE. s. f. Quelques-uns disent *saulaie*, mais *saussaie* est le véritable mot. Lieu planté de saules. Les *saussaies* sont de fort bon revenu.

La plaine retentit, la saussaie en raisonne.
P. le Moine.

Ce mot vient de *salicetum*.

SAUSSE, SAUSSER. Voyez Sauce, Saucer.

SAUSSEMBERG. s. m. Château fort ancien en Allemagne. *Saussenberga.* C'étoit la résidence des Marquis de Badé-Hochberg. La Seigneurie de *Saussemberg* est entre celles de Radenweiller & de Rothelin. Audiffret, Corn.

SAUSSEUSE. Voyez Saucеuse.

SAUSSILANGES. s. m. Nom propre d'un bourg avec un Monastere célebre. *Celsiniacus, Celciniec, Celcinana.* Il est dans l'Auvergne, en France, à sept lieues de Clermont, du côté du sud. Maty.

SAUSSISSON. s. m. Voyez Saucisson.

SAUSTIA. s. f. Nom propre d'une ville de la Natolie, en Asie. *Sebastia.* Elle est archiépiscopale, & située dans l'Amasie, environ à vingt-trois lieues de Siwa ou Swas, du côté du levant, & au pied de la montagne de *Saustia*, appellée anciennement *Argaus mons.* Maty.

SAUT. s. m. Action de sauter, mouvement par lequel on saute, élancement qui se fait par une prompte & violente secousse du corps, qui l'éleve, sans qu'aucune de ses jambes touche à terre. *Saltus, saltatio.* Il se dit des hommes & des animaux. Les Baladins & Danseurs de corde font des *sauts* périlleux, ils imitent le *saut* du mouton, le *saut* de la carpe, le *saut* du crapaut. Les meuniers ont un *saut* qui leur est particulier pour monter sur leurs mulets, qu'on appelle le *saut du meunier*.

Saut, se dit d'un pas de ballet, des danses par haut, où l'on éleve en même temps son corps & ses deux pieds en l'air pour friser la capriole: ce qui se fait ordinairement à la fin d'un couplet, & pour marquer les doubles cadences. *Tripudiatio.* Le *saut simple*, ou *pas sauté*, c'est lorsque les jambes étant en l'air ne font aucun mouvement, soit qu'il se fasse en avant, en arriere, ou de côté. Le *saut battu*, c'est lorsque les jambes étant en l'air, les talons battent l'un contre l'autre, une ou plusieurs fois: & quand on passe les jambes l'une par-dessus l'autre par trois fois, cela s'appelle *entrechat*. Le *saut de Basque* est un coupé sauté en tournant. On appelle aussi le *saut majeur capriole*, quand on remue les pieds en l'air, & quelques-uns l'appellent *cadence*, & les Latins *clausula*. On appelle aussi une danse les *sauts de Bourdeaux*, & il y a une étoffe de ce même nom.

En termes de Manége, un pas & un *saut* se dit d'un air relevé d'un cheval qui manie par haut, qui marque une courbette entre deux *sauts*, ou caprioles, en telle sorte qu'il leve le devant, & rue des pieds de derriere. Deux pas & un *saut* est un manége composé de deux courbettes terminées par une capriole. On dit aussi, qu'un cheval va par bonds & par *sauts*, quand il va à courbettes & à caprioles. *Crurum ex orbe glomeratio.*

On dit hyperboliquement de celui qui est allé loger en un lieu fort éloigné, qu'il a fait un beau *saut*. *Longe prosiluit.* Phaéton & Vulcain, quand ils furent précipités du ciel, firent un beau *saut*. Un Basque pour faire un message ne fait qu'un *saut*, c'est-à-dire, il revient fort vite. On dit aussi d'un homme fort matinal, qu'il le faut prendre au *saut* du lit.

Saut, se dit figurément en choses morales, d'une résolution qu'on prend enfin sur une entreprise dont l'évenement est fort dangereux. *Propositum periculosum.* Il a balancé longtemps s'il entreroit dans cette affaire, mais enfin il a fait le *saut*. Il se prend plus ordinairement en mauvaise part. Cesar au passage du Rubicon fit le *saut*, il se déclara contre sa patrie.

Saut, se dit aussi au figuré d'un homme qui a été élevé à une haute dignité, sans passer par les degrés inférieurs, car alors on dit, qu'il y est monté tout d'un *saut*. *Ad summum munus subita provectio, per saltum promotio.*

On dit d'un homme, qui ne suit que l'impétuosité de son imagination dans ce qu'il dit & dans ce qu'il écrit, sans garder aucun ordre, aucune liaison, qu'il ne va que par *sauts* & par bonds. *Saltuatim.*

Saut, se dit aussi des cascades, des chûtes d'eau, soit artificielles, soit naturelles. *Praceps aqua lapsus.* Les Cataractes du Nil sont des *sauts* que fait cette riviere de fort haut. Le Tigre, l'Euphrate, la riviere de Saint-Laurent, ne sont point navigables, à cause des *sauts* fréquens qui s'y rencontrent. On appelle aussi *saut* de moulin, la chûte d'eau qui le fait aller.

On le dit aussi de l'inégalité d'un pays où il y a force cahots. *Succussus.* Rabelais ne voulut point pardonner à sa mort aux *sauts* de Brie, & aux échaliers de Berri.

On dit aussi, qu'on a fait faire le *saut* à une demi-lune, à un bastion, pour dire, qu'on y a fait jouer un fourneau. *Propugnaculum evertere.*

On dit aussi, qu'on fera faire le *saut* à une tour, à une maison qui bouche la vue, pour dire, qu'il la faudra raser, démolir. *Subvertere.* En termes de Marine, donner un *saut* à la bouline, c'est larguer d'un pied ou deux la manœuvre qu'on appelle bouline.

Saut de Breton. C'est le *saut*, la chûte d'un homme qu'on fait tomber par un certain tour de lutte. *Saltus Britonicus.* Il lui a fait faire le *saut de Breton*. Cela s'appelle aussi donner le croc en jambe.

Faire le saut d'Allemand. C'est aller de la table au lit. *Germanicus saltus, è mensâ ad lectum.*

On dit proverbialement qu'un homme a fait le *saut* en l'air, pour dire, qu'il a été pendu. ☞ Et, qu'il a fait ses plus beaux *sauts*, pour dire, que sa jeunesse commence à se passer, ou qu'il n'est plus en état de continuer la même dépense qu'il a faite.

D'un *prinsaut*. adv. Tout d'abord. Il est parvenu de *prinsaut* à cette charge, à cette dignité, sans passer par les de-

grés. Il vaut mieux dire, de plein *saut*, tout d'un *saut*. *Unico, vel ex aquo saltu.*

Saut, se dit en Musique. Par *saut* ou en sautant, c'est quand le chant ne va point par degrés conjoints, mais par degrés disjoints, ou quand entre chaque note il y a intervalle de 4e, ou de 5e, ou de 6e, &c. & du moins de 3e. Brossard. Il y a deux sortes de *sauts*. Les *sauts* réguliers, & les *sauts* irréguliers. Les *sauts* réguliers sont ceux de 3e majeure & mineure, soit naturellement, soit accidentellement, de 4e de 5e, de 6e mineure & d'octave, & tout cela tant en descendant qu'en montant. Les *sauts* irréguliers sont ceux de triton, de 6e majeure, de 6e majeure & mineure, de 9e de 10e, & généralement tous ceux qui passent l'étendue de l'octave, à moins que ce ne soit pour les instrumens. Outre ceux-là, il y en a qu'on peut appeller permis, mais dont il faut user avec discrétion; ce sont les *sauts* de quarte diminuée & de 7e diminuée, mais toujours en descendant & très-rarement en montant. En un mot tout intervalle dont les sons peuvent être entonnés aisément & naturellement par la voix de l'homme, sont bons, réguliers & permis, & tous ceux qui ne s'entonnent qu'avec peine, avec art, avec réflexion sont irréguliers, mauvais & défendus, & l'on ne doit les employer dans la suite d'un chant que fort rarement; ou à moins qu'il n'y ait entre deux un silence assez considérable pour que l'idée du premier de ces sons soit entierement effacée, avant qu'on entonne le second. Brossard.

☞ Saut. On appelle *saut* de loup, un fossé que l'on fait au bout d'une allée, pour en défendre l'entrée, sans ôter la vûe. On l'appelle aussi un *baba*. Acad. Fr.

Saut. Voyez Sault.

Saut. Vieux mot. Troisieme personne du présent de l'indicatif du verbe sauver. Il sauve. *Perceval.*

De ce sait-il, si Diex me saut. Borel.

Saut, & Saulx, sauvé. Borel, *Servatus*. C'est un vieux mot.

☞ SAUTAGE. s. m. Terme en usage dans le commerce du harang blanc, pour signifier l'action de ceux qui foulent le poisson à mesure qu'on l'a pacqué dans les barils.

SAUTANT, adj. Qui se dit en termes de Blason, de la chevre & du bouc, lorsqu'on les représente en la même assiette que les lions rampans. *In decussim trajectus.*

SAUTELANT, antr. adj. Qui fait plusieurs petits sauts, comme les pies, les écureuils, les singes, qui vont de branche en branche en sautant. *Saltitans.*

SAUTELER. v. n. Sautiller, tressaillir de joie. *Poës. du Roi de Navarre.* Voyez Sautiller.

SAUTELLE. s. f. Terme d'Agriculture. C'est un farment qu'on transplante avec sa racine. *Viviradix.*

SAUTER. v. act. & n. S'élever avec effort, ou s'élancer d'un lieu à un autre, faire un effort extraordinaire pour transporter son corps d'un lieu à un autre par une seule secousse. *Insilire.* La puce *saute* 200 fois la hauteur de son corps par la vertu elastique d'un petit ressort qu'on apperçoit avec le microscope, comme l'a décrit M. Hoock dans sa Micrographie. Les singes, les écureuils *sautent* de branche en branche. Il y a des Bâteleurs qui font profession de *sauter* & de danser. Les Anciens n'exerçoient à courir, *sauter* & lutter. Il a gagé de *sauter* ce fossé à joints pieds, de *sauter* tant de semelles, de *sauter* à cloche-pied. Les Voltigeurs *sautent* en selle sans étriers. On se réjoüit fort dans cette maison, on n'y fait que danser, *sauter* & baller.

On dit aussi, *sauter* à bas du lit, pour dire, se lever. *Desilire.* *Sauter* en pieds, pour dire, se lever & demander audience. *Sauter* de joie, pour dire, être ému ou surpris de quelque bonne nouvelle. Cette mere a *sauté* au cou de son fils pour le caresser.

Sauter, en termes de Marine est fort usité pour aller. Car on dit ordinairement lorsqu'on commande, *saute* sur ce pont; *saute* sur le beaupré; *saute* sur la vergue pour aller les cargues-fond.

On dit aussi, le vent *sauta*, c'est à-dire, changea & passa d'un rumb à l'autre. Le vent qui étoit NO, *sauta* au NE. c'est à-dire, qu'il se fit nord-est. On dit encore, le tems fut très-rude, & les vents *sauterent* tellement de rumb en rumb, qu'en dix horloges ils firent le tour de la boussole. Le vaisseau a *sauté* en l'air. *Sauter* à l'abordage. Aubin. Les vents du NO ayant *sauté* à ENE, nous auroient empêchés de doubler l'île une demi-heure plus tard. Frez. *pag.* 44.

Sauter, signifie aussi, Tomber ou faire tomber, précipiter, chasser, arracher. *Extrudere, detrudere.* On lui a fait *sauter* les fenêtres, *sauter* les montées, les degrés. On a fait *sauter* la tête de dessus les épaules à ce Gentilhomme. On a fait *sauter* la cervelle à ce déserteur. On lui a fait *sauter* un œil hors de la tête.

Sauter, en termes de Billard, se dit d'une bille qui tombe hors du tapis, ou de la table du billard, non pas en entrant dans la blouse, mais en s'élevant par-dessus la bande. *Desilire.* Faire *sauter*, c'est faire faire ce mouvement-là à une bille. *Ejicere.* Quelquefois les deux billes *sautent*.

Sauter, signifie aussi, S'échapper, se sauver. *Evadere, aufugere.* Cette Religieuse a *sauté* les murailles. Ces prisonniers ont rompu un barreau, & ont *sauté* par la fenetre de la chambre.

Sauter, signifie aussi, Assaillir, se jetter sur quelqu'un. *Invadere, irruere.* Les Sergens ont *sauté* au collet de cet homme pour le mettre prisonnier. Si vous dites quelque chose à cette femme contre son honneur, ou sa beauté, elle vous *sautera* aux yeux, au visage. On dit aussi, qu'une chose *saute* aux yeux, qu'elle créve les yeux, quand elle est claire, visible & certaine.

Sauter, signifie aussi, Détruire, démolir quelque bâtiment. *Diruere, destruere, capere.* On fit joüer ce fourneau qui fit *sauter* ce bastion. On fit *sauter* tous ceux qui étoient sur ce ravelin. Ce vieux château gâte la symmétrie de ce nouveau bâtiment, on le fera *sauter*. Ce bois offusque la vûe de ce Palais, il faudra qu'il *saute*, qu'on l'abatte. Cette place n'est pas de défense, si on l'attaque, on la fera *sauter* en huit jours, on la détruira.

Sauter, se dit figurément en ce sens; pour dire, Déposséder. *A possessione dimovere, expellere, depellere.* Si ce débiteur ne me paye, je lui ferai *sauter* sa terre, sa charge, tout son bien; je le ferai vendre, décréter. Ce prodigue avoit un beau patrimoine, il a fait si bien que tout a *sauté*, a changé de maître.

On dit, Faire *sauter* un mauvais lieu, un brelan, &c. pour dire, Chasser du quartier ceux qui tiennent de mauvais lieux, des brelans. *Evertere, extrudere.*

Sauter, se dit aussi de tous ceux qui passent d'une place inférieure à une plus élevée, sans passer par celle du milieu. *Salire, involare.* Il a *sauté* de la charge d'Enseigne à celle de Capitaine. Il a *sauté* de la Troisiéme, en Philosophie.

Sauter, signifie encore, Passer légérement sur quelque chose, ne s'y arrêter pas, faire quelques omissions. *Prætermittere, obiter tractare, præterire, omittere.* Quand un Imprimeur *saute* un mot, cela corrompt tout le sens. Cet écolier a *sauté* la moitié de sa leçon en la récitant. La promotion aux Ordres de ce Bénéficier est vicieuse, il a *sauté* par-dessus le Diaconat. *Promoveri per saltum.* Quand on *saute* une proposition des Elémens de Géométrie, on ne trouve plus son compte à la démonstration des suivantes. On dit aussi sur mer, que le vent *saute*, lorsqu'il change, & qu'il passe d'un rumb à l'autre. Le tems fut fort rude, & les vents *sauterent* tellement de rumb en rumb, qu'en l'espace de 24 heures, ils firent tout le tour de la boussole. Guillet.

Sauter, signifie encore, N'avoir point de constance, de fermeté; changer de profession, d'occupation, de propos. *Levis & inconstantis animi esse, mutari.* Cet homme n'approfondit aucune science, il *saute* de l'une à l'autre, de la Théologie à la Jurisprudence, ou à la Physique. Cet Orateur a un discours qui n'a point de suite, il *saute* de propos en propos, d'un discours à l'autre. Il a *sauté* trop légérement à cette nouvelle proposition, sa transition est trop brusque. Cela s'appelle aussi *sauter* de branche en branche.

Sauter, se dit proverbialement en ces phrases. *Cogere.* Je lui ferai *sauter* le bâton; pour dire, Il faudra qu'il fasse malgré lui une telle chose que je désire.

Un bel esprit a sauté *le bâton.*
Senecé.

Cela

Cela le fera *sauter* aux nues; pour dire, le mettra en colére. *Irâ subitò excandescet*. Cela le fera *sauter* comme un crapaut. On dit aussi, Il recule pour mieux *sauter*; c'est-à-dire, Il temporise pour attendre une occasion plus favorable de faire réussir son entreprise. On dit aussi de celui qui a hérité de cent mille écus, Voilà cent mille écus qui lui ont *sauté* au collet.

SAUTÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Saltatus, tripudiatus; detrusus.*

SAUTEREAU. s. m. C'est une petite languette de bois qui touche les cordes des clavecins ou épinettes avec un petit bout de plume de corbeau, & qui porte par l'autre bout sur l'extrémité des touches du clavier. *Fidicularis organi subsultans plectrum.* Il est aussi garni d'un petit morceau de drap qui étouffe le son de la corde en retombant, quand on ne veut pas faire de tenues.

☞ SAUTEREAU. Diminutif de *Sauteur*. En ce sens il n'est d'usage qu'en parlant des petits garçons qui roulent d'une montagne en bas faisant des culbutes. Les *Sautereaux* de Verberie. On appelle, *Sautereaux* de Brie, les sillons qui étant fort hauts & fort étroits, font sauter & cahoter les voitures. Ac. Fr.

SAUTEREAU, en termes de Guerre, est une piéce d'artillerie qui n'est pas renforcée sur la culasse, & qui est moins propre que les autres à tirer juste. *Tormentum bellicum caudæ levioris.*

SAUTERELLE. s. f. Petit insecte volant & sautillant qui gâte les bleds & les jardins. *Locusta*. Les *sauterelles* ont six pieds. Elles produisent de petits vers ronds comme un œuf, couverts d'une taie déliée, d'où les petites *sauterelles* s'envolent. Elles font ces œufs dans des terres grasses & crevassées, & on n'en voit point aux montagnes, ni aux terres maigres. La *sauterelle* a des ailes quelquefois rouges, d'autres de couleur de pourpre, & d'autres tirant sur le bleu & sur le verd. Swammerdam en décrit de seize sortes avec les nymphes, les vers & les œufs. Il y a peu de différence entre la *sauterelle* & la nymphe dont elle provient. Elle ne consiste qu'en ce que les ailes de la *sauterelle* sont étendues & couchées le long de son corps, & que celles de la nymphe sont pliées & enfermées dans quatre boutons; ce qui l'a fait appeller par Aldrovandus & Jonston *Locusta impennis*; & quand ses ailes viennent à pousser, *Attabulus* & *asellus*. L'estomac des *sauterelles* est triple, & a beaucoup de rapport avec celui des animaux qui ruminent. Leurs œufs sont d'une substance à peu près comme de la corne, les mâles n'ont point de queue, mais la femelle en a une, avec laquelle elle fait un trou dans la terre pour y cacher ses œufs. C'est avec leurs ailes que les *sauterelles* rendent un son, lorsqu'elles ont quitté la forme de nymphe, comme Cassérius assûre: mais il n'y a que les mâles qui chantent. Il s'en trouve une sorte qui chante avec les ailes seulement, & une autre qui le fait avec les ailes & les jambes tout ensemble. Il passe ordinairement à Balsora, ville de Perse, quatre ou cinq fois l'année, une si prodigieuse quantité de *sauterelles*, qu'elles paroissent de loin comme un gros nuage, dont l'air est entiérement obscurci. Quelquefois le vent les jette par-dessus l'Eufrate; elles vont mourir dans le désert. Il en est aussi venu de grosses d'Afrique en Italie & en plusieurs autres pays. En la province de Xensi à la Chine, il en vient en telle abondance, qu'elles désolent tout, & là on leur fait une si cruelle guerre, que personne n'est dispensé d'y aller.

On mange des *sauterelles* en biens de endroits; par exemple en Palestine: S. Jean en mangeoit dans son désert. Matt. III. 4. A la vérité quelques Auteurs se sont donné la liberté de changer en cet endroit, le mot ἀκρίδας, des *sauterelles*, en ἐγκρίδας, des *gâteaux*, ou en καρίδας, une espéce de poisson, appellé par quelques-uns de nos Auteurs *chevrette* ou *crevette*; ou bien en ἀχράδας *des poires sauvages*; mais tous ces changemens & les autres, dont nous avons parlé au mot ACRIDOPHAGES sont de vraies corruptions. Les Ébionites lisoient dans le faux Évangile qu'ils attribuoient à S. Matthieu: Sa nourriture étoit de miel sauvage d'un goût semblable à celui de la manne, comme un gâteau fait avec de l'huile. S. Epiphane qui le rapporte, le condamne; & ajoûte: *Ils changent ainsi la parole de vérité en mensonge, & des sauterelles, en des gâteaux faits avec du miel.* Voyez au mot ACRIDOPHAGES. Moyse au Lév. XI. 22. permet de manger des *sauterelles*, preuve que c'étoit l'usage dans les contrées où il écrivoit & où il conduisoit le peuple pour lequel il faisoit cette loi. Un Auteur anonyme a écrit depuis peu que les *sauterelles*, dont S. Jean se nourrissoit, étoient peut-être des écrevisses ou langoustes. Il s'est trompé. Voyez ÉCREVISSE. Chez les Orientaux, c'est la coutume de servir sur table des *sauterelles*, du moins parmi les gens du commun. En Perse & à la Chine le peuple mange des *sauterelles* frites au beurre. Si l'on en croit Diodore de Sicile, cette nourriture est assez mal saine, & les peuples qui en usent ne vivent pas long-temps. Cependant Dioscoride qui avoit voyagé chez ces peuples, & qui étoit né dans leur voisinage, ne remarque rien de tel. On les mange frites en beurre, tant en Perse, qu'à la Chine, en un mot les Orientaux en sont fort friands; S. Adaman, dans sa Description de la Terre sainte dit qu'au lieu où S. Jean vivoit dans le désert, il y avoit des *sauterelles*, dont les pauvres vivoient, les faisant cuire avec de l'huile & des feuilles d'arbres, larges & longues qui avoient la couleur du lait, & le goût du miel. Les *sauterelles*, par le moyen des muscles de leurs jambes peuvent sauter 200 fois plus haut que la longueur de leurs corps. En Latin *Saltatricula locusta*. En quelques lieux on l'appelle *l'aoustrelle*, parce qu'elle vient au mois d'Août.

SAUTERELLE, est aussi un instrument de Géométrie composé de deux régles de bois d'égale largeur & longueur, & assemblée par un de leurs bouts en charniére, comme un compas; de sorte que ses bras étant mobiles, il sert à prendre & à tracer toutes sortes d'angles. On l'appelle quelquefois fausse équerre, ou équerre mobile. DAVILER. *Gnomon*, ou *Norma plicatilis*.

SAUTERELLE GRADUÉE. La *sauterelle graduée*, est celle qui a autour du centre de ses bras un demi cercle gravé, & divisé en 18 degrés; dont le diamétre est d'équerre avec les cotés de ce bras; ensorte que le bout de l'autre bras étant coupé à angle droit jusqu'auprès du centre, marque à mesure qu'il se meut la quantité de degrés qu'a l'ouverture de l'angle qu'on prend. On l'appelle autrement *récipiangle* ou *pantométre*, parce qu'elle sert principalement à mesurer les angles avec ses deux branches, comme un compas de proportion.

On appelle aussi *sauterelle*, le zigzag, dont la construction est expliquée à ZIGZAG. Elle sert aux Médecins à expliquer l'allongement, & la contraction des muscles. *Machina contractilis.*

SAUTEUR. s. m. SAUTEUSE. s. f. Qui s'exerce à sauter, qui en fait profession. *Saltator, saltatrix.* Les Danseurs de corde font toujours une entrée de *sauteurs*.

SAUTEUR, en termes de Manége, est un cheval qui manie aux airs relevés, qui fait des sauts avec ordre & obéissance entre deux piliers, qui va à caprioles, & balotades, à croupades. *Equus ex disciplina palæstrica saltator.* Ce *sauteur* fait des sauts bien haut & bien soutenus, avec justesse, & de même cadence. GUILLET.

On dit proverbialement en se moquant d'un hâbleur qui se vante de faire plus qu'il ne peut. Vous êtes un habile *sauteur*.

☞ SAUTILLAGE, ou SAUTILLEMENT. s. m. Action de sautiller, de sauter à petits sauts. Dans la Parodie de l'Opéra d'Achille & Déidamie, la Danse est critiquée du côté du *sautillage* continuel que le mauvais gout y a introduit. *Mercure de Mai* 1735. *p.* 987. L'Académie dit *sautillement*, & les autres Dictionnaires ne mettent ni l'un ni l'autre.

SAUTILLER, ou SAUTELER. verb. neut. Mouillez les deux *ll*. Faire de petits sauts. *Subsilire, saltitare.* Il y a bien des oiseaux qui ne marchent pas, mais qui *sautillent*. Cette fille est fort éveillée, elle est toujours sur un pied, elle ne fait que *sautiller*. Les petits cailloux ne font que friser le dessus de l'eau, ou *sauteler* à petits bonds sur les vagues. ABLANCOURT. Quand un homme change brusquement de matiére dans la conversation, & qu'il n'observe aucune liaison, aucun ordre dans ses discours, on dit qu'il ne fait que *sautiller*. *Aliud ex alio quærere.*

En Musique, il y a une espéce de mouvement, qui va toujours en *sautillant*, ce qui se fait presque toujours en triple, & pointant la premiére de chaque mesure. On appelle aussi en *sautillant*, en Italien, *In saltarello*, lorsqu'on fait

trois ooires contre une b'anche, comme dans le ‡, ou trois croches contre une noire, comme dans le ‡, fur tout fi la premiére note de chaque temps eft pointée : c'eft ainfi que font faites les forlanes de Venife, les Siciliennes, les gigues Angloifes, & autres danfes gaies, dont l'ait va en fau aot. Brossard.

SAUTOIR. fubft. m. Terme de Blafon. *Decuffis.* C'eft une piéce honorable de l'écu faite en forme de croin de Saint-André, qu'on appelle autrement *croix Bourguignote*, ou *de Bourgogne.* Sa largeur ordinaire eft le tiers de l'écu, quand elle eft feule. Quelques-uns l'appellent auffi *fauteur*, ou *fantour*. Il y a auffi des *fautoirs alifés* & des *fautoirs en nombre*, qu'on pofe en différens endroits de l'écu. Il s'en voit de *chargés*, d'*accompagnés*, d'*engrelés*, d'*endenchés*, d'*échiquetés* & de *paunes*, comme *vair* & *hermine*. C'étoit autrefois une piéce du harnois du Chevalier, qui étoit attachée à la felle de fon cheval, & lui fervoit d'étrier pour fauter deffus ; ce qui lui a donné le nom de *fautoir*. Il étoit fait de cordon de foie, ou d'une corde couverte d'une étoffe précieufe. Le *fautoir* étoit auffi, felon quelques-uns, une paliffade à fermer les parcs & les bois, où l'on tenoit des bêtes fauves. Mais Spelman dit au contraire, que c'étoit un inftrument pour les prendre, ainfi appellé, *quod fit in ufu in faltu*, parce que c'eft un nom qu'on donnoit autrefois aux forêts, qui eft demeuré encore à quelques uoes, comme à Saint-Benoît du *Saut*.

☞ Sautoir. f. m. Terme d'Horlogerie. C'eft une efpéce de cliquet qui fert à retenir l'étoile d'une répétition. On l'appelle auffi *valet de l'étoile*.

☞ SAUTRIAUX. f. m. pl Ce font des efpéces de petits bâtons dont les Baffe-liffiers fe fervent pour attacher les lames où tiennent leurs liffes : ils font de la forme de ce qu'on appelle le fleau dans une balance. C'eft la campereche qui les foutient.

☞ SAUVAGAGI. f m Toile de cotoo blanche qui vient des Indes Orieotales, particuliérement de Surate.

SAUVAGE. adj m. & f. Farouche, qui oe fe laiffe pas approcher ; qui o'eft point apprivoifé. *Ferus, fylvefter.* Les cerfs, les loups & prefque tous les aoimaux qui habitent les bois, & la campagne, font *fauvages* ; en ce fens, ils font oppofés à *domeftiques*. Ceux qui prétendent parler exactemeot ne confondent pas *bête fauvage*, avec *animal fauvage*. La raifon eft que les bêtes *fauvages* font des bêtes féroces ; & qu'un animal *fauvage*, eft fimplement un animal qui fuit les hommes, & qui n'eft point apprivoifé. Quelques-uns tiennent que les animaux ne foot *fauvages* que par la connoiffance qu'ils ont du mal que leur veulent faire les hommes. Ainfi on a dit qoe les premiers Voyageurs qui ont abordé aux îles de l'Amériqoe, y ont trouvé des oifeaux qoi fe laiffoient prendre avec la main. Il n'y a guère de bêtes fi *fauvages* qu'on n'apprivoife avec de l'adreffe & de la patience, quand on les éléve de jeuneffe.

Ce mot vient de l'Italien *falvagio*, qu'oo a fait de *felvaticus*, ou *falvaticus*, dont fe font fervis les Auteurs de la baffe Latinité. Ménage.

Il y a des chevaux *fauvages* qu'on a de la peine à dompter. *Equi agreftes, difficiles circurátu, domitu.* Les chats domeftiques deviennent *fauvages*, quaod ils font près des garennes. On appelle auffi des chats *fauvages*, ceux qui ne fe laiffent pas approcher, qui fuient fur les goutiéres, &c.

On appelle des oies, des canards *fauvages*, par oppofition à ceux qu'on nourrit dans les baffecours. *Anferes, anates fylveftres, agreftes.* Des pigeons *fauvages*, font ceux des fuies & des grands colombiers, qui vivent à la campagne, par oppofition à ceux que les Bourgeois nourriffent dans un volet ☞ Les chiens *fauvages* font les loups & les renards. Dict. Œconom.

Sauvage, fe dit auffi des hommes errans, qui font faos habitations réglées, fans religion, fans loi & fans police. *Homines efferati, fylveftres, agreftes.* Prefque toute l'Amérique, s'eft trouvée peuplée de *Sauvages*. La plûpart des *Sauvages* font Antropophages. Les *Sauvages* vont nuds, ils font velus, & couverts de poil.

Sauvage, fe dit figurément en Morale, d'un homme qui fuit le monde, & qui cherche la retraite. *Solitarius.* On le dit encore de ceux qui ont l'efprit ou les mœurs fantafques, ou farouches, qui ne fe peuvent pas aifément adoucir, ni civilifer, ou gagner par la raifon. *Morofus, femiferus.* Un procédé honnête peut apprivoifer les efprits les plus *fauvages*. Bell. Souvent, dans la folitude, on contracte une humeur *fauvage* : à force d'être loin des hommes, on oublie l'humanité. Fléch. Je m'étois imaginé que vous étiez un *fauvage* qu'on ne pouvoit apprivoifer. S. Evr. Une vertu fi *fauvage* n'eft point en ufage dans le fiécle où nous fommes. Boil. Il n'y a que les Héroïnes de Roman qui faffent profeffion d'une pudeur fi *fauvage*. S. Evr. Rome a eu des commencemeos rudes & *fauvages* ; mais à la fin on y a vû toute la politeffe des Grecs. S. Evr. Les Prédicateurs ne devroient point faire la piété plus affreufe, & plus *fauvage* qu'elle o'eft en effet. Le P. R. Il faut avoir l'efprit noirci de mélancholie pour mener une vie *fauvage*, & fe tenir toujours dans l'obfcurité. S. Evr. Les Sçavaos de profeffion, ont, dans leurs maniéres, je ne fçai quoi de *fauvage* & de groffier. Bell. *Nefcio quid rude & agrefte.*

> *Je ne fuis point du tout pour ces Prudes* fauvages,
> *Dont l'honneur eft armé de griffes & de dents.* Mol.

> *D'une vertu* fauvage *on craint le dur empire.* Corn.

> *Pourquoi cette vertu* fauvage,
> *Qui court à l'hôpital, & n'eft plus en ufage?* Boil.

> *Ce chagrin Philofophe eft un peu trop* fauvage. Mol.

On dit auffi, qu'un mot, une phrafe, ou la conftruction d'un difcours, ont quelque chofe de *fauvage*, quand il y a quelque chofe de rude, à quoi on n'eft pas accoutumé, & qui paroît étranger. *Aliquid inconcinnum.*

Sauvage, fe dit auffi à l'égard des plantes & des arbres, & défigne celles qui croiffent naturellement dans les bois, ou à la campagne, par oppofition à celles qui font dans les jardins entées, cultivées. *Planta, vel arbufcula fylveftris, agreftis.* Un olivier, un figuier, un pommier *fauvage* ; de la chicorée, des laitues *fauvages* On dit auffi, qu'un fruit a un goût *fauvage*, quand il eft revêche & acre, quand il n'a pas été enté pour le rendre doux. On dit auffi, un pays *fauvage*, quand il eft montueux, défert, ftérile, & point cultivé. J'ai enfin quitté ces climats où la neige couvre la furface de la terre, & je fuis forti de ces lieux *fauvages*, pour aller habiter un air pur & ferein. La Ch. de Mer. Oui, je l'ai vû fortir de cet antre *fauvage*.

La Sauvage. Terme de Fleurifte. Nom d'un œillet incarnat. Le *fauvage* a pris fa naiffance à Paris, il porte le nom de celui qui l'a élevé ; quelques-uns l'ont nommé le Dromadaire, d'autres l'ont appellé le grand Louis. C'eft un œillet admirable ; fon incarnat n'eft pourtant pas vif, mais fon blanc eft extrémement fin ; les feuilles de fa fleur font larges & épaiffes, fes panaches font fort gros & de pieces emportées ; fa rondeur eft à eftimer, mais fa groffeur quelquefois de quatorze pouces de tour, & fa façon de fleurir en forme d'une efpece de dôme, le rendent fans prix : fa plante eft forte & robufte ; fes marcotes prennent facilement racine ; fon défaut eft qu'il caffe, fi on ne lui laiffe plufieurs boutons. Qu'on lui en laiffe jufqu'à fix ou fept, on s'en trouvera bien. Morin.

SAUVAGE. f. m. Terme de Marine, qui fe dit de l'action, par laquelle on fauve les marchandifes après un naufrage, ou de celles qu'on retrouve après les avoir jettées. *Salvatio, remigatio.* Par les Us & Coutumes de mer, le tiers des marchandifes fauvées appartient à ceux qui en ont fait le *fauvage*. *Sauvage* fignifie auffi les frais du fauvement, le payement qu'on donne à ceux qui fauvent quelque chofe, ou la part qu'ils ont à ce qu'ils fauvent. Aubin. *Pretium, merces fervationis, remigationis.*

SAUVAGEON. f. m. Petit arbre qui eft venu naturellement & fans culture, fur lequel on ente des fruits des autres arbres. *Infitiva fylveftris arbor.* Les entes réüffiffent mieux fur le *fauvageon* que fur le franc. On ente le plus fouvent fur un *fauvageon* d'amandier ou de coignaffier.

☞ SAUVAGESSE. f. f. Femme fauvage. Les quatre chefs & la *fauvageffe* d'une des nations Ilinoifes, furent préfentés par leurs conducteur & interprete à la Compagnie des Indes, dans le temps que l'Affemblée de l'adminiftration

tion alloit ſe tenir. *Merc. de Déc. 1725. vol. I. p. 2831.*

SAUVAGIN, ine. adj. Il n'a guere d'uſage. Goût de bête ſauvage priſe à la chaſſe. *Ferinæ redolentia.* On n'aime pas les poules d'eau, parce qu'elles ont le goût trop fort & trop *ſauvagin.*

Il eſt le plus ſouvent ſubſtantif. Cela ſent trop le *ſauvagin.* Cela ſent trop la *ſauvagine.* *Ferinam redolere.*

SAUVAGINE. ſ. f. collectif. Il ſignifie, tous les oiſeaux & toutes les bêtes qui ſentent le ſauvagin. *Ferina caro.* C'eſt un pays de lacs & d'étangs, tout y eſt plein de *ſauvagine.*

Sauvagine, ſe dit auſſi des peaux de quelques bêtes ſauvages, comme renards, fouines, martres, &c. *Ferarum ſpolia, pelles.* Trafiquer de *ſauvagine.*

☞ SAUVAGUZÉES. ſ. f. pl. Toiles blanches de coton, qui viennent des Indes orientales.

SAUVE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Salvius.* Saint Salve Evêque d'Amiens, que le vulgaire appelle ſaint *Sauve*, eſt ſouvent confondu avec ſaint *Salvi* d'Albi, & ſaint Salvius d'Angoulême. Baillet. Il mourut le 28 d'Octobre vers l'an 615. le. Voyez Salvi.

SAUVE, ou Saulve. ſ. f. *Salvia. Salva.* Bourg de France, ſitué dans le Languedoc, ſur la Bidourle, à 3 lieues d'Anduſe, vers le couchant. Maty.

SAUVE-GARDE. ſ. f. Protection que le Roi, ou la Juſtice donne à ceux qui implorent leur aſſiſtance contre l'oppreſſion des plus puiſſans. *Clientela, tutela.* Quand un plaideur eſt menacé, on lui donne une ſentence qui le met en la protection & en la *ſauve-garde* du Roi & de la Juſtice, contre ſa partie adverſe, c'eſt-à-dire, que s'il lui eſt fait quelque violence, on l'impute à cette partie. Les Lettres de Committimus & de Garde gardienne ne ſont accordées qu'à ceux que le Roi a mis particuliérement en ſa protection & *ſauve garde.*

Sauve-garde, eſt auſſi une exemption de logemens & paſſage de gens de guerre, accordée par Lettres ou Brevet du Roi, ou d'un Général d'armée. *Regis diploma tutelare.* L'infraction de *ſauve-garde* eſt un cas royal dont les Prevôts des Maréchaux connoiſſent.

Sauve-garde, en termes de Marine, eſt une corde qui ſauve, & qui garantit de quelque choſe. *Funis tutelaris.* Par exemple, c'eſt une corde qui ſert à marcher en ſûreté ſur le mat du beaupré, lorſqu'on fait quelques manœuvres de la ſivadiere & du tourmantin. *Sauve garde* du gouvernail, c'eſt un bout de corde qui traverſe la mêche du gouvernail, & qui eſt ſaiſie à l'arcaſſe du vaiſſeau. Aubin. *Sauve-gardes* ſe dit encore de deux cordes qu'on fait régner depuis les bouts de l'éperon juſques aux ſousbarbes des boſſes. Elles ſervent à empêcher que les mâtelots qui ſont dans l'éperon pendant la tempête ne tombent à la mer. Ibid.

Sauve-garde. ſ. m. On appelle ainſi le ſoldat ou cavalier, que le Général envoie dans un château, ou en une terre ennemie, pour la préſerver des inſultes des ſoldats, dans le paſſage ou le voiſinage des troupes. *Satelles.* ☞ Il y a un *ſauve-garde* tué entre les tentes de M. de Pomponne & celles de M. de Louvois. Pelisson, *Lett. Hiſt.*

SAUVE-MAJOUR. ſ. m. Nom propre de lieu. *Silva major.* Ce lieu eſt dans le dioceſe de Bourdeaux, à ſix lieues ou environ de Bourdeaux, dans le pays qu'on nomme des deux mers. Ce lieu s'appelloit Silve-Majour, qui ſignifie Grande-forêt; de Silve-Majour on a fait *Sauve-Majour*; & il a donné ſon nom à une Congrégation de Bénédictins, dont on va parler.

La Congrégation de Sauve-Majour fut établie vers la fin du dixieme ſiécle par S. Gérard, Moine de Corbie, où il fut élevé dès ſon enfance, & où il fit profeſſion l'an 1048. ſous l'Abbé Foulques. Après un voyage qu'il fit à Rome avec ſon Abbé, il fut fait ſecriſtain de Corbie. Enſuite il fut Abbé de S. Vincent de Laon, puis de S. Médard de Soiſſons. Il en fut chaſſé par un faux Moine nommé Ponce, qui uſurpa l'Abbaye, ſoutenu par la Reine Berthe, femme de Philippe I. Il ſe retira dans les Etats de Guillaume VII. Comte de Poitiers, & Duc de Guienne, qui voyant qu'il ne cherchoit qu'à vivre dans quelque ſolitude, entiérement ſéparé du monde, & inconnu aux hommes, lui donna *Sauve-Majour.* Gérard s'y rendit en 1077. Il bâtit un monaſtere par les libéralités du Duc, & il fut en état d'être habité l'an 1079. Il y reçut un grand nombre de diſciples, auxquels il donna la Regle de S. Benoît. Son monaſtere de *Sauve-Majour* n'étant pas aſſez grand pour contenir tous ceux qui ſe préſentoient, il en fonda d'autres, quatre en Arragon, & deux en Angleterre, mais tous dépendans de celui de *Sauve-Majour.* Pierre II. Abbé de *Sauve-Majour*, obtint d'Alexandre III. l'an 1169. la confirmation de toutes les Egliſes, & des biens qui dépendoient de ce Monaſtere, ce qui fut confirmé par Céleſtin III. l'an 1197. Cette Congrégation avoit environ 30 Prieurés, & un grand nombre de Cures. L'Abbaye de *Sauve Majour* appartient aujourd'hui aux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, qui y entrerent l'an 1660. La plûpart des Prieurés qui en dépendoient, ſont preſentement des bénéfices ſimples. Le P. Papebrok dit, que ſelon l'ancienne tradition de l'Abbaye de *Sauve-Majour*, S. Gérard y établit auſſi des Religieuſes. D'autres veulent qu'il n'y ait eu que des Oblates. Voyez les Bollandiſtes au 5 d'Avr. Le. *Act. SS. BB. ſæc. VI. T. II.* Baillet. Le P. Hélyot, T. V. c. xxxi.

SAUVEMENT. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit *ſalut.* Il ſe trouve dans la Bible des Noels Quand elle porta le fruit de vie, ce fut pour notre *ſauvement.* *Salvatio, ſalus.*

Droit de *ſauvement* ou de vingtain, étoit autrefois un droit qui conſiſtoit en la vingtieme partie du bled & du vin que les habitans ſont tenus de donner à leur Seigneur, à la charge de conſtruire & entretenir à ſes dépens les murailles du bourg ou de l'enclos du château pour leur ſûreté, & la conſervation de leurs biens. Salvaing, *Traité de l'uſage des fiefs, p. 222. & 231.*

☞ Sauvement. Terme de commerce de mer. On dit qu'un vaiſſeau marchand eſt arrivé en bon *ſauvement*, pour dire, qu'il eſt arrivé à bon port, ſans aucun accident.

Sauvement, ſe dit auſſi pour ſauvetage, en termes de Marine. Aubin.

SAUVFOR. ſ. m. Vieux mot. Sauveur. Borel. *Servator.*

SAUVER. v. act. Rendre ſain & ſauf, garantir, délivrer; préſerver de quelque mal, de quelque danger de mort, de deſtruction, empêcher de périr. *Servare, præſtare ſalvum, reddere incolumem.* Ce Médecin a *ſauvé* la vie à ſon malade; ce Rapporteur à ce criminel. Il a *ſauvé* les dépens à cette partie. Le Roi a donné grace à cet homme, il l'a *ſauvé* de la corde. Ce cavalier a *ſauvé* la vie à celui qu'il ſecondoit, ou contre qui il ſe battoit. Les Paladins *ſauvoient* l'honneur des Dames à qui on vouloit faire violence. Les écluſes ont *ſauvé* la ville, empêché qu'elle ne fût priſe. Il entra dans la ville qu'il venoit de *ſauver.* Vaug. On a *ſauvé* ce priſonnier, on l'a tiré des mains des Sergens. Le vaiſſeau eſt échoué, mais on a *ſauvé* les hommes & les marchandiſes. *Sauver* ſon nom du naufrage, du temps. Abl. *Sauver*, s'il ſe peut, ſa raiſon du naufrage. Boil. *Sauver* ſa gloire. Abl.

Sauver, ſignifie auſſi, corriger, excuſer. *Corrigere, excuſare.* En Muſique on *ſauve* une diſſonnance par une conſonnance qui ſuit. Diſſonnance *ſauvée* naturellement & ſelon les regles. Cela ſe dit en parlant des diſſonnances qui ſe font par ſyncope, ou qui ſont liées, & qu'on délie ou *ſauve.* Les Italiens diſent délié ou réſolu, *riſoluto*, au lieu de *ſauvé.* Voilà une faute de vers qu'on ne peut *ſauver*, ni excuſer. On dit auſſi, *ſauver* une contradiction, quand on concilie deux paſſages contraires. On dit en Aſtronomie, qu'on *ſauve* les apparences, pour dire, qu'on explique tous les phénomenes céleſtes ſur les principes & l'hypotheſe qu'on a propoſés.

On dit auſſi en Morale, qu'il faut *ſauver* les dehors, les apparences, pour dire, qu'il faut du moins paroître homme de bien & vertueux, & cacher aux yeux du monde tout ce qui peut cauſer du ſcandale. *Evitare, devitare, ſpeciem rebus dare.* Quand cette fille n'a pas ſon eſprit ordinaire, elle ſe *ſauve*, elle s'excuſe ſur des vapeurs, ou ſur un mal de tête. Le Ch. d'H. Ne pouvant *ſauver* ſa conduite, je juſtifiois ſes intentions. B. Rab.

Sauver, ſe dit auſſi dans les jeux. *Servare.* Il m'eſt entré une carte qui me *ſauve* la partie. J'ai une garde qui me *ſauve* les cartes. A la paume, *ſauver* la grille, le dedans, c'eſt empêcher que la balle n'y entre.

Sauver, en termes de billard, ſe dit en pluſieurs occaſions pour, paſſer une faute à faire, la tenir pour non faite. Ainſi l'on dit, *ſauvez*-moi la belouſe, c'eſt-à-dire, accorder

cordez-moi que si je me belouse, cela ne sera point compté. *Sauver* de manquer à frapper, *sauver* un côté, *sauver* une belouse volante, *sauver* les six belouses, *sauver* le saut. *Praestare periculum aliquod in ludo tudiculari, condonare aliquid.*

Sauver, signifie encore, dédommager. *Damnum compensare, sarcire, resarcire.* Ce Marchand donne ses étoffes à trop bon prix, je ne sçai comme il se peut *sauver*. Ce Tailleur fait bon marché des façons, mais il se *sauve* sur les fournitures.

Sauver, se dit aussi pour, épargner, exempter, mettre à couvert. *Eximere, protegere.* Cela me *sauvera* des peines & de la dépense. B. Rab. *Sauver* l'honneur d'époux, du scandale. Vill.

Sauver quelque chose à quelqu'un, la lui épargner, l'en délivrer, ne la lui pas envoyer.

> Sauve-*nous ces traits invisibles,*
> *Qui dans nos ames insensibles*
> *Font éclipser la vérité.*

Sauver, s'est dit autrefois pour, réserver, excepter. Il se trouve en ce sens dans les Assises de Jérusalem, c. ccv.

Sauver, avec le pronom personnel, signifie aussi, s'échaper, se mettre en sûreté, en liberté. *Periculo se eximere, expedire, eripere.* Il s'est *sauvé* à la nage, ou par les marais; il s'est *sauvé* de la bataille, dans les bois à la course; il s'est *sauvé* heureusement de prison. Noé se *sauva* dans l'Arche du Déluge. Le principal soin d'un Chrétien est de songer à se *sauver*.

> *Je me* sauve *à la nage, & j'aborde où je puis.*
> Boil.

On dit dans une déroute, *sauve* qui peut, pour dire, se *sauve* qui pourra, se tire du péril qui pourra.

Sauver, signifie quelquefois simplement, se retirer. *Abire, aufugere.* Adieu, il est nuit, je me *sauve*. *Sauvez*-vous avant qu'il pleuve.

Sauver, se dit aussi du salut du genre humain. J. C. est venu sur la terre pour *sauver* tous les hommes, c'est-à-dire, pour leur ouvrir le chemin du ciel, pour leur procurer la vie éternelle. *Salvare. Venit salvare quod perierat, & vitam aeternam dare.* Il a dit qu'il vouloit que tous les hommes fussent *sauvés*. Le Prédicateur a *sauvé* ce pécheur endurci, c'est-à-dire, qu'il l'a converti. Il n'en est que trop qui sont plus ardens & plus occupés à *sauver* les autres, qu'à se *sauver* eux-mêmes. S. Evr.

Sauver, se dit proverbialement en ces phrases. Vous avez bon foie, Dieu vous *sauve* la rate. C'est un homme qui veut *sauver* la chevre & les choux, qui ne veut rien perdre, ni mettre au hasard. *Se expedire à periculo.* On dit aussi, il s'est *sauvé* d'un grand naufrage, il s'est tiré d'une affaire fort épineuse qui le devoit faire périr. On dit aussi, de cent noyés pas un de *sauvé*. ☞ On dit d'une maniere proverbiale, *sauve* qui peut, malheureux qui est pris.

Sauvé, ée. part. pass. & adj. *Salvus, incolumis, servatus.*

SAUVE-RABAN. s. m. Terme de Marine. Anneau de corde qu'on met près des bouts des grandes vergues, afin d'empêcher que les rabans ne soient coupés par les écoutes des hunes. *Funium scansilium tutamen.*

SAUVETÉ. s. f. Lieu où l'on met en assûrance, état d'une personne, d'une chose mise hors de péril. *Incolumitas, salus, conservatio, tuitio.* On l'a escorté jusqu'à ce qu'il fût en lieu de *sauveté*. On a saisi & enlevé ces meubles, on les a mis en *sauveté*. Il n'est guere en usage qu'en ces sortes de phrases. Briefs de *sauveté*, en termes de Palais, de Coutume, c'est la dixieme partie de ce qu'on sauve. De Lauriere.

On a donné autrefois ce nom à différens lieux, & on l'a exprimé différemment en différentes provinces. Il y en a un dans le diocese de S. Pons de Tomieres, qu'on appelle la *Salvetat*: un autre dans le Querci, de même nom, ou *Sauvetat*. Un troisieme dans le diocese de Toulouse, appellé la *Salbetat*. Tout cela du Latin *Salvitas*, comme la Ferté de *Firmitas*, parce que c'étoient des lieux forts où l'on étoit sauf, & où l'on ne craignoit point les ennemis.

SAUVETERRE. s. m. Espece de marbre qui se tire sur le terroir d'un village nommé *Sauveterre*. *Marmor Salvaterra.* Le fond en est noir, avec des taches & veines blanches, mêlé aussi de veines jaunes. Les Ouvriers de Paris l'appellent *brêche*.

☞ SAUVE-VIE. s. f. C'est le nom d'une plante qui s'appelle en Latin *Ruta-muraria*, & qui est une des cinq sortes de capillaires. Son nom François de *sauve-vie* regarde sa propriété, parce qu'il est excellent pour les maux de la poitrine, & son nom Latin regarde sa figure, & le lieu de sa naissance, parce que sa feuille est faite comme celle de la rue, & qu'elle croît dans les murailles.

SAUVEUR. s. m. Qui sauve. *Servator.* Il se dit par excellence du Verbe incarné qui a racheté le genre humain. *Salvator.* Mon Dieu, mon *Sauveur*. On dit par exclamation, *Sauveur* du monde! S. *Sauveur*. Pour quel dessein Dieu s'est-il caché à tant de Saints? Afin que Luther & Calvin, nouveaux *sauveurs* du monde, ne sauvassent pourtant qu'un certain nombre de gens, qui se sauvoient fort bien sans eux, & perdissent avec plus de facilité qu'auparavant ce grand & infini nombre de ceux qui refuseroient de les suivre; en sorte que leur nouvelle lumiere fût plus nuisible qu'utile à l'Eglise. Pélisson.

Sauveurs, en termes de Marine, se dit de ceux qui ont sauvé ou pêché les marchandises perdues en mer, soit par le naufrage, soit par le jet arrivé pendant la tempête, auxquels en appartient le tiers. *Servatores, conservatores.*

On le dit abusivement des choses terrestres. Un ivrogne dira d'un bon vin, après Dieu voilà mon *Sauveur*. *Salus, vita, incolumitas.* Mais les honnêtes gens n'emploient jamais ces sortes de phrases qui sentent l'impiété.

Sauveur, se dit de certains fous qui se rencontrent en Espagne, & qui se vantent de guérir les maladies avec leur haleine, ou leur salive.

Chanoine Régulier de Notre-Sauveur. Congrégation de Notre-*Sauveur*. Le Cardinal de Lorraine, Légat *à latere* dans ce Duché, tenta deux fois sur la fin du seizieme siécle de réformer les Chanoines Réguliers de Lorraine. Il n'y réussit point, mais l'an 1621. le P. Pierre Fourrier, Chanoine Régulier & Curé de Matain cour, soutenu de l'autorité du Pape Grégoire XV. & d'un Bref du dixieme Juillet, & aidé par Jean de Maillane des Porcelets, Evêque de Toul, commença cette réforme si nécessaire, & la conduisit à sa perfection. Le jour de la Purification 1623. six personnes avec lui prirent l'habit de la Réforme. En 1628. Urbain VIII. érigea par une Bulle cette Réforme en Congrégation qui porteroit le nom de Saint *Sauveur*, & qui seroit gouvernée par un Général. Le premier qui fut élu fut le P. Nicolas Guinet. Voyez la vie du P. Fourrier par le P. Bedel, & le P. Hélyot, T. II. c. lxii.

Ordre de S. Sauveur. Nom que l'Ordre Religieux fondé environ l'an 1344. par sainte Brigide, a pris, parce que l'on prétend que Jesus-Christ lui-même prescrivit les Réglemens & les Constitutions de cet Ordre. On nomme les Religieux de cet Ordre Birgittins ou Brigittins. Wilphon, Prince de Néricie, à qui sainte Brigitte avoit été mariée, étant mort à Arras en revenant de saint Jacques en Galice, la Sainte ne pensa plus qu'à se donner toute entiére à Dieu. Peu après, & à ce que l'on croit vers l'an 1344. elle fit bâtir le Monastére de Wastein dans le Diocèse de Lincopen au Royaume de Suéde. C'est l'origine de l'Ordre de Saint *Sauveur* ou des Brigittins. Selon les Constitutions de cet Ordre, il devoit être principalement fondé pour des Religieuses, qui devoient honorer la sainte Vierge d'un culte particulier. Les Religieux ne sont que pour leur donner les secours spirituels dont elles auront besoin, & leur administrer les Sacremens. Le nombre des Religieuses est fixé à 60 dans chaque Monastére, & celui des Religieux Prêtres à 13 selon le nombre des Apôtres, dont S. Paul fait le 13e. Il doit y avoir quatre Diacres, qui représentent les quatre Docteurs de l'Eglise, & huit Convers, qui tous ensemble feront le nombre des treize Apôtres & des 72 Disciples de J. C. Pour les vêtemens, les Sœurs ont une chemise de bureau blanc, une tunique de bureau gris, une coule de même, & un manteau qui s'attache avec un nœud de bois; l'hiver il est fourré de peaux d'agneaux. Pour coëffures, elles ont une guimpe, par-

dessus

dessus un voile de toile noire; par-dessus ce voile une couronne de toile blanche, sur laquelle il doit y avoir cinq petites piéces rouges, comme autant de gouttes de sang. Les Religieux portent une chemise de bureau blanc, une tunique de bureau gris, une coule de même, à laquelle est attaché un capuchon; ils ont un manteau sur lequel les Prêtres portent du côté gauche une croix rouge en mémoire de la Passion de N. S. & au milieu de la croix un morceau de drap blanc en forme d'hostie, en mémoire du S. Sacrifice qu'ils offrent tous les jours; les Diacres ont un cercle blanc qui représente la sagesse des Docteurs de l'Église, & sur ce cercle quatre piéces rouges en forme de langues de feu; les Convers une croix blanche pour marque d'innocence, sur laquelle il y aura cinq petites piéces rouges en mémoire des cinq plaies de N. S. Cet Ordre du reste est sous la Régle de S. Augustin. Il a été approuvé par Urbain V. Urbain VI. Jean XXIII. Martin V. & Grégoire XV. Le Pape Clément VIII. fit en 1603 quelques changemens aux Constitutions pour les Monastéres doubles de Flandre. Les Religieux qui demeurent dans les Couvens simples, s'appellent Brigittins Novissimes de l'Ordre du *Sauveur*. Car l'hérésie de Luther a fait changer cet Ordre dans le nord.

Saint Sauveur. Nom d'une riviére. *Fluvius S. Salvatoris*. Cette riviére coule dans le Canada propre, en l'Amérique septentrionale, & elle se décharge dans la baie des Chaleurs. Maty.

La Congrégation de S. Sauveur de Boulogne. C'est une Congrégation de Chanoines Réguliers, qui eut pour Fondateur le P. Étienne Cinni, né à Sienne l'an 1354. Il prit l'habit de l'Ordre des Hermites de S. Augustin l'an 1368. dans le Couvent d'Iliceto; il obtint en 1408. au mois d'Avril, une Bulle de Grégoire XII. qui érigeoit le Monastére d'Ilicéto en Collége de Chanoines Réguliers; & il nomma trois Cardinaux pour leur donner des Constitutions. L'habit qu'il leur donna par sa Bulle, est une soutane de serge de couleur tannée, un rochet de toile, un scapulaire pardessus le rochet, & une chappe aussi tannée à la maniére des Freres Convers des Chartreux. Voyez le P. Hélyot, *T. II. C. 57. Congregatio S. Salvatoris Bononiensis*. On appelle encore les Chanoines de cette Congrégation *Scopetini*, du nom de l'Église de S. Donat de Scopette, qu'ils obtinrent à Florence, sous le Pontificat de Martin V.

S. Sauveur de Latran. Voyez Chanoine Régulier de Latran, au mot Latran.

S. Sauveur de Messine. Nom d'une Archimandrie, ou Abbaye de Basiliens, qui est le Monastére le plus célébre, non-seulement de la Sicile, mais de toute l'Italie. Il fut fondé vers l'an 1157. par Roger Comte de Calabre & de la Pouille; son fils Roger Roi de Sicile l'embellit beaucoup, le déclara Archimandrital. Quarante Abbayes dépendoient de ce Monastére; & quoique la plûpart ne soient plus occupées par les Religieux de cet Ordre, on ne laisse pas d'y nommer des Abbés titulaires, que le Chapitre de S. *Sauveur* élit, avec le consentement de l'Archimandrite. Cet Archimandrite doit être élû tous les six ans, cependant il arrive souvent qu'ils sont nommés par Brefs des Souverains Pontifes, & confirmés dans cet emploi pour plusieurs années, ou même à vie. Clément VIII. en 1597. érigea en ce Monastére un Noviciat Grec, auquel appartiennent presque toutes les Abbayes qui en dépendoient, le reste est à l'Archimandrite. Voyez le P. Hélyot, *T. I. c.* 24.

S. Sauveur de Montesa, ou selon d'autres, S. *Sauveur de Montréal* Nom d'un Ordre que l'on prétend avoir été institué en Espagne vers l'an 1120. ou 1118. par Alphonse VII[e]. Roi de Castille, selon Dom Joseph Michieli, & par Alphonse I. Roi d'Arragon, selon Ménénius. L'Abbé Justiniani dit que l'Alphonse dont parle Michieli, ne peut avoir été Roi de Castille, puisqu'il prétend qu'il gagna trente-sept batailles, ce qui se dit d'Alphonse I. Roi d'Arragon, qui mérita par ses victoires le surnom de Batailleur ou de Guerrier; que d'un autre côté Ménénius s'est trompé en donnant à Alphonse I. le titre d'Empereur des Espagnes, de Roi de Navarre & d'Arragon, & de Roi de Léon & de Castille à cause de sa femme Urraque; ce qui ne peut être, dit l'Abbé Justiniani, parce qu'Alphonse VIII. qui prit le titre d'Empereur des Espagnes, & qui étoit fils de

la Reine Urraque, & de Raymond de Bourgogne Comte de Galice son premier mari, ne parvint à la Couronne de Léon & de Castille que l'an 1123. par la cession que lui en fit cette Princesse, à qui ces Royaumes appartenoient, comme fille unique & seule héritiére d'Alphonse VI. son pere. Or, selon Ménénius, cet Ordre fut fondé en 1118. Le P. Hélyot répond que Michieli & Ménénius ont pû donner le titre de Roi de Castille à Alphonse I. Roi d'Arragon, puisqu'il régna en Castille avec sa femme Urraque pendant 15 ans, comme l'Abbé Justiniani le reconnoît, & qu'il prit le nom d'Empereur des Espagnes, aussi-bien qu'Alphonse VIII. Roi de Castille. Mariana dit en effet dans son Histoire, L. X. c. viii. qu'Alphonse Roi d'Arragon prit le titre d'Empereur d'Espagne; & de plus il n'est pas vrai qu'Alphonse VIII de Castille soit le premier qui se soit donné ce titre; car Mariana dit qu'Alphonse I. d'Arragon le prit à l'exemple de son beau-pere, & par conséquent Alphonse VII. Roi de Castille, pere d'Urraque, & grand-pere d'Alphonse VIII. l'avoit pris. Ce fut donc, concluent d'autres Auteurs, Alphonse I. Roi d'Arragon, l'un des plus grands Princes que l'Espagne ait eu, qui institua l'Ordre de S. *Sauveur* de Montréal l'an 1118. après qu'il eut chassé les Maures, & pris sur eux les villes de Sarragosse & de Catalajud. Il donna aux Chevaliers de cet Ordre, pour marque de leur dignité, l'image du Pere Éternel qu'ils devoient porter sur un manteau blanc. Ils l'aiderent à chasser les Maures de tout le Royaume d'Arragon en 1120. & eurent beaucoup de part à ses victoires. M. Hermant prétend que la ville de Montréal fut donnée aux Templiers; que l'Ordre de S. *Sauveur* ne fut établi, & que Montréal ne lui fut donné qu'au XIV[e]. siécle, après la suppression de l'Ordre des Templiers. Mais le P. Hélyot ne veut pas qu'on l'écoute. Cependant il paroît qu'il a raison, que l'Ordre de S. *Sauveur de Montréal* n'a point été institué par Alphonse I. Roi d'Arragon; qu'il n'y a même point eu d'Ordre de S. *Sauveur de Montréal*. Mariana n'en dit rien. C'est donc l'Ordre de S. *Sauveur de Montesa*, dont l'Abbé Justiniani, le P. Hélyot & les autres, ont voulu parler, & dont Favyn parle. Mariana, L. XV. c. xvi. écrit qu'il fut institué par Alphonse Roi d'Arragon, dans le Royaume de Valence l'an 1317. que les biens des Templiers leur furent donnés, qu'ils furent unis à l'Ordre de Calatrava; mais ensorte néanmoins qu'ils auroient leur Grand-Maître particulier; qu'ils porteroient une croix rouge sur un manteau blanc. Le Moréri parle aussi fort peu exactement de cet Ordre aux mots *Montesa* & *Montréal*.

Saint Sauveur le Vicomte. Nom d'un bourg de France, situé dans la Normandie à sept ou huit lieues de Coutance, vers le nord. *Fanum Sancti Salvatoris*. Maty.

SAVUTO, ou *Campagnana*. s. m. Nom propre d'une petite riviére & d'un bourg du Royaume de Naples. *Sabatus Campagnanus*, *Acheron*, *Acherus*, *Ocinarus*. Elle coule dans la Calabre citérieure, près de Mortarano, baigne les bourgs d'Altella & de *Savuto*, & se décharge dans le golfe de sainte Euphémie. Maty.

SAVY, ve. adj. Vieux mot. Sage. *Sapiens*. Peire Remond,

Non es savy, ni gaire ben aprés,
Aquel que blaima amour, e mal en dis. Borel.

S A W.

SAWE. Voyez Save.

S A X.

SAXANUS. Épithéte ou surnom que l'on a donné à Hercule. *Saxanus*. Ce mot, s'il vient de *Saxum*, signifie Pierreux. Il se lit dans une inscription ancienne faite sous Sévère, l'année du Consulat de L. Turpilius Dexter, & de M. Mœcius Rufus, qui tombe à l'an 226. de J. C. Elle commence ainsi:

HERCVLI SAXANO SA
CRVM, &c.

Voyez le Voyage de Spon. *T. III.* p. 47.

SAXATILE. adj. m. & f. Qui est parmi les pierres & les cailloux. *Saxatilis.* On ne le dit guere qu'en ces phrases. Le Scare est un poisson *saxatile.* Il y a des plantes *saxatiles*, qui ne laissent pas de venir entre des cailloux, comme le bled noir, ou sarrasin.

SAXE. f. f. On donne ce nom à une partie fort considérable de l'Allemagne, qui s'étend depuis la Pologne & la Bohême, jusqu'à la mer d'Allemagne & au Danemarck. *Saxonia.* On la divise en deux Cercles ou grandes Provinces, qu'on distingue par les noms de Cercle de la Basse-*Saxe*, & Cercle de la Haute-*Saxe*.

Le Cercle de la Basse-Saxe, *Circulus Saxoniæ Inferioris.* C'est une des neufs grandes Provinces qui composent l'Empire d'Allemagne. Elle est bornée au levant par le Cercle de la Haute-*Saxe*, qui la confine encore au midi, avec le Landgraviat de Hesse; elle a au couchant la Westphalie & la mer d'Allemagne; & au nord la Jutlande & la mer Baltique. L'étendue de ce cercle, du couchant au levant, depuis l'embouchure de l'Elbe jusqu'au Duché de Stétin, peut être de soixante-douze lieues; il en a environ soixante-huit du nord au sud, depuis les confins de la Hesse, jusqu'à la mer Baltique. L'air y est froid, mais fort sain, le pays bien peuplé, bien cultivé, & fort fertile en grains, en pâturages & en fruits; mais il ne produit point de vin: ses plus considérables riviéres sont l'Elbe, le Weser & l'Aller. Et ses États sont les Duchés de Brunswick, de Lunebourg, de Magdebourg, de Brême, de Holstein, de Lawenbourg, & de Mecklenbourg, les Principautés de Ferden, & d'Halberstat, les Évêchés d'Hildesheim Catholique Romain, de Lubeck Protestant, de Swerin & de Batzbourg, sécularisés en faveur de la Maison de Mecklenbourg, les Comtés de Reinstein & de Blaobourg, & enfin les villes libres de Hambourg, de Lubeck & de Goslar, ausquelles on joint Mulhausen & Northausen, enclavées dans la Thuringe. Ce Cerle a trois Directeurs alternatifs; le Duc de Brunswick, le Roi de Suéde, en qualité de Duc de Brême, & l'Électeur de Brandebourg en qualité de Duc de Magdebourg.

Le Cercle de la Haute-Saxe. *Circulus Saxoniæ Superioris.* C'est une des neuf Provinces qui composent l'Empire d'Allemage. Ce Cercle est borné au couchant par celui de la Basse-*Saxe*, au midi par la Franconie, au levant par les Royaumes de Bohême & de Pologne, au nord par la mer Baltique. Ce Cercle a beaucoup d'étendue. Il peut avoir environ cent lieues du sud au nord, depuis la Franconie jusqu'à l'île de Rugen. Pour sa largeur elle est fort inégale; on pourroit l'estimer de cinquante-cinq lieues, en compensant les inégalités. L'air y est froid, & le terroir assez fertile, à la réserve de quelques contrées de l'Électorat de Brandebourg. L'Elbe, l'Oder, le Sala & le Hawel sont ses principales riviéres. Les États de ce Cercle sont les Évêchés de Meissen, de Mersbourg, de Naumbourg, de Brandebourg, d'Hawelsberg & de Camin, qui sont tous sécularisés, l'Électorat de Brandebourg, toute la Poméranie, l'Électorat de *Saxe*, la Misnie, la Thuringe, & en particulier la Principauté d'Anhalt, les Comtés de Mansfeldt, de Schwarzenbourg, de Stolberg, de Barby, de Gleichen & d'Hohenstein, avec l'Abbaye de Quedelinbourg; États qui sont tous renfermés dans la Thuringe prise en général. L'Électeur de *Saxe* est le Directeur de ce Cercle.

Les États de l'Électeur de Saxe. *Ditio Electoris Saxonici.* C'est un des plus considérables États de la *Saxe*. Il est borné au nord par la Principauté d'Anhalt, & par l'Électorat de Brandebourg; au levant par la Silésie; au midi par la Bohême & par la Franconie; & au couchant par la Basse-*Saxe*. Ces États renferment le Marquisat de la Haute-Lusace, celui de Misnie, à la réserve du Duché d'Altenbourg, le Duché propre de *Saxe*, & presque tout le Comté de Mansfeldt. Ces pays dépendent immédiatement de l'Électeur de *Saxe*. On pourroit y ajoûter le Duché de Hall, auquel sont annexés un grand nombre de Bailliages de la Thuringe, le Duché de Mersbourg, auquel est joint le Marquisat de la Basse Lusace, & le Duché de Naumbourg dont la partie Électorale du Comté d'Henneberg dépend; parce que les Princes qui possédent ces trois États sont de la branche Électorale de *Saxe*, & qu'ils ne les possédent qu'en titre d'apanage. Dresde est maintenant la capitale de cet État; l'Électeur de *Saxe* y faisoit sa résidence avant l'an 1697. qu'il alla demeurer en Pologne, dont il est devenu Roi.

Le Duché de Saxe. Province des États de l'Électeur de *Saxe. Saxonia strictè sumta, Ducatus & Electoratus Saxoniæ.* Elle est bornée au levant par la Lusace; au nord par le Marquisat de Brandebourg; au midi par la Misnie, elle la confine aussi au couchant, avec la Principauté d'Anhalt. Ce pays peut avoir treize lieues de long, & autant de large. Il consiste en de belles campagnes baignées par l'Elbe & par l'Elster, & fort fertile en grains; mais il manque de bois qu'on fait venir de la Lusace & du Brandebourg. Ses villes principales sont Wirtenberg capitale & Torgaw. Ce Duché porte en particulier le titre d'Électorat; parce qu'il est uni inséparablement à la dignité Électorale. Charlemagne le donna avec le Duché d'Angrie, aujourd'hui de Westphalie, & le Burgraviat des Sorabes, qui est aujourd'hui la Misnie, à Witikind le Grand, Duc ou Roi des Saxons, qu'il soumit, après avoir donné contre lui vingt-quatre batailles ou combats. Ensuite ce Duché passa dans la Maison de Baviére, de celle-là dans celle d'Ascanie, branche de celle d'Anhalt; & Albert IIIe. de cette Maison, Duc & Électeur de *Saxe*, étant mort sans enfans, l'an 1422. l'Empereur Sigismond le donna à Frideric le Belliqueux, Landgrave de Thuringe & Marquis de Misnie, descendant du fameux Witikind; & ainsi ce pays retourna à ses anciens Maîtres. L'Électeur de *Saxe* est le Grand-Maréchal de l'Empereur. Il porte le titre de Palatin, & en cette qualité il est Vicaire général de l'Empire dans tous les pays qui suivent le droit Saxon.

La Maison de *Saxe* est une des plus anciennes Maisons de l'Europe. Elle est divisée en deux branches principales, l'Ernestine & l'Albertine. L'Empereur Charles-Quint dépouilla la premiére de l'Électorat, & en revêtit la derniére qui le posséde maintenant. La premiere a fait les branches de Veimar & de Gotha, & la derniére l'Électorat propre avec celles de Hall, de Mersbourg & de Naumbourg ou de Zeitz.

L'ancienne Saxe. *Saxonia Antiqua.* On donna, vers le temps de la décadence de l'Empire Romain, le nom de *Saxe* à une grande partie de l'Allemagne. Elle comprenoit le Cercle de la Haute-*Saxe*, à la réserve de ce qui est à l'orient de l'Oder, le Cercle de la Basse-*Saxe*, celui de Westphalie, la Seigneurie de Groningue, la Frise propre, & l'Overissel. Voyez Saxon. Maty. L'ancienne *Saxe* étoit autrefois, c'est-à-dire, au IVe. siécle & depuis, ce que nous appellons aujourd'hui la Basse-*Saxe* & le Duché de Holstein, occupant au midi du Dannemarc 80. lieues d'étendue, d'orient en occident, & 70. du septentrion au midi.

SAXE-LAWENBOURG. Voyez Lawenbourg.

SAXIFRAGE. f. f. Plante qui pousse des feuilles presque rondes, dentelées, un peu semblables à celles du lierre terrestre, grasses. Il s'éléve d'entre elles de petites tiges à la hauteur d'environ un pied, qui portent en leurs sommités de petites fleurs à cinq feuilles disposées en rose, de couleur blanche. Son fruit est presque rond, c'est une capsule terminée par deux cornes, & partagée en deux loges remplies de semences fort menues. Sa racine jette plusieurs fibres, au haut desquelles sont attachés de petits tubercules gros commes des grains de coriandre, de couleur en partie purpurine rougeâtre, en partie blanche: on appelle vulgairement ces tubercules *grains* ou *semences de saxifrage.* Cette plante que C. Bauhin nomme *Saxifraga rotundifolia alba*, passe pour un grand diurétique; on se sert de l'infusion de ses racines en vin blanc, ou de la décoction de ces mêmes parties en eau commune. Il y a plusieurs autres espéces de *saxifrages.*

Ce mot est fait de deux mots Latins, *saxum, pierre*, & *frangere, briser*, comme qui diroit *plante qui brise la pierre*, & l'on a donné ce nom à cette plante & à quelques autres, parce qu'on les croit propres à dissoudre la pierre dans la vessie, ou à cause qu'elles naissent dans les fentes des rochers, & qu'elles semblent les percer par leurs racines.

Saxifrage. adj. m. & f. Terme de Philosophie hermétique, qui signifie tout ce qui peut chasser (ou plutôt peut-être casser) le sable & la pierre. Dict. Herm.

☞ Saxifraga. On a donné ce nom aux médicamens qu'on croit capables de briser la pierre dans les reins & la vessie. *Saxifragus*.

SAXIFRAGUS. Terme de Philosophie hermétique. C'est le crystal pâle & citrin. Dict. Herm.

SAXON, onne. f. m. & f. & adj. *Saxo*. Nom d'un peuple de Germanie, qui occupoit l'ancienne *Saxe*, dont nous venons de parler. Ce pays étoit habité par différentes nations, mais qui portoient toutes le nom commun de *Saxons*, & qui avoient toutes apparemment, comme on le peut juger de là, une même origine. Un de ces noms & de ces peuples particuliers étoit l'Anglois, comme nous l'avons dit en son lieu. Les *Saxons* ne sont point connus avant le quatrieme siécle. Mais les Auteurs de ce temps-là, ou voisins de ce temps-là, tels que sont Ammien, Orose & Claudien, en parlent comme d'une nation redoutable aux Romains, principalement sur mer. Leurs histoires disent qu'ils sont originaires de Grece & de Macédoine. On confirme cela, parce qu'il y a dans les loix *Saxones* bien des choses prises de la République de Platon; mais Huldricus Musicus conjecture que c'est qu'elles ont été dressées par quelqu'un qui avoit étudié en Grece. Car au vrai il n'y a rien de certain touchant la premiere origine de ces peuples, & l'on doute s'ils étoient Goths ou Germains. On croit qu'ils étoient sortis de la Scythie Asiatique, & que c'étoit une branche des anciens Getes, ou Goths, qui entrerent en Europe, sans qu'on sçache précisément le temps, sous leur Roi Érie, qui conquit la Scandinavie. Bérig, un autre de leurs Rois, quelque temps après, s'empara de la Chersonese Cimbrique, des Iles de la mer Baltique, & des côtes de la Germanie septentrionale. Sous le cinquieme de ses descendans nommé Fitemar, ils se répandirent le long des Palus Mœotides & du Pont-Euxin, occuperent la Mœtie & la Thrace, & se diviserent en Ostrogoths & en Visigoths, c'est-à-dire, en Goths orientaux & en Goths occidentaux. Avant ces invasions un autre de leurs Princes connu sous le nom d'Odin ou de Vooden, vint des bords du Tanaïs faire la conquête de la Basse-Saxe, les uns disent trois cens ans avant l'Ére Chrétienne, & les autres, trois cens ans apres. C'est de ces Goths dont Odin amena les colonies en Europe, que descendoient les *Saxons*, & de ceux-ci les Anglois. La conformité du langage le confirme. Car les Sçavans ont remarqué que les termes Anglo Saxons & Gothiques ont une même racine, qui se reconnoît encore en beaucoup de mots de l'Anglois moderne. Voyez Jornandès, *De rebus Geticis*, Sturlezomius dans l'histoire de Norwege, Larrey, *Hist. d'Angl. P. I.* Ptolomée qui vivoit sous M. Aurele, est le premier qui fasse mention des *Saxons*. Comme il les place au même endroit où Tacite met les *Fossiens*, *De Moribus German. c.* XXXVI on croit que ce sont les mêmes peuples. C'est au moins l'opinion de Cluvier, *Antiq. Germ. L. I. c.* XXI. Dans la suite il y eut des *Saxons* qui vinrent s'établir dans les Gaules, & jusques dans l'Aquitaine, qu'on appella *Saxones Gallicani*. D'autres établis dans la Valaquie, la Hungrie, &c. sont appellés *Transilvani Saxones*: mais tous ceux-ci n'ont point conservé leur nom, & aujourd'hui on n'appelle *Saxons* que les habitans de la Saxe. Les *Saxons* se convertirent sous Charlemagne: mais ils retournerent bien-tôt après à leurs superstitions. On leur donnoit aussi le nom de Fosses. Quelques Auteurs disent que leur premiere demeure étoit au-delà de l'Elbe, dans le pays qu'on nomme aujourd'hui le Duché de Holstein. Vers le déclin de l'Empire Romain ils passerent l'Elbe, & ils occuperent tous les pays que nous avons compris sous l'ancienne Saxe. Ils envahirent conjointement avec les Anglois, la meilleure partie de la Grande-Bretagne, & ils y fonderent trois Royaumes, nommés Essex, Sussex & Westsex; mais l'an 827. Egbert se voyant Roi de toute la Grande-Bretagne, ordonna à tous ses sujets de prendre le nom d'Anglois, & il abolit celui de *Saxons*. Les Sçavans les appellent néanmoins encore aujourd'hui Anglo Saxons: & les *Saxons* qui étoient en-deçà de la mer, étant attaqués par Charlemagne vers l'an 777. furent soumis à son empire, & convertis au Christianisme après une guerre de 33 ans.

L'étymologie du nom de *Saxon* n'est pas plus connue que l'origine de ce peuple. Il y en a qui disent que c'étoit le nom de certains peuples qui habitoient le long de la mer Caspienne, du côté de la Bactriane, & que l'histoire appelle Saces; mais Strabon qui vivoit sous Tibere, long-temps avant qu'on parlât des *Saxons*, remarque que les Saces avoient été entiérement détruits par les Perses. D'autres disent que le nom de *Saxon* vient du Latin *Saxum*, rocher, & qu'il fut donné à ces peuples à cause de leur dureté & de leur férocité naturelle; & d'autres enfin, qu'il vient d'une espece d'armes dont ils se servoient, & qui nous est inconnue. Witikind de Corbie, *Annal. L. I.* dit que c'étoient de grands couteaux, c'est-à-dire, des poignards, qu'on nommoit *Schar*. Reinerus Reineccius, *Comment. de Saxonum origine*, croit qu'on peut le tirer de *Sache* Juge, comme si on avoit voulu louer leur amour pour la justice.

Saxon, onne. C'est encore un des principaux peuples qui possédent la Transilvanie. *Saxo*. On croit que ces *Saxons*, qui ont le même langage & les mêmes mœurs que ceux d'Allemagne, en sont une colonie; & il n'est pas tout-à-fait hors d'apparence qu'ils se soient retirés en Transilvanie, du temps que Charlemagne faisoit la guerre en Saxe. Quoi qu'il en soit, ils sont fort puissans, & l'on met ces sept villes dans le quartier qu'ils occupent: Cronstat, Hermanstat, Milenback, Megiers, Segeswar, Clausenburg & Bosterze. Matt.

SAY.

☞ SAYA. f. f. Etoffe de soie qui se fabrique à la Chine.

SAYCOCK, ou XIMO. ff. mm. Noms propres d'une des trois grandes îles du Japon, situées dans l'océan oriental. *Saicoca*, *Saicocum*, *Ximoa*, *Ximum*. Elle est au midi de celle de Niphon, & au couchant de celle de Chickock. On donne à cette île soixante lieues du nord au sud, & environ vingt du couchant au levant. Elle est divisée en neuf Royaumes, ce qui est exprimé par le nom de *Saycock*; mais ils ne sont proprement que des provinces de l'Empire du Japon. Matt.

SAYD. Voyez Sidon.

SAYER. Voyez Seyer.

☞ SAYETTE. Voyez Sayette.

☞ SAYETTERIE. f. f. On nomme ainsi la Manufacture des étoffes de laine, ou de laine mêlée avec de la soie ou du poil, établie à Amiens.

☞ SAYETTEUR. f. m. Se dit des Maîtres de la Sayetterie d'Amiens, qui ne travaillent qu'en étoffes de sayetterie.

☞ Sayetteur drappant. On nomme ainsi dans la Sayetterie d'Amiens ceux d'entre les sayetteurs qui ne font que des serges à chaîne double ou simple, dont les tremes sont de laine cordées & filées au grand rouet; & des boyes ou revêches, dont la treme & la chaîne sont toutes de cette derniere laine.

☞ SAYETTEUSE. f. f. C'est la femme du Sayetteur.

☞ SAYN, Comté d'Allemagne, entre les Comtés de Wied & du bas Isenbourg.

SAYON. f. m. Saie, habillement militaire, espece de casaque. *Sagum*. Voyez Saie.

Et leurs sayons de gase & de satin bandés,
Se voyoient, d'argent trait, aux jointures bordés.
P. le Moine.

☞ SAYPAN, Ile de l'Océan oriental dans l'Archipel de S. Lazare, & l'une des Iles qu'on appelle Marianes.

S'AYRER. Vieux v. Se courroucer. Borel. Se mettre en colere. *Irasci. Excandescere*. Il vient de *ira*, colere.

S B.

☞ SBIRRE. f. m. de l'Italien *Sbirro*. Archer. C'est le nom qu'on donne aux sergens ou archers en Italie, & principalement à Rome, où ils font un corps assez considérable. Les *Sbirres* se joignirent aux Gardes Corses, pour insulter M. de Créqui, lorsqu'il fut en ambassade à Rome en 1662. Les François les traiterent de *Sbirres*; eux ayant répondu qu'ils n'étoient pas *Sbirres*, mais soldats, un des François mit l'épée à la main, & en blessa un lé-

gerement. L'Abbé Régnier. Dom Mario & la Cardinal Impérial donnerent des ordres précis aux Corses & aux *Sbirres* de se racquitter hautement sur les François. Io. Les *Sbirres* mêmes prirent les armes, & vinrent se poster aux avenues du Palais Farnèse. In. Le Peintre François Bassan devint frénétique, & s'imaginoit qu'il y avoit toujours des *Sbirres* qui le cherchoient pour le prendre. Félibien. Quelques *Sbirres* ayant eu ordre d'arrêter le pere de Sixte, pour des malversations dont on l'accusoit, Sixte fut tellement effrayé du bruit de ces gens-là, qu'il s'alla cacher dans une vieille masure, dont le plancher ayant fondu sous lui, il tomba de plus de vingt pieds sur de grosses pierres. Une pauvre femme qui le vit tomber, & qui le crut mort, le prit & le porta dans une maison voisine, où ayant apperçu qu'il respiroit encore, on fit venir un Chirurgien, pour panser quelques plaies qu'il s'étoit faites à la tête, & pour lui remettre les bras & les jambes qu'il s'étoit brisés. Ce malheur fut cause de l'évasion de son pere : car les *Sbirres* ayant couru au bruit de sa chûte, il s'échappa aisément de leurs mains. *Vie du Pape Sixte V. T. I. p.* 12. 13.

SCA.

☞ SCABARAN, petite ville d'Asie, dans la Perse.

SCABELLON. s. m. Terme d'Architecture. Espace de piédestal ordinairement quarré, ou à pans, haut & menu, le plus souvent en gaîne de terme, ou profilée en maniere de balustre, pour porter un buste, une pendule, &c. *Scabellum.* Daviler.

☞ Scabellon. s. m. Terme d'Architecture. Gaîne de *scabellon.* C'est la partie rallongée qui est entre la base & le chapiteau, ou *scabellon* qui va en diminuant du haut en bas, & qui a la forme d'une *gaîne*. Les statues n'ont souvent qu'une *gaîne* pour tout piédestal.

SCABIEUSE. s. f. Plante qui pousse de sa racine des feuilles longues, larges, velues, d'entre lesquelles il s'éleve des tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, revêtues de quelques feuilles plus petites que les précédentes, fort découpées, semblables à celles de la grande valériane Ces tiges soutiennent en leurs sommets des fleurs disposées en bouquets ronds, composés de fleurons inégaux, de couleur bleue purpurine. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succede des manieres de têtes verdâtres, composées de capsules qui contiennent chacune une semence oblongue, surmontée d'une couronne. Sa racine est droite, longue En Latin *scabiosa pratensis hirsuta, quæ officinarum.* C. Bauh. Cette plante est sudorifique, vulnéraire, propre pour l'asthme, pour la petite vérole ; on fait un sirop avec le suc exprimé de toute la plante, lequel est très-bon pour les maladies de la peau. Il y a plusieurs autres especes de *scabieuse*.

La *scabieuse*, que plusieurs appellent *la fleur de veuve*, est de deux sortes : car il y en a de commune, & c'est celle-ci que par excellence on nomme la belle *scabieuse*. Elles n'ont rien de différent dans leurs fleurs, sinon que celle-ci est bien plus couverte, & qu'elle est comme d'un violet cramoisi marqueté. Elle a une certaine odeur comme de musc, qui est agréable de loin, mais que tout le monde n'aime pas de près.

Ce mot vient du Latin *scabies, galle*, parce que la *scabieuse* est bonne pour guérir cette maladie.

Il y a aussi une *scabieuse étoilée*, qui vient d'Italie, qui a cela de particulier, que chaque graine a son péricarpe à part. Sa figure se trouve dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. *Scabiosa stellata.*

☞ La Colonie de l'Ile de Bourbon nous envoie une espece de *scabieuse*, qu'on emploie comme un spécifique dans la phthisie. *De Jussieu, Mém. Ms.*

☞ SCABIEUX, euse. adj. Terme dont se servent les Médecins pour exprimer une chose qui ressemble à la galle. Il lui parut sur le corps plusieurs ébullitions ou éruptions *scabieuses*. Ils se servent encore de ce terme pour exprimer une chose qui au lieu d'être aussi fluide qu'elle le devroit, s'épaissit & se met en petits grumeaux. Le sang des lépreux n'a qu'une sérosité *scabieuse*, est-il dit au mot Lepre ; il est tellement dépouillé de son humidité naturelle, que le sel qu'on y met ne s'y peut dissoudre. Dans cet état les parties destinées à la transpiration s'épaississent dans les pores de la peau, & s'y mettent par petits grumeaux. Les autres parties & la chaleur interne les poussent & les chassent à la fin au dehors, ce qui produit cette galle ou lepre.

SCABREUX, euse. adj. Ce mot n'est plus en usage au propre. Il se dit des chemins rudes & inégaux, où il est facile de broncher, de tomber. *Asper, scaber, salebrosus.* Les chemins des montagnes sont ordinairement *scabreux*. On l'a dit aussi des bois rudes, inégaux & mal polis.

Scabreux, se dit plus ordinairement au figuré, des affaires périlleuses, délicates, difficiles à manier, & où il est aisé de faire des fautes, de s'égarer & de se tromper, &c. *Lubricus, scaber, asper.* Cette matiere est trop *scabreuse*, n'en parlons point. La direction de la conscience d'un Prince est fort *scabreuse*. Il connoissoit toutes les femmes dont la réputation étoit un peu *scabreuse*. Ch. de M. ☞ Mener une conduite *scabreuse*, c'est se comporter de maniere à faire penser de soi à son désavantage. Entrevues *scabreuses*, qui peuvent tourner mal pour l'honneur d'une femme, d'une fille, où sa pudicité court risque. Une mere a-t-elle tort de s'opposer à des irrégularités & à des démarches *scabreuses*, auxquelles le public pourroit donner une mauvaise interprétation ? Madame de Noyer.

SCAFATI. Voyez Sarno.

☞ SCAFFORD, golfe d'Écosse, sur la côte occidentale de l'Ile de Mul, l'une des Westernes.

SCAGEN. s. m. Nom propre d'un cap du Danemarck. *Promontorium Scagense.* Il est à la pointe septentrionale de la Jutie, & il prend son nom du bourg de *Scagen* qui y est situé. On le prend pour celui qu'on appelloit anciennement *Cimbrorum promontorium*, & on juge qu'il est le même qu'on nommoit *Cartris promontorium.* Maty.

SCAGER-RACK. Voyez Danemarck.

SCALA. s. f. Nom propre d'une ville Épiscopale du Royaume de Naples. *Scala, Scalæ.* Elle est dans la Principauté citérieure, un peu au nord d'Amalfi, dont son Evêché est suffragant. *Scala* a été une grande ville, mais elle est maintenant fort petite. Maty.

Scala Marmorea. Voyez Lamia.

Scala-nuova. Nom propre d'une petite ville de la Natolie. *Scala nova.* Elle est sur la côte occidentale, à une demi-lieue du Méandre. Les Turcs l'appellent *Couch-Adasi*, c'est-à-dire, l'*Isle des oiseaux*, & les Marchands, *Scala nuova.* C'est peut-être celle que les Anciens appelloient *Myus*, & le port d'Éphèse. Du Loir, *p.* 33.

SCALEA. s. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Scalea.* Il est dans la Calabre citérieure, à l'embouchure de la riviere de Laino, dans le golfe de Policastro, que l'on appelle aussi le golfe de *Scalea*. Maty.

SCALÉMURE, ou ANÉMURO. s. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Cilicie. *Anemurium.* Elle est maintenant dans la Caramanie, en Natolie, sur un petit cap qui porte son nom, environ à douze lieues d'Antiochetta, vers le levant. *Scalémure* est défendue par une citadelle, & a un Evêché suffragant de *Séleucie*. Maty.

SCALÈNE. adj. Terme de Géométrie. C'est un triangle qui a les trois côtés & les trois angles inégaux. *Scalenus triangulus.* On appelle aussi figure *scalène*, un cylindre dont l'axe est incliné.

En termes de Médecine, on appelle *scalènes*, deux muscles qui servent au mouvement du cou, parce qu'ils ont la figure d'un triangle, dont les angles & les côtés sont inégaux. *Musculi scaleni.*

☞ SCALHOLTA, ville d'Irlande, dans la partie méridionale de cette île.

SCALIN. s. m. Petite monnoie dont se servent les Marchands qui trafiquent du côté de Sénéga. *Scalenus nummus.* Il y en a de trois sols neuf deniers, de sept sols six deniers, de treize sous & de vingt-sept sous.

☞ SCALINGICAS, ville de la Mingrélie, à cinq lieues de Rusc, vers l'orient.

SCALLA. s. m. Terme de Fleuriste. Anémone qui a les grandes feuilles d'un blanc sale, sa peluche couleur de feu. Morin.

SCALME. s. f. Est le bout d'une piece de bois, qui forme la côte d'un navire, sur laquelle s'appuient les rames pour se mouvoir, & qui leur sert d'hypomoclion ou de centre.

Ce mot vient du Grec σκαλμὸς, *scalmus*, qui est le petit pieu ou bâton, où l'on attache la rame du vaisseau.

SCALONE

SCALONE. f. f. Ville de Phénicie. Voyez Ascalon.

☞ SCALPAC, petite ville d'Allemagne, dans le voisinage de Mayence.

SCALPEL. f. m. Instrument de Chirurgie. *Scalpellus*. Le *scalpel* sert particuliérement dans les dissections, il peut néanmoins être encore utile dans beaucoup d'opérations: comme dans l'amputation où il faut couper la chair & les membranes qui sont entre les deux os d'un bras ou d'une jambe, avant que de les scier. Dionis, *Opér. de Chir. p.* 21. Il y a deux sortes de *scalpels*, l'un qui tranche des deux côtés: il a un manche d'ébene ou d'ivoire, qui étant mince & plat par son extrémité, sert à séparer les parties membraneuses & fibreuses dans les préparations anatomiques. Id. L'autre *scalpel* a un dos, c'est-à-dire, qu'il ne tranche que d'un côté, c'est un couteau dont la lame est courbe; il est fort commode pour décharner un corps lorsqu'on veut l'embaumer, ou faire un squelette. Idem. Scultet en distingue encore d'autres especes dans son Arsenal. Un *scalpel* trompeur, parce qu'il trompe le malade en cachant son fer, les Anciens s'en servoient pour dilater les sinus; mais comme il peut tromper aussi le Chirurgien, & qu'il retarde l'opération, il vaut mieux, pour voir ce qu'on fait, se servir des syringotomes. Un *scalpel* ou bistouri courbe, un *scalpel* tranchant des deux côtés pour le séton. Un petit *scalpel* courbe pour séparer la cohérence des paupieres. Un *scalpel* aigu & à double trenchant, avec son manche d'os, pour le retranchement de l'ægilops. Un *scalpel* délié, un *scalpel* séparatoire, des *scalpels* semblables aux scolopomachairion; & encore différens autres *scalpels* pour le retranchement des tumeurs. Le scolopomachairion est une espece de *scalpel*. Voyez Scolopomachairion.

SCALPTORANI. Voyez Latissimus.

☞ SCALVINE. f. f. Gourde, calebasse, dont les pélerins & les soldats se servent pour porter du vin. Ce pélerin porte quatre choses avec soi, une *scalvine*, une escarcelle, un chapeau, un bâton. *Apolog. pour Hérodote, ch.* xxxii. *T. III. p.* 77.

SCAMANDRO, ou plutôt SCAMANDRE. Voyez Xante. Nous disons *Scamandre* en notre langue, & non pas *Scamandro*. Il y a un moulin à l'embouchure du *Scamandre*, ce fleuve si renommé, aussi bien que le Simoïs, qui est le plus souvent à sec, & qui certainement ne vaut pas la riviere des Gobelins. Du Lois, *p.* 216.

> *Quel plaisir de te suivre aux rives du* Scamandre,
> *D'y trouver d'Ilion la poëtique cendre ?* Boil.

> *O combien rougit le* Scamandre !
> *Que de palais réduits en cendre !*
> *Ilion n'est plus qu'un bucher.* Pellisson.

> *Le* Scamandre *voit plus de troupes sur ses bords,*
> *Qu'aux rives du Sangar je n'en comptois alors.*
> De la Motte.

> *Tout m'y reprocheroit de laisser votre cendre,*
> *Reposer, sans honneur, aux rives du* Scamandre. Id.

Voyez encore le Xe. de son Iliade, où il décrit le combat d'Achille sur les bords du *Scamandre*.

☞ SCAMITE. f. f. Toile de coton qui se fabrique dans quelques Iles de l'Archipel, particuliérement à Siphante.

SCAMMACHIE. f. f. Nom propre de lieu. *Sammachia*, *Samachia*. C'étoit autrefois une grande ville & fort marchande. Elle est dans le Scirvan, en Perse, environ à 15 lieues de la mer Caspienne, vers le couchant. Elle a été fort délabrée par un tremblement de terre, qui a renversé environ six mille maisons, selon la relation du P. Avril. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Cyropolis*, ville considérable de la Médie Atropatene. Maty.

SCAMMONÉE. f. f. Suc concret, résineux, léger, tendre, friable, gris-brun, d'une odeur désagréable. Il découle, par incision, de la racine d'une espece de liseron qui croît en plusieurs lieux de l'Asie. Cette plante pousse plusieurs tiges longues, grêles, rampantes, sarmenteuses, s'attachant & s'entortillant autour des corps voisins. Ses feuilles sont larges, pointues, triangulaires, lisses, d'un beau verd, attachées à des queues courtes. Ses fleurs sont des cloches, de couleur purpurine, agréables à la vûe. Il leur succede des fruits presque ronds, membraneux, contenant dans leur cavité des semences anguleuses, noires. Sa racine est longue, grosse comme le bras, remplie d'un suc laiteux, comme aussi toute la plante, d'une odeur forte. On appelle la *scammonée*, en Latin, *scammonium*, & la plante d'où elle sort, *convolvulus Syriacus*, & *scammonia Syriaca*. Mor. Tournefort. La *scammonée* est un excellent purgatif.

☞ SCAMMONITE. f. m. Vin de scammonée. On le prépare avec quinze dragmes de racines de scammonée, cueillies dans le temps de la moisson, broyées, enfermées dans un linge, & mis dans un coage de moût. Ce vin purge & évacue la bile & le phlegme. Σκαμμωνίτης.

SCAMPI. f. m. Nom propre de lieu. *Scampis*. C'étoit anciennement une ville épiscopale, suffragante de Durazzo. Ce n'est maintenant qu'un village de l'Albanie en Grece, situé entre Durazzo & Ocrida, environ à dix-huit lieues de l'une & de l'autre. Maty.

SCANDALE. f. m. Dans le langage de l'Écriture, *scandale* signifie, tout ce qui nous peut porter au péché, ou qui nous y sollicite. La Pl. Mais dans le style vulgaire le *scandale* est une action, ou une doctrine qui choque les mœurs, ou la commune opinion d'une nation. Il y a un *scandale actif*, c'est-à-dire, une induction au mal; & un *scandale passif*, c'est l'impression que fait un *scandale actif* sur la personne qui est induite à pécher. La Pl. Il y a aussi un *scandale* pris & un *scandale* donné.

Le Seigneur a dit, Malheur à celui par qui le *scandale* arrive. *Væ ei per quem scandalum venit.* Jesus-Christ a dit à S. Pierre, tu m'es en *scandale*: il n'entendoit pas que saint Pierre l'induisoit en tentation, mais que la foiblesse de saint Pierre le choquoit, l'offensoit, l'affligeoit. Saint Paul a dit que Jesus-Christ crucifié étoit un *scandale* aux Juifs & une folie aux Gentils: *Judæis quidem scandalum, Gentibus stultitia*: c'est-à-dire, que le supplice de Jesus-Christ soulevoit leur raison, & les éloignoit de la Foi. Dans ce sens on peut causer du *scandale* sans être coupable. On ne dit point d'une belle femme, qu'elle est en *scandale*, sous prétexte qu'elle inspire des desirs criminels. Ainsi, donner du *scandale*, c'est faire une chose qui blesse, qui souleve les autres, & qui peut être en même temps une occasion de chûte & de péché, par l'impression que font les mauvais exemples. Dans le vice même on doit des égards au public, pour lui en épargner le *scandale*. On osa dire que la patience de Dieu pour les méchans est un *scandale* pour les gens de bien. Bouh.

Ce mot vient du Latin *scandalum*, qui a signifié, selon Papias, une querelle qui survient à l'impourvû, *quæ subitò inter aliquos scandit vel oritur*. En Bas-Breton *scandal* signifie *noise*, & *scandalat*, *débattre de paroles*, ou *tanser*.

Scandale, se dit aussi de l'indignation qu'on témoigne, ou qu'on a des actions & des discours de mauvais exemple. *Zelus, indignatio*. Il avança des propositions impies, au *scandale*, au grand *scandale* de tous ceux qui les oüirent. Cela réveille les calomnies qu'on a publiées contre eux au grand *scandale* des gens de bien. Pasc.

Scandale, se dit encore du bruit, d'un éclat fâcheux, d'un affront qu'on fait en public à quelqu'un. *Contumelia, diffamatio*. Ces bretteurs ont été dans cette maison, ont tout jetté par les fenêtres, y ont fait un grand *scandale*. Il est arrivé un grand *scandale* dans l'Église. Il y a eu de la batterie, du sang répandu. Il y a eu dispute sur les préséances entre les Marguilliers, entre les Prêtres, cela a fait bien du *scandale*.

On appelle figurément *pierre de scandale*, la cause du mal, de la dissension, du *scandale*. *Lapis scandali & offensionis*. Cette femme jalouse étoit toujours en divorce avec son mari; on a chassé la servante qui étoit la *pierre de scandale*. Les lieux de prostitution sont appellés des *maisons de scandale*. Cette façon de parler vient d'une pierre qui étoit élevée devant le grand portail du Capitole, où étoit gravée l'empreinte d'un lion: sur laquelle un cessionnaire crioit à haute voix & tête nue, *Cedo bonis*, sur laquelle on le faisoit heurter par trois fois à cul nud: pour ce sujet elle étoit nommée la *pierre de scandale*; car dès-lors le cessionnaire étoit intestable, & incapable de rendre témoigna-

 ge

ge. Jules César introduisit cette forme de cession, après qu'il eût abrogé l'article de la Loi des Douze Tables, qui permettoit aux créanciers de démembrer leur débiteur insolvable, & d'en prendre chacun un membre, ou du moins de le réduire en servitude.

On appelle un Amené sans *scandale*, une ordonnance de Juge décernée sur le simple exposé d'une requête, & sans information, qui permet d'amener un homme pardevant lui doucement & pied à pied pour l'interroger. *Adductus, prehensus sine scandalo.* Les Amenés sans *scandale* ont été défendus, à cause de l'abus qu'on en faisoit : parce qu'en vertu de ces ordonnances on constituoit un homme prisonnier avec la même indignité que s'il y eût eu decret contre lui.

On dit proverbialement, Il y a *scandale* pris, & *scandale* donné. *Est scandalum acceptum & datum.*

SCANDALEUSEMENT. adv. D'une maniere qui porte scandale. *Cum multorum offensione.* Cet homme a été emprisonné *scandaleusement*, avec grande injure & violence. Ce séditieux a parlé *scandaleusement* & fort hautement. S'emporter *scandaleusement*. Pat. Vivre *scandaleusement*. S. Cyran. Trahir *scandaleusement* la grandeur de sa maison. Pat.

SCANDALEUX, euse. adj. Qui cause, qui porte du scandale, qui a une doctrine ou des mœurs corrompues, & qui choque le génie d'une nation. *Offensionem habens, quod est magni scandali.* Quand on censure une proposition, on la déclare *scandaleuse*, hérétique, contraire à la Foi & à la Morale. On enferme aux Madelonettes les filles qui menent une vie *scandaleuse* & libertine. Un hypocrite est plus tolérable qu'un vicieux *scandaleux*. La Pl. On fait faire réparation à ceux qui ont semé des libelles *scandaleux*, qui ont dit des injures *scandaleuses*. On a donné le titre de *Chronique scandaleuse* à une Histoire de Louis XI. composée par un Greffier de l'Hôtel-de-Ville de Paris, quoiqu'il ne dise du mal de personne : mais les Libraires y ont mis ce titre pour le mieux vendre.

SCANDALISER. v. a. Donner du scandale, ou en recevoir. *Scandalum prabere, dare.* Jesus-Christ défend de *scandaliser* jusqu'aux moindres enfans : il défend aux siens de se *scandaliser*. S. Pierre répond que quand tous les autres seroient *scandalisés*, pour lui il ne se *scandalisera* jamais. Ceux qui font une profession extérieure de vertu, se *scandalisent* de tout, & se récrient au seul nom de péché. Flech.

> *Certes, c'est une chose aussi qui* scandalise,
> *De voir qu'un inconnu céans s'impatronise.* Mol.

Scandaliser, signifie aussi, pousser au péché, ou donner occasion au péché. *Ad peccatum inducere.* Si notre œil nous *scandalise* & nous fait offenser Dieu, J.C. nous conseille de l'arracher.

Scandaliser, signifie aussi, offenser, choquer. *Offendi, irritari.* Un Seigneur de village se *scandalise*, si on ne lui donne pas le premier l'encens, le pain-benit. Cette femme s'est *scandalisée* qu'on ne lui a pas rendu sa visite en cérémonie, en robe noire & détroussée.

Scandaliser, signifie encore, déchirer la réputation de quelqu'un, le blâmer, le diffamer. *Alicujus famam ladere.* Cet impudent va *scandaliser* par tout cette femme ; il la décrie, la calomnie, lui fait des affronts.

Scandalisé, ée. part. pass. & adj. *Scandalum passus, offensus, lasus.*

SCANDER. v. a. Terme de Grammaire. Mesurer un vers, voir s'il a le nombre de syllabes qu'il doit avoir avec l'observation des longues & des breves qui y est requise. *Scandere.* On le dit particuliérement des vers Grecs & Latins, de ceux où la quantité des syllabes doit être observée. Les vers Hexametres se *scandent* autrement que les Iambes, ou Saphiques.

SCANDER. s. m. Nom propre d'un bourg avec un fort. *Alexandria.* Il est dans le Royaume d'Imérétie, en Géorgie, sur le Kur, environ à quarante lieues au-dessus de Teflis. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Xalisca*, ville de l'Ibérie. Maty.

☞ SCANDERBAB, ville de l'Indostan, au Royaume d'Agra, sous la domination du grand Mogol.

SCANDERIA. s. f. SCANDARON, SCANDALION. s. m. Nom de lieu. *Scandarium, Scandalium, Alexandrium.* C'étoit anciennement une forteresse de la Phénicie. Elle étoit sur la côte, entre Acre & Tyr. Alexandre le Grand la fit bâtir en assiégeant la derniere de ces villes ; Pompée le Grand la ruina, & Baudouin I. Roi de Jérusalem la fit rebâtir. Ce fut la retraite des Chrétiens d'occident, tant qu'ils posséderent quelque chose dans la Terre-sainte ; maintenant elle est de nouveau ruinée.

SCANDERONA. Voyez Alexandrette.

SCANDIE, SCANDINAVIE. s. f. Nom propre d'une grande région de l'Europe. *Scandia, Scandinavia, Baltia, Basilia.* Les Anciens croyoient que c'étoit une grande île de l'Allemagne, & la Finningie, aujourd'hui le Finlande, une autre île : mais on sçait maintenant que ces deux prétendues îles sont une grande presqu'île attachée à la Moscovie par un grand isthme, qui est entre le golfe de Finlande & la mer Blanche. L'ancienne *Scandinavie* étoit une partie du pays des Ingævons. Elle renfermoit plusieurs peuples qui étoient tous compris sous ces deux-ci ; les Sitons, placés entre les montagnes de Sevo ou de Daara-Fiel & la mer septentrionale, dans le pays qu'on appella autrefois Nérigo, & qui porte maintenant le nom de Norwege, & les Sujoes qui occupoient les îles du Danemarck, la Gothie, la Suede propre & la Laponie Suédoise. Il y a encore aujourd'hui une partie de l'Europe appellée *Scandie*. Elle a beaucoup plus d'étendue que l'ancienne. On y renferme les trois Royaumes du nord, Danemarck, Norwege & Suede.

SCANDIX. s. m. Voyez Peigne de Vénus. C'est la même chose. *Scandix.*

☞ SCANFIK. Communauté des Grisons dans la Ligue des dix Jurisdictions, où elle a le rang de septieme & derniere grande Communauté.

SCANIE. s. f. Ancien nom propre d'une province de Suede. C'est le pays de Schonen. *Scania.* Christophe roi de Danemarck, ayant été chassé du royaume pour ses violences & sa mauvaise conduite, les habitans de la *Scanie*, ou pays de Schonen, se donnerent à Magnus, Roi de Suede, pour se délivrer de plusieurs petits tyrans qui les opprimoient. Magnus envoya au Pape Benoît XII. le priant de lui confirmer la possession de la *Scanie* à lui & à sa postérité. Fleury, *Hist. Eccl. L. XCIV.* C'étoit en 1338.

☞ SCANSION. s. f. C'est la justification de la mesure des vers, qui se fait en récitant distinctement tous les pieds, ou en les comptant sans rien dire. M. Pelloutier, dans son Histoire des Celtes, croit que les vers des Bardes étoient rimés..... Ces rimes, dit-il, étoient d'une grande utilité pour aider la mémoire, la chûte du premiers vers avertissant toujours de celle du second. Ces vers non seulement se chantoient, mais on dansoit en les chantant. C'est, selon cet Auteur, l'origine des pieds, de la mesure & de la *scansion* de la Poësie. *Obs. sur les Ecr. mod. T. XXIV. p.* 308.

SCAOPTESE. s. f. Terme de Philosophie hermétique. C'est-à-dire, flamme. Dict. Herm. *Flamma.*

Je ne devine point d'où ce mot peut venir, s'il a une étymologie, & qu'il ne soit pas forgé à plaisir : si ce n'est peut-être de σκαιὸς, *laevus, sinister*, ou *obscurus*, de σκιὰ, *umbra*, & de ὀπτάω, *torreo, asso.*

☞ SCAPE. s. f. Terme de Marine. C'est la tige de l'anchre. Elle a des grapins au bout d'en-bas, & celui d'en-haut est traversé par une piece de bois qui s'appelle trabe. La *scape* de l'anchre s'appelle encore *flangue* ; mais *scape* est au moins aussi usité.

☞ SCAPEL. Voyez Scalpel.

☞ SCAPHE. s. f. *Scapha.* Baignoire ou citerne. Ce terme signifie en Anatomie la circonférence extérieure de l'oreille, opposée à l'hélise, ou au bord. Castelli. C'est encore le nom d'une espece de bandage pour la tête. Galien, *de fasciis.*

SCAPHISME. s. m. Nom d'un tourment en usage autrefois chez les Perses. *Scaphismus.* Ce supplice consistoit à enfermer un homme dans deux troncs d'arbres creusés, & que l'on rejoignoit bien ensemble, en sorte que par cinq trous qu'on y pratiquoit, la tête, la main & les pieds sortissent en dehors. En cet état on forçoit un homme de manger, on le frottoit de lait & de miel, on l'exposoit aux rayons du soleil, on couvroit les parties de son corps

qui

qui paroissoient, de guêpes & de mouches. Ses excrémens renfermés entre les deux bois lui pourrissoient le corps. On dit que ce tourment fut une invention de Parisatis Reine de Perse, mere d'Artaxerxès Mnémon & du jeune Cyrus, & qu'elle y fit mourir celui qui lui apporta la nouvelle de la mort de Cyrus. On vivoit, selon quelques Auteurs, jusqu'à 40 jours dans ce supplice. Voyez Baronius sur le Martyrologe au 28 de Juin, & Gallonius, *de cruciat. Martyr.*

SCAPHOÏDE. Terme d'Anatomie, nom d'un muscle. Voyez Naviculaire. C'est la même chose. Ce mot est Grec, composé de σκάφη, ou σκάφος, *une barque*, qui vient de σκάπτω, *je creuse*, parce que les barques n'étoient d'abord que des troncs d'arbres creusés, comme sont encore les canots de plusieurs Sauvages, & de εἶδος, *forme*. En sorte que *scaphoïde* est la même chose que ce qui a la forme de barque.

SCAPULAIRE. s. m. *Scapulare.* Partie du vêtement de plusieurs Religieux, qui se met par-dessus la robe, autrefois sur les épaules, & qui étoit destiné à conserver les habits pendant le temps du travail des mains, à peu près comme le tablier que portent aujourd'hui les femmes & plusieurs ouvriers. *Scapulare propter opera.* S. Ben. Le *Scapulaire* est aujourd'hui composé de deux petits lés de drap qui couvrent le dos & la poitrine, & qui pendent jusqu'aux pieds aux Religieux Profès, & jusqu'aux genoux aux Convers, en la plûpart des Ordres. Il y a aussi une Confrairie du *Scapulaire* pour les gens laïques, qui ont dévotion à la Vierge, & qui en son honneur portent un petit *scapulaire* sous le linge, ou en bracelet, qui représente le grand. Ils sont obligés à certaines prieres, & à observer certaines regles dans leur genre de vie. Plusieurs Bulles des Papes disent, ou supposent ce qu'on dit de l'institution du *scapulaire*, que c'est la Sainte Vierge qui dans une apparition le donna au B. Stock Général des Carmes, qui vivoit au milieu du treizieme siécle. Jean XXII. sur-tout l'assûre, & cela est rapporté dans l'Office du *Scapulaire* approuvé par le Saint Siége. De Launoi a néanmoins prétendu que cette apparition étoit fausse, & que la Bulle Sabbatine qui approuve le *scapulaire* est supposée; & il a fait un Livre pour le prouver. Il y a un Rituel de la Confrairie du *Scapulaire*. Ce ne fut que l'an 1287. que les Carmes commencerent à porter le *scapulaire*, quelques années après le temps auquel ils prétendent que le B. Stock le reçut de la Sainte Vierge.

Ce mot vient du Latin *scapulare*, *à scapulis*, parce que c'étoit un habit de Moine qui couvroit autrefois seulement les épaules, dont ils se servoient quand ils s'appliquoient à quelque travail corporel, parce qu'il étoit moins embarrassant que le froc.

☞ Scapulaire. s. m. On appelle aussi *scapulaire*, deux petits morceaux d'étoffe bénite, qui sont joints par des rubans pour les pouvoir porter sur le corps, & dont les Religieux Carmes ont établi une Confraire en l'honneur de la Sainte Vierge. Acad. Fr.

☞ Scapulaire. s. m. Espece de bandage dont on se sert pour soutenir la serviette, ou les bandages du bas-ventre. C'est une bande longue d'environ demi-aune, large de quatre doigts, fendue dans le milieu pour y passer la tête, & dont les deux bouts pendent l'un par-devant, & l'autre par-derriere, & s'attachent sur la serviette ou autre bandage pour l'empêcher de descendre. *Fascia scapularis.*

Scapulaire, en terme d'Anatomie, se dit de deux arteres & de deux veines. *Scapularis.* Il y a la *scapulaire* interne, & la *scapulaire* externe. L'une & l'autre sortent de la souclaviere. Il y a de même parmi les veines la *scapulaire* interne & la *scapulaire* externe, qui toutes deux se rendent à l'axillaire ou veine des aisselles qui les reçoit.

SCARA. s. f. SCAREN. s. m. Nom propre d'un bourg de la Westrogothie en Suede. *Scara.* Il est au midi du lac de Wéner, à quatre ou cinq lieues de la ville de Lidkioping. *Scara* a été une ville épiscopale, & la résidence ordinaire des anciens Rois de Gothie. Maty.

SCARABÉE. s. m. Petit insecte, espece d'escarbot qu'on appelle autrement *fouille-merde*. Il y a un petit insecte qu'on appelle *cerf-volant*, qui est une espece de *scarabée*. *Scarabeus.*

SCARAMOUCHE. s. m. Boufon de la Comédie Italienne. *Scaramucus.*

☞ SCARBA. Isle de la mer d'Écosse, & l'une des Westernes, au nord de celle de Jura.

SCARBOROUG. s. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg d'Anglererre. *Scarburgum.* Ce lieu a un bon port sur la côte du Comté d'Yorck, à dix lieues de la ville de ce nom vers le levant. Maty.

SCARBOURG. s. m. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet. C'est un beau pourpre enfoncé, qui porte une fleur large, tracée de gros panaches sur un fin blanc, sa plante est d'un beau verd. Il ne casse point, & on peut en espérer la graine, & lui laisser quatre à cinq boutons. Morin.

☞ SCARDALE, c'est-à-dire, *vallée de rocher*, pays d'Angleterre dans le Darbyshire.

SCARDONE. s. f. Nom propre d'une ancienne ville de la Liburnie. *Sardona*, *Scardo*, *Scardona.* Elle est maintenant dans la Dalmatie, sur le bord occidental de la riviere de Cherca, à trois lieues au-dessus de la ville de Sebenico. *Scardone* est épiscopale, suffragante de Spalato: elle a été plusieurs fois prise & reprise par les Turcs & par les Vénitiens: ces derniers ruinerent ses fortifications & ses principaux bâtimens l'an 1537. mais ils l'ont mise en état de défense l'an 1683. Maty.

SCARE. s. m. Poisson saxatile qui dort entre les rochers, & qu'on ne prend jamais que de jour. *Scarus, piscium saxatilium species.* Aristote a remarqué cette particularité du *scare*, qu'il étoit le seul qui eût des dents propres à broyer. Les Modernes ont reconnu que cela n'étoit pas véritable. Ce poisson est sans doute le même que le suivant.

☞ Scare. s. m. *Scarus.* Gros poisson de mer, ruminant, & le seul de tous les poissons qui rumine. Il est large, épais, presque rond, approchant en figure du sargue. Son corps est couvert de grandes écailles minces, de couleur bleue, noirâtres sur le dos, & blanches vers le ventre. Il est armé vers ses nageoires de plusieurs aiguillons. Ses yeux sont grands, sa bouche est médiocre, ses dents sont larges comme celles de l'homme. Il vit d'herbe, d'algue, & ne mange aucun poisson. Quelques-uns le mettent entre les espéces de perches. Il habite les rochers en Sicile, dans l'Asie, en Grece. Il est fort bon à manger; sa chair est tendre, friable, facile à digérer. On prétend que son foie est bon contre la jaunisse & les obstructions, étant séché & réduit en poudre, & pris dans du vin blanc. Son nom vient de σκαίρω, *palpito.*

SCARFIA. s. m. Nom propre d'une ancienne ville des Locriens Épicnémidiens. *Scarfia*, *Scarfe*, *Scarphia.* Elle a été entiérement engloutie par un tremblement de terre. Elle étoit au fond du golfe de Zéiton en Achaïe. La place où elle étoit se nomme aujourd'hui *Bondoniza.*

SCARGAINE, ou SARPONE. s. f. Nom propre d'un ancien bourg réduit en village. *Scarponne.* Il est dans la Lorraine sur la Moselle, un peu au-dessus de Pont-à-Mousson. Maty.

SCARIFICATEUR. s. m. Est un instrument de Chirurgie fait en forme de boëte, au bas de laquelle sont dix-huit roues tranchantes comme un rasoir, qu'on bande avec un ressort, & qui se débandent avec un autre. *Scarificator.* Il sert pour faire évacuer le sang épandu sous le cuir, parce qu'il fait dix-huit incisions à la fois, qui sont moins de douleur que si on les faisoit l'une après l'autre.

SCARIFICATION. s. f. Terme de Chirurgie. Opération par laquelle on incise la peau avec un instrument propre, la piquant en plusieurs endroits. *Scarificatio.* Saumaise vouloit qu'on dît *scarifatio*, parce qu'il vient du Grec σκαριφος. Voyez ses notes sur Solin, p. 590. où il prétend qu'il faut lire ainsi dans Pline, L. XVII. p. 27. & non pas *scarificatio*, comme portent les éditions. Le P. Hardouin n'a rien changé à l'ancienne leçon. Il avoue pourtant que les Manuscrits ont *scariphatio*, mais, ajoute-t-il, Théodorus Priscianus, L. II. P. II. c. 1. dit *scarificatio.* Ce sera une erreur dans cet Auteur, comme dans Pline.

SCARIFIER. v. act. Piquer ou inciser la peau avec une lancette en plusieurs endroits, pour en faire sortir les mauvaises humeurs. *Scarificare.*

☞ SCARLATINE. adj. f. On appelle fiévre *scarlatine*, une fiévre continue accompagnée de taches rouges comme de l'écarlate, d'où vient son nom. *Scarlatina febris.* Elle est plus fréquente en été qu'en hiver. Elle attaque principalement

cipalement les enfans. Voyez la Pratique de Sydenham. Col de Villars.

SCARLINO. f. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Tuscane. *Scarlinum*, anciennement *Scapris*, *Scabris*. Il est dans la Principauté de Piombino, sur une colline fort fertile, près du golfe de Piombino, du côté du couchant. Maty.

☞ SCARO. Ville de l'île de Santorin, & la principale des cinq qui ont été établies par les anciens Ducs de Naxe.

SCARPANTO. f. m. Nom propre d'une île de la mer Méditerranée. *Carpathus*. Elle est à l'entrée de l'Archipel, entre l'île de Candie & celle de Rhodes. Ils étoient aussi maîtres de *Scarpanto*. Les Turcs la possédent maintenant; & de quatre villes qu'il y a eu, il n'en reste qu'une à demi-ruinée, tous les habitans, à la réserve de quelques Turcs, sont Chrétiens Grecs. Maty.

Mer de Scarpanto. *Carpathium mare*. C'est une petite portion de la mer Méditerranée. Elle est autour de l'île de *Scarpanto*, entre celles de Stampalia, de Candie, de Rhodes, & une petite partie de la côte de la Natolie. Maty.

SCARPE. f. f. Nom propre d'une riviére des Pays-Bas. *Scarpa*, *Scarpus*, *Scarbus*. Elle a sa source près d'Aubigni, en Artois, où elle baigne Arras & Douai, ensuite elle coule sur les confins de la Flandre & du Hainaut, passe à S. Amand, & peu après se décharge dans l'Escaut. Maty.

SCARRE. f. f. Vieux mot. Escadre ou escadron de Cavaliers, dites aussi Échelles. Borel. *Agmen*, *ala*, *turma equitum*.

SCARSAHI. f. m. Vieux mot. Un rasoir. Borel. *Novacula*, *culter rasorius*.

SCASSAR. f. f. Michel Scot, dans son Traité de la Physionomie, ch. lvi. distingue douze différentes espéces d'augures, & donne le nom de *scassar* à deux de ces espéces; l'une qu'il appelle *scassar* nouvelle, *scassar nova*; & l'autre *scassar* vieille, *scassar vetus*. La premiére est, lorsque vous voyez derriére vous un homme ou un oiseau, & qu'avant qu'il arrive à vous ou que vous arriviez à lui, il s'arrête, vous le regardant. La seconde est lorsque vous voyez un homme passer, ou bien un oiseau s'arrêter dans un lieu, en sorte qu'il soit à votre gauche. La premiere est un bon augure, & la seconde un mauvais. Mais où a-t-il pris ce nom & ces explications?

SCAVAL, ou SCAUHEL. f. m. Terme de Calendrier. Nom du dixieme mois de l'année des Agaréniens & des Turcs. On dit aussi, *Schebal*, *Kabel*, *Schewala*, *Schawala*, *Sciaval*, *Scevel* & *Schawal*. Il répond au mois de Juin. Voyez le Dictionnaire Italien Turc de Molini, *pag.* 253. Eutych. Tom. II. *pag.* 526. 455. & Fabricius, *Menolog.* p. 79.

SÇAVANT, ante. adj. & f. Docte, qui a beaucoup lû & étudié, qui a beaucoup de science & d'érudition. *Doctus*, *peritus*, *eruditus*, *litteratus*. Quant aux raisons d'écrire ce mot & ses dérivés avec un *ç*, voyez Sçavoir. Le peuple est l'ennemi naturel des *Sçavant*. S. Réal. Il y a des *Sçavans* qui n'ont pas le sens commun. La Ch. de M. Les *Sçavans* de profession sont souvent fort sots, & très-ridicules, parce qu'ils affectent trop de faire connoître qu'ils sont *sçavans*. Bell. Si le titre de *sçavant* ne donne pas le privilége de se tromper impunément, il donne du moins celui de n'être ni contredit, ni condamné légérement. Cl. Lisez tant qu'il vous plaira, vous deviendrez *sçavant*, mais non pas habile homme. Chez bien des gens, *sçavant* & *pédant*, sont synonymes. La Br. Combien de *Sçavans*, qui pour sçavoir trop, ne sçavent pas badiner agréablement, & se faire aimer par des gens qui ont beaucoup moins d'esprit qu'eux. Lat. d'Él. a Ad. Les *sçavans* de profession, & qui ne consultent que leurs livres, ne sont point au goût des gens polis. Bell. Je ne sçai si ce n'est point un défaut dans un *Sçavant*, que de l'être trop. Disc. d'Él. Un sot *sçavant*, est sot plus qu'un sot ignorant. Mol. Ce n'est pas être *sçavant*, que d'avoir beaucoup de lecture, & d'avoir appris un grand nombre d'opinions qui ne découvrent rien d'assûré. Ch. de M. Il n'y a point de plus grands parleurs que les *demi-Sçavans*, parce qu'ils appréhendent de perdre l'occasion de dire le peu qu'ils sçavent. Sag. C'est dommage, disoit un *Sçavant*, à un homme d'esprit, que vous soyez si peu *sçavant* avec tant d'esprit: c'est dommage aussi, repliqua l'autre, que vous ayez si peu d'esprit avec tant de sçavoir. Ménage. Les femmes qui affectent le titre de *Sçavantes* ne sont pas sur un bon pied dans le monde. M. Scud. Moliére a fait une Comédie des femmes *Sçavantes*, où il les tourne en ridicule. L'Égypte cessa d'être *sçavante*, dès que la guerre la désola. Val. La France est le pays des *Sçavans*. Ce n'étoit point assez pour être *sçavans*, d'avoir étudié toute sa vie, d'avoir lû tous les Auteurs, il falloit avoir lû Jansénius, & n'y avoir point lû les propositions. Racine. Piérius a fait un Traité des malheurs des *Sçavant*. George Henri Goetz, Surintendant de Lubeck, a fait une Dissertation sur les Marchands qui ont été *Sçavans*. *De Eruditis Mercatoribus*. Une autre sur les *Sçavant* qui ont cultivés les jardins. *De Eruditis hortorum cultoribus*. Une autre sur les Paysans *Sçavans*. *De Rusticis Eruditis*. Une autre encore sur les *Sçavans*, qu'une santé foible ou usée n'a pû détourner de leurs études. D'autres en ont fait sur les femmes *Sçavantes*, comme Eugelken Rostoch, en 1717. Il y a eu plusieurs femmes *Sçavantes*. Sevena, femme de Stilicon, dont parle Claudien, Proba Falconia, Anne Comnène, Olympia Fulvia Morata, Laura Cereta, Isotta Nigarola, Cassandra Fidelus, Laura Terracina, Moderata Fonte, Vittoria Colonna, Isabella Sforza, Veronica Franca, Maddalena Acciacoli, Archangela Tarabotti, Chiara Matraini, Lucretia Marinelli, Laura Battiferi, Margarita Sarrochia, & beaucoup d'autres Italiennes qui font la meilleure partie de la Bibliotheque des femmes, du P. Loüis Jacob. Anne Marie de Schurman, Mademoiselle de Scuderi, Madame Dacier, &c.

☞ Sçavant. On dit d'un homme docte, qu'il est *sçavant* comme les livres.

A Paris on fait le Journal des *Sçavans*. C'est le premier de tous les Journaux, à l'exemple duquel tous les autres ont été entrepris. Voyez au mot Journal.

Sçavant, se dit aussi d'un homme qui est instruit de quelque fait particulier, ou habile & expérimenté dans un Art ou dans un métier. *Versatus*, *instructus*. Quand le Juge trouve un accusé bien *sçavant* sur quelque conjuration, il soupçonne qu'il en est complice. Je vous puis parler comme *sçavant* dans cette affaire: je l'ai conduite & examinée. *Sçavant* en Architecture, en Peinture. Vous êtes trop *sçavant* en l'art d'aimer. Ce nouveau marié a trouvé sa femme plus *sçavante* qu'il n'eût souhaité. Cette bonne nation est peu *sçavante* dans les plaisirs délicats & dans les mœurs polies. S. Evr.

SÇAVANTAS, ou SÇAVANTASSE. f. m. Terme de raillerie, pour signifier un homme dont le sçavoir est confus, & qui affecte de paroître docte: injure qu'on dit à un homme de lettres mal poli, & plein d'un fatras d'érudition. *Litteris confusè imbutus*. Si vous en croyez des personnes aigries l'une contre l'autre, l'homme docte est un *Sçavantas*. La Bruy. Je ne puis souffrir la sombre humeur d'un *Sçavantas*. Scar.

> *Grands* Sçavantas, *nation incivile;*
> *Dont Calepin est le seul ustensile.*

☞ On ne trouve *Sçavantasse* que dans le Dict. de l'Académie, des éditions de 1718. & 1740. C'est ainsi que M. l'Abbé Régnier a écrit ce mot, p. 184. de sa Grammaire Françoise *in*-4°. M. Grimarest l'a aussi employé de la même façon, p. 190. de la vie de Moliére.

☞ SÇAVANTISSIME. adj. m. & f. Très-Sçavant. On ne peut se servir de ce mot qu'en badinant. Pancrace, à la quatriéme Scéne du *Mariage Forcé*, dit qu'il est, & sera toujours homme Sçavant, *Sçavantissime*, *per omnes modos & casus*.

☞ SCAVISSON, ou ESCAVISSON. f. m. Les Marchands Épiciers-Droguistes ne conviennent pas de la nature de cette drogue, quoiqu'ils la mettent au nombre des épiceries. Quelques-uns la prennent pour le menu de la canelle fine; d'autres veulent que ce soit la canelle matte; & d'autres encore la *cassia lignea*.

SÇAVOIR. v. act. *Je sçai*, *tu sçais*, *il sçait*, *nous sçavons*. *Je sçavois*. *Je sçus*. *J'ai sçû*. *Je sçaurai*. *Que je sçache*. *Que je sçusse*. *Je sçaurois*. Connoître, être instruit, avoir connoissance de quelque chose. *Scire*. Il n'y a que ce verbe qui se mette au subjonctif, sans qu'aucun autre mot le précéde

précéde. On dit, *Je ne sçache* rien de plus fâcheux. Ce qu'il y a de particulier, c'est que cette maniere de parler n'a lieu que dans la premiere personne. Corn. Il signifie, Etre docte, avoir beaucoup d'érudition; avoir beaucoup de lecture, ou beaucoup de connoissance des choses. *Sçavoir*, c'est connoître les choses par leurs causes. S. Réal. Nous avons naturellement un desir de *sçavoir*. La Philosophie nous fait *sçavoir* les causes des effets que nous voyons. Il faut *sçavoir* les choses à fond, & non superficiellement. Quand on ne *sçait* qu'une seule chose, on est souvent réduit à se taire. S. Evr. Les femmes se sont elles-mêmes établies dans l'usage de ne rien *sçavoir*, soit par la foiblesse de leur complexion, soit par la paresse de leur esprit. La Bruy. Parmi des desirs trop curieux de *sçavoir* tout, la Providence nous a réduit à la nécessité de ne *sçavoir* presque rien, & de nous ignorer nous-mêmes. S. Evr. Socrate disoit qu'il ne *sçavoit* qu'une chose, c'est qu'il ne *sçavoit* rien.

> Sçais-*tu pour* sçavoir *bien ce qu'il nous faut* sçavoir,
> *C'est s'affiner le goût, de connoître & de voir,*
> *Apprendre dans le monde, & lire dans la vie,*
> *D'autres secrets plus fins que de Philosophie.* Rég.

Ce verbe ne vient pas, dit M. Ménage, de *scire*, *scio*, mais de *sapere*, *sapio*, comme le *sapere* des Italiens & le *saber* des Espagnols: ainsi, continue M. Ménage, il ne faudroit point l'écrire avec un *ç*; en effet bien des gens aujourd'hui, & l'Académie même écrivent *savoir*. Cependant comme l'usage d'écrire *savoir* sans *ç* n'est pas si universellement établi, que beaucoup d'habiles gens n'écrivent encore ce mot avec un *ç*, nous croyons qu'il faut conserver ce *ç* dans l'orthographe du verbe *sçavoir*, parce que le verbe *sapere*, dont la véritable signification est *goûter*, (puisqu'il vient de *sapor*, qui signifie *goût*, *saveur*, & non pas science qui vient de *scientia*,) ne peut signifier *sçavoir* que métaphoriquement; au lieu que *scire* signifie proprement & naturellement *sçavoir*, *sciens*, *sçavant*, *scilicet*, *à sçavoir*, adverbe. D'ailleurs, le vieux mot *escient*, ne peut être dérivé de *sapienter*; mais de *sciens* ou *scienter*, en ajoûtant un *e* en François, devant la lettre initiale du Latin, comme on l'a ajoûté devant *sperare*, *studium*, *stabilire*. &c. pour en faire les mots *espérer*, *estude*, *establir*, &c. Il faut s'en tenir à cette remarque; mais elle ne nous doit pas empêcher d'ajoûter qu'un homme d'esprit a accusé d'ignorance, ceux, qui vers l'an 1614. ont commencé à mettre ce *ç*, faute de *sçavoir* que nous avons eu le vieux verbe *scir*, je *scis*, nous *scissons*, &c. de la quatrieme conjugaison, & entiérement hors d'usage, & dont il ne reste que *science*; mais non pas *sçavant*, qui vient de *sapience*. Et il ajoute qu'il n'est pas surprenant que du vieux verbe *scir*, il n'en soit resté que le mot de *science*; & au contraire du verbe *sçavoir*, le mot de *savance* n'en soit point resté. Il y a plusieurs autres exemples semblables. *Perfection* n'est-elle pas restée seule du vieux verbe *parfaire*; pendant que d'*achever*, le mot d'*accapitation* ne nous est point demeuré? Du Vron. Mary.

Sçavoir, s'employe quelquefois absolument; & alors il signifie avoir l'esprit orné & rempli de bonnes choses. Cet homme-là *sçait*, pour dire, cet homme est docte. *Sapientissimus.* Acad. Fr.

Sçavoir, se dit aussi en parlant des connoissances qu'on rend publiques par des proclamations, affiches, ou significations: mais alors il se construit ordinairement avec le verbe faire. *Declarare*, *significare*, *denuntiare*, *publicare*, *edicere*. Par les cris publics ont fait *sçavoir* à tous qu'il appartiendra, &c. Les Sentences portent, A tous ceux qui ces présentes verront, salut, *sçavoir* faisons, que &c. On lui a déclaré & fait à *sçavoir* par une signification expresse, qu'il eût à déloger; qu'il y avoit eu un tel arrêt, à ce qu'il n'en prétendît cause d'ignorance. En beaucoup de lieux les sentences & les contrats commencent par ces mots, *Sçachent* tous, &c.

Sçavoir, signifie aussi, avoir avis, avoir connoissance des simples faits, & des particularités: être informé, être instruit. *Callere*, *compertum habere*, *vel pro certo*. Je *sçais* ce qui s'est passé. Je *sçais* le respect qu'on doit aux Puissances. Je ne veux rien *sçavoir* de tout ce qu'il a dit contre moi. Faites-moi *sçavoir* le détail de cette action. Je *sçais* tout ce qu'on peut dire là-dessus. Il n'y a point d'Auteur, que je *sçache*, qui ait parlé de cette matiére. Que *sçait*-on s'il n'y a point d'hommes dans la Lune? Que *sçavons*-nous combien nous avons encore à vivre? Je veux bien qu'on *sçache* tout ce que je fais. Qui peut *sçavoir* le destin qui m'atend. Rac.

> *Helas! qui, sans aimer,* sçait *que le mal extrême,*
> *Est d'en* sçavoir *un autre aimé de ce qu'il aime?*
> Segrais.

Sçavoir, se dit encore de ce qui se fait avec connoissance & avec réflexion. *Circumspecte agere.* Ce Prince *sçait* bien ce qu'il fait; il ne se trompe guère; il *sçait* bien tenir ses sujets dans le devoir; il a bien montré ce qu'il *sçavoit* faire. Ce Poëte *sçait* bien tourner des vers, une pensée. Il a été tellement troublé & interdit par cet accident, qu'il n'a *sçu* ce qu'il disoit, ni ce qu'il faisoit. J. C. a demandé pardon pour les Juifs, parce qu'ils ne *sçavoient* pas ce qu'ils faisoient.

☞ On dit, qu'un homme *sçait* bien le monde, pour dire, qu'il *sçait* bien la maniére de vivre dans la société des hommes, & particuliérement du grand monde.

☞ Sçavoir, se dit aussi absolument, & alors il signifie, avoir l'esprit orné & rempli de bonnes choses. Cet homme-là *sçait*. Ac. Fr.

Sçavoir, se dit aussi des connoissances qui sont simplement en la mémoire. *Callere memoriter.* Il *sçait* tout son Office par cœur. On dit, il *sçait* sa leçon sur le bout du doigt. Il *sçait* cela comme son Pater.

Sçavoir, se dit aussi d'une action, d'un témoignage de la volonté. Quand quelqu'un nous rend service, il faut lui en *sçavoir* gré. *Gratum habere animum.* Je *sçais* bon gré aux Auteurs qui censurent les vices, qui ne flattent point. Je lui *sçais* mauvais gré d'avoir écrit une telle proposition. Je me *sçais* bon gré de lui avoir dit mes sentimens.

Sçavoir, signifie aussi, avoir le pouvoir, l'adresse de faire quelque chose. *Posse*, *callere*. Je *sçaurai* bien le ranger à la raison. Il *sçait* bien tourner les choses comme il lui plaît. Je ne *sçais* point gagner le cœur d'une Maîtresse. Les gens de cabinet ne *sçavent* point badiner agréablement. Sa faveur dura peu, parce qu'il ne *sçut* pas s'y maintenir. Tous les actes de foi que nous *sçaurions* faire. Pélis.

Il est surtout en usage avec la négative, dans le tems du prétérit de l'indicatif, & dans ceux du subjonctif; & alors il signifie, ne pouvoir pas. *Non posse*, *nequire*, *non potis esse*. Il n'a *sçu* venir à bout de son entreprise. On ne *sçauroit* assez blâmer le luxe, le libertinage du siécle. On ne *sçauroit* lever ce fardeau qu'avec des machines. On ne *sçauroit* venir à bout de réformer le monde. Vous ne *sçauriez* réussir en cette entreprise; il la faut laisser-là. Remarquez que cet imparfait du subjonctif est mis pour le présent de l'indicatif: ainsi je ne *sçaurois*, signifie *je ne puis*. Il semble pourtant que *sçavoir*, en ce sens, & avec la négation, est quelquefois en usage au présent de l'indicatif: car ne dit-on pas, par exemple, c'est un homme qui ne *sçait* rien faire; pour dire, qu'il n'a ni la force, ni l'adresse de rien faire? Il y a même un petit jeu de conversation où l'on dit, *Sçait* bien peu faire qui cela ne *sçait* faire.

☞ On dit, Je ne *sçache* personne, pour dire, je ne connois personne. Il ne se dit jamais qu'avec la négative, & il est du style de la conversation.

Sçavoir, ou Sçavoir est, ou à Sçavoir, ou c'est à Sçavoir se dit adverbialement, & sur tout des choses qui sont distribuées par articles. *Nempe*, *nimirum*, *quippe*. Dans la dépense d'un compte, on dit, il a été payé, *sçavoir*, tant à un tel par telle quittance. Son bien est en différente nature, *sçavoir* en argent, en rentes, en terres.

Sçavoir, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme *sçait* le tran-tran des affaires, qu'il en *sçait* le pair & la praise; pour dire, qu'il en connoît la conduite, qu'il en *sçait* le fond, ou le fin. *Scire agendi rationem*, *callere modum*. On dit qu'il *sçait* le pays, qu'il *sçait* la carte; pour dire, qu'il *sçait* se conduire prudemment. On dit qu'il *sçait* plus que son pain manger; pour dire, qu'il a

de l'expérience du monde. On dit aussi, qui ne *sçait* son métier, l'apprenne, quand on voit un Artisan qui réussit mal en quelque art, & qui s'y ruine. On dit qu'un homme *sçait* mieux qu'il ne dit, quand on veut l'accuser de parler contre sa conscience. On dit aussi, qu'il ne *sçait* rien de rien, quand il n'est pas averti de ce qui se passe, de ce qui se fait contre lui. On dit aussi, je ne *sçais* ce que c'est, pour faire une dénégation. On ne *sçait* qui meurt ou qui vit. On dit en termes de mépris, Une je ne *sçais* qui, pour dire, une femme de mauvaise vie ; & un je ne *sçais* quoi, des choses dont on ne peut pas trouver la vraie expression. ☞ On dit proverbialement, d'un homme extrêmement habile, & qui a une grande connoissance des affaires les plus secrettes, qu'il *sçait* le fin du fin. On dit aussi proverbialement & figurément d'un homme, qu'il *sçait* toutes les foires de Champagne.

Sçû, ûe. part. pass. adj. *Cognitus, intellectus, scitus.*

Sçû, est aussi substantif. Cela a été fait au vû & *sçû* de toute la terre. *Coram & palam.* Quand on joüit d'un héritage au vû & *sçû* d'un autre, on acquiert prescription contre lui.

Sçavoir. s. m. Science, doctrine, érudition. *Scientia, doctrina, eruditio.* Les deux Scaliger ont été des gens d'un profond *sçavoir*, d'une grande lecture. Cet homme fait parade de son *sçavoir*. Le *sçavoir* n'est rien, si on ne sçait pas le montrer à propos. Le Ch. de M.

> *En vain, par le veiller, on acquiert du* sçavoir,
> *Si Fortune s'en mocque*, &c. Regnier.
>
> *Le* sçavoir, *dans un fat, devient impertinent.* Mol.
>
> *Dans le siécle où nous sommes,*
> *Est-ce au pied du* sçavoir *qu'on mesure les hommes ?*
> Boil.

Sçavoir-faire. Ces deux verbes se prennent substantivement, & se disent de la capacité, de l'adresse, de l'habileté, de l'intrigue, de la conduite pour réussir à quelque chose. *Solertia, industria, dexteritas, occultæ artes.* Cet homme n'a point de bien ; il subsiste par son *sçavoir-faire*, par son industrie. Quoique ce terme soit assez expressif, les personnes qui parlent le mieux, ne peuvent s'y accoutumer : il n'y a pas d'apparence qu'il subsiste : je ne sçai même s'il n'est point déja passé. Aussi est-il très-irrégulier, & contre le génie de notre langue, qui n'a point de substantifs de cette nature. Bouh. Cependant l'Académie l'admet sans aucun scrupule, & il est depuis long-temps dans un usage commun. ☞ Loüeriez-vous son habileté & son *sçavoir-faire*. Bourdal. *Exhort. II. pag. 406.*

☞ Sçavoir-mon. Maniére populaire, pour dire à sçavoir, par interrogation. *Gloss. sur Marot.*

Sçavoir vivre. Ces deux verbes se prennent substantivement, & signifient maniere de se conduire parmi les honnêtes gens. *Multa urbanitate limatum esse, honesta agendi ratio* ; politesse, maniére aisée acquise par la fréquentation des honnêtes gens.

> *Un ignorant qui n'a pour lui*
> *Qu'un certain* sçavoir vivre, *un esprit agréable,*
> *A la honte du Grec & du Latin, fait voir,*
> *Combien doit être préférable,*
> *L'usage du monde, au* sçavoir.
> *Poësies de Madame Deshoulieres, 1707. T. I. p. 107.*

On dit. *Faut sçavoir*, quand on laisse à deviner quelque chose. Il est brave, galant, *faut sçavoir* ; c'est-à-dire, au dernier point, en perfection. Ce dernier est bas. *Supra modum.* Il se dit souvent ironiquement.

On dit aussi, c'est un à *sçavoir* ; pour dire, on n'est pas encore résolu si on fera telle chose. *Scilicet, nimirum, nempe.* Il attend dix mille écus de récompense de son travail ; c'est un à *sçavoir*, cela est fort douteux.

Je ne sçais quoi. Phrase dont on a fait un substantif masculin. *Nescio quid.* Le P. Bouhours a fait un Entretien sur le *Je ne sçais quoi*, intitulé, Le *Je ne sçais quoi*. Il est bien plus aisé de sentir le *je ne sçais quoi*, que de le connoître. Ce ne seroit plus un *je ne sçais quoi*, si l'on sçavoit ce que c'est. Sa nature est d'être incompréhensible & inexplicable. Bouh.

On peut dire que c'est le penchant & l'instinct du cœur, que c'est un très-exquis sentiment de l'ame pour un objet qui la touche, une sympathie merveilleuse, & comme une parenté des cœurs, pour user des termes d'un bel esprit Espagnol, *un parentesco de los coraçones.* Mais en disant tout cela, & mille autres choses encore, on ne dit rien. Un de nos Poetes a mieux parlé, il décide la chose en mot.

> *Il est des nœuds secrets, il est des sympathies,*
> *Dont par le doux rapport, des ames assorties,*
> *S'attachent l'une à l'autre, & se laissent piquer,*
> *Par ces* je ne sçais quoi, *qu'on ne peut expliquer,*
> Corn.

Le plus grand mérite ne peut rien, sans le *je ne sçais quoi*. Mais aussi quelques défauts qu'on ait, le *je ne sçais quoi* racommode tout.

> *Sur tout il avoit un grace,*
> *Un* je ne sçais quoi, *qui surpasse*
> *De l'amour les plus doux appas,*
> *Un ris qui ne ne se peut décrire,*
> *Un air que les autres n'on pas,*
> *Que l'on voit, que l'on ne peut dire.*

Outre ce *je ne sçais quoi* qui répare tous les défauts, & qui tient lieu de tout, il en est un autre qui fait un effet tout contraire : car il détruit, il gâte, il empoisonne, pour parler ainsi, tout le mérite des personnes où il se rencontre. Mais pour parler plus chrétiennement du *je ne sçais quoi*, n'y en a-t-il pas un dans nous, qui nous fait sentir malgré toutes les foiblesses & tous les désordres de la nature corrompue, que nos ames sont immortelles, que les grandeurs de la terre ne sont pas capables de nous satisfaire ? &c. Bouh. Il me souvient d'avoir lû dans l'Histoire de l'Académie Françoise, qu'un des Académiciens prononça un jour un discours sur le *Je ne sçais quoi*. Io.

SCAZON. s. m. Terme de Poësie Latine. Espéce de vers qui avoit en son cinquiéme pied un iambe, en son sixiéme un spondée, ne différant au reste en rien de l'Iambique. On l'appelloit *Iambe boiteux* ; & ce mot vient du Grec σκάζειν, *claudicare*, qui signifie *boiter*. La préface des Satyres de Perse est faite de ces sortes de vers.

S C E.

SCEAU, ou SCEL. s. m. (Loiseau & quelques autres écrivent *scau* ; & pour *scel* il n'a plus d'usage, que dans quelques phrases, que l'on verra dans la suite.) C'est un cachet, ou un morceau de métal peu épais, & de figure ronde ou ovale ; un instrument public, gravé & marqué des armes du Prince, de l'État, du Seigneur, ou du Magistrat, dont l'empreinte faite sur la cire, sert à rendre un acte authentique & exécutoire. *Sigillum, signum.* C'est aussi l'empreinte même que fait le *sceau*. Le *grand Sceau* est le *Sceau* du Roi, qui est entre les mains du Chancelier ou du Garde des *Sceaux*, dont on scelle les Édits, les provisions des Offices, les Privilèges, les Graces & Patentes, & tout ce qui se fait au Conseil d'État, ou au Grand-Conseil. Le *grand Sceau* est exécutoire par tout le Royaume. Il porte empreinte l'image du Roi revêtu de ses habits Royaux. Ceux qui ont droit de committimus au *grand* & au *petit Sceau*, peuvent indifféremment porter leurs causes aux Requêtes de l'Hôtel, ou aux Requêtes du Palais. Mais lorsqu'il s'agit de distraire le procès d'un Parlement à un autre, il faut, pour le *grand Sceau*, que la somme en question soit de mille livres, & au-dessus. Ceux qui n'ont que le droit de committimus au *petit Sceau*, ne peuvent faire renvoyer leurs causes que dans l'étendue du Parlement, dans lequel ont été expédiées les lettres du *petit Sceau* ; & il faut qu'il s'agisse de deux cens livres, & au-dessus. Voyez l'Ordonnance de 1669.

Les *petits Sceaux* sont ceux des petites Chancelleries, qui sont établies près des Parlemens, pour sceller leurs arrêts, & les autres Lettres & expéditions qui servent à l'instruction des procès. *Signum minus.* Ces *Sceaux* portent, non l'image

l'image du Roi, mais seulement les armes de France. Ils sont seulement exécutoires dans le ressort de leur Perlement, si on n'y joint un parétis du *grand Sceau*. Il y a aussi des *petits Sceaux* dans les Présidiaux pour sceller les Sentences présidiales; c'est-à-dire, rendues eux deux chefs de l'Édit, les Exécutoires, émanés des Juges présidiaux, & les reliefs d'eppel dont ils sont compétens. Ce *sceau* est exécutoire dans tout le ressort du Parlement où est situé le Présidial; il porte les armes de France, mais en plus petite forme que le *sceau* des petites Chancelleries. Il y e encore les *petits Sceaux de Justice*, qui servent à sceller les sentences, les mandemens & les exécutoires des Juges non Présidiaux, & les contrats. Ce *Sceau* porte aussi les armes du Roi, mais en plus petite forme que celui des Chancelleries Présidiales. Il n'y avoit même anciennement qu'une fleur de lis. Il est exécutoire partout le Royaume, pour les contrats en vertu de l'Ordonnance de 1539. & pour les sentences, il n'est exécutoire que dans le territoire du Juge. Loy. Le *Scel* du Châtelet est attributif de Jurisdiction, en sorte qu'on prétend qu'un contrat passé sous le *Scel* du Châtelet de Paris y ettire les parties de tout le Royaume, quand il s'agit de l'exécution du contret, ou qu'il y e procès pour cela : il n'y a qu'une fleur-de-lis. Le *Scel* authentique est celui des Seigneurs pour les actes de leurs Seigneuries, que gardent leurs Tebellions. Quelques-uns prétendent que tous les actes passés sous le *Scel* authentique, & non Royal, ne portent point d'hypothèque hors du ressort.

Les Évêques, les Communautés, & même les particuliers ont eussi des *sceaux*, pour marquer les provisions qu'ils donnent, ou autres actes; mais ce ne sont proprement que des cachets. *Sigillum.*

Les Commissaires & les Juges particuliers ont aussi leurs *Sceaux*, avec lesquels ils scellent & cachètent les portes, serrures, coffres, & même les corps morts, pour les mettre sous la main de la Justice, & en saisir leur jurisdiction, pour empêcher qu'on n'y touche, & pour le conservation des droits des intéressés & des absens.

Ce mot vient de *sigellum* pour *sigillum*. Ménage.

L'usage des *Sceaux* est très-encien. Il est dit en Daniel, Ch. XIV. que Darius fit mettre son *Sceau* sur le Temple de Bel. On verra plus bas qu'il est même bien plus ancien. Les *Sceaux* anciens étoient d'ordinaire grevés sur le cheton des bagues, ou sur des agathes, émeraudes, saphirs, cornalines, &c. Souvent la figure du Prince y étoit représentée, quelquefois des symboles. Celui d'Auguste avoit l'image d'un sphinx, parce que c'est le symbole du secret. Pline dit que de son temps on n'usoit point de *Sceaux* dans le reste du monde, & hors de l'Empire. A Rome chacun evoit son cachet, qui servoit de *Sceau*, & qu'on epposoit pour merque d'approbation. Un testament étoit nul sans le *Sceau* du testateur, & les sept *Sceaux* des sept témoins : mais ces *Sceaux* privés n'étoient que des cachets. Cependant on ne remarque point que les Romains eussent des *Sceaux* publics, ni que leurs contrats, ou leurs Édits fussent scellés, non pas même sous les Empereurs. En France anciennement, eu lieu de signer, on se contentoit de mettre un *Sceau* qui rendoit les actes euthentiques. On le peut observer par une infinité d'anciennes chartes qui ne sont point signées. La raison pour laquelle on se servoit d'un *Sceau*, c'est que peu de gens sçavoient écrire; il n'y evoit que les Clercs qui sçussent lire & écrire. Chaque Juge avoit son *Sceau* particulier. Mais Philippe le Long ayant réuni à son domaine les *Sceaux* des Justices Royales, les *Sceaux* sont devenus publics & domaniaux. Loy. Les Empereurs ont scellé d'un *Sceau* d'or les actes d'importance. Ainsi la Bulle d'Or de Charles IV. pour l'élection de l'Empereur, a pris son nom du *Sceau* d'or qui y pend, & qu'on eppelloit *Bulle*. Le Pape a deux sortes de *Sceaux*. Le premier dont il se sert pour les Brefs Apostoliques, & pour les Lettres secrettes, s'appelle *l'Anneau du Pêcheur*. C'est un gros enneau où l'on voit la figure de saint Pierre qui tire ses filets pleins de poissons. L'eutre dont il se sert pour les Bulles, e la tête de saint Pierre à droite, & celle de saint Paul à gauche, avec une croix entre-deux; & de l'autre côté le nom du Pape, quelquefois evec ses armes, mais rarement. Le *Sceau* des Brefs s'imprime sur de la cire rouge; & celui des Bulles, sur du plomb. Dans les anciens *Sceaux*, les Rois sont représentés assis evec majesté, la couronne en tête, le sceptre à le mein; & une tunique ou un long manteau, & quelquefois armés & à cheval evec une épée nue élevée au poing, & un bouclier à la main gauche, armés de pied en cap, le cheval caparaçonné, & courant à toute bride. Quelquefois l'oiseau sur le poing. Il y a aussi des Reines à cheval, l'oiseau sur le poing. Voyez les livres que nous citerons plus bas Que voit-on sur les *Sceaux* de la plûpart de nos anciens Rois ? Leurs portraits, des portes d'Églises, des croix, des têtes de Saints. Hugues-Capet est représenté tenant un globe d'un côté, & de l'autre une main de Justice; c'est le premier à qui l'on voye cette espéce de sceptre; sa couronne n'est rehaussée que de fleurons. Louis VI. dit le Gros, est essis dans une chaise à bras, vêtu d'une espéce d'eube, tenant un sceptre à trois pointes, & ayant sur la tête une couronne ornée de croix. Le premier *Sceau* où il peroisse une véritable fleur-de-lis, est de Louis le Jeune. Le Gendre. Dans le *Sceau* d'une charte de la fin du XII[e]. siécle ce Monarque (Louis le Jeune) est représenté avec une fleur-de-lis, sa couronne en est ornée. Id. Les Evêques sont représentés dans leurs *Sceaux* en habits Pontificaux, la mitre en tête, la gauche tenent le crosse, & la droite en action de donner la bénédiction. Maintenant leur *Sceau* est seulement celui de leurs ermes. Le *Sceau* des Eglises & des Monastéres est ordinairement marqué de l'effigie du saint Patron de ces lieux. Celui du Parlement de Pau est écartelé de France & de Navarre. Gorlæus fait un traité & un recueil de plusieurs *Sceaux* anciens, qu'il eppelle *Dactyliotheca*, qui est fort curieux. Du Tillet dit que les Rois de France se sont réservé particuliérement le *Sceau* de cire jaune. Louis XI. donne comme un grand privilége à René d'Anjou Roi de Sicile, le droit de sceller en cire jaune, tant en France qu'en Sicile, par Lettres-Patentes du ving-huitiéme Janvier 1468 Cependant on scelle de cire verte, les Lettres qu'on appelle Chartes, Édits, & Rémissions, & toutes celles qui sont intitulées, *Ad perpetuam rei memoriam*, ou, A tous présens & avenir. On n'y marque point le jour ni la dete; mais seulement le mois & l'année, pour montrer qu'on a été long-temps à délibérer, & que la chose doit demeurer en une perpétuelle vigueur. Les eutres Lettres scellées en cire jaune commencent par, A tous ceux qui ces présentes Lettres verront. Les Universités & les Communeutés se servent de cire rouge, eussi-bien que la Provence & le Dauphiné. Les Comtes de Poitou scelloient avec de la cire blanche, & maintenant on s'en sert dans l'Ordre des Chevaliers du Saint-Esprit. On n'a commencé à mettre les ermes dans les *Sceaux* que vers l'année 1366. Du Chêne dit que les seuls Chevaliers avoient droit d'un *Sceau* pendant, qu'on eppelloit *authentique*. On trouve des actes scellés de trois *Sceaux*, *du grand que portoit le Chancelier*, *du petit signet que portoit le Roi même*, *& du Scel du secret*, *que portoit le Chambellan*. Tessereau. On appelloit *Sceau secret*, celui qu'on epposoit eux Lettres closes, qui evoit diverses inscriptions rapportées par Du Cange. On l'a depuis appellé *Contrescel* perce qu'il étoit apposé au dos du *Scel* authentique.

☞ Sceau Dauphin, est un grand *sceau*, qui est particulier pour sceller les expéditions qui concernent la province du Dauphiné. Dans ce *sceau* est représentée l'image du Roi à cheval & armé, ayant un écu pendu au cou, dans lequel sont empreintes les armes écartelées de la France & du Dauphiné; le tout dans un champ semé de fleurs de lis & de dauphins.

☞ Sceau *des grands Jours*. C'étoit celui que le Roi envoyoit autrefois dans les provinces pour sceller les actes & expéditions, qui y étoient arrêtées aux grands jours qui s'y tenoient.

On n'a commencé en Angleterre, à mettre des *Sceaux* eux Chartes, qu'en 1004. Ménage. *Hist. de Sablé*, *L. V. c.* 2.

Nous avons sur les *Sceaux* un Ouvrage méthodique & sçavant de Théodorus Hoping, J. C. Allemand. Il contient seize chapitres, dont le premier traite du nom de *Sceau*, *Sigillum*, & des autres noms qu'on a donnés eux *Sceaux*; le II[e]. de l'entiquité des *Sceaux*, qui étoient d'abord des enneaux, dont on trouve l'usege dans la Genése; de leurs inventeurs, les raisons d'en porter, leurs genres & leurs différences, leur forme, la maniére de les porter, leurs

ornemens, leurs hiéroglyphes, leurs fins, leurs usages, leurs effets, les abus qu'on en a fait. Le IIIe. traite des Bulles avec la même méthode & le même détail. Le IVe. des différentes espéces de *Sceaux* qu'il divise, en public & privé, propre & étranger, propre & commun, grand & petit, avec forme & informe, ordinaire & député comme il parle, & extraordinaire, & non député, connu & inconnu, vrai & faux, & enfin ratificatif & confirmatoire de l'autorité, de la solennité, du témoignage, du consentement. Le Ve. est de ceux qui ont droit de *Sceau*. Le VIe. de la garde des *Sceaux*. Le VIIe. des choses auxquelles on appose le *Sceau*. Le VIIIe. des images, figures, armoiries, &c. caractéres, inscriptions, &c. & du lieu où l'on appose les *Sceaux*, & l'ordre qu'on y doit garder. Le IXe. du nombre, de la multitude des *Sceaux*, & du profit qu'ils apportent. Le Xe. de leur usage, leur fin, leurs effets, leur force, leur puissance. Le XIe. de la preuve des *Sceaux* en général, & en particulier du public & du privé. Le XIIe. des présomptions des *Sceaux*. Le XIIIe. de la vérification des *Sceaux*. Le XIVe. de la maniére dont on attache les *Sceaux*. Le XVe. des souscriptions qui ont rapport au *Sceau*. Le XVIe. des autres choses qui y ont rapport, sçavoir du seing des Empereurs & des Rois, celui des Chancelliers, Secretaires ou Notaires, & autres semblables, & tout ce qui le concerne, toujours avec le même ordre & la même méthode. Ce Livre fut imprimé *in*-4°. à Nuremberg en 1642 sous ce titre, *De Sigillorum prisco & novo jure, Tractatus Practicus*, &c.

Il en a paru depuis un autre de Heincuius *in-folio*. *De veteribus Germanorum, aliarumque nationum Sigillis, eorumque usu & præstantia, Syntagma historicum*. A Francfort & à Leipsick, en 1709. Il comprend deux parties, dont la premiere est *de la nature des Sceaux*. La seconde *de leur usage & de leur excellence*. La premiere comprend XVII. Chapitre où l'on traite, 1°. De l'autorité & de la foi des *Sceaux*. 2°. De leurs noms. 3°. Des Nations qui en ont usé. 4°. De la matiére des *Sceaux*, & d'abord des Bulles d'or. 5°. Des Bulles d'argent & de plomb. 6°. Des *Sceaux* de cire. 7°. De la figure & de la grandeur des *Sceaux*. 8°. Des images & des inscriptions en général. 9°. De celles des Empereurs, des Rois des Romains, & des Impératrices. 10°. Des *Sceaux* des Rois, Ducs, Princes & Comtes. 11°. De ceux des Nobles, & des villes. 12°. De ceux des Papes, des Concilesl, des Cardinaux. 13°. De ceux des Archevêques, des Évêques, & des Majordomes Teutoniques. 14°. De ceux des Eglises, des Monastéres, des Abbés, des Prevôts, des Doyens. 15°. Des *Sceaux* secrets, & des contre-*Sceaux*. 16°. De la maniére d'apposer le *Sceau* & de l'attacher. 17°. Des fraudes & des impostures qui se sont commises en cette matiére. La seconde partie en quatre Chapitres 1°. Compare les *Sceaux* avec les Médailles, & préfére les *Sceaux*. 2°. Traite de l'usage grammatical & critique des *Sceaux*. 3°. De leur usage historique. 4°. De leur usage héraldique, ou par rapport aux armoiries. Celui-ci est plein de figures de *Sceaux*, il n'y en a point au dans l'autre. Nous avons encore les *Sceaux* des Comtes de Flandre, *Sigilla Comitum Flandriæ*, à Bruges. 1639. *in-folio*. Il s'en trouve dans la Diplomatique du P. Mabillon, & dans l'Histoire de Bretagne du P. Lobineau, &c.

Touchant les *Sceaux* des anciens, il faut remarquer avec Fauchet, que les anciens Rois de France marquoient leurs monnoies & lettres, avec leur image de pourfil, comme font les médailles des Grecs & Latins: & cela s'appelloit *imago lusca*, & se pratiqua jusqu'à ce que l'écu des fleurs-de-lis fut rendu héréditaire; car on n'a pas vû qu'on s'en soit servi depuis Louis le Gros. Borel.

Sceau, se dit aussi du plomb, ou de la cire, & de l'empreinte qui est attachée à la chose scellée. *Lamina sigillo exarata*. Le *sceau* des Marchands & des Douaniers, qu'on applique aux étoffes & aux marchandises, est aussi un plomb. Le *sceau* des Chevaliers est en cire dure & pêtrie. Celui des Commissaires est en cire molle. Il y a des *sceaux* en placard, en queue, à double queue, en lacs pendans de soie, qui sont diverses manieres d'appliquer le *sceau* aux Lettres. Ceux qui font de faux *sceaux* sont sévérement punis.

Sceau, signifie aussi le temps & les lieux où l'on scelle. *Tempus & locus cerarii, vel signaturæ*. Il y aura *Sceau* demain à Versailles chez Monseigneur le Chancelier. Il y a *Sceau* aujourd'hui chez M. le Garde des *Sceaux*. On a publié ce réglement, le *Sceau* tenant. Au Parlement de Paris, c'est un Maître des Requêtes qui tient le *Sceau*. Il faut porter ces Lettres au *Sceau*, les retirer du *Sceau*. On n'a point donné de *Sceau* cette semaine. Ces Lettres n'ont pû passer au *Sceau*.

On appelle opposition au *sceau*, *Interpellatio ad sigillum*, celle qui se fait par un créancier d'un officier, ou d'un rentier du Roi, entre les mains d'un garde-rôle, pour conserver son hypotheque sur l'office, ou sur la rente de son débiteur, & empêcher qu'on ne scelle des provisions ou des lettres de ratification de la vente de l'office, ou de la rente, qu'à la charge de son opposition.

Sceau, est aussi un nom collectif qui se dit de tous les Officiers du *Sceau*. *Sigilli præfecti*. Le *Sceau* suit la Cour. On a mandé le *Sceau*. Le Trésorier du *Sceau* est celui qui reçoit les droits de tous les Officiers du *Sceau*.

Sceau, se dit aussi d'une taxe du droit du *Sceau* qui double & redouble plusieurs fois, suivant la qualité des lettres ou des parties, sur le pied d'une lettre simple. *Taxatio, æstimatio sigilli*. Les lettres simples paient tant pour *sceau*. Les villes paient seize *sceaux*.

En termes de Chymie, on dit qu'on a apposé le *sceau* d'Hermès à un vaisseau, quand on l'a si bien bouché, qu'il ne s'en peut pas exhaler le moindre atôme: ce qui se fait qu'on fondant au feu de la lampe l'extremité du col d'un matras, & en le tortillant & rejoignant ensemble. Voyez encore ci-dessous Sceau des Sceaux.

Sceau, se dit figurément en choses morales. On confesse ses péchés sous le *sceau* de la confession. *Sub sigillo confessionis*. L'embléme du secret se peint avec une figure qui a un *sceau* sur la bouche. La nature a mis un *sceau* à la virginité, qu'on appelle le *pucelage*.

Sceau, se dit aussi des Sacremens qui sont appellés des signes & des *sceaux* de la grace. *Signa visibilia gratiæ invisibilis*.

Garde des Sceaux, est un Officier auquel le Roi confie ses *sceaux*, lorsque le Chancelier est mort, ou en disgrace. *Regiæ signaturæ præfectus*. Il est revêtu de la même autorité que le Chancelier, avec cette différence que le Roi peut reprendre quand il lui plaît les *sceaux* du *Garde des Sceaux*. Mais si on ôte quelquefois les *sceaux* à un Chancelier, on ne lui ôte point sa charge.

Garde-Scel, est l'Officier qui tient le petit *Sceau* d'un Présidial, d'une Justice. *Cerarii custos*. Nous *Garde-Scel* établi à un tel lieu, c'est l'intitulation des contrats passés en province.

☞ Sceau de Notre-Dame. s. m. Plante. Voyez Racine vierge. C'est la même chose.

☞ Sceau de Salomon. s. m. C'est une plante dont les tiges s'élevent à la hauteur d'environ deux ou trois pieds, & sont rondes, lisses, sans rameaux, & un peu courbées vers leurs sommités. Ses feuilles sont oblongues, larges, nerveuses, alternativement disposées, de couleur verte brune, luisantes en-dessus, & d'un verd de mer en dessous. Ses fleurs sont en cloche allongées en tuyau, & découpées en six parties. Elles naissent le long des côtes; leur couleur est blanche. Cette plante croît dans les haies, dans les bois, & autres lieux ombrageux. Sa racine toute nouvelle pilée, & le jus qui en est exprimé, efface toutes les lentilles, taches, meurtrissures, provenant pour être hâlé, battu, tombé, ou heurté, soit à la face, ou autre partie du corps. On en distille de l'eau qui est fort propre pour le teint des Dames. *Polygonatum*, ou *sigillum Salomonis*.

Sceau des Sceaux. Terme de Philosophie hermétique. *Sceau* hermétique. Maniere de boucher un vase. *Sigillum hermeticum. Occlusio*. C'est le *sceau* d'Hermès qui se fait en trois manieres, ou en fondant le col du vaisseau philosophique; ou en le bouchant avec un vaisseau de verre bien juste, & le luttant pour plus grande assurance; ou en mettant un autre œuf renversé sur le premier, qui doit contenir la matiere hermétique. Dict. Herm.

☞ SCECACHUL. s. m. C'est le nom d'une plante que les Arabes nomment encore quelquefois *Locachium*, quelquefois *Lichimum*, & quelquefois *Alubimum*. Sa tige est basse & noueuse, portant des feuilles semblables à celles du

du térébinthe. Ses fleurs ressemblent à la violette, mais elles sont plus grandes. Il leur succede des grains noirs comme des pois, appellés *culcul* ou *kilkil*, empreints d'un suc doux. Sa racine est noueuse & nerveuse. Cette plante croît aux lieux ombrageux contre la racine des arbres. Elle est fort rare. Ses grains & sa racine sont bons pour exciter la semence & pour hâter la conception.

SCÉDULE, ou CÉDULE. s. f. Billet, promesse, ou autre reconnoissance sous seing privé. On dit qu'un homme plaide contre sa *scédule*, quand il plaide contre son fait, contre son écriture, quand il a mauvaise cause. Un Marchand un Banquier a tout son bien en *scédules*. Nos Coutumes & les Gens du Palais écrivent *schédule*. C'est ainsi que M. de Lauriere orthographie dans son Glossaire. Voyez donc encore Schédule. Le P. Bouhours écrit *scédule*.

Ce mot vient de *schedula*. Nicod.

Scédule, en termes de Coutumes, se dit d'un placard & affiche, sur-tout de celui que fait apposer un Seigneur pour la publication des hommages qu'on lui doit rendre. *Dict.* On l'a dit aussi de l'exploit ou rapport d'un Sergent qui fait un ajournement des criées, ou une exécution.

Scédule, se dit aussi des mémoires signés que les Procureurs baillent au Greffe, ou au premier Huissier, pour l'expédition de leurs causes, tant pour les présentations, que pour les défauts & congés, qui contiennent les noms & qualités des parties. *Cautio, syngrapha, chirographum.* En quelques lieux on le dit aussi des brevets d'obligations & minutes des Notaires.

On dit aussi *scédule évocatoire. Cautio evocatoria.* Voyez Cédule, qui est la même chose, à la réserve de ce qu'on en a corrompu l'orthographe.

Scédule, en termes de College, est un petit mémoire écrit sur une bande de papier, où l'on marque les écoliers qui ont manqué à leur devoir, qui sont absens, qui n'ont pas donné leur theme, sçû leur leçon, ou qui ont causé. *Schedula.*

SCEL. s. m. C'est la même chose que sceau. *Sigillum, signum.* *Scel* n'est plus en usage que dans ces phrases : Sous le *scel* du Châtelet de Paris. Le *scel* secret du Roi. Sous notre *scel* secret. Il entre aussi dans la composition de quelques mots, comme *Garde-scel*, *contre-scel*. Le *contre-scel* est un petit sceau, qui s'appose au-derriere du grand sceau.

SCÉLÉRAT, ATE. adj. & subst. Malin, perfide, qui est chargé de crimes, qui est porté naturellement à les commettre, qui ne fait de scrupule de rien, méchant, pervers, qui n'a ni foi, ni probité, ni honneur. *Sceleratus, scelestus, nefarius, omni scelere contaminatus.* Il est le plus *scélérat* de tous les hommes. Ame *scélérate*. Les lois ne sçauroient être trop rigoureuses contre les *scélérats*. Vous avez affaire à un Procureur qui est un grand *scélérat*, un grand fripon. On trouve d'illustres *scélérats*, mais il ne fut jamais d'illustres avares. S. Évr. Personne ne devient *scélérat* tout d'un coup. S. Réal. Les crimes mêmes sont les bourreaux de chaque *scélérat*. P. le Bos. La plûpart de ce qu'on appelle habiles *scélérats*, ne sont que *scélérats*, & point du tout habiles : le vulgaire ne les honore de ce nom, que parce qu'ils parviennent à leurs fins. S. Réal. Le peuple Romain ne fut d'abord composé que de brigands & de *scélérats*. S. Évr. Tacite apprend à être *scélérat*, parce que le crime & la perfidie trouvent moins d'aversion, lorsqu'on les conduit avec tant d'art. Amelot. On voit tous les jours d'heureux *scélérats* triompher des plus gens de bien. S. Évr.

Scélérat, se dit aussi des actions, & signifie, méchant, perfide, noir, atroce, horrible, détestable. *Horrendum, execrandum, detestandum, infandum.* Voilà un procédé bien *scélérat*. Cette action est bien noire & bien *scélérate*.

SCÉLÉRATESSE. s. f. Méchanceté noire, énorme, perfidie. *Scelus.* Un apostat est capable de toutes sortes de *scélératesses*. ☞ Il n'est pas en notre pouvoir de passer de la *scélératesse* à la justice. Le Clerc.

On le dit quelquefois moins odieusement, & en raillerie. Cette femme vous a donné un faux rendez-vous pour se moquer, je ne le croyois pas capable de cette *scélératesse*. *Irrisio.*

☞ SCÉLITE. s. f. Pierre figurée graveleuse tirant sur le blanc, représentant la jambe humaine.

☞ SCELLA, province d'Afrique, dans l'Ethiopie occidentale.

SCELLANS. s. m. Nom d'un petit poisson qui sert d'appât aux pêcheurs.

SCELLÉ. s. m. Terme de Palais. Application du sceau d'un Juge particulier sur des portes, coffres & serrures, pour saisir la Justice des meubles & effets qui y sont enfermés, & les conserver à ceux qui y ont quelque droit ou intérêt. *Sigilli appositio.* On a apposé le *scellé* chez ce Marchand qui s'est absenté, sur les effets de ce défunt. Les créanciers font leur opposition à un *scellé*, on les appelle à la levée du *scellé*. On dresse un procès verbal de l'apposition, & de la reconnoissance & levée du *scellé*.

SCELLEMENT. s. m. Terme de Maçonnerie. Action de sceller. Voyez Sceller, en termes de Maçonnerie.

SCELLER. v. act. Mettre, apposer le sceau à une Lettre de Chancellerie, ou bien de Justice. *Sigillum apponere.* Autrefois en France on ne signoit point, on *scelloit* seulement. Loiseau. On n'exécute les meubles ou héritages, qu'en vertu des Lettres, Arrêts, contrats & exécutoires signés & *scellés*. On a *scellé* au grand Sceau ses provisions, sa grace. On *scelle* au petit Sceau tous les mercredis & samedis. On *scelle* les Bulles en plomb, les Édits en cire verte, les Arrêts en cire jaune, les expéditions pour le Dauphiné en cire rouge. Les Lettres de l'Académie Françoise sont *scellées* en cire bleue. On *scelle* à simple queue les Commissions ordinaires de Justice. On *scelle* en lacs pendans les Provisions ou Lettres Patentes. On *scelle* en lacs de soie les Édits. On *scelle* les Bulles en plomb pendant à des filets de chanvre. ☞ Du moment que la regle que Dieu a dictée aux Fondateurs des Religieux, a été juridiquement approuvée, autorisée & *scellée* par l'Église, nous ne la devons plus considérer comme leur ouvrage. Bouh.

Sceller, signifie aussi, apposer le sceau sur des portes, coffres & effets, pour les saisir & les mettre en la main de Justice, pour en faire la description, & les conserver aux héritiers ou créanciers. *Signum imprimere, obsignare.* Quand on *scelle* chez un Marchand, cela lui fait perdre tout son crédit.

Sceller, signifie aussi simplement, cacheter. *Signare, obsignare.* Les testamens se délivrent en Justice clos & *scellés* : le testateur & les témoins les *scellent* de leur cachet. On envoie une information, un procès criminel au Greffe du Parlement dans un sac clos & *scellé*. On faisoit autrefois la même chose des Enquêtes.

Sceller, en terme de Maçonnerie, signifie, engager une piece de bois ou de fer dans un mur avec du plâtre, du ciment, du plomb, ou autre liaison solide. *Obducere, obsignare, communire.* Le plâtre est fort commode pour *sceller* des gâches, des gonds, des solives. Tout ce qui est *scellé* en plâtre est réputé faire partie de l'immeuble. Daviler dit que *sceller* tout court, c'est arrêter avec le plâtre ou le mortier des pieces de bois ou de fer ; & *sceller en plomb*, c'est arrêter dans des trous avec du plomb fondu, des crampons ou barreaux de fer ou de bronze. On dit aussi, faire un scellement, pour *sceller*. Davil.

Les Chymistes *scellent* leurs vaisseaux du sceau d'Hermès, ou hermétiquement. *Sceller* la mere dans ou sur le ventre de son enfant qu'elle a enfanté auparavant. C'est une expression mystérieuse, ou plutôt ridicule de l'Alchymie. Par cette façon de parler on entend lorsque le régime de la lune est fini, & que la matiere est blanche comme de l'argent vif. Ou bien, c'est lorsque l'on fait les imbibitions pour les multiplications, on prend le mercure des Sages, que les Philosophes appellent la mere, lequel on met sur la matiere parfaite, qui est l'enfant que cette mere a enfanté. Dict. Herm.

Sceller, se dit figurément en choses morales, & signifie, confirmer, affermir. *Firmare, confirmare.* Notre rédemption a été *scellée* par le sang de J. C. La Religion a été *scellée* & cimentée par le sang des Martyrs. Ce Traité de paix a été *scellé* par l'alliance des deux Princes. Ils ont fait un traité ensemble, & l'ont *scellé* par un double mariage de leurs enfans. Il y a certains cas où l'on peut être sauvé sans être baptisé, comme quand on *scelle* de son propre sang la foi du Baptême. Pélisson.

On dit proverbialement, qu'une chose est *scellée* & bullée,

lorsqu'elle est conclue & terminée, qu'on n'y peut plus toucher. *Insculpta, communita.*

Scellé, ée. part. pass. & adj. *Sigillo munitus, obsignatus, obfirmatus.* Une Religion que vous avez vous-même apportée au monde, *scellée* de votre propre sang & de celui de tous vos Martyrs, ne peut être corrompue. Pélisson.

SCELLEUR. s. m. Celui qui appose le sceau aux sentences & contrats. *Obsignator, consignator.* C'est un Officier qui a été érigé en 1568. en chaque Jurisdiction pour garder les sceaux & pour sceller. Loyseau. Le *Scelleur* du Châtelet. On le dit quelquefois des bas Officiers du Sceau qui appliquent effectivement la cire. Un decret doit être 24 heures entre les mains du *Scelleur*, pendant lesquelles les oppositions à fin de charge sont encore reçues.

SCENE. s. f. Théatre sur lequel on représente des pieces dramatiques, ou autres spectacles publics. *Scena.* C'est la décoration du Théatre, laquelle étoit d'Architecture de pierre chez les Anciens, avec trois grandes portes, dans lesquelles paroissoient des décorations perspectives, sçavoir, de palais pour les Tragédies, de maisons & de rues pour les Comédies, & de forêts pour les Pastorales. Ces décorations étoient versatiles, ou tournantes sur un pivot, comme les décrit Vitruve, ou ductiles, c'est-à-dire, glissantes par feuillets dans des coulisses, comme celles de nos Théatres. Le plancher un peu en pente sur lequel les Acteurs déclamoient, étoit appellé proscene, & le derriere où ils s'habilloient poscene, ou parascene. Davil. Ne faudroit-il point dire postscene plutôt que poscene? Au reste, je ne sçai où Daviler a pris les mots de poscene & de parascene, dont le premier ne se trouve nulle part, & dont le second signifie toute autre chose que le derriere du Théatre, comme on le peut voir dans Bullengerus. Il y avoit trois sortes de *scenes*, selon Vitruve, L. V. c. viii. c'est-à-dire, pour les décorations de Théatre; mais la *scene* ordinairement étoit, dans le Théatre des Anciens, une grande face de bâtiment ornée de colonnes & de statues, qui avoient trois grandes ouvertures, dans lesquelles étoient représentés des bâtimens en perspective. Il y a plusieurs choses remarquables pour ce qui regarde la *scene* des Anciens, dont M. Perrault a traité dans ses Notes sur le sixieme Chapitre du Ve. Livre de Vitruve. Félibien. Les Vénitiens font de grandes dépenses pour la décoration de la *scene*, ou du Théatre. Cet Auteur a mis depuis peu un ouvrage sur la *scene*, a donné une piece de Théatre au public. Vitruve a décrit les décorations différentes pour les *scenes* différentes. La décoration de la *scene* tragique consiste en colonnes, en statues, & autres ornemens d'un palais. Celle de la *scene* comique représente des maisons particulieres & des bâtimens communs. Celle de la *scene* satyrique ou pastorale, est ornée de bocages, de montagnes, de paysages. Les décorations étoient tournantes, ou ductiles, c'est-à-dire, glissantes.

Scene, se dit aussi du lieu ainsi représenté, où l'on feint que s'est passée l'action qu'on expose sur le Théatre. *Scena.* La *scene* du Cinna est dans le palais d'Auguste. C'est une des principales regles, d'observer l'unité de la *scene* aussi bien que celle de l'action. Les Anciens n'étoient pas fort réguliers sur l'unité de lieu. La *scene* changeoit souvent; ils avoient même des *scenes ductiles*, & des machines pour changer subitement les décorations, ou pour transporter la *scene* dans une autre contrée. Les *scenes* d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide & de Séneque sont, pour la plûpart, dans les places publiques. Mén. Il ne faut point ensanglanter la *scene*, ni faire mourir quelqu'un sur le Théatre. On ne peut placer ailleurs, qu'à la campagne, la *scene* d'une vie tranquille, & occupée seulement par l'amour. Font. Qui introduiroit des Saints sur la *scene*, comme les Anciens leurs Dieux, scandaliseroit les dévots, & paroîtroit imbécille aux libertins. S. Evr. ☞ M'arrêterai-je à vous dépeindre dans toute son étendue & toute son horreur une *scene* si sanglante! Bourdal. *Exhort. sur la flagellation de J. C.* p. 90.

Scene, se dit aussi en ce sens, dans les tableaux des perspectives, ou paysages, où l'on feint que s'est passée l'histoire qu'on représente. Voilà une belle *scene* de tableau. *Pulchra tabulæ scena.*

Scene, se dit aussi des parties d'un Poëme Dramatique, lorsqu'un nouvel Acteur entre sur le Théatre, ou que l'un de ceux qui y étoient en sort. *Actûs dramatici pars.* Il ne faut laisser la *scene* vuide qu'à la fin de l'acte. Les divisions d'un Poëme Dramatique se font par actes, & les actes par *scenes*. Il y a dans cette piece une *scene* qui enleve.

> *En vain vous étalez une* scene *sçavante,*
> *Vos froids raisonnemens ne feront qu'attiédir,*
> *Un Spectateur toujours paresseux d'applaudir.*
> Boil.

> *Que le trouble toujours croisse de* scene *en* scene. Id.

Scene, se dit figurément en parlant des personnages qu'on joue, des changemens qui arrivent dans les affaires du monde. *Rerum vicissitudo.* Le Favori a été chassé; voilà un nouveau Ministre qui va monter sur la *scene*. Changeant de *scene* vous l'admireriez hors du tumulte de la guerre, & dans une vie plus tranquille. Le P. Bouh. en parlant du Prince de Condé. Ce phantôme qu'on met sur la *scene*, est le fruit honteux d'un aveuglement déplorable. Pat. C'est-à-dire, ce phantôme qu'on fait paroître.

Scene, se dit aussi d'une aventure particuliere, d'un incident, d'un spectacle divertissant & réjouïssant. *Novum & lætum spectaculum.* Si vous vous fussiez trouvé à la querelle de ces deux Auteurs, vous auriez vû une fort plaisante *scene*. Un homme sage ne donne jamais de *scene* au public, c'est-à-dire, qu'il ne s'expose point par sa conduite aux railleries du monde. Cette femme est accoutumée à donner des *scenes* fort divertissantes au public. La Bruy. Pourquoi donnez-vous aux gens des *scenes* si fréquentes & si ridicules? Bell. On dit la *scene* de la vie, parce que la vie de l'homme passe bien vite, & qu'elle est mêlée d'aventures & d'évenemens.

SCÉNIQUE. adj. Qui appartient à la scene. *Scenicus.* On a fort vanté les représentations *scéniques* des Anciens. Les Romains ont passé 400 ans sans aucuns jeux *scéniques*. Tite-Live dit qu'ils furent institués l'an 392. de Rome. Voyez cet Auteur, L. VII. c. ii. Au reste ce fut l'an de Rome 389. & non pas 392. que cet établissement se fit: car le Consulat de C. Sulpicius Pœticus, & de C. Licinius Stolon, marqué par Tite-Live, tombe à l'année 389. de la fondation de Rome. Ce fut fort peu de chose dans les commencemens. On fit venir des Comédiens d'Etrurie, qui sans rien réciter dansoient seulement au son des instrumens: ainsi ce n'étoit d'abord qu'un ballet. Ensuite on y ajouta des récits de vers, peu à peu ils se perfectionnerent, & la représentation s'en fit avec une dépense & une magnificence extraordinaire. Voyez aussi Valere Maxime, L. II. c. iv. Les Peres ont bien crié contre les jeux *scéniques*. Voyez, entre autres, S. Augustin, *L. I. de Civit. Dei, c.* xxxii. *& L. II. c.* viii. Le Prince de Conti a ramassé les passages de plusieurs autres dans son Traité sur la Comédie. Ces jeux consistoient en danses au son de la flûte, & en postures plaisantes & ridicules, sans aucuns récits.

SCÉNITE. s. m. & f. Qui habite sous des tentes. Qui n'a pour maisons que des tentes. *Scenita.* Ce nom se dit de quelques peuples qui n'ont point de demeures fixes, mais qui changent souvent, & qui pour cela n'ont point d'autres maisons que des tentes qu'ils transportent avec eux. On le dit sur-tout de quelques Arabes de l'Arabie Pétrée, dont parle Pline, L. V. c. ii. & xxiv. & Solin, c. xxxvii.

Ce mot vient de [illegible], une tente.

SCÉNOGRAPHIE. s. f. C'est la description d'une côte, d'un pays, tel qu'il se présente à nos yeux. *Scenographia, seu plagæ aut regionis descriptio.* On le dit aussi d'un bâtiment, d'une place de guerre telle qu'elle paroît, quand on la regarde par une de ses faces, quand on en dessine l'enceinte, les clochers, & tout ce qui est vû en perspective, & qui fait des ombres. Ce mot veut dire aussi une représentation de relief que l'on appelle modele. Félibien, qui renvoie encore à Ichnographie comme étant la même chose.

On le dit aussi de l'art de faire de belles descriptions. Il entend fort bien la *Scénographie*. *Scenographiam callet.*

☞ Scénographie

☞ Scénographie. C'est un terme qui dans sa signification propre veut dire, description de *scene*, & qu'on pourroit fort bien appliquer à l'art de peindre les théatres, & de faire des décorations. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

SCÉNOPÉGIE. s. f. Fête des Juifs; c'est la fête des Tabernacles, qui fut instituée après que le peuple d'Israel fut en possession de la Terre de Chanaan; & cela en mémoire de ce que les Israelites avoient habité sous des tentes dans le Désert. *Scenopegia*. On la celébroit le 15 de Septembre. Elle duroit huit jours, dont le dernier étoit le plus solennel, tant par l'affluence des personnes, que par les marques extraordinaires qu'ils y donnoient de leur joie. C'est en parlant de ce huitieme jour que S. Jean dit que Jesus-Christ se trouva à la fête des Tabernacles, en sa derniere & grande journée. Quand l'Écriture-Sainte dit absolument la *fête*, cela s'entend ordinairement de la *Scénopégie*.

SCÉPENO. Vieux mot. s. m. Juge. D'où vient Echevin. Borel. *Judex*.

SCEPTICISME. s. m. Doctrine, ou opinion des Sceptiques, qu'on appelle autrement Pyrrhonisme, du nom de son premier Auteur. Le *Scepticisme* consistoit à combattre les opinions de tous les Philosophes, à douter de tout, n'assûrer rien, tenir son jugement en suspens sur tout. Quoiqu'il y ait de la différence entre le doute de Descartes & ceux des Sceptiques, ce Philosophe néanmoins a ouvert le chemin au *Scepticisme* dans ce qui regarde les choses naturelles, quoi qu'en dise le Grand dans son Apologie pour Descartes. C'est ce que soutient un Philosophe de Kiel, qui a fait une Dissertation sur le *Scepticisme*. *De Scepticorum præcipuis hypothesibus*. Les Essais de Montagne sont l'école du *Scepticisme*. *Douzieme Lettre Philosophique*, p. 100. Voyez l'étymologie de ce nom au mot Sceptique. On trouve dans les Nouvelles Littéraires de la mer Baltique, 1702, Mars, p. 59. un plan de Dissertation *De Scepticismi ortu & progressu*. De l'origine & du progrès du *Scepticisme*.

SCEPTIQUE. s. f. & adj. Secte, doctrine d'anciens Philosophes Grecs, qui a eu Pyrrhon pour fondateur, dont le dogme principal étoit de douter de tout, de n'affirmer rien, & de nier tous les principes. Diogene Laerce fait une ample mention de la Philosophie *Sceptique*, qu'on nomme *Pyrrhonienne* & *Ephectique*. La Mothe le Vayer a fait plusieurs Traités sur les principes des Philosophes *Sceptiques*. Moliere les joue dans sa Comédie du *Mariage forcé*, où il introduit Marphurius, disant : Notre Philosophie ordonne de ne point énoncer de proposition décisive; de parler de tout avec incertitude, de suspendre toujours son jugement, & par cette raison vous ne devez pas dire, *je suis venu*, mais, *il me semble que je suis venu*.

Ce nom qui dans son origine est Grec, Σκεπτικὸς, signifie proprement *considératif*, un homme qui considere, qui pese toujours en tout les raisons de part & d'autre, sans jamais rien déterminer ni décider. Il vient de σκέπτεσθαι, *considérer*, *peser*, *délibérer*. On les nomma encore Ζητητικοὶ, *chercheurs*, de ζητέω, *je cherche*, parce qu'ils cherchoient toujours la vérité sans jamais croire la trouver en rien. On les appelle aussi Ἀπορητικοὶ, *douteurs* ou *doutans*, d'ἀπορεῖν, *douter*, & Ἐφεκτικοὶ, du verbe ἐπέχειν, qui veut dire, *attendre*, *se retenir*, *s'arrêter*, parce que le but de toutes leurs recherches & leurs considérations étoit toujours de s'arrêter, & de tenir ou suspendre son jugement, sans jamais prononcer sur rien. Quelques Auteurs ont prétendu que Socrate avoit été l'auteur de cette secte, parce qu'il avoit coutume de dire, *je ne sçai rien*, *sinon que je ne sçai rien*. Mais ils se sont trompés, ce n'étoit point par principe de Scepticisme, mais par modestie, que Socrate parloit ainsi. Pyrrhon même n'en fut pas le premier auteur; mais parce qu'il traita cette doctrine plus exactement que ceux qui l'avoient précédé, on lui en fit honneur, & on donna son nom à la secte, qu'on nomma Pyrrhonisme, & Philosophes Pyrrhoniques. Voyez ces mots. Quelques-uns ont demandé si Job & Salomon étoient *Sceptiques*, parce qu'ils proposent quelquefois des questions sans les décider : mais il y a bien de la difference entre proposer des questions sans les décider, & douter de tout. Il s'en faut beaucoup que ces deux Auteurs ne doutent de tout; rien n'est plus décisif que la maniere dont ils parlent ordinairement, & le tour d'interrogation qu'a pris si souvent l'Auteur du Livre de Job, est bien plus affirmatif & bien plus fort que la simple affirmation.

Le Philosophe de Kiel, dont j'ai parlé au mot *Scepticisme*, remonte bien plus haut. Il prétend que le premier auteur du Scepticisme est le Diable, qui fit douter nos premiers peres de la parole même de Dieu, & en fit les premiers *Sceptiques*. Pour les causes du Scepticisme, il soutient que c'est toujours ou vanité ou lâcheté. C'est au moins un travers bien extravagant & bien bisarre.

SCEPTRE. s. m. Bâton royal, qui est la marque du commandement & de l'autorité des Rois. *Sceptrum*. C'étoit autrefois un bâton long de la taille du Prince, comme on prouve par plusieurs médailles. Les Auteurs l'appellent *virga*. Le *sceptre* dans les commencemens étoit une haste. Justin l'assûre, L. XLIII. c. III. Il ajoute que dans l'Antiquité la plus reculée, les hommes adoroient des hastes, ou *sceptres* pour les Dieux immortels, & que c'étoit pour cela que jusqu'à son temps on donnoit encore des hastes aux Dieux. Les principaux ornemens des Rois, quand ils paroissent en cérémonie, sont les *sceptres* & la couronne. Le trident est le *sceptre* de Neptune. Le *sceptre* est une marque de royauté plus ancienne que la couronne. Les Poetes Grecs Tragiques & autres, donnent des *sceptres* aux plus anciens Rois dont ils nous parlent. Tarquin l'ancien est le premier qui prit un *sceptre* chez les Romains, il l'orna d'une figure d'aigle au haut.

Dans la premiere race de nos Rois le *sceptre* ou bâton royal étoit une verge d'or, presque toujours de la hauteur du Roi, & courbée comme une crosse. Assez souvent au lieu de *sceptre*, il portoit une palme à la main. Le Gendre. Louis VI. dit le Gros (sur ses sceaux) est assis dans une chaise à bras, tenant un *sceptre* à trois pointes. Id. Hugues Capet est représenté tenant un globe d'un côté, & de l'autre une main de justice, c'est le premier à qui l'on voie cette espece de *sceptre*. Id. Le *sceptre* de l'Empire se garde à Nuremberg, avec les autres ornemens Impériaux. Il est d'or. C'est l'Electeur de Brandebourg qui le présente à l'Empereur dans la cérémonie de son sacre.

Ce mot vient du Grec σκῆπτρον, & signifioit originairement une *javeline*, dont les Rois usoient autrefois pour marque de leur autorité avant Romulus, parce que cette arme étoit en grande vénération parmi les Payens. Nicod. Σκῆπτρον, *sceptre*, ne signifie pas proprement une javeline, mais un appui, un bâton, sur lequel on s'appuie, de σκήπτω, *innitor*, je m'appuie. Voyez sur le *sceptre*, Limnæus Ennsl. L. II. c. x Saumaise dans ses notes sur la vie de Tetricus, par Pollion, c. xxv. Du Cange, *Dissert. de infer. ævi Numism. num.* 11.

Sceptre, signifie figurément la puissance royale, la royauté, *Regia potestas*. C'est un tel Capitaine qui a mis le *sceptre* à la main d'un tel Prince, qui a raffermi son *sceptre*, son autorité ébranlée.

Sceptre se dit aussi pour marquer la personne qui a droit de le porter. *Monarcha*. Les Romains faisoient vanité de briser des *sceptres*, de renverser des thrônes, c'est-à-dire, de détruire des Rois. Il n'épargna jamais ni *sceptre* ni couronne. Habert.

Sceptre, est aussi le nom qu'on donne à l'une des six nouvelles constellations méridionales, proche du cygne. *Sceptrum*. Elle contient 17 étoiles; une de la quatrieme grandeur, huit de la cinquieme, & huit de la sixieme.

☞ Sceptre. On dit proverbialement, depuis le *sceptre* jusqu'à la houlette, pour dire, depuis les Rois jusqu'aux Bergers. Acad. Fr.

☞ SCEPUS, comté de la Haute Hongrie, aux frontieres de la Pologne qui le borne au nord.

SCEVEL. Voyez Scaval.

SCEVOPHYLAX. s. m. ☞ C'est le nom d'un des grands Officiers de l'Eglise de Constantinople. Pendant que le Patriarche officie, le *Scévophylax*, c'est-à-dire, le grand garde des vaisseaux, se tient debout devant la sacristie, & si l'on a besoin de quelque vaisseau, livre, chandelle, habit, ou autre chose, il le donne. C'est le *Scévophylax* qui a soin des Eglises pendant qu'elles manquent de Pasteurs, & il assiste aussi aux jugemens. Voyez *Philippe de Chypre* & ses commentateurs. On appelloit ainsi autrefois le Thrésorier, garde des vases & ornemens de l'Eglise. *Scevophylax*. C'étoit la troisieme dignité du premier

ordre

ordre du Clergé. Il avoit à sa garde tous les vases & ornemens d'une Eglise. Voyez *Macri*, *Gretser*, & *Goar* sur Codin. *Du Cange*, dans la Description de sainte Sophie, & le *Thesaurus* de Suicer. *Scevophylax* vient de σκεῦος, *vase*, & φύλαξ, *gardien*.

☞ On fit Patriarche de Constantinople en 1194. George Xiphilin grand Thrésorier, ou *Scevophylax*, de la même Eglise, qui tint ce siege trois ans & dix mois. Fleury, *Hist. Eccles.* in-12. *T. XV. p.* 565. Jean Veccus fut élu Patriarche de Constantinople le Dimanche 26 de Mai 1275. étant déja Carthophylax & *Scevophylax* de cette Eglise, & homme de grande réputation. Id. *T. XVIII. p.* 212.

SCH.

SCHABAN. s. m. Nom du huitieme mois de l'année Arabique. D'Herbelot. Fabricius l'appelle *Scaban*, *Scaben*, *Schaaban*, *Sahaben*, *Saabem*, *Schiaban*, & le donne pour le huitieme mois des Arabes Agaréniens, & des Turcs, il répond au mois d'Avril.

SCHABATH. s. m. Nom d'un mois du Calendrier des Syromacédoniens, qui correspond à notre mois de Fevrier. D'Herbelot. Fabricius l'appelle Aschbath, en ajoutant l'article ou sans l'article Shabat & Xabat, & c'est, dit-il, un mois des Syriens, ou Syrochaldéens. Cela est plus exact que ce que dit d'Herbelot; car les Syromacédoniens, ou Macédoniens établis en Syrie, avoient les mois Grecs des Macédoniens.

☞ SCHABIAH, ville d'Afrique au pays des Soudans ou Negres.

SCHACA. s. f. Nom propre d'une Déesse des Babyloniens. *Schaca.* C'étoit l'Ops des Romains.

SCHACHRIAR-MAH, ou SCHARIVAR. s. m. Terme de Calendrier. Sixieme mois de l'année des Perses, qui répond au mois de Février. On l'appelle encore Scharivar Scheharis, Σαρισάρ, Σαχεσύρ, σχαχείρ, σχαχεσυάρ Scheha-riz, Rivar, Sarembe, Schaharir, Xahrirma, Sarembemech. *Fabric.* Menolog.

☞ SCHAFTSBURY, ville d'Angleterre dans le Dorsetshire, entre les forêts de Craneborne & de Gillingham. *Septonia.*

SCHAFOUSE. s. f. Nom propre d'une ville, capitale du Canton de Schafouse, en Suisse. *Scaphusia.* Elle est sur le Rhin, entre Zurich, Constance & Bâle. *Schafouse* est une ville médiocrement grande, les rues en sont larges, & les maisons bien bâties & presque toutes peintes. Elle est dominée par une petite citadelle, pour la garde de laquelle la France fournit tous les ans 800 francs, selon le traité d'alliance fait avec les Suisses. L'Eglise Cathédrale de cette ville passe pour la plus belle de la Suisse, & son pont pour le plus beau qu'il y ait sur le Rhin. La Maison de ville, son Arsenal & sa Bibliotheque sont considérables. Il y a une horloge qui montre le cours du soleil & de la lune avec leurs éclipses. Les habitans de *Schafouse* sont divisés en douze Tribus, les Nobles & les principaux Bourgeois font la premiere, & le reste du peuple les onze autres. Il y a un grand & un petit Conseil, le premier de 86 Conseillers, & le dernier de 26. Les deux Bourguemestres président à l'un & à l'autre. Quelques centaines de pas au-dessus de *Schafouse*, le Rhin se précipite au travers de grands rochers avec un bruit effroyable, ce qui oblige les vaisseaux qui descendent du lac de Constance, de s'arrêter à cette ville, & c'est de-là qu'est venu le nom qu'elle porte, qui signifie maison des batteaux. La ville de *Schafouse* a tiré son origine d'un monastere fondé dans cet endroit par un Comte Eberard & Ide sa femme dans le onzieme siécle.

Canton de Schafouse, *Scaphusianus pagus*. C'est une des treize Républiques qui composent le corps des Suisses. Ce canton est entre celui de Zurich, le Thurgaw & la Souabe. Il n'a que huit lieues du couchant au levant, & environ quatre du sud au nord. Son terroir est assez fertile, il porte quelque peu de vin, aux collines qui sont bien exposées au soleil. Il est divisé en onze Bailliages qui dépendent tous de la ville de *Schafouse*. Ce canton est Protestant, & il fut reçu dans la confédération des Suisses, l'an 1501.

SCHAGEN, SCHAGER-RACK. Voyez Sagen, Scagerrack.

☞ SCHAGIAR, ou SCHEGIR, province de l'Iemen, ou Arabie heureuse; elle s'étend sur le bord de la mer, entre les villes d'Aden & d'Oman.

☞ SCHAGRI COTTAM. s. m. Espece de cornouiller qui croît dans le Malabar. Le suc exprimé de son fruit mêlé avec du sucre, est estimé rafraîchissant. On recommande sa décoction comme un gargarisme excellent pour resserrer la luette. Le suc de ses feuilles pris avec du sucre, est bon dans le flux hépatique & la diarrhée, & pour les pustules de la bouche, en forme de lotion.

SCHALAVONIE. s. f. Nom propre d'une contrée de la Prusse Ducale. *Sclavonia*, *Slavonia*. Elle a la Nadravie au midi, le golfe de Curisch-Haff au couchant, & la Samogitie au levant & au nord. Elle est baignée par le Niémen, & par quelques autres rivieres: mais elle est mal peuplée & mal cultivée; les habitans en sont grossiers, & passent pour des restes des anciens Borusses. Ses lieux principaux sont Memel capitale, Rangnita, Tilse & Russe. Maty.

SCHALECHMARCH, SCHOLICHMARC. s. m. Nom d'une riviere de l'Aladulie, en Natolie. *Tyberis.* Elle baigne Adana, & se décharge dans la mer Méditerranée au bourg de Malla, un peu à l'orient de l'embouchure de la Malmistra. Maty.

SCHALHOLT. s. m. Nom propre d'une ville capitale de l'Ile d'Islande. *Schalholtum.* Elle est sur la côte méridionale de l'île, & elle a un Evêché suffragant de Drontheim en Norwege. Maty.

SCHAM. Voyez Damas.

SCHAMMACHI. Voyez Scammachi.

☞ SCHAN. s. m. que les Chinois appellent *cati*, est un poids dont on se sert dans le royaume de Siam. Le *cati* Chinois vaut deux *schans* Siamois.

SCHARAFI. s. m. Nom propre d'une monnoie d'Egypte. Ducat d'or d'Egypte. *Nummus aureus Ægyptiacus.* Ce fut Al Melek Al Aschraf qui fit battre le premier cette monnoie, & qui lui donna son nom. Elle vaut ce que l'on appelle un Sultanin, qui est du poids de notre écu d'or. Les Arabes l'appellent aussi *Dinar*, ou *Methcal aldhegeb*. Les Grecs l'ont appellé bezant d'or.

Les Persans appellent un *scherefi*, ou *scharafi*, une monnoie d'or qui vaut huit larrins; de sorte que chaque larrin valant deux réaux d'Espagne, le *scherefi* vaut deux pieces de huit réaux, qui font deux écus monnoie de France, ou deux pieces de huit, ou de 58 sols, comme nous les appellons. D'Herbelot. Il faut faire attention qu'il écrivoit en 1697. où l'écu valoit 3 livres. Il ajoute que nos Voyageurs & nos Pélerins appellent ordinairement cette monnoie des Séraphins d'or.

SCHARIVAR. Voyez Schachriar-mah.

☞ SCHARMAH, ville d'Iemen ou Arabie heureuse, située dans le quartier qui porte le nom de Hardamouth.

SCHAT-EL-ARAB. C'est-à-dire, la riviere des Arabes, *Fluvius Arabum*. C'est le nom qu'on donne au Tigre & à l'Euphrate, depuis leur confluant à Gorno ou Quorno, jusqu'à leur embouchure dans le golfe de Balsora. La ville de Balsora est sur cette riviere. Maty. Le Paradis terrestre étoit situé sur le canal du Tigre & de l'Euphrate joints ensemble, entre leur jonction & leur division. Ce canal s'appelle aujourd'hui *Schat-el-Arab*, c'est-à-dire, *Fleuve des Arabes*. Huet. Dissert. sur le Paradis terrestre, p. 65. Aujourd'hui le nom de *Schat-el-Arab* se donne à toutes les parties de l'Euphrate qui sont entre sa jonction avec le Tigre & la mer. Id. p. 116. Le *Schat-el-Arab* a deux fois & demie la largeur de la Seine à Paris, quoique très-profond, & une lieue en approchant de la mer. Id. p. 91. 92.

SCHAUMBOURG, SCHAWENBOURG. s. m. Nom propre d'un petit pays de la Westphalie. *Schumburgicus Comitatus.* Il est entre la principauté de Minden, les comtés de Spiegelberg & de Lemgow, & le duché de Brunswick. Ce comté peut avoir neuf lieues du nord au sud, & quatre ou cinq du couchant au levant. Il a eu ses comtes particuliers, qui possédoient aussi le comté de Pinnenberg dans le Holstein. Leur race s'étant éteinte l'an 1640. le roi de Danemarck & le duc de Holstein-Gottorp hériterent du comté de Pinnenberg, & le landgrave de Hesse-Cassel de celui-ci. Maty.

SCHAWAL & SCAWALA. Voyez Scaval.

SCHBAT. s. m. Nom d'un mois des Marchands Arméniens de Sjulfa. *Schbat.* C'est le troisieme mois de leur année, qui en a douze de 30 jours chacun, & cinq jours qu'on ajoute à la fin. Fabricius s'est trompé lourdement ici : car il fait commencer cette année par l'équinoxe d'automne, & prétend que le mois *Schbat* répond à notre mois de Décembre, au lieu que Schrœder, qu'il cite, dit dans la Dissertation qu'il a mise à la tête de sa Grammaire Arménienne, que le premier mois, qui est Shames, commence à l'équinoxe du printemps, comme le Neuruz des Perses. Ainsi *Schbat* qui est le troisieme mois, doit commencer le vingtieme de Juin.

☞ SCHEAT. s. m. C'est le nom d'une étoile fixe de la 3me. grandeur, qui est dans la jambe australe du Verseau.

SCHEBAT. Voyez SCAVAL.

SCHEBAT. s. m. Terme de Calendrier. Le mois *Schebat* est le XIe. mois de l'année des Hébreux. *Schebat undecimus Hebræorum mensis.* Le mois de *Schebat* ou Schabat répond à notre mois de Janvier, ou plûtôt commence dans le mois de Janvier. C'est encore le nom du même mois chez les Syrochaldéens.

☞ SCHEDER. s. m. C'est le nom d'une étoile fixe de la troisiéme grandeur, qui est dans l'épaule gauche d'Andromède, selon Joactin.

SCHÉDULE. s. f. Dans les Coutumes ce mot s'écrit ainsi, & M de Lauriére a suivi cette orthographe dans son Glossaire de Droit : mais l'usage ordinaire aujourd'hui est d'écrire & de prononcer Cédule, ou Scédule. Cette diction signifie 1°. Une écriture privée. *Schedula* dans plusieurs de nos Coutumes. 2°. Dans celle de Touraine, art. 114. en celle du Lodunois, c. xi. art. 7. & en l'ancienne Coutume du Perche, c. x. il signifie la publication des hommages du Seigneur feudal. *Programma.* La derniére Coutume du Perche l'appelle *affiche*, art. 46. Il signifie encore un *placard*, ce qui est la même chose que le sens précédent. Voyez Frossard, L. I. c. 279. De même *Schédule* ou tableau. Style de Liége, c. vi. art. 23. 3°. Dans la Coutume de Berri, Tit. XIV art. 8. & dans celle de Bourdelois art. 21. c'est l'exploit & rapport d'un Sergent qui fait un ajournement. 4°. En l'Édit de Charles VIII. de l'an 1493. art. 27. 29. 40. 41. 42. 44. & en l'Édit de François I de l'an 1528. art. 1. 2. 4. & en celui de l'an 1539. pour le réglement de la Justice du Grand Conseil, *Schédules* signifient les mémoires signés que les Procureurs donnent au Greffe, ou au premier Huissier, pour l'expédition de leurs causes d'appel. 5°. Dans l'Édit de Charles VIII. de l'an 1490. art. 12. *Schédule* appellatoire, est celle qui contient l'appel interjetté. *Schedula appellatoria, Libellus appellatorius.* 6°. Dans l'Édit de Charles VIII. de l'an 1493. art. 45. & de François I. de l'an 1528. art. 8. *Schédules* de défaut & congé 7°. *Schédule* de faits signés au Style de Normandie, se dit quand les faits ont été mis par écrit. 8°. *Schédule* de causes, sont celles qui contiennent les noms & qualités des Parties, & selon l'effet de l'exploit du Sergent en l'art. 10. du ch. iii. du Style de Liége, & pour autre écrit fourni en Justice, à la production des titres & documens, au ch. x. art. 27. du même Style. 9°. Enfin *Schédules* des Lettres Royaux, c'est celles que les Notaires expédient en Chancellerie, pour conserver l'émolument du scel, en l'Ordonnance de Philippe le Long, de l'an 1320.

☞ SCHÉEN. Ville de Norwege, au Gouvernement d'Aggerhus ; elle est célèbre par ses mines de cuivre & de fer.

SCHÉHARIS, ou SCHÉARIZ. Voyez SCHACHABAMAH.

SCHÉHER, ou SCHAHAR. subst. masc. Terme de Relation & de Calendrier, Mois, ou Lune, chez les Arabes. *Schéer Alsabr*, ou *Schahar Alsabr* ; c'est-à-dire, le Mois, ou la Lune de la patience ; c'est ainsi que les Musulmans appellent le Mois ou la Lune de Ramadhan, pendant laquelle ils observent un jeune solemnel. D'HERBELOT.

Ce mot vient de l'Arabe שהר, Schahhar, qui signifie, manifester, publier, mettre au jour, en évidence ; & de là *Schéhher* est proprement la Lune.

SCHÉHÉRÉSUL, ou SCHIAHRAZUL. s. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Asie. *Scheresulia.* Elle est dans le Diarbeck, pris en général, sur les confins de l'Érak-Atzen en Perse. *Schéhérézul* est l'ancienne Arbelle, ou du moins elle a été bâtie de ses ruines. Elle n'est pas grande, mais elle est assez bonne, & capitale d'un Beglerbeglic qui porte son nom, & qui est situé au-delà du Tigre dans l'Assyrie particulière des Anciens. MATY.

☞ SCHEIK, ou CHEYK. s. m. Terme de Relation qui signifie proprement en Arabe *un vieillard.* On donne ce nom dans l'Orient aux Chefs de Communautés Religieuses & Séculiéres. On le donne aussi aux Docteurs distingués, aux Princes mêmes, comme un titre d'honneur. *Voy. de l'Arab. Heur.* 1708. Le Syndic d'un village. Outre les Derviches il y a encore en Turquie des Religieux, qu'ils appellent Abdals & *Cheykz*, qui par la façon sauvage de leur vie, en veulent prouver la sainteté. Ils n'ont point de Couvents ; ils demeurent où leur fourberie a plus de pratique, & ils sont visités principalement des femmes, avec qui ils ont souvent un autre commerce que celui de la dévotion. DULOIR, *p.* 159.

Les Arabes appellent de même *Scheikh algebal*, le Vieillard de la montagne, le Chef des Assassins : mais l'usage est de dire le Vieillard de la montagne, il ne faut point conserver les mots Arabes. Ils appellent aussi les deux premiers Kalifs, *Scheikhein*, les deux Vieillards.

SCHEIKHALESLAM. Terme de Relation, qui signifie le Vieillard, ou le Chef de la Loi. C'est le titre que l'on donne ordinairement à un grand Iman, ou à un Mouphti, qui est proprement le Pontife de la Loi & de la Religion Musulmane. *Summus Pontifex Mahometanus.* Toutes les grandes villes ou Métropoles avoient autrefois des Imans qui portoient ce titre, aussi-bien que celui de Mouphti, quoiqu'aujourd'hui il n'y ait chez les Turcs que celui de Constantinople, à qui on le donne par préférence à tout autre. D'HERBELOT.

Ce mot vient de שׁיב, *senuit*, d'où se fait שׁיך, Scheikh, Vieillard, & de אסלם, *Eslam*, avec l'article *al*, la Loi. Voyez ESLAM.

SCHEIKISTUM. s. m. Terme de Relation. Doyen du Clergé Mahométan en Perse. *Mahometanorum Doctorum in Perside Decanus.* Le *Scheikistum* est celui que l'on consulte pour l'explication de l'Alcoran.

☞ SCHELDAL. s. m. Monnoie d'argent qui se fabrique & qui a cours en Danemarck, & dans quelques lieux d'Allemagne. Le *scheldal vaut* 32 sols lubs, ou les deux tiers d'une richedale.

SCHELESTAT. Voyez SCHLASTAT.

SCHELIN. subst. masc. Monnoie d'Allemagne, d'Angleterre & de Hollande. La valeur en est différente selon les lieux. En Hollande le *schelin* vaut 7 ou 8 sols monnoie de France ; en Angleterre 13 ou 14 sols. *Nummus schelinus.*

Fréherus dit que ce mot vient du nom corrompu de *siliqua*, & le prouve par plusieurs textes de Droit, & entre autres par la Loi xxi. *De annuis legatis.*

SCHELLING. s. m. Nom propre d'une Isle des Provinces-Unies. *Schellinga.* Elle est au-devant de la Zuiderzée, environ à quatre lieues de la côte de Frize, entre les Isles d'Ameland & de Ulieland. Il n'y a que quelques villages peu considérables. On pêche sur ses côtes quantité de chiens marins ; ce qui se fait par des hommes déguisés qui se mêlent avec eux, & les conduisent insensiblement dans les filets. MATY.

SCHELME. Vieux adj. m. & f. hors d'usage il y a longtemps. Scélérat ; de *Schem* en Allemand, c'est-à-dire, méchant. MÉNAGE. BOREL. *Sceleratus, scelestus, nequam, nefarius.*

☞ SCHELONGS. Monnoie de cuivre qui a cours en Pologne, & que la rareté des espéces d'or & d'argent a commencé d'y introduire sous le régne de Casimir, frere & successeur de Ladislas. Ces espéces ne se frappent pas dans le Royaume, mais viennent des pays étrangers. Elles valent environ un liard, monnoie de France, & ressemblent beaucoup à ceux qu'on voit du côté de Lyon & de la Principauté de Dombes.

SCHÉMATIQUE. s. m. & f. *Schematicus*, *a.* S. Jean Damascène donne ce nom aux Monophysites dans son Traité des Hérésies, a. 83. Le P. Pétau dans ses Dogmes Théologiques, T. IV. L. I. c. xvii. §. 3. croit qu'on les nomma ainsi, peut-être parce qu'ils enseignoient que J. C. n'avoit au

en un corps qu'en figure ; mais S. Damascène dit qu'ils étoient Catholiques en tout, excepté en ce qu'ils étoient séparés de l'Eglise ; d'où le P. Le Quien dans ses Notes conclut qu'il faut lire, σχισματικοὶ, Schismatiques, au lieu de *Schématiques*, σχηματικοὶ, ou bien que S. Jean Damascène a pris *Schématiques* pour factieux, sectaires, comme S. Épiphane prend σχῆμα, *schema*, pour une secte, une faction.

☞ SCHENANTE. f. f. Espèce de chiendent aromatique, dont l'infusion prise en guise de thé est merveilleuse pour les rhumes. *Gramen odoratum*. Il en vient de l'île de Bourbon.

☞ SCHENING. *Scheningia*. Ville de Suéde, dans la Gothie orientale ou Ostrogothie, assez près de Wasteua.

SCHENKENSCHANS. subst. m. C'est-à-dire, le fort de Schenk. *Schenkii munimentum*. C'est une bonne forteresse des Provinces-Unies. Elle est située dans le Bétuve, en Gueldre, sur une pointe de terre, où le Rhin se sépare en deux grandes branches, dont l'une conserve son nom, & l'autre prend celui de Wahal. Elle est environ à une lieue de Clèves, à trois de Nimégue, & à quatre d'Arnhem. Les François la prirent l'an 1672. mais la rendirent à l'Électeur de Brandebourg, qui l'a derechef remise entre les mains des Provinces-Unies. Maty. En François nous disons. *Skenq*, ou *Skinq*, le fort de *Skinq*.

En ce moment il part, & couvert d'une nue,
Du fameux fort de Skinq *prend la route connue.*
Boileau.

☞ SCHENOW. Ville d'Allemagne dans la Silesie, sur le Kalzbach, dans la Principauté de Jawer, au midi occidental de la ville de ce nom.

☞ SCHEPEL. f. m. Mesure de grains dont on se sert à Hambourg. Il faut 90 *schepels* pour 19 septiers de Paris.

SCHEPEY. Voyez Shepey.

SCHEPTON. f. m. Nom propre d'un village du Comté de Sommerset, en Angleterre. *Scheptonium*. Il est à une lieue de Wels, vers le levant. Ce lieu étoit anciennement une ville Episcopale, nommée *Scirebugia*, *Scireburnia*, & *Schireburnia*. Son Evêché a été transféré à Salisbury. Maty.

SCHÉRA. f. m. Terme d'Astronomie. Nom que les Astronomes Arabes donnent aux deux constellations que nous nommons chien, & qu'ils ont peut-être pris du Grec Σείριος. *Schera aljemaniah*, & *Schera alobour*, c'est celle que nous appellons *Canis major*, & *Schera al Schamiah* est le *Canis minor* ; c'est comme qui diroit le chien de la droite, & le chien de la gauche. D'Herbelot. Bayer dit *Scheereeliemini*, *Elsere*, *Elsetri*. *Seeara*, *Sera*, *Alhabor*, *Elhabor*, *Elchabar*.

☞ SCHEREFI. f. m. Monnoie d'or qui a cours dans les États du Roi de Perse. Il vaut 8 larins, à raison de deux piéces de 8 réaux d'Espagne, le larin.

SCHÉRIF. f. m. Voyez Chérif. L'origine & l'étymologie de ce mot demanderoit qu'on écrivît *Schérif*, car il vient de l'Arabe שרף, *Scharafa*, qui signifie *celebrare*, *magnificare* ; & les Arabes disent אשרף, *Aschirafon*, pour dire, *Proceres*, *Principes* : mais l'usage est d'écrire *Chérif* en François. Le Duc d'Angoulême a fait une histoire des Chérifs que d'Ablancourt a racommodée & réimprimée à la fin de sa Traduction de Marmol. D'Herbelot écrit pourtant *Schérif*. Ce mot Arabe qui signifie en général, Noble, élevé en naissance ou en dignité, est une épithéte, ou titre particulier que portent ceux qui descendent de Mahomet par Ali son gendre, & par Fatime sa fille. Ces gens-là prennent aussi le titre d'Émir, & de Séid, qui signifient Prince & Seigneur, & ils portent par-tout le turban verd, pour se distinguer des autres Musulmans, qui le portent blanc. D'Herbelot. Il y a eu plusieurs de ces *Schérifs* qui ont régné & établi des dynasties particulières en Afrique. Les Édrisites étoient *Schérifs*, & la race qui régne aujourd'hui à Fèz & à Maroc, porte aussi le nom de *Schérif*. Id. Il y a eu aussi des *Schérifs* à la Mecque & à Médine. Id.

SCHETLAND. f. m. Les îles de *Schetland*, ou d'Hitland. *Insulæ Schetlandicæ*, ou *Hitlandicæ*, anciennement *Æmoda*, *Hemoda*, *Hemodes*. Ces îles sont dans l'Océan Calédonien, à vingt lieues des Orcades, du côté du nord, vis-à-vis de la Norvége, dont elles dépendent. On compte jusqu'à vingt-six de ces îles ; mais il n'y en que six qui soient habitées ; les principales sont Mainland, Wust & Zell ou Yel. Quelques Géographes prennent ces îles pour celles que les Anciens nommoient *Electrides Insulæ* ; mais d'autres assurent que ces *Electrides* sont les deux presqu'îles de la Prusse nommées Curisch-Nerung, & Frisch-Nerung. Maty.

☞ SCHETTI. f. m. C'est un arbrisseau du Malabar, qui porte des baies, & dont la racine étant pilée, & prise dans de l'eau froide, est estimée bonne pour appaiser l'ardeur des fiévres chaudes, & les chaleurs internes, & pour arrêter le crachement de sang. On trouve une autre plante fort approchante de celle-ci, appellée *Bem-schetti*, dont le fruit a un goût farineux & douceâtre, & est bon à manger.

SCHEVELING. f. m. Nom propre d'un village du Comté de Hollande. *Schevelingum*. Il est sur le bord de la mer, à une grande demi-lieue de la Haie. On y va de cette ville par un grand chemin, proprement pavé de briques, & bordé d'arbres de chaque côté. *Scheveling* a été plus grand qu'il n'est aujourd'hui, parce que l'an 1574. la mer en engloutit cent vingt-une maisons. Maty.

SCHEWALU. Voyez Scaval.

SCHIAH, & SCHIAT. f. m. Mot Arabe, qui signifie en général, une troupe, un parti, & une faction de gens confédérés, & qui font une secte particulière en matiére de Religion. Les Musulmans orthodoxes, qui donnent le nom de Sunniach à leur Religion & profession particuliére, donnent celui de *Schiah* à la secte des partisans d'Ali, qui les traitent d'hérétiques, parce qu'ils ont quelques observances, & croyances particuliéres ; & ils appellent *Schiahi* & *Schii*, ceux qui suivent cette secte. Voyez Schiite.

☞ SCHIAIS. f. m. & f. C'est ainsi que plusieurs Auteurs appellent la secte des Schiites. Voyez ce mot.

☞ SCHIAMACHIE, ou SCHIOMACHIE. f. f. C'étoit un exercice en usage chez les Anciens, qui consistoit dans des agitations des bras, pareilles à celle d'une personne qui se battroit avec son ombre. σκιὰ, ombre, & μάχομαι, se battre, combattre.

☞ SCHIDAKÉDON. f. f. Sous-entendu *fracture*. C'est une fracture faite suivant la longueur de l'os. Voyez Fracture. Ce mot est un adverbe Grec, σχιδακηδὸν, *assulatim*, par éclats, de σχίδαξ, ακος, *assula*, éclat de bois fendu, qui vient du verbe σχίζω, *findo*, *scindo*, je fends.

SCHIDLOWIETZ. f. m. Nom propre d'un bourg considérable par ses mines de fer & d'acier. *Schidlovietza*. Il est dans le Palatinat de Sandomir, en Pologne, à la source de la riviére de Radon, & à huit lieues au-dessus de la ville de ce nom. Maty.

SCHIEDAM. subst. masc. Nom propre d'une petite ville, mais assez bien peuplée. *Schiedamum*. Elle est dans la Hollande méridionale, sur la Schie, dont elle prend son nom, environ à une lieue de Roterdam, vers le couchant. Maty.

SCHIELLAND. subst. masc. Nom propre d'une petite contrée de la Hollande méridionale, *Schielandia*. Elle est entre la Meuse, l'Issel, le Delfland, & le Rhinland ; & prend son nom de la riviére de Schie. Roterdam, Shiedam, & Delfhaven en sont les lieux principaux. Maty.

SCHIERMOND, SCHIERMONICK-OOGE, SCHIERMONKOGH. f. m. Nom propre d'une petite île des Provinces-Unies. *Monicoga*, *Schiermonicoga*. Elle dépend de la Frise, dont elle n'est séparée que par un canal de deux lieues. Il n'y a que quelques villages peu considérables. Maty.

☞ SCHIFATE. Monnoie d'or portant la figure d'une coupe. *Fleury*, *Hist. Eccl. in-12. T. XIV. p.* 394.

SCHIITE, ou SCHIAÏTE. f. m. & f. Nom de secte parmi les Turcs. Ce nom se donne parmi les Musulmans à ceux qui sont de la faction appellée *Schiah*, ou *Schiat*, qui sont les sectateurs d'Ali, gendre de Mahomet. Les Musulmans disent *Shiai* & *Schii*, mais en François il faut dire *Schiite* & *Schiaïte*. *Schiai* & *Schii* est celui qui est opposé au Sunni, & la différence qu'il y a entre ces deux sortes de personnes

sonnes, consiste essentiellement en ce que les premiers croyent & enseignent que le souverain Imamat, dignité qui comprend toute l'autorité spirituelle & temporelle sur les Musulmans, appartient de droit divin à Ali & à ses descendans. Les Persans sont *Schiites*, & les Turcs sont Sunnites. Cette différence de parti a commencé l'an 363. de l'hégire, sous la Kalifat de Mothi Billah XXIII. Calife de la race des Abassides. Car ce fut alors que les *Schiites* se rangerent du parti des Sultans, de la race des Bonides, & les Sunnites prirent celui des Turcs, qui étoient pour lors très-puissans à la Cour des Califes, & ces divisions furent cause de la ruine de Bagdet & du Kalifat des Musulmans. Les *Schiites* ne se donnent point ce nom, & n'appellent point leur secte Alchist, nom qu'ils croyent leur être injurieux. Ce sont les Sunnites qui leur donnent ce nom. Pour eux ils prennent celui d'Aladeliar, c'est-à-dire, la secte des Justes. Les *Schiites* sont encore divisés entr'eux en cinq sectes différentes, qui sont comme cinq arbres, qui se divisent en soixante & dix branches, qui cependant conviennent toutes en ce point de regarder les Kalifes Abubekr, Omar & Othman, que les Sunnites révérent beaucoup, comme des usurpateurs du Kalifat, & de l'autorité suprême du Musulmanisme. Plusieurs *Schiites* croyent la Transmigration, qu'ils appellent *Tenasoukhiah*, & une communication de l'esprit de Sainteté, qui se transmet de l'un à l'autre, & qu'ils nomment *Hulonbrin*. Voyez d'Herbelot aux mots *Ali*, *Schiah* & *Sunnah*. On donne aussi aux *Schiites* le nom de Rafadhites. Voyez d'Hherbelot au mot Sehnouaiah.

☞ SCHIKARDUS. s. m. C'est le nom que les Astronomes donnent à une des taches de la Lune, qui est la sixiéme dans le Catalogue du P. Riccioli.

SCHILLI. substantif masc. Nom propre d'un cap. *Schylleum promontorium*. Ce cap est dans la Sacanie, en Morée, près de l'île de Sidra, & à l'entrée du golfe d'Engia. Il y a sur la côte septentrionale de ce cap la petite île de *Schilli*, qu'on appelloit anciennement *Pytionesus*. Maty.

SCHILTBERG, ou VERTHES. subst. masc. Nom propre de montagnes de la Basse-Hongrie. *Mons Cipeorum*, *Vertusius mons*, *Batonii montes*. Elles s'étendent du sud au nord depuis le lac Balaton jusqu'au Danube, dans les Comtés de Vesprin, de Javarin & de Gran. Maty.

☞ SCHINTA. Ville de la Haute-Hongrie au Comté de Nectra, sur le Waag.

☞ SCHIPPONDT. s. m. Sorte de poids dont on se sert en plusieurs villes d'Europe, pour l'achat & la vente de certaines espéces de marchandises. Ce poids est plus ou moins fort, suivant les lieux où il est en usage.

☞ SCHIRGIAN. Ville & château très-fort dans la province de Kerman qui est la Caramanie Persique.

SCHIRAS, ou SIRAS. s. m. Nom propre d'une ville de la Perse. *Chirasium*. Elle est capitale de la province de Fars, & située sur la riviére de Bendimir, environ à soixante-treize lieues de la ville d'Hispahan, vers le midi. Quelques-uns croyent qu'elle est l'ancienne *Marrusium*, & elle s'est si fort aggrandie des ruines de l'ancienne Persepolis, qu'on lui donne trois lieues de circuit. Elle est célébre en Perse pour les excellens vins que son terroir produit. Maty. Cette ville est située sous la longitude de 73 d. 35 m. & sous les 29 d. 36 m. de latitude septentrionale, selon la plûpart des Géographes, & cependant les tables de Nassireddin & d'Ulug-Beg, lui donnent 88 d. de longitude; ce qui vient de la position du premier méridien que ces deux Auteurs reculent plus avant vers l'orient. Elle n'est pas ancienne, n'ayant été bâtie que sous les Ommiades, par Mahomet Ben Cassem. Voyez d'Herbelot.

SCHIRO. Voyez Sciro.

SCHIRRE. Voyez Squirre.

SCHIRWAN. Voyez Scirwan.

SCHISMATIQUE. adj. & subst. masc. & fém. Qui fait schisme, qui est dans le schisme. *Schismaticus*, *à capite Ecclesiæ separatus*. Il se dit en général de tous ceux qui se séparent d'avec les gens qui sont d'une même Religion, d'une même créance. Les Tribus *schismatiques*. Les Grecs *schismatiques*. Les Turcs regardent les Persans comme *schismatiques*. La plûpart des *Schismatiques* sont aussi Hérétiques par rapport à ceux desquels ils se séparent.

SCHISME. s. m. Ce mot en général signifie, Division, séparation. Mais il n'a d'usage qu'en parlant de la séparation qui arrive à cause de la diversité d'opinions entre gens de même Religion, d'une même créance. *Schisma*, *divisio*, *separatio*. Fomenter le *schisme*; étouffer, éteindre un *schisme*. Le *schisme* des dix Tribus d'Israël d'avec la Tribu de Juda & de Benjamin. Le *schisme* des Persans d'avec les autres Mahométans. On appelle *grand schisme d'Occident* celui qui arriva entre Clément VII. & Urbain VI. qui partagea la Chretienté pendant 40 ou 50 ans, & qui ne finit que par l'élection de Martin V. au Concile de Constance. On compte jusqu'à 34 *schismes* dans l'Eglise de Rome, divisée par des Antipapes. On appelle le *schisme* d'Angleterre, la séparation de l'Angleterre d'avec l'Eglise Romaine: & le *schisme* des Grecs, la séparation de l'Eglise Grèque d'avec la Latine; les Grecs ont contesté la primauté au Pape.

Quelques Protestans appellent *schisme passif*, la séparation des Protestans, parce que l'Eglise Romaine les a retranchés de sa communion. Tout Hérétique en pourroit dire autant; & ce ne seroit certainement pas une bonne excuse.

Schisme, se dit figurément des combats qui se passent dans l'ame. *Divisio*. L'homme éprouve un *schisme* perpétuel entre la raison, & ses passions. Le P. Lamy.

SCHISSO. s. m. Nom propre d'un bourg de la Vallée de Démona en Sicile. *Schissum*. Il est sur le cap de *Schisso*, environ à deux lieues de Taormina, vers le midi. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Naxos*, *Naxus*, ruinée par Denys, Tyran de Syracuse: mais d'autres croient que cette ancienne ville étoit à l'embouchure du Freddo, à quatre lieues de *Schisso*, vers le midi. Maty.

SCHLESTAT, ou SELESTAT. s. m. Nom propre d'une ville de la Prevôté d'Haguenaw, en Alsace. *Selestadium*, anciennement *Helvetum*. Elle étoit autrefois Impériale: mais elle a été cédée à la France par la paix de Westphalie. Elle est située près de l'Ill, à quatre lieues au-dessous de Colmar. Les François ruinerent ses fortifications l'an 1673. mais ils la fortifierent de nouveau deux ans après. Maty.

SCHLEUSINGEN. s. m. Nom propre d'une petite ville avec un château. *Slusinga*. Elle est dans le comté d'Henneberg, en Franconie, sur la Nahe, à cinq lieues de Coburg, vers le nord. L'Empereur Ferdinand III. assembla à *Schleusingen* l'an 1623. le College Electoral, pour lui faire agréer la translation de la dignité électorale du comte Palatin qu'il avoit proscrit, au duc de Baviere. Maty.

SCHMIDEBERG. s. m. Nom propre d'une petite ville de la Silésie. *Smidebergа*. Elle est dans le duché de Jawer, au pied du mont Risemberg, & près de la source du Bober. Le nom de cette ville signifie la montagne des Maréchaux. On le lui a donné, parce qu'elle est pleine d'ouvriers de ce métier, qui font une très-grande quantité d'outils & d'autres ouvrages de fer qu'on tire de la montagne de Risemberg. Les habitans de ce lieu & de quelques lieux voisins, étoient autrefois presque tous goutteux, mais on dit que cette maladie est extrèmement diminuée, depuis qu'on a fermé quelques fontaines, dont on croit que les eaux la produisoient. *Becman*, *Histoire du monde*. Maty.

☞ SCHNAPHAN. s. m. Prononcez *Chnapan*. On appelle ainsi dans les armées d'Allemagne, du côté de la Lorraine, des paysans retirés dans les bois, lesquels volent les passans, & qui sans faire corps s'attachent au parti qui est en campagne, duquel ils ont la permission de faire des courses. Voyez les Voyages de la Boulaye le Goux. C'est un mot Allemand fait d'*Abschnappen*, c'est-à-dire, lâcher le chien d'un fusil. Et c'est comme qui diroit un Fusilier. *Hahn*, est une machine de fer dans les fusils, que nous appellons un chien. En quelques lieux d'Allemagne, *schnaphan* signifie une espece de monnoie de la valeur de quarante sols. Nous prononçons *schenapan*. Ménage, *Dict. Etym.* c'est *chnapan* qu'on prononce, & M. Ménage devoit l'écrire ainsi, lui qui vouloit que l'écriture fût conforme à la prononciation.

SCHNEBERG. s. m. Nom propre qu'on donne à la partie des

des montagnes de Crapack, qui eſt depuis le confluent de la Morave & du Danube juſques dans la petite Pologne. Ce ſont les plus hautes des montagnes de Crapack, & celles qu'on appelloit autrefois *Sarmaticæ rupes.*

Schneberg. ſ. m. Nom d'un bourg avec titre de principauté. *Scheneberga.* Il eſt dans le Voighland, en Miſnie, ſur la croupe d'une montagne, à trois lieues de Zwikaw, vers le midi. Maty.

☞ SCHOÉ. ſ. m. Sorte de meſure de compte dont on ſe ſert à Breſlaw dans le commerce des plus belles toiles de Siléſie. Le *ſchoé* fait ſoixante aunes de Breſlaw qui reviennent à vingt-ſept aunes & demie de Paris.

☞ SCHŒNANTHE. ſ. m. Plante qui croît dans l'Arabie heureuſe dans la province de Nabathée, & au pied du mont Liban. Elle eſt ſi abondante qu'on la fait ſervir de litiere aux chameaux. Sa tige eſt haute d'environ un pied, diviſée en pluſieurs tuyaux durs, de la groſſeur, de la figure & de la couleur de la paille d'orge, étant plus menue vers le haut. Ses feuilles ſont longues d'environ demi-pied, étroites, roides, pointues, de couleur verte pâle. Ses fleurs naiſſent en ſes ſommités, rangées à double rang, petites, veloutées, de couleur rouge incarnate, belles à voir. Toute la plante, & particuliérement la fleur, eſt fort odorante, d'un goût piquant, pénétrant & très-aromatique. En Médecine on préfere la fleur, quoique le tout ſoit inciſif, atténuant, pénétrant, déterſif. Cette fleur eſt encore vulnéraire, excite l'urine & les menſtrues, leve les obſtructions du foie & de la rate, eſt utile dans le vomiſſement & le hoquet, & réſiſte à la malignité des humeurs. Mais comme la fleur eſt extrémement rare, on lui ſubſtitue les branches les plus odorantes. On nomme encore cette plante jonc odorant, en Latin, *ſchœnanthum*, ou *juncus odoratus. Schœnanthe* vient du Grec σχοῖνος, *jonc*, & ἄνθος, *fleur.*

☞ SCHOENE. ſ. m. Meſure itinéraire qui étoit particuliere aux Egyptiens, & qui contenoit communément 40 ſtades, qui ſont cinq mille pas géométriques. Ce mot eſt Grec, σχοῖνος, & eſt pris dans la même ſignification. Selon Hérodote, le *ſchoène* eſt une meſure de Perſe contenant ſoixante ſtades.

SCHŒNOBATE. ſ. m. Nom que les Grecs donnoient aux danſeurs de corde. *Schœnobates, funirepus, funambulus, calobates* ou *kalobates.* Les *ſchœnobates* étoient des eſclaves, dont les maîtres tiroient du profit, en faiſant voir leurs tours, ou en les loüant pour les faire. Voyez Pignorius, *Comment. de Servis.* Mercurialis, *de Arte Gymnaſtica, L. III. c.* v. a donné cinq figures de *ſchœnobates* gravées d'après des pierres antiques.

SCHŒNOBATIQUE. ſ. f. L'art des ſchœnobates, l'art de danſer ſur la corde. *Schœnobatica, kalobatica.*

Schoenobatique. adj. m. & f. Qui appartient aux Schœnobates, à la ſchœnobatique. *Schœnobaticus.* Les exercices *ſchœnobatiques.* Ce fils de Bâteleur avoit des inclinations *ſchœnobatiques* au ſortir du berceau.

Ces mots viennent de σχοῖνος, une corde, & βαίνω, je marche.

SCHOINECH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec château & bailliage. *Schoinecum.* Elle eſt dans l'Electorat de Treves, ſur la riviere de Nyms, à huit lieues de la ville de Treves, vers le nord. Quelques Géographes prennent cette ville pour le lieu de la baſſe Allemagne, nommé anciennement Auſava & Auſana Legis VIII. que d'autres placent à Palleſcheid, village ſitué à une lieue de Schoineck, vers le midi. Maty.

SCHOLARITÉ. ſ. f. Terme de Barreau. On appelle Droit de *Scholarité* la faculté que les Ecoliers des Univerſités ont d'évoquer leurs cauſes perſonnelles devant le Conſervateur de leurs privileges. *Jus Academicorum, Scholarium Academicarum jus.* ☞ Il faut qu'un Ecolier ait étudié ſix mois dans l'Univerſité pour joüir du privilege de *Scholarité*; & en ce cas il ne peut être diſtrait tant en demandant qu'en défendant, des Juges des priviléges des Ecoliers, excepté en vertu d'actes paſſés avec des perſonnes domiciliées hors la diſtance de 60 lieues.

SCHOLASTIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Ecole. *Scholaſticus.* Ce terme n'eſt pas connu parmi le peuple, il eſt renfermé dans l'Ecole. Etudier la Théologie *ſcholaſtique.* Ce garçon a encore la mine *ſcholaſtique*, il ſent l'écolier.

Le titre de *ſcholaſtique* a été long-temps un titre d'honneur; on le donna d'abord à ceux qui ſe diſtinguoient par l'éloquence & par la déclamation. *Scholaſticus, titulus honorarius.* Après Néron il fut attribué aux Avocats, & entr'autres à Socrate, & à Euſebe Hiſtoriens Eccléſiaſtiques, Avocats à Conſtantinople, à Agathias Hiſtorien de Juſtinien, Avocat à Smyrne, &c. Conſtantin Harménopule le portoit encore au douzieme ſiécle, & pluſieurs autres. Depuis, on l'a donné à ceux qui tenoient, ou qui gouvernoient les Ecoles Eccléſiaſtiques établies ſous les premieres races de nos Rois, qui enſeignoient aux Clercs de chaque Egliſe d'abord les Humanités, enſuite la Théologie, & la Liturgie. On les a appellés autrement *Primiciers, Ecolaſtres & Théologaux.* L'Auteur de l'Introduction au Droit Eccléſiaſtique & Canonique dit, *Scholaſtique.* Dans pluſieurs Egliſes Cathédrales, c'eſt celui qui eſt appellé Maître des Ecoles, ou Ecolâtre: que ſi l'Egliſe eſt ſituée dans une ville où il y ait Univerſité, il eſt appellé Chancelier: c'eſt celui qui a la direction des Ecoles de tout le Dioceſe, à ce que nul n'enſeigne aucune doctrine qui ne ſoit Catholique.

Génébrard témoigne auſſi que le titre de *Scholaſtique* étoit chez les Grecs un nom d'office & de dignité, répondant à nos *Théologaux*, & qu'il appartenoit proprement à tous les gens de lettres en général, dont l'érudition étoit fort connue. On ne le donnoit principalement qu'à des perſonnes éclairées des lumieres de la raiſon, & en qui les dons de la nature ſe trouvoient joints avec l'étude des arts. Ainſi ſaint Jérôme témoigne que Sérapion fut ſurnommé le *Scholaſtique*, à cauſe de la délicateſſe de ſon eſprit. S. Jean Climaque a été qualifié du même titre, quoiqu'il y eût renoncé expreſſément. Walafrid Strabon appelle le Poëte Prudence, le *Scholaſtique.* Adelman Evêque de Liege, a été auſſi appellé le *Scholaſtique.* Olivier le *Scholaſtique* a été un Théologal qui a écrit l'Hiſtoire des Croiſades au treizieme ſiécle. On a donné à Fortunat le titre de *Scholaſticiſſime.* Voyez M. Baillet en ſes Jugemens des Sçavans.

Scholastique. ſ. m. Qui fait profeſſion de la Théologie *Scholaſtique. Theologus Eccleſiaſticus.* Les *Scholaſtiques* outrés ont gâté la Théologie. On eût cru d'abord que par la netteté de leurs déciſions, par la clarté de leurs définitions, & par l'évidence de leurs argumens mis en forme probante par une méthode réguliere, ils alloient développer la vérité de tous les voiles du langage. Mais au contraire ils l'ont obſcurcie par leurs termes barbares, & par leurs ſophiſmes, & ils ont multiplié les queſtions à force de les diſtinguer. Les *Scholaſtiques* qui s'attacherent tous à la doctrine d'Ariſtote, ſe formerent par la lecture des Arabes, où ils prirent cet eſprit ſubtil & pointilleux, lequel ſe gliſſa dans l'Ecole. Ils firent la derniere ſecte des Philoſophes qui ait eu de la réputation. Ils étoient grands Dialecticiens. Voyez le P. Rapin.

Scholastique. ſ. f. La partie de la Théologie qui diſcute les queſtions de Théologie par le ſecours de la raiſon & des argumens. *Theologia Eccleſiaſtica.* Elle eſt en quelque façon oppoſée à la *Poſitive*, qui ſe fonde ſur l'autorité des ſaints Peres & des Conciles. On ne débita ſouvent dans la chaire qu'une *ſcholaſtique* baſſe & inutile. Nic. La *ſcholaſtique* eut trois différens périodes, comme l'école de Platon. La *Scholaſtique* ancienne, moyenne & nouvelle. L'ancienne commença ſous Lanfranc Archevêque de Cantorberi, ou pour mieux dire, ſous Pierre Lombard, dura près de 200 ans, & finit ſous Albert le Grand. La *Scholaſtique* moyenne commença depuis Albert le Grand, & continua pendant 100 ans. Durant cet eſpace de temps la doctrine d'Ariſtote fut portée juſqu'au dernier comble de la réputation. Le troiſieme âge de la *Scholaſtique* fut depuis Durand qui voulut s'élever contre ſaint Thomas, le chef de la moyenne, pour ſe mettre en réputation. Il eut peu de ſuccès. Alors les eſprits ſe ſubtiliſerent encore davantage, & l'Ecole ne s'occupa que de queſtions frivoles. On s'échauffa ſur des formalités toutes pures, & l'on ſe fit des phantômes pour diſputer. Il ſe forma de cette méthode un fatras d'opinions qui étoufferent ce qui ceſſoit de bon goût pour les Belles-Lettres. Le P. Rapin. La *Scholaſtique* eſt une ſcience vétilleuſe & pointilleuſe. Le P. Lami. Daneus a écrit l'hiſtoire des commencemens de la *Scholaſtique.*

☞ SCHOLASTIQUEMENT

☞ SCHOLASTIQUEMENT adv. D'une maniere scholastique. Cela est écrit trop *scholastiquement*.

SCHOLIASTE. s. m. Commentateur. Il se dit particuliérement de ceux qui ont fait des commentaires ou des observations sur les Poëtes & Auteurs Grecs. *Scholiastes, interpres, vel commentarii scriptor.* ☞ Isaac Tzetzes est le *scholiaste* de Licophron, Eustathe est celui d'Homere, &c. Aprés la lecture de tous les Poetes Grecs & de leurs *Scholiastes*, Xénophon fut un des premiers auteurs de prose que j'attaquai. Huet. M. Grævius qui a reconnu combien l'étude des *Scholiastes* est d'ordinaire seche & stérile, a mêlé dans ses notes de fort belles leçons pour la conduite de la vie, & pour égayer la matiere. Beauval.

SCHOLIE. s. f. Commentaire, annotation ou observation qu'on fait sur quelque passage d'un Auteur. *Scholia, glossema, annotatio, observatio, interpretatio.*

En Géométrie on s'en sert, lorsqu'aprés avoir démontré une proposition, on enseigne encore une maniere de le faire d'une autre façon; lorsqu'on en tire quelque autre conséquence, ou qu'on fait quelques observations pour prendre des précautions, pour empecher qu'on ne se trompe; ☞ & en ce sens il est masculin. Premier *scholie*, second *scholie*. Acad. Fr.

SCHONEN. s. m. ou SCANIE. s. f. Nom propre d'une province de la Sondgothie, ou Gothie méridionale, en Suede. *Scania*. C'est une grande presqu'île bornée au nord par l'Hallande, la Smalende & le Blekin, & baignée ailleurs par la mer Baltique, le détroit de Sund & Cattegat. Elle peut avoir vingt-trois lieues de long, & seize de large. Ses principales villes sont Lunden capitale, Elsingborg, Landskron, Melmuyen ou Ellebogen, Udsted & Engelholm. On prend quelquefois le *Schonen* d'une maniere plus étendue, & on y renferme l'Hallande & le Bleking; alors elle répond à la Scandie ou Scandinavie particuliere, d'où son nom a été tiré. Maty. Le pays de *Schonen* étoit d'abord du diocese de Roschild. Ce fut dans le onzieme siecle qu'il commença à avoir des Evêchés; on en établit deux; l'un à Lunden, & l'autre à Dalbi, qui depuis ont été réunis en un seul.

SCHONGA. s. f. SCHONGAW. s. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne. *Schongavia*, anciennement *Esco*. Elle est dans la haute Baviere, sur le Leck, à douze lieues de la ville d'Ausbourg, vers le midi. Maty.

SCHONHOVEN. s. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies. *Schonhovia*. Elle est dans la Hollande méridionale, sur le Leck, à quatre ou cinq lieues au-dessus de Rotterdam. Maty.

☞ SCHONINGEN, ville d'Allemagne au cercle de la basse Saxe, dans la principauté de Wolfenbutel.

SCHONREIN. s. m. Nom propre d'une petite ville du cercle de Franconie. *Schonreina*. Elle est sur le Mein, aux confins du comté de Reineck. Elle est capitale d'un Bailliage qui étoit autrefois de ce comté, mais qui appartient maintenant à l'Evêché de Wurtsburg. Maty.

SCHOOUBIAH. s. f. Terme de Relation. Nom d'une secte qui s'est élevée dans le Musulmanisme. La créance de ceux de cette secte, est que l'on ne doit point préférer les Sunites aux Schiites, ou Rafadhites, c'est-à-dire, les Orthodoxes aux Hétérodoxes, & ils regardent les uns & les autres également comme bons Musulmans. D'Herbelot. Ainsi ce sont les Tolérans du Musulmanisme. Cependant les *Schooubiates* ne sont considérés par-là que comme des Gentils ou Payens, suivant la signification de leur nom. Il y a plusieurs Musulmans qui font profession de cette secte, mais secrettement. Tant il est vrai qu'en quelque Religion que ce soit, la tolérance ne se peut souffrir.

SCHORNDORF. s. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée, & défendue par une bonne citadelle. *Schondorfium*. Elle est dans le duché de Wurtemberg, en Souabe, sur le Rhin à six lieues de Stutgard, vers l'orient septentrional. Il y a à *Schorndorf* des fontaines salées, dont on tire quantité de sel. Maty.

SCHOUTEN. s. m. L'île de Schouten. *Schuteni insula*. Cette île est dans la mer Pacifique, près de la nouvelle Guinée. Elle porte le nom de Guillaume Schouten, Hollandois qui la découvrit en 1616. Maty.

SCHOUWEN. s. m. Nom propre d'une des îles du comté de Zélande, province des Pays-Bas Protestans. Elle est au levant de l'embouchure orientale de l'Escaut, entre l'île de Walcheren & celle d'Overflanckée. Sa longueur est environ de six lieues, & sa largeur de deux. Ziriczée capitale, & Brouwershaven en sont les lieux principaux. Maty.

☞ SCHREVE, qu'on appelle autrement *fertel*. subst. m. Mesure des liquides, dont on se sert presque généralement par toute l'Allemagne.

☞ SCHUDIS. Espece de monnoie qui a cours dans quelques pays de l'Europe, comme en Italie.

☞ SCHULLI. s. m. On trouve dans le Malabar deux arbrisseaux épineux de ce nom. L'un est le *paina schulli*, qui ne possede aucune vertu médicinale; l'autre, le *nir schulli*, dont les feuilles étant réduites en poudre & mêlées avec de l'huile du *ficus infernalis*, passent pour dissiper toutes sortes de tumeurs, mais particuliérement celles qui viennent aux parties génitales.

SCHUNEN, SUNEM. s. m. Nom propre d'une ville de la Tribu d'Issachar, en Judée, *Sunem, Sunam, Suna*. Elle étoit environ à six lieues de Nazareth, vers le midi oriental. Le Prophete Elisée ressuscita en ce lieu un jeune enfant, pour récompenser en quelque sorte la charité de ses parens qui le logeoient lorsqu'il passoit en ce lieu. *Schunem* n'est maintenant qu'un petit village qu'on appelle Torondolos Gebreleris. II. *Rois* IV. Maty.

SCHUSSENDRIEDT. s. m. Nom d'une Abbaye de la Souabe. *Schusenrieta*. Elle est située vers la source de la riviere de Schuss, entre Biberac & Konigseck. Ce lieu étoit autrefois un château. Berenger de *Schussenriedt* en fit un monastere, dont il fut le premier Prevôt l'an 1188. Le Concile de Bâle lui donna ensuite le titre de l'Abbaye. Maty.

SCHUT. s. f. Nom propre d'une Ile. *Insula Schutia, insula Cituorum*. C'est une grande île formée par le Danube, dans la Hongrie, vers les confins de l'Autriche, entre les villes de Presbourg, d'Altenbourg & de Raab. Elle a quatorze lieues du couchant au levant, & neuf du nord au sud. Elle est divisée en deux par une branche du Danube. La grande *Schut* est vers le nord. Komore & Sumarein en sont les lieux principaux. La petite *Schut* est vers le midi, & n'a aucun lieu considérable. Maty.

SCHWALBACH. s. m. Nom propre de deux bourgs qui sont dans le Westerwald, en Allemagne; l'un dans les Etats de Nassaw, sur l'Aar, à trois lieues au-dessus de Dietz; l'autre sur la même riviere, à trois lieues au-dessus du premier. Ce dernier, qu'on nomme Langen-Swalbach, pour le distinguer de l'autre, est dans le bas comté de Catzenellebogen. Il a des eaux minérales fort estimées; elles ont un petit goût d'aigre qui approche de celui du vin du Rhin. Maty.

☞ SCHWAND, ville d'Allemagne dans le cercle de la basse Saxe, au duché de Meklenbourg, dans la seigneurie de Rostock.

SCHWANDE. s. f. Nom propre d'un bourg du canton de Glaris, en Suisse. *Schwanda*. Il est sur la riviere de Lint, à une lieue au-dessus de Glaris. *Schwande* est le lieu où se tient tous les ans l'assemblée générale du Canton; c'étoit autrefois une baronie, & la résidence de ses barons. Maty.

SCHWARSENBOURG. s. m. Nom propre d'un bourg du pays de Vaud, en Suisse. *Schwarsenburgum*. Il est chef d'un bailliage qui appartient en commun à Berne & à Fribourg, & il est situé à quatre lieues de cette derniere, vers le sud-est.

SCHWARTWATER. Voyez Vacht.

SCHWARTZBURG. s. m. Nom propre d'une petite ville de la Thuringe. *Schwartzburgum*. Elle est la capitale du comté qui porte son nom, & située sur la riviere de Schwartze, à huit lieues de Weimar, du côté du midi. Maty.

Schwartzburg. s. m. Nom propre d'un comté. *Schwartzburgensis comitatus*. C'est un des états de la Thuringe, en haute Saxe. Il est divisé en deux parties; la supérieure ou méridionale, est entre le duché de Weimar & celui de Coburg. Elle peut avoir dix lieues de long & six de large, & elle comprend les bailliages de *Schwartzbourg*, d'Arnstet, de Konigsée, de Rudelstet & de Plankenberg. L'inférieure ou septentrionale, est entre les terres de

Saxe-Hall, & les comtés de Stolberg & d'Hohenstein. Elle peut avoir douze lieues de long, & environ quatre de large, & elle renferma les bailliages de Sunderhausen, de Frankenhusen, de Strausberg & d'Héringen. Il y a encore dans les états de *Swartzbourg* le bailliage de Leutenberg, situé le long de la Sala, sur les confins de la Misnie, & du marquisat de Culembach.

La Maison de *Schwartzbourg* est fort ancienne. L'an 1349. Gunter de *Schwartzbourg* fut élu Empereur dans les formes, mais se voyant emprisonné, il céda l'empire à Charles de Luxembourg, qui avoit été élu contre toutes les regles pendant la vie de Louis de Baviere, par quelques membres de l'Empire, ennemis de cet Empereur, & mourut à Francfort six mois après son élection. Les comtes de *Schwartzbourg* sont divisés en deux branches principales, qui se distinguent par les noms d'Arnstet, & de Rudelstet ou Rudolstat. Matt.

SCHWARTZENBERG. s. m. Nom propre d'un Comté. *Schwartzenburgensis Comitatus.* Petit État du Cercle de Franconie. Il est entre les Evêchés de Wurtzburg & de Bamberg, & le Marquisat d'Onspach. Il a environ sept lieues de longueur, & une de largeur. Le bourg de *Schwartzenberg* en est le lieu principal. Maximilien II. érigea ce pays en Comté l'an 1566. & Fréderic III. créa Prince de l'Empire, Jean Adolphe de *Schwartzemberg*, l'an 1645. Cette Maison posséde aussi la Baronnie de Senfhelm, qui est contigue au Comté de *Schwartzenberg*, du côté du midi. Matt.

SCHWARTZWALDT. Voyez *Forêt Noire.* Au mot Noir.

SCHWATZ. s. m. Nom propre d'une petite ville du Tirol, située sur l'Inn, à six lieues au dessous d'Inspruck *Schwatium.* Quelques Géographes prennent *Schwatz*, pour l'ancienne *Sabatum* ou *Sevatum*, ville du Norique, laquelle d'autres placent à Suneberg, village du Tirol, sur la riviére d'Eisoco. Matt.

SCAWEIDNITZ. s. m. Nom propre d'un ville de Silésie. *Suidricium.* Elle est sur la riviére de Westritz, à dix lieues de la ville de Breslaw, vers le couchant. *Schweidnitz* est fortifié, & capitale d'un Duché ou d'une Principauté, qui est entre celles de Jawer, de Breslaw, de Brieg, de Monsterberg & de Bohéme. Matt.

SCHWEINITZ. s. m. Nom propre d'une petite ville de la Haute-Saxe. *Schweinitium.* Elle est dans le Duché de ce nom, sur l'Elster, à cinq lieues de Witemberg, vers le midi oriental. Matt.

SCHWEINFURT. s. m. Nom propre d'une ville du Cercle de Franconie, en Allemagne. *Schwinfurtum, Schwinfordia.* Elle est dans l'Evêché de Wurtzburg sur le Mein, à dix lieues au-dessus de Bamberg. *Schweinfurt* est une ville Impériale, & fortifiée; ce qui n'a pas empêché qu'elle ne fût prise plusieurs fois pendant la guerre de Suéde. Matt.

☞ SCHWENKFELDIENS. s. m. pl. Hérétiques appellés ainsi d'un certain Schwenkfeldius, Chef de leur secte. Il enseignoit que l'Ecriture n'étoit pas la parole de Dieu, & que loin que notre foi fût fondée dessus, l'Ecriture étoit fondée sur notre foi. Il prétendoit que J. C. avoit apporté son corps avec lui du Ciel; qu'après son Ascension, son humanité étoit devenue Dieu; que chaque homme étoit doüé de la même essentielle vertu de justice & de sagesse qui est en Dieu, & que la force de la parole de Dieu prêchée, étoit le Fils de Dieu même.

SCHWINBORG. subst. masc. Nom propre d'une petite ville du Danemarck. *Schwinburgum.* Elle est sur la côte de l'Ile de Fionie, vis-à-vis de l'Ile d'Arroe & de Langeland.

SCAWITZ. Voyez Suits.

S C I.

☞ SCIADE. subst. masc. C'est le nom que l'on donnoit au bonnet des Empereurs Grecs. On lit au mot *air*, que l'*air* faisoit une partie du *Sciade*, & que c'est ce qui avance en pointe par devant.

SCIAGE. subst. masc. Action de scier, & l'effet qui en provient. *Serraria sectio, sectura, scissura.* Il a coûté tant pour le *sciage* de ces planches de sapin. Dans les moulins à scie, le *sciage* se fait tout seul par la force de la machine. On appelle bois de *sciage*, celui qui est fendu ou équarri par des Sieurs de long. Les ais, les solives, sont des bois de *sciage*, & ne sont pas tant estimés que le bois de brin.

SCIAGRAPHIE. s. f. Voyez Scénographie. C'est la même chose.

SCIAMACHIE. s. f. Combat purement d'exercice, exercice d'armes. *Sciamachia, pugna umbratilis, ventilatio.* Je ne voudrois point me servir de ce terme, si ce n'étoit dans un Ouvrage d'érudition, ou dans une conversation de gens sçavans.

SCIANSI. Voyez Xansi.

SCIANTON. Voyez Xantung.

SCIATERE. s. m. Terme de Gnomonique. C'est un instrument par le moyen duquel on peut construire facilement des cadrans qui montrent l'heure par le moyen de l'ombre. *Sciaterium, sciateras.*

SCIATÉRIQUE. adjectif. Ce qui montre l'heure par le moyen de l'ombre d'un style. *Sciatericus.* Cadran *sciatérique*; cube *sciatérique*, qui a des cadrans en toutes ses faces.

SCIATI. s. m. Nom propre d'une Ile de l'Archipel. *Sciathus.* Elle est près de Magnésie en Thessalie, entre le golfe de Salonichi & celui de l'Armiro. Son circuit est environ de neuf lieues. Elle a eu autrefois une ville de même nom; il n'y a maintenant qu'un fort pour défendre ses habitans contre les Pirates. Matt.

SCIATIQUE. s. f. & adj. Espéce de goutte qui se fait sentir non-seulement à l'os ischion, qui est un des os des hanches, mais aussi au haut des fesses, aux lombes, à l'os sacré, à la cuisse, à la jambe, & quelquefois jusqu'à l'extrémité du pied. *Ischias.* Elle est causée par une humeur âcre qui se jette sur ces parties. La goutte *sciatique* est extrêmement douloureuse; on l'appelle ainsi parce qu'elle attaque principalement l'os ischion. On y voit rarement de la tumeur, & plus rarement de la chaleur, ou de la rougeur, parce que les humeurs se jettent dans des parties profondes & couvertes de beaucoup de chairs. Th. Burnet.

> *Chers Convives, joyeux Auteurs*
> *De mon infirmité Bachique,*
> *Vous êtes des blasphémateurs,*
> *D'insulter à ma* sciatique. Senecé.

Sciatique. adj. Est aussi un nom qu'on donne à deux veines qui se terminent à la crurale. *Vena ischiadica.* Il y a la grande *sciatique* qui est formée de plusieurs rameaux qui viennent des doigts du pied, & la petite *sciatique* qui est faite de plusieurs ramifications qui viennent de la peau & des muscles qui environnent l'article de la cuisse. Voyez Ischiadique.

SCIAVAL. Voyez Scaval.

SCIE. s. f. Outil qui sert à plusieurs Artisans pour scier du bois, de la pierre, & autres choses. *Serra.* Elle est faite d'un fer qui a des dents & des hoches, qui ronge & mange petit à petit la matiére sur laquelle on l'agite, & qui est diversement emmanchée, selon les divers usages. Il y a des moulins à *scie*, qui par leur mouvement, scient tout seuls des poutres pour faire des ais: des *scies* sans dents pour le marbre, des *scies* avec des dents pour la pierre de Saint-Leo: des *scies* avec des dents détournées de part & d'autre, pour scier le bois; *scie à refendre* pour les Scieurs de long. *Scie à débiter*, ce sont des *scies* ordinaires. Les *scies à main*, sont des *scies* qui n'ont qu'un fer dentelé, & une poignée pour manche. Les Ouvriers l'appellent *égohine*, & les Serruriers *scies à guichet*. *Scie* à tenon, qui est large, fort mince, & qui a de petites dents aussi fort minces. *Scie* à tourner qui est étroite, avec viroles au bout des bras. *Scie* à curaser. *Scie* à cheville qui a une poignée, comme l'égohine.

Les Chirurgiens ont des *scies* pour couper des os. La *scie* d'un Chirurgien doit être petite & légére, afin qu'on la puisse manier avec plus de liberté, & elle a un manche pour être tenue plus ferme. Il faut que la lame en soit exquise & les dents bien aiguisées, pour scier avec plus de douceur, & diviser dans le moins de temps qu'il est possible

sible les os d'un bras ou d'une jambe quand on en fait l'amputation. Dionis.

La *scie* est aussi un instrument de Jardinier. Pour tailler les arbres, soit branches, soit racines, on a nécessairement besoin de deux bons outils, sçavoir d'une serpette & d'une *scie*. La *scie* sert pour ôter le bois qui est sec & vieux, & par conséquent fort dur, & capable de gâter la serpette, ou pour ôter celui qui est si mal placé, ou celui qui est si gros, qu'on ne peut aisément & tout d'un coup le couper avec cette serpette. La Quint. *P. IV. p.* 36. Il ne faut jamais employer la *scie* à retrancher des branches ce qu'un seul bon coup de serpette peut couper adroitement. Id. *P. IV. p.* 36. Il faut que la *scie* soit droite, qu'elle soit d'une matiére extrêmement dure & bien trempée, les vieilles lames d'épées y sont très-propres, & il faut qu'elle ait bien de la voie, c'est-à-dire, qu'elle ait les dents bien écartées & bien ouvertes, l'une allant d'un côté & l'autre de l'autre, & qu'avec cela le dos soit fort mince, tout au moins doit-il être moins gros & moins matériel que les dents, ou autrement la *scie* ne passera pas aisément, parce que les dents en seront tout aussi-tôt pleines & engorgées, si bien qu'à s'en servir on se lasse en un moment, & on n'avance guére. Il n'est point nécessaire que les *scies* pour l'usage ordinaire de tailler, ayent largeur, un bon demi-pouce de largeur suffit; il ne les faut non plus guère longues; c'est assez qu'elles ayent environ cinq pouces de longueur; & pour ce qui est du manche il peut être rond, attendu que c'est pour pousser une droite ligne devant soi, qu'ainsi on ne doit pas craindre qu'il tourne dans la main, comme fait une serpette à manche rond; il sera assez gros, pourvû qu'à l'endroit de sa plus grande grosseur qui est l'extrémité où se vient ranger la pointe de l'allumelle, quand on la ferme, il ait environ deux pouces & sept ou huit lignes de tour, & que par l'autre extrémité il ait un peu moins de deux pouces; & ainsi on aura des *scies* qui se plient, & sans faire aucun embarras seront portatives comme des serpettes, le tranchant se serrant dans le manche, & cela est fort commode & même nécessaire à un Jardinier. La Quint. *P. IV.* p. 38.

On tient que ce fut Icare qui inventa la *scie*, en voyant l'arrête d'un poisson.

☞ Scie. On appelle, le trait de la *scie*, la marque que l'on fait sur l'endroit du bois ou de la pierre qu'on veut scier. Le trait de la *scie*, se dit aussi, de ce que la *scie* emporte du bois ou de la pierre qui est sciée. Acad. Franç.

Ce mot vient du Latin *secare*, ou du Grec ξέω, *dividere*, *secare*, qui signifie *polir*, *raboter*, selon Nicod. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *ascia*.

Scie. s. f. Nom d'un poisson qu'on nomme Espadon. *Canis*, *Carcharias*, *Xiphia*, *Pristis*. Nous y prîmes un jour une *scie*, poisson singulier qui porte sur la tête une espéce de lame plate garnie des deux côtés de pointes, qui lui servent à se défendre contre la baleine, comme nous l'avons vû une fois au Chili. Il a encore cela de singulier, qu'il a une bouche, & une autre ouverture humaine. Frezier. p. 26. Voyez Espadon.

SCIEMMENT. adv. Avec connoissance de cause. *Scienter*, *datâ operâ*. Il n'a pas fait cette action par ignorence, mais il l'a faite *sciemment*, par malice, & sçachant bien ce qu'il faisoit. On dit autrement *à son escient*. Ce dernier vieillit.

SCIENCE. s. f. Connoissance des choses, acquise par la lecture, ou par la méditation. *Scientia*, *doctrina*. Erasme avoit un grand fond de *science*, de doctrine. Il y a aussi une *science* infuse & révélée extraordinairement & immédiatement, comme celle que le Saint-Esprit répandit sur les Apôtres. La *science* sans la charité produit l'orgueil, & la charité sans la *science* tombe dans l'erreur. Fléch. La *science* en remplissant l'homme de l'estime de lui même, le rend froid & languissant pour Dieu. Le P. Massoulié. Ce qu'on apprend dans l'étude des Anciens est proprement une *science* de mémoire, & non pas une *science* d'esprit & de raison. Malebr. Une partie de la vraie *science* consiste à ignorer ce qu'il est inutile de sçavoir. Ablanc. La *science* qui gâte tant d'esprits, n'a fait qu'embellir le vôtre. S. Evr. La *science* achéve de polir un esprit bien tourné; elle n'a rien de rude, ni de sauvage. Bell. Il y a des gens que la *science* charge plus qu'elle ne les éclaire. S. Evr. Le Saint-Esprit nous enseigne, non pas cette *science* qui produit l'orgueil & la présomption, mais celle qui entretient l'humilité. Fléch. La *science* commence un honnête homme, & le commerce du monde l'achéve. S. Evr. Méprisons ces indignes maximes; que la *science* avilit la grandeur, qu'elle est chez les Grands une vertu déplacée.... Quel Prince a jamais mieux sçu l'illusion de ces vaines maximes que Monsieur le Duc du Maine? Qui sçait mieux par de justes tempéramens orner la grandeur par la *science*, & anéantir la *science* par la grandeur.... Qu'est-ce que protéger les Arts & les *Sciences*? C'est étendre l'empire de la raison, embellir à nos yeux le spectacle de la nature, dispenser l'immortalité, se l'assûrer à soi-même. Marotta. *Mém. de Tr.*

> *J'avois crû jusqu'ici que c'étoit l'ignorance,*
> *Qui faisoit les grands sots, & non pas la* science;
> *Mais j'avois crû fort mal.* Mol.

Science, en Philosophie, est une connoissance certaine & évidente & fondée sur une démonstration. *Scientia*. Le doute est opposé à la *science*, parce que la *science* ne laisse point l'esprit en suspens, & qu'elle prononce absolument & déterminément. La Pl. L'opinion est le milieu entre le doute & la *science*. Id. Selon cette définition, il n'y a que la Géométrie qui soit une *science*, parce qu'elle est fondée sur des démonstrations. La *science* est une connoissance distincte & certaine, & comme elle a l'évidence, elle ne peut avoir le mérite de la soumission. Fléch. Il y a eu des Philosophes qui ont fait profession de nier qu'il y eût aucune *science*; c'est-à-dire, que nous eussions des connoissances claires, certaines, & capables de produire une entiére conviction. Log.

Science, se dit plus spécifiquement d'un Art particulier, de l'application qu'on a eue à approfondir la connoissance d'une matiére, de la réduire en régle & en méthode pour la perfectionner. *Scientia methodica*. L'Arithmétique est la *science* des nombres. Il faut être fort réservé à se servir des mots nouveaux qui sentent la *science*. Call. On ne sçauroit trop égayer les *sciences* nécessaires, qui ont l'air ennuyeux. Tour. La vraie *science* d'une femme, c'est d'être belle; l'étude & les livres ne servent qu'à la rendre insupportable. P. Com. On appelle les *sciences* humaines la connoissance des Langues, de la Grammaire, de la Poësie, de la Rhétorique, & d'autres choses qu'on apprend dans les Humanités. La *science* Héraldique est celle qui traite du Blason. On peut apprendre les *sciences* d'une maniére basse, ou d'une maniére relevée; si peu de gens sçavent faire cette différence, qu'il vaudroit mieux les ignorer que de les sçavoir bassement. Nic. Les Alchymistes appellent leur Art *science* philosophique, *science* sacrée, *science* divine.

Science, se dit aussi en Morale, de ce qui sert à la conduite de la vie. *Scientia morum*. Cet homme a la *science* du monde, il sait vivre avec les honnêtes gens. La civilité est la *science* des cérémonies & des formalités. S. Evr. La plus nécessaire des *sciences*, est celle du salut. L'arbre défendu à Adam, étoit celui de la *science* du bien & du mal.

Science, se dit aussi de la connoissance de quelque fait particulier. *Cognitio rerum singularium*. Un homme n'est tenu de répondre en Justice que sur ce qui est de sa *science* & connoissance. Le Roi dit dans ses Édits, de notre certaine *science*, pleine puissance & autorité royale.

Science. Ce mot se dit aussi de Dieu. Quelques Théologiens posent en Dieu trois sortes de *sciences*. *Admittunt in Deo triplicem scientiam, scilicet intelligentiæ, visionis & mediam scientiam*. La premiére est la *science* de simple intelligence, par laquelle Dieu se connoît lui-même, & toutes les choses possibles. La seconde est la *science* de vision, par laquelle Dieu connoît toutes les choses qu'il a résolu de permettre & de faire, dans le même ordre qu'il a résolu de les permettre & de les faire. Et la troisiéme est la *science* moyenne, par laquelle Dieu connoît ce que les Anges & les hommes feroient en certains cas, en certaines circonstances, s'il avoit résolu de les y mettre. Cette troisiéme *science* est appellée *moyenne*, parce qu'elle tient une espéce de milieu entre les deux premiéres, & qu'elle a quelque chose de l'une & de l'autre. On dispute fort, parmi les Théologiens, pour sçavoir, s'il y a en Dieu une

science

science moyenne. La raison pour laquelle certains Théologiens ne reconnoissent pas une telle *science* en Dieu, c'est qu'elle ne leur paroit conforme ni à l'Écriture, ni à la Tradition.

On dit proverbialement, qu'un homme a plus d'heur que de *science*, quand il réussit en des choses qu'il ne sçait que médiocrement. *Magis felix, quàm sapiens.*

SCIENDUM de la Chancellerie. Nom d'un ancien titre Latin de la Chancellerie, qui en soixante & dix articles, contient des réglemens pour les gages & la salaire des Officiers de la Chancellerie; & des droits qui s'y prennent pour chaque expedition qui s'y fait. On l'a nommé le *sciendum* de la Chancellerie, parce qu'il commence par ce mot *Sciendum*. Il faut sçavoir. Le *sciendum* de la Chancellerie est une de ses plus authentiques piéces. Les uns veulent qu'il soit de l'an 1339. les autres de l'an 1394. Mais les preuves en sont douteuses. Il se trouve dans la Chambre des Comptes, à la fin d'un ancien volume, contenant plusieurs comptes de l'Audience de France, entre lesquels est celui du Chancelier de Marle, *pour le temps échu depuis le* 18. *d'Aout* 1413. *jusqu'au dernier de Décembre de la même année, clos au Bureau le* 8. *de Janvier*. 1415. Ce qui a donné lieu à quelques-uns de croire qu'il est de cette année-là, 1415. Tessereau dans son Histoire de la Chancellerie, L. I. p. 39. le rapporte à l'année 1413. Cette piéce n'est pas informe, comme quelques-uns l'ont voulu dire, sous prétexte qu'elle est sans date. Cela auroit été nécessaire, si c'étoit un Édit, une Déclaration; mais comme ce n'est qu'une instruction aux Sécrétaires, pour la connoissance de leurs droits utiles, le jour & l'année n'y serviroient qu'à satisfaire un peu plus la curiosité; outre que quantité des titres rapportés par de très-bons Auteurs pour la preuve des droits des premiéres Charges de l'État, se trouvent pareillement aujourd'hui sans date, dans des Recueils faits dans des temps qu'on n'enregistroit point encore. Néanmoins ces Recueils sont très-soigneusement conservés à la Chambre, qui y donne une autorité entiére, & ne permet pas qu'on en puisse extraire aucune chose sans sa permission, ou sans arrêt. Tessereau. Cet Auteur donne ensuite le *Sciendum* en François, avertissant que l'Extrait sur lequel il l'a pris, fut fait par l'Ordonnance de la Chambre des Comptes du dernier Décembre 1571. sur la requête des quatre Chauffecires de France.

SCIENS. adj. m. Vieux mot. Sçavant. *Livre de la Diablerie.* Borel. *Doctus, sciens.*

SCIENSI. Voyez Xensi.

SCIENTIEUX, euse. adj. Vieux mot. Qui signifie sçavant. Borel. *Peritus, doctus.*

SCIENTIFIQUE. adj. m. & f. Qui est plein d'érudition: qui concerne les sciences abstraites & sublimes. *Scientificus, eruditus.* Les Notaires donnent aux Ecclésiastiques dans leurs actes la qualité de Vénérable & *Scientifique* personne. On recommande à vos saints Sacrifices & à vos priéres, le repos de l'ame de Vénérable & *Scientifique* personne Messire Joachim Trotti de la Chétardie, Docteur en Théologie, & Curé de S. Sulpice à Paris. C'est le billet d'enterrement.

On le dit aussi des choses. Cet Ouvrage est fort *scientifique*, fort plein de science & d'érudition. Cette démonstration, cette machine sont fort *scientifiques*; c'est-à-dire, sont faites selon les régles de l'art & de la science. Il s'est embarrassé dans des questions *scientifiques*. Cette oreille est destinée pour les langues *scientifiques*. Mol. Ce dernier se dit comiquement. En effet on se sert peu de ce mot dans le sérieux. Faire le *scientifique*, c'est faire le sçavant mal-à-propos.

SCIENTIFIQUEMENT. adv. D'une maniére scientifique. *Scientificè.* Il a traité cette matiére *scientifiquement*. Cela n'est bon que dans le style familier.

☞ SCIE-ESCOURE. Terme de commandement usité dans les bâtimens à rames, pour obliger tous les rameurs à voguer à rebours; c'est-à-dire en poussant la rame en avant, au lieu de la tirer à soi par le mouvement ordinaire.

☞ Scie-vogue. Terme de commandement, pour revirer la galére; car alors, pour seconder le jeu du timon, tous les rameurs qui sont sur une des bandes ou côtés voguent en avant, & tous les rameurs qui sont sur l'autre bande, voguent en arriére.

SCIER. verb. act. Couper du bois ou autre matiére avec une scie. *Serrâ secare, scindere.* On *scie* les arbres qui sont trop gros, pour les abattre plus facilement. Il y a un sens du bois qui s'éclate, & qu'on ne peut bien fendre, si on ne le *scie*. On *scie* les pierres, on *scie* le marbre, mais avec des *scies* différentes. Manassé Roi de Juda fit *scier* en deux, avec une *scie* de bois, le Prophéte Isaïe. Port-R.

Scier, se dit aussi des bleds qu'on abat avec des faucilles, qui ont de petites dents comme des *scies*. *Desecare.* Quelques-uns en ce sens, disent *soyer* ou *seier*; mais les honnêtes gens disent *scier*. Cette herbe ne remplira jamais la main du Moissonneur qui *scie* le bled. Port-R.

Scier, en termes de Marine, c'est virer un bâtiment de bas-bord à force de rames, & le faire reculer; ou bien c'est nager en arriére. *Retrò remigare. Scie* à tribord, *scie* à bas-bord.

☞ Scier sur fer, est ramer à rebours, lorsqu'une galére ou galiotte est chargée d'un vent traversier, dans une rade où elle est à l'ancre. Ce mouvement des rames soutient le batiment sur son fer, ou son tisson, contre les vagues qui viennent de la mer, en danger de la jetter contre la côte.

Scié, ée. part. pass. & adj. *Serratus, serrâ disectus.*

☞ SCIEREK, ou SCIRK. Ville de France au Pays Messin.

☞ SCIÉRIES. s. f. pl. Fête qu'on célébroit dans l'Arcadie en l'honneur de Bacchus, dont on portoit la statue sous un parasol. En cette solemnité, des femmes se soumettoient à la flagellation devant l'autel du Dieu, pour obéir à l'Oracle de Delphes. De *σκιά*, ombre.

SCIEUR. s. m. Celui qui scie. *Desecator.* Un *Scieur* de long est un homme de journée, qui scie des poûtres pour en faire des ais, des solives. Des *Scieurs* de bled sont Aoûterons. *Messor.*

SCIGLIO. s. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples. *Scylla.* Elle est dans la Calabre Ultérieure, à quatre lieues de Regio, vers le nord. *Sciglio* a titre de Principauté, & elle est située sur le cap de *Sciglio* en Latin *Scyllæum promontorium*. Maty.

SCILICESTER. s. m. Nom propre d'un village d'Angleterre. *Scilicestria.* Il est situé dans le Comté de Northumberland, à quatre lieues de Newcastle, vers le couchant. On met dans ce village ou dans celui de Walwick qui en est proche, l'ancienne *Cilurnum*, petite ville des Ottadins. Maty.

SCILLA. Voyez Scylla.

SCILLE. s. f. Plante dont il y a deux espéces, une rouge & une blanche. La *scille* rouge pousse des feuilles longues de plus d'un pied, larges presque comme la main, charnues, fort vertes, remplies d'un suc visqueux & amer. Il s'éléve de leur milieu, une tige à la hauteur d'environ un pied & demi, droite, portant en sa sommité des fleurs à six feuilles blanches, disposées en rond. Lorsqu'elles sont passées, il leur succede des fruits presque ronds, relevés de trois coins, & divisés intérieurement en trois loges remplies de semences noires. Sa racine est un oignon gros comme la tête d'un enfant, composé de lames épaisses, rougeâtres, succulentes, rangées les unes sur les autres, ayant par-dessous plusieurs grosses fibres. La *scille* blanche a ses feuilles moins grandes que celles de la précédente; sa racine est moins grosse, & de couleur blanche. M. Tournefort range les *scilles* sous le genre de l'ornithogalum; il appella la premiére *ornithogalum maritimum, seu scilla radice rubra*; & la seconde *ornithogalum, seu scilla radice alba*. Les *scilles* naissent près de la mer en Espagne, en Portugal, leur racines sont propres pour inciser les phlegmes de la poitrine, & pour emporter les obstructions du bas ventre. On fait des trochisques de *scille* qui entrent dans la thériaque. On fait aussi du vinaigre scillitique, de l'oxymel scillitique.

☞ SCILLES, ou SQUILLES. s. m. pl. Ce sont de très-gros oignons qu'on apporte d'Espagne. Il en vient aussi de Normandie, & surtout d'auprès de Quilbœuf. Il y en a de deux sortes, de mâles & de femelles. On estime le cœur de ces oignons un poison dangereux. Leur usage est pour la composition de la thériaque, & pour quelques emplâtres ou onguents, comme l'*Althea*, & le *Diachylum*

lum magnum. On en fait aussi du vinaigre & du miel qu'on nomme *Scillites*. Les *scilles* sont extrêmement améres, & ont un suc fort visqueux. *Dict. de Comm.*

SCILLITAIN, AINE. s. m. & f. & adj. *Scillitanus*, *a*. Qui est de Scille, ou Scillite, ville sous la Métropole de Carthage en Afrique, dans la Province Proconsulaire. On donne ce nom à six Martyrs de cette ville, trois hommes & trois femmes, qu'on appelle les Martyrs *Scillitains*. Les Martyrs *Scillitains*, sont, saint Spérat, saint Narzale, saint Cittin, sainte Donate, sainte Seconde, sainte Vestine.

SCILTARO. Voyez NICOPOLI.

SCIMASAR, ou SCISMASAR. subst. fém. Nom d'une des douze espéces d'augures que Michaël Scotus distingue & explique dans son Traité de Physionomie. c. LVI. Il l'appelle, *Scimazar* nouvelle, *Scimassar nova*; & c'est, dit-il, lorsque vous voyez un homme ou un oiseau derriere vous, qui vous attrappe & vous passe, & qui avant que d'arriver à vous, se repose quelque part, vous le voyant à votre côté droit; & alors cela est d'un bon augure pour vous. Quelles impertinences! Mais d'où vient ce mot *Scimazar*? de quelle langue est-il? Que signifie-t-il?

SCINC, ou SCINQUE. s. m. Animal amphibie, semblable à un petit crocodile, long comme la main, un peu plus gros que le pouce, couvert de petites écailles de couleur argentine, principalement sous le ventre, ayant comme des bandes brunes en travers sur le dos. Son museau est plus pointu que celui du lézard: sa gueule est fort fendue, garnie de petites dents, blanches & rouges; sa queue est ronde & courte; il a quatre jambes d'environ un pouce de hauteur. Le *Scinc* naît en Égypte, dans la Libye; il se nourrit de fleurs aromatiques; on s'en sert contre le venin, & pour augmenter la semence; il entre dans la composition du mithridat. On l'appelle aussi *Stinc*, ou *Stinque marin*, en Latin *Scincus marinus*, ou *Crocodilus minor*.

SCINTILE. s. f. Vieux mot. Un brin. BOREL. Apparemment de *scintilla*, une étincelle.

☞ SCINTILLATION. s. f. (Les deux *ll* se prononcent & ne se mouillent point) Terme d'Astronomie. On appelle ainsi le mouvement de vibration & de secousse, qui distingue la lumiére des étoiles, de celle des Planétes, qui est tranquille & immobile.

☞ SCINTILLE. s. f. Étincelle, du Latin *Scintilla*, est un vieux mot qui se trouve dans cet exemple de l'Apologie d'Hérodote, T. I. ch. IV. p. 37. de l'édition de la Haye, 1735. Tout ainsi que non-obstant les loüanges du premier siécle qui nous sont chantées par les Poetes, nous ne devons pas estimer qu'il ne se soit senti de la corruption; aussi d'autre costé, non-obstant les grandes plaintes qu'ils font de l'estat dépravé & perverti des siécles d'après, nous ne devons pas douter que quelques *scintilles* du premier n'y fussent demourées, sinon par tout, au moins en quelques lieux.

SCIOGRAPHIE. subst. f. Profil des dedans des bâtimens. *Sciographia*. Voyez PROFIL.

SCIOLDRE. subst. masc. C'est le nom que les anciens Danois donnoient à leurs Poëtes. *Scioldrus*. Les *Scioldres* étoient les Bardes, ou les Eubages, & les Druides des Danois. Voyez la *Chorographia Daniæ* de *Pontanus*, p. 779. & 780.

SCIOMANTIE, ou SCIOMANCE. subst. fém. Nom d'une espéce de divination, qu'on appelloit autrement Psycomantie. *Sciomantia Psychomantia*. C'étoit l'art d'évoquer les ombres, les mânes des morts, c'est-à-dire, leurs ames, pour en apprendre les choses futures. La Pythonisse qui fit revenir l'ame de Samuël, pour apprendre d'elle le succès du combat qui se devoit donner, le fit par la *Sciomantie*.

Ce mot est formé de *σκιά*, *ombre*, & métaphoriquement, *l'ombre*, *les mânes*, *l'ame* d'un mort; & *μαντεία*, *divination*.

SCIO. (Car c'est ainsi que nos Auteurs écrivent, quoiqu'on trouve aussi *Chio*. Pour la prononciation, il faut dire *Sio*, ou *Cio*.) s. m. Nom propre d'une ile de l'Archipel. *Chius* Elle est sur la côte de la Natolie, dont elle n'est séparée que par un canal de trois lieues. Elle est au nord de l'ile de Métélin. En regardant du haut de la forteresse de Tine, *Scio* reste entre le nord-est, & le nord-nord-est. Les habitans de *Scio* conviennent que leur île a 120 milles de tour. Strabon lui donne 900 stades de circonférence, c'est-à-dire, 112 milles & demi. Pline va jusqu'à 125 mille pas. Tout cela peut être vrai: car outre que la distance de ces mesures est peu considérable, de toutes les maniéres de désigner la grandeur d'une île, celle d'en mesurer la circonférence est la moins exacte, à cause de l'inégalité des côtes, dont on ne juge le plus souvent que par estimation. L'île de *Scio* s'étend du nord au sud: mais elle est plus étroite vers le milieu, terminée au sud par le Cabo Mastico, ou de Catomeria, & au nord par celui d'Apanomeria. TOURNEFORT, *Voyage*, *Lettre IX*. Athenée a bien raison de dire que *Scio* est une île montagneuse & rude: cependant les bois rendoient ces montagnes plus agréables dans ce temps-là; au lieu qu'elles sont aujourd'hui assez stériles. La campagne est pourtant admirable en certains endroits, & l'on n'y voit qu'orangers, citroniers, oliviers, mûriers, myrtes, grenadiers, sans compter les lentisques & les térébinthes. Le pays ne manque que de grains; l'orge & le froment qu'on y recueille, suffisent à peine à la nourriture de ses habitans pendant trois mois. On est obligé d'en tirer de Terre-ferme le reste de l'année. Pour du vin, *Scio* en fournit aux îles voisines, il est agréable & stomachal.

Il n'est pas-mal-aisé de comprendre par-là, pourquoi l'on voit dans Goltzius des grapes de raisin sur quelques médailles de *Scio*. On y représentoit aussi des cruches pointues par le bas, & à deux anses vers le col: cette figure étoit propre pour en faire séparer la lie, qui se précipitoit toute à la pointe après qu'on les avoit enterrées, ensuite on en pompoit le vin: mais il n'est pas si aisé de rendre raison pourquoi l'on représentoit des sphinx sur les revers de ces médailles, si ce n'est que le sphinx eût servi de symbole aux Sciotes, de même que la chouette aux Athéniens. *Id.* On ne recueille pas beaucoup d'huile dans *Scio*. Les François tirent assez de miel & de cire de cette île. Ses autres denrées sont la laine, les fromages, les figues & le mastic.

On distingue les villages de l'île en trois classes; sçavoir, ceux del Campo, ceux d'Apanomeria, & ceux où l'on cultive les lentisques, arbres qui donnent le mastic en larmes. Les villages del Campo, ou ceux qui sont aux environs de la ville, s'appellent Basilonica, Thymiana, Charkios, Neocorio, Berberato, Ziphia, Basili, Daphnona, Caries & Petrana. Les villages d'Apanomeria, sont S. George, Lithilimiona, Argori, Anobato, Sieroanta, Piranca, Purperia, Tripez, Sainte Hélène, Caronia, Keramos, Aleotopoda, Amarea, Fita, Cambia, Viki, Amalthos, Cardamila, Pythios, Majatica, Volisso, Spartonda, Calantra. Les villages aux lentisques s'appellent Calimathia, Tholopotami, Mermingih, Dhidhima, Onodidhima, Paita, Cataracti, Kini, Nenita, Vounos, Placia, Patrica, Calamoti, Armoglia, Pirghi, Apolychni, Elimpi, Elata, Vesta, Mesta dans le fameux Champ Arvilien. *Idem*.

Nos Rois avoient fait conserver aux Sciotes l'exercice public de la Religion Catholique. Il s'y faisoit si librement & si ouvertement, que les Turcs appelloient cette île la petite Rome. On leur a ôté ce privilége sous prétexte de rébellion.

SCIO. s. m. Nom de la seule ville de l'île de ce nom. *Chius*. Elle est sur la côte orientale de l'île. La ville de *Scio* & le Campo sont vers le milieu à l'est sur le bord de la mer. Cette ville est petite, mais pourtant assez grande pour le pays, riante, assez bien, & même mieux bâtie qu'aucune ville du Levant: les maisons en sont belles, commodes, terminées par des combles de charpente, couvertes de tuiles plates ou creuses; les terrasses sont enduites d'un bon ciment; & l'on connoît bien que les Sciotes ont retenu la maniére de bâtir des Génois. Elle est mal percée & pavée de cailloux comme nos villes de Provence. Les Venitiens ont embelli *Scio*, en faisant raser les maisons des environs du château, où l'on voit présentement une belle esplanade. Ce château est une vieille citadelle construite par les Génois sur le bord de la mer, il bat la ville & le port: mais il paroît dominé par une partie de la ville; on prétend qu'il y a 400 hommes de garnison; il en faudroit plus de deux mille par rapport à son enceinte défen-

due par des tours rondes, & par un méchant fossé; le dedans de la place est presque tout rempli de maisons fort serrées, habitées seulement par des Musulmans, ou occupées par la Noblesse Latine il y a plus de 80 ans, comme le marquent encore en plusieurs endroits les armes des Nobles Justiniani, Burghesi, Castelli & autres. Le port de *Scio* est le rendez-vous de tous les bâtimens qui montent ou qui descendent; cependant ce port n'est pas des meilleurs, quoique Strabon assure qu'il peut contenir jusqu'à 80 vaisseaux: il n'y a présentement qu'un méchant mole, ouvrage des Génois, formé par une jettée à fleur d'eau dont l'entrée est assez étroite, & dangereuse par les rochers des environs qui sont à peine couverts d'eau, & que l'on éviteroit difficilement sans le fanal élevé sur l'écueil de S. Nicolas. Tournef. *Voyage, L. IX.* Il y a toujours dans son port une Escadre de galeres du Grand-Seigneur, pour sa garde, & celle des places & des Iles voisines. *Scio* a un Evêché, l'Évêque Grec est riche, il y a plus de 300 Eglises dans la ville, & tout le reste de l'île est plein de Chapelles Les Monastéres Grecs y jouissent de gros revenus. Celui de S. Minas est de 50 Caloyers, & celui de S. George d'environ 25. Le plus considérable est Néamoni, c'est-à-dire, Nouvelle solitude, situé à cinq milles de la ville. Il renferme 150 Caloyers. Il est fort grand, & ressemble plus à un village, qu'à une maison Religieuse. On prétend qu'il posséde la huitiéme partie des biens de l'île, & il fait de continuelles acquisitions. Id. ☞ On y vit avec plus de liberté qu'en aucun autre lieu de l'Archipelague. Les habits des Dames de *Scio* sont d'une très-belle façon, & ne sont point à la mode du reste du Levant, où les femmes se cachent jusqu'aux yeux. Elles sont coeffées presque à la Françoise. Leur vêtement très-leste & très ajusté, assortit modestement à la beauté ordinaire de leur visage, & à la grace de leur taille. Il y a encore quelques familles de Genois, à qui Michel Paléologue donna cette Ile, en récompense du secours qu'il en avoit reçû contre les Vénitiens en 1261. L'air est si tempéré, que les météores incommodes de l'hiver, ne s'y forment que rarement. Les perdrix, ainsi que Busbequius le rapporte, y sont plus privées que les poules en France, & ne sont pas en moindre nombre dans les maisons. Un Pâtre public les appellant de grand matin avec un coup de sifflet, elles se rangent toutes auprès de lui, pour le suivre aux champs, d'où elles reviennent le soir, quand il les rappelle avec le même sifflet Cette Ile est presque la seule qui fournit Constantinople de citrons, d'oranges, de grenades, & de mastic, qui ne croît que là. Duloir. *p.* 18. *& suiv.* Il s'y produit un excellent vin, des terres qu'on croit avoir appartenues à Homére, & qui pour cette raison s'appellent encore le vin d'Homére. Id. *p.* 22. *Scio* n'est éloignée de Smyrne que de 50 mille. Id. *p* 18. Les Vénitiens prirent *Scio* l'an 1694, en cinq jours. L'année suivante au mois de Fevrier, ils la perdirent avec la même facilité.

☞ SCIŒNA. s. m. Grand poisson de mer qui s'appelle autrement *Umbra* & *Umbrina.* Il est long d'environ six pieds, pése ordinairement soixante livres. Il naît dans l'Océan & dans le Mediterranée; celui de l'Océan est de couleur de fer, & celui de la Méditerranée de couleur argentine & dorée. Il est couvert d'écailles rangées obliquement. Sa tête est grande & grosse. Ses dents sont longues, rondes, aiguës & menues; son dos est armé de deux aiguillons. Il a tant de ressemblance avec le poisson *Durdo*, qui se nomme en Latin *Coracinus*, qu'on les prend l'un pour l'autre dans les poissonneries; le Durdo n'est pourtant pas si grand. Le *Siœna* vit de poissons; il est bon à manger, & de facile digestion. On trouve des pierres dans sa tête qu'on prétend bonnes pour guérir de la pierre.

☞ SCIOGRAPHIE. s. f. Coupe, perspective d'un ouvrage d'Architecture, en sorte qu'on voit toutes les parties intérieures, comme les chambres, les cheminées, les escaliers, & d'autres parties que la façade ou les murs d'un édifice, cachent d'ordinaire. *Dictionnaire de Peint. & d'Arch.*

☞ SCIOLI. Ville de Sicile, dans le Val de Noto, en tirant vers le midi, sur le torrent de Sicli, au voisinage de Modica

☞ SCIOUX. Peuples de l'Amérique septentrionale dans la Louisiane, vers le nord de cette Contrée.

SCIOTE. s. m. & f. Qui est de l'Ile de Scio. *Chius, a.* Théopompe dans Athénée, dit que ce fut Œnopion, fils de Bacchus, qui apprit aux *Sciotes* à cultiver la vigne. Cette Ile a produit autrefois de très-habiles gens. Ion le Poëte tragique, Théopompe l'Historien, Théocrite le Sophiste Les *Sciotes* prétendent même qu'Homére, reconnu pour le Prince des Poëtes étoit de leur pays. Leo Allatius *Sciote* lui-même, n'a rien oublié dans une Dissertation *De patria Homeri*, pour prouver que ce grand homme étoit de Scio. Les femmes *Sciotes* ont plus de politesse que celles des autres villes du Levant, quoique leur habit paroisse fort extraordinaire aux étrangers; leur propreté les distingue des Grèques des autres Iles Les *Sciotes* dans l'Archipel n'ont jamais frappé de médailles pour les Empereurs. P. Hard *dans les Mém. de Trév.*

SCION. s. m. Menu brin de bois que poussent les arbres. *Surculus.* Le bouleau, l'osier, s'élévent en menus *scions.* Quand on émonde les arbres nains, on en coupe plusieurs *scions.* Les branches jettent des *scions* plus beaux & plus forts que les premiers. Vaug. Laissez croître les *scions*, Cure d'En.

Il compte, des lauriers sur ses branches entés
Les scions *genereux poussant de tous côtés.*
P. le Moine

L'Aigle sur moi tournant,
Me couvre de scions *qu'elle va moissonnant.* Id.

Dionis a dit ce mot des plus petites branches des veines, & même des petits filets de veines. La veine poplitique monte du talon, où elle commence par plusieurs *scions*, tant ceux du talon que d'une partie de ceux du cou de pied. Dionis.

Scion, se dit aussi des marques & impressions qui restent sur la peau, quand on a foüetté quelqu'un avec des verges. *Vibix, vibex.* Ce Maître a fouetté cruellement son écolier, on en voit encore les *scions* sur ses fesses.

SCIOPODE, ou MONOPODE. s. m. & f. qui se dit de certains peuples fabuleux de l'Éthiopie, dont Pline parle, lesquels n'ayant qu'un pied, s'en servoient pour se faire de l'ombre, se mettre à l'ombre du soleil, en se couchant par terre, & levant leur pied en l'air contre le soleil. *Sciopus, Monopus, Monocolus, a.*

Ce mot vient de σκιά *ombre*, & ποῦς *pied.*

SCIPION. s. m. Terme de Fleuriste. Nom d'une tulipe rouge-vif & jaune blanchissant. Morin.

SCIRE. subst. masc. Nom que l'on donne à Arsalus, Dryus & Trosobius, Dieux des Solymes, qui étoit un peuple qui habitoit sur le mont Taurus. Turnébe lit, σκληροὶ, *cruels*, mais il est clair par le ch. v. du L. V^e. de la préparation Évangélique d'Eusébe, qu'il faut lire Σκιροὶ *Scire*, ou *Skire.* On les nommoit ainsi, parce que leurs statues étoient de marbre, ou, selon d'autres, de plâtre. En Grec σκιρός. C'étoit trois Princes dont ils avoient fait des Dieux.

SCIRES, ou SKIRES. s. m. & pl. Nom d'une fête d'Athènes, à laquelle on portoit solemnellement par la ville un dais à l'honneur de Minerve, de Neptune & du Soleil. Voyez Harpocration, au mot ΣΚΙΡΑ, & Meursius dans sa *Græcia Feriata.* D'autres disent que c'étoit à l'honneur de Minerve seule, qui de là portoit le nom de Scirade, ou Skirade. D'autres à l'honneur de Cérès & de Proserpine. On trouve aussi *Skires.*

Ce mot vient de Σκίρον, *un dais. Umbella.*

SCIRO, SCHIRO. s. m. Nom propre d'une des îles de l'Archipel. *Scyros.* Elle est à l'entrée du golfe de Zeiton, à treize lieues de l'Ile de Negrepont, vers le nord. On donne à cette Ile 27 lieues de circuit. Elle est assez peuplée & fertile en coton & en vin. On y nourrit dans les montagnes une fort grande quantité de chèvres. *Sciro* en est la ville capitale, & elle a un Evêché suffragant d'Athènes. Matt.

SCIRON. subst. m. Est un vent particulier de l'Attique, soufflant du côté des rochers Scironiens. Il est entre le Maestral & la Tramontane. On l'appelle aussi *Trascias, Olympias.*

SCIROPHORION, ou SKIROPHORION. s. m. Nom du

du XIIe. mois des Athéniens. *Scirophorion*, ou *Skirophorion*. Il répondoit au mois de Mai, & prenoit son nom de la fête des Scires, ou Skires, qui se célébroit le 12e. jour de ce mois.

Ce mot vient de σκίρον, un dais, & φέρω, je porte.

☞ SCIRRHE. Voyez Skirre. C'est ainsi qu'on doit prononcer.

SCIRWAN. Voyez Servan.

SCISMASAR. Voyez Scimazar.

SCISSILE. adj. m. & f. Qui se peut fendre comme on fend le bois, qui peut se séparer en lames ou planches. *Scissilis.* L'alun de plume est *scissile*, quoique ce soit une pierre.

SCISSION. s. f. Séparation, division, *Scissio, separatio, divisio.* Le mot de *scission* n'est pas nouveau. Il se trouve non-seulement dans le livre qui a pour titre, *Histoire de la* Scission *de Pologne*, mais encore dans d'autres. ☞ On se sert aussi de ce mot pour exprimer ce qu'en termes d'Histoire Ecclésiastique on nomme *schisme*. La *scission* de l'Angleterre sous Henri VIII. sera éternellement mémorable. Burnet n'a jamais pû colorer la malheureuse *scission* du royaume d'Angleterre. Ce qui trompa MM. les Protestans, c'est qu'aprés avoir ôté le droit d'examen à l'Eglise universelle, ils ont voulu l'attribuer à leur Eglise, & à toutes leurs Eglises particulieres, au préjudice des membres particuliers auxquels il étoit dévolu par cette premiere *scission*. Mem. de Trav. Mai 1739.

SCITIE. s. f. Petit vaisseau à un pont, que l'on navigue avec des voiles latines. *Scitia navicula.*

SCIURE. s. f. Action de ceux qui scient. *Serraria sectura.* La *sciûre* des bleds, des planches, des solives.

On appelle aussi *sciûre*, la poudre qui tombe du bois que l'on scie; les limailles qui sont tombées des métaux qu'on a sciés. *Scobs.*

S C L.

SCLAVE. s. m. & f. ou SCLAVON, onne. Voyez Esclavon. Les *Sclavons* étoient un peuple venu du nord, dans le septieme siécle, qui ravageoit l'Empire, & qui au huitieme siecle s'étendoit bien avant dans la Germanie. C'est Constantin surnommé le Philosophe à cause de son sçavoir, qui vers l'an 866. donna aux *Sclaves* les lettres dont ils se servent encore aujourd'hui. Voyez sa vie dans les Bollandistes, *Mart. T. VII. p.* 18. Vers l'an 950. Otton Roi de Germanie, soumit Boleslas Roi de Boheme, ce qui produisit la conversion des *Sclaves*, qui promirent de payer tribut & de se faire Chrétiens, & on bâtit chez eux plusieurs nouvelles Eglises, & plusieurs Monasteres d'hommes & de femmes. Le pays fut divisé en 18 cantons qui embrasserent tous la foi Chrétienne, à la réserve de trois. Fleury. *Hist. Eccl. L. LV.*

☞ SCLEFT DALLER. s. m. Monnoie de Danemarck. C'est la même chose que le schefdal.

☞ SCLÉROME. s. m. C'est une tumeur rénitente qui se forme dans quelque partie de l'uterus. Le *sclérome* de l'uterus est une espece de skirrhe, qui se forme principalement dans le cou de l'uterus, & qui ne differe d'une tumeur inflammatoire, qu'en ce qu'il est moins rénitent & moins douloureux. Paul Eginette, L. III. ch. lxviii. Σκλήρωμα, dérivé de σκληρὸς, dur.

SCLÉROPHTHALMIE. s. f. Espece d'ophthalmie dans laquelle l'œil est sec, dur, rouge, douloureux; les paupieres sont aussi seches, dures, ne s'ouvrant aprés le sommeil que difficilement à cause de leur sécheresse.

Ce mot est fait de deux mots Grecs, σκληρὸς, *durus*, dur, & ὀφθαλμὸς, *oculus*, œil.

☞ SCLÉROSARCOME. s. m. Tumeur dure & charnue qui affecte les gencives, & qui ressemble quelquefois à une crête de coq, & quelquefois à la chair d'un animal à coquille. Castelli.

SCLÉROTIDE. s. f. Terme d'Anatomie & d'Optique. C'est une des membranes communes de l'œil, située entre la conjonctive & l'ovée; on l'appelle aussi *membrane sclérotique*. Elle est dure, opaque par derriere & transparente par devant. Sa partie transparente s'appelle la *cornée*.

Ce mot vient du Grec, σκληρὸς, *durus*, dur.

SCLÉROTIQUE. adj. Membrane de l'œil. Voyez Sclérotide. ☞ Les Anatomistes ayant ôté du fond de l'œil la membrane extérieure & épaisse, qu'on nomme *sclérotique*, ou dure-mere, peuvent voir au travers des membranes plus minces les images des objets qui y sont peints très-distinctement. Newton. *Opt. Trad.*

Sclerotique, se dit aussi d'un remede propre à durcir les chairs du corps. Les remedes *sclérotiques* sont froids, tels sont la joubarbe, le psyllium, le pourpier, la morelle. *Remedia sclerotica.*

S C O.

SCOBIES. s. m. Sureau. *Dioscoride.* Je ne sçai si de là ne vient pas *scopa*, *balai*. Borel. Ce mot n'est point en usage.

SCOCELIN. Voyez Gazelin.

SCOLOPENDRE. s. f. Petit serpent d'eau, ou chenille fort venimeuse, qui est grêle & menue, en Latin *scolopendra aquatica*, *millipeda*. Matthiole dit que les Toscans appellent *scolopendre terrestre*, de petits vers roux qui ont cent pieds, dont les pointures sont venimeuses. On les appelle *ophioctones*, parce qu'ils tuent les serpens. Aristote dit qu'en coupant une *scolopendre* en deux, l'une des parties ira en avant, & l'autre en arriere: c'est pourquoi Nicander dit aussi qu'elle a deux têtes.

Scolopendre, est aussi un poisson de mer dont parle Pline, qui ressemble à la *scolopendre* terrestre, qui revomit tout ce qu'il a dans le corps, quand il se sent pris à l'hameçon, & ainsi échappe aux pêcheurs. *Scolopendra marina.* La *scolopendre* de mer est plus rouge & plus petite que la terrestre, & a davantage de pieds, ce qui l'a fait appeller par les Italiens *centogambe*.

Scolopendre, est aussi une plante qu'on appelle autrement *cétérac*, en Latin *scolopendria*, ou *asplenium*. Voyez Cétérac. Il y a une autre plante qu'on nomme *scolopendre vulgaire*, ou *langue de cerf*. Voyez Langue de cerf.

SCOLOPOMACHAIRION, ou SCOLOPOMACHÉRION. s. m. Terme de Chirurgie. C'est un scalpel que les Grecs appellent ainsi, c'est-à-dire, bec de bécasse, à cause de sa figure. *Scolopomachairion.* Il sert à dilater les plaies trop étroites de la poitrine, & à ouvrir les grands abscès. Aquapendente le recommande pour l'ouverture du ventre des hydropiques au-dessous du nombril, pour en épuiser les eaux. Ce scalpel doit avoir un petit bouton de fer à sa pointe pour la dilatation de la plaie de la poitrine, crainte de blesser le poumon. Scultet. Un *scolopomachairion* sans manche. Voyez le même Auteur, Planche XIII. fig. 1. & 5. ☞ M. Col de Villars écrit *scolopomachérion*. Ce mot est Grec, σκολοπομαχαίριον, composé de σκολόπαξ, *gallinago*, *bécasse*, & de μαχαίριον, *cultellus*, *gladiolus*, *petit couteau*.

SCOMBRERA. s. f. Nom propre d'une ville d'Espagne. *Scombraria*, *Scombrouria.* Elle est à l'entrée du port de Carthagene, en Murcie, elle n'a qu'une lieue de circuit, & n'est connue que par la quantité de maquereaux qu'on pêche sur ses côtes, desquelles elle a pris son nom. Maty.

SCONE. s. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Perth, en Ecosse. *Scona.* Il est sur la riviere de Tay, environ à une lieue au-dessus de la ville de Perth. Il y avoit autrefois à *Scone* un célebre Monastere, où l'on couronnoit les Rois d'Ecosse.

SCONGA. Voyez Schonga.

☞ SCOPÉLISME. s. m. Espece de charme qui se pratiquoit principalement en Arabie, par lequel en jettant des pierres enchantées par sortilége dans un champ, on l'empêchoit de rapporter. Gabriel Naudé commence le chapitre quatrieme de son Apologie, par dire que le paysan Furius Crésinius fut accusé du crime de *scopélisme* devant le peuple Romain. Ce mot vient de *scopulus*, qui signifie pierre ou rocher.

SCOPELLO. s. m. Nom propre de lieu. *Scopellum*, anciennement *Citaria*. Ç'a été une petite ville de la Sicile, maintenant ce n'est qu'un village situé dans la vallée de Mazara, sur le golfe de Castel-à-Mar, à une lieue de la ville de ce nom, vers le couchant. Maty.

☞ SCOPETIN. s. m. Cavalier armé d'une scopette ou escopette, car on trouve l'un & l'autre dans Monet. C'est, dit Furetiere, une arme à feu faite en forme de petite arquebuse, dont, selon Gaya à la fin de son Traité des armes, les Gens-d'armes se servoient sous Henri IV. &

Louis XIII. & qui portoit cinq cens pas. Si le Roi d'Espagne aime tant la Religion Catholique, & hait ceux qui n'en sont point, comment peut-il endurer les Juifs & les Marranes en ses pays ? Comment se peut-il accorder avec les Turcs & les Mahométans d'Afrique, desquels il achete la paix bien chérement ? Il ne faut plus que ses espions, les Jésuites *scopetins*, nous viennent vendre ces coquilles de S. Jacques, le jeu est trop découvert. *Sat. Mén. T. I. p.* 173. 174. On observe à la marge, que les Jésuites sont ici appellés *scopetins*, parce qu'on accusa ceux de Treves d'avoir encouragé l'assassin qui tua d'un coup de pistolet en 1584 Guillaume de Nassau, Prince d'Orange.

SCOPIA. s. f. USCUP. s. m. Nom propre d'une ville ancienne. *Scupi*. Elle a été capitale de la Dardanie, province de la haute-Mésie. Elle est maintenant capitale d'un Sangiacat, ou petit gouvernement qui porte son nom, & située sur le Vardar, aux confins de la Bosnie & de l'Albanie, & à vingt-sept lieues de la ville de Sophie, vers le couchant. *Scopia* est grande, elle a un beau pont de douze arches sur le Vardar, & un Évêché. MATY.

SCOPULI. s. m. Nom propre d'une petite île de l'Archipel. *Scopelos*. Elle est à trois lieues de celle de Sciro. Elle a douze lieues de circuit, mais point d'habitans. Il y a une autre petite île de même nom dans la mer Ionienne, au couchant de l'île de Corfou, à deux lieues du cap qui joint la côte occidentale de l'île avec la septentrionale. MATY.

SCORBUT. s. m. Maladie qui prend ordinairement sur la mer. *Scorbutus morbus*. Elle est accompagnée d'un grand nombre d'accidens qui surviennent à toutes les parties du corps. Les plus ordinaires sont le saignement, la rélaxation, l'enflure, la puanteur des gencives, l'ébranlement & la chûte des dents, la puanteur de la bouche, les taches rouges ou livides, ou jaunes, & les douleurs des bras & des jambes, les lassitudes, la défaillance, la syncope, la douleur de tête. Le *scorbut* vient des particules âcres salines qu'on respire, des viandes salées ou gâtées qu'on mange, des méchantes eaux qu'on boit, de mal-propreté, de pourriture, des chagrins; il est aussi contagieux. On n'en guérit guère qu'en prenant terre, d'où vient que les Mariniers l'appellent *mal de terre*, ou en se frottant du sang des tortues de mer, en usant du jus d'oranges, de citrons & de cocos, ou d'une herbe qu'on nomme herbe aux cuilliers, en Latin *cochlearia*. Les peuples voisins de la mer Baltique sont fort sujets à ce mal. La Norwege produit des mûres qui sont souveraines pour le guérir. On envoie les malades dans les bois où elles croissent, afin qu'ils y en mangent tout leur saoul, & on les y laisse jusqu'à ce qu'ils se portent bien, à ce que dit Bartholin. En général les pays du nord sont beaucoup plus sujets au *scorbut* & aux maladies scorbutiques, que les autres. Pechlin, *L. I. Obs.* LXVII. *p.* 170. & Mullenbroh, *Tract de Varis*, *c.* IV. *p.* 49. *& seq.* en rapportent plusieurs raisons. Il y a un Traité du *scorbut* par Chameau, imprimé à Londres en 1683.

Ce mot est Hollandois, & pris des Danois, qui appellent cette maladie *crobuth*, c'est-à-dire, *ventre rompu*; en Allemand *scormont*, c'est-à-dire, *os rompu*, ou *bouche rompue*, parce qu'elle fait souffrir les hypocondres & les gencives. MÉN.

SCORBUTIQUE. adj. m. & f. Qui a rapport au scorbut. *Scorbuticus, a*. Les remedes *scorbutiques*. Burnet donne la description d'une eau *scorbutique*, après Daniel Sennert, *Pract. L. III. Pract.* III. *sect.* 2. *c.* 6. Quelques-uns ont cru que les fluxions de poitrine, dont tant de gens moururent l'année du grand froid 1709. étoient *scorbutiques*. Ordinairement dans les ulceres les os ne sont guère cariés, que la masse du sang ne soit infectée de quelque qualité ou sel *scorbutique*, ou chargée d'un acide visqueux, &c. SCULTET.

☞ SCORBUTIQUE, est aussi subst. *Scorbuticus*. C'est la même chose que *anti-scorbutique*, c'est-à-dire, remede contre le scorbut. Voyez ANTI-SCORBUTIQUE.

SCORBUTIQUE. s. m. & f. Malade du scorbut. *Scorbuto morbo laborans*. Eugalenus assure qu'il a guéri plusieurs *scorbutiques*, par la seule décoction de *cochlearia* & de beccabongue dans du lait, ou du petit lait avec la décoction d'absinthe. BURNET.

☞ SCORDISQUES. s. m. pl. Ancien peuple Gaulois d'origine, mais transplanté sur les bords du Danube. Leurs peres avoient autrefois accompagné Brennus au pillage du temple de Delphes. Après l'horrible désastre qui dissipa cette armée, les débris s'en séparerent en diverses contrées. Une partie alla s'établir vers le confluent du Danube & de la Save, c'est-à-dire, dans le pays où est aujourd'hui Belgrade, & prit le nom de *Scordisques*, dont on ignore la raison. Leur férocité naturelle jointe à l'âpreté du climat, & leur commerce avec les nations barbares, dont ils étoient environnés, les porta à des excès de cruauté, dont les Historiens ne parlent qu'avec horreur. Ils eurent la guerre contre les Romains. Ils remporterent la victoire sur le consul Caton l'an de Rome 638. & se répandirent ensuite dans les provinces de l'Empire jusqu'à la mer Adriatique, portant le ravage partout; mais les Généraux Romains qui succéderent à Caton, remporterent diverses victoires sur eux. Après quoi il n'est guère plus parlé de cette nation. JUSTIN.

SCORDIUM. s. m. Plante qui est une espece de germandrée, & qui a les tiges quarrées, velues, rampantes, revêtues de feuilles semblables à celles du chamædrys ordinaire, oblongues, ridées, dentelées, molles, blanchâtres. Ses fleurs sont en gueule, petites, de couleur rouge; elles naissent dans les aisselles des feuilles le long des tiges & des branches; chacune d'elles est un tuyau évasé par le haut, & prolongé en levre découpée en cinq parties. Lorsque cette fleur est passée, il lui succede quatre semences menues, presque rondes. Sa racine est fibreuse, se traînant par terre. En Latin, *chamædrys palustris canescens, seu scordium officinarum*. TOURNEFORT. Le *scordium* est apéritif & sudorifique, propre pour rétablir l'appétit, pour purifier le sang, pour faire mourir les vers.

Ce mot vient du Grec *σκόροδον*, *allium*, *ail*, parce que cette plante a une odeur d'ail.

☞ SCORIE. s. f. Du Latin *Scoria*. Crasse, écume de métal, qui en sort quand on le met au feu. COTGRAVE. Les Maréchaux, les Serruriers, & tous ceux qui forgent les métaux, amassent autour de leur feu quantité de *scories*, ou d'écumes de métal, qui semblent étouffer le feu. Ils y versent même un peu d'eau de temps en temps avec un goupillon qu'ils appellent écouvette, ce qui resserre tellement les dehors du feu, que toute son action tourne en dedans sur le fer qui en rougit plus vîte. *Spect. de la Nat. T. III. pag.* 410. Les *scories* sont poreuses comme des éponges. Le mot *scorie* est le terme générique. Les Serruriers, Maréchaux, & autres ouvriers appellent *mâchefer*, ou *merde de fer*, celle qui sort du fer. Dans les grosses forges on l'appelle *sorne*. Les *scories* que les maîtres de forges amassent dans les mines épuisées, ne peuvent redevenir fer. PLUCHE. Quand on purifie l'or par le moyen de l'antimoine, l'argent mêlé avec ce métal se réduit en *scories*. BARTH. On se sert de ce terme en plusieurs occasions. Sur *mâchefer* il est dit que c'est une écume, une *scorie* qui sort des forges & fourneaux; & sur *litarge*, que c'est du plomb réduit en *scorie*, ou écume métallique par le moyen de la calcination.

SCORODOPRASUM. s. m. Plante qui tient de l'ail & du poireau, dont elle a le goût & l'odeur. Aussi l'appelle-t-on *ail-poirrau*.

Ce mot est Grec, il vient de *σκόροδον*, *allium*, *ail*, & *πράσον*, *porrum*, *poirrau*.

☞ SCORODOTHLASPI. s. m. C'est une espece de *thlaspi*, ou une petite plante qui pousse de sa racine beaucoup de feuilles ressemblantes en quelque maniere à celles du bellis : quelques unes d'elles sont légerement laciniées, d'autres sont entourées de petites dents; d'autres sont sans dents & sans découpures, nerveuses, vertes : il s'éleve d'entre elles de petites tiges revêtues de feuilles, & portant en leurs sommités des fleurs composées de quatre petites feuilles blanches, & d'un pistile qui devient ensuite un fruit applati en bourse ovale, renfermant des graines presque rondes & applaties. Cette plante est fort apéritive & propre pour résister à la pourriture. LÉMERY, *des Drogues*.

SCORPIAQUE. s. m. Titre d'un Livre de Tertullien. Contrepoison contre les scorpions. *Scorpiace*. Tertullien écrivit le *Scorpiaque* après l'ouvrage contre Marcion, car

il y

il y renvoie son Lecteur à celui-ci. Le *Scorpiaque* est un préservatif contre les hérétiques, qu'il désigne par le mot de scorpions.

SCORPIOÏDES. s. m. Sorte de plante à laquelle on a donné ce nom, à cause que ses gousses ont quelque ressemblance avec la queue du scorpion. On l'appelle autrement *chenille. Scorpioïdes.*

☞ SCORPIOJELLE. s. f. On nomme ainsi en France l'huile de scorpion, si souveraine pour guérir les piqûres de ces dangereux insectes.

SCORPION. s. m. Insecte qui a une vessie pleine d'un dangereux venin, qui pique par sa queue. *Scorpio.* Swemmerdam dit que le *scorpion* peut être divisé en trois parties, la tête, la poitrine & le ventre. La tête paroît jointe & continue avec la poitrine, où il y a deux yeux au milieu, & deux vers l'extrémité de la tête, entre lesquels sortent comme deux bras, qui se divisent en deux, comme les pinces ou les serres d'une écrevisse. Il a huit jambes qui sortent de sa poitrine, dont chacune se divise en six parties couvertes de poil, dont les extrémités ont de petits ongles ou serres. Le ventre se divise en sept anneaux, du dernier desquels sort la queue, qui se divise en sept petits boutons, dont le dernier est armé d'un aiguillon. Il y en a où l'on voit six yeux, & d'autres où l'on en découvre huit fort visibles. Il a le corps en ovale, la queue longue, faite en maniere de patenôtres attachées bout à bout l'une contre l'autre; la derniere plus grosse que les autres, & un peu plus longue, à l'extrémité de laquelle il y a quelquefois deux aiguillons, qui sont creux, remplis de venin froid, par lesquels il jette son venin dans la partie qu'il pique. Il est de couleur noirâtre, comme de couleur de suie. Il chemine de biais, & il s'attache si fort avec le bec & avec les pieds contre les personnes, que bien difficilement on le peut arracher. Il y en a qui ont des ailes semblables à celles des sauterelles, qui mangent les bleds, qui volent de région à autres, comme on voit des fourmis volantes, ainsi que disent Pline & Strabon. Les Anciens en ont connu de plusieurs couleurs, comme jaunes, roux, cendrés, verds, blancs, noirs, vineux, d'autres jaunâtres & obscure comme suie: ce qui les a fait diviser en neuf especes par Pline, Avicene & Ælian. On dit que la mere fait onze petits, qui sont de petits vers ronds, qui ne sont guère plus gros que des poux, & quand les petits sont parfaits, ils tuent la mere qui les a couvés. Ceux qui ont sept nœuds en la queue, sont bien plus dangereux que ceux qui n'en ont que six. Ils font plutôt du mal aux femmes qu'aux hommes, & aux filles qu'aux femmes. On dit qu'un *scorpion* mort reprend vie, si on le frotte d'ellebore blanc. Matthiole dit qu'en Italie il n'y a maison, ni chambre, ni caves, ni celliers qui n'en soient infectés. Ils sont fort venimeux en la Toscane, & en la Scythie, & en l'Île de Pharo: mais à Trente leur piqûre n'est pas venimeuse. Pour guérir les piqûres des *scorpions*, il faut les écraser sur la plaie, & on y applique aussi de l'huile où l'on ait fait mourir des *scorpions*. Matthiole dit avoir expérimenté que la salive d'un homme à jeun tue le *scorpion*.

Il y a un *scorpion* marin, ainsi appellé, à cause qu'il jette son venin en piquant comme le *scorpion* de terre, qui d'ailleurs ne lui ressemble aucunement. Il est hérissé de piquans sur le dos & à la tête, par où il pique & tue. Il est rouge par tout le corps, & a deux cornes à la tête, qui sont tendres & molles. Il a aussi de petites dents aigues. Ses ailes sont pointues & épineuses, & il pese quelquefois huit à neuf livres. Quelques-uns croient que c'est la même chose que la *scorpene* de mer, quoique celle-ci soit plus petite & tirant sur le verd. En Latin, *scorpio, nepa.*

Il y a aussi un *scorpion* d'eau, qui est une petite araignée qui a son aiguillon dans la bouche, qui est décrite par Monfet. La grande est décrite par Aldrovandus sous le nom de *tipula aquatica.*

Scorpion, en termes d'Astronomie, est le huitieme signe du zodiaque depuis aries. *Scorpius.* C'est la maison de Mars. Il est de nature très-maléfique. Il a 21 étoiles, selon Ptolomée, 28 selon Kepler, & 29 selon Bayer. De ces étoiles il y en a une de la premiere grandeur, qu'on appelle le cœur du scorpion, ou Antares; 13 de la troisieme, cinq de la quatrieme, & deux de la cinquieme, & trois méridionales de la cinquieme grandeur. Il tient presque deux signes, & occupe la moitié de la Balance; d'où vient que les Anciens ne comptoient qu'onze signes.

Toi, démon des combats, ministre de l'horreur,
Qui viens du Scorpion *irriter la fureur, &c.*
Bezzaur.

Scorpion, est encore le nom des mois célestes de Méton, d'Euctemon & de Calippe, qui étoient pris des noms des signes du zodiaque. Le *scorpion* étoit le onzieme, ou le mois de Novembre. *Scorpius.* Voyez le P. Pétau, *De Doct. Temp. L. IV. c.* XVI. *Uranolog. L. I.* à la fin; le Moine, *Varia sacra*, *p.* 456.

Scorpion, est aussi une espece d'ancienne étriviere, ou de fouet épineux & fort piquant, faite d'une herbe qu'on appelle aussi *scorpion*. Roboam répondit au peuple Juif, que son pere ne l'avoit fouetté qu'avec des verges, & qu'il le foutteroit avec des *scorpions*. On l'a dit quelquefois d'une espece de discipline qui avoit plusieurs nœuds, & qui étoit plombée par les bouts. *Scorpiones.*

Scorpion, dans l'ancienne milice, étoit aussi une espece de trait, ou de matras que les Anciens faisoient pousser sur les ennemis par des machines décrites dans Végece & dans Juste-Lipse. Les Anciens en attribuoient l'invention à ceux de Crete. *Teli jaculatoris species.* Les *scorpions* étoient de grandes arbalêtes, dont les Anciens se servoient pour attaquer & défendre les murailles. On peut voir les Notes de M. Perrault sur le dixieme Livre de Vitruve. Félibien.

☞ SCORPIS, ou SCORPŒNA. s. m. Poisson de mer que quelques-uns ont cru être la femelle du scorpion marin, parce qu'il est fait à peu près comme lui, mais c'est une autre espece; car outre qu'il est plus petit, c'est qu'il ne se nourrit que d'algue, & non pas de poissons, comme fait le scorpion marin, & que sa piqûre n'est point venimeuse. Sa couleur est cendrée ou brune. Il est si vif que quand on en a séparé le cœur & les entrailles, il remue encore quelque temps. Il est bon à manger. Voy. Scorpion marin.

SCORSONERE. s. f. Plante qui pousse une tige à la hauteur de deux pieds, se divisant en plusieurs rameaux longs. Ses feuilles sont longues, assez larges, embrassant la tige par leur base; sinueuses, nerveuses, finissant par une pointe longue & étroite, d'un verd obscur. Ses fleurs sont des bouquets à demi-fleurons, jaunes, soutenus par un calice un peu long, grêle, composé de feuilles en écailles, & qui approche de la figure d'un balustre. Ses semences sont longues, déliées, blanches, garnies chacune d'une aigrette. Sa racine est longue d'un pied, grosse comme le pouce, noire en dehors, blanche en dedans, tendre, charnue, succulente, douce, bonne à manger. En Latin *Scorzonera latifolia sinuata.* C. Bauh. Cette plante est propre contre les morsures des viperes & des autres serpens, contre les affections du cœur, contre la mélancholie, le vertige, l'épilepsie. On mange la racine après avoir été cuite & ratissée, elle a un goût agréable. Matthiole rapporte que la *scorsonere* a été premiérement trouvée en Catalogne par un esclave More. Plusieurs moissonneurs ayant été mordus de vipéres, cet esclave qui l'avoit connue en Barbarie, leur en fit boire le jus, & les guérit tous; ce qui lui fit donner le nom de *scorsonère*, de *scorzo*, mot Catalan, qui signifie *vipére.* Il y a plusieurs autres espéces de *scorsonère.*

M. Lémeri, dans son Traité des alimens, écrit *scorzonaire*; cependent on prononce *scorsonère.* Il ajoute que ce mot vient de *Escorso*, mot Catalan qui signifie vipére, parce que cette plante passe pour guérir la morsure de la vipére. *Escorso* est une nouvelle raison d'écrire *scorsonère*, & non pas *scorzonère.*

SCOSNA. Voyez Sosna.

SCOTE. s. f. Terme de Capucin qui vient d'Italie, d'où les Capucins, aussi-bien que plusieurs autres Religieux, tirent leur origine. Ils disent faire la *scote*, pour dire, Nettoyer les habits, & les passer sur un feu clair & allumé, pour en faire sortir la mauvaise odeur & autre chose. *Vestimenta purgare, detergere.*

On dit plus communément la *secouade*; mais le terme est bas.

SCOTIE. s. f. Terme d'Architecture. C'est une cavité ou goutiére ronde de la colonne, qui est entre le tôre & les

 astragales

astragales dans sa base Cette partie est creuse, & forme un canal ou demi-rond, comme une petite goutiére. *Trachilus, Scotia.* C'est une moulure concave & obscure entre les tores d'une bâse de colonne. Elle est aussi appellée necelle, membre creux & trochile, du Grec *Trachilos*, qui signifie une poulie, dont elle a la forme. Daviler. Graver une *scotie*. Paaa. La *scotie* inférieure d'une base. C'est la plus grande des deux d'une base Corinthienne; la supérieure est la plus petite qui est au-dessus. On l'appelle aussi en François *nacelle*, *cavet*, *trachille*, ou *rond creux*. Cependant le cavet n'est que la quatriéme partie d'une *scotie*, & comme la quatriéme partie d'un canel. Félibien. *Scotie* vient du Grec σκότος, *obscurité*, *ténébres*.

SCOTIN. s. m. Nom que les anciens Auteurs Ecclésiastiques ont donné à Photin. *Scotinus*. Comme le nom de Photin signifie *lumineux*, les Anciens l'ont quelquefois nommé *Scotin*, qui veut dire *ténébreux*. Fleury. *Hist. Eccl. L. XII.* Ils vouloient dire que c'étoit un homme de ténébres, un enfant du pere des ténébres.

Ce mot est Grec, σκοτεινὸς, *ténébreux*, qui vient de σκότος, *obscurité*, *ténébres*.

SCOTISME. subst. masc. Secte de Philosophie Chrétienne, doctrine de Scot, secte de ceux qui la suivent ou l'enseignent. *Scotismus, Scoti*, ou *Scotistarum doctrina, secta*. Le *Scotisme* est plein de subtilités. Il a pris son nom de Jean Scot Cordelier Irlandois, qui a été le chef de cette secte. Le *Scotisme* est la doctrine de l'école des Cordeliers. Le *Scotisme* distingue dans chaque être autant de formelités, qu'il a de qualités différentes, & distinguées de l'être & entr'elles, comme autant d'entités différentes, mais seulement métaphysique, surajoutées à l'être.

SCOTISTE. s. m. *Scotista*. Philosophe, ou Théologien qui suit les sentimens du Docteur Scot, qui a soutenu que la Vierge étoit immaculée, & sans aucune souillure de péché originel. Les *Scotistes* sont sçavans & subtils. Tous les Cordeliers sont *Scotistes*.

☞ SCOTITAS. adject. Jupiter avoit un Temple près de Sparte, où il étoit honnoré sous le nom de Jupiter *Scotitas*, c'est-à-dire, le ténébreux, apparemment pour signifier que l'homme ne sçauroit pénétrer dans les profondeurs de l'Être suprême. De σκότος, ténébre.

☞ SCOTOMIE. s. f. Terme de Médecine. C'est le nom d'une maladie qui cause des éblouissemens, qui proviennent de ce que les yeux sont couverts de nuages. On nomme cette maladie autrement *Vertige ténébreux*, parce que c'est un vertige qui procéde de l'obscurité de la vûe.

SCOTOPITE. s. m. & f. *Scotopitus, a*. Nom qu'on a donné à d'anciens hérétiques, appellés autrement Circumcellions. Voyez ce mot.

SCOTUSA. Voyez Licostomo.

SCOUE. s. f. Terme de Marine, est l'extrémité de la varangue, qui se courbe doucement pour être entée & mariée avec le genou.

SCOVIES. s. m. Vieux mot. C'est l'arbre appellé sureau, selon le Grand Atlas. Borel. Il dit aussi Scoaies. Voyez ce mot.

SCOURGEON, ou SECOURGEON, ou plus ordinairement ESCOURGEON. s. m. *Escourgeon* est le seul usité, & l's se prononce. C'est une espéce d'orge. *Halicastrum*.

Ruellius dit que ce mot vient de *succursus gentium*, parce qu'on en mange dans la disette du bled.

S C R.

SCRACHICOW. Voyez Szahechowa.

SCREUNA. s. f. Vieux mot. Escréne, lieu souterrain, pour se tenir l'eté. Borel.

SCRIBE. s. m. Homme qui gagne sa vie à écrire, à copier. *Scriba, scriptor*. Il a un *Scribe* chez lui pour mettre au net ses Ouvrages. Les *Scribes* font trafic de copies de Sermons.

On appelloit autrefois *Scribes*, les Greffiers & Tabellions; & on appelle encore *Scribes*, les Greffiers des Cours Ecclésiastiques. *Scriptores Ecclesiastici*.

Scribe, dans la Loi des Juifs, étoit un principal Officier qui écrivoit, ou qui interprétoit l'Écriture. *Interpres*. Il est parlé souvent dans la Bible, des *Scribes* & Pharisiens. Il n'est point parlé des *Scribes* avant Esdras, c'est pourquoi quelques Sçavans conjecturent que le nom, & la fonction sont venus de Chaldée, & d'Assyrie, & qu'ils s'établirent chez les Juifs au retour de la captivité de Babylone; ils acquirent une grande réputation parmi les Juifs, & ils étoient au-dessus des Sacrificateurs. Trois sortes de personnes portoient le nom de *Scribes*. 1°. Les Notaires publics, ou Sécretaires du Conseil; c'étoient les moins considérables. 2°. Ceux qu'on appelloit *Scribes de la Loi*, c'est-à-dire, ceux qui avoient le droit de l'interpréter au peuple. Leurs décisions étoient reçues avec le même respect que la Loi de Dieu. 3°. Le titre de *Scribe* est un nom de Magistrature chez les Juifs, aussi-bien que chez les Grec, & ce sont ces derniers qu'on appelloit *Scribes du peuple*.

Dom-Scribe, Terme des Chartreux. C'est le Sécrétaire du Général. *Dominus scriptor, secretarius*. *Dom-Scribe* est mort.

SCRIBONIUS, A. s. m. & f. Nom d'une famille Romaine. *Scribonius, a*. La famille *Scribonia* étoit une famille du peuple; elle étoit divisée en deux branches, les Curions & les Libons. Les *Scribonius* furent Tribuns du peuple & Consuls plus d'une fois.

☞ Scribonius Largus. s. m. Nom d'un Médecin Romain qui vivoit sous les Empereurs Claude & Tibère, & dont il nous reste un *Recueil* de compositions de Médicamens, qui est souvent cité par Galien.

SCRIBSAHES. Vieux mot pl. Tablettes. *Pugillares*.

SCRIEFINNER. substantif masc. Nom de peuples de la Norvège. *Scrifinii, Scrithifinnii, Scritaphinii*. Ils sont dans le Gouvernement de Wardhus, vers le nord-cap, au nord de la Finmarkie, & au couchant des Lappons. Maty.

☞ SCRINIAIRE. s. m. Sécretaire. L'Empereur Henri V. avant que de délivrer le Pape Pascal II. voulut avoir la Bulle touchant les Investitures, sans attendre qu'il fût rentré dans Rome, où son sceau étoit demeuré. On fit donc venir de la ville un *Scriniaire* ou Sécrétaire, qui écrivit cette Bulle pendant la nuit, & le Pape y souscrivit, quoique bien à regret. Fleury, *Hist. Eccl. in-12. Paris, 1724. T. XIV. p. 130*.

SCRIPTEUR. s. m. Terme de Banque & de Chancellerie Romaine, est un Officier du premier banc, qui écrit les Bulles qui s'expédient en original Gothique. *Scriba*. Ils sont au nombre de cent, qui représentent les Sécretaires du Roi en France. Ce sont aussi eux qui taxent les graces. Ils font partie des Officiers du Régistre. Hincmar dit, dans son Instruction à Égilon; Ayez soin de lire les Lettres que le Pape sera expédier sur cette affaire, avant qu'on les envoye ici, de peur que les *Scripteurs* n'y commettent quelque fraude, comme on les accuse de faire. Fleury, *Hist. Eccl. L. v. L.*

SCRIPTURAIRE. subst. m. Nom de secte parmi les Juifs. Quelques-uns de nos Auteurs appellent quelquefois de ce nom, ceux de la secte Juive que l'on nomme ordinairement Karaïte, ou Caraïte, parce que Caraïte est en Hébreu, le même chose, que *Scripturaire* en François, c'est-à-dire, qui suit l'Écriture toute seule. *Scripturarius, Textualis*. Voyez Caraïte.

SCRISSIA. s. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Dalmatie. *Scrissia*. Ce lieu est situé sur la côte de la Marlaquie, vis à vis de l'île de Pago.

SCRIVIA. s. f. Nom propre d'une petite rivière du Duché de Milan. *Scrivia*. Elle coule dans le Tortonois, baigne Tortone, & se décharge dans le Pô, au-dessous de l'embouchure du Bormida. Maty.

SCROFULAIRE. s. f. Plante qui pousse une tige à la hauteur d'environ trois pieds, droite, ferme, quarrée. Ses fleurs sont oblongues, larges, pointues, crenelées, semblables à celles de la grande ortie, d'un verd brun. Ses fleurs sont formées en petits godets de couleur purpurine obscure. Il leur succéde des fruits ronds, divisés en deux loges qui contiennent des semences menues. Sa racine est blanche, grosse, noueuse. Toute cette plante a une odeur puante, & d'un goût amer. En Latin *scrophularia nodosa fœtida*. C. Bauhin. On se sert de son suc pour mondifier les ulcères les plus sales, pour résoudre les tumeurs

tumeurs *scrofuleuses*, pour adoucir l'inflammation des hémorrhoides. Le nom de *scrofulaire*, a été donné à la *scrofulaire* commune, parce qu'on l'emploie avec succès pour la guérison des écrouelles, qu'on appelle en Latin *scrophula*.

☞ SCROFULEUX, ou SCROPHULEUX, euse. adj. Terme de Médecine. On appelle tumeurs *scrofuleuses*, celles que produisent, les écroüelles, & qui sont souvent skirrheuses. Entre les tumeurs *scrofuleuses*, il y en a de chancreuses : ce sont les pires de toutes.

☞ SCROLLUS. s. m. Poisson de riviére plus petit que la perche, rougeâtre sur le dos, verdâtre aux côtés, avec plusieurs points rouges, & blanc sous le ventre : on le trouve dans le Danube ; il est fort bon à manger, mais on ne s'en sert point en Médecine. Lémery, *des Drogues*.

SCROTON. s. m. Terme d'Anatomie, qui se dit de la membrane commune des testicules, que vulgairement on appelle *bourse*. Les Anciens l'on ainsi nommée, parce qu'elle ressemble à un sac ou bourse de cuir, qu'ils appelloient *scortea*, comme qui diroit *faite de cuir* ou *de peau*. Les Grecs l'appellent ὄσχεος, Dionis, le Traducteur du Thrésor de Médecine de Burnet, le Traducteur de l'Arsenal de Scultet, &c. disent *scrotum*, & non pas *scroton*, qui ne se trouve point.

SCRUPULE. s. m. Le plus petit des poids dont se servoient les Anciens. *Scrupulus*. C'étoit chez les Romains le 24e. partie de l'once. *Romanæ unciæ pars vigesima quarta*. C'étoit aussi dans l'arpentage cent pieds de terre quarrés. En France il est tantôt de 20, tantôt de 24 grains. Dans le poids de marc le *scrupule* est de 24 grains. Les Médecins s'en servent pour signifier le même poids que les Orfévres appellent *denier* ; mais les Médecins ne font le *scrupule* que de 20 grains, au lieu que chez les Orfévres le denier est de 24 grains.

Scrupule, signifie aussi, inquiétude de l'esprit ; doute sur le jugement qu'on doit faire de quelque chose. *Scrupulus, dubitatio, hæsitatio, animi anxietas*. Vous n'avez pas bien instruit votre Rapporteur des difficultés de votre procès, il lui est resté quelque *scrupule* dans l'esprit. La solution que vous donnez à cet argument ne me léve pas le *scrupule* que j'avois dans l'esprit. Vos raisonnemens m'ont jetté mille *scrupules* dans l'esprit.

Scrupule, se dit particuliérement en matiére de conscience, & signifie, Répugnance, trouble, agitation de la conscience. *Conscientiæ stimulus, scrupulus, morsus*. Les *scrupules*, sont des considérations & des apparences qui arrêtent, & qui inquiétent, ensorte qu'on ne fait les choses qu'en tremblant. La Pl. Les *scrupules* viennent d'ordinaire d'un excès de timidité, ou de la médiocrité de l'esprit, qui se laisse ébranler par de légéres raisons. La Pl. Les Royaumes se gouvernent par les maximes d'État, & non point par des *scrupules* de conscience. Bizot. Les gens de Cour regardent les *scrupules* comme le partage des petites ames. Vill. Il ne faut pas donner dans les vains *scrupules* d'une conscience timorée. Am. Le dévot fait *scrupule* de tout. Les Directeurs commodes sçavent guérir les ames foibles de leurs *scrupules*, soulager & lever leurs *scrupules*. Les libertins ne font *scrupule* de rien. Pourquoi se remplir la conscience de vains *scrupules* ? &c. ☞ A la vérité on lui défendoit d'écouter ses *scrupules* ; mais il ne sçavoit pas précisément en quoi consistoit un *scrupule*. Bouhours.

Scrupule, signifie quelquefois, Trop grande exactitude. *Nimia severitas, rigiditas*. La langue Françoise est chaste jusqu'au *scrupule*. Charp. Cet Auteur corrige ses ouvrages avec tant de *scrupule*, qu'il ne peut souffrir une fausse rime, ou une cacophonie. Notre siécle est délicat jusqu'au *scrupule*. Bouh. Quand on écrit avec tant de *scrupule*, on ne fait pas de gros ouvrages. On ne sçauroit ménager le secret de ses amis avec tant de *scrupule*. Ab. de M.

Nicod dit que ce mot *Scrupulus* signifioit autrefois au propre un *grain* ou *caillou* qui entroit dans le soulier, ou dans la bouche, d'où il a été transporté à ces autres significations, qu'il tient figurées.

SCRUPULEUSEMENT. adverbe. D'une maniére scrupuleuse & exacte. *Scrupulosè, cum religione*. Agir *scrupuleusement* & avec conscience. Cet ouvrage, cette affaire ont été examinés fort *scrupuleusement*.

SCRUPULEUX, euse. adj. Qui a des scrupules ; qui forme trop de difficultés, qui est trop exact, qui a trop de délicatesse. *Religiosus, scrupulosus*. Il ne faut pas qu'un Confesseur soit ni trop *scrupuleux*, ni trop rigide. Le seul nom d'amour allarme la modestie des femmes réguliéres & *scrupuleuses*. Philippe II qui faisoit tant le *scrupuleux*, n'étoit pas bien aise que ses Ministres le fussent. Amelot. Cet homme n'est pas *scrupuleux*, il se permet bien des licences.

☞ Scrupuleux, euse. adj. On dit figurément, exactitude *scrupuleuse*, recherche *scrupuleuse*, pour dire la derniére exactitude, une recherche très-exacte. Ac. Fr. Fidélité *scrupuleuse*. Ablancourt. Un sentiment *scrupuleux* de Religion ne subsiste jamais avec la véritable valeur. S. Evr.

SCRUTATEUR. s. m. *Scrutator*. C'est un terme qu'on applique quelquefois à Dieu, pour faire entendre qu'il connoît nos plus secrettes pensées. Dieu est le *scrutateur* des cœurs. *Scrutator cordium Deus*. Il n'est guère en usage qu'en cette phrase. ☞ Hardis *scrutateurs* des mystéres dont la grandeur les accablera. M. Bos. *Quatriéme Instruction sur l'Eglise*. n. 14. S. Ephrem appelle *Scrutateurs* les Ariens & les Eunomiens, qui se vantoient de comprendre & d'expliquer par les seules lumiéres de leur esprit la nature du Verbe. Nous avons trois sermons du S. Docteur contre les *Scrutateurs*.

Scrutateur, se dit aussi dans les élections de Prélats, ou de Magistrats, de ceux qui sont commis pour tenir les vaisseaux où se jettent les billets ou suffrages, quand elles se font par scrutin, & empêcher qu'il ne s'y fasse aucune fraude. *Rogator sententiarum*. ☞ Il y a aussi des *Scrutateurs* dans les Conciles. Ils sont chargés d'aller chercher les suffrages, de les mettre par écrit, & de les porter au Bureau des Consulteurs, pour être comptés.

SCRUTIN. s. m. Maniére de recueillir les suffrages secrettement, & sans qu'on sçache le nom de celui qui donne sa voix, ou son avis. Il se fait par billets cachetés, ou d'un caractére inconnu, qu'on jette dans quelque vase, ou par quelques boules diversement colorées, qui sont des signes d'approbation, ou d'exclusion. Les meilleures élections se font par la voie du *scrutin*. Sans s'arrêter à ce *scrutin* criminel, la Supérieure reçoit Sœur Gilette. Pat. Les Religieux chez qui le mot de *scrutin* est en usage, disent, Faire *scrutin*, ou faire le *scrutin*. Les Papes se font par le *scrutin*, ou par l'adoration. Voyez le titre des Elections aux Décrétales.

Ce mot vient du Latin *scrutinium*, qui signifie *recherche* & *enquête*, particuliérement sur une chose volée, comme on voit dans Apulée. On a appellé *Scrutatores*, les *Visiteurs* ; & on a dit *scrutari* pour *informer*. On appelloit autrefois la quatriéme férie de la Semaine-sainte, le jour du *scrutin*, parce qu'alors on faisoit l'instruction des Cathécuménes, & l'enquête de leur foi.

Scrutin, signifioit anciennement, Examen, probation : cela se faisoit par de certaines cérémonies qu'on observoit pendant les derniéres semaines du Carême à l'égard des Cathécuménes, qui devoient recevoir le baptême le jour de Pâques. *Scrutinium, examen, probatio*. On faisoit des exorcismes & des priéres sur la tête des Cathécuménes. On leur donnoit le Dimanche des Palmes, le Symbole & l'Oraison Dominicale, qu'on leur faisoit ensuite réciter. On appelloit cela *scrutin*, parce qu'on examinoit le cœur des Cathécuménes, afin que le Prêtre pût connoître sûrement ceux qui devoient être baptisés. *Scrutabantur corda credentium & dubitantium, ut intelligerent Sacerdotes quis ad Baptismum ritè admitteretur*. Cette coutume étoit plus en usage dans l'Eglise de Rome qu'ailleurs. On cite quelques Missels qui prouvent pourtant que la même chose se faisoit dans l'Eglise Gallicane, cependant elle n'admit cette coutume qu'assez tard ; & elle fut bien-tôt abolie, s'il est vrai que le *scrutin* ait cessé vers l'an 860. comme on le croit ordinairement.

☞ Scrutin, se disoit anciennement de l'assemblée dans laquelle on examinoit les dispositions des Cathécuménes. Les Evéques se chargeoient d'instruire eux-mêmes les *Compétent* ou *Elus* quelques jours avant leur baptême ; & ces instructions se faisoient dans des assemblées qu'on

appelloit

appelloit *scrutins*. On leur donnoit alors par écrit, le Symbole & l'Oraison Dominicale, afin qu'ils apprissent l'un & l'autre par cœur; on les leur faisoit réciter dans le *scrutin* suivant, & quand il le sçavoient parfaitement, on retiroit l'écrit de leurs mains, de peur qu'il ne tombât au pouvoir des Infideles. On voit encore quelques traces de ces *scrutins*, à Vienne en Dauphiné & à Liége. Chardon.

Scrutin. L'Auteur de l'Introduction au Droit Ecclésiastique & Canonique prend aussi ce mot, pour le billet dans lequel on écrit secretement son suffrage. L'Élection se fait, dit-il, par *scrutin*, lorsque chacun des Électeurs donne sa voix & son suffrage secretement à qui il veut de ceux qui sont proposés pour être élus, par des billets ou *scrutins* qui se mettent dans une boëte; de sorte que chacun des Électeurs ne sçait pour qui les autres ont donné leur voix; de-là vient que cette maniére d'élection est appellée Élection secrette.

Scrutin. Ce mot parmi quelques Religieux, comme les Augustins, signifie le lieu où le Provincial & les Visiteurs interrogent les Religieux sur le fait de leurs visites. *Scrutinii Camera*. Aller au *scrutin*. Être appellé au *scrutin*.

S C U.

SCUBICULE. Voyez Égorilla.

SCULPER, ou SCULPTER. v. act. Graver, tailler quelque figure, quelque image, sur la pierre, sur le marbre, sur le bois, sur le fer, sur des pierres précieuses, &c. *Sculpere*, *scalpere*. Voilà qui est bien *sculpé*. Il a fait *sculper* ses armes au-dessus de la porte de son logis.

☞ Le Dictionnaire de Trévoux, après Richelet & tous les autres Lexicographes François, dit *sculper*, du Latin *sculpere*; & non pas *sculpter*. *Diction. Néolog.* On trouve cependant *sculpter* dans le nouveau Dictionnaire de l'Académie, que l'Auteur du Néologique n'a pas consulté, à ce qu'il paroît ici & ailleurs. J'ai oüi des habiles gens prononcer *sculpter*, comme on prononce *Sculpteur*, sans faire sentir le *p*, & je crois que c'est la bonne maniére.

SCULPTEUR. s. m. Ouvrier qui fait des figures avec le ciseau, qui taille le bois, la pierre, & autres matiéres propres à faire quelques représentations. *Sculptor*. Il y a des *Sculpteurs* en bois, & d'autres en pierres; des *Sculpteurs* en creux, en relief, en bas-relief: les uns font des moules, les autres des statues. Les *Sculpteurs* anciens ont eu bien de l'avantage sur les modernes. Outre les premiers *Sculpteurs* dont nous parlerons au mot Sculpture, les plus fameux en Grece ont été Calcostene Athénien, Démophile, Gorsaus, Polyclete à Sycione, Myron, Lysippe, Praxitele, Scopas, Briaxis, Timothée, Léncharès, Céphisodorus, Canachus, Dédale, Ruthiens disciple de Myron, Niceratus, Euphranor, Phidias, Théodore, Xénocrate, Phiromachus, Stratonicus, Antigone qui avoit écrit un traité de son art. Les excellens hommes qui ont fait le Laocoon, Agésandre, Polydore & Athénodore. Caretes de Lindos qui fit le fameux colosse de Rhodes, & qui étoit disciple de Lysippe, Zénodore qui vivoit sous Néron.

SCULPTURE. s. f. Art de tailler le bois & la pierre pour faire diverses représentations. *Sculptura*. La *sculpture* est un art où peu de gens réussissent. La *sculpture* est un art, par lequel en ôtant ou en ajoutant de la matiere, on forme toutes sortes de figures; comme lorsqu'on travaille de terre ou de cire, ou bien sur le bois, sur les pierres & sur les métaux. Ce travail se fait aussi ou en creusant, de même que l'on fait sur des métaux, sur des agathes & sur d'autres pierres, ou en travaillant de relief, comme sont les statues & les bas-reliefs. Félibien. Phidias, Praxitele ont excellé dans la *sculpture*. Il est mal aisé dans l'obscurité des siecles passés de reconnoître les premiers inventeurs de la *sculpture*. Son antiquité nous paroît dans l'Écriture-sainte par les idoles de Laban que Rachel enleva, & par le veau d'or que les Israëlites dresserent dans le désert. A l'égard des Auteurs profanes qui en ont écrit, les uns veulent que ce fut un Potier de Sycione nommé Dibutade, qui fut le premier sculpteur; d'autres soutiennent que ce fut dans l'île de Samos que cet art prit son origine, où un Idéocus & un

Théodore, qui en furent les inventeurs, avoient fait des ouvrages long-temps avant qu'on parlât de Dibutade. Et que Démaratus pere du premier Tarquin, fut celui qui le porta en Italie, lorsqu'il s'y retira. Car ayant mené avec lui Eucirape & Euthygramme, excellens ouvriers en cet art, ils le communiquerent particulierement aux Toscans, qui s'y appliquerent & y réussirent parfaitement. Félibien. Depuis Phidias, la *sculpture* ne demeura dans sa grande perfection que pendant 150 ans. Id. On dit *sculpture* en bois, *sculpture* en marbre & autres pierres.

Sculpture, est aussi l'ouvrage fait par le sculpteur. *Sculptura statuaria*. Le chapiteau Corinthien, les ornemens de cette frise sont d'une fort belle *sculpture*. On appelle *sculpture isolée*, celle qui est en ronde bosse, & *sculpture en bas-relief*, celle qui n'a aucune partie détachée.

SCULTÉNA. Voyez Panaro.

☞ SCULTET. s. m. Bailli. Fridéric, comte d'Isemberg, étoit Avoué de l'Abbaye d'Ésende, Monastere royal de filles. Mais au lieu de la protéger, il ne travailloit qu'à la piller. Il ôta les *Sculteti* ou Baillis qui en dépendoient, malgré l'Abbesse & les Religieuses, & en établit de nouveaux. Fleury, *Hist. Eccl. in-12 T. XVI. p. 558.*

SCURCOLA. s. f. Nom propre d'un village du royaume de Naples, situé dans l'Abrusse ultérieure, au couchant du lac Célano, entre les bourgs d'Albi & de Tagliacosso. *Scurcola*. On prend *Scurcola* pour l'ancienne *Cuculum*, petite ville des Marses. Maty.

SCURRILE. adj. de tout genre. Il n'a guère d'usage qu'en parlant d'une plaisanterie basse & de valet. *Scurrilis*. Cela est *scurrile*.

SCURRILEMENT. adv. D'une maniere scurrile. *Scurriliter*, *scurrilem in modum*.

SCURRILITÉ. s. f. Facétie, plaisanterie basse & de bouffon. *Scurrilitas*. Il y a de la *scurrilité* à cela. Cicéron tomboit quelquefois dans la bouffonnerie & la *scurrilité*. Ab. Talemant. Tous ces mots sont écorchés du Latin.

SCUTARET, SCUTARI. ss. mm. Noms propres d'une petite ville de la Natolie, en Asie. *Scutarium*, anciennement *Chrysopolis*. Elle est sur le canal de Constantinople, vis-à-vis la ville de ce nom. Maty. Je ne crois pas que le trajet de Constantinople à *Scutari*, soit de plus d'un mille. On remonte un écueil au milieu, sur lequel est bâtie une tour quarrée, qu'on appelle la Tour de Léandre. Du Loir, p. 68. Le serrail de *Scutari* n'est gardé que par des Bostangis, & un Baltagri qui les commande. Du Loir, *p. 69.*

SCUTARI, ou ISCODAR. ss. mm. Noms propres d'une ville de la Turquie, en Europe. *Scodra*. Elle est dans l'Albanie sur la Bajona, à huit lieues du golfe de Venise, & à dix d'Antivari, vers le couchant. Cette ville qui a été le siege des anciens Rois d'Illyrie, est encore des plus considérables de l'Albanie. Elle est bien fortifiée, défendue par une bonne citadelle, & elle a un Évêché suffragant d'Antivari. Cette ville qui appartient au Turc depuis l'an 1478. donne son nom à la montagne qui la domine, & au lac près duquel elle est située; la montagne de *Scutari* étoit appellée anciennement *Rhamnusius mons*, & le lac *Labeatis lacus*.

SCUTE. s. f. Terme de Marine. C'est un petit esquif, ou canot destiné au service d'un vaisseau. *Scapha*, *cymba*. Ce mot est Flamand.

SCUTIFORME. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit d'un des cartilages du larynx, qui est le premier, le plus large & le plus grand, ainsi nommé, parce qu'il a la forme d'un écu, & d'un bouclier quarré qui s'appelle en Grec θυρεός, d'où vient qu'on l'appelle aussi *thyroïde*. *Scutum*. On le nomme aussi *antérieur*, parce qu'il est situé seulement en la partie de devant. Il est gibbeux en dehors, & cave en dedans. Il est quelquefois double, principalement aux femmes, auxquelles il n'avance pas tant en devant qu'aux hommes. Le peuple l'appelle le *morceau* ou *la pomme d'Adam*.

SCUVICULE. Voyez Égorilla.

S C Y.

SCYLLA. s. f. Nom propre de femme, purement Latin, mais nous le conservons en notre langue. *Scylla*. Il y a deux *Scylla* fameuses dans la fable. L'une, fille de Nisus

Roi

Roi de Mégare. Elle aima Minos ennemi de son pere, auquel elle arracha un cheveu d'or qu'il avoit, & dans lequel étoit le destin de son royaume. Minos la méprise, elle en sécha de douleur, & fut changée en oiseau. Voyez Ovide, *Métam. L. VIII.* Quelques-uns croyent que cette fable a été faite sur celle de Samson. L'autre *Scylla* étoit fille de Phorcys. Elle aima Glaucus. *Circé*, qui l'aimoit aussi, jetta des maléfices sur la fontaine où *Scylla* se baignoit. *Scylla* y étant allée, elle crut se voir toutes les parties inférieures du corps changées en têtes de chiens. Elle en eut tant d'horreur, qu'elle alla se précipiter dans le golfe de Messine, où elle fut changée en un rocher qui est vis-à-vis celui de Charybde.

Scylla est aussi le nom d'un écueil de la mer Méditerranée. *Scylla.* Il est près de Messine, vis-à-vis du goufre nommé Charybde. Cet écueil consiste en des rochers qui sont devant le cap Sciglio, & qui sont fort bruyans & fort dangereux, lorsque la mer est agitée. Maty.

SCYRES, ou SKYRES. Voyez Sciros.

☞ SCYROS, île de la mer Égée, à l'orient de celle d'Eubée.

SCYTALE LACONIQUE. s. f. Terme de Stéganographie. *Scytale Laconica.* C'est une invention dont se servoient autrefois les Lacédémoniens pour écrire à leurs correspondans des lettres secrettes, afin que ceux qui les auroient interceptées ne les pussent lire. Ils avoient deux rouleaux, ou cylindres de bois fort égaux, dont l'un se gardoit à la ville, l'autre étoit entre les mains du correspondant. Celui qui écrivoit tortilloit autour d'un de ces rouleaux une laniere de parchemin fort déliée, & y écrivoit ce qu'il avoit à mander, puis il la détachoit, & l'envoyoit au correspondant, lequel l'appliquant sur le rouleau de même grosseur, trouvoit les mots & les lignes en la même disposition qu'ils avoient été écrits, & les lisoit facilement. C'étoit une invention qu'ils estimoient beaucoup, quoiqu'elle fût assez grossiere. On s'est bien rafiné depuis ce temps-là en cette maniere d'écrire; c'est la premiere que décrit Aporta dans son livre *De Ciferis.*

SCYTHE. s. m. & f. Nom de peuple. *Scytha.* Les *Scythes* étoient des peuples qui habitoient le nord de l'Asie. Ce sont les Tartares d'aujourd'hui. Quelques-uns en mettent aussi en Europe autour des Palus-Méotides. Ils firent au moins beaucoup d'incursions en Europe. La harangue des *Scythes* dans Quinte-Curce est un chef-d'œuvre. Voyez L. VII. c. VIII.

SCYTHIE. s. f. Nom propre d'une grande contrée située au nord de l'Asie, & qui faisoit partie de celle que nous nommons aujourd'hui Tartarie. *Scythia.* Il y avoit deux *Scythies.* La citérieure qui étoit à l'occident, entre l'autre *Scythie* à l'orient, & la Sarmatie Asiatique à l'occident, la mer Caspienne au midi, & l'océan septentrional au nord. Et la *Scythie* ultérieure, ou au-delà du mont Imaüs, qui étoit à l'orient de la premiere. Outre cela, il y avoit encore la petite *Scythie* qui étoit en Europe, & faisoit la partie méridionale de la Sarmatie Européenne, aux environs du Pont-Euxin & des Palus Méotides. Et la *Scythie* Pontique, qui étoit une partie de la Mœsie inférieure, sur le bord du Pont-Euxin. Rudbecks dans son Atlantique, ch. X. prétend que la Suede est la véritable *Scythie* des Anciens; & que s'il y a eu des peuples appellés *Scythes* entre la mer Noire & la mer Baltique, c'est parce qu'ils avoient été subjugués par les véritables *Scythes*, qui habitoient au septentrion de l'Europe.

La mer de Scythie. C'étoit anciennement une partie de la mer du septentrion, ou Glaciale, sur les côtes de *Scythie*, nous la nommons aujourd'hui mer de Tartarie, & les habitans *Niaren More.*

SCYTHOPOLIS. s. f. Nom d'une ville que l'Écriture appelle Bethsan. *Scythopolis, Bethsan.* Elle étoit dans la demi-Tribu de Manassé en deçà du Jourdain, sur le bord occidental de ce fleuve, à quelques lieues de la mer de Galilée ou de Cinnéreth, & plus au midi. Elle a été Archiépiscopale. Ce n'est plus qu'un village. Son Archevêché a été transféré à Nazareth.

S D I.

SDILLES. s. f. & pl. Ce sont deux îles de l'Archipel. *Sdillæ insulæ*, anciennement *Delos* & *Rhenia.* Elles sont entre

celles de Nacsi & d'Andro, la premiere au levant, & l'autre au couchant. Elles sont toutes deux désertes, & l'on voit dans celle de Délos, d'où est venu le nom de *Sdilles*, quantité de débris de bâtimens magnifiques, & d'une ville célebre anciennement, parce qu'on croyoit qu'Apollon y étoit né. Maty.

S E.

SE. Tantôt datif, tantôt accusatif du pronom personnel de la troisieme personne. *Se. Se* donner du mouvement. *Se* rétracter.

Se, étoit autrefois une conjonction qui se mettoit pour *si*, elle se trouve dans tous les anciens Auteurs.

S E A.

SÉAH. s. m. Mesure des Hébreux qui contenoit le tiers d'un Épha.

SÉANCE. s. f. Action que fait celui qui s'assied; état de celui qui est assis. *Sessio.* Il n'a guère d'usage en cette signification.

Séance, se dit plus particuliérement de la place où l'on fait asseoir. *Consessus.* Nous lui avons donné *séance* parmi nous. On lui a fait prendre *séance* dans le Chapitre pour ouïr sa proposition. Que chacun se range comme il pourra, sans préjudice de sa qualité, une autrefois on réglera les *séances.* Abl.

Séance, se dit aussi du droit qu'on a d'avoir une place honorable dans une Assemblée. *Jus sessionis.* Les Ducs & Pairs ont droit de *séance* à la Grand'Chambre du Parlement. Il y a des Conseillers nés qui ont droit de *séance* par leurs charges, ou qualités, dans des États, dans des Parlemens.

Séance, se dit aussi du temps & du lieu où des compagnies sont assemblées pour juger ou délibérer d'affaires importantes. *Tempus, locus comitiorum.* Durant la *séance* des États à Blois, la *séance* des Grands-Jours à Moulins. Autrefois les Parlemens étoient ambulatoires, ils n'avoient des *séances* qu'en certain lieu & en certains temps, à Pâques, à la saint Martin. Le Parlement va quatre fois l'année à la visite des prisonniers; ce qu'on appelle aller à la *séance* du Châtelet, de la Conciergerie.

Séance, se dit aussi de chaque vacation des Juges occupés à voir & à juger un procès. *Consessus, sessio.* Les Commissaires ont examiné ce procès, & y ont déja vacqué pendant trois *séances*; il sera jugé à la premiere *séance.*

☞ Séance. On dit aussi quelquefois, lorsqu'on a été longtemps à table ou dans une partie de jeu, qu'on a tenu, qu'on a fait une longue *séance.* Ils ont fait une longue *séance* à table. Cet homme-là s'est ruiné dans une *séance* du lansquenet. Acad. Fr.

☞ Séance, se dit aussi des veilles des quatre grandes Fêtes de l'année, esquels jours le Parlement va à la Conciergerie, & aux autres prisons, pour vuider les demandes en liberté.

☞ Séance, se dit au figuré. Il est des gens qui de leur propre autorité prennent *séance* parmi les connoisseurs, & se mettent du nombre des beaux esprits.

☞ Séance, convenance, air séant, bonne mine. *Poës. du Roi de Nav.*

Séance. Vieux mot. Bienséance, & non science, comme Fauchet l'a expliqué sur ces mots de Thibaud de Navarre.

De bonne amour vient séance & beauté.

Car l'amour fait qu'on s'ajuste & devient propre. Borel. Ailleurs il dit que c'est ajustement. *Ornatus.*

Bienséance, Messéance. s. f. Ces mots se disent de ce qui sied bien ou mal. *Decentia, condecentia, indecentia.* Voyez-les à leur ordre.

SÉANT, ante adj. verbal. Qui sied, qui tient ses séances. *Decens, conveniens, sedens.* Le Roi *séant* en son lit de Justice, a fait vérifier un tel Édit. Les Grands Jours sont *séans* à Poitiers. Les États sont *séans* en Bourgogne. Du temps que le Pape étoit *séant* à Avignon.

☞ Séant, ante. Décent, qui sied bien, qui est convenable. Il n'est pas *séant* à un homme de sa dignité, de son

âge, de sa profession, à un homme sage, de faire telle chose, &c. Cette parure n'est pas *séante* à son âge.

☞ On dit dans la conversation, qu'une femme est fort *séante*, pour dire, qu'elle a l'air fort *séant*, fort décent. Acad. Fr.

En termes de Blason on appelle *séantes*, *stemmata ornata*, les Armoiries qui sont composées de croix, ou de fasces, ou de sautoir, ou de semblables pieces principales, autour desquelles on met d'autres figures qui les accompagnent.

On dit aussi *bienséant* & *malséant*, des choses qui conviennent, ou qui ne conviennent pas. *Decens*, *indecens*.

Séant. s. f. État de celui qui est assis ou à demi-couché, posture d'un homme qui est assis dans son lit. *Sedens*, *assidens*. Il ne se met jamais qu'avec le pronom possessif. Il faut que ce pulmonique soit toujours à son *séant* pour cracher plus facilement. Ce malade est si foible, qu'il ne se peut mettre à son *séant*, si on ne lui aide.

SÉAT, ou SCHÉAT. *Seat Alpheras*. Terme d'Astronomie. Nom d'une étoile de la seconde grandeur, qui est la jointure de la jambe avec l'épaule gauche du Pégase. M. Harris l'appelle *Scheat Pegasi*, & lui donne 25 d. 22 m. 15 s. de longitude, & 31 d. 10 m. 21 s. de latitude nord, & 342 d. 27 m. 9 s. d'ascension droite, 26 d. 33 m. 38 s. de déclinaison au nord, tout cela pour l'année 1710.

SEAU. s. m. Vaisseau fait pour puiser de l'eau, & la transporter. *Situlus*, *situla*. Un porteur d'eau porte deux *seaux*. Faire boire un cheval au *seau*. Les *seaux* de la Ville qu'on garde pour les incendies sont de cuir bouilli. On fait des élévations d'eau par plusieurs *seaux* enchaînés.

Ce mot vient de *sitellum*. En quelques lieux on dit *seille*, qui vient de *situla*. Ménage.

Seau, se prend aussi pour le contenu. Un *seau* d'eau. Un *seau* de vin. *Situlus aquæ*, *vini*. Il faudroit un *seau* de vin pour le saouler.

Seau, se prend quelquefois pour expliquer la capacité d'un autre vaisseau. Cette baignoire, ce cuvier, cette fontaine contiennent tant de *seaux*. *Capacitas*, *amplitudo*, *altitudo*, *profunditas*.

☞ Seau. Il se prend aussi dans quelques Coutumes, pour une certaine mesure. Le *seau* tient ordinairement douze pintes. Acad. Fr.

On dit hyperboliquement, qu'il pleut à *seaux*. *Pluit abundanter*. Pour dire, que la pluie est bien forte.

SEAUT. Vieux verbe à la troisieme personne du prétérit indéfini. Il sçut. *Perceval*. Borel.

☞ SEAUX, bourg de l'Île de France, à deux lieues de Paris, avec un château magnifique.

S E B.

SÉBALDES. Îles *Sebaldes*. Les Îles *Sébaldes* sont des Îles de la mer du nord, qui sont peu connues. Quelques voyageurs disent qu'elles sont en grand nombre, situées au levant de la Terre des Patagons, & au nord de l'Île des États, en sorte que celle-ci soit comme la derniere & la plus méridionale des *Sébaldes*. M. Frézier les met bien plus au nord, vers le N. O. de l'Île de l'Assomption, la mer Magellanique entre le 50e d. 30 m. & le 53e d. 30 m. de latitude sud, & entre le 317e d. & le 322e de longitude des Îles que l'on ne connoît point bien encore. Celles de l'orient par les 51 d. de latitude ont été découvertes depuis 1700. la plûpart par des vaisseaux de S. Malo, ce qui fait que M. Frézier les appelle Îles nouvelles. Un autre ayant découvert celles du sud, leur donna le nom d'Anican son armateur. La partie du nord de ces terres, qu'on appelle côte de l'Assomption, a été découverte le 16 Juillet 1708. par Poré de S. Malo, qui lui donna le nom du vaisseau qu'il montoit. On la croyoit une nouvelle terre, éloignée d'environ cent lieues à l'est des Îles nouvelles, mais M. Frézier croit qu'elle y est jointe. 1°. Parce que les latitudes observées au nord & au sud de ces Îles, & le gissement des parties connues, concourent parfaitement bien au même point de réunion du côté de l'est, sans qu'il reste du vuide entre deux. 2°. Qu'il n'y a point de raisons pour estimer cette côte de l'Assomption à l'est des îles d'Anican ; car M. Gobien de S. Jean qui l'a aussi découverte, estime qu'elle est au sud de l'embouchure de la riviére de la Plata. La premiére fois qu'ils virent cette côte, en venant de l'Île de sainte Catherine, ils l'estimerent par 329. d. & la seconde fois en venant de la riviére de la Plata, où les vents contraires les avoient contraints d'aller relâcher, après avoir tenté de passer le cap de Horn, ils la jugerent par 322. d. & suivant quelques-uns 324. sur les cartes de Piéter Goos, dont il faut corriger l'erreur, qui consiste à mettre les terres de l'Amérique 4. & 6. d. à l'ouest plus qu'elles n'y sont effectivement. Enfin, parce que si elles étoient séparées comme on les sépare, plusieurs vaisseaux de S. Malo, selon leur route & leurs journaux, auroient dû passer par-dessus ces Îles nouvelles & d'Anican, qui cependant ne les ont point vûes, quoiqu'elles soient longues d'environ 50 lieues ESE, & ONO. La partie de l'ouest est encore inconnue. Ces Îles, dit M. Frézier, sont sans doute celles que le Chevalier Richard Hawkins découvrit en 1593. Étant à l'est de la côte déserte par les 50 d. il fut jetté par une tempête sur une terre inconnue; il courut le long de cette Île environ 60 lieues, & vit des feux qui lui firent juger qu'elle étoit habitée. Jusqu'ici on a appellé ces terres les Îles *Sébaldes*, parce qu'on croyoit que les trois qui portent ce nom dans les cartes, étoient ainsi marquées à volonté, faute d'une connoissance plus parfaite : mais le vaisseau l'Incarnation, commandé par le sieur Brignon de S. Malo, les a reconnues de près par un beau temps en 1711, à la sortie de Rio de Janeiro. Ce sont effectivement trois petites Îles d'environ demi lieue de long, rangées en triangle comme elles sont marquées dans les cartes ; ils n'en passerent qu'à trois ou quatre lieues, & ils n'eurent aucune connoissance de terre, quoique par un temps très-fin, ce qui prouve qu'elles sont séparées des Îles nouvelles, au moins de sept ou huit lieues. Voyez le Voyage de M. Frézier *p.* 264. & suiv.

SÉBANSCOU. s. m. Terme de Relation. Les Éthiopiens préparent avec un certain fruit qui croît chez eux, une espece de vin, qu'ils nomment *Sebanscou*. *Æthiopici vini species*.

☞ SÉBASTE. Nom propre de plusieurs villes anciennes ainsi nommées pour la plûpart, parce qu'elles étoient bâties en l'honneur d'Auguste ; on distingue entre autres celle de Samarie dans la Palestine, qu'Hérode augmenta & embellit, & à qui il donna le nom de *Sébaste*, pour faire sa cour à Auguste ; car le nom de Σέβαστος en Grec, est le même qu'*Augustus* en Latin.

SAN-SÉBASTIAN. Nom propre de lieu. *Fanum S. Sebastiani*. C'est la place de l'ancienne Colippo, ville de la Lusitanie, en Espagne. Elle est dans l'Estramadure de Portugal, près de la ville de Léiria, où son Evêché a été transféré. Maty.

San-Sébastian. *Fanum S. Sebastiani*. Ville du Brésil, capitale de la Capitainie de Rio da Janeiro, & située à l'embouchure de la riviére de ce nom. *S. Sébastien* est défendu par deux citadelles. Il a un Evêché suffragant de San-Salvador. Maty.

La pointe de San-Sébastian. *Promontorium S. Sebastiani*, anciennement *Cronium*, *Fanum Saturni*. Cap de l'Andalousie, en Espagne. C'est la pointe la plus occidentale de la petite Île de Cadiz. Maty.

San-Sébastian. Voyez S. Sébastien.

SÉBASTIEN. s. m. *Sebastianus*. Nom d'homme. *S. Sébastien* natif de Narbone, fut élevé à Milan qui étoit le pays de sa mere ; il servit sous Dioclétien, & souffrit le martyre en 287. sous le même Empereur. Don *Sébastien* Roi de Portugal passa en Afrique contre les Maures, l'an 1578. présenta la bataille à Mulei Maluc, Roi de Maroc le 4. d'Août, & fut tué dans le combat. Voyez *Conestaggio*, *Istoria di Portogallo*, *L. II*.

Le diminutif de ce mot est *Bastien* ; & pour les femmes *Bastienne*.

Saint-Sébastien. Nom propre d'une ville d'Espagne. *Fanum S. Sebastiani*. Elle est sur la côte de Guipuscoa, à trois lieues de Fontarabie, & des confins de la France. *S. Sebastien* est considérable, il est fortifié, défendu par une bonne citadelle, & il a un fort grand port. On dit que les marchands étrangers sont obligés d'y loger chez les Bourgeois, auxquels ils doivent donner un pour cent de tout ce qu'ils vendent. Maty.

Le cap de Saint-Sébastien, *Promontorium S. Sebastiani*. C'est la pointe septentrionale de l'Île de Madagascar. Il y a

tout

tout auprès, du côté du levant, le port de *S. Sébastien* MATY.

SÉBASTIENNE. subst. fém. Nom propre de femme. *Sebastiana.*

SÉBASTIONIQUE. f. m. *Sebastionica.* Ce mot se trouve dans une inscription que rapportent Fabret, *Inscr. c. 1. p. 112.* Spon, *Recherch. Cur. Differt.* XVIII. *p. 244.* & *Misell. Erud. p. 24.* que Gudius décrivit en 1662. de dessus une urne de marbre, & qui se trouve dans Gruter, p. 1035. N. XIII. C'est l'épitaphe d'une Chanteuse Monodiaire, nommée Hétia Thisbe, fille ou femme de Titus Claudius Glaphyrus, CHORAVLAE ACTIONICAE ET SEBASTONICAE. C'est-à-dire, Joüeur de flute, & non pas Maître Organiste, comme traduit M. Spon : Actionique, & *Sébastionique.* M. Spon dit qu'il n'explique point ces deux derniers mots, parce qu'il ne sçait ce qu'ils signifient. Quelqu'un mieux instruit que moi dans la musique des Anciens, ajoûte-t-il, en poutra être informé. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de sçavoir beaucoup la musique des Anciens pour expliquer ces deux mots; l'un est composé d'Ἄκτιον, *Actium*, & de νίκη *Victoire*, & l'autre de σεβάστιος, *Augustale*, & νίκη, *Victoire.* Le premier signifie un homme qui avoit remporté le prix aux Jeux Actiatiques dont nous avons parlé, & l'autre, un homme qui avoit remporté le prix aux Jeux Augustaux, ou aux Augustales dont nous avons aussi parlé; & cela nous marque que T. Claudius Glaphyrus avoit remporté le prix à ces deux jeux. Au reste il faut lire *Sebastionica*, & non pas *Sebastonica* qui n'auroit aucun sens.

SÉBASTOCRATISTE. f. f. Femme du Sebastocrator. *Sebastocratista.*

SÉBASTOCRATOR. subst. masc. M. Fleury employe ce mot dans son Histoire Ecclés. T. XVIII. *Sebastocrator.* C'étoit le nom d'une dignité à la Cour des Empereurs de Constantinople. Le *Sebastocrator* étoit inférieur au Daspote : mais c'étoit une charge de faveur qui ne se donnoit qu'à des Seigneurs que l'Empereur honnoroit d'une astime, & d'une amitié particuliere. Il portoit des ornemens & des vêtemens particuliers, pour marque de sa dignité. Voyez Nicétas, L. III. *De Officiis. c.* IV.

SÉBELIN. f. m. Vieux mot. De Marte zibeline; d'où viant le mot de sable, couleur noire ès armoiries. BOREL. *Zibelinus, a. Ater, niger.*

> *Ses manteaux fu & ses bliaux,*
> *D'une porpre d'or estelée,*
> *D'or n'y estoit mie pelée,*
> *La penne qui derraine fu*
> *D'un* sebelin *noir & chanu,*
> *Qui n'estoit trop long ni trop les.* PERCEVAL.
>
> *Peune d'ermine en mantelot,*
> *Et* sebelin *noir comme meure,*
> *Et la couverture de feure,*
> *Fu d'une escarlate vermeille.* ID.

SEBEN. Voyez HERMANSTAT & SIBEN.

SÉBÉNICO. f. m. Nom propre d'une ville de la Dalmatie. *Sebenicum, Sibenicum.* Elle est sur la riviére de Cherca, à une lieue & demie de la mer, & à treize de Zara vers le Levant. *Sébénico* est une des plus fortes places de la Dalmatie. Il est défendu par la citadelle de Saint Nicolas, qui est très-forte, & il a un Evêché suffragant de Spalato. Les Turcs ont souvent tenté inutilement de se rendre maîtres de *Sébénico*, qui appartient aux Vénitiens. MATY.

SÉBENIT. subst. masc. SÉBENNITA. subst. fém. C'étoit anciennement une ville de l'Égypte. *Sebennytus, Sais.* Ce n'est maintenant qu'un village situé entre les branches du Nil, précisément à l'endroit où il commence à se diviser. MATT.

SÉBÉRIE, SÉVÉRIE. f. f. Nom propre d'une petite ville de la Pologne. *Severia* Elle est dans le Palatinat de Cracovie, à quinze lieues de la ville de ce nom, vers le couchant septentrional. *Sébérie* porte le titre de Principauté, elle a dépendu de la Silésie, elle appartient maintenant à l'Evêque de Cracovie, & elle a des mines de plomb & d'argent. MATT.

SÉBES-KERES. Voyez KERES.

SÉBESTE. f. f. Terme de Pharmacie & de Botanique. *Sebestum.* C'est un fruit qui ressemble à une petite prune, qui étant mûr est verd, tirant sur le noir, qui est fort doux, & a une chair tenace & gluante, dont les Syriens font une glu qu'on appelle à Venise *Glu d'Alexandrie*, qui est bonne pour chasser aux oiseaux. Le noyau qui est au-dedans est fait en triangle. L'arbre qui le porte n'est pas si grand que le prunier. L'écorce du tronc est blanche, & celle des branches est verte. Ses feuilles sont rondes & fermes. Il a apporté son nom d'Arabie, d'où Pline témoigne qu'il est venu de son temps en Italie.

☞SÉBILE. f. f. Vaisseau de bois, qui est rond & creux, dans lequel les Boulangers mettent la pâte, quand elle est pétrie. AC. FR.

SÉBILE. Ustensile de pressoir. Vaisseau de bois fait de la même matiére & de la même forme que le précédent : il sert en vendanges à tirer le vin de la cuve pour l'entonner. *Ligneum vas.* ACAD. FRANÇ. On appelle aussi *sébiles*, les jattes dont se servent les Sculpteurs & les autres Artisans en diverses occasions. *Aquarium Sculptoris vasculum.*

On dit proverbialement d'une personne qui rougit, qu'elle est devenue rouge comme la *sébile* d'un pressoir. *Rubicundum ut emissarium torcularis.*

SÉBOIM. f. m. Nom de l'une des cinq villes de la Pentapole. *Seboïm. Séboïm* étoit une des cinq villes infâmes qui furent consumées par le feu du Ciel du temps d'Abraham & de Lot. C'étoit la plus méridionale, & elle étoit où est aujourd'hui la pointe méridionale de la mer Morte. *Séboïm* avoit son Roi.

La Vallée de *Séboïm.* I. L. des Rois XIII. 18. Le P. Lubin, de cet endroit de l'Écriture, tel qu'il est dans les Septante, conclut qu'elle étoit sur les confins de la Tribu d'Éphraïm & de celle de Benjamin au pied de la montagne d'Éphraïm, entre Gabaa & Haï. Mais les Septante different fort du Texte Hébreu en cet endroit.

SÉBOU. Voyez SUBU.

SÉBTAH. Nom d'une ville de la Mauritanie Tingitane; & connue aujourd'hui sous le nom de *Ceuta.*

SÉBUÉEN, ENNE. f. m. & f. Anciens Sectaires parmi les Samaritains. *Sebuæi.* S. Épiphane qui en a parlé, *hær.* 11. les accusa d'avoir changé les temps marqués dans la Loi pour la célébration des trois grandes Fêtes que les Juifs célébroient pendant l'année. Sérarius conjecture qu'ils ont été ainsi appellés, parce qu'ils célébroient la fête de Pâque le septiéme mois; *Seba* en Hébreu signifiant *sept.* Drusius a cru qu'ils ont été appellés *Sébuéens* du nom de *Sébaia*, qui a été un Chef de Secte parmi les *Samaritains*, comme ceux qui suivirent le parti de Dosithée, furent nommés *Dosithéens.* Ces deux Sectaires vivoient en même temps, selon quelques Docteurs Juifs. Scaliger a tiré le nom de *Sébuéens* de l'Hébreu *sebua*, qui signifie *semaine*, comme s'ils avoient été appellés *Hebdomadites*, parce qu'ils célébroient tous les seconds jours des sept semaines, qui sont depuis Pâque jusqu'à la Pentecôte. Scaliger néanmoins n'est pas toujours d'accord avec lui-même sur l'interprétation de ce mot. Car dans sa réponse au *Triher.* de Sérarius, c. 1. il l'explique d'une autre maniére. Et en effet tout ce qu'il rapporte là-dessus ne consiste qu'en des conjectures. Voyez S. Épiphane, *hær.* 11 & les Remarques du P. Pétau sur cette herésie. Au reste il ne faut point les appeller *Sébusséens*, comme on a fait dans le Moréri, ni en Latin *Sebuani*, comme dans l'Hoffman. S. Épiphane dit Σεβουαῖοι, ainsi il faut dire *Sébuéens*, & en Latin *Sebuæi.*

SÉBURAËN. f. m. Nom que les Juifs donnent à ceux de leurs Rabbins ou Docteurs, qui ont vécu & enseigné depuis que le Talmud a été achevé. *Seburæus.* Ce nom vient de סבר, *Sabar*, je pense, d'où se forme סברא, *Sebara*, opinion, sentiment, & de-là, סבראי, *Sebarai*, un *Seburaën*, comme qui diroit un *opinatif*, un *opinant.* Ce nom leur fut donné, disent les Rabbins, parce que le Talmud étant fini, publié & reçu dans toutes les Écoles & Synagogues, ces Docteurs ne faisoient plus que disputer pour & contre, sur le Talmud & ses décisions, & apporter leurs opinions; ou plûtôt peut-être, parce que leurs sentimens ne faisoient plus des loix, ni des décisions, comme ceux des Docteurs Mischniques, & des Gémariques des Amo-

traités, mais simplement des opinions. Quelques-uns, comme l'Auteur du *Schalscheleth Hakkabala*, ou de la Chaîne de la Tradition, disent que les persécutions que les Juifs souffrirent en ces temps-là, furent cause qu'on ne put enseigner tranquillement dans les Académies, de sorte qu'on ne fit plus proposer des opinions sur la composition de la Mischne. Le premier & le chef des *Séburaens* fut R. Josi, qui commença à enseigner l'an 787. de l'ère des contrats, qui tombe, selon R. David Gantz, l'an du monde 4236. & qui, selon R. Abraham fils de David, fut 38 ans Président de l'Académie Juive. Cette ère des contrats est l'ère des Séleucides, dont la 787[e]. année doit tomber à l'an 476. de J. C. qui conséquemment est l'époque du commencement des *Séburaens*, dont le règne ne fut pas long. Buxtorf dit qu'il dura 60 ans : mais R. Abraham, dont nous avons déja parlé & R. Scherira, avec R. David Gentz qui les suit, disent qu'il ne fut que de cinquante ans jusqu'à l'an du monde 4349. Le dernier de leurs Docteurs fut Raf Simona. Les *Gaons* ou *Geonim* leur succéderent.

☞ SEBZVAR. Nom d'une ville de la province de Khoras san, qui a été le siége des Princes de la Dynastie des Serbedariens.

S E C.

SEC, Sècha. adject. masc. & fém. & subst. Qui a peu ou point d'humidité, qui est opposé à *humide*. *Siccus*, *aridus*. C'est une des quatre premiéres qualités. La terre est appellée l'élément *sec* & froid. Le feu est *sec* & chaud. Un arbre *sec* est celui qui est mort; bois *sec*, celui dont l'humidité est exhalée. Un temps *sec*, un été *sec*, froid *sec*, quand il ne pleut point; & on dit, Il fait *sec*, quand il y a long-temps qu'il n'a plû. Il y a une ferme du poisson frais, *sec* & salé.

Ce mot vient du Latin *siccus*.

Sec, signifie aussi, Aride, stérile. *Aridus*, *sterilis*. L'Afrique est un pays *sec*, sabloneux & stérile. On appelle aussi un pays *sec*, celui qui manque d'eaux, & qui est éloigné des riviéres. La Beauce est un pays *sec*.

Sec, se dit aussi de ce dont on a fait exhaler l'humidité. *Exsiccatus*. Tirez ce rôt, il est *sec*. Des viandes *séches* sont des jambons, des cervelas. Des confitures *séches*, des fruits *secs*, séchés au four, ou au soleil. Il ne faut pas relier les livres qu'ils ne soient bien *secs*, de peur qu'ils ne maculent. On s'enrhume, quand on couche dans des draps qui ne sont pas bien *secs*.

Sec, se dit quelquefois des liqueurs où il y a peu d'eau. *Arescens*. On appelle du vin *sec*, celui qui n'est point gras, ni onctueux. La meilleure qualité du vin d'Espagne, c'est d'être *sec*.

On dit qu'un ruisseau est *sec*, quand il y a peu d'eau; qu'on le passe à pied *sec*, sur des pierres, ou en se mouillant fort peu. Le marais, que fait le fleuve Simoïs à son embouchure dans l'Hellespont, a peu d'eau, & l'on y est quelquefois à pied *sec*. Du Loir, *p.* 210.

Sec, signifie aussi, Maigre, décharné. *Macilentus*, *macer*. Son corps est plus *sec* que du bois. Gon. Son corps *sec*, & sa mine affamée. Boil.

☞ Sec, èche. adj. On dit qu'un homme a le poulx *sec*, pour dire, qu'au battement de son poulx, on connoît qu'il a une fiévre *séche* & ardente; & que le sang d'un malade est *sec*, pour dire, qu'il n'y a point assez de sérosités.

☞ On dit, Manger son pain *sec*, Manger du pain *sec*, pour dire, ne manger rien avec son pain.

☞ On dit, qu'un homme est *sec*, pour dire, qu'il a une humeur dure, qu'il n'est point affable, gracieux, riant.

En Maçonnerie on appelle un mur de pierres *séches*, quand il est fait sans plâtre ni mortier, mais seulement de pierres arrangées les unes sur les autres, comme étoient les grands bâtimens des Anciens, & tel que l'arc de triomphe que le feu Roi avoit commencé à bâtir au bout du fauxbourg S. Antoine. *Lapidibus siccis murus constructus absque cæmento.*

On appelle, Fossé *sec*, le fossé d'un château, d'une place, où il n'y a point d'eau, & où il n'y en doit point avoir. *Fossa arida.*

Une toux *séche*, c'est une toux qui fait tousser sans cracher.

☞ Sec, Sècha. On dit d'une personne constipée, qu'elle a le ventre *sec*, & de celle qui manque d'humidité, qu'elle est d'un tempérament *sec*. La tympanite s'appelle hydropisie *séche*; & l'inflammation aux yeux, qui n'est accompagnée d'aucun écoulement d'humeurs, ophthalmie *séche*. *Dict. de James.*

Sec, se dit aussi des métaux & des étoffes qui sont cassantes, & difficiles à mettre en œuvre. *Sicens*, *friabilis*, *fragilis*. La trempe de cet acier le rend trop *sec* & cassant. Il faut choisir entre les étoffes celles qui sont moelleuses, qui ne sont point *séches* ni cassantes. Les Artisans appellent filer *sec*, quand ils filent de la laine dégraissée avec du savon noir, qui est propre pour les serges & étamines.

En termes de Coutumes, *sec* se dit de certaines rentes. Une rente rendable *séche*, c'est une rente constituée à prix d'argent, ou la rente fonciére, qui n'est pas la premiére imposée sur un fonds, à la différence du cens, ou de la rente fonciére qui est la premiére imposée ou assignée sur un fonds allodial, lesquels emportent de leur nature lods & ventes. En un mot la rente fonciére est celle qui ne produit pas de lods & ventes, à la différence de la noble qui en produit. De Laurière.

Au Palais on appelle une consultation *seche*, celle qu'on fait par occasion à un Avocat ami, sans lui présenter de l'argent. *Consultatio sicca*, *concisa*. On appelle aussi une visite, une promenade *seche*, lorsqu'on ne fait point de collation, qu'on n'y boit, qu'on n'y mange point.

Argent Sec, se dit pour argent comptant. Je lui ai donné deux mille francs d'argent *sec*. *Præsente*, *vel numeratâ pecuniâ.*

Sec, en termes de Billard. Il se dit d'une bricole manquée. *Jactus*, ou *reflexio inanis*. Lorsqu'on veut jouer de bricole, & qu'on manque à frapper, cela s'appelle une bricole *seche*. Un coup *sec*, c'est donner un coup de billard contre sa bille, & le retirer à soi sur le champ, au lieu de pousser sa bille, & de la conduire quelque temps avec le billard, comme on fait ordinairement. On joue un coup *sec*, quand il y a danger de billarder. Lorsque la bille tient du fer, on est obligé de jouer de bricole, ou à coup *sec*.

Sec, se dit figurément en choses spirituelles & morales. On dit qu'un homme a l'esprit *sec*. *Ingenium exiguum*, *aridum*, *jejunum*, lorsqu'il est stérile, qu'il ne produit aucune pensée; que son entretien est *sec*, quand il est ennuyeux & peu agréable; qu'un style est sec & dur, quand il est sans figures, sans ornemens, sans fluidité. Il y a quelque chose de trop relevé, de *sec* & de rude en ceux qui veulent régler leurs façons de parler sur ce qu'ils ont lû. M. Scud. La vérité ne doit pas être proposée d'une maniere *seche* & dégoûtante, qui en empêche l'efficace. Cl. Sans la lecture, le plus beau naturel est ordinairement *sec* & stérile. S. Evr. Un Historien *sec* & aride ne représente que la carcasse des choses, & ne les dit qu'à demi. La P. L. Je hais d'un discours poli le *sec* arrangement. Boil. Un Auteur *sec* & aride, c'est-à-dire, sans esprit & sans génie, qui n'est ni abondant en pensées, ni riche en expressions.

> *Dans son bureau certain vieux Sénateur,*
> *Riche de biens & pauvre de génie,*
> *A Gui Patin tres-*sec *admirateur,*
> *De ses écrits montroit la litanie.* Sénecé.

Sec, se dit en termes de Peinture, d'un tableau, dont les clairs sont trop près des bruns, & dont les contours ne sont pas assez mêlés. Tendre & moelleux signifient le contraire. Un ouvrage *sec* est celui qui n'a point de tendresse, soit dans les carnations, soit dans les draperies, & qui a quelque chose qui tranche dans le dessein ou dans les couleurs. Selon Daviler, *sec* est en général un terme usité par métaphore, pour signifier ce qui est dessiné dur & de mauvais goût. On dit enfin d'un ouvrage de peinture ou de sculpture, qu'il est *sec*, quand il n'a pas cet air tendre & poli qui lui donne de l'agrément, quand les clairs sont trop près des bruns, lorsque les couleurs ne sont pas assez mêlées. *Pictura vel sculptura rudis*, *nuda*, *jejuna*.

Sec, se dit en Musique des instrumens à archet. Un coup d'archet *sec*. Les Italiens disent *spiccato*, disjoint, séparé, ou *staccato* qui est la même chose, détaché. C'est-à-dire

dire, que ſur-tout les inſtrumens à archet doivent faire leurs coups d'archet *ſecs*, ſans traîner, & bien détachés ou ſéparés les uns des autres ; c'eſt preſque ce que nous appellons en François piqué ou pointé. Brossard.

On dit auſſi, qu'on a fait un compliment *ſec*, une repartie *ſeche*, une réprimande *ſeche*, pour dire, forte, bruſque, piquante ou ſévere. *Reſponſio, reprehenſio, objurgatio auſtera & mordax.* On dit auſſi, regarder une choſe d'un œil *ſec*, pour dire, ſans être émû de pitié & de compaſſion. Un Stoïque auroit vû d'un œil *ſec* la ruine de ſa patrie, de ſa famille, de l'univers même.

Pour pouvoir d'un œil ſec *voir mourir ce qu'on aime,*
Ah ! c'eſt brutalité, plus que vertu ſuprême.
Quinault.

Sec. ſ. m. Eau de liqueur qui ſe fait avec de l'eſprit de vin, un peu de ſucre & quelques odeurs. Chomel. Le *ſec* eſt une des liqueurs fortes & violentes, dont l'uſage eſt très-pernicieux à la ſanté. Id. Le *ſec* ſe dit auſſi du vin d'Eſpagne, comme on l'a déja remarqué ci-deſſus.

On dit auſſi quelquefois abſolument du *ſec*, pour dire, du vin d'Eſpagne.

En termes de Marine on dit aller à *ſec*, quand on va ſeulement à mâts & à cordes, ſans aucunes voiles, comme on fait durant les tempêtes. *Sine velis, velis contractis, compoſitis, complicatis navigare.* Demeurer à *ſec*, c'eſt demeurer ſans voiles appareillées. Les nords nous prirent avec tant de force, qu'un jour dans cette mer qu'on nomme Pacifique, nous fumes contraints de mettre à *ſec* pendant huit heures de temps. Frézier, p. 115. *Vela contrahere.* Ce vaiſſeau ne pouvant nous ſuivre, nous fumes obligés de mettre à *ſec*, & en cet état nous faiſions encore près de trois lieues par heure. Id.

On dit qu'un vaiſſeau eſt à *ſec*, quand il eſt échoué, & qu'il n'a plus d'eau. On dit auſſi, qu'on met un vaiſſeau à *ſec*, quand on le met hors de l'eau pour le radouber. *Navem ſubducere in litus, in terram abripere, deducere.*

A Sec, adv. ſe dit en ces phraſes. Mettre à *ſec*, deſſécher, tirer l'eau entiérement, ou la plus grande partie. *Exhaurire, exſiccare.* Quand on pêche un étang, on lâche la bonde pour le mettre à *ſec*. On met des marais, des foſſés *à ſec* par pluſieurs rigoles & ſaignées. On met un puits *à ſec* pour le curer. Ce mot s'emploie auſſi au figuré. On dit d'un homme gueux, & qui n'a plus rien, le pauvre homme eſt à *ſec*. Le vers eſt en déroute, & le Poëte *à ſec*. Boil.

En termes de Manege on dit, qu'on remet un cheval au *ſec*, quand après l'avoir mis à l'herbe ou au verd, on lui donne le foin & l'avoine. *Ab paſcuis equum ad fœnum & avenam adducere.* Une des bonnes qualités du cheval, c'eſt d'avoir la jambe *ſeche*, ſans eaux ni flexions ; & une des mauvaiſes, c'eſt d'avoir la bouche *ſeche*, & ne l'avoir pas fraîche.

Sec, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il nous l'a donnée bien *ſeche*, *impudenter mentitus eſt*, en parlant d'une bourde, d'une menterie impudente. *Subitum & impudens mendacium.* ☞ Et dans le ſtyle familier, la donner *ſeche*, la donner bien *ſeche*, pour dire, annoncer quelque nouvelle fâcheuſe, donner quelque allarme ſans précaution. Acad. Fr. Il y a employé le verd & le *ſec*, pour dire, il y a employé toute ſa force & ſon induſtrie. On dit qu'une choſe eſt *ſeche* comme une allumette, comme bréſil, pour dire, qu'elle brûle bien, & d'un homme maigre, qu'il eſt *ſec* comme un pendu d'été. On dit auſſi, qu'on a mis quelqu'un *à ſec*, pour dire, qu'on lui a gagné tout ſon argent, ou qu'on l'a ruiné d'une autre maniere. On dit d'un méchant homme, il y a long-tems qu'il devroit être *ſec*, pour dire, qu'il devroit être pendu. On dit auſſi à celui qui croit qu'un homme eſt en vie, quoiqu'il ſoit mort, il y a long-temps qu'il eſt *ſec*. On dit auſſi, qu'un homme boit *ſec*, quand il boit de grands coups ſans rien laiſſer dans le verre, ou plutôt quand il boit le vin pur ſans y mettre d'eau. On dit auſſi, manger ſon pain tout *ſec*, pour dire, faire mauvaiſe chere, n'avoir rien à manger avec ſon pain.

Sec, mot de Languedoc. Voi, regarde, conſidere. *Vide, aſpice.* Rondeau de Claude Ligonne, de la Bragarde indigente.

Sec *qu'en braque notre véſine*
Am la palandre douſladine,
Et la cinta de doutas coulous
Lé garde col de fin velous,
Que li crubis touta l'eſquine,
Les margots a de ſede fine
Et la gonnelle Dieu ſap quine
Dous pamps plus longue quels talous : (ſec)
Mais quant à aqueſte famine,
N'avem aur, blat, pa, ni farine,
A qui que be ſen las doulous,
Trop mounta de dous eſcalous,
Que ſaria mais une regine. (ſec) Bosse.

SÉCACUL. ſ. m. Plante qui croît auprès d'Alep en Syrie. *Secacula.* Sa racine eſt liſſe, tendre, de couleur cendrée par dehors, blanche par dedans, groſſe comme le doigt, deux fois plus longue, noüeuſe, d'un goût agréable tel que celui de la carotte. Il ſort de cette racine beaucoup de feuilles découpées en pluſieurs parties. Ses tiges portent en leurs ſommités des fleurs ſemblables à celles de la carotte, de couleur jaune. *Sécacul* eſt un mot Arabe.

SÉCANCE. ſ. f. Terme du jeu de Hoc. *Cartarum luſoriarum ſeries.* Ce ſont pluſieurs cartes de ſuite & de même couleur. *Sécance* ſimple, *ſécance* de Roi, de Dame, de Valet. Gagner une *ſécance*.

SÉCANIE. Voyez Sacanie.

SÉCANTE. adj. f. Terme de Trigonométrie. *Linea interſecans.* C'eſt la ligne tirée du centre du cercle, qui coupant la circonférence, va couper la ligne tangente. Elle paſſe par l'extrémité ſupérieure de l'arc dont elle eſt *ſécante*. Il s'emploie le plus ſouvent ſubſtantivement. Une *ſécante*, une tangente, pour dire, une ligne *ſécante*, une ligne tangente. On a fait pluſieurs tables des tangentes & des *ſécantes*.

SECCHE DI BARBARIA. Voyez ci-deſſous, les Seches de Barbarie.

SECCHIA. ſ. f. Nom propre d'une riviere des Etats de Modene. *Secia, Sicla, Gabellus.* Elle prend ſa ſource dans les montagnes de Carfagnanana, coule ſur les confins des duchés de Modene & de Regio, baignent Saſſuolo & Carpi, & va ſe décharger dans le Pô, vis-à-vis de l'embouchure du Menzo. Matt.

SECHE. ſ. f. Poiſſon de mer long d'environ deux coudées, qu'on dit n'avoir point de ſang, qui n'eſt pas trop bon à manger, mais dont les os ſont excellens pour faire de petits moules ou creuſets, qui ſervent aux Orfevres & aux Chymiſtes. La *ſeche* eſt ſemblable au poulpe, excepté que les poulpes ont une infinité de pieds. Elle a un os ſur le dos, dur & liſſe, & au-deſſous il y a une moelle ou matiere ſpongieuſe qui eſt rude à manier, & eſt rayée & compartie par veines. La *ſeche* amaſſe dans une veſſie une liqueur noire qui lui ſert à ſe cacher, & à ſe ſauver des mains des Pêcheurs, ou de la gueule des grands poiſſons qui la pourſuivent. Elle eſt tellement noire, qu'une goutte ſuffit pour noircir un ſeau d'eau & la rendre opaque. Elle ſe mêle & ſe diſſout en un inſtant ; & ſi on la met dans une lampe, elle fera paroître noirs tous ceux de la compagnie. Les *ſeches* n'ont point de dents, mais ont un bec tout-à-fait ſemblable à celui du perroquet. On l'appelle en Latin *ſepia*, & dans la baſſe Latinité *ſicca*.

M. Lemery écrit *ſeiche*. Voyez ſon Traité des alimens, p. 451. La *ſeiche* eſt appellée *ſepia*, parce qu'elle jette une eſpece d'encre ou de ſanie, que les Grecs appellent *σηπία*.

Seches de Barbarie, ou les Baſſes de Barbarie. Ce ſont des écueils formidables qui ſe trouvent dans le golfe de Sidra, entre les côtes du royaume de Tunis, & de celui de Tripoli en Barbarie. On appelle quelquefois tout le golfe de Sidra les *Seches* de Barbarie.

SÉCHEMENT. adv. D'une maniere ſeche, ſtérile ou rude. *Aſperè, durè, auſterè, duriùs, ſiccè, jejunè.* Il faut tenir les confitures, le papier & autres drogues *ſéchement*, & en lieu ſec. On dit au figuré, qu'on a répliqué *ſéchement*, c'eſt-à-dire, vertement & avec dureté. On ne loue que bien *ſéchement* ce qu'on n'aime point, quelque bonne opinion qu'on en ait. La Ch. de M. On dit auſſi qu'un Ecrivain écrit *ſéchement*, pour dire, d'un ſtyle dur & ſans

agrément. On le dit aussi d'un Peintre, lorsque ses ouvrages sont rudes, & que les couleurs n'en sont pas bien adoucies.

SÉCHER. v. act. & n. Rendre sec, ou devenir aride & sec, faire exhaler, tirer l'humidité. *Exsiccare, desiccare, arefacere.* Les vents *séchent* la terre. La chaleur *séche* la boue, les empeseuses *séchent* le linge sur la platine. Vous laissez trop *sécher* ce roti. Il faut bien laisser *sécher* le foin, avant que de le serrer dans le fénil.

SÉCHER, se dit figurément en Morale, & signifie, languir, mourir de douleur ou de regret. *Mœrore tabescere, dolore confici, opprimi, obrui.* On dit d'un homme qui a du chagrin, de l'affliction, qu'il *séche* sur pied, c'est-à-dire, qu'il se meurt d'ennui.

> *Comme on voit une fleur que la bise a touchée,*
> *Languissante* sécher *sur sa tige panchée ;*
> *Ainsi* séchoit *Menalque.* MENAGE.
>
> *Non, non, songeons à vivre,*
> *Va maigrir si tu veux, &* sécher *sur un livre.*
> BOIL.

On dit aussi d'une personne qui se console, qui sçait adoucir ses ennuis, qu'elle *séche* ses larmes, qu'elle les essuie, qu'elle cesse de soupirer & de pleurer. *Dolorem levare, lenire, mitigare.* ☞ Pouvons-nous être temoins de tant de chûtes & de tant de malheurs, & n'en pas *sécher* de douleur comme le Prophete ! BOURD. *Exhort. T. I. p.* 151.

SÉCHÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Exsiccatus, desiccatus.*

SÉCHERESSE. s. f. Qualité de ce qui est sec. *Siccitas, ariditas.* La *sécheresse* est la propre qualité de la terre. La *sécheresse* fait fendre le bois. L'hygrometre est un petit instrument pour mesurer les degrés de *sécheresse* & d'humidité de l'air, comme le thermometre & le barometre pour sa chaleur & sa gravité. Il est décrit dans le Journal des Enfans de France.

SÉCHERESSE, se dit aussi de la température de l'air, lorsqu'il demeure long-temps sec & sans pluie, & qu'il est épuré de vapeurs & de parties aqueuses. *Aëris constitutio, temperatura, siccitas.* La *sécheresse* est la cause de la stérilité, des maladies ; elle a fait mourir les arbres, a engendré des chenilles.

SÉCHERESSE, signifie aussi, aridité, stérilité. *Sterilitas, ariditas.* La *sécheresse* des sables d'Afrique est cause qu'elle n'est point habitée.

SÉCHERESSE. s. f. se dit figurément en choses spirituelles. Ce Poete écrit avec une grande *sécheresse*, c'est-à-dire, il a peu de pensées, de douceur & d'agrément. *In scribendo jejunus.* Traiter les matieres avec toute la *sécheresse* de l'Ecole. Il est à craindre qu'un trop grand attachement à la pureté ne produise enfin de la *sécheresse*. S. EVR. La *sécheresse* ne consiste pas tant dans la dureté des termes, que dans le défaut de certains adoucissemens. NIC. La profonde érudition a trop de *sécheresse* pour la Chaire, où il faut de la pompe & des figures. BAY. Les Jurisconsultes ne sortent jamais du sérieux, & s'avisent rarement de tempérer la *sécheresse* du dogme. TOUR. La diction de l'Orateur doit être forte & serrée, sans *sécheresse*. S. EVR. Mon Dieu ! quelle *sécheresse* de conversation ! MOL. *Sécheresse* de Lettre. S. EVR. Pour dire, une lettre où il n'y avoit aucune marque d'affection, de tendresse. Un dévot mystique se plaint de sa *sécheresse*, quand il a peu de consolation intérieure, quand sa ferveur diminue, quand il se croit abandonné de Dieu & privé de son amour. Les Mystiques appellent cet état ténebres, ou *sécheresse infernale*, si l'on y succombe ; & ténebres divines, ou *sécheresse féconde*, lorsqu'elles servent à ranimer l'amour de Dieu, & à rendre plus attentif à ses devoirs. Il y a un triste état dans la vie Religieuse où l'on manque de consolations, & c'est ce qui s'appelle aridité & *sécheresse*, en termes de spiritualité. ID. Quand on se détache trop du commerce des hommes, on tombe dans un état de *sécheresse* & de froideur. NIC. Quand le Saint se trouvoit dans les aridités & les *sécheresses*, sa crainte redoubloit son exactitude. FLECH. On dit dans un tableau, qu'il y a de la *sécheresse*, quand il est dur & peu tendre.

SÉCHERON. s. m. Terme d'Agriculture. Pré situé dans un lieu sec, & qui ne peut être abreuvé que par les pluies. *Pratum aridum, in solo arido.* Les *sécherons* ont donné cette année, à cause des pluies fréquentes qui sont tombées. Le foin qui naît dans les *sécherons* est toujours bon. LIGER.

☞ SECHIE, ou CHEQUIS. Poids dont on se sert à Smirne. La *sechis* contient deux oques, à raison de 400 dragmes l'oque.

SÉCHOIR. s. m. Prononcez *séchoi.* Terme de Parfumeur. C'est un quarré de bois léger avec des rebords tout autour, où les Parfumeurs mettent sécher leurs pastilles, leurs savonnettes, &c. *Exsiccatorium.*

SÉCHRONA. s. f. Nom de lieu dans la Terre-sainte, *Sechrona.* Il étoit sur les confins de la Tribu de Juda, au sud d'Accaron ; & selon Sanson entre Accaron & Azot.

☞ SECHYS. s. m. Mesure pour les liqueurs, qui est en usage dans quelques villes d'Italie. Huit *sechys* font le mastilly de Ferrare.

SECKAW. s. m. Nom propre d'un bourg avec Evêché suffragant de Saltzbourg. *Secovium.* Il est dans la haute Stirie, sur la riviere de Gayl, à trois lieues de Judenbourg vers le nord. L'Evêché de *Seckaw* est établi par l'Archevêque de Saltzbourg, auquel il prête serment de fidélité, & pour cette raison il n'est pas Prince de l'Empire, & il n'a point d'entrée dans les diettes. MATY.

SECKINGEN. s. m. Nom propre d'une des quatre villes Forestieres. *Sanctio, Saconium.* Elle est dans la Souabe, sur une petite île formée par le Rhin, entre Lauffembourg & Rhainfeld, à deux lieues de chacune. Cette ville fut prise par Bernard Weimar l'an 1638 & consumée en partie avec son pont l'an 1678. mais on l'a réparée MATY.

SECOND, ONDE. Prononcez *Segond.* adj. numéral ordinal, qui marque le rang qui suit immédiatement le premier. *Secundus.* C'est la même chose que deuxieme. Le *second* banc, le *second* jour du mois, la *seconde* personne de l'Etat. Les Abbés & les Doyens sont du *second* ordre dans l'Eglise. Les gages des Officiers sont assignés sur la *seconde* partie de l'Epargne. On dit en Morale, les *secondes* pensées sont les plus sages. *Secundæ curæ meliores.* En Logique on admet de *secondes intentions.* En Physique on appelle causes *secondes*, les créatures qui ont quelque causalité ou puissance d'agir, de produire un effet. En Agriculture on appelle le regain, la *seconde* herbe. Les Imprimeurs appellent leurs épreuves, premiere, *seconde* & tierce. On appelle *seconde* table, celle des domestiques, qui est servie après celle du maître. Dans les Communautés, la *seconde* table est celle où mangent ceux qui n'étoient point à la premiere, qui servoient à la premiere, ou que d'autres occupations ont empêché d'y venir. On dit en Poësie, merveille sans *seconde*, beauté sans *seconde*, pour dire, unique, excellente, qui n'a point de pareille. On dit aussi dans le même sens, à nulle autre *seconde* ; mais cette derniere phrase commence à vieillir, & ne se dit plus que dans la conversation & en badinant.

☞ SECOND, ONDE. adj. Favorable, heureux. *Secundus.* MAROT.

En Chymie on appelle eau *seconde*, de l'eau forte qui a déja servi à graver, ou à dissoudre des métaux.

En Jurisprudence on appelle *secondes* nôces, des mariages réitérés. L'Edit des *secondes* nôces de Henri II. a aussi lieu pour les troisiemes & quatriemes.

On appelle plume *seconde*, ou simplement *seconde*, la plume qui suit immédiatement le bout de l'aile, & qui après ce bout d'aile est la meilleure de toute l'aile pour écrire. *Secunda penna.* Ce paquet de plumes est tout entier de *secondes.*

SECOND, se dit absolument & substantivement. On va servir le *second*, on entend *service. Secundum obsonium, ferculum.* C'est un *Second*, c'est-à-dire, un écolier de la seconde classe. On a sonné le *second*, on entend *coup de Matines*, ou *de Vêpres.* A la Paume on dit, la chasse au *second*, pour dire, entre la premiere & la derniere division de la galerie.

SECOND, au substantif signifie aussi celui qui aide à un autre, qui le sert. *Adjutor.* Ce Prélat a un bon *second*, en parlant d'un Vicaire, ou d'un Coadjuteur. Cet homme a un bon

bon *second*, en parlant de celui qui a un associé, ou une femme habile. On le dit aussi d'une femme. Cette Dame qui vous protege à la Cour est une bonne amie, est un bon *second*. *Auxiliatrix*. Les *seconds* dans les duels sont d'une invention diabolique. À la Paume on appelle *second*, le moindre de deux joüeurs, qui ne reçoit pas le service, mais qui tient un des coins du jeu.

☞ Second. En termes de Guerre on dit adverbialement, compagnie en *second*, c'est une compagnie composée de la moitié des hommes d'une autre compagnie, ce qui s'est seulement pratiqué dans la cavalerie.

☞ On dit aussi capitaine en *second*, ou capitaine réformé en pied, & lieutenant en *second*; ce sont des officiers réformés, dont les compagnies ont été licenciées, mais qui servent dans d'autres. *Dux secundus*.

Second, se dit aussi en termes de Marine, d'un vaisseau qui est établi pour en secourir un autre. *Navis adjutrix, comitatrix*. Il est quelquefois adjectif, & quelquefois substantif. Il y a quelquefois deux vaisseaux *seconds* pour secourir un amiral, un vice-amiral, un chef-d'escadre, &c. Et l'on dit *second* de l'avant, *second* de l'arriere, pour marquer le poste qu'ils doivent prendre pendant le combat. Le *second* d'un vaisseau s'appelle aussi le *matelot*.

Second, se dit en Musique du troisieme & quatrieme ton, ou mode du plain-chant.

On dit proverbialement, cela est du *second* bond, pour dire, cela ne vaut rien, ou est fait après coup, par allusion au jeu de la paume, ou quand une balle a doublé ou fait un *second* bond, le coup ne vaut rien. *Ex secundo resultu*.

☞ SECONDAIRE. Adj. de tout genre. Terme dogmatique. Accessoire, qui ne vient qu'en *second*. Ajoutez sur ce mot les raisons *secondaires* & les points *secondaires* dont on se sert en Optique pour la perspective. Motifs *secondaires*, preuves *secondaires*, raisons *secondaires*. Acad. Fr.

Secondaire. Terme d'Anatomie, nom que l'on donne à une partie des veines lactées. *Secundarius*. Il y a deux sortes de veines lactées, les unes que l'on appelle premieres, & les autres *secondaires*. Les premieres sont celles qui portent le chyle des intestins à des glandes qui sont répandues en très-grande quantité par tout le mésentere, mais principalement vers son centre. Les veines lactées *secondaires* sont celles qui portent le chyle de ces mêmes glandes, après qu'il y a été rendu plus liquide par la lymphe qu'il reçoit dans le réservoir de Pecquet.

Quelques Astronomes appellent planetes *secondaires*, celles que nous appellons satellites, comme les satellites de Jupiter & de Saturne. On mande d'Angleterre qu'on commence (1719.) à y voir les planetes *secondaires* de Saturne, qu'on n'avoit vûes jusqu'ici qu'à Paris, parce qu'on n'avoit point ailleurs de lunettes propres à cela. M. Huygens ayant laissé aux Anglois les siennes, on les a enfin fait monter, & l'on s'en sert.

☞ Secondaire. Cercles de latitude ou cercles *secondaires* de l'écliptique. Si l'on fait passer par les poles de l'écliptique une infinité de cercles qui coupent perpendiculairement l'écliptique, on aura ce qu'on appelle les cercles *secondaires* de l'écliptique. C'est par le moyen de ces cercles qu'on détermine la situation de chaque étoile ou de chaque point du ciel, par rapport à l'écliptique; car le lieu de chaque étoile, relativement à l'écliptique, est celui où le cercle *secondaire* qui passe par l'étoile, va rencontrer l'écliptique. *Instit. Astronom.*

☞ Secondaire. La lumiere *secondaire* de la lune nous fait appercevoir le disque entier de la lune dans le temps du croissant. *Instit. Astron* p. 124.

SECONDE. s. f. Terme d'Astronomie & de Géométrie. C'est la soixantieme partie d'une minute, soit en la division des cercles, soit en la mesure du temps. *Secunda, minuta pars sexagesima*. Chaque vibration d'un pendule de trois pieds & huit lignes & demie, mesure de Paris, marque une *seconde* de temps. Les montres à trois aiguilles montrent les minutes & les *secondes*. La période d'un tel astre est de tant de jours, de minutes & de *secondes*. Cet angle est de tant de dégrés, de minutes & de *secondes*. On marque les minutes avec un accent aigu sur le chiffre, & les *secondes* avec deux. Quelques-uns disent *seconde minute*, mais l'usage est de dire simplement & absolument, & substantivement *seconde*.

Seconde, en termes de Musique est un des intervalles de la Musique, qui n'est proprement que la distance qu'il y a d'un son à un autre son le plus proche, soit en montant, soit en descendant. Or comme on peut distinguer dans l'étendue d'un ton neuf sons sensiblement différens, qui forment ces petits intervalles, qu'on nomme des comma, on pourroit dire aussi en rigueur qu'il y auroit huit sortes de *secondes*: mais comme ces petits intervalles quoique sensibles, ne le sont pas assez pour contribuer à l'harmonie, cela fait qu'on n'en distingue ordinairement que quatre sortes; la premiere, qu'on nomme *seconde diminuée*, contient quatre comma; c'est la différence, par exemple, d'un *ut* naturel au même *ut* haussé de quatre comma par le dieze chromatique, ce qu'on nomme autrement semi-ton mineur. La seconde qu'on nomme *seconde mineure*, contient cinq comma; elle peut se faire ou naturellement, comme du *mi* au *fa*, du *si* à l'*ut*, ou accidentellement par le moyen du *b mol*, comme du *la* au *si b mol*, ou par le moyen du *fa* dieze au *sol*; c'est ce qu'on nomme autrement *semi-ton majeur*, ou *seconde imparfaite*, en Italien *semitono*. La troisieme est la *seconde majeure*, elle contient les neuf comma, qui composent le ton, soit que cela arrive naturellement, comme entre *mi* & *fa* dieze, &c. C'est ce que les Italiens nomment autrement tono, ou *seconde* parfaite. La quatrieme enfin est la *seconde* superflue, composée d'un ton & d'un semi-ton mineur, comme du *fa* au *sol* dieze, &c. Brossard.

☞ Seconde, se dit de la classe d'un College, & c'est celle qui précede la Rhétorique. Le Régent de la *seconde*. Régenter la *seconde*. Monter de troisieme en *seconde*. Acad. Franç.

☞ Seconde, ou *Refleuret*. s. m. Laine d'Espagne, qui est la meilleure après celle qu'on appelle prime.

Seconde, en termes d'escrime se dit d'une botte. La botte *seconde* est celle qui se porte à la jointure de la hanche. *Ictus secundus, ictus in femore*.

Seconde, ou plume *seconde*. *Secunda pluma*. Voy. Second.

SECONDEMENT. adv. En second lieu, deuxiemement, en deuxieme lieu. *Secundò, secundum, secundo loco*. Il faut premiérement aimer Dieu de tout son cœur, & *secondement* son prochain comme soi-même. Je vous dis premiérement que, &c. & *secondement* que, &c.

SECONDER. v. act. Servir de second, aider à celui qui fait quelque action, le favoriser. *Favere, servire, famulari, obsequi*. Ce Général a de bons Officiers qui le *secondent* bien. C'est un bon joüeur en second, qui vous *secondera* bien. On le dit aussi absolument. Il n'est pas bon pour primer, mais il *seconde* bien. Le ciel a *secondé* mes vœux. Cet homme ira loin, pourvû que la faveur le *seconde*. Je parlerai le premier, promettez-moi de me *seconder*. Cet enfant ne *seconde* pas les bons desseins de son pere, c'est-à-dire, il y répond mal.

> *Quelque bonheur qui seconde tes vœux,*
> *Il n'arrêtera pas le temps qui toujours vole.* Main.

Seconder. Ce terme se trouve dans Voiture dans la signification d'*égaler*, mais il est vieux en ceci. *Parem esse*.

> *Mais puisque le reste du monde*
> *N'a rien de beau qui vous* seconde. Voit.

SECONDICIER. s. m. La seconde personne dans le Clergé d'une Eglise, comme le Primicier étoit la premiere. *Secundicerius*. Quand le Pape s'habilloit, le Primicier & le *Secondicier* ajustoient sur lui tous ses vêtemens. Voyez le Sacramentaire de S. Grégoire.

Ce mot vient de *Secundus*, second, & de *cera*, cire, tablette enduite de cire. Le *Secondicier* étoit le second que l'on mettoit sur les tablettes ou le catalogue d'une Eglise.

SECONDINES, ou SECONDES. s. f. Terme de Médecine, qui se dit des taies ou membranes qui enveloppent le fœtus dans le ventre de la mere, qu'on appelle ainsi, parce qu'elles sortent les dernieres dans l'accouchement. C'est ce que les Matrones appellent l'*arriere-faix*. Hippocrate dit que les jumeaux sont enveloppés en une même *secondine*.

M. Grew dans son Anatomie des Plantes a appellé *secondines*, la quatrieme & derniere enveloppe des grains, parce qu'elle est à-peu-près dans les plantes ce que sont

dans

dans les animaux les membranes qui enveloppent le fœtus. Pline, Columelle, Apulée, &c. se sont servis du mot *secundina*.

SECORE, vieux verbe act. qui s'est dit pour secourir. Borel. *Adjuvare, subvenire.*

SECOUADE. Voyez Scote.

SECOUER. v. act. Imprimer à un corps un mouvement qui ébranle toutes ses parties. *Concutere, exagitare, commovere, succutere.* Le Seigneur commande à ses Apôtres de *secoüer* la poussiere de leurs pieds contre ceux qui les auront mal reçus. Les chevaux, les barbets se *secouent* au sortir de l'eau pour se sécher. *Secouer* des habits, des meubles, des tapis. *Pulverem & vestes excutere.* Les libertins ne font que *secouer* les oreilles, quand on leur fait des remontrances, pour montrer qu'ils s'en moquent. *Secouer* la bride à un cheval pour le faire avancer. Les sauteurs dans un manege *secouent* violemment ceux qui les montent. On *secoue* plusieurs arbres pour en faire tomber le fruit.

Secouer, se dit figurément en Morale, en cette phrase: il a *secoüé* le joug, pour dire, il s'est délivré de la servitude, de l'oppression, de la tyrannie, il s'est mis en liberté, il s'est révolté contre ses supérieurs. *Servitutis jugum excutere, abjicere.* Les Hollandois ont *secoüé* le joug de la domination Espagnole. Les jeunes-gens ont aujourd'hui *secoüé* le joug insupportable de la constance & de la fidélité. M. Scud. On dit aussi, *secoüer* le joug de ses passions, pour dire, s'en affranchir, les dompter. On dit aussi, *secouer*, hocher la bride à quelqu'un, pour dire, l'exciter à faire quelque entreprise, ou sonder & pressentir ce qu'il en pense.

Secouer, se dit aussi pour, mal mener, maltraiter. *Malè mulctare.* J'ai un peu *secoüé* mon homme, mais ç'a été à bonne intention. Cotin.

On dit proverbialement, il ne l'a guère reuu, mais il l'a bien *secoué*, tant en parlant de ceux qui maltraitent quelqu'un, que des maladies qui en peu de temps mettent une personne bien bas. *Concutere.*

Secoué, ée. part. pass. & adj. *Excussus, concussus, exagitatus.*

SECOÛMENT. s. m. Action de secouer. *Concussus, succussus, agitatio, concussio.* Le *secoûment* continuel des chevaux de poste rompt les reins de celui qui n'y est pas accoutumé. On appelle *secoûment* de la terre un mouvement qui fait tomber les maisons, & détruit les villes.

SECOURABLE. adj. m. & f. Charitable, officieux, qui est prêt de donner assistance à ceux qui en ont besoin. *Officiosus, beneficus, liberalis, munificus.* Il faut être *secourable* aux pauvres par ses aumônes, & les assister dans leurs autres nécessités. C'étoit un homme doux & *secourable*. Flech. ☞ Il y a dans le ciel des trésors infinis, promis aux ames *secourables*. Bourd. *Exhort. T. I. p. 56.*

Secourable, signifie aussi, qui peut être secouru. Mais en ce sens il se dit plus ordinairement par la négative. *Ad subsidium suscipiendum facilis.* Candie assiégée n'étoit *secourable* que par mer.

SECOURGEON. s. m. Espece d'orge qui est plutôt mûre que les autres, ainsi nommée *quasi succurrens gentibus.* On dit plutôt *escourgeon.*

SECOURIR. v. a. *Je secours. Je secourois. Je secourus. J'ai secouru. Je secourrai. Que je secoure. Que je secourusse. Je secourrois.* Aider, donner de l'assistance à quelqu'un, le soulager dans ses besoins. *Succurrere, subvenire, adesse, auxiliari, opem ferre.* Les grands Saints ont fait leur capital de *secourir* les pauvres. Tous les Princes sont obligés de *secourir* ceux qui font la guerre aux Infideles. Cette place a été *secourue* fort à propos de vivres & de munitions.

On dit en termes de manege, *secourir* un cheval, quand on lui donne les aides à temps & à propos. *Equum juvare, dirigere.*

Secouru, ue. part. pass. & adj. *Adjutus, sublevatus.*

SECOURS. s. m. Aide, charité qu'on fait à quelqu'un, protection, assistance qu'on lui donne dans ses besoins. *Auxilium, subsidium, suppetiæ.* Il faut dans ses afflictions implorer le *secours* divin. Les pauvres ont besoin du *secours* des riches. Cette veuve est dénuée de tout *secours* divin & humain. Sans le *secours*, sans la grace de Dieu, le pécheur ne songera jamais à se convertir.

Donne-moi ces secours puissans;
Qui dégagent l'ame des sens,
Par une douce violence. L'Ab. Têtu.

Les *secours* qu'on donne à une belle personne, sont souvent des piéges qu'on tend à sa pudicité. M. Esp. Figurez-vous la joie de relever la fortune d'une personne que l'on aime, & de donner adroitement quelques petits *secours* aux modestes nécessités d'une vertueuse famille. Mol. Dans les maladies aiguës il faut avoir promptement du *secours*. Quand un Médecin demande du *secours*, c'est-à-dire, qu'il veut avoir quelqu'un avec qui il puisse consulter. Dans les querelles & incendies on crie au *secours*, au *secours*. Les alliés se doivent un mutuel *secours* d'hommes, de vivres, d'argent. Le *secours* entre difficilement dans les villes marécageuses. Il mit ses navires à l'embouchure du port, pour fermer le *secours* par la mer. Abl. On ferme aisément les avenues aux *secours*, aux troupes ennemies. On appelle aussi du *secours*, un renfort de troupes qui vient à une armée.

Secours, signifie une Eglise bâtie pour recevoir une partie des Paroissiens d'une Paroisse, lorsqu'ils sont en grand nombre, & qu'ils ne peuvent pas tenir dans l'ancienne Eglise, ni être assistés par un seul Curé, ou qu'ils sont trop éloignés. *Ecclesia succursalis.* L'Eglise de saint Jean en Greve à Paris n'étoit qu'un *secours* de S. Gervais. Sainte Marguerite étoit un *secours* de S. Paul. On dit aussi une succursale.

SECOUSSE. s. f. Mouvement qui ébranle un corps en toutes ses parties. *Concussus, concussio.* Les tremblemens de terre se font à diverses *secousses*. Il vint un grand vent qui donna une étrange *secousse* aux vaisseaux. Deux batteries croisées donnent de fortes *secousses* à un pan de bastion. Les sauts de Brie donnent d'étranges *secousses* à ceux qui y voyagent en carrosse.

On dit aussi, qu'un homme prend sa *secousse* pour courir, pour sauter, c'est-à-dire, qu'il s'y prépare par un grand effort & ébranlement de son corps. *Agitatio, motio, commotio.*

Secousse, se dit figurément en Morale, & signifie, choc, ébranlement, agitation. *Commotio, agitatio.* Ce Marchand a souffert de rudes *secousses*. Cette maladie vous a donné de violentes *secousses*. Les Lacédémoniens ont eu de rudes *secousses*. Abl. L'hérésie ne s'est affermie en aucun lieu, sans y recevoir de grandes *secousses* Maue. Je reçois d'étranges *secousses*, & mon cœur ne tient plus qu'à un petit filet. Mol.

☞ SECOUX. adj. Agité. Mandt.

SECQUES. s. f. Terme de Marine, qui se dit des terres basses, plates & de peu de cale, où il y a des bancs & des syrtes. *Brevia, syrtes.*

SECRET, ette. (Quelques-uns prononcent & écrivent même *segret*, mais la prononciation la plus ordinaire parmi les honnêtes gens, c'est de prononcer *secret*. Vaug. Rem. Cependant l'Académie dit que le *c* du mot de *secret* se prononce comme si c'étoit un *g*.) adj. Caché, ignoré, qui est connu de peu ou point de personnes. *Secretus, arcanus, sejunctus, occultus.* On ne peut pénétrer dans les desseins *secrets* de la Providence. La nature agit par des voies *secrettes* & inconnues. Dieu connoît nos plus *secrettes* pensées. Les Payens avoient des mysteres *secrets* de la bonne Déesse, qu'il étoit défendu de révéler. Le Roi a tenu un Conseil *secret* pour quelque grand dessein. Il ne se fait point de paix, de négociation, où il n'y ait quelques articles *secrets*. Dans la plûpart des procès il y a des parties *secrettes*, des ennemis *secrets*, qui les poussent, qui les fomentent. On appelloit autrefois *Secret Royal*, le Trésor Royal, & *Baillî de la Secrette*, le Trésorier.

Secret, se dit presque en ce sens de ce qu'on tient caché, qu'on ne veut pas découvrir pour quelques causes particulieres. *Secretum, arcanum.* Il entretient un commerce *secret* avec les étrangers, avec cette femme. D'un feu *secret* je me sens consumer. Ces gens font des assemblées *secrettes* & illicites. Il a fait bien des dépenses sourdes & *secrettes*. Des parties *secrettes*. Il a des raisons *secrettes* qui l'empêchent d'agir. On dit aussi qu'un homme est *secret*, quand il a de la discrétion, quand il ne découvre

point

point ce qu'il faut taire, ce qu'on lui a confié, ou recommandé de cacher. Il y a peu de femmes *secrettes*. M. de T. étoit *secret* & profond.

Secret, est aussi une épithete particuliere du lieu, un lieu *secret*, c'est le privé, la garde-robe. *Latrina, locus secretus*. Un escalier *secret*, dérobé, est un petit escalier par où l'on se coule sans bruit, ou sans être vû. Une issue *secrette*, une poterne, pour faire des sorties. Un appartement *secret*, est celui où l'on se retire, pour n'être importuné de personne. La partie *secrette* du Temple étoit le Sanctuaire où l'on n'entroit point.

☞ Secret. On appelle scel *secret*, un petit sceau du Roi, dont on se sert pour les expéditions secrettes de Sa Majesté. Données sous notre scel *secret*.

On appelle en termes de Chasse un chien *secret*, ou limier qui pousse la voie sans appeller. On l'appelle aussi *muet*, & on dit qu'il *ride* quand il n'aboie pas. *Canis mutus*.

Secret, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Il ne faut point résister aux inspirations *secrettes* qui nous viennent d'en-haut. *Inspirationes intimæ, interiores*. J'ai eu un pressentiment *secret* de ce malheur. On appelle sciences *secrettes*, la Cabale, la Magie, & autres qui ne se communiquent pas facilement.

Secret, est aussi f. m. C'est la chose même qu'on tient cachée, qu'on ne révele point. *Arcanum, secretum*. Le *secret* de la confession doit être inviolable. *Sigillum*. Il ne faut confier son *secret* à personne sans nécessité, il faut, pour ainsi dire, l'enterrer. Bans. Je n'ai point de *secret* pour lui, je lui fais confidence de tout. Je n'ose écouter un *secret* que vous ne pouvez confier qu'à moi seule. Seud. Ses yeux, ses soupirs ont trahi son *secret*.

Ah! garde-toi de nommer mon vainqueur,
Ma rougeur trahiroit le secret *de mon cœur.*
Corn.

L'Amant le plus discret
Laisse, par quelque marque, échapper son secret.
Racine.

Pythagore dit qu'on ne peut révéler un *secret* dont on est dépositaire, sans commettre un sacrilége. Ablanc. Les femmes ne sçavent bien garder qu'un *secret*; c'est celui de leur âge. Le Ch. de M. Il faut étendre la fidélité du *secret*, à celui même qui la viole à notre égard. Nic. On m'a exercé de bonne heure au *secret*. Fen. C'est une espéce de perfidie, que de se prévaloir du *secret* d'un homme, lors même qu'on a cessé d'être de ses amis. Ball. Il n'est pas besoin de raisons particuliéres pour observer le *secret*, mais il en faut de très-claires & de très-pressantes, pour s'en dispenser. Nic. La confiance d'un Amant bien traité, ne doit jamais s'étendre jusqu'au *secret* de son amour. S. Réal. Ne confiez point votre *secret* à des gens foibles, & qui n'ont pas la force de le retenir. M. Esp. On confie son *secret* dans l'amitié, mais il échappe dans l'amour. La Bruy. On devient esclave de celui à qui on confie son *secret*. La Ch. de M. La coutume des Perses est de céler le *secret* avec une fidélité merveilleuse : il n'y a ni promesse, ni menace qui le puisse arracher de leur bouche. Vaug.

L'homme indiscret, dont la bouche imprudente,
Dépose d'un secret *la charge trop pesante,*
Voit bien-tôt son secret *follement confié,*
Par d'indiscrets amis, à d'autres publié. Vill.

☞ Secret. En parlant d'un homme qui a part à quelques délibérations, à quelques résolutions où peu de gens sont admis, à quelque dessein caché, on dit, qu'il est du *secret*.

☞ On dit avoir le *secret* de quelqu'un, pour dire, sçavoir son *secret*.

On dit le *secret* des bois, le *secret* de la nuit, c'est-à-dire, leur ombre, leur obscurité. *Opacitas, umbra, obscuritas*. Quand les vertueuses ont risqué & mal placé leur *secret*, elles n'épargnent rien pour le mettre hors du danger. Ch. de M. C'est-à-dire, leurs faveurs. J'ai sçû tout le *secret* de cette affaire, c'est-à-dire, toutes les particularités, les intrigues, les motifs, &c.

L'Auteur du Dictionnaire Hermétique demandant pourquoi les Sages ont caché leur *secret*, c'est-à-dire, pourquoi ils écrivent en termes si obscurs, & si inintelligibles, répond, qu'outre diverses raisons considérables, dont les Livres des Sages sont remplis, il y en a une très-pertinente, & sensible. C'est que le but de leur science n'est que la perfection, dont la plûpart des hommes ne sont pas capables : c'est pourquoi ils ont très-expressément averti leurs Sectateurs ou enfans de leur science, de ménager soigneusement & prudemment leur langue & leur plume, sur une affaire d'une telle conséquence.

Secret, se dit aussi de ce qu'on ne peut découvrir, de ce dont on ne se peut servir, si quelqu'un ne nous en donne le moyen, & l'adresse. *Arcanum*. Il y a des cadenats composés de plusieurs cercles mobiles, & marqués de plusieurs lettres, qu'on ne peut ouvrir, si on ne sçait le mot, le *secret*. Voilà une machine, une serrure, dont vous ne sçauriez vous aider, si vous n'en sçavez le *secret*. Les coffres-forts, les buffets, ont aussi des *secrets* où l'on met de l'argent en sûreté, qu'on ne trouve pas facilement.

☞ Secret. Terme d'Organiste, qui signifie la caisse ou layette, où l'on réserve le vent pour le distribuer selon les besoins.

Secret, se dit aussi de plusieurs connoissances, soit dans les arts, soit dans la nature, qu'on se réserve en particulier, ou qu'on communique à peu de personnes. *Secretum, machina occulta, arcana præcepta, artis mysteria*. Les Charlatans se vantent d'avoir des *secrets* pour guérir toutes sortes de maux, d'avoir le *secret* de la Médecine universelle, de la Pierre Philosophale, de l'huile de talc. *Remedium singulare*. On a vû l'effet du Phosphore, mais l'inventeur n'en a pas encore voulu dire le *secret*. On a trouvé de beaux *secrets* pour teindre les pierres, affiner les métaux. On trouve tous les jours dans les arts de nouveaux *secrets*. Je lui ai offert tant d'un tel *secret*. Les Anciens ont eu beaucoup de *secrets* qui sont perdus. Il y a aussi des livres de *secrets* imprimés, comme de Jean-Baptiste Porta dans sa Magie Naturelle, d'Alexis Piedmontois, de Wéker, de Mizauld, &c.

Déchifrer les secrets *de nature & des cieux*. Rég.

Secret, signifie aussi le fin d'une chose, & certaines adresses qu'il faut avoir pour y réussir. *Industria, sagacitas*. En amour, le *secret* est de plaire, & vous ne plaisez pas. Le *secret* de la Poesie & de l'Éloquence, est de bien exprimer, de bien émouvoir les passions. Le *secret* de bien raisonner, c'est de n'admettre aucuns principes qui ne soient certains & démonstratifs, comme font les Géométres & les Cartésiens.

Secret, en termes de Guerre & de Marine, se dit de la lumiére d'un canon. *Tormenti bellici foramen*. Il faut mettre une platine de plomb sur le *secret* du canon pour le garantir de l'eau ou du feu; le dégorgeoir sert à nettoyer le *secret*. Le *secret* d'un brulot, est le lieu par où le Capitaine du brulot met le feu à son vaisseau.

On appelle guérir une plaie du *secret*, lorsqu'on la suce avec certaines cérémonies, & qu'elle se guérit en vingt-quatre heures, ou moins de temps. Cela a tout l'air d'être superstitieux.

☞ En secret. Façon de parler adverbiale. En particulier, sans témoins. Je lui ai parlé *en secret*. Je vous dis cela en grand *secret*. Ac. Fr.

Secret, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un homme *secret* comme un coup de canon; pour dire, fort indiscret. *Indiscretus*. Il est allé révéler le *secret* de l'École, c'est-à-dire, ce qu'on a fait en particulier. C'est le *secret* de la Comédie; tout le monde le sçait. ☞ On appelle *secret* de la Comédie, une chose que l'on dit en confidence, & que l'on confie pareillement à un grand nombre de personnes. Cet homme m'a fait confidence de son mariage; mais c'est le *secret de la Comédie*. On a donné ce nom aux confidences trop générales, à cause des endroits des Comédies, que l'on appelle des *à parte*, où l'on dit quelque chose comme en secret, & que cependant tout le monde entend.

☞ SÉCRETAIN, ou SACRISTAIN. f. m. Celui qui a soin de la Sacristie. *Dict. Etym. de* Ménage, *aux mots* Sacristie. Sacristain, se trouve dans Nicot & dans Cotgrave.

Le plus long conte des Poesies de Baraton, est celui qui a pour titre, *Le Secretain, p. 129-136.* Il en a puisé le sujet dans le nombre 89. des anciens Poetes François du Président Fauchet, qui a mis en prose le même conte, rimé autrefois par Sire-Jean Chapelain, dont ce Président rapporte les six premiers vers. Ménage parle de ce mot dans ses Observations sur la Langue Françoise, *T. I. p. 514.* & voici sa décision: Il est sans doute qu'il faut dire *Sacristain.* Il n'y a plus que les villageois qui disent *Segretain.*

SECRETAIRE. s. m. Officier qui expédie par le commandement de son maître des lettres, des provisions, des brevets, & qui les rend authentiques par sa signature. *Librarius, amanuensis scriba, à manu, ab epistolis, à secretis.* Le Roi a quatre *Sécrétaires* d'État, ou de ses commandemens. Ils ont souvent la qualité de Ministres; ils expédient ses dépêches, ses Lettres de Cachet, ses brevets, les arrêts du Conseil d'enhaut, & les provisions qu'ils signent en commandement; ils gardent & signent les minutes des Traités de Paix, contrats de mariage, & autres affaires importantes de la Couronne. Ils se font donner le titre d'*Excellence*, ou de *Grandeur.* Ils ont chacun trois mois de l'année pendant lesquels ils doivent expédier tous les dons & toutes les graces que le Roi accorde dans les mois qui leur sont assignés. Le Royaume est partagé en quatre départemens, pour chacun des quatre *Sécrétaires* d'État. *Quatuor sanctioris Consilii Commentarienses.* Toutes les lettres qui sont écrites au Roi par les Provinces, ou les Parlemens, doivent être adressées à celui des *Sécretaires d'Etat* dans le département duquel elles sont tombées. Les *Sécrétaires du Roi* étoient anciennement appellés, *Clercs* & *Notaires* du Roi. *Regi à commentariis.* Et pour le nom de *Sécrétaire*, on l'attribua au commencement à ceux qui étant près de la personne des Rois, recevoient leurs commandemens: on les appella d'abord *Clercs du secré.* Par une Ordonnance de 1309. il est porté qu'il y aura à l'avenir trois *Clercs du secré* auprès de la personne du Roi. Depuis, on forma le mot de *Sécrétaire.* Comme les grands Seigneurs donnerent aussi à leurs Clercs la qualité de *Sécrétaire*, ceux qui servoient le Roi, prirent par distinction le titre de *Sécretaires des commandemens. Regi à mandatis.* Cela continua jusqu'au régne d'Henri II. Lorsqu'on traita de la Paix avec le Roi d'Espagne en 1559. les François remarquerent que les Ministres qui négocioient pour Philippes II. se qualifioient, *Sécrétaires d'Etat.* Par émulation les *Sécrétaires des commandemens* se firent aussi appeller *Sécrétaires d'Etat.* Pasq. C'est aussi sous Henri II. qu'ils ont été réduits au nombre de quatre, par ses Lettres-Patentes de l'année 1547. sous le titre de *Conseillers-Sécrétaires des commandemens & finances.* Les *Sécrétaires d'Etat* avoient été supprimés par l'établissement des Conseils au commencement de la Régence de Monseigneur le Duc d'Orléans, ils ont été rétablis depuis; & les Conseils dont nous avons parlé au IIe. Tome, ont été supprimés.

Sécrétaires du Cabinet. Ce sont des Officiers qui écrivent les Lettres particuliéres du Roi. *Regi ab Epistolis.* Il y en a quatre. Ils se qualifient Conseillers du Roi en tous ses Conseils. Sur l'État ils sont qualifiés *Sécrétaires de la Chambre & du Cabinet.* Il y a aussi un *Sécrétaire de la Maison du Roi.*

Sécrétaire, se dit aussi des domestiques de quelques grands Seigneurs, ou des gens de robe, qui leur servent à faire leurs dépêches & leurs affaires, qui font les extraits des procès qu'ils ont à rapporter, & qui les avertissent quand ils sont en état. On les appelloit autrefois *Clercs* de Conseillers, de Maîtres des Requêtes, de Présidens.

La Reine & les Princes du Sang ont aussi leurs *Sécretaires* des commandemens. *Librarii interni.*

Les Prélats ont aussi des *Sécrétaires* pour expédier les provisions des Bénéfices, les Lettres des Ordres qu'ils conférent, les mandemens qu'ils donnent, &c. L'Assemblée du Clergé a aussi ses *Sécrétaires*, & les Chapitres pareillement.

Les *Sécretaires* du Roi sont des Officiers qui signent toutes les Lettres qui s'expédient dans les grandes ou petites Chancelleries au nom du Roi, & avec son paraphe en forme de grille, qu'ils mettent au devant du leur. *Regis Scribæ.* Ils étoient autrefois distribués en plusieurs Colléges; qui ont été réunis en un seul corps au mois d'Avril 1672. Loiseau observe, que bien que les *Sécrétaires du Roi* ne soient plus Officiers de la Maison du Roi pour servir auprès de sa personne, comme ils faisoient dans leur institution, & qu'ils ne soient plus que simples Officiers de la Chancellerie, ils sont ornés de plus d'honneurs, immunités, droits & priviléges, qu'aucune autre Compagnie. Il ajoûte que maniant la cire, il étoit juste qu'ils la prissent à bonne mesure: & que pour ne rien oublier, ils se sont donné le titre & la qualité de *Conseillers, Notaires & Sécrétaires du Roi, Maison & Couronne de France.* Un des plus beaux priviléges de la Charge de *Sécrétaire du Roi*, c'est qu'elle annoblit celui qui la posséde, & sa postérité. Après vingt ans ils ont aussi le privilége des vétérans, sans qu'il soit besoin d'obtenir pour cela des Lettres particuliéres du Roi. Le Roi est le Chef de leur Compagnie; & c'est par cette raison que dans le partage des émolumens du sceau la premiére bourse est réservée au Roi. Il n'y en avoit d'abord que soixante, pour expédier toutes les Lettres de Chancellerie. On en ajoûta soixante sous Louis XI. Henri II. en 1554. en créa quatre-vingts autres. Henri III. en créa encore cinquante-quatre, dont il fit un Collége à part. On en fit encore vingt en 1680. Enfin présentement, ils sont au nombre de trois cens. Il y a une Histoire des *Sécrétaires du Roi*, par Fauvelet du Toc, imprimée à Paris en 1668.

Les Greffiers du Conseil d'État & des Finances s'appellent *Sécrétaires du Conseil. Scribæ à Consiliis.* Le Parlement a aussi quatre *Sécrétaires* de la Cour créés en titre d'office, & qui ont pouvoir de signer les Arrêts, de porter la robe rouge.

On appelle aussi *Sécrétaire* d'une Ambassade; celui qu'on met auprès d'un Ambassadeur pour écrire les dépêches qui regardent la négociation. *Legationis scriba, vel commentariensis.* Il y a une grande différence entre le *Sécrétaire de l'Ambassade*, & le *Sécrétaire de l'Ambassadeur.* Le dernier est domestique de l'Ambassadeur, & le premier est Ministre du Prince. On appelle *Sécrétaires interprêtes des Langues*, les Truchemens qu'on donne aux Ministres, ou les Officiers qui sont à la Cour gagés pour en servir. Les Dragons & les Compagnies de Suisses ont aussi des *Sécrétaires*, qui sont des Officiers qui font les affaires de leurs Corps.

☞ Secrétaires de chaque Collége de l'Amirauté, c'est en Hollande une charge à-peu-près semblable à celle des Greffiers. Ils gardent les Actes, & tiennent registre de toutes les résolutions qui sont prises. Ils ont leurs Commis, qui s'appellent aussi Clercs, ainsi qu'en France.

☞ On appelle encore *sécrétaire* une espéce de table ou de bureau, élevé en forme de pupitre, dans lequel sont plusieurs tiroirs fermans à clef, où l'on renferme des papiers de conséquence.

On appelle ironiquement *Sécrétaires de S. Innocent*, de misérables Scribes qui écrivent des lettres pour les valets, ou le peuple qui ne sçait pas écrire. *Librarii.* Le *Sécrétaire de la Cour*, est un Livre qui contient plusieurs modéles de lettres & de complimens, pour ceux qui n'en sçavent pas faire.

☞ SECRETAIRERIE. s. f. C'est le lieu où sont déposés tous les Actes expédiés par les Sécretaires d'État, comme Brevets, Dépêches, Lettres de Cachet, Traités d'Alliance de Paix & de Commerce, Traités de mariage des Rois & des Princes, Arrêts du Conseil d'en-haut, & généralement toutes les minutes des affaires importantes de l'État. Rapin Thoyras n'a jamais consulté les piéces originales qui sont au dépôt de la *Sécrétairerie* de l'État.

☞ On donne aussi ce nom à la dignité de Sécrétaire d'État, à celle de Sécretaire du *Roi*, & même de tout autre Sécrétaire. La *Sécrétairerie* d'État étoit peu de chose dans son institution. Les Secretaires ne prenoient même que le titre de *Notaires.* Elle est aujourd'hui très-brillante: la plûpart des Sécretaires d'État sont Ministres. La *Sécrétairerie* du Roi fait plus de Gentilshommes que toutes les Troupes Militaires du Royaume. Dans ce dernier sens on peut dire aussi *Sécrétariat.*

Secrétairerie, se dit encore du lieu où les Sécrétaires d'un Ambassadeur, d'un Gouverneur, &c. font & délivrent

vrent leors expéditions, & où ils en gardent les minutes. La *Sécrétairerie* du Vice-roi à Messine est uo lieu magoifique.

SÉCRÉTARIAT. f. m. Charge de Sécrétaire. *Scriba, libellionis officium.* On le dit particuliérement des Sécretaires des Évêques & des Chapitres, & même du lieu où ils gaedent leurs minutes, & où ils délivrent leurs capéditions. Les *Sécrétariats* des Conseils, les *Sécrétariats* des dépêcbes de Justice & de Finances. Gaz. 1717. p. 54. *dans l'article d'Espagne.*

SÉCRÉTE. f. f. est une Oraison qu'on dit à la Messe après l'Offertoire, ainsi oommée, parce que le Prêtee la dit tout bas. *Secreta.* D'autres tireur la racine du mot *secrete à secernendo*, parce qu'à cet endroit de la Messe, les Catéchoménes & les Pénitens se retiroient. *Secreta à secretis Cathecumenis & Pœnitentibus.*

SECRÊTEMENT, ou En Sacaet. adv. D'ooe maniére cachée, parriculiére & secrére. *Secretò, arcanò, clam, occultè.* Il s'est absenté *secrétement*, sans dire adieu, sans qu'on s'en soit apperçû. On lui a donné avis *secrétement*, & sous main. Ceux qui font mal, le font *en secret*, en cachette, dans l'obscurité. Le moyen de faire réussir one affaite, c'est de la traiter, de la conduire *secrétement.*

☞ SÉCRÉTION. f. f. *Secretio.* Filtrarion & séparatioe qui se fair des humeurs alimentaires & excrémentielles, uriles & inutiles, d'avec la partie grossiére des alimens ou de la masse du sang en différens organes du corps; comme la séparatioe du chyle dans les ietestins grêles, du lair dans les mammelles, de l'urine dans les reins, de la bile dans le foie, de la salive daes la bouche, de la sueur & de la rranspiration insensible à l'habitude du corps, &c. Toutes ces humeurs se séparenr par la disposirion des vaisseaux & des couloirs, sans fermens & sans humeut homogéne. Le mot de *Sécrétion* vient du verbe Latin *secernere*, séparer, cribler. Lorsqu'on enrend la séparation qoi se fait pour cause de lépre ou autre maladie contagieuse, on se sert de *ségrégation.* La *sécrétion* est la séparation qui se fait des différenres matiéres dans le corps humain. M. Nuck dans son Trairé d'un nouveau conduit salivaire, dit que la *sécrétion* de la salive, se fair plus abondamment lorsque le sang coule avec lenteur. M. Allint de Mussey, dir que la lymphe ou la partie blanche du sang est la mariére de toutes les *sécrétions.* M. Wondward, disenr les Journalistes de Paris, explique dans son État de la Médecine & des Maladies, commeor se font les *sécrétions.* M. Helvétius, dans son Traité des temédes contre la peste, dir qu'il faur commencer par eendte le sang & les autres liqueurs plos fluides, afin qoe les différentes *sécrétions* se puissent faire plus aisément. Guillaume Cole a fair un Trairé de la *sécrétion.*

☞ Sécrétion, se prend aussi pour les homeurs mêmes séparées de la masse du sang. Col de Villars.

☞ SECRÊTOIRE. adj. m. & f. Qui sert à la sécrétion de de divers sucs qui se séparent du reste du sang; comme la salive, la bile, la semence, l'urine, & plusieurs aotres. Les vaisseaux qui servent à ces sortes de séctétions, sont nommés par M. Vinslow *vaisseaux secrétoires*; tels sont les vaisseaux à duver qui sont tous *secrétoires.* Son systême pour expliquer les diverses sécrérions par le moyen des vaisseaux *secrétoires*, est ingénieusemenr imaginé, & curieux à voir. Voyez-le dans l'Histoire de l'Académie des Sciences de 1711. p. 29.

☞ SECRETON. subst. m. Toile de coton blanche, d'une moyenne finesse, qui vient des indes Orientales, particuliérement de Pontichéry.

SECROI. f. m. Vieux mor, Secret. *Perceval.* Borel. *Secretum, arcanum.*

☞ SECSIRA. Montagne d'Afrique au Royaome de Maroc, elle est extrêmement haute & froide.

SECTAIRE. subst. m. Qui suit l'opinion de quelque Docteur, de quelque Maître, qui fair profession d'une même doctrine. *Sectarius, secta assecla, vel opinionis sectator.* Il se prend toujours en mauvaise part; & se dit principalement des Hérétiques. Ceux qui tieonent les opinions de Socin, sont des *Sectaires.* En général tous eeux qui professent dans uo État, une Religion différente de la dominante, y sont traités de *Sectaires.* En France ceux qui suivent les opinions de Luther & de Calvin, y sont appellés *Sectaires*; au lieu qu'en Hollande, ce soot les Catholiques, les Arméniens, les Anabaptistes, &c. qui portent ce nom. Les derniers *Sectaires* lui ont fait des plaies sanglantes & mortelles. La Chamb. Il sembloit qu'Élisabeth préférât les dogmes de Luther, à ceux des autres *Sectaires.* Mauc.

SECTATEUR. f. m. Disciple d'uo maître, ou qui suit sa doctrine, qui la soutient, qui la défend avec ardeur. *Sectator.* Zénon & Épicure ont eu chacuo leurs *Sectateurs.* Épictète & ses *Sectateurs* croyent que Dieu est seul digne d'être aimé & admiré. Pasc. Les *Sectateurs* de Descartes ont des opinions bien différentes des *Sectateurs* d'Aristote. Les différentes opinions de la doctrine, font de leurs divers *Sectateurs* autant de Corps ennemis, qui ne respirent que le combat. Le P. Gail. En ce sens il se dit eo bonne & en mauvaise part.

SECTE. subst. f. Terme collectif, qui se dit de ceux qui suivent les mêmes maximes, les mêmes opinions de quelque Auteur, on Philosophe fameux. *Secta, familia, schola, factio.* Il y a plusieurs *sectes* de Philosophes en Grèce; de Pyrrhoniens, de Platoniciens, de Cyniques. En Théologie, il y a la *secte* de Saint Thomas, celle de Scot, &c. On le dir aussi des Hérétiques. La *secte* des Manichéens, des Sociniens, des Anabaptistes, des Calvinistes, des Luthériens. Dès que la liceoce de dogmatiser n'a plus de frein, les *sectes* se multiplient à l'infini, & l'opiniâtreté est invincible. Fléch. César choisit la *secte* d'Épicure, comme la plus douce & la plus conforme à son naturel & à ses plaisirs. S. Evr. L'Angleterre se voit inondée par l'effroyable débordement de mille *sectes* bisarres. Boss.

☞ On dit figurément, Faire *secte*, faire *secte* à part, pour dire, se distieguer des autees, par des opinions singuliéres. Ac. Fr.

SECTEUR. subst. masc. Terme de Géométrie. C'est un triangle mixte compris entre un arc, & deux rayons, ou demi-diamêtres d'un cercle. *Sector.* Un *secteur* de tant de degrés. Il est évident qu'uo *secteur* de cercle est moindre, ou plus grand qu'un demi-cercle. Le *secteur* d'une sphère est une partie d'une sphère composée d'un segment de sphère, & d'un cône droit, dont la base est la même que celle d'un segment, & dont la pointe est au centre de la sphère: ou c'est ue solide déterminé en pointe au centre de la sphère, & ayant pour base la surface d'un segment de sphère.

☞ SECTILE. adj. Qoi se peut fendre oo scier, ou même ce qui a été scié ou fendu. On se sert plus communémeot du mot de *scissile*, qui signifie la même chose: mais quand on parle des oignons qu'on plante par quartiers, on les appelle oignons *sectiles.* Les oignons *sectiles* ont plus de peine à germer que les autees.

SECTION. f. f. Partie d'une chose divisée, no sa division même. On le dit particuliéremeet des divisions d'un Livre, d'un Chapitre, d'uo Traité: ce que d'autres appellent *Articles, Paragraphes.* Cette décision est dans la III[e]. *Section* du premier Chapitre d'un tel Livre. Les Anciens n'avoient guère l'usage des *sections* par Chapitres. Traduct. Nouv. de S. Aug.

Ce mot vient du Latin *sectio.*

☞ Section, est encore le mot propre poor signifier la division d'un bénéfice en deux titres distincts & séparés, d'un Prieuré-Cure, par exemple, en un Prieuré simple, & une Vicairerie perpétoelle. Le Prieuré-Core de Dammartin en Goëlle avoit été ainsi divisé. La Senteece de *section* fut rendue à ce sujet par M. Belleau Evêque de Meaux le 18 Octobre 1630. mais elle a été iofirmée par Arrêt en 1706. *Hist. de l'Egl. de Meaux, T. I. p. 166.*

Eo Architecture on appelle *section* d'un bâtiment, d'une fortification, le profil, ou la délinéation qui se fait des hauteurs & des profondeurs qui sont élevées sur le plan, comme si on avoit coupé le bâtiment pour en voir le dedans. *Delineatio, ichnographia.* Daviler dit: *section*, c'est la superficie qui paroît d'un corps coupé. C'est aussi l'endroit, où les lignes & les plans se coupent.

En Géométrie on appelle *section*, ce qui coupe les lignes, les figures, les solides. *Sectio.* On propose des problêmes pour faire la *section* d'une telle ligne en telle ou en telle proportion. La plus grande, la plus petite *section.* On a recherché de tout temps la *section* de l'angle en trois, ou

la *trisection* de l'angle. La plus difficile partie de la Géométrie traite des *sections* coniques. Elle contient les divisions du cône qui forment le triangle, la cercle, la parabole, l'ellipse & l'hyperbole, dont Apollonius Pergeus a fait un excellent livre. M. de la Hire a fait aussi depuis peu de nouveaux Elémens des *sections* coniques. M. le Marquis de l'Hôpital en a fait aussi un Traité François. Les *sections* coniques, qui sont elliptiques, paraboliques, ou hyperboliques, servent dans la coupe des pierres, pour avoir connoissance des diverses especes d'arcs.

SECTION HORIZONTALE. Voyez ICHNOGRAPHIE.

En Astronomie on appelle *section vernale*, le point où le zodiaque coupe l'équateur, & où commence le printemps; & *section automnale*, le point où le zodiaque coupe l'équateur, & où commence l'automne. *Sectio vernalis, autumnalis.*

SÉCULAIRE. adj. Qui se fait au bout d'un siécle. Il n'a d'usage que dans cette phrase. Jeux *séculaires*. *Ludi seculares*. Les Payens faisoient des Jeux *séculaires* une fois en cent ans, ou cent dix ans. Ils duroient trois jours & trois nuits. On en voit l'origine dans Valere-Maxime. Le premier qui les célébra à Rome fut Valerius Publicola, le premier Consul créé après qu'on eut chassé les Rois, l'an 245. de la fondation de Rome, afin de faire cesser la peste. On trouva les cérémonies qu'il y falloit observer, dans un livre des Sibylles. Lorsqu'on les célébroit, on envoyoit des hérauts pour inviter tout le monde à venir voir une fête que personne n'avoit jamais vûe, & que personne ne verroit plus. Constantin ne fit point célébrer les Jeux *séculaires*, dont le temps échut l'année qu'il fut Consul avec Licinius pour la troisiéme fois, c'est-à-dire, l'an de JESUS-CHRIST 313. & les Payens ne manquerent pas de dire que les Dieux irrités de cette omission, en avoient puni l'Empire par tous les malheurs qui arriverent depuis. FLEURY. *Hist. Eccl. L. X.*

On ne convient pas du nombre d'années après lequel on célébroit ces Jeux, soit que l'on convienne de ce que c'étoit qu'un siécle chez les Anciens, soit que l'on n'en convienne pas; quelques-uns prétendent qu'on les faisoit tous les cent ans, & qu'un siécle comprenoit ce nombre d'années. Varron & Tite-Live le disent en effet formellement. Quelques-uns néanmoins prétendent qu'un siécle étoit de 110 ans, & que les Jeux *séculaires* se faisoient tous les 110 ans, c'est-à-dire, au commencement de la 111e année. Horace semble confirmer cette opinion dans son Poëme *séculaire*, v. 21. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que souvent l'on n'ait point attendu la 111e, ni même la 110e année pour les faire. Auguste en avoit fait l'an de Rome 736. Soixante & quatre ans après, l'an de Rome 800, Caligula en fit aussi; moins de temps encore après, Domitien en fit représenter, auxquels Tacite eut part en qualité de Quindécimvir, ainsi qu'il le témoigne lui-même, *Annal. L. XI. c. XI.* c'étoit quarante ans après ceux de Claude, & 103 ans après ceux d'Auguste. Ce fut la septieme fois que Rome vit ces Jeux depuis leur institution. L'Empereur Sévere en donna le spectacle pour la huitieme fois, 110 ans après Domitien, & par conséquent l'an 950. de Rome. Zozime dit que ce furent les derniers; mais il se trompe. L'an 1000. de la fondation de Rome, Philippe le Pere donna au peuple les plus magnifiques Jeux *séculaires* qu'on eût encore vûs. Ils sont marqués sur ses médailles. Les Jeux *séculaires* s'appellerent aussi Jeux Tarentins, *Ludi Tarentini*, soit parce que Manius Valérius Tarentinus donna occasion à leur établissement; ayant été averti en songe de foüir la terre dans un endroit près du Champ de Mars, qui portoit le nom de Tarente. Il y trouva un autel qui portoit pour inscription les noms de Dis ou Pluton, & de Proserpine; trois de ses enfans qui étoient aveugles recouvrerent la vûe: en reconnoissance, il fit pendant trois nuits sur cet autel des sacrifices à ces Divinités; soit parce qu'en ce lieu il y avoit un autel de Pluton enfoncé en terre; ou bien que l'eau du Tibre rongeoit la terre en ce lieu, *quod terram tereret*. Outre les sacrifices qui se faisoient alors, & dont les Quindécimvirs avoient la charge, il y avoit des Comédies à tous les théatres, & l'on donnoit des combats du Cirque. Onuphrius Panvinius a donné un traité de ces Jeux. Tous ceux qui ont écrit des Antiquités Romaines en parlent aussi, comme Rosin, *L. V. c. XXII. Alexander ab Alexandro, L. II. c. XXX.* Cœlius Rhodiginus, *Antiq. L. VII. c. V.* Struvius, *Synt. Antiq. Rom. p.* 332. Voyez le Traité des Jeux *séculaires* par le P. Taffin. Messieurs Godeau & de Tillemont ont dit Jeux *séculiers*, mais mal. Honorius reçut les nouvelles de cette victoire (de Stilicon sur Alaric) avec une joie égale à sa sûreté qu'elle lui apportoit. Mais au lieu de reconnoître qu'il la tenoit de Dieu, & de donner quelques marques nouvelles de sa piété, il fit gémir tous les gens de bien, par la permission qu'il accorda aux Gentils de célébrer les Jeux *séculiers*, qui se faisoient de cent en cent ans. GOD. Cela est contre l'usage.

Poëme *séculaire*. C'est une piece de vers qui se chantoit ou se récitoit aux Jeux *séculaires*. Nous en avons un dans les Ouvrages d'Horace qui est fort beau. C'est une Ode saphique, qui est à la fin du Livre des Epodes. Plusieurs éditions donnent encore le titre de Poëme *séculaire* à la vingt-uniéme Ode du premier.

Année *séculaire*, c'est l'année du grand Jubilé. Voyez JUBILÉ.

SÉCULARISATION. s. f. Action par laquelle un Religieux, un bénéfice, ou un lieu régulier, devient séculier. *Ad sæcularem conditionem transcriptio*. Les *sécularisations* des Abbayes de Clérac, de Vézelai, & autres, ont été faites par l'autorité du Pape. Ce Religieux a obtenu un bref de *sécularisation*, qui le dispense de ses vœux. Il faut pour la *sécularisation* des Eglises régulieres l'autorité du S. Siege, celle du Roi, de l'Evêque du lieu & du Patron, & même le consentement du peuple, avec l'homologation du Parlement. FEVRET.

SÉCULARISER. v. act. Rendre séculier ce qui étoit régulier. *Ad seculares referre, transcribere*. Presque toutes les Eglises Cathédrales étoient autrefois régulieres; les Chanoines étoient Religieux, comme ils sont encore à Uzès; mais on les a *sécularisés* tant en chef qu'en membres. Un Religieux est *sécularisé* par sa seule promotion à l'Episcopat, qui le dispense de l'observation de sa regle. On ne peut *séculariser* un bénéfice régulier sans l'autorité du Pape, le consentement du Roi & de l'Evêque. Les Eglises qu'on *sécularise* conservent leurs anciens droits & leurs anciens priviléges. FEVRET.

SÉCULARISÉ, ÉE. part. pass. & adj. *In seculares relatus*.

SÉCULARITÉ. s. f. Etat d'une personne qui vit dans le monde sans avoir fait des vœux. *Secularis Clerici conditio*. On fait aussi bien son salut dans la *sécularité* que dans la régularité.

SÉCULIER, IERE. adj. Laïque qui vit dans le monde. *Laïcus, secularis, profanus*. On le dit aussi d'un Ecclésiastique qui n'est engagé par aucuns vœux, ni assujetti aux regles particulieres d'une Communauté. Il est opposé à *Régulier*. Les Reguliers prétendent que leur état est plus parfait que celui des *Séculiers*. Les Prêtres *séculiers* peuvent être pourvûs des Abbayes & des Prieurés, tant simples que conventuels, non en titre, mais en commende. On a mandé à cette cérémonie le Clergé *séculier* & régulier. Ce Religieux porte maintenant l'habit *séculier*.

SÉCULIER, se dit aussi d'un bénéfice qui peut être possédé par un Ecclésiastique *séculier*. *Beneficium seculare*. Il y a une maxime du Droit qui porte, que les bénéfices *séculiers* doivent être donnés aux *Séculiers*, & les réguliers aux Réguliers. C'est aussi une maxime que tout bénéfice est censé *séculier*, à moins qu'il ne soit justifié qu'il est régulier.

SÉCULIER, signifie aussi, tout ce qui est temporel & opposé à *Ecclésiastique*. *Secularis*. Les Puissances *séculieres* ne doivent point entreprendre sur la Jurisdiction Ecclésiastique. L'Eglise implore souvent le bras *séculier*, livre les grands criminels au bras *séculier*. La Jurisdiction *séculiere* ne laisse presque plus rien à faire à la spirituelle. FL. Un bon Religieux ne se doit point mêler des affaires *séculieres* & temporelles. Voiture remerciant une Abbesse qui lui avoit donné un chat, lui mande, il n'y a point de chat *séculier* qui soit plus libertin que le vôtre.

SÉCULIEREMENT. adv. En séculier. *Profani hominis more, laïci, seculari ritu*. Ce Religieux a quitté son monastere, & vit *séculierement* dans le monde.

SÉCUNDIEN, ENNE. s. m. & f. Anciens Hérétiques Gnostiques, qui ont été ainsi appellés du nom de Secundus leur chef. *Secundianus*. Celui ci qui vivoit en même

tems

temps que Valentin, convenoit entiérement de sentimens avec lui, y ayant seulement ajouté de nouvelles subtilités. Voyez saint Epiphane, *hæres.* 31.

SÉCURIDACA. s. f. Plante qui pousse de sa racine plusieurs tiges à la hauteur de plus d'un pied & demi, rameuses, se couchant à terre. Ses feuilles sont lisses, semblables à celles de la grande lentille, composées de six ou de huit paires de feuilles rangées sur une côte terminée par une seule feuille. Ses fleurs sont légumineuses, jaunes, disposées en ombelles. Il leur succede des gousses longues, étroites, plates, relevées d'une bordure, & composées de plusieurs pieces coupées quarrément, & attachées bout à bout. Chacune de ces pieces renferme une semence coupée aussi quarrément, mais échancrée d'un côté, de couleur rougeâtre & d'un goût amer. En Latin *Securidaca lutea major.* C. Bauh. Sa semence est propre pour fortifier l'estomac, & pour emporter les obstructions.

Ce mot vient de *securis*, qui signifie un instrument propre à couper.

SECURITÉ. s. f. Ce mot exprime une confiance assurée, vraie, ou fausse, dans un temps, dans une occasion, où il pourroit y avoir sujet de craindre. *Securitas.* Il est là-dessus dans une profonde *sécurité.* Les femmes ne s'en servent guère, parce qu'elles ne sçavent pas ce qu'il signifie. Les meilleurs Ecrivains s'en servent, & la prédiction de M. de Vaugelas est accomplie à cet égard. Bouh. Il signifie une persuasion d'être en sûreté : ils mettent toute leur étude à se cacher leurs déréglemens, pour ne pas troubler la *sécurité* trompeuse où ils ont résolu de passer leurs jours. Réfl. La prospérité plonge dans la *sécurité* & dans l'orgueil. Fléch. Il ne faut pas regarder le public avec cette fiere *sécurité* de la plûpart des Auteurs. S. Evr. Il ne faut pas que la fermeté, aux approches de la mort, aille jusqu'à l'insensibilité ; autrement c'est une *sécurité* fatale. Boss. On n'est point excusable, lorsque par une *sécurité* trop paresseuse l'on s'endort paisiblement entre les bras de l'ignorance, D. G. P. Les Prédicateurs, en exaltant trop la miséricorde de Dieu, jettent les hommes dans la négligence & la *sécurité.* La Pl. La crainte & la défiance sont moins funestes que la *sécurité*, ou la confiance téméraire & présomptueuse dans laquelle vivent tant de gens. Idem.

☞ SECUS. adv. Ce mot est Latin : il signifie au contraire, ou à contre-sens. On s'en sert en François dans les calculs astronomiques. Si vous voulez sçavoir quelle heure il est dans quelque ville du monde que ce soit, lorsqu'il est midi à Paris ; prenez une table de la différence des méridiens, & si la ville en question est plus orientale que Paris, ôtez la différence de midi, c'est-à-dire, de douze heures, le restant sera l'heure qu'il est dans cette ville. *Secus*, si la ville en question est plus occidentale, c'est-à-dire, qu'il faut ajouter la différence à midi. Ce terme est aussi fort usité dans les Auteurs de Droit.

SECUTOR. s. m. Nom d'une espece de Gladiateur chez les Romains. *Sequutor.* Les Gladiateurs appellés *Sequutores*, étoient ceux qui combattoient contre les Rétiaires. Ils étoient armés d'un bouclier pour parer le lacet ou le rêts des Rétiaires, & d'une épée, & ils avoient le casque en tête. Voyez Juste-Lipse, *Saturnal. L. II. c.* VII. Quelques-uns confondent les *Secutors* avec les Mirmillons, parce qu'ils avoient les mêmes armes. C'est le sentiment de Vigénere qui les nomme *Sécuters.*

Ce mot vient de *sequi*, suivre, parce que ces Gladiateurs suivoient les Rétiaires ; & comme nous ne disons en François ni *suiveur*, ni *sécuteur*, on croit qu'il faut retenir le mot Latin *Sequutor*, & au pluriel, *Sequutores.*

Secutor, étoit aussi le nom qu'on donnoit aux Gladiateurs qui prenoient la place de ceux qui avoient été tués, & qui alloient combattre les vainqueurs. Cela se faisoit au sort.

On trouve encore dans les anciennes Inscriptions, *Sequutor Tribuni*, *Sequutor Ducis*, *Sequutor Cæsaris.* C'étoient des Officiers des Tribuns, des Généraux d'armées, & peut-être des especes d'Aides de camp.

S E D.

SEDADA. s. f. Nom propre d'une ville ou d'un bourg ancien de la Terre-sainte, situé tout au septentrion dans la Tribu de Nephtali.

SEDAN. s. m. Nom propre d'une ville de France, située dans la Champagne, sur la Meuse, entre Mouson & Charleville, à quatre lieues de la premiere, & à cinq de la derniere. *Sedanum.* *Sedan* est fort, & défendu par une fort bonne citadelle. C'étoit autrefois une Principauté souveraine, qui appartenoit au Duc de Bouillon. Elle fut remise au Roi de France l'an 1642. Il y a eu une Université Protestante jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes. Matt.

SÉDANOISE. adj. f. Terme d'Imprimeur, qui se dit du plus petit caractere de l'Imprimerie. On l'appelle autrement *Parisienne.* On en a fait le premier essai à Sedan, c'est pour cela qu'on l'appelle *Sédanoise. Typus Sedanensis.*

☞ SÉDATIF, ive. adj. Epithete qu'on donne aux remedes qui calment les douleurs. C'est la même chose qu'*anodyn.* On appelle *sel sédatif*, le sel volatil de vitriol. *Sedativus.* Ce mot vient du Latin *sedare*, calmer, appaiser. Col de Villars. Cette vertu calmante se trouve dans les racines de pivoine, de valériane, d'armoise ; les feuilles d'hormin, de basilic, de morelle, de raisin de renard, les fleurs de sauge, de fraxinelle, d'acacia, de la reine des prés, &c. La semence de jusquiame blanche, d'anet, de pivoine, &c. Voyez le *Dict. de James.*

SÉDEH, ou SÉDOUK. s. m. Terme de Relation. Nom d'une fête des anciens Persans. C'est une des plus celebres parmi eux. A cette fête ils allumoient de grands feux pendant la nuit, & faisoient des festins autour & des danses. Les Arabes l'appellent *Laileth alromend*, la nuit des feux. D'Herbelot, au mot Fars.

SEDENTA. Terme de Coutume de Béarn, qui se dit dans cette phrase, Possession *sedenta.* C'est la possession d'un immeuble, & d'un fonds qui a une assiette, à la différence des meubles qui se transportent d'un lieu à un autre. De Lauriere.

SEDENTAIRE. adj. m. & f. Qui est ordinairement assis & en repos. *Assiduus, perpetuæ sessionis homo.* Un Notaire est obligé d'être fort *sédentaire*, assidu en son étude. Cet emploi est fort *sédentaire*, demande une grande attache. On amasse bien des humeurs à être toujours *sédentaire*, il faut faire de l'exercice. On le dit aussi des Parlemens, qui sont maintenant *sédentaires*, au lieu qu'autrefois ils étoient ambulatoires. Philippe de Valois rendit le Parlement tout-à-fait *sédentaire* à Paris, régla le nombre des Conseillers, & ordonna qu'ils travailleroient toute l'année. L'Ab. de Choisy.

SEDER OLAM. Ce sont deux mots Hébreux qui font le titre de deux livres Hébreux qui sont des Chronologies. *Chronicon, Chronologia, Ordo mundi.* Car ces deux mots signifient l'ordre du monde. Ils sont tous deux fort courts. Il y en a pourtant un plus grand que l'autre. C'est pour cela qu'il s'appelle *Seder Olam Rabba*, c'est-à-dire, le grand *Seder Olam*, & l'autre *Seder Olam Zuta*, c'est-à-dire, le petit *Seder Olam*, ou la petite Chronique. Le grand *Seder Olam* commence à la création du monde, & va jusqu'à la guerre du faux Messie Bar Cochbah, sous Adrien, 52 ans après la destruction du Temple de Jérusalem, & par conséquent jusqu'à l'an de J. C. 122. Tout presque est tiré de l'Ecriture, excepté la fin. Cette Chronologie est de R. Jose fils de Hhelpeta, ou Hhilpeta de Tsippora, qui vivoit au deuxieme siécle, vers l'an 130. & qui fut le maître du fameux R. Juda Hakkadosch, le Compilateur de la Mischne.

Le Seder Olam Zuta est un abrégé de l'autre, continué jusqu'à Mar Sutra, qui vivoit 452 ans après la destruction du Temple, c'est-à-dire, vers l'an 522. de J. C. On n'en connoît pas l'Auteur. Le P. Morin, déterminé à diminuer l'antiquité des principaux livres des Juifs, prétend qu'il a été écrit vers l'an 1124. de J. C. Cela est dit au commencement de ce livre : mais David Gantz a fort bien réfuté ce sentiment dans son Tsemahh David ; 1°. parce que cette Chronique ne continue que jusqu'à Mar Sutra ; 2°. parce qu'après cela il n'ajoute que huit générations, qui ne peuvent certainement faire 602 ans, comme il le faudroit pour que le livre allât jusqu'en 1124. Enfin parce que l'Auteur n'y parle d'aucun Ecrivain du X. XI. & XIIe. siécle. Ainsi ce qui se lit au commencement

est une interpolation, une addition postiche. Ces Chronologies furent imprimées à Mantoue en 1514. *in*-4°. A Bâle chez Froben en 1580. *in*-8°. A Venise en 1545. *in*-4°. chez Justiniani. Génébrard les traduisit, & les fit imprimer à Paris avec sa Traduction Latine *in*-12. On en fit une édition en Hollande à Amsterdam en 1711. Voyez la Bibliotheque Rabbinique de Bartolocci, & la Bibliothéque Hébraïque de Volphius, n. 848. pag. 492. & suiv.

SEDIMENT. f. m. Terme de Médecine qui se dit de la lie, ou de la partie crasse, ou épaisse des humeurs, qui étant reposée, tombe au fond du vaisseau. C'est la même chose qu'*hypostase*. Voyez ce mot. Le *sédiment* de l'orine, le *sédiment* des humeurs, donnent la connoissance des maladies. M. Wodward prétend qu'au déluge, tout le globe terrestre ayant été dissout par les eaux, & absolument détruit, il se forma une terre nouvelle parfaitement sphérique & sans inégalité, composée des diverses couches que produisit le *sédiment* terreux en s'affaissant peu à peu.

Ce mot vient du Latin *sedimentum*, que Mathæus Sylvaticus dérive *à diuturna sede*.

SÉDITIEUSEMENT. adv. D'une maniére séditieuse. *Seditiosè, tumultuosè*. Les Tribuns du peuple à Rome souvent le haranguoient fort *séditieusement*. Parler *séditieusement*.

SÉDITIEUX, euse. adj. & s. Qui émeut le peuple contre l'autorité légitime; qui cause du trouble; perturbateur du repos public. *Seditiosus, perturbator*. On ne sçauroit trop punir les esprits *séditieux*. Les *séditieux* sont ordinairement des gens de la lie du peuple, qui n'ont rien à perdre. On a semé des ecrits, des manifestes *séditieux*. Le peuple, dans les Républiques, est d'ordinaire *séditieux*. Amour, ce petit *séditieux*, se mêle de toutes les intrigues, & entre dans toutes les cabales. Vill. On a caché la vérité au fond d'un puits comme une *séditieuse*. S. Evr.

SÉDITION. subst. masc. Émotion populaire, révolte contre l'autorité du Roi, ou du Magistrat. *Seditio, tumultus, rebellio*. On a puni les auteurs de la *sédition*. On n'a point vû de *sédition*, qui n'ait été funeste à ses auteurs. La *sédition* se prend aisément pour un effet de l'amour de la liberté. S. Evr. On dit, Exciter, émouvoir une *sédition*. Allumer la *sédition*. Appaiser, étouffer la *sédition*.

Sédition, se dit aussi des troubles, des divisions qui arrivent dans les sociétés particuliéres, & des combats des passions. *Seditio, tumultus*. C'est une espéce de *sédition* dans une société, que de s'élever contre les sentimens qui y sont établis. Nic.

> *Et quoique le dehors soit sans émotion;*
> *Le dedans n'est que trouble & que* sédition. Corn.

SÈDRE. s. m. Terme de Relation. Souverein Pontife de la Secte d'Ali chez les Perses. *Pontifex maximus apud Persas*. C'est le Roi de Perse qui nomme le *Sédre*, & il confére ordinairement cette dignité à son gendre, ou à son plus proche parent. La jurisdiction du *Sedre* s'étend sur tous les biens destinés à des œuvres pies, sur les Mosquées, les Sépulcres, les Hôpitaux, les Colléges, les Monastéres : il dispose de tous les Emplois Ecclésiastiques, & il nomme les Supérieurs des Monastéres. Ses décisions sur la Religion sont reçûes comme autant d'oracles infaillibles : il juge dans sa maison, sans appel, tous les procès en matiére civile. Il est sans contredit la seconde personne de l'État. Au reste cette dignité n'est point un état, & le *Sedre* la quitte quelquefois pour en prendre une purement séculiére. L'autorité du *Sèdre* est balancée par celle du Moudtehitehid, c'est-à-dire, du premier Théologien du Royaume. Le *Sèdre* envoye des Censeurs visiter les Colléges, récompenser les bons écoliers, & chasser ceux dont on est mécontent.

SÉDUCTEUR, trice. adj. & s. Corrupteur : qui trompe, qui abuse les peuples, ou les particuliers. *Seductor, corruptor, impostor*. L'Écriture appelle le Diable, l'Esprit *séducteur*. Mahomet a été le *séducteur* de tout l'Orient On punit les *séducteurs* des filles, les subornateurs, de même que les ravisseurs.

☞ Séducteur, trice. s. v. & adj. Un discours, un ton *séducteur*. Ac. Fr.

SÉDUCTION. subst. fém. Tromperie, corruption : engagement dans l'erreur, ou dans le péché. *Seductio, corruptio*. Il faut éviter la compagnie des Hérétiques & des débauchés pour se défendre de leur *séduction*. La *séduction* d'un fille, ou d'un fils de famille, est une espéce de rapt. Voyez Rapt.

SÉDUIRE. v. act. *Je séduis, tu séduis, il séduit, nous séduisons. Je séduisois. Je séduisis. J'ai séduit. Je séduirai. Que je séduise. Que je séduisisse, ou je séduirois*. Ce mot ne se dit guère qu'en matiére de Religion & de Morale. Il signifie, Corrompre abuser quelqu'un, le tromper, lui persuader de faire le mal, ou lui mettre dans l'esprit quelque mauvaise doctrine. *Seducere, fallere, corrumpere, decipere*. Un doux espoir nous *séduit* aisément. S. Evr. La femme d'Adam dit pour excuse à Dieu, que le Serpent l'avoit *séduite*. Est-il de la bonté de Dieu de permetre au Démon de *séduire* les hommes, & d'abuser de leur foiblesse, ou de leur ignorance? Bay. Les jeunes Princes sont environnés de tout ce qui peut *séduire* l'ame & l'amollir. Pat. A la Cour, par un commerce fatal au salut des ames, les uns se font un art de *séduire*, & les autres un plaisir d'être *séduits*. Fléch. Quand les loüanges sont fines elles *séduisent* les plus austéres. Ball. La raison est si aisée à *séduire*, que les bonnes inclinations vont toujours plus droit qu'elle. M. Scud. Les femmes se laissent *séduire* par l'appas du plaisir. Ball. *Séduisantes* erreurs dont se flatoit ma flamme! Vill. On se laisse aisément *séduire* à l'apparence.

Séduire, se dit aussi pour, Corrompre, débaucher. *Corrumpere, subornare*. *Séduire* des témoins, *séduire* des domestiques pour les faire parler contre leur maître. Cette fille se laissa *séduire* sous promesse de mariage. Tant de jeunes gens qui vous témoignent de l'amour, ne cherchent que l'honneur de vous *séduire*. P. du Cl.

Séduit, ite. part. pass. & adj. Être *séduit* par les plaisirs. *Seductus, corruptus*. S. Evr.

☞ SÉDUISANT, ante. adj. v. Qui séduit. Discours *séduisant*. Conversation *séduisante*. Air *séduisant*.

SÉDULE. Voyez Cédule, car on l'écrit maintenant ainsi, quoiqu'il vienne du Latin *schedula*. Voyez néanmoins aussi Schédule.

SEDUM. subst. masc. Nom d'une petite plante. Voyez Joubarbe, c'est la même chose. Au reste nous avons dit au mot Cédon, qu'il falloit écrire *Sédum*, & en effet c'est l'usage. Il y a à l'île de Saint-Vincent, quantité de *Sédum* de différentes espéces, dont il y en a qui ont les feuilles grosses & sphériques comme une aveline. Frezier, *pag*. 13.

S E E.

SÉEL. s. m. Scel, Sceau. *Sigillum*. Quelques-uns écrivent séel & contre-séel, & séellé, au lieu de scel, contre-scel, scellé; témoin M. de Lauriére dans son Glossaire de Droit. Voyez Scel, Scellé.

SÉELANDE ou SÉLANDE. s. f. Nom propre de la principale des Iles du Danemarck. *Selandia, Zelandia*. Elle est entre le Cattégar & la mer Baltique; ayant au levant le détroit de Sund, qui la sépare du Schonen, province de Suéde, & au couchant le Grand Belt, qui la sépare de l'île de Fionie. Elle peut avoir 20 lieues du nord au sud, & environ 12. du couchant au levant. Le tiers de cette île n'est qu'une forêt, remplie de toute sorte de gibier, & destinée pour le divertissement du Roi de Danemarck; le reste est fort peuplé, & très-fertile en seigle, dont on mange communément dans le pays. Ses villes principales sont Coppenhague capitale du Royaume de Danemarck, Rosckild & Elseneur, ou Helsingor. Au reste, cette île étoit appellée anciennement *Codadonia* & *Codania*, & ses habitans *Codani, Godani*, & *Dani*, d'où est venu le nom de Danois & celui de Danemarck. Maty.

Séelande. Comté. Voyez Zélande.

SÉER. Vieux v. n. S'asseoir. *Perceval*. Borel. *Sedere*.

SÉETE. s. f. Vieux mot. Une sagette, une fléche, une espéce de dard. Borel. *Sagitta*, une fléche.

> *Qui dards & sëetes portoient*. Perceval.

SÉEZ

SÉÉZ. f. m. Nom propra d'une petite ville Episcopale suffragante de Rouen. *Saii, Sagii, Sagium, Sajorum urbs*, anciennement *Suffiii, Vagoritum Suessorum*. Elle est dans la Normandie en France, à la source de l'Orne, & à cinq lieues d'Alençon, vers le nord oriental. MATT.

S É F.

SÉFER. *Saphar, Safer. Tzaphara, Saphara, Safaro* ou *Saphar*. f. m. Nom du second mois des Arabes Agaréniens. Il répond au mois d'Octobre.

SEFFAY. f. m. Nom propre d'une rivière du Royaume d'Alger en Barbarie. *Seffaia, Savus*. Elle se décharge dans la mer Méditerranée, près de la ville d'Alger, vers le couchant. MATY.

SEFIS. Voyez TEFSIS.

S E G.

SÉGARÉLIEN, ANNA. f. m. & f. Disciple de Gaspard Ségarel Hérésiarque do XIIIe. siécle. *Segarelianus, a*. Ségarel étoit de Parme. Il nommoit sa Secte, la Congrégation Spirituelle choisie de Dieu, & envoyée dans ces deroiers temps. Il donnoit à ses Disciples le nom d'Apôtres. Il disoit qu'ils étnient la vraie Eglise, que toute la puissance & l'autorité que J.C. avoit donnée à S. Pierre & à ses Successeurs les Pontifes Romains, avoit pris fin, & qu'elle étoit transférée en sa personne, & en ceux de sa Secte; qu'ainsi, ni le Pape, ni aucun autre, ne pouvoit leur faire aucun commandement, ni fulminer contre eux aucune censure. Il enseignoit encore qua les maris pouvoient quitter leurs femmes, & les femmes leurs maris pour entrer en sa Congrégation; que le véritable moyen d'être sauvé étoit d'en être; qu'il étoit plus parfait de vivre sans faire aucun vœu, que d'en faire. Il méprisoit les Eglises & les lieux destinés ao service da Dieu, disant que les étables des pourceaux étoient aussi propres pour prier Dieu que les Temples. Enfin il prétendoit qu'en ses Sectateurs, las actions les plus infâmes étoient des vertus. Il fut brûlé à Parme, & sa prétendue Congrégation Spirituelle tomba. Voyez Abelly & Jovet, T. I. p. 71. p. & 72.

SÉGEBERG. f. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Holstein en Basse-Saxe. *Segeberga*, autrefois *Aelberga*. Elle est dans la Wagrie, sur la Trave, à cinq ou six lieues de Lubeck, vers le couchant. *Ségeberg*, capitale d'un Bailliage fort étendu, est défendu par un château situé sur un rocher escarpé. Quelques Géographes prennent cette ville pour celle qu'on nommoit anciennemeot Lirimiris. MATT.

SÉGED, ou SEGEDIN. ff. mm. Noms propres d'une ville forte de la Haute-Hongrie. *Segedinum, Segedunum*. Elle est dans le Comté de Bodrog sur la Teisse, vis-à-vis de l'embouchure do Maros. Elle a été prise par les Allemans l'an 1686. & on croit qu'elle est l'aocienne *Singidara*, villle de la Dace. MATT.

SEGELMESSE. f. m. Nom propre d'une ville du Biledulgerid en Afrique. *Segellomessa, Segelomessa*. Elle est sur la riviere de Ziz, dans le *Ségelmesse*, dont elle est la capitale. MATT.

SÉGELMESSE. f. m. Nom propre d'une grande région du Biledulgerid en Afrique. *Segellomessa, Segelomessa*. Elle est entre la Barbarie & le Zaara, ayaot au levant le Tégorarin, & au couchant le Tafilet. Ce pays est baigné par les riviéres de Farcala, de Ghir, de Ziz & de Togda, qui engraissent la terre par leurs débordemens, comme le Nil. Il est abondaot en dattes; il y a aussi des grains & d'autres fruits, & des mines de fer, de plomb, & d'antimoine. Cette région renferme le *Ségelmesse* propre, le Farcala, le Togda, le Quaneg, le Bénibessera, le Guachda, le Bénigomia, & divers autres pays, qui se gouvernent eux-mêmes eo forme de Communautés, ou qui sont sujets des Arabes. MATT.

☞ SEGEM. Montagne d'Afrique dans la province de Tedla, elle est peuplée de Bérébéres de la Tribu de Zenega.

SEGESD. f. m. Nom propre de lieu. *Segeste, Segestica*. C'étoit anciennement noe ville de la Basse-Pannonie. Ses ruines en cooservent le nom, & on les voit dans l'Esclavonie, sur la Save, vers l'embouchure du Kulp, & la petite ville de Siseg. MATT.

SEGESTA, ou SEGESTE, oo SEGETIE. f. f. Divinité des anciens Romains. *Segesta, Segetia*. La Déesse *Ségesta* avoit soin des bleds, lorsqu'ils étoient sortis de terre, & tant qu'ils étoient en herbe. C'étoit Numa Pompilius qui avoit fait cette Déesse. Pline *L. X. c.* 2. *& L. XVIII. c.* 2. Macrobe en parle aussi, *Saturnal. L. I. c.* 16. & la nomme *Ségétie*, comme S. Augostio, *De Civit. Dei, L. IV. c.* 8. Mais Pline dit *Segeste*.

Elle étoit ainsi nommée du mot *seges*, qui signifie les bleds.

SEGESWAR. f. m. Nom propre d'une ville de Transilvaoie, située sur le Kockel, à quinze lieues d'Hermanstat, vers le nord. *Segesvaria, Segesus, Schiburgium*. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne Sandava ville de la Dace, que d'autres mettent à Soczowa en Moldavie. MATY.

☞ SEGEWEUSE. f. f. Laine qui vient d'Espagne Il y en a de plusieurs especes: les plus connues en Fraoce sont la Ségoviane & la Moline.

SEGEWOLDT. subst. m. Nom propre d'une petite villo de la Lettonie en Livonie. *Segevoldia*. Elle est sur la Teydera, à onze lieues de Riga, vers l'orient septeotrional. MATT.

☞ SEGHED. Voyez SAGED.

SEGIADAH, ou SEGIADEH. f. f. Terme de Relation. Mot Arabe qui signifie proprement, l'adoration que l'on doit à Dieu; & en particulier, il se dit d'un petit tapis ou nate de jonc que les Musulmans portent toujours avec eux, pour s'en servir eo forme d'agenouilloir, pour faire les cinq prières ausquelles ils sont obligés de satisfaire chaque jour selon leur Loi. D'HERB.

SEGIÉ, EE. Vieux adj. Assiégé. BOREL. *Obsessus, a*.

SÉGLE. Voyez SEIGLE.

SEGMENT. f. m. Terme de Géométrie. C'est une portion de cercle enfermée entre un arc & la corde d'un cercle. *Segmentum*. On le peut dire aussi des ellipses & autres figures curvilignes. C'est un *segment* de tant de dégrés. Comme il est évident qu'un *segment* de cercle doit être plus grand, ou plus petit qu'un demi-cercle, on appelle *grand segment*, la plus grande portion du cercle qui est coupé par la ligne qu'on appelle *corde*. La plus petite portion s'appelle le *petit segment*. La corde avec l'arc forme aux deux bouts deux angles qu'on appelle angles du *segment*. Le *segment d'une sphére* est uoe partie de la sphéro terminée par une partie de la surface, & par une ligne qui la coupe hors de son centre. Ainsi on *segment* de sphére est nécessairement plus grand, oo plus petit qu'uo hémisphére.

SEGMOÏDAL, ALE. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit des valvules de l'artére pulmonaire, qu'on appelle autrement semilunaire, parce qu'elle ressemble à une demi-lune, ou au segment d'un cercle. *Semilunaris, segmoïdalis*. La substance des valvules *segmoïdales*, ou semilunaires est membraneuse. Quand elles se séparent elles donnent passage au sang du ventricule du cœur dans l'artére: mais si le sang fait effort pour retourner, il les fait joindre, & elles lui ferment la passage. HARRIS.

Ce mot a été mal formé du mot Latin *segmentum*, segment, & du Grec εἶδος ressemblance.

SEGNA. f. f. ou SENG. f. m. Nom propre d'une ville de la Croatie. *Senia*. Elle est dans la Morlaquie, où elle a on bon fort, vis-à-vis de l'île d'Arbe. *Segna* est du Royaome de Hongrie. Elle a un Evêché suffragant de Spalato, & elle est fortifiée & défendue par une booo citadelle située sur un rocher escarpé. Ses habitaos qui portent le nom d'Uscoques, sont les plus grands Pirates du golfe de Venise. MATY.

SEGNELLE. subst. f. Vieux mot. Senelle, fruit. *Jardin de plaisance*.

> *Mais qui en prend par trop,*
> *Il a gout de* segoelle. BOREL.

SEGNI. subst. masc. Nom propre d'ooe ville de l'Etat de l'Eglise. *Signia*. Elle est sur la montagne qui porte soo nom, dans la Campagne de Rome, à onze lieues de sa capitale, vers le sud-est. *Segni* a un Evêché, & un titre de Duché. Oo dit que c'est à *Segni* que les orgues ont été inventés.

SEGNI, montagne. *Segnia mons*, anciennement *Lepinus mons*.

Montagne

Montagne de la Campagne de Rome. Elle la traverse toute d'orient en occident, & la divise en deux parties, dont la septentrionale porte le nom de Campagna, & la méridionale celui de Marina. MATY.

SEGNORINE subst. f. Nom propre de femme. *Senorina*. Sainte *Segnorine* Abbesse de Baste au Diocèse de Brague en Portugal, mourut à 58. ans, l'an 982. le 22. d'Avril. *Act. Sanct.* au 22. d'Avril, Tom. III. p. 74. & les Notes d'Henschenius.

SÉGOLÈNE. Voyez SIGOULEINE.

SÉGOR. f. m. Nom d'une ville ancienne de la Terre-sainte. *Ségor*. Elle s'appella aussi Bala, & elle avoit son Roi particulier. Quelques Auteurs prétendent que ce fut Lot qui lui donna le nom de *Ségor*. C'étoit une des cinq villes infâmes de la Pentapole que Dieu consuma par une pluie de soufre & de feu. Elle étoit, selon le P. Lubin & plusieurs autres, à l'occident de la Pentapole, vers les confins de la Tribu de Juda : mais dans ce sentiment, il est difficile d'accorder tout ce qu'en dit l'Ecriture. On le fera beaucoup mieux, si on la met à l'orient ou au midi. Etienne le Géographe confirme ce que l'on vient de dire ; car quoiqu'il mette *Ségor*, qu'il appelle Zoara, dans la Palestine, il insinue pourtant qu'on y parloit Arabe, & conséquemment qu'elle étoit à l'orient du Lac Asphaltite. Holstenius & d'autres l'appellent *Seor*, parce que c'est un *ain* en Hébreu. Depuis l'établissement du Christianisme, *Ségor* a eu un Evêque. RELAND.

Ce mot signifie en Hébreu, *petit*. Voyez aussi SEOR. Les Protestans prononcent *Seor* ; mais nous, nous suivons l'usage marqué par les anciennes Versions Grèques & Latines, qui expriment en ce mot, comme en plusieurs autres, le ע *aïn*, par un *g*.

SÉGORAGE, ou SÉGREAGE. f. m. Nom d'un droit sur les forêts. Le droit de *ségréage* est ainsi appellé de *segregare*, mettre à part, parce que c'est une chose mise à part pour le Seigneur. Ce droit de *ségréage* consiste en la cinquiéme partie des bois qui se vendent par les Vassaux, laquelle est dûe au Seigneur avant la coupe de ces bois ; avant même que de les exposer en vente, le propriétaire est tenu de déclarer à son Seigneur, ou à ses Officiers, le prix qui lui en aura été offert. Le Receveur de ce droit s'appelle Ségrayer. Voyez M. de Lauriere dans son Glossaire où il cite Mornac. *Quinta pars pretii caesionis arborariae, segregationis jus.*

SEGORBE. f. f. Nom propre d'une petite ville Episcopale d'Espagne. *Segorbia*. Elle est sur le Murviédro dans le royaume de Valence, à huit lieues de la ville de ce nom, dont son Evêché est suffragant. On croit communément que c'est l'ancienne *Segobriga*, ville des Celtibériens, quoique quelques-uns mettent cette ancienne ville à Cabezza del Griégo, & d'autres à Iniesta, bourgs situés dans la Castille vieille, entre les rivieres de Xucar & de Gabriel. MATY.

SEGOVIA-LA-MENOR, c'est-à-dire, *la petite Ségovie*. C'étoit anciennement une ville de l'Espagne Bétique, c'est maintenant un très-petit lieu, où l'on voit quelques restes d'antiquité. *Segovia*. Il est dans l'Andalousie, au levant de Séville, & à une lieue de Carmone. MATY.

SEGOVIA-LA-NOVA, ou Cacajon. Nom d'une ville d'Asie, sur la côte septentrionale de l'île de Luçon, près du cap d'Eugano. *Segovia nova*, *Cacajona*. Elle a un Evêque suffragant de Manille.

☞ SEGOVIANE. adj. f. On appelle laine *Ségoviane*, ou refleuret, & quelquefois seconde Ségovie, la meilleure des laines de Ségovie, après qu'on a fait le triage.

SEGOVIE. f. f. Nom propre d'une ville d'Espagne, située sur une colline, au confluant de trois petits ruisseaux, dont l'Eresme est le principal. *Segovia*. *Ségovie* est assez grande, accompagnée de grands fauxbourgs, & célebre par les beaux draps qu'on y fabrique. On y voit deux singularités, un aqueduc construit par l'Empereur Trajan, qui a deux rangs d'arcades l'un sur l'autre, & qui porte de l'eau à *Ségovie* d'une colline qui lui est opposée, & un Hôtel des Monnoies, qui est l'ancien Palais des Rois de Castille. On se sert dans cet Hôtel d'une machine d'eau pour marquer la monnoie, & chaque particulier a le droit d'y faire la monnoie qu'il veut, en payant quelque petit droit destiné à l'entretien de l'édifice. MATY.

☞ SÉGOVIE, ville de l'Amérique, dans la terre-ferme, au gouvernement de Venezuela. Il y a aussi une *Ségovie* dans l'Amérique, dans la Nouvelle Espagne.

SEGRAIRIE. f. f. Bois qui est possédé en commun, ou par indivis, soit avec le Roi, soit avec des particuliers. *Silva communis*. Il y a plusieurs articles de réglement pour les bois tenus en *ségrairie* dans les Ordonnances des Eaux & Forêts. La disposition qui regarde les bois du Roi, a lieu aussi à l'égard de ceux qui sont tenus en *ségrairie* avec lui.

Du Cange dérive ce mot du Latin *Segrearius*, qu'on nommoit autrefois *Secretarius*, qui étoit un Officier des Forêts, que l'Ordonnance de Henri II. de 1558. appelle *Ségrayer*. Dans la Coutume de Tours, on appelle *ségréage* & *ségorage*, ce qu'on appelle maintenant *ségrairie*.

SEGRAIS. f. m. Terme qui n'est en usage que dans les Eaux & Forêts, & se dit des bois qui sont séparés des grands bois qu'on coupe & qu'on exploite à part. *Sylva discreta*.

SÉGRAUZ. f. f. Nom propre de femme. *Sigrada*. Sainte *Ségrauz* étoit mere de saint Léger. Quelques-uns prétendent que sainte *Sigrade*, que le vulgaire appelle sainte *Ségrauz*, & sainte *Ségrete*, & qui est honorée à N. D. de Soissons le 4 Août sous le nom de sainte *Sigrade*, n'étoit que la mere spirituelle de saint Léger. BAILLET. Elle servoit Dieu dans le monastere de N. D. de Soissons, sous l'Abbesse sainte Ethérie, vers l'an 676.

SEGRAYER. f. m. Terme des Eaux & Forêts. C'est celui qui possede par indivis la propriété d'un bois avec d'autres propriétaires & Seigneurs, qui le tient en ségrairie. *Sylva communis dominus*.

SÉGRAYER, se dit aussi du Receveur des droits dûs au Roi sur aucuns bois de la Généralité de Tours, & entre autres sur la forêt de Bellepoulle. MORNAC, *dans le Glossaire de M. de Lauriere*, Receveur du droit de ségréage. *Exactor juris segregationis*.

SEGRE. f. m. Nom propre d'une grande riviere de la Catalogne. *Sicoris*. Elle a sa source dans les Pyrenées, baigne Puicerda, Urgel, Balaguer, Lérida & Méquinença, où elle se décharge dans l'Ebre, après avoir reçu plusieurs rivieres, dont les principales sont la Cinca, la Noguera Ribargorçana, & la Noguera Pulleresa. MATY.

SEGREAGE. f. m. Voyez SÉGORAGE.

SEGREGATION. f. f. Terme dogmatique. Action par laquelle on met à part. *Segregatio*. Quand un des conjoints a une maladie contagieuse, on en ordonne la *ségrégation*, comme en cas de lepre.

SÉGREGER. v. act. Séparer, mettre à part. *Segregare*, *separare*. Le Saint-Esprit ordonna qu'on *ségrégeât* S. Paul & S. Barnabé, pour leur donner l'emploi qu'il leur avoit destiné, aux *Actes*, c. XIII. v. 2. Ces deux mots sont écorchés du Latin, & on s'en sert rarement, ou point du tout.

SEGRETAIN. Voyez SECRETAIN.

SEGRETE. Voyez SIGRADE.

SEGROI, OIS. Vieux adj. Sacré. *Merlin MS.* BOREL. *Sacer*.

SEGUË. f. f. Vieux mot. Ciguë. *Hortus sanitatis*. BOREL. *Cicuta*.

SEGUIDOR. f. m. Terme Béarnois & Espagnol, qui vient de *seguir*, suivre, & qui dans le For de Béarn, Rubr. *de Testimoni*, *art.* IV. se dit d'un témoin qui suit. En Béarn, selon le For, on fait suivre un homme qu'on mene exprès pour le rendre témoin de ce qui doit être fait ; & on l'appelle le *Testimonii seguidor*, le témoin suiveur. Comme ce témoin est choisi, la Coutume laisse à l'arbitrage du Juge de l'admettre, s'il le juge à propos, & d'y ajouter telle foi qu'il lui plait.

SEGURA. f. f. Nom propre d'un bourg de Guipuscoa, en Espagne. *Secura*. Il est au pied du mont S. Adrien, sur l'Orio, à quatre lieues au-dessus de Tolosa. MATY.

SEGURA, est aussi le nom d'une petite ville de l'Andalousie, en Espagne. *Secura*, *Tader*. Elle est dans les montagnes de *Ségura*, sur la riviere de même nom, environ à huit lieues de Guescar, vers le nord. MATY.

SÉGURA, est encore une riviere d'Espagne. *Secura*, *Tader*, *Staderus*. Elle prend sa source dans les montagnes de *Ségura*, en Andalousie, traverse la Murcie, & une petite partie du royaume de Valence, & se décharge dans la mer

à

à Guardamar, après avoir baigné Ségura, Murcie & Origuéla. MATY.

SÉGURA, SIERRA SÉGURA, ou CACORLA. Montagnes d'Espagne. *Secura montes*, anciennement *Argentarius*, ou *Argenteus mons*, *Tugiensis saltus*. Elles sont sur les confins de l'Andalousie, de la Castille nouvelle, de la Murcie & de la Grenade. C'est une partie de celles qu'on appelloit anciennement *Orospeda*; elles prennent aujourd'hui leur nom ou de la ville de Cacorla, ou de celle de *Ségura*. Le Guadalquivir & la Ségura y ont leurs sources. MATY.

SÉGURA DE LA FRONTERA. Nom d'une petite ville du Mexique. *Securitas confinium*. Elle est dans la province de los Angelos, au midi de la ville de ce nom. Ferdinand Cortèz, Conquérant du Mexique, la fit bâtir pour la sûreté de ceux qui feroient le voyage de la Vera-Cruz au Mexique, & pour tenir en bride les Américains, qu'il n'avoit pas encore subjugués. MATY.

S E H.

SEHESIMA. s. f. Nom d'un ancien lieu de la Terre-sainte. *Sesima*. Il étoit aux confins de la Tribu d'Issachar, sur la côte de la Méditerranée.

S E I.

SEIA, ou SEIE. s. f. Nom propre d'une Divinité payenne des Romains. *Seia*. La Déesse *Seia* présidoit aux semailles & aux semences. *Seja*, *Seia*. La Déesse *Séja* avoit soin des bleds, tant qu'ils étoient sous terre, avant qu'ils fussent levés. C'étoit une Déesse de la création de Numa Pompilius. Elle étoit ainsi nommée de *sero*, je seme, comme qui diroit *Sera*, & par corruption *Seja*, ou *Seia*. Voyez Pline, *L. XVIII. c.* II. & S. Augustin, *de Civit. L. IV. c.* VIII.

☞ SEICHES, ou flux & reflux du lac de Geneve. On observe ce flux & reflux singulier à la partie supérieure & inférieure du lac, c'est-à-dire, à l'entrée du Rhône qui le traverse selon sa longueur, & à l'issue de ce fleuve où se trouve la ville de Geneve. *Hist. de l'Ac. des Sc.* 1742. p. 26.

SEID. s. m. Terme de Relation. Seigneur, titre de dignité chez les Alides ou Schiites. Ce mot Arabe qui signifie proprement Seigneur, est devenu le titre des chefs de famille de la postérité d'Ali. D'HERBELOT. De-là vient qu'ils appellent les deux fils d'Ali, *Seidani*, les deux Seigneurs.

SEID. s. m. & f. Terme de Relation. Il se trouve en Perse une sorte de gens qu'on appelle *Seid* : ils sont de la postérité d'Ali & de Mahomet, & jouissent de plusieurs priviléges & exemptions particulieres; ils ne se rasent point comme les autres Persans, & ne se font couper les cheveux qu'environ deux doigts; ils ne peuvent pas se marier hors de leur famille, parce que les alliances qu'ils feroient, en faisant passer leurs priviléges à d'autres, diminueroient les revenus du Roi; ils sont vêtus de blanc; non-seulement ils ne boivent point de vin, mais même il leur est défendu de se trouver dans un lieu, ou dans une compagnie où l'on en boit; l'attouchement d'un chien les rend immondes; un seul mensonge les fait déchoir de tous leurs droits. Au lieu que tous les autres Persans jurent au nom de Dieu, d'Ali, de Schich Sufi, & par le Beysmber Barembia, c'est-à-dire, par la postérité d'Ali, ceux-ci n'ont point d'autre serment que celui d'Euladémon, c'est-à-dire, par ma naissance. Les *Seid* qui demeurent dans les villes, sont ordinairement riches, parce qu'ils possedent des terres & des villages dont ils ne payent rien au Roi, ce qui les rend fiers & insupportables. Il y en a qui prennent la qualité de *Seid*, & vont de ville en ville vivant d'aumônes : ce sont des fourbes qu'on appelle *Cher Seid*, c'est-à-dire, *Saint d'âne*, pour les distinguer des vrais *Seid*, & par mépris.

SEID, SCIVEB. s. m. ou SUETA. s. f. Nom propre d'une ancienne petite ville Episcopale, suffragante de Jérusalem. *Suitha*, *Capitoliar*, *Capitolia*. Elle est dans la Judée, sur le bord oriental du Jourdain, à quatre lieues au-dessus de la mer de Galilée. On fait voir près de ce lieu le tombeau de Job, mais il n'y a guere d'apparence que ce Patriarche ait vécu dans ces contrées. MATY.

SEIDA. s. m. Sorte d'animal sauvage à quatre pieds, haut d'une demi-coudée ou environ, qui a les moustaches d'un tigre, le museau d'un lievre, les oreilles d'un homme, & qui est tout couvert de piquans ronds, blancs & noirs, dont il se défend contre les animaux qui l'attaquent. Le *seida* naît en Afrique, il ne boit point, mais il mange de toutes sortes de choses. *Seida animal*.

SEIGLE. s. m. (Quelques-uns écrivent *segle*.) Plante qui a au commencement ses feuilles rougeâtres, mais elles deviennent ensuite vertes comme celles des autres bleds, plus longues & plus étroites que celles du froment. Elle pousse six ou sept tuyaux, & quelquefois davantage, semblables à ceux du froment, mais plus grêles & plus longs. Ses fleurs naissent aux sommités des tuyaux par paquets, composées de plusieurs étamines jaunes, & rangées en épis. Quand ces fleurs sont passées, il leur succede des graines oblongues, grêles, de couleur brune en dehors, blanches & farineuses en-dedans. Les épis du *seigle* sont plus longs, plus grêles, plus fermes & plus applatis que ceux du froment. Ses racines sont déliées & fibreuses. On seme cette plante au commencement de l'hyver. En Latin *secale hibernum vel majus*. C. BAUH. Il y a une autre espece de *seigle* qu'on ne seme qu'au printemps, qui est plus petite en toutes ses parties. En Latin *secale vernum vel minus*. ID. La paille de *seigle* sert à faire les liens des gerbes. Le *seigle* se bat sur le poinçon.

SEIGLE, se dit aussi de la graine de *seigle*. Le *seigle* est propre à faire du pain. Il est plus maigre que le froment. Le pain de *seigle* tient le ventre lâche. Le bled méteil est moitié *seigle* & moitié froment.

Ce mot vient du Latin *secale* qui est fait de *secare*, *couper*, parce qu'on coupe cette plante au temps de la moisson. Ménage le dérive de *secala*, ou de *sigele*, qui a été fait par corruption de *secale*, dont parle Pline.

Il y a du *seigle* qui dégénere, dont les grains sont noirs en dehors, assez blancs en-dedans, & quand ils sont secs, ils sont plus durs que les grains naturels. *Secale*. Ils n'ont point de mauvais goût, & ils s'allongent beaucoup plus dans l'épi que les autres. Il y en a quelques-uns qui ont jusqu'à 13 ou 14 lignes de long sur deux de large, & l'on en trouve quelquefois sept ou huit dans un même épi. En Sologne on appelle ces grains des *ergots*, & en Gâtinois du *bled cornu*.

On dit proverbialement, quand on a bien battu quelqu'un, qu'on l'a battu comme *seigle* verd, parce qu'en cet état le *seigle* sort difficilement de l'épi. *Egregiè exceptus*.

SEIGNÉ, ÉE. Vieux adj. Marqué, du Latin *signatus*. Joinville, p. 258. Et ouy dire au bon Roi, qu'il eust voulu avoir esté *seigné* d'un fer tout chaut, & il eust peu tant faire qu'il eust ousté tous les juremens de son Royaume. C'est S. Louis. BOREL.

SEIGNER. Voyez SAIGNER. *Sanguinem extrahere*.

SEIGNELAI. s. m. Nom propre d'un bon bourg avec titre de Marquisat. *Seillmiacum*, *Seigneliacum*. Il est dans le Duché de Bourgogne, en France, sur le Serain, entre Auxerre & Joigni, à trois lieues de chacun de ces lieux.

☞ SEIGNELAY, ou riviere des Ilinois, riviere de l'Amérique septentrionale, elle se jette dans le Missisipi.

SEIGNEUR. s. m. Qui est maître, qui commande. *Dominus*, *Herus*. Quand il se dit absolument, il ne se dit que de Dieu. *Seigneur*, ayez pitié de nous. Le *Seigneur* soit avec nous. Beni soit le *Seigneur* en ses œuvres. Ce fut Enos qui invoqua le premier le nom du *Seigneur*. Heureux celui qui craint le *Seigneur*. PORT-R. Le mot de *Seigneur* dans le Nouveau-Testament signifie toujours JESUS-CHRIST. Nous avons vû le *Seigneur*. Le *Seigneur* s'est livré à la mort pour nous. Nous contemplons la gloire du *Seigneur* dans son Evangile, comme dans un miroir.

SEIGNEUR, se dit aussi des puissances temporelles. *Proceres*, *aula Principes*, *Primates*, *Dynastæ*. Le Roi est notre souverain *Seigneur* & maître : il est *Seigneur* de nos vies & de nos biens. *Supremus Dominus, vitæ & bonorum nostrorum magister*. Fut présent en sa personne haut & puissant *Seigneur* Messire, &c. C'est un *Seigneur* titré & qualifié. *Nosseigneurs* les Prélats. *Nosseigneurs* du Parlement. On appelle l'Empereur d'Orient, ou Turc, *le grand Seigneur*. *Turcarum Imperator*.

☞ Seigneur. On appelle en Angleterre, la Chambre haute, la Chambre des *Seigneurs*. Acad. Fr.

Ce mot vient de *Senior*. Nicod. Grégoire de Tours, & plusieurs Auteurs anciens ont appellé *Seniores*, les Gentilshommes & grands Seigneurs. Quelques-uns veulent pourtant que ce mot vienne de l'Hébreu שר, *Sar*, mais il n'y a pas d'apparence, c'est de *Senior*.

Seigneur, se dit aussi de celui qui releve une terre ou un fief qu'on posséde, & de la qualité de celui qui posséde un fief. *Ipso dominii jure Dominus*. Ce Gentilhomme est *Seigneur* du village Cet autre est le *Seigneur* dominant. On doit la foi & hommage à son *Seigneur*, la bouche & les mains. Quand on dénie un homme à son *Seigneur*, cela emporte commise, ou confiscation du fief. Un *Seigneur* Haut-Justicier, un *Seigneur* de Paroisse. Un *Seigneur* Censier, qui n'a sous lui que des rotures. On appelle les grands *Seigneurs* du Royaume, ceux qui ont plusieurs terres ou seigneuries. C'est un *Seigneur* de marque, fort qualifié. Un *Seigneur subalterne*, est celui qui posséde un arriere fief. *Seigneur-lige*, qui est le *Seigneur* immédiat. Le *Seigneur-lige* s'appelle aussi *Seigneur* prochain ou proche, à la différence du *Seigneur* supérieur, duquel l'on n'est pas en propre fief, mais en arriere-fief. *Seigneur* plus près du fond, c'est le *Seigneur* immédiat. *Seigneur foncier*, qui est maître du fond. *Seigneur subalterne*, c'est le *Seigneur* justicier, autre que le Roi, duquel il est inférieur & vassal, ou arriere-vassal, & qui ressortit en la jurisdiction Royale. *Seigneur* utile, c'est le propriétaire qui posséde & joüit de l'héritage censuel, féudal, ou redevable de rente fonciere, & qui s'appelle *Seigneur* profitable en la Coutume de Clermont, art. 108 & 109. parce qu'il joüit du fief & de ses fruits, à la différence de celui auquel on en doit la foi & hommage, qui s'appelle *Seigneur* direct.

Seigneur, se dit en termes de Droit de celui qui est maître & propriétaire d'une chose. *Dominus*. C'est un stellionat de vendre quelque bien meuble ou immeuble, dont on n'est pas *Seigneur* & propriétaire, qui appartient à autrui. On appelle *Seigneur direct*, celui dont releve la terre; celui qui a donné à rente ou à cens son héritage feudal ou roturier. *Seigneur* dominant, c'est le *Seigneur* du fief dominant, & le vassal est appellé *Seigneur* du fief servant. *Seigneur* feudal, ou *Seigneur* du fief, c'est le *Seigneur* du fief dominant, & *Seigneur domanial*, celui qui en a le domaine utile.

Seigneur des loix, s'est dit autrefois pour Jurisconsulte, homme versé dans l'étude du Droit. Voyez Beaumanoir, c. xxxviii, p. 203. l. 28. Les Hébreux emploient בעל, *baal*, c'est-à-dire, *Seigneur*, dans le même sens.

Seigneur, ce mot se dit en termes d'Astrologie & de Géométrie. C'est la planete qui domine dans une maison du ciel. *Dominus*.

Seigneur, en Plein-chant, se dit des quatre tons authentiques que l'on place au dessus des quatre plagaux, parce qu'on les nomme, & qu'ils sont effectivement les supérieurs, les principaux, les chefs, les *Seigneurs*, les maîtres, les dominans, &c. Brossard.

On dit aussi de la serge de *Seigneur*, en parlant d'une serge très fine & luisante, dont les Ecclésiastiques, les gens de robe de qualité avoient autrefois coutume de s'habiller. *Rasi densique fili pannus praestans*.

Seigneur Terme de Fleuriste. Nom d'une tulipe qui est rouge-clair, & chamois blanchissant Morin.

Seigneur, se dit quelquefois en riant pour Monsieur. *Dominus*. La jeune Dorimene se marie avec le *Seigneur* Sganarelle qui n'a que 55 ans. Mol.

> Seigneurs *Chevaliers Catelans*,
> *Vous êtes civils & galans*. Voit.

Seigneur, se dit proverbialement en ces phrases. A tous *Seigneurs* tous honneurs. *Cui honorem, honorem*. Nulle terre sans *Seigneur*. Tandis que le Vassal dort, le *Seigneur* veille, c'est à dire, que le *Seigneur* peut saisir & faire les fruits siens, d'un fief mouvant de lui, tandis que le Vassal néglige de lui porter la foi & hommage. On dit aussi, tant vaut le *Seigneur*, tant vaut sa terre, pour dire, que le revenu d'une terre augmente à proportion du soin qu'en prend le propriétaire. On dit aussi, qu'un homme fait le grand *Seigneur*, qu'il a un train de grand *Seigneur*, pour dire, qu'il fait le gros Monsieur, ou qu'il est glorieux ou superbe. De grand *Seigneur*, grande riviére & grand chemin, fuis, si tu peux d'être voisin.

SEIGNEURIAGE. subst. masc. Droit qui appartient au Seigneur. *Jus, Dominium*. Il ne se dit guère qu'en fait de monnoies, dans la fonte desquelles il en revient au Roi quelque profit pour le droit de *Seigneuriage*. Sur chaque marc de louis d'or, le droit de *Seigneuriage* est de sept livres dix sols; sur le marc d'argent, douze sols & douze deniers pour chaque marc d'argent. On l'appelle quelquefois droit de *rendage*, que le Maître des Monnoies doit rendre au Roi.

SEIGNEURIAL, ale adj. Qui appartient au Seigneur. *Dominus, Jure Domini utens*. Les lods & vente sont des droits *seigneuriaux*. Les cens & rentes *seigneuriales* ne se prescrivent point. On est obligé de porter foi & hommage au manoir *seigneurial*. Cette terre est fort *seigneuriale*, elle consiste en fort beaux droits.

Seigneurial, signifie aussi, Noble, grand, magnifique. *Nobilis, magnus, magnificus, illustris*. Ce château a l'air fort *seigneurial*.

SEIGNEURIALEMENT. adv. d'une maniére seigneuriale. *Nobiliter*. Cet homme vit *seigneurialement*. Cela se dit fort peu, si cela se dit.

SEIGNEURIE. s. f. Propriété, joüissance. *Dominium, Ditio*. On distingue deux *seigneuries* sur un héritage: l'une directe, c'est celle que le Seigneur féodal se retient, en se faisant payer un cens par le Vassal: l'autre est la *seigneurie* utile, qui est celle du propriétaire qui tient l'héritage à cens, & comme Vassal.

Seigneurie. Terre d'un Seigneur, dont relévent d'autres fiefs & censives. *Clientela jura*. La *seigneurie* est une dignité avec la puissance publique en propriété. Loyseau. Un tel hameau est dans la censive d'une telle *seigneurie*. En la basse Latinité on l'a appellé *senioraticum*, *senioratus* & *seniorale*.

Seigneurie, se dit quelquefois du domaine, du territoire d'un petit Etat, comme la *Seigneurie* de Venise, de Gênes. *Dominatus, Dominatio, Ditio, Jurisdictio*. On le dit aussi des Officiers ou Magistrats qui les gouvernent. Vos illustrissimes *Seigneuries*.

Seigneurie, se dit aussi quelquefois de la personne, mais seulement en discours familier. *Dominatio*. N'en déplaise à votre *seigneurie*. Je suis serviteur à votre *seigneurie*.

Seigneurie. Nom, qualité qu'on prend ou d'une terre, ou qu'on imagine, pour distinguer les personnes d'une même famille. *Dominatio, titulus*.

> *Que Diable vous a fait aussi vous aviser*
> *A quarante deux ans de vous débaptiser;*
> *Et d'un vieux tronc pourri de votre métairie,*
> *Vous faire, dans le monde, un nom de* Seigneurie?
>
> Molière.

☞ SEIGNEURIER. v. n. Commander. *Seigneurier* est dans Marot.

SEIGNOR, ou SEGNOR s. m. Vieux mot. Seigneur, venant de *Senior*. Borel. L'Epitaphe du Comte Raimond de Toulouse porte:

> *Nou ja hom sur la terra*
> *Per gram* Segnor *que fous*,
> *Qu'em jettez de ma terra*,
> *Se la Gleisa nou fous*.

C'est-à-dire, Il n'y a homme sur la terre, pour si grand Seigneur qu'il fût, qui m'eût jetté hors de ma terre, si l'Eglise n'eût été.

SEIGNOURIR. Vieux verbe. Dominer, venant de *Senior*; parce que les plus vieux ont empire sur les plus jeunes Borel. *Dominari, Dominum esse*.

SEIHUN, ou SIHUM s. m. C'est le bras d'un fleuve de la grande Tartarie, nommé Chesel Quand ce fleuve, qui prend sa source aux confins du Thibet, est arrivé à Kand ou Cant, il se sépare en deux branches, dont la septentrionale prenant le nom de Kand, ou de *Sihum*, ou d'Alf-

hash

hash, va se décharger dans la mer Caspienne, un peu au midi de Caraëns. Voyez la carte des parties septentrionales de l'Asie & de l'Europe par Witsen.

SEILLANS. subst. masc. Nom propre de lieu. *Salinensium*, ou *Salmiensium civitas*, *Salinæ Suetriorum*. C'étoit anciennement une ville de la Gaule Narbonoise; maintenant c'est un bourg de France, situé dans la Provence, à cinq lieues de Fréjus, du côté du nord. MATY. *Valois*, p. 528.

SEILLE. s. f. Vieux mot qui signifioit un *seau*, & se dit encore en beaucoup d'endroits. Il y a à Rouen une rue de la *seille*. Il vient du Latin *situla*, & selon du Cange, de *sellus*, qui étoit une mesure de choses liquides. Les Italiens disent *secchia*; ce qui a donné le nom au Poëme Héroïcomique du Tassoni de la *Secchia-rapita*, traduit élégamment par M. Perrault, qu'il a fondé sur ce qu'on enleva aux Modénois une *seille* de bois suspendue depuis long-temps à la voûte de la salle du Thrésor de la Cathédrale, du temps de l'Empereur Frédéric II. quoique le vrai sujet de cette guerre fût, que ceux de Boulogne refusoient de rendre aux Modénois les villes de Nonantola & de San-Césaren.

☞ Ce mot signifie plus particuliérement, en quelques Provinces, un vaisseau de bois, sans fond par le haut, & qui a la grosseur d'une feuillette. Il est garni de cerceaux, & d'une anse de fer posée sur un gros bâton dont deux hommes se chargent chacun une épaule pour transporter le vin du pressoir dans les caves. Ce bâton, appellé *tinet*, sert aussi à broyer les raisins dans la cuve.

SEILLE. s. f. Nom propre d'une riviere de la Lorraine. *Salia*, *Sallia*. Elle a sa source dans le lac de Lindre, baigne Dieuze, Marsal & Moyenwinc, Wic, Nomeni, & se décharge dans la Meuse à Metz. MATY. Valois, *Not. Gall. pag.* 496. & 603.

SEILLURE. s. f. Terme de Marine, est la trace ou le chemin d'un vaisseau sur la mer. *Sulcatio*. On a fait un signal pour suivre la *seillure* de l'Amiral. On dit autrement *sillage*, *eau* ou *aiche*, & *houage* ou *aquade*. *Liratio*, *vestigium navis*.

☞ SEIME. s. f. Maladie de cheval. C'est une fente dans les quartiers du sabot, laquelle s'étend quelquefois depuis la couronne jusqu'au fer, & fait boiter le cheval. *Fissura ab ima suffragine ad soleam in equino cornu*.

SEINE. s. f. Vieux mot. Un filet ou rêts de pêcheurs. BOREL. *Rete piscatorium*.

SEIN. s. m. Partie du corps humain où sont les mammelles. *Sinus*, *pectus*, *gremium*. S. Jean eut l'avantage de se reposer sur le *sein* du Seigneur. Les Paysans mettent souvent leur bourse dans le *sein*, pour la cacher, c'est-à-dire, sous leur chemise.

> *Oui, j'ai vû l'assassin*
> *Retirer, tout fumant, le poignard de son* sein.
> RACINE.

SEIN, se dit particuliérement à l'égard des femmes, de leurs tétons. *Mammæ*, *ubera*, *mammillæ*. Cette fille a le *sein* plat, n'a point de *sein*, son *sein* n'est pas encore formé, c'est-à-dire, elle n'a point encore de tétons. Cette femme est morte d'un cancer qu'elle avoit au *sein*. Elle a le *sein* découvert, cela est bien immodeste & bien scandaleux. Son enfant dormoit sur son *sein*. Elle cacha un billet dans son *sein*. ACADÉM.

☞ SEIN. On dit, qu'on a coupé le *sein* droit, ou le *sein* gauche à une femme, pour dire, qu'on lui a coupé la mammelle droite, ou la mammelle gauche. AC. FR.

SEIN, se dit pour l'esprit & le cœur de l'homme. *Pectus*, *animus*. Il y a long-temps qu'il a conçu cette trahison dans son *sein*. Il a déposé ses secrets dans le *sein* de son ami. ACADÉM.

SEIN, se dit aussi pour les entrailles, le ventre. *Viscera*, *uterus*. La sainte Vierge porta Notre-Seigneur neuf mois dans son *sein*. Mon fils ayez pitié de moi, qui vous ai porté neuf mois dans mon *sein*. SACI. *II. Machab.* VII. 27.

SEIN, signifie aussi un creux, une capacité qui peut contenir, enfermer quelque chose. *Sinus*. La mer enferme en son *sein* plusieurs monstres: elle a englouti dans son *sein* plusieurs vaisseaux. Les Poëtes disent que le soleil se va coucher dans le *sein* de Thétis; pour dire, la mer. Tous les métaux & minéraux sont enfermés dans le *sein*, dans les entrailles de la terre. Jonas fut trois jours dans le *sein*, dans le ventre d'une baleine, & fut la figure de J. C. qui fut trois jours dans le *sein* de la terre, dans le tombeau.

SEIN, se dit quelquefois en ce sens d'une ouverture de la terre qui reçoit la mer dans sa capacité. *Sinus*, *mare*, *hiatus*. Le *sein* Arabique, ou la mer Rouge. On dit principalement le *sein* Persique, qui s'étend depuis Ormus jusqu'à Balsora. Il entra dans le *sein* Persique. ABLANC. C'est ce qu'ailleurs on appelle *golfe*.

☞ SEIN. C'est le nom qu'on donne à de certaines taches naturelles que les hommes ont sur le corps: on les nomme autrement des mers. Le mot Latin est *nævus*. Il y a peu de personnes qui n'ayent leur *sein* ou leur *mer* particulier. Les Physionomistes font des observations sur la couleur, la grandeur, & le lieu où sont placés les *seins*, & en tirent des conjectures. Voyez le premier Tome des Lettres de Madame du Noyer, pag. 268. Elle y parle de ces sortes de *seins* qu'on a sur la peau.

SEIN, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Pectus*. La nouvelle de cette mort lui a mis, lui a plongé un poignard dans le *sein*; c'est-à-dire, l'a cruellement affligé. *Hoc nuncium gladium in ejus pectore defixit*. L'amour entre par les yeux dans le *sein*, c'est-à-dire, dans le cœur. L'amour de la gloire mit dans le *sein* d'Alexandre la pensée de la conquête de l'Asie.

On dit en Théologie, que les Bienheureux sont dans le *sein* de la gloire. *In sinu gloriæ*. Que les anciens Patriarches attendoient la venue du Messie dans le *sein* d'Abraham. *In sinu Abrahæ*. Cette expression est prise de saint Luc, XVI. 22.

On dit encore figurément, Il est retourné, il est venu mourir dans le *sein* de sa patrie, dans le *sein* de ses parens. Platon étoit né dans le *sein* d'une République. DAC. Il porta la guerre dans le *sein* de la Grèce. ABL. L'Eglise est une bonne mere qui reçoit tous les fidéles dans son *sein*. Il faut tâcher de ramener dans le *sein* de l'Eglise ceux que le schisme en a séparés. FLÉCH. La vérité sort peu-à-peu du *sein* de la dispute. ID. Rencontrer la disette au *sein* de l'abondance. BOIL. L'esprit languit & s'endort dans le *sein* du repos. S. EVR.

> *Une Eglise seule à ses yeux immobile*
> *Garde au* sein *du tumulte, une assiéte tranquile.*
> BOIL.

Les Canonistes disent que le Pape a tous les droits dans son *sein*, qu'il n'est point surpris dans le droit.

SEINCOS. s. m. Espéce de crocodille de la grosseur d'une salamandre. *Scincos sive salamandra staturâ coæqualis*. ☞ Cet animal a la queue ronde & écaillée, & se nourrit de fleurs odoriférantes. Les petits sortent de la coquille où la mere a pondu les œufs. Sa chair avec d'autres ingrédiens est un bon remède contre plusieurs maladies. On le trouve en Égypte.

SEINE. s. m. Nom propre d'homme. *Sequanus*. Saint *Seine* naquit à Maimont, petite ville aux extrémités de la Bourgogne, vers le nord. Il fut Abbé, & l'on place sa mort vers l'an 580. Dom Mabillon rapporte sa vie dans ses *Acta SS. BB. Sæc. I. p.* 263.

SAINT SEINE. Nom d'un Bourg & Abbaye de France. *Fanum S. Sequani*. Il est dans le Duché de Bourgogne, près de la source de la Seine, & à cinq lieues de Dijon. MATY.

SEINE. s. f. Nom propre d'une des grandes rivières de France. *Sequana*. Elle a sa source dans le Duché de Bourgogne, au bourg de Chanceaux, & après avoir traversé une partie de la Bourgogne & de la Champagne, elle passe dans l'Île de France, & de-là dans la Normandie, où elle se rend à la mer de Bretagne par une embouchure qui a trois lieues de large. La *Seine* reçoit plusieurs rivières considérables, qui sont du côté droit, l'Aube, la Marne & l'Oise, & du gauche l'Yonne, le Loing & l'Eure. Elle baigne plusieurs villes, Châtillon & Bar-sur-*Seine* en Bourgogne; en Champagne, Troies & Nogent-sur-*Seine*, où elle commence à porter bateau; dans l'Île de France, Montreau-Faut-Yonne, Melun, Corbeil, Paris, Poissi, Meulan &

Mante; & en Normandie Vernon, le Pont de l'Arche, Rouen, Caudebec, Harfleur & le Havre-de-Grace; la marée remonte dans la *Seine* jusqu'à trente lieues au-dessus de son embouchure.

SEINE. s. f. C'est une espéce de filet qui se traîne sur les grèves. *Sagena.* ☞ Quelques-uns écrivent *saine.* Il y a deux fosses où je fis jetter la *saine*, en une je pris bien de quoi emplir une barrique de truites saumonnées, & en l'autre six-vingt saumons. Daeva. *P. I. c. 5.* Il semble qu'il faudroit écrire *senne*, car on écrit *senner*, verbe dérivé de *seane*, comme on le verra à sa place. On se sert aussi dans les petites riviéres d'un rêts à pêcher qui a deux grandes ailes, & une longue nasse, que quelques-uns appellent *seine*, mais plus ordinairement on l'appelle *seme*.

Ce mot vint de *sagena* Latin, lequel est tiré du Grec σαγήνη. Menage.

SEINFOIN. Voyez Sainfoin. La Quintinie écrit *seinfoin*.

SEING. s. m. Marque qui est au bas d'un acte, d'un écrit, qui en confirme la teneur par l'apposition du nom écrit de la main de celui qui en consent l'exécution, ou de la personne publique préposée pour en rendre témoignage. *Chirographum.* Ainsi on dit une promesse, un billet sous *seing* privé, quand il n'y a que la signature de la personne intéressée. Le *seing* des Notaires, du Tabellion, du Greffier, quand l'acte est attesté par des personnes publiques. Un billet sous *seing* privé ne porte point ordinairement d'hypothéque jusqu'à ce qu'il soit reconnu: ☞ car un billet sous *seing* privé, & non reconnu, prend hypothéque du jour de la mort du débiteur.

Ce mot vient du Latin *signum.* Du Cange croit que c'est à cause qu'autrefois on apposoit le signe de la croix au bas des actes avec les signatures, comme un symbole du serment qu'on faisoit de les observer.

On appelle *blanc-seing*, ou *blanc-signé*, une feuille de papier blanc, au bas de laquelle on met son nom pour être remplie à la discrétion de ceux à qui on le confie. *Charta alba, pura, chirographo instructa.* On met des *blancs-seings*, entre les mains des Arbitres convenus, pour les remplir d'une transaction, & pour empêcher qu'on ne se pourvoye par appel contre leur jugement, s'ils donnoient une sentence arbitrale. Du temps de saint Bernard on ne mettoit ni le nom ni le *seing* dans les actes & dans les titres. On se contentoit d'y mettre le scel. Autrefois les Sultans se noircissoient la paume de la main avec de l'encre pour appliquer leur *seing* sur un papier, ce qui vient de ce que ces peuples ne sçavoient au commencement, ni lire, ni écrire.

Seing, en vieux François, signifioit cloche élevée dans un clocher, qui n'est plus en usage qu'en son composé *toc-seing*, parce qu'on la touche pour assembler le peuple; & on l'appelle ainsi, parce qu'on en portoit autrefois à la guerre pour avertir. On voit dans Grégoire de Tours, que ce mot de *seing* signifie le son d'une cloche. *Sonus cymbali.* Et selon Tripaut de Barbis en son Dictionnaire: *Sex sunt tintinnabulorum genera, nempe squilla quæ pulsat in triclinio, cymbalum in claustro, nola in choro, dupla, dulpa, vel nonula in horologio, campana in refectorio, & signum in turri.* Borel écrit aussi *sein*, & dit que de-là vient le proverbe, il n'en fait pas les *sein* sonner.

SEINGLE. s. f. Vieux mot. Une sangle de cheval, & vient de *cingulum*, ceinture. Borel.

SEINSHEIM. s. m. Nom propre d'un bourg de la Franconie. *Seinshemium.* Il est chef de la Baronie de *Seinsheim*, située entre le Comté de Schwartzemberg, & le Marquisat d'Onspach. Le Bailliage d'Erlach, enclavé dans l'Evêché de Wurtzburg, dépend de cette Baronnie, qui appartient à la Maison de Schwartzemberg. Maty.

SÉJOUR. subst. masc. Demeure, lieu où l'on habite. *Habitatio, mansio, domicilium, sedes.* Cette maison de campagne est en belle vûe, c'est un agréable, un beau *séjour.* Fixez votre *séjour* à Paris, c'est un *séjour* commode: chacun y vit comme il veut. Il faut être amoureux pour se plaire dans la solitude, & en faire son *séjour* ordinaire. Rome est le *séjour* du mensonge & de l'imposture. Ablanc.

Vous suivez le parti de l'aveugle Fortune,
Pour elle vous fuyez ce paisible séjour. Vill.

La prison est un triste *séjour.* *Carcer est tristis habitatio.* Le ciel est le *séjour* des Bienheureux. L'enfer est le *séjour* des damnés. *Sedes beatorum est cælum; infernus locus damnatorum.*

Il a peur que ce Dieu, dans cet affreux séjour,
D'un coup de son trident ne fasse entrer le jour. Boil.

Regnier l'a dit des personnes:

Passera le séjour *& l'honneur des Charites,*
Les délices du Pinde, & son cher ornement. Régn.

Ce mot vient de *Sejornum Regis*: c'est ainsi qu'on appelloit le lieu où l'on nourrissoit les chevaux du Roi, où on les laissoit reposer jusqu'à ce qu'il en eût besoin. Il y avoit un Gouverneur ou Garde du *Séjour*, qui avoit sous lui des Maréchaux, des Pages, & autres Officiers ou valets; & il y avoit aussi un Chapelain, qu'on disoit chanter au *Séjour*: de-là vient qu'on a appellé chevaux *séjournés*, ceux qui n'étoient point fatigués. Du Cange.

Séjour, se dit aussi du temps qu'on demeure en un lieu. *Commoratio, mansio.* Ce Provincial est venu à Paris faire son *séjour.* On taxe ceux qui plaident au Conseil, leur voyage & leur *séjour.* *Mora.* Cet homme est fort valétudinaire, il ne fera pas long *séjour* sur la terre. Notre *séjour* sur la terre est une demeure passagére, qui ne vaut pas la peine de faire de grands projets. S. Evr. *Diversorium.* S. Pierre appelle la durée de notre vie, un *séjour* temporel. On donne aux troupes qui sont en marche quelques journées de *séjour.*

☞ Séjour. On appelle, Acte de *séjour*, la déclaration faite au Greffe, par laquelle on prend acte qu'on est venu pour la poursuite d'un procès, & en vertu de laquelle on prétend que la Partie payera les frais du *séjour.* Acad. Franç.

☞ Séjour, en terme de marine, est le temps qu'un vaisseau reste dans un port, ou dans une rade étrangère.

☞ Séjour. *De séjour*, Pour, reposé, frais. Marot.

SÉJOURNER. v. n. Demeurer en un lieu. *Habitare, manere, diversari, commorari.* Quand on a toujours *séjourné* en Province, on est bien neuf en arrivant à la Cour. Il a beaucoup voyagé en peu de temps, il n'a guère *séjourné* en chaque ville.

☞ SEIPOD. s. m. Poids de Moscovie, dont on se sert particuliérement à Archangel. Il contient dix poudes, à raison de 40 livres le poude, poids du pays, qui reviennent à 32 livres, poids de marc.

SEIR. Montagnes de l'Arabie Pétrée. *Seir.* Elles bornoient anciennement la Judée du côté du midi, & la séparoient de l'Idumée. Elles portent aujourd'hui le nom de Sardenai.

Quelques-uns, comme le P. Lubin, placent encore d'autres montagnes de *Seir* aux confins des Tribus de Dan, de Juda & de Benjamin: mais on peut douter s'ils ont raison.

SEIRA. s. f. Nom d'une ville de l'ancienne Idumée. *Seira.* Voyez IV. L. des Rois, VIII. 21.

SEIRATH. s. f. Nom propre d'un lieu de la Terre-sainte. *Seirath.* Il étoit dans les montagnes d'Ephraim au sud, du côté de la Tribu de Benjamin.

SEISSEL. s. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Sesselium, Sissum.* Elle est dans le Bugei, sur le Rhône, à six lieues d'Anneci, vers le couchant septentrional. Le Rhône commence en cette ville à porter bateau. Maty.

☞ SEIZAINE, ou EIL-AGOR. Espece de petite corde ou grosse ficelle, dont les emballeurs se servent. Il y a de la grosse & de la menue *seizaine.*

☞ Seizaine. s. f. C'est ainsi qu'on appelle dans le commerce, des cerceaux qui servent aux Tonneliers, certains paquets qui contiennent seize cerceaux.

☞ SEIZAINS. s. m. pl. Draps de laine dont la chaîne est composée de 16 fois 100 fils, c'est-à-dire, 1600 fils en tour.

SEIZE. adj. numéral & subst. Nombre composé de dix & de six unités. *Sexdecim.* Ce coupon de toile contient une aune & un *seize.* Quatre fois quatre sont *seize.* Pour être

Chevalier

Chevalier de Malte, il faut prouver sa noblesse par *seize* quartiers. Les Libraires appellent un livre *in-seize*, quand la feuille imprimée fait *seize* feuillets. *Seize* se dit aussi pour *seizieme*. On dit que dès le *seize* Janvier précédent, &c. Pat.

Seize. s. m. Les *seize*. Nom de faction, nom que l'on donnoit pendant la Ligue aux Chefs des Ligueurs de Paris. Ce n'est pas que les chefs des Ligueurs de cette grande ville ne fussent que *seize*, ils étoient quarante : mais Paris étant divisé en *seize* quartiers, ils commirent en chaque quartier un d'eux pour y commander, & y faire exécuter ce que le Conseil entier auroit réglé. Ce fut un nommé Rocheblond bourgeois de Paris, qui commença cette faction sous Henri III. sous prétexte que ce Prince favorisoit les Hugueonts. Voyez l'Histoire de la Ligue par Maimbourg.

Le Catholicon a dit :

> *A Paris* seize *Quarteniers*,
> *A Montfaucon* seize *piliers*,
> *C'est à chacun son bénéfice.*

Dans le même livre, une épigramme *sur la penderie de quatre des seize*, finit ainsi :

> *De seize ils sont réduits à douze,*
> *Et faut que le reste se houze,*
> *Pour après les quatre premiers*
> *Etre perchés comme ramiers.*

Dans la description de la procession des États de 1593. la même Satyre dit : Puis les *Seize*, réduits au nombre des Apôtres, & habillés de même. Le Conseil des *Seize*. Le parti des *Seize* étoit fort puissant à Paris pendant la Ligue.

☞ Richelet, Furetiere, & d'autres ont cru que ceux qu'on appelloit les *Seize*, étoient proprement les Quarteniers des *seize* quartiers de Paris, parce que le Conseil des *Seize*, se nommoit le Conseil des *seize* quartiers. Mais c'est une erreur, car de ces *seize* Quarteniers il n'y en avoit que cinq qui fussent de la faction des *Seize*, comme ils le montrerent bien à la réduction de Paris. Il ne faut pas croire non plus qu'ils ne fussent que *seize* : ils étoient plus de quatre mille, dit Cayet en sa Chronologie novennaire. M. le Duchat, sur la Sat. Mén. T. II. p. 393.

SEIZIEME adj. m. & f. Nombre ordinal, qui est en un rang où il en voit quinze devant lui. *Decimus sextus*. Il est le *seizieme* Conseiller de sa Chambre. Le *seizieme* du mois on est obligé de déménager.

☞ Seizieme. s. m. Ce mot est quelquefois substantif. Je n'ai qu'un *seizieme* dans cette succession. J'ai un *seizieme* dans cette affaire, dans ce traité, dans cette cargaison. Un *seizieme* d'étoffe, de toile, de galon, &c.

Seizieme. s. f. Terme de Musique, c'est la seconde triplée, ou la neuvieme doublée. Brossard. C'est la triplique de la seconde. Id.

☞ SEIZIERE, s. f. Faction des Seize au temps de la Ligue. La *seiziere* étoit accompagnée d'un grand nombre de pédans de divers ordres & nations. *Hist. des singeries de la Ligue*, p. 328 *du I. T. de la Sat. Mén. in* 8°.

SEKIZINGI. s. m. Terme de Calendrier. Huitieme mois de l'année des Tartares Chinois. *Sekizingius*. Il répond au mois de Juillet ; on dit aussi *Sacezang* & *Sacizang*. Fabricius, *Menol. p.* 81.

S E L.

SEL. s. m. Terme de Chymie. Substance acide qui entre en la composition de tous les corps, & qui est un de leurs principes physiques. *Sal*. Les Chymistes ne connoissent que trois principes, le *sel*, le soufre & le mercure. Il n'y a proprement que deux *sels* en la nature, l'*acide* & l'*alkali*, dont tous les corps sublunaires sont composés. Ce *sel* des Chymistes reste ordinairement mêlé parmi la terre après la distillation, & est de couleur blanche & de consistence seche & friable. Coringius Médecin & Professeur à Helmstad, a donné un Traité sur les *sels*.

Le *sel* commun est de trois sortes. Le premier est le *sel gemme*, ainsi nommé par les Arabes, les Chymistes & les Apothicaires. *Sal gemma*. Il est blanc & fossile, & a les mêmes qualités du marin. *Sal fossile*. Il est ainsi nommé à cause de sa transparence. On tient que c'est un *sel* de pierre. Il se lapidifie par le feu souterrain, ou par le soleil, & est presque dur comme du marbre. Il est clair comme du crystal, & on en fait des vases. Il rougit & s'ignifie comme le fer, & ne pérille point au feu. Il y en a des montagnes dans la Pologne, dans la Hongrie, & dans la Catalogne, au Duché de Cardone. C'est la source de tous les autres *sels*. Celles de Pologne, qu'on appelle les mines de *sel* de Velika, sont à deux lieues de Cracovie. M. le Laboureur dans son Voyage de Pologne, dit qu'il y a près de trois lieues à descendre par des câbles dans ces mines, à la réserve d'une échelle de deux ou trois cens marches ; qu'il y a plus de cinq cens ménages établis dans ce gouffre, qui ont creusé dans le *sel* une espece de ville, où il y a des rues, & de toutes sortes de maisons, avec les commodités des autres qui sont sur la terre, & qu'il y a beaucoup d'enfans qui n'ont jamais monté en haut, & qui ne peuvent s'imaginer qu'il y ait d'autre monde. Il y a une Eglise & des Prêtres, un Juge, & enfin toutes sortes d'offices : l'on y fait des mariages & des enfans, & toute l'occupation de ces habitans des ténebres, est de tailler cette roche de *sel* en grosses colonnes, que les Polonois, Silésiens, Moraves, Hongrois, & ceux d'Autriche & d'Allemagne viennent acheter. M. le Laboureur raconte ces choses sur la foi d'autrui. D'autres Voyageurs qui ont descendu dans cet abîme de *sel*, assurent qu'on y voit un grand nombre de misérables attachés à ses mines, mais qu'on n'y appercevoit aucune trace de cette prétendue république si dévote & si bien réglée. Ils ne disent pas non plus qu'il y ait tant à descendre. Aux environs de Copiapo à la côte de Chili, par 27 deg. de latitude australe, toute la terre est pleine de mines de *sel gemme*, d'où vient que l'eau douce y est fort rare. Fraz. p. 228. Pline dit qu'en la ville de Carrhes, en Arabie, on fait les murailles, & on bâtit les maisons de *sel*, & qu'au lieu de mortier on use d'eau simple. Dans l'Ethiopie le *sel* tient lieu d'argent ou de monnoie fort courante. On le tire d'une roche qu'on taille en forme de brique longue de huit pouces. Il est très-blanc & très-dur, & il s'en transporte tant, qu'il y a des caravanes de 600 chameaux, qui ne sont chargés d'autre chose. Il ne se trouve que dans le petit royaume de Dancal, qui signifie le *pays du sel*. ☞ Il y a aussi des mines considérables de *sel* dans le Magdebourg. Mais les *sels gemmes* de Magdebourg, de Brunswick, de Saxe & de Pologne, ne peuvent être employés aux salaisons des viandes, suivant les expériences qu'on en a faites plusieurs fois. *Gaz*. 1723. 534 535.

Le second *sel* est fait par l'évaporation de l'eau des fontaines salées, comme celles de Salins en Franche-Comté. *Sal elixatum*.

Le troisieme *sel* est le *sel* marin, fait de l'eau de la mer. *Sal marinum*. On la fait entrer par des rigoles dans les marais salans, & la chaleur du soleil la fait évaporer. Sa figure est cubique, comme l'a fort bien fait voir M. Descartes. C'est le plus parfait de tous les *sels*, & il ne peut être détruit par aucun autre *sel*. Le *sel* marin blanchit la solution du *sel* de Saturne. M. Mariotte dit que le *sel*, dissout dans l'eau, se remet en *sel*, lorsqu'on y verse beaucoup d'esprit de vin, qui empêche l'action de l'eau sur le *sel*.

Selon l'Auteur du Dictionnaire hermétique, le *sel* marin est composé de beaucoup de mercure ou humidité interne pour la fusion, de quelque peu de soufre salineux, volatil, combustible, & quantité de sec ou terre pure pour sa fixité, unis dans ses principes ; que sa fusion très-difficile nous manifeste sa nature intérieurement froide, que ses esprits sont blancs, & que s'il est âcre, desséchant, & par conséquent sec & chaud, ce n'est que par accident, à cause du *sel* volatil & du soufre combustible ses opposés, avec lesquels il est joint. Il ajoute que quelques personnes faisant profession de science, c'est-à-dire, d'Alchymie, disent que la mer ne prend point sa salure d'ailleurs que du *sel*, par la terre même qui en est la matiere, comme l'eau sa nourriture, puisqu'on trouve des plages maritimes plus salées les unes que les autres, & qu'il se rencontre diverses sources fort éloignées de la mer, semblablement salées, tirant leur amertume de la terre mê-

me & de l'ammoniac. D'autres disent que ce n'est que le rayon du soleil qui fait la salure de la mer, & qu'à proportion que le soleil darde plus vivement ses rayons sur les eaux de la mer, l'eau en est plus salée, & que où il les darde moins fortement, elle l'est moins ; & que tous les autres *sels* qui se trouvent dans les trois regnes de la nature, tirent leur origine de celui de la mer. Ils veulent encore que quand les eaux salées de la mer en sortent pour faire diverses fontaines & rivieres, elles passent par les pores, c'est-à-dire, par plusieurs petits canaux & veines de la terre, dans lesquels elles sont filtrées & y laissent leur salure ; c'est pourquoi elles en sortent dulcifiées : cette salure alors sert à la nature pour produire divers sujets.

☞ Sel bouillon. C'est le *sel* blanc qui se fait dans quelques Elections de Normandie.

☞ Vaches de sel. On appelle ainsi en Poitou ces monceaux de plusieurs milliers de muids de *sel*, qu'on éleve en forme de meules de foin, pour achever de le sécher, & en attendant la vente.

L'écume de *sel*, se fait de l'eau de la mer, qui se congele avec la rosée sur ses bords & sur les rochers. *Spuma salis.*

Fleur de *sel*, est une écume qui nage sur certains lacs & sur le Nil, dont parle Dioscoride, qui dit que la meilleure est la jaune, qui a une odeur facheuse, & que la naturelle ne se peut dissoudre qu'en huile, & la sophistiquée en eau. *Salis flos.* Pline dit que vers les portes Caspies il y a des rivieres qui charrient le *sel* comme des glaces, & qu'elles l'ont entraîné des montagnes. Fuchsius dit que la fleur de *sel* est le sperme de la baleine, mais il se trompe lourdement. Voyez Sperma ceti.

On distingue aussi les *sels* en *volatils* & *fixes*. *Sal fixum, volatile.* Le *volatil* est la partie salsugineuse, sulfureuse, mercuriale & fugitive des corps mixtes, qui s'éleve par la distillation, ou qui s'exhale & se fait sentir à l'odorat. Le *sel fixe* ou *essentiel*, est celui qui, comme plus matériel, résiste au feu, & le soutient. Il demeure dans la partie terrestre après la calcination ou distillation. Celui-ci se fait remarquer par son amertume & sa chaleur, si on en met dans la bouche. Le *volatil* se fait sentir d'abord par sa ténuité à la langue, au nez & au cerveau.

Le *sel lixivial*, que quelques-uns appellent *lixiviel*, est un *sel* fixe qu'on tire des minéraux par plusieurs lotions ou lessives d'eau chaude, qu'on fait ensuite évaporer, comme le salpêtre & autres. *Sal lixivium.*

La plus grande propriété du *sel*, est qu'il ne craint aucune corruption, & même il en préserve les viandes qu'on en assaisonne, & qu'on y laisse tremper. Il résiste au feu, & s'y purifie, parce que son humidité en sort, & alors on l'appelle *sel décrépité*. Même dans un grand feu il se met en fusion, & se convertit en eaux fortes. Il donne la fertilité aux terres, la solidité à toute sortes de substances, & avance la fusion des métaux. Il y a eu pourtant des Princes qui ont fait semer du *sel* sur les terres pour marque d'indignation, & croyant les rendre stériles. Les Egyptiens croyoient que le *sel* étoit le crachat ou l'écume du géant Typhon ennemi de leurs fausses divinités, c'est pourquoi ils l'avoient en horreur, au rapport de Plutarque.

Le *sel* a deux qualités contraires ; car par son acidité aërienne, subtile, rongeante & pénétrante, il brise & dissout les minéraux durs, compactes & solides ; bien que par un effet contraire il coagule les corps liquides, comme l'eau & le sang. Il y a de ses esprits qui étant mêlés avec de l'eau y produisent une chaleur excessive, & les mêmes mêlés en petite quantité avec des eaux froides, en augmentent la froideur, comme le salpêtre dans la neige.

Tous les *sels* se dissolvent par l'humidité, mais ils ne se fondent dans l'eau que jusqu'à une certaine quantité ; & lorsqu'elle est imprégnée d'un certain *sel* autant qu'elle en peut porter, elle dissout encore une quantité d'un autre *sel*, dont les parties ou atomes sont d'une autre figure, & propres à s'insinuer dans les pores qui restent vuides dans la même eau. Ainsi après que le *sel* commun ne s'y pourra plus dissoudre, il s'y fondra encore de l'alun, & puis du salpêtre, de l'ammoniac & autres. Ce sont les diversités des figures de ces *sels* qui font les differentes saveurs.

Il y a quantité de noms différens de *sels* qu'on tire des minéraux, végétaux & des animaux, comme d'*alun*, *vitriol*, *salpêtre*, *nitre*, *natron*, *ammoniac*, *de Saturne*, *de Mars*, *d'urine*, *de vipere*, *de tartre*, *de polychreste*, &c. qui sont expliqués à leur ordre alphabétique.

Sel, se dit simplement, en termes de Philosophie hermétique, c'est le soufre. Dict. Herm. *Sulphur, sal.*

Sel d'Acier. C'est ce qu'on appelle autrement, vitriol de Mars. Harris.

Sel ammoniac des Philosophes. Terme de Philosophie hermétique. C'est leur mercure, car c'est lui qui donne l'harmonie aux élémens, & l'esprit général qui produit toutes choses ; autrement c'est lorsque la pierre est au dernier degré de perfection. Dict. Herm.

Sel brûlé. En Philosophie hermétique, c'est la noirceur très-noire. Id.

Sel fixe de la matiere. C'est le principe de fixation, autrement c'est le sang ou l'esprit minéral. Id.

La fleur du Sel des Philosophes. Dans la Philosophie hermétique, c'est l'ouvrage de la pierre des Sages, autrement le mercure hermétique qu'il faut cuire. Dict. Herm.

Sel fleuri. Terme de Philosophie hermétique. C'est lorsque le noir paroît, ou c'est le mercure. Id.

Sel honoré. Terme de Philosophie hermétique. C'est le mercure des Sages. Dict. Herm.

Sel des Philosophes. C'est le mercure des Sages, lorsqu'il est calciné. Id.

Salpêtre des Philosophes. C'est l'esprit mobile & fermentatif du printemps, lequel tire son origine du soleil. Id.

Le Sel et l'esprit de Sel des Philosophes. C'est leur mercure qui dissout parfaitement l'or minéral avec du commun, & s'y joint comme étant de sa nature, ce que ne fait pas le *sel* marin & commun : l'humidité qui est dans l'or est cause de sa fusibilité, & fait que le mercure entre facilement dans le corps dur de l'or, pour le réduire en eau. Dict. Herm.

Sel ou Sucre de Saturne. *Sal vel Saccharum Saturni.* C'est le plomb réduit en forme de *sel* par le moyen de l'esprit de vinaigre. C'est ce qui fait que l'on l'appelle aussi sucre de plomb. Harris.

Sel Solaire. C'est le *sel* ammoniac. Dict. Herm.

Sel de Soufre. Voyez Soufre.

Sel de Tartre. Voyez Tartre.

Sel de terre, Sel de verre, Sel de mer. C'est le mercure philosophique. Dict. Herm.

Sel végétal. C'est le Tartre.

Le Sel Universel. C'est une substance solide & compacte, distinguée de son total, qui diversement réuni à son subtil nommé esprit, constitue avec lui toute la variété spécifique & individuelle de la nature, causant l'extension sensible & la consistance solide de la même nature en ses compositions.

Quant à ce qu'on appelle *sel* aux métaux, proprement parlant, c'est celui de leurs dissolvans unis avec partie de leurs cendres métalliques, puisque par la fusion il peut encore reprendre son premier corps, & que ces cendres ou chaux séparées du *sel* étranger, ne fondent point en eau capable de retourner en même *sel*. Quand je parle de dissolvant, je n'entends pas parler du mercure des Sages, qui les dissout radicalement, mais des ordinaires & corrosifs.

Le *sel* pour l'usage ordinaire se distingue en *sel blanc*, & en *sel noir*, en *gros sel*, & *menu sel* ; & on dit qu'une chose est de bon *sel*, qu'elle est cuite dans son *sel*, qu'elle ne sent ni *sel* ni sauge, pour dire, qu'elle est bien ou mal assaisonnée.

C'étoit autrefois la coutume de mettre du *sel* avec les enfans exposés, au moins en Angleterre ; car le Concile d'York tenu en Angleterre en 1195. ordonne qu'on baptisera les enfans exposés, quoiqu'on trouve du *sel* avec eux, sans craindre de réitérer le baptême. Dans la cérémonie de la circoncision, les Turcs mettent d'abord dans la bouche de l'enfant quelques grains de *sel* en disant : Plaise à Dieu que son nom te soit toujours aussi savoureux, que le *sel* que j'ai mis à ta bouche, & qu'il t'empêche de gouter les choses de la terre. Du Loir, p. 137.

Grenier à *sel*, est un dépôt public où l'on met le *sel* que le Roi vend à son peuple, & on appelle *sel gabellé*, celui qui a passé dans ce grenier, & qui y a demeuré deux ans, qui n'est livré que par les Officiers. *Horreum salarium.* Voyez Gabelle. Le *faux sel*, est celui qui est vendu secrettement par des particuliers qui ont fraudé les droits du

du Roi. Impôt de *sel*, est le droit que le Roi leve sur chaque minot de *sel*. On dit aussi, qu'on donne le *sel* par impôt, quand on oblige les peuples à venir prendre aux greniers du Roi une quantité de *sel* qu'on leur taxe, & qu'ils peuvent consommer, dans les pays voisins des salines, où on peut aisément frauder la Gabelle. C'est en cet impôt que consiste la Ferme du *sel*, ou des Gabelles, & sur lequel sont assignées les rentes du *sel*.

Grenier à *sel*, est aussi une Jurisdiction établie aux lieux où il y a de pareils greniers, pour conserver les droits du Roi, & décider les différends qui surviennent à leur occasion. *Salarii Jurisdictio sive camera*. Elle est composée d'un Président & de plusieurs Grenetiers ou Conseillers, d'un Procureur du Roi & d'un Greffier, avec des Archers & Gardes. Les appellations en ressortissent à la Cour des Aides.

☞ Sel *sans gabelle*, est celui qui est délivré à de certaines personnes, qui ont le privilége de n'en point payer la gabelle, mais seulement le prix du Marchand.

En plusieurs Coutumes, on dit que le feu, le *sel* & le pain, partent de l'homme de morte-main ; ce qui signifie que les serfs ou main-mortables ne se succédent que lorsqu'ils vivent en commun : ce qui a été introduit afin que les terres fussent mieux & plus aisément cultivées. Nos Anciens mettoient toujours le *sel* au nombre des choses qui sont absolument nécessaires à la vie. Voyez Cujas, *III. Observ.* 31.

Île du Sel. Voyez Sal.

La ville de Sel. *Civitas salis*. Ville de la Terre-sainte dans la Tribu de Juda, & sur le bord de la mer Morte. Apparemment qu'elle étoit près de ces plaines & de ces montagnes de *sel* dont nous avons parlé au mot *Salines*, en expliquant ce que c'étoit que la Vallée des salines.

Sel, se dit figurément en choses morales, & n'a point de pluriel en ce sens. *Sal*. J. C. dit à ses Apôtres, qu'ils étoient le *sel* de la terre. Les Prélats sont la lumiére & le *sel* de la terre. Pat. On dit que dans un Ouvrage il n'y a pas un grain de *sel* ; pour dire, qu'il est fade, & qu'il n'y a rien qui pique ; pas une pointe, ni une pensée d'esprit. On dit qu'une Épigramme a bien du *sel*, quand elle a un grand sens, ou quelque équivoque agréable ; qu'elle est vive, fine & piquante.

Les Anciens appelloient *sel*, ce qu'il y a de plus vif & de plus piquant dans les Ouvrages, ou un trait de raillerie ingénieux. *Sales*. Le *sel Attique* étoit le plus estimé. Par le *sel Attique*, on doit entendre, selon l'Académie, la pureté & les graces du langage d'Athénes. Un Ouvrage étoit excellent quand il étoit assaisonné de ce *sel* précieux, & qui étoit d'un goût si exquis. S. Evr.

> *Il est* (*un Sonnet*) *de* sel Attique *assaisonné partout*,
> *Et vous le trouverez, je crois, d'assez bon goût.* Mol.

Le *sel* de Juvénal est trop piquant & trop mordicant. Le *sel* de Plaute est rude & grossier : celui de Térence est plus délicat & mieux préparé. S. Evr. La raillerie est un *sel* qui rend la conversation moins fade, & qui y donne un goût plus piquant. Inan. Répandre le *sel* Attique à pleines mains.

> *Et bien souvent les contestations*,
> *Sont tout le* sel *des conversations*.

Sel, se dit proverbialement en ces phrases. On dit de deux personnes de différente humeur qui s'associent, qu'elles ne mangeront pas un minot de *sel* ensemble. *Modium salis non simul consummabunt*. On dit au contraire, que pour bien connoître un homme, il faut avoir mangé un muid de *sel* avec lui. On dit aussi de celui qui est plus fort qu'un autre, qu'il le mangeroit avec un grain de *sel*.

SEL, sel. Vieux adj. Seul. *Solus*. *Sels*, pour seuls, se trouve dans Perceval. Borel.

SELA. s. f. Nom d'une ville de la Tribu de Benjamin. *Jos.* xviii. *Sela*.

SELAGO. s. f. Espéce de Camphorata, ou mousse terrestre, dont les Druides faisoient grand état. Pline, xxiv. 2. Borel.

☞ SELAM. Terme de Relation. On appelle ainsi dans l'Amérique septentrionale, certains postes disposés le long des côtes, où les Espagnols mettent des Indiens en sentinelle, ce sont comme des espéces de guérites, qui sont bâties, tantôt à terre, avec du bois de charpente, tantôt sur des arbres comme des cages, mais assez grandes pour recevoir deux hommes, avec une échelle pour y monter & en descendre.

SÉLANDE. Voyez Zélande. On peut cependant fort bien écrire *Sélande* avec un seul a.

SÉLASIE, ou SÉLASIENNE. Épithéte, ou nom de Diane, pris du nom d'un lieu de la Laconie, où elle étoit honorée.

SÉLASTIQUE. adj. m. & f. Sur une ancienne inscription faite par les anciens habitans de Puzzolo à l'honneur d'Antonin Pie, cet Empereur est appellé Constitutor sacri certaminis Selastici. Il est naturel de croire que c'est une faute, & qu'il faut lire Iselastici. Mais Saumaise, à la fin de ses Notes sur la vie d'Hadrien, par Spartien, soutient que c'est l'usage de ce siécle, & rapporte plusieurs mots Grecs & Latins, dont on retranchoit la premiére lettre, ou la premiére syllabe. Du reste ce nom se donnoit à certains jeux dont nous avons parlé au mot iselastique, qui est leur véritable nom.

SELCHA. subst. f. Nom propre d'une ancienne ville du Royaume de Basan, & ensuite de la Demi-Tribu de Manassé, au levant du Jourdain. *Selcha*, *Salecha*, *Salchuta*. Elle étoit au pied du mont Hermon, à quatorze lieues de la ville de Dan, ou Césarée de Philippe, vers l'orient. Matt. Voyez encore Salécha.

☞ SÉLÉNES. s. m. pl. Sorte de gâteaux qui étoient larges & & cornus en forme de demi-lunes σελῆναι. Dans les sacrifices offerts à la Lune, après six sélénes, on présentoit un autre gâteau appellé βοῦς ἕβδομος, parce qu'il représentoit les cornes d'un bœuf, & qu'il étoit le septiéme. Potterus, *Archaeolog. Grae. L. II. c.* 4.

☞ SÉLENGA. Voyez Salinga.

SÉLÉNIQUE. adj. m. & f. On donne cette épithéte aux discours que fait un Physicien sur les apparences & sur les mouvemens de la lune. *Selenicus*. M. Cassini a fait un ouvrage intitulé *Instructions Séléniques*.

Ce mot vient du Grec σελήνη, *Selene*, qui signifie la Lune.

SÉLÉNITE. s. f. Pierre de la Lune. C'est une pierre rare qu'on trouve encore à présent dans la Chine, qui a cette propriété, de croître ou décroître selon que la Lune est vieille ou nouvelle. *Sélenites*. Il y en a dans le Palais de Péking qui sont d'un prix inestimable. Voyage de Martinius.

Dioscoride a appellé aussi la pierre spéculaire, *sélénite* : & en Grec ἀφροσέληνος, *Petra Lunam repraesentans*, parce que la nuit elle représente la Lune, & qu'elle croît & décroît comme elle. Il dit qu'elle est blanche & transparente, & qu'elle croît en Arabie.

SÉLÉNOGRAPHIE. subst. f. Partie de la Cosmographie. Science qui fait la description de la Lune & de toutes ses parties & apparences, comme la Géographie le fait de la terre. *Selenographia*, *seu descriptio Lunae*. Hévélius grand Astronome de Dantzic a fait le premier un livre de la *Sélénographie*. A l'Observatoire du Roi on fait maintenant des cartes *sélénographiques*. Les Astronomes ont donné des noms à plusieurs taches ou points de la Lune, comme *Aristarque*, nommé autrement *Mons porphyrites* ; le *bord de Platon*, ou *Lacus niger* ; *Copernic*, ou *Etna* ; *Possidonius*, *Hyginus* & *Mersenne* : *Tycho*, autrement *Sinaï*, *Gassendi*, *Damas*, autrement *Athos*, *Mare Adriaticum* & *Apenninus*.

SÉLÉNOGAPHIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Sélénographie. *Selenographicus*. Des tables *sélénographiques*.

☞ SÉLERAN. subst. masc. Terme de Papéterie. Voyez Salbran.

SÉLERING. s. m. Nom propre d'homme. *Serenicus*, ou *Cerenicus*. Sérénic ou Céréoic, vulgairement *Sélering* ou Célerin, & quelquefois Séneri, étoit Italien de naissance, & d'une des meilleures familles de Spoléte en Ombrie. Baillet. Jean Chenu, Claude Robert, les Sainte-Marthe, Gille-Bry de la Clergerie, dans son Histoire des Comtes du Perche, & des Comtes & Ducs d'Alençon, Bondonney dans ses Vies des Evêques du Mans, le P. Le Cointe, Annales de France, aux années 557. n. 39. & 565. n. 15. prétendent que ce Saint vivoit au milieu du VIe.

VIe. siécle. Dom Mabillon dans les *Acta Sanct. Bened.* le retarde d'un siécle entier, & prétend qu'il n'est mort qu'en 669. Henschenius & Baillet l'ont suivi. S. *Sélering* ne fut que Diacre, & vécut réclus au Diocèse de Séez. Voyez Henschenius, *Acta Sanct. Maii*, *T. II. p.* 160. *& suiv.*

Le peuple dit proverbialement d'un grand parleur, d'un indiscret, qui redit tout ce qu'on lui a dit, que c'est un saint *Sélering*, ou Célerin, par allusion à Céle rien *nihil celat*.

SÉLEUCIDE. s. m. Nom que l'on donne aux Rois Grecs, successeurs d'Alexandre, qui ont regné en Syrie après lui, comme les Ptolomées en Égypte. *Seleucida*. Ces Rois sont ainsi nommés de Séleucus Nicator qui fut le premier de ces Rois, & dont ils descendoient. Ce Séleucus étoit fils d'Antiochus & de Laodice. Il suivit Alexandre en Perse, & fut un de ses principaux Géneraux. Après la mort de ce Prince, il eut le commandement de l'armée, & 12 ans après il commença le Royaume de Syrie, ou des *Séleucides* en Syrie. On appelle aussi les *Séleucides* Syro-Macédoniens, parce que c'étoient des Macédoniens établis en Syrie.

L'Ère des *Séleucides*, ou Syro-Macédonienne, est une ère ou comput & calcul chronologique qui commence à l'établissement du Royaume des *Séleucides*. Cette ère se trouve marquée dans les Livres des Machabées, & sur un grand nombre de médailles Grèques des villes d'Orient, comme Antioche, Apamée, Cyrrhus, Damas, Emèse, Laodicée de Syrie, Orthosie, Palmyre, Sidon, Tyr, Tripoli. Les Rabbins & les Juifs l'appellent מנין שטרות, *l'ere des contrats*, parce que soumis aux Rois Grecs de Syrie, ils étoient obligés de suivre leur maniére de compter dans les contrats, c'est-à-dire, dans tous les actes civils. Les Arabes l'appellent, *Therik D'ilkarnain*, l'ère des deux cornes. Quelques-uns prétendent que cela signifie l'ère d'Alexandre, parce que ce Prince porte deux cornes de bélier sur ses médailles, comme Jupiter Hammon, dont il vouloit passer pour le fils : mais d'autres l'entendent beaucoup mieux des deux Royaumes de Syrie & d'Égypte, qui fourcherent, c'est-à-dire, qui se diviserent alors, & firent d'un seul Empire deux Monarchies différentes. Le point capital est de sçavoir en quelle année elle commence. Sans rapporter les différens sentimens, il suffit de dire que la premiére année de cette ère commence l'an 311. avant J. C. au mois de Septembre. Car la bataille d'Arbelle se donna l'an 331. avant J. C. & cette année-là commença l'Empire d'Alexandre, Darius ayant été tué. Cela se prouve par l'éclipse de Lune arrivée avant la bataille. Or Alexandre régna huit ans & quelque mois en Perse ; il mourut donc l'an 322. avant J. C. L'ère des *Séleucides* commença avec le régne de Séleucus l'année 12e. après la mort d'Alexandre, & par conséquent l'an 311. avant J. C. au mois de Septembre, selon le calcul des Syro-Macédoniens ou des Grecs; mais les Juifs qui commençoient l'année par le mois Nisan, au printemps, donnent toute cette année-là depuis Nisan, à la premiére année des *Séleucides*, & commencent la seconde, au mois Nisan suivant. L'Auteur du premier Livre des Machabées, qui écrivoit à Jérusalem, suit le calcul des Juifs : mais l'Auteur du second Livre qui étoit un Juif Helléniste suit la maniére de compter des Grecs, & commence les années des *Séleucides* au mois de Septembre en Automne. Voyez le P. Pétau, *De Doctr. Temp.* L. X. c. XLV. *Rat. Temp.* P. I. L. III. c. XIII. Usserius, *Chronolog.* M. Reland, Dissert. *De Nummis Samarit.* Justin dit que les *Séleucides* apportoient en naissant, une ancre empreinte sur leur corps. Voyez Ancre.

SÉLEUCIE. s. f. Nom de plusieurs villes anciennes. *Seleucia*. Il y a *Seleucie*, ville Archiépiscopale de la Cilicie. *Seleucia Aspera*. Elle est maintenant dans la Caramanie, en Natolie, à quatre lieues de la côte, & vingt-trois de Tarse, vers le couchant. On l'appelle maintenant *Selefcha*, ou *Seleuca*. Maty.

Il y en avoit une autre dans l'Isaurie. *Seleucia Ferrea*. Elle étoit Episcopale & suffragante d'Antioche de Pisidie. Elle est maintenant dans la Caramanie, en Natolie, à trente-trois lieues de Perge, vers le nord-ouest. L'Empereur Trajan mourut dans cette ville, qui porte maintenant le nom de Carazasat. Maty.

Séleucie. Ville Episcopale de Syrie, suffragante d'Antioche. *Seleucia Pieria*. On l'appelle maintenant *Seleuche Jelber*. Elle est sur la côte, à une lieue de l'embouchure du Farfa, & à trois d'Antioche, vers le nord. Maty.

Séleucie, autre ville Episcopale de Syrie, suffragante d'Apamée. *Seleucia ad Bellum*, *Seleucobolus*. Ce n'est aujourd'hui qu'un village appellé *Divertigi*, & situé à dix lieues d'Antioche, vers le levant. Maty.

Séleucie en Mésopotamie. Voyez Bagdad.

SÉLEUCIEN. enne. s. m & f. Nom d'une secte d'anciens Hérétiques, qu'on nomme aussi Hermieus. *Seleucianus*, *Hermianus*, *a*. Séleucus & Hermias s'étant joints ensemble pour dogmatiser, enseignoient que Dieu étoit corporel ; que la matiere élémentaire lui étoit coéternelle ; que l'ame avoit été formée de feu & d'air par les Anges. Ils nioient que J. C. fût assis à la droite de son Pere dans le ciel, ils disoient qu'il avoit quitté cette droite & transporté son thrône dans le soleil. Ils nioient la résurrection générale. Ils ne vouloient point baptiser les enfans avec de l'eau. Ils ne croyoient point qu'il y eût un Paradis visible ; mais s'en imaginoient un autre chimérique & fabuleux. *Philastrius*, c. LV. *Saint Augustin*, *Her.* 59. *Jovet. T. I. p.* 52.

SELGIUCIDE. s. m. Nom que les Orientaux donnent à des dynasties. *Selgiucida*. Il y a les *Selgiucides* de l'Iran ou de la Perse. Les *Selgiucides* du Kerman, qui est la Caramanie Persienne, & les *Selgiucides* de Roum, c'est-à-dire, de Gréce qui sont les Turcs.

SÉLIDONI. s. m. Autrefois Chélidonie. s. f. Nom d'un cap & de trois petites îles sur la côte de la Natolie, à l'occident du golfe de Satalie. Sanson dit, *Celidonia*. *Chelidoniæ insulæ*. *Chelidonium promontorium*.

SÉLIGENSTADT. s. m. Nom de lieu en Allemagne. *Seligenstadium*. Il y a à *Sélingenstadt* une Abbaye fondée par Éginard Chancelier de Charlemagne, & dans laquelle il se retira après la mort de sa femme Junna ; que quelques-uns disent avoir été fille de Charlemagne. Éginard fut premier Abbé de *Séligenstadt* environ l'an 829. Voyez le *Navarchia Seligenstadiana*, imprimé à Francfort en 1714.

SÉLIM. s. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda. *Sélim*. En comparant *Jos.* XV. 32. avec *Jos.* XIX. 6. le P. Lubin s'étoit persuadé que *Sélim* étoit la même chose que Sarohen, qu'il prenoit pour Saraïm, dont Josue parle, XV. 36.

SELINCOURT. subst. masc. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Selincurtis*. Il est dans l'Amiennois, en Picardie, à neuf lieues d'Amiens, vers le couchant. Maty.

☞ SELING. s. m. Poids & monnoie dont on se sert, & qui a cours dans le Royaume de Siam ; il se nomme Mayon en Chinois.

SELINGA. s. f. SELENGINSKOY. s. m. Noms propres d'une ville des Moscovites, située dans la Grande-Tartarie, à l'embouchure de la riviére de Sélenga, dans le lac de Baykal, qui est une des sources de Jeniseia. *Selinga*, *Selenga*. Le Pere Avril dit qu'elle est sur le chemin de Tobolis à Péking, & M. Witsen, dans sa grande carte, la met environ au milieu du chemin de ces deux villes. Maty.

SELINGSTAT, SELIGENSTAT. s. m. Nom propre d'une petite ville autrefois Impériale, maintenant dépendante de l'Archevêché de Tréves, & située sur le Mein, un peu au-dessus d'Aschasembourg. *Selingostadium*, *Seligenstadium*. Maty.

☞ SÉLINUSIE. s. f. Terre de *Sélinusie*. *Selinusia terra*. Espéce de terre médicinale dont Dioscoride fait mention, *L. V.* c. CLXXIV. Elle a, dit-il, les mêmes propriétés que celle de Chio. La meilleure est luisante, blanche, friable, & se dissout facilement dans un fluide.

SELJOUDIQUE. s. m. & f. Nom d'une famille parmi les Turcs. *Seljudicus*, *a*. Les Turcs qui s'étoient rendus puissans en Orient depuis quelques années, étoient les *Seljoudiques* ; ainsi nommés de Seljouc fils de Décac le premier de cette famille qui se fit Musulman. Fleury, *Hist. Eccl. L.* 61e.

SÉLIVRÉE, SÉLIBRIA. s. f. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe, située dans la Romanie, sur la mer de Marmora, à dix-sept lieues de Constantinople, vers

vers le couchant. *Selibria*, *Selymbria*. *Sélivrée* est assez grande, & divisée en haute & basse. Elle étoit anciennement Episcopale, & elle est maintenant Archiépiscopale. Maty. ☞ Du Loir écrit Célivrée, mais mal : car ce mot vient du Latin *Selymbria*.

SELKIRK. s. m. Nom propre d'une petite ville de l'Écosse méridionale. *Selkirka*, *Selaricum*. Elle est dans la Tuwedale, sur la riviére d'Ettrict, à dix lieues d'Édinbourg, vers le sud. *Selkirk* avoit entrée dans le Parlement d'Écosse. Maty.

SELLA. subst. fém. Nom propre d'une petite riviére d'Espagne. *Salia*. Elle coule dans l'Asturie de Santillana, & se decharge dans l'Océan au bourg nommé Riba de *Sella*. Id.

SELLA s. f. Nom d'un lieu, ou d'un quartier de l'ancienne Jérusalem. *Sella*. Il étoit à la descente de la montagne de Sion, proche du lieu appellé Mello. Voyez IV[e]. Liv. des Rois, XII. 20.

SELLE. s. f. Petit siége de bois où une seule personne peut s'asseoir. *Scamnum*. Marot a dit dans une Épigramme :

> *Ces jours passés les Blancs-Manteaux,*
> *Ont fait rempart de bancs & selles, &c.*

Les courtauts de boutiques sont assis sur de petites *selles* de bois à trois pieds. *Scamnum*. Les Clercs doivent toujours être le cul sur la *selle*, être culs-de-plomb. Il y a aussi des *selles* brisées, ou siéges plians, qui sont d'étoffe ou de tapisserie. Une *selle* de Sculpteur est un pied sur lequel il pose ses modéles, où il les travaille.

Selle, se dit aussi d'un siége propre à mettre un bassin de chambre, où l'on se décharge le ventre. *Sella forticaria*. Ainsi l'on dit, il est sur la *selle* ; & par extension on le dit de la décharge du ventre. Il est constipé, il ne peut aller à la *selle*. Cette purgation a bien opéré, elle lui a fait faire plusieurs *selles*. Les Médecins jugent des maladies par les *selles*, par les excrémens.

On appelle bateau des *selles*, certains batteaux immobiles, qui sont disposés pour y battre & laver la lessive, & où il y a des piéces de bois qui les divisent en plusieurs quartés. *Lavatoria navis*.

Selle, en termes de Manége, est un siége qu'on met sur le dos d'un cheval, pour la commodité du Cavalier. *Ephippium*. Ainsi avoir le cul sur la *selle*, c'est être à cheval. C'est un Capitaine fort actif, qui a toujours le cul sur la *selle*.

☞ Les *selles* dont on se sert communément pour monter à cheval, sont, la *selle* à piquer pour le manége, dont les battes de devant & de derriére sont plus élevées au-dessus des arçons, pour tenir le Cavalier plus ferme. La *selle* à la Royale dont les battes ne sont pas si élevées, est la plus en usage pour la guerre & pour le voyage. La *selle* rase, qui n'a des battes que devant & peu élevées. La *selle* Angloise n'a point de battes ni devant ni derriére, & est par conséquent la plus légére. *Elem. de Caval I. Part. Pag.* 90.

C'est être bien mauvais Écuyer, que de se tenir au pommeau de la *selle*, de perdre le fond de la *selle*. Les Maquignons montent à cheval sans *selle*, à poil, à dos nud. Il y a aussi des *selles* à limon pour les harnois. Quand un cheval est blessé sous la *selle*, il la faut chambrer, rembourer. Les voltigeurs sautent en *selle* sans étriers.

☞ Selle. On dit, être bien en *selle*, pour dire, être bien à cheval.

☞ On dit, courir la poste à toutes *selles*, pour dire, courir la poste sans avoir une *selle* à soi, mais en se servant indifféremment des *selles* que la poste fournit.

☞ On appelle, chez les Maîtres de poste, la premiere *selle* le meilleur bidet de l'écurie. Acad. Fr.

Les Romains ne se servoient ni de *selles*, ni d'étriers, ce qui fait que Galien remarque en quelques endroits que les cavaliers Romains de son temps étoient sujets à des maladies sur les jambes, pour n'avoir pas eu les pieds appuyés à cheval. Et Hippocrate avoit observé avant lui, que les Scythes qui alloient beaucoup à cheval, souffroient des fluxions sur les jambes, à cause qu'elles leur pendoient du cheval. Spon. *Rech. Diss. XIII.* p. 899. L'usage des *selles* est fort récent en Irlande. Il y eut une loi sous Henri VII. Roi d'Angleterre, qui ordonnoit à la Noblesse de se servir de *selles*, quand elle montoit à cheval. Larrey. L'invention de la *selle* est assez moderne. Les anciens Auteurs n'en font point mention, avant le temps de Valentinien. Auparavant on se servoit de panneaux quarrés, comme on voit à la statue d'Antonin au Capitole. Goropius Bécanus en attribue l'invention aux François Salieus, d'où il dit qu'est venu le nom de *selle*. On faisoit autrefois porter une *selle* à un condamné d'un Comté à un autre voisin, pour marque d'infâmie, avant son exécution.

Ce mot, selon quelques-uns, vient de l'Allemand *sattel*, qui signifie la même chose : mais il y a bien plus d'apparence qu'il vient de *sella*, un siége, parce qu'en effet c'est un petit siége posé sur le dos d'un cheval, un instrument sur lequel on s'assied à cheval.

On appelle une *selle à tous chevaux*, celle qui a des arçons mobiles, qui sert à voyager en poste & en relais, qui se peut accommoder à tous chevaux. *Ephippium plicatile*. Et figurément on appelle *selle à tous chevaux*, tout ce qui sert à plusieurs usages, & en plusieurs occasions, comme les lieux communs des vers, des harangues ; qu'on peut appliquer également bien à diverses personnes.

En termes d'Anatomie, on appelle *selles*, les apophyses de l'os sphénoïde, parce qu'elles forment comme une *selle* à cheval. On les nomme plus ordinairement d'un mot Grec, Clinoïdes. M. Harris les appelle *selles* à cheval, ou *à la Turque*, ou *sphænoides*. *Sella equina*, ou *Turcica*, ou *sphænoides*. On dit que c'est une partie du cerveau composé de quatre processus du corps sphénoïde, & du corps cunéiforme, que les Anciens appelloient multiforme, & qu'il contient les glandes pituitaires, & dans les bêtes, le *rete mirabile*. Harris.

Selle, en termes de mer, est une espece de petit coffre qu'on fait de planches, dans lequel un calfat met ses instrumens. *Capsula*.

Selle, est aussi un instrument de Sculpteurs, qui leur sert pour modéler. C'est un pied, une table de bois quarrée, sur laquelle on pose les modeles pour les travailler. *Tabula*, *tabulatum Sculptorum*. On l'appelle autrement chevalet. Pour modéler ou faire des figures de terre, il n'est pas besoin de plusieurs outils. On met la terre sur une *selle* ou chevalet, & c'est avec les mains que l'on commence à travailler, & qu'on avance davantage la besogne. Félib.

On dit proverbialement, qu'on est entre deux *selles* le cul à terre, lorsqu'on avoit deux moyens de faire réussir une affaire, & que tous deux ont manqué.

☞ Madame de Montmorenci a illustré en quelque façon un proverbe fort trivial, qu'elle amene avec beaucoup de justesse dans l'exemple suivant, tiré de la premiere partie des Nouv. Lettres de Bussy, p. 526. La pauvre Comtesse du Plessis est fort fâchée que son mari ne l'ait pas laissé Duchesse. Il est bien dur pour elle de voir sa belle-mere aujourd'hui & un jour sa belle-fille avec le tabouret, & demeurer ainsi, ce qu'on appelle, entre deux *selles* le cul à terre. La Lettre est du 20 Août 1672. On rapporte, p. 43. du II. T. du *Menagiana* de l'édit. de 1715. un pareil mot de Madame de Coaquen, de qui la sœur aînée étoit Duchesse, & qui voyant qu'on marioit encore sa cadette à un Duc, dit : Me voilà donc entre deux *selles* le cul à terre.

Selle. s. f. Nom propre d'une petite riviere qui prend sa source dans la Picardie, baigne Câteau-Cambrésis, & se décharge dans l'Escaut, entre Bouchain & Valenciennes. Maty.

Selle, ou Seya. s. f. Nom propre d'un petit bourg de la basse Hongrie, situé sur la Drave, au midi de la ville de Sighet. *Sella*, *Selya*. On le prend pour l'ancienne *Aqua Belissa*, petite ville de la basse Panonie. Id.

SELLER. v. act. Mettre la selle sur un cheval. *Equum sternere*. Un bon Capitaine doit toujours avoir des chevaux *sellés*.

Seller, v. pronominatif. Terme d'Agriculture qui se dit des terres qui se serrent & s'endurcissent. *Durescere*. Les terres fortes qui se coupent à la béche comme des terres franches, ou comme des terres glaises : ces sortes de terres sont sujettes à se *seller*, comme on dit, c'est-à-dire, à se serrer & à s'endurcir ; en sorte qu'elles deviennent presque impénétrables à l'eau des pluies & des

arrosemens, ce qui est un inconvénient très-fâcheux & très-pernicieux à la culture. La Quint. *P. II. c.* III. *sect.* 6. *p.* 148.

Sellé, ée. part. pass. & adj. *Ephippio instructus*, quand il se dit d'un cheval. Et *duratus, induratus*, quand il se dit de la terre, en termes d'Agriculture.

On dit proverbialement, qu'une affaire est *sellée* & bridée, lorsqu'elle est conclue, arrêtée & terminée, qu'on ne peut plus revenir contre. *Statuta, dijudicata, terminata.*

SELLERIE. f. f. Lieu près d'une grande écurie, où l'on tient en ordre les selles & harnois des chevaux, comme les *selleries* des écuries du Roi à Versailles. *Ephippiorum reconditorium.* Danet. *Ephippiorum apotheca.* Les *selleries* de Versailles.

SELLETTE. f. f. Diminutif. Petite selle. *Sedecula, sellula.* On le dit particuliérement d'un petit siége de bois, sur lequel on fait asseoir les criminels en prêtant leur dernier interrogatoire devant les Juges : ce qui ne se fait que quand il y a contre eux des conclusions des Procureurs du Roi à peine afflictive, car hors de cela ils répondent debout derriere le barreau. L'interrogatoire sur la *sellette* est la piéce la plus essentielle de l'instruction d'un procès criminel.

On dit aussi figurément de celui à qui on a fait plusieurs questions en quelque compagnie qui l'ont fatigué, qu'on l'a tenu long-temps sur la *sellette*. *Diu detentus in sedecula.*

Sellette. Ce mot est aussi en usage parmi les Bernardins C'est un petit banc au milieu du réfectoire, sur lequel dîne le Religieux qui a fait quelque faute, & qui pour l'ordinaire est privé de la portion de vin. Etre à la *sellette*. *Sedecula.*

Sellette. Terme de Maçonnerie. *Sedecula.* C'est une partie de l'engin qui sert à élever des fardeaux Elle est posée au haut du poinçon, & porte les deux liens qui soutiennent le fauconneau, ou l'étourneau. C'est une piece de bois en maniere de moise arrondie par les bouts, qui accolant l'arbre d'un engin, sert avec deux liens à en porter le fauconneau. Daviler.

Sellette. Terme de Laboureur & de Charron C'est la partie de la charrue sur quoi pose le bout de la haie. *Sedecula.* La *sellette* est un morceau de bois quarré long d'un pied, & large de quatre doigts sur tout sens, percé de deux trous presque aux deux extrémités, dans lesquelles il y a deux chevilles de bois qui le tiennent attaché directement au-dessus de l'essieu de la charrue, & cette *sellette* est la machine sur laquelle le timon de la charrue est appuyé. Liger.

Sellette. Terme de Crocheteur. C'est le morceau de bois plat qui fait le fond des crochets. *Ima pars arumnarum.*

Sellette. Terme de Gagne-petit & d'Emouleur. *Sedecula.* C'est un petit morceau de planche élevé & soutenu de quatre especes de bâtons, sur lequel le Gagne-petit pose son seau.

SELLIA. f. f. Nom d'un Comté. *Sellensis*, ou *Sagoriensis Comitatus*. C'est une contrée du Royaume de Hongrie. Elle est dans l'Esclavonie, entre la Save & la Croatie. Ses lieux principaux sont *Sellia*, qui lui donne le nom, Novigrad & Sisseg. Maty.

SELLIE. Voyez Zalewar.

SELLIER. f. m. Ouvrier ou Marchand qui fait & qui vend des selles. *Ephippiarius sutor, velopifex.* Il y a deux corps de Maîtres *Selliers* à Paris, les *Selliers* Bourreliers & les *Selliers* Lormiers-Carrossiers ; les premiers font des harnois, & les autres des selles & des carrosses.

SELMON. f. m. Nom d'une montagne de la Terre-sainte. *Selmon.* Elle étoit dans la Tribu d'Ephraim près de Sichem, & elle étoit couverte de bois. *Jug. IX.* XLVIII.

SÊLO, SILARO. ss. mm. Noms propres d'une riviere de la Principauté citérieure, province du Royaume de Naples. *Sillarius, Siller.* Elle a sa source au mont Apennin, & se décharge dans le Salerne, à six lieues de la ville de ce nom, vers le levant. Maty.

SELOMBRIA. Voyez Sélivrée.

SELON. Préposition qui régit l'accusatif, & signifie, eu égard à, conformément à, suivant. *Juxta, secundùm, ex.* Il faut se comporter diversement, *selon* les temps & les lieux. C'est un fort homme de bien qui vit tout-à-fait *selon* Dieu & raison. Lucrece a traité sa Philosophie *selon*

Epicure. Tous les Astronomes calculent maintenant *selon* l'opinion de Copernic. Cette opinion est vraie, *selon* les Dominicains, & fausse *selon* les Cordéliers. L'esprit de cet homme-là se gouverne *selon* la lune Il est aujourd'hui le 10 du mois, *selon* le style nouveau, & le 21 *selon* le vieux style.

Selon, s'emploie quelquefois absolument sans régime, pour dire, *selon* les occurrences, *selon* les différentes dispositions des choses, des personnes, &c. Et alors il marque quelque doute, quelque incertitude. *Secundùm, pro.* Pensez-vous qu'il réussisse dans son entreprise ? *Selon.* C'est *selon.* Ou bien il marque qu'il y a distinction à faire, qu'il faut distinguer ; & ce *selon* est alors la même chose que *je distingue*, en Philosophie, & dans l'usage des autres sciences spéculatives. Reviendrez-vous en Province avant Pâques ? C'est selon : si mon procès est jugé, oui ; s'il ne l'est pas, je resterai à Paris pour le solliciter. La pluralité des Bénéfices est-elle permise ? C'est *selon.* Si un seul ne suffit pas pour la subsistance convenable du Bénéficier, il peut en avoir deux. Si un seul suffit, il ne le peut. Dans la Comédie de l'Imposteur, Cléante dit à Orgon :

Nul obstacle, je crois,
Ne vous peut empêcher d'accomplir vos promesses.

A quoi Orgon répond, *selon.* Quand on est questionné sur l'avenir, on répond, c'est *selon*, pour dire, *selon* qu'il plaira à Dieu. Ce malade guérira-t-il ? C'est selon. *Secundùm.*

On dit proverbialement, *selon* le drap la robe, pour dire, qu'il faut faire de la dépense selon sa condition, selon ses moyens, son pouvoir. *Pro sua conditione, pro suis facultatibus.*

Selon que. Sorte de conjonction qui régit l'indicatif. *Prout.* *Selon que* je vous connois honnete homme, vous ne manquerez pas, je crois, à la parole que vous m'avez donnée.

SELSEY. f. m. Nom propre d'une petite presqu'île du comté de Sussex en Angleterre. *Selseia insula*, anciennement *Vitulorum marinorum insula.* Elle est au midi de la ville de Chichestre. On y voit les ruines d'une petite ville qui étoit Episcopale, & dont l'Evêché a été transféré à Chichestre. Maty.

SELTZ. f. m. Nom propre d'un bourg avec une abbaye. *Saletio, Salsa Rhenana, Salesia, Elisatium.* Il est du Palatinat du Rhin, enclavé dans l'Alsace, & situé à l'embouchure du Seltzbach dans le Rhin, entre Strasbourg & Philisbourg, à neuf ou dix lieues de chacune. Id.

SELVA. f. f. Nom propre d'une petite île du golfe de Venise. *Selba.* Elle est au midi de la Morlaquie, entre l'île d'Ofero & celle de Pago. Id.

SELVE. Vieux mot François qui signifioit *forêt*, qui n'est plus en usage qu'en ses composés. L'Abbaye de Grand *Selve*, ou pleine *Selve*, & la Seuve Goudesque, de saint Gilles en Languedoc. Borel. Charles du Moulin s'en est pourtant servi, quand il a appellé les Maîtres des Eaux & Forêts, Maîtres des Eaux & des *Selves*, mais un peu après, les voulant nommer en Latin, il les appelle *Magistri aquarum & forestarum.*

Li oisel chantent cler en la selve ramée.
Guiot de Nant.

☞ On a dit aussi *sêve*, & au diminutif *sévette*, au lieu de *selve* ; & ce mot s'est conservé dans les noms de quelques villages. Plaine-*sêve*. Plaine-*sévette*.

Ce mot vient de *Silva* Latin, qui signifie *forêt*.

☞ SELYME. Lieu de l'Ethiopie, au royaume de Gendola qui dépend de celui de Sennar, & à trois lieues de Chabbé.

S E M.

SEMADI. f. m. Vieux mot. *Samedi.* Borel. *Sabbatum, dies Sabbati.* C'est une transposition.

SEMAILLES. f. f. pl. Le temps où l'on seme les grands bleds. *Seminatio, sationis tempus.* Le bled renchérit toujours pendant les *semailles*.

☞ Semailles, signifie quelquefois les grains semés. Les grandes pluies ont gâté toutes les *semailles*. Les oiseaux ont mangé les *semailles*. Acad. Fr.

SEMAINE. s. f. Division du temps, de sept jours en sept jours. *Hebdomas, Hebdomada*. Il y a bien de l'apparence que les quatre quartiers, ou intervalles entre les différentes phases de la lune, qui sont éloignées environ de sept jours les unes des autres, ont donné lieu à ce partage des *semaines*. En effet les Assyriens, les Egyptiens, & presque tous les Orientaux se sont toujours servis de *semaines* composées de sept jours. Cet usage ne s'est établi en occident qu'avec le Christianisme. Les Romains comptoient leurs jours par neuvaines, & les Grecs par décades ou dixaines. Les Juifs divisoient aussi le temps par *semaines*, mais par un autre principe que les autres peuples d'Orient. C'étoit Dieu lui-même qui leur avoit ordonné de travailler pendant six jours, & de se reposer le septieme, afin de leur imprimer plus fortement, par cet ordre perpétuel, la mémoire de la création qui s'étoit faite en six jours, Dieu s'étant reposé le septieme. Ils comptoient les jours de la *semaine* selon leur ordre & leur rang à l'égard du Sabbat; le lendemain du Sabbat s'appelloit le premier Sabbat; & ainsi pour les jours suivans, excepté le sixieme qu'ils nommoient autrement *Parasceve*, ou préparation au Sabbat. Quoi qu'on en dise, l'usage des peuples de l'Orient pourroit bien être un reste de la tradition de la création, qu'ils auroient conservée comme bien d'autres. Grotius en convient dans son Traité de la vérité de la Religion, L. I. & prouve que non seulement dans l'Orient, mais chez les Grecs, les Itales, les Celtes, les Sclaves, les Romains, les jours étoient partagés en *semaines*, & que le septieme étoit en vénération. Cela se voit dans Josephe, *Adv. Appianem II.* Philon dans son Livre de la Création, Clément Alexandrin, *Strom. L. V.* Helmoldus, L. I. c. lxxxiv. Philostrate, L. III. c. xiii. Dion, L. XXXIII. Tibulle, Lucien, Homere, Callimaque, Aristobule dans Eusebe. L. XIII. c. xii. Théophile d'Antioche, L. II. *Ad Autolycum*. Suétone dans la vie de Tibere, c. xxxii. Isidore, L. V. c. xxx. & xxxii. Hérodote, L. II. disent que cette coutume étoit tres-ancienne, & qu'elle venoit des Egyptiens. Les Payens avoient donné aux sept jours de la *semaine* le nom des sept planetes. Les Chrétiens ont conservé les mêmes noms, un peu corrompus, excepté le Dimanche qui étoit le jour du Soleil. Sans doute que leur jour de chaque *semaine* a pris le nom de la planete sous la domination de laquelle il étoit: le Lundi est le jour de la Lune, parce que la Lune y préside, selon les Astrologues. Il est vrai que l'ordre que les planetes suivent dans la *semaine*, a peu de rapport à celui qu'elles observent dans le ciel, & que leur rang, pour chaque jour, est fort différent de l'ordre & de la situation de leurs orbes. Ainsi Jupiter qui préside au Jeudi, devroit marcher immédiatement après le Samedi, le jour de Saturne, puisqu'il est dans le ciel immédiatement au-dessous de Saturne. La raison pour laquelle les noms des jours de la *semaine* ne tiennent pas l'ordre que les planetes tiennent dans le ciel, c'est que les Astrologues prétendent, quoique sans aucun fondement, que cet ordre est fondé sur le pouvoir que chaque planete a sur chaque heure du jour, en commençant à midi. Pour cela ils ont divisé un cercle en sept parties égales pour les sept planetes, qu'ils ont jointes par des lignes droites de trois en trois à droite & à gauche. Par exemple, la ligne qui est tirée du Soleil, qui marque le premier jour de la *semaine*, va à la Lune qui désigne le Lundi. La ligne de la Lune va à Mars, &c. L'année a 52 *semaines*. On dit, l'Office de la *Semaine-sainte*. La *Semaine* de du Bartas est un Poëme contenant l'Ouvrage de la Création. On compte des *semaines* d'années, au lieu de *semaines* de jours, pour trouver l'accomplissement de la Prophétie de Daniel.

☞ Semaine. On dit dans les Chapitres, être de *semaine*, être en *semaine*, pour dire, être chargé d'officier pendant la *semaine*. Faire sa *semaine*, c'est faire l'office pendant une *semaine*.

☞ On dit, prêter à la petite *semaine*, pour dire, tirer un intérêt exorbitant d'une petite somme qu'on a prêtée, pour être remboursé à un terme très-court.

☞ Semaine, se dit quelquefois du travail que des ouvriers font pendant une *semaine*. Ce que vous voulez faire est la *semaine* de quatre hommes.

☞ Il se dit aussi du payement que les ouvriers reçoivent du travail de leur *semaine*. Cet ouvrier est si débauché, que dès le Dimanche il ne lui reste rien de sa *semaine*. Acad. Fr.

☞ Plusieurs femmes appellent male-*semaine*, le temps où elles ont leurs purgations ordinaires.

Ce mot vient de *septimana*, comme *semainier* vient de *septimanarius*.

Semaine-Sainte. C'est la derniere *semaine* de Carême, où l'on célebre le mystere de la Passion de Notre-Seigneur Jesus-Christ. *Hebdomas sancta*. On l'appelle aussi la grande *semaine*. *Hebdomas magna*. Elle se nommoit autrefois la *semaine* peineuse. L'antiquité de son institution est si grande, que les Protestans raisonnables conviennent eux-mêmes qu'il faut la rapporter aux Apôtres. Ils conviennent encore que la pratique en a toujours été universelle dans toutes les Eglises. Tous les jours de cette *semaine* étoient comme des fêtes, on n'y travailloit point, on n'y rendoit point la Justice, on délivroit même souvent les prisonniers, on s'assembloit chaque jour de cette *semaine* dans les Eglises. On s'abstenoit des plaisirs même permis, on ne se donnoit pas même le baiser de paix. On pratiquoit plusieurs sortes de mortifications, comme de coucher sur la dure, des veilles, des prieres, un jeune plus rigoureux & plus exact que dans tout le reste du Carême, que tout le monde observoit, & même les Empereurs.

☞ Semaine-Sainte, se dit aussi d'un Livre qui contient tout l'Office que l'on dit à l'Eglise pendant cette semaine & la suivante, c'est-à-dire, pendant la quinzaine de Pâques.

SEMAINIER, ière. Religieux, ou Religieuse, ou Chanoine, qui a le soin de faire l'Office pendant la semaine, & qui doit assister à toutes les heures. *Hebdomadarius*. C'est le *Semainier* qui commence & qui finit l'Office. C'est le plus souvent le *Semainier* qui confere les bénéfices vacans pendant sa semaine. L'Evêque *semainier*. Fleury.

☞ Semainier. Les petits Gentilhommes & les gros laboureurs donnent populairement le nom de *semainier* à une grosse piece de viande de boucherie, telle que la longe de veau ou l'éclanche de mouton, parce qu'ils la gardent pendant toute la semaine, de peur que s'il leur venoit compagnie, ils ne fussent pris au dépourvû; & lorsqu'il ne leur est venu personne, ils mangent le *semainier* le jeudi au soir.

SÉMAK. s. m. Terme d'Astronomie. Nom d'une constellation que les Arabes appellent encore *Alsemak*, *Al-Rameh*, *le Sémak*, qui porte une lance. C'est l'*Arcturus* des Grecs & des Latins. Il y a encore un autre *Sémak*, auquel on donne l'épithete d'Aazal, c'est-à-dire, désarmé. C'est ce que nous appellons *spica Virginis*, de même, & les Astronomes Arabes *Sunbula*. D'Herbelot.

☞ SEMALE. s. m. qui signifie un bâtiment étroit, & la semaque qui est un bâtiment large, sont des bâtimens d'une même construction, & la différence de largeur est même assez peu considérable. L'un & l'autre sont en usage en Hollande. On se sert de ces bâtimens pour mener des marchandises à bord des grands vaisseaux, & pour en rapporter.

SEMAQUE. s. f. Vaisseau à un mât qui navigue dans les rivieres de Hollande, & qui sert à alléger les gros vaisseaux. *Navis unius mali*.

SEMBEIN. Voyez Semalain.

SEMBIEN, ienne. s. m. & f. Nom d'une secte hérétique, dont parle saint Augustin, *Hær*. 24. *Sembianus*, *a*. Sembe, auteur de cette secte, condamnoit l'usage du vin, comme mauvais de soi, & persuadoit à ses sectateurs que la vigne étoit une production de Satan & de la terre. Il nioit la résurrection des morts & rejettoit toutes les Écritures de l'Ancien Testament. *Jovet*, *T. I. p.* 40.

SEMBIM. Voyez Semalain.

SEMBLABLE. adj. m. & f. & s. Terme relatif, qui se dit de deux choses qui sont pareilles, qui se ressemblent, qui sont de même nature, de même qualité, qui ont une entiere conformité, qu'on pourroit prendre l'une pour l'autre. *Similis*, *adsimilis*, *consimilis*, *haud absimilis*. Ces deux jumeaux sont fort *semblables*, on s'y trompe. Ces deux

bas ne font pas *semblables*, on les a dépareillés. Cet accident est merveilleux, on n'a jamais rien vû de *semblable*. Cet homme est si farouche, qu'il est seul *semblable* à soi, qu'il n'a pas son *semblable*. Je vous donnerai plusieurs loix en cas *semblable*. On dira de vous le *semblable*. Dieu vous rendra le *semblable*.

En Géométrie, on dit que deux triangles sont *semblables*, quand ils ont les angles répondans l'un à l'autre, égaux, quoique leurs côtés soient infiniment plus grands, & simplement proportionnels. *Trianguli paralleli*.

Semblable, se dit quelquefois absolument & oratoirement, pour commencer une comparaison. *Similiter, pariter, ad instar*. *Semblable* à ces feux nocturnes qui ne nous éclairent que pour nous perdre.

On dit proverbialement, chacun aime son *semblable*. *Quisque sibi similem diligit; par parem quærit*. La consolation des malheureux est d'avoir des *semblables*.

SEMBLABLEMENT. adv. D'une maniere semblable, ou pareille, & sert quelquefois de transition. *Similiter, itidem, pariter, æquè, peræquè*. *Semblablement* je puis dire, &c. Il vieillit fort.

SEMBLABLETÉ. Vieux s. f. Ressemblance. Borel. *Similitudo*.

SEMBLANCE. s. f. Qualité d'une chose qui ressemble, qui est faite de même. *Similitudo, species, effigies, simulacrum*. L'Écriture dit que Dieu a créé l'homme à son image & *semblance*. *Genes*. 1. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase. En toute autre il faut dire *ressemblance*. Et on le dit aujourd'hui même dans cette phrase de l'Écriture.

Passerat fut un Dieu, sous humaine semblance,
Qui vit naître & mourir les Muses dans la France.
Regnier.

☞ Semblance. s. f. Semblant, mine, façon. *Poës. du Roi de Nav.*

SEMBLANT. s. m. Feinte, apparence, le plus souvent trompeuse. *Fictio, simulatio, fraus mentis, deceptio, dissimulatio*. Les hypocrites ne sont pas dévots, ils n'en font que le *semblant*, ils ont un beau *semblant*, une belle apparence. On est souvent la duppe d'un beau *semblant* d'amitié. Les coquettes font *semblant* d'aimer, elles ne veulent que l'honneur d'avoir des amans. On ne fait *semblant* d'aimer la vertu, que pour s'en faire un mérite dans le monde. Bell. Il faut éviter tout ce qui fait *semblant* d'avoir de l'esprit. La Ch. de M. Personne n'étoit persuadé que l'Empereur Claude eût assez d'esprit pour faire *semblant* de n'en avoir point. Till. Un hypocrite a les dehors de la vertu, & fait *semblant* d'être homme de bien. La Pl.

Non, vous dis-je, on devroit châtier sans pitié
Ce commerce honteux de semblant *d'amitié*. Mol.

On dit, ne faire *semblant* de rien, pour dire, dissimuler, se conduire, en sorte qu'on ne puisse connoître le dessein que l'on a. *Dissimulare, connivere*. Si vous voulez réussir dans cette entreprise, ne faites *semblant* de rien. Observez tout ce qui se passe sans faire *semblant* de rien.

Semblant, s'est dit autrefois pour mine, figure. Marot. *Facies, vultus*. Gaces Brulés, selon du Verdier, en sa Bibliotheque.

Madame, s'il ne vous fut griez,
Fassiez-moi autre semblant,
Comme vos faire my soliez. Borel.

SEMBLEIN, ou SEMBIN, ou SEMBEIN. s. m. Nom propre d'homme. *Similinus, Similianus*. Grégoire de Tours parle de saint *Semblein*, *L. de Gloria Mart. c.* lx. S. *Semblein* fut Evêque de Nantes. On n'a pas sujet de croire que saint Similien, que nous appellons vulgairement saint *Semblein*, ou saint *Sembin*, ait été cet Evêque de Nantes, qui dans les Actes de saint Donatien & de saint Rogatien, martyrs, est accusé d'avoir pris la fuite durant la persécution de Maximien Hercule dans les Gaules. Baillet, 16 *de Juin*. Le P. Henschenius, *Act. Sanct. Jun. T. III. p.* 42. 43. remarque qu'il n'y a pas un mot de saint *Sembin*, dans les actes de saint Donatien & de saint Rogatien, & réfute la Saussaie & le Grand, qui disent que S. *Sembein* baptisa ces Saints, & qu'il les ensevelit après leur martyre.

SEMBLER. v. act. Paroître d'une certaine maniere, frapper les sens, l'imagination ou l'esprit, pour lui faire connoître les choses d'une telle ou telle maniere, tantôt fausse, tantôt vraie. *Videri, apparere*. Il nous *semble* que c'est le soleil qui tourne, & c'est en effet la terre. Il m'a *semblé* le voir en songe. Ce malade est dégouté, rien ne lui *semble* bon.

Sembler, se dit ordinairement à l'impersonnel. Il veut le verbe qui suit tantôt à l'infinitif, & tantôt à l'indicatif, en prenant un *que*. *Expedit, necessarium est, ut*. Il *semble* qu'il est nécessaire de temps en temps de remettre les bons livres en usage. Abl. C'est un mot dont il semble que l'on ne se peut passer. Vaug. Rem. Il *semble* à un ivrogne que tout tourne. Il me *semble* que j'ai dîné quand je le voi.

Ménage dérive ce mot du Latin *simulare*, qu'on a dit en cette signification.

Sembler, se dit aussi de l'action, de la mine d'une personne. *Apparere, videri*. Il *semble* à le voir, au geste, aux paroles de cet homme-là, que ce soit grand'chose, & ce n'est rien. Il *semble* fou, & cependant il est sage. Vous me *semblez* tout pensif, qu'avez vous?

Sembler, se dit aussi en parlant d'un avis, d'un jugement qu'on a dans la pensée. *Putare, arbitrari, existimare*. Un sage Philosophe n'affirme jamais positivement qu'une chose est, mais il dit qu'il lui *semble*. Cela est, ce me *semble*, vrai: que vous en *semble*? Voyez sur cela le mot de Sceptique. On dit au Palais, sauf à lui à se pourvoir comme bon lui *semblera*. Les Apôtres disoient aussi, il a *semblé* bon au Saint-Esprit & à nous. *Act*. xv. 28. On dit proverbialement:

Boire & manger, coucher ensemble,
C'est mariage, ce me semble.

SÊME. Vieux adjectif de nombre. Sixieme. *Perceval*. Borel. *Sextus, a*.

SEME. En Anjou, c'est un service de sept jours pour les morts; de Semaine & *Septimania*. Borel.

☞ SEMECHON. s. m. Lac de la Palestine. Le Jourdain passe au-travers de ce lac, qui a soixante stades de long, & trente de large.

SEMÉE. s. f. C'est un devoir qui consiste à donner à un Seigneur une partie d'un animal pris à la chasse, comme le quartier de devant d'un sanglier, & le quartier de derriere d'un cerf. *Jus ferendi partem e fera venatione capta*.

☞ SÉMÉIOTIQUE, ou SÉMIOTIQUE. *Séméiologie*, ou *Sémiologie*. s. f. Partie de la Médecine qui traite des signes & des indications, tant de la santé que des maladies. *Semeiotice, es. Semeiologia*. La Pathologie, la *Séméiotique*, & la Thérapeutique sont les principales parties de la Médecine. Voyez Médecine. Ce sont des mots Grecs formés de σημεῖον, *signe, indice*, & de λόγος, *discours*.

☞ SÉMÉLÉ, fille de Cadmus & d'Hermione, ayant plû à Jupiter, devint mere de Bacchus. Le faux Orphée l'appelle Déesse & Reine de tout le monde. Il ne paroît pourtant pas que son culte ait été fort en vogue. On trouve dans une pierre gravée, rapportée par Béger, ces mots: *Les Génies tremblent au nom de Sémélé*. D'où on peut inférer que *Sémélé* avoit reçu de Jupiter quelque autorité sur les Génies ou Divinités inférieures.

SEMELLE. s. f. Partie de la chaussure qui est sous le pied. *Calcei solea*. Les escarpins n'ont qu'une simple *semelle*. Les grosses bottes ont trois *semelles*. On garnit les bas avec des *semelles* de drap, de treillis, de soie. Les chaussons de tripot ont des *semelles* de feutre. *Solea compactilis*. On a aussi des *semelles* de crin qu'on met dans les souliers pour les emplir, pour les tenir secs.

Ce mot vient de *sapella*, diminutif de *sapa*, d'où vient aussi *sabot, saper* & *savatte*. Mén.

Semelle, est aussi une mesure de la grandeur du pied, comme on dit *palme* à l'égard de la main. *Pes*. Il a tant de *semelles*. Les joüeurs de boules mesurent les distances en comptant les *semelles*.

Semelle, est aussi une sorte de pain-d'épice fort plat, qui

a la figure d'une *semelle*. *Crustula mellita ad modum solea formata.*

Semelle, en terme de Monnaie, se dit lorsque les Essayeurs battent sur le tas le bouton d'or ou d'argent qu'on leur a donné à essayer, & qu'ils le rendent plat & mince comme une *semelle*. *Solea vel lamella argentea.*

Semelle, en terme de Charpenterie, est une piece de bois sous une potence, qui aide à soutenir des poutres, quand le mur n'est pas assez fort. On appelle aussi *semelles*, des tirans qui ne sont pas si épais qu'à l'ordinaire, lorsqu'ils n'ont pas besoin de supporter des solives, ni des planchers. *Fulcimen.* Daviler la définit une espece de tirant fait d'une plate-forme, où sont assemblés les pieds de la ferme d'un comble, pour en empêcher l'écartement. En Latin *catena*. *Semelle* d'étaie, piece de bois couchée à plat sous le pied d'une étaie, d'un chevalement, ou d'un pointal. Daviler.

Semelle, dans l'Artillerie, est une planche de bois assez épaisse, qui se place entre les deux flasques d'un affût, & sur laquelle la piece de canon repose. *Cuneus.*

Semelle, en termes de Marine, se dit des planches taillées en *semelle* de soulier, qui servent à aller à la bouline à quelques vaisseaux, comme aux heux & aux belandres, & qui les empêchent de dériver. *Alæ applicatiles.* On le dit aussi des planches ou pieces de bois qui font le pourtour du fond d'un batteau, & qui servent à en couturer le rebord.

On appelle proverbialement un Gentilhomme à simple *semelle*, celui dont la noblesse est douteuse : ce qu'on dit aussi de toute autre personne qui est peu considérable dans sa profession. *Nobilis infimæ sortis, vel speciei.* On dit que les compagnons de métier vont battre la *semelle*, quand ils vont à pied, & de ville en ville, pour chercher maître & à travailler.

SEMENCE. s. f. Matiere disposée par la Nature pour multiplier les especes, pour engendrer son semblable. *Semen.* La prévoyante Nature a donné à chaque chose sa *semence*, même bien au-delà des besoins. Les Physiciens prétendent que tous les métaux & les minéraux ont chacun leur *semence* dans leur propre mine, que toutes les plantes & les moindres insectes viennent aussi de leur propre *semence*. Les hommes & les animaux naissent d'une *semence* prolifique & bien conditionnée, reçûe dans un vaisseau convenable. Les Médecins définissent la *semence* un corps humide, chaud, écumeux & blanc, fait dans les testicules, de quelques parties du sang & des esprits pour la parfaite génération de l'animal. Les Anciens l'ont définie un excrément benin de la troisieme coction provenant des restes de la derniere nourriture. En la Loi Mosaique on séparoit du commerce des autres hommes ceux qui avoient un flux de *semence*.

Semence, se dit particuliérement du plus beau grain qu'on choisit pour mettre en terre, afin qu'il en produise d'autre. *Purum putumque granum.* Si-tôt que la moisson est faite, on commence à battre les *semences*. On ne sçauroit avoir de trop beau grain pour employer aux *semences*, car les bleds bisent toujours. Il est plus à propos de faire *semence* de bled nouveau, car il faut davantage de vieux bled. Quand on dépossede un Fermier avant la récolte, il lui faut rembourser ses labeurs & *semences*. Un arpent de Paris contient environ un septier de *semence*.

On appelle les quatre *semences* froides, celle de courge, de citrouille, de melon & de concombre. *Quatuer semina refrigerantia.* Et les quatre *semences* chaudes, celle d'anis, de fenouil, de cumin & de carvi. *Quatuor semina calefacientia.*

Les Orfevres appellent *semence* de perles, des perles fort menues qu'on vend au poids. *Semen margaritarum.*

Semence des Métaux. Terme de Philosophie hermétique; c'est le mercure universel de la Nature, dont le mercure des Sages est un abrégé, qui contient en soi toute la nature; car la *semence* ou le germe est une coagulation en abrégé très-parfait du plus pur qui constitue l'individu, & qui le fait paroître tel qu'il est dans sa premiere production; & le mercure ou *semence* universelle est un dissolvant universel, ainsi appellé à cause de son universalité. La *semence des métaux* est proprement leur chaud inné, c'est-à-dire, le feu enclos dans l'humide radical. Dans les mixtes, nulle *semence* ne peut être appellée véritablement froide, quoiqu'en apparence & extérieurement elle semble l'être : car la chaleur est le seul artiste de l'extension & nourriture du mixte, & la continuation ou durée de cette chaleur lui sert de vie, comme l'humeur bouilleuse des mêmes *semences* le témoigne. Dict. Herm.

Semence, se dit figurément en Morale, de la cause des guerres, des dissensions, des procès, du principe des bonnes ou des mauvaises actions. *Seminarium, causa, fons, origo discordiarum.* Les formalités établies en si grand nombre, sont des *semences* de procès. Les clauses nombreuses des traités sont des *semences* de guerre. La victoire n'est pour toi qu'une *semence* d'une nouvelle guerre. Vaug. Etouffer les *semences* d'une nouvelle révolte. Ablanc. Les hérésies sont des *semences* de séditions. Les partages inégaux sont des *semences* de discorde, de jalousie dans les familles. C'est un tel Philosophe qui a jetté les premieres *semences* de cette doctrine. On jette d'ordinaire dans le cœur des enfans des *semences* d'ambition qui ne croissent que trop avec l'âge. Fléch. Elle voyoit germer & croître ces *semences* de gloire & de vertu qu'elle avoit jettées dans le cœur de son fils. Id. Le sang des Martyrs a été la *semence* de l'Eglise. *Sanguis Martyrum semen est Christianorum.*

Semence, se dit aussi de la parole de Dieu, de la prédication de l'Evangile, qui est appellée la *semence* incorruptible de notre régénération. *Semen est verbum Dei.* Parce que c'est par son moyen que le Saint-Esprit engendre la foi & la sainteté dans les cœurs. ☞ La parole de Dieu est une précieuse & divine *semence*, dont la vertu n'a point de bornes si nous ne l'arrêtons, & dont la fécondité est infinie, lorsqu'elle trouve des ames préparées à la recevoir, & à la laisser agir dans toute sa force. Bourd. *Exhort. T. I. p.* 36. Cette expression est tirée de l'Evangile de saint Luc, ch. viii. où J. C. compare la parole de Dieu à une *semence*.

SEMENCINE. s. f. Semence menue, oblongue, verdâtre, d'une odeur désagréable, d'un goût amer & assez aromatique; elle vient de Perse. La plante qui la porte, a les feuilles fort petites, & croît dans les prés au royaume de Bouran. En Latin *semen contra vermes*, ou *semen santonicum*. Cette semence est propre pour faire mourir les vers, & pour abattre les vapeurs.

☞ SEMEN CONTRA. Mots Latins qui en supposent un troisieme qui est *vermes*, que l'on sous entend; c'est-à-dire, semence contre les vers, ou comme on l'appelle plus communément, poudre aux vers ou à vers. Le *semen contra* est francisé par l'usage, en sorte que dans plusieurs endroits du Royaume les Médecins disent toujours; donnez-lui du *semen contra*, & l'on va demander du *semen contra* aux Apothicaires. Cette sorte de graine s'appelle encore, suivans les différens lieux, *Santeline*, *Xantoline*, *Semencine* & *Barbotine*. Voyez ces mots.

SEMENDRIAS. s. f. SENDEROW, SMIDEROW, SPLENDEROBI. ss. mm. Noms propres d'une ville de la Turquie en Europe. *Semendria*, *Samendria*, *Smiderovia*, *Splenderebis*, *Senderebis*. Elle est dans la Servie sur le Danube, à dix lieues au-dessous de Belgrade. On prend *Semendria* pour l'ancienne *Singidunum*, ville de la Mœsie supérieure. Elle a été Episcopale, capitale de la Servie, & le siége de ses Despotes. Elle est aujourd'hui capitale d'un Sangiacat, & défendue par une bonne citadelle. Les Allemands la prirent en 1688. & ils la perdirent de nouveau l'an 1690.

☞ SEMENGIAN. Nom d'un petit pays qui fait partie de la province de Tokharestan, qui est des plus septentrionales de l'empire des Perses.

SEMENTINES. adj. f. & pl. Les fêtes ou les féries *Sémentines* étoient des fêtes que les Romains faisoient tous les ans, pour obtenir de bonnes semailles. *Sementinæ feriæ.* Elles se faisoient dans le temple de la Terre, où l'on faisoit des sacrifices à la Terre & à Cérès. Elles se faisoient au mois de Janvier pour l'ordinaire. Car il paroît par Macrobe, L. I. c. xvi. que c'étoit une fête mobile. Voyez Varron, *L. V. De Ling. Lat.* & Ovide, *Fast. L. I. v.* 657.

☞ SEMENUT, ville d'Egypte, entre le Caire & Damiette, à l'occident du Nil, sur le bord duquel elle est bâtie en triangle.

SEMER. v. act. Mettre de la semence en terre pour la faire multiplier. *Seminare, serere.* On *seme* les grands bleds en automne, comme le seigle & le froment, sur des terres qui ont trois labours. On *seme* les petits bleds en Mars & en Avril, comme l'avoine, orge, pois & vesse. On *seme* en divers temps les graines dans les jardins pour faire venir des fleurs & des fruits, comme melons, concombres, œillets, pieds d'alouette, &c. Il ne faut *semer* ni trop dru, ni trop au large. Il faut *semer* avant que de recueillir, avant que d'avoir la récompense de ses travaux. Les champignons viennent sans *semer*.

SEMER, se dit figurément en choses morales. *Semer* sur l'arène, *semer* en terre ingrate; pour dire, donner des instructions, faire des remontrances à des gens qui n'en profitent point, faire du bien à des ingrats qui rendent le mal pour le bien. *Ingrato solo mandare.*

SEMER, se dit aussi en choses spirituelles, & signifie, Répandre, divulguer. *Disseminare, spargere.* *Semer* des hérésies, de mauvais bruits, des calomnies. *Semer* la zizanie, la dissension entre parens, pour dire, mettre la discorde dans une famille. C'est une des miséricordes de Dieu de *semer* des amertumes & des dégouts parmi les douceurs trompeuses du monde. NIC. On se fait un art de se retirer du monde, quand l'âge commence à refroidir les passions, à *semer* des rides sur le visage. FLÉCH. *Semer* des fleurettes. M. SCUD. *Semons*, plantons, arrosons sans nous rebuter; mais n'attendons que du ciel cette secrette vertu, qui peut faire pousser & croître. PÉLISS.

> *Et comme il n'a semé qu'épouvante & qu'horreur,*
> *Il n'en recueille enfin que trouble & que terreur.*
> CORN.

SEMER, signifie aussi, distribuer secrettement, & sous-main quelque chose. *Dispergere, spargere occulte.* Les Chefs des séditieux semoient secrettement de l'argent parmi le peuple, parmi les soldats, pour les exciter à la révolte; ils *sément* des libelles, des manifestes contre les Puissances.

SEMER, signifie quelquefois simplement, Répandre. *Dispergere.* Il *semoit* son argent le long du chemin, sans s'en appercevoir. On *séme* des marques sur un chemin difficile, pour le reconnoître. A la guerre on *séme* des chausse-trapes dans les lieux où il doit passer de la Cavalerie ennemie. Ils *semoient* des roses sur le chemin de la belle. VOIT.

On dit aussi dans le même sens, *Semer* un bruit, *semer* une nouvelle:

> *Déja de leur abord la nouvelle est semée.*
> RACINE.

On dit proverbialement, que la crainte des pigeons n'empêche pas de *semer*; pour dire, qu'il ne faut pas laisser d'entreprendre une affaire, quoi qu'il y ait quelque inconvénient à appréhender. On dit aussi, Il faut *semer* pour recueillir, ou avant que de recueillir; pour dire, qu'on ne doit point espérer de récompense, avant que d'avoir travaillé. *Nisi seritur, non metitur.*

SEMÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Satus, disseminatus, sparsus, dispersus.* Bled *semé*. Graine *semée*. Il se dit aussi au figuré pour signifier, Plein, rempli. La cotte d'armes du Roi Jean étoit toute *semée* de fleurs de lis d'or. AB. DE CHOISI. Le joug étoit tout *semé* de pierreries. VAUG.

SEMÉ, en terme de Blason, se dit des meubles dont un écu est chargé, tant plein que vuide, en un nombre incertain, & dont quelques parties sortent de ses extrémités. *Satus, disseminatus, sparsus, ornatus.* Un écu *fleur delisé*, se dit de celui qui est *semé* de fleurs-de-lis sans nombre. Ce fut au Sacre de Philippe Auguste qu'on commença de *semer* de fleurs-de-lis tous les ornemens d'Eglise qui devoient servir en cette cérémonie.

SEMÉ, ÉE, en terme de chasse, se dit de la tête du cerf. On dit qu'une tête de cerf est bien *semée*, lorsque les deux perches de sa ramure sont également chevillées. *Cornua cervi æque ramosa, ramis paribus instructa.*

On dit proverbialement, que l'argent est clair *semé* chez quelqu'un; pour dire, qu'il en a fort peu. *Rarus, infrequens.*

SEMERRE. s. m. Vieux mot. Semeur. BOREL. *Sator, seminans.*

SEMERON. Voyez SAMARIS. C'est la même chose.

SEMESTRE. adj. m. Temps de six mois. *Semestrium, semestre spacium.* Les accouchemens *semestres* ou au bout de six mois, font que l'enfant ne peut pas vivre. En ce sens il n'est en usage qu'en Médecine.

SEMESTRE, se dit aussi de la moitié de l'année, pendant laquelle la moitié d'une Compagnie s'assemble, pour tenir la séance alternativement. *Semestris consessus.* La Chambre des Comptes, la Cour des Monnoies, est une Compagnie *semestre*; tous les Officiers y sont *sémestres*. Le Parlement de Metz est *semestre*. Celui de Bretagne est aussi *semestre*. Dans le Conseil d'État il y a douze Conseillers d'État qui sont *semestres*. On prend une charge *semestre* pour se reposer six mois durant. Henri II. fit le Parlement de Paris *semestre*: mais ce *semestre* fut suprimé au bout de trois ans. Le Grand Conseil est *semestre*.

SEMESTRE, est aussi substantif, & se dit non-seulement du temps que servent les Officiers, mais encore des Officiers mêmes. *Ministri Semestres.* La plûpart des *semestres* commencent en Janvier, & en Juillet, comme celui de la Chambre des Comptes, de la Cour des Monnoies, & celui du Grand-Conseil. On les appelle *semestre* d'été & *semestre* d'hiver. Le premier Président & le Procureur Général, servent pendant les deux *semestres* au Grand-Conseil. Il est en *semestre*, hors de *semestre*. On assemble extraordinairement quelquefois les deux *semestres* au Parlement de Bretagne. On appelle le *semestre* d'Anjou, les charges d'un *semestre* qui ne sont pas affectées à ceux de la Province.

SEMEUR. s. m. Laboureur qui séme. *Sator, seminator.* Il y a dans l'Évangile la parabole du *Semeur*. C'est un esprit brouillon, un *semeur* de querelles.

SÉMI. Mot pris du Latin, & qui signifie, Demi; mais qui n'est en usage que lorsqu'il est joint à un autre mot. Voyez-en des exemples plus bas. Outre les composés de *sémi* que l'on marquera ici, on en forme tous les jours d'autres du même mot, & on en peut former une infinité de semblables. Il y a pourtant d'habiles gens qui veulent qu'on dise en François, *demi*, & non pas *sémi*. Le P. Bouhours ne pouvoit souffrir *Sémi*-Ariens, *Sémi*-Pélagiens, &c. il vouloit qu'on dît, Demi-Ariens, Demi-Pélagiens, &c.

En Musique, *sémi* a trois usages, 1°. Ajoûtée à quelques notes, elle marque une diminution de la moitié de leur valeur précisément. 2°. Jointe avec les noms des intervalles, elle marque une diminution, non de leur moitié, mais d'un demi-ton mineur sur toute leur étendue, 3°. Elle signifie aussi souvent une imperfection; par exemple, *semicircolo* ou *circolo mezzo*, signifie un demi-cercle, ou un cercle imparfait, qui est la marque du temps imparfait ou mesure à deux temps, au lieu que le cercle parfait étant un signe de perfection, marque la mesure à trois temps. BROSSARD. En ce dernier sens, on ne se sert point de *sémi* en François, mais de demi.

SÉMI-ARIEN, ENNE. s. m. & f. Demi-Arien. Nom de secte hérétique. *Semi-Arianus.* Les *Sémi-Ariens* étoient une branche des Ariens. Voyez DEMI-ARIEN. Comme ils n'ont point d'autorité légitime qui les réunisse, ils se divisent en une infinité de diverses branches d'Ariens, ou *Sémi-Ariens*, connus dans la suite, tantôt sous un nom, tantôt sous un autre: Eunomiens, Photiniens, Acaciens, &c. selon que quelqu'un éclate dans ces mauvais partis. PÉLISS.

SÉMI-AXIAIRE. s. m. & f. *Semi-axiarius, a.* Les Payens donnoient autrefois ce nom aux Chrétiens, parce qu'ils brûloient les Martyrs attachés à un poteau fait de la moitié d'un essieu de char. Voyez MAERI.

SÉMI-BREVE. s. f. Terme de Musique. *Semi-brevis.* C'est une note blanche figurée en quarré, sans queue, qui est posée sur ses angles ou en losange, qui vaut une mesure. La *sémi-brève* vaut ordinairement la moitié d'une brève ou quarrée. BROSSARD.

SÉMI-DIAPENTE. subst. m. Terme de Musique qui veut dire une quinte diminuée, qu'on nomme communément en Italien, *falsa quinta*, & en François *fausse quinte*. BROSSARD.

SÉMI-DIAPASON. s. m. ou diapason diminué. Terme de Musique

Musique, qui veut dire, une octave diminuée d'un sémiton mineur, ou de quatre comma.

SÉMI-DIATESSARON. f. m. Terme de Musique, c'est la quarte diminuée, que quelques-uns appellent aussi fausse quarte. BROSSARD.

SÉMI-DOUBLE. adj. masc. & fém. Terme de Bréviaire, qui se dit de l'Office & des Fêtes qui se célebrent avec moins de solemnité que les doubles, mais plus grandes que les simples. *Semi-duplex.* L'Office *sémi-double* a les premiéres & secondes vêpres, & neuf leçons aux matines, mais on ne redouble pas les antiennes. L'Office *sémi-double* se fait les Dimanches & dans les octaves, & dans les Fêtes qui sont marquées dans le Calendrier pour *sémi-doubles.*

☞ SÉMI-DOUBLE. Il y a des renoncules & d'autres fleurs auxquelles on donne ce nom.

SÉMI-DROIT. Terme de la Coutume de Touraine. C'est la Basse-Voirie, ou la basse-Justice. Dans la rédaction de la Coutume de Touraine, qui fut faite en 1460. il y avoit *Sému-drou*, ou *Sammi-dret*, au lieu de *Sémi-droit.*

SÉMI-GALLE, SÉMIGALLIE. subst. fém. Nom propre de la partie orientale du Duché de Curlande. *Semigallia.* La riviére de Masza Musza la sépare presqu'entiérement de la Curlande propre; la Livonie, la Lithuanie & la Samogitie la bornent ailleurs. Ses lieux principaux sont Mittaw capitale, Bauske, Dobelen & Égypten. MATY.

SEMILLANT, ANTE. adject. Qui est remuant, éveillé, qui ne se peut tenir en place. *Acer, alacer, irrequietus.* Il ne se dit guère que des enfans qui sont toujours en action, qui font quelque petite malice. Ce n'est pas un mauvais signe quand les enfans sont *semillans*, c'est une marque d'esprit ou de cœur. Ce mot est bas & populaire.

SEMILLE. Roman de la Rose.

> *Si ent trop estrange* semille,
> *La Rois fet gesir à sa fille.* BOREL.

SEMILLEUX, EUSE. Vieux adj. Semillant, remuant.

> *Car s'ils sont fel & orgueilleux*
> *Dépiteux & mal* semilleux. R. DE LA ROSE.

Borel prétend que *semeur* vient de-là.

SÉMI-LUNAIRE. Voyez SIGMOÏDAL.

SÉMI MINIME. f. f. Terme de Musique. Note qui ne vaut que la moitié d'une minime, ou d'une blanche à queue. C'est ce qu'on nomme en François une note à queue, ou simplement noire. BROSSARD.

SÉMINAIRE. f. m. Lieu où l'on instruit les jeunes Ecclésiastiques des devoirs, des cérémonies & des fonctions des ministeres sacrés; Congrégation d'Ecclésiastiques, dont quelques-uns disent que S. Augustin a été le premier Instituteur. *Seminarium.* THOMASSIN. En ce sens *Séminaire* est une Maison de Communauté, où l'on instruit pour les Ordres sacrés les personnes destinées à l'Eglise, & dont les principales piéces, sont les salles pour les Exercitans (ou plûtôt pour les Assemblées) & les petites chambres ou cellules où chacun se retire, couche, étudie, prie en particulier. Tel est celui de S. Sulpice à Paris. *Seminarium,* qui signifie aussi une pépiniére. Voyez Daviler. *Séminaire* se prend aussi pour la Communauté, les Ecclésiastiques qui habitent dans ces sortes de Maisons. Un tel *Séminaire* est très-nombreux. Tout le *Séminaire* de S. Sulpice étoit à la Procession dans une grande modestie. Le Pape Pie IV. ayant établi à Rome un *Séminaire*, en conséquence du Décret du Concile de Trente, le donna aux Jésuites par l'avis des Cardinaux, ainsi qu'il le dit dans un Bref à Charles IX. de l'an 1565. Presque tous les Evêques ont établi des *Séminaires* dans leurs Diocèses, aux dépens de leur Clergé. Les *Séminaires* sont d'une grande utilité à L'Eglise. Le Concile de Trente ordonne de prendre des enfans au-dessus de douze ans pour les nourrir en commun, & les instruire, & les rendre capables de parvenir à l'état Ecclésiastique; il est ordonné à chaque Evêque d'avoir dans sa ville Episcopale, un *Séminaire* au moins sous sa conduite. En France l'établissement des *Séminaires* est

un peu différent de l'Ordonnance du Concile. On prend de jeunes gens prêts à étudier en Théologie, & à être ordonnés; ainsi les *Séminaires* sont des Maisons de probation, où l'on examine la vocation des Clercs, & où on les prépare à recevoir les Ordres. Pour la subsistance de ces *Séminaires*, l'on a fait des unions de Bénéfices, ou l'on a obligé le Clergé du Diocese à contribuer à les entretenir.

☞ SÉMINAIRE. f. m. Il se prend aussi pour tous les Ecclésiastiques qui demeurent dans le *Séminaire.* Tout le *Séminaire* se trouva à ce Sermon. ACAD. FR.

SÉMINAIRE. Ce mot se dit aussi parmi les Chanoines de saint Augustin, pour signifier une sorte de Collége, où ils tiennent des Pensionaires, & enseignent les Classes. *Seminarium, Premuarinm, Collegium.* Il y a deux ou trois de ces *Séminaires* aux environs de Paris, où les enfans sont bien élevés. C'est à-peu-près en ce sens qu'il y a à Rouen un *Séminaire* dit de *Joyeuse*, sous la direction des Jésuites. *Descript. Géogr. & Hist. de la Haut. Norm. T. II. pag.* 80.

Les Maisons de la Congrégation de la Propagande, ou de la Propagation de la Foi s'appellent aussi *Séminaires.* Le plus considérable, & le chef de ces *Séminaires* établi pour entretenir des Ecclésiastiques destinés aux Missions parmi les Infidéles & les Hérétiques, est celui de Rome, qu'on nomme Collége Apostolique. *Séminaire* Apostolique, *Séminaire* Pastoral, *Séminaire* d'Urbain, *Séminaire* de la Propagande, ou de la Propagation de la Foi. Voyez le P. Hélyot T. VIII. c. XII. Il y aussi un *Séminaire* des Grecs, un *Séminaire*, ou Collége des Maronites, & à Paris le *Séminaire* des Missions étrangéres.

Les *Séminaires* de l'Union Chrétienne. Ce sont des *Séminaires* de veuves & de filles vertueuses, projetés par Madame de Polaillon Institutrice des filles de la Providence, & exécutés après sa mort, par M. Vachet, de Romans en Dauphiné. La fin de ces *Séminaires* étoit la conversion des femmes hérétiques, & l'instruction des nouvelles converties, à laquelle se consacroient les veuves & les filles qu'on y recevoit. Le premier de ces *Séminaires* fut établi à Charone, puis transféré en 1685, à l'Hôtel de saint Chaumont rue saint Denys à Paris, où il est encore. Leurs Réglemens furent approuvés par M. de la Brunetiére qui après avoir été Archidiacre de Paris, & l'un des Administrateurs du Diocèse pendant la vacance du Siége, fut ensuite Evêque de Saintes; & ensuite par le Cardinal de Vendôme, Légat *à latere* en France, sous Clément IX. comme il paroît par ses Lettres du 15. Mai 1668.

SÉMINAIRE, se dit par extension des lieux où l'on apprend à bien vivre, à bien faire les fonctions de sa profession. *Seminarium.* La maison de cette Princesse est un *séminaire* de vertu, d'honnêteté. L'Hôtel des Mousquetaires est un *séminaire* d'Officiers. La Maison des *Gobelins* est un *séminaire* de bons Ouvriers en toutes sortes de manufactures, de beaux arts.

SÉMINAL, ALE. adj. m. & f. Terme de Médecine & d'Anatomie. Spermatique, qui appartient à la semence. *Seminaris, spermaticus.* Les vésicules *séminales.* JOURNAL DES SÇAV.

SÉMINARA. f. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Seminara.* Il est dans la Calabre Ultérieure, à une lieue du golfe de Gioia, & à trois lieues de la ville de ce nom, vers le midi. Les François y défirent les Espagnols l'an 1503. MATY.

SÉMINARISTE. subst. m. Ecclésiastique qui vit dans un Séminaire; qui y est instruit, ou qui instruit les autres à bien vivre dans sa profession, à en bien faire les fonctions. *Séminarista.* Le nombre des *Séminaristes* doit être fixe. Quoi qu'on en dise ici, *Séminariste* ne se dit point des Ecclésiastiques, qui dans les Séminaires sont préposés au gouvernement de la Maison & à l'instruction des autres. On les appelle Directeurs du Séminaire, & les *Séminaristes* sont seulement ceux qui viennent dans les Séminaires pour se former à l'état Ecclésiastique, & pour leurs études.

SÉMINIAL, ou SIMÉNIAL. adj. m. Qui se dit du pain fait de fine fleur de farine. *Seminellus, è simila factus.* Des pains *séminiaux*, ou *siméniaux.* *Seminellus. Panis similaceus, ex simila; Græcis,* σεμιδαλίτης. C'est ce qu'on appelle

appelle en Picardie *séminiaux*, selon la remarque de M. Du Cange, à laquelle on peut ajoûter que les Normans qui changent aisément *se* en *che*, disent *Cheminiaux*. VIGN. DE MARV.

Ce mot vient de *simila*. DU CANGE.

SÉMIOTIQUE. Voyez SEMÉIOTIQUE.

SÉMIPELAGIEN, ENNE. s. m. & f. & adj. Nom qu'on a donné autrefois, & qu'on donne même encore aujourd'hui à ceux qui gardent quelque reste du Pélagianisme. *Semipelagianus*, *a*. S. Prosper, dans une lettre écrite à S. Augustin, les appelle *reliquias Pelagii*. Plusieurs sçavans hommes qui ne suivoient point les sentimens de S. Augustin sur la Grace, principalement dans les Gaules furent accusés de *Sémipélagianisme*; on les appella aussi, *Prêtres de Marseille*, parce que ces erreurs étoient nées dans cette ville. Cassien qui avoit été Diacre de Constantinople, & qui fut ensuite Prêtre de Marseille, étoit le chef de ces *Sémipélagiens*. S. Prosper qui vivoit en même temps que lui, & qui l'a attaqué d'une maniére vive, a prétendu que Cassien voulant garder, je ne sçai quel milieu entre les Pélagiens & les Orthodoxes ne s'accordoit ni avec les uns, ni avec les autres. Mais il s'est trouvé des Théologiens, amateurs des nouveautés, qui ont prétendu, que le *Sémipelagianisme* a été une hérésie imaginaire, & que Cassien, qui étoit Disciple de S. Chrysostome, avoit parlé comme son maître, & comme plusieurs autres anciens Ecrivains; & qu'ainsi on ne pouvoit pas le faire passer pour un novateur, quoiqu'il n'ait pas expliqué parfaitement, & avec assez d'étendue, ce qui regarde la Grace. Les *Sémipélagiens* reconnoissoient le péché originel avec les Orthodoxes: mais ils croyoient que la liberté de l'homme n'avoit pas été tellement blessée par ce péché, qu'elle ne pût produire d'elle-même quelque chose qui fût la cause que Dieu donnât plûtôt sa grace à l'un qu'à l'autre. Ils prétendoient que la Grace qui sauvoit les hommes ne leur étoit pas donnée selon la pure volonté de Dieu, mais selon sa prescience, parce qu'il prévoyoit ceux qui devoient croire en lui. Ils avoüoient que la vocation à l'Évangile étoit gratuite; mais ils ajoûtoient en même temps, qu'elle étoit commune à tous, parce que Dieu vouloit que tout le monde fût sauvé; & que pour ce qui étoit de l'élection, elle dépendoit de notre persévérance, ensorte que Dieu choisissoit pour la vie éternelle ceux qui devoient persévérer dans la foi.

SÉMI-PITE. s. f. C'est la moitié d'une pite, le quart d'un denier. *Semi quadrans denarioli*.

SÉMI-PRÉBENDE. s. f. Petite Prébende dans une Eglise, qui est d'un moindre revenu. *Semiprabenda*.

☞ SÉMI PRÉBENDÉ. adj. m. Celui qui joüit d'une Sémi-prebende, qui en a le titre. Dans l'Eglise de Meaux tous les Chanoines, même les *Sémi-Prébendés*, ont voix en Chapitre. *Histoire de l'Eglise de Meaux, Liv. I. p. 99*.

SÉMI-PREUVE. s. f. C'est une preuve imparfaite. *Semi-probatio*. La déposition d'un seul témoin est une *sémi-preuve*. Un testament de mort ne fait qu'une *sémi preuve* Dans les cas énormes la *sémi-preuve* fait souvent aller à la question.

SÉMIRAMI. f. m Nom propre d'un passage des montagnes de l'Adirbéitzan. Il conduit de cette Province à celle d'Erzerum, & ainsi des États de Perse à ceux du Turc, & anciennement de la Médie à l'Assyrie. Il y a dans ce passage un chemin de cinq lieues taillé dans le roc par les ordres de la Reine Sémiramis, comme on croit, d'où vient le nom qu'on lui donne.

SÉMI-SÉPARATISTE. s. m. & f. Nom de secte en Angleterre. *Sémi-Separatista*. Les *Sémi-Séparatistes* s'appellent aussi Robinsoniens, du nom de leur chef. Voyez SEPARATISTE.

☞ SÉMITE. s. f. Sorte de toile de coton qui se fabrique à l'île de Siphanto dans l'Archipel.

SÉMI-TON. subst. masc. Terme de Musique. La moitié d'un ton, quand il est divisé en deux. Il y a un *sémi-ton* majeur, & un *sémi-ton* mineur. *Semitonus*. *Sémi-ton*, veut dire un ton dont on a retranché cinq comma, & par conséquent un intervalle de cinq comma, qu'on nomme autrement *sémi-ton majeur*, ou seconde mineur. On se sert aussi du même mot pour marquer l'autre moitié du ton, qui n'a que quatre comma d'étendue; mais on le nomme par cette raison *sémi ton mineur*, ou seconde diminuée.

SÉMIVULPA. s. m. Animal terrestre qu'on voit en Afrique, qui a cela de particulier, qu'il a un sac attaché au sternum, d'où ses petits sortent pour téter, & où ils rentrent après. *Semivulpa*.

SEMLYM. s. m. Nom propre d'un bourg de l'Esclavonie, en Hongrie. *Semlium*. Il est sur le Danube, un peu au-dessus du confluant de la Save, & de la ville de Belgrade. MATY.

SAMLYM. Voyez ZAMLYM.

☞ SEMNÉE. s. m. Terme de l'Histoire Ecclésiastique, qui signifie la même chose que *Monastere*. L'un & l'autre étoit en usage chez les premiers Chrétiens, pour signifier l'habitation des Moines. C'est pourquoi on prétend prouver par-là que les Thérapeutes étoient Chrétiens, parce que Philon parle beaucoup de leurs *Semnées* & en fait la description.

SEMNOTHÉE. s. m. Nom d'une sorte de Prêtres Gaulois, comme les Druides; & même selon quelques Auteurs, ce sont les mêmes.

Ce mot vient de Σεμνὸς, *vénérable*, & Θεὸς, *Dieu*.

SÉMOI. f. m. Nom propre d'une riviére des Pays-Bas. *Semoia*, *Sesmarus*. Elle a sa source dans le Luxembourg, près de la ville de ce nom, baigne Chini, Bouillon, Orchimont, & se décharge dans la Meuse, à deux lieues au-dessous de Charleville. MATY.

SEMOIR. subst. masc. Ce qui sert au Laboureur à mettre son grain quand il séme. *Satorium*. En quelques pays il est fait en espéce de sac, en d'autres en espéce de boisseau.

SÉMON. f. m. Nom d'un Dieu des Romains. *Semo*. Il se nommoit Sémo, Sancus & Fidius. Nous en avons parlé au mot FIDIUS. Mais outre cela on donnoit le nom de *Semon* à tous les Dieux mitoyens entre les Dieux du ciel & ceux de la terre, comme Priape & Vertumnus; & c'étoit la propre signification de ce mot, que l'on prétend avoir été fait de *Semi-homo*, Demi-homme. Scaliger, *L. I. Lect. Ausonian. c.* XIX. cite un distique d'un ancien Poëte qui donne ce nom à Mercure.

SEMONCE. s. f. Priére qu'on envoye faire à des parens & amis d'assister à une nôce, à un enterrement. *Invitatio*. C'est un valet de Crieur qui fait la *semonce* d'un enterrement. *Vocator*. Un parent se charge de la *semonce* des nôces.

Ce mot est vieux. Il vient du Latin *submonitio*. On le disoit autrefois de toutes sortes de convocations des personnes & des assemblées qui se faisoient à cri public, comme pour le Ban & Arriére-ban, pour les États, & pour la comparution en Justice.

SEMONCE, se dit encore dans le style burlesque, pour sollicitation, *Invitatio*.

> *De tous côtés se trouvant assaillie*,
> *Elle se rend aux* semonces *d'amour*. POETA ANON.

SEMONCE, signifie aussi, Avertissement par quelqu'un qui a autorité. Malgré toutes les *semonces* que son Curé lui a faites, il ne s'est point corrigé. *Monitum*, *monitio*.

SEMONDRE. v. act. Vieux mot qui signifie, Avertir, inviter. Il ne se dit plus qu'en fait de quelques cérémonies. *Semondre* à un enterrement, aux nôces. On envoye les Officiers de cérémonies aux Cours Souveraines pour les *semondre* aux Processions, aux cérémonies où ils doivent assister.

Ce mot vient du Latin *submonere*. NICOD. On le disoit autrefois pour appeller à la guerre, & il signifie *assigner*.

SEMONER. Vieux v. act. Prier, appeller. *Perceval*.

> *Et li bon Roi l'en* semonoit.

Il se dit encore pour inviter à la noce; d'où vient le mot de semondre. BOREL. *Rogare*, *precari*.

SEMONNEUR. s. m. Crieur d'enterrement, qui envoye des billets par les maisons pour convier les parens & amis d'un défunt de se trouver à son convoi, service & enterrement. *Invitator*, *vocator*. On le dit aussi de celui qui invite aux nôces.

SEMOTTE. s. f. Terme de jardinage, qui se dit des choux.

Semotte

Semote de choux, c'est la même chose que brocolis, nouvelle production de choux qui donnent la semence, petit rejetton que produisent les vieux choux après l'hiver, lorsque la nature les dispose à leur vouloir faire donner leur graine. *Surculus brassica*, ou *crambe seminifera*. Ces choux jettent beaucoup de *semottes*. Ces *semottes* sont bonnes à mettre au pot. Ligee, qui appelle *semotte* en Latin *olus seminiferum*.

SEMOULE. subst. f. Pâte faite avec de la plus fine farine & de l'eau, réduite en petits grains, gros comme des grains de moutarde. *Massa farinacea in modum vermis vel grani efformata*. Les vermicelli sont faits de la même pâte formée en filets de la figure des vers. Voyez Vermicelli.

SEMPACH. s. m. Petite ville de la Suisse. *Sempachum*. Elle est capitale d'un Bailliage du Canton de Lucerne, & située au septentrion occidental de la ville de ce nom, sur le lac de *Sempach*. Matt.

☞ SEMPECTE. s. m. Nom de Dignité chez les Religieux. Ingulphe dans son Histoire de l'Abbaye de Croyland, dit qu'il a tiré les choses qu'il rapporte, de cinq Religieux *Sempectes*. Et M. Beroard parlant après Ingulphe, dit que ces *Sempectes* étoient des gens qui ayant vécu l'espace de cinquante ans dans la profession Monastique, étoient distingués des autres Moines par ce titre honorable, & par de fort grands priviléges.

☞ SEMPERVIVUM. s. m. Mot Latin Francisé par l'usage. C'est une plante qui conserve sa verdeur pendant l'hiver. Lémery dit que l'aizoon est un *sempervivum*. Nous avons quantité de plantes qui sont des *sempervivum*; mais il y en a qui portent absolument ce nom: ce sont les Joubarbes.

☞ SEMPITERNE. subst. fém. Sorte d'étoffe. Voyez Perpétuanne.

SEMPITERNEL, elle. adj. (Prononcez *Sempiternelle*.) Qui est très-vieux, qui vit trop long-tems. *Sempiternus*. Il n'est plus en usage qu'en cette phrase: C'est une vieille *sempiternelle*, décrépite, qui ne peut mourir.

Sempiternel. s. m. Nom d'une Chevalerie. *Sempiternus*. La Compagnie des *Sempiternels*, est une Compagnie de Chevaliers de l'Ordre de la Chausse, qui fut établie l'an 1541. Voyez l'Abbé Justiniani, & le P. Hélyot, T. VIII. c. LVII. p. 358.

SEMPITERNEUX, euse. adj. Vieux mot. Sempiternel. *Vetus, senex*.

☞ SEMPITERNILLE. s. f. C'est une espéce de *sempiterne*, mais moins fine. Il ne s'en fait guère qu'en Angleterre.

SEMPRÔNE. Montagne. Voyez Sampione.

SEMPRONIUS, a. s. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Sempronius, a*. La famille *Sempronia* étoit originairement Patricienne, ensuite elle devint Plébéienne. On trouve sur les médailles trois branches des *Sempronius*: les Atratinus, qui demeurerent Patriciens: les Gracques, qui furent Plébéïens; & les Pitions, dont on ne sçait pas l'état, mais que l'on croit avoir été Plébéïens, comme les Gracques. Nous avons déja remarqué souvent que ces noms Latins ne se changent point au pluriel; c'est l'usage non-seulement des Antiquaires, mais même de nos autres Auteurs. Par exemple:

> *Il se déguise en vain, je lis sur son visage,*
> *Des fiers Domitius l'humeur triste & sauvage.*
>
> Racine.

SEMPSEN. s. m. Plante qu'on nomme autrement *Sésame*. Voyez Sésame. *Sesamum*.

SEMUR-EN-AUXOIS, ou SEMUR. s. m. Nom propre d'une ville de France. *Semurium. Senemurium*. Elle est dans le Duché de Bourgogne, sur l'Armançon, à douze lieues d'Autun, du côté du nord. Matt.

Semur en Briennois. Nom d'une petite ville du Duché de Bourgogne, en France. *Semurium*. Elle est aux confins du Beaujolois, à une lieue de la Loire, & à quatorze d'Autun, vers le midi. Id.

S E N.

SEN. s. m. Nom de lieu dans la Tribu de Dan, près du rocher appellé le Rocher du secours. *Sen*. Voyez I. L. des Rois VII. 12.

☞ Sen. Mesure des longueurs & distances dont on se sert dans le Royaume de Siam. Quatre *sen* font le jod, & 25 jods, le roé-neug, c'est-à-dire, la lieue Siamoise, qui contient un peu moins que 2000 de nos toises.

☞ SÉNACLE. s. m. Lieu où s'assembloit le Sénat Romain. *Senaculum*. Rosin dans ses Antiquités Romaines, dit qu'il y avoit trois *Sénacles* à Rome; un dans le Temple de la Concorde, entre le Capitole & la place Romaine; un autre proche la porte Capène, & un troisiéme au Temple de Bellone.

☞ SÉNAGE. s. m. Droit qui se paye en quelques lieux de Bretagne, particuliérement à Nantes, sur le poisson de mer, frais, qui s'y améne pendant le Carême.

☞ SÉNAN. Bourg de France dans la Champagne, au Diocèse de Sens, à une lieue de Joigni vers le midi.

☞ SÉNARI. Plage & village de France sur la côte de Provence, dans le fond de la rade du Brusc, du côté du nord-ouest.

SÉNAS, ou CÉNAS. s. f. Prêtresse d'un Dieu des Gaulois. C'étoit des Vierges, comme les Vestales. *Atlas major*. Baud.

SÉNAT. s. m. Assemblée, Conseil des plus notables habitans d'une République, qui ont part au Gouvernement. *Senatus, curia. Publici status Consilium*. Le *Sénat* de Rome a été le plus célebre. Le *Sénat* sous la République, & pendant sa splendeur n'avoit point de Jurisdiction contentieuse. Il commettoit des Juges, tirés ou du *Sénat*, ou d'entre les Chevaliers: mais il ne s'abaissoit pas à juger les procès en corps. Il ordonnoit des affaires de la guerre, nommoit ceux qui devoient commander les armées, envoyoit des Gouverneurs dans les Provinces, manioit les finances, & disposoit des revenus de l'Empire. Toute la puissance souveraine ne résidoit pourtant pas dans le *Sénat*; il ne pouvoit élire des Magistrats, ni faire des loix, ni décider de la guerre ou de la paix; mais il falloit consulter le peuple. Ce ne fut que sous les Empereurs que le *Sénat* commença à juger les procès. Il commettoit des Juges pour les moindres procès, & jugeoit les autres, sur-tout les criminels, en corps, & souvent en présence de l'Empereur. C'étoit pour lui faire oublier la connoissance des affaires d'État. Néron lui attribua aussi le jugement des causes d'appel; mais cela ne dura pas: on n'en trouve aucun vestige que dans la Novelle 62. Voyez le traité de Paul Manuce sur le *Sénat* Romain, celui de Jean Sarius Zamoscius en deux Livres, celui de M. Ant. Majoragius, *de Senatu Romano*. Celui de Guillaume Bellenden, intitulé: *Ciceronis Consul, Senator, Senatusque Romanus*. Le Tableau de l'ancien *Sénat* Romain imprimé à Paris pour la seconde fois en 1713.

On a donné le même nom à des Compagnies qui avoient une pareille autorité, comme le *Sénat* de Carthage. Le *Sénat* de Venise, de Gênes, de Chambéry. Le *Sénat* de Venise s'appelle *Pregadi*. Il est composé de 300 Nobles.

Sénat, est aussi un titre d'honneur que les Avocats donnent quelquefois aux Compagnies souveraines. *Senatus*. On ne sçauroit trop louer la prudence de cet auguste *Sénat*, qui a rendu un tel Arrêt. Cela ne se dit guère que dans le style oratoire & relevé.

Sénat. Ce mot se dit aussi quelquefois pour le lieu où se tient l'assemblée. *Senatus*. César fut tué dans le *Sénat*.

Le Pere le Moine a dit en parlant des tombeaux des Rois d'Égypte, embaumés dans les Pyramides:

> *De ce muet* Sénat, *de cette Cour terrible,*
> *Le silence épouvante & la face est horrible.*
>
> P. le Moine.

Il a encore appellé *Sénat*, les astres & les étoiles:

> *Comme dans ce Palais, où les célestes feux,*
> *Composent un* Sénat *roulant & lumineux.*

Ces métaphores, sur-tout la seconde, ne sont point assez naturelles.

SÉNATEUR. s. m. Qui est membre du Sénat. *Senator*. Il y avoit deux ordres dans la Noblesse Romaine: celui des *Sénateurs*, & celui des Chevaliers, après quoi venoit le peuple

On trouve au Chili une especa de *séné* qui ressemble tout-à-fair à celui qui nous vienr de Scyde au Levanr, fauta duquel les Apothicaires de Sant-Iago se servent de celui-ei que les Indiens appellent Uño perquen. Il est un peu plus perit qne le Mayten, arbre du pays. Fräz. p. 106.

☞ Séné. On dit proverbialement, d'amour on n'en sçauroit trop prendre, de *séné* on n'en sçauroir trop rendre.

SÉNÉCHAL. s. m. Officier de robe courte, lequel en quelqoes provinces est le chef de la Noblesse, & qui la commande, quand on a convoqué l'arriere-bao. *Senescallus, secundariæ curiæ summus Prætor.* C'est ce qu'on nomme en d'autres lieux *Baills.* Le *Sénéchal* de Lyon, d'Auvergne, de Poitou. Voyez l'article suivant.

Sénéchal, autrefois étoit uoe charge dénotant le Maître d'Hôtel. On trouve souvent ce mot dans les vieux Romans. Afin qu'on voie en quel sens ils l'ont pris, j'eu mettrai ici quelques citations. Raoul de Cembrai:

> *Son* Séneschal *a Raoul appellé,*
> *Qui del mangier le servoit mieux à gré.*

Et su R. de la Charrette, composé par Godefroi de Leigni, après Chrestien de Troies qui le commença:

> *Si* Séneschal *firent eueillir*
> *Les Naples, quand il le convint,*

Roman de la Rose.

> *Force ont li* Séneschal *hasté*
> *A la cuisine la viande,*

Et Gauvain;

> *As* Séneschaux, *si com moi semble,*
> *Commande à haster la viande.*

Et derechef Raoul de Cambrai:

> *Et li Baren sont as tables assis,*
> *Li* Séneschal *s'en sont bien entremis;*
> *De bien servir chacun fut bien apris.*

Les Anciens oot coufondu la dignité de *Senescallus* avec celle de *Dapifer.* Ainsi il est sûr que c'étoit le Maître d'Hôtel. Le livre manuscrit des Assises dit que le *Sénéchal* doir su jour du couronnement du Roi ordnnner la manger, & doit renir le sceptre, & le porter devant le Roi au mourier, & le renir jusques le Roi le prenne de sa main. Item, quand le Roi voudra manger, le *Sénéchal* doit commander su Chambellan qui porte l'aigua aux mains; & quand le Roi sura mangé, puis doir le *Séneschal* manger, & roures les escuelles, & les greaux en qool il aura servi le corps du Roi du premier mêts, doivent être servies de telle viande comme le Roi ce jour-là. Item le *Séneschal* doit visiter les chasteaux & forteresses, & faire leur avoir ce que mestier leur est, & changer & remuer Sergens & offices qui y seront sous le corps de Chastelsin, sans commandement du Roi. Borel.

Il falloit pourtaot qu'il y eût d'autres sortes de *Sénéchaux*, car par un passage de Raoul de Cambrai lui-même, on prouve que grand *Sénéchal* ou gnerrier portoit la banniere de France, lorsqu'il dit:

> *De tote France le fit Gensanonier;*
> *Et* Séneschal *pour tener exaucier.*

Et le R. d'Aubry:

> Sénéchaux *iet, m'ensceigne portera.*

R. de Garnier de Nanteuil:

> *De Thiebaud d'Aigrement et fet son* Séneschal,
> *Per ses hommes guier en la terre mortal.*

Cela montre qne le *Sénéchal* étoit chef d'armes & commandanr. Le R. da la Rose le fait aussi commandant après le Roi, en disant;

> *Qu'il étoit tet en sa Maison,*
> *Commanderes après le Roy.* Borel.

Ainsi *Sénéchal* étoit aussi une charge de guerre. La grand *Sénéchal*, ou *Dapifer*, ayanr inrendance sur le boire & manger du Roi, commandoit aussi les armes. Cette charge éroir à la Maison d'Anjou. Il portoit aussi la chappe Sainr Martin aux armes. C'étoit la plus hauta charge du roysume. Borel.

Ailleurs il sa prand pour Maître. Roman de Siperis de Vineaux.

> *Je iray avec vos ès primer ains combaux,*
> *A grands ceps de partir veux estre* Séneschaux.

Sénéchal, est le même au nom duquel se rend & s'expédie la Justice. *Senescallus, Ballivius.* Le *Sénéchal* n'est plus qu'un Magistrat rirulsire & honoraire: le droit de la jurisdiction est dévolu à son Lieutenant. Le *Sénéchal* est la même chose dans les pays de Droit Ecrit, que les Baillis dans les pays de Courume, où il y a des Baillis. Ce sont des Juges de même pouvoir & de même autorité. Les *Sénéchaux* cnnnoissent des sppellations des Prevôts royaux, & des Haurs-Justiciers, des cas royaux, de toutes causes concernaot les fiefs, &c. Les appellstions de leurs jugemens se relevent su Parlement. Les Baillis & *Sénéchaux* éroient au commencement de simples Commissaires que le Roi envoyoit dans les provinces pour informer si la Justice étoit bien rendue par les Vicomtea, Prevôts & Viguiers. On prétend qu'ils ont été érigés en titre d'office sous la troisieme race. Ils éroient toujours d'épée, & jusqu'à Louis XII. en 1496. ils avoient le droit de se choisir un Lieurenanr, pour rendre la justice en leur absence. Depuis Henri III. on a laissé aux Baillis & aux *Sénéchaux* le commandemenr des armes, & la conduite du ban & arriere-ban. L'administration da la Justice appartient à leurs Lieutenans, qui sonr gens de robe. Pasq. On ne demeure pas d'accord qne les *Sénéchaux* ayent été simples Commissalres dans leur origine. Les Dues s'étant emparés de la puissanca d'administrer la Justice, & ne voulant pas l'exercer en personne, établirenr des Officiers pour la rendre en leur nom, en leur antorité. Ils les appellerent Baillis en cerrains lieux, & *Sénéchaux* en d'autres. Ils étoienr révocables à volonté. Mais lorsque les Rois de la rroisieme race commencerent à réunir à la couronoe les villes qui en avoient été démembrées, particuliérement du temps de Hugues Caper, ils attribuerenr aux Juges ordinaires, c'est-à-dire, aux Baillis & *Sénéchaux*, la cnnnoissance des cas royaux, & des causes d'appel du territoire des Comtes: sous la deuxieme race c'éroient des Commissaires, ou *Missi Dominici*, que les vieux Historiens appelloient *Messagers*, qui jugeoient ces causes d'appel dévolues aux Rois. Ainsi ces Baillis & *Sénéchaux*, sous la troisieme race, furenr revétus non seulement du pouvoir des Commissaires royaux, ou *Missi Dominici*, mais ils succéderent en quelque sorte à toute l'aurorité des Ducs & Comtes, en sorte qu'ils avoient l'administration de la justice, des armes & des finances. Sur-tout ils jugenient en dernier ressort; ce qui a duré jusqu'au temps que le Parlement fut rendu sédentaire par Philippe-le-Bel. Avant cela on ne remarquoir aucuns arrêts rendus sur des appellstions des jugemens des Baillis & *Senéchaux.* Mais toutes les charges étant devenues perpétuelles par l'Ordonnance de Louis XI. les Baillis & les *Sénéchaux*, non conteus de n'être plus révocables, tâcherent à devenir héréditaires. C'est pourquoi les Rois appréhendant qu'ils n'usurpassent l'autorité souveraine, comme avoient fait les Ducs & les Comtes, leur ôterent d'abord le maniement des finances, pois le commandement des armes, par l'établissement des Gouverneurs: on leur laissa seulement la conduite de l'arriera-ban pour marque de leur ancien pouvoir. Enfin l'exercice de la Justice a passé à leurs Lieutenans: il ne leur reste que la simple séance à l'sudience, & l'honneur que les sentences & contrats sont intitulés en leur nom. Loyseau. Voy. l'Edit de Crémieu, & celui de Crépi, qui regle la compétence des Baillis & *Sénéchaux.*

Grand Sénéchal, ou *Sénéchal*, ou *Duc. Primarius Senescallus, Præpræses.* C'étoit un grand Officier créé par les

Ducs de Normandie, qui jugeoit les affaires pendant la cessation de l'Echiquier. Il revoyoit les jugemens rendus par les Baillis, & les pouvoit réformer. Il avoit soin de maintenir l'exercice de la justice & des loix par toute la province de Normandie. Par les lettres qui rendirent l'Echiquier perpétuel l'an 1499. comme l'étoit le Parlement de Paris, il est porté qu'arrivant le décès du *Grand-Sénéchal* de Brézé, cette charge demeureroit éteinte & supprimée.

Sénéchal. C'est présentement le nom qu'on donne en Normandie aux Juges des Justices subalternes. *Secundariæ jurisdictionis prætor.* Le *Sénéchal* tient les plaids, il a la connoissance des rentes dûes par les vassaux, des blâmes d'aveu, & des autres différends qui peuvent naître par rapport au fief. Voyez art. 25. & suiv. de la Coutume de Normandie.

Grand Sénéchal d'Angleterre. C'étoit autrefois le premier Officier de la Couronne. *Primarius Angliæ Senescallus.* Cette charge fut supprimée par Henri IV. qui avoit été lui-même *Grand-Sénéchal d'Angleterre*, parce qu'il en trouva l'autorité trop dangereuse. Aujourd'hui le Roi crée un *Grand Sénéchal* en deux occasions; l'une pour le jour de son couronnement: dans cette cérémonie le *Grand Sénéchal* porte la couronne devant le Roi. L'autre, lorsqu'il s'agit de juger un Pair du royaume accusé de crime capital. On l'appelle *High Stewart.* Il préside à la Chambre des Pairs, où il est assis sous un dais & sur une espece de thrône. C'est lui qui prononce la sentence, après quoi il rompt sa baguette, pour marquer que son pouvoir cesse.

Ce mot de *Sénéchal*, selon Turnebe, Fauchet, Ménage, Borel, (& c'est l'opinion la plus commune) vient de *senex* & *caballus*, ou *chal*, qui signifie *vieux Chevalier.* Loiseau dit que *Sénéchal* signifie ancien domestique. Fauchet croit qu'il vient de *Scalco*, ou *Siniscalco*, qui signifie en langage Franc, *Præpositus mensæ*, ou *Maître-d'hôtel*, qu'on prétend dérivé du Grec [illegible], signifiant la même chose, suivant Perionius; d'autres de *Senogallus*, comme qui diroit *Juge*, ou *Président du Sénat.* D'autres de *senex callens jus & leges.* Quelques-uns croient que le nom de Grand-*Sénéchal* étoit autrefois un nom de dignité dans la Maison du Roi, & qu'il s'est dit du Grand-Maître, & ensuite du Connétable. Du Cange croit, après Lindembrock & Vossius, que ce mot a été fait du Grec *sou*, ou *seneste* & *sente*, qui signifioient *armentum*, & *scalcus*, signifiant *servus*, parce qu'il dit qu'originairement c'étoit un Officier des Rois & des grands Seigneurs, & même de quelques particuliers, qui avoit soin de toute leur maison, de toute leur famille, de leur table & de leurs revenus. Ces officiers commandoient aussi à la milice des Princes; quelquefois ils étoient Généraux d'armées; quelquefois ils portoient l'Etendart royal; quelquefois ils étoient Grands-Maîtres de la Maison du Roi; quelquefois Maîtres-d'Hôtel; quelquefois Gouverneurs de leurs domaines & de leurs finances; quelquefois ils rendoient la justice à leurs sujets, & étoient au-dessus des autres Juges. Ils signoient autrefois les premiers dans les Lettres-Patentes du Roi. Le nom de *Sénéchal* a été aussi héréditaire, & attaché à certaines familles & Seigneuries. Chez les Allemands le Comte Palatin est perpétuel *Sénéchal* & Maître-d'Hôtel de l'Empereur. Les Eglises ont eu aussi leurs *Sénéchaux*, où c'est une dignité élective. Il y en a encore un dans le Chapitre de Reims. Du Cange explique plus particuliérement leurs fonctions.

Sénéchal. C'est aussi un pourvoyeur. R. de Merlin.

Judas étoit Sénéschaux *des Disciples.*

SÉNÉCHALE. f. f. Femme du Sénéchal. Madame la *Sénéchale* est fort respectée dans toute la province. *Senescalli uxor.*

SÉNÉCHAUSSÉE. f. f. Etendue de la Jurisdiction d'un Senéchal. *Senescalli curia, jurisdictio, secunda juris curia.* La *Sénéchaussée* de Nîmes, de Beaucaire. Les Senéchaux doivent résider dans leurs *Sénéchaussées.* Joli.

Sénéchaussée. Lieu où se tient la Justice du Sénéchal. *Senescalli Tribunal.*

SENEÇON, ou SENESSON. f. m. Plante qui pousse une ou plusieurs tiges à la hauteur d'environ un pied, rondes, canelées, revêtues de feuilles longues, rangées alternativement, attachées sans queue, découpées & dentelées, se terminant en une pointe obtuse, de couleur verte obscure. Ses fleurs naissent au sommet des tiges & des branches; chacune d'elles est un bouquet à fleurons jaunes évasés en étoile par le haut. Lorsqu'elle est passée, il lui succede une graine garnie d'une aigrette. Sa racine est garnie de plusieurs fibres blanches. En Latin *senecio minor vulgaris.* C. Baun. On emploie cette plante dans les décoctions ordinaires des lavemens, & dans les cataplasmes que l'on ordonne pour avancer la suppuration; son suc fait mourir les vers, & appaise la colique. Il y a quelques autres espéces de *séneçon.*

Ce mot vient du Latin *senescere*, *vieillir*, *blanchir*, & l'on a donné ce nom au *séneçon* commun, parce que ses têtes blanchissent sur la fin à cause des aigrettes des semences.

SÉNECTAIRE. f. m. & f. Nom de famille qui s'est formé par corruption de *saint Nectaire.* Nous prononçons même *Sénecterre* sans faire sentir le *c.* La Ferté *Sénecterre.*

SENÉE. Rime *senée.* Terme de l'ancienne Poësie Françoise. C'est une espéce d'Acrostiche. Elle se fait lorsque tous les vers ou tous les mots commencent par une même lettre. *Ardent Amour, Adorable Angelique. Versus in modum acrostichidis.*

SÉNEFF. f. m. Nom propre d'un village du Brabant. *Senefum.* Il est à deux petites lieues de Nivelle, vers le midi. Ce lieu a été rendu célebre par la victoire signalée, que nos troupes commandées par le Prince de Condé, y remporterent le 11 d'Août 1674. sur les Hollandois, que conduisoit le Prince d'Orange.

SÉNÉFIANCE. Vieux f. f. Signification. Borel. Comme qui diroit Signifiance. *Significatio.*

☞ SÉNEFONTAINE. f. f. Baronie de France en Champagne, dans l'Election de Chaumont.

SÉNÉGA. f. m. Nom de la branche la plus septentrionale du Niger, fleuve de la Nigritie. *Senega.* On le prend pour le Dara, *Daracus*, ou pour l'*Asana*, rivieres que les Anciens mettoient en Libye. Quelques-uns même le prennent pour l'ancien *Stachir*, que d'autres mettent à Rio-Grande, qui est la branche la plus méridionale du Niger. Maty.

SENEGRÉ. f. m. Plante qu'on appelle autrement *fenugrec*, en Latin *fœnum græcum.* Voyez Fénugrec.

☞ SENELLE. f. f. Petites prunes violettes qui viennent sur l'épine noire. Les pauvres gens font de la boisson de ce fruit. *Dict. des Arts.* 1731. *Senelles* & *Sinelles* sont dans quelques vieux Dictionnaires. Le vrai mot est *prunelle.*

☞ SENEMBI. f. m. C'est le nom d'un lézard de l'Amérique, long d'environ quatre pieds, & large de demi-pied. Sa peau est couverte de petites écailles d'un beau verd, marqueté ou vergeté de taches blanches & noirâtres. Sa tête est longue d'environ deux doigts, ses yeux sont grands, vifs, noirs; son museau & sa langue sont gros; ses dents sont petites & noires. On trouve dans sa tête de petites pierres, & souvent dans son estomac une pierre grosse comme un œuf. Son cou est gros & court. Cet animal est si vif, que quand on l'a dépouillé de sa peau, & qu'on lui a coupé la queue, il remue encore; il faut lui donner plusieurs coups sur la tête pour le tuer. Il se cache dans les arbres. Les pierres de sa tête sont fort estimées dans le pays, pour incifer la pierre du rein & de la vessie.

SÉNEQUE. f. m. Nom propre d'homme. *Seneca. Séneque* le Philosophe fut Précepteur de Néron. Il y a des piéces qui passent pour être de *Séneque* le Tragique, qui n'en sont pas. Les *Séneques* étoient originairement de Cordoue en Espagne. Le pere du Philosophe étoit Chevalier Romain.

> *Entre* Séneque *& vous, disputez-vous la gloire,*
> *A qui m'effacera plutôt de sa mémoire.* Racine.

> *Ah! si dans l'ignorance il le falloit instruire,*
> *N'avoit-on que* Séneque *& moi pour le séduire?*
> Idem.

SENER. v. act. Châtrer. *Sener* un porc. *Suem castrare. Sener.*

ner une truie. On dit aussi *sener* une lice, quand on lui ôte les racines.

Ce mot vient du Grec ξαίνειν, *cædere*, qui signifie, *châtrer*, *briser*.

SENERI. Voyez Sélrátno.

SÉNES, SENEZ. s. m. Nom propre d'une ville épiscopale, suffragante d'Embrun. *Sanitium*, *Urbs Sanitiensis*. Elle est dans la Viguerie de Castellane, en Provence, à quatre lieues de Digne vers le midi. *Sénès* est une fort petite ville, & fort mal peuplée. Maty.

SÉNESTRE. adj. m. & f. Gauche. Nous avons la main droite & la main *sénestre*. Les enfans de Zébédée demanderent à Jesus-Christ que l'un fût assis à sa droite, & l'autre à sa *sénestre*, quand il paroîtroit dans sa gloire. Il ne se dit plus dans le discours ordinaire.

Sénestre, en termes de Blason se dit particuliérement de la gauche. *Scuti sinistra*. Et en blasonnant on ne doit point se servir du mot de *gauche*, mais de *sénestre*, non plus que du *droit*, pour dire la *droite*, mais de *dextre*.

SÉNESTRÉ, ée. En termes de Blason se dit aussi d'une piéce de l'Ecu qui est accompagnée à gauche ou à sénestre de quelque autre. *Ad scuti sinistram, vel ad lævam situs*. La ville de Narbonne porte de gueules à la croix patriarchale d'or, *sénestrée* d'une clef d'argent.

SENESTROCHERE, aussi en termes de Blason se dit de la figure d'un bras gauche qu'on représente sur l'Ecu, & qui est opposé à *dextrochere*, qui se dit du bras droit. *Scævola*.

SÉNEVÉ. s. m. Nom qu'on donne à une plante & à sa semence. On l'appelle autrement *moutarde*. Il y a plusieurs espéces de *sénevé*. Le *sénevé* commun pousse une tige à la hauteur de six ou sept pieds, divisée en plusieurs rameaux. Ses feuilles sont larges, découpées, semblables à celles de la rave. Ses fleurs sont jaunes, composées de quatre petites feuilles disposées en croix. Lorsqu'elles sont passées, il leur succede des siliques assez courtes qui renferment des semences presque rondes, rousses ou noirâtres, d'un goût âcre & brûlant. Sa racine est ligneuse, fragile, blanche, garnie de fibres. En Latin *Sinapi rapi folio*. C. Bauh. La semence de *sénevé* est stomachale & antiscorbutique; elle est bonne pour la mélancholie hypochondriaque, pour la cachexie, pour les affections soporeuses. On en mêle dans du moût à demi épaissi, & on en fait une pâte liquide & piquante, qu'on appelle *moutarde*, & qui est fort en usage pour exciter l'appétit.

SENEZ. adj. Vieux mot. Sensé, ayant bon sens. Borel.

> *Le Dauphin, le preux, le* senez. Villon.

Senez. Voyez Sanès.

SENG. Voyez Segna.

SENGAMI. s. m. Nom propre d'une ville du Japon dans l'île de Niphon, capitale d'une province ou royaume de même nom. *Sengamum*.

☞ SENGKI. s. m. Ville de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Tunggein, sixieme métropole de la province.

SENGLER. s. m. Vieux mot. Sanglier. Borel. *Aper*.

☞ SENGLOURS. s. m. pl. Sanglots, soupirs. *Poës. du Roi de Nav.*

SENHAU. s. m. Terme du For de Béarn. Signal, marque, signe. *Signum*. De ce mot Latin, en mouillant le *gn*, s'est fait *senhau*.

SÉNHOR. s. m. Vieux mot. Seigneur. Un Acte ancien, cité par M. Gallant, *p.* 163 du Franc-Alleu dit: Venen en la presentia de vous Moussur lou Seneschal de Carcassonne, ou de vostre Lieutenent, you Philippe de Poumiers Chevalier, *Senhor* de Ruel, Gouvernador del Comtat de Castres, per & en nom de Modonna Marie de Phonthieu, Comtesse de Vandosmes & de Castres. Borel. C'est un langage Languedocien.

☞ SÉNIEUR. s. m. Du Latin *Senior*. Ancien, Vétéran. M. Leullier, ancien Curé de la Paroisse de Saint Louis en l'île Notre-Dame, à Paris, étoit *Sénieur* de la Maison de Sorbonne. *Merc. d'Août* 1733. *p.* 1849. *Sénieur* est aussi un nom que les Chanoines de l'Abbaye de saint Jean des Vignes donnent à leurs Anciens. Le Conseil de la Maison est composé de quatre Anciens ou *Sénieurs*, qui sont élûs dans les Chapitres généraux; ils sont pris, tant du Corps des Bénéficiers, que de ceux qui composent la Communauté. Tous les ans à la S. Martin d'hiver, ils se trouvent à S. Jean des Vignes pour y recevoir les comptes du Procureur, comme aussi ceux du Thrésurier, des recettes & mises du revenu de l'Eglise: & dans cette assemblée ils remédient aux abus qui peuvent s'être glissés dans les observances régulieres. P. Helyot, *T. II. p.* 88. Dans toutes les Maisons de la Congrégation de S. Maur, *Sénieur* se prend à peu près dans le même sens. Notre *Sénieur* est mort, nous en avons un nouveau.

☞ SÉNILUSIENNE. adj. f. La terre *Sénilusienne* est une terre graisseuse & argilleuse, qu'on trouve chez les Droguistes, & qui a beaucoup de rapport à celle de Chio. Elle est astringente & résolutive, propre pour effacer les taches & les cicatrices de dessus la peau, pour amollir les tumeurs des mammelles, des aines & des testicules.

SENIGAGLIA. Voyez Sinigaglia.

SÉNIOR. s. m. Nom propre d'homme. *Senior*. Il y a eu vers le milieu du IXe. siécle un *Senior* Evêque de Saragosse.

Sénior, est aussi le nom qu'on donne dans la Maison de Sorbonne au plus ancien Docteur de la Maison qui y demeure. *Sociorum Sorbonicorum Senior*. C'est une dignité que d'être *Sénior* de Sorbonne. Il s'est dit aussi pour *Segnor*, ou *Signor*, c'est-à-dire, *Seigneur*. Voyez Séniaux.

SENIR. Voyez Sanir.

SENLIS. s. m. Nom propre d'une ville de l'Ile de France. *Silvanectum*, *Augustomagus Silvanectum*. Elle est environ à huit lieues de Paris, vers le nord, sur la petite riviere nommée Nonnette. *Senlis* a un Présidial & un Evêché suffragant de Reims. On voit aux environs plusieurs belles maisons de plaisance, Verneuil, Chantilli, Dreux, Anet, &c.

Le Comté ou le Bailliage de Senlis. *Silvanectensis Comitatus*. Petit pays de l'Ile de France. Il est entre la France particuliere, le Valois, & les rivieres d'Aine & d'Oise. *Senlis* capitale & Compiegne en sont les lieux principaux.

☞ SENLISIEN. s. m. De la ville de Senlis, ou des environs. Quand le *Senlisien* qui vous écrit se seroit exprimé ainsi, un Couvreur du village de Baron, proche *Senlis*, il n'en auroit été que plus exact & plus intelligible. *Merc. d'Août* 1731. *p.* 1913. Si ce Couvreur *Senlisien* eût été informé de ce que les Anciens faisoient placer sous les coqs des clochers, un homme intrépide comme lui auroit peut-être eu la curiosité d'y regarder, p. 1914.

SENNAAR. La terre de *Sennaar*, c'étoit le nom de la partie la plus méridionale de la Mésopotamie, la pointe de la Mésopotamie vers le confluent du Tigre & de l'Euphrate, & qui faisoit partie de la Chaldée ou Babylonie. *Terra Sennaar*. Les Hébraïsans disent, selon l'Hébreu, *Sinar*.

SENNE. s. f. Nom propre d'une riviere des Pays-Bas. *Senna*. Elle a sa source près de Soignies dans le Hainaut; elle passe à Bruxelles, & va se décharger dans le Démer, un peu au-dessous de Malines. Maty.

SENNE. s. f. Vieux mot. Assemblée à son de cloche, dite de *signum*, sein, cloche, d'où vient tocsin. Rebours de Mathiolus,

> *On dit que femmes tienne* senne,
> *Avec Bietrix, Berthe & Jehanne;*
> *En lour* senne *n'a rien celé,*
> *Là est le secret revelé.* Borel.

On dit encore en Languedoc d'une assemblée médisante, tenou lou *senet*. Et Coquillard:

> *Et vont à* senne *s'on leur mande,*
> *Et le landemain à la guerre.* Id.

SENNER. v. n. Terme de Marine. Pêcher avec un filet appellé *seine*. Voyez ce mot. *Reti piscari, rete jacere in mare*. On ne peut pas *senner* aisément à cette côte, parce que le rivage est plein de pierres, la mer male, & mêlée de goëmons. Fréz. *p.* 122. Dans la baie de S. Vincent, il n'y a qu'une anse qui est entre deux petits caps, où l'on puisse *senner*. Id. *p.* 12.

SENNES. s. m. & f. Nom d'une nation dont parle fort Merlin. Borel.

SENNIM. La vallée de *Sennim*. Nom d'une contrée de la Terre-ſainte. *Vallis Sennim*. Elle étoit dans la Tribu de Nepthali près des villes d'Aſor & de Cédès, & entre le Château Royal & le Château de Sabul. *Jug.* IV. 11.

SENNO. Voyez SINO.

SENON. Conjonction, particule ancienne. *Sinon*. Borel. *Niſi*. Elle ſe ſéparoit quelquefois en deux.

Ou il n'a ſe bruyrre non. PERCEVAL.

☞ SENONCHES. ſ. m. *Senones Celſi*. Bourg de France dans le Perche, élection de Verneuil, avec titre de principauté.

SÉNONOIS. ſ. m. Nom d'une petite contrée de Champagne. *Senonenſis ager*. Elle eſt autour de la ville de Sens, & elle a conſervé le nom des *Sénonois*, ſes anciens habitans. Les anciens *Sénonois* occupoient une plus grande étendue de pays que les *Sénonois* d'aujourd'hui. Une partie de ces anciens peuples paſſa en Italie, ſe plaça le long de la côte du golfe de Veniſe, depuis le Chienti juſqu'au Fiumeſino, où eſt maintenant la Romagne & une partie du Duché d'Urbin, & fonda diverſes villes. On prétend que Sienne & Sinigaglia en ont retenu le nom. Ce ſont ces Gaulois, dont une partie conduite par Brennus prit & pilla la ville de Rome, & s'alla établir dans la contrée de l'Aſie mineure, à laquelle elle fit porter le nom de Galatie. MATY.

SENS. ſ. m. Organe corporel ſur lequel les objets extérieurs faiſant diverſes impreſſions, cauſent divers mouvemens dans l'ame de l'animal. *Senſus*. Julianus Caſſerius né à Plaiſance en 1545. s'eſt fait un nom illuſtre parmi les Anatomiſtes, par l'exactitude avec laquelle il a décrit & fait graver les organes des *ſens*. C'eſt Dieu qui a établi que certains ébranlemens des fibres, ou des organes extérieurs, produiſiſſent certaines ſenſations, ou certaines emotions dans l'ame. MAL. On ne peut récuſer le témoignage des *ſens* dans les choſes qui ſont de leur compétence & de leur reſſort, ni rejetter leur dépoſition, quand leur rapport eſt conſtant & uniforme. LA PL. Le conſentement unanime des *ſens* eſt le plus haut degré de certitude dans les choſes de fait. ID. La nature a donné à l'homme cinq *ſens*; la vûe, l'ouïe, le goût, l'odorat & le tact. *Viſus, auditus, guſtus, odoratus, tactus*. Une trop forte impreſſion ſur les *ſens* les bleſſe, leur cauſe de la douleur. Quand elle eſt délicate, elle les chatouille & leur cauſe du plaiſir. Le témoignage des *ſens* eſt trompeur, s'il n'eſt redreſſé & conduit par la raiſon. Dieu qui eſt le créateur des *ſens*, eſt le garant de leur fidélité. CL. Il eſt clair que nous ſommes plus aſſûrés de nos perceptions & de nos idées, que nous ne voyons que par une réflexion d'eſprit, que nous ne le ſommes de tous les objets de nos *ſens*. On peut dire même qu'encore que les *ſens* ne nous trompent pas toujours dans le rapport qu'ils nous font, néanmoins la certitude que nous avons qu'ils ne nous trompent pas, ne vient point des *ſens*, mais d'une réflexion d'eſprit par laquelle nous diſcernons quand nous devons croire nos *ſens*. LOG. L'amour qui naît d'ordinaire par les *ſens*, ſubſiſte par eux, & meurt ſouvent quand ils s'affoibliſſent. M. SC. Quand les *ſens* ne ſortent point des bornes que la nature leur a preſcrites, l'on ne peut point révoquer en doute leur témoignage. CL. C'eſt aux *ſens* à juger des choſes ſenſibles & corporelles, & la Foi ne doit point s'élever ſur leur ruine, en conteſtant la ſincérité de leur rapport, & en condamnant les plus innocentes de leurs fonctions. ID. Chaque jour vous apporte de nouvelles richeſſes, & vos *ſens* qui en doivent jouir, diminuent & s'affoibliſſent tous les jours. S. EVR. Nos *ſens* trop déciſifs emportent facilement notre raiſon incertaine & irréſolue. BOS. Dès que nos *ſens* ne ſont plus touchés des objets, & que l'ame n'eſt plus émue des impreſſions qu'ils font ſur elle, ce n'eſt plus qu'indolence. S. EVR.

☞ SENS externes, *Senſus externi*. Ce ſont les moyens ou inſtrumens des ſenſations externes; on en compte ordinairement cinq. L'exercice des *ſens externes*, qui eſt la ſenſation externe, ne conſiſte que dans le changement opéré ſur la ſuperficie d'un nerf, par le contact de quelque objet externe & ſenſible; impreſſion qui eſt propagée par la libre communication de ce nerf, à un certain endroit de la ſubſtance médullaire du cerveau, qu'on appelle dans les Ecoles *ſenſorium commune*, moyennant quoi l'idée de l'objet ſenſible eſt excité dans l'ame.

☞ SENS internes. Ce ſont les actions de l'ame ou de l'intellect, qui y ſont excitées par la perception des idées. On les réduit pour l'ordinaire à quatre: la mémoire, l'imagination, les paſſions & l'attention: quelques-uns y ajoutent la faim & la ſoif.

SENS COMMUN, ſe dit de ces notions ou idées générales, qui naiſſant dans l'eſprit de tous les hommes, de certaines lumieres naturelles qui les font juger des choſes de la même maniere. *Communis hominum ſenſus*. La Mothe le Vayer a fait un Opuſcule ſceptique très-curieux ſur le *ſens commun*. La Comédie Italienne ne plaît que parce qu'on n'en attend rien de bon, & qu'on l'a diſpenſée du *ſens commun*. Il y a des gens qui à force d'avoir de l'eſprit n'ont pas le *ſens commun*. MÉN. Le *ſens commun* n'eſt pas une qualité ſi commune que l'on penſe. LOG. Quand on veut taxer quelqu'un de n'avoir point d'eſprit, on dit qu'il n'a pas le *ſens commun*.

SENS, ſignifie auſſi le jugement, la raiſon, le bon *ſens*. *Mens, ratio, judicium, rationis uſus*. Il n'y a pas moyen que le bon *ſens* ſe répande dans toutes les têtes, car il eſt trop rare pour le rendre ſi commun. Le Chancelier de l'Hopital avoit un grand *ſens*. MÉZ. c'eſt-à-dire, étoit judicieux, intelligent, pénétrant, d'une grande capacité. Graces au bon *ſens*, je n'ai rien approuvé en toute ma vie. G. G. Le bon *ſens* eſt d'ordinaire ſombre & morne. BOUH. J'aime une raiſon qui plaît & un bon *ſens* agréable. S. EVR. Le peuple te tuera s'il entre en fureur, diſoit Démoſthene à Phocion: & toi, s'il rentre en ſon bon *ſens*, répondit Phocion. ABL. Les Hollandois ont plus de bon *ſens* pour les affaires, que de délicateſſe pour la converſation. B. RAB. Les jeunes gens regardent le bon *ſens* comme une qualité groſſiere. S. EVR. La converſation eſt faite pour le bon *ſens* naturel, mais c'eſt pour le bon *ſens* des honnêtes gens. On dit qu'un homme n'eſt pas de *ſens* raſſis, qu'il a perdu le *ſens*, lorſqu'il a l'eſprit troublé ou égaré. Dieu abandonne les pécheurs endurcis à leurs *ſens* réprouvé. On dit à celui qui raiſonne mal; où eſt le bon ſens? On dit d'un homme qui a peu d'eſprit, que c'eſt un homme de petit *ſens*.

SENS, eſt quelquefois oppoſé à la *raiſon*, & ſignifie l'appétit concupiſcible, la ſenſualité, la cupidité. *Appetitus concupiſcibilis, ſenſualitas, cupido*. Les gens mondains donnent tout à leurs *ſens*, ne refuſent rien à leurs *ſens*. On apprend au Théatre à ne juger de toutes choſes que par les *ſens*. NIC. Les plaiſirs des *ſens* font mépriſer ceux de l'eſprit, comme ſecs & trop abſtraits; & les plaiſirs de l'eſprit délicats & raffinés font mépriſer à leur tour les voluptés des *ſens* comme trop groſſieres. S. EVR. La raiſon ne réprime pas toujours l'impétuoſité des *ſens*, au contraire ils l'entraînent ſouvent. PORT-R. La raiſon doit avoir l'empire ſur les *ſens*. Les vrais dévots mortifient leurs *ſens*, c'eſt-à-dire, la chair. Le commerce des *ſens* eſt plus vif & touche plus que celui de l'eſprit. Ce qu'on voit ſur le Théâtre ne s'adreſſe qu'aux ſens & à la cupidité. NIC. Il faut uſer de toutes choſes avec modération, & ne lâcher jamais la bride à nos *ſens*, quelque innocens qu'en ſoient les objets. ID. Les *ſens* n'ont point de part à toutes mes ardeurs. MOL. Les gens groſſiers ne s'élevent guère au-deſſus des *ſens*. S. EVR. Lucain dit de Caton,

Ce qui flatte les ſens ne va point juſqu'à lui;
Et leur plus douce amorce eſt ſon plus grand ennui.
BRÉBEUF.

SENS, ſignifie auſſi l'opinion particuliere d'une perſonne; ſon avis, ſon ſentiment, ſa penſée, ſa maniere de connoître les choſes, & d'en juger. *Judicium, opinio, ſenſus*. Il ne faut pas qu'un Juge ſoit trop attaché à ſon *ſens*. Les gens qui abondent en leur *ſens* ſont difficiles à détromper. Le Rapporteur n'a pû faire entrer le Préſident dans ſon *ſens*; il n'y a que deux Juges qui aient donné dans ſon *ſens*. L'impatience qui nous porte à contredire les autres avec chaleur, vient plutôt de ce qu'ils choquent notre *ſens*, que de ce qu'ils bleſſent la vérité. NIC. La voie la plus courte pour arriver à la faveur des Grands, c'eſt d'entrer toujours dans leur *ſens*. FR.

Pour

Pour moi, je ne vois rien de si sot, à mon sens,
Qu'un Auteur qui, par-tout, va gueuser de l'encens. Mol.

Sens, signifie encore la signification d'un discours, d'un passage, ce qu'on croit qu'ils veulent dire. *Sensus, sententia, potestas, significatio.* Entrer dans le *sens* d'un Auteur. S. Evr. Il est à mille lieues du *sens* de l'Auteur. Abl. Une des principales beautés du discours est d'être plein de *sens*, & de donner occasion à l'esprit de former une pensée plus étendue que l'expression; c'est au contraire un très-grand defaut d'être vuide de *sens*, & de renfermer peu de pensées. Log. La plus noble partie du discours est le *sens* des paroles, qui en est l'ame, & c'est celle qui mérite nos premiers soins. Art de parler.

Si le sens de vos vers tarde à se faire entendre,
Mon esprit aussi-tôt commence à se détendre. Boil.

Un mot équivoque est un mot à double *sens*, à double entente. *Verbum ambiguum, æquivocum.* La répétition d'un Rondeau doit être en trois *sens* differens.

Sens, se dit aussi d'un mystére caché sous le voile de quelque figure. *Mysterium absconditum.* La sainte Écriture, outre le *sens* propre & littéral, a encore un *sens* figuré, mystique & allégorique. *Sensus proprius, litteralis, figuratus, mysticus & allegoricus.* Si les Prophéties n'ont qu'un *sens*, il est sûr que le Messie n'est point venu; ainsi toute la question est de sçavoir si elles ont deux *sens*; c'est-à-dire, s'il y faut chercher quelque autre chose que ce qui paroît d'abord, où s'il faut s'arrêter uniquement à ce premier *sens* qu'elles présentent. Pasc. Rien au monde n'est plus éloigné du bon *sens*, que ce *sens* si nud & si misérable des Sacramentaires. Pellisson. Pourquoi Dieu a-t-il voulu que ces Prophéties eussent un double *sens*? Nic. Il ne faut pas recevoir le premier *sens* qui se présente à l'esprit. Il y a des passages dont la premiere impression porte à la fausseté, & qui sont capables de jetter les simples dans un faux *sens*. Id. Il n'y a point de fable qui n'ait un sens moral & instructif. Les emblêmes & les devises doivent enfermer un beau *sens*; elles apprennent toujours quelque chose, quand on en découvre tout le *sens*, quand on en pénétre bien le *sens*.

Sens, se dit aussi du biais, de la situation, du côté dont on regarde une chose. *Ratio, via, modus.* Il y a des perspectives qui font voir une image agréable, en la regardant d'un certain *sens*, & un monstre quand on la regarde d'un autre *sens*. Un cube est une figure égale en tout *sens*, en longueur, largeur & profondeur. Un Tailleur est condamné à l'amende, quand il n'a pas employé une étoffe du bon *sens*.

En cette signification on dit qu'un Juge a tourné un criminel de tous les *sens*, qu'il l'a pris de tous les biais, pour lui faire avoüer la vérité: qu'un Avocat a tourné une affaire de tous les *sens*, pour la faire voir du bon côté, & la faire paroître bonne. *In omnem partem, aspectum vertere.*

Oui, dans quelque sens qu'on la prenne,
C'est une fort belle Chrétienne. Voit.

Sens, se dit aussi en Grammaire, des parties d'un discours qui le rendent complet, ou qui l'interrompent. *Orationis partes, intelligentia, notio.* On met un point à la fin d'une période, pour marquer qu'elle contient un *sens* parfait. C'est un vice à une Stance, lorsqu'elle finit avant que le *sens* soit achevé. Les parenthèses marquent que le *sens* est interrompu & entrecoupé. Il n'est pas nouveau dans l'usage des hommes, qu'un mot signifie quelquefois le contraire de sa signification naturelle; mais il ne s'ensuit pas qu'en tous lieux, on puisse le prendre en ce *sens* extraordinaire & forcé. Pellisson.

Sens, se dit communément en ces phrases. Qui perd son bien, perd son *sens*, c'est-à-dire, son jugement. *Qui sua amittit, etiam & judicium amittit.* Grosse tête, peu de *sens*. Il a appliqué, il a mis tous ses cinq *sens* de nature à faire réussir cette entreprise; pour dire, Il a fait tout ce qu'il a pû, il n'y a rien épargné. Quelques Philosophes disent en forme d'axiome; Il n'y a rien dans l'esprit, qui n'ait passé par les *sens*. On dit, quand on applaudit à quelque proposition qui nous plaît, Ce que vous dites est de bon *sens*.

Sens dessus dessous, phrase adverbiale & populaire, pour marquer de la confusion & du désordre, & que ce qui devroit être dessus, est dessous. *Sursùm-deorsùm.* M. de Vaugelas veut qu'on écrive, *sans dessus dessous*: comme qui diroit, que la confusion est telle, & l'ordre tellement renversé, qu'on ne reconnoît plus ce qui devoit être dessus ou dessous. D'autres écrivent *sens dessus dessous*, croyant que ce mot a été dit par corruption, au lieu de ce *qu'en dessus dessous*, à cause de cet endroit de Philippe de Comines: de tous côtés ai vû la Maison de Bourgogne honorée, & puis tout d'un coup choir *ce que dessus dessous*. Il faut écrire *sens dessus dessous*, qui peut fort bien être rendu par *susdeque*. Le mot *sens* veut dire ici *situation*, *posture*. Cette façon de parler est du style familier. Men. Corneil.

Comme après que le Sud, Tyran des mers profondes,
A sens dessus dessous *bouleversé les ondes.* Chap.

Sens devant derriére. Autre façon de parler adverbiale & populaire, qui se dit d'une chose qui a derriére le côté qu'elle devroit avoir devant. *Antrorsùm-retrorsùm.* On dit aussi, Prendre une chose à contre *sens*, à rebours de bien.

SENS. s. m. Nom propre d'une ville de France, capitale du Sénonois en Champagne, & située au confluent de la Venne & de l'Yonne, à quinze lieues de Troies vers le couchant. *Senones, Agendicum, Agedincum. Sens* est une des plus anciennes villes de France. Elle est grande & belle; les Eglises & les Monastéres y sont en grand nombre, & magnifiques; il y a un Archevêché, un Présidial, un Baillage & une Election. Maty. *Sens* est à 20 d. 54 m. de longitude, & 48 d. 11 m. de latitude, selon Messieurs de l'Académie des Sciences.

SENS. Vieux pronom Ses. *Sui, sua, sua. Sens* engins, c'est-à-dire, Ses engins, ou inventions, & même ses esprits. Borel.

SENSATION. s. f. Action des sens; ou plûtôt mouvement de l'ame, qui est émue par l'impression que font les objets sur les organes des sens. *Sensatio.* La plus grande difficulté de la Philosophie, est d'expliquer la *sensation*, & comment les objets corporels peuvent agir sur l'ame qui est spirituelle. Tous les hommes n'ont pas les mêmes *sensations* Maleb.

SENSÉ, ée. adject. Qui a du sens, du jugement. Qui est fait conformément à la raison, au bon sens. *Sapiens, cordatus.* Cet homme est bien *sensé*, bien sage. Ce livre est bien *sensé*, bien judicieux. Cette réponse est bien *sensée*, bien prudente. Les personnes *sensées* ne s'étourdissent pas du bruit: il faut leur dire des choses *sensées*. Ball.

SENSÉMENT. adv. Prudemment; d'une maniére sage & judicieuse. *Sapienter, prudenter, cum judicio.* Cet Agent a conduit une telle négociation fort *sensément*. Ce Député a harangué fort *sensément* dans le Concile. Mauc. Ecrire *sensément*, c'est aller à son but, sans s'écarter, ou s'amuser en chemin; c'est exposer les choses avec une espéce de sagesse & de retenue, sans s'abandonner ni à la chaleur de son imagination, ni à la vivacité de son esprit; c'est sçavoir supprimer ce qu'il y a de superflu dans l'expression, ne laisser rien d'oisif, de languissant, ou d'inutile. Le P. R. Il vaut mieux écrire *sensément* qu'élégamment. Le P. L.

SENSENNA. s. f. Voyez Hasabausa.

SENSIBILITÉ. s. f. Disposition des sens à recevoir les impressions des objets; qualité de celui ou de celle qui est sensible, & facile à émouvoir, à toucher. *Sensus, sensibilitas, mollitia, teneritas.* Il se dit tant du corps que de l'esprit. La *sensibilité* est une qualité propre aux animaux. Il y a des gens d'un naturel si dur & si farouche, qu'ils n'ont aucune *sensibilité*. Si les gens du monde gémissent dans les afflictions, ce n'est point une douleur qui les fasse recourir à Dieu, c'est une *sensibilité* mondaine qui leur fait regretter les plaisirs. Fléch. Parmi les grandeurs on se fait une nouvelle *sensibilité* pour les déplaisirs, dont le coup est d'autant

d'autant plus sensible, qu'on est moins préparé à le soutenir. Boss. Examinez la Cour, vous trouverez par-tout des intérêts cachés, des jalousies délicates, qui causent une extrême *sensibilité*. Id.

Sensibilité, se dit aussi au figuré, & en bonne part, pour marquer le ressentiment bien d'un fait reçu. *Teneritas vel beneficii accepti memoria, recordatio*. La *sensibilité* est la marque d'un bon cœur.

SENSIBLE. adj. m. & f. Qui fait impression sur les sens, qui en frappe les organes. *Sensibilis, sensilis, sensum feriens, precellens*. Il ne faut point trop se familiariser avec les objets *sensibles*. La P. L. Tous les corps matériels sont *sensibles* : les spirituels ne sont pas *sensibles*, ni palpables.

Sensible, se dit aussi de l'organe même qui reçoit cette impression. *Vivus, tener, mollis, doloris impatiens*. Ce cheval est fort *sensible* à l'éperon. Le corps n'est *sensible* que par le moyen des fibres. Les dents, les os, les ongles ne sont pas *sensibles* par eux-mêmes. Dans ce même sens *sensible* signifie douloureux, qui fait une vive impression. La gravelle est un mal fort *sensible*.

Le *sensible commun* se dit en Philosophie de l'objet qui peut être connu par deux sens différens. *Sensorium commune*. La quantité est un *sensible commun* qui peut être connu par la vûe & par le toucher. L'ame ne se trompe guère en jugeant du *sensible commun*, mais bien du *sensible* particulier d'un organe.

Sensible, se dit aussi de ce qui est dans la sphère d'activité, dans l'étendue de nos sens, de ce qui tombe sous nos sens, de ce qui peut faire sur eux quelque impression. *Sub sensum cadens*. Les étoiles ne sont *sensibles* à nos yeux que jusqu'à la sixième grandeur. Les atômes ne sont *sensibles* ni à la vûe ni au toucher. Le mouvement de l'ombre, de l'aiguille d'une montre, est à peine *sensible*. L'accroissement des plantes n'est pas *sensible*.

Sensible, se dit figurément en choses morales, & en parlant de l'émotion de l'ame & des passions, & signifie, Délicat, tendre, aisé à toucher, qui sent les choses vivement ; touchant, douloureux. *Tener, mollis, flexibilis, contemtûs impatiens*. Cet homme est fort délicat, & fort *sensible* sur le point d'honneur. Cette femme a l'ame tendre & *sensible* ; ce qui se dit tant de l'amour que de la compassion. Être *sensible* à l'amitié, à la compassion. Je ne suis point *sensible* à vos plaintes. Si les naturels *sensibles* ont de grands égaremens, ils ont de grandes ressources. Fen. Quand on a l'imagination vive, & l'esprit *sensible*, les moindres choses donnent du chagrin. M. Scud. Vous trouverez les dévots plus *sensibles* aux injures, que les gens du monde. S. Evr. On devient plus *sensible* à mesure qu'on est malheureux. Bell. Un dévot est *sensible* jusqu'à la délicatesse, sur tout ce qui blesse son orgueil. S. Evr. On dit poëtiquement, que le ciel est d'airain, qu'il n'est point *sensible* à nos cris, à nos maux, à nos plaintes.

Sensible, signifie aussi, Reconnoissant, qui a du ressentiment d'un bienfait reçû. *Beneficii accepti memor*. Je suis très-*sensible* à toutes vos bontés. On dit dans un compliment : Vous m'avez fait un *sensible* plaisir.

Sensible, signifie encore, Touchant, douloureux. *Dolorem efficiens, acerbus, molestus*. Le plaisir de l'amitié est d'autant plus *sensible*, qu'elle adoucit la contrainte du monde. Ab. de M. La mort de son fils lui causa un si *sensible* déplaisir, qu'il mourut accablé de tristesse. Boss. Il y a des douleurs si *sensibles*, qu'il semble qu'elles nous dispensent pour quelque temps de la nécessité d'être raisonnables. Disc. d'El. Les censures sont d'autant plus *sensibles* qu'elles sont justes. Ban. Faire un *sensible* affront ; c'est-à-dire, un affront insigne & sanglant.

☞ Sensible. Adjectif de tout genre. En parlant du sentiment qu'il est plus aisé d'émouvoir dans l'ame de quelqu'un. On dit d'une personne, que c'est son endroit *sensible* ; pour dire que c'est ce qui la touche le plus.

☞ En Musique, la Note *sensible* est celle qui est immédiatement au-dessous de la note du Ton. Ainsi dans le Ton de G re sol, la note *sensible* est fa dièze ; dans le Ton d'F ut fa, la note *sensible* est mi. Il n'y a jamais qu'un sémi-ton de la note *sensible* à la note du Ton.

On le dit aussi substantivement. C'est son sensible. Vous le prenez par son *sensible*. *Mollitia, teneritas*.

> *Par son* sensible, *un cœur est-il touché ;*
> *Le voilà pris ?* Bens.

SENSIBLEMENT. adv. D'une manière sensible. *Manifeste, manifestò, apertè, evidenter*. Le microscope a fait connoître *sensiblement* plusieurs principes qui ont été inconnus aux Anciens. La Géométrie démontre les choses *sensiblement*. Un Amant est touché *sensiblement* de la mort de sa Maîtresse.

☞ Sensiblement. En termes dogmatiques, il se prend pour quant au sens, ou à la sensibilité de l'ame & de ses puissances, quant au sentiment, & il est opposé à réellement, effectivement, ou à Totalement. *Quoad sensum*. J. C. (dans le Jardin de Getsémani) se soumet au bon plaisir de son Pere, & il s'y soumet dans un temps où ce Pere même, qu'il veut glorifier par sa soumission, s'est retiré *sensiblement* de lui, & paroît l'avoir abandonné. Bourd. *Exhort. I. p.* 388. Dieu se retire quelquefois, abandonne quelquefois *sensiblement*, les ames saintes pour les éprouver ; c'est-à-dire, qu'il leur ôte le goût, le plaisir sensible, le sentiment de la dévotion, & les abandonne à la tristesse & au dégoût, quoiqu'il soit toujours avec elles par la grace.

☞ SENSILES. subst. f. pl. C'est le nom que l'on donne en France, aux galéres ordinaires, à la différence des plus grosses appellées extraordinaires.

SENSITIF, ive. adj. Qui a des organes propres à recevoir les impressions des objets. *Sensûs compos, particeps, sensitivus, sentiens*. Entre les végétaux, il y a plusieurs plantes qu'on appelle *sensitives*, qui retirent leurs feuilles quand on les touche. Le propre des animaux, c'est d'être *sensitifs*. A l'égard de l'homme, on dit en Morale qu'il a un appétit *sensitif*, opposé, ou du moins subordonné à la raison.

SENSITIVE. Plante qui pousse une seule tige principale à la hauteur d'un pied & demi, mais qui se divise proche de la terre en plusieurs rameaux, ligneuse, luisante, revêtue de même que ses rameaux, de feuilles longuettes, polies, étroites, rangées par paires sur une côte, qui se rapprochent l'une de l'autre quand on les touche, & qui s'écartent ensuite, à-peu-près comme les feuillets d'un livre, que l'on ouvre après l'avoir fermé. Il s'éléve du milieu de sa racine des pédicules qui soutiennent chacun une fleur faite en godet, incarnate, agréable à la vûe, poussant de son fond une touffe d'étamines, & un pistile, lequel quand la fleur est passée, devient une silique qui renferme le plus souvent quelques semences oblongues & plates. Sa racine est petite. En Latin *Mimosa, seu frutex sensibilis*. P. Tournef. Il y a plusieurs autres espéces de *sensitives*. Cette sorte de plante a été appellée ainsi, parce que ses feuilles se retirent quand on les touche, de sorte qu'il semble qu'elles ayent du sentiment. Les Anciens les appelloient *plantà æschynemena* ; les Modernes les nomment *planta viva, sensitiva*, ou *mimosa*. A Toqué près de Panama, dans l'isthme de l'Amérique, il y a des champs couverts de l'herbe *sensitive*.

☞ SENSORIUM *commune*, ou siége du sentiment. C'est ce qui reçoit les impressions des objets sensibles, qui lui sont apportées par les nerfs de chaque organe des sens, & qui est par conséquent la cause immédiate de la perception. Willis attribue cette fonction aux corps cannelés du cerveau, & Descartes, à la glande pinéale.

SENSUALITÉ. s. f. Penchant, attachement aux plaisirs sensuels & corporels. *Ad vitæ & corporum commoda nimia propensio*. Le péché le plus ordinaire, c'est la *sensualité*. Les dévots ambitieux entretiennent leur *sensualité*, sous le prétexte que la gloire de Dieu est attachée à leur conservation. Vill.

SENSUEL, elle. adject. Qui est attaché aux plaisirs des sens, à la matiére. *Voluptuarius, voluptati deditus*. Les *sensuels* s'attachent grossiérement à ce qu'il y a de plus naturel. S. Evr. L'homme charnel & *sensuel* ne goute point les choses qui concernent la Divinité. Les libertins ménent une vie brutale & *sensuelle*. Il y a des dévots *sensuels* qui suivent une voie douce & commode, & qui n'aiment qu'eux-mêmes, en croyant aimer Dieu. Disc. d'El.

☞ Sensuel, se met aussi substantivement. Les *sensuels*, les voluptueux. Acad. Fr.

SENSUELLEMENT. adv. D'une manière sensuelle, qui est

est attachée aux plaisirs des sens. *Libidinosè.* On a reproché aux Épicuriens, (peut-être à tort) qu'ils vivoient trop *sensuellement.*

SENTA, ou SENTE. s. m. Nom propre d'une Déesse des Romains. *Senta.* C'est la même que la bonne Déesse dont nous avons parlé, ou Fatua, & Fauna ou Faune. Voyez ces mots.

☞ SENTE. s. f. Petit chemin détourné, radresse pour les gens de pied, qui est la même chose que *sentier.* Voyez ce mot. On appelle *sente* latronesse, une petite *sente* dérobée, par le moyen de laquelle on abrége la longueur de la route.

☞ SENTELÉE. s. f. Vieux mot. Petit chemin large. *Semita lata.*

SENTELET. s. m. Vieux mot. Petit sentier. Borel. *Parva semita.*

SENTENCE. s. f. Dit notable, parole qui porte un grand sens, une belle moralité, apophthegme, instruction morale: sentiment utile pour la conduite de la vie, exprimé en peu de mots. *Sententia, judicium, grave argutumque dictum.* Les proverbes de Salomon sont autant de *sentences.* Le grand nombre de *sentences* rend un Poeme trop sérieux, & lui donne une gravité trop dogmatique. Le P. Le B. Cet homme ne parle que par *sentences;* tout ce qu'il dit porte *sentence.* Vous voyez dans Sénèque des choses coupées, qui ont l'air & le tour de *sentences*, & qui n'en ont ni la solidité, ni le bon sens. S. Evr. Les *sentences* sont les proverbes des honnêtes gens, comme les proverbes sont les *sentences* du peuple. Bouh. Les *sentences* que l'on mêle dans l'Histoire pour réveiller le lecteur, doivent être délicates : si elles sont communes, elles ne piquent plus. Bouh. Il faut se servir rarement de *sentences* dans la conversation : il vaut mieux se communiquer plus humainement. Les gens du commun en sont charmés; mais les honnêtes gens ne les peuvent souffrir. La C. de M. Dans le style historique, les *sentences* ne doivent être ni trop fréquentes, ni trop détachées. Abl. Les *sentences* rendent le Poeme plus utile; elles ont aussi, je ne sçai quel éclat qui plaît. Le P. Le B. Lycosthène a fait un Recueil des *Sentences* des Anciens, en forme de lieux communs. On appelle en Théologie, Pierre Lombard, le Maître des *Sentences,*

Sentence, se dit aussi d'un sentiment particulier qu'on exprime au dehors. *Judicium, opinio, sententia.* Vous avez bientôt dit votre *sentence* là-dessus, on ne vous demande pas votre avis. J'appelle de votre *sentence*, c'est-à-dire, de votre jugement.

Sentence, se dit au Palais d'un jugement qui est rendu sur quelque différend par des Juges inférieurs, & dont on peut appeller. *Sententia Judicis, Judicium.* Une *sentence* provisoire, interlocutoire, définitive, par défaut, ou contradictoire. *Sentence* de mort, d'absolution; *sentence* de récréance, *sentence* d'ordre, d'adjudication; une *sentence* arbitrale. Les *sentences* sont exécutoires, nonobstant l'appel, en donnant caution. C'est au Juge supérieur à infirmer, ou confirmer la *sentence.* Il a acquiescé à la *sentence.* Il s'est pourvû contre la *sentence.* Il y a aussi des *sentences* en dernier ressort, lorsqu'elles sont rendues présidialement sur des cas prévôtaux, ou au premier & second chef de l'Édit des Présidiaux.

Sentence *Présidiale*, est celle qui est rendue en dernier ressort, c'est-à-dire, sans appel & au premier chef de l'Édit des Présidiaux.

Trois sentences conformes. Tres sententia uniformes, conformes. Dans la Jurisdiction Ecclesiatique, il est permis d'appeller trois fois; ainsi il faut *trois sentences conformes* avant que les *sentences* des Juges d'Église ayent force de chose jugée. Le premier degré de Jurisdiction, c'est l'Officialité de l'Evêque : l'appel se porte au Métropolitain, & du Métropolitain au Primat, ou au Pape immédiatement : si l'appel du Métropolitain, va au Pape, le Pape est obligé de déléguer des Juges *in partibus* : & alors si les trois *sentences* rendues dans ces trois degrés de Jurisdiction sont conformes, il n'y a plus d'appel. Mais si l'une de ces *sentences* casse l'autre, il faut demander d'autres Juges au Pape pour obtenir une quatrieme *sentence*, & quelquefois jusqu'à la sixieme ou septieme, & tant qu'il n'y en a pas trois conformes. Ces différens degrés de Jurisdiction sont onéreux aux particuliers, & préjudiciables au bien public. Car souvent l'on aime mieux tolérer les désordres, que d'être obligé d'essuyer tant de *sentences*, & de poursuivre si long-temps la conviction d'un Prêtre vicieux. C'est pourquoi l'on a autrefois demandé au Pape l'abolition de cet abus; en sorte qu'il ne fût plus permis d'appeller au-delà du deuxieme ou troisieme degré de Jurisdiction. Voyez Jurisdiction.

Sentence d'excommunication. *Sententia excommunicationis.* Terme d'Eglise. C'est la seconde partie d'un Monitoire. On dit aussi, *Sentence* d'Anathème. Eveillon.

Sentence, se dit aussi du jugement final & universel. *Judicium generale ultimum.* Le pécheur tremblera le jour de la résurrection, quand il sera prêt d'ouïr prononcer sa *sentence* de condamnation.

On dit proverbialement, de fou Juge courte *sentence.* *A stulto Judice brevis sententia.*

SENTENCIER. v. act. Condamner, donner une sentence contre quelqu'un. *Notare, damnare, condemnare.* Ce pauvre criminel a été *sentencié* aujourd'hui, il a été jugé. Comment Bridoie *sentencioit* au sort des dés. Rabelais. Un Prêtre *sentencié*, c'est-à-dire, noté & condamné.

SENTENCIEUSEMENT. adv. En termes sentencieux. *Sententiosè.* Il ne faut rien perdre de ce que dit ce grand homme, il parle toujours *sentencieusement.*

SENTENCIEUX, euse. adj. Qui contient une sentence, un beau sens. *Sententiosus, sententiis frequens.* Ne prenez point un ton *sentencieux* : cette allure grave & sérieuse ne sied point en conversation. La Ch. de M. La plûpart des proverbes Espagnols sont *sentencieux.* Le style de Tacite est *sententieux.* Le Vassor.

☞ SENTENE. s. f. Terme de commerce de fils. C'est l'endroit par où l'on commence à dévider un écheveau. Ce qui fait la *sentene*, sont les deux bouts de fil liés ensemble & tortillés sur l'écheveau.

SENTENTE. Vieux mot qui se trouve dans quelques anciens Auteurs, pour son entente. Ovide Ms.

> *Fox est qui* sentente *y a mise.* Borel.

SENTEUR. s. f. Odeur, qualité qui frappe le nez, le sens de l'odorat. *Odor.* Les Chymistes disent que toutes les *senteurs* sont causées par les sels volatils qui s'exhalent des corps. Bonne *senteur*, *senteur* trop forte. Les maux de mere se guérissent par les mauvaises *senteurs*, en brûlant des plumes de perdrix, de vieux cuirs, &c.

Senteur, mis absolument & au pluriel, se dit toujours des bonnes senteurs. *Odores, fragrantia.* Cette femme aime les *senteurs*, craint les *senteurs.* On dit pourtant au singulier, des gans de *senteur*, pour dire, des gans qui sentent bon.

☞ SENTIA. s. f. Déesse Romaine. Celle qui inspiroit aux hommes les pensées, les sentimens, selon S. Augustin.

SENTIER. s. m. ou SENTE. s. f. Petit chemin qui se fait dans les terres pour la commodité des gens de pied. *Semita, callis,* Un *sentier* selon la Coutume de Senlis, art. 194. est un petit chemin qui porte quatre pieds de largeur, dans lequel on ne doit point mener de charrette. Voyez Beaumanoir, c. xxv. & M. Salvaing, Traité de l'Usage des Fiefs, c. xxxviii. Ces deux héritages n'étoient séparés que par une petite *sente*, mais avec le temps il s'y est fait un chemin de charroi. On accourcit le chemin par les petits *sentiers.*

> *Nous avons, par ton ordre, à pas précipités,*
> *Parcouru de ce bois les* sentiers *écartés.* Boil.

Ce mot vient de *semitarium*, formé de *semita.* Mén.

On appelle aussi *sentiers*, de petits chemins qui divisent les compartimens d'un parterre, & qui ordinairement sont de la largeur des platebandes. *Trames.* Davil.

Sentier, se dit aussi figurément & signifie, trace, route, chemin qui conduit à quelque chose. *Via, iter.* Vous marchez dans ce *sentier* épineux de la vertu, où l'on ne voit que les traces des Héros. Pat. J'ai suivi des *sentiers* qui n'avoient point encore été battus. Dac. Allons par les *sentiers* que la Providence nous marque, & ne prenons point les *sentiers* obliques que notre imagination nous fait concevoir plus sûrs que le grand chemin. Bal. Les Héros les plus déterminés à chercher la gloire par les *sen-*

tiers les plus difficiles, se proposent le repos à la fin de leurs travaux. M. Scud. Le monde ne peut laisser le Juste en repos, dans ce *sentier* rude & solitaire, où il grimpe, plutôt qu'il ne marche. Fl. Il est rare qu'un fils marche dans le *sentier* que suivoit un illustre pere.

> *Voudrois-je, de la guerre évitant le* sentier,
> *Ne laisser aucun nom, & mourir tout entier.*
> Racine.

SENTIMENT. s. m. Sensation, propriété de l'animal dont les organes reçoivent les différentes impressions des objets. *Sensus, sensatio.* Le *sentiment* de la vûe se fait dans l'œil. Le feu excite en nous un *sentiment* de chaleur. Roh. Le corps est incapable de *sentiment*. La P. L. Le *sentiment* n'est point dans les organes des sens, il est dans l'ame. L'impression des objets sur les sens n'est que la cause occasionelle de ce qui se passe dans l'ame. Id. C'est une suite des loix de l'union de l'ame & du corps, que tel mouvement du cerveau soit suivi de tel *sentiment* de l'ame. Malbr.

Sentiment, en termes de Chasse, se dit particuliérement des chiens; on dit qu'ils n'ont point de *sentiment*, lorsqu'ils sont en défaut, qu'ils ne peuvent plus suivre la piste du gibier. *Olfactus, odoratus.*

Sentiment, se dit figurément en choses spirituelles. Ce mot étant seul, signifie toujours au singulier, avis, opinion, pensée, jugement. *Sententia, opinio, mens, consilium, sensus, judicium.* C'est l'adjectif, ou la matiere, qui le détermine au cœur ou à l'esprit. Un *sentiment* extravagant, c'est-à-dire, une opinion de l'esprit; des *sentimens* passionés, c'est-à-dire, des mouvemens du cœur. Quand nous parlons en prose, & que l'on nous abandonne toutes les expressions d'une langue, le plus souvent nos paroles demeurent beaucoup au-dessous de nos *sentimens*. Pel. Il signifie-là les pensées les plus délicates & les plus sublimes. Bouh. Il n'est rien de plus ordinaire que de voir des gens se faire les mêmes reproches, & s'accuser mutuellement d'être opiniâtres & passionnés, parce qu'ils sont de différens *sentimens*: mais ceux qui traitent de téméraires les gens qui ne sont pas de leur *sentiment*, devroient considérer que si les autres ne sont pas de leur *sentiment*, ils ne sont pas eux aussi du *sentiment* des autres, & que par conséquent ceux qui ont tort, & ceux qui ont raison parlent le même langage, & font de part & d'autre les mêmes plaintes. Log. Quand on propose ses *sentimens* avec trop de chaleur, on les rend suspects de passion, & on y résiste, parce qu'on les veut faire entrer par force. Nic. Etre dans les bons *sentimens*, c'est-à-dire, dans les *sentimens* de la droite raison, dans les *sentimens* de vertu. Je suis de votre *sentiment*. C'est le *sentiment* de l'Eglise & des saints Peres, c'est-à-dire, leur croyance, leur opinion. Les *sentimens* des autres nous blessent moins parce qu'ils sont contraires à la vérité, que parce qu'ils sont contraires à notre sens. Nic. Il y a des gens qui n'ont de beaux *sentimens* que par mémoire. S. Evr. Les *sentimens* d'Homere ne sont jamais si beaux que ses discours. La P. R. Cet échange libre & sincere de *sentimens* qui se fait dans l'amitié, est le plus doux plaisir de l'esprit. Ab. de M. Le sage n'est pas moins obligé à avoir des *sentimens* honnêtes & vertueux, que de saines opinions. M. Esp.

Sentiment, se dit aussi en Morale des passions, & signifie, affection, amour, tendresse. *Affectiones animi, passiones, animi sensa.* Il a de tendres *sentimens* pour cette Demoiselle, pour dire, de l'amour. Il n'a que des *sentimens* d'estime, de vertu, d'honnêteté pour elle. Le premier *sentiment* que j'ai eu dans le monde, a été celui qui m'a touché pour vous. Voit. Du souvenir des vieux *sentimens* il se forme en moi une disposition à la tendresse, ou du moins un éloignement de l'indolence. B. Rab. La vie consiste à prendre dans son cœur, & à rendre des *sentimens*; car les *sentimens* & la vie, c'est la même chose. La Ch. d'H. Elle a pour vous des *sentimens* plus vifs qu'elle ne pense elle-même. P. de Cl. Ovide est trop ingénieux dans la douleur, il fait voir de l'esprit quand vous n'attendez que du *sentiment*. S. Evr. De tendres *sentimens* valent mieux que de belles réflexions, ils occupent plus agréablement. La Ch. d'H. Fâcheux empire que celui de la raison, s'il nous ôte les *sentimens* agréables. S. Evr.

Dans une lettre il faut plus de *sentiment* que d'esprit. M. Scud.

Sentiment, se dit, presque dans le même sens, des dispositions où l'on est à l'égard des autres, de ce que l'on ressent pour eux. *Affectio, propensio, inclinatio.* Avoir des *sentimens* de tendresse pour sa famille, des *sentimens* de pitié pour les misérables, des *sentimens* de respect, & de vénération pour les choses sacrées, des *sentimens* de piété & d'amour pour Dieu.

> *Je veux que le cœur parle, & que les* sentimens
> *Ne se masquent jamais sous de vains complimens.*
> Mol.

Sentiment, sensibilité, mouvement de l'ame qui la touche, qui l'émeut. *Motio, commotio, sensibilitas, teneritudo.* Le souvenir d'un bonheur passé rend plus vif le *sentiment* d'une disgrace présente. Bouh. Avoir des *sentimens* de pitié. Rien ne plaît que ce qu'on sent, & l'on n'est content qu'à proportion de ce que le *sentiment* est plus vif & plus profond. Nic. Le *sentiment* est plus subtil & plus pénétrant que l'esprit. La Ch. de M.

Sentiment, signifie encore une impression interne que font les choses sur nous, persuasion que nous sentons intérieurement, sans que l'on en puisse rendre une raison distincte aux autres, ni les en convaincre. *Impressio, commotio.* Il y a de certains *sentimens* sourds qu'il est plus aisé d'expérimenter que d'expliquer. La P. L. Les choses que nous ne connoissons que par *sentiment*, plutôt que par raison, sont toujours un peu douteuses. La Ch. de M. Les vérités de *sentiment* sont celles où l'esprit découvre tout d'un coup, & par la premiere impression, les mêmes marques de vérité que celles qu'on développe peu-à-peu par des réflexions expresses. Nic. On peut connoître la vérité des choses aussi sûrement par *sentiment* que par réflexion. Id. L'immortalité de l'ame est une vérité de *sentiment*. Ju. La foi des simples est une persuasion de goût & de *sentiment*, un examen d'attention, & non de discussion. Id. La voie de *sentiment* & d'impression est confuse, & peut conduire également à l'erreur & à la vérité, sans qu'il y ait aucun moyen de discerner quand elle nous trompe, ou ne nous trompe pas. Nic. La Religion est arbitraire, & ne peut pas être prouvée, dès qu'elle n'a d'autre motif de croire que le goût & le *sentiment*. Saurin.

On appelle proverbialement & ironiquement, un pousseur de beaux *sentimens*, celui qui affecte de dire de jolies choses, comme les Héros des Romans qui en veulent à toutes les Dames. *Praclarorum animi sensuum jactator.* On dit, autant de têtes, autant de *sentimens*.

SENTIN. s. m. Nom propre d'un Dieu des Romains. *Sentinus.* Le Dieu *Sentin* avoit pouvoir sur tout ce qui est du *sentiment*, c'est pour cela qu'on l'invoquoit aux couches des femmes, afin qu'il donnât des sens bien disposés à leur fruit. S. Augustin en parle dans son Traité de la Cité de Dieu, L. VII. c. III. & s'en mocque en ces termes: Quelle raison a donc obligé tant de Dieux élûs à de si bas ministeres, en quoi Vitumne & *Sentin*, qu'une réputation obscure ensevelit, les surpasse dans ce partage de magnificence. Ceriziers, *à l'endroit cité de S. Aug.* Vitumne divinité sans nom & sans crédit, donne la vie, *Sentin* inconnu & obscur, le *sentiment*. Id. Voyez encore Vitumne.

Ce mot avoit été fait de *sentire, sentio*. Sentir, avoir du sentiment.

SENTINA. s. f. Nom de lieu. *Sentinum.* C'étoit anciennement une petite ville de l'Ombrie. Elle fut ruinée par les Lombards, & n'est plus qu'un village de l'État de l'Église, situé dans le duché d'Urbin sur le *Sentino*, à cinq lieues au-dessous d'Eugubio. Matt.

SENTINE. s. f. C'est le lieu le plus bas du navire, qui est ordinairement proche du grand mât. *Sentina, fundum navis.* C'est là où s'assemble l'eau que le vaisseau reçoit. On l'appelle autrement *bosses* ou *vitonnieres*. Quand la *sentine* put extrêmement, c'est un signe que le vaisseau ne fait point eau.

☞ Sentine. Sorte de grand batteau ou chaland, dont on se sert en Bretagne pour la voiture des sels sur la riviere de Loire.

☞ Sentine, signifioit aussi figurément, amas, assemblage, réceptacle. En parlant d'une ville où on donne retraite à toute sorte de gens, on dit figurément, que c'est la *sentine* de tous les vices. Il est vieux. Ac. Fr. Tigelio, dont l'ame étoit la *sentine* de tous les vices & de toutes les méchancetés, étoit l'ennemi secret d'Othon, & ce Ministre infâme de Néron connoissoit Othon trop vertueux pour ne le pas haïr. *Epicaris, p. 87.*

SENTINELLE. s. f. Terme de Guerre. *Excubitor, vigilator, excubiæ, vigiliæ.* C'est un soldat tiré d'un corps-de-garde d'infanterie, qu'on place en quelque poste pour découvrir les ennemis, pour empêcher les surprises, & pour arrêter ceux qui passent sans ordre & sans se faire connoître. La *sentinelle* arrête par un, Qui va-là? Demeure-là.

Ménage dérive ce mot à *sentiendo*. Ce mot est moderne, car du temps de Guillaume de Nangis, on disoit, être aux écoutes, pour signifier ce qu'on dit aujourd'hui, être en *sentinelle*.

Sentinelle perdue, est une sentinelle qu'on met à un poste fort avancé & dangereux, qui en revient rarement. *Hostilibus castris ac periculo proximus vigil, conclamatæ salutis excubitor.*

Sentinelle, se dit aussi en discours ordinaire de toute personne qui épie, qui fait le guet, qui est commise à la garde de quelque chose. *Speculator.* Ce jaloux fait toute la nuit la *sentinelle*. On l'a posé en *sentinelle* au coin de cette rue, pour épier quand un tel homme passeroit.

On dit proverbialement, qu'on a bien relevé quelqu'un de *sentinelle*, pour dire, qu'on l'a fort gourmandé, lorsqu'on l'a surpris en quelque faute. *Objurgare, carpere, belle ludere, arguere.*

SENTINO. s. m. Nom propre d'une petite riviere de l'Etat de l'Eglise. *Sentinus.* Elle naît dans le duché d'Urbin près d'Eugubio, passe à *Sentina*, & se va décharger dans le Fiumesino, au-dessous de Fabriano. Maty.

SENTIR. v. act. & quelquefois neutre. On conjugue, *Je sens, tu sens, il sent, nous sentons, &c. Je sentois. Je sentis. J'ai senti. Je sentirai. Je sentirois. Que je sentisse.* A l'impératif *Sens. Sentire, percipere.* On ne peut dire régulièrement *senté-je*; & *sen-je* est trop rude, il faut prendre un autre tour. Corn. Bertaud a pourtant dit, Or *sen-je* combien les plaisirs sont durs à la souvenance. *Sentir* signifie, exercer l'action des sens, toucher, voir, goûter, flairer, entendre. *Tangere, odorare, videre, gustare, naribus percipere, haurire.* La douleur se fait mieux *sentir* que la volupté. Le corps ne peut *sentir*; la matiere ne *sent* rien, le sentiment est dans l'ame. Le P. L. C'est parler improprement que de dire, mon pied *sent* de la douleur, il faut dire, j'ai mal au pied. Id. Ce qui se passe dans les organes des sens n'est que la cause occasionnelle de ce que l'ame *sent*. Males. C'est l'ame seule qui *sent* la douleur & le plaisir. Id. On ne *sent* quelquefois rien pour trop *sentir*. Une misérable expérience me donne assez de discernement pour me faire regretter un temps, où il est bien plus doux de *sentir* que de connoître. B. Rab. Les plus grandes douleurs, non plus que les grandes joies, ne se *sentent* point. Voit. Il faut se détourner de la connoissance de ses maux, afin de les moins *sentir*. S. Evr.

On dit, il a reçû un coup à la guerre dont il se *sentira* toute sa vie. *De vulnere in bello accepto, per totum vitæ curriculum dolebit.* On dit aussi en menaçant, il *sentira* ce que pese ma main.

Sentir, se dit plus particuliérement de certains sens, & signifie flairer. *Redolere.* Les chiens *sentent* le gibier, en flairant les lieux où il a passé. *Odorari prædam.* Il faut que quelque chose brûle, je *sens* le roussi. Ce Musicien a l'oreille délicate, il *sent* jusqu'à la moindre dissonance, ou corde fausse. Ce ragoût *sent* trop la muscade, l'orange. *Sentir* une rose, *sentir* une tubereuse.

Sentir, se dit aussi de certains instincts naturels qu'ont les animaux, pour prévoir ce qui doit arriver, soit par l'impression de l'air, soit par habitude, soit par quelque douleur. *Instinctu percipere.* Les hirondelles volent bas quand elles *sentent* la pluie. On dit que les chevaux *sentent* l'avoine, quand ils sont vers le temps de la dînée ou couchée. On *sent* qu'une maladie est prochaine, par les lassitudes & pesanteurs des membres. Le corps des vieillards est un barometre, qui leur fait *sentir* quand le temps va changer.

Sentir, se dit aussi de la persuasion intérieure, de la conviction où l'on est qu'une chose est véritable, ou fausse. *Per intimum animi sensum percipere.* Il y a des choses qui se *sentent* & qui ne s'expriment pas. Les Juges ont bien *senti* qu'il y avoit de la fourbe & de la calomnie dans ce procès. Ce Traitant ne s'est pas *senti* assez fort pour se charger seul d'un si grand fardeau. J'ai bien *senti* que l'orage tomberoit sur moi. Faire bien *sentir* la conséquence d'une proposition. Malherbe lisoit ses ouvrages à sa servante, parce qu'il croyoit que les vers doivent être remplis d'une certaine beauté, qui se fait *sentir* aux personnes même les plus rudes & les plus grossieres. Peliss. On s'ennuie fort avec ces personnes indolentes qui ne *sentent* point ce qu'on dit de fin & de plaisant. Bell. Alexandre dit, qu'on le faisoit fils de Jupiter, mais qu'il *sentoit* bien qu'il étoit fait comme les autres. Vaug. Il y a des vérités d'une évidence à se faire *sentir* à tout le monde. Nic. On n'a rien à répondre à celui qui dit, je crois cela, parce que je *sens* que cela est: car le moyen de prouver à un homme qu'il ne *sent* pas ce qu'il croit *sentir*? Id.

Sentir, se dit aussi de la chose qui exhale quelque odeur, ou qui a quelque saveur, aussi bien que de l'impression qu'elle fait. *Olere, redolere.* Cet homme *sent* le vin, *sent* le pied de messager, *sent* le gousset. Ce fromage *sent* trop fort. Ces viandes *sentent* le relent. Ces confitures *sentent* le chenti. Ce rôt *sent* le brûlé. Ces lapins *sentoient* encore le chou dont ils furent nourris. Boil. Au contraire, on dit que des gans perfumés *sentent* bon: que le sel en meulons *sent* la violette: qu'on *sent* le jasmin, le tubéreuse: qu'un mets ne *sent* ni sel, ni sauge, quand il est mal assaisonné: qu'un vin *sent* le bas, qu'il *sent* la framboise, &c. On dit qu'un vin *sent* le fût, *sent* le tonneau, *sent* le terroir, &c. Quelques gens qui se piquent de bien parler, disent, Ce vin *sent* au fût, *sent* au tonneau, *sent* au terroir: mais il n'y a que les Gascons qui parlent de la sorte.

Quand on dit absolument, il *sent*, cela s'entend en mauvaise part. Cette viande *sent*, c'est-à-dire, est corrompue. Son haleine *sent*. Cette femme *sent*, c'est-à-dire, qu'elle put. *Malè olet.* On dit trivialement, Elle a deux goûts, elle put & elle *sent*.

Sentir, se dit pour connoître, s'appercevoir. *Perspicere.* Il ne *sent* point qu'il est homme. Les malades souvent ne *sentent* pas leurs maux, ne s'apperçoivent pas du péril où ils sont. Je *sens* que la cupidité m'entraîne.

Sentir, en parlant des mouvemens de l'ame, signifie, être sensible, être touché, être ému. *Moveri, commoveri, affici.* On *sent* quelquefois des choses qui sont au-dessus de nos expressions. Bouh. Quand on dit si bien ce qu'on *sent*, on ne le *sent* pas aussi-bien qu'on le dit. Id. Rien ne plaît, qu'autant qu'on le *sent*. Nic.

> *Que je sens de rudes combats!*
> *Contre mon propre honneur, mon amour s'intéresse.*
> Corn.

On ne se défie point de l'amour, ou de l'ambition, quand on n'en fait que *sentir* les mouvemens, sans en éprouver les inquiétudes. Nic. La grandeur a besoin d'être quittée pour être *sentie*. Pasc.

> *Peut-on s'accoutumer à ne sentir plus rien,*
> *Et pour les cœurs enfin, le calme est-il un bien?*
> Des-H.

Régnier l'a dit pour, penser, comme le Latin *sentire*.

> *Qui dit sans aucun fard ce qu'il sent librement,*
> *Et dont jamais le cœur, la bouche ne dément.*
> Régnier.

☞ On dit figurément qu'un homme *sent* le terroir, pour dire qu'il a des défauts qu'on attribue aux gens du pays d'où il est. On le dit de même des Ouvrages, des esprits, quand ils portent les marques du pays de leur Auteur.

Se Sentir, signifie, Participer à un bien, ou à un mal com-

mun à plusieurs. *Participare, participem esse, consortem esse.* Tout le monde se *sent* des calamités publiques, de la stérilité, de la guerre, de la contagion. Quand on rabaisse la taille, il faut que chacun s'en *sente*. Les valets se *sentent* de la bonne fortune de leur maître. Il se *sent* encore de l'accent, des mœurs de son pays. Il se *sent* du mauvais air de la Province.

Se Sentir, signifie aussi, Connoître en quel état on est, sçavoir de quoi on est capable. *Noscere se.* Ce Prince commence à se *sentir*, à connoître ce qu'il est, sa grandeur, son pouvoir. Il se *sentoit* bien, quand il entreprit une affaire si difficile. Cette fille commence à se *sentir*, à voir qu'elle est propre au mariage. Il est tellement transporté de joie, qu'il ne le *sent* pas.

On le dit aussi des choses inanimées. Le vin se *sent* du fût. Le mortier se *sent* des aulx, des drogues qu'on y a pilées. *Redolere.*

Se Sentir, se dit aussi figurément en Morale, de la bonne ou mauvaise éducation qu'on a reçue, participer de quelque chose, en tenir, lui ressembler. *Redolere.* Cette famille se *sent* encore de l'hérésie de ses peres. Cette morale se *sent* encore de la premiére pureté de l'Eglise. On se *sent* toute sa vie des bonnes instructions qu'on a reçues dans sa jeunesse. *A teneris annis accepta educatio semper perseverat.* Il étoit naturellement sage, & dès ses premiéres années on remarqua en lui une discrétion qui ne se *sentoit* point de l'enfance. Bouhours.

Se Sentir de quelque chose, se dit; pour dire simplement, Sentir quelque chose. *Aliquid sentire.* Depuis quand commence-t-il à *se sentir* de la goutte? Il ne *se sent* point des incommodités de la vieillesse.

Sentir, signifie aussi, avoir l'air, la mine de quelque chose; marquer ce qu'on est. *Præ se ferre, speciem gerere.* Ce Gentilhomme ne *sent* point ce qu'il est, il ne *sent* point son bien; il *sent* son paysan, il en a la mine.

Sentir, s'employe aussi pour exprimer les maniéres. Il n'avoit rien qui ne fût noble, & qui ne *sentît* la grandeur. La Ch. de M. Sa harangue *sentoit* le désespoir. Vaug. *Redolere.*

On dit qu'une terre, qu'une maison, sent la poudre à canon; pour dire, qu'une terre, qu'une maison, est sur la frontiére, exposée aux maux de la guerre. *Terra, domus hostium incursionibus exposita.*

Sentir, se dit proverbialement en ces phrases. On ne sçauroit si peu boire, qu'on ne s'en *sente*; ce qu'on dit à celui qui fait quelque extravagance à table, ou après avoir un peu bû. *Nemo nimis largius bibit.* On dit en ce sens, par excuse: Que sert-il de boire, si on ne s'en *sent*. On dit aussi, qu'un homme a bon nez, qu'il *sent* de loin, pour dire, qu'il est prudent, qu'il découvre, qu'il prévoit les choses. Acad. Fr. On dit aussi d'un homme, qu'il *sent* le sapin; pour dire, qu'il a la mine de mourir bien-tôt. On dit qu'une doctrine, qu'une opinion *sent le fagot*, c'est-à-dire, qu'elle est hérétique, dangereuse, digne du feu. On dit d'un valet, qu'il *sent* son vieux gré; pour dire, qu'il se relâche, parce qu'il y a long-temps qu'on ne l'a châtié. On dit aussi, que la caque sent toujours le hareng. *Cadus halicem semper redolet*; pour dire, qu'on se *sent* toujours de la bassesse de sa naissance, de sa profession, quoiqu'on ait changé de fortune. On dit aussi d'une chose qui put, qu'elle *sent* bien plus fort, mais non pas mieux que rose; qu'elle *sent* le faguenas, l'épaule de mouton. On dit aussi des provisions de bouche, & sur tout du vin qui se gâte, qu'ils *sentent* le dommage de leur maître.

Senti, ie. part. pass. & adj. *Sensu perceptus.* On a dit autrefois *sentu* au lieu de *senti*.

SENTIUS, a. s. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Sentius, a.* On ne sçait si la famille *Sentia* étoit Patricienne, ou Plébéïenne. Les *Sentius* portoient le surnom de Saturninus. Nous connoissons deux *Sentius* qui ont été Consuls. Voyez Paterculus & Patin.

☞ SENTRANGES. s. m. Bourg de France dans le Berry, Élection de Bourges.

SENTU, ue. Vieux part. pass. du verbe sentir. Senti. Borel.

> *Les oiseaux qui tant se sent teus,*
> *Pour l'hyver qu'ils ont tous sentus.* R. de la Rose.

SENVE. s. f. Plante. Voyez Sanve.

☞ SÉNUÏUS. s. m. Divinité qui présidoit à la vieillesse.

S E O.

SEOIR. v. n. fort irrégulier, qui n'est usité que dans certains temps & toujours à la troisiéme personne, soit du singulier, soit du pluriel. *Il sied, il séyoit, il sieroit, il siera.* Être sur un siége en une posture où le corps est plié en trois, & posé plus sur les cuisses que sur les jambes. *Sedere, assidere, considere.* Dieu a fait *seoir* son fils à sa dextre. On fait *seoir* & couvrir ceux à qui on veut faire honneur. On l'a fait *seoir* à table. On l'a fait *seoir* parmi les Juges. Il est vieux à l'infinitif.

Il se dit aussi avec le pronom personnel, & on s'en peut servir en quelque tems. Ainsi on peut fort bien dire: Faites-le *seoir*. *Fac ut sedeat.* *Seiez*-vous, *seons* nous. *Sied* toi. Je me *sierai*, quand on me l'ordonnera. On se sert plus ordinairement du verbe *s'asseoir*.

Seoir, signifie aussi, Être assemblé pour délibérer, juger, décider. *Considere.* En ce temps-là les Grands Jours *séyoient* à Clermont. Le Parlement va *seoir* au Châtelet, lors de la visite des prisonniers.

Seoir, se dit aussi, pour, Être convenable, soit à la personne, soit à la condition, soit au lieu, au temps, & autres circonstances. *Decere.* Il ne s'employe que dans certains temps du verbe. Il faut voir auparavant si cela vous *sied* bien, ou ne vous *sied* pas. Cela vous *sied* à merveilles. Cette coeffure ne *sied* pas bien à cette Dame. Les couleurs trop voyantes ne vous *sieront* pas. *Dedecet.* Voyez Sied. La gravité *sied* bien à un Magistrat, à un vieillard. *Decet.* Les plumes *siéent* bien à un cavalier. Il s'employe aussi impersonnellement. Il *sied* mal à un homme de qualité de se familiariser avec des valets. Il *sied* mal à un Ecclésiastique d'être libre en paroles. Saint-Amant a dit dans sa Rome ridicule:

> *Il vous* sied *bien, Monsieur le Tibre,*
> *De faire ici tant de façon, &c.*

Sis, ise. part. pass. & adj. Il n'a d'usage qu'au Palais, où l'on dit qu'une maison est *sise* & située en un tel endroit; pour dire, placée & assise. *Sita.*

SEON. Autrefois SENON. s. m. Ville de la Tribu d'Issachar. *Seon, Senon.* Au temps de S. Jérôme ce n'étoit qu'un village près du mont Thabor.

SÉOR, SÉGOR. Voyez Thor, & Ségor.

S E P.

SEP, ou CEP. s. m. Tronc ou pied de vigne qui porte & jette le pampre, & qu'on taille tous les ans. Il y a dans cette vigne tant de *seps* de Morillon, tant de Bar-sur-Aube, tant de Chasselas.

Ce mot vient de *seps*, Latin, qui est une espéce de serpent, à cause que ce bois tortueux lui ressemble. Quelques-uns le dérivent de *cippus*, comme Ménage.

Sep de drisse. Terme de Marine. C'est une grosse piéce de bois mise de bout à l'arriére du grand mât sur la carlingue, prenant du fond de cale, d'où elle s'éléve jusqu'au-dessus du premier pont, étant garnie par en haut de trois ou quatre ruaux ou rouets de poulies de cuivre pour faire la manœuvre de l'issas, dont trois servent à passer la grande *drisse* pour isser ou élever la grande voile; & l'autre à la guinderesse pour isser ou élever le grand mât de hune, par le moyen du cabestan. *Scapus, funis antennæ.* Il y en a un autre au mât de misaine qui n'a que trois ruaux, deux pour la *drisse*, & un pour la guinderesse. On les appelle autrement, *bloc* ou *roc d'issas*.

SEPAN, SAYPAN. s. m. ZARPANA. s. f. Nom propre d'une île de l'océan oriental. *Sepania, Saypania, Zarpana.* Elle est du nombre de celles des Larrons. Les Espagnols lui ont donné le nom de l'île de S. Joseph: ils n'y ont pourtant point de colonie. Il y a un bon port, & elle est assez bien peuplée.

SÉPARABLE. adject. Qui se peut séparer, mettre à part. *Separabilis, dissociabilis.* Quand l'étain est fondu avec de l'or

l'or, ils ne sont pas *séparables*. L'eau & le vin, quoique mêlés sont *séparables*. Il y a peu de corps dont les parties ne soient *séparables* par le feu, par la Chymie. Les modes ne sont pas *séparables* de la substance. Les accidens absolus sont *séparables* de la substance.

SÉPARATION. s. f. Division, partage. *Separatio, divisio, partitio*. On fait la *séparation* des biens de cette succession. Il a fallu faire des cloisons, des murs de *séparation*. Les femmes intentent des actions en *séparation* contre leurs maris, pour vivre dans le libertinage. Dans un procès de *séparation*, si la femme a tort, le mari a tort lui-même d'apprendre au public que sa femme a tort. S. Evr. On met bien de la différence entre un simple *séparation* de biens, & une *séparation* d'habitation. La *séparation* de biens rompt toute communauté de biens: la *séparation* de lit & de corps, n'emporte point la dissolution du mariage, le lien subsiste toujours. Il n'y a qu'un bras de mer qui fasse la *séparation* de l'Italie & de la Sicile. La *séparation* des Protestans d'avec l'Eglise Romaine a causé bien des troubles. Il y a une *séparation* négative, qui consiste à ne point adhérer aux hérésies, sans se séparer de la société Ecclésiastique.

☞ SÉPARATION. Il se dit quelquefois de la chose même qui sépare. Ainsi on dit, Il faut ôter cette *séparation*, pour dire, Il faut ôter cette cloison, cette haie qui fait la *séparation*. Ac. Fr.

En termes de Chymie, *séparation* est l'union des parties homogénes, qu'on sépare d'avec les hétérogénes: ainsi on sépare l'huile d'avec l'eau par le papier gris; car l'eau passe, & l'huile demeure. *Secretio, disjunctio*.

En termes de Philosophie hermétique, la *séparation*, ou la conversion des élémens, est une dissolution & une congellation, une operation par laquelle on fait le fixe volatile, & le volatile fixe, l'eau terre, la terre air, & l'air feu; ce qui se fait successivement dans l'opération ou travail de la pierre: d'où il est évident que la *séparation* ou la conversion des élémens n'est pas vulgaire, mais Philosophique. Quelques-uns ont appellé cette opération, solution, ou désunion des parties conjointes. La réduction en premiére matiére, & sa purification est comprise par les Philosophes sous le nom de *séparation* d'élémens, ou leurs conversions, sublimations, calcinations, dissolutions, & plusieurs autres termes pareils qui ne signifient qu'une même opération de nature. DICT. HERM.

SÉPARATISME. subst. masc. Nom d'une secte qui s'est élevée contre l'Eglise Anglicane, & qui est venue enfin à l'Indépendantisme. *Separatismus*. Voyez SÉPARATISTE.

SÉPARATISTE. s. m. & f. Nom d'une secte en Angleterre. *Separatista*. Les *Séparatistes* sont ceux qui ne voulurent point, sous Édouard, Élizabeth & Jacques I suivre le parti de l'Eglise Anglicane, & que l'on nomma d'abord Puritains, puis Non-conformistes & *Séparatistes*, parce qu'ils firent une Eglise à part. Le premier chef des *Séparatistes* fut Robert Browne qui succéda à Bolton dans la révolte contre l'Eglise Anglicane établie par les Loix. Il donna son nom à la secte des *Séparatistes* qu'on appella Brownistes, nom qu'ils retinrent, quoique Browne eût fait banqueroute à la secte, & qu'il eût abjuré ses erreurs à l'exemple de Bolton. Barovi lui succéda, & fut pendu à l'instigation des Evêques. Le quatriéme chef fut Johnson, qui alla établir à Amsterdam une Eglise de *Séparatistes*, qui se diviserent encore en différens partis, à la tête de l'un desquels se mit un frere de Johnson, qui l'excommunia, & qui en fut réciproquement excommunié. Un cinquiéme nommé Smith érigea une pareille Eglise à Leyde, mais elle tomba à sa mort. Le Séparatisme s'éteignoit ainsi lorsque Robinson le releva. Il adoucit les dogmes de Browne, mais il ne réunit pas toute la secte. Une partie retint les dogmes rigides de Browne, & l'autre suivit Robinson: les premiers conserverent le nom de *Séparatistes*; les autres prirent celui de *Demi Séparatistes*, ou *Sémi-Séparatistes*, & des Robinsoniens; & enfin dégénererent en Indépendans; c'est le nom qu'on leur donna, & qu'ils portent encore aujourd'hui dans l'ancienne & la nouvelle Angleterre. Nous avons expliqué les dogmes des *Séparatistes* au mot BRUNISTE. Pour les *Sémi-Séparatistes*, ils ne différoient en rien, ou différoient peu des prétendus Réformés, quant à la doctrine; mais quant aux mœurs, ils affectoient une pureté, une sainteté & une perfection plus grande.

Il y a des *Séparatistes* que l'on appelle *Sesqui-Séparatistes*, c'est-à-dire, *Séparatistes* & demi, soit que ce soit les *Demi-Séparatistes*, que quelques Auteurs appellent ainsi, soit que ce soit une secte différente des *Demi-Séparatistes*; ce que je ne crois pas. Quoi qu'il en soit ces *Sesqui-Séparatistes*, dit on, faisant semblant de prendre un milieu entre les Brownistes, & l'Eglise Anglicane, sont pires & plus furieux que les Brownistes, & sous le nom de *Demi-Séparatistes*, ils sont devenus *Séparatistes & demi*. Car ils se séparent sans raison. Les Brownistes le sont, parce qu'ils ne peuvent souffrir l'Episcopat, la Liturgie & les autres cérémonies de l'Eglise Anglicane qu'ils regardent comme des impiétés; mais ceux-ci avouent que cette Eglise est une vraie Eglise, & cependant ils ne veulent point de communion avec elle. Ils enseignent que quiconque n'embrasse pas l'Indépendance ou l'Indépendantisme comme eux, quelque pieux & orthodoxe qu'il soit d'ailleurs, ne doit point être reçû à la communion, ni jouir des priviléges de l'Eglise, à laquelle ils n'admettent personne, qu'il n'ait prouvé à toute leur assemblée sa régénération réelle. Voyez le reste de leurs dogmes & toute la police de leur Eglise dans Georgius Hornius, *Histor. Eccles. Novi Testam. Periodo IIIa. Art.* 3. §. 49. & suiv.

☞ SÉPARATOIRE. s. m. Vaisseau chymique inventé pour séparer les liqueurs. Il est de figure oblongue, & à-peu-près uniforme; il a un orifice de la grosseur du petit doigt, par où on y fait entrer la liqueur, & un petit trou au fond pour la vuider, qui est de la grosseur d'une aiguille. On le fait ventru au milieu pour lui donner plus de capacité. Le *séparatoire* est encore un instrument de Chirurgie servant à séparer le péricrane. *Separatorium*.

SÉPARÉMENT. adv. A part, d'une maniére séparée. *Divisim, disjunctim, separatim*. Ceux qui sont atteints de maladies qui se communiquent doivent être logés *séparément*. Les Charteux vivent *séparément*, chacun à part. Il faut traiter ces questions, juger ces procès *séparément*, l'un après l'autre.

SÉPARER. v. act. Diviser, mettre en deux ou plusieurs parties. *Dividere, separare, sejungere, disjungere*. Cette sale étoit trop grande, on l'a *séparée* par des cloisons. Ils sont si voisins, qu'il n'y a qu'un mur mitoyen qui les *sépare*. Il a fallu *séparer* cette terre en quatre pour en donner aux cohéritiers à chacun leur part.

☞ SÉPARER. Il se dit aussi, des choses qui étoient mal rangées, & qu'on n'a fait qu'ôter les unes d'auprès des autres pour les mettre dans un meilleur ordre. Voilà des livres qu'on a mis pêle-mêle, il faut les *séparer* par matiéres. Ac. Fr.

SÉPARER. Détacher avec violence des choses jointes naturellement. *Divellere*. Je lui *séparai* la tête des epaules, d'un coup d'épée. ABLANC.

SÉPARER, signifie aussi, Mettre à part, en lieu différent. *Seponere, semovere*. Le Sauveur dit qu'il *séparera* le bon grain d'avec le mauvais, les brebis d'avec les boucs, c'est-à-dire, les justes d'avec les pécheurs. On dit aussi *séparer* des gens qui se battent, c'est-à-dire se mettre entre deux, les éloigner l'un de l'autre.

SÉPARER, se dit aussi du divorce, de l'éloignement ou mauvais ménage d'un mari & d'une femme. *Divortium facere*. Dieu ne veut pas que l'homme *sépare* ceux qu'il a conjoints: il permet que l'homme quitte sa femme, s'en *sépare* pour cause d'adultére. Ces conjoints se sont fait *séparer* de biens. Quand il y a preuve de sévices, on les *sépare* de biens & d'habitation: le peuple dit de corps & de biens.

SÉPARER, se dit aussi des choses qui se quittent, qui s'éloignent l'une de l'autre. *Separare, sejungere*. Les amis qui se *séparent*, se font de tristes adieux.

> *Apprenez, que des cœurs séparés à regret,*
> *Trouvent, de se rejoindre, aisément le secret.*
>
> CORN.

SÉPARER, se dit aussi des choses inanimées. *Dividere*. La Seine se sépare en deux en cet endroit-là pour faire une

lle. Le Nil fe *fépare*, pour tomber en la mer par fept embouchures. Les Pyrénées *féparent* la France de l'Efpagne. Le détroit de Gibraltar *fépare* l'Europe de l'Afrique.

Séparer, fe dit auffi en parlant des fchifmes, des divifions de l'Eglife. *Segregare, fejungere, diffociare.* Les Grecs fe font *féparés* de l'Eglife Romaine. Les Proteftans, l'Angleterre, fe font *féparés* de la Communion de Rome.

☞ Séparer. Terme de Chaffe. On dit, *féparer les quêtes.* C'eft diftribuer aux veneurs & aux valets de limiers une forêt par cantons ou plufieurs buiffons, après les avoir écrits & les leur avoir donnés par billets, pour aller au bois détourner les bêtes dont on traite.

On dit proverbialement, il n'y a fi bonne compagnie qui ne fe *fépare. Omnis cœtus tandem refolvitur.* C'eft un compliment de la place Maubert, dont fe fervent les Bourgeois, en s'en allant chacun chez eux. ☞ On dit, Bien qui va tout d'un côté, n'eft pas bien *féparé.*

Séparé, ée. part. paff. & adj. *Separatus, fegregatus.*

Séparé, fignifie auffi, différent. *Diftinctus, difcrepans.* On a disjoint ces deux inftances, parce qu'elles font tout-à-fait diftinctes & *féparées.* Ces deux queftions font des matieres *féparées*, qui n'ont aucune connexité.

SEPEAU. f. m. C'eft un tronc ou fouche de bois, fur lequel les ouvriers, quand ils fabriquent les monnoies, pofent leur tas ou leur pile pour les frapper & marquer.

Ce mot vient du Latin *cippus.* Quelques-uns l'appellent *foupeau*, à caufe qu'on met quelquefois une peau pardeffus, quand ils travaillent.

SEPÉE. f. f. Touffe de plufieurs arbres qui ont pouffé d'un même tronc ou racine. *Truncus.* Voilà cinq ou fix chênes affez gros qui ne font qu'une même *fépée.* Il faut avoir foin d'arracher d'un pré les aunes qui viennent en *fépées*, car en peu de temps elles occupent la moitié du pré.

SEPELICE. f. m. C'eft apparemment le nom de quelque vêtement ou ornement.

> *Ne pour leurs luifans* fépelices,
> *Dont eftes femblans hardefices.* R. de la Rose.

SEPHAATH. f. f. Voyez Harma.

SEPHAMAH. f. f. Nom propre d'une ville de la Tribu de Nephthali, à l'orient, fur le bord occidental du Jourdain, entre Enan & Rebla. *Sephamah.* Nombre xxxiv. 10.

SEPHAMOTH. f. Nom propre de lieu dans la Tribu de Juda. *I. Liv. des Rois*, xxx. 28. *Sephamoth.*

SEPHAR. f. m. Nom d'une montagne d'Orient. *Gen.* x. 30. *Sephar.* Sanfon la place au milieu de l'Iémen, ou de l'Arabie Heureufe.

SEPHARITE. f. m. & f. Nom de fecte parmi les Mahométans. *Sepharita.* Les *Sépharites* font ceux des Mahométans qui diftinguent en Dieu des attributs, l'éternité, la fageffe, la puiffance, la bonté, &c. Ils donnent même à ce premier Etre une figure vifible, & des fens comme à l'homme. Ce font les Antropomorphites Mufulmans. Ils difent que cette figure de l'Etre divin eft compofée de parties corporelles & fpirituelles, & que les organes de ce corps de Dieu font incorruptibles & inaltérables.

SEPHARVAÏM. f. m. Nom propre d'une ville autrefois royale en Orient, & de fon territoire. *Sepharvaim. IV. L. des Rois.* xvii. 24. Sanfon la place à l'occident de la Chaldée.

SEPHATA. f. f. Nom d'une vallée de la Terre-fainte. *Sephata.* Elle étoit dans la Tribu de Juda, près de la ville de Mœfa, & au nord felon les Septante. On trouve auffi *Saphata.*

SEPHELA. f. f. Nom propre de région dans l'ancienne Terre-fainte. *Sephela.* Elle a été au milieu de la Tribu d'Ephraïm, felon le premier Livre des Macchabées, xii. 38. Cependant S. Jérôme dit que la contrée de *Sephela* étoit dans la Tribu de Dan. Apparemment que ce mot ne fignifiant autre chofe que *campeftris*, campagne propre à femer du bled, plaine, on l'avoit donné à deux régions différentes. Voyez encore la Paleftine de M. Reland, *p.* 187. 372.

SEPHER. f. m. Nom d'une montagne de l'Arabie, dont il eft parlé, *Nombres* xxxiii. 23. 24. *Sepher*, C'eft le vingtieme campement des Ifraelites dans le défert.

SEPHET. f. m. Nom propre d'une ville de l'ancienne Terre-fainte. *Sepher. Tob.* i. 1. Elle étoit tout au haut de la Galilée, dans la Tribu de Nephthali, & près de la ville de Nephthali. Ce n'eft maintenant qu'un village fitué à l'orient d'Acre, ou Ptolémaïs.

SEPHIRAH, & au plur. SEPHIROTH. f. f. Nom de la Cabale Judaïque. Ce mot fignifie ou nombre, ou dénombrement, ou fplendeur, clarté, éclat. *Sephirah.* Il vient de ספר, *Saphar*, qui fignifie nombrer, compter, ou expliquer, compofer. Les Rabbins Cabaliftes donnent ce nom à des attributs de Dieu, dont ils font une efpéce d'arbre, femblable à l'arbre de Porphyre de nos Philofophes ; & ils prennent ce nom au premier fens de nombre & dénombrement, d'où vient que Rittangelius qui étoit Juif de naiffance, traduit ספירה, *Sephirah*, par *numeratio.* Les Cabaliftes diftinguent dix *Sephiroth.* Ils appellent la premiere כתר, *Chéter*, couronne, ou כתר עליון, *Chéter elion*, couronne fuprême. La feconde חכמה, *Hhochmah*, c'eft-à-dire, *fageffe.* La 3e. בינה, *Binah*, c'eft-à-dire, *intelligence.* La 4e. גדולה, *Ghedoulah*, c'eft-à-dire, *magnificence, grandeur.* La 5e. גבורה, *Ghebourah*, qui veut dire *force.* La 6e. תפארת, *Tiphereet*, qui fignifie *beauté.* La 7e. נצח, *Netfath*, c'eft à-dire, *victoire, triomphe*, ou *éternité.* La 8e. הוד, *Hod*, qui fignifie, *gloire.* La 9e. יסוד, *Iefod* c'eft-à-dire, *fondement.* Et la 10e. מלכות, *Malecout*, c'eft-à-dire, *regne, empire.* Ces dix *Sephiroth* répondent aux dix noms de Dieu dans l'ordre que voici, אהיה, *Ehieh*, יה, *Iah*, יהוה אלהים, *Jehovah Elohim*, אלוה, *Eloah*, אלהים, *Elohim*, יהוה, *Jehovah*, יהוה צבאות, *Jehovah Tfebaoth*, אלהים צבאות, *Elohim Tfebaoth*, אל חי, *El hhai*, אדני, *Adonai.* Ils donnent encore beaucoup d'autres noms à ces *Séphiroth*, qu'il feroit trop long de rapporter ; ils prétendent qu'elles defcendent les unes des autres, & qu'elles en produifent beaucoup, dont ils font une efpéce de généalogie, & qui font autant de rayons qui font connoître le fouverain Etre : car ils prétendent que ces dix *Sephiroth* contiennent & expriment toute la nature de Dieu. Lambecius, *Prodrom. Hift. Litt. p.* 52. croit que la plus grande partie de la doctrine des *Séphiroth* eft prife de la Philofophie de Pythagore. Voyez le *Sépher Jetfirah*, c'eft-à-dire, Livre de la Création, qu'ils attribuent au Patriarche Abraham, avec les notes de Rittangelius fur ce Livre, & la *Kabbala Denudata*, T. I. aux noms de ces *Séphiroth.*

SEPHIRATHITE. f. m. Rabbin Cabalifte, qui traite des Séphiroth. *Sephirathita.* Rabbi Akiba auteur du *Sépher Jetfirath*, ou du livre de la Création, que plufieurs Rabbins attribuent au Patriarche Abraham, étoit un grand *Séphirathite.*

SEPHORIEN. Voyez Symphorien.

SEPHORIS. f. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Paleftine. *Sephoris, Diocafarea.* Elle étoit dans la Galilée, entre Nazareth & Cana. Cette ville étoit très-forte par fa fituation fur une montagne, on l'a appellée quelquefois Diocéfarée, maintenant elle porte le nom de Séphouri, & ce n'eft qu'un méchant village.

SEPIMO. Voyez Supino.

SEPS. f. m. Eft une efpece de ferpent femblable à la vipere, quoique Diofcoride l'ait mis au rang des léfards, & l'appelle *léfard Chalcidique. Sept.*

SEPT. adj. numéral de tout genre. (On prononce *fet.*) Nombre primitif qui fuit immédiatement le fix, qui n'y ajoûte qu'une unité, ainfi marqué en chiffre Romain VII. & en Arabe 7. *Septem.* Il y a dans le ciel *fept* planetes. Les *fept* jours de la femaine. Les *fept* anciens Electeurs de l'Empire.

☞ Sept fe met quelquefois pour *feptieme.* Charles *fept*, le *fept* du mois.

☞ Il eft auffi quelquefois fubftantif. Un *fept* de chiffre. Dans un jeu de cartes on appelle un *fept*, la carte qui eft marquée de fept points. Le *fept* de cœur manque à ce jeu. Ac. Fr.

Sept Freres, Iles. Voyez Iamanos.

Sept Iles. Les *fept Ifles.* Ce font *fept* petites Iles de France. *Septem Infulæ*, anciennement *Siada & Biadeta.* Elles font à deux lieues de la côte feptentrionale de la Bretagne, & à cinq de la ville de Tréguier. Maty.

☞ Sept-en-gueule. f. m. C'eft le nom de la premiere piere

re qui paroît au commencement de l'été. On l'appelle autrement *Petit-muscat*. On lui donne le nom de *Sept-en-gueule*, à cause de sa petitesse. Elle vient en bouquets. La Quintinie dit que c'est une excellente poire, si on lui donne le temps de mûrir, & qu'une marque de sa maturité est quand il paroît près de sa queue une petite jaunisse qui est comme transparente, que cette jaunisse se fait remarquer au travers d'un certain roux gris, & d'un rouge qui occupe le reste de la peau, & qu'enfin elle tombe d'elle-même.

SEPTA. Voyez Cauta.

SEPTAINE. s. f. Terme de Coutumes, particuliérement de celle de Berri. Il se dit non-seulement de l'enclos de la ville, mais aussi de ses environs, de sa banlieue & jurisdiction, qu'on appelle en d'autres endroits la *banniere*, les *quintes*, la *jugerie*, le *finage*, le *détroit*, &c.

Ce mot vient de *septum*, *enceinte*. D'autres le dérivent de *septem pagis*, ou *vicis*. D'autres *à septimo milliario* M. de la Thaumassiere dans ses Notes sur les priviléges de Dun-le-Roi, approuve la premiere étymologie, & rejette les autres comme fausses. Cependant comme plusieurs Chartes prouvent que le nom de *quinte* a été donné aux banlieues de plusieurs villes de Poitou, parce qu'elles étoient de cinq mille pas, le mieux seroit peut-être de dire que la banlieue de Bourges a été appellée *septaine*, parce qu'elle étoit de 7000. pas. De Lauriere.

Septaine. s. f. Nom qu'on donne à Malte à la punition à laquelle on condamne les Chevaliers pour quelques fautes plus légeres. Si un Chevalier se plaint injustement de la pitance, il est puni de la *septaine*. *P. Hélyot*, *T. III. p.* 98. 99. La peine de la *septaine* consiste en un jeûne de sept jours de suite, qui est au pain & à l'eau le mercredi & le vendredi, avec la discipline ces jours-là, c'est-à-dire, des coups de houssine que le pénitent reçoit de la main d'un Prêtre de l'Ordre, pendant le Pseaume *Deus misereatur nostri*.

SEPTANTE. s. m. Nombre composé de sept dixaines, ainsi marqué, LXX. ou 70. *Septuaginta*. Ce mot est fameux par la version de la Bible faite par les *Septante* Interprétes, en exécution de l'ordre de Ptolomée Philadelphe. S. Jérôme a cru qu'ils n'ont traduit que les cinq livres de Moyse. Toute l'Antiquité, jusqu'à S. Jérôme, a cru que les *Septante* étoient des Prophetes, & non pas de simples Interpretes; ce qui n'avoit d'autre fondement que l'histoire fabuleuse d'Aristée sur la version des *Septante*. Aristée prétend que le grand Sacrificateur Eléazar avoit choisi six Docteurs de chaque Tribu : ce qui feroit le nombre de 72. On appelle *Chronologie des Septante*, un calcul des années du monde fort différent de celui du texte Hébreu & de la Vulgate. Ils donnent au monde 1466. années plus que le texte Hébreu. Baronius a préféré la supputation des *Septante*. Isaac Vossius en a fait l'apologie. Le P. Pezron Bernardin, & le P. le Quien Dominicain, ont écrit amplement sur cette matiere. Le P. le Quien pour défendre la Chronologie du texte Hébreu & de la Vulgate, & le P. Pezron pour soutenir celle des *Septante*. On dit encore les *septante* semaines de Daniel : ce sont des semaines d'années, qui marquoient le temps de l'avénement du Messie. Hors ces deux cas on ne se sert point du mot *septante*. Il n'y a que les étrangers qui disent *septante* au lieu de soixante & dix.

SEPTEMBRE. s. m. Septieme mois de l'année à compter depuis l'équinoxe du printemps, & le neuvieme, à commencer depuis Janvier. *September*. On vendange ordinairement en *Septembre* : d'où vient que les ivrognes appellent le vin, la purée ou le jus de *Septembre*. Le Sénat voulut donner à ce mois le nom de Tibere, mais Tibere s'y opposa. Domitien lui donna son surnom de Germanicus, le Sénat lui donna celui d'Antonin sous Antonin Pie; Commode, son surnom Herculien, & l'Empereur Tacite, son nom de Tacite, mais tous ces noms sont péris.

Ce mot a été ainsi nommé de *septimus*, septieme. Varron, *de Lingua Lat. L. V.*

SEPTEMVIR, s. m. Magistrat Romain qui avoit six Collegues dans la même fonction. *Septemvir*. Les *Septemvirs* étoient les mêmes que les Epulons. Voyez ce mot.

SEPTEMVIRAT. s. m. Larrey s'est servi de ce mot, pour dire les sept Electeurs de l'Empire.

☞ L'Auteur du *Pour & Contre*, T. II. p. 213. & 214. nomme encore ainsi l'institution des sept Electeurs de l'Empire, & dit qu'il est vraisemblable, suivant l'opinion de Bockelman *de Jure publico*, que le *septemvirat* n'a commencé qu'à l'élection d'Adolphe de Nassau successeur de Rodolphe en 1292. parce que dans la relation de la diete où il fut élu, les sept Electeurs sont nommés expressément.

Les Allemands disent en Latin *Septemviratus* au même sens, mais en François *Septemvirat* est un mot inconnu. Nous disons le College des Electeurs.

SEPTENAIRE. adj. & s. Le nombre *septénaire* convient aux planetes, aux métaux, aux jours de la semaine, &c.

☞ Septenaire, se dit en matiere Bénéficiale d'un Professeur qui a régenté pendant sept ans continuels dans l'Université de Paris. Les *Septénaires* sont préférés aux Gradués pour la réquisition des bénéfices, à l'exception des Docteurs en Théologie de l'Université de Paris. Mais quand le Docteur en Théologie plus ancien Gradué que le *Septénaire*, est exclus par un ancien Gradué, le *Septénaire* doit être préféré. Voyez l'Arrêt du 19 Mars 1739. sur les conclusions de M. Daguesseau Avocat Général.

☞ Septénaire. Quand il est substantif, il signifie aussi un des espaces de la vie de l'homme, quand on en divise tout le cours en plusieurs parties, chacune de sept ans, à compter du jour de la naissance. Premier *septénaire*, second *septénaire*. On dit que les hommes changent de tempérament à chaque *septénaire*. Acad. Fr.

SEPTENTRION. s. m. Constellation céleste, composée de sept étoiles, que les Astronomes appellent la *petite Ourse*, & le peuple le *petit Chariot*, dont l'extrémité est une étoile la plus proche de notre pole. *Septentrio*, *vel Ursa minor*. On le dit aussi de la grande Ourse, qui a la même figure, & qui en est un peu plus éloignée.

Ce mot vient de *Triones*, ou bœufs attachés à la charrue.

Septentrion, se dit aussi de la partie du globe terrestre qui est depuis l'équateur jusqu'à notre pole. *Septentrio*, *regio Aquilonaris*. Ainsi on appelle le *Septentrion* toutes les régions qui sont du côté de ce pole, & particuliérement la Suede, la Norwege, le Danemarck, &c.

☞ Septentrion. On dit qu'un pays est au *septentrion* d'un autre, pour dire, qu'il est plus proche du *septentrion*. L'Angleterre est au *septentrion* de la Normandie. Le Danemarck est au *septentrion* de l'Allemagne. L'Ecosse est au *septentrion* de l'Angleterre. Acad. Fr.

Septentrion, est aussi le vent cardinal qui souffle du côté de ce pole, qui est le plus fort de tous les vents, & qui peut souffler en toutes les saisons. *Boreas*. Il est froid & sec, & s'appelle autrement la *Bise*, *Tramontane* sur la Méditerranée, & *Nord* sur l'Océan.

SEPTENTRIONAL, ale. adj. Qui appartient au septentrion. *Aquilonaris*, *Borealis*, *Septentrionalis*. Le pole *septentrional*. Un signe, un parallele *septentrional*, qui est en-deçà de l'équateur. Un vent *septentrional*. L'Amérique *septentrionale*. Un cadran *septentrional*, qui regarde le septentrion. Les nations *septentrionales*.

On dit aussi au subst. les *Septentrionaux*, pour dire, les peuples du nord. *Populi Septentrionales*, *Aquilonares*.

SEPTERE. s. m. Nom d'une cérémonie qui se faisoit tous les neuf ans à Delphes, *Septerium*. Elle consistoit à tendre une tente au milieu du temple de Delphes; ensuite on entroit tacitement dans cette tente; on faisoit paroître ensuite un enfant qui eût son pere & sa mere; il étoit armé de torches ardentes, & mettoit le feu à la tente; on renversoit une table qui étoit aussi là; puis l'on s'enfuyoit à toutes jambes, sans regarder derriere soi, & l'on s'échappoit par les portes du temple; enfin l'enfant erroit çà & là, on le réduisoit en servitude; & pour dernier acte, on le purifioit à Tempé. Tout cela, dit Plutarque, donne l'idée de quelque grand crime. Voyez cet Auteur, *Quæst. Græc.* & dans *De Defectu Oracul.*

SEPTERÉE. s. f. Terre qui contient environ un arpent; un septier de semence. *Jugerum*. Il y a cent *septérées* de terre à labourer par saison.

SEPT-FONS. s. m. Nom propre d'une Abbaye en France. *Ad Septem-Fontes*. *Sept-Fons* est dans le Bourbonnois, à six lieues de Moulins capitale de la province, & à un quart de lieue de la Loire, du côté de l'orient. L'Abbaye de *Sept-Fons* est de l'Ordre de Citeaux & de la filiation de Clairvaux

Clairvaux. On lui donna le nom de *Sept-Fons*, c'est-à-dire, sept fontaines, à cause qu'il s'y en trouvoit sept en effet au temps de sa fondation. Dom Eustache de Beaufort, Abbé régulier de *Sept-Fons* y établit une réforme aussi austere que celle de la Trape, l'an 1663. Voyez le P. Hélyot, T. VI. c. 11. & M. Corneille dans son Dictionnaire Géographique, au mot *Sept-Fons*.

SEPTIER. s. m. (On ne prononce point le *p*) Mesure qui est différente selon les lieux, ou la nature des choses mesurées. En matiere de liqueurs, c'est la même chose que la chopine, ou la moitié d'une pinte. On dit aussi un demi-*septier*, ou les trois demi-*septiers*, qui sont des vaisseaux qui tiennent à proportion. Un demi-*septier* de vin, d'olives. Il paroît qu'autrefois le muid de vin n'étoit que de 16 *septiers*, & chaque *septier* de six tasses, & par conséquent l'hémine qui contenoit demi-*septier*, étoit de trois tasses. *Mabillon, Annal. Bened. T. II. p. 282. & 466.*

Ce mot vient du Latin *Sextarium*.

Septier, est aussi chez les Jaugeurs une mesure de huit pintes. *Sextarium.*

Septier, est encore une mesure de grains, différente selon les lieux. *Frumenti sextarius.* Il y a douze boisseaux, ou quatre minots, ou deux mines, au *septier* de bled de Paris, & douze *septiers* au muid. En Berri il y a seize boisseaux au *septier* de bled, dont les vingt & un boisseaux font le muid. Le *septier* Romain est le huitieme du boisseau François, dont la moitié est le litron.

Septier, est aussi une mesure de terre qui contient environ un arpent de Paris, c'est-à-dire, autant de terre qu'il en faut pour contenir un *septier* de semence. *Jugerum.* Voilà une terre qui contient dix *septiers* de semence.

SEPTIEME. adj. num. ordinal de tout genre. Le *p* se prononce comme un *t*. Qui est en un rang où il en voit six auparavant lui. *Septimus*. Dieu créa le monde en six jours, & se reposa le *septieme*. ☞ On dit d'une femme grosse, qu'elle est dans son *septieme*, ou dans son sept, pour dire, qu'elle est dans le *septieme* mois de sa grossesse. Ac. Fr.

Septieme, est aussi subst. masc. & se dit pour la *septieme* partie d'un tout. *Septima pars.* Il est pour son *septieme* dans cette affaire.

Septieme. s. f. Terme de Musique, en Grec, *Heptachordon*, en Latin *septima*. Il y en a de quatre sortes. La premiere est la *septieme diminuée*; elle est composée de trois tons & trois semi-tons majeurs. La seconde, est celle que Zarlin & les Italiens nomment semiditono con diapente, ou *settima minore*, c'est-à-dire, *septieme mineure*. Elle est composée diatoniquement de 7 degrés & 6 intervalles, dont il y en a quatre qui sont des tons, & deux qui sont des semi-tons majeurs, comme de *re* à *ut*; & chromatiquement de dix semi-tons, dont il y en a six majeurs, & quatre mineurs. Elle tire sa forme de la proportion sur quadripartiente cinq, comme 9 à 5. La troisieme, est celle que Zarlin & les Italiens appellent Il ditono con la diapente, ou *settima maggiore*, c'est-à-dire, la *septieme majeure*. Elle est composée diatoniquement, comme la précédente, de sept degrés & de six intervalles; il y en a six qui sont des tons pleins, & un seul qui est semiton majeur, en sorte qu'il ne faut plus qu'un demiton majeur pour arriver à l'octave, comme d'*ut* à *si*; & chromatiquement douze semitons, dont il y en a six majeurs & six mineurs. Elle tire sa forme ou son origine de la proportion sur sept partientes huit, comme de 15 à 8. La quatrieme, est la *septieme superflue*, composée de cinq tons, un semiton majeur, & un semiton mineur, comme de *si b* au *la*, en sorte qu'elle n'est moindre de l'octave que d'un comma, c'est-à-dire, de ce qu'il faudroit pour rendre le semiton majeur : c'est ce qui fait que plusieurs la confondant avec l'octave, prétendent, avec raison, qu'il n'y a que les trois premieres *septiemes* qui puissent être de quelque usage.

Septieme, se dit aussi au jeu de Piquet, & signifie une suite de sept cartes de même couleur, & alors il est feminin. *Septena folia majora.* Une *septieme* major, une *septieme* de Roi.

SEPTIÉMEMENT. adv. En septieme lieu. *Septimò*, *sep-*

☞ *SEPTIMONTIUM.* s. m. Fête des sept montagnes de Rome, qui se célébre au mois de Décembre, après que

la septieme montagne fut enfermée dans la ville. On faisoit ce jour-là sept sacrifices en sept différens endroits, mais non pas toujours sur ces montagnes. En ce jour-là on se faisoit des présens, & les Empereurs faisoient des libéralités au peuple.

☞ SEPTIQUE. adj. & subst. Epithete qu'on donne aux remédes topiques qui corrodent les chairs, en les fondant & les faisant pourrir sans causer beaucoup de douleur. Tels sont l'arsénic, les trochisques qu'on en compose avec le sublimé corrosif, sur-tout quand on y ajoute l'opium, l'escarotique de M. Alliot & autres semblables. *Septicus.* Ce mot est Grec, σηπτικὸς, ou σηπτὸς, *putrefaciens*, putréfiant, qui a la vertu de dissoudre & faire corrompre, du verbe σήπω, *putrefacio*, je fais pourrir. Col. de Villars.

SEPTIQUE. Voyez Sceptique. *Scepticus.*

SEPTIZONE. s. m. Terme d'Architecture & d'Antiquité. On appelloit ainsi le Mausolée de la famille des Antonins, qu'Aurélius Victor rapporte avoir été élevé dans la dixieme région de la ville de Rome, & qui étoit un grand bâtiment isolé avec sept étages de colonnes, dont le plan étoit quarré; & les étages supérieurs faisant une large retraite, rendoient cette masse pyramidale, terminée par la statue de l'Empereur Septime Severe, qui l'avoit fait construire. Ce Mausolée fut appellé *Septizone*, du Latin *septem* & *zona*, c'est-à-dire, à sept ceintures ou rangs de colonnes. Les Historiens font encore mention d'un autre *Septizone* plus ancien que celui de Septime Sévere, & près des Thermes d'Antonin. *Septizonium.* Davil.

SEPTRE. Voyez Sceptre. *Sceptrum.*

SEPTRONISTE. s. m. & f. Nom de Secte. *Septronistæ.* Dans les Décrétales on donne ce nom aux Vaudois appellés autrement Pauvres de Lion, Arnaldistes, Patarins Arnaldistes. Voyez ces mots.

☞ SEPTUPLE. s. & adj. Sept fois autant. J'avois mis cent pistoles sur ce bâtiment, il m'a rapporté ma somme *septuple*. Donnez-lui une mesure *septuple* de celle qu'on a coutume de lui donner. Dans ces deux exemples il est adjectif; il va être substantif dans les deux suivans. J'ai eu bien au *septuple* de ce que j'en avois il y a trois ans. M. Naudé dit, ch. xx. de son Apologie des grands hommes accusés de Magie, que les Alchymistes prétendent que Job multiplia ses biens au *septuple* par le moyen de la pierre philosophale.

SEPTUAGÉNAIRE. adj. m. & f. Qui est parvenu à l'âge de soixante & dix ans. *Septuagenarius.* On ne peut retenir en prison un vieillard *septuagénaire* pour dette civile. Prononcez le *p*.

SEPTUAGÉSIME. s. f. Fête de Bréviaire. *Septuagesima.* C'est un Dimanche de la seconde classe, qui est neuf semaines ou 70 jours avant les octaves de Pâques; auquel jour on ôte les habits blancs des nouveaux baptisés. C'est le Pape Télesphore qui a institué la fête de la *Septuagésime*, auquel temps commençoit autrefois le Carême, & où l'Eglise commence à se préparer pour célébrer la fête de la Résurrection.

SEPTUM. Mot Latin, qui signifie cloison, séparation, ce qui entoure. Les Anatomistes donnent ce nom à quelques parties du corps, qui en séparent d'autres les unes d'avec les autres. Les deux ventricules supérieurs du cerveau sont séparés l'un de l'autre par une cloison mitoyenne, que l'on nomme *septum lucidum*, à cause qu'elle est transparente. Dionis. Les deux ventricules du cœur sont séparés par une cloison mitoyenne, que l'on appelle *septum medium*. Le *septum medium* est épais du travers d'un doigt, ayant la même épaisseur que les parois du ventricule gauche. Il est charnu & de même substance que le reste du cœur, étant composé de fibres musculeuses qui lui aident à faire ses mouvemens. Cette cloison n'est pas percée de plusieurs petits trous, comme quelques Anatomistes l'ont cru. Id. Quelques-uns appellent le diaphragme *septum transversum*, parce qu'il sépare transversalement, comme un mur mitoyen, la capacité de la poitrine d'avec celle du bas-ventre. Idem. Voyez Diaphragme.

SÉPULCRAL, ou SÉPULCHRAL, ale. adj. Qui appartient aux sépulcres, aux tombeaux. *Sepulcralis.* Les inscriptions *sépulcrales* sont les plus certains monumens de

de l'Antiquité. Des lampes *sépulchrales* sont des lampes qu'on trouve dans les tombeaux des Martyrs & dans les Catacombes. Voyez Lampe. On appelle *colonne sépulchrale*, une colonne élevée sur un tombeau avec une incription sur son fût.

☞ Sépulchral, ale. On dit figurément, voix *sépulchrale*, une voix qui semble sortir d'un tombeau. Ac. Fr.

Sépulchral, ale. s. m. & s. Nom de Secte. *Sepulchralis.* Les Hérétiques *sépulchraux* sont ainsi nommés, parce que leur principale erreur étoit d'entendre par le mot d'Enfer, où la Foi nous apprend que Jesus-Christ descendit après sa mort, son sépulchre : car ils disoient que J. C. n'étoit descendu aux Enfers que selon son corps, que ces Enfers n'étoient rien autre que le sépulchre où il avoit été mis, & où sa sainte ame ne fut point enfermée. Voy. Pratéole.

SÉPULCHRE, ou SEPULCRE. s. m. Tombeau, monument, lieu destiné à enterrer les corps des défunts. *Sepulchrum, tumulus, monumentum.* Les pyramides étoient bâties pour servir de *sépulchres* aux Rois d'Egypte. Les violateurs des *sépulchres*, ceux qui fouillent dans les *sépulchres*, ont été odieux chez toutes les nations. Les *sépulchres* qui sont les maisons des morts, doivent être sacrés & inviolables. Le Sauveur fut enterré dans un *sépulchre*, dans un monument neuf, dont la pierre fut levée miraculeusement à sa résurrection. Les pélerinages d'Orient se font à dessein de visiter le Saint *Sépulchre*, c'est-à-dire, le tombeau de J. C. On n'y entre que les pieds nuds, & avec de grandes cérémonies. Les Turcs exigent 24 écus de chaque Pélerin que la dévotion mene au Saint-*Sépulchre*. Voyez encore Tombeau.

☞ Sépulchre. Sépulchre des Turcs. Voyez Turbé.

Sépulchre, se dit aussi de la mort & du lieu où l'on reste après sa mort. *Sepultura.* La mer sert de *sépulchre* aux pilotes. Les monstres marins sont des *sépulchres* vivans. Ainsi le Psalmiste a dit, *Sepulchrum patens est guttur eorum.* La ville fut le *sépulchre* de ceux qui la défendoient. Godeau s'adressant aux vieillards, leur dit :

> *Troncs séchés*, sépulchres *mouvans*,
> *Qui n'êtes ni morts ni vivans*,
> *Plaintives ombres de vous-mêmes.*

Jesus-Christ a appellé figurément les Pharisiens des *sepulchres* blanchis, beaux au-dehors, & pleins de pourriture au-dedans, pour marquer leur hypocrisie. *Sepulchrum dealbatum.*

Saint-SEPULCHRE. Ordre de Chanoines Réguliers. *Ordo Sancti Sepulchri, Canonici Regulares Sancti Sepulchri.* Les Chanoines Réguliers prétendent que lorsque Godefroi de Bouillon se fut rendu maître de Jérusalem, l'an 1099. il mit des Chanoines Réguliers dans l'Eglise Patriarchale du Saint-*Sépulchre*. Il est vrai qu'il y mit des Chanoines : mais il n'est pas vrai que ce fussent des Chanoines Réguliers. Arnoul, qui d'Archidiacre de l'Eglise de Jérusalem s'étoit fait élire Patriarche, fut celui qui l'an 1114. obligea ses Chanoines de vivre en commun, & de suivre la Regle de S. Augustin. Ces Chanoines prétendent avoir pour Fondateur S. Jacques le Mineur, Evêque de Jérusalem : c'est une fable. Louis le Jeune, Roi de France, en amena de la Terre-sainte, & les mit dans l'Eglise de S. Samson à Orléans. Jaxa, Gentilhomme Polonois, en amena aussi l'an 1162. & leur fonda un monastere à Miekou. Les Comtes de Flandre les appellerent aussi, & ils se répandirent en Allemagne & en Angleterre. A la vérité, Innocent VIII. supprima cet Ordre, & ses biens furent unis à celui de Notre-Dame de Béthléem, qui ne dura pas, puis à celui des Chevaliers de S. Jean de Jérusalem en 1484. mais cette suppression n'eut point de lieu en Pologne, ni en plusieurs provinces d'Allemagne, où ils subsistent encore. Leur Général est en Pologne. Ils étoient habillés différemment en différens endroits. Voyez le P. Hélyot, T. II. c. xvii.

Il y a aussi des Chanoinesses Régulieres du *Saint Sépulchre*, établies depuis long-temps en Espagne, en Allemagne, ailleurs, & en France par la Comtesse de Chaligni, l'an 1620. Voyez le même Auteur au même endroit.

Saint-Sépulchre. Nom d'un Ordre militaire établi dans la Palestine. *Ordo Sancti Sepulchri.* Presque tous les Ecrivains qui ont écrit de cet Ordre, en font remonter l'origine jusqu'aux temps de l'Apôtre S. Jacques, Evêque de Jérusalem, ou au moins à celui de Constantin, & prétendent que Godefroi de Bouillon, & Baudouin son successeur, n'en sont que les restaurateurs : mais cette antiquité est chimérique. Il n'est pas même sûr que Godefroi ou Baudouin en soient les fondateurs. De Belloi & Favyn l'attribuent pourtant au dernier. Il est certain qu'il n'y a point eu de Chanoines Réguliers dans l'Eglise du S. *Sépulchre* avant l'an 1114. Il y a apparence que les Chevaliers ne se sont élevés que près de 400 ans après, sur les ruines de ces Chanoines, & que ce ne fut qu'Alexandre VI. qui l'institua, pour exciter les personnes riches & nobles à visiter les Saints Lieux, en les honorant du titre de Chevaliers du *Saint-Sépulchre*, & en instituant un Ordre militaire sous ce nom, dont il prit la qualité de Grand-Maître pour lui & pour ses successeurs. Léon X. en 1516. & Clément VII. en 1525. accorderent de vive voix au Gardien des Religieux de S. François en Terre-sainte le pouvoir de faire de ces Chevaliers ; & Pie IV. confirma par une Bulle de l'an 1561. tous les privilèges accordés à ces Religieux & au Gardien par ses prédécesseurs, tant par écrit que de vive voix. L'an 1558. les Chevaliers du *Saint-Sépulchre* en Flandre, élurent pour Grand-Maître Philippe II. Roi d'Espagne, & déférerent la même qualité à Charles II. son fils : mais Philippe, à l'instance du Grand-Maître de Malte, renonça à cette qualité. L'an 1615. Charles de Gonzague, Duc de Nevers, voulut aussi se déclarer Grand-Maître des Chevaliers du *Saint-Sépulchre* en France ; mais le Grand-Maître de Malte fit encore ensorte, par son crédit & celui de Louis XIII. que Paul V. confirma la réunion de l'Ordre du *Saint-Sépulchre* à celui de S. Jean de Jérusalem. Voyez le P. Hélyot, T. II. c. xviii.

Saint-Sépulchre. Nom d'un autre Ordre militaire en Angleterre, & différent de celui de Palestine : mais c'est un Ordre supposé. *P. Hélyot, T. II. c.* xviii.

Les Sépulchres *de la concupiscence.* Nom que les Israëlites donnerent à un lieu de l'Arabie, où ils firent leur treizieme station, ou campement. *Sepulchra concupiscentiæ.* Berthius le place fort bien à l'entrée de l'Arabie Heureuse, à vingt lieues environ de la pointe de Suèz, à l'orient sur le même parallele.

Sépulchre Philosophal. Terme de Philosophie hermétique. C'est le fourneau des Philosophes, dans lequel est médiatement enseveli le mercure pour être purifié, afin de ressusciter puis après. Autrement c'est proprement l'œuf philosophal, d'autant que la pierre y est immédiatement ensevelie & mortifiée. D'ailleurs c'est le lieu duquel le Roi doit sortir triomphant. Dict. Herm.

SÉPULIUS, a. s. m. & s. Nom d'une famille Romaine, qu'on ne trouve, dit Patin, dans aucun Historien, mais dont quelques médailles & plusieurs inscriptions font mention.

SÉPULTURE. s. f. Action par laquelle on ensevelit un mort. *Inhumatio.* C'est une des sept œuvres de miséricorde corporelle de donner la *sépulture* aux morts. Les Payens croyoient que les ames de ceux qui étoient morts sans *sépulture*, étoient errantes pendant cent ans.

Sépulture, signifie quelquefois la même chose que la mort & le tombeau, ou le lieu où sont les tombeaux d'une famille, comme étoit la Chapelle des Valois à S. Denys en France. Les Mahométans sont curieux de *sépultures* qu'ils bâtissent en forme de petites Chapelles d'une architecture fort délicate. Ils appellent Turbé, celles des fondateurs des Mosquées, qui en sont proches. Davilra. Ce grand Prince est maintenant dans la *sépulture*, c'est-à-dire, il est mort. *Mortuus, defunctus.* S. Denys est la *sépulture* des Rois de France. Pat. On prive de *sépulture* les excommuniés, on ne leur donne point de tombeau. Les Chrétiens vont prier Dieu sur la *sépulture* des Saints, sur leur tombeau. Il y eut une grande dispute devant Darius roi de Perse, pour sçavoir quelle étoit la plus honorable *sépulture*, ou celle des Grecs, qui faisoient brûler les corps morts, pour en garder les cendres exemptes de pourriture ; ou celle des Calatiens peuples de l'Inde, qui mangeoient les corps de leurs peres & de leurs meres, ne croyant pas leur pouvoir donner une plus honorable *sépulture*, qu'en les faisant revivre en

eux-mêmes. Les *sépultures* héréditaires dans les Eglises furent défendues en 845. per le Concile de Meaux, Canon 62. L'usage contraire a prévalu.

SÉPULVEDA. f. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville des Arevaques dans l'Espagne Tarraconoise : maintenant c'est un petit bourg de la Castille vieille, situé au confluant des petites rivieres du Duraton & Castille, à neuf ou dix lieues de Ségovie, vers le couchant. *Sepulveda*, *Segortialacta*, *Segobrida*. Maty.

SEQ.

SEQUELLE. f. f. Terme de Logique, conséquence tirée d'une proposition précédente. *Sequela*, *consequentia*. Je nie la *sequelle*.

☞ Sequelle. On appelle dixme de *sequelle*, une certaine dixme qui se perçoit en Bourgogne, parce que le Curé qui la leve, suit le Laboureur qui va cultiver des terres hors de sa dixmerie. Les dixmes personnelles ne sont point reçues en France; cependant les dixmes de *sequelle* approchent fort de leur nature, dit Févret, Traité de l'Abus, T. II. L. VI. c. 1. art. 13.

Sequelle. Figurément est un nom collectif qui se dit d'une suite de personnes, ou de choses, qui vont ordinairement ensemble, ou qui sont attachées au parti, aux sentimens, aux intérêts de quelqu'un. *Sequela*, *comitatus*. Ce mot ne se dit guère qu'en mauvaise part, & de choses basses. Je n'ai que faire de cet homme-là ni de toute sa *sequelle*. Cet Avocat a cité une longue *sequelle* d'Auteurs fort inutilement. Fuyez le monde & toute sa *sequelle*. La Font.

☞ SÉQUENCE. f. f. Vieux mot. Suite, ordre. Marot.

Séquence. f. f. Terme du jeu du Hoc, de l'Impériale, & autres jeux de cartes. *Series*, *sequentia foliorum*. C'est une suite de plusieurs cartes de même couleur : ce qu'on appelle au Piquet *tierce*, *quarte*, *quinte*, &c. Une *séquence* de dames, de valets, de cinq cartes, de six cartes, &c.

Séquence, en vieux termes de Bréviaire, signifie aussi la Prose qu'on dit à la Messe après l'Epître en quelques Fêtes solennelles. *Sequentia*. Durandus dit qu'elle a été premiérement composée par Notkérus, Abbé de S. Gal. & que le Pape Nicolas fut celui qui commanda qu'on la chantât à la Messe. Du Cange dit que le Roi Robert de France fit une *Séquence* pour la Pentecôte, qui commence par, *Sancti Spiritûs adsit nobis gratia*.

SÉQUESTRATION. f. f. Action par laquelle on sequestre, on sépare. *Separatio*, *sequestratio*. Pendant le jugement des questions de mariage, on ordonne la *sequestration* des femmes, on les met en séquestre dans un Couvent, ou chez des Matrones.

SÉQUESTRE. f. m. Dépôt d'une chose litigieuse en main tierce, afin de la conserver à la partie à qui elle appartiendra. *Depositum*, *Sequestrarium*. Le *séquestre* a été ordonné d'une terre. Il a demandé le *séquestre* pour déposséder sa partie. On a mis les fruits de ce Bénéfice en *séquestre*. On met en *séquestre* dans des Couvens, ou chez des parentes, les filles enlevées, ou auxquelles plusieurs concurrens prétendent.

Il s'emploie figurément dans le style satyrique, & signifie l'action par laquelle on abandonne à un autre ce que l'on a.

> *Combien, pour avoir mis leur honneur en* séquestre,
> *Ont-elles, en velours, échangé leur limestre ?*
> Regnier.

Séquestre, se dit aussi de la personne à laquelle on a confié le dépôt. *Sequester*. Un *séquestre* est obligé de rendre compte des fruits. Un Commissaire aux saisies réelles est un vrai *séquestre*. Les parties ont été assignées pour convenir d'un *séquestre*.

SÉQUESTRER. v. act. Mettre en dépôt, en main tierce. *Quidpiam sequestro deponere*, *sequestro mandare*. On ordonne que les fruits du Bénéfice seront *séquestrés*, quand il n'y a pas lieu d'adjuger la récréance. Quand une femme se plaint des sévices de son mari, on ordonne qu'elle sera *séquestrée* pendant le procès.

Sequestrer, signifie aussi, mettre à part, se retirer, se mettre à l'écart, se séparer des autres. *Seponere*, *segregare*. Ce banqueroutier a *séquestré* ses meilleurs effets pour frauder ses créanciers. Se *séquestrer* du commerce du monde, de la compagnie des hommes.

> *La raison, d'ordinaire,*
> *N'habite pas long-temps chez les gens* séquestrés.
> La Font.

Séquestré, ée. part. pass. & adj. *Sepositus*, *sequestratus*.

SEQUIN. f. m. Espece de monnoie d'or valant environ sept francs, monnoie de France. *Sequinus nummus*. Elle a grand cours dans le Levant. Thévenot dit que le *sequin Turc* vaut 70 maidins, & le *sequin Vénitien* 75. Les 75 maidins font 6 livres 18 sous de France.

Ablancourt dérive ce mot de *Ciziquin*, ou de *Cizicénique*, à cause que c'étoit une piéce d'or de la ville de *Cizique*, & peut-être est-ce pour cela que Duloir écrit *cequin*, p. 199. Mais Ménage dit qu'il vient de l'Italien *zecchino*, qui est un ducat d'or de Venise, qui a pris son nom du lieu où l'on fait la monnoie, qu'on appelle *Zecca*.

Sequin. f. m. Vieux mot. Epée; de *sekin*, *culter*, en Arabe: d'où vient qu'on dit en Languedoc, Saca de cops, pour bailler des coups; & de sacals, c'est-à dire, de grands coups. Borel.

SEQUINO. f. m. Nom propre d'une petite riviére de la Caramanie en Natolie. *Sequinus fluvius*, anciennement *Arymagdus*, *Orimagdus*. Elle vient du mont Taur, se décharge dans la mer Méditerranée, un peu à l'orient de Scalemure. Maty.

SER.

SER. f. m. Ville fortifiée de la Tribu de Nephtali, dans la Terre-sainte. *Ser*. Jos. xix. 35.

☞ SER. f. m. ou SERRE. f. f. Poids dont on se sert aux Indes Orientales particuliérement dans les États du Grand Mogol, ainsi que l'on fait en France & ailleurs, de la livre. *Voyez le Dict. de Com.*

SÉRA. f. f. Déesse des semailles chez les anciens Romains. *Sera*. Voyez Vossius, *De Idolol. L. II. c.* lxi. *&* ci-dessus. Séia.

SÉRAIL Voyez Serrail.

SÉRAIO, ou SÉRAIL. Voyez Saraio.

SÉRACENA. Voyez Saracina.

SÉRANCER. v. act. Passer par le sérans des filaces ou autres matiéres, pour les rendre propres à être filées. *Carminare*, *pectere*, *pectinare*.

Sérancé, ée. part. pass. & adj. *Carminatus*, *pexus*, *pectinatus*.

SÉRANCOLIN. f. m. Sorte de marbre qu'on tire des Pyrénées. *Marmor serancolinum* Il est Isabelle & rouge, & couleur d'agathe. La carriére d'où on le tire est dans la vallée d'or, proche de *Serancolin*, dans l'Evêché de Saint Bertrand. L'on a été long-temps que l'on ne pouvoit avoir de ce marbre, que par morceaux, à cause qu'il est difficile à avoir des montagnes; mais le Sieur Misson ayant trouvé le secret de sciar les marbres dans le roc avec de grandes scies, qui tournent comme l'on veut, a par cette industrie, trouvé le moyen d'avoir ceux de *Serancolin*, par grandes piéces comme les autres. Félibien.

☞ SÉRANDAH. f. f. Nom d'une Ile de la mer d'Oman; qui est du nombre de celles que les Arabes appellent Raneg.

SÉRANS. subst. masc. Outil à préparer le chanvre ou le lin, à les rendre propres pour être filés. *Pecten ferreus*. C'est un petit ais chargé de plusieurs aiguilles de fer, qui forment des dents en guise d'un peigne à plusieurs rangs.

SÉRAPHIN. subst. masc. Ange de la première Hiérarchie des chœurs ou des Esprits célestes. *Seraphinus*. Ce sont ceux qui sont les plus enflammés de l'amour divin, & qui se communiquent aux autres Ordres inférieurs.

Ce mot est Hébreu, & signifie ardent, enflammé d'amour, & enflammant, formé de la racine, שרף, *brûler*, *enflammer*, *mettre en feu*.

Séraphin. Nom d'un Ordre de Chevalerie en Suéde. L'Ordre

dre des *Séraphins* est le plus ancien des six dont les Historiens font mention en Suéde. Il fut institué l'an 1334. par le Roi Magnus IV[e]. Quelques-uns disent que ce fut pour conserver le souvenir du fameux siége d'Upsal, qu'il dédia cet Ordre à J. C. & qu'il mit un nom de Jesus dans un ovale qui pendoit au bas du collier composé de *Séraphins* & de croix patriarchales alternativement. *P. Hélyot, T. VIII. c.* 43.

SÉRAPHIN d'or. Monnoie. Voyez Schaaff.

SÉRAPHIQUE. adj. de tout genre. Qui appartient aux Séraphins. *Seraphicus.* Zéle *Séraphique.* Ardeur *Séraphique.* C'est aussi une épithéte que l'on donne à S François d'Assise, le Fondateur des Cordeliers, & autres Religieux de l'Ordre de ce Saint. Ce nom a été donné à ce Saint en mémoire de la vision qu'il eut sur le mont Alverne, lorsqu'après un jeûne de quarante jours, accompagné de beaucoup d'autres austérités, il vit dans une extase un Séraphin en croix, venant du Ciel, & fondant sur lui d'un vol très-rapide, qui lui imprima des stigmates qui représentoient les plaies que les clous & la lance firent à J. C. sur la Croix. On a donné ce nom ensuite à tout l'Ordre de ce Saint, que l'on appelle l'Ordre *Séraphique.* La régle de notre Pere *Séraphique* S. François ne contient que 12 chapitres. Dans l'École on appelle S. Bonaventure, le Docteur *Séraphique.* Le *Séraphique* François d'Assise. Bouhal.

☞ SÉRAPION, ou SÉRAPÉON. s. m. Temple fameux d'Alexandrie, ainsi nommé parce qu'on y avoit déposé la statue du Dieu *Sérapis.* Ce Temple avoit une Bibliothéque que Ptolomée Soter commença, & qu'il plaça dans le quartier d'Alexandrie, qu'on nommoit *Bruchion*, où étoit le *Museon*, espéce d'Académie qu'il fonda. Son fils Philadelphe la laissa composée de cent mille volumes: quand elle fut si grossie, qu'on ne trouva plus de place pour tant de livres, on commença à mettre dans le *Sérapion* les volumes nouveaux qu'on y ajoûtoit. Avec le temps il se trouva dans cette derniére jusqu'à quatre cens mille volumes.

Dans la guerre qu'eut César avec ceux d'Alexandrie, un incendie, qui en fut l'effet, consuma la Bibliothéque de *Bruchion*, avec ces quatre cens mille volumes. La Bibliothéque du *Sérapion* ne souffrit aucun dommage: & ce fut là apparemment que Cléopatre mit les deux cens mille volumes de celle de Pergame, dont Marc-Antoine lui fit présent. Cette addition, avec les autres qui s'y firent de temps en temps, rendit la nouvelle Bibliothéque d'Alexandrie plus nombreuse & plus considérable que la premiére; & quoique pillée plus d'une fois pendant les troubles & les révolutions qui arrivérent dans l'Empire Romain, elle se remettoit toujours de ses pertes, & recouvroit son nombre de volumes. Enfin au septiéme siécle elle fut brûlée par les Sarrasins, quand ils prirent la ville, l'an de grace 642. Jean, surnommé le Grammairien, fameux sectateur d'Aristote, se trouva alors dans Alexandrie: comme il étoit estimé du Général de l'armée des Sarrasins, il lui demanda la Bibliothéque. Il en écrivit au Caliphe Omar, qui répondit que si ces livres contenoient la même doctrine que l'Alcoran, ils étoient inutiles; mais que s'ils contenoient des choses contraires à l'Alcoran, il falloit les brûler. On les donna aux bains publics, où ils servirent pendant six mois à les chauffer au lieu de bois.

Voici la maniére dont on forma cette Bibliothéque. On saisissoit généralement tous les Livres qui entroient en Égypte, & on les envoyoit au Museon, où l'on en faisoit faire des copies par des gens qu'on y entretenoit exprès. Après cela, on rendoit ces copies aux Propriétaires, & l'on retenoit les originaux pour la Bibliothéque. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

SÉRAPIS. s. m. Nom d'un faux Dieu des Égyptiens. *Serapis.* On trouve aussi *Sarapis*, en Grec; mais en Latin les médailles & les inscriptions antiques disent toujours *Sérapis.* Quelques Auteurs prétendent que *Sérapis* n'est autre que le Patriarche Joseph dont les Égyptiens firent un Dieu. Ils croyent que le boisseau que *Sérapis* a coutume de porter sur la tête, comme on le voit sur les médailles, en est une preuve; car ce boisseau, comme dit Rufin, *Hist. Eccl. L. II. c.* 23. marque l'abondance de la récolte, c'est-à-dire, les sept années de fertilité que Joseph prédit. On confirme ce sentiment par les étymologies qu'on apporte de ce nom; que l'on tire de l'Hébreu שור, *sor*, qui signifie un bœuf, & *apis*, de אב, *ab*, *pere*; *Sor* étoit le symbole de Joseph, qu'on appelle Pere, à cause qu'il nourrit & gouverna sagement l'Égypte; ou bien on le dérive de שר, *Sar*, Prince, & d'Apis, le Prince Apis. Voyez Vossius, *De Idolol. L. I. c.* xxix. D'autres prétendent que ce n'étoit point un Dieu d'Égypte, mais étranger; que ce fut Ptolomée fils de Lagus, qui fut averti dans un songe, de faire venir la statue de ce Dieu, de Synope ville du Pont. Que l'ayant reçûe, il lui fit bâtir un Temple magnifique à Alexandrie; que c'est là l'époque du culte de ce Dieu en Égypte, comme Tacite l'a marqué, *Hist. IV. c.* lxxxiii. Les inscriptions Grécques l'appellent ΣΑΡΑΠΙΣ ΜΕΓΑΣ, & les Latines Sarapidi Deo magno, Sarapidi Deo invicto servatori. Voyez Gruter p. CCCXIV. 1. LXXXV. 3. 4 8. On ne sçait pas trop quel étoit ce Dieu. Quelques Auteurs disent que c'étoit le même qu'Apis, & d'autres croyent, comme on l'a dit, que c'étoit Joseph que les Égyptiens adoroient sous ces noms. Bochart dans son *Hierozoicon, P. I. L. II. c.* iii. prétend que cela n'étoit point vrai-semblable. 1°. Parce qu'il n'est pas croyable qu'ils ayent adoré un homme, que sous le regne suivant on avoit entiérement oublié, comme Moyse l'assûre, Exode, I. viii. 2°. Le culte de *Sérapis* n'étoit pas si ancien en Égypte. Hérodote qui parle beaucoup de l'Égypte & de ses Dieux, ne dit pas un mot de celui-ci. 3°. La tradition étoit qu'il avoit passé du Pont en Égypte, tradition bien fondée, comme il paroît par plusieurs Auteurs qui montrent que le culte de *Sérapis* étoit universel & ancien à Synope, & dans le Pont, avant que l'on sçût son nom en Égypte, &c. Voyez cet Auteur. Les descriptions qu'on nous a laissées de ce Dieu, ne donnent aucun lieu de deviner quel il pouvoit être, tant elles sont différentes & extraordinaires. Sur les médailles il est simplement représenté sous la figure d'un homme avec un boisseau sur la tête. Macrobe, *Saturn. L. I. c.* xx. dit qu'on le figuroit comme un animal à trois têtes, celle du milieu étoit de lion; à droite, il avoit celle d'un chien qui flate; à gauche d'un loup ravissant. Ces trois têtes étoient liées par un serpent qui les entouroit, & dont la tête retournoit à gauche de ce monstre. Hadrien & Julien l'Apostat firent autrefois venir à Rome des modéles de la statue de *Sérapis* qui étoit de différens métaux, bois & pierres précieuses. Les anciens Mythologues confondoient *Sérapis* avec Jupiter. D'autres disent que *Sérapis* étoit le même que Bacchus; sur la description de Macrobe, quelques-uns le prennent pour Esculape, & le plus grand nombre pour Pluton. Vossius croit que par *Sérapis*, les Égyptiens entendoient l'Univers & les principes de toutes choses. Macrobe dit que le panier qu'il portoit sur sa tête, signifioit la hauteur du soleil. Suidas & Rufin l'appellent un boisseau ou mesure de bled parce qu'on croyoit que *Sérapis* avoit enseigné aux hommes, les mesures, ou parce qu'il donnoit aux mortels une abondance de fruits par le moyen du Nil, dont les débordemens rendoient l'Égypte fertile. Quelques uns même ont cru que le boisseau étoit attribué à ce Dieu, en mémoire de Joseph qui sauva l'Égypte de la famine, par les mesures de bled qu'il avoit eu soin de ramasser pendant l'abondance, comme l'Histoire Sainte nous l'apprend. *Gen. c.* xli. *Sérapis*, selon le P. Kirker, étoit encore le même qu'Anubis. Il avoit un fort grand nombre de Temples en Égypte, qui n'étoient jamais dans les villes, mais hors des murs, parce qu'ils le regardoient comme un gardien des villes. Les Grecs & les Romains adoprerent ce Dieu, lui bâtirent des Temples & l'honnorerent. Voyez sur ce Dieu, le P. Kirker, *Œdip. Ægypt. T. I. & T. III.* Spon, Recherch. p. 116. Vossius, *De Idolol. L. II. c.* xxv. & xxix. Saumaise, sur le ch. viii. de la Vie de Saturnin par Vopiscus. ☞ Les Romains bâtirent un Temple à *Sérapis* dans le Cirque de Flaminius. Depuis ils défendirent en différens temps les Cérémonies & les Sacrifices de *Sérapis.* Sa Statue, aussi-bien que son Temple, furent détruits du temps de Théodore le Grand. Ce Dieu n'étoit autre chose qu'Osiris, que l'on adora sous le nom de *Sérapis*, qui signifie *Sauveur du monde*, par lequel les Égyptiens vouloient représenter Joseph qui avoit sauvé l'Égypte d'une cruelle famine qui arriva sous le second Pharaon. Voyez. *Moréri.*

Vossius croit que ce nom étoit formé de l'Hébreu שר, *Princeps*, ou שור, *sor*, *bos*, Prince, ou *saur*, bœuf, & d'Apis. Voyez l'endroit cité ci dessus.

SÉRASKIER. subst. m. Terme de Relation. Il signifie, Général d'Armée, en langue Turque, ou Commandant de troupes. *Seraskerius*. *Séraskier* signifie Chef de troupes. Car *Ser* en Persan signifie Chef, & *asker* en Arabe, armée. Ce titre ne se donne pourtant pas aux seuls Généraux des armées Impériales, mais à tout Commandant : ainsi il s'en faut beaucoup que cette charge ne réponde à celle de Généralissime, ou à celle de Connétable en France, comme quelques-uns l'ont cru. Plusieurs écrivent *Sérasquier*.

☞ SÉRASSE. s. f. Toile de coton qui se fabrique dans plusieurs endroits des Indes Orientales, particuliérement à Combaye.

☞ SÉRAY AGASI, ou SÉRAÏ AGASI. s. m. Terme de Relation, qui signifie Aga du Sérail. *Palatii Præfectus apud Turcas*. C'est le quatriéme Aga du Sérail, qui ne sort jamais de Constantinople, & qui pour cette raison, est appellé *Seray Agasi*, l'Aga du Sérail, & il fait l'office des trois autres pendant qu'ils en sont absens ; c'est-à-dire, du Capi Aga, du Khaznedar Bachi, & du Kilerdgi Bachi Du Loir, p. 90.

SERCHE. Voyez Sarche.

☞ SERCHE, ou CHERCHE. s. f. Sorte de bois de refente, de chêne, ou de hêtre, que l'on appelle plus communément éclisse.

SERCHIO. s. m. Nom propre d'une riviére de l'Italie *Sercius*, *Serculus*, anciennement, *Æsaris*. *Anser*, *Auser*. Elle prend sa source aux montagnes de l'Appennin, dans l'Etat de Modène, traverse la vallée de Carfagnana & l'Etat de Lucques, & se décharge dans la mer de Toscane, à deux lieues de l'embouchure de l'Arno, après avoir reçu l'Osaro & baigné Castel-Nuovo de Carfagnana, Barga & Lucques. Maty.

SERCOT. s.m. autrement SECOT. s. m. Vieux mot. Une chemisette. Borel.

Chacun ot sercot *& chemise*. Gauvain.

On disoit aussi *surcot*, & c'étoit une sorte de cotte, ou fourreau pour conserver les cottes Comme qui diroit *sur cottes*, comme nous avons fait *surtout*.

SERDEAU. s. m. Lieu ou Office de la Maison du Roi, où l'on porte ce qu'on reléve de la table, & où mangent plusieurs des Officiers servans près de sa personne *Apotheca mensaria*. C'est proprement la Salle des Gentilshommes servans. M. le Dauphin a aussi un *serdeau*. On appelle encore *serdeau* un Officier chez le Roi qui reçoit tous les plats de la desserte de la table du Roi.

SERDELLEAU. subst. masc. Vieux mot. Nom d'un Officier qui étoit sous les Fourriers. *Melanges Historiques*. En l'Etat des Officiers du Roi, il est dit combien de Fourriers il y doit avoir, & des *Serdelleaux* sous eux. Borel. C'étoit apparemment la même chose que *Serdeau*.

SER DIEU. s. m. Nom propre d'homme. *Servus-Dei*, *Servus-Deo*. S Rogel & S. *Ser-Dieu* furent martyrisés par les Sarrasins en Espagne, l'an 852. *Ser-Dieu* n'étoit pas vraisemblablement le nom de ce Saint, mais une traduction de son propre nom. Car apparemment il s'appelloit *Abdalla*, qui signifioit la même chose que *Ser-Dieu*, c'est-à-dire, serviteur de Dieu. Ce nom pourroit faire soupçonner que ce Saint auroit été un Sarasin converti : car il est fort commun parmi les Arabes, & n'est point Espagnol, ni Goth, mais Arabe, de עבד, *abad*, *servir*, ou עבד, *ebed*, *serviteur*, & אלה, *Alla*, *Dieu*, de même que *Ser-Dieu*, vient de *servus* & de *Deus*.

SERDOT. s m Nom propre d'homme. *Sacerdos*. S. *Serdot*, ou Sardot, autrement S. Sacerde, appellé encore par plusieurs S. Sadroc, qui fut un terme réservé pour un Saint Evêque de Limoges, dont nous avons parlé au mot Sardon, fut élevé sur le siége Episcopal de Lyon après Léonce Il étoit né vers l'an 486. En 549. il assista au Ve. Concile d'Orléans, & en 551 à celui de Paris, où il mourut. Voyez Baillet au 12 de Septembre.

SÉRE. s.m. Vieux mot.

Le sère & le fils aînez. Villon.

Peut-être qu'il entend le dernier né. Borel, de *Serus* tardif.

☞ SERÉE. substantif. fém. Vieux mot. Soirée, le soir. Marot.

SÉREGIPPE-DEL-RE. Nom d'une petite ville maritime du Brésil. *Seregippa*. Elle est capitale de la Capitainie de Sérégippe, qui est entre celle de Pernambuco & de Bahia. Maty.

SEREIN. subst. masc. Humidité froide & invisible qui tombe vers le coucher du soleil, qui engendre les rhûmes & les catarrhes. *Nocturni rores*, *vespertini vapores*. Le *serein* est dangereux aux vieillards. Les gens de complexion robuste ne craignent point d'aller au *serein*. M. Huet a fait une Dissertation, où il dit que le *serein* ne tombe point d'enhaut, mais qu'il monte de la terre, & qu'il en sort.

SEREIN, eine. adj qui ne se dit proprement que de la constitution de l'air, quand il n'est troublé par aucun vent, par aucun nuage ; quand il fait beau temps. *Serenus*. En Egypte, l'air est toujours *serein*, & il n'y pleut jamais Un jour pur & *serein* invite à la promenade. Cet adjectif s'emploie aussi quelquefois au féminin. Pendant une nuit claire & *sereine*.

Serein, se dit figurément en Morale d'un visage gai, tranquille, sans chagrin, qui fait un accueil gracieux. *Serenus*, *tranquillus vultus*, *vel frons serena*, *tranquilla*. Cette belle à toujours le front *serein* ; elle n'aime que le plaisir & la joie Il faut recevoir ses amis avec un visage gai & *serein* Ce vieillard chagrin & refrogné n'a jamais l'air *serein*. Il regardoit le peril d'un visage tranquille & *serein*. G. G.

Serein, se dit aussi quelquefois de l'esprit. *Serenus*, *tranquillus*, *quietus*, *sedatus*. Le matin on a ordinairement l'esprit plus ouvert & plus *serein*.

☞ Serein. On dit figurément & poëtiquement, Jours *sereins*, pour dire, Jours heureux. Ac. Fr.

SEREIN. subst. m. Nom propre d'homme. *Serenus*. Saint *Serein*, ou Sérène, que d'autres appellent Siren & Siner, étoit Grec de naissance. Baillet. Il se retira en Pannonie, & eut la tête coupée pour la foi, à Sirmich l'an 307. Voyez le P. Ruinart, *Acta Mart*. p. 546. & Baillet au 23 de Février.

SEREINE. Voyez Goutte-Sereine.

SERENA. s. f. ou COQUIMBO. s. m. Noms propres d'une ville du Chili, en l'Amérique méridionale. *Serena*, *Coquimba*. Elle est à l'embouchure du Coquimbo, dans la mer du Sud ; & elle est capitale d'une Province qui porte son nom, où l'on voit Porto Copiapo, Porto Guasco, & les volcans de Copiapo & de Coquimbo. Maty. La *Serena* est parfaitement bien située, sur une élévation de moyenne hauteur. D'un côté elle a la vue du port & de la mer, de l'autre un beau vallon, où une riviere serpente & porte par-tout la fertilité. Il y a, du côté du levant, une belle esplanade adossée aux montagnes, de trois quarts de lieues de long, sur deux à trois cens pas de large. Ses rues sont bien alignées & longues. Chaque maison est dans un grand enclos, qui fait qu'on ne la voit point de la rue. Elles ont de grands jardins pleins d'oliviers, de figuiers, de palmiers, de pommiers, de poiriers, de pêchers, de cerisiers, d'orangers, de citroniers, sur lesquels on voit souvent force ramiers, & tourterelles. Le climat est le plus beau, le plus sain, & le plus tempéré du monde. Les ruisseaux coulent dans les rues quand on le veut.

Le vin qu'on y recueille n'est pas excellent, mais l'huile y est très-bonne. Les hommes y sont fort mous & fainéans, les femmes plus laborieuses, & par-là moins débauchées qu'ailleurs. Elle font des guêtres de laine de différentes couleurs, assez propres ; de beaux mouchoirs de laine de vigogne, & de petits ouvrages de soie & de duvet d'oiseaux qu'elles entendent parfaitement à mettre en œuvre. Tout cela se porte au Pérou. Vers le mois d'Octobre & de Novembre, on trouve de l'ambre gris le long de la côte. Il y a des mines de cuivre peu éloignées. A dix lieues à l'orient, est la mine d'Andacolla. *Voyage manuscrit*. La ville de la *Serena* qu'on appelle autrement Coquimbo, est située

ſituée au bas de la vallée de Coquimbo, à un quart de lieue de la mer, ſur une petite éminence de 4 à 500 toiſes de haut, que la nature a formée comme une terraſſe régulière qui s'étend du nord au ſud, en ligne droite, tout au long de la ville, l'eſpace d'environ un quart de lieue. Le P. Feuillée la met par 29. d. 54. m. 10 ſ. de latitude, & par 73. d. 35. m. 45. ſ. de longitude. C'eſt Baldivia qui la bâtit en 1544. Voyez le Voyage de M. Frézier, p. 118. & ſuiv.

Le quartier de la Serena. *Serenæ tractus.* C'eſt une des trois parties générales du Chili. Elle eſt la plus ſeptentrionale, & elle comprend les Provinces de *Serena*, de Quillota & de S. Iago, qui portent les noms de leurs capitales. Matt.

SÉRÉNADE. ſ. f. Concert qu'on donne pendant la nuit à quelqu'un pour l'honorer, ou le divertir. Quelquefois il n'y a que des inſtrumens, ſouvent on y mêle des voix, & les piéces qu'on fait pour de pareilles occaſions ſe nomment auſſi *ſérénades*. Brossard. *Nocturnus ad fores concentus.* Les femmes ſont fort aiſes qu'on leur donne des bals & des *ſérénades*.

Sérénade. Ce mot au figuré & dans le ſtyle comique, ſe dit d'un bruit qu'on fait la nuit, & qui empêche de repoſer. *Rumor nocturnus.*

☞ SERENDIB. ſubſt. m. Nom de la plus fameuſe île de la mer que les Arabes appellent la mer d'Erkend.

SÉRÈNE, ou SERENE. ſ. m. Nom propre d'homme, qui ſe dit par apocope ou retranchement pour Sérénède. *Serenedus*, ſaint Sérénède, que nous appellons ſaint *Sérene*, étoit frere de ſaint Séléring. Baillet.

SÉRÈNE. Voyez Serein.

SERENEDE. Voyez Serene.

SÉRÉNÉGAR. ſ. m. Nom propre d'une ville du Mogoliſtan, en Aſie, *Serenegara*. Elle eſt ſur le Gange dans le Royaume de Siba, vis-à-vis de celui de Pitan. On prend communément *Sérénagar* pour la Canagora de Ptolomée, que quelques autres mettent à Canago ou Canagigu, lieu de la même contrée. Maty.

SÉRÉNIC. Voyez Sélésino.

SÉRÉNER. v. act. Rendre ſerein, appaiſer, *Pacare, ſerenum efficere, ſerenare.* La Philoſophie doit *ſéréner* les tempêtes de l'ame. Mone. On doute que ce mot ſoit préſentement en uſage. L'Académie dit, *Raſſéréner.*

SERENISSIME. adj. m. & f. Titre d'honneur qu'on donne aux Princes, aux Reines, & aux enfans des Rois, & auſſi à quelques Républiques. *Sereniſſimus.* La *Séréniſſime* Reine d'Angleterre; le *Séréniſſime* Cardinal Infant; ſon Alteſſe *Séréniſſime*; la *Séréniſſime* République de Veniſe. Le *Séréniſſime* Duc, c'eſt ainſi qu'on appelle le *Doge*. Le Pape & le Sacré Collége écrivant à l'Empereur, aux Rois & au Doge, ne leur donne que le titre de *Séréniſſime*.

SERENITÉ. ſ. f. Diſpoſition de l'air & du ciel, qui fait le beau temps, où il ne paroît point de nuages qui le rendent ſombre ou obſcur. *Serenitas, ſerenum.* La *ſérénité* de l'air eſt néceſſaire pour faire des obſervations aſtronomiques.

Sérénité, ſe dit auſſi de la diſpoſition d'un viſage ſerein. *Oris vel vultûs ſerenitas.* Cette jeune Dame montre par la *ſérénité* de ſon viſage qu'elle a l'eſprit fort content. Ce n'eſt plus la joie & la *ſérénité* que le ſentiment d'une bonne conſcience étale ſur le viſage, les paſſions triſtes & auſteres ont pris le deſſus. La Bruy. Aucun nuage ne troubla la *ſérénité* de ſa vie. Fléch. La *ſérénité* de ſon viſage promettoit un accueil favorable à tout le monde. Le P. Gail. Voyez un heureux, & quelle *ſérénité* l'accompliſſement de ſes deſirs répand dans ſon cœur & ſur ſon viſage. La Bruy. Les inquiétudes & les dépits du jeu troublent toujours cette douceur & cette *ſérénité* qui ſied ſi bien à une belle femme. S. Evr. Il n'eſt point de calme plus décevant que celui du viſage des Courtiſans; une parole en trouble la *ſérénité*, & y fait paroître des altérations extraordinaires. M. Esp.

Sérénité, eſt auſſi un titre qu'on donne à quelques Princes, & premiers Magiſtrats de Républiques. On dit à quelques Princeſſes, Votre *Sérénité*. *Serenitas veſtra.* On dit aux Electeurs, Votre *Sérénité* Electorale. On traite de *Sérénité* le Doge de Veniſe. Les Vénitiens mettent celui de *Sérénité* au-deſſus de celui d'Alteſſe. En 1646. il y eut un démêlé entre la Cour de France & celle de l'Empereur qui ne vouloit donner au Roi de France que le titre de *Sérénité*. Wicq. Les Rois & les Evêques prenoient autrefois le titre de *Sérénité*. Les Rois de France de la premiere & ſeconde race, en parlant d'eux-mêmes diſoient, Notre *Sérénité*. L'Empereur ne donne au Roi d'Angleterre que le titre de *Sérénité*, ni même aux autres Rois, excepté au Roi de France. Le Doge de Veniſe prend auſſi le titre de *Sérénité*. Le Roi de Pologne le donne aux Electeurs. L'Empereur, en écrivant aux Princes de l'Empire, même aux Electeurs, ne leur donne que le titre de Dilection: mais quand il traite avec eux, il donne celui de *Sérénité* Electorale aux Electeurs, & celui de *Sérénité* Ducale aux autres Princes.

SEREQUE. ſ. m. Arbriſſeau qui eſt une eſpéce de genêt, & qui croît quelquefois à la hauteur de trois pieds. Sa tige eſt groſſe comme le doigt, & ſe diviſe en pluſieurs petits rameaux garnis de quantité de feuilles ſemblables à celles du lin, vertes par-deſſus, blanches par-deſſous. Ses fleurs naiſſent aux ſommités des rameaux, elles ſont légumineuſes, ramaſſées en épi, de couleur jaune. En Latin *Geniſta tinctoria fruteſcens incana.* C. Bauh. Les Teinturiers ſe ſervent de cette plante pour teindre en jaune. On l'appelle auſſi *herbe à jaunir*, ou *petit genêt.* Les habitans des Canaries la nomment *oricelle*, & les Arabes *ſereth*, d'où vient le mot de *ſéreque*.

SERETH. ſ. m. Nom propre d'une riviere de la Turquie, en Europe. *Serethus fluvius*, anciennement *Tiaranthus*. Elle naît dans la Tranſilvanie, & paſſant en Moldavie elle baigne Soczows & Targorod, d'où elle entre en Valaquie, & ayant reçu le Milſuvo & le Bardalach, elle ſe décharge dans le Danube un peu au-deſſus d'Axiopoli.

SÉREUR. Voyez Seros.

SEREUX, euse. adj. Terme de Médecine, qui ſe dit du ſang & des humeurs qui ſont mêlés d'eau & de pituite. *Sero plenus.*

SERF, Serve. adj. & ſ. Qui eſt eſclave, qui eſt en la puiſſance abſolue d'un maître. *Servus, captivus, mancipium.* Il n'eſt point parlé de *ſerfs* avant le déluge, mais immédiatement après dans la malédiction de Chanaan. *Gen.* ix. 25. Il eſt à croire que la ſervitude commença bien-tôt après ce temps. Car dans les temps qui ſuivent immédiatement après, ſous Abraham, on la trouve généralement établie. Quelques uns veulent que la ſervitude ait commencé ſous Nembrod, parce que c'eſt lui qui a commencé à faire la guerre, & par conſéquent à faire des captifs; & à réduire en ſervitude ceux qu'il prenoit dans ſes combats ou dans ſes irruptions.

Ce mot s'eſt formé du Latin *ſervus*, ſerve, ſerfe, ſerf, en changeant l'*v* conſonne en *f*, ce qui eſt très-ordinaire. Pour *ſervus*, il vient de *ſervare*, conſerver, parce que c'étoient ceux que l'on ne tuoit point, que l'on conſervoit, pour en tirer du profit, ſoit en les vendant, ſoit en les faiſant travailler. D'autres croient que le nom de *ſervi* donné aux eſclaves par les Romains, pourroit bien venir de celui des Serbes, *Serbi*, comme celui d'eſclave vient du nom que ce même peuple porta enſuite, Sclaves. *Mém. de Trév.* 1712. p. 2100. Il y a deux ſçavans traités ſur cette matiere, l'un de Pignorius, *Comment. de Servis*, & l'autre de Popma, *de Operis Servorum.* Les *ſerfs* ſont abſolument abolis en France, à l'égard de l'eſclavage perſonnel. On appelle *ſerf de peine*, celui qui eſt condamné à une peine afflictive, comme aux galeres. Les Romains léguoient ſouvent à un *ſerf* ſa liberté. Les *ſerfs* ne ſont pas eſclaves, mais des perſonnes ſujettes à de certaines ſervitudes. Du Laur. En Bourgogne, & en quelques autres provinces, ceux qui ſont *ſerfs*, ne le ſont qu'à cauſe de leurs héritages, & ils deviennent francs en les abandonnant. Id. En Champagne, & en quelques autres provinces, la condition de *ſerf* eſt différente, ſelon la nature des terres & ſeigneuries, à cauſe deſquelles ils ſont hommes. Voyez M. de la Thaumaſſiere, Coutume de Berri, P. I. c. iv. & v. Les *ſerfs* ou affranchis n'entrent point dans le clergé, qu'ils n'aient reçû de leurs maîtres une entiere liberté. *Concile de Bourgogne en* 1031. *can.* 9. Il y a encore en Bourgogne des gens de condition *ſerve*, & mainmortables, qui ſont dans une grande dépendance de leurs maîtres à l'égard des terres

qu'ils possedent, & qu'ils ne peuvent donner ni léguer, qui sont réversibles au Seigneur On voit des commissions assez récentes données à cette espéce de *serfs*. Les Papes se qualifient eux-mêmes *serfs des serfs* : c'est un titre d'humilité qui ne laissa pas d'élever les Papes au-dessus de tous les Chrétiens. Pasq.

Dans la Coutume de la Marche on appelle *serf coutumier*, celui qui doit à son Seigneur, pour quelque héritage, de l'argent à trois tailles, payable à trois termes, avoine & geline chaque année. Voyez la Dissertation de M. de Lauriere sur le Tenement, c. iv. n. 55. & 56.

Serfs pissenés, ce sont en Nivernois les bâtards des *serfs*.

Les Monasteres ont eu autrefois des *serfs*, aussi bien que les Eglises. Voyez ce que nous en avons dit au mot Oblat, & le P. Hélyot, T. V. c. ii.

Serf, se dit aussi des héritages. Un héritage *serf*, est celui pour lequel il est dû au Seigneur laïque dont il est tenu, argent à trois tailles, payable à trois termes, avoine & geline chacun an. Cout. de la Marche, art. 155. Et si ce même héritage est transféré à l'Eglise avec les charges, il cesse d'être *serf*, & il devient mortaillable. De Laur. Tout héritage *serf* est mortaillable ou mainmortable, parce qu'il retourne au Seigneur par mainmorte ou mortaille, c'est-à-dire, au défaut d'hoirs connus. *Cout. de la Marche, art.* 158. mais tout héritage mortaillable n'est pas *serf*. L'héritage mortaillable est de meilleur condition que le *serf*. Voyez la même Coutume, art. 142. & le Glossaire de M. de Lauriere. L'homme tenant héritage *serf*, ne peut porter témoignage pour son Seigneur, qui est souvent homme violent & passionné : mais le mortaillable peut porter témoignage pour l'Eglise, ou le Bénéficier qui est réputé juste. De Lauriere.

☞ Serf *de corps*, est celui qui est de condition servile, à la différence de celui qui est *serf* à cause de ses héritages.

En termes de Plain-chant on appelle les tons plagaux des tons *serfs*, ou serviles, des tons collatéraux, subordonnés, subjugaux, dépendans, soumis. Brossard.

Serf de la Sainte Mere de Jesus-Christ. Nom d'un Ordre Religieux. Outre l'Ordre des Servites, ou Serviteurs de la Sainte Vierge, dont nous parlerons au mot Servite, il y en a encore eu un, sous le nom de Serviteurs, ou *Serfs*, de la Sainte Mere de Jesus-Christ, dont les Religieux ont été appellés à Paris Blancs-Manteaux. Cet Ordre fut confirmé par Alexandre IV. le 26 Septembre l'an 1257. qui fut l'année qu'il commença à Marseille, sans qu'on en sçache le fondateur. Alexandre IV. leur donna la regle de S Augustin, & Clément IV. confirma encore leur Ordre l'an 1266. Leur établissement à Paris est de l'an 1238. Voyez le P. Hélyot, T. III. c. xlv.

Le Serf rouge. Terme de Philosophie hermétique. C'est la Magnésie même, en laquelle la rougeur est cachée, & cette couleur est appellée *serf*, parce qu'elle ne paroît pas, & qu'elle demeure comme absorbée. Dict. Herm.

Serf. s. m. Nom propre d'homme. *Servilius*, dans Adon au 6. Décembre, ou *Servus*. S. *Serf*, martyr au cinquiéme siecle en Afrique, durant la persécution des Vandales, sous le Roi Hunneric.

SERFINA. Voyez Serphino.

☞ SERFO, ou SERFOU. s. m. Isle de l'Archipel, connue des anciens Grecs & des Romains, sous le nom de *Sériphos*. Le périple de Scylax, & Strabon la mettent au nombre des Cyclades.

SERFOUETTE. s. f. Terme de Jardinier. Petit instrument de fer, dont on se sert pour mouver la terre autour de certaines petites plantes, & leur donner un peu de labour. *Bisulcum, runca segetalis*.

SERFOUETTER. v. act. Terme de Jardinage. Serfouir. *Runcare, sarrire*. Biner est la même chose que bequiller, & se dit quand avec un petit outil de fer emmanché, & ayant deux dents renversées, on *serfouit* ou *serfouette* les pois, les féves, les laitues & chicorées, &c. c'est-à-dire, qu'on y fait un petit labour, qui ne fait qu'ameublir la terre autour de chaque pied sans l'arracher ni le blesser. La Quint. *P. I. p.* 73. Les menues plantes, par exemple, les fraisiers, les chicorées, les laitues, &c. demandent d'être souvent *serfouées* ou *serfouettées*, pour mieux faire leur devoir. La Quint. *P. I. p.* 41.

SERFOUIR. v. act. C'est mouver la terre avec la serfouette, donner un petit labour avec la serfouette autour de quelques plantes. *Sarrire, runcare. Serfouir* des pois, *serfouir* des chicorées, *serfouir* des laitues. La Quint. Voyez Serfouer.

SERGE. s. f. Vaugelas veut qu'on dise *sarge* : mais l'usage est contraire. C'est une étoffe commune & légere, de laine croisée. *Pannus contextus rectis ac transversis cancellatim filis, pannus levioris textura*.

On trouve dans la basse Latinité *Sarginium* & *Sargium*, pour signifier une étoffe partie de soie & partie de laine. Voyez du Cange à ces mots. La bonté des *serges* se connoît à la croisure, celle des draps à la filure. Les *serges* se font de laine seche & dégraissée avec du savon noir. Les pauvres gens s'habillent de grosses *serges*, de *serge* d'Aumale, de *serge* à deux envers, des *serges* de Limestre, de Beauvais. On fait des habits longs d'été de *serge* de Rome qui se manufacture à Amiens, de *serge* de Seigneur qui se fait à Reims On fait aussi des *serges* de soie qui sont fort luisantes, & travaillées & croisées comme la *serge*; & par cette raison Ménage dérive ce mot de *serica*. Les *serges* qui ne sont pas de pure laine doivent avoir la lisiere bleue.

Ce mot vient de *Sericum*. Borel.

SERGE, ou SERGIUS. s. m. Nom propre d'homme. *Sergius*. On retient aussi souvent le mot Latin. *Sergius Paulus* M Simon a dit, le Proconsul *Sergius* Paul, homme sage. *Sergius Paulus* eût été mieux, ou s'il vouloit mettre Paul, il falloit dire *Serge*, comme fait la Version de Mons. Le Proconsul *Serge* Paul, homme sage & prudent. Saint *Serge*. Fleury. On retient très-ordinairement le nom Latin en notre langue Le Pape *Sergius* premier du nom fut élevé sur le siége de S. Pierre en 688.

SERGEANTIE. s. f. Terme de Palais, qui se dit en ces phrases. Tenir en grande *Sergeantie*, tenir en petite *Sergeantie*. Tenir en grande *Sergeantie*, c'est tenir quelque chose du Roi pour lui faire service en personne, comme de porter sa banniere, sa lance, son épée à son couronnement, mener son ost, être son maréchal. Tenir à petite *Sergeantie*, c'est tenir une terre du Roi à condition de lui donner chaque année quelque chose servant à la guerre, comme un arc, une épée, une lance, des éperons, un cheval, une paire de gants de fer, &c. Voyez le L. II des Tenures, c. v. viii & ix.

SERGENT. s. m. Huissier, le plus bas Officier de Justice; qui sert à exécuter ses ordres. *Apparitor, Accensus. Virgarius*, Ὀδηγὸς, *Viator, Lictor, qui virga & commotaculo summovent turbam, summotor aditus* dans Tite-Live. L. XLV. Les sentences & arrêts en forme, les lettres de Chancellerie portent commission ou mandement au premier Huissier ou *Sergent*, de les mettre à exécution, de faire tous exploits, assignations & contraintes à ce nécessaires. Quand on ne peut rien tirer d'une personne, on dit qu'il lui faut envoyer un *Sergent*, on le menace de *Sergens*. Il craint les *Sergens* & les Records.

De trois Sergens *pendez-en deux,*
Le monde n'en sera que mieux.

Les *Sergens* ne pouvoient exploiter autrefois sans porter leurs manteaux bigarrés & leur verge à la main. *Sergent* à masse dans la Coutume d'Amiens. *Sergent* à masse d'argent, dans celle de Hainaut. Boutillier fait mention d'un *Sergent* Bâtonnier de la ville de Tournai.

Ce mot vient de *serviens*, comme étant le serviteur du Juge. Autrefois le mot de *Sergent* signifioit simplement *serviteur*. Nicod. Ménage, après Pasquier, reprend Cujas de le vouloir dériver de *Cæsarianus*. Quelques-uns disent qu'il vient de *serregens*. On a appellé autrefois *Sergens de Dieu*, les dévots, au lieu de dire, *Serviteurs de Dieu*; & les pécheurs, *Sergens* du Diable, c'est-à-dire, serviteurs du Diable, serviteurs, esclaves du Démon; preuve que *Sergent* vient de *serviens*, dont par le retranchement du *v*, on a fait *sériant* & *sériens*, comme on le verra en leur place, puis de l'i voyel un *j* consonne, *Serjent*; & en changeant cet *j* consonne en *g*, *Sergent*. Voyez Servant & Serjent.

Le Protocole des *Sergens* est le modele ou les formules pour dresser toutes sortes d'exploits de *Sergent*. Un *Sergent à verge* a le droit particulier d'être Juré-Priseur &

Vendeur

Vendeur de biens. Un *Sergent à cheval* est celui qui va exploiter à la campagne. *Apparitor Equester*, ou *Eques*. Un *Sergent Royal*, est celui d'une Jurisdiction Royale. Les *Sergens de la douzaine* sont les Gardes du Prevôt de Paris, qui sont les anciens *Sergens* du Châtelet, qui portent des hoquetons blancs chargés de broderie. Les *Sergens* des Justices subalternes n'exécutent que dans leur ressort, ne sont qualifiés par les autres que *Bedeaux*. Les *Sergens* du Châtelet de Paris, & plusieurs autres se disent *Exploitans par tout le Royaume de France*.

On appelle la Barriere des *Sergens*, un petit Bureau où l'on va chercher les *Sergens* dans les places publiques quand on en a besoin. *Repagulum apparitorum*. C'est aujourd'hui un petit couvert. Ils étoient autrefois appuyés sur la barriere qui fermoit la porte de la maison seigneuriale ou de la Justice.

La montre des *Sergens* est une espèce d'assise, ou de revûe qu'on fait deux fois l'année au Châtelet, où les *Sergens* comparoissent pour se défendre aux plaintes que les parties font contre eux de leur malversation. *Apparitorum consessus*.

SERGENT FIEFFÉ, est un *Sergent* qui a la charge de faire les exploits pour la recherche & conservation des droits féodaux du Seigneur. *Apparitor feodalis*. En certains lieux, comme à Senlis, il a quelque jurisdiction, & il peut commettre trois *Sergens*, deux à cheval & un à verge. Les *Sergens fieffés* étoient des gens assujettis à certains devoirs, à cause des fiefs & héritages qu'ils possédoient, qu'on appelloit *Sergenterie*. M. de Leuriere dit aussi *Sergent* féodal, ou *Sergent* du fief.

SERGENT FERMIER, dans la Coutume de Bretagne, art. 674 est celui qui a pris à ferme l'office de *Sergenterie*, ce qui est défendu. DE LAURIERE.

SERGENT FRANC, c'est un *Sergent* que quelques vassaux peuvent avoir pour la garde de leurs bois, ou pour la prise & la garde du bétail trouvé en dommage. DE LAUR.

SERGENT MESSILIER, dans la Coutume de Chaumont, art. 97. & de Troies, art. 120. est celui qui a charge de garder les bleds ou les vignes avant la dépouille & levée. La derniere Coutume d'Auxerre l'appella *Sergent* Blavier ou Messier. *Messium custos*.

Dans plusieurs Coutumes il est fait mention des *Sergens Prairiers*, *Messiers* ou *Messiliers*, *Blaviers*, &c. qui sont gens commis par la Justice pour la garde des prés, des moissons ou des bleds. *Custos*. Voyez ci-dessous.

Les *Sergens dangereux* furent institués par Edit de Henri II. de l'an 1552. pour conserver le droit du Roi dans les forêts où le Roi a tiers & danger, ou simplement danger. *Custos saltuarius*. Ils ont été révoqués par Charles IX. en 1563. & depuis par la derniere Ordonnance des Eaux & Forêts. Il y avoit aussi autrefois dans les forêts des *Sergens Traversiers*, *Surgardes*, *Routiers*, qui ont été pareillement supprimés par cette nouvelle Ordonnance, au lieu desquels on a établi de simples Gardes.

SERGENT D'ARMES, sont des Massiers & Huissiers qui portent des masses devant le Roi. qui servoient autrefois dans les cérémonies.& qui pouvoient faire office de Sergenterie par tout le Royaume, sur-tout contre les Princes & grands Seigneurs. *Accensus, vel Appariter Regius*. Ils devoient suivre le Roi à la guerre, & tenoient lieu des Archers de la garde, & avoient pour cela plusieurs beaux privilèges. Du Cange décrit amplement leurs fonctions, & dit qu'ils n'avoient rien de commun avec les *Sergens* de Justice. C'étoit des espèces d'Écuyers ou de Vassaux.

SERGENT DE L'ÉPÉE, est un *Sergent* dont l'office est écrit dans la Charte aux Normans, où ses fonctions sont amplement désignées. Il étoit obligé d'aller à la guerre sous les Châtelains, & étoit souvent commis à la garde des châteaux & forteresses. *Accensus ensifer*.

SERGENT DE LA PAIX, dans la Coutume de Valenciennes, art. 138. Ce sont les Sergens des Jurisdictions ordinaires; comme Maison de paix, signifie l'Auditoire d'un Juge.

SERGENT PRAERIER, qui a soin des pairies, & de les garder. *Pratorum custos*.

SERGENT DE QUERELLE, étoit autrefois celui qui servoit au fait des duels, ou pour le différend des parties. Et le *Sergent de la querelle*, dans la Coutume de Normandie, art. 36. est selon Beraut, le *Sergent* ordinaire de l'action ou du lieu où est le différend des Parties. DE LAURIERE.

On appelle aussi *Sergent de querelle*, celui qui servoit autrefois au fait des duels; & on le disoit par opposition à *Sergent de paix*, qui rendoit service dans les Justices des villes.

SERGENT ROYAL, qui est pourvû de son Office par le Roi: Non Royal, qui l'est par un autre Seigneur que le Roi, par un Seigneur subalterne.

SERGENT, s'est aussi pris pour Valet. Le Roman de Gaudor de Douai, de la Conquête de Godefroi de Bouillon outre mer, dit:

> *Les tables ont ostéer*
> Sergent *&* *Escuyer*.

Et l'Ovide manuscrit de Borel:

> *J'ai puissance sur toutes gens*,
> *Le Seigneur puis faire* Sergens.

Ce mot de *Sergent* se prend enfin pour Roturier, & est opposé à Chevalier, dans le Roman de Graal, en prose. BOREL.

SERGENT. On dit proverbialement d'un homme absolument dévoué au service d'un autre, & capable de tout entreprendre pour lui, soit à tort ou à droit, qu'il est à lui comme les *Sergens* sont au diable.

SERGENT, en terme de Guerre, se dit d'un bas Officier d'Infanterie qui est dans chaque Compagnie, armé d'une halebarde, & préposé pour faire garder les distances, & dresser les files & les rangs. *Turmæ structor*, *instructor*. Le *Sergent* est le premier des hautes payes. Chaque Compagnie des Gardes a six *Sergens*. Celles des autres Corps en ont deux. Les Compagnies des Dragons en ont aussi deux.

SERGENT MAJOR, ou SERGENT DE BATAILLE, est un grand Officier dans un Régiment d'Infanterie, qui sert à cheval, qui a soin de faire faire l'exercice à son Corps, de former le Bataillon, de le rallier dans une déroute, & d'en avoir soin en toutes occasions. *Struendæ legionis magister*, *pugnæ instructor*.

SERGENT, est aussi un instrument de Menuisier, ou de Tonnelier, composé de deux gros crampons de fer, dont l'un est mobile dans une longue barre de fer. *Harpago vinctarius*, *vinctorius uncus*. Il sert à joindre & à tenir serrés les ais d'une porte fraîchement assemblés & collés. Le *Sergent* est une barre de fer quarrée, ayant un crochet en bas, & un autre qui monte & descend le long de la barre, & lequel s'appelle main. Les Menuisiers s'en servent pour joindre & pour tenir les pièces de bois lorsqu'on les veut coller, & pour faire revenir la besogne, c'est-à-dire, approcher & presser le bois l'un contre l'autre. Les Tonneliers qui se servent beaucoup de cet outil, le nomment aussi crochet & chien. FELIBIEN.

SERGENT. Terme de Fleuriste, nom d'une tulipe jaune & rouge. MORIN. Le *Sergent* est fort tardif.

SERGENTER. v. act. Envoyer des Sergens pour faire payer quelqu'un. *Aliquem vadari*, *interpellare viatoris opera*. Ce créancier est si honnête, qu'il aime mieux perdre son bien, que de *sergenter* ses débiteurs. Je le *sergenterai*, s'il ne me paye pas. Il l'a *sergenté*.

SERGENTER. v. neut. & act. C'est aussi faire, ou exercer l'Office de Sergent. Il se trouve en ce sens dans l'Ordonnance de Philippe le Bel, de l'an 1318. dans celle de Charles V. de 1376. dans la vieille Chronique de Flandre, c. XVIII. & dans quelques Coutumes.

SERGENTÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Ab accenso interpellatus*.

SERGENTERIE. s. f. Qualité ou charge de Sergent. *Apparitura*, *Accensi munus*. *Officium vel ministerium Apparitoris*, *Lictoris*, *Officialis*, *Servientis*. Il a obtenu la *Sergenterie* d'une telle Seigneurie. On le dit aussi en quelques lieux de Normandie, de la partie d'une Justice, ou même d'une espèce de fief noble sans jurisdiction. On a appellé *grande Sergenterie*, celle dont le vassal étoit obligé à cause de son fief, d'aller servir en personne le Roi en ses armées, ou de mettre en sa place plusieurs personnes. Elles se tenoient du Roi seul, & étoient bien au-dessus des Tenemens des Écuyers. Les *petites Sergenteries* étoient celles qui ne regardoient point le Roi, ni la défense de l'Etat, mais qui étoient chargées de moindres devoirs, comme

d'accompagner

d'accompagner le Seigneur de faire ses messages, d'avoir soin de ses chiens & de ses oiseaux, & autres qui sont expliqués au long par du Cange. L'Abbaye de Fécan posséde dix Baronnies, dix hautes Justices, & dix *Sergenteries*. Corn. Voyez aussi le Glossaire de M. De Lauriére, au mot *Sergenterie*.

SERGENTIE. s. f. La Coutume de Bretagne, art. 674. & 677. dit *Sergentie* pour *Sergenterie*. On écrivoit aussi *Sergeantie*.

SERGENTISE. s. f. C'est, dans la Somme Rurale, la même chose que *Sergenterie*.

☞ SERGERIE. s. f. Se dit tant de la Manufacture des serges, que du commerce qui s'en fait.

SERGETTE. s. f. Diminutif. Serge fort légére & fort mince. *Pannus levis texturæ*.

Sergette. Terme de Bénédictin Réformé. C'est une sorte de petite robe blanche que les Bénédictins Réformés portent au lieu de chemise. *Indusium laneum*. Tunique de serge, chemise de serge. *Tunica lanea*, *Pannosa tunica*, *Indusium pannosum*, *Camisia lanea*. Les enfans qu'on élevoit autrefois à Cluni avoient des chemises au lieu de *Sergettes*, & étoient mieux nourris que les Moines. Fleury, *Hist. Ec. L.* lxiii. Outre les habillemens marqués par la régle, les Moines de Cluni portoient des pellices ou robes fourrées, mais de mouton seulement, & des bottines de feutre pour la nuit, des *sergettes* & des caleçons. Idem.

☞ SERGETTERIE. s. f. On appelle ainsi à Beauvais, ville de Picardie, non-seulement la Manufacture des serges, mais aussi le Corps & la Communauté des Maîtres qui en font profession.

SERGIER. s. m. Ouvrier qui fait de la serge. La Beauce & la Picardie sont fort peuplées de *Sergiers*. *Lanæ texti levioris textor*.

☞ SERGINES. subst. f. Bourg de France, en Champagne, au Diocése de Sens, sur la route de cette ville à Bray.

SAN SERGIO. subst. m. Nom propre d'une ancienne ville Episcopale de Syrie. *Sergiopolis*, *Barzalium*. Elle étoit sur l'Euphrate, au-dessus de Samosate. Elle est maintenant ruinée. Maty.

SERGIUS, a. s. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Sergius*, *a*. La famille *Sergia* étoit Patricienne, & si l'on en croit Virgile, elle descendoit de Sergeste, l'un des compagnons d'Énée. Il y avoit plusieurs branches de *Sergius*, quoiqu'on n'en voye qu'une sur les médailles, qui même sont rares. En parlant des anciens Romains, qui ont porté ce nom, il faut dire *Sergius*, & non pas *Serge*; en parlant des Chrétiens qui l'ont eu, on dit l'un & l'autre; mais *Sergius* est plus ordinaire. L'Historien *Serge* vivoit dans le IXe. siécle. Le Pape *Sergius* I. improuva les Canons du Concile que les Grecs ont appellés Quinisexte. *Sergius*, II. fut élû après Grégoire IV. le 10. Fév. 844. Voyez Serge.

SERGNA. Voyez Serante.

☞ SÉRIAD. s. m. Manéthon a entendu l'Egypte, par la *Terre de Sériad*, selon M. Dodwell & Selden, on doit à la Canicule, le nom de Nil. Ce fleuve est appellé *Scheir*, *Sir*, dans l'Écriture sainte; & *Siris* dans les Auteurs prophanes; d'où dérive Σείριος, que les Latins écrivent *Sirius* & qui est le nom de la Canicule, dont le lever a tant de rapport avec l'accroissement du Nil. Mais de même qu'Hésiode désigne cette étoile par l'expression Σείριος ἀστὴρ, de même aussi il est vrai-semblable que les Anciens ont désigné l'Egypte par les termes de Σειριάδα, ou Σειριαδικὴ γῆ, Terre de *Sériad*, Terre Sériadique; en un mot, Terre où coule le fleuve *Siris*. C'est ainsi qu'ils ont appellé le même pays *Ægyptus*, du nom sous lequel Homére, le plus ancien des Auteurs Grecs, a connu le Nil. *Odyss.* Δ. *Essai sur les Hieroglyph. p.* 177.

SERJANT. s. m. Vieux mot qui se prend pour serviteur, Officier de château, ou valet; & il vient de *Serviens*. Pasquier, Borel, & *Poës. du Roi de Nav. Servus*. Serjant du Diable, esclave du Démon.

Ont li Serjant *la table ostée*. Perceval.

Tuit serons d'un parage,
Devant le Roi amans,
N'y aura ancelle ne serjant.

Et la Bible Historiaux, dit: Où le Tabernacle de l'Alliance Dame Dieu estoit, que Muyse, le *Serjant* Dieu fist ou désert. Et en l'Apocalypse: L'Ange dit à Jean lorsqu'il le vouloit adorer: Garde que tu ne le fasses: je suis *serjant* Dieu comme toi.

Ce mot se prend aussi pour Serviteur ou Amoureux d'une fille. Le Chanoine de S. Quentin, Poëte, disant qu'amour le fait endurer, parle en ces termes:

Seul pour itant qu'ell' se puisse vanter,
Qu'aucuns Amans soit mors en son servise;
Mes ce n'est pas loyautez ne franchise,
De son serjant *qui loyal la grever*.

Serjans, étoient aussi soldats. Borel. Vingt mille *serjans* à pied. Villehardouin. *Serjans* à cheval & à pied. Id.

SÉRIE. subst. fém. Suite, nombre de choses disposées de suite. *Series*. Ce mot est fait du Latin. Nos Géometres s'en servent, comme on le peut voir dans l'Écrit de M. Varignon, intitulé, *Précautions à prendre dans l'usage des suites ou* séries *infinies, résultantes, tant de la division infinie des fractions, que du dévelopement à l'infini des puissances d'exposans négatifs entiers*, & imprimé dans les Mémoires de l'Académie des Sciences 1715. *p.* 203. Les nombres rationels par lesquels on peut approcher à l'infini de la valeur cherchée, étant disposés selon leur ordre, sont ce qu'on appelle une *série*, ou suite. Ac. des Scienc.

SÉRIE. subst. masc. Vieux mot. Soirée. Borel. *Tempestas vespertina*.

Claire série *& belle estoit*. R. de la Rose.

On prononce encore en bien des endroits, à la campagne, *sérée*. Ces mots viennent de *serus*.

SÉRIEUSEMENT. adv. Tout de bon, & sans raillerie. *Seriò*, *absque joco*, *extra jocum*, *graviter*. Il faut qu'un Chrétien s'applique *sérieusement* aux affaires de son salut. Il n'étudioit autrefois que par maniére d'acquit, maintenant c'est *sérieusement*, & sans relâche. Il m'a parlé fort *sérieusement* de cette avanture, ce n'est point un conte. Ces deux parties plaident *sérieusement*, & tout de bon. S'affliger *sérieusement* de quelque désordre. Pasc. Perse badine trop *sérieusement*.

SÉRIEUX, euse. adj. m. & f. Qui est grave, posé; qui imprime du respect, qui n'est ni enjoüé, ni gai. *Serius*, *gravis*. Les Magistrats doivent avoir toujours un air grave & *sérieux*. Le Ch. de M. Il ne faut point prendre un air trop sévére & trop *sérieux* avec la jeunesse. S. Evr. Toutes les gentillesses dans un sujet *sérieux* sont hors de propos. Bouh. Les femmes ont un éloignement naturel pour les choses pénibles & *sérieuses*. La Bruy. L'air *sérieux* de son visage ne laisse pas d'être civil. M. Scud. Il faut parler des choses *sérieuses*, sans faire paroître aucun effort. S. Evr.

Sérieux, se dit aussi de ce qui est instructif, & opposé à *bouffon*. *Gravis*, *severus*. On joüe aujourd'hui une piéce *sérieuse*; c'est-à-dire, une piéce tragique, qui n'a rien de comique. Le style burlesque est opposé au *sérieux*.

Sérieux, se dit aussi de ce qui est solide, important; & est opposé à frivole, léger, & de peu de conséquence. *Gravis*, *solidus*, *magni momenti*. Parlons de matiéres plus *sérieuses*. Il n'y a point d'affaire si *sérieuse*, que celle de notre salut.

Sérieux, se dit encore de ce qui est sincére; de ce qui est dit, ou fait véritablement, & tout de bon, ou du fonds du cœur. *Candidus*, *sincerus*, *verus*, *non fucatus*. Je vous dis ma pensée dans le *sérieux*; je ne raille point. Prendre son *sérieux*; c'est quasi se fâcher, ou ne badiner plus. On dit aussi au Palais, qu'une demande est *sérieuse*, lorsqu'elle est faite par une personne qui y a un véritable intérêt, & que ce n'est point par collusion & intelligence avec une autre partie à qui on prête son nom. On dit aussi qu'une intervention est *sérieuse*; pour dire, qu'elle n'est point mandiée. On dit, Prendre une chose dans le *sérieux*; pour dire, la croire comme vraie, quoiqu'elle n'ait été dite que par badinerie & par jeu. Et, Prendre une chose au *sérieux*

sérieux ; pour dire, se formaliser, s'offenser d'une chose qui n'a été dite qu'en badinant.

☞ Sérieux. On dit familierement un homme est *sérieux* comme un âne qu'on étrille.

Sérieux. s. m. Gravité, air sage & sévere. *Gravitas, severitas.* Sous prétexte d'avoir du respect, il ne faut pas tomber dans un *sérieux* triste & mélancholique. La Ch. Un commerce trop fréquent fait perdre un certain air de dignité que la retraite & le *sérieux* donne à ceux qui se montrent rarement. Bell. On doit à un certain âge la bienséance d'un *sérieux*, dont on ne peut se dispenser sans se rendre ridicule. Id. Il ne faut pas prendre un *sérieux* qui fasse acheter une conversation solide par la perte de sa gaieté. S. Evr. Rien n'est plus ridicule que de raconter une histoire comique & burlesque en termes graves & *sérieux ;* à moins que ce *sérieux* ne fût affecté pour rendre la chose encore plus burlesque. La Font. Le *sérieux* passe pour du jugement chez les vieillards. S. Evr. Je tremble de vous ennuyer par un *sérieux* fade. Boil. Écouter avec un *sérieux* sombre & mélancholique. Mol.

SERIN. subst. m. Petit oiseau qui a le bec court, qui est jaune sous la gorge, qui est estimé pour son chant, & à qui on apprend à siffler, à chanter des airs entiers. Un *serin* commun, un *serin* de Canarie. En Latin, *gryllus, ac hamis, spinus, ligurinus.* Le *serin* commun est semblable au tarin, si ce n'est que le tarin est un peu plus gros, le champ de son pennage est jaune & verd, il est fort beau, & son chant est très-agréable, il se rend facilement domestique, & l'on en tient presque par tout en cage. L'on voit quantité de ces oiseaux en Hongrie ; ils sont de passage, & viennent tous les trois ans, en très-grande abondance ; ce n'est pas qu'il n'en vienne toutes les années, mais ils ne viennent pas avec tant d'affluence principalement en Provence, en Italie, & aux pays chauds. Il y en a qui passent aussi en Angleterre, & ce suivant les vents qui les aménent : l'on en fait plus d'estime à cause que cet oiseau est étranger.

Le mâle a une tache sur la téte beaucoup plus noire que la femelle, son corps est plus jaunâtre pareillement, & plus ils vieillissent & d'autant plus deviennent-ils jaunâtres, & ont la téte plus noire, ainsi qu'Aldrovand l'a observé. Il dit avoir vû une femelle qui avoit la téte blanche. Ils sont admirés pour la douceur de leur chant, & ne sont pas si sauvages que les chardonnerets, & ne se battent jamais avec les autres oiseaux : ils volent en troupe, l'on en prend en automne, lorsque les premiers froids se font sentir, & lorsque les premiéres neiges arrivent, ils quittent les montagnes, & viennent aux plaines, & se cachent dans les bois épais cherchant les lieux tiédes.

Ils font leurs nids dans les bois des montagnes, parce qu'ils s'y retirent tout l'été, ils font 4 ou 5 œufs, aucuns disent jusqu'à 12 ; ils vivent de navette & autres semences.

Le *Serin* de Canarie. *Passer Canariensis. Gryllus, achantis, spinus, ligurinus Canariensis.* Il est aussi semblable au tarin, hormis que le tarin est quelque peu plus jaune & de moindre corpulence, il est d'un tempérament très-chaud, il naît dans l'île de Canarie qui est située dans la mer Atlantique, sur la gauche de la Mauritanie, l'une de celles que les Anciens appelloient Fortunées. Ces oiseaux ont deux fois plus de chaleur que les autres, il n'y a point d'oiseau qui égale leur chant, ils ont une si grande force de gorge, qu'elle surpasse toute croyance ; ils sont d'un tempérament très-sain, & vivent pour l'ordinaire dix-huit ou vingt ans, pourvû que l'on y apporte tous les soins nécessaires. Il est facile de les nourrir en leur donnant toujours d'une même mangeaille, comme du millet, de la navette ou du chenevi, & prenant garde de leur continuer toujours l'une de ces graines, sçavoir celle à quoi ils seront d'abord adonnés, parce qu'en leur changeant de mangeaille, ils deviendroient facilement malades : il leur faut souvent donner de la poirée qui est fort rafraichissante, ou bien du laceron ou du mouron, cela les réjoüira beaucoup & les maintiendra en santé.

Le *Serin* de Canarie est de pareille grandeur que le commun, son bec est petit & blanc, & finit en pointe, ses ailes & sa queue sont entiérement de couleur verte & tout-à-fait semblables à nos *serins* communs, si ce n'est que celui-ci est un peu plus grand ; à la vûe il est tout pareil, hormis néanmoins qu'il est un peu plus verdâtre ; son chant est très-agréable, mais il est aigu & hautain ; ceux qui ont la queue la plus longe, & qui ont le corps le plus menu sont plus estimés que les autres.

Le mâle a la poitrine, le ventre & le haut de la tête approchant du bec, plus jaune que la femelle. Il se trouve aussi des *serins* bâtards qui sont issus des naturels de Canarie, lesquels viennent de l'île d'Elbe ou de la Paliné verte, ceux-là sont plus gros, & sont sujets à un tournoyement de tête, ainsi que s'ils étoient fols, ce sont les pires de tous, ils se retirerent dans l'île d'Elbe de la maniére que l'on va raconter. Il y avoit un navire parti de Canarie pour s'en venir en ce pays, lequel ayant été surpris de la tempête, fut poussé d'un vent tellement contraire, qu'il fut brisé & mis en piéces contre les écueils de cette île, il étoit chargé de quantité de ces oiseaux qui se sauvant du débris se jetterent dans l'île, où depuis la race s'y est toujours conservée, ils sont plus jaunes par le dessous du bec que les naturels de Canarie. Les mâles de ces bâtards ont les pieds noirs. La navette est la meilleure mangeaille que l'on puisse donner à ceux de cette espéce. M. Hervieux a fait un traité des *serins* de Canarie, contenant la maniere de les élever, les apparier pour en avoir de belles races, avec des remarques sur les signes & les causes de leurs maladies, & plusieurs secrets pour les guérir.

Le *Serin* de Canarie est sujet à avoir des apostumes sur la tête qui deviennent jaunes. M. Hervieux les appelle galles jaunes. Il faut les oindre de beurre ou de graisse de poule par trois fois, puis l'ayant laissé trois jours consécutifs, vous lui couperez délicatement ces apostumes, avec la même graisse, & vous réitérerez l'opération, si le mal revient. Voyez aussi M. Hervieux, c. xviii. & xix.

Cet oiseau est aussi tourmenté de mélancholie ; pour l'en guérir il lui faut couper le petit bout du croupion & l'épreindre, puis lui faut donner des herbes à manger, comme laitues, betes & autres herbes semblables ; si la mélancholie continue nonobstant cela, vous le pouvez rafraîchir avec de la semence de melon, lui en donnant à manger, & vous lui mettrez un peu de sucre candi dans son abreuvoir deux fois durant toute une semaine, ce que l'on peut pratiquer deux fois le mois, lors même qu'il est en santé.

Lorsqu'il mue, car la mue est aussi une maladie du *serin*, donnez-lui pareillement de la graine de melon, & l'aspergez d'un peu de bon vin deux ou trois fois la semaine, puis laissez-le au ressui au soleil. Voyez encore le traité de M. Hervieux, c. xviii. & xix.

Vous en ferez de même s'il a des poux, afin d'exterminer cette vermine qui le mange, & vous pourrez pratiquer le même pour les autres oiseaux qui en seront attaqués. Leurs autres maladies sont l'avalure, un bouton au croupion, reflux de ventre, la langueur, l'evexie ou le trop de graisse & d'embonpoint, le mal caduc, une trop grande échaufaison, l'asthme, la peau cassée, ou extinction de voix, &c. Voyez Hervieux, c. xviii. xix. xx. On dit *serin* éclamé, un *serin* avalé, un *serin* asthmatique, &c.

Ce mot vient de *Syrene*, à cause que cet oiseau a le chant mélodieux comme les Syrenes. Balon. Hervieux.

On appelle *serins* mulets ou mulet, les *serins* qui sortent de l'accouplement d'un *serin* avec un autre oiseau. Voyez Hervieux, Traité des *serins*, c. xxi. *Serin* mulet de bruant, *serin* mulet de linotte, *serin* mulet de chardonneret, &c. Hervieux. Les noms de *serins* suivant leurs couleurs sont *serin* gris commun, *serin* gris aux duvets & aux pattes blanches, qu'on appelle race de panachés, *serin* gris à queue blanche, race de panachés ; *serin* blond commun ; *serin* blond aux yeux rouges ; *serin* blond doré ; *serin* blond aux duvets, race de panachés ; *serin* blond à queue blanche, race de panachés ; *serin* jaune commun ; *serin* jaune aux duvets, race de panachés ; *serin* jaune à queue blanche, race de panachés ; *serin* agathe commun ; *serin* agathe aux yeux rouges ; *serin* agathe à queue blanche, race de panachés ; *serin* agathe aux duvets, race de panachés ; *serin* isabelle commun ; *serin* isabelle aux yeux rouges ; isabelle doré, isabelle aux duvets, isabelle à queue blanche ; blanc aux yeux rouges ; panaché commun ; panachés aux yeux rouges ; panachés de blond, panachés de blond, aux yeux rouges ; panachés de noir, panachés de noir jonquille aux yeux rouges, panachés noir jonquille & réguliers ; *serins* pleins qui sont à

présent les plus rares. Haav. Les Suisses apportent beaucoup de *serins* de leurs pays, du Tirol, & des provinces méridionales d'Allemagne.

☞ Serin. C'est ainsi que l'on nomme en Berry une espéce d'axonge ou graisse, qui est attachée à la laine des moutons & brebis. Les Droguistes & Epiciers la nomment œsype.

☞ Serin. C'est aussi un instrument de bois avec des espéces de dents de fer, dont on se sert en quelques lieux pour séparer la filasse de chanvre de la plus grosse chenevotte, qui y reste après que le chanvre a été broyé. Cet instrument s'appelle ailleurs écoussoir, & encore en d'autres endroits échanvroir.

☞ SERINCER, ou SERINCHER. v. n. Se servir du serin pour séparer la chenevotte de la filasse.

SERINE. s. f. Quelques-uns appellent ainsi la femelle du serin. *Acbantis*. La *serine* ne chante pas si bien que son mâle.

☞ SERINGAT. s. m. Fleur blanche qui vient au printemps, & dont l'odeur est très-forte.

SERINGUE. s. f. Instrument qui sert à compresser l'air ou les liqueurs. *Syphon*. Il est composé d'un cylindre concave, & d'un piston qui l'emplit exactement. Son mouvement fait sortir avec violence par un trou qui est à l'extrémité, l'air, ou la liqueur qui y est enfermée. Les clysteres se donnent avec des *seringues*. On enfle les balons avec des *seringues*. On s'est servi aussi dans les incendies de grosses *seringues*, pour élever des eaux en l'air. On fait de petites *seringues* pour faire des injections dans les plaies. Elles servent aussi à faire entrer des liqueurs colorées dans les vaisseaux desséchés, des parties des animaux, pour en faire voir sensiblement l'anatomie & la disposition.

Ce mot vient de *syrinx*, *fistula*. Nicod.

SERINGUER. v. act. Pousser une liqueur avec une *seringue*. *Liquorem injicere*. *Seringuer* de l'eau de fleur d'orange sur un mouchoir pour le parfumer. On dit *seringuer* une plaie, pour dire, jetter quelque liqueur dans une plaie pour la nettoyer. *Clystere liquorem immittere*.

SÉRIO. s. m. Nom propre d'une riviere de l'Etat de Venise. *Serius*. Elle naît aux confins de la Valteline, & coulant vers le midi, elle passe près de Bergame, baigne Crême, & se décharge dans l'Adda. Maty.

☞ SÉRIOSITÉ. s. f. Air grave & sérieux. La *sériosité* des Grecs a-t-elle rien qui vaille la raillerie fiere & impérieuse des Romains ? *Œuvr. div. de Balzac, in-12. p. 44.*

Comme je n'ai pas fait vœu d'une constante & perpétuelle *sériosité*, j'ai tâché d'arrêter ma joie dans les bornes d'une innocente raillerie. *p.* 332. Voyez un autre exemple tiré du même Auteur, dans les Doutes sur la Langue Franç. p. 47. où le mot *sériosité* a été employé. M. de Vaugelas avoit bonne opinion de ce mot. Si l'on faisoit l'horoscope des mots, dit-il, on pourroit, ce me semble, prédire de celui-ci qu'un jour il s'établira, puisque nous n'en avons point d'autre qui exprime ce que nous lui faisons signifier. Il ne s'est point établi, quoique M. de Balzac l'ait employé, & *sérieux* substantif, qui déplaisoit à beaucoup d'oreilles délicates, lorsque M. de Vaugelas faisoit ses remarques, est au gré de tout le monde présentement. Je n'ai jamais vû un plus grand *sérieux*, son *sérieux* me glace. *Bouhours, Rem. nouv. sur la Lang. Franç. in-12. p. 590. 591. Sériosité* se trouve dans Furetiere, quoique dès ce temps-là *sérieux* fût seul en usage.

SÉRIQUE, ou SERES. s. m. & s. C'étoit anciennement un grand pays de l'Asie. *Serica regio. Seres populi*. Il étoit au nord de la Chine, entre la Scythie qui le bornoit au couchant, & l'océan oriental qui le baignoit au levant. Il étoit renommé pour les étoffes de soie qu'on y fabriquoit. On met communément ce pays dans les royaumes de Tangut & de Niuche, partie de la grande Tartarie, & on croit qu'*Issedon Serien*, qui en étoit la capitale, peut être la Suchur d'aujourd'hui. Maty.

SERIS. Vieux s. Chicorée. *Lespleigney*. Borel.

☞ SERKE. s. f. Ville d'Ethiopie, au milieu des montagnes, dans un beau vallon.

SERMENT. s. m. Action par laquelle on prend Dieu à témoin de la vérité de quelque affirmation. *Juramentum*. Le *serment* est d'une telle force, qu'il n'admet plus ni excuse ni exception, comme qui diroit, *c'est mon ennemi, c'est un homme de mauvaise foi, c'est un voleur*. Car le *serment* ne regarde pas la qualité des personnes, mais l'accomplissement de ce que l'on a promis purement & simplement, comme d'une chose promise à Dieu. Couatin. Le peuple Romain créoit tous ses Magistrats par des loix. Or comme il pouvoit en tout temps abolir celle par laquelle il avoit créé, par exemple, les Ediles, &c. puisqu'il avoit son propre supérieur, il pouvoit aussi en tous temps supprimer ces charges. Mais il ne le pouvoit à l'égard des Tribuns, parce qu'outre une pareille loi, par laquelle il les avoit créés, il y avoit le *serment*, par lequel le peuple s'étoit lié les mains, & rendu comme inférieur à lui-même, en s'obligeant à Dieu. Id. Un interrogatoire est nul, quand on n'a pas fait prêter *serment* au témoin, ou à l'accusé. Esgarder un *serment*, c'est en vieux termes de Palais, déférer un *serment*. Déférer le *serment* à quelqu'un, c'est se rapporter à son *serment*. Quand il n'y a point de preuve, on reçoit le *serment* du défendeur ; il se purge par *serment*, il est cru, on le prend à son *serment*. On s'en est rapporté à son *serment* décisoire. On fait le *serment*, quand on leve la main devant un Juge, qui fait promettre sur la part qu'on prétend au Paradis, de dire la vérité. Les Prêtres font *serment* en mettant la main au pect, ou sur la poitrine. Celui qui fait un faux *serment*, est un parjure. Si la matiere du *serment* est illicite, l'on est dispensé de le tenir. La Pl. Les personnes scrupuleuses se font une délicatesse d'enfreindre un *serment*, même extorqué par force & par violence. Id. Le criminel épouvantoit ses Juges par les *sermens* exécrables qu'il proféroit pour protester de son innocence. Maz.

> *En plein Palais j'en prêterois* serment,
> *Si les* sermens *que Justice autorise*,
> *N'étoient appas pour tromper hardiment*. Sénacé.

☞ Serment *décisoire*, est celui qui est prêté en Justice, & qui a été déféré par la partie adverse, à l'effet de s'en rapporter à ce serment. Ce qui fait que celui à qui il est déféré, est, pour ainsi dire, constitué juge dans sa propre cause.

☞ Serment *de calomnie*, étoit un *serment* que les plaideurs prêtoient chez les Romains, par lequel chaque partie affirmoit qu'elle ne contestoit que parce qu'elle croyoit avoir bon droit.

Ce mot vient de *sacramentum*, qui est la même chose que ce que les Payens appelloient *jusjurandum*. On a abrégé ce mot pour en faire *serment*.

Serment, se dit aussi de la promesse solennelle qu'on fait d'exécuter, d'observer quelque chose. Les vœux sont des *sermens* & des promesses qu'on fait à Dieu. *Vota sunt juramenta exhibita Deo*. Ceux qu'on marie font *serment* entre les mains des Prêtres, de s'être fideles réciproquement. Dans les Traités de paix, dans les Sacres & Couronnemens, on fait faire *serment* aux Rois sur les Evangiles. Quand on rend la foi & hommage, on fait *serment* à genoux entre les mains de son Seigneur, de lui être fidele. Les peuples sont naturellement engagés par *serment* envers leur Souverain, ils ne peuvent être dispensés par qui que ce soit du *serment* de fidélité. La Sorbonne déclara mal-à-propos le peuple de Paris absous du *serment* de fidélité qu'il devoit à Henri III. Mém. de Henri. Tous les Officiers qu'on reçoit prêtent le *serment* en Justice de garder les Ordonnances. Dans ce sens on appelle tout Officier public, un homme qui a *serment* en Justice. Les Empereurs & les Rois ne juroient point autrefois eux-mêmes les traités qu'ils faisoient, mais ils faisoient faire le *serment* par d'autres en leur nom. Ainsi l'an 1177. dans l'accommodement de l'Empereur Fréderic Barberousse, avec le Pape Alexandre III. & les villes de Lombardie, & avec Guillaume Roi de Sicile, le Comte de Diesse, par ordre de l'Empereur, jura sur l'ame de ce Prince, qu'il observeroit fidélement la paix, & Romuald Archevêque de Salerne, & le Comte Roger jurerent sur les Evangiles, que quand les Envoyés de l'Empereur seroient arrivés en Sicile, le Roi feroit jurer, pour lui, par quelqu'un des Seigneurs.

On appelle au Palais le jour des *sermens*, le lendemain de la Saint-Matin, où l'on fait renouveller le *serment* aux Avocats & aux Procureurs. *Dies jurisjurandi*.

Les

Les Prélats prêtent le *serment* de fidélité entre les mains du Roi. *Sacramentum*, *juramentum*. On appelle même *serment* de fidélité, la collation de la premiere Prébende vacante dans l'Eglise du Prélat qui fait le *serment*. Elle appartient au Roi, & il en délivre ordinairement en même temps la provision. Voyez Fidélité.

Les *serment* des Mariniers se faisoient autrefois sur le pain, le vin & le sel; ils ont été défendus par les Ordonnances de l'Amirauté en 1543.

Serment corporel, qui se fait en foi simple, *serment* de fidélité que le vassal non lige fait en levant la main, à la différence de celui que le vassal lige fait en touchant les Evangiles. Consultez la Coutume d'Anjou, art. 137. 138. & celle du Maine, art. 148. 149. 150.

Serment en plaids, c'est celui que le Juge exige d'une partie dans un procès. *Jusjurandum in litem*, *vel in lite*.

Serment, se dit aussi des autres protestations qui se font hors de la Justice, & dans le commerce du monde. *Juramentum*, *juratio*. Dieu ne veut pas qu'on prenne son nom en vain, c'est-à-dire, qu'on fasse des *serment* inutiles, pour des choses légeres.

Non, ce n'est point-là comme on aime,
Et je n'en crois plus vos serment. S. Evr.

Je me suis payé de ses *serment*, parce que je n'ai osé témoigner que je n'y ajoutois point de foi. La Belle s'engages trop légérement sur la foi des *sermens*. Le vent emporte les *sermens* des malheureux; ne vous fiez point à leurs *sermens*.

J'avois promis à ma Maîtresse
De l'adorer jusqu'au tombeau :
Dessus la feuille d'un ormeau,
J'avois écrit cette promesse :
Mais par malheur il fit du vent ;
Adieu la feuille & le serment.

Jupiter rit également des *serment* des Amans & des Rois. Bal.

Un serment *exécrable à sa haine me lie.* Corn.

Ne fais-tu des sermens *que pour les violer ?* Rac.

Quoi! vous n'avez plus que des *sermens* pour me rassurer sur vos infidélités? S. Evr.

Le respect, les sermens *ne sont plus que chimere,*
Des-Houlieres.

Regnier a dit par allusion au sarment de la vigne :

Les Grands, les vignes, les Amans,
Trompent toujours de leurs sermens. Régn.

Voyez encore au mot Sarment de semblables allusions.

☞ Serment. On dit proverbialement, *serment* de joueur, *serment* d'amant, pour dire, des *sermens* sur lesquels il ne faut pas compter. Ac. Fr.

SERMENTÉ. adj. m. On appelloit autrefois *sermentés*, ceux qui avoient prêté serment de fidélité pour aller à la guerre, &c. *Juratus*, *sacramento adstrictus*.

SERMIDO. s. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Lombardie. *Serminus vicus*. Il est dans le Mantouan sur le Pô, entre Mantoue & Ferrare, à sept lieues de la premiere, & à quatre de la derniere. Maty.

SERMIONE. s. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg de l'Etat de Venise en Italie. *Sermio*. Ce lieu est dans le Novarrois, sur une petite presqu'île qui s'avance dans le lac de Garde, vers le midi de la côte méridionale. Maty.

SERMOLOGE. s. m. Livre contenant des sermons. Recueil de sermons. *Sermologus*. On appelloit *Sermologes* dans l'Antiquité Ecclésiastique des Livres qui contenoient des discours ou sermons des Papes, & des autres personnages considérables par leur sainteté; & on lisoit ces sermons aux fêtes des Confesseurs, tous les jours depuis Noël jusqu'à l'octave de l'Epiphanie, à la Purification, à la Toussaints, & en quelques autres fêtes.

SERMON. s. m. Discours Chrétien prononcé en chaire, & dans une Eglise, pour instruire le peuple des mysteres de la Foi & des vertus morales. *Concio, de rebus divinis oratio*. Les femmes sont de grandes coureuses de *sermons* & d'indulgences. Bay. Les femmes vont au *sermon* pour voir & pour être vûes. Id. On court au *sermon* par coutume ou par bienséance, ou parce qu'on n'oseroit ne s'y pas montrer. Ju. Le ministere de la prédication est réservé à l'explication des Mysteres, ou à la persuasion des préceptes, & non pas à ces *sermons* d'éclat, où l'imagination a plus de part que la raison, & où l'Orateur songe moins à édifier qu'à plaire. Fléch. Un beau *sermon* est un discours oratoire dans toutes ses regles, conforme aux préceptes de l'éloquence humaine, & paré de tous les ornemens de la Rhétorique. La Bruy. Un *sermon* froid & languissant fait plus de mal que cent beaux *sermons* ne sçauroient faire de bien. Cl. La marque infaillible qu'un *sermon* est touchant, c'est lorsqu'il laisse beaucoup à penser, & que le souvenir en dure, & ne s'efface qu'avec peine. S. Evr. En vain tu polis nuit & jour tes *sermons* hypocrites. Vill.

Ne compte point le temps que ton sermon *te coute,*
Et toujours préparé, mérite qu'on t'écoute. Vill.

Veux-tu d'un beau sermon *l'assuré témoignage,*
Va de tes Auditeurs consulter le visage ;
Va sur eux du sermon *étudier le prix ;*
Et demander aux yeux ce qui plaît aux esprits.
Idem.

Boileau a dit d'un homme difficile & trop dégoûté:

Peut-on si bien prêcher, qu'il ne dorme au sermon *?*

Sermon, se dit aussi ironiquement des discours importuns, ennuyeux, & particuliérement de ceux qui contiennent quelques remontrances. *Importuna narratio*. Les meres font assez de *sermons* à leurs filles sur la pudeur. Ce plaideur nous a fait un grand *sermon* pour nous conter son procès.

SERMONETA. s. f. Nom propre d'une petite ville, avec titre de Duché. *Sermoneta*, *Sermineta*. Elle est dans la campagne de Rome, à quatre lieues de Segni vers le midi. *Sermoneta* est fortifiée, & elle a été bâtie sur les ruines de l'ancienne Sulme, petite ville des Volsques. Maty.

SERMONETTE. Anémone qui a de grandes feuilles & la peluche couleur de feu entremêlée de chamois. Morin.

SERMONNAIRE. s. m. Auteur qui a fait imprimer ses sermons, ou qui a fait une compilation de sermons. *Concionum Scriptor*. Stapleton, Lanuza, sont de grands *Sermonnaires*, ils ont compilé bien des sermons. Un tel a fait imprimer son Avent, son Carême, ses Dominicales, il s'est mis au rang des *Sermonnaires*.

SERMONNER. v. n. Faire de grands discours pleins de remontrances, ou de choses ennuyeuses. *Concionari fusius*. Les gens d'âge veulent toujours *sermonner*, remontrer à la jeunesse. Il n'a guère d'usage que dans la conversation familiere, ou dans le style burlesque & satyrique.

Mais c'est trop sermonner *de vice & de vertu.*
Régnier.

Les yeux pleurans & bordés d'écarlate,
Des Quinze-vingts alloit son grand chemin
La vieille Barbe, & sa comere Agathe
La sermonnoit *pour s'abstenir du vin.* Sénecé.

☞ SERMONEUR. s. m. Qui fait des Sermons, qui prêche. Le *Sermoneur* est plutôt Evêque que le plus solide Écrivain n'est revêtu d'un Prieuré simple. La Bruyére. *p. 607*.

Sermoneur, euse. adj. & subst. Grand parleur qui fait d'ennuieuses remontrances, de longs discours. *Importunus concionator*. Il n'est en usage que dans la conversation familiére.

☞ SERMONTAIN. Voyez Sesell de Marseille.

☞ SERMUR. subst. masc. Bourg de France dans le Limo-

sin, sur les Frontiéres de l'Auvergne, Élection de Cornouailles.

SEROR. s. f. Vieux mot. Sœor. Borel. *Soror.*

De ma seroc *qui m'a battue.* Percaval.

On a dit aussi *Sereur.*

☞ SERONGE. s. f. Ville des Indes, sur la route de Surate à Agra, entre San-Kaira, & Magalkisera.

☞ SÉRONGE. Les chites de *Séronge* sont des toiles peintes qu'on tire des États du Mogol par Surate.

SÉROSITÉ. s. m. Terme de Médecine. Liqueur aqueuse mélée avec le sang, ou avec les autres humeurs; bile âcre & ardente qui approche fort du sang. *Serositas.* Degori. Voy. Sérum. Les malades de la rate sont fort fort pleins de *sérosités.* Les reins servent à purger les *sérosités.* Un esprit v. s est quelquefois sombre & languissant, parce que la moindre *sérosité* peut empêcher les esprits animaux de couler, & en retarder le cours. Val.

SÉROURGE. s. m. Vieux mot. Mari de ma sœur. Mon beaufrere, qui a épousé ma sœur. *Sororius, sororis conjux, maritus.* Voyez la Chronique de Flandre, ch. vi. & xxv. & les Notes de Sauvage. Froissard, I. Vol. ch. vi. xxvii. xxix xxxiii. Monstrelet, L. I. c. xlvii. Pasquier, Rech. L. VIII. c. l. Bry, Hist. du Perche, p. 192. Le *Sérourge* de par ma femme, est celui qui a épousé la sœur de ma femme. De Laurière. Borel.

Ce mot s'est fait de *Sororius*, en changeant l'*i* voyelle en *j* consonne, puis le *j* consonne en *g*.

SERPA. s. f. Nom propre d'un bourg de l'Alentejo en Portugal. *Serpa.* Il est sur une montagne près de la Guadiane, à cinq lieues de Beja, vers le levant. *Serpa* est défendue par un bon château, & ses environs sont fort déserts. Maty.

SERPAULT, ou SERPOL. s. m. Vieux mot. Trousseau, ou pacquets d'habits & de hardes, que les pere & mere donnent à leurs filles en les mariant.

SERPE. s. f. Instrument de fer qui sert à couper les menues branches des arbres, à tailler quelques ouvrages de bois. *Falx.* Elle est faite d'un fer tranchant. Elle est quelquefois recourbée par le bout, comme celle des Bucherons, & elle a environ un pied de long. La *serpe* se manie avec une main, & la cognée avec les deux.

Quelques-uns dérivent *serpe* du mot Hébreu retourné *paras*, qui signifie *divisit*, & veulent qu'on écrive *sarpe.* Ménage le dérive du Latin *sarpa*, dont a été fait, *sirpicula, à serpendo, id est, putando*; car les *serpes* servoient à tailler ou couper le sarment des vignes. *Falx vincatica, falx.*

Serpes, en termes de Mer, se dit des tranchans pour couper les cordages de l'ennemi, lorsque deux vaisseaux ennemis s'approchent & s'accrochent par des grapins, pour disputer à qui le bord demeurera. *Falx.* Ils couperent les cordages avec des *serpes.* Voyez Harpons.

☞ Serpe d'armes, arme offensive, & qui approche de la figure d'une *serpe* ordinaire.

On dit proverbialement d'une statue de bois mal taillée, ou d'un autre ouvrage de main, grossiérement fait, J'en ferois autant avec une *serpe.* Un habit fait à la *serpe.* On dit aussi d'un ouvrage d'esprit, mal fait, mal tourné, qu'il est fait à la *serpe. Male, inconcinne constructus, fabricatus.*

☞ SERPÉGER. v. neut. En terme de Manége c'est conduire un cheval en serpentant, & tracer une piste tournée en ondes comme les replis d'un serpent. Le mot de *serpéger* n'est plus guère en usage, on lui a substitué celui de *serpenter.*

SERPELIÈRE. Voyez Serpillière.

SERPENT. s. m. Animal venimeux & reptile, long & menu, ressemblant à l'anguille. *Serpens, anguis.* On comprend sous ce nom les vipéres, les couleuvres, les aspics, & toutes ces sortes de reptiles. Le Diable tenta Eve sous la figure d'un *serpent.* La punition du *serpent* fut de ramper sur la terre, & d'en manger. Il y a des *serpens* d'eau, qu'on nomme autrement des *hydres*; des *serpens* de haie, que les Paysans appellent *anguilles de haie.* Moyse fit élever un *serpent* d'airain qui guérissoit la morsure des *serpens.* Il y a un *serpent* à deux têtes qu'on appelle *Amphisbene.* On tient que les dragons sont des *serpens* allés. Les Anciens ont appellé *serpens*, tous les monstres venimeux, comme le *serpent* de Lerne, qui étoit l'Hydre à cent têtes, fabuleuse : le *serpent* Python, que tua Apollon. On tient aussi pour fabuleux, le basilic, qu'on appelle le *Roi des serpens*, qui tue par son regard. Les *serpens*, tous les ans, changent de peau, & cette peau s'appelle *dépouille de serpent.* Les *serpens* de Calécut sont fort gros & dangereux; néanmoins on n'oseroit les tuer, à cause que les Rois & Bramins les révérent avec grande superstition. Ils croyent que ce sont des esprits créés de Dieu pour affliger les hommes, & pour les punir de leurs péchés. F. Pyrard. Au Pérou, dans la contrée des Antis, il y a des *serpens* qui ont vingt-cinq ou trente pieds de long, & presque autant de grosseur. Ils y ont été adorés aussi-bien que plusieurs couleuvres, lézards ou crapauts. En Afrique, il y a des *serpens* qui viennent à l'heure des repas dans les maisons, manger ce qu'on jette sous la table, & après ils s'en retournent sans faire mal. Voyage de Rasilly. Il y a des *serpens* en l'île de Cuba, qui ressemblent à des lézards, ou qui sont gros comme des petits chiens. On les mange, & la chair a le goût du faisan. Herrera. On dit aussi que dans le Royaume de Congo, il y a des *serpens* de vingt-cinq pieds de long, qui avalent tout d'un coup une brebis. On a vû avaler une fille de dix huit ans à un *serpent*, dont on garde la peau à Batavia.

Il y a un *serpent* appellé *coulesang*, à cause que le sang coule par tous les conduits du corps, à celui qui en a été mordu. *Hæmorrhois.* C'est un petit *serpent* comme une vipére, ayant les yeux fort ardens, & la peau fort luisante. Avicenne dit qu'il a le dos marqueté de taches noires & blanches, le col fort étroit, & la queue fort menue.

Serpent pourrisseur, est un *serpent* dont parle Pausanias, qui est de couleur cendrée, ayant la tête large, le col étroit, le ventre gros, & la queue courbée. *Putrefactor serpens.* Il chemine obliquement à la maniére des cancres, ayant des taches séparées les unes des autres, ciolées, piolées, c'est-à-dire, de diverses couleurs, comme un tapis velu : il est nommé *pourrisseur*, parce que la partie qu'il a mordue se pourrit incontinent, avec de grandes douleurs.

Les Nouvelles de la République des Lettres, (mois de Janvier 1699. page 31.) nous parlent d'une espéce de *serpent* fort singulier, qui se trouve dans le Malabar, & qui est très-dangereux. Ce *serpent* est gros comme le doigt, & long de cinq ou six pieds. Il est de couleur verte, ce qui empêche de le distinguer sur l'herbe. Il ne fuit point le monde, & s'élance sur les passans, choisissant presque toujours les yeux, le nez & les oreilles pour s'y attacher. Ce n'est pas par sa morsure qu'il empoisonne; mais il a sous le cou une vessie de venin subtil qu'il répand où il s'attache, & contre lequel il n'y a point de remede. *Jaculus.*

Il y a un *serpent marin* qui est quasi semblable au congre, en grosseur & en couleur, mais plus noir & plus dangereux. Il se cache dans le sable en un clin d'œil, en faisant un trou avec son museau qui est fort pointu. *Hydrus.*

Le *serpent à sonnettes* est un *serpent* très-dangereux, qui se trouve en plusieurs endroits de l'Amérique, ainsi nommé, à cause qu'avec le bout de sa queue il fait un bruit semblable aux sonnettes, quand on les remue. *Serpens tinniens; vipera caudisona.* Margraw, Pison, Jonston, Niéremberg, &c. le nomment *Boiginınga* & *Boiquira.* C'est son nom Brasilien. Les Portugais l'appellent *Cascavela*, & *Tangador*; les Méxiquains *Teutlacocauhqui*; c'est-à-dire, maître *serpent*, ou maitresse des *serpens.* Les Hollandois l'appellent *Rattel-Schlange.* Éduard Tyson, Médecin de Londres, & membre de la Société Royale, qui en avoit disséqué un qui lui fut envoyé de Virginie, en a fait une description très-exacte & très-détaillée, qui se trouva dans les Transactions Philosophiques du mois de Fevrier 1683. & dans le Journal de Leypsik, 1684. p. 538. & suiv. Ce *serpent* est presque en tout semblable à la vipére. Cet animal est assez gros, long d'environ cinq pieds, & de couleur brune mêlée de jaune. Il a la langue fourchue, les dents longues & pointues, & il se remue avec tant de vitesse, qu'il semble voler. Dans la Virginie on le tue en lui présentant des feuilles de pouliot sauvage écachées, qu'on attache au bout d'un grand

grand bâton fendu, qu'on appelle autrement *dictame de Virginie*. Voyez M. Glover dans la description de la Virginie. Quelque venimeux que soit ce *serpent*, les Sauvages en mangent, le venin ne nuit point quand l'animal est mort.

Serpent d'Esculape. C'est une sorte de *serpent* fort long, qui n'est point venimeux, & qui ne fait point de mal. Il a le dessous du ventre verdâtre, & le dessus du dos tirant sur le noir. Il y a de ces espéces de *serpens* en Asie, en Afrique, en Amérique, en Espagne, en Allemagne, en Pologne & en Italie. *Æsculapii serpens*, ou *anguis*. ☞ Ce *serpent* peut être apprivoisé. Il est d'un naturel doux; & l'on se fie si fort à sa debonaireté, qu'on le laisse quelquefois dans les lits où on le trouve, sans craindre d'en être mordu; il est rempli de sel volatil & d'huile: on peut le préparer comme on prépare les vipéres. Il est bon contre la peste, il résiste au venin, il pousse les humeurs par la transpiration. *Dict. de James.*

Plusieurs Auteurs parlent d'une pierre qu'on nomme de *serpent*, de la grandeur d'un double, tirant un peu sur l'ovale, épaisse au milieu, & mince sur les bords. *Gemma serpentaria* Les Indiens disent qu'elle se forme dans la tête de certains *serpens*: mais la vérité est qu'elle se fait d'une certaine composition. Elle est souveraine contre la morsure des animaux venimeux; car étant appliquée sur la plaie, elle n'en tombe point qu'elle n'en ait attiré tout le venin. Pour la nettoyer, on la met dans du lait, où elle se décharge de tout son venin, & le lait prend alors une couleur d'apostume, ainsi que rapporte Tavernier; mais Francisco Rédi dit qu'il n'a trouvé aucune vertu en cette pierre appellée *cobras de cabello*, l'ayant expérimenté sur plusieurs mordus de vipéres, qu'il n'a pû sauver. La composition s'en trouve dans le Journal d'Allemagne, qui est cité par celui de France en 1677.

Le Serpent d'airain, est une figure de *serpent*, faite d'airain, que Moïse éleva dans le désert, par ordre de Dieu, & dont la vûe guérissoit les Israëlites mordus de *serpens*. *Serpens æneus*. Ce *serpent d'airain* étoit la figure de J. C. Le voici qui nous avertit qu'il est un autre *serpent d'airain* prêt à être exposé aux yeux du people, pour le salut du peuple. Pélisson.

Serpent de Mars, qui dévora les compagnons de Cadmus, c'est une maniére de parler de la Philosophie hermétique, qui signifie le mercure philosophal qui avoit dévoré Cadmus lui-même, beaucoup plus fort que ses compagnons; mais à la fin Cadmus percera le *serpent* de sa lance contre un creux de chêne, lorsque par la vertu de son soufre, il l'aura coagulé. Dict. Herm.

Le Serpent vrai: c'est le mercure hermétique. Id.

Le Serpent des Philosophes: c'est le même mercure, qui étant excité par le feu extérieur, monte & circule dans l'œuf en serpentant. Id.

Les Serpens envoyez par Junon au berceau d'Hercule, c'est la nature métallique, que le fort Hercule, c'est-à-dire, l'Artiste doit étrangler & tuer, pour la faire pourrir & corrompre, & ainsi la rendre capable d'engendrer. Idem.

Les Serpens attachés à l'entour du caducée de Mercure, avec lesquels il se transforme comme il veut, ce sont le fixe & le volatil contenus dans le Mercure philosophal. Idem.

Le Serpent volant: c'est le mercure hermétique appellé par quelques-uns le double mercure, mercure de vie, & le fils du soufre. Id.

Le Serpent d'Abraham le Juif, qui est mis en croix. C'est le même mercure, cuit & parvenu au rouge parfait, nommé élixir complet, qu'on met dans un creuset d'adaption, qui est le lieu de son tourment, c'est-à-dire, pour parler philosophiquement, que c'est le lieu de son exaltation & derniére sublimation. Id.

Le Serpent né du limon de la terre. C'est le mercure philosophal. Id.

Serpent, se dit figurément en Morale de ce qui est nuisible, méchant, dangereux, traître, perfide. *Omne quod est noxium, malignum, damnosum, proditorium & perfidum.* Le Diable est appellé le *Serpent* infernal. Autant d'infidéles, autant d'instrumens du vieux *serpent*. Pat. On dit d'un ingrat qu'on a élevé, que c'est un *serpent* qu'on a nourri dans son sein.

Vous même, de vos soins craignez la récompense;
Et que, dans votre sein, ce serpent *élevé,*
Ne vous punisse un jour de l'avoir conservé.
Racine.

Ah! coquine, en venir à cette perfidie!
Petit serpent, *que j'ai réchauffé dans mon sein.*
Moliére.

On dit d'une femme maligne & médisante, que c'est un *serpent*, qu'elle a une langue de *serpent*. *Lingua dolosa, serpentina, viperina.* On dit aussi d'un misérable, qui n'a point de fortune, & qui rampe, pour obtenir quelque secours, que c'est un pauvre *serpent*.

Serpent, est aussi un instrument de Musique qui sert de basse au cornet-à-bouquin, pour soutenir un chœur de Chantres dans un grand vaisseau. *Musicum cornu, buccina symphoniaca.* Son nom vient de ce qu'il a la figure de *serpent*, ayant plusieurs replis pour corriger sa longueur, qui seroit sans cela de six à sept pieds. On le couvre de cuir, comme le cornet, pour le renforcer. Il est composé de trois parties, de son bocal, de son col, de sa queue. Il a ses tons, par le moyen desquels on lui donne l'étendue d'une dix-septiéme.

Serpent, ou Ophiucus. Constellation septentrionale, composée de dix-huit étoiles; cinq de la troisiéme grandeur, douze de la quatriéme; & une de la cinquiéme. *Ophiucus, constellatio septentrionalis.*

☞ Serpent méridional. s. m. C'est une autre constellation du nombre de celles qu'on a nouvellement découvertes vers le Pole Antarctique, & par conséquent fort différent de l'autre serpent qui est fort septentrional, & qui s'appelle autrement, *Ophiucus*, ou serpentaire, ou absolument *serpent*.

On dit proverbialement, C'est un *serpent* caché sous les fleurs, en parlant d'un desordre qu'on ne prévoyoit pas, qui arrive en quelque affaire qui paroissoit bonne. *Latet anguis in herba.* Tristan a dit dans sa Mariane, en parlant de la jalousie.

Serpent *couvert de fleurs, dangereuse vipére.*

L'Ile des Serpens. *Insula serpentum*, anciennement *Peuce*. C'est une petite île de la mer Noire. Elle est à l'embouchure du Danube, & quelques-uns lui donnent les noms de Pizina, ou de Barillana.

SERPENTAIRE. s. f. Plante qui pousse une seule tige, droite, grosse comme le pouce, ou plus grosse, haute de trois pieds, marbrée de différentes couleurs comme la peau d'un serpent, d'où elle tire son nom. Ses feuilles sont unies, charnues, luisantes, découpées profondément en plusieurs piéces, & attachées à des queues longues & fongueuses. Sa fleur est d'une seule feuille, longue, coupée en langue, & roulée en cornet, de couleur herbeuse en dehors, purpurine en dedans, de mauvaise odeur. Il s'éléve du fond de cette fleur un pistile noir, chargé dans sa base d'un tas de jeunes fruits. Chacun de ces fruits est une baie qui rougit en mûrissant, & qui renferme une ou deux semences presque rondes. Sa racine est grosse, presque ronde, charnue, de couleur jaunâtre en dehors, blanche, en dedans, d'un goût âcre & brûlant En Latin *dracunculus polyphyllus*. C. Bauh. Il y a quelques autres espéces de *serpentaire*.

☞ Serpentaire de Virginie. *Viperina*. Plante. Voyez Vipérine. C'est la même.

Serpentaire, ou Esculape. subst. masc. Constellation septentrionale. Elle est composée de vingt-neuf étoiles, ou de vingt-quatre seulement: cinq de la troisiéme grandeur, treize de la quatriéme, six de la cinquiéme: outre cinq informes de la quatriéme. *Serpentarius Æsculapius, constellatio septentrionalis.*

SERPENTARA. s. f. Nom propre d'une petite île dépendante de celle de Sardaigne. *Serpentara*, anciennement *Ficaria*. Elle est à une lieue du cap Ferrato, & à six de la ville de Cagliari, vers le levant. Matt.

SERPENTE. s. f. C'est une sorte de papier pour faire des chassis. *Charta notâ serpentinâ insignita.* Il y a de la grande & de la petite *serpente*.

SERPENTEAU. f. m. diminutif. Petit ferpent qui eft nouvellement éclos. *Angniculus, exitus ferpens.*

SERPENTEAU, fe dit auffi de petites fufées qui fortent d'une plus groffe, lorfqu'elle a crevé en l'air. Il ya des fufées à *ferpenteaux*, d'autres à étoiles *Ignita bolis variis circumacta volum nibus, innumeris circumvoluta gyris.* Il y a des *ferpentaux* qui font des fufées pliées d'une certaine maniére qui fait qu'en tirant elles fe tournent, & s'élancent an plufieurs maniéres. *Ardens fulfurati pulveris anguculus verfatilis. Serpentean*, en Artillerie, eft auffi un cercle de fer muni de petites grenades chargées, & de pointes aiguës, qui fe jette fur une muraille.

On dit auffi, qu'une femme eft coëffée en *ferpenteaux*, quand elle a des cheveux abattus fur le front & fur les joües, qui font bien bouclés & anelés. *In modum angniculi calamiftrata.*

SERPENTER. v. a. Faire divers tours ou replis tortueux. *Flexuofo flexu ferri.* Le Méandre eft un fleuve d'Afie qui *ferpente* beaucoup. *Maander eft Afia amnis flexuofis recurfibus.* Ruiffeau qui *ferpente* dans la plaine. Gon. La Seine *ferpente* entre Paris & faint Germain. Les chemins des montagnes vont en tournant & en *ferpentant.* Le lierre monte autour d'un vieil arbre en *ferpentant*, & non tout droit.

> *La fiévre, en ce beau corps, orgueilleufe & hautaine,*
> *Sur des ruiffeaux de fang*, ferpente *& fe promene.*
>
> HABERT.

SERPENTICOLE. f. m. & f. Adorateur de Serpent. *Serpenticola.* Ce nom fe donne aux Juifs qui adoroient le ferpent d'airain, ainfi qu'il eft dit au I. Liv. des Rois, XVIII. 4. Voyez NOHESTAN.

SERPENTIN, INE. adj. & f. m. & f. Qui a quelque rapport au ferpent. *Serpentinus, angnineus.*

On appelle marbre *ferpentin*, ou pierre *ferpentine*, une efpéce de marbre tacheté que les Grecs nomment *ophis* ou *ophites.* C'eft une pierre verdâtre approchant de l'héliotrope, mais beaucoup plus tendre. On travaille toutes fortes d'ouvrages, jufqu'à la vaiffelle, qu'on tourne au tour comme des vafes de terre. Il y en a d'une forte qui eft fort dure, & qui reçoit un beau poliment. On trouve cette pierre aux confins de la France & de l'Allemagne. Diofcoride dit qu'il y en a de noires & de pefantes, d'autres cendrées & mouchetées. Elle eft ainfi appellée, parce qu'on prétend qu'elle eft bonne contre la morfure des ferpens. Notre marbre *ferpentin* eft dur comme le porphyre, mais il eft verd obfcur & marqueté de verd gai. Il eft traverfé de quelques filets jaunes qui fe croifent: c'eft peut-être ce qui l'a fait nommer *ferpentin.* Le *ferpentin* eft d'un fonds noirâtre, avec des taches & raies vertes & jaunâtres, couleur de ciboule, dur, précieux & antique. Comme le *ferpentin* eft fort rare, on l'emploie feulement par incruftation, & les plus grands morceaux qui s'en voyent, font quelques tables dans les compartimens de l'Attique du Panthéon, deux colonnes dans l'Eglife *in Lucina* à Rome, & quelques tables dans les appartemens & magafins du Roi. DAVIL. Il y a auffi du *ferpentin* tendre, qui vient d'Allemagne, & dont on fait des vafes, mais qui ne fert point pour les ouvrages d'Architecture. DAVIL. Du Loir dit *ferpentin*, mafculin, & non pas *ferpentine*, féminin; mais *ferpentine* eft le feul mot ufité. Les galleries (de fainte Sophie à Conftantinople) qui regnent tout autour, ont 53. pieds de large, & font appuyées fur 64. colonnes. Celles de dedans font de *ferpentin* & de porphyre, hautes de 18 pieds, & les autres de deffous font de marbre blanc. Du LOIR *p.* 46. & 47. Voyez ci-deffus Marbre *ferpentin* ou pierre *ferpentine.*

On dit figurément d'une femme médifante, qu'elle a une langue *ferpentine. Lingua ferpentina.*

On dit auffi au Manége, qu'un cheval a une langue *ferpentine*, quand elle eft trop fretillante, jufqu'à paffer quelquefois fur l'embouchure. *Lingua nimis agitata, volubilis, mobilis.*

On appelle *colonne ferpentine*, une colonne faite de trois ferpens entortillés, dont les têtes fervent de chapiteaux. *Columna ferpentaria.*

SERPENTIN, f. m. Ferrement qui eft mobile fur la platine du moufquet, qui fert à porter la méche fur l'amorce, & à lui faire prendre feu. *Catapultaria reftis admovenda manicula.* Compaffer la méche, la mettre fur le *ferpentin*, étoit un des commandemens de l'exercice militaire.

SERPENTIN, en termes de Chymie, eft un tuyau de cuivre ou d'étain qui monte en ferpentant depuis la veffie ou le bas de l'alembic, jufqu'à fon chapiteau & réfrigérant, qui fert aux diftillations des eaux de vie, & des autres liqueurs. *Tubus in modum ferpentis recurvus, vel ferpens tubus.*

SERPENTIN, eft auffi une piéce d'Artillerie, qu'on nomme autrement *coulevrine*, & tire 24 livres de boulet. *Tormentum bellicum majus, vel majoris modi.*

SERPENTIN. f. m. Terme de Relation. C'eft un hamac de coton, dans lequel les gens riches fe font porter au Bréfil. Ces hamacs de coton s'appellent *Serpentins*, & non pas Palanquins, comme difent quelques Voyageurs. FRÉZ. *p.* 273. Apparemment que ce nom leur vient de ce qu'ils font faits fur le modele de ceux dans lefquels les Sauvages dorment, après les avoir fufpendus à deux arbres, pour éviter les ferpens.

SERPENTIN, INE. f. m. & f. Nom de fecte. Voyez OPHITE.

SERPENTINE. f. f. Sorte de pierre fine, tachetée comme la peau d'un ferpent. Un vafe, une taffe de *ferpentine. Serpentarius.*

SERPENTINE, eft auffi une forte de plante qu'on appelle autrement *Langue de ferpent.* Les Botaniftes la nomment *Ophioglossum.* Voyez LANGUE DE SERPENT.

SERPENTINE, fe dit encore d'une autre forte de plante, qu'on appelle autrement *Serpentaire*, en Latin *Dracunculus.* Voyez SERPENTAIRE.

SERPENTINE. f. f. Terme de Philofophie hermétique. Couleur *ferpentine* rapportée dans la tourbe, veut dire couleur de ferpent, ou cette couleur verte qui eft figne de la végétation. Philalethe l'appelle la verdeur défirée; & Jehan de Mehun parlant de cette couleur, la nomme le Serpent. DICT. HERM.

SERPENTIR. v. a. Fait par corruption pour, fe repentir. Vieux mot. *Merlin.* BOREL.

SERPER. v. n. Terme de Marine, qui fignifie, lever l'ancre d'une galere ou d'un bâtiment de bas bord. *Anchoras tollere.*

SERPES, en termes de Marine. Voyez HARPONS. *Harpago.*

SERPETTE. f. f. Petite ferpe, qui fert aux Jardiniers & aux Vignerons, pour tailler & enter les arbres, & pour faire les vignes. *Falcula, ferpicula.* Pour tailler les arbres, foit branches, foit racines, on a néceffairement befoin de deux bons outils, fçavoir, d'une *ferpette* & d'une fcie. La *ferpette* fert à couper tout d'un coup le bois qui eft jeune, vif, tendre, bien placé, & d'une groffeur médiocre; fi bien qu'il ne faut jamais employer la *ferpette* à l'endroit où fon tranchant s'émoufferoit auffi tôt, & où la fcie ferait mieux qu'elle. LA QUINT. *P. IV. p.* 36. Quelques *ferpettes* font trop courbes, eu égard à leur longueur, & d'autres ne le font pas affez. Il faut qu'elles ayent de la médiocrité entre ces deux figures. Il faut que la matiere en foit d'un bon acier & bien trempé, de forte que le tranchant ne fe rebrouffe, ne s'égraine, ou ne s'ébréche pas aifément. Il faut qu'elles foient bien affilées, fouvent nettoyées de la craffe qui s'y attache en travaillant, & qu'elles foient autant de fois repaffées qu'on s'apperçoit que le tranchant ne coupe pas bien, c'eft-à-dire, qu'elles ne paffent pas aifément, à proportion de l'effort qu'on fait; & même fi on a beaucoup d'arbres à tailler, il eft befoin d'avoir beaucoup de *ferpettes* pour en changer fouvent. LA QUINT. *P. IV. p.* 36. 37. Il faut encore que l'alumelle de ces *ferpettes* foit d'une médiocre longueur, c'eft-à-dire, qu'elle ne foit que d'environ deux pouces jufqu'à l'endroit où la courbure du dos commence, & enfuite toute la courbure jufqu'à l'extrémité de la pointe doit encore avoir deux pouces; fi bien que le tour du dehors ne doit être que de quatre pouces en tout: il faut que le manche tire plus au quarré qu'au rond; qu'il foit d'une matiere un peu raboteufe: le bois de cerf y eft très-propre: il faut que ce manche foit d'une groffeur raifonnable, en forte que la main en foit pleine, & qu'elle le puiffe tenir bien ferme fans qu'il tourne, ou qu'il lui échappe en faifant effort; une groffeur de deux pouces & huit lignes, ou tout au plus de trois pou-

ces

ces, est celle qu'il faut pour l'usage d'un homme qui taille actuellement toutes sortes d'arbres, c'est-à-dire, pour couper par-ci par-là quelques petites branches. C'est de ces sortes-là qu'il ne sied pas mal au maître de la maison d'en avoir quelqu'une pour couper, en se promenant, ce qu'il remarque de branches mal placées. La Quint. *P. I. p.* 37. 38.

SERPHINO. f. m. SERFINA. f. f. ZERFANTO. f. m. Nom propre d'une des Iles Cyclades. *Seryphus, Seriphus.* Elle est dans l'Archipel, entre l'île de Pario, & le golfe d'Engia. *Serphino* a dix lieues de circuit. Son terroir est si pierreux, que les Poëtes ont feint que Persée en changea les habitans en pierres, en leur faisant voir la tête de Méduse. Elle ne laisse pas d'être assez bien cultivée. Elle a sur la côte méridionale une petite ville qui porta son nom, où l'on trouve un assez bon port. Maty.

SERPILLIERE. f. f. Grosse toile ou canevas de vil prix, qui sert aux Marchands pour emballer leurs marchandises. *Segestria, segestre cannabinum.* Les vieilles *serpillieres* servent à faire des torchons. Borel dit *serpeliere.*

Ce mot vient d'*escharpe*, selon Borel & Ménage, parce qu'on dit en divers lieux *cherpeliere.* Du Cange le dérive de *serpileria*, qu'on a dit dans la basse Latinité, pour signifier une vieille serge dont on se sert pour envelopper les étoffes.

On le dit de ces grosses toiles que plusieurs Marchands laissent pendre des auvents de leurs boutiques, pour dérober la plus grande partie de la lumiere, qui feroit découvrir les défauts de leurs marchandises. *Segestria pensilia ad tabernas mercatorum.*

SERPOLET. f. m. Petite plante qui pousse plusieurs tiges dures, ligneuses, quarrées, rougeâtres, un peu velues, rampantes. Ses feuilles sont presque rondes, nerveuses, un peu plus larges que celles du thym, d'un goût âcre & aromatique. Ses fleurs sont petites, disposées en maniere de tête, de couleur blanche ou purpurine, elles naissent aux sommités des tiges; chacune d'elles est un tuyau découpé par le haut en deux levres, soutenu par un calice fait en cornet. Quand cette fleur est passée, il lui succede des semences presque rondes, enfermées dans une capsule qui a servi de calice à la fleur. Ses racines sont ligneuses, garnies de beaucoup de fibres. En Latin *Serpilium vulgare minus.* C. Bauh. Cette plante est propre pour les vapeurs; elle fortifie le cerveau & l'estomac; elle emporte les obstructions. Il y a d'autres espéces de *serpolet.*

Ce mot vient du Grec ἕρπω, *serpo*, je rampe, comme qui diroit *herbe qui rampe.*

SERRAGE, ou Serres. Terme de Marine. C'est l'assemblage des planches qui font le revêtement ou le lambris intérieur du vaisseau. On appelle aussi ces planches *vaigres.* Le revêtement extérieur s'appelle *bordage. Navis interior contabulatio.*

SERRAIL. f. m. Terme de Relation. *Serralium.* C'est le palais d'un Prince ou d'un grand Seigneur en Orient. C'est chez les Levantins un palais ou hôtel, mais on donne plus particuliérement ce nom au palais du Grand-Seigneur. Ce mot est Persan, & a la même signification. Davil. A Constantinople on dit le *Serrail* de l'Ambassadeur de France. On le dit par excellence, du palais où habite le Grand-Seigneur à Constantinople, où il tient sa cour, où logent ses concubines. *Basilica Othomanica.* Le *Serrail* qui est un petit triangle de deux milles de circuit compris dans la ville, est au bout du promontoire *Chrysoceras*, qui se nomme aujourd'hui la pointe du *Serrail.* Les bâtimens en sont reculés jusques sur le haut de la colline, & au-dessus des jardins qui s'étendent jusqu'au bord de la mer. L'apparence extérieure n'en est pas bien belle, parce que l'architecture n'en est pas fort réguliere, & que ce sont des appartemens détachés en forme de pavillons & de dômes. Du Loir, *p.* 42. *& suiv.* où il décrit le *Serrail.* Personne n'a pû pénétrer jusques dans les parties intérieures du *Serrail.* Ce sont des Eunuques qui gardent les femmes du *Serrail.* Quel appétit ne se rebuteroit d'avoir trois cens femmes à sa merci dans un *Serrail*? Mont. Quelqu'un a appellé le *Serrail*, une bibliotheque de pucelages. Il auroit rencontré plus juste, s'il l'avoit appellé l'abysme des pucelages. *Parnasse réformé, p.* 127. Le vieux *Serrail* est le lieu où on loge les anciennes Maîtresses du Grand-Seigneur. Le *Serrail* de Constantinople n'est que la copie de celui que Salomon fonda autrefois en Jérusalem. Bal. C'est aussi dans le *Serrail* de Constantinople qu'on éleve les enfans pour les grandes charges de l'Empire. Baiot.

☞ Au pluriel on dit les *Serrails.* Voyez au mot Bosphore. Du Loir dans sa seconde Lettre décrit le *Serrail* à Constantinople & celui de Scutari. Voyez ces mots. Le *Serrail* des Zulufdgilers. Du Loir, *p.* 55. Le *Serrail* des miroirs, ou *Ayne Serai.* C'est une maison de plaisance du Grand-Seigneur, bâtie sur le rivage du port de Constantinople, & ainsi nommée parce qu'elle est percée en tant d'endroits, qu'il semble que les murailles ne soient faites que de glaces de miroir. Du Loir, *p.* 64.

Ce mot vient de *Serai*, qui en Turquie, ou plutôt en langue Persane, signifie *palais.* Ménage le dérive de plusieurs mots Hébreux, de *schara*, *demeure de grand seigneur*, de *schour*, *muraille*, de *sur*, *forteresse*, de *sour*, *lieu de retraite.*

Serrail, se prend aussi pour les femmes & les concubines des Princes de l'Orient. *Mulieres in serralio inclusæ.* Le Grand-Seigneur a marché, mais son *Serrail* n'a pas suivi.

Serrail, se dit aussi par comparaison des lieux de plaisir & de débauche, des maisons où quelques grands Seigneurs retirent des femmes pour se divertir. Ce vieux débauché a son *serrail* en un tel endroit. *Lupanar.* Il y avoit à Méliapour un Gentilhomme Portugais qui menoit une vie très-scandaleuse. Sa maison étoit un petit *Serrail*, & rien ne l'occupoit davantage que le soin d'avoir de belles esclaves. Bouh.

Serrail, se dit aussi de cette partie de la basse-cour des maisons royales, où l'on enferme les lions, les ours, ou autres bêtes farouches. *Locus in quo feræ detinentur.*

☞ Serrail. f. m. Ville de la Turquie en Europe, & la capitale du royaume de Bosnie.

☞ SERRAIN. f. m. Ville de l'Arabie Heureuse éloignée d'Hali de dix-neuf parasanges du côté du nord.

SERRANE. f. f. Nom propre d'une Ile de la mer du nord, située entre la Jamaïque & la côte de Nicaragua. *Serrana insula.* Elle n'a que deux lieues de circuit, & elle n'est connue que par deux naufrages. Le premier est celui de Serrano, Gentilhomme Espagnol, qui s'y étant sauvé à la nage, n'y trouva ni fruits, ni herbe, ni eau, & y vécut seul pendant trois ans, n'ayant pour toute nourriture que la chair des écrevisses & des tortues, & pour breuvage que l'eau de la pluie. Au bout de trois ans, un autre homme s'y sauva encore d'un naufrage, & y vécut encore quatre ans avec Serrano; & au bout de ce terme un vaisseau Espagnol les en retira: le compagnon de Serrano mourut dans le voyage, Serrano survécut. Il avoit le corps tout velu, la barbe & les cheveux lui descendoient jusqu'à la ceinture, & il fut présenté en cet état à l'Empereur Charles-Quint, qui lui donna quatre mille huit cens ducats à prendre au Pérou, dont il ne jouit pas, étant mort en faisant le voyage. Maty.

SERRANHILAS. f. f. & pl. Mot Espagnol. Petites Serranes. C'est un amas de petites Iles, ou plutôt d'écueils. *Serranillæ.* Elles sont au nord de l'île de Serrane, entre la Jamaïque & la côte de Honduras. Maty.

SERRALIONA. Voyez Liona.

☞ SERRATULE. f. f. *Serratula.* Plante qui pousse des feuilles oblongues, larges, plus grandes que celles de la bétoine, semblables à celles de la grande valériane, dentelées en leurs bords, d'un verd obscur. Sa tige croît jusqu'à deux ou trois pieds, droite, ferme, rougeâtre, canelée, se divisant par haut en plusieurs rameaux, portant des feuilles découpées comme celles de la scabieuse, & différentes de celles d'en-bas. Ses fleurs naissent au sommet des branches, attachées à de petites têtes oblongues, écailleuses, formant chacune un bouquet de fleurons purpurins, évasés par le haut & découpés en lanieres, comme aux autres espéces de *jacée.* La semence qui succede aux fleurs est garnie chacune d'une aigrette. Sa racine est fibrée, d'un goût un peu amer. Elle croît dans les bois, dans les prés, aux lieux sombres & humides. Elle est vulnéraire, propre pour les contusions, & pour ceux qui sont tombés de haut; elle dissout le sang caillé. On l'applique écrasée avec succès sur les hémorrhoïdes. On la nomme *serratule*, parce que ses feuilles

sont

font dentelées comme de petites scies. La *ferratule* a quantité de racines. Cette plante naît dans les bois, surtout en Bohême. Toute la plante bûe dans du vin blanc est fort bonne à ceux qui sont tombés de haut, car elle résout le sang qui s'est pris hors des veines. Le vin de sa décoction nettoie les ulceres & les ferme : on l'employa en fomentation pour appaiser les douleurs des hémorrhoïdes. Les Teinturiers s'en servent pour donner couleur aux draps de laine.

SERRAVALLE. s. f. Nom propre d'un bourg de l'État de Genes, en Italie. *Serrevallis, Serravallis.* Il est aux confins du Milanois, à trois lieues de Tortone vers le midi. Il y a aussi un bourg de ce nom dans le Trévisan, environ à une lieue de Cénéda, vers le levant. Maty.

SERRE. s. f. Terme de Fauconnerie, qui se dit des griffes, des ongles d'un oiseau de proie. *Falcati ungues.* Les *serres* d'un faucon, d'un aigle.

On dit figurément, qu'un homme a bonne *serre*, lorsqu'il est bien avare, qu'il garde bien son argent, qu'il a de la peine à lâcher le bien d'autrui qu'il posséde. *Homo rapax.* Un Sergent a bonne *serre.*

Serre, est aussi un couvert dans lequel on serre pendant l'hiver les orangers, & les autres arbres qui craignent le froid. *Cella reconditoria.* C'est une espéce de salle de trois ou quatre toises de largeur sur certaine longueur, au raiz-de-chaussée d'un jardin, exposée pour le mieux au midi, bien percée pour en recevoir le soleil, & close de portes & chassis doubles, dans laquelle on serre les arbrisseaux, les orangers, & les fleurs & les fruits qui ne peuvent pas souffrir la rigueur de l'hiver. Davil. Les grands jardins doivent avoir des *serres* dont les ouvertures doivent être exposées au midi.

Serre, est aussi l'androit où l'on conserve le fruit quand il est cueilli. *Fructuum apotheca.* Ayant une *serre* bien conditionnée contre le grand froid & contre les humidités, il faut couvrir les planches d'un peu de mousse extrêmement seche, y placer les poires séparément l'une de l'autre, & donner de l'air autant de fois que le beau temps le peut permettre. La Quint. *P. III. p. 297.*

☞ Serre. s. f. L'action de serrer, de presser le marc de raisin ou d'autres fruits au pressoir. J'ai eu plus d'une feuillette de vin de la premiere *serre.* Il seroit à souhaiter que ce mot ne demeurât pas confiné dans la province. Il est énergique, & l'on doit sçavoir bon gré à l'Auteur du Spectacle de la Nature de l'avoir employé plusieurs fois dans l'exemple qui suit.

Pour faire du vin blanc, on commence par jetter les raisins sur le pressoir sans les fouler dans la cuve. Après avoir donné très-promptement la premiere *serre*, on releve les raisins qui se sont écartés de la premiere masse, (ce que notre Auteur appelle la *retrousse*) & on donne la seconde *serre.* Ensuite avec une grande pelle tranchante, on taille quarrément les extrémités de la masse des raisins : on rejette par-dessus tout ce qui a été taillé des côtés, & on donne la troisieme *serre*, qu'on appelle pour cette raison la premiere taille. *T. II. p. 363.*

☞ Serre. Terme de Fondeur de menus ouvrages. C'est une des deux sortes de presses dont ces Ouvriers se servent pour serrer & presser l'une contre l'autre les deux parties de leurs moules.

Serre. C'est aussi en termes de Sucrerie, un coin long & plat, de fer & de bois, dont on se sert pour arrêter les rouleaux & cylindres de bois, dont on remplit les tambours de fer des moulins à sucre.

Serre-argent, est une chambre nommée ainsi chez les grands Thrésoriers, qui est bien grillée, bien fermée & bien étayée, où l'on serre l'argent, qui est en trop grande abondance pour être contenu dans des coffres-forts. *Camera argenti reconditoria.*

Serre-bauquieres, en termes de Marine, sont de grosses & longues pieces de bois qui regnent autour du vaisseau, sur lesquelles on pose le bout des baux. *Tigna trabium portoria.*

Serre-bosse, en termes de Marine, sont des cordages qui servent à tenir & à arrêter les ancres sur les hanches du vaisseau. *Funes anchorarum suspensiles.*

☞ Serre-croupiere. s. m. Jouer du *serre-croupiere.* Cette façon de parler est expliquée fort clairement dans la 20e. note sur le chap. 3. du premier livre de Rabelais, qui s'est encore servi de la même expression dans les chap. 5. & 17. du second livre.

Serre-file. s. m. Soldat du dernier rang d'un bataillon, qui en termine la hauteur. *Uragus, qui caudam ducit.* Le *serre-file* est le second rang d'honneur après le chef de file, car il devient chef de file, quand on a fait demi-tour à gauche.

Serre-demi-file, est le soldat qui est au milieu de la hauteur du bataillon, qui est devant le demi-file. *Lineæ militum dimidiæ ductor, anterior uragus.* A un bataillon de six hauteurs, le troisieme rang est le *serre-demi-file.*

Serre-gouttiere, en termes de Marine, sont de grosses pieces de bois qui font le tour du vaisseau en-dedans, & qui servent de liaison au vaisseau. *Tigna navis constrictoria.*

☞ SERRE-LIONNE. s. f. Riviere d'Afrique dans la haute Guinée, à la côte de Malaguetta. C'est une des plus considérables de l'Afrique.

☞ SERRE-PAPIERS. s. m. Arriere-cabinet où l'on serre des papiers.

☞ On appelle aussi *serre-papiers*, une sorte de tablette divisée en plusieurs compartimens, qui se met ordinairement au bout d'un bureau, & où l'on arrange des papiers. Ac. Fr.

☞ SERRE-TÊTE. s. m. Ruban qu'on met autour du bonnet de nuit, afin d'avoir la tête plus serrée, & d'empêcher les rhumes qu'un air trop froid pourroit causer.

SERRÉ. adv. Fortement. *Arctiùs, strictiùs.* On le fait ordinairement précéder de *trop*, de *bien*, ou de *si.* Ce nœud est noüé trop *serré.* Cet écolier a eu le fouet bien *serré.* Il a gelé bien *serré* cette nuit. Il pleut bien *serré*, bien dru & menu. Il ment bien *serré*, pour dire, impudemment. Il dort bien *serré*, d'un profond sommeil. Je te donnerai si *serré* sur les oreilles, que tu t'en ressentiras long-temps.

SERREMENT. s. m. Action par laquelle on serre. *Compressio.* Un agonisant témoigne sa repentance par un *serrement* de main à son Confesseur.

Serrement de coeur. C'est ainsi qu'on appelle l'état où se trouve le cœur, quand il est saisi de douleur. *Cordis constrictio.* Il est mort d'un *serrement de cœur.*

SERRÉMENT. adv. d'une maniére serrée. *Compressè, strictè.* Ces troupes marchent fort *serrément*, ne s'étendent pas dans la campagne. Les avares vivent fort *serrément*, font peu de dépense.

SERRER. verb. act. Lier, étreindre. *Constringere.* Il faut bien *serrer* les gerbes, quand on lie les grains. On se sert de garrots pour bien *serrer* les ballots, quand on les voiture. Quand on noüe un ruban, on y fait un nœud coulant, & un nœud *serré.* Ce cheval est trop *serré* dans sa sangle.

Tous ces mots viennent du Latin *serrare* & *sera* ; c'est-à-dire, *fermer avec des serrures.* Ménage.

Serrer, signifie aussi, Presser, s'approcher ; faire qu'une chose occupe moins de lieu, qu'elle fasse place à d'autres. *Premere, comprimere.* Il se faut *serrer*, pour laisser passer la cérémonie. Il faut se *serrer* contre le mur, *serrer* la muraille. *Serrez* vos rangs & vos files, sont des commandemens militaires. On dit aussi, *Serrer* la main à quelqu'un ; pour dire, lui donner un témoignage d'amitié.

Serrer, signifie aussi, Mettre à l'étroit ; ne laisser pas la liberté de s'étendre ; presser. *In angustum claudere, concludere.* Nous étions trop *serrés* dans cette maison, nous étions tous l'un sur l'autre. L'armée étoit *serrée* par les ennemis, on n'avoit pas le moyen d'aller au fourage. Ces Moines se plaignent que leur couvent est trop *serré*, qu'ils ne peuvent s'étendre. Ils faisoient des portiques dont les colones étoient trop *serrées.* On dit aussi à la guerre, qu'une ville est *serrée* de près, quand elle est à l'extrémité.

Serrer la mesure. Terme d'Escrime. Avancer sur son ennemi, le presser. *Hostem propius urgere.* *Serrer* le bouton, est aussi un terme d'Escrime, qui signifie *serrer* la mesure ; & *serrer* le bouton, qui se dit figurément en choses morales, vient autant de-là que du bouton qui coule le long des rênes de la bride d'un cheval.

On dit aussi qu'un homme est *serré* de près, lorsqu'on le pousse, & qu'on le poursuit vivement ; qu'on lui *serre* le

bouton

bouton, lorsqu'on le veut forcer à faire quelque chose. *Urgere, instare, persequi.*

Serrer, se dit aussi en parlant de la violente pression qui se fait par les machines. *Constringere, premere. Serrer* le pressoir avec la vis. *Serrer* le cabestan. On dit aussi, *Serrer* les pouces à quelqu'un; pour dire, lui arracher de sa bouche la vérité par force, par quelque gêne ou torture. On dit aussi, que la toile est bien *serrée*, quand elle a été bien frappée, bien battue avec le peigne, ou autres outils : ce qui se dit aussi des autres étoffes & tapisseries. On dit aussi, qu'un homme est *serré* dans ses souliers, dans ses bottes, quand il est chaussé trop à l'étroit.

Serrer, signifie aussi, Renforcer augmenter. *Augeri, constringi.* Le froid augmente & *serre* tous les jours de plus en plus. La pluie *serre*, & se renforce. On dit aussi, que des fruits, comme des coins & des nèfles, *serrent* le ventre; pour dire, le constipent, le rendent dur.

On dit en termes de Marine, *Serrer* les voiles; pour dire, porter peu de voiles. C'est le contraire de *faire force* de voiles. *Vela contrahere.* On dit aussi, *Serrer* le vent; pour dire, S'approcher du vent, prendre l'avantage du vent de côté, bouliner, aller au lof & au plus près du vent.

Serrer, se dit figurément en choses morales, & veut dire, Presser, retrancher le superflu. *Rescindere.* Un bon Orateur doit *serrer* son style, doit dire beaucoup de choses en peu de mots. Sénèque est beaucoup plus vif, plus piquant & plus *serré* que Cicéron. Bouh. Il faut que le style soit *serré*, mais d'une manière que la clarté ne diminue rien de la force, ni la force de la clarté. Id.

Perse, en ses vers obscurs, mais serrés *& pressans,*
Affecta d'enfermer moins de mots que de sens.
Boileau.

On dit aussi, que l'affliction *serre* & contriste le cœur, qu'elle rend le cœur *serré. Coarctare, cogere, comprimere.* J'ai le cœur si *serré*, que je ne puis parler, & crois que j'en mourrai. Mol. C'est-à-dire, Je suis violemment affligé, touché.

Serrer, signifie aussi, Enfermer, arranger, mettre à couvert, en lieu sûr. *Recondere.* Il faut prendre des gens pour *serrer* le bois, pour le tasser dans la cave, dans le chantier. *Serrer* des bleds dans la grange, les foins dans le fenil, les orangers dans la serre. *Serrer* ses hardes, son argent dans sa chambre, dans son coffre-fort.

Serrer, en termes de jardinage, se dit des arbres qui ne s'étendent point assez en dehors. Il faut ouvrir le milieu de cet arbre, il se *serre* trop. Ce buisson est trop *serré*, il faut l'ouvrir : & se *serrer*, par rapport aux arbres, veut dire que leurs branches s'approchent trop les unes des autres. Liger. *Stipare se.*

Serrer, en termes de Manége, se dit d'un cheval qui s'étrecit, & ne s'étend pas assez d'une main à l'autre, qui ne prend pas assez de terrain. *Coarctare, contrahere.* Quelquefois un cheval marche trop large, & quelquefois trop *serré*. *Serrer* la demi-volte, c'est faire revenir le cheval sur le même terrain où il a commencé la demi-volte.

Serré, ée. part. pass. & adject. Il a toutes les significations de son verbe. *Strictus, constrictus, coarctatus.* Nœud *serré*. Corps d'infanterie *serré*. Abl. Chemin *serré* entre les montagnes.

Notre troupe serrée
Tenoit à peine autour d'une table quarré. Boil.

On dit d'une écriture, qu'elle est fort *serrée*, lorsqu'elle est fort menue, & que les lignes sont fort pressées. *Compressa, arctata.* On dit qu'un homme est *serré* en plusieurs maniéres, ou quand il est chiche & avare, ou quand il est dissimulé & peu communicatif. *Homo parcus, tenax, dissimulatus.* Une conduite *serrée* & circonspecte méne souvent à une haute fortune. S. Réal. On dit d'un homme qui ne joüe qu'à beau jeu, & qui ne hasarde pas volontiers, qu'il joüe *serré*.

☞ Serré. On dit qu'un cheval est *serré* du devant, du derriére, pour dire qu'il est étroit du devant, du derriére. Ac. Fr.

Serré, se dit en Musique pour marquer qu'il faut rendre les tems de la mesure *serrés* & courts, & par conséquent fort vîtes. Mouvement *serré*, mesures *serrées*. Brossard.

SERRES. Nom propre d'une ville de la Turquie en Europe. *Serra.* Elle est dans la Macédoine, entre Salonichi, Amphipoli & Philippi. Cette ville est médiocrement grande; c'est le siége d'un Archevéché. On la prend pour l'ancienne *Apollonia Mygdonia.*

Serres, est aussi un gros bourg du Dauphiné, situé sur la riviére de Buech, à six lieues au-dessus de Sisteron, vers le nord. *Serra.* On voit au sommet de la montagne au pied de laquelle ce bourg est bâti, les ruines d'un château qui étoit une des places de sûreté qui avoient été données aux Protestans de France. Maty.

☞ SERRETTE. Voyez Serratula.

☞ SERRON. subst. m. Je crois que c'est une petite caisse. *Serrons* de cochenille. *Serrons* d'indigo. *Serrons* de Jalep. *Serrons* de baume. *Serrons* de contra-yerva. *Serrons* de copal. *Serrons* de rocou. *Serrons* de cacao. *Serrons* d'embre. *Merc. de Sept. 1724 p.* 2048.

☞ SERROT, ou SAROT. s. m. Terme d'oiseleur. C'est un bâton long d'un pied, qui tient, ou serre une machine qui sert à prendre des oiseaux.

SERRURE. s. f. Petit instrument de fer fort artiste, qu'on attache à la porte d'une maison, au guichet d'une armoire, à un coffre, pour le fermer si bien qu'on ne le puisse ouvrir sans avoir la clef propre à laquelle il a relation. *Sera.* C'est la principale piéce des menus ouvrages de Serrurerie, qui a différens noms, garnitures & formes, selon les portes qu'elle doit ouvrir & fermer, qui est au moins composée d'un pène qui le ferme, d'un ressort qui la fait agir, d'un foncet qui couvre ce ressort, d'un canon qui conduit la clef, & de plusieurs autres piéces renfermées dans la cloison, avec une entrée ou écusson au dehors. Il y a des *serrures* à pène dormant, des *serrures* à bosse, des *serrures* à trois pènes; une *serrure bernarde*, celle qui ouvre des deux côtés; *serrure treffiére*, qui n'ouvre que d'un côté; des *serrures à bosssettes*, qui servent aux coffres ordinaires, & qui se ferment par la chûte du couvercle. Les *serrures bernardes* s'ouvrent des deux côtés; celles à ressort se ferment en tirant la porte, & s'ouvrent en dedans avec un bouton : celles à pène dormant, de plusieurs façons, ne se ferment, & ne s'ouvrent qu'avec la clef : celles à clenche, sont pour les portes cochères : & celles qu'on nomme passe-par-tout, pour les portes d'entrée de maison. Daviler. Il est parlé dans les Nouvelles de la République des Lettres (mois de Juin 1699. page 653.) d'une *serrure* si singuliére dans son invention, que quoiqu'on en eût remis la clef entre les mains de quelques Serruriers fort habiles, en présence desquels on avoit ouvert & refermé plusieurs fois la cassette où cette *serrure* étoit attachée; ils ne la purent jamais ouvrir. C'est M. Papin Professeur en Mathématiques à Marbourg, qui l'a inventée. Les *serrures* d'Angleterre sont fort à la mode aujourd'hui.

Ce mot vient du Latin *sera*, & on dit que la *serrure* est mêlée, quand les gardes en sont brouillées, ou forcées, & que la clef ordinaire ne peut plus l'ouvrir.

On appelle proverbialement l'estomach, un coffre sans *serrure*. *Arca sine sera.* On dit aussi, Vous avez la clef, & nous avons la *serrure*; pour dire, qu'on peut se rendre maître du bien d'autrui, nonobstant toutes les précautions qu'il peut prendre.

SERRURERIE. s. f. Art de travailler le fer, & particuliérement de faire des serrures. *Fabrilis ferraria.* Il est expert en *serrurerie*.

Serrurerie, se dit aussi bien de l'ouvrage, que de l'art de travailler le fer : & Serrurier, aussi-bien du maître, que du compagnon. Daviler.

SERRURIER. s. m. Artisan qui travaille en fer, qui en fait divers ouvrages, & particuliérement des serrures, & ce qui sert aux clôtures & aux bâtimens. *Ferrarius faber, Serrarius.*

SERS. Vieux adj. Certain, ou certes. Borel. *Certus*, ou *Certò.*

SERSE. subst. fém. Terme de Marine Modéle qu'on fait pour

pour la construction d'un vaisseau. *Navis construendæ typus, forma, delineatio.* Voyez GABARI, c'est la même chose.

SERSELLI. s. m. Nom propre d'une petite ville avec un port & une bonne citadelle. *Sersela*, anciennement *Rusubricari* & *Rusicibar*. Elle est dans le Tenez, province du Royaume d'Alger, à neuf lieues de la ville de ce nom, du côté du couchant. MATY.

☞ SERSUKER. subst. m. Etoffe des Indes soie & coton, rayée de soie, & travaillée à-peu-près comme la mousseline.

SERTIR. v. act. Terme de Joüeiller. Enchasser une pierre précieuse dans un chaton. C'est proprement la serrer, en rabattant les petites parties du métal qui la tiennent arrêtée dans le chaton. *Gemmam cavea includere, valvulæ inserere.* On perd souvent des diamans, faute d'avoir été bien *sertis*; ils s'échappent du chaton.

SERTI, IE. part. pass. & adj. *Concinnè valvulo insertus, affabrè cavo inclusus.*

SERTISSURE. s. f. Manière dont une bague est sertie. *Modus inserendi, sive includendi gemmas.* Il y a plusieurs sortes de *sertissures*.

SERVAGE. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *esclavage, servitude*, & qui est employé pour marquer la captivité, l'attachement d'un Amant. *Servitus, mancipatus.* Mon ame vit en *servage* arrêtée. RONSARD. Si l'on s'en sert, ce ne peut être qu'en vers. Godeau a dit, que le peuple Juif sortit d'un rigoureux *servage*.

Son esprit, sa douceur, sa mine & son courage,
Aux cœurs les moins soumis font aimer le servage.
LA SUZE.

Il vaut mieux se servir de *servitude*, d'*esclavage*, que de *servage*, qui vieillit en tout sens.

SERVAGE, ou SERVAINE. s. m. Se trouve souvent dans les Coutumes.

SERVAIS. s. m. Nom propre d'homme, *Servatius*. Saint *Servais* assista l'an 346. au Concile de Cologne. Avant ce temps-là on ne sçait rien de lui. Il fut le dernier Evêque de Tongres, & le premier de Mastrich, & mourut l'an 384. Le P. Henschenius, dans les *Act. Sanct. Maii, T. III. p.* 209. *& suiv.* a très-bien débrouillé toute la vie de ce Saint.

SERVAN, SCIRWAN, SCHIRWAN. s. m. Nom d'une province de la Perse. *Servania*. La plûpart des cartes modernes le bornent au levant par la mer Caspienne, au nord par la Géorgie, au couchant par l'Erivan, & au midi par l'Arasse, qui le sépare de l'Adirbeitzan : mais Baudrand, dans son Dictionnaire, y comprend cette dernière province, puisqu'il y renferme les villes de Tauris & d'Ardebil; les autres sont *Servan*, Schemmachie, Derbent, Bakoers & Baccu. Il y a près de celle-ci une fontaine d'huile noire, dont on brûle dans toute la Perse. Au reste, le *Servan* répond à-peu-près à la partie septentrionale de la Médie, nommée anciennement *Media Atropatia* ou *Atropatena*. MATY. ☞ Quelques-uns écrivent *Chirvan*. *Chirvan* en Persan, signifie Pays de lait. *Mém. des Miss. du Lev. T. IV. p.* 330.

SERVANT, ANTE. adj. m. & f. Qui sert, qui est inférieur, *Servus, serva, famulus, famula, ancilla*. On ne le dit guère qu'en ces phrases. Il a une Office de Gentilhomme *servant* chez le Roi, c'est un Officier qui porte les plats sur la table. *Nobilis magister regius.* A Malte on distingue les vrais Chevaliers, des Chevaliers ou Freres *servans*, qui ne sont pas obligés de faire des preuves de quatre races. On les appelle *Servans d'armes*, & ce sont ceux du troisiéme rang dans l'Ordre. Les *Servans d'armes* ne sont pas nobles de quatre races comme les Chevaliers. Ils portent l'épé, il suffit qu'ils soient simplement Gentilshommes. On dit aussi un fief *servant*, à l'égard d'un fief dominant, duquel il relève.

☞ On appelle Freres *servans* chez les Peres de S. Yon, ceux qu'on appelle dans d'autres Ordres Freres Convers. *Descrip. Géogr. & Hist. de la Haute-Normandie, T. II. pag.* 115.

SERVANTE. subst. fém. Fille ou femme qui sert dans une maison. *Ancilla, famula, ministra, pedissequa, cameraria.* Une *servante* ou fille de chambre. Une *servante* de cuisine; une *servante* aux enfans; une *servante* à tout. Les *servantes* de Prêtres s'appellent *chambrières*. Une *servante* de cour qui fait le ménage de la campagne. Aujourd'hui on dit ordinairement à Paris gouvernante pour *servante*. Les Filles de la Charité, s'appellent Filles de la Charité, *servantes* des Pauvres. *P. Hélyot, T. VIII. c.* XIV.

SERVANTE, se dit aussi par civilité, lorsqu'une femme dit adieu à quelqu'un, ou le remercie de vive voix, ou par écrit. C'est votre très-humble *servante*. *Ancilla.*

Cette façon de parler, je suis votre *servante*, votre très-humble *servante*, s'employe quelquefois par raillerie; pour dire, je ne me soucie point de cela, je m'en mets fort peu en peine. Ah! très-humble *servante* au bel esprit, ce n'est pas là que je vise. MOL.

☞ SERVANTE, qu'on nomme aussi *Demoiselle*, ou *Renformoir*. Terme de Gantier. Voyez RENFORMOIR.

☞ SERVANTE. On dit proverbialement de ceux qui tâchent d'irriter les esprits, qu'ils sont comme la *servante à Pilate*, qu'ils se plaisent dans le desordre.

SERVANTOIS. s. m. ou SORVANTOIS. Vieux mot. Terme de Poësie. Sorte de Vers ou de Satyres, que chantoient les Trouvères, Poetes Provençaux, selon l'invention des Picards : Ce qui vient de servel, ou cerveau. *Art de Rhétorique ancien.* BOREL. ☞ Presque toutes les Provinces de France eurent leurs Romanciers; jusqu'à la Picardie où l'on composoit des servantois, pièces amoureuses & quelquefois satyriques. HUET.

SERVE. s. f. Vieux mot. Dans la Coutume de Nivernois. Le poisson mis en *serve*, c'est le poisson mis en boutique ou réservoir. DE LAURIÈRE. ☞ La serve est un lieu où l'on conserve le poisson. C'est ce qu'on appelle gardoir. En plusieurs endroits du Royaume on se sert du premier terme. Et l'on met cette différence entre *serve* & *gardoir*, que *serve* se dit du lieu où l'on conserve le poisson pour le prendre à mesure qu'on en a besoin, & que le *gardoir* ne se dit que d'un endroit où l'on met le poisson au sortir de l'étang, pour le faire dégorger.

SERVÉTISTE. Disciple ou sectateur de Michel Servet, Chef des Antitrinitaires de ces derniers temps. Quoiqu'il n'ait point eu de véritables Disciples, ayant été brûlé à Genève avec ses livres en 1553. on donne quelquefois le nom de *Servétistes* aux nouveaux Antitrinitaires, parce qu'ils ont suivi ses traces. *Servetista*. Sixte de Sienne appelle aussi quelquefois les Anabaptistes *Servétistes*, confondant ensemble ces deux noms. Et en effet Servet a suivi en plusieurs choses, les erreurs des Anabaptistes. Comme les livres qu'il a écrits contre le mystère de la Trinité sont très-rares, ses véritables sentimens sont peu connus. M. Simon qui avoit un exemplaire de la première édition, les explique assez au long dans son Histoire critique des Commentateurs du Nouveau Testament. Quoique cet Hérésiarque se serve des mêmes raisons que les Ariens, pour combattre la Divinité du Fils de Dieu, il fait néanmoins profession d'être fort éloigné de leurs sentimens. Il est aussi opposé en plusieurs choses, aux Sociniens. Sandius s'est trompé, quand il a avancé dans son Catalogue des Ecrivains Antitrinitaires, que Servet a eu presque les mêmes sentimens que Paul de Samosate. Servet au contraire témoigne dans les livres de la Trinité, qu'il est fort éloigné des sentimens de Paul de Samosate. Il ne paroît cependant pas avoir un système de Religion bien arrêté & fixe, au moins dans la première édition des sept livres qu'il publia en 1531. contre la Sainte Trinité sous ce titre : *De Trinitatis erroribus libri septem, per Michaëlem Servetum alias Reves ab Arragonia Hispanum.* Il publia l'année suivante des Dialogues sur le mystère de la Trinité. Dans la Préface qui est à la tête de ce second Ouvrage, il fait connoître qu'il n'étoit pas content de son livre. C'est pourquoi il travailla à un autre sur la même matière qui est beaucoup plus étendu, & qui ne parut qu'en 1553. peu de temps avant sa mort. Ceux de Genève s'étant saisis des exemplaires de cette édition, ils les firent brûler, ensorte qu'il n'en est resté que deux ou trois, dont il y en avoit un à Bâle, où le livre avoit été imprimé. Cet exemplaire est maintenant dans la Bibliotheque de Dublin. Sandius fait mention de cette dernière édition dans sa *Bibliothèque des Antitrinitaires*, & Calvin n'en cite point d'autre dans sa réfutation des erreurs de Servet. Voyez les actes de cette réfutation

qui

qui ont été imprimés avec les Opuscules de Calvin. Il y est fait mention de plusieurs Ouvrages particuliers de Servet, & entre autres de ses lettres, & d'une Apologie qu'il écrivit à Mélanchton.

SERVIABLE. adj. m. & f. qui sert volontiers & promptement. *Officiosus, obsequiosus.* Cet homme est courtois & officieux à ses amis, il est fort *serviable*. Ce garçon est bon valet, fort *serviable*, il fait promptement ce qu'on lui commande.

SERVIABLEMENT. adv. D'une manière serviable. *Officiosè, obsequiosè.* Quelqu'un a voulu introduire ce mot, mais il a été condamné.

SERVICE. f. m. Culte, adoration, profond respect qu'on rend à Dieu. *Cultus, veneratio, adoratio, reverentia, religio, officium.* Il faut préférer le *service* de Dieu à toutes choses. Dieu récompensera largement les *services* qu'on lui aura rendus. On appelle en ce sens le *Service* Divin, l'Office, les priéres qu'on fait à l'Eglise pour l'honorer. Le *Service* Divin se fait plus solennellement aux Fêtes doubles qu'aux Fêtes simples. Les cérémonies donnent plus de majesté au *Service* Divin. Boss. Il ne faut pas causer à l'Eglise durant le *Service*. On fait fermer les cabarêts pendant le *Service*, pendant la Messe & les Vêpres. On appelle plus particuliérement *Service*, les priéres qu'on chante le matin le jour du Vendredi saint. On quête à l'Eglise pour le *Service* du S. Sacrement, de la Vierge, des Trépassés.

SERVICE, se dit aussi d'une Messe haute, qu'on chante pour un mort, auquel on invite les parens & amis. *Feralia, ferales precationes.* Vous êtes priés d'assister au convoi, *service* & enterrement d'un tel, au *service* du bout de l'an. On a fait dire des *services* pour lui en plusieurs Eglises. Les Crieurs appellent un *service complet*, une Messe haute, des Vigiles la veille, & six Messes basses.

De-là, *Service* se disoit autrefois des ladres ou lépreux qu'on regardoit comme morts au monde; & *faire le service*, c'étoit la maniere de recevoir le ladre, le mettre hors du siécle, & le rendre en sa borde, avec les cérémonies & les priéres qui se faisoient pour cela. M. de Lauriére les a décrites dans son Glossaire de Droit.

On dit, se consacrer au *Service* Divin; pour dire, embrasser la profession Ecclésiastique. *Statum Ecclesiasticum amplecti, eligere.* Un tel a renoncé au monde, il s'est consacré au *Service* de Dieu. La même chose se dit aussi de ceux qui se donnent entiérement aux œuvres de piété.

SERVICE, se dit aussi de ce qu'on fait d'utile, ou de glorieux pour le Roi, pour l'Etat, pour le public, tant en guerre qu'en paix. *Obsequium, officium, ministerium, opera.* Ce Magistrat a rendu de grands *services* à l'Etat dans le Conseil, dans les négociations. Celui qui exagére ses *services* est censé en demander indirectement la récompense. S. Evr. Les *services* les plus éclatans ne sont pas toujours les plus sensibles pour les Souverains. S. Réal.

> Un service *au-dessus de toute recompense,*
> *A force d'obliger, tient presque lieu d'offense.* Corn.

SERVICE, se dit aussi de l'emploi, de la fonction de ceux qui servent le Roi dans la Magistrature, dans les Finances, & particuliérement dans les armées. *Ministerium, servitium, opera.* Ce Gentilhomme s'est mis dans le *service*, il a pris emploi dans la guerre. Il a vingt années de *service*; c'est-à-dire, il a vingt campagnes sur la tête. Il a de bons certificats de *service*. Le *service* de l'artillerie; le *service* du canon.

☞ Dans la Maison du Roi, on appelle *service*, tous ceux qui sont nécessaire au *service* actuel du Roi. Le Roi ne méne à ce voyage que le *service*. Acad. Fr.

SERVICE, se dit aussi des secours que les hommes se donnent les uns aux autres, des bons offices qu'ils se rendent, soit par charité, ou par amitié. *Officium, obsequium.* Cet homme est fort officieux, il rend *service* à tout le monde, de sa personne, de sa bourse. On le vouloit calomnier devant le Prince, je lui ai rendu un grand *service*, je l'ai justifié. Les *services* que rendent les amis qui n'agissent que par vanité, ont quelque chose de languissant & de gêné, qui embarasse ceux mêmes qu'ils obligent. S. Evr. La plûpart des hommes se souviennent bien mieux des *services* qu'ils rendent, que de ceux qu'ils reçoivent. M. Scud. La plûpart des Grands n'estiment les *services* qu'on leur rend, qu'à proportion des raisons qu'on avoit de n'en rien faire. S. Réal. Il ne faut pas attendre des hommes, des *services* purs, & sans retour. Bell. On offense les gens en leur rendant des *services* d'un air farouche & impérieux, qui fait trop sentir le besoin de la dépendance. Id. Les *services* sont comme les diamans, dont le prix est en eux-mêmes; mais dont l'agrément dépend de la maniére qu'ils sont mis en œuvre. M. Esp. On gagne le cœur des Dames par de petits soins, par de petits *services*. Les *services* qu'on rend à une belle femme, sont autant de moyens de corruption.

☞ SERVIR. On dit qu'il n'est service que d'honnêtes gens; à ceux qui s'abbaissent à nous rendre certains offices qui ne conviennent qu'à des domestiques, & qui s'en acquittent mieux que ne feroient ces derniers.

On ne peut déposséder un Officier pourvû pour recompense de *services*. Quand une donation est faite pour récompense de *services*, on n'est pas obligé de les justifier.

SERVICE, se dit aussi des secours mercenaires que rendent les valets à gages, ou les esclaves qu'on a achetés, & généralement toutes sortes de domestiques. *Famulatus, servitium.* Il y a eu plusieurs laquais qui me sont venus offrir leurs *services*. Il s'est mis au *service* de ce Seigneur en qualité d'Ecuyer, de Maître d'Hôtel, de Sécretaire. Il signifie même l'état, la condition de celui qui sert. Cet Artisan a mis ses enfans en *service*, il est entré en *service* un tel jour.

SERVICE. En termes de Jurisprudence, est le devoir auquel un sujet est tenu envers son Seigneur feudal. *Service* de Chevaliers. *Service* de cheval. *Service* de compagnon, c'est le *service* d'un Vassal, qui est obligé de servir son Seigneur en guerre, avec un ou plusieurs hommes. De Lauriere. *Service* de cour ou de plaids; c'est celui qu'on rend en assistant aux plaids pour juger le procès. Les Vassaux tenus au *service* de plaids se nommoient hommes de conjure, parce qu'ils ne pouvoient prononcer aucun jugement, qu'ils n'y eussent été conjurés, c'est-à-dire, priés par le Bailli. Voyez M. De Lauriere. *Service* d'ost, c'est *service* de guerre. Le *service* de plaids est celui qui est dû par les Vassaux, pour assister aux plaids du Seigneur Feudal, ou de ses Officiers Justiciers. *Service* de Prévôté, c'est l'obligation qu'ont dans la Coutume de Normandie, les hommes tenans d'un fief, de comparoir en personne, ou par Procureur spécialement fondé, pour faire faire élection d'un Prevôt chaque année, & reconnoître les rentes & redevances par eux dues; ou plûtôt selon M. de Lauriére, c'est l'obligation où ils sont tous de faire l'Office de Prévôt lorsqu'on est nommé par ses consorts. *Service* de corps, est celui que le vassal doit en personne à son Seigneur. *Services* trépassés, sont les *services* des années passées.

SERVICE, se dit aussi des animaux, & des choses inanimées. *Usus, utilitas, opera.* Cette paire de bœufs m'a rendu bon *service*, ils m'ont servi long-temps. Plusieurs doivent des redevances à leur Seigneur, d'un cheval de *service*, d'un bon coureur. Ce vaisseau, ces habits, ces bottes m'ont rendu bon *service*, j'ai été long-temps à les user.

☞ On dit, que les jambes, que l'estomac, refusent le *service*, pour dire que les jambes, que l'estomac ne font plus leurs fonctions qu'avec peine.

On le dit aussi en terme de civilité, pour offrir sa personne, ou ce qu'on posséde. Je suis entiérement à votre *service*. *In usum, obsequium.* J'ai mille écus à votre *service*. Voilà une belle épée, elle est, Monsieur, à votre *service*, je vous prie de l'accepter. J'ai une maison aux champs qui est à votre *service*, vous y pouvez venir vous divertir.

SERVICE, se dit aussi d'un certain assortiment de meubles, qui sert à table, soit vaisselle, soit linge. *Mensaria supellex.* Un *service* d'argent, de vermeil doré, c'est un certain nombre de plats & d'assiétes, bassins & aiguiéres. Un *service* de linge damassé, ouvré & uni, c'est une douzaine de serviettes avec les nappes, pour couvrir la table & le buffet.

SERVICE, se dit aussi des plats qu'on sert sur la table tout à la fois pour la couvrir. *Ferculum.* On a traité cet Ambassadeur à quatre ou cinq *services*, chaque *service* étoit de tant de plats & d'assiétes, sans les hors-d'œuvres.

Service, se dit aussi de l'action même de servir. Cet Officier étoit de *service* à la tranchée. *Ex officio.* Il est en quartier, il est en *service.* Il a prié un de ses camarades de faire le *service* pour lui. Ce Conseiller est de *service* à la Tournelle. Il faut appeller l'Huissier de *service* qui est de jour.

Service. S'entend dans l'art de bâtir, du transport des matériaux, du chantier au pied du bâtiment qu'on éléve, & de cet endroit, sur le tas. Ainsi plus l'édifice est haut, plus le *service* en est long & difficile à achever. Daviler.

Service, se dit au jeu de Paume, pour signifier le côté où est celui qui sert, qui jette la balle. *Obsequium, opera.* Il étoit du côté du *service.* Il se dit aussi de l'action de celui qui sert, & jette la balle sur le toit. Voilà un *service* qui est difficile à joüer. Un méchant *service.*

On dit proverbialement, *Service* de Grands n'est pas héritage; pour dire, qu'on est souvent mal récompensé, qu'il ne faut pas faire fond là-dessus. *Obsequium Magnatibus præstitum sæpè sæpius remuneratione caret.*

SERVIE. s. f. Nom propre d'une province de la Turquie, en Europe. *Servia.* Elle est bornée au levant par la Bulgarie, au nord par le Danube & la Save qui la séparent de la Hongrie. Elle a au couchant la Bosnie, & au midi l'Albanie & la Macédoine. On lui donne quelquefois le nom de Rascie, apparemment à cause de la riviére de Rasca qui y coule; & on la divise en quatre Sangiacas ou Gouvernemens particuliers, qui prennent leurs noms des villes de Belgrade, de Séméndria, de Scopia & de Crottova, qui en sont les capitales; outre lesquelles on y trouve encore Nissa, Giustendil, Procupie, Novibazer, & quelques autres. Au reste la *Servie* a été autrefois un Royaume particulier, & alors elle avoit incomparablement plus d'étendue que nous ne venons de lui en donner. Elle étoit divisée en *Servie* méditerranée & *Servie* maritime; la premiére comprenoit, outre la *Servie* particuliére, toute la Bosnie; & l'autre s'étendoit depuis la Bosnie, jusqu'au golfe de Venise, entre la riviére de Cettina & l'Albanie; & ainsi elle comprenoit la partie de la Dalmatie qu'on appelle aujourd'hui l'Herzégowine, ou le Duché de Saint-Saba. Scopie étoit la capitale de ce Royaume, qui est aujourd'hui presque tout entier sous la domination du Turc. Maty.

SERVIEN, enne. s. m. & f. Qui est de Servie. *Serbus, Servus.* Un Polonois & une *Servienne*, nouveaux Catholiques, moururent en demandant les Sacremens avec de grandes instances. *Mém. des Miss. du Lev.* 1715.

SERVIER. Loup *Servier.* Quelques-uns écrivent ainsi, au lieu de Cervier.

> *Il sort un loup servier des prochaines broussailles,*
> *Qui vient pour assouvir sa faim dans mes entrailles,*
> P. Le Moyne.

Voyez Loup.

SERVIETTE. subst. fém. Linge de table qu'on met sur chaque couvert, pour manger proprement, pour étendre sur ses habits, & s'en essuyer les mains & la bouche. *Mantile.* Quand on lave les mains, c'est un service honnête de présenter la *serviette.* On chauffe des *serviettes* pour mettre sur le ventre de ceux qui ont la colique. *Serviette* de collation, c'est une petite nappe. Autrefois, la civilité vouloit qu'à la fin du repas, chacun pliât sa *serviette.*

☞ Serviette ou bandage du corps. *Mantile, lit.* Espéce de bandage fait avec une *serviette* pliée en trois doubles suivant sa longueur, & roulée par les deux bouts. On l'applique autour du corps sur l'appareil; on en attache les deux bouts pardevant, & on la soutient avec le scapulaire. Ce bandage s'emploie aux maladies de la poitrine & du bas-ventre.

SERVILE. adj. m. & f. Qui appartient à l'état, à la fonction d'un valet, d'un artisan, qui est bas & méchanique. *Servilis.* Emploi *servile.* L'Eglise défend de travailler aux œuvres *serviles* les Fêtes & les Dimanches. On a vû des gens de néant s'emparer de la conduite des États, & les Empires gouvernés par des mains *serviles* & mercenaires. Bal. On dit aussi. Il est de condition, de naissance *servile*; pour dire, qu'il est né valet ou esclave. *Ex servili genere ortus.*

En terme de Plain-chant on appelle les tons plagaux des tons serfs ou *serviles*, collatéraux, subordonnés, subjugaux, dépendans, soumis, &c. Brossard.

Servile, se dit figurément en Morale, de l'esprit & du courage. *Animus servilis.* C'est un esprit abject, bas & *servile*, un courage lâche & *servile.* L'obéissance des inférieurs doit être exacte, sans être *servile.* Fléchier. Il faut que la flatterie n'ait rien de fade, ni qui ressente une ame *servile*, ou intéressée. Bell. Jamais je n'exigeai ni de circonspection gênante, ni d'assiduité *servile.* Flech.

☞ On dit, d'un Traducteur, qu'il est trop *servile*, pour dire qu'il s'attache trop à la lettre, aux termes de son original; Et on dit, Traduction *servile*, pour dire, Traduction où l'on s'attache trop à la lettre. Ac. Fr.

SERVILEMENT. adv. D'une maniére lâche & servile. *Serviliter, ignavè.* Les Auteurs souvent flattent trop *servilement* leur Mécénas. Un Traducteur n'est pas obligé à s'attacher *servilement* aux Termes de l'original. S Evr. Il vaut mieux s'appliquer directement à la recherche de la vérité, que de s'en tenir *servilement* aux opinions d'autrui. Ball. Soyez honteux de plier *servilement* sous le joug de la tyrannie. M. Scud.

> *Je vous ai vû cent fois sous sa main benissante,*
> *Courber* servilement *une épaule tremblante.* Boil.

SERVILIUS a. s. m & f. Nom d'une famille Romaine. *Servilius, a.* Les *Serviliens* étoient originaires d'Albe. Tullus Hostilius ayant détruit Albe, transporta la famille *Servilia* à Rome, & la mit au nombre des Patriciennes. Il y a plusieurs médailles de cette famille.

SERVIOTE s. f. Terme de Marine. C'est une piéce de sapin qui sert à former l'éperon, & à le tenir en état. *Tignum abietinum.*

SERVIR. v. act. & quelquefois neut. Porter honneur, respect & affection à quelqu'un. *Colere.* Il faut *servir* Dieu, l'adorer, *servir* la Vierge & les Saints. *Servir* Dieu, c'est régner. On ne peut *servir* à deux maîtres, à Dieu, & au monde.

Servir, se dit aussi dans les cérémonies sacrées. *Servir* & répondre à la Messe. *Missæ ministrare.* Qui *sert* à l'Autel, doit vivre de l'Autel. *Qui altari inservit, cum altari participat.*

Servir, se dit aussi à l'égard du Roi, & de la République. Aller *servir* le Roi, c'est s'enroller, prendre parti dans les troupes. *In numerum militum conscribi, militiæ nomen dare.* Cet Officier a *servi* tant de campagnes. Il va *servir* sur mer. Il va *servir* en Flandre, en Italie. Il a *servi* d'Aide-de Camp, de Brigadier, de Major. On condamne un criminel à *servir* tant de temps le Roi sur ses galéres.

On le dit aussi dans la robe. Ce Magistrat a bien *servi* dans un tel Traité, celui-là dans une telle Intendance. *Ministrare, præesse.*

Servir, signifie aussi, obliger quelqu'un; lui rendre de bons Offices, lui être utile. *Obsequium præstare, ministerium præbere.* Un homme n'est bon à rien, s'il ne sçait *servir* ses amis de sa bourse, de son crédit. On ne *sert* les autres que pour être *servi* soi-même dans le besoin. M. Esp. La vanité qui se déguise sous le nom d'amitié, n'est qu'un amour propre, qui se *sert* lui-même dans la personne qu'il fait semblant de *servir.* S. Evr. Soit qu'un Auteur réussisse, ou ne réussisse pas, on lui doit tenir compte de sa bonne intention à *servir* le public. Id. Il est assez ordinaire de se plaindre que nos amis ne nous *servent* pas avec assez de vivacité. Bell.

> *Les Dieux* servent *César, mais Caton suit Pompée.* Bréb.

> Sers *ma fureur, Œnone, & non pas ma raison.* Rac.

> *Et la faveur des Dieux plus prompte à le* servir,
> *Irrite son orgueil, au lieu de l'assouvir.* Brébeuf.

On dit, entre gens d'épée, qu'un homme a *servi* un autre, quand il a été son second en un duel. *In duello adjutor.* On dit qu'un Rapporteur a bien servi une partie, quand il a si bien tourné son procès, qu'il le lui a fait gagner, quoiqu'il fût douteux.

On dit d'un Banquier, qu'il en a bien *servi* un autre, pour dire, qu'il l'a bien assisté de son argent, que sans lui il auroit fait banqueroute. *Pecuniâ adjuvare, opitulari.* *Servir* la passion de quelqu'un, c'est lui aider à la satisfaire.

☞ Servir. On dit figurément & familiérement, *Servir* quelqu'un à plats couverts, pour dire, lui rendre en secret de mauvais offices.

Servir, se dit plus particuliérement de l'esclavage, de la domesticité. *Servitus, famulatus.* Cet homme est bien *servi*, il a plusieurs domestiques, plusieurs esclaves. *Optimo uti famulatu.* Il faut donner récompense à ceux qui ont bien *servi*. Il *sert* en qualité de Maître-d'Hôtel, de Sécretaire, de Laquais, de Cocher, de Palfrenier. On dit d'un valet à tout faire, qu'il *sert* à tout, à la chambre & à la cuisine.

Servir, se dit aussi de l'attachement qu'un homme a auprès d'une Dame, dont il tâche d'acquérir les bonnes graces. *Obsequi, morem gerere.* Ce Cavalier *sert* cette Maîtresse depuis dix ans; pour dire, il lui fait l'amour. Ce mot vieillit en ce sens. Ac. Fr.

> Servir, *& persévérer,*
> *C'est assez se déclarer.*

Servir, se dit aussi absolument, pour dire, Couvrir la table. *Cibos apponere.* Les Maîtres-d'Hôtel *servent* l'épée au côté. On a *servi*, il n'y a qu'à se mettre à table. On a *servi* les entrées, le rôt, le dessert. La table de ce Général est toujours bien *servie*.

Servir, se dit aussi de quelque morceau qu'on présente à table par civilité. *Ministrare, impertire.* Il m'a *servi* une aile de perdrix, une part de cette tourte. Ce galant ne s'amuse qu'à *servir*, & ne mange point. Le Prince de Galles donna à souper dans sa tente, au Roi Jean son prisonnier, & le *servit* pendant le repas, sans se vouloir mettre à table avec lui. Ab. de Choisy.

Servir, se dit en ce sens figurément J'étois sur le point de faire condamner mon débiteur, mais il m'a *servi* de Lettres d'État, de Lettres de répit, d'une quittance fausse. *Exhibere, porrigere, impertire.* Ce chicaneur m'a *servi* un plat de son métier. Quand j'ai accusé une quinte-major, il m'a *servi* d'une sixieme.

Servir, se dit aussi au jeu de Paume, pour dire, joüer le premier une balle, la faire couler sur le toît. *Pilam ministrare.* Ce sont d'ordinaire les seconds qui ont soin de *servir*.

Servir, se dit des personnes, & signifie être utile, propre, bon à quelque chose. *Usui esse.* *Servir* de guide à quelqu'un. Acr. L'esprit de la plûpart des femmes *sert* plus à fortifier leur folie, que leur raison. Rochef.

> *Tu* servires *un jour d'objet à l'Univers,*
> *Aux Ministres d'exemple, aux Monarques de guide,*
> *De matiere à l'Histoire, & de sujet aux Vers.*
> Chap.

☞ On dit figurément & familiérement, *servir* de couverture, pour dire, *servir* de prétexte. Ac. Fr.

Servir, se dit aussi des animaux & des choses inanimées qui sont propres à quelque chose. *Proficere, prodesse.* Un compas *sert* à faire des cercles. Une plume *sert* à écrire, un astrolabe *sert* à prendre la hauteur des astres, une boussole à conduire un vaisseau. L'argent n'est bon que pour s'en *servir*. *Servez*-vous de mon logis, de mon équipage tant que je serai absent. On dit en Droit, qu'un Juge se peut *servir* de tous moyens pour défendre sa jurisdiction. Cet Avocat a allégué plusieurs loix, plusieurs raisons qui ne *servent* de rien à sa cause. Il s'est *servi* à propos de l'occasion. *Usus est datâ occasione.* Il s'est *servi* d'un tel acte maintenu faux. Dans la nécessité on se *sert* de tout ce qu'on peut. La coutume *sert* de loi. *Consuetudo habet vim legis.* Cet art de discourir & de raisonner que les Payens ont fait *servir* à la vanité & au mensonge, il devoit l'employer à la défense de la vérité. Fl. Cette action *servira* à sa gloire & à sa fortune. Acr. Que *sert*-il de vous affliger de cette mort, vous ne ferez pas revivre la personne?

Servir, se dit aussi pour, être d'usage. *Usui esse, prodesse.* Ces gans, ces souliers vous pourront *servir*. Cet habit ne me sauroit *servir*. Ce cheval ne me peut plus guère *servir*.

On dit passivement à la guerre, que le canon est bien *servi*, quand il ne manque point d'officiers, ni de munitions pour le faire joüer continuellement quand on en a besoin. *Tormentum bellicum instructum, optimè administratum.*

On dit en termes de Marine, faire *servir*, pour dire, mettre à la voile, ou porter quelque voile particuliere. *Vela dare, pandere, expandere, explicare.* Cet officier a fait *servir* la grande voile, la misaine; cet autre, les basses voiles.

Il s'emploie aussi absolument. Après avoir demeuré en panne tout le matin, nous fîmes *servir* sur le midi. Guillet. *Explicare vela.*

Servir, signifie aussi, protéger, assûrer, couvrir. *Tueri, protegere, tegere præsidio, vindicare.* Ce Prince m'a *servi* d'asyle dans ma disgrace. Il m'a promis qu'il me *serviroit* de pere. L'hypocrisie, le manteau de dévotion, *sert* de couverture à bien des méchancetés. Cette ville *sert* de rempart à toute la province. On dit aussi des personnes, cette homme m'a *servi* de guide, de témoin, de caution.

Se Servir, se dit pour, se prévaloir, s'aider de quelqu'un, ou de quelque chose. Se *servir* de l'autorité de ses amis. Acr. *Usurpare, uti amicorum operâ.* Quel avantage peut-on tirer d'avoir de l'esprit, si on ne sait pas s'en *servir* à se faire aimer? Le Ch. de M.

Servir, se dit aussi en matiere de fiefs, lorsque l'un dépend d'un autre, & qu'il lui doit quelques rentes & redevances. *Clientelari obsequio uti.* Un arriere-fief *sert* au Seigneur féodal. On dit en ce sens, qu'un homme est bien *servi* d'une rente, lorsqu'il en est bien payé; qu'il y a long-temps qu'il n'en a été *servi*, pour dire, qu'il lui en est dû des arrérages.

Servir, se dit aussi en matiere féodale, pour dire, faire la foi & hommage au Seigneur, & lui payer les droits qui lui sont dûs. *Obsequium clienteare præstare, exhibere.* Ce fief a été *servi*, c'est-à-dire, il est acquité des droits & devoirs. *Servir* le fief, c'est faire la foi & hommage au Seigneur, & lui offrir & jurer le service féodal.

Servir. Vieux terme de Pratique en Artois. Les causes *servent*, quand elles échéent & s'expédient. *Servir* ses faits ou ses écritures, c'est les fournir en Justice. De Laur.

Servir, se dit proverbialement en ces phrases: Cela *sert* comme un clou à soufflet, comme un cautere sur une jambe de bois, comme une cinquieme roue à un carrosse, pour dire, ne *sert* de rien. *Inutile.* Il n'y a qu'un mot qui *serve*, pour dire, il faut parler nettement & conclurre. On dit aussi, qu'un homme *sert* de faquin, de marotte, pour dire, qu'il est en butte à toutes les railleries. On dit aussi, que tout *sert* en ménage. Il se *sert* de la patte du chat, pour tirer les marrons du feu, pour dire, il expose un autre au danger, pour venir à bout d'une affaire dont il veut avoir le profit. Il est juste de *servir* Dieu avant son ventre, d'aller à la Messe avant que de déjeuner. ☞ On dit à un benêt qui reste à rien faire, & qui attend qu'on le *serve*, *servez* Godard, sa femme est en couche.

Servi, ie. part. pass. & adj. *Ministratus, appositus, exhibitus, cultus.*

SERVIS. s. m. Rentes seigneuriales. Ce mot se joint ordinairement avec *cens*, & se dit sur-tout en pays de Droit Ecrit, & en Lyonnois. *Census & obsequium.* On a fait saisir cette terre, faute de payement de cens & *servis*. *Non præstitis obsequiis vindicare.*

SERVISSABLE. Vieux adj. m. & f. Serviable, officieux, selon la Chronique d'Austrasie. Borel.

SERVITE. s. m. Ordre de Religieux suivans la Regle de S. Augustin, qui s'attachent au service de la Vierge. *Servita.* S. Philippe Benizi n'est pas Instituteur de cet Ordre, il n'en est que Propagateur.

Cet Ordre fut fondé par sept Marchands de Florence, Bonfils Monaldi, Bonagiunte Manetti, Amidius Amidei, Manette de Lantella, Uguccioni, Solsteginnus Solstegni, & Alenis Falennieri, que le P. Giani dans ses Annales de cet Ordre nomme Bonfils Monaldi, Jean Manetti, Benoît de Lantella, Bartellemi, Amidei, Ricovere, Lippe Uguccion, Gerardin Sostegni, & Alenis Falconiere. Ce fut l'an 1233. qu'ils commencerent à vivre en commun. Ils s'établirent au mont Sénar ou Séonite. Le premier auteur de l'Ordre des *Servites* fut Bonfilio Monaldi Marchand, qui avec six autres de sa profession, ayant quitté le négoce, se retira au fauxbourg

de Camars le 8. de Septembre 1223. & l'année suivante, le dernier jour de Mai, veille de l'Ascension, ces sept Laïques, & un Prêtre qui s'étoit joint à eux, ayant reçu la bénédiction d'Arding Evêque de Florence, se retirerent au Mont Sénaire, à deux lieues de la ville. En 1239. ils reçurent de l'Evêque la Regle de S. Augustin, avec un habit noir, au lieu du gris qu'ils avoient porté jusqu'alors. En 1251. Bonfilio, de simple Prieur du Mont Sénaire, fut nommé Général. Il mourut en odeur de sainteté, le 1. de Janvier 1262. Le Concile de Latran approuva cet Ordre, nonobstant le Decret qu'il avoit fait pour empêcher la multiplication des Ordres religieux. L'Evêque Arding leur donna un habit qui consistoit en une chemise de laine, une petite tunique blanche, & par-dessus une grande tunique noire, une ceinture de cuir, un scapulaire & une chappe. Le Cardinal Raynerius, Légat d'Innocent IV. approuva cet Ordre, & le mit sous la protection du S. Siége. Cet Ordre a eu jusqu'à 27. provinces. Les Papes leur ont accordé beaucoup de graces, sur-tout Alexandre IV. & Innocent VIII. dans le *Mare magnum* de cet Ordre de l'an 1487. Il y a eu quelques réformes de cet Ordre. Voyez le P. Hélyot. T. III. c. XXXIX. & XL. Aujourd'hui leur habit est une robbe, un scapulaire & un manteau noir. Il n'est point établi en France, & il est devenu fameux en Italie par l'histoire du Concile de Trente de Fra-Paolo Vénitien, qui étoit Religieux *Servite*. M. Hermant donne à cet Ordre le nom de l'Annonciade; ce qui l'a trompé, c'est qu'en quelques villes d'Italie on les appelle Religieux de l'Annonciade, parce que dans ces villes leur Eglise est dédiée à Dieu sous le titre de l'Annonciation de la Sainte Vierge. Le P. Archange Giani dit que le nom de Serviteurs de la Ste Vierge vient de ce que l'an 1253. lorsque ces Religieux parurent la premiere fois avec l'habit qui leur fut donné par l'Evêque Arding, les enfans à la mammelle s'écrierent: Voilà les Serviteurs de la Vierge. Cet Ordre, comme on le voit, est fort différent des Guillemins ou Blancs-Manteaux institués à Marseille.

Servite. s. f. Il y a aussi des Religieuses *Servites*, établies dès le temps des sept premiers Fondateurs, si l'on en croit le P. Giani: mais comme le premier monastere dont il parle, est celui de Porcharia, entre Narni & Todi, il y a de l'apparence qu'elles n'ont commencé que du temps de saint Philippe Bénizi, qui ayant converti deux fameuses courtisannes, les renferma dans un lieu près de Porcharia, où elles observerent les Regles des Servites. *P. Hélyot, T. III. c.* XXXIX.

SERVITEUR. s. m. Qui révere quelqu'un, qui lui obéit, qui le sert. *Servus, Minister*. Les Apôtres ont été de grands, de fideles *Serviteurs* de Dieu. Le Pape, par humilité s'appelle dans ses Bulles, le *Serviteur des Serviteurs* de Dieu, *Servus Servorum Dei*. Et les premiers qui prirent cette qualité, furent les Papes Damase & Grégoire le Grand, comme dit Jean Diacre. On dit que S. Grégoire le prit pour réprimer par sa modestie la vanité de Jean P. de CP. qui prenoit le titre d'Œcuménique. Voyez du Cange, qui remarque aussi que ce titre a été pris par quelques Evêques, quelques Rois, quelques Princes & quelques Moines. L'Ecriture nous apprend que, quoi que nous fassions, nous serons toujours des *serviteurs* inutiles. Ce Magistrat, ce Capitaine, sont de bons *serviteurs* du Roi, qui ont été toujours dans ses intérêts. J'ai été de tout temps *serviteur* de votre famille, c'est-à-dire, j'ai été toujours ami de vos parens.

On appelle aussi un *serviteur* domestique, celui qui est aux gages d'un maître, ou qui est attaché à lui par l'espoir de la récompense. *Minister, vel servus domesticus*. On le dit aussi de ceux qui servent des Communautés. Les Bédeaux sont les *serviteurs* de l'Eglise. Les Buvetiers sont les *serviteurs* de la Cour. C'est un péché qui crie vengeance, de retenir le salaire des *serviteurs* & servantes.

On appelle parmi le peuple *serviteur*, un garçon qui recherche une fille en mariage, & se dit même de plusieurs qui ont la même prétention. *Amasius*. Cette fille a beaucoup de *serviteurs*. Voilà son *serviteur*, son accordé qui la mene à l'Eglise.

On se sert aussi de cette formule pour clorre toutes les lettres, ou pour faire des complimens & des adieux. Je suis votre très humble, très-affectionné & très-obéïssant *serviteur*. *Tuus servus humillimus & addictissimus*.

Serviteur, se dit ironiquement en cette phrase: Je suis votre *serviteur*, pour dire, je ne suis pas de votre avis, je ne ferai pas ce que vous me proposez. *Non tibi assentior*. Je suis *serviteur* à ses ouvrages, je ne les trouve pas bons. *Serviteur* à la paillasse, ou *serviteur* à la guerre, se dit de celui qui est ennuyé de coucher au corps de garde, ou en général de celui qui veut changer de profession.

> *Jean m'invite à dîner avec cérémonie,*
> *Et me fait une litanie*
> *De trente conviés que je ne connois pas;*
> Serviteur *à son grand repas,*
> *J'aime à manger en compagnie.* Sénecé.

On dit aussi:

> *Pour bien servir & loyal être,*
> *De* serviteur *on devient maître.*

☞ Serviteur. C'est la qualité qu'affectent de prendre les garçons qui travaillent dans les sucreries; ainsi un Négociant dit: j'ai 15. ou 20. *serviteurs* dans ma sucrerie. *Dict. de Comm.*

Serviteur. Ce mot, en parlant de ce que l'on exige des petits garçons, signifie, révérence. *Salutatio*. Faites *serviteur* à Monsieur, c'est-à-dire, baisez la main & faites la révérence.

SERVITUDE. s. f. Esclavage, captivité, condition servile. *Servitus, servitium*. Ceux qui ont été en *servitude*, sçavent mieux le prix de la liberté. On peut compter la *servitude* entre les genres de mort, puisque ceux à qui l'on imposoit le joug de la *servitude*, cessoient de vivre pour eux, & ne respiroient que pour un autre. Tour. Le Concile de Verberie décide, c. XIII. que la *servitude* ignorée rend le mariage nul.

Servitude, se dit aussi de toute sorte de sujettion & de dépendance d'un maître. *Subjectio, dependentia, servilis conditio*. Les commis, les clercs sont en une perpétuelle *servitude*, ils doivent être toujours à leur bureau, à leur étude; les portiers à leur porte.

> *Et quand la* servitude *a pris l'homme au collet,*
> *J'estime que le Prince est moins que son valet.*
> Régnier.

Servitude, signifie encore, oppression, soumission, sujettion à l'empire, à l'autorité d'un Prince, ou d'un Tyran qui abuse de son pouvoir. *Oppressio, summissio, subjectio*. Les Chrétiens d'Orient gémissent sous la dure *servitude* des Turcs. *Dura servitus*. Les peuples aident eux-mêmes à se mettre sous le joug & sous la *servitude*: une partie prête les mains pour asservir l'autre. S. Evr. Les Romains sous Tibere couroient à la *servitude*. Ab. Il y a des ames nées pour la *servitude*. Tour. Il faut peindre un Romain agité d'une liberté farouche, autrement qu'un flatteur du temps de Tibere, qui s'abandonnoit à la *servitude*. S. Evr. Il préfere une *servitude* paisible aux miseres de la fuite. Fléch. Pourroit-on s'imaginer que les hommes eussent, d'un côté, tant d'ardeur pour la liberté, & de l'autre, tant d'inclination pour la *servitude*? Font. La *servitude*, même la plus justement établie, est une espéce de prison, où l'ame décroît & se rappetisse en quelque sorte. Boil.

Servitude, signifie aussi, attachement, assujettissement; contrainte que forment les devoirs, ou les engagemens de la société, esclaves des passions. *Addictio, mancipatio, servitus, servitium*. Une grande fortune est une grande *servitude*. Ablanc. Une partie de notre *servitude* consiste à ne pas sentir notre esclavage. Port.-R. La vie de la plûpart des hommes n'est qu'une *servitude* continuelle. Fléch. L'application à se venger est une espéce de *servitude*. La Roch. N'appréhendez-vous point tous les égards, tous les devoirs, en un mot, les *servitudes* de la royauté? S. Evr. Les Favoris se dédommagent de leur *servitude*, en se moquant intérieurement des bassesses de ceux qui les suivent. La Br. Je ne blâme point la possession des biens, je n'en blâme que la *servitude*. S. Evr.

Dieu

Dieu ſeul nous peut délivrer de la *ſervitude* de l'amour des créatures. Nic. A la Cour chacun ſe plaint de ſa *ſervitude*, & ne craint rien tant que ſa liberté. Fl. Vous voilà délivrée de la *ſervitude* du mariage. M. Scud. Ceux-là ſont libres, qui ſe ſont affranchis de la *ſervitude* des paſſions. M. Esp. Il y a mille égards & mille bienſéances du monde, dont on ſe fait une eſpéce de *ſervitude*. Bell. Il ne faut pas convertir l'amitié en *ſervitude*. Thua. Qu'il eſt doux d'être libre, & que la *ſervitude* eſt honteuſe a celui qui peut être ſon propre Roi! Mat.

> *Et ſur-tout, redoutant la baſſe* ſervitude,
> *La libre vérité fut toujours mon étude.* Boil.

Sur le déclin de l'Empire fut introduite une nouvelle *ſervitude*, & différente de celle des Romains. Ce fut de laiſſer les terres des Nations ſubjuguées aux poſſeſſeurs, avec des redevances & charges ſerviles. Il en eſt parlé dans le titre du Code, *de Agricolis & Cenſitis*, d'où ſont venus les noms de *Servi cenſiti*, *adſcriptitii*, & *addicti glebæ*, nommés par les Auteurs François *Serfs tréfonciers*, ou *de main-morte*; condition dont les uns étoient taillables à la volonté raiſonnable du Seigneur; les autres abonnés ou abornés, les autres main-mortables, qui n'ayant point d'enfans légitimes, ne pouvoient teſter que juſqu'à cinq ſous; le Seigneur étoit héritier du ſurplus; d'autres de formariage & de pourſuite, qui ne ſe pouvoient marier, ni aller demeurer hors de la Seigneurie: ce qui a encore lieu en quelques Coutumes, comme en celles de Meaux, Troies, Chaumont, Bourgogne, Nivernois, la Marche, &c.

Servitude, ſe dit auſſi en Droit, des redevances ou ſujettions dont les héritages ſont chargés envers d'autres. *Obſequium clientelare*. On diſtingue les *ſervitudes* en trois eſpéces, perſonnelles, réelles & mixtes. La *ſervitude perſonnelle*, eſt celle qui eſt dûe par la perſonne, comme par un eſclave à ſon maître. Elle ſe réduit préſentement à quelques corvées. La *ſervitude mixte* eſt dûe à la perſonne par la choſe comme un uſufruit. Les *ſervitudes réelles*, ſont ou des *ſervitudes* urbaines, ou ruſtiques. Ces *ſervitudes* ne ſont pas différentes par le lieu, mais par la choſe. La *ſervitude urbaine* eſt celle qui eſt dûe par un bâtiment, ou une maiſon, en quelque lieu qu'elle ſoit ſituée, ou à la ville, ou à la campagne, comme une vûe, un égoût. Les *ſervitudes ruſtiques* ſont dûes par le fonds où il n'y a aucun édifice, comme le droit de chemin, ou de paſſage. Il y a des *ſervitudes naturelles*. Par exemple, ſi l'on ne peut recueillir les fruits de ſon champ, ſans paſſer ſur les terres de ſon voiſin qui l'environnent de tous côtés, en ce cas le voiſin eſt obligé de ſouffrir le paſſage, comme une *ſervitude* naturelle. On ne peut acquérir une *ſervitude* par la voie de la preſcription, ſuivant la Loi *Scribonia*. Quelques Juriſconſultes tiennent que les *ſervitudes apparentes* peuvent être preſcrites, parce que pouvant être apperçues, l'on ne préſume pas que le propriétaire les eût ſouffertes ſans être contraint par le titre & par le droit légitime du poſſeſſeur.

Servitude de *talh & de dalh* dans le For de Béarn, tit. des Bocages, art. 3. C'eſt le droit de couper & prendre du bois dans une forêt. *Talh* & *dalh* ſont les inſtrumens dont on ſe ſert pour couper du bois dans une forêt. *Servitude de dent*. Ib. art. 9. C'eſt le droit de faire paître ſon troupeau. *Servitude de Jaſilha*, ou *d'attentat*. Ib. C'eſt le droit de le faire coucher ſur une terre pendant deux nuits pour le faire repoſer. *Servitude de pexe*. Ib. art. 10. C'eſt le droit de le faire paître.

Servitude, c'eſt, par rapport à l'art de bâtir, un droit ſur l'héritage d'autrui, pour un paſſage, un jour, un évier, ou quelque autre ſujettion; ce qui s'appelle *ſervitude* active, qui eſt paſſive à l'égard de celui qui la ſouffre; & quand deux voiſins ont l'un ſur l'autre un pareil droit, on le nomme *ſervitude* réciproque. Il y a des *ſervitudes* pour un temps, & d'autres à perpétuité. Voyez la Coutume de Paris. Davil.

SERVIVI. Mot Latin, premiere perſonne du prétérit parfait du verbe *ſervire*, ſervir, qui ſignifie, j'ai ſervi, & dont en ſtyle de Juriſprudence on a fait un ſubſt. maſc. qui ſe dit de l'acte ou certificat du ſervice actuel qu'un Officier a fait ſelon ſa charge & état, afin d'être payé de ſes gages, & jouïr de ſes priviléges.

SÉRUM. ſ. m. Liqueur aqueuſe, claire, tranſparente, un peu ſalée, qui s'épaiſſit ſur le feu, & qui fait une partie conſidérable de la maſſe du ſang. Le *ſérum* n'eſt point différent de la lymphe: il eſt porté par les arteres dans toutes les parties du corps, d'où il revient en partie par les veines, & en partie par les vaiſſeaux lymphatiques. Le *ſérum* qui eſt dans les arteres & dans les veines, eſt mêlé avec le ſang, mais celui qui eſt dans les vaiſſeaux lymphatiques, en eſt ſéparé. L'uſage du *ſérum* eſt de nourrir les parties du corps, & de rendre le chyle & le ſang plus fluides. L'urine & la ſueur ne ſont que le *ſérum*, qui en circulant a perdu ſes parties nourricieres, & qui s'eſt empreint de ſels uſés & d'autres parties excrémenteuſes, avec leſquelles il s'eſt ſéparé dans les glandes des reins, & dans celles de la peau. L'abondance & le vice du *ſérum* ſont cauſe de pluſieurs maladies. *Seroſitas*.

SÉRVOL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Servulus*. S. Servule vulgairement. S. *Servol* étoit un pauvre mendiant & paralytique à Rome, qui du temps de S. Grégoire le Grand étoit couché pour l'ordinaire ſous le portique qui conduiſoit à l'Egliſe de ſaint Clément. Voyez S. Grégoire, *Hom. XV. in Evang.* & *Dial. L. IV. c.* xiv.

SERVULE. Voyez Servol.

☞ SERY. ſ. m. Bourg de France dans la Champagne, élection de Reims, dans le bailliage de Château-Porcien.

SES.

SES. Vieux pronom qui s'eſt dit pour ſon. Borel. *Suus*. Aujourd'hui c'eſt le pluriel m. & f. de *ſon*, *ſa*. Ce Prince a de grandes qualités, mais elles ſont ſi gâtées par la mauvaiſe éducation, que *ſes* vices l'emportent beaucoup ſur *ſes* vertus.

SÉSAME. ſ. m. Plante qui pouſſe une tige à la hauteur d'un pied & demi, droite, ferme, groſſe, revêtue de feuilles oblongues, pointues, graſſes, d'un verd rougeâtre, les unes dentelées, les autres entieres. Ses fleurs ſortent des aiſſelles des feuilles, grandes, oblongues, évaſées par le haut, ayant quelque rapport par leur figure à un dé à coudre, blanches par dedans, de couleur violette par dehors. Il leur ſuccede des fruits qui ſont des coques angulaires, diviſées chacune en deux loges remplies de ſemences oblongues, huileuſes, jaunâtres. M. Tournefort met le *ſéſame* entre les eſpéces de digitale; il le nomme *Digitalis orientalis*, *ſeſamum dicta*. Quelques uns l'appellent *jugioline*, ou *gingeoline*. Cette plante croît en Syrie, en Alexandrie; les Egyptiens s'en ſervent en fomentation pour l'ophtalmie, pour la toux, pour l'aſthme. On tire de ſa ſemence, par expreſſion, une huile qui eſt bonne à manger, & réſolutive. Les Arabes appellent le *ſéſame* שמשם, *ſamſam*. Cette graine produit preſque autant d'huile au Levant que les oliviers; elle eſt meilleure pour la friture, & elle éclaire mieux à la lampe; elle eſt de plus à meilleur prix. טחינה *talhina*, eſt le nom du marc de cette huile, & קשיבר, eſt le marc du marc; l'un & l'autre ſe mangent, & ſont d'un grand ſecours pour les pauvres.

SÉSAMOÏDE. adj. m. Terme d'Anatomie, qui ſe dit de pluſieurs os fort petits, placés dans les jointures des doigts pour les fortifier, & empêcher qu'ils ne ſe diſloquent. Ils ſont ainſi nommés, parce qu'ils reſſemblent à la graine de ſéſame. *Seſamoides*.

Ce mot vient de *ſeſamum*, ſéſame, & de εἶδος, reſſemblance.

Sésamoïde. ſ. f. Plante qui pouſſe une tige à la hauteur d'un pied & demi, ronde, diviſée en rameaux longs comme la main, revêtue de feuilles fort étroites, ſemblables à celles de la linaire, oblongues, vertes. Chacun des rameaux ſe termine en une eſpéce d'épi oblong, où ſont attachées de petites fleurs mouſſeuſes, de couleur pâle jaunâtre. Il leur ſuccede de petits fruits formés en roſettes coupées en étoile: ces fruits ſont remplis de ſemences menues, pâles. Sa racine eſt blanche, un peu longue. En Latin *ſeſamoïdes fructu ſtellato*. Tournef.

SÉSANNE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de France. *Seſanna*, *Sezania*. Elle eſt dans la Brie Champenoiſe, à treize lieues de Troies, vers le nord.

SÉSANNE. Voyez Sézane.

SÉSANTE. Vieux nom numéral. Soixante. *Perceval*. Borel. *Sexaginta*.

SÉSARGA. s. f. Nom d'une petite Ile de la mer Pacifique. *Sesarga*. Elle est de celles qu'on appelle les Iles de Salomon, & il n'y a rien de remarquable que le volcan de *Sésarga*, qui est une de ces montagnes qui vomissent des flammes. Maty.

SESBAN. s. m. Arbrisseau qui croît en Egypte, de la hauteur du myrte, & dont le tronc est garni d'épines ; d'où vient que les habitans le plantent autour de leurs champs pour leur servir de haies. *Sesbanus arbor*. Ses rameaux sont d'un verd gai, ou peu roussâtres, rudes au toucher. Ses feuilles ressemblent à celles de la securidaca, mais plus longues & plus étroites. Ses fleurs sont jaunes, fort semblables à celles du l'anagyris, disposées en grappes. Il leur succede des siliques approchantes de celles du fenugrec, & qui renferment des semences aussi semblables à celles du fenugrec. En Latin, *sesban*. Alpin. Sa semence est propre pour fortifier l'estomac, & pour arrêter les cours de ventre & les flux des menstrues.

SESCAN, SESCHAN, ou SUKA MORZI. s. s. mm. Noms d'un grand lac de la petite Tartarie, en Europe. *Sescanta palus*, anciennement *Buges*, *Byces*, *Bice*. Il sépare la Tartarie de Nogais de la Crimée, & se décharge dans la mer de Zabache, par un canal qui est fort court. Ce lac n'est séparé du golfe de Nigropoli que par un isthme de demi-lieue, sur lequel est bâtie la ville de Pérécop. Maty.

SÉSÉLI. s. m. C'est un nom qu'on donne d'ordinaire à une espèce de fenouil qu'on appelle *séséli de Marseille*, ou *fenouil tortu*. Cette plante pousse une tige à la hauteur d'un pied & demi, rayée, pleine de moelle blanche, se divisant près de sa racine en plusieurs rameaux tortus & fermes, assez grosse, noirée. Ses feuilles sont semblables à celles du fenouil, un peu plus grosses & plus courtes, plus dures, en plus petit nombre, d'une couleur approchante de celle de l'aneth. Ses fleurs sont petites, composées chacune de cinq feuilles disposées en rose, de couleur blanche, ou quelquefois purpurine. Son fruit est fait de deux graines oblongues, arrondies sur le dos, cannelées, applaties de l'autre côté, de couleur grise blanchâtre, d'une odeur aromatique, d'un goût fort acre. Sa racine est longue, blanche, assez grosse, aromatique. En Latin, *fœniculum tortuosum*. J. Bauh. ou *seseli Massiliense fœniculi folio, quod Dioscoridis censetur*. C. Bauh. La semence du *séséli de Marseille* est discussive, céphalique, propre pour résister au venin. Il y a deux autres plantes auxquelles on a donné aussi le nom de *séséli* : sçavoir, le *séséli* d'Ethiopie & le *séséli* de Morée. Le *séséli* d'Ethiopie est une plante qui a les feuilles semblables au lierre, sinon qu'elles sont moindres, un peu plus longuettes & presque rondes, avec des découpures tout autour en maniere de scie, la plus grande partie attachées de deux à deux ou trois ; la plante est haute, ayant les tiges de deux coudées de haut, garnies de branches avec des têtes comme l'aneth ; sa graine est noire & épaisse comme le froment. Cette plante croît en Provence & en Languedoc. Elle fleurit en automne. La semence du *séséli* d'Ethiopie est très-bonne à ceux qui sont travaillés du haut-mal. La même donnée à boire à toutes les bêtes à quatre pieds, les aide beaucoup à mettre dehors leurs fruits. Les feuilles aussi données à manger ont pareille vertu. Le *séséli* de Morée est aussi une plante qui a les feuilles comme la cigue, toutefois plus larges & plus épaisses. Sa tige est plus grande que celle du *séséli* de Marseille ; elle porte à la sommité une ombelle chargée de graines larges, odorantes & charnues. Cette plante croît dans les lieux âpres & humides, sur les côteaux & sur le Mont Ida. Elle fleurit en automne. La semence du *séséli* de Morée bûe avec du vin, conforte & échauffe l'estomac, aide à faire la digestion ; elle arrête les tranchées & douleurs de ventre ; elle fait uriner, & est très-bonne à ceux qui ne peuvent pisser que goutte à goutte, & contre les chaudes-pisses. Elle provoque les fleurs menstruales, & pousse dehors l'enfant mort ; elle est fort bonne à ceux qui sont atteints du haut-mal. Elle guérit les frissons des fiévres. Elle est très-utile pour aider à la respiration, & aux toux invétérées. Enfin elle est bonne à toutes les parties intérieures. Si on en donne aux bêtes à quatre pieds, elles feront plus facilement leurs petits.

SÉSES. s. m. Vieux mot. Des pois chiches. *Platine*. D'où vient qu'en Languedoc on les appelle *séserons*. Borel.

SÉSIA. s. f. Nom propre d'une riviere de Lombardie. *Sessites*, *Sicida*. Elle a sa source dans les Alpes, aux confins du Valais & du Duché d'Aouste ; traverse la vallée de *Sésia*, & ensuite elle coule sur les confins du Piémont & du Milanois, & se décharge dans le Pô, entre Casal & Valence, après avoir baigné Verceil, Romagnano, & Borgo de *Sésia*. Maty.

Sésia. Borgo di *Sésia*. Nom d'une petite ville d'Italie, située dans la vallée, & sur le lac de *Sésia*, dont on vient de parler, entre le Vercellois & le Novarrois.

SESME. s. m. Sorte de filet à pêcher. *Rate*.

> *Et la pouretė ils nous preschent,*
> *Et les grandes richesses peschent,*
> *Aux grands* sesmes *& aux traineaux ;*
> *Par mon chief il en ystra maux.*
>
> R. de la Rose.

SESQUI. Particule Italienne, qui selon Zarlin veut dire un tout. Brossard. Cette particule n'est point Italienne, mais Latine, & elle ne signifie point un tout, mais un tout plus sa moitié, c'est-à-dire, un tout & demi. Les Musiciens Italiens en la joignant avec *altera*, *terza*, *quarta*, *&c.* marquent par-là une espéce de proportion ; ils s'en servent encore plus particuliérement pour désigner plusieurs espéces du triple, comme on le va voir par les mots suivans. La proportion qui se marque par la particule *sesqui*, & la seconde proportion d'inégalité, qu'on appelle proportion du genre, ou proportion surparticuliere, & qui est, lorsque le plus grand nombre contient le plus petit, une seule fois, & en outre une des parties précisément de ce plus petit, comme 3. 2. car trois contient une fois deux, & en outre une unité qui est une des parties des deux. Or si cette partie restante est précisément la moitié du plus petit nombre, comme 3. 2. cette proportion s'appelle *sesqui-altera*, ou *sesqui-altere*. Si cette partie restante est la troisieme partie du plus petit nombre, comme 4. 3. cela s'appelle *sesqui-terza* ; si elle est la quatrieme partie comme 5. 4. on l'appelle *sesqui-quarta*. Et ainsi à l'infini, ajoutant toujours à *sesqui* le nombre ordinal du plus petit terme. En François on dit *sesqui-altere*, *sesqui-tierce*, *sesqui-quarte*.

Quant aux espéces du triple que l'on désigne par la particule *sesqui*, ce sont les suivantes. 1°. La *sesqui-altere majeure parfaite*, qui est un triple où la breve vaut trois temps, sans même avoir de point. La *sesqui-altere majeure imparfaite*, c'est un triple où la breve pointée vaut trois temps, & deux temps sans être pointée. La *sesqui-altere mineure parfaite*, c'est un triple où la semi-breve, ou ronde, vaut trois temps, même sans point, pourvû qu'elle soit suivie d'une ou plusieurs rondes. La *sesqui-altere mineure imparfaite*, est un triple marqué comme C $\frac{3}{2}$ à côté, où la ronde pointée vaut trois temps, & deux sans être pointée. On pourroit aussi nommer *sesqui-altere*, les triples $\frac{6}{4}$ & $\frac{12}{8}$ selon Bontempi. La *sesqui-octave* est une espece de triple marqué C $\frac{9}{8}$, que les Italiens appellent autrement Nonupla di Crome, où il entre neuf croches au lieu de huit dans chaque mesure, c'est-à-dire, trois croches à chaque temps. La *sesqui-quarte double*, est une espéce de triple marqué C $\frac{9}{4}$ à côté, que les Italiens appellent autrement *Nonupla di semi-minime*, où il entre neuf noires par chaque mesure, au lieu de quatre, c'est-à-dire, trois noires à chaque temps. *Sesqui-tierce*, c'est le nom qu'on pourroit, selon Bontempi, donner à la mesure marquée ainsi $\frac{4}{6}$ $\frac{12}{16}$. Voyez Brossard au mot Sesqui, & au mot Proportiona.

SESQUIALTERE. adj. m. & f. Terme de Géométrie & d'Arithmétique. C'est une proportion faite du composé d'une fois & demie par rapport à un nombre simple, comme de 6 à 9, de 8 à 12, &c. dont le dernier nombre contient le premier & la moitié plus. Dauz. Il se dit de deux lignes, ou de deux nombres, dont le dernier contient le premier une fois avec l'addition de sa moitié. *Sesquialter*. 6 & 9 sont en proportion *sesquialtere*, car 9 contient une fois 6, & encore la moitié de 6 qui est 3 :

20 &c

20 & 30 pareillement, car 30 contient 20, & encore la moitié de 20, qui est 10.

Sesquialtere, est aussi un terme de Musique. Voyez Sesqui.

SESQUISÉPARATISTE. f. m. & f. Nom de secte. *Sesquiseparatista.* Voyez Separatiste.

SESQUIOCTAVE SESQUIQUARTE SESQUITIERCE	}	Termes de Musique. Voyez	{ Sesqui.

☞ SESQUITIERCE. adj. Terme d'Arithmétique & de Géométrie. Il se dit de deux grandeurs, soit nombres, soit lignes, dont l'une contient l'autre une fois avec l'addition de son tiers. Ainsi 4 contient 3 une fois, plus 1 qui est le tiers de 3. Cette raison s'appelle *sesquitierce.*

SESSA. f. f. Nom propre d'une petite ville de la terre de Labour, province du royaume de Naples. *Suessa, Suessa Aurunca.* Elle a le titre de Duché & d'Evêché suffragant de Capoue, dont elle est éloignée de cinq lieues du côté du couchant. Maty.

SESSE. f. f. Bande ou écharpe de toile dont les Orientaux entourent le bonnet de leur turban, & qui leur ceint la tête. Les Emirs, ou descendans de Mahomet ont droit de porter seuls le turban avec la *sesse* de laine verte. Men de Ta. L'habit des femmes de Samos consiste en un dolimen à la Turque, avec une coëffe rouge, bordée d'une *sesse* jaune ou blanche qui leur tombe sur le dos, de même que leurs cheveux, qui le plus souvent sont partagés en deux tresses, au bout desquels pend quelquefois un trousseau de petites plaques de cuivre blanchi ou d'argent bas. Tournef. *Voyage, T. I. p.* 409.

☞ SESSE. f. m. Ustensile de bois long de trois à quatre pieds, quelquefois tout d'une pièce, creux en partie pour ôter l'eau des petits batteaux où il n'y a pas de pompe. *Dict. des Arts.* 1731.

SESSIE. f. f. *Sessia.* Tertullien dans son Livre des Spectacles, c. viii. appelle ainsi la Déesse que d'autres nomment *Seia*, ou *Séja.* Voyez ce mot. Voyez aussi Rhodiginus, *Antiqq. Lect. L. I. c.* xxx. Turnebe, *Adversarior. L. XX. c.* xxxvi. Petrus Crinitus, *de honest. disciplin. L. XXV. c.* xi. & Pamelius sur l'endroit de Tertullien que nous avons cité. Turnebe dit que dans des manuscrits de Pline cette Déesse est appellée Sériam, d'où Pamelius conclut qu'il faut probablement lire *Setia* plutôt que *Sessia*, ou *Seria.* Il y avoit autour de *Sessie*, ou *Sétie*, autant de Déesses qu'il y avoit de semailles différentes. *Setia* viendroit bien de *serere, sero, sevi, satum*, semer.

SESSION. f. f. Terme de Scholastique, qui se dit de chaque séance ou assemblée d'un Concile. *Sessio.* Quand on cite un Concile on dit, en une telle *session*, en un tel canon, ou article. Les *sessions* du Concile de Trente ont été longtemps interrompues.

SESSULA, ou SESSOLA. f. f. Nom d'une ville d'Italie. *Suessula.* Elle étoit dans la Campanie; ses ruines portent encore le nom de *Castel di Suessola.* Elles sont dans la terre de Labour, à trois lieues au nord de Naples.

☞ SESTE. f. f. Mesure de continence dont on se sert à Siam pour les grains, graines & légumes secs. Il faut 40 *sestes* pour le cohi.

SESTERAGE. f. m. Tribut que quelques Seigneurs levoient autrefois sur chaque septier de bled. *Sextariacum. Sextariale.* C'est peut être le même qui est appellé Stélage. Voyez encore Sextelage.

SESTERCE. f. m. C'étoit une monnoie d'argent chez les Romains. Le petit *sesterce* valoit le quart de leur denier d'argent, ou deux as & demi; & selon quelques-uns, en monnoie de France, dix deniers tournois & une maille. Mais ce mot changeoit beaucoup de valeur, selon qu'il étoit au masculin, ou au neutre; car le grand *sesterce* en valoit mille petits: sur quoi il faut voir Budée, qui en a montré les différences fort au long. Il dit que le grand *sesterce* valoit environ 42 livres, monnoie de France. ☞ Quand la quantité des *sesterces* est exprimée par un adverbe, la somme est centuple de ce qu'elle seroit, si elle étoit exprimée par le simple nom numéral. Or à raison de dix deniers & demi tournois le petit *sesterce*, qui est constamment la plus foible évaluation qu'on en puisse faire, le grand *sesterce* reviendra à 43 livres 15 sous de

notre monnoie. Morabin, *p.* 183. Le petit *sesterce* valoit 2 as & demi de cuivre, & étoit la quatrieme partie du denier Romain, & ainsi l'as valant, selon Budée, 4 de nos deniers, dont douze font un sou, & le denier Romain 40 de nos deniers, ou 3 sous 4 deniers, il s'ensuit que le petit *sesterce* valoit dix de nos deniers, & que c'étoit justement un Carolus. Or comme ce petit *sesterce* valoit 3 as & demi, le gros valoit 2 livres & demi d'argent, 400 petits *sesterces* valant une livre d'argent, & 1000, 2 livres & demi. Ce grand *sesterce* valoit de notre monnoie 41 livres 13 sous 4 deniers. Au reste *sesterce* étoit ainsi appellé pour semisterce qui signifie deux & moitié, & la moitié d'un troisieme: car en disant la moitié d'un troisieme, on donne à entendre qu'il y en a deux qui précedent. Les Romains appelloient aussi communément le *sesterce*, *numme* simplement, ou joignoient les deux noms ensemble, *numme-sesterce.* Avec cela ils appelloient le petit *sesterce*, *sestertius* au genre masculin, & le grand, *sestertium* au genre neutre. C'est ce qui les distinguoit. Coutin.

Quelques Sçavans prétendent que la distinction des petits & des grands *sesterces* étoit inconnue aux Romains. *Sestertius* étoit adjectif, & signifioit *as sestertius*, ou deux as & demi: & quand on le mettoit au pluriel, en disant *quadraginta sestertium*, ou *sesquitertia* en neutre, c'étoit une abbréviation, & l'on sousentendoit *millia*, c'est-à-dire, quatre mille *sesterces*: cette opinion est la plus vraisemblable. Il falloit quatre cens mille *sesterces* pour être Chevalier Romain, & huit cens mille pour être Sénateur. Autrefois on marquoit le *sesterce* par *L. L. S.* Les deux *L.* signifioient deux livres, parce que l'*as* étoit du poids d'une livre, & l'*S* faisoit *semi.* Les Libraires depuis en joignant les deux *LL.* par un trait, l'ont exprimé avec ce caractere, *H. S.* Les deux points joints par un tiret qui fait l'*H.* marquoient l'*as*, & l'*S* le demi. Bouteroue dit que le *sesterce* des Anciens valoit deux as & demi, & l'as pesoit une livre de cuivre; il y avoit un autre *sesterce* de cuivre, qui étoit à la taille de 51 à la livre, & de 119 grains au poids; & il falloit mille de ces *sesterces*, pour faire la valeur d'un *aureus* Romain, comme on voit au tit. vii. du Liv. III. des Instit. Ainsi la proportion étoit alors de l'or au cuivre de 1440. Le *sesterce* d'argent fin étoit d'abord de 48. à la livre, du poids de 126. de nos grains.

Sesterce, s'est dit aussi dans l'antiquité, pour tout ce qui contenoit deux entiers & une moitié de quelque chose que ce fût, comme *As* se prenoit pour un total de quelque chose que ce fût.

SESTO. f. m. Nom propre d'un village avec un château & titre de Duché. *Sextum.* Il est dans le Duché de Milan, sur le bord septentrional du Tésin, à l'endroit où il sort du lac majeur, & à deux lieues d'Arona, vers le levant. Maty.

SESTOS. f. m. Nom propre de lieu. *Sestus, Sestos.* C'étoit anciennement une ville de la Thrace. Elle étoit dans la presqu'Isle, sur l'Hellespont, vis à vis d'Abydos. On croit communément qu'elle étoit au lieu où est aujourd'hui le vieux château de Romanie, qu'on nomme aussi *Sesto*: mais selon les conjectures du Chevalier Wheler, cette ancienne ville devoit être à une lieue de l'endroit où est le vieux château de Romanie, du côté du nord, vis-à-vis des ruines de l'ancienne Abydos. Maty. Le château de *Sestos*, dont la figure est triangulaire avec une grosse tour au milieu, est en Europe, vis-à-vis d'Abydos qui est plus fort que *Sestos.* Du Loir, *p.* 211.

SESTRE, le grand SESTRE. subst. m. Nom propre d'un bourg de la Guinée, en Afrique. *Sestrum magnum.* Il est sur la côte de Malaguète, vers le cap de Palmas. On nomme quelquefois ce lieu, Paris, parce que l'an 1366. nos François y bâtirent un fort, qu'ils ont depuis abandonné. Il y a sur la même côte, le petit *Sestre*, au couchant du grand.

SESTRI-DI-LEVANTE. Nom d'un bourg de l'État de Gènes. *Sextum.* Il est sur le petit cap, où il a un bon port, environ à 11 lieues de Gènes, vers le couchant. On le prend communément pour la ville nommée anciennement *Segesta Tiguliorum*, ou *Tigulia.* Il y a aussi *Sestri-di-Ponente*, qui est un gros village situé environ à une lieue de Gènes, vers le couchant.

SESTUPLE. s. f. Terme de Musique. C'est une espéce de triple mixte. On l'appelle aussi mesure à six temps. M. Brossard croit que c'est improprement qu'on lui donne ce nom, & qu'on la devroit plûtôt nommer *triple binaire*. On n'en trouve que de trois espéces dans les Auteurs, mais on peut y en ajoûter deux autres. La premiére est la *sestuple* de semi-brève, en François Triple de 6 pour 1, ou six un. La seconde est la *sestuple* de minimes, en François, Triple de 6 pour 2, ou six deux. La troisiéme est la *sestuple* de semi minime, ou sesquialtere, en François triple de six pour 4, ou six quatre. La quatriéme est la *sestuple des chroma*, en François, Triple de 6 pour 8, ou six huit. La cinquiéme est la *sestuple* de sémichrome, en François, Triple de 6 pour 16, ou six seize. Voyez Triple.

S E T.

SÈTE, Cap de Sète. *Setius mons*, *Sigium Promontorium*. Ce cap est sur la côte de Languedoc, en France, au midi du lac de Magnelone, & de la petite ville de Frontignan. On a fait un beau port près de ce cap; on l'appelle le Port-Louis; & c'est le commencement du fameux canal de *Sète*, ou de Languedoc, qui va se rendre dans la Garonne à Toulouse.

☞ SÉTE. s. f. Province d'Afrique dans la basse Éthiopie, au Royaume de Lovango, à 16 lieues de Majumba.

SÉTÉRÉE. s. f. Voyez Sétine.

SÉTEUILLE. s. f. Nom d'un petit poisson, qui se prend en certain temps de l'année dans la Seine.

SÈTHIEN, enne. s. m. & f. Nom d'anciens Hérétiques qui étoient une branche des premiers Gnostiques. Ils ont été ainsi appellés, parce qu'ils faisoient gloire de tirer leur origine de Seth fils d'Adam. *Sethianus*. Quelques-uns disent aussi *Sethinianus*, Séthinien. Ils donnoient à Seth le nom de Christ & de Jesus, étant dans cette opinion, que Seth & Jesus étoient le même homme qui étoit descendu du Ciel. Comme ils avoient les mêmes principes de Philosophie que les autres Gnostiques, ils avoient inventé plusieurs fables qu'on voit dans S. Epiph *hær*. xxxix. Ces sectaires se vantoient d'avoir plusieurs livres sous les noms des anciens Patriarches. Ils en atribuoient sept à leur grand Patriarche Seth. Ils en avoient un sous le nom d'Abraham, rempli de faussetés manifestes, auquel ils donnoient cependant le titre d'*Apocalypse*, ou révélation. Le livre intitulé *la petite Genese*, qui a été fort commun autrefois dans les Églises d'Orient, étoit a leur usage. C'est de ce livre qu'ils ont appris le nom de la femme de Seth, laquelle s'appelloit selon eux Horæa. Ils ont pris dans la même source plusieurs autres choses qui ne se trouvent point dans les livres de Moyse. Il se peut faire qu'ils ne soient pas les premiers Auteurs de toutes ces fictions, & qu'ils les ayent empruntées des anciens Juifs Hellénistes.

SÉTIA, SÉTIE. s. f. *Setia*. Voyez Sessie.

Sétia. s. f. Nom propre d'une petite ville de l'État de l'Eglise. *Setinum*. Elle est dans la Campagne de Rome, entre Sermonette & Piperno. Elle étoit autrefois célèbre par ses bons vins : mais son terroir est maintenant fort négligé & presque inculte. Maty.

Sétia. Autre ville de l'île de Candie. *Sethia*. *Cytheum*. Elle est capitale du territoire qui porte son nom, & qui est la province la plus orientale de cette île. *Sétia* est sur le golfe de *Sétia*, le long de la côte septentrionale, à 27 lieues de Candie au levant. C'est une petite ville, mais elle est forte, & a un bon port, & un Évêché suffragant de Candie. Maty.

Monte di Sétia. *Setia mons*, anciennement *Dicte* ou *Dictæus mons*. Montagne de l'île de Candie. Elle s'étend depuis Castel-Pédiada, jusqu'à la côte orientale, où elle forme les caps de Salomon & de Sidero. Cette montagne où les Anciens ont cru que Jupiter avoit été nourri, porte aussi le nom de Lassiti. Maty.

SÉTIE. subst. fém. Terme de Marine. C'est un nom que les Turcs Orientaux donnent à leurs barques. *Setia navicula*.

SETIER. Voyez Septier.

SÉTIM. s. m. Nom propre d'un lieu de l'ancienne Terre-sainte. *Sétim*. Il étoit dans la terre de Moab, il échut ensuite aux *Rubénites*, & n'étoit pas loin du Jourdain, ni de son embouchure, dans la mer Morte.

SÉTINE. subst. fém. Mesure des prés dans le pays de Bugei & de Gex; étendue ou quantité de prés que six hommes peuvent faucher en un jour. *Spatium prati quantum uno die sex homines falce tondere possunt*, *Diurnum sex falcium pensum*. On estime la *sétine*, aux pays de Gex, douze charretées de foin de vingt quintaux, qui font vingt-quatre méaux du pays de Bresse. A Genève la *sétine* ou *sétérée* est autant de pré qu'un homme en peut faucher en un jour. *Diurnum falcis unius pensum*. Voyez Collet sur les Statuts de Bresse, L. III. P. II. p. 80. col. 1.

SÉTINES. C'est le nom moderne de la ville d'Athénes. Voyez Athénes.

☞ SÉTIOLER. v. neut. Terme de jardinage, qui se dit de plantes, qui pour être trop serrées & pressées dans leur planche, montent plus haut qu'elles ne devroient : ce qui les rend foibles & menues. Il se dit aussi des branches qui sont dans le milieu des arbres trop touffus & trop serrés. La Quint.

SÉTON. s. m. Terme de Chirurgie. C'est un remède qui sert comme un cautère à détourner les fluxions qui font sur les yeux, en faisant une plaie à la peau de derriére du col, qu'on entretient en suppuration par le moyen d'un fil de coton ou de soie qu'on y passe. On en applique aussi à ceux qui tombent souvent d'épilepsie. *Cauterium filis gossypii transfixum*. ☞ On lui appliqua des cautéres & des *sétons* à la tête. P. Grav. Ce mot vient du Latin *seta*, fil ou méche.

Séton. subst. masc. Nom propre d'un ancien bourg ou village. *Setonum Moridunum*. Il est à l'embouchure de l'Ax, sur la côte méridionale du Comté de Dévon, en Angleterre, aux confins de celui de Dorchester. Maty.

SETTENIL. subst. m. Nom propre d'une forteresse d'Espagne. *Arx Setinilia*. Elle est dans la Grenade, aux confins de l'Andalousie, & au nord de la ville de Ronda. Maty.

SETTERA. Voyez Sestra.

☞ SETTON PULO. s. m. Île de l'Océan Indien; elle est au bout du nord-ouest de Banda, à environ cinq lieues

SÉTUVAL. subst. masc. ou S. UBES. Nom propre d'une ville de l'Estramadure de Portugal. *Cetobrica*, *Catobrix*. Elle est sur la côte, à l'embouchure du Zadaon, & à six ou sept lieues de Lisbonne vers le midi. *Sétuval* est fort, défendu par une bonne citadelle, il a un port fort fréquenté. Les Anglois & les Hollandois tirent de cette ville une très-grande quantité de sel. Maty.

☞ SETZ. s. m. Ville de la Basse-Hongrie, dans le Comté de Baran, à la droite du Danube, sur la route de Bude & de Peter-Waradin.

S E V.

SEU. Vieux s. m. Du sureau. Borel. *Sambucus*.

SEU D'URGEL. Voyez Urgel.

SÉVARD. s. m. Nom propre d'homme. *Siviardus*. Saint Siviard, que l'on appelle plus communément S. *Sévard*, étoit fils de S. Siran ou Sigeran Abbé du Monastére d'Anille au Maine, qui a depuis porté le nom de S. Calais, confondu mal à propos avec S. Siran Abbé de Loroi au pays de Brêne en Berri. Il étoit né de famille noble & accommodée, dans la Paroisse de Dableo au Maine. Baillet, 1. *Mars*. Il fut Abbé de S. Calais au Maine, & mourut le 1. Mars en la huitiéme année du Roi Thierri, c'est-à-dire, l'an de J. C. 687. s'il est question de Thierri III. dont la huitiéme année commence en 686. car s'il falloit entendre Thierri IV. on seroit obligé de reculer sa mort jusqu'en 728. Ce dernier sentiment n'est point hors d'apparence, dit M. Baillet, s'il est vrai que ce Saint ait été Abbé de Saint Calais, dans le temps qu'Aiglibert ou Engilbert étoit Évêque du Mans, comme il est marqué dans la vie de ce Prélat, & si Aiglibert n'a succédé à l'Évêque Béraire qu'en 681. Mais les Bollandistes sont du premier sentiment. Ce Saint est appellé en Latin, non-seulement *Siviardus*, mais encore *Sevardus*, *Sevardus*, & *Sevadus*. Voyez les Bollandistes *Mars*, T. I. p. 65. *Sevardus* est apparemment une faute. Les autres peuvent s'être dits véritablement. Quant au François il faut dire *Sévard* & non

non *Sivard*, c'est l'usage, non pas le plus commun, mais général.

SÉVE. subst. fém. Liqueur enfermée dans les plantes & dans les arbres, qui leur sert de nourriture, & qui monte de la racine jusqu'à l'extrémité de leurs branches. *Vernans humor, succus arborum.* Les Plantes ont deux *séves* par année, en Mars, & en Août. Quelques-uns tiennent que c'est par la pesanteur de l'air que la *séve* monte dans les arbres; d'autres, qu'elle est élevée par la chaleur du soleil. Il est défendu de couper les arbres dans leur *séve*.

Ce mot vient du Latin *sapa.* Mén. D'autres le dérivent de *sapor.* Mais Borel le dérive de *sebum*, qui signifie *suif*; car c'est en effet la graisse de la terre; ou bien de *sep*, comme qui diroit *sepve*, nourriture du sep, comme qui l'appelleroit sepue, ou comme sevrer, de *separare*; ou de sepue, venant de sep.

Séve, se dit aussi d'une qualité de vin, d'une certaine saveur conforme à la nature du cep de vigne, que le cep a communiquée à la grappe, & la grappe au vin, & qui le rend agréable. *Vini humor, vel succus.* C'est une petite verdeur qui se tourne en force quand il est dans sa boite. Les gourmets font grand état du vin qui a de la *séve.* Il y a autant de différentes *séves*, qu'il y a de différens vins. Il nous a fait boire du vin à *séve* veloutée. Mol.

Oui, je gagerois bien, que chez le Commandeur,
Vilandri priseroit sa seve *& sa verdeur.* Boil.

Séve. Vieux pronom féminin. Sienne. Ovide MS.

De la séve *biauté d'escrire.* Borel.

SÉVE Voyez Salve.

Séve. Graisse de la terre qui monte entre les écorces des arbres en telle abondance, que par fois elle sort dehors, & leurs écorces se séparent alors aisément; de sorte que les Bergers en font des flûtes. Et vient non de *sapor*, mais de *sepum.* Borel.

☞ SÉVE. s. m. Village de France près de Paris, où il y a une Verrerie & un beau pont de bois, qui embrasse les deux bras de la riviére de Seine.

SÉVENNES. s. f. & plur. Nom d'une contrée de France *Gebennicus*, ou *Cemmenius tractus.* Elle est dans le Languedoc, ayant le bas Languedoc au midi, le Rouergue au couchant, l'Auvergne & le Forêz au nord, & le Rhône la sépare du Dauphiné vers le levant. Cette contrée renferme trois petits pays, le Gévaudan, le Vélai & le Vivarèz. Mende, le Puy & Viviers en sont les villes principales. Maty.

Les Montagnes des Sévennes. *Cemmus mons, Cemenni montes, Gebenna mons, montes Gebennæ, Cebenna*, ou *Gebennici.* Ces montagnes qui ont donné le nom au pays des *Sévennes*, ont environ trente lieues du nord au sud-ouest, commençant vers les sources la Loire, & finissant aux confins du Rouergue, & du Haut Languedoc, vers la ville de Lodéve. Elles sont bien peuplées & bien cultivées. Idem. Ces montagnes sont appellées *Cebennæ & Gebennæ*; de *Kenen*, en ancien Breton, le dos d'une montagne, ou du Syriaque *gebina*, c'est-à dire, *montis supercilium*, selon M Bochart en son Phaleg. Borel. Cambden le dérive de l'Hébreu, גבן *gibbus*, une bosse.

SÉVENSHALE. s. m. Nom propre d'un ancien bourg des Ottadins en la Grande Bretagne. *Sevenshalum, Hunnum.* Il est dans le Duché de Northumberland à six lieues de New Castle, vers le couchant. Maty.

SÉVENT. Vieux mot. Troisiéme personne du pluriel du présent de l'indic. du verbe sçavoir, ils sçavent. Borel. *Sciunt, norunt.*

SÉVENWALE, ou SÉVENVOLDEN. ss. m m. C'est-à-dire, les sept Forêts. *Septem silvæ.* Contrée des Provinces-Unies. Elle est une des trois parties de la Frise, & elle est située entre le Westergow, l'Ostergow, l'Overissel & la Zuiderzée; à la réserve de la petite ville de Sloten, on n'y trouve que des villages. Celui de Backeveen fait conjecturer que c'est en cette contrée qu'étoit la forêt nommée anciennement *Badubenna Lucus.* Id.

SAINT-SÉVER. Nom propre d'une ville de France. *Severopolis. Fanum S. Severi.* Elle est capitale de la Gascogne propre, & située sur l'Adour, entre Aire & Dax, environ à six lieues de chacune. Maty.

Carreau de S. Séver. Espéce de Granit qui se trouve en Normandie. *Granites Neustricus*, ou *Normanicus.* La Basse-Normandie a des carriéres de Granit ordinaire du côté de Granville; & M. Simon de l'Académie Royale des Sciences, qui m'en apporta quelques piéces en 1704. m'a assuré qu'on l'employoit communément dans ce pays-là, sous le nom de carreau de S. *Séver*, pour les chambranles des portes & des cheminées. Ces carriéres s'étendent bien loin, puisque M. Gaudron habile Apothicaire de S. Malo m'a envoyé plusieurs plantes marines attachées naturellement à des morceaux de Granit. Tournef. *Voya. du Lev. T. I. p.* 308.

☞ SÉVERAK. s. m. Ville de la Turquie en Asie, sur la route d'Alep à Tauris par Diarbekir, & Van.

SÉVERE. adj. m. & f. Exact, rigide, inflexible, religieux observateur des lois, de la discipline & des regles. *Asper, severus, austerus, rigidus.* Un Magistrat doit être *sévere* & impitoyable pour les perturbateurs du repos public. Combien de Juges risquent d'être trop *séveres* de peur d'être trop indulgens? Tuil. Autrefois c'étoit assez d'être *sévère*, pour être cru vertueux. S. Evr. Un Général a besoin d'être *sévère* à réprimer la licence des soldats. Un Auteur a besoin d'un *sévère* censeur qui ne lui pardonne point ses fautes.

Sévere, à l'égard des femmes, signifie particulierement, Cruelle, insensible, dont le cœur est inaccessible aux Amans. *Austera, acerba, difficilis, parum humana.* J'étois en commerce avec une femme moins belle, & moins *sévere* que vous. P. de Cl. C'est une politique usée à l'égard des femmes que de contrefaire les *séveres*, & de se parer d'une fierté scrupuleuse. Bell. Une femme qui a quelque soin de sa réputation, & qui veut être vertueuse ne sçauroit être trop *sévere*.

Sévère, se dit des choses, aussi bien que des personnes. Les lois de Draco étoient fort *séveres.* *Leges severæ, asperæ, rigidæ, graves.* Les Romains se firent une vertu *sévère*, éloignée de la politesse & de l'agrément, & opposée à la moindre apparence de corruption. S. Evr. La vertu toute *sévere* qu'elle est, doit être préférée aux erreurs flatteuses. M. Esp. On ne sçauroit trouver des supplices trop *séveres*, ni trop cruels pour punir le parricide. Cénsi a dit en parlant de la mort.

Et la sévère loi
Qui peut tout sur mes jours, ne peut rien sur ma foi.

Sévère, se dit aussi en parlant d'une mine austére, chagrine & refrognée, ou d'une conduite grave & austère. *Severus, austerus, durus, gravis.* On peint les Catons, avec un front, un visage *sévere.* On reproche à Manlius d'avoir été d'une humeur trop *sévere*.

SÉVEREMENT. Adverbe. D'une maniere sévère, *Severè, austere, rigorose graviter.* On ne sçauroit punir trop *sévèrement* les assassins, les empoisonneurs Cette beauté traite bien *séverement* ses adorateurs. Il faut juger bonnement d'autrui, & *sévèrement* de nous-mêmes. Nic.

SÉVÉRIEN, enne subst. masc. & fém. Nom de secte. *Severianus, a.* Il y a eu deux sortes d'Hérétiques nommés *Sévériens.* Les premiers qui ont été dès le commencement du troisiéme siécle, étoient une branche de Gnostiques impurs. Leur Chef appellé Sévérus soutenoit plusieurs dogmes impies, qui sont rapportés par saint Epiphane, *Hær.* xlv. Les autres Hérétiques appelés *Sévériens*, étoient de la secte des *Acéphales Eutychiens.* Leur Chef nommé *Sévere*, qui étoit un très-méchant homme, s'empara du Siége d'Antioche en 513. Il fit tous ses efforts pour abolir le Concile de Calcédoine. Voyez *Monothélites.* Hoffman appelle ces derniers Sévérites, *Severita.*

SÉVÉRIE. Voyez Sibaria, & Novogrod, Sewierski.

SANTA-SEVERINA. Nom propre d'une ancienne ville de la grande Gréce. *Siberena, Siberina.* Elle est maintenant dans la Calabre Ultérieure, sur la riviére de Nétho, aux confins de la Calabre Citérieure, & à quatre lieues de Cottone, vers le couchant. *S. Severina* est une petite ville

ville, mais bien peuplée, & qui a un Siége Archiépiscopal. Matt.

SÉVÉRINO. Voyez Zévérinam.

SAN SÉVÉRINO. Nom d'une ville épiscopale de l'Etat de l'Eglise en Italie. *Fanum S. Severini, Septempeda nova*. Elle est dans la Marche d'Ancone, sur la riviere de Potenza, à six lieues de Macerata. L'Evêque de *San-Sevérino* est suffragant de Fermo. Cette ville fut bâtie l'an 1198. près des ruines de l'ancienne *Septempeda*, ville du *Picenum*, détruite par les Goths l'an 543.

SÉVÉRITÉ. s. f. Inflexibilité, rigueur, exactitude à observer les loix, à en punir les contraventions. *Austeritas, rigor, rigiditas*. La *sévérité* des loix & des peines est ce qui conserve les Etats en paix. Cet Auteur écrit avec une grande *sévérité*, il châtie bien son style, c'est-à-dire, il est exact sur les regles de la Grammaire, sur les loix du langage.

Sévérité, se dit aussi d'une certaine vertu farouche, & accompagnée de rigidité. *Severitas, morum austeritas*. Ce vieillard a vécu dans une grande *sévérité* de mœurs; sa *sévérité* est peinte sur son visage. Il faut avoir une *sévérité* discrete & tempérée par la douceur. Fléch. Les regards de cette femme montrent une grande *sévérité*. Une extrême *sévérité* éteint l'amour. Ch. de M. Elle réprima, par une sage *sévérité*, les vivacités de son esprit, & les saillies naturelles d'une fierté encore naissante. Fléch. On peut quelquefois chercher un tempérament judicieux entre l'entiere impunité, & la *sévérité* tout-à-fait exacte. Herman. La gravité peut donner du respect, mais la *sévérité* n'est propre qu'à s'attirer la haine. Ch. de M. Une *sévérité* trop farouche se fait redouter. Bell. Velleïus Paterculus dit de Séjan, qu'il avoit une *sévérité* agréable & tempérée par une gaieté des premiers temps. Bouh. La *sévérité* des femmes est un ajustement & un fard qu'elles ajoutent à leur beauté. Rochef. La *sévérité* marque mieux la grandeur des Souverains que la clémence. Bizot. Il ne faut pas endormir le pécheur par de fausses espérances, ni l'effaroucher par des *sévérités* indiscrettes. Fléch. Caton s'attira le respect de tous les Romains par sa *sévérité*. Bouh. ☞ Des gens de la derniere *sévérité* dans leurs leçons, mais de la derniere Indulgence dans leurs exemples. Bourdal. *Exhort. II. p.* 101. On remarque dans la conduite de cette femme une retenue & une *sévérité* scrupuleuse, qui condamne les moindres libertés. Bell. Trop de *sévérité* rebute, une complaisance outrée devient fade. Il faut assaisonner ces deux vertus, afin que la complaisance ôte à la *sévérité* ce qu'elle a d'amer, & que la *sévérité* donne quelque chose de piquant à la complaisance. Idem.

SÉVERONDE. Voyez Subgronda. C'est la sortie d'un toit sur la rue, dite en Latin *Subgrundium*.

SÉVESTIA. s. f. Nom propre d'une ancienne ville épiscopale de Cilicie, suffragante de Tarse. *Augusta, Sebaste*. Elle est maintenant sur la côte de la Caramanie en Natolie, entre Scalemure & Tarse. Matt.

SEVETTE. Voyez Salve.

SÉVIE. Voyez Sang.

SÉVICES. s. f. plur. Outrages ou mauvais traitemens que fait un Supérieur domestique à ceux qui lui sont soumis. *Sævities*. Quand il y a preuve de *sévices*, une femme peut demander séparation d'avec son mari. Quand un maître use de grandes *sévices* envers son apprenti, il y a lieu de résoudre son obligé, on la renvoie aux Jurés pour le pourvoir d'un autre maître. Il n'est en usage qu'au Palais.

☞ SÉVIGNAC. Bourg de France dans la Bretagne, au diocese de S. Malo, avec titre de Marquisat.

SEUIL. s. m. La marche, la piece de bois ou de pierre qu'on met au bas de la porte. *Limen*. C'est la partie inférieure d'une porte, ou la pierre qui est entre ses tableaux, & qui ne differe du pas, qu'en ce qu'elle est arasée près le mur. Le *seuil* a quelquefois une feuillure pour recevoir le battement de la porte mobile. Davil. Paris étoit autrefois si dangereux, qu'on n'osoit sortir le *seuil*, le pas de sa porte, sans crainte d'être volé. C'est un crime capital & irrémissible en Tartarie, de marcher sur le *seuil* de la porte en entrant en quelque lieu : témoin Rubruquis en son Voyage de Tartarie. Tavernier dit aussi qu'on punit très-sévérement en Perse ceux qui marchent sur le *seuil* des Mosquées, ou des Palais du Roi.

Ce mot vient de *solum*. Ménage. D'autres le dérivent de *salio*; d'autres de l'Allemand *schiwel*, qui signifie la même chose.

Seuil, se dit aussi des pieces de bois qui servent à fermer les batteaux, tant à l'avant qu'à l'arriere. *Tigna constrictoria*. On appelle encore *seuil d'écluse*, la piéce de bois posée de travers entre deux poteaux au fond de l'eau, qui sert à appuyer par le bas la porte ou les éguilles d'une écluse ou d'un pertuis. Davil.

On appelle aussi sur les rivieres un *seuil* d'ancre, la piéce de bois qui est attachée au-dessous de l'anneau, & qu'on appelle *jas*, ou *jouet*, ou *essieu* sur la mer.

Seuil, se dit aussi d'une grosse pierre ou d'une grosse piéce de bois avec feuillure, arrêtée aux bords de la contrescarpe d'un fossé, pour recevoir le battement d'un pont-levis, quand on l'abaisse. On l'appelle aussi sommier. Davil. *Fulcrum pontis arrectarii*. Quelques uns l'appellent *chevet*. M. Félibien écrit *seuille*.

SÉVILLE. s. f. Nom propre d'une ville d'Espagne, capitale de l'Andalousie, & située sur le Guadalquivir, à seize lieues au-dessus de son embouchure, à vingt-deux au-dessous de Cordoue. *Hispalis, Hispal, Ispalis*. *Séville* est, après Madrid, la plus grande & la plus considérable ville d'Espagne. Les Espagnols en font tant d'état, qu'ils disent que qui n'a pas vû *Séville*, n'a rien vû de merveilleux, & que quand Dieu aime quelqu'un il lui donne une maison à *Séville*. Il y a dans cette ville un Archevêché, une Université, un Parlement, un Tribunal d'Inquisition, & un Bureau général où l'on porte tout l'or & tout l'argent qui vient des Indes pour l'Espagne, & où l'on réduit ces métaux en monnoie. Il y a dans *Séville* quantité de Couvens & d'Eglises; sa Cathédrale passe pour la plus grande d'Espagne. Elle a un clocher extrêmement haut, où il y a vingt-deux grosses cloches, & il est si large & si commode, qu'on y monte à cheval, & même en litiere. On assûre que l'Archevêque de cette ville a cent mille écus de revenu, & son Chapitre six vingts mille. Maty. *Séville* est, selon M. Harris, à 37 d. 36 m. de latitude, & à 12 d. 20 m. de longitude.

Séville la-vieille. Nom d'un village de l'Andalousie, situé sur le Guadalquivir, environ à une lieue de Séville. *Hispalis vetus*. La situation de ce village, les masures qu'on y voit, & le nom de Talca que ses campagnes portent, font juger qu'il est l'ancienne *Italica*, ville épiscopale, suffragante de *Séville*, & patrie des Empereurs Trajan, Adrien & Théodose le Vieux, & du Poëte Silius Italicus. Maty.

Le Territoire de Séville, *Hispalensis ager*. Contrée de l'Andalousie. Elle dépend de la ville de *Séville*, & elle est divisée en quatre parties, qu'on nomme l'Axarafe, la Sierra Constantina, la Camparpine ou la Vanda Morisca, & la Sierra d'Aroche. Maty.

Séville de l'Oro. Nom d'une petite ville de l'Amérique. *Hispalis*. Elle est sur la côte septentrionale de la Jamaïque, où elle a un assez bon port. Les Espagnols l'ont fondée, & les Anglois la possedent; mais elle est presque ruinée. Maty.

SEUILLET. s. m. Terme de Marine. Petit seuil, ou planche endentée, qui se met sur la partie inférieure du sabord pour couvrir l'épaisseur du bordage, & empêcher que l'eau n'endommage les membres du vaisseau. *Parvum limen*.

SÉVIR. v. n. Punir, châtier. *Sævire, punire, plectere*. Les loix ne sçauroient trop *sévir* contre les méchans, les Magistrats contre les chicaneurs. Cette procédure mérite que la Cour *sévisse* contre ce Procureur. Il n'a d'usage que dans le Palais.

Sévir, signifie aussi, user de mauvais traitemens envers ceux de sa famille. *Duriùs tractare, agere cum aliquo*. Cette femme s'est déja plainte que son mari avoit *sévi* plusieurs fois contre elle, qu'il avoit *sévi* en sa personne, qu'il l'avoit battue & outragée.

☞ Sévir. s. m. C'est le nom d'un Officier chez les Romains. Il y avoit deux sortes de *Sévirs*. Les premiers étoient des Décurions des six Décuries des Chevaliers Romains. Les seconds étoient les principaux Officiers des colonies, auxquels on accordoit même le titre d'*Augustales*

gustales. Le Trimalcion de Pétrone est titré de *Sévir-auguste*, au pied du trophée que lui érigea Cinname son thrésorier.

SEUL, SEULE. adj. Qui est considéré en particulier, qui n'a point d'égal, qui est unique. *Solus, unicus, solitarius, singulus*. Il se dit de Dieu par excellence. Il n'y a qu'un *seul* Dieu en trois Personnes. Un *seul* Dieu tu adoreras, & aimeras parfaitement.

On le dit aussi des créatures, & signifie aussi, unique, solitaire, qui n'est accompagné de personne. *Unicus, solitarius*. Il demeure tout *seul* dans un grand logis. Il veut manger *seul*. Je l'ai trouvé chez lui tout *seul* sans compagnie. Il a été *seul* de son avis. L'Ecriture dit, Malheur au *seul*, car il n'aura personne qui le releve après sa chute. Faut-il que la prospérité d'un *seul* homme fasse la calamité publique ? Tour. Il est plus supportable d'être toujours *seul*, que de ne le pouvoir jamais être. Mont. On a quelque honte de se croire, quand on est *seul* à s'estimer & à s'applaudir. Fléch. Il est plus juste qu'un *seul* serve à la félicité des peuples, que non pas que les peuples servent par leur misere à flatter l'orgueil d'un *seul*. Fén. Les hommes vont *seuls* lentement à l'obéissance, & y courent avec la foule. Tour. Il vaut mieux être fou avec les autres, que du sage parti se voir *seul* contre tous. Mol.

Seul, se dit aussi de ce qui est déparié, qui n'a point son pareil. *Impar, imparilis*. Voilà un gand qui est tout *seul*. Un bas tout *seul*, c'est-à-dire, qui n'est point apparié. Il n'est pas honnête à certains Religieux de marcher par la ville *seuls*, & sans compagnon.

Seul, signifie aussi, singulier. *Singularis*. Un combat de *seul* à *seul*, d'homme à homme. *Singulare certamen, seu duellum*.

Eh bien ! nous nous verrons seul *à* seul *chez Barbin.*
Mol.

Un monopoleur est celui qui a droit de faire tout *seul*, ou de vendre tout *seul* quelque marchandise. C'est un homme singulier, qui est le *seul* qui vive ainsi.

Seul, se dit aussi de ce qui est unique, qui n'a point de suite, qui est excepté, qui est détaché de toute autre chose. *Unicus, solitarius*. Cette cause ne consiste qu'en un *seul* point, en une *seule* question. Quand on ne sçait qu'une *seule* chose, on est obligé de se taire trop souvent. Mén. C'est la seule consolation qui lui restoit dans son mal. *Hoc erat unicum in malis solatium*. C'est la *seule* personne que je sois capable d'aimer. Uranie est *seule* aimable & belle. Voit. Il lui a fermé la bouche d'un *seul* mot. Le *seul* remede de son mal, c'est la patience. *Unicum mali sui remedium, patientia*.

Seul, se dit proverbialement en ces phrases. Un malheur ne vient jamais tout *seul*. *Malum attrahit malum*. Il vaut mieux être *seul* qu'en mauvaise compagnie. Un Ancien a dit, qu'il n'étoit jamais moins *seul* que quand il étoit *seul*, parce qu'il s'entretenoit avec ses livres. *Nunquam minus solus, quàm quum solus*.

SEULE ou SEULLE. s. f. Vieux mot qui se trouve dans les Coutumes de Nivernois & d'Orléans, & qui signifie une solive. *Tignum, trabs lacunaria*.

SEULEMENT. adv. relatif, qui marque quelque précision, augmentation ou diminution. *Solùm, tantùm, tantummodò, duntaxat, non tantùm, sed etiam*. Il faut non *seulement* éviter le mal, mais encore faire le bien. Ils n'étoient pas un nombre suffisant pour faire un Arrêt, ils étoient *seulement* six. Faites-moi *seulement* réponse, & me laissez le soin du reste. Il ne m'a pas *seulement* présenté un verre d'eau. Il ne mourra pas de ce coup là, il en aura *seulement* la peur.

SEULET, ETTE. adj. diminutif de *seul*, qui se dit des personnes jeunes qu'on laisse sans secours. *Sola, unica*. Il n'est guère en usage que dans les Poësies pastorales, & principalement dans les chansons :

Un jour la jeune Lisette,
Couchée à l'ombre d'un bois,
Disoit d'une triste voix :
Hélas ! Faut-il rêver seulette ! Mol.
Non, non, je n'irai plus au bois seulette,
Sans ma houlette.

SEULLE. s. f. Lieu où l'on met des marchandises en dépôt. *Mercium receptaculum*. C'est aussi le lieu où l'on met le sel en magasin. *Salis apotheca*. Voyez l'art. 41. du tit. 14. de l'Ordonnance du Sel.

☞ SEULLON. s. m. Saillon. Sillon. Le *seullon* de terre a quatre pieds de largeur, & six-vingts pieds de longueur. *Gousset sur la Cout. de Chaumont, Paris, 1579. folio 12. verso*.

SEULX. Vieux adj. Seul. Borel. *Solus*.

SEUMER. Vieux v. act. Semer. Borel. *Serere, seminare*.

SEURE. s. f. La ville qu'on nommoit autrefois *Seure*, prit le nom de Bellegarde l'an 1620. lorsque Louis XIII. l'érigea en Duché-Pairie. Elle est en Bourgogne sur la Saône, au-dessous de S. Jean de Lauoe.

Seure. s. f. Nom propre de deux rivieres de France, dont l'une s'appelle la *Seure* Nantoise, & l'autre la *Seure* Niortoise. *Separa*. La *Seure* Nantoise, *Separa Nannetensis*, a sa source dans le Poitou, où elle baigne Mortagne, ensuite entrant dans la Bretagne, elle se décharge dans la Loire, vis-à-vis de la ville de Nantes. La *Seure* Niortoise, *Separa Niortensis*. Elle baigne Niort, passe fort près de Maillezais, & se décharge dans la mer de Gascogne, entre la Rochelle & Luçon.

SEVRER. Vieux v. act. Séparer, & delà dessevrer, séparer. *Separare, distinguere*. Il fut pieça fait un nouvel statut en l'Eglise, qui *dessevra* l'ordre de mariage de la Prestrise. Alain Chartier. Dans la regle de S. Benoît traduite en vieux langage : Si est une bonne envie qui *dessevre* des vices. Borel.

Ce mot s'étoit fait de *separare*, en changeant le p en *b*, & le *b* en *v* consonne. *Séparer, sébarer, sévarer, séverer, sévrer*.

SEVRER. v. act. Empêcher un enfant de téter, l'accoutumer à prendre d'autres alimens que le lait de la nourrice. *Lactenti puero mammam subducere*. On doit *sevrer* l'enfant à l'âge de deux ans, & le *sevrer* peu-à-peu. Valam. On a été obligé de *sevrer* cet enfant au bout de l'an, parce que sa nourrice n'avoit plus de lait ; on l'a *sevré* en mettant du chicotin sur la mammelle. Il y a des femmes chez qui on met les enfans en pension pour les *sevrer*.

Ce mot vient du Latin *separare*, parce qu'en vieux langage *sevrer* signifioit seulement *séparer*, & en effet les enfans qu'on *sevre*, on les sépare de leur nourrice. Mén. Les uns tirent ce mot de *separare*, mais il me semble qu'il peut venir de *exuberare*, tirer de la mammelle. Borel. La premiere étymologie vaut mieux.

Sevrer, se dit aussi des animaux à quatre pieds. *Sevrer* un veau. *Sevrer* un poulain. Soleisel. *Ablactare, à mamma depellere, disjungere*.

Sevrer. Ce mot s'emploie figurément par les Jardiniers. *Sevrer* un arbre greffé en approche, *sevrer* une marcotte, c'est séparer cet arbre, ou cette marcotte, de l'arbre ou de la plante où ils tenoient, & dont ils sont les enfans. La Quint. *A matre depellere*.

Sevrer, se dit figurément en Morale, en parlant des obstacles qu'on fait aux prétentions de quelqu'un, & signifie, priver, frustrer. *Privare, depellere*. Il espéroit épouser cette fille, mais il est venu un tiers qui l'en a *sevré*. Celui qui veut faire son salut, se doit *sevrer* de lui-même de tous les plaisirs de la vie. On sauve la fragilité d'une femme en la *sevrant* avec prudence des compagnies qui pourroient corrompre ses mœurs. Vill. Nous nous *sevrons* difficilement d'une habitude sucée avec le lait. Tour. Être nouveau *sevré* sur le Parnasse, c'est être encore jeune Poëte.

Je connois peu Phébus & ses douceurs,
Je suis nouveau sevré *sur le mont des neuf Sœurs.*
Boil.

Sevré, ée. part. pass. & adj. *Ablactatus, à mamma disjunctus, depulsus*.

☞ SEURTANCE. s. f. Vieux mot. Assûrance, gage. *Poës. du Roi de Nav.*

SEUS. Vieux adj. Seule. Borel. *Solus*.

☞ SEUSNE. s. f. On nomme ainsi en Bretagne un grand filet, ou espéce de seine, dont se servent les équipages des vaisseaux qui vont à la pêche de la morue, pour prendre le caplan ou petit poisson, duquel se fait l'attrait des hameçons dont sont armées les lignes à pêcher la morue. Chaque bâtiment a ordinairement trois *seusnes*.

SEWER. s. m. Nom propre d'une riviere de la Momonie, en Irlande. *Suirius*. Elle baigne Clummel, Clarick & Waterford, & s'étant jointe au Barrou, elles forment conjointement le petit golfe, qu'on nomme le Havre de Waterford. Maty.

S E X.

SEXAGÉNAIRE. adj. m. & f. Qui est parvenu à l'âge de soixante ans. *Sexagenarius*. Quelques Casuistes dispensent les *sexagénaires* du jeûne. La loi Pappia Poppea défend le mariage aux hommes *sexagénaires*, parce qu'à cet âge le sang est presque glacé dans les veines.

> *Oh! que cela doit plaire!*
> *De voir un goguenard presque* sexagénaire.
> Molière.

SEXAGENE. s. f. Terme d'Arithmétique Astronomique. *Sexagenarius numerus, sexagenus*. C'est le nombre de 60 degrés du zodiaque, qui comprend deux signes. Le zodiaque a six *sexagenes*. On dit aussi Sextant. Voyez ce mot.

SEXAGESIME. s. f. Fête de Bréviaire. *Sexagesima*. C'est un Dimanche de la seconde classe, dont on fait toujours l'Office, à moins qu'il ne se rencontre avec le jour de la fête du Patron: c'est celui qui suit la Septuagésime, & qui précede le Dimanche gras, qui est la Quinquagésime.

☞ SEXAVA. s. f. Petite ville de Perse, à cinq journées de Comm, sur la route ordinaire de Tauris à Ispahan.

SEXE. s. m. Partie du corps humain qui fait la différence du mâle & de la femelle. *Sexus*. Il y a des hermaphrodites qui ont les deux *sexes*. Le *sexe* viril est le plus fort.

Sexe, signifie aussi les hommes ou les femmes indistinctement. *Uterque sexus*. Le *sexe* masculin, le *sexe* féminin. On a tout passé au fil de l'épée, sans distinction de *sexe* ni d'âge. Les Fidèles de l'un & de l'autre *sexe*. Il est expressément défendu par la loi de Moyse de déguiser son *sexe*. A mon âge il n'y a plus de *sexe*, disoit une Dame fort vieille, pour faire comprendre qu'elle n'avoit plus rien à craindre de la médisance. J'aime votre personne plus que votre *sexe*. Let. d'Heloise a Ab.

Sexe, absolument parlant, ou le *beau sexe*, se dit des femmes & des filles. *Sexus pulcher muliebris*. La foule des Amans est la pierre de touche des charmes du beau *sexe*. La Font. C'est un homme qui aime le *sexe*. Il faut avoir du respect pour le *sexe*, pour le beau *sexe*, pour les Dames. Dieu ne demande aux personnes de votre *sexe*, ni une sublime raison, ni une science fastueuse, mais une dévotion tendre & une foi simple. Flech. Dans les siécles d'ignorance le beau *sexe* étoit sauvage; il ne l'est plus maintenant. La Font. Le *sexe* aime à jouir d'un peu de liberté. Mol. ☞ Cette façon de parler n'est plus guère du bel usage. Ac. Fr. Cependant les femmes ont trop d'empire sur les hommes, pour laisser périr une épithete dont eux-mêmes les ont décorées.

> *Je renonce à jamais à ce* sexe *trompeur*. Mol.

> Sexe *fatal, que Dieu créa dans sa vengeance,*
> *Pour exposer le nôtre à d'éternels tourmens.*

S. Augustin appelle les femmes, le *sexe dévot*.

☞ SEXTANS d'Uranie. Etoile qu'on voit entre les pieds du Lion.

SEXTANT. s. m. Terme de Mathématique. Instrument dont on se sert pour mesurer les angles. La sixieme partie d'un cercle; segment d'un cercle, ou arc de 60 degrés, qui font la sixieme partie des 360 parties dans lesquelles on divise le cercle. *Sextans* de huit pieds de rayon. P. le Comte.

SEXTE. s. f. Terme de Bréviaire. *Sexta*. C'est la troisieme des petites Heures Canoniales, Prime, Tierce, *Sexte* & None. C'est un Office Ecclésiastique qu'on dit à six heures. Grégoire de Tours dit que ce fut un Evêque de Tours qui établit l'Office de Tierce & *Sexte* dans l'Eglise: ce qui a continué jusqu'à présent.

Sexte, en termes de Musique, est une consonance qui provient du mélange de deux sons qui sont en proportion de trois à cinq à l'égard de la *sexte* majeure, & en proportion de cinq à huit à l'égard de la mineure. *Hexachordon*. On les appelle aussi *sixieme majeure*, ou *mineure*, ou *hexacorde majeur* ou *mineur*. Elles comprennent un intervalle de six tons. M. Brossard prétend que c'est traduire fort mal, que d'appeller *sexte* en François ce que les Musiciens Italiens appellent *sesta* ou *sexta*, & il dit toujours *sixte*. Voyez ce mot.

Sexte. s. m. Terme de Droit Ecclésiastique. On appelle ainsi la collection des *Décrétales* faite par le Pape Boniface VIII. *Sextus Decretalium liber, vel codex*. On l'appelle *Sexte*, parce qu'elle est intitulée *Liber Sextus*, comme si c'étoit un sixieme Livre des Décrétales, recueillies par S. Raimond de Pennafort ou Pegnafort, publiées & approuvées par Grégoire IX. Cette collection de Boniface VIII. contient aussi cinq livres de *Décrétales*. Le *Sexte* est un recueil des Constitutions des Papes, publiées depuis la collection de Grégoire IX. sçavoir, du même Grégoire, d'Innocent IV. d'Alexandre IV. d'Urbain IV. de Clément IV. de Grégoire X. de Nicolas III. & de Boniface VIII. par ordre duquel cette compilation fut faite. On choisit entre toutes leurs constitutions celles qui parurent les plus utiles pour être suivies dans les jugemens & enseignées dans les écoles: on en retrancha, & on changea ce qu'on jugea à propos; & comme les Décrétales de Grégoire IX. étoient divisées en cinq livres, ce nouveau recueil fut nommé le *Sexte*, c'est-à-dire, le sixieme, & toutefois il est encore divisé en cinq. Boniface employa à ce travail Guillaume de Mandegot Archevêque d'Embrun, Bérenger de Frédol Evêque de Béziers, & Richard de Sienne, qu'il fit depuis Cardinal en 1298. Voyez la Bulle qui est à la tête du *Sexte*, adressée aux Universités de Bologne, de Padoue, de Paris & d'Orléans. Ce livre fut publié le 3e jour de Mars, à la fin de l'an 1298. c'est-à-dire, en 1299. avant Pâques. On a mis dans le même volume cinq livres des Constitutions de Clément V. successeur de Boniface, sous le titre de *Clémentines*. Il y a aussi vingt Constitutions de Jean XXII. appellées *Extravagantes*. *Extravagantes sic dictæ, quia extra corpus Juris antiqui vagantur*. On y a joint quelques autres Constitutions du même Pape Jean XXII. & de quelques-uns de ses successeurs. La collection de Boniface fut mal reçûe en France, à cause des différends de ce Pape avec le Roi Philippe-le-Bel.

SEXTÉ. adj. m. Terme de Gabelles. Les Receveurs des Greniers à sel sont obligés d'avoir un registre *sexté*, qui contient le nom & les facultés de ceux qui sont sujets à leur grenier, & sur lequel ils doivent écrire tout le sel que chaque particulier leve, ce qui s'appelle décharger le *sexté*. On peut l'appeller en Latin *ratio*, ou *regestum*, *Tabulæ Quæstorum vectigalis quod è sale venali colligitur*, ou *Regiorum salis venditorum*.

SEXTELAGE. subst. m. Droit qui se paye pour raison de grains vendus aux halles. Quelques-uns l'ont étendu au bled vendu dans les greniers & par-tout ailleurs. Le *sextelage* s'appelle ainsi, parce qu'il se paye pour chaque septier de grains. Le *sextelage* est un droit seigneurial. Le *sextelage* du Prieur de Doncheri consiste en deux écuellées pour chaque septier, dont les douze écuellées valent un quartel à la mesure de bled, & quatre quartels valent un septier. Galland, de Laubiere. Voyez aussi Sesterage.

SEXTERÉE. s. f. Dans la Coutume de Troie en Berri, c'est une mesure de terre contenant huit boisselées. Une *sexterée* de terre. Voyez les anciennes Coutumes publiées par M. de la Thaumassiere.

SEXTIL. adj. m. Terme d'Astronomie, qui se dit de l'aspect ou regard de deux astres, quand ils sont éloignés entre eux de soixante degrés. *Sextilis aspectus*. Un *Sextil* de Mars avec la Lune.

SEXTULE. s. m. Poids. Chez les Apothicaires le *sextule* pese une dragme & un scrupule. *Sextulum, sexta pars assis seu libræ*.

S E Y.

☞ **SEY.** f. m. Bourg de France, dans la Franche-Comté, qu'on appelle communément *Sey fur Saône*, parce qu'il eft fitué fur cette riviere, à une grande lieue au-deffus du port fur Saône.

☞ **SEYA**, ou **SEA.** f. f. Ville de Portugal dans la province de Beïra, au couchant de Linharès. En Latin *Sena*.

☞ **SEYDAVI.** f. m. Ce font des foies qui viennent de Seyde, & qui font du crû du pays.

☞ **SEYER** les bleds, vient du Latin *fecare*. *Valefiana*, p. 189. *Séyer* le bled. *Cotgrave*. On difoit autrefois, *fier du bled*, & *fier du bois*, indifféremment. Antoine de Baïf dans fa 14ᵉ Eglogue,

> *C'eft Polybot, qui m'a fi fort troublé,*
> *Près d'Ipocen, où nous ftons le blé.*

Et dans la fuivante :

> *Là fe fauche le jong, où le blé l'en fioit.*

Voyez Nicot au mot *Sie*. On dit préfentement *fier du bois*, & *féier du blé*. Nos Anciens ont dit *foyer du blé*.

> *Comme celui qui les blés foye,*
> *Quand ce meftier je fortiffoye, &c.*

Ce font des vers d'un vieux Manufcrit, rapportés par le fçavant M. Borel, à la page 185. de fes Antiquités Gauloifes. *Mén. Obf. fur la Lang. Fr. T. I. p.* 281.

☞ **SEYMAR-BASSY.** f. m. ou premier Lieutenant général des Janiffaires. C'eft celui qui commande non feulement ces Janiffaires nommés Seymenys, mais encore lorfque l'Aga marche en campagne, il prend le titre de Kaymekan, ou de fon Lieutenant à Conftantinople. Il peut mettre fon propre cachet fur les ordres qu'il expédie, & commande à tous les Serdans ou Colonels de fon gouvernement, fans compter qu'il a le maniement de toutes les affaires des Janiffaires.

SEYMEN-BACHI. f. m. Terme de Relation. Le grand Veneur de l'Empereur des Turcs eft appellé *Seymen-Bachi*, & commande bien à quinze cens hommes qui portent le même nom, tant piqueurs que valets de chien à pié. Du Loir, *p.* 97.

SEYNE. f. f. Nom propre d'une petite ville de France. *Sedena*, *Sazena*. Elle eft dans la Provence, aux confins du Dauphiné & du Comté de Nice entre Embrun & Digne, à cinq ou fix lieues de l'une & de l'autre. Matt.

S E Z.

SÉZANE. f. f. Nom propre d'un petit bourg du Dauphiné, fitué dans les Alpes, entre le mont Genevre & le mont Seftieres, à trois lieues de Briançon, & à quatre de Suze. *Sezana*. Quelques Géographes prennent *Sézane* pour le bourg des anciens Brigantiens, nommé Scingomagus, que d'autres placent à Suze, petite ville du Piémont. Matt.

SEZÉ. f. m. Sorte de fruit particulier à la Chine. Le *fezé* croît prefque dans toutes les provinces de cet Empire. Il y en a, comme des pommes, de plufieurs efpéces. Ceux des terres méridionales font d'un goût fort fucré, & fe fondent en eau. Dans le Chanfi, ce fruit eft plus ferme, plus gros, mieux nourri, & plus aifé à conferver. La peau de ceux qui viennent au midi eft délicate, unie, tranfparente, & d'un rouge éclatant, fur tout quand le fruit eft bien mûr. Quelques-uns font ovales comme un œuf, mais ordinairement plus gros ; ils ont des pepins noirs & applatis ; la chair en eft glaireufe & pleine d'eau : de maniere qu'en fuçant par un des bouts on attire tout le fruit dans la bouche, & c'eft ainfi qu'on les mange. Quand on les fait fécher comme nos figues, ils deviennent farineux, & fe couvrent peu-à-peu d'une croute fucrée qui leur donne un excellent goût.

Ceux de Chanfi, comme j'ai dit, font plus fermes, plus gros, & ont la chair femblable à celle de nos pommes, mais la couleur en eft différente : on les cueille de bonne heure, afin de les laiffer mûrir fur la paille, ou bien on les met quelque temps dans l'eau chaude, pour leur ôter un goût âpre & défagréable qu'ils confervent prefque toujours fur l'arbre. Au refte, les Chinois ne fe donnant pas beaucoup de peine pour les cultiver, parce qu'ils viennent d'eux-mêmes, & que toute forte de terroir leur eft bon. Qua fi l'on ajoutoit l'art à la nature, & qu'on prît foin de les enter, je fuis perfuadé que le fruit en feroit délicieux. P. le Comte.

SÉ ILLE. f. f. Vieux mot. Sicile, île de la Méditerranée. *Sicilia*.

SEZZE. f. f. Nom propre d'une petite ville autrefois épifcopale. *Setia*, *Setinum*. Elle eft dans la Campagne de Rome, près de la Palu-Pontine, à fix lieues de Vélitri, vers le levant. Matt.

S F A.

☞ **SFACCHIA.** f. f. Petite ville de l'île de Candie, au territoire de la Canée, fur la côte du pays des Sfacchiotes.

Sfacchia. f. f. Montagnes de Sfacchia. *Sfacchia Montes*, anciennement *Leuci Montes*, *Leuca Ore*. Ces montagnes font dans le territoire de la Canée, qui eft la partie occidentale de Candie. Elles font vers la petite ville de Caftel *Sfacchia*, & la demeure des Sfacchiotes. Matt.

S F E.

SFÉTIGRADO. f. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée. *Sphetia*. Elle eft dans l'Albanie, aux confins de la Macédoine, & à vingt lieues de Croya, vers l'orient méridional. Les Turcs la nomment Siurgice. Matt.

S G A.

SGARZA ODORATA. Nom d'une fleur. Elle éleve quelquefois fa tige à la hauteur de plus de deux pieds : au bout elle pouffe quelques boutons longuets, qui renverfent des feuilles jaunes, qui forment comme des lis : du fond il fort comme de petits brins de la même couleur. Quand cette fleur n'auroit rien de recommandable que fon odeur, c'eft affez pour la faire eftimer. Elle fe cultive comme la fcabieufe dont on a parlé ci-deffus. Mor.

S G R.

SGRAFIT. f. m. Mot tiré de l'Italien *Sgraffite*, ou plutôt du Grec γράφω. Terme de Peinture. C'eft une maniere de peindre de blanc & de noir, mais qui ne fe fait qu'à frefque, & fe conferve à l'air. *Depictum*. Le *fgrafit* eft deffein & peinture tout enfemble. On ne fe fert du *fgrafit* que pour embellir les façades des palais, & autres belles maifons. Vasari.

S H A.

SHAMS. f. m. Nom du premier mois de l'année des Marchands Arméniens de Sjulfa. *Shams*. Ce mois commence à l'équinoxe du printemps, comme le Neuruz des Perfes. *Schroeder*, *Diff. fur la Lang. Armén.* Voyez Schbat.

☞ **SHAPINS**, ou **SIAPINS.** f. m. pl. Ifle de la mer d'Écoffe, & l'une des Orcades, vis-à-vis de la partie orientale de Mainland.

SHAPOR. f. m. Nom propre d'une ville du Mogoliftan en Afie. *Shapor*. Elle eft dans le Bérar, aux confins du royaume d'Orixa ; & elle eft eftimée, par conjecture, la Sora de Ptolomée. Matt.

☞ **SHAUB**, ou **BAFFETAS.** f. m. Etoffe des Indes, foie & coton, de diverfes couleurs.

S H E.

☞ **SHEADS-TINNEMOUTH**, ou **TINMOUTH-CASTLE.** f. m. Ville d'Angleterre dans le Northumberland. C'eft une place forte à l'embouchure de la Tyne, qui lui donne fon nom.

☞ **SHEBAN**, ou **SIÉBAN.** f. m. Ville de l'Arabie heureufe, au pays d'Hadramout, ce qui fait qu'elle s'appelle auffi Hadramout.

SHENNON, SHANNON. f. m. Nom propre de la plus grande riviere de l'Irlande. *Seuns, Scena.* Elle a sa source eux confins du Comté de Roscomen, & de celui de Latrina en Connacie. Elle coule sur les confins de cette province, de la Lagenie & de la Momonie, & se décharge dans la Mer par une fort large embouchure. Elle baigne Létrim, Jamelton, Arlône & Limerick, & elle forme dans son cours un grand nombre de lacs, dont les plus considérables sont ceux d'Allyne, d'Ese, de Rée, de Derg & d'Agamisch. Matt.

SHEPE HAVEN, ou SHIPHAVEN. f. m. Nom propre d'un port, ou un petit golfe du Comté de Dunghal en Irlande. *Portus Shepens.* Ce port est dans la côte septentrionale, au couchant du lac Swillie, dont il n'est séparé que par un petit cap.

SHEPYE, SHEPEY, ou SCHEPEY. f. m. Nom propre d'une Ile du Comté de Kent en Angleterre. *Shepea insula*, anciennement *Toliapis.* Elle n'est séparée de la Terre-ferme que par une branche de la Tamise, & elle n'a que deux lieues de long & une de large. Quensbourg en est le lieu principal. Matt.

SHERBOR, SHIRBURG. f. m. Nom propre de lieu. *Clarus fons Schurburuum.* C'étoit autrefois une ville épiscopale d'Angleterre. Ce n'est maintenant qu'un bourg considérable par ses manufactures de drap, & situé dans le Comté de Dorchestre sur l'Il, eux confins du Comté de Sommerset. Il y a un autre bourg de ce nom dans le Comté d'Yorck, à quatre lieues de la ville de ce nom vers le sud. Matt.

SHÉRIF. f. m. Terme de Relation. *Scherivus, Consul, Scabinus.* C'est un Officier commis dans chaque comté d'Angleterre. Sa fonction est de faire exécuter les ordres du Roi, de nommer les Jurés, de faire expédier les affaires civiles & criminelles; de prendre soin des revenus, des impôts, des confiscations, pour remettre le tout en thrésor du Roi. Le *Shérif* est comme l'ame des Loix & de la Justice, & c'est le conservateur de la paix & du repos de la province. La charge du *Shérif* ne dure qu'une année. On nomme trois Gentilshommes au Roi, & il en choisit un.

Ce mot vient de l'Anglosaxon Shire ou Shir, qui signifie, province, & Gerel, Comte, du Tudesque, Graw. *Skinner.*

☞ SHINN, ou SIN. f. m. Lac d'Ecosse dans la province de Sutherland. Il est le plus considérable des lacs de cette province, au sud-ouest de laquelle il est situé.

S H O.

SHOANGKIANG Nom de la 13e. des 24 parties que les Chinois donnent à leur année. Elle répond à la fin du mois de Novembre.

☞ SHOGGLE, ville de Syrie, au bord de l'Oronte, qu'on traverse sur un pont de 13 arcades.

S H R.

SHREUSBURY, SHREWESBURY, SHROWESBURY. f. m. Ville capitale du Comté de Shrops en Angleterre. *Salopia.* Elle est située sur la Saverne, à dix lieues de Chester, vers le midi. *Shrowesbury* est fort peuplée, riche par le grand débit des draps qu'on y fabrique, & forte par sa situation, étant environnée par la Saverne de tous les côtés, à la réserve du nord. Matt.

SHROSHIRE, c'est-à-dire, le Comté de Shrops. *Salopia.* Province d'Angleterre. Elle a au nord le comté de Chestre; au levant, celui de Stafford; au midi, ceux de Worcester & d'Héreford; & au couchant, la principauté de Galles. Sa longueur est de treize lieues, & sa largeur de huit. Elle abonde en grains & en bétail, & on y trouve des mines de fer & de charbon. *Shrovesbury* en est la capitale. On y distingue encore les bourgs de Bridgenorth, de Lodlow, de Wenlock, de Bishops-Castle, qui ont séance & voix dans le Parlement d'Angleterre. Matt.

S I.

SI. Préposition, ou conjonction conditionnelle & dubitative. *Si.* Si le ciel tomboit il y auroit bien des allouettes de prises. *Si cœlum rueret, multa caperentur alauda.* On ne

sçauroit faire boire un âne, *s'il* n'a soif. Nous verrons cela Mardi, *s'il* fait chaud. *Si* ce n'étoit votre respect. Cela ne réussira pas, *si* Dieu n'y met la main. Il ne sera rien de ce marché, *si* vous ne voulez. Faut il demander s'il est jour en plein midi? *Si* tant est que vous m'aimiez.

Si, en ce sens, se prend quelquefois substantivement dans le discours familier, pour condition, excuse, ou pour doute; il se joint à *mais*, qui se prend de même. *Conditio, excusatio, exceptio, dubitatio.* Il a toujours quelque *si* & quelque *mais* à apporter, c'est-à-dire, quelque excuse à apporter, quelques difficultés à faire.

> *On n'écouta ni les si, ni les mais;*
> *Sur l'étiquette, on me fit mon procès.* P. du Cerc.

Si, perd son i devant le pronom *il*, mais il ne le perd devant aucun autre mot, par quelque voyelle qu'il commence. Il viendra *s'il* peut. *Si.* Ils auront tort *s'ils* se fâchent. *Si* elle vient, *si* on vous dit, *si* un homme, &c.

Si, étant employé au premier membre d'une période, peut bien être employé aussi au second. *Si* je suis bien heureux à la loterie, & *si* j'ai le gros lot. Mais il est plus élégant de changer le *si* du second membre en *que*, & de mettre le verbe au subjonctif. *Si* je suis heureux à la loterie, & *que* j'aie le gros lot, je vous ferai un présent.

Si, se dit aussi d'une alternative qu'on offre. On l'a condamné à déguerpir, *si* mieux il n'aimoit payer la dette. *Ni, ni si.*

Si, signifie encore, Partant. Ainsi dans cette formule, d'Edits & de Chancellerie, Si donnons en mandement. *Atqui. Itaque, quare, quamobrem.* C'est par où commencent les commissions apposées à la fin des Lettres. En ce sens, il vient de *sic*, de même qu'au suivant.

Si, quand il est mis pour *adeo*, & qu'il signifie, Tellement, veut un *que* après lui, non pas un *comme.* Je ne le croyois pas *si* brave *qu'*il est. Vaug.

> *Iris fait si mal tant de choses,*
> *Qu'on ne sçauroit loüer ce qu'elle fait de bien.* Gon.

Il s'employe quelquefois absolument. *Adeò, tam, ita ut, &c.* Il est *si* bon. Je ne connus jamais d'homme *si* sçavant.

Si, en ce sens, doit être répété à chaque épithéte. Il est *si* généreux, *si* honnête, *si* bienfaisant, *que*, &c. *Ita, tam, adeò.* Et non pas, il est *si* généreux, honnête & bienfaisant, *que*, &c.

Si claires & *si* pressantes que fussent ces preuves dans la première partie, cette seconde y répand une netteté nouvelle. C'est M. Pirot qui parle ainsi dans l'Approbation du IIe. Tome de M. Pélisson. C'est une faute, il falloit dire; Quelque claires & quelque pressantes que fussent, &c.

Si, s'employe quelquefois dans le langage familier, pour, De plus, avec cela, néanmoins, & alors il ne perd jamais sa voyelle, non pas même devant le pronom. *Attamen, veruntamen.* Il est brave & vaillant, & *si* doux & facile. Elle est belle & jeune, & *si* elle est riche. ☞ Il est très-sçavant, & *si* il est modeste. Je souffre plus que vous, & *si* je ne me plains pas. Ac. Fr.

Si est, *si* fait, *si* ferai, *si* ferai-je, sont des façons de parler basses, dont on se sert quand on répond en affirmant. *Sic est, ita est.*

Si, est aussi une particule dubitative. *Utrum? an?* Je ne sçai *s'il* ira. Je ne sçai *si* je pourrai faire cela. Vous demandez *si* je vous aime.

☞ Si. On s'en sert pour affirmer. Vous dites que non, & moi je dis que *si*. Il vient de *sic*, qu'on a employé au même sens dans la basse Latinité. *Dico quod sic.* M. Huet T. II. des Diss. recueil. par M. de Tilladet, p. 221.

Si, ou *si est-ce que*, se disent pour, Néanmoins, mais ils vieillissent. *Attamen, veruntamen.* Quoi que vous puissiez dire, *si* faut-il que vous en veniez-là. Quoi que vous puissiez faire *si est-ce que* vous en passerez par-là.

Si bien que. Sorte de conjonction qui veut l'indicatif, & qui signifie, tellement que, de sorte que. *Ita ut, adeo ut.* Tu m'as rendu amoureux de toutes les femmes, sans qu'une seule soit amoureuse de moi; *si bien qu'il* me faut trouver mille inventions pour en joüir. Ablanc.

Si tant est que. Autre sorte de conjonction qui signifie, S'il

S'il est vrai que. *Si ita est, ut. Si tant est que* le chose soit comme vous le dites, il faudra, &c. Il est du style familier.

SI, est quelquefois substantif. Je vous ai vendu ce chevel à tel *si*, à telle condition que je le reprendrai, si vous y trouvez quelque *si*, quelque défaut. *Eâ lege, eâ conditione, eo pacto*. Ne me parlez jamais d'un *si*, d'un car, ni d'un mais. Cet homme barguigne trop, il met trop de *si* & de car, trop de conditions en ce contrat.

☞ SI. On disoit autrafois. *Sans si*, pour, sens défauts. *Gloss. sur Marot*.

SI. s. m. En terme de Musique, est une septiéme note de Musique ajoûtée depuis 50 ou 60 ans, par un nommé le Maire, aux six anciennes notes inventées per Gui-Arétin, Ut, re, mi, fa, sol, la, *si*, par le moyan de laquelle on évite l'embarras de l'ancienne gamme, qui se faisoit de b mol en neture, & de nature en b quarre. La jalousie des hommes est si granda, que trente ans durant, le Maire a prêché aux Musiciens de se servir da sa méthode, & pas un ne l'a voulu faire : si-tôt qu'il a été mort, ils l'ont tous suivie. Gui-Arétin avoit tiré ces notes de l'Hymne de l'Eglise, qu'on chante le jour de S. Jean-Baptiste. Ut *queant laxis, resonare fibris, mira gestorum, famuli tuorum, solve polluti labii reatum, Sancte Joannes*. Si doit souvent être changé en *za*, ou *sa*, ou *sa*. Brossart *au mot Trite*.

SI, a été employé autrefois pour son. *Suus*.

Qu'elle soit moie & je si sire. Parceval.

Et au plutiel pour ses. *Si* enfans sont menés en chetifvoison. Bibl. a Historiaux, *citée par* Buaat.

☞ SI. On appella ainsi en Normandie, ce que les Épiciers-Droguistes nomment Œstre.

S I A.

SIAGNE. s. m. *Cyaneus*. Nom d'une petite riviére ou d'un torrent de Provence, qui est fort poissonneux. Il se décharge dans le golse qui est entre Cap-Rous & Cap-Geroupe. *Valois, Not. Gall*. p. 273.

☞ SIAKANIEN. s. m. Ville de la Chine, sur la route du voyage que les Hollandois firent de Canton à Pekin, à la gauche de la riviére de Kiam, au-dessous de Kinnougan.

☞ SIALAGOGUE. adj. & subst. Reméde qui provoque l'évacuation de la salive. *Salivans*. C'est un mot Grec, σιαλαγωγὸς, composé de σίαλον, *salive*, & du verbe ἄγω, *je chasse, j'évacue*.

SIAM. s. m. ODIAA, JUDIA, JUTHIA. s. f. Ville de l'Inde de là le Gange. *Siamum, Odia, Udia, Juthia*. Elle est capitale du Royaume da *Siam*, & située dans une île formée par la riviére de Menan, environ à trente lieues au-dessous de l'embouchure de ce fleuve, dans le golfe de *Siam*. *Siam* peut avoir deux lieues de circuit, & elle est accompegnée de plusieurs fauxbourgs, qui ont autant de maisons que la ville. Le Ménan, ou les canaux qu'on en a tirés traversent presque toutes les rues, ensorte qu'il y a peu de maisons où l'on ne puisse aller en bateau. Le Palais du Roi est grand, magnifique, & très-fort. Il y a un grand nombre de Pagodes ou Temples des idolas, qui sont toutes superbes; l'or y brillant de toutes parts. Mais ce qui rend cette ville célébre est son grand commerce. On y voit des Chinois, des Japonnois, des Mores, des Arméniens, des Portugais, des François, des Anglois, des Hollandois, & plusieurs autres Nations que le commerce y attira. Maty. Les Observations des Missionnaires Jésuites, Mathématicians du Roi, imprimées en 1684. p. 194. & en 1692. p. 12. mettent *Siam* à 120 d. 40 m. 30. s. mais on mettoit alors Paris, selon les hypothèses de M. Cassini à 22 d. 3 m. da longitude, au lieu qu'il n'est qu'à 20 d. selon M. Harris. *Siam* est à 118 d. 35 m. de longitude; la latitude est celle que Messieurs de l'Académie des Sciences ont marquée. Selon Messieurs de l'Académie, *Siam* est à 118 d. 30 m. de longitude, & à 14 d. 18 m. de latitude. Acad. des Sciences.

Ce sont les Portugais qui ont donné le nom de *Siam* à cette ville. Les Siamois la nomment *Crung si ayu tha y a*, & non Juthia, ou Odie. *Crung si*, signifie ville excellente. Leurs Histoires la nomment encore *Crung theppa, ppra ma hâ nâ. Kon*. Cela veut dire, Ville Angélique, parce qu'ils la croyent imprenabla aux hommes. P. Tachard. Les Jésuites, dans les Observations dont on vient de parler l'appellent Juthia, mot corrompu de la fin du nom Siamois.

SIAM, Royaume. *Siamum Regnum*. Il est situé dans la presqu'île de l'Inde de là le Gange. Il est borné au couchant per le Royauma de Camboie, & au nord par celui de Pégu; l'Océan Indien le baigne aux autres côtes. Le P. Tachard dit, dans son Voyage imprimé en 1686. L. VI. p. 363. que le Royaume de *Siam* s'étend depuis la pointe de Malaca, jusqu'aux Royaumes de Pégu & de Laos, qui le bornent du côté du septentrion; qu'il a la mer des Indes à l'occident, & celle da la Chine à l'orient. Que ce Royaume est entrecoupé de plusieurs riviéres, & arrosé de pluies si fréquentes, que durant plus de six mois de l'année elles inondent tout le pays, qui est abondant en riz, en fruits & en bestiaux. P. Tachard. On donne à ce Royaume quatre cens lieues du nord au sud, en y comprenant toute la presqu'île de Malaca, parce qu'à la réserve de la ville de ce nom, tout est sujet ou tributaira du Roi de *Siam*, qui l'est lui-même de l'Empereur de la Chine. L'air y est assez tempéré, étant rafraîchi par les vents, & par les rosées, & le terroir très-fertile en ris, en orge & en fruits. On y trouve aussi quantité de poivre, de l'aloès, du benjoin, & du muse, des éléphans & des chevaux, des mines d'or & d'argent, d'étain & de cuivre. Le Ménan qui est la principale riviére, engreisse la terre par ses débordemens comme le Nil, & il nourrit comme lui des crocodiles fort grands & fort dangereux; & la terre des serpens qui ont vingt pieds de long, & au bout de la queue une espéce de seconde tête, mais qui ne s'ouvre point. On y voit aussi, dit-on, aux environs de Malaca, une espéce d'arbre qu'on appelle l'arbre triste. Voy. Triste. Le Royaume de *Siam* est héréditaire : cependant il ne passe pas immédiatement du pere au fils, mais de frere au frere, & au défaut de frere, de l'oncle au neveu. Il est absolument despotique, & à la réserve des Rois qui ne sont que tributaires, tout le reste est esclave du Roi. Il n'y a aucune distinction entre le peuple, que cella que le Roi y met, en distribuant les charges qui ne sont pas héréditaires. Les principales villes de ce pays sont *Siam*, Martaban, Lugor, Tanacerim, Juncalaon, Ligor & Bordelong, capitales des provinces du Royaume de *Siam*; Singora, Petane, Palang, Ihor, Pére & Queda, dépendantes des Rois da Patane & d'Ihor, qui ne sont que tributaires, & Malaca que les Hollandois possédent en toute souveraineté. Au reste, quelques uns mettent encora entre les tributaires du Roi de *Siam* les Royaumes de Camboia, de Chiampae, Jancome & de Laniang. Maty.

Le golfe de Siam, *Siamaus* ou *Siamensis sinus*; anciennement *Perimulicus*. C'est un grand golse de l'Océan Indien. Il est entre les côtes du Royaume de *Siam*, dont il prend son nom, & celle de Camboie. Maty.

SIAM, riviére. Voyez Ménan.

SIAMOIS, oise. s. m. f. Nom propre de peuple. *Siamus. Siamensis*. Les *Siamois* sont Payens; ils croyent le monde éternel, l'immortalité des ames, les récompenses & les peines après cette vie, & un espéce de Dieu fort bizarre, s'il en faut croire les relations qu'on en fait. Ce Dieu est l'ame d'un homme, qui s'étant perfectionnée en passant & repassant par divers corps humains, & revêtue d'un corps si léger, qu'il sa transporte en peu de momens dans les lieux les plus éloignés, & ainsi peut gouverner toutes choses; & après avoir fait cet office pendant quelques centaines ou milliers d'années, son corps est détruit, après quoi elle va joüir d'un repos perpétuel dans le Ciel; & un autre Dieu de même fabrique lui succéde au gouvernement du monde. Maty. Les *Siamois* ne sont pas magnifiques dans leurs habits. Les hommes & les femmes du menu peuple sont presque habillés de la même maniére. Ils ont un longuis, qui est un morceau d'une étoffe fort simple, long d'environ deux aunes & demie, & large de trois quarts d'aune. Ils se mettent ce longuis autour du corps, ensorte qu'il fait comme une espéce de jupon, qui leur prend depuis la ceinture, jusqu'au dessous du genou, celui des femmes descend jusqu'à la cheville du pied. Les femmes ont outre cela un morceau de bétille blanche, long de près de trois

aunes, qu'elle sa mettent en maniére d'écharpe pour se couvrir le reste du corps. Les hommes oot pour cela un autre longuis, qu'ils na prennent que lorsqu'il fait froid, qu'il pleut, ou qu'il fait beaucoup de soleil. Les habits des Mandarins, lorsqu'ils sont dans leur domestique, ne sont différens da ceux du peuple que par la finesse de l'étoffe. Mais lorsqu'ils sortent, ils ont un longuis de soie ou da toile-peinte de six à sept aunes, qu'ils sçavent si bien ajuster autour du corps, qu'il ne leur descend qu'au dessous du genou. Les Mandarins considérables ont sous ce longuis un caleçon étroit, dont les extrémité sont bordées d'or ou d'argent. Ils ont même das vestes, dont le corps & les manches sont assez larges. Ils ont des souliers faits comma ceux des Indiens. Les jours da cérémonie, qu'ils doivent paroître devant le Roi, ils ont un bonnet de bétille empasée, qui s'éléve en pointa comme le haut d'une Pyramide, & qu'ils attachent par dessous le menton avec un cordon. Le Roi donne à quelques Mandarins, selon leur qualité, des couronnes d'or ou d'argent, faites à-peu-près comme celles de nos Ducs & de nos Marquis, pour mettre autour de leur bonnet, ce qui est une marque de grande distinction. P. Tachard. Les *Siamois* ont beaucoup da douceur & d'honnêteté. Ils vivent en bonne intelligence les uns avec les autres, & ils ne manquent pas de complaisance pour les Étrangers. Id. La persuasion où ils sont qu'il est messéant à un homme d'avoir les dents blanches comme les bêtes, leur fait prendre un grand soin de les noircir. Ils se servent pour cela d'un vernis fait exprès qu'ils renouvellent de temps en temps quand il commence à se passer. Pour donner le temps à la couleur de s'attacher, ils ne mangeot point pendant quelques jours, & ils se passent même de betel & d'arrèque. Id. La noblesse parmi les *Siamois* n'est point héréditaire. Les charges, dont le Prince dispose, font les nobles, & la distinction qui se trouve parmi ces peuples. Quoique leur Religion leur permette la polygamie, on en voit peu qui aient plus d'une ou deux femmes. A l'égard des Dames, ils ne croyent pas qu'on puisse leur témoigner plus de respect, qu'en leur tournant le dos quand elles passent, pour ne point jetter la vûe sur elles. Id.

☞ SIAMOISE. s. f. C'est une étoffe mêlée de soie & de coton, qu'on a vû la premiére fois en France, lorsque les Ambassadeurs du Roi de Siam y vinrent sous le régne de Louis XIV.

☞ Siamoise. s. f. C'est aussi une étoffe de fil & de coton. Elle est rayée : la chaine en est de fil & de lin, & la trême de coton. Elle se fabrique aux environs de Rouen, quoiqu'elle porte le nom de *siamoise*. Elle est tissue comme de la toile.

☞ SIAMPAN. s. m. c'est un petit bâtiment de la Chine, dont le gouvernail des barques Espagnoles joüe par le moyen des cordes. Ils ont une voile & deux rames. Quelques-uns ont même quatre rames ou six. Ils peuvent porter trente ou trente-cinq hommes, & naviguent terre à terre, de beau temps, faisant beaucoup de diligence.

☞ SIAN. s. m. Petit Royaume d'Afrique, dans la Basse-Éthiopie, au voisinage de ceux de Chelicie, & d'Ampasa.

☞ SIANG. s. m. Ville de la China, dans la province de Quangsi, au département da Lieucheug, seconde Métropole de la Province.

SIANGYAN. Ville de la Chine. *Siangianum*. Elle est la troisiéme de la province d'Huquam, & elle a six autres villes sous sa Jurisdiction.

SIAO-HAN. subst. masc. Terme de Calendrier, & d'Astronomie. C'est chez les Chinois la 23e. des 24 parties, qu'ils donnent à leur année. Elle répond au commencement de Fevrier. Les Chinois donnent aussi ce nom à l'une des 24 parties, dans lesquelles ils divisent le zodiaque. *Siao-han*, sont deux mots qui signifient *petit-froid*. Voyez Andr. Mullerus Greifenhagius. *Disq. de Cathaia*, & Th. Hyde, *De Relig. Vet. Pers. c.* XVIII. Fabri, *Menol.* p. 254.

SIAO-MUON, est la 8e. de ces mêmes parties chez les Chinois, & répond à la seconde moitié du mois de Juin. Voyez les mêmes Auteurs. Fabri, p. 253. Ces deux mots signifient *petite réplétion*.

SIAO SHU. C'est la XIe. partie de l'année Chinoise. Elle répond à la premiere quinzaine du mois d'Août. Ces mots signifient *petite chaleur*. Voyez les Auteurs cités ci-dessus.

SIAO-SIVE. Mots Chinois qui signifient *petite neige*. C'est le nom que les Chinois donnent à la XXe. des 24 parties dans lesquelles ils partagent le Zodiaque, & leur année. En ce dernier sens le *Siao-sive* répond à la derniére quinzaine du mois de Décembre du Calendrier Grégorien. Consultez les mêmes Auteurs. Jean Graves sur Ulugbeig, exprime autrement ces quatre noms.

SIAPIN. subst. masc. Nom propre de l'une des Iles Orcades dépendantes de l'Écosse. *Siapin insula*. Celle-ci est à demi-lieue de celle de Minland, vers le nord. Elle a deux lieues de long, & environ autant de large, & on y trouve le mouillage d'Elwick, qui est assez bon. Maty.

SIARA. subst. fém. Nom propre d'une petite ville du Bresil. *Siara*. Elle est à l'embouchure de la riviére de Siope dans la mer du nord, où elle a un bon port, & un château pour sa défense. Elle est capitale d'une Capitanie située entre celles de Maragnan, & de Rio-Grande, plus étendue que trois ou quatre autres ensemble, mais remplie de Brasiliens les plus barbares de ceux qu'on trouve le long des côtes. Maty.

S I B.

SIBA. s. f. Nom d'un Royaume. *Siba Regnum*. C'est une des provinces de l'Empire du Mogol, en Asie. Elle est autour du Gange, vers sa source, entre le Royaume de Naogracut, & celui de Pitan. On met dans celui de *Siba* les terres de Ratua Mansa, la ville de Sérénégar, qui est la résidence du Prince, & celle d'Hatdwara, capitale de la province. Maty.

SIBADA. subst. f. En langage de Béarn, c'est de l'avoine. *Avena*. Ce mot se trouve dans le Fot de Béarn, Rubr. I. art. 20. De Lauriére.

SIBARI ROUINATA. Nom de lieu. *Sibaris*, *Thurii*, *Thurium*. C'étoit anciennement une ville de la grande Grèce, en Italie. En parlant de l'Antiquité, il faut dire *Sibaria*. Elle devint si puissante, qu'elle avoit sous sa domination vingt-cinq autres villes, avec leurs dépendances: mais elle fut principalement célébre par la délicatesse de ses habitans, qui ne pouvoient souffrir dans leur ville aucun métier, qui pût, par son bruit, interrompre leur repos, & qui avoient même banni les coqs, pour n'être pas incommodés par leur chant. Cette ville fut ruinée par les Crotoniates. Ses habitans la rebâtirent, lui donnerent le nom de *Thurii*, dont on voit les ruines sous le nom de *Sibari Rouinata*, dans la Calabre citérieure, entre l'embouchure du Crate, & celle du Cochila, dans le golfe de Rosarno, à quatre lieues de la ville de ce nom, vers le couchant. Maty.

SIBARITE. s. m. & f. Habitant de l'ancienne Sibaris. *Sibarita*. La ville de Sibaris sera décriée à jamais par la mollesse de ses habitans, qui prioient les gens à manger un an avant le jour du repas, pour avoir le loisir de le faire aussi délicat qu'ils vouloient. Tu te moques des *Sibarites*, mais toi, Crotoniate grossier, crois-tu que se vanter de porter un bœuf, ce ne soit pas se vanter de lui ressembler beaucoup? Fontanelle.

> *La mollesse d'un* Sibarite,
> *Et le front brûlé d'un Soldat*. Rouss.

SIBBA. s. f. Vieux mot. Paix. Borel. Peut-être de Sabbath, repos.

SIBEN. s. m. Nom propre de lieu. C'étoit autrefois une ville épiscopale de la Rhétie. *Sabiena*, *Sabona*. Ce n'est maintenant qu'un bourg du Tirol, situé sur la riviere d'Eisocko, à trois lieues au-dessous de Brixen, qui lui a succédé en la dignité Episcopale. Maty.

SIBENGEBIRGE. s. m. Nom propre d'une montagne du Duché de Berg en Westphalie. *Sibenus mons*, anciennement *Rhetico*. Elle est près du Rhin, à l'embouchure du Sieg, & vis-à-vis de la ville de Bonne. Maty.

SIBÉRIE. s. f. Nom propre d'un fort grand pays de la Tartarie Moscovite. *Siberia*. Sanson la borne au nord par les peuples qu'on nomme en général Samoïedes; au couchant par les provinces de Petzora, de Codinski, de Permki,

de Wiadski & de Pascatir ; au midi, par les Kalmuks ; & au levant, par les Tingouses. Ainsi ce pays s'étend du couchant au levant, depuis les sources de la riviera de Tumen jusqu'à la riviere de Jéniscey ; & sud au nord, depuis les sources de l'Irtisch & de l'Oby, jusqu'au-dessus de leur confluant. Ce pays est fort chargé de forêts, & habité par des peuples extrêmement grossiers, qui ne vivent, dit-on, que du poisson qu'ils prennent dans leurs lacs & dans leurs rivieres, & qu'ils font sécher pour pouvoir la conserver ; ils couchent en tout temps à la campagne. Le P. Avril assûra dans ses Voyages, que les Cosaques Zopporawes ayant été battus par les Moscovites, & ne voulant pas se soumettre à eux, s'avancerent en grand nombre jusqu'à la *Sibérie*, dont ils se rendirent les maîtres, & y fonderent la ville de Tobolsk ; mais qu'ensuita voyant qu'ils ne pouvoient recouvrer les choses nécessaires à la vie, ni se défaire de leurs fourrures que par le moyen des Moscovites, ils se soumirent volontairement à eux. Le grand Duc de Moscovie gouverne la *Sibérie* par un Vice-Duc, ou Viceroi, qui fait sa résidence à Tobolsk. Il y a plusieurs autres lieux dans ce pays, dont les principaux sont Sibir, qui apparemment lui a donné le nom, Tumen, Vergsturia, Japhanin, Calarni, Tara, Lepin, Tom, Grustina, Jeniseskoy, &c. Les parties septentrionales de la *Sibérie* sont extrêmement froides. Le P. Avril dit qu'on y a une espéce de traineaux qui vont sur les glaces à la voile, & auxquels, quand le vent manque, on attelle des cerfs avec un ou deux chiens derriere eux, lesquels par leur aboiement font courir le cerf avec une vitesse incroyable. Ce pays au reste est la grande source des martes zibelines, & des autres précieuses fourrures, qui sont la plus grande richesse des Moscovites. Il est défendu aux particuliers, sur peine de la vie, d'aller à la chasse da ces animaux : cette chasse se fait pour la grand Duc, & par des criminels & des esclaves, qui sont envoyés en ce pays comme à une espéca de galere. On les distribue en divers cantons par troupes, dont chacune a quelque Officier pour la conduire ; & ces chasseurs sont si adroits, qu'ils frappent toujours les bêtes au nez, pour ne pas gâter les fourrures. Ces chasseurs sont allés si avant vers l'orient, en cherchant des martes, qu'ils sont arrivés jusqu'à la riviere d'Amoër, qui est indubitablement le Ghammas da Sanson, & ils ont bâti sur cette riviera la forteresse de Neresinskoy, qui est aux confins de la Tartaria Chinoise ; delà vient que les Moscovites ont eu quelquefois des démêlés & des guerres avec les Chinois. Comme tous ces pays dans lesquels les Moscovites ont construit un grand nombre de forts, ou petites villes, à mesure qu'ils s'y sont avancés, dépendent tous du Gouvernement de *Sibérie*, ce Gouvernement grossit aussi toutes les années. Matv.

SIBÉRIEN, enne. s. m. & f. Qui est da Sibérie. *Siberinus, a.*

SIBILOT. s. m. C'est proprement celui qui contrefait les esprits & les ames des défunts pour se moquer de leur apparition, ou pour faire peur aux gens simples, & qui siffle ou parle du ventre. On l'appelle autrement *Gastriloque*. *Gastriloquus.* Il signifie aussi un Bouffon qui tâche à faire rire. *Scurra.* On le dit aussi des sots & des ridicules qui se rencontrent dans les compagnies, qui en attirent la risée, & qui se font siffler par leurs impertinens discours. Hé quoi ! petit *sibilot*, &c. Ce mot vient d'un fou de Henri III. qui portoit ce nom. Mén. En plusieurs endroits on appella les nisons, *sibilots*. A Reims on dit *bilot*.

SIBIR, SIBER. s. m. Nom propre d'une ville de la Sibérie, en la Tartaria Moscovita. *Sibiria, Siberia.* Elle est environ à quinze lieues da la ville de Tobolak, vers le levant, sur la riviere da *Sibir*, qui vient se décharger à l'Irtisch, au-dessous da la ville de Tobolsk. Matv.

SIBYLLE. s. f. C'étoit chez les Payens une Prophétesse qu'on croyoit inspiréa, ou une fille transportée d'un enthousiasme divin, qui prononçoit des oracles & prédisoit l'avenir. *Sibylla.* Voyez Golius, Munster, Peucerus, la Popeliniere, Blondel & Van-Dalen qui en ont écrit, & depuis peu le P. Crasset, Jésuite. Il y a aussi un traité des *Sibylles*, publié par M. Vossius en 1675. & un de M. Galée en 1688. Les Payens accusoient de suppositions les Écrits que les Chrétiens leur citoient, comme venant des *Sibylles*, & où ils trouvoient des prédictions très-formelles pour le Christianisme : entre autres un Acrosticha dont les lettres initiales formoient le nom de J.C. Justin Martyr, est le premier qui se soit servi des oracles des *Sibylles*. Après lui, Tertullien & Clément Alexandrin les ont fait valoir contre les Payens. Celsus & les Philosophes Payens reprochoient aux Chrétiens qu'ils avoient fabriqué, ou falsifié les vers attribués aux *Sibylles*, & les appelloient *Sibyllistes*, à cause de leur prévention pour ces oracles imaginaires. Blondel, M du Pin, &c. ne doutent point que les huit livres des *Sibylles* qui nous restent ne soient supposés. La fraude en est assez grossiera : on tient que c'est un ouvrage du second siécle. Le P. Crasset a combattu les soupçons & les défiances de M. Blondel. Les Sçavans sont pour M. Blondel, & ne doutent plus de la supposition. Du temps de Cicéron il couroit des vers acrostiches qu'on attribuoit aux *Sibylles*, mais qu'on rejettoit comme supposés, ainsi que témoigne Denys d'Halycarnasse, à cause que le jeu de paroles vient plutôt de méditation que d'inspiration. Varron les met au nombre de dix ; c'est l'opinion la plus commune. Quelques Auteurs profanes en comptent soixante. Il est impossible d'en fixer le nombre.

Quelques-uns ont cru que le nom de *Sibylle* étoit formé de l'assemblage de ces deux mots Grecs, *sios, agno*, & *βύνω*, *inflatus*, à cause de la fureur qui agitoit les *Sibylles* quand elles rendoient leurs oracles. M. de Saumaise sans y chercher de mystere, tenoit que le nom de *Sibylle* étoit le nom propre de celle qui la premiere se mêla de prédire l'avenir.

On appelle proverbialement une vieille fille & sçavante, une *Sibylle*. *Sybilla, mulier sapiens.* Ainsi dans ce siécle les Poëtes ont appellé la *Sibylle* de Gournai, une personne de grand mérite, fille d'alliance de M. de Montagne. Rabelais a aussi fait mention de la *Sibylle* de Panzout. On dit aussi d'une chose qui est facilement brouillée & mêlée, que ce sont les vers de la *Sibylle* de Cumes, qui écrivoit ses vers sur des feuilles d'arbres, où l'on ne pouvoit plus rien connoître quand elles avoient été agitées par le vent.

La montagne de la Sibylle, *Fiscellus mons*. Montagne du Duché de Spolete. Elle a pris son nom d'une *Sibylle* qui y avoit sa caverne ; elle donna la naissance à la riviere de Néro, & est située près de la villa de Norcia. Matv.

SIBYLLIN. adj. Qui appartient aux Sibylles. Vers ou Livres *Sibyllins*, c'étoit les livres qui contenoient les prédictions des Sibylles. *Libri Sibyllini.* Ces livres avoient une grande autorité parmi les Romains. On ne faisoit rien sans les consulter. Ils furent brûlés avec le Capitole en l'an 670. de Rome. ☞ Vossius prétend que les anciens Livres *Sibyllins* qui furent brûlés à l'embrasement du Capitole sous Néron, étoient entiérement profanes, mais que ceux qui furent apportés de Gréce par Octacilius Crassus, contenoient quelques Prophéties. Les Livres *Sibyllins* d'aujourd'hui sont au nombre de huit, qui contiennent plusieurs vers Grecs prophétiques ; mais tous les Sçavans conviennent que c'est un ouvrage supposé, qui fut fabriqué sous l'empire d'Antonin, ou au commencement du régne de Marc-Aurele. Les Prophéties des Sibylles qui regardent J. C. sont plus claires que celles des Prophétes Juifs ; & la doctrine des Livres *Sibyllins* est plutôt celle d'un Chrétien que d'un Juif. Moréri.

S I C.

SICAIRE. s. m. Assassin. Voleurs de Palestine auxquels on donna ce nom pour la raison que l'on dira ci-dessous. *Sicarius.* Félix, sans y penser, introduisit les *Sicaires*, ou Assassins dans Jérusalem. Fl. C'étoient des voleurs dont le pays étoit plein. Id. Leurs uniques armes étoient de petits poignards courbés comme les cimeterres des Perses : & parce qu'en Latin *sica* signifie un poignard, ils furent nommés par les Romains *Sicarii*, & ce nom leur demeura. Ces voleurs répandus par tous les pays, excitoient le peuple à la révolte, & pilloient les maisons de ceux qui restoient dans l'obéissance des Romains. Idem. L'année 73. de J. C. pressés par P. Silva Gouverneur de Judée, & assiégés dans Massada, où commandoit Eléazar, petit-fils de Judas le Galiléen & chef des *Sicaires* ; les

Sicaires voyant qu'ils ne pouvoient plus résister, suivirent le conseil furieux d'Eléazar ; ils tuerent leurs femmes & leurs enfans, puis s'égorgerent les uns les autres : & ayant tiré au sort, celui qui demeure le dernier mit le feu au palais, & enfin se tua lui-même. Telle fut la fin des *Sicaires*.

☞ Les Juifs de Césarée pilloient & mettoient le feu partout, & l'on donnoit le nom de *Sicaires* aux plus cruels d'entre eux, dont le nombre étoit fort grand, à cause qu'ils portoient de courtes épées comme celles des Perses, & courbees comme les poignards que les Romains nomment *siques*. Ils remplissoient tout de meurtres, & se mêlant dans les jours de fête avec le peuple qui venoit de tous côtés à Jérusalem par dévotion, ils tuoient impunément qui bon leur sembloit. Ils attaquoient même les villages de ceux qu'ils haïssoient, les pilloient & y mettoient le feu. *Flavius Joseph, Hist. des Juifs de la traduct. de M. d'Andilly*, L. XX. ch. VII.

SICAMOR. s.m. Terme de Blason. C'est un cerceau ou cercle lié comme celui d'un tonneau. On voit des Ecus de sable à un *sicamor* d'or. *Sicamorus aureus*.

SICANDRO. s. m. Nom propre d'une petite île de l'Archipel. *Sicandra insula*. Elle est près de celle de Pulicandro. On la prend pour l'ancienne *Oenos*. Elle a 5 lieues de circuit, & point d'habitans. MATY.

SICCITÉ. s. f. Qualité de ce qui est sec. *Siccitas, ariditas, siccitudo*. La chaleur & la *siccité* sont les qualités du feu ; la froideur & la *siccité* sont celles de la terre. Pour faire du sel, on fait cuire l'eau salée jusqu'à la derniere *siccité*.

SICÉLEG. s. m. Nom propre d'une ville de la Terre sainte. *Siceleg*. Les Septante l'appellent Secelak. C'étoit une ville de la Tribu de Juda. *Jos.* XV. 31. qui fut donnée ensuite à celle de Siméon. *Jos.* XIX. 5. Les Philistins la possédoient pourtant encore au temps de David, & Achis leur Roi la donna à ce Prince, I. L. des Rois, XXVII. 6. Les Desmarets la nomment *Tsiklag* ; c'est la prononciation hébraïque.

SICÉOTE. s. m. & f. Qui est de Sicée petite ville de Galatie. *Siceotes*. S. Théodore *Sicéote* Evêque d'Anastasiopolis en Galatie, vécut au 6[e] & au 7[e] siécle.

SICHAR, & SICHEM. C'est une ville de la Terre-sainte appellée dans l'Ecriture *Sichem*, & *Sichima* ; & ensuite sous les Romains *Flavia Neapolis*, & par les habitans *Marmorta*, ou *Mabortha*. Elle étoit de la Tribu d'Ephraim, & située dans les montagnes d'Ephraïm ou de la Samarie. Ce fut une ville de refuge & Lévitique. On l'appelle aujourd'hui *Naplouse*. Voyez ce mot.

SICHEN. s.m. Nom d'une petite ville du Brabant Espagnol, située sur la riviere de Demer, entre Arscot & Diest. *Sichemum, Sichemium*, autrefois *Sichen*. Valois, *Not. Gall.* p. 524. On voit un peu au midi de cette ville un monastere célebre nommé Scerpen Heuvel, en Latin *Aspera collis*. MATY.

☞ SICHINO. s. m. Isle de la Mer Egée, entre celle de Milo à l'occident & Amorgo, proche de Pulicandro. En Latin *Sicinus*.

SICINGANO. s. m. Nom propre d'un village du royaume de Naples. *Sicignanum*. Il est dans la principauté citérieure, entre Cangiano & Cappacio Nuovo, au pied de la montagne de *Sicignano*, que quelques Géographes prennent pour l'*Alburnus mons* des Anciens. MATY.

SICILE. s. f. Nom propre de la plus grande & la plus considérable des îles de la mer Méditerranée. *Sicilia*, anciennement *Trinacria, Triquetra, Siccilia, Sicania*. Elle est au midi de l'Italie, entre le 36 & le 40[e] degré de longitude, & le 35 & le 38[e] de latitude. Elle n'est séparée de la Calabre que par un détroit de demi-lieue. Sa figure est triangulaire, terminée par trois caps principaux, le cap de Faro & celui de Passaro, qui regardent vers le levant, & celui de Coco qui regarde du côté du couchant. C'est à cause de ces trois caps qu'on la nomma anciennement *Trinacria*, c'est-à dire, l'île à trois pointes. On donne à la *Sicile* deux cens lieues de côtes ; l'air y est fort sain, quoiqu'un peu chaud pour les étrangers ; le pays est chargé de montagnes, dont la plus célebre est le mont Gibel qui vomit des flammes. Elle est pourtant si fertile en grains, en vins & en fruits, qu'on l'appelloit anciennement le grenier de l'Italie, & la nourriciere du peuple Romain. On y recueille aussi quantite d'huile, du sucre, du safran, de la soie, du miel & de la cire. On y trouve des agathes, des émeraudes, du jaspe, du porphyre, des mines d'or, d'argent, de fer, &c. & on pêche de fort beau corail vers la côte occidentale. La *Sicile* est divisée en trois vallées ou provinces. La vallée de Mazara, qui est au couchant, & celles de Démona & de Noto, situées au levant ; la premiere vers le nord, & l'autre vers le midi. Ses villes principales sont Palerme capitale, Mont Réal, Trapano, Mazara, Agrigente, Xacca, Noto, Syracuse, Messine, Melazzo & Patti. La *Sicile* est fort sujette aux tremblemens de terre ; il y en eut un l'an 1693. qui s'y fit sentir pendant trois jours de suite, le 9, le 10 & le 11 de Janvier ; il renversa entiérement les villes de Catane & d'Agouste, endommagea beaucoup celles de Syracuse, de Modica, de Calatagirone, de Leontini & de Carlentini, & écrasa sous ses ruines cent cinquante mille personnes, sans celles qui périrent de faim à la campagne. En 1264. Charles de France, Duc d'Anjou & Comte de Provence, frere de S. Louis, fut déclaré Roi de Sicile & de Jérusalem ; & après avoir remporté une grande victoire sur Mainfroi qui y fut tué, il prit possession du royaume de Sicile : mais les Arragonois qui la lui disputoient, y firent égorger tous les François le jour de Pâques de l'an 1282 à l'heure de Vêpres, & c'est cette perfide & sanglante boucherie qu'on appelle les Vêpres Siciliennes. Cette île a été depuis ce temps-là une dépendance du royaume d'Arragon. Par la paix de Restat elle avoit été cédée au Duc de Savoie : le Roi d'Espagne l'a reprise en 1718. excepté deux ou trois places qui tenoient encore pour l'Empereur, à qui le Duc de Savoie l'avoit cédée, parce qu'il ne la pouvoit défendre. L'Empereur lui a donné en échange la Serdaigne qui étoit entre les mains du Roi d'Espagne, ce qui fait que le Duc de Savoie prend aujourd'hui le titre de Roi de Sardaigne, au lieu de celui de Roi de *Sicile*, qu'il prenoit depuis la paix de Rastat.

Quelques-uns veulent qu'elle ait pris son nom de *Sicilita*, c'est-à dire, *rejecta*, coupée, détachée, parce qu'autrefois elle étoit jointe à l'Italie par le pays des Brutiens qui est aujourd'hui le bout de la Calabre ultérieure, où est Régio. D'autres disent qu'elle a pris son nom de Siculus fils de Neptune, qui y régna après Sicanus, qui lui avoit donné le nom de Sicanie. Voyez Solin, c. XI. Bochart, dans son Chanaan, c. XXX donne deux étymologies du mot *Sicilia*, *Sicile*. Car 1°. il prétend que les Phéniciens le nommerent *Siclul*, שכלול, c'est-à dire, *perfection*, parce que c'étoit la plus belle & la plus fertile des îles qu'ils connussent. L'autre est אשכל, *escol*, *un raisin*, & סגול, *Segol*, en Syriaque, ou סגולה, *Segula*, au pluriel סגוליא, *Segulaja*. Ils la nommerent donc l'île des raisins, parce qu'elle en produit beaucoup, qui sont excellens & font de très bon vin.

Le Royaume des deux SICILES. *Regnum utriusque Siciliæ.* Ce Royaume formé par Roger Bosso, dernier des douze fils de Tancrede Gentilhomme de Normandie, Seigneur de Haute ville, environ l'an 1125. comprenoit l'île de *Sicile*, qu'on nommoit la *Sicile* ultérieure, au-delà du Fare, & le royaume de Naples, qui portoit le nom de *Sicile* citérieure, ou en-deçà du Fare. Le Roi d'Espagne donne encore ces anciens noms à ces deux pays dans les actes publics ; mais dans l'usage ordinaire on a rendu à l'île son ancien nom de *Sicile*, & on a donné à la Terre-ferme le nom de Royaume de Naples, à cause de la ville de Naples qui en est la capitale. MATY. Le premier titre du Royaume de *Sicile* est une bulle de l'Antipape Anaclet, du 27 Septembre 1130. par laquelle il accorde à Roger, Comte ou Duc de Calabre, le titre de Roi de *Sicile*. Quelques-uns qui ne veulent pas que le droit de Légation, appellé la Monarchie de *Sicile*, ait été accordé par Urbain II. en rapportent l'origine à la bulle de l'Antipape Anaclet, dont nous venons de parler. Il y a dans les Mémoires de Trévoux 1713. p. 1842. un Catalogue de tous les Historiens de *Sicile*. *La Sicilia del Parma*, est un livre rare.

La mer de SICILE. *Siculum mare*. C'est proprement cette partie de la mer Ionienne qui est au midi de la Calabre : & qui baigne la côte orientale de la *Sicile*. MATY.

Fare de SICILE. Voyez MESSINA, Fare.

SICILIEN, ENNE. s. m. & f. Nom de peuple. Qui est de Sicile

Sicile. *Siculus, a.* Cicéron dit que les *Siciliens* sont ingénieux & agréables, qu'ils ont l'esprit subtil. Les Vêpres *Siciliennes*. Voyez l'article de Sicile.

SICILIENNE. s. f. Terme de Musique & de Danse. Espéce d'air & de danse. *Sicula cantio, Sicula saltatio.* La *Sicilienne* se marque ordinairement avec les signes $\frac{6}{8}$ ou $\frac{12}{8}$. BROSSARD. Les Forlanes de Venise, les *Siciliennes*, les Gigues Angloises sont des danses gaies, dont l'air va en sautant.

SICILIQUE. s. m. Sorte de poids des Anciens, qui pesoit deux drachmes, ou six scrupules. *Sicilicum pondus duarum drachmarum cum scrupulis sex.*

SICILIQUE. Poids. Chez les Apothicaires, le *sicilique* pése un sextule & deux scrupules. *Sextulum & duo scrupuli.*

SICINO, SICHINO. s. m. Nom propre d'une Ile de l'Archipel. *Sicinus, Scynus, Sicenus.* Elle est à quelques lieues de celle de Milo, vers le levant. Elle n'est d'aucune considération, n'ayant que quatre lieues de circuit, & étant déserte. MATY.

SICLE. s. m. C'étoit une monnoie chez les Hébreux, qui valoit quatre drachmes Attiques, ou quatre den. Romains, revenant à vingt deux s. quatre den. de notre monnoie. *Siclus Hebraeus.* L'Écriture l'appelloit autrement *solidus* & *stater*; les Docteurs Juifs doutent de quel poids étoit le *sicle*; & ce n'est que par conjecture, & sur le poids des *sicles* modernes que l'on a jugé que les *sicles* sont de quatre drachmes Attiques. Voyez Budée. Le P. Souciet Jésuite en décrit plusieurs dans sa Dissertation sur les médailles Hébraïques, p. 20. Il avertit p. 21. que le tiers de *sicle* & le quart de *sicle* décrits par Waserus dans son L. *De Ant. Num. Hebr. L. II. c. 7* sont faux, & de l'invention de cet Auteur. Le *sicle* Hébraïque, en poids, pesoit 268 grains, selon le P. Mersenne, & il étoit composé de vingt oboles, & chaque obole étoit du poids de seize grains d'orge. Ce poids est juste; j'en ai pesé un du Cabinet du Roi que j'ai trouvé de 268 grains, un autre de 264. S'il s'en trouve de moins pesans, on les a limés ou rognés, ou enfin il y a quelque déchet. Il y a au Cabinet du Roi un quart de *sicle* d'argent qui ne pése que 52 grains au lieu de 67 ou environ, mais il est troué; ce qui fait manifestement cette différence de 15 grains. Le Docteur Cumberland dit qu'il en a pesé plusieurs, & qu'il les a trouvés à-peu-près du poids d'une demi once Romaine; selon son calcul le *sicle* valoit plus de 30 sols monnoie de France. Quelques-uns croyent que les Hébreux ont eu deux sortes de *sicles*; le commun, ou profane, qui étoit appellé *didrachme*; & le second du Sanctuaire, qui étoit le double de l'autre. Et c'est par cette voie que quelques Auteurs prétendent que l'on peut résoudre les difficultés qui se rencontrent en quelques endroits de l'Écriture sainte, où il est parlé de certaines choses dont le poids paroît incroyable; comme, quand il est dit que toutes les fois qu'Absalon faisoit couper ses cheveux, dont la pesanteur l'incommodoit, on en coupoit le poids de 200 *sicles*. Mais Villalpandus soutient le contraire. Le Docteur Cumberland croit aussi que cette distinction est imaginaire. M. Morin & beaucoup de Sçavans tiennent la même chose, c'est-à-dire, que le *sicle profane*, ou de 4 drachmes, étoit la même chose que le sacré, dont on gardoit le modéle dans le Sanctuaire. Bouteroue dit que le *sicle* pesoit 20 gerahs, ou 320 grains d'orge, & faisoit justement la demi once Romaine, ou 252 grains poids de marc. Le Rabbin Maïémonides dit la même chose; & M. de Compiégne dit qu'il étoit du poids de 2 drachmes Hébraïques, qui en valoient 4 d'Athènes. Le poids du Sanctuaire étoit le plus pesant & le plus juste, ainsi nommé, parce qu'il étoit sous la direction des Prêtres; mais il n'étoit pas différent du poids royal ou profane. La principale monnoie des Juifs, étoit le *sicle*, qu'ils fabriquoient d'argent pur. Les premiers furent fabriqués dans le désert à la taille de 100, à la mine Attique, du poids de 160 grains d'orge, qui étoient exposés pour 10 gerahs ou oboles. Ensuite ils firent un autre *sicle* d'argent qui pesoit le double. On prétend que les Juifs avoient aussi des *sicles d'or*, du pois de 4 drachmes Attiques, & qui valoient environ 10 liv. monnoie de France. On tient que le *sicle* est la première monnoie dont on s'est servi dans le monde, parce qu'il étoit en usage du temps d'Abraham; alors, il n'étoit ni marqué, ni frappé; il n'avoit d'autre prix que sa valeur intrinséque, & on le donnoit au poids.

Un des *sicles* qui sont au Cabinet du Roi, a été rapporté du Levant par M. le Chevalier Maunier. Le Grand Duc de Toscane en a un à-peu-près semblable dans son Cabinet.

Ce nom vient d'un mot Hébreu qui signifie *peser*, parce que ce mot est employé quelquefois pour monnoyé. Avec tout cela les Auteurs sont si différens, qu'on n'en peut faire aucun jugement certain. Du Cange dit que les *sicles* ont été aussi en usage chez les Anglois & les Allemans.

Xénophon, dans l'expédition du jeune Cyrus contre son frere Artaxerxès Mnémon, parle de *sicles*, comme d'une monnoie qui avoit cours à Lydia ville de l'Arabie Pétrée sur les confins de l'Idumée & de l'Arabie déserte. C'étoient des *sicles* des Arabes qui pesoient moins que ceux des Juifs. Selon Hésychius, c'étoit une monnoie de Perse qui valoit 8 oboles Attiques. Ceux de Xénophon n'en valoient que 7 & demi. Voyez la p. 119. de la Dissertation du Jésuite que nous avons cité.

SICLI. s. m. Nom propre d'une petite ville de la vallée de Noto, en Sicile. *Siclum, Scl flasmene.* Elle est à trois lieues de la ville de Noto, vers le couchant, à la source de la riviére de *Sicla*, qui se décharge dans la mer d'Afrique après un cours de trois lieues, & qui portoit anciennement le nom de *Moticanus fluvius*. MATY.

SICULE, SZEKHELI, ZECKELI. s. m. & s. Nom propre d'un des trois principaux peuples de la Transilvanie. *Siculi.* Ils sont vers les confins de la Moldavie & de la Pologne. Leurs principales contrées portent les noms de Scepsi, de Keldi, d'Orbay, de Csik, de Kaszon, de Maros & d'Uduardeles, qu'on appelle les sept contrées Siculicales. Ils possédent encore celles de Gyrgyo, de Marcus Zeck & d'Aranias Zeck.

SICULIANO. subst. masc. Nom propre d'une petite ville à demi ruinée, de la vallée de Mazara en Sicile. *Siculianum.* Elle est à l'embouchure de la riviére delle Canne, à quatre lieues d'Agrigente, vers le couchant. Quelques Géographes prennent *Siculiano* pour la ville nommée anciennement *Camicus* & *Inicus*, bâtie par Dédale. MATY.

SICULICAL, ALE. Voyez SICULE.

SICYONE. s. f. Nom propre d'une ville du Péloponèse. *Sicyon.* Elle étoit capitale d'un petit pays auquel elle donnoit le nom de Sicyonie, *Sicyonia.* Dans la suite elle fut appellée *Basilica*, comme elle l'est encore aujourd'hui. Étienne de Byzance dit qu'elle s'appella autrefois Mécone & Telchinie. Il en est parlé au I. L. des Machabées, xv. 23. ☞ *Sicyone* est située à un quart de lieue de la mer. Son premier nom fut Ægialée. Outre le château qui est petit, & dans lequel sont les Turcs, il y peu d'autres maisons. C'est la plus ancienne ville de toute la Gréce. Elle a été a été ruinée bien des fois par des tremblemens de terre. Dipaous & Scyllis, les premiers Sculpteurs en marbre qui furent jamais, y avoient travaillé, & ses habitans prêtoient des figures de Dieux à leur voisins qui n'en avoient point encore. *Sicyone* n'est qu'à une demi-journée de Corinthe. DULOIR, *L. X. p.* 345. 346. On a dit aussi *Sicyon* en François.

☞ SICOMORE. Voyez SYCOMORE.

☞ SICUÉDON. s. f. Sous-entendu *fracture*. On entend par ce mot la fracture entiére & transversale d'un os long, faite avec égalité, comme lorsqu'on casse un concombre en deux. Elle ne différe point de celle qu'on appelle *Rhaphanédon*. *Sicuédon* est un adverbe Grec, σικυηδὸν, *in modum cucumeris*, en maniére de concombre, de σίκυος, *cucumis*, concombre.

S I D.

☞ SIDA-POU. s. m. Arbre qui croît au Malabar: il n'est remarquable, que parce qu'il ne porte des fruits que quand il est extrêmement vieux. *Ray. Hist. Plant.*

SIDARISO. subst. masc. Nom propre d'un bourg de la Tzaconie, en Morée. *Sidarisa.* Il est entre Misitra & Malvasia. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Geronnia*, petite ville de la Laconie, & d'autres pour l'ancienne *Orner*, qui étoit proche de la précédente. MATY.

☞ SIDAYE. subst. f. Ville des Indes dans la grande Ile de Java, sur la côte septentrionale de cette Ile.

SIDE. subst. fém. Nom propre d'une ville de l'aocienne Pamphylie, dans l'Asie Mineure. *Side*, *Sida*. Elle étoit sur les confins de la Cilicie, & ville maritime, située à l'embouchure de l'Eurymédon, & sur le bord oriental de ce fleuve.

SIDÉBUREN. s. m. Nom propre d'un village des Provinces-Unies, situé à deux lieues de Groningue, vers le levant. *Sidebura*. On le prend pour l'ancienne *Siatutanda*, ville de la Germanie. Maty.

☞ **SIDÉRAL**, ale. adj. *Sideralis*, qui concerne les astres, les étoiles. Ce sont les Arabes qui ont fourré dans la Médecine les scrupuleuses & superstitieuses observations, tant Lunaires & *Sidérales*, que d'autre nature. *Gui Patin, T. I. Let. 53. p. 154.*

SIDÉRATION. s. f. Terme de Chirurgie. Mortification, mort de quelque partie du corps. On l'appelle autrement sphacèle, ou nécrose. *Mors, necrosis, sphacelus partis alicujus è corpore humano.* Voyez M. Harris au mot *sphacelus*.

☞ **SIDÉRÉ.** adj. Vieux mot. Céleste. Marot.

SIDÉRITIS. s. f. Sorte de plante qu'on appelle autrement *crapaudine*. Il y en a de plusieurs espéces.

Ce mot vient du Grec σίδηρος, *ferrum*, *fer* : car on croit que ces plantes ont la vertu de guérir les blessures faites par le fer.

Sidérites, se dit aussi d'une sorte de pierre qui est comme parsemée de petites taches de fer. *Sideraticus lapis*. L'aiman est encore appellé *sideritis*, à cause de la vertu qu'il a d'attirer le fer.

☞ **SIDÉRO.** s. m. Cap de l'Ile de Candie, sur la côte orientale de l'Ile, au territoire de Sittia.

SIDÉROCAPSA. s. f. Nom propre d'une petite ville de la Macédoine. *Siderocapsa*, anciennement *Chrysites*, *Chrysitis*. Elle est à treize lieues de la ville de Salonichi, vers l'orient méridional. On trouva près de cette ville, du temps de Philippe, pere d'Alexandre le Grand, une mine qui rendoit mille talens d'or. Le Grand-Seigneur en tire encore neuf ou dix mille ducats par mois, & il y a, dit-on, dans la montagne cinq ou six cens fourneaux appartenans à des particuliers qui font travailler à ces mines. Maty.

SIDOINE. s. m. Nom propre d'homme. *Sidonius*. S. *Sidoine* Apollinaire, selon Grégoire de Tours, fut en Auvergne le Xe. Evêque du siége, qui fut mis dans la suite à Clermont. *Sidoine*, dit communément *Sidoine* Apollinaire, *C. Sollius Sidonius Apollinaris*, étoit fils d'Apollinaire, Préfet du Prétoire dans les Gaules, l'Espagne & les Îles Britanniques ; petit-fils d'Apollinaire aussi Préfet du Prétoire dans les Gaules, le premier Chrétien de son illustre famille. Baillet, *au 23 d'Août*. *Sidoine* Apollinaire fut élevé à l'Episcopat, l'an 470 ou 471, & mourut l'an 482 ou en 484. D'autres le font vivre jusqu'en 487. On dit *Sidonius* Apollinaris en François aussi souvent, ou plus souvent même que *Sidoine* Apollinaire. Par exemple, Savaron & le P. Sirmond ont fait de sçavantes Notes sur les Ouvrages de *Sidonius Apollinaris*, ou sur *Sidonius Apollinaris*. Ils ont aussi donné la vie de *Sidonius Apollinaris*.

SIDON, aujourd'hui SEYDE. subst. f. Nom propre d'une ville fort ancienne, & qui a été fort célébre. *Sidon*. On attribue à ses habitans l'invention du verre, & celle de la navigation. Elle fut anciennement Episcopale & suffragante de Tyr ; aujourd'hui, c'est fort peu de chose : elle a un bon château, & un port assez fréquenté. On la nomme *Sayd*, ou *Seyd*, & on la trouve sur la côte de la Phénicie, en Syrie, à dix-huit lieues de Damas, vers le couchant.

SIDONIEN, enne. s. m. & f. Qui est de Sidon. *Sidonius*. Les *Sidoniens* étoient plus anciens que les Tyriens. Homére parle des *Sidoniens*, & ne dit pas un mot des Tyriens. Les Grecs eux-mêmes demeurent d'accord qu'ils ont appris la navigation des Phéniciens, & qu'ils ont appris des *Sidoniens* les sciences nécessaires à la bien pratiquer, l'Astronomie & l'Arithmétique. Leur coutume de conduire leurs vaisseaux, suivant le cours de la grande ourse, si différente de celle des Phéniciens, à qui le mouvement de la petite ourse servoit de guide, ne marque-t-elle pas, dans ceux-ci, une bien plus grande pratique, & une bien plus grande subtilité dans leurs observations ? Huet, *Tr. du Commerce, p. 78.* Les *Sidoniens* étoient Chananéens, Phéniciens, descendans de Sidon fils de Chanaan. Pas un peuple n'entendoit l'art de couper le bois comme les *Sidoniens*. III. *L. des Rois, c. v. v. 6.*

> *Adroites Lesbiennes,*
> *Qui le disputeroient aux mains* Sidoniennes,
> *Quand l'aiguille animant la toile sous leurs doigts,*
> *Mille objets différens y naissent à leurs choix.*
>
> De la Mothe.

SIDONISI. Voyez Fronisi.

SIDRA. s. fém. Nom propre d'une des Iles de l'Archipel, située sur la côte de la Sacanie, entre le golfe de Napoli & celui d'Égide. *Sidra*. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Calauri* & *Irène*, ou Démosthène fut exilé, & se fit mourir par le poison ; d'autres la mettent à Poros, qui est située dans le golfe d'Égine, au couchant du cap de Schili, & près du bourg de Saronia. Maty.

Le golfe de Sidra. *Sidra sinus*, anciennement *Syrtis magna*. C'est un grand golfe de la mer de Barbarie. Il est entre les côtes de Tripoli & de Barca, & il prend son nom de la petite Ile de *Sidra*, qui est au fond du golfe. On y voit les Sèches ou Basses de Barbarie, qui sont des écueils fort dangereux.

SIDRAILLER. Voyez Cidrailler.

SIDRE. Voyez Cidre.

SIDRO. Capo *Sidro*. Cap de la Livadie, en Gréce. *Cynosura*, *Dorisceum promonterium*. Il est à l'embouchure de l'Asopo dans le golfe de Négrepont. Maty.

S I E.

SIE. subst. fém. M. Félibien & d'autres écrivent ainsi ; mais l'usage le plus autorisé, est d'écrire scie. Voyez donc Scie.

☞ **SIE.** subst. fém. Nom propre d'une petite rivière du pays de Caux en Normandie. *Seda*. La *Sie* a sa source auprès du bourg de saint Maclou de Folleville. Elle va de là à Ansai, à Longueville-la-Giffart, & se jette à trois lieues de la mer, auprès du village de Pourville. *Descript. Géogr. & Hist. de la Haute-Norm. Tome I. pag. 41.*

SIÈCLE. s. m. Mesure, espace de temps de cent années, ou révolutions solaires. *Seculum*. La gloire de Dieu doit durer dans tous les *siécles*, c'est-à-dire, dans tous les temps, à jamais. Nous sommes dans le XVIIIe. *siécle* depuis J. C. On voit dans cette Histoire Universelle, tous les *siécles* passés se développer en peu d'heures. Boss. Les *siécles* s'écoulent plus rapidement pour les heureux, que les heures pour les misérables. Fen. Vous serez l'entretien des *siécles* à venir. Des-H.

> *L'hyperbole plaît aux Amans :*
> *Tout est* siécle *pour eux, ou bien tout est moment.*
>
> B. Rab.

> *Un véritable Amant,*
> *Compte chaque moment,*
> *Pour un* siécle *d'absence.* M. Scud.

On appelle les Auteurs contemporains ceux qui vivent dans le même *siécle*. *Coetanei*. On dit qu'un homme court le *siécle*, quand il est né au temps qu'on a commencé à compter un nouveau *siécle*.

Siécle, se dit aussi pour marquer les temps en général, présens, & passés. *Tempus præsens, præteritum & futurum.* Les Chrétiens des premiers *siécles* n'étoient pas plus parfaits que ceux du *siécle* présent. Les sciences & les arts ont été rétablis dans le XVIe. *siécle*. Nous vivons dans un heureux *siécle* ; les gens de ce *siécle* ne sont pas si crédules que ceux des *siécles* passés. Le *siécle* s'est bien poli, & bien raffiné ; pour dire, les hommes du *siécle* présent. Le *siécle* d'Auguste, a été parmi les Romains, le *siécle* du bel esprit & du bon sens, & le quatriéme *siécle* de l'Eglise a été un des plus fertiles en grands génies. Bour. L'antiquité des *siécles* est la jeunesse du monde : & à bien compter, nous sommes proprement les Anciens. Font.

Ceux

Ceux qui ont eu à se plaindre de leur *siécle*, ont donné mille loüanges au *siécle*, dont ils n'avoient rien à souffrir. S. Evr. Je ne suis point de ceux que l'amour de l'antiquité aveugle, & qui s'imaginent qu'on n'a point d'esprit dans ces derniers *siécles*. Bouh. On ne veut jamais perdre de vûe son *siécle*; & on juge de l'antiquité sur le goût du temps présent. Dac.

Mais son triste mérite, abandonné de tous,
Contre le siécle *aveugle est toujours en couroux.*
Mol.

Les Anciens ont divisé les temps en quatre âges, qu'ils ont appellés le *Siécle d'or*; c'étoit le regne de Saturne: les Poëtes l'appellent quelquefois le *Siécle doré* de Saturne: & de Rhée. Mén. Le *Siécle d'argent*, étoit celui de Jupiter; les *Siécles d'airain*, & *de fer*, ceux qui ont succédé à ces heureux *siécles*. Hésiode est le premier qui a fait la description de ces quatre *siécles* dans son Poeme intitulé, *Les Ouvrages & les Jours*. Ovide en a aussi donné une au commencement de ses Métamorphoses. On a appellé le X[e]. & le XI[e]. *siécle*, des *siécles* de fer & de plomb, parce que c'étoient des *siécles* d'ignorance & de grossiéreté. Notre *siécle* de fer m'a rendu négligent. Gon.

Siécle, se dit en Morale, par opposition à *céleste* & *spirituel*. *Secularis, mundanus*. Cette fille est entrée en Religion, a renoncé au *siécle*; c'est-à-dire, aux pompes, aux vanités du monde. Les mondains ne cherchent que les gens du *siécle*. Quand on est dans la retraite, il est dangereux de retourner la tête vers le *siécle*. Le *siécle* est bien corrompu; pour dire les gens du monde. Fatigué du commerce tumultueux du *siécle*, il s'est jetté dans un Monastére, comme dans un azyle, pour y joüir du calme heureux d'une pieuse oisiveté. Disc. d'Él. C'est autour des Reines que se réunit l'esprit du *siécle*; c'est-à-dire, le désir de plaire, l'envie de parvenir, le plaisir de voir, & d'être vû. Fléch. La dévotion n'exclut point les empressemens, ni la prudence du *siécle*. La Pl.

Le siécle *est si vicieux,*
Cher ami, qu'une courte vie,
Est une faveur des cieux. Mat.

☞ Siécle. Dans le style familier, il se dit par exagération, en parlant de quelque temps que ce soit, lorsqu'on le trouve trop long. Ainsi en parlant d'un homme qu'il y a quelque temps qu'on n'a vû, ou qu'on attend depuis long-temps, on dit, Il y a un *siécle* qu'on ne vous a vû, Il y a un *siécle* qu'on vous attend.

☞ On dit quelquefois le *siécle* futur, pour, la vie future. Ac. Fr.

Il SIÉD. Verbe impersonnel. Il est anomal & irrégulier: car il ne se conjugue qu'à certains temps. *Decet, decens est, decorum est, quod decet*. Il a au pluriel, ils *siéent*; au futur, il vous *siéra*: à l'optatif, il vous *siéroit*, au participe, *séant*. Mau. Corn. Il y a des gens à qui la vertu *siéd* presqu'aussi mal que le vice. Bell. Il *siéd* mal à un pauvre d'être glorieux. Vaug.

☞ On dit trivialement d'une chose qui sied mal à quelqu'un; Cela lui *sied* comme des manchettes à un cochon.

☞ Sied. On dit proverbialement, à grands gens tout *sied*. pour dire, que les Seigneurs peuvent risquer tout ce qui leur plait, ils seront toujours applaudis.

☞ SIEF. Mot Arabe qui signifie *collyre*.

SIEG. f. m. Voyez Sica.

SIEGAERG. f. m. Voyez Sigsbarg.

SIÉGE. f. m. Meuble qui sert à s'asseoir. *Sedes, sedile, sella*. Une garniture de chambre est d'un lit & de douze ou dix-huit *siéges*. Les *siéges* sont des fauteuils qui ont un dossier & des bras, des chaises qui n'ont simplement qu'un dossier, des placets & des tabourets qui n'ont ni l'un ni l'autre, des *siéges* plians qui sont soutenus par des sangles ou de fortes toiles pour être plus mollets. On les appelle autrement *selles brisées*; & quand ils ont un dossier, on les nomme *perroquets*, & ils servent à s'asseoir à table. Les escabelles & les bancs sont des *siéges* simplement de bois, car les autres sont garnis d'étoffe, de velours, de moquette, de tapisserie, &c.

Siége, se dit aussi de tous les lieux où l'on s'assied, *Sedes, sedilia*. Il y a dans les jardins des *siéges* de gason, des *siéges* de pierre. Un *siége* de cocher posé sur les moutons de devant du carrosse. Dans les Eglises il y a les hauts *siéges* & les bas *siéges*, qui sont les hautes & basses chaises du Chœur, où se placent les Prêtres en haut & les Clercs en bas.

Siége d'aisance. C'est la devanture & la lunette d'une aisance. Daviler. *Latrinarum sedile*.

☞ Siége. Le *siége* d'une selle est l'endroit du haut de la selle où le cavalier est assis. *Elém. de Caval. I P. p.* 89.

Siége, en termes de Médecine, se dit de la partie du corps humain sur laquelle on s'assied, & particuliérement du fondement, de l'anus. *Anus, podex*. Il a mal au *siége*, une fistule au *siége*. Les Philistins renvoyerent l'Arche à cause des maladies qui leur étoient venues au *siége*.

Siége, se dit figurément en choses morales. Les Philosophes n'ont pû encore déterminer où étoit le *siége* de l'ame, de la raison, de la vie. *Sedes animæ*. Descartes a dit que le *siége* de l'ame est dans la glande pinéale du cerveau. Les Médecins attribuent au cœur le *siége* de la vie. Constantinople étoit le *siége* de l'Empire d'Orient, Rome de l'Occident. Vienne a été long-temps le *siége* de l'Empire, Paris celui des Rois de France.

Siége *de nefs*, s'est dit autrefois, & se trouve encore dans les Coutumes du Vicomte de l'Eau à Rouen, pour un port, un endroit où les vaisseaux s'arrêtent. *Sedes navium, statio navium*. En plusieurs lieux les Seigneurs levent des droits pour les *siéges des nefs*. De Laur. Voyez le Glossaire de M. du Cange.

Siége, se prend aussi pour toute sorte de Jurisdiction Ecclésiastique, ou Séculiere, & pour le lieu où elle s'exerce, *Tribunal, forum*. Quand on a recours au Pape, on dit qu'on réclame l'autorité du S. *Siége*. Il y a dans les Mémoires Historiques une Dissertation sur le S. *Siége* & la vacance du S. *Siége*. Un *Siége* Patriarchal, Archiépiscopal, Episcopal, c'est la dignité, la jurisdiction, & la place qui appartient à ces Prélats; & on dit que le *Siége* est vacant, lorsque le Prélat est mort, & qu'il n'y a personne qui occupe sa place. ☞ L'Archevêché de Mayence, à l'exclusion de tous autres, se nomme le S. *Siége*, & ce titre lui est donné par le Pape même. A l'égard des séculiers, il y a des *Siéges* presidiaux, des *Siéges* royaux, des *Siéges* subalternes, qui sont les Justices des Seigneurs; le *Siége* de la Connétablie, des Maréchaussées, &c. La dignité, l'éminence & les prérogatives d'un grand *Siége* sont des tentations dangereuses de s'enorgueillir. Le P. Gail. Le Conseil de Barcelone, où tous les autres *Siéges* ressortissoient, prétendit que, &c. Pat. On dit en général, qu'un Juge est au *Siége*, qu'il tient le *Siége*, quand il est en la premiere place de ces Tribunaux.

Siége en termes de Guerre, est le campement d'une armée tout autour d'une place qu'elle a envie de prendre, soit par famine, en faisant simplement des lignes pour empêcher que rien n'y entre; soit par vive force, en faisant des tranchées, & y donnant des assauts, *Obsidio, obsessio, circumsessio, obsidium*. Les plus fameux *siéges* des Anciens sont ceux de Troies, de Tyr, d'Alexia, de Numance. Ceux des Modernes, sont ceux d'Ostende, de Candie, de Grave. Ce Capitaine entend bien à faire un *siége*. Il a été malheureux, & contraint de lever le *siége*. Il a fallu faire un *siége* régulier & dans les formes devant cette bicoque, on ne l'a pû enlever d'emblée.

On dit aussi d'une femme sévere & difficile à charmer, qu'on ne le sauroit prendre que par un *siége* régulier, qu'il faut beaucoup de soins & de longues assiduités,

Enfin cette beauté m'a la place rendue.
Que d'un siége *si long elle avoit défendue,*
Mes vainqueurs sont vaincus. Malh.

SIÉGE. Nom de ville. Voyez Sigan.

SIEGER. v. n. Occuper un Siége, une Jurisdiction, *Sedere, sedem occupare*. Ce Pape a *siégé* dix ans, a occupé dix ans le S. *Siége*. Martin V[e] *siégeoit* en 1418. Mascur. Les Juges supérieurs viennent *siéger* dans les Jurisdictions subalternes, quand ils viennent tenir leurs assises. Il a peu d'usage. Il est vieux.

Les gens qui parlent bien ne disent point *siéger*, pour *assiéger* une place. C'est une faute assez commune. Vaug.

SIEGLE. f. m. Vieux mot. Siécle. Borel. *Seculum.* Rois de Cambray, Poete,

> *Se li Rois de Cambray vist,*
> *Le* siégle *si bon comme il fist.*

☞ SIÉGO. f. m. Ville de la Chine, dans la province d'Iunnan, au département de Lingan, troisieme métropole de la province.

SIEN, Sienne. Pronom possessif & relatif de la troisieme personne, & quelquefois substantif. *Suus, sua, suum* Cet héritage lui a été donné pour demeurer propre à lui & aux *siens*. On a servi trois poulets à trois personnes, c'est à-dire, à chacun le *sien*. Il a fait de grands biens à un *sien* neveu. Cette derniere façon de parler ne vaut plus rien On ne dit plus un *sien* ami. Ce pronom est relatif, & on ne le met ainsi devant & avec le substantif qu'en style badin, ou comique.

> *Deux* siens *voisins se laisserent leurrer.* La Font.

> *Je suis à Rodanté, je veux mourir* sien. Malh.

Ce vers finit mal par le pronom *sien*. Mén Dieu n'abandonne jamais les *siens*, c'est-à-dire, ceux qui lui sont fideles. A qui fera-t-on du bien, si ce n'est aux *siens*? On dit qu'on n'est jamais riche, si on ne méle de l'argent d'autrui avec le *sien*. On ne fait tort à personne, quand on ne demande que le *sien*. La justice est une vertu qui rend à chacun le *sien*. On est bienheureux quand on est logé sur le *sien*, dans une maison qui est à soi. Mon héritage est proche le *sien*, nous sommes voisins Héritiers *siens* sont ceux qui viennent de nous en ligne directe, pourvû qu'ils soient en notre puissance, lors de notre décès, distingués des étrangers. Faire les fruits *siens*, c'est se les approprier & les acquérir légitimement. Coutin. On dit proverbialement, à chacun le *sien* ce n'est pas trop. *Unicuique quod suum est non redundat.*

☞ *Faire des siennes*, c'est-à-dire, des folies, des extravagances, des fredaines, faire des tours, soit de jeunesse, soit de friponerie.

> *Appren-lui bien ce que je puis,*
> *Ce qu'il est, & ce que je suis,*
> *S'il pense ainsi* faire des siennes
> *Qu'à la fin* je ferai des miennes,
> *Et qu'il fera bien, s'il me croit,*
> *Désormais de charier droit.*

Typhon de Scarron, Chant I. T. I. p. 431. de l'édit. de 1694.

La Fontaine a fait venir ce Proverbe le plus à propos du monde dans son ingénieuse Ballade pour le Pont de Château-Thierri.

> *Depuis dix ans, nous ne sçavons comment*
> *La Marne* fait des siennes *tellement,*
> *Que c'est pitié de la voir en colere.*
> *Pour s'opposer à son débordement,*
> *L'argent sur-tout est chose nécessaire.*

Fables & autres Poesies de la Fontaine *in*-12. Paris, 1671. p. 104.

☞ Sien, Sienne. On dit proverbialement, souvent on n'a pire que des *siens*; à quoi semble répondre cette parole de l'Évangile: *Inimici hominis domestici ejus.*

☞ SIENKIN, f. m. Ville de la Chine dans la province de Chekiang au département de Taichu, dixieme métropole de la province.

SIENNE. f. f. Nom propre d'une ville de Toscane en Italie. *Sena, Sana, Sena, Colonia Senensis.* Elle est capitale du Siennois, & située à onze lieues de Florence, du côté du midi. *Sienne* est une des plus considérables villes de l'Italie. Elle est grande, belle, ornée d'un grand nombre de Palais, de belles places, de fontaines, de superbes Eglises, dont la Cathédrale est presque toute entiere de marbre blanc ou noir. Il y a aussi un magnifique Hôpital: mais ce qu'il y a de singulier à *Sienne*, c'est sa grande place. Elle est ronde, entourée de belles maisons de même symmétrie & soutenues par des arcades, sous lesquelles on peut se promener en tout temps; le milieu de cette place est enfoncé en forme de coquille, & on peut aisément le remplir d'eau, & y représenter un combat naval avec de petites barques. *Sienne* est aussi une place forte, & elle est défendue par une bonne citadelle: elle a un Archevêché, une Université fort fameuse, l'avantage de parler fort délicatement la Langue Italienne, & d'avoir donné la naissance aux Papes Alexandre III. & VIII. Pie II. & III. Au reste, *Sienne* étoit autrefois une République. Les Espagnols la prirent l'an 1554 & la remirent au Grand Duc de Toscane, qui en est encore le maître. Maty.

☞ Sienne. (la) Riviere de France dans la Normandie. Elle a sa source dans la forêt de S. Sever, & se jette dans la mer du Havre.

SIENNOIS, oise. f. m. & f. Qui est de Sienne en Italie. *Senensis.* Les *Siennois* prennent la Sainte Vierge pour Patrone de leur ville, en mémoire de la protection qu'elle leur donna dans la victoire qu'ils remporterent sur les Florentins, & dont ils lui rendent graces tous les ans le jour qu'on célebre son Assomption. Corn Quand on parle d'une personne en particulier, on dit communément de *Sienne*, plutôt que *Siennois*. Sainte Catherine de *Sienne*, Sixte de *Sienne*.

SIENNOIS. f. m. Nom propre d'une province du Duché de Toscane en Italie. *Senensis ager.* Elle a le Pisan au couchant; le Florentin au nord; l'Etat de l'Eglise au levant; & la mer de Toscane au midi Le terroir de cette province est assez fertile, sur-tout en muriers, dont on nourrit une grande quantité de vers à soie. On y trouve plusieurs eaux minérales. Sienne est la ville capitale, les autres sont Grosseto, Sovana, Pienza, Monte Pulciano, & Monte-Alcino. Le petit Etat delli Presidii, enclavé dans cette province, a été entre les mains de l'Empereur; & la principauté de Piombino a son Prince particulier, qui étoit autrefois sous la protection des Espagnols. Maty.

SIERRA f. f. Mot Espagnol qui signifie montagne. *Mons.* On le donne aux montagnes & à des contrées pleines de montagnes. *Sierra* est une petite contrée de la Castille nouvelle, en Espagne. *Montanus tractus.* Elle est vers les confins des royaumes d'Arragon & de Valence. Cuenca en est le lieu principal. *Sierra* est encore une petite province du Pérou. *Provincia Montana.* Elle est entre celle de los Charcas, de Técuman & de Chaco. On n'y voit rien de considérable que S. Crux de la *Sierra*, qui est une colonie d'Espagnols. Maty.

Sierra-liona. C'est-à-dire, la montagne des Lions. Voyez Liona.

SIERT. Vieux mot. Si estoit. *Pierre de Blois.* Borel. *Siesset, sic erat.*

☞ SIESTE. f. f. Faire la *sieste*, faire la méridienne Les Espagnols disent dans le même sens *sestear*, que Ménage en son Etymologique, au mot *diner*, prétend qu'ils ont fait de *sexta*, en sous-entendant *hora* Ce qui est fort vraisemblable. Lorsque nous eumes mangé comme deux affamés & bû à proportion, nous nous levâmes de table pour aller au jardin faire voluptueusement la *sieste* dans quelque endroit frais & agréable. *Hist. de Gil Blas de Santillane, T. IV. p.* 33. Un jour qu'il nous prit fantaisie après le dîné d'aller faire la *sieste* dans l'endroit le plus agréable du bois, mon Sécretaire se trouva de si belle humeur, qu'il nous ôta l'envie de dormir par ses discours réjouissans. p. 88 Le Traducteur François de l'Histoire de D. Quichotte n'a pas francisé ce mot. Il dit dans le III[e]. Tome, à la fin du chapitre 3. p. 47. que D. Quichotte & le Bachelier Samson Carrasco, après avoir diné ensemble, firent la *siesta*, pour ne pas troubler la digestion, & qu'ils ne s'éveillerent que quand Sancho entra dans la chambre.

SIET. Vieux mot. *Est*, troisieme personne du verbe je suis. *Boëce. MS.* Borel.

SIEUR. f. m (Il n'est que d'une syllabe.) Espéce de titre d'honneur dont l'usage ordinaire est renfermé dans les plaidoyers, dans les actes publics, & autres écritures de même sorte. *Dominus, Dominus.* Je plaide pour le *Sieur* Marquis de, &c. C'est un titre qu'un Supérieur donne à un Inférieur dans les lettres missives & autres écritures particulieres. Vous direz au *Sieur* tel, qu'il fasse, &c.

En

En ce sens on l'emploie souvent par modestie en parlant de soi : ainsi on voit à la tête des livres, Traduction du *Sieur* d'Ablancourt. Œuvres du *Sieur* Despréaux, &c.

Sieur, est aussi un terme qui marque Seigneurie. *Dominus.* Écuyer, *Sieur* d'un tel lieu.

Sieue, (de deux syllabes.) Voyez Scieur.

S I F.

SIFANO. Voyez Siphanto.

SIFLANT, ante. adj. Qui sifle. *Sibilans.* Les Grammairiens appellent consonnes *siflantes*, ces trois lettres *S*, *X*, *Z*, parce qu'on ne les prononce qu'avec une espéce de siflement. M. l'Abbé Dangeau qui prétend avec raison que notre *ch*, tel que nous le prononçons dans *chariot*, *cherté*, *chicane*, *choque*, est une consonne simple, compte quatre lettres *siflantes*, Z, S, J, CH. Car quatre consonnes *siflantes*, ont les mêmes rapports entre elles que les quatre labiales & les quatre palatales. Le *z* se change en *s*, & l'*j* en *ch*, comme le *b* en *p*, & le *d* en *t*; & l'*j* se change en *z*, comme l'*v* en *b*, & le *ch* se change en *f*, comme le *k* en *c*. M. l'Abbé Dangeau.

SIFLEMENT. s. m. Bruit que fait l'air pressé en sortant par un conduit étroit. *Sibilus.* Le *siflement* des tuyaux d'orgue. Les vents durant la tempête font d'horribles *siflemens*. Beaucoup d'animaux expriment leur colere par des *siflemens*, comme les serpens, &c. C'est ainsi que Tisiphone & Alecto font l'amour, lorsqu'elles sont en commerce de galanterie, & que les serpens dont elles sont coëffées radoucissent leurs *siflemens*. La Ch. d'H.

Au bruit de leur assaut, les vents des environs,
De leurs longs siflemens *leur servent de clairons.*
P. la M.

☞ Siflement. On le dit encore d'un certain bruit que l'homme & quelques animaux malades du poumon font en respirant. Quand il dort, sa respiration est accompagnée d'un *siflement* qui marque que sa poitrine souffre. Ac. Fr.

Siflement, est aussi un témoignage de mépris par une forte risée qui imite le *siflement* de l'air. *Sibilus irrisorius.* Par des *siflemens* & des battemens de pieds & de mains, on les chassoit de la chaire. Mauc.

SIFLER. v. act. & n. Rendre un son aigu par le moyen de l'air comprimé qui sort par un conduit étroit, & se dit tant des hommes que des animaux. *Sibilare, mittere sibila.* C'est un des plaisirs des laquais, des gens de néant de *sifler*. Les oiseaux *siflent* des airs, comme les sansonnets, linotes, merles, serins, &c. Les serpens *siflent* de colere.

La Discorde, à l'aspect d'un calme qui l'offense,
Fait sifler *ses serpens, s'excite à la vengeance.*
Boil.

Hé bien! Filles d'Enfer, vos mains sont-elles prêtes?
Pour qui sont ces serpens qui siflent *sur vos têtes?*
Racine.

Sifler, se dit aussi du bruit aigu que fait le vent, une fléche, une balle de mousquet, une pierre poussée avec force, &c. *Sibilare, sibilum edere.* Ecoutez le vent comme il *sifle*. Il entendoit les balles de mousquet qui lui *sifloient* aux oreilles. Il y a des tuyaux d'orgue qui ne font que *sifler*, comme le larigot, la doublette.

Sifler, signifie aussi, donner un témoignage de mépris & de risée par des siflemens. *Exsibilare, sibilis consectari.* Cet homme s'est fait *sifler* en mettant son livre au jour. On a *siflé* cet Avocat en pleine audience. Dès qu'on a avancé cette doctrine, elle a été *siflée*. Ne m'ennuie pas davantage, si tu ne veux être *siflé* comme un mauvais Comédien. Abl.

Je veux que votre livre aille au gré de vos vœux,
Faire sifler *Cotin chez nos derniers neveux.* Boil.

Ses vers d'épithetes enflés,
Sont des moindres grimauds chez Ménage siflés. Id.

Ce mot vient de *sifilare*, qu'on a dit pour *sibilare*, qui se trouve chez les Latins, comme *sifiletus*, de *sifilus*, dont on a fait *siflet*. Ménage.

Sifler, signifie aussi apprendre à un oiseau à régler son ramage, lui apprendre à chanter en *siflant*. *Insusurrare cantum, vel garritum.* On *sifle* les merles, les sansonnets, & autres oiseaux.

Sifler, se dit figurément en Morale, suggérer à quelqu'un ce qu'il a à dire en quelque occasion importante, lui faire le bec, l'instruire. *Suggerere, monere.* Un Juge ne sauroit rien tirer d'un criminel, quand il a été *siflé*, quand il a eu du conseil.

On dit aussi en ce sens, *sifler* le Droit, pour dire, le montrer en chambre, hors des Écoles publiques, suggérer à un récipiendaire tout ce qu'il doit répondre aux objections qu'on lui fera dans son examen. *Jus insusurrare, suggerere.* On dit aussi ordinairement *soufler*.

On dit proverbialement, qu'un homme a *siflé* la linote; pour dire, qu'il a bien bû, & qu'il y paroît, qu'il est à demi-ivre. *Potavit, bibit.* On dit aussi; il n'a qu'à *sifler*; pour dire, il n'a qu'à marquer sa volonté, pour venir à bout de ce qu'il souhaite. On dit aussi, Il n'y a qu'à *sifler* & remuer les doigts; pour dire c'est une chose aisée.

Siflé, ée. part. pass. & adj. *Insusurratus, sibilatus, suggestus.*

SIFLET. s. m. Petit instrument avec quoi on sifle. *Sibilus, fistula.* Les filoux appellent leurs camarades avec un coup de *siflet*. Le cri des Chaudroniers est accompagné d'un coup de *siflet*; c'est une flûte composée de sept petits tuyaux de fer blanc. On prend les cailles & autres oiseaux avec diverses sortes d'appeaux & de *siflets*.

Siflet, se dit aussi du conduit de la respiration, tant aux hommes qu'aux animaux. *Larynx.* Le *siflet* est proprement le nœud de la gorge que les Grecs appellent λάρυγξ, & les Latins *guttur*. Les poulets qu'on égorge, crient toujours, jusqu'à ce qu'on leur ait coupé le *siflet*.

On dit proverbialement, Si vous n'avez point d'autre *siflet* que celui-là, votre chien est perdu; pour dire, Si vous n'avez pas d'autre moyen de réussir en cette affaire, vous ne la gagnerez pas. *Via, ratio, modus agendi.*

SIFLEUR. s. m. Celui qui sifle. Ce laquais m'étourdit, c'est un *sifleur* perpétuel. *Sibilator perpetuus.*

Sifleur, ou Soufleur, est un Maître qui enseigne le Droit en chambre, qui sifle les récipiendaires, & qui les prépare sur la Loi. *Insusurrator, repetitor.*

S I G.

SIGALION. s. m. Nom d'un Dieu des Égyptiens. *Sigalion.* C'étoit le Dieu du silence; on le représentoit ayant l'index de la main droite sur les lévres, & on portoit sa statue dans les fêtes d'Isis & de Sérapis. On l'appelloit autrement Harpocrate.

Le mot *Sigalion*, vient de Σιγάω, *Je me tais.*

SIGAN. s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Siganum.* Elle est capitale de la province de Xensi, située sur la riviére de Guei, & elle a trente-cinq villes dans son territoire particulier. Maty.

SIG-CAN. Mot Turc, qui signifie une souris. La premiere année du cycle des Mogols, ou Turcs orientaux & Iguriens, porte ce nom. D'Herbelot.

SIGE. s. f. Nom propre d'une riviére d'Allemagne. *Siga.* Elle a sa source dans les États de Nassaw, où elle baigne Sigen. Elle traverse ensuite une petite partie des pays de Cologne & de Bergue, baigne Sigemberg, reçoit l'Agger, & se décharge dans le Rhin, à une lieue au-dessus de Bonne. Maty.

SIGEBALDE. s. m. Nom propre d'homme. *Sigebaldus.* Ce nom vient du Tudesque *sieg* & *sige* en Anglosaxon qui signifie, *Victoire*, & de *bald*, hardi ou vîte, prompt, comme qui diroit hardi, prompt à poursuivre la victoire; ou bien celui que la victoire rend hardi, qu'elle enorgueillit. *Verstegan.* Skinner.

SIGEBERT. s. m. Nom propre d'homme. *Sigebertus. Sigebert* I. Roi d'Austrasie, étoit fils de Clotaire I. & mari de Brunehaut. Il fut tué par ordre de Frédegonde l'an 575. âgé de 40 ans, dont il en avoit régné 14. *Sigebert*, Moine de Gemblours écrivoit au XII[e]. siécle une Chronique

qu'il a commencée à l'an 379. ou 381. où S. Jérôme a fini, & l'a continuée jusqu'à 1112.

Ce mot vient, selon Nicoclès de Tudesque *Sieg*, & en Anglusaxon *sige*, victoire, & de *béorth*, célèbre, illustre : selon Verstegan, de *sige*, & de *bérith*, prudent : selon Kilien de *sige*, *sieg*, ou *sighe*, victoire, & de *Wert*, digne, *Sigebert*, digne de la victoire. Adrianus Junius dit qu'il signifie, barbe victorieuse, c'est-à-dire, barbe illustre, belle barbe Cela ne vaut rien, *Skinner*. *Béard* en Anglois, & en Allemand *bart*, signifie *barbe*. Borel le tire de *sige*, victoire, & *barde*, Chantre, Poete des anciens Gaelois ; & l'interprére, Chantre vainqueut.

SIGEMER. f. m. Nom propre d'homme. *Sigemerus*. Ce mot, au sentiment d'Adrien Junius, vient de *sige*, victoire, & *Meyer*, Chef, Commandant, Gouverneur, *Sigemer*, Commandant victorieux. Selon Nicoclès il vient de *Sige* & de *mehren* augmenter, ou de *mare*, célèbre, illustre. Skinner.

SIGEN. f. m. Nom propre d'une petite ville du Werstetwald, en Allemagne. *Sigrna*, *Siga*, *Sigedunum*. Elle est capitale de la Principauté de Nassaw. *Sigen*, est sitée sur la Sige, à six lieues de Dillenberg, vers le couchant. *Sigen* a une Université. Il y avoit un beau château, qui a été consumé par un incendie, avec une partie de la ville l'an 1694 Matt.

SIGENBERG, SÉEGBERG. subst. masc. Nom propre d'un bourg avec une Abbaye célèbre. *Sigeberga*. Il est dans le Duché de Berg, en Westphalie sur la Sige, environ à trois lieues de Bonne, vers le levant. Ce bourg est au pied d'une montagne, & l'Abbaye est au-dessus. Matt.

SIGERAM. Voyez Siran.

SIGERIC. subst. masc. Nom propre d'homme. *Sigericus*. *Sigeric* Roi des Visigoths en Espagne, fut mis par eux, à la place d'Arnoul, l'an 415. & tué par eux, sept mois après, parce qu'il penchoit à faire la paix avec les Romains.

Ce mot vient de *Sige*, victoire, & *rick* ou *rich*, riche ; riche en victoire. *Nicoclès*. *Skinner*.

SIGES. subst. masc. Nom propre d'un village d'Espagne. *Sigesa*. Il est sur la côte de Catalogne, entre Barcelone & Tarragone. On prend ce village pour l'ancienne *Sabar*, petite ville de l'Espagne Tarragonnoise. Mavv.

SIGET. Voyez Zygeth.

SIGENTINCZ. f. m Nom propre de lieu. *Singidonum* C'étoit anciennement une ville Épiscopale de la Basse-Pannonie. C'est maintenant un village sitcé près de la ville de Syrmisch, en Esclavonie. Matt.

SIGILLARIES, ou SIGILLAIRES. f. f. & pl. Nom d'une fête de anciens Romains. *Sigillaria*, *Sigillariorum celebritas*. Cette fête se nommoit ainsi, parce que ces jours-là on s'envoyoit les uns aux autres de petits présens, qui consistoient en cachets, petites graveres, ou sculptures. Cette fête duroit quatre jours, & elle suivoit immédiatement les Saturnales, qui en duroient trois, ce qui faisoit ensemble sept jours. Et comme les Saturnales commençoient le 14e. devant les Calendes de Janvier, c'est-à-dire, le 19e. de Décembre, il faut que les *Sigillaries* commençassent le 22. & durassent jusqu'au 25. inclusivement. Elles furent instituées selon quelques-uns par Hercule, lorsque revenant d'Espagne après avoir tué Géryon, il conduisit ses troupeaux en Italie, & qu'il bâtit un pont sur le Tibre à l'endroit où fut depuis, à Rome, le pont nommé *Sublicius*. D'autres disent qu'elles furent établies par les Pélasgiens, qui comprirent que par le mot de tête, l'oracle ne leur demandoit pas qu'ils offrissent en sacrifices des hommes vivans, ni par celui de φῶς, des hommes, mais des statues ou figures d'hommes, par le premier, & des lumiéres par le second. Ainsi ils commencérent à offrir à Saturne des bougies, & à Pluton des figures humaines, & de là vint cet usage. Voyez sur ces fêtes Aule-Gelle, L. II. c. iii. Macrobe, Satern. L. I. c. x. & II. Rosin, Antiqq. xiv. 16. Sénèque, Ep. xii. Suétone dans Claude, c. v. Spartien dans Caracalle, c. 1. & dans Hadrien, c. xvii. Turnèbe, *Adverf. L. XIII.* c. 28. Ant. Thysius dans ses Nottes sur l'endroit d'Aule-Gelle que l'on a indiqué. L'Auteur du Commentaire à la Dauphine se trompe sur ce même endroit, quand il dit que les *Sigillaires* duroient 7 jours.

SIGILLATEUR. subst. masc. Nom d'une partie des Prêtres des anciens Égyptiens. C'étoient ceux qui marquoient les victimes. *Sigillator*. Comme il falloit que l'animal fût entier, pur & bien conditionné pour être sacrifié, il y avoit des Prêtres destinés à examiner ceux qu'on présentoit pour victimes. Ils les langueyoient, ils examinoient toutes leurs parties, & jusqu'au poil, pour voir s'il y en avoit un seul qui fût noir. Quand la bête se trouvoit propre aux autels, ils la marquoient, en lui attachant aux cornes de l'écorce de l'herbe appellée papyrus, & en imprimant leur cachet sur de la terre sigillée qu'ils lui appliquoient. On punissoit de mort quiconque offroit une victime qui n'avoit pas été ainsi marquée. Voyez Hérodote, L. II. c. xxxviii.

SIGILLÉE. adj. f. Est une épithéte qu'on donne à une sorte de terre ou craie, qu'on tiroit autrefois de l'île de Lemnos, qui sert en Peinture, & en Médecine. Elle est graisseuse, argilleuse, séche, blanche rougeâtre, friable. On la trouvoit dans une montagne aux environs d'une ville appellée *Hephæstia* Les Sacrificateurs de Diane l'alloient prendre en grande cérémonie dans une baume caverneuse, qui est en certains marais ; ils la préparoient, & en faisoient des trochisques, & les scelloient du sceau de Diane, ou de l'image d'une chèvre, d'où vient que les Grecs l'appelloient σφραγὶς, *sigillum*, αἰγὸς, *capræ*, c'est-à-dire, *scel de chèvre*. On l'apporte présentement de Constantinople, d'Allemagne, de Blois, formée en petits pains orbiculaires, gros comme le bout du pouce, arondis d'un côté & applatis de l'autre, marqués de quelques armes ou de certaines figures. Le Grand-Seigneur la fait marquer de son sceau, & il l'envoye en présent à des Princes. C'est la raison pourquoi on l'a nommée *terre sigillée*, du Latin *sigillare*, *sceller*. La *terre sigillée* est astringente, propre pour arrêter les hémorrhagies & le cours de ventre ; on l'estime aussi un antidote contre la peste & les venins.

On voit dans l'île de Stalimène cette montagne célèbre par la chute de Vulcain, au bas de laquelle étoit bâtie *Hephæstia*, que les habitans du pays appellent Cochyno, & d'où l'on tiroit autrefois, comme on fait encore aujourd'hui, la terre *sigillée* avec beaucoup de cérémonie. Galien rapporte qu'une Prêtresse avant que d'enlever la terre, répandoit dessus de l'orge & du froment, & la méloit après avec le sang des boucs, qu'on avoit sacrifiés à Venus, pour en faire de petits tourteaux, qu'elle scelloit d'une image de chévre, d'où vient qu'ils ont pris ce nom σφραγὶς αἰγός, *Cachet d'une Chévre*. Et ce sont encore à présent des Prêtres qui font le même office, le sixiéme jour d'Août selon le Calendrier Grec, qui est celui qu'on dit que les Vénitiens, pendant qu'ils étoient maîtres de cette île, ont dédié à cette cérémonie. Quelques Caloyers en présence du Soubachi, & du Vaivode de l'île, qui sont comme le Bailli & le Prevôt des Maréchaux après avoir dit la Messe en une petite chapelle procheine appellée *Satira*, font fouir la terre par 40 ou 50 hommes, jusqu'à ce qu'il ayent rencontré la veine qui n'est pas loin de deux sources, dont l'une tarit en été. Cette terre étant tirée, les Caloyers la mettent en de petits sachets qu'ils donnent au Soubachi & au Vaivode, & puis on renferme & on recouvre si bien la veine, qu'il est après impossible de la fouiller, sans qu'on l'apperçoive. Chacun de ceux qui assistent à cette cérémonie ne peut prendre une petite quantité pour son usage seulement. Les Officiers du Grand-Seigneur l'ayant scellée du sceau de sa Hautesse, la lui envoyent presque toute ; & ce peu qui leur reste, ils le peuvent vendre seuls aux marchands.

Celle que j'y ai vûe est de couleur de tuile, & a quelques petites taches blanches. Quoi que veulent dire quelques Auteurs, la colline d'où l'on tire cette terre, n'est pas si stérile, ni si séche, qu'on n'y recueille bien du grain, & si cela a jamais été vrai, ç'a été sans doute du temps que Vulcain y battoit l'enclume avec ses Cyclopes. Du Loir, *p.* 295. 296. 297.

SIGILLO. f. m Nom propre d'un ancien bourg de l'État de l'Eglise. *Sigillum*, anciennement *Hevillum*, *Suillum*. Il est dans la Marche d'Ancone sur la frontière du Duché d'Urbin, entre la ville de Fabriano & celle d'Eugubio. Matt.

SIGISMOND. f. m. *Sigismundus*. Nom d'homme. Plusieurs

sieurs Rois de Pologne ont eu ce nom. On a dédié à *Sigismond* III. les Antiquités de Rome, & c'est un livre assez curieux, à cause des estampes qui y sont, & qui représentent ces Antiquités.

Ce mot *Sigismond*, vient, ou de *sige*, victoire, & *mund*, paix, selon Cambden, ou selon Junius & Verstegaod de *sieg*, ou *sige*, victoire, & *mund*, la bouche, *Sigismond*, bouche victorieuse, c'est-à-dire, éloquente. *Sigismund* est la même chose que *Sigismund* qui se trouve dans Tacite, & qui est le nom du fils de Ségeste, chef des Cherusques. *Skinner*.

SIGISTAN. Voyez SITZISTAN.

SIGLATON. s. m. Vieux mot. Étoffe. BOREL. *Pannus*.

> *Cil avoit un samit vestu*
> *D'un bon porpoint à or batu*,
> *Et d'un* siglaton *parti*. PERCEVAL.

On disoit aussi *ciglaton*, selon le même Perceval,

> *D'une grand' chambre portendue*
> *De* ciglatons *& de cendaux*.

Et ailleurs :

> *Plus vermeil que nul* ciglaton.

SIGMA. s. m. Nom propre d'une lettre grèque. *Sigma*. Un grand *sigma*, un petit *sigma*. C'est la dix-huitième lettre de l'Alphabet Grec, qui a le même son que notre S. Dans les nombres elle signifie 200. Les Anciens ont eu deux caractéres pour marquer cette lettre Σ & C, comme il paroît par les médailles : le premier, est l'ancien caractére qui s'étoit fait du *Schin* de l'ancien Hébreu, ou ce qui est la même chose du Phénicien, qui n'en différoit que parce que celui-ci avoit ses jambes tournées en haut, W. Le second étoit plus récent, on ne le trouve guère que depuis J. C. Il s'étoit fait du premier en l'arrondissant.

☞ SIGMA. s. m. *Stibadium semicirculare*. Les Romains ayant négligé dans leurs tables l'usage de ce qu'ils appelloient *Triclinium*, se servirent d'une table faite en forme de sigma C. c'est-à dire, qui avoit la figure d'un fer à cheval, autour duquel étoit posé un lit fait de même en demi-cercle qui étoit plus ou moins grand, selon le diamétre de la table dont ils se servoient. Les places les plus honorables étoient celles qui se trouvoient aux deux extrémités du lit. C'étoit par l'intervalle du demi cercle que l'on servoit les viandes. Saumaise sur Martial, (*L.* 14. *Epig.*) Apulée (*Met.* 5.) appelle ce lit *Semirotundus suggestus*. Il étoit fait pour six ou sept convives. *Septem sigma capit*, dit Martial (10. 48.) & avoit, selon Vossius, la figure d'un arc commun, & non celle de l'arc des Scythes, qu'Athénée (*L.* 10.) dit avoir ressemblé à la lettre capitale Σ. Fulvius Ursinus dans son *Appendix* au Traité de Ciaconius *de Triclinio*, nous apprend que les Anciens étoient assis sur des coussins autour de la table appellée *sigma*, & qu'ils étoient dans l'attitude de nos Tailleurs, ce qu'Apulée exprime par l'adverbe *coxim*, pour *in coxas*, sur les cuisses.

SIGMARINGE. substant. masc. Nom propre d'un gros bourg de la Souabe. *Sigmaringa*. Il est situé sur le Danube, dans le Comté de Hohenzollern, & il donne le nom à une des branches des Comtes d'Hohenzollern. MATY.

SIGMOÏDE. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit des trois valvules qui sont à l'orifice de l'artére aorte, parce qu'elles ressemblent à la lettre grèque nommée *sigma*. *Sigmoïdes*. Par la même raison les trois valvules qui sont à l'orifice de l'artére pulmonaire sont aussi appellées *sigmoïdes*. On appelle *cartilages sigmoïdes*, ceux de la trachée-artére, parce qu'ils sont faits en forme d'anneau, sans néanmoins achever tout le cercle : ce qui les fait ressembler à la lettre C, *sigma*. L'apophyse coracoïde de l'omoplate, est encore appellée *sigmoïde*, à cause qu'elle a la figure d'un *sigma*. SIGMOÏDE, se dit des Apophyses des os qui ont la figure d'un *sigma* grec. HARRIS.

Ce mot est composé de *sigma*, & de εἶδος, forme, figure. *Sigmoïde*, qui a la figure d'un *sigma*.

SIGNAGE. s. m. Terme de Vitrier; dessein d'un comparti-

ment de vitres tracé au blanc sur le verre, ou à la pierre noire sur un ais blanchi, pour faire les panneaux & les chefs-d'œuvres de vitrerie. DAVILER. *Designatio, delineatio*.

SIGNAL. s. m. Certaine marque dont on convient pour se donner quelque avis, quand on est hors de la portée de la voix. *Signum*. On a donné un tel *signal* pour commencer la bataille, pour donner l'assaut. Le *signal* se donne aussi avec la trompette & le tambour. Sur mer les *signaux* se donnent par des coups de mousquet ou de canon, par des feux, par des manœuvres, par des pavillons, par des flammes de diverses couleurs. Il y a des *signaux* de nuit, des *signaux* de jour, des *signaux* de brume. Le Pere Fournier a expliqué les *signaux* de mer dans son Hydrographie. Le *signal* est un indice muet, & une annonce de l'approche des ennemis, & de leur état, contenance & nombre. De tous temps les *signaux* ont été en usage ; Apulée en fait mention dans son Livre *De Mundo*. Quinte-Curce, L. V. de son histoire, dit, que la pratique en étoit ordinaire parmi les Arabes & les autres peuples Asiatiques, du temps des guerres d'Alexandre. Les Romains s'en servoient au rapport de Tite Live, Dec. III. L. II & L. VIII. & César en ses Commentaires, L. II. & III.

L'Auteur qui a imprimé & fait des Notes sur l'Ordonnance de la Marine, dit au pluriel *signaux* ou *signals*. Ce fut par cette ruse, dit il, que Bélisaire Lieutenant Général de l'Empereur Justinien défit les Vandales en Afrique, ayant donné par des feux des *signals*, & fait attaquer en même-temps par mer & par terre ses ennemis. Il dit encore : Les *signals*, ou *signaux* de fumée & de feu sont si utiles à la Marine, qu'il n'est pas possible de s'en passer, &c. Peut-être que sur les vaisseaux on dit *signals*. Ailleurs on dit toujours *signaux*.

Les Anciens qui n'avoient point de Couriers se servoient de *signaux* pour avoir bien-tôt des avis de ce qui se passoit au loin. Ils plaçoient sur des hauteurs, d'espace en espace, des gens en sentinelle. Homère lui-même en parle. *Iliad.* Θ. v. 553. *I.* π. 299. *Odiss* Χ. v. 261. Ces gens ainsi disposés allumoient la nuit des feux *ignem* ou des flambeaux, φρυκτὸς. D'où vient que les endroits où ils étoient placés s'appelloient φρυκτωρία, de ὁρᾶν, *garder*, & φρυκτὸς, *flambeau*, ou l'action d'allumer du feu, comme qui diroit des gens constitués pour allumer des feux. Apulée, *L. De Mundo*, Ciceron, L. V. contre Verrès, Appien, *De Bellis Hispan* César, *De Bello Gall* *L. II.* Végéce, L. III. *Rei milit.* Quinte-Curce, L. V. Frontin L. II. Eustathius sur Homère, *Iliad.* P. & Suidas au mot φρυκτὸς, font mention de cette coutume. Dans l'Agamemnon d'Eschyle, ce Prince, qui en partant pour l'expédition de Troie avoit promis à Clytemnestre, que le jour même que la ville seroit prise, il l'avertiroit de sa victoire par les feux qu'il feroit allumer, lui tient parole, & on vient annoncer à Clytemnestre que Troie est prise, & qu'on en a vû les *signaux*. Frontin dit qu'elle étoit en usage parmi les Arabes, & Bonaventure Vulcanius dans ses Scholies sur le Livre *de Mundo*, attribué à Aristote, que pandant que les Maures étoient maîtres de presque toute l'Espagne, ils avoient bâti une infinité de vedettes ou tourelles sur le haut des montagnes, qu'ils les appelloient en Arabe *Atalaias*, mot que les Espagnols ont retenu & qu'ils disent encore aujourd'hui ; que de ces vedettes ils donnoient en un moment nouvelle que les ennemis paroissoient, en y allumant des feux. Cet usage étoit néanmoins plus ancien que les Maures en Espagne. Car Tite-Live en parle L. XX. c. XIX. Il en parle encore L. XXVIII. c. V. & VII. & l'attribue à d'autres peuples. Polidore Virgile, Liv. XXV. de l'hist. d'Angleterre, dit que les Anglois en ont aussi usé, & Bootius dit qu'il y a encore en Angleterre en bien des endroits, des mâts qui ont servi à cet usage.

Suidas au mot φρυκτὸς, & le Scholiaste de Thucydide sur le II. & III. Livre de cet Auteur disent, que quand on vouloit faire connoître que c'étoient des troupes ennemies qui s'avançoient, non seulement on élevoit en l'air, mais qu'on agitoit des flambeaux, & que quand c'étoient des troupes amies, on les tenoit immobiles. Mais parce que cela ne suffisoit point encore, on inventa plusieurs manieres pour faire connoître les choses plus distinctement & plus en détail. Polybe, dans son dixieme Livre, chap.

XLII. & XLIII. en rapporte deux. On plaçoit des gens sur des hauteurs d'espace en espace pour se donner le signal l'un à l'autre, & ils se le donnoient l'un à l'autre par le moyen des flambeaux qu'ils allumoient & qu'ils élevoient en l'air. Ensuite pour marquer en particulier la chose dont on vouloit donner avis, il falloit que tous ces faiseurs de *signaux* eussent de grands vases de terre d'égale grandeur, & qui eussent des ouvertures ou canelles parfaitement égales, afin qu'ils se vuidassent également en même temps. On les remplissoit d'eau, & sur l'eau on mettoit un morceau de liége, dans lequel étoit perpendiculairement enclavé un bâton qui portoit une tablette, sur laquelle étoient écrites, en différentes lignes, toutes les choses qui peuvent ordinairement arriver, & dont on veut avoir avis. Quand il en arrivoit quelqu'une, celui qui la découvroit élevoit en l'air un flambeau, on lui répondoit par un flambeau qu'on élevoit aussi. Quand il avoit connu qu'on étoit attentif à son *signal*, il baissoit son flambeau, & en même temps tous deux chacun de son côté ouvroit la canelle de son vaisseau pour en laisser écouler l'eau. Comme tout étoit égal, & les vases & les ouvertures des vases, l'eau s'écouloit également, & le liége s'enfonçoit également dans l'un & dans l'autre. Lorsque la ligne où étoit écrite la chose, dont on vouloit avertir, étoit au niveau du vase, celui qui donnoit l'avis levoit une seconde fois son flambeau, l'autre à ce signal regardoit ce qu'il y avoit à la ligne qui se trouvoit au niveau du vase, & connoissoit ainsi ce qui étoit arrivé; par exemple, *il est entré de la cavalerie ennemie dans le pays.* Cette maniere étoit de l'invention d'un certain Enéace qui avoit écrit sur la guerre Στρατηγικά. Mais elle est bien imparfaite, & on ne peut donner avis que de très-peu de choses, & très-généralement. L'autre maniere qu'on attribuoit à Cleoxene, ou à Démocrite, se peut voir dans Polybe, qui dit qu'il l'a perfectionnée. Les Perses faisoient autrement. Ils plaçoient des gens qui avoient bonne voix, sur des hauteurs assez proches l'une de l'autre pour qu'ils pussent s'entendre, & ils se crioient l'un à l'autre la chose qui étoit arrivée, & ainsi la nouvelle voloit de bouche en bouche par toutes les Satrapies ou Gouvernemens, & jusqu'aux extrémités du Royaume, dit Diodore de Sicile au Livre XIX. de sa Bibliotheque. Il falloit bien des voix, & les nouvelles etoient bien peu secrettes. Apulée dans son Livre du Monde dit que les Perses usoient de flambeaux.

☞ SIGNALEMENT. s. m. Description que l'on fait de la figure d'un déserteur ou d'un criminel, & que l'on donne pour le faire connoître. On a envoyé le *signalement* de ces déserteurs. Ac. Fr. Le nommé Ricœur, dont nous avons donné le *signalement*, a été arrêté en Normandie auprès d'Alençon. On le conduit à Paris pour lui faire son procès. *Merc. d'Avr.* 1723. p. 845. De temps en temps on envoie le *signalement* des déserteurs à tous les Prevôts du Royaume. Ces sortes de portraits sont imprimés & intitulés *signalemens*. Quand le *signalement* d'un voleur est entre les mains des Prevôts, il est difficile qu'il reste dans le royaume sans être arrêté.

SIGNALER. v. act. Terme qui se dit par les Sergens du Régiment des Gardes & autres. C'est écrire sur le livre du Signal les marques qui font reconnoître un soldat. *Signaler* un soldat. *Describere, designare.*

Signaler, signifie principalement, rendre une chose remarquable & célebre. *Conspicuum prabere, illustrare.* Ce brave a *signalé* sa valeur, s'est *signalé* en cette occasion, s'est rendu illustre, il s'est fait distinguer des autres. Il faut se confirmer dans la piété avant que de s'y *signaler*, & si l'on ne peut aspirer aux grandes choses de la Religion, s'en tenir à celles qui sont possibles. Fl. Il y a des gens qui ne sont obligeans que par vanité, & pour se *signaler* par un bon office. Bell. Se *signaler* par d'illustres inimitiés. Mén. Se *signaler* dans les occasions. Ablanc.

Par d'illustres exploits tu vas te signaler,
Poursui, tu n'as pas fait ce pas pour reculer.
Racine.

Signalé, ée. part. pass. & adj. *Insignitus, illustris & conspicuus factus.* Ce jour *signalé* par tant de victoires.

Signalé, ée. adj. Considérable, particulier, remarquable. *Notabilis, illustris, clarus, commendabilis.* Vous leur ferez une faveur *signalée*. Voit. Un service *signalé*, une vertu *signalée*. Il se dit aussi des personnes, tant en bonne qu'en mauvaise part. Un Orateur *signalé*, *un signalé* fripon.

SIGNAMMENT. adv. qui marque quelque chose dont on fait une particuliere recommandation ou spécification. *Pracipue, nominatim, prasertim.* Les témoins déposent contre plusieurs accusés, & *signamment* contre un tel. J'ai besoin des livres contenus en ce mémoire, & *signamment* d'un tel. Ce mot est presque hors d'usage. On dit notamment, spécialement, particuliérement.

SIGNANDAIRE. Terme de Palais. Qui fait signer, ou qui a signé. *Signatarius, signator.* Dans les actes très-importans, comme testamens, donations, criées, &c. il faut des témoins *signandaires*, qui signent effectivement les actes, & non pas de ceux qui déclarent qu'ils ne savent point signer.

☞ SIGNANFOU. s. m. Ville de la Chine dans la province de Xensi, où elle a le rang de premiere métropole.

SIGNATURE. s. f. Souscription, apposition de son nom au bas d'un acte, mise de sa propre main. *Signatura, chirographum, subscriptio.* Ce n'est qu'un billet sous *signature* privée, qui gît en reconnoissance. Les Maîtres Ecrivains sont Jurés pour la vérification des écritures & *signatures*.

☞ Signature. On en distingue de deux sortes, les *signatures* authentiques, & les *signatures* privées. Les *signatures* authentiques sont celles qui sont faites par des personnes revêtues de quelque charge considérable, dans les affaires qui concernent les fonctions de leurs charges, ou par des Officiers publics, comme les Sécretaires d'Etat, les Sécretaires du Roi, les Notaires, &c. Les *signatures* privées se font entre particuliers, pour affaires de moindre conséquence, comme lorsqu'on signe des promesses, des lettres, des billets, &c. Les *signatures* privées n'ont pas la même autorité que les *signatures* authentiques, & ne sont point reçûes en Justice, qu'elles ne soient reconnues & avoüées par ceux qui les ont faites. De plus les *signatures* privées ne sont point exécutoires d'elles-mêmes, & il faut obtenir sentence ou arrêt pour les mettre à exécution; ce qui n'est pas nécessaire aux *signatures* authentiques, qui emportent d'elles-mêmes exécution parée.

☞ On dit, mettre, envoyer un arrêt, un brevet, une ordonnance, un acte à la *signature*, pour dire, les mettre entre les mains de celui qui doit les signer, ou les faire signer.

Signature de Cour de Rome, est la provision en Cour de Rome; la supplique répondue par le Pape, ou la minute originale écrite en abrégé, & en papier, d'une grace, dispense ou collation d'un Bénéfice, sur laquelle le Pape a mis le *fiat* de sa propre main, ou bien le *concessum* est écrit en sa présence. *Signatura, breve Apostolicum.* C'est la *signature* apposée au bas de la supplique qui donne le nom à l'acte entier. La *signature* contient les clauses, dérogations & dispenses avec lesquelles le Pape accorde la grace, ou le bénéfice; avec la commission pour l'exécution ou *in forma dignum*, ou en *forme gracieuse*. La *signature* de la main du Pape, par laquelle il répond *fiat ut petitur*, est préférée à celle qui est répondue par le Préfet en sa présence, & en ces mots, *concessum uti petitur, in prasentia D. N. Papa.* Quelquefois dans les *signatures* où il y a *fiat*, le Pape ajoûte le *proprio motu*, c'est-à-dire, de son propre mouvement. Cette clause y donne plus de force, mais elle n'est point reçûe en France. La datte est aussi une partie essentielle de la *signature*. Elle se prend d'ordinaire du jour que la supplique a été mise entre les mains du Dataire, & non pas du jour qu'elle a été répondue. La *signature* de la Cour de Rome suffit en France pour faire foi, & pour la prise de possession, sans qu'il soit besoin de prendre des bulles, excepté pour les Bénéfices consistoriaux & autres qui sont chefs de communauté. Pour les collations des Bénéfices simples, ou des graces particulieres, on envoie la *signature* originale: mais elle est sujette à vérification, par un certificat de deux Banquiers. Voyez Provision.

Il y a trois sortes de *signatures*, l'une *en forme gracieuse*, quand

quand elle s'expédie sur une attestation de l'Ordinaire : l'autre *in forma dignum antiqua*, qui s'expédie pour les Curés ou Dignités, Canonicats des Eglises Cathédrales, & pour les dévoluts avec une telle clause à la fin ; & on les appelle *en forme commissoire*, c'est à dire, qu'on ne peut prendre possession du Bénéfice, qu'on n'ait auparavant obtenu un visa de l'Ordinaire dont il dépend : la troisieme, *in forma dignum novissima*, qui est une espéce de seconde *signature*, ou lettre exécutoriale qu'on donne, quand à faute par l'Ordinaire d'exécuter dans les trente jours la commission portée par la *signature*, on enjoint, à son refus, à l'Ordinaire plus voisin de l'exécuter.

☞ Signature, signifie aussi, action de signer. Ce Ministre emploie par semaine plusieurs heures à la *signature*. Ac. Fr.

Signature, en termes d'Imprimerie, est une lettre qu'on met au bas de chaque feuille pour marquer l'ordre de chaque cahier qu'on doit observer en le reliant. *Littera in margine inferiori foliorum notata.* Il est relatif aux lettres de l'Alphabet. On vérifie promptement si un livre est complet, par le moyen de la *signature*.

☞ Signatures. Terme de Botanique. Les Botanistes appellent *signatures*, de certaines conformités & ressemblances qu'on apperçoit entre les plantes & une partie du corps humain : ce qui a fait croire à quelques-uns, & principalement aux Chymistes, que ces plantes étoient des spécifiques pour les maux dont ces parties-là étoient attaquées. M. Ray, dans le 24e chapitre de son Histoire des Plantes, déclame fortement contre ces *signatures*, qu'il rejette absolument. Emmanuel Konig, dans son Royaume des végétaux, ne veut pas qu'on les néglige. George Crau commence son Traité de la marjolaine par en donner la description & la *signature*. Le Clerc. La *signature* des plantes est un rapport qu'il y a entre leur figure & leurs effets. Id.

SIGNE. s. m. Marque ou caractére visible qui dénote, qui fait connoître quelque chose de caché, de secret. *Signum, indicium.* La parole, l'écriture, sont des *signes* de notre pensée. Autrefois les Moines, dans tous les lieux réguliers, n'osoient parler, & ne s'expliquoient que par *signes* qu'ils apprenoient dans leur noviciat. Cœlius Rhodiginus & Aporte ont écrit de ces *signes* anciens & chiffres qui servoient à parler & à écrire. Il y a des *signes* pour connoître les mines des métaux, des *signes* à quoi on connoît la bonté du bois, de la terre, d'une drogue. Il y a aussi des *signes* en Médecine qui font connoître la nature, les causes, la durée d'une maladie ; des *signes* diagnostiques & prognostiques, commémoratifs, équivoques, univoques ou pathognomoniques. Voyez ces mots à leur rang. Les *signes salutaires* dénotent la santé : les *signes morbifiques* dénotent la maladie. Il n'a pas un *signe* de vie. Voilà un *signe* de mort. Il a le *signe* de santé.

Signe, en termes de Musique, signifie toutes les marques dont on se sert dans la Musique, telles que sont les clefs, les notes, les nombres ou chiffres, les points, &c. qui peuvent être nommées en général des *signes*, mais on se sert particuliérement du mot *signe*. 1°. Pour nommer ces figures qu'on trouve immédiatement après la clef, & qui marquent combien de temps doit avoir chaque mesure du chant qui suit, & combien on doit demeurer sur chaque note ; tels sont le cercle & le demi-cercle, ou simples ou barrés, certaines lignes perpendiculaires, les points qu'on voit quelquefois dans le cercle & dans le demi-cercle, & enfin les chiffres 3 ou [illegible]. &c. que les Italiens appellent *proporzioni*, proportions. 2°. On nomme aussi *signes*, mais *signes* accidentels, le bémol, les diézes tant enharmoniques que chromatiques, ou le bécare, &c. mais il faut remarquer que chacun de ces trois *signes* est affecté à un des trois genres de la Musique. Le diéze est proprement un *signe* enharmonique : les autres sont des *signes* chromatiques ou diatoniques, &c. 3°. On nomme aussi *signes*, ou marques de silence, trois perpendiculaires qu'on trouve souvent dans la Musique. 4°. Enfin on appelle aussi *signes* extraordinaires, les points d'orgue, les reprises, les pauses initiales & finales, les points de séparation, les guidons, &c. Brossard.

Signe, se dit aussi des types, des figures qui nous marquent quelque chose de mystérieux. *Typus, præsagium.* L'arc-en-ciel fut un *signe* d'alliance entre Dieu & Noé, lorsqu'il lui promit qu'il n'y auroit plus de déluge. *Signum fœderis.* Les Sacremens de l'Eglise sont des *signes* visibles qui conferent une grace invisible. ☞ Tous se prosternerent devant le *signe* sacré du salut. Bouh. *Xav. L. III.* C'est la Croix.

Signe, signifie aussi, prodige, chose extraordinaire. *Portentum, mirum.* Jesus-Christ recommande à ses Apôtres de ne craindre pas les *signes* du ciel que craignent les Gentils, comme les cométes, météores, &c. il leur dit qu'il y aura des *signes* dans le soleil & dans la lune, que les étoiles tomberont, quand le jour du jugement viendra : que quand le ciel est rouge ou blanc ils croient que ce sont de certains *signes* de pluie ou de beau temps. La plûpart des *signes* sont superstitieux.

Signe, en termes de l'Écriture, signifie aussi miracle. *Miraculum.* Les Pharisiens demandoient au Seigneur qu'il leur donnât quelque *signe*, il répondit : Cette nation méchante & adultere demande des *signes*, elle n'aura que le *signe*, le miracle de Jonas.

Signe, est aussi une marque corporelle & particuliere qui sert à faire connoître quelque chose. *Signum, nota.* Cet enfant qui avoit été long-temps perdu, fut reconnu à un *signe* qu'il avoit sur la cuisse. En plusieurs endroits on prononce *sein.* Dieu mit un *signe* au front de Caïn, afin qu'il ne fût pas tué par ceux qu'il rencontreroit. L'Apocalypse dit que de chaque Tribu d'Israël il y en avoit douze mille qui avoient des *signes* au front. *Duodecim millia signati in frontibus eorum.*

Signe, se dit aussi des gestes, actions, ou autres marques dont les hommes sont convenus pour faire entendre les uns aux autres quelques pensées particulieres. *Signum.* Les Amans se font entendre par *signes*. Les yeux, la tête, un serrement de main, tout marque leur amour & leur intelligence. J'ai pris pour un mauvais *signe*, & un mauvais augure l'accueil froid du Roi. Méz. Comment pourroit-on se garantir des piéges d'un homme qui emploie pour vous tromper les *signes* même de l'amitié ? Bell. Il ne faut pas qu'une honnête femme entende le langage des passions, ni les *signes* qui font l'office de ce langage. M. Esp.

Et ne devroit-on pas, à des signes *certains ;*
Reconnoître le cœur des perfides humains ? Rac.

Signe, signifie aussi, signal. Les vaisseaux ne parlent que par *signes* sur la mer. *Signum, indicium.* Une cotte d'armes rouge sur la tente du Général est le *signe* d'une bataille. Du lierre, ou un chou à la porte d'une maison, est le *signe* d'un cabaret. De la paille ou un bouquet, est un *signe* que le cheval, ou le meuble sont à vendre.

☞ Signe. On dit figurément qu'un homme ne nous a donné aucun *signe* de vie, qu'il n'a pas donné le moindre *signe* de vie, pour dire, que dans les occasions il n'a donné aucune marque de son souvenir. Ac. Fr.

Signe, en termes d'Astronomie. *Sidus, constellatio.* C'est un assemblage de plusieurs étoiles dans le ciel, que l'on comprend sous une même figure, pour aider à l'imagination & à la mémoire. Les *Signes* se disent particuliérement des douze constellations qui font le tour du zodiaque, qu'on appelle aussi *Dodecatemeries*, qui sont *Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo, Libra, Scorpius, Sagittarius, Caper, Aquarius, Pisces.* Chaque planete est directe, elle marche suivant la succession & l'ordre des *Signes*.

Les *Signes* n'occupent pas également tous 30 degrés en longitude, *Aries* n'occupe que 20 degrés 13 min. Au contraire *Taurus* occupe 31 deg. 24 m. *Riccioli, Almag. L. I. c.* XIV. *n.* 6.

Les *Signes* ont un mouvement propre d'occident en orient, aussi bien que toutes les étoiles fixes, que l'on a ainsi appellées, parce qu'on les croyoit immobiles. Par les observations d'Hipparque comparées avec celles que Ticho & Riccioli avoient faites, le premier a conclu que ce mouvement étoit de 51 secondes par an, Riccioli de 50 seulement, en sorte que selon Ticho, pour parcourir un degré moins 2 secondes, les *Signes* emploient 71 ans ; & selon Riccioli en 72 ans julles, ils avancent d'un degré entier. Tout le monde suit Riccioli. De ce mouvement des *Signes* il s'ensuit qu'ils ont changé de place, & qu'*A-*

ries n'est plus le *Signe* du colure équinoxial du printemps, mais qu'il a passé à la place de *Taurus*, qu'il occupe presque toute entiere. En effet du temps de Riccioli, les *Signes* avoient avancé près de 28 degrés. En 1710. la longitude de la premiere étoile d'*Aries*, étoit, selon M. Harris, de 29 deg. 9 m. 28 sec. Ainsi elle est aujourd'hui (1719.) de 20 d. 17 m. 6 sec. Voyez Riccioli, *T. I. L. I. Almag. c.* XIV. à la fin, & la Table de M. Harris, dans son Dictionnaire, T. II.

☞ Il faut bien prendre garde de ne pas confondre les douze portions de l'Ecliptique, ou les douze *signes* du zodiaque, avec les douze constellations des étoiles fixes qui s'y sont trouvées du temps d'Hipparque, & où elles ont laissé les mêmes noms qu'on y conserve encore aujourd'hui. Pour les distinguer, on appelle ces douze portions égales de l'Ecliptique de 30 deg. chacune, les douze *signes* du zodiaque; & les douze figures qui s'y trouvoient autrefois, mais qui se sont avancées d'un *signe*, se nomment les douze constellations du zodiaque.

Signe, est aussi la marque que chacun en particulier a choisie pour marquer les actes auxquels il a consenti. *Signum, nota, signatura*. Le vrai *signe* est l'apposition de son nom au bas d'un contrat, d'un billet. On le dit par extension, d'un paraphe, d'une marque que font ceux qui ne sçavent pas écrire, de l'empreinte d'un cachet. On l'appelle aussi *seing*. On fait assigner les parties pour reconnoître leur *signe*, leur écriture.

Signe, se dit aussi dans tous les arts, des marques particulieres qui y sont établies pour faire des abbréviations qui ne sont connues que par les gens du métier. *Nota*. Comme en Astrologie ♃ & ♈ pour signifier *Jupiter* & *Aries*: en Jurisprudence, *ff.* §. *Digeste, Paragraphe*: en Médecine, ℞. ℥. *recipe, once*: en Chymie, △ S. S. S. *feu, stratification*: en Algebre + − = *plus, moins, égal, &c.*

Signe, parmi les Chrétiens, se dit de la figure de la croix qui est réelle, ou en peinture, ou désignée par un mouvement de la main qu'on applique au front, à l'estomac, & aux deux épaules. *Signum per antonomasiam*. L'étendart de Constantin portoit le *signe* de la croix avec cette devise, *In hoc signo vinces*. On fait le *signe* de la croix en commençant ses prieres; quand on est frappé de peur & d'étonnement. Les démons fuient au *signe* de la croix. Il préserve du tonnerre. La plûpart des monnoies portent le *signe* de la croix.

Signe, se dit proverbialement en ces phrases. Jeunesse qui veille, & vieillesse qui dort, c'est *signe* de mort. *Indicium mortis, præsagium, prognosticum*. On fait de grands *signes* de croix pour marquer quelque étonnement, quand on reçoit la visite d'une personne qu'il y a long-temps qu'on n'a vûe.

SIGNER. v. act. Écrire son nom de sa main au bas d'un acte pour l'approuver, pour s'obliger à l'exécution de ce qu'il contient, ou pour l'attester & le rendre autentique. *Chirographo signare, firmare, affirmare, munire, comprobare*. Les parens & amis *signent* un contrat de mariage par honneur & pour l'attester: les parties pour s'obliger à en exécuter les conditions; les Notaires pour le rendre exécutoire. L'Ordonnance veut que les Notaires fassent mention que les parties n'ont point *signé*, & de la cause pourquoi elles n'ont pas *signé*. Il m'a *signé* une procuration, une quitance en blanc. J'ai tant de foi à l'Évangile, que je le *signerois* de mon sang. On dit d'un criminel qui a *signé* quelque acte de déclaration qui lui nuit, qu'il a *signé* sa condamnation.

☞ Signer en commandement. C'est lorsqu'un Officier revêtu de quelque charge considérable, *signe* une chose au nom du Roi, comme les Sécretaires d'État, les Sécretaires du Roi.

Ce mot vient de *signare*, qui se trouve dans les Auteurs de la basse Latinité. *Ménage* après *Saumaise*.

☞ Signer. En termes d'Orfévrerie, signifie marquer l'argenterie & l'orfévrerie du Poinçon. Chaque Orfévre ou Argentier a son poinçon particulier; & par les Ordonnances il leur est enjoint de *signer* de leur poinçon toute la vaisselle & autres choses qu'ils fabriquent. L'argenterie qui n'est point *signée*, se vend toujours à plus bas prix que celle qui est marquée du poinçon de l'Ouvrier; car ce défaut fait connoître qu'elle n'est pas au titre prescrit, & qu'il y a trop d'alliage.

☞ SIGNER. (se) En parlant populairement on dit quelquefois se *signer*, pour dire, faire le signe de la croix. Il est vieux. *Acad. Fr.*

> *Jesus, reprit l'autre Sœur se* signant,
> *Que dis-tu-là? notre Régle defend*
> *De tels pensers.....*

Mazet de Lamporechio, *T. II. des Contes de la Font.* p. 59.

> *Elle fait voir..... Et quoi? chose terrible:*
> *Le Diable en eut une peur tant horrible,*
> *Qu'il se* signa.

Le Diable de Papefiguière, *ibid. p.* 127.

☞ Signer. v. act. figurément, lorsqu'on veut marquer que ce qu'on dit est très-vrai, & qu'on tiendra infailliblement ce qu'on promet, on dit, je vous le *signerois* de mon sang.

☞ En parlant des Martyrs, on dit figurément, qu'ils ont *signé* leur confession de leur sang. Ac. Fr.

Signer. Terme de Vitriers. C'est-à-dire, Marquer. *Signer* le verre. *Notare*. Les Vitriers *signent* le verre, avec une espéce de pinceau qu'ils nomment Drague. Félibien.

Signé, ée. part. pass. & adj. Brevet *signé* & contresigné. *Notatus, signatus*.

SIGNET. s. m. *Foliotropium, chartotropium*. Ce qui sert à marquer les endroits d'un livre d'usage dont on a souvent besoin, & qu'on veut trouver promptement. C'est une espéce de bouton un peu orné, d'où pendent plusieurs filets ou rubans qu'on met dans un Bréviaire, dans des Heures, &c.

Signet, signifioit autrefois un cachet, *sigillum*. Roman d'Eurialus.

> *Lettres closes & de son* signet *cachetées*. Borel.

SIGNI. s. m. Nom propre d'un bourg & Abbaye du Retelois, en Champagne. *Signaticum*. Il est à quatre lieues de Château-Portien, vers le nord. Maty.

☞ SIGNIFIANCE. s. f. Témoignage. Vieux mot, qui méritoit d'être conservé. *Significatio, declaratio*. J'avois bien lû dans Astrée que les Dames ne marquoient pas toujours les sentimens de leur cœur; mais encore en donne-t-on quelque petite *Signifiance*. *Abbé de Chaulieu*, *p.* 247. *du II*e*. T. de ses Œuvres, édition de* 1733. ☞ Pierrot dans le Festin de Pierre. Act. II. Sc. 1. après s'être plaint à Charlotte de son indifférence, ajoute: Quand en a de l'amiquié pour les personnes, l'an en baille toujou queuque petite *signifiance*.

SIGNIFIANT, ante. adject. Expressif, qui marque ce qu'une personne ou une chose veut dire. *Significans, designans, denotans*. Il y a des mots, des phrases, des expressions bien *signifiantes* & plus fortes les unes que les autres.

SIGNIFICATEUR. subst. masc. Terme d'Astrologie, qui se dit de certains lieux dans le ciel, destinés à recevoir les actions des autres astres, qui font leur effet après un certain nombre de révolutions, qu'on trouve par le calcul des directions du promisseur au *significateur*, c'est-à-dire, de l'astre agissant à celui qui reçoit son action, pour la réfléchir sur l'objet terrestre. *Significator*. Ptolomée, en son Quadripartit, met cinq *significateurs*, la lune, le soleil, la ligne orientale, le milieu du ciel, & la partie de fortune. Les Modernes y ajoûtent les autres planétes, & les angles des autres maisons. Les directions sont le principal fondement des prédictions astrologiques: ce qui suffit pour en faire connoître l'incertitude & la vanité.

SIGNIFICATIF, ive. adj. Ce mot est le même que *signifiant*, & est plus en usage. *Significativus, expressivus, notificativus*. Il faut qu'un Orateur parle en mots propres & *significatifs*, en termes clairs, forts & énergiques; qui fassent bien connoître sa pensée.

SIGNIFICATION. s. f. Le sens d'un mot, d'une phrase, d'un emblême; ce qu'on a voulu dénoter ou faire entendre par un mot, par une figure, par quelque signe. *Significatio, sensus*. Les mots équivoques ont plusieurs *significations*, souffrent plusieurs interprétations. On n'entend point la *signification* des caractéres hiéroglifiques des Anciens. J'ai trouvé le mot, la vraie *signification* de cette énigme.

Signification, en terme de Palais, est la notification d'un acte qu'on fait à une partie par la copie qui lui en est donnée & attestée par un Officier public. *Notificatio, publicatio*. Il y a des *significations* qu'on doit faire à la personne, ou à son domicile, comme des arrêts, des faits & articles. D'autres se font simplement aux Procureurs, comme les expéditions ordinaires. Un Huissier met au bas de l'acte sa *signification*, c'est-à-dire, l'attestation qu'il fait d'en avoir donné copie.

SIGNIFICAVIT. Mot Latin, troisiéme personne du prétérit parfait du verbe *significare*, & qui veut dire, *Il a signifié*. On en a fait autrefois en notre langue un substantif masculin comme de *récépissé*, de *committimus*, &c. Le *significavit* étoit un Monitoire qui s'obtenoit anciennement en Cour de Rome, & qui fut ainsi nommé à cause que ce mot y étoit employé; car au lieu que dans les provisions de bénéfices on se sert des mots *supplicat* & *orator*, dans les *significavit*, il y avoit toujours les mots *significavit* que le Pape s'appliquoit, & *significans* qu'il disoit de l'impétrant. Voyez touchant ces Monitoires M. Hévin sur Frain, *p.* 853.

SIGNIFIER. v. act. Contenir quelque sens; être la marque de quelque pensée qu'on peut faire entendre. *Significare, notum facere, indicare*. Chaque mot *signifie*, désigne quelque chose. Chaque phrase est un assemblage de mots qui *signifie*, qui fait entendre une pensée. Comme le verbe *signifier*, fait à l'imparfait de l'indicatif, & au présent du subjonctif, comme au présent de l'indicatif, il est difficile de distinguer ces différens temps, soit en prononçant, soit en écrivant. Comment discerner ce temps du subjonctif afin que nous *signifions*, du présent de l'indicatif, nous *signifions*? Personne n'écrit le premier par un double *i*. La rencontre de deux *ii* fait un si mauvais son, qu'on ne les prononce, & qu'on ne les écrit presque jamais. Voici un reméde dont je me suis avisé; c'est de faire un seul *i* des deux, à la maniére des Grecs, par une figure qu'ils appellent *crâse*, & de le marquer d'un accent circonfléxe: nous *signifîons*. Vaug. Des personnes intelligentes, sans désaprouver l'expédient de Vaugelas, aiment mieux qu'on ajoûte un second *i*, parce que le circonfléxe ne fait que rendre la syllabe longue, & n'opére point la fonction de l'*i*, mis avec la voyelle suivante en forme de diphthongue. Dans les verbes même qui prenoent un *y*, ce seroit une faute, que de n'ajoûter pas un *i*, & de n'écrire pas afin que vous *voyiez*. Corn. Nous *prions*; il faut que nous *priions*.

Signifier, se dit figurément en Morale, quand on fait entendre quelque mystére caché sous quelque figure. *Significare, explicare, revolvere*. Les anciens Egyptiens *signifioient* plusieurs vérités morales par leurs symboles, leurs hiéroglyphes; les Payens par leurs fables. Le chien *signifie* la fidélité, la colombe la simplicité, le serpent la prudence; c'en sont les symboles.

Signifier, signifie aussi, être utile, considérable. *Ad aliquid conferre*. Toutes les offres que vous me faites ne *signifient* rien; pour dire, sont inutiles, n'aboutissent à rien. Ce Rapporteur vous a mal reçû, ne vous a pas voulu écouter; cela ne *signifie* rien de bon, il vous fera perdre votre procès.

Signifier, en termes du Palais, c'est notifier, déclarer, faire connoître, faire sçavoir à quelqu'un un fait particulier, afin qu'il n'en prétende cause d'ignorance; lui donner copie d'un acte d'une poursuite. *Notificare, declarare, notum facere*. On lui a *signifié* par un Huissier un congé, un arrêt, une adjudication, un avenir.

On dit aussi en conversation, Je vous *signifie* que je m'en vais. *Notum vobis facio, me citius discessurum*. Je vous *signifie* que je ne ferai rien de tout ce que vous désirez.

Signifié, ée. part. pass. & adj. *Significatus, notificatus*.

☞ SIGNOW. s. m. Bailliage de Suisse dans le Canton de Berne.

SIGOULEINE. s. f. Nom de femme. *Segolena, Sigolena*. Sainte *Sigouleine* est une sainte veuve, qui fut Abbesse de Troclar dans l'Albigeois, & qui vécut à la fin du VIIe. siécle & au commencement du VIIIe. Voyez les *Acta Sanct. Ben. Sec. III. P. II. p.* 540. *& suiv.* & Baillet au 24. de Juillet.

SIGRADE. Voyez Sagraux.

SIGTUN. s. m. Nom propre d'une petite ville de Suéde. *Sigtuna*. Elle est dans l'Uplande, sur un petit lac, entre Stokolm & Upsale, à sept lieues de la premiére, & à cinq de la derniére. Maty.

☞ SIGUEIES. s. f. pl. C'est ainsi que les Espagnols appellent les Coris qui se pêchent aux Philippines.

SIGUENCE, SIGUENZA. s. f. Nom propre d'une petite ville de la Castille-Vieille, en Espagne. *Segontia, Seguntia, Secontia*. Elle est au pied du mont Atienca, sur le Hénarès, à seize lieues au dessus d'Alcala de Hénarès. *Siguence* a une citadelle, une Université, & un Evêché suffragant de Tolède. On voit à demi lieue de cette ville la place de l'ancienne *Seguntia*, ville des Celtibères; on l'a nommée *Villa Vieja*, c'est-à-dire, la Ville-Vieille. Maty.

SIGUENOC, ou SIGNOC. s. m. Espéce, d'écrevisse qui se trouve dans les mers des Indes occidentales. *Signocus cancer*.

SIGUETE. s. f. Terme de Manége. C'est un caveçon de fer avec des dents comme celles d'une scie, qui est tourné en demi cercle, & quelquefois composé de plusieurs piéces qui se joignent par des charniéres. *Lupatum denticulatum*. Il est monté d'une têtiére & de deux longes, & sert à dompter les chevaux fougueux.

S I H.

☞ SIHIANG. s. m. Ville de la Chine dans la province de Xensi, au département de Hanchung, troisiéme Métropole de la province.

SIHOR. s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-sainte. *Sihor*. Voyez Jos. xix. 26. En cet endroit les Septante ont traduit Sion. Sur quoi le Pere Lubin doute que ce ne soit le mont d'Hermon, appellé autrement Sion. Mais si ce bon Pere avoit lû le texte Hébreu, il auroit vû qu'il y a une faute dans les Septante, que S. Jérôme a bien traduit, & que c'est un lieu ou un torrent de la Tribu d'Aser, & qui en fait les bornes du côté de la mer Méditerranée, ou de l'occident. Il n'y a rien de plus dangereux que de travailler sur l'Écriture, en quelque genre que ce soit, sans sçavoir les langues originales. *Sihor* étoit apparemment un torrent.

Sihor, est aussi le nom qu'on donnoit à un torrent qui séparoit le pays de Chanaan, de l'Égypte. *Sihor*.

Ce nom se donnoit aux torrens, parce qu'ils sont bourbeux & troubles, & qu'en Hébreu *Sihor* signifie *noir*.

Pour la même raison l'Écriture, Is. xxiii. Jérem. ii. 18. donne ce nom au Nil, parce que dans ses débordemens il charrie beaucoup de limon qui le rend trouble & bourbeux.

S I K.

☞ SIKE. subst. f. Ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Xunkio, troisiéme Métropole de la Province.

SIKINO. s. m. Nom propre d'une Ile de l'Archipel. *Sicinus, Siconus*. Pline, Apollonius Rhodius, Étienne le Géographe assûrent qu'elle se nommoit anciennement l'île au vin, *Œnone*, à cause de la fertilité de ses vignes. Le Scholiaste d'Apollonius remarque qu'elle prit le nom de *Sikinus* d'un fils de Thoas, Roi de Lemnos. Il y a encore assez de vin dans *Sikino* pour mériter son ancien nom beaucoup de figues, peu de coton: les figues fraîches sont excellentes; il n'en est pas de même des séches, parce qu'on les passe par le four pour les garantir des vers. Cette île qui n'est qu'à huit milles de Nio, & qui n'a qu'environ vingt milles de tour, s'étend du SO. au NE. assez étroite ailleurs, quoiqu'élevée en montagnes, & bien cultivée: le froment qu'on y recueille passe pour le meilleur de l'Archipel. *Sikino* a été du domaine des Ducs de Naxie; le bourg qui porte le même nom que l'Ile est sur une hauteur à l'ESO, tout près d'une roche effroyable qui panche, & semble tomber dans la mer: il n'y a guère plus de deux cens habitans dans ce bourg. L'île de *Sikino* n'a point de port. Tournef. Voyage, T. I. p. 255. & suiv.

S I L.

SIL. s. m. Terre minérale que les Anciens employoient pour faire des couleurs, jaune & rouge, suivant ses diverses préparations

préparations, qui s'appelle de même en Latin, *Sil.* C'étoit une espéce de limon qui se rencontroit dans les mines d'or & d'argent. C'étoit aussi une terre d'ombre venant d'Achaïe.

Sil. subst. masc. Nom propre d'une rivière d'Asie. *Sila.* Elle naît aux confins du Carduel, en Géorgie, traverse la Circassie, & se décharge dans la mer de Zabache. Maty.

SILA. subst. fém. Nom d'une grande forêt du Royaume de Naples. *Sila, Syla, Saltus Rheginorum.* Elle s'étend depuis Cosenza dans la Calabre Citérieure, jusqu'à Rhège dans l'Ultérieure, tout le long du mont Apennin. Maty.

SILAIN. subst. masc. Nom propre d'homme. *Silanus.* Voyez M. Châtelain dans son Martyrologe, 2. Janvier, pag. 43.

SILARO. Voyez Sélo.

SILCADE. Voyez Silkadhe.

SILCESTER. s. m. Nom propre d'une petite ville des Belges, peuple de la grande Bretagne. *Silcestria*, anciennement *Vindonus, Vindomus.* Ce n'est maintenant qu'un petit bourg situé dans le Comté de Hant, aux confins de celui de Barck. Maty.

SILE. s. f. Nom propre d'une petite rivière de l'État de Venise. *Silis.* Elle prend sa source au couchant de Trevigni, baigne la ville de ce nom, s'y joint à une branche de le Piave, & va se décharger dans le golfe de Venise, sous le nom de Piavesello. Maty.

SILENCE. s. m. Terme relatif, opposé à *bruit, cris & tumulte. Silentium.* La lecture est le meilleur remède contre les ennuis de la retraite & du *silence.* S. Evr. Les Amans vont troubler de leurs plaintes le *silence* des bois. Tout est tranquille, & un profond *silence* régne en ce pays-là. Là, aidé du silence & de la retraite, il nourrissoit son esprit de lecture, & vivoit dans un grand recueillement. Flech. Que ces déserts vastes & affreux ont de charmes pour les ames qui ne cherchent que le *silence* & la solitude ! Bouh.

Là, parmi les douceurs d'un tranquille silence,
Regne sur le duvet une heureuse indolence. Boil.

Taisez-vous, rossignols ; zéphirs, faites silence.

La rose est le symbole du *silence*; & l'on dit que l'on est *sub rosâ* quand on n'a point à craindre que ce que l'on dit soit rapporté. Voyez Rosa, & Mascurat, *p.* 87.88.

☞ Silence. Mot employé quelquefois seul pour faire taire quelqu'un. Parlez bas, *silence*, on n'entend rien. Sur les Dieux, sur les Rois, *silence.* Un Huissier du Palais crie souvent, *silence*, censeurs. La reconnoissance avoit engagé un Homme de Lettres à faire une petite piece de Poësie à la loüange d'une Dame de mérite, à qui il avoit obligation. Cette piéce étoit à peine commencée que la Dame s'opposa au dessein du Poete, & l'empêcha de continuer. C'est ce qui donna occasion au Quatrain suivant :

Veux-je des dons d'Elvire exprimer l'excellence,
Par des Vers exprès composés ?
Non, non, me dit-elle, silence.
Soit. Mais qu'on sçache donc que vous me l'imposez.

Silence. Divinité du Paganisme. *Silentium.* On le représentoit avec le doigt sur sa bouche. Le Dieu du *silence* est le seul qui soit des amis de l'Amour. M. Scud.

La nuit vient sur un char conduit par le Silence.
La Font.

Là, dans le fond d'un bois écarté, solitaire,
Le Silence *faisoit sa demeure ordinaire.* Id.

Les Grands parmi les anciens Perses, ceux à qui le Roi donnoit entrée dans les Conseils, adoroient le *silence* comme un Dieu. Ammien Marcellin. L. XXI. c. xiii.

Silence, signifie aussi, Discrétion, retenue à ne point parler, à se taire, ou à ne point dire ce qu'on n'ose, ou qu'on ne veut pas découvrir. *Discretio, prudentia, moderatio.* Garder un *silence* sensé & judicieux. La P. L. Le *silence* d'un homme sage, vaut mieux que le raisonnement d'un Philosophe. S. Evr. Pour être obligé au *silence* il suffit de n'avoir pas d'engagemens à parler. Nic. Le *silence* est souvent un effet de modestie & de jugement, & souvent de stupidité ; s'il marque quelquefois de la prudence, il marque aussi quelquefois de la pesanteur. Bell. Cette femme, par prudence, a gardé long-temps le *silence* : mais les mauvais traitemens de son mari l'ont enfin obligé à éclater, à rompre le *silence.* Je me plains de votre *silence*, c'est-à-dire, je n'ai point de réponse, vous ne me faites point sçavoir de vos nouvelles. Démosthène se vantoit qu'on achetoit plus son *silence* que l'éloquence des autres ; c'est qu'on le corrompoit quelquefois pour ne point plaider, parce qu'on appréhendoit son éloquence. Le *silence* est la sauve-garde de l'ignorance. Div. Cu. Il y a de bons esprits qui parlent peu ; mais leurs actions parlent pour eux, & font voir que leur *silence* n'est pas un *silence* de stupidité. M. Sc. Il vaut mieux garder un *silence* prudent & modeste, que de faire paroître de l'esprit au hazard de se faire haïr. Bell. Comme il y a des regards trompeurs, il y a aussi un *silence* menteur. M. Scud. Le *silence* d'Ajax, à qui Ulysse fait des soumissions, a je ne sçai quoi de plus grand que tout ce qu'il auroit pû dire : on l'admire même au travers de son *silence.* Bouh. En certaines occasions, le *silence* même peut révéler un secret que l'on veut cacher. S. Evr. Il ne faut avoir ni un air audacieux, ni un *silence* méprisant. M. Scud.

Fuyez ces faux amis dont la bouche timide,
N'a, pour tous les absens, qu'un silence *perfide.*
Vill.

Tout parle dans l'amour, jusqu'au silence *même.*
Quin.

Silence, se dit chez les Religieux, d'une régle qui consiste à ne point parler ensemble pendant certaines heures. Il faut observer réguliérement le *silence. Silentium præscriptum.* Les Disciples de Pythagore gardoient un *silence* de cinq années.

Silence, se dit aussi d'un empêchement de parler ou d'agir. *Prohibitio, inhibitio loquendi vel agendi.* Dans les Lettres d'abolition, le Roi impose un *silence* perpétuel à son Procureur Général, lui défend d'agir, de faire la recherche d'un crime. Le Président impose *silence* à un Avocat, lorsqu'il est trop long, & qu'il dit de trop fortes invectives. On dit aussi, qu'un Orateur passe sous *silence* quelque chose, lorsque la discrétion l'empêche d'en faire mention expresse, & qu'il se contente de la désigner en passant.

Silence, est aussi une souffrance, un manque de reclamer, ou de se plaindre, de s'opposer à quelque chose. *Taciturnitas.* En Jurisprudence, le *silence* passe pour une approbation. *Qui tacet, consentire videtur.* Il est demeuré dans le *silence* pendant dix, vingt & trente ans qu'il m'a vû posséder cet héritage, cela m'a acquis prescription. On oppose à une Religieuse son *silence*, quand elle a été cinq ans sans réclamer, sans faire protestation contre ses vœux.

Silence. Ce mot s'employe figurément en quelques occasions. *Sedatio, tranquillitas, pacatio.* Ainsi on dit le *silence* des passions, pour signifier, un état opposé au trouble où les passions nous jettent, & qui nous empêche de bien examiner les choses. Un *silence* intérieur, c'est un recueillement de toutes nos facultés, pour en être plus propres à la méditation des choses saintes. *Silence* d'oraison. Voyez Oraison.

☞ Silence. Voyez Repos.

SILENCIAIRE. s. m. Qui garde le silence, qui passe sa vie, sans parler à personne, & gardant un silence perpétuel. *Silentiarius.* S. Jean surnommé le *Silenciaire*, non pour avoir fait jamais l'office de *Silenciaire* dans la maison des Empereurs, mais à cause du silence, dont il fit profession dans la solitude, naquit à Nicople en Arménie, le huitiéme jour de Janvier, en la quatriéme année du régne de l'Empereur Marcien, qui étoit l'an de J. C. 454. En 482. il fut fait Evêque de Colonie en Arménie, malgré sa résistance. En 491. étant venu à Constantinople, il fit sa démission, & se retira l'année suivante dans la Laure de S. Sabas

Sabas, dont il fut fait œconome, l'an 496. Un Moine nommé Cyrille, qui écrivoit sa vie la 47e. année depuis sa retraite à la Laure de S. Sabas, dit que tout ce temps-là il avoit été renfermé dans une cellule, gardant un silence perpétuel, & que bien qu'il eût alors 104 ans, il avoit néanmoins le visage toujours gai, & l'esprit vif. On croit qu'il mourut l'année d'après. Voyez les *Acta Sanct. Maii*, *T. III. p.* 232. *& suiv.*

SILENCIAIRE. s. m. Nom propre d'Office parmi les esclaves des anciens Romains. *Silenciarius*. Le *Silenciaire* étoit, selon quelques-uns, un esclave préposé pour empêcher le bruit des autres, & les faire taire. Sénèque parle dans sa Lettre 47e. du soin qu'on avoit de tous les esclaves dans le silence, de sorte qu'il semble à Juste-Lipse, à Popma & à d'autres que le *Silenciaire* fût déja établi. D'autres, comme Pignorius, pretendent qu'on ne peut rien conclurre de Sénèque, sinon que dès-lors on étoit fort sévére à arrêter le bruit des esclaves; & que le nom & l'Office de *Silenciaire* n'a été établi que vers le temps de Salvien, qui est le premier Auteur où ce mot se trouve. Voyez Pignorius, *Comment. de Servis*, & Popma, *de Operis Serv.* On établit des *Silenciaires* dans la Cour des Empereurs. Ils sont appellés *Silentiarii*, Ministres du repos, *Quietis Ministri*, *Silenciaires* du Palais, *Palatii Silentiarii*. Ils avoient les titres de *Clarissimi*, *spectabiles*, *devotissimi*, & en Grec, Θαυμασιώτατοι, c'est-à-dire, très-admirables. Ils ont été en grand nombre: mais il y en avoit trente ordinaires divisés en trois bandes de dix chacune, & dont chaque bande avoit un Décurion. Ce Corps de *Silentiaires* s'appelle dans le Concile de Calcédoine, Act. I. *Schola devotissimorum Silentiariorum*. Il y a dans le Code de Justinien un titre *De Silentiariis & Decurionibus*. Voyez Codin. Saint Angilbert avoit été *Silenciaire* de Charlemagne, c'est-à-dire, Sécretaire de son Cabinet. *Châtelain, Martyr. T. I. p.* 687. Instruisez-nous de la manière dont vous avez parlé au *Silenciaire*, c'est-à-dire, à l'Ambassadeur de Constantinople. Fleury.

SILENCIAIRES. Voyez Sa Tatsant. Nom de secte.

SILENCIEUX, euse. adject. Qui garde le silence; qui est taciturne. *Silentii observator*, *placidus*, *taciturnus*. On dit dans le discours familier, Vous êtes bien *silencieux* aujourd'hui, vous parlez bien peu. Rétl. Une passion vive & tendre, est morne & *silencieuse*. Bruy.

SILENES. Demi-Dieux des Païens. Ils étoient les mêmes que les Satyres qu'on nommoit *Silènes*, quand ils étoient avancés en âge. *Sileni*. On appelle *Silènes*, dit Pausanias, les Satyres qui sont déja fort âgés. L'Auteur du grand Étymologicon fait la même remarque. Il y a eu néanmoins un principal *Silene*, qui a été plus ancien que les autres, comme on le peut voir dans Noel le Comte. Diodore de Sicile dit qu'il fut le Pédagogue ou Maître de Bacchus, à qui il donna de belles instructions, l'ayant suivi à la guerre. Il cite un ancien Poëte nommé Thymætes, qui rapporte que les *Silenes* assistérent Bacchus dans la guerre qu'il eut contre les Titans, & que le premier *Silene* régnoit dans une île que fait le fleuve Triton en la Libye; ce *Silene* avoit une queue derriére, & toute sa postérité porta aussi cette queue. Nonnus au *liv.* 4. des Dyonisiaques, fait *Silenus* fils de la terre; & au *liv.* 24. il nomme trois de ses enfans, sçavoir Astræus, Maron & Lenæus. Servius sur l'Églogue de Virgile, a remarqué que *Silenus* étoit fils de Mercure, ou selon quelques-uns, de Pan, & d'une Nymphe, & selon d'autres, qu'il étoit né des goutes du sang de Cœlus pere de Saturne. Voyez de Méziriac dans ses notes sur la lettre de Œnone à Paris. Ce *Silène* fut Gouverneur de Bacchus. Les Poetes disent qu'il étoit toujours monté sur un âne.

Bochart dans son Chanaan, *L. I. c.* 18. croit que le nom *Silenus*, a été fait de שִׁילֹה, *Silo*, ou שִׁיל, & de là שִׁילָן, *Silan*; que c'est le nom du Messie, qu'on a donné à ce prétendu Dieu; que les choses qu'on lui attribue, sont toutes des traits tirés de ce que les Prophétes avoient dit de J. C. Ainsi parce qu'il est dit que le Messie sera le Docteur des peuples, on a feint que *Silène* fut Précepteur & Gouverneur de Bacchus; parce qu'il est dit du Messie qu'il liera son âne à la vigne, & l'ânon à une belle vigne, on a donné un âne à *Silene*. De même *Silene* présidoit à ceux qui pressuroient la vendange, parce qu'il est dit que J. C. lave ses vêtemens dans le vin, comme ceux qui foulent le raisin. Parce qu'on ajoute que ses yeux sont rouges à cause du vin, ils ont feint que *Silene* étoit toujours ivre. Enfin on a dit que *Silene* vivoit de fromage & de lait de vache, parce qu'il est dit du Messie, que ses dents seront blanches à cause du lait. Bochart a raison de n'avancer cela qu'avec crainte. Car cela est bien impie: aussi est-ce, dit-il, le démon qui forgea cette fable pour rendre nos mystéres ridicules. Tout cela est avancé bien légérement. Certainement ce démon étoit un grand ignorant de prendre *rubent illi oculi ex vino*, & *dentes ejus ex lacte albescent*, dans le sens qu'il fait, comme si cela ne signifioit pas, selon la propriété de la langue Hébraïque, *ses yeux sont plus rouges que le vin*, *ses dents plus blanches que le lait*. D'ailleurs le piége étoit si caché, qu'avant Bochart, ni Idolâtre, ni qui que ce soit, n'avoit vû J. C. dans *Silène*, & on n'a jamais pris occasion d'en mépriser nos mystéres. Ainsi ce démon perdit bien son temps & sa peine, à moins qu'il n'eût en vûe Bochart tout seul; encore n'auroit il pas réussi. Car Bochart étoit fort éloigné de prendre de là occasion de mépriser nos mystéres.

SILÉSIE. subst. f. Nom propre d'une grande province du Royaume de Bohème. *Silesia*. Elle est bornée au couchant par la Bohème propre & par la Lusace; au nord par le Marquisat de Brandebourg; au levant, par la Pologne; & au sud par la Haute-Hongrie, & par la Moravie. La *Silésie* est baignée par plusieurs riviéres, dont la principale est l'Oder, qui la traverse toute entiére du sud au nord. Elle est bien peuplée, bien cultivée, & fort fertile en grains & en pâturages. On y trouve aussi des mines de fer, d'airain, d'étain, de vitriol, d'or & d'argent dans la célébre montagne de Risemberg. On divise la *Silésie* en deux parties générales; la haute *Silésie*, & la basse *Silésie*, & elles contiennent dix-sept contrées, auxquelles on donne quelquefois le nom de Duchés, & d'autres fois celui de Principautés. Au reste, la *Silésie*, dont Breslaw est la capitale, étoit autrefois une partie de la Pologne: mais elle s'en sépara sous le régne d'Uladislas Lochticus, & se joignit à la Bohême, vers l'an 1330. Maty. Il y a une histoire métallique de *Silésie* en Allemand, par Géoffroi de Verdek, avec un Dialogue sur les monnoies de *Silésie*, par Martin Hanchius, imprimés ensemble à Jawer en *Silésie*.

La Haute Silésie. *Silesia superior*. C'est la partie méridionale de la *Silésie*. Elle est vers la source de l'Oder, & elle renferme neuf Duchés ou Principautés, qui portent le nom de ces neuf villes leurs capitales, Teschen, Ratibor, Troppaw, Jegerndorf, Oppélen, Grotka, ou Neisa, Monsterberg, Brieg, Scheweidnitz. Le Comté de Glatz étoit autrefois de la haute *Silésie*: mais il est maintenant de la Bohême propre. Maty.

La Basse Silésie. *Silesia inferior*. C'est la partie septentrionale de la *Silésie*. Elle renferme huit Duchés ou Principautés, qui prennent les noms de Breslaw, d'Olsse, de Wolaw, de Lignitz, de Jawer, de Glogaw, de Sagan & de Crossen, qui en sont les capitales. On y voit encore les Baronies de Trachenberg, de Militsch & de Wartenberg, qui sont sur les confins de la Pologne: le Duché de Crossen appartient à l'Électeur de Brandebourg. Id.

SILÉSIEN, enne. subst. m. & f. Qui est de Silésie. *Silesius*, *a*.

☞ SILEX. s. m. Voyez Pierre à fusil.

SILHIGE. Nom du XIIe. mois de l'année des Arabes Agaréniens & des Turcs. Il répond au mois d'Août. On le nomme encore Dulhagia, Dulhega, Dulheggia, Dilhaga, Zilitsche, Dulcagisth, Dualhugiati, Dalhagieh, Dilhajia. Voyez Eutychius, T. II. p. 340. 503. 518. 520. 543. 444. 472. & Fabricius, *Menol.* p. 79.

SILIAN. s. m. Nom propre d'un lac de Suède. *Silianus lacus*. Il est assez grand, & situé dans la Dalécarlie, aux confins de la Gestricie. Maty.

☞ SILIGINOSITÉ. s. f. Qualité de ce qui est farineux. Quand l'air est froid, il bouche les pores, ensorte que le sang se charge pour lors de beaucoup de pituite, ou de ces *siliginosités* qui ne peuvent s'envoler par les transpirations. *Nouvelles de la République des Let.* Avril 1687. art. 3.

SILIKHTAR. ſubſt. maſc. Terme de Relation. C'eſt le nom du ſecond Page de la cinquiéme Chambre des Pages du Grand-Seigneur, appellée *Khas Oda*, c'eſt-à-dire, *Chambre privée*. Le *Silihtar* eſt l'Écuyer du Grand-Seigneur, & porte ſon épée. Quand il ſort du Serrail, le *Silihtar* & le Tchoagar l'accompagnent par tout. Du Loir, *p.* 92.

SILIQUASTRE. ſ. m. Plante qu'on appelle auſſi piment, ou poivre d'Inde. En Latin *Siliquaſtrum*, ou *capſicum vulgare*. Voyez Piment

SILIQUE. ſ. f. C'eſt le fruit des légumes & des plantes qui ont la fleur légumineuſe. On l'appelle autrement *gouſſe*. En Latin *ſiliqua*.

Silique, ſe dit auſſi d'une ſorte de poids des Anciens qui peſoit quatre grains *Siliqua*.

☞ SILIQUE. Monnoie. Saint Jean l'Aumonier Patriarche d'Alexandrie donnoit aux hommes chacun une *Silique*, valant environ huit ſols de notre monnoie; aux femmes, comme plus foibles, le double. *Fleury, Hiſt. Eccl. in-12. Paris*, 1724 *T. VIII p.* 238.

SILIR, ou *Seiller*. Cligner les yeux. Borel. C'eſt un vieux mot. *Nictare*. Aujourd'hui on dit *Siller*. Voyez ce mot.

SILISTRIE. ſ. f. ou DORESTRO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Siliſtria, Duroſtorum, Doroſtorum*. Elle eſt dans la Bulgarie, près du Danube, vis-à-vis de l'embouchure du Miſlowo. *Siliſtrie* eſt une ville Archiépiſcopale, aſſez grande, forte, défendue par une bonne citadelle, & capitale d'un Sangiacat ou Gouvernement particulier, qui s'étend depuis celui de Nicopoli, juſqu'à la Beſſarabie, & à la mer Noire, & qui renferme le pays des Tartares de Dobruce, & les villes de Chiuſtenge, de Tomiſwar, de Varne, de Mélembria, &c.

SILKADHE. ſ. m. Nom du onziéme mois de l'année des Arabes Agaréniens, & des Turcs. On l'appelle auſſi Dulkaadah, Dulkada, Silcade, Dulkaadath, Dulcaadeth, Dualkaadah, Dulkaida, Dilkaada. *Eutych. T. II. Annal. p.* 484 524. Ce mois répond au mois de Juillet. Voyez Fabric. *Menol. p.* 79. Les Grecs diſent *Silcante*. *Ib. p.* 80.

SILLAGE. ſ. m. Terme de mer. La trace du cours du vaiſſeau, ſa route, ſon eau, ſa ſeilleure. *Veſtigium, ſulcatio*. Ce vaiſſeau ſuivoit le *ſillage* de l'Amiral.

Sillage, ſignifie auſſi le cours, la viteſſe d'un vaiſſeau. Ce bâtiment étoit bon voilier, il faiſoit deux lieues & demie par heure. *Singulis horis conficit duas leucas*. Il avoit ſur les autres l'avantage du *ſillage*. Doubler le *ſillage* d'un vaiſſeau, c'eſt faire une fois plus de chemin.

☞ SILLE. ſubſt. m. Poeme mordant, en uſage chez les Grecs.

SILLEI LE-GUILLAUME. Nom propre d'un bourg de France, ſitué dans le Maine, à dix lieues du Mans, vers le couchant ſeptentrional. *Silleium Guillelmi*.

SILLEI, Iles. Voyez Sorlingues.

SILLER. verbe actif. (L'Academie écrit *ciller*.) Remuer les paupiéres, fermer les yeux pour un peu de temps. *Cilia movere*. On ne ſçauroit regarder le ſoleil ſans *ſiller* les yeux.

Ménage dérive ce mot de *ſigillare oculos*. D'autres le dérivent *à ciliis*, qui ſont des poils qui couvrent les yeux.

On le dit en parlant d'un regard ferme & aſſuré. Cet homme n'a pas ſeulement *ſillé*, quelque peur qu'on lui ait voulu faire. *Ne quidem movit palpebras ſive cilia*.

☞ Siller. v. n. Terme de Marine. Il ſe dit d'un vaiſſeau qui coupe, qui fend les flots en avançant ſur ſa route. Ce vaiſſeau *ſilloit* à l'oueſt, au nord. Ac. Fr.

On appelle en termes de Manége, cheval *ſillé*, celui à qui il vient des poils blancs ſur les ſourcils, plus ou moins, ſuivant qu'il eſt plus avancé en âge. *Canis ſuperciliis equus*.

Sillé, ée. part. paſſ. & adj. *Clauſus*. Les yeux *ſillés*, c'eſt-à-dire, les yeux clos.

SILLET. ſubſt. maſc. Terme de Luthier, eſt un petit morceau d'ivoire appliqué au haut du manche d'un luth, ou d'un théorbe, ou autre ſemblable inſtrument, ſur lequel poſent les cordes, quand on les monte. *Magas, pinacion*.

☞ Sillet. Petite traverſe fixe qui ſe trouve dans une nouvelle eſpéce de claveſſin dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. de l'Acad. des Sc.* 1742. 146.

SILLON. ſubſt. maſc. Longue raie, ouverture qu'on fait ſur la terre, quand on la laboure avec la charrue. *Lira, ſtria*. En Beauce on fait de petits *ſillons*. En Berri on fait des *ſillons* fort profonds, on ne laboure point par planches.

> *Que Pharſale revoye encor nos bataillons,*
> *Du plus beau ſang de Rome inonder ſes* ſillons. Bréb.

> *Un bœuf preſſé de l'aiguillon,*
> *Traçoit à pas tardifs un pénible* ſillon. Boil.

Sillon, ſe dit figurément & burleſquement de la raie qui ſépare une mammelle d'avec l'autre. *Sinus*.

☞ Sillon, ou enveloppe. Terme de Fortification. C'eſt une élévation de terre au milieu d'un foſſé, pour le fortifier quand il eſt trop large. Le trait de cette élévation forme de petits baſtions, des demi-lunes & des redans qui ſont plus bas que le rempart de la place; mais plus élevés que le chemin couvert. Le mot de *ſillon* n'eſt preſque plus en uſage. On dit enveloppe.

☞ Sillons. Terme de filage. Ce ſont les diverſes élévations que forme le fil, ſur la bobine du rouet en paſſant par les différentes diſtances de l'épinglier. Les *ſillons* des fileuſes ne doivent point être trop élevés, de peur que le fil ne s'éboule.

Sillon, ſe dit auſſi figurément & noblement des choſes qui laiſſent les traces de leur paſſage. Mais il eſt plus de la Poëſie que de la Proſe. Un vaiſſeau fait des *ſillons* ſur les eaux. *Lirare, ſulcare*.

> *La Déeſſe guerriére*
> *De ſon pied trace en l'air un* ſillon *de lumiére*. Boil.

> *Il trace dans les airs un* ſillon *lumineux*.
> Poëme des Noyers.

On dit auſſi que l'âge a fait à une vieille des *ſillons* ſur le front, pour dire des rides. *Rugæ*. Une femme dont la beauté ſe flétrit, ne voit qu'avec peine les rides & les *ſillons* de ſon viſage. Bell.

SILLONNER. verb. act. Faire des ſillons. Ce jeune Laboureur ne ſçait pas encore *ſillonner* droit. *Lirare, imporcare*. Il y a des animaux aquatiques, qui par la peſanteur de leurs coquilles, demeurent toujours au fond de l'eau, & ne ſe meuvent jamais qu'en *ſillonnant* la vâſe. Les années commencent à *ſillonner* le front de cette femme. On dit auſſi, que la mer commence à *ſillonner*, & à ſe rider, quand le vent commence à y faire de petites ondes & ſillons.

> *La veuve du riche Ferri,*
> *Dont l'âge a* ſillonné *la face,*
> *Procéde au cinquiéme mari,*
> *En dépit du charivari*
> *Dont tout le quartier la menace*. Senecé.

Sillonné, ée. part. paſſ. & adj. *Liratus, imporcatus, rugatus*. Un viſage uſé & *ſillonné* de rides, fait une mauvaiſe figure parmi des viſages où le feu de la jeuneſſe brille. Bell.

SILO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Silo, Siloh*. C'étoit anciennement une ville de la Judée, ſituée dans la Tribu d'Ephraïm, à deux lieues de Jéruſalem, vers le nord. Cette ville fut long-temps le lieu deſtiné à l'exercice public de la Religion, parceque l'Arche de Dieu & le Tabernacle y furent depuis le temps de Joſué juſqu'à la mort du grand Sacrificateur Héli. Matt. *Silo* étoit ſur le chemin qui alloit de Béthel à Sichem, & ſur une montagne, au midi de la ville de Lebona. On l'appelloit auſſi *Rama*.

SILODUN. ſ. m. Vieux mot. Les *Silodans* étoient des gens exécutans leur vœu. Borel. *Solvens votum*.

SILOÉ. ſ. m. Nom d'une fontaine qui ſortoit du mont Sion dans Jéruſalem, & qui alloit ſe rendre au torrent de Cédron. *Siloë, Siloah*. L'aveugle né, ſur les yeux duquel Jesus-Christ mit de la boue, fut guéri en ſe lavant, ſelon

lon ses ordres, avec de l'eau de cette fontaine : & l'on dit que les Turcs se lavent encore de ses eaux pour se guérir du mal d'yeux. Maty.

SILPHE, ou SYLPHE. s. m. Terme de Cabale magique. Sorte d'Esprit que l'on feint être dans les airs. Voyez le Comte de Gabalis. Les Esprits appellés *Silphes*, habitent dans l'air, & font joüer les machines des oiseaux. De Vign. Marv.

☞ SILPHIUM. s. m. On fait un grand cas de cette racine en Libye, aux environs de Cyrène, tant à cause de ses propriétés médicinales, que de l'usage qu'on en faisoit dans les ragoûts. Le suc ou la gomme de Cyrène étoit tellement estimé, que les Romains déposoient dans le thrésor public, comme quelque chose de fort rare, tout ce qu'ils en pouvoient acquérir. La connoissance du *Silphium* de Cyrène étoit perdue long-temps avant que Pline écrivît. Les Botanistes modernes croient reconnoître le *Silphium* de Cyrène dans notre *Assa fœtida*. James ne pense point ainsi, parce que Dioscoride dit que le *Silphium* de Cyrène rend une odeur très-agréable. Σίλφιον. Voyez le grand Dict. de Médecine.

☞ SILPHYRIE. s. f. Pays des Silphes, dont nous n'avons point de cartes, mais à leur défaut, on peut consulter l'Abbé de Villars, qui dans son Livre du Comte de Gabalis nous a donné une pleine connoissance de ces habitans de l'air.

Des régions de Silphyrie;
De ce séjour aërien,
Dont ma douce Philosophie,
Sçait bannir la mélancholie,
En rimant quelque aimable rien ;
Salut, santé toujours fleurie,
Solitude, & libre entretien,
A la République chérie,
Dont une tendre rêverie,
M'a déja rendu citoyen.

C'est le commencement de l'Epître des Ombres, p. 45. des Poësies de M. Gresset, *in*-12 1736.

SILVAIN. s. m. Dieu fabuleux de l'Antiquité, qui présidoit aux forêts, aux champs & au bétail. *Silvanus*. Quelques-uns l'ont confondu avec *Pan*. Les Anciens reconnoissoient trois *Silvains*. L'un étoit appellé domestique, & c'étoit le même que le Dieu *Lar*. L'autre, champêtre, ou le Dieu des Bergers, & c'étoit la même chose que *Pan* ou *Faune*. Plutarque confond en effet *Silvain* avec Pan dans ses Paralleles : mais Virgile, Géorg. L. I. v. 20. & Servius sur cet endroit les distinguent. Ovide, Métam. L. I. v. 192. appelle les *Silvains*, habitans des montagnes. Virgile attribue à *Silvain* le cyprès, & lui en met un en main. Ils appellent l'autre, *Silvain* oriental, & c'étoit la même chose que Mars, ou le Dieu des limites. Dac. C'est Macrobe & l'Auteur du Liv. *de Agror. fin.* qui distinguent ces trois *Silvains*. C'étoit le troisieme qui étoit proprement *Silvain*, & on lui attribuoit l'invention des pierres mises en terre pour servir de bornes. Ce même *Silvain*, outre qu'il étoit le Mars de la campagne, en étoit aussi l'Hercule, comme on le peut voir dans Victor & dans Lampridius; & ce n'est pas ce *Silvain* que les Inscriptions antiques distinguent d'Hercule, Herculi et Silvano dans Gruter, p. xlix. 4. 5. 6 & Silvano Herculi Grut. p. lxii. 8. Voyez Caton, *de Re Rust*, c. lxxxiii & Saumaise sur Solin, p. 414. La commune opinion étoit, au rapport de *Servius* sur l'Enéïde L. VIII. v. 600. que *Silvain* étoit le Dieu du bétail & des campagnes, mais que les habiles gens disoient qu'il étoit le Dieu de la matiere ὕλη, qui est la masse & la lie des élemens, c'est-à-dire, ce qu'il y a de plus grossier dans le feu, dans l'air, l'eau & dans la terre. Les Anciens croyoient que ce Dieu étoit le même que l'Incube, qu'il entroit chez les femmes en couche : c'est pourquoi on leur donnoit des gardes & des protecteurs contre *Silvain*. Ces protecteurs étoient deux Déesses & un Dieu, nommés Intercidona, Pilumne & Deverra. Voyez saint Augustin, *de Civ. Dei*, L. *VI. c.* ix. Chez les Romains il n'y avoit que les hommes qui pussent lui sacrifier. Et d'abord on ne lui offroit que du lait, ensuite on lui sacrifie un cochon. Sa statue le représentoit une main étendue, de laquelle il tenoit un cyprès, parce que c'étoit lui, à ce qu'on croyoit, qui avoit appris à l'élever & à la cultiver. Les Paysans Romains donnoient le nom de Mars *Silvain* au Soleil, & l'adoroient sous ce nom. *Silvanus Mars*. Voyez sur ce Dieu, Vossius, *de Idolol. L. II. c.* xiii. Natalis Comes, *Myth. L. V. c.* x.

Le Dieu *Silvain* étoit ainsi appellé, parce qu'il passoit pour le Dieu des forêts qui sont sur les montagnes, de *silva* qui signifie proprement ces sortes de forêts, d'où vient que les *Silvains* passoient pour des Dieux montagnards; & *Silva* venoit du Grec ὕλη, *matiere*, *bois*, *forêt*, en changeant l'esprit âpre en *s*, comme dans *sex*, de ἕξ, & beaucoup d'autres. Comme les anciennes inscriptions écrivent toujours *Silvanus*, nous croyons qu'il faut orthographier *Silvain*, & non pas *Sylvain*, comme on fait communément. Noël le Comte avoue qu'il n'a rien lû de l'origine du Dieu *Silvanus*. Cependant il en est parlé fort au long dans Probus, sur le premier livre des Géorgiques de Virgile, & dans Plutarque. Voyez de Méziriac qui rapporte les propres paroles de ces deux Ecrivains, lesquels ne conviennent pas entre eux. On en peut néanmoins recueillir, que le Dieu *Silvanus* étoit particulier à l'Italie. Aussi les Grecs n'en font-ils mention, que lorsqu'ils parlent des choses qui regardent l'Italie.

SILVANO. s. m. Nom propre d'un bourg du Duché de Milan. *Silvanum*. Il est sur la petite riviere de Corone, à demi-lieue de son embouchure dans le Pô, & à trois lieues de Tortone, vers le nord. Maty.

SILVE. s. f. Terme Poëtique. C'est une piéce de Poësie composée par une boutade, fureur ou emportement poëtique, sans grande méditation, & tout d'une haleine, comme sont les *Silves* de Stace, qu'il témoigne avoir fait de cette maniere. *Silva*. Quintilien étend la signification de ce mot à tout écrit fait à la hâte, sur le champ, & au courant de la plume. Ce mot est fait du Latin *Silva*, & se dit en François de quelques Livres Latins intitulés *Silva*. Ce mot signifie *forêt* : mais il se dit métaphoriquement dans les titres de ces Livres, pour Recueil de piéces sur différens sujets, de même qu'une forêt est un assemblage d'arbres de différentes espéces. *Silva*. Les *Silves* de Stace sont un Recueil de piéces de vers sur différens sujets. Les œuvres du Jésuite Sidronius Hosschius, l'un des meilleurs Poëtes modernes que nous ayons, consistent en six livres d'Élégies & une *Silve*. Stace, dans ses *Silves*, a travaillé sur les mêmes sujets que Martial. Sénecé. Stace dans ses *Silves* abonde en pensées brillantes. In.

SILVERE. s. m. Nom propre d'homme. *Silverius*. S. *Silvere* fils du Pape Hormisdes, étoit Soûdiacre de l'Eglise Romaine, lorsqu'il fut élu Pape après S. Agapet, l'an 536. Il gouverna l'Eglise jusqu'en 538. ou 539.

☞ SILVERGEST, ou SILVERMUNT. s. m. Monnoie d'argent qui a cours en Suede.

☞ SILVER-GROS, ou *Gros d'argent*. Monnoie de compte, dont les Marchands de Breslau en Silésie se servent pour tenir leurs livres ou écritures. Le *silver-gros* vaut deux sous tournois de France.

SILVES. s. f. Nom propre d'une ville du Portugal. *Silva*, *Silvn*. Elle est dans le royaume d'Algarve, à quatre lieues de Lagos, vers l'orient septentrional. *Silves* étoit épiscopale, mais son évêché fut transféré à Faro l'an 1590. & la ville est réduite au village à cause du mauvais air qu'on y respire. Marv.

☞ SILVESTRE. adj. Vieux mot. Qui vient, ou qui demeure dans les bois & dans les forêts. *Gloss. sur Marot.*

☞ Silvestre. s. f. Graine rouge qui sert à teindre en écarlate. L'arbre qui la produit ne croît qu'aux Indes occidentales, particuliérement dans la Guatimala, la plus grande & la plus fertile des provinces de la nouvelle Espagne.

Silvestre. subst. m. Nom propre d'homme. *Silvester*. S. *Silvestre* Pape, qui succéda à Melchiade en 314. baptisa Constantin, & s'opposa fortement aux Donatistes & à Arius. Il mourut en 335. Il présida au Concile de Nicée par ses Légats.

SILVESTRIN, ine. s. m. & adject. Nom de Religieux. Moine de S. Silvestre. L'Ordre, ou la Congrégation des *Silvestrins*. La Congrégation *Silvestrine*. La Congrégation des *Silvestrins* a été ainsi appellée du nom de son Fondateur

Fondateur S. Silvestre Gozzolain, famille noble d'Osmo dans la Marche d'Ancone. Il naquit en 1177. L'an 1227. âgé de 40 ans il se retira dans un Hermitage à 30 milles d'Osmo, & y vecut dans une pauvreté extrême, & dans des austérités extraordinaires. Ayant été découvert, il quitta ce lieu pour en chercher un plus solitaire, dans un lieu nommé la Grotta Fucile. Quelques personnes s'étant jointes à lui, il y bâtit un Monastere, & ainsi commença son Ordre. Innocent IV[e] l'approuva par une bulle du 27 Juin 1247. M. Baillet dit que ce fut en 1248. à Rome. Mais en 1248. Innocent IV[e] étoit en France, où il s'étoit refugié dès l'an 1244. pour éviter la persécution de Fréderic II. & il y demeura jusqu'en 1250. & ne retourna même à Rome qu'en 1252. s'étant arrêté jusques-là à Pérouse, & de plus, la bulle dont nous parlons, est datée de Lyon du 27 Juin 1247., & de la cinquiéme année du Pontificat d'Innocent. Maurolic & Schoonebek disent que cet Ordre ne fut institué par Saint Silvestre qu'en 1269. & Saint Silvestre étoit mort en 1267. & son Ordre étoit approuvé, comme on l'a dit, dès 1247. Cet Ordre a eu jusqu'à 56 maisons d hommes, & plusieurs de filles, dont les *Silvestrins* avoient la direction; mais qu'ils ont abandonnée depuis, ne s'étant réservé que le Monastere de S. Benoît de Pérouse. En 1662. cet Ordre fut uni avec celui de Vallombreuse par Alexandre VII. qui n'en fit qu'une Congrégation sous le titre de Vallombreuse & Silvestrine, de l'Ordre de S. Benoît: mais cette union n'a pas subsisté, & les deux Ordres sont séparés. Depuis cette séparation dans le Chapitre Général de l'an 1681. les *Silvestrins* firent quelques réglemens qui furent approuvés en 1683. par Innocent XI. L'an 1688 ils dresserent de nouvelles constitutions qui furent approuvées par Alexandre VIII. l'an 1690. Ils se levent la nuit pour dire Matines. Ils ne mangent point de viande. Ils jeûnent tous les jours depuis la fête de la Ste Croix jusqu'à Pâques, hors le jour de Noel & la fête de S. Silvestre. Le Supérieur en peut dispenser les fêtes solennelles, excepté en Avent & en Carême. Ils gardent le jeûne même en voyage. L'infirmité seule, ou un long voyage sont des raisons au Superieur d'en dispenser. Les principales dignités de cet Ordre sont le Général, le Vicaire Général, le Prieur, le Zélateur, & le Maître des Novices. Leur habillement consiste en une robe & un scapulaire assez large, auquel est attaché un capuce. Au chœur & en ville ils portent une grande coule comme les autres Bénédictins, le tout de bleu turquin: quand ils sortent par un mauvais temps, on leur permet de prendre un long manteau comme les Ecclésiastiques. Leur chemise, leur collet, leurs manchettes sont de serge blanche. Le Général est habillé de violet. Il porte le mantelet & la mozette à la maniere des Prélats de Rome. Il se sert d'ornemens Pontificaux, & peut conférer les Ordres mineurs à ses Religieux. Sébastien Fabrini a fait en Italien une Chronique de cet Ordre. Les *Silvestrins*, pour armoiries, portent d'azur à trois montagnes de sinople, surmontées d'une crosse d'or, accotée de deux branches de rosiers avec leurs fleurs. *P. Hélyot, T. VI. c.* XXI.

☞ SILURUS. s. m. Poisson qui se trouve dans le Danube. Sa chair est nourrissante lorsqu'il est frais. Il relâche le ventre. Lorsqu'il est salé, il nourrit peu: mais il débarrasse la trachée artère, & éclaircit la voix. Diosc.

SILYBUM. s. m. Plante qui, selon Dioscoride, a ses feuilles semblables à celles de la Carline. Quelques-uns croient que c'est une espéce de chardon, qu'on appelle *chardon de Notre-Dame*, ou *chardon argentin*.

SIM.

SIMAGRÉE. s. f. Certaines façons affectées, petites grimaces, minauderie vicieuse, affectation de gestes & de contenances qui rendent une personne ridicule. *Oris, vultusve inepta mutatio, gestuosus vultus.* Les précieuses font mille *simagrées* pour paroître plus belles, plus aimables. Les gens de bon goût se moquent de ces impertinentes *simagrées*. Ces grimaces, & ces petites *simagrées* donnent de la pointe au mérite d'une jolie personne, & la font valoir. Cou. Les faux dévots font mille *simagrées* pour tromper le peuple par leur hypocrysie.

Et qui n'adore pas leurs vaines simagrées,
N'a ni respect, ni foi pour les choses sacrées. Mol.

Ce mot vient de *simulacrum*, ou des peintures que, par ignorance ou par dérision, on faisoit avec de laides grimaces. On a dit autrefois *simagrue*, comme pour dire *simulacrue*.

SIMAISE. Voyez Cymaise. *Cymatium*, *Cyma*. Il ne faut point confondre *cymaise* & *simaise*. Le premier est le genre, & l'autre une espéce. La *simaise* ou sime de *sima*, *camuse*, est le dernier & le plus haut membre des grandes corniches. On l'appelle autrement grande doucine, ou gueule droite. Les Grecs nomment ces membres-là, épitithides, ἐπιτιθίδες. Dans les édifices anciens la *simaise* qui est au haut de la corniche Dorique, est presque toute en forme de cavet, ou de demi-scotie, comme il se voit au théâtre de Marcellus; ce que plusieurs Architectes modernes ont imité. Mais dans l'ordre Ionique, la *simaise* du haut de la corniche est toujours une doucine. Felib. La doucine est particuliérement distinguée des autres *simaises*: car dans le Latin elle se nomme *sima*, camuse. Id.

SIMANCAS subst. Nom propre d'une petite ville d'Espagne. *Septimanca.* Elle est dans le royaume de Léon, sur le Douro, à deux lieues de Valladolid, vers le couchant. Il y a dans *Simancas* un ancien château nommé Archivo-Réal, parce qu'il renferme les archives du royaume de Léon. Maty.

SIMARI. s. m. Nom propre d'un bourg du royaume de Naples. *Semirus* Il est dans la Calabre ultérieure, près du golfe de Squillace, entre la ville de Catanzaro, & celle de Belcastro. Maty.

☞ SIMAROUBA. s. m. Arbre de l'Amérique, qui par sa forme & par ses effets, est très-semblable au *macer* des Anciens. La couleur du *simarouba* est d'un gris tirant sur le jaunâtre. Dioscoride dit que celle du *macer* est jaunâtre. L'écorce du *macer* est généralement reconnue pour astringente, c'est aussi la vertu spécifique du *simarouba*, dont la décoction étant bûe, réussit comme faisoit ce spécifique ancien donné de la même maniere. Voyez le Dict. de James.

SIMARRE. s. f. Habillement long & traînant, dont les femmes se servoient autrefois. *Peplum.* *Simarre* bien faite.

Ce mot vient de l'Italien *zimarra*, qui est pris de l'Espagnol *samarra*. L'Espagnol l'a pris des Arabes, & les Arabes des Persans; d'où l'on a fait aussi le mot de *chamarrer*. Mén.

Simarre. Ce mot se dit encore présentement d'une espéce de robbe de chambre que les Prélats & les Magistrats mettent quelquefois par-dessus leur soutans. *Vestis oblonga.* *Simarre* de velours. *Simarre* violette.

☞ SIMARRONS. s. m. pl Peuples de l'Amérique septentrionale, dans le district de Guatimala.

SIMAU, SINAU. s. m. Nom propre d'une petite ville épiscopale de la Natolie propre, en Asie. *Sinaus.* Elle est près de la riviere de Sangari, à treize ou quatorze lieues de Nicée, vers le levant. Maty.

SIMBLEAU. s. m. Terme de Charpentier. C'est le nom qu'il donne au cordeau qui lui sert à tracer des cercles qui ont plus d'étendue que la portée du compas. *Funis circuli delineatorius.* Tracer au *simbleau*, c'est tracer d'après plusieurs autres les ellipses, arcs surbaissés, rampans, corrompus, &c. avec le *simbleau*, qui est un cordeau de chanvre, ou plutôt de tille, meilleure, parce qu'elle ne se relâche point. On se sert ordinairement du *simbleau*, pour tracer les figures plus grandes que la portée du compas. Davil.

☞ SIMBLOT. s. m. Terme de Manufacture. C'est un assemblage de quantité de petites ficelles, qui sont au côté droit du métier, que le Fabriquant a monté pour faire une étoffe figurée.

SIMBOLE. Voyez Symbole. *Symbolum.*

☞ SIMBOR. s. m. Plante des Indes qui représente fort bien en figure les cornes d'un élan, c'est pourquoi quelques-uns lui en donnent le nom. Elle croît proche de la mer en Java, principalement au royaume de Bantam. Il ne paroît point qu'elle ait d'autre racine qu'une matiere fongueuse & mollasse dont elle sort. Il n'est point besoin de

de la mettre en terre pour la faire croître, il ſuffit de la placer ſur une pierre, ou dans le creux d'un arbre. On pourroit mettre cette plante entre les eſpéces de *ſempervivum*, car elle eſt verte en hiver comme en été. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de nos lis blancs, de ſubſtance viſqueuſe & d'un goût amer. Elle eſt émolliente, réſolutive, elle lâche le ventre & tue les vers. Elle réſout auſſi les tumeurs froides étant appliquée en cataplaſme.

SIMELIUM. ſ. ſ. Terme de Médailliſte. C'eſt une petite tablette de bois, ou de cuir, où il y a de petits creux pour y ranger des médailles par ordre chronologique. Ce mot eſt tout-à-fait Latin. *Simelium.*

Ce mot eſt très-mal écrit, & n'eſt pas en ſa place. Il faut dire *Cimelium*, ſuppoſé qu'on le diſe. Il vient du Grec κειμήλιον, qui ſignifie des bijoux, une boëte de bijoux, de choſes précieuſes. Les Antiquaires ont fait *Cimelium* pour ſignifier un cabinet de médailles, mais on ne s'en ſert jamais en notre langue, on dit un cabinet.

SIMÉNIAL. Voyez Seminial.

SIMÉON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Simeon.* Le premier que nous ſçachions qui l'ait porté, eſt le ſecond fils que Jacob eut de Lia, qui lui donna ce nom, parce qu'elle dit en le mettant au monde, que Dieu l'avoit écoutée *Gen.* XXIX. 33. Car ce mot vient de l'Hébreu שמע *Schama*, qui ſignifie *écouter*, de ſorte que *Siméon* ſignifie celui qui écoute, qui eſt obéiſſant. Le vieillard *Siméon* reçut Notre-Seigneur entre ſes bras, lorſque la Sainte Vierge le préſenta au temple. Le nom de l'Apôtre ſaint Simon eſt le même que *Siméon*, mais l'uſage l'avoit changé en Simon; & en effet en Hébreu l'*e* eſt muet dans *Siméon*, c'eſt *ſcheva* qui ne ſe prononce pas שמעון. Voyez Simon.

La Tribu de Siméon, ce ſont les deſcendans du Patriarche *Siméon* fils de Jacob. Dans le dénombrement que Moyſe fit deux ans après la ſortie d'Egypte, il ſe trouva dans la Tribu de *Siméon* 59300 hommes capables de porter les armes, depuis 20 ans & au-deſſus. Dans celui qu'il fit 38 ans après, il ne s'en trouva que 22200. Voyez le L. des Nombres, I. 22. & XXVI. 14. Judith étoit de la Tribu de *Siméon.*

La Tribu de Siméon eſt auſſi la portion ou la contrée de la Terre-ſainte qui fut aſſignée aux deſcendans de *Siméon*. La Tribu de *Siméon* étoit un démembrement de celle de Juda, qui la bornoit à l'orient; elle avoit au midi l'Idumée, ou l'Arabie déſerte, à l'occident les Philiſtins, & au nord en partie la Tribu de Dan, & en partie celle de Juda.

SIMIE. ſ. ſ. Nom propre d'une île de l'Archipel, ſituée entre l'île de Rhodes & le cap Crio. *Syme.* Elle a environ dix lieues de circuit. Il y avoit anciennement la ville de *Syme*, qui n'eſt maintenant qu'un village. Cette île eſt fertile en vins fort délicieux. Maty.

SIMILAIRE. adj. m. & ſ. Terme de Médecine, qui ſe dit des parties du corps des animaux qui paroiſſent, à la premiere vûe, compoſées de parties ſemblables, ou de même nature. *Partes homogeneæ.* On en compte ordinairement dix, qui ſont les os, les cartilages, les ligamens, les membranes, les fibres, les nerfs, les arteres, les veines, les chairs & la peau.

M. Grew dans ſon Anatomie des Plantes a obſervé qu'elles avoient auſſi leurs parties *ſimilaires* & organiques.

☞ Similaire, ſe dit auſſi en Phyſique des corps qui ont une nature, des qualités, des parties ſemblables. J'appelle lumiere ſimple, homogene & *ſimilaire*, celle dont les rayons ſont également *réfrangibles*. Newt. *Opt. trad.*

Similaire, ſe dit auſſi en Arithmétique & en Géométrie, par quelques Auteurs, & c'eſt la même choſe que proportionnel. Les nombres plans *ſimilaires* ſont ceux qui ſont des rectangles *ſimilaires*, c'eſt à dire, proportionnels. Par exemple, 6 multiplié par 2, & 12 multipliés par 4, dont l'un produit 12, & l'autre 48, ſont des nombres *ſimilaires*. Les polygones *ſimilaires* ſont ceux dont les angles ſont égaux, & les côtés proportionnels, & de même les rectilignes *ſimilaires*. Les ſegmens *ſimilaires* d'un cercle ſont ceux qui contiennent des angles égaux. Les triangles *ſimilaires*, ceux dont les trois angles ſont reſpectivement égaux. Un triangle *ſimilaire* a ſes côtés proportionnels. Les nombres ſolides *ſimilaires* ſont ceux qui ſont des parallelépipedes rectangles *ſimilaires*. Harris. Des ſections coniques *ſimilaires* ſont celles dont les diamétres ſont des angles égaux à ceux de leurs ordinates, c'eſt à-dire, celles qui ſont équilatérales & équiangulaires. M. Newton a auſſi tranſporté ce mot à la Phyſique, & ſelon lui, des lumieres *ſimilaires* ſont celles dont les rayons ſont également réfrangibles, ont une réfrangibilite entiérement égale; il les appelle auſſi ſimples & homogenes.

SIMILITUDE. ſ. ſ. Comparaiſon par laquelle on fait voir le rapport qu'il y a entre deux, ou pluſieurs choſes. *Similitudo, comparatio.* Il nous fit comprendre cette vérité par une belle *ſimilitude*. Les Orientaux aiment les métaphores & les *ſimilitudes*. Huet.

Similitude. Ce mot ſe dit particuliérement des paraboles de l'Ecriture ſainte. *Similitudo, parabola.* Le Prophete Nathan fit connoître à David ſon péché par une *ſimilitude*. On fait concevoir les myſteres au peuple par des *ſimilitudes*. Jesus-Christ ne parloit à ſes Apôtres que par *ſimilitudes*.

SIMILLE. ſ. ſ. Vieux mot. Froment, & de la ſemoule Borel. *Simila.* Fleur de farine. *Bibl. Hiſt.* Gâteaux faits d'huile & de fleur de *ſimille*.

☞ SIMILOR. ſ. m. On nomme ainſi à Paris le zinck fondu avec le cuivre rouge, qui donne au cuivre une couleur jaune, plus ou moins foncée, ſelon les différentes proportions du zinck & du cuivre qu'on aura employées. *Mém. de l'Ac. des Sc.* 1742. *p.* 82.

SIMISCHACAC. Voyez Sumischahac.

SIMISO. ſ. m. Nom propre d'une ville archiépiſcopale de la Turquie en Aſie. *Amiſus, Amiſum.* Elle eſt dans la Natolie propre, ſur la mer Noire, à trente-trois lieues de la ville de Sinope, vers le levant. Maty.

SIMMERIEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée & défendue par un bon château. *Simmera.* Elle eſt capitale du Duché de *Simmeren*, & ſituée ſur une riviere de même nom, à quatre lieues de Baccarach, vers le couchant. Maty.

Le Duché de Simmeren. *Simmerenſis Ducatus.* Province des Etats de l'Electeur Palatin. Elle eſt une partie du Comté de Sponheim, & renferme les préfectures de *Simmeren*, de Kirchberg & de Stromberg. Ce pays a eu ſes Ducs propres de la Maiſon Palatine: leur branche s'étant éteinte l'an 1673. Le Duché de *Simmeren* a été réuni à l'Electorat du Palatinat. Maty.

SIMMERSHAVEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un port. *Simmerii portus.* Il eſt ſur la côte orientale du Schonen, en Suede, à huit lieues de Chriſtianſtand, vers le midi. Maty.

SIMMÉTRIE. Voyez Symmétrie.

SIMOIS. ſ. m. Nom d'une petite riviere de la Troade en Aſie. *Simois.* Il a ſa ſource au mont Ida, & ſe joint au Xanthe près de la mer, où ils forment enſemble un marais. On le nomme encore Scamandre. Voyez ce nom. Homere a rendu ces ruiſſeaux célebres. On l'appelle aujourd'hui *Simoers*. Les Turcs diſent *Chiſme*, mais nous diſons en François *Simoïs*.

SIMON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Simon.* Ce nom qui eſt Hébreu eſt ſouvent la même choſe que *Siméon*: cependant on ne le donne pas indifféremment aux mêmes perſonnes, & on ne le dit pas indifféremment l'un pour l'autre en notre langue. Car on dit le ſaint vieillard *Siméon*, la Tribu de *Siméon*. *Siméon* & Juda maſſacrerent les Sichémites, pour venger l'affront fait à Dina leur ſœur. Et au contraire, *Simon* Macchabée. Saint Pierre s'appelloit *Simon*. S. *Simon* Apôtre. En un mot, on ſuit en cela le Grec & le Latin de l'Ecriture, qui expriment ce nom tantôt par Σίμων, & tantôt par Συμεὼν, *Simeon*. Or généralement parlant, l'Ecriture appelle *Siméon* ceux de l'ancien Teſtament qui ont porté ce nom, & *Simon* ceux qui l'ont eu dans le nouveau. Il n'y a nulle exception, que je ſçache, pour le nouveau Teſtament, & il n'y en a que très-peu pour l'ancien. Car il n'y a 1°. que le Prêtre fils d'Onias qui, dans l'Eccléſiaſtique L. I. eſt appellé *Simon*; mais comme nous n'avons point ce Livre en Hébreu, peut-être ſon nom étoit-il שימון, *Simon*, & non pas שמעון, *Siméon*, qui ſont deux noms fort différens, comme nous le dirons ci-après. 2°. Le Grand-Prêtre fils de Mathathias, frere de Jonathas & de Judas,

& l'un des Princes Machabées, & un autre *Simon* de la Tribu de Benjamin, qui sont toujours appellés *Simon* dans les Livres des Machabées ; hors delà, tous ceux qui portent ce nom sont appellés *Simon* ; & dans le premier Livre même des Machabées II. 1. le bisayeul de *Simon* Machabée, dont celui-ci portoit le nom, est appellé *Siméon*, & non pas *Simon*. Cette différence vient, à mon sens, des Grecs qui, quand ils eurent établi leur empire & leur langue en Orient, prononcerent *Simon*, & non pas *Siméon*, retranchant à leur ordinaire le *scheva* ou *e* très-court. De-là vient que tous ceux qui depuis leur temps ont porté ce nom, sont appellés *Simon*, & les plus anciens *Siméon*. Voici des exemples qui vont montrer l'usage, & prouver ce que l'on vient d'expliquer. Douze mille de la Tribu de *Siméon*. Port-R. Qui le fut de *Siméon*, qui le fut de Juda. Boun. Simon. *Siméon* & Lévi sont freres, instrumens de violence en leurs cabanes. Desmarais. En ce temps-là il y avoit à Jérusalem un homme appellé *Siméon*. Boun. Les médailles de *Simon* Machabée prouvent que l'ancien caractere Hébreu est celui qui se voit dans les inscriptions de ces médailles. C'est le sujet d'une dissertation qui parut en 1715 sur ces médailles dans un Recueil de dissertations *in-4°*. Or Jesus marchant le long de la mer de Galilée, vit deux freres, *Simon* qu'on appelle Pierre, & André son frere, qui jettoient le filet dans la mer. Boun. *Simon*, *Simon*, Satan a demandé à vous cribler comme on crible le froment. In. *Simon* fils de Jean, m'aimez-vous plus que les autres ? Port-R. Un certain homme de Cyrène nommé *Simon*. Sim. S. *Simon* & S. Juda Apôtres. S. *Simon* étoit Galiléen, comme les autres de la Tribu de Zabulon ou de Naphthali. Il avoit le surnom de Cananéen ou Cananite, soit qu'il fût de la petite ville de Cana, où J. C. fit son premier miracle, soit qu'il fût de quelque autre lieu appellé Canan. Voyez Cananéen. Quelques Grecs modernes ont avancé que S. *Simon* avoit porté la lumiere de l'Evangile dans l'Egypte, la Libye, l'Afrique, la Mauritanie, & delà dans les Iles Britanniques. Baillet, *au 28. d'Octobre*. La S. *Simon* étoit la fête de ce Saint, & quelquefois les foires que l'on tient ce jour-là en plusieurs endroits, où le paysan & le peuple dit : Je l'ai acheté à la S. *Simon*. J'irai à la S. *Simon* vendre un cheval, c'est-à-dire, à la foire du jour de S. *Simon*.

Simon, ou Simon, s'est dit aussi pour Sigismond, par corruption & abbréviation. *Sigismondus*. C'est ainsi qu'on appelle S. *Simon* ce que l'on appelloit il y a plus de mille ans, *Puteus Sancti Sigismundi*, le Puits de S. Sigismond. C'est une Cure de l'Archidiaconé de Baugenci dans l'Orléanois. Voyez la Notice des Gaules de Valois, *p. 460*. Le S. Sigismond, dont ce lieu a pris le nom, est Sigismond roi de Bourgogne & martyr.

Simon. On donne ce nom au poisson nommé Dauphin, de *simus*, camard, parce qu'il est camard.

SIMONE. s. f. Nom propre de femme. *Simonis*. Ce nom se donne aux femmes à qui on a donné au baptême le nom de S. *Simon*. Car je ne sçache point qu'il y ait une Sainte *Simone*.

SIMONIAQUE. adj. & subst. Qui a acheté à prix d'argent un Bénéfice, ou quelque ministere sacré. *Simoniacus*. Simon le Magicien fut le premier *Simoniaque*, qui voulut acheter de S. Pierre la puissance de faire des miracles, & de donner le S. Esprit. Une résignation, une promotion aux Ordres sacrés *simoniaque* est nulle. Un *Simoniaque* avéré est infâme, & incapable de posséder jamais aucun Bénéfice.

SIMONIE. s. f. Crime qu'on commet quand on trafique des choses sacrées, ou des Bénéfices. *Simonia*, *Sacrorum venditio*. La *simonie* consiste à vendre ou acheter les Sacremens, le Baptême, l'Absolution, l'Ordination, la nomination & la collation des Bénéfices, l'entrée dans les monasteres, la bénédiction nuptiale, &c. Quelques-uns ont prétendu qu'il suffisoit que l'ordination fût gratuite, & que du reste on pouvoit vendre ou acheter les revenus, comme une chose temporelle. Les Canons des Conciles ont condamné cette subtile distinction, parce que les revenus sont attachés à un office ecclésiastique qui est purement spirituel. Les Docteurs distinguent trois sortes de *simonie*. La *simonie mentale*, est celle qui demeure dans la seule volonté, sans se produire au-dehors ; comme quand on fait un présent à un Collateur, sans lui marquer qu'on attend de lui un Bénéfice. Cette *simonie* n'est punissable que dans le for intérieur. La *simonie conventionnelle* est celle qui se fait par un acte exprès, & une paction formelle, sans qu'elle ait eu d'exécution. La *simonie réelle* est celle où la convention est exécutée de part & d'autre, & c'est la plus criminelle de toutes. La peine de la *simonie* est la déposition pour les Clercs, & l'excommunication pour les Laïques. La confidence est aussi une espéce de *simonie* & de corruption. Le P. L. C'est une maxime des Canonistes, qu'il ne se fait point de *simonie* en Cour de Rome, parce que le Pape agit en Supérieur absolu. Ils disent aussi, que les résignations en faveur ne peuvent être admises que par le Pape, parce qu'elles sentent un peu la *simonie*, & qu'il est seul capable d'en dispenser. On jure dans ces occasions qu'il n'est intervenu aucun dol, fraude, *simonie*, ou autre paction illicite. On commet la *simonie*, dit Pierre Damien, *Opusc. XXI. c. IV.* non seulement en vendant ou achetant les saints Ordres, mais en vendant le jugement d'un Concile. Dans l'Opuscule XXII. il distingue trois sortes de *simonie*. La *simonie* d'argent, la *simonie* de la langue, & celle des services. La *simonie* d'argent est celle où l'on donne de l'argent pour avoir un Bénéfice ; & on la commet encore selon lui, en dépensant son argent à vivre à la Cour, pour avoir un Bénéfice. La *simonie* de la langue consiste à flatter les Collateurs, & se rendre agréable à eux par ses complaisances & ses louanges. La *simonie* de services consiste à les servir pour en obtenir un Bénéfice.

Ce mot vient de *Simon Magus*, dont il est parlé aux Actes des Apôtres, qui voulut acheter avec de l'argent la puissance de faire des miracles. M. de Launoi en a fait un excellent Traité.

Simonie des Chanoines. Dans les différends qu'avoient souvent sur la fin du treizieme siécle les Chapitres avec leurs Evêques, le Cardinal Simon de Brie, Légat en France, favorisoit les Chanoines, étant lui-même du corps en qualité de Trésorier de S. Martin de Tours ; & ayant été pris pour juge d'un procès entre l'Archevêque Pierre Barbet & le Chapitre de Reims, il le termina par une transaction, que plusieurs, faisant allusion à son nom, appellerent la *Simonie des Chanoines*, comme leur étant entiérement favorable. Fleury, *Histoire Ecclésiast. L. LXXXVII. p. 292.*

SIMONIEN, enne. Nom des premiers Hérétiques qui ayent été parmi les Chrétiens, si on doit néanmoins appeller Chrétiens des Sectaires qui étoient de purs Philosophes, & qui faisoient profession de la Magie. *Simoniani*. Simon, ce fameux Magicien, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres, étoit leur chef. Il mourut sous l'Empereur Néron. S. Pierre vivant encore : & ainsi Clément d'Alexandrie se trompe, lorsqu'il le fait postérieur à l'Hérétique Marcion. S. Epiphane a eu raison de dire, que la premiere hérésie a commencé par Simon le Magicien né dans une petite ville de Samarie, & qu'il se vantoit d'être la grande vertu de Dieu qui avoit été envoyée du ciel sur la terre. Il se faisoit passer pour Dieu le Pere chez les Samaritains, & pour le Fils chez les Juifs. Il avoit fait comme un mélange de la Philosophie de Platon, & des fables des Payens, avec la Religion Chrétienne. Il avoit emprunté des Platoniciens plusieurs choses qui regardent le culte des Anges, & il faisoit servir ce culte à la Magie, prétendant qu'on ne pouvoit être sauvé que par l'invocation de ces Anges, qui étoient comme les Médiateurs entre Dieu & les hommes. Il semble que S. Paul ait parlé de ce culte superstitieux des Anges dans son Epître aux Colossiens. Les Gnostiques, dont il a été le pere, adopterent ce même culte des Anges, ayant encore enchéri pardessus lui. Voyez S. Epiphane, *hær.* 21.

☞ SIMONOSEK. s. m. Ville du Japon dans l'île de Niphon ; elle est située sur un fameux port, au pied d'une montagne, dans la province de Nagato, la plus occidentale de l'île de Niphon.

☞ SIMONTHORNA. s. f. Ville de la basse Hongrie, au Comté de Tolna, & aux confins de celui d'Albe Royale.

SIMPHISE. Voyez Symphise.

SIMPLAIRE. s. m. Terme d'Antiquité. Soldat Romain qui n'avoit que la simple paye, comme les Duplaires étoient

ceux qui l'avoient double. *Simplaris.* Voyez Végece, L. II. c. vii.

SIMPLE. adj. masc. & f. & subst. Qui est sans composition, sans mélange. *Simplex, purus.* Dieu est un être *simple.* Notre ame est une substance *simple*, & sans composition de parties. Les élémens sont *simples*, & leur mélange fait les corps mixtes.

Simple, est aussi opposé à *double*, ou *composé*. *Simplex.* Au Triquetrac on ne marque que partie *simple*, quand on a été débredouillé. On dit aussi, Je gagerai le *simple* contre le double. En Grammaire il y a des verbes *simples* qui sont primitifs, & d'autres composés, auxquels on ajoute quelque particule. En Géométrie on dit que les démonstrations les plus *simples* sont les meilleures ; que les machines les plus *simples* sont les plus estimables. En Arithmétique il y a des nombres *simples*, comme ceux qui vont jusqu'à dix, & des nombres composés, qui sont au dessus. Il y a une régle de trois *simple*, & une double. En Pharmacie il y a des remedes *simples*, & d'autres composés. En Musique on appelle contrepoint *simple*, & contrepoint *figuré*, le premier couplet d'un air qui s'appelle le *simple*, & le second le *double*. En Jurisprudence on dit un défaut pur & *simple*, par opposition à défaut *sauf l'heure, sauf huitaine* ; Héritier pur & *simple*, par opposition à l'héritier *bénéficier* ; donation pure & *simple*, par opposition à donation *mutuelle & réciproque*, ou *conditionnelle*, & *à charge* ; vente pure & *simple*, par opposition à celle qui est faite sous faculté de rachat, à celle où il entre quelque échange. Hommage *simple*, par opposition à l'hommage *lige* ; *simple* cens, par opposition à *surcens* ; *simple* gagerie, par opposition à une exécution & transport de meubles. La *simple* amende est l'amende ordinaire du rôle, ou celle qui est portée par la Coutume.

Simple, se dit aussi de ce qui a le moins de qualité & de choses qui l'accompagnent. *Nudus, simplex.* Je n'ai qu'une *simple* promesse de lui, pour dire, sans formalités. On prend possession d'un Bénéfice, sur une *simple* signature de Cour de Rome. On l'a emprisonné sur une *simple* dénonciation, & sur une *simple* requête, sur un *simple* oui dire. Il a un habit tout *simple*, c'est-à-dire, léger, tout uni, sans ornement, & sans parure. Il n'a qu'une *simple* chemise, un habit d'un *simple* taffetas.

Simple, se dit aussi des choses qui sont dans le plus bas rang par rapport à ce qui est plus élevé en dignité, ou en valeur ; de ce qui n'a rien qui le distingue. *Simplex.* Cet homme n'est qu'un *simple* valet. Cet homme n'est qu'un *simple* Gentilhomme, qui n'est ni Baron, ni Comte. C'est un *simple* Prêtre. Un Bénéfice *simple* est un Bénéfice à *simple* tonsure, qui n'a point de charge d'ames, qui n'oblige point à résidence, qui n'engage point aux Ordres sacrés. C'est un *simple* Novice qui n'a point de voix en Chapitre.

En terme de Jurisprudence & de Coutume, *simple* s'emploie en plusieurs phrases. On dit *simple* cens, à la différence des cens accordables, qui portent lods & ventes, ou du double cens. *Simple* défaut & pur, à la différence du défaut sauf. *Simple* donation. *Simplex, pura, mera, absoluta, communis & vera nec mutua donatio*, à la différence de la donation mutuelle & réciproque, ou à la différence de la donation rémunératoire, ou à cause de mort, ou en faveur de mariage, ou en avancement d'hoirie. Amende, ou amende *simple*, c'est l'amende ordinaire de 5 f. ou 7 f. 6 d. à la différence de celles qui sont plus grandes en certains cas. Foi *simple*, est la même chose que ferment corporel expliqué en son lieu. *Simple* gagerie, à la différence des gages & meubles qui se prennent par l'exécution d'un Sergent, avec transport & dépôt en main tierce. *Simple* héritier, à la différence de l'héritier par bénéfice d'inventaire. Hommage *simple*, opposé à hommage lige. *Simple* loi, à la différence de loi apparoissant. *Simple* plévine, à la différence de celui qui est plege & débiteur. *Simple* saisine, à la différence du cas de nouvelleté. *Simple* vendition, opposée à celle qui est faite avec faculté de rachat, ou à celle qui est faite sans échanges. *Simples* pleids, *simples* querelles, *simples* légieres, à la difference des demandes en procès d'importance & criminels. De Laurière. *Coutume de Berri, de Châlons, de Normandie, de Paris, de Sedan, &c.*

Simple, en terme de Bréviaire, se dit de l'Office d'une férie, ou d'une *simple* fête d'un Saint, ou de la Vierge le Samedi. *Simplex.* L'office *simple* n'a que les premiéres vêpres, & il se termine à None.

Simple, en terme de Musique, veut dire, ce qui n'est pas double ou composé de plusieurs parties ou figures de différentes valeur, grandeur &c. Ainsi une cadence *simple*, c'est une cadence dont les notes sont toutes égales dans toutes les parties. Brossard. Les accords *simples*, sont ceux où l'on entend au moins deux consonences ensemble, comme sont la tierce & la quinte, & par conséquent au moins trois parties ; ce qui se fait ou immédiatement, & se nomme la triade harmonique ; ou d'une maniére éloignée, c'est-à-dire, lorsque les sons qui ne sont point à la basse, sont une, ou deux octaves plus haut. Cet éloignement ne fait pas un mauvais effet pour la tierce : mais il n'est pas si bon pour la quinte ; & généralement parlant, plus les accords sont immédiats, ou proches les uns des autres, surtout pour l'accompagnement, c'est toujours le mieux. Id. On dit le c *simple*, par opposition au c barré. Voyez le même au mot *Tempo*, p. 134. Contrepoint *simple*, c'est une composition harmonique, quand elle est note contre note. Fugue *simple*, imitation *simple*, c'est lorsqu'une partie imite le chant d'une autre pendant quelques mesures. Id. Intervalle *simple*, note quarrée *simple*, ou sans queue. Triples *simples*.

Simple, se dit figurément en Morale, & signifie, Naïf, naturel, sans finesse, sans artifice. *Ingenuus, apertus, candidus.* La beauté d'une narration, c'est d'être courte, *simple* & naive, dans un stile *simple*, & sans ornemens. Il y a des gens à qui rien de *simple* ne plait. Bouh. Tout ce que dit la Fontaine, est *simple* & naturel. S. Evr. Soyez *simple* avec art. Boil. Elle étoit *simple* sans superstition, & humble sans bassesse. Fléch. Dieu aime les cœurs *simples*, innocens & sans malice. On dit aussi des gens crédules, & peu raffinés, qu'ils sont *simples*. Dans les *simples* l'amour de Dieu est au-dessus de la science. Le P. Mascoulié. Les *simples* ne sont persuadés de la Religion que par goût, & par sentiment. Les *simples*, & ceux qui n'approfondissent pas les choses, pourroient se contenter de ces preuves. Pasc. Abuser les *simples*. Ablanc. Vous avez été bien *simple*, de vous fier à un valet inconnu, & sans répondant. Les Ministres en font grand bruit parmi les *simples* & les ignorans. Peliss.

Simple. subst. masc. C'est un nom général qu'on donne à toutes les herbes & plantes, parce qu'elles ont chacune leur vertu particuliére, pour servir d'un remede *simple*. *Medicinalia simplicia.* La bétoine est un *simple* d'une grande vertu. Il est plus usité au pluriel. Il connoit bien les *simples*, les vertus des *simples*, le jardin des *simples*. *Acad. Fr.* Le Roi entretient en son Jardin des *simples*, des Médecins Botaniques, qui apprennent à connoître les *simples*. C'est aujourd'hui M. de Jussieu Il a succédé à M. de Tournefort. Ils ont le titre de Démonstrateurs des plantes, & Professeurs pour l'explication de leurs vertus. M. de Jussieu nous a donné une Histoire abrégée de ce Jardin, dans un discours imprimé en 1718. Salomon connoissoit toute la vertu des *simples*. Les *simples* qui viennent du Levant, & autres remédes étrangers, n'ont été connus des François qu'environ l'an 1150. Le Gendre.

☞ Ceux qui ne connoissent point les *simples*, les regardent presque *toutes* comme semblables, & ces termes généraux d'herbes, de plantes, de *simples*, leur suffisent. *Rhétorique du P. Lamy* 4e. *édit.* 1701 p 29. 30. Il falloit dire, presque *tous*, parce que le mot de *simple*, dans la signification d'herbes, est masculin.

Simples. Zachaire se sert de ce mot, pour ce que l'on appelle drogues ou matiéres. Dictionnaire Hermétique.

Simple. s. m. Terme de Musique, qui se dit substantivement, comme il se dit adjectivement, ainsi que nous l'avons remarqué ci-dessus. Le *simple* d'un air, c'est son premier couplet sans diminutions, ni variations. *Strophe.* Brossard

SIMPLEMENT. adverb. D'une maniére simple, naïve, & dépouillée d'ornemens, de formalités. *Simpliciter, ingenue, nudè & aperte.* Cet homme vit *simplement* & sans malice. Ce Seigneur va tout *simplement* dans la rue comme

comme un bourgeois. Il écrit fort *simplement*, & sans affectation.

On dit au Palais, Adjugé purement & *simplement*; débouté purement & *simplement*, pour dire absolument, sans remise, & sans retour. *Absolutè.*

SIMPLESSE. s. f. Terme populaire, qui ne se dit qu'en cette phrase proverbiale : Il ne demande qu'amour & *simplesse*; pour dire, il n'est pas d'humeur à quereller personne. *Amor & simplicitas. Simplesse* ne pourroit tout au plus signifier qu'une action niaise & imprudente; c'est une *simplesse* qu'il a faite. Voiture l'approuve. Marot l'a employé pour simplicité; il compte parmi les moyens d'être heureux :

> Sage simplesse, *amis à soi pareils ;*
> *Table ordinaire, & sans grands apparcils.*

☞ SIMPLICIEN. Simple, que l'on dupe aisément. J'ai peur qu'il n'y ait là quelque supercherie cachée, & qu'il n'y ait quelque frere *simplicien* attrapé. *Lettre de Gui Patin, in-12 1707. T. II p. 372.* Les premiers Essais des Proverbes par Fleury de Bellingen, sont en forme de Dialogue entre *Simplicien* & Côme. L'exemple suivant est tiré de la Préface. *Simplicien* caquette comme une pie borgne, sans sçavoir ce qu'il dit ; & Come parle en homme, avec intelligence.

☞ SIMPLICISSIME. adj. Très-simple. L'Abbé de Chaulieu à la Duchesse de Bouillon (T. II. p. 237.) Vous avez bien de la bonté, Madame, de m'apprendre que j'ai écrit une piéce d'éloquence à Madame de la Sabliére. En vérité je n'en sçavois rien. Je croyois avoir écrit une Epître *simplicissime.*

SIMPLICISTE. s. m. Qui connoît les simples. Ce mot n'est pas si usité que ce celui de Botaniste. *Botanicus, herbarius.* On peut même assûrer qu'il ne se dit point.

SIMPLICITÉ. s. f. Qualité de ce qui est peu composé, peu embarrassé. *Simplicitas, ingenuitas.* La *simplicité* de la vis d'Archimède rend cette machine admirable. La *simplicité* de cette démonstration en facilite l'intelligence. La *simplicité* des élémens. Rou. La *simplicité* dans le discours est une manière de s'expliquer, facile, naturelle sans ornement & où l'art ne paroît point. Il faut que cette *simplicité* ait pourtant quelque chose de fin & de délicat. Souvent la *simplicité* est éloquente. La Br. Dans sa *simplicité* apparente, & sous un air négligé, il renferme de grandes beautés. Bouh. Il y a une *simplicité* d'expression qui n'ôte rien à la grandeur des pensées. S. Evr. La *simplicité* que Malherbe affecta dans ses vers, fit que chacun voulut être Poete, & crut le devenir sans peine. G. G. Quelquefois nous pensons exprimer naïvement les graces du naturel, lorsque nous tombons dans une *simplicité* basse & honteuse. S. Evr. Rien ne plaît davantage en conversation, qu'un air naturel, & une *simplicité* facile & délicate, qui ne bande point l'esprit, & qui ne lui présente que des images communes & agréables. Nic. La *simplicité* plaît sans étude & sans fard. Boil. Une *simplicité* facile & délicate, rend le tour de vos entretiens agréable & insinuant. Let. d'Héloïse a Ab.

Simplicité, signifie en Morale, candeur, Innocence naturelle, naïveté, ingénuité. *Candor, ingenuitas, sinceritas.* Le Seigneur a recommandé à ses Disciples la prudence des serpens, & la *simplicité* des colombes. Ma *simplicité* se rit de leur finesse. Gom. Les Saints ont affecté une grande *simplicité* de mœurs, de vie, de vêtemens. La *simplicité* de la foi n'entre point dans des discussions vaines & curieuses. Flech. Il avoit été élevé dans la *simplicité*, pour ne pas dire dans la pauvreté politique de Sparte. M. Scud. Une trop grande *simplicité* rend les hommes méprisables aux yeux du vulgaire. Flech. Pourquoi ne pas préférer la *simplicité* d'une vie particuliére, où l'on goute doucement, & innocemment le peu de bien que la nature nous donne, aux songes inquiets des ambitieux. Boss. La *simplicité* accompagnée de quelque prudence, est plus heureuse & plus sûre que la finesse. M. Scud. La *simplicité* des Apôtres est garant qu'ils n'ont rien inventé. Cl.

Simplicité, se dit aussi d'une action faite par imbécilité, ou foiblesse d'esprit, ou par défaut d'expérience : de la crédulité ; de l'innocence, qui approche de la bêtise. *Stoliditas, simplicitas, credulitas.* On nous a rapporté une grande *simplicité* de cette Villageoise : on rit beaucoup de cette *simplicité.* Les Ecclésiastiques n'abusent que trop de la *simplicité* des ignorans. Il n'y a que trop de ces zélés artificieux qui se jouent de la *simplicité* du peuple. Le Cl. Il y a une *simplicité* superstitieuse qui croit tout, qui assure tout, & qui se plaît à donner au mensonge la forme de la vérité. Fl. On prenoit sa douceur & sa franchise pour *simplicité.* Abl. Cette belle inocente me guérit enfin par ses *simplicités*, & mon amour ne put tenir contre ses naïvetés. S. Evr. Je veux que l'on respecte la *simplicité.* Si l'on veut être fourbe, que ce soit dans le monde, où le commerce de la fourberie est établi. Le Ch. d'H. Il y a une sotte *simplicité* qui croit les choses les plus incroyables, comme il y a une sotte présomption qui condamne comme faux ce qui passe les bornes étroites de l'esprit. Log. On dit pour excuser un homme niais & innocent, qui a fait une faute, qu'il y a plus de *simplicité* dans son fait, que de malice.

SIMPLIFIER. v. act. En matiére Ecclésiastique : ôter à un Bénéfice la charge d'ames qui y est attachée, & dispenser le Bénéficier de la résidence. *Curam animarum eximere.* Plusieurs Bénéfices qui avoient été *simplifiés*, exigent aujourd'hui résidence ; & une infinité d'autres qui l'exigeoient, ont été *simplifiés.*

D'habiles gens donnent à ce mot une signification plus étendue, & se servent de *simplifier*, pour dire rendre plus simple, raconter un fait en peu de mots, ne dire précisément que ce qu'il faut. *Rem adjunctis nudare.* Quand le fait sera *simplifié*, & dépouillé des vaines circonstances dont on l'a revêtu, la Cour verra bien-tôt où elle doit appliquer la sagesse de ses décisions. Gillet. ☞ Les esprits nets ont l'art de simplifier les choses les plus compliquées. Tout examiner, tout comparer, & ne se rendre qu'à ce qui a le caractére de l'évidence, sans prendre des vraisemblances pour des vérités ; voilà la vraie science bien *simplifiée. Mém. de Trév.*

☞ Le style de cette histoire est trop orné : il faudroit le *simplifier.* L'Auteur propose un moyen pour se passer du rebord vertical, sans nuire à la justesse de l'instrument, ce qui le *simplifie* encore. *Merc. de Déc. 1733. 2e. vol. p.* 2780. Il faut tendre à *simplifier* les choses obscures, pour ne point s'écarter de la vérité. *Août 1736. pag.* 1756.

SIMPLUDIAIRE. s. m. Terme d'Antiquaire. On donnoit chez les Romains, ce nom à une espéce de funérailles, ou d'honneurs funèbres qui se rendoient aux morts. *Simpludiaria, Simpludiarea.* Les uns disent que les *Simpludiaires* étoient les funérailles où l'on faisoit des jeux ; c'est le sentiment du Diacre Paul. Festus dit que c'étoient celles dans les jeux desquelles on ne faisoit paroître que des danseurs & des sauteurs, appellés *Corvitores*, selon Scaliger ; mais qui, selon la conjecture de M. Dacier, étoient des espéces de voltigeurs, qui couroient le long des mâts & des vergues des vaisseaux, ou bateaux appellés *Corbis.* Du reste, ces deux Auteurs conviennent sur cette espéce de funérailles, & disent qu'elles étoient opposées à celles qu'on nommoit Indictives, *Indictivæ*, & dans lesquelles, outre les danseurs & les sauteurs dont on a parlé, il y avoit des désulteurs, qui voltigeoient sur des chevaux, ou peut être des courses de chevaux, dans lesquelles les cavaliers sautoient d'un cheval sur un autre, & peut-être aussi voltigeoient sur les chevaux. Voyez Rosin, *Antiqq. Rom.* L. V. c. 19. où il traite des funérailles. Dempster sur Rosin. *L. V. c.* 24. Scaliger, *Lection. Auson. L. I. c.* 28. & M. Dacier sur Festus.

Ce mot vient de *simplex* & *ludus*, *simplludaria*, *simpludiaria.* Simples jeux.

SIMULACRE. subst. masc. Vieux mot qui signifie, Idole, image, représentation. *Simulacrum, sculptile.* Les *Simulacres* des Gentils, sont de l'or & de l'argent, dit le Psalmiste. Rome n'est plus qu'un *Simulacre* de ce qu'elle étoit autrefois. Etoit-il défendu aux Juifs de faire des *Simulacres ?* Oui, si c'étoit pour les adorer, ou des *Simulacres* qui dussent être adorés, même par d'autres. En d'autres cas, non. Voyez un Recueil de Dissertation sur l'Ecriture, imprimé à Paris en 1715. Dissert. I. sur les Médailles hébraïques, p. 66. & suiv. où cela est traité fort au long.

☞ Simulacre

☞ SIMULACRE. Il se dit figurément, d'une vaine représentation de quelque chose. Dans les derniers régnes des Mérovingiens, il n'y avoit qu'un *simulacre* de Royauté. Après Jules-César, il n'y eut plus qu'un vain *simulacre* de République. Ac. Fr.

SIMULATION. subst. fém. Terme de Palais. Déguisement qui fait paroître une chose autrement qu'elle n'est. *Simulatio*. Il se fait des contrats frauduleux, où il y a bien de la *simulation*, pour frustrer des créanciers légitimes. Toutes les contre-lettres contiennent quelque espéce de *simulation*. Les collusions qui sont tant défendues dans le Droit, ne sont fondées que sur la *simulation* des parties.

SIMULER. v. act. Déguiser un acte, une affaire. *Simulare*. Les séparations des maris & des femmes, sont la plûpart, *simulées*, pour mettre leurs biens à couvert. Un débiteur fraude ses créanciers par des obligations, par des dettes *simulées*.

SIMULÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Simulatus, effictus*.

☞ SIMULTANÉE. adj. De même temps. Les Élémens de la Philosophie de Newton, seront-ils jamais autre chose que l'ébauche d'un écolier qui bronche à chaque pas, & qu'un livre ridicule, dans l'une & l'autre édition presque *simultanées*? *La Voltairomanie*, p. 6. Ce mot a été fait apparemment sur celui de *Momentanée*. Quoi qu'il en soit, le jugement qu'on porte ici des Élémens de Newton, n'empêche pas que plusieurs ne pensent autrement de ce Livre. ☞ Je craindrois que cette conformité d'avantures *simultanées* ne fût ennuyeuse, si elle étoit trop souvent apperçue. *Obs. sur les Écrits Mod. T. XVI. pag.* 259. 260.

☞ Actions *simultanées*. Si sur une ligne horizontale je veux décrire un demi-cercle, en commençant par un point quelconque de cette ligne, & en conduisant de droite à gauche, & si je veux décrire en même temps avec ma main gauche un autre demi-cercle tout pareil sur la même ligne horizontale, en commençant aussi la description par un point quelconque de cette ligne, cette action de mes deux mains ensemble, s'appellera *simultanée*. On voit assez qu'il peut y en avoir une infinité d'autres pareilles, d'un doigt, & d'un doigt de l'autre main correspondant, d'une main & d'un pied, d'un bras & d'une jambe. *Hist. de l'Ac. des Sciences*, 1740. p. 35.

SIN.

SIN. subst. masc. Nom de lieu. Il y avoit autrefois deux déserts de ce nom dans l'Arabie Pétrée. *Sin*. L'un vers la mer Rouge, qui fut le huitiéme campement des Israëlites, & le lieu où leurs provisions manquant, Dieu leur donna des cailles, & le lendemain de la manne. L'autre étoit aux confins du pays d'Édom, & portoit aussi le nom de désert de Kadès : les Israëlites y firent leur trente-troisiéme campement, & Moyse y fit sortir une seconde fois des eaux miraculeuses d'un rocher. MATY. Le désert de *Sin* étoit entre Élim & Sinaï. Exod. XVI. 1. XVII. 1. Nombre. XXXIII. 11. Il n'est point nécessaire d'en distinguer deux. C'étoit le même, qui par le nord, touchoit au pays d'Édom, & par le sud à la mer Rouge. Le P. Lubin prétend que le Sina, dont il est parlé en Josué XV. 3. est le désert de *Sin*. S'il avoit sçû l'hébreu, il eut vû combien il y a de différence entre ces deux mots.

SIN, est encore une ville d'Égypte, dont la ruine est prédite par Ézéchiel, XXX. 15. 16. On la prend pour Péluse.

SIN, subst. masc. Nom propre d'une ville de la Chine. *Sina*. Elle est dans le Xansi, près de la riviére de Choquang, & elle a deux autres villes sous sa jurisdiction. MATY.

SINA, ou CHINA. Racine médecinale. Elle ne se trouve que dans la province de Suchen, en la Chine. Il y en a une sauvage, qui croît en plusieurs lieux. C'est celle-ci seulement qu'on apporte en Europe. *Kinakina*.

☞ SINA. subst. f. Soies *Sina*. Ce sont des soies qu'on tire de la Chine. On s'en sert à Paris dans la fabrique des gazes.

SINABE. Ville. Voyez SINOPE. C'est ainsi que nos Auteurs parlent.

SINAÏ, ou SINA. s. m. Nom propre d'une montagne de l'Arabie Pétrée. *Sina, Sineus, Sineus mons*. Elle avoit deux grands coupeaux, l'un qui portoit le nom d'Oreb, & l'autre, celui de *Sinaï*. C'est de celui-ci, que Dieu donna sa Loi aux Israëlites par le ministére de Moyse; & c'est pour cette raison, que les Arabes l'appellent *Gibel Moasa*, c'est-à-dire, la montagne de Moyse. C'est en ce lieu qu'étoient les montagnes appellées par Ptolomée, *Melami montes*. MATY.

SINAPISME. s. m. Médicament externe en forme de cataplasme, composé de semence de moutarde pulvérisée, & broyée avec de la pulpe de figues. Le *sinapisme* excite de la rougeur, & quelquefois des vessies sur la partie où on l'applique. Il étoit fort en usage autrefois; on s'en servoit d'ordinaire dans les maux de tête invétérés, & dans les longues fluxions.

Ce mot vient du Latin *sinapi*, moutarde.

SINCAPUR. subst. masc. Nom propre d'un cap des Indes. *Sineapurum promontorium*. Il est à la pointe de la presqu'île de Malaca, à l'entrée du détroit de ce nom, qu'on appelle quelquefois le détroit de *Sincapur*. MATY.

SINCÉRE. adj. m. & f. Qui est franc, qui ne déguise rien, qui parle à cœur ouvert, sans feinte, ni dissimulation. *Integer, probus, sincerus, ingenuus*. Je vous ai donné un avis *sincére*. On ne trouve de gens *sincéres*, que ceux qui n'ont pas assez d'esprit pour être fourbes. BELL. Dans les faux *sincéres*, on peut dire que leur air *sincére* est le moins *sincére*. M. ESP. Il n'y a rien de *sincére* en vous, que votre froideur. VOIT. Les gens *sincéres* ne le sont point par amour pour la vérité, mais pour l'honneur d'éloigner d'eux tout soupçon de duplicité & de fourberie. M. ESP. On n'est *sincére*, & on ne montre tous ses sentimens, que parce qu'on n'a pas l'adresse de les cacher. ID. Pour être *sincére*, il ne faut pas être naïf. Il vaut mieux qu'il en coute un peu de réputation du côté du bon goût, que de s'exposer au péril qu'il y a à être *sincére*. S. RÉAL. Nous faisons profession d'être *sincéres*, afin qu'on ait créance en nous, & qu'on ajoute foi à toutes nos paroles. M. ESP. Ce qui fait qu'on trouve si peu de gens *sincéres*, c'est que tous les hommes aiment à être flattés. BELL. Il y a de la différence entre être *sincére* & être véritable. On ne mérite pas d'être appellé *sincére*, quand on s'arrête exactement aux paroles. La sincérité emporte de la franchise & de la confiance. M. SCUD. Les personnes *sincéres*, & de bon goût, admirent peu, & ne prodiguent point leurs louanges. BELL. Un ami *sincére* à donner des conseils, paroît quelquefois un moins agréable ami, qu'un flatteur adroit. M. SCUD. Les actions sont plus *sincéres* que les paroles. IDEM. Il faut du moins feindre de l'amitié pour nos bienfaiteurs : s'il est permis de tromper, c'est dans une occasion où il y auroit de l'ingratitude & de la dureté à être *sincére*.

> *Un discours trop* sincere *aisément nous outrage.*
> BOIL.

> *Je veux qu'on soit* sincere, *& qu'en homme d'honneur*
> *On ne lâche aucun mot qui ne* parte *du cœur.* MOL.

SINCÉREMENT. adv. D'une maniere sincere. *Ingenuè, sincerè, candidè, apertè, purè, integrè*. Il faut qu'un Directeur dise *sincérement* les vérités Évangéliques à son pénitent. Parler *sincérement*, c'est parler du fond du cœur, le cœur sur les lévres. Agir *sincérement*, c'est agir de bonne foi. Il n'y a rien de plus dangereux dans le commerce du monde qu'un ami qui ne parle pas *sincérement*. BELL.

SINCÉRITÉ. s. f. Qualité de ce qui est sincere, franchise, ouverture de cœur. *Sinceritas, ingenuitas, candor*. Il y a de la *sincérité* dans son procédé, dans ses conseils. Il ne faut pas avoir une *sincérité* incivile, qui fasse dire aux gens tout ce que l'on pense d'eux. M. SCUD. Un excès de *sincérité* est quelquefois aussi dangereux qu'une complaisance trop molle & trop étudiée. BELL. La *sincérité* est quelquefois une franchise habile & une tromperie fine. M. ESP. La véritable *sincérité* est ennemie de tout artifice & de toute dissimulation, la prudence excessive n'est pas même de son goût. M. SCUD. Il y a une grande différence entre la *sincérité* & une certaine demangeaison de par-

ler qui fait qu'on s'ouvre à tout le monde ; la *sincérité* ne doit être ni indiscrette, ni étourdie, elle n'oblige point à dire niaisement tout ce que l'on sçait. Bell. La *sincérité* n'est quelquefois qu'une dissimulation & une franchise apparente, pour obliger les autres à ne nous rien cacher, & les engager à prendre créance en nous. M. Esp. Les Négociateurs n'ont qu'une *sincérité* concertée; ils ne font semblant de parler à cœur ouvert que pour mieux cacher leurs véritables desseins. Id. La *sincérité* passe aujourd'hui pour incivilité & pour rudesse. Fl.

Quelques-uns écrivent que ce mot vient de *sine carie*, sans pourriture. *Caries* signifie pourriture, moisissure, vermoulure. *Caries ossium*, la carie des os, Celse; *Caries vini*, Pline, vieillesse du vin.

SINCIPUT. s. m. Terme Latin, dont les Anatomistes se servent. Le devant de la tête.

☞ SINCOPE. Voyez Syncope.

☞ SINDAL. s. m. Etoffe dont il est parlé dans les Tarifs de Hollande.

SINDE. Voyez Tatta.

☞ SINDIFIU. s. m. Ville d'Asie, dans la Tartarie, au pays auquel elle donne son nom.

☞ SINDON. s. m. Mot Latin reçû dans notre Langue. Il signifie un linceul, & ne sert qu'à exprimer celui dans lequel étoit enfermé le précieux corps de J. C. Le Pere Jean Jacques Chifflet dans son Traité sur les linceuls dont le corps de Notre-Seigneur étoit enseveli, dit qu'il y a différence entre le *sindon* & le *suaire*. Le *sindon* couvroit tout le corps, & le suaire étoit un mouchoir qui couvroit le visage.

Sindon. Terme de Chirurgie. Petit morceau de toile arrondi, ou petit tampon de charpie, applati en rond, dont on se sert au pansement du trépan. *Frustulum tela in circulum secta. Tomentum lineum complanatum.* Après l'opération du trépan, pour panser le malade, la premiere chose qu'on fait, c'est de verser sur la dure-mere quelques gouttes de baume blanc; on fait chauffer une cuilliere où il y a du miel rosat, pour le mêler avec un peu de baume blanc, & on trempe les *sindons*, dont l'un est de linge, & l'autre de charpie. On pose le premier sur la dure-mere; & comme il est plus grand que le trou du crâne, on en fait passer outre le crâne & la membrane toute la circonférance, par le moyen d'un lenticulaire. On met ensuite le second *sindon*, & on acheve de remplir le trou du trépan avec ce tampon de charpie, &c. Dionis. Le lendemain, quand on leve l'appareil, on ne laissera jamais le cerveau à découvert, & pour cet effet on aura un nouveau *sindon* tout prêt à mettre, aussi-tôt après avoir levé celui qui y est. Id.

SINDONITE. s. m. Epithete que l'on donna à un S. Solitaire pour la raison que nous allons dire. *Sindonites.* S. Sérapion le *Sindonite* est le Saint que les Grecs, dans leurs Menées, ont appellé le Sidonien, par une suite de l'erreur où ils étoient, que le Solitaire Sérapion, dont ils honoroient la mémoire le 21 de Mars, avoit eu la ville de Sidon en Phénicie pour pays natal, & qu'il y étoit mort en paix. Au lieu de *Sidonien*, ils devoient dire *Sindonite*, parce que Sérapion fut ainsi surnommé, depuis que s'étant dépouillé de toutes choses, il n'avoit voulu posséder qu'une écharpe ou une chemise de méchante toile, seulement pour se couvrir. Baillet, 21 Mars.

Sindon, sindonis, qui se trouve dans l'Ecriture & dans Martial, signifie un linceul, une piece de toile dont on s'enveloppe. Delà *Sindonite*, homme qui n'a pour tout habit qu'un linceul, qu'un morceau de toile, dont il se couvre.

SINÉEN, enne. s. m. & f. Nom de peuple. Descendant de Sini, ou Sinæus fils de Chanaan, Gen. x. 16. *Sinæus*, *a*. Sanuto, L. III. P. XIV. c. 11. dit que ce furent les *Sinéens* qui fonderent la ville de Sin dans la Phénicie, que quelques-uns appellent Château de Sinachio. Les Desmarets disent *Sinien*. Nous suivons les Septante & la Vulgate. Quelques-uns prétendent que les *Sinéens* sont les Chinois, cela est extravagant. D'autres veulent que ce fussent les premiers habitans de Péluse en Egypte, parce que cette ville, à ce que l'on prétend, est nommée Sin par Ezéchiel; mais il est bien plus vraisemblable de dire qu'ils habiterent dans le désert de Sin, & aux environs du mont Sinaï.

SINÉPARAMA. s. m. Nom d'un volcan, ou d'une montagne qui vomit des flammes. *Sineparama mons*. Elle est dans l'île de Niphon, près de la ville de Méaco. Maty.

SINEY. s. m. Nom d'un bourg de l'Evêché de Liége. *Sineia*. Il est dans le Condrotz, à huit lieues de la ville de Liége, vers le midi. Maty.

SINER. Voyez Serein.

SINGE. s. m. Animal qui approche de la figure de l'homme, & qui en contrefait les actions. *Simia, simius*. Le *singe*, maître-ès-arts chez la gent animal. La Font. Les *singes* seroient moins difformes & moins ridicules, s'ils ne nous ressembloient point du tout. Bouh. Un *singe* est toujours *singe*. Abl. Les vieux *singes* s'appellent *magots*, & les jeunes *sagouins*. Il s'en trouve une très-grande quantité dans les Indes & dans l'Afrique.

Ce mot vient du Latin *simia*. Ménage.

Les Anciens ont mis d'autres différences entre les *singes*, que nous ne faisons. Pline en a fait de deux espéces: l'une sans queue, qui est celle que les Latins appellent proprement *simia*: les autres qui ont une queue, dont il y a encore deux espéces; les uns sont nommés *cercopitheci*, du nom du genre, c'est-à-dire, *singes ayans une queue*; les autres *cynocephali*, c'est-à-dire, *qui ont une tête de chien*, à cause de la longueur de leur museau. Les François les distinguent par leur grandeur. Les grands sont appellés simplement *singes*, soit qu'ils aient une queue ou non, soit qu'ils aient le museau long ou court. Les petits sont appellés *guenons*. Les *singes* ont des cils aux paupieres, ce qu'Aristote a remarqué leur être particulier entre les animaux à quatre pieds. Ils ont les doigts des pieds aussi longs que ceux des mains. Les *singes* n'ont point dans l'organe de l'oreille l'étrier, l'enclume & le marteau, trois petits os qui se trouvent dans les autres animaux. Ceux que les Latins ont appellés simplement *cercopitheci*, n'ont qu'une couleur, qui est un roux tirant sur la verdâtre, mais les autres qui en ont plusieurs, qui ont le dos roux, la poitrine, le ventre & le dedans des cuisses & des bras gris ou blancs, sont appellés *cephi*, comme qui diroit *jardins*, & comme s'ils sembloient fleuris, ainsi que dit Elian. Cette derniere espéce est appellée par les Naturelistes François *sapajou*. Ces *singes* ont au menton une barbe blanche, pointue & longue d'un pouce. Leur poil sur le dos est long aussi d'un pouce, & vers le col d'un pouce & demi, formant une espece de fraise. Leur iris est d'un jaune rougeâtre. Ils ont la tête ronde & le visage plat, & ressemblent à un homme qui auroit le nez retroussé & applati. Dans l'Indostan il y a quantité de *singes* tout blancs, & aussi grands & aussi forts que nos plus grands levriers.

Le *singe* a été adoré par des peuples anciens comme un Dieu, & ce culte passa de ces peuples en Egypte aux habitans de Pithécuse, où les *singes* étoient nourris & entretenus dans les maisons, & où l'on donnoit les noms des *singes* aux enfans, comme témoigne Diodore de Sicile. Dans les Indes on les adore encore en plusieurs endroits. Maffée, L. I. *Hist. Ind.* décrit un temple magnifique dédié au *singe*, avec un portique destiné à mettre les victimes qu'on lui sacrifie, & soutenu de sept cens colonnes qui ne le cedent point, dit-il, à celles du Panthéon de Rome. Quand les Portugais en 1554 pillerent l'Isle de Ceylan, il y avoit un temple magnifique au sommet du Pic d'Adam, dans lequel ils ne trouverent rien qu'une petite cassette pleine d'or & de pierreries avec une dent de *singe*. Rien ne fit tant de peine aux habitans que la perte de cette dent, & les Rois du pays firent offrir aux Vainqueurs sept cens mille ducats pour la racheter. L'Evêque empêcha qu'on n'acceptât l'offre, fit brûler la dent, & fit jetter les cendres dans la mer. Linscot.

Il y a plusieurs pagodes que l'on a rentées pour y en entretenir un certain nombre, & pour donner à manger à quelques autres de dehors qui s'y rendent. Dans l'île de Salsede il y avoit dans une pagode une tombe d'argent, où étoient gardés les os & les ongles d'un *singe* qui avoit rendu de grands services aux Dieux du pays. L'Inquisiteur de Goa la fit jetter dans la mer pour éviter l'idolâtrie. Les habitans de Ceylan voulurent racheter d'un million une dent de *singe* qu'ils adoroient; mais elle fut brûlée publiquement à Goa. Ils n'oseroient tuer un *singe*, quoique ces animaux leur soient fort incommodes, disant

que

que ee font des esprits créés de Dieu pour affliger les hommes, & les punir de leurs péches, aussi bien qua les serpens. Fr. Praard.

Les *singes* font d'un naturel semblable par tout le monde. *Simia semper & ubique simia.* Ceux de l'Amérique font de même que ceux d'Asie & d'Afrique, mais il y a de la diversité en leur forme & en leut couleur. Les uns font sans queue, les autres à longues queues. Les uns font fraités, & les nutres à tête de chien, avec des dents très-nigues. Il y en a de hauts de quatre & cinq pieds, qui ont les épaules larges comme les hommes. Ils font toujours aux coupeaux des plus hauts arbres. Quand ils vont sux eannes de sucre, ils voot en corps de bataille, comme s'i e'étoient des hommes, & eavoyent des avant-coureurs pour découvrir s'il n'y a point d'embuscade. Les *singes* ont des deux côtés de la mâchoire des poches que les Naturalistes appellent des *falles*, où ils ferrent tout ce qu'ils veulent garder.

Le P. le Comte dit qu'ayant eu la curiosité d'aller à la chasse des *singes*, il fut surpris da l'instinct qu'ont ees bêtes de connoitre plus particuliérement que les autres animaux, ceux qui leur font la guerre, & de chercher les moyens, quand ils font attaqués, de se fecourir & de se défendre. Lorsque nous les approchions, dit-il, ils se joignnient tous ensemble, se mettoieot à criet, à faire un bruit épouvantable, & à nous jetter des branches sèches qu'ils rompoient des arbres : il y en avoit même qui faisoient leurs faletés dans leurs pattes, qu'ils nous envoyoient à la tête. J'ai remarqué aussi, continue-t-il, qu'ils ne s'abandonoent jamsis, & qu'ils fautent d'arbre ea arbre si subtilement, que cela éblouït la vûe. Je vis encore qu'ils se jettoient à corps perdu de branche en branche sans jamais tomber à terre; car avaot qu'ils puissent être à bas, ils s'accrochent ou avec les pattes, ou avec la queue : ce qui fait que quand on les tire à coups de fusil, à moins qu'on ne les tue tout-à-fait, on ne les sauroit avoir ; ear lorsqu'ils font blessés, & même mortellement, ils demeurent toujours accrochés aux arbres, où ils meurent, & ne tombeot que par piéces. J'en ai vû de morts depuis plus de quatre jours, qui pendoient encore aux arbres; on en tiroit quinze ou seize pour en avoir trois ou quatre. Mais ce qui me parut plus singulier, c'est qu'au moment qua l'un d'eux est blessé, on les voit s'assembler autour de lui, mettre leurs doigts dans la plaie, & faire de même que s'ils la vouloiant fonder. Alors s'ils voyent couler beaucoup de sang, ils la tiennent fermee pendant que d'autres apportent quelques feuilles qu'ils mâchent & poussent adroitement dans l'ouverture de la plaie. Je puis dire avoir vû cela plusieurs fois, & l'avoir vû avec admiration.

Les femelles n'ont jamais qu'un petit, qu'elles portent de la même maoiere que les Négresses leurs enfans; ea petit étant fur la dos de sa mera, lui embrasse le eol par-dessus les épaules avec les deux pattes de devant, & des deux de derriere il la tient par le milieu du corps. Quand la mere lui veut donner à téter, elle le prend dans ses pattes, lui présente la mammelle, comme les femmes. Il y a des *singes* avec des queues, d'autres qui n'en ont point : ceux dont nous venons de parler oot des queues : les autres qui n'en ont point font plus communs en Afrique qu'en Asie. On n'a point d'autre moyen pour avoir des petits, que de tuer la mere : comme ils ne l'abandoonent jamais, étant morte ils tombent avec elle, & alors on les peut prendre. S'ils se trouvent embarrassés en qoelques lieux, ils s'entre-aident pour passer d'un arbre oo d'un ruisseau à un autre, ou en quelque autre rencontre que ce puisse être. J'ai même entendu dire à des gens dignes de foi, que quand les *singes* veulent passer une riviere, ils s'assemblent un certain nombre, se prennent tous par la tête & par la queue, & forment ainsi une espéce de chaîne, & par ce moyen se donnant beaucoup de mouvement & de branle, ils s'élancent, se jettent en avant, le premier seconde la force des autres, atteint où il veut, & s'attache fortement au tronc d'un arbre, aide, attire & soutient tout le reste, jusqu'à ce qu'ils soient tous au lieu où est le premier. A la vérité je n'ai jamais vû ceci, & j'ai de la peine à le croire : cependaot j'ai observé qu'on voit un grand nombre de *singes*, tantôt fur un rivage & tantôt fur un aotre; & pour preuve que ce font les mêmes, c'est que du côté où on les a vûs cinq ou six heures auparavant, on ne les y voit, ni on ne les y entend plus; ce qui sembla confirmer ce que je viens de dire, puisqu'on a coutume de les entendre crier d'une grande lieue.

On trouve encore dans ce pays & tout le long de cette côte, jusques dans les Honduras, une espéce de *singes* que les François nomment *paresseux*, à cause qu'ils demeurent fur un arbre tant qu'il y a une feuille à manger ; ils font plus d'une heure à faire un pas, & en levant les pattes pour se remuer, ils crient d'une telle force que cela perce les oreilles. Ils font hideux & fort maigres : hors cela ils ne sont point différens des autres. Il faut sans doute que ces animaux soient sujets à certain mal des jointures, comme goutte, ou autre chose ; car quoiqu'on en prenne, & qu'on les nourrisse bien, ils ne laissent pas de faire tout de même : ils mangent peu, & demeurent toujours secs & arides. Les jeunes font aussi incommodés que les vieux; lorsqu'on peut les atteindre, on les prend facilement avec les mains, sans qu'ils fassent autre chose que de crier.

Tous les *singes* da l'Inde vivent de fruits, de fleurs, & de quelques insectes qu'ils attrapent de côté & d'autre. La chasse ordinaire des habitaos de l'Ile de saint Vincent en Amérique est celle du *singe*, dont ils se nourrissent Fatz. p. 26. Il y a uaa espéce de *singe*, que les Indiens du Pérou appellent *Carachupa*, qui a la queue peléa, les dents continues sans division, & deux peaux qui lui couvreot l'estomac & la ventre comme une veste, dans lesquelles ils mettent leurs petits lorsqu'ils fuyent. On n'en voit point à la côte ; ces animaux font communs au Mississipi; on les appelle rats sauvages. Fatz. p. 251. ☞ Il y a à Poulo Coodor une infinité de *singes*, qui ont tous la queue fort longue. P. Souciet, *Observ.* 116.

☞ Singe de mer. *Simia marina.* Poisson long, cartilagineux qui nait daos la mer Rouge. Il tira son nom de sa grande ressemblance avec le *singe* terrestre ; car sa face & sa couleur font toutes semblables. Il est couvert d'une écaille dura comme celle de la tortue. Il naga avec une si grande vitesse qu'il semble voler. Elien, qui parle de ce poisson, na dit point qu'il soit bon à manger, ni qu'on s'en serve en Médecine. Lémery dit qu'il ne croit pas qu'il y soit employé, & que son nom François est *singe de mer.*

Singe, se dit ironiquement des hommes. On dit, Il est adroit comme un *singe*, pour dire, qu'il est subtil & alerte comme les *singes*. *Alacer, expeditus, promtus, celer, agilis, subtilis ut simia.* Dans ce sens les Ancieos appelloient *singes* les Acteurs tragiques qui étoient excessifs dans leurs gestes & dans leurs mouvemens On dit d'un homme contrefait, Il est laid comme un *singe*, comme un magot, il n'a presque qua la figure d'homme.

> *Non, il faut qu'une fille obéisse à son pere,*
> *Voulût-il lui donner un* singe *pour époux*, Mol.

On dit aussi d'un homme, que c'est un vrai *singe*, quaod il affecte de contrefaire quelqu'un, d'imiter ses actions, ses discours, son style. *Simia imitator, assimulator, æmulator.* Beaucoup d'Auteurs de notre temps soot les *singes* de Balsac; ils ont imité ses figures outrées. Je suis si rempli de vous que je tâche d'être votre *singe*. Mol. Vous me faites plaisir d'exclurre du nombre des beaux esprits, ces diseurs éternels de belles sentences, ces copistes, ces *singes* de Séneque. Bouh. Le Démon, qoi est le *singe* de la Divinité, voulut avoir ses oracles & ses Prophéresses. S. Evr.

> *Les Courtisans ne font que de simples ressorts,*
> *Peuple caméléon, peuple* singe *du maître.* La Font.

Le mont des Singes. *Simiarum mons*, ancienoement *Abyla*, *Abyle*. Montagne du royaume de Fèz, en Afrique. Elle est dans la province d'Habata, près de la ville de Ceuta. Cette montagne qui a pris son nom moderne de la grande quantité de *singes* qu'on y voit, est one de celles qu'on appelloit les colonnes d'Hercule ; le mont Gibraltar en Espagne est l'autre, & les deux ensemble font le détroit de Gibraltar.

Sinox. Engin dont se servent les Architectes pour élever

des pierres. *Ergata.* Il est composé d'un tour ou treuil mobile, & posé sur deux triangles ou piéces croisées en croix de S. André, par le moyen duquel & d'une poulie attachée au baut d'un bâtiment, on éleve de grands fardeaux, en faisant tourner le tour avec des leviers ou manivelles. Le *singe* sert à enlever des fardeaux, à tirer la fouille d'un puits, & à y descendre le moilon & le mortier pour le funder. En Latin, *Asellus.* Davil.

Singe, est aussi un instrument de perspective d'une merveilleuse invention & fort simple, qoi sert à copier des tableaux, & à les réduire du grend eu petit pied, ou du petit pied au grand, en la proportion requise. *Simius mathematicus.* Il est composé de quatre regles plates, percées de divers trous en distances égales, pour l'allonger & l'accourcir suivant la ptoportion qu'on désire. Il est mobile sur quatre peintes, qu'on fiche dens quatre de ees trous, l'une desqnelles se promene sur les treits de l'original, & elle fait tracer cependsnt par celle qui lui est opposée & ermée d'un crayoo, une copie parfaitement semblable à son original.

On dit proverbialement qu'un homme est fourui d'argent eomme un *singe* de queue, pour dire, qu'il n'en a puiot. *Pecunia inops.* On dit qu'il a payé en monooie de *singe*, en gambades & en bouffonneries. On dit aussi, il est assis sur son cul comme uo *singe.* Le *singe* se sert de la patte du chat pour tirer les marrons du feu. On dit d'un homme fort adroit, fort agile, & fort souple de son corps, qu'il est adroit comme un *singe.* On le dit aussi d'un cheval qui est fort edroit au manége. Tu es malicieux comme un vieux *singe.* Mem.

SINGERIE. s. f. Action du singe, lorsqu'il fait des sauts, des grimaces, des imitations des actions des hommes. *Diflertie, saltitatio.*

Singerie, se dit eossi par extension des postures badines, des grimaces des bouffons oo plaisaos, qui imiteot les singes ou les hommes. *Gesticulatio.* Les Charlatans funt mille *singeries* sur le théâtre. Il me fit mettre au bout de la table, où je faisois mille *singeries.* Abl. La gravité que eertaines gens affectent, n'est qu'une *singerie* sérieuse, & uoe honnête pedaoterie. M. Esp.

☞ Singerie. En termes de Peioture & de Gravure, on appelle le *Singerie* de Téniers tous les singes que ce Peintre a représeotés, les uns habillés en Juges, les autres en Prêtres. les autres en Moines, &c. On voit dans la *Singerie* de Téniers tous les Acteurs de la Comédie Italienne; en sorte qne c'est un singe qui est habillé en Arlequin, uo aotre représente Scaramouche, un entre Colombine, &c. Les estampes qu'on en a gravées s'appellent aussi *Singerie.* Les Imagers vendent la *Singerie* de Téniers.

☞ SINGLADE. s. f Coup de fouet, de houssine, ou autre chose déliée qui single. Pic de la Mirandole raconte avoir vû un certain galant en son temps, qui d'autant plus qo'on l'étrilloit à grandes *singlades* d'étrivieres, e'étoit lors qu'il étoit le plus enragé avec les femmes, & o'étoit jamais si vaillant après elles, s'il n'étoit ainsi étrillé. *Brantome. Femmes Galantes, T. I. P. III.* 272 273.

SINGLER, ou CINGLER. v. n. Être frappé ou poussé par un vent violent. *Plenis ventis navigare.* Le vent *single* d'une grande force dans les pas des mootagnes. La bise *single* & coupe le visage. On le dit particuliéremeot des vaisseaux qui vont à pleines voiles, & qui ont un vent favorable pour faire bien du chemin.

Du Cange dérive ce mot de *siglare*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens.

Singler, est aussi quelquefois actif, & signifie, frapper avec quelque chose de délié. *Singler* un coup de fouet par le visage. *Flagello excipere, virgis cadere.* Il lui a *singlé* le visage d'un coup de houssine. On le dit aussi d'un veot froid & perçant. Il fait un vent qui *single* le visage.

SINGO. s. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Macédoine. *Singus.* Ce lieu est sur le golfe de Monte-Sancto, auquel il faisoit anciennement porter le nom de golfe Singitiqoe. Maty.

☞ SINGOCK, ou SINGOCKO. s. m. c'est-à dire, l'enfer. On donne ce nom au Japon à une etendue d'eau bouillante, qui dans la province de Nanquesacgue tombe avec grand bruit d'une montagne escarpée.

SINGOFAU. s. m. Grande feuille de trois paumes de long & de quatre de large. *Sing sia.* Elle sort d'une plante qui s'attache au tronc d'un arbre, & qui se trouve dans l'île de Madagascar. Ceux du pays assûrent que cette feuille pilée & mise sur l'œil, éclaircit la vûe.

SINGORA. s. f. Nom propre d'uoe petite ville capitale d'un Royaume dépendant du Roi de Siam. Elle est sur la côte orieotale de la presqu'île de l'Inde delà le Gange, entre la ville de Patane & celle de Bordelong. Maty.

SINGRI. s. m. Nom d'un cap que les Ancieus appelloient *Singrium.* Le promontoire *Singrium* est eucore appallé aujourd'hui *Singri.*

☞ SINGUI. s. m. Province de la grande Tartarie, au pays de Taogut, avec une ville de même nom.

☞ SINGUIMALU. s. m. Grande ville d'Asie au Catay, à sept journées de Tundisu.

SINGULARISER. v n. Qui ue se dit qu'avec le pronom personnel. Il est dangereux de se *singulariser*, d'être singulier en ses sentimens, en ses actions, de faire le contraire des autres. *Modo sibi peculiari vel singulari agere.* Il y a des occasions où l'on ne doit point craindre de se *singulariser.* Inst. pour un Seign.

SINGULARITÉ. s. f. Chose singuliere & particuliere. *Singularis agendi vel dicendi ratio.* Le cabinet de ce Curieux est remplit de plusieors *singularités*, de choses qu'on ne trouve poiot ailleurs.

Singularité, se dit aussi en choses morales & dans un mauvais seos, des choses particulieres ou extraordinaires. *Singularitas.* Il faut fuir les *singularités* de mœurs, d'opinioos, de manieres d'agir ou de s'habiller, qui font remarquer les gens, & qui les tournent en ridicules. Les esprits faux & guindés chercheot à se distinguer par des *singularités*, & par des choses outrées & extraordinaires. Bell. Les dévots mystiques affectent des *singularités* superbes. Boss. Ce qui fait d'ordinaire élo gner les hommes de la nature, c'est l'envie de se faire remarquer par des *singularités.* S. Réal. Cet amour de la *singularité* abolie absolument l'usage de la raison pour faire tout autrement que les autres. Id. Je pardoune à uos Religieux la triste *singularité* de maoger des herbes, dans le vûe qu'ils ont d'acquérir par-là uue éternelle félicité. S. Evr. Si ceux qui affecteut des airs de *singularités* comprenoient combien toute affectation est choquante, ils se garderoient bien de rieu affecter. Bell. Toute *singularité*, quelque bon air qu'on s'efforce de lui donner, vient du déréglement de l'esprit, oo de quelque désir ambitieux, ou intéressé qui est caché dans le cœur. M. Esp. Les *singularités* de certaines gens qui tâchent à se distinguer, viennent d'un esprit faux, qui croiroit se faire tort s'il approuvoit tout ce que le monde approuve. Bell.

SINGULIER, iere. adj. Qui est seul, unique, hors de comparaison, rare, excellent. *Singularis, unicus, unus, solus.* Le phénix est un oiseau *singulier*, qui est seul de son espéce. Voilà un cas *singulier*, c'est-à-dire, qui n'est jamais arrivé. Cet Artisan a une adresse *singuliere* à tremper l'acier, à faire des montres. Il a une méthode *singuliere* d'enseigner. Cette femme est d'une vertu, d'une modestie *singuliere.*

On appelle en Droit une Loi *singuliere*, qoand elle est seule dans un Titre, ou en un Chapitre à part. *Singularis, sola.*

On appelle un combat *singulier*, un combae d'un homme, quoique la partie soit faite de deux, de quatre ou de six. *Singulare certamen.* Le Roi a séverement défendu par ses Ordonnances les combats *singuliers.*

Singulier. se dit aussi en mauvaise part de ce qui est particulier, extraordinaire, contre l'usage commuu. *Singularis, unus.* Cet Auteor est *singulier* dans ses sentimens. *Solus in opinione tuenda.* Un homme *singulier* dans ses habits a d'ordinaire quelque chose de *singulier* dans l'esprit. On dit, le compliment est *singulier*, la question est *singuliere*, quand on fait un compliment ou une question qui surprend, qui n'est pas ordinaire.

Singulier, en termes de Grammaire, se dit de la premiere façon de décliner les noms, & de conjuguer les verbes, quand on ne veut parler que d'une persoune. *Singularis numerus.* Les Latins & les François n'ont que le *singulier* & le pluriel: les Grecs & les Hébreux ont encore le duel.

SINGULIÉREMENT. adv. D'une maniere singuliere.

Præsertim

Præsertim, *præcipuè*, *super omnia*, *unicè*, *impensè*. Un bon Prédicateur se doit appliquer *singuliérement* à bien faire entendre son Evangile. J'aime *singuliérement* les figues, pour dire, sur toutes choses. Il parle, il marche, il s'habille *singuliérement*, c'est-à-dire, d'une maniere affectée.

SINIGAGLIA, ou SÉNOGAGLIA. s. f. Nom propre d'une ville de l'Etat de l'Eglise, située sur la côte du duché d'Urbin, entre Ancône & Pesaro, à sept lieues de chacune. *Senogallia*, *Sena Gallica*. *Sinigaglia*, fondée par les Gaulois Sénonois dans une belle plaine, mais dont l'air est grossier & mal sain, a un Evêché suffragant d'Urbin, & quelques bastions pour défendre ses murailles. Maty.

SINISTRE. adj. m. & f. Fâcheux, malheureux, qui est à craindre. *Infelix*, *infaustus*, *tristis*, *funestus*. Cet homme a quelque chose de *sinistre* dans le visage, il est menacé de quelque accident, de quelque mort *sinistre*. Les Anciens n'entreprenoient rien, quand ils voyoient quelques présages, quelques augures *sinistres*. Il est impossible de prévoir ce qu'il y aura de *sinistre* dans les auspices. Du Ryer. D'un *sinistre* avenir je menaçai ses jours. Rac.

> *Cet astre malheureux, qui change les états,*
> *Dispense la lumiere & l'horreur ici-bas,*
> *Et d'un sombre ascendant l'influence secrette,*
> *Fait d'un feu lumineux un* sinistre *comete*. Bréb.

Sinistre. s. m. & f. Nom de secte. *Sinister*, *Aristerus*. Les *Sinistres* sont d'anciens Hérétiques, ainsi appellés parce qu'ils avoient leur main gauche en horreur, de sorte qu'ils ne vouloient rien recevoir de cette main-là. C'est aujourd'hui politesse d'en user ainsi, c'étoit en eux superstition. Il est parlé des *Sinistres* dans le Concile de Constantinople, Can. 7. Sur quoi Balsamon remarque qu'on les appelloit aussi Novatiens & Sabbathiens.

SINISTREMENT. adv. D'une maniere sinistre & mauvaise. *In malam partem*. Juger *sinistrement* de quelqu'un. Vaug. Il y a des esprits malins qui interpretent *sinistrement*, qui prennent en mauvaise part, les choses qui sont dites innocemment.

☞ SINIUS. s. m. Géant surnommé le ployeur de pins, ou Pityocamptès, parce qu'il courboit des branches de pins jusqu'à terre, & y attachoit par les bras & par les jambes ceux qui tomboient entre ses mains, de sorte que ces branches venant à se relever, les misérables qui y étoient attachés avoient les membres tout disloqués. Thésée le fit périr lui-même de la même maniere.

SINNADE. s. f. Nom propre de lieu. *Synnada*. C'étoit anciennement une grande ville Archiépiscopale. Elle est aujourd'hui fort peu considérable, & située dans la Natolie, vers la source du Sarabat, environ à vingt-cinq lieues d'Apamis, du côté du nord. Maty.

SINO, SENNO, SIRIO. s. m. Nom propre d'une riviere du royaume de Naples. *Siris*, *Ciris*. Elle tombe dans la Basilicate, baigne Tursi, & se décharge peu après dans le golfe de Tarente. Maty.

SINODE, SINODIQUE. Voyez Synode & Synodique. *Synodus*, *Concilium*.

SINON. adv. qui sert à excepter, & qui signifie, si ce n'est que. *Nisi*. Je n'ai rien oüi dire de lui, *sinon* qu'il est malhonnête homme. Il n'y a rien à redire à ce cheval, *sinon* qu'il est borgne.

Sinon, sert aussi à menacer, & signifie, autrement, à faute de quoi. *Alioquin*, *alioqui*. Faites ce qu'il vous dit, *sinon*, n'en attendez jamais aucune grace. Vivez de régime, *sinon*, vous vous en repentirez. Faites-moi cette courtoisie, *sinon*, je vous renonce. On doit faire signifier un retrait lignager dans l'an, *sinon*, on en est déchû. Il fera le serment, *sinon*, le serment référé.

SINOPE, SINOPOLI, SINABE. s. f. Nom propre d'une ville de la Natolie en Asie. *Sinope*. Elle est sur la mer Noire, où elle a un bon port, à trente-trois lieues de Simiso, vers le couchant. *Sinope* est une ville ancienne, la patrie de Diogene le Cynique, & elle est encore considérable. Elle a un Evêché suffragant de Simiso. Maty.

La description de *Sinope* m'a mis de mauvaise humeur contre nos Géographes. Elle est si bien marquée dans Polybe & dans Strabon, qu'il n'ait pas permis d'ignorer que cette ville occupe l'isthme d'une presqu'île d'environ six milles de circuit, terminée par un cap considérable. Cependant *Sinope* est représentée dans nos Cartes sur une plage toute découverte, sans qu'on y remarque aucun port, quoiqu'elle en ait deux fort bons, & bien décrits par Strabon. Tournef. Voyage, T. II. p. 203. 204.

SINOPIEN, enne. s. m. & f. Qui est de Sinope. *Sinopens. Sinopites*, *Sinopeus*, *Sinopis*. Les *Sinopiens* affecterent sous les Empereurs Romains de conserver à leur ville le nom de Colonie Romaine. Patin nous a donné le type de deux médailles dont les légendes en font mention, l'une est à la tête de Caracalla, & l'autre de Geta. Tournef. Voyage du Levant, p. 206 du II. Tome.

SINOPLE. s. m. Terme de Blason. C'est ainsi qu'on appelle le verd ou la couleur *prasine* dans les Armoiries. *Color prasinus*. Les anciens Hérauts l'appelloient ainsi, quoique Pline & Isidore entendent par *sinople* le *rouge-brun*. Cette couleur signifie *amour*, *jeunesse*, *beauté*, *joüissance*, & sur tout *liberté* : d'où vient qu'on scelle en cire verte & en lacs de soie verte les Lettres de grace, d'abolition & de légitimation. Les Villes franches & les Universités ont la plûpart des sceaux de même couleur. Les Evêques ont pris la couleur verte à leurs chapeaux pour marque de leur exemption ; & on fait porter le bonnet vert aux cessionnaires, à cause qu'ils sont libérés de toutes leurs dettes, comme ont remarqué les Curieux Symbolistes.

Ménage, après Hauteserre en son Livre des Ducs & Comtes, le dérive de *Sinope* ville d'Asie, où l'on en faisoit trafic. Quelques Auteurs de Blason disent encore *sinope* au lieu de *sinople*. Le P. Menestrier croit que ce mot vient du Grec *prasina hopla*, qui signifie, *armoiries vertes*, dont par corruption la premiere syllabe a été retranchée ; ce qui est arrivé à plusieurs mots Orientaux, comme par exemple, on dit *Salonique* pour *Thessalonique*. On représente le *sinople* en gravûre par des hachures qui prennent de l'angle dextre du chef à l'angle sénestre de la pointe.

Ce mot vient peut-être de *Sinope* ville du Pont, d'où cette couleur s'apportoit autrefois, comme si c'étoit une terre qui vînt de Sinope. *Terra Sinopica*. Saumaise. Borel croit que cela ne peut être.

SINSICH. Voyez Zinzich.

SINTACORA. s. f. Nom propre d'une petite ville de la presqu'île de l'Inde deçà le Gange. *Sintacora*. Elle est sur la côte du Décan, & aux confins du Canara, entre Goa & Onor. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Symilla* ou *Simula*, que d'autres mettent à Chaul. Maty.

SINTAXE. Voyez Syntaxe. *Syntaxis*.

SINTIEN. s. m. Nom propre d'une ville de la Chine ; c'est une place forte, située au pied des montagnes dans la province de Quicheu. *Sintienum*. Maty.

SINTILLER. v. n. Etinceller. *Scintillare*, *micare*. Les planetes ne *sintillent* qu'à l'horison.

SINTRA. Voyez Rocca.

SINTZHEIM. s. m. Nom propre de lieu. *Sintzeimum*. C'étoit une ville du Palatinat du Rhin, capitale du Craichgow, & située à quatre ou cinq lieues de Heidelberg, du côté du midi, & de Hailbron du côté du couchant. Le Vicomte de Turenne y battit le Duc de Lorraine & le Comte de Caprara, l'an 1674. Elle fut brûlée l'an 1689. par nos Troupes. Maty.

SINTZICH. s. m. Nom propre de lieu. *Sintiacum*, *Sinciacum*. Les Annales de Fulde à l'an 842. l'appellent *Sintiaca villa*. Les Annales de S. Bertin, *Sentiacum Palatium*, & *Sincicha* celle de Metz. *Sintzich* est sur le bord du Rhin, entre Andernac & Bonne, à huit milles environ, c'est-à-dire, à près de trois lieues du confluant de la Moselle dans le Rhin.

SINUEUX, euse. adj. Qui ne s'étend point en ligne droite, mais qui avance tantôt en-dehors, & tantôt se retire en-dedans, & fait plusieurs replis tortueux. *Sinuosus*. Les replis *sinueux* d'un serpent. Le cours *sinueux* du Méandre. Les côtes de la Morée sont fort *sinueuses*, forment plusieurs golfes & promontoires. ☞ Le canal de Longueval fut fait en 1531. pour abréger le cours *sinueux* de la riviere d'Ourcq. Huet.

SINUOSITÉ. s. f. Plis & détours que forment des lignes courbées en arcs, ou autres figures irrégulieres qui avancent tantôt en dehors, & tantôt se retirent en-dedans. *Sinus.* Le mouvement du serpent se fait en marquant plusieurs *sinuosités* sur la terre. La navigation de la Seine est longue à cause de ses *sinuosités.* Ce sont les *sinuosités* des côtes de la mer qui forment les ports & les rades. Les détours du Méandre serpentant en mille agréables *sinuosités* servirent de dessein à Dédale, pour la construction de son labyrinthe. Du Loir. *p.* 24.

On dit en termes de Chirurgie, qu'une plaie a beaucoup de *sinuosités*, pour dire, qu'elle fait plusieurs tours & détours dans les chairs. *Sinus.*

Il se dit aussi figurément du discours. Il faut diversifier le tour & les *sinuosités* des périodes. La Ch. de M.

SINUS. s. m. Terme de Trigonométrie. C'est la ligne qu'on tire de la pointe d'un arc de cercle perpendiculairement sur le diamétre qui passe par l'autre bout du même arc, & celui-là s'appelle *sinus droit.* Mais la partie du diamétre coupé par le *sinus droit* jusqu'à la circonférence, s'appelle *sinus verse*, autrement la *fléche.* Le demi-diamétre ou rayon, s'appelle *sinus total*, ou le plus grand de tous les *sinus.* On a fait plusieurs Tables des *sinus* & tangentes. Elles sont de grand usage en Géométrie; car c'est par leur moyen seulement, qu'on fait la résolution ou la mesure de tous les triangles, tant plans que sphériques. Les *Sinus* de Clavius, d'Adrien Ulac, de Morin, de M. Ozanam, &c. Chrétien Volfius a donné, il y a quelques années, des Tables des *sinus* & des tangentes. Il parle dans la préface d'un Ouvrage manuscrit de Lœsenes, Gentilhomme de Misnie, sur cette matiere, où il avoit poussé le calcul jusqu'à chaque seconde.

Sinus, se dit aussi en termes de Chirurgie, d'un petit sac qui se fait à côté d'une plaie, ou d'un ulcere, & où il s'amasse du pus. *Sinus.* Le *sinus*, en termes d'Anatomie, est une espéce de cavité en l'os, dont l'orifice ou entrée est fort étroite, & le fond large, il se trouve de ces *sinus* dans la base de l'os coronal, où les Anciens leur ont attribué pour usage de rendre ces os plus légers. Il y a aussi sept *sinus* à la dure-mere, le longitudinal, les deux latéraux, le pressoir, le *sinus* inférieur placé le long de la partie inférieure de la faulx, & qui aboutit au pressoir. Les deux autres n'ont point de nom particulier. Ils sont placés entre le grand & le petit cerveau, & vont se rendre dans les latéraux, dont ils ne sont guère éloignés que de la largeur d'un pouce ou environ. Dionis. Les *sinus* déclives sont difficiles à agglutiner. Scultet. Incarner le *sinus* après l'incision. Id. Ce Chirurgien guérit parfaitement un *sinus* en une semaine, par des médicamens qu'il explique, pag. 338 & le bandage agglutinatif, & il dit que depuis il n'en est jamais venu à l'incision, qu'il n'eût vû auparavant que les remédes pharmaceutiques étoient inutiles, & qu'il ne se servoit point, pour la dilatation des *sinus*, du ciseau trompeur, parce qu'il trompe le Chirurgien plutôt que le malade. *Sinus* calleux avec corruption de l'os du palais. Id. *Sinus* cutanée ouvert avec l'aiguille. Id.

SINUVA, SINOE. s. Noms propres d'une ville de la Cochinchine en Asie. *Sinuva, Sinoa.* Elle est capitale de la province de *Sinuva*, & située sur le golfe de Cochinchine, aux confins du Royaume de Tunquin. Maty.

S I O.

SIOLE, ou SIOULE. subst. fém. Nom d'une petite riviére. *Seulus, Sicola, Seula, Sivolis.* La *Siole* est dans l'Auvergne; elle passe à Château-neuf, Ménat, le Vivier, Ébreule, Saint Pourçain, après quoi elle se jette dans l'Allier.

SION. s. m. Nom propre d'une colline. *Sion, Tsion.* C'étoit une des montagnes qui étoient renfermées dans Jérusalem. Elle fut nommée la Cité de David; parce que ce Roi d'Israël l'environna de murailles, en fit la citadelle de la ville, & le lieu de sa résidence. Elle étoit au couchant de la montagne de Moria, où le Temple de Salomon fut bâti. Maty.

Le mont Hermon porte aussi le nom de *Sion* dans l'Écriture. *P. Lubin.*

Sion. s. m. Nom d'une ville Episcopale, suffragante de l'Archevêque de la Tarentaise. *Sedunum.* Elle est située sur le Rhin dans le Valais, dont elle est le lieu principal. *Sion* est une ville fort ancienne, assez grande, & qui s'augmente tous les jours. Elle appartient à l'Evêque de *Sion*, & a trois citadelles, dans l'une desquelles cet Évêque fait sa résidence. L'Evêque de *Sion* est élu non-seulement par le Chapitre, dont il doit être membre avant son élection, mais encore par les députés du Haut Valais, & il porte les titres de Comte de Valais, & de Prince de l'Empire. On voit à une lieue de *Sion* un Monastére, dont l'Eglise & les chambres sont entiérement taillées dans le roc, & assez propres. Matt. Valois, *Not. Gall. p.* 510. Les Allemans disent Sitten.

☞ SION. Voyez Scion.

SIONOIS. s. m. Territoire de Sion. *Sedunensis pagus, Sedunense territorium*, dans Fredegaire. Marius dans sa Chronique le confond avec le Valais, du moins il appelle *Vallem* le Valais, ce que Fredegaire appelle le *Sionois.* Voyez la Notice des Gaules, p. 510.

SIOR. s. m. En Hébreu *Tsior.* Nom propre d'une ville de la Terre sainte. *Sior.* Elle étoit dans la Tribu de Juda Jos. xv. 54 & en Hébreu 53.

Sior. subst. masc. Nom propre d'une ville de l'Asie. *Siorium.* Elle est vers le milieu de la presqu'île de Corée, & capitale du Royaume de ce nom, tributaire de la Chine. Maty.

SIOT. Vieux mot. Poursuit. *Persequitur.* Borel.

☞ **SIOUANNA** s. m. Arbrisseau des Indes, qui porte des baies & des ombelles. Le fruit croît dans les branches inférieures, & les supérieures sont ornées de boutons & de fleurs. Toute la plante est fort agréable à la vûe. Toutes ses vertus résident dans la racine, qui est efficace contre le venin des serpens & des scorpions. Ray. *Hist. Plant.*

S I P.

SIPHANTIN, INE. s. m. & f. Nom de peuple. Qui est de l'île de Siphanto. *Siphnius, a.* Les *Siphantins* sont aujourd'hui de très-bonnes gens. Les mœurs de leurs ancêtres étoient fort décriées. Quand on reprochoit à quelqu'un qu'il vivoit à la *Siphantine*, qu'il étoit homme de parole comme un *Siphantin*, c'étoit lui dire de grosses injures, comme nous l'apprennent Étienne le Géographe, Hésychius & Suidas. Tournef. *Voy. T. I p.* 173. Étienne le Géographe ne dit point que ce fût une injure. Comme il faut dire *Siphnos*, en parlant de l'antiquité, au lieu de *Siphanto*, il faut dire *Siphnien, Siphnienne*, au lieu de *Siphantin, Siphantine.*

SIPHANTO, SIPHANO. s. m. Nom d'une des îles de l'Archipel. *Siphnos.* Elle est entre les Sdilles, & celle de Milo. Elle peut avoir treize ou quatorze lieues de circuit. Elle est assez montagneuse; mais pourtant assez cultivée par des Chrétiens Latins & Grecs; les premiers y ont un Evêque, & les autres quelques Convens de Religieux & Religieuses. Maty. L'île de *Siphanto* est sous un beau ciel. On voit à *Siphanto* des vieillards de six-vingts ans: l'air, les eaux, les fruits, le gibier, la volaille, tout y est excellent; les raisins y sont merveilleux, mais la terre qui les produit est trop forte, & les vins n'y sont pas délicats. Ainsi l'on y boit ceux de Milo & de Santorin. Quoique l'île de *Siphanto* soit couverte de marbre & de granit, elle est pourtant des plus fertiles & des mieux cultivées de l'Archipel. Les habitans de *Siphanto* s'appliquent à faire valoir leurs huiles & leurs câpres. La soie de l'île est très-belle, mais en petite quantité, & les toiles de coton que l'on y fait sont assez recherchées; ces toiles sont de deux sortes; la scamite est toute unie, la dimite est croisée, beaucoup plus belle, plus forte, & de plus grand débit. Le reste du négoce de *Siphanto* ne roule que sur les figues, les oignons, la cire, le miel, le sésame. On y travaille à des chapeaux de paille, qui se vendent par tout l'Archipel, sous le nom de castors de *Siphanto.* Il y a dans cette île plus de cinq mille ames. Outre le château, ou le bourg situé sur une roche au bord la mer, & peut-être bâti sur les ruines de l'Ancienne Apollonia, il y a cinq villages, Artimoné, Stavril, Catavati, Xambela & Petali, quatre Couvents de Caloyers, & deux de Caloyéres ou Calogries. Les ports de l'île sont Faro, Vati, Kitriani, Kironisso, & celui du château, appellé la Calanque. L'Evêque de Milo, est Evêque de *Siphanto*, il n'y tient qu'un

Vicaire

Vicaire, & son Eglise est fort pauvre. Tournef. *Voyage T. I. L. IV. p. 172. & suiv.* Au reste il faut imiter cet habile Voyageur, & dire *Siphnus* en parlant de l'Antiquité. *Siphanto* s'appella d'abord *Mérope*, Stephan, ou *Méropia*, Pline, L. IV. c. XII. *Siphanto* étoit autrefois célébre & riche par ses mines d'or & d'argent, *Siphnos* étoit alors la plus riche de toutes les Iles. Outre ces mines, le plomb y est fort commun.

C'est pour cela que Bochart dans son Chanaan, L. I. c. XIV. tire ce mot du Phénicien, [illegible] *tsaphan*, *recondere*, que les Grecs traduisent par thésauriser.

☞ SIPHILIS. s. f. *Siphilis*, *Syphilis*, *Siphylis*. Mot Latin qu'on écrit différemment, parce qu'on n'en sçait pas bien l'étymologie. Il signifie la grosse-vérole. *Lues venerea.* Suivant le Lexicon *medic. Castell-Brun.* On pourroit appeller cette maladie *siphlis*, & faire venir ce mot du Grec, [illegible], qui par contraction est la même chose que [illegible], *turpis*, *deformis*, vilain, sale, difforme, honteux, pour exprimer mieux la difformité & la turpitude du corps & de l'ame, dans ceux qui ont gagné ce mal par la débauche. Patin, dans sa cent trente-deuxiéme Lettre, après avoir parlé du Prince & de la Princesse de C..... qui avoient la *siphilis*, dit que François I. gagna cette *siphilis*, & que le Médecin le Coq, s'en étant apperçû, en avertit Fernel. Le même Auteur dit ailleurs que la saignée, & ladite *siphilis* ont rendu les Chirurgiens glorieux, insolens & insupportables.

SIPHNIEN. Voyez Siphanien.

SIPHNOS Voyez Siphanto.

SIPHON. s. m. Terme d'Hydraulique. Tuyau recourbé, dont une branche est plus longue que l'autre, qui sert à faire plusieurs expériences pour connoître la nature des eaux & des liqueurs. Quelques-uns le disent aussi d'un simple tuyau ou chalumeau. Héron en montre les propriétés dans son Livre des Pneumatiques. On en fait de verre, de plomb, & d'autre matiére. Jean Jordan Pelletier de Stutgard inventa un *siphon*; 1°. Dans lequel les ouvertures de ses deux branches étant mises de niveau, l'eau montoit néanmoins par l'une, & descendoit par l'autre. 2°. Les ouvertures ne se remplissant d'eau qu'en partie, ou à demi, l'eau ne laissoit pas de monter. 3°. Encore que le *siphon* demeurât à sec pendant long-temps, il produisoit le même effet. 4°. L'une des ouvertures quelle qu'elle fût étant ouverte, & l'autre demeurant fermée même pendant tout un jour, puis étant ouverte, l'eau couloit comme à l'ordinaire. 5°. L'eau montoit ou descendoit indifféremment de l'une ou de l'autre des deux branches. Le Prince Frédéric Charles, Administrateur de Virtemberg, fit exécuter ce *siphon* par Schackard Mathématicien, qui donna à chaque branche 20 pieds de haut, & les éloigna de 18 pieds l'une de l'autre; & Reiselius Médecin du Prince, en fit la daf cription. Cette description donna lieu à M. Papin, de la Société Royale d'Angleterre d'en inventer un qui produit les mêmes effets, & dont les Journaux d'Angleterre donnerent la description en 1685. n. 167. p. 847. Le *siphon* de Baptiste Porta & des autres, a une branche plus longue que l'autre.

Ce mot est Grec, [illegible], *tubus*, & signifie simplement, *tuyau*.

Siphon, en termes de Marine, est un orage qui éléve l'eau de la mer, en forme d'une colonne, haute de cent brasses, & la fait pirouetter & tournoyer spiralement par la largeur de 15 à 20 pieds de diamétre, de même maniére que si c'étoit par un *siphon* ou une vis d'Archiméde. *Siphon*, *seu tempestas atrox.* Il paroît d'abord en l'air comme une petite nuée qui ne semble pas plus grosse que le poing, venant du côté du sud, & il en arrive souvent au Cap de Bonne-Espérance, aux côtes de Barbarie, & aux plages orientales de l'Amérique. Du temps de Pline, les Mariniers versoient du vinaigre à l'approche du tourbillon pour l'appaiser. Maintenant ils font grand bruit en ferraillant & escrimant sur le tillac. Ils pensent par ce moyen faire passer à côté le fortunal. Aristote l'a nommé *exhydrias*. Les Mariniers l'appellent *tourbillon*, *dragon de vent*, *grain de vent*; les Portugais *œil de bœuf*; les Levantins, *typhon* & *syphon*. & les Anciens, *typhon* ou *cacias*.

SIPHORIEN. s. m. Nom propre d'homme, qui se dit par corruption pour Symphorien. *Symphorianus*. S. *Siphaten le Chatel. Sancti Symphoriani Castellum*, est un lieu du Bas-Forez en France, situé entre la Loire & le Rhône. Valois, *Not. Gall. p.* 615.

SIPONTE. subst. masc. Nom propre de lieu. *Sipontum*, *Sipus*, *Sypus*. C'étoit anciennement une ville considérable, & le siége d'un Archevêque. On en voit les ruines dans la Capitanate, province du Royaume de Naples, près de la ville de Manfrédonia, où son Evêché a été placé. Maty.

SIPORIEN. Voyez Symphorien.

S I Q.

SIQUE. s. f. Espéce de poignard. Voyez Sicaire.

SIQUENILLE. s. f. Sorte de surtout, ou de casaque de toile, que les cochers, laquais, palfreniers, &c. mettent sur leurs habits, de peur de les gâter. Quitterons-nous nous *siquenilles?* Mol. L'Académie dit *souquenille*; & c'est en effet l'usage. *Vestis ex rudi telâ vel lanâ confecta.*

S I R.

SIRA, dans l'Écriture II. L. *des Rois* III. 26. est le nom d'une piscine de la Tribu de Juda, à 20 stades de Jérusalem au midi, du côté d'Hébron.

Sira. s. f. Siro. s. m. Nom propre d'une des Iles de l'Archipel. *Syros. Syria.* Elle est à sept lieues des Sdilles du côté du midi. Elle a une ville Episcopale suffragante de Naxie. La plûpart de ses habitans sont des Chrétiens Latins; de là vient qu'on l'appelle quelquefois l'île du Pape. Maty.

SIRACUSE. Voyez Syracuse.

SIRAD. subst. masc. Nom propre d'une ville de la Basse-Pologne. *Siradia.* Elle est située sur la Warte, à neuf lieues de la ville de Kalisch, vers le midi oriental. *Sirad* avoit autrefois titre de Duché, & elle étoit l'appanage du second fils des Rois de Pologne. Elle est maintenant capitale d'un Palatinat qui porte son nom, & qui est entre ceux de Kalisch & de Lancici, la haute Pologne & la Silésie. Maty.

SIRA-MANGHITS. s. m. Arbre de l'Ile de Madagascar; qui ne vient pas bien gros. *Sira-Manghithus.* Son bois & ses feuilles ont une odeur agréable, semblable à celle du santal blanc & du citrin; c'est pourquoi il est appellé *manghits* qui en langage du pays, signifie *odoriférant.* Son écorce sent le girofle, & il jette une résine jaune odorante. Le bois de cet arbre est propre pour fortifier le cœur.

SIRAN. s. m. & nom propre d'homme. *Sigirannus*, *Sigiramnus*. Il y a deux Saints *Sirans* qu'il ne faut point confondre, comme on fait quelquefois. S. *Siran* Abbé du Monastére d'Anille au Maine, qui a depuis porté le nom de S. Calais: S. *Siran* Abbé de Loroi au pays de Brêne en Berri. Le premier vivoit au commencement du VIIe. siécle. Le second qui fut Abbé de Loroi, vivoit au même siécle. S. *Siran* que l'on écrit par corruption. S. *Cyran*, sorti d'une ancienne & illustre famille de l'Aquitaine, nâquit en Berri. Il fut Échanson de Clotaire II. vers l'an 615. Communément l'on écrit *Cyran*, au lieu de *Siran*, qui paroît néanmoins le véritable mot, puisqu'il s'est formé de *Sigiramnus*, ou *Sigirannus*, comme écrit Catherinot. Cependant cet Auteur prétend que *Cyran* est mieux que *Siran*, parce que *Sigirannus*, dit-il, est corrompu de *Cyprianus*. Voyez son Sanctuaire de Berri. Une raison meilleure & plus claire, c'est que c'est l'usage général, & que pendant les soixante & dix derniéres années du siécle passé que l'on a tant parlé & tant écrit du fameux Abbé de Saint *Cyran*, on n'a jamais ortographié ce nom autrement que *Cyran*. Lettres de l'Abbé de S. *Cyran*. Reliques de l'Abbé de S. *Cyran*, &c.

SIRAS. Voyez Schiras.

☞ SIRAUTÉ. s. f. Se trouve dans quelques Auteurs pour exprimer la qualité d'une Terre qui donne à ses Seigneurs le titre de *Sire*. La Terre de Couci est une *Sirauté*. Quelques-uns disent *Sirerie* au lieu de *Sirauté*. Voyez ce mot.

SIRBI Voyez Xante.

☞ SIRBON. s. m. Le lac *Sirbon*, connu des Anciens Géographes, étoit entre la Palestine & l'Egypte, sur la mer Méditerranée, assez près du mont Casius. Il avoit communication

munication par no petit bras avec la Méditerranée.

SIRE. f. m. Nom & titre d'honneur, qu'on donne maintenant au Roi seul, comme une marque de souveraineté. *Rex invictissime, augustissime, potentissime.* Dans les placets & requêtes qu'on adresse au Roi, on met toujours à côté, *Sire.* Les Epîtres qu'on lui dédie, les discours qu'on lui fait, commencent & finissent par *Sire.*

Quelques-uns dérivent ce mot de *herus* Latin; & Guillaume Budée est de cette opinion, qui en parlant au Roi François I. l'appelle toujours *Here*, c'est-à-dire, *Sire*, ou *Maître*: d'autres de κύριος, Grec, signifiant *Seigneur*; & Pasquier est de cet avis, disent que les Anciens donnoient ce titre à Dieu, & l'appelloient *Beau Sire Diex*: Bible Historiaux. Notre *Sires* Dieux: *Idem.* Roi des Rois, & *Sire* des *Sires. Apocalypse.*

Et seiez *Sires* de cest Chastel. Merlin. C'est-à-dire: Et serez Maître de ce Château.

Ovide MS.

> *Tu es riches & Sires,*
> *Mais en seigneurisant.*

Nesson:

> *Pardonne-moy beaux Sire Dieux.*
> *Car je vois que je devien vieux.*

Dans Borel.

D'autres des Syriens, prétendant que ce nom a été donné d'abord aux Marchands qui trafiquoient en Syrie. Ménage prétend qu'il vient de *Senior*, dont on a fait *Seigneur*, & ensuite *Seignore*, *Sire.* Du Cange le dérive de *Ser*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier *Dominus*, dont les Italiens ont fait *Messer*, & les François *Messire.*

Ce mot *Sire*, vient du Latin *Herus*, ou du Grec Κύριος, & en Grec plus récent, Κύρος, ou bien de Ἥρως, *heros*; ou ce qui me paroît plus vrai-semblable, c'est une contraction du mot Seigneur. *Skinner.*

Sire, signifioit aussi, *Sieur* & *Seigneur*; & se disoit des Barons, des Gentilshommes, & des Bourgeois. *Dominus.*

Le *Sire* de Joinville a écrit l'Histoire de S. Louis. Le *Sire* de Couci, ou Seigneur de Couci. On disoit autrefois, le *Sire* de l'Ost, pour dire, le Général de l'armée. Voyez Ville-Herdouin. Dans la Somme Rurale, dans les Histoires, & autres Livres anciens écrits en langue Françoise, tous les Seigneurs, soit Justiciers ou Feudaux, sont appellés *Sires.*

> *Il va, mélancholique & les yeux abaissés,*
> *Comme un Sire qui plaint ses parens trépassés.*
> Regnier.

☞ On sçait par cœur, dit Dom Duplessis dans son Histoire de Couci, *Not.* p. 84. ces deux vers qui sont regardés comme le cri de guerre des anciens Seigneurs de Couci:

> *Je ne suis Roi, ni Prince aussi;*
> *Je suis le Sire de Couci.*

Sire, est aussi une qualité qu'on a donné au peuple, & qu'on a jointe à leur nom propre, comme on fait à présent maître. *Sire* Jean, *Sire* Pierre. *Dominus.* Marot a dit en une Epigramme, *Sire* Michel, *Sire* Bonaventure; & on le dit encore dans le discours familier & en plaisantant. Oüi, beau *Sire.* C'est un *Sire*, un maître *Sire*; pour dire, C'est un maître homme, il est intelligent en son métier. Il fait le *Sire*; pour dire, le *Monsieur.*

Sire. Ce mot s'employe aussi dans le comique, & dans le burlesque, en parlant de quelques animaux.

> *Puis, en autant de parts le cerf il dépeça,*
> *Prit pour lui la premiére, en qualité de* Sire.
> La Font.

SIREN. Voyez Serein.

SIRÉNES. f. f. Les Payens ont feint que c'étoient des monstres marins, ayant le visage de femmes, & une queue de poisson. *Siren.* Ils ont crû qu'il y avoit trois filles du fleuve Achelоüs, nommées Parthénope, Ligée & Leucosie. Homére ne compte que deux *Sirénes*, & d'autres en supposent cinq: Virgile les place sur des écueils où les vaisseaux s'alloient briser. Pline les fait habiter au promontoire de Minerve, assez proche de l'île de Caprée. Quelques-uns assignent leur séjour dans la Sicile, vers le cap Pélore. On leur donne des ailes, & un plumage varié des plus belles & des plus tendres couleurs. Ovide en fait des monstres marins. Il les représente avec un visage de femme, & leur attribue une voix humaine. Claudien en parle encore plus amplement: il dit qu'elles habitoient sur des rochers harmonieux, que c'étoient des monstres charmans, & des écueils où les voyageurs alloient échoüer sans regret, & expiroient dans l'enchantement, au milieu des plaisirs: *dulce malum pelago Siren.* Cette description est fondée, apparemment, sur l'explication littérale de la fable; que c'étoient des femmes qui demeuroient sur les bords de la mer de Sicile, & qui par tous les attraits de la volupté arrêtoient les passans, & leur faisoient oublier leur course, en les enivrant par toutes sortes de délices & de plaisirs. On prétend même que le nombre & le nom des trois *Sirenes* a été inventé sur la triple volupté des sens, le vin, l'amour & la Musique, qui sont les attraits les plus puissans pour attacher les hommes; c'est encore delà, sans doute, que proviennent tant d'exhortations d'éviter le funeste chant des *Sirenes*, & de ne se point laisser enchanter par la douceur de leur mélodie. Par la même raison l'on en a fait le symbole de l'éloquence, parce qu'on ne peut résister à la séduction de leurs persuasions. Caton le Grammairien fut appellé la *Sirene Latine.* Enfin on a comparé à l'harmonie & à la voix mélodieuse des *Sirenes* tout ce qui flatte l'oreille & tout ce qui entraîne inévitablement les cœurs. C'est pourquoi les Grecs ont tiré l'étymologie des *Sirenes*, du mot Grec σειρά, qui signifie une *chaine*; ils vouloient dire qu'il est impossible de se dégager de leurs liens, & de se défendre de leurs attraits invincibles. Ceux qui n'y cherchent pas tant de mystere, soutiennent que les *Sirenes* n'étoient autre chose que certains lieux resserrés de la mer, où les flots précipités emportoient les vaisseaux qui s'en approchoient trop. C'est-là, selon quelques Auteurs, tout le fondement de la fable. D'autres prétendoient que c'étoient originairement des oiseaux qui furent convertis en poissons: on a pourtant si peu distingué ces deux états, que les Sculpteurs & les Peintres ne les représentent que sous la forme de poissons. Il y a seulement quelques médailles où elles paroissent avec la partie supérieure de femmes & la partie inférieure d'oiseaux. Ainsi ceux qui les peignent comme des demi poissons, n'ont point songé à leur état primitif, & n'ont eu égard qu'à celui de leur métamorphose. An. Nicaise.

Aux Moluques il y a un poisson qui a le visage & le sein d'une femme, & qui lui ressemble encore dans la maniere dont il s'accouple avec le mâle. Il est de la grandeur du veau, & sa chair a le goût de celle de la vache. On dit que ses dents ont beaucoup de vertu contre les dyssenteries Il y a dans les cabinets des Curieux des mains de *Sirenes.* Philippe Archiduc d'Autriche, en l'an 1548. porta à Genes une *Sirene* morte pour la faire voir. Voyez ce que nous avons dit des hommes marins.

Catherine de Médicis élevoit auprès d'elle 40 filles très-bien faites & très-belles, pour enchanter les gens les plus graves de la Cour, les amollir par la volupté, & par-là les disposer à faire ce qu'elle souhaiteroit. C'est pour cela qu'on avoit donné le nom de *Sirenes* à ces filles. Le Gendre.

☞ SIRERIE. f. f. Dignité d'une terre qui se nomme *Sirerie*, comme d'autres s'appellent Comté, Marquisat, Baronie. La ville de Pons en Xaintonge est une *Sirerie* fort ancienne, dont relevent 250 fiefs, & qui a donné son nom à la célebre Maison de Pons, dont tous les Seigneurs prenoient la qualité de *Sires* de Pons. La terre de Couci est encore une *Sirerie*, dont les Seigneurs prennent le titre de *Sires* de Couci. Voyez Sirauté.

☞ SIRGIAN, ou SIRDGIAN. f. m. Nom d'une des principales villes du Kerman, ou Keramanie Persienne. Elle

Elle est arrosée de plusieurs canaux, & donne son nom à uo petit pays particulier, qui est compris dans la même province de Kerman.

☞ SIRIASE, s. f. *Siriasis*. C'est le nom d'une maladie à laquelle les enfans sont sujets. Elle consiste dans l'inflammation du cerveau & de ses membranes, accompagnée de l'affaissement de la fontanelle ; le malade a les yeux cavés, une fiévre ardente, le corps pâle & desséché, & n'a nul appetit. *Castelli* cité par *James*.

SIRIO. Voyez Siro.

SIRION. Voyez Hermon.

☞ SIRIPUR. s. m. Place des Indes au Royaume de Bengale. Elle est une des dépendances du grand port de ce Royaume.

SIRIUS. s. m. Terme d'Astronomie. Nom d'une étoile de la constellation de l'hémisphere méridional qu'on appelle autrement le Grand-chien. *Sirius*, *Canis major*, *Canicula*. Elle est composée de 19 étoiles selon Bayer, une de la premiere grandeur qui est celle de la gueule du chien, nommée aussi *Sirius*, one de la seconde, cinq de la troisieme, quatre de la quatrieme, & huit de la cinquieme.

Sirius. s. m. Terme d'Astronomie. *Sirius*. C'est le nom d'une étoile de la constellation du Grand-chien. Elle est de la premiere grandeur sur la gueule du chien, dont on lui donne aussi le nom. Les Arabes l'appellent Aschere, Elschere, Scéra, Aliémini, Elhabor, les Grecs *Sirius*, & les Latins *Canis*, *Candens*, *Sirius*, *Canicula*. Nous l'appellons aussi Canicule, mais les Astronomes disent *Sirius*. Voyez Bayer, Tab. 38 M Harris marquant la longitude de cette étoile pour l'année 1710. la met dans le cancer au 10 d. 3 m. 44 s. & lui donne 39 d. 30 m. 5 s. de latitude sud, 98 d 8 m. 43 s d'ascension droite. & 16 d. 17 m. 4 s. de déclinaison sud. C'est dans ses tables. Car au mot *Sirius* il lui donne 99 d 47 m de longitude, & 39 d. 38 m. de latitude. Selon la table faite pour l'année 1710. c'étoit 100 d. 8 m. 44 s. de longitude. Car étant au 10e degré de cancer, il y a trois signes entiers qui font 90 degrés plus 10 degrés du quatrieme signe qui est cancer & 8 m. 44 s.

SIRMISCH. Voyez Syrmisch.

SIRNA. s. f. Nom propre d'une petite Ile de l'Archipel. *Cyrnos*, *Syrnos*. Elle est entre celle de Naxie & les Sdilles. Maty.

SIROC. s. m. Terme de Marine C'est ainsi qu'on nomme sur la mer Méditerranée le vent qui est entre le midi & le levant, qu'on nomme *sud-est* sur l'Océan. En Latin *Euronotus*, *Phœnicias*. Les Italiens l'appellent *Siroco*.

Siroc ou Siroco vient de *Syriacus*, Syriaque, parce que ce vent vient de Syrie, qui est au sud & au levant de l'Italie. *Skinner*.

SIRON. s. m. Nom propre d'une petite riviere. *Sirio*, *Serio*. Le *Siron* passe à Villaudraut & à Barsac, après quoi il se jette dans la Garonne. Æthicus dit que le *Siron* est à 15 milles de Bordeaux & à 59 d'Agen ; car quoique cet Auteur ne marque pas que le *Sirio* dont il parle soit une riviere, comme il a coutume de faire, on ne doute pourtant pas que ce ne soit le *Siron*. Valois, *Not. Gall*, *p.* 527.

SIROP. Voyez Sirop. *Medicum propoma*. *Syrupus*.

SIROTER. Voyez Siroter.

SIRQUES. s. f. ou plutôt SIRCK, comme écrit Valois. s. m. Nom d'une ville de la Lorraine, située sur la Moselle, à quatre lieues de Luxembourg, vers le levant. *Sirca*. *Sircum*. *Sirques* est défendue par un beau château, bâti sur une colline voisine. Elle appartient à la France depuis l'an 1643. *Sirk* est pris par quelques Géographes pour *Ricciacum*, petite ville des anciens Tréviriens. Maty.

SIRSBERG. s. m Nom propre d'un bourg de la Lorraine. *Sigeberti Castrum*. Il est sur une colline au confluant de la Sare & du Nide, & à deux lieues au-dessous de Vaudrevange. Maty.

SIRT. s. m. Nom propre d'une riviere de la Perse. *Sirtus fluvius*. Elle coule, selon les petites cartes de Sanson, dans le Chusistan, & se décharge dans le golfe de Balsora. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Rhogomanis*, ou *Rhogonis*. Maty.

SIRTES. s. m. pl. Terme de Marine. Ce sont des sables mouvans agités par la mer, tantôt amoncelés, & tantôt dissipés, qui sont fort dangereux pour les vaisseaux. *Syrtes*.

On l'employe dans un sens figuré.

> *Mon Apollon t'assûre, & t'engage sa foi,*
> *Qu'employant ce Typhis, Sirtes & Cyanées,*
> *Seront havres pour toi.* Mai.

SIRVAN. Voyez Servan.

SIRVANDOIS, ou SERVANTOIS. s. m. Satire qui se faisoit autrefois par quelque ancien Poete Provençal. *Satiræ antiqua species*. Le *Sirvantois* se composoit contre les premiers de l'Etat Ecclésiastique, ou séculier. Pasq.

☞ SIRUPEUX, euse. adj. Qui produit du sirop. Matiere *sirupeuse*. *Mém. de l'Ac. R. des Sc*, 1742. *p.* 62.

S I S.

SIS. s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-sainte. *Sis*; Elle est dans la Tribu de Juda, située sur un torrent, vis-à-vis de la Solitude de Jéruel. 2. *Paral.* xx. 16. On l'appelloit en Hébreu *Tsits*, ou, comme quelques-uns disent, *Tzits*.

SIS. adj. Voyez Seoir.

☞ SISACHTINIES. s. f. pl. ou la déposition des charges. C'étoit one fête en mémoire d'une Loi que fit Solon, qui défendoit de contraindre par violence les pauvres à payer leurs dettes.

SISARCÔSE. Voyez Syssarcôse.

SISARGA, ZIZARGA. s. f. Nom propre d'une petite Ile d'Espagne. *Sisarga*, *Zisarga*. Elle est sur la côte de la Galice, à l'entrée du golfe de la Corune, du côté du couchant. Maty.

SISON. s. m. Plante qui pousse une tige d'une grosseur médiocre, ronde, pleine de moelle, haute de deux pieds. Ses feuilles sont composées de plusieurs feuilles tendres, oblongues, dentelées, quelquefois laciniées, rangées par paires sur une cote. Ses fleurs sont à cinq feuilles, petites, blanches, soutenues par des ombelles. Il leur succede des semences fort menues, brunes, cannelées, d'un goût un peu âcre & aromatique. En Latin *sison*, *quod amomum officinis nostris*. C. Baub. Cette plante est apéritive, propre pour aider à la digestion, & pour faire uriner.

☞ SISSAC. s. m. Ville de Suisse au canton de Basle, dans le petit pays de Sisgow, auquel elle donne son nom.

SISSEG. s. m. Nom propre de lieu. *Sissia*. C'étoit autrefois une ville épiscopale. Il n'y reste qu'un petit village, avec un monastere. Il est dans la Croatie au confluant du Kulp & de la Save, environ à trois lieues de Zagabris, où son évêché a été transféré. Maty.

SISSOPOLI. s. f. Nom propre d'une ville de la Turquie en Europe. *Sissopolis*, anciennement *Apollonia*. Elle est dans la Romanie, sur une petite presqu'île, qui est environnée de la mer Noire, à dix lieues de Mesembria, vers le midi. *Sissopoli* est archiépiscopale, mais fort mal peuplée. Maty.

SIST. Vieux mot. Sied. *Decet*. Cela lui *sist* bien, cela lui sied bien : comme aussi *s'assist*, & *s'assistrent*, pour s'assirent, Borel.

SISTAN. Voyez Sitzistan.

SISTE Vieux adj m. & f. Sixieme. Borel. *Sextus*, *a*.

SISTÉMATIQUE, ou SYSTÉMATIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à un sytême, qui en fait partie, qui en a la forme & l'arrangement. *Systematicus*, *a*. Tout ce qu'on dit de la nature & des causes insensibles des maladies, n'est fondé que sur des suppositions purement *systématiques*. Traité *Systematique* de Grammaire. Journ. des Sçavans.

SISTEME, ou plutôt SYSTEME. s. m. Terme d'Astronomie. Supposition, ou hypothese que font les Astronomes d'un certain ordre & d'un certain arrangement des parties de l'Univers, sur le fondement de laquelle ils expliquent tous les phénomenes, ou apparences, qui se trouvent dans le cours des astres, ou dans leurs changemens. Il n'y a de différence entre *systême* & hypothese, sinon que l'hypothese est un *systeme* plus particulier, & le *systême* une hypothese plus générale. Le *Systême* de Ptolomée, de Copernic, de Tycho-Brahé, de Fracastor. Le Pere Deschales prétend qu'on peut inventer jusqu'à vingt *systêmes*, ou hypotheses, qui expliquent avec une

égale précision toutes les apparences des astres, en regardant comme immobiles quelques uns des neuf termes que nous avons, c'est-à-dire, les sept planetes, la terre & le firmament.

Ce mot vient du Grec *σύστημα*, *compositis*, & signifie *composition*.

On appelle aussi en Physique le *systême* des sens, du mouvement, de la nourriture, &c. la maniere dont on suppose, & on conçoit que les organes sont disposés. *Constitutio*, *situatio*, *situs*. Alors il signifie constitution, situation.

Entre les Médecins il y en a qui suivent le *systême* des saveurs; d'autres qui suivent le *systême* des quatre qualités; d'autres le *systême* des acides & des alkalis. *Systema*. Ce Médecin fait un nouveau *systême* des fiévres, c'est-à-dire, qu'il suppose de certains principes, suivant lesquels il explique toute la nature & les symptômes des fiévres.

Systeme, signifie en général, en quelque science que ce soit, un arrangement de principes & de conclusions, un enchaînement, un tout de doctrine, dont toutes les parties soient liées ensemble, & suivent ou dépendent les unes des autres. Les Théologiens ont fait divers *systêmes* de la Grace. Le *systême* de la science moyenne, est celui de la prédétermination pour expliquer les opérations de la Grace. Le *systême* de Descartes est ruineux par bien des endroits, & dangereux pour la Foi en bien des points. Gassendi a renouvellé le *systême* des atomes qui étoit celui de Démocrite, suivi par Epicure. L'opinion de M. Newton sur les couleurs, un Ouvrage de M. Leibnitz, non encore imprimé & intitulé *Protogæa*, & des Discours de M. de Jussieu, faits à l'Académie des Sciences, pour montrer qu'il y a des corps dont les parties sont indestructibles par la force des agens naturels, & demeurent toujours les mêmes, favorisent le *systême* de Gassendi. On se presse souvent trop de bâtir des *systêmes*. Les expériences sont les matériaux des *systêmes*. Il faut en avoir fait une infinité pour en bâtir un.

Sistême, en Poësie, est aussi une certaine hypothese à laquelle le Poete doit toujours se tenir. Par exemple, il faut choisir entre la Fable, ou le Christianisme, afin de ne pas confondre des idées si différentes dans un même Poeme. *Hypothesis*, *systema*. Dès qu'on a invoqué Apollon & les Muses, il ne faut plus retourner au langage Chrétien, ni mêler les deux *systêmes*. Le style fabuleux est plus égayé & plus figuré. Mais un Dieu du Paganisme fait une méchante figure dans un Poeme Chrétien. Quand on confond ces images si différentes, c'est déréglement d'esprit plutôt que licence poetique. S. Evr. Le *systême* de la Poësie est de soi fabuleux, & tout payen. Bouh.

Sistême. Ce mot s'emploie aussi au figuré. Le *systême* des affaires de la Cour. Nouv. Rem. *Negotiorum regiorum situs*, *compositio*, *dispositio*, *series*. Le *systême* de la vie de cet homme consiste dans le jeu & dans le cabaret. La Bruy.

Sistême, en termes de Musique, est la suite ou la composition de deux, ou trois, ou plusieurs intervalles qui font deux ou plusieurs consonances, comme est le diapason ou l'octave divisée par la quarte & par la quinte: de sorte qu'il faut du moins trois termes ou trois sons, pour faire une proportion géométrique. *Systema*. Les Grecs estiment que le *systême* parfait doit être composé du diapason qui se trouve dans leurs quinze cordes ou deux octaves. Le mode est le lieu du *systême* où commence chaque espéce d'octave. Le *systême* parfait a 25 sons ou 24 degrés dans son octave, dans lesquels sont compris le chromatique & l'enharmonique.

☞ SISTER. v. n. Terme de Palais. On dit au Barreau, *sister en Justice*, *sister en jugement*, pour signifier, ajourner quelqu'un, l'assigner pour comparoître en Justice. En plusieurs provinces les femmes n'ont point de qualité de *sister en jugement*, si elles ne sont autorisées par leurs maris.

☞ Sister. s. m. Mesure pour les grains dont on se sert à Berg-op-zoom. Soixante-trois *sisters* font le last de bled, & 28 & demi celui d'avoine.

SISTERON. s. m. Quelques Auteurs écrivent *Cisteron*. Mais nous suivons l'étymologie & les Auteurs de l'histoire de Provence, & ceux de *Sisteron* qui l'écrivent tous par une *S*. Nom propre d'une ville de France, située au confluant du Buech & de la Durance, dans la Provence, sur les confins du Dauphiné, & à quatre lieues d'Aix, du côté du nord. *Segustero*, *Sisterica Segusteronum*, *Sisteræ*, *Segestero*, *Segustorum Urbs*. *Secustero*. *Regustero*, *Segesterium*, *Segesterum*, *Segusteriorum civitas*, *Segesterica civitas*, *Segestericum*, *Sistericum*, *Sistaricum*, *Cistaricum*. *Sisteron* est une petite ville assez irréguliérement bâtie, sur la pente d'un rocher, au sommet duquel on a construit une petite citadelle, mais elle est bien peuplée & marchande: il y a Viguerie, Vice-Sénéchaussée, & Evêché suffragant d'Aix. Maty. Qui est de *Sisteron*, *Secusteronensis*, *Segesterius*, *Segesteriensis*.

SISTÉRONOIS. s. m. Contrée, territoire de Sisteron. *Pagus*, ou *ager Secusteronensis*, *Sigistericus*, *Segesterieus*.

SISTRE. Voyez Cistre. *Sistrum*. Cependant nos Antiquaires écrivent *sistre*. Le *sistre* de la déesse Isis, sa forme étoit ovale, en maniere de raquette avec trois bâtons qui traversoient sa largeur, & qui avoient le mouvement libre, afin de pouvoir par leur agitation faire un son auquel les Anciens trouvoient de la mélodie. Spon, *Rech.* p. 558. Plusieurs Auteurs ont parlé de ce *sistre*, entr'autres, Jérôme Bosius, qui en a fait un Traité exprès intitulé, *Isiacus de Sistro*. Oiselius en parle aussi amplement dans son Thrésor de Médailles. Id. Le *sistre* est un instrument dont se servoient les Prêtres d'Isis. On trouve des *sistres* sur plusieurs médailles. Il y a des médailles où Osiris est dépeint avec une tête de chien & un *sistre* en main. On voit aussi des *sistres* sur les talismans.

SISTYLE. Voyez Systyle.

SISYGIE. Voyez Syzygie.

SISYMBRIUM. s. m. Plante aquatique qui pousse des tiges à la hauteur de trois pieds, cannelées, creuses, quelquefois rougeâtres. Ses feuilles sont oblongues, pointues, laciniées profondément, quelquefois entieres, & seulement dentelées sur les bords, rangées alternativement le long de leur tige. Les fleurs occupent le haut des branches; elles sont composées chacune de quatre feuilles jaunes, disposées en croix, soutenues par des pédicules longs & grêles. Il leur succede de petites siliques courtes qui renferment des semences presque rondes. Sa racine est oblongue, grosse comme le petit doigt, blanche, âcre, piquante. En Latin, *sisymbrium aquaticum foliis in profundas lacinias divisis*, *siliquâ breviori*. Tournef. Cette plante est propre pour le scorbut, pour la néphrérique, pour l'hydropisie. Le cresson d'eau est une espéce de *sisymbrium*. Il y en a quelques autres espéces.

☞ SISYPHE. s. m. fils d'Eole, bâtit la ville d'Ephire qui fut dans la suite nommée Corinthe.

☞ Sisyphe, descendant d'Eole & frere de Salmonée, régna à Corinthe après que Médée se fut retirée.

☞ SISYRINCHIUM. s. m. Plante qui ressemble à l'Iris. Elle pousse deux ou trois feuilles longues, étroites, vertes, molles. Sa tige est droite, ronde, ferme, haute de près d'un pied, portant en son sommet trois ou quatre fleurs semblables à celles de l'Iris, s'ouvrant l'une après l'autre, belles, agréables à la vûe, de couleur bleue, marquées de taches jaunes, d'une odeur assez agréable. Ses fleurs sont de courte durée; il leur succede des fruits oblongs, qui contiennent des semences presque rondes, petites, rougeâtres. Sa racine est composée de deux tubercules posés l'un sur l'autre, comme en celle du glayeul, de couleur noire au-dehors, blanche en-dedans, d'un goût doux, bonne à manger. Sa racine est carminative, & appaise les tranchées étant mangée. Les cochons fouillent la terre pour la manger.

SIT.

☞ SITALCAS. s. m. Dans le temple de Delphes Apollon avoit plusieurs statues, l'une desquelles étoit appellée Apollon *Sitalcas*. Elle venoit d'une amende à laquelle les Phocéens avoient été condamnés par les Amphictyons, pour avoir labouré un champ consacré au Dieu. Cette statue étoit haute de trente-cinq coudées. Pausanias qui fait ce récit, ne donne point l'étymologie du mot *Sitalcas*.

SITANIA. s. f. Nom de lieu. On le donne à la place où étoit l'ancienne Cinniana, qui étoit une petite ville des Callaïques

ques Brecarlens. *Sitania.* On trouve cette place dans le Portugal, à six lieues de la ville de Bruga, vers le levant. Matt.

☞ SITE. s. m. signifie en Peinture la situation, l'assiette d'un lieu. Les Italiens disent *sito* dans le même sens. Ces deux mots viennent originairement du mot Latin *situs.* Il se dit principalement pour le paysage. Le Titien est heureux dans ses *sites.* Les *sites* des paysages du Poussin sont riches. *Sites* communs: ce sont des *sites* dont le choix est trivial. Les *sites* doivent être d'un beau choix, il faut qu'ils soient bien liés & bien débrouillés par leurs formes; ils doivent avoir quelque chose de nouveau & de piquant.

☞ SITHNIDES. s. f. pl. Les Nymphes *Sithnides* étoient originaires du pays de Mégare. L'une d'entr'elles eut une fille dont Jupiter devint amoureux, & de ce commerce naquit Mégarus, fondateur de Mégare. Dans cette ville étoit un magnifique aqueduc bâti par Théagene, tyran de Mégare; les habitans appelloient l'eau de cette fontaine l'eau des Nymphes *Sithnides.*

SITIFI. Voyez Steffa.

☞ SITIMACHAS (lac des), lac de l'Amérique septentrionale dans la Louisiane, entre les bouches du Mississipi. Il prend son nom des *Sitimachas,* peuples qui en sont voisins & qui y fréquentent davantage.

SITOCÔME. s. m. Nom d'un ancien Magistrat chez les Grecs. *Sitocomus.* Le *Sitocôme* étoit un Magistrat qui avoit l'inspection sur les bleds, & le soin de l'annonce. Le *Sitocôme* étoit à peu près ce qu'étoit l'Edile Céréal chez les Romains.

SITON, ons. s. m. Nom d'un ancien peuple de la Scandie. *Siton.* Ils comprenoient les Merchiofinniens & les Scritofinniens, & on croit qu'ils occupoient la Norwege & la Laponie Norwégienne. Maty.

SITOPHYLAX. s. m. Nom d'un Magistrat des Athéniens. *Sitophylax.* Ce mot signifie garde du blad. En effet le *Sitophylax* avoit soin de prendre garde que chacun n'achetât pas plus de bled qu'il lui en falloit pour sa provision. La loi défendoit aux particuliers d'acheter chacun plus de cinquante mesures de bled, de celles qu'il appelloient φόρμοι, *formes.* Les *Sitophylax* veilloient à l'observation de cette loi; & c'étoit pour eux un crime capital d'y prévariquer. Il y avoit quinze *Sitophylax,* dix pour la ville & cinq pour le Pirée. Voyez le Commentaire de Samuel Petit, sur les Loix Attiques, L. V. Tit. v.

SITÔT QUE. Conjonction. Aussi-tôt que. *Statim atque.* *Sitôt* que le besoin excite son désir, &c.

SITTART. s. m. Nom propre d'un bourg du Duché de Juliers, en Westphalie. *Sitterium.* Il est près de la Meuse, à sept lieues de Ruremonde, vers le midi. *Sittart* a été presque ruiné l'an 1677. Matt.

SITTIN. subst. masc. Nom de lieu. C'étoit anciennement une petite ville du pays des Moabites. *Sittin.* Elle étoit près du Jourdain, vis-à-vis de la ville de Jéricho, & au pied de la montagne de Phégor. C'est en ce lieu que les Israëlites se souillerent avec les filles des Moabites, & participerent au culte idolâtre de Béel-Phégor. Ce fut aussi en ce lieu que Josué envoya des espions pour reconnoître la ville de Jéricho. *Nombres* xxv. *Jos.* ii. Matt.

SITUATION. s. f. Disposition; maniére d'être placé de quelque corps par rapport au lieu, ou aux corps qui l'environnent. *Situs, positio, positus.* Il faut considérer la *situation* des lieux. Ce malade est dans une *situation* fort incommode. En ce sens il est aussi un terme de Logique. La *situation* est une des dix Cathégories d'Aristote. Art de penser.

Situation, en Architecture, se dit de tout espace de terrein pour élever un bâtiment, ou pour planter un jardin, qui est d'autant plus avantageux, que le fond en est bon, l'exposition heureuse, & les vûes belles. *Situs.* Daviler.

Situation, se dit aussi en termes de Grammaire, de l'arrangement des parties du discours. *Constructio, ordinatio.* Le premier vice opposé à la netteté du style, c'est la mauvaise *situation* des mots. Vaug. Rem.

Situation, au figuré, signifie l'assiette de l'esprit; la disposition, l'état des personnes, la conjoncture des affaires. *Animi status, dispositio, tranquillitas.* L'ame doit être dans une *situation* calme & tranquille pour réfléchir sur elle-même avec plus d'utilité. Le P. L. Son courage par sa *situation* naturelle est au-dessus des accidens de la fortune. S. Evr. Votre esprit est dans une fâcheuse *situation.* M. Scud. Dans la *situation* où sont les choses, vous feriez mieux d'embrasser le parti du Roi. La Roch.

SITUER. Placer, poser, mettre, asseoir. *Locare, collocare, statuere.* Il falloit *situer* autrement cette maison, il la falloit *situer* sur le bord de la riviére. On a mal *situé* ce château.

Situé, ée. part. & adj. On dit en termes de Pratique, une maison, une piéce de terre sise & *située.* *Situs, collocatus, positus.* Ville *située* sur un roc escarpé. Abl. Ville *située* sur la riviére. Vaug.

Situé, ée. S'employe aussi figurément. *Positus, impositus, statutus, constitutus.*

> *Non, non, il n'est point d'ame un peu bien* située.
> *Qui veuille d'une estime ainsi prostituée.* Mol.

SITZISTAN. *Sigistan, Sistan.* s. m. Nom propre d'une des Provinces les plus orientales de la Perse. *Sitzistania, Sigistania, Sistania.* Elle est bornée au nord par le Sablestan & le Chorasan; au couchant par le Kerman; au midi, par le Makéran & le Send, & au levant par l'Empire du Mogol. *Sitzistan,* en Latin *Sitzistanum,* en est la ville capitale. Cette Province répond au pays que les Anciens appelloient Drengiane. Matt.

S I V.

SIVADIÉRE. s. f. Terme de Marine. C'est la voile du beaupré qui est la plus basse du bâtiment, & qui prend le vent à fleur d'eau. *Thalassomachus, proreta.*

☞ Sivadiére. s. f. Mesure de grains en usage en Provence, particuliérement à Marseille. Les huit *sivadiéres* font une hémine du pays.

SIVAN. s. m. Terme de Calendrier. Nom du troisiéme mois de l'année des Hébreux, depuis la captivité de Babylone. *Sivan.* Voyez *Esth.* viii. 9. Il répondoit en partie au mois de Mai.

SIVAROLLE. s. m. Nom de lieu. *Sylva rubra.* *Sivarolle* est dans le Diocèse de Langres, sur une petite riviére qui s'appelle l'Aube, ou l'Aubette. Valois, *Not. Gall. pag.* 481.

SIUCHEU. subst. masc. Nom propre de lieu. *Siuchoum.* On met deux villes de ce nom dans la Chine. L'une dans le Nanking, sur la riviére de Kiang. Elle a Jurisdiction sur trois autres villes. L'autre dans le Suchuen, & a jurisdiction sur neuf villes. Celle-ci est fort marchande, & elle est au confluant du Kiang & du Mahu. Maty.

☞ SIVEN. s. m. Ville de la Chine, dans la province de Pékin, au département d'Iungping, huitiéme Métropole de la Province.

SIVERTOUN. s. m. Nom propre d'un bourg de l'Écosse méridionale. *Sivertonium.* Il est dans la Comté du Cuningham, environ à deux lieues d'Irwin, vers l'orient septentrional. Matt.

SIVIARD. Voyez Séveau.

SIVITA. s. f. Nom propre d'une petite île de la mer Ionienne. *Sybota.* Elle est près de l'Épire, & de la côte méridionale de l'île de Corfou. Maty.

☞ SIUL. s. m. Lac de la Chine, dans la province d'Iunnan. Ce lac renferme trois montagnes, qui y forment trois îles.

☞ SIUM. s. m. Panais aquatique. Plante dont la racine est semblable à celle du chou, fibreuse & ligneuse. Ses feuilles sont en ailes; croissent par paires sur la même côte, & se terminent d'une façon particuliére. Les pétales des fleurs sont divisés en deux. Ses semences sont rondelettes, sphériques & cannelées. Boerhaave en compte six espéces. Les feuilles de cette plante prises en aliment, cuites ou crues, brisent & chassent la pierre, provoquent les urines & les régles, hâtent la sortie du fœtus, & sont bienfaisantes dans la dysenterie. Dioscoride. *L. II. c.* 154.

SIVRAI. s. m. Nom de lieu. *Severiacum.* *Sivrai* est en Touraine. Valois, *Not. Gall. p.* 523.

SIURIGE. Voyez Sfâttorado.

SIWAS, SUVAS. s. m. Nom propre d'une ville Episcopale & capitale du Béglerbéglic de Siwas, en Natolie. *Sebastopolis*. Elle est considérable, & située au couchant de Saullia, dont elle est suffragante, & éloignée environ de vingt-trois lieues. Matt.

Le Béglerbéglic de Siwas, *Sebastia*, ou *Amasia Præfectura*. C'est un des Gouvernemens généraux de la Natolie, en Asie. Il est entre ceux de la Natolie propre, de Caramanie, de Marasche, d'Erzerum, de Trébisonde, & la mer Noire. Il renferme six Sangiscats ou Gouvernemens particuliers, & ses villes principales sont *Siwas*, capitale, Saullia, Tocat, Amasie & Semise. Ce Gouvernement est une grande partie de l'Amasie d'aujourd'hui & de l'ancienne Cappadoce. Matt.

SIWE. subst. m. Nom d'un Dieu des peuples de Germanie. *Siwus*, *Sivens*. Peut-être que ce mot vient de *sieg*, ou *sige*, victoire, & que ces peuples avoient fait une divinité de la Victoire, aussi-bien que les Romains. ☞ Il y avoit aussi la Déesse *Siwa*, qui étoit honorée des Hérules. On la représentoit nue, avec des cheveux pendans par derriére jusqu'aux jarrets, tenant en sa main droite une orange, & de la gauche, deux grappes de raisin avec leurs pampres. On l'a dite fille de Sitalcès, Roi des Goths, & femme d'Anthyrius, qui porta les armes sous Alexandre le Grand, & qui, de retour en Allemagne, bâtit la ville de Mecklebuurg.

S I X.

SIX. adj. & subst. Nombre primitif, composé de quatre & de deux unités, ou le double de trois. *Sex*. On le marque ainsi en chiffre Romain, VI. & en chiffre Arabe, 6. On joue maintenant au Piquet sans *six*; un *six* de cœur, de carreau; *six* cens, *six* mille, &c. La grande bête de l'Apocalypse a pour marque *six* cens soixante-*six*.

☞ Six. On dit quelquefois, *six* pour sixiéme. Charles *six*. Urbain *six*. Ac. Fa.

Ce mot vient du Latin *sex*, qui s'est formé du Grec ἕξ, en changeant, comme en beaucoup d'autres, l'esprit âpre en *s*, comme le Grec avoit changé le ש, ou *s*, des Hébreux en esprit âpre. Car ce mot vient originairement de l'hébreu שש, *Schesch*, *six*.

En termes de Musique *six* pour un, ou *six* un, marque une triple binaire de la premiére espéce, & de même *six* pour deux, *six* pour quatre, *six* pour huit, *six* pour seize, ou *six* deux, *six* quatre, *six* huit, *six* seize, marquent les autres espéces de triple binaire. Voyez Brossard, *p.* 184. *& suiv.*

SIXAIN. adj. m. Petite piéce de Poësie composée de six vers. *Exasticum*. Il y a aussi des Stances, ou des Odes composées de *sixains*, c'est à dire, de Couplets ou Strophes de six vers grands ou petits.

On appelle aussi un *sixain* de cartes, un paquet composé de six jeux de cartes. *Sextarius foliorum lusoriorum*.

☞ Sixain, se dit parmi les Marchands Merciers, des paquets composés de six demi-piéces de rouleau ou ruban de laine.

Sixain, en termes de Guerre, est une ordonnance de bataille, suivant laquelle ayant rangé six bataillons sur une ligne, on fait avancer le second & le cinquiéme pour l'arriére-garde, & le troisiéme & le quatriéme demeurent pour le corps de la bataille. *Sexagena*.

☞ SIXANTE pour SOIXANTE, s'est dit autrefois, comme il paroit par deux titres anciens de l'Abbaye de S. Urbain; l'un du mois de Décembre de l'an mil deux cens *sixante*-trois; l'autre du 13. de Janvier mille trois cens *sixante* & trois. On a dit depuis *sexante* qui est dans Nicot au mot *Soixante*; & enfin *soixante* qu'on prononce, & que quelques-uns écrivent *soissante*, & qui est le seul en usage aujourd'hui.

SIXÉNE. s. m. Nom de lieu, situé entre Sarragasse & Lérida, & où il y a un Monastére de Religieuses de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, fondé l'an 1188. par la Reine Blanche, fille d'Alphonse Roi de Castille, qui se disoit Empereur des Espagnes, & femme d'Alphonse II. Roi d'Arragon, surnommé le Chaste. P. Helyot, *T. II. C.* 14 *p.* 121.

SIXIÉME. adj. m. & f. Nombre ordinal, qui est un rang où il en voit cinq auparavant lui. *Sextus*. La *sixiéme* férie, le *sixiéme* mois. Voilà un écolier de la *sixiéme* Classe, ou absolument un *Sixiéme*.

Sixiéme, se dit au jeu de Piquet, quand on a une séquence ou six cartes de suite de même couleur. *Senarius numerus vel senio*. On l'appelle *majeure* ou *major*, quand elle commence par l'as; ou de Roi, de Dame, quand ces cartes sont les plus hautes. ☞ Autrefois la *sixiéme* de Valet, s'appelloit *sixiéme* basse, parce qu'il y avoit anciennement des six au Piquet, mais ils ont eté supprimés: la plus basse *sixiéme* est la *sixiéme* de Dame. On appelle aussi en Musique *sixiéme majeure* ou *mineure*, un intervalle de six tons.

Sixiéme, en Plain-chant se dit d'un ton. Notre *sixiéme* ton est à-peu-près l'hypolydien des Anciens. Voyez Ton.

Sixiéme. s. f. Terme de Musique, intervalle de Musique. Voyez Sixte, c'est la même chose.

☞ Sixiéme. C'est quelquefois un substantif absolu proportionnel. J'ai un *sixiéme* dans cette affaire, dans cette société, dans cette succession.

SIXIÉMEMENT. adv. En sixiéme lieu, le sixiéme point d'un discours. *Sextò*, *sexto loco*, *sextum*.

SIXTE. subst. masc. Nom propre d'homme. *Sixtus*. Cinq Papes ont porté le nom de *Sixte*. *Sixte-Quint* étoit de basse naissance; mais un homme né pour gouverner. On disoit de son temps qu'il falloit marier *Sixte V.* avec Élizabeth Reine d'Angleterre. La Bible de *Sixte V.* On appelle ainsi la correction de la Vulgate, faite par ordre de ce Pape, & à laquelle il avoit travaillé lui-même: elle fut imprimée en en 1589. l'année qui précéda sa mort arrivée en 1590. Il fit corriger & imprimer à Rome, la Bible des Septante, en 1586. C'est ce qu'on appelle la Bible Gréque de *Sixte V.* Il y a encore eu une correction de la Vulgate depuis; mais on n'a point touché aux Septante, dont la correction fut faite sur un beau & très-ancien manuscrit du Vatican. Nobilius y présidoit. Le P. Morin a fait réimprimer cette Bible à Paris, en 1628. & les Protestans même l'estiment, & en ont donné des éditions.

Sixte. Voyez Syxte.

Sixte. adj. m. & f. S'est dit autrefois pour sixiéme. Voyez la Coutume d'Angoumois. T. I. art. xii.

Sixte, en terme de Musique, *Sexta*, *Hexachordon*. C'est la seconde des consonances imparfaites, qui par conséquent souffre majorité & minorité, voilà pourquoi on en distingue de deux sortes. La premiére est nommée par les Grecs & les Latins *Hexachordon minus*, par les Italiens *Essachordo* ou *Sestaminore*, en François *Sixte* ou *sixiéme mineure*. Elle est composée diatoniquement de six degrés, d'où lui viennent les noms ci-dessus, & de cinq intervalles dont il y en a trois qui sont des tons, & deux qui sont des sémitons majeurs. Et chromatiquement de huit sémitons, dont il y en a 5 majeurs, & 3 mineurs. Elle tire sa forme ou son origine de la proportion sur-tri-patiente cinquiéme, comme de 8 à 5. La seconde est nommée par les Grecs & les Latins *Hexachordon majus*, par les Italiens *Essachora maggiore*, en François *sixte* ou *sixiéme majeure*. Elle est composée diatoniquement comme la mineure, de six degrés & de cinq intervalles, mais entre ces intervalles il y a quatre tons, & un sémiton majeur; & chromatiquement de 9 sémitons, dont il y en a cinq majeurs & 4 mineurs; par conséquent elle a un sémiton mineur plus que la *sixiéme mineure*. Elle tire son origine & sa forme de la proportion sur-bi-patiente trois, comme de 5 à 3.

Anciennement la *sixte* n'avoit qu'une réplique, qui étoit la 13[e]; mais dans le systême moderne, elle a pour triplique la 20[e], & pour quadriple, la 27[e], &c. Toutes ces répliques se marquent indifféremment dans la basse-continue par le chiffre 6, & même la 6[e]. mineure & la 6[e] majeure, quand elles se rencontrent telles naturellement, ne se marquent point autrement que par un simple 6. Mais si la *sixte* est mineure ou majeure par accident, on ajoûte au 6 quelque autre marque, comme on le peut voir dans Brossard.

Outre les deux espéces de *sixte* expliquées, qui toutes deux sont bonnes & consonantes, il y en a deux autres qui sont vitieuses & dissonantes. La premiére est la *sixte* diminuée, composée de 2 tons & 3 sémitons, ou de 7 sémitons, dont il y

il y en a 5 majeurs & 2 mineurs. La ſeconde eſt la *ſixte ſuperflue* compoſée de 4 tons, 1 ſémiton majeur, & un ſémiton mineur, d'où quelques-uns l'appellent pentatonon, parce qu'elle renferme cinq tons. Ces deux *ſixtes* étant toutes deux diſſonantes, on ne s'en doit jamais ſervir dans la mélodie, & très-rarement dans l'harmonie.

A l'égard des deux autres qui ſont conſonantes, il n'étoit permis autrefois d'en faire que deux ou trois contre la baſſe, encore falloit-il qu'elles fuſſent entremêlées de majeures & de mineures, & par degrés conjoints, &c. Mais maintenant il eſt permis d'en faire tant qu'on veut, auſſi bien que des tierces; les *ſixtes* n'étant, à le bien prendre, que des tierces renverſées. Mais on obſerve ordinairement que la premiére *ſixte* ſoit mineure, & la derniére majeure, d'où l'on monte à l'octave. Car dans l'harmonie la *ſixte majeure* demande naturellement de monter à l'octave, & la *ſixte mineure* au contraire demande naturellement de deſcendre à la quinte. Ce n'eſt pas qu'on n'en puiſſe uſer quelquefois autrement, mais c'eſt le mieux. Dans la mélodie ou dans la ſuite d'un chant on peut monter ou deſcendre, tant par dégrés conjoints, que disjoints, par intervalle de *ſixte mineure*, & ſouvent dans les expreſſions de triſteſſe ou de douleur, dans les exclamations, &c. cela fait un très bel effet. Mais il n'en eſt pas de même de la *ſixte majeure*, ſes deux extrémités ſont ſi difficiles à entonner, qu'on le met communément au nombre des ſauts ou des intervalles abſolument défendus dans la ſuite d'un chant. C'eſt encore un principe ſûr, qu'on n'eſt point cenſé demeurer dans ſon mode, à moins qu'on ne faſſe entendre, ſoit dans la baſſe, ſoit dans quelqu'une des parties ſupérieures, ou ce qui eſt encore mieux, dans pluſieurs parties à la fois, pluſieurs ou du moins une des chordes eſſentielles, ou naturelles, du mode. Faire autrement, c'eſt ſortir, ou déclarer qu'on veut ſortir hors du mode. C'eſt par cette raiſon que la *ſixte*, & ſouvent même la quinte ſuperflue ſont meilleures ſur la médiante d'un mode que la quinte juſte, à moins qu'on ne faſſe une cadence deſſus. Par la même raiſon la *ſixte majeure* eſt meilleure ſur la note qui ſuit immédiatement en montant la finale des modes mineurs, que la *ſixte mineure*; & la tierce mineure eſt meilleure ſur la note qui eſt immédiatement au-deſſus de la dominante des modes mineurs, que la tierce majeure. La *ſixte* triplée, eſt la même choſe que l'intervalle que nous nommons vingtiéme, & la *ſixte* quadruplée, c'eſt la même choſe que la vingt-ſeptiéme.

Sixte, *Sexte*. Six heures. Menus propos de Pierre Gringoire.

Pour t'envoyer vers l'heure de Sixte. Borel.

☞ Sixte. Jeu. Voyez Sizette.

S I Z.

SIZALISCA. ſubſt. fém. Nom propre d'une fort petite riviére de la Livadie, en Gréce. *Sizaliſca*, anciennement *Pliſtus*. Elle prend ſa ſource près des ruines de Delphes, & ſe décharge dans le Golfe de Salona, partie de celui de Lépante.

☞ SIZETTE. ſ. f. Jeu de cartes qui emprunte ſon nom de ce qu'on le joue à ſix, & ni plus ni moins, & de ce qu'on donne à chacun ſix cartes. Les ſix Joüeurs ſont diviſés en deux partis, dont chaque parti eſt de chacun trois. Chaque parti ſe choiſit un chef ſur les trois, & c'eſt lui qui gouverne ſon propre jeu & celui de ſes deux aſſociés. Les ſix Joüeurs ſont placés alternativement autour de la table, de façon qu'il n'y en a point deux d'un même parti à côté l'un de l'autre; en ſorte qu'ils ne ſçauroient ſe communiquer leur jeu en ſe le montrant. Mais celui qui gouverne peut dire à ſes aſſociés, ce qu'il veut, & leur demander de même. Le fin de ce jeu, eſt de pouvoir connoître par ſes interrogations, le jeu qu'ont ſes aſſociés, ſans que les parties oppoſées le puiſſent pénétrer, ni en profiter. Comme on donne toutes les 36 cartes, il ne reſte point de talon; mais celui qui donne les cartes, découvre la derniére qui lui vient, & c'eſt cette couleur qui eſt la triomphe. Lorſqu'on y joint les petites cartes, ce qui rend le jeu plus beau & plus ſçavant, il reſte un talon dont on tourne la premiére carte, qui fait la triomphe. Ce jeu a beaucoup de rapport à la Triomphe. Voyez-en les régles, & la maniére de le joüer dans l'Académie des Jeux.

☞ SIZUN. Île de France, ſur la côte de Bretagne, au Diocèſe de Quimper, à trois lieues de la terre-ferme.

S K A.

☞ SKAR. ſ. m. ou SKARA. ſ. f. Ville de Suéde dans la Weſtrogothie, environ à deux lieues au midi du lac Wener, à la droite de la riviére Lida.

S K E.

SKÉEN, SCHEN. ſubſt. maſc. Nom propre d'une petite ville du Gouvernement d'Aggérhus, en Norvége. *Skeena*, *Schena*. Elle eſt vers la manche de Danemarck, environ à quatre lieues de Tonsberg, vers le couchant. *Skéen* eſt conſidérable par ſes mines de fer & de cuivre. On y en découvrit une d'argent ſous le régne de Chriſtien IV. mais il faut qu'elle ſoit pauvre, puiſqu'on n'y travaille pas. Maty.

S K I.

SKIALFANDA. ſubſt. fém. Nom propre d'une riviére de l'Iſlande. *Skialfanda*. Elle coule dans la vallée de Bardardal, qui eſt la partie ſeptentrionale de l'île, & ſe décharge dans l'Océan. Maty.

☞ SKIPTON. ſ. m. Ville d'Angleterre, dans Yorkshire, ſur le chemin d'York à Londres, près de la riviére d'Ar.

S K O.

SKOFDE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Weſtrogothie, en Suéde. *Scofda*, *Skofda*. Elle eſt ſur la riviére de Tyda, à ſept lieues du lac Wener, & de la ville de Mariellad, vers le midi. Maty.

S K U.

SKUL. ſ. f. Nom propre d'une montagne de l'Angermanie, en Suéde. *Scula*, *Skula*. Elle eſt près du golfe de Bothnie, extrémement haute, droite & affreuſe, parce qu'elle ſemble menacer ruine. Maty.

S K Y.

SKYE. ſ. f. Nom propre d'une des îles Weſternes ou Ebudes. *Skia*, *Skianika*. Elle n'eſt ſéparée du Comté de Roſs en Ecoſſe, que par un canal d'un mille de large. On donne à cette île quarante-ſix lieues de circuit; le terroir en eſt bon, mais mal cultivé. Dunwegen & Dyingil en ſont les bourgs principaux. Maty.

S L A.

SLABODA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Moſcovie. *Slaboda*. Elle eſt dans le royaume de Caſan, au levant de la ville de ce nom, ſur le Kam, à l'endroit où cette riviere, quittant ſon cours vers le ſud, le prend vers le couchant. Maty.

SLABRE. ſ. f. Terme de Marine. Les *ſlabres* ſont de petites huches qui vont à la petite pêche du hareng. Aubin.

SLAGE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Poméranie Ducale. *Selaga*. Elle eſt dans la Wandalie ſur le Wipper, à trois lieues au-deſſus de Régenwalde. Maty.

☞ SLAGEL. ſ. m. Ville du Danemarck, dans l'île de Sélande, & le chef-lieu d'une préfecture à laquelle elle donne ſon nom.

SLAINE, SLANE. ſ. f. Nom propre d'un bourg de la Lagénie en Irlande. *Slania*, *Slana*. Il eſt dans le Comté d'Eaſt-Meath, ſur la Boyne, à trois lieues au-deſſus de Droghéda. Maty.

SLANKOW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Haute Pologne. *Slancovia*. Ce lieu a des mines de plomb & d'argent, & il eſt ſitué dans le Palatinat de Cracovie, à douze lieues de la ville de ce nom, vers les confins de la Siléſie. Maty.

SLANY, SCHLANI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville capitale d'un Cercle qui porte ſon nom. *Slania*. Elle eſt dans la Bohême propre, à ſix lieues de Prague, vers le couchant. MATY.

SLAUKOW, SLAUKAU. Voyez AUSTERLITZ.

SLAYNE, SLANE. ſ. f. Nom propre d'une riviere de la Lagénie, en Irlande. *Slayana*, *Slana*, anciennement *Modonus fluvius*. Elle naît dans le Comté de Wicklo, traverſe ceux de Caterlagh & de Wexford, & ſe décharge dans la mer d'Irlande à Wexford, après avoir baigné Fernes & quelques autres lieux moins conſidérables. Sanſon nomme cette riviere Urrin dans ſa carte particuliere d'Irlande. MATY.

S L E.

SLÉE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt une machine avec laquelle les Hollandois tirent à terre un vaiſſeau de quelque grandeur qu'il ſoit. Elle eſt compoſée d'une planche de la largeur d'environ un pied & demi, & de la longueur de la quille d'un vaiſſeau d'une moyenne grandeur, un peu élevée par derriere & un peu creuſe au milieu, en ſorte que les côtés s'élevent en talus; ces côtés ont des trous pour recevoir des chevilles, le reſte eſt tout uni. Il y a auſſi par derriere un crochet pour tenir une crampe avec une chaîne de fer qui eſt attachée à une petite machine, où il y a un certain nombre de poulies. AUBIN.

SLÉGO, SLEIGO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Connacie en Irlande. *Slegum*. Elle eſt capitale du Comté de *Slégo*, & ſituée ſur un golfe de même nom, où elle a un port fort commode & fort fréquenté, à cauſe de la quantité des laines qu'on en tire. MATY.

Comté de SLÉGO. *Slegenſis Comitatus*. C'eſt une contrée de la Connacie, en Irlande. Elle eſt entre les Comtés de Mayo, de Roſcomen & de Letrim, l'Ultonie & l'Océan occidental. Il n'y a rien de conſidérable que *Slego* ſa capitale. MATY.

SLESTAT. ſ. m. Voyez SCHELESTAT.

SLESWICK. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale du Duché de *Sleſwick*, & ſituée ſur la riviere de Sley, à cinq lieues de Rendsbourg, du côté du nord. *Sleſwick* a un Evêché, qui fut ſupprimé par Frideric II. Roi de Danemarck l'an 1556. Elle appartient au Duc de Holſtein-Gottorp, qui fait ſa réſidence à la forteresſe de Gotrorp, ſituée dans un petit lac, près de cette ville. On prend la ville de *Sleſwick* pour l'ancienne *Heideba*. MATY.

SLESWICK, le Duché de *Sleſwick*. Voyez JUTLAND méridional.

SLEY. ſ. m. Nom propre d'une riviere du Duché de Sleſwick. *Slia*. Elle baigne la ville de Sleſwick, & ſe décharge dans la mer Baltique. Cette riviere a donné le nom à la ville de Sleſwick; elle eſt profonde & large, quoique ſon cours ne ſoit pas long. MATY.

S L I.

SLIUMO. Vieux adverbe. Dès auſſi-tôt. BOREL. *Statim*, *conſeſtim*, *illicò*.

S L O.

SLONIM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec Chatellenie. *Slonima*. Elle eſt dans le Palatinat de Novogrodeck, en Lithuanie, ſur la riviere de Sézara, & à treize lieues de Novogrodeck, vers le midi. *Slonim* a quelques petites fortifications, avec un château pour ſa défenſe. MATY.

☞ SLOOP. ſ. m. en Anglois ſignifie une chaloupe. C'eſt la même choſe que nos corvettes, & elles ſervent au même uſage; c'eſt encore la même choſe pour la force du bâtiment; ainſi comme tout ce qui eſt au-deſſous de 20 canons eſt *ſloop* en Angleterre, tout ce qui eſt au-deſſous de 20 canons, eſt corvette en France.

SLOOTEN, SLOTEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies. *Slota*. *Slotenum*. Elle eſt ſur un lac qui porte ſon nom, dans le Weſtergoe, en Friſe, à une lieue de Zuiderzée & à trois lieues de Séneck, du côté du midi. MATY.

S L U.

SLUCZK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ſituée ſur une riviere de même nom, & capitale d'un Duché conſidérable. *Slucum*. Elle eſt dans le Palatinat de Novogrodeck, en Lithuanie, environ à vingt lieues de la ville de Minsk, du côté du ſud. Conſtantin, Duc d'Oſtrog, rendit cette ville célebre par trois batailles rangées qu'il y gagna contre les Tartares ſous le regne de Sigiſmond I. MATY.

S M A.

SMALANDE. ſ. f. Nom propre d'une province du royaume de Suede. *Smolandia*. Elle eſt bornée au midi par le Blecking & par le Schonen; au couchant par la Hollande; au nord par la Weſtrogothie & par l'Oſtrogothie; & au levant par la mer Baltique. Cette province peut avoir quarante lieues du couchant au levant, & vingt-cinq ou trente du nord au ſud, le long de la côte. Ses villes principales ſont Calmar capitale, Wexſio, Jénékoping, Ekéſio & Weſterwick. MATY.

SMALCALDE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ſituée ſur une riviere de même nom. *Smalcalda*. Elle eſt dans le Comté d'Henneberg, en Franconie, à ſix lieues d'Iſenac, vers le midi. Cette ville appartient au Landgrave de Heſſe-Caſſel, & elle eſt célebre par la confédération que les Proteſtans d'Allemagne y firent au mois de Décembre 1530. pour la défenſe de leur prétendue Religion. C'eſt ce qu'on appelle la Ligue de *Smalcalde*, qui ne fut pas heureuſe aux Proteſtans; car après cette Ligue ayant pris les armes, ils furent battus par tout, l'Electeur de Saxe & le Landgrave de Heſſe furent pris, & la nouvelle Religion fort ébranlée.

☞ SMALEKEN. ſ. m. Sorte de petite étoffe qui ſe fabrique à Harlem.

☞ SMARAGDIN. adj. c'eſt-à-dire, de couleur verte ou d'émeraude. On ne ſe ſert guère de ce terme que pour parler du Phoſphore brûlant de M. *Kunkel*, qu'on appelle Phoſphore *ſmaragdin*, parce que ſa couleur eſt verte ou bleue.

SMARAGDOPRASE. ſ. m. Sorte de pierre précieuſe qui tient le milieu entre l'émeraude & la prême d'émeraude. *Smaragdopraſus*. Elle eſt verte, & l'on y remarque un peu plus de jaune que dans l'émeraude, mais l'on n'y en remarque point autant que dans la prême d'émeraude; elle eſt auſſi preſque opaque, & rarement tranſparente. Quelques-uns la tiennent pour une émeraude fauſſe, & d'autres pour une eſpéce de pierre néphrétique, dont on dit qu'elle a les qualités.

Ce mot vient de *ſmaragdus*, *émeraude*, & de *praſius*, *prême d'émeraude*.

S M E.

SMECTIN. ſ. m. Eſpéce de terre glaiſe, fort gluante, luiſante & peſante, tantôt jaunâtre & tantôt noirâtre. Elle fait le même effet que le ſavon, d'où vient qu'on l'appelle en Latin *terra ſaponaria*. Les Cardeurs de laine s'en ſervent fort en Angleterre, ils l'appellent *ſoletard*.

S M I.

☞ SMIHEL. ſ. m. Ville des Etats du Turc, en Europe; dans la Beſſarabie, ſur la bouche la plus ſeptentrionale du Danube.

SMILAX. ſ. m. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges longues, roides, ſarmenteuſes, rampantes, épineuſes, garnies de mains qui s'entortillent contre les plantes voiſines. Ses feuilles naiſſent ſeules de diſtance en diſtance, ſemblables à celles du ſceau de Notre-Dame, mais beaucoup plus groſſes, roides, nerveuſes, épineuſes, tantôt amples & vertes, tantôt plus étroites, & parſemées de taches blanches. Ses fleurs ſont en grappe, petites, odorantes, compoſées chacune de ſix feuilles diſpoſées en étoiles. Il leur ſuccede des fruits ronds, mous, qui deviennent rouges en mûriſſant, & qui renferment chacun une, ou deux, ou trois ſemences, rondes, liſſes, de couleur rouge-brune en-dehors, blanche en-dedans. Sa racine a des fibres menues & blanches, qui ſerpentent ſous la terre au long & au large. En Latin, *Smilax aſpera fructu rubente*. C. BAUH. Cette plante eſt ſudorifique, propre pour les douleurs de jointures. Il y a quelques autres eſpéces de *ſmilax*.

SMILAX, se dit aussi du grand & du petit liseron : le premier est appellé *grand smilax lisse*, & le second *petit smilax lisse*. Il se dit encore de quelques espéces de haricot, qu'on nomme *Smilax des jardins*, *Smilax hortensis*.

SMILLE. s. f. Terme de Maçonnerie. C'est un marteau qui sert à piquer le mucllon ou le grais. *Acutus utrinque malleus*. On appelle *moellon esmillé*, ou *smillé*, quand il est ainsi travaillé, ou piqué avec la *smille*.

SMILLER. v. act. Piquer du grais avec la *smille*. On dit aussi *esmiller*. *Malleo utrinque acuto aptare*. On dit du moellon ou du grais *smillé*, pour dire, piqué. Plusieurs Ouvriers disent par corruption *echemille*. Felibien.

SMINTHEE. subst. m. Surnom d'Apollon. *Smintheus*. Ce nom vient du Grec σμίνθος, un rat, & l'on rapporte en deux manieres différentes la raison qui le fit donner à ce Dieu. La premiere est qu'il y avoit dans la ville de Chryse en Mysie un Prêtre d'Apollon nommé Crinès; que ce Dieu irrité contre lui, je ne sçai pourquoi, envoye des rats qui désolerent toutes ses campagnes. Crinès appaisa le Dieu, qui vint lui-même pour lui donner secours. Il alla loger chez le Pasteur de Crinès, il lui découvrit qui il étoit, pourquoi il venoit, tua à coups de fléches tous les rats, & lui ordonna d'aller rendre compte à son maître de tout ceci. Crinès averti par son Pasteur, bâtit un temple à son libérateur, & lui donna le surnom de *Sminthée*. Clément Alexandrin dans son Exhortation aux Grecs, raconte la chose autrement. Les Crétois, dit-il, voulant conduire une colonie quelque part, consulterent l'oracle d'Apollon, qui leur répondit de placer leur colonie dans le lieu où ceux qui seroient nés de la terre s'opposeroient à eux. Etant venus dans l'Hellespont, la nuit les rats mangerent les cordes de leurs arcs. Ils crurent que c'étoit là ce que vouloit dire l'oracle, & bâtirent une ville qu'ils nommerent Sminthie.

S M O.

SMOLENSKO. s. m. Nom propre d'une ville de Moscovie, capitale du Duché qui porte son nom, & située sur le Boristhene, à onze lieues de la ville de Mscislaw, du côté du nord. *Smolenscum*. *Smolensko* est une assez grande ville, Archiépiscopale, forte par sa situation au milieu des bois & des montagnes, presque inaccessible, entourée d'une muraille large de six coudées, flanquée de tours, & défendue par une bonne citadelle, qui commande à la ville & à toute la campagne voisine. On appelle cette ville la pomme de discorde, entre les Polonois & les Moscovites, parce que ces deux nations se sont plusieurs fois fait la guerre pour se l'enlever. Les Moscovites la prirent apres un long siége l'an 1654. & ils la possedent encore. Maty.

Le Duché de Smolensko. *Smolenscensis Ducatus*. Province de la Moscovie. Elle est entre celles de Bielski, de Reskow, de Moskow, de Worotin, de Novogrod Sewierski, & la Lithuanie. C'est un pays de montagnes & de forêts. Ses lieux principaux sont *Smolensko* capitale, Drogabusa & Démétriowits. Maty.

S M Y.

SMYRNE. s. f. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Asie. *Smyrna*. Elle est dans la Natolie, près de l'embouchure du Sarabat, dans le golfe de *Smyrne*, à treize lieues d'Ephese du côté du nord. Cette ville est fort ancienne & assez grande, quoiqu'il paroisse par ses ruines qu'elle l'a été beaucoup davantage. Elle est bâtie en partie sur une colline, & en partie le long de la côte, étant défendue par un ancien château, & par deux citadelles nouvelles. Elle est une des villes les plus marchandes de la mer Méditerranée, & fort peuplée de Turcs & de Grecs: on y voit aussi une grande quantité d'Arméniens & de Juifs, & quelques Italiens, François, Anglois & Hollandois, & tous ces différens peuples y ont l'exercice libre de leur Religion. *Smyrne* est une des sept villes de l'Asie mineure auxquelles S. Jean écrivit l'ordre de Jesus-Christ, *Apoc.* II. Elle a été fort endommagée par un tremblement de terre, le dixieme Juin 1688 Maty. Ceux des Achéens qui descendoient d'Æolus fils d'Hellen & petit-fils de Deucalion, & que l'on chassa de Lacédémone, se retirerent d'abord en Thrace, sous le commandement de Penthile, & après sa mort allerent s'établir dans le canton de l'Asie mineure, qu'ils appellerent Æolide, où ils fonderent *Smyrne* & onze autres colonies. Tournas. *Smyrne* fut autrefois chez les Grecs & chez les premiers Chrétiens, l'une des plus célebres villes de l'Asie mineure; aujourd'hui elle retient encore quelque petit éclat de son ancienne splendeur. Du Loir, *p.* 12. Les Anciens disent que Tantale fils de Jupiter, ou les Athéniens, ou les Amazones l'ont bâtie. Hérodote dit tantôt que les Cuméens sont les premiers fondateurs de *Smyrne*, tantôt que ce furent les Colophoniens, & tantôt il dit seulement que ceux-ci s'y étant retirés, après avoir été chassés de leurs maisons, ils s'en saisirent par surprise, tandis que les Smyrnéens en étoient sortis pour solenniser la fete de Bacchus. Strabon rapporte qu'elle fut bâtie par les habitans d'un quartier d'Ephese qui portoit le nom de l'Amazone Smyrna. Après avoir été ruinée par les Lydiens, elle fut plus de 300 ans comme un village, jusqu'au temps d'Antigonus & de Lysimachus successeurs d'Alexandre. Du Loir décrit *Smyrne* dans sa premiere Lettre, p. 12. & suiv. *Smyrne* est la plus belle porte par où l'on puisse entrer dans l'Orient, bâtie au fond d'une baie capable de contenir la plus grande armée navale du monde. Tournef. *Voyage*, *p.* 495. *Smyrne* est une des plus grandes & des plus riches villes du Levant. On compte 15000 Turcs dans cette ville, 10000 Grecs, 1800 Juifs, 200 Arméniens, autant de Francs. Les Turcs y ont 19 Mosquées, les Grecs deux Eglises, les Juifs huit Synagogues, les Arméniens une Eglise, & les Latins trois Couvens de Religieux. L'Evêque Latin n'a que cent écus Romains de rente; celui des Grecs a 1500 piastres; celui des Arméniens, quelques aumônes que l'on amasse les Fêtes & les Dimanches, & que l'on fait monter à six ou sept bourses par an. La situation de *Smyrne* est admirable. La ville s'étend tout le long de la Marine, au pied d'une colline qui domine le port. Les rues y sont mieux percées, mieux pavées, & les maisons mieux bâties que dans les autres villes de Terre ferme. La rue des Francs qui est le plus bel endroit de *Smyrne*, règne tout le long du port. *Smyrne* est placée au centre du commerce du Levant à 28 journées de Constantinople par terre, & à 400 milles par eau à 25 journées d'Alep par caravannes, à six journées de Cogna, à sept de Cutaye, & à six journées de Satalie. Idem. ☞ La ville est étendue dans la plaine, le long du rivage du port qui est petit, & qui est commandé d'un château qui le ferme. Les vaisseaux étrangers n'y entrent point, & jettent l'ancre le long de la plage où sont les maisons des Consuls & des Marchands étrangers. Du Loir, *p.* 15. L'amphithéatre s'y voit encore aujourd'hui. Il est pris dans la montagne. Sa figure est en demi-cercle, & peut avoir cent pieds de diamétre. Au haut des degrés qui sont tout entiers, sont encore les niches & les siéges des Magistrats. Les fondemens de ses anciennes murailles sont de pierres dures & fines comme marbre, & extrêmement grosses. On n'y voit plus qu'un temple à un mille de la ville, qui étoit autrefois dédié à Janus. La figure de ce temple est quarrée; sa voûte est faite de pierres aussi grosses que celles de ses murailles, sans aucun ciment, & quoiqu'il y en ait quelques unes de tombées, elles se soutiennent si bien, que le reste ne laisse pas de tenir. Du Loir *p.* 14. 15. Il s'y fait un grand trafic entre les Marchands d'Arménie, de Perse & les nôtres. Id. *p.* 16. Les brûlantes chaleurs de l'été, qui y seroient insupportables, sont agréablement tempérées par un vent qu'ils appellent Lamboad, & qui souffle tous les jours du côté du septentrion depuis l'équinoxe de Mars jusqu'à celui de Septembre, & depuis les neuf heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. S'il y neige, ce n'est que sur les montagnes voisines. Il n'y pleut guère qu'en automne & en hiver, mais d'une pluie plus chaude que froide, dont le ciel semble s'épuiser durant ce temps-là pour ne pas troubler apres la sérénité de l'air. La violente ardeur des rayons du soleil ne sert qu'à donner une maturité si parfaite aux fruits, que leur quantité & leur qualité n'est pas moins innocente dans le manger, que le goût en est délicieux. Toutes les viandes y sont à grand prix & très-bonnes, & sur-tout les becafigues qui, com-

me

me je croi, sont les véritables ortolans. Il y en a une si grande quantité, qu'en une aprés-dînée, aux environs de la ville, j'en ai tué deux douzaines sur les térébinthes, dont ils aiment particuliérement le fruit, qui est comme une grappe de raisin. Le vin qui est l'ame des bonnes tables, n'est pas moins exquis & précieux en ce lieu que les viandes y sont délicates. Ce pays produit des seps de vignes, dont les Capucins ont une treille, qui rapporte du raisin sept fois l'année. La beauté & la fertilité du lieu sont admirables. Les environs de la ville sont couverts de platanes, & il y en a peu dont le pied ne soit arrosé d'une fontaine. Il croît près de *Smyrne* une plante considérable pour sa rareté & sa figure. Je n'en ai vû qu'auprès des murs des jardins qui tiennent à la ville. Sa racine pousse des brins pareils à ceux d'un violier, qui ont un bouton fait comme une croix de Chevalier de Malte, dont le milieu est une petite fleur rouge, qui paroît comme un rubis enchassé dans une tête de poinçon émaillé de verd. Du Loir. *p.* 17. *Smyrne* est à 44 d. 59 m. 45 s. de longitude, & à 38 d. 28 m. de latitude. Acad. des Sciences.

Le golfe de Smyrne. *Smyrnaeus fluvius*, anciennement *Æolium mare*. Ce golfe est une partie de l'Archipel. Il est entre les Iles de Scio & de Metelin, & la côte de la Natolie vers les villes de Fochia, de Pergame & de *Smyrne*, dont il prend son nom. On voit dans ce golfe près de la ville de *Smyrne* la petite Ile de *Smyrne*, que les Anciens appelloient Pystira. Matt.

S N E.

SNÊECK. s. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies. *Snecum*. Elle est ancienne, & située dans le Westergoe en Frise, sur le lac de *Snéecke*, environ à trois lieues de Franeker, vers le midi. Matt.

☞ SNEIRNE. s. f. Ville de Perse à trois journées d'Amadan, sur la route de Ninive à Ispahan.

☞ SNELLIUS & FURNERIUS. C'est le nom d'une des taches de la Lune, ou plutôt ce sont deux taches fort voisines; ce qui fait que les Astronomes les joignent ensemble, *Snellius & Furnerius* sont au nombre 37 du Catalogue du P. Riccioli.

S N Y.

SNYATIN. s. m. Nom propre d'une petite ville de la Russie rouge en Pologne. *Sniatinum*. Elle est capitale de la Pokutie, & située sur le Pruth, aux confins de la Moldavie, & à dix-huit lieues de la ville d'Halitz, vers l'orient méridional. Matt.

S O.

SO. Vieux adv. C'est-à-dire, Ainsi. Borel. *Sic, ita.*

S O B.

SOBA. s. f. Nom propre d'une ville capitale de la contrée appellée Émath. *Soba*. Le P. Lubin conjecture que c'étoit peut être la même ville que Hoba. *Soba* étoit la capitale du Royaume d'Adarazer, & elle donnoit son nom à une partie de la Syrie, qu'on nommoit Syrie de *Soba*. Selon quelques Auteurs, *Soba* se trouve renfermée dans la Tribu de Manassé.

☞ SOBARMAH, ou SOBORMAH. s. m. Nom d'une grande île de la mer de la Chine, autour de laquelle il y en a plusieurs autres qui ne sont point habitées.

SOBERNHEIM. s. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat du Rhin. *Sobernhemum*. Elle est sur la Nahe, à trois lieues au-dessus de Creutzenach. Matt.

SOBRARBE. subst. fém. Nom propre d'une contrée du Royaume d'Arragon en Espagne. *Sobrarbia, Subrarbia, Subrarbium*. Elle est au pied des Pyrénées, au septentrion de la ville de Balbastro. Ainsi elle est capitale de la *Sobrarbe*, qui a eu autrefois le titre de Royaume. Matt.

SOBRE. adj. m. & f. Tempérant; qui boit & mange modérément, médiocrement, qui ne fait point d'excès. *Continens, temperans, parcus, sobrius*. Les gens *sobres* sont plus sains, vivent plus long-temps que les autres. Pour être débauché comme Épicure, il falloit être aussi *sobre* que Zénon. S. Evr. Épicure a expliqué lui-même combien sa volupté étoit *sobre* & séche, & a banni les corrupteurs de sa sage volupté. Id.

Quelques-uns dérivent ce mot de *bria*, qui étoit une petite mesure des Anciens, & pensent qu'on a dit *sobrius, quasi sub bria constitutus*.

Sobre, se dit aussi par extension des gens discrets, qui parlent peu, & fort à propos; en style concis. *Discretus, moderatus*. Les Lacédémoniens étoient des peuples *sobres* en paroles, qui n'avoient point d'intempérance de langue. On ne sçait pas être *sobre dans* la recherche du beau. On ignore l'art de s'arrêter tout court en deçà des ornemens ambitieux. Fénel. Il y a un examen soumis, *sobre* & modeste, que personne ne desaprouve. Péliss.

De Sobre. Vieille phrase adverbiale. De reste. *Coquillard*. Borel. Il vient de l'Italien *de* & *sopra*, ou *de* & *super*. Ce qui est par-dessus, ce qui reste d'une chose.

SOBREMENT. adverbe. D'une maniére sobre; avec tempérance, avec modération. *Sobriè, moderatè, parcè*. Les Hermites vivoient fort *sobrement*, d'herbes, de légumes.

Sobrement, au figuré, signifie, Avec retenue, discrétement. *Discretè, moderatè*. Les affaires d'état sont délicates, il en faut parler *sobrement*. Cet Avocat avoit charge d'invectiver contre sa partie; mais il en a usé fort *sobrement*. Il faut employer *sobrement* les proverbes. Il faut raisonner *sobrement* sur ces matiéres, & n'aller guère au-delà de ce qui nous est révélé. Pelisson.

☞ SOBREVESTE, ou SOUBREVESTE. s. f. La *Soubreveste* fait partie de l'habillement des Mousquetaires. Ce fut en 1688. que le Roi ordonna les *soubrevestes*, qui sont comme des juste-au-corps sans manches. Elles sont bleues & galonnées comme les casaques. Elles ont une croix devant, & une derriere, qui sont de velours blanc, bordées d'un galon d'argent. Les fleurs de lis aux angles de la croix sont de même. Le devant & le derriére des *soubrevestes* s'accrochent au côtés par des agraffes. Non-seulement les Mousquetaires, mais encore les Sous-Brigadiers, les Brigadiers & les Maréchaux des logis, portent la *soubreveste*. Il n'y a que les Officiers supérieurs qui ne la portent point. Le Roi fournit la casaque & la *soubreveste*; & on rend l'une & l'autre quand on quitte la Compagnie. *Le P. Daniel, Hist. de la Milice Françoise, T. II. p.* 223.-224. Tous les Caravanistes attendoient le Grand-Maître, en *soubreveste*, & le fusil sur l'épaule. *Merc. de Sept.* 1724. *p.* 1907.

Soubreveste, vient des deux mots latins *supra* & *vestis*, ou plûtôt de l'Italien *sopra*, & du Latin *vestis*. Il s'est formé de deux mots Italiens *sopra veste*, sur l'habit.

SOBRIÉTÉ. s. f. Tempérance, modération; vertu par laquelle on s'abstient de boire & de manger au-delà du nécessaire. *Sobrietas, temperantia, modestia, frugalitas*. Vivre dans une grande *sobriété*. Épicure vouloit que la *sobriété* fût une œconomie de l'appétit. S. Evr. Cette austére *sobriété* dont on fait tant d'honneur aux anciens Romains, étoit une vertu que l'indigence rendoit nécessaire. Id.

Sobriété, s'employe aussi figurément, & signifie, Discrétion, sagesse, modération. *Moderatio, temperantia, discretio*. L'Apôtre ne défend pas d'être capable & habile, il veut seulement qu'on le soit avec une sainte *sobriété*. Pélisson.

> *La parfaite raison fuit toute extrémité,*
> *Et veut que l'on soit sage avec* sobriété. Mol.

SOBRIQUET. subst. masc. Sorte de surnom, épithéte burlesque qu'on donne à quelqu'un le plus souvent en dérision de quelque chose qu'il a dite ou faite mal-à-propos, ou de quelque défaut personnel. *Scomma*. Les habitans des petites villes sont sujets à se donner des *sobriquets* les uns aux autres. Il y a bien des noms de famille qui viennent de *sobriquets*. Les Affranchis prenoient le nom & le prénom de leurs Maîtres, après lesquels en troisiéme lieu ils ajoûtoient le nom ou *sobriquet* qu'il avoient eu étant esclaves. Mém. de Trév.

SOC.

SOC. s. m. Instrument, grosse piéce de fer pointue, qui sait la principale partie de la charrue, qui sert à ouvrir & à fendre la terre quand on laboure. *Vomer*. Ce Noble est réduit au *soc* & à la charrue, c'est-à-dire, à labourer lui-même ses terres. La Mothe le Vayer dans son Dialogue d'Orasius Tubéro, dit qu'on a vû des peuples prêts à se soulever contre leurs Maîtres, parce qu'au lieu de *socs* de bois dont ils se servoient pour le labourage, on leur en avoit fait prendre de fer.

Ce mot vient du Latin *sulcus*, qui est l'ouvrage du *soc*. Ménage. On dit aussi dans la basse Latinité *soccus*. Mais ce mot est ancien & du langage Celtique & Bas-Breton, & a passé tout pur dans notre langue.

SOC. Voyez Socque.

SOCCOLAN. s. m. Nom que l'on donne aux Religieux de l'Ordre de S. François d'une Réforme particuliére. *Soccolanus*. Les Freres Mineurs de l'Observance appellés *Soccolans*, Observantins & Cordeliers. P. Hélyot. T. VII. p. 71. Cette Réforme avoit été projettée par Jean des Vallées & Gentil de Spoléte; & n'avoit pas réussi. Le P. Paulet de Foligni la renouvella en 1368. & l'exécuta. Ce fut dans l'Hermitage de Druliane situé dans un lieu désert entre Fuligni & Camérino. Vers la fin du XIVe. siécle on commença à distinguer les Religieux de l'ordre de S. François par quatre noms différens; sçavoir des Conventuels, des Freres des Hermitages, des Freres de la famille, & des Freres de l'Observance. Il est vrai que depuis le Pape Innocent IV. on appelloit Conventuels tous ceux qui vivoient en Communautés; mais après les Réformes qui se firent depuis, on donna principalement le nom de Conventuels à ceux qui suivoient le relâchement qui s'étoit introduit dans l'Ordre. Les Freres des Hermitages étoient ceux qui vivoient dans de petits Couvents & dans des lieux solitaires, & ce nom fut toujours donné aux disciples de F. Paulet, jusqu'à ce qu'ayant réformé les grands Couvents, on leur donna le nom de Freres de l'Observance; & enfin on appella Freres de la Famille tous ceux qui entreprenoient une nouvelle façon de vie, comme s'ils eussent fait une famille particuliére. Les Généraux & les Provinciaux donnoient ce nom à Frere Paulet en lui écrivant. Quand au nom de *Soccolan*, le Frere Paulet ayant vû que les gens rustiques qui vivoient dans les montagnes de l'Hermitage qu'il habitoit, portoient des socques ou sandales de bois, il apprit d'eux à en porter. Sa Réforme s'étant étendue, l'usage en devint commun dans plusieurs Provinces; & c'est pour cela que les Religieux de sa Réforme furent appellés *Soccolanti*, qui veut dire *Porte-Socque*. Voyez le P. Hélyot, T. VII. c. IX.

☞ SOCHEU. s. m. Cité de la Chine dans la Province de Xensi, où elle a le rang de premiére Militaire.

SOCHO. subst. masc. Nom propre de deux villes de la Terre-sainte. La premiere étoit dans la Tribu de Juda, *Jos.* XV. 35. 48. & sur une montagne. Sanson l'a confondue mal-à-propos avec Adulla ou Odolla. Elle étoit à trois lieues d'Azecha & de Macéda. L'autre étoit dans la Tribu de Benjamin, vers les confins de celle d'Ephraim, c'est-à-dire, au nord.

SOCHOTH, ou SOCOTH. s. f. Nom d'une ville de la Terre-sainte. *Sochote*. Elle étoit à l'orient du Jourdain, dans la Tribu de Gad. *Jos.* XIII. 27. Il y en avoit une autre de même nom dans la Tribu de Juda. *Jos.* XV. 48 C'étoit encore le nom d'un lieu d'Égypte, près l'isthme de Suèz, où les Israelites firent leur second campement, entre Ramessès & Étham.

SOCIABLE. adj. m. & f. Qui cherche naturellement la compagnie, qui est né pour vivre en compagnie. L'homme est le seul animal *sociable* de sa nature, & qui cherche à faire des liaisons avec les autres, pour s'entre-secourir. L'homme est tellement né pour être *sociable*, que cette qualité n'est pas moins attachée à son essence, que celle de raisonnable. S. Evr. ☞ Rien de plus *sociable* que l'homme, dit S. Jean Chrysostome, quand il use de sa raison; mais dès qu'il l'oublie, rien de plus opposé à la paix, ni de plus sujet aux dissensions & aux discordes. Bourd. *Exhort T. I. p.* 233.

Sociable, se dit aussi de celui qui aime la compagnie, & avec qui il est aisé de vivre, qui est d'un naturel doux & disposé à vivre en compagnie. *Sociabilis*. Il y a des gens doux & *sociables*. Il y en a de farouches & de bourrus, qui ne sont point *sociables*, qui ne peuvent vivre, ni s'accommoder avec personne. En Hollande les femmes sont assez *sociables* pour faire l'amusement d'un honnête-homme, & trop peu animées pour en troubler le repos. S. Evr. Il faut une vertu douce & *sociable*, pour engager les cœurs bien faits. M. Scud.

SOCIABLEMENT. adv. D'une maniére douce & sociable. *Modo sociabili*. L'homme prétend être né pour vivre *sociablement*. On doute de l'usage de ce mot.

☞ SOCIAL, ale. adj. De la société. Les Romains avoient porté dans toutes les parties de la terre, avec leurs armes & leurs conquêtes, la terreur, l'esclavage & la désolation. La meilleure doctrine qu'on pût prêcher alors étoit la charité universelle, pour arrêter les progrès de l'ambition, de l'avarice & de la luxure, qui avoient ruiné la justice, la liberté & les autres vertus *sociales*; & qui ne tiroient leur source que d'un excès d'amour pour la patrie. *Le Pour & Contre, T. VI. p.* 135. ☞ La guerre *Sociale* commença l'an de Rome 661. La guerre *Sociale* fut très-sanglante. La passion qu'avoient les Alliés, de devenir Citoyens Romains, fut l'origine de la guerre *Sociale*. *Bellum Sociale*.

☞ SOCIER. v. n. du Latin *sociare*. Faire société avec quelqu'un, le fréquenter. Vous ne verrez jamais les Moines *socier* qu'avec de petits esprits, ou des femmelettes; parce que ce n'est qu'avec ces gens-là qu'ils font, ce qu'ils appellent leurs bons coups. *Hist. de D. Ranuto d'Alétés, T. I. p.* 24.

SOCIÉTÉ. subst. fém. Assemblage de plusieurs hommes dans un lieu pour s'entre-secourir dans les besoins. *Societas, consociatio*. Les Sauvages ne vivent point en *société*. Les hommes ont fait des lois sévères contre ceux qui troublent la *société* civile. La *société* humaine n'est bien souvent qu'une troupe de gens mal satisfaits les uns des autres, & qui ne sont unis que par leur intérêt. Nic. Les hommes ne se sont assemblés en *société*, que pour les commodités temporelles, & pour s'en assûrer la possession par les forces réunies de la République. S. Evr. Afin que la *société* subsiste, il est absolument nécessaire que les hommes s'aiment & se respectent les uns les autres Nic.

Société, signifie encore, Commerce civile du monde; liaison. *Commercium, associatio*. Le véritable esprit du monde a trouvé l'art d'introduire une certaine civilité familiére, qui rend la *société* commode & agréable. S. Evr. Sans la sincérité, la *société* civile est une espéce de brigandage. Bell. La *société* est un commerce de mensonges officieux, & l'on s'y fait une politesse de tromper, & un plaisir d'être trompé. Fléc. Les vices servent autant que les vertus à lier & à entretenir la *société*. M. Esp. Il est temps de nous tirer de la *société*, quand nous ne pouvons plus y rien apporter du nôtre. Mont. La complaisance est l'ame de la *société*: c'est ce qui en fait l'agrément. Bell.

Société, dans un sens plus resserré, signifie, Union, amitié. *Unio, consensio, concordia*. Nous vivions dans une étroite *société*, quand la jalousie nous divisa. Pourquoi rompre une si agréable *société*?

Société, est aussi une liaison particuliére de quelques personnes, formée ou par intérêt, ou pour vivre réguliérement. *Associatio, consociatio*. Les Traitans font ensemble des *sociétés*, des traités. Les Religieux font des *sociétés*, des Congrégations pour vivre réguliérement & en commun. Bien des gens appellent les Jésuites, les Peres de la *Société* de Jesus; mais les Jésuites disent de la Compagnie de Jesus, & non pas de la *Société* de Jesus. On dit même en parlant de tout l'Ordre, la *Société*. C'est l'esprit de la *Société*. Pasc. La *Société* n'a d'autres ennemis que ses envieux. Le P. d'Orl. La *Société* de Sorbonne, ce sont les Docteurs de la Maison de Sorbonne, qui ont droit d'y demeurer. La Maison & *Société* de Sorbonne. La Maison, sont ceux qui actuellement y demeurent, & la *Société* ceux qui ont droit d'y demeurer.

La *Société* de S. Thomas de Ville-neuve, du Tiers-Ordre de S. Augustin, est une Congrégation de Filles Hospitaliéres, instituée en Bretagne par le P. Ange le Proust de l'Ordre des Hermites de S. Augustin de la Communauté

de Bourges, vers l'an 1660. La canonisation de S. Thomas de Villa-neuve faite en 1659. lui en fit venir la pensée; & c'est pour cela qu'il donna son nom à cette *Société*. Voyez le P. Hélyot, T. III. c. xr.

La *Société* de S. Joseph, sont les Filles Hospitalières, établies pour le gouvernement des Filles orphelines. Le Cardinal François d'Escoubleau de Sourdis, Archevêque de Bordeaux, avoit projetté cet établissement, sa mort qui arriva en 1628. l'empêcha de l'exécuter. Son frere & son successeur Henri d'Escoubleau de Sourdis, le fit en 1638. Cet établissement fut confirmé en 1639. & en 1673. par Lettres Patentes. Voyez le P. Hélyot, T. IV. c. liv.

Les Sœurs de la *Société* du bon Jesus, ce sont des filles & femmes mariées ou veuves, qui suivent l'institut des Clercs Réguliers du bon Jesus, & qui ont été établies vers la fin du XVe. siécle par Marguerite de Ravenne. Voyez le P. Hélyot, T. IV. c. 17.

La *Société* de Bretagne est le nom d'une Réforme de Bénédictins en France. *Societas Aremorica Monachorum Benedictinorum*. Au commencement du dernier siécle, quelques Religieux de l'Abbaye de Marmoutier, désirant vivre dans l'Observance de la Régle de S. Benoît, demanderent permission au P. Isaïe Jaunai, Supérieur Général de la Congrégation des Exempts de France, de se retirer en une Communauté particuliére, & de se séparer des autres Religieux de leur Maison, pour avoir plus de liberté de vivre conformément à la Regle. Non-seulement ce Général leur accorda cette permission, mais il se joignit à eux. Ils se retirerent au Prieuré de Lehon sur Rance, près de Dinan en Bretagne. Le Général dressa des Statuts, qui furent omologués par un Arrêt du 19 Décembre 1606. Huit ou dix Monastéres de Bretagne embrasserent cette Réforme, & formerent la *Société* de Bretagne, qui fut unie à la Congrégation de S. Maur le 17 Juillet 1628. L'union fut ratifiée dans le Chapitre Général de la Congrégation de S. Maur le 28 de Septembre de la même année. *P. Hélyot, T. VI. c.* 39.

Société de Jesus. Nom d'un Ordre de Chevalerie institué par Pie II. vers le milieu du XVe. siécle, pour s'opposer aux Turcs. M. de Laibnitz dans son *Codex Gentium*, a imprimé une Lettre de Pie II. à Charles VII. Roi de France, du 3 Octobre 1459. qui fait connoître cette Institution. C'est tout ce qu'on en sçait. Voyez le P. Hélyot, T. VIII. c. lviii.

Société Royale. Académie, Assemblée de Sçavans établie à Londres pour travailler à l'avancement & à la culture des Arts & des Sciences. *Regalis Sapientum, Societas, Academia*. Elle commença à se former vers l'année 1658. Le Roi Charles II. en confirma l'établissement par des Lettres Patentes en 1663. Le nombre des membres qui la composent n'est point fixé. Il y a un Président qui convoque les assemblées, & propose les questions, un Trésorier qui reçoit, & débourse l'argent, & deux Sécrétaires qui tiennent registres des expériences, des découvertes, & de tout ce qui se passe de plus remarquable. C'est d'ordinaire l'un des Sécretaires qui a la direction & le soin des *Transactions Philosophiques* qui se publient tous les mois par ordre de la *Société*; on peut voir par ces Transactions quel est l'emploi, & quel est l'occupation de la *Société Royale*. Le Docteur Sprat Evêque de Rochester en a écrit l'Histoire.

Société, se dit particuliérement de celle qui se fait entre les Marchands. *Consortium Mercatorum*. Il y en a de trois sortes. La première qui se fait sous un nom collectif entre deux ou plusieurs personnes; & on appelle la *raison de la société*, les noms de ceux qui paroissent pour en faire le négoce, & signer les Lettres de change, qui souscrivent, par exemple, François & Paul en compagnie. La seconde, est celle qu'on appelle *en commandite*, qui se fait entre des personnes dont l'une ne fait que mettre son argent dans la *société*, sans faire aucune fonction d'associé. Voyez plus bas Société en commande. La troisiéme, qu'on appelle *anonyme*, est celle qui se fait entre des personnes qui sont associées en secret, dont chacun fait le trafic en son particulier, & s'en rendent compte les uns aux autres, dans laquelle le Marchand vendeur n'a d'action que contre son acheteur, dont le seul nom paroît en public.

Il y a aussi une *Société anonyme*, qui s'appelle *par participation*, qui se fait pour quelque affaire particuliére; par exemple, quand un Marchand de Paris écrit à un autre de Marseille d'acheter la marchandise d'un vaisseau qu'il sçait y devoir arriver, lui promettant de payer une partie du prix, à la charge de participer au profit. *Societas per participationem*. L'Ordonnance de 1673. veut que l'extrait des *sociétés* des Marchands, tant en gros qu'en détail, soit enregistré au Greffe de la Jurisdiction Consulaire, ou ordinaire, & mis dans un tableau exposé en public.

Société en Commande, ou Commandite. Terme de Coutume & de Jurisprudence, de Commerce. C'est une *Société* où l'un des associés fournit l'argent ou les effets, & l'autre sous le nom duquel le commerce se fait, son industrie, à la charge de partager entre eux le profit; par exemple, Je prete, ou je confie à un Laboureur ou à un Fermier un troupeau de bestiaux estimé une certaine somme, à condition qu'il les nourrira & les gouvernera, & qu'après un certain temps il représentera ce même troupeau estimé, afin que je préleve dessus la somme dont nous sommes convenus, & que je partage ensuite avec lui le profit: c'est une *société* en commande ou en commandite. Rolandini dans sa Somme, T. I. de l'édition de Vénise, de l'an 1588. p. 124. & 125. appelle la formule de ce contrat, *Instrumentum socida, vel societatis pecudum*. Dans le pays de Bresse & de Bugey on appelle ce contrat en commande de bestiaux. Voyez *Faehineus L. I. Controvers. & Duard, de Societate*. Les Chatels de Barri sont une espéce de *société en commandise*.

Dans la basse Latinité *commendare* signifioit déposer une chose, la prêter, la confier; & c'est delà que la *société* en commande ou en commandite a pris son nom.

Société leonine. C'est quand l'un des associés porte toute la perte ou la plus grande part, & que l'autre prend tout ou plus de profit, Couren. Apparemment qu'on l'appelle ainsi par allusion à la fable du Lion, qui après s'être servi des autres animaux pour chasser, prit toute la proie pour lui.

Société, se dit aussi du traité, de l'acte, par lequel on s'est joint, associé ensemble. *Pactum*. Il a fallu produire & rapporter l'acte de *société*. Ce point est un article exprès de la *société*. Il faut avoir recours à la *société*.

SOCINE. s. f. Vieux terme de l'ancienne Coutume d'Amiens manuscrite. Boutique. *Officina*. Du Cange.

☞ SOCINIANISME. s. m. Doctrine, sentiment, opinion de Fauste Socin. Hugues Grotius a été accusé par quelques-uns d'avoir donné dans le *Socinianisme*. Moreri.

SOCINIEN, enne. s. m. & f. Nouveaux Antitrinitaires, qui ont fait revivre dans ces derniers temps les erreurs de Paul de Samosate, de Photin & d'Arius. *Sociniani*. C'est pourquoi on leur donna aussi quelquefois le nom de Samosaténiens, de Photiniens & d'Ariens, quoiqu'ils soient distingués de ces anciens Hérétiques pour ce qui est des sentimens. Fauste Socin, Gentilhomme Siennois, qui a donné le nom de *Sociniens* à ces nouveaux Antitrinitaires, est aujourd'hui si connu, qu'il seroit inutile de faire ici son histoire. Il n'est pas cependant le premier auteur de cette secte; car il dit lui-même qu'il n'a avancé aucun dogme, qui n'eût été déja publié par d'autres, même dans la Pologne, avant qu'il vînt s'y établir. Voyez sa Lettre écrite à Mart. Vadou, en 1548. En effet il a plutôt rafiné, par ses subtilités, sur les nouveautés qui régnoient déja de son temps, qu'il n'a été auteur d'un nouveau systême de Religion. Nous lisons dans sa vie écrite par un Chevalier Polonois, qu'il ne s'étoit jamais appliqué à l'étude de la Philosophie & de la Théologie, qu'il avoit seulement appris quelque chose de la Dialectique, mais fort tard. Il avoit passé à la Cour du Duc de Florence la principale partie de sa vie, & ne commença à étudier la Théologie qu'à l'âge de 35 ans, étant rempli des préjugés de son oncle Lælius Socin, dont il avoit les écrits, & c'est là dessus qu'il forma son nouveau systême. Lælius avoit expliqué ces premiers mots de l'Evangile de S. Jean, *In principio erat Verbum*, par ceux-ci, *In principio Evangelii erat sermo*, comme si le *commencement* dont il est parlé en ce lieu-là, n'étoit autre chose que le commencement de l'Evangile. Fauste a suivi cette interprétation inconnue à toute l'Antiquité

dans

dans son commentaire sur les 14 premiers versets de cet Evangile. Il prétend que celui qui est appellé *Verbe* ou *Parole* de Dieu n'a pas été de toute éternité, ni avant la création du monde; mais que par le *Verbe* il faut entendre Jesus-Christ fils de Dieu, sçavoir, cet homme né de la Vierge Marie sous l'Empereur Auguste. On peut mettre cette explication au nombre des Paradoxes de Socin, & il avoue lui-même dans la Préface de son Commentaire, qu'elle est nouvelle. Aussi n'est elle pas reçue également de tous les *Sociniens*, non plus que beaucoup d'autres paradoxes de sa façon, où il y a plus de subtilité que de solidité. Les *Sociniens* ne nient pas seulement la Divinité de Jesus-Christ, ils nient aussi l'existence du Saint-Esprit, le mystere de l'Incarnation, le péché originel & la Grace. En un mot, ils ont fait revivre le Photinisme, le Pélagianisme, & plusieurs des autres anciennes Hérésies. Leurs sentimens sont expliqués au long dans leur Catéchisme qui a été imprimé plusieurs fois sous ce titre: *Catechesis Ecclesiarum Polonicarum, unum Deum Patrem illiusque Filium unigenitum Jesum Christum, unà cum Spiritu Sancto, ex sacra Scriptura confitentium.* Ils sont néanmoins fort partagés entre eux sur plusieurs articles. Quelques uns ont abandonné Socin sur ce qui regarde le culte rendu à Jesus-Christ, ne pouvant concevoir comment on lui peut rendre un culte divin, s'il n'est qu'un pur homme. L'hérésie des *Sociniens* a étoit fort répandue dans la Pologne, dans la Transilvanie, dans la Lithuanie, & dans les lieux voisins. Racovie a été leur principale école, & ils y ont fait imprimer leurs premiers Ouvrages. Ils furent chassés entiérement de la Pologne en 1655. Depuis ce temps-là ils sont venus en Hollande, où on leur a défendu les assemblées publiques, mais plusieurs se sont cachés sous le nom des Arminiens & des Anabaptistes. Cette pernicieuse secte qui a eu pour ses chefs des Italiens, se répandit ensuite dans plusieurs endroits de l'Allemagne. Frasken, Ostorod, Volkélius, Smalcius, Ruarus, Crellius & plusieurs autres qui ont écrit en faveur du Socinianisme, étoient Allemands. Voyez Unitaires.

☞ SOCIVEN. s. m. Ville de la Chine dans la province de Kiagnan, au département de Hoaigan, huitiéme métropole de la province.

SOCLE, ou ZOCLE. s. m. Terme d'Architecture. C'est un corps quarré plus bas que sa largeur, qui se met sous les bases des piédestaux, des statues, des vases, &c. Ce mot vient de l'Italien *Zoccolo*, ou du Latin *Soccus*, chaussure antique des Acteurs de Comédie. En Latin, *Quadra*, selon Vitruve. Daviler.

Socle continu. Voyez Soubassement.

SOCONUSCO. s. m. Nom propre d'une province de l'Audience de Guatimala, en l'Amérique septentrionale. *Soconusca*. Elle est entre les provinces de Guatimala, de Vera-Pax, de Chiapa & de Guaxaca. La mer du sud la baigne vers le midi. Comme le *Soconusco* est à couvert des vents de nord par de grandes montagnes, l'air y est fort chaud, le pays peu fertile, & sujet aux tonnerres. Guévetlan en est le seul lieu de quelque considération. Maty.

SOCOTH-BENOTH, ou SUCCOTH BENOTH. Ce sont deux noms Hébreux, tous deux feminins, tous deux au pluriel. Ils signifient *tentes des filles. Tabernacula filiarum.* Chacun de ces peuples (que Salmanasar envoya occuper la Samarie) se forgea son Dieu .... les Babyloniens se firent leur Dieu *Succoth-Benoth*, les Cutheens *Nergel*, ceux d'Emath *Asima*, &c. Sacy. IV. L. des Rois xvii. 30. Il semble par cet endroit de l'Ecriture, que *Succoth-Benoth* fût un Dieu, ou une Déesse des Babyloniens; & en effet bien des Auteurs la croyent. Les Juifs sont de ce sentiment, & ils croyent que cette *Succoth-Benoth* étoit représentée sous la figure d'une poule avec ses petits poussins. Voyez R. David Kimhhi & R. Schélomoh Jarrhi sur l'endroit des Rois que nous avons cité. Selden traite cette explication de rêverie, & soutient dans son *Sintagma II. de Diis Syris*, c. vii. que *Succoth-Benoth* étoit un temple, & non pas une divinité. Strabon, L. XVI. & avant lui Hérodote, L. I. rapportent qu'il y avoit à Babylone un temple de Vénus surnommée Mylitte, que les filles étoient obligées d'aller se prostituer dans ce temple avant que de pouvoir se

marier. Elles s'y rendoient donc, & y demeuroient jusqu'à ce que quelqu'un vint les prendre. C'est pour cela, dit Selden, que ce temple s'appelle les *Tentes des filles*. Les Babyloniens transplantés en Samarie en batirent un semblable. C'est le sens de l'Ecriture, selon Selden, qui le confirme par Baruch, vi. 43. où Jérémie semble dire la même chose qu'Hérodote & Strabon.

SOCOTORA, ou Zocotare. C'est une île située dans la mer d'Ajan, vers le golfe de Babelmandel, & environ à trente-cinq lieues du cap de Guardafu, vers l'orient. *Socotora*, anciennement *Dioscoridis insula*. On donne à cette île vingt sept lieues de long & neuf de large. Elle abonde en dattes, en encens & en aloës fort estimé. Ses habitans sont originaires de l'Arabie, & Mahométans, & ils ont leur Roi particulier. Maty. *Socotora* est au-delà du cap de Guardafu, & vis-à-vis du détroit de la Meque. Bouh. Les Mores de ce pays-là disent que c'est l'île des Amasones, & la raison qu'ils en apportent, c'est que les femmes y sont maîtresses. Les habitans croyent que leur île est le Paradis de la terre. Cependant il n'y a peut-être pas dans le monde un lieu moins délicieux, ni moins agréable. L'air y est toujours embrâsé, la terre y est seche & stérile, & s'il n'y naissoit le meilleur aloës de tout l'Orient, on ne sçauroit guere ce que c'est que *Socotora*. Idem.

SOCOTORIN, ine. s. m. & f. Qui est de l'île de Socotora. *Socotoranus*, *Socotorinus*, *a*. S. Thomas annonça Jesus-Christ aux *Socotorins*. P. Bouh.

SOCQUE, ou SOQUE. s. f. Espéce de sandale, patin de bois qui a deux ou trois doigts de hauteur, dont se servent les Religieux, & entre autres les Récollets. La *sandale* differe de la *socque*, en ce que la *sandale* a des semelles de cuir, & que la *socque* est toute de buis. Elles s'attachent toutes deux avec des courroies.

Ce mot vient du Latin *soccus*, qui étoit la chaussure des anciens Acteurs comiques.

Socque, est aussi une espéce de chaussure des Anciens qui montoient sur le théâtre, en représentant les personnages comiques, & qui est opposée à *cothurne*, qui étoit une autre chaussure, ou brodequin réservé aux personnages héroïques. *Calceus socculatus*. Feu M. de Cambrai a écrit *soc*. La Comédie doit prendre un ton moins haut que la Tragédie; le *soc* est inférieur au cothurne. Fenelon.

SOCQUIA. s. f. Nom propre de lieu. *Socquia*, anciennement *Bardeos*. C'étoit autrefois une ville considérable de l'Arabie Heureuse. Ce n'est maintenant qu'un bourg situé sur la mer Rouge, à trente lieues de Médine, vers le midi. Maty.

☞ SOCRATIQUE. adj. L'amour *socratique*. C'est la pédérastie.

☞ SOCRATISER. v. n. Philosopher, moraliser comme Socrate. Dans une Ode heureusement imitée de la vingt-unieme du III. Livre d'Horace, le Traducteur dit à la Bouteille:

> *Descend, c'est Corvin qui t'en prie,*
> *Quoiqu'imbu des points sourcilleux*
> *D'une austere Philosophie,*
> *Il n'est point ennemi des Jeux.*
> *Par tout ailleurs il* socratise;
> *Mais en débauche il s'humanise,*
> *Comme ce Sage tant vanté* (Caton)
> *Qui quelquefois d'un vin Massique,*
> *Sçavoit de sa vertu Stoïque*
> *Egayer la sévérité.*

Merc. de Déc. 1734. I. vol. p. 2572.

SOCZOWA, ou SUCZOWA. s. f. Nom propre d'une petite ville de la Turquie, en Europe. *Soczowa*, *Suczowa*. Elle est dans la Moldavie, sur le Séreth, à quinze lieues au-dessus de Targorod, & à dix-sept de Jassi, vers le couchant. Maty.

S O D.

SODA. s. m. C'est un nom que quelques Médecins donnent à un sentiment de chaleur & d'érosion qu'on a à la gorge. Le *soda* vient des vapeurs âcres qui s'élevent de l'estomac, & qui sont produites par des matieres excrémen-

teuses, qui fermentent dans cette partie. Les bilieux & les hypochondriaques sont sujets au *soda*.

☞ SODALISTE. f. m. & f. Compagnon, ami, qui est de la même société. Il se dit principalement des Jésuites. Ce mot est employé plusieurs fois dans la Morale Pratique des Jésuites, & entre autres à la page 294. du sixieme Tome.

SODÉE. f. f. Vieux mot. Solde, payement. Ovide MS.

Ne suis pas venu pour servir,
Ne pour sodée desservir. Borel.

SODI. f. m. Nom d'une riviere de la Babylonie, dont parle Baruch, c. IV. Quelques-uns croyent que c'est l'Euphrate. Il n'y en a point de preuve. *Sodi fluvius.*

SODÔME. f. f. Nom propre d'une ville dont il est parlé dans l'Ecriture. *Sodoma.* Elle est devenue fameuse par sa ruine, Dieu l'ayant consumée par le feu du ciel pour punir le crime de ses habitans, après en avoir fait sortir Loth qui y faisoit sa résidence. Elle étoit dans le lieu où l'on voit aujourd'hui la mer Morte. Maty. Sanson a prétendu qu'elle étoit sur le bord de ce lac, mais sans fondement.

SODOMIE. f. f. *Pæderastia, Sodomiticum peccatum, Venus præter naturam.* Péché contre nature, qui a été appellé de la sorte, de la ville de Sodôme qui périt par le feu à cause de cet exécrable péché. La *Sodomie* est un péché que tout homme qui a une goutte de bon sens doit abhorrer. Il n'y a que les personnes abandonnées, & les coquins à brûler, qui commettent ces sortes de péchés qui sont condamnés au feu par la Loi de Dieu, au Lévitique, c. XVIII. & XX. & par les Loix civiles.

SODOMITE. f. m. & f. (l'Académie dit *Sodomiste.*) Habitant de Sodôme. *Sodomita.* Il signifie aussi celui qui commet le péché de Sodomie. Les Loix condamnent les *Sodomites* à être brûlés vifs.

SODORE. f. f. Nom propre d'une petite ville réduite en village. *Sodora.* Elle est sur la petite Ile de Jona, ou de Cholmkil, une des Westernes, & elle a un Evêché suffragant de Glasco. Maty.

SODOYER. Fief de *Sodoyer.* Dans les Assises de Jérusalem, c. CCLII. p. 170. C'est un fief en rente ou en denier. *Feudum soldata.* Anciennement les Seigneurs donnoient des pensions viageres à des personnes de guerre, à la charge de les tenir d'eux à foi & hommage. On trouve plusieurs de ces inféodations dans les preuves des Maisons illustres. On peut dire que ces fiefs de *Sodoyer* étoient fiefs de meubles. De Lauriere.

SODS. Voyez Soz.

S O E.

SOE. Ce mot vient de *soluta*, de *solvo* payer, ou de *solidus*, *solidata*.

Soe. Vieux pronom f. Sienne. Borel. *Sua.* La *soe* gent. Pasquier. C'est-à-dire, ses gens.

☞ SOEF, eve. adj. Vieux mot. Doux, agréable. *Gloss. sur Marot.*

☞ SOEFVEMENT. adject. Vieux mot. Agréablement. Marot.

☞ SOEGARSI. f. m. Riviere de l'Amérique septentrionale dans la nouvelle France.

SOEST, ou ZOEST. f. m. Nom propre qui se prononce Souest. *Susatum.* Ville Anséatique de l'Allemagne. Elle est dans le Comté de la Mark, sur la riviere d'Asse, aux confins du Duché de Westphalie, & à cinq ou six lieues de la ville de Ham. Cette ville passe pour une des meilleures places du Cercle de Westphalie. Le Roi Dagobert la donna à l'Evêque de Cologne, dont elle secoüa le joug à cause de la violence du Gouvernement, l'an 1441. Elle se mit sous la protection des Comtes de la Mark, qui se la sont ensuite assujettie, quoiqu'ils lui ayent laissé de grands privilèges. Nous primes *Soest*, l'an 1673. mais elle fut ensuite rendue à l'Electeur de Brandebourg. Maty.

☞ SOETEMLKSKAAS Sorte de fromages doux dont il se fait un grand négoce en Hollande, & des envois considérables au-dehors.

SŒUR. f. f. Terme relatif. Fille qui est née d'un même pere & d'une même mere qu'une autre fille ou un autre fils. *Soror.* Ces deux *sœurs* se ressemblent entierement. Ils s'aiment comme frere & *sœur*. Il y a des *sœurs* qui ne sont que d'un côté, *sœurs* de pere, *sœurs* de mere. Les neuf *Sœurs*, c'est-à-dire, les neuf Muses. Les Danaïdes étoient *sœurs*. Il y a aussi des *sœurs naturelles*, qui sont engendrées hors le mariage. *Sœurs de lait*, celles qui ont tété d'une même nourrice & au même temps. Les *belles-sœurs* sont des *sœurs* par alliance.

Sœur, se dit figurément en Morale, des Religieuses ou des choses qui ont quelque ressemblance ou affinité. *Sorores spirituales, in Christo.* Toutes les Religieuses s'appellent *Sœurs* en Jesus-Christ; les *Sœurs du Chœur*, les Religieuses Professes; les *Sœurs Laies*, celles qui sont destinées au service du Couvent. Une *Sœur dévote*, est une fille qui s'est mise dans une grande dévotion. Les *Sœurs* de la Charité, sont des filles qui vivent en communauté sans être Religieuses. On les appelle aussi les *Sœurs grises*. On appelle encore *Sœurs grises*, les Hospitalieres du Tiers-Ordre de S. François, parce qu'autrefois elles étoient habillées de gris blanc. La plûpart le sont aujourd'hui de blanc, quelques-unes de noir, & d'autres de bleu obscur. Parmi ces mêmes Hospitalieres du Tiers-Ordre de S. François, qui se répandirent en différentes provinces de France, d'Allemagne & de Flandre, celles qui n'avoient point de rentes, & qui vivoient d'aumônes qu'elles alloient chercher, furent appellées *Sœurs de la celle*. Celles-ci alloient servir les malades hors de leurs monasteres; les autres furent appellées les *Sœurs de la celle*, à cause qu'elles portoient sur leurs habits, quand elles sortoient, de grands manteaux, ou chapes qui avoient au haut une espéce de chaperon, dont elles se couvroient le visage. Voyez le P. Hélyot, T. VII. c. XL. Il y a aussi en France des Religieuses Cellites, ou Collestines, appellées vulgairement *Sœurs noires*, dont l'institut est d'assister les malades. Idem. Tom. III. c. LIV. Les *Sœurs* des Ecoles Chrétiennes & charitables sont des Filles instituées en 1678. par le P. Barré Minime, qui vivent en communauté, mais sans faire de vœux. Leur fin est d'instruire gratuitement dans leurs Écoles, les filles, & d'instruire même des principes de la foi, les grandes personnes que Dieu leur adressera. Voyez le P. Helyot, T. VIII. c. XXX. Les *Sœurs* de la Croix, sont des filles en Congrégation, gouvernées par un Supérieur, & établies pour enseigner les personnes de leur sexe, à l'exemple des premieres Chrétiennes, qu'on appelloit *Diaconisses*. La Sculpture & la Peinture sont *sœurs*. La Poësie & la Musique sont *sœurs* pareillement. La main droite & la main gauche s'appellent aussi *sœurs*.

On dit proverbialement & ironiquement, Voilà de nos *sœurs*, pour dire, des coureuses, des filles débauchées. *Prostibulum.*

Sœur, dite simplement en termes de Philosophie Hermétique, c'est le mercure, qui est la *sœur* du soufre des Sages. Dict. Herm. *Soror, id est, mercurius.*

Sœur Collette. Sorte de Religieuse réformée de Sainte Claire. *Sorores Clarianæ.* Elle déguisa deux de ses amis en *Sœurs Collettes*. B. Rab.

☞ SŒURETTE. f. f. Petite Sœur.

Vous m'assurez que l'aimable Sœurette,
Ne sera point légére ni coquette.
M. Vergier, Merc. de Juin 1725. p. 1146.

Ce mot est dans Cotgrave.

SŒURORGE. f. m. Vieux mot. On disoit aussi *Serorge*; le mari de ma sœur. *Nicod, Froissard*, Borel.

S O F.

SOFA. f. m. Terme de Relation. C'est une espéce d'estrade dont on use en Orient, qui est élevée d'un demi-pied au-dessus du niveau de la chambre, ou de la sale, & qui est le lieu d'honneur où l'on reçoit les personnes les plus remarquables. *Sofa, seu suggestum pulvino ornatum.* Chez les Turcs tout le plancher est couvert d'un tapis de pied, & du côté des fenêtres ils élévent une estrade qu'ils appellent *sofa*. Il y a des petits matelas de deux à trois pieds de large couverts d'un autre petit tapis plus précieux encore que les autres. Les Turcs sont assis sur ces tapis comme les Tailleurs, qui travaillent en France les jambes croisées

sée, & ils s'appuyent contre la muraille, sur de grands quarreaux de velours, de satin, & d'autres étoffes convenables à la saison. Du Loir, p. 70. Chez les Turcs pour les repas, on étend sur le tapis de l'estrade qu'ils appellent *Sofa*, un cuir qui sert de nappe, & puis on met dessus une table de bois faite comme un plateau rond qui ne seroit guère creux, & que l'on couvre de plats. Id. *p.* 168. Les Ambassadeurs de France n'ont jamais voulu aller à l'audience du Grand-Visir, qu'il ne les reçût sur le *sofa*; il leur a enfin accordé le *sofa*.

Sofa. On appelle aussi de ce nom, une espéce de lit de repos à deux dossiers, dont on se sert depuis peu en France. *Sofa, seu quietus grabatus.*

SOFALA, ZOFALA, ZEFALA. s. f. Nom propre d'une ville de la côte orientale des Cafres, en la Basse Éthiopie. *Sofala, Zofala.* Elle est capitale du Royaume de *Sofala*, & située sur une petite île près de l'embouchure de la riviére de Zambèze. Cette ville a quelques fortifications, & une citadelle construite par les Portugais, qui en sont les maîtres.

Sofala. Royaume. *Sofala Regnum.* C'est un petit État de la Cafrerie en Afrique. Il est entre les pays de Sédanda & du Quitève, autour de la riviére de Zambèze. Il y a dans ce pays des mines d'or, qu'on nomme les mines de *Sofala*, ou de Manica. Elles sont environ à cinquante lieues de la ville de *Sofala*, vers le couchant. Ce Royaume a dépendu de l'Empereur de Monomotapa. Il a maintenant son Roi particulier, Tributaire des Portugais, qui tirent de ce pays de l'or, de l'ivoire, de l'ambre gris, & des esclaves pour quelques quincailleries qu'ils y portent. Maty.

SOFERIR. Vieux verbe. Se *Soferir*, se passer, se priver. Borel. *Abstinere.* Peut-être venoit-il de *sibi auferre*.

SOFFITE. s. m. Terme d'Architecture venu de l'Italien *soffito.* Ce mot se dit particuliérement de tout plafond ou lambris de menuiserie (qu'on nomme à l'antique) formé par des poutres croisées, ou des corniches volantes, dont les compartimens, par renfoncement quarrés sont enrichis de sculpture, de peinture & de dorure, comme il s'en voit aux Basiliques, & Palais d'Italie, & aux appartemens du Luxembourg à Paris. C'est ce qui est signifié en Latin par *Lacunar* & *Laquear*, avec cette différence que *Lacunar* s'entend de tout *soffite* qui a des renfoncemens appellés *Lacus*: & que *Laquear*, se dit de celui qui est fait par compartimens entrelacés de platebandes, en la maniére de lacs de corde appellé *Laquei.* Davil. *Soffite* signifie le dessous de ce qui est suspendu. *Lacunar.*

SOFI. Voyez Sophi. *Sophi, nomen Regis Persarum.*

SOFIE. Voyez Sophie.

☞ SOFROI. s. m. Ville d'Afrique au Royaume de Fèz; c'est une petite ville de cinq cens habitans.

SOFTAS. s. m. Nom d'une espéce de Religieux Mahométans *Asceta Mahometanus, dictus Softas.* Les *Softas* sont des espéces de Chanoines Mahométans. Voyez Grelot dans son Voyage de Constantinople.

S O G.

SOGH, ALSOGH. s. m. Nom propre d'une belle & grande vallée du Mawaralnath, en la grande Tartarie. *Sogdia.* On lui donne huit journées d'étendue du couchant au levant, le long de la riviére de *Sogh.* Elle est toute pleine de jardins & de prairies, & la ville de Samarcand en est la capitale. Maty.

SOGDIANE. s. f. C'étoit anciennement une partie de la Bactriane. *Sogdiana.* Elle étoit bornée au midi par l'Oxus, ou Jéhura, qui la séparoit de la Bactriane propre, la mer Caspienne la baignoit au couchant, & la Scythie deçà l'Imaüs l'environnoit des autres côtés. Ce pays porte aujourdhui le nom de Mawaralnath & Maracanda. Sa capitale, celui de Samarcand. Maty

☞ SOGLIO, en Allemand *Sog* ou *Soy* s. m. Bourg du pays des Grisons, dans la Ligue de la Maison-Dieu, & dans la Communauté de Pergell.

☞ SOGNO. (Comté de) Seconde province du Royaume de Congo dans l'Éthiopie occidentale.

SOGRE. s. m. & f. Vieux mot. Beau-pere, belle-mere. *Socer, socrus.* Il vient de ce mot Latin.

SOGREDAME. subst. fém. Vieux mot. Belle-mere. *Socrus.*

☞ SOGRONA. s. f. Ville de l'Amérique méridionale, au Pérou dans l'Audience de Quito.

☞ SOGUT. s. m. Bourgade des États du Turc en Asie, dans la Natolie, à deux cens cinquante stades de la mer Noire.

S O I.

SOI. Pronom personnel de la troisiéme personne, *Sui, sibi, se.* Il est de tout genre, & ne sert jamais de nominatif. Chacun pour *soi*, & Dieu pour tous. Quand la retraite sonne, il faut que chacun rentre chez *soi*. Il est juste que chacun soit maître chez *soi*. Il a pris tout le risque sur *soi*. Cette science renferme en *soi* quantité de belles connoissances. Il a dit cela de *soi*, sans avoir eu charge de personne. Cela est indifférent de *soi*, de sa nature. Quand on parle en général, sans marquer une personne particuliére, qui soit le nominatif du verbe, il est certain qu'il faut toujours se servir de *soi*. On aime mieux parler mal de *soi*, que de n'en point parler. La Roch. On met encore *soi*, plutôt que *lui*, quand *soi* se prend pour l'extérieur de la personne. Il ne porte point de linge sur *soi*. *Non utitur vestibus lineis.* Quand il s'agit d'une chose, & non pas d'une personne, on met d'ordinaire *soi*. Cette figure porte avec *soi* le caractére d'une passion violente. Pour être poli, il ne faut point avoir d'humeur, ni de sentimens à *soi*. Bell. C'est un grand art, que de sçavoir être à *soi*. Mont.

L'ardeur de s'enrichir chassa la bonne foi ;
Le Courtisan n'eut plus de sentimens à soi. Boil.

Le peuple dit, parler *à part soi*, vivre *à part soi*, c'est-à-dire, seul, & en particulier.

On dit en termes de Chasse, Aller sur *soi*, fuir sur *soi*, refuir sur *soi*; pour dire, Revenir sur ses pas, repasser par le même lieu. *Reverti, retrogradi, remeare.*

☞ En termes de fauconnerie, on dit qu'un oiseau est à *soi*, pour dire qu'il a sa liberté, & qu'il n'a jamais été pris par les Fauconniers.

Soi, est quelquefois substantif. Il n'est rien tel que d'avoir un chez *soi*. *Nihil utilius quàm habere locum sibi, quò se se quisque proripiat.* Une somme par *soi*, est une somme tirée en ligne de compte, quand le chapitre n'a qu'un article. *Summa per se.* On dit aussi, en épellant les lettres, a de par *soi a*, lorsque l'a tout seul forme une syllabe.

On dit aussi au Palais quand on ne veut pas demeurer d'accord de la qualité que prend une partie adverse, *Soi* disant: comme, il a acheté cela d'un tel, *soi* disant héritier de, &c. *Sibi nomen arrogans vel tribuens.* Il se dit aussi par raillerie ou par mépris. Un tel, *soi* disant Docteur, *soi* disant Marquis.

Soi-même, est aussi un pronom dont la signification est fortifiée par le mot de *même.* *Sui ipsius, sibi ipsi, se ipsum, &c.* Quand on veut faire plaisir, il le faut faire de *soi-même*, & sans en être prié; c'est-à-dire, de son propre mouvement. Cet enfant a tout appris de *soi-même*, & sans Maître. Un ami est un autre *soi-même*; ne vouloir pas prendre des remédes, c'est être homicide de *soi même.* On est bien heureux de trouver son compte avec *soi-même*: car on se trouve quand on veut. S. Evr. On se fuit, on s'évite *soi-même*: personne ne veut être avec *soi-même.* La P. L. Cela parle de *soi-même.* Ablanc. Quand on parle en général, l'on met *soi-même* plutôt que *lui-même*: On fait bien des fautes, si l'on ne fait pas beaucoup de réflexions sur *soi-même.* Mais on le dit élégamment, lorsqu'il s'agit d'une personne particuliére. Le silence est le plus sûr pour celui qui se défie de *soi-même*, ou *de lui-même.* Un Héros, de *soi-même* empruntoit tout son lustre. Boil. Cela ne s'entend que des cas obliques; car au nominatif, on met *lui-même.* Quand il est question d'une chose, & non d'une personne, *soi-même* est mieux. Les Auteurs exacts ont pour suspect, ce qui s'offre à eux de *soi-même.* Bouh.

Il mêle, en se vantant soi-même *à tous propos,*
Les loüanges d'un fat à celle d'un Héros.
Boil.

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de meilleur messager que *soi-même*. *Quisque sibi est optimus nuntius.*

SOIDÉE. subst. fém. Vieux mot. Solde. *Stipendium.* Aller en *soidée*, c'est se mettre à la solde. BOREL. *Mereri stipendia.*

SOIE. subst. fém. Fil extrêmement doux & délié, qui sert à faire de belles étoffes de prix. *Filum sericum vel bombycinum.* Les Anciens ont cru que la *soie* venoit d'une espéce d'araignée ou d'escarbot, qui la tiroit de ses entrailles, & l'entortilloit avec les pieds autour de petites verges ou branches d'arbres; & nommoient cet insecte *Ser*, du nom de *Séres*, peuples de Scythie, qui le nourrissoient. Ils croyoient qu'il vivoit cinq ans, & se nourrissoit de panic & d'autres menus légumes. Mais ce ver a peu de rapport avec celui qu'on nomme maintenant *ver à soie. Bombyx.* Car celui-ci tous les ans meurt enveloppé d'un coton jaune, qui se dévide en menus filets fort deliés qui font la *soie*.

Ce fut dans l'île de Cos, que Pamphila fille de Platis trouva la premiére l'invention de mettre la *soie* en œuvre. Cette découverte fut bien-tôt connue chez les Romains. On leur apporta de la *soie* du pays des Séres, où les vers qui la font croissent naturellement. Bien loin de profiter d'une nouveauté si utile, ils ne purent jamais se persuader que ces vers produisissent des fils si beaux & si précieux, & firent sur cela mille conjectures chimériques. Leur ignorance & leur paresse rendit, pendant plusieurs siécles, la *soie* d'une rareté & d'une chereté si extraordinaire, qu'on la vendoit au poids de l'or. Vopiscus assûre que l'Empereur Aurélien refusa par cette raison, à l'Impératrice sa femme, un habit de *soie* qu'elle lui demandoit avec empressement. Cette rareté dura fort long-temps. *M. Bon.* Enfin deux Moines venant des Indes, en 555, apporterent à Constantinople des millions de vers à *soie*, avec l'instruction pour faire éclorre les œufs, élever & nourrir ces vers, en tirer la *soie*, la filer, & la mettre en œuvre. Il s'en fit des manufactures à Athènes, à Thèbes & à Corinthe. Roger Roi de Sicile en établit une à Palerme en 1130. Par là ces sortes d'étoffes furent communes en peu de temps en France, comme en Italie. LE GENDRE. C'est sous l'Empereur Justinien que la fabrique des *soies* passa ainsi des Indes à Constantinople, & depuis ce temps-là on en fit un riche commerce en Europe.

La *soie* d'Orient est une plante qui a des feuilles peu larges, hautes d'un pied, avec un aiguillon comme celui des artichauds. *Sericum.* Son fruit est une gousse parfaitement ressemblante à un perroquet, qui est verd, ayant des pieds, une tête & une queue comme lui, & de petits cercles jaunes vers la tête, qui représentent fort bien ses yeux. *Sericum.* Il contient une matiére extrémement blanche & déliée, qu'on file, & qui est de la *soie*. Sa graine est mêlée parmi, qui est deux ans à venir en ces quartiers, où l'on en a apporté par curiosité.

La *soie* crue est celle qu'on tire sans feu, & qu'on dévide sans faire bouillir le cocon, qu'on incise pour en faire sortir le ver quatre ou cinq jours après qu'il est parfait. *Holosericum, sericum crudum, infectum, rude, cruda bombyx.* On en fait des gâzes & autres étoffes. Cette *soie* est fort pure, pourvû qu'on en sépare la derniére enveloppe extérieure, & la pellicule qui se trouve joignant le ver. Il est défendu de mêler la *soie* crue avec la *soie* cuite. La *soie* cuite est celle qu'on fait bouillir pour la dévider plus facilement, comme celle dont on fait les velours, satins, taffetas, damas, brocards, crêpes & autres étoffes. La *soie* étoit si précieuse du temps des Empereurs, qu'on la vendoit au même poids que l'or. Il étoit défendu de porter des habits tout de *soie*, comme on voit au titre du Code *De vestibus holosericis.* Mézerai remarque que Henri II. aux noces de la Duchesse de Savoie sa sœur, porta les premiers *bas de soie* qu'on ait vûs en France. La serge de *soie*, est une étoffe toute de *soie*, croisée obliquement. Les étoffes toutes de *soie*, comme les velours, *Sericum heteromallum*: pannes, *bombycinum villosum*: gros de Tours, ou de Naples, *bombycinum*: poux de *soie*, satins, *rasa densaque bombyx*: damas, *damascena bombyx*: vénitiennes, *veneta*: serges de *soie*: tabis à fleurs, *textum sericum undulatum*: taffetas façonnés, doivent avoir une demi-aune moins un 24 de largeur. Les *soies* de Messine sont les meilleures pour les étoffes pleines & unies, parce qu'elles prennent une belle teinture. Les *soies* de Perse & de la Chine sont blanches & très-fines. Les plus belles *soies* de Syrie sont celles de Luges, Chouf & Billedun. La *soie* des Chinois est sans contredit la plus belle qui soit au monde. On en fait en plusieurs Provinces; mais la meilleure & la plus fine se trouve dans celle de Tchekiam, parce que le terroir est très propre pour les mûriers, & que l'air est à un certain degré de chaleur & d'humidité, plus conforme à la nature des vers dont on la tire; tout le monde s'en mêle, & le commerce en est si grand, que cette seule Province en pourroit fournir à toute la Chine, & à une grande partie de l'Europe. P. LE COMTE.

On appelle des *soies gréges*, & *en matasse*, des *soies* qui sortent de dessus le cocon, c'est-à-dire qui sont par pelotes, comme le chanvre & le lin avant que d'être filés, & on en trafique en balle. On appelle *bourres*, & *strasses de soie*, de grosses *soies* qu'on fait passer souvent pour de bonnes. On appelle *soies apprêtées*, celles qui sont filées & moulinées, prêtes à mettre en teinture, qu'on appelle autrement *organsin de Boulogne.*

☞ SOIES TORSES. Ce sont celles qui ont eu leur filage, dévidage & moulinage.

☞ SOIES EN MOSCHE. Ce sont des *soies* non encore teintes, & qui n'ont point eu tous leurs apprêts, qui viennent en saquets longs environ d'un pied & demi.

☞ SOIES EN PANTINA. Ce sont plusieurs échevaux de *soie* liés ensemble pour être envoyés à la teinture.

☞ SOIES CORTANES. Ce sont des *soies* à coudre, qu'on préfére même à celles de Grenade, pour certains ouvrages.

☞ SOIES TRÊMES. Ce sont des *soies* qui servent à faire les trêmes de plusieurs étoffes.

☞ SOIES PLATTES. Ce sont des *soies* non-torses, que l'on prépare, & que l'on teint pour travailler en tapisseries à l'aiguille, en broderies & en quelques autres ouvrages.

Depuis quelques années l'on a trouvé en France le secret de faire de la *soie* d'araignée, & l'on en a fait quelques ouvrages. C'est à M. Bon, premier Président de la Cour des Comptes Aides & Finances de Montpellier, & Associé honoraire de la Société Royale des Sciences, que l'on est redevable de cette découverte. Nous avons de lui une Dissertation sur cela, dont nous tirons ce que nous en allons dire. Les araignées font une *soie* aussi belle, aussi forte, & aussi lustrée que la *soie* ordinaire. Elles filent par l'anus, autour duquel il y a cinq mammelons qu'on prend d'abord pour autant de filiéres par où le fil doit se mouler. M. Bon a trouvé que ces mammelons étoient musculeux, & garnis d'un sphincter: il en a remarqué deux autres un peu en dedans, du milieu desquels sortent véritablement des fils en assez grande quantité, mais tantot plus, tantôt moins. On peut dévider soi même ces fils, qui par leur réunion semblent n'en former qu'un, lorsqu'ils sont environ de la longueur d'un pied. M. Bon en a distingué jusqu'à quinze ou vingt au sortir de leur anus.

Le premier fil qu'elles dévident est foible, & ne leur sert qu'à faire cette espéce de toile, dans laquelle les mouches vont s'embarrasser. Le second est beaucoup plus fort que le premier: elles en enveloppent leurs œufs, qui par ce moyen sont à couvert du froid & des insectes, qui pourroient les ronger. Ces derniers fils sont entortillés d'une maniére fort lâche autour de leurs œufs, & d'une figure semblable aux coques des vers à *soie*, qu'on a préparées & ramollies entre les doigts pour les mettre sur la quenouille. Les coques d'araignées sont d'une couleur grise, lorsqu'elles sont récentes, mais elles deviennent noirâtres, lorsqu'elles ont été exposées long-tems à l'air. On trouveroit plusieurs autres coques d'araignées de différentes couleurs, & d'une meilleure *soie*, surtout celle de la tarentule; mais la rareté en rendroit les expériences trop difficiles. Ainsi il faut se borner aux coques des araignées les plus communes, qui sont celles à jambes courtes. Elles cherchent toujours un endroit à l'abri du vent & de la pluie pour les faire, comme les trous des arbres, les angles des fenêtres ou des voûtes, ou bien le dessus des entablemens des édifices. C'est en ramassant plusieurs de ces coques qu'on fait cette nouvelle *soie*, qui ne céde

en

en rien à la *soie* ordinaire ; elle prend aisément toutes sortes de couleurs, & l'on en peut faire des étoffes. M. Bon en a fait faire des bas & des mitaines qu'il présenta à l'Académie.

Voici la maniere dont il faut préparer ces coques pour en tirer la *soie*. Après avoir fait ramasser 12 ou 13 onces de ces coques d'araignées, M. Bon les fit bien battre pendant quelque temps avec la main & avec un bâton, pour en faire sortir toute la poussiere : on les lava ensuite dans de l'eau tiéde, jusqu'à ce que l'eau qui en sortoit fût bien nette. Après quoi il fit mettre tremper ces coques dans un grand pot avec du savon & du salpêtre, & quelques pincées de gomme Arabique : on laissa bouillir le tout à petit feu pendant deux ou trois heures : il fit ensuite relaver avec de l'eau tiede toutes ces coques, pour en bien ôter tout le savon : il les laissa sécher pendant quelques jours, & les fit ramollir un peu entre les doigts, pour les faire carder plus facilement par les cardeurs ordinaires de la *soie*, mais avec des cardes beaucoup plus fines qu'il fit faire. Il eut par ce moyen une *soie* d'un gris très-particulier. On peut la filer aisément, & le fil qu'on en tire est plus fort & plus fin que celui de la *soie* ordinaire, ce qui montre qu'on peut s'en servir pour faire toutes sortes d'ouvrages ; & puisqu'il a résisté aux secousses du métier des faiseurs de bas, on ne doit pas craindre qu'il ne soutienne celles des autres métiers. La difficulté est d'avoir & de nourrir assez d'araignées. Sur quoi M. Bon remarque qu'elles font leurs œufs au mois d'Août & de Septembre, qu'ils éclosent sans aucun soin quinze ou seize jours après avoir été pondus. Que les meres meurent quelque peu de temps ensuite ; que les petites araignées sont dix ou onze mois sans manger ; que de sept ou huit cens il n'en meurt presque point dans une année, au lieu que de cent petits vers à *soie* il n'y en a pas 40 qui fassent leurs coques. M. Bon ayant donné ordre qu'on lui apportât toutes les araignées à jambes courtes que l'on trouveroit dans les mois d'Août & de Septembre, les enferma dans des cornets de papier & dans des pots. Il couvrit ces pots d'un papier qu'il perça de plusieurs coups d'épingle, aussi bien que les cornets, afin qu'elles eussent de l'air, il leur fit donner des mouches, & il trouva quelques temps après que la plûpart y avoient fait leurs coques.

M. de Réaumur a trouvé des difficultés à avoir & à se servir des coques d'araignées pour faire de la *soie*. Voici, à peu près, ce qu'il en dit dans l'Histoire de l'Académie des Sciences de l'an 1710. La *soie* des araignées est beaucoup inférieure à celle des vers, & n'en a ni le lustre ni la force, & fournit moins à l'ouvrage. Comme les toiles qu'elles tendent pour prendre des insectes sont d'un tissu trop délié pour être de quelque usage, il faut s'arrêter à un fil plus gros, & contourné lâchement autour de la coque où elles déposent leurs œufs. Le fil de leur toile ne soutient que deux grains sans se rompre, & le fil de leur coque en soutient environ 36 ; puis donc que ce dernier est dix-huit fois plus fort, on peut conjecturer qu'il est aussi dix-huit fois plus gros : mais il est cinq fois plus foible & plus délié qu'un fil de coque de ver, lequel soutient jusqu'à deux gros & demi, & par conséquent cinq fils d'araignée doivent être mis ensemble pour égaler un seul fil de ver. Or il n'est pas possible qu'ils soient appliqués si justement les uns aux autres qu'ils ne laissent de petits espaces vuides, d'où la lumiere n'est point réfléchie ; & un fil ainsi composé ne sauroit avoir le lustre d'un fil solide. De plus, le fil d'araignée n'étant point serré autour de la coque comme celui des vers, n'est point tendu & demeure crêpé, ce qui ôte encore de son lustre. Enfin il ne peut se dévider ; c'est une nécessité de le carder ; & étant ainsi déchiré & divisé en brins fort courts, il ne sauroit conserver une égalité qui contribue beaucoup au lustre.

Les araignées fournissent encore beaucoup moins de *soie* que les vers. Les coques de ceux-ci, les plus fortes, pesent quatre grains ; les plus foibles en pesent plus de 3 ; & mettant la livre à 16 onces, du moins 2304 vers sont employés à donner une livre de *soie*. Les coques d'araignées ne pesent qu'environ un grain, c'est-à-dire, quatre fois moins que celles des vers ; & étant nettoyées des ordures qui y sont mêlées, elles perdent plus des deux tiers de leur poids. Ainsi il faut le travail de douze araignées pour égaler celui d'un seul ver ; & une livre de *soie* demande du moins 27648 araignées. Mais comme les coques sont l'ouvrage des seules femelles pour y mettre leurs œufs, il faudra s'engager à nourrir plus de 55296 araignées pour en tirer une livre de *soie*. Encore cela ne s'entend-il que de certaines araignées : car celles qui se voient communément dans les jardins, & qui paroissent très-grosses font douze fois moins de *soie* : 280 de celles-là n'en fournissent pas plus qu'un seul ver, & 663552 en donneroient à peine une livre. Tout ceci est tiré des observations de M. de Réaumur qui se trouvent dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de l'année 1710.

Soie, se dit aussi par antiphrase, du poil rude des porcs & des sangliers, & principalement de celui qu'ils ont sur le dos. *Seta, asper & rigidus pilus.* Quelques-uns l'ont dit aussi du crin de cheval. On dit aussi des chiens barbets & épagneuls qui ont du poil doux & long, qu'ils ont de belles *soies*.

Ce mot vient du Latin *setum*. On a appellé la queue de cheval, *equisetum*, ou *seta*, & *seta* vient de χαίτη, *juba*.

Soie, se dit figurément en Morale, des choses douces, délicates & agréables. *Sericus, lenis, suavis, delicatus, gratus.* Il ne faut parler aux Grands qu'avec des paroles de *soie*. Les Poëtes appellent des jours heureux des jours filés d'or & de *soie*.

Jours devenus moments, moments filés de soie.
La Font.

Qu'on nous rende un peu de cet or, un peu de cette *soie*, dont les premiers jours du Christianisme furent ourdis. Pat. Pour dire, qu'on nous fasse revenir un peu de cet heureux temps, ce temps tranquille & paisible des premiers jours du Christianisme Les pensées ingénieuses du P. Bouhours sont les plus beaux endroits des Anciens, cousus par une main délicate avec des fils d'or & de *soie*. S. Evr.

Soie d'Orient. s. f. Plante qui produit des gousses où il y a une espéce de *soie*. Ouate de *soie*.

Soie. Terme de Fourbisseur. C'est la pointe de fer qui est au haut de la lame de l'épée, du sabre, &c. & qui entre dans la poignée & dans le pommeau, sur lequel on la rive. *Ensis pars superior & capularis.* La *soie* de cette lame est trop foible.

☞ Soie. s. f. Terme de Coutellerie. C'est la queue de fer d'une lame de couteau de table, qui sert à l'emmancher. Entre la lame & la *soie* est ce qu'on appelle la *mitre*, c'est-à-dire, un petit rebord plat & rond qui arrête le manche.

Bas de Soie. C'est ainsi qu'on appelle des pieds de cochon assaisonnés d'une certaine maniere. *Suilli pedes conditi.*

Bas de Soie, se dit aussi en termes de Marine des fers qu'on met aux pieds des coupables, de ceux qui se comportent mal dans le vaisseau. *Compedes ferrei.*

On dit proverbialement de deux choses agréables qui arrivent l'une sur l'autre, que c'est *soie* sur *soie*. *Gratia super gratiam.*

SOIE. Vieux pronom fém. possessif de la troisieme personne. *Sa, sienne.* Borel. *Sua.*

SOIERIE. s. f. Toute sorte de marchandise de soie. *Bombycina merx.* Les *soieries* du Levant. Cet homme entend bien la *soierie*. Il se dit aussi de la maniere de preparer la soie, & du lieu où on la prépare. Etablir une *soierie*.

SOIF. s. f. Sentiment fâcheux excité à l'occasion d'un picotement qui se fait dans le gosier, qui produit l'altération, le desir de boire. *Sitis.* La *soif* est causée par des sels âcres ou salés qui ébranlent les nerfs du gosier, & qui excitent dans l'ame ce sentiment. Elle vient aussi de la simple sécheresse de cette partie. Plusieurs liqueurs appaisent la *soif* en délayant les sels qui la causent, & en humectant les fibres du gosier. Les acides sont aussi fort propres pour calmer la *soif*, à cause qu'ils adoucissent les sels âcres. On trompe quelquefois la *soif*, en roulant dans la bouche une balle de plomb, ou quelque caillou qui fait sortir une plus grande quantité de salive. Les épiceries, les aromates, la chaleur excessive, les exercices violens excitent la *soif*. Les chameaux sont des animaux qui endurent long-temps la *soif*. Un honnête homme ne boit qu'à sa *soif*. Qui ne se donne le loisir d'avoir *soif*, ne sauroit prendre de plaisir à boire. Mont. Un grand buveur disoit qu'il ne buvoit

buvoit pas pour appaiser sa *soif*, mais pour s'empêcher d'avoir *soif*. Abl.

On dit aussi que la terre a *soif*, lorsqu'elle est séche, & qu'il y a long-temps qu'il n'a plû. *Arida*.

Soif, se dit figurément en Morale, du désir vif & ardent que causent nos passions. *Cupido, aviditas, cupiditas*. Les tyrans infidéles ont eu toujours *soif* du sang Chrétien. La *soif* de l'or est insatiable chez les avares; la *soif* de la gloire, chez les ambitieux. Puisque le monde est une mer, je ne m'étonne point que les biens qu'on y possede soient de la nature de ces eaux salées, qui allument la *soif* au lieu de l'éteindre. Bouh. *Bona temporalia sitim augent, potius quàm expleant*. Comment accordez-vous les sentimens du Christianisme avec une ambition inséparable de cette *soif* du sang des peuples? Le P. Dan. Le Prince est tourmenté par une *soif* insatiable des richesses. Fén.

Vous brûlez d'une soif *qu'on ne peut étancher.*
Boileau.

Perfides, contentez votre soif *sanguinaire.* Rac.

L'Evangile dit que ceux qui ont *soif* de la justice sont bienheureux. *Beati qui sitiunt justitiam*.

Soif, se dit proverbialement en ces phrases. Il faut garder une poire pour la *soif*, c'est-à-dire, réserver quelque chose pour le besoin. *Necessaria ad vitam servare*. On ne sauroit faire boire un âne s'il n'a *soif*, se dit à ceux qui refusent de boire une santé qu'on leur a portée, ou de faire quelque autre chose qu'ils n'ont pas envie de faire, quoique cette chose soit agréable. On dit de deux personnes qui n'ont point de bien, & qui se marient ensemble, que la faim a épousé la *soif*.

SOIGNANTAGE. s. m. Vieux mot. Concubinage. *Adulterium*. Avoir d'une femme un fils en *soignantage*. Beaumanoir. Demourer en *soignantage* avec un homme. Id.

SOIGNER. v. act. & n. Servir avec soin. *Curam dare, adhibere, impendere*. On a pris une garde pour *soigner* ce malade, le servir en ses besoins. Un bon pere de famille doit *soigner* à ses affaires, y veiller, ne les laisser pas ruiner par sa négligence.

Soigné, ée. part. pass. & adj. *Curatus sollicitatus*.

SOIGNEUSEMENT. adv. Avec soin, d'une maniere exacte. *Attentè, accuratè, studiosè, sollicitè*. Ce Rapporteur voit ses procès fort *soigneusement*, c'est-à-dire, fort exactement. Un heureux naturel ne va pas loin, s'il n'est cultivé *soigneusement*. M. Scud.

SOIGNEUX, euse. adj. Qui est vigilant & exact, qui a soin de ses affaires, ou de celles qu'on lui a commises. *Studiosus, officiosus*. Le Droit favorise ceux qui sont vigilans & *soigneux*. La meilleure qualité d'un valet, d'un solliciteur, c'est d'être *soigneux*. *Vigilans, diligens*. Cette pieuse Princesse inquiette des besoins d'autrui, étoit plus *soigneuse* de cacher ses charités, que les autres ne le sont de les publier. Fléch. Nous devons faire de fréquentes & de *soigneuses* recherches des desirs du siécle que l'amour-propre cache dans le fond de notre cœur. Id.

Soigneux, se prend quelquefois en mauvaise part. Il est *soigneux* de me déplaire. Racine.

SOIGNER. Vieux v. act. Exoiner, excuser. De Laurière, d'après des Fontaines, dans son Conseils, c. xxi. n. 19. & 20. *Excusare*.

SOIGNIES. s. m. Nom propre d'une petite ville des Pays-Bas. *Sogniacum, Sonegice, Sonegiacum*. Elle est dans le Hainaut, sur la riviere de Sonneque, à trois lieues de Mons, vers le nord. On voit près de cette ville le petit bois de *Soignies*, qu'il ne faut pas confondre avec celui de Sogne, qui est incomparablement plus grand, & situé dans le Brabant, près de Bruxelles & d'Hall, du côté du levant. Maty.

SOIN. s. m. Diligence, application, attention qu'on apporte à faire exactement une chose, à la conserver, à la perfectionner. *Cura, diligentia, studium, sollicitudo*. Je remets cette négociation à vos *soins*; mettez tous vos *soins* à la faire réussir. Ménagez votre santé avec beaucoup de *soin* & de régularité. Avoir *soin* du ménage, prendre le *soin* de la maison. Mon principal *soin* est celui de vous plaire. Vous prenez un *soin* trop curieux de votre beauté, pour vous croire tout-à-fait indifférente. S. Evr. Voilà un ouvrage travaillé avec un grand *soin*, & avec une extrême exactitude. Mieux on fait une chose, plus on doit cacher le *soin* que l'on apporte à la faire. Amelot.

Je hais jusques aux soins *dont m'honorent les Dieux.*
Racine.

Homere prenoit plus de *soin* de bien dire que de bien penser. Le P. R.

Soins *de ma bergerie, amusemens utiles,*
Vous n'êtes pas touchans, mais vous êtes tranquilles.
Font.

Ce mot vient de *senium*. Ménage.

Soin, se dit aussi des soucis, des inquiétudes qui émeuvent, qui troublent l'ame. *Motio, commotio, molestia, angor, cura*. Le Prince se déchargeoit d'une partie de ses *soins* sur ses Ministres. Méz.

Tous les soins *sont bannis des demeures champêtres.*
Vill.

De combien de *soins* sont rongés les avares. Nic. Le mauvais état de sa fortune lui donne bien des *soins* & des chagrins. Mille *soins* plus importans l'agitent & l'occupent, sans lui laisser de repos. Se délivrer de tout *soin*. Ablanc. Partager les *soins* d'un ami. Balz.

Seigneur, tant de prudence entraîne trop de soin;
Je ne sçai point prévoir les malheurs de si loin.
Racine.

Soin, se dit aussi en parlant des libéralités qu'on fait à quelqu'un pour le faire subsister. *Largitio, sublevatio*. Cet enfant n'a point de bien, mais son oncle en a *soin*. Il l'entretient au Collége. Cette dévote a *soin* de cette orpheline.

Soins, au pluriel, se dit de l'attachement particulier qu'on a pour une Maîtresse, des services qu'on lui rend pour lui plaire. *Obsequia*. Soupirs, devoirs, petits *soins*, en amour tout est langage. Vous rendez à cette belle des *soins* plus empressés que la civilité ordinaire, & je soupçonne que vos loüanges partent plus du cœur que de l'esprit. S. Evr. Mes *soins* sont plus amoureux que brillans. Font. Aujourd'hui la galanterie n'est pas reconnoissable, on lésine jusques sur les petits *soins*. P. Com. Il est dangereux d'exposer son cœur aux tendres *soins* d'un Amant. M. Scud.

Je ne m'étois point apperçue,
Que tous vos petits soins *dussent m'être suspects;*
Et quand j'en faisois la revûe,
Je les prenois pour des respects. S. Evr.

SOIR. s. m. Temps composé de la fin du jour & du commencement de la nuit. *Vespera, vesperum*. Il a travaillé du matin jusqu'au *soir*, & du *soir* jusqu'au matin. Je vous irai voir sur le *soir*. Quand l'étoile de Vénus suit le soleil, on l'appelle l'*étoile du soir*, ou *Vesper*. Les filoux tirent la laine sur le *soir*, à la brune, ils courent toujours le *soir*, toute la nuit.

Ce mot vient de *serum*. Nicod.

Soir, se dit aussi des repas du *soir*. On mange du bouilli à midi, & du roti le *soir*, c'est-à-dire, à souper.

On le dit aussi dans les complimens de séparation, adieu, bon *soir* & bonne nuit. *Vale, bona nox*. Je ne viens que vous dire bon jour & bon *soir*.

Faire la cour aux Grands, & dans leurs antichambres,
Le chapeau dans la main, nous tenir sur nos membres,
Sans oser ni cracher, ni moucher, ni s'asseoir,
Et nous couchant au jour, leur donner le bon soir.
Régnier.

Soir, signifie quelquefois la nuit. Voilà le *soir* qui approche. *Nox, vesper*. Nous irons au bal ce *soir*. Ils ont joüé tout le *soir*, toute l'après-soupée. Dans ce sens M. Fontenelle a intitulé *soirs*, ses dialogues sur la pluralité des mondes

des. Premier, ſecond *ſoir*, c'eſt-à-dire, converſation d'après-ſoupé.

Soir, ſe dit auſſi de la partie du jour qui eſt depuis midi. *Tempus pomeridianum.* Au Palais il y a les audiences du matin & celles du *ſoir*, pour dire, l'après-dinée. On prêche en cette Egliſe le matin, & en celle-là le *ſoir* à deux heures.

SOIREE. ſ. f. Le temps du ſoir depuis que le ſoleil eſt couché, & l'après ſoupée. *Veſpera tempeſtas, veſpertinum tempus.* Nous avons eu cette automne de belles *ſoirées.* Ou allez-vous paſſer la *ſoirée*, ou vous divertir après ſouper? On diſoit autrefois *ſérées*; les *Sérées* de Bouchet, c'eſt un livre de contes faits pendant le *ſoir*, recueillis par cet Auteur.

SOISSONGE. ſ. f. Vieux mot. La Saxe, contrée d'Allemagne. *Saxonia.* Charron, en l'Hiſtoire univerſelle. Borel.

SOISSONS. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'île de France *Sueſſiones, Sueſſones, Auguſta Sueſſionum.* Elle eſt ſur l'Aine à treize lieues de Reims, du côté du couchant. *Soiſſons* eſt une ville ancienne & aſſez grande. Il y a ſix Abbayes, un grand nombre de Couvens de l'un & de l'autre ſexe, un Evêché ſuffragant de Reims, un Préſidial, & une Généralité des Thréſoriers de France. Enfin elle a titre de Comté, & elle eſt capitale du *Soiſſonnois*, qui eſt une partie du pays des anciens Sueſſions, dont la ville conſerve le nom. Maty.

Le Royaume de Soissons. *Sueſſionenſe Regnum.* C'eſt un de ces Royaumes que les Rois de France de la premiere race établirent en partageant leurs Etats à leurs fils. Ce Royaume renfermoit la Picardie, la Champagne & une partie des Pays-Bas, mais on n'en ſçait pas exactement les limites. Maty.

SOISSONNOIS ſ. m. Territoire de Soiſſons. Contrée de l'île de France ſur les confins de la Picardie & de la Champagne. *Sueſſionenſis ager.*

Soissonnois, oise. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Sueſſio*, qui eſt de Soiſſons. On dit plutôt, il eſt de Soiſſons, que c'eſt un *Soiſſonnois.*

SOIT. adverbe portant conſentement ou indifférence. *Eſto, age.* Vous voulez que cela ſe faſſe ainſi, *ſoit*, j'y conſens. Vous avancez une belle propoſition, *ſoit*, paſſe, que tirez-vous de-là? Baſte, *ſoit*, que m'importe?

Soit. conjonction disjonctive. Ce goulu mange de tout, *ſoit* bon *ſoit* mauvais. *Sive, ſeu.* *Soit* qu'il parle, *ſoit* qu'il écrive, il eſt toujours admirable. *Soit* à l'orient, *ſoit* à l'occident. Il a toujours l'eſprit égal, *ſoit* dans la bonne, *ſoit* dans la mauvaiſe fortune. Un Juge doit la juſtice aux parties, *ſoit* riches, *ſoit* pauvres. Au lieu de répéter deux fois *ſoit*, on met élégamment *ou* à la place du ſecond *ſoit*. Il faut remercier Dieu, *ſoit* qu'il nous donne des biens, *ou* qu'il nous envoie des maux.

Ce *ſoit*-là ſe prononce comme il eſt écrit; mais quand *ſoit* eſt la troiſieme perſonne du ſubjonctif du verbe *être*, alors on prononce *ſoit*. Vaug. *Sit.* Cependant il y a quelques Auteurs qui prétendent que tous les monoſyllabes de cette nature ſe doivent prononcer par *oi*, comme ils ſont écrits, & qui ne pourroient pas ſouffrir qu'on prononçât *ſait* dans ces mots de l'Oraiſon Dominicale, Votre Nom *ſoit* ſanctifié. On crois qu'il eſt mieux de prononcer *ſoit* dans la priere, & dans tous les diſcours graves, & *ſait* dans la converſation familiere.

SOIXANTAINE. ſ. f. Collectif. On prononce *ſoiſſantaine.* Nombre de ſoixante. *Sexagenarius numerus.* Une *ſoixantaine* de perſonnes, une *ſoixantaine* d'années.

SOIXANTE. adj. de tout genre. On prononce *ſoiſſante.* Terme numéral composé de ſix dizaines. *Sexaginta.* Quarante, cinquante, *ſoixante.* On le marque ainſi en chiffre Romain LX. & en chiffre Arabe 60. *Soixante* mille, *ſoixante* millions. Tous les cercles ſe diviſent en trois cens *ſoixante* degrés. A *ſoixante* ans il eſt mal aiſé de connoître ſi les paſſions qu'on ne reſſent plus, ſont éteintes ou aſſujetties. S. Evr.

Soixante-un, ou Soixante et un. *Sexaginta unum.* Vaugelas dit toujours *ſoixante-un*, mais les autres croyent qu'il faut dire *ſoixante & un.* Il en eſt de même de *ſoixante & dix*, de *ſoixante & onze*, &c. David rendit l'eſprit à l'âge de *ſoixante & dix* ans. Arnaud. On propoſe l'affaire en Sorbonne, *ſoixante & onze* Docteurs entreprennent ſa défenſe. Pasc. Lamech eut de ſes deux femmes, Sella & Ada, *ſoixante & dix-ſept* enfans. Arnaud.

☞ SOIXANTER. v. act. Terme du jeu de Piquet, Compter ſoixante points, faire un *ſoixante*, un pic. Ce qui ſe dit de celui qui a la main, lorſqu'il compte juſqu'à trente points de ſuite, en jouant les cartes, avant que le Joueur qui eſt dernier, ait fait aucune levée, ni rien compté. Je viens d'être *ſoixanté*; voyons ſi je vous *ſoixanterai* à mon tour.

SOIXANTIEME. adj. numéral ordinal, *Sexageſimus.* Qui eſt en un rang où il en voit 59 devant lui.

Il eſt quelquefois ſubſtantif, & ſignifie la *ſoixantieme* partie d'un tout. Il a un *ſoixantieme* dans cette affaire-là.

☞ SOK, ou SOC ſ. m. Meſure des longueurs dont on ſe ſert dans le royaume de Siam. C'eſt la demi-coudée.

SOL.

SOL. ſ. m. Note de Muſique qui eſt la cinquieme de la gamme Ut, re, mi, fa, *ſol.* Il a pris un *ſol* pour un fa.

SOL. Prononcez *ſou.* Piece de menue monnoie qui vaut douze deniers. *Aſſis, ſeu duodecim denarii.* On prononce maintenant *ſou*, de ſorte qu'on ne le dit plus qu'en ces phraſes. Cent écus d'or *ſol*, c'eſt-à dire, des écus d'or en eſpéce. En matiere de contribution on paye les créanciers au *ſol* la livre, à proportion de leur du en ſort principal.

Ce mot vient de *ſolidus*; & même les écus d'or *ſol* s'appelloient autrefois *Gallici ſolidi*, comme prouve Marquarrus Frcherus par pluſieurs autorités. Bodin ſe trompe, qui dérive ce mot *à ſole* avec le vulgaire, à cauſe du ſoleil qui y eſt marqué au-deſſus de la couronne. *Nummus aureus.*

Le *ſol* fut jadis la plus groſſe & la plus forte eſpéce de monnoie, dont les vingt faiſoient la livre d'argent, comme on voit dans les Capitulaires; & comme dans les provinces les *ſols* que l'on forgeoit contenoient plus ou moins d'argent, cela a cauſé la diverſité des *ſols* & des livres. *Solidus, as.* Ainſi le *ſol Pariſis* valoit un quart plus que le *ſol Tournois*; & la livre Bourdeloiſe ne valoit que demi-livre Pariſis. Les *ſols nerets*, c'eſt-à-dire, *noirs*, étoient une monnoie dont les ſoixante valoient trente-ſix *ſols* Pariſis, ſelon Ragueau. Le *ſol Mançais*, c'eſt-à-dire, *du Mans*, valoit un *ſol* Normand & demi, d'où eſt venu le proverbe, un Mançais vaut un Normand & demi; & il valoit, ſelon Ragueau, le double des Tournois. Il y a eu auſſi des *ſols Viennois*, & cent autres qui ont pris le nom des villes où ils étoient battus, & qui ſont expliqués dans les livres des monnoies, comme *ſol* de franc, de livre; *ſols* Louiſiens, ou Duniſiens; Toulouſains, dits Toulſas & Tolſains, c'eſt-à-dire, de Toulouſe; Morlas en Béarn; Blancs, Forts, Nerets, Bourdelois, Barrois, de Brabant, Eſtevenans, &c. *Ragueau.* Comme auſſi des *ſols* Melgorois, dits ainſi du Comte Mauguio, près de Montpellier: *ſols* Ramondois, dits du Comte Raimond de Toulouſe; & *ſol* à forte monnoie, qui valoit trois *ſols.* Le *ſol* Pariſis valoit treize deniers, à cauſe de quoi fut dit treizain, mais Paſquier dit qu'il valoit quinze deniers. Borel. Voyez Sou.

L'ancienne monnoie de France étoit de quatre eſpéces; de *ſols*, de demi-*ſols*, de tiers de *ſols*, qui étoient d'or, & de deniers qui étoient d'argent. Ils avoient d'un côté la tête du Prince, & pour légende ſon nom ou celui du Monétaire, de l'autre côté quelque figure hiſtorique, ou une croix, & pour légende le lieu de leur fabrication. Sous Clovis les *ſols* d'or étoient à la taille de 72 à la livre, ou de quatre-vingts-quatre grains de poids qui avoient cours pour quarante deniers d'argent. C'étoit la même choſe que l'*aureus* ou *ſolidus* des Romains, qui étoit de même taille & de même poids, & qui valoit mille ſeſterces, comme on voit au tit. vii. du III[e]. Livre des Inſtituts, qui parlent des *ſols* d'or de Juſtinien.

Covarruvias dit que les Viſigoths, à l'imitation des Empereurs, firent des *ſols* d'or d'un même poids, qu'ils nommerent *maravedis.* Pluſieurs ont crû qu'il y avoit auſſi chez les François des *ſols* d'argent à la taille de vingt-quatre à la livre, peſant chacun deux cens cinquante-deux grains. Un *ſol* d'or en valoit trois & demi, qui ſont quarante deniers. *Nummus aureus.* Ces *ſols* d'argent n'étoient au commencement qu'une monnoie de compte,

& depuis on en a fait une monnoie réelle. La premiere espéce dont Bouteroue, dans son livre des monnoies, donne la figure, est un tiers de *sol* d'or fabriqué par Theudomer, qui régnoit avant Pharamond, qui fait voir que nos Rois faisoient fabriquer des monnoies d'or, dans un temps auquel Procope dit que les Rois de Perse n'osoient faire battre que de la monnoie d'argent ou de cuivre.

☞ SOL. On dit proverbialement d'un homme qui s'amuse à faire un métier où il n'y a que de la perte, qu'il fait des gros de trois *sols* pour les vendre six blancs.

SOL, signifie aussi l'aire, la superficie de la terre, de la place sur laquelle on bâtit. *Solum, area.* Un créancier du *sol* qui a vendu la place pour bâtir, est plus privilégié que celui qui a fourni les deniers pour le bâtiment qui est dessus. Ce terme, dans la Coutume de Paris. art. 187. signifie le propriété du fonds d'un héritage; ainsi elle dit que qui a le *sol*, a le dessous & le dessus, s'il n'y a titre au contraire. Les propriétaires superficiaires qui bâtissent sur le fonds d'autrui, pour en joüir pendant certain nombre d'années, n'ont que le dessus. DAVIE.

SOL, signifie aussi la qualité du terrain. Quand on veut faire un plant, un bâtiment, il faut considérer le *sol*. Le *sol* qui est sec, pierreux ou de roche, est bon pour les vignes; le *sol* sablonneux pour les bois; celui qui est gras, ou humide, pour le labour & les prés.

Ce mot vient de *solum*. NICOD.

SOL, se dit aussi du partage qui se fait des terres labourables d'une métairie pour les semer diversement, ou les laisser reposer, quand on en veut faire une raisonnable exploitation. *Solum tripartiri.* En la plûpart des lieux on partage les terres en trois *sols*; l'un se seme en bled-froment; l'autre en menus grains; & le troisieme demeure en jachere. Les *sols* ne sont pas toujours tout-à-fait égaux. On stipule dans les baux, que les Fermiers ne pourront dessoler les terres, c'est-à-dire, changer les *sols* accoutumés.

SOL *& pan de fust de bois* dans la Coutume de Reims, art. 377. *Sol* c'est autre chose que solive. DU LAURIERE. *Tignum, tigillum.*

☞ SOL. s. m. Terme de Marine. C'est le fond large & plat des bâtimens qui n'ont point de quille. La gribane est bâtie à *sol*, un bac est bâti à *sol*.

SOL, en termes de Blason, se dit quelquefois du champ de l'Écu qui porte les piéces honorables & les meubles. *Solum, area.*

SOL, en termes de Chymie, signifie l'or. *Aurum.* Prenez du *sol*, la teinture du *sol*, &c. Les Astrologues disent aussi, *Sol* en Aries, *Sol* en Libra, pour dire, que le Soleil est en ces signes-là.

SOL, dit simplement, en termes de Philosophie hermétique, c'est le soufre. DICT HERM. *Sulphur.*

☞ SOL, ou SOR. s. m. Raisin sec égrainé qui vient d'Espagne. C'est un des quatre fruits secs qui entrent dans ce qu'on appelle en France les quatre mendians.

SAN-SOL. Nom propre d'une petite ville des Vascons. *Sansolium*, anciennement *Cusufa*. Ce n'est aujourd'hui qu'un village du royaume de Navarre. Il est sur une petite isle formée par l'Odion, entre Viana & Stella, à deux lieues de la premiere, & à quatre de la derniere. MATY.

SOL, OLE. Vieux adj. Seul, seule. *Perceval.* BOREL. *Solus, sola.*

☞ SOLACIER. Donner de la récréation. *Solari, recreare.* C'est un vieux mot qui se trouve dans le Dict. des Arts, & dans celui de Trévoux 1721. *Se solacier*, se réjoüir, se divertir.

Plein de courroux, & vuide de pécune,
Léger d'argent & chargé de rancune,
Il va trouver le manant qui rioit
Avec sa femme, & se solacioit.

Le Diable de Papefiguiere, T. II. des Contes de la Fontaine, p. 125.

M. Rousseau a mis *solacier* pour *consoler*, & c'est le sens le plus naturel de ce mot.

Soucis cuisans au partir de Caliste
Jà commençoient à me supplicier;
Quand Cupidon, qui me vit pâle & triste;

Me dit, Ami, pourquoi te soucier?
Lors m'envoya, pour me solacier,
Tout son cortége, & celui de sa Mere,
Songes plaisans, & joyeuse chimere,
Qui m'enseignant à rapprocher les temps,
Me font jouir, malgré l'absence amere,
Des biens passés, & de ceux que j'attends.

SOLACIEUX, EUSE. Vieux adj. Récréatif, agréable, plein de consolation. BOREL. *Recreans, jucundus.*

SOLAGE, ou SOULANGE, autrefois SOLAIGE. s. m. Terroir. *Solum, terra, fundus.* Ces fruits sont d'un bon ou d'un mauvais *solage*. Mais nous pouvons assûrer qu'il se dit bien peu, s'il se dit. Du reste il paroît venir de *solum*, & signifier la même chose que sol, ou terroir; à moins qu'il ne vienne de soleil, & qu'il ne se dise pour exposition au soleil, ce que je ne crois pas. On disoit autrefois un bon *solaige*, un petit *solaige*, un mauvais *solaige*. Voyez la Coutume d'Auvergne, tit. XXXI. art. 62.

SOLDÉE. Voyez SOULDÉE.

SOLAIRE. adj. m. & f. Qui concerne le soleil, qui tient du soleil. *Solaris.* Le coq, le lion, sont des animaux *solaires*. Une éclipse *solaire*, est une privation de la lumiere du soleil par l'interposition du corps de la lune entre le soleil & nous. Cent révolutions *solaires*, c'est cent ans. L'année *solaire* est de 365 jours, 5 heures, 49 minutes La lunaire n'est que de 354 jours. Les cadrans *solaires* sont ceux qui marquent l'heure par l'ombre que fait le soleil, dont la construction s'enseigne dans la Gnomonique.

☞ SOLAIRE. On dit qu'une personne a le visage *solaire*, quand elle a le visage ouvert, plein & d'une heureuse physionomie. AC. FR. Personne ne reçut de la nature un plus merveilleux talent pour l'éloquence, que François de Harlay, Archevêque de Paris. Il rassembloit non-seulement tout ce qui peut contribuer au charme des oreilles, une élocution noble & coulante, une prononciation animée, je ne sçai quoi d'insinuant & d'aimable dans la voix; mais encore tout ce qui peut fixer agréablement les yeux, une physionomie *solaire*, un grand air de majesté, un geste libre & régulier. *M. l'Abbé d'Olivet, Hist. de l'Acad. Fr. in-12. T. II. p.* 350.

☞ On dit par plaisanterie d'un homme qui se plaît au soleil, qu'il est animal *solaire*. AC. FR.

SOLAIRE, en termes d'Anatomie, se dit d'un muscle qui sert à mouvoir la sole ou la plante du pied. *Musculus solaris. Soleus.* Il est ainsi nommé, dit Dionis, parce qu'il est semblable à une sole, ou selon d'autres, parce qu'il remue la sole ou plante du pied. Il est placé sous les gémeaux, & prend son origine de la partie postérieure & supérieure tant du tibia que du péronée, & confondant son tendon avec celui des gémeaux, il va s'insérer à l'os du talon. DIONIS.

☞ SOLAIRE. *Capistrum solare.* Nom qu'on donne à un bandage pour la saignée de l'artère temporale. Voyez le Dict. de M. Col de Villars.

☞ SOLAIRE. On a appellé *solaires*, certains peuples de la Mésopotamie & des environs, qui n'ont ni Eglises, ni Temples, & qu'on croit adorer le soleil. Ils sont au nombre de neuf ou dix mille de leur secte, & ne s'assemblent que dans des lieux soûterrains & qui sont fort écartés des villes. On n'a jamais pû rien découvrir de ce qu'ils font dans ces assemblées, tant ils y traitent secrétement toutes les choses qui regardent leur Religion, s'étant tous engagés par serment à assassiner ceux qui en révéleront les mystères. Comme ils ne font aucun acte de Religion public, il y a quelques années que les Bachas du Grand-Seigneur leur ordonnerent de se déclarer, afin de sçavoir si on pouvoit tolérer leur Religion dans l'empire Turc. Ils éluderent cet ordre en se joignant aux Jacobites, sans vouloir pourtant observer aucunes pratiques du Christianisme, & ils ont continué à s'assembler en secret.

SOLAK s. m. Terme de Relation. Corps de milice de la garde du Grand-Seigneur. Archer de la garde à pied. *Sagittarius.* Les Archers de la garde à pied nommés *Solaks*, ont un bonnet pareil à celui des Tchornadgis, & portent chacun un arc à la main. Ils n'ont que la veste de dessous, qui est retroussée jusqu'à la ceinture avec des manches pendantes, & parce que leurs chemises, qu'ils portent

comme

comme tous les Tuees par-dessus les caleçons, sont en vûe, elles sont aussi brodées par les coutures. Du Lois, p. 130.

☞ SOLANDRE. s. f. Maladie de cheval. C'est one espéce d'ulcere ou crevasse qui vient au pli du jarret: la peau se trouve souvent fendue & rongée par l'âcreté des humeurs qui en découlent. *Elém. de Caval. III. Part. p.* 360.

SOLANE. s. f. Nom propre d'une petite riviere de Francee. *Solana.* Elle coule dans le Limousin, & se joint à la Courrese aus murailles de Tulle. Matv.

SOLANTO. s. m. *Solus, Olusis.* C'étoit anciennement une ville de la Sicile Ce n'est maintenant qu'un petit bourg, situé dans la vallée de Maaara, près du cap de Bongerbino ou Mongerbino, à quatre lieues de Palerme, vers le levant. Matv.

SOLANUM s. m. Plante. Voyez Morelle. *Solanum.*

SOLARA, SOLANA. s. f. Nom propre d'un village de la Castille nouvelle, en Espagne. *Solara, Solana.* Il est dans le quartier qu'on appella Campo Montiel, environ à dix lieues de Ciudad-Réal, du côté du levant. Quelques Géographes prennent *Solara* pooe l'ancienne *Salaria* des Orétaus, que d'autres placent à Siruela, village situé à deus lieues de Ciudad-Réal. Matv.

☞ SOLAS s. m. Vieux mot. Soulagement, consolation, divertissement. *Poës. du Roi de Nav.*

SOLAUX. subst. m. Vieux mot. Borel. *Sol.* Soleil. *Guiot de Nauteuil.*

Li Solsux est levez,
Qui abbat la rousée.

SOL-BATU, ue. adj. Se dit d'un cheval dont la sole est foulée. Cheval *sol-batu.* Solleysel. *Equus in solcâ contusus.*

☞ SOLBATURE. s. f. Maladie de cheval; c'est one meurtrissure ou contusion sous le pied, qui arrive au cheval pour avoir marché à nud, ou parce que le fer portoit trop sur la sole. *Soleæ equinæ contusio, suggillatio.*

SOLBAZAR. s. m. Nom propre de lieu. *Solbazaria halane.* C'étoit anciennement un bourg de l'Ionie, en l'Asie mineure. Il est maintenant dans la Natolie propre, près du Madre. Matv.

SOLDADIA, SOLDAIA. s. f. Nom propre d'une petite ville de la Tartarie Crimée. *Soldadia, Soldaia.* Elle est près de la côte, entre la ville de Caffa & le cap Inkermen. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Lagyra*, que d'autres placent à Camba, petite ville située sur la même côte que *Soldadia.* Matv.

SOLDAN, ou SOUDAN. s. m. Prince Mahométan. *Soldanus, id est, Rex.* Le *Soudan* d'Egypte. Les Chrétiens, dans les guerres saintes, ont livré beaucoup de combats aus *Soudans.* Ce mot en langue Moresque signifie *Roi* ou *Prince*; d'où l'on a fait *Sultan*, qui est le titre du Grand-Seigneur, & de ceus de sa maison. ☞ Un Religieux de S. François, Gardien du Couvent de Jérusalem, vint député du *Soldan* d'Egypte vers les Rois Catholiques Ferdinaod & Isabella. Fléch. *Hist. de Xim. L. II. p.* 158. On ne dit plus que *Soudan.*

Il y a à Rume un Magistrat qu'on appelle *Soldan*, ou autrement *Juge de la Tour de Nove*, ou *Maréchal de Rome à la Cour des Saveller. Soldanus Judex.* Il a la garde des prisons, & juge de plusieurs affaires eriminelles. Il est aussi le Juge des Courtisanes. Il a quelquefois la garde du Conclave avec des soldats.

SOLDANELLE. s. f. Plante maritima qui est une espéce de liseron, & qui pousse des tiges grêles, rougeâtres, se traînant à terre, revêtues de feuilles presque rondes, plus larges que longues, semblables à celles de la petite chélidoine, un peu épaisses, remplies d'un suc laiteus, attachées à des queues longues Ses fleurs sont des cloches à bords renversés, de couleur purpurine. Il leur succede des fruits presque ronds, membraneus, qui renferment des semences anguleuses, noires ou blanches. Sa racine est longue & grêle. En Latin *Convolvulus maritimus nostras.* Mor. Hist. P. Tournef. ou *Soldanella maritima minor.* C. Baun Cette plante purge puissamment les sérosités par bes; on s'en sert pour l'hydropisie, pour le scorbut.

SOLDAT. s. m Fantassin, homme de guerre qui sert à pied moyennant certaine solde ou paye journalière. *Pedes miles.* Le *soldat* est celui qui prend la paye, le *vassal*, celui qui sert à ses dépens. On leve par tout des *soldats.* Il doit y avoir tant de *soldats* dans une compagnie. Les *soldats* courent la campagne. C'est un volontaire qu'on met en faction comme un simple *soldat.*

— *Implacable ennemi de Rome & du repos,*
Comptez-vous vos soldats *pour autans de Héros?*
Racine.

Il se met également au singulier, quoiqu'on parle des *soldats* en général. Ni la colére, ni la joie du *soldat* ne sont jamais modérées. Vaug. Quand la peur a saisi le *soldat*, il ne voit & n'entend plus, ni l'esemple ni les ordres du Général. Id. Le *soldat* doit plus craindre son Capitaine que son ennemi. Abl. Du Cange dit que les anciens *soldats* avoient cinq pieds & demi, & que leur mesure s'appelloit *incoma.*

Ce mot vient de *soldato* Italien, dérivé de *solida*, à cause de la solde qu'on paye aus *soldats.* Ménage; ou de *soldurius*, selon Nicod. Selon Pasquier, il vient du vieus mot des Gaulois, qui disoient *soaldoyer*, puis souldard, & enfin l'on a dit *soldat*; ou de *solde* payement d'un homme de guerre qui est à la *solde* du Prince, ou de l'État. D'où vient que *soldat* veut dire homme qui est à la *solde* du Prince & de l'État.

☞ Soldat d'ordonnance. A l'armée, c'est un *soldat* de la vieille garde, qui vient au camp pour conduire la nouvelle à son poste. Le *soldat* d'ordonnance est aussi celui que le Capitaine de garde envoye au Major de son Régiment, afin qu'on puisse lui envoyer les ordres qu'on pourra avoir à lui communiquer. C'est le même *soldat* qui conduit le lendemain la garde qui doit le relever.

☞ Soldats Gardiens. Ce sont des *soldats* qu'on entretient sur les ports. Il y en a 300 dans le port de Toulon, & pareil nombre dans chacun de ceux de Rochefort, & de Brest. & 50 au Havre-de-Grace. Outre cela on en entretient encore 300 à la demi solde dans chacun de ces trois premiers ports.

Soldat, se dit aussi de tout homme de guerre qui est brave, & qui sçait son métier. *Veteranus miles, egregius, strenuus.* Ce Gentilhomme est brave *soldat.* Cet Officier n'a pas de conduite; mais il est bon *soldat*; il est fort vaillant. Ce Prince est *soldat* & Capitaine. On reprochoit à Scipion qu'il n'étoit pas *soldat*, c'est-à-dire, qu'il n'étoit point brave. Aussi ne le suis-je pas, dit-il, mais Capitaine. Ablanc.

Soldat est aussi quelquefois adjectif. Il a l'air *soldat. Militaris, bellicosus.* Veut on qu'un homme né dans les armes, n'ait rien de *soldat*, que quand il voit les ennemis? La Ch. de M.

☞ Soldat, qu'on nomme aussi *Cancelles.* Espéce de crabe qui se trouve communément dans la plûpart des Iles Antilles. Sa longueur n'est guère pour l'ordinaire que de trois ou quatre pouces, & sa grosseur de dix ou douze lignes. *Dict. de Com.*

SOLDATESQUE. s. f. Terme Collectif, qui se dit des simples soldats en général. *Milites.* On a abandonné cette ville au pillage, à l'insolence de la *soldatesque.* Il y eut un grand nombre de Religieuses, qui, pour éviter les insultes de la *soldatesque*, quitterent leurs Abbayes. Pat. ☞ Exposé aux yeus d'une populace insolente, & à la risée d'une brutale *soldatesque.* Bourdal. *Exhort. II. pag.* 75.

Soldatesque, est quelquefois adj. C'est une brutalité, une insolence *soldatesque. Militaris.*

SOLDE. s. f. Paye journalière qu'on doit donner aux soldats, aus gens de guerre. *Stipendium.* Le Roi de France a plusieurs Suisses, Allemands, Anglois, à sa *solde.* On doit à ces troupes trois mois de leur *solde.*

☞ Solde. s. f. Terme de Finance & de Banquier. C'est le nom qu'on donne au dernier payement que l'on fait d'une dette. Je viens de payer en recette cent pistoles pour *solde* de compte. Je ne dois plus rien; j'ai assuré toutes les parties de ma recette, & j'en ai tiré une bonne quittance pour *solde* de compte.

☞ SOLDER. v. act. Terme de Comptes & de Finances; qui signifie apurer, clorre un compte, & payer le reliquat

quat. Il s'étend même à toutes les dettes, de quelque nature qu'elles puissent être, dont on a achevé de payer la totalité. Je m'attendois de *solder* cette dette aujourd'hui, mais je suis forcé d'en faire à deux fois.

SOLDOYER. v. act. On dit maintenant, *Soudoyer*. Payer la solde des gens de guerre. *Stipendia exercitui prabere.* Le Roi *soudoye* cent mille hommes. Il envoye à ses alliés dix mille hommes qu'il entretient & *soudoye*, c'est-à-dire, qu'il paye, qu'il fait subsister.

Soudoyé, ée. part. pass. & adj. *Stipendio donatus, sustentatus.*

SOLDURIER, ou SOUDOYER. s. m. C'étoit au temps de César, chez les peuples de l'Aquitaine, des espèces de Cliens, qui s'attachoient à quelque homme puissant, & qui, tant qu'ils vivoient, jouissoient de toutes les commodités de ceux au service & à l'amitié desquels ils s'étoient rangés; mais si quelque désastre leur arrivoit, ou ils couroient pareille fortune, ou ils se donnoient la mort; & César assure qu'on n'avoit point mémoire qu'il s'en fût encore trouvé un seul qui eût refusé cette alternative, si celui au service & à l'amitié duquel il s'étoient livrés, étoit tué. *Soldurius*. César, L. III *De bello Gallico*, c. xxii. *Cliens*. César, L. VII. c. viii. Vigénère croit que ces *Soudoyers* étoient plus que des simples soldats, mais comme des Gentilshommes appointés. Athénée, après Nicolas de Damas, les nomme Συναποθνήσκοντας, qui meurent avec le Maître auquel ils se sont donnés. Voyez César cité, & Vigénère sur cet endroit, p. 138. col. 1.

Ce nom vient du Celtique *Soldner*, Stipendiaire, qui vient de *sold* ou *sould*, qui signifie la paye qu'on donne à un soldat, les appointemens qu'on donne à un Officier, & qui étoit pris de *solt*, sel, de même que *salarium*, salaire vient de *sal*, du sel. De là nous sont restés soldat & *soudoyer*, verbe. Voyez Vigénère cité; Goropius Becanus, Hermath. p. 191. Kilianus au mot *sould*. Les soldats des Seigneurs Gaulois, connus sous le nom de *Solduriers*, ne sont rien moins que les Vassaux d'aujourd'hui. Journal des Sçav. C'étoient des gens qui suivoient les Chevaliers, devant courir même fortune avec eux, selon Fauchet. Borel. Et ailleurs il dit *Solduru*, soldats, à cause de la solde qu'on leur bailloit. Il dit encore *Soldurieur*; & l'Interpréte, courageux; d'où vient, dit-il, soldat, de *sodalis*. Et encore *Soldurii*, hommes Religieux, selon l'Atlas. Id. Il faut s'en tenir à ce que nous avons dit d'abord, qui est tiré des Commentaires de César.

SOLE. s. f. Place publique, ou l'étape. L'Ordonnance des Aides, veut que les Marchands de vin en gros, mettent tous les vins qu'ils feront venir, dans les *soles* de l'Hôtel de Ville, & en la Halle au vin, pour en payer le gros. *Area.*

☞ SOLE. partie du pied du cheval. C'est une corne plus dure que celle de la fourchette, & plus tendre que celle du sabot, placée dans le creux du pied du cheval entre les quartiers & la fourchette. *Cornu equi tenerius.* Un fer qui porte sur la *sole*, peut meurtrir la chair qui la sépare du petit pied.

Sole, en terme de Chasse, signifie aussi le milieu du dessous du pied des grandes bêtes. Saln. *Medium.*

Sole, est encore le fond plat & large des bâtimens de mer, qui n'ont point de quille. *Plano fundo, absque spina structa navis.* La gribane n'a point de quille, est bâtie à *sole*. Les bacs, les foncets & les bateaux des rivières sont aussi bâtis à *sole*.

☞ Sole. s. f. C'est aussi une certaine étendue de champ, sur laquelle on séme successivement par années, des blés, puis des menus grains, & qu'on laisse en jachère la troisiéme année. On divise ordinairement une terre en trois *soles*. La *sole* de froment est plus forte cette année qu'à l'ordinaire. Acad. Fr. On dit aussi *sol* en ce sens. Voyez ce mot.

SOLES, sont aussi des piéces de bois qui portent la cage d'un moulin à vent, qui posent sur quatre massifs de maçonnerie, sur le milieu desquelles est encastré un des bouts de l'attache qui porte le moulin, & sur lesquelles il tourne. *Basis fulcra.* On le dit aussi des piéces de bois qui se couchent à terre dans les autres constructions & machines, comme dans les grues, engins, &c. En un mot, on appelle *soles*, toutes les piéces de bois posées de plat, qui servent à faire les empatements des machines, comme des grues, engins, &c. On les nomme Racinaux, quand au lieu d'être plates, elles sont presque quarrées. Daviler.

SOLE, est aussi un poisson de mer, fort plat, & d'un goût excellent. La *sole* est la perdrix de la mer. Des *soles* frites ou en ragoût. Paquet de *soles*. Il vient du Latin *solea*, qui signifie une *semelle* de soulier, à cause de la ressemblance qu'elle a avec la *sole*. Voyez Menage.

On dit proverbialement, qu'il se vend plus de harengs que de *soles*, pour dire, que les marchandises communes font de plus prompt débit que les précieuses.

SOLÉ. Rio del Solé, c'est-à-dire, la rivière du Soleil. *Solis fluvius*, anciennement *Digentia*. Petite rivière de l'État de l'Église en Italie. Elle coule dans le Duché de Spolète, baigne Farsa & Vocone, & se décharge dans le Tibre. Maty.

SOLEA, SOLOS. subst. masc. Nom propre de lieu, *Soli*, *Solus*. C'étoit autrefois une ville de l'Ile de Chypre. Ce n'est maintenant qu'un village situé sur la côte septentrionale de l'Ile, à sept ou huit lieues de la ville de Baffo. Maty.

SOLÉCISME. subst. masc. Terme de Grammaire. *Soloecismus.* C'est une grosse faute contre la langue, & contre les régles de la Grammaire, soit dans les déclinaisons, les conjugaisons, la construction, la syntaxe. *Impetratum est à ratione, ut peccare suavitatis causâ liceret*; c'est-à-dire, pour parler élégamment, il faut s'enhardir à s'éloigner quelquefois des régles de la Grammaire. Vaugelas répéte souvent ce qu'a dit Quintilien. *Aliud est Latinè, aliud grammaticè loqui.* Bouh. Baltasar Stolberg a fait un Traité Latin des *Solécismes* & des Barbarismes, faussement attribués au Grec du Nouveau Testament.

Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers empoulé, l'orgueilleux solécisme.
Mol.

Un Acteur ayant fait un faux geste sur le Théâtre, on lui cria, qu'il avoit fait un *solécisme* de la main. Anc.

Le moindre solécisme *en parlant vous irrite;*
Mais vous en faites, vous, d'étranges en conduite.
Mol.

SOLEIL. s. m. Corps, globe lumineux qui éclaire notre monde; la plus brillante des sept planétes. *Sol.* Le *soleil* est au centre du monde, selon Copernic, ou du moins au centre de notre tourbillon, où il est immobile pour le lieu; mais il tourne sur son axe. Toutes les planétes tournent autour du *soleil*, excepté la lune, qui tourne autour de la terre; ainsi le *sole l* cesse d'être planéte. Le *soleil* est placé dans le centre, comme dans le lieu le plus commode d'où il puisse distribuer également sa lumière, & animer tout par sa chaleur. Sa plus grande distance de la terre est de 22374 demi-diamétres de la terre, & sa plus petite, de 21626; c'est à-dire, qu'en hiver le *soleil* est plus près de nous qu'en été de 748 demi-diamétres de la terre, qui font plus d'un million de lieues. La circonférence du cercle que le *soleil* parcourt, n'a pas le même centre que la terre. Par cette raison, ce cercle s'appelle *excentrique*, ensorte que le *soleil* est plus proche de la terre dans la partie méridionale, que dans la partie septentrionale. Le point le plus éloigné de cet excentrique, s'appelle *apogée*, & le plus proche, *périgée*. C'est Hipparque, qui, 120 ans avant Jesus-Christ, a été l'inventeur de cette supposition, qui sert à rendre raison de divers phénomènes du *soleil*. Cette excentricité du cercle du *soleil* est cause qu'il fait sept ou huit révolutions de plus dans la partie septentrionale, que dans la méridionale, & qu'il paroît aussi plus grand, quand il parcourt le tropique du Capricorne, que quand il parcourt le tropique du Cancer. M. Cassini a déterminé que la moindre vitesse du *soleil* dans l'apogée, n'est pas seulement apparente, mais encore réelle. Le *soleil* ne s'écarte point de l'écliptique, où il fait son cours annuel en 365 jours, 5 heures, 49 minutes, & 16 secondes. Voyez au mot An. Et le cercle diurne qu'il décrit, lorsqu'il est le plus éloigné de l'équateur, est distant de 23 degrés, 30 minutes

minutes de l'équateur. Quelques-uns croient que les étoiles fixes sont autant de *soleils*, autour desquels roulent des planétes qui nous sont inconnues. M. Huygens est de ce sentiment.

Ce mot vient du Latin *sol*, que quelques-uns ont cru être ainsi nommé de *solus*, comme étant le seul dans le monde. Le P. Pezron prétend qu'il vient du mot *sul*, qui en Celtique signifie soleil, & que c'est pour cela que les Bas-Bretons appellent le Dimanche *Di Sul*. Comme si *Di Sul* n'étoit pas pris du Latin, *Dies solis*.

L'Écriture & les Peres lui ont donné plusieurs épithétes, *l'œil du ciel, la source de la lumiére, l'ame du monde, l'ouvrage & l'image du Tres-Haut*. Le *soleil* est une matiére liquide, ou un globle de feu. Quelques-uns prétendent que שמש, *schemesch*, nom Hébreu de cet astre, confirme cette opinion, parce qu'il vient, selon eux, de שם, *schem*, & אש *esch*, c'est-à-dire, Nom, ou, comme ils disent, Substance de feu; mais שמש vient de שמש, *schammesch*, & en Chaldéen *schammesch*, servir, être utile, parce que c'est de tous les astres celui qui sert le plus à l'Univers, comme ont soutenu chez les Anciens, Démocrite, Platon, Zénon, Métrodore; & chez les Modernes, Képler, Kircher, Rheits, Scheiner, Ricciolus, &c. On voit des taches & des macules dans le *soleil*; Scheiner les a le premier observées. Voyez Taches. Épicure s'imaginoit que le *soleil* s'éteignoit tous les soirs dans la mer, & se rallumoit tous les matins vers l'Orient, qu'il n'étoit pas plus grand qu'il paroît à nos yeux. Le disque du *soleil* paroît rond dans le midi; mais à son lever & son coucher, il paroit élliptique; sur quoi il y a un Traité particulier de Scheiner. Le globe du *soleil* se meut sur son axe en 27 jours. Son diamétre se voit sous l'apogée, dans un angle de 30 minutes, & dans son périgée, de 31. En l'année 1666. on a observé que son diamétre a été dans son apogée de 31 m. 35 sec. & dans son périgée de 32 m. 43 sec. Il est 166 fois plus grand que la terre, selon Ptolomée, 162 fois, selon Copernic, & 140 selon Ticho-Brahé. Rohaut dit que le diamétre du *soleil* contient 7 fois celui de la terre, d'où il suit que le *soleil* est 434 fois plus grand que la terre. Bion, Ingénieur du Roi, pour les Instrumens de Mathématique dans la cinquiéme édition de son Traité de l'*Usage des Globes*, dit, conformément à l'opinion des plus habiles Astronomes modernes, que le diamétre du *soleil* contient 100 fois celui de la terre; & par conséquent qu'il est un million de fois plus grand que la terre. Un Curieux affirme que sur le Pic de Ténériffe, le *soleil* ne lui avoit paru guère plus grand qu'une étoile de la premiére grandeur; la raison est que les exhalaisons & les vapeurs ne se formant qu'au-dessous du sommet de cette montagne, elles ne sont point interposées entre les yeux & le *soleil*, pour grossir l'objet. C'est par la même raison que le *soleil* & la lune paroissent plus grands à l'horison qu'au zénith. Voyez *Mariotte*. Un autre Curieux qui a fait des additions à ce Dictionnaire, met ces mots en cet endroit. On voit ce Pic de Ténériffe de 30 lieues en mer; il a 7 lieues de haut: feu mon pere qui y a été l'an 1659. m'a dit l'avoir observé: feu mon grand-pere y a aussi été, & y fit des observations particuliéres & très-curieuses. Nous ne sçavons point quel est celui qui parle ainsi. Le *soleil* parcourt les douze Signes en un an: on les appelle ses douze Maisons, quoiqu'en effet il n'en ait qu'une, qui est le Lion, où il domine, comme les autres planétes dans leurs Maisons. Il entre en Ariès le 21. Mars & il employe à le parcourir 30 jours, 13 h. 29 m. Il entre en Taurus le 20 Avril & y demeure 31 jours, 15 h. 6. m. Il entre en Gémini le 21 Mai, & y demeure 31 jours, 8 h. 49 m. Il entre en Cancer le 21 Juin, & y demeure 31 jours, 10 h. 43 m. Il entre dans Leo le 23 Juillet, & y demeure 31 jours, 5 h. 59 m. Il entre dans Virgo le 23 Aout, & y demeure 30 jours, 20 h. 9 m. Il entre dans Libra le 23. de Septembre, & y demeure 30 jours, 7 h. 29 m. Il entre dans le Scorpion le 24. Octobre, & y demeure 29 jours, 19 h. 56 m. Il entre dans le Sagittaire le 22 Novembre, & y demeure 29 jours, 12 h. 1 m. Il entre dans le Capricorne le 22. Décembre, & y demeure 29 jours 10 h. 20 m. Il entre dans le Verseau le 20 Janvier, & y demeure 29 jours, 14 h. 59 m. Il entre en Pisces, ou dans les Poissons le 19. Février, & y demeure 30 jours, 59 m. On a découvert 30 satellites qui font leur révolution autour du *soleil* en 15 jours. On les appelle les *étoiles de Bourbon*. Le *soleil* s'arrêta autrefois au commandement de Josué. Que le *soleil*, si l'on veut, soit tojours immobile dans le Ciel, l'Écriture n'aura point menti, quand elle a dit qu'il s'arrêta à la voix de Josué; elle aura seulement exprimé aux hommes une tres-grande merveille, de la maniére dont les hommes de ce temps-là étoient capables de la concevoir. Pelis. Son ombre rebroussa de dix degrés au temps du Roi Ézéchias. Le *soleil* ni la mort ne se peuvent regarder fixement. La Rochef. Le *soleil* las de voir ce spectacle barbare, précipita sa course. La Font. Le *soleil* meurt, & renaît tous les jours. Vill. Le *soleil* est allé se reposer dans le sein de Thétis.

> *Le* soleil *luit tous les jours;*
> *Tous les jours sa clarté succéde à l'ombre noire.*
> La Font.

☞ Marcher entre deux *soleils*; pour dire, Marcher entre le lever & le coucher du *soleil*.

On dit qu'un Messager n'est point responsable de sa voiture, s'il est volé entre deux *soleils*; c'est-à-dire, tandis qu'il fait jour. *Ab ortu ad occasum solis*. D'un côté, c'est un bois épais qui défend tous les *soleils*. La Bruy. C'est-à-dire, de la chaleur pendant tout le jour.

> *A peine le* soleil *ramené par l'aurore,*
> *Eût découvert le feu dont le ciel se colore.*
> P. La Moine.
> *Et porterent les arts à ces bords rougissans,*
> *Où l'onde sert de lit aux* soleils *renaissans.*
> P. La Moine.

☞ On appelle, Coup de *soleil*, l'impression violente, & quelquefois mortelle, que le *soleil* fait en certaines circonstances, sur ceux qui s'y trouvent exposés.

☞ Autrefois dans les combats singuliers, les Juges du camp partageoient le *soleil* entre les combattans; c'est-à-dire, qu'ils plaçoient les combattans de cette sorte, que le *soleil* n'incommodoit pas plus l'un que l'autre. Ac. Fr.

> *Entre eux & les Tenants, le* soleil *se partage.*
> P. La Moine.

Le *soleil* a été nommé par les anciens Phéniciens *El*, nom Hébreu qui signifie Fort, & qui étoit un des noms du vrai Dieu. Voyez Servius sur l'Énéide, L. I. v. 646. De-là les Grecs firent *Helios*, & les Latins *Sol*, en changeant, comme en beaucoup d'autres noms, l'esprit âpre ou l'inspiration en *S*, & η en ο. Les Pamphiliens & les Crétois le nommoient Abellion ou Abellius; les Assyriens, Adad, les Phéniciens & les Arabes, Adon ou Adonis, mot Hébreu qui signifie Seigneur; les Sépharraites, Adramelech ou Anamelech; les Ammonites, Moloch. Selon quelques Sçavans, l'Amanus ou Amendratus des Perses étoit le *soleil*; les Cyréniens le nommoient Ammon, de l'Hébreu חמה, *hhama*, chaleur; les Grecs & les Romains, Apollon; les Éthiopiens, Assabin; les Phéniciens & les Syriens, du nom général de *Baal*, Seigneur; les Moabites & les Madianites, Baal-Péor ou Phégor; les Accaronites, Béelzébub; les Assyriens & les Chaldéens, Bel ou Bélus; les Moabites, Chamos ou Chemos; les Arabes, Dysares, ou Dusares; ceux d'Émése, Élagabale; les Perses, Carpophore ou Frugifere; les Phéniciens, Gingras, qui étoit un nom d'Adonis; les Grecs, Bacchus & Iacchus; les Perses, Mithra, ou le feu; les Chaldéens, Malachbélus; les Moabites, Nébo ou Nabo, qui étoit le même que Chamos; les Égyptiens, Orus & Osiris; les Lucaniaques, Panthée; les Mysiens, Phanaces; les Grecs & les Latins, Phébus; les Romains, Priape, & Sabasius Jupiter; les Paysans Romains, Sylvain ou Mars Sylvain; plusieurs autres, Teutates & Thyrée; les Arabes, Urotalt. Voyez Vossius, *De Idolol. L. II c. 2.* & suiv. Dempster sur Rosin, L. II. c. 8. Le *soleil* étoit le même que Bacchus, qu'Hercule, que Mars, Mithra ou le feu, Janus, Liber, Malachbélus, Mercure, Osiris, Priape, Jupiter Sabasius, & tous les autres dont on a rapporté les noms.

Soleil, dans la Philosophie hermétique, c'est le Roi des planetes qui leur donne la lumiére: les Philosophes ap-

 pellent

pellent l'or, soleil. *Le soleil des Philosophes de source mercuriale*, c'est le fixe ; & la lune est le volatil, qui sont deux dragons de Flamel ; & le mercure philosophal, le mâle & la femelle, le soufre & le mercure. Autrement le feu central qui est dans la matiere. Le *soleil* des Philosophes, dit simplement, c'est le feu. Le *soleil* est son pere, la lune sa mere, c'est-à-dire, le *soleil* est le corps parfait, & la lune le corps imparfait : ou bien les Philosophes disent que le *soleil* est son pere, & la lune sa mere, parce que le *soleil*, la lune & les astres influent à la pierre l'esprit & l'ame qui lui donnent la vie, & la font être ce qu'elle est.

Le cœur du Soleil. En termes d'Astrologie judiciaire, on dit d'une planete, qu'elle est dans le cœur du *soleil*, lorsqu'elle n'est éloignée de cet astre que de 19 minutes de plus.

Soleil, se dit figurément en choses morales. Jesus-Christ est le *Soleil* de Justice, le *Soleil* qui éclaire nos ames. *Jesus Christus est Sol Justitiæ & lumen animarum nostrarum.* On dit aussi d'un homme illustre & extraordinaire, que c'est un nouveau *soleil* qui éclaire sur l'horison. Un Amant dit aussi, que sa Maîtresse est un *soleil*, que ses yeux sont deux *soleils*. Elle porte en chaque prunelle le *soleil*. Voit. On le dit de Dieu, de sa grace qui éclaire nos ames.

> *Ciel ! quelle horrible destinée*
> *Suit bien-tôt le profond sommeil,*
> *Quand sur une ame abandonnée*
> *Tu ne luis plus, divin* soleil !

On dit poëtiquement, J'ai vû cinquante *soleils*, pour dire, j'ai passé cinquante années. *Exegi quinquaginta annos.*

Soleil, se dit aussi des choses qui représentent le *soleil*, qui sont peintes avec des rayons. *Soles picti, vel argentei.* On met le Saint Sacrement, l'Hostie, dans un *soleil*, ou vaisseau d'argent orné de rayons pour le faire voir au peuple. Le *soleil* d'argent doit être contremarqué aux deux grandes faces du pied, ou au bouge. Il y a aussi une assiette ou platine avec des rayons, sur laquelle on pose des mouchettes, qu'on appelle un *soleil*. On appelle un écu au *soleil*, un écu d'or, au haut duquel est une petite figure du *soleil*. *Nummus aureus.* Et Regnier a dit dans ses Satyres : Je fis dans un écu reluire le *soleil*, pour dire, je fis briller un écu d'or. Brûler un *soleil* de la nuit. Masc. C'est-à-dire, un fagot. C'est Balzac qui l'appelloit ainsi.

☞ Soleil, est une représentation de la lumiere radieuse de cet astre, par des artifices rangés autour d'un centre en rayons. On ne devroit donner ce nom qu'à celle qui est fixe, mais on l'applique aussi aux gyrandoles qui sont en situation verticale ; ainsi on distingue de deux sortes de *soleils*, les *fixes* & les *tournans*. Lorsque cette ordonnance de fusées disposées en rayons est d'une grande étendue au-delà de huit ou dix pieds de diamétre, on l'appelle *gloire*.

☞ Soleil d'eau. En termes d'Hydraulique, se dit lorsque les jets d'eau se distribuent en rayons.

En armoiries on peint le *soleil* d'ordinaire avec douze rayons, dont les uns sont droits, & les autres en ondes, & son émail est d'or. Quand il est de couleur, & représenté sans aucuns traits du visage, on l'appelle proprement *ombre de soleil*.

Soleil, est aussi une plante qui pousse une seule tige à la hauteur de dix ou douze pieds, & en quelques endroits de vingt-quatre. *Heliotropium.* Ses feuilles sont grandes, larges, pointues, velues, dentelées en leurs bords, attachées à de longues queues. Le haut de la tige est occupé par une belle fleur radiée, de figure orbiculaire, ample, de couleur jaune ; le disque de cette fleur est un amas de plusieurs fleurons, & la couronne est formée par quelques demi-fleurons. Ses semences sont oblongues, noires, quelquefois blanches. En Latin *Corona Solis*. Tabern. Ic. Tournef. La fleur de cette plante cuite avec de l'huile & du sel est bonne à manger : on mange aussi des queues tendres des feuilles. Elle a été appellée ainsi à cause que sa fleur représente un *soleil*, & qu'elle se tourne toujours, dit-on, de son côté. Il y a plusieurs autres espéces de *soleil*. Cette grande plante a plusieurs noms, Matthiole l'appelle couronne royale & coupe de Jupiter : les autres *soleils* d'Inde, herbe de Pline, cloche d'amour, & rose de Jéricho. Il éleve sa grosse tige boutonneuse, quelquefois jusqu'à la hauteur de six ou sept pieds, à l'extrémité de laquelle il produit une grande fleur, qui répand par le dehors tout à l'entour un cercle de feuilles d'un beau jaune doré, dont tout le dedans est rempli d'une certaine graine brune obscure. Et parce que comme l'héliotrope il se tourne toujours aux rayons du *soleil*, quelques-uns l'ont appellé pour cette raison tournesol. Quelquefois la tige se sépare en plusieurs branches qui portent chacune une fleur.

Soleil, est aussi une sorte d'insecte de mer, de la figure dont on peint le *soleil*. Rond. *Sol marinus, piscis species.*

Soleil, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un *soleil* de Janvier, qui n'a ni vertu ni force. *Sol Januarii iners & segnis.* On dit aussi qu'une chose n'a vû ni lune ni *soleil*, pour dire, qu'elle a été long temps cachée, enfermée dans un coffre, dans une prison. On dit aussi qu'on adore plutôt le *soleil* levant que le *soleil* couchant, pour dire, qu'on s'attache plutôt à faire la cour à un jeune Prince, qu'à un vieux. On dit ironiquement à celui qui dit qu'il n'a rien à faire, qu'il aille gratter ses fesses au *soleil*. On dit aussi d'un homme qui a bien faim, que le *soleil* luit dans son ventre. On dit aussi en Physique que le *soleil* & l'homme engendrent l'homme.

L'île du Soleil. *Insula Solis.* C'est une Ile de l'Amérique méridionale. Elle est dans l'embouchure de l'Amasone. On lui donne deux lieues de circuit, mais on ne dit pas si elle est peuplée ou déserte. Maty.

SOLEIZE. s. m. Nom propre d'un ancien bourg réduit en village. *Solatium.* Il est dans le Dauphiné, près du Rhône & de S. Saphorin, entre Vienne & Lion. Maty.

☞ SOLEME. s. f. Ville de France dans le Maine, sur la riviere de Sarte, à une lieue de Sablé.

☞ SOLEMENT. adv. Vieux mot. Du Latin *solum*, seulement. *Poes. du Roi de Nav.*

SOLEMMES, SOLENT. s. m. Nom propre de lieu. *Solemansium, Solimia.* C'étoit anciennement une petite ville des Pays-Bas ; ce n'est maintenant qu'un village, situé dans le Cambresis sur la Selle, environ à trois lieues au-dessous de Câteau Cambresis. Maty.

☞ SOLEN. s. m. C'est le nom d'un coquillage qui est long comme le doigt, d'où on lui donne aussi le nom de *dactyle*. Il est gros comme le pouce, & est composé de deux piéces jointes ensemble par un bout, creusées en forme de gouttiere, voutées par-dessus, minces, représentant ensemble la forme d'un étui ou petit coffre, polies, luisantes, de couleur blanche ou bleuâtre en-dehors, blanches en-dedans. Rondelet les distingue en mâle & femelle ; le mâle est le plus grand, la *solen* femelle est plus petit & est quelquefois roussâtre. On trouve communément l'un & l'autre sur le sable au rivage de la mer Méditerranée, en Provence, en Languedoc, à Cette & aux Iles d'Hieres ; on en trouve aussi sur les côtes de Normandie, mais elles sont plus longues & plus épaisses, de couleur blanche tirant sur le purpurin. Elles enferment toutes un petit poisson de leur même figure, qui pour prendre sa nourriture, pousse sa tête dehors par le bout qui n'est pas joint, & la retire comme fait la tortue. Ce poisson est bon à manger quand on l'a nettoyé du sable dont il est rempli. Sa chair est un peu visqueuse ; elle jette quelquefois une lueur de phosphore. Sa coquille est alkaline & a les qualités des autres coquillages : on en mêle aussi dans quelques onguents à la place du dentali qui est rare.

☞ Solen. s. m. Instrument de Chirurgie. *Solen, enis.* Machine ou espéce de boîte, ronde, oblongue & creuse, dans laquelle on place un membre fracturé, une jambe, une cuisse, pour y être maintenue, après la réduction, dans sa situation naturelle. On a inventé d'autres machines de cette espéce pour les fractures compliquées. Voyez le *Traité des Instr. de Chirurgie de M. de Garengeot*. Σωλὴν, ῆνος, signifie canal, tuyau, *canalis, tubus*.

SOLENNEL, elle. adj. Qui se fait avec pompe, éclat, dépense & cérémonies. *Solennis, celebris.* Il faut faire ses dévotions aux quatre fêtes *solennelles*. On a fait des funérailles *solennelles* à ce Prince. L'entrée du Roi au retour de son mariage fut fort *solennelle*. On fit un carrousel, une fête *solennelle* en une telle occasion. Les Payens faisoient des jeux *solennels* en l'honneur de leurs faux Dieux.

Solennel, signifie aussi au Palais, authentique, revêtu de

toutes

toutes ses formalités. *Firmissima auctoritate comprobatus, authenticus.* Un testament *solennel* en Droit Ecrit, doit être attesté de sept témoins. & cacheté avec leurs sceaux. Un mariage *solennel* doit être fait devant son propre Curé, en présence de témoins, & après publication de bans. Un acte *solennel* est celui qui est signé de Notaires & scellé.

SOLENNELLEMENT. adv. D'une maniere solennelle. *Solenniter, cum magnifico apparatu.* Les Romains entroient *solennellement* & en triomphe dans Rome, après leur victoire. Il a juré, il a fait vœu *solennellement* qu'il viendroit à bout de cette affaire. On l'a reçû, on l'a traité *solennellement.*

SOLENNISER. v. act. Observer les cérémonies ou formalités nécessaires en quelque occasion, en quelque acte *Celebrare, solenni ritu diem festum agere.* On *solennise* le jour du S. Sacrement avec beaucoup de cérémonies. Le mariage de ces personnes a été *solennisé* en face d'Eglise un tel jour.

Solennisé, ée. part. pass. & adj. *Celebratus.*

SOLENNITÉ. s. f. Pompe, magnificence, cérémonie. *Solenne, solennis ritus, solennitas, apparatus, caremonia* Quand les Evêques disent la Messe, ils officient avec grande *solennité.* La *solennité* du jour aggravoit le crime On court aux *solennités*, plus pour le spectacle que pour la Religion. Fléch.

Solennité, se dit aussi des formalités & procédures établies par les Loix, pour rendre un acte valable, authentique, & qui fasse preuve en Justice. *Legis formula, vel actionis præscripta.* Un decret revêtu de toutes ses *solennités* est un titre bon & valable, qui purge les hypotheques. Cet acte ne peut être contesté, il est fait avec toutes les *solennités* requises.

> Solennités & loix n'empêchent pas,
> *Qu'avec l'Hymen l'Amour n'ait des débats.*
> La Font.

SOLERÊTS s. m. pl. Armes de fer pour les pieds. Borel. *Pedum tegumenta ferrea.*

☞ SOLETAR. s. m. Sorte de terre-glaise dont on se sert en Angleterre pour dégraisser les laines avant que de les employer dans les manufactures de France. On l'appelle Smectin.

SOLEURE. s. f. Nom propre d'une ville de Suisse, capitale du canton qui porte son nom, & située sur l'Aar, à six ou sept lieues de Berne, du côté du nord, & à dix de Fribourg & de Bâle. *Salodorum, Salodurum, Salathurum.* L'Aar sépare *Soleure* en grande & petite ville. Elles sont toutes deux fortifiées à la moderne, par de beaux remparts & de bons bastions, les uns & les autres revêtus de gros quartiers de pierre de taille. Les Jésuites ont un beau Collége dans cette ville, & l'Ambassadeur que la France tient en Suisse, y fait sa résidence ordinaire. Elle a un grand Conseil, en qui réside la souveraineté, & qui est composé de cent Bourgeois Son petit Conseil, qui a l'administration ordinaire des affaires, n'est que de trente-six Conseillers Les chefs de l'Etat sont deux Avoyers ou Consuls, un Banderet chef de la milice, & un Boursier, Intendant des Finances. Au reste on croit que *Soleure* est une des plus anciennes villes du monde. Elle a été Impériale, mais l'an 1481. elle s'unit avec les autres cantons Suisses. Maty.

Le Canton de Soleure. *Salodorius pagus.* C'est une des treize Républiques qui composent la confédération des Suisses. Ce canton est entre ceux de Berne & de Bâle, & l'évêché de ce nom Il peut avoir douze lieues du nord au sud, & neuf du levant au couchant. Il est bien peuplé, tout Catholique Romain, & divisé en douze Bailliages, administrés par douze Conseillers de *Soleure*, qui en est le seul lieu considérable. Maty.

SOLFARINO. s. m. Nom propre d'un bourg de la Lombardie, situé dans le Mantouan, près du Bressan & du Véronois. *Sulphurinum. Solfarino* est une petite principauté dont le Prince est de la Maison de Gonzague. Maty.

SOLFATARA, c'est-à-dire, LES SOUFRIERES, autrement, LE MONT D'ALUN. Nom de montagne du Royaume de Naples. *Sulphureus mons,* anciennement *Forum Vulcani, Campi Phlegræi.* Elle est dans la terre de Labour, environ à demi lieue de Pouzzol, en tirant vers Naples. Elle est environnée d'autres montagnes en forme d'amphithéatre. Il y a une fosse longue de quinze cens pieds, & large de mille, d'où il sort continuellement des exhalaisons, qui sembleut être une fumée pendant le jour & une flamme pendant la nuit. Les Anciens ont nommé cette montagne la demeure de Vulcain, & les campagnes ardentes Elle est d'un grand revenu, à cause de la grande quantité de soufre & d'alun qu'on en tire. Toutes les campagnes voisines sont si pleines de soufre, que quand la terre est tant soit peu entr'ouverte par la chaleur du soleil, on en voit sortir de la fumée. On voit près de ces soufrieres un petit lac dont l'eau est noire, épaisse & bouillante. On l'appelle le lac Usurier, parce qu'il retient toujours ; dit-on, quelque chose de ce qu'on y plonge. Maty.

SOLFIER. Terme de Musique. Nommer en chantant les notes d'un chant, d'un air, d'une chanson pour l'apprendre, ce qui vient de *sol* & de *fa*, qui sont le nom de deux des sept notes de l'ancienne gamme, & des huit de la nouvelle. *Cantum incinere.* Voyez Solmifier.

SOLIDAIRE. adj m. & f. Terme de Palais, qui se dit des obligations que passent plusieurs personnes ensemble, en telle sorte pourtant que chacun s'engage, & promet de payer seul la somme totale, de même que s'il étoit seul obligé. *In solidum.* Les cautions en France passent pour des obligations *solidaires*, ensorte qu'on n'est point obligé de discuter le principal débiteur. On délivre des contraintes *solidaires* contre tous les coobligés, certificateurs & cautions.

Solidaire, s'emploie quelquefois au figuré *Jus solidarium.* Il y a parmi les Chrétiens un droit d'unité & de charité, pour ainsi dire, *solidaire*, par lequel notre ame nous devient commune, & le salut des uns est une portion du salut des autres. Fléch.

☞ Solidaire. On le dit aussi des personnes. Il est *solidaire*, pour dire, il est obligé solidairement. Ac. Fr.

SOLIDAIREMENT. adv. Sans division de dette, d'une maniere solidaire. *In universum, in solidum.* Ils se sont obligés *solidairement*, & un seul pour le tout, au payement de cette somme ; on les peut contraindre *solidairement.* Obligé de payer *solidairement* sans division de dette, cela veut dire qu'un seul est obligé au payement de toute la dette, quoiqu'elle regarde plusieurs autres débiteurs, ou que chacun de ces débiteurs est obligé de payer seul toute la dette, & non pas chacun sa part. Coustin.

SOLIDE. adj. m. & f. & s. m Corps continu étendu en trois dimensions, longueur, largeur & profondeur. *Solidus.* La quantité qui a de la longueur, de la largeur & de la profondeur, s'appelle corps ou *solide.* Le P. Pardies. La doctrine des *solides* est contenue dans les six derniers Livres d'Euclide commentés par Clavius & par Candale. Les corps *solides* se divisent en sphériques, elliptiques, prismatiques, coniques, cylindriques, & autres de figure irréguliere. Un angle *solide* est celui qui se fait de plusieurs angles plans diversement inclinés sur un même point. Le peuple les appelle *carnes.*

Ce mot, en tous ces sens, vient de *solidus.*

Un nombre *solide*, est celui qui se fait par la multiplication de trois nombres l'un par l'autre, comme 2. 3. 4. Deux fois 3 font 6. 4 fois 6 font 24. c'est un nombre *solide* ou cube. *Numerus solidus quadratus.* Voyez Euclide au L. VII. de ses Elémens.

Solide, se dit aussi de ce qui est ferme, stable, dur & massif. *Firmus, solidus, stabilis.* Les bâtimens des Anciens étoient fort *solides* ; les murs étoient fort *solides* & massifs ; ils bâtissoient sur le *solide*, sur un fonds ferme & solide. Un bâtiment qui ne seroit que *solide*, ne plairoit pas à ceux qui se connoissent en Architecture. Bouh. Cette vaisselle d'argent est bien *solide*, est bien épaisse. Une statue est *solide*, quand elle n'est pas creuse. Les orillons qu'on faisoit autrefois aux bastions étoient tous *solides*, tous remplis de pierre, il n'y avoit point de vuide. Les Anciens ont cru que les cieux étoient *solides*, & ils les ont supposés tels dans l'hypothese de Ptolomée, & delà vient que nos Poëtes en parlent encore de la sorte ;

Ces voutes claires & solides,
Ces beaux cieux au front azuré.

Maintenant on a découvert qu'ils étoient liquides, comme on le suppose dans l'hypothese de Copernic & de Tycho Brahé.

Solide, en termes d'Architecture, se dit tant de la consistance d'un terrein sur lequel on fonde, que d'un massif de maçonnerie de grosse épaisseur sans vuide au-dedans. On nomme encore *solide*, toute colonne ou obélisque faite d'une seule pierre. Angle *solide* se dit de toute encogoure que le vulgaire nomme *carne*. Daviler.

Solide, se dit aussi par opposition à *liquide*, des choses dont les parties sont liées ensemble. *Solidus*. L'arène n'est pas un fondement assez *solide* pour faire la moindre construction. Il faut ficher des pilotis, quand le terrain n'est pas *solide*. Les malades n'osent prendre des alimens *solides*. Ils ne vivent que de bouillons. Il faut laisser sécher ce mortier jusqu'à ce qu'il soit de consistance *solide*.

Solide, se dit figurément en choses spirituelles & morales. On dit de l'esprit, du jugement, qu'il est *solide*, quand il est sage, ferme, judicieux, quand il raisonne juste. *Ingenium firmum, solidum, certum, constans*. On appelle des promesses, des paroles *solides*, celles qui sont sûres, qui auront leur effet: & en ce sens on dit qu'un homme est *solide*, quand il ne dit rien en l'air, quand il exécute ce qu'il promet. On appelle aussi un bien *solide*, un bien clair & fort assuré. Les fortunes de ce monde n'ont rien de *solide*, c'est à dire, rien de ferme, rien de certain & de permanent. Il faut aller au *solide*, rechercher l'éternité, c'est le seul bien qui soit *solide*. On dit aussi qu'un homme a une doctrine *solide*, pour dire, qu'elle est profonde, qu'elle n'est point superficielle; qu'une science est solide, quand elle est fondée sur des principes fermes & démonstratifs, comme la Géométrie; par opposition aux sciences vaines, comme la Chiromance, la Judiciaire. Je n'ai point encore eu, en toute ma vie, une seule pensée *solide*, & ne m'en suis pas mal trouvé: ainsi je ne sçai ce que je deviendrai, s'il arrive qu'on me fasse avoir de la raison. La Ch. d'H. Ces hommes qu'on appelle *solides* & essentiels, ont une gravité qui vous importune, ou une pesanteur qui vous ennuie. S. Evr. La vivacité n'a d'ordinaire rien de *solide* Bouh. Le *solide* & l'ennuyeux se trouvent d'ordinaire ensemble. S. Evr. Les vérités *solides* ont fait place dans la chaire aux pensées brillantes & hardies. Sans nous embarrasser de chimeres, portons nous à la recherche des biens *solides*. S. Evr. La vertu seule peut donner une *solide* gloire.

Quel chemin le plus droit à la gloire nous guide,
Ou la vaste science, ou la raison solide ? Boil.

On dit qu'un homme a une piété, une dévotion *solide*, c'est à dire, sans bigoterie, sans affectation. *Pietas vera, non fucata, sincera*. On distingue difficilement les hypocrites des vrais & *solides* dévots. Maimb. La *solide* amitié est celle qui est fondée sur une *solide* vertu, qui est constante & inaltérable.

☞ Solide, se prend aussi substantivement, & se dit d'un corps ferme, & qui a de la consistance. Il faut creuser jusqu'au *solide*, avant que de faire les fondations d'un bâtiment. Acad. Fr.

☞ Solides. Il est substantif en Médecine, quand il est employé seul & au pluriel. On appelle *solides*, ou parties *solides*, toutes les parties du corps, tant simples qu'organiques, qui ont une certaine consistance, une figure permanente & une circonscription, comme les fibres, les os, les cartilages, les muscles, les tendons, les nerfs, les vaisseaux, les membranes, les ligamens, &c. Hippocrate les appelle *continentes*; elles sont opposées aux *liquides* ou humeurs, qu'il nomme *contenues*, parce qu'elles sont renfermées, & circulent dans les *solides*. *Solidus*.

On dit aussi dans les affaires, Il faut avoir du *solide*: pour dire, de l'argent comptant, de bonnes sûretés, de bonnes cautions. *Pecunia præsens, assiduus præs, idoneus sponsor*. On dit en badinant, qu'une femme va au *solide*, c'est-à-dire, qu'elle veut un mari, & de l'amour conjugal.

SOLIDEMENT. adv. D'une maniére solide. *Solidè, firmiter, constanter*. L'arc de triomphe est bâti fort *solidement*. Ce Philosophe raisonne fort *solidement*, il parle *solidement*. Sa fortune est *solidement* établie.

SOLIDITÉ. subst. fém. Qualité qui rend les choses solides, dureté, fermeté, épaisseur. *Soliditas, firmitas, firmitudo*. La *solidité* de la terre, la *solidité* des sphéres célestes; c'est-à-dire, leur épaisseur. La *solidité* des pyramides est étonnante. *Crassitudo*. Le marbre a bien plus de *solidité* & de dureté, que l'albâtre. *Duritia, firmitas*.

Solidité, se dit aussi au figuré de la profondeur de la doctrine, de la justesse de l'esprit, de la certitude, de la réalité des vertus. *Doctrinæ altitudo, profunditas*. Une amitié qui n'est point fondée sur l'estime, n'a ni durée, ni *solidité*. Bell. Cet Ouvrage a plus de *solidité* que de grace & de politesse. Dac. Il faut que les pensées ayent plus de *solidité* que de brillant. Ablanc.

Solidité, en termes de Palais, signifie la qualité d'une obligation qui est exigible contre chacune des parties qui l'ont contractée pour le tout, sans qu'on soit obligé à la discussion des autres. *Soliditas*. On décerne aussi des contraintes pour la *solidité* contre chaque particulier habitant d'une Paroisse, pour le payement des tailles, ou autres impositions, quand il y a eu rébellion des habitans, quand ils ont été négligens d'élire des Collecteurs, & en d'autres cas. Ce sont les *solidités* qui ont ruiné la campagne.

SOLIER. subst. masc. Vieux mot, qui se trouve dans les Coutumes. *Solarium, solerium*. Maison à deux étages, ou galerie.

Ci gist & dort en ce solier. Villon.

☞ Il y a à Rouen une Eglise Collégiale & Paroissiale, appellée aujourd'hui saint Cande le vieux, & qui a porté longtemps le nom de S. Cande du *Solier*. *Descript. Géogr. & Hist. de la Haute-Norm. T. II. p.* 520.

Le Languedocien a retenu ce mot, qui dénote un lieu haut, vû du soleil, & peut-être vient-il de-là. Ainsi on appelle le haut des maisons en Languedoc, un soulelié. *R. de Brus.*

Les mareschaux oster livrer
Solliers *& cambres délivrer.*

Soller. subst. masc. Dans la Coutume de Nivernois; Chap. X. C'est la même chose que sul, raiz de chaussée. *Solum*.

☞ SOLIGNAC. s. m. Ville de France dans le Velay avec le titre de Baronie.

SOLILOQUE. subst. m. Raisonnement ou réflexion qu'on fait avec soi-même; discours d'un homme qui parle seul. *Soliloquium*. Il y a des *Soliloques* dans les Tragédies de Corneille. L'usage des *Soliloques* dans les piéces de Théâtre commence à passer. En notre langue *Soliloques* ne se dit point en ce sens, on appelle ces scénes des Monologues.

Soliloque, se dit particuliérement en cette phrase: les *Soliloques* de S. Augustin. Papias dit que c'est un discours où l'on répond à une interrogation qu'on s'est faite à soi-même. *Soliloquium*.

☞ SOLIMAN-DOSTYN. subst. m. Les Indiens nomment ainsi une racine excellente pour la teinture, qui se trouve en quelques provinces de Perse; les Persans l'appellent Ruinas.

SOLIMÈNE. s. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une tulipe qui est de petite stature: ses couleurs sont un beau pourpre & blanc. Morin.

SOLINA. subst. fém. Nom propre d'une riviére de la petite Tartarie. *Solina*, anciennement *Axiaces*. Elle coule dans le pays des Nogais, & se décharge dans la mer de Zabache, au nord du lac nommé Suka Morzi. Maty.

SOLINÉ, ée. adj. Vieux mot. Terme de Coutume. Des édifices *solinés* sont, ce me semble, selon Du Moulin sur l'art. 198. de la Coutume d'Amiens, des édifices construits sur un sol, ou sur un fonds donné à cens, à la charge d'y bâtir. De *solum* on aura fait *sol*, & de *sol*, *soliné*. Du Laurière.

SOLINGEN f. m. Nom propre d'une petite ville ou bon bourg du Cercle de Westphalie. *Solinga* Ce lieu est dans le Duché de Berg, près de Wipper, à cinq lieues de Dusseldorp, vers l'orient. Maty.

SOLINS. Terme d'Architecture. Ce font les bouts des intervalles qui font entre les folives; & fur tout, le plâtre qu'on met fur la poutre pour les féparer. *Intertigma.* On appelle auffi *folins*, les enduits de maçonnerie qu'on fait le long d'un pignon, pour y joindre & retenir les premières tuiles.

SOLITAIRE. adj. m. & f. & f. Retiré; qui fuit le monde, qui vit en particulier, & éloigné du commerce des hommes. *Solitarius Monachus.* La vie *folitaire* & retirée eft plus fûre & plus innocente que celle du grand monde. Qu'une vie *folitaire* eft propre à fortifier une paffion! Lat. Portug. Les Chartreux font de vrais *folitaires.* J'ai paffé tout le jour comme un *folitaire*; je n'ai vû perfonne. Il y a des hommes *folitaires* & farouches, le monde les effraye. Un *folitaire* ne fert à perfonne, & il eft à l'égard du refte du monde, comme une chofe inanimée. M. Scud. Comme il n'y a rien de plus rare que la vertu d'un vrai *folitaire*, il n'y a rien de plus inimitable, & de plus digne de nos louanges. S. Evr. Dans les premiers fiécles de l'Eglife, il y avoit je ne fçais quoi de lâche dans la retraite, & la perfécution faifoit plus de fugitifs, que de *folitaires.* Fléch. Un *folitaire* qui ne connoît d'autres viciffitudes que le changement des faifons, jouit d'un calme que rien ne fçauroit troubler. M. Scud. La Philofophie fait des *folitaires*, auffi-bien que la Religion. La P. L.

Solitaire, fe dit auffi des lieux peu fréquentés, fauvages, & qui font éloignés du commerce du monde. *Locus desertus, eremus.* Forêts *folitaires* & fombres; ce font les commencemens des airs plaintifs des Amans. Les déferts & les lieux *folitaires* chagrinent & ennuient les hommes vains & ambitieux, parce qu'ils ne leur parlent point d'eux-mêmes. Nic.

On appelle *colone folitaire*, une colonne qui eft feule dans quelque place publique. Comme la colonne Trajane. *Columna fola, folitaria.*

☞ Le Brun eft d'un autre avis, mais fon opinion eft *folitaire.* (pour dire, il eft feul de cette opinion.) *Additions à l'Institution au droit François*, T. II. p. 593.

Solitaire. f. m. Les Médecins appellent *folium*, ou *folitaire*, un ver qui fe forme dans les inteftins, & qui eft toujours feul de fon efpéce. Il fe place dans le pylore de l'eftomac, d'où il s'étend dans toute la fuite des inteftins: ainfi il occupe toute la place & par fa longueur, & par fa largeur. Voyez Andry.

☞ Solitaire. fubft. mafc. Efpce de Palatine. Voyez Palatine.

☞ Solitaire. f. m. C'eft le nom d'un jeu qu'on a inventé depuis trente ou quarante ans, auquel un homme peut joüer feul. C'eft une table percée de 37 trous difpofés enforte que le premier rang en a 3, le fecond 5, les trois fuivans, chacun 7, le fixiéme en a 5, le dernier 3. Tous ces trous ont chacun une cheville, à la réferve d'un qui refte vuide. Ce jeu confifte à prendre toutes ces chevilles les unes après les autres, en forte qu'il n'en refte plus aucunes. Elles fe prennent comme on prend les dames au jeu de dames; en fautant par-deffus, & fe mettant à la place vuide qui eft de l'autre côté de celle qu'on prend & qu'on enléve. Il y a des gens qui paffent tout un après-midi à joüer au *folitaire.*

Solitaire. f. f. Ce nom fe donne à des Religieufes de l'Inftitut de S. Pierre d'Alcantara. *Monialis folitaria ex instituto Sancti Petri Alcantarensis.* Le Cardinal Barberin étant Abbé de Notre Dame de Farfa, fit bâtir un Monaftére de filles dans le bourg de Farfa. Il lui donna le nom de Notre-Dame de la Providence, du Secours des *Solitaires* Déchauffées de l'Ordre de Sainte Claire, & de l'Inftitut de S. Pierre d'Alcantara. Il voulut qu'il y eût des Religieufes qui s'adonnaffent entiérement à la vie *folitaire*, & à la contemplation des chofes divines. Il obtint pour cette fondation un Bref de Clément X. l'an 1676. Ces *Solitaires* font profeffion d'imiter la vie rigoureufe & pénitente de faint Pierre d'Alcantara. Elles gardent un filence continuel, ne parlent jamais aux perfonnes du dehors, ne s'occupent qu'aux exercices fpirituels, laiffent le foin des affaires temporelles à des filles qui ont une Supérieure particuliére dans un appartement féparé du Monaftére, qui leur fourniffent le néceffaire; & leur apprêtent à manger. Ces *Solitaires* vont toûjours nuds pieds fans fandales, leur robe eft ceinte d'une groffe corde, elles ne portent point de linge. *P. Helyot, T. VII. c. 29.*

SOLITAIREMENT. adv. D'une maniére folitaire. *Solitarie.* Les Chartreux vivent fort *folitairement.*

SOLITAURILES, ou SOLITAURILIES. f. m. & plur. Nom d'un facrifice chez les anciens Romains. *Solitaurilia.* C'étoit un facrifice où l'on offroit trois victimes de trois différentes efpéces, fçavoir un taureau, un belier & un verrat. Il fut ainfi appellé parce que ces victimes devoient être entiéres & fans défauts. Car *Sollus*, ou *Solus* dans la langue des Ofques, fignifioit entier, *integer* Denys d'Halicarnaffe en parle L. IV. Tite-Live decrivant la même chofe que Denys, L. I. c. 44 appelle ce facrifice *Suovetaurilies*, *Suovetaurilia*, comme fi ce mot étoit compofé de *fus*, *ovis* & *taurus*, noms des trois victimes que l'on facrifioit.

SOLITO. fubft. fém. Nom propre de lieu. *Soletum*, *Salantum*, *Salantia.* C'étoit anciennement une petite ville des Salantins. Ce n'eft maintenant qu'un petit bourg du Royaume de Naples. Il eft fur une colline dans la Terre d'Otrante, à trois lieues de Leccie, vers le midi. Maty.

SOLITUDE. f. f. Lieu défert & inhabité, ou féparé du monde. *Locus desertus, folus, folitudo.* Il s'eft bâti un petit hermitage dans une agréable *folitude.* Les déferts de la Thébaïde étoient d'affreufes *folitudes* Quelle différence y a-t-il entre la mort & la retraite, entre la *folitude* & le tombeau? S. Evr. Il y a des *folitudes* fauvages qui donnent un repos délicieux, qui charment les peines des Amans, & qui enchantent les maux des miférables. Id. La *folitude* a cela, qu'elle imprime je ne fçai quel air trifte & funefte. Id. On s'ennuie dans la *folitude*, parce qu'on n'y voit que foi. Le P. L. Il n'eft pas befoin de fe retirer de la fociété humaine, pour aller chercher Dieu dans l'horreur de la *folitude.* S. Evr.

Souffrez que ces demeures fombres
Prêtent leur folitude *au trouble de mon cœur.* Mol.

Oh que j'aime la folitude,
Que ces lieux facrés à la Nuit,
Eloignés du monde, & du bruit,
Plaifent à mon inquiétude. S. Amant.

Solitude, eft auffi une féparation du commerce des hommes; être feul. *Separatio, fecretio, feceffus.* On peut vivre au milieu d'une grande ville, & demeurer dans la *folitude.* La retraite & la *folitude* ont leurs charmes pour les dévots & les fpéculatifs. L'amour toujours cherche la *folitude.* Vill. Graces à Dieu, je paffe les nuits fans chagrin, quoiqu'en *folitude.* La Font. L'ame attentive fe fait elle-même une *folitude.* Boss. Les Juftes trouvent le fecret de fe faire une *folitude* intérieure, au milieu même du bruit & de la multitude. Fléch. La *folitude* a des douceurs, & fes paifibles plaifirs valent mieux que les fracas de la Cour. M. Scud.

Fuyez la folitude; *elle fert à nourrir.*
Une amoureufe inquiétude. Corn.

Solitude, fe dit auffi des lieux qui ont été fréquentés, quand il ne s'y trouve plus perfonne, ou peu de gens. *Solitudo, desertus locus.* Il y avoit aujourd'hui une grande *folitude* à la Cour; peu de monde accompagnoit le Roi. Pourquoi cette *folitude* de foupirans? La Font. Cette Coquette fe plaint de la *folitude* de fon alcove, que fes Galans défertent.

Elle tâche à couvrir du faux voile de prude,
Ce qui chez elle on voit d'affreufe folitude. Mol.

Mer de la Solitude. Voyez Mer.

SOLIVE. f. f. Piéce de bois de brin, ou de fciage, dont on fait les planchers, & qu'on pofe fur les poutres. *Tignum.*

Des *ſolives* de chêne, de ſapin. Ce mot a été fait de *ſoliva*, ou *ſulive*, venant de *ſolum*, qui ſignifie le *plancher*, parce qu'elle le ſoutient. Men. Il vient plûtôt de *ſol*, qui en langage Celtique & Bas-Breton ſignifie *ſoliveau*. Les *ſolives* de bois de ſciage ſont de cinq à ſept pouces de groſſeur, & ſont débitées ſuivant la longueur d'un gros arbre; les meilleures ſont celles qui ſont de bois bien fort & ruſtique. Les *ſolives* de brin ſont de toute la groſſeur d'un arbre équarri, & ont depuis ſept juſqu'à neuf pouces de groſſeur. Quand elles ſervent aux lieux où l'on ne veut point faire paroître de poutre, on les appelle *ſolives paſſantes*, parce qu'elles ſont la largeur d'un plancher ſans poutre. Il faut que les *ſolives* ſoient ruinées & tamponées, & eſpacées de cinq ou ſept pouces d'entrevoux. *Solive* de ſciage eſt celle qui eſt débitée dans un gros arbre ſuivant ſa longueur. Daviler.

On appelle *ſolives d'enchevêtrure*, celles qui portent le chevêtre. Ce ſont les deux plus fortes *ſolives* d'un plancher, qui ſervent à porter le chevêtre, & ſont ordinairement de brin. On donne auſſi ce nom aux plus courtes, qui ſont aſſemblées dans le chevêtre. *Tigneum incardinatum*. Daviler. *Solive* pavée dans la coutume de Clermont en Auvergne, art. 5. c'eſt un plancher. Pro Het. De Lauriere.

On dit d'un homme qui eſt oiſif dans une chambre, & qui ne ſçait à quoi s'occuper, qu'il s'amuſe à compter les *ſolives*. *Tigna numerare*.

SOLIVEAU. ſ. m. C'eſt la même choſe que *ſolive*, ſinon qu'il ſignifie quelquefois une *ſolive* plus courte ou plus foible. *Tigillum*. C'eſt une moyenne piéce de bois d'environ 5 à 6 pouces de gros, plus courte qu'une *ſolive* ordinaire. Daviler.

SOLLANZO, SULLANZO. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe. *Sublantia*. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un village du Royaume de Léon, ſitué à deux lieues de la ville de Léon, qui a été bâti de ſes ruines. Maty.

SOLLER. ſ. m. Vieux mot. Soulier. *Calceus. Gauvain*. Borel.

SOLLICITATION. ſubſt. fém. Empreſſement pour obtenir quelque choſe de quelqu'un, pour faire réuſſir une affaire. *Sollicitatio*, *inſtigatio*. Cet Officier fait de violentes *ſollicitations* auprès des Miniſtres pour obtenir ce Gouvernement. Les *ſollicitations* puiſſantes donnent un grand branle au jugement des procès un peu douteux. Les Plaideurs accablent leurs Juges de *ſollicitations*, & employent également le vice & la vertu auprès d'eux. M. Scud.

Sollicitation, ſignifie auſſi, Tentation, induction au mal. *Inductio, impulſio, ſuaſio, incitatio ad malum*. Il faut réſiſter aux *ſollicitations* de l'eſprit malin qui nous portent au péché. Une belle difficilement ſe défend des *ſollicitations* de ceux qui l'aiment.

SOLLICITER. v. act. Ce mot s'employe tantôt avec un régime, & tantôt abſolument & ſans régime. *Incitare*, *inducere*, *excitare*. Il ſignifie, Inciter, exciter, induire à faire quelque choſe; travailler avec empreſſement à faire réuſſir une affaire. Les Juges veulent être importunés & *ſollicités*. Celui qui *ſollicite* pour les autres, a la confiance d'un homme qui demande juſtice : & celui qui *ſollicite* pour ſoi, a l'embarras & la pudeur d'un homme qui demande grace. La Bruy. Il a fait bien des pas pour *ſolliciter* un emploi, une penſion, pour obtenir ce Bénéfice. Il ſignifie auſſi, Preſſer le jugement d'une affaire. Cette Partie *ſollicite* ſon Rapporteur de juger ſon procès. La juſtice n'eſt jamais ſi bien voilée, qu'elle n'entrevoye celui qui la demande. Le pauvre qui *ſollicite* eſt preſque toujours importun. Flech.

☞ *L'air d'ailleurs armé de tonnerre*,
Sollicitoit *les Aquilons*
A l'aide de leurs tourbillons,
Contre la flotte d'Angleterre. P. La M.

Solliciter, ſignifie auſſi, Tenter, induire à faire ou à entreprendre quelque choſe. *Tentare*, *inducere*, *ſollicitare*, *commovere*, *impellere*. Adam fut *ſollicité* par ſa femme à manger du fruit défendu. Un Juge demande à un Criminel, qui l'a *ſollicité* à commettre une telle action. Notre devoir nous *ſollicite* à faire le bien, & notre paſſion à faire le mal. Nos paſſions nous *ſollicitent* ſans ceſſe au crime. Nic. On punit de mort le domeſtique qui a *ſollicité* d'amour, ſa Maîtreſſe, & qui en a abuſé. ☞ On dit *ſolliciter* quelqu'un de ſon deshonneur, pour dire, Exiger de lui des choſes qui ſont contre ſon devoir, le porter à ce qu'il lui ſeroit honteux de faire. Acad. Franç. *Exigere*, *cogere*.

Solliciter, ſe dit auſſi des ſoins qu'on prend des perſonnes; les aſſiſter, les ſecourir, & leur fournir tout ce qui leur eſt néceſſaire, des Medecins, & même de l'argent. *Sollicitare*, *curare*, *opitulari*, *ſuppeditare*. L'occupation la plus ordinaire de cette Dame eſt de *ſolliciter* les malades. Ce vieillard a pris une garde pour le *ſolliciter*, pour avoir ſoin de lui. Cette femme a bien *ſollicité* ſon mari pendant ſa maladie. Ce mot eſt bas en ce ſens. Vaug. Il ne ſe trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie.

Solliciter, ſe dit auſſi des agens naturels & ſans raiſon, pour marquer les mouvemens qu'ils cauſent par leur action. *Movere*, *agere*. Un purgatif peut par ſon âcreté *ſolliciter* les glandes à ſéparer les impuretés qui ſont dans les nerfs, celles qui ſont dans le ſang & dans la lymphe, quoique ces impuretés ſoient différentes. Mémoires de Trevoux.

Sollicité, ée, part. paſſ. & adj. *Sollicitatus*, *curatus*, *inductus*.

SOLLICITEUR, euse. adj. Qui pourſuit une affaire, qui la recommande; qui fait tous les pas néceſſaires pour la mettre en état. *Curator*, *procurator*. On appelle *Sollicitenrs* en Cour de Rome, ceux qu'on appelle en France *Banquiers Expéditionnaires*, qui font expédier les Lettres Apoſtoliques. Il fait bon avoir de puiſſans *Solliciteurs*, de belles *Solliciteuſes*, quand on plaide. Une belle *Solliciteuſe* vaut bien une bonne raiſon. S. Evr. On a des *Solliciteurs* à gages pour aller chez les Avocats & les Procureurs, afin de preſſer l'inſtruction des affaires.

☞ *Et d'un mauvais procès l'ardent* Solliciteur,
Du jugement injuſte eſt le premier auteur.
Rousseau.

SOLLICITUDE. ſ. f. Ennui, chagrin, inquiétude, appréhenſion. *Sollicitudo*, *cura*, *angor*, *ægritudo*, *moleſtia*, *animi anxietas*. Le vent du Bureau n'eſt pas pour lui, cela lui donne beaucoup de *ſollicitude* & de chagrin. Les hommes vivent dans une *ſollicitude* continuelle, & courent avec empreſſement après un ſordide intérêt. Fl. On remarque, juſques dans les plus grands Saints, des exercices toujours actifs, & une *ſollicitude* qui ne ſe relâche point. Boss. Tout le monde ne ſe ſert pas de ce mot en ce ſens : auſſi eſt-il critiqué par Philaminte, une des femmes ſçavantes de la Comédie de Moliere,

Ah ! ſollicitude *à mon oreille eſt rude*,
Et put étrangement ſon ancienneté.

Pour l'Academie, elle ne l'admet que dans ces ſortes de phraſes : la *ſollicitude* Paſtorale, la *ſollicitude* des Egliſes, pour dire, le ſoin tendre & affectueux qu'un Paſteur a pour ſon troupeau, pour ſon Egliſe. *Sollicitudo*, *cura Paſtoralis*.

SOLMIFIER. v. n. Terme de Muſique. C'eſt la même choſe que *ſolfier*, c'eſt-à-dire, entonner les ſons en les nommant chacun par une des ſyllabes de Gui Aretin, ut, re, mi, fa, ſol, la. Les Italiens appellent cette action *ſolfeggiamento*, qui ſignifie encore plus en particulier certaines compoſitions, ſoit en canons ou autrement, auxquels les ſix ſyllabes, ut, re, mi, fa, ſol, la, ſervent de ſujet. J'ai vû de ces *ſolfeggiamenti* très-ingénieuſement travaillés. Les méthodes de nos Anciens pour apprendre la Muſique en ſont toutes pleines, ſur-tout parmi les Allemands. Bross. Cet Auteur, au reſte, met dans ſa Table Françoiſe *ſolfier* ou *ſolmifier*; mais dans le Dictionnaire même de Muſique il ne dit que *ſolfier*.

SOLMS, HOHEN-SOLMS. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Allemagne. *Solma*. Il donne le nom au Comté de

de *Solms*, & il est situé sur une colline vers les confins de la Hesse, à deux lieues de la ville de Wetzlar, vers le nord. Maty.

Le Comté de Solms. *Solmensis Comitatus.* C'est un petit Etat de la Wétéravie, en Allemagne. Il est entre la Hesse & les Etats de Nassaw. Sa longueur du couchant au levant est environ de huit lieues, sa plus grande largeur de six, & sa moindre de deux. Ses principaux bourgs sont *Solms*, Braunfels, Greinfeltin, Licha & Laubach. La Maison de *Solms*, sortie de celle de Nassaw, est divisée en deux branches qui se distinguent par les noms de Braunfels & de Licha. Maty.

SOLOCHO. s. m. Les Iles de *Solocho*, ou de *Soloco*. *Solocha*, ou *Soloca insula*. Ce sont trois petites Iles environnées de fameux écueils, qu'on nommoit anciennement la grande Syrte, & aujourd'hui les Séches, ou les Basses de Barbarie. Elles sont dans le golfe de Sidra, appellé quelquefois le golfe de *Soloche*. Leurs noms anciens sont *Gai*, *Pontia*, *Misynos*. Maty.

☞ SOLOFKA. s. m. Isle de l'Empire Russien, dans un golfe que la mer forme à l'embouchure de la Dwine.

☞ SOLOGNAC. s. m. Nom propre d'une Abbaye de France. *Solemniacum.* Elle est dans le Limosin sur la Briance, à deux lieues du côté du midi. Elle a été fondée par S. Eloi. Aujourd'hui elle est à la Congrégation de S. Maur.

SOLOGNE. s. f. Nom propre d'un petit pays de France, duquel on ne marque point bien les limites. *Secalonia*, *Sicalonia*, *Sigalonia*, *Solonia*. Romorantin dans le Blaisois, Gergeau & Sulli dans l'Orléanois & Aubigni dans le Berri, en sont les lieux principaux. Maty.

☞ On dit proverbialement, c'est un niais de *Sologne*, qui prend les sols marqués pour des liards.

SOLOMNIAC. Voyez Solognac.

SOLOR. s. m. Nom propre d'une Ile de l'Océan Indien. *Soloria.* Elle est du nombre des Moluques prises en général, & située entre celles de Flores & de Timor. *Solor* a son Roi particulier, dont la domination s'étend sur quelques autres. Adonare en est la ville capitale. On en tire quantité de sandal, & aussi de l'or & des perles. Maty.

SOLSONE, SALSONE. s. f. Nom propre d'une petite ville de la Catalogne en Espagne. *Solsona*, *Salsona*, *Celsona.* Elle est épiscopale, suffragante de Tarragone, & située sur le Cardoner, à trois lieues au-dessus de Cardone. On croit qu'elle a été bâtie sur les ruines de l'ancienne Céressus, petite ville des Jaccétans. Maty.

SOLSTICE. s. m. Terme d'Astronomie. *Solstitium.* Le temps où le soleil est dans son plus grand éloignement de l'équateur, sçavoir, à 23 degrés & demi, où il semble être immobile, & ne point avancer dans les degrés du zodiaque; ce qui nous paroît ainsi, à cause de l'obliquité de la sphere. Le *solstice* d'été est dans le premier degré du Cancer, où le soleil fait le plus grand jour. *Solstitium æstivale.* Le *solstice* d'hiver est le premier degré du Capricorne, où le soleil commence à retourner vers nous, & fait la plus grande nuit. *Solstitium brumale.* Sous l'équateur il n'y a point de *solstice*, mais un perpétuel équinoxe. Au *solstice* d'hiver le temps est calme, & c'est alors que les alcyons font leurs nids. L'origan & d'autres plantes fleurissent au temps de ce *solstice*.

SOLSTICIAL, ale. adj. Point du solstice. *Solstitialis.* En la sphere artificielle il y a deux colures, dont l'un passe par les points *solsticiaux*, l'autre par les points équinoctiaux. On le dit encore de ce qui est du solstice, qui appartient au solstice. L'occident *solsticial*. Mém. de Tr. Du couchant *solsticial* arctique s'éleve le *corus*. Id.

SOLT. Vieux mot. Troisieme personne du présent de l'indicatif du verbe soldre ou soudre, il paye, il délie. *Perceval*; de *solvit*. Borel.

SOLTA. s. f. Nom propre d'une petite Ile du golfe de Venise. *Solta*, anciennement *Olyntha*, *Solentia*, *Bolentia*. Elle est près de la côte de la Dalmatie, entre la ville de Trau, & l'Ile de Lezine. Les Vénitiens en sont les maîtres. Maty.

☞ SOLTAM. s. m. Espéce de sucre candi qui se fait au Caire, dont les Provençaux font quelque commerce.

SOLTANIE. s. f. Nom propre d'une ville de la Perse, en Asie. *Sultania.* Elle est dans l'Erak-Atzem, aux confins de l'Adirbeitzan & du Kilan, environ à quatre-vingts lieues d'Ispahan, vers le nord. Quelques-uns prennent cette ville pour celle de la grande Arménie nommée *Tigranocerta*, & *Tigranopetra*, que d'autres placent à Bitlis dans le Curdistan. Maty. Franco de Pérouse, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, étant en mission en Perse au commencement du quatorzieme siécle, il s'y fit un grand nombre de conversions, aussi bien que dans les pays voisins. Le Pape Jean XXII. l'ayant appris, érigea le premier jour de Mai 1318. en cité & en métropole la ville de *Sultanie*, bâtie peu auparavant par le Grand Cham Aliaptou, qui y avoit établi sa résidence. Le Pape en fit premier Archevêque F. Franco, & il nomma six autres Freres du même Ordre pour ses Evêques suffragans, afin de l'aider en cette mission.

SOLTCAMP. s. m. Nom propre d'un fort des Provinces-Unies. *Soltcampia.* Il est dans celle de Groningue, à l'embouchure de l'Hunse, ou du Groninger Diep, du côté du nord. Maty.

☞ SOLTHOLM. s. m. Isle de Danemarck, au milieu du Sund, à la hauteur des villes de Copenhague & de Malmoe.

SOLTWÉDEL. s. m. Nom propre d'une petite ville du Marquisat de Brandebourg. *Solvedelia*, *Soltvedia*, *Heliopolis*, *urbs solis*, *vallis solis*. Elle est dans la vieille Marche, à laquelle elle faisoit autrefois porter le nom de Marche de *Soltwédel*. Sa situation est sur la riviere de Jetze, à cinq lieues de la ville de Danneber, vers le midi. Maty.

SOLVABILITÉ. s. f. Moyen de payer. *Ad solvendum aptitudo.* On donne des certificateurs en Justice pour répondre de la *solvabilité* des cautions. ☞ La confiance que cet Officier a eue sur la *solvabilité* de son débiteur, formera-t elle contre lui un corps de délit? Favrare, *dans un Factum*.

SOLVABLE. adj. m & f. Riche, qui a du fonds, de quoi payer les dettes qu'il contracte. *Qui est solvendo dives.* Il a donné une caution bourgeoise réséante, bonne & *solvable*.

☞ SOLUBLE. adj. de tout genre. Terme de Pharmacie. Qui est facile à dissoudre. Tel est le tartre *soluble* qui se fond aisément dans l'eau, ainsi que tous les sels alkali. Tous les mixtes ne sont pas également *solubles* pour toutes sortes de menstrues. Il leur faut des dissolvans proportionnels. Les sulphureux demandent des menstrues sulphureux ou spiritueux; les salins, des aqueux. *Solubilis.* Col de Villars.

Soluble. adj. m. & f. Qui se peut soudre, expliquer. *Solubilis*, *explicabilis*, *evolubilis*. Les Philosophes disent qu'il y a des propositions, des argumens *solubles*, & d'autres insolubles. Les Géométres disent qu'il n'y a point de problême qui ne soit *soluble* par l'Algébre.

SOLVELD, SOLFELD. s. m. C'étoit anciennement une ville épiscopale du Norique. *Solfeldium*, *Solvence oppidum*. Ce n'est maintenant qu'un petit village de la Basse-Carinthie, situé entre S. Weit & Clagenfurt. Maty.

☞ SOLVER. v. act. Terme dont quelques Négocians se servent assez souvent dans leurs écritures mercantilles, pour signifier *solder*.

SOLUTION. s. f. Eclaircissement d'une difficulté, réponse à un argument. *Solutio*, *dissolutio*, *explicatio*, *enodatio*. Il est aisé de donner la *solution* à toutes les objections des Hérétiques. La *solution* de ce doute me parut claire. Bossuet. ☞ Cette *solution* paroît assez complette. Morabin.

En Géométrie & en Algébre on appelle la *solution* d'un problême, l'invention, le moyen de satisfaire à quelque demande qu'on a proposée. On tient que la *solution* du problême de la quadrature du cercle, de la duplication du cube sont impossibles par les lignes droites. Il n'y a point de problême, de question, dont on ne puisse trouver la *solution* par la voie de l'Algébre.

Solution, en termes de Chirurgie, se dit des plaies ouvertes par des instrumens tranchans. Ce rapport contient qu'en cette blessure il y a *solution* de continuité. *Separatio*, *disjunctio*, *solutio continui*.

Solution, en termes de Chymie & de Médecine, est l'action par laquelle on réduit les corps mixtes en leurs parties, soit par le feu, soit par les eaux fortes, ou simplement en les délayant dans une liqueur. *Solutio*, *dissolutio*. La *solution* des métaux & des minéraux se fait par le feu,

celle des résines par l'esprit de vin bien rectifié. Une infusion de deux drachmes de séné, dans laquelle on fera la *solution* d'une once de moëlle de casse.

La *solution* des Philosophes est une opération de l'Art, par laquelle on réduit une chose solide & séche en essence d'eau ; ou bien on la fait liquide, qui est la réduction en sa premiere matiere. La *solution*, résolution & dissolution sont la même chose que la subtilisation. Le moyen de la faire, selon l'Art, c'est le grand mystère que les Philosophes ne révelent pas à leurs propres enfans, s'ils ne les en jugent capables. La *solution* est la premiere partie de l'ouvrage de la pierre, & la seconde & derniere est la coagulation, lesquelles contiennent le tout ; en un mot, la *solution* du corps ne se fait que dans son propre sang, c'est-à-dire, dans son esprit : car le sang & l'esprit, c'est la même chose. Cette *solution* est une chose surnaturelle, c'est de faire, par l'Art, l'œuvre de nature sans destruction du corps. Dict. Herm.

Solution, en termes de Palais, signifie, payement *Solutio.* Le seul moyen de vous tirer des griffes de ce chicaneur, est une prompte *solution* de ce que vous lui devez.

☞ SOLWEY. s. m. Golfe de la Grande Bretagne, sur la côte occidentale de l'Ecosse, vers les confins de l'Angleterre. En Latin, *Ituna Æstuarium.*

Solway. s. m. Nom propre d'un bourg de l'Ecosse méridionale. *Selwaum, Selgovium.* Il est dans la Nithesdale, sur le golfe de Solwey, auquel il donne le nom. Maty.

SOLVEYFYRTH. C'est à-dire, le golfe de *Solwey Solvaum æstuarium.* Ce golfe est une partie de la mer d'Irlande. Il est entre l'île de Man, & les côtes d'Angleterre. Il prenoit autrefois son nom de la riviere d'Éden qui s'y décharge ; maintenant il porte celui du bourg de *Solwey.* Maty.

S O M.

SOMACHE adj. f. Terme de Marine qui signifie, eau salée. *Aqua salsa.* On ne peut faire de l'eau en toute cette côte, il n'y a que des eaux *somaches.*

SOMASQUE. s. m. Nom de Religieux. Les Clercs Réguliers de la Congrégation de S. Mayeul, sont communément appellés *Somasques.* L'Instituteur des *Somasques* est un P. Émilien, natif de Venise. Il commença sa Congrégation vers l'an 1528. Ces Clercs furent nommés *Somasques*, parce qu'ils établirent leur Chef d'Ordre à *Somasque*, village situé entre Milan & Bergame. Paul III. confirma leur institut en 1540 & Pie IV en 1563. Pie V. par un Bref du 6 Décembre 1568. les mit au nombre des Ordres Religieux, sous la régle de S. Augustin. En 1546. cette Congrégation fut unie aux Théatins ; en 1555. elle en fut séparée. Ils s'unirent encore après aux Peres de la Doctrine Chrétienne, mais cette union n'a pas non plus subsisté. Les *Somasques* se soutiennent assez d'eux-mêmes, & sont florissans en Italie. Voyez le P. Hélyot, T. III. c. xxxiii. & xxxiv.

☞ SOMBERNON. s. m. Bourg de France en Bourgogne, Paroisse du diocése de Dijon.

SOMBRE. adj. m. & f. Qui manque de lumiere, qui est obscur, qui est peu éclairé, qui reçoit peu de clarté. *Obscurus, opacus, umbrosus.* Ce logis est bien *sombre.* Il fait bien *sombre* dans cette chambre. On dit, le temps est *sombre*, ou simplement, il fait *sombre*, quand le ciel est couvert de nuages. Noires forêts, solitaires & *sombres* : demeures *sombres.*

> *Et l'on n'entendit plus, dans ce* sombre *bocage,*
> *Qu'un murmure confus de languissans soupirs.*

On dit, aller aux Royaumes *sombres*, aux rivages *sombres*, c'est-à-dire, descendre au tombeau, aux enfers.

Ce mot vient de *sombrus*, qu'on a fait de *sombra*, qu'on a dit pour *umbra.* Mén.

Sombre, se dit figurément en Morale, des humeurs, des tempéramens froids, tristes, taciturnes, mornes, mélancholiques, rêveurs, chagrins. *Melancholicus, morosus, tristis, parum lætus, taciturnus.* Il se faut défier de ces gens *sombres* & mélancholiques. Ce criminel avoit je ne sçai quoi de *sombre* & de mauvais augure en sa physionomie. Un esprit *sombre*, un visage *sombre*, un air *sombre*, un sérieux *sombre.* Mol. Il y a d'excellens esprits qui n'ont point de délicatesse, & qui ont quelque chose de *sombre* & de grossier dans l'imagination. Bouh. Quelque *sombre* que fût sa matiere, il (Vaugelas) sçavoit l'égayer par des réflexions subtiles, mais bien sensées. Id. L'étude a je ne sçai quoi de *sombre* qui gâte l'air enjoué. S. Evr. Au sortir de la triste cérémonie d'une pompe funébre, nous quittons aussi-tôt nos *sombres* pensées, & nous reprenons l'esprit mondain. Le P. Gaill. Il vaudroit quelquefois mieux qu'une pensée fût un peu *sombre*, que d'être un peu trop brillante. Bouh. La victoire de nos passions ne nous touche guère ; elle est trop *sombre* & trop obscure. Dac. On contracte un air triste & *sombre* dans le cabinet & dans la méditation. S. Evr. Mon Dieu, ma chere, que ton pere a la forme enfoncée dans la matiere, que son intelligence est épaisse, & qu'il fait *sombre* dans son ame ! Mol.

> *Fuyez,* sombres *chagrins, accablante tristesse,*
> *Noirs soucis, importuns soupirs.* N. Ch. de vers.

> *Et dans mon humeur triste &* sombre,
> *Je ne veux, pour rêver, que le silence & l'ombre.*

On appelle couleurs *sombres*, les couleurs qui sont moins éclatantes que les autres, & qui tirent sur le brun. *Color fuscus.*

SOMBRER. v. n. Terme de Marine qui se dit des vaisseaux qui étant sous voile, sont renversés par quelque coup de vent ou tempête, qui les fait périr & abîmer. Ce vaisseau a *sombré* sous voile. *Expansis velis submergi.*

☞ SOMEREN. s. m. Bourg des Pays-Bas dans la Mairie de Bois le-Duc, au quartier de Pelland. C'étoit autrefois un bourg très-considérable.

☞ SOMEROTS. s. m. pl. On nomme ainsi en Languedoc les bois de sapin débités en bois quarrés.

SOMERTON, SOMMERTON. s. m. Nom propre d'un bourg d'Angleterre. *Somertonium.* Il donne le nom au Comté de Summerset, & il est situé à trois lieues de Wels, du côté du midi. *Somerton* étoit autrefois la résidence des Rois de West-Sex. Il n'est maintenant considérable que par une grande foire de bœufs, qui dure depuis le Dimanche des Rameaux, jusqu'au premier de Juin. Maty.

SOMERSET-SHIRE. C'est à-dire, le Comté de Somerset. *Somersetia.* Province d'Angleterre. Elle est bornée au couchant par le Comté de Devon ; au sud par celui de Dorchester ; au levant par ceux de Wilt & de Glocestre ; & au nord par l'embouchure de la Saverne. Elle a seize lieues de côtes, & environ neuf de profondeur. Son terroir est bien arrosé, & fort fertile en grains & en pâturages ; cela joint à la commodité du commerce, en rend les habitans fort riches. Bathe en est la ville capitale. On y voit encore celles de Bristol & de Wels, & les bourgs de Bridgevater, de Taunton, de Minhead & d'Ilchestre, qui ont séance dans le Parlement d'Angleterre. Maty.

SOMMA, Monte di *Somma. Vesuvius mons.* Montagne fameuse du Royaume de Naples. Elle est à deux lieues de Naples. Cette montagne vomit continuellement de la fumée, & souvent des flammes, tantôt plus, tantôt moins, désole la contrée voisine, & incommode beaucoup la ville de Naples. Elle étoit autrefois garnie de très-beaux vignobles, & avoit un bourg habité par plus de 2500 personnes ; mais l'an 1631. elle vomit un torrent de flammes & de soufre qui couvrit le golfe de Naples une lieue de chemin ; elle poussa en même temps une si prodigieuse quantité de cendres, qu'elles sont plus hautes de dix pieds que ne l'étoit le clocher du bourg, qui en fut tout couvert avec les campagnes voisines. Cette montagne a fait plusieurs fois de grands ravages depuis peu d'années. L'an 1682. elle vomit depuis le 14 Août jusqu'au 26, tant de fumée, qu'elle obscurcit l'air pendant deux jours, à douze milles aux environs, & ensuite tant de flammes, qu'elles consumerent toute la forêt d'Ottojano. L'an 1683. elle forma une nouvelle montagne, & poussa une flamme si haute & si claire pendant la nuit, qu'elle éclaira comme la lune à vingt milles à la ronde. Le 5 Juin 1688 elle produisit un tremblement de terre qui abattit un grand nombre de bâtimens à Naples, en endommagea beaucoup plus, & y tua quarante personnes. Elle ruina la ville

ville de Bénévent, & y écrasa 1567 personnes, qui furent tuées dans dix ou douze villages voisins. La ville de Cerréto en fut entiérement renversée, & il y périt 4000 personnes, à Mirabella 500, & à S. Lupo 1000: à saint Laurent Majeur 300, à Piétra Roye 400, & tout sans réserve dans les bourgs de Civitelle, de S. Laurent Mineur, & Guardia S. Frémondi. L'an 1686. cette montagne vomit des flammes depuis le 9 Décembre jusqu'au 1. Janvier. L'an 1694. elle vomit des minéraux fondus & enflammés qui s'étendirent jusqu'à trois milles du lieu d'où ils sortoient, & poussa des matieres pesantes & enflammées jusqu'à Bénévent éloignée de 30 milles. Misson. On assûre que quelques Curieux, sans craindre l'exemple du vieux Pline, qui fut suffoqué par les flammes de cette montagne, ont trouvé le secret de monter jusqu'au haut, & qu'ils ont vû un abîme qui peut avoir deux mille pas de circonférence, & autant de profondeur, & au fond de cet abîme un autre moins large, d'où il sort continuellement une fumée soufrée & fort épaisse, qui empêche d'en voir le fonds. On trouve une autre montagne de Somme, qui est fort haute, dans le Duché de Spolete, entre la ville de Spolete & celle de Terni. Le Vésuve s'appelle aussi *Monte di Somma*. Mais en François nous disons toujours Vésuve.

SOMMAGE. s. m. Terme de Coutume. C'est un droit seigneurial qui se fait par service de cheval & à somme, comme sont plusieurs vavassoreries tenues pour vilains services. *Jus vecturæ dorsuariæ.*

SOMMAIL. s. m. Terme de Marine. Lieu où la terre est haute sous l'eau. *Gurges.*

SOMMAIRE. adj. m. & f. & s. Abrégé qui contient la substance d'une chose en peu de mots. *Epitome, compendium, summa, synopsis.* Il a fait un traité *sommaire* de la Logique. Une narration doit être courte & *sommaire*. On dit au Palais, un inventaire de production *sommaire*. Faire une acquisition *sommaire* du temps de la mort d'une personne. Pat. Voilà en *sommaire* tout ce qu'a dit le Prédicateur. Le *sommaire* qu'on met à la tête d'un livre, ou d'un chapitre, ou d'une loi, est fort utile à un lecteur pour lui en faciliter l'intelligence.

Sommaire, en termes de Pratique & de Palais. *Contracta causa.* Les causes sont réputées *sommaires* par le titre 17 de l'Ordonnance de 1667. dans les Prevôtés & Châtellenies royales, lorsqu'elles n'excédent point la somme de 200 livres, & dans les Cours souveraines jusqu'à la somme de 400 livres. Ces *causes sommaires* doivent être jugées à l'Audience, aussi-tôt après les délais échus, sur un simple acte pour venir plaider, sans autre procédure ni formalité.

En Imprimerie on dit, imprimer en *sommaire*, lorsqu'un titre un peu long est disposé en sorte, que la premiere ligne avance de deux ou trois lettres, & les suivantes sont en retraite, & ont deux ou trois quadrats au commencement. *Summatim, acuminatim.* Ce mot se dit par opposition à *cul de lampe*, dont les lignes vont en diminuant de part & d'autre.

☞ SOMMAIRE. s. m Petit canton de Normandie, au diocèse d'Evreux, élection de Verneuil, près de l'Aigle.

SOMMAIREMENT. adv. En abrégé, en peu de mots. *Summatim.* Une récapitulation doit contenir *sommairement* & en abrégé ce qui a été dit plus amplement dans un discours. C'est une grande habileté à un Avocat, de plaider *sommairement* & en abrégé. Au Palais on faisoit autrefois les instructions des causes sommaires par une ordonnance de, parlent *sommairement*: maintenant on les fait par un appointement à mettre.

SOMMATION. s. f. Acte de Justice par lequel on interpelle un Juge, une partie, de faire ou de déclarer quelque chose. *Admonitio, denunciatio.* On ne peut appeller comme de déni de Justice, qu'après deux *sommations* faites au Juge de juger. C'est la disposition de l'Ordonnance de 1667. art. 4 du titre 25. Un Juge avant que de faire le procès à un criminel comme à un muet, lui doit faire trois *sommations* & interpellations de répondre. Un Procureur fait une *sommation* à un autre de déclarer le domicile de sa Partie, de cotter le registre où les criées sont enregistrées, des *sommations* de produire, de comparoir à l'Audience.

Sommation, est aussi une demande en garantie, une dénonciation de poursuites que fait une partie à une autre qui est tenue de l'en acquitter. *Interpellatio.* Quand un acquéreur est assigné en déclaration d'hypotheque sur un héritage, il fait assigner en *sommation* son vendeur. Les Arrêts qui prononcent sur la garantie, portent condamnation des dépens tant en demandant qu'en défendant, & de la *sommation* ou *contresommation*, s'il y en a.

Sommation, se dit à la Guerre des commandemens qu'on fait à un Gouverneur, ou aux habitans d'une place de se rendre. *Summatio, interpellatio.* C'est une lâcheté de se rendre à la premiere *sommation*.

SOMME. s. f. Abrégé ou compilation sommaire de ce qui concerne une science, une nature d'affaire. *Summarium, breviarium, epitome.* S. Thomas a fait une *Somme*, ou un abrégé de toute la Théologie. La *Somme* de Bécan. La *Somme* des péchés du P. Bauni est en François. Pasc. La *Somme* des Conciles. La *Somme* dédicatoire du Roman Bourgeois. ☞ Le grand Coutumier général autrement appellé *Somme* Rurale, contenant la forme commune de procéder & pratiquer en toutes Cours & Jurisdictions.

Somme, signifie aussi la charge d'un cheval, ou d'un autre animal propre à porter sur son dos. *Onus.* Les chameaux, les mulets, les chevaux & les *ânes* sont bêtes de *somme*. Chez les Indiens les bœufs sont bêtes de *somme*, ils leur servent à transporter leurs grains. Les Messagers ont plusieurs chevaux de *somme* pour porter leurs balots. Ce Marchand a amené trois *sommes* de marchandise. Il est dangereux d'acheter du poisson de *somme* qui est souvent corrompu.

Ce mot vient de l'Allemand *saum*, qui signifie la même chose. L'Italien dit *soma*. Du Cange le dérive de *sagma, salma*, ou *sauma*, ou *summa*, qu'on a dit dans la basse Latinité, pour signifier une *charge*, ou une *selle* de cheval. En langage Celtique ou Bas-Breton, on dit *sum* pour signifier *somme*.

Somme de Verre, est un panier de verre propre aux Vitriers, qui ont vingt-quatre plats ou piéces de verre qui sont rondes d'environ deux pieds de diamétre, qui sont la charge d'un homme. *Vectura dorsuaria vitreorum discorum.* La *somme* peut faire 90 ou 95 pieds quarrés de vitrage.

☞ Somme. Terme dont on se sert dans le négoce de la Clouterie pour exprimer en un seul mot une certaine quantité de milliers de cloux. La *somme* est de douze milliers de compte.

En termes de Marine, on appelle *pays-somme* ou *bas-fonds*, un pays où il y a peu d'eau, où il est dangereux de naviger sans l'aide des pilotes côtiers. *Plaga vadosa.* La Mer a *sommé*, veut dire que le fonds baisse, qu'il y a plus d'eau en profondeur qu'il n'y en avoit. Aubin.

Somme, en termes d'Arithmétique, est le nombre des choses signifiées par plusieurs caractéres de chiffres. *Productus.* L'Addition enseigne à ajouter plusieurs *sommes* ou nombres ensemble; la Soustraction, à ôter une petite *somme* d'une plus grande; la Multiplication & la Division, à les multiplier & à les partager. Le produit de toutes ces régles s'appelle la *somme*.

Somme, se dit plus particuliérement dans le commerce, de l'argent dont on fait des payemens. *Magna vis pecuniæ, maxima nummorum copia, summa.* La *somme* est bien grosse, est un peu trop forte pour moi. Les revenus du Roi montent à des *sommes* immenses. Pour le prix & *somme* de tant. Les petites redevences font *somme* à la fin. Dans les comptes, les *sommes* sont tirées en ligne, & doivent être écrites en chiffre Romain. *Somme* du chapitre de dépense. *Somme* totale, provenant de l'addition de plusieurs parties. *Somme par soi*, se dit, quand on tire en ligne la dépense d'un chapitre qui n'a qu'un article.

☞ On dit proverbialement, que tout fait *somme*, pour dire, qu'il faut tout compter.

Somme toute, se dit adverbialement pour conclusion. *In summa, denique, ad summam.* Enfin *somme toute*, c'est-là votre avis. *Somme toute*, je n'en ferai rien.

En Somme. adv. En abrégé, en un mot, après tout. *In summa, uno verbo, summatim, breviter.* Je vous dis en *somme* ce qui en est. Ce terme est vieux, & ceux qui écrivent purement ne s'en servent plus. Men. Corn. à moins que ce ne soit dans le burlesque.

Ses Sectateurs nous défendent en somme,
Tous les plaisirs que l'on goûte ici-bas. La Font.

SOMME, signifie aussi la repos que prend l'animal fatigué, par la cessation de l'action des sens, lorsqu'il s'endort. *Somnus.* Il est masculin en ce sens, & ne se dit guère que de l'homme. Les paysaas dorment d'un profond *somme.* Ce malade a fait un petit *somme* qui lui sera du bien. Il fut réveillé à son premier *somme.* Interrompre son *somme.* Abl. Boisrobert se plaint d'avoir perdu son procès tout d'une voix, ou plutôt tout d'un *somme.* Détober le *somme* à vos yeux. Main.

C'est-là que le Prélat muni d'un déjeûner,
Dormant d'un léger somme, *attendoit le dîner.*
Boil.

SOMME. s. f. Patit vaisseau Chinois. *Navis Sinica.* Nous étions dans un petit vaisseau Chinois que les Portugais appellent *Somme.* P. le Comte.

☞ Autrefois il n'y avoit à Siam que des vaisseaux à la Chinnise qu'on appelle *Sommes*; & il y en a encore pour aller à la Chine & au Japon. Mais le Roi en fait bâtir tous les jours à l'Européane, & il en a acheté plusieurs des Anglois tout appareillés. Il ne se sert pour naviguer que des Mores, Chinois & Malabars, les Siamois n'étant bons qua dans leurs rivieres. *Abbé de Choisy, Journ. de Siam*, p. 540. Voyez la Voyage de Siam du Chevalier de Chaumont, conforme à l'Abbé de Choisy, *pp.* 34. 35. & 36. au milieu du volume.

SOMME. s. f. Nom propre d'una riviere de la Picardie en France. *Somona, Samara.* Elle naît à deux lieues de S. Quentin, baigne cette ville, celles de Ham, de Pérone, de Corbie, d'Amiens, d'Abbeville, & se décharge dans la mer de Bretagne à S. Valeri. Matt.

SOMMÉ. s. m. Terme de Coutume. Soumis, tenancier. *Subditus.* Ce mot se trouve dans la Coutume de Béarn. Rubr. de Molins, art. 4. On dit aussi *Sosmé.*

☞ Sommé. adj. Terme de Blason. Il se dit d'une piéce qui en a une autre au-dessus d'elle, comme d'une petite tour au sommet d'une grosse. *D'azur au cerf passant d'argent sommé d'or, chevillé de dix cors.*

SOMMEIL. s. m. Envie de dormir, assoupissement, état où les sens ont peu, ou point d'action. *Somnus, sopor.* Le *sommeil* prend aux gens âgés après le repas. Après un grand travail on est pressé du *sommeil.* Je suis abbattu de *sommeil.* Je n'en puis plus de *sommeil.*

Sommeil, se dit aussi pour la dormir même. Ainsi il signifie la même chose que somme, mais il a beaucoup plus d'usage & d'étendue. *Somnus, sopor.* Le *sommeil* vient da la trop grande dissipation des esprits animaux, ou de ce que leur mouvement & leur cours vers les organes des sens est ralenti. Cela se prouva parce que tout ce qui cause la dissipation des esprits, ou qui retarde leur mouvement est propre à exciter le *sommeil*, comma sont le travail du corps, les méditations de l'esprit, les veilles, les longues abstinences, les évacuations excessives, &c. Les narcotiques produisent le *sommeil*, en retardant le mouvement des esprits, ou en bouchant les pores par lesquels ils doivent passer. La coutume contribue aussi beaucoup à exciter le *sommeil* : on voit des personnes qui s'endorment & qui s'éveillent à une certaine heure. L'effet du *sommeil* est de réparer les esprits dissipés, & de rétablir par ce moyen les forces du corps. *Sommeil* tranquille, doux, paisible. *Sommeil* inquiet, fâcheux, interrompu. Provoquer le *sommeil.* Troubler, rompre, interrompre le *sommeil* d'une personne. Les Médecins conseillent de fuir le *sommeil* du midi. On a surpris les ennemis lorsqu'ils étoient ensevelis dans un profond *sommeil.* Je dors toutes les nuits d'un tranquille *sommeil.* Vill. Elle étoit bien éloignée de la tranquillité qui conduit au *sommeil.* P. de Cl. La mort ne l'a point surpris, quoiqu'elle soit venue sous l'apparence du *sommeil.* Boss. Le Saint accordoit à peine quelques heures da *sommeil* interrompu à la nécessité de la nature. Fleur.

Sommeil, *pere des songes,*
Qui par tes doux mensonges,

Viens flatter mon espoir. M. Scud.

On dit poëtiquement de la mort, que c'est un *sommeil* de fer, parce que le *sommeil* est l'image de la mort.

Et le pesant sommeil *qui me ferme les yeux,*
M'éloigne pour jamais de la clarté des cieux. Sar.

William ou Guillaume Foxley, Potier de son métier, âgé de 40 ans, s'étant endormi le 27 Avril 1546. demeura plongé dans son *sommeil* quatorze jours & quatorze nuits sans aucune maladie précédente. Il ne pouvoit le croire, lorsqu'il fut éveillé, & s'imaginoit n'avoir dormi qu'une nuit; il n'en fut convaincu que par un bâtiment qu'on lui fit voir, qui avoit été commencé quelques jours avant son assoupissement, & qui se trouva achevé à son réveil. *Larrey dans Henri VIII. p.* 536. Au commencement de 1705. il y avoit dans une Ile du Nord, *in Otheria insula*, une femme qui dormoit depuis 9 ans d'un *sommeil*, dont elle se réveilloit tous les jours à dix heures du soir, pour prendre da la nourriture, & faire les autres fonctions da la nature; puis se rendormoit à deux heures après minuit, sans que rien pût la réveiller jusqu'au lendemain dix heures du soir, qu'alla sa réveilloit elle-même, & ainsi tous les jours. Granzius, *L. VIII. Vandal.* écrit que sous Grégoire II. un écolier dormit sept ans de suite à Lubecque. Lilius Gyraldus, *Hist. Poet. Dial.* 8. rapporte qu'un paysan dormit toute l'automne & tout l'hiver entier. Quelques Auteurs ont attribué ces effets extraordinaires au Démon, comme Gaspard Schottus & Reies. Mais d'autres croient qu'ils peuvent être naturels.

L'Ecole de Salerne dit que c'est assez de sept heures de *sommeil.* Saint Arsene disoit qu'une heure suffisoit pour un Moine.

Il y a des gens qui pendant leur *sommeil* & durant la nuit, se levent, marchent, agissent. On les appelle en Latin *Somnambuli, Noctambuli.* Skenkius, Horstius, Clauderus, Fabricius, Hildan, qui ont traité de ce sujet, en rapportent des histoires funestes. Dans ces sortes de gens, les organes propres à produire le mouvement sont libres, tandis que les organes destinés aux sensations sont retenus dans l'inaction. Pour en comprendre les causes & la raison, il faut supposer que telle est l'union de l'ame avec le corps, qu'à certaines pensées répondent certains mouvemens des fibres du cerveau, & à certains mouvemens de ces fibres certaines pensées. Il arrive de-là qu'à force de penser à une chose les fibres prennent une situation plus constante; ce qui donne un plus libre passage aux esprits animaux vers certain côté, ou certaines parties du corps. Si donc les esprits animaux deviennent plus abondans, s'ils sont trop agités & composés de parties trop solides, ils se jettent dans les routes qu'ils trouvent les plus ouvertes, coulent dans les nerfs & dans les muscles qui répondent à ces routes, & y produisent les mouvemens propres de ces muscles. Ainsi le corps se leve & agit, & l'ame est excitée à penser aux objets qui ont coutume de l'occuper dans les actions que fait alors le corps. Il s'ensuit delà, 1°. que la cause prochaine de ces effets est l'abondance, l'agitation, la masse des esprits animaux, leur masse contribuant à leur donner de la force pour s'ouvrir le passage. 2°. Que leur cause éloignée est la constitution du sang propre à fournir des esprits de cette sorte. C'est le sentiment de Levinus Lemnius, & de M. Gastaldi Médecin d'Avignon. Les bilieux selon Hortius, les mélancholiques selon Salius, & les sanguins même selon Libavius, sont sujets à ces sortes de promenades & d'actions nocturnes. Quelques Auteurs ont observé qu'elles étoient plus fréquentes vers le temps de la pleine lune. Si le fait est vrai, M. Gastaldi croit qu'alors l'atmosphere étant plus pressée par la lune, augmente l'agitation des esprits, & fait quelque impression sur les fibres du cerveau. Quant aux remédes, 1°. pendant que les actions de ces gens endormis durent, il faut user de précaution pour éviter les accidens. Quand ils sont en quelque danger, il ne faut point les éveiller. Bodin raconte qu'un homme ainsi endormi, s'étant jetté à la nage dans une riviere, & ayant été fortement appellé par son nom, ne se réveilla que pour se noyer & dormit un *sommeil* éternel. On raconte d'un autre qui

montoit

montoit sur les toits des maisons, & y marchoit fort sûrement quand il étoit endormi; que s'étant une fois réveillé, il eut tant de frayeur de se voir au haut d'une maison, qu'il tomba & se tua. 2°. Quand il n'y a point de péril, il faut éveiller ces dormeurs agissans, même en les frappant. Il est bon aussi de bien fermer les portes & les fenêtres de leur chambre, afin que la difficulté de sortir les fasse revenir. Par ces moyens la situation des fibres du cerveau peut changer, & arrêter le cours des esprits animaux qui produit ces mouvemens. 3°. Les remédes capables de prévenir le mal, ce sont ceux qui temperent l'agitation des esprits, & relâchent les fibres, comme la saignée, & tout ce qui rafraîchit, soit appliqué au-dehors, soit pris au-dedans. Les remédes apéritifs ont aussi un bon effet à l'égard des mélancholiques. Mais le meilleur reméde est le bain d'eau froide. *Gastaldi*, *dans les Mém. de Trév.* 1714 *p.* 1086. *& suiv.*

Il y a une Dissertation d'Olaüs Borrichius, *de somno & somniferis, maximè papavereis*. Il croit que la cause du *sommeil* consiste dans un repos tranquille des esprits animaux, qui dans l'écorce du cerveau où ils se forment, semblent se rassembler en un petit nuage, & se séparer & se mouvoir moins aisément.

Sommeil. Divinité du Paganisme. *Somnus*. Les Poëtes ont feint que le Dieu du *Sommeil* étoit fils de la Nuit & de l'Erebe. Ovide le représente couché mollement sur un lit, environné de pavots, & dans une grotte profonde qui n'est jamais éclairée des rayons du soleil, & où régne un éternel silence. Le *Sommeil* la replongea dans les charmes de ses pavots. La Font.

Sommeil, au figuré signifie, indolence, insensibilité. *Insensibilitas, segnities*. L'oubli où vous êtes sur votre salut est un assoupissement léthargique & un *sommeil* funeste. La P. L.

Sommeil. Les Mystiques appellent *sommeil amoureux*, l'état de l'ame dans la contemplation, parce qu'alors l'ame est comme endormie dans le sein de la Divinité. *Somnus mysticus*. ☞ Ce *sommeil* de toutes les Puissances, dont vous (Sainte Thérése) nous parlez. Bouhours. *Exhort. I. p.* 336.

SOMMEILLER. v. n. Dormir d'un sommeil léger, d'un sommeil imparfait; s'assoupir. *Dormitare, dormiscere, somno connivere*. Les gens qui *sommeillent* ne laissent pas d'entendre tout ce qu'on dit. On ne peut s'empêcher de *sommeiller* au sermon. Le murmure des eaux invite à *sommeiller*. Racine. Le divin Homère *sommeille* quelquefois dans ses Écrits. Le Ch. de M. c'est-à-dire, s'oublie, ou se néglige quelquefois.

> ☞ *Il voit tout, sans rien voir, on diroit qu'il* sommeille:
> *Il est sans goût pour tous les mets,*
> *Pour toutes les voix sans oreille.*

Sommeiller. Ce mot a été employé aussi par de bons Auteurs pour dormir tranquillement & profondément. *Tranquille, profunde quiescere, dormire*.

> *La nuit, quand tout* sommeille,
> *Je suis le seul qui veille,*
> *Pressé de mes douleurs.* Conrart.

SOMMELERIE. s. f. Partie de l'office d'une grande maison, où l'on apprête le dessert & la boisson pour le service de la table. C'est un lieu au raiz de chaussée d'une grande maison, & près de l'office, où l'on garde le vin de la table, & qui a ordinairement communication à la cave par une descente particuliére. *Promtuarium vinarium*. Daveles. *Vini cella promtuaria*. Il est allé déjeuner, boire un coup à la *Sommelerie*.

Sommelerie, est aussi la charge de celui qui prépare le dessert dans des grandes maisons, qui fournit le pain, le vin, & la cire, qui a soin de mettre le couvert, de garder le linge & la vaisselle. *Cellæ vinariæ cura*. Cet Officier entend bien la *Sommelerie*: il a sous lui trois aides de *Sommelerie*. La *Sommelerie* est un des sept offices de la Maison du Roi.

SOMMELIER. s. m. Officier de la table d'un grand Seigneur, qui met le couvert, qui fournit le vin & le dessert, &c. Ce Seigneur tient bonne table, il a de bons Officiers, un bon Cuisinier & un bon *Sommelier*.

Ce mot vient de *summularius*, qui a été fait de *summula*, diminutif de *summa*, parce que le *Sommelier* a en compte le linge & la vaisselle. Mén.

SOMMELIÉRE. s. f. C'est parmi les Religieuses Bernardines, celle qui a soin des habits, des vivres & autres choses de cette nature. *Vestiaria curatrix*.

☞ SOMME-PY. s. m. Bourg de France dans la Champagne; ce bourg est très-peuplé. Il est ainsi nommé à cause de la riviére de Py qui y a sa source.

SOMMER. Verbe actif. Ajoûter plusieurs nombres, ou arrêtés d'un compte pour voir combien ils valent tous ensemble. Il est plus sûr de *sommer* à la plume qu'aux jettons.

Ce mot vient de *summare*, comme qui diroit *summam significare*. Mén.

SOMMER, signifie aussi demander à quelqu'un l'exécution d'une chose qu'il doit faire. Il a été *sommé* plusieurs fois d'exécuter sa parole, de vuider les lieux qu'il occupe, après que son bail est fini; de recevoir, ou de payer une telle somme.

Ce mot vient de *summare* ou *submonere*, qu'on a dit dans le même sens dans la basse Latinité.

En termes de Guerre, on dit, *Sommer* une place, quand on envoye un Tambour ou un Trompette faire commandement au Gouverneur de se rendre; à faute de quoi on proteste de donner l'assaut, & de mettre tout à feu & à sang. *Interpellare ad deditionem*. Il *somma* les habitans de se rendre. Vaug. Il *somma* les Alliés de lui fournir des vaisseaux. Id. Est-ce qu'on *somme* un cœur de se rendre, comme on *somme* les villes? P. Com.

Sommer, en termes de Palais, signifie interpeller. *Interpellare, appellare*. On a *sommé* ce Procureur de donner copie des piéces justificatives de sa demande. On l'a *sommé* de produire, de faire sa déclaration, s'il vouloit se servir d'une piéce maintenue fausse, de venir au Parquet, à la Communauté.

Sommer, signifie aussi, Appeller à garant. *Venditorem interpellare*. Un acquéreur *somme* le vendeur de lui maintenir la chose qu'il lui a vendue franche & quitte; il le *somme* & lui dénonce toutes les poursuites qu'on fait contre lui, pour le troubler. Un poursuivant criées *somme* & dénonce toutes les oppositions qu'on fait à un décret, au saisi & aux créanciers, & les *somme* de lui fournir des moyens pour les empêcher & faire cesser.

Sommé, ée. part. pass. & adj. *Interpellatus, appellatus*.

SOMMER, est aussi un vieux mot qui signifioit autrefois, mettre le sommet, le couronnement à quelque chose, à un bâtiment, à un frontispice. *Ædificii culmen*, &c. *vel frontem apponere, imponere*. Il n'est demeuré en usage qu'en termes de Vénerie. La perche du cerf est *sommée* d'empaumure, trochure, fourchure, ou couronnure, c'est-à-dire, a pour sa sommité des trochures, ou fourchures, &c.

On dit aussi en Fauconnerie, les pennes d'un Faucon sont toutes *sommées*, pour dire, parvenues à la grandeur qu'elles doivent avoir. *Pennæ accipitris perfectæ sunt*.

On dit aussi en Blason *sommé*, de cette ramure du cerf dont on charge les Écus, où l'on met quelquefois des corps sans nombre, & quelquefois on les compte. *Ornatus*. On le dit aussi de tout ce qui est au-dessus & au sommet de quelque chose, comme une petite tour au sommet d'une grosse; ce qu'on appelle aussi *donjoné*. Il portoit de sable à une tour d'or *sommée* de trois flammes de gueules, ou *sommée* d'une étoile, d'une hache, &c. On dit dans le même sens *surmonté*.

☞ SOMMER. s. m. Mesure dont on se sert en Espagne. Le *sommer* fait quatre quartaux.

SOMMERON. s. m. Vieux mot. Sommet. Le *Sommeron* du chief; c'est le sommet de la tête. *Aldobrandin*. Borel. *Vertex*.

SOMMERSET. Voyez Somerset.

SOMMET. s. m. Le plus haut point de chaque chose. *Summitas, culmen, cacumen, vertex*. On fait une couronne sur le *sommet* de la tête, pour marque de la Cléricature. Moïse parla à Dieu sur le *sommet* de la montagne. Le *sommet* du mont avançoit sur le chemin. Vaug. Gagner le *sommet* des rochers. Abl. Il est défendu par les Ordonnances de couper les arbres par le *sommet*, ce qu'on appelle les deshonorer.

Les

Les Poetes appellent le Parnaſſe, la montagne au double *ſommet*. *Mons vertice duplex*. En termes de Botanique les *ſommets* terminent l'extrémité ſupérieure des étamines, & ſont autant de bourſes ou capſules chargées d'une pouſſiére très-fine qu'elles répandent, lorſque la maturité les fait entr'ouvrir. Cette pouſſiére étant vûe par le microſcope, paroît composée de petits grains d'une figure uniforme dans chaque eſpéce de plante. Voyez l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences, 1711.

Sommet, en Architecture, c'eſt la pointe de tout corps, comme d'un triangle, d'une parabole, d'une pyramide, d'un fronton, d'un pignon, &c. Davil.

Sommet, ſe dit figurément en Morale, du plus haut point, de la plus haute élevation. Il eſt parvenu au *ſommet* de la fortune; au *ſommet* des honneurs, des dignités. *Fortunæ cacumen*. Le Sage n'eſt point dans la partie inférieure de l'ame, où ſe forment les paſſions; il eſt au *ſommet* de l'ame, comme dans un lieu élevé, où il eſt hors de leur atteinte. M. Esp. On n'arrive pas d'abord au *ſommet* de l'infamie, on y monte par degrés. Voit.

SOMMETON. ſ. m. Vieux mot. Sommet. *Merlin*. Borel. C'eſt apparemment un diminutif.

SOMMIER. ſ. m. Terme de Meſſagerie, qui ſe dit d'un cheval, ou d'une autre bête de ſomme. *Equus ſarcinarius*. Ce Meſſager avoit avec lui tant de *ſommiers* pour porter ſes bagages.

Ce mot a été dit par corruption de *ſaumier*, qui a été fait de *ſalma*, qui ſignifie le *bât* du cheval, ou ſa *charge*. Menage après Saumaise. Paſquier dit que *ſomme*, *ſommier* & *ſommelier*, ſont de vieux mots Gaulois, ce qui a plus d'apparence.

Sommier, eſt auſſi un Officier, chez le Roi, qui porte les draps de pied, & les carreaux dans la Chapelle du Roi. *Pulvinarium magiſter*.

Sommier, ſe dit auſſi des Officiers qui ont ſoin de fournir les bêtes de ſommes, pour tranſporter les bagages, lorſque la Cour fait voyage. *Equorum ſarcinariorum Præfecti*. Dans l'État du Roi, il y a un, ou pluſieurs *Sommiers* employés pour la chambre, la garderobe, la cuiſine, &c.

Sommier. Terme de Tapiſſier. C'eſt un gros matelas rempli de crin, qui ſert de paillaſſe, & fait partie de la garniture d'un lit. *Culcitra major*.

Sommier, eſt auſſi un terme de Parcheminier, qui ſe dit d'une peau de veau attachée avec des clous ſur la herſe ſur laquelle on étend la peau de parchemin qu'on veut raturer. *Crataciа pellis*.

Sommier, en termes d'Architecture, eſt une groſſe pierre, la premiere qui eſt poſée ſur des colonnes, ou pilaſtres, quand on commence à faire une voûte croiſée. Elle reçoit le premier claveau. *Coronis corona*. C'eſt la pierre qui poſant ſur un pied droit ou ſur une colonne, eſt en coupe pour recevoir le premier claveau d'une plate bande. Daviler.

Sommier, eſt auſſi une piéce de bois de moyenne groſſeur entre la ſolive & la poutre. *Tignum minus*. *Sommier* dans la Coutume de Normandie, Art. 611. eſt ſynonyme de poutre, poutres & *ſommiers*; dans celle de Lorraine, Art. 257. *Sommiers* & autres charges de bois, ce ſont des chevrons, ou ſolives.

Sommier, en Charpenterie, c'eſt une groſſe piéce de bois, qui portée ſur deux pieds droits de maçonnerie, ſert de linteau à une porte ou à une croiſée. C'eſt auſſi la piéce de bois, qui portant une groſſe cloche, ſert de baſe à la hune & aux bouts de laquelle ſont attachés les tourillons de fer. Il y a auſſi des *ſommiers*, qui ſervent à pluſieurs uſages dans les machines.

☞ Sommier. ſ. m. Qu'on nomme autrement coffre de charge. C'eſt un grand coffre fait pour être porté à la guerre, ou en voyage, ſur un mulet ou ſur un cheval.

Sommier. Voyez Sauil de pont-levis.

Sommier, ſe dit auſſi des piéces de bois qui ſervent dans pluſieurs machines à en ſoûtenir le poids ou l'effort, comme celles qui forment la baſcule des ponts-levis, celles qui ſoûtiennent l'effort des preſſes de l'Imprimerie. *Tignum majus*. Le grand *ſommier* eſt celui où entre la vis, & où eſt l'écrou. Le petit *ſommier* eſt ce qui ſoutient le train par deſſous. Baiſſer le *ſommier*. Relever le *ſommier*. On le dit auſſi des cerceaux doubles qui ſe mettent ſur le jable des tonneaux; & des piéces de bois ſur leſquelles les cloches ſont pendues, & qui aboutiſſent en tourillons qui entrent dans le poiller.

Sommier d'Orgues, eſt la plus importante piéce du buffet d'orgues, qui fait joüer toute la machine. *Tubus muſicus*. C'eſt un vaiſſeau ou réſervoir dans lequel le vent des ſoufflets eſt conduit par un porte-vent, d'où il ſe diſtribue enſuite dans les tuyaux, qui ſont poſés ſur les trous de ſa partie ſupérieure. Ce vent entre par des ſoupapes qui s'ouvrent en peſant ſur les touches du clavier, après qu'on a tiré les regiſtres qui empêchent que l'air n'entre dans d'autres tuyaux que ceux où on le veut faire aller. Le *ſommier* des cabinets d'orgues eſt de deux à trois pieds de long. Les orgues de quatre pieds de tuyaux bouchés ont un *ſommier* de cinq à ſix pieds. Les orgues de ſeize pieds ont deux *ſommiers* qui ſe communiquent le vent l'un à l'autre, par un porte-vent de plomb.

Sommier, en termes de Finances, eſt un gros regiſtre tenu par les Commis des Bureaux des Aides, ſur leſquels ils comptent de leur recette, & on voit les produits des Fermes, & où l'on met à coté leurs décharges. *Summarium*. Il y a auſſi des *ſommiers* pour les Gabelles, pour les Tailles, & pour les autres droits des Fermes du Roi.

SOMMIÉRES. ſubſt. maſc. Nom propre d'une petite ville de France. *Sommeria*, *Sumeria*. Elle eſt dans le Languedoc, ſur la Virdoule, entre Nîmes & Montpellier, environ à quatre lieues de chacune. *Sommieres* eſt conſidérable par ſes manufactures de ſerges, qui ſe répandent dans tout le Languedoc, & dans les Provinces voiſines. Maty.

SOMMISTE. ſ. m. Terme de la Chancellerie Romaine. C'eſt le principal Miniſtre de la Chambre pour l'expédition des Bulles, & celui qui en fait faire les minutes, & qui les fait recevoir & plomber. *Summularius*.

SOMMITÉ. ſ. ſ. Sommet, l'extrémité ſupérieure d'une choſe. *Summitas*. Il ſe dit plus particuliérement du petit bout de la pointe des herbes, des fleurs, des plantes, des arbuſtes, des branches d'arbres. Cet arbre a tant de haut depuis ſon pied juſqu'à ſa *ſommité*. Cette plante pouſſe à ſa *ſommité* une fleur jaune, rouge, &c. Il n'eſt guère en uſage que dans le dogmatique.

SOMMONOKHODOM. ſ. m. Terme de Relation. C'eſt ainſi que les Chinois appellent le Dieu qu'ils adorent aujourd'hui: ſon Hiſtoire eſt un mélange monſtrueux de Chriſtianiſme & des plus ridicules rêveries. *Sommonokhodom* naquit Dieu par ſa propre vertu; incontinent après ſa naiſſance, ſans aucun Maître, il acquit une connoiſſance parfaite de tout. Il ſe reſſouvint en même temps de tout ce qu'il avoit jamais fait dans les différentes vies, qu'il avoit eues auparavant. Il écrivit les Livres qui contenoient toutes ces choſes, & les laiſſa à la poſtérité. Il fit un jour connoître ſa divinité. Tous les Anges l'adorerent. Thévathat ſon frere, & ſes Sectateurs en eurent de la jalouſie, ils ſouleverent contre lui les animaux, & lui firent la guerre. *Sommonokhodom*, ſecouru par l'Ange gardien de la terre, en triompha, & cet Ange les noya dans une vaſte mer, qu'il fit ſortir de ſes cheveux mouillés, en les preſſant. Depuis que *Sommonokhodom* aſpira à la divinité, il eſt venu au monde 550 fois ſous différentes figures. Il renaiſſoit toujours avec ſon frere Thévathat, & dans la même eſpéce que lui, mais toujours ſupérieur à lui; & Prince des animaux dont il prenoit la figure; &c. Voyez le Voyage du Pere Tachard, imprimé en 1686. L. VI. la loi de *Sommonokhodom* eſt beaucoup plus ſévére que celle de Thévathat.

SOMNAMBULE. ſ. m & ſ. Qui ſe léve, & qui marche la nuit, & en dormant. On conte pluſieurs hiſtoires étranges des *ſomnambules*. *Somnambulus, a*. Voyez de Vigneul Marville, T. II. *p*. 242. & ſuiv. Et ci-deſſus au mot *Sommeil*, col. 1676.

Ce mot vient du Latin. Il eſt composé de *ſomnus*, *ſommeil*, & d'*ambulare*, *ſe promener*.

SOMNIAL. adj. Surnom d'Hercule. *Somnialis*. Il ſe trouve dans une inſcription antique rapportée par Saumaiſe, ſur Solin, *p*. 351. Cultores Herculis Somnialis, &c. On lui donnoit ce nom, parce qu'il étoit un des Dieux Alexicaques; c'eſt-à-dire, qui détournoient les maux, & que

ces

ces Dieux étoient censés le faire, sur tout en envoyant des songes qui en avertissoient. ☞ Les Dieux *Somniaux* présidoient au sommeil, & rendoient leurs oracles par les songes. Hercule étoit un de ces Dieux. On envoyoit les malades dormir dans son Temple, pour y avoir en songe l'agréable présage du rétablissement de leur santé. On trouve plusieurs de ses statues avec cette inscription : *Deo somniali*. Peut-être ce surnom fut-il donné à Hercule comme à d'autres Dieux, par des personnes qui crurent avoir reçu d'eux en songe des avis utiles.

SOMNIFÉRE. adj. m. & f. Terme de Médecine. Potion ou remède qui fait dormir, qui assoupit, comme l'opium, ou jus de pavot. Les Payens respectoient Morphée, parce qu'ils le croyoient un Dieu *somnifére*. Il est aussi quelquefois substantif. Le pavot est un excellent *somnifére*.

Ce mot est composé de deux mots Latins, *somnus, sommeil ; & ferre, porter*.

☞ SOMPAIE. C'est la plus petite monnoie d'argent qui se fabrique, & qui a cours à Siam. Elle vaut deux sols demi-pite, monnoie de France, à prendre l'once d'argent sur le pied de trois livres dix sols. C'est la moitié du foang. *Dict. de Commerce*. M. l'Abbé de Choisy, en parlant des monnoies de Siam, p. 549. de son Journal, n'oublie pas le *sompaie*.

☞ SOMPI. s. m. Petit poids dont les habitans de Madagascar se servent pour peser l'or & l'argent.

SOMPORT. subst. masc. Nom d'un passage des Pyrénées, appellé anciennement *summum Pyrenæum*. Il est près d'un bourg du Royaume d'Arragon, en Espagne, aux sources de l'Arragon ; à quatre lieues au-dessus de Jacca.

SOMPTUAIRE. adj. m. & f. Qui concerne la dépense. Il se dit particuliérement en cette phrase : les Loix *somptuaires*, telles qu'il y en avoit chez les Romains, & qu'il y en a encore à Venise, pour moderer la dépense, & empêcher le luxe des citoyens. *Leges sumtuariæ*. Il n'y a point de loix qui s'exécutent moins que les Loix *somptuaires*. Le Gendre.

SOMPTUEUSEMENT. adv. D'une manière magnifique & somptueuse. *Sumtuose, magnis sumtibus*. Les Ambassadeurs ont été ici traités fort *somptueusement*. Etre vêtu *somptueusement*. Ablanc. Ensevelir *somptueusement*. Vaug.

SOMPTUEUX, euse. adj. Magnifique, qui fait grande dépense, ou qui coute beaucoup. *Sumtuosus, magnificus*. Les plus grands Seigneurs se ruinent pour vouloir être trop *somptueux*. Le Louvre est un édifice fort *somptueux*. *Somptueux* ornement. Ablanc.

> *Nos repas* somptueux, *sont les tributs des airs,*
> *L'hommage de la terre, & celui des deux mers.*
> Brebeuf.

SOMPTUOSITÉ. s. f. Grande dépense & magnifique. *Luxus, sumptuosa magnificentia*. On admire encore la *somptuosité* des Rois d'Égypte dans les pyramides. La *somptuosité* de Lucullus dans ses festins étoit prodigieuse. Il surpassoit en *somptuosité* tout le reste des Barbares. Vaug. La Cour de France est celle où l'on voit maintenant le plus de *somptuosité*.

☞ SOMUI. s. m. Cité de la Chine dans la province de Suchuen au département de Tangchuen, troisiéme grande Cité de la Province.

SON.

SON. Pronom possessif du genre masculin. *Suus, sua, suum*. *Son* jugement, *son* habit. On le dit aussi au féminin, quand il est suivi d'un mot qui commence par une voyelle, ou par une *h*, qui ne s'aspire point. *Son* ame, *son* industrie, *son* habitude, *son* habileté. Autrement il a *sa* au féminin. *Sa* femme, *sa* harangue. Autrefois ce pronom même au masculin, se joignoit par contraction à son substantif lorsqu'il commençoit par une voyelle, & l'on mettoit une apostrophe pour marquer la contraction *s'ost*, pour *son ost*.

SON. s. m. C'est la peau, la partie la plus grossiére du bled moulu, qu'on sépare de la farine par le moyen d'un blutoir, ou sas, ou tamis fort déliés. *Furfur*. Le *son gras* est celui où l'on a laissé encore beaucoup de farine, qui n'a pas été bien passée ; *son* sec, ou maigre, celui d'où l'on a tiré toute la farine. Dans les famines on mange du pain de *son*. On fait de l'eau blanche avec du *son* pour rafraîchir les chevaux. Le bled mangé des charençons ne rend que du *son*. On l'appelloit autrefois *bran*.

On dit proverbialement, ventre de *son*, & robe de velours, en parlant de ceux qui sont fort bien vêtus, & qui font mauvaise chère chez eux. *Corpus ad extra laute vestitum, venter verò jejunus*. On dit qu'une femme a donné sa farine, & vend son *son*, quand, en sa vieillesse elle fait plus la renchérie qu'en sa jeunesse. On dit aussi, moitié farine & moitié *son*, d'une chose mêlée ; comme moitié figues, moitié raisins ; moitié de gré, moitié de force.

SON. s. m. Bruit que font deux corps durs qui se rencontrent, ou se frappent ; sentiment de l'organe de l'ouie frappé & remué par l'agitation des corps résonnans. *Fragor*. Le *son* se fait par le trémoussement de l'air enfermé entre deux corps qui s'agitent, ou s'entrechoquent ; & dont le mouvement fait impression sur l'oreille. L'écho n'est qu'un *son* réfléchi. Cette fille n'a point le *son* de la voix agréable & touchant ; il est rude & grossier. C'est un avare qui accourt d'abord au *son* de l'argent. Abl. Le *son* des trompettes est trop bruyant & trop éclatant. On vend à l'Eglise le *son* des cloches :

> *Et pour vos cinq écus,*
> *On vous donne du* son, *& du* son *tant & plus.*

Son, signifie encore l'harmonie, la cadence des paroles, ou des mots. *Harmonia, concentus*. Voilà des mots à faire trembler par leur *son* dur & barbare.

> *Fuyez des mauvais* sons *le concours odieux.*
> Boileau.

Notre corps est tellement disposé qu'un *son* rude & violent fait couler les esprits animaux dans les muscles, & les prépare à la fuite : au contraire un *son* doux & modéré a la force d'attirer. Vill. Les *sons* peuvent exciter les passions ; & l'on peut dire que chacune d'elles répond à un certain mouvement avec lequel elle est liée. Id. Il y a des mots dont le *son* est significatif. Id.

Son, en termes de musique, se dit de la qualité & distinction de ces diverses agitations de l'air, entant que leur disposition peut rendre quelque harmonie. Un *son* clair, aigu, aigre, grave. *Sonus, stridor, sonitus acutus, gravis, raucus*. Ce Musicien tire un beau *son* du luth. Tous les tons de Musique sont des variations du *son* par degrés. Ce jeune homme a un beau son de voix. Les soldats sont encouragés par le *son* de la trompette ; les chiens au *son* du cor. On danse au *son* des violons & des flûtes. Le *son* differe du *ton*. Le *son* est une chose absolue ; & le *ton* une chose relative ; car il se fait du rapport, ou de l'union d'un *son* avec un autre *son*.

Son, signifie quelquefois, accords musicaux. *Concentus, harmonia*. Les doux *sons* de sa lyre, pour dire, ses airs. On le dit figurément aussi en parlant des vers, qui doivent contenir quelque harmonie.

> *Nous vendrions bien mieux nos* sons,
> *S'ils faisoient revivre les hommes,*
> *Comme ils font revivre les noms.* Voit.

> *Des* sons *si hauts & si hardis,*
> *Sont mal accordans à ma lyre.* Id.

On dit publier ou crier une chose à *son* de trompe, pour dire, la publier avec des trompettes, par autorité du Magistrat. *Voce præconis & tubâ publicare*. On le dit aussi au figuré d'une personne, qui redit tout ce qu'elle entend dire.

On dit proverbialement. Prendre les liévres au *son* du tambour, quand on ne fait pas une chose avec tout le secret qu'elle demande. *Lepores stridore tympani allicere*. On dit aussi le *son* d'un écu ; pour dire, la tentation de l'espoir d'un écu.

Son, vieux mot qui s'est dit pour air de chanson; & pour fommet. Percaval.

Quand de branche en branche monta,
Du grand arbre de fec en fon.

C'eſt-à-dire, juſqu'au ſommet. Borel.

☞ SON. (Cap de) Cap dans la mer Méditerranée, ſur la côte de l'île de Corſe, environ cinq milles à l'oueſt de l'entrée du port de S. Boniface.

SONAILLE, ou SONNAILLE. ſ. f. Clochette que portent les bêtes, pendue au col en paiſſant, ou en voyageant. *Pecuarum tintinnabulum.* Le cheval, bœuf, ou mulet qui va le premier à la campagne avec cette clochette, s'appelle le *ſonnailler.*

☞ SONAT. ſ. m. ou mouton en blancherie. Ce ſont des peaux de moutons paſſées en mégie.

SONATE. ſ. f. Terme de Muſique. Les Italiens diſent *Suonata* & au pluriel *Suonate*, & ſouvent auſſi ſans *u*. *Sonata*. C'eſt de-là que nous avons fait *Sonate*, non pas du genre maſculin comme font pluſieurs (car il eſt du dernier ridicule de dire par exemple, voilà un beau *Sonate*) mais du genre féminin. S. Évremont dit *Sonades*, mais l'uſage eſt de dire & d'écrire *Sonates*. Ce mot vient de *Suono* ou *Suonare*, parce que, c'eſt uniquement par le ſon des inſtrumens qu'on exécute ces ſortes de piéces, qui ſont à l'égard de toutes ſortes d'inſtrumens ce que la Cantate eſt à l'égard des voix. Voyez Cantata. C'eſt-à-dire, que les *Sonates* ſont proprement de grandes piéces, fantaiſies, ou préludes, &c. variées de toutes ſortes de mouvemens & d'expreſſions, d'accords recherchés ou extraordinaires, de figures ſimples ou doubles, &c. & tout cela purement ſelon la fantaiſie du Compoſiteur, qui ſans être aſſujetti qu'aux régles générales du contrepoint, ni à aucun nombre fixe ou eſpéce particuliére de meſure, donne l'eſſor au feu de ſon génie, change de meſure & de mode, quand il le juge à propos, &c. On en trouve à 1. 2, 3. 4, 5, 6, 7 & 8 parties: mais ordinairement elles ſont à violon ſeul, ou à deux violons différens avec une baſſe continue pour le claveſſin, & ſouvent une baſſe plus figurée pour la viole de gambe, le fagot, &c.

Il y en a, pour ainſi dire, d'une infinité de maniéres: mais les Italiens les réduiſent ordinairement ſous deux genres. Le premier comprend les *Sonates* de Chieſa, c'eſt-à-dire, propres pour l'Égliſe, qui commencent ordinairement par un mouvement grave & majeſtueux, proportionné à la dignité & ſainteté du lieu; enſuite duquel on prend quelque fugue gaie & animée, &c. Ce ſont là proprement ce qu'on appelle *Sonates*. Le ſecond genre comprend les *Sonates* qu'ils appellent da Camera, c'eſt-à-dire, propres pour la Chambre. Ce ſont proprement des ſuites de pluſieurs petites piéces propres à faire danſer, & compoſées ſur le même mode ou ton. Ces ſortes de *Sonates* ſe commencent ordinairement par un prélude, ou petite *Sonate*, qui ſert comme de préparation à toutes les autres. Après, viennent l'allemande, la ſarabande, la courante, & autres airs ſérieux, enſuite viennent les gigues, les paſſacailles, les gavottes, les menuets, les chacones, & autres airs gais; & tout cela compoſé ſur le même ton ou mode, & joüé de ſuite, compoſe une *Sonate* da Camera. La *Sonate* eſt une piéce de Muſique Italienne, qui répond à nos chacones. Corelli a fait de nos jours de très-belles *Sonates*.

SONCINO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Milan en Lombardie. *Soncinum* Elle eſt dans le Crémonois ſur l'Oglio, à trois lieues de Crême, vers le levant. Maty.

SOND. Voyez Sund.

SONDE. ſ. f. Piéce de plomb attachée au bout d'une corde, qui s'appelle *ligne*. *Bolis*. La *ſonde* ſert à découvrir la profondeur de l'eau de la mer, d'une riviére, d'un port, & à connoître le fond du terrein. Quand on eſt près des bancs ou des côtes, on jette la *ſonde*, on va toujours la *ſonde* ou le plomb à la main. La *ſonde* eſt faite en forme de quille, & péſe d'ordinaire 18 livres. On dit, venir juſqu'à la *ſonde*, être à la *ſonde*; pour dire, Arriver en un lieu où il y a fond. Aller *ſonde* à la main, c'eſt naviger en pays inconnu.

Sonde, ſe dit auſſi de ce qu'on tire de la mer quand on ſonde, & qui fait connoître le fond ſur lequel on eſt. Fond de ſable gris, mêlé de petites pierres rouges, noires & blanches, & petit coquillage, c'eſt la *ſonde* de Guernezey.

Sonde, eſt auſſi une petite cannule d'argent creuſe, quoique fort menue, qu'on introduit dans la verge pour découvrir s'il y a une pierre dans la veſſie. *Specillum*. On en a auſſi pour connoître la profondeur d'une plaie.

Sonde, eſt auſſi un terme de Commis aux Portes, qui ſe dit d'un fer emmanché de bois, dont ſe ſervent les Commis pour diſcerner les marchandiſes qui entrent. *Exploratoria bolis*. Fourrez votre *ſonde* dans ce chariot de foin, pour voir s'il n'y a point quelque marchandiſe de contrebande.

☞ Sonde de Mineur. Le Mineur ſe ſert d'une *ſonde* à tarriére pour aggrandir le trou lorſqu'il veut crever les galleries par quelque bombe ou gargouge chargée; ce qui ſe fait en l'enfonçant dans les trous, & maçonnant enſuite l'ouverture, de même qu'aux fourneaux.

☞ Sonde. Les Chaircuitiers nomment de la ſorte une longue aiguille d'argent dont ils ſe ſervent pour ſonder les jambons, & autres viandes.

☞ Sonde, en terme d'Eventailliſte & d'Ouvriers qui montent les éventails. C'eſt une longue aiguille de léton, qui leur ſert à ouvrir les papiers pour y placer les fléches de la monture.

Sonde. Ce mot s'employe auſſi dans le figuré. On ne doit avancer dans la recherche de la vérité, qu'autant qu'on voit clair, & qu'à la *ſonde* de la raiſon, on trouve le terrein ferme. La P. L. Il y a un livre de Morale qui s'appelle la *ſonde* de la conſcience. *Scrutinium conſcientiæ.*

SONDE. ſ. f. Le détroit de la *Sonde*. *Sonda* & *Sunda fretum*. C'eſt un détroit célebre de la mer des Indes. Il eſt entre l'île de Sumatra & celle de Java. Il y a beaucoup d'apparence qu'il a pris ſon nom du port de Bantam, qu'on nomme la *Sunde*, & qu'il l'a donné aux îles de la *Sonde*. Maty.

Les Iles de la Sonde. *Sonda inſulæ.* C'eſt un grand corps d'îles, ſituées dans la mer des Indes, au couchant des Molucques, & autour de l'équateur, s'étendant depuis le 8e. degré de latitude ſeptentrionale, juſqu'au 8e. de la méridionale, & depuis le 138e. de longitude, juſqu'au 158e. Les principales de ces îles, qui ſont Sumatra, Java & Borneo, ſont priſes par Sanſon pour celles que Ptolomée a nommées *Sindæ inſulæ tres Anthropophagorum*, & que Mercator a placées à celles de Célébes, Gilolo & Amboine Maty.

SONDER. v. act. Jetter la ſonde, pour connoître la profondeur de l'eau, la qualité du terrein. *Altitudinem aquæ bolide tentare, indagare.* On appelle auſſi cela *donner fonds*, ou *faire tente*. On graiſſe le bout de la ſonde, pour *ſonder* ſi le terrein eſt de ſable ou de roche. M. Hook a trouvé une invention pour *ſonder* la profondeur de la mer ſans cordes, & reconnoître la nature de l'eau qui eſt en ſon fond. Elle eſt décrite dans les Journaux de France & d'Angleterre de l'année 1666.

Ce mot vient de *ſolidare*. Men.

Les Chirurgiens *ſondent* auſſi les plaies, la veſſie, avant que de tailler une perſonne ou de la panſer. *Specillum in vulnus immittere.* On *ſonde* pareillement des jambons, des fromages, des pots de beurre, des melons, avec une petite verge de fer un peu crochue, pour connoître la qualité qu'ils ont au milieu. On *ſonde* les charretées de foin, les tonneaux aux bureaux des entrées, pour connoître ce qu'ils cachent, ou ce qu'ils contiennent. Les Marchands de bois *ſondent* auſſi les arbres, quand ils achetent une forêt, pour voir s'ils ne ſont point faux au cœur. Les Changeurs *ſondent* la monnoie avec les burins. Il y a même des bêtes qui *ſondent* avec le pied une planche ſur laquelle on les fait paſſer, pour voir ſi elle eſt sûre.

Sonder, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. On ne peut *ſonder* les decrets de la Providence, c'eſt-à-dire, pénétrer dans ſes jugemens. *Arcana Dei ſunt inſcrutabilia.* On dit auſſi, *Sonder* quelqu'on; pour dire, Découvrir ce qu'il a dans l'âme, tâcher à ſçavoir ſon ſentiment. Elle le veut *ſonder* ſur ſon mariage. Mol. On dit auſſi, *Sonder* le gué; pour dire, Preſſentir l'avis d'une compagnie; tâcher de prévoir ſi l'on peut tenter le ſuccès d'une affaire.

Mentem

Mentem, consilium alicujus acute expiscari. On est bien aise de *sonder* les jugemens du public en inconnu, sans courir en personne le hazard que l'on fait tenter à son livre. Bail.

Sonder le gué dans une affaire ; c'est, Tâcher de connoître, s'il n'y a point de danger, & de quelle sorte il faudra s'y prendre. *Ventare perscrutari.* Dans la recherche de la vérité, il faut *sonder* les gués & les mauvais pas. Le P. L.

Sondé, ée part. pass. & adj. *Tentatus, indagatus.*

SONDEUR. subst. masc. Celui qui sonde. *Explorator, indagator.*

SONDRIO. s. m. Nom propre d'une petite ville des Grisons. *Sondrium, Sondrisium.* Elle est capitale de la Valteline, & située sur l'Addua, entre Bergame & Coire, environ à douze lieues de chacune. Maty.

SONGE. s. m. Pensées confuses qui viennent en dormant par l'action de l'imagination. *Somnium.* Les *songes* de la nuit sont les pensées du jour. Il n'y a que les esprits foibles qui ayent peur des *songes*, qui s'arrêtent à l'interprétation des *songes*. Les Payens étoient fort superstitieux à l'égard des *songes*, ils croyoient que les *songes* entroient par une porte d'yvoire, ou par une porte de corne. Voyez Virgile au VI. de l'Énéide. Artémidore a écrit un livre des *songes*, & de leur interprétation. Ils rendirent graces aux Dieux qui avoient envoyé le *songe*. Ablanc. Le parasite goute les plaisirs de la vie, sans être seulement travaillé de mauvais *songes*. Id.

☞ On appelle, *songes* naturels, les *songes* qui proviennent des causes naturelles ; &, *songes* divins, les *songes* que Dieu envoye. Ac. Fr.

Et puisque je n'ai pas de solides plaisirs
Laissez-moi vivre de mes songes. Bens.

Ce mot vient de *sonch*, qui en langage Celtique ou Bas Breton, signifie *pensée*.

Les *songes* ont passé autrefois, chez les Grecs & chez les Romains, pour des Dieux. Ils étoient fils de la Terre, dit Euripide ; sur quoi son Scholiaste remarque, que c'est parce que la terre produit les alimens, les alimens produisent le sommeil, & le sommeil produit les *songes*. D'autres disent qu'ils étoient fils d'Hécate ou de la Lune : ce que quelques-uns prétendent revenir au premier sentiment. On donnoit trois Ministres aux *songes*, Morphée, Phobetor ou Jule, & Phantase. On feignoit deux portes par lesquelles ils venoient aux hommes. L'une d'ivoire & l'autre de corne. Porphyre dans Macrobe, L. I. du Songe de Scipion, c. III. dit que les *songes* faux venoient par la porte d'ivoire, parce que l'ivoire n'est point clair & transparent ; mais que par celle de corne qui l'est, venoient les *songes* vrais & clairs. On devinoit l'avenir par les *songes*, & cet art s'appelloit Onirocritique. Voyez sur les *songes*, Rosœus *Archæol. Attica, L. VII. c.* 3. 4. 5. Vossius, *de Idolol. L. III. c.* 35. Casaubon, sur les *Caractéres* de Théophraste, Delrio, sur l'*Octavie* de Sénèque le Tragique ; Livineius, sur Properce, *L. II. Eleg.* 29. Wowerius, sur Pétrone ; Barthius sur Stace, *Theb. L. V. v.* 620. & *L. X. v.* 572. &c. Dempster, *Paral. ad Rosin. L. II. c.* 2.

Songe, se dit figurément en Morale, d'une chose vaine, & qui n'a ni certitude, ni durée. *Imaginatio.* Les Philosophes ont dit que notre vie n'étoit qu'un *songe*, qu'elle passoit comme un *songe*. On dit d'une rencontre inespérée de gens qui ne s'étoient vûs de long-temps, Il me semble que c'est un *songe*. Est-il possible que vous m'aimiez ? n'est-ce point un *songe* ? Let. Port.

Et nous, & nos thrésors, passeront comme un songe.
Des-H.

La durée des choses du monde, n'est qu'un *songe* qui s'évanouit.

Et la gloire & la renommée,
Ne sont que songe *& que fumée.* Voit.

Songe, signifie aussi quelquefois une vision céleste & surnaturelle. *Visio, somnium.* Dieu a souvent apparu en *songe*

aux Prophétes & aux Saints. L'Ange apparut en *songe* à Joseph pour l'assurer de la virginité de la Vierge.

Songe, en terme de Poésie, est une piéce de vers, ou une partie d'un Poëme, dans lequel le Poëte feint qu'il songe quelque chose pendant son sommeil, & décrit ce *songe*. *Somnium Poëtæ*, ou *Poëticum*. On fait des *songes* dans tous les genres de Poesie, Épique, Lyrique, Élégiaque, Dramatique : dans les premiéres espéces ce n'est qu'une description d'un *songe* que le Poëte feint qu'il a, ou qu'il a eu : dans le Poëme Dramatique, il se fait en deux maniéres ; car quelquefois on montre sur la Scene un Acteur, qui feint un profond sommeil, & pendant lequel il lui vient un *songe* qui l'agite & qui le fait parler tout haut ; ensorte que le Spectateur comprend ce qu'il a dans l'imagination. D'autres fois l'Acteur ne fait que raconter le *songe* qu'il a eu pendant son sommeil. Ainsi dans la Marianne de Tristan, Hérode ouvre la scene en s'éveillant en sursaut ; & dans la troisiéme scene, il fait la description de son *songe*.

On dit proverbialement, que tout *songes* sont mensonges. *Omne somnium est mendacium.* On dit aussi que mal d'autrui n'est que *songe* ; pour dire, qu'on n'en est pas plus touché que d'un *songe*.

SONGE-CREUX. s. m. Rêveur, mélancholique, qui s'applique profondément à la méditation. *Meditabundus.* Les Philosophes, les inventeurs des arts & des machines, sont des *songes-creux*, des gens fort distraits. Ce sont des *songe-creux*, toujours distraits qui répondent *non*, quand il faut dire *oui*. Port-Royal. Il est du du style bas & familier.

☞ Aristote est un *Songe-creux*, qui s'escrime contre son ombre, & qui se fait des monstres pour les combattre. S. Evr.

SONGE-MALICE. subst. masc. & fém. Malin, qui s'applique à faire quelque niche, quelque mauvais tour, quelque dommage à quelqu'un. *Fraudum assiduus artifex, vafer.* Il est bas.

SONGER. v. act. Rêver, se représenter quelque chose en dormant. *Somniare.* Ce malade a rêvé, a *songé* toute la nuit, il a paru fort agité. Il n'y a personne qui n'ait *songé* une fois en sa vie qu'il étoit Roi, Pape, grand Seigneur. Pascal, dans ses *Pensées Morales*, demande quelle différence il y a entre un paysan qui *songe* pendant douze heures qu'il est Roi, & un Roi qui *songe* pendant douze heures qu'il est paysan.

Ce mot vient de *somniare*. Nicod.

Songer, se dit aussi des simples pensées qui viennent aux gens qui veillent. *Cogitare, excogitare, putare.* Un bon Arithméticien devine un nombre, une carte qu'il aura fait *songer* à un autre, à laquelle il aura appliqué sa pensée. Excusez si je vous ai blessé, je n'y *songeois* pas. Il faut *songer* à ce qu'on fait. Quand on a perdu son argent, il n'y faut plus *songer*.

Songer, signifie aussi faire une sérieuse application d'esprit à un ouvrage, à une affaire, à un dessein, afin de tâcher d'y réussir. *Attendere, perpendere, meditari.* Il y a long-temps qu'il *songe* & qu'il médite sur cet ouvrage avant que de le mettre au jour. Chacun ne *songe* qu'à soi-même. Bell. Si vous ne *songez* pas à vos affaires, qui y *songera* pour vous ? Ce jeune homme *songe* à cette fille, il tâche de l'avoir en mariage. Quand on a soixante ans, il est temps de *songer* à soi, à se convertir, à faire pénitence, à se disposer à la mort. *Songer* à soi, c'est aussi prendre garde à soi. Quand on mésoffre à un Marchand, il dit, Vous n'y *songez* pas, vous n'y faites pas réflexion. On dit aussi qu'un homme *songe* à la malice, quand il donne à quelque chose d'équivoque un sens malicieux & deshonnête.

☞ Songer. Il se construit quelquefois avec la préposition *de*. Ainsi on dit *songer* d'eau bourbeuse. Il *songe* toujours de fêtes, de chasse, &c. Il est du style familier.

☞ Il se construit quelquefois avec la particule *que*. *Songez qu*'il y va de votre intérêt, de votre honneur.

☞ On dit aussi quelquefois activement, dans le même sens, J'ai *songé* une chose. Il est du style familier. Ac. Fr.

Songé, ée part. pass. & adj. *Cogitatus, excogitatus, perpensus.*

SONGER. s. m. Vieux mot. Rêve, pensée qui naît en dormant. *Deliratio, delirium, somnium.*

Anne ma sœur, d'où me vient le songer,
Qui toute nuit par devers vous me meine?
Quel nouvel hoste est venu se loger,
Dedans mon cœur, & toujours s'y pourmeine?
Mar.

SONGEUR, subst. subst. Qui fait des songes. *Somniosus, insomniosus.* Les enfans de Jacob voyant arriver leur frere Joseph, dirent: Voici notre *songeur* qui vient. *Ecce somniator venit.* Par la loi de Moyse, tout faux Prophete ou *songeur de* songes devoit mourir.

Songeur, se dit aussi de celui qui est rêveur, distrait & mélancholique. Défiez-vous de ces profonds *songeurs*. C'est un *songeur*, un taciturne. *Cogitabundus, taciturnus, morosus.*

On dit proverbialement qu'un homme est logé chez Guillot le *Songeur*, lorsqu'il a quelque fâcheuse affaire, & qu'il a sujet de rêver profondément aux moyens d'en sortir. *Ad elingues flatnas rescriptus est.* Ce proverbe vient par corruption de *Guillan le Pensif*, Chevalier dont il est parlé au premier livre d'Amadis.

SONGO. s. m. Nom propre d'une contrée de la basse Ethiopie. *Songum.* Elle est le long de la mer de Congo, entre le Royaume de Loango, le pays de Suodo & celui de Bamba, duquel le Zaire la sépare. *Songo*, à une lieue de Zaire, en est la capitale. Le *Songo* étoit autrefois une province du royaume de Congo, mais quelques Relations modernes assûrent que le Gouverneur s'en est rendu indépendant. Maty.

☞ SONICA. Terme du jeu de Pharaon & de la Bassette. C'est une espéce d'adverbe qui se dit d'une carte qui vient ou en gain ou en perte tout le plus tôt qu'elle puisse venir pour faire gagner ou pour faire perdre. *Statim, illicò, confestim.* J'ai fait trois parolis, que j'ai gagnés, ou que j'ai perdus tous trois *sonica*. ☞ J'ai mis quatre louis sur un valet, je les ai perdus *sonica*.

On a transporté ce mot dans la conversation, pour dire, A point nommé, justement, précisément. On alloit partir sans lui; il est arrivé *sonica*. ☞ Il lui répondit *sonica*. Il ne fut pas plûtôt nommé Coadjuteur, que l'Evêque mourut; cela s'appelle attraper un Evêché *sonica*. M. Fuzelier dans l'extrait du *Balet des Sens*, s'est servi de ce terme au figuré; & il fait répondre Jupiter *sonica* à Venus & à Mercure, qu'il n'est point contraire à leurs vœux.

SONNA. Nom d'un livre qui contient les traditions auxquelles les Mahométans orthodoxes sont obligés de croire. Il signifie la même chose en Arabe que *Misna* en Hébreu, c'est-à-dire, *Seconde Loi*, ou *Loi orale*, comme parlent les Juifs, & comme il y a parmi ceux-ci une secte de *Caraites*, qui rejettent les traditions comme des fables inventées par les Rabbins, il y a aussi parmi les Mahométans des sectaires nommés *Sciaites*, qui rejettent les traditions des *Sonnites*, comme n'étant fondées que sur un livre apocryphe, & qui ne vient point de leur Législateur. Il y a la même haine entre les *Sonnites* & les *Sciaites*, qu'entre les Juifs *Rabbanistes* & les *Caraites*. Les *Sciaites* ont en abomination les *Sonnites*, qu'ils accusent de faire passer les rêveries de leurs Docteurs pour la parole de Dieu; ceux-ci au contraire traitent les *Sciaites* d'hérétiques qui ont corrompu l'Alcoran, & qui n'observent point les préceptes qui y sont contenus.

SONNAILLE. Voyez Sonailla.

SONNANT, ante. adj. verbal. Qui rend quelque son claire, qui fait du bruit quand on le frappe. *Sonans, infonans, resonans.* Etain *sonnant*, une montre *sonnante*. A midi *sonnant*, pour dire, précisément à midi.

☞ On appelle en style dogmatique, propositions mal *sonnantes*, des propositions qui peuvent être prises dans un sens hérétique. Ac Fr.

SONNE. Vieux s. m. Songe. *Somnium.* Li *sonne*. Les songes. *Hist. des Albigeois.* Borel.

SONNEBERG, SONNENBERG. s. m. Nom propre d'un château du Tirol, situé sur la riviere d'Il, à 5 lieues au-dessus de son embouchure dans le Rhin. *Sonneberga.* Ce château est chef d'un Comté de même nom, uni à celui du Tirol, & situé près du Rhin, vis-à-vis du Canton d'Appenzel, en Suisse. Il appartenoit aux Comtes de Weidenberg: mais Sigismond, Archiduc d'Autriche, l'acheta trente mille florins, vers l'an 1463. Maty.

SONNEBURG. s. m. Nom propre d'un bourg de la Suéde. *Sonneburgum.* Il est près de la côte septentrionale de l'île d'Oesel, vis-à-vis de celle de Dagho, toutes deux situées près du golfe de Riga. Maty.

SONNER. v. act. & n. Rendre un son. *Sonum edere, emittere.* L'étain d'Angleterre *sonne* mieux que l'étain commun. Il faut faire *sonner* cette pistole pour voir si elle est bonne. Un tonneau demi-vuide *sonne* creux. L'horloge *sonne*. Voilà le Pardon, l'Angelus qui *sonne*. Les cloches *sonnent* en branle pour les trépassés. Voilà une Messe qui *sonne*. *Ad Sacrum dato æris signo vocare populum.* On va *sonner* Vêpres. J'entends *sonner* le tocsin. *Populum cymbalo concire.* Le tambour, la trompette a *sonné* la retraite. *Tuba tympanaque receptum canunt*, la charge, *bellicum signum canunt*, le boutte-selle, *ad ephippia canunt.*

☞ Sonner. On dit, *sonner* ses gens, pour dire, *Sonner* la la sonnette, pour faire venir ses domestiques. Acad. Fr.

☞ Sonner de l'or ou de l'argent. C'est reconnoître par le son d'une espéce ou d'une monnoie qu'on croit douteuse, si effectivement elle est bonne ou non-recevable.

Sonner. Ce mot s'emploie quelquefois absolument. *Sonner* pour les morts. On a *sonné* toute la nuit.

Cy gît qui vivoit doucement,
Sans être incommode à personne,
A sa mort même, expressément,
Il a défendu que l'on sonne. Bens.

On dit à la chasse, *sonner* du cor. *Cornu vel buccinâ clangere.* On *sonne* du grêle à vûe, quand on voit le cerf, ou dans le forhu: *sonner* du gros pour la quête; *sonner* l'appel, le retour; *sonner* de la trompe. On dit aussi, que le chien *sonne*, quand il appelle ses compagnons au bon chemin. ☞ *Sonner* un mot ou deux du gros ton. C'est quand le Piqueur donne le signal à quelqu'un de ses compagnons pour le faire venir à lui.

Ce mot ne se dit guère des instrumens de Musique, sinon en cette vieille phrase: *Sonnez*, Ménétriers: *Sonnez*, violons. *Concinite tibicines.*

Sonner, se dit figurément en choses morales d'un discours, des vers doux, naturels & coulans, qui frappent agréablement le sens de l'ouie. Cette période, la cadence de ces vers *sonnent* bien à l'oreille. *Suaviter ad aures resonare.*

Sonner, signifie aussi, faire bien du bruit & de l'éclat, vanter, exagérer, faire valoir. *Evehere, extollere, prædicare.* Ce brave a fait *sonner* bien haut le service qu'il avoit rendu, il l'a bien vanté.

Elle fait bien sonner *ce grand amour de mere,*
Mais elle seule, enfin, s'aime & se considere.
Corn.

Sonner, se dit aussi de la maniere dont une chose est reçûe du public. La retraite de ce Général est une action qui *sonne* mal à la Cour, qui y a été mal reçûe. *Malè sonare.* Cela *sonne* mal aux oreilles des honnêtes gens. *In malam partem accipitur.*

Sonner, se dit par les paysans au lieu de dire, parler. Il n'a *sonné* mot de son aventure, c'est-à-dire, il n'en a point parlé. *Mussitare.* Colin ne *sonnoit* mot, en prenant ses ébats. La Font.

Sonner, s'est dit autrefois, & se trouve encore dans quelques Coutumes pour examiner de l'argent en le faisant *sonner*, & jugeant par le son s'il est bon. *Sono explorare, probare pecuniam.* Il signifioit aussi, payer. *Solvere, numerare pecuniam.* Cet homme qui doit l'aide, la doit *sonner* au Laider, c'est-à-dire, au Receveur, ou à celui qui la leve. Cout. de Picardie, *jubilée par la Thaumassiere.* En payant on compte l'argent, & en le comptant il *sonne*, voilà pourquoi cela s'appelloit *sonner* de l'argent.

Sonner, se dit proverbialement en cette phrase. On ne peut pas *sonner* & aller à la procession, pour dire, faire deux choses tout à la fois, où il faut être en des lieux différens. *Nemo potest in duobus locis esse, nec agere simul.*

Ceux

Ceox qui *sennent*, peuveot-ils aller à la procession ? Mascua.

Si le fameux Prêcheur Hilaire,
Qui nous damne tous à credit,
Ne fait rien moins que ce qu'il dit,
S'il mêle aux leçons des Apôtres,
Des mœurs qui ressemblent aux nôtres,
A ses périls corrige-toi,
La cloche soone pour les autres,
Veux-tu qu'elle soone pour soi. Sénecé.

Sonné, ée. part. pass. & adj. *Sonatus, pulsatus, datus*. Oo dit proverbialemeot, Matines bien *sonnées* sont à demi-dites. On dit aussi, Il est midi *sonné* & ballé, pour dire, il est plein midi.

SONNERIE. s. f. Le son & le bruit de plusieurs cloches ensemble. *Omnium campanarum pulsus*. Dsoa les Cathédralea, ou dans les grandes Paroisses, il y a la grande & la petite *sonnerie*. Ellee sont taxées à un certaio prix. Voulez-voue, vous dit-on, la grosse *sonnerie* ! Quand on est voisin d'une Eglise, on a la tête rompue d'une perpétuelle *sonnerie*.

Sonnerie, se dit aussi en parlant d'horloges de tous les roüages & mouvemens qui serveot à faire sonner les heurea Il y a en cette horloge la montre, la *sonnerie* & le réveille-matin. *Horologii omnes apparatus*.

SONNET. s. m. Poësie renfermée eo quatorze vers, qui consistent en deux quatrains & deux tercets, dont les huit premiere vers doivent être sur deux rimes. *Tetradecastichum*. Oo attribue à Jodelle le premier *Sonnet* qui ait paru eo ootre laogue. De Vign. Marv. On voit dans Malherbe, & dans quelques autres Poetea, des *Sonnets* dont les deux quatrains ne sont pas sur les mêmes rimes: mais ces *Sonnets* sont irréguliers & licencieux On fait des *Sonnets* dont les rimes des quatrains sont croisées, c'est-à-dire, qu'elles ne sont pas disposées dans le premier comme dans le second quatrain. Le *Sonnet* est le plus difficile piéce de la Poësie. Il faut y être exact jusqu'au scrupule. Il doit finir par une pensée ingénieuse ; il faut que la chûte en soit belle & heureuse. Oo dit qu'Apollon

Voulant pousser à bout tous les Rimeurs François,
Inventa du Sonoet *les rigoureuses loix,*
Voulut qu'en deux quatrains de mesure pareille,
La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille;
Et qu'ensuite six vers artistement rangés,
Fussent en deux tercets par le sens partagés :
Sur-tout, de ce Poëme il bannit la licence,
Lui-même en mesura le nombre & la cadence,
Défendit qu'un vers foible y pût jamais entrer,
Ni qu'un mot déja mis osât s'y rencontrer. Boil.

Un Sonnet *sans défaut vaut seul un long Poëme.*
Idem.

Ronsard, Malherbe, Mayoard & Gombaot ont fait plusieurs *Sonnets* : mais à peine en peut-on admirer deux ou trois entre mille. Sarrasin a fait uo Poëme contre les *Sonnets* de bouts-rimés, dont il attribue l'inventioo à du Lot, qui étoit un fou célebre. Ce sont 14 rimes qu'un donne à quelqu'un, sur lesquelles il doit composer uo *Sonnet* en les remplissant. Ménage tieot que ce mot vient du son que font les doubles rimes des deux premiers quatrains. Pasquier dit que ce fut du Bellay qui apporta le premier usage des *Sonnets* en France. Ils étoient fort en vogue en Italie depuis Pétrarque, qui est reconnu pour le pere des *Sonnets*. Mais du Bellay lui même dit que ce fut Melin de S. Gelais qui convertit les *Sonnets* Italiens en François. Quelques-uos en attribuent le premier usage a Jodelle. Quoi qu'il en soit, le mot de *Sonnet* se trouve dès le temps de S. Louis. Cependant on doute qu'il ait été dans la forme où il est, avant le regne de François I. Voyez Colletet qui a fait un discours sur ce sujet. Pasquier a mal fixé la naissance du *Sonnet* au regne d'Henri II puisque Thibault, Comte de Champagne, & Roi de Navarre, fait mention du *Sonnet* daos uoe de ses Chaosons. *Biblioth. Franç. T. IX p.* 18.

SONNETTE. s. f. Clochette qui sert à appeller ou à avertir. *Cymbalum*. Oo sonoe la *sonnette* à l'Eglise quand on éleve l'Hostie. On met des *sonnettes* au portes, au lieu d'un marteau, pour avertir d'aller ouvrir. On a des *sonnettes* sur un buraau, ou dans un cabioet, pour appeller ses gens.

On appelle *sonnettes*, de petits grelots qu'on attache aux tambours de basque, aux jambes des pantalons pour danser; aux petits chiens pour empêcher qu'ils ne se perdent ; & aux oiseaux de proie, aux mulets & aux bêtes de somme, pour avertir ceux qui sont dans le grand chemin de se retirer à l'écart. *Campanula, tintinnabulum*.

Sonnette, est aussi uoe machine de charpente, qui sert à enfoncer des pilotis par le moyen d'uo mouton, ou gros billot de bois, que plusieurs hommes éleveot jusqu'au haut de la machioe avec des cordes & des poulies, & qu'ils laissent retomber sur le pilotis pour l'enfoncer jusqu'à refus de mouton. *Tudes ductilis*. C'est une machine composée de deux montans à plomb avec poulies, souteoue de deux arcs-boutaos & d'un ranger; le tout porté sur un assemblage de soles : laquelle par le moyen du mouton, que des hommes enlevent à force de bras avec des cordages, sert à enfoncer des pieux & des pilotis. A chaqoe corvée que ces hommes font pour frapper, on leur crie, après certain nombre de coups, *au renard*, pour les faire cesser tous en même temps; & *au lard*, pour les faire recommencer. Davil.

SONNETIER. s. m. Celui qui fait & qui vend des sonnettes. *Campanularum opifex, propola tintinnabularius*. Les *Sonnetiers* sont réunis au corps des Fondeurs.

SONNEUR. s. m. Qui sonne les cloches, pour avertir le peuple de ce qui se doit faire, ou de ce qui se passe. *Campanarum pulsator*. Payer les *Sonneurs*. Il y a aussi des *Sonneurs* de cor pour la chasse. Un tel est un des meilleurs *Sonneurs* de cor qu'il y ait en France.

On a appellé autrefois *Sonneurs* ceux qui servoient la Messe. Ainsi le seizieme Canon du Concile de Cologne, tenu en 1310 ordonne que les *Sonneurs* seront lettrés, afin qu'ils puissent répondre au Prêtre, & qu'ils serviroot en surplis.

☞ SONNEWALDE. subst. f. Ville d'Allemagne dans la Basse-Lusace, sur le Dober.

☞ SONNEZ. s. m. Terme du jeu de Trictrac, qui se dit lorsque le dé amene les deux six Il a rempli par un *sonnez*. J'ai amené deux *sonnez* de suite.

SONNINO, SUNINO. f. m. Nom propre d'un bourg avec titre de principauté. *Somninum*. Il est dans la Campagne de Rome, à deux lieues de Terracine, vers le oord. Maty.

☞ SONNOIS. s. m. Petit Pays de France, avec titre de Baronie, dépendaote de la province du Maioe, en Latin *Sonnesium*.

SONORE. adj. m. & f. Qui a uo beau son, qui rend on son agréable. Une voix *sonore*. Le bois dont oo fait les luths de Bologne, les rend plus *sonores* que les autres Cela rend les vers plus *sonores*. *Sonorus, jucundus, gratus, resonans*.

☞ SONQUAS. s. m. plur. Peuple d'Afrique, vers la partie méridionale.

☞ SONRIER, iere s. m. & f. C'est le oom qu'on donne dans l'Abbaye de Remiremont, au Receveur Général, & Administrateur des droits seigoeuriaux. Il s'appelle le grand *Sonrier*. L'Abbesse, le grand Prevôt, le grand & le petit Chancelier, & le grand *Sonrier* doivent chacun deux écus sols le premier jour de l'an à la Doyenne de l'Abbesse de Remiremont. Il y aussi une des Chanoinesses de certe Abbaye qui a le titre de *Sonriere*.

☞ SONSO. s. m. Provioce d'Angola, Royaume d'Afrique. Elle comprend les pays situés au nord de Lovando saiot Paulo.

SONTE. s. f Terme de Coutume. *Sonte* malbanre dans la Coutume d'Acqs, titre xvi. art. 1. C'est la récréance & main-levée. *Vindicia, fiduciaria possessio boni de quo lis est. Ususfructus redituum boni per decretum Judicis detenti vel oppignerati*.

☞ SONTO. s. m. On appelle à la Chine thé *sonto*, uo thé qui est extrêmement estimé. On en porte beaucoup de Cantoo à Batavia.

SOO.

SOORA, SORA. s. f. Nom propre d'une petite ville avec une citadelle. *Sora*. Elle est vers le milieu de l'Ile de Séélande en Danemerck, sur un petit lac environ à quatre lieues de Roskild, vers le midi. *Soora* avoit autrefois une Université. MATY.

SOOSKA. s. f. Nom propre d'une petite ville de la Moscovie. *Soska*. Elle est dans la province de Wologda, à trente-cinq lieues de la ville de ce nom, vers le levant. MATY.

SOP.

SOPHAN. s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-sainte. *Sophan*. Elle étoit dans la Tribu de Gad, & conséquemment à l'orient du Jourdein. *Num.* XXXII. 35.

☞ SOPHENE. s. f. Contrée de la grande Arménie. Elle étoit, selon Strabon, au nord de la Mésopotamie & de la Comagene.

SOPHI, ou SOFI. s. m. Roi de Perse, Empereur des Persans. *Persarum Rex, Imperator*. C'est un nom que nous donnons au Roi de Perse, & qu'on lui donnoit en Perse autrefois, mais qu'on ne lui donne plus, pour la raison que nous dirons dans l'article suivant.

SOPHI. s. m. Qualité qu'on donne au Roi de Perse. *Sophius, id est, sapiens*. Ismaël *Sophi*. Les *Sophis* de Perse se glorifient avec raison de leur origine, il n'en est point de plus illustre dans l'Orient. Ils descendent en droite ligne d'Houssein second fils d'Ali, cousin de Mahomet, & de Fatima fille de Mahomet. Il n'y a point de Roi plus absolu que le *Sophi* de Perse: son pouvoir n'est pas même limité par les loix, qu'il peut établir, annuller, suspendre, changer à son gré. Les *Sophis* de Perse descendent des Maisons de France & de Savoie par Marthe fille d'Usun Cassan Roi de Perse, & de Catherine de Comnene, qui par les Paléologues, les Comtes de Savoie & de Bourgogne, descendoit d'Ermentrude de Vermandois Comtesse de Rouci, Princesse du Sang Royal de France, puisque la mere d'Ermentrude étoit fille du Roi Louis d'Outremer, & avoit pour ayeule Hildebrante de France, tante de Hugues Capet.

Ce nom vient d'un jeune Berger qui le portoit, & qui parvint à la Couronne de Perse en 1370. D'autres tiennent que le nom de *Sophi* venoit des *Sophis* ou Sages, qu'on appelloit *Mages* autrefois. Mais Vossius soutient que le mot de *sophi* signifie en Arabe *laine*, & que les Turcs ont donné par mépris ce nom au Roi de Perse depuis Ismaël, parce que dans sa nouvelle Religion il se voiloit, se couvroit la tête d'une étoffe de vil prix qui etoit rouge, d'où vient que les Perses ont été appellés d'un autre nom *Kisselbais*, c'est-à-dire, *têtes rouges*. Mais Bochart dit que *sophi* signifie celui qui est pur en sa Religion, qui préfere le service de Dieu à toutes choses.

SOPHI. Terme de Relation. Religieux Mahométan en Perse. *Sophius, Religiosus Mahometanus in Perside*. Les *Sophis* sont un Ordre de Religieux Mahométans, grands contemplatifs; ils ont pris ce nom d'une espéce de camelot grossier dont ils s'habillent, nommé *souf*, parce que la principale manufacture de ce camelot étoit à *Souf* en Syrie. Scheïk *Sophi*, qui a jetté les fondemens de la grandeur de la Maison Royale de Perse, a été le Fondateur, ou plutôt, le Restaurateur de cet Ordre. Ismaël qui conquit la Perse, étoit *Sophi*, & faisoit gloire de l'être. C'est lui qui choisit les Religieux de cet Ordre pour gardes de sa personne; il voulut que tous les grands Seigneurs de sa Cour se fissent *Sophis*. Le Roi de Perse est encore Grand-Maître de cet Ordre, & les Seigneurs continuent d'y entrer, quoiqu'il soit tombé dans un fort grand mépris. Le commun des *Sophis* n'est plus employé qu'aux fonctions d'Huissiers du Palais, & même d'exécuteurs de la Justice; & un des derniers Rois ne voulut pas que, selon la coutume, ils lui ceignissent l'épée. Ce mépris qu'on a pour les *Sophis*, depuis quelque temps, fait qu'on n'en donne plus le nom au Roi de Perse. M. de la Croix s'est trompé, quand il a dit qu'il ne l'avoit jamais porté, & que les Européens ont crû qu'on l'appelloit *Sophi*, parce qu'on l'appelloit *Seferi*, *Sefien*, c'est-à-dire, descendant de *Sefi*. Les Voyageurs les plus habiles & les plus estimés, & même les Ecrivains Persans assûrent le contraire. On donne aux *Sophis*, qui sont distingués, le titre de *Scheik*, c'est-à-dire, Révérend, comme nous donnons aux Religieux en Europe celui de Révérend Pere. Scheïk Isaac Religieux de l'Ordre des *Sophis*, & qui est plus connu par son surnom de *Sefi Eddin*, l'homme d'une Religion pure, ou de *Sefi*, l'homme pur, irreprochable, étoit le vingt-troisiéme descendant d'Ali, il vivoit du temps de Tamerlan qui eut pour ce Solitaire une considération particuliere. ☞ Les *Sophis* chez les Turcs sont les dévots DULOIR, p. 145. Voyez au mot TEMGID.

SOPHIE. s. f. Nom propre de femme. *Sophia*. Dans les Ménées des Grecs on lit que sainte *Sophie* vivoit sous Dioclétien; mais l'Auteur de la Chronique orientale qui paroît plus ancien que les Compilateurs de ces Ménées, dit que sainte *Sophie* & ses trois filles les saintes Foi, Espérance & Charité, furent couronnées du martyre du temps d'Eumène, Evêque d'Alexendrie, qui tint le siége sous les Empereurs Adrien & Antonin. BAILLET, t. *d'Août*.

L'Eglise de sainte *Sophie* étoit la grande Basilique, ou l'Eglise Patriarchale de Constantinople, bâtie par le grand Constantin, & ainsi appellée, parce qu'elle étoit dédiée, non pas à sainte *Sophie*, dont nous venons de parler, mais à la Sagesse éternelle. Sainte *Sophie* est aujourd'hui la principale Mosquée des Mahométans à Constantinople. Un tremblement de terre ayant endommagé ou ruiné ce Temple, Justinien le fit rebâtir. Procope, *de ædif. Justinian.* & Evagrius, L. IV. c. XXX. ont décrit sainte *Sophie*, ou l'Eglise de sainte *Sophie*. Il faut descendre de quelque côté qu'on y veuille entrer: son portique a 7 portes; il y en a 5 de face qui sont ordinairement fermées; la largeur de ce portique est de 32 pieds, & delà on entre dans sainte *Sophie* par neuf grandes ouvertures, celle du milieu a 18 pieds de haut, & les portes qui les ferment sont de cuivre rouge qui étoit autrefois doré. Quatre grands pilastres larges de 47 pieds soutiennent le dôme qui en a 86 de diamétre, & qui par un artifice merveilleux est tellement écrasé, qu'il n'a de hauteur que la concavité d'un demi-globe parfait. Les galleries qui regnent tout autour ont 53 pieds de large, & sont appuyées de 64 colonnes. Celles de dedans sont de serpentin & de porphyre, hautes de 18 pieds, & les autres de dessous sont de marbre blanc, pareil à celui dont les murailles sont revêtues. Dans les galleries il y a 52 colonnes de même ordre & de matiere semblable à celles qui sont en-bas; & au-dessus des portes du Temple il y a encore 4 petites colonnes de jaspe. On voit au même endroit dans le gros du mur deux pierres si fines, que quand elles sont éclairées du soleil, elles sont diaphanes comme des écailles de tortue fort polies. Parmi ces beaux marbres dont sont pavées les galleries, on voit dans celle qui est à droite une pierre semblable au porphyre, que les Turcs ont en quelque vénération, parce qu'ils croient que cette pierre servoit à la Vierge pour laver les langes de son Fils. Toutes les voutes de ce Temple étoient autrefois marquetées à la Mosaique sur un fond d'or, mais les Turcs les ont toutes barbouillées de blanc pour en effacer les figures que leur Religion leur défend. DU LOIR, p. 46. *& suiv.* où il décrit tout ce que les Turcs y ont ajouté pour en faire une Mosquée. ☞ Près du lieu où étoit anciennement l'autel, on voit encore au milieu d'un demi-dôme orné de Mosaïque & de dorures, une grande statue de la Sainte Vierge, qui est représentée sur un thrône, tenant sur ses genoux l'Enfant Jesus qui semble donner sa bénédiction. Au-dessus est gravée l'Image de la sainte Face de J. C. sur un voile, & aux deux côtés sont deux grands Anges, dont les ailes cachent tout le corps. On y voit encore d'autres figures du même genre, qu'il est étonnant que les Turcs ayent laissé dans leur Mosquée. *Diction. de Peinture & d'Architecture.*

L'Ordre de Sainte SOPHIE. C'est un Ordre Religieux supposé par Abraham Bruin, Adrien Damman, Michel Colin, Josse Amanus, François Modius & Schoonebeck dans sa seconde édition. *P. Hélyot, Préf. p. 9.*

SOPHIE. s. f. Nom propre d'une ville de la Bulgarie, située au pied des montagnes d'Argentaro sur la Bojana, à vingt lieues de Nicopoli, vers le midi. *Sophia Sardica*. *Sophie* est une grande ville, mais sans murailles. Elle a un Archevêché

chevêché, & elle est le siége du Béglerbey de la Romanie. Elle est célebre par le Concile de Sardique, assemblé par les soins de Constance & de Constans, fils du Grand Constantin, l'an 347. Maty.

SAINTE SOPHIE, ou SANTA SOPHIA. Nom propre d'une petite ville de la Géorgie. *Sancta Sophia.* Elle est dans l'Avogasie, sur la mer Noire, au levant de Savatopoli. On la prend communément pour l'ancienne *Oenantia* petite ville de la Sarmatie d'Asie. Maty.

☞ Sophia. s. f. *Sophia.* Plante dont parlent Dodoneus, Lobel, Jean Bauhin, Ray & Lémery. C'est une espéce de *sisymbrium*, ou plante qui pousse des tiges d'un pied & demi de haut, rondes, dures, rameuses, revêtues de feuilles blanchâtres, assez larges, mais découpées très-menu. Ses fleurs naissent aux sommités des branches, petites, à quatre feuilles, disposées en croix, de couleur jaune-pâle. Il leur succede des gousses longues, grêles, déliées, remplies de semences menues, rondes, dures, rougeâtres. Sa racine est ligneuse, longue, blanche, garnie de quelques fibres. Cette plante croît aux lieux rudes, pierreux, sablonneux, incultes. Elle fleurit en été. Son goût approche de celui d'une herbe potagere. Elle est dessiccative & astringente. Sa semence est propre pour arrêter la dysenterie, les pertes de sang, les fleurs blanches, les cours de ventre & les gonorrhées. On en prend depuis un scrupule jusqu'à une dragme.

SOPHISME. s. m. Raisonnement captieux qui induit en erreur, qui n'a que de l'apparence & point de solidité. Un *sophisme* est un argument faux dans le fond, & inventé pour chicaner, ou pour embarrasser ceux contre qui l'on dispute. *Sophisma, vel fallax argumentatio, captiosa.* Quoique personne ne fasse cet argument formel: Je le hais, donc c'est un homme sans mérite; on ne laisse pas de le faire dans le cœur, c'est un des *sophismes* du cœur, qui consistent à transporter nos passions dans les objets de nos passions, & à juger qu'ils sont ce que nous souhaitons qu'ils soient. Log.

SOPHISTE. s. m. Celui qui fait de faux argumens, qui a dessein de surprendre & tromper ceux qu'il veut persuader. *Sophista, vel Sophistes.* Aristote est un *Sophiste*, qui parle presque toujours de méchante foi. S. Evr. Si l'esprit particulier a lieu, le plus impertinent de tous les *Sophistes*, après avoir violé toutes les régles naturelles du bon sens, se rira de nous, lorsque nous ne pourrons pas même comprendre ce qu'il croit ou veut croire. Peliss.

Ce mot, qui est maintenant odieux, étoit autrefois honorable; on y avoit attaché une idée honnête. Il signifioit simplement, comme dit S. Augustin, un Professeur d'Eloquence, comme Lucien, Athénée, Libanius. Je serai ravi d'ouir ta Rhétorique; on dit que tu es un grand *Sophiste.* Ablanc. Il y a bien plus d'apparence d'attribuer ce succès aux prieres de Flavien, qu'à l'éloquence d'un *Sophiste.* Mauc. Selon Suidas, on le donnoit indifféremment à tous ceux qui excelloient en quelque art, ou science que ce fût, comme Théologiens, Jurisconsultes, Médecins, Musiciens, Poëtes, Orateurs, ainsi qu'on voit dans Plutarque, Hésychius, &c. Oléarius Celsius a prétendu, dans une Dissertation sur les *Sophistes* Grecs, qu'on donnoit ce nom, non seulement aux Rhéteurs, mais à tous ceux qui se distinguoient par quelque art ou par leur esprit, sur-tout dans la Poësie. C'est étendre beaucoup la signification de ce nom. Il se peut faire que quelque Rhéteur ait fait des vers, mais que ce soit en vertu de son talent poëtique qu'on lui ait donné le nom de *Sophiste*, c'est ce que je ne crois point.

Quoi qu'il en soit, Solon est le premier à qui l'on ait donné ce nom. Solon a été appellé *Sophiste* par Isocrate, quoiqu'on donnât ce nom particuliérement aux Philosophes & aux Déclamateurs. On a donné à Rabanus Maurus le titre de *Sophiste* par excellence. Il étoit encore en honneur au treizieme siécle chez les Latins, & du temps de S. Bernard; mais il commença à s'avilir en Gréce dès le temps de Platon, à cause de Protagoras & de Gorgias qui en ont fait un trafic sordide, en vendant l'éloquence à prix d'argent; en sorte qu'un *Sophiste* n'est plus qu'un homme captieux, un déclamateur, qui n'aime que la chicane, qui a le caractére d'une ame vénale & fourbe, qui ne cherche que de vaines subtilités. Seneque appelle les *Sophistes* des *Charlatans*, Cicéron dit qu'on appelloit *Sophistes* ceux qui professoient la Philosophie avec ostentation, pour en faire un métier & un commerce lucratif, & qui couroient de ville en ville pour débiter leur science trompeuse. Ainsi un *Sophiste* n'est plus autre chose qu'un Rhéteur, & un Dialecticien qui s'occupe à chicaner & embarrasser par des distinctions frivoles, par de vaines subtilités, & par des discours captieux & trompeurs. Rien n'a tant multiplié le nombre des *Sophistes* que l'étude de la Scholastique contentieuse. On y apprend à disputer & à obscurcir la vérité par les termes barbares d'*Antéprédicamens*, de *grandes* & de *petites logicales*, de *quiddités*, &c. Voyez Baillet. Jean Hincton Anglois Scholastique moderne a bien voulu retenir & porter le nom de *Sophiste.*

SOPHISTICATION. s. f. Terme de Philosophie hermétique. Imposture, tromperie, *Fraus, fallacia.* On appelle ainsi les ouvrages des affronteurs Alchymistes, qui prétendent, par des voies indirectes, blanchir le cuivre, ou graduer l'argent, & lui donner des teintures superficielles, faire des augmentations d'or par divers mélanges & diverses opérations bisarres qu'ils inventent pour avoir la bourse de ceux qui les croient. Dict. Herm.

SOPHISTIQUE. adj. Qui est captieux, trompeur. *Sophisticus, captiosus, fallax.* Il se dit sur-tout des argumens qui ne sont pas bien en forme, ou qui sont fondés sur des équivoques, comme: *Tu as tout ce que tu n'as point perdu; tu n'as point perdu de cornes; donc tu as des cornes.*

Et se fâchoit que Jean blessé de la Logique,
Lui barbouillât l'esprit d'un ergo sophistique.
Régnier.

Sophistique, est aussi selon le Dictionnaire hermétique, un s. m. du mot Grec σοφιστής, & il signifie, imposteur, trompeur, charlatan.

SOPHISTIQUER. v. act. Tromper, altérer les choses. *Corrumpere, adulterare.* Il se dit particuliérement des marchandises qui sont mélangées ou altérées par la malice des Marchands. Le musc est presque tout *sophistiqué*, aussi bien que le bésoard, le baume d'Egypte, l'azur & les autres drogues de prix. Le vin de Canarie est *sophistiqué* par les Marchands sur les lieux, avant qu'il entre dans les ports.

Il s'emploie aussi figurément. Les faiseurs de réflexions politiques sont la plûpart des visionnaires qui *sophistiquent* leurs pensées. Bouh. *Speculatores politici sunt plerique mangones.* ☞ Le P. de l'Aubrussel a dit en parlant des anciens Peres: Si loin de transmettre aux Fidéles la simplicité de la Foi, telle qu'ils l'ont reçûe des Apôtres, ils l'ont, pour ainsi dire, *sophistiquée*, que deviendra la tradition!

Sophistiqué, ée. part. pass. & adj. *Corruptus, adulteratus, depravatus.*

SOPHISTIQUERIE. s. f. Mélange de drogues, de marchandises méchantes qu'on fait passer avec les bonnes. *Adulteratio, fucus.*

☞ Sophistiquerie. Fausse subtilité dans le discours, dans le raisonnement. Il est du style familier. Ac. Fr.

SOPHISTIQUEUR. s. m. Qui vend des drogues fausses & altérées, ou corrompues, pour de bonnes. Les Droguistes & Cabaretiers sont de grands *sophistiqueurs* de drogues & de vin. *Adulterator, mango, fuci compositores.*

SOPHONIAS. s. m. Nom de l'un des douze petits Prophétes, que quelques Hébraïsans, sur tout Protestans, appellent aussi Zéphanias. *Sophonias.* Il commença à prophétiser en même temps que Jérémie, sous Josias. La Prophétie de *Sophonias* est un Livre canonique, & ne contient que trois chapitres.

SOPHRONISTE. s. m. Nom d'un Officier d'Athènes qui avoit soin de tenir dans le devoir la jeunesse qui s'exerçoit dans le Gymnase. *Sophronista.*

SOPORATIF, ive. adj. & subst. Qui endort, qui a la force, la vertu d'endormir. *Soporifer, somnifer.* Les Médecins ont plusieurs drogues *soporatives* comme l'opium, le laudanum, qui sont de grands *soporatifs.* Les Médecins disent quelquefois *soporifique, soporifere.*

☞ Soporatif, se dit au figuré de ce qui est ennuyeux. Les méchantes harangues sont de puissans *soporatifs*, elles endorment

endorment. Le ton dominant des Oraisons funèbres est de lui-même un peu monotone. Ce tissu perpétuel d'éloges a je ne sçai quoi de *soporatif*, que la variété des images & des expressions n'éveille pas toujours.

☞ SOPOREUX, euse. adj. Qui assoupit, qui cause un sommeil dangereux. Affection *soporeuse*, c'est-à-dire, maladie léthargique. C'est un terme de Médecine.

☞ SOPORIFÈRE, ou SOPORIFIQUE. adj. qui signifie la même chose que *soporatif*. Tous ces mots sont du style dogmatique.

SOPOTO. f. m. Nom d'une petite ville à demi-ruinée. *Sopotum*. Elle est dans l'Epire, près de la bouche du golfe de Venise, environ à douze lieues de Butrinto, vers le nord. Quelques Géographes prennent *Sopoto* pour *Hecatompedum*, d'autres pour *Castria*, & d'autres enfin pour *Olpe*, petite ville de l'ancienne Epire. Maty.

SOPPAN. f. m. SOPPIA. f. f. Noms propres d'un bourg de la Hongrie, situé dans l'Esclavonie, sur la Dreve, à onze lieues de Possega, vers le nord. *Soppiana*, *Sopiana*. Maty.

SOPRA-PROVÉDITEUR. f. m. Magistrat de Venise, qui veut dire Sur-Intendant. Amelot. *Summo jure Præfectus*, *Præpositus*, *supremus Inspector*, *Provisor*.

SOPRON. f. m. Nom propre d'une petite ville forte, située dans la Basse Hongrie, près du lac de Neudziler, du côté du couchant, & vers les confins de l'Autriche. *Sopronium*, *Semproni um*. Elle est capitale du Comté de *Sopron*, qui est entre ceux de Moulson, de Janwarin, de Sarwar, & l'Autriche. Outre la ville de *Sopron* on y trouve encore Chépreg. Maty.

S O Q.

SOQ. Voyez Socque.

SOQUET, ou SOUQUET. f. m. Aide, ou droit accordé autrefois par nos Rois aux habitans de Beaucaire, pendant un certain temps, pour être employé aux réparations & à l'entretien de leur ville. *Vectigal subsidiarium vectigal*. Une patente du 29 Février 1472. qui est au Registre de la Sénéchaussé de Beaucaire, armoire 4 n. 76. fol. 236. dit que le *soquet* est un appetissement de mesures de vin qui se vend en détail dans Beaucaire & dans son territoire, c'est-à sçavoir, cinq pichiers pour chacun barral de vin, ce qui se montoit à la septieme partie du barral. Le même droit fut accordé en 1431. le 22 Mai à la ville de Sommes; & dans la patente ce droit est appellé *souquet*, ou diminution de la pinte de vin vendu en détail en cette ville & les fauxbourgs; & il y est dit que cette diminution étoit de la huitieme partie. Sur chaque muid de vin conduit en la ville & aux fauxbourgs, on prenoit dix sols pour la réparation du pont. Voyez encore Souquet.

S O R.

SOR. adj. m. Terme de Fauconnerie, qui se dit d'un jeune faucon. Un faucon *sor*, c'est un faucon qui n'a qu'un an, qui n'a point encore mué. *Falco anniculus*.

SOR, ou SORET, se dit aussi du hareng séché à la fumée. Un hareng *sor*, ou un hareng *soret*. Voyez Saur.

SOR. Vieille préposition. Sur *Perceval*. Borel. *Super*.

SOR. f. m. Nom propre d'une petite riviere du Haut-Languedoc en France. *Soror*. Elle baigne Sorèze, & se décharge dans l'Agoust, à deux lieues au-dessous de Castres. Maty.

☞ SOR. f. m. Espéce de raisin. Voyez Sol.

SORA. f. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples, située dans la Terre de Labour, sur le Gariglan, aux confins de l'Abrusse, & de la Campagne de Rome. *Sora*. *Sora* a un magnifique château, titre de Duché, & Evêché suffragant de Capoue. Maty.

Sora. Voyez Sorba.

☞ Sora. f. m. Voyez Essera.

SORABAS, SARRABUS. f. m. Nom d'un bourg de la Sardaigne. *Sorabus*, *Sarrabus*. Il est sur la côte orientale de l'Ile, à l'embouchure de la riviere de Sarru, ou Sépus, & à onze lieues de Cagliari, vers le nord. On prend ce bourg pour la ville nommée anciennement *Chanados*. Maty.

SORADÉE. f. m. Nom d'un Démon, ou faux Dieu, que les Indiens adoroient autrefois. *Soradeus*, ou *Soradius*. Ce nom signifie celui qui fait le vin. Œnopée. Voyez Athenée, L. I.

SORAN. f. m. Nom ou surnom de Pluton. *Soranus* Dis ou Pluton étoit ainsi nommé, ou de σορὸς, qui signifie, *sépulcre*, ou de Sora, ville d'Italie, près du mont Soracte, & proche de laquelle il y avoit une bouche d'enfer, c'est-à-dire, des endroits d'où il sortoit des exhalaisons pestilentielles, comme Pline le témoigne, L. II. c. 93.

SORATOF. Voyez Saratof.

SORAW. f. m. Nom propre d'une ville des États de l'Electeur de Saxe. *Sorava*; *Zdiarum*. Elle est dans la Basse-Lusace, aux confins de la Silésie, près du Bober, & à six ou sept lieues de Crossen, vers le midi. *Soraw* est une place forte, prise & reprise plusieurs fois pendant les guerres des Suédois en Allemagne. Maty.

SORBE. subst. f. C'est le fruit du *sorbier*. *Sorbum*. Voyez Sorbier.

SORBET. f. m. Quelques-uns prononcent *Sorbec*. C'est une sorte de composition faite de citron, de sucre, d'ambre, &c. *Sorbetum*. Une boete de *sorbet*, un pot de *sorbet* du Levant. On appelle du même nom le breuvage que l'on fait de cette composition battue avec de l'eau. Un verre de *sorbet*. Les Turcs, ausquels le vin est défendu, boivent du *sorbet*. Du Loir écrit *Cherbet* au lieu de *Sorbet*, changeant le *Schin* des Turcs & Arabes en *ch*, selon sa prononciation. Jamais les Turcs ne se proménent dans les chambres; & si la visite est de cérémonie, un peu de temps après qu'on est assis, le maître de la maison fait apporter une cassolette auprès de son ami, & deux valets lui couvrent la tête d'une tavayole, afin que la fumée du parfum ne s'échappe pas; on lui sert après, dessus une sou-coupe de bois, peinte de feuillages à la Persanne, une grande tasse de Porcelaine pleine de *cherbet*, qui est un suc de limon & de citron confit dans le sucre, & qu'on délaye dans l'eau. Du Loir, p. 169. Il nous fit boire du cahué & du *cherbet*, & il nous fit parfumer sous une tavayole, que deux valets tenoient étendue sur notre tête. Du Loir, p. 315.

Ce mot vient de שרב, qui en Arabe signifie boire, *sorbet*, boisson.

SORBIER. f. m. Arbre grand & rameux, couvert d'une écorce rude & pâle. Son bois est rougeâtre, fort solide, compacte. Ses feuilles sont oblongues, étroites, dentelées en leurs bords, velues, verdâtres par dessus, blanchâtres par dessous, rangées comme celles du frêne sur une côte terminée par une seule feuille. Ses fleurs sont petites, blanches, jointes plusieurs ensemble, composées chacune de cinq feuilles disposées en rose. Son fruit qu'on appelle *sorbe* ou *corme*, & de la figure d'une petite poire, dur, charnu, ayant la chair jaunâtre, d'un goût fort acerbe, lorsqu'il est verd, mou, assez doux, & bon à manger, quand il est mûr. En Latin, *sorbus*, *sativa*. C. Bauhin. Les *sorbes*, surtout avant leur maturité, sont astringentes propres pour arrêter le vomissement, & le cours de ventre.

SORBIR. v. act. Vieux mot. Avaler. Borel. Du Latin *sorbere*, qui signifie la même chose.

SORBONE. f. f. Maison ou Collége de la Faculté de Théologie, établie en l'Université de Paris. *Sorbona*; *Domus*, *seu Collegium Facultatis Theologiæ Parisiensis*. Elle a été fondée en 1252 par S. Louis, ou plûtôt par Robert de *Sorbon* son Confesseur, & son Aumônier, qui fut un Chanoine de Cambrai, & depuis de l'Eglise de Paris. Il lui donna son nom, tiré du village de *Sorbon* ou de *Serbon*, près de Sens, où il étoit né. Quelques-uns disent que c'est d'un village du même nom, qui est dans le Diocèse de Reims. S. Louis donna la place où la maison de *Sorbone* a été bâtie. Robert de *Sorbone*, & que l'on nomme aujourd'hui communément Robert *Sorbon*, commença la fondation de son Collége l'an 1250. La Reine Blanche, en l'absence du Roi, lui donna pour cet effet une maison à Paris, devant le Palais de Julien l'Apostat, qu'on appelloit le Palais des Thermes, & dont on voit encore des restes. Ensuite le Roi donna à Robert de *Sorbone* toutes les maisons qu'il avoit au même lieu, en échange de quelques-unes que Robert avoit dans la rue de la Bretonnerie, & qu'à la priére du Roi il avoit données aux Religieux de Sainte-Croix. Le Collége de *Sorbone* fut fondé pour de

pauvres

pauvres étudians en Théologie. Voyez les Antiquités de Paris par Du Breuil, p. 617. & l'Hist. de l'Université par Du Boulai, p. 224. La *Sorbone* a été rebâtie superbement par la magnificence du Cardinal de Richelieu. Il y a logement pour trente-six Docteurs, qui se disent de la *Société de Sorbone*. Ceux qu'on y reçoit sans être Docteurs, s'appellent *de l'Hospitalité de Sorbone*. Six Docteurs Régens y font tous les jours leçon pendant une heure & demie chacun; trois le matin, & trois l'après-dînée.

Sorbone, se prend aussi en général pour toute la Faculté de Théologie de Paris. *Sorbona sumitur pro tota facultate Theologiæ Parisiensis, &c.* parce que les assemblées de tout le corps de la Faculté se font dans la Maison de *Sorbone*, & que les Bacheliers de la Maison de Navarre, & autres Maisons de la Faculté y viennent faire leur Sorbonique. La *Sorbone* déclara le peuple de Paris absous du serment de fidélité envers le Roi. Mez. Les décisions de la *Sorbone* sont reçues avec respect dans toutes les Universités, &c. Étudier en *Sorbone*, c'est-à-dire, Étudier en Théologie.

☞ Quand un ignorant se mêle de dire quelque mots de Latin, on dit trivialement, La *Sorbonne* a couché ouverte; les ânes parlent Latin.

SORBONIQUE. subst. fém. Acte solennel qu'on fait dans la sale de Sorbonne pour être reçû Docteur en Théologie. *Solennis actus Sorbonicus pro Doctoratu.* Il se fait tous les Vendredis entre la saint Pierre & l'Avent, & commence dès cinq ou six heures du matin, pour ne finir qu'à sept heures du soir. Il n'y a point de Président, & il se fait sans intermission. Il faut répondre à tous venans, & sur tout aux Bacheliers du premier & du second ordre, & au Prieur de Sorbone qui commence par neuf argumens, & les autres par deux. Génébrard dit qu'elle a été établie dès l'an 1315. par Maironis Cordelier: d'où vient que les Cordeliers ont encore la première *Sorbonique*. D'autres disent que ce n'est que depuis l'an 1450. auquel temps l'Université fut réformée par le Cardinel d'Estouteville. Ménage le dit après Launai. Cette *grande Sorbonique* est appellée Sorbone dans un Arrêt du Parlement de 1535.

☞ SORBONISTE. s. m. Docteur de Sorbone.

SORCEAU. s. m. Nom que l'on donnoit autrefois à une sorte de Prêtres anciens: d'où vient le mot de sorcier. *Songe du Verger*, L. I. c. 72. Borel.

SORCELLERIE. s. f. Art magique, qui emprunte le secours & le ministère du Diable; opération de Sorcier; crime que les Sorciers & Sorcières font parmi les ténèbres, en invoquant les Démons. Bodin. *Veneficium, fascinum, incantamentum.* Les ignorans attribuent à la *sorcellerie* tous les effets dont ils ne peuvent pénétrer les causes. On dit proverbialement, Il n'y a non plus de *sorcellerie* à cela, qu'à manger un cent de prunes.

SORCERIE. s. f. Vieux mot. Sorcellerie. Borel. *Magia, carmen, incantamentum.*

> *Mais garde que ne sait si sotte,*
> *Pour riens que Clerc ne Lay lui note,*
> *Que ja riens d'un enchantement croye,*
> *Ne* sorcerie, *ne charroye,*
> *Ne Helenus, ni sa science,*
> *Ne Magique, ne Négremance.* R. de la Rose.

☞ SORCEUX. s. m. pl. Sorte de Prêtres anciens. Borel dit que c'est de-là qu'est venu le mot *Sorcier*.

SORCIER, ière. s. m. & f. Magicien, Enchanteur; celui qui, selon l'opinion commune, a communication avec le Diable, & qui fait plusieurs choses merveilleuses, par son secours. *Veneficus, magus.* On tient que les *Sorciers* vont à des assemblées nocturnes qu'ils nomment sabbat, qu'ils y sont transportés sur un balai, qu'ils y adorent le Diable, qu'ils ont une marque qui rend la partie insensible. Ceux qui ont écrit de la Démonomanie, comme Delrio, Bodin, &c. en racontent mille merveilles, dont la plûpart sont visiblement fabuleuses. On excommunie au prône les *Sorciers & Sorcières*, Devins & Devineresses. Le peuple, qui souvent juge de travers, a accusé plusieurs grands hommes d'être *Sorciers*. Naudé. ☞ Bodin rapporte deux arrêts du Parlement de Paris contre deux *Sorciers*, qui en font la preuve. Le premier est de 1548. qui condamne la mere de Jean Hervilier, près de Compiegne, à être brûlée vive; & l'autre du onziéme Janvier 1578. contre Barbe Doré, qui la condamne aussi au feu, pour sortilége. Le P. Cresper, dans sa Haine de Satan, en rapporte un troisiéme du même Parlement, du 19 Janvier 1577. contre une autre *Sorcière* condamnée au même supplice. Lambert Daneau en cite un quatriéme contre un aveugle des Quinze vingts convaincu du même crime. Voyez le mot *charge*, où il est parlé de Bras-de-Fer, fameux *Sorcier*. Le Parlement de Rouen les brûloit autrefois; on ne le fait plus. On ne doit point punir ceux qu'on accuse d'être *Sorciers*, que lorsqu'ils sont dûement convaincus de maléfice, de quelque manière qu'ils l'aient fait. Les Anciens ont appellé *Sorciers*, ceux qui prédisoient l'avenir par des sorts Homériques, Virgiliens, ou par d'autres divinations semblables.

Ce mot vient de *Sortiarius*, qui se trouve dans les Capitulaires. Men. Voyez Magicien.

Sorcier, se dit aussi de ceux qui gagnent le cœur des autres par quelques charmes, par quelques bonnes qualités qu'ils ont en leur personne. *Incantator, præstigiator.* Cette beauté a tant d'attraits, que c'est une aimable *Sorcière*, une aimable Enchanteresse. Circé n'a passé pour grande *Sorcière* que sur ce principe. Cet homme est si adroit, si prudent, qu'il prévoit, qu'il découvre les choses les plus cachées: il faut qu'il soit *Sorcier*.

Sorcier, ière, est aussi adjectif, tant dans le propre, que dans le figuré. *Veneficus.* Il y a plus de femmes *Sorcières*, que d'hommes *Sorciers*. Thiers.

Sorcier, se dit proverbialement en ces phrases. Il est *Sorcier* comme une vache; pour dire, il ne fait rien d'extraordinaire. *Nihil spectandum efficit.* On dit à ceux qui se vantent de faire une chose que plusieurs autres font, qu'il ne faut pas être grand *Sorcier* pour cela. On dit aussi par injure à une laide qui est âgée, que c'est une vieille *Sorcière*.

SORCOT. subst. masc. Vieux mot. Surcot. Borel. Voyez Surcot.

SORCUIDANCE. s. f. Vieux mot. Outrecuidance. Borel. *Arrogantia.*

☞ SORCY. s. m. Bourg de France, au Duché de Bar, & Chef-lieu d'une Prévôté & d'un Comté.

SORDIDE. adject. Vilain, avare, bas, honteux, méprisable. *Sordidus, avarus, contemptibilis, tenax, præparcus.* Cet usurier est un homme fort *sordide*; il est d'une avarice basse & *sordide*. Il y a de grands Seigneurs qui ont une ame *sordide*, lâche, intéressée; qui font une dépense *sordide*, indigne de leur condition. S'enrichir par des gains *sordides*. M. Esp. Tomber dans une *sordide* pauvreté. Pat.

SORDIDEMENT. Adverbe. D'une manière sordide. *Sordidè, præparcè.* Cet homme a du bien, & cependant il vit fort *sordidement*; il ne donne jamais à manger à personne; il ne songe qu'à amasser. Être vêtu *sordidement*. Pat.

☞ SORDIDITÉ. s. f. *Sorditudo*. Mesquinerie. Cet homme est par tout blâmé pour sa *sordidité*. Je n'ai trouvé ce mot que dans Danet: ni Furetière, ni l'Académie n'en font aucune mention. *Richelet des dernières éditions*. Danet dans ses Racines de la langue Latine, au mot *Sordes*, a effectivement rendu *sorditudo* par *sordidité*. En voici un autre exemple. La Novelle XXIV. c. 2. dit que la charge de *Præses Provinciæ*, a toujours été conférée gratuitement, afin que celui qui l'exerceroit s'abstînt de toute exaction & *sordidité*, & se contentât de ses gages, & de ce qui lui étoit assigné du Public. *Arrêts de M. le Prêtre, Cent. IV. c. 58. art.* 1. M. Domat s'est aussi servi de ce mot dans le second Livre du Droit Public. tit. VI. sect. 2. art. 5. L'honneur de la Profession des Avocats, demande, dit il, qu'ils s'abstiennent de toute avarice, & de la *sordidité* de se rendre difficile au payement de leurs vacations. Ils doivent se contenter d'une rétribution modérée selon leur travail, & à proportion de la qualité des affaires, & de celle des Parties & de leurs biens. Ce mot n'est n'est point usité, nonobstant ces trois autorités.

SORDOIS, oise. Vieux adj. Sourd. *Gauvain*. Borel. *Surdus, a.*

SORDOYER. v. n. Vieux mot. Sortir d'une source d'eau. Borel. Sourdre. *Scaturire.*

SOREC. f. m. Nom propre d'un torrent de la Terre-fainte. *Sorec.* Il féparoit la Tribu de Dan de celle de Siméon, couloit d'orient en occident, & fe jettoit dans la Méditerranée entre Afcalon & Azotus.

SORER, ou SORIR. v. act. A Paris, on dit *forer*, & à Diépe, *forir*. *Fumo exficcare.* Ce mot fe dit des harengs, au travers de la tête defquels on paffe un petit bâton qu'on appelle *aine*, après quoi on les pend dans un lieu destiné pour les *forer*, en faifant deffous un petit feu que l'on ménage adroitement jufqu'à ce que ces harengs foient *forés* comme il faut. *Halices igne rufare.*

SORET. f. m. Nom propre d'une province de l'Empire du Mogol, en Afie. *Sorttum Regnum.* Elle eft autour de l'embouchure du Padder, dans le golfe de l'Inde, entre les Royaumes de Guzurate, de Jeffelmère & de Jatta. Janagar en eft la ville capitale. MATY.

SORET. adject. mafc. Voyez SOR.

☞ SORET. f. m. Eft auffi un des noms que l'on donne à une des fortes d'acier.

SORETO. f. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Soretum.* Il eft dans la Calabre Ultérieure, fur le riviére de Métramon, à trois lieues au-deffous de Soriano. On prend *Soreto* pour l'ancienne *Altanum*, petite ville des Brutiens. MATY.

SORÊZE. f. m. Nom propre d'un bourg avec Abbaye. *Soricinum.* Il eft dans le Languedoc, en France, fur le riviéra de Sor, à deux lieues de S. Papoul, vers le levant. MATY.

SORGUE. f. f. Nom propre d'une riviére du Comtat Venaiffin, en Provence. *Sorgia, Sorge, Sulgia, Orgo.* Elle prend fa fource dans la fontaine de Vauclufe qui eft au pied d'un affreux rocher. Cette riviére commence à porter bateau à cinq cens pas de fa fource, paffe à l'Ile, fe fépare en deux branches, dont l'une fe jette dans le Rhône, à Avignon, l'autre ayant reçû la Nafque & l'Ouvèze, & baigné Sorgues, fe décharge dans le même fleuve. MATY.

SORGUE. fubft. fém. ou le PONT DE SORGUE. *Sorgia*, ou *Sulgia Pons.* Petite ville ou bourg du Comtat Venaiffin, en Provence. Ce lieu eft fitué au confluent de la Sorgue, de la Nafque & de l'Ouvèze, à demi-lieu du Rhône, & à une lieue & demie d'Avignon, du côté du nord. MATY.

☞ SORGUES. f. m. Vicomté de France dans l'Anjou, Élection d'Angers.

SORI. f. m. Efpéce de minéral groffier, poreux, noir, gras, d'une odeur puante, d'un goût ftyptique. On en trouvoit autrefois dans les mines de cuivre en Chypre, en Egypte. Plufieurs croyoient que c'étoit du chalcitis qui avoit vieilli dans la mine. Il ne fe trouve plus de *fori*, on lui fubftitue le chalcitis. Il étoit aftringent & deficcatif.

SORI. fubft. mafc. Nom propre d'un ancien village de la côte de Ligurie. *Saulium.* Il eft fur la côte de Gènes, environ à deux lieues de la ville de Gènes, vers le levant. MATY.

Monti SORI, ou *Ærei*, ou *Herai montes*, *Hereus mons.* Montagnes de la Sicile. Elles font vers le milieu de l'Ile, s'étendant du nord au fud, depuis la riviére de Furiano, en la vallée de Démona, jufqu'au-delà du lac de Pergufa, dans celle de Noto. Ces montagnes font fort hautes, & celle qu'on nomme Artifino ou Articina, & qui eft près du bourg de Caletaffibeta, dans le vallée de Noto, en eft le coupeau le plus élevé. MATY.

SORIA. f. f. Nom propre d'une ville de la Caftille-Vieille, en Efpagne. *Soria, Numantia Nova* Elle eft capitale d'un Majorat, ou Bailliage, & fituée fur le Duero, à quinze lieues de Siguenza, vers le nord. *Soria* a été bâtie des ruines de l'ancienne Numance, qui en font éloignées d'une lieue, du côté du nord. MATY.

☞ SORIE. f. f. Laine d'Efpagne. Il y en a de deux fortes, la *forie* Ségoviane, *de los Rios*, & la *forie* commune.

SORIE. Voyez SYRIE.

SORIN. f. m. C'eft celui qui fçait l'art de *forer* les harengs; mais ce mot eft inconnu à Paris; ce n'eft qu'à Diépe qu'il eft en ufage. *Halicum fumigator.*

☞ SORIR. Voyez SORER.

☞ SORISSAGE. f. m. Façon que l'on donne au hareng en le fumant à un feu de bois ou de charbon, dans les lieux qu'on appelle Rouffables. Ce terme eft en ufage dans plufieurs endroits de Normandie & de Picardie.

☞ SORISSEUR. f. m. Celui qui fait forer le hareng; on le nomme auffi Sorin.

SORLINGUES. f. f. & plur. Les Iles *Sorlingues*, ou de Silley. *Infulæ Sillinæ, Infulæ Sfurum.* C'eft un amas de petites Iles, qui dépendent de l'Angleterre, & qui font fituées entre les côtes de cette Ile, & celles d'Irlande & de France. Ces Iles font en grand nombre, mais fort petites; les principales font celles d'Aeoth, de fainte Marie, de fainte Hélène, de fainte Agnès, de faint Martin, de Sanfon, de Bréfar, de Rufcn, d'Artus, de Witan & de Minan. On trouve des mines d'étain dans plufieurs de ces Iles; ce qui confirme le fentiment de ceux qui les prennent pour les Caffitérides ou Cattitérides des Anciens, où ils venoient chercher de l'étain; qui ne fe trouve pas dans les Iles de Sifarga & de S. Cyprien, fituées fur les côtes de la Galice, où quelques Géographes mettent les anciennes Caffitérides. MATY.

☞ SORNE. f. f. Terme de groffe forge, qui fignifie les fcories, les écumes, les craffes, qui fortent du fer en le forgeant. *Scorie* eft le terme générique dont les Philofophes fe fervent pour nommer ces fortes d'excrémens des métaux: mais on leur donne différens autres noms, fuivant les divers métaux & l'emploi qu'on en fait. La litharge eft une fcorie de plomb & de cuivre. Le mâchefer eft le nom que les ferruriers & les maréchaux donnent aux fcories de fer: mais dans les groffes forges on les appelle *fornes*. Les *fornes* ne peuvent jamais devenir fer.

☞ SORNE Vieux mot. Commencement de la nuit, quand l'obfcurité ôte la connoiffance de ce que l'on a devant les yeux. Nicod dit que *forne* peut être tiré par double fyncope de *ferotinum*, fait de *ferum.*

SORNER. Vieux v. n. Se moquer. BOREL.

Dites, je vous pri, fans forner. PATHELIN.

SORNETTE. f. f. Difcours vain & vague qui ne perfuade point, ou qui choque & importune. *Fabula, nugæ, logi.* Il n'a guère d'ufage qu'au pluriel, & n'eft pas du beau ftyle. Cet Auteur n'a rempli fes Livres que de *fornettes.* Se divertir à débiter des *fornettes.* Cet homme m'eft venu conter mille *fornettes.* C'eft un Poëte à *fornettes.* ☞ La premiére chofe qu'ils font, c'eft de repaître le nourriffon de leurs contes & de leurs *fornettes.* MORABIN, *p.* 113.

Les temples aujourd'hui fervent aux rendez-vous,
Derriere les piliers on dit mainte fornette,
Et comme dans un bal tout le monde y caquette.
RÉGNIER.

Or laiffant tout ceci, retourne à nos moutons,
Mufe, & fans varier, dis-nous quelques fornettes;
De tes enfans bâtards, ces tiercelets de Poetes. ID.

Je ne compatis point à qui dit des fornettes,
Et dans l'occafion mollit comme vous faites. MOL.

C'eft un métier de grand tracas,
De compofer tant de fatras,
De fadaifes, de goguenettes,
De bagatelles, de fornettes.

On a dit anciennement *forner*, qui fignifioit, dire des *fornettes.*

SORO. f. m. Nom propre d'une riviére de Portugal. *Subur.* Elle prend fa fource vers l'Eftramadure d'Efpagne, coule fur les confins de celle de Portogal & de l'Alentéjo, baigne Puente de *Soro*, reçoit le Xatas, & fe décharge dans le Tage au bourg de Bénavente. MATY.

SOROCK. fubft. mafc. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Soroca.* Elle eft dans la Moldavie, fur le Niefter ou Turla, au feptentrion de Jaffi. *Sorock* eft divifé en vieille & nouvelle ville, toutes deux fortifiées. Les Polonois en font les maîtres, & y ont fait bâtir un bon château. Les Turcs l'affiégerent inutilement l'an 1692. MATY.

SOROISON. f. f. Vieux mot. Vêpres, foir. BOREL. *Vefper, ferotinum tempus.*

☞ SORORAL, ALE. adject. Terme de Jurifprudence. Renoncer

Renoncer à tous les droits paterõels, materoels & *fororaux.*

SORORIA, Surnom de Junon chez les Romains. *Sororia.* Elle fut ainsi nommée à cause qu'Horace le vainqueur des Curiaces, lui érigea un Autel, pour expier le meurtre de sa sœur, qu'il avoit commis.

☞ SORORIANT, ante. adject. Qui croît, que s'enfle à l'envi. On dit des tétons des filles, qu'ils font *sororians*, lorsqu'elles sont à l'âge où on leur voit grossir la gorge. *Sororiantes mammæ.* Il n'y a guère que les Médecins qui se servent de ce terme.

SORRENAME. Voyez Surinam.

SORRENTO. s. m. Nom propre d'une ville Archiépiscopale du Royaume de Naples. *Surrentum.* Elle est dans la Terre de Labour, près du golfe de Naples, à sept lieues de la ville de ce nom vers le midi. *Sorrento* est sur une petite presqu'île, au pied de la montagne de *Sorrento*, nommée par les Latins *Surrentini Colles, Æquana Juga.* Maty.

SORRES. s. m. SORA. s. f. C'étoit anciennement une ville épiscopale de la Sardaigne. *Sorra, Sorrelape, Sorobola.* On en voit les ruines à six lieues de Sassari, vers le levant. Son Evêché a été uni à l'Archevêché de Sassari, dont il étoit suffragant. Maty.

SORT. s. m. Hasard, ce qui arrive fortuitement & par une cause inconnue, ou qui n'est ni réglée, ni certaine. *Sors.* Le *sort* est aveugle & capricieux. Le *sort* a voulu qu'il réussît en cette affaire, c'est le hasard qui en a décidé. Je vous verrai l'objet des caprices du *sort*. Vill. Je querelle le *sort*. Bælz. Sans trop m'inquiéter des affaires du monde, j'en laisse la conduite au *sort*. Bens. Nous accusons le *sort* de toutes nos imprudences. La Cl.

> *L'âge viril plus mûr inspire un air plus sage,*
> *Contre les coups du* sort *songe à se maintenir,*
> *Et loin, dans le présent, regarde l'avenir.* Boil.

Le *sort* est appellé par les Philosophes, *enchaînement des causes secondes. Connexio, concatenatio causarum secundarum.* Dans la Théologie des Payens, *destinée* ou *fatalité*; pour les Chrétiens, il seroit assez difficile de fixer l'idée qu'ils attachent au terme de *sort*. Si c'est la même chose que le hasard, c'est un mot vuide de sens, & c'est un je ne sçai quoi qui agit sans regle & sans intelligence. Si par le *sort* on entend la Providence, il s'ensuit que consulter le *sort*, c'est consulter Dieu.

Sort, se dit aussi de la maniere de décider les choses dont on laisse la conduite au hasard, quand il n'y a aucune raison de préférence; comme les dez, les billets, les rencontres casuelles. *Sors.* L'ancien *sort* avoit été institué de Dieu, & l'on trouve dans les livres du Vieux Testament diverses loix durables & perpétuelles, & divers commandemens particuliers pour de certaines occasions qui le prescrivoient. De la Placette. L'Écriture dit que le *sort* tomba sur S. Matthias, quand il fut question de remplir la place de Judas dans l'Apostolat. La robe de J. C. fut jettée au *sort*. *Sortiti sunt Christi vestem.* Les loteries se tirent au *sort*, c'est-à-dire, par billets. Le Juge Bridoie, dans Rabelais, sententioit au *sort* des dez. Les *sorts de Préneste* étoient fort en vogue chez les Grecs. On mettoit dans une urne une infinité de lettres, ou de mots entiers; on les remuoit, & on les versoit, & ce que le hasard faisoit trouver dans l'arrangement des lettres, composoit la réponse de cette espéce d'oracle. Du temps de Cicéron il n'y avoit que le peuple qui eût recours à cette sorte de divination. Dac. En Gréce & en Italie on tiroit souvent les *sorts* de quelque Poëte célebre, comme Homere ou Euripide: ce qui se présentoit à l'ouverture du livre étoit l'arrêt du ciel. On en fit de même des vers de Virgile, & on les crut prophétiques. C'est ce qu'on appelle les *sorts Homériques* & *Virgiliens*, qui succéderent aux *sorts* de Préneste. Cette superstition passa dans le Christianisme. Les Chrétiens prenoient les *sorts* dans les livres du Vieux ou du Nouveau Testament. Le premier passage qui s'offroit, en ouvrant un livre de l'Écriture, étoit regardé comme la réponse de Dieu. Si ce premier passage ne faisoit rien au sujet pour lequel on consultoit le *sort*, on ouvroit un autre livre, jusqu'à ce qu'il se présentât un passage qui pût tenir lieu d'oracle. S. Augustin lui-même ne désapprouvoit point cette maniere d'apprendre l'avenir, pourvû qu'on ne s'en servît point pour les choses du monde. La Cl. Cela étoit fondé sur la supposition que Dieu préside sur le *sort*, & sur le 33. verset du 16. ch. des Proverbes, *On jette le* sort *dans le sein, & sa décision est de par l'Eternel.* S. Augustin confesse qu'il l'a pratiqué pour lui-même; & Grégoire de Tours rapporte qu'on mettoit l'Ecriture Sainte sur l'autel, & qu'ensuite on prioit le Seigneur qu'il fît connoître ce qui devoit arriver. La Cl. Beaucoup de Théologiens tiennent que le *sort* est conduit d'une maniere particuliere par la Providence: que c'est une voie extraordinaire par laquelle Dieu déclare sa volonté, & une espéce de révélation immédiate. Mais si Dieu dirige le *sort* d'une façon spéciale, il faudroit décider toutes les affaires contentieuses par le *sort*. On abrégeroit bien des disputes par cette voie. Si Dieu préside sur le *sort*, & si c'est un oracle par lequel il se communique aux hommes, & les instruit de sa volonté, c'est un moyen sûr & infaillible pour interroger Dieu, & pour terminer les guerres & les controverses. La Pl.

Sort ou Sorts des Saints. *Sortes Sanctorum.* Espéce de divination usitée autrefois parmi les Chrétiens; elle consistoit à ouvrir quelque livre de l'Ecriture sainte, & à prendre le premier verset qu'on rencontroit pour un pronostic de ce qui devoit arriver. Le Concile d'Agde en 506. condamne cette superstition qui commençoit à s'introduire en France. La superstition des *Sorts* des Saints ne régnoit pas moins chez les Chretiens d'orient que d'occident. Fleury. Héraclius, dans la guerre contre Cosroès, pour sçavoir où il devoit hiverner, purifia son armée pendant trois jours, & avant ouvert les Evangiles, il trouva qu'ils lui ordonnoient d'hiverner en Albanie. Id. Guibert de Nogent, c. xiv. marque que de son temps, c'est-à-dire, vers le commencement du 12. siécle, au sacre des Evêques on consultoit l'Ecriture-sainte pour trouver le pronostic de leur pontificat. C'est ce que les Anciens appelloient *le Sort des Saints.*

Sort, se dit aussi de l'incertitude des événemens. *Eventus, casus.* Ce Capitaine a voulu tenter encore une fois le *sort* des armes. On appelle en Droit, le *sort* des jugemens, l'incertitude de l'événement des procès, à cause de la variété de l'esprit de l'homme & de leur différente maniere de concevoir les choses. On dit aussi, le *sort* en est jetté, pour dire, la chose est résolue, il la faut exécuter.

Sort, se dit poëtiquement de la vie, de la fortune, de la destinée, de la condition des hommes. *Fortuna, fatum.* Dieu est l'arbitre du *sort* des humains. Ce brave a fini glorieusement son *sort*; il est mort à l'assaut, au lit d'honneur. Vous êtes la maîtresse de mon *sort*. C'est le *sort* des grands hommes d'être persécutés par l'envie. Il faut que je vous quitte, & le *sort* m'y contraint. La Font. Aminte, si je meurs pour vous, mon *sort* me semblera doux. Pel. C'est le *sort* de toutes les choses du monde, de n'être ni stables, ni permanentes. Vaug. Plaignez mon triste & cruel *sort*, qui me force à vous fuir. P. de Cl.

> *L'amour ne régle pas le* sort *d'une Princesse,*
> *La gloire d'obéir est tout ce qu'on nous laisse.*
> Racine.

Sort, ou Sortilége, est un prétendu ou vrai maléfice qu'on jette sur quelque chose par le ministere du Diable. *Sortilegium, maleficium.* Quand le peuple ne connoît pas la cause d'une maladie, il dit que c'est un *sort* qu'on jette sur lui. Si les chevaux, les moutons ou les autres bestiaux meurent, il dit que c'est un *sort* qu'on a jetté sur l'écurie, sur le troupeau. Il attribue une stérilité, une grande abondance d'insectes, à quelque *sort*, à la malice d'un Sorcier.

Sort, en termes de Jurisprudence, est le fond, le capital d'une somme qui porte intérêt. *Sors, caput.* Les usure justifiées s'imputent & se déduisent sur le *sort* principal. *Solutas pecunias sorti imputare.* Quand on paye bien une rente, on ne peut être obligé à payer le *sort* principal, sinon en cas de stellionat, ou de diminution frauduleuse de l'hypothéque.

SORTA. s. f. Nom d'un cap. *Sorta caput*, anciennement *Hippi promontorium.* Cap de la côte de Tripoli en Barbarie

barie. Il est au fond du golfe de Sidra, à quelques lieues de l'Arcadie, vers le couchant. MATY.

SORTABLE adj. m. & f. Qui est propre, qui convient à la personne, ou aux choses. *Proprius, aptus, conveniens, peculiaris, decens.* Pour faire un bon mariage, il faut que les parties soient *sortables*, de même âge & condition, ou à peu près. Il a pris un emploi qui ne lui est guère *sortable*, qui ne lui convient guère. ☞ Pendant la Messe, la contenance doit toujours être décente, humble, *sortable* à l'état & aux sentimens d'une ame suppliante. BOURDAL. *Exhort. II. p.* 297.

SORTE. s. f. Genre, espèce. *Genus, species.* Il y a bien des *sortes* d'animaux, de plantes & de corps naturels dans le monde. Ce Libraire a bien des *sortes* de livres; cet Epicier a bien des *sortes* de drogues. Les Chapeliers font des chapeaux de sept *sortes*, ou sont entond de *poil*. Il y avoit dans l'Arche de Noé toutes *sortes* de bêtes. Il faut plusieurs *sortes* d'herbes pour faire une bonne salade.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *sors*.

SORTE, se dit aussi de la qualité, de la condition, & s'employe également en bien & en mal, & par estime & par mépris. *Conditio, ratio, character.* Quand on parle à un Magistrat, on doit du respect à un homme de sa *sorte*. Quand un valet est insolent, on sçait comme il faut traiter un homme de sa *sorte*. Je ne veux point avoir affaire avec un homme de sa *sorte*, à un scélérat.

SORTE, se dit aussi en choses spirituelles & morales. Il y a toutes *sortes* d'esprits. *Diversa sunt ingeniorum genera.* Les uns sont propres à une *sorte* de science, & les autres à une autre. On ne plaît pas long temps quand on n'a qu'une *sorte* d'esprit. ROCHEF.

SORTE, signifie aussi la façon, ou le tour qu'on donne aux choses, la maniere de les faire agir, de les faire voir. *Modus, ratio, via.* De quelle *sorte* voulez vous qu'on accommode ce poisson? De quelle *sorte* faut il recevoir cet Ambassadeur? Ce hableur nous en a conté, nous en a donné de toutes les *sortes*. Ils se sont querellés & battus de bonne *sorte*. Vaugelas veut que pour une plus grande perfection l'on mette *toutes sortes* avec le pluriel, & *toute sorte* avec le singulier. Je ne suis pas de son avis, & je soûtiens qu'il est aussi élégant de dire *toute sorte* avec un pluriel : *toute sorte d'objets*. Mais quand *toute sorte* est mis absolument, précédé d'un relatif, il faut dire au pluriel, il y en a de *toutes sortes*. MEN. CORN. Il n'y a *sorte* de soin qu'il n'ait pris, & non pas, qu'il n'ait prise, parce qu'en cet exemple c'est le génitif qui donne la loi. VAUG.

☞ On dit, parler de la bonne *sorte* à quelqu'un, pour dire, lui faire une réprimande, lui faire une correction. Je lui ai parlé de la bonne *sorte*, il n'y retournera plus. Il est du style familier. AC. FR.

DE LA SORTE, DE CETTE SORTE. *Hoc modo, eo pacto.* Ces deux façons de parler, qui signifient de cette maniere-là, en cette maniere, ne s'employent pas indifféremment. On dit, *de la sorte*, après qu'une chose vient d'être dite, ou faite. La chose se passa *de la sorte*, ayant parlé *de la sorte*. Et on dit, *de cette sorte*, avant que la chose soit dite ou faite. Il commença à parler *de cette sorte*.

EN SORTE, DE SORTE, DE TELLE SORTE QUE, sont des phrases adverbiales, qui signifient, de façon, de maniere que, si bien que. *Ita ut, sic ut, adeo ut. De sorte qu'il* est venu à bout de son affaire. *En sorte qu'il* ne doit plus rien.

SORTIE. s. f. Transport, passage d'un lieu dans un autre. *Egressus, exitus, excessus.* La plus grande journée d'un voyageur, c'est la *sortie* de la ville. Il étoit attendu à la *sortie* du logis, à la *sortie* du bois. Ce convalescent a fait aujourd'hui sa premiere *sortie*. Depuis sa *sortie* de prison il s'est fait une nouvelle affaire. Il faut payer au geolier le droit d'entrée & de *sortie*. La traite foraine est un droit que payent les marchandises à l'entrée & à la *sortie* du Royaume. Ce Prince a voulu dérober sa *sortie* à ses gens, il est sorti de nuit & secrettement.

SORTIE, se dit aussi de la fin de quelque chose, de quelques assemblées. Il meurt bien du monde à la *sortie* de l'automne, de l'hiver. *Vergente autumno, vel hieme.* A la *sortie* de table, à la *sortie* du bal, c'est-à-dire, quand le repas ou le bal sont finis. Du mariage il n'y a point d'autre *sortie* que le veuvage. S. EVR. L'hymen a deux beaux jours, l'entrée & la *sortie*.

SORTIE, en termes de Guerre, c'est un effort que font les assiégés, quand une partie de la garnison sort sur les assiégeans pour ruiner leurs travaux. *Eruptio, hostilis eruptio.* Au siége de Candie les assiégeans étoient fatigués par de continuelles *sorties*. Faire de fréquentes *sorties*. ABL. Favoriser une *sortie*. ID. Soutenir une *sortie*. IOAN. Tenter une *sortie*. ID. Repousser une *sortie*. ID.

☞ Il se dit métaphoriquement des combats qu'on livre à un adversaire. Il étoit (l'esprit de J. C.) dans le cœur de Thérese, & c'est de-là, comme d'une place d'armes, si je puis parler de la sorte, qu'il alloit faire de glorieuses *sorties* sur les ennemis de la croix. BOURD. *Exhort. T. I. p.* 316.

☞ On dit, faire une *sortie* sur quelqu'un, faire une *sortie* à quelqu'un, pour dire, lui faire une dure réprimande, s'emporter de paroles contre lui, ou lui dire brusquement quelque chose de dur. AC. FR.

SORTIE, signifie aussi, porte, la plus souvent secrette, par où l'on sort. *Posticus.* C'est une grande commodité, quand une maison a deux *sorties*, une *sortie* sur la rue, & une autre sur la campagne. Cette chambre a une *sortie* sur un escalier secret & dérobé.

SORTIE, se dit aussi de toutes les ouvertures par où les choses humides se peuvent écouler. *Meatus.* Il faut faire un évier dans ce mur, des égouts, des ouvertures dans cette terrasse, afin que les eaux ayent leur *sortie*, leur issue. Quand les humeurs du corps n'ont point de *sortie*, quand il y a des obstructions, cela cause plusieurs maladies.

SORTIE, se dit aussi figurément en Morale, de l'issue, de l'événement des affaires. *Exitus, eventus, successus.* Avant que de s'engager en une affaire, il en faut prévoir la *sortie*, l'issue. *Quidquid agas sapienter agas, & respice finem.*

On dit proverbialement, qu'on fera danser à quelqu'un un branle de *sortie*, pour dire, qu'on le chassera, qu'on le fera sortir de quelque lieu.

SORTILÉGE. s. m. Sort, maléfice, qui selon l'opinion commune, se fait par l'opération & le secours du Diable. *Veneficium, fascinum.* L'Inquisition brûle & condamne plusieurs personnes pour *sortilége*. Quelques-uns prétendent que les *sortiléges* bien approfondis ne sont que des empoisonnemens, ou des profanations. Mais cela n'est pas toujours vrai.

SORTINO. s. m. Nom propre d'une petite ville de la vallée de Noto, en Sicile. *Sortinum.* Elle est sur la riviere d'Aaspo, à trois lieues de Syracuse vers le couchant. MATY.

SORTIR. v. n. *Je sors, tu sors, il sort, nous sortons, &c. Je sortois. Je sortis. Je suis sorti. Je sortirai. Que je sorte. Que je sortisse. Sortant. Sorti.* Quitter un lieu, s'en aller, s'évader, s'échapper, se retirer d'un lieu, changer de place, aller ailleurs. *Exire, abire, discedere, excedere, egredi. Sortir* de prison, c'est être mis en liberté. *Sortir* de la ville. Avoir ordre de *sortir* du royaume. Il est *sorti* bien de l'argent du royaume. Cette fille est *sortie* de son couvent. Ne *sortez* pas de votre place, de votre chambre. Ce verbe n'est jamais actif. C'est pourquoi, *sortez ce cheval* est très-mal dit, quoique cette façon de parler soit très-commune, même à la Cour, parce qu'elle est commode & qu'elle accourcit l'expression. VAUG. ☞ Depuis cet illustre Grammairien ce mot à l'actif s'est tellement accrédité pour de certaines occasions, qu'on peut fort bien s'en servir. On dit parfaitement bien *sortez-moi* de cette affaire. On dit de même *sortir* un cheval, & toute la Cour ne parle pas autrement. On dit pareillement au trictrac *sortir* son coin, je suis forcé de *sortir* mon coin; c'est même une expression, pour ainsi dire, consacrée à ce jeu, qui ne se doit pas changer. On dit aussi *sortir* les orangers de la serre : la Quintinie ne s'exprime jamais autrement. *Sortir*, fait au prétérit, *je suis sorti, tu es sorti, il est sorti*. Mais on peut dire aussi *il a sorti*, quand on veut dire de quelqu'un, qu'il est sorti & revenu. On dit encore, il y a huit jours que *je n'ai sorti*. MEN. Les bons Auteurs ne disent point *sortir* le royaume, cependant l'usage a autorisé *sortir* un cheval de l'écurie. Les Bourguignons ne sçauroient s'empêcher de dire, *je sortis* de Paris pour aller à Dijon, au lieu de dire, *je partis*. Je ne sçai pourquoi M. de Vaugelas a condamné *sortir de la vie*, comme si cette phrase n'étoit

n'étoit point Françoise. Je ne ferois point difficulté de m'en servir, sur-tout en vers. Mén. Coen. Caton *sortit* hardiment de la vie, elle lui étoit ennuyeuse. S. Evr. Les hommes songent à s'établir dans le monde, comme s'ils n'en devoient jamais sortir. M. de P.

Ménage tient que ce mot vient de *sortire*, qu'on a fait de *sortus*, qu'on a dit pour *surrectus*.

Sortir, signifie aussi, se délivrer, s'affranchir, se dégager de quelque endroit, se débarrasser, se tirer de quelque affaire difficile. *Se expedire, se explicare, se extricare.* Ce pays est si gras, qu'on ne peut *sortir* des boues, ni s'en tirer. Il y a tant de chemins coupés dans cette forêt, qu'il est difficile d'en *sortir*, on est en danger de s'écarter. Je crois que nous ne *sortirons* jamais de ces montagnes. Il est enfin *sorti* de son affaire, il est *sorti* d'un mauvais pas. Il en est *sorti* par argent; il en falloit *sortir*, à quelque prix que ce fût.

O Dieu! comment sortit *d'une captivité,*
Dont ma propre raison fait sa félicité? Vill.

Il falloit vous répondre; & d'une telle affaire
C'est ainsi que j'ai dû sortir:
Quand on ne sçauroit divertir,
Il faut au moins n'ennuyer guère.
N. ch. de Vaes.

Sortir, se dit quelquefois absolument. *Sortez, sortez* de devant mes yeux. *Hinc citius abi, apage.* Voilà le carosse qui *sort*. Il est *sorti*, il n'est pas au logis Je ne ferai qu'entrer & *sortir*, pour dire, je ne tarderai pas.

Sortir, se dit aussi des choses inanimées. *Excedere, eminere, prominere* Cette corniche *sort* trop avant, est trop en saillie. Le Nil *sort* de son lit tous les ans pour rendre féconde l'Egypte. On dit d'une figure qui est fort de relief, qu'elle *sort* du tableau. Les espèces *sortent* au-dehors d'un miroir concave. Cet habit est tout neuf, il *sort* de chez le Marchand. Il faut manger promptement ce rôt, il *sort* de la broche. On ne sçauroit faire *sortir* cette cheville de ce trou, elle y tient trop fort. Le feu *sort* d'un caillou, quand on le frappe. Cet ivrogne a tant bû, que les yeux lui *sortent* de la tête Il *sort* une odeur suave & agréable de ce jardin, de ce parfum.

Sortir, se dit figurément en choses morales, du changement d'état, de profession, de condition. *Statum mutare, permutare.* Cet Officier est *sorti* de charge, pour dire, il l'a vendue, ou son année d'exercice est finie. *Munere abire.* Ce valet est *sorti* de condition, il n'est plus chez son maître. Il est *sorti* de minorité, il est devenu majeur.

Sortir, se dit aussi du mouvement, de l'emportement, de la fougue des passions. *Efferre, emovere.* Le Prince se mit à la tête de ses troupes pour aller faire rentrer dans le devoir ceux qui en étoient *sortis*. Sa disgrace l'a fait sortir de son bon sens. La prudence empêche les vertus de s'émanciper, & de *sortir* hors de leurs limites, Fléch. Voulez-vous que je *sorte* de la pudeur du sexe, & de la bienséance de fille? Mol. Pour être heureux, il faut faire peu de réflexion sur la vie; mais *sortir* souvent comme hors de soi S. Evr. Je suis *sorti* de mon propre examen bien convaincu de mon innocence. La Pl. *Sortir de son humeur*, n'est pas bien dit; pour dire, Renoncer à son humeur. Bouh
☞ On dit figurément, *Sortir* de son devoir, *sortir* des bornes de son devoir, pour dire, ne demeurer pas dans son devoir.

Sortir, se dit aussi en matière de litterature & de dispute. Le moyen de bien raisonner, c'est de ne *sortir* jamais de son sujet. *A proposito non discedere.* Après une digression on dit, Pour revenir au point d'où nous étions *sortis*. Voilà des vers *sortis* de ma veine. De toutes ces nouvelles opinions il ne *sortira* rien de bon.

Sortir, signifie aussi, Naître, venir au monde, commencer à paroître. *Nasci, enasci, oriri, originem ducere.* Un enfant qui vient de *sortir* du ventre de la mere. Le soleil vient de *sortir* de l'onde. Cette étoile *sort* des rayons du soleil. Les bleds commencent à *sortir* de terre, à pousser. Il *sort* plusieurs sources de cette montagne. Il *sort* du pus de cette plaie. Cet enfant a la petite vérole, elle commence à *sortir*.

Sortir, signifie aussi, Venir, descendre, naître d'une race, d'une maison. *Exoriri, originem ducere, trahere.* Ce jeune homme *sort* de bon lieu, d'une maison bien noble. Il est *sorti* bien des Capitaines de cette race, de cette famille. Il *sort* d'une maison si féconde en guerriers. Coen. Il ne dément point le nom, le sang dont il est *sorti*.

☞ On dit, en termes de Danse, *sortir* de cadence, pour dire, Ne danser plus en cadance; & en termes de Musique, *Sortir* de mesure, pour dire, ne chanter plus de mesure. On dit de même en termes d'Escrime, *sortir* de mesure, pour dire, se mettre hors d'état de porter un coup, de pied ferme à son ennemi. Acad. Fr.

Sortir, en parlant d'une École, ou d'une Société, signifie; Élever, produire, former. *Producere, formare, efformare, instruere, ducere.* Il est sorti de grands Philosophes de l'École de Platon. On voit *sortir* aujourd'hui de sçavans hommes de l'Ordre des Bénédictins.

On dit qu'un Ouvrage *sort* de chez l'ouvrier, des mains de l'ouvrier, pour dire, qu'il est neuf, qu'il vient d'être achevé. *In lucem prodire.*

☞ Sortie du fort. Terme de Chasse. C'est lorsqu'une bête débuche de son fort, qui est le lieu où elle a demeuré le jour.

Sortir *son effet*, en termes du Palais, signifie, avoir son effet; & alors il est actif. *In usu esse, ad usum educi, exitum habere.* Les arrêts qui confirment une sentence, portent qu'elle *sortira* son plein & entier effet. *Effectum habebit, consequetur.* Un legs conditionel ne peut *sortir* son effet, que la condition ne soit accomplie. On dit à-peu près dans le même sens: On stipule dans les contrats de mariage, qu'une partie de la dot entrera en communauté, & le reste *sortira* nature de propre, pour dire, demeurera propre à la femme & aux siens.

Au Sortir. adv. A l'issue, le temps où l'on sort. *Ad exitum, in egressu, in discessu.* On publie les criées *au sortir* de la Messe paroissiale. Pour trouver cet homme il le faut prendre *au sortir* du lit, à son lever, *au sortir* de table. Il faut attendre son Rapporteur *au sortir* de l'Audience. *Au sortir* de chez moi, il retournoit couronné de fleurs, chantant par les rues. Abl. *Au sortir* d'un embarras, il s'est jetté dans un autre. *Au sortir* d'une maladie, il faut vivre sobrement. *Au sortir* de-là, ou au partir de-là, c'est-à-dire, incontinent après. *Au sortir* de l'hiver, de la guerre; *au sortir* de confesse, *au sortir* du bois, *au sortir* du vaisseau, *Au sortir* du Collége, on l'a mis à l'Académie. *Au sortir* de l'enfance.

Sortir, se dit proverbialement en ces phrases. Ce qui entre par une oreille *sort* par l'autre, quand on ne fait pas réflexion sur une chose, qu'on ne s'en veut pas souvenir. *Negligenter audire, per transennam audire, attendere,* La faim fait *sortir* le loup hors du bois, c'est-à-dire, La nécessité contraint à travailler. On est sage au *sortir* des plaids. Il est bien temps de fermer l'étable, quand les chevaux en sont *sortis*, se dit des remédes inutiles, & qui viennent trop tard. On dit qu'on est *sorti* de Page, pour dire qu'on n'est plus en sujetion, qu'on est devenu maître de sa personne. On dit d'un importun, que si on le fait *sortir* par la porte, il rentrera par les fenêtres. ☞ On dit, proverbialement faire *sortir* quelqu'un hors des gonds, pour dire, le mettre tellement en colére, qu'il soit comme hors de lui-même.

☞ Sortir, signifioit autrefois, s'unir, s'assortir. *Gloss. sur Marot.*

Sorti, ie. part. pass. & adj. *Egressus, a.*

☞ SORVANTOIS. s. m. Vieux mot. Voyez Servantois.

SOS.

☞ SOS. s. m. Petite ville de France dans le Bas-Armagnac, Élection d'Astarec.

☞ SOSIE. s. f. Écorce d'arbre, soie & coton, que les Anglois apportent des Indes orientales.

SOSIPATRE. s. m. Nom propre d'homme. *Sosipater, Sopater.* Saint *Sosipâtre*, que S. Luc appelle aussi Sopâtre, *Act.* xx. 4. étoit parent & Disciple de S. Paul, *Rom.* xvi. 21. Les Grecs font la fête de saint *Sosipâtre* conjointement avec celle de saint Jason, le 29e. d'Avril; & quelques-uns de leurs Ménologes la mettent encore au 27e. & au 28e. Ils font *Sosipâtre* Evêque d'Icone. Baillet, 12e. *de Juillet.*

SOSIPOLIS. s. m. Dieu des Éléens. *Sosipolis*. Les Éléens représentoient *Sosipolis* sous la figure d'un enfant vêtu d'une robe semée d'étoiles, & tenant d'une main une corne d'abondance. Sa Prêtresse lui sacrifioit, la tête & le visage couvert d'un voile blanc. Elle seule entroit dans son Temple. On donnoit à ce Dieu le nom de *Sosipolis*, parce que les Éléens croyoient qu'il avoit sauvé leur ville des mains des Arcadiens.

Ce mot vient de σώζω, *je sauve*, & πόλις, ville.

SOSMALHEUTA. subst. fém. Terme de la Coutume de Bearn. Mainlevée, restitution des choses saisies, en donnant caution. *Redhibitio, redditio, restitutio rei per Judicis sententiam detentæ*. La Malheuta est la mainlevée.

SOSMALSEUTA. Dans le For de Béarn, c'est dépôt. *Depositum*.

SOSMÉ. Dans la Coutume de Béarn, c'est la même chose que *Sommé*. Voyez ce mot.

SOSNA, SCOSNA. s. f. Nom propre d'une rivière de la Moscovie. *Sosna*, anciennement *Hyrgis*. Elle coule dans l'Ocraine, entre la Donice & le Don, dans lequel elle se décharge. Maty.

SOSPELLO. s. m. Nom propre d'une petite ville des États de Savoie. *Sospitellum*. Elle est capitale d'un des quatre Vicariats du Comté de Nice, & située sur la rivière de Bevera, à deux ou trois lieues de Monaco, vers le nord. Maty.

SAINT SOSPIR, autrement Sant-Ospitio. Nom propre d'un fort avec un petit village & un port. *Arx Sancti Hospitii*. Il est dans le Comté de Nice, à une lieue de la ville de ce nom, & à demi-lieue au levant de Villefranche. Quelques Géographes prennent le port de Sant-Ospitio pour le *Portus Anonis* des Anciens, & d'autres pour leur *Olivula portus*. Il y en a pourtant qui croyent que ce dernier port est celui de Villefranche; & que le premier est la baie de Malo située un peu à l'orient de *S. Sospir*. Le fort de *S. Sospir* a été bâti par Victor Amedée Duc de Savoie. Les François s'en rendirent maîtres en 1691. Voyez Sospis.

SOSPIS. s. m. Nom propre d'homme. *Hospitius*. S. Hospice que l'on appelle communément S. *Sospis*, fut reclus à Nice en Provence. S. *Sospis* mourut le 21e. de Mai de l'an 581. Voyez le P. Papebroch, & la vie de ce Saint. *Act. Sanct. Maii, T. IV*. p. 40. *& suiv*. On dit aussi *Sospir*, d'où vient S. *Sospir*, nom de ville.

SOSPITA. s. f. Terme d'Antiquaire. Mot Latin qui signifie Conservatrice. C'étoit une épithète que l'on donnoit à Junon. Junon *Sospita* étoit adorée particuliérement à Lanuvium, où elle avoit un Temple, & une statue qui la représentoit couverte d'une peau de chèvre; avec un petit bouclier, & des souliers recourbés. Les Romains entrerent en société de culte avec les Lanuviens, & quand on leur donna le nom de Bourgeoisie Romaine, ce fut à condition que le Temple & le bois sacré à Junon *Sospita* seroit commun à eux & aux Romains. Dans la suite un C. Cornélius bâtit un Temple à Junon *Sospita* à Rome dans le marché aux herbes. Les Magistrats alloient y faire un sacrifice avant que d'entrer en charge. Voyez Cicéron, L. I. *De Nat. Deor*. c. XXIX. ou n. 83. L. I. *De Divin*. n. 4. *Pro Murana*, n. 30. Tite-Live, L. VIII. c. XIV. L. XXXII. c. XXX. L. XXXIV. c. LIII. Rosin Antiq. Rom. L. II. c. VI.

SOSSAVIE. s. f. Nom propre d'une contrée de la Prusse Ducale. *Sossavia*. Elle est dans la Pomésanie, vers les confins de la Gallindie, & du Palatinat de Pulskow, en Pologne. Soldaw, Gilgenburg & Neidemburg, en sont les bourgs principaux. Maty.

S'OST. Vieux mot fait par contraction, pour son Armée. Borel. *Ejus*, ou *suus exercitus*.

☞ **SOSTRATE.** s. m. Jeune homme de la ville de Palée en Achaïe, que l'on dit avoir été l'ami d'Hercule. Après sa mort, le Héros qui vivoit encore, lui fit élever un tombeau, & se coupa les cheveux sur sa sépulture. Les habitans du lieu rendoient tous les ans des honneurs à *Sostrate*, comme à un Héros, au rapport de Pausanias.

☞ **SOSTRATE** de Sicyone, célèbre Pancratiaste, que l'on surnommoit Acrocherfite, parce qu'il tenoit les mains de ses Antagonistes, si serrées entre les siennes, qu'il leur écrasoit les doigts, & les obligeoit à lui céder la victoire. Il fut couronné douze fois, tant aux Jeux Néméens, qu'aux Jeux Isthmiques; deux fois aux Jeux Pythiques, & trois fois aux Olympiques. Après sa mort, il eut une statue à Olympie.

SOT.

SOT, OTTE. adj. & subst. Ridicule, niais; qui n'a point d'esprit, ou qui n'en a que pour dire & faire des impertinences, & des actions ridicules. *Stultus, fatuus, insulsus, ineptus*. Les opiniâtres se font un *sot* honneur de ne se rendre jamais. S. Evr. Vous faites là une histoire fort *sotte*, & fort impertinente. Mol. Le peuple est d'ordinaire *sot*, crédule, inconstant. Il n'y a que les *sots* qui donnent dans un piége si grossier. Les grands admirateurs sont la plûpart de fort *sottes* gens. S. Evr. Un homme se croit plus *sot*, quand on le lui dit avec esprit, que quand on le lui dit grossiérement. Bell. Un *sot*, c'est un esprit, un homme mal tourné; qui prend les choses de travers. Comme il y a bien de *sots* Auteurs, il y a aussi bien des *sots* Lecteurs. Se fâcher du rebut d'un *sot* arrogant que la Fortune méne par la main, c'est une preuve qu'on ne sçait pas faire de justes réflexions sur tout ce qui arrive. Ch. de M. Un *sot* parle avec plus de liberté, & d'un air plus content, que les gens d'esprit. Bell. Il n'y a point de *sots* si incommodes, que ceux qui ont de l'esprit. Rochef. On est quelquefois un *sot* avec de l'esprit; mais on ne l'est jamais avec du jugement. Id. Il y a de la différence entre un *sot* & un impertinent: les paysans sont plûtôt *sots*, qu'impertinens; & les gens d'une condition plus relevée, sont plûtôt impertinens que *sots*. M. Scud.

Un sot *trouve toujours un plus* sot *qui l'admire.*
Boil.

Un *sot* est celui qui n'a pas même assez d'esprit pour être un fat. La Br. Dans le monde, il faut avoir de la complaisance, même pour les *sots*; ils font le plus grand nombre. La Pays. Les *sots* n'entendent point raillerie. Bell.

Ainsi qu'en sots *Auteurs,*
Notre siécle est fertile en sots *admirateurs*. Boil.

Un sot *sçavant est* sot, *plus qu'un* sot *ignorant.*
Mol.

Ce mot, selon Cujas & Heinsius, vient du Syriaque *sote*, qui signifie fou. Mais selon Ménage, il vient de *stolto*, dérivé de *stolidus*. Du Cange le dérive de *sottus*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens. Il vient plûtôt du mot *soti*, qui du langage Celtique ou Bas-Breton, a passé tout pur en notre Langue, où l'on dit aussi *sotoni* pour signifier *sottise*.

On dit aussi, qu'un homme a fait le *sot*, quand il s'est engagé en quelque méchante affaire, & sur tout quand il en a été averti. *Stultè agere*. C'est un *sot* à vingt-quatre carats. On dit qu'un homme se trouve tout *sot*, quand il a été attrapé, ou quand une affaire a manqué contre ses espérances.

☞ On dit tout court, & par ellipse, dans la conversation; Quelque *sot*, pour dire, Quelque *sot* le diroit, quelque *sot* le feroit, quelque *sot* s'y fieroit. Ac. Fr.

Sot, se dit aussi des choses. Il a entrepris là une *sotte* affaire, un *sot* dessein. *Ridiculum, absurdum, incommodum, inceptum*. Voilà un *sot* logis, incommode, mal bâti. Il m'a tenu un *sot* discours; c'est-à-dire, choquant. Voilà un ragoût qui n'est pas tant *sot*; pour dire, qu'il est assez bon.

Sot, signifie aussi, un cocu, un cornard; le mari d'une femme infidelle. *Curruca*. On dit par injure à un homme, vous êtes un *sot* en trois lettres; vous êtes un *sot*, respect de votre femme. Un maître dit à un valet qui fait les choses mal-à-propos: Vous êtes un *sot*. On faisoit autrefois à Paris une mommerie d'Angoulevent, ou du Prince des *sots*, pour se moquer des cocus. On dit aussi, que les *sots* sont de la grande Confrairie.

Et l'on ne doit jamais souffrir, sans dire mot,
De semblables affronts, à moins qu'être un vrai sot.
Mol.

Sot

Sot, se dit proverbialement en ces phrases. *Fatuus, stolidus.* C'est un *sot*, il sera marié au village. Il y a d'aussi *sottes* gens en ce monde, qu'en lieu où l'on puisse aller. On dit aussi, *Sot*, qui s'y fie ; pour dire, Il faut prendre ses précautions.

SOT. Vieille préposition, Sous. Borel. *Sub, subter.*

> *Et sot les reins & les épaules.*

Il signifie aussi, Il sçut. *R. d'Alexandre.*

> *Vestu comme François, & sot parler Romans.*
> Borel.

☞ SOTART. subst. masc. Vieux mot. Sot ou imbécille Marot.

☞ SOTER. adj. m. *Soteria.* adj. f. C'est-à-dire, Conservateur, Conservatrice. On trouve que ces noms étoient souvent donnés aux Divinités, lorsqu'on croyoit leur être redevable de sa conservation. On les donnoit particuliérement à Jupiter, à Diane & à Proserpine. Il y avoit chez les Grecs des Fêtes appellées *Sotéries*, qui se célébroient en action de graces, quand on étoit délivré de quelque péril.

SOTÉRIES. s. m. & pl. Terme d'Antiquité. Sacrifice, qui se faisoit aux Dieux, en reconnoissance de ce qu'ils avoient conservé. *Soteria.* On a aussi donné ce nom aux piéces de vers qui se faisoient pour la même fin, & pour remercier un Dieu Conservateur. Orphée est le premier qui fit de ces *Sotéries*, si l'on en croit Scaliger, *Poei.* L. III. c. 103. Nos Poëtes Chrétiens appellent aussi *Sotéries* les piéces de vers Latins, qu'ils font pour remercier Dieu, ou les Saints de les avoir conservé en quelque occasion. Le P. Péteu ayant été délivré par l'intercession de Sainte Geneviéve, d'une grande maladie, fit à l'honneur de cette Sainte, la belle piéce de vers que nous avons sous le nom de *Sotérie.*

☞ SOTHIACALE. adj. f. Période *sothiacale.* C'est l'année *caniculaire.* Voyez ce mot.

SOTHIS. s. m. Nom que les Égyptiens donnoient anciennement à la constellation du grand Chien, appellé Sirius. *Sothis.* Ce fut le premier des Astres qu'ils adorerent entre les étoiles fixes. Ils lui donnerent même le nom d'Isis. Voyez Plutarque, *D'Isis, & d'Osiris*, & Vossius, *De Idolol. L. II. c.* xxxix.

☞ SOTIE. s. f. Vieux mot. Sottise, bétise. Marot.

☞ SOTIE. C'est le nom qu'on donnoit autrefois aux farces qu'on représentoit en public. C'étoit un tissu de badineries & de nigauderies, qu'on composoit exprès pour faire rire. En un mot c'étoit ce que Latins ont appellé Mimes & Priapées. Les *Soties* suivirent de près les *Mystéres* & *Moralités* des Freres de la Passion. Tous ceux qui ont traité du Théâtre, parlent des *Soties* ; comme le P. Brumoi, Messieurs Parfait, Monsieur de Beauchamps, &c. Il ne faut pas confondre la *Sotie* avec les *Sotéries*, qui étoient des piéces de vers pour remercier les Dieux de quelque faveur, & que les Chrétiens ont aussi employées pour remercier Dieu & les Saints.

SOTOFORIN. s. m. Terme de Marine. Les *Sotoforins* sont dans la construction d'une galére, des piéces de bois qui croisent les courbatons, & qui servent à les lier, & à les affermir.

SOTOVENTO, ou SOTTAVENTO. Les Iles de *Sotovento*, c'est-à-dire, les Iles qui sont sous le vent. *Insulæ infra ventum.* Ces Iles sont celles des Antilles, qui sont le long des côtes de la terre ferme, en l'Amérique méridionale. On en trouve les principales dans cet ordre, en avançant du levant au couchant ; la Marguerite, la Tortuga, l'Urchilla, la Rocca, l'Ile d'Aves, Bonayre, Curaçao & Oruba. Maty.

SOTTEMENT. adv. Imprudemment, ridiculement, impertinemment, sans esprit, mal-à propos. *Stultè, imprudenter, ineptè, insulsè, temere* Cet homme s'est ruiné *sottement.* Il a parlé *sottement* dans ses interrogatoires. La sagesse est *sottement* ingénieuse de rabattre le nombre des voluptés Mont. Ne va point *sottement* faire le généreux. Boil. Un billet doux allarme la vertu de ces femmes *sottement* scrupuleuses S. Evr. L'homme s'effraie *sottement* de ses propres chiméres. Boil.

☞ SOTTEVAST. s. m. Bourg de France dans la Normandie, Élection de Valogne.

SOTTISE. s. f. Il se dit de la qualité, des actions, & des paroles de celui qui est sot : & signifie, Imprudence, impertinence, folie, bêtise. *Stupiditas, insulsitas.* Cet étourdi parle beaucoup, & ne dit que des *sottises.* On n'a jamais débité des *sottises* avec tant de gravité. Les *sottises* qui échappent aux Grands, sont bien plus remarquables que dans les personnes obscures. Bell. La *sottise* des Grands est une *sottise* publique. Gon. Crassus briguant le Consulat, & n'osant flatter & caresser le peuple devant Scévola, avec qui il marchoit dans les rues de Rome, le pria de le quitter, Je n'ose pas, lui dit-il, faire des *sottises* en votre présence. Bouh. Ce n'est pas un des moindres efforts de la sagesse, que de pouvoir souffrir toutes les *sottises* des hommes. Patin. La *sottise* a pour l'esprit la même aversion, que l'esprit a pour la *sottise.* La Ch. de M. La superstition se forge sur tout, des miracles & des *sottises* surnaturelles. S. Evr.

> *Et quant aux appétits de la* sottise *humaine,*
> *Comme un homme sans goût, je les aime sans peine.*
> Régnier.

> *Des* sottises *du temps je compose mon fiel.* Boil.

Sottise, signifie quelquefois, une faute. *Culpa, insulsitas.* Je suis bien las des *sottises* de ce valet, de ses fredaines.

> *Des* sottises *d'autrui, nous vivons au Palais.* Boil.

> *Aller en l'autre monde, est très-grande* sottise.
> Mol.

On dit qu'on n'est pas responsable des *sottises* d'autrui.

Sottise, signifie aussi simplement, une folie d'esprit, une chose plaisante, & un peu libre. *Nugæ, Ludificatio, commentum.* Nous nous émancipâmes à lui dire quelques *sottises*, elle en sourit malgré elle B. Rab. Les femmes ne sont pas fâchées d'entendre comment les gens d'esprit disent des *sottises.* S. Evr. C'est une fausse galanterie que de dire grossiérement des *sottises* ; il faut les envelopper finement. Id.

Sottise, se dit aussi des folies, des plaisirs de l'amour. *Voluptas, libido.* Son Amant la pressa si fort qu'elle fit la *sottise.* Elles (les femmes) font la *sottise*, & nous (les maris) sommes les sots. Mol. Cela ne se dit que dans le style familier.

Sottise, se dit aussi pour, Injure. *Injuria, probrum.* Vous vous êtes attiré toutes ces *sottises.* Mol.

SOTTISIER. s. m. Terme bas & familier. Recueil de bons mots, de vaudevilles, de chansons ; de petites historiettes, de contes, de fables, & autres piéces semblables, de sottises, en un mot, que l'on ramasse. *Collectio acutedictorum, cantiuncularum, fabularum*, &c. *Collectanea festiva & hilaria.* On ramasse un *sottisier*, pour pouvoir égayer la conversation par des contes agréables & plaisans. Quelques livres en *ana* ne sont que les *sottisiers* de ceux dont ils portent le nom. ☞ *Menagiana* n'est pas de ce nombre Il contient un très-grand nombre de remarques curieuses qu'on ne trouve que là, sur-tout depuis l'édition de M. de la Monnoye en quatre volumes *in*-12. Paris, 1715. Un tel a un *sottisier* bien fourni.

> ☞ *Ce fut parmi vous que nâquirent*
> *Mille vaudevilles malins,*
> *Que les Amours à rire enclins,*
> *Dans leurs* Sottisiers *recueillirent.*
> Chapelle.

☞ On a dit d'une Dame dont la conduite a été déréglée en plus d'une maniere, & à qui l'on reprochoit d'avoir écrit bien des choses qu'elle auroit dû taire : Elle a pris ses licences dans le grand *Sottisier* ; & l'on peut avec justice la qualifier de premiere Bachelière de la Halle.

Sottisier. Celui qui débite des sottises.

> *Semant par-tout quolibets à la glace,*
> *Grand* Sottisier *de la premiere classe.* Sénecé.

☞ SOTWEDEL

☞ SOTWEDEL. f. m. Ville d'Allemagne dans la vieille Marche de Brandebourg, fur la riviere de Jetze.

SOU.

SOU. f. m. Piéce de menue monnoie valant 12 deniers tournois. *As*. Quelques-uns écrivent encore Sol. On trouve, fuivant les anciens Mémoires de l'Eglife Romaine, que Conftantin donna au Baptiftere (de S. Jean de Latran) en maifons & en terres, non feulement en Italie, mais en Sicile, en Afrique & en Gréce treize mille neuf cens trente-quatre *fous* d'or, de revenu annuel; ce qui revient à près de cent quinze mille livres de rentes. Car le *fou* d'or de ce temps-là valoit huit livres cinq *fous* de notre monnoie. Fleury. En effet, fur ce pied, 13934 *fous* d'or font 114945 liv. 10 f. de notre monnoie. Les *fous Parifis* valent le quart en fus, c'eft-à-dire, quinze deniers. Une livre vaut vingt *fous*, un écu foixante *fous*. On dit, un pâté, un pain d'un *fou*. Il y avoit auffi autrefois des *fous* d'argent. Les *fous* de fer, autrement de la Rochelle, ont été décriés. C'eft un pauvre homme qui n'a ni *fou*, ni double. Il n'a pas reçu un *fou* de la dot de fa femme. Il eft entré pour cinq *fous* dans cette Ferme, c'eft-à-dire, il y eft affocié pour un quart. ☞ On dit qu'un Financier a dans un Traité deux *fous* en-dehors, pour dire, qu'outre la fomme principale de l'impofition, il a droit de lever encore deux *fous* par livre, pour les frais du recouvrement. On dit de même, qu'il a un *fou* en-dedans, pour dire, que de la fomme principale de l'impofition il lui en appartient pour fon profit une vingtieme partie. Ac. Fr. Il ne joue qu'à tire-*fou*, c'eft-à-dire, petit jeu. La fubvention eft l'impofition du *fou* pour livre fur les marchandifes. On prononçoit autrefois *fol*, & quelques-uns l'écrivent encore.

> *Quand Lifidor n'a pas un* fou,
> *C'eft le meilleur homme du monde;*
> *Il nous baife, il nous faute au col,*
> *Quand Lifidor n'a pas un* fou;
> *Il plaifante, il rit comme un fou,*
> *Il boit avec nous à la ronde,*
> *Quand Lifidor n'a pas un* fou,
> *C'eft le meilleur homme du monde.* Sénecé.

Ce mot vient de *folidus*, felon Ménage. Voyez Sol.

Il y a eu auffi des *fous* d'or, dont le prix a été différent fuivant les temps. *As, vel affis aureus*. Du temps de la Loi Salique, le *fou* valoit quarante deniers; ce qui dura jufqu'au temps du Roi Pepin, où il fut mis à douze deniers; ce qui fut confirmé par Charlemagne, & Louis le Debonnaire. Chez les Romains le *fou* valoit fix mille deniers de cuivre. Du Cange. Voyez Sol.

On dit proverbialement, il a fait de cent *fous* quatre livres, & de quatre livres rien, pour dire, il a fait de méchans trocs ou achats, fur lefquels il a toujours perdu. *Ex centum affibus confecit quatuor libras turonicas, ex iis nihil*. On dit auffi, il a fait comme le Roi devant Pavie, il a tiré jufqu'au dernier *fou*.

> ☞ *Un* fou, *quand il eft affuré,*
> *Vaut mieux que cinq en efpérance.*
> Fables de la Fontaine, l. 4. fab. 2.

SOU, ou Sou, f. f. fignifie en plufieurs lieux le toit, l'étable des pourceaux, le lieu où on les enferme la nuit. *Stabulum fuillum, vel fuile*. Dans les baffecours il y doit avoir un *fou*, un toit féparé pour les cochons. Ce mot eft prefque inconnu. Il vient du Latin *fudis*, qui fignifie la même chofe; voyez Ménage: ou de l'Allamand *futen*, qui fignifie la même chofe, ou de *fus*, *pourceau*. Il vient de *fudis*, qui eft le même en la Loi Salique. C'eft pourquoi en Languedoc on dit aux pourceaux, quand on les mene à leur teєt, *à foudes*; & *fudes* vient de *fus*. Borel.

SOU. Terme de Marine. Le *fou* eft, felon quelques-uns, la terre qui eft au fond de l'eau. Aubin. *Solum*, d'où s'eft fait *fou*.

SOVA. f. f. Nom propre d'un bourg & d'une province. *Sova*. On les place dans le Royaume de Bagamédri, en Abyffinie, le long du bord oricntal du Nil des Anciens. Maty.

SOUABE. f. f. Nom propre d'une grande province d'Allemagne. *Suevia*. Elle eft bornée au levant par la Baviere, au fud par le Tirol & par la Suiffe, au couchant par l'Alface, & au nord par le Palatinat du Rhin & par la Franconie. L'étendue de la *Souabe* du fud au nord, depuis le Tirol jufqu'au Marquifat d'Anfpach, eft environ de quarante-deux lieues, & celle du couchant au levant, depuis le pont de Strasbourg jufqu'à la ville d'Augsbourg, eft de cinquante-deux lieues. La *Souabe* eft baignée par le Rhin, le Danube, le Neckre, l'Iller, le Leck, & plufieurs autres rivieres. L'air y eft affez tempéré, & le terroir, quoique chargé en plufieurs endroits de montagnes & de forêts, ne laiffe pas d'être fort fertile en grains, en pâturages, & même en vins vers le midi. On y trouve quelques mines, des fontaines falées, & des bains renommés. Mais ce qui montre mieux qu'aucune autre chofe la bonté de cette province, eft le grand nombre de fes Souverainetés. On y compte deux Evêchés, vingt-deux Abbayes, un Duché, quatre Principautés, trois Marquifats, une Commanderie des Chevaliers Teutoniques, dix-fept Comtés, & trente-deux villes Impériales. On divife la *Souabe* en deux parties, la *Souabe* Autrichienne, & la *Souabe* Impériale.

La *Souabe* Autrichienne comprend plufieurs pays difperfés dans la *Souabe*. *Suevia Auftriaca*. Le Marquifat de Burgaw, les Comtés de Brégentz, de Sonneberg, de Feldkirk & d'Hohenberg, le Bailliage d'Horben, le Landgraviat de Nellenbourg, les quatre villes Foreftieres, le Brifgaw, l'Ortnaw, & quelques autres pays de peu d'importance. Tous ces pays enfemble portent le nom de *Souabe Autrichienne*, parce qu'ils appartiennent en propre à la Maifon d'Autriche, & qu'ils font de la Régence du Tirol, & compris dans le Cercle d'Autriche.

Le Cercle de *Souabe*, ou la *Souabe Impériale*. *Suevicus Circulus, Suevia Imperialis*. Ce Cercle comprend tous les États de la *Souabe*, qui relévent immédiatement de l'Empire, & qui font divifés par le Danube en *Souabe* inférieure, ou en-deçà du Danube, & en *Souabe* fupérieure, ou au-delà du Danube; la premiere eft au nord de ce fleuve, & la derniere au fud. Ce Cercle enferme les Evêchés de Conftance, d'Augsbourg, l'Abbaye de Kempten, & un grand nombre d'autres moins confidérables; la Commanderie d'Alfchanfen, le Duché de Wurtemberg, les Marquifats de Bade-Baden, de Bade-Dourlach & d'Hoeberg, les Comtés de Hohenzollern, de Furftenberg, d'Aversberg, d'Œtingen, de Sults, de Montfort, de Wiffenftein, de Lupfen, de Waldbourg, de Konigfeck, de Mundelheim, d'Eberftein, d'Hohen Gerolfeck, de Fugger, de Graffeneck, d'Hohel-Embs, de Recheberg, de Juftingen & de Traun; & les villes Impériales d'Augsbourg, d'Ulm, d'Eflingen, de Reutlingen, de Nordlingen, d'Hall, d'Uberlingen, de Rotweil, d'Hailbron, de Gemund, de Memmingen, de Lindaw, de Dunkelfpiel, de Biberac, de Ravensbourg, de Kempten, de Kaufburen, de Weil, de Wangen, d'Ifny, de Leukirk, de Wimffen, de Giengen, de Pfullendorf, d'Aalen, de Bopfingen, de Buchaw, de Buchorn, d'Offenbourg, de Gengenbach, de Zell & de Conftance; celle de Schafoufe, & l'Evêché de Coire étoient autrefois de ce Cercle, dont les Directeurs font l'Evêque de Conftance & le Duc de Wurtenberg. Maty.

SOUABRE. f. m. Terme de Marine. Faubert, Vadrouille. Ce mot n'eft en ufage qu'en Normandie, & il y a toute apparence qu'il a été pris du mot Hollandois *fuabber*, qui fignifie la même chofe. Ailleurs qu'en Normandie on dit Faubert. Voyez ce mot.

☞ SOUAGUZEZ. Toiles de coton qui viennent des Indes orientales.

SOUANE. Voyez Suane.

SOVANO. Capo Sovano. C'eft un cap du Royaume de Naples. *Sovanum promontorium*, anciennement *Lampetes*, ou *Lametum promontorium*. Il eft dans la Calabre ultérieure, aux confins de la citérieure, & à l'entrée du golfe de fainte Eufémie. Maty.

SOVANTE. f. m. Vieux mot. Echanfon. Borel. *Pincerna*, *Pocillator*.

☞ SOUASTRE. f. m. Bourg de France, dans l'Artois, au Bailliage d'Arras.

SOUBANDAGE, SOUBANDE, & autres mots compofés

posés de la préposition *sous*. Voyez-les après Sous. *Subcingulum*, &c.

☞ SOUBARDIERS. s. m. pl. Principaux étais qui soutiennent la machine avec laquelle on tire hors des perrieres les masses de pierre à faire de l'ardoise.

SOUBISE. s. m. ou f. Nom propre d'une petite ville avec titre de Duché. *Sobisia*, *Sobisium*. Elle est dans la Saintonge en France, sur la Charente, à cinq lieues de la Rochelle, vers le midi. Maty.

☞ SOUBREDENT. s. f. C'est la même chose que surdent. Dent qui vient hors de rang sur une autre, ou entre deux autres dents. Ac. Fr. Martin Guerre avoit deux *soubredents* à la mâchoire de dessus. *Jean de Coras, Rapporteur du procès*, p. 61. Ce mot Toulousain a été adopté par l'Auteur des Causes célebres, T. I. p. 22. & 34.

SOUBRESAUT. s. m. Saut imprévû & à contretemps, que fait le cheval, quand il veut se dérober de dessous le cavalier qui le monte.

Ce mot vient de *supra* & *salio*. Nicod. Pasquier croit qu'on a dit *soubresaut* pour *souplesaut*: ce qui est confirmé par Thoinot Arbeau dans son Orchésographie, parce qu'il arrive souvent qu'en faisant des souple-sauts, on fait une chute qu'on nomme *soubresaut*.

Soubresaut, se dit aussi figurément des surprises qui se font dans les affaires & dans les procès, des obstacles, des chicanes qu'on y forme, à quoi on ne s'attendoit pas. *Dolus*, *fraus*, *fallacia*, *interceptio*. Ce garçon croyoit épouser cette fille, il est venu un rival qui lui a donné un *soubresaut*.

SOUBRETTE. s. f. Petite servante. On appelle ainsi par mépris une femme de chambre, ou une suivante. *Pedissequa*. Les galans qui ne peuvent pas réussir auprès des maîtresses, se contentent de la *soubrette*. Ils sont trompés, & trompent les *soubrettes*. Sar.

SOUBREVESTE. Voyez Soubreveste.

SOUBS. Tant pour ce mot que pour tous ceux qui en sont composés, voyez Sous. *Soubs* est une ortographe surannée.

☞ SOUCHA. s. f. Crêpon de soie de la Chine rayé de bleu.

SOUCHAGE. s. m. Terme de Coutume. Voyez Souche, c'est la même chose.

SOUCHE. s. f. Sepée, tronc d'arbre qui est à fleur de terre, & qui tient aux racines. *Stipes*, *truncus*. Quand on a abattu la haute futaie, les *souches* repoussent. Il y avoit plusieurs aunes sur cette même *souche*. Il faut quelquefois reféper les *souches*. On dit aussi de la vigne, des vieilles *souches*, c'est ce qui pousse le pampre.

Souche, se dit quelquefois du tronc de l'arbre, & de ce qui est depuis la racine jusqu'aux branches. *Truncus*. On a compté les arbres de cette forêt, il y a tant de grosses & tant de petites *souches*. Les arbres dont on a soin, qu'on émonde, ont la *souche* plus haute que les autres.

Souche, se dit aussi d'une grosse buche ou pièce de bois, même d'une poutre. *Caudex*, *sudes*. On étoit autrefois soigneux de brûler la *souche* de Noël en cérémonie. On ne peut passer dans cette rue à cause des grosses *souches* qui l'embarrassent. On fait des barrieres avec des *souches*.

☞ Souche. Terme de commerce en détail. C'est la plus longue des deux petites pièces de bois qui composent ce que les Marchands appellent une taille, sur laquelle ils marquent avec des hoches ou incisions les marchandises qu'ils donnent à crédit.

Souche, se dit aussi au figuré, des personnes, & signifie, stupide, insensible. *Stupidus*, *hebes*. Objet qui pourroit seul émouvoir une *souche*. Voit.

Souche, se dit figurément en Morale & en Généalogie, des auteurs d'une famille, de celui qui a des descendans. *Genus*, *familia*, *caput*, *stipes*. Ce Gentilhomme vient d'une telle *souche* qui est fort noble. Celui là, quoique de même nom, est d'une autre *souche*. On dit que quand des neveux viennent à une succession avec leur oncle frere du décédé, ils succedent par têtes, & non par *souches*, dans le 320ᵉ art. de la Coutume de Paris. Et de même dans la Coutume de Melun, art. 256. 262. Partir, c'est-à-dire, partager par *souche*. *In stirpes partiri*. Et dans celle de Mante, art. 165. de Paris, art. 320. 328. de Dourdan, art. 125. de Calais, art. 110. 111. 112. 119. Venir ou succéder par *souches*. Ces deux Maisons nobles ont une *souche* commune, c'est-à-dire, ont une même origine. *A communi stipite oriundi*. Plusieurs croient que la *souche* ne s'entend que de la ligne directe; c'est plus d'être de la *souche*, estoc ou branchage, que d'être du côté & ligne seulement. De Lauriere. Les Coutumes disent pourtant ligne ou *souche*. Voyez celles de Tours, art. 182. de Lodunois, c. xxvii. art. 23. Sedan, art. 182. & *souche* & line. *Cout. de Montargis*, c. xv. art. 3. & 7. *d'Auxerre*, art. 154. Line, *souche* & souchage. *Cout. de Montargis*, c. xvi. art. 1. & 4.

On dit, faire *souche*, pour dire, être le premier d'une suite de descendans. *Primum esse gentis vel familiæ*. Un tel eut trois enfans: les deux premiers moururent sans lignée, & le troisieme fit *souche*.

On dit que les biens ont fait *souche*, quand, d'acquêts qu'ils étoient, ils sont devenus propres en la personne d'un fils, ou d'un héritier. *Truncum concipere*, *in stipitem excrescere*.

Souche, en termes de Maçonnerie, est le corps de la cheminée qui sort du toit, & qui paroît au-dessus du comble, soit qu'elle ait un ou plusieurs tuyaux, ou languettes. *Stipes*, *prominentia*. La *souche* ne doit être que de trois pieds plus haut que le faîte. Davil. Il y a des *souches* rondes, celles-là ne se partagent point par languettes. C'est un tuyau de cheminée de figure cylindrique, en maniere de colonne creuse, qui sort hors du comble, comme il s'en voit quelques unes au Palais à Paris. Ces sortes de *souches* ne se partagent point par des languettes, pour plusieurs tuyaux, mais sont accouplées ou groupés, comme celles du château de l'Escurial, à 7 lieues de Madrid en Espagne. Davil.

☞ Souche. On dit proverbialement, d'une bonne *souche* il sort quelquefois un mauvais sion, pour dire, que d'un bon pere il sort quelquefois un mauvais enfant.

SOUCHET. s. m. est une pierre dont on se sert dans les bâtimens, qui est au-dessous du dernier banc des carrieres, dont a traité amplement Savot. *Lapis inferioris ordinis in lapidicinâ*.

SOUCHET, est aussi une sorte de plante, dont il y a plusieurs espéces. Il y a le *souchet* long qui a les feuilles semblables à celles du roseau, plus longues, plus grêles, & plus dures que celles du poireau, ayant le dos relevé & aigu. Sa tige croît à la hauteur d'environ deux pieds, droite, triangulaire, sans nœuds, au haut de laquelle viennent les fleurs qui sont à plusieurs étamines ramassées en des bouquets larges. Sa semence est dure, triangulaire, couverte d'une écorce noire. Ses racines sont longues, nouées, entrelacées les unes dans les autres, rampantes, noirâtres, d'une odeur agréable, ayant plusieurs fibres. En Latin *cyperus odoratus*, *radice longâ*, *sive cyperus officinarum*. C. Bauh. Le *souchet rond* est semblable au précédent, mais ses racines sont rondes, de la grosseur d'une olive, jointes plusieurs ensemble. En Latin *cyperus rotundus vulgaris*. C. Bauh. La racine de ces deux espéces de *souchet* est employée dans la crudité d'estomac, dans la colique, dans le vertige. Il y a un *souchet d'Inde*, qu'on appelle autrement *curcuma* ou *safran d'Inde*. Voyez Curcuma.

SOUCHETAGE. s. m. C'est une visite que font les Officiers des Eaux & Forêts après la coupe des bois, pour visiter & compter le nombre & la qualité des souches abattues. *Truncorum lustratio & recensio*.

On appelle aussi *souchetage*, le compte & la marque des bois de futaie qu'on a permission d'abattre, que l'Ordonnance veut être fait avant l'adjudication. *Arborum notatio, & tuditе facta impressio*.

SOUCHETEUR. s. m. Est un Expert que chaque partie nomme de son côté, pour assister au souchetage & à la visite des souches. *Stipitum inspector ex beneplacito*.

SOUCHEVER. Terme d'Artisan. C'est dans une carriere ôter avec la masse & les coins de fer la pierre nommée *souchet*, pour faire tomber le banc de volée. *Submovere fulcrum*, *seu basim*.

SOUCHEVEUR. s. m. Ouvrier qui travaille à ôter le souchet, afin de séparer & de faire tomber les pierres. *Basis submotor*.

SOUCI. s. m. Plante qui porte une fleur de même nom. Elle pousse des tiges menues, rondes, un peu anguleuses, divisées en plusieurs rameaux. Ses feuilles sont oblongues

gues, grasses, velues, blanchâtres, attachées sans queue à leur tige. Ses fleurs sont radiées, grandes, belles, rondes, jaunes, odorantes. Lorsqu'elles sont passées, il leur succede des capsules courbes qui contiennent chacune une semence un peu longue. Sa racine est blanche & fibreuse. En Latin *caltha vulgaris*. C. Bauh. Les fleurs du *souci* sont cordiales, sudorifiques, propres contre le venin, & pour faire sortir la petite vérole.

Ce mot vient du Latin *solsequium*, parce que les fleurs de cette plante se ferment quand le soleil se couche, & s'ouvrent le matin quand il se leve. Il y a quelques autres espéces de *souci*.

SOUCI, signifie aussi, chagrin, inquiétude d'esprit, soin fâcheux, sollicitude, ennui. *Molestia, solicitudo, cura, angor*. Ne prendre nul *souci* est imprudence. Les *soucis* du ménage sont les soins qu'on prend des affaires & de la subsistance du ménage. Ce Marchand se ronge de *souci*, il vit en grand *souci*. Les noirs *soucis* qui le dévorent sont peints sur son visage ridé. Fén. Les *soucis* rongeans sont inséparables de la condition humaine. S. Evr. Il faut préférer la simplicité d'une vie particuliere aux *soucis* rongeans des avares. Boss. Les *soucis* qui environnent les Rois vous feront regretter la vie pastorale. Fén.

> *Nous vivons à tâtons, & dans ce monde-ci,*
> *Souvent, avec travail, on poursuit du* souci.
> Régnier.

> Soucis *pressans chassent pensers gaillards*. Des-H.

> *Tour-à-tour ils plaignoient leur amoureux* souci.
> Ségrais.

> *Hans Carvel prit, sur ses vieux ans,*
> *Femme jeune en toute maniere;*
> *Il prit aussi* soucis *cuisans:*
> *Car l'un sans l'autre ne va guère*. La Font.

> ☞ *Enfin tous nos troubles sont calmes,*
> *Et nos* soucis *évanouis;*
> *Enfin les mains du grand Louis*
> *N'ont plus à cueillir que des palmes*. P. le M.

On appelle enfans sans *souci*, ceux qui ne songent qu'à se divertir, qui ne s'inquiettent de rien, qui ne veulent rien faire, ni songer à l'avenir. *Expertes curarum, liberi à curis*. Le sommeil *charme-souci* est une de ces dictions monstrueuses qu'on a bannies de la Langue. Bouh.

Ce mot vient de *solicitum*. Ménage.

On dit aussi proverbialement à ceux qui se veulent mêler mal-à-propos des affaires d'autrui; vous ne vivrez pas long-temps, vous prenez trop de *souci*. *Non diu vives, nimis curis distineris*.

SOUCIE. s. f. ou POUL. s. m. Nom d'un oiseau. C'est une espéce de moineau ou passereau. On le nomme une *soucie* à cause que ses sourcils sont composés de plumes noires élevées sur chaque côté des temples au-dessus des yeux, au milieu desquels il y a comme une crête de plusieurs plumes jaunes sur le sommet de la tête. Cet oiseau est le plus gai de tous les moineaux, il fréquente les haies qui sont le long des chemins. Il va dans les jardins, & se met sur les herbes qui y viennent, & sur les choux pour y attraper des moucherons; il a le bec un peu crochu. Le poul étant jeune a le dessus de la gorge, de l'estomac & du ventre, aussi bien que le dessus de la queue, jaunâtres; sa queue & ses ailes sont cendrées, mais le dessus de son dos tire sur le brun. Quand il est vieux, il a le bec rond, longuet & pointu, & très-noir, le dedans du bec tant dessus que dessous, ainsi que sa langue, sont rouges; ses jambes sont d'un brun qui tire sur le noir; le dedans des pieds est jaunâtre; les plumes par le dessus du dos sont de couleur d'ocre, le dessus du ventre, de la gorge & du bec sont blancs, ses yeux sont noirs & ombrés de plumes cendrées; il a une ligne jaune au-dessus de ses plumes noires, & sa crête ne paroît que quand il est vivant; il ne vit pas en cage; il est appellé *Trochilus* en Grec & en Latin; ses actions & façons de faire approchent fort de celles du roitelet.

☞ SOUCIE. s. f. se disoit autrefois pour *souci*, masculin. Nom d'une fleur. *Caltha*.

> *Romarin vert, roses en abondance,*
> *Jaune* soucie *& bassinets dorés*. Marot.

SOUCIER. v. act. & n. Il ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se mettre en peine, avoir du souci, du chagrin, de l'inquiétude; être touché du soin de quelque chose, en craindre la perte. *Curam habere, gerere, de aliqua re laborare, solicitum esse*. Je me *soucie* bien de cet homme, qu'en ai-je affaire? De quoi vous *souciez*-vous, si je perds, ou si je gagne, est-ce votre affaire? Cet enfant est incorrigible, il ne se *soucie* point de tout ce qu'on lui dit. Il est aisé d'être heureux quand on a du bien & de l'esprit, & qu'on ne se *soucie* de personne. S. Réal. Les Amans ne se *soucient* que de leur amour. La Font. Je ne me *soucie* point de votre colere ou de votre indifférence. Ch. de M.

Soucier, signifie aussi, estimer, faire cas; & se dit plus souvent avec la négative. *Æstimare, habere in pretio*. Cet homme a bien aimé une telle femme, maintenant il ne s'en *soucie* plus. *Non curat*. Il cherche à vendre ses curiosités, il ne s'en *soucie* plus. Je me *soucie* peu de votre estime. Après vous avoir perdue, je ne me *soucie* plus de la vie.

On dit proverbialement, je ne me *soucie* pas qui fera les vignes après ma mort. *Non curo, quis me mortuo vineas pastinabit*. On dit d'un libertin, qu'il ne se *soucie* ni des rais, ni des tondus. ☞ Je m'en *soucie* comme du grand Turc, c'est-à-dire, je m'en mets peu en peine, je ne m'en inquiete guère. Il a été tiré du troisieme tome de D. Quichotte, ch. VIII. p. 99. C'est Sancho Pança qui s'en sert.

☞ Soucier. v. act. Il signifioit autrefois, chagriner. *Gloss. sur Marot*.

SOUCIEUX, euse. adj. Inquiet, qui a du chagrin, du souci. *Solicitus, anxius, inquietus, suspicax*. Un avare est toujours timide & *soucieux*. Cette femme est peu *soucieuse* de son ménage, elle n'en prend aucun soin. Ce mot est un peu vieux, & ne peut guère entrer dans le beau style.

> *Mais, contre moi, mon cœur séditieux*
> *Me donne bien des pensers* soucieux. Voit.

Autrefois le mot de *soucieux* signifioit *curieux* & *studieux*, comme Saumaise a fait voir sur l'Histoire d'Auguste. Les François sont *soucieux* de nouveautés. Pasq. *Amatores*.

☞ SOUCIS ou SOUTIS. s. m. pl. Ce sont des mousselines de soie rayées de diverses couleurs, qui viennent des Indes.

SOUCOUPE. Voyez Sous-coupe.

SOUDAIN, aine. adj. Qui est prompt, subit, qui se fait en un moment. *Promtus, subitus, subitus, festinus, citus*. L'action de la lumiere est fort *soudaine*, elle va en un instant d'un bout de l'horison à l'autre. Les morts *soudaines* nous doivent avertir de nous tenir toujours en bon état. Les Tartares ne font guère la guerre que par de *soudaines* irruptions. La colere est *soudaine* & emportée. M. Esp.

Ce mot vient de *subitaneus*. On disoit autrefois *soubdain*. Ménage. Il vient plutôt de *soudain*, mot Celtique & Bas-Breton qui signifie *incontinent*.

Soudain. adv. Subitement. *Subito*. Il mourut tout *soudain*. En ce sens il vieillit.

Soudain, signifie encore, dans le même instant, aussi-tôt après. *In eodem instanti vel momento*. Mais son plus grand usage est en Poësie. Il reçut l'ordre, & *soudain* il partit.

SOUDAINEMENT. adv. Subitement. *Repentè, derepentè, praproperè*. Il mourut *soudainement*. Il partit *soudainement*.

SOUDAIN-QUE. adv. Aussi-tôt que, au même temps que. *Statim atque*. Quelques-uns n'approuvent point *soudain-que*; mais il semble qu'on s'en peut servir après d'aussi bons Auteurs que ceux qui s'en sont servis. *Soudain-qu'ils* se furent reconnus, le dépit d'avoir si-tôt lâché le pied les ramena à la charge. Sar. Ceux qui le désapprouvent ont raison. On ne le dit plus.

SOUDAINETÉ. s. f. Action prompte & soudaine. *Velocitas, celeritas, rapiditas, navitas*. La foudre frappe avec une grande *soudaineté*. Les Anges fendent les airs

avec

avec toute la *soudaineté* possible. Il montre la puissance du Prince à la *soudaineté* de ses entreprises. Mauc. Ce mot n'est point dans l'Académie, & il semble en effet qu'il ne soit plus du bel usage.

SOUDAN, ou SOLDAN. C'est *Soudan* qu'il faut dire. Cependant voyez Soldan. *Soldanus Rex.*

SOUDART. s. m. Soldat. Ce mot a vieilli. Voyez Soldat. Ronsard s'en servoit. On ne la dit plus qu'en badinant, & en parlant d'une fille qui se tourmente beaucoup, qui fait beaucoup de bruit, c'est un vrai *soudart. Militaris femina.*

SOUDE. s. f. Plante qui croît à la hauteur d'environ trois pieds quand elle est cultivée, s'étendant en large, fort rouge, divisée en des rameaux droits assez gros. Ses feuilles sont longues, étroites, épaisses, charnues, finissant en pointe. Ses fleurs sont à plusieurs feuilles, de couleur jaune. Elles sont suivies de fruits presque ronds, membraneux, remplis d'une semence semblable à un petit serpent roulé en spirale. En Latin *kali majus cochleato semine.* C. Bauh. La *soude* croît proche de la mer, elle a un goût salé, on en tire beaucoup de sel fixe qu'on a appellé *sel alkali* du nom de la plante. Ce nom a été donné ensuite aux sels fixes des autres plantes à cause du rapport qu'ils ont entre eux. Il y a quelques autres espéces de *soude.*

Soude en pierre, est une espéce de pierre qu'on fait de la *soude.* Pour la préparer, on coupe l'herbe quand elle est en sa parfaite grandeur; on la laisse sécher, puis on la met brûler & calciner dans de grands trous faits exprès dans la terre, & bouchés en sorte qu'il n'y entre de l'air que pour entretenir le feu. La matiere se réduit non-seulement en cendres, mais il s'en fait aussi une pierre fort dure, laquelle on est obligé de casser avec des marteaux pour la retirer. *Ferramen lapideum.* La meilleure *soude* est celle qui vient d'Alicant, elle doit être en petites pierres séches & sonnantes, de couleur grise bleuâtre, parsemée de petits trous faits en œil de perdrix. Elle sert à faire du verre & du savon; les Blanchisseuses l'emploient dans leurs lessives. Il y a une *soude de Carthagene*, qui est moins bleue, & a plus de croute que celle d'Alicant; les trous en sont plus petits, elle n'est pas si bonne. Celle qu'on appelle *soude de Bourde*, est entiérement à rejetter; elle est ordinairement humide, noirâtre, verdâtre & fort puante. La *soude de Cherbourg*, qu'on nomme *soude de Varecq*, n'est guère meilleure. Elle se fait d'une herbe qui se trouve le long des côtes de la mer de Normandie.

SOUDÉE, ou SODÉE de terre. Dans les anciens titres c'est un fonds, qui produit toutes les années un sou de rente. *Fundus cujus proventus*, ou *reditus est unius solidi.*

Soudée. s. f. Vieux mot. Payement. Borel. *Solutio.* Rabours de Matheolus.

> *Et Amen* (*Aman*) *a malle* soudée,
> *Car il fut au gibet pendu.*

☞ Soudée, signifie aussi récompense dans les Poësies du Roi de Navarre.

SOUDER. v. act. Calculer, clorre & appurer un compte de société. *Rationes conficere, expungere, subscribere.* Les bons Négocians doivent tous les ans *souder* leurs comptes ensemble, ouvrir un nouveau compte.

> *Prête-moi cent écus, dit Scévole à Térence,*
> *Pour certain créancier, dont je suis obsédé;*
> *Avant qu'il soit un mois, l'emprunt sera* soudé.
> Sénacé.

Ce mot vient de *solidare.* Ménage.

SOUDER, chez les Artisans signifie, attacher, joindre ensemble les extrémités de deux pieces de métal par la fusion de quelque composition métallique & convenable. *Ferruminare.* Les tuyaux d'une orgue sont si proprement *soudés*, que souvent on ne peut découvrir par quel endroit ils l'ont été. Le fer se *soude* avec le marteau, quand on le forge fort chaud. Il faut ajouter du borax pour *souder* l'argent.

☞ Souder les bras du flambeau. Terme de Marchand-Epicier-Cirier. C'est joindre ensemble les grosses méches, dont on forme les flambeaux de poing.

SOUDIC. s. m. Vieux mot. On ne sçait pas exactement ce qu'il signifioit. Dans la Coutume de Bourdeaux, art. 75. les *Soudics* se trouvent parmi les Comtes, les Vicomtes & les Barons. Ce sont les plus notables Gentilshommes. Froissard, L. IV. c. xviii. fait mention du *Soudic* de l'estrade. D'autres disent que c'est la même chose que Syndic, Défenseur. *Ecdicus, Defensor.*

☞ SOUDIS. s. m. Petite monnoie qui a cours à Ormus dans le sein Persique. Un *soudis* vaut quatre payes, & la paye dix brsorchs, qui sont à peu près comme les liards de France.

SOUDIVANT. s. m. Vieux mot. Séducteur, ou séduisant. Borel. *Seductor.* Bible Guiot de Provins.

> *Mout fut soutis &* soudivans,
> *Guillem Chapuis & bon truans,*
> *Qui les blancs chaperons trouva;*
> *Et les signaux au pui donna,*
> *Donna, non fit, il les vendoit,*
> *Maistrement la gent décevoit,*
> *Il en guilla plus de cent mille.*

☞ SOUDOIR. s. m. Sorte d'outil ou d'instrument de fer, dont les Ciriers se servent pour souder ensemble les bras des flambeaux de poing.

SOUDOYER. v. act. Payer la solde aux gens de guerre, pour les entretenir & faire subsister en corps. Le Roi de France *soudoie* plus de vingt mille hommes, tant François qu'étrangers. *Stipendia numerare, persolvere.* Voyez Soldoyer.

Ce mot vient de *solutionem dare*, ou de *sou*, monnoie dont on payoit les soldats autrefois. Voyez aussi Soldoyer. *Soudoyer* ne se dit plus guère.

Soudoyer. s. m. Voyez Soldoyer. *Soudoyers* & sergens, c'est-à-dire, soldats. Borel.

SOUDRE. v. act. Eclaircir une difficulté, répondre à un argument, à une objection. *Solvere, persolvere quæstionem.* Il y a des difficultés qui se trouvent si fortes en certaines espéces, qu'on ne les peut *soudre*, & qu'on appelle *questions indissolubles*, & dans le Droit, *quæstio pro amico.* Pantagruel avoit des argumens sophistiques qui le suffoquoient, car il les faisoit très-bien *in modo & in figura*, mais il ne les pouvoit *soudre.* ☞ C'est un problême que M. Vallisnieri a proposé sans le vouloir *soudre.* Le Clerc. De sçavoir si les vers naissent dans les gros ou petits intestins, c'est une question fort inutile, puisque personne ne la sçauroit *soudre.* Id. Ce mot ne s'emploie tout au plus que dans le dogmatique.

Ce mot vient de *solvere.* Nicod.

Soudre, se dit aussi en Géométrie, des problêmes qu'on propose à faire, à inventer. *Problemata persolvenda proponere.* La quadrature du cercle, la duplication du cube, la trisection de l'angle, sont des problêmes qu'on a proposés depuis deux mille ans, & qu'on n'a pû *soudre.* L'Algébre se vante de *soudre* toutes sortes de problêmes par ses manieres.

Soudre, se disoit autrefois pour payer. *Pathelin.* Borel. *Solvere, expedire nomina, creditori satisfacere.*

SOUDRILLE. s. m. Terme de raillerie. Méchant & misérable soldat, dont on ne fait point de cas. *Gregarius miles.* S. Amant a fait une piéce intitulée, Cassation des *soudrilles.*

SOUDUIS. s. m. Vieux mot. Séducteur. Borel. *Seductor.*

SOUDURE. s. f. C'est la composition ou mélange du métal qui sert à souder. *Ferruminatio.* C'est un mélange fait de deux livres de plomb avec une livre d'étain, qui sert à joindre les tables de plomb ou de cuivre, & qu'on nomme aussi *soudure au tiers. Plumbatum.* Daviler. On ne fait guère de *soudures*, sans qu'on y emploie le borax. On fait des *soudures* d'or, d'argent & de cuivre. La *soudure* des tuyaux d'étain se fait de plomb & d'étain, & quelquefois avec une partie d'étain de glace sur trois parties d'étain fin. La *soudure* des Orfévres, qu'ils appellent *à huit*, est composée d'une huitieme partie de cuivre ou de laiton sur sept d'argent. La seconde est à six; la troisieme, au quart, & la quatrieme au tiers, qui est la plus foible des *soudures.* Le clou du Duc de Florence, qu'on a tant admiré autrefois, qu'on croyoit moitié de fer & moitié d'or, n'étoit qu'une *soudure* faite par Turneisser, sçavant chymiste

Vénitien, dont tous les Orfévres n'ont pû découvrir le secret, jusqu'en nos jours, qu'il a été publié par Tachenius; ce qui n'est autre chose qu'un peu de cuivre ou de vitriol de Cypre, qu'on met entre l'or & le fer, parce que la grande acidité de l'or réduit le fer en scories, quand on pense les appliquer l'un à l'autre, & empêche qu'on ne les puisse souder & joindre ensemble. Or cet obstacle se leve par l'interposition du cuivre en quelque petite quantité qu'elle soit.

Soudure. En Maçonnerie, *soudure* est le plâtre serré, dont on raccorde deux enduits qui n'ont pû être faits en même temps sur un mur, ou un lambris. *Conglutinatio cæmentaria.* Daviler.

Soudure en losange, ou en épi. C'est une grosse *soudure* avec bavure en maniere d'arrête de poisson. On la nomme *soudure* plate, quand elle est plus étroite, & qu'elle n'a d'autre saillie que son arrête. Daviler.

☞ Soudure. Il se dit encore de l'endroit par où les deux piéces de métal sont *soudées*. Le tuyau est crevé par la *soudure*. Ac. Fr.

SOUEF, ève. adj. Agréable qualité d'un parfum. *Odor suavis, gratus, odoratus.* A l'ouverture des tombeaux des Saints, il en sort une odeur *souéve* & agréable qui parfume les environs. Ce mot est vieux. Dites *suâve*.

☞ SOVENT ET MENU, souvent & vivement. Ces deux adverbes sont presque toujours joints l'un à l'autre. *Gloss. des Poës. du Roi de Nav.* Cette expression n'est plus d'usage.

☞ SOUER. Les paysans de Poitou appellent *souer* ce que les Latins disent *subare*. Et il est indubitable que ce *souer* a été fait de *subare*. *Ménage Dict. Etym.* Voyez *Génital*, où *souiller* a la même signification que *souer*, pour marquer l'action des porcs qui couvrent les truies. Cotgrave n'a pas oublié ce mot dans son Dictionnaire.

☞ SOUESME. s. m. Bourg de France dans le Berri, diocèse de Bourges, élection de Romorantin.

SOUFFERTE. s. f. Droit qu'un Seigneur exige pour permettre à une personne franche ou libre, de posséder un héritage servile, ou mainmortable. Voyez Collet sur les Statuts de Savoie pour le pays de Bresse, L. III. p. 38. col. 1.

SOUFFIRE. v. n. se disoit autrefois pour suffire, être suffisant. *Sufficere, satis esse.* Patelin.

> *Voire, mais* souffira *ceci,*
> *Pour bien fourrer toute sa robe.* Borel.

SOUFFISANCE. s. f. Vieux mot. Suffisance. Contentement de ce qu'on posséde, selon l'épigramme qui est sur les degrés de la grande salle du Palais, sous la niche où étoit la statue d'Enguerrand de Marigni, qui fut ôtée, ayant été pendu injustement, selon Bonfons, au gibet de Montfaucon, qu'il avoit fait bâtir. L'inscription est telle;

> *Chacun soit content de ses biens,*
> *Qui n'a* souffisance, *il n'a riens.* Borel.

SOUFFLAGE. s. m. Terme de Marine. C'est la partie du vaisseau qui a été renflée, ou le bois qu'on ajoute au vaisseau par dehors, vers la flottaison, pour lui faire mieux porter la voile. *Navis contabulatio externa. Soufflage* vif, c'est quand on souffle sur les membres du vaisseau, au lieu de souffler sur le bordage. Aubin.

☞ Soufflage. s. m. L'art de souffler le verre. On le dit aussi de l'action du paraissonier qui le souffle.

SOUFFLANT, ante. adj. Qui souffle. *Flans, spirans.* Les vents du nord & du midi *soufflans* les uns contre les autres, exciterent une cruelle tempête.

SOUFFLE. s. m. Agitation de l'air pressé, le vent. *Agitatio aeris, vel compressio.*

> *On n'entendoit* souffle, *ni vent,*
> *Du couchant au levant.*

C'est-à-dire, tout étoit calme.

Souffle, se dit quelquefois de la simple haleine, ou respiration, qui est un vent pressé par les poumons, que les animaux exhalent par le nez & la bouche, pour conserver leur vie. *Halitus, spiritus, respiratio.* Ce malade est si foible, qu'on le pourroit renverser d'un *souffle*. Il n'a point perdu connoissance jusqu'au dernier *souffle* de sa vie. Plusieurs Philosophes ont dit que l'ame n'étoit qu'un *souffle* léger.

Souffle. En Artillerie, la compression de l'air par la sortie du boulet hors d'une piéce de canon, est ce qu'on appelle le *souffle de la piéce. Aëris compressio.* Quelquefois le *souffle* abbat une partie des embrasures de la muraille.

SOUFFLER. v. act. & quelquefois n. Donner une forte agitation à l'air, en le pressant dans quelque vaisseau, pour l'en faire sortir par une petite ouverture avec plus d'impétuosité. *Inflare.* On *souffle* du vent dans un balon par une seringue. On *souffle* du vent dans les tuyaux d'orgues pour les faire joüer. On *souffle* avec la bouche dans les flûtes, dans les cornemuses. Les Bouchers *soufflent* la viande pour la faire enfler. On *souffle* ses doigts pour les échauffer. On *souffle* son potage pour le refroidir. On *souffle* la chandelle pour l'éteindre. On *souffle* le feu pour l'allumer. Les éolipiles, ou poires à feu, *soufflent* de l'air avec une merveilleuse violence.

☞ Souffler. v. act. Ce verbe signifie encore éteindre. On *souffle* la chandele, pour l'éteindre.

> *Quand je serai tout prêt d'avoir les yeux couverts*
> *De l'ombre & de l'horreur d'une nuit éternelle,*
> *Plût aux Dieux, devant moi, voir périr l'Univers!*
> *Que ma mort me sembleroit belle!*
> *J'aurois en expirant, un plaisir sans pareil;*
> *Et comme en me couchant, je* souffle *ma chandelle,*
> *Je voudrois en mourant, éteindre le soleil.*
> Montreuil.

Ce mot vient de *sufflare*. Nicod.

Souffler, signifie aussi, Exhaler de l'air qu'on avoit attiré par la respiration, pour rafraîchir les poumons, quand ils viennent à se comprimer. *Exhalare, halitus mittere.* Un homme qui a la courte haleine, *souffle*, quand il a couru, ou beaucoup travaillé. La marque d'un cheval poussif est, lorsqu'il *souffle*, qu'il bat du flanc. Il *souffle* comme un aspic sourd. Les animaux irrités *soufflent*.

> *Et leurs chevaux bouffés, de feux étincelans,*
> *Egaloient ces coursiers lumineux & brûlans,*
> *Qui, de flammes bardés, sortant du sein de l'onde;*
> *De leurs nazeaux ardens* soufflent *le jour au monde.*
> P. Le Moine.

Souffler, se dit de l'agitation naturelle de l'air, qui cause les vents. *Flare, spirare.* Le vent de midi a *soufflé* depuis huit jours. La bise *souffloit* dans nos voiles, *souffloit* de côté. Aucun vent ne *souffloit*, il y avoit un grand calme. Ces maisons furent d'autant plus brûlées, que le vent y *souffloit* la flamme. Abl. Un vent de bise *souffloit* dans le vilage. Id. Les vents d'est, qui *souffloient* de bon frais, nous tirerent enfin des parages dangereux. Frezier, p. 5.

Souffler, se dit absolument de ceux qui exercent les opérations de Chymie; mais sur tout en mauvaise part, de ceux qui cherchent la Pierre Philosophale. C'est un homme qui *souffle* il y a dix ans; il a mangé tout son bien à *souffler*. Il s'amuse à *souffler*, & il se ruine. Abl. S. Amant a fait le mot de *souffler* actif en ce sens; mais on doute qu'il doive être imité. Il a dit *souffler* la Chymie. *Opus Chymicum exercere, tractare.*

> *Tu n'es point de ces Curieux,*
> *Qui mettent en tableaux d'immenses patrimoines;*
> *De bâtir, de* souffler, *l'amour pernicieux,*
> *Ne t'a pas dépouillé du bien de tes ayeux.* Senecé.

Souffler le poil à un liévre, se dit en termes de Chasse, d'un chien qui est tout prêt d'attraper le liévre. *Insequi.* Et en débauche, on dit qu'un homme *souffle* bien; pour dire, qu'il avale de grandes rasades. *Perpotare, exhaurire ad ultimam guttulam.*

Souffler au poil, en termes de Manége, se dit lorsqu'un cheval ayant une enclouûre, la matiére ou le pus a coulé entre la corne & le petit pied, a gagné le poil, & paroît à la couronne. *Pilum excedere, corrodere.* On dit aussi que la

la chair *souffle* sur la fourchette, quand il vient un bouillon ou excrescence de chair sur la fourchette du cheval, qui le fait boiter.

Souffler, en termes de Marine, signifie, Renforcer le bordage d'un vaisseau par de nouvelles planches & ceintes pour le faire mieux résister au canon & aux coups de mer. *Nova contabulatione navem exterius munire, latera navis inflare.* Ce vaisseau de guerre a été *soufflé* de trois pouces.

Souffler un canon, c'est le tirer avec de la poudre, pour le nettoyer. *Tormentum bellicum displodere ad abstergendum.*

Souffler, se dit figurément en choses morales, & signifie, ouvrir la bouche pour faire des plaintes, des priéres, des remontrances, murmurer, gronder. Ce Prince tient tellement ses sujets en crainte, en sujetion, qu'ils n'oseroient pas seulement *souffler*, ni dire le moindre mot. *Ne hiscere quidem auderent.* Il faut qu'il ait la liberté de me faire ce qu'il lui plait, sans que j'ose *souffler*.

Souffler, signifie aussi, Insinuer dans l'esprit, inspirer, persuader de méchantes choses. *Persuadere, animo instillare.* Les Grands ont toujours auprès d'eux des gens qui leur *soufflent* aux oreilles des calomnies contre leurs fidéles sujets. On lui a persuadé de faire cette donation à force de lui *souffler* aux oreilles. Il y a dans les Etats & dans les familles des boutefeux qui *soufflent* la dissension, la discorde.

Qui vous a pû souffler *une telle folie.* Boil.

Souffler, se dit aussi pour, Suggérer, remettre quelque chose dans la mémoire, répéter à demi bas à quelqu'un qui parle en public, les endroits de son discours où la mémoire lui manque, & où il hésite. *Suggerere, admonere, in memoriam revocare.* Ceux qui parlent en public, font prudemment d'avoir quelqu'un qui leur *souffle*, qui leur suggére ce qu'ils ont à dire. *Souffler* le Prédicateur. Il *souffle* les Comédiens. Si vous *soufflez* si haut, on ne m'entendra pas. Racin.

En ce sens, on dit qu'il y a des gens qui *soufflent* le Droit, qui instruisent légérement un Officier récipiendaire, de quelques lieux communs, ou des objections qu'on leur peut faire sur la Loi qui leur a été proposée pour y répondre, comme s'ils étoient derriére lui pour lui suggérer ce qu'il auroit à dire. *Suggerere, instruere.*

Souffler un exploit, une signification, se dit au Palais, des exploits faux, qui n'ont point été effectivement donnés aux parties, ni à leurs personnes, ni à leur domicile, ou celui de leurs Procureurs. On lui a *soufflé* cet exploit, il a été donné sous la cheminée. *Dicam supponere, imponere.*

☞ Souffler. v. act. ôter, enlever un droit à quelqu'un, l'empêcher d'en jouir. Le Notaire que Gil Blas alla avertir de la part du Licencié Sédillo, demanda quel Médecin voyoit ce Chanoine Je lui répondis, dit Gil Blas, que c'étoit le Docteur Sangrado. A ce nom, prenant brusquement son manteau & son chapeau : Vive Dieu, s'écria-t-il, partons donc en diligence; car ce Docteur est si expéditif, qu'il ne donne pas le temps à ses malades d'appeller des Notaires. Cet homme-là m'a bien *soufflé* des testamens. *Hist. de Gil Blas de Santillane, T. I. p. 156. 157.*

On dit dans le même sens, *souffler* à quelqu'un un Emploi, une Charge, &c. pour dire, lui enlever un Emploi, une Charge, à quoi il s'attendoit. *Auferre* ☞ Cette fine plaisanterie a été mise en vers, par M. Avisse, dans sa Comédie de *la Gouvernante*, Act. II. Sc. vi. où Frontin, en rendant compte de la commission qu'on lui avoit donnée, d'aller avertir le Notaire & le Médecin, dit de celui-ci :

A peine je le nomme,
Que, comme un effaré, vous auriez vû mon homme *
Courir de tous côtés, & le visage en feu. * le Notaire.
En dessant son manteau, s'écrier : Têteblen!
Partons vîte ; je sçai comme il les expédie ;
Ennemi d'un Notaire, autant que de la vie ;
Un malade avec lui, n'a pas beaucoup de temps.
Cet homme-là, m'a bien soufflé *des testamens.*

Il n'y a rien à changer pour ce dernier vers ; il étoit tout-fait dans Gil Blas.

On dit aussi, si vous n'avez rien de plus chaud, vous n'avez que faire de *souffler* ; pour dire, Vous vous flattez en vain de cette espérance. *Incassùm hâc spe gloriaris.* On dit aussi, Il croit qu'il n'y a qu'à *souffler* & remuer les doigts; pour dire, il croit que la chose est aisée, & cependant elle est fort difficile.

☞ Souffler. v. n. Figurément, & en termes de l'Écriture, on dit, que le S. Esprit *souffle* où il veut, pour dire, que Dieu communique ses graces à qui il lui plait. Acad. Franç.

☞ Souffler, se dit des légers efforts qui suffisent pour détruire des raisons, des discours, des ouvrages vains & sans solidité. *Flatu disjicere.* Ce Prélat pouvoit-il se dresser un plus magnifique triomphe? Malheureusement il n'est établi sur aucun fondement ; ou plûtôt il n'est fondé que sur l'audace du mensonge : on *souffle* dessus, & il s'en va en fumée ; la vérité se montre, & le fait retomber en honte & en confusion sur celui qui l'avoit élevé. Lettre Anonyme.

Souffler, se dit au jeu de Dames, quand on prend une dame à son adversaire lorsqu'il a négligé d'en prendre une qui étoit en prise.

☞ Souffler le verre, *souffler* une glace. C'est avec une selle ou canne de fer qu'on trempe dans le verre liquide, en former en le soufflant avec la bouche, les différens ouvrages qui se font dans les verreries & dans les manufactures des glaces.

☞ Souffler. Les Émailleurs disent aussi *souffler* l'émail, en faire en le soufflant avec un petit tuyau de verre, cet email creux qu'on nomme du jais.

Souffler, se dit proverbialement en ces phrases. Cet homme *souffle* le froid & le chaud d'une même bouche ; pour dire, il prouve le vrai & le faux ; il est pour & contre une même personne ; il en dit du bien & du mal ; il joüe les deux. *Eodem ore vera & mendacia spirare.* On dit aussi, qu'un homme a *soufflé* le pion à un autre ; pour dire, qu'il lui a enlevé une affaire qu'il croyoit faite. On dit aussi d'un dormeur qui ronfle avec violence, qu'il *souffle* des pois.

Soufflé, ée. part. pass. & adj. *Inflatus, spiratus.*

☞ SOUFFLÉ. f. m. Les Officiers de bouche, & Confiseurs, appellent du sucre cuit à *soufflé*, lorsqu'on trempe une écumoire dedans, & qu'après l'avoir retirée, lorsqu'on souffle au travers, il s'envole en l'air par feuilles séches. Il s'envole de même, lorsqu'on retire une spatule qu'on a trempée, & qu'on la secoue fortement dans l'air. Le *soufflé* est le troisiéme degré de cuisson qu'on donne au sucre. Les massepins communs se font avec du sucre cuit à *soufflé*. La plûpart des confitures, se font aussi avec du sucre cuit à *soufflé*.

SOUFFLERIE. f. f. Exercice de Chymie, qui ne se dit qu'odieusement, de ces fous qui cherchent la pierre Philosophale. *Exercitatio chymica.* Cet homme est une duppe qu'on a mis dans la *soufflerie*.

Soufflerie, se dit aussi de l'action des soufflets d'une orgue, & du lieu où ils sont posés. *Follium inflatio.* Le devant du sommier d'une orgue reçoit le vent de la *soufflerie*. La *soufflerie* de l'orgue, est tantôt derriére, tantôt à côté, tantôt au-dessous.

SOUFFLET. f. m. Instrument qui sert à souffler en tirant le vent, & puis en le comprimant pour le faire sortir par un trou étroit avec violence. *Follis.* Un *soufflet* domestique, un *soufflet* de Maréchal, un *soufflet* d'Émailleur. Les *soufflets* des forges de fer se meuvent par des moulins. *Follis fabrilis.* Il y a aussi des pompes qui agissent par le moyen des *soufflets*. Les *soufflets* des orgues ont six pieds de long sur quatre de large, dont chacun doit avoir des lunettes de quatre pouces, afin que la soupape s'ouvre aisément. Il y doit avoir aussi une soupape au musle des *soufflets*, afin qu'ils n'empruntent point de vent l'un de l'autre.

Il y a des *soufflets* en triangle, qui ne se lévent que d'un côté. *Triangularis follis.* Il y en a d'autres à *lanterne*, qui se lévent également de deux côtés, & demeurent paralléles à l'ais inférieur, ensorte qu'ils représentent une lanterne de papier. Il faut du moins quatre *soufflets* pour fournir le vent à une orgue de 16 pieds, & six, quand il y a un positif, chacun chargé d'un poids de 16 livres. Les plis des *soufflets* se font de plusieurs petits ais de bois

fort minces, sur lesquels on colle le cuir. L'Auteur d'un Livre intitulé, *La Méchanique du feu, ou l'art d'en augmenter les effets, ou d'en diminuer la dépense*, a inventé une espéce de *soufflet* qui augmente beaucoup la chaleur dans une chambre.

Soufflet, est aussi une espéce de voiture ou de chaise roulante sur deux roues, & fort légere, où il n'y a place que pour une ou deux personnes, dont le dessus & le dedans sont de cuir, ou de toile cirée, qui se lévent & se plient comme un *soufflet*, pendant le beau temps, & qui s'étendent pour défendre de la pluie. *Carruca minor ad modum follis.*

SOUFFLET, est aussi un coup donné du plat, ou du revers de la main, sur la joue. *Alapa, colaphus.* Un *soufflet* est un affront qu'un Gentilhomme ne peut digérer. Le *soufflet* est très-injurieux, & rien ne peut deshonorer davantage un honnête homme. Le Mait.

Tu sçais comme un soufflet *touche un homme de cœur ;*
Ce n'est que dans le sang qu'on lave un tel outrage.
Corn.

On dit, Il lui a donné un *soufflet* avec sa pantoufle, avec un livre; pour dire, il lui a donné sur la joue. On lui a donné deux *soufflets*, l'aller & le venir. Tu me déroberas un *soufflet*. Mol. pour dire, Tu auras de moi un *soufflet*. Ménage dérive ce mot de *sufflatus*, à cause du bruit que fait un *soufflet* donné.

Soufflet, se dit figurément de toute autre perte, affront, ou dommage qu'on reçoit. *Adversus casus.* On a fait perdre le procès à ce plaideur, c'est un vilain *soufflet* qu'on lui a donné. On avoit promis une telle fille à ce jeune homme; mais on l'a donnée à un autre, c'est un vilain *soufflet* qu'il a reçu.

Soufflet, se dit en termes de Philosophie hermétique, ou d'Alchymie, lorsque par trop de feu, ou autrement, l'ouvrage est gâté, ou bien que les vaisseaux se brisent. Les Sages appellent ce malheur, Recevoir un *soufflet*. Dict. Hermet.

Soufflet, se dit proverbialement en ces phrases. Cela ne vaut pas un clou à *soufflet*: c'est à-dire, est de peu d'importance. *Parvi vel nullius momenti.* On dit qu'un homme a donné un *soufflet* à Ronsard, pour dire, qu'il a fait une grosse faute contre la Langue, à cause que Ronsard avoit composé une Rhétorique; comme on dit aussi, que ceux qui font la fausse monnoie, donnent un *soufflet* au Roi. On dit aussi, quand un habit est retourné, qu'on lui a donné un *soufflet*. On dit aussi d'un pendu, qu'il a donné un *soufflet* à une potence.

☞ SOUFFLETADE. s. f. Soufflets déchargés coup sur coup La Baguenodiére reçut une demi-douzaine de soufflets, sans s'émouvoir, non plus que de l'affaire du monde la plus indifférente: & de plus on remarqua que toute l'après dinée, il n'avoit pas ouvert la bouche, que pour dire les quatre malheureux mots, qui lui attirerent cette grêle de *souffletades*; & ne l'ouvrit pas jusqu'au soir, tant ce grand homme avoit de flegme, & une taciturnité proportionnée à sa taille. *Scarron, Roman comique, Part. II. c.* 17. p. 228 229. 230.

SOUFFLETER. v act Donner un, ou plusieurs soufflets ou coups sur la joue. *Alapas impingere, depalmare.* Les Juifs, pour faire un cruel affront à J. C. le *souffleterent*, & lui banderent les yeux.

Souffleté, ée. part. pass. & adj. *Depalmatus, alapis mulctatus.*

SOUFFLETEUR. subst. m. Qui soufflète, qui donne des soufflets. Ce Pédant est un grand *souffleteur* d'écoliers. *Magnus discipulorum depalmator.*

SOUFFLEUR, euse. subst Celui qui souffle, soit avec la bouche, soit avec un soufflet. *Qui folles inflat, flator.* Un *souffleur* d'orgues, un *souffleur* de bouche.

Souffleur, se dit aussi de celui qui est proche d'un autre qui récite en public, afin de suppléer à son défaut de mémoire, & de lui suggérer ce qu'il aura à dire. *Monitor, qui cespitanti memoria suggerit aliquid.*

Souffleur, se dit aussi d'un qui enseigne le Droit en chambre, qui n'a point de Chaire, ni de titre de Professeur en quelque Université *Repetitor, preceptor.*

Souffleur, se dit aussi d'un Chercheur de Pierre Philosophale, qui a un fourneau, & qui convertit son bien en charbon, à la persuasion de quelques Charlatans, qui lui font entendre qu'ils ont de beaux secrets. *Chymicus.*

Je m'attendris sur mon or exhalé,
Comme en Chymie où le souffleur *avare,*
Le voit perdu, quand il le croit doublé. Senecé.

Souffleur, est aussi un poisson cétacée du genre des baleines, qui jette beaucoup d'eau par ses naseaux ou évents. *Orca.* Voyez Baleine. Le *souffleur* est un poisson à lard, c'est à dire, de haute graisse, & propre à fondre & faire de l'huile

SOUFFLÛRE. s. f. En Artillerie on appelle *soufflûres*, certaines cavités qui se forment dans l'épaisseur du métal, quand il a été fondu trop chaud. Dans les boulets il se trouve des *soufflûres* au dehors. *Cavernula.*

☞ SOUFFRABLE. adj. Qui se peut souffrir. Ce mot n'est pas si usité que *supportable*. Quelle apparence dans notre Langue, que *Poete* & *faire* soient dérivés l'un de l'autre? cela est à la vérité plus *souffrable* dans le Grec. *M. de Jouvenel, Lettres critiques sur la Poësie*, p. 101. Le faux Philosophe s'humanisoit, & pour détourner de soi les traits de la Satyre, affectoit une gaieté, qui, toute contrefaite qu'elle étoit, paroissoit plus *souffrable* que son austérité naturelle, p. 132

SOUFFRANCE. subst. fém. Peine, tourment qu'on endure. *Pœna, tormentum, calamitas, ærumna, inopia.* Job eut d'extrêmes *souffrances*. Bens. La mort nous délivrera de toutes nos *souffrances*, de toutes nos miséres. Les Amans ne parlent que de leurs maux & de leurs *souffrances*. Les esprits aigris par les *souffrances* ne ménagent pas toujours leurs expressions. Ablanc. La mort n'est autre chose qu'une délivrance des *souffrances* d'ici bas. La Pl.

De mes yeux languissans, un éloquent silence ;
En dépit de moi-même, exprime ma souffrance.
La Suze.

Ménage le dérive de *sufferentia*, qu'on trouve chez les Auteurs Latins.

Souffrance, se dit aussi pour l'action de souffrir. Une *souffrance* humble & paisible contribue à entretenir le repos de la société. Nic. Un Religieux doit chercher son avancement spirituel dans la *souffrance* des injures. *Patientia.* Régnier.

Souffrance, est aussi le synonyme de *tolérance*. Ce voisin a des vûes sur moi; mais ce n'est que par *souffrance*. *Tolerantia.*

Souffrance, en Jurisprudence féodale, est un délai que donne le Seigneur à son vassal, pour lui rendre la foi & hommage, & pour empêcher la saisie féodale. *Beneficiario clienti prolata dies dicendi sacramenti.* La *souffrance* vaut foi & hommage, tant qu'elle dure, disent les Coutumes. C'est aussi le délai que donne le Roi ou le Seigneur, aux gens de main-morte, pour vuider leurs mains des fiefs & héritages qu'ils ont acquis, jusqu'à ce qu'ils ayent payé le droit d'amortissement ou d'indemnité.

Souffrance, se dit aussi en matiére de compte, des délais qu'on donne aux comptables pour rapporter les quittances des sommes mentionnées en l'article. *Suspensæ rationes.* On tient les parties en *souffrance* pendant six mois: dans les régles on raye & on léve les *souffrances* après ce temps-là. On fait quelquefois rétablir les parties qui avoient été mises en *souffrance*.

SOUFFRANT, ante. adj. Qui souffre, qui endure. *Patiens, perferens.* Voilà une oraison à J. C. *souffrant*, étendu sur l'arbre de la croix. ☞ Dans le corps humain, la partie *souffrante*, se dit de la partie du corps qui est affligée, affectée, malade. On dit figurément, qu'un homme est la partie *souffrante* d'une compagnie; pour dire, que la perte, le dommage, la raillerie tombe sur lui. Ac. Fr. Dans un procès il y a toujours une partie *souffrante*, qui pâtit, qui n'est pas en possession de son bien.

Souffrant, se dit aussi pour patient, endurant *Ferens, perferens, sustinens, tolerans.* Ce n'est pas un homme *souffrant*. Il n'est pas d'humeur *souffrante*.

SOUFFRATGE, ou SOUFFRAGE. s. m. Vieux mot.

Souffratge

Souffrage de quelque chose. Manque de quelque chose. Borel. *Penuria*.

SOUFFRE-DOULEURS. subst. masc. & fém. Qui a toute la peine & toute la fatigue d'une maison. *Omnium mancipio expositus*. Ce valet est la *souffre-douleurs*, tous les autres lui commandent, le maltraitent. Les chevaux de poste & de loüage sont des *souffre-douleurs*, il faut qu'ils travaillent perpétuellement. On le dit aussi des habits que l'on porte à la pluie, au mauvais temps, que l'on ne ménage point, par opposition à ceux que l'on conserve, & qu'on ne porte point dans le temps, les lieux, les travaux & occupations où ils pourroient être gâtés. Ce manteau, ce chapeau, ce juste-au-corps est un *souffre-douleurs*.

☞ SOUFFRER la laine, c'est la suspendre par quenouillée dans le souffroir.

SOUFFRETÉ. s. f. Vieux mot. Disette, pauvreté : il vient de souffrir. Borel. *Penuria, paupertas, egestas*.

SOUFFRETEUX, euse. adj. Misérable qui souffre beaucoup de peine & de nécessité. *Ærumnosus, calamitosus*. Il faut avoir compassion des pauvres *souffreteux*, qui ont froid, qui ont faim, &c. Il est bas & vieillit. Il ne se dit plus qu'en style plaisant. Régl. Un pauvre *souffreteux* se plaint là-bas. La Font. Cependant il y a quelques gens qui croient que si on emploie ce mot avec jugement, il pourroit encore passer dans le beau style, comme en cet exemple : ils languiront toute leur vie, pauvres, *souffreteux*, méprisés. Pat. Mais j'ai de la peine à croire qu'on le souffre aujourd'hui.

> ☞ *Tout tremblotant, le pauvre* souffreteux,
> *N'osa payer ni de voix, ni de mine.*
> *L'innocence est muette où la force domine.*
> M. de Julian.

☞ SOUFFRETTE. s. f. Vieux mot. Pauvreté, disette des choses les plus nécessaires. *Gloss. sur Marot*.

SOUFFRIERES. Voyez Solfatara.

SOUFFRIR. v. act. *Je souffre. Je souffrois. Je souffris. J'ai souffert. Je souffrirai*. Endurer, sentir de la douleur, du mal, ou quelque incommodité considérable. *Ferre, perferre, sustinere, pati*. Dieu a condamné la femme à *souffrir* les douleurs de l'enfantement pour la peine de sa désobéissance. Ceux qui ont la goutte, la pierre, *souffrent* cruellement. Les Martyrs ont *souffert* constamment la mort & les plus cruels supplices, pour la défense de l'Evangile. *Souffrir* la faim & la soif. La Philosophie nous apprend à *souffrir* les maux. S. Evr. On *souffre* moins, quand on se résoud à *souffrir* de bonne grace, que quand on fait effort pour se délivrer d'un mal qu'il faut nécessairement endurer. M. Scud. La cessation de la douleur est la félicité de ceux qui *souffrent*. S. Evr. Pour conduire les peuples à la servitude, on leur fait un devoir de tout *souffrir* sans murmure & sans résistance. Bar.

☞ On dit, *souffrir* du pied, *souffrir* de la tête, pour dire, sentir de la douleur au pied, à la tête ; & *souffrir* de quelqu'un, pour dire, endurer de lui des choses qui déplaisent. Dans ces phrases il s'emploie neutralement.

Souffrir, signifie encore recevoir du dommage, supporter la perte, les frais. Quand on veut s'accommoder en quelque lieu, il ne faut pas que le voisin en *souffre* ; il faut payer les dommages & intérêts qu'il en pourra *souffrir*. Ce mot vient de *sufferre*. Nicod.

Souffrir, se dit aussi des choses qui peinent, qui incommodent, qui fatiguent. *Solicitudinem, molestiam afferre, tolerare*. Les vûes foibles ne sçauroient *souffrir* la grande lumiere ; une poitrine délicate, de gros alimens. Dans les tourmens où je suis, il me seroit plus aisé d'endurer la mort, que de *souffrir* la vie. Voit.

Souffrir, se dit en un sens moins étendu, en parlant de ce qui déplaît, de ce qui incommode, qui géne ou fait quelque peine aux sens, ou à l'esprit. *Torquere, contorquere, urgere, angere*. Je ne puis souffrir ce méchant Orateur, cette mauvaise Musique, la dureté de ces vers, c'est-à-dire, les entendre patiemment, & sans en être choqué. La délicatesse de notre siécle ne *souffre* pas qu'un Poete se donne les mêmes libertés qu'autrefois. Vill. Je ne puis *souffrir* le luxe du monde, le libertinage du siécle, l'inconstance des François dans leurs modes. Il y a dans le cœur des hommes je ne sçais quel fonds de malignité qui fait qu'on ne peut *souffrir* un mérite extraordinaire. Bell.

> *Non, je ne puis* souffrir *cette lâche méthode,*
> *Qu'affectent la plûpart de vos gens à la mode.* Mol.

En ce sens on dit par civilité, *souffrez* que je vous avertisse, pour dire, ayez agréable, permettez que je fasse telle chose. Je ne puis vous *souffrir* découvert ou debout, c'est-à-dire, y consentir, & vous laisser en cet état. Boileau a dit dans cette signification :

> *De peur de perdre un liard* souffrez *qu'on vous égorge.*

Souffrir, se dit aussi en Morale, des afflictions de l'esprit, des émotions de l'ame par les passions. *Patienter sustinere, sufferre, aquo animo ferre, tolerare*. *Souffrir* un affront, une rebuffade constamment, chrétiennement. *Souffrir* une préférence injurieuse. On *souffre* beaucoup, quand on perd ce qu'on aime tendrement. Les amans font de perpétuelles plaintes des tourmens qu'ils *souffrent*. Sa compassion a beaucoup *souffert* en voyant maltraiter ce pauvre homme. On dit aussi qu'une cause *souffre* de la difficulté, quand elle est douteuse ou mauvaise.

Souffrir, signifie aussi, ne se pas opposer à une chose, y consentir tacitement, la tolérer. *Assentiri, tolerare, annuere*. On *souffre* un petit mal pour en éviter un plus grand ; quoiqu'on *souffre* une servitude, elle ne s'acquiert point par prescription. Il faut bien *souffrir* ce qu'on ne peut pas empêcher. Quand ce verbe signifie permettre, il veut après soi un infinitif, ou un *que* avec le conjonctif, & non pas *de* avec l'infinitif. Ainsi c'est une faute de dire, comme fait Larrey dans l'épitaphe d'Edouard VI.

> *Urne où ses cendres sont encloses,*
> Souffrez-*nous de graver ces vers sur son tombeau.*

Il faut dire, *Souffrez-nous graver*, ou bien, *souffrez que nous gravions*.

Souffrir, signifie aussi compatir, s'accommoder ensemble, ne se pas détruire. *Convenire, compati*. Les contraires ne se peuvent *souffrir* ensemble. L'or n'est pas parfait, quand il ne *souffre* pas la coupelle. La raison, la bienséance, ne *souffrent* pas qu'un fils préside son pere. Les femelles des animaux ne *souffrent* le mâle, que quand elles sont en chaleur.

☞ On dit qu'une poutre, qu'une muraille *souffre*, pour dire, qu'elle est trop chargée. On dit de même, que les blés, que les vignes ont *souffert*, pour dire, qu'ils ont été maltraités par le mauvais temps. Ac. Fr.

Souffrir, se dit proverbialement en ces phrases. Le papier *souffre* tout, pour dire, on écrit sur le papier tout ce qu'on veut. *Papyrus omnia suffert, recipit*. Cet importun m'a fait *souffrir* mort & passion, pour dire, il m'a fort fatigué.

> *Affligé d'une fluxion,*
> *Sur ses gros yeux bordés de rouge,*
> *Martin qui logeoit dans un bouge,*
> *Y* souffroit *mort & passion.* Sénecé.

Il n'y a point de régle si générale qui ne *souffre* quelque exception. L'amour & l'ambition ne *souffrent* point de compagnons.

Souffert. part. pass. & adj. *Toleratus*.

SOUFFROI. Voyez Crurant.

☞ SOUFFROIR. s. m. C'est une petite étuve bien plafonée en ciment & bien close, pour y blanchir la laine par la vapeur du soufre allumé dans une terrine.

SOUFRE. s. m. Minéral gras, inflammable & vitriolique. *Sulfur*. Il y en a de deux espéces ; un qu'on appelle *soufre vif*, & l'autre *soufre jaune*, ou *soufre commun*. Le *soufre vif* est une matiere grise, grasse, argilleuse, inflammable, qu'on trouve en plusieurs lieux. Le *soufre jaune* ou *commun*, est une matiere dure, luisante, cassante, facile à fondre & à s'enflammer. On la tire du mont Vésuve, on la liquéfie sur le feu, & on la verse dans des moules pour le former en canons ou en bâtons. Le *soufre* est composé de deux substances, l'une grasse & inflammable, l'autre saline & acide, ce qu'on voit clairement, si on y met le feu ; la

la partie saline se convertit en une liqueur acide qu'on appelle *esprit de soufre*. Le *soufre* est une des trois parties qui composent la poudre à canon, & qui lui fait prendre feu aisément. Les volcans ne brulent qu'à cause que ce sont des mines de *soufre* qui sont allumées. On appelle *magdalon de soufre*, ces petits rouleaux de *soufre* qu'on vend chez les Apothicaires. On doit mettre dans le bain d'alun les soies blanches sans *soufre*. L'or perd sa couleur étant exposé aux vapeurs du *soufre*, & se retablit en le faisant bouillir dans l'eau avec du tartre. Sa vapeur blanchit aussi les soies & les roses rouges; & méme des corbeaux pris dans leur nid, deviennent blancs étant exposés à sa fumée. Quelques Physiciens prétendent aujourd'hui que le *soufre*, aussi-bien que quelques autres corps, a ses parties indestructibles.

Soufre, en termes de Chymistes, est un de leurs trois principes actifs. *Sulphur unum ex tribus principiis activis*, & une substance oléagineuse, liquide, inflammable, qui monte d'ordinaire en forme d'huile après l'esprit dans la distilation. On prétend que le *soufre* fait la diversité des couleurs & des odeurs, qu'il adoucit l'acrimonie des sels, qu'il lie les autres principes, & que les corps où il abonde, se conservent plus long-temps.

Soufre blanc, terme de Philosophie hermétique: c'est la teinture de la lune, autrement la pierre parfaite au blanc.

Soufre de nature, c'est la pierre parfaite au blanc: ou bien c'est le menstrue essentiel, qui est fait avec le mercure & l'esprit de vin sept fois rectifié, qui dissout la chaux du soleil & de la lune, au sentiment de quelques-uns, & qui du moins en tire la teinture, laquelle par quelques opérations faciles & occultes on redonne auditor. Dicv. Herm.

Soufre des Philosophes. Ce n'est pas celui du commun, mais celui des métaux, qui est fixe & ne vole point, & se nomme le soleil & l'or des Philosophes. Voyez le suc de la lunaire.

C'est encore quelquefois l'œuvre de la pierre des Philosophes: autrement le fixe: autrement le véritable agent interne, qui agit sur sa propre matiere mercuriale ou humide radicale, dans lequel il se trouve renfermé, qu'il cuit & digere long-temps dans les veines des mines: autrement leur *soufre* occulte ou leur huile. Autrement, c'est l'esprit de vitriol Romain par les Chymistes. Dicv. Herm.

Le vrai Soufre des Philosophes: C'est le mercure philosophal: autrement la pierre parfaite. Et lorsqu'ils disent qu'il ne se trouve point sur la terre des vivans, c'est-à-dire, parfait & accompli; parce qu'il faut que l'art & la nature lui donnent conjointement sa derniere perfection.

Soufre vert, en termes de Philosophie hermétique, c'est l'huile de cinnabre. Dict. Herm.

Le Soufre universel. C'est la lumiere de laquelle procedent toutes sortes de *soufres* particuliers; & du mercure ou esprit universel procedent aussi tous autres mercures particuliers, comme d'une source inépuisable. Dict. Herm.

Fleurs de soufre, c'est le plus pur du soufre qui s'attache au chapiteau de la cucurbite, quand on en fait la sublimation. *Flos sulfuris*. Si l'on méle du nitre fixe, ou du sel polychreste avec le *soufre*, on aura des *fleurs de soufre blanches*.

On appelle *magistere*, ou *lait de soufre*, le *soufre* dissous dans une quantité suffisante d'eau avec du sel de tartre, & précipité par le moyen de l'esprit de vinaigre, ou de quelque autre acide. *Magisterium sulfureum*. Il a été nommé *lait de soufre*, parce qu'il est blanc comme du lait. Quelques-uns l'appellent *baume des poumons*, à cause qu'il est propre pour plusieurs maladies du poumon & de la poitrine.

Sel de Soufre. C'est une préparation chymique, qui ne porte ce nom qu'improprement, puisque ce n'est rien autre chose que le sel polychreste imprégné d'esprit de *soufre*, & réduit ensuite à un sel acide, par l'évaporation de l'humidité qui y étoit. Quelques-uns disent que c'est un puissant fébrifuge. Harris.

On appelle *soufre d'antimoine*, celui qu'on tire de l'antimoine avec diverses préparations. *Sulfur stibiale seu antimoniale*. Et *soufre doré*, celui qu'on a tiré des féces du safran des métaux.

SOUFRER. v. act. Enduire, frotter quelque chose de soufre, ou l'exposer à la fumée du soufre. *Sulfurare, sulfure fumigare*. On *soufre* les vins pour les transporter par mer. On *soufre* les allumettes par les bouts. On met des chemises *soufrées* aux malheureux qu'on brûle.

Soufré, ée. part. pass. & adj. *Sulfuratus*.

☞ SOUFRETER. v. act. C'est louer à un autre le navire qu'on a loué, ou freter à un autre le navire qu'on a freté.

SOUGIÉ. s. m. Vieux mot. Sujet. Coutume de Poitou. Borel. *Subditus, subjectus, obnoxius alteri*.

SOUHAIT. s. m. Désir, envie, mouvement de l'ame pour posséder quelque chose, témoignage qu'on donne du mouvement de la volonté vers un bien que l'on n'a pas. *Votum, optatum, desiderium*. Il a obtenu l'accomplissement de ses *souhaits*.

> *Voilà l'unique but où tendent mes* souhaits.
>
> La Font.

Il est permis de ne se point borner en matiere de *souhaits*; on les peut pousser jusqu'à la chimere. Font. Il y a de la différence entre les *souhaits* & les desirs; les *souhaits* doivent être l'ouvrage de la raison, & les desirs sont presque toujours des aveugles qui naissent du tempérament. M. Scud. Il n'y a rien de plus incommode que les gens inutiles avec leurs *souhaits*; ils les prodiguent, parce qu'ils ne peuvent rien. La Bruy.

> *Le ciel eut pour ses vœux une bonté cruelle;*
> *Il devoit être sourd aux aveugles* souhaits.
>
> La Font.

> *Dans ces lieux bienheureux, où l'amour favorable,*
> *Vous livra tant de fois à mes ardens* souhaits.
>
> Vill.

Ce mot est composé de *hait*, qui vient de l'Allemand *geheit*, qui signifie la méme chose. Menage.

A Souhait. adv. Selon ses désirs. *Ex sententia, ad optatum*. Tous les biens lui viennent *à souhait*. Ses terres lui rapportent *à souhait*.

On dit proverbialement de ceux qui n'ont que deux enfans, l'un mâle, & l'autre femelle, c'est un *souhait* de Roi, fils & fille. *Optatum regium habere, filium & filiam*. On dit aussi, vin sur lait, c'est *souhait*.

SOUHAITABLE. adj. m. & f. Désirable, qui est digne d'exciter notre désir. *Optabilis, desiderabilis, optandus, exoptandus*. Les grandes richesses ne sont pas si *souhaitables* qu'on pense. Quelques-uns croient que *souhaitable* ne se dit pas si bien des personnes que des choses. Cela pourroit être; l'Académie avoit dit, c'est une personne *souhaitable* par son humeur, par son enjouement, par ses manieres; mais elle a retranché cette phrase.

SOUHAITER. v. act. Désirer quelque chose. *Optare, exoptare*. Notre cœur n'est jamais rempli, il *souhaite* toujours. On ne *souhaite* jamais ardemment ce qu'on ne *souhaite* que par raison. La Roche. On ne doit *souhaiter* qu'après avoir raisonné, mais les desirs naissent sans raisonner. M. Scud. Qu'il est doux de se pouvoir flatter de ce qu'on *souhaite* ardemment! L. Port. *Souhaiter* de l'amour, n'est-ce pas vous dire que je vous aime encore? Des-H.

Ce verbe *souhaiter* est souvent suivi de la particule *de* avec l'infinitif. *Optare, cupere, desiderare*. Cyrus ne *souhaitoit* de vivre que jusqu'à ce qu'il eût surmonté ses ennemis en bienfaits, ou en injures. Abl. Corneille néanmoins prétend que ce *de* n'est pas nécessaire là. L'Académie dit *souhaiter* d'avoir une charge. D'où l'on peut conclurre que c'est à l'oreille à juger de ce *de*, pour sçavoir quand il est nécessaire, ou ne l'est pas.

Il se construit aussi quelquefois avec la particule *que* & le verbe qui suit au subjonctif. Je *souhaite* que vous réussissiez dans toutes vos entreprises. *Exopto ut*. Je *souhaite* que vous vous portiez toujours bien. On dit, Je viens vous *souhaiter* le bon jour, le bon soir, la bonne année, c'est-à-dire, vous saluer. Je vous *souhaite* bonne vie & longue, & Paradis à la fin. On dit pour bien louer quelqu'un, il n'y a rien à *souhaiter* en lui, il est accompli. Il feroit à

souhaiter

souhaiter qu'on eût réformé tels & tels abus, c'est-à-dire, il seroit bon. Vous avez été bien *souhaité* en cette compagnie, c'est-à-dire, on eût été bien aise de vous y voir.

☞ On dit à une personne qui témoigne avoir envie d'une chose qu'elle n'aura pas, Je vous en *souhaite*. Cette façon de parler n'est pas dans nos Dictionnaires; mais on y trouve, Ce n'est pas pour son nez, ou ironiquement dans le même sens, C'est pour son nez. Vraiment c'est pour son nez. Ac. Fr.

Souhaité, ée. part. pass. & adj. *Optatus, desideratus, exoptatus.*

☞ SOUHAITEUR. s. m. Qui souhaite.

A un *Souhaiteur* de bonne année.

Tu viens au nouvel an toujours me visiter :
Rien ne sçauroit te rebuter ;
Ma maniere est pourtant bien facile à comprendre :
Si ta visite avoit de quoi me contenter,
Je n'affecterois pas de ne la jamais rendre.

SOUHAITIER. s. m. Vieux mot. Souhait. Borel. *Votum, optatum, desiderium.*

SOUIL. s. m. Terme de Vénerie. Lieux bourbeux où se veautre le sanglier. *Volutabrum*. Le *souil* est souvent une marque qui fait reconnoître la taille d'un sanglier.

SOUILLARD. s. m. Terme de Charpenterie. Piéce de bois assemblée sur des pieux, & que l'on pose au devant des glacis qui sont entre les piles des ponts de pierre. On en met aussi aux ponts de bois.

SOUILLE. s. f. Terme de Marine. C'est le lieu où le vaisseau a posé, lorsque la mer étoit basse, & qu'il a touché sur la vase. Aubin. On pourroit dire en Latin, *navis cubile*.

☞ SOUILLE. s. f. Terme de chasse. Il se dit de la bourbe ou de l'eau où la bête noire se met sur le ventre.

SOUILLER. v. act. Gâter, rendre sale. *Fœdare, inquinare, conquinare, commaculare*. Il y a bien des métiers qu'on ne peut exercer sans se *souiller*. Tous ceux qui manient les choses onctueuses, se *souillent* aisément. Il est tombé dans les boues, ses habits sont *souillés*.

Ce mot vient de *suillare*. Menage.

Souiller, se dit plus ordinairement au figuré, en choses spirituelles & morales. Le péché *souille* l'ame. *Peccatum coinquinat animam*. *Souiller* la pureté des mœurs. Boil. Se *souiller* de crimes. Néron *souilla* ses mains du sang de sa mere. Une femme adultere *souille* la couche nuptiale. Il *souilloit* de ses impudicités les plus illustres familles. Vaug. J. C. dit que ce qui entre dans le corps ne *souille* point l'ame. *Quod intrat in os non coinquinat hominem.*

Souiller. Ce mot s'emploie quelquefois dans un sens burlesque, & signifie, toucher. *Inquinare*. Je vous envoie cent pistoles, mais je vous supplie de n'en pas *souiller* vos mains. Voit.

Souillé, ée. part. pass. & adj. Il a toutes les significations de son verbe. *Inquinatus, coinquinatus, conspurcatus, deturpatus*. S. Paul dit qu'une chose est *souillée*, c'est-à-dire, impure, à celui qui la répute *souillée*.

☞ SOUILLIAC, ou SOULIAC. s. m. Ville de France dans le Quercy, élection de Figeac.

SOUILLON. s. m & f. Qui est mal propre, qui a des habits pleins de graisse, & sales. *Culinarius mediastinus*. C'est un petit *souillon*. Il ne se dit que des enfans, & plus ordinairement des filles. Il se dit par mépris des servantes de cuisine. On a pris une *souillon* pour laver les écuelles. Auvrai dit en ses Satyres : La laide, le *souillon*, la petite impudente.

SOUILLÛRE. subst. fém. Tache, saleté qui est sur quelque chose. *Inquinatio, labes, sordes*. Son habit est plein de *souillûres*. Il n'est guère d'usage en propre. On le dit au figuré, la *souillûre* du péché, la *souillûre* de l'ame. Le sang de J. C. a lavé toutes nos *souillûres*. On dit aussi, c'est une *souillûre* à son honneur, une *souillûre* à sa réputation.

☞ Souillûrs. Parmi les Juifs on appelloit *souillûres* légales, l'impureté contractée, soit par certaines maladies, soit par certains accidens, qui rendoient immonde. Acad. Fr.

SOUL. Voyez Saoul. *Satur.*

SOUL, oule. Vieux adjectif. *Seul*. Perceval. Borel. *Solus, a.*

SOULAC. s. m. Nom propre d'un bourg de France. *Soulacum*. Il est dans le Médoc, en Guienne, à l'embouchure de la Garonne. Quelques Géographes prennent ce lieu pour la petite ville nommée anciennement *Noviomagus Biturigum Vibiscorum*, que d'autres mettent à Bourg, petite ville située au confluant de la Dordogne & de la Garonne. Maty.

SOULACIER. verb. neut. Se réjoüir, s'ébatre, selon l'inscription qui est au bois de Vincennes : Philippe Loys fils de Charles Comte de Valois, qui de grand prouesse habonda, jusques sur terre la fonda, pour s'en *soulacier* & esbatre, l'an 1334. Borel. *Gaudere, lætari.*

☞ SOULANDRES. Voyez Solandre.

SOULAGEANT, ante. Qui aide, qui soulage. *Sublevans, minuens*. La remise qu'on lui a faite, est si petite qu'elle n'est guère *soulageante*.

SOULAGEMENT. s. m. Allégement, diminution de peine, de douleur, d'affliction. *Levamentum, auxilium, subsidium, solatium*. Le temps apporte du *soulagement* à toutes sortes de maux. Le changement de douleur est une espéce de *soulagement*. Vous n'avez pû soutenir seul l'embarras où vous vous êtes trouvée, & vous avez cherché le *soulagement* de vous plaindre avec quelque confidente qui vous a trahie. P. du Ct. On peut s'amuser à des lectures agréables ; c'est un *soulagement* que Dieu accorde à notre foiblesse. Nic.

SOULAGER. verb. act. Aider à quelqu'un ; le décharger d'une partie de sa peine, de la fatigue qu'il souffre. *Levare, allevare, sublevare, opem ferre*. Ce crocheteur est trop chargé, il le faut *soulager*, lui ôter une partie de son fardeau. *Soulager* un paysan de la taille. On dit en ce sens *soulager* un vaisseau, *soulager* un plancher trop chargé.

Soulager, signifie aussi, Adoucir, diminuer les maux du corps. *Mollire, lenire, mitigare*. Ce remède, cette saignée, ont fort *soulagé* le malade. Il faut *soulager* les pauvres dans leur misére, c'est-à-dire, les secourir, les assister. On donne des aides pour *soulager* dans les logemens des gens de guerre, des aides de cuisine, de sommellerie, pour *soulager* les maîtres-Officiers.

Soulager, signifie encore, Consoler, adoucir, affoiblir les chagrins, les inquiétudes de l'esprit. *Consolari, jacentem excitare, consolando levare*. Les Grands doivent *soulager* la timidité, & le respect de ceux qui n'osent les aborder. M. Esp. L'homme tombe dans l'ennui, & devient à charge à lui-même, quand il ne peut se *soulager* avec les autres. Io. Il regne un si profond silence dans les prisons du S. Office, qu'il n'est pas même permis de se *soulager* par des plaintes & par des pleurs. Inq. de Goa. Les Stoïciens veulent qu'on *soulage* les affligés ; mais non pas qu'on partage leur douleur. Mont. Rien ne soulage tant la douleur, que la liberté de se plaindre. S. Evr. La patience chrétienne ne se *soulage* point par des injures. Abranc. Un ami *soulage* le poids de l'adversité, parce qu'il en prend la moitié sur lui même. S. Evr. *Soulager* la honte de quelqu'un. Pasc. La douleur se *soulage* à se plaindre. Corn. Calvin veut que l'on commence à croire, sans *soulager* notre foi en rien, ni pouvoir lui-même nous bien expliquer ce qu'il pense. Pélliss.

Soulagé, ée. part. pass. & adj. *Mollitus, mitigatus, levatus, sublevatus.*

SOULANGE. s. f. Nom propre de femme & de lieu. *Solangia*. Sainte *Soulange* Bergére en est la patrone, son corps se conserve dans un village de même nom, à trois lieues au nord de Bourges.

SOULAS. subst. masc. Vieux mot qui signifioit autrefois, *Joie, plaisir & contentement. Gaudium, voluptas, satisfactio*. Ils étoient en grand *soulas*, ils se divertissoient, quand ce malheur arriva. Il peut être encore d'usage dans le burlesque.

Le hibou, l'unique soulas,
Et les délices de Pallas. Sar.

SOULE. Le pays, ou la vallée de *Soule*, en Latin *Subola*:

Petite

Petite contrée de France. Elle est dans la Gascogne, au pied des Pyrénées, entre la haute & la basse Navarre, & le Béarn, auquel elle est annexée. Mauléon de *Soule* en est le lieu principal. Maty.

☞ SOULÉGE. f. f. On appelle en quelques endroits des *souléges*, ce qu'on nomme presque par tout des *alléges*, & en Bretagne des gabares.

SOULEINE. f. m. Nom propre d'homme. *Solemnis*, *Solennis*, *Solennius*. Le nom de saint *Souleine* est célèbre, & en grande vénération dans l'Eglise de France. Baillet. *Au* 24e. *de Sept.* Après la mort de Flave, Evêque de Chartres, qu'on rapporte à l'an 497. sous Clovis, on jetta les yeux sur *Souleine* pour le charger de la conduite de cette Eglise, par la persuasion que l'on avoit de sa doctrine, de sa prudence & de son habileté. Id. Il mourut vers l'an 509. Id.

SOULER. Voyez Saouler. *Satiare.*

SOULEVEMENT. subst. m. On dit: Un *soulevement* de cœur, au propre *Nausea.* ☞ On dit aussi le *soulevement* des flots; pour dire, l'émotion des flots. Ac. Fr. Et au figuré, le *soulevement* des peuples d'une Province. *Seditio, motus.* Il se dit aussi des premiers mouvemens de la nature, de ses révoltes & de son opposition à la raison ou à la grace. Les *soulevemens* de la nature, ou de la concupiscence. Au milieu de cette tempête, & de ces *soulevemens* involontaires, m'attacher en quelque sorte à moi-même, me renoncer moi-même. Bourdal. *Exh. I. p.* 394. Soumission malgré les répugnances, malgré les *soulevemens* du cœur, malgré tout le bruit, & tous les retours des passions les plus vives & les plus ardentes. Id. p. 402.

SOULEVER v. act. Lever doucement quelque chose. *Sublevare, suffollere.* Un canon, une meule de moulin, ne se peuvent *soulever* sans leviers, sans machine. Ce malade est si foible, qu'il ne se peut *soulever*, il faut être deux pour le *soulever*. Ce vaisseau porte sur le sable, il faut attendre que le flot vienne pour le *soulever*.

Soulever, se dit aussi de l'émotion du cœur à la vûe d'un objet qui lui cause quelque dégoût. *Nauseam parare.* Cet homme est si mal propre, si pourri, qu'il fait *soulever* le cœur, qu'il provoque le vomissement.

Soulever, se dit figurément en choses morales, des émotions populaires. *Dejicere, commovere, se contra principem.* Les trop grandes charges ont fait *soulever* cette Province. Les Hollandois se sont *soulevés* contre le Roi d'Espagne. Cassius s'étant *soulevé*, l'Empereur en fut extrêmement surpris. Cousin. On le dit aussi de tout ce qui cause du mécontentement, du scandale. Cette proposition téméraire fit *soulever* tout le Concile contre l'Hérétique qui la mit en avant.

Soulevé, ée. part. pass. & adj. *Sublevatus, sublatus.*

SOULEUR. subst. fém. Crainte violente & subite, qui surprend, & qui fait soulever le cœur. *Subitus*, ☞ *repentinus timor.* A la vûe d'un ennemi, il eut une *souleur* qui le fit blêmir.

SOULIER. f. m. (Port R. dit *soulié.*) Chaussure de cuir. *Solea.* Le *soulier* est composé de semelles, talon, empeigne, quarriers & oreilles. On a de gros *souliers* de vache pour la fatigue, des *souliers* plats à trois seme les, des *souliers* de paysan. Il y a des *souliers* mignons de maroquin, de mouton, pour la propreté, à une semelle, à talon de cuir & de bois.

> *Quoi! ces souliers mignons, de rubans revêtus,*
> *Qui vous font ressembler à des pigeons patus.* Mol.

Les femmes ont des *souliers* de velours & en broderie. Gâter, corrompre la forme d'un *soulier*. Eculer les *souliers*. On disoit autrefois *aculer*. Des *souliers* éculés. Marcus. 270.

Ce mot vient de *solea*, ou de *solum* Nicod. D'autres le dérivent de *sotularis*, ou *subtalaris*, qui se trouvent tous deux en la même signification. Ménage. Benoît Baudouin a fait un traité des *souliers* antiques, où il marque leur différante figure. Baudouin dit dans son traité du *soulier*, que Dieu donnant à Adam des peaux de bêtes pour se vêtir, ne le laissa pas aller les pieds nuds, mais qu'il lui donna des *souliers* de même matière. Que dans la suite, les hommes s'en firent de jonc, de genêt, de papier, c'est-à-dire, de la plante dont on tiroit le papier, de lin, de soie, de bois, de fer, d'argent, d'or. Telle fut autrefois la matière des *souliers*. La forme a aussi été différente, soit pour la figure, soit pour la couleur, soit pour les ornemens; il y en a eu de longs, d'unis, de découpés & taillades. Pline L. VII. c. 56. rapporte qu'un Tibius de Bœotie fut le premier qui se donna des *souliers*. M. Nilant, dans ses remarques sur Baudouin, observe que cet Auteur cite mal-à-propos Xénophon pour montrer qu'on ne se servoit encore, de son temps, que de cuirs cruds, pour faire des *souliers*; puisque Xénophon raconte que les dix mille Grecs qui avoient suivi le jeune Cyrus, manquant de *souliers* dans leur retraite, furent contraints de se couvrir les pieds de peaux crues, qui leur causerent de grandes incommodités. Il ne croit pas même que la chaussure des gens de la campagne appellée *Carbatina*, & *perones* fût de peaux, sans aucune préparation. Les Patriciens portoient un croissant d'ivoire à leurs *souliers*. Elagabale portoit des *souliers* couverts d'une toile de lin très-blanche, pour se conformer aux Prêtres du soleil, pour lequel il avoit une vénération particulière. Cette chaussure s'appelloit ὑδὼ, *udo*, ou *odo*. *Hérodot.* Caligula se fit faire des *souliers* d'or garnis de pierreries. Les *souliers* à la mode de Sicione sentoient la molesse & la délicatesse. Ils ne coutoient cependant que deux drachmes quand ils étoient sans ornemens. Les Indiens portoient, comme les Egyptiens, des *souliers* d'écorce de papier. Les Turcs laissent tous leurs *souliers* à la porte de la Mosquée. Du Loir, *pag.* 141. Les Turcs quittent leurs *souliers* quand ils entrent dans les Mosquées, ou quand ils veulent combattre de pied ferme, ou courir plus légérement. De Vign. Marv. Leurs *souliers* de satin, brochés d'or, d'argent & de soie sont d'une propreté achevée, & quoique petits, elles (les Dames Chinoises) s'étudient fort en marchant à les faire paroître. P. Le Comte.

Soulier. Dans les mers du nord, on appelle *soulier*, une piéce de bois concave dans quoi on met le bout de la pate de l'ancre, de peur qu'elle ne s'accroche sur la preceinte, lorsqu'on la laisse tomber. *Sola lignea.*

On dit proverbialement à ceux qui menacent de donner sur les oreilles: Ce sera donc sur les oreilles de mes *souliers*. On dit aussi qu'une personne n'a pas de *souliers*, pour lui reprocher qu'elle n'a aucuns biens. On dit de ceux qui voudroient se déguiser, qu'ils n'ont qu'à mettre leurs *souliers* en pantoufles. On dit encore de ceux qu'on méprise, Je n'en fais non plus de cas que de la boue de mes *souliers*. On dit aussi, lorsqu'on a quelque mal, ou affliction secrette, qu'on ne sçait pas où la *soulier* blesse. Ce mot a été prémiérement dit par Paul Emile, Sénateur Romain, en répudiant sa femme Papirie, dont il avoit eu le grand Scipion Emilien; car pour toute réponse à ses amis qui lui vouloient dissuader ce divorce, il leur montra un *soulier* neuf, & bien fait, en leur disant, Vous ne sçavez pas où ce *soulier* me blesse. ☞ On dit faute de *souliers* on va nuds pieds, pour dire, qu'on se conduit suivant ses facultés & ses richesses.

☞ Souliers de Notre-Dame. Plante qu'on appelle autrement Sabot. Voyez ce mot.

☞ SOULIERS f. m. *Castrum de Soleriis.* Bourg de France dans la Provence, Viguerie d'Yéres.

☞ SOULLANS. f. m. Bourg de France dans le Poitou; Election des Sables d'Olonne.

SOULOIR. v. n. Vieux mot qui signifioit *avoir de coutume. Solere.* Il ne s'est guère dit qu'à l'imparfait. Il feroit à souhaiter qu'il fût encore en usage, parce qu'on en a souvent besoin. Vaug.

> *Sous ce tombeau gît Françoise de Foix,*
> *De qui tout bien un chacun souloit dire.* Mar.

On le dit encore en Pratique. Il *souloit* y avoir là une porte, une barrière. Le temps a bien changé, il n'est plus comme il *souloit* être. *Solebat.* Il y a des Provinces où le paysan le dit encore.

☞ SOULTRE. Préposition. Vieux mot Dessous.

SOUMELPOUR. f. m. Nom propre d'une petite ville de l'Empire du Mogol en Asie. *Sumelporium.* Elle est dans le Royaume de Bengale, sur la rivière de Gouel, environ à trente lieues d'Ougely, vers le nord. Il y a une mine de diamans

diamans à *Soumelpour*, & on les pêche le plus ſouvent dans la riviére. Maty.

☞ SOUMENAT. ſ. m. Nom d'une ville des Indes, ſituée au-delà du fleuve Indus.

SOUMETTRE. verbe actif. *Je ſoumets. Je ſoumettois. Je ſoumis. J'ai ſoumis. Je ſoumettrai. Que je ſoumette. Que je ſoumiſſe*, ou *je ſoumettrois*. Dompter, vaincre, réduire en ſa puiſſance, ſubjuguer, mettre ſous ſon empire, ſous ſon commandement. *Submittere, ſubjicere, ſubjugare*. Alexandre *ſoumit* toute l'Aſie à ſes loix. Cette beauté *ſoumet* tous les cœurs à ſon empire. Le Roi, en peu de temps, *ſoumit* les rebelles à l'obéiſſance. Mez. La complaiſance va à *ſoumettre* quelquefois ſon plaiſir à celui des autres. M. Scud.

Soumettre, ſe dit ſouvent avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Plier, obéir, s'humilier, ſe ranger ſous la dépendance de quelqu'un, céder, conſentir. *Se permittere, ſubjicere, mancipare*. Il faut ſe *ſoumettre*, & captiver ſon eſprit pour croire les myſtéres. Ce libertin s'eſt enfin *ſoumis*, a paſſé ſous le joug du mariage. Cette garniſon s'eſt *ſoumiſe* à toutes ſortes de conditions, elle les a acceptées. Se *ſoumettre* à une domination étrangére. Ablanc. Se *ſoumettre* à perdre la vie. B. Rab. L'orgueuil de Caton ne ſe put *ſoumettre* à Céſar. M. Esp. Comme la vertu s'éléve ſans orgueil, elle ſe *ſoumet* auſſi ſans baſſeſſe. Id. Il faut ſe *ſoumettre* au joug que la foi nous impoſe. Ab. Trev. Ce valet eſt *ſoumis* à tout faire. Un Comptable ſe *ſoumet* à la peine du quadruple pour les omiſſions de recette.

Soumis, ise. part. paſſ. & adj. Dépendant, ſujet, obéiſſant, humble, reſpectueux. *Submiſſus, ſubjectus, mancipatus*. Une dépendance entiérement *ſoumiſe*. Rochef.

> *Je ſuis un Philoſophe à la raiſon* ſoumis. Boil.

> *Oui, je bannirois, moi, tous ces lâches Amans,*
> *Que je verrois* ſoumis *à tous mes ſentimens*. Mol.

> *Ce farouche ennemi qu'on ne pouvoit dompter.....*
> . . . .
> Soumis, *apprivoiſé, reconnoît un vainqueur*. Rac.

En termes de Plain-chant, on appelle les tons plagaux, des tons *ſoumis*. Brossard.

SOUMISSION. ſ. f. Humiliation, obéiſſance. *Submiſſio, obſequium, obedientia*. Les peuples d'Aſie ſont dans une grande *ſoumiſſion*, & ſous un gouvernement fort rude. Le Prince reçut fort fiérement ſes *ſoumiſſions*. Rochef. La femme doit avoir de la *ſoumiſſion* à l'égard de ſon mari. Les flatteurs font mille baſſes *ſoumiſſions*. Jamais perſonne n'avoit examiné la Religion avec un eſprit plus éloigné de la *ſoumiſſion* aveugle qu'elle demande. Le P. Bour. Dans une longue & pénible langueur; qu'il eſt à craindre que l'inquiétude & l'impatience ne diminuent pas un peu la *ſoumiſſion* de la foi! Fléch. Nos amis exigent quelquefois une *ſoumiſſion* générale ſous le prétexte, & ſous le nom d'une ſimple complaiſance. S. Evr. Votre *ſoumiſſion* & votre acquieſcement pour les déciſions de l'Égliſe, va juſqu'à l'eſclavage & juſqu'à la ſervitude. Cl. L'humilité n'eſt ſouvent qu'une feinte *ſoumiſſion*, dont on ſe ſert pour ſoumettre les autres.

Soumission, en terme de Palais, ſignifie, Obligation, promeſſe de payer, de ſubir une peine comminatoire. *Obligatio, cautio*. Il eſt déclaré caution d'un tel; il a fait, au Greffe, les *ſoumiſſions* en tel cas requiſes & accoutumées. On lui a donné à l'Audience, acte de ſes *ſoumiſſions*. Dans les actes de réception, on fait des *ſoumiſſions* de garder les ordonnances, de payer les peines des contraventions portées par les loix. Faire plaid & *ſoumiſſion*, c'eſt ſe ſoumettre à la Juriſdiction d'un lieu, & au payement des amendes. De Laurière. M. Collet, ſur les Statuts de Savoie pour Breſſe & Bugei, p. 38. col. 1. traite de ce Droit, & de ſon origine, p. 120. col. 1. 2 P. II.

☞ Soumission. On dit, en termes de Finance, faire ſa *ſoumiſſion*, pour dire, Offrir de payer une certaine ſomme. Il a fait une *ſoumiſſion* de vingt mille francs pour cette Charge. Ac. Fr.

☞ SOUMULTIPLE. ſ. m. Terme d'Arithmétique. On appelle *ſoumultiple d'un nombre*, un nombre plus petit qui ſe trouve compris exactement un certain nombre de fois dans le plus grand. Ainſi 5 eſt *ſoumultiple* de 20. parce qu'il ſe trouve quatre fois préciſément dans 20.

SOUN. ſ. m. Terme de Marine & de Relation. C'eſt ainſi qu'on appelle les principaux & plus ordinaires bâtimens de la Chine, tant navires de guerre que les vaiſſeaux Marchands. Les plus grands *ſouns* de charge, ſont du port de 700 laſtes, mais ceux qu'on équippe en guerre ne paſſent que rarement cent laſtes. Aubin. Voyez la deſcription qu'il en fait.

SOUNE. ſ. f. Nom propre de l'une des Iles Orcades. *Suna*. Elle eſt à un mille de la côte ſeptentrionale d'Écoſſe, & elle n'eſt conſidérable que par une grande quantité d'ardoiſes qu'on en tire, & qu'on tranſporte juſqu'en Angleterre. Maty.

SOUPAPE. ſ. f. Terme de Méchaniques. C'eſt une petite platine de cuivre qu'on diſpoſe de telle ſorte dans les pompes & autres machines hydrauliques, qu'elle s'ouvre pour donner paſſage à l'eau quand elle doit entrer; & qu'elle ſe ferme quand on veut faire monter l'eau par la compreſſion. C'eſt une platine de cuivre, ronde comme une oublie, avec un trou au milieu en forme d'entonnoir, qui reçoit quelquefois une boule, mais plus ordinairement une autre platine ajuſtée & uſée, enſorte qu'elle le bouche exactement, étant dirigée par ſa tige, qui paſſe dans la guide ſoudée au-deſſus de la premiére platine. On s'en ſert dans le fond des réſervoirs & des baſſins pour les vuider, en les ouvrant avec une baſcule ou une vis: dans les corps de pompes, pour laiſſer paſſer l'eau pouſſée par-deſſous par le piſton, & la retenir enſuite au-deſſus: dans le commencement des conduites, pour les pouvoir mettre à ſec ſans vuider les reſervoirs, quand on y veut travailler. On met auſſi des *ſoupapes* renverſées dans les ventouſes des conduites, pour laiſſer paſſer le vent, & empêcher l'eau de ſortir. *Valvula mobilis, verſatilis*. Il y a trois ſortes de *ſoupapes*, l'une à clapet, la ſeconde en cône, & la troiſieme en maniere de porte à deux battans. La premiere ſe ferme & s'ouvre comme une trappe, la ſeconde comme un bondon de tonneau. Ces deux-là n'ont jamais plus de quatre ou cinq pouces, & la troiſieme a quelquefois deux ou trois toiſes, & ſert à fermer les écluſes. On appelle auſſi *ſoupapes*, ces petites languettes qui s'ouvrent ou ſe ferment avec un reſſort pour donner le paſſage au vent, & le lui fermer dans les balons & les ſoufflets. Les clapets ſont différens des *ſoupapes*, en ce qu'ils n'ont qu'un ſimple trou couvert d'une plaque, qui s'éleve & s'abaiſſe par le moyen d'une charniere: & ils peuvent ſervir par-tout où l'on met des *ſoupapes*. En Latin *axis*, ſelon Vitruve. Davil.

En termes d'Organiſte, on appelle auſſi *ſoupapes* ou *ſoutapes*, (comme ſi on diſoit les tampons de deſſous) de petits tampons qui ſont dans le ſommier, & qui bouchent les rainures ou portevents juſqu'au pied de chaque tuyau, & qui ſont ſoutenus par un petit reſſort de léton. *Cuſpidata talea inferiores*. Quand on preſſe ſur la touche, elles font baiſſer la *ſoupape* par le moyen d'un petit bâton qu'on appelle le *pilotis*.

Les Anatomiſtes modernes prétendent qu'il y a quelque choſe de ſemblable dans les veines & les arteres, qui ouvre & ferme le paſſage du ſang dans ſa circulation. Voyez Valvule. *Valvula*. Et il y en a qui étendent la choſe juſqu'à la circulation qu'ils prétendent dans le ſuc des arbres & des plantes. ☞ Les trois cavités du cœur de la tortue n'en font qu'une, parce que n'étant ſéparées par aucune *ſoupape*, le ſang qui vient du grand & du petit réſervoir, ſe peut mêler aiſément & entrer d'une cavité dans l'autre; mais la valvule, &c. Duverney, *Acad.* 1699. *Mém. p.* 232. Cette lame ſe termine en une *ſoupape* de figure ſigmoïde. Id. *p.* 237. Ces ſphincters & ces *ſoupapes* ont le même uſage. Id. *p.* 246.

☞ SOUPATOIRE. adj. Du ſoupé. On dit quelquefois en badinant, l'heure *ſoupatoire* ou dinatoire, pour l'heure du ſoupé & du dîné. *Dict. Com. au mot Amuſoire*.

SOUPÇON. ſ. m. Défiance, incertitude, inquiétude, doute qu'on a de la ſincérité ou de la probité d'une perſonne, ou de la vérité de quelque choſe, opinion, croyance déſavantageuſe accompagnée de doute. *Suſpicio, ſuſpectio, dubitatio, dubium*. Le *ſoupçon* eſt une légere impreſſion ſur l'eſprit, un ſentiment de haſard, une demi-lumiere, & la

moins noble des fonctions de l'esprit. Fr. A Venise, les *soupçons*, en matiere d'État, sont plus sévérement punis que le crime ailleurs. S. Didier. La jalousie se nourrit de *soupçons* & de défiance. Un Prince sujet à prendre des *soupçons*, se défie de la vérité même. Tout fortifie ses *soupçons* & son inquiétude. Mon *soupçon* tombe sur vous: éclaircissez mes *soupçons*. J'étois entré en *soupçon* de son infidélité, de sa lâcheté, mais mes *soupçons* sont levés. L'incertitude des *soupçons* offense, & refroidit l'amitié. Il vaut mieux pécher par une excès de bonne opinion, que par un *soupçon* injurieux. S. Evr. Il m'a sacrifié à ses *soupçons*. Corn. Dieu le livra à ses chagrins & à ses *soupçons*. Fléch. Elle parut si offensée de ses *soupçons*, qu'elle les lui ôta entiérement. P. de Cl. Quelque bonne fin que l'on se propose, il n'est jamais permis d'employer des jugemens téméraires, & des *soupçons* fondés sur ce qui est caché dans le cœur des gens. Bail.

Il faut pour mériter une solide estime,
S'exempter du soupçon, *aussi bien que du crime.*

Les soupçons *importuns*
Sont, d'un second hymen, les fruits les plus communs.
Rac.

SOUPÇONNER. v. act. Avoir du soupçon, entrer en soupçon. *Suspicari, suspicionem habere.* Il ne faut pas *soupçonner* légerement. Il y a de certaines marques d'amour, après lesquelles un amant ne peut *soupçonner* sa maîtresse d'inconstance sans l'offenser mortellement. Vill. Quand on fait profession d'une exacte vertu, c'est une injure que d'être *soupçonné*. S. Evr.

Soupçonner, signifie aussi, avoir une connoissance imparfaite, deviner à demi. *Conjicere.* Cet Interprete *soupçonne* que son Auteur a voulu dire une telle chose; il *soupçonne* que ce mot peut venir d'une telle étymologie.

Soupçonné, ée. part. pass. & adj. *In suspicionem adductus.* Ce n'est pas assez que la femme de César soit chaste, il ne faut pas seulement qu'elle soit *soupçonnée*.

SOUPÇONNEUX, euse. adj. Défiant, qui est sujet aux soupçons. *Suspiciosus, suspicax.* L'amour de son naturel est *soupçonneux*. On a bien de la peine à vivre avec des humeurs *soupçonneuses*. La crédulité du peuple n'est pas fort *soupçonneuse*. S. Evr. Les esprits subtils sont d'ordinaire les plus *soupçonneux*. Amel. Vous n'êtes ni jaloux, ni *soupçonneux*; & peut-on être amant sans être ni l'un ni l'autre? Vill. Un homme *soupçonneux* est d'un commerce fort difficile; il faut de grands ménagemens pour ne lui point donner d'ombrages. Bell. Le Roi inquiet & *soupçonneux* au dernier point, eut d'abord l'esprit troublé de jalousie. S. Réal.

☞ *Quiconque est* soupçonneux, *invite à le trahir.*
Trag. de Zaïre, act. 1. sc. 5.

SOUPE. s. f. Potage fait avec beaucoup de pain & de bouillon ou jus de viande, ou d'autres matieres, qu'on sert à l'entrée du repas. *Panis è jure, vel panis jurulentus.* Une *soupe* bien mitonnée. Quand on invite quelqu'un à dîner par occasion, on lui dit, voulez-vous venir manger ma *soupe*! Cette façon de parler est populaire. Call. Cependant l'Académie prétend qu'on s'en peut servir dans le style familier. Quoique le mot de *soupe* soit François, ceux qui parlent noblement évitent de s'en servir. *Potage* vaut mieux. A la Cour on dit, qu'on est encore aux potages, & non pas aux *soupes*. On dit que la *soupe* nourrit le soldat, qu'une *soupe* à l'oignon refait la tête. Une *soupe* à la Jacobine, aux poireaux, aux choux, aux navets, &c. Voyez Potage. On dit d'un écornifleur, qu'il va chercher les bonnes *soupes*, qu'il va gueuser de la *soupe*.

Un valet se levant le chapeau de la tête,
Nous vint dire tout haut que la soupe *étoit prête.*
Régnier.

Ce mot vient de l'Italien *zuppa*, ou *supa*, fait du Latin *sapa*, qui signifie bouillon qui par la cuisson est réduit au tiers. Quelques-uns le dérivent de l'Allemand *supp*, qui signifie la même chose; d'autres de *souben*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *soupe*.

Soupe, se dit aussi des tranches de pain fort déliées qu'on met au fond du plat, sur lesquelles on verse le bouillon. *Offa.* Donnez-moi une *soupe* de pain, pour dire, une tranche. Dans les gargotes pour un sou l'on trempe la *soupe*.

Soupe de lait, se dit au Manége, d'un certain poil de cheval qui est de la couleur du potage au lait bien sucré, c'est-à-dire, mêlé de roux & de blanc. *Equus colore ruso & albo distinctus.* On donne aussi ce nom aux pigeons de cette même couleur, & qui sont fort estimés par ceux qui en sont curieux.

Soupe, se dit proverbialement en ces phrases. On appelle de la *soupe* au perroquet, du pain trempé dans du vin. *Panis in vino tinctus.* On dit aussi d'un homme qui a bien bû, qu'il est ivre comme une *soupe*. On dit d'un avare, que sa *soupe* est maigre, pour dire, qu'il fait mauvaise chere. Les *soupes* des Princes sont vantées par Rabelais. On dit proverbialement d'une *soupe* claire, que c'est la *soupe* de S. Bernard, dont le Diable a emporté la graisse. C'est la *soupe* de la Vierge Marie, on se mire dedans du quatrieme étage. ☞ Il faut mesurer sa *soupe* à sa bouche, pour dire, qu'il faut mesurer sa dépense à son revenu. Mouillé comme une *soupe*. Prendre *soupe* au plat, pour dire, avoir part à une affaire. Il ne se dit guère en ce sens qu'en mauvaise part.

SOUPEAU. s. m. Terme d'Agriculture. Morceau de bois qui sert à tenir le soc de la charrue avec l'oreille, & qui est tout au-dessous. On dit, ce morceau de bois sera fort propre pour faire un *soupeau*. Liger.

SOUPÉE, qui ne se dit qu'en ce mot composé, l'*après-soupée*, pour dire, l'intervalle qui est entre le souper & la retraite pour dormir. *Intervallum inter cœnam & cubitum.* On se réjoüit bien dans une telle maison toutes les *après-soupées*, on y danse, on y joue, &c.

SOUPENTE, s. f. Entresol, ou petite construction pratiquée entre deux planchers pour la commodité d'un appartement, qui sert de dépense, de garde-robe. *Projectum.* La *soupente* est une espéce d'entresol, qui se fait de planches jointes à rainures & languette, & portée sur des chevrons ou soliveaux, & qu'on pratique dans un lieu de beaucoup de hauteur pour avoir plus de logement. Daviler. Une *soupente* est commode pour y faire coucher des valets.

Soupente, se dit aussi des grosses courroies de cuir qui tiennent suspendu le corps d'un carrosse, étant attachées aux moutons du train & aux mains du carrosse. *Lora suspensilia.*

Soupente, en termes de Charpenterie, est une piéce de bois retenue à plomb par le haut, qui entre dans la construction d'une grue, & qui sert à tenir suspendu le treuil & la roue. *Tigna suspendentia.* Dans les moulins à eau, ces *soupentes* se haussent & se baissent par des coins & des crans, selon la crue & decrue des eaux, pour en faire tourner les roues. Daviler.

Soupente, en termes de Maçonnerie, se dit des liens, ou barres de fer qui servent à soutenir la hotte ou le faux manteau de la cheminée. *Projecti è muro vectes ferrei.*

SOUPER, ou SOUPÉ. s. m. Repas du soir. *Cœna, refectio vespertina.* On nous a donné un grand *souper*. Ce n'est pas un *souper* par ordre, ce n'est qu'une collation. Je m'en vais manger mon *soupé*. On a joué, on a gagé le *soupé* de la compagnie. Alexandre disoit que pour faire un *soupé* délicieux, il falloit faire un sobre dîné. Sup. de Quint.

Souper, se dit aussi de la viande préparée pour faire ce repas. *Cœna.* Les bourgeois qui vont souper chez leurs voisins, font porter leur *souper*, leur gigot. Ce Pâtissier cuit tous les jours plus de quarante *soupers*, ou éclanches.

Quelques-uns dérivent ce mot à *sorbendo*; ils prétendent que le *souper* étoit anciennement le principal des repas.

Souper. v. n. Prendre le repas du soir. *Cœnare, cœnam sumere.* Ceux qui tiennent table font grande chere à dîner, mais ils ne *soupent* guère. Les jours de jeûne il est défendu de *souper*. Ce goinfre dîne bien, mais il *soupe* encore mieux. Il est bien fâcheux aux jeunes gens de s'aller coucher sans *souper*, de *souper* par cœur. On dîne & on *soupe* en même temps, quand on ne fait qu'un repas.

On appelle ironiquement *soupe-sept-heures*, un homme retiré, & qui *soupe* réguliérement à cette heure-là, que les autres

autres emploient aux divertissemens, à la promenade. *Septimâ cœnam sumens.*

SOUPIER, iere. s. Qui aime bien la soupe, qui en mange plus que d'autre viande. *Offarius.* ☞ Ce mot ne se dit en ce sens que par le plus petit peuple ; mais on appelle un plat *soupier*, celui qui est destiné à mettre de la soupe. Il faut que la fayance des plats *soupiers* souffre le feu, afin qu'on puisse faire mitonner les soupes. Des assiettes *soupieres.*

SOUPIR. s. m. Air qu'on attire, & qu'on exhale pour entretenir la vie. *Halitus, spiritus.* L'homme est sujet à mille accidens, depuis son premier jusqu'à son dernier *soupir*. Notre vie n'est qu'un souffle & qu'un *soupir.*

Notre cœur, jusqu'au dernier soupir,
Toujours vers quelque objet pousse quelque désir.
Corn.

Je veux, quand je perdrai le jour,
Que mon dernier soupir *soit un* soupir d'amour.
Racan.

Soupir, se dit aussi d'un gémissement, ou d'un témoignage extérieur de tristesse, d'affliction, de douleur. *Suspirium, gemitus.* Cette veuve pousse des *soupirs* & des gémissemens qui déchirent le cœur : sa douleur ne lui permet que des sanglots & des *soupirs*. Le pauvre amant s'épuisoit en amoureux & tendres *soupirs* pour toucher sa maîtresse. Ch. de M.

Je vous croirai, Seigneur, sur un simple soupir. Rac.

Un Poëte Espagnol dit hyperboliquement, qu'il ne veut plus soupirer, parce que ses *soupirs* étant tout de feu, il craint d'embraser le ciel & la terre. Bouh. Si vous ne soupirez point pour cette femme, elle est du moins assez jolie pour lui cacher les *soupirs* que vous poussez pour d'autres. P. de Cl. C'est un spectacle indigne, de voir un héros amolli par des *soupirs* & par des larmes. S. Evr.

Soupirs, *arrêtez-vous, vous trahissez mon cœur.*
S. Evr.

Mon cœur, pour tout discours,
N'avoit que des soupirs, *qu'il répétoit toujours.*
Rac.

Et de mes froids soupirs, *ses regards offensés,*
Verroient trop que mon cœur ne les a point poussés. Id.

Amour, pour toutes armes,
Veut des soupirs *& des larmes ;*
C'est ce qui triomphe des cœurs. La Font.

Laissons pour les petites ames,
Le commerce rampant des soupirs *& des larmes.* Corn.

Soupir, en termes de Musique, est une pause de la quatrieme partie d'une mesure. *Pausa.* On dit aussi, demi *soupir*, & quart de *soupir*. Voyez Brossard.

Soupir de Bacchus. Mot burlesque, dont S. Amant s'est servi pour dire, un rot. *Ructus, eructatio.*

SOUPIRAIL. s. m. Petite fenêtre, ou ouverture en glacis, qu'on fait pour donner de l'air à une cave, à un cachot. Elle est ordinairement faite en abat-jour. C'est une ouverture en glacis entre deux jouées rampantes, pour donner de l'air, & un peu de jour à une cave ou à un cellier. Davil. *Spiramentum.* Les voleurs entrent quelquefois dans les maisons par les *soupiraux* des caves. Le vin ne se porte pas bien dans une cave où il n'y a point de *soupirail.*

Soupirail d'aqueduc. On appelle ainsi certaine ouverture en abat-jour dans un aquéduc couvert, ou à plomb dans un aquéduc souterrain ; laquelle se fait d'espace en espace, pour donner échappée aux vents, qui renfermés empêcheroient le cours de l'eau *Æstuarium*, selon Philander. Davil. On fait aussi des *soupiraux* ou semblables ouvertures dans les aquéducs, pour donner échappée aux vents qui empêcheroient le cours de l'eau s'ils étoient renfermés.

SOUPIRANT, ante. adj. & s. Qui soupire pour quelque chose, qui y prétend, qui y aspire. *Suspirans, suspiria ducens.* Cette fille sera bien-tôt mariée, elle n'a qu'à choisir entre ses *soupirans*. La gloire a aussi ses *soupirans*. Elle fit mille *soupirans*, sans faire un heureux. La Font.

Que fait autour de votre porte,
Cette soupirante *cohorte ?* La Font.

SOUPIRER. v. n. Gémir, se plaindre, pousser son haleine, sa respiration avec violence, quand on est ému & touché de douleur, d'affliction, d'amour, ou de quelque autre passion qui oppresse le cœur. *Aspirare, suspirare, gemere, ingemiscere.* Nos afflictions se suivent de si près, que nous n'avons pas le temps de *soupirer* pour chacune d'elles. Cl. Il pleure, il *soupire* toujours depuis la mort de ce qu'il aimoit. Elle pour qui l'on vit *soupirer* tant d'amans. Car. Les amans cherchent la solitude pour *soupirer*. Je ne puis souffrir ces languissans éternels, qui penseroient être deshonorés, s'ils avoient été un jour avec une Dame, sans avoir *soupiré* auprès d'elle. M. Scud. Mon tranquille cœur ignore encore comme on *soupire*. Des-H.

Cupidon, sous les loix de la simple nature,
Régit tout ce qui sçait soupirer *ici-bas.* Des-H.

Quand d'une égale ardeur l'un pour l'autre on soupire.
La Font.

Soupirer, se dit aussi quelquefois dans un sens actif, pour pousser, produire au-dehors. *Emittere suspiria.* *Soupirer* ses peines & ses douleurs amoureuses. Desp. *Soupirer* une flamme éloquente. Gomb.

Tout dort dans la nature, & Daphnis seulement
Privé de ce repos, soupire *son tourment.* Sar.

Ce n'étoit pas jadis sur ce ton ridicule,
Qu'amour dictoit les vers que soupiroit *Tibulle.*
Boileau.

Soupirer, signifie aussi, aspirer, prétendre à quelque chose, la désirer, la rechercher avec ardeur, avec passion. *Ambire.* En ce sens il est ordinairement suivi de la préposition *après*, ou de la préposition *pour*. Les avares *soupirent* sans cesse après les richesses ; les ambitieux, après les honneurs, les dignités ; les amans, pour le cœur de leurs maîtresses. Comme la biche *soupire* avec ardeur après les eaux des torrens, ainsi mon ame *soupire* après vous, ô mon Dieu. Port-R. C'est un état criminel, que de ne pas *soupirer* pour le Paradis, & d'être content de ce qu'on posséde en ce monde. Nic. C'est une chimere, que de *soupirer* pour des honneurs qu'on ne sent point dans le tombeau. Abl.

On dit proverbialement, cœur qui *soupire* n'a pas ce qu'il désire. *Cor quod aspirat non habet quod optat.*

SOUPIREUR. s. m. Celui qui soupire, qui pousse des soupirs. *Suspiriosus.* Ces *soupireurs* universels qui en veulent à toutes les femmes avec une égale ardeur, sont d'étranges gens. M. Scud.

SOUPLE. adj. m. & f. Qui est doux, maniable, obéissant. *Flexilis, flexibilis, ductilis.* Les Corroyeurs, à force de passer le cuir, & de le graisser, le rendent *souple*. Quand on a été long-temps sans porter des bottes, elles ne sont pas *souples*, elles blessent.

Souple, se dit aussi de ce qui plie aisément. *Flexilis.* Osier *souple*. Les branches étoient *souples* & courbées en l'air. Vaug.

Souple, se dit aussi des hommes & des animaux, & signifie, Soumis, obéissant. *Docilis, mitis, mansuetus.* Ce fanfaron voulut me braver, mais je l'ai si bien manié, que je l'ai rendu *souple* comme un gant. Ce cheval étoit fougueux, mais en quinze jours de manége il a été rendu *souple* & obéissant comme les autres.

Souple, à l'égard de l'esprit, signifie, Adroit, insinuant, complaisant, docile, humble. *Indulgens, obsequiosus, in obsequendo promptus, studiosus, facilis in obsequium animus.* Ces gens si *souples* & si complaisans, avec leurs feintes & leurs dissimulations n'arrivent pas toujours au but qu'ils se proposent. S. Evr. Les personnes polies sont

Source. En Architecture, on appelle *sources*, plusieurs rigoles de plomb, de rocaille, ou de marbre, bordées de mousse, ou de gazon, qui par leurs sinuosités & détours, forment une espéce de labyrinthe d'eau, & ont quelques jets aux endroits où elles se croisent : comme les *sources* de Trianon. *Scaturigo artificialis.*

SOURCIL. s. m. (Prononcez *Sourci.*) Le poil qui est au-dessus des yeux, en maniére de demi-cercle. *Supercilium.* Le Maréchal de Turenne avoit les *sourcils* gros & assemblés ; ce qui lui faisoit une physionomie malheureuse. B. Rab. J'ai encore les *sourcils* joints, qui est la marque d'un fort méchant homme. Voit. Froncer le *sourcil.* Abl. C'est se fâcher, se chagriner, marquer de la colére. Les Médecins appellent la partie qui est la plus proche du nez, la *tête* des *sourcils* ; & celle qui tire vers les temples, la *queue*, ou le bout ; & l'espace qui est sans poil entre les deux *sourcils*, faute de mot François, est appellé par eux *intercilium* & *gabellum*, ou après Hippocrate, *metopion.* Les Médecins appellent aussi *sourcils*, certaines apophyses de cartilage qui sont aux emboëtures de quelques os, comme celle de l'os ischion qui comprend la tête de l'os de la cuisse.

Sourcil, se dit aussi du poil qui est au-dessus des yeux du cheval. *Supercilia.*

En Architecture on appelle *sourcil*, le haut de la porte qui pose sur les piédroits. *Superliminare.*

SOURCILLER. v. n. Remuer les sourcils. *Supercilia movere, vibrare supercilia.* Cet écolier n'ose pas *sourciller* devant son maître ; pour dire, le regarder en face. Il n'a pas seulement *sourcillé*, quand on lui a annoncé la mort de son pere.

SOURCILLEUX, euse. adj. Terme poëtique, qui se dit des montagnes & des rochers fort élevés, & qui semblent être orgueilleux par leur élévation. *Superbus, superciliosus.*

Tels qu'on vit autrefois ces Titans orgueilleux,
Tels qu'on vit d'Ixion les enfans sourcilleux.
Nouv. Ch. de vers.

SOURD, Sourde. adj. & s. (Le *d* ne se prononce pas au masculin, si ce n'est devant une voyelle ; auquel cas on le prononce à-peu-près comme un *t.*) Il signifie, Qui ne peut entendre les sons, par quelque défaut de l'organe sur lequel ils font impression. *Surdus.* On dit que les peuples voisins des cataractes du Nil, deviennent *sourds* à cause du bruit continuel de ses eaux en tombant. Les *sourds* de naissance sont muets : ils ne peuvent tester.

Sourd, se dit aussi de celui qui fait semblant de ne pas entendre, parce qu'il ne veut pas accorder ce qu'on lui demande. *Surdus voluntarius.* Ce Juge est inexorable : *Judex inexorabilis* ; il est *sourd* à toutes les priéres *Obsurdescit precibus.* A l'équité, les hommes furent *sourds.* Bens. La colére est *sourde* aux remontrances de la raison. M. Esp. Les Poëtes disent que le ciel est *sourd* à leurs cris, quand les oracles ne leur veulent pas répondre ; les Magiciens, que l'enfer est *sourd* à leurs invocations, quand leurs charmes ne réussissent pas. Les Dieux depuis long-temps me sont cruels & *sourds.* Racine.

Sourd, se dit aussi de ce qui ne résonne pas assez, qui ne fait pas assez de bruit. *Surdus, obtusus, hebes.* Cette Eglise, cette chambre, sont *sourdes.* Un carrosse vitré est *sourd*, on n'entend point ce qu'on dit au dehors. Ce luth est *sourd*, il ne fait pas assez de bruit. Un manicordion est plus *sourd* qu'une épinette. Les Poëtes disent aussi, les bois & les antres *sourds.*

☞ On appelle, Douleur *sourde*, une douleur interne qui n'est pas aiguë.

☞ On appelle, lime *sourde*, une lime faite exprès pour limer ou couper le fer sans faire beaucoup de bruit ; Et figurément, on appelle lime *sourde*, une personne qui parle peu, & qui cache quelque malignité dans son ame. Ac. Fr.

Lanterne sourde, est expliqué à Lanterne. *Laterna caca.*

Sourd, en terme de Joaillier, se dit des pierres qui n'ont pas tout l'éclat & le brillant qu'elles devroient avoir pour être parfaites, mais qui ont des pailles & des glaces, ou quelque chose d'obscur, de sombre, de brouillé, qui diminue leur prix. *Obscurus, subobscurus.*

☞ Sourd, Sourde. On appelle un couteau *sourd*, en termes de Corroyeur, une espéce de plane extrêmement tranchante, qui leur sert à préparer leurs cuirs.

En Arithmétique on appelle un nombre *sourd*, celui qui n'a point de proportion avec un autre, qui n'a point de mesure commune, qui ne peut pas être également divisé en plusieurs parties, & sans fraction : comme le nombre de 31, est un nombre *sourd.* *Incommensurabilis, vel irrationabilis.* On l'appelle autrement *irrationel* en Géométrie. On dit la même chose des lignes, qu'on appelle aussi *sourdes* ou *incommensurables.*

Sourd, se dit figurément en choses morales. Il court un bruit *sourd* d'une telle affaire, pour dire, on en parle tout bas & en secret, on n'ose la publier, la nouvelle en est encore incertaine. *Rumor obscurus, sermo occultus.* On fait de *sourdes* pratiques, des cabales, des menées secretes, pour brouiller l'État, pour corrompre des Juges, pour tirer des avantages illicites. On dit, faire la *sourde* oreille, c'est-à-dire, ne vouloir pas écouter.

Sourd, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un homme qui frappe comme un *sourd*, qui crie comme un *sourd*, pour dire, bien fort. *Contenta voce clamat.* Il n'y a point de pire *sourd* que celui qui ne veut pas entendre. Autant vaudroit parler à un *sourd*, se dit à celui qui ne veut rien faire de ce qu'on lui propose.

SOURD. s. m. Est une espéce d'aspic le plus dangereux de tous, qui est gris, & qui a des taches jaunes. *Scytales.* ☞ Il a quatre jambes, & est de la forme & de la grosseur d'un lézard verd : il fait périr les arbres aux pieds desquels il se trouve.

SOURDAUT, aude. Qui est à demi sourd, qui a l'oreille dure. *Surdaster.* Quand on est sur l'âge, on devient *sourdaut.*

SOURDELINE. subst. fém. Est une espéce de musette fort en usage en Italie, qu'on appelle aussi *sampogne.* *Uter symphoniacus.* Elle est différente de nos musettes, en ce qu'elle a quatre chalumeaux avec plusieurs trous garnis de boëtes, qui servent à les ouvrir ou fermer, & qui s'avancent ou se reculent par le moyen de petits ressorts.

SOURDEMENT. adv. Secretement & sans bruit. *Clam, latenter, occulté, clanculum.* On a conduit cette affaire, cette négociation bien *sourdement*, on parle *sourdement* de *guerre.* La mort ourdit *sourdement* sa trame. M. de P.

☞ SOURDETÉ. s. f. Vieux mot. Surdité. On a dit aussi *sourdise.*

☞ SOURDEVAL. s. m. Bourg de France dans la Normandie, Élection de Coutances.

SOURDINE. s. f. Trompette qui fait un bruit sourd, qui sert à donner le signal aux gens de guerre pour déloger secrettement & sans bruit ; ce qui se fait en poussant un morceau de bois dans le pavillon ou ouverture de la trompette. *Organum musicum, soni exilis & obtusi.* Ce morceau de bois est percé tout au long depuis sa bouche jusqu'à sa patte, & ses bords sont déliés, afin qu'ils obéissent un peu, quand on les pousse dans le pavillon. *Soni obex.* Il sert seulement pour étrécir l'ouverture, & pour étouffer le son qui est plus éclatant, à proportion que la patte est plus ouverte.

On le dit aussi des autres instrumens de Musique, quand on veut qu'ils ne fassent point de bruit, comme les luths & les violons qui sont sans roses & sans ouies. *Organum musicum soni obtusi.* On fait la même chose en appliquant une petite plaque d'argent qu'on met sur le chevalet, qui empêche l'instrument de résonner à son ordinaire.

☞ Sourdine, dans une montre à répétition, est une espéce de petit ressort qui retient le marteau, & l'empêche de frapper sur le timbre, ensorte qu'on n'entend plus qu'un son sourd. On appelle aussi *sourdine* une montre à répétition, où il y a une *sourdine.*

Sourdine, se dit aussi de toutes les choses qui se font en cachette & sans bruit. *Clam, clanculum, occulté.* Ce banqueroutier s'en est allé la nuit, à la *sourdine*, & sans dire adieu. Ce Négociant fait ses affaires à la *sourdine*, & sans éclat. Les mariages clandestins sont ceux qui se font à la *sourdine*, sans en avertir personne.

☞ SOURDON. f. m. C'est le nom d'un coquillage, qui a beaucoup de rapport au Lavignon. Il se tient dans le sable comme lui, mais moins enfoncé, parce que les tuyaux dont il attire & jette l'eau, sont très-courts. C'est par ces petits jets d'eau qu'il pousse à plus de 2 pieds de distance, qu'on découvre où il est. Une espèce de pié qui lui sert à exécuter ses mouvemens progressifs, est semblable, & a tout l'air d'un pié bot. *Mém. de l'Acad.* 1710. p. 454.

SOURDRE v. neut. Sortir, jaillir, s'écouler par quelque fente de la terre. Il ne se dit que des eaux des fontaines, des sources, des rivières. *Scatere, scaturire.* Ce marais sera difficile à dessécher; on y voit *sourdre* des eaux de tous côtés. On dit que le Rhin, le Rhône, le Pô *sourdent* du pied de la même montagne. Il y a une autre forêt d'Hamon, au milieu de laquelle *sourd* une fontaine Vaug.

Ce mot vient de *surgere.* Nicod Il est vieux.

Sourdre, se dit figurément en Morale. Il faut étouffer cette hérésie dans sa naissance, il en pourroit *sourdre* de grands maux, des schismes & des guerres civiles *Nasci, enasci, oriri, exoriri.* Caton disoit qu'en frappant du pied contre terre, il en feroit *sourdre* des légions Ablanc. Il est vieux.

> *Ainsi parloit certain époux un jour,*
> *A sa moitié, qui contre notre mere*
> *Murmuroit fort, étoit fort en colere,*
> *De nous avoir joüé le vilain tour,*
> *Dont a* sourdi *toute notre misére.*
>
> P. Du Cerceau.

Ce prétérit, & tous les temps, hors le présent, sont peu en usage.

Sourdre au vent, se dit sur la Mer d'un navire qui tient bien le vent, & qui avance à sa route au plus près du vent. *Ad venti lineam propiùs accedere. Sourdre* se dit encore d'un nuage qui sort de l'horizon, & qui s'éléve vers le zénith.

SOURE. f. m. Nom propre d'un bourg de l'Estramadure d'Espagne *Saurium* Il est à cinq lieues de Conimbre vers le midi, sur la riviere de *Soure*, qui se décharge dans l'embouchure du Mondego, & qui étoit appellée anciennement *An.us.* Matt.

SOURI. Voyez Souris.

SOURICEAU. f. m. Une jeune souris. *Musculus.*

> *Un* Souriceau *tout jeune, & qui n'avoit rien vû.*
>
> La Font.

SOURICIERE. f. f. Petit piége, instrument pour prendre des rats & des souris, qui se fait en plusieurs manieres, pour les attraper, soit vives, soit mortes. *Muris decipula.*

SOURIE, SOURISTAN. Voyez Syrie.

SOURJOUVEIGNEUR, ou SOUBSJOUVEIGNEUR. f. m. Terme de la Coutume de Bretagne. C'est le cadet d'un cadet, ou d'une branche cadette. *Natu minor filius in natu minorum familia.*

SOURJOUVEIGNEURIE, ou SOUBSJOUVEIGNERIE. f. f. Terme de la Coutume de Bretagne. C'est une qualité ou maniere de tenure de fief. *Clientela minoris natu in minorum natu familia à majore fratre fundum beneficiarium possidentit.* Quand un aîné donne à son soujouveigneur, c'est-à-dire, à son puîné une terre à tenir de lui, cela s'appelle jouveignerie, & il y en a de deux sortes, l'une en parage, qui est lorsque le jouveigneur la tient sans sujettion à aucun autre droit que celui de l'hommage & de quelques déférences personnelles. Car alors le jouveigneur est pair en quelque façon avec son aîné, c'est pour cela que cette tenure s'appelle jouveignerie en parage; l'autre est une jouveignerie simple quand la terre est tenue à d'autres conditions. Quand ensuite quelqu'un des descendans de ce jouveigneur ayant des freres puînés leur donne aussi quelque terre en fief, cela s'appelle *Sourjouveignerie* ou *Soubsjouveignerie.* La jouveignerie en parage ne dure que jusqu'à la neuvieme génération, après quoi elle devient jouveignerie simple. Voyez Dargentré sur la Coutume de Bretagne, art. 561.

SOURIQUOIS, oise adj. forgé pour signifier ce qui appartient aux souris & aux rats. On peut s'en servir en style burlesque, comme a fait le Traducteur de la Batrachomyomachie d'Homere :

> *Tout tremble, rats sur terre, & grenouilles sur l'onde.*
> *Mais bien-tôt condamnant une vaine frayeur,*
> *Le peuple* Souriquois *rappelle sa vigueur.*

On pourroit dire de même, la gent Souriquoise.

Souriquois, oise. f. m. & f. Nom propre de peuples de la Nouvelle France en Amérique. *Soriqui.* Ils sont dans l'Acadie, vers le golfe de S. Laurent. Ces peuples ont leurs Caciques ou Capitaines, & leurs Prêtres, qui sont en même temps leurs Médecins & leurs Chirurgiens Ils ne vivoient autrefois que de poisson en été, & de leur chasse en hiver; mais ils ont appris des François à semer du bled & des légumes, & à faire du pain. Matt.

SOURIRE. v. n. *Je souris Je sourïois. Je souris. J'ai souri. Je sourirai. Que je sourie. Que je sourisse, ou je sourirois. Souriant.* Donner quelque petit signe de joie par un léger mouvement des lévres & des joues. *Subridere.* La Dame, toute grave qu'elle est, n'a pû s'empêcher de *sourire* au récit de ce beau tour de galanterie. La gravité des Jurisconsultes épouvante la jeunesse. Ils ne sçavent pas même *sourire.* Toub. Le lendemain au matin les Nymphes *sourioient* des petits embarras de Psyché. La Font. *Sourire* finement. La Justice souleve son bandeau pour *sourire.* Pat.

Sourire à quelqu'un Cette expression se prend toujours en bonne part & marque de l'intelligence avec quelqu'un, de l'estime, de l'affection. *Subridere.* Il y a de certaines occasions où il s'emploie figurément. Fleurs qui semblent *sourire* aux cieux Voit.

☞ Sourire (Se) verbe réciproque, pour, *sourire.* v. neut. Alors se *souriant* d'une façon ridicule, il me dit d'une voix grêle, Mon fils, je vois bien que tu as fréquenté les Philosophes. *Lucien d'Ablancourt*, in-12. 1707. Tom. I. p. 263.

Sourire. subst. m. C'est la même chose que *souris. Levis risus.*

SOURIS. f. m. Ris modeste, légere apparence de joie, qui paroît sur le visage, & qu'il semble qu'on veuille retenir, ou cacher. *Risus modestus, lenis.* Les gens graves ne témoignent leur joie que par un modeste *souris* Cette femme a le *souris* agréable & charmant. Cette parole, indiscrettement lâchée, excita un petit *souris* dans l'assemblée. Qu'est-ce que ces ris immodérés & stupides, en comparaison d'un *souris* fin & spirituel? La Ch. d'H C'est bien la faute des Princes qui ne se font pas aimer; un regard, un *souris* leur gagne les cœurs Bouh Un *souris* fin & à propos marque une intelligence délicate. M. Scud. Je ne me laisserai point attraper à vos regards trompeurs, ni à vos *souris* malins & ambigus. S. Evr. Pour un agréable *souris* il faut que rien n'y manque, ni de la part des yeux, ni de la part du visage, & qu'il exprime naïvement ce qu il doit faire entendre. La Ch de M. Un *souris* malicieux fait une satyre d'une simple raillerie. M. Scud.

> *Il ne peut obliger la Belle*
> *A payer seulement d'un* souris *son amour.*
>
> La Font.

Ce mot vient de *subrisus.* Ménage.

SOURIS, ou SOURI. s. f. Petit rat ou animal qui est dommageable aux grains & aux meubles, parce qu'il les ronge. *Musculus.* Ce qui fait valoir les chats, c'est l'antipathie naturelle qui est entre eux & les *souris.* Voilà du pain mangé des *souris.* Les *souris* ont fait grand dommage à cette bibliothéque, il faut y mettre de la mort aux rats & aux *souris.* Aristote dit qu'une *souris* enfermée dans un vaisseau de millet fit cent-vingt *souris.* Matthiole dit qu'en Perse on fendit une *souris* pleine, qui avoit dans son ventre des souriceaux pleins avant qu'ils fussent nés. Celles d'Egypte ont le poil dur & piquant comme les hérissons. Les rats, les loirs & les marmotes sont du genre des *souris.* On voit dans l'histoire d'Angleterre, qu'en l'année 1580. & 1648 il y eut une si grande inondation de *souris*, qu'elles désolerent toute la province d'Essex: mais

mais qu'en même temps il y vint une prodigieuse quantité de hiboux qui en délivrerent le pays.

Ah ! Dieu, pourquoi faut-il que mon esprit ne vaille
Autant que cil qui mit les souris en bataille ?
Régnier.

☞ Souris de Moscovie. C'est un des noms que l'on donne dans le commerce de la Pelleterie à la marte zibeline, cette espéce de fourrure qui est du nombre des plus précieuses.

☞ On appelle gris de *souris*, une couleur qui approche de celle de la peau de la souris.

Ce mot vient de *sorice*, ablatif de *sorex*. Nicod.

Souris, se dit proverbialement en ces phrases. *Souris* qui n'a qu'un trou est bien-tôt prise, pour dire, qu'un homme qui n'a qu'un moyen de se défendre, qu'une ressource, est bien-tôt ruiné. *Qui unicum habet effugium, citò capitur.* On dit aussi, il la guette comme le chat fait la *souris*, pour dire, qu'il l'épie, qu'il l'observe soigneusement. On dit aussi en parlant d'une chose impossible, ce qui ne fut jamais, ni ne sera, c'est le nid d'une *souris* dans l'oreille d'un chat. On dit qu'une fille est éveillée comme une potée de *souris*, pour dire, qu'elle est gaie & fort éveillée. On dit aussi, qu'elle fait la *souris*, quand elle prend adroitement l'argent de la poche d'un homme, sans qu'il s'en apperçoive. On dit aussi d'un homme qui a bien peur, qu'on le feroit cacher dans un trou de *souris*. On dit aussi pour exprimer un grand silence, qu'on n'entend pas une *souris* trotter. On dit aussi, la montagne a enfanté une *souris*, lorsqu'on a attendu quelque chose d'extraordinaire, & que le succès n'a pas répondu à l'attente. ☞ On dit que la *souris* du Palais parle bien d'un homme, lorsqu'il est en jugement, & qu'une certaine rumeur publique l'absout, ou lui fait gagner son procès, tout d'une voix ; & on dit qu'elle en parle mal, lorsque cette même rumeur le condamne.

☞ Souris. On appelle dans une éclanche la *souris*, certain muscle charnu qui tient à l'os du manche près de la jointure. Ac. Fr.

On appelle en termes de Fortifications, le *pas de la souris*, une petite retraite du parapet de la muraille au-dessus du cordon, autrement l'*orteuil*, la *berme*. *Margo vallaris.*

On appelle *dents de souris*, certaines entaillures qu'on fait sur des roues qui ressemblent aux dents de *souris*. *Minuta & levis incisura.*

Souris, en termes de Manége, est un cartilage qui est dans les naseaux du cheval qui le fait ébrouer ou ronfler des naseaux. *Cartilago in naso equi exorta.*

Les Médecins appellent *souris*, l'espace qui est dans la main entre le pouce & l'indice, qu'ils appellent aussi *thenar* ; & c'est-là que les Chiromanciens placent le mont de Mercure. *Thenar.*

☞ SOURIS. Ajustement de femme, lequel fait partie de sa coëffure. La sixieme scéne d'*Attendez-moi sous l'orme*, Comédie de M. Regnard, est une ingénieuse Satyre des noms bisarres qu'il plait aux Dames de donner à leurs différens ajustemens. Il y avoit en ce temps-là deux sortes d'habits à la mode, dont l'un se nommoit l'*Innocente*, & l'autre la *Gourgandine*. La coëffure seule étoit composée d'une infinité de piéces, dont l'Auteur rapporte les noms ; la *Duchesse*, le *Solitaire*, la *Fontange*, le *Chou*, le *Tête à tête*, la *Culbute*, le *Mousquetaire*, le *Croissant*, le *Firmament*, le *Dixieme Ciel*, la *Palissade* & la *Souris*, qui est la seule qu'il explique. C'est un petit nœud de nompareille qui se place dans le bois. *Nota*, qu'on appelle *petit bois*, un paquet de cheveux hérissés, qui garnissent le pied de la futaie bouclée. Toutes les plaisanteries qu'il fait à ce sujet, n'ont point empêché le cours de ces dénominations extraordinaires, dont la plûpart, toutes critiquées qu'elles sont dans les commencemens, ne laissent pas de devenir des mots d'usage, qui passent dans les Dictionnaires, & font une partie de notre Langue.

☞ Les femmes ont aussi donné le nom de *souris* à une fausse coëffe, qu'elles mettent sous les deux autres. Lorsqu'on coëffe à trois rangs, il n'y a que deux coëffes qui soient complettes & qui ayent des barbes. La troisieme n'est qu'une petite fausse coëffe sans fond ni barbe, que les Lingeres & Coëffeuses appellent *souris*. Elle a seulement quelques plis sur le fond comme les autres, & les deux bouts de ce petit morceau de linge viennent se perdre sur les tempes sous la seconde coëffe.

SOURNOIS, oise adj. & f. Qui est caché & dissimulé, qui fait les choses à la sourdine, sans en dire mot à personne. *Tectus & melancholicus.* Les gens *sournois* sont ceux qui font mieux leurs affaires, mais ils sont un peu dangereux sur la vengeance. Les Indiens du Perou sont malins, dissimulés, *sournois*. Frez. p. 240. ☞ Taisez-vous, bonne piéce, vous faites la *sournoise*, mais je vous connois il y a long-temps. *Mol. dans George-Dandin.*

☞ SOURS. f. m. Bourg de France dans la Beausse, élection de Chartres, à une lieue de la ville de Chartres.

☞ SOURSOMMEAU. f. m. Espéce de panier monté sur des pieds, tenant une quantité réglée de fruits. Un *soursommeau* de cerises. *Dict. des Arts.* 1732.

☞ Soursommeau. C'est le ballot qu'on met dans l'entrebats sur les deux ballots qui composent la somme. La somme ordinaire est composée de deux ballots ou de deux paniers, mais fort souvent on ajoute un troisieme petit panier, ou un troisieme ballot que l'on met sur les deux autres dans l'entrebats. C'est-là ce qu'on appelle *soursommeau*.

SOUS. Préposition qui désigne particuliérement un lieu inférieur, & qui régit l'accusatif. Tout ce qui est *sous* le ciel. *Sub, subter, infra.* Les habitans qui sont *sous* le pôle. Les Antipodes sont *sous* nos pieds. Ces deux personnes habitent *sous* un même toit. Ce cavalier est beau *sous* les armes ; ce cheval est bien *sous* lui, il le met bien sur les hanches. Il est né *sous* une bonne planete, *sous* un ciel benin. Ces piéces sont attachées *sous* le contrescel.

On dit, faire mourir quelqu'un *sous* le bâton, pour dire, à coups de bâton. *Fustibus opprimere.*

Sous, se dit quelquefois des situations latérales. J'ai trouvé cet homme *sous* ma main, à ma commodité, auprès de moi. *Ad manum, propè, juxta.* Au jeu on dit, je ne veux point être *sous* sa main, pour dire, *sous* sa coupe.

Sous, se dit aussi par relation à quelque supériorité, à quelque devoir, ou condition, ou sûreté. *Sub beneplacito, cum bona venia.* On achete un office *sous* le bon plaisir du Roi, à la charge de son agrément. Ce legs est fait *sous* condition, à la charge de l'accomplir. On lui a prêté de l'argent *sous* bonne & suffisante caution. On l'a transféré *sous* bonne & sûre garde. Tous ses papiers sont *sous* la clef, *sous* le scellé. On lui avoit dit cela *sous* le sceau de la confession, pour dire, en grande confidence, & avec engagement de n'en rien dire.

Sous, se dit aussi à l'égard des inférioriтés morales, & sert à marquer la subordination, la dépendance. *Sub, infra.* Les Vicaires sont *sous* les Curés, les disciples sous les Maîtres, les soldats *sous* le Capitaine, le peuple *sous* les Rois, *sous* une telle domination, les Juges inférieurs *sous* les supérieurs. Il s'est mis enfin *sous* le joug du mariage. Le Roi a pris ce Prince *sous* sa protection. Une chose saisie est *sous* la main du Roi & de Justice. J'ai entrepris cette affaire *sous* vos auspices, *sous* l'espoir de votre faveur. J'ai combattu *sous* vos enseignes. Ce jeune homme est encore *sous* la férule. Il a étudié *sous* un tel Docteur. Il est *sous* la coulevrine de cette place. Un amant vit *sous* les loix de sa maîtresse.

Sous, se dit aussi en matiere de déguisemens. Il a mis son bien *sous* le nom de sa femme. *Sub.* Il n'a pas imprimé ce livre *sous* son nom, il l'a mis *sous* le nom d'autrui. On fait la guerre *sous* de beaux prétextes, *sous* ombre, *sous* couleur de défendre les alliés. *Sub specie.* Il s'est emparé de ce bien *sous* les plus belles apparences, *sous* les plus beaux prétextes du monde.

Sous, se dit aussi de ce qui est rangé sous un ordre convenable. *Sub.* L'espéce est *sous* le genre, l'homme *sous* l'animal. Il faut ranger chaque chose *sous* sa catégorie. Cette Loi est rangée *sous* un tel titre, cette question *sous* un tel chapitre.

Sous, se dit aussi pour désigner le temps. *Sous* le régne d'Auguste. *Sous* les Empereurs. Cela a été établi *sous* un tel Pape. *Sub Augusto imperante, Imperatorum tempore. Tali Pontifice Ecclesiam regente.*

Sous, se dit aussi pour, dans. Ils donnerent *sous* espérance d'un grand succès. Anc. *In. Sub.*

Sous, signifie aussi, avec. *Cum.*

Sous *un habit de fleurs, la Nymphe que j'adore,*
L'autre jour apparut si brillante à mes yeux.
Voit.

On dit d'une chose dont on a été le témoin oculaire; Cela s'est passé *sous* mes yeux. *Ipsissimis oculis vidi.*

On dit aussi, *Sous* peine de la vie, pour dire, sur peine de la vie, ou à peine de la vie. Sur peine de la vie est meilleur. *Sub pœna capitis.*

On dit, faire quelque chose *sous* main, pour dire, secrettement. *Secretò.* Passer quelque chose *sous* silence, pour dire, n'en point parler. Faire une promesse *sous* seing privé, pour dire, sans l'intervention des Notaires.

On dit proverbialement, Je voudrois être cent pieds *sous* terre, quand on a quelque chagrin violent, qui fait avoir du dégoût pour la vie. *Sub.*

☞ Sous lui. Terme de Manége. On dit qu'un cheval est bien *sous lui*, qu'il est bien ensemble, qu'il se met bien sur les hanches; c'est quand en cheminant il approche les pieds de derriere de ceux de devant, & que ses hanches soutiennent en quelque maniere les épaules.

Il faut remarquer sur les noms & sur les verbes composés de la préposition *sous*, que l'*s* ne s'y prononce point, à moins que le nom ou le verbe ne commence par une voyelle. S'il y a quelques exceptions à faire, comme dans *souscription*, *souscrire*, on les marquera.

SOUS-AFFERMER. Voyez Sous-fermer.

SOUS-AGÉ, ée. Vieux adj. qui a deux sens contraires dans différentes Coutumes. Dans le style de Liége, c. v. art. 3. & dans la Pratique de Boutillier, *Soubsagé* & désagé est celui qui est fort âgé & cadue, décrépit, auquel on donne un curateur à vie. *Senex, caducus, decrepitus.* Au contraire, dans le style de Normandie, *sousagé* est celui qui est en bas âge, & qui a besoin de tuteur. *Minor.*

SOUS-AIDE. s. f. Dans la Coutume de Normandie, c. ccv. c'est l'aide que les soutenans & arriere-vassaux doivent au Seigneur, duquel ils tiennent nu à nu pour payer par lui le droit de loyaux & chevels aides au chef Seigneur du fief chevel, duquel les arriere-fiefs dépendent par moyen. De Laur. *Sous-aide*, dans la basse Latinité, *subadjuva*, est aussi l'aide d'un Magistrat, & le nom d'une dignité dans les temps du moyen âge. C'étoit le substitut d'un Magistrat, qui l'aidoit dans les fonctions de sa charge, & qui en son absence les faisoit à sa place. Voyez du Cange au mot *Subadjuva.*

☞ SOUS-AILES. s. f. & pl. Ce sont les bas-côtés, ou les collatéraux d'une Eglise. Dom Duplessis emploie ce mot trois fois dans sa *Descrip. Géogr. & Histor. de la Haute Norm. T. II. p. 24.*

SOUS-ARBRISSEAU. s. m. Plante moyenne entre l'arbrisseau & l'herbe. Voyez Arbuste. *Arbusculum.*

SOUS-AVOUÉ. s. m Second Avoué d'une Eglise ou d'un Monastere. Avoué sous un autre, & au lieu & place d'un autre, ou par son défaut. *Subadvocatus.* Voyez Avoué.

SOUS-BACHA, ou SOUBACHI. s. m. Officier Turc, qui est sous le Bacha, le premier après lui. *Legatus.* Le grand Vizir fait la ronde à Constantinople dans les rues, le mercredi après-dîner, & les Cadis, les *Sous-Bachas*, & les Vayvodes ont leurs jours dans la semaine, & leurs heures pour y veiller. Du Loir. p. 186. Les *Sous-Bachis* sont comme des Commissaires. Id.

SOUS-BAIL. s. m. Bail qu'un Fermier général sous-ferme à un autre. Faire un *sous-bail.* *Sublocatio.*

SOUS-BANDES. s. f. Terme de Chirurgie. Bandes qu'on met les premieres aux fractures, sous les autres. *Prima fascia.* Elles servent à assembler en un les parties écartées, & à écarter celles qui s'approchent contre l'ordre naturel. On dit aussi *sous-bandage.* Dan.

SOUS-BARBE. s. f. Coup que l'on donne sous le menton. Donner une *sous-barbe.* *Manu mentum percutere.*

Sous-barbe, se dit figurément de quelque affront ou mauvais tour qu'on fait secrettement à quelqu'un, comme si quelqu'un enleve une fille qui est promise à un autre, on dit qu'il a reçu une vilaine *sous-barbe.* *Injuria, contumelia.*

Sous-barbe, est aussi un nom qu'on donne à la partie du cheval qui porte la gourmette. *Hypobarba.*

Sous-barbe, en termes de Marine, est une piéce de bois fort courte qui est debout, soutenant le bout de l'étrave du vaisseau lorsqu'il est sur le chantier. *Hypoprora.*

SOUS-BARQUE. Terme de Charpenterie. C'est le dernier rang des planches ou bordages d'un batteau foncet, qui est immédiatement au-dessous du plat-bord. *Subtabulatum.*

SOUS-BASSEMENT. s. m. Piéce de tapisserie qu'on met au-devant de l'appui ou de l'accoudoir des fenêtres. *Hypopodium aulæum.* Il faut donner des *sous-bassemens*, quand on vend une tenture de tapisserie. On appelle aussi *sous-bassement*, la garniture d'étoffe qu'on met au bas d'un lit, quand les rideaux ne vont pas jusqu'à terre.

Sous-bassement, en termes d'Architecture, est ce qu'on met au-dessous du piédestal d'une colonne pour la tenir plus élevée. Les *sous-bassemens* qui étoient sous les colonnes & les peaux du Tabernacle de Moyse, étoient apparemment des piédestaux. C'est encore une large retraite, ou une espéce de piédestal continu, qui sert à porter un édifice, & que les Architectes nomment Stéréobate & Socle continu, quand il n'a ni base ni corniche. *Stereobata* selon Vitruve. Daviler.

SOUS-BERME. s. f. Terme de Marine. Descente d'eau causée par les neiges fondues, ou par les pluies, laquelle grossit les riviéres. *Illuvies.*

SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE. s. m. Garde d'une Bibliothéque sous un Officier qui a le titre de Bibliothécaire. *Hypobibliothecarius.* Le Roi a un Bibliothécaire qui est Officier en chef, qui a un *Sous-Bibliothécaire* ou Garde des livres de la Bibliothéque.

SOUS-BRIGADIER. s. m. Officier de Cavalerie qui commande sous le Brigadier, & qui le soulage en ses fonctions. *Submanipularis ductor.*

SOUS-CAMERIER. s. m. Nom d'Office & de dignité, celui qui fait les fonctions de Camérier à la place du Camérier, sous le Camérier, ou à sa place. *Subcamerarius.* On trouve de même Sous-Chancelier, *Sub-Cancellarius*; Sous-Chapelain, *Sub-Capellanus*; Sous-Châtelain, *Sub-Castellanus*; Sous-Consul, *Sub-Consul*, qui selon Scaliger, Ép. 66. étoit la même chose que Pro-Consul.

SOUS-CHANTRE. s. m. Officier du Chœur, qui commence le chant, qui donne le ton en l'absence du Chantre, & qui porte la chappe avec lui au côté gauche du Chœur aux fêtes solennelles. En Latin *Succentor.*

On appelle quelquefois burlesquement le derriére, quand il lâche quelques vents, le *Sous-Chantre.* *Succentor.*

☞ SOUS-CHEVER la pierre. C'est la saper, & la couper par-dessous avec le marteau qu'on appelle Esse, pour la séparer du banc qui est plus bas que celui qu'on coupe.

SOUS-CHEVRON. s. m. Terme de Charpenterie. Piéce de bois d'un dôme ou d'un comble en dôme, dans lequel est assemblé un bout de bois appellé clef, qui retient deux chevrons courbes. Daviler.

SOUS-CLAVIER, iére. adj. Terme d'Anatomie. *Subclavius.* On appelle *artéres souclaviéres*, deux artéres qui viennent de l'aorte, & qui sont situées sous les clavicules, ce qui leur a fait donner ce nom. Il y en a une de chaque côté. Il y a aussi deux *veines sous-claviéres* qui accompagnent les artéres, & qui vont se terminer au tronc de la veine cave descendante.

On appelle *muscle sous-clavier*, *Subscapularis*, un muscle qui est entre la clavicule & la premiére côte supérieure; il tire cette côte en haut.

SOUS-CLERC, SOUS-COMITE, SOUS-COMMIS. ss. mm. Ce sont des gens qui servent au-dessous ou en la place des Clercs, Comites ou Commis. *Subscriba*, *Proprafectus remigum*, *Subcurator*, *Viceprapositus.*

☞ SOUS-COSTAUX. s. & adj. m. *Subcostales.* Ce sont des plans charnus de différentes largeurs, & très-minces, situés plus ou moins obliquement en dedans des côtes près de leurs angles osseux, & régnans dans la même direction que les intercostaux internes.

SOUS-COUPPE. (On écrit plus ordinairement *soucoupe.*) subst. fém. Petit bassin ou vaisseau plat, sur lequel on sert à boire proprement aux personnes de qualité, & où l'on met les verres & des caraffes de plusieurs sortes de vins ou de liqueurs. *Hypopatera.* On a servi de la limonade, du sorbet, de l'eau de cerise sur une même *sous-coupe.* Une *sous-coupe* d'argent, de vermeil doré, de crystal. En Italie on sert sur une même *sous-coupe*

coupe de plusieurs sortes de vins, en disant : *Si non e buono, fate lo.*

SOUSCRIPTEUR. s. m. Celui qui souscrit pour l'édition d'un livre, qui avance son argent avant l'édition, afin de l'avoir à meilleur prix. *Subscriptor, consignator pecuniæ ad librum edendum.* On donnera à chacun des *Souscripteurs* la reconnoissance & l'engagement signé des Libraires. P. Montf.

SOUSCRIPTION. s. f. Signature au bas d'une lettre, d'un acte. *Chirographum.* Cette lettre n'a ni *souscription*, ni suscription ; on ne sçait de qui elle vient, ni à qui elle s'adresse. Autrefois on ménageoit beaucoup plus les termes de civilité dans les *souscriptions*, qu'on ne fait présentement. Call. On employoit quelquefois le sang de J. C. à des *souscriptions*. Nicétas dans la vie de S. Ignace P. de CP. en parlant des *souscriptions* faites au Concile où ce Saint fut déposé par Photius, dit : Ils souscrivirent, non avec de l'encre simple, mais ce qui me fait trembler, comme je l'ai ouï assurer à ceux qui le sçavent, trempant le roseau dont ils écrivoient, dans le sang du Sauveur. Les Actes n'en disent rien ; mais la chose n'étoit pas sans exemple. L'Historien Théophane dit du Pape Théodore, qu'il mêla du sang de J. C. à l'encre dont il écrivit la déposition de Pyrrhus. Fleury. *Histoire Ecclésiastique, L. LI.*

Souscription, signifie aussi, Cautionnement du contenu en une lettre, d'un billet, par celui qui y joint sa signature. *Cautio, subscriptio.* Pour vous faire prendre cette lettre de change, j'y ferai joindre la *souscription* d'un tel, il la signera conjointement avec moi.

Souscription, dans le Commerce de la Librairie, se dit de la consignation, qu'on fait d'une certaine somme d'argent, que l'on avance pour l'édition d'un livre, à la charge d'en avoir un ou plusieurs exemplaires, quand il sera imprimé, selon que l'on a consigné pour un ou pour plusieurs, & de l'avoir à meilleur marché que ceux qui n'auront pas souscrit. *Subscriptio, consignatio pecuniæ ad librum edendum.* Les *souscriptions* commencerent en Angleterre au milieu du siécle précédent & elles y sont très-fréquentes. Elles furent inventées pour l'édition de la Bible Polyglotte de Walton ; & c'est le premier livre qui ait été fait par *souscriptions*. Le P. Montfaucon dit qu'elle sont aussi en usage en Hollande. Elles ont été introduites en France en 1717. pour le Recueil d'Antiquités. Elles ont été très-nombreuses pour cet Ouvrage, & l'on en a même refusé un grand nombre. On les a proposées ensuite pour le saint Chrysostome des Bénédictins. Ensuite est venu en 1718. le Glossaire Latin de Du Cange ; la Traduction des Vies de Plutarque par M. Dacier ; la Description de Versailles, par M. Monicart ; la Bible de Vatable ; l'Histoire de la Milice Françoise du P. Daniel, &c. Voilà les premiers livres pour lesquels on a fait des *souscriptions* en France.

SOUSCRIRE. v. a. *Subscribere. Je souscris, tu souscris, il souscrit, nous souscrivons, &c. Je souscrivois. Je souscrivis. J'ai souscrit. Je souscrirai. Que je souscrive. Que je souscrivisse,* ou *je souscrirois.* Écrire au dessous. Voilà un acte altéré, on a *souscrit*, on y a ajoûté quelque chose d'un autre main.

Souscrire, signifie aussi, Signer au bas de quelque chose. *Subscribere, chirographum apponere vel nomen.* Les Notaires *souscrivent* leurs actes pour les rendre authentiques. Cette lettre ne fait point de foi, elle n'est point *souscrite*, il n'y a point de nom. Il n'a *souscrit* cette patente que comme Secrétaire.

Souscrire, signifie aussi, Se rendre caution d'un autre, s'obliger à payer la somme contenue en un acte qu'on *souscrit* avec lui. *Pro aliquo spondere.* Ce Marchand a fait *souscrire* le billet par son associé, il est bon.

Souscrire, signifie encore, demeurer d'accord de ce qu'un autre propose. *Acquiescere, obtemperare, morem gerere.* Il faut *souscrire* aveuglement à tout ce que l'Église nous ordonne. J'ai tant de créance en vous, que je *souscrirai* toujours à vos sentimens. Je *souscris* à tout ce que vous sçauriez penser à leur avantage. Voit. On le veut, j'y *souscris.* Boil.

Faites-les prononcer, j'y souscrirai, *Madame.*
Racine.

Souscrire. En termes de commerce de Librairie, c'est avancer l'argent d'un livre avant qu'il soit imprimé, à condition de l'avoir quand il le sera, à meilleur marché qu'on ne l'auroit sans cela. *Consignare pecuniam ad librum edendum.* Le prix pour ceux qui *souscrivent* est si modique que les Libraires n'y trouvent guère au-delà de l'argent déboursé.

Souscrit, ite, part. pass. & adj. *Subscriptus.*

☞ SOUSCRIVANT, pour SOUSCRIPTEUR, est employé à la fin de l'Avis du P. de Montfaucon touchant les Souscriptions de ses Monumens de la Monarchie Françoise. Tous deux sont bons : mais *Souscripteur* a plus de vogue que *Souscrivant.*

SOUS-DIACONAT. s. m. Quelques-uns disent *Subdiaconat.* C'est le premier des Ordres Sacrés qu'on reçoit. *Hypodiaconatus.* Il n'est pas certain que le *Sous-Diaconat* soit un Sacrement, parce qu'il n'en est point fait mention dans l'Écriture, & que dans l'Ordination des Sous-Diacres, il n'y a point d'imposition des mains, comme il paroît par le IVe. Concile de Carthage, Can. 5. Bellarmin croit néanmoins que c'est l'opinion la plus probable. Voy. *De Sacramento Ord. c. 7.*

SOUS-DIACRE. s. m. Ministre qui sert à l'Autel, & qui est promû au premier des Ordres Sacrés. *Subdiaconus.* Selon les Constitutions Canoniques, il faut avoir 22 ans pour être promû à l'Ordre de *Sous-Diacre.* C'est au *Sous-Diacre* à chanter l'Épître de la Messe, à préparer les vaisseaux sacrés. Il a été difficile d'astreindre les *Sous-Diacres* à la continence, & à s'abstenir du mariage. Depuis le Pape Grégoire le Grand, la régle a été plus exactement gardée à leur égard. Fleury. Si un homme marié est ordonné *Sous-Diacre*, il faut que sa femme y consente, qu'elle fasse en même temps vœu de continence, & s'enferme dans un Monastére. Id. Un *Sous-Diacre* peut être dispensé pour le mariage ; ce qui ne se fait pas pour les deux autres Ordres supérieurs. De Launay.

☞ SOUS-DIVISER, ou SOUDIVISER. C'est la même chose que *subdiviser* ; mais il est plus François & moins Latin. C'est pourquoi nos bons Auteurs commencent à lui donner la préférence.

SOUS-DOYEN. s. m. Dignité en certains Chapitres, qui est au-dessous de celle de Doyen. *Subdecanus.*

Sous-Doyen, est aussi celui qui est le second dans une Compagnie par l'ancienneté de la réception. Le *Sous-Doyen* des Cardinaux, de la Grand'Chambre, des Enquêtes. *Subdecanus.*

SOUS-DOYENNÉ. subst. m. Dignité de Sous-Doyen. *Subdecanatus.* Le *Sous-Doyenné* d'une telle Collégiale est bon.

SOUS-ENTENDRE. v. act. Concevoir un mot, une condition, qui sont omis, qui doivent être tenus pour exprimés. *Subaudire, subintelligere.* Quand quelqu'un prête de l'argent, on doit *sous-entendre* que c'est à condition qu'on le lui rendra dans un certain temps.

SOUS-ENTENDU, ue. adject. Mot ou clause qui se doit sous-entendre. Quand on met un adjectif tout seul, le substantif, est *sous-entendu. Subauditus, subintellectus.*

SOUS-ENTENTE. subst. fém. Se dit seulement en parlant de ces gens artificieux ou trompeurs qui ne disent pas tout ce qu'ils pensent. Cet homme promet beaucoup, mais il y a toujours de la *sous-entente* en son fait. *Subintellectio.*

SOUS-ÉPINEUX. s. m. Terme d'Anatomie, qui se dit d'un muscle. *Sub spina scapulæ positus.* Le septiéme muscle du bras est le *sous-épineux*, ainsi nommé parce qu'il occupe la cavité, qui est au-dessous de l'épine de l'homoplate. Il a son origine à la partie externe de la base de l'omoplate, depuis son angle inférieur jusqu'à son épine, & va s'insérer en passant entre l'épine, & le petit rond, à la partie postérieure & supérieure de l'humerus qu'il tire en arriére. Dionis.

SOUS-ÉTABLI. s. m. Terme de Pratique. C'est un Procureur qu'un autre Procureur subroge à sa place. *Procurator ab altero, Procurator substitutus, constitutus.* Quand il est convenu en la Procureur puist fere autres Procureurs, fere le poet, & chacun appelle l'en *Sous-établis.* Beau-manoir, c. IV. p. 32.

SOUS-FAITE. s. m. Terme de Charpenterie. C'est une longue

longue piéce de bois de 6 à 7 pouces en quarré, qui se met sous le faîte, & qui est, comme lui, parallèle à l'horison. *Hypofastigium.* Elle sert à rendre les assemblages plus solides. Les *sous-faîtes* vont de ferme en ferme comme les faîtes.

SOUS-FERME. subst. fém. Sous-bail, ou partie d'un bail général qu'on afferme à un autre. *Sublocatio.* Il se prend aussi pour la chose sous-affermée. Le droit du pied fourché, est une *sous-ferme* de la Ferme générale des Aides.

SOUS-FERMER. v. act. (Quelques-uns disent *sous-affermer.*) Donner, ou prendre à ferme une partie de ce qu'on a pris à ferme par un bail général. *Sublocare.* Les Fermiers généraux des Gabelles ont *sous-fermé* les regrâts moyennant tant. C'est un tel qui les a *sous-fermés*, qui les a pris à ferme.

SOUS-FERMIER. s. m. Celui qui tient quelque ferme sous un autre. *Subvillicus.*

SOUS-FIEFVER. Vieux terme de Jurisprudence féodale. v. act. Donner en arriére-fief une partie de son fief. *Beneficii partem alteri beneficii loco*, ou *jure tradere.* Il n'a pas toujours été permis de *sous-fiefver* une partie de son fief sans le consentement du Seigneur féodal, non-plus que de la donner à cens ou à rente.

SOUS-FRÉTER v. act. Terme de Marine. C'est loüer à un autre le navire qu'on a loüé, ou fréter à un autre le navire qu'on a affrété. *Navem locatam alteri locare.* Il est fait défense à tous courtiers & autres, de *sous-fréter* les navires à plus haut prix que celui porté par le premier contrat. Aubin.

SOUS-GARDE. s. f. C'est une une piéce de fer qu'on met au-dessous de la détente d'une arme à feu, pour empêcher que le ressort ne se lâche, & qu'elle ne tire toute seule. *Suppositus scobasteriæ arculus.*

SOUS-GORGE. s. f. C'est la laniére de cuir qui passe sous la gorge du cheval, & qui s'attache avec une boucle à la têtiére, pour la tenir en état. *Subjugulare.*

SOUS-GOUVERNANTE. s. f. Femme qui sert à la place d'une Gouvernante, & en son absence, pour avoir soin des enfans des Princes, ou grands Seigneurs. *Vice-gubernatrix.*

SOUS-GOUVERNEUR. s. m. Celui qui sert sous un Gouverneur d'un Prince, & en son absence. *Vice-gubernator.* Le *Sous-Gouverneur* du Dauphin.

SOUS-INTRODUITE. part. pass. & adj. f. Dans l'Histoire Ecclésiastique, & en parlant des Conciles, ce mot est en usage pour signifier les femmes que les Ecclésiastiques avoient chez eux pour le soin de leurs affaires domestiques & de leur ménage, ou pour quelque autre raison, de charité, par exemple, ou d'amitié spirituelle; en un mot, les femmes qui demeuroient chez eux, & avec eux. *Subintroducta.* Le troisiéme Canon de Nicée, pourvoit à la pureté des Ecclésiastiques en ces termes : Le Grand Concile a défendu généralement, que ni Evêque, ni Prêtre, ni Diacre, ni aucun autre Clerc, ne puisse avoir de femme *sous-introduite*; si ce n'est la mere, la sœur, la tante, & les autres personnes qui sont hors de tout soupçon. On nommoit femmes *sous-introduites*, principalement à Antioche, celles que les Ecclésiastiques tenoient dans leurs maisons, par un usage que l'Eglise condamnoit, comme il fut reproché à Paul de Samosate; parce qu'encore que ce fût sous prétexte de charité & d'amitié spirituelle, les conséquences en étoient trop dangereuses, ne fût-ce que pour le scandale. Fleury. *Hist. Eccl. L. XI.* p. 140.

SOUS-LIEUTENANT. s. m. C'est un Officier de guerre qui commande sous le Lieutenant, & qui le soulage en ses fonctions. *Ducis legatus vel centurionis.* Il y a des *Sous-Lieutenans* au Régiment des Gardes, & dans les Compagnies d'Ordonnance des Mousquetaires, des Dragons, &c.

SOUS-LIEUTENANCE. s. f. Charge de Sous-Lieutenant. *Hypocenturiatus.* Il a acheté une *Sous-Lieutenance* aux Gardes.

SOUS-LIGNER. v. act. Terme d'Imprimeur. C'est tirer un trait sous un mot, sous une, ou plusieurs lignes, soit pour les faire remarquer, soit pour quelque autre raison; & ce mot ou ces lignes, s'impriment d'un autre caractère que le reste de l'Ouvrage. *Lineam subducere.* Il faut imprimer en caractéres Italiques tout ce qui est *sous-ligné.*

SOUS-LOCATAIRE. s. m. & f. Qui loüe une portion de maison d'un principal locataire, lequel en fait les deniers bons au propriétaire. *Subconductor, sublocator.* Un *sous-locataire* n'est tenu que des loyers des lieux qu'il occupe, envers le propriétaire, quand le principal locataire est insolvable.

SOUS-LOUER. v. act. Loüer une partie de ce qu'on autre tient à loüage d'un principal locataire. *Sublocare.* Cet Artisan a loüé une grande maison : mais il en *sous-loüe* la meilleure partie à des sous-locataires.

SOUS-MAJEUR. subst. masc. Dans la Coutume de Valenciennes, Art. LVI. c'est l'Officier de ville qui est après le Majeur, ou le Maire. *Secundus à Majore, Majoris Vicarius.*

SOUS-MAÎTRE. subst. masc. Qui commande sous un Maître, ou en sa place. *Hypodidascalus, propræceptor.* Les Régens ont souvent des *Sous-Maîtres* pour enseigner leurs écoliers avec plus de soin. Dans quelques Colléges, l'on appelle *Sous-Maître*, le second *Supérieur* du Collége, qui est sous le principal. *Secundus à Magistro, Primarii Vicarius.*

SOUS-MANANT s. m. Terme de Coutumes. Sujet d'un Seigneur. *Cliens, subditus homo.*

☞ SOUS-MOUCHEUR. s. m. Officier subalterne, qui tient la place, & fait les fonctions du Grand Moucheur de chandelle, Charge considérable en Espagne.

☞ Il y a aussi sur les Théâtres un *Sous-Moucheur.* Je n'en fus pas quitte pour les accolades des Acteurs & des Actrices; il me fallut essuyer les civilités du Décorateur, des Violons, du Souffleur, du Moucheur & du *Sous-Moucheur* de chandelles. *Gil Blas T. III* p. 83.

☞ SOUS-MULTIPLE. Terme d'Arithmétique. Voyez Multiple.

☞ SOUS-ORDRE. Terme de Pratique. *En sous-ordre.* Façon de parler adverbiale. Subordonnément. Il n'étoit pas en chef dans cette affaire; il n'y travailloit qu'en *sous ordre.* On appelle un créancier en *sous-ordre*, celui qui ne l'est pas directement du débiteur dont les biens sont saisis & arêtés; mais qui l'est de celui qui a fait artêt, ou d'un autre qui est opposant à la saisie. Lorsqu'on tient état d'une vendue, le créancier saisissant en *sous-ordre*, est porté sur les sommes dont son débiteur est colloqué, & reçoit à son préjudice jusqu'à la concurrence de son dû. L'Académie Françoise définit ainsi le *créancier en sous-ordre.* C'est celui qui a une créance sur le créancier qui fait actuellement une poursuite.

☞ Sous-ordre, est une distribution de la somme pour laquelle un créancier a été colloquée dans un ordre entre les créanciers de ce créancier colloqué, qui se sont opposés sur lui en *sous-ordre*, ou comme exerçant ses droits ou qui ont saisi sa collocation.

SOUSOS. s. m. & plur. au sing. *Suso.* Nom de peuples de la Nigritie en Afrique. *Susi.* Ils sont dans les hautes montagnes, entre les Royaumes de Melli, de Mandinga, la Guinée particuliere, & le pays de la Malaguette, dans lequel on les comprend. Maty.

SOUS-PÉNITENCERIE. s. f. Titre ou qualité de Sous-Pénitencier. *Vicepœnitentiaria.* La *Sous-Pénitencerie*, en la plûpart des Cathédrales, est une dignité, un titre de Bénéfice.

SOUS PÉNITENCIER. s. m. Aide du Pénicentier, qui entend la confession des pénitens qui ont commis des cas réservés à l'Évêque. *Subpœnitentiarius.* Dans les grands Diocèses, on a besoin d'un Pénitencier, & d'un *Sous-Pénitencier.*

SOUS-PESER. v. act. Élever quelque corps pesant, pour juger à peu-près de sa pesanteur. *Onus humo sublatum expendere.* *Sous-pesez* un peu ces deux assiettes, & vous verrez que l'une pése plus que l'autre. Ce bassin est si lourd, que c'est tout ce que je puis faire que de le *sous-peser.*

SOUS-PRÉCEPTEUR. s. m. Celui qui soulage le Précepteur dans ses fonctions. M. le Dauphin a eu des *Sous-Précepteurs* fort habiles. *Propræceptor.* M. l'Abbé Witman a été *Sous-Précepteur* du Roi.

SOUS-PRIEUR. s. m. Officier claustral qui soulage le Prieur d'un Couvent en la fonction de sa charge. *Subprior.*

prior. Son emploi particulier est d'avoir soin des Novices. Aussi l'appelle-t-on d'un autre nom, *Maître des Novices.*

SOUS-PRIEURE. s. f. Dans les Monasteres de femmes il y a aussi une *Sous-Prieure*, qu'on appelle autrement *Maîtresse des Novices.*

☞ SOUSPRIS. adj. Vieux mot. Extasié, charmé, surpris. *Poës. du Roi de Nav.*

☞ SOUS-PROMOTEUR. s. m. Dans les procès de canonisation il y a un Officier qu'on nomme *Sous-Promoteur* de la Foi.

SOUS-RACHAT. s. m. Terme de Coutume. Dans l'ancienne Coutume de Bretagne, art. 366. c'est le profit dû à l'arriere-fief que le Seigneur exploite. Dans la nouvelle, art. 361. c'est le rachat dû au Seigneur dominant par ses arriere-vassaux, pendant qu'il a mis en sa main le fief de son vassal, faute de rachat.

SOUS-RÉFECTORIER, iere. s. m. & f. Nom d'office dans un Monastere. Celui qui a soin du Réfectoire sous le Réfectorier, second Réfectorier. *Subrefectorarius* dans la basse Latinité. *Secundus Triclinii Curator.* On dit aussi *Sous-Réfectoriere* dans les Couvens de filles.

SOUS-RENTE. s. f. Terme de Coutume, qui se trouve dans celles de Lille & de Comines. Rente que l'on tire d'une chose que l'on tient soi-même à rente. *Census secundus, secundarius manceps.*

SOUS-RENTIER. s. m. Terme de la Coutume de Valenciennes, art. 44. & 49. Celui qui tient quelque chose à rente d'une personne qui la tient elle-même à rente d'une autre, ou celui qui donne à rente à un autre, ce qu'il tient déja lui-même à rente. *Secundus*, ou *secundarius manceps.*

SOUS-SACRISTAIN. s. m. Aide du Sacristain qui le soulage dans l'emploi de la Sacristie, à parer l'autel, à fournir les ornemens aux Prêtres. *Proaedituus, Subaedituus.* Le *Sous-Sacristain* est à la Sacristie.

SOUS-SCAPULAIRE. s. m. Terme d'Anatomie. Nom d'un muscle *Sub scapulis positus.* Le neuvieme & dernier muscle des bras est le *sous-scapulaire*, ainsi appellé parce qu'il est situé tout entier sous l'omoplate, occupant la cavité qui est entre cet os & les côtes. Il prend son origine de la levre interne de la base de l'omoplate, & va s'insérer à la partie interne & supérieure de l'humerus, qui fait serrer contre les côtes. C'est ce muscle qui sert à tenir ferme ce que l'on porte sous le bras. Dionis.

SOUSSE. s. f. Nom propre d'une ville, avec un bon port *Susa*, anciennement *Rhuspina*, *Ruspina* Elle est dans le royaume de Tunis en Barbarie, entre la ville de Mahometa & celle d'Elmadis. Maty.

SOUS-SÉCRETAIRE. s. m. Celui qui écrit sous un Sécretaire, ou qui en fait la fonction en son absence. *Hypoamanuensis.* Les Sécretaires des Conseillers font faire les extraits des procès par des *Sous-Sécretaires.*

SOUSSIGNER. v. a. Souscrire un acte, mettre au bas son nom, la signature de sa main, pour l'approuver, y consentir, pour l'attester, pour le rendre authentique. *Subscribere, nomen apponere.* Pardevant les Notaires *soussignés*: c'est ainsi que commencent tous les contrats. Le Conseil *soussigné* qui a vû les piéces, &c. c'est ainsi que commencent toutes les consultations. Je *soussigné* confesse devoir, avoir reçû; certifie: c'est le commencement des promesses, des quittances, des certificats.

SOUST. Voyez Soust.

SOUS-TENDANTE. s. f. Terme de Géométrie. C'est une ligne qui joint les deux extrémités d'une portion de cercle. *Linea protendens.* C'est la même chose que la corde de l'arc.

☞ SOUS-TIRAGE. s. m. L'action de sous-tirer. Le pressoir à vin, & les instrumens du *sous-tirage*. *Table du T. II. du Spectacle de la Nat. au mot* Pressoir.

☞ SOUS-TIRER. v. a. Transvaser le vin ou autre liqueur d'une piéce dans une autre, le tirer à clair.

SOUS-TIROT. s. m. Terme de Navigation. Petit batteau, Voyez l'Ordonnance du Sel, p. 60. Il y a des *tirots* & des *sous-tirots. Linter.*

SOUSTRACTION. s. f. Seconde régle de l'Arithmétique, qui apprend à déduire un petit nombre d'un plus grand, pour sçavoir ce qui doit rester du plus grand nombre. *Substractio, deductio.* Il faut mettre au-dessus le nombre duquel la *Soustraction* doit être faite, & au-dessous celui qui est à soustraire. On commence l'opération par la fin, en remontant de la droite vers la gauche, de colonne en colonne. Pour s'assurer si l'on ne s'est point trompé dans l'exécution de cette régle, il n'y a qu'à joindre ensemble le nombre que l'on a soustrait, & celui qui est resté. Ces deux nombres doivent produire un nombre égal à celui duquel la *Soustraction* a été faite. Autrement on a mal calculé. La *Soustraction* est donc une opération par lequelle on ôte d'un plus grand nombre un plus petit, & l'on marque ce qui reste après cette *Soustraction*, lequel reste est la différence de ces nombres, comme il est évident; ayant ôté 8 de 12, le reste qui est 4, est la différence de 8 & de 12. Ainsi deux nombres étant donnés, pour soustraire du plus grand le plus petit, & connoître ce qui reste, ou la différence de ces deux nombres, I°. Il faut placer la somme qui est la plus petite sous la grande, les unités sous les unités, les dixaines sous les dixaines, &c. Après commençant cette opération par le premier rang de droit à gauche, il faut retrancher du plus grand le plus petit, & marquer ce qui reste; si ce sont des unités qui restent, marquer ces unités sous les unités, &c. & ce reste sera la différence qu'il y a entre les deux nombres donnés.

Par exemple, les deux sommes données sont 869. & 234. Il faut retrancher la seconde de la premiere, après les avoir disposées, comme il a été dit, 234 sous 869. De 9, j'ôte donc 4, il reste 5, que je marque sous le premier rang; ensuite je dis, de 6 ôtez 3, il reste 3, que j'écris sous le deuxieme rang: enfin de 8 j'ôte 2 le reste est 6, que j'écris sous le troisieme rang. Ainsi après avoir ôté 234 de 469, il reste 635 qui est la différence de 869, avec 234.

8 7 9
2 3 4
6 3 5

II°. Lorsqu'un chifre que l'on veut retrancher est plus grand que celui de qui on veut le retrancher, il faut emprunter une dixaine dans le rang suivant. Supposons que les sommes 678 & 489 sont données, il faut retrancher la plus petite de la plus grande: je ne puis pas ôter 9 de 8 c'est pourquoi, selon la régle, j'emprunte une dixaine du rang suivant au lieu de 7, écrivant un 6, & après je dis, de 18 ôtant 9, il reste 9, que je place dans son rang; ensuite je viens au deuxieme rang où est 6, duquel ne pouvant encore ôter 8, j'emprunte comme ci-dessus une dixaine du chifre suivant, & je dis, de 16, ôtant 8, il reste 8; enfin venant au dernier chifre qui ne vaut plus que 5, je retranche 4, & il reste 1, ainsi retranchant de 678 cette somme de 489, il reste 189, qui est la différence de ces deux sommes.

6 7 8
4 8 9
1 8 9

III°. Quand il se trouve dans le nombre qui est dessous un zéro, on met entre les nombres restans celui sous lequel le zéro est placé, puisque d'un tel nombre n'ôtant rien, ce nombre doit être tout entier. Soient données ces deux sommes 842 & 405, retrancher la plus petite de la plus grande, après avoir placé 405 sous 842 je considere qu'on ne peut ôter 5 de 2 le plus grand nombre du plus petit, j'emprunte donc du 2ᵉ rang une dixaine, écrivant 3 au lieu de 4, & puis je dis, de 12 ôtez 5, reste 7, ensuite de 3 ôtez zéro, c'est-à-dire, rien, reste le nombre entier, sous lequel zéro est placé; selon la régle je marque donc 3 au 2ᵉ rang; enfin de 8 je retranche 4, le reste est 4. De cette *Soustraction* vient 437, qui est le reste de 842, dont on a retranché 405; ainsi 437 est la différence de ces deux nombres.

3
8 4 2
4 0 5
4 3 7

IV°. Quand le nombre qui doit être retranché est égal à celui de qui on le retranche, on met un zéro, puisqu'il ne reste rien, dont le zéro est la marque. Ainsi s'il falloit ôter 246 de 346; puisque 46 est égal à 46, selon la régle je marque donc zéro, & retranchant 2 de 3, dont le reste est 1, l'opération me donne 100, qui est le nombre que je cherchois.

3 4 6
2 4 6
1 0 0

V°. Quand sous un zéro il y a un zéro, il faut mettre un zéro pour conserver la valeur des caractéres qui suivent & qui précedent. Par exemple, si ces deux sommes sont données, 800 & 200, je retranche simplement du chifre 8 le chifre 2, il reste 6, après lequel chifre je mets deux zéro, pour faire voir que ce 6 est le reste de 800 dont on a retranché 200.

8 0 0
2 0 0
6 0 0

VI°. Lorsque dans le nombre dont on retranche un autre nombre, il y a plusieurs zéro de suite, de sorte qu'on ne peut emprunter une dixaine du rang suivant pour faire le

Soustraction des nombres qui doivent être retranchés, il faut exprimer le nombre d'une autre maniere, ensorte qu'il y ait d'autres caractères que des zéro, comme si ce nombre étoit 10000; il faut ainsi exprimer cette somme 9990, plus 10, ce qui est la même chose; car neuf mille neuf cens quatre-vingts-dix, plus dix, font dix mille. Soient données ces deux sommes 900 & 432. On veut sçavoir ce qui restera de 900, après en avoir soustrait 432; pour cela il faut retrancher cette petite somme de la plus grande 900, je ne puis rien soustraire de deux zéro; pour donc résoudre cette question, au lieu de 900 j'écris huit cens nonante, & je conserve dix en ma mémoire pour le premier rang, je retranche 2 de ce nombre dix que j'ai retenu, il reste 8 que je mets sous le premier rang; de 9 je retranche 3, & je pose le reste qui est six, sous le deuxieme rang de huit, je retranche 4 que j'écris sous le 3e. Ainsi le reste de 900, après en avoir ôté 432, est 468, ce que l'on cherchoit.

8	9	0
9	0	0
4	3	2
4	6	8

VII°. Si les deux sommes 5782 & 3456 sont données pour être retranchées de cette troisieme somme 68386, il faut ajouter par la premiere proposition les deux premieres sommes dans une somme qui sera 9238. Après qu'on s'est beaucoup exercé à faire ces opérations, on peut faire cette addition en son esprit; mais dans les commencemens il est bon de la faire avec la plume.

Je place 9238 fait de l'addition de 5782, avec 3456, sous la somme 68386, comme dans les autres questions. Ensuite commençant par les unités du premier rang, je dis, de 6 on ne peut ôter 8, j'emprunte donc une dixaine du rang suivant, qui avec les six unités font 16, de 16 ôtant 8, reste 8, que je marque sous ce premier rang des unités. Après venant au deuxieme rang, je dis de 7 dixaines ôtez 3 reste 4, je dis de 7; car vous sçavez que nous avons déja ôté une dixaine de ce rang. Au troisieme rang je dis de 3 ôtez deux, reste 1. Au quatrieme rang de 8 je ne puis ôter 9, j'emprunte du rang suivant, qui est celui des dixaines de mille, une dixaine de mille, qui avec les 8 mille de ce quatrieme rang font 18 mille; je dis donc, de 18 mille ôtez 9 mille, reste 9 mille.

5			7	
6	8	3	8	6
	9	2	3	8
5	9	1	4	8

Enfin venant au cinquieme rang, puisqu'il n'y a rien qui en doive être retranché, je marque avec les autres ce que je trouve dans ce rang, sçavoir 5, car des 6 dixaines de mille qui restoient, j'en avois déja retranché une dixaine.

Le reste donc de 68386, après en avoir retranché les deux sommes 5782 & 3456, le reste, dis-je, est 59148.

La *Soustraction* & l'Addition sont opposées l'une à l'autre; l'une défait ce que l'autre a fait, & elles se servent réciproquement de preuve. Le tout étant égal à ses parties, si on ôte les parties du tout, il ne doit rien rester; par conséquent pour être assuré que 432 ajoutés avec 245, font effectivement 677, c'est-à-dire, que ces deux sommes sont les parties du tout 677, il faut retrancher ces deux sommes de 677, & s'il ne reste rien, c'est une marque qu'elles sont véritablement les parties de ce tout, & par conséquent que l'addition a été bien faite.

Les parties sont égales à leur tout; donc pour être assûré que véritablement deux ou plusieurs sommes sont les parties d'une somme donnée, il faut voir si ces sommes ajoutées ensemble sont égales à cette somme donnée. Je veux être assûré qu'en retranchant de 677 cette somme 432, le reste est 245, c'est-à-dire, que 432 & 245 sont les parties du tout 677, j'ajoute ces deux sommes 432 & 245, & si elles sont 677, je conclus qu'elles sont véritablement les parties de 677, & par conséquent que mon opération est bonne.

En Algebre, la marque de la *Soustraction* est une petite ligne — qui est le signe de moins, comme on l'a dit au I. Tome au mot ALGEBRA. Ainsi pour retrancher g de f, je joins ces deux grandeurs par le signe de moins en cette maniere $f-g$. Pour abréger lorsqu'on veut retrancher d'une grandeur une ou plusieurs grandeurs qui sont marquées par le même caractère, il faut effacer autant de fois les lettres qui marquent la grandeur dont on veut retrancher, que ces lettres se trouvent de fois dans celle qu'on veut retrancher. Ainsi pour retrancher $2b$ de $5b$, il faut ôter de $5b$ deux fois bb,

$2b \quad 5b$

le reste $3b$, est ce que l'on cherche.

$3b$

Exemples de Soustractions.

D'où il faut	$5b$	$4d$	f	b	$3c$	ab
Soustraire	$2b$	d	f	d	$2b$	cd
Reste	$3b$	$3d$	0	$b-d$	$3c-2b$	$ab-cd$

Dans la *Soustraction* des grandeurs complexes ou composées, il faut comme dans la *Soustraction* des grandeurs incomplexes, se servir du signe de la *Soustraction*, joignant par le signe — la grandeur qu'on veut soustraire, avec celle de laquelle on la veut soustraire. Pour ôter $b+d$ de $c+f$, il faut premiérement écrire $c+f-b$, & parce que ce n'est pas seulement b qu'il faut retrancher, mais encore $+d$, on doit marquer ces deux *Soustractions* par deux signes de *Soustraction* en cette maniere, $c+f-b-d$.

On donne cette régle générale qu'il faut changer les signes de la grandeur qu'on veut soustraire. Il faut remarquer que devant une grandeur qui n'est précédée d'aucun signe, celui-ci + y peut être sous-entendu. Suivant cette régle pour soustraire $b+d$, ou $+b+d$, de $c+f$, il faut changer les deux signes de $+b+d$, en cette maniere $c+f-b-d$, comme il a été dit.

Cette régle se trouve toujours véritable; car lorsque le signe se rencontre dans la grandeur qu'on veut soustraire, comme ici on veut soustraire $b-d$, ou $+b-d$, de $c-f$, il faut changer ces signes $+b-d$ en des signes contraires, de cette sorte, $c+f-b+d$. Quand on soustrait $b-d$ de $c+f$, on ne veut pas ôter entiérement la grandeur b, il s'en faut la grandeur d; ainsi ayant mis $c+f-b$, on retranche de $c+f$ plus qu'il ne faut retrancher, sçavoir, la grandeur d; c'est pourquoi on l'ajoute lui donnant le signe + en cette maniere, $c+f-b+d$. Selon cette régle ayant soustrait $b-d$ de $c-f$, le reste est $c-f-b+d$.

$b-d \quad c-f$.

On peut abréger les expressions d'une *Soustraction*, en observant deux choses dont nous avons déja parlé. 1°. Lorsqu'il faut ajouter des grandeurs exprimées par les mêmes lettres, il suffit de mettre devant une de ces lettres un chifre qui marque combien elle est ajoutée de fois à elle-même, comme au lieu de $b+b+b+2b$, on peut mettre $5b$. 2°. Puisque + une grandeur — la même grandeur, cela ne fait rien, ou est égale à zéro, on peut, sans diminuer la valeur d'une expression, supprimer les lettres qui se trouvent avec le signe + & avec le signe —; par conséquent ôtant $+c+f$ de $c+d+f$, comme cela fait $c+d+f-c-f$, en retranchant les lettres c & f qui ont des signes contraires, le reste de cette *Soustraction* est d.

Si l'on soustrait $a-b$ de $3a+b$, selon la régle générale après la *Soustraction*, il reste $3a+b-a+b$; or on peut abréger cette expression; car $3a-a$ ne font que $2a$, & $+b+b$, valent $2b$, ainsi $2a+2b$ valent autant que $3a+b-a+b$. En retranchant $a+3b$ de $3a-2b$, selon la regle, le reste sera $3a+2b-a-3b$. Mais puisque $3a-a$ est égal à $2a$, & que $+2b-3b$ est égal à $a-b$, c'est-à-dire, $3b$ est plus grand que $2b$, d'une fois b, il est évident que $3a+2b-a-3b$ sont $2a-b$.

Qu'on veuille soustraire $3a-3b$ de $5a-4b-3a+3b$; 1°. $5a-3a$ égale $2a$; 2°. d'une part on ôte $4b$, & de l'autre on ajoute $3b$, comme vous le voyez dans l'opération $5a-4b-3a+3b$, ainsi il faut supprimer $3b$, & n'en marquer qu'un avec le signe — pour abréger cette expression qui sera réduite à celle-ci $2a-b$. Soit donné $5a+2b$, dont il faut soustraire $4a+6b$, je retranche premiérement $4a$ de $5a$, & il reste a: ensuite pour retrancher $6b$ de $2b$, comme on ne peut pas ôter d'une grandeur ce qu'elle n'a pas, après avoir supprimé $2b$ pour retrancher les $4b$ qui restent, je le retranche de la grandeur a, en les liant avec cette lettre en cette maniere $a-4b$.

Exemple de Soustraction.

D'où il faut	$2a+5b$	$5a-4b$	$3a+2b$
soustraire	$a+b$	$3a-3b$	$a+3b$
Reste,	$a+4b$	$2a-b$	$2a-b$

D'où

D'où il faut	$2a+b$	$3a+d$	$2aa+3a-9$
soustraire.	$a \quad b$	$2a+5d$	$aa+2a-3$
Reste.	$a+2b$	$a-4d$	$aa+a-5$

Si dans ces dernieres opérations vous n'appercevez pas comment ces *Soustractions* donnent tels restes, faites les opérations tout au long, & vous découvrirez sans peine comment abrégeant une expression selon qu'il a été enseigné, ces *Soustractions* ont les restes qui sont marqués dans les exemples proposés.

L'Addition & la *Soustraction* se servent de preuves; pour m'assûrer qu'ayant retranché $a+bb$ de $5a+2b$, le reste est $4a4b$, j'ajoute $4a-4b$ avec $a+bb$, & trouvant que la somme est $5a+bb$, je suis assûré que l'opération est bonne. Au contraire pour m'assûrer que $5a-2b$ est la somme de $4a-4b$, & $a+bb$, je retranche l'une de $5a-2b$: si le reste de la *Soustraction* donne l'autre somme, l'Addition a été bien faite, comme on l'a enseigné ci-dessus. P. Lamy.

M. Harris explique ainsi en peu de mots la *Soustraction* algébraïque. La *Soustraction* en Algébre joint les grandeurs proposées en changeant tous les signes du nombre que l'on veut retrancher. Ainsi si de $4a$ on veut retrancher a, il faut changer le signe du nombre à retrancher en cette maniere.

$$\begin{array}{l} 4a \\ -a \\ \hline X=3a \end{array} \quad \text{ou bien } 4a-a=3a$$

Car on sçait qu'en Algebre X ou d. est la marque du restant ou de la différence. Il faut aussi remarquer que soustraire +, c'est la même chose qu'ajouter —. Et soustraire —, c'est la même chose qu'ajouter +. Voyez l'explication de ces signes au I. Tome du Dictionnaire, au mot Algebre.

La *Soustraction* algébraïque dans les quantités composées se fait aisement en observant seulement la régle générale du changement des signes de la quantité qu'on veut soustraire, & en comparant chaque nombre ensemble, & les diminuant. Ainsi supposé que de $3bb+5mm-7df$, vous vouliez soustraire $20b+2df+5mm$, écrivez ces nombres l'un sous l'autre, changeant tous les signes de celui qu'il faut soustraire, il y aura,

$$\begin{array}{l} 36b+5mm.-7df. \\ -20b-5mm.-2df. \\ \hline 16b-9df. = X. \end{array}$$

C'est-à-dire, que ces deux premiers nombres comparés & réduits, ou le second ôté du premier, le restant, ou la différence sera le troisieme, à sçavoir, $16b-9df$.

La *Soustraction* des *Indices* se fait comme celle des quantités algébraïques, en changeant le signe de la quantité qu'on veut soustraire. Ainsi de trois ôtez $^{1}=5$. De ^{1} ôtez deux $=^{1}$. De 3 ôtez $^{1}=^{1}$. De 3 ôtez $2=1$.

Soustraction, est aussi un terme dont on se sert en parlant d'une action de larcin ou de fraude, par laquelle on dérobe, on recéle quelques meubles, quelques papiers, quand on lui veut donner un nom plus doux. *Substractio, detractio.* On permet en Justice d'informer de la *soustraction* des piéces d'un procès, d'un meuble précieux. Une veuve ne peut être poursuivie criminellement pour *soustraction* dans la succession de son mari; on n'a contre elle qu'une action civile. Si elle est convaincue de *Soustraction* avant que d'avoir renoncé à la succession de son mari, elle est tenue à payer toutes les dettes: mais si la *Soustraction* a été faite après avoir renoncé, elle ne peut être condamnée qu'à la restitution des choses recelées.

Soustraction, se dit aussi pour l'action de soustraire, & signifie privation. *Privatio.* La mort est une chûte terrible pour l'ame par la *soustraction* de tous ses appuis. Nic.

SOUSTRAIRE. v. a. & n. Faire une soustraction, une déduction d'une petite somme d'une plus grande par la voie de l'Arithmétique. *Subtrahere, subducere, auferre.* Ce fils a *soustrait* l'original du testament de son pere. La veuve *soustrait* souvent, & recele les plus beaux meubles de son mari. Il tâcha de la *soustraire* à la jalousie de Junon. Bens. Rien ne pourra *soustraire* les méchans à la vengeance de Dieu. Il y en eut jusqu'au nombre de 15000, qui par une officieuse tromperie furent *soustraits* à l'épée du Vainqueur. Vaug.

Soustraire, avec le pronom personnel, signifie, éviter, échapper, sortir du devoir. *Effugere, aufugere, evadere, proripere se.* Ce prisonnier s'est *soustrait* à la punition de son crime par son évasion. La Hollande s'est *soustraite* de l'obéissance du Roi d'Espagne. Nul ne peut se *soustraire* au jugement de Dieu. Cl. Il est de la sagesse des grands Potentats de se *soustraire* à eux-mêmes les occasions de s'irriter. Pat. Ils ont voulu se *soustraire* de l'obéissance naturelle qu'ils doivent à Sa Majesté. Mauc. Il s'est *soustrait* par la fuite à la fureur du soldat. Mez.

Soustrait, aite. part. pass. & adj. *Ereptus, subductus, substractus.*

SOUSTYLAIRE. adj. & s. f. Terme de Gnomonique. Ligne *soustylaire. Linea substylaris.* La *soustylaire* que l'on nomme aussi méridienne du plan, est une ligne droite qui représente un cercle horaire, perpendiculaire au plan du cadran, & qui passe toujours par le centre, quand il en a un, & par le pied du style. Tracer la *soustylaire. Linea substylaris.*

SOUS-TRAITANT. s. m. Celui qui traite des fermes, & particuliérement de celles du Roi, ou du recouvrement de ses deniers dans une province, qui les prend des mains des Traitans ou Fermiers généraux. *Subredemtor.*

SOUS-TRAITÉ. s. m. Sous-ferme qui fait partie d'un plus grand traité ou recouvrement. *Subredemtio.*

SOUS-TRAITER. v. n. Prendre une sous-ferme particuliere d'un Fermier ou Traitant général. *Subredimere.* Il a traité du recouvrement du huitieme denier en Berri, il en a *sous-traité* à tant par livre de remise.

SOUS-VENTRIÉRE. s. f. Courroie de cuir qu'on met sous le ventre du cheval pour tenir en état les harnois des chevaux de carrosse & de voiture. *Cingula substrictoria.*

SOUS-VICAIRE. s. m. Prêtre qui soulage le Vicaire ou le Curé en leurs fonctions, qui administre les Sacremens en leur absence, ou quand ils sont occupés ailleurs. *Vicevicarius.*

SOUS-VICOMTE. s. m. Officier d'un Vicomte, député d'un Vicomte pour faire ses fonctions à sa place. *Sub-vicecomes.* Comme on trouve des Sous-Vicaires dans notre histoire, on trouve des *Sous-Vicomtes* dans celle d'Angleterre.

SOUT. Vieux mot. Troisieme personne du verbe sçavoir. Sait, ou sceut. *Perceval.* Borel. *Novit, scit,* ou *scivit.*

SOUTANE. s. f. Habit long & descendant jusques sur les talons, que portent les Ecclésiastiques, & autrefois les gens de Justice sous leurs manteaux & sous leurs robes. Par rapport à ceux-ci la *soutane* n'est guère demeurée qu'aux Présidens à mortier & aux Gens du Roi. Les gens de *soutane* sont d'une profession tout-à-fait opposée à celle des gens de guerre. Les Evêques portent une *soutane* noire, quand ils sont en deuil, ou hors de leurs diocèses; mais dans leurs diocèses, & à certaines grandes cérémonies, ils ont droit de la porter violette. Le Pape porte toujours la *soutane* blanche. Le Novice, je veux dire le Gentilhomme qui devoit être fait Chevalier, passoit la nuit d'auparavant à prier Dieu dans une Eglise, son habit en ce premier jour étoit une *soutane* brune, toute unie & sans ornemens. Le lendemain il communioit, puis alloit au bain, où il quittoit la robe brune qui étoit l'habit d'Ecuyer. La Gendre. Autrefois les gens de Loi n'osant prendre le manteau qui étoit l'habit de Chevalier, n'étoient vêtus que d'une robe qui n'étoit pas ample, & trainante comme la robe d'aujourd'hui, mais serrée comme une *soutane.* La Gendre.

Ce mot vient de l'Italien *sottana*, qui vient de *sotto*, parce que c'est un habillement qu'on met sous la robe ou sous le manteau. Men. D'autres croient que ce mot vient de *sultane*, qui étoit un habit long & vénérable que portoient les Emirs ou parens de Mahomet. Gelliot. Du Cange le dérive de *subtaneum*, mot de la basse Latinité signifiant la même chose. *Vestis talaris.*

On dit d'un homme, que sa *soutane* ne tient qu'à un bouton

ton, lorsqu'il n'est pas trop engagé dans l'Eglise ou dans la Robe, & qu'il la quitteroit volontiers à la moindre occasion. *Vestis talaris unico astringitur globulo.*

Soutane, se dit aussi pour la profession ecclésiastique. Il a pris la *soutane*. Il a quitté l'épée pour la *soutane*. *Ensem deposuit, & vestem talarem induit.*

SOUTANELLE. s. f. Petite soutane de campagne qui ne descend que jusqu'aux genoux. *Vestis brevior.* La plûpart des Abbés vont maintenant en *soutanelle*.

SOUTE. s. f. Supplément de payement qui sert à égaler une chose à une autre. *Supplementum.* Ces deux lots sont inégaux, il faut que celui qui aura le premier paye mille écus de *soute* à celui qui aura le second. Du temps que les échanges d'héritages étoient francs de droits seigneuriaux, on étoit tenu de les payer pour la *soute* ou le retour d'argent qu'on avoit donné.

Ce mot vient du vieux mot François *souldre*, qui signifioit *payer*. *Souldre* un compte, c'étoit-à-dire, en payer le reliqua. Maintenant il signifie seulement le clorre & l'arrêter. Borel. *Solutionis reliqua absolvere.*

Soute, se dit aussi du débet d'un compte arrêté en une société. Ces Traitans ont soudé leur compte, mais un tel doit tant de reste pour la *soute* de sa part, pour son débet. *Pro rata parte.*

Soute. s. f. Terme de Coutumes. On écrit aussi *soulde*. C'est le retour que l'on donne quand on fait un échange d'héritages feudaux ou censuels, & que cet échange n'est pas pur, c'est-à-dire, qu'il ne se fait pas but à but, sans retour & sans tourne de deniers. On l'appelle autrement *bourse déliée*, ou *retours de deniers*, & il a encore lieu dans le retrait lignager, dans les partages & les comptes de deniers. La *soute* mobiliaire est le retour de meubles, quand l'un des cohéritiers retourne à l'autre quelques devoirs meubles, en fait de partage, pour le récompenser de la plus value de son lot. De Laur.

Soute, en termes de Marine, est le plus bas étage du château de poupe, où l'on met le magasin des poudres & du biscuit. *Intima navis ad puppem contignatio.* On enduit la *soute* de plâtre, afin que le lieu soit plus sec. On l'appelle autrement *paillo*. Il y a dans un vaisseau la *soute* du biscuit & la *soute* des poudres. La *soute* au biscuit doit être toute garnie de fer blanc, afin que le biscuit s'y conserve mieux; & l'écoutille de la *soute* aux poudres doit être couverte de plomb. La *soute* au biscuit est souvent placée sous la Sainte-Barbe. Aubin. Il y a aussi la *soute* au fromage dans les vaisseaux Hollandois. On divise (les barques Chinoises) en cinq ou six *soutes* séparées par de bonnes cloisons, de sorte que quand elles touchent par un endroit à quelque pointe de rocher, il n'y a qu'une partie du batteau qui se remplit, tandis que le reste demeure à sec, & donne le temps d'arrêter la voie d'eau qui s'est faite. P. Le Comt.

Soute, est aussi une espéce de sel qui sert à faire des lessives.

SOUTENABLE. adj. m. & f. Qui se peut défendre, appuyer par raison. *Tuendo idoneus.* Il se dit plus ordinairement avec la négative. Cette affaire, cette cause, cette procédure ne sont pas *soutenables*, ne sont pas dans les régles. L'opinion de la solidité des cieux n'est plus *soutenable*. Cette opinion n'est pas *soutenable* en bonne Théologie.

☞ Soutenable. On dit aussi d'un poste où les gens de guerre ne peuvent pas se défendre, que c'est un poste qui n'est pas *soutenable*. Ac. Fr.

☞ Soutenable. Couleur *soutenable*. Il se dit dans les ouvrages de Teinture, des couleurs qui ne se déchargent pas beaucoup à l'user, & qui ne noircissent ou ne teignent pas après qu'elles sont achevées.

SOUTENANCE. s. f. Action ou force de ce qui tient droit, ou debout. *Statio, erectio, fultio.* Ce convalescent est si foible, qu'il n'a aucune *soutenance* sur ses jambes. Ce linge n'est pas assez fort d'empois, n'a pas assez de *soutenance*. On doute de l'usage de ce mot, à moins que ce ne soit dans le style bas.

SOUTENANCHES. s. f. & pl. Vieux mot qui se trouve souvent dans les Coutumes de Beaumanoir. Il signifie, alimens légitimes. *Alimenta legitima.* C'est une prononciation Picarde pour *soutenance*, c'est-à-dire, *soutien*, de *soutenir*.

SOUTENANT, ante. adj. Qui supporte un fardeau, qui aide à faire subsister, & à tenir debout quelque chose. *Sustinens, tuens, gestans.* Il y a quatre gros piliers *soutenans* ce dôme. Les cordons *soutenans* les rideaux de ce lit d'ange sont d'or & d'argent. Voilà un repas de viandes creuses, & qui ne sont guère *soutenantes*.

Soutenant, au substantif, se dit absolument de celui qui répond & défend des Thèses. *Propugnator.* C'est un tel écolier qui est aujourd'hui *Soutenant*, & un tel Docteur Président.

On le disoit autrefois de l'un des combattans dans les Tournois, & on le dit encore quand on en parle.

Quand Alfonse plus prompt que le plus prompt tonnerre
Qui d'un nuage ouvert est lancé sur la terre,
Fond sur le Soutenant, *& par-dessous le bras,*
Lui fait entrer la mort avec le coutelas.

P. Le Moine.

Soutenant. En matiere de Jurisprudence féodale est la même chose qu'arriere-vassal. Celui qui dépend d'un chef Seigneur, non pas immédiatement, mais médiatement, & par le moyen d'un autre Seigneur immédiat, qui dépend lui-même du chef Seigneur. *Secundarius cliens.*

Soutenant, ou Soutenans. s. m. Vieux mot. Un pilier. Borel. *Pila, columna.*

☞ SOUTENDANTE. s. f. Terme de Géométrie. On sous-entend *ligne*. Ligne qui sert de base à un angle, qui le soutient, lui est opposée. L'*hypoténuse* est la *soutendante* de l'angle droit, & le mot d'hypoténuse ne veut dire en Grec que *soutendante*. Voyez Sustendance.

SOUTENEMENT. s. m. Terme du Palais, qui se dit des écritures que fournit un rendant compte, pour en défendre les articles, & répondre aux débats qui ont été formés contre. *Tuitio, defensio.* Dans tous les procès de compte, on appointe les parties à fournir des débats & *soutenemens*.

Soutenement, est aussi un terme d'Architecture, qui signifie soutien, & se dit de ce qui empêche que des terres ne s'éboulent, ne tombent. *Sustentatio.* L'Auteur du Traité des chemins, propose ce problême à résoudre, quel doit être au juste le profil des murs de *soutenement* pour retenir les terres d'une chaussée, des turcies, des terrasses, des ramparts, dans les fortifications à toute hauteur.

☞ SOUTENEUR. s. m. Celui qui soutient. Ce mot suit l'analogie de notre Langue. Vous avez eû mauvaise grace de vous porter pour le *souteneur* d'un si méchant homme.

☞ Souteneur. Pilier des lieux de débauche, qui a soin de faire payer ceux qui les fréquentent. Filou, coupe jarret. C'est un terme fort familier à l'Auteur du Dictionnaire Comique, qui cependant ne l'a pas rangé à sa place. ☞ Les *Souteneurs*, que les filles de joie payent pour empêcher le désordre, sont ordinairement eux-mêmes des coquins qui les pillent, les volent, les maltraitent, & leur font dix fois plus de mal que celui qu'elles cherchent à éviter. Les *Souteneurs* détroussent assez souvent les novices qui ne sont pas encore bien aguerris dans ces sortes de libertinages.

SOUTENIR. v. a. *Je soutiens. Je soutenois. Je soutins. J'ai soutenu. Je soutiendrai. Que je soutienne. Que je soutinsse, ou je soutiendrois.* Supporter un fardeau. *Sustinere, fulcire.* Un portail *soutient* tout un pan de charpente. Les arcs-boutans, les colonnes *soutiennent* une voute. Une étaie *soutient* un bâtiment ruineux, ou qu'on rétablit. Entre toutes les machines, il n'y a que la vis qui *soutienne* son poids toute seule. Les Poetes ont feint qu'Atlas & Hercule *soutenoient* le ciel, parce que c'étoient de grands Astrologues.

Soutenir, signifie aussi, tenir suspendu. *Suspensum detinere.* L'aimant *soutient* le fer suspendu en l'air. Le soleil *soutient* les vapeurs. Il y a des cordes qui *soutiennent* ces lustres, ces machines. Et avec le pronom personnel il signifie, demeurer en l'air. La terre se *soutient* en l'air d'elle-même sur son centre. Le fer se *soutient* auprès de l'aimant par une vertu qui lui est particuliere. Les oiseaux se *soutiennent* en l'air par le moyen de leurs ailes. Les nageurs se *soutiennent* sur l'eau par le mouvement de leurs bras, ou par le secours des calebasses.

Soutenir, signifie quelquefois simplement, appuyer. *Fulcire.* Oza mourut subitement, parce qu'il voulut *soutenir* de sa main l'Arche qui étoit en danger de verser. Il seroit tombé dans ce précipice, si je ne l'eusse *soutenu*.

Soutenir, se dit aussi en parlant de ce qui sustente, de ce qui donne des forces, de ce qui aide à se tenir debout. *Sustentare, conservare.* Les bouillons ne peuvent pas *soutenir* suffisamment un homme. Ce malade est si foible qu'il ne se peut *soutenir* sur ses jambes, il se *soutient* avec un bâton, sur des potences. Les Dames ont des écuyers pour les *soutenir* en marchant. Descartes, en son Traité de l'homme, a fort bien expliqué comment l'ame *soutient* le corps par le moyen des esprits qui enflent les muscles.

Soutenir, en termes de Guerre, signifie, résister, s'opposer à la violence d'un ennemi. *Resistere, sustinere. Soutenir* un effort. Ablanc. *Soutenir* vigoureusement l'ennemi. Du Ryer. Un Gouverneur est obligé, dans les régles, de *soutenir* trois assauts, avant que de capituler Cette place peut *soutenir* un siége régulier. Il a *soutenu* son honneur l'épée à la main.

Il signifie aussi, être prêt d'appuyer, de secourir un corps trop foible & poussé *Tueri, defendere, sustinere.* La seconde ligne d'une armée *soutient* la premiere. On a envoyé deux bataillons d'infanterie *soutenus* de quatre escadrons de cavalerie. Dans les places bien fortifiées, toutes les parties se doivent *soutenir* ou flanquer les unes les autres.

Soutenir, en termes de Manége, signifie, tenir la bride ferme & haute à un cheval. *Habenas retrahere.* On dit aussi à la danse, *soutenez* ce pas-là, ce temps-là, pour bien observer la cadence.

En termes de Marine, *soutenir* marée se dit d'un vaisseau qui va auprès du vent, & qui trouvant le courant de la mer qui lui est contraire, est *soutenu* par l'un contre la force de l'autre, en sorte qu'il va où il veut aller. Aubin. *Maris fluctum sustinere.*

En termes de Géométrie, *soutenir* se dit des lignes qui sont opposées à un angle, qui le *soutiennent*, qui le mesurent. *Lineæ sustinentes, fulcientes* Dans les triangles rectangles la ligne qui *soutient* l'angle droit, a son quarré égal aux quarrés des lignes qui *soutiennent* les deux autres angles, par le 47 du premier des élémens.

En Musique, on dit que les basses *soutiennent* le chant. *Graves voces cantum sustentant, tuentur.* Voilà une belle voix qui *soutient* tout le concert, quand elle ne chante point le reste languit.

Soutenir, en termes de Chymie, signifie aussi, Résister, souffrir une épreuve. *Sustinere, ferre.* Le mercure fixé, l'or d'Alchymie, ne *soutiennent* point le feu, l'épreuve de la coupelle. Ce vaisseau n'est pas capable de *soutenir* un feu de raverbere, il crévera.

On dit en ce sens, il n'y a que l'aigle qui puisse *soutenir* la lumiere du soleil, qui le puisse regarder fixement *Supportare, ferre, sustinere.* Quel pécheur, au dernier jour, pourra *soutenir* les regards d'un Dieu & d'un Juge irrité? On dit aussi, qu'un homme ne peut pas *soutenir* la fatigue de la guerre, du chemin: qu'un criminel ne pourra pas *soutenir* la question, les tourmens: ☞ Qu'un homme a *soutenu* la question, pour dire, qu'il a supporté la question sans rien avoüer. On dit aussi, qu'il y a des vins qui ne peuvent *soutenir* la mer, pour dire, qu'il y a des vins qui ne peuvent être transportés par mer, sans se gâter.

☞ On dit qu'un criminel ne peut *soutenir* la présence de son Juge, pour dire, qu'il se trouble à l'aspect de son Juge. Ac. Fr.

La fausse constance n'a pas la force de *soutenir* les calamités Cl. On dit à-peu-près dans le même sens, *Soutenir* un reproche, une raillerie, un affront.

Soutenir, se dit aussi de ce qui aide à faire subsister quelque chose. Favoriser, aider de ses forces & de son crédit. *Favere, tueri, servare.* Ce Marchand auroit déja fait banqueroute, si ses amis ne l'eussent *soutenu*, assisté de leur argent. Ce Courtisan a un bon patron qui le *soutient* à la Cour. Cet Officier est un homme qui se *soutient* de lui-même, par son grand mérite. Ils *soutinrent* les Lacédémoniens sous le penchant de leur ruine. Ablanc.

Soutenir, signifie aussi, Fournir aux dépenses nécessaires pour entretenir & faire durer quelque chose, maintenir, remplir, joüer un rôle. *Sumtus suppeditare, conservare, tueri.* Il n'y a que le Roi qui puisse *soutenir* la dépense, les frais de la guerre. Cet homme a pris un vol trop haut, il ne le pourra jamais *soutenir*. Les anciennes merveilles du monde n'ont pû se *soutenir* contre l'injure des temps. Cet homme a toujours bien *soutenu* son caractére. Il sçait bien se *soutenir* dans les disgraces & dans les revers. Je lui dis qu'il devoit tout craindre d'une femme qui avoit l'artifice de *soutenir* aux yeux du public, un personnage si éloigné de la vérité. P. de Cl. Je devrois mieux *soutenir* ma fierté; mais je n'en sçaurois conserver pour vous. L. Port.

Soutenir, se dit figurément en choses morales & spirituelles, pour dire, défendre une opinion. *Tueri, propugnare opinionem* Les Martyrs ont *soutenu* la vérité de l'Évangile devant les Tyrans. Il y a bien de l'imprudence à *soutenir* une proposition si hardie. On *soutient* tous les jours la vérité, comme on *soutiendroit* la fausseté, si l'on avoit les mêmes engagemens à la *soutenir*. Nic. J'ai *soutenu* cette opinion dans une Sorbonique. Pasc. On dit absolument, qu'un homme *soutient*, quand il a affiché des propositions, qu'il est prêt de *soutenir*, & de défendre un certain jour contre ceux qui les voudront impugner.

Soutenir, signifie quelquefois simplement, affirmer & attester. *Testari, affirmare, asseverare.* Je dis que ce fait est ainsi, je le lui *soutiendrai* en face. Ils *soutenoient* que c'étoit Alexandre. Abl.

On dit aussi qu'un homme *soutient* la conversation, quand il est assez sçavant ou spirituel, pour entretenir agréablement une compagnie, & empêcher qu'on ne s'y ennuie, ou qu'elle ne languisse. *Sermonibus tenere cœtum hominum.* On dit que les vers de Desportes se *soutiennent* encore, pour dire, qu'ils sont encore beaux à présent. Bouh. Sa harangue étoit *soutenue* de la vigueur de son zéle, & de la réputation de sa vertu. Fléchier. C'est-à-dire, qu'elle étoit animée par son zéle, & que la bonne opinion qu'on avoit de celui qui parloit, donnoit du poids à son discours. Un discours perd la moitié de sa force, quand il n'est plus *soutenu* de l'action & de la voix. Arn. de P. On dit encore, qu'un discours se *soutient*, qu'un style se *soutient*, quand il est également beau, & dans un genre sublime & élevé.

Tel écrit récité, se soutient *à l'oreille,*
Qui dans l'impression, au grand jour se montrant,
Ne soutient *pas des yeux le regard pénétrant.* Boil.

Soutenir, se dit aussi en parlant du gouvernement des affaires, du ménage. *Tueri, afferre* Un premier Ministre *soutient* tout le poids de l'État. C'est le commerce qui *soutient* toute la Hollande Les Courtisans ne se *soutiennent* que par la faveur du Roi. C'est un tel Directeur qui *soutient* toute la ferme des Aides. C'est l'adresse de cette femme qui *soutient* le ménage, qui le fait subsister.

Soutenir, se dit aussi, pour, Appuyer, animer, encourager. *Excitare, animum dare.* Je fus *soutenue* & fortifiée par le plaisir de dissimuler avec vous, comme vous dissimuliez avec moi. P. de C. Quand elle ne fut plus *soutenue* par cette joie que donne la présence de ce que l'on aime, elle revint comme d'un songe. Id. Mon devoir seroit foible, s'il n'étoit *soutenu* par l'intérêt de mon repos; & les raisons de mon repos ont besoin d'être *soutenues* de celles de mon devoir. Id. Les travaux ne sont pas également pénibles à un Général d'armée & à un soldat; parce qu'un Général est *soutenu* par les jugemens de toute une armée qui a les yeux sur lui: au lieu qu'un soldat n'a rien qui le *soutienne*, que l'espérance d'une petite récompense, & d'une basse réputation de bon soldat, qui ne s'étend pas souvent au-delà de sa Compagnie. Loo.

☞ On dit figurément qu'une personne se *soutient* bien; pour dire, qu'elle conserve sa santé, sa vigueur, & sa fraîcheur, plus long-temps que son âge ne semble le permettre.

On dit d'une étoffe, qu'elle se *soutient*, pour dire, qu'elle est ferme, qu'elle ne s'amollit pas. Ce damas est trop mince, il ne se *soutient* pas. *Sustinere se.*

On dit proverbialement, en menaçant quelqu'un, qu'on le fera bien *soutenir*, pour dire, qu'on le fera marcher droit, qu'on l'empêchera de faillir ou de nuire. *Curare ut quis rectè sese gerat.*

Soutenu, ue. part. paſſ. & adj. On dit particuliérement un ſtyle *ſoutenu*, quand il eſt élevé & ſérieux. *Fultus*, *ſuffultus*, *conſervatus*.

Soutenu, en termes de Blaſon, ſe dit d'une piéce qui en a une autre au-deſſous d'elle, & c'eſt le contraire de *ſommé*, ou de *ſurmonté*.

SOUTERRAIN, aine. adject. Qui eſt enfermé en terre, ſous la terre. *Subterraneus*. Le Pere Kircher a fait un gros & excellent volume du monde *ſouterrain*, où il y a mille belles curioſités. Il y a des conduits & des fleuves *ſouterrains*, auſſi-bien que des volcans & des feux *ſouterrains*.

Souterrain. ſ. m. Terme de Fortification. Retraite, place de ſûreté pratiquée ſous terre dans une place de guerre pour ſe garantir des bombes qu'on jette dans une ville aſſiégée. *Hypogæum*. On faiſoit un ſi grand feu qu'à peine le Gouverneur oſoit-il ſortir de ſon *ſouterrain*.

☞ Souterrain. ſ. m Dans le figuré, on appelle, *ſouterrains*, des voies, des pratiques ſecrettes pour parvenir à quelque fin. Il y a un *ſouterrain* qu'il faut tâcher de découvrir. Il ne ſe dit guère qu'en mauvaiſe part. Ac. Fr.

☞ SOUTERRAINE. (la) Petite ville de France dans le Limoſin, Élection de Limoges, à deux lieues de la ville de ce nom.

☞ SOUTERRAINES. ſ. f. plur. Eſpéce de Guêpes, qui aiment à vivre en nombreuſe ſociété; elles ſont les plus communes en ce pays, & celles qui nous importunent le plus. On les appelle encore Guêpes *domeſtiques*. Elles creuſent de petites cavernes au milieu d'un pré, d'une pelouſe, d'un champ, ou d'un grand chemin. Elles ne négligent point non plus de ſe ſervir d'un trou de taupe abandonné.

SOUTH ULSTER. ſ. m. Nom propre d'un pays de la Terre de Feu, en l'Amérique méridionale. *Ultonia auſtralis*. Il eſt vers l'entrée orientale du détroit de Magellan. Jean Narbroug Anglois le découvrit, & lui donna ce nom l'an 1670. Maty.

SOUTH RANALS. Voyez Ranals.

SOUTH WALES. Voyez Sudgalles pays.

SOUTHAMPTON. ſubſt. m. Nom propre d'une ville du Comté de Hante, en Angleterre *Suthamptonia*, *Antonia meridionalis*, anciennement *Clauſentum*. Elle eſt à l'embouchure du Teſt, vis-à vis de l'Île de Wight, & défendue par le château de Calshot. *Southampton* a un port fort célèbre, nommé Hampton Water, & anciennement *Triſantonis portus*.

SOUTHERLAND. ſ. m. Nom propre d'une province de l'Écoſſe ſeptentrionale. *Sutherlandia*. Elle eſt bornée au nord par les Comtés de Caithneſs & de Strathnawern; & c'eſt par rapport à ces Comtés qu'il porte le nom de *Southerland*, qui ſignifie un pays méridional; le Comté d'Aſſint le confine vers le couchant, celui de Roſſ vers le midi, & la mer d'Écoſſe au levant. Ce pays peut avoir neuf lieues de côtes; ſa largeur ordinaire n'eſt qu'environ de cinq; le terroir y eſt fertile en bled, en orge & en pâturages. On y trouve des mines de fer, & des carriéres d'ardoiſes & de taſ. Dornock capitale, & Brura en ſont les lieux principaux. Maty.

SOUTIEN. ſ. m. Appui; ce qui ſupporte, qui ſoutient. *Fultura*, *fulcrum*. La clef de la voute eſt ce qui lui ſert de *ſoutien*. Cela n'a point de *ſoutien*, ne ſe peut tenir debout.

Soutien, ſe dit figurément en choſes morales. *Baſes*, *adminicula*, *columen*. La vertu, la piété, ſont les *ſoutiens* de la Religion. La Juſtice eſt des Rois le plus ferme *ſoutien*. Malh. Les bonnes loix ſont le *ſoutien* de l'État. Ce Préſident eſt l'appui & le *ſoutien* de toute la famille.

SOUTIEX, ou *Soutis*. Vieux adj. Subtil. Borel. *Subtilis*.

SOUTILESSE. ſubſt. fém. Vieux mot. Subtilité. Borel. *Subtilitas*.

SOUTILIER. Vieux verbe actif. Apprendre, découvrir. Borel. *Manifeſtare*.

SOUTIMENT. Vieux adverbe. Subtilement. Borel. *Subtiliter*.

SOUTIS, ou SOUTIEZ. Vieux adject. Subtile. Borel. *Subtilis*.

☞ SOUTIS. Eſpéce de mouſſeline. Voyez Souets.

SOUTIVEMENT. Vieux adv. Subtilement. *Songe du Verger*. Borel. *Subtiliter*.

☞ SOUTRAITANT. Voyez Sous-traitant.

☞ SOUTRAITER. Voyez Sous-traiter.

SOUTRE. Prépoſition. Vieux mot. Deſſous. Borel. *Sub*, *ſubter*.

SOUVENANCE. ſubſt. fém Action de la mémoire. *Memoria*, *recordatio*. On ne le dit guère qu'en cette phraſe, & en badinant: Rire de *ſouvenance*, c'eſt-à-dire, de quelque agréable penſée qui revient en mémoire. La jouiſſance du vieillard caſſé, c'eſt la *ſouvenance* du bon temps paſſé.

> *Or ſens-je combien les plaiſirs*
> *Sont amers à la* ſouvenance. Bertaud.

> *L'âne vint à ſon tour, & dit: J'ai* ſouvenance
> *Qu'en un pré de Moines paſſant,*
> *La faim, l'occaſion, l'herbe tendre, & je penſe*
> *Quelque diable auſſi me pouſſant,*
> *Je tondis de ce pré la largeur de ma langue.*
> La Font.

SOUVENIR. v. n. Qui ne ſe dit guère qu'avec le pronom perſonnel, & qui ſe conjugue. *Je me ſouviens* (on dit auſſi il me *ſouvient*. Vaug.) *tu te ſouviens*, *il ſe ſouvient*, *nous nous ſouvenons*, *vous vous ſouvenez*, *ils ſe ſouviennent*. *Je me ſouvenois*. *Je me ſouvins*. *Je me ſuis ſouvenu*. *Je me ſouviendrai*, *Que je me ſouvienne*. *Que je me ſouvinſſe*, ou *je me ſouviendrois*. *Se ſouvenant*. Il ſignifie, Avoir mémoire; garder l'idée d'une choſe; y penſer. Les Princes ne ſe *ſouviennent* guère des abſens. Il ſe faut toujours *ſouvenir* de ſon devoir. *Souviens*-toi, homme que tu es cendre, & que tu retourneras en cendre. Que vous me faites de plaiſir en vous *ſouvenant* de moi ſi obligeamment & ſi tendrement. Voit. Une femme qui a fait des avances, s'en *ſouvient* avec rage, ſi elle n'a pas ſujet de s'en *ſouvenir* avec plaiſir. S. Real. Dans votre haute proſpérité *ſouvenez*-vous de ce que vous avez été. Ablanc. La goutte vous fait *ſouvenir* des péchés de votre jeuneſſe. Id. Dans ce ſens on a dit d'un homme eſtropié & boiteux, d'un coup reçû à l'armée; il ne ſçauroit faire un pas qu'il ne ſe *ſouvienne* de ſa valeur. Il eſt ſurprenant de voir citer à des gens d'eſprit Acuerdus Olive, comme l'Auteur de l'Amadis, ou comme ſon Traducteur, pendant qu'on ſçait qu'Acuerdus Olive, n'eſt qu'un nom corrompu de deux mots Eſpagnols, *Acuerdo*, *Olvido*, c'eſt-à-dire, *ſouvenir*, *oubli*, qui compoſent la deviſe du ſieur des Eſſars, laquelle ſe trouve à la tête de ſa traduction Françoiſe de l'Amadis. De Vign. Marv.

Ce mot vient de *ſubvenire*, comme qui diroit *in mentem venire*. Mén.

Souvenir, ſignifie auſſi, Avoir pour recommandé. Le bon Larron dit au Seigneur, *Souvenez*-vous de moi, quand vous ſerez en votre Royaume. Je me *ſouviendrai* de vos ſervices en temps & lieu.

Souvenir, ſignifie auſſi, Garder un ſentiment dans l'ame. *Memoriâ tenere*, *recordari*, *meminiſſe*, *reminiſci*. Il a reçû un affront dont il ſe *ſouviendra* toujours: il cherchera toutes les occaſions de s'en venger. Un vrai Chrétien ne doit point ſe *ſouvenir* des injures; il les doit pardonner.

☞ Souvenir, se Souvenir. v. n. p. Il eſt ſouvent imperſonnel. Il me ſouvient d'avoir lû. Vous en *ſouvient*-il? Il lui en *ſouviendra* toute ſa vie. Ac. Fr.

Souvenir, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il *ſouvient* toujours à Robin de ſes flûtes; pour dire, que chacun penſe toujours à ce qui le touche le plus. *Quiſque cogitat quæ ſua ſunt*. On dit ironiquement à un vieillard qui fait le jeune, Il n'eſt pas vieux, mais il ſe *ſouvient* de loin. On dit auſſi, qu'il faut mettre une épingle ſur ſa manche pour ſe *ſouvenir* de quelque choſe; à cauſe d'une merveilleuſe propriété de la mémoire, qui fait que quand deux choſes y ſont entrées enſemble, elles en ſortent auſſi en même temps; & on ne ſçauroit voir l'une, qu'elle ne faſſe *ſouvenir* de l'autre.

Souvenir. ſ. m Action de la mémoire par laquelle on ſe reſſouvient. *Recordatio*, *monimentum*, *memoria*. Je garderai un éternel *ſouvenir* du bien que vous m'avez fait. *Beneficii tui in æternum recordabor*. Je ne ſçaurois effacer de mon *ſouvenir*, cette perte; le triſte *ſouvenir* m'en revient toujours dans l'eſprit. Je n'en ſçaurois éteindre le *ſouvenir*

douloureux

douloureux. Je cherchois dans le passé des *souvenirs* agréables, & des idées plaisantes dans l'avenir. S. Evr. Persécuté d'un tendre & mortel *souvenir*. Rac. Vous serez toujours dans mon cœur, & dans mon *souvenir*. Volt. Dans les commencemens d'une absence les *souvenirs* de l'amour sont plus vifs & plus agréables que ceux de l'amitié. M. Scud. Son amour a passé du cœur à l'esprit, & ce n'est plus qu'un *souvenir* tranquille, sans aucune passion. Id. Combien de fois, au milieu de la priére, un *souvenir* importun vous a-t-il jetté dans des dissipations que les inquiétudes de cette vie rendent presque inévitables? Fléch. La pensée d'avoir été jeune & belle, cause des *souvenirs* bien douloureux à une femme qui aime le monde. Bell.

Un redoutable instant nous détruit sans réserve,
A peine, de nos noms, un léger souvenir,
Parmi les hommes se conserve. Des-H.

Mais mon cœur, malgré moi, rappelle un souvenir
Que je n'ose écouter, & ne sçaurois bannir. Corn.

Souvenir, signifie aussi, Douleur qui reste de quelque blessure, chûte, maladie, ou débauche. *Monumentum, nota, vestigium, cicatrix.* Les déréglement de la jeunesse laissent de facheux *souvenirs.* Ses plaies sont de glorieux *souvenirs* de ses victoires.

Souvenir, se dit aussi d'un monument qu'on éléve, de quelque marque qu'on laisse en mémoire de quelque grande action, ou magnificence. *Monimentum, monumentum, signum, nota.* Il ne nous reste aucun *souvenir*, aucuns vestiges des grandeurs des Rois d'Assyrie. Les Egyptiens nous ont laissé un éternel *souvenir* de leur magnificence par le bâtiment des Pyramides.

Souvenir, se dit aussi de la simple pensée, de l'idée d'une chose, quoiqu'elle soit future. *Cogitatio, idea, memoria, recordatio.* Le *souvenir* de la mort doit être sans cesse devant nos yeux.

SOUVENT adv. Qui marque la répétition d'une action en peu de temps. *Sæpe, subinde, identidem, frequenter.* Pour vivre de régime, il faut manger peu & *souvent.* Il est arrivé assez *souvent*, que le plus foible a battu le plus fort. On ne doit raisonner que sur ce qui se fait le plus *souvent*, ce qui est le plus ordinaire. A force de faire *souvent* une chose, on contracte une habitude.

SOUVENTEFOIS adv C'est la même chose que *souvent*, mais il est moins usité. *Sæpenumere; plerumque.*

SOUVERAIN, aine adj. & s. m. & f. *Summus, supremus.* Le prémier Être, le Tout-Puissant; qui ne voit rien au-dessus de lui. *Primum ens, omnipotens.* Dieu seul a une majesté, une puissance *souveraine* & infinie: il est le *souverain* maître de l'Univers; l'Être *souverain.*

Souverain, à l'égard des hommes, se dit des Rois, ou des Princes, ou de ceux qui n'ont personne au-dessus d'eux; qui sont absolus & indépendans: qui ne relévent que de Dieu, & de leur épée. *Supremus, summus Rex, Princeps, Monarcha.* La puissance *souveraine* n'est bornée que par les loix de Dieu, les loix naturelles, & les loix fondamentales de l'État. Loy. Les Maires du Palais s'emparerent de l'autorité *souveraine.* Mez. Les Princes sont bien aises d'avoir toujours le premier rôle, & les *Souverains* le veulent être en tout. Gracien. L'empereur Valentinien disoit que le soin de faire observer la Justice devoit être le principal soin d'un *Souverain.* Zonare. Les actions des hommes sont si différentes, & ces actions sont enveloppées de tant de cas, & de circonstances si peu semblables les unes aux autres, qu'il est impossible qu'une loi que fait un *Souverain*, puisse les regarder toutes, pour s'y appliquer précisément; mais il suffit que cette loi soit générale, telle, par exemple, qu'est celle-ci, de ne point tuer: car encore que l'on ne puisse appliquer en particulier cette loi à tous les cas où l'on peut tuer, il suffit que la raison ou intention de cette loi, qui est de défendre le meurtre, subsiste; parce que l'on peut facilement l'appliquer à toutes les espéces de meurtre, sans que la loi sorte de sa généralité. Et c'est en restreignant, ou en étendant, ou en suppléant, selon la nature du fait dont il s'agit. De même donc qu'on n'abolit pas les loix, parce qu'il arrive quelquefois des cas où elles sont inutiles, & qu'on ne les abolit

pas à cause de l'extrême avantage que les hommes en reçoivent d'ailleurs; de même ne faut-il pas abolir l'autorité *Souveraine*, parce que quelques Princes en abusent quelquefois: puisque d'ailleurs cette autorité est le plus grand de tous les biens, dont la société civile puisse joüir, & la plus utile de toutes les loix qu'elle pouvoit s'établir. Courtin.

De quoi s'énorgueillit un Souverain *de Rome,*
Si par respect pour elle il faut cesser d'être homme.
Corn.

On le dit aussi de ceux qui ont des droits qui n'appartiennent qu'aux *Souverains*, comme de batire monnoie, d'envoyer leurs Agens aux Dietes, pour traiter de guerre & de paix, comme les feudataires de l'Empire, les tributaires du Grand-Seigneur. *Souverain* fieffeux, c'est le Roi, de qui tous les fiefs du Royaume relévent médiatement ou immédiatement. De Laur.

Souverain, se dit aussi des Juges qui ont pouvoir du Roi, ou du Prince, de terminer les procès de leurs sujets sans appel, & en dernier ressort. *Summi, Supremi Judices.* A Paris il y a cinq Compagnies *Souveraines*, le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, le Grand Conseil & la Cour des Monnoies. Il y a des Chambres *Souveraines* du Domaine des francs-fiefs, la Chambre Royale, toutes établies par diverses commissions extraordinaires. Les Maîtres des Requêtes se disent Juges *Souverains* en cette partie, quand les affaires leur sont renvoyées du Conseil. Il faut du moins qu'ils soient sept pour juger au *Souverain*, c'est-à-dire, sans appel. *Cum summâ potestate, vel auctoritate.* On a levé ce scellé par main *souveraine*, par l'autorité d'une Cour *Souveraine.* On dit maintenant les Cours *supérieures.*

Pasquier dit que ce mot *Souverain* vient de *superior*: car autrefois on appelloit *Souverain*, le premier en quelque chose, ou celui qui étoit supérieur aux autres. Sous le Roi Jean & Charles VI. on a appellé *Souverain* Maître-d'Hôtel, *Souverain* Maître des Eaux & Forêts, *Souverain* du Thrésor, ceux qui avoient l'intendance ou la supériorité de ces choses; & *Souverain* du Parlement & de la Chambre des Comptes, celui qui y présidoit. On trouve même dans les vieilles Ordonnances, & encore dans celle de 1386. sous Charles VI. que le titre de *Souverain* est donné aux Baillis & Sénéchaux, par rapport à leur supériorité sur les Prevôts & Châtelains. Ainsi on étendoit le nom de *Souverains* à tous Juges qui connoissoient des appellations des Juges inférieurs.

Souverain, se dit aussi par extension de ce qui est suprême, excellent & élevé au-dessus des autres. *Supremus, præstans, excellens.* Le feu est chaud au *souverain* degré. *Ignis est calidus in supremo gradu.* Les anciens Philosophes n'ont pû établir en quoi consistoit le *souverain* bien. Le quinquina est un *souverain* remède contre la fiévre. *Quinquina est præcipuum, vel præsentissimum contra febrim remedium.*

Souverain, se dit aussi des choses, ou des personnes à qui nous donnons un pouvoir absolu. *Supremus, primarius.* L'usage est le *souverain*, le tyran des Langues. Vaug. *Penes usum est imperium, jus & norma loquendi.* On hait dans la société ceux qui parlent d'un ton *souverain* & décisif. Bell.

Tant qu'ils ne sont qu'amans, nous sommes souveraines,
Et jusqu'à la conquête ils nous traitent en Reines.
Corn.

Souverain. s. m. Nom d'une monnoie d'or, frappée en Flandre, vers le commencement du dernier siécle. *Supremus.* Il y avoit aussi un demi-*souverain*, & un quart de *souverain.* Le *souverain* de Flandre étoit du poids de six deniers, 12 grains, ou 2 gros, 12 grains trébuchans, & étoit reçû en France pour 13 liv. le demi-*souverain* six livres 10 s. pesant 1 gros, 6 grains; le quart, 3 liv. 5 s. pesant un demi gros, 3 grains. Ces monnoies n'avoient pas toujours le même type. Le livre qui contient les Réglemens faits en 1641. pour les monnoies, donne la figure de deux *souverains*, dont le premier, frappé en 1616. a les effigies des Archiducs Albert & Elisabeth assis, & de l'autre

côté, l'écu d'Autriche. Le second, frappé en 1622. a le buste de Philippe IV. Roi d'Espagne, & de l'autre côté son écu. Les demi-*souverains* ont d'un côté l'écu d'Autriche, & de l'autre, l'un a un lion couronné, tenant d'une patte une épée haute, & posant l'autre sur un globe; il est de 1622. l'autre a les bustes d'Albert & d'Elisabeth.

SOUVERAINE ROYALE. Terme de Fleuriste. C'est un œillet qui a une grosse fleur panachée de violet & blanc. Sa plante est si délicate, qu'on ne peut l'élever que difficilement; elle ne se casse point dans ses boutons, pourvû qu'elle n'en porte pas plus de 4 à 5. Morin.

SOUVERAINEMENT. adv. Absolument, indépendamment, d'une maniere souveraine, en dernier ressort, sans appel. *Præcipuè, eximiè, absolutè, independenter, cum summa potestate vel auctoritate.* Les Rois commandent *souverainement* à leurs peuples. Les Parlemens jugent *souverainement.* Chaque Secte s'arroge d'ordinaire le droit de prononcer *souverainement* que les autres ont tort. S. Evr. L'usage décide *souverainement* du langage. Vaug. Ne parlez point magistralement & *souverainement* des choses douteuses. Malh.

Souverainement. Au dernier point, au dernier degré. *Præcipuè, eximiè, in supremo gradu.* Alexandre étoit *souverainement* ambitieux. M. Esp. Dieu est *souverainement* bon. Cela est *souverainement* mauvais. Je suis *souverainement* heureux.

SOUVERAINETÉ. s. f. Qualité & autorité du Prince souverain, puissance souveraine. *Suprema potestas.* Il possede ces terres-là en *souveraineté.* C'est disputer à Dieu sa *souveraineté* sur les hommes, que de lui demander compte de la distribution de ses graces, ou de l'exercice de sa justice. Port-R. Les sujets ne sont pas obligés d'obéir dans les choses qui ne sont pas enfermées dans les devoirs de la sujettion, ni dans les droits de la *souveraineté.* M. Esp. La *souveraineté* réside ordinairement dans le peuple. Abl.

Enfin l'Amour, jaloux de son autorité,
Ne reconnoît ni Roi, ni souveraineté. Corn.

Souveraineté, se dit aussi de l'État indépendant, qui ne reconnoît d'autres loix que celles de son Prince. *Principatus.* L'État de Liége, de Monaco, de Dombes, sont des *Souverainetés.* Il peut faire les loix dans sa *Souveraineté.*

Souveraineté, se dit aussi de la maniere absolue dont les particuliers agissent, ou décident. *Modus agendi, vel judicandi absolutus & independens.* Rien n'est à couvert de la *souveraineté* de vos décisions. Mol. Vous prétendez à la *souveraineté* dans la République des Lettres. Bay.

SOUVIGNI. s. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Silviniacum.* Elle étoit autrefois capitale du Bourbonnois, où elle est située, à deux lieues de Moulins, du côté du couchant. Maty.

S O Y.

SOYÉ, ée. Vieux adj. m. & f. Agréable. *Ville-Hardouin.* Et li jours fut tels & clers & li venez dols & *soyez.* Borel.

SOYER. v. act. Couper les bleds avec la faucille, qui est une serpe ronde qui a des dents comme une scie. *Dentatâ seculâ scindere, secare.* On dit scier les bleds, bien mieux & bien plus ordinairement que *soyer.* Voy. Scier. Et *soyer* est fait par corruption de scier.

☞ SOYETEURS. s. m. plur. Ouvriers qui travaillent en étoffe de soie. Il n'y a guère qu'à Lille, capitale de la Flandre Françoise, où on leur donne ce nom. Ailleurs on les appelle Manufacturiers, Fabriquans ou Ouvriers en soie.

SOYEUX, euse. adj. Qui est doux comme de la soie. *Sericeus, bombycinus.* Le castor a un poil *soyeux.* Ce drap est fait d'une fort belle laine & fort *soyeuse.*

Soyeux, signifie aussi, plein de soie, épais de soie, bien garni de soie; & en ce sens il ne se dit que des étoffes de soie. *Sericosus, serica refertus, spissus.* Ce satin est bien *soyeux.* *Bombyx densa.*

☞ SOYONS. Principauté de France dans le haut Vivarais.

S P A.

SPA. s. m. Nom propre d'un bourg de l'Evêché de Liége. *Spadanus vicus.* Il est aux confins du Duché de Luxembourg & de celui de Limbourg, vers le midi. *Spa* est célebre par ses *eaux minérales*, dont il y a deux fontaines, l'une nommée la Savioiere, & l'autre Pouhon. Quelques-uns prennent ces fontaines pour celles qu'on nommoit anciennement *Tungrorum fons*, que d'autres placent à Iserborn, fontaine qui est près de la ville de Tongres. Maty. Aller aux eaux de *Spa.* Prendre les eaux de *Spa.*

SPACIEUX, ou SPATIEUX, euse. adj. Qui est ample, de grande étendue, qui tient beaucoup d'espace. *Spatiosus, amplus, longe latèque patens.* Cette maison est fort *spacieuse*, on y peut loger bien du monde. *Hæc domus latè patet, est amplissima, potest plurimos capere.* Cette cour, ce jardin sont fort *spacieux*, on s'y peut promener à son aise.

Spacieux, se dit aussi au figuré. Vous avez entrepris la louange du Roi, c'est un champ fort *spacieux*, il y a bien de quoi s'étendre. *Campus spatiosus, patens, amplus, latèque diffusus.*

SPACIEUSEMENT. adv. Fort au large. Il est logé fort *spacieusement.* *Spatiosè, laxè, diffusè, longè ac latè.*

Cap de SPADA. *Spadæ promontorium*, anciennement *Promontorium Ciamum, & Cyamum.* Ce cap est en la côte septentrionale de l'Ile de Candie, près de Castel Chissamo, à huit lieues de la Canée, vers le couchant. Maty.

☞ SPADAM. Poisson. Voyez Empereur.

SPADASSIN. s. m. Traineur d'épée, coupe-jarret, qui fait métier de battre, d'assassiner, qui ne porte l'épée que pour mal faire, & non pas pour servir le Roi. *Ensifer, sicarius, grassator.* L'Italie est pleine de *spadassins*, de bandits, &c. Paris a aussi ses *spadassins*, ses bretteurs.

Ce Spadassin, *du collier n'est pas franc.* Sénecé.

SPADILLE, ou ESPADILLE. s. m. Terme du jeu de l'Hombre. C'est l'as de pique. *Aleatariorum foliorum spiculata monas.* Depuis six mois je n'ai pas eu six fois la *spadille.* S. Evr. On joue quelquefois *espadille forcé*, c'est-à-dire, que celui qui a l'*espadille* est obligé à jouer si les deux autres ne jouent pas. Voyez le *Jeu de l'Hombre.*

☞ SPAGE, ou SEPAGE. s. m. On appelle ainsi le raisin. Le pinot est le meilleur *spage* blanc. Les bons vignerons arrachent les mauvais *spages*, & les font marquer en vendangeant, en coupant les branches.

☞ SPAGIRIE. s. f. *Spagiria.* Nom qu'on donne à la Chymie. Voyez Chymie.

SPAGIRIQUE. adj. C'est une épithete qu'on donne aux Médecins Chymiques. *Spagiricus.* Vossius tient que ce mot est formé du Grec σπάω, *extrahere*, de ἀγείρειν, *congregare*, qui sont les deux principales fonctions des Chymistes, à qui Paracelse a donné ce nom.

SPAGMAGMURISI. Voyez Pagmagmurisi.

SPAHAM. Voyez Ispahan.

SPAHI AGASI. s. m. Terme de Relations. Aga ou Commandant des Spahis. *Equitum Turcicorum Magister.* Le *Spahi Agasi* & les Caziasques, & tous les Officiers du Divan, vont chez le Grand-Seigneur avec beaucoup de cérémonie, toutes les fois qu'il se tient. Du Loir, *p.* 86.

SPAHIS. s. m. Terme de Relations. C'est un Cavalier de l'armée Ottomane, qui est ordinairement levé en Asie. *Spahisus, Eques Turcicus.* Les principales forces du Grand-Seigneur sont composées de Janissaires, qui sont la meilleure partie des gens de pied, & de *Spahis* qui sont les gens de cheval.

SPALATO, SPALATRO. s. m. Nom propre d'une ville des Vénitiens. *Spalatum.* Elle est dans la Dalmatie, à douze lieues de Sébennico, vers le levant. *Spalato* est une grande ville, forte par sa situation, dans une petite presqu'île, qui n'est attachée à la Terre ferme que par un isthme d'un quart de lieue de largeur, où il n'y a qu'un passage étroit, gardé par une bonne forteresse, qui est à la portée du mousquet de la ville & qui la commande. Il y a encore deux forts sur deux pointes de la presqu'île, & la ville est environnée de bastions revêtus de pierre de taille. Elle a été bâtie sur les ruines du palais de

de l'Empereur Dioclétien, & c'est de là qu'elle a pris son nom. Les murailles de cet ancien palais sont encore les deux tiers de l'enceinte de la ville, & son temple en est encore l'Eglise Cathédrale. *Spalata* a un bon port, & un Archevêché, qui étoit celui de l'ancienne Salone, dont on voit les ruines environ à une lieue de *Spalatro*. Maty.
Le Cap de Spalatro, ou de S. Georgin. *Spalat*, anciennement *Dianæ promontarium*. Ce cap est en la côte de la Dalmatie, près de la ville de *Spalatro*, dont il prend maintenant son nom. Maty.

☞ SPALDYING, ou SPALDING, ville d'Angleterre dans Lincolnshire, au quartier de Holland.

☞ SPALMER. v. act. Terme de Marine, pour signifier enduire les navires de bray ou de goudron. C'est la même chose que *poisser*, *goudronner*, *donner le suif*, &c. L'huile de baleine est bonne à engraisser le bray dont on se sert à enduire & *spalmer* les navires. Moreri.

SPALT. s. m. Pierre écailleuse, luisante, assez semblable au gip, si ce n'est qu'elle est plus blanche. *Spaltus lapis*. Il s'en trouve quantité en Allemagne, & sur-tout auprès d'Augsbourg. On en trouve aussi en Angleterre. Les Fondeurs s'en servent pour mettre en fusion les métaux.

SPANDOW. s. m. Nom propre d'une ville fortifiée & défendue par une bonne citadelle. *Spandavia*, *Spandovia*. Elle est dans la moyenne Marche de Brandebourg, sur le Hewel, vis-à-vis de l'embouchure de la Sprehe, & à trois lieues au-dessous de Berlin. Maty.

☞ SPANGENBERG, ville d'Allemagne dans le bas Landgraviat de Hesse, à quatre lieues au midi oriental de Cassel.

SPANHEIM, ou SPONHEIM. Nous disons *Spanheim*. s. m. Nom propre d'un Comté. *Sponhemensis*, *Spanheimensis Comitatus*. C'est une contrée du Palatinat du Rhin, en Allemagne. Elle a au levant l'Electorat du Palatinat; celui de Mayence au nord; au couchant celui de Treves; & au midi les Duchés de Lorraine & de deux Ponts. Ce pays est partagé entre plusieurs Souverains. On le divise en Comté antérieur & en ultérieur; l'antérieur est au levant; les Electeurs Palatins en possedent de cinq parties trois, avec la ville de Creutznach capitale du Comté. Les Marquis de Bade ont les deux autres. Ils possedent en commun le château de Caussemberg qui est la citadelle de Creutznach. Le Comté ultérieur est divisé en cinq Bailliages; le Palatin de Birkenfeld possede celui de Birkenfeld; le Marquis de Bade, celui de Castellaun, & les deux ensemble possedent en commun ceux de Traerbach, d'Allenbach & de Winterberg. Ce Comté qui a pris son nom du bourg de *Spanheim*, a eu ses Comtes particuliers, & il renfermoit les Duchés de Simmeren, de Werdentz & de Deux-Ponts. Maty.

SPARADRAP. s. m. Sorte de toile enduite d'emplâtre de chaque côté. *Tela ex utraque parte emplastro illita*. Elle se fait en prenant une quantité suffisante d'un emplâtre qu'on fait fondre, après quoi on y trempe de la toile usée, jusqu'à ce qu'elle soit imbibée entiérement. On la retire ensuite pour la faire refroidir, & on la polit sur un marbre avec un bistortier. Il y a autant de sortes de *sparadrap*, qu'il y a d'emplâtres dans lesquels on trempe cette toile. On l'appelle autrement *toile à Gautier*, *tela Gualteriana*, peut-être du nom de son inventeur.

☞ SPARAGON. s. m. Etoffe de laine très-méchante, qui se fabrique en Angleterre, où elle se consomme presque toute.

SPARE. Vieux mot. Sorte de dard, du vieux mot Allemand *spiets*, ou *spietie*, c'est-à-dire, *lance*, ou *pointe*. Lipse. Borel. *Jaculum*, *jaculi species*, *sparum*.

SPARGANIUM, s. m. Plante qui pousse des feuilles longues, étroites, tranchantes des deux côtés, pointues, ayant le dos élevé. Il sort d'entre elles des tiges à la hauteur de trois ou quatre pieds. Ses fleurs sont des bouquets à plusieurs étamines de couleur blanche, mais elles ne laissent aucune graine après elles. Les fruits naissent séparément, ils sont ronds, gros comme de petites noix, épineux. Ses racines sont fibreuses, noires, rampantes. En Latin, *Sparganium ramosum*. C. Baun. Il y a quelques autres espéces de *sparganium*.

Ce mot vient du Grec σπάργανον, *fascia*, *lange*: on se servoit autrefois de cette herbe pour emmaillotter les enfans.

☞ SPARGELLE. s. f. Plante que les Latins nomment *Genistella*, parce qu'elle est faite comme un petit genêt. Elle est ligneuse, & croît à la hauteur d'un pied & demi, poussant de petites branches molles, velues, frangées. Ses feuilles sont oblongues, velues, naissant l'une de l'autre, & comme articulées ensemble. Ses fleurs sont en ses sommités, petites, légumineuses, jaunes. Il leur succede des gousses plates comme celles du genêt, fort velues. Sa racine est ligneuse, longue & divisée en plusieurs branches. Elle croît dans les bois & aux lieux montagneux.

SPARIES, ou choses sparsées. Terme de Mer, qui se dit de tout ce que la Mer épand & disperse vers ses bords, comme est l'ambre gris, l'ambre jaune, le corail blanc, noir & rouge, &c. *Sparsa*, *dispersa*, *disseminata*.

Ce mot vient du Grec σπείρω, *semino*, *je seme*, d'où quelques-uns croient qu'est venu le mot d'*épave*.

SPARR. s. m. C'est une espéce de minéral que l'on trouve en Angleterre dans la province de Northampton, & pour l'ordinaire dans les fentes perpendiculaires des rochers & des carrieres. *Morton*, *Hist. nat. de Northampt.*

SPARRE. s. f. Terme de Marine. Voyez Esparre.

☞ SPARSILE. adj. m. & f. Etoiles *sparsiles*, ou indéterminées. On les appelle aussi *informes*. *Hist. de l'Ac. des Sc. 1742. p. 65. & 84.*

SPARTE. s. f. Nom que l'on donnoit à la ville de Lacédémone. *Sparta*. Le Géographe Etienne dit qu'elle fut ainsi nommée, parce que les hommes que Cadmus avoit semés, Σπαρτοί, étant venus là, lui donnerent le nom de *Sparte*: & il cite sur cela Timagoras. C'est une fable. D'autres disent qu'elle prit ce nom de *Sparte*, fille d'Eurotas & femme de Lacédémon; ou bien de Spartus fils de Phoronée, ou bien parce que les Léleges ses fondateurs, étoient épars & dispersés çà & là, & qu'ils se rassemblerent pour la bâtir & l'habiter. M. Tourreil s'est trompé quand il a dit dans sa Préface sur Démosthene, *p. 15*. Lacédémone appellée originairement Lélie de Lélex, son Fondateur & son premier Roi, vers l'an 2570. du monde, s'appella depuis indifféremment Lacédémone ou *Sparte*, du nom de Lacédémon successeur de Lélex, & de *Sparte* fille de Lacédémon. *Pausanias*, *L. III. init.* Lacédémon ne fut point successeur de Lélex; il y eut entre eux deux Mylès fils, & Eurotas petit-fils de Lélex. *Sparte* étoit femme, & non point fille de Lacédémon. Tout ceci est de Pausanias, à l'endroit même que cite M. Tourreil. Point de somptuosité, point de magnificence dans *Sparte*. On eût regardé comme une mollesse punissable de s'habiller différemment selon les différentes saisons. Le sexe le plus curieux de la parure ne connoissoit que celle de l'ame. Ils avoient deux thrésors inépuisables: la modestie & la frugalité. Aussi *Sparte* seule abondoit-elle en richesses, autant ou plus que tout le reste de la Grece ensemble. C'est à ce propos que Platon, 1. *Alcib.* par allusion à la fable du Lion malade, dit: On voit à *Sparte* beaucoup de vestiges d'argent qui entre, mais on ne voit point de vestige d'argent qui sort. Tourreil. Du reste voyez Lacédémone.

Ce mot se disoit en Latin proverbialement pour ouvrage, occupation, charge, commission. N'abandonnez pas le *Sparte* qui vous est échue, dit Cicéron, écrivant à Atticus, L. I. ép. 17. *Quæ tibi obtigit Spartam nunquam desere*. D'autres disent, Ornez la *Sparte* qui vous est échûe. Ce proverbe n'avoit point été mis en usage dans notre Langue, que je sçache. M. de Senecé s'en est servi dans la Préface de ses Epigrammes.

SPARTEL, SPARTELLE. Voyez Espauvelle.

☞ SPARTES. On donne ce nom aux compagnons de Cadmus, qui, selon la fable, étoient nés des dents du Dragon, dont Minerve avoit jonché la terre, (du Grec Σπαρτοί, *semé*, *épars*.) On croit plus probablement qu'ils furent ainsi nommés, parce que s'étant établis avec Cadmus dans la Béotie, leurs habitations étoient éparses de côté & d'autre. Quelques-uns disent qu'ils étoient au nombre de treize, tous fils de Cadmus & de diverses femmes.

SPARTIATE. s. m. & f. Lacédémonien. Habitant de Lacédémone, qui s'appelloit aussi Sparte, d'où ce nom s'étoit formé. *Spartiata*. Lacédémonien est plus usité. Selon le P. Pezron les *Spartiates* sont originairement des Titans. Ceux ayant envahi la Grèce, l'on ne peut pas douter, dit-il,

qu'ils n'ayent inondé le Péloponnèse, qui est le plus beau & le plus riche pays. Ainsi ils se sont rendus maîtres de la Laconie, comme de toutes les autres provinces. Ces peuples barbares, mais victorieux, se répandirent çà & là, dans les bois & dans les forêts, ou dans les antres & dans les cavernes des montagnes & des lieux maritimes. Ils étoient tellement épars & dispersés en divers lieux de la Laconie, car c'est ainsi qu'on donna à ces Barbares le nom de *Spartiates*, qui veut dire dispersés çà & là; & comme les anciens habitans du pays étoient mêlés & dispersés avec eux, ils furent compris sous le même nom.

SPARTIVENTO. s. m. Nom propre d'un cap du Royaume de Naples. *Spartiventum caput*, anciennement *Herculis promontorium*. Il est à l'extrémité de la Calabre Ultérieure, à l'endroit qui joint la côte méridionale avec l'orientale. Il donne son nom au golfe de *Spartivento*, qui s'étend au nord de ce cap, jusqu'à celui de Bursano qui en est éloigné environ de trois lieues. Mat.

☞ SPARTIUM. *Voyez* GÉNESTRALE.

SPARTON. Terme de Mer. C'est un cordage fait de genêt d'Espagne. *Funis spartaceus*.

SPASME. s. m. Terme de Médecine qui est Grec, & qui signifie *convulsion*. Σπάσμα, *convulsio*. Voyez Convulsion. Il y a des *spasmes* particuliers à quelques membres, qui ont des noms différens. Celui de la bouche s'appelle *spasme de chien*, en Latin *spasmus cynicus*, celui de la verge *satyriasis*, &c. Le *spasme* qui arrive après avoir pris de l'hellebore ou autre purgatif violent, est mortel. Cardan distingue deux sortes de *spasmes*. *Tetanus Spasmus*. La première consiste dans une contraction constante des muscles, qui rend les membres rigides & inflexibles. La seconde consiste dans des mouvemens & des battemens subits, qui cessent & recommencent souvent. Les *spasmes* accidentels sont de peu de durée. Il y en a qui proviennent de ventosités, de morsures de bêtes venimeuses, de la piqûre d'un nerf, de l'acrimonie des humeurs qui piquent l'estomac, des vapeurs de matrice, d'un froid excessif, &c.

SPASMEIR. Vieux v. n. S'évanouir, se pâmer. Borel. *Deficere animo. Deliquium pati*.

SPASMODIQUE. adj. m. & f. Qui se dit des remèdes dont on use dans les spasmes ou convulsions. *Spasmodicus*. Les remèdes *spasmodiques*. La fin, selon M. Hecquet, est une affection *spasmodique* des fibres de l'estomac, ou elle vient de ce qu'elles sont trop abreuvées de sérosité, & rendues inhabiles à leur fonction. Les eaux de Bourbon absorbent par leur sel alkali les minières acides qui ont souvent dans la base du cerveau, vers la grande pituitaire, des principes constans, & causent ces affections *spasmodiques*, qui produisent quelquefois des effets si bizarres. Mém. de Tr.

SPASMOLOGIE. s. f. Traité des Spasmes, c'est-à-dire, des convulsions. *Spasmologia*, de σπασμὸς, *convulsion*, & λόγος, *discours*.

SPATA, ou SPADE. s. f. *Spata*. Arme antique des Gaulois. *Bochart*. Verger, II. 15. D'où vient espie ou espée; elle étoit pesante, longue & sans pointe. Borel.

☞ SPATAGUS, ou SPATANGUS, s. m. Terme de Conchyliologie. Espèce de genre des Oursins. Ce coquillage ressemble à un petit tonneau garni de spatules: l'ouverture de son dos a la figure d'un cœur. On l'appelle aussi *Passus Equinus*, c'est-à-dire, *le Pas de Poulain*.

☞ SPATAIRE. s. m. Ecuyer. Quelque temps après l'arrivée d'Euthymius, Jean Métropolitain de Sylée, autrement Pergé en Pamphilie, Apocrisiaire d'Ignace, & Basile surnommé Pinacas, *Spataire*, & Envoyé de l'Empereur Basile, arriverent aussi à Rome. *Fleury*, *Hist. Eccl. in-12. Paris*, 1724. *To. XI. p.* 186. Mon explication de *Spataire* est fondée sur l'exemple suivant, tiré de la même Histoire, *To. IX. p.* 105. L'Empereur Justinien II. envoya à Rome Zacharie son *Protospataire*, c'est-à-dire, comme premier Ecuyer, avec un ordre pour enlever le Pape Sergius.

SPATALE. s. f. Nom d'une Nymphe, dans Claudien, *Epithal. Honor. & Mar. v.* 167. *Spatale*. Elle est ainsi nommée de *Spatalium*, un bracelet.

SPATHA. s. f. C'est la même chose que Scalpel. C'est Paul & Celse qui l'appellent *Spatha*. *Spatha* est encore le nom d'une partie de l'Instrument appellé *Ambi* par Hippocrate. La *spatha* est de bois; c'est l'*ambi* proprement dit. Voyez Scultet, *Tab. XXII. Fig.* 2.

☞ SPATIEMENT, prononcez *Spaciment*, s. m. Ce terme est en usage chez les Chartreux, & dans quelques autres Communautés pour signifier la promenade qu'ils prennent quelquefois dans leur enclos, ou dans des champs voisins. M. de Rancé ayant reconnu les abus du *spatiement*, ne voulut plus le permettre. D. Le Nain, *Vie de M. de Rancé*. Nous retranchâmes les *spatiemens* & les grandes sorties que l'on avoit tous les huit jours, parce qu'elles me parurent pleines de dissipation, & contraires à l'esprit intérieur dans lequel un Religieux est obligé de vivre. L'Abbé De Rancé lui-même. Avant le Concile de Trente, les Chartreuses faisoient profession à l'âge de 12 ans, & alloient au *spatiement* avec les Charteux leurs Directeurs, & les converts; mais présentement elles ne font point profession avant l'âge de 16 ans, & elles ne sortent plus de leur clôture pour aller au *spatiement*.

SPATULE. s. f. (L'Académie dit *espatule*; & c'est ainsi qu'il faut dire avec tous les habiles gens du métier.) Instrument dont se servent les Chirurgiens & Apoticaires. Il est plat par un bout & rond par l'autre. *Spatha, spatula*. Les Chirurgiens ont de petites *spatules* de fer dans leurs étuis, pour étendre leurs onguens & leurs emplâtres. *Spatula ferrea*. Les Apoticaires ont de grandes *spatules* de bois pour remuer les drogues qu'ils délayent, ou qu'ils font cuire. *Spatha lignea*. Ce mot vient du Grec σπάθιον.

☞ Spatule. Instrument de bois plat par un bout, & rond par l'autre, dont se servent les Peintres pour prendre la couleur; mais ils se servent plus ordinairement d'un couteau à lame mince & large, arrondie par le bout.

SPE.

SPÉ. s. m. C'est ainsi qu'on appelle dans la Cathédrale de Paris, le plus ancien des Enfans de Chœur, & celui qui doit être le premier. *Chori clericus puer major vel antiquior*. C'est le *Spé* des Enfans de Chœur.

☞ SPEAUTRE. *Voyez* EPEAUTRE.

☞ SPÉCACUANHA. s. m. C'est cet excellent remède pour la dysenterie, qui a passé de l'Amérique en Europe. On l'appelle plus ordinairement *Ipecacuanha*. Voyez ce mot.

☞ SPECIA. s. f. Terme dont quelques Marchands Négocians & Banquiers se servent assez souvent dans leurs Ecritures, pour signifier ce qu'on nomme communément Solde, soute ou soude d'un compte.

SPÉCIALE, ale. adj. Ce qui a une désignation particulière, qui est opposé à *général*. *Specialis, peculiaris, præcipuus, proprius*. Le Roi, dans ses Lettres, dit ordinairement, Et de notre grace *spéciale*, pleine puissance & autorité Royale. Les Notaires mettent toujours dans leurs contrats, Sans que l'hypothèque *spéciale* déroge à la générale; & dans leurs procurations, Jaçoit que le cas requît mandement plus *spécial*. Il l'appella son fils bien aimé, mais d'une façon *spéciale*. *Vocavit filium dilectum, sed modo peculiari*. Bouh.

SPÉCIALEMENT. adv. D'une manière propre & particulière. *Speciatim, specialiter, modo proprio & peculiari*. Cela vous est *spécialement* ordonné. Un créancier a privilége sur un héritage *spécialement* hypothéqué, quand la dette est créée pour le prix de la vente du fonds, ou pour l'amélioration.

SPÉCIALITÉ. s. f. Qualité particulière. *Specialitas, modus peculiaris*. Après avoir traité de la généralité, il faut venir à la *spécialité*. Il n'est guére en usage qu'en cette phrase de Notaire: Sans que la *spécialité* déroge à la généralité.

SPÉCIEUSEMENT. adv. D'une manière apparente. *Speciosè, splendidè, magnificè*. Cet Orateur parle toujours fort *spécieusement*, lors même qu'il ne dit pas la vérité.

SPECIEUX, euse. adj. Éblouissant, qui a belle apparence; sur-tout en matière de raisonnemens. *Speciosus, splendidus, in speciem clarus*. Voilà un argument bien *spécieux*, bien probable. L'excuse est *spécieuse*. Vos raisons sont plus *spécieuses* que convaincantes. Cl. La guerre s'entreprend toujours sous des prétextes *spécieux*, & qui paroissent justes. Tous les dehors du vice sont plus *spécieux* dans les Grands; mais le fond y est le même que dans les conditions les plus ravalées. La Br. Les hypocrites éblouissent les simples par de *spécieux* dehors. Fen.

La fois

La foi, ce nœud ſacré, ce lien précieux,
N'eſt plus qu'un vain fantôme, & qu'un nom ſpécieux.
Boil.

On appelle Algèbre *ſpécieuſe*, ou ſimplement, La *ſpécieuſe*. *Algebra ſpecioſa*, celle qui exerce les raiſonnemens ſur les choſes déſignées par les lettres de l'Alphabet, ce qui ſoulage beaucoup l'imagination & la mémoire. L'Algèbre *ſpécieuſe* eſt d'un uſage plus étendu que la nombreuſe, qui ſe ſert de nombres.

Spécieuse. ſ. f. Terme de Fleuriſte. Tulipe qui eſt d'un beau pourpre violet avec des panaches blancs, & les étamines d'un bleu ſi brun & ſi foncé, qu'elles paroiſſent noires. Morin.

Spécieuse d'Huaet. Autre tulipe pourpre, rouge claire, colombin & blanc, printanière. Id.

SPÉCIFICATION. ſ. f. Introduction de quelque eſpèce, ou forme dans quelque matière, comme la forme ou la figure du Roi dans une maſſe d'or. Chauvin. Ce mot ne ſe prend guère ou point, en ce ſens, qui eſt le propre.

Spécification. ſ. f. Dénombrement par le menu, déſignation particulière de quelque choſe. *Specificatio, deſignatio, expreſſio à diſertè expreſſa deſignatione rei.* On dit dans un bail, qu'un Fermier a pris à ferme une Seigneurie & ſes dépendances, ſans autre *ſpécification* par le menu, diſant les bien ſçavoir & connoître.

SPÉCIFIER. v. act. Déſigner en particulier. *Nominatim deſignare, judicare, exprimere, ſignificare, oſtendere ſigillatim.* Quand on fait un inventaire, on *ſpécifie* par le menu tous les meubles. A l'égard des papiers, quand on ne les *ſpécifie* pas en détail, on en fait une liaſſe, & on les paraphe par première & dernière pièce.

Spécifier, ſignifie encore, Marquer l'eſpèce, la diſtinguer d'une autre. *Specificare, ſpeciem deſignare, ab aliis diſtinguere.* L'ame raiſonnable eſt ce qui *ſpécifie* l'homme, qui le diſtingue des autres animaux.

Spécifié, ée part. paſſ. & adj. *Specificatus, deſignatus, diſcretus, diſtinctus.*

SPÉCIFIQUE. adj. m. & f. Ce qui eſt propre à chaque particulier, qui le caractériſe, qui le diſtingue des autres. *Specificus, diſtincte exprimens, nominatim deſignans.* Le quinquina eſt un remede *ſpécifique* pour la fièvre, le mercure pour les maladies vénériennes. Une bonne définition doit contenir la différence *ſpécifique.* On le prend quelquefois ſubſtantivement; c'eſt un bon *ſpécifique.* La gravité *ſpécifique* eſt un poids ou une gravité propre ou particulière, qui convient à une eſpèce de corps naturel, & par laquelle cette eſpèce de corps eſt diſtinguée de tous les autres corps de différentes eſpèces. Quelques Philoſophes l'appellent gravité relative, par oppoſition à la gravité abſolue, qui croît proportionnellement à la maſſe ou groſſeur du corps que l'on pèſe.

SPÉCIFIQUEMENT. adv. D'une manière particulière & ſpécifique. *Speciatim, ſpecificè, nominatim.* La propriété d'attirer le fer, appartient *ſpécifiquement* à l'aimant.

SPÉCIOSITÉ. ſ. f. Vieux mot. Beauté. Borel. *Pulchritudo, decor.*

SPECTACLE. ſ. m. Objet extraordinaire, qui étonne, qui attire les regards; qui arrête la vûe, & que l'on conſidère avec quelque émotion. *Spectaculum.* Un champ de bataille eſt un tragique *ſpectacle.* C'eſt un triſte *ſpectacle* que l'incendie d'une ville. Quand on fait des exécutions criminelles, le peuple court à ce *ſpectacle.*

Spectacle, ſe dit auſſi de certaines grandes actions & cérémonies publiques. *Spectandum ſpectaculum, actio ſpectabilis, publica ceremonia.* L'entrée d'un Roi dans ſa Capitale, eſt un beau *ſpectacle.* C'eſt un grand & beau *ſpectacle* que le couronnement d'un Pape. Quand on dit que quelqu'un aime les *ſpectacles*, cela s'entend ordinairement des divertiſſemens & repréſentations qu'on donne au public, comme les Opera, les Comédies, Ballets, & tout ce qui ſe voit ſur les Théâtres. Les carrouſels, feux d'artifices, joutes, tournois, ſont d'agréables *ſpectacles.* Chez les Anciens, les Gladiateurs étoient de cruels *ſpectacles.* Les jeux Olympiques, Circenſes & autres magnificences des Grands, étoient de fameux *ſpectacles.* Les Romains étoient fort paſſionnés pour les *ſpectacles.* On gagnoit le peuple en lui donnant des *ſpectacles.* Auguſte amuſoit le peuple par des *ſpectacles*, afin qu'il ſentît moins qu'on le mettoit à la chaîne. De Lar. Ceux qui aſſiſtent à des *ſpectacles* barbares, ſont meurtriers par les yeux. Bouh. Le Chriſtianiſme n'approuve point le *ſpectacle* des Théâtres. Les Anglois avides de la cruauté du *ſpectacle*, veulent voir des meurtres & des corps ſanglans. S. Évr. On veut être émû & touché par le *ſpectacle*; & quand les Acteurs nous laiſſent immobiles, on a regret à l'innocence & à la tranquillité qu'on remporte, & on eſt indigné de ce qu'ils n'ont pas ſçu troubler notre repos. Nic. Tout ce qui eſt *ſpectacle*, eſt paſſion: les ſentimens ordinaires & modérés ne frapperoient pas. Id. Les plus paſſionnés pour les *ſpectacles* en ſentent bien le faux & le vuide. Id.

On dit, Être en *ſpectacle*, pour dire, être expoſé à l'attention publique. *Eſſe ſpectaculo, omnium oculis exponi.* Quand un homme eſt dans un grand emploi, il doit ſonger qu'il eſt en *ſpectacle* à tout le monde. On dit auſſi dans le même ſens, Être le *ſpectacle*, Le ſaint homme ne craignoit rien tant que d'être le *ſpectacle* de ſon ſiécle, Flech. Nos calamités ont été le *ſpectacle* de toute la terre. Cl.

Se donner en *ſpectacle*, c'eſt s'expoſer à la cenſure publique. *Cenſuræ publicæ ſeſe exponere, offerre.* Se donner en *ſpectacle* aux Romains. Rac.

Se donner en *ſpectacle*, ſe dit auſſi par de bons Auteurs, pour dire ſimplement, Se faire regarder, s'expoſer aux yeux du public. *Videndum ſe exhibere.* Prêt à expirer, il ſe donne ſans peine en *ſpectacle* à l'amitié des uns, & à la tendre douleur des autres. Le P. de la Rue. Les Héros.

Toujours, aux yeux du peuple, en ſpectacle *donnés,*
De leur propre grandeur ſe trouveroient gênés. Vill.

On dit auſſi, Servir de *ſpectacle*, pour dire, être expoſé à la cenſure, à la riſée du public. *Cenſuræ ac riſui publico exponi, exhiberi.*

SPECTATEUR, Spectatrice ſ. m. & f. Qui eſt préſent à un ſpectacle, à quelque action extraordinaire. *Spectator, ſpectatrix.* Les machines de cet Opera, ont ravi en admiration les *ſpectateurs.* Cette femme n'a pas voulu être *ſpectatrice* d'une exécution ſi ſanglante. La nature a placé l'homme dans le monde pour être *ſpectateur* des choſes qui s'y paſſent. Boil. Pour faire une bonne action, c'eſt aſſez d'être *ſpectateur* à ſoi-même. Mont. Ne nous imaginons point que Dieu, *ſpectateur* indifférent, ne nous demandera nul compte de nos bonnes & de nos mauvaiſes actions. S. Évr. N'apprêtez jamais à rire aux *ſpectateurs.* Id. Les larmes du *ſpectateur* le plus tendre, ſe ſèchent bien vîte. S. Évr.

En vain vous étalez une ſcène ſçavante;
Vos froids raiſonnemens ne feront qu'attiédir
Un ſpectateur *toujours pareſſeux d'applaudir.* Boil.

Spectateur. Ce nom ſe donnoit à une eſpèce de Gladiateurs. C'étoient ceux qui avoient eu leur congé, & qu'on louoit ſouvent pour venir être *ſpectateurs* des combats des Gladiateurs que l'on donnoit au peuple. Voyez Lipſe, *Saturn. L. II. C.* 10. & Vigenère ſur Tite-Live, *To. I. p.* 1428.

SPECTRE. ſ. m. Fantôme, viſion nocturne des Démons ou de mauvais Génies, qui apparoiſſent, ſoit en ſonge, ſoit par art magique ſoit par foibleſſe d'imagination. *Spectrum, larva umbratilis.* Il apparut un *ſpectre* à Caſſius la veille de la bataille de Pharſale. Pluſieurs croient voir des *ſpectres* & des fantômes, lorſque leur imagination eſt troublée par quelque grande peur, ou autre paſſion. On ſe figure toujours les *ſpectres* fort affreux. On tient que ce ne fut qu'un *ſpectre* qui apparut à Saül, ſous la figure de Samuel. La peur a fait les *ſpectres* & les apparitions. S. Évr.

Des prodiges affreux & des ſpectres *horribles,*
Sont, d'un malheur prochain, les préſages viſibles. Boil.

Spectre, ſe dit auſſi d'une perſonne qui eſt extraordinairement hâve & maigre. *Horridus, macilentus, ſpectrum.* Cette femme n'eſt qu'un *Spectre.*

SPECULAIRE. ſ. f. Science qui traite de l'art de faire des miroirs, ce qu'on nommoit autrefois *Catoptrique. Specula conficiendi ars, ſcientia catoptrica.* Les modernes ont beaucoup raffiné ſur la ſcience *ſpéculaire.*

Spéculaire, eſt auſſi le nom qu'on donne à une pierre, qui eſt claire comme le verre, & dont ſe ſervent ceux du pays, où elle croît, au lieu de verre, pour mettre à leurs fenêtres.

tres. *Lapis specularis, pelluctdus, transflucidus.* On l'appelle *pierre à miroir*, parce qu'elle représente les objets qu'on lui met au-devant. Elle se fend aisément en plusieurs petites lames, & c'est une espèce de talc. On la calcine pour en faire du plâtre.

☞ Spéculaire dans l'Optique du Chevalier Newton est un terme générique qui se dit des prismes, des lentilles & verres dans lesquels la lumiére souffre des réfractions ou des réflexions. Des expériences faites ou sur une lumiére réfléchie par des corps naturels ou par des *spéculaires*, ou sur une lumiére rompue. Newton, *Opt. trad.*

Spéculaire. *Specularius*, est encore le nom que l'Antiquité a donné aux Magiciens, ou Devins, qui faisoient voir dans un miroir les personnes ou les choses que l'on souhaite connoître. On le donnoit aussi aux Ouvriers qui travailloient les miroirs.

SPÉCULATEUR. s. m. qui s'attache à la contemplation, à l'admiration des grandeurs de Dieu & des mystéres, des causes naturelles & célestes. *Speculator, contemplator.* On a donné le surnom de *speculateur* à Guillaume Duranti Evêque de Mende, parce qu'il a fait un Ouvrage qu'il a intitulé, *Speculum Juris*, c'est-à-dire, le Miroir du Droit.

SPÉCULATIF, ive. adj. Qui contemple, qui observe les choses naturelles, ou surnaturelles. *Speculativus naturæ & gratiæ indagator, investigator.* Les sciences se divisent en *spéculatives* & en pratiques. Il y a des saints qui se sont adonnés seulement à la vie *spéculative*, à la contemplation. La Métaphysique est une science purement *spéculative*. L'étude de ces sciences *spéculatives*, la Géométrie, l'Astronomie & la Physique n'est qu'un amusement assez vain, & donne lieu à la sotte vanité que l'on tire souvent de ces connoissances stériles & infructueuses. Loo.

Spéculatif, se dit aussi substantivement, d'un Politique qui raisonne sur les événemens présens, ou futurs; & il se prend souvent en mauvaise part. *Speculator, contemplator, speculativus.* Les *spéculatifs* ont beaucoup glosé sur ce traité de paix, sur cette négociation. Ces *spéculatifs* qui raisonnent avec excès, cherchent un sens mystique & allégorique dans toutes les actions des Princes. Bal.

SPÉCULATION. s. f. Contemplation, attention par laquelle on s'applique à l'admiration des choses divines & naturelles. *Speculatio, meditatio, contemplatio, speculatio rerum divinarum vel naturalium.* L'esprit s'abîme dans la sublime *spéculation* des mysteres. Des dogmes de *spéculation*, qui ne gênent point les hommes, leur paroissent plus essentiels à la Religion, que des préceptes qui les gênent. Dic. d'Él. L'honnêteté n'est pas une simple *spéculation*, il faut qu'elle agisse. Le Ch. de M. Ne vous amusez point à des *spéculations* creuses, vaines & séches, dont tant de gens se repaissent. Le P. L. Vous n'êtes point de ces Sçavans qui se bornent à la seule *spéculation*, & qui étant d'excellens Grammairiens, ne sont que de médiocres Orateurs. Bouh. Il n'arrive que trop souvent que la charité se trouve comme étouffée sous des *spéculations* froides & séches, & que la curiosité affoiblit la Foi. Fléch.

En Physique, il ne faut pas tant s'arrêter à la *spéculation* qu'à l'expérience. Il y a bien des machines qui sont belles dans la *spéculation*, & qui ne réussissent point dans la pratique. En Mathématique, les théoremes s'appliquent à la *spéculation*, & les problêmes à la pratique.

☞ Spéculation. Il signifie aussi les observations faites, écrites par les Spéculateurs. Il nous a communiqué ses *spéculations* sur cette matiere. Ac. Fr.

☞ Spéculation. Espéce d'étoffe rayée dont le fond est de coton, & quelques-unes des rayûres de fleuret de soie. Cette étoffe ne sert guère qu'aux femmes.

☞ Spéculation. Sorte d'étoffe non croisée, qui se fabrique pour l'ordinaire à Paris, dont la chaîne est de soie cuite ou teinte, & la trême de fil blanc de Cologne, ou de fil de coton blanc. Voyez *le Dict. de Commerce.*

SPÉCULATIVE. s. f. Qui s'arrête à la spéculation, au simple raisonnement. *Speculativa, contemplativa.* La *spéculative* est inutile sans la pratique. *Speculativa est inanis sine praxi.*

☞ SPÉCULATOIRE. s. f. Science qui a pour objet l'interprétation des éclairs, des tonnerres, des cometes, & d'autres météores & phénomenes semblables. S. Augu.

SPÉCULER. v. n. Méditer avec attention, examiner les causes naturelles, ou spirituelles, raisonner sur les principes des sciences. *Speculari, meditari attente, considerare, scrutari causas naturales vel spiritales.* Les Anciens s'attachoient davantage à *spéculer* qu'à expérimenter. S. Augustin a beaucoup *spéculé* sur la matiere de la grace.

Spéculer, en termes d'Astronomie, signifie, Observer les astres, & examiner leurs mouvemens. Et alors il est actif. *Observare, examinare, scrutari astra, eorumque motus.* Il a toujours l'œil au bout d'une lunette, pour *spéculer* les astres. ☞ Sous le régne de Cyrus n'y avoit il pas aussi un Cassini *spéculant* les Satellites de Jupiter! Mémoires de Trévoux.

SPECULUM ANI. Nom d'un instrument de Chirurgie; de même forme que *speculum matricis*, & qui sert dans les maladies de l'anus. Voyez Dilatateur du fondement.

SPECULUM MATRICIS. s. m. Instrument dont les Chirurgiens se servent pour examiner & pour panser des maux qui viennent aux parties naturelles des femmes. *Speculum matricis.* Ce mot est tout-à fait Latin. Le Traducteur de Sculket dit *Speculum* de la matrica, grand *Speculum* de la matrice.

☞ *SPECULUM OCULI.* Voyez Miroir de l'oeil.

SPECULUM ORIS, est un instrument de Chirurgie, qui sert à examiner les vices de la bouche. Il y en a de deux sortes; l'un commun, & l'autre plus fort, non seulement pour tenir la langue abaissée, mais même la mâchoire inférieure, pendant quoi on peut voir toute la bouche, jusqu'au détroit de la gorge, & appliquer les instrumens & médicamens nécessaires. Scultet. *Tab. XI. Fig. 6, & 9.*

SPÉLAÏTE. s. f. Surnom que l'Antiquité a donné à Apollon, à Mercure & à Hercule, parceque leurs statues se plaçoient souvent dans des cavernes. *Spelæita*, de *spelæum*, caverne.

SPELLO. s. m. C'étoit autrefois une ville épiscopale; ce n'est maintenant qu'un petit bourg de l'Ombrie, province de l'Etat de l'Eglise. *Hispellum, Ispellum, Ispelum, Colonia Julia Hispella.* Il est à une lieue de Foligno, vers le nord occidental, sur une colline, où l'on voit les ruines d'un Théâtre, & quelques autres vestiges de son antiquité. Mavt.

☞ SPÉLONQUE. s. f. Caverne, lieu souterrain, antre, retraite. Cotgrave Pomey. *Spelunca.* Mezerai dans l'Histoire de l'Eglise du douzieme siécle, dit que dans ce temps-là les Eglises étoient sans Pasteurs, les Monasteres sans Religieux, les Religieux sans discipline, les Temples & les Maisons sacrées en ruines, & converties en *spélonques* de voleurs. O Paris, qui n'es plus Paris, mais une *spélunque* de bestes farouches, une citadelle d'Espagnols, Wallons & Napolitains, un asyle & seure retraite de voleurs, meurtriers & assassinateurs, ne veux-tu jamais te ressentir de ta dignité, & te souvenir qui tu as esté, au prix de ce que tu es? s'écrie M. d'Aubray, en parlant de la misere des Parisiens, assiégés par l'armée d'Henri IV. *Sat. Ménip. in* 8°. *p.* 107.

Ce mot n'est plus de mise: il y en a assez d'autres équivalens.

SPELUGA. Voyez Splugen.

SPENDEROW. Voyez Semendria.

SPENE. s. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville des Atrébates, peuples de la Grande-Bretagne. Ce n'est maintenant qu'un petit village de l'Angleterre, situé dans le Comté de Barck, près du bourg de Newburye. Mavt.

☞ SPERGULE. s. f. *Spergula.* Espéce de morgeline, ou plante qui pousse plusieurs tiges d'un pied de haut, rondes, nouées, un peu velues, rameuses. Ses feuilles sont petites, menues, étroites, jaunâtres, disposées en rayons autour de chaque nœud des branches. Ses fleurs naissent aux sommets des tiges; elles sont composées de plusieurs petites feuilles blanches, disposées en rose, soutenues par un calice à cinq feuilles. Il leur succede un petit fruit membraneux, presque rond, qui renferme de petites semences rondes, noires, plus menues que celles de la rave. Sa racine est longue, simple, garnie de fibres blanches. Cette plante croît dans les champs, dans les bleds, dans les pâturages; elle augmente le lait des vaches.

On

On en donne aux poules & aux pigeons pour leur nourriture.

SPERLONGA. s. f. Nom propre d'un bourg du royaume de Naples. *Spelunca.* Il est sur la côte de la Terre de Labour, entre Gaëte & Terracine, à trois lieues de l'une & de l'autre. Ce bourg a été bâti sur les ruines de l'ancienne *Amiclæ* ou *Amyclæ*, ville des Aurunciens. Maty.

Sperlonga. La mer de *Sperlonga*. Voyez Gayette, *golfe*.

SPERMA-CETI. s. m. Voyez Sperme de baleine. *Sperma-ceti.* Ce mot est Grec.

SPERMATIQUE. adj. m. & f. Terme d'Anatomie. Ce qui est de semence, ou qui appartient à la semence. *Spermaticus, seminalis.* Les Anciens faisoient une division générale des parties du corps des animaux, en *spermatiques* & charneuses : ils disoient que les *spermatiques* sont faites de la semence, & les charneuses du sang. Mais les Modernes croient avec raison que toutes les parties sont *spermatiques*, & qu'elles sont formées de la semence de la femelle, qui n'est autre chose que l'œuf.

On appelle *artéres spermatiques*, les artéres qui portent le sang aux testicules tant des hommes que des femmes ; elles viennent de l'artére aorte, il y en a une de chaque côté. *Arteria spermatica.* Les deux veines qui accompagnent ces artéres, sont aussi appellées *veines spermatiques. Vena spermatica.* La droite se termine à la veine cave, & la gauche à la veine émulgente. Ces vaisseaux ont été nommés ainsi, parce qu'on croyoit que la matiere de la semence y étoit préparée. On appelle encore *vaisseaux spermatiques*, les vaisseaux différens qui portent la semence de l'homme des testicules dans les vésicules séminales. *Vasa spermatica vel deferentia.* Il y a des vers *spermatiques*. Voyez M. Andry, *Traité de la génération des vers dans le corps humain.*

SPERMATOCELE. s. f. Terme de Médecine. C'est une rupture causée par la contraction des vaisseaux qui jettent la semence, qui les fait tomber dans le Scrotum. Harris.

☞ SPERMATOLOGIE. s. f. Traité ou Dissertation sur la semence. *Spermatologia.* Ce terme qui est Grec, est composé de σπέρμα, *semence*, & de λόγος, *discours.*

SPERME. s. m. Semence dont l'animal est formé. *Sperma, semen animale.* Ce mot est Grec, σπέρμα, *semen.* Voyez Semence.

Sperme de Baleine. C'est la cervelle du cachalot, animal appellé par quelques-uns *baleine mâle*, & par les Latins *orca. Sperma ceti.* Pour préparer le *sperme de baleine*, on prend la cervelle du cachalot, & après l'avoir fondue sur un petit feu, on la met dans des moules faits comme ceux où l'on jette le sucre. Quand cette cervelle est refroidie & égoutée de son huile, on le retire & on la refond ; ce qu'on continue de faire, jusqu'à ce qu'elle soit bien purifiée & très-blanche. Alors on la coupe avec un couteau fait exprès, & on le réduit en écailles. Il faut choisir celles qui sont belles, claires, transparentes, d'une odeur sauvagine. Le *sperme de baleine* est propre pour adoucir la peau, & pour résoudre les tumeurs des mammelles ; il est bon aussi dans l'asthme, étant pris par la bouche. On lui a donné ce nom, parce que les Anciens croyoient que c'étoit la semence des baleines qui nageoit sur les eaux de la mer, & qui étoit poussée sur le rivage où on la ramassoit. On l'appelle autrement *sperma ceti*, ou *blanc de baleine*, ou nature de baleine.

Sperme, en termes de Philosophie hermétique, est un feu infus dans le mercure dûment préparé, par lequel il acquiert une puissance végétative propre à recevoir la forme de son esprit & agent, qui est l'ame, laquelle il reçoit par le moyen de l'esprit.

Sperme masculin ou mâle, c'est le soufre.

Sperme féminin ou femelle, c'est le mercure.

Sperme des métaux ou des Sages, c'est le mercure hermétique : autrement l'argent vif des Philosophes ; ou bien le feu enclos dans l'humide radical. Dict. Herm.

SPÉRONELLE. s. f. ou éperon de Chevalier, nom d'une fleur. La *Spéronelle*, que les Allemands appellent *Ritter sporn*, c'est-à-dire, *éperon de Chevalier*, est encore appellée consoude royale ; la fleur en est double ; il y en a de blanche, de turquoise, d'incarnate, & d'autres couleurs. Elle a des brins déliés, revêtus de petites feuilles longues & étroites, têtues & jointes ensemble. Pour en avoir de la race, il en faut semer la graine. Elle veut un grand air, une terre à potagers, & quand le besoin le demande, elle veut être abondamment arrosée. Morin.

SPESSHART. s. m. Nom propre d'une forêt de la Franconie. *Spesshartia silva.* Elle est entre la ville de Francfort & l'Abbaye de Fulde, & c'est une partie de celle que les Anciens nommoient *Hercynia silva.* Maty.

SPETIA. Voyez Spezza.

SPEY. s. m. Nom propre d'une des grandes rivieres de l'Ecosse. *Spea, Speus fluvius.* Elle sort du lac de *Spey*, traverse la contrée de Badenoch & le Comté de Murray, baigne la petite ville de Bogde-Gicht, & peu après se décharge dans la mer. Cette riviere est fort rapide & fort abondante en saumons. Maty.

SPEZZE, SPETIA. s. f. Nom propre d'une petite ville de l'Etat de Genes. *Spedia.* Elle est près des confins du Duché de Massa, à deux lieues de Sarzena, vers le couchant. *Spezze* est au pied d'une colline, & au fond du golfe de *Spezze*, dans un terroir fort fertile & fort agréable, où les Génois ont bâti plusieurs maisons de plaisance. Maty.

Le golfe de Spezza. *Spedia sinus, Lunæ portus.* C'est un petit golfe de la mer Méditerranée. Il s'avance environ deux lieues du sud au nord dans la côte de Genes. Il portoit autrefois le nom de la ville de Luna. On lui donne maintenant celui de *Spezza* ; & pour défendre cette ville contre les Pirates, on a bâti plusieurs petits forts sur ses bords. On trouve au milieu de ce golfe une source d'eau douce, qui s'éleve en bouillant jusqu'au dessus de l'eau salée, en sorte que les vaisseaux peuvent s'y refraîchir d'eau. Maty.

S P H.

SPHACELE. s. m. Terme de Médecine. Mortification entiere de quelque partie, causée par l'interception du sang & des esprits, σφάκελος. On distingue la gangrene du *sphacele*, en ce que la gangrene est une mortification commencée, & comme le chemin au *sphacele*, au lieu que le *sphacele* est une mortification totale. Le *sphacele* se connoît par la couleur livide noire de la partie, par sa mollesse, par son insensibilité, par sa puanteur cadavéreuse. Les autres causes du *sphacele* sont les fortes ligatures, le froid excessif, les grandes inflammations, les morsures de chiens enragés. Le *sphacele* est autrement appellé *nécrose*, ou *sidération.*

SPHACELÉ, ée. adj. Terme de Médecine & de Chirurgie. Qui est attaqué d'un sphacele. *Sphacelo putrefactus.* Un pied *sphacélé* doit être amputé, suivant le sentiment d'Aquapendente, en la partie molle proche la vive. Scultet. *Tab. XXIX.* Après l'extirpation du pied *sphacélé*, on consume le reste de la pourriture par l'application du cautere actuel, que l'on réitere jusqu'à ce que le malade sente l'ardeur du feu. Id.

SPHÉNOÏDAL, ale. adj. m. & f. Terme d'Anatomie. Qui appartient à l'os sphénoïde. *Sphænoïdalis.* Il se dit de la suture qui entoure l'os sphénoïde, & qui le sépare de l'os de l'occiput, de l'os pierreux & de l'os du front. Harris. La suture *sphénoïdale* est ainsi appellée, parce qu'elle environne tout l'os sphénoïde ; elle le sépare de l'os coronal, des os pétreux & de l'occipital. Dionis.

SPHÉNOÏDE. adj. m. Terme d'Anatomie qui se dit d'un os de la tête, qui est commun au crâne & à la mâchoire supérieure ; il est situé à la partie inférieure du crâne, dont il est comme la base ; sa figure est irréguliere & difficile à décrire. On l'appelle ainsi du mot Grec σφὴν, *cuneus, coin*, parce que son insertion dans les os de la tête est faite en forme de coin. On l'appelle aussi *basilaire* & *multiforme.* Aux personnes d'âge il est unique ; mais aux enfans nouveaux nés il est tantôt de trois, tantôt de quatre pièces. Il touche presque tous les os de la tête, & plusieurs trous par où passent plusieurs conjugaisons des nerfs.

SPHERE. s. f. Terme de Géométrie & d'Astronomie. Corps solide compris sous une seule superficie, qui a un point au milieu, qu'on appelle le centre de la *sphere*, duquel si l'on tire des lignes à la surface, elles seront toutes égales. On l'appelle aussi *globe*, & en termes populaires *boule.*

Ce mot vient du Latin & du Grec σφαῖρα, *sphæra.*

Sphere armillaire, ou artificielle, est un instrument

composé de six grands cercles, & de quatre petits, qui sert à montrer la structure & la situation des cieux ; on s'imagine un pareil nombre de cercles dans le ciel, pour expliquer tous les phénomenes, ou toutes les apparences célestes des astres, & tous les mouvemens de la *sphere* céleste. *Sphæra armillaris.* Ainsi on dit, il sçait bien la *sphere*, il enseigne la *sphere*. La *Sphere* de Sacrobosco. Il se fait diverses sortes de *spheres*, selon les divers systêmes du monde. La *sphere* commune est selon le systême de Ptolomée. Pline, L. VII. c. LVI dit qu'Anaximandre trouva la *sphere*. Diogene Laërce dit la même chose, L. II. c. II. Saumaise croit que cela signifie qu'Anaximandre trouva que le ciel étoit sphérique. Car Pline dit, L. II. c. VIII. que ce fut Atlas qui inventa la *sphere*. Leur *sphere* étoit solide. Archimede en inventa une qui imitoit les mouvemens célestes. En Architecture une *sphere armillaire* de fer ou de bronze, sert d'amortissement à une colonne astronomique, comme celle de l'Hôtel de Soissons à Paris. DAVIL.

SPHERE, se dit aussi de la disposition du ciel, relative à la situation de divers peuples. La *sphere droite*, est celle où l'équateur coupe l'horison à angles droits, où les habitans ont toujours une égalité de jours & de nuits, comme il arrive au milieu de la zone torride. *Sphæra recta.*

La *sphere oblique*, est celle qu'ont les habitans des zones tempérées, où l'équateur tombe obliquement sur l'horison ; ce qui cause l'inégalité des jours & des nuits. *Æquatoris obliqua.*

La *sphere parallele*, est celle des habitans qui sont sous les poles, ou dans les zones glaciales, où l'équateur est parallele à l'horison, & où les jours & les nuits durent chacun six mois. *Sphæra parallela.* Ils ont l'équateur pour horison.

On appelle aussi la *sphere* de chaque planete, cette étendue du ciel où chaque planete fait son cours. *Sphæra planetica.* S. Paul fut enlevé au-dessus des *spheres* célestes. Les Poëtes appellent le Firmament, la *sphere étoilée*. On dit aussi, la *sphere* du feu, ou de l'air, dont la plus haute partie s'appelle *atmosphere*.

SPHERE D'ACTIVITÉ, est l'étendue dans laquelle un corps peut agir tout autour de soi. *Sphæra activitatis.* Le feu ne peut pas échauffer des objets éloignés, quand ils sont hors de sa *sphere d'activité*.

SPHERE, se dit aussi figurément, quand on parle de ceux qui veulent entreprendre une chose au-delà de leurs forces, ou de leurs connoissances. *Supra vires, supra captum.* Il ne réussira pas dans cette affaire ; il est hors de sa *sphere*, elle est au-dessus de ses connoissances. Voyez ce grand Ministre dans la *sphere* où il est attaché, & qu'il fait mouvoir par lui-même. BOSS.

SPHERE PHILOSOPHALE. En Philosophie hermétique, c'est le fourneau des Sages, dans lequel les opérations & circulations se font, autrement l'œuf philosophal : d'autant qu'il est rond & fait en forme de *sphere*, & que la pierre y circule & s'y cuit. DICT. HERM.

La SPHERE DU SOLEIL. En termes d'Alchymie, c'est le mercure hermétique.

☞ SPHÉRICITÉ. s. f. *Sphæricitas.* Qualité d'une chose qui est ronde, & qui a la figure d'une sphere. Les Philosophes se servent du terme de *sphéricité* pour parler de la rondeur d'une chose. Le crystallin de l'œil des serpens est d'une *sphéricité* parfaite, & ressemble à une lentille faite à la lampe. OBSERV. PHYSIQUES. Plusieurs grands Géomètres de nos jours ont abandonné le systême de la *sphéricité* de la terre. Les uns, comme Newton & Huygens, jugent qu'elle doit être abaissée vers les poles. MM. Eisenschmid & de Cassini prétendent au contraire qu'elle y est allongée. Selon les observations de M. de Maupertuis, qui a été nouvellement sur les lieux par ordre du Roi, la terre est applatie par les poles ; mais soit qu'elle y soit applatie ou allongée, car la chose est encore en contestation, ils sont toujours tous opposés à la parfaite *sphéricité* de la terre. La *sphéricité* de la terre a passé pour indubitable jusqu'à ces derniers temps. Il est certain que la terre est ronde ; cependant il est aujourd'hui démontré que cette rondeur n'est pas précisément sphérique. *Observ. sur les Ecrits Mod. Tome XXX. p.* 338.

SPHÉRIQUE. adj. Qui appartient à la sphere. Un mouvement *sphérique*, est celui d'un globe sur ses deux poles. *Motus sphæricus.* Un corps *sphérique*. On donne communément aux cieux & aux astres la figure *sphérique*, parce qu'elle est la plus parfaite de toutes, & la plus propre pour résister & pour se mouvoir. Les *Sphériques* de Théodose, grand Mathématicien, qui florissoit à Tripoli du temps du grand Pompée, c'est l'Auteur d'une science qui apprend à connoître & à résoudre tous les triangles *sphériques*. Le P. Deschales a écrit sur ces Elémens, qu'il appelle les épines & les difficultés de la Mathématique, comme aussi Guarini, Jean Pena, Clavius, Hérigone, & depuis peu Isaac Barrow.

Narcisse *sphérique*. C'est une sorte de narcisse qu'on voit au Jardin Royal, qui fleurit rouge, & dont les fleurs font une maniere de sphere. *Narcissus sphæricus.*

SSHÉRIQUEMENT. adv. D'une maniere sphérique. *Sphærice.* Képler a prétendu que les planetes ne se mouvoient pas *sphériquement*, mais que leur orbite étoit elliptique. ☞ Un verre *sphériquement* convexe des deux côtés, qu'on nomme communément une lentille, tel qu'est un miroir ardent, un verre de lunette ordinaire, ou l'objectif d'un télescope. NEWTON *Opt. trad.*

SPHÉRISTE, ou SPHÉRISTIQUE. s. m. Maître dans l'art de jouer à la paume ou au balon. *Sphærista, Sphæristicus.* Il y en avoit toujours dans les Gymnases des Anciens ; & les Athéniens estimoient si fort cet art, qu'ils donnerent quelquefois le droit de bourgeoisie à des *Sphéristes* pour leur habileté.

SPHÉRISTERE. s. m. Terme d'Antiquité. La septieme partie des Gymnases. Jeu de paume ou de balon. *Sphæristerium.* Le *Sphéristere* se plaçoit entre le lieu nommé *Palæstra*, & celui où l'on s'exerçoit à la course, qui étoit entre les portiques & l'enceinte des murs. Vitruve n'en parle pourtant pas dans la description qu'il fait des Gymnases. Voyez *Hieronym. Mercurial. de Arte Gymnast. L. I. c.* 12.

SPHÉRISTIQUE. s. f. Terme d'Antiquaire. L'une des trois espéces d'exercices Gymnastiques, chez les Anciens. L'art de joüer à la paume ou au balon. *Sphæristica.* Les Milésiens rejettoient cette sorte d'exercice, mais les Athéniens l'estimoient fort.

SPHÉROMACHIE. s. f. Jeu, exercice de la paume ou du balon. *Sphæromachia.* Ce mot vient de σφαῖρα, *bale*, & μάχομαι, *je combats*. On prétend que ce combat de la paume différoit du jeu de paume ; mais on ne sçait pas trop en quoi il en différoit. Voyez *Bernald. Annot. L. II. c.* VIII. *Petr. Faber Agonist. L. I. c.* VI. Et *Savaron sur Sidonius Apollinar. L. V. c.* XVII.

SPHÉROÏDE. Corps qui approche de la figure de la sphére ; mais qui n'est pas exactement rond, & qui a un diamétre plus grand que l'autre. *Sphæroides.* C'est un corps qui n'est pas parfaitement rond, mais un peu oblong, ayant deux diamétres inégaux. Le contour d'un dôme doit avoir la moitié d'un *Sphéroïde*, parce qu'il doit être plus haut qu'une demi-sphére, pour paroître d'en bas d'une belle proportion. DAVILER. On l'appelle *sphéroïde oblong*, quand il est produit par la révolution entiére d'une ellipse autour de son grand axe ; & *sphéroïde* plat, quand il est produit par la révolution entiére d'une ellipse autour de son petit axe.

SPHINCTER. s. m. Terme d'Anatomie, qui se dit des muscles qui sont faits en forme d'anneaux, qui serrent les orifices de la vessie & du fondement, qui les empêchent de se dilater.

Ce mot est Grec σφιγκτήρ, *strictorium*, & signifie ce qui serre & embrasse fortement, parce que ces muscles sont faits comme des tirans ou cordons d'une bourse.

SPHINGE. s. f. ou SPHINX. s. m. Monstre fabuleux que les Poëtes ont feint avoir été engendré par Typhon, & que Junon le fit naître pour se venger des Thébains. Il avoit la tête de femme, des ailes d'oiseau, les griffes d'un lion, & le reste du corps fait en forme de chien. Il proposoit à tous les passans des questions énigmatiques, & s'ils n'en donnoient pas l'explication, il les devoroit aussitôt. Il fit plusieurs ravages dans le mont Sphingion, & il ne put être détruit jusqu'à ce qu'Œdipe eut expliqué l'énigme qu'il avoit proposée : d'où vient qu'on a dit depuis des énigmes fort difficiles à interpréter, que c'étoit l'énigme de la *Sphinge*, & qu'elle avoit besoin d'un Œdipe.

Je

Je n'ai point fui devant cet horrible *Sphinx*, qui entortilloit ses discours en tant de manières obscures. Ac. de Mar. Auguste avoit fait graver sur son cachet un *Sphinx*. Boun. Diodore dit qu'il y a de vraies *Sphinges*, qui sont des espèces de singes ayant de longs crins, de grosses mammelles, & le reste du corps assez semblable à la peinture qu'on en fait. Le *Sphinx* étoit le symbole de la Religion chez les Égyptiens, à cause de l'obscurité de ses mystéres. Cet Auteur, à force de vouloir rendre les hommes ridicules, fait des *Sphinx* & des chiméres, qui n'ont nulle vrai semblance. De Vign. Marv. ☞ On dit toujours Sphinx, & ce mot n'est jamais que masculin, non-obstant le passage suivant. La cruelle *Sphinx* n'a jamais rendu ces lieux si peu fréquentés qu'ils sont aujourd'hui. Du Lort. *p.* 336.

Sphinx, chez les Sculpteurs est un ouvrage de sculpture, ou la représentation qu'ils font de ces anciens *Sphinx*, pour orner des rampes de terrasses dans des jardins. *Sphinx*. Ils les représentent d'ordinaire avec la tête, & le sein d'une fille, & le corps d'un lion; ainsi que le *Sphinx* de l'escalier qui porte ce nom à Fontainebleau; les deux de marbre blanc devant le parterre à la Dauphine à Versailles, & deux autres de pierre à la porte de l'Hôtel de Fieubet à Paris.

☞ Sphinx. Les Antiquaires appellent ainsi certaines figures grotesques. Pline parle d'une figure monstrueuse de ce genre, qu'on voyoit au-devant des pyramides. On ne sçait pas, dit Hérodote, si elle étoit taillée sur une roche, ou si elle y avoit été transportée, ce qui paroîtra, dit il, plus probable, parce que les terres des environs sont des sables déliés & unis. On en voit encore quelques-uns en Égypte.

Le mot *Sphinx* vient du Grec σφίγγειν, *embarrasser*, parce que les Poetes ont feint que le *Sphinx* proposoit des énigmes aux passans, & qu'il les dévoroit, quand ils n'en pouvoient donner la solution. Daviler.

SPHONDYLE, ou SPONDYLE. s. m. Espéce d'insecte qui se tient bien avant dans la terre, & qui sent mauvais: il est long, & gros environ comme le petit doigt; sa tête est rouge, & son corps est blanc; il a huit pieds, & des dents très fortes, par le moyen desquelles il ronge les racines des plantes. En Latin *sphondylis*.

SPHONDYLIUM. s. m. Sorte de plante à laquelle ce nom a été donné, parce que les semences de l'espéce commune sentent mauvais comme l'insecte appellé *sphondyle*. On appelle autrement le *sphondylium*, *Berce*.

☞ SPHRAGIDE. s. m. Antre qui se trouvoit sur le sommet du mont Cithæron en Bœotie. *Sphragidium*. On donnoit aux habitans d'alentour le nom de Nympholeptes, Νυμφόληπτοι, c'est-à-dire, *saisis*, ou plûtôt inspirés par les Nymphes, parce que la plûpart d'entr'eux, lusqu'ils entroient dans cet antre, s'imaginoient être inspirés par les Sphragitides, Nymphes du lieu. (Potterus, *Archæolog. Græc. L. II. c.* 11. d'après Plutarque dans la vie d'Aristide, & Pausanias, *L. IX. c.* 3.)

S P I.

☞ SPICA. Espéce de Bandage. Voyez Epi.

SPICA-NARD. s. m. Maniére d'épi qui croît à fleur de terre, & même dans la terre, long & gros comme le doigt, léger, garni de poils longs, rudes, rougeâtres, d'une odeur assez forte, d'un goût un peu amer & âcre. Il sort plusieurs épis d'une même racine. Sa tige est menue, & sa racine est de la grosseur d'une plume, garnie de plusieurs petits filamens. Le *spica-nard* est mis au nombre des racines; on l'appelle autrement *nard Indique*, parce qu'il vient des Indes orientales. En Latin *nardus Indica*, ou *spica nardi*. Il est stomachique & néphrétique, propre pour fortifier l'estomac, & pour faire uriner. Il y a le *spica Celtica*, qui est une plante qui croît aux Pyrénées, & sur les montagnes du Tirol. On l'appelle autrement *Nard Celtique*.

SPICHEL, ou ESPICHEL. Le cap d'*Espichel*, ou de *Spichel*. *Barbarium promontorium*. C'est un cap sur la côte de l'Estramadoure de Portugal, à quatre ou cinq lieues au midi de l'embouchure du Tage. On voit près de ce cap la montagne que les Anciens appelloient *Barbarius mons*, & que les Portugais appellent *Monte Rabida*.

☞ SPICILÉGE. s. m. Ce qui a été recueilli & glané. Ce mot doit sa naissance au Recueil de piéces, d'actes & de monumens qui n'avoient point été imprimés, & qui furent recueillis par le P. Dom Luc d'Acheri, sous le titre de *Spicilegium*; car les Sçavans ne citent jamais cet ouvrage que sous le titre de *Spicilége* du P. d'Acheri. M. Fabricius vient aussi de donner un *Spicilége* de quelques-uns des Peres. Le *Spicilége* du P. d'Acheri étoit en treize gros volumes *in*-4°. & a été imprimé en 1724. en trois volumes. *in-fol.*

SPIEGELBERG. subst. m. Nom propre d'un Comté. *Spiegelbergensis Comitatus*. C'est un petit pays du Cercle de Westphalie. Il est entre le Comté de Scambourg, & la Basse-Saxe. Sa longueur est de six lieues, & sa largeur de quatre; le bourg de *Spiegelberg* en est le lieu principal. Maty.

☞ SPIELTZ. s. m. Ville de Suisse au Canton de Berne, sur le bord méridional du lac de Thoun, & le Chef lieu d'une Baronie à laquelle elle donne son nom.

SPIGA. subst. fém. Nom propre d'une petite riviére de la Natolie. *Spiga*, anciennement *Æsapus*, *Æsepus*. Elle a sa source au mont Ida, & coulant vers le nord, elle va se décharger dans la mer de Marmore, à onze lieues de la ville de Chizico, ou *Spiga*, vers le couchant. Maty.

SPIGNO, SPIN. s. m. Nom propre d'un bourg avec un château & un Marquisat. *Spinum*. Il est dans le Monferrat, entre Acqui & Savone. Ce bourg entresoie fortifié, est un fief de l'Empire, & il a son Marquis particulier, de la Maison de Carreta. Maty.

☞ SPILEMBERGO, ou SPILENBERG. s. m. Ville de de l'État de Venise dans le Frioul, sur le Trajamento, vers les frontiéres du Boulonnois.

SPINALONGA. s. f. Nom propre de lieu. *Spinalonga*. C'étoit autrefois une ville Episcopale, maintenant c'est une bonne forteresse de Candie. Elle appartient aux Vénitiens, & elle est située sur une petite île, où elle a un fort bon port, environ à vingt lieues de la ville de Candie, vers le levant.

Le golfe de Spinalonga, *Spina longa sinus*. Ce golfe est une partie de la mer de Candie. Il s'étend depuis la ville de Spinalonga, dont il prend son nom, jusqu'à la ville de Candie, & au Cap della Fraschia. Maty.

☞ SPINA VENTOSA. s. m. *Spina ventosa*, *spina ventositas*. Maladie qui consiste dans une carie interne des os, principalement vers les jointures, où elle a coutume de commencer sans douleur. Ensuite la face interne du corps de l'os & la moëlle même se corrompent. La carie pénétre peu à peu jusqu'à la surface externe, les os deviennent mous ou vermoulus, &c. Pendant que l'humeur âcre qui cause cette maladie, ronge le périoste, il s'y excite à cause de sa sensibilité, une douleur vive & piquante, comme si l'on étoit percé par une épine, d'où vient le nom de ce cruel mal, c'est-à-dire, du mot Latin, *spina*, épine. Et parce que la tumeur semble remplie d'une humeur venteuse ou flatueuse, qu'elle imite l'œdême, & que *ventosità* chez les Arabes signifie une tumeur œdémateuse, on a ajouté au mot de *spina*, celui de *ventosa* ou *ventositas*. Voyez le Dict. de M. Col de Villars.

SPINAL. ale. adj. Qui se prend substantivement par les Anatomistes, & se dit d'un nerf. *Spinalis*. Le nerf *spinal* vient de la moëlle de l'épine du dos, & c'est pour cela qu'il est appellé *spinal*. Il sort avec le vague, auquel il se joint par le même trou que l'occipital, par où passe la jugulaire interne: mais dès qu'ils sont hors du crâne, le *spinal* quitte la huitiéme paire que l'on appelle vague, en se perdant tout entier au muscle trapéze. Dionis. Le *spinal* est le nerf accessoire de M. Willis. Id.

SPINARZA. subst. f. ou CHERVESTA PICCOLA; Nom d'une riviére de la Gréce. *Spinarza*. Elle coule dans l'Albanie, & se décharge dans le golfe de Venise, entre la petite ville de *Spinarza*, & celle de Pirgo. Maty.

SPINELLE. adject. Terme de Joueillerie. C'est une épithéte qu'on donne au rubis, lorsqu'il est de couleur de vinaigre ou de pelure d'oignon, ce qui le rend bien différent de prix du rubis balai, quoiqu'également dur. *Spinellus*.

SPINENSIS. s. m. Dieu de l'Antiquité, qui présidoit au

déracinement des ronces & des épines. *Spinensis.*

☞ SPINEUS. s. m. Le *Spineus* d'Amsterdam est une aussi plaisante invention que je sçache. C'est là où l'on renferme toutes les filles de mauvaise vie, que l'on condamne pour un certain temps, & où elles travaillent.... *Œuvres de Regnard. T. I.*

☞ SPINEUSE. s. f. Divinité champêtre, qu'on invoquoit pour arracher les épines des champs. On la trouve nommée *Spinesa* & *Spinensis*, du Latin *Spina.*

SPINGA. Voyez Spiga.

SPINO. s. m. Nom propre de lieu. *Spina.* C'étoit autrefois une petite ville, maintenant ce n'est qu'un village du Duché de Milan, situé sur l'Addua, à trois lieues de Créma vers le couchant. Maty.

SPINOSISME. s. m. Doctrine, secte de Spinosa, Athéisme proposé à la manière de Spinosa. *Spinosa Doctrina, secta, Atheismus.* Le principe du *Spinosisme* est qu'il n'y a rien absolument que la matiére, & les modifications de la matiére; comme si la pensée, les abstractions, les précisions, les idées générales & abstraites, les comparaisons, les illations, les combinaisons, surtout celles des relations & des proportions pouvoient être, ou matiére, ou modification de matiére. Le *Spinosisme* des livres de Spinosa est un pot pourri de Rabbinage, de Cartésianisme & de Protestantisme.

SPINOSISTE. s. m & f. Nom odieux qui est devenu à la mode. C'est ainsi qu'on appelle ceux à qui l'on attribue les sentimens de Spinosa, ou Espinosa, homme fort connu dans la Hollande *Spinosista.* Il étoit né Juif, mais il ne faisoit profession, ni de la Religion Juive, ni de la Religion Chrétienne. Il a composé plusieurs livres en Latin, & entr'autres un qui est intitulé, *Tractatus Theologico politicus*, où il renverse absolument les fondemens de toutes les Religions,, aussi a-t-il été condamné par un décret public des États. Ce qui n'a pas empêché qu'on ne l'ait vendu publiquement, & qu'il n'ait été même réimprimé dans ce pays-là en Latin & en François. Spinosa soutient dans cet Ouvrage, que toutes les Religions ont été inventées pour l'utilité publique, afin qu'on obéisse aux Magistrats, & qu'on pratique la vertu; quoiqu'il n'y explique pas ouvertement son opinion touchant la Divinité, il ne laisse pas que de l'y insinuer. Mais dans ses entretiens il disoit librement, que Dieu n'est point un Être intelligent, infiniment parfait & heureux, comme nous le croyons, mais que ce n'est autre chose que cette vertu de la nature qui est répandue dans toutes les créatures. On a fait quelques réponses à ce livre de Spinosa; mais la plûpart ne sont pas solides. Cupperus y a répondu très-foiblement. Aubert de Versé qui a fait une réponse sous ce titre: *L'Impie convaincu*, suppose dès le commencement de son livre, que la matiére est de toute éternité. Le même Spinosa s'étend aussi fort au long sur les Auteurs des livres de l'Écriture sainte, dans son Traité *Theologico-politique.* Il ôte à Moyse le Pentateuque, contre le sentiment commun des Juifs & des Chrétiens. Il a aussi des opinions particuliéres sur les autres livres de la Bible. Plusieurs Théologiens lui ont répondu sur ce qui regarde l'Écriture-sainte. Voyez M. Huet dans sa *Démonstration Evangélique*, & M. Simon dans son Hist. Crit. de l'Ancien Testament, & dans ses Réponses.

☞ SPINUS. s. m. Petit oiseau gros comme un Chardonneret, & qu'on prendroit volontiers pour lui, si Jonston ne les distinguoit pas. Le *spinus* est de couleur ordinairement jaune & noir. Son bec est d'une longueur médiocre, grêle, pointu. Il vit de semence, il habite les pays chauds, il fait son nid dans les bois montagneux, il chante fort agreablement. On le nomme encore *Ligurinus*, parce que l'on en trouve communément en Ligurie, contrée de l'Italie. Son nom de *spinus* vient de *spina*, parce qu'il a le bec pointu comme une épine. Étant mangé, il est bon contre l'épilepsie.

SPIR. subst. m. Le Val de Spir. *Spiri vallis.* C'est une des contrées du Comté de Roussillon, en France. Elle est vers les Pyrénées, le long de la riviére de Tesh, où sont les villes de Bolo, d'Elna, de Collioure & de Bellegarde. Maty.

SPIRALE. adj. Terme de Géométrie, qui environne en tournant; ligne courbe qui monte en rond autour d'un cône, en sorte que tous ses points s'approchent de plus en plus de son axe. *Spiralis.* On boucle les cheveux en ligne *spirale.* En Architecture on appelle *volute*, ou *corne de bélier*, celle qui représente une ligne *spirale.* Celle qui monte en rampant autour d'un cylindre, s'appelle *hélice.* Plusieurs ignorans les confondent.

Ce mot est fait du mot Grec, [illegible], qui signifie la même chose.

SPIRATION. subst. fém. Terme de Théologie, qui explique la maniére dont le Saint-Esprit est produit. *Spiratio activa.* C'est par la *spiration* active du Pere & du Fils, & par l'action de leur volonté, que le Saint-Esprit est produit.

SPIRE. subst. masc. Nom propre d'homme. *Exuperius.* L'Eglise de Bayeux en Basse Normandie, se reconnoît redevable de la lumiére de l'Évangile à saint Exupère, que le Vulgaire de France appella communément saint *Spire.* Elle le regarde comme son Fondateur, & l'honore comme le premier de ses Evêques. Baillet. 1. *Août.* S. *Spire* est du IVe. ou V^{e}. siécle. S. *Spire* est aussi Patron de Corbeil.

SPIRE, en termes d'Architecture, est pris souvent pour *astragal*, *bosel* ou *tore*, à cause qu'ils sont ronds comme un serpent replié en rond, dont les replis s'appellent *spira.*

SPIRE. s. f. Nom propre d'une ville du haut Cercle du Rhin, en Allemagne. *Spira, Nemetes, Neomagus*, ou *Noviomagus Nemetum.* Elle étoit dans l'Evêché de *Spire*, sur le Rhin, à deux lieues au-dessous de Philipsbourg. Cette ville étoit impériale & libre, sous la protection de l'Électeur Palatin. Le Magistrat & la plus grande partie des habitans étoient Protestans. Les Catholiques Romains y occupoient pourtant l'Eglise Cathédrale, dans laquelle on voyoit les tombeaux de huit Empereurs. On voyoit aussi, dans la Maison de Ville de *Spire*, l'os de la jambe, & celui de la cuisse d'un homme, qui étoient d'une grandeur énorme. Ils étoient, selon les Archives de la ville, d'un Géant nommé Opla, qui vivoit il y a environ XIII. siécles, & qui en un siége de la ville, étant tombé d'une échelle qui se rompit dans le fossé, y fut accablé avec des tonneaux de poix bouillante qu'on jetta sur lui. Les François prirent cette ville par composition l'an 1689. & ils la ruinerent entiérement. La Chambre Impériale, dont la moitié des Juges étoient Catholiques Romains, & les autres Protestans, avoit été transférée de Frencfort à *Spire* l'an 1530 & elle a été transférée à Wetzlar après la ruine de *Spire.* Depuis la paix de Riswick, les habitans de *Spire* ont travaillé au Rétablissement de leur ville.

L'Evêché de Spire. *Spirensis Episcopatus.* Petit État du Cercle du Haut-Rhin. Il est presque entiérement enclavé dans le Palatinat du Rhin, & coupé en deux parties par le fleuve de ce nom. Ce pays est de fort petite étendue, mais fort fertile. Ses lieux principaux étoient *Spire*, ville Impériale, Philipsbourg, occupée tantôt par l'Empereur, & tantôt par la France, & les bourgs de Weibstat, de Rutenburg & de Bruchsal, résidence ordinaire de l'Évêque. Au reste, la Prevôté de Weissenbourg est unie à cet Evêché, dont le Chapitre est composé de neuf Chanoines Capitulans, & de douze Domiciliés. Maty.

☞ SPIRÉE. s. f. *Spiraea.* Arbrisseau qui croît à la hauteur d'environ trois pieds, poussant plusieurs Rameaux grêles, couverts d'une écorce rouge, portant beaucoup de feuilles, longues & étroites comme celles du saule, dentelées en leurs bords, vertes en dessus, rougeâtres en dessous, d'un goût astringent tirant sur l'amer. Ses fleurs sont petites, disposées aux sommités des branches en maniére de grappes ou d'épis longs presque comme le doigt, & assez gros. Chacune de ses fleurs est composée de cinq feuilles incarnates, disposées en rose, & soutenues par un calice découpé en étoile. Il leur succéde un fruit composé de plusieurs gaînes disposées en maniere de tête. On trouve dans chacune de ces gaînes des semences menues, applaties, jaunâtres. On cultive cet arbrisseau dans les jardins, aux lieux sombres & ombrageux.

SPIREO Cap. *Spiraeum promontorium.* Le cap *Spireo* est dans la Sacanie en Morée, près de la ville d'Épidauro, entre l'Ile d'Égine & celle de Poros. Maty.

SPIRITUALISATION. subst. fém. Terme de Chymie. Action par laquelle on tire les esprits des corps naturels, ce qu'il y a de plus pur. *Spiritualisatio.* L'eau-de-vie

vie se distille jusqu'à sept fois pour être dans sa derniére *spiritualisation*. La *spiritualisation* appartient particuliérement aux sels; & ensuite aux sucs & aux liqueurs fermentées, qui rendent leurs esprits volatils & inflammables.

SPIRITUALISER. v. act. Ouvrir l'esprit à quelqu'un; lui former le jugement. *Genium, ingenium informare.* Ce Gouverneur a fort *spiritualisé* ce jeune homme, qu'on lui a mis entre les mains, il se *spiritualise* tous les jours. Les Dames *spiritualisent*, polissent l'esprit de ceux qui les fréquentent.

Spiritualiser, signifie aussi. Donner un sens spirituel, dévot & pieux à quelque passage. *In sensum spiritualem convertere.* Les Peres ont allégorisé & *spiritualisé* toute l'Écriture, toutes les cérémonies.

Spiritualiser. En termes de Chymie, signifie encore. Extraire les esprits, les parties les plus subtiles & les plus pures du corps, les déféquer, en ôter les féces *Defæcare.* On *spiritualise* si fort l'esprit de vin, que quand on le jette en l'air, il n'en tombe pas une goutte à terre, tout cet esprit s'évapore & se perd.

Spiritualiser, se dit en ce sens au figuré, & signifie, Dégager de la matiére, rafiner. *A materiâ separare, segregare, secernere.* Il ne faut pas tant *spiritualiser* l'amour. S Evr.

Spiritualisé, ée. part pass. & adject. *Defæcatus, purgatus.*

SPIRITUALITÉ. s. f. Détachement des choses temporelles; application à la méditation des choses célestes. *Spiritualitas, avocatio à rebus temporalibus, animi applicatio ad res cœlestes, spirituales.* On ne doit pas abandonner l'exercice de la parfaite Oraison, sous prétexte d'éviter les illusions d'une fausse *spiritualité*. Fén. Ne vous faites point une dévotion de *spiritualité* imaginaire, qui se nourrit de réflexions, & qui laisse les saintes pratiques. Fléch. Il est difficile de ne pas s'engager en matiére de *spiritualité*. Du Pin. La méditation des jugemens de Dieu est trop grossiére pour les parfaits; il leur faut des *spiritualités* plus délicates. Fléch En matiére de *spiritualité* les goûts sont bien bisarres. Boss. Tous les livres de dévotion, s'appellent livres de *spiritualité*, comme les Œuvres de Grenade, de Rodriguèz, de sainte Thérèse, & une infinité d'autres. ☞ La véritable *spiritualité* n'est pas toute renfermée dans le Sanctuaire & dans le Cloître. Le P. Martineau.

SPIRITUEL, elle. adj. Être qui n'a point de corps, qui ne tombe point sous les sens. *Spiritualis.* Dieu est un Être *spirituel*. Les Stoïciens entreprirent de persuader que les intérêts de leur propre corps leur étoient indifférens, & se retranchoient dans la partie *spirituelle* d'eux-mêmes. Disc. d'Él. Les substances créées se divisent en *spirituelles*, comme les Anges, & l'ame raisonnable; & corporelles, comme les animaux, les métaux & les minéraux.

Spirituel, se dit aussi d'un esprit éclairé, vif, qui pense agréablement, ingénieusement. *Vivus, acer, ingeniosus, acutus, subtilis.* C'est un homme fort *spirituel*, qui a beaucoup d'esprit. Il se dit aussi des choses, qui n'ont pû être faites que par des gens d'esprit & de génie Cette pensée, cette piéce est fort *spirituelle*, fort ingénieuse.

Spirituel, se dit aussi des personnes dévotes & pieuses, qui s'appliquent à la méditation, à la contemplation des choses divines, aux exercices de piété; & en ce sens, il s'oppose à *mondain, charnel, temporel. Pius, religiosus, pietatis studiosus.* Les Capucins ont des peres *spirituels*, & des peres temporels. On se met en retraite pour vaquer aux exercices *spirituels*. Certains goûts *spirituels*, font qu'on trouve du plaisir à souffrir, à se mortifier. Fléch. Les Hermites ménent une vie *spirituelle* & contemplative. Il se prend aussi substantivement Ces prétendus *spirituels* ne s'apperçoivent pas qu'ils détruisent la Religion, sous prétexte de la rendre plus épurée. Disc. d'Él.

Spirituel, se dit encore en parlant de la discipline, du service de la Religion: il est opposé au temporel, *Spiritualis status.* Cette affaire regarde le *spirituel*. Être Seigneur temporel & *spirituel*. Le glaive *spirituel*. Il n'est pas aisé de poser des bornes entre la puissance *spirituelle*, & la puissance temporelle. On appelle monde *spirituel*, la société des hommes, par opposition au monde matériel.

On appelle dans l'Eglise Catholique, alliance *spirituelle*, non seulement celle que les Ecclésiastiques contractent avec Dieu en se donnant entiérement à lui, mais encore celle que contractent aux Sacremens de Baptême & de Confirmation, les parreins & marreines, avec leurs filleuls, & les pere & mere des enfans, qui est telle, qu'ils ne se peuvent marier ensemble sans dispense. *Affinitas spiritualis.*

☞ On appelle, Communion *spirituelle*, la part que ceux qui ne communient point prennent à l'action du Prêtre quand il communie, en s'unissant avec lui en esprit. Ac. Fr.

On appelle aussi inceste *spirituel*, la possession de deux Bénéfices, dont l'un est à la collation de l'autre, de deux Eglises, dont l'une est la mere, & l'autre la fille. *Incestus spiritualis.*

Spirituel. s. m. C'est le nom qu'on donna dans le quatorziéme siécle à ceux des Freres Mineurs, qui par zéle d'abord, ou sous prétexte de zéle pour l'observance exacte de la Régle de S. François sans aucun adoucissement, & ensuite par opiniâtreté, mêlée d'hérésie, firent schisme dans cet Ordre. *Spiritualis.* Quelques Freres Mineurs obtinrent du Pape Célestin la permission de mener une vie plus conforme à la pureté de la regle de S. François, qu'on ne faisoit dans l'Ordre. Ils s'établirent en Gréce, on les en fit chasser sous Boniface VIII. Ceux-ci furent appellés jusques-là Hermites Célestins. Dans le temps qu'on les chassoit en Gréce, d'autres Freres Mineurs, en Provence & en Toscane, se séparerent aussi de l'Ordre, par zele pour l'observance. Ceux de Grece étant venus en Italie, & puis en France, sous Clément V. se joignirent à ceux-ci, ce qui fit deux partis dans l'Ordre, l'un qu'on nomma les *Spirituels*, l'autre les Freres de la Communauté. Clément V. à la priere du Roi de Sicile, & Jean XXII. tâcherent de réunir les deux partis. Ceux de Toscane furent les plus emportés sous Clément V. qui ne décida rien, la mort l'ayant prévenu. Frere Ubertin de Casel, le plus ardent de tous les *Spirituels*, donna un mémoire sous Clément V. contenant trente-cinq chefs de transgression, vingt-cinq contre la régle, & dix contre la Déclaration de Nicolas III. La mort du Pape étant arrivée, & le Saint Siége ayant vaqué deux ans, trois mois & dix sept jours, Alexandre d'Alexandrie XVI[e]. Général de l'Ordre, étant mort dans ce temps-là, & sa place ayant vaqué presque aussi long-temps que le Saint Siége, les prétendus *Spirituels* profiterent de ces conjonctures, & se séparerent tout-à-fait de l'Ordre. En Provence ils se liguerent au nombre de cent-vingt, & avec le secours de leurs amis séculiers, ils chasserent à main armée des Couvens de Narbonne & de Béziers les Freres de la commune Observance & leurs Supérieurs, s'y établirent à leur place, se donnerent un Custode & des Gardiens, & prirent des habits plus courts & plus étroits que les autres. Plusieurs de différentes Provinces se joignirent à eux, malgré la défense des Supérieurs: les Bourgeois de Narbonne & de Béziers les soutenoient en considération de Jean-Pierre Olivé, qui avoit été fort zélé pour l'étroite Observance, & qui étoit enterré comme un Saint, & dont les *Spirituels* se disoient les disciples. Jean XXII fit une Bulle en 1317. par laquelle il les condamne avec les Fratricelles, les Bizoques & les Beguins. Ils refuserent de s'y soumettre, & soutinrent que le Pape n'avoit pas le pouvoir d'expliquer ou de modifier la régle de S. François, pas plus que l'Evangile; ils furent poursuivis comme hérétiques par l'Inquisiteur, condamnés, livrés au bras séculier, & quatre furent brûlés à Marseille.

Spirituel. Les Valentiniens se donnoient aussi ce nom, & appelloient les Catholiques, Psychiques, comme qui diroit, animaux.

Spirituel, elle. s. m. & f. Est aussi le nom d'une secte de Protestans. *Spiritualis.* Il n'y a rien de plus saint en apparence que les *Spirituels*. Ils méprisent le monde, & toutes les choses de la terre, & ne portent ni armes ni couteaux. Jovet. *T. I. p.* 471.

SPIRITUELLEMENT. adv. D'une maniere spirituelle, subtile, détachée du corps, *Spiritualiter.* Tout ce que dit cette personne est toujours dit *spirituellement*, avec es-

prit & finesse. Pour bien entendre la Messe, il faut communier *spirituellement* avec le Prêtre. Il y a bien des lieux de l'Ecriture qui se prennent *spirituellement*, & non pas au pied de la lettre. ☞ Des milliers de pauvres sont prêts à périr *spirituellement*, parce que vous les laissez périr temporellement. Bourd. *Exhort. T. I. p.* 137. c'est-à-dire, sont prêts à commettre un péché mortel, à perdre la grace, à renoncer à la foi.

SPIRITUEUX, euse. adj. Corps qui est plein de petits corps légers & volatils. *Spirituosus*. La distillation extrait ce qu'il y a de plus *spiritueux* dans les corps. Les vins les meilleurs sont ceux qui sont les plus *spiritueux*. La semence est fort *spiritueuse*. La Chymie tire trois substances par la distillation, l'aqueuse, la *spiritueuse* & l'oléagineuse. *Aquosus, spirituosus & oleaginosus*.

SPIRNAZZA. Voyez Spigno.

SPITAL. s. m. Nom propre d'un bourg de la Haute Carinthie, en Allemagne. *Hospitale*. Il est sur le Lysee, près de la Drave, à douze lieues au-dessus de Clagenfurt. Matt.

☞ SPITHAME. s. f. Mesure que Pline prend pour un demi-pied. C'est l'espace contenu entre le pouce & l'index tous deux étendus.

SPITZBERG. s. m. C'est le pays le plus septentrional qu'on connoisse dans notre hémisphere. *Spitzberga. Montes acuti*. Il a été découvert l'an 1595. par Guillaume Barens & Jean Corneille Hollandois, qui cherchoient un chemin pour aller à la Chine par la mer glaciale. Ses côtes sont fort hérissées de montagnes, & c'est pour cette occasion qu'on lui a donné le nom de *Spitzbergen*, qui signifie des montagnes aiguës. Ce qu'on connoît de ces côtes s'étend depuis le 76e degré de latitude, jusqu'au 80. Et la partie la plus orientale porte le nom de nouvelle Frise. Il y a en hiver une nuit de quatre mois tout entiers, & en été un jour de pareille longueur. On y trouve des renards blancs, des rennes, qui sont à peu près comme des cerfs, & des ours blancs, gros comme nos bœufs. Les Hollandois, les Anglois & les Hambourgeois, qui vont tous les ans à la pêche des baleines, y ont découvert plusieurs ports, mais point de villes, ni de villages. On croit pourtant qu'il n'est pas sans habitans, & Jean Bunon, dans ses notes sur Cluvier, assûre qu'il a vû à Hambourg des personnes qui avoient été amenées de ce pays-là. Il dit aussi qu'on y pêche un poisson nommé Nahuni, qui a une dent longue de sept coudées, laquelle on vend pour la corne de la Licorne. Mavv.

S P L.

SPLANCHNOLOGIE. s. f. Terme d'Anatomiste. Discours sur les visceres. Histoire, explication des intestins. *Splanchnologia*. La Sarcologie, ou discours sur les parties molles du corps se divise en trois parties; en *Splanchnologie*, en Myologie, & en Angéiologie. La *Splanchnologie* fait l'histoire de toutes les parties internes, & particuliérement des visceres.

Ce mot est Grec composé de σπλάγχνον, *viscere, intestin*, & λόγος, *discours*. Ainsi *Splanchnologie* n'est autre chose que Discours, Traité des visceres ou intestins.

SPLENDEUR. s. f. Eclat brillant. Il se dit proprement de la lumiere du soleil & des astres. *Splendor, fulgor*.

Splendeur, se dit figurément en Morale, de l'éclat, du lustre des choses du monde, des honneurs, des dignités, de la magnificence. *Splendor, magnificentia*. Ce Prince vit avec beaucoup de *splendeur* & de magnificence. Cette famille est dans une grande *splendeur*. La *splendeur* & l'élévation des Grands ajoutent à notre propre misere le poids du bonheur d'autrui. La Bruy. Votre dignité a été rehaussée par la *splendeur* de vos importans emplois. P. Cousin. Rome & la Grece ont bien perdu de leur ancienne *splendeur*, de l'état glorieux où elles étoient autrefois.

> *Le sort d'un scélérat, de* splendeur *revêtu,*
> *Fait gronder le mérite, & rougir la vertu.* Mol.

SPLENDIDE. adj. m. & f. Somptueux, qui fait grande dépense, qui est plein d'éclat & de splendeur, magnifique. *Magnificus, splendidus, sumtuosus, lautus, illustris*. Ce Seigneur a un équipage, une table *splendide*. La pompe & les cérémonies de l'Église Romaine en rendent l'extérieur *splendide* & magnifique. Cl.

SPLENDIDEMENT. adv. D'une maniere splendide. *Magnificè, splendidè, lautè, sumtuose*. Ces Ambassadeurs ont été traités & reçûs *splendidement*. Vivre *splendidement*. Acad.

☞ SPLÉNÉTIQUES. adj. m. & f. pl. Remédes pour les maux de rate. *Splenetica*, (sous-entendu *remedia*.)

SPLÉNIQUE. adj. Qui se dit d'un gros rameau de l'artere cœliaque gauche, lequel porte le sang à la rate, appellée en Grec σπλὴν, & en Latin *splen, rate*. Il y a aussi une veine *splénique* qui sort de la rate, & qui va se terminer à la veine porte. Il y a encore un muscle de la tête qu'on nomme *splénique*, parce qu'il a la figure de la rate; il s'insere à la partie postérieure & latérale de l'occiput, & il sert à relever la tête. On appelle médicamens *spléniques*, des médicamens apéritifs, propres pour les maladies de la rate, comme sont les racines apéritives, les capillaires, la buglose, &c. Il y a des vers *spléniques*. Voyez le Traité de M. Andry sur les vers, les plantes *spléniques*.

☞ Splénique. Quelques-uns prétendent que *splénique* doit s'entendre particuliérement des maladies de la rate, & *splénétique*, des remédes qui conviennent à leur guérison. *Splenicus*. Col. de Villars.

Splénique, se dit aussi de celui qui est malade de la rate. Voyez Ravelaux. *Splenicus, lienosus, lienicus*.

☞ SPLÉNITE. s. f. *Splenitis*. Nom d'une veine de la main gauche; elle est semblable à la salvatelle, qui est celle de la main droite, & qu'on appelle autrement *Jecoraria*.

SPLUGEN. s. m. Nom propre d'un village du pays des Grisons. *Speluca*. Il est sur le bas Rhin, près de la montagne de *Splugen*, qui est aux confins du Comté de Chiavenne. Quelques Géographes prennent *Splugen* pour le lieu de l'ancienne Rhétie, nommée Tarvesede, que d'autres mettent à San-Giacomo, village du Comté de Chiavenne, à une lieue & demie de la ville de ce nom. Mavv.

S P O.

SPODE. s. m. Terme de Pharmacie. C'est une espéce de cendre qu'on trouve sur le pavé des fournaises d'airain; qui est une espéce de pompholix, selon les Médecins Grecs qui lui ont donné ce nom de σποδιον, qui signifie *cinis, cendre*. Mais les Médecins Arabes, comme Avicene & autres, appellent *spode*, la cendre qui se fait des racines des cannes brûlées; & les Modernes appellent le *spode* vulgaire, l'ivoire brûlé: on le contrefait en brûlant des os de bœuf, ou de chien; mais il est de nulle valeur.

SPOLETE. s. f. Nom propre d'une ville de l'Etat de l'Eglise. *Spoletum, Spoletium*. Elle est capitale du Duché de *Spoleto*, & située sur la Mavogia, à quinze lieues de Rome vers le nord. *Spoleto* est fort ancienne, située sur la pente d'une colline, mal bâtie & mal peuplée. Elle est défendue par un bon château, & a un Evêché suffragant immédiatement du Pape. On voit à *Spolete* quelques restes d'un Amphithéâtre, un Arc de triomphe à demi ruiné, & un Aquéduc, qui porte les eaux de la montagne de saint François à celle de *Spolete*. Il a trois cens cinquante pieds de long, & cinq cens trente de haut, à prendre la hauteur du plus profond de la vallée. Matv.

Le Duché de Spolete. *Spoletanus*, ou *Spoletinus Ducatus*. Province de l'Etat de l'Eglise en Italie. Elle est bornée au levant par l'Abruzze, au midi par la terre Sabine & le Patrimoine de saint Pierre; au couchant par l'Orviétan & le Pérugin, & au nord par le Duché d'Urbin & la Marche d'Ancone. Ce Duché étoit anciennement une partie de l'Ombrie; & on lui en donne encore le nom. Il eut ensuite des Ducs particuliers. Les Papes le possédent maintenant. Ses lieux principaux sont *Spolete* capitale, Riéti, Norsia, Narni, Terni, Amélia, Todi, Foligno & Assise. Matv.

SPOLÉTINO. s. m. Nom propre d'une petite contrée du Duché de Spolete, située autour de la ville de ce nom. *Spoletinus*, ou *Spoletanus ager*. Matt.

SPOLIATEUR. s. m. Qui vole, qui dépouille. *Spoliator, depopulator*. Denys le Tyran passa autrefois pour un grand sacrilége & *spoliateur* des Temples.

SPOLIATION

SPOLIATION. s. f. Expulsion violente & injurieuse, action par laquelle on dépouille quelqu'un, on lui ôte ses biens *Spoliatio, depopulatio*. Un dévolut est odieux, parce qu'il aboutit à la *spoliation* d'un titulaire.

SPOLIER. v act. Terme de Pratique Ôter le bien, les héritages à quelqu'un. *Spoliare, exuere, auferre, eripere.* Ce Gentilhomme a été *spolié* par ses créanciers, ils lui ont fait vendre sa terre. Cet héritier a *spolié* les biens, les titres de cette succession, il en a détourné les effets. Dans les sentences de réintégrande, on remet avant toutes choses en possession ceux qui ont été *spoliés* des héritages dont ils jouissoient paisiblement depuis trois ans.

☞ On dit *spolier* un prisonnier, voulant dire, l'ôter des mains des Archers. C'est un crime digne du dernier supplice. *Dict. des Arts.* 1731.

Ce mot vient du Latin *spoliare*.

Spolié, ée. part. pass. & adj. *Spoliatus, exutus.*

SPONDAÏQUE. adj. de tout genre. *Spondaicus.* Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, vers *spondaïques*, pour dire, un vers hexametre qui est tout composé de spondées, ou qui finit du moins par deux spondées, comme celui-ci.

Constitit, atque oculis Phrygia agmina circumspexit.

Les vers *spondaïques* sont plus graves que les autres.

SPONDAULES. s. m. Terme d'Antiquaire. Joüeur de flute, ou d'instrument de cette espéce, qui joüoit pendant les sacrifices aux oreilles du Prêtre qui les offroit, afin qu'il n'entendît rien qui le pût distraire & diminuer son attention. *Spondaules.*

Ce mot est composé de σπονδὴ, *libation*, & αὐλὸς, *flute.*

SPONDÉE. s. m. Terme de Prosodie Greque & Latine C'est un pied de vers composé de deux syllabes longues. *Spondeus.* Tous les vers hexametres Grecs & Latins finissent par un *spondée*. Le *spondée* va gravement. Art de P.

SPONDILE. s. m. Terme d'Anatomie. Os qui fait partie de l'épine du dos. On l'appelle autrement *vertebre*. En Latin, *spondilus, vertebra.*

Spondile, chez les Botanistes, est une plante qu'on appelle autrement *sphondilium*, ou *berce*. Voyez Sphondilium & Berce.

Spondile, est aussi une espéce d'insecte. Voyez Sphondyle. *Spondylus.*

☞ *SPONDIUS.* adj. Latin. Apollon avoit un autel dans le Temple d'Hercule à Thebes, sous le nom de *Spondius*, c'est à dire, Apollon qui préside aux Traités : cet autel étoit fait de la cendre des victimes. Là se pratiquoit une espéce de divination tirée de tout ce que l'on a pû apprendre soit par la renommée, soit autrement Du Grec σπονδὴ, *alliance, traité.*

☞ SPONDYLOLITHE. s. f. Sorte de pierre qui se trouve dans le Tirol, & qui ressemble à la vertébre d'un petit animal. *Spondylolithos.*

SPONGIEUX, euse. adj. Qui est de la nature de l'éponge, qui est disposé à recevoir l'humidité. *Spongiosus.* Les terres *spongieuses*, & qui gardent l'eau, ne valent rien pour semer. Les glandes du corps sont des parties molles & *spongieuses*. Le champignon est de nature *spongieuse*. ☞ Os *spongieux*. *Os spongiosum.* C'est un des noms de l'os de la tête, qu'on appelle autrement *os ethmoïdes*, ou *cribriforme*, cribleux.

☞ SPONGITE. s. f. Pierre remplie de plusieurs trous : elle imite l'éponge, & se trouve avec elle. Cette pierre se forme dans la mer, & Gesner lui attribue un goût salé.

SPONHEIM Voyez Spanheim.

SPONTANÉE. adj. Terme dogmatique, qui se dit des mouvemens du corps & de l'ame, qui se font d'eux-mêmes & sans contrainte. *Spontaneus.* En Médecine on dit des évacuations *spontanées*. Une lassitude *spontanée* est celle qui vient sans avoir été causée par aucune fatigue précédente. En Morale, les actions volontaires *spontanées*, sont celles qui se font par un principe intérieur & naturel, ou conforme à la nature, accommodé à l'inclination de la nature, lorsqu'elles excluent la contrainte, mais n'excluent point la nécessité.

SPONTANÉITÉ. s. f. Qualité de ce qui est spontanée, ce qui fait qu'une chose est spontanée. *Spontaneitas.* C'est une erreur condamnée, & dont les conséquences sont affreuses pour les mœurs & la Religion, que de dire que la liberté ne consiste que dans la *spontanéité*, & ce n'est point le sentiment de saint Augustin, comme le Clerc l'a faussement avancé.

SPONTON. s. m. Terme de Marine, est une espéce de demi-pique dont on se sert avantageusement dans les abordages *Dimidia sarissa.* Voyez Esponton.

☞ SPORADES. s. f. pl. Isles de l'Archipel, dont il y a une partie dans la mer de Crete, une partie dans la mer Carpathienne.

SPORADIQUE. adj. Terme de Médecine, qui se dit des maladies qui ont des causes particulieres qui sont éparses çà & là par opposition à *épidémiques*, qui viennent d'une cause générale, qui sont communes à toute sorte de personnes, de quelque complexion & qualité qu'elles soient. *Sparsus, dispersus, disseminatus.*

SPORTE. s. f. Terme de Capucin, qui vient du Latin ou de l'Italien *sporta*. Panier de jonc que porte le Religieux Capucin qui fait la quête. La *sporte* est pleine.

SPORTULE. s. f. *Sportula.* Cent quadrins que les riches donnoient aux nécessiteux, parmi les Romains. Boiss. Panier, corbeille dans laquelle les pauvres alloient recevoir ce que les riches leur donnoient.

S P R.

SPRÉHE, SPRA. s. f. Nom propre d'une riviere d'Allemagne. *Sprehia.* Elle a sa source dans les montagnes de la Boheme, aux confins de la Misnie & de la Lusace, traverse cette derniere, y baigne Baudissen, Cotbus, Luben ; ensuite entrant dans le Marquisat de Brandebourg, elle passe à Berlin, & se décharge dans le Havel, vis-à-vis de Spandaw. Maty.

☞ SPREHENBERG. s. m. Ville d'Allemagne, dans la Lusace

SPRÉVÉRIO. Moore. Voyez Namaay.

☞ SPROTS. s. m. pl. On nomme ainsi en Hollande les harengs forets d'Angleterre.

S P U.

☞ SPUMOSITÉ. s. f. Qualité de ce qui est rempli d'écume. Les Philosophes se servent du terme de *spumosité* pour parler des différentes écumes que produisent les corps. Quoique la glace paroisse aussi compacte & aussi transparente que le crystal, elle n'a ces deux propriétés que dans un degré inférieur ; car ses particules ne sont pas si continues, ce qui diminue sa transparence ; d'ailleurs elle est pleine de *spumosités*, ce qui diminue son poids. *Erreurs populaires.*

SPURIENE. Amphithéose. Rente volante ou bâtarde. Boaat.

☞ SPUTATION. s. f. Ce terme qui signifie crachement, n'est guère usité qu'en Médecine. M. Bayle dans ses nouvelles d'Octobre 1685. en faisant l'analyse du Traité de la salive par M Nuck, dit que ceux qui ont mal à la gorge, sont travaillés d'une *sputation* fréquente.

SPUTER. s. m. C'est une espéce de nouveau métal que les Hollandois ont apporté en Europe. *Sputerum metallum.* Il est blanc & dur, & souffre l'ignition comme l'argent ; mais il ne souffre pas le marteau, à cause qu'il est trop aigre & cassant ; c'est pourquoi on ne le peut employer qu'en fonte.

S Q U.

SQUACCO. Nom que les Italiens donnent à une espéce de héron. Voyez Héron.

☞ SQUADRONISTE. subst. masc. C'est le nom qu'on donne aux Cardinaux qui sont de l'escadron volant, c'est-à-dire, qui ne sont d'aucune faction, & qui se jettent dans le parti qu'ils trouvent le plus raisonnable. Mais il prévoyoit de la difficulté du côté des *Squadronistes*. *Mémoires des intrigues de la Cour de Rome.* À la Réserve des *Squadronistes*, tous les partis se réduisoient à Barberin & à Chigi Id.

SQUAJOTTE. s. f. Nom vulgaire d'une espéce de héron. Voyez Héron.

SQUAMMEUX, euse. adj. Terme d'Anatomie. Écailleux

leux, semblable à une écaille. *Squammosus*, La partie supérieure des os des temples est appellée *squammeuse* ou écailleuse, parce qu'elle est fort mince. Dionis.

Squammeuse. adject. fém. Terme d'Anatomie. *Squammosa sutura*. C'est une épithéte qu'on donne aux fausses sutures du crâne, qu'on appelle *squammeuses*, ou écaillées, parce qu'elles sont jointes comme des écailles de poisson, ou des tuiles, dont l'une monte sur l'autre. On les appelle aussi *temporales*, parce qu'elles bornent les os des temples. *Squammosa suturæ sunt scilicet corticalis & temporalis*.

SQUELETE. subst. m. Carcasse; assemblage de tous les os d'un animal mort, disposés dans leur situation naturelle. *Larva nudis ossibus cohærens*. Les Chirurgiens ont des *squeletes* pour enseigner l'Ostéologie à leurs écoliers. La mort de S. Innocent est une belle représentation d'un *squelete*. Les cabinets des Curieux sont pleins des *squeletes* de divers animaux extraordinaires, décharnés ou desséchés, pour sçavoir la quantité des parties qui le composent. Voyez Os.

Ce mot est Grec, & signifie *aride* ou *desséché*, & vient du verbe σκέλλω, qui signifie *dessécher*. *Exsicco*. Quelques-uns de ceux qui ont écrit des os, ont intitulé leurs livres du nom d' *d'Ostéologie*.

Squelete, se dit aussi d'un navire, quand il n'y a que les principales piéces assemblées; comme la quille, l'étambord, les varangues, les genoux qui forment ses côtes, & quand il n'est pas couvert de ses planches, & de ses ornemens. *Prima navis delineatio, adumbratio*.

Squelete, se dit aussi hyperboliquement d'une personne maigre & décharnée, & qui n'a que la peau & les os. *Macie confectus, exsanguis, exsuccus*. Cette femme est bien maigre; c'est un vrai *squelete*. Elle est séche & maigre comme un *squelette*. Gui. Quelques-uns abusivement le disent en cette derniére phrase au féminin.

SQUÉNIE. s. f. Vieux mot. Roquet. Borel.

SQUILACE, SQUILLACI. s. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples. *Scyllaceum*, *Scyllecium*, *Scyllarium*. Elle est dans la calabre Ultérieure, sur la riviére de Favenole, à une lieue du golfe de Squillace, & à quaturze de la ville de Girace, vers le nord. *Squillace* a été une des plus considérables villes des Brutiens. Elle est aujourd'hui fort peu de chose, quoiqu'elle ait titre de Principauté, & un Evêché suffragant de Reggio. La montagne de *Squillace*, qui est près de cette ville, est celle qu'on appelloit anciennement *Moscus mons*. Maty.

Le golfe de Squillace, ou delli Castelli. *Scyllaceus*, *Scylleticus*, *Scyllacius sinus*. Ce golfe est une partie de la mer Ionienne. Il est sur la côte de la Calabre Ultérieure, entre le cap de Rizuto, & celui de Stilo, qui le sépare du golfe de Girace. Maty.

SQUILLE. s. f. Oignon qui vient dans les lieux marécageux. *Squilla*, *scilla*. Vinaigre de *squille*. *Acetum scillites*. Voy. Scilla. Il y a des *squilles* venimeuses, & d'autres qui sont saines, qui servent à la Médecine.

Squille, est aussi un nom qu'on donne à de petites écrevisses, encore qu'elles n'ayent point de pieds, ni de branches. *Cancerculus*. Leur chair est de très-difficile digestion.

SQUILLITIQUE. adj. Épithéte qu'on donne à divers médicamens, à cause qu'ils sont composés de squilles. Il y a le vin *squillitique* *Vinum scillites*. Le vinaigre *squillitique*; le miel *squillitique*, l'oxymel *squillitique*, l'éclegme *squillitique*, les trochisques *squillitiques*.

SQUINANCIE, ou SQUINANCE. s. f. Terme de Médecine. On dit présentement *esquinancie*. Violente *esquinancie*. C'est une maladie qui bouche les passages de la respiration. C'est une inflammation de la gorge, ou du laryne, qui empéche souvent l'air d'entrer & de sortir par la trachée artére, & la viande d'être avalée & conduite en l'estomac. La vraie *squinancie* est toujours accompagnée de fiévre; la bâtarde en est exempte, & elles sont causées par un sang pur ou bilieux qui coule par des rameaux des artéres carorides, & qui y conduit un phlegmon simple ou érésipélateux. La *squinancie* occupe proprement les muscles du larynx & du pharyne.

Le mot de *squinancie* vient du Grec συνάγχειν, *suffocare*, qui signifie *suffoquer*. Les Médecins l'appellent en Latin *angina*. La *squinancie* est plus périlleuse & mortelle, lorsque la tumeur ne paroît ni dehors, ni dedans. Celle de dehors est la plus curable.

☞ SQUINANTI, ou *Lin d'Egypte*. C'est le meilleur & aussi le plus cher des lins qui se vendent au Caire, où il s'en fait un très-grand négoce.

☞ SQUINE, ou ESQUINE. s. f. Racine médicinale qui vient de la Chine & des grandes Indes. Voyez Esquine *Dict. de Commerce*. J'ai mis au même renvoi l'explication de ce mot, qui eût été mieux placée ici, s'il est vrai, comme M. Savary l'assûre, que *squine* soit le véritable nom. Voyez China. Cette racine est fort usitée en France pour les tisannes sudorifiques. Il nous en vient de l'Ile Bourbon.

SQUIRRE, ou SKIRRHE. subst. masc. Terme de Médecine. C'est une tumeur dure, indolente, qui résiste au toucher, & qui se forme peu-à-peu dans les parties molles du corps, tantôt dans les intérieures, & tantôt dans les extérieures. Le *squirre* provient d'une humeur grossiére & visqueuse, qui s'arrête & qui se durcit dans les pores, & dans les petits conduits de ses parties. Il y a des *squirres* qui sont aussi durs que des pierres. Il y a aussi des *squirres* douloureux & livides, qui tiennent du cancer.

Ce mot vient du Grec σκῖῤῥος, qui signifie *dureté*.

SQUIRREUX, euse. adj. Qui est de la nature du squirre. Il ne se dit guère qu'en cette phrase; tumeur *squirreuse*. *Squirrosus tumor*.

S R A.

SRAWANAM, ou SVAWANAM. s. m. Terme de Calendrier. Nom du cinquiéme mois des Indiens du Mogolistan. Il répond au mois d'Août. *Fabric. Menol. p.* 161.

S T.

ST. Terme indéclinable, dont on se sert pour commander le silence. Les Romains mettoient ces deux caractéres au-dessus de la porte de la chambre où ils mangeoient; ce qui vouloit dire, *sed tace*, ou *silentium tene*. Porphyre remarque que les Anciens se faisoient une Religion de ne dire mot, lorsqu'ils passoient par les portes.

S T A.

STABILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est ferme, constant, inébranlable. *Stabilitas*, *firmitas*, *constantia*, *perseverantia*. Il y a peu d'Astronomes qui soutiennent la *stabilité* de la terre, contre son mouvement. On a toujours accusé la fortune de n'avoir point de *stabilité*. Les hommes sont si foibles & si inconstans, qu'il a fallu leur faire faire des vœux de *stabilité* pour s'en assûrer. Il parla de la sainteté & de la *stabilité* du mariage, qui ne peut être rompu que par la mort. Fl. ☞ Vous donnerez chaque fois à ces vœux mêmes un degré nouveau de *stabilité* Bourdal. *Exhort. T. I. p.* 248.

STABLAT. subst. masc. C'est une habitation que font les paysans des pays des montagnes dans les étables, où ils s'enferment pendant l'hiver avec leurs bestiaux sous les neiges qui tombent sur leurs toits, & qui les couvrent de plusieurs piques de haut. *Stabulum*, *stabulatio*. Ils n'en sortent qu'à la fin du printemps, quand les neiges sont fondues.

STABLE. adj. masc. & fém. Qui est ferme & inébranlable, qui ne change point de situation. *Stabilis*, *firmus*, *fixus*. Le monde est *stable* & ferme sur ses poles; quoiqu'il tourne, il ne change point de lieu. Les pyramides d'Egypte ont été les plus *stables* de tous les édifices, elles dureront long-temps.

Stable, se dit ordinairement au figuré, & signifie, Ferme, constant. *Constans*, *perseverans*, *stabilis*. Il n'y a rien de *stable*, ni d'assuré dans le monde. Ab. Régn. Il faut s'attacher aux choses *stables*, solides & éternelles. Nic. Ce Ministre a tâché d'établir une fortune *stable* & permanente. En Avril le temps n'est point *stable*, il change à tout moment. Ce Docteur n'est point *stable* ni assûré dans ses opinions. Les principes de la Géométrie sont *stables* & inébranlables.

STABLÉRE. s. m. & f. Nom d'une secte de Protestans. Les

Stabléres

Stableres ne portent ni sac, ni bâton, ni armes. Jovet, *T. I. p. 469.*

STABLO, ou STAVELO. s. m. Nom propre d'un bourg avec une Abbaye célèbre de l'Ordre des Bénédictins. Le Territoire de cette Abbaye est enclavé dans le pays de Liége, & le bourg est situé sur la Rechte, à trois lieues de la ville de Limbourg, vers le midi. *Sabletum, Stabulum.* L'Abbé de *Stablo* est Souverain, & porte le titre de Prince de l'Empire. Maty.

STACHYS. s. m. Plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur d'environ deux pieds, quarrées, velues. Ses feuilles sont opposées l'une à l'autre, semblables à celles du marrube; mais plus longues, cotonnées, molles, dentelées en leurs bords. Ses fleurs sont en gueule, rangées en épi, de couleur purpurine ou blanche. Sa semence est ronde & noirâtre. Toute cette plante a une odeur forte. En Latin *stachys major Germanica.* C. Baun. Il y a quelques autres espéces de *stachys.*

Ce mot vient du Grec στάχυς, *spica, épi,* à cause que les fleurs de cette plante sont rangées en épi.

STACTÉ. subst. m. Terme de Pharmacie. C'est la graisse qui se retire de la myrrhe fraiche, pilée avec un peu d'eau, ou pressurée. *Stacte.* Cette liqueur est fort odorante & précieuse, & fait toute seule le parfum que Dioscoride appelle le *stacté,* qui sent fort bon, mais qui est fort amer au goût. Il ne s'en trouve point maintenant que de sophistiqué; & les Apothiquaires appellent *stacté,* le storax liquide.

STADE. s. m. Quelques-uns font ce mot féminin, mais mal. L'Académie, Danet, Richelet, &c. le font masculin. *Stadium.* Le *stade* est donc une mesure Grèque, qui a 125 pas géométriques de long, ou 625 pieds. Il en faut huit pour faire un mille d'Italie. M. Dacier compte que vingt *stades* font une lieue de France. La Guilletiere a supputé que le *stade* étoit de 600 pieds Athéniens, qui font un peu plus de 566 pieds de Roi, mesure de France; ensorte que le *stade* ne feroit que de 113 pas géométriques. Il y a eu des *stades* de différentes mesures suivant les lieux & les temps. Cette mesure est proprement celle de la course ordinaire de l'homme. A la Chine on se sert aussi de *stades,* dont 250 font un degré de l'équateur; & ils appellent leur grande muraille par excellence, la muraille de dix mille *stades,* quoiqu'elle n'ait pas cette longueur; car cela feroit 40 degrés, qui sont plus grands que toute la Chine. Un *stade* est environ la vingt-quatriéme partie d'une lieue. Les anciens Grecs étoient accoutumés à mesurer la distance des lieux par *stades.* Ils appelloient cela σταδιάζειν. Kustea, *dans les Mém. de Trév.* 1715. *p.* 1600.

Stade, signifioit aussi, la carriére, ou l'espace dans lequel les Grecs s'exerçoient à la course; c'étoit selon Vitruve, chez les Grecs, un espace découvert de la longueur de 125 pas qui faisoient environ 90 toises, entre deux bornes, le long duquel il y avoit un Amphithéatre, pour y voir des Athlétes s'exercer à la course & à la lutte. Il y avoit aussi des *stades* couverts, environnés de portiques & de colonnades, qui servoient aux mêmes exercices pendant le mauvais temps. Daviler. Comme cet espace étoit de 125 pas de longueur, c'est ce qui a fait donner le nom de *stade* à une longueur de chemin pareille à celle de cette carriére. Les enfans captifs coururent la *stade.* Abl. anc.

STADE. subst. fém. Staden. subst. masc. Nom propre d'une ville de la Basse-Saxe. *Stada, Stadenum, Statio.* Elle est dans le Duché de Brême, au confluent de la Schwinge & de l'Elbe, & à huit lieues au-dessous de la ville de Hambourg. *Stade* passe pour une des plus anciennes villes de la Basse-Saxe. Elle a eu titre de Comté, & ses Souverains particuliers. Elle tomba ensuite entre les mains des Archevêques de Brême. Elle a eu un rang considérable entre les villes Ansèatiques, mais Hambourg lui a ravi la meilleure partie de son commerce. Elle est bien fortifiée. Les Ducs de Brunswick la prirent par famine, l'an 1676 mais ils la rendirent par la paix de Zell, l'an 1680. Maty.

STADHOUDER. Prononcez *Statouder.* M. Baillet dit *Stathouder,* ou *Statoldre.* s. m. Lieutenant, Gouverneur de Province dans les Pays-Bas. *Statuum sive Ordinum Legatus.* Ce mot est particuliérement connu en Hollande à cause de l'importance du Gouvernement de cette Province. Le *Stadhouder* est le premier membre de la République. Il est le Chef de toutes les Cours de Justice, & il y peut présider quand il lui plait. Toutes les sentences s'y expédient en son nom. Lorsqu'une charge vient à vaquer dans la Cour de Justice, les États nomment trois sujets au *Stadhouder,* qui est obligé de choisir l'un des trois. Il peut faire grace aux criminels; C'est un droit de souveraineté. Il a aussi le choix des Échevins dans toutes les villes, le Conseil de chaque ville lui présentant deux sujets, entre lesquels il en prend un à son gré. Il a le même droit en plusieurs villes à l'égard des Bourguemestres & des Conseillers qui composent les Conseils des villes, comme à Roterdam, Dort, &c. A Amsterdam, à la Brille, &c. il élit seulement les Échevins sur la nomination du Conseil de la ville; mais il n'élit ni les Bourguemestres, ni les Conseillers. Il a encore le pouvoir de destituer les Magistrats, de les changer dans les occasions graves, avec connoissance de cause, & lorsqu'il le trouve nécessaire pour le bien de la République. Tout cela s'entend pourtant sans préjudice des priviléges de chaque ville en particulier. Par l'article VI. de l'union d'Utrecht, les États l'ont constitué arbitre des différends qui pourroient survenir entre les États des diverses Provinces, ou entre les villes & les Membres des États de la Province. A la dignité de *Stadhouder,* est inséparablement unie celle de Capitaine, & d'Amiral général de la Province; en cette qualité il nomme tous les Officiers, & dispose de toutes les Charges militaires. C'est lui qui fait exécuter les Ordonnances des États, & son caractére lui donne l'autorité de recevoir & d'écouter les Ambassadeurs des Princes étrangers. Il a aussi lui-même le droit d'envoyer des Ambassadeurs pour ses affaires particuliéres, comme les Souverains. Voyez Schokius & Aitzma. P. I. Cette charge est ancienne; les Comtes ne pouvant résider en Hollande, proposoient un *Stadhouder* pour commander en leur absence dans les Provinces particulieres: outre le Gouverneur général des dix-sept Provinces des Pays-Bas. Le Prince d'Orange, Guillaume I. se trouva *Stadhouder* de Hollande & de Zéelande, lorsque les Hollandois secouerent le joug d'Espagne. En 1567. les États trouverent à propos de supprimer, par un Edit, la Charge de *Stadhouder,* & résolurent qu'elle ne seroit conférée à personne à l'avenir. Mais en 1672. Guillaume III Prince d'Orange, depuis Roi d'Angleterre, fut élu par les États, Capitaine & Amiral général; quelque mois après ils révoquerent cet Édit de suppression en faveur de ce Prince, & il fut déclaré *Stadhouder héréditaire:* honneur qui n'avoit point été conféré à ses prédécesseurs. Le Prince de Nassau est *Stadhouder* héréditaire de la province de Frise & de celle de Groningue.

Ménage fait venir le mot de *Stadhouder,* de *Stat,* État, & *Houder,* tenant, c'est-à-dire, *Lieutenant des États.* Il se trompe dans cette étymologie. *Stadhouder,* autrement *Stedehouder,* est composé de *Stad* ou *Stede,* qui signifie lieu, & *Houder,* tenant, parce que le Gouverneur tenoit la place des Comtes, & les représentoit en leur absence.

STADHOUDERAT, ou STATHOUDERAT. s. m. Lieutenance, ou Gouvernement d'une Province. *Statûs sive ordinis legatio.* Les vœux du peuple élevoient le Prince au *Stadhouderat.* Bail. Le Prince ne voulut accepter le *Stathouderat* qu'avec beaucoup de circonspection. In. Les Hollandois disent *Stathouderschap.*

STADIA. s. f. Nom propre d'une petite ville de la Macédoine en Gréce. *Stadia,* anciennement *Dium.* Elle est sur le golfe de Salonichi, à cinq lieues de Chitro, vers le midi. Maty.

STADINGUE. s. m. & f. Nom de peuple. *Stadingus, a.* Les *Stadingues* habitoient aux confins de Frise & de Saxe, en des lieux environnés de riviéres & de marais impraticables.

Stadingue. s. m. & f. Nom de Secte. *Stadingus, a.* Les *Stadingues* peuples dont nous venons de parler, ayant été excommuniés pendant plusieurs années pour leurs crimes, & entre autres, parce qu'ils refusoient de payer les dîmes, se revolterent, & témoignerent ouvertement leur mépris pour l'autorité de l'Eglise. A la révolte, ils ajouterent beaucoup d'abominations & d'impiétés. Albert qui fut élû Abbé de Stade dans la Basse-Saxe, l'an 1232. dit qu'ils méprisoient

méprisoient la doctrine de l'Eglise, qu'ils consultoient les Démons & les Magiciennes, & faisoient des figures de cire. Grégoire IX. descend dans un plus grand détail, dans une Lettre à l'Archevêque de Mayence, à l'Evêque d'Hildesheim, & au Docteur Conrad de Marpourg. On raconte, leur écrit-il, que quand ils initient quelqu'un dans leur Secte, la premiere fois qu'il entre dans leur assemblée, il voit un crapaud d'une grandeur énorme, & aussi gros, ou plus gros qu'une oie; que les uns le baisent à la bouche, les autres par derriére; qu'ensuite la novice rencontre un homme pâle, avec des yeux très-noirs, & si maigre, qu'il n'a que la peau collée sur les os; il le baise, le sent froid comme glace, & après ce baiser, il oublie entiérement la Foi Catholique. Suit un festin qu'ils font ensemble, après lequel un chat noir descend de derriére une statue, qui est ordinairement dans le lieu de l'assemblée. Le novice baise le premier ce chat par derriére, puis celui qui préside à l'assemblée, & ceux qui en sont dignes en font autant: les imparfaits reçoivent seulement le baiser du maître. Ils promettent obéissance; après quoi, lumiéres éteintes; ils commettent entre eux toute sorte d'impuretés. Ils reçoivent tous les ans à Pâques le Corps de Notre-Seigneur, le portent dans leur bouche jusqu'à leur maison, & là, ils le jettent dans les latrines. Ils disent que le Maître du ciel a injustement & frauduleusement précipité Lucifer dans les enfers. Ils croyent en celui-ci, & disent qu'il est le Créateur des choses célestes, & qu'il rentrera dans sa gloire après avoir précipité son adversaire. C'est par lui, & avec lui qu'ils espérent entrer dans la béatitude éternelle. Ainsi parle ce Pape, dans sa lettre du 13 Juin 1233. Tout cela marque que c'étoient de vrais Manichéens Ce fut en 1232. qu'ils furent découverts en grand nombre en Allemagne, par les soins du Docteur Conrard. Car ils étoient braves; & s'étant jettés sur les peuples & les Seigneurs voisins, ils les avoient souvent vaincus; & étant ainsi sortis de leurs marais, s'étoient étendus. Il fallut une Croisade pour les exterminer. Elle se fit l'an 1233. Les Croisés marcherent contre eux, ayant à leur tête Gerard II. Archevêque de Brême, Henri Duc de Brabant, & Florent Comte de Hollande. Les *Stadingues* furent défaits, malgré leur fureur, le 24e Juin. Six mille furent tués, le reste demanda l'absolution au Pape, qui la leur accorda.

STADIODRÔME. f. m. Terme d'Antiquaire. *Stadiodromus.* Nom que l'on donnoit à ceux qui dans l'exercice de la course, ne couroient que l'espace d'un stade, à la différence de ceux qui en couroient deux, & que l'on ommoit Dolcohodrômes; & de ceux qui retournoient après avoir couru les deux stades, & qu'on nommoit Diaulodrômes; & de ceux qui couroient armés, & qui s'appelloient Oplitodrômes. Voyez *Hier. Mercur. De Arte Gymn. L. I. C.* 10.

STADTBERG, autrefois MARSPERG. f. m. Nom d'une petite ville du Duché de Westphalie en Allemagne. *Eresburgum, Mons Martis.* Elle est sur le Dymel, près du Comté de Waldeck & de l'Evêché de Pederborn. *Stadtberg* a été fortifié. Les Suédois le prirent, & en démolirent les fortifications l'en 1645. MATY.

STADTHAGA. f. f. Nom propre d'un bourg du Cercle de Westphalie. *Stadthaga*, anciennement *Indago*. Il est dans le Comté de Schaumbourg, à cinq lieues de Minden, vers le levant. MATY.

☞ STAFARDE. f. f. Bourgade des Etats de Savoye, au Marquisat de Saluces. C'est où M. de Catinat gagna une fameuse bataille en 1690. contre le Duc de Savoye.

STAFFANGER. Voyez STAVANGER.

STAFFORA. f. f. Nom propre de riviére du Duché de Milan. *Staffora.* Elle coule dans le Pavésan, baigne Voghére, & se décharge dans le Pô. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Iria*, que d'autres prétendent être la Scriyia. MATY.

STAFFORD. f. m. Nom propre d'une ville capitale du Comté de *Stafford* en Angleterre. *Staffordia.* Elle est sur la riviére de Saw, à cinq lieues de Lichfield, vers le nord-ouest. *Stafford* n'est pas ancien, il été fondé par Edouard le vieil, au commencement du dixiéme siécle. MATY.

STAFFORD SHIRE, c'est-à-dire, le Comté de *Stafford. Staffordia.* Province d'Angleterre. Elle est bornée au levant par le Comté Darbye, au nord par celui de Chester, au couchant par celui de Shrop, & au midi par ceux de Worcester & de Warwick. Sa longueur est de quatorze lieues, & sa largeur de six ou sept. Ce Comté est vers le nord, montagneux & inculte: il y a des mines de fer & de charbon. Ses lieux principaux sont *Stafford* capitale, Lichfield & les bourgs de Newcastle & de Tamworth.

STAGE. f. m. Terme Ecclésiastique. C'est une résidence actuelle & exacte que doit faire un Chanoine dans son Eglise pendant six mois, quand il a pris possession d'une Chanoinie, pour pouvoir jouir des honneurs & des revenus de sa Prébende. *Statio, residentia.* Le *Stage* n'a pas lieu dans l'Eglise de Meaux. *Hist. de l'Eglise de Meaux, Tom. I. pag.* 94. ☞ Toute la régle des Chanoines (de Verdun) fut réduite à quelques statuts sur les *stages* & l'assistance à l'Office Divin. *Mém. de Trév. Stage* est ce qu'on appelle dans plusieurs Chapitres le Rigoureuse.

☞ STAGIER. f. m. Chanoine qui fait son stage, qui assiste régulièrement aux Offices de son Eglise, pendant six mois ou plus, suivant les Statuts des Chapitres, afin de pouvoir jouir des honneurs & des revenus attachés à la Prébende dont il a pris possession.

☞ STAGIRE. subst fém *Stagira.* Ville ancienne de la Macédoine, au voisinage du Mont Athos, sur le golfe Strymonique.

STAGNARA. f. f. Nom propre d'une ville de la Turquie en Europe. *Stagnara.* Elle est dans la Romanie, sur la mer Noire, entre Malathia & Sisopoli. MATY.

STAGNARA, est aussi un lac de la Romanie. *Stagnum*, anciennement *Develton stagnum.* On la trouve près de la ville de Develto. MATY.

☞ STAGNATION. f. f. Terme de Médecine. *Stagnatio* Collection, amas, congestion de sang ou d'humeurs qui n'ont pas entiérement perdu leur mouvement progressif dans les vaisseaux; mais qui y circulent lentement, soit à cause de leur abondance ou de leur épaississement, soit en conséquence du vice des tuyaux par lesquels elles doivent passer. Ce mot vient du verbe *stagnare*, Inonder, se déborder, ou de *stagnum*, Etang. Il n'y a point de différence entre *stagnation* & *stase*. Voyez STASE.

STAGNO. f. m. Nom propre d'une petite ville de la Dalmatie. *Stagnum.* Elle est dans l'Etat des Ragusiens, sur la presqu'île de Sabioncello, à dix lieues de Raguse, du côté du nord. *Stagno* a un port & un Evêché suffragant de Ragose. MATY.

STAIMBOUC. f. m. C'est une espéce de chamois. *Rupricapra corium.* L'âge du *staimbouc* se connoît à la quantité des nœuds qui entourent sa queue.

STAIN. f. m. Nom propre d'un bourg de l'Autriche en Allemagne. *Stenium, Steina.* Il est sur le Rhin, qu'on y passe sur un pont, à quinze lieues au-dessus de Vienne. MATY.

STAIN, est encore le nom d'une petite ville du Cercle d'Autriche. *Stenium, Steina.* Elle est sur la riviére de Stretz, qui la partage en deux, & à cinq lieues de la ville de Laubach, vers le nord. MATY.

STA IN PACE. Mots Latins qui signifient *Demeurez en paix.* C'est le nom d'une Tour qui est près de la côte de la vallée de Noto en Sicile, à huit lieues de Syracuse, vers le midi. Cette Tour est les restes de la petite ville nommée anciennement *Elorus, Elorum.* MATY.

☞ STAINVILLE. f. m. Bourg de France au Duché de Bar, dans le Diocèse de Toul.

☞ STALACTITE. f. f. Terme de Lithologie. C'est le nom qu'on donne à de certaines pierres qu'on trouve dans le Basse Saxe, dans une Caverne qui s'appelle Baumam, & dans quelques autres cavernes semblables. Ces pierres sont produites par des gouttes d'eau qui tombent de la voûte, qui se gélent & se pétrifient sur le champ, & qui produisent quelquefois des figures fort agréables. Ce sont ces figures que le hazard seul produit, que l'on appelle *Stalactites.* Voyez Mosset au mot BAUMAN. Les congélations qui croissent en longueur formant des cylindres, s'appellent *Stalactites*; elles sont transparentes comme l'eau, & de diverses figures, souvent pyramidales, différentes en cela des stalagmites qui sont opaques & toûjours rondes; ce n'est que du spar qui s'attache à la pierre, & qui se forme au moyen de l'eau, laquelle passant à travers les crevasses des grottes, s'y arrête en gouttes suspendues de figure cylindrique, ou par sa pesanteur tombe à terre & s'y coagule en couches, qui peu à peu s'élevent,

lévent en forme d'arbustes jusqu'au haut de la grotte.

☞ STALAGMITE. s. f. Terme de Lithologie. Parmi les congélations appellées Concrétions crystallines, celles qui sont opaques, & qui forment différentes figures rondes, se nomment *Stalagmites*.

STALEMURE. Voyez Scalemure.

STALIMÈNE. s. f. ou LEMNOS. s. m. Nom propre d'une des principales îles de l'Archipel. *Stalimena*, *Lemnos*. Elle est située entre le mont Athos & la presqu'île de la Romanie, environ à seize lieues de l'un & de l'autre. Elle a cinquante-trois lieues de circuit, est bien peuplée, & produit des vins excellens; mais ce qui la rend considérable, est sa terre sigillée, dont on se sert pour arrêter le sang, & contre les venins. Les Caloyers de l'île l'amassent le jour de la Transfiguration de J. C. près de la Chapelle Sotira, c'est-à-dire, la Chapelle du Sauveur, & ils la mettent dans des sacs que l'on scelle du sceau du Grand-Seigneur, d'où est venu le nom de Terre sigillée qu'on lui donne. Cette île a été possédée quelque temps par les Vénitiens. Mahomet II. la leur enleva, & les Turcs en sont encore les maîtres. Ses lieux principaux sont *Stalimène* capitale, Mudro & Paleocastro. Il y avoit autrefois la ville de Cochino qui est maintenant ruinée. Maty. *Stalimène* est l'ancienne Lemnos. Les Anciens, & encore aujourd'hui les habitans de l'île de *Stalimene* disent que le mont Athos lui porte ombre quand le soleil se couche, bien qu'il en soit éloigné de trente-cinq ou quarante milles. Du Loir, p. 298. C'est dans l'île de *Stalimene* que se voit cette montagne célèbre par la chûte de Vulcain, au bas de laquelle étoit bâtie Éphestia, que les habitans du pays appellent Cochino, & d'où l'on tiroit autrefois, comme on fait encore aujourd'hui, la terre sigillée, avec beaucoup de cérémonie. Du Loir, p. 295.

Stalimène, anciennement MYRINE. s. f. Nom d'une ville capitale de l'île de *Stalimene*, dont elle porte le nom. *Stalimena*, anciennement *Myrina urbs*. Elle est capitale de l'île, & le siége d'un Archevêque-Grec. Maty.

La ville capitale de l'île de *Stalimène* étoit autrefois appellée Myrina, & aujourd'hui *Stalimène*. Là est un château bâti sur le haut d'un rocher, tirant vers la partie occidentale du port. Le Turc qui commande l'île y demeure, le château paroît d'un accès plus difficile qu'il ne semble fort. Les maisons de la ville sont étendues dans une plaine, où il y a quantité de vignes, & par les ruines qui se voyent encore sur le rivage, on peut juger que cette ville étoit assez considérable autrefois. Du Loir, p. 295.

☞ STALLE. s. m. & f. C'est un siége de bois qui se hausse & se baisse au moyen de deux fiches françoises : quand il est baissé, il forme un siége assez bas : étant levé, il présente un appui attaché sous le siége même, comme la moitié d'un cul-de-lampe, un peu plus ample que la paume de la main, sur lequel, à proprement parler, on n'est ni assis, ni debout, mais seulement un peu appuyé par-derrière ; les coudes portant par-devant sur une espece de paumelle qui avance, & qui est soûtenue par une double console, une droite sur une renversée, un petit socle ou plinthe entre deux, sur quoi porte le siége quand il est baissé, étant à peu près aux deux tiers de toute la hauteur depuis les pommelles jusqu'en-bas. En telle cérémonie les compagnies supérieures occupoient les *stalles*. Acad. Fr. M. Fleury fait ce nom masculin. On prend possession en entrant dans l'Eglise, où est le titre du Bénéfice, & prenant la place convenable, comme le *stalle* du Chœur, ou la Chaire Abbatiale. *Instit. au Droit Eccl. T. I. pag.* 899. D'autres le font féminin. Plusieurs Prélats occupoient une partie des hautes *stalles* du côté de son Eminence. *Merc. de Déc.* 1728. *T. I. p.* 2745. Dom Duplessis l'a fait masculin & féminin. Il avoit été réglé par une transaction que ce Religieux n'occuperoit point le premier *stalle* des personnes, mais le premier *stalle* des Prêtres. *Hist. de l'Egl. de Meaux*, *T. I. p.* 144. Les *stalles* de ce Chœur furent achetées pour la somme de 50. livres. *Descr. Géogr. & Hist. de la Haute-Norm. T. I. p.* 16. Il est maintenant plus usité de le faire féminin. Quelques uns disent fort mal au pluriel des *Staux*, il faut dire des *Stalles*.

☞ Il y a deux rangs de *stalles* ou formes dans les Eglises, l'un haut & l'autre bas. Les hautes *stalles* sont pour les Prêtres & Religieux profès. Les basses sont pour les Clercs & les Novices. Les Clercs de Chœur dès qu'ils étoient entrés dans l'Eglise, chassoient les Chanoines des *stalles* dont ils s'emparoient. Du Tillot. Ce mot vient du Latin *stare*. L'appui attaché sous le siége en forme de cul de lampe, porte le nom de Patience, & dans quelques Ordres religieux on lui donne encore le nom de Miséricorde ; parce que l'ancien usage étant de chanter debout l'Office Divin, ce n'est que par indulgence que l'on a permis au Clergé de s'y appuyer.

☞ STALLEN. s. m. Communauté des Grisons, dans la ligue de la Maison-Dieu, où elle a le sixiéme rang.

☞ STAMATES. s. f. pl. Etoffes dont il est fait mention dans le Tarif de Hollande de 1725.

STAMÊNAS. Terme de Marine. C'est la même chose que *genou*. *Genu*. Aubin écrit *Stamenias* dans son Dictionnaire de Marine.

☞ STAMETTE. s. f. Etoffe de laine qui se fabrique en divers lieux des Provinces-Unies.

STAMPALIA. s. f. Nom propre d'une des îles de l'Archipel. *Astipalea*. Elle est vers la Natolie, à vingt lieues de Candie, vers le nord. On lui donne 22. lieues de circuit, mais elle manque d'eau douce, & elle est presque inculte. Il n'y a point d'autre habitation que la ville de *Stampalia*. Les Vénitiens l'ont possédée ; mais les Turcs s'en sont rendus maîtres l'an 1537. Maty.

☞ STAMPE. s. f. Image en papier, gravée en bois ou en taille-douce. *Stampe* ne se dit plus. *Estampe* lui a succédé. Plusieurs Auteurs se sont servis du mot *stampe*. Le P. Léon, dans son Académie des Sciences, dit que c'est de la gravûre d'où naissent les *stampes* en tailles-douces. M. Bayle, dans ses Nouvelles de la République des Lettres, d'Octobre 1685, article 3, dit qu'on connoît que M. Beughem étoit fort curieux par le grand nombre de *stampes* & de portraits en taille-douce qu'il a ramassés. Véritablement *stampe* est plus conforme à l'étymologie qu'*estampe*, puisque ce terme vient de l'Italien *stampa*. Je ne prétens pourtant pas m'opposer à l'usage pour donner la préférence à *stampe*.

☞ Stampe. Instrument dont on se sert pour marquer les Négres dans l'Isle de Saint-Domingue, pour les pouvoir reconnoître. La *stampe* est faite ordinairement d'une lame d'argent très-mince, terminée de maniére qu'elle forme les chiffres de chaque propriétaire de Négres.

STANCE. s. f. Terme de Poësie. C'est un certain nombre réglé, de vers graves & sérieux, qui contiennent un sens, au bout duquel il se fait un repos. *Carminis genus apud Gallos & Italos*. On les appelle en effet *Stances*, de l'Italien *Stanza*, qui signifie *demeure*, parce qu'à la fin de chaque *Stance* il faut qu'il y ait un sens complet. Ce que le Couplet est dans les Chansons, la Strophe dans les Odes, les *Stances* le sont dans les Poëmes Epiques, ou en des matiéres graves & spirituelles. La plûpart des Poëmes Italiens sont en *Stances*. Il y a des *Stances* de 4, 6, 8, 10, 12 vers. On fait aussi des *Stances* de nombre impair de 5, de 7, de 9, & de 13 vers. Mais elles sont difficiles, parce qu'il y faut trois vers sur une même rime. Si la premiére *Stance* commence par un vers masculin ou féminin, la seconde doit commencer & finir de même. Chaque *Stance* doit renfermer un sens achevé, & se terminer par une pensée vive & ingénieuse, ou par une réflexion juste & bien placée. Les *Stances* n'ont été introduites dans la Poësie Françoise que sous le régne de Henri III. en 1580. Lingendes, dans les Poësies duquel on trouve une facilité & une douceur admirable, est le premier de nos Poëtes qui ait fait des *Stances*. Ceux qui entendent le théâtre ont condamné que l'on mêlât des *Stances* dans la Tragédie, ou dans la Comédie. Quoique l'on parle en vers sur le théâtre, l'on est présumé y parler en prose. Il n'y a que les vers Alexandrins à qui l'usage laisse tenir nature de prose ; mais les *Stances* n'ont pas le même privilége : elles marquent un jeu du côté du Poëte, qui n'a rien de naturel du côté de l'Acteur. D'ailleurs les *Stances* n'ont pas bonne grace à exprimer tout. La colere & la menace ne leur sont pas propres. Mais les irrésolutions, les douces rêveries, & tout ce qui sert à l'Acteur pour penser à ce qu'il doit résoudre, s'accommode assez à leur cadence inégale. Corn. La matiére des *Stances* est ou triste, ou enjouée ; & on arrange de telle façon les vers, que dans les sujets galans, chaque *Stance* se termine par un masculin, & dans les tristes par un féminin : les rimes mascu-

lines étant moins languissantes que les féminines. Mén.

STANCHIO. Voyez Lango.

STANDIA. s. f. Nom propre d'une petite Ile de l'Archipel. *Standia*, anciennement *Dia*. Elle est à trois lieues de la ville de Candie, vers le nord. On y trouve deux ponts, mais point d'habitans. Maty.

STANFORD. s. m. Nom propre d'un bourg d'Angleterre. *Stanfordia*. Il est situé dans le Comté de Lincoln, sur la riviére de Wéland, & les frontiéres du Comté de Rutlend, & celui de Northampton. Maty.

STANGUE. s. f. Terme de Blâson, est le tige droite d'une encre, qui est traversée en sa pertie supérieure vers l'anneau, d'une piéce de bois qu'on appelle le *trabs*, ou le *trabe*. On le dit aussi en termes de Marine, & on l'appelle autrement la *scape*. *Scapus ; trabs anchora.*

STANTÉ. adj. m. Terme de Peinture, qui se dit d'un tableau qui est beaucoup fini, mais qui ne paroît pas sortir d'une main libre. *Tabella perfecta, sed non manu audaciori delineata.*

Stanté, ée. adj. Terme de Peinture. Peiné, travaillé. *Elaboratus, cum labore ac difficultate pictus.* On dit qu'un Ouvrage est *stanté*, quand il est beaucoup fini ; & que le travail qu'on y remarque ne paroît pas d'une main libre & légere.

STANTZ. s. m. Nom propre d'un bourg de la Suisse, situé dans le lac de Lucerne, dans le Canton d'Underweld, dont il est le lieu principal, quoiqu'il ne soit point enfermé de murailles. Maty.

☞ STAPANDANT, ou Stapendant. *Stapendant* est pour *ce temps pendant*, ou *pendant ce temps-là*. Mathieu Gareau dans le Pédant-joué de Cirano, dit toujours *Stapendant* pour *cependant*. *Glossaire Bourguignon, au mot cependant.* C'est un mot de village. Aussi le paysan Blaise s'en sert-il dans le viiie Scene du I. Acte de la Comédie de l'Ile de la raison, pag. 39. *Stapendant* voyez que j'ai bon air avec mes égratignures.

☞ STAPELHOLM. s. m. Petit pays de Denemarck, au Duché de Sleswick, entre l'Eyder au midi, & le Traën au nord.

STAPHISAIGRE, ou STAPHISAGRE. s. f. ou STAPHIS-AGRIA. Plante qui pousse une tige à la hauteur d'un pied & demi, & qui a des feuilles, grandes, larges, découpées profondément en plusieurs parties, & attachées à de longues queues. Ses fleurs sont à plusieurs feuilles inégales, de couleur bleue. Lorsqu'elles sont passées ; il leur succéde des fruits composés chacun de plusieurs graines verdâtres, qui renferment des semences grosses comme de petits pois, triangulaires, noirâtres d'un goût âcre & brulant. En Latin *Staphis-agria*. La semence de la *staphisaigre* étant appliquée, est fort propre pour faire mourir les poux : elle est aussi employée dans les masticatoires pour faire cracher. On nomme autrement cette plante en François *herbe aux poux*, & en Latin *herba pedicularis*, ou *pituitaria*, à cause de ses qualités.

Staphis-agria vient de ces deux mots Grecs σαφὶς, *raisin*, & ἄγρια, *sauvage*, parce que ses feuilles ont de la ressemblance avec celles de la vigne sauvage.

☞ STAPHYLE. s. f. Nymphe dont Bacchus devint amoureux. Après l'avoir rendue sensible, il la métamorphosa en vigne. Σταφυλὴ *une vigne*.

STAPHYLODENDRON. s. f. Arbrisseau dont les feuilles sont semblables à celles du sureau, ou du frêne, pointues, dentelées en leurs bords, rangées cinq ou sept sur une côte terminée par une seule feuille. Ses fleurs sont attachées par grapes à des pédicoles longs, composées chacune de cinq feuilles blanches en rond. Elles sont suivies de vessies assez grandes, divisées en deux loges, dans lesquelles se trouvent quelques semences semblables à des noisettes, couvertes d'une écorce verdâtre, d'un goût qui donne envie de vomir. En latin *staphylodendron*.

Ce mot est composé de deux mots Grecs σταφυλὴ, *uva raisin* ; & δένδρον, *arbor, arbre*, comme qui diroit l'*arbre du raisin*. Le fruit de cette plante, est appellé en quelques endroits, *pistache sauvage*.

☞ STAPHYLOME. s. m. *Staphiloma, atis ; uvatio.* Maladie de l'œil. Tumeur qui s'éléve sur la cornée en maniére de grain de raisin. On la distingue en deux espéces : l'une se fait par l'élévation & le gonflement de la cornée transparente ; l'autre est formée par l'uvée qui passe au travers de la cornée, rongée & ouverte par quelque accident. Ce mot est Grec, σταφύλωμα ; il est formé de σταφυλὴ, *uva*, Grain de raisin. Dans le *staphylome* la vûe est abolie.

☞ STAR. s. m. en Italien *staro*, *stajo* ou *stara*. Mesure des liquides dont on se sert à Florence. Le *star* est de trois barils, & le baril de vingt fiasques.

STARABAT, ou ASTÉRABAT, & ESTÉRABAT. s. m. Nom propre d'une province de Perse, en Asie. *Asterabatia, Esterabatia, Sarabatia.* Sanson la confond avec le Tabarestan, ou Mazanderan ; mais d'autres distinguent ces deux provinces, & ils mettent l'*Astérabat* entre le Tabarestan, qui le borne au couchant ; le Chorasan au midi & à l'orient, & la mer Caspienne, avec le Zagatay, au nord. Le *Starabat* répond à peu-près à l'ancienne Margiane, & tire son nom moderne de *Starabat*, qui en est la ville capitale, située aux confins du Tabarestan.

STARGARD. s. m. Nom propre d'une ville du Duché de Meckelbourg. *Stargardia.* Elle est capitale de la Seigneurie de Stargard, & située à dix-sept lieues de la ville de Stétin, vers le couchant. Maty.

Stargard. s. m. Nom d'une Contrée du Duché de Meckembourg en Basse-Saxe. *Stagardense dominium.* Elle est au levant de la Vendalie, & aux confins du Duché de Stétin, & du Marquisat de Brandebourg. Ce pays a environ treize lieues de long, & six de large. Ses lieux principaux sont Stargard capitale, Brandebourg, Mirow, Nemerow. Maty.

Le nouveau Stargard. *Stargardia nova.* Villes des Etats de Brandebourg. Elle est capitale de toute la Poméranie Ducale, & située dans le Duché propre de Poméranie, à sept lieues de Stetin, du côté du levant. Comme cette ville est sur la riviére d'Ihne, qui se décharge dans l'Oder, elle a tenu autrefois un rang considérable entre les villes Anséatiques. Maty.

Stargard. s. m. Nom d'une petite ville ou bourg de la Poméranie Royale. *Stargardia.* Ce lieu est dans la Pomérellie, sur la riviere de Fers, à sept ou huit lieues de Dantzick, vers le midi. Maty.

☞ STARIE. s. f. Terme de commerce de mer, particuliérement en usage dans le Levant. Les Hollandois nomment *Staries*, le temps que ceux qui commandent les escortes que l'Amirauté de Hollande accorde aux convois qui vont au Levant, restent à Smyrne au-delà de celui qui leur est permis par leur commission.

STARO RUSSA. s. f. Nom d'une jolie ville & bien bâtie. *Russa, Russa Magna.* Elle est dans le Duché de Novogrod Weliti, sur le lac Ilment, au midi de la ville de Novogrod Weliti. Maty.

STAROSTE. s. m. Mot Polonois. C'est le Gouverneur d'un territoire ou petite étendue de pays en Pologne. *Starosta, Prorex.*

STAROSTIE. s. f. Mot Polonois. C'est l'étendue du gouvernement du Staroste. *Starostia.*

☞ STASE. s. f. Séjour du sang ou des humeurs dans quelque partie du corps, où elles sont si engagées & si arrêtées jusque dans les plus petits vaisseaux, qu'elles y perdent leur mouvement progressif ; en quoi la *stase*, selon M. Col de Villars, différe de la stagnation, dans laquelle il reste encore un peu de mouvement, quoique très-lent ; mais dans l'usage on ne met point de différence entre *stase* & stagnation. *Stasis* est un mot Grec στάσις, *statio*, station, dérivé du verbe ἵστημι, *sisto, inhibeo*, j'arrête, je retiens.

☞ STATA *Mater*. s. f. La mere *Stata*. Divinité qu'on honoroit à Rome dans le marché public, en allumant de grands feux en son honneur.

☞ STATANUS, ou STATILINUS. s. m. Dieu qui donnoit aux enfans la consistence, & qui les faisoit tenir debout.

STATEN EYLAND, c'est-à-dire, l'Ile des Etats. *Ordinum insula*. Il y a trois Iles très-éloignées l'une de l'autre, qui portent le nom des Etats des Provinces-Unies, parce qu'elles ont été découvertes par leurs sujets. L'une est dans la mer Glaciale, près de la Moscovie, dont elle dépend ; l'autre, dans la mer Magellanique, entre le détroit de le Maire & celui de Brouvers ; la derniere, dans l'Océan oriental, entre la terre de Jesso & l'Yupi en Tartarie. Celle-ci sépare les canaux de Uriès & de Pié-

ko, & porte ordinairement le nom de *Statenland*, c'est-à-dire, la Terre des Etats. Maty.

STATENLAND, ou la Terre des Etats. Voyez Zélande Nouvelle Zéelande.

STATERE. s. f. est un nom que quelques Auteurs donnent à la balance Romaine, qu'on appelle autrement *peson*. *Statera*. Dans cette ancienne balance il y avoit un bassin, au lieu du crochet qu'on met maintenant au pesun pour porter le fardeau. Il y en a un beau Traité dans Casimir Polonois. Voyez Balance.

Statere. s. m. Monnoie ancienne. *Stater, monetæ species*. Le *statere* pesoit quatre dragmes Attiques, ou une demi-once Romaine. Il valoit environ 25 ou 30 sols, monnoie de France.

☞ STATEUR. s. m Du Latin *Stator*. M. l'Abbé d'Olivet a francisé ce mot dans la seconde note de sa Traduction de la premiere Catilinaire, p. 87. J'y joins l'explication qui est dans le Dictionnaire des Antiquités de Danet, p. 501. col. 1. *Jupiter Stator à sistendo*, qui veut dire, arrêter, parce que le jour du combat d'entre les Romains & les Sabins, Romulus voyant ses soldats plier & prendre la suite, demanda avec empressement à Jupiter de vouloir bien les arrêter & leur donner un nouveau courage, lui promettant de lui bâtir un autre temple; ce qu'ayant obtenu, il s'acquitta de son vœu, & lui bâtit un temple au pied du mont Palatin, sous le titre, Jovi Statori. J'ajouterai que c'est la légende ordinaire du revers de quelques médailles, où Jupiter est représenté debout, tenant la pique de la main droite, & la foudre de la gauche. J'ai un Gallien d'argent, au revers duquel est ce Dieu dans la même attitude, avec l'inscription, Jovis Stator. M. Magniez dans son Novitius au mot *Stator*, a mis aussi *Stateur*; & comme son explication est courte & juste, je la rapporterai ici toute entiere. Jupiter *Stateur*, ainsi appelé, parce qu'il arrêta les Romains à la priere de Romulus, lorsqu'ils fuyoient devant les Samnites. *Quia stare fecit Romanos à Samnitibus in fugam versos*.

☞ STATHAGEN. s. m Ville d'Allemagne dans la Westphalie, au Comté de Schaumbourg.

STATICE. s. f. Plante qui pousse des tiges à la hauteur d'environ un pied, droites, sans nœuds, soutenant chacune en son sommet un bouquet presque sphérique, qui est un amas de plusieurs petites fleurs à cinq feuilles blanches, tirant sur le purpurin, disposées en œillet, & soutenues par un calice particulier coupé en entonnoir. Sa semence est pointue par les deux bouts, enfermée dans une capsule qui a servi de calice à une des petites fleurs. Sa racine est longue, ligneuse, ronde, de laquelle sortent, proche de la terre, un grand nombre de feuilles semblables à celles du chien-dent, de couleur verd de mer. En Latin, *Statice Lugd*. P. Tournef. Cette plante est fort déficcative, propre pour arrêter les cours de ventre & les hémorrhagies. Il y en a plusieurs autres espéces.

STATION. s. f. Pause, lieu où l'on s'arrête pour se reposer. *Statio*. Il voyage fort commodément, il a plusieurs amis sur le chemin, où il fait des *stations*, où il se repose tant qu'il veut.

Station, en termes de Géométrie, se dit du changement des lieux qu'on choisit pour faire des observations. *Statio*. On ne sçauroit mesurer une hauteur inaccessible que par deux *stations*. Ceux qui font les cartes topographiques des provinces, font diverses *stations* sur les éminences, pour observer les angles & les distances des villages, & les placer en leur vrai lieu.

Station C'est, dans le Nivellement, l'endroit où l'on pose le niveau, pour en faire l'opération : c'est pourquoi un coup de niveau est compris entre deux *stations*. Davil.

Station, en termes Ecclésiastiques, se dit des Eglises qui sont assignées pendant le Jubilé, pour y gagner les indulgences en les allant visiter, & y faisant certaines prieres. *Statio*. Le Roi a été faire ses *stations* à pied.

Station, se dit de certaines Eglises de Rome, où il y a des indulgences à certains jours. *Statio* Les *stations* marquées dans le Missel Romain, étoient en usage dans le huitieme siécle, comme il paroît par le voyage que Charlemagne fit à Rome en 774 & les endroits où le Pape disoit la Messe chaque jour, le Roi présent. Ce fut saint Grégoire qui régla les *stations* à Rome, c'est-à-dire, les Eglises où se devoit faire l'Office chaque jour de Carême, des Quatre-Temps, ou des Fêtes solemnelles. Car les Fêtes des Saints se célébroient aux Eglises où étoient leurs reliques. Il marqua ces *stations* dans son Sacramentaire, comme elles sont dans le Missel Romain, & les attacha principalement aux Eglises Patriarchales & aux Titulaires : mais quoique les *stations* fussent fixées, l'Archidiacre ne laissoit pas, après que le Pape avoit communié, d'annoncer au peuple la *station* suivante. Fleury.

Station, se dit aussi des chaires que les Prélats accordent à des Prédicateurs, pour y aller prêcher pendant un certain temps. *Statio*. Ce Religieux a obtenu une *station*, pour prêcher le Carême en un tel village.

Station, se dit aussi d'une cérémonie qui se fait dans l'Eglise avant la Messe, ou à la fin des Vêpres, à laquelle les Prêtres ou Chanoines sortent du Chœur pour venir chanter une antienne ou une priere devant le Crucifix, ou l'image de la Vierge. *Statio*. Ce qui s'appelle, Aller à la *station*. On appelle aussi *stations*, les autres Chapelles où s'arrête la procession, & où l'on chante une antienne, & on a donné ce nom à la procession même. On tient que c'est saint Cyrille Patriarche d'Alexandrie, qui a institué cette cérémonie.

Station, en termes d'Histoire & d'Antiquité Ecclésiastique, signifie le jeûne de la quatriéme & de la sixieme férie, c'est-à-dire, du Mercredi & du Vendredi, que plusieurs observoient autrefois par dévotion. *Statio, quarta aut sexta feria jejunium*. Ce jeûne s'appelloit la *station*, & ne duroit que jusqu'à None, comme les autres jeûnes de dévotion. S. Fructueux allant au supplice, plusieurs, par un mouvement de charité, lui offroient un breuvage pour le fortifier; mais il dit Il n'est pas encore l'heure de rompre le jeûne; car il n'étoit que dix heures du matin, & c'étoit le Vendredi, jour de *station* Fleury Saint Pierre d'Alexandrie, dans son Epître Canonique, can. 15. dit qu'il étoit ordonné, suivant la Tradition, de jeûner ces deux jours; que la quatrieme férie on jeûnoit à cause du conseil que tinrent les Juifs de faire mourir J.C. & la sixieme à cause de sa Passion.

En Orient, on appelle *station*, *stance*, ou *journée*, un chemin de trente milles. *Triginta milliaria*. Les Géographes Persans la font de 24 milles, ou de huit parasangues, dont chacune contient 3 milles, ou une lieue de France. On traverse toute la Perse en 80 *stations*.

Station. Terme d'Astronomie. Dans le systême de Ptolomée, la *station* d'une planete est lorsqu'elle semble demeurer pendant quelque temps dans le même degré du zodiaque. *Statio, mansio, commoratio*. Cela arrive dans le premier demi-cercle de l'épicycle, vers les extrémités où le tournoiement de l'épicycle ne la fait point avancer, & alors on l'appelle *station premiere*. Cela arrive aussi dans l'autre demi-cercle de l'épicycle, & alors on la nomme *station seconde*. Les *points de station*, sont les degrés du zodiaque, où la planete semble demeurer pendant quelque temps. On a dit que la *station* d'une planete se fait vers les deux extrémités de l'épicycle, c'est-à-dire, qu'elle se fait dans la partie descendante ou orientale de l'épicycle, & du côté que de directe elle devient rétrograde; & dans la partie descendante ou occidentale, du côté que de rétrograde elle se fait directe. La premiere *station* se fait dans la partie descendante. On l'appelle *station du matin* dans Vénus & Mercure. La *station* qui se fait dans la partie ascendante s'appelle *station du soir*, à l'égard de ces deux planetes. Dans le systême de ceux qui tiennent que la terre tourne sur elle-même, & autour du soleil, les *stations* des planetes ne sont qu'apparentes. La détermination du mouvement de la terre produit cet effet. Car le mouvement de la terre étant alors de biais à l'égard de la planete, la vitesse avec laquelle nous sommes alors emportés, ne sert qu'à nous faire avancer autant qu'il faut pour voir pendant plusieurs jours de suite la planete sous le même endroit du firmament. Rob. Ozanam.

STATIONAIRE. adj. m. & f. Terme d'Astronomie. Il se dit des planetes, quand elles paroissent en telle disposition, qu'elles semblent immobiles, & s'arrêter sous le même endroit du firmament. *Stationarius*. Il y a trois divers mouvemens de planetes, qui sont en divers temps di-

rectes, *stationaires* & rétrogrades. Saturne paroît *stationaire* pendant huit jours; Vénus, pendant un jour & demi; Mercure, pendant la moitié d'un jour. Voyez Station.

Stationaire. s. m. Ce nom s'est donné dans l'Antiquité à des soldats ou des officiers, que l'on mettoit en certains lieux & en certains postes, d'où ils avertissoient les Gouverneurs & les Magistrats de ce qui se passoit. *Stationarius*. Les *Stationaires* étoient en quelque sorte les mêmes que ceux qu'on appelloit *Curiosi*, Curieux: & *Frumentarii*, Frumentaires. On appelloit *Stationaires*, certains Officiers d'un Gouverneur de province, distribués en divers lieux pour l'avertir de ce qui se passoit. Fleury.

Les *Stationaires* étoient encore dans les maisons des postes, ceux qui avoient soin des chevaux destinés à l'usage du public, les Commis des postes. On donne aussi ce nom aux Marchands de Livres.

Stationaire, dans l'Antiquité Ecclésiastique, se dit du Diacre qui étoit en semaine pour chanter l'Evangile aux Messes que le Pape alloit dire dans les stations différentes.

☞ Stationaire. adj. *Statinarius*. Epithète qu'on donne à certaines fièvres continues qui dépendent d'une disposition particuliere des saisons & des alimens, & qui régnent plus constamment & plus généralement que les autres pendant une ou plusieurs années. Elles sont opposées aux fièvres intercurrentes. Sydenham a traité des unes & des autres dans sa Pratique de Médecine. On les appelle *Stationaires*, *à stando*, rester, demeurer, être constant, permanent.

☞ STATIONAL, ale. adj. Où l'on fait des stations. Les Eglises *Stationales* seront ouvertes au moins depuis six heures du matin jusqu'à sept heures du soir. *Mandement de Monseigneur de Châlons pour le Jubilé de l'année sainte, art. 9.* Nous donnons pouvoir aux Confesseurs de changer la visite des Eglises ou lieux *Stationaux*, en d'autres œuvres de piété, *art.* 13.

STATIQUE. s. f. C'est une science qui fait partie des Mathématiques, qui enseigne la connoissance des poids, des centres de gravité, & de l'équilibre des corps naturels. *Statica*. L'*Hydrostatique* est celle qui enseigne la connoissance des corps pesans, étant considérés sur des corps liquides, avec la comparaison des uns avec les autres. Archimede connut la tromperie qu'on avoit faite en la couronne du Roi Hiéron par le moyen de l'*Hydrostatique*. Le Pere Pardies Jésuite a écrit de la *Statique*. Elle consiste purement en la théorie, & la Méchanique en la pratique, & la construction des machines suivant les loix de la *Statique*, par le moyen desquelles un petit poids en peut élever un infiniment plus grand.

Statique. s. m. & f. Terme de Médecine. Espéce d'épileptique. *Staticus, a*. Les *Statiques* different des cataleptiques, en ce que ceux-ci n'ont aucun sentiment extérieur, & ne se souviennent point de ce qui s'est passé lors du paroxisme, au lieu que les *Statiques* sont toujours occupés d'une idée très-vive, dont ils se ressouviennent hors de l'accident.

Statique. adj. m. & f. qui se dit des chiffres. *Staticus, a*. Le P. Kirker croit que le chiffre *statique* dont nous nous servons vient des Arabes, & que les Arabes l'ont eu des Indiens. M. le Moine dans ses *Varia Sacra*, en donne toute la gloire aux Arabes, fondé sur la grande conformité qu'il remarque entre les chiffres *statiques*, & les caractères Arabesques.

STATMEISTER. s. m. Mot Allemand devenu François, & qui se dit en parlant de la ville de Strasbourg. C'est un Gentilhomme d'ancienne famille qui gouverne la ville avec les Ammeistres qui en sont les Echevins. *Nobilis coadministrator cum Scabinis*. Les *Statmeistres* n'ont pas tant de pouvoir que les *Ammeistres*.

STATOCELE. s. m. Terme de Médecine. *Statocelus*. C'est une tumeur, ou une tumeur dans le scrotum, d'une substance grasse & semblable à du suif.

STATOR. s. m. Mot Latin qui signifie celui qui fait qu'on demeure ferme, qui conserve inébranlable, qui donne la consistence & la fermeté. *Stator*. C'étoit un surnom que les Romains donnoient à Jupiter, comme à celui qui donnoit à leur Empire sa fermeté, & le rendoit inébranlable. Jupiter *Stator* avoit un temple à Rome dès le temps de Romulus, qui le lui bâtit. Sur les médailles, & dans les inscriptions, on voit souvent, *Jovis Stator, Jovi Statori*, avec une figure de Jupiter debout, droit & ferme sur ses pieds. L'occasion à laquelle Romulus bâtit ce temple, fut un combat contre les Samnites, où ses gens eurent du dessous, & prirent la fuite; il invoqua Jupiter, & tout-à-coup ils s'arrêterent & retournerent au combat. Voyez Stateur.

☞ STATOUDER. s. m. Lieutenant-Gouverneur de Province dans les Pays-Bas. Ce mot se dit aussi en Danemarck des Gouverneurs de places Le Roi de Danemarck a donné à un tel la place de *Statouder* de Reusbourg. Gaz. 1714 p. 515.

☞ Statouder signifie aussi, dans une acception plus étendue, le Chef universel de toutes les Provinces-Unies.

☞ STATOUDÉRAT. s. m. Dignité de Statouder, ou Chef de la République de Hollande. La Préture étoit la principale charge de la République de Syracuse: elle ne se donnoit que pour quelque temps par les suffrages du peuple, & pouvoit se comparer à la Dictature de Rome, ou au *Statoudérat*, qu'une République moderne a établi chez elle. La Noble, *Ecole des Sages, Entretien III.* p. 15.

Il y a un bon article de *Statoudérat* dans les dernieres éditions de Richelet, où l'on rapporte le premier couplet d'un joli vaudeville de Boursault, p. 331. du premier tome de ses Lettres de l'édition de Paris, 1699.

STATUAIRE. s. m. Sculpteur qui fait des statues. *Statuarius*. Phidias a été le plus renommé des *Statuaires* chez les Anciens.

Statuaire. s. f. est l'art de faire des statues. *Ars statuaria*. La *Statuaire* étoit bien plus cultivée chez les Anciens que chez les Modernes. La *Statuaire* est un art plus difficile que la Peinture. L'invention en fut d'abord assez grossiere. On dit qu'une fille remplie de l'image de son Amant, en fit le premier essai par le secours du métier de son pere, qui étoit potier. Il est du moins certain que la terre a été la premiere matiere sur laquelle on a exercé la *Statuaire*.

Statuaire. adj. se dit aussi de la matiere disposée & propre pour faire des statues, comme le marbre, l'albâtre, auxquels on donne cette qualité. *Materies statuaria*. On appelle *colonne statuaire*, celle qui porte une statue.

STATUE. s. f. Figure de plein relief, taillée, ou fondue, qui représente un homme. *Statua, simulacrum*. C'est la représentation en relief & isolée de pierre, de marbre ou de métal, d'une personne distinguée par sa naissance, par son mérite, ou par quelque belle action, & qui fait l'ornement d'un Palais, ou qui est exposée dans une place publique, pour en conserver la mémoire. Toute *statue* qui ressemble à la personne qu'elle représente, est appellée *Statua Iconica*. On nomme particuliérement *statue* une figure en pied, à cause que ce mot vient du Latin *stare*, être debout. Davil. On dit que Dédale fils d'Eupoleme, qui vivoit non-seulement avant la guerre de Troie, mais même avant l'expédition des Argonautes, fut l'inventeur des *statues*. Cependant il paroît qu'il y avoit des Statuaires avant lui; mais il sçut le premier leur donner de l'action & du mouvement, & les animer: avant lui on les faisoit les pieds joints & sans action; il sépara les pieds des siennes, & leur donna des attitudes de gens qui marchent & qui agissent. En Grece & à Rome, on érigeoit des *statues* aux personnes illustres. J'aime mieux, disoit Caton, que l'on demande pourquoi l'on n'a point dressé de *statue* à Caton, que pourquoi on lui en a dressé. Vaug. Tous les Dieux du Paganisme n'étoient que des *statues*. Les *statues Greques* sont les plus estimées à cause de l'excellence du travail. Les *statues Romaines* ne sont pas d'un si bon goût, ni d'une beauté si exquise. On remarque cette différence entre les unes & les autres, c'est que les Greques sont presque toutes nues, à la maniere de ceux qui s'exerçoient à la lutte, en quoi la jeunesse de la Grece faisoit consister toute sa gloire; au lieu que les *statues* Romaines sont couvertes d'habillemens. Il reste peu de *statues* anciennes. La Vénus de Médicis, le Gladiateur, le Paysan, l'Hercule, sont presque les seules qui sont échappées au temps. La *statue* équestre de Marc-Aurele est fort estimée par les Connoisseurs. Le Colosse de Rhodes étoit une *statue* du

du soleil haute de 70 coudées. On voit encore à Roterdam la *statue* d'Erasme. On tient que ce sont les Phéniciens qui ont les premiers élevé des *statues* aux Dieux. Les *statues* posées sur bases & piliers dans une gallerie, ou dans un jardin, sont censées immeubles, & font partie de la maison. Du Lauga. On appelle *statue pédestre* celle qui est en pied, ou debout. *Statue équestre*, celle qui représente un homme à cheval. *Statue curule*, les figures qui sont dans les chariots. *Statue sacrée*, l'image d'un Saint. *Statue Persique*, toute figure d'homme en terme, qui fait office de colonne, &c.

Statue Grecque, s'entend d'une *statue* nue & antique, comme les Grecs représentoient leurs Divinités, les Athletes des Jeux Olympiques, & les Héros; c'est pourquoi ils appelloient ces dernieres *Statuas Achilleas*, parce qu'il s'en voyoit quantité d'Achille dans la plûpart des villes de Grece. Daviл.

Statue Romaine. On donne ce nom à celles qui étant vêtues, reçoivent divers noms de leurs habillemens; c'est pourquoi celles des Empereurs, avec un long manteau sur leurs armes, étoient appellées *statua paludata*: celles des Capitaines & des Chevaliers avec cotte d'armes, *Thoracata*: celles des soldats avec cuirasse, *Loricata*; celles des Sénateurs & Augures, *Trabeata*: celles des Magistrats avec robe longue, *Togata*; celles du peuple avec une simple tunique, *Tunicata*: & enfin celles des femmes avec de longs habillemens, *Stolata*. Les Romains divisoient encore leurs *statues* en trois espéces: ils nommoient Divines, celles qui étoient consacrées aux Dieux, comme Jupiter, Mars, Apollon, &c. Héroïques, celles des demi-Dieux, comme Hercules, &c. Et Augustes, celles qui représentoient des Empereurs, comme les deux de César & d'Auguste, qui se voyent sous le portique du Capitole. Daviler.

Statue pédestre, est celle qui est en pied ou debout, comme les deux de bronze, qui ont été élevées à la gloire du feu Roi, l'une dans la place des Victoires, & faite par le sieur des Jardins, & l'autre dans l'Hôtel-de-Ville de Paris, faite par le sieur Coisevox. Id.

Statue équestre, celle qui représente un homme illustre à cheval, comme celles de Marc-Aurèle à Rome, d'Henri IV. au Pont-neuf, de Louis XIII. à la place Royale, & de Louis le Grand à la place de Vendôme.

Statue curule, on appelle ainsi les *statues*, qui sont dans des chariots de course tirés par des biges ou quadriges, c'est-à-dire, par deux ou quatre chevaux, comme il y en avoit aux Cirques, Hippodrômes, &c. ou dans des Chars, comme il s'en voit à des Arcs-de-Triomphe sur quelques médailles antiques. Daviler.

Statue allégorique, celle qui représente, par l'image de la figure humaine, quelque symbole, comme les parties de la terre, les saisons, les âges, les élémens, les tempéramens, les heures du jour, &c. ainsi que la plûpart des *statues* modernes de marbre du parc de Versailles. Id.

Statue hydraulique; c'est toute figure qui sert d'ornement à quelque Fontaine & Grotte, ou qui fait office de jet ou de robinet, par quelqu'une de ses parties, ou par un attribut qu'elle tient; ce qui se peut entendre aussi de tout animal qui sert au même usage, comme les groupes des deux bassins quarrés du haut parterre de Versailles. Id.

☞ Statue de fonte. Les ouvrages de Fonderie sont fort anciens, mais on peut dire que cet art ne s'est perfectionné que vers le milieu du dernier siécle, où l'on a fondu d'un seul jet, de grands morceaux: ce qu'on n'avoit point hazardé, ni peut-être imaginé jusqu'alors.

☞ Les Egyptiens & les Grecs ont connu l'art de fondre; mais il y a lieu de croire que leurs plus grands ouvrages, comme le Colosse de Rhodes, & la *statue* colossale de Néron, n'étoient que de platineria de cuivre, sans être fondus. *Dict. de Peint & d'Arch.*

Statue sacrée. On peut appeller ainsi toute image de Dieu, de la Sainte Vierge, ou de quelque Saint, destinée au culte de notre Religion, dont on décore les Autels, & le dedans & le dehors des Eglises. Id.

Statue colossale, celle qui excéde la double ou le triple du naturel, & que les anciens élevoient à leurs Divinités, comme le Colosse de bronze d'Apollon, à Rhodes, qui avoit 70 coudées de haut, & celui de la même Divinité, de marbre blanc, de 30 coudées, qui fut élevé dans Apollonie ville du Royaume du Pont, & dont on voit encore un pied & une main dans la Cour du Capitole à Rome. Id.

Statue persique, c'est toute figure d'homme entiére ou en Terme, qui fait office de colonne dans les bâtimens, & que Vitruve nomme *Telamon* & *Atlas*. On appelle *Statue Caryatique* celle d'une femme qui sert au même usage. Idem.

Statue, se dit figurément en Morale, des personnes insensibles, qui parlent ou se remuent peu, qui ne s'émeuvent de rien. *Statua, iners, desidiosus, segnis*. Balsac dit que la doctrine des Stoïques, au lieu de faire un Sage n'en faisoit que la *statue*.

☞ On dit proverbialement, Immobile comme une *statue*.

STATUER. v. act. Terme de Palais, qui se dit des ordonnances, des réglemens, des prononciations des Juges, ou des Princes. *Statuer*, c'est-à-dire, ordonner, prescrire, déterminer. Coust. *Statuere, decernere*. Le Roi dit dans ses Édits, Nous avons dit *statué*, & ordonné. Les Loix n'ont rien *statué* sur cette question, elle est demeurée indécise. On peut agiter cette matiére de part & d'autre, jusqu'à ce que l'Eglise y ait *statué*, ait déterminé ce qu'on en doit croire. Ce Juge n'a point voulu *statuer* sur cette requête, y prononcer, la répondre.

Statué, ée. participe passif & adjectif. *Statutus, decretus*.

STATURE. subst. fém. Taille d'un homme, sa hauteur, sa grosseur. *Statura*. Goliath étoit de haute *stature*. Les Pygmées étoient de petite *stature*. La moyenne *stature* est plus agréable. Ces habitans sont à-peu-près de la *stature*, & du teint des hommes de France. Vutruer. Parmi les hommes, ceux qui excédoient notre *stature* ordinaire, étoient nommés chez les Latins *vasta corpora*. S. Evr.

STATUT. f. m. Réglement pour faire observer une certaine discipline, une façon de vivre, ou de travailler dans quelques Compagnies, ou Corps, ou Communautés. *Statutum*. Tous les Ordres de Chevalerie ont des *statuts* particuliers. Tous les Corps de métiers ont leurs *statuts*. Les Jurés, les Maîtres & Gardes sont établis pour faire observer les *statuts*. On a renouvellé depuis peu les *statuts* de tous les Corps.

STAVANGER, STAFFANGER. f. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Norvège. *Stavangria, Stafangria*. Elle est Épiscopale suffragante de Drontheim, capitale d'un Gouvernement qui porte son nom, & située sur la côte près de la forteresse de Doeswick, à trente lieues de Bergen, vers le midi. Matt.

Le Gouvernement de Stavanger, *Stavangriensis Præfectura*. C'est une contrée du Royaume de Norvège. Elle a au nord le Gouvernement d'Aggèrhus & celui de Bergen, dans lequel plusieurs Géographes le comprennent. Elle est baignée par la mer aux autres endroits. Ce pays est le plus tempéré, le mieux peuplé & le mieux cultivé de la Norvège. Il n'y a pourtant aucune autre ville que *Stavanger*. Matt.

STAVELO Voyez Stablo.

STAVEREN, STAVOREN. f. m. Nom d'une ville des Provinces Unies *Stavera, Stauria*. Elle est dans la Frise, vis-à-vis de l'Enkhuyse, & à sept lieues d'Harlingen, vers le midi. *Stavéren* a été une ville puissante; mais elle est beaucoup déchue, parce que les sables en ont presque entiérement bouché le port. On trouve entre *Stavéren* & Hindelope le village de Molquerum, dont les habitans parlent un langage inintelligible à tous les autres Frisons.

☞ STAVOSTINE. f. f. Comme on dit Présidente, pour dénoter la femme d'un Président. On dit aussi *Stavostine*, pour signifier la femme d'un Stavoste.

STAUROLATRE. subst. mas. & fém. Nom de secte. Anciens Hérétiques d'Arménie, qu'on appella ainsi, parce qu'ils n'adoroient point d'autre Dieu que la Croix, & qu'ils adoroient la Croix, comme leur Dieu. *Staurolatra*. Ce mot vient de σταυρὸς, *la croix*, & λατρεύω, *j'adore*. On les appelloit aussi Chaziuzariens, qui en Arménien signifie la même chose. Car *Chazus*, en cette langue signifie la Croix.

S T E.

☞ STEATITE. s. f. Pierre de couleur brune & roussâtre, de substance molle, semblable au suif.

☞ STÉATOCÉLE. s. m. *Steatocele.* Espéce de fausse hernie. Tumeur du scrotum, causée par une matiére semblable à du suif. Ce mot est Grec, στεατοκήλη, composé de στέαρ, στέατος, *sebum*, Suif, & κήλη, *ramex*, Hernie. Col de Villars.

STÉATÔME. s. m. Espéce de tumeur qui ne change pas le couleur naturelle de la peau, & qui renferme une matiére semblable à du suif. La cause du *stéatôme* est souvent externe.

Ce mot vient du Grec στέαρ, *sebum*, *suif*.

STÉCAS s. m. ou STICADE. s. f. Arbrisseau qui pousse plusieurs tiges à la hauteur d'un pied & demi ou de deux pieds, ligneuses, accompagnées de feuilles longues, étroites, blanchâtres, semblables à celles de la lavande, mais plus petites & d'une odeur plus agréable. Au plus haut des tiges naissent des épis ou têtes écailleuses oblongues, sur le longueur desquelles sont disposées par rang de petites fleurs en gueule, purpurines ou bleues, & ces têtes sont surmontées chacune par un bouquet de feuilles en aigrette. Sa racine est ligneuse. On appelle d'ordinaire cette plante *stécas Arabique*, parce qu'on en apportoit autrefois beaucoup d'Arabie. En Latin *stæchas purpurea*. C. Bauh. Les épis du *stécas* garnis de fleurs sont en usage en Médecine; on s'en sert dans le vertige, dans la paralysie, dans l'apoplexie. Il y a plusieurs autres espéces de *stécas*. Ce nom est tiré des Iles Stécades, situées sur le côte de Provence, auprès de Marseille, & appellées presentement les Iles d'Yéres. La *stécade* entre dans la composition de le thériaque.

Il y a le *stécas citrin*, qui est une autre sorte de plante appellée aussi *immortelle*, ou *elichrysum*. Voyez Immortelle.

☞ STECKBORN. s. m. Ville de Suisse dans le Thurgaw, au bord du lac de Constance.

☞ STÉEM s. m. Poids de Brabant & de quelques villes Anséatiques. On l'appelle plus ordinairement Pierre. Voyez ce mot.

STÉENBERG. s. m. Nom propre d'une petite ville qui appartenoit au feu Prince d'Orange Roi d'Angleterre *Stenoberga*. Elle est dans le Brabant Hollandois, environ à deux lieues de Berg-op zoom, vers le nord. *Stéenberg* est fortifié. Le fort de Stéenberg n'en est éloigné que d'un quart de lieue. Maty.

STÉENWICK. subst. masc. Nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies. *Stenovicum*. Elle est dans la Frise, sur la riviére d'Ae, à six lieues de Zwol, du côté du nord. *Stéenwick* est quelque peu fortifie. Les François le prirent l'an 1672. & ils l'abandonnerent en 1674. Maty.

STEFFE, SITIFI. s. m Nom propre de lieu. *Sitiphis*. C'étoit anciennement une ville considérable, capitale de la Mauritanie Sitifense. Elle est maintenant presque déserte, & située dans le Royaume de Bugie, en Barbarie, sur la riviére de Mensurie, à vingt-sept lieues de Gigeri, vers le midi. Maty.

STÉGANOGRAPHIE. subst. fém. Écriture obscure, ou science qui apprend à faire des lettres en chifres qu'on ne peut deviner, ou qui déchifre celles qu'on propose, sur quoi on voit plusieurs livres de Trithéme, de Jean-Baptiste Porte, de Vigenère, du Pere Niceron, & du Pere Scotus intitulé *Schola Steganographica*. *Steganographia*. Le Duc de Lunebourg a fait une Apologie du Livre de Trithême, dans sa Chryptographie imprimée en 1624 *in-fol*. Caramuel a aussi écrit de la *Stéganographie*, & a fait une Apologie de Trithéme. Le sieur de Gevry a écrit des principes du dechifrement de la langue Françoise. Un nommé Æneas Tacticus, il y a deux mille ans, au rapport de Polybe, avoit trouvé vingt maniéres différentes d'écrire de telle sorte, qu'il n'y avoit que celui qui en sçavoit le secret qui y pût comprendre quelque chose.

STÉGANOGRAPHIQUE. adject. masc & fém. Qui appartient à la Stéganographie. *Steganographicus*, *a*. L'écriture *stéganographique* est maintenant très-commune. La pratique de l'écriture *stéganographique* est maintenant si commune & si familiére, qu'il n'y a personne qui l'ignore. Mascur.

STÉGEBORG. s. m. Nom propre d'une petite ville d'Ostrogothie, en Suéde. *Stegeburgum*. Elle est sur la côte, & elle a un bon port assez fréquenté, à dix lieues de Nycoping, vers le midi. Maty.

STEGNOTIQUE. s. m & adj. Terme de Médecine. Médicament propre pour resserrer & pour boucher les orifices des vaisseaux; tels sont les balaustes, les roses rouges, le plantin, la racine de tormentille, &c. Les *stegnotiques* conviennent dans les hémorroïdes & dans les autres flux de sang.

Ce mot vient du Grec, στέγω, *impedio*, *je resserre*.

STEIGERWALDT. subst. masc. Nom propre d'une forêt de l'Evêché de Bamberg, en Franconie. *Steigera silva*. Elle est au couchant du Meyn, environ à trois lieues de la ville de Bamberg, vers le midi. Cette forêt est une partie de celle qu'on appelloit anciennement Hercinie. Maty.

STEIN. subst masc. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Suisse. *Steinum*. Ce lieu est dans le Canton de Zurich, sur le Rhin, entre Schafouse & Constance. Maty.

STEIN Voyez Stain.

☞ STEINAW. subst. masc. Petite ville d'Allemagne au Duché de Silésie, dans la Principauté d'Oppelen. Il y en a une autre dans le même Duché, dans la Principauté de Wolaw.

☞ STEINBACH s. m. Petite ville d'Allemagne dans le Marquisat de Bade.

STEINKERKE. Voyez Steenkerke.

☞ STEKAIMEN. subst. m. Mesure des liquides. Voyez Stékan.

☞ STÉKAN, ou STÉCKAN. subst. masc. Mesure de Hollande pour les liquides, & particuliérement pour les huiles. La barique de Bourdeaux rend douze *stékans* & demi.

STÉKE, STÉGE. subst. fém. Nom propre d'une petite ville du Danemarck, située sur la côte septentrionale de l'île de Mona. *Steke*, *Stega*. *Steke* est défendue par un vieux château, où l'on tient ordinairement garnison. Maty.

STELAGE. subst. masc. Nom d'un droit qui appartient au Duc de Bouillon, sur les grains qui se vendent en la halle, & ailleurs, à raison d'une écuellée pour chaque septier, & de même sur le sel. Ce droit s'appelle droit de *Stelage*, minage ou mesurage. Il se nomme aussi *hallage*.

STÉLAGIER. s. m. Fermier du Stélage & Hallage. Celui qui lève le Stélage.

☞ STÉLE. subst. masc. Colonne quarrée, qu'on nomme autrement Colonne ante, Pilastre, ou Colonne Attique, & à laquelle on donne la même mesure, & les mêmes chapiteaux & bases qu'aux autres colonnes, selon l'ordre qu'on veut suivre. *Stéle* vient du Grec στήλη, *colonne*.

☞ STÉLECHITE. subst. fém. Pierre que l'on vend chez les Droguistes, & qui vient d'Allemagne où elle croît. Elle est longue & grosse comme le doigt, de couleur grise, ayant la figure d'un petit tronc d'arbre, dont on a coupé ou rompu les branches. Elle est de la même nature que le pierre bélemnite. Voyez ce mot. On s'en sert aussi pour nettoyer les dents. Στελεχίτης. Il vient du mot στέλεχος, *tronc*.

STELLA. subst. fém. Nom propre d'une riviére des États de Venise. *Stella*, *Tilaventum minus*, *Tilavemptus minor*. Elle coule dans le Frioul, un peu au levant du Tajamento, & se décharge dans le golfe de Venise, entre l'embouchure de cette riviére, & la ville de Marano. Maty.

☞ STELLA. s. f. Cité d'Espagne dans le Royaume de Navarre, sur le chemin de Pampelune.

STELLAGE. Voyez Sestérage & Sextélage.

☞ STELLION. s. m. *Stellio*. C'est une petite espéce de lésard, marqueté sur le dos de petites taches semblables à des étoiles. La morsure de cet animal épaissit, dit-on, les humeurs, & engourdit les sens. La thériaque de Venise, & les sels volatils sont estimés bons pour en opérer la guérison

la guérison. La chair de cet animal excite, dit-on, la sueur, & résiste au poison. Lemery, *Des Drogues.*

STELLIONAT. subst. m. Terme de Jurisprudence. C'est une espéce de crime, qui se commet par la tromperie dont usent les parties en contractant, quand elles vendent ou hypothéquent des immeubles d'une autre maniere qu'ils ne sont en effet. On commet le *stellionat*, quand on vend un héritage, comme sien, qui appartient à autrui; quand on l'hypothéque comme franc & quitte, quoiqu'il soit déja obligé & hypothéqué à d'autres. On vend du cuivre doré pour de l'or. Cujas dit que ce mot vient de *stellio*, qui est une espéce de petit lésard extrêmement fin, de sorte qu'on a appellé de son nom toute sorte de dol & de tromperie qui ne peut être désigné par un nom propre. Il en est traité au Digeste, Liv. 47. tit. 20. au Code, Liv. 9. tit. 34. Les Romains donnoient le nom de *stellionat* à toute sorte de crimes qui n'avoient point de nom propre.

STELLIONATAIRE. f. m. & f. Faux vendeur qui a commis un stellionat. *Stellionatarius.* On condamne par corps les *stellionataires*, & faux vendeurs à racheter les rentes qu'ils ont assignées sur de fausses hypothéques, sur des biens qui étoient déja engagés ailleurs, sans en avoir fait mention.

STENAI. subst. masc. Nom propre d'une petite ville de France. *Sataniacum, Castrum Satanagium, Astenidum, Stadinum, Stenaum, Stenacum, Satanacum.* Elle étoit autrefois du Duché de Bar, mais elle est de la Champagne depuis l'an 1633. *Stenai* est fort, défendu par une bonne citadelle, & situé sur la Meuse, à 7 lieues au-dessous de Verdun, & à six au-dessous de Sedan. Maty. Valois, *Not. Gall.*

STENDEL. f. m. Nom propre d'une petite ville forte, située dans la vieille Marche de Brandebourg, sur la riviére de Vecht, près de l'Elbe, & à dix lieues de la ville de Madebourg, vers le nord. *Stendelia.* Maty.

STENFORD. f. m BORCHSTENFORD. Nom propre d'une petite ville du Cercle de Westphalie. *Stenovordia.* Elle est sur le Vecht, à six lieues de la ville de Munster, vers le couchant méridional. *Stenford* a une Université, & elle est capitale d'un Comté qui appartient aux Comtes de Bentheim.

STENTÉ. Voyez Stanté.

☞ STENTOR, subst. m. Junon, dans Homére, prend la ressemblance du généreux *Stentor*, dont la voix étoit plus éclatante que l'airain, & qui seul, lorsqu'il se mettoit à crier, se faisoit entendre de plus loin que cinquante hommes des plus robustes. Sa voix servoit de trompette à l'armée.

STENTORÉE. adject. C'est une épithéte qu'on donne quelquefois à une voix extraordinairement forte. *Vox stentorea.* Ce qui vient de *Stentor*, dont parle Homére au 5. de l'Iliade, qui faisoit entendre sa voix au-dessus de celle de cinquante hommes, & qui a donné lieu à un proverbe Grec. ☞ Rapin dans sa Harangue du Docteur Rose, dans le Catholicon d'Espagne, dit: Il cria en voix *stentorée.*

SAN-STEFANO. C'est-à-dire, Saint Etienne. Nom d'un bourg des États de Parme. *Fanum S. Stephani.* Il est chef d'un Marquisat, feudataire de l'Empire, situé entre le Plaisantin, & l'État de Gènes, le long de la riviére de Taron, depuis sa source jusqu'au Val de Taro. Maty.

San-Stefano, Porto. *Portus S. Stephani.* Port de l'État de Gli Présidii, en Toscane. Il est défendu par une bonne forteresse, située sur la pointe d'une petite presqu'île à deux ou trois lieues de la ville d'Orbitelle, vers le couchant. Maty.

☞ STEP. f. m. Plaine de l'Empire Russien, aux environs d'Astracan, à l'orient du Wolga. Cette plaine produit une quantité de sel entassé comme des couches de crystal, d'espace en espace.

☞ STEPHANOPHORES. f. m. pl. On appelloit ainsi chez les Grecs les Magistrats qui avoient le droit de sacrifices, où l'on sçait que les couronnes étoient fort en usage. Στεφανοφόροι.

STEPHANSWERT. f. m. Nom propre d'une petite ville ou forteresse des Pays-Bas. *Stefanoverda.* Elle est dans la Gueldre Espagnole, sur une petite île de la Meuse, entre Ruremonde & Maseyck, à une lieue de celle-ci, & à deux de l'autre. Maty.

STERCORAIRE, ou STERCORANISTE. subst. masc. & fém. Nom de secte. *Stercorarius, a. Stercoranista.* Le Cardinal Humbert dans sa réponse à Nicetas Pectorat, le traite de *Stercoraniste*; non pas qu'il crût, comme les *Stercoranistes*, que l'Eucharistie, comme les autres viandes, fût sujette à la digestion & à toutes ses suites; mais parce qu'il disoit qu'elle rompoit le jeûne, ce qui paroissoit à Humbert, être une espéce de Stercoranisme, parce qu'il croyoit que l'erreur des *Stercoranistes* suivoit de-là.

STERCORANISME. f. m. Hérésie, erreur, secte des Stercoranistes. *Stercorariorum hæresis.*

☞ STECORANISTES. Voyez Stercoraire.

STERCUTIUS. f. m. Surnom que l'antiquité donna à Saturne, parce qu'il fut le premier qui apprit aux hommes l'art de fumer la terre. *Stercutius.*

Ce mot vient de *stercus* fumier.

STEREL. subst. masc. Nom d'une contrée de Provence, qui s'appelle encore ainsi, du nom de ses anciens habitans les Sultéres, ou Seltères, dont Pline parle, L. III. c. 4. *Sulterorum regio.* Le *Sterel* est au-dessus de Fréjus. Valois, *Not. Gall. pag.* 536. Bouchel, *Hist de Prov. L. VII. c.* 7.

STÉRÉOBATE. Voyez Soubassement.

STÉRÉOGRAPHIE. f. f. Art de tracer les figures des solides sur un plan. Harris. *Stereographia.*

Il vient de στερεός. *solide* & γράφω, *je décris.*

STÉRÉOMÉTRIE. subst. f. C'est la troisiéme partie de la Géométrie, qui enseigne à mesurer les corps solides, comme les globes, les cylindres, navires, &c. & qui fait sçavoir combien ils peuvent contenir ou peser. *Stereometria.* ☞ C'est une des plus vastes matiéres de la Géométrie, puisqu'il n'est point de courbe qu'on ne puisse rapporter à la section particuliére de quelque solide.

Ce mot est formé du Grec στερεός, *solidus*, solide, & μέτρον; *mensura*, mesure.

STÉRÉOMÉTRIE. f. f. Science qui enseigne la section des solides; comme dans les profils d'Architecture, les murs & autres solides coupés.

Ce mot est composé du Grec στερεός, solide, *solidus*, & τομή, *sectio*, section.

STÉRILE. adject. m. & f. Qui ne rapporte point de fruit; qui ne produit rien; infructueux. *Sterili.* Il se dit au propre, des animaux qui n'ont pas la vertu d'engendrer. C'étoit un grand chagrin aux femmes des Patriarches d'être *stériles*, de n'avoir point d'enfans. Les mules sont *stériles*, parce que c'est une espéce de monstre engendré de deux espéces. On dit aussi, que des terres sont *stériles*, quand elles rapportent peu ou point de bleds, de fruit, &c. On dit qu'une année est *stérile*, quand les terres ont peu rapporté, ou rien du tout.

Stérile, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Sterilis, infertilis.* Un Auteur est *stérile*, un livre est *stérile*, un génie est *stérile*, quand il a peu de pensées, peu d'invention, quand il est sec, peu abondant. *Sterilis, infertilis.* Une Muse paresseuse & *stérile.* Boil. Un travail est *stérile*, quand il est ingrat; quand il n'apporte aucune utilité. Une amitié *stérile* & infructueuse. Pourquoi amuser les gens par des complimens *stériles*, quand on est hors d'état de leur rendre des services réels? Ball. Des connoissances sont *stériles*, quand on n'en peut tirer aucun avantage, ni profit. L'esprit tombe dans la langueur, lorsqu'on est dans un lieu *stérile* en avantures & en nouvelles. M. Esp.

STÉRILITÉ. f. f. Qualité de ce qui est stérile; & se dit tant au propre qu'au figuré. *Sterilitas.* La *stérilité* d'une femme, d'une terre, d'un esprit, d'un travail. Les sept années de *stérilité* de l'Égypte. Dieu verse l'abondance, ou produit la *stérilité*, selon qu'il le trouve à propos pour l'exercice de sa miséricorde ou de sa justice. Ju. La *stérilité* du mercure ressemble, disent les Alchymistes, à celles des femmes qui sont trop froides & humides, qui si elles étoient purgées & échauffées, se releveroient de leur *stérilité*, comme le mercure lorsqu'il est purgé selon les régles. Dict. Harr.

☞ Stérilité. On dit figur. d'un temps où il y a peu ou point de nouvelles, qu'il y a *stérilité* de nouvelles; & d'un

ouvrage d'esprit où il y epen on point de pensées, qu'il y a une grande *stérilité* de pensées. Ac. Fr.

☞STERLET. s. f. C'est una forte de poisson qui se tronve en Moscovie, & qu'on pêche dans l'Irtisch. Ce poisson doit être excellent, si l'on s'en repporte à ce qu'en dit l'Autaor des nonveaux Mémoires sur l'érat présent de la grande Russie ou Moscovie. On pêche, dit-il, dans l'Irtisch des *Sterlets*, das brochets, des esturgeons & d'aotres poissons, parmi lesquels les *sterlets* peuvent passer pour les meilleurs. Voyez Sterlet.

STERLING. s. m. Terme da Monnoie. Cest un mot Anglois dont on fait fouvent mention en Franca, à cause do grand commerce qu'on a avec l'Angleterre. *Sterlingus nummus.* C'étoit autrefois une monnoie, ainsi nommée du nom d'un château d'Écosse, appellé *Sterling*, ou *Striweling*, où elle fut premiérement battue, comme dit Buchanan.

Quelques-uns dérivent ce mot de *sterliag*, qui signifie *bec d'étourneau.* C'étoit une monnoie blanche au titre de 8 deniers de fin, où le Due de Guyenne étoit représenté avec une épée au bras droit, & nne main de Justice à la gauche: & comme cette figura ressembloit à un bec d'étourneau, elle fut nommée par sobriqoet *sterling*; & Lindwodus est de ce sentiment, qui dit avoir vû des monnoies avec quatre oiseaux semblables, dont la croix étoit cantonnée. On n'est pas certain de sa valeur. Salmonet dérive ce mot de *sterlingue*, qui est une monnoie d'Anglererra, pesant 32 grains de bled. Voyez Ménage. Du Cange en rapporte plusieurs autres origines tirées de Watsitus & de Somnerus. Cambden & Spelman disent qua ce mot vient des Allemans voisins de Danemarck, qu'ils appelloient *Esterlings*; & quand ils vouloient parler d'une monnoie meillenre que celle de France & de Normandie, ils l'appelloient monnoie des *Esterlings*, ou des Rois de Saxe, qu'on avoit appellé *Esterlings*, parce qu'à l'égard des autres Saxons, ils avoient une habitation plus orientale; ou selon Larrey, parce que dans l'orient d'Allemagna, où l'on battoit une monnoie plus fine qu'ailleurs, & que Rihard I. en fit venir les Monnoyeurs que le peuple nomma *sterlings*, du mot Anglois *Easterling*, qui signifie oriental, & d'où, par corruption, s'est fait *Esterling*, & ansuite *Sterling*. Elisabeth ayant fait réformer la monnoie dans ses Etats, de forte qu'on n'an vit plus qua d'argent fin, & sans mélange; on donna à cette nouvelle monnoie le nom de *Sterling*. Telle est l'origine da ce nom. Larry, *dans Elizabeth. p.* 48. Depuis, ce mot a passé pour poids, & faisoit valoir une somme de décuple; de sorte qu'un sol *sterling*, valoit dix sols. Maintenant (1700) la livre *sterling*, vaut environ 13 à 14 livres mononie da France. Les Marchands Anglois tiennent encore leurs livres par livres, sols & deniers *sterlings.* La livre vaut dix livres, le sol dix sols, & le denier dix deniers. En ce sens c'est une monnoie de compta.

STERLING. s. m. Nom propre d'une ville d'Écosse, capitale du Comté da *Sterling*, & située sur le Forth, à dix lieues d'Édimbourg, vers le couchant. *Sterlingua, Strivalinum*, anciennement, *Mons dolorosus.* Il y a dans cette ville un assez bon châteu. Maty.

Le Comté de Sterling. *Sterlinga*, *Sterlinensis Præfectura.* Province de l'Écosse méridionale. Elle est le long de la riviére de Forth, joignant le golfe de ce nom, vers le couchant. Sa longueur est de huit lienes, & sa largeur environ de trois. Il y a beaucoup de Noblesse en cette province. Les Romains y arrêtérent leurs conquêtes, & ils y dressérent un rempart, qui alloit de *Sterling*, jusqu'au golfe de Cluyd, pour empêcher les Barbares da faire des courses sur les terres qui reconnoissoient leur empire. Ses lieux principaux sont *Sterling* capitale, & Falkirk. Maty.

STERNBERG. s. m. Nom propre d'une petire ville des Etats de Brandebourg, située dans un Duché qui porta son nom, à six lieues da Francfort sur l'Odar, vers le levant. *Stellamontanum.* Maty.

Le Pays ou le Duché de Sternberg. *Stellomontanus Ager*, on *Ducatus.* Contrée de la nouvelle Marche de Brandebourg en haute-Saxe. Elle est vers la Silésia, entre la Warde & l'Oder. Elle peut avoir dix lieues de long, & quatra de large. Le pays en est fort montagneux, & ses lieux principeux sont Sternberg & Drossen. Maty.

STERNOCLINOMASTOÏDIEN. adj. ou s. m. Qui se dit d'un muscle en Anatomie. *Sternoclinomastoidius.* Le premier des quatorze muscles de la tête est l'abaisseur. Il se nomme *Sternoclinomastoidien.* Il a son commencement à la partie supérieure & latérale du premier os do sternum, & à la moyenne de la clavicule; il va montant obliquement s'insérer à la partie supérieure de l'apophyse mastoide. C'est lui qoi fait beisser la tête sur la poitrina en la fléchissant.

Ce nom est composé de στέρνον, *sternum*, μαστοειδής, *mastoïde*, parce qu'il abontit d'un côté au sternum, & de l'autre à l'apophyse mastuïde, & de κλίνω, *j'incline*, j'ebaisse, parce qu'il fait incliner la têta.

STERNO-COSTAUX, adj. & s. m. pl. *Sterno-costales.* On appelle aommunément ces muscles la Triangulaire du sternum. Ce sont cinq paires de plans charnus, disposés plus ou moins obliquement en maniére da bandelette à chaqua côté du steroum, sur la sorface interne des cartilages de la seconde, troisiéme, quatriéma, cinquiéme & sixiéme des vrais côtes.

STERNOHYOIDIEN s. m. on adj. Qui se dit, en Anatomie, d'un muscle de l'os hyoïde, *Sternohyoidius.* Le cinquiéme ou dernier muscle de l'os hyoïde est le *Sternohyoidien*, qui prend son origine de la partie interne du premier os du sternum, & qui montant le long de la trachée-artére, va s'insérer à la bâse de l'os hyoïde, qu'il tire en bas. Dionis.

STERNON, ou STERNUM. s. m. Terme d'Anatomie. C'est un os qoi fait le devant de la poitrine & qui est placé au milieu des côtes. On l'appelle vulgairement le *brechet.* Il est fait d'one seule piéca dans les adultes; mais dans le fœtus on y en distingue plusieurs selon la diversité des âges: Kerkringius n'y en a jamais remarqné plus de six. Le *sternon* a à son extrémité inférieure, un cartilage qu'on appalle *xiphoïde* ou *ensiforme*, parce qu'il ressemble à la pointe d'une épée; on l'appelle aussi *la fourchette*, à cause qu'il est souvent séparé en deux. Les fœtus de quatre mois ont le *sternon* tout cartilagineux; ensuite il s'endurcit peu à peu.

Ce mot vient do Latin *sterno*, parce qoe le *sternon* est comme couché sur la poitrine.

STERNOTIROÏDIEN. adj. & s. m. Terme d'Anatomie, oom d'un muscle du larynx. *Sternotiroidius.* Les deux premiers muscles communs du larynx sont les *Sternotiroidiens*, ou bronchiques. Ils prennent lenr origine da la partie supérieure & inférieure du premier os du sternum; ils montent le long des cartilages & de la tranchéa-artére, & se vont insérer à la partie latérala du tiroïde: ils tirent le larynx en bas. Dionis.

STERNUTATIF, ive, adj. Qui provoque l'éternûment. *Sternutatorius.* Le tabac en poudre, la bétoine, sont des drogues *sternutatives*, qui font éternuer.

STERNUTATOIRE. s. m. & adj. Médicament propre à faire éternuer. *Medicamentum sternutatorium.* Il y a des *sternutatoires* doux, & de violens. Les premiers sont la bétoine, la sauge, la marjolaine, le tabac, &c. Les violens sont l'euphorbe, l'ellébore blanc, la pyrèthre. Les *Sternutatoires* agissent en picotant par leurs parties âcres la membrane interne des narines qui est fort sensible, & en fondent la férosité qui est conteoue dans les glandes du nez, & dans plusieurs sinus, situés à la bâse du crâne & dans l'os du front. On fait diverses poudres *sternutatoires* composées de plusieurs simples.

STÉROPÉ. s. f. Nom d'une Nymphe, fille d'Atlas. *Sterope.* Elle fut mise dans les Astres & c'est l'une des Pléïades.

STÉROPES. s. m. Nom de l'un des Ouvriers de Vulcain. *Sterapes.* Ce mot vient de στεροπή, *éclair*, parca qu'il travailloit à fabriqoer la foudre, & aux éclairs pour Jupiter.

STERQUILIEN. s. m. Nom propre d'un faux Dieu des Romains. *Sterquilinus.* On peut retenir le nom Latin dans notre langue. *Sterquilin* présidoit aux engrais de la terre. Il avoit soin des amendemens de la terre, & on l'iovoquoit pour cela.

STERZENGEN. s. m. Nom propre d'un bourg ou petite Ville d'Allemagne. *Stiriacum*, anciennement *Vipitenum*; *Vepitenum*, *Fortia Castra.* Ce lieu est dans le Tirol, sur l'Eisock, à six lieues d'Inspruck, vers le midi. On fabrique

que à *Stertzengen* de bonnes lames d'épée, & on dit qu'il y a des mines d'argent dans son territoire. Matt.

☞ STÉSICHORE. s. m. Poëte lyrique de Sicile, dont il nous reste quelques fragmens.

STETIN s. m. Nom propre d'une ville capitale de la Poméranie Royale. *Stetinum.* Elle est dans le Duché de *Stetin*, sur l'Oder, à sept lieues de Stargard, vers le couchant. *Stétin* étoit la résidence des anciens Ducs de Poméranie. Il est fort, défendu par une bonne citadelle, & orné d'une Université. L'Electeur de Brandebourg la prit l'an 1677. & il la rendit aux Suédois par la paix de Saint Germain-en-Laie l'an 1679. Matt.

Le Duché de Stétin. *Stetinensis Ducatus.* Province de la Poméranie Royale. Elle est entre le Comté de Cutzkow, le Duché particulier de Poméranie, le Marquisat de Brandebourg, & le Duché de Mecklenbourg. Ce pays peut avoir trente-huit lieues du nord-ouest, au sud-est, sa longueur varie depuis sept jusqu'à dix lieues. L'Oder le divise en deux parties. On trouve au couchant de l'Oder, *Stétin* capitale, Gratz, Auclau, Demmin, Treptow, Vékermunde & Jasenitz; & dans l'orientale Dam, Golnow, Piritz & Woltin. L'Électeur de Brandebourg conquit ce Duché aux années 1676. & 1677. La partie orientale lui en est restée par la paix de Saint Germain, à la réserve des villes de Dam & de Golnow, qu'il tient pourtant en engagement pour la somme de 50 mille écus. Matt.

Stétin, nien-Stétin. s. m. C'est-à-dire, la nouvelle *Stétin*. *Stetinum novum.* Petite ville mal peuplée. Elle est dans la Cassubie, province de la Poméranie Ducale, sur le petit lac de Willem, & à dix lieues de Collin, vers le midi. Matt.

STEWARC. Voyez Sénéchal.

STEYR. s. m. Nom propre d'une petite ville de l'Autriche. *Styra, Stira.* Elle est sur une montagne, au confluant de la rivière de *Steyr* avec l'Ens, & à trois lieues au-dessus de la ville de ce nom. Quelques Géographes prennent *Steyr* pour l'ancien bourg du Norique nommé *Astir, Asturis, Casturis*; les autres, pour la ville du même Norique, nommée *Claudivium, Claudionum, Claudia*; mais il n'y a pas une grande certitude en tout cela. Matt.

☞ STHÉNIADE. adj. f. Minerve étoit surnommée *Sthéniade*, c'est-à-dire, Robuste, pour désigner l'air mâle & vigoureux qu'on donnoit à cette Déesse. De σθένος, *force, vigueur.*

STHÉNION, SOSTÉNIUM. sub. m. ISTENIAS, TEGNA. s. f. Nom d'un bourg de la Romanie, situé sur le canal de Constantinople, au milieu du chemin de la ville de ce nom à la mer Noire. *Sostenium.* Ce lieu est sur le petit golfe de *Sthénion*, en Latin *Sostenius sinus*, & anciennement *Leosthenium, Leosthenes*, & *Portus Senum*. Matt.

☞ STHÉNO. s. f. L'une des Gorgones dont le nom signifie, Force.

STI.

STIBIÉ, ée, adj. Terme de Médecine. Les Médecins appellent Tartre *stibié*, le tartre émétique, ou l'antimoine préparé, afin de déguiser les noms d'antimoine ou d'émétique, pour lesquels bien des gens ont de la répugnance; car le mot de *stibium* ne signifie rien autre chose qu'Antimoine.

STICADE. Voyez Stécas.

☞ STICHOMANTIE. s. f. L'Art de deviner par le moyen des vers. De στίχος, *vers*, & μαντεία *divination*. Voici la manière dont on s'y prenoit. On écrivoit sur de petits billets des vers fatidiques ou prophétiques; on jettoit ces billets dans une urne; & celui que l'on tiroit le premier étoit pris pour la réponse de ce qu'on vouloit sçavoir. Les vers des Sibylles répandus de tous côtés servoient le plus communément à cet usage. Quelquefois on se contentoit d'ouvrir un livre de Poësie, & le premier vers qui se présentoit aux yeux tenoit lieu d'oracle. Lambride rapporte dans la vie d'Alexandre Sévére, que l'élévation de ce Prince avoit été marquée par ce vers de Virgile, qui s'offrit à l'ouverture du livre: (*Æn.* 6. 852.)

Tu rege imperio populos, Romane, memento.

» Romain, ta destinée est de regner sur les peuples, & » de les gouverner.

☞ Cette science a aussi porté le nom de Rhapsodomantie, Ῥαψῳδομαντεία, à cause des Poësies d'Homère, appellées Rapsodies. Ses Poemes étoient fort à la mode dans cette sorte de divination. Les hommes ont eu recours aux livres des Poëtes plûtôt qu'à d'autres, parce qu'ils étoient persuadés que ces Auteurs étoient inspirés. Les vers devoient donc être bien plus propres à leur donner la solution de leurs doutes, que les écrits en prose, à la composition desquels l'enthousiasme n'a point de part. Personne n'ignore que les anciens Chretiens avoient aussi leur *Stichomantie*, & qu'en ouvrant le Pseautier & la Bible, ils prennient pour un signe de la volonté de Dieu, le premier endroit sur lequel ils tomboient. Saint Augustin qui blâme la *stichomantie* des Payens, semble approuver celle-ci. *Epist.* 119. *ad Januarium. Id. Confess. l.* 4. *c.* 3.

STIGHILL. s. m. Nom propre d'un village du Comté de Northumberland, en Angleterre. *Stighilla.* Il est près du bourg de Séton; & on le prend pour l'ancienne *Segedunum*, petite ville des Ottadins. Matt.

STIGLIANO, STILLIANO. s. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Stilianum.* Il a titre de Principauté, & il est situé dans la Basilicate, à cinq lieues de Tursi, vers le couchant. Matt.

Stigliano. Bains. Voyez Bracciano.

☞ STIGMATE. s. m. Terme de Botanique. Le *stigmate* dans les pistilles est une pointe mousse qui forme sur l'embryon une pellicule membraneuse, transparente. *Mém. de l'Ac. des Sc.* 1749. *p.* 268.

Stigmates. s. m. & plur. Terme que les Religieux de Saint François, ont mis en usage pour exprimer les marques & impressions que Notre-Seigneur avoit fait de ses plaies sur le corps de leur Séraphyque Pere S. François. *Stigmata.* Ce fut un matin vers la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix 14[e] Septembre en 1224. que Saint François priant sur le mont Alverne, où il s'étoit retiré pour y passer son carême de S. Michel, c'est-à-dire, les quarante jours, qu'il avoit coutume de jeûner depuis l'Assomption de Notre-Dame jusques à la fin de Septembre, il vit un Séraphin ayant six ailes ardentes & lumineuses, qui descendoit du haut du Ciel d'un vol très-rapide. Quand il fut proche, il vit entre ses ailes la figure d'un homme, ayant les mains & les pieds étendus & attachés à une croix. Deux ailes s'élevoient au-dessus de sa tête, deux étoient étendues pour voler & deux couvroient tout son corps. Cinq rayons partirent des cinq plaies du crucifié, & vinrent aboutir aux cinq mêmes parties du corps de S. François. Dès que la vision eut disparu, commencerent à paroître à ses mains & à ses pieds les marques des clous, comme il les avoit vûs dans l'image du crucifix. Ses mains & ses pieds paroissoient percés de clous dans le milieu: les têtes des clous se voyoient au-dedans des mains, & au-dessus des pieds, & les pointes repliées de l'autre côté & enfoncées dans la chair. A son côté droit paroissoit une cicatrice rouge, comme d'un coup de lance; & souvent elle jettoit du sang, dont sa tunique & ses fémoraux étoient arrosés. Dieu confirma l'impression miraculeuse de ces *Stigmates* par plusieurs autres miracles. Quelque soin que prit Saint François de cacher ses *Stigmates*, il ne put empêcher qu'on ne vît ceux des mains & des pieds. Ils furent vûs pendant sa vie par plusieurs de ses confréres, qui l'assûterent par serment; par des Cardinaux, qui, comme dit S. Bonaventure, en rendirent témoignage de vive voix & par écrit, & le marquerent dans les Proses, les Hymnes & les Antiennes qu'ils composerent à l'honneur du Saint. Alexandre IV[e] les vit, & il l'attesta un jour en prêchant au peuple, en présence de S. Bonaventure qui le rapporte, & de plusieurs Fréres Mineurs. Après la mort du Saint, plus de cinquante de ses Religieux les virent, aussi bien que Sainte Claire avec ses sœurs, & une multitude innombrable de séculiers, dont plusieurs les baisérent, & les toucherent de leurs mains pour plus grande certitude. Pendant sa vie il cacha si bien la plaie de son côté, qu'il n'y eut que trois de ses Fréres qui s'en apperçurent; mais après sa mort elle parut évidemment comme les autres. Elle avoit trois doigts de large. Voyez S. Bonaventure, dans la vie du Saint. C. 13. & Vading, dans les Annales de son Ordre, à l'an 1224. n. 2. & 3.

Mais il n'y a dans l'usage ordinaire, que pour ces marques imprimées sur le corps de Saint François, & pour cette fête, que l'on se serve du mot de *Stigmates* en notre langue. Quoique Saint Paul aux Galates VII. 27. dit qu'il porte sur son corps *Stigmata Domini Jesu*, pas un de nos Traducteurs que je sache, n'a traduit les *Stigmates*, mais les *flétrissures*, GENEVE mal; les *enseignes*, LOVAN. les *marques* du Seigneur Jesus. PORT-R. BOU. SIM. M. Simon remarque que Saint Paul fait allusion aux marques dont on marquoit les esclaves & les soldats nouvellemant enrollés. Les persécutions qu'il avoit souffertes en prêchant l'Evangile étoient autant de marques par lesquelles on pouvoit connoître qu'il étoit véritablement à J. C. & il y a même de l'apparence qu'il fait aussi allusion à la marque que les faux Apôtres, dont il parle, avoient reçue en se faisant circoncire.

Ce mot se dit encore d'une fête que l'on célèbre en mémoire de ce miracle, & qu'on appelle la fête des *Stigmates*, ou simplement les *Stigmates* de Saint François. La Messe, l'Office des *Stigmates* de Saint François. Prêcher les *Stigmates* de Saint François.

Il y a une Archiconfraternité des *Stigmates* de Saint François, ou Congrégation érigée en l'honneur des *Stigmates* de Saint François, per Frideric Pizzi Chirurgien de Rome, qui s'associa quelques personnes pieuses, qui prirent avec lui le dessein d'imiter, autant qu'il leur seroit possible, l'humilité & la mortification de Saint François, & après en avoir conféré avec un Religieux de son Ordre, du couvent de Saint Pierre *in montorio*, ils obtinrent le consentement de Clement VIIIe & s'assemblerent pour la première fois dans l'Eglise de ce couvent le 28 d'Août de l'an 1594. On dressa des Statuts du consentement du Cardinal Rusticucci Vicaire du Pape. Ces Statuts ayant été corrigés & mis en meilleur ordre, furent confirmés par Clément X, l'an 1673 & s'y observent avec beaucoup d'exactitude. L'Eglise de Saint Pierre *in montorio*, étant trop loin, Clément VIII leur accorda celle des 40 martyrs au quartier *della Pigna*, ou de la Pomme de Pin; & érigea cette Compagnie en Archiconfraternité, qui est devenue très-considérable par le nombre de Prélats & de Noblesse Romaine qui y est entrée. Au reste, Nobles & roturiers y sont reçus indifféremment, pourvû qu'ils soient de bonnes mœurs, de quoi l'on fait une recherche exacte. Cependant les Cabaretiers & quelques autres professions en sont exclus. Leurs principaux exercices sont la visite des malades & des hopitaux, & en particulier de celui de Saint Jean de Latran, où ils vont tous les mercredis, ou le jeudi, quand le mercredi est fête. Ils ont soin des veuves & des orphelins des pauvres confréres. Ils assistent gratuitement aux enterremens des confréres morts, dont les corps sont portés par quatre confréres vêtus de sacs blancs. Ils font plusieurs processions pendant l'année, dont la plus célébre est celle du jour de Saint Matthieu, où l'on porte une phiole, où il y a du sang des *Stigmates* de Saint *François*. Tous les Dimanches & les Fêtes ils récitent dans leur Eglise l'Office de la Sainte Vierge, excepté que chaque premier Dimanche du mois ils récitent celui du Saint Sacrement, après lequel ils font la communion générale. Ils disent aussi souvent l'Office des morts pour les confréres décédés: tous les vendredis au soir, ils récitent celui de la Sainte Croix, après lequel ils prennent la discipline en mémoire de la Passion de Notre-Seigneur, & on leur fait une exhortation. Le lundi & mercredi de la Semaine-sainte ils prennent aussi la discipline, & tous les jours de Carême ils disent les sept Pseaumes Pénitentiaux, les grandes Litanies des Saints & les priéres qui suivent. Leur habillement consiste en un sac de couleur de cendre lié avec une grosse corde, à laquelle est attaché un chapelet de bois tout simple; au côté gauche de leur sac, ils ont un écusson des armes de l'Ordre de Saint François, qui sont deux bras croisés l'un sur l'autre, l'un nud, & l'autre revêtu d'une manche, les mains percées de clous, & ces bras sont posés sur une croix de bois. Ils vont en procession nuds pieds avec des sandales de cuir. Quelquefois ils mettent un chapeau, & leur capuce est abaissé sur leur visage qui est entiérement couvert. Ils tiennent aussi entre leurs bras une croix de bois. P. HELYOT. T. VII. C. 50.

Chez les Anciens, *stigmates* étoit une marque qu'on mettoit sur l'épaule gauche des soldats qu'on enrolloit. Autrefois les *stigmates* étoient proprement des espéces de notes ou d'abbréviations, faites simplement de points disposés en plusieurs maniéres, en triangle, en quarré, en croix, &c. tels que sont ceux des figures de Géomance, sur lesquels on fonde de très-vaines divinations.

STIGMATES, en termes de Médecine, sont des points qui se voient ordinairement aux côtés du ventre des insectes, & particuliérement au spondilis, qui est un des plus gros. *Stigmata, puncta*. Ce sont les extrémités de certains vaisseaux attachés à leurs côtés, qui paroissent en-dehors à chaque nœud, & qui leur tiennent lieu de poumon.

STIGMATISER. v. act. Marquer une personne au front. *Cauteria notare*. On *stigmatisoit* autrefois les serfs fugitifs. Encore aujourd'hui au Levant pour les fautes qui se font sur mer, on *stigmatise* la face avec un fer chaud. Les déserteurs par les réglemens de la Hanse Teutonique, doivent avoir la face *stigmatisée* & flétrie d'un fer ardent, imprimant la marque de la ville en laquelle ils sont punis.

☞ STIGMATISÉ, ÉE. part. pass. & adj. Marqué de stigmates. Dès l'an 1521 M. Briçonnet avoit fait défense aux Cordeliers de représenter dans leur Eglise, ou quelque part ailleurs que ce fût, S. François *stigmatisé*. *Hist. de l'Eglise de Meaux*, *T. I. p.* 331.

STILARI. s. m. Capo *Stilari*. Bourg de la Natolie propre. *Promontorium Stilari*. Il est sur le cap Blanc ou de *Stilari*, qui est au couchant de Smyrne, vis-à-vis de l'Ile de Scio. MATY.

STILBÉ. s. f. Nom d'une Nymphe *Stilbe*. Elle eut d'Apollon un fils nommé Lapithes, d'où sortirent les Lapithes fameux dans la Fable.

STIL DE GRUN, ou DE GRAIN. s. m. *Terra flava; seu color flavus*. C'est une couleur jaune faite d'une espéce de craie ou de marne blanche, qu'on réduit en pâte, & qu'on teint avec la décoction de graines d'Avignon faite dans de l'eau & un peu d'alun: on forme ensuite cette pâte en petits pains tortillés qu'on laisse sécher: c'est ce qu'on appelle *stil de grain*, ou *de grun*. On s'en sert pour peindre en huile & en miniature. Quelques-uns font venir ce mot du Flamand *schytgeel*, qui signifie *couleur jaune*, ou de l'Anglois *green*, qui veut dire verd, à cause que la graine d'Avignon dont on fait cette couleur, fait du verd & du jaune.

☞ STILET. Voyez STYLET.

STILLYARD. s. m. La Compagnie du *Stylliard*. C'étoit une Communauté politique de Marchands étrangers établis à Londres, ainsi nommée, du lieu où ils avoient leur demeure, appellé *Stillyard*, & qui est proche du Pont. Cette Compagnie fut érigée dès le régne d'Henri III. en 1215 en faveur des villes libres d'Allemagne, dont ce Prince avoit été assisté dans les guerres qu'il soutint contre la Fr. ce Cette Compagnie s'étoit rendue maîtresse des Manufactures des draps d'Angleterre, qu'elle pouvoit non seulement débiter par tout le Royaume, mais encore transporter en certaine quantité dans les pays étrangers. Elle passa ces bornes, & fut cassée sous Edouard IV. par sentence des Juges. Elle racheta ses droits, & dura jusqu'en 1552. qu'elle fut supprimée sous Edouard VI.

STILO. s. m. Nom propre d'un ancien bourg des Brutiens. *Stilum*, anciennement *Cecinum*, *Cacinum*, *Carcinum*, *Cocinthum*. Il est dans la Calabre ultérieure, province du Royaume de Naples, à six lieues de Girace, du côté du nord, & à une lieue & demie du cap de Stilo, appellé anciennement *Carcinum* & *Cocinthum promontorium*. MATY.

STILO. s. m. ou le Botté, ou Eriches. Noms propres d'une petite ville de Morée, sur la côte méridionale du golfe de Napoli, au levant de Misithra, & à quelques lieues de Malvasia. Son port, nommé Porto delle Botte, ou de *Stilo*, portoit autrefois, de même que la ville, le nom de Gyphanra.

STILOCÉRATOHYOÏDIEN. adj. m. & f. Terme d'Anatomie. *Stiloceratohyoïdes*. M. Harris & d'autres appellent ainsi les muscles de l'os hyoïde, que d'autres appellent simplement *Stilohyoïdien*. Voyez ce mot.

STILOGLOSSE. s. m. ou adj. Qui se prend substantivement. Terme d'Anatomie. *Styloglossus*. Le second muscle de

de la langue est le *stiloglosse*, qui commence à l'apophyse stiloïde, & va s'insérer à la partie latérale & supérieure de la langue, il la leve en haut. Dionis.

Il est appellé *stiloglosse* des mots stiloïde & γλῶσσα, *langue*, parce que c'est un muscle de la langue, & qu'il touche à l'apophyse stiloïde.

STILOHYOÏDIEN. adj. ou s. m. Terme d'Anatomie, qui se dit du troisieme des cinq muscles de l'os hyoïde. *Stilo-hyoïdes.* Le *Stilohyoïdien* prend son origine de l'extrémité de l'apophyse stiloïde, & va s'insérer à la corde de l'os hyoïde; ce qui a fait que quelques-uns l'ont appellé *Stiloceratohyoïdien*. Ce muscle est percé pour laisser passer le diagastrique: il tire l'os hyoïde vers le côté. Dionis.

STILOÏDE. adj. m. & f. Qui se dit en Anatomie d'une apophyse des os pétreux, & qui se prend substantivement par les Anatomistes. *Stiloïdes.* Les apophyses externes des os pétreux sont la mastoïde, la *stiloïde* & la zigomatique. La *stiloïde* est ainsi appellée, parce qu'elle a la figure d'un stylet. Dionis.

Ce mot vient de στύλος, *style*, & εἶδος, *forme, figure.*

STILOPHARYNGIEN. Terme d'Anatomie, adj. ou s. m. qui se dit d'un muscle. *Stilopharyngius.* Deux muscles du larynx s'appellent *Stilopharyngiens.* Ils prennent commencement aux apophyses stiloïdes, & se vont insérer aux parties latérales du pharynx; & ces parties auxquelles ils touchent, leur donnent le nom de *stilopharyngiens.* Ils tirent le larynx vers les côtés.

☞ STIMULA. s. f. Déesse du Paganisme qui donnoit de l'émulation. De *stimulus*, aiguillon. On la nommoit aussi *Horta.* Voyez ce mot.

☞ STIMULANT, ante. adj. Terme de Médecine. Qui a la vertu d'exciter & de réveiller. Les huiles volatiles aromatiques sont excessivement *stimulantes*, & la plûpart des huiles volatiles fétides sont calmantes & assoupissantes. M. Quesnay.

Stimulant, ante. Poignant, ou pongitif. *Stimulans*, νυγτός. Epithete par laquelle on désigne une espéce de douleur. Galien, *in VI. Aphoris. 5.*

☞ STIMULER. v. act. Vieux mot. Exciter. *Stimulare.* Marot.

STINC, ou STINQUE. s. m. Animal amphibie, semblable à un petit crocodile. Voyez Scinc. *Stincus.*

STINCHAR, ou ARDSTIN. s. m. Noms propres d'une petite riviere du Comté de Carrick en Ecosse. *Ædstinus.* Elle se décharge dans le golfe de Cluyd, au bourg d'Arstinchar, vis-à-vis la pointe de la presqu'île de Cantyr.

☞ STINKERKE, ou STEINKERKE. subst. f. Notre Langue non seulement a naturalisé une infinité de mots tirés des Langues étrangeres, tant anciennes que modernes; mais même en naturalisant certains mots, en a réglé la signification de la maniere du monde la plus arbitraire. Une bataille se donne en 1692. près d'un village nommé *Stinkerke*; il plaît à nos Dames d'illustrer ce nom, en le faisant passer du village à une espéce de mouchoir de cou de nouvelle invention. Cela s'établit, l'usage l'autorise, & personne ne s'inscrit en faux contre. On a raison, c'est son droit. La P. du Cerceau, *Merc. de Mars,* 1718 p. 58. La *Stinkerke*, ajustement de femme, est un grand mouchoir de toile, de coton ou de soie, que les femmes nouent autour du cou, & dont les deux bouts pendent devant, ou sont entrelacés dans les rubans ou lacets de leurs corsets. On garnit les *stinkerkes* de dentelles de fils d'or & d'argent, & de dentelles simples; de filet ou de frange, ou d'un frangeon de soie de couleur, & quelquefois on ajoute deux glands aux deux bouts. Le cou long & les gorges creuses ont donné lieu à la *steinkerke.* Regnard. *Attendez-moi sous l'orme, sc.* vi. Ce mot dans l'exemple qu'on va voir, signifie une écharpe ou bande fort large de tafetas, que l'on mettoit autour des reins, & dont les deux bouts noués pendoient par-devant. Celui que sa profession attache à la robe, croit-il qu'en noyant sa modestie dans les nœuds d'une *stinkerke*, il en paroîtra plus poli? *Ecole du monde, Entr. XXI. p.* 35.

STIPENDIAIRE. s. m. Qui est aux gages, à la solde d'un autre. *Stipendiarius.* Larrey s'est servi de ce mot. Les Tyres étoient sujets & *stipendiaires* des Perses.

STIPENDIÉ, ée. adj. m. & f. Payé, soudoyé, entretenu. *Stipendiosus. Qui pensionem, vel stipendium habet de aliquo.* L'an 1312. le Pape Clément V. & le Concile de Vienne ordonnerent qu'en Cour de Rome, & dans les Universités de Paris, d'Oxford, de Boulogne & de Salamanque, on établiroit des Maîtres pour enseigner les trois Langues Hébraïque, Arabique & Chaldéenne, deux Maîtres pour chacune, qui seroient *stipendiés* & entretenus en Cour de Rome par le Pape, à Paris & à Oxford par les Rois de France & d'Angleterre, & dans les autres villes par les Prélats, les Monasteres & les Chapitres du pays. Fleury.

STIPES. Droit de *Stipes* & *Nobis.* C'est en Normandie un denier pour livre, en quelques lieux, & trois deniers en d'autres, pour livre, sur chaque ferme du domaine muable en autres lieux, qui appartient aux gens des Comptes. Pour les vins & *stipes* sera payé quarante-cinq sols en vente de bois, par les Ordonnances du Duc de Bouillon, art. 535. De Laur.

STIPTIQUE. Voyez Styptique.

STIPULANT, ante. adj. Qui contracte. *Stipulans.* Il y avoit trois ou quatre parties en ce contrat, chacune *stipulante* pour ses intérêts. Les Notaires font quelquefois mention qu'ils sont acceptans & *stipulans* pour une partie absente.

STIPULATION. s. f. Action par laquelle on convient des clauses & conditions qu'on veut insérer dans un contrat. *Stipulatio.* Il y a *stipulation* ou conventions expresses de solidité dans cette obligation. *Stipulation* purement personnelle. Pat. Les *stipulations* se faisoient autrefois à Rome avec bien des formules, dont la premiere étoit, qu'il falloit qu'une partie interrogeât, & que l'autre répondît pour consentir & s'obliger. Il en est amplement traité au quarante-cinquieme Livre du Digeste.

☞ Stipulation de propres. s. f. C'est une clause portée par le contrat de mariage, par laquelle les Contractans, ou l'un d'eux, stipulent qu'une somme de deniers sortira nature de propre au stipulant. L'effet de cette *stipulation* est d'empêcher que cette somme tombe dans la communauté.

Ce mot vient de *stipula, fétu*, parce qu'autrefois on donnoit un fétu à l'acquéreur, quand on faisoit une vente, en signe de réelle tradition: ce qu'on observe encore en quelques Coutumes de France, & entre autres à Verdun. On avoit aussi coutume anciennement, quand on faisoit quelque obligation, de rompre une paille ou un bâton, dont chacun des contractans emportoit un morceau, qu'ils joignoient après pour reconnoître leur promesse; ce qu'on a fait depuis en France par le moyen des écritures coupées, qui sont décrites au mot de *Charte-partie.* La *stipulation* a pris son origine de la Loi *Aquilia*, & d'une autre Loi de l'Empereur Arcadius, qui est la vingt-troisieme au Code *De Testam.*

STIPULER. v. act. Terme de Jurisprudence. Demander, exiger, faire promettre, faire convenir des clauses & conditions que chacune des parties veut qu'on insere dans un contrat, & qu'elles s'obligent d'exécuter. *Stipulari, instipulari.* Nous avons *stipulé* une telle chose. Il a *stipulé* une garantie dans ce contrat. Nous *stipulons* qu'on ne nous demandera point les mille écus de notre vivant. Pat. On a *stipulé* dans ce contrat de mariage qu'il seroit mis telle somme en communauté, & que le reste demeureroit propre. Il est expressément *stipulé* dans ce bail, qu'on ne fera aucune diminution, en cas d'accident.

Stipuler, se dit aussi des obligations que font les Procureurs & Agens au nom de ceux dont ils ont charge. *Prostipulari, adstipulari.* Il a *stipulé* pour & au nom d'un tel, & a promis de le faire ratifier. Il a *stipulé* pour lui, ses hoirs & ayant cause. Par le Droit Romain personne ne pouvoit *stipuler* que pour soi; mais parce que les Tabellions étoient serfs publics, il leur étoit permis de *stipuler* pour leurs maîtres, & parce que les Notaires ont succédé aux Tabellions, de-là vient qu'ils *stipulent* encore pour les absens.

Stipulé, ée. part. pass. & adj. *Stipulatus, repromissus.*

☞ STIPULES. s. f. pl. en Botanique sont deux petites feuilles pointues, qui se trouvent à la naissance des feuilles de plusieurs espéces de plantes.

STIRIE. s. f. Nom propre d'une province du cercle d'Autriche en Allemagne. *Stiria, Styria.* Elle est bornée au nord par l'Archiduché d'Autriche; au couchant par l'Archevêché de Saltzbourg, & par la Carinthie; au midi par

la Carniole, & au levant par la Hongrie. La *Stirie* a titre de Duché. Elle est baignée par le Muer, la Drav & la Rab. L'air y est fort sain, le terrain montagneux, mais pourtant fertile en grains & en pâturages, & même en vin en quelques endroits. Elle peut avoir, avec le Comté de Cilley qui lui est joint, quarante lieues du couchant au levant, & trente du nord au sud. On divise la *Stirie* en trois parties, qui sont la Haute *Stirie*, la Basse *Stirie*, & le Comté de Cilley. La Haute *Stirie* est au couchant ; ses lieux principaux sont Pruck-an-Der-Muer, Leuben, Judenbourg & Seckaw. La Basse *Stirie* est au levant de la Haute. On y trouve Rackelsbourg, Marchpourg, Petaw, & Gratz capitale de toute la province, & le siége du Gouverneur & de la Régence. Enfin le Comté de Cillay, dont Cilley est la capitale, est au midi de la Basse *Stirie*. Matt.

☞ STIRITE. adj. f. *Stiritis*. Cérès avoit un temple à Stiris, ville de Phocide, sous le nom de Cérès *Stirite*, dans lequel on lui rendoit, dit Pausanias, tous les honneurs imaginables. Ce temple étoit bâti de briques crues, mais la Déesse étoit du plus beau marbre ; elle tenoit un flambeau de chaque main.

STIRONE. f. m. Nom propre d'une petite riviere de la Lombardie. *Sisterio*, *Sisterrio*. Elle coule dans le Parmesan, baigne Borgo S. Dominino, & se décharge dans le Taro. Matt.

STIRUM, STYRON. f. m. Nom propre d'un bourg avec titre de Comté. *Stirum*. Il est dans la Duché de Berg en Westphalie, sur le Roer, à deux lieues au-dessus de Duysbourg. Matt.

STIVA. f. f. Nom propre d'une montagne. *Stiva mons*, anciennement *Cyrphis*. Montagne de la Livadie en Grece. Elle prend son nom du Monastere de *Stiva*, & elle s'étend au midi du Parnasse, en forme de promontoire, jusqu'au golfe de Lépante, entre les petits golfes de Salone & d'Aspropiti. Matt.

STIVES. Voyez Thebes, Ville & Lac.

Stivas, Montagne, Voyez Cithæron.

S T O.

STOBLON, ou ESTABLON. f. m. Nom de lieu. *Stablo*, *Staplo*, *Stuplo*. Ce lieu est dans le diocése de Riez. Valois, *Not. Gall.* p. 330.

STOCHEM. f. m. Nom propre d'un bourg avec un château. *Stochemum*. Il est dans l'Evêché de Liége sur la Meuse, entre Maestricht & Maseyk. Matt.

STOCKACH. f. m. Nom propre d'une petite ville, capitale du Landgraviat de Nullenburg en Souabe. *Stokachum*. Elle est sur une riviere qui porte son nom, à deux lieues du lac, & à six de la ville de Constance, du côté du nord. Matt.

STOCKFISCH. f. m. Poisson salé & desséché, dont on fait grand trafic & grand usage en Hollande, & dont on fournit des vaisseaux. La merluche est une espéce de *stock-fisch*. Ce mot signifie en Hollandois *bâton de poisson*. *Piscis salsus & exsiccatus*.

STOCKHOLM. f. m. Nom propre d'une ville capitale de la Suede. *Holmia*, *Stockholmia*. Elle est dans l'Uplande, à l'embouchure du lac Meler dans la mer Baltique, & à douze lieues de la ville d'Upsala, vers le midi oriental. *Stockholm* est grand, bâti dans six îles, sur des pilotis, comme Venise, & c'est delà apparemment qu'elle a pris son nom, *Stock* signifiant une piece de bois. Outre les six quartiers qui composent la ville, il y a encore deux grands fauxbourgs en terre-ferme, l'un vers le nord, & l'autre vers le midi. Cette ville est presque toute bâtie de bois, fort marchande & fort riche, son port étant un des plus commodes & des plus sûrs de la mer Baltique. Elle est forte par la nature de sa situation, & défendue par une bonne citadelle, où il y a plus de quatre cens piéces de canon. On voit dans cette citadelle la Tour de Trekronor, c'est-à-dire, des trois couronnes, au sommet de laquelle il y a trois couronnes de cuivre doré, qui représentent l'union qui s'étoit faite autrefois des trois royaumes du nord, Suede, Danemarck & Norwege, sous un même Souverain. Le Palais des Rois de Suede étoit aussi dans cette citadelle, mais il a été presque tout consumé par un embrasement l'an 1697. Matt. *Stockholm* a été fondé par Birger Gerl : l'endroit ou l'île dans laquelle il est situé, s'est appellé autrefois *Agnifitia*, ainsi que nous l'apprend Torneo dans une Dissertation des Commencemens de *Stockholm*. *De Initiis Stockholmiæ*. *Stockholm* est à 37 d. 5 m. de long. & à 59 d. 20 m. de latitude. Ac. des Sc. M. Harris lui donne 35 d. 17 m. de longitude, & 58 d. 50 m. de latitude.

STOCZOW. f. m. Nom propre d'une petite ville de la Silésie. *Stoczovia*. Elle est située sur la Vistula, dans la Principauté de Teschen, à quatre lieues de la ville de ce nom vers le levant. Matt.

STOEBE. f. f. Plante qui pousse des tiges à la hauteur d'un pied & demi, ou davantage, canelées, moëlleuses. Ses feuilles sont approchantes de celles de la chicorée, molles, cotonées, couchées par terre. Ses fleurs sont des bouquets à fleurons, de couleur purpurine. Lorsqu'elles sont passées, il leur succede des semences roussâtres, chargées d'une aigrette. Sa racine est longue, blanche, grosse quelquefois comme le doigt. M. Tournefort met cette plante parmi les espéces de jacée, il l'appelle *jacea foliis cicoraceis villosis altissima*. Il y a eu quelques autres plantes auxquelles on a donné le nom de *stoebe*, & qui sont aussi des espéces de jacée.

STOECADES. subst. f. & plur. Voyez Hieres, les Iles d'Hiéres.

STOÉCOLOGIE. f. f. Discours, Traité des Élémens. Science qui recherche & qui explique la nature & les propriétés des élémens. *Stoechologia*. La *Stoécologie* est une partie de la Physique générale.

STOER, STOR. subst. masc. Nom propre d'une riviére du Duché d'Holstein en Basse-Saxe. *Stoarius fluvius*. Elle coule sur les confins du Holstein propre, & de la Stomarie, baigne Itzehoa, & se décharge dans l'Elbe, environ à une lieue au-dessous de la ville de Gluckstad. Matt.

STOÏCIEN. Voyez Stoïque. *Stoïcus*.

STOÏCISME. f. m. Opinion, Philosophie des Stoïciens. *Stoïcismus*. Le Quiétisme est une espéce de *Stoïcisme* déguisé en dévotion. S. Evr.

Ce doucereux atrabiliaire
Sous qui le Stoïcisme *a jadis triomphé*. P. De Cerc.

☞ Stoïcisme, signifie aussi une constance à souffrir les plus grandes douleurs sans se plaindre. On a vû des gens affecter un *stoïcisme* de parade, qui étoient desespérés au fond du cœur.

☞ STOÏCITÉ. subst. fém. Fermeté, constance dans les douleurs, & contre toutes sortes d'adversités. Quelques-uns se servent de *stoïcisme* pour signifier la même chose ; mais ceux qui connoissent la propriété des mots, ne confondent point ces deux-ci, qui signifient différentes choses. Stoïcisme signifie la Doctrine, l'opinion des Stoïciens, & *stoïcité* vient de Stoïque, qui signifie un homme à l'épreuve toutes les disgraces, & qui ne s'émeut de rien ; car, pour le dire en passant, Stoïque & Stoïcien, sont aussi différens que *Stoïcité* & Stoïcisme, quoique plusieurs les confondent mal-à-propos. *Stoïcité* regarde donc le tempérament, & stoïcisme regarde l'esprit & la doctrine.

STOÏQUE, STOÏCIEN. adj. & f. m. & f. Philosophe de l'Antiquité, sectateur de Zénon, qui faisoit profession d'une vertu & d'une austérité toute particuliére. *Stoïcus*, *Zenonis discipulus*. Il est venu en usage dans la Langue, parce qu'on dit d'une constance *stoïque*, pour dire, une fermeté inébranlable. Une République *Stoïcienne*. Mo-rarin. p. 225.

☞ Furetière confond les mots de *Stoïque* & de *Stoïcien* ; dont le P. Bouhours établit la différence dans ses Remarques sur la langue Françoise, p. 485. M. de la Bruyère a dit aussi *Stoïques*, au lieu de *Stoïciens*, Sectateurs de Zénon. L'exemple est si beau d'ailleurs, que je ne puis m'empêcher de le rapporter. Les *Stoïques*, dit-il, ont feint qu'on pouvoit rire dans la pauvreté ; être insensible aux injures, à l'ingratitude, aux pertes de biens, comme à celles des parens & des amis ; regarder froidement la mort, & comme une chose indifférente qui ne devoit ni réjouir, ni rendre triste, n'être vaincu ni par le plaisir, ni par la douleur ; sentir le fer ou le feu dans quelque partie de son

corps

corps sans pousser le moindre soupir, ni jetter une seule larme; ce phantôme de vertu & de constance ainsi imaginé, il leur a plu de l'appeller un *Sage*. *Chap. de l'Homme au commencement.*

On ne doit donc pas se servir indifféremment de *Stoïque* ou de *Stoïcien*. Il semble que *Stoïcien* signifie un Sçavant qui s'attache à la Philosophie de Zénon, & *Stoïque*, un homme qui ne s'émeut de rien, qui est insensible à tout, quoiqu'il ne soit ni Philosophe, ni Sçavant. Le premier va proprement à l'esprit & à la doctrine; le dernier à l'humeur & à la conduite.

Tu m'avois donc trompé, ridicule Stoïque?
Charmé d'une vertu superbe & chimérique
Tu disois que, toujours insensible à nos vœux,
La Sagesse fuyoit sur des rochers affreux.

J'ai regardé avec des yeux assez *stoïques* les libelles diffamatoires qui ont été publiés contre moi. Boil. Pensez-vous que ce *Stoïcien* qui contrefaisoit si bien le maître de ses passions, eût d'autres vertus que celles de bien cacher ses vices? M. de la R. Avoir une gravité *stoïque*, c'est-à-dire, une mine sévère. Cet homme est un vrai *Stoïque*; rien ne le touche. *Gravis, inconcussus.*

Philosophe bien étoffé
Au milieu d'une Cour délicate & brillante,
Qui le croiroit? ce Stoïque *effronté,*
Avec un millon de rente
En termes sousfleuris prêchoit la pauvreté.
P. Du Cerc.

Ce Héros dont la terre admire les hauts faits,
Ce Philosophe si stoïque,
Maudiront peut-être à jamais
Ce qui fit le sujet de leur Panégyrique.

Ce mot vient de στοὰ, *pratique*, parce que Zénon enseignoit sous un portique ou galerie.

☞ STOÏQUEMENT. adv. En Stoïcien, avec le courage & la fermeté d'un Stoïcien.

STOLBERG. f. m. Nom propre d'une petite ville avec un château. *Stolberga*. Elle est capitale du Comté de Stolberg en Thuringe, & située à quatre lieues de la ville de Northausen, vers le levant. Matt.

Stolberg Comté. *Stolbergensis Comitatus*. C'est un petit État de la Thuringue en Haute-Saxe. Il est entre les Comtés de Mansfeld, de Schwartzburg, de Hohenstein, & la Principauté d'Anhalt. Il n'a que quatre lieues de long, & trois de large, & la ville de *Stolberg* en est le seul lieu considérable. Les Comtes de *Stolberg* possédent encore le Comté de Wernigerode en Basse-Saxe, & ils sont divisés en deux branches, qui portent les noms de *Stolberg* Isenbourg, & *Stolberg* Guderen. Matt.

STOLHOFFEN, STOLHOVEN. f. m. Nom propre d'une petite ville du Marquisat de Bade Baden en Souabe. *Stolhoffen*. Elle est sur le Rhin, à une lieue au-dessus du Fort-Louis, & à quatre au-dessous de Strasbourg. *Stolhoffen* est une place forte par sa situation dans des marais, mais les ouvrages ne sont revêtus que de gazon. Matt.

STOLIDITÉ. subst. fém. Stupidité extraordinaire d'esprit, qui le rend incapable de comprendre aucune chose. *Stoliditas, stupiditas, hebetudo*. L'Empereur Claude a été taxé d'une grande *stolidité*. On doute de l'usage de ce mot.

STOLP. f. m. Voyez Oby, les montagnes d'*Oby*.

STOLPE. subst. fém. Nom propre d'une petite ville avec un vieux château. *Stolpa*. Elle est capitale de la Vandalie, province de la Poméranie Ducale, & située sur la riviére de *Stolpe*, à sept lieues de Rugenvalde, vers l'orient. Matt.

☞ SOLPMUND f. m. Petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, au Duché de Vandalie.

STOMACACÉ. subst. masc. C'est un nom qu'on donne au scorbut, à cause des fâcheux accidens qui surviennent dans cette maladie aux gencives & aux autres parties de la bouche.

Ce mot est composé de deux mots Grecs στόμα, *os*, *bouche*, & κακὸς, *malus*, *mauvais*.

STOMACHAL, ale. adj. (On prononce *stomacal*.) Il se dit de ce qui aide à la digestion, qui fortifie l'estomac. *Stomacho utilis*. L'absynthe la rhubarbe, le mastic, l'aloës, la canelle, sont *stomachals*. Le bon vin est *stomachal*. Cet apothicaire fait des syrops, des tablettes, des potions *stomachales*.

STOMACHIQUE. adj. Ce terme signifie la même chose que stomachal. *Stomachicus*. Poudre *stomachique*. Opiate *stomachique*. Il y a le *stomachique* de Potérius, qui est une préparation d'antimoine.

Stomachique, se dit aussi des artéres & des veines de l'estomac, qu'on appelle autrement *gastriques*. *Vena gastrica*. Les artéres *stomachiques* viennent de la cœliaque. Les veines *stomachiques* vont se terminer au tronc de la veine porte, & à la veine splénique. Il y a encore les nerfs *stomachiques*, qui viennent de la huitiéme paire.

STOMONA. f. m. Terme qu'on a tiré des Grecs, & qui ne signifie autre chose parmi eux que notre acier. Il vient du verbe στομόω, *j'aiguise, j'affile*.

STOMPER. Voyez Estomper.

☞ STONE. f. m Poids dont les Bouchers Anglois se servent pour peser la viande qu'ils débitent. Le *stone* est de huit livres d'avoir de poids, c'est-à-dire, la plus pesante des deux dont on se sert en Angleterre. La livre appellée *stone* est de seize onces.

STOORJUNKARÉ. f. m. Nom du second Dieu des Lapons. *Stoorjunkareus*.

☞ STOPFORD. f. m. Ville d'Angleterre dans le Cheshire, au quartier septentrional, près de l'endroit où la Tame se jette dans le Mersey.

☞ STOPHIES. f. f. pl. Fêtes qu'on célébroit à Erétries en l'honneur de Diane. Hésychius qui en parle, ne nous apprend point leur origine.

STORA. Voyez Estora.

STORA. subst. f. Voyez Estora, ville & golfe; & *Stura* riviére.

STORACE. Voyez Nimpa.

STORAX. subst. masc. Arbre qui ressemble au coignassier, mais qui a les feuilles plus petites, oblongues, cotonnées. Ses fleurs sont blanches odorantes, ramassées plusieurs ensemble; chaque fleur est un tuyau évasé par le haut, & découpé en plusieurs parties disposées en rond. Son fruit est gros comme une aveline, blanc, couvert d'une écorce charnue, sous laquelle on trouve deux ou trois noyaux osseux. Le creux de chaque osselet est occupé par une semence moelleuse. En Latin, *storax folio mali cotonei*. C. Bauh.

Storax, se dit aussi d'une gomme résineuse & odorante, dont il y a trois espéces. La premiére, qu'on appelle *storax rouge*, est en masse rougeâtre ou jaunâtre; on la tire par incision d'un arbre nommé *storax*; elle est d'une odeur douce, aromatique, fort agréable. La seconde espéce de *storax* est appellée *storax calamite*, parce qu'on l'apportoit autrefois dans des roseaux pour le mieux conserver. Il est quelquefois en masses rougeâtres, remplies de larmes blanches, quelquefois en larmes séparées, rougeâtres en dehors, blanches en-dedans, d'une odeur agréable, approchante de celles du baume du Pérou Plusieurs croyent que c'est une composition faite avec le *storax* rouge, & plusieurs autres drogues odorantes. Ces deux espéces de *storax* sont propres pour fortifier le cœur & le cerveau; on en prend intérieurement. La troisiéme espéce de *storax* est appellée *storax liquide*; c'est une matiére huileuse, ayant la consistance d'un baome épais, de couleur grise, d'une odeur forte & aromatique. Ce *storax* n'est qu'un mélange de quelques matiéres résineuses avec du véritable *storax*, de l'huile & du vin qu'on liquéfie, & qu'on incorpore par une légére coction. Il est émollient, & fort résolutif; on ne s'en sert qu'extérieurement.

STORE. f. m. Piéce de natte couverte d'une grosse toile, ou une grosse piéce de toile doublée, que l'on met devant les fenêtres, ou aux portiéres des carosses, pour se défendre de l'ardeur du soleil.

Il est fait de l'Italien *stora*, qui signifie natte de jonc.

STORMARIE. f. f. Nom propre de la partie méridionale du Duché d'Hulstein en Basse-Saxe. *Stormaria*. Elle est renfermée entre l'Elbe, le Stoer, qui lui donne le nom, la Trave & la Bille. Sa longueur du couchant au levant, est

de vingt lieues, & sa plus grande largeur, de dix. On la divise en trois contrées. La *Stomarie* occidentale, où sont Gluckstad & Krempe, est au Roi de Danemarck. La *Stormarie* occidentale, qui comprend les Baillages de Trittow, de Trembuttel, de Steinhorst, de Reinbeck, & de Branstède, appartient au Duc de Holstein Gottorp. Le Comté de Pinnenberg est au milieu des deux *Stormaries*. La partie méridionale de ce Comté, où sont Pinnenberg & Alténa, dépend du Roi; la septentrionale du Duc, & la ville de Hambourg, située dans ce Comté, est indépendante. Maty.

STOURE. s. f. Nom propre d'une riviére d'Angleterre. *Stoura*. Elle coule sur les confins du Comté d'Essex, & de celui de Suffolk, & elle se décharge dans la mer d'Allemagne, à Harwich. Maty.

S T R.

STRABANE., subst. masc. Nom propre d'un bourg de l'Ultonie en Irlande. *Strabanum castrum*. Il est dans le Comté de Tyronne, sur la riviére nommée le lac Foyle, à cinq lieues au-dessus de la ville de Londondery. Maty.

STRABISME. s. m. Mauvaise disposition de l'œil, qui rend louche, qui fait regarder de travers. *Strabismus*. Cette disposition consiste dans la rétraction de l'œil vers un côté, causée par la convulsion, ou par la paralysie de quelqu'un de ses muscles. Les enfans sont sujets au *strabisme* par la faute des nourrices, qui leur mettent toujours du même côté la lumiére, ou quelque autre corps remarquable, qui les accoutume à tourner les yeux de ce côté-là. Pour y remédier, on fait placer la lumiere, ou les autres corps qui attachoient les enfans, du côte opposé; ou bien on leur met un masque, dont les trous qui répondent aux yeux, sont situés d'une telle maniére, que les enfans sont obligés pour y voir, à tourner les yeux du côté opposé. ☞ Ce mot est Grec, *στραβισμὸς*, *distortio oculorum*, contortion des yeux. Il vient du verbe *στρέφω*, *verto*, *torqueo*, Je tourne, je détourne, d'où l'on a formé le verbe *στραβίζω*, *sum oculis distortis*, J'ai les yeux de travers.

STRACCIACAPPA. s. f. Nom propre d'un lac. *Stracciæcappæ lacus*, anciennement *Papirius*, ou *Papirianus lacus*. Ce lac est fort petit, il est situé dans le Patrimoine de S. Pierre en Italie, à une lieue de celui de Bracciano, vers le levant. Maty.

☞ STRACHE. s. m. C'est un livre qui se fait après la compagnie ou société finie, contenant les reliquats, & qui est proprement le rapurement d'un négoce fini. M. Le Prestre, *Cent. 2. ch. m. 77. & 82. de l'édit. de 1695*. Ce mot n'est plus usité.

STRACTION. s. f. Terme d'Imprimerie, qui se dit lorsqu'on ôte avec la pointe quelques mots, ou quelques lignes des formes qu'on tire, & qu'on y remet des cadrats à la place; ce qui sert, lorsqu'il les faut imprimer en autre couleur. *Detractio*, *amputatio*.

STRADELLA. subst. fém. Nom propre d'un bourg du Duché de Milan. *Stradella*. Il est dans le Pavesan, près du bord méridional du Pô, à trois lieues de Pavie, vers le levant. Quelques-uns prennent *Stradella* pour l'ancienne *Jella* ou *Jelleia*, petite ville de la Gaule Cispadane. Maty.

STRADIOT. s. m. Vieux mot. Soldat, du Grec *στρατιώτης*. Borel. *Miles*.

STRAGIONI. s. m. Nom propre d'un bourg de la Basse-Égypte, situé sur la mer Méditerranée, à dix huit lieues des embouchures du Nil, vers levant. C'étoit autrefois une ville Episcopale du Patriarchat d'Alexandrie. *Ostracine*. Maty.

STRALEN. s. m. Nom propre d'une forteresse des pays-Bas. *Stralenum*. Elle est dans la Gueldre Espagnole, entre la ville de Gueldre & celle de Venloo. Nous en ruinâmes les fortifications vers l'an 1672. Maty.

STRALSUNDE. subst. fém. Nom propre d'une ville autrefois Impériale, maintenant dépendante de la Suède. *Stralsunda*, *Stralesunda*, *Sudis*, *Sunda*. Elle est dans le Duché de Bardt en la Pomeranie Royale, sur le détroit de Gella, vis-à-vis de l'île de Rugen, & à demi-lieue de celle de Stral, dont elle a pris son nom, qui signifie le détroit de Stral. *Stalsunde* est une grande ville Anséatique fort marchande, fort riche; elle a une Université, & elle est forte par sa situation, entre la mer & le lac de Francken. On ne peut y aller que par une chaussée fort étroite, & défendue par un bon fort. Walstein, Général des Impériaux, l'assiégea l'an 1629. & l'Électeur de Brandebourg la prit l'an 1678. à la faveur du feu que les bombes y avoient allumé. Elle fut rendue aux Suédois par le Traité de S. Germain en Laye, l'an 1679. Maty.

STRAMONIUM. s. m. Plante qui pousse une tige à la hauteur d'environ deux pieds, & qui a les feuilles amples, sinueuses, d'une odeur forte, attachées le long de la tige à des queues longues. Ses fleurs sont de grandes campanes blanches, semblables en quelque maniére à un verre à boire. Elles sont suivies de fruits presque ronds, gros comme une noix couverte de la premiere écorce, garnis de piquans, & divisés en quatre loges, qui renferment des semences noirâtres, applaties. En Latin, *Stramonium fructu spinoso rotundo, semine nigricante*. P. Tournefort. Cette plante est un dormitif extrêmement dangereux & mortel. Il y a quelques autres espéces de *stramonium*.

STRAMULIPE, STRAMUŻUPA. Voyez Bobotie.

STRANDT. Voyez Mort-strandt.

STRANDT-FRISEN. s. m. Nom propre d'une ancienne contrée de la Chersonèse Cimbrique. *Frisia septentrionalis, & Cimbrica*. Elle est maintenant dans le Duché de Sleswick en Jutlande. Elle comprend les Gouvernemens d'Eyderstade, d'Husum, & une partie de ceux de Flensbourg & de Tonderen, le long de la Mer d'Allemagne. Maty.

STRANGFORT. s. m. Nom propre d'un bourg de l'Ultonie en Irlande. *Stranfordia*, *Strangofortum*. Il est dans le Comté de Downe, sur la baie de *Strangfort*, où il y a un grand & bon port. Il donne son nom au lac de *Strangfort*, qui est assez grand, & qui se décharge dans cette baie par un canal qui n'a pas davantage de demi-lieue de long. Maty.

☞ STRANGULATION. s. f. Étranglement, supplice de ceux qu'on pend & qu'on étrangle. La *strangulation*, est selon les Astrologues, l'ouvrage ordinaire de Saturne dans la huitiéme maison. S. Aubin.

STRANGURIE. s. f. Termes de Médecine, qui se dit d'une maladie qui cause une involontaire émission d'urine fort fréquentée, & en petite quantité, ou goute à goute, quelquefois sans douleur, & quelquefois avec douleur. Elle vient de la trop grande acrimonie de l'urine, qui en irritant les parties nerveuses de la vessie, donne l'envie continuelle qu'on a d'uriner. Elle vient aussi du relâchement ou de la paralysie du sphincter de la vessie, qui ne peut point tenir le col de la vessie serré. La bierre nouvelle, le moût, & plusieurs autres liqueurs mal fermentées, ont coutume de causer la *strangurie*. Les Latins appellent cette maladie *stillicidium urinæ*.

Ce mot est Grec, & composé de *στράγξ*, *gutta*, goutte, & de *οὖρον*, *urina*, urine.

STRAPASSER. v. act. Terme emprunté de la langue Italienne. Gourmander, maltraiter, gouspiller. *Male excipere*. *Strapasser* un homme.

☞ Strapasser. v. a. & n. Terme de Peinture. Travailler à la hâte. Un dessein *strapassé*. Du Fresnoi a dit, le Teotoret étoit quelquefois un grand strapasson; mais ce dernier mot est peu usité, quoique fort expressif.

STRAPASSONNER. verb. act. Terme de Peinture. Mal ébaucher, Peindre grossiérement. *Malè pingere; crassè, rudi operâ delineare*. Ces figures ne sont que *strapassonnées*. Il *strapassonne* ses figures, & en fait des grotesques & des monstres. De Vign. Marv.

STRAPONTIN. subst. masc. Quelques-uns disent *Estrapontin*. C'est un lit suspendu en l'air, attaché à deux arbres, pieux, ou cordages. *Lectulus suspensilis*. On s'en sert sur les navires, & dans les pays chauds, où il y a des insectes qui importunent, ou des bêtes venimeuses, comme dans l'Amérique, où les Barbares l'appellent *hamac*. Vous avez fait mille parties de promenade, & plusieurs bonnes collations, pendant que j'étois toujours couché sur un *strapontin*, & que je vomissois continuellement. Du Lois.

Strapontin, est aussi un petit siége qu'on met sur le devant d'un

d'un carrosse coupé, pour suppléer au défaut d'un second fond. *Sedecula.*

STRASBOURG. f. m. Nom propre d'une ville de France, située dans la basse Alsace, au confluant de l'Ill & de la Brusch, à un quart de lieue du Rhin, & environ à dix au-dessus de Brisac. *Strasburgum, Argentina, Argentoratum. Strasbourg* est grand, beau, fort marchand, fort riche, bien fortifié, orné d'une Université depuis l'an 1558. & d'un Evêché suffragant de Mayence. Entre les choses remarquables de la ville de *Strasbourg*, il y en a deux principales. Son pont de bois sur le Rhin, qui passe pour un des plus beaux de l'Europe, & qui est défendu par plusieurs forts, dont celui de Kel est le principal. Son Horloge, qui est une tour faite en pyramide, toute à jour, & haute de 574 pieds, où l'on monte par 700 degrés. L'horloge qui est au haut de cette tour, est un ouvrage incomparable pour la quantité de ses machines qui font mouvoir toutes les constellations, & tourner divers cadrans, qui montrent les heures du jour, le cours de la lune & celui des autres planetes. Cependant M. Pélisson dans sa Lettre 65[e] du 4 Septembre 1673. dit que cette horloge, si célèbre autrefois, est une maniere de colifichet ou de marionettes, dont on ne fait pas grand cas aujourd'hui. *Strasbourg* embrassa la réformation l'an 1529. C'étoit une ville Impériale & libre. Le feu Roi Louis le Grand s'en rendit maître l'an 1681. Il y a fait bâtir une belle citadelle pentagone, qui s'étend depuis la ville jusqu'au Rhin, & il a si fort augmenté les fortifications de la ville, qu'elle peut passer pour une des plus fortes places de l'Europe. MATY. *Strasbourg* est à 25 d. 15 m. de long. & à 48 d. 35 m. 30 f. de latitude.

> *Dorures de* Strasbourg, *gentillesses du Havre,*
> *Flacons de S. Laurent, pâtés de venaison.* SENECÉ.

STRASBOURG, est encore une petite ville forte, avec un bon château. *Strasburgum, Stratoburgum.* Elle est sur la riviere de Dribentz, dans la Prusse Royale, à douze lieues de Thorn & de Plosko, & un peu davantage de Culm. Cette ville a été prise & reprise plusieurs fois dans les guerres des Suédois & des Polonois. MATY.

STRASBOURG. Autre petite ville du Brandebourg. *Strasburgum.* Elle est dans la Marche Vékérane, aux confins de la Poméranie, & à trois lieues du lac Veker, vers le nord. MATY.

STRASBOURG, est encore un fort joli bourg de la Basse Carinthie, en Allemagne. *Strasburgum.* Il est sur la petite riviere de Gurck, à deux lieues au-dessus de Gurck. L'Evêque de cette ville y a son palais, & y fait sa résidence ordinaire. MATY.

STRASSE. f. f. Terme de Négoce. C'est la même chose que la bourre, ou le rebut de la soie qui est imparfaite. *Tomentum sericeum.*

STRATAGÈME. f. m. Ruse militaire, finesse de guerre pour surprendre, ou pour tromper l'ennemi. *Stratagema.* Les Anciens se sont fort servis de *stratagèmes*. Frontin a fait un recueil des *stratagèmes* de guerre.

Ce mot vient du Grec στρατήγημα, qui signifie, l'exploit d'un Général d'armée.

STRATAGÈME, se dit par extension de toutes sortes de ruses, & d'adresses dont on se sert pour réussir en quelque affaire. *Stratagema, ars fallendi, fallacia.* La constance de ces illustres Payens, qui sembloient mépriser la mort, venoit, non d'une force vertueuse, mais d'un *stratagème* de l'amour propre, qui occupoit l'esprit de toute autre chose. M. ESP. Il n'a pû obtenir cette fille en mariage, qu'avec bien des *stratagèmes*. Nous avons divers *stratagèmes* tout prêts à produire dans l'occasion. MOL.

STRATARITHMÉTRIE. f. f. Terme de Mathématique & de guerre. *Stratarithmetria.* C'est l'art de ranger en bataille un bataillon sur une figure géométrique donnée, & de trouver le nombre d'hommes que contient cette figure, quand ils sont en bataille, soit qu'on les voie de près, ou qu'on ne les voie que de loin. HARRIS.

Ce mot vient de στρατὸς, *armée*, ἀριθμὸς, *nombre*, & μέτρον, *mesure.*

STRATÉGIEN. f. m. Terme de Calendrier. Neuvieme mois des Bithyniens. *Strategius.* Il répondoit au mois de Mai du Calendrier Julien & Grégorien. Voyez le P. Petau, *De Doctr. Temp. L. I. c.* XXXI. Scaliger, *De Emendat. Temp. p.* 50. *& p.* 350. Usserius, *De anno Maced. p.* 41.

STRATEGUE, ou STRATEGE. f. m. Nom de charge chez les anciens Athéniens. *Strategus.* On élisoit tous les ans douze *Strategues*, pour commander les troupes. Plutarque, dans la vie de Cimon, semble dire qu'on en tiroit un de chaque Tribu: mais Pollux, liv. V. semble dire qu'on les choisissoit indifféremment de tout le peuple. C'étoit le peuple qui faisoit cette élection, & il la faisoit les derniers jours de l'année, dans une place qui se nommoit Poycé. Ils ne commandoient pas tous ensemble, mais ils rouloient par jour, comme on l'apprend d'Hérodote & de Cornélius Nepos, dans la vie de Miltiade. Quelquefois, c'est-à-dire, lorsqu'il s'en trouvoit quelqu'un d'un mérite supérieur à celui des autres, & d'une habileté plus grande au fait de la guerre, on lui donnoit le commandement à lui seul. Au reste, on avoit attention à ne mettre personne dans cette charge qui n'eût ses terres dans l'Attique, & qui n'eût des enfans, afin d'avoir des ôtages & des cautions de sa conduite & de sa fidélité.

STRATÉLATE. f. m. Nom d'un officier de guerre, autrefois dans l'Empire Grec. *Stratelates, Princeps militiæ, Magister militum.* Le Diacre Jean dans la vie de S. Nicolas Evêque de Myrrhe, dit que c'étoient les Dolopes qui appelloient *Stratélates* ceux qu'il appelle *Princes de la Milice.* Zozime & Jornandès en parlent aussi, & il paroît que c'étoit le Commandant des armes dans une province, ou un pays. Jornandès, sous Arcadius, parle du *Stratélate* d'Orient. S. Théodore d'Héraclée dit que le *Stratélate*, officier de l'armée de Licinius, étoit natif d'Euchaise dans la province du Pont. BAILLET. Voyez les Bollandistes au 7 de Février.

Ce mot vient de στρατὸς, *armée*, & ἐλαύνω, *je fais marcher.*

STRATHERNE. f. f. Nom propre d'une province de l'Ecosse méridionale. *Strathernia.* Elle est entre celles de Perth, de Fife, de Mentheit, de Broad-Albin & d'Athol. Son nom, qui signifie le chemin de l'Erne, est pris de la riviere d'Erne, qui la traverse dans toute sa longueur, qui n'excede pas treize lieues, & sa largeur moyenne n'est que de quatre. Ce pays n'est presque que montagnes & forêts. La ville d'Abernethy en est le seul lieu un peu considérable. MATY.

STRATIFICATION. f. f. Terme de Chymie. *Stratificatio.* C'est un arrangement de différentes matieres, dont on fait plusieurs lits ou couches alternativement: ce qu'on nomme en Latin *stratum super stratum*, & qui est marqué dans les livres de Chymie par S. S. S. Les eaux de forges transportées & prises en des lieux éloignés, forment quelquefois, à ce que l'on prétend, des corps durs ressemblant en couleur à du mâchefer, mais moins durs & moins pesans, & d'une couleur de rouille de fer en-dedans, en ayant l'odeur; & dont les différentes couches de matiere qui les composoient, faisoient juger qu'ils avoient grossi à mesure que l'on prenoit des eaux, comme par *stratification*: & qu'il s'étoit formé des humeurs glaireuses & des particules salines, ou vitrioliques du fer séparées de l'eau. Voyez les *Mém. de Trév.* 1714. *pag.* 136. *& suiv.* Ces corps ne se forment point par coagulation, ni par pétrification, mais par l'incorporation des sels que contiennent les eaux avec les matieres glaireuses qu'elles trouvent dans le corps, & par *stratification*. Id.

STRATIFIER. v. act. Terme de Chymie. Mettre différentes matieres alternativement les unes sur les autres. *Stratificare.* Mettre différentes matieres lit sur lit: cette opération se fait dans la Chymie, lorsqu'on veut calciner un minéral ou un métal avec du sel, ou avec quelque autre matiere. DICT. HARR. Pour purifier l'or par la cémentation, on *stratifie* dans un creuset des lamines d'or, avec une pâte sèche qu'on appelle cément.

STRATIOTES. f. m. Plante aquatique qui croît par-dessus l'eau. Ses feuilles sont semblables à celles de l'aloës ordinaire, mais plus courtes & plus étroites, épineuses en leurs bords. Ses fleurs sont à trois feuilles, de couleur blanche, ayant en leur milieu des filets jaunes; elles sortent d'une espéce de gaine semblable à une patte d'écrevisse. Ses racines sont des fibres longues, rondes, blanches, semblables à des vers. En Latin *aloës palustris.* C. BAUH. ou *stratiotes aquatica.* LUGD. Il y a quelques au-

tres plantes qu'on appelle aussi *stratiotes*; la millefeuille ordinaire est de ce nombre.

STRATIOTIQUE. s. m. & f. c'est-à-dire, Militaire; nom de Secte. *Stratioticus, a.* Les *Stratiotiques* étoient des Valentiniens, d'Egypte, ou du moins ils étoient sortis des Valentiniens. C'étoit ceux qu'on nommoit autrement Borborites, ou Borboriens, à cause des impuretés & des ordures affreuses auxquelles ils s'abandonnoient. Voyez S. Irénée, L. I. c. XXIV. S. Epiphane, *hær. VI.* §. 3. Théodoret, *hær. Fab.* L. III. Voyez encore ci-dessus au mot Borborien.

Ce mot est Grec, στρατιωτικός, de στρατιώτης, *soldat*, de στρατός, *armée*.

STRAT NAVERN. s. m. Nom propre d'une province de l'Ecosse septentrionale. *Strat-Naverna.* Elle est bornée au levant par celle de Caithness, & au sud par celles de Goutherland & de Ros; la mer la baigne au couchant, & au nord. Son nom signifie le chemin de *Navern*, & il est pris de la riviere de *Navern*, qui la traverse du sud au nord, où elle a dix lieues de largeur sur vingt de longueur, du couchant au levant. Ce pays est fort froid, plein de montagnes & de lacs. La plûpart de ses habitans sont bergers, logeans sous des tentes, qu'ils transportent selon la commodité des pâturages, & nourrissant une prodigieuse quantité de bœufs & de brebis, dont les peaux, la laine, le suif & le laitage font toutes leurs richesses. Les bourgs principaux de ce pays sont Tung, Ionernavern, Balna, Strathy & Durenis. Maty.

STRATONIQUE. s. m. Victorieux, Conquérant. C'est un nom & un surnom d'homme. *Stratonicus.* Le Patrice Michel *Stratonique*, qui ne sçavoit que la guerre, fut déclaré Empereur par l'Impératrice Théodora mourante. Michel *Stratonique* demanda aux Métropolitains, qui vinrent lui proposer de quitter l'Empire, quelle récompense le Patriarche lui promettoit: Le royaume du Ciel, répondirent-ils. Aussi-tôt il quitta la pourpre & les autres marques de la dignité Impériale. Fleury, *Hist. Eccles. L. LV.* Philippe de Macédoine, & ensuite Alexandre son fils, eurent un Thrésorier nommé *Stratonique*, qui fut si riche, que son nom passa en proverbe comme celui de Crésus. Voyez Plaute, *Rud. Act. IV. Sc.* II *v.* 27.

STRAUBING. s. m. Nom propre d'une ville du Duché de Baviere en Allemagne. *Straubinga.* Elle est fortifiée, capitale d'une régence ou petite province qui porte son nom, & située sur le Danube, qu'on y passe sur un pont, à huit lieues au-dessus de Ratisbonne. Maty.

STRAVICHO, STRAVICO. s. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie, en Europe. *Stravicum.* Elle est dans la Romanie, sur le petit golfe de *Stravicho*, aux confins de la Bulgarie, entre Mésembria & Sisopoli. Maty.

Stravicno, Stravieo. s. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie en Europe. *Stravicum.* Elle est dans la Bulgarie, entre les embouchures du Danube, sur la mer Noire, à douze lieues de Kilia-nova, vers le midi oriental. Maty.

☞ STRELEN. s. m. Ville d'Allemagne dans la Silésie, & dans la Principauté de Brieg.

☞ STRELET. s. m. Poisson qui a une aune de long, & qui a quelque rapport à l'esturgeon. Il est fort commun en Russie, & c'est le meilleur poisson que l'on mange dans ce pays-là. On le grille & on l'apprête à peu près comme on fait le saumon. Corn. le Bruyn. Voyez Sterlet.

☞ STRELETSES. s. m. pl. Sortes de Soldats Moscovites. Les *Streletses* sont parmi les troupes Moscovites ce que sont les Janissaires parmi les Turcs.

☞ STRELITZ. s. m. Ville d'Allemagne en Silésie, dans la Principauté d'Oppelen.

STRELL, STRIG, ISTRIGY. s. m. Nom propre d'une riviere de la Transilvanie. *Strella.* Elle coule tout le long des montagnes d'Eisenthor, & se décharge dans le Maros, vers les confins de la haute Hongrie. On prend cette riviere pour l'ancienne *Sargentia*, *Sargetia*, dans laquelle Decebal, Roi des Daces, attaqué par l'Empereur Trajan, cacha ses thrésors. Maty.

STRELLA. s. f. Nom propre d'une montagne du Portugal située à plus de treize lieues de la mer; cependant on dit que dans un lac qui y est, on trouve quelquefois des débris de navires, des piéces de mâts, des voiles, des cordages, & même des ancres, ce qui rend ce conte fort suspect. *Strella.* Maty.

STRENGNES. s. m. Nom propre d'une ville de la Sudermanie, en Suede. *Strengnesia.* Elle est sur le lac Meler, à quinze lieues de Stockolm, vers le couchant. *Strengnes* a un Evêché suffragant d'Upsal, & on y voit le tombeau du Roi Charles IX. Maty.

STRÉNIE. s. f. Nom d'une fausse Déesse des anciens Romains. *Strenia.* C'étoit la Déesse qui présidoit aux étrennes, c'est-à-dire, aux présens qu'on se faisoit le premier jour de l'année. La Déesse *Strénia* avoit un temple à Rome dans la quatrieme région de la ville. Nonius Marcellus dit qu'elle fut ainsi appellée de *Strenitas*, *valeur*, *bravoure*, parce que Tortius, qui institua la coutume de donner des étrennes, l'établit comme des présens pour les vaillans hommes & les braves. S. Augustin parle de cette Déesse, *L. IV. de Civit. c.* XVI. Voyez Rosin, L. IV. c. V. Dempster, *Paral*, L. I. c. XIII. Casaubon sur Athénée, L. III. c. VIII.

☞ STRENUA. s. f. Déesse qui agissoit ou faisoit agir avec vigueur. Elle étoit opposée à la Déesse du repos. Les Romains lui avoient érigé un temple.

STREOMS. s. m. STROMSA. s. f. Nom propre de l'une des Iles Orcades, située à six lieues de celle de Mainland, du côté du nord. *Stromsa.* Elle est fort petite, mais elle a un bon port, fréquenté par les Anglois & par les Hollandois, qui vont à la pêche autour des Iles de Schetland. Maty.

☞ STRETTE. s. f. Etreinte. De l'Italien *stretta*, qui signifie la même chose. La moindre piquûre d'épingle, & passion de l'ame, est suffisante à nous ôter le plaisir de la Monarchie du monde. A la premiere *strette* que donne la goutte à un Roi, il a beau être Sire & Majesté,

Totus & argento contextus, totus & auro.
Tibul. L. I. Eleg. 2. v. 71.

Ne perd-il pas le souvenir de ses palais & de ses grandeurs? S'il est en colere, sa Principauté le garde-elle de rougir, de pâlir, de grincer les dents comme un fol? Or si c'est un habile homme & bien né, la Royauté ajoute peu à son bonheur. Il voit que ce n'est que *biffe* & piperie. *Biffe*, fausse apparence. Ce mot signifie proprement une *pierre fausse*, selon Nicot. *Montaigne, L. I. de ses Essais, c.* XLII *& M. Coste, note* 12. *&* 13. *sur ce ch.* Je ne sçai pas dans quelle édition de Nicot M. Coste a trouvé *biffe*: il n'est point dans celle de Paris *in-fol.* 1606. c'est apparemment dans le Nicot augmenté par de Brosse, & publié pour la premiere fois en 1614. le même qu'il cite en sa 14[e] note sur le 2 ch. du 3[e] liv. au sujet de *macheure*, tache, contusion, meurtrissure. Ce n'est pas *macheure*, (on a mis *macule* dans l'édit. de Paris *in-*12. 1659. T. III. p. 47.) c'est plutôt, dit Montagne, une teinture universelle qu'une tache. La Noue dans son Dictionnaire des Rimes, *p.* 46. *col.* 2. explique aussi *biffe* au propre par *bapelourde*, faux diamant. Cotgrave dit de même, que *biffe* est une pierre précieuse contrefaite.

STRIBORD. s. m. Terme de Marine. Le côté droit du vaisseau à l'égard du Pilote ou Commandant qui est à la pouppe, & qui regarde la proue. *Pars navis dextera.* On dit aussi *tribord*, *stenbord*, *estribord* & *dextribord*, d'où apparemment est venu le mot de *stribord*, qui est le plus en usage. Le côté gauche s'appelle *bas-bord*.

☞ STRICT, TE. adj. Les Philosophes & les Théologiens appliquent ce terme aux choses qui doivent se prendre & s'entendre dans le sens le plus étroit. Origene a cru que le terme de fornication, employé au verset 32 du chapitre I. de S. Matthieu, n'est pas le seul cas où le divorce soit permis, mais comme un exemple des autres crimes où on peut user de ce pouvoir; mais presque tous les autres Peres & les Interpretes ont pris les paroles de J. C. dans un sens *strict* & rigoureux. Calmet. Ce mot vient du Latin *strictus*.

☞ STRIE. s. f. Terme de Conchyliologie. Cannelure. Il y a ordinairement des *stries* sur les coquilles appellées Cœurs, en Latin *Cordi-formes*. Ce sont les rayures ou gravures en creux qui se voient sur la robe d'une coquille

le, différentes des cannelures, qui sont plus régulieres & plus grandes.

STRIÉ, ée. adj. m. & f. Cannelé, ou orné de cannelures. *Striatus*. On appelle *colonne striée*, une colonne dont le fût est orné de cannelures en toute sa hauteur.

☞ STRIGIL. s. m. *Strigile*. C'étoit un instrument dont les Anciens se servoient dans leurs bains. Pétrone en parle, & on en voit la description dans les collections tirées d'Apulée. Nodot dit que le *Strigil* étoit une petite ratissoire en forme de serpette, dont on se servoit dans les bains, pour faire tomber la sueur & la crasse. On en faisoit d'or, d'argent, de cuivre, d'ivoire & de corne. On y voit une femme qui d'une main tient le *strigil*, l'instrument dont on racloit la sueur, & de l'autre un vaisseau qu'on nommoit *Gutum*. Misson, *Lett*. 28.

STRIGONIE. s. f. ou GRAN. Nom propre d'une ville de la basse Hongrie. *Strigonium*. Elle est sur le Danube, entre Komorre & Bude, à six lieues de la premiere, & à treize de la derniere. *Strigonie* est une place forte, & défendue par une bonne citadelle. Elle a un pont de batteaux vis-à-vis de l'embouchure de Gran, dont elle a pris son nom, & du bourg de Barkan, qui passe pour son fauxbourg. Elle a été prise & reprise plusieurs fois par les Turcs & par les Impériaux; les derniers la possedent depuis l'an 1683. Elle a un Archevêché qui est Primat de Hongrie, Chancelier du Royaume, & Président du Conseil d'Etat. Maty.

Le Comté de Strigonie, ou de Gran. *Strigoniensis Comitatus*. Petite province de la basse Hongrie. Ce Comté est entre ceux de Jawarin, de Vesprim, d'Albe Royale & de Plisea. Il est de peu d'étendue. Strigonie & Vicegrade en sont les lieux principaux. Maty.

STRIVALI, ou STROFADI. s. m. Noms propres de deux petites îles de la mer Ionienne. *Strophades insulæ, Plotæ insulæ*. Elles sont à douze lieues de celle de Zante, du côté du midi. La plus grande de ces îles n'a pas plus de deux lieues & demie de circuit, mais elle a plusieurs fontaines qui en rendent le terroir fort fertile. Il n'y a pour tous habitans que soixante ou quatre-vingts Moines Grecs, dont le convent est bâti en forme de forteresse, terrassé au-dessus, & garni de canons pour repousser les pirates. Maty.

STRIURE. s. f. Terme d'Architecture, qui se dit de la cannelure des colonnes, & de cet intervalle creux qui régne du haut en bas du fût de la colonne, pour la faire paroître plus grosse & plus agréable. *Strix, stria*.

☞ STROEKS. s. m. pl. Petits vaisseaux plats dont on se sert sur le Volga pour le négoce d'Astracan & de la mer Caspienne.

☞ STROMATES. s. m. pl. Ce terme est Grec, & signifie Mélanges. Il a servi de titre à plusieurs ouvrages. Plutarque & Origene l'ont employé, mais S. Clément d'Alexandrie a particuliérement illustré ce terme. Ses *Stromates* sont un mélange de ses propres pensées, & de celles des meilleurs Auteurs qu'il avoit lûs. On y voit de l'histoire, de la littérature, de la critique, des réflexions, du sérieux, du réjouissant; enfin ce mélange différent lui fit donner le nom de *Stromates*. Angelomus, qui vivoit dans le neuvieme siécle, fit aussi des *Stromates* ou Tapisseries.

STROMBERG. s. m. Nom propre d'une petite ville de l'Evêché de Munster, en Westphalie. *Stromberga*. Elle est à trois lieues de Lipstad, vers le couchant septentrional, & elle est capitale d'un petit pays qui a titre de Burgraviat. L'Evêque de Munster a obtenu l'an 1653. d'avoir séance au College des Princes de l'Empire, en qualité de Burgrave de *Stromberg*. Maty.

STROMBOLI, STRONGOLI. s. m. Nom propre de la plus septentrionale des îles de Lipari, situées dans la mer Toscane, vers les côtes de la Sicile. *Strongyle*. On y voit le Volcan de *Stromboli*, qui la rend inhabitable par les flammes qu'il vomit. Maty.

STROMIO. s. m. ou SPIRNAZZA. s. f. Nom propre d'une riviére de la Morée. *Stromius, Pamisus, Panisus, Arcadius fluvius*. Elle baigne Calamata, & se décharge à deux lieues au-dessous, dans le fond du golfe de Coron. Maty.

STROMONA s. f. RADINI, ISCHAR. ss. ff. Noms d'une riviére de la Macédoine. *Strimon*. Elle prend sa source aux montagnes d'Argentaro, baigne la ville d'Empoli, & celle de *Strymona*, & se décharge dans le golfe de Contessa, entre Contessa & Cavala, que l'on nommoit autrefois le golfe Strymonien, ou du Strymon. Ce fleuve étoit fameux autrefois par le nombre de grues qui s'y assembloient l'été. De là l'épithéte de strymoniennes, que les Poëtes donnent si souvent aux grues.

STRONGLE. s. m. Nom que l'on donne à des vers des intestins. Les vers des intestins ronds & longs, autrement appellés *strongles*, du mot Grec στρόγγυλος, *teres*, qui signifie rond & long, s'engendrent dans les intestins grêles, & pour l'ordinaire dans le duodénum. Voyez M. Andri.

STRONGOLI s. m. Nom propre d'une petite ville avec Evêché, & titre de Principauté. *Strongilum*. Elle est située dans la Calabre Citérieure, sur un fort haut rocher; à une lieue de la mer Ionienne, & à quatre de Santa Severina, dont son Evêché est suffragant. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Macella*, ou *Macalla*, ville de la grande Grèce: mais il y a plus d'apparence qu'elle est l'ancienne *Pételia*, ou *Pétilia*, comme d'autre l'estiment. Maty.

☞ STROPHADES. s. f. pl. Nom que l'antiquité donna à deux petites îles de la mer Ionienne, sur la côte occidentale du Péloponèse ou de la Morée. *Strophades*. Elles s'appelloient d'abord *Plotæ*; ensuite Calaïs & Zétha ayant cessé là de poursuivre les Harpyes, & tourné face pour s'en retourner, de στροφή, *conversio*, on appella ces îles στροφάδες, *Strophades*. Voyez Virg. *Eneid. L. III.* Dans les *Strophades* il n'y a qu'un Couvent de Caloyers, de qui la solitude & la dévotion est souvent troublée par les Corsaires de Barbarie, qui courent l'Archipélague & les côtes de la Morée. Du Loir, *L. X p.* 355.

STROPHE. s. f. Terme de Poësie Greque & Latine, qui signifie Couplet, ou certain nombre de vers, au bout duquel on finit un sens; on en recommence ensuite une autre, qui a même nombre, & mesure de vers, avec une même disposition de rimes. *Stropha, conversio*. Les Odes, les Stances, les Ballades sont composées d'un certain nombre de *Strophes*. Le mot de *Couplet* se dit des simples Chansons ou Airs. *Strophe* se dit des Chants, des Odes & des Poëmes. La *Strophe* est un certain nombre de vers, au bout duquel on finit un sens, & où par conséquent, en Musique, le Compositeur doit faire ordinairement une cadence sur la finale du mode, à moins que la suite ne le demande autrement. Ensuite de quoi on en recommence un autre qui a même nombre, & même mesure de vers, & même disposition de rimes, si ces vers sont d'une nature, ou dans une langue qui demande qu'ils soient rimés, &c. Brossard.

Strophe, στροφή, de στρέφω, je tourne; parce qu'après une *Strophe*, on retourne, & on recommence la même mesure.

STROPO. Vieux mot. Paillardise. *Hist. des Albigeois*, du Latin *Stuprum*. Borel.

STROVISI. s. m. VERDOGNA, TIPANIA. ss. ff. Noms d'une petite ville de la Morée. *Tympania*. Elle est dans la Zaconie, près du Duché de Clarence, à quinze lieues de Léondari, vers l'orient. Maty.

STRUCTURE. s. f. Qualité d'un bâtiment, la maniere dont un édifice est bâti, soit pour la solidité, soit pour la disposition de ses parties. *Structura*. Les *structures* Gothiques étoient plus solides & plus durables, mais elles avoient moins d'agrément que les modernes. Le Palais du Luxembourg est d'une fort belle *structure*, & bien entendue.

Beaux & grands bâtimens d'éternelle structure;
Superbes de matiére, & d'ouvrage divers. Mal.

On dit, la *structure* du corps humain; pour dire la maniere dont il est composé, dont les parties sont arrangées entre elles. *Structura, compositio*. Il s'emploie quelquefois en riant.

Un mari jeune & de belle structure,
Vous guérira; moi qui jamais ne jure,
J'en jurerois. Scar.

Structure, se dit figurément en parlant de la construction

de l'ordre & de l'arrangement des parties d'un discours. *Constructio, ordo, dispositio, series.* Ce Poeme, cette Harangue, ont de beaux vers, de belles expressions: mais la *structure* n'en vaut rien, c'est-à-dire, l'ordre & la disposition. Il faut beaucoup d'art & de choix dans l'arrangement des paroles, pour composer la *structure*, & comme la symmétrie du discours. PORT-R. La mauvaise *structure* est un vice contre la netteté du discours. VAUG.

STRUMETA, STRUMITA. s. f. Nom propre d'une ville de la Natolie, en Asie, *Strumeta*, *Strumia*, antiennement *Myrra*, *Myra*. Elle est à une lieue de la mer Méditerranée, & à quinze de Patera, du côté du levant. C'est le siége d'un grand Archevêché, qui a trente-six Suffragans. MATY.

☞ STRYGES. s. m. C'est le nom qu'on a donné à ces corps morts qu'on trouve en Russie, qui, dit-on, ne pourrissent point, & que l'on voit dans leurs cercueils, rubiconds & flexibles, quoiqu'il y ait long-temps qu'ils soient morts. Les Mercures François de Mai 1693. & Février 1694. rapportent que le Démon suce & tire des corps des personnes vivantes, ou des bestiaux, du sang, & le va verser dans ces cadavres: ce qu'il fait quelquefois en telle quantité, qu'ils nagent dans leurs cercueils, & qu'on leur voit sortir le sang par la bouche, le nez & les oreilles. On dit que c'est ordinairement la nuit que le Démon fait ce personnage, & que c'est toûjours aux parens ou amis du mort qu'il s'adresse; qu'il les embrasse, les serre, & leur représente l'image du mort, & qu'à force de les sucer & de leur tirer du sang, il les affoiblit si fort, qu'ils sechent, maigrissent, & meurent à la fin. Cette persécution dureroit jusqu'à la derniére personne de la famille, si l'on n'y donnoit ordre. Cela se fait en coupant la tête & ouvrant le cœur des *Stryges*, dont on a vu l'image pendant la vexation. On ramasse le sang qui en sort par abondance; on en fait du pain avec de la farine; on en mange, & l'esprit ne revient plus.

STRYMONA. s. f. Nom propre d'une petite ville de la Macédoine. *Strymonium*. Elle est sur la riviere de Stromona, à dix lieues de Philippi, vers le couchant. MATY.

STRYMONIEN, ENNE. Voyez STROMONA.

S T U.

☞ STUBN. s. m. ville de la Haute Hongrie, à deux milles de Chremnitz, & à trois de Neuwsut.

STUC. s. m. Terme de Maçonnerie de l'Italien *Stucco*; c'est une composition de chaux & de poudre de marbre blanc, dont on fait des figures & des ornemens de Sculpture; ce qui est signifié dans Pline, par *Marmoratum opus*: & ce que M. Perrault entend par *Alburium opus*, dans ses Notes sur Vitruve. On fait des figures de *stuc*, des ornemens d'Architecture de *stuc*. *Marmoratum politius, exquisitius.* Voyez DAVILER, *p.* 215, & 331.

STUCATEUR. s. m. On appelle *Stucateurs*, les Ouvriers qui travaillent en *stuc*. *Stucator*, *Tector*, selon Vitruve.

L'un & l'autre de ces noms viennent de l'Italien *stucco*, signifiant la même chose.

STUDIEUSEMENT. adv. Avec une application studieuse. *Studiosè*, *ex animo*. Les Philosophes doivent s'appliquer *studieusement* à découvrir les secrets de la nature par le moyen des expériences.

STUDIEUX, EUSE. adj. & subst. Qui aime l'étude, qui s'y applique fort. *Studiosus*, *literarum amans*. C'est un bon signe, quand un enfant est *studieux*. Un *studieux* réussit à la fin, quelque peu d'esprit qu'il ait.

STUDII. s. m. Nom qu'on donne aux ruines de l'ancienne *Sicum*, ville de la Dalmatie. Elles sont sur la côte, entre Spalato & Tran. MATY.

STUDITE. s. m. Nom de Religieux d'un Monastére de Constantinople, bâti par Studius Grand Seigneur de Constantinople & homme Consulaire, ce qui fait que les Religieux qu'il y mit furent appellés *Studites*. *Studita.* Le Monastére de Studius étoit à l'extrémité de Constantinople, vers la porte dorée. Ces *Studites* étoient Acémétes. Ce fut l'an 463. qu'ils furent mis dans ce Monastére. Saint Théodore, dont le P. Sirmond nous a donné les Ouvrages, Saint Nicolas, Saint Platon, & d'autres Saints Religieux, ont été nommés *Studites*, parce qu'ils avoient demeuré dans ce Monastére. Le P. Hélyot. *T. I.* 29. prétend même que le nom de *Studites* fut donné à tous les Acémétes fondés par Saint Alexandre, de sorte que ces deux noms Acémétes & *Studites* sont synonymes, selon lui, & qu'il appelle aussi *Studites* les Religieuses Acémétes. L'Empereur Michel Paléologue ayant repris Constantinople sur les François l'an 1261, le 25e Juillet, il donna au Monastére de *Studius* l'image de la Vierge nommée la Conductrice, prétendue peinte par S. Luc. FLEURY, *Hist. Eccl. To. XVIII. p.* 19.

STUGART, STUGARD. s. m. Nom propre d'une ville du Cercle de Souabe. *Stugartia*. Elle est capitale du Duché de Wurtemberg, & située fort près du Néckre, à six lieues au-dessous de Tubinge. *Stugart* a des bains chauds, fort renommés, & les Ducs de Wurtemberg y font leur résidence dans un magnifique Palais, accompagné d'un vaste jardin, où l'on voit sur une grande voute terrassée une grande quantité d'orangers, de citroniers, d'oliviers & de figuiers d'une grosseur surprenante, pour un pays assez froid. MATY.

STULINGEN. s. m. Nom propre d'une petite ville du Cercle de Souabe. *Stulinga*. Elle est dans le Comté de Furstemberg, aux confins du Canton de Schaffouse, & des villes forestiéres. *Stulingen* a un château avec titre de Landgraviat, & elle appartient au Comté de Furstemberg-Blomberg. MATY.

STULWEISSEMBOURG. Voyez ALBE-ROYALE.

STUPÉFACTIF. adj. Qui se dit des remédes narcotiques qui endorment les parties malades, & en ôtent le sentiment. *Stupefactivus*, *narcoticus*. L'hyoscyame entre dans les remédes *stupefactifs*.

STUPÉFACTION. s. f. Engourdissement d'une partie du corps, qui la rend incapable de mouvement & de sentiment. *Stupefactio*, *torpor*, *torpedo*. Il ne se dit qu'en Médecine.

STUPÉFACTION, se dit aussi au figuré, d'un étonnement extraordinaire, qui cause une espéce d'extase, qui rend immobile. *Stupor*, *stupefactio*. Il n'est en usage que dans le Dogmatique.

☞ STUPÉFAIT. adj. Du Latin *stupefactus*. Surpris, étonné. Il se dit en raillerie de celui que la surprise de quelque chose rend comme stupide. Il demeura tout *stupéfait*. AC. FRANÇ.

> *Vous seriez* stupéfait*,*
> *Si vous étiez instruit de tout ce qu'elle a fait;*
> *Et peut-être qu'elle a depuis quinze journées*
> *Mieux employé le temps qu'une autre en six années.*
> ROUSSEAU, *Com. du Capricieux;*
> *Act. I. Sc. III.*

> *J'ouvre la porte, & vois, non sans surprise extrême;*
> *En ouvrant brusquement, le bon homme lui-même,*
> *Comme au mur attaché,* stupéfait*, interdit,*
> *Et qui n'a rien perdu de tout ce qui s'est dit.*
> M. DESTOUCHE, *Com. de l'Ingrat;*
> *Act. V. Sc. I.*

STUPÉFIANT, ANTE. adj. Terme dogmatique. Qui stupéfie. *Narcoticus*, *stupefactivus*. Remède *stupéfiant*. Eau *stupéfiante*.

STUPÉFIER. v. act. Rendre immobile, engourdir un membre. *Stupefacere*. Il faut *stupéfier* un membre qu'on veut couper, l'engourdir, en ôter le sentiment.

STUPÉFIÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Stupefactus*. On dit en badinant, d'un homme surpris, étonné, qu'il est tout *stupéfié*.

STUPEUR. s. f. Terme Dogmatique. Engourdissement en quelque partie du corps. *Stupor*, *torpor*, *torpedo*. Avoir une *stupeur* au bras. Quand les chenilles sont sur le point de devenir comme une féve, elles languissent trois jours aux approches de cette mue; elles sont dégoûtées & presque immobiles, comme si elles étoient frappées de *stupeur* ou de paralysie. M. DE RÉAUMUR.

STUPIDE. adj. m. & f. Hébété, lourd, pesant, qui n'a point d'esprit, dont l'ame paroît immobile, & sans sentiment. *Stupidus*, *plumbeus*, *hebes*. Simonide disoit que les Thessaliens étoient trop *stupides* pour être trompés par un habile homme. ABLANC. Que peut-on reprocher à un pauvre *stupide*, qui demeure oisif par défaut d'esprit? En prenant

nant un emploi, il ne pourroit que montrer sa *stupidité*. M. Scud. Le *stupide* est un sot qui ne parle point ; en cela plus supportable que le sot qui parle. La Bruy. Qu'y a-t-il de plus ennuyeux que ces bonnes *stupides* qui n'ont ni malice, ni agrément. M. Scud. On le dit aussi des animaux mélancoliques, lents & paresseux, & particuliérement de l'âne.

Stupide, se dit aussi de celui que la surprise de quelque chose rend tout interdit. *Attonitus, stupefactus*. A cette nouvelle, il demeura *stupide*, tout *stupide*. Quand il ne nous reste nulle espérance, nous demeurons comme *stupides*, & nous nous donnons en proye à nos maux. Fel.

☞ Stupide. Il se dit quelquefois des choses. Silence *stupide*, insensibilité *stupide*. Ac. Fr.

STUPIDEMENT. adv. D'une maniére stupide, *Solide. stupide*. Il répond toujours *stupidement*. Nous ne devons pas regarder les ouvrages de Dieu *stupidement*, comme le vulgaire, & sans nous informer de rien. S. Evr.

STUPIDITÉ. s. f. Betise ; qualité de l'ame qui la rend insensible, & incapable de raisonnement. *Stupiditas, stupor, stoliditas*. Les peuples sauvages ont une naturelle *stupidité*. On prend quelquefois la *stupidité* pour de la sagesse, & la lenteur pour de la prudence. S. Evr. C'est une *stupidité* monstrueuse, que de vivre en hazard, & de ne sçavoir où l'on va. Nic. Il y a plus de bien réel dans une *stupidité* simple, que dans une activité pleine de déguisement & d'artifice. Port-R. Il y a une maniére d'écouter qui persuade aisément, que ce n'est pas par *stupidité* qu'on garde le silence. Bell. Pendant le régne de Tibére, l'on attribuoit la *stupidité* naturelle de Claude à finesse & à dissimulation. Till. Les Poëtes feignent que Niobé, après la perte de 14 enfans, fut changée en rocher, pour exprimer cette morne *stupidité* qui rend immobile, par l'accablement de la douleur. Mont. La *stupidité* des Capharnaites, qui s'étoient grossiérement laissé tromper à une métaphore. Pellisson.

STURE. s. f. Il y a trois riviéres de ce nom dans la Lombardie. *Stura*. L'une coule dans le Montferrat, & se décharge dans le Pô, au bourg nommé le Pont de Sture, entre Casal & Vérue. L'autre prend sa source aux confins de la Savoie, coule dans le Piémont propre, & se décharge dans le Pô, à une lieue de Turin. La derniére prend sa source dans le Comté de Nice, baigne Démont dans le Marquisat de Saluces, Coni & Fossan dans le Piémont propre ; & se décharge dans le Tanaro, à Quérasque. Maty.

☞ STUTGARD. Voyez Stugart.

☞ STUYVER. s. m. C'est le sou commun de Hollande ; il vaut huit duites ou deux gros.

☞ STYGER-SCHUITEN. s. m. Bateau de médiocre grandeur dont on se sert à Amsterdam pour charger ou décharger les marchandises.

☞ STYGIEN, gienne. adj. Qui appartient au Styx, qui est un fleuve d'Enfer. C'étoit le plus grand serment que les Dieux pussent faire, que de jurer par les eaux *stygiennes* ; & s'ils avoient violé ce serment, ils étoient privés de la Divinité, du nectar & de l'ambrosie pendant plusieurs années. Les uns disent un an, les autres cent ans, & d'autres neuf cents ans.

☞ Stygien, gienne. Les Chymistes donnent encore le nom d'Eaux *stygiennes* à toutes les eaux fortes, parce que, comme celle d'une fontaine d'Arcadie, nommée Styx, elles rongent les métaux. Voyez le P. Casat, Jésuite, dans son Traité du feu.

S T Y.

STYLE. s. m. (Quelques-uns écrivent *stile*, mais mal, parce que ce mot vient du Grec στῦλος, *columna*.) Poinçon ou grosse aiguille, avec la pointe de laquelle les Anciens écrivoient sur des tablettes de cire, de plomb, &c. & dont on se sert encore aujourd'hui pour écrire dans des tablettes d'ivoire, ou de papier préparé. *Celtes, seu stylus, veru*. *Style* d'argent, *style* d'or. J'ai perdu le *style* de mes tablettes. ☞ Ce Séraphin avec lequel on la dépeint, (Sainte Thérèse) lui grava cette Loi sainte dans le cœur. Il se servit de cette fléche ardente, qui fut, pour user de ces expressions figurées, comme le *style* de l'amour, détrempé dans le fiel du Calvaire ; afin que tous ses traits représentassent mieux J. C. crucifié. Bourdal. *Exh. To. I. p.* 308. Ce mot est l'origine des autres significations de ce mot François.

Style, en termes de Chirurgie, est un instrument de fer rond & long, & qui va en diminuant vers le bout, de sorte qu'il a une figure conique. Il s'introduit tout rouge & ardent dans les canules, & se retire aussi-tôt. On l'introduit & le retire autant de fois qu'il est nécessaire. Il est bon pour cela d'avoir deux *styles*, pour les introduire alternativement. Scultet, *Pl. IX. Fig.* 6.

Style, en terme de Gnomonique & d'Astronomie, est une aiguille, ou autre piéce de bois, ou de métail qu'on éléve sur un plan, qui sert à un cadran pour faire de l'ombre, & pour marquer les heures. *Gnomon*. On éléve un *style* à plomb sur un plan horisontal, pour trouver la ligne méridienne par son ombre. Les *styles* des cadrans sont quelquefois à plomb, quelquefois inclinés. L'ombre du *style* de l'horloge d'Achaz recula de dix degrés.

Style, en termes de Botanique, se dit de la partie qui s'éléve du milieu de la fleur, & qui par sa partie inférieure porte sur le fruit ou la semence. *Stylus*. Ceci est tiré de M. Harris. Nos Botanistes disent pistile, *pistilum*, & non pas *style*. Voyez l'Introduction de M. de Jussieu.

Vieux & Nouveau *style*, en termes de Chronologie, se dit d'une maniére différente de supputer, à cause du retranchement de dix jours dans le Calendrier, par la réformation faite par le Pape Grégoire XIII. en 1582. *Stylus antiquus, stylus novus*. La supputation des Protestans s'appelle le vieux *style*, parce qu'ils n'ont pas voulu recevoir cette réformation du Pape ; & le *style* nouveau est la supputation des Catholiques, différente de dix jours. Ainsi quand les Catholiques comptent, par exemple le 21 Mars, les Protestans ne comptent que le 11. Il y a beaucoup d'endroits où le nouveau *style* est en usage chez les Protestans ; & il y a de l'apparence que le vieux *style* s'abolira peu à peu tout à fait. A la Diéte de Ratisbonne, il a été arrêté par le corps des Protestans de l'Empire qu'au 18 de Février 1700 l'on retrancheroit onze jours du vieux *style*, pour se conformer à l'avenir au nouveau. On a fait le même réglement en Suéde, & en Danemarck. Cette réformation devenoit d'autant plus nécessaire qu'en l'année 1700 la différence entre le vieux & le nouveau *style* augmentoit d'un jour ; ensorte qu'on n'eût compté que le 10 de Mars dans le vieux *style*, lorsqu'on auroit compté le 21 dans le nouveau : la raison est que l'année 1700. n'est point bissextile dans le nouveau, au lieu qu'elle l'est selon le vieux *style* : ce qui fait l'augmentation d'un jour.

Style, signifie principalement la façon particuliére d'expliquer ses pensées, ou d'écrire, qui est différente, selon les Auteurs, & les matiéres. *Stylus, dictionis character, forma, ratio*. Les Maîtres de l'Art ont réduit les maniéres d'écrire sous trois genres. Le *style* sublime, *sublimis*. Le *style* simple, *simplex*. Et le *style* médiocre, *mediocris & infimus stylus*. En général, la matiére doit déterminer le choix du *style*. Vill. Le *style sublime* doit être majestueux & soutenu d'expressions nobles, & capables de donner une haute idée : il doit être élevé, sans être guindé. Le *style simple* doit être naturel, sans pompe, & sans ornemens : mais il ne doit pas être bas & rampant, sous prétexte d'être *simple*. Le *style médiocre* participe de la grandeur du sublime, & de la simplicité du simple. Id. Le *style* familier est celui dont on se sert en conversation ; & le *style* bas, ou populaire, celui dont use le peuple, & dont on use dans le comique, ou le burlesque. Il sout eut si bien la grandeur & la pompe de son *style*, selon la dignité du sujet, que j'ai accoutumé de lui dire, que son *style* n'est qu'or & azur. S. Jérôme appelle saint Hilaire le Rhône de l'Éloquence Latine, par rapport au caractére de son *style*, qui est violent & rapide, comme le cours de ce fleuve. Du Pin. Le *style* Prosaïque en vers est aussi défectueux qu'un *style* Poëtique en prose. Mén. Les pensées de Tertullien tirent une partie de leur force de son *style* dur & barbare. Bouh. Le *style* que vous appellez tendre & coulant, est mol & efféminé. G. G. Il n'y a rien de plus ridicule que de conter une chose grande en *style* bas. La Font. Quelquefois l'Arioste, de la plus haute gravité de son *style*, tombe dans des bassesses à peine dignes du burlesque. Idem. Le *style* des Mystiques est un *style* hyperbolique & figuré. Boss. Le *style* des personnes

graves & sérieuses, est un *style* sec, austére, & sans ornemens. Vill. Le meilleur *style* du monde perd sa vigueur à force de le limer, & de le polir. La Vayer. Aristote appelle un *style* agréablement assaisonné, un *style* tragique, qui a le nombre, le vers & l'harmonie. Dac. L'enflure du *style* ressemble à l'embonpoint de ces malades que la fluxion rend bouffis. Vill. Le caractére principal du *style historique*, c'est la clarté & la briéveté. Id. Le *style* de l'Historien doit être coupé & dégagé. Id.

> *Un* style *harmonieux, & me berce, & m'endort.*
> Boil.

Budée, dont le *style* étoit rude & mal poli, disoit pourtant que son *style* étoit de *haute lice* & *resplendissant* : cette phrase seule le condamne. Bay. Après que nous avons passé la ligne quatre ou cinq fois, il semble que notre *style* soit au-dessus de la Critique. P. La Comte.

On dit aussi d'un *style* trop pompeux & trop magnifique, *Magniloquentia*, qu'il frise le galimathias. Un *style* fleuri ou galant, est un *style* enjoüé, badin; un *style* coulant & uniforme convient à la narration. Avoir un *style* nourri des saintes Écritures. La Br. Un *style* froid & puéril. Boil. Un *style* enflé & affecté. Art. de P. Un *style* riche & abondant. Id. Un *style* sec & aride. Id. Un *style* raboteux, un *style* affreux. Boil. Un *style* poli & châtié, plaît toujours infiniment davantage qu'un *style* barbare & négligé. Bouh. On dit aussi qu'un Auteur n'a point de *style*, quand il n'a pas l'art de bien arranger ses paroles, de bien exprimer ses pensées.

On appelle un *style coupé* ou *laconique* & *serré*, celui où l'on use de peu de paroles. *Stylus laconicus, concisus. Style diffus, pompeux* ou *Asiatique*, qui est mol, chargé de vains ornemens, abondant en paroles inutiles.

On dit, *vieux style*, en matiére de Palais; pour dire, l'ancienne Pratique : & en matiére de langue; pour dire, un *style* qui n'est plus en usage. *Antiqua formula*. M. Bayle appelle le vieux *style*, un *style* moisi & surané.

> *Régnier seul, parmi nous, formé sur leurs modéles,*
> *Dans son* vieux style *encore, a des graces nouvelles.*
> Boil.

Style, en termes de Jurisprudence, est la forme, ou différente maniére de faire des procédures, suivant les réglemens établis en chaque Cour, ou Jurisdiction. *Stylus, formula methodus*. Le *style* de la Cour de Rome. Le *style* de la Chancellerie contient diverses formules, pour dresser toutes sortes de lettres qu'on présente au Sceau. Le *style* du Parlement, du Grand-Conseil, des Requêtes du Palais, du Châtelet, des Officialités, sont différens, & ont chacun leur formule, dont on a fait plusieurs volumes. Il y a plusieurs clauses dans un contrat, qui ne sont que du *style* des Notaires, & qui ne sont point considérées. M. De Lauriére écrit *styl*, & au pluriel *styls*; *styl* signifie l'ordre judiciaire, la pratique & maniére d'introduire & conduire un procès, la forme de procéder en Justice de toutes causes, dont plusieurs livres & Ordonnances ont été faits ès Cours Souveraines & en chacun Bailliage, comme en Berri, les Officiers & Praticiens de Bourges & d'Issoudun avoient dressé un État & Ordre Judiciaire pour conduire & mener à fin tous procès, lequel a été imprimé. Il seroit expédient de ramasser tous les *styls* des Cours Soveraines, & autres de ce Royaume, & les conférer ensemble, & avec les Ordonnances de France & Institutions Forenses, Traités de Pratiques & Recueils d'Arrêts, pour en faire un écrit & certain. Aussi les Sécrétaires, Notaires, Tabellions & Greffiers ont leur *styl* & formulaire. De Laur. C'est une faute. Il faut écrire *style* & *styles* au pluriel. Nous avons le *style* universel de toutes les Cours & Jurisdictions du Royaume, &c. par M. Gauret, en 2 vol. *in*-4°. dont le premier traite des matiéres civiles, & l'autre des matiéres criminelles. Il y a aussi le *style* du Conseil du Roi, par le même, 1 vol. *in*-4°.

Style, se dit aussi de la maniére différente dont chacun agit & parle. *Agendi & loquendi ratio, modus*. S'il ne vous a pas rendu vos livres, c'est son *style*; il a coutume d'en agir ainsi. Depuis qu'il est devenu honnête-homme, & qu'il est dans le monde, il a pris un autre *style*, il a changé de *style*.

Voilà une Dame du haut *style*, c'est-à-dire, qui fait la Dame de qualité. Les libertins me traiteront d'esprit foible & timide : car je connois leur *style*. Le P. L. Je connois le *style* des nobles. Mol. Il ne faut point reprendre les autres avec chagrin, avec aigreur, c'est le *style* de la haine. Ab. de V.

> *Ce langage, à comprendre, est assez difficile,*
> *Madame, & vous parliez tantôt d'un autre* style. Mol.

Style, en termes de Musique, se dit & de la maniére de chanter, & de la maniére de composer. *Ratio cantandi, ratio componendi*. Voyez Brossard. On le dit de la maniére que chaque particulier a de composer, ou d'exécuter, ou d'enseigner, & tout cela est fort différent, selon le génie des Auteurs, du pays & de la nation; comme aussi selon les matiéres, les lieux, les temps, les sujets, les expressions, &c. Ainsi on dit le *style* de Charissimi, de Lully, de Lambert, &c. Le *style* des Italiens, des François, des Espagnols, &c. Le *style* des Musiques gaies ou enjoüées est bien différent du *style* des musiques graves ou sérieuses; le *style* des musiques d'Eglise est bien différent du *style* des musiques pour le Théâtre ou la chambre; le *style* des compositions Italiennes est piquant, fleuri, expressif; celui des compositions Françoises est naturel, coulant, tendre, &c. de-là viennent diverses épithétes pour distinguer tous ces différens caractéres, comme *style* ancien & moderne; *style* Italien, François, Allemand; *style* Ecclésiastique, Dramatique; de la Chambre, &c. *style* gai, enjoüé, fleuri; *style* piquant, pathétique, expressif; *style* grave, sérieux, Majestueux; *style* naturel, coulant, tendre, affectueux; *style* grand, sublime, galant; *style* familier, populaire, bas, rampant, &c.

Les Italiens ont des expressions pour tout cela, dont nous avons déja donné, & dont nous donnerons à leur rang l'explication. En voici encore quelques-unes qui ne sont pas à négliger. *Stylo Dramatico*, ou *Recitativo*. C'est un *style* propre pour exprimer les passions. *Stylo Ecclesiastico*. C'est un *style* plein de majesté, grave & sérieux, capable d'inspirer la dévotion, & de porter l'ame à Dieu, par conséquent propre pour l'Eglise. *Stylo Motettico*, c'est un *style* varié, fleuri & susceptible de tous les ornemens de l'art, propre par conséquent à exprimer diverses passions; mais sur tout l'admiration, l'étonnement, la douleur, &c. *Stylo Madrigalesco*. C'est un *style* propre pour l'amour, la tendresse, la compassion, & les autres passions douces, qui remuent agréablement le cœur humain. *Stylo Hyporchematico*. C'est le *style* propre pour exciter la joie, pour la danse, &c. & par conséquent rempli de mouvemens vîtes, fort gais & bien marqués. *Stylo Symphoniaco*. C'est le *style* propre pour les instrumens. Et comme chaque instrument a son effet particulier, il y a aussi différens *styles*. Le *style* des violons, par exemple, est ordinairement gai, celui des flûtes, sur tout traversiéres, est triste, languissant, & celui des trompettes est animé, gai, guerrier, &c. *Stylo Melismatico*. C'est un *style* naturel que tout le monde peut chanter presque sans art, il est propre pour les Ariettes, les Vilanelles, les Vaudevilles, &c. *Stylo Fantastico*. Est un *style* propre pour les instrumens, ou une maniére de composer libre & dégagée de toute contrainte. *Stylo Choraïco*. C'est le *style* propre pour la danse, qui se subdivise en autant de maniéres différentes qu'il y a de danses. Ainsi il y a le *style* des sarabandes, des menuets, des passe-pieds, des gavottes, des bourrées, des rigaudons, des gaillardes, des courantes, &c.

STYLER. v. act. Instruire quelqu'un pour le rendre capable d'agir suivant certaines maniéres. *Instruere, formare, efformare*. On a mis ce jeune homme chez un Procureur, chez un Financier, pour le *styler* aux affaires de pratique ou de Finances.

Styler, signifie aussi, accoutumer, dresser, habituer; & se dit même des animaux. *Assuefacere, formare, informare, instituere*. Ce valet est *stylé* à se lever matin; son maître l'a *stylé* à son humeur, il l'a fait à son badinage. Mon bras n'est point *stylé* aux armes, la fureur seule l'avoit armé. Vill. Les Consuls d'Alep *stylent* les pigeons à porter, à leur rapporter des lettres à trois journées de-là en peu d'heures. Voilà un cheval qui est bien *stylé* au manége.

Stylé, ée. part. pass. & adj. *Assuefactus, formatus, edoctus*.

STYLET. subst. m. Petit poignard fort dangereux, qu'on cache dans la main, & dont on se sert pour assassiner en trahison. *Sica*. La lame en est ordinairement triangulaire, & si menue, que la blessure qu'il fait est presque imperceptibles. Les *stylets* sont fort défendus dans les pays bien policés. On a bien-tôt donné un coup de *stylet*.

STYLIEN. s. m. Nom d'homme. Stylite, Cionite. Qui vit, qui demeure sur une colonne. *Stylianus*, *Stylita*, *Cionita*. S. Alipe, dit le Cionite, autrement le Stylite, Solitaire en Paphlagonie, nommé par d'autres saint *Stylien*, étoit d'Adrianople en Paphlagonie. BAILLET, *au* 26 de *Nov.* Saint *Stylien* vivoit au V. & VIe. siécles.

STYLITE. adj. m. *Stylites*. Il se dit en cette phrase, Saint Siméon *Stylite*. C'est un Anachorète qui passa plusieurs années en méditation sur une colonne de 36 pieds de hauteur. Saint Siméon *Stylite*, qui vivoit au Ve. siécle est le premier que l'on connoisse qui ait habité sur une colonne. La premiére qu'il monta n'avoit que six coudées, ou neuf pieds de haut; la seconde fut de douze coudées, la troisiéme fut de vingt-deux, & la derniére de 36 ou de 40. L'extrémité de ces colonnes n'avoit que deux coudées ou trois pieds de diamétre, avec un bord d'appui, qui alloit presque à la ceinture de l'homme approchant de la maniére d'une chaire de Prédicateur. On ne pouvoit y être couché. BAILLET. Voyez Théodoret, *Philoth. c.* 26. Il y a plusieurs autres *Stylites* dans l'antiquité, & jusques dans ces derniers siécles Les *Stylites* continuerent trois cens cinquante ans après S. Siméon leur Auteur, & jusques dans le IXe. siécle. Il y a plusieurs Faquirs, ou Dévots, en Orient, qui imitent ce genre de vie extraordinaire.

> *Je veux, comme un autre* Stylite,
> *Me guinder dans une guérite*,
> *Là, content, & loin du tracas*,
> *Méprisant comme il le mérite*,
> *Le monde & ses trompeurs appas*,
> *Je le verrai du haut en bas*. P. DU CERC.

STYLOBATE. subst. masc. Piédestal, fondement, appui, soutien des colonnes. *Stylobates*. Voyez PIÉDESTAL.

Ce mot est purement Grec, & vient de στυλοβάτης, qui signifie la *base*, le pied d'un édifice.

☞ STYLO-HYOÏDIEN. s. & adject. m. *Stylo-hyoïdaus*. Le *stylo-hyoïdien* est un petit muscle couché obliquement entre l'apophyse styloïde, & l'os hyoïde. Il est attaché latéralement par une extrémité à la racine ou à la base de l'apophyse styloïde, & par l'autre à l'os hyoïde, à l'endroit où la base & la corne sont unies, à la corne même, ce qui lui a fait donner aussi le nom de *Stylo-cerato-hyoïdien*.

☞ STYLO-PHARYNGIEN. s. & adj. m. *Stylo-pharyngaus*. Nom d'un muscle du pharynx.

☞ STYMPHALIE. adj. f. Surnom de Diane, qui avoit un Temple dans la ville de Stymphale en Arcadie. Sa Statue étoit de bois doré. La voûte de ce Temple étoit ornée de figures d'oiseaux stymphalides. Sur le derriére du Temple, on voyoit des statues de marbre blanc, qui représentoient de jeunes filles avec des cuisses & des jambes d'oiseau.

STYPTIQUE. adj. m. Terme de Médecine. Médicament qui a la vertu d'arrêter le sang, de resserrer. *Stypticus astringens*. La sorbe, la grande consoude, le sceau de Salomon, l'ortie, sont *styptiques*. On fait diverses eaux *styptiques*, qui sont merveilleuses pour arrêter le sang des plaies; le vitriol en est le principal ingrédient. M. Tournefort reconnoît par l'analyse des plantes astringentes & *styptiques*, que l'acide & la terre y dominent, & que quelques-unes donnent un esprit urineux. Sur ce fondement, il avance que leur sel est analogue à l'alun, & que dans leur tissure il y a aussi quelque peu de sel ammoniac. Cela se rencontre en effet dans quelques-unes, comme la quintefeuille, la millefeuille, l'argentine, &c. mais cela n'est pas vrai de quelques autres, comme la sanicle & la boursette, qui ne donnent aucun indice du sel alumineux. CHOMEL, *Abrégé de l'Hist. des plantes usuelles*.

☞ STYRAX. s. m. Arbre dont les feuilles sont rondelettes, son calice est dentelé & en ampoules. Sa fleur est monopétale, tubuleuse par sa partie inférieure, & divisée en plusieurs segmens à sa partie supérieure. Ses lobes sont étendus en toile. Son ovaire est au centre d'un calice dentelé & divisé en plusieurs endroits. Il dégénere en un fruit rondelet, charnu, qui contient ordinairement un ou deux noyaux, & chacun de ces noyaux a son amande. On fait usage en Médecine de sa résine. Il y en a de deux sortes chez nos Droguistes, la séche & la liquide. Le *styrax* sec des Droguistes, appellé *styrax* calamite, est une substance grasse, résineuse, d'un goût résineux & tant soit peu âcre, d'une odeur très-forte, & sortant d'elle-même du tronc de l'arbre. Le *styrax* liquide est une liqueur grasse, d'une consistence mielleuse & ténace, d'une couleur brune, ou d'un brun tirant sur le rouge, d'une odeur forte, & qui découle de l'écorce de l'arbre.

STYX. s. m. C'étoit anciennement une fontaine de l'Arcadie, qui avoit sa source au pied du mont Nonacris, près du lac Pénée. *Styx*. On dit que son eau étoit extrêmement froide, & si rongeante, qu'elle cassoit les vaisseaux de fer & de cuivre dans lesquels on la mettoit, & qu'elle donnoit sûrement la mort à ceux qui en buvoient, ou qui mangeoient des poissons qu'elle nourrissoit. C'est pour ces raisons que les anciens Poetes feignirent qu'elle étoit le commencement du fleuve *Styx*, qu'ils faisoient couler dans les enfers MATY. Le *Styx* faisoit neuf tours autour des enfers. Virgile, Énéid. L. V. v 439. Ce fleuve étoit respectable aux Dieux même, & à Jupiter. C'eût été un crime pour eux de violer un serment qu'ils auroient fait par les eaux du *Styx*. Virg. L. VI. v 323. Hésiode dit dans sa Théogonie, v. 793. que la punition de cette sorte de parjure, c'étoit de demeurer un an sans ame. Orphée étendoit la peine à 900 ans.

> *Si le Troyen adroit n'eût détourné son corps*,
> *Le* Styx *en ce moment le voyoit sur ces bords*.
> DE LA MOTTE.

> *Oui, l'Hymen, poursuit-elle*,
> *En sera, dès ce jour, ta compagne éternelle*.
> *J'en atteste du* Styx *les horribles torrens*. ID.

☞ SU. s. m. Ville de la Chine dans la province de Kiaognan, au département de Fungiang, seconde Métropole de la province.

SUA.

SUACHEN, SUAQUEN. subst. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Afrique. *Suachenum*, *Suaquenum*. Elle est capitale d'un Beglerbeglic, & située sur la mer Rouge, où elle a un bon port, & fréquenté, environ à 80 lieues d'Ercoco, vers le nord. Quelques-uns prennent cette ville pour celle de la Troglodyde, qu'on nommoit anciennement *Ptolemaïs Ferarum*, & *Epitheras*. MATY.

SUADA, ou SUADELA. s. f. Ces mots qui signifient *Persuasion*, de *suadere*, *suadeo*, *je persuade*, étoient, chez les Romains, les noms d'une Déesse que les Grecs appelloient Πειθώ, *Peitho* ou *Pitho*, qui veut dire la même chose. *Suada*, *Suadela*, *Pitho*. C'étoit la Déesse de la persuasion, & de l'éloquence, Déesse insinuante. Elle étoit compagne de Vénus.

SUAGE. s. m. Terme de Marine. C'est le coût des graisses & des suifs dont il faut de temps en temps enduire le vaisseau, pour le faire couler plus doucement sur les eaux. *Sebi illinitio*. A Marseille on le nomme aussi *sperme*, dont on a fait *esparmer* ou *espalmer*. Le *suage* est compté entre les menues avaries.

SUAGE, en termes d'Orfèvres, ou *Doucine*, est un ornement semblable à la doucine d'Architecture, ou une espéce de quart de rond, qui se fait sur plusieurs piéces d'orfévrerie, & particuliérement sur le pied des aiguiéres, des flambeaux, & autres ouvrages semblables. *Helix limbo supposita*.

SUAGE. Outil qui sert aux Serruriers pour forger, & enlever les barbes de pênes, & pour forger aussi les piéces en demi-rond. *Malleus striatus*.

SUAGE. Maniére de petite enclume, dont les Chauderonniers se servent pour faire les bordures. *Incus striata*.

Suage. Les Potiers d'étain se servent aussi de ce mot ; pour dire, une maniére de petit orlet sur le bord du plat ou de l'assiéte. *Helix*.

SUAIRE. s. m. Drap mortuaire, dans lequel on ensevelit les morts avant que de les mettre dans le cercueil. *Mortuarium, sudarium*. On le dit particuliérement de celui de J. C. On voit à Besançon, à Turin, à Sarlat, & à Compiegne le *Saint Suaire* où est imprimée l'image de J. C. Le *Saint Suaire* fut conservé pendant près de trois siécles dans l'Abbaye de Cadoin, & fut transporté de-là à Toulouse pendant la guerre des Anglois. On raconte qu'il avoit été retiré des mains d'un Juif d'Antioche, en 1098. Il n'y a guère de Relique qui ait plus de preuves de vérité, que le *Saint Suaire* de Toulouse. Il a été confirmé par quatorze Bulles des Papes, à compter de celle de Clément III. en 1190. Il s'en faut beaucoup que le *Saint Suaire* de Turin, & celui de Besançon, ne soient aussi autorisés. Il n'y a que quatre Papes qui ayent accordé des Indulgences en faveur de celui de Turin. La Faille.

Ce mot vient du Latin *sudarium*. D'autres le dérivent de *suere, coudre*, parce qu'on le coud effectivement.

SUAL. s. m. La terre de *Sual*. Contré de la Terre-sainte. *Sual, terra Sual*. Le Pere Lubin croit qu'elle étoit dans la Tribu d'Éphraïm. Il n'en est parlé qu'au 1. L. des Rois, XIII 17.

SUAN, ou SAVAN. subst. masc. Terme de Calendrier. Nom du quatriéme mois des anciens Arabes. Il répondoit au mois de Juin. Voyez Étienne le Moine. *Var. Sac.* p. 467. Golius, *p. 4. ad Alfragan.* & Fabricius, *Menol. pag.* 75.

SUANA. SOVANA, SOVANA. s. f. Nom propre d'une ville du Siennois, en Toscane. *Suana*. Elle est Épiscopale, située sur une haute montagne, près de la riviére de Flore, à seize lieues de Siène, vers l'orient méridional. *Suana* suffragante de Siène, patrie du Pape Grégoire VII. est si fort déchue, à cause du mauvais air qu'on y respire, qu'elle est réduite en village. Maty.

SUANE, SCUANE. s. m. & f. Nom propre d'un peuple de l'Asie. *Suanus, a*. Les *Suanes* sont dans les montagnes du Caucase, entre les Tartares Circasses, & les Royaumes d'Iméréti & de Carduel. On assûre que les *Suanes* se disent Chrétiens, qu'ils sont les plus civilisés des peuples du mont Caucase, qu'ils ont l'art de faire des arquebuses & de la poudre, & qu'ils s'en servent fort bien. En été ils descendent de leurs montagnes par troupes, pour venir travailler en Géorgie, d'où ils se retirent au commencement de l'hiver dans leurs montagnes, où ils vivent indépendamment de toute puissance étrangére. Maty.

SUANT, ante. adj. Qui a de l'humidité sur la surface extérieure. *Exsudans*. Les murailles sont *suantes* dans le dégel, dans les brouillards. Les soldats sont *suans* sous le harnois. Ceux qui ont les pieds & les mains *suantes*, y remédient en se frottant d'alun, ou de poudre d'épingle de cuivre qui est astringente.

Suant, ante. adj. verbal. Qui sue. *Sudore madens*. Il est venu tout *suant*. Il a toujours les mains *suantes*.

☞ SUANTOWITH. s. m. Principale Divinité des anciens habitans de la Lusace. Il avoit quatre têtes, & étoit vêtu d'une cuirasse. On croit que c'étoit le Soleil, ou bien le Dieu de la guerre, chez ces peuples.

SUAQUEN. Voyez Suacken.

☞ SUASOIRE. adj. de tout genre. Persuasif, qui est propre à persuader.

> *Cette harangue* suasoire]
> *Fut d'abord difficile à croire.*
> Scarron, Virg. trav. L. V. t. II. p. 68. Dict. Com.

C'est dommage d'avoir laissé perdre un mot si doux à l'oreille. Monet l'a mis dans son Dictionnaire. Il est aussi dans celui de Corgrave ; mais on ne s'en sert plus.

☞ Suasoire. s. f. Qui se dit de quelques déclamations de Séneque le Rhéteur, auxquelles il a donné en Latin le nom de *Suasoria*, parce qu'elles sont dans le genre démonstratif, où il s'agit de persuader quelque chose. *Suasoria*. J'ai trouvé ce mot dans quelques notes d'érudition. Vers le milieu de la seconde *suasoire*. De la Monnoie.

SUAUBE. Voyez Souabe.

SUAVE. adj. m. & f. Qui est doux & agréable aux sens, mais particuliérement à l'odorat. *Suavis, jucundus, gratus*. L'ambre gris est le plus *suave* des parfums. On disoit autrefois *souef* & *souefve*. Quelques-uns le disent aussi de ce qui est doux au toucher, agréable au goût, aux oreilles, aux yeux. On ne s'en sert plus, si ce n'est en riant, ou dans le style dévot.

> *J'aurai toujours pour vous, ô* suave *merveille*,
> *Une dévotion à nulle autre pareille*. Mol.

SUAVITÉ. s. f. Douceur agréable aux sens, ou à l'esprit. *Suavitas, lenitas, jucunditas*. La *suavité* de l'odeur des fleurs. La *suavité* du langage, mêlée avec un vain phantôme de vertu, est capable de séduire les simples. Abb.

> *Ces mots, dans tous mes sens, font couler à longs traits*
> *Une* suavité *qu'on ne gouta jamais*. Mol.

Suavité, est sur-tout en usage dans les matieres de dévotion. *Suavitas, dulcedo*. On trouve de la *suavité* dans la grace à porter le joug de J. C. Cet encens que vous avez vû fumer sur vos autels, & monter vers le ciel en odeur de *suavité*, est le symbole de vos prieres. Flech. Cette expression fort commune dans les discours de spiritualité, est prise de l'Ecriture. Voyez *Gen.* VIII. 21. *Exod.* XXIX. 41. *Lévit.* II. 9. 12. IV. 31. &c. Odeur de *suavité*, c'est-à-dire, odeur suave. Les Hébreux mettent souvent les abstraits pour les concrets. La douceur & la *suavité* qu'on trouve dans l'exercice de la priere & de l'amour divin, est ce qui doit adoucir les peines qu'on trouve dans la mortification. Ab. Rao. Dieu refuse quelquefois à ses Saints cette *suavité* & cette délectation, qui font l'essentiel de la grace actuelle. Port-R. Dieu pour récompenser les simples du peu de lumieres qu'il a répandues sur eux, leur fait goûter les *suavités* de son amour. Le P. Massoulié.

Suavité, se dit aussi des peintures qui sont douces & agréables. *Suavitas, lenitas*. Dans cet ouvrage tout est plein de vie, & d'une *suavité* toute extraordinaire. De Piles.

SUB.

SUBALTERNE. adj. m. & f. Inférieur, qualité de l'Officier qui exerce sa charge sous le commandement ou sous le ressort d'un autre. *Subalternus*. Un Juge, une jurisdiction *subalterne*. On le dit quelquefois des Jurisdictions Royales : mais plus spécifiquement & plus ordinairement des Juges & Jurisdictions, & des Justices des Seigneurs. Le Juge ou la Jurisdiction *subalterne* sont celui ou celle qui appartient aux Seigneurs Justiciers, Vassaux & inférieurs de leur Seigneur feudal, soit le Roi ou autre, en la Justice duquel les appellations du premier Juge ressortissent. De Laur.

Ce mot est composé de *sub* & *alter*. Nicod.

Subalterne, se dit, en termes de Guerre, des Lieutenans, Sous-Lieutenans, Cornettes & Enseignes, qui servent sous les Capitaines. Ceux qui sont encore au-dessous s'appellent les *bas Officiers*. *Ministri subalterni, subditi, inferiores*.

Les petits Officiers de la Maison du Roi s'appellent aussi *subalternes*. *Inferior*.

Subalterne, se dit aussi en général de tout ce qui est inférieur. *Inferior*. Pour les personnages *subalternes* dans le Poëme Epique, l'on n'est pas obligé de conserver, sans variation, à chacun son caractere. P. le Boss. Les Patriarches avoient plusieurs femmes qui ne tenoient pas le même rang, ils en avoient de *subalternes* & de subordonnées à la femme principale. S. Evr. Il y a des esprits *subalternes*, qui ne semblent être faits que pour être le recueil, le registre, ou le magasin des productions d'autrui. La Bruy.

Subalterne, se dit aussi des Sciences & des Arts, & signifie subordonné. *Subordinatus*. La Grammaire est *subalterne* à la Rhetorique.

☞ SUBBUTCO. s. m. Oiseau de proie, qui est une espéce

ce d'épervier. Il est gros comme un corbeau, & fait comme un buzard. Il vit de serpens, de crapaux & de grenouilles. Il est commun en Egypte. Ses testicules pris en poudre sont propres à exciter la semence. On le nomme autrement Hipporriogchis.

SUBCURRE. vieux v. n. Subvenir; du Latin *succurrere*. Borel.

SUBDÉLÉGATION. s. f. Commission que donne un Juge délégué à un autre Juge qu'il délegue, auquel il communique une partie de son pouvoir. *Subdelegatio*. Ce Juge a connu de cette affaire en vertu de la *subdélégation* de M. l'Intendant.

SUBDÉLÉGUER. v. act. Nommer un autre Juge auquel on communique une partie du pouvoir qu'on a obtenu par une premiere délégation. *Subdelegare*. Un Juge délégué ne peut pas *subdéléguer*, si ce pouvoir ne lui est donné en termes exprès par sa commission.

Subdélégué, éa. part. pass. adj. & subst. *Subdelegatus*. Il y avoit autrefois en Allemagne des *Subdélégués* Royaux, qui alloient par les provinces, & auxquels on appelloit des Jugemens rendus par les Avocats ou Lieutenans établis par les Rois, pour juger les affaires qui regardoient les biens Ecclésiastiques. *Monsambano, Etat de l'Empire d'Allemagne, c.* v. Il y a en France des *Subdélégués* de l'Intendant, qui ont été érigés en titre d'Office depuis quelques années.

SUBDIVISER. v. a. Diviser une partie d'un tout déja divisé. *Subdividere*. Les biens d'une Communauté se divisent d'abord en deux parts, pour en donner une partie à la femme, & l'autre se *subdivise* entre les enfans. Les branches de la veine cave se *subdivisent* en un grand nombre de rameaux. Roh.

SUBDIVISION. s. f. Seconde division d'une chose divisée. *Subdivisio*. Les divisions & *subdivisions* contribuent beaucoup à faire entendre, à faire retenir un discours. On accable l'esprit par un trop grand nombre de *subdivisions*. Loo.

SUBDUPLE. adj. m. & f. Terme de Géométrie. *Subduplus, a*. Proportion *subduple*, c'est lorsqu'un nombre est contenu deux fois dans un autre : ainsi 3 est *subduple* de 6, comme 6 est double de 3. Harris.

☞ SUBEYT. s. m. Petite ville d'Afrique au Royaume de Maroc, dans la province de Duquele.

SUBGIE. s. m. Vieux mot. Sujet. *Songe du Verger manuscrit*. Borel.

SUBGRONDE, ou SÉVÉRONDE. s. f. C'est la partie de la couverture d'un bâtiment qui est en saillie en-dehors, pour empêcher que les eaux pluviales ne coulent le long des murs, & ne les alterent. Les bois qui soutiennent cette saillie s'appellent *chanlates*.

Ce mot vient du Latin de Jurisconsulte, *subgrunda* ou *subgrondia*, dont il est parlé dans la loi *Malum navis ff. De verb. signif.* & en la loi d'Ulpian, *Si vers ff. De his qui dejecerint*.

SUBHASTATION. s. f. Vente solennelle qui se fait à l'encan & à cri public, au plus offrant & dernier enchérisseur. *Auctio, venditio sub hasta*. Il ne se dit qu'en Pratique de la vente des immeubles, & n'a d'usage que dans les pays de Droit écrit. Tout le bien d'un tel est en criées & *subhastations*, c'est-à-dire, en decret, criées & *subhastations*.

Ce mot vient des anciennes exécutions militaires qui se faisoient *sub hasta*, par les Sergens d'un corps-de-garde. ☞ M. Claude-Joseph de Ferriere dit que l'origine de ce mot est que chez les Romains, pour marque de vente publique, on mettoit une haste ou pique dans le marché, ou dans le lieu où la vente devoit être faite.

SUBHASTER. v. act. Vendre des héritages à cri public. *Subhastare*. Cette maison a été criée & *subhastée*, on la va vendre par decret. Il n'a d'usage que dans les temps formés du participe.

Subhasté, éa. part. pass. & adj. Héritages *subhastés*. ☞ Le Cardinal Mazarin, après la vente qui fut faite de ses meubles & la proscription de sa personne, disoit qu'il avoit été *subhasté*.

SUBIACO, SOUBIAC. s. m. Nom propre d'un ancien bourg avec un château. *Sublaqueum, Sublacum*. Il est dans la Campagne de Rome, sur le Téverone, environ à treize lieues de Rome, vers le levant. Il y a dans *Subiaco* une Abbaye célebre, dont l'Abbé, Seigneur de quatorze bourgs, ou villages, n'est sujet à aucun Evêque. Maty.

SUBIGUE, ou SUBIGUS. s. m. Nom d'un Dieu de l'ancienne Rome. *Subigus*. S. Augustin en parle dans la Cité de Dieu, L. VI. c. IX. C'étoit un Dieu du mariage. Gentian Hervet, & de Ceriziers dans leurs Traductions de cet Ouvrage de S. Augustin, traduisent *Subigue*. Le Dieu *Subigue*, le Dieu Pere *Subigue*. On pourroit aussi retenir le mot Latin *Subigus*, parce que ces sortes de mots se disent si peu, qu'il n'y a point d'usage sur cela. Quelques-uns l'appellent aussi *Subjugus*.

☞ SUBINTRANT, ante. adj. On donne cette épithéte aux fiévres intermittantes, dans lesquelles l'accès recommence avant que le précédent soit fini, ce qui les rend continues. *Subintrans*. Ce mot vient de la préposition latine *sub*, dessous, & du verbe *intrare*, entrer.

SUBJONCTIF. s. m. Terme de Grammaire. *Modus subjunctivus*. C'est la quatrieme mode, ou la quatrieme façon de conjuguer un verbe, dont les temps se mettent ordinairement après un autre verbe, ou après quelque particule. Je veux que vous me *disiez*. Je veux que vous *fassiez*. Afin que je *voye*, si ce que vous dites est véritable. Quoique vous *soyez* fort habile.

SUBIR. v. act. Souffrir de gré, ou de force, le commandement d'un Supérieur, la peine, la nécessité qui est imposée. *Subire*. Ce libertin a *subi* enfin le joug du mariage. Il a *subi* le joug d'une Maîtresse, d'un œil vainqueur. Ces peuples ont été contraints de *subir* les loix du Conquérant. Ce malheureux a *subi* la peine qu'il avoit méritée. *Subir* le coup d'un destin malheureux. Corn.

On dit aussi au Palais, *subir* l'interrogatoire, pour dire, se présenter devant un Juge pour se faire interroger. *Præsentem se sistere*.

Subi, ie. part. pass. & adj.

SUBIT, ite. adj. Prompt, soudain, imprévû. *Subitus, subitaneus, repentinus*. Les morts *subites* sont maintenant fort communes. Un vent *subit* s'est levé qui a fait presque périr notre vaisseau. Il a pris une résolution prompte & *subite* de combattre. Voilà un changement bien *subit*.

☞ SUBIT. adv. Vieux mot. Subitement. Marot.

SUBITEMENT. adv. D'une maniere prompte, soudaine, précipitée. *Subitò, promtè, repentè, derepentè*. L'apoplexie est un mal qui prend *subitement*. Dès qu'il eût reçu cette nouvelle, il partit *subitement*. Passer *subitement* d'une matiere à une autre.

SUBITES. Vieux mot. Du lierre. *Bochart*. Borel. *Hedera*.

☞ SUBITO. s. m. Prompt, expéditif, dépêche-compagnon, qui trompe au jeu, & qu'on appelle communément Croc. M. le Noble, parlant d'un joüeur qui après s'être ruiné au jeu, s'étoit retiré dans un couvent, dit qu'il sortit de cette retraite, lorsqu'il vit qu'on ne l'y pouvoit souffrir, & que quittant un lieu où il pouvoit vivre gueux sans rougir, il rentra fripon dans le monde, pour y achever, en s'associant avec les *subitos*, la plus misérable vie qu'on puisse imaginer. *Ecole des Sages, Entr. IX. pag. 7 & 8.* Ce joüeur vérifia bien ce qu'a dit Madame Des-Houlieres, qu'on commence par être dupe, & qu'on finit par être fripon.

SUBJUGAL, ale. adj. *Subjugalis*. Terme de Plain-chant. Un ton *subjugal*. Brossard. C'est-à-dire, soumis, subordonné. En termes de Plain-chant, on appelle les tons plagaux des tons *subjugaux*. Id.

SUBJUGUER. v. a. Vaincre, dompter un peuple, lui faire subir le joug de ses loix, de sa domination. *Subjugare, subjicere, in ditionem redigere*. Les Conquérans mettent leur gloire à *subjuguer* les peuples par la force des armes. Philippe avoit l'art de diviser ses voisins, pour les *subjuguer* avec moins d'effort. Toul.

☞ Subjuguer quelqu'un, se dit dans la conversation, pour dire, Prendre le dessus, prendre l'ascendant sur quelqu'un. Il avoit accoutumé de dominer dans toutes les maisons, mais il a trouvé un homme qui l'a *subjugué*. Ac. Fr.

Subjuguer, se dit au figuré, en choses morales. *Domare, subjugare*. La grace *subjugue* les passions, & fléchit le cœur. Port-R.

Subjugué, éa. part. pass. & adj. *Subjugatus, domitus*.

SUBLAPSAIRE. s. m & f. Terme de Théologie. C'est la même chose que *Infralapsaire*. On appelle *Sublapsaires* ceux qui enseignent que Dieu ayant prévû la chûte d'Adam, & en conséquence la perte du genre humain, a résolu de donner aux uns une grace suffisante pour les sauver, & la refuser aux autres. Il est opposé à *Supralapsaire*.

☞ **SUBLET.** s. m Vieux mot. Sifflet à prendre oiseaux, ou oiselets. *Gloss. sur Marot*.

SUBLIMATION. s. f. Terme de Chymie. Action par laquelle on fait élever dans un vaisseau, par le moyen du feu, les plus séches, les plus subtiles parties d'un corps, & on le purge de ses parties hétérogenes & grossieres. *Sublimatio, excoctio, percoctio*. C'est l'élévation faite par la chaleur d'un corps sec en atômes, ou parties très-subtiles qui s'attachent au vaisseau. Dict. Herm. Ainsi les parties élevées du soufre sont les fleurs de soufre. Celles qu'on fait avec le mercure sont le cinnabre. Et le mercure qu'on éleve avec le sel commun, ou armoniac, fait le sublimé

SUBLIMATOIRE DES PHILOSOPHES. C'est l'œuf des Sages, dans lequel la pierre se cuit, se sublime, & s'éleve à une plus haute perfection que celle qu'elle avoit. Dict Herm.

SUBLIME. adj. de tout genre. Haut, relevé. *Sublimis, elatus, sublatus, celsus, excelsus*. Il n'a d'usage que dans les choses morales, & qui regardent l'esprit. Degré *sublime*. Mérite *sublime*. Génie *sublime*. La Géométrie, l'Astronomie sont des sciences *sublimes*, où il n'y a que les esprits *sublimes* qui réussissent. Pensée *sublime*. Style *sublime*. Mystere *sublime*.

Sublime, est aussi subst. & signifie, style *sublime* & pompeux, pensée *sublime*. *Sublimis, magnificus, præstans, excellens* Longin a fait un Traité du *Sublime*. Il y a du *sublime* là dedans Le *sublime*, ou le merveilleux dans le discours, produit en nous une certaine admiration mêlée de surprise & d étonnement, qui est toute autre chose que de plaire seulement, ou de persuader. Il donne au discours une certaine vigueur noble, & une force invincible qui enleve l'ame. Il transporte, il ravit, il renverse tout comme un foudre. Boil. Il ne faut pas prendre pour *sublime*, une certaine grandeur bâtie sur de grands mots assemblés au hasard, & qui n'est rien qu'une vaine enflure de paroles. In Homere ne guindoit pas son style jusqu'au galimathias, quand il vouloit l élever jusqu'au *sublime*. S. Evr. Il ne faut pas prendre pour du *sublime*, de grandes paroles qui ont un son harmonieux M. Scud. L'enflure passe quelquefois pour du grand & pour du *sublime*. Bouh. On peut pousser le *sublime* plus loin en vers qu'en prose. Un poëme admet des pensées hardies, qui ne conviennent point à une piéce d'éloquence. Id. Le pathétique participe du *sublime*, comme le *sublime* participe du beau & de l'agréable. Boil. Il ne faut pas outrer le *sublime*. Dac.

Je hais un sublime *ennuyeux & pesant*. Boil.

En termes d'Anatomie on donne ce nom à des muscles des doigts & des orteils Le premier des fléchisseurs des doigts est le *sublime*, ainsi nommé parce qu'il est placé au-dessus d'un autre qu'on appelle le profond. Il prend son origine de la partie interne du condyle inférieur & interne de l'humerus : il se divise en quatre tendons, lesquels passent par dessous le ligament annulaire, & vont s'insérer à la seconde phalange des os des quatre doigts, après s'être attachés en passant à ceux de la premiere, pour aider à fléchir. Ces tendons ont à leurs extrémités chacun une petite fente, par où passent les tendons du profond. Dionis. Le premier des fléchisseurs des orteils s'appelle aussi le *sublime*, pour la même raison que celui dont nous venons de parler. Il naît de la partie inférieure & interne de l'os du talon : il se divise, comme le précédent, en quatre tendons troüés, qui vont s'insérer à la partie supérieure de l'os de la premiere phalange des quatre orteils, pour la fléchir. Ce muscle est sous la plante du pied, mais extérieur, par rapport à l'autre fléchisseur nommé le profond.

SUBLIMÉ. s. m. Préparation du mercure qui est de deux sortes. Il y a le *sublimé corrosif*, & le *sublimé doux*. *Concretum ex argento vivo & ammoniaco*. Le *sublimé corrosif* se fait avec le mercure pénétré de nitre & de vitriol, & sublimé par le feu au haut d'un matras. Le *sublimé doux* est composé de quatre parties de *sublimé* corrosif, & de trois parties de mercure coulant, qu'on mêle exactement, & qu'on sublime ensuite trois diverses fois dans un vaisseau convenable. Le *sublimé corrosif* est blanc, & rempli de veines luisantes & crystallines ; il ne peut agir s'il ne trouve quelque humidité ; c'est un poison violent qui ronge & qui détruit avec beaucoup de force les parties du corps. L'esprit volatil de sel ammoniac blanchit la dissolution du *sublimé corrosif*. Le *sublimé doux* est appellé ainsi par opposition au *sublimé corrosif* ; on le donne par la bouche dans la cure de diverses maladies, & sur-tout des vénériennes. L'huile de tartre faite par défaillance, passe pour le meilleur remède contre le *sublimé*.

SUBLIMEMENT. adv. D'une maniere sublime. *Sublimiter, excelsè, sublatè, magnificè*. Cet Orateur parle toujours *sublimement*, en termes relevés & emphatiques.

SUBLIMER. v. act. Terme de Chymie. Elever en l'air les menues parties d'un corps par le moyen du feu, pour les recueillir après leur séparation. *Sublimare, ad purum percoquere, ad obrizum excoquere*. Les corps différens se *subliment* de diverses manieres.

La Sublimer des Chymistes, c'est faire monter par le feu une matiere volatile au haut de l'alambic ou du chapiteau ; autrement, c'est faire d'une matiere corporelle, homogene, grossiere, terrestre, fixe, une matiere subtile & légere, liquide, molle, volatile & aërée, la faisant monter dans l'air. Dict. Herm. C'est élever une matiere à un plus haut degré de perfection ou de sublimation, ce que l'on appelle amélioration. La sublimation de la matiere la purifie de ses parties grossieres & adustibles, & la dispose à la solution : d'où résulte l'humidité mercurielle, qui est une des clefs de l'œuvre, & sans laquelle rien ne se peut faire en cet Art. Autrement, c'est la purgation ou purification, ou bien la dissolution des corps en mercure : ou bien c'est cuire. En cette sublimation philosophique sont comprises toutes les autres opérations : sçavoir, distillation, assation, destruction, coagulation, putréfaction, calcination, fixation, séparation & conversion des élémens. Sans cette sublimation de la pierre, la conversion des élémens & l'extraction des principes est impossible, & c'est la seule voie qu'il faut tenir pour en venir à bout ; cette sublimation ne se peut faire que par le feu des Sages, qui est l'unique moyen pour y arriver. Dans les emblêmes de Maïerus, il y en a un qui représente un vautour volant en l'air, qui a un fil au pied, attaché par l'autre bout au pied d'un gros crapaud. Cela signifie l'ame qui vole, & le corps qui est en terre, & qui l'un & l'autre ont l'inclination de se joindre : ce que le fil représente, c'est-là la sublimation philosophale. Enfin c'est le vautour, qui lassé de voler, vient se joindre à son corps par la continuation du feu qui fait la siccité. Dict. Herm.

☞ Sublimer. v. act. Vieux mot. Elever, célébrer, chanter. Marot.

Sublimé, ée. part. pass. & adj. *Sublimatus, perpurgatus, percoctus*.

SUBLIMITÉ. s. f. Elévation, qualité dominante ou excellente. *Sublimitas, altitudo, excellentia*. Il se dit dans le figuré. On admire la *sublimité* de cet esprit. La *sublimité* d'une science en rend l'intelligence plus difficile. La *sublimité* du génie, des pensées & du langage.

SUBLUNAIRE. adj. m. & f. Ce qui est sous la lune, c'est-à-dire, la terre & les autres corps qui font partie de son globe, & qui en dépendent. *Sublunaris*. Nous sommes assurés que toutes les choses *sublunaires* sont sujettes aux changemens & aux vicissitudes.

SUBLINGUAL, ale. adj. Qui est sous la langue. Ce mot ne se dit qu'en Anatomie. *Sub lingua situs*. L'on trouve quatre grosses glandes à la langue, deux que l'on nomme *hyperglottides*, situées proche les veines ranulaires, & deux autres appellées *sublinguales*, placées aux deux côtés de la langue. Elles filtrent toutes quatre une sérosité, comme une espèce de salive, qu'elles déchargent comme de petits canaux, par la bouche, vers les gencives. Dionis.

Ce mot est composé de *sub* sous, & *lingua* langue. Hypoglottide est la même chose que *sublinguale* : ainsi ces quatre

quatre glandes différentes ont le même nom, les unes en Grec, & les autres en Latin.

SUBMERGER. v. act. Faire entrer dans l'eau, inonder, couvrir d'eau, noyer. *Immergere, submergere.* La tempête a été si violente, qu'elle a *submergé* plusieurs vaisseaux. La mer a *submergé* quantité de terres aux Pays-Bas. La violence des vagues les *submergea tous.* Abl. Quelques-uns furent *submergés* du retour des vagues. Idem.

Submerger, se dit aussi au figuré, pour, abîmer, accabler. *Absorbere, opprimere, demergere.* Mes iniquités m'ont *submergé.* Port-R.

Submergé, ée. part. pass. & adj. *Demersus.*

SUBMERSION. s. f. Inondation, action qui submerge, qui noie, qui couvre d'eau. *Inundatio, submersio.* Le Déluge fut une *submersion* générale de toute la terre, elle fut toute couverte d'eaux.

Submersion, en termes de Philosophie hermétique, c'est lorsque la matiere étant devenue noire & aqueuse, les natures se mêlent parfaitement, & retiennent les qualités les unes des autres. Dict. Herm.

SUBMISSION. Voyez Soumission. *Submissio.*

SUBMULTIPLE. adj. m. & f. Terme de Géométrie. *Submultiplus, a.* Un nombre *submultiple* est celui qui est contenu un certain nombre de fois dans un autre, & qui ainsi répété un certain nombre de fois l'égale. Ainsi 3 est *submultiple* de 21, parce qu'il y est contenu 7 fois, & que 7 fois 3 font 21. La proportion *submultiple* est celle qui est entre le nombre contenu, & celui qui le contient, c'est le contraire de la proportion multiple. Harris.

SUBNORMALE. s. f. Terme de Géométrie. *Subnormalis.* C'est une ligne qui détermine dans l'axe l'intersection d'une ligne perpendiculaire à la tangente, qu'elle touche au point du contact. Harris. Ou bien, c'est une ligne qui détermine le point où l'axe est coupé par une ligne, qui tombe perpendiculairement sur la tangente au point du contact.

SUBORDINATION. s. f. Terme relatif, qui marque les degrés de supériorité, ou d'infériorité des choses les unes à l'égard des autres. *Subordinatio.* Il y a de la *subordination* en toute la nature. Il y a plusieurs degrés de *subordination* dans l'Eglise, des Prêtres aux Curés, des Curés aux Prélats, des Prélats au Pape. Il y en a aussi dans l'Etat séculier, dans les Charges, dans la Justice, dans la Guerre. Il faut respecter la *subordination* qui est entre les hommes, sans cela on ne verroit que trouble & confusion. S. Evr. La *subordination* de la volonté de l'homme à celle de Dieu est essentielle & nécessaire. Nic. Une exacte *subordination* entretient la paix dans les familles. S. Evr. Une certaine inégalité entre les hommes, qui entretient l'ordre & la *subordination*, est l'ouvrage de Dieu : une trop grande disproportion est la loi des plus forts. La Bruy.

SUBORDINÉMENT. adv. En conséquence, par une suite & dépendance nécessaire. *Subordinate.* Un défendeur en lettres conclut à ce que sa partie soit déclarée non recevable, & *subordinément* mal fondée en ses lettres.

☞ Subordinément. adv. Avec subordination. Ce que le Magistrat regle, c'est toujours *subordinément* à l'autorité du Roi. M. Talon.

☞ SUBORDONNER. v. act. Etablir un ordre de dépendance de l'inférieur au supérieur.

Subordonné, ée. part. pass. & adj. Qui a relation à un Supérieur. *Subordinatus, subjectus, submissus.* La Justice du Châtelet est *subordonnée* à celle du Parlement. Il y a des sciences, des vertus *subordonnées* à d'autres supérieures, & plus générales, comme la Trigonométrie à la Géométrie ; l'abstinence & la chasteté à la tempérance. La contemplation la plus sublime est *subordonnée* à la science Théologique & aux regles de l'Eglise. Boss.

En termes de Plain-chant, on appelle les tons plagaux, des tons *subordonnés*. Bross.

SUBORNATEUR. s. m. Qui corrompt, qui suborne. *Subornator.* Il n'est en usage qu'au Palais, & ne se dit que de ceux qui subornent des témoins. Les *subornateurs* de témoins sont plus sévérement punis que les faux témoins.

SUBORNATION. s. f. Corruption, séduction, action par laquelle on induit quelque personne à commettre un crime. *Corruptio, subornatio, ad scelus impulsio.* On permet d'informer d'une *subornation* de témoins. On traite en Justice la *subornation* d'une fille comme une espece de rapt.

SUBORNER. v. act. Corrompre, porter quelqu'un au mal, le débaucher, le séduire. *Subornare, corrumpere, inducere, seducere.* Il a *suborné* cette fille à force de la cajoler. Les filous *subornent* les valets pour entrer dans la maison de leurs maîtres. Les courtisanes *subornent*, séduisent les jeunes gens. On *subornoit* des gens qui leur conseilloient de s'enfuir. Abl.

Suborné, ée. part. pass. & adj. *Subornatus, corruptus.*

SUBORNEUR, euse. s. m. & f. Qui suborne, qui corrompt, qui débauche. *Subornator, impulsor, corruptor.* Les revendeuses sont souvent des *suborneuses* de femmes & de filles. *Expugnatrices pudicitiæ.* On dit en badinant à un homme qui conte des fleurettes, vous êtes un vrai *suborneur.* Il se dit aussi des choses. J'écoutai follement ce penser *suborneur.* Corn.

Le Dieu qui nous donna cet espoir suborneur,
Aujourd'hui nous impose un retour sans honneur.
De la Motte.

SUBRAN. s. m. Nom propre d'homme. *Cyprianus.* S. Cyprien Abbé à Périgueux au sixieme siécle, est appellé S. *Subran* dans le Périgord. S. *Subran* se consacra à Dieu dans la vie Monastique, dès sa jeunesse, sous la conduite d'un Abbé Saval, ou Savelon, du temps de Clotaire I. Il paroît que S. *Subran* mourut vers la fin du régne de Chilpéric, puisqu'il vivoit sous Cartere ou Chartier Evêque de Périgueux, qui assista au second Concile de Mâcon l'an 585. & qu'il n'étoit plus au monde, lorsque Grégoire de Tours faisoit son Recueil de la gloire des Confesseurs. Baillet, *au 9 de Décembre. Grégoire de Tours à l'endroit cité*, c. c.

☞ SUBRÉCOT. s. m. Le surplus de l'écot, ce qui reste à payer au-delà de ce qu'on s'étoit proposé de dépenser. On le dit aussi familiérement au figuré d'une demande qui vient par-dessus les autres, & à laquelle on ne s'attendoit point. Nous étions convenus de cela, il m'a demandé telle chose par *subrécot.*

SUBREPTICE. adj. m. & f. Lettre, grace ou autre acte qu'on obtient d'un Supérieur par fraude, & en surprenant sa religion, lorsqu'on tait quelque vérité qui auroit empêché la concession de la grace, si elle avoit été exprimée. *Subrepticius.* On déboute un criminel des lettres de grace qu'il a obtenues, lorsqu'elles ne sont pas conformes aux informations ; car alors on les déclare *subreptices.* Des Bulles & signatures sont nulles & *subreptices*, quand on n'explique pas au Pape le vrai état du Bénéfice, son genre de vacance, & autres expressions nécessaires.

SUBREPTICEMENT. adv. D'une maniere subreptice. *Subreptitie.* Voilà un Arrêt qui a été obtenu *subrepticement*, & sur un faux exposé, sans oüir partie.

SUBREPTION. s. f. Surprise qu'on fait au Supérieur, en obtenant des graces de lui sous une fausse exposition. *Subreptio.* La *subreption* differe de l'*obreption*, en ce que l'*obreption* est une fausse expression de la qualité d'un fait, & la *subreption* est un manque d'expression ou réticence frauduleuse d'un fait, qui auroit rendu le Supérieur plus difficile à accorder la grace. La *subreption* & l'obreption sont des vices essentiels en un titre, qui le rendent nul.

SUBROGATION. s. f. Substitution, action par laquelle on est mis en la place, ou substitué aux droits d'un autre. Le mot de *subrogation*, pris généralement, signifie toute sorte de succession, soit d'une chose à une autre, dont il y a un exemple dans l'article 143. de la Coutume de Paris, ou d'une personne à une autre personne, soit à titre universel ou particulier. De Laur. *Subrogatio, substitutio.* Il y a deux sortes de *subrogations*, l'une conventionnelle, l'autre légale. La conventionnelle est un contrat par lequel le créancier transfere sa créance, avec tous ses accessoires, au profit d'une tierce personne. Cette *subrogation* est un véritable contrat de vente d'une dette, & de toutes les actions personnelles & hypothéquaires qui en dépendent. La *subrogation légale* est celle qui se fait par la loi, en faveur de celui qui paye les

créanciers antérieurs : en ce cas il ſe fait une tranſmiſſion légale de tous les droits de l'ancien créancier en la perſonne du nouveau. Les Légiſlateurs l'appellent *ſucceſſion*, parce que c'eſt le ſeul ouvrage de la loi, & pour la diſtinguer de la *ſubrogation* conventionnelle, qui eſt une ceſſion & un tranſport. On obtient des *ſubrogations* à des criées, faute de faire des pourſuites par le ſaiſiſſant. Quand un Juge ne peut plus être Rapporteur, on demande la *ſubrogation* d'un autre. On demande, en matiere bénéficiale, la *ſubrogation* aux droits d'un défunt, quand une partie qui conteſte un bénéfice eſt décédée.

SUBROGATIS. ſ. m. Terme Latin & du Palais, qui ſe dit de l'ordonnance du Chef d'une Compagnie, par laquelle il ſubroge & donne un nouveau Rapporteur à la place de celui qui n'eſt plus en état de rapporter une affaire dont il étoit chargé.

SUBROGATUR. ſ. m. Terme du ſtyle du Privé Conſeil, qui eſt paſſé tout entier du Latin dans le François, pour ſignifier l'acte par lequel un Rapporteur eſt ſubrogé en la place d'un autre. Requete de *ſubrogatur*. Obtenir un *ſubrogatur*.

SUBROGER. v. act. Terme de Palais. Céder ſon droit, mettre quelqu'un en ſon lieu & place. *Subrogare, ſufficere, ſubſtituere*. Quand on fait un tranſport, on *ſubroge* un ceſſionnaire en ſes droits, noms & actions, priviléges & hypotheques. Si le *ſubrogé* eſt évincé par un créancier plus ancien, le *ſubrogeant* eſt garant de cette éviction envers le *ſubrogé*. Lorſqu'on acquitte une dette à une tierce perſonne, & qu'on fournit pour cela de l'argent, on eſt *ſubrogé* de droit, ou l'on ſe fait *ſubroger* en Juſtice à la place du premier créancier.

Subroger vient du mot *ſubrogare*, & *ſubrogare* vient de *rogare*, qui ſignifioit chez les anciens Romains, *requérir*, *interroger*, d'où les loix étoient appellées chez eux *rogationes*, parce que le peuple les faiſoit étant interrogé par les Magiſtrats. Et comme les loix qui avoient été faites par le peuple, ne pouvoient point être changées ſans ſon conſentement, & ſans l'interroger de nouveau, s'il trouvoit à propos d'abolir la loi entiere, *Lex abrogabatur*; s'il n'en aboliſſoit qu'une partie, *derogabatur*; s'il en changeoit une partie, *obrogabatur*; & s'il y ajoûtoit quelque choſe, *ſubrogabatur*. Les nouveaux Magiſtrats étoient auſſi *ſubrogés* au lieu des anciens; car pendant la République on ne pouvoit être Magiſtrat que par le conſentement du peuple, & par conſéquent par la loi, parce que tout ce qui plaiſoit au peuple étoit la loi. C'eſt qui a fait dire à Saumaiſe que *ſubrogare*, & *ſubſtituere per legem* étoient réciproques. Le mot *ſubrogare* ſe trouve pris en ce ſens par les anciens Auteurs. Voyez Florus, L. III. c. XVI. Tite Live, L. III. Aulu Gelle, L. VI. c. IX. *Leg.* 5. § 1. *Cod. de Officio Magiſtri Officiorum. Leg.* 119. 134. *Cod. Theod. De Decurion. & Julian. Anteceſſor p.* 687. *ult. Edit.* Et enfin on dit auſſi de ceux qui entroient au lieu & place des autres, par l'autorité de Juſtice, qu'ils étoient *ſubrogés*, parce que l'autorité publique réſide en la perſonne des Magiſtrats. Voyez la Loi 7. §. III. *Cod. de Curator. furioſo*. Nous avons auſſi appellé *Subrogés*, ceux qui ſuccedent aux droits des anciens créanciers, ſans ceſſion ou tranſport, parce qu'ils entrent à ces droits, ou par l'autorité du Juge, ou par celle de la loi. DE LAUR.

SUBROGER, ſignifie auſſi, être mis à la place d'un autre pour faire quelques procédures en Juſtice. *Subrogari, ſubjici*. Ce créancier s'eſt fait *ſubroger* aux criées, à la pourſuite d'un ordre, des droits de ſon débiteur. Un Procureur a été *ſubrogé* à la pratique d'un défunt, à la pourſuite des affaires qu'il avoit commencées. On fait *ſubroger* un Rapporteur à la place d'un autre qui eſt décédé, qui s'eſt défait de ſa charge, ou qui eſt hors de quartier.

SUBROGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Subrogatus, ſuffectus*.

On appelle un *ſubrogé* tuteur, (il ne faut point dire un tuteur *ſubrogé*) un ſecond tuteur que les parens nomment pour aſſiſter à la confection de l'inventaire d'un défunt que fait faire le vrai tuteur, où il paroît en qualité de contradicteur légitime. *Subſtitutus tutor*. Il défend auſſi aux actions que la veuve ou le tuteur ont à diſcuter avec ſes mineurs. Hors delà il n'a point de fonction. Il n'eſt point tenu de l'adminiſtration du tuteur, ni du reliqua de compte.

SUBSELLES. ſ. m. & pl. Chaire à prêcher, dite des Latins. *Subſellia*. Nef de ſanté. BOREL.

☞ SUBSÉQUEMMENT. adv. Terme de Pratique. Enſuite, après. Il a déclaré verbalement qu'il ne vouloit pas ſe prévaloir de cette donation, & *ſubſéquemment* il y a renoncé en forme.

SUBSÉQUENT, ENTE. adj. Qui vient après. *Subſequens*. Il ſe dit particuliérement du temps. Les Fermiers des Aides ont perdu cette année, mais ils ſe récompenſeront aux années *ſubſéquentes*. Quand deux fêtes doubles viennent un même jour, on fait l'office de la principale, & on transfere l'autre au premier jour *ſubſéquent*. Vous verrez cette queſtion traitée dans les chapitres *ſubſéquens*.

SUBSIDE. ſ. m. Nom géneral qu'on donne à toutes les impoſitions qu'on fait ſur les peuples, ou ſur les marchandiſes, au nom du Roi, ou de l'Etat, pour ſubvenir à ſes néceſſités, à ſes charges. *Subſidium tributarium*. La ſubvention les Aides, ſont des *ſubſides* qui ont été de temps en temps impoſés. Le Roi ſeul peut lever & impoſer des *ſubſides* ſur ſes peuples. Le Roi Philippe de Valois en 1349. appella *ſubſide gracieux*, un *ſubſide* qu'il leva du conſentement du Prevôt des Marchands de Paris, de ſix deniers pour livre ſur les denrées qui y ſeroient vendues. Ce que dit Grotius, que ceux qui payent du *ſubſide* à d'autres Souverains pour les engager à les défendre contre de puiſſans ennemis, avouent par-là leur foibleſſe, & que cet aveu diminue quelque choſe de leur dignité, ſe doit entendre de ces Etats qui ſont véritablement trop foibles pour ſe défendre par leurs propres forces, & qui en ce ſens ſe rendent en quelque maniere tributaires : mais non pas de ceux qui, ſubſiſtant par leur propre puiſſance, donnent des *ſubſides* à des plus foibles, pour empêcher qu'ils ne ſuccombent ſi leurs ennemis les attaquent ; tel qu'eſt, par exemple, le Roi de France à l'égard de la Suede & d'autres Princes, à qui il accorde ordinairement des *ſubſides* dans les traités qu'il fait avec eux ; la choſe nous montrant aſſez d'elle même, que ce n'eſt pas une protection qu'il réclame, mais un moyen qu'il leur donne de ſe fortifier contre l'ennemi commun. COSTAR.

SUBSIDIAIRE. adj. m. & f. Terme du Palais, qui ſe dit des moyens ſurabondans qu'on allégue pour fortifier une cauſe, ou conclusions incidentes qu'on prend, au cas que les premieres ſouffrent quelque difficulté. *Subſidiarius, auxiliarius*. Ce n'eſt pas un moyen principal, il n'eſt que *ſubſidiaire*. ☞ On appelle hypotheque *ſubſidiaire*, une ſeconde hypotheque qui ſert à aſſurer davantage la premiere, & qui ne l'eſt qu'au défaut de l'autre. Caution *ſubſidiaire* ſe dit dans le même ſens. AC. FR.

SUBSIDIAIREMENT. adv. D'une maniere ſubſidiaire. *Subſidiario, auxiliario*. Cette défenſe n'a été alléguée que *ſubſidiairement*, & par ſurabondance de droit. Il a conclu *ſubſidiairement* contre ſon garant, en cas d'éviction, par le demandeur originaire.

SUBSISTENCE. ſ. f. Ce qui ſert à nourrir, à entretenir, à faire vivre quelque particulier, quelque Communauté. *Subſiſtendi ratio, ſubſidium*. Les Mendians n'ont aucun bien, leur *ſubſiſtence* eſt fondée ſur la providence, ſur la charité des gens de bien. Ce galant fournit à la *ſubſiſtence* du ménage, de la famille de ſa Maîtreſſe. L'armée eſt en de bons quartiers, elle trouvera là aiſément ſa *ſubſiſtence*.

SUBSISTENCE, eſt auſſi une eſpéce d'impôt établi ſous prétexte de la *ſubſiſtence* des Troupes. *Subſidium, tributum*. La taille s'impoſoit autrefois par diverſes commiſſions, ou parties, taille, taillon, crue, *ſubſiſtence*, &c.

SUBSISTENCE. Ce mot ſignifie auſſi, Etat ; mais il eſt un peu vieux en ce ſens. *Status, habitus, ratio*. Je lui laiſſe à juger ſi je ne pourrai pas être en bonne *ſubſiſtence* auſſi bien que lui. VOIT.

☞ SUBSISTENCE des piéces ſe dit de ce qui ſe paye pour faire ſubſiſter les Officiers Canoniers & ſoldats qui ſervent aux batteries de canon. Il y a un prix fixé pour loger une piéce & la mettre en batterie, & un autre à tant par jour, & à tant par nuit, pour la *ſubſiſtence* de la même piéce.

SUBSISTER. v. neut. Exiſter, être en nature. *Exiſtere, ſubſiſtere, extare, eſſe*. Il n'y a rien en ce monde qui *ſubſiſte* éternellement

éternellement. Tant de grandes Monarchies, de grandes villes, de grands édifices, ont été désolés, ne *subsistent* plus. Les êtres de raison ne *subsistent* que dans notre imagination.

Subsister, signifie aussi, Avoir le moyen de s'entretenir, & de se nourrir. *Subsistere, consistere.* Les Courtisans ne *subsistent* que des graces & des bienfaits du Roi. Ce pauvre homme a de la peine à faire *subsister* sa famille. Ce Prêtre *subsiste* de ses Messes. L'Armée *subsiste* aux dépens de l'ennemi.

> *Si vous voulez qu'amour vive, & qu'il dure,*
> *Il lui faut de la nourriture ;*
> *Il ne peut* subsister *de rien.* S. Év.

Subsister, se dit aussi en Morale. La plûpart des Loix s'abolissent par le temps, & ne *subsistent* plus. *Perstare, subsistere, vigere.* Cet Arrêt *subsiste* encore, il n'a point été cassé. La force de mon argument *subsiste*, nonobstant votre solution.

SUBSTANCE. s. f. Être réel, effectif; être naturel, qui subsiste par lui-même, & indépendamment des modes & des accidens. *Substantia, essentia, natura.* Prenez le mot de *substance* corporelle au sens ordinaire du discours commun, c'est ce qu'on voit, ce qu'on touche. Prenez ce même mot au sens précis & propre des Philosophes. *Substance* corporelle est quelque chose qu'on ne voit point, qu'on ne touche point, mais que l'on connoît, & que l'on entend, parce qu'elle est ordinairement accompagnée, environnée & revêtue de ce qu'on voit & qu'on touche, & qu'on appelle ses accidens. Pélisson. La *substance* corporelle ne se peut séparer de ses accidens; qui vous l'a dit? Étiez-vous du conseil de Dieu, quand il tiroit du néant les accidens & les *substances*? &c. Pélisson. Ce n'est pas nous qui avons imaginé cette distinction de *substance* & d'accidens; c'est Platon, c'est Aristote, qui n'avoient aucune part à nos disputes; nous ne faisons qu'emprunter leurs termes, pour mettre hors de toute équivoque les termes communs. Pélisson. Spinoza prétendoit qu'il n'y a qu'une *Substance* unique, dont toutes les créatures sont autant de modifications différentes: ensorte qu'il constituoit l'ame d'une même *substance* que le corps. Tout l'Univers n'est selon lui, qu'une seule *substance*, & cette *substance* est douée d'une infinité d'attributs, entre lesquels sont la pensée & l'étendue. Tous les corps sont des modifications de cette *substance*, entant qu'étendue; & les ames sont des modifications de cette *substance* entant que pensée. Bayl. Dieu a voulu que l'ame eût certains sentimens, lorsqu'il y auroit certains mouvemens dans le cerveau; & voilà en quoi consiste l'union & la dépendance mutuelle des deux *substances* dont l'homme est composé. Malebr. Comme notre ame n'est ni matérielle, ni étendue, c'est sans doute une *substance* simple & sans composition de parties. Id. L'ame est une *substance* immatérielle & immortelle. Id. Il y a tant de différence & de disproportion entre la *substance* étendue, & la *substance* qui pense, qu'il ne peut y avoir entre elles aucun commerce, ni aucune correspondance. La P. L. La *substance* est au premier rang des Cathégories; elle se divise & subdivise en plusieurs genres & espéces. Dieu est la premiere des *substances*, une *substance* pure, increée, éternelle, qui est par elle-même. La *substance* est opposée à l'*accident*, parce qu'elle peut être sans lui, & il ne peut subsister sans elle.

Substance, se dit aussi de ce qui est de plus pur, de plus subtil & de plus essentiel dans un corps. *Quinta essentia.* Les Chymistes font des extraits, & tirent toute la *substance* des plantes & des minéraux, tantôt par le feu, tantôt par l'infusion. Ils ôtent le jus, le suc, la *substance* d'un corps, & ils n'y laissent que le marc. Les gros arbres tirent toute la *substance* de la terre, & les petits ne peuvent croître auprès. Une femme débauchée tire toute la *substance* d'un homme.

Substance, se dit figurément de ce qui est absolument nécessaire pour la *subsistance*; de tout ce qu'on a pour subsister & pour se nourrir. *Facultates, fortunæ.* Ce pere ne sçauroit amasser de bien, il a des enfans qui lui tirent toute sa *substance*, qui dévorent toute sa *substance*. Cet homme que vous voyez si riche & si opulent, s'est engraissé de la *substance* du peuple. Fléch. Ils consument en douleur leur *substance* & leurs jours. Pat.

Substance, se dit aussi de ce qu'il y a de plus précis, de plus solide, de plus important, de plus essentiel dans un discours, dans un acte, dans une affaire. *Summa rei, vel orationis capita. Rei caput.* Dites-moi en *substance* ce qu'il y a dans ce livre, faites-m'en un sommaire, un abrégé. Il faut s'attacher à la *substance* des choses, sans pointiller sur les paroles & les syllabes. Men. ☞ On dit figurément, qu'il y a beaucoup de paroles & peu de *substance* dans un discours, dans un livre, pour dire, qu'il y a beaucoup de verbiage & peu de solidité. Ac. Fr.

La Substance Sulphurée. Terme de Philosophie hermétique, c'est l'eau des sages, ou leur mercure. Dict. Herm.

SUBSTANCIEL, elle. (L'Académie écrit *Substantiel.*) Terme dogmatique. Qui concerne la nature de la substance. *Essentiales, ad essentiam pertinens, spectans.* On dispute fort dans l'École, s'il y a des formes *substancielles* attachées particuliérement à la substance. Voyez Forme.

Il signifie aussi, Qui a beaucoup de suc, de jus. La perdrix est une viande fort *substancielle*, qui nourrit beaucoup. *Succi plenus, succulentus.*

Substanciel, se dit aussi figurément en parlant des Ouvrages d'esprit. On a extrait de ce livre, de ce discours, ce qu'il y a de plus *substanciel*. *Summa, medulla, succus.*

SUBSTANCIELLEMENT. adv. D'une maniére substancielle. *Essentialiter, substantialiter.* Le corps de Jesus Christ, est réellement & *substanciellement*, dans l'Eucharistie. Il est aussi opposé à *accidentellement*, & sert à beaucoup de distingo dans l'École.

SUBSTANCIEUX, euse. adj. Succulent, nourrissant. *Succulentus.* C'est la même chose que *substanciel*. On doute de l'usage de ce mot.

SUBSTANCION. s. m. C'étoit autrefois une ville capitale d'un Comté, & qui fut quelque temps le Siége de l'Évêché de Maguelone, & de Montpellier. *Substancio.* Ce n'est maintenant qu'un village du Languedoc, situé près de la ville de Montpellier, qui s'est aggrandie de ses ruines. Maty.

SUBSTANTER. Voyez Sustanter.

☞ SUBSTANTIAIRES. s. m & f. pl. Nom que l'on donna à certains Luthériens qui soûtenoient qu'Adam par son péché avoit été dépouillé de tous les avantages dont Dieu avoit orné sa nature & sa substance. Coccius en parle dans son Thrésor des Controverses, *To. II. lib.* 2. *art.* 2. *p.* 91.

SUBSTANTIF, ive. adj. Terme de Grammaire. *Substantivum.* C'est la qualité qu'on donne à un nom qui désigne une substance, & qui subsiste par lui-même dans le discours, sans avoir besoin d'être joint à un autre mot. Tous les noms ausquels on ne peut ajoûter le nom de *chose* sont *substantifs*, & tous ceux ausquels on le peut ajouter, sont adjectifs. Port-R. Les *substantifs* nous indiquent simplement les choses, & les adjectifs nous disent comment elles sont faites. Quand il y a deux *substantifs* de différent genre, l'adjectif, ou le participe qui suit, reçoit la loi du dernier *substantif*, s'il n'y a point de verbe qui suive; mais si un verbe suit, il faut reprendre le genre masculin: on dit, tous les hommes & toutes les femmes sont *assujettis* aux mêmes loix. Cette régle n'est pourtant pas absolument sûre; il faut éviter ces sortes de phrases, & bien consulter l'oreille, avant que de se déterminer. M. L. T. Un nom propre ou appellatif, est tantôt *substantif* masculin, tantôt féminin. La plûpart des adjectifs en François, & même quelques verbes deviennent *substantifs*, ont une vertu, une qualité *substantive*. Dans notre langue on voit toujours venir un *substantif*, qui mene son adjectif comme par la main. Fénelon.

Les noms *substantifs* deviennent quelquefois adjectifs, & les adjectifs deviennent *substantifs*. Voici quelques réflexions sur cela. Tous les noms, ou signifient un être particulier, que les Philosophes appellent un *individu*, comme Socrate, Aléxandre, César; ou ils signifient une espéce entiére, comme homme, cheval, lion; ou bien ils signifient des qualités ou essentielles; telles que sont celles-ci, raisonnable, spirituel, matériel, &c. ou acciden-

telles, telles que celles qui expriment ces mots blanc, noir, beau, vilain, éloquent, &c. ou bien ils signifient des dignités, des charges, des emplois, des arts, des sciences, &c comme Roi, Président, Philosophe, Orateur, &c. Cela fait quatre espéces de noms. 1°. La premiére espéce ne se prend point adjectivement. Car comme elle signifie des individus, ou des êtres particuliers, ils ne peuvent être dits que de ce qu'ils signifient. Cependant je crois avoir oüi prendre quelquefois le nom de Caton adjectivement. C'est être bien Caton. Cet homme-là est Caton comme Caton même. Pour dire bien grave, bien sevére, aussi austére que Caton, Malherbe a dit; *Plus Mars que le Mars de la Thrace*, pour dire, plus brave, plus grand guarrier. Et je crois que l'on pourroit dire de même, ce Juge est bien Rhadamante, pour dire bien peu gracieux, bien rébarbatif, bien sevére. Dans ces exemples, non seulement ces noms propres sont pris adjectivement, mais ils reçoivent même les degrés de comparaison comme les adjectifs; ils signifient des qualités. Ce n'est point comme si l'on disoit, C'est un Caton, c'est un autre Mars, &c. mais ces exemples sont rares dans l'usage, & ne se disent guére que dans le style familier. 2°. Les noms propres sont quelquefois devenus noms de dignités ou de charges, comme Cesar Auguste; alors il en faut raisonner comme de ceux de la quatriéme espéce. 3°. Ceux de la seconde espéce se prennent aussi quelquefois adjectivement, Cela est bien homme, pour dire plein de foiblesse; Bien peu homme, pour dire bien peu humain. Ce commis, ce cocher est bien cheval de carosse, pour dire bien grossier, bien brutal. Cela n'est pas tant chien, pour dire point tant mauvais; point si méprisable. Ces façons de parler, & sur-tout la derniére, sont très-basses, mais fort expressives. Il ne faut user de ces phrases, que dans le discours familier, encore le faut-il faire sobrement. La troisiéme espéce sont les adjectifs eux-mêmes. Pour la quatriéme, le commun des Grammairiens la met au nombre des substantifs, le Pere Buffier prétend que ce sont des adjectifs, ou, pour me servir de son terme, des modificatifs. Quoi qu'il en soit, ils peuvent se prendre adjectivement. Cela est bien Roi, c'est-à-dire, digne d'un Roi, royal. Cela est bien Sénateur, en parlant d'une conduite, ou d'une action qui est digne d'un grand Magistrat. C'est un esprit Philosophe. Cela ne paroît guére Philosophe. Et comme Malherbe a dit, *plus Mars que le Mars de la Thrace*, on pourroit dire peut-être, Roi plus Roi que tous ceux qu'on admire; mais il faut encore se servir sobrement de ces maniéres de parler. Le mot Philosophe semble être celui que l'usage emploie le plus souvent en semblables phrases. Les Peres Grecs sont plus Philosophes que les Latins. Saint Grégoire de Nysse & Saint Basile sont très-Philosophes, & les plus Philosophes des Peres. Voilà ce qui regarde les noms substantifs pris *adjectivement*.

Venons aux adjectifs pris substantivement. 1°. Les participes passifs ne se prennent point substantivement, & l'on ne dit point l'aimé, l'étudié, l'estimé, pour dire une chose aimée, étudiée, estimée. Il n'y a que peu d'exceptions, que je sçache, comme les assiégés, les battus dans ce proverbe, Les battus payent l'amende; les premiers venus, un premier né, puîné, un reclus, une prostituée, un emporté, &c. 2°. Les participes actifs ne se prennent point non plus substantivement; on ne dit point, le désirant, le contemplant; pour celui, qui désire qui contemple. Il y a cependant des exceptions; car on dit, un étudiant, des étudians, un Protestant, les Protestans, appellant, tenant, opposant, contrevenant, contredisant, assaillant, assiégeant, &c. 3°. Pour les noms *adjectifs*, je commence par ceux qui se disent des hommes, & d'abord tous ceux qui signifient la religion, non-seulement se prennent substantivement, mais sont devenus substantifs par l'usage. Ainsi le Chrétien, le Payen, le Juif, le Mahométan, le Luthérien; & au pluriel les Chrétiens, &c. Cela n'est point particulier à notre Langue. Toutes les autres, ou mortes, ou vivantes, en ont usé ainsi. 4°. Il en est de même des noms adjectifs qui signifient la secte, la doctrine. Le Stoïcien, un Péripatéticien, les Académiciens, les Platoniciens, un Cartésien entêté, & de même un Religieux, une Raligieuse. 5°. Ceux qui marquent le pays; le François, les Espagnols, un Anglois; les Italiens sont vindicatifs, &c. 6°. Ceux qui marquent le tempérament & l'humeur; le mélancholique, les phlegmatiques, ce bilieux; un atrabilaire, un emporté, &c. Toutes ces espéces de noms adjectifs sont pris substantivement, & sont même devenus substantifs dans l'usage. Il n'y a pas de difficulté. 7°. Quant à ceux qui signifient une espéce de gens, qui ont une certaine qualité, il y en a plusieurs, aussi reçûs par l'usage que les précédens. Tels sont, le sçavant, les grands, le dévot, le politique, le sage, le brave, un débauché, un saint, un prude, un précieux, une précieuse, un noir, quand il est pris pour nom de peuple; l'impie, l'impudique, &c. 8°. Il ne faut pas croire cependant qu'on puisse ainsi user de tous les adjectifs qui pourroient signifier une espéce de gens doüés d'une certaine qualité; par exemple: on ne dira pas l'élégant, ni l'éloquent, comme on dit, le sçavant & un sçavant; & de même d'une infinité d'autres: il faut dire un Auteur élégant, un homme éloquent. Il n'y a que l'usage, & le goût de la langue, qui puissent apprendre à faire la distinction entre ceux qu'on peut dire, ou qu'on peut former sur le modéle de ceux que l'usage a reçus, & ceux qu'on ne peut pas hazarder, & que l'oreille ne sçauroit souffrir. 9°. Parmi ceux mêmes que l'usage a autorisés, & il y en a qui ne se doivent dire que dans un genre. On ne dira pas substantivement, la sage, la brave, les grandes, au féminin, comme on dit le sage, le brave, les grands, &c. Au contraire on ne dira pas au masculin, un beau, un brun, comme on dit, une belle, une brune, une prostituée. D'autres se disent substantivement aux deux genres: un précieux & une précieuse, un dévot & une dévote, un saint & une sainte. Mais encore un coup, il n'y a que l'usage qui puisse apprendre à faire ces distinctions. Les adjectifs qui se disent substantivement des choses, se prennent ainsi, ou pour signifier un nombre, ou une espéce de choses qui ont la même qualité, ou pour marquer une qualité abstraite; dans ceux-ci, comme dans ceux qui se disent des hommes, il y en a que l'usage a reçus, & d'autres, que l'on forme tous les jours sur leur modéle; c'est l'usage encore qui doit instruire par rapport à ces derniéres. 1°. Tous les noms *adjectifs* des couleurs se prennent substantivement, *Le blanc, le noir, le rouge, le verd, le pourpre, le gris, le feuille-morte*, &c. 2°. *Le froid, le chaud*, quand ils signifient les affections de l'air. 3°. Pour le temps: le *passé, le présent, le futur*, se disent substantivement. 4°. Le plus grand nombre, est de ceux qui se disent des qualités des ouvrages d'esprit, des pensées, des sentimens, & même des ouvrages des arts, comme le beau, le grand, le sublime, le merveilleux, le vrai-semblable, le naturel, le majestueux, le nud, le clair-obscur. 5°. Il y en a encore en toutes sortes d'autres matiéres. *Un tout, le tout ensemble, le bon de l'affaire, l'agreable, le plaisant, le principal, l'impertinent de tout cela, c'est que*, &c. & une infinité d'autres, que l'usage apprend. 6°. Ce n'est pas seulement au positif, mais encore au comparatif, qu'ils se prennent substantivement; car on dit *le meilleur de l'affaire*, aussi-bien que *le bon de l'affaire; le plus plaisant, fut que*, &c. & ainsi de quelques autres. 7°. Mais jamais on ne prend le superlatif substantivement, à moins qu'on ne veuille que ce que je viens d'appeller comparatif, ne soit un superlatif; & alors ce sera le comparatif, qui ne se prendra jamais substantivement; mais le superlatif ne se prendra jamais ainsi, que quand il sera formé avec *plus* & un article, & jamais quand il se forme avec *très* ou *fort*. 8°. Tous ces adjectifs ne se prennent guère substantivement qu'au singulier, & plus rarement au pluriel, surtout, si on les mettoit seuls; car avec un adjectif, ils se souffrent plus. Il y a trois ou quatre blancs différens. Tous les différens verds plaisent à l'œil. Cette tulipe a ses panaches enrichis de plusieurs *rouges* très-beaux, & très-bien distingués. Mais il ne faut point dire, *les bons*, ou *les meilleurs de l'affaire, les tous ensemble, les impertinens dans tout cela, c'est que*, &c. Enfin il faut étudier ce que l'usage a établi, & ne se guère permettre de passer outre. Un Auteur qui se donne depuis peu pour un grand maître, & pour un modéle en tout genre, se fait justement reprendre pour les libertés, ou plutôt pour le libertinage, auquel il s'abandonne en cela sans goût, & sans discrétion. J'ai vû des gens qu'il avoit gâtés, se faire moquer dans les conversations, en disant: *Voilà du beau grand, cela s'appelle*

pelle du grand beau, &c. Étudions l'usage, & nous y soumettons, évitons sur tout l'affectation en ceci, comme en tout le reste.

On appelle aussi verbe *substantif*, le verbe *je suis*, *tu es*, *il est*, qui est un verbe auxiliaire, qui sert à conjuguer les verbes passifs, soit en François, soit en Espagnol, soit en Italien.

SUBSTANTIVEMENT. adv. D'une maniére substantive. Plusieurs verbes & adjectifs se disent *substantivement*. *Substantivè*.

SUBSTITUER. v. act. & n. Mettre quelqu'un en sa place, pour faire sa fonction en cas d'absence. *Substituere*, *subrogare*. Quand un Avocat chargé d'une cause, est malade, on ordonne qu'il *substituera* quelqu'un de ses confreres, pour plaider en sa place.

Substituer, signifie aussi, Subroger quelqu'un, le mettre en son lieu & place. *Subrogare*, *sufficere*. Lorsqu'on fait une cession & transport, on subroge & on *substitue* le cessionnaire en sa place. Celui qui paye pour un autre, est *substitué* en ses noms, droits & actions.

Substituer, signifie encore simplement, Mettre une chose en la place d'une autre, faire succéder. *Supponere*, *subdere*. Les chicaneurs ont quelquefois l'adresse de soustraire les bonnes piéces d'un sac, & d'en *substituer* de fausses. Diane *substitua* une biche, pour servir de victime en la place d'Iphigénie. J'ai *substitué* l'amitié à l'amour. M. Scud. Nos passions *substituent* sans cesse d'autres pensées aux réflexions que nous devons faire sur nous-mêmes. S. Evr.

Substituer, se dit aussi en parlant des secondes institutions qu'on fait dans un testament, en cas que l'héritier institué répudie la succession, ou meure avant qu'elle soit ouverte, ou même pour transmettre les mêmes biens à d'autres personnes après sa mort. *Substituere*, *supponere*, *subrogare*. Les testateurs *substituent* plusieurs héritiers & légataires les uns aux autres. On *substitue* les petits enfans à leur pere, pour lui ôter la faculté d'aliéner le bien qu'on lui laisse. Voyez Substitution.

Substitué, ée. part. pass. & adj. *Substitutus*, *oppositus*, *subrogatus*. ☞ Celui en faveur de qui la substitution est faite. *Substitutus*, *a*, *um*. M. Bouchard, dans ses *Juris Cæsarei Institutiones novissimæ*, sur le Liv. XV. du tit. 2. dit que la faculté de substituer, a été restreinte pour toute la France, à deux degrés, par l'Ordonnance d'Orléans; mais qu'ensuite l'Ordonnance de Moulins a étendu la faculté des substitutions jusqu'au quatriéme degré, sans comprendre l'Institué. Cependant l'Ordonnance de Moulins qui contient deux dispositions, confirme par la premiere la défense portée par l'Ordonnance d'Orléans, d'avoir égard aux substitutions au-delà de deux degrés, non compris l'Institué, pour celles qui seroient faites depuis l'année 1560. Par la seconde disposition, l'Ordonnance de Moulins a restreint à quatre degrés, outre l'institution, toutes les substitutions faites avant l'Ordonnance d'Orléans. C'est ainsi que les Parlemens du Royaume ont expliqué l'article 57. de l'Ordonnance de Moulins, à la réserve de ceux de Toulouse & de Bourdeaux, qui ont étendu toutes les substitutions à quatre degrés, contre la disposition de l'Ordonnance. Journal des Sçav. 1718. p. 156.

SUBSTITUT. subst. masc. Celui qui exerce une Charge pour un autre en son absence, ou autre légitime empêchement. *Optio*, *vicarius*, *accensus*. Les Procureurs sont obligés de nommer deux de leurs confreres pour *substituts*, dont les noms sont écrits ensuite du leur dans la liste, qui reçoivent en leur absence, les significations qu'il leur faut faire.

On dit par extension, qu'un Marchand a un bon *Substitut*, quand il a un bon facteur qui fait valoir le commerce en son absence. *Substitutus*, *institor*. On dit, quand une femme fait bien les affaires de la maison, en l'absence de son mari, qu'il a un bon *Substitut*. ☞ Ce mot se dit donc métaphoriquement de celui qui tient la place d'un autre en quelque chose. *Minister*, *Vicarius* Ordonnez, mon Dieu, ou immédiatement par vous-même, ou par l'organe de vos Ministres & de vos *Substituts*, je recevrai toujours vos ordres avec soumission. Bourdal. *Exhort. T. I. p.* 284. Le prêtre est le *Substitut* & l'Agent de J. C. dans le plus redoutable sacrifice. Id. *p.* 353. Au reste, quoique le Prêtre ne soit dans ce sacrifice que le *Substitut* de J. C. il est certain néanmoins que J. C. se soumet à lui. Id. *Ibid.*

Substitut, est aussi un Officier en titre, qui soulage les Procureurs généraux des Cours souveraines en l'administration de leurs charges, pour conserver l'intérêt du Roi & du public, des mineurs & des communautés. *Substitutus*. Il y a plusieurs *Substituts* au Parquet, qui rapportent à M. le Procureur Général, les procès où il doit donner des conclusions. Il y en a au Parlement, à la Cour des Aides, au Grand-Conseil, & même au Châtelet. Tous les Procureurs du Roi dans les Présidiaux, & Siéges Royaux, & les Procureurs Fiscaux des Justices subalternes, sont appellés par M. le Procureur Général, ses *Substituts*. La raison est qu'anciennement le Procureur Général commettoit les Procureurs du Roi dans les Bailliages & Sénéchaussées. Ainsi, à proprement parler, ils étoient ses *Substituts*. De même encore, jusqu'au régne de François I. les Procureurs du Roi dans les Bailliages se qualifioient Procureurs Généraux des Bailliages, & commettoient des *Substituts* dans les siéges inférieurs. Ce pouvoir leur a été ôté par un Édit de l'an 1522. on érigea des Procureurs du Roi en titre d'office dans les Bailliages & Sénéchaussées.

Substitut, en termes de Médecine, se dit d'une drogue, d'un remède, dont on use à la place d'un autre qu'on n'a pas, & qui y supplée. *Substitutum*, *supplementum*, *vicarius*, *a*, *um*. Le *substitut* du rhapontic est la racine de la grande centaurée, ou du symphytum, ou bien de la rhubarbe.

SUBSTITUTION. s. f. Fidéicommis; disposition d'un testateur, par laquelle il substitue un héritier à un autre, qui n'a que l'usufruit, & non point la propriété du bien qui lui est laissé. *Substitutio*, *voluntaria testatoris dispositio*. La *substitution* est une hérédité appellée fidéicommis, parce que l'on n'en a que l'usufruit, le corps de la chose étant substitué & affecté à certaines personnes, pour en avoir aussi en leur temps l'usufruit, & jamais la propriété. Il y a des pays où la *substitution* est perpétuelle. En France, elle ne passe pas quatre degrés, non compris l'institution. Elle peut aussi être pour un certain temps, ensorte que l'on puisse dire : *Je légue à mon neveu*, *fils de mon frere*, *une telle terre*, *quand il aura atteint l'âge de 15 ans*, *& cependant j'entends que mon frere en jouisse comme de son propre*. Parmi les Romains, il y avoit quantité de ces héritiers fiduciaires qui jouissoient de l'hérédité, jusqu'à ce qu'ils la remissent entre les mains du véritable héritier; & c'est la raison pourquoi ils ne restituoient point les fruits, ou que ces fruits n'étoient point regardés comme faisant partie de l'hérédité, mais seulement de la chose, & que ce fiduciaire étoit obligé d'emprunter à ses risques, de prendre sur lui la culture des terres, la perception des fruits. Coutin. L'ouverture d'une *substitution* n'a lieu qu'après la mort de l'héritier institué. Les *substitutions* sont communes dans le Droit Romain. Il y en a de perpétuelles, graduelles, vulgaires, pupillaires, communes & fidéicommissaires, expliquées au titre 6. du 28e. Livre du Digeste. Les *substitutions* se font pour conserver les biens & les terres dans les familles. En France, l'Ordonnance d'Orléans réduit les *substitutions* à l'avenir, au deuxiéme degré, outre l'institué; & au quatriéme pour le passé. Les *substitutions* sont sujettes à insinuation, comme les donations.

☞ Substitution *contractuelle*. C'est une espéce de *substitution* graduelle qui se fait par contrat de mariage, ou autre disposition entre-vifs; ce qui a été reçu en France par un usage particulier contre la disposition du Droit Romain.

☞ Substitution *directe*. C'est celle par laquelle les biens de la succession se transferent directement de la personne que l'on veut, comme il est expressément décidé au commencement du titre quinze du Livre second des Institutes. Cela est observé en France dans le pays de Droit Écrit.

☞ Substitution *exemplaire*, se fait par les parens à leurs enfans, de quelques degré, âge, & sexe qu'ils soient, quand la foiblesse de leur esprit les empêche de pouvoir régler leur derniére volonté, & déclarer celui qu'ils veulent instituer leur héritier, comme sont les prodigues, les

furieux dépourvûs de jugement. Cette *substitution* n'a lieu qu'en pays de Droit Écrit.

☞ Substitution *fidéicommissaire*. C'est celle par laquelle un homme charge son héritier testamentaire, ou *ab intestat*, de rendre toute sa succession, ou partie d'icelle à quelqu'un aprés le décès de l'héritier. Cette *substitution* se fait donc à la charge de restitution de la succession au profit d'un autre, soit né, soit à naître; & telles *substitutions* sont en usage par toute la France.

☞ Substitution *graduelle & perpétuelle*. C'est une espèce de *substitution* fidéicommissaire, par laquelle on fait des degrés de *substitution* jusqu'à l'infini; c'est pourquoi le premier appellé à la succession, y ayant succédé, transmet, avenant l'ouverture de la *substitution*, les biens substitués au second: celui-ci au troisiéme, & ainsi successivement de degré en degré à l'infini.

☞ Substitution *pupillaire*. C'est celle qui se fait à un pupille par celui en la puissance duquel il est, au cas qu'il décéde avant que d'être parvenu à la puberté. Cette espéce de *substitution*, n'a lieu que dans les pays de Droit Écrit, & non pas dans la France Coûtumiére, où les institutions ne sont point en usage.

☞ Substitution *réciproque*. C'est une espéce particuliére de *substitution* par laquelle plusieurs institués sont substitués les uns aux autres; comme quand le Testateur dit: J'institue Titius, Mævius & Caius mes héritiers, & je les substitue les uns aux autres.

☞ Substitution *vulgaire*. C'est celle par laquelle on substitue à l'héritier institué de quelque âge ou qualité qu'il soit, au cas qu'il ne se porte pas héritier. Par exemple, Titius soit mon héritier; si Titius n'est pas mon héritier, Mævius soit mon héritier. Cette *substitution* a lieu dans le pays de Droit Écrit, & autres où les institutions sont nécessaires pour la validité des testamens.

Les Medecins appellent aussi, Faire des *substitutions* de drogues, quand au lieu de celles qui sont difficiles à recouvrer, ils en employent d'autres qu'ils croyent avoir la même vertu & propriété. *Subponere, substituere.*

SUBTANGENTE, (ou *Sous-tangente.*) s. f. Terme de Géométrie. *Subtangens.* La *sous-tangente*, dans une courbe, est une ligne qui détermine l'intersection de la tangente dans l'axe; qui en détermine le point où la tangente coupe l'axe prolongé.

SUBTENDANTE. (Quelques-uns disent *sous-tendante.*) subst. fém. Terme de Géométrie. Ligne droite, opposée à un angle, & qui est présumée être tirée des deux extrémités de l'arc qui mesure le même angle. *Linea recta, subtensa.* En un triangle rectangle, la *subtendante* de l'angle droit a son quarré égal aux quarrés des *subtendantes* de ses deux autres angles, par la quarante-septiéme proposition du premier Livre des Élémens d'Euclide. C'est une propriété merveilleuse de ce triangle, découverte par Pythagore, qui en fut si transporté de joie, qu'il en immola un bœuf.

SUBTERFUGE. subst. masc. Echapatoire, fuite affectée d'un chicaneur, qui trouve quelque artifice pour colorer une méchante cause, & en éloigner le Jugement. *Tergiversatio, effugium.* Nonobstant les fuites & les *subterfuges* de ma Partie, j'ai fait connoître la vérité, & fait juger mon procès. On dit aussi des méchans payeurs, qu'ils cherchent mille *subterfuges* pour ne point payer.

SUBTIL, ILE. adject. Corps extrémement délicat, mince, léger, qui se rompt, ou qui se leve facilement. *Acutus, argutus, subtilis.* Les esprits animaux sont si *subtils*, qu'ils sont imperceptibles à la vûe. Le vent éléve les plus *subtiles* parties de la poussiére. Le mercure poussé au feu, s'exhale en parties très-*subtiles*. L'esprit de vin est le plus *subtil* du vin tiré par des distillations réitérées. Une matiére n'est plus *subtile* qu'un autre, qu'en ce qu'étant divisée en plus petites parties, & plus agitées, elle fait d'une part moins de résistance aux autres corps, & s'insinue de l'autre, plus facilement dans leurs pores. Log. La matiére *subtile* est le premier élément de Descartes. Voyez Élément. C'est cette matiére, qu'on appelle la matiére *subtile* par excellence. Elle est si *subtile* qu'elle pénetre les pores du verre, & de tous les corps. C'est par la matiére *subtile*, qu'on explique plusieurs phénomenes. On ne prouve l'existence de la matiére *subtile* que par l'expérience & par conséquence.

Subtil, se dit en ce sens, de ce qui est le plus épuré, ou séparé de ses parties grossiéres. *Subtilis, defæcatus.* Les atômes sont des corps *subtils* & bien épurés. La Chymie ne travaille qu'à séparer ce qu'il y a de plus *subtil*, dans un corps, de sa matiére, de ses féces.

Subtil, se dit aussi de ce qui agit promptement, qui pénétre dans les organes fort délicats. *Acutus, argutus, subtilis.* La lumiére est ce qu'il y a de plus *subtil* dans le monde, qui pénétre le plûtôt dans un grand espace. Le poisson a l'oüie *subtile*. Les chiens ont l'odorat *subtil*. La nature a donné à l'œil un mouvement très-*subtil*.

On appelle, Poudre *subtile*, une sorte de poudre à canon qui prend feu plus subtilement qu'une autre. *Pulvis tormentarius subtilis.*

Subtil, se dit aussi de ce qui est fait avec une adresse cachée & inconnue aux autres. *Argutus, acutus.* Il y a des tours de cartes fort *subtils*, qu'on ne peut deviner. Les charlatans sont *subtils* à joüer des gobelets, à faire des tours de passepasse; ils sont *subtils* de la main, à escamoter, & à fouiller dans les poches. Ce Danseur de corde a le corps bien *subtil* pour danser, pour voltiger. On dit aussi, qu'un chat est *subtil* à attraper des souris, ou quelque morceau sur la table.

Subtil, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Un esprit *subtil* est celui qui comprend aisément les choses. *Ingenium acutum, subtile, argutum, delicatum.* Un raisonnement *subtil*, est celui qui est raffiné, qui est au-dessus de l'invention, & de la portée des gens du vulgaire. Il se dit aussi d'un raisonnement éblouïssant, superficiel, faux, qui est opposé à *solide*. Siécle vainement *subtil*, où l'on veut pécher avec raison, & où la foiblesse veut s'autoriser par des maximes. Bos. Les esprits *subtils* sont d'ordinaire soupçonneux & irrésolus. Ausl. Vos *subtils* argumens m'embarrassent, & ne me persuadent point. S. Eve. Une question *subtile*, est une question embarrassante, & qu'on a de la peine à résoudre. Scot a été appellé dans l'École, le Docteur *subtil*.

On appelle, en Fauconnerie, mal *subtil*, une maladie de l'oiseau qui l'affame, quoiqu'on lui donne toujours à manger. *Morbus famelicus.*

SUBTILEMENT. adv. D'une matiére subtile. *Sensim, ac sine sensu.* Le poison se coule *subtilement* dans les veines. Ce Commentateur a interpreté fort *subtilement* ce passage. *Arguté, ingeniosé, solerter.* Les gens de Pratique coupent *subtilement* la bourse à leurs parties.

SUBTILISATION. s. f. Terme de Philosophie hermétique, qui se dit lorsque la matiére étant arrivée à la noirceur, elle se pourrit, & est réduite en semence, & qu'elle circule dans l'œuf. Dict. Herm.

SUBTILISER. v. act. & n. Rendre ou devenir plus subtil, plus fin, plus raffiné. *Acuere, exacuere, sublimare.* Le vin, les liqueurs se *subtilisent* par la distillation.

Subtiliser, signifie en figuré, Raffiner, devenir plus fin, plus intelligent, plus habile. *Subtiliorem effici.* Les esprits se *subtilisent* tous les jours. Le monde *subtilise* les niais, les Provinciaux.

Subtiliser, se prend aussi en mauvaise part, & signifie, Raffiner trop, chercher trop de finesse, pointiller. *Argutiis agere, disputare.* Ces Politiques raffinés, qui mettent leurs avis à l'alembic, les réduisent à néant, à force de les *subtiliser*. Bal. Il ne faut point *subtiliser* en matiére de reconnoissance; elle s'évapore en se *subtilisant*. Nic. On perd souvent les affaires à force de les *subtiliser*. Abbl. De quoi vous avisez-vous de tant *subtiliser* sur l'amitié? en trouve-t-on dans le monde? Bell. On ne trouve point la raison à force de *subtiliser*. S. Eve. Pour être heureux, il ne faut pas tant *subtiliser* sur les plaisirs. Mont. Il est dangereux de trop *subtiliser* en matiére de Religion; on court risque de s'égarer. Cl.

Subtilisé, ée. part. pass. & adj. *Sublimatus, extenuatus, acutior factus.*

SUBTILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est subtil. *Subtilitas, tenuitas.* La *subtilité* des atômes, des parties de l'or, du mercure, est inconcevable. Ceux qui font de petites montres doivent avoir une grande *subtilité* de main, c'est-à-dire, une grande adresse, ou délicatesse. Cardan a écrit seize livres de la *subtilité*, où il a marqué les douze plus remarquables des anciens Auteurs en *subtilité*. Gentianetoe a écrit des *subtilités* invincibles.

Subtilité

Subtilité, est quelquefois opposé à *solidité*; & alors on s'en sert en mauvaise part. *Tenuitas, exiguitas, velocitas, acumen.* Cet Orateur a parlé avec beaucoup de *subtilité*; mais on lui a répondu avec beaucoup de solidité. La plûpart des distinctions de l'École ne sont que de vaines *subtilités*. La trop grande *subtilité* est une fausse délicatesse, & la véritable délicatesse est une solide *subtilité*. La Roc. Les fausses *subtilités* ne peuvent plaire aux gens de bon goût, & ne donnent point les avantages réels. La Ch. de M. Il y a bien de la différence entre la bonne & la mauvaise *subtilité*; entre l'habileté & la finesse. S. Real. Une pensée est vicieuse dans le genre délicat, lorsqu'on pousse la délicatesse jusqu'à une vaine *subtilité*. Bouh. Une *subtilité*, quelle qu'elle soit, quand elle a contribué à quelque évenement important, devient essentielle à l'histoire. Péliss.

SUBTRIPLE (ou SOUS-TRIPLE.) adject. masc. & fém. Terme de Géométrie. *Subtriplus, a.* La proportion *subtriple*, est quand un nombre ou une quantité est contenue trois fois dans un autre nombre, ou quantité. Par exemple a. est *subtriple* de 6. comme 6. est triple de 2 Harris.

SUBU, SEBOU. subst. m. Nom propre d'une rivière du Royaume de Fèz, en Barbarie. *Subur.* Elle a sa source dans la province de Chaus, traverse celles de Fèz & d'Asgar, passe fort près de la ville de Fèz, & se décharge dans l'océan Atlantique, à la Mamorre. Cette rivière qui est la plus belle de tout l'Empire de Maroc, a deux choses singulières. 1°. Près de sa source il y a un ancien pont de pierre & de brique, long de cent cinquante toises. 2°. Près de son embouchure, une forêt autour de ses bords, qui pourroit fournir du bois pour la construction de quantité de navires. Maty.

SUBVENIR. v. n. Soulager la pauvreté, les misères d'autrui. *Subvenire, succurrere, opitulari, auxiliari.* Ce mot n'est bien usité qu'à l'infinitif. La vraie charité ne manque pas de *subvenir* à toutes les infirmités, à tous les besoins du prochain, quels qu'ils soient.

Subvenir, signifie aussi, Pourvoir, suffire, entretenir, fournir à la dépense. *Providere, impertiri, suppeditare, suppeditare.* On ne sçait comment ce pauvre homme peut *subvenir* à la nourriture de tant d'enfans, il n'a que le travail de ses mains pour leur *subvenir*. Les petits États ne peuvent pas *subvenir*, fournir à la dépense de la guerre & de l'artillerie.

SUBVENTION. s. f. Terme de Finances. C'est un droit du vingtiéme denier, ou du sol pour livre, qu'on établit sur les marchandises pour subvenir aux frais de l'État. *Subventio, subsidium, auxilium.*

Subvention, est aussi un droit extraordinaire qu'on demande à quelques Provinces dans certaines nécessités. *Subventio.*

SUBVERSION. s. f. Désordre, ruine, perte, renversement des affaires d'un État, d'une famille. *Subversio, inversio, destructio, ruina, pessumdatio.* Les guerres civiles ont été cause de la *subversion* de l'Empire des Maures en Espagne. Les procès opiniâtres causent la *subversion* des meilleures maisons. Ils n'oserent contrevenir à cette ordonnance, quoiqu'ils vissent qu'elle alloit à la *subversion* de leurs lois. Vaug.

SUBVERTIR. v. act. Renverser, bouleverser, mettre en désordre. *Subvertere, evertere, pervertere.* Les Hérétiques ont tâché de *subvertir* toute la bonne doctrine de l'Église.

SUBURBICAIRES. adj. m. & f. Nom qu'on donnoit aux provinces d'Italie qui composoient le Diocèse de Rome. *Suburbicarius.* Le terme signifie, Qui est sous la ville, c'est-à-dire, Rome. On les appelloit aussi *urbicaires*. On compte dix Provinces que l'on appelloit *suburbicaires*. L'Italie, depuis le Pô jusqu'au Talon en faisoit sept. Les Isles de Sicile, de Corse & de Sardaigne faisoient les trois autres. Saumaise a prétendu que par ces Provinces *suburbicaires*, il ne falloit entendre que les quatre Provinces voisines de Rome, dans lesquelles s'étendoit la Jurisdiction du Préfet de Rome, & dans lesquelles étoit renfermé le Diocèse de l'Evêque de Rome. Le P. Sirmond comprend tout l'Occident sous le nom de *suburbicaires*. L'opinion la plus certaine, est, que ces dix Provinces seulement s'appelloient *suburbicaires*. Rufin, qui vivoit dans le siécle du Concile de Nicée, explique le pouvoir qui est attribué au Pape, dans le 6e. Canon de ce Concile en disant, qu'il avoit le soin des Eglises *suburbicaires*; ce qui signifie quelque étendue de Provinces soumises à Rome d'une manière particulière : mais, quoi que signifie ce mot obscur, il ne regarde l'Evêque de Rome, que comme Patriarche en Occident, sans préjudice de la qualité de Chef de l'Eglise Universelle, si bien établie dans les siécles précédens. Fleury, *Hist. Eccl. L. XI. p.* 147. 148.

☞ SUBUTRAQUISTES. s. m. & f. pl. Nom que l'on donne à une branche d'Hussites, appellés autrement Calixtins. On les nomma ainsi, parce qu'ils donnoient la communion sous les deux espèces, *sub utraque specie.*

SUC.

SUC. subst. masc. Substance liquide, qui fait une partie de la composition des plantes, & qui se communique à toutes les autres parties, pour servir à leur nourriture & à leur accroissement. *Succus, medulla, flos, liquor.* Le *suc* est aux plantes, ce que le sang est aux animaux. Il y a des *sucs* aqueux, vineux, oléagineux, gommeux, résineux & bitumineux, de toutes sortes de couleurs & de saveur.

On dit aussi quelquefois le *suc* des viandes. *Succus.* On tire les *sucs* par incision, par contusion, par expression, par la cuisson, par l'infusion, &c. Cette viande est trop rotie, elle n'a plus de *suc*. Les citrons, les oranges, sont des fruits qui ont beaucoup de *suc*. Le vin est le *suc* des raisins. Ce melon est d'un bon *suc*.

Suc de la liqueur végétable, C'est le vin, en termes de Philosophie hermétique.

Suc de lis blanc. En termes de Philosophie hermétique, c'est le mercure hermétique. Dict. Herm.

Suc de la Lunaire. Terme de Philosophie hermétique. C'est la plus pure substance de l'or vulgaire, purgé & nettoyé, c'est-à-dire, réduit en mercure : ou le mercure du métal avec le mercure philosophal, par l'entremise de Vénus. Alors il est le véritable soufre des Philosophes, & le mercure des Sages & son sang approprié, qu'il faut faire cuire avec lui. Les Philosophes appellent aussi le *suc de la Lunaire*, l'esprit de la Lune qui fixe le cinabre en fin argent, ce que je puis dire ici avoir fait plusieurs fois. Mais le *suc de la Lunaire* qui fixe le mercure, n'est pas une herbe ou plante de ce nom : car il ne faut pas chercher dans une chose ce qu'elle n'a pas; le végétable n'a pas la substance du métallique, pour se pouvoir joindre parfairement avec lui. D'où il faut conclure qu'il n'y a que les ignorans qui prennent à la lettre le dire des Philosophes, lesquels ne parlent que métaphoriquement ou similitudinairement, &c. Et quand avec le *suc* de l'herbe de ce nom, ils ont un peu congelé le mercure, ils disent l'avoir fixé, mais à la moindre chaleur tout s'en va en fumée. Dict. Herm.

Suc nerveux. Liqueur qui, suivant quelques Médecins, se trouve dans les nerfs, d'où elle a tiré son nom. *Nervosus succus.* Glisson, Warthon, Willis, & plusieurs autres célebres Anglois, ont parlé les premiers du *suc nerveux*: ils croient qu'il sert de véhicule aux esprits animaux, dont il empêche la trop prompte dissipation, & que les parties du corps en sont nourries. Il y a bien d'habiles gens qui nient l'existence de ce suc.

Suc pancréatique. Liqueur qui se sépare dans les glandes du pancréas. *Succus pancreaticus.* Voyez Pancréas.

☞ Suc *gastrique*. s. m. *Succus gastricus.* C'est une humeur lymphatique, un peu visqueuse, presqu'analogue à la salive. Il se filtre par les glandes ou les tuyaux excrétoires de l'œsophage & du ventricule, pour lubrifier ces parties, & pour aider à la digestion. On l'appelle gastrique du mot Grec γαστὴρ, qui signifie en particulier l'estomac, ou ventricule.

☞ Suc *nourricier*. *Succus nutricius.* Humeur lymphatique un peu visqueuse, douce, balsamique, fournie par les artères lymphatiques à toutes les parties du corps, pour les nourrir & réparer la perte qu'elles font continuellement, tant par la transpiration, que par les autres sécrétions.

Suc de réglisse. *Glycyrrhizæ succus.* Le *suc de réglisse* est

de deux sortes; il y en e de blanc & de noir. Le *suc de reglisse blanc*, est une compositioo de poudre de réglisse, de socre, d'emidon, d'iris de Flurence, de gomme adragant, dont on fait des pastilles oo de petits bâtons. Le *suc de réglisse noir* n'est autre chose que l'extteit de le teine de réglisse, qui est devenu noir sur le feu, & dont on forme aussi des pastilles ou de petits bâtons. Pour lui donner un meilleur goût, & pour empêcher qu'il ne s'humecte trop, on y mêle du sucre & de la gomme edragent. L'un & l'eutre *suc de réglisse* est bon pour le rhûme, & pour faciliter le crachat.

Suc, se dit aussi des vepeurs & humidités enfermées dans le terre. *Succus, humor, vapor*. Le crystal se forme d'un *suc* lapidifique. Les métaux font des vapeuts & des *sucs* qui se condensent dans les veines de le terre. Les gommes & les résines font des *sucs* qui distillent dea arbres.

Suc, se dit figurément, en choses spirituelles, de ce qui est de plus substanciel & de plus solide dans un discours. *Succus, medulla, flos*. Il ne faut pas retenir tout un livre, il suffit d'en tirer le *suc* & la moëlle.

Engraisse-toi, mon fils, du suc *des malheureux*. Boil.

Il faut se nourrir du *suc* de la vétité. Féu.

☞ SUCADES f. m pl. Marchandise provenant du sucre, dont il est fait mention dans le Tarif de Hollande 1725.

SUCCA. f. f. Nom propre de lieu. *Sucro*. C'étoit anciennement une ville des Contestans Elle fut ensuite épiscopale, suffragante de Tolede; maiotenent ce n'est qu'un village du Royaume de Valence en Espagne, situé à l'embouchure du Xocar, & à uoe lieue eu-dessus du bourg de Cullera. Maty.

SUCCADA. SUCCAÏOCADA. SUCHIDA. f. f. Nom d'une encienoe petite ville de l'Afrique propre. *Succada, Succaiocada*, ancienoement *Tacatua, Tacaue, Tacatta*. Elle est sur la côte du Royanme de Bugie, province de celui d'Alget, entre la ville de Collo & ceile de Gigeri. Maty.

SUCCADANO f. m. Nom propre d'uoe ville des Indes. *Succadana*. Elle est sur la côte occidentale de l'Ile de Borneo, vers la méridionale. Elle e un port. Maty.

Succadano, est aussi le nom d'une grande tiviere de l'Ile de Borneo. *Succadana*. Elle prend sa sootce deos la partie septentrionale de l'île, & coulant vers le sud, elle vient se décharger dans l'océan Indieo, à Bendarmassio. On essûre qu'il se trouve des diemaos deos le sable de cette riviere. Maty.

SUCCÉDANÉE. edj Terme de Pharmacie, qoi se dit des remédes qu'on substitue à le plece de ceux qoi ont été premiérement ordonnés, quend on n'e pas les drogues nécessaires pour leur composition, & qui sont à peu près de même qualité ou vertu, que ceux dont ils occupent la plece. *Suppositus, succedaneus, substitutus*. Voyez Substitut & Substitution.

☞ SUCCÉDANT, ante. edj. Terme d'Astrologie. Il y e quatre maisons *succédantes* dans uo thême généthliaque, qui sont la seconde, le cinquieme, la huitieme & la onzieme. On les eppelle *Succédantes*, parce qu'elles suivent & succedent eux angles ou maisons angulaires, ou plutôt parce qu'elles promettent de le prospérité.

SUCCÉDER. v. n. Venir de suite, se mettre en la place d'un eutre. *Succedere*. Les siécles, les années, les jours se *succedent* les uos eux eutres. *Consequi, subsequi*. Les eraos d'une roue, d'une horloge, se *succedent*, entrent l'un eprès l'autre dans leur pignon.

Succéder, se dit eussi en Morale, des cherges, des dignités & des eutres places où l'on entre l'un après l'eutre. *Succedere*. Un Coadjuteur doit *succéder* eu Prélat doot il est Coadjuteur. On ne sçait pas qui doit *succéder* eu Pepe agonisant. *Succéder* à un bénéfice, à une dignité.

Succéder, se dit aussi en Morale, des choses qui se suivent, qui preonent la plece les unes des eutres. *Subsequi*. Les passioos se *succedent* tour à tour dans le vie. Bell. Vous êtes d'une famille, où les enfans aiment mieux *succéder* à le probité qu'à la fortune de leurs peres. Fléch. La vie est une révolution contiouelle, où les biens & les maux se *succedent* sans cesse. La Pl. Il est cruel de voir une guerre civile *succéder* à une guerte étrengere. La Pers. Cousin.

Succéder, sigoifie aussi, hériter des biens d'un défunt, soit par droit de perente, soit per institution testamenteire. *Succedere, haeredem fieri*. Uo fils *succede* en tous les biens, ooms & actions de son pere. Le pere & l'eyeul *succedent* aux meubles de leurs enfans & petits-enfeos. Le mort saisit le vif, son plus proche héritier habile à lui *succéder*. Il y en e qoi *succedent* eux propres, les eutres aux acquêts, les autres eox meubles. Un légateire universel *succede* à tous les biens d'un défunt. Les bâtards, les étrengers n'ont point droit de *succéder*. Les Moines ne *succedent* plus. Les uns *succedent* par souches, les eutres per têtes.

Succéder, signifie eussi, réussir. *Procedere, succedere*. Les entreprises faites à la hâte ne *succedent* jamais. Les Ligues & Croisades, entre plusieurs Princes, ont rarement *succedé*. Cette effaire lui e bien *succédé*. Vaug. Tout ce qu'il entreprend lui *succede* à souhait. Cette machine étoit fort bien ioventée, mais elle n'a pas *succédé*. Il faut s'en servir retemeot dens cette signification. Corn.

On dit proverbialement, qo'on homme est habile à *succéder*, lorsqu'il est ardent au gain, qu'il ne leisse rien perdre, & qu'il est prompt à s'emparer du bieo d'sutrui. *Habilis*.

SUCCENTEUR. f. m. Terme dont on se sert en quelques Eglises Cathédrales de France, pour signifier le Sous Chantre. *Succentor*. A S. Jean de Lyon il y e un Précenteur, & un *Succenteur*, c'est-à-dire, uo Chaotre & un Sous Chentre.

SUCCENTURIAL. Terme d'Anetomie. Les reins *succenturiaux*. Royez Rein & Rénaux.

SUCCENTURIÉ. edj. Vieux mot. On donnoit antrefois ce oom à deux petits muscles du bas-ventre, parce qu'ils eident eux eutres à faire leur fonction, du Latin *succenturiatus*. Per le même reison on les appelloit *substituts*. A présent on les appelle *pyramidaux*.

SUCCÈS. f. m. Evénement, réussite, issue d'une effaire. *Exitus, eventus, successus*. Aleaandre dens toutes ses eotreprises eut d'heureux *succès* tout son regne fut une suite de triomphes & de *succès* étonnans. Pat. L'emour qui regoe dans les pieces de Racine en e bien favorisé le *succès*. S. Evr. Il faut voir quel sera le *succès* de cette effaire, de cette négociation, & si le *succès* répondra à mon ettente, à mes espéraoces. Dans les bons ou les mauvais *succès*, ne vous laissez sller ni à noe joie, ni à une tristesse immodérée. Ab. Rég. Le fortuoe se plaît à donner des *succès* différens aox mêmes choses, efio de se moquer de la raison humaine. Font. Malgré l'opposition des gens seges, on juge de la conduite per le *succès*, & si l'événement n'est pas heureux, la mauvaise fortune tient lieu de feute. S. Evr. Les melheureux *succès* ne se justifient par raison qu'auprès d'un petit nombre de personnes éclairées & équitables. Bell. Le Démon procure quelquefois d'heureux *succès* aux hommes pour les entretenir dens l'illusion. Nic. Quend Grotius dit dans son Traité du droit de la Guerre & de la Paix, L. II. c. xxv. §. 4. qu'un allié o'est pas obligé à essister son ellié, s'il o'y a nulle espérance de bon *succès*, parce qu'on contracte les elliances pour le bieo & non pour le mal; il n'entend pes parler d'une espérance imaginaire, ou d'un prétexte affecté, dont un ellié se serviroit pour se dispenser d'accomplir le traité d'alliaoce qu'il e juré à soo ellié: car de cette façon toutes les alliances s'en iroient en fumée, personne ne pouveot evoir d'espérance certeine d'un bon *succès*. L'Auteur, dis-je, n'eotend pas eutoriser la mauvaise foi, puisqu'il vieot de mettre les alliés d'un Prince au même degré (pour ce qui regarde la défense) que ses propres sujets: mais il entend que le péril soit si évident, que de courir eu secours de son ellié, ce ne seroit infailliblement qu'ejouter sa propre perte à le sienne. Courtin.

Vainquons par valeur, ou par ruse,
Le succès *sera notre excuse*. Scar.

Baie du Bon-succès. Elle est au bout du détroit de le Maire, sur la côte de la Terre de feu. Son milieu est, est & ouest, evec le bout du sud de la terre des Etats, c'est-à-dire, avec le cap de S. Barthelemi. Il y a uo essez bon mouillage.

Le Cap du Bon-succès, eutrement Cap Goozalèz, cep que l'on

l'on trouve à l'orient de la côte méridionale de la Terre de feu, à l'entrée du détroit de le Maire. Le port ou la baie du Bon-*succes* est une baie formée par ce cap au midi, ou plutôt au S. O. & un autre plus petit au N. E.

Succès. Dieu des Anciens. Voyez Evénement.

SUCCESSEUR. s. m. Qui a droit d'occuper la place qu'occupoit un autre; soit qu'il y parvienne par élection, collation, hérédité, ou autrement. *Successor.* Il n'y a jamais eu de tyran qui ait pu tuer son *successeur.* Un Roi des Romains est un *successeur* désigné à l'Empire. Un Coadjuteur est un *successeur* nécessaire à une Prelature; un résignataire à un résignant. Un titulaire usufruitier ne peut faire préjudice à son *successeur.* Ce Prince a fait tant de conquêtes, qu'il ne laissera rien à faire à son *successeur.* Aristote a été un digne *successeur* de Platon.

SUCCESSIF, ive. adj. Qui suit, qui succede, qui vient immédiatement l'un après l'autre. *Continuatus.* Un mouvement progressif & *successif*, est celui qui se fait pas à pas, quand une partie va devant l'autre. *Continuus, continenti ductus ordine.* Le temps est une quantité discrette & *successive*, dont tous les mouvemens se suivent. Les conversions ordinaires se font par des progrès *successifs* & par des impressions lentes. Fléch. Dieu nous éleve par des éclaircissemens *successifs* à la connoissance de la vérité, au lieu de nous porter par une ardeur indiscrette à une perfection précipitée. Fléch.

Successif, se dit aussi des choses qui se succedent les unes aux autres subitement, & sans laisser beaucoup d'intervalle entre elles. *Successivus.* Cette place n'a pas été emportée par un assaut général, mais par plusieurs attaques *successives* & réitérées.

Successif, se dit aussi des droits héréditaires. *Jus hereditarium, vel successionis.* Ce fils, pour éviter les procès, a vendu tous ses droits *successifs*, tout ce qu'il pouvoit prétendre en la *succession* de son pere. Le Royaume de France est *successif*, & l'Empire est électif; c'est-à-dire, qu'on vient à l'un par succession, & à l'autre par élection.

SUCCESSION. s. f. Suite ou action de ce qui suit, qui succede, qui entre en la place d'un autre. *Successio.* Les plus grands bâtimens, les plus grandes Monarchies se ruinent par la *succession* des temps. *Progressu temporis.* Par une longue suite de temps. Cette faveur me fera nommer bienheureuse dans la *succession* de tous les siécles. Port-R. Il y a dans la nature une *succession* perpétuelle de générations de corps qui viennent à la place les uns des autres.

Succession, se dit aussi en Morale. L'Eglise Catholique se peut vanter d'une perpétuelle *succession* & mission depuis le temps des Apôtres; la *succession* des Papes n'a point été interrompue. *Perpetua series, successio continuata, continua.*

Succession, se dit aussi en Astronomie. La *succession* des signes est l'ordre selon lequel ils se suivent les uns les autres, selon lequel le soleil entre successivement dans les uns, puis dans les autres. Cet ordre est marqué dans ces deux vers techniques.

Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo,
Libraque, Scorpius, Arcitenens, Caper, Amphora,
Pisces.

Quand une planete est directe, elle va selon l'ordre & la *succession* des signes, c'est-à-dire, d'Aries en Taurus, de Taurus en Gemini, &c. Quand elle est rétrograde, on dit qu'elle va contre la *succession* des signes, de Gemini en Taurus, de Taurus en Aries, &c. c'est-à-dire, selon le mouvement naturel du ciel, ou au contraire.

Succession, signifie plus ordinairement l'universalité de biens délaissés par un défunt. *Successio, hereditas.* Les peres laissent d'ordinaire à leurs enfans la triste *succession* de leur avarice & de leur ambition. Fléch. Une *succession ab intestat*, est celle où l'on a droit par le plus proche degré de la parenté. *Succession testamentaire*, est celle où l'on vient en vertu d'un testament. *Succession en ligne directe*, est celle qui vient par les ascendans ou descendans. *Succession collatérale*, est celle qui vient par les oncles, tantes, ou autres collatéraux. Une *succession jacente*, ou *abandonnée*, est une *succession* onéreuse, obérée, que personne ne peut accepter. Il faut créer un curateur à cette *succession* vacante. Il n'y a point de vraie *succession* dans les bénéfices, car on n'en hérite point. Les *successions* se partagent autrement entre Nobles, qu'entre Roturiers. *Succession* par tête, c'est quand plusieurs parens héritent de leur chef, & que la *succession* se distribue également sur autant de têtes, qu'il y a d'héritiers capables de la *succession.* Voyez Hérédité. La *succession* par tiges, est lorsqu'une *succession*, qu'un homme devroit recueillir, passe à ses enfans par droit de représentation, c'est-à-dire, parce que chacun d'eux entre en la place de son pere. Dans les biens qui ne se partagent point, tels que sont les Royaumes, la *succession* tombe toute sur une seule tête, qui est d'ordinaire le fils aîné du défunt, comme représentant indivisiblement son pere. Dans les biens qui se partagent, tous les enfans représentent leur pere. Et ce fut sur ce principe que l'on donna aux enfans de Jacob chacun une part de la terre promise, toutes ces parts faisant ensemble la totalité de la *succession*; à la vérité on donna aux enfans de Joseph, Manassès & Ephraïm, chacun une part; mais c'est que l'on avoit assigné deux parts à leur pere, en quoi il avoit été traité comme aîné; car, selon la loi, les aînés avoient double portion; on l'avoit traité ainsi pour reconnoître les grands services qu'il avoit rendus à son pere & à ses freres. Or tous ces enfans héritoient par tiges, parce que chaque enfant faisoit une tête & représentoit leur pere, ce qui marque, comme dit Grotius, que la représentation avoit lieu parmi les Hebreux. Courtin. *Succession* par tiges, est quand les enfans héritent de leur pere, ou quand tous ensemble ils n'héritent que du chef de leur pere, c'est-à-dire, n'ont que la part que leur pere hériteroit s'il vivoit. Idem.

☞ Succession, appellée *unde vir & uxor.* C'est une *succession* particuliere, introduite originairement par le Droit Romain, & observée par toute la France, tant en pays coutumier, qu'en pays de Droit écrit, en vertu de laquelle le survivant des conjoints par mariage succede au prédécédé à l'exclusion du fisc; ensorte que pour que cette *succession* ait lieu, il faut que le prédécédé des conjoints n'ait laissé ni descendant, ni ascendant, ni collatéraux.

☞ Succession du fisc. C'est celle qui est vacante, & où il ne se présente point d'héritier pour l'accepter, ni mari, ni femme; auquel cas les biens du défunt appartiennent au fisc, qui est représenté par les Seigneurs Hauts-Justiciers, qui ont le droit de deshérence, & qui prennent chacun les biens du défunt, qui sont situés dans l'étendue de leurs justices.

SUCCESSIVEMENT. adv. De suite, tour-à-tour, l'un après l'autre. *Per vices, vicibus.* Nos années se poussent *successivement* comme les flots. Boss. Le chaud & le froid ne peuvent être ensemble en un même sujet, mais *successivement.* Toutes mes disgraces me sont arrivées *successivement*, & sans me donner le loisir de respirer.

SUCCIN. Voyez Ambre. C'est la même chose. *Succinum.* Les préservatifs de la peste consistent à purifier l'air, en allumant des feux, en brûlant des bois résineux, de l'encens, du *succin*, du mastic, de l'absinthe, de la rhue, du romarin, des baies de geniévre, de la poudre à canon, du soufre, &c. Journ. des Sçav. Glazer, dans son traité de Chymie, dit aussi *succin.* Le karabé, que l'on appelle ambre jaune, ou *succin*, est une résine ou bitume fort pur & bien digéré, qui s'écoule des veines de la terre dans la mer, où il s'endurcit par la force de l'esprit coagulatif du sel de la mer. Glazer. Distillation du *succin.* Rectification de l'huile de *succin.* Sublimation & purification du sel volatil de *succin.* Idem. ☞ Le *succin* est un bitume fort usité, soit dans les Arts, soit dans la Médecine. L'huile & le sel volatil qu'on en tire par la distillation, nous sont d'un grand secours dans différentes maladies. *Mém. de l'Ac. des Sç.* 1742. 1743.

SUCCINCT, incte, ou SUCCINT, inte. adj. (L'Académie écrit *succinct.*) Discours, traité compris en peu de paroles. *Brevis oratio.* Il a réduit en un abrégé fort *succinct* tout ce qui est dit trop prolixement dans ces gros volumes. Les harangues qu'on fait aux Grands doivent être *succintes.* Pour faire lire un Factum, il faut qu'il soit fort *succint.*

On dit aussi par extension, un repas *succint*, pour dire, lé-

ger. *Exiguus*. La collation qu'on fait les jours de jeûne doit être fort *succincte*.

SUCCINCTEMENT, ou SUCCINTEMENT, le premier est meilleur. adv. D'une maniere succincte & courte. *Exiguè, breviter, paucis verbis*. Il y a des matiéres délicates qu'un Auteur ne doit traiter que *succinctement*, & sans les trop approfondir. ☞ On dit, Déjeûner, dîner, souper *succinctement*, pour dire, Déjeûner, dîner, souper légerement. Il est du style familier. Ac. Fr.

SUCCION. s. f. Action de sucer. *Suctus*. L'utilité qu'on a quelquefois tirée d'une forte *succion* dans les plaies. Dionis. Voyez Suction. C'est ainsi qu'il faut écrire, de *sugo, suxi, suctum*, sucer.

☞ SUCCISE. s. f. *Succisa*. Espéce de scabieuse qui est distinguée elle même en deux espéces La premiére & la plus commune pousse des feuilles oblongues, pointues, semblables à celles de la scabieuse, mais entiéres, sans découpure, excepté qu'elles sont un peu crenelées en leurs bords. Sa tige haute de deux pieds est ronde, dure, rougeâtre, rameuse portant en ses sommets des fleurs semblables à celles de la scabieuse, de couleur bleue, quelquefois purpurine ou blanche. Sa racine est grosse comme le petit doigt, courte, comme mordue ou rongée tout autour, garnie de longues fibres. Elle croît aux lieux incultes, son goût est amer.

☞ La seconde espéce, qui est beaucoup plus rare, ne différe de la premiére qu'en ce qu'elle est velue. La *succise* est sudorifique, cardiaque, vulnéraire. Elle est propre pour résister au venin, pour l'épilepsie, pour les ulcéres de la poitrine & des autres parties. On s'en sert intérieurement & extérieurement. Cette plante se nomme autrement *Morsus Diaboli*, ou Morsure du Diable, à cause de sa racine qui paroît mordue & rongée.

SUCCOMBER. verb. neut. Ne pouvoir pas résister à un travail, ou à supporter un fardeau. *Onere succumbere*. Il faut être bien robuste pour ne pas *succomber* sous les fatigues de la guerre. Ce mulet *succombera* sous le faix de cette charge, elle est trop pesante. Vous avez mis trop de bled dans ce grenier, le plancher *succombera* sous le poids.

Succomber, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie, Être surmonté, vaincu, accablé, terrassé. *Obrui, opprimi*. Job, comme le reste des hommes, *succomba* à la douleur, à l'affliction, lorsque Dieu le voulut éprouver. David en voyant Betsabée, *succomba* à la tentation. *Succomber* à ses maux. Abl. *Succomber* sous le faix de la misére. Ablanc. Nous voyons tous les jours des victorieux *succomber* sous l'avarice. Id. C'est outrager le Christianisme que de s'imaginer qu'il *succomberoit* s'il n'étoit soutenu par la force, & par l'autorité. Bat. Sous moi la liberté n'a pas à *sucomber*. Bats. Il vaut mieux secouer le joug d'un Tyran, que de *succomber* servilement sous sa tyrannie. Ablanc. Il y a des tentations où la fragilité humaine ne peut s'empêcher de *succomber*. Nic.

Succomber, signifie aussi, Être vaincu en quelque combat, en quelque dispute, en quelque affaire. *Superari, vinci*. Dans les batailles, c'est d'ordinaire le parti le plus foible qui *succombe*. Ils étoient deux concurrens pour cette charge, celui qui a eu le moins de crédit a *succombé*. Celui qui perd son procès & qui *succombe*, doit être condamné aux dépens par la derniére Ordonnance.

☞ Succomber. On dit, *Succomber* sous le faix des affaires, *succomber* sous le travail, pour dire, Être tellement accablé d'affaires & de travail, qu'on ne peut plus y résister. Ac. Fr.

SUCCOTH-BENOTH. Voyez Socoth-benoth.

SUCCUBE. subst. masc. Démon qu'on dit emprunter la figure d'une femme, pour exciter les hommes à la paillardise. *Succubus*. Il est opposé à *Incube*, qui fait pécher l'autre sexe. *Incubus*. Ceux qui ont écrit de la Démonomanie, racontent plusieurs histoires des Incubes & des *Succubes*.

SUCCUIR, SUCUIR, SUCHUR, SYNCHUN, s. m. Nom d'une ville de la grande Tartarie. *Succuira, Suchura*. Elle est dans le Royaume de Tangur, à quatre-vingt-dix lieues de la ville de ce nom, vers le couchant. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Issedon Serica* ou *Essedon*, mais sur des conjectures peu sûres. Matt.

SUCCULENT, ente. adj. Qui a beaucoup de suc. *Succosus, succi plenus*. La perdrix est un mêts fort *succulent*, on en peut tirer bien du profit.

SUCCURSALE. adj. f. & s. f. Ne se dit que d'une Église bâtie pour servir de secours à une Paroisse, quand elle est trop étendue, pour la commodite des Paroissiens éloignés. *Succursalis*. La Chapelle de S. Joseph de Paris, est une Eglise *succursale* de Saint Eustache. Ce n'est qu'une *succursale*.

SUCÉFELDIEN, enne. subst. m. & f. Nom de l'une des sectes qui est sortie du Luthéranisme. *Sucefeldianus*. Ils sont ainsi nommés de leur chef. Il y a des *Sucéfeldiens* simples, & des *Sucéfeldiens* spirituels. C'est une de ces sectes qui ne sont pas publiques, & dont il est difficile de sçavoir la doctrine.

SUCEMENT. s. m. Action par laquelle on suce. *Suctus*. Les Anciens croyoient qu'il se fait un *sucement* continuel du chyle par les veines mésaraïques.

SUCER. verb. act. Tirer le suc de quelque chose avec la bouche. *Sugere, exsugere*. *Sucer* ses doigts; *sucer* des os, en tirer la moële. *Sucer* son verre; c'est-à-dire, boire jusqu'à la derniére goutte. Les enfans *sucent* le bout du sein de leur Nourrice pour téter. Les sangsues *sucent* le sang de la partie où on les applique. Cette terre a *sucé* plus que les autres, la nourriture qui étoit en cet endroit là toute préparée pour la végétation. La Quint. *P. II. c.* 20.

> *Le Dieu Mars m'engendra d'une fiére Amazone,*
> *Et je suçai le lait d'une affreuse lionne.*
>
> Des-Marais.

On *suce* aussi les plaies. Il vint un Tambour du Régiment des Gardes, qui lui *suça* sa plaie, & qui l'assura que dans deux jours il seroit guéri. Dionis.

Sucer, se dit figurément en choses morales de la forte impression qu'on reçoit ou par la naissance, ou par l'éducation, Nous sommes fort préoccupés des opinions que nous avons *sucées* avec le lait. *Opiniones cum lacte combibere*.

> *Quel air respires-tu? n'es-tu pas dans des lieux,*
> *Où la haine des Rois avec le lait sucée,*
> *Par crainte, ou par amour, ne peut être effacée?*
>
> Rac.

Un Poëte a dit de la vengeance:

> *On y prend goût dès qu'on en a tâté,*
> *C'est mêts friand, on s'en suce le pouce;*
> *Du cœur humain elle est l'enfant gâté.*

☞ Il n'y a pas lieu d'espérer que des gens qui *suçoient* l'impiété & le vice presque avec le lait, devinssent jamais de parfaits Chrétiens. Bouh. *Vie de S. Xav. L. II.*

Sucer, se dit aussi pour, Tirer d'une personne tout ce qu'on en peut tirer, l'épuiser, la ruiner. *Exhaurire*. Ce bon homme a des neveux importuns qui le *sucent*, qui le mangent jusqu'aux os, qui lui tirent son bien petit à petit. Il vous *sucera* jusqu'au dernier sol. Mol.

Sucé, ée. part. pass. & adj. *Suctus, exsuctus*.

☞ SUCET, ou SUCCET, subst. masc. C'est le nom d'un petit poisson qui s'attache intimement au Requiem ou Requin, & qui n'abandonne jamais cet animal vorace, quand même on le tire de l'eau, & qui vit & meurt avec lui. On lui a donné le nom de *Sucet*, parce qu'il suce le Réquiem ou Requin, & qu'il paroît se nourrir de sa substance. Le Pere Guy Tachard, & Jean Ovington, parlent de ces *Sucets* dans les Relations de leurs voyages. On a inséré dans le dix-huitiéme Tom. des Observations sur les Écrits modernes, p. 130. & 131. une bonne remarque sur le petit poisson appellé Remore ou *Sucet*, dans laquelle on traite de fables les choses merveilleuses qu'on en rapporte.

SUCEUR. s. m. Celui qui suce une plaie. *Suctor, Sugens*. On alla chercher un *Suceur*; il vint un Tambour du Régiment des Gardes qui lui suça sa plaie. Dionis. Un autre l'auroit peut-être laissé périr entre les mains de son *Suceur*. Id.

SUCHEU. s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Suchenu*

cheum. Elle eſt la troiſiéme de la province de Nanking, & a ſix autres villes ſous ſa Juriſdiction. Sa ſituation ſur la riviére de Tay la rend ſort marchande & ſort riche. Il y a une autre ville de ce nom dans la province de Quaicheu. Maty.

SUCHING. ſ. m. Nom propre d'une ville de la provinee de Quangſi, en la Chine. *Suclnna.* Elle appartient au Roi de Tunquin. Maty.

SUCHOT. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de Judée. *Suchot.* Elle étoit à l'embouchure du torrent de Jabock, dans le Jourdain. Jacob y dreſſa ſes tentes, après qu'il ſe fut réconcilie avec ſon ſrere Eſaü. Gédéon la ruina, parce que ſes habirans ne voulurent pas donner quelques rafraîchiſſemens à ſes ſoldats, qui pourſuivoient les Madianites. Maty.

SUCHUEN. ſubſt. maſc. Nom propre d'une province de la Chine. *Suchuenſis provincia.* Elle eſt bornée au nord par celle de Xenſi; au levant par celle d'Huquang; au midi pas celles du Queicheu & de Junari; & au couchant par l'Inde de là le Gange. Le Kiang ſépare en deux parties cette province, qui eſt diviſée en huit contrées, qui contiennent quatre-vingt-neuf villes, outre les huit capitales; celle qui l'eſt de toute la province porte le nom de Chingtu. Maty.

SUCHUR. Voyez Succuta.

☞ SUCHUS. ſ. m. A Arſinoë, en Egypte, on honoroit les crocodiles, parmi leſquels on en choiſiſſoit un que les Prêtres avoient ſoin d'apprivoiſer. Ils l'ornoient magnifiquement le jour de ſa fête; & les dévots à cette Divinité venoient lui préſenter du pain & du vin qu'il prenoit de leurs mains. Ce crocodile apprivoiſé étoit ſurnommé *Suchus.* Hérodote ne nous apprend pas l'origine de ce mot.

SUCHZOW. Voyez Sorzow.

SUÇON. ſ. m. Baiſer qui laiſſe quelque marque ſur la peau, quand il a été fortement appliqué. *Oſculi impreſſio.* Les Nourrices ſont ſi folles de leurs enfans, que ſouvent elles leur font des *ſuçons* en les baiſant.

SUÇOTER. v. act. & rédupl. Sucer pluſieurs fois, & à diverſes repriſes. *Sæpius exſugere.* Cet enfant ne mâche pas la viande, il ne fait que la *ſuçoter.*

SUCRE. ſ. m. Suc extrêmement doux & agréable, exprimé d'une ſorte de cannes, qu'on appelle *cannes à ſucre*, qui croiſſent aux Indes orientales & occidentales. *Saccharum.* Elles ſont noüeuſes, hautes de cinq à ſix pieds, ou davantage, garnies de feuilles vertes, longues, étroites, tranchantes. Il s'éléve du milieu de la hauteur de ces cannes une maniére de fléche qui ſe termine en pointe, & qui porte en ſa ſommité une fleur de couleur argentée, en forme de panache. Lorſque ces cannes ſont mûres on les coupe, on les émonde de leurs feuilles; après quoi on les porte au moulin pour y être preſſées & écraſées entre deux rouleaux garnis de bandes d'acier. Le ſuc qui en ſort coule par un petit canal dans une grande chaudiére. Il y en a deux autres qui vont en diminuant, & la derniére de ces deux ne tient tout au plus que le tiers de la premiére. C'eſt dans celle-ci que l'on échauffe le ſuc au feu lent. Il n'y fait que frémir, & pouſſe en haut ſa plus groſſe écume, qu'on ôte avec ſoin, & qui ne ſert qu'à mettre dans la mangeaille des animaux. Le *ſucre* eſt tranſporté auſſi-tôt après dans la ſeconde chaudiére, où on lui donne un feu plus violent, qui le fait bouillir à gros bouillons, pendant qu'un Negre s'attache toujours à l'écumer. Pour l'aider à ſe purifier on y jette de temps en temps quelques cuillerées d'une forte leſſive. Après l'avoir ainſi écumé, on le met dans la troiſiéme chaudiére, où l'on fait la même choſe. Enſuite on le paſſe par un linge, & on le verſe dans de petites chaudiéres de bronze, où l'on ne ſe ſert plus de leſſive; mais comme elles ſont fort baſſes, & que le *ſucre* qui y eſt en conſiſtence de ſyrop, y bout extraordinairement, on y jette de temps en temps quelques gouttes d'huile d'olive, avec un aſpeſoir pour l'empêcher de les ſurmonter & de ſe répandre. Quand il eſt parfaitement cuit, on le met dans le réfrigératoire, où on le remue continuellement avec une ſpatule de bois, juſqu'à ce que le grain paroiſſe dans le ſyrop, ainſi que le ſable blanc, & auſſi-tôt on le verſe dans les formes qui ſont quelquefois de terre, mais pour l'ordinaire on les fait de bois, quarrées & en pyramides. Elles ſont poſées ſur de grands tréteaux, & il y a des canots deſſous pour recevoir ce qu'elles dégoutent. A l'extrémité de ces formes ou moules eſt un petit trou, dans lequel on fourre une petite verge de fer ou de bois auſſi avant qu'on le peut, juſqu'à ce que le *ſucre* ſoit tout-à-fait purgé; après quoi on le fait ſécher au ſoleil dans des caiſſons. Les écumes des ſeconde & troiſiéme chaudiéres, & tout ce qui ſe répand lorſqu'on remue le *ſucre*, tombent dans le glacis des fourneaux, & coulent dans un canot, où on les réſerve pour en faire de l'eau-de-vie. Les cannes briſées ne demeurent pas non plus inutiles, puiſqu'elles ſervent à engraiſſer les porcs, dont elles rendent la viande excellente. Il faut avoir ſoin de laver ſouvent le vaiſſeau qui reçoit le ſuc des cannes, & le canal par où il paſſe, de peur qu'il ne contracte quelque aigreur qui empêcheroit que le *ſucre* ne ſe fît. La même choſe arriveroit, ſi on laiſſoit tomber du ſuc de citron dans les chaudiéres. Il ne pourroit ſe faire auſſi, ſi on jettoit un peu d'huile dans les grandes chaudiéres, ou un peu de leſſive dans les petites. Les *cannes à ſucre* n'ont pas été inconnues aux Anciens; pluſieurs en ont parlé, & ont appellé le *ſucre*, *ſel d'Inde*, qui couloit de lui-même comme une gomme. Ils ſçavoient tirer le ſuc des cannes, mais ils ne ſçavoient pas l'art de le condenſer, de le durcir & de le blanchir: cette invention eſt nouvelle. Saumaiſe dit que ces cannes d'Inde étoient fort groſſes, que les Indiens appelloient *ſacanamba*, & les Latins *cannamelle*, à *canna* & *melle.*

Saumaiſe, dans ſa Lettre 38. écrite à Jean Crojus, dit que le *ſucre* des Anciens étoit différent du nôtre: que le premier ſe condenſoit de lui-même ſur la canne, comme une gomme, qu'il étoit friable ſous la dent, comme le ſel, au lieu que le nôtre s'exprime des cannes, & ſe coagule au feu; que celui-là étoit rafraîchiſſant, & lâchoit, au lieu que celui-ci eſt chaud, & excite la ſoif, &c. que les Indiens appellent le *ſucre*, *Mambu*, parce que la canne ſur laquelle on le trouve, ſe nomme ainſi; que les Perſes l'appellent *Tabatis*, & les Interprétes d'Avicenne & de Sérapion, *ſpodium.* Il ſoutient encore ſes ſentimens ſur cela, au c. 79. de ſon *Hyle-Iatrice*, & dans ſes Exercitations Pliniennes, fol. 716 & ſuiv. 916. & ſuiv. & cite Pline, L. XII. c. VIII. Garcias, *Hort. Aromat.* L. I. c. XII. dit que les Perſes, les Arabes & les Turcs appellent le *ſucre*, *Tabaxir.* Mais Hanneman & Stolterfoth ne ſçauroient ſe perſuader que le *ſucre* des Anciens ſubſiſte encore. Nos Marchands n'apportent rien de ſemblable des Indes, & n'en parlent pas même. Ils conviennent pourtant l'un & l'autre, que le *ſucre* des Anciens étoit beaucoup plus excellent que le nôtre, puiſque c'étoit la plus fine moëlle de la canne qui perçoit & ſe coaguloit à l'air. Saumaiſe dit encore, *De homonym. Hyl. Iatre.* c. LXXIX *& Fragm. de Sacchar.* p. 255. *& ſeqq.* que les Arabes ont l'art de faire le *ſucre* depuis plus de huit cens ans. D'autres prouvent qu'il a été connu avant J. C. par ces vers de P. Terentius Varro Atacinus:

Indica non magna nimis arbore creſcit arundo,
Illius extentis premitur radicibus humor,
Dulcia cui nequeunt ſucco contendere mella.

Quant aux cannes dont on prétend que les Indiens tirent leur *ſucre*, Garcias rapporte qu'elles ſont de la grandeur d'un peuplier, & ſi groſſes, qu'en les fendant entre deux nœuds, on en fait de petites barques, capables de contenir trois hommes. Olaüs Vormius, *Hiſt. rer. rarior. fol.* 141. ajoûte que les Indiens en bâtiſſent leurs maiſons.

Matthiole, ſur le II. Livre de Dioſcoride, c. LXXV. prétend que les cannes d'où couloit le *ſucre* des Anciens, étoient les mêmes que celles dont nous exprimons le nôtre; & l'on prétend que le nôtre a une vertu laxative, auſſi bien que celui des Anciens, & qu'il purge la pituite. M. Bobel Médecin de Milmuyen, dit l'avoir reconnu dans une femme hydropique, qui, pour ſupporter plus aiſément la ſoif, rouloit dans ſa bouche de petites boulettes de *ſucre*, & qu'il s'apperçut que cela la purgeoit: de ſorte que depuis qu'elle eût fait cette remarque, toutes les fois qu'elle ſe vouloit purger, elle prenoit en guiſe de pilules, cinq ou ſix de ces petites boulettes, qui avoient à coup ſûr, le même effet. De plus, pour purger des gens pitui-

teux, dit le même Médecin, on mêle du *ſucre* dans les bouillons qu'on leur fait prendre. La cauſe de ces effets, dit-il encore, vient de ce que le *ſucre* eſt de la nature de la roſée, matiére qui lui eſt commune avec le miel & la manne; d'ailleurs il tire de la leſſive de chaux vive des ſels qui irritent les fibres des inteſtins, & produiſent l'effet que nous avons dit. Mais les Anciens paſſoient-ils leur *ſucre* dans une leſſive de chaux? Quoi qu'il en ſoit, aujourd'hui le *ſucre* n'entre preſque plus dans les remédes, parce qu'il paſſe pour être viſqueux, & faire des obſtructions.

Les Géographes Orientaux diſent que les plus groſſes cannes de *ſucre*, & celles qui portent le *ſucre* le plus fin, croiſſent dans le terroir de la ville de Souſalacſa, qui eſt dans la partie la plus occidentale de l'Afrique, ſur la côte de l'Océan Atlantique, au pied du mont Atlas, ſous le 85[e] degré 30 m. de long. & ſous le 32[e] deg. de lat. ſelon les Tables Arabiques de Naſſi-Reddin, & d'Ulug-Beg. D'Herb.

☞ On demande dans une Thêſe de Médecine, ſoutenue à Paris par M. Linquet de Reims, ſi le *ſucre* eſt un aſſaiſonnement convenable à la ſanté. L'Auteur tient l'affirmative, & prétend que c'eſt quelque choſe de ſi ſain, que ſi l'on veut vivre long-temps, il ne faut pas appréhender de manger au moins une livre de *ſucre* par jour. *Journ. des Sçav. in-12. Juillet* 1731. *p.* 1261. Ceux qui voudront voir ce qui ſe peut dire pour & contre le *ſucre*, doivent conſulter ſur ce ſujet le Traité des Diſpenſes du Carême par M. Hecquet, imprimé chez Cavelier, rue S. Jacques, & le Traité des Alimens de Carême par M. Andry, imprimé chez Jean-Baptiſte Coignard, rue S. Jacques, à la Bible d'or. Ils y verront cette queſtion débattue au long, & pourront par ce moyen juger plus ſûrement du parti qu'ils auront à prendre, p. 1268.

☞ Sucre. Les Confiſeurs Pharmaciens & Officiers de cuiſine donnent au *ſucre* juſqu'à ſix degrés différens de cuiſſon, qui ont chacun leur nom particulier, qui ſont le *liſſé*, le *perlé*, le *ſoufflé* à la *plume*, à *caſſé*, au *caramel*. Voyez tous ces mots expliqués chacun à leur rang & ordre.

☞ Sucre. On appelle, Confitures à *mi-ſucre*, les confitures où l'on ne met que la moitié du *ſucre* qu'on a accoûtûmé de mettre aux autres. Ac. Fr.

Le *ſucre* d'Avaucan & d'Andaguelais eſt le meilleur du Pérou. Frezier, *p.* 166.

On appelle *ſucre brut*, celui qui n'eſt pas affiné. *Saccharum rude.* Après l'affinement on l'appelle *ſucre blanc. Saccharum album.* Le *ſucre Royal*, ou *ſucre fin*, eſt le plus épuré & le plus blanc, lequel ne ſe diſſout point dans le bon eſprit de vin bien rectifié. Le *ſucre rouge* eſt la moele du *ſucre*, telle qu'on la tire des cannes, ſans être affinée. On faiſoit autrefois, en Hollande, des pains de *ſucre* de dix-huit à vingt livres, qu'on enveloppoit dans des feuilles de palmier; ce qui le faiſoit appeller *ſucre de palme.* Ce *ſucre* étoit blanc, gras, d'un goût de violette.

Le *ſucre candi* eſt de deux ſortes, le blanc & le rouge. Le *ſucre candi blanc* ſe fait avec du *ſucre* blanc raffiné, qu'on cuit avec de l'eau en ſyrop bien épais, puis on le verſe dans un vaiſſeau de terre, où l'on a arrangé pluſieurs petits bâtons; on place le vaiſſeau dans une étuve, dont la chaleur ſoit médiocre, & toujours égale pendant quinze jours; le *ſucre* s'attache aux bâtons & aux côtés du vaiſſeau, & s'y candit; on le retire, & on le laiſſe égoutter & ſécher. Le *ſucre candi rouge*, ſe fait de la même maniére, avec cette différence qu'on employe du *ſucre* rouge. Ces *ſucres* ſont bons pour le rhûme, & pour faire ſortir le crachat.

Le *ſucre d'orge*, eſt du ſucre cuit à caſſer, & jetté ſur un marbre oint d'huile d'amande douce, & enſuite formé en bâtons tortillés, longs comme la main, & gros comme le doigt. *Saccharum hordeaceum.* On devroit le cuire avec la décoction d'orge, d'où il a pris ſon nom; mais pour le rendre plus beau & plus agréable, on ſe ſert d'eau commune.

Le *ſucre roſat*, eſt du *ſucre* blanc, clarifié & cuit en conſiſtence de tablettes dans de l'eau-roſe. *Saccharum roſaceum.* Lorſqu'il eſt cuit, on en forme des tablettes de telle grandeur qu'on veut, ou bien on le fait en petites grenailles, en le remuant juſqu'à ce qu'il ſoit ſec & refroidi. Il eſt propre pour adoucir la poitrine.

☞ Sucre tapé. Ce n'eſt que du *ſucre* terré, préparé d'une certaine maniére, & mis en petits pains depuis trois juſqu'à ſept livres.

Sucre de plomb, ou de Saturne. Voyez SATURNE.

On appelle, en Chymie, le ſel de Saturne, *ſucre de Saturne*, à cauſe de ſa douceur. Il ſe fait avec le plomb diſſous dans le vinaigre diſtillé, dont on fait évaporer environ les deux tiers; on laiſſe refroidir le reſte, & il ſe forme des cryſtaux blancs qu'on purifie par des diſſolutions & des cryſtalliſations réitérées. Le *ſucre de Saturne* pris intérieurement eſt bon dans la ſquinancie & dans les flux de ventre. On l'emploie auſſi dans les pommades pour les dartres & pour les inflammations. Les Chymiſtes donnent le nom de *ſucre* à quelques-unes de leurs préparations.

Sucre, ſe dit auſſi du goût des fruits qui ſont doucereux comme abricots, melons, figues, &c. *Saccharum, ſuccus dulcis, ſuavis.* Les femmes qui crient des fruits à vendre, diſent, c'eſt tout *ſucre* en mon panier.

On dit proverbialement de celui qui manque des choſes les plus néceſſaires à ſa profeſſion, que c'eſt un Apothicaire ſans *ſucre.* On dit d'un homme doucereux, que c'eſt tout miel & tout *ſucre.* On dit auſſi, quand on veut adoucir une parole obſcène, appellez-vous cela du *ſucre*? On dit auſſi, *ſucre* de vous, expreſſion pareillement adoucie, pour dire, allez vous promener, laiſſez-moi en repos, je n'ai que faire de vous, tournez-moi le dos. Un ignorant qui veut marquer qu'une choſe eſt de figure conique, dit qu'elle eſt faite en pain de *ſucre.*

☞ Sucre-verd. ſ. m. Sorte de poire. Le plus grand défaut de la poire *ſucre-verd* eſt qu'elle s'échauffe, & alors ſi on n'ôte pas entiérement l'échauffé, pour peu qu'il y en reſte, cela excite un très-mauvais goût. Il y a les groſſes *ſucre-verd*, & les petites *ſucre-verd.* Les petites ſont d'un goût plus fin & plus relevé.

SUCRER. v. act. Aſſaiſonner avec du ſucre. *Saccharo condire, conſpergere.* Les confitures trop *ſucrées* ſont fades, celles qui ſont à demi-*ſucre* ſont meilleures. Il faut *ſucrer* les poires de beurré, celles de Meſſire-Jean portent leur *ſucre.* On *ſucre* le lait, la pâtiſſerie qu'on préſente au deſſert.

Sucrer, ſe dit figurément en Morale, pour ſignifier, adoucir l'amertume de quelque choſe, la faire recevoir ou ſouffrir, la faire avaler ou digérer plus facilement *Lenire, mitigare.* Les flatteurs ne parlent qu'avec des paroles *ſucrées* & emmiélées; ils *ſucrent* & dorent la pillule. quand ils diſent quelque choſe de fâcheux. La volupté eſt bien plus *ſucrée*, quand elle cuit & quand elle écorche, que quand elle eſt trop facile. Mont.

> *Et ſucrant d'un ſouris un diſcours ruineux,*
> *Accuſent un chacun des maux qui ſont en eux.*
> Régnier.

☞ Sucrer. On dit baſſement & groſſiérement: Je crois que tu te *ſucres* de moi. On dit d'un homme qui a ſouvent ces mots dans la bouche, que c'eſt un grand vendeur de *ſucre.*

Sucré, ée. part. paſſ. & adj. *Saccharo conſperſus.* On appelle des pois *ſucrés* toutes ſortes de dragées faites de pur ſucre, ou de fruit enfermé entiérement dans le ſucre. On dit qu'un melon eſt *ſucré*, qu'une poire eſt *ſucrée*, lorſqu'elle eſt douce, & qu'elle a le goût du ſucre. On dit dans la converſation qu'une femme fait la *ſucrée*: lorſqu'elle eſt diſſimulée, qu'elle fait la prude, la modeſte, qu'elle affecte des manieres douces & honnêtes pour couvrir ſes coquetteries ſecrettes.

Sucré-vert. Nom d'une eſpéce de poires. Les *ſucré-vert* ſont des poires très-exquiſes. La Quint. *P. III. p.* 268. Les *ſucré-vert* fourniſſent près d'un mois. Idem. p. 273. C'eſt une poire d'automne. Id. p. 340. Le nom compoſé que porte le *ſucré-vert*, fait en même temps connoître & ſon eau & ſon coloris: ſi la poire étoit un peu plus groſſe, on la prendroit pour l'épine d'hiver, tant elle lui reſſemble dans ſa figure; elle mûrit vers la fin d'Octobre, a la chair beurrée, l'eau *ſucrée*, le goût agréable, n'ayant guere d'autre défaut que d'être un peu pierreuſe dans le cœur. La Quint. *P. III. p.* 340.

SUCRERIE. f. f. Lieu où l'on recueille, où l'on prépare, où l'on affine le fucre. *Saccharariæ officinæ.* Les plus belles *fucreries* font dans les îles de l'Amérique, & entre autres en celles des Barbades : c'eſt-là où font les moulins à fucre. Les *fucreries* d'Europe ne font que pour affiner le fucre, & le former en pains.

Sucrerie, eſt auſſi un mot général qu'on applique à toutes fortes de confitures, ou de chofes fucrées. *Condimenta facchare confecta.* Les goûts font fi différens, que les uns n'aiment que les *fucreries*, les autres les épiceries, ou les mets épicés.

SUCRES. f. f. Dans l'ancienne traduction des Inſtituts, c'eſt la belle-mere. *Socrus.* Ce mot s'étoit fait du Latin.

SUCRIER. f. m. Vaiſſeau qui eſt ordinairement d'argent, qu'on fert fur table plein de fucre en poudre. *Saccharinum.* On l'en fait fortir par des trous, quand on en veut mettre fur des fruits, ou faire quelque autre aſſaiſonnement. Scarron reproche à fa fœur, qu'elle avoit fait appetiſſer les trous de fon *fucrier* par un bon ménage.

☞ Sucriers. f. m. pl. Ouvriers qui travaillent dans les fucreries. On appelle auſſi *Sucriers*, ceux qui font le commerce du fucre, & qui ont une Sucrerie.

SUCRIN, ine. adj. Eſt une épithete qu'on donne aux fruits, & fur-tout aux melons, lorſqu'ils font doux, & qu'ils fentent bien le fucre.

Sucrin, fe dit auſſi d'une eſpèce particuliere de poires. Le *fucrin noir* eſt une de ces poires qui ont véritablement quelque bonté, & même quelque réputation en certains endroits, mais qui doivent céder à beaucoup d'autres. La Quint. *P. III. p.* 322.

SUCTION. f. f. Action de fucer. *Suctio.* Il fe dit en termes de Phyſique & de Méchanique, de l'action par laquelle on éleve une liqueur juſqu'à une certaine hauteur. La *fuction* fe fait promptement, en appliquant immédiatement les levres fur la liqueur, & en les reſſerrant pour en étrécir l'ouverture, dans le même temps que l'on comprime l'air qui eſt dans la bouche, pour faire place à la liqueur que l'on y veut élever. Secondement, par le moyen d'un tuyau que l'on met par un bout dans la bouche, l'autre demeurant enfoncé dans la liqueur que l'on veut élever. Les Philoſophes modernes croient que la *fuction* ne fe fait jamais par attraction, mais feulement par voie d'impulſion. La *fuction* de l'air au travers d'un chalumeau fe fait comme la reſpiration, car c'eſt de même que fi la bouche étoit allongée de la longueur de ce chalumeau.

S U D.

SUD. f. m. Terme de Marine dont on fe fert fur l'Océan pour fignifier le vent du midi, & les régions méridionales. *Auſter, notus, ventus meridianus.* *Sud* de la ligne, c'eſt être au *Sud* de l'Equateur. Le *Sud Eſt*, ou *Siroco*, & *Sud Oueſt*, ou *Lebeſchio*, font des diviſions du vent du midi vers l'orient & vers l'occident. *Sud-Sud Eſt* ; *Sud Sud-Oueſt*, font des fubdiviſions des mêmes vents. Les gens de mer prononcent *Su êt*, comme fi ce n'étoit pas un nom compoſé, au lieu de *Sud Eſt*, & *Sur-ouet* au lieu de *Sud Oueſt*. *Nor-Ouet*, au lieu de *Nord Oueſt*. Dans les écrits de Marine ces noms s'écrivent ainſi en abrégé : S, c'eſt-à-dire, *Sud*. SE. *Sud Eſt* SO *Sud Oueſt* SSO. *Sud-Sud-Oueſt*. SSE *Sud-Sud Eſt*. S $\frac{1}{4}$ SO. *Sud quart-Sud-Oueſt*. S $\frac{1}{4}$ SE. *Sud-quart-Sud Eſt*.

Dès qu'à l'honneur il s'entend appeller,
Doit mépriſer dans fa noble entrepriſe,
Ardeur du fud *ou rigueur de la biſe.* Sénecé.

La mer Sud *Mare meridionale*. C'eſt une partie de la mer du *Sud*. Elle baigne la côte méridionale du Mexique, ou de la Nouvelle Eſpagne, & elle eſt oppoſée à la mer de Nord, qui baigne ce même pays du côté du feptentrion. Cette mer communique fon nom à une grande partie de l'océan, qui eſt au couchant de l'Amérique, laquelle on appelle autrement la mer Pacifique. Maty.

La riviere de Sud. *Fluvius meridionalis.* C'eſt une grande riviere de l'Amérique feptentrionale. Elle a fes fources dans les pays des Iroquois, & ayant féparé la nouvelle Suede du nouveau Pays-Bas, & baigné les forts de Naſſaw, d'Elſimbourg, de Gottenbourg, de Chriſtiana, & quelques autres ; elle fe décharge dans la mer de Canada, entre l'embouchure de la riviere de Nord & celle de Cheſapeach. Maty.

Sud Jutland. Voyez Jutland méridional.

SUDA. f. f. Nom propre d'une bonne forteresse de l'île de Candie. *Suda.* Elle appartient aux Vénitiens, & elle eſt bâtie dans le golfe de la *Suda*, fur une petite île, éloignée de la Terre ferme de mille pas feulement, & de quatre lieues de Canée, du côté du levant. Quelques Géographes prennent la *Suda* pour l'ancienne *Amphimalla* : mais d'autres aſſûrent qu'on voit les ruines de cette ancienne ville au lieu nommé la Saline, qui eſt fur le golfe de la *Suda*, à l'endroit qui s'avance le plus dans les terres. Maty.

Le golfe de la Suda *Sinus Suda*, anciennement *Amphimalius*. C'eſt un petit golfe de la mer de Candie. Il prend fon origine de la forteresse de *Suda*, & il eſt le port le plus aſſûré de toute la mer Méditerranée. Maty.

SUDAVIE. f. f. Nom propre d'une contrée de la Pruſſe Ducale. *Sudavia, Sudavia.* Elle eſt vers les confins de la Lithuanie, de la Pologne & de la Mazovie. Elle eſt toute couverte de forêts, mal peuplée & mal cultivée. Ses bourgs ou villages principaux font Lik, Olesko, Strandan & Goldap. Maty.

SUDBURI. f. m. Nom propre d'un bourg d'Angleterre. *Sudburium.* Il eſt dans le Comté de Suffolk, aux confins de celui d'Eſſex, & à fix lieues de la ville d'Ipſwiche. *Sudburi* a féance & voix dans le Parlement d'Angleterre. Maty.

SUDERKOPING, SODERKOPING. f. m. Nom d'une petite ville de la Suede. *Sudercopia, Sodercopia.* Elle eſt dans l'Oſtrogothie, à quatre lieues de Norkoping, du côté du fud, & c'eſt de cette fituation qu'elle a pris fon nom. Maty.

SUDERMANIE, SUDERMANLANDE. f. f. Nom propre d'une province de la Suede propre. *Sudermannia.* Elle eſt bornée au fud par l'Oſtrogothie, & au couchant par la Néricie & la Weſtmanie. Le lac Méler la fépare de l'Uplande vers le nord, & la mer Baltique la baigne au levant. Sa longueur eſt de vingt-cinq lieues, fa largeur de quinze. Son terroir eſt fertile en bled & en mines de divers metaux. Elle a titre de Duché, & a été rendue célebre par l'élévation de Charles Duc de Sudermanie, que les Etats de Suede couronnerent le 15 Mars 1607 à la place de Sigiſmond, Roi de Pologne, fon neveu. Les principaux lieux de la *Sudermanie* font Nikoping, Stregnes & Troſa. Maty.

SUDEYCA, ou SUECA. f. f. Nom propre d'un cap. *Sudeica, ou Sueca promontorium.* Ce cap eſt dans le royaume de Tripoli en Barbarie, à l'entrée du golfe de Sidra, & au nord de Colbene. C'eſt celui que les Anciens nommoient *Teran*, ou *Trierarum promontorium*. Maty.

SUDGOTHIE. f. f. Nom propre d'une des trois parties de la Gothie en Suede. *Sudgothia. Gothia meridionalis.* Elle eſt bornée au nord par l'Oſtrogothie & la Weſtrogothie, & baignée par la mer aux autres endroits. Elle porte quelquefois le nom de Schonen ou Scanie, qui eſt celui de la plus conſidérable de fes provinces ; les autres font le Bleking & l'Hallande. Ce pays a été long-temps fous la domination des Rois de Danemarck, qui l'ont cédé à la Suede par la paix de 1658. Maty.

☞ SUDORIFERE. adj. m. & f. *Sudorifer.* Le même que *fudorifique*.

SUDORIFIQUE. adj. m. & f. Il eſt auſſi fubſtantif. Qui cauſe, qui provoque la fueur. *Sudorem ciens, movens, eliciens, provocans.* Il y a des *fudorifiques* qui agiſſent en atténuant les humeurs, & en leur donnant du mouvement, comme les liqueurs ſpiritueuſes & les fels volatils. Il y en a d'autres qui abſorbent les acidités du fang, & qui dégagent la matiere de la fueur ; tels font les coraux, les yeux d'écreviſſe, l'antimoine diaphorétique, le bézoar. La pierre qu'on appelle ordinairement *pietra del porto*, ou *pierre de port*, eſt eſtimée un excellent *fudorifique*. Les remedes *fudorifiques* foulagent beaucoup dans plusieurs maladies, quand ils font donnés à propos.

☞ SUDRAY, (le) *Subditacum.* Bourg de France dans le Berri : Election de Bourges.

SUE.

SUEDE, s. f. Nom propre d'un Royaume d'Europe. *Suecia, Suecia Regnum.* C'est un des plus grands Royaumes de l'Europe & des plus septentrionaux, s'étendant depuis le 56e degré de latitude jusqu'au 69e, & depuis le 32e de longitude jusqu'au 63e. Il est borné au couchant par le Danemarck & par la Norwege; au nord par la Laponie Norwégienne, & par la Moscovie; au levant par la Moscovie, & au sud par la mer Baltique, & par le Duché de Curlande. L'air y est fort froid, mais si sain, qu'il est assez ordinaire d'y voir des personnes qui atteignent l'âge de cent, cent-dix & six-vingts ans. Le terroir y est presque par tout rempli de grandes montagnes & de vastes forêts. On y nourrit une très grande quantité de bestiaux, mais on n'y recueille pas des grains suffisamment pour la subsistance des habitans, si on en excepte la Livonie & l'Ingrie, qui suppléent, à cet égard, ce qui manque aux autres pays de ce vaste Royaume; si bien que les denrées y sont à fort bon marché. Ses richesses consistent en ses mines de fer, de plomb, de cuivre; on y en trouve même quelques-unes d'argent; & en ses bois propres à la construction des navires.

Rudbécks dans un ouvrage intitulé, *Atlantica sive Manheim*, attribue à la *Suede* tout ce que les Anciens ont dit de l'Atlantique, des Isles fortunées, du mont Atlas, des Hyperboréens, de l'Ogygie, de Thule, du Jardin des Hespérides, de la Chersonnese Cimbrique, de la Scythie proprement dite, de l'Enfer même, de l'Achéron, & des Champs Elisées, & il soutient que la seule *Suede* étoit tout à-la-fois tous ces pays, comme on le peut voir aux endroits où nous parlons de tous ces lieux. Il veut encore que les Egyptiens & les Grecs ayent reçu de *Suede* leur religion, leurs Dieux & leurs sciences; qu'au commencement les Grecs ne donnerent aucun nom à leurs Dieux. Qu'ayant reçû d'Egypte plusieurs Divinités, ils les adorerent sous le nom qu'elles avoient en Egypte; que les Egyptiens emprunterent des habitans de l'île Atlantide un grand nombre de noms, qu'ils accommoderent à leur langue, & que Solon habilla ensuite à la Grecque: que les Atlantiques se vantoient que les Dieux étoient nés dans leur pays, & qu'Uranus leur premier Roi avoit eu sous sa domination une grande partie du monde, & sur-tout l'occident & le nord; qu'il y eut deux vierges qui vinrent des pays septentrionaux dans l'île de Delos avec leurs Dieux; que le culte d'Apollon est originaire de Scythie, & que de-là il se répandit au loin, jusqu'à Dodone; qu'enfin toute la Théogonie & la Mythologie Grecque a été prise de celle des Hyperboréens, & que les noms des principaux Dieux sont tirés de la langue de ce pays, & il en donne l'étymologie. Pour ce qui est des sciences, il prétend que l'usage des lettres & de l'écriture est passé de la *Suede* dans la Grece, que les Grecs ne les ont pas reçus de Cadmus, comme nous l'avons rapporté au mot Lettres. Il dit que l'an du monde 2572. au temps d'Othoniel, successeur de Josué, les Suédois contraints par la faim de sortir de leur pays, firent ce que Platon attribue aux habitans de l'Atlantide, & étendirent leurs conquêtes jusques dans l'Etrurie & dans l'Egypte. Une seconde expédition qu'il leur attribue, est celle qu'il nomme Gauloise, parce qu'il prétend que les Gaulois descendent des Suédois ou Atlantiques, parce qu'il y a eu en *Suede* une province qui s'appelloit Gallia, & parce que plusieurs Historiens disent que les Gaulois étoient des peuples venus du septentrion. Ainsi la prise de Rome, l'attaque de Delphes, selon Rudbécks, sont des exploits des Suédois. La Religion Protestante est universellement professée en *Suede*, depuis le regne de Gustave Wasa, qui abolit la Religion Catholique environ l'an 1530. Il y a des Evêques & des Archevêques, dont celui d'Upsal porte le titre de Primat de *Suede*. La couronne de *Suede* étoit autrefois élective. Elle fut même quelquefois usurpée par les Rois de Danemarck. Elle fut déclarée héréditaire par les Etats du Royaume en faveur de Gustave Wase, qui l'avoit délivré de la tyrannie des Danois, & les filles, au défaut des mâles, ont droit à la succession. Ce Royaume a ses Etats généraux, qui s'assemblent de quatre en quatre ans, & qui sont composés de ces quatre Ordres, la Noblesse, le Clergé, les Députés des Bourgeois, & ceux des Paysans. Le Sénat qui est un Corps qui subsiste toujours, représente en quelque sorte ces Etats. Il balance l'autorité des Rois, & veille sur leur conduite; il ne sert pourtant guère aujourd'hui qu'à leur donner ses avis & ses conseils, qu'ils suivent autant qu'ils le jugent à propos. Entre les Sénateurs il y a les cinq grands Officiers de la Couronne, le Grand-Justicier, le Grand-Connétable, le Grand-Amiral, le Grand-Chancelier, & le Grand-Thrésorier. Ces cinq Officiers sont Tuteurs nés des Rois, & Administrateurs du Royaume pendant leur minorité. La *Suede* est divisée en six parties générales qui renferment trente-quatre provinces, assez étendues. On trouve les six grands pays autour de la mer Baltique dans cet ordre, en commençant vers le Danemarck; Gothie, *Suede* propre, Laponie Suédoise, Finlande, Ingrie, Livonie. Les Rois de *Suede* possedent encore le Gouvernement de Bahus en Norwege, ils possédoient aussi la Poméranie Royale dans le Cercle de la haute Saxe, & dans celui de la basse, la ville de Wismar, avec quelques Bailliages voisins, le Duché de Brema & la Principauté de Ferden. Mais ils ont perdu depuis quelques années tout ce qu'ils avoient en Allemagne. Stockolm est la ville capitale de cet Etat.

Les Etats de *Suede* assemblés après la mort de Charles XII. leur Roi pour l'élection d'un Successeur, ont fait en l'année 1719. un acte solemnel, qui doit servir de loi dans la suite pour la succession à la couronne. Il porte que le droit des femmes n'est fondé que sur une résolution des Etats tenus en 1604 qui admettoit les filles des Rois, des Princes, à la succession héréditaire, pourvû qu'elles ne fussent pas mariées, & à condition qu'elles ne pourroient se marier que du consentement des Etats. Que cette résolution avoit été confirmée en 1627. & en 1628. La Reine Christine, fille unique de Gustave Adolfe, ayant été déclarée habile à lui succéder sous ces conditions, Charles Gustave ne lui succéda que par l'élection libre des Etats, comme il l'avoit reconnu lui même par ses déclarations en 1650 & en 1654 & comme les Etats l'avoient expressément déclaré; que ce droit héréditaire ayant d'abord été restraint à la ligne masculine, avoit été depuis étendu aux femmes, mais conformément au réglement fait à Noordkopping, & au testament du Roi Charle XI fait en 1693. Que la Princesse Eléonore Ulric avoit reconnu tout cela dans sa lettre aux Etats. Ensuite ils élisent cette Princesse Reine de *Suede*, des Goths & des Vandales, & déclarent, que si elle mouroit sans enfans mâles, les Etats rentreront dans le droit de faire une nouvelle élection: que pour cet effet ils s'assembleront à Stockolm, sans qu'il soit besoin de nouvelle convocation, & procéderont à une nouvelle élection, 30 jours après le décès de la Reine ou du Roi, sans que personne puisse prétendre à la couronne, sous prétexte de droit héréditaire.

Faire un voyage en *Suede* & en Baviere, espéce de proverbe; c'est à dire, suer & baver pour une maladie vénérienne. Voyez Suse.

SUEDE PROPRE, ou **SUÉONIE**. s. f. Nom propre d'une des six parties générales du Royaume de Suede. *Suecia propria*, *Sueonia*, *Suevonia*. Elle est entre les montagnes de Norwege, & le golfe de Bothnie, bornée au midi par la Gothie, & au nord par la Laponie Suédoise. On la divise en deux parties; la méridionale porte le nom de Suede particuliere, & comprend l'Uplande, la Sudermanie, la Néricie, la Westmanie & la Delécarlie. La septentrionale prend de sa situation le nom de Nordelles, & renferme la Geltricie, l'Helsingie, la Médelpadie, la Jemptie & l'Angermanie. Maty.

La nouvelle Suede. *Suecia nova*. C'est une contrée du Canada, en l'Amérique septentrionale. Elle a la Virginie au midi, & la riviere du Sud la sépare au nord du nouveau Pays Bas. Christiana & Gatbourg en sont les lieux principaux. Les Suédois en ont été les premiers maîtres, ensuite les Hollandois, maintenant les Anglois la possedent, de même que le nouveau Pays-Bas, & ils donnent à ces deux pays le nom de nouvelle Yorck. Maty.

SUÉDOIS, oise. s. m. & f. & adj. Nom de peuple. Qui est de Suede. *Suecus, a.* Les Suédois sont bien faits, bons soldats, robustes, & capables de souffrir les plus grandes fatigues

fatigues; la Noblesse *Suédoise* est nombreuse & fort polie. Un régiment *Suédois*. Les troupes *Suédoises*. Sa Majesté *Suédoise*.

SUÉE. s. f. Terme bas & burlesque, qui signifie, soudaine inquiétude mêlée de crainte. *Sudor, trepidatio.* On lui donna une fâcheuse *suée*. Il eut une terrible *suée*.

SUELLI. s. m. Nom propre de lieu. *Suellis.* C'étoit autrefois une ville épiscopale de la Sardaigne. Elle est réduite en un village, situé à cinq lieues de Cagliari, vers le couchant. Son évêché a été uni à l'archevêché de Cagliari, dont il étoit suffragant. Maty.

SVELTE. adj. Terme de Peinture & d'Architecture, qui signifie léger, dégagé, menu. *Solutus, levis, tenuis.* Il se dit de la colonne Corinthienne, ou des tableaux peints avec une grande liberté de pinceau & un grand dégagement des parties. ☞ Il se dit aussi d'une figure dont la proportion est légere & un peu allongée, telles que les a faites le Parmesan. Les Italiens disent *svelto*. Félibien, ou son Imprimeur, écrit *suelte* par un *u* voyelle, c'est une faute. Les figures des tableaux du Poussin sont *sveltes*.

Ce mot vient de l'Italien *svelto*.

SUEN, suen. Vieux pronom possessif de la troisieme personne. Sien, & quelquefois, son. Borel. *Suus, a, um.*

SUÉONIE. Voyez Suede propre.

SUER. v. n. & quelquefois actif. Pousser quelque humeur au-dehors du corps par les pores. *Sudare, exsudare, consudare, sudorem emittere.* Les Ouvriers qui travaillent par la chaleur *suent* à grosses gouttes. Ce malade *sue*, c'est un bon signe. Ce pauvre homme *suoit* d'ahan, de fatigue. J. C. *sua* du sang & de l'eau dans le jardin des olives la veille de sa passion.

☞ On dit par exagération, qu'un homme *sue* de l'encre, de l'huile, pour dire, que sa sueur a quelque chose de noir, de gluant, d'huileux.

Suer, se dit aussi de cette provocation de sueur qui se fait exprès. *Sudorem elicere, provocare, movere.* Il est allé jouer à la paume pour se faire *suer* & frotter. On l'a mis sous l'archet pour le faire *suer*. Quand on dit absolument qu'un homme a *sué*, on entend qu'il a été traité de la vérole, quoiqu'il y ait long-temps qu'on ne fasse plus *suer* pour en guérir; & on disoit en ce sens & en termes burlesques, qu'on avoit fait un voyage en Suede.

Suer, se dit aussi en parlant des humeurs qui sont attachées à la superficie des corps. *Sudare, exsudare.* Les murailles *suent* pendant le dégel ou le brouillard. Les Payens prenoient pour prodiges quand leurs idoles *suoient*. On dit aussi qu'on fait *suer* des marrons, des truffes, & autres mets, quand après avoir bouilli, on les couvre pour faire exhaler leur humidité.

> *Quand l'été fait* suer *ces montagnes chenues,*
> *Où l'hiver retranché, régne au-dessus des nues.*
>
> P. le Moine.

C'est-à dire, quand il fait fondre les neiges.

Suer, se dit figurément en Morale, du travail & de l'affliction d'esprit, d'une grande application à quelque chose. *Nimiâ defatigatione & animi perturbatione exsudare.* Cet Ingénieur a *sué* sang & eau pour trouver cette machine. Il a bien fallu *suer*, se tourmenter, pour amasser tant de bien. Il dit que c'étoit une marque qu'Alexandre feroit tant de belles actions, que les Poetes *sueroient* pour les chanter. Ablanc.

☞ En parlant d'un homme dont la conversation est pesante & importune, on dit, C'est un homme qui fait *suer*. Ac. Fr.

Suer, s'emploie aussi quelquefois en riant. Les baleines de la mer Atlantique *suoient* à grosses gouttes en vous entendant nommer. Voit. On dit qu'on a fait *suer* un homme, quand on lui a fait une grande peur, quand on lui a demandé de l'argent.

☞ Suer. En termes de voleurs & de filous, on appelle faire *suer* un voleur ou un filou, lorsque quelqu'un de la même sequelle a connoissance du vol qu'il a fait, & qu'il l'oblige à lui en donner sa part. Par arrêt de mort rendu contre François Premarteau, rapporté dans le Mercure de Juillet 1722. il est dit qu'il étoit convaincu de vols, & d'avoir fait *suer* les voleurs.

SUER. s. f. Vieux mot. Sœur. *Perceval.* Borel.

SUERBY. s. m. Nom propre d'un village situé sur la côte du Comté d'Yorck, en Angleterre. *Suerbeium.* On le prend pour l'ancien port des Brigantes, appellé *Gabrantuicorum oppidum.* Maty.

SUERFAIS. Voyez Surfaix.

SUES. Vieux pronom possessif de la troisieme personne. Son, Borel. *Suus, a, um.*

SUETE. s. f. Coquillard. Autant vaut chasser aux *suetes*. C'est-à dire, aux chouettes. Borel. *Noctua.*

SUETHA. Voyez Sain, Siver.

SUETONE. subst. m. Nom propre d'homme. *Suetonius.* L'historien *Suétone* qui nous a donné la vie des douze premiers Césars, fut sous Othon tribun de la troisieme légion, & vécut jusques sous Trajan & Hadrien, dont Spartien dit qu'il fut sécretaire.

SUETTE. s. f. Terme de Médecine. C'est une maladie pestilentielle, qui a été commune en Angleterre & en la basse Allemagne, qui fut ainsi nommée, à cause que les patiens avoient une sueur universelle avec frisson, tremblement & palpitation de cœur; ce qui fit mourir bien du peuple. On l'a aussi appellée *sueur Angloise*. *Sudor, seu morbus Anglicus.* Voyez plus bas.

SUEUR. s. f. Humidité qui sort par les pores des animaux par trop de chaleur, ou d'exercice, ou de foiblesse. Elle est aussi excitée par des remedes particuliers qu'on appelle à cause de leur effet *sudorifiques*. *Sudor.* Les Médecins ordonnent les *sueurs* dans les affections froides & invétérées, dans la paralysie, dans le rhumatisme, dans la sciatique, dans les maux vénériens & dans plusieurs autres maladies. La punition du péché d'Adam fut, qu'il seroit tenu de gagner du pain à la *sueur* de son corps. Les mauvaises humeurs s'exhalent par les *sueurs*. Ce courier vint à toute bride & en *sueur*, la *sueur* lui couloit du front. Il est dangereux de faire boire un cheval quand il est en *sueur*; il faut avoir un couteau de *sueur* pour le panser. Les malades ont des *sueurs* dans leur crise. Une *sueur* froide, la *sueur* de la mort. *Sudor frigidus, sudor lethalis.*

Matthiole dit que la *sueur* des bêtes à quatre pieds, comme chevaux, ânes, mulets, est venimeuse, & que celle des autres bêtes n'est guère bonne. *Sudor.* Tachénius dit que la *sueur* des chevaux est si acide, qu'elle perce les bottes les plus fortes qui sont à l'épreuve de l'eau. Quelques-uns disent que les chiens & les chats n'ont jamais de *sueur*, quelque chaleur qu'ils aient, parce qu'ils n'ont point de pores dans la cuticule.

Sueurs, au pluriel, se dit figurément en Morale, & signifie peine, travail, fatigue. *Sudores, pœna, labores, defatigationes.* Ne lui ôtez pas la gloire de cet Ouvrage, c'est tout le prix de ses *sueurs* & de ses veilles. Ce reste infortuné, le seul prix & la récompense de tant de *sueurs*. Pat.

Sueur, se dit aussi en riant. Quand on lui fit ce reproche, la *sueur* lui vint au front. *Sudor manavit.*

Sueur d'Angleterre, ou *Sueur Angloise*. Terme de Médecine. Maladie épidémique qui se fit sentir pour la premiere fois en Angleterre en 1485. C'est une espéce de peste nommée *sueur Angloise*, à cause des *sueurs* extraordinaires qui l'accompagnoient. Elle se renouvella quatre fois dans l'espace de 45 ans, sçavoir en 1506. 1516. 1528. & 1551. Elle commençoit par une *sueur* qui ne finissoit que par la mort ou la guérison du malade; s'il ne mouroit pas en 24 heures, il étoit sauvé. Peu de gens en échapperent d'abord. La negligence & le trop grand soin y étoient également contraires. Il falloit attendre sans se remuer dans son lit ou dans ses habits, selon l'état où l'on se trouvoit, que la nature qui avoit été surprise, se reconnût, sans l'accabler ni de remedes ni d'alimens; ne se couvrir ni trop ni trop peu, se passer, s'il étoit possible, de boire & de manger; entretenir la *sueur* sans la provoquer par une chaleur excessive, ni l'arrêter par le moindre froid. C'est ce que l'expérience fit connoître alors, & ce qu'on pratiqua heureusement dans la suite. On n'avoit jamais oüi parler d'une pareille épidémie: mais on l'a ressentie encore depuis, & l'on a usé de la même précaution avec le même succès. Le mal commença à se faire sentir le 21 Septembre 1506. & se répandit dans toute l'Angleterre, presque en un même jour; &

après avoir fait périr une infinité de personnes, il cessa tout d'un coup sur la fin d'Octobre. *Bacon. Polydor. Virgil. Larrey.* Il se fit sentir une seconde fois sous Henri VIII. en 1516. & ne fut ni moins général, ni moins dangereux que la premiere. Il cessa tout d'un coup comme en 1485. La troisieme fois que l'Angleterre en fut attaquée, fut l'an 1528. Il ne fut pas si funeste, & du Bellay Evêque de Bayonne alors, & Ambassadeur de France en Angleterre, qui sua comme les autres, dit que de quarante mille ames, qui en furent attaquées à Londres, il n'en mourut que deux mille. En 1534. elle passa en Irlande, & plusieurs personnes en moururent. Cette maladie fit dans les commencemens de si grands ravages en Angleterre, que dans quelques endroits la troisieme partie du peuple mourut en peu de temps. Elle ne dura jamais plus de six mois, & fut quelquefois terminée en trois. La *sueur Angloise* est fort bien expliquée dans la premiere partie de la Pharmacie de Willis. *Sudor, seu morbus Anglicus, vel festis.*

On dit proverbialement & ironiquement, à celui qui se couvre devant des gens à qui il doit du respect, couvrez-vous, la *sueur* vous est bonne. *Tege caput, sudor enim tibi utilis est.*

☞ SUEUR. s. m. Ouvrier qui autrefois travailloit les cuirs au sortir de la main du Tanneur. Les *Sueurs* faisoient une Communauté particuliere.

SUEVRE. s. f. Nom de lieu situé entre Baugenci & Blois. *Sodobrium, Sodobria*, Valois, *Not. Gall. p.* 527. 528.

SUEZ, ou SUÈS. s. m. Nom propre d'une ville de l'Egypte. *Suesia, Suesium.* Elle est sur le golfe de *Suès*, à trente lieues du Caire, vers le levant. Cette ville est environnée d'une campagne de sable, qui ne lui fournit pas même de l'eau, qu'on est obligé de faire venir de deux lieues de loin. Ses habitans ne subsistent que par le commerce qui y est assez grand, parce que toutes les marchandises qui viennent des Indes en Europe par la mer Rouge, y sont déchargées, de là transportées au Caire & à Alexandrie. Quelques Géographes prennent *Sues* pour l'ancienne *Posidium*; & d'autres pour l'ancienne *Arsinoë.* Matt.

Le golfe de Suez. *Suesanus sinus*, anciennement, *Hieropolites sinus.* C'est la partie la plus septentrionale de la mer Rouge, au dessus de l'endroit où les Israelites passerent cette mer à pied sec. Il n'est séparé de la mer Méditerranée que par un isthme, large d'environ cinquante lieues, qui joint l'Asie à l'Afrique, & qu'on appelle l'isthme de *Suès.* Quelques Rois d'Egypte avoient formé le dessein de creuser cet isthme, afin que les vaisseaux pussent passer d'une mer à l'autre: mais tous ces desseins ont été sans effet.

S U F.

SUFFEGMAR, ou SUF-GÊMAR. s. m. Nom propre d'une riviere du royaume d'Alger. *Suffegmarus*, anciennement *Ampsaga.* Elle naît dans la province de Constantine, baigne la ville de ce nom, & entrant dans la province de Bugie, elle se décharge dans la mer Méditerranée, à six lieues de Gigery, vers le levant. Matt.

SUFFETE. s. m. Nom de Magistrat chez les anciens Carthaginois. *Suffetus.* Les *Suffetes* étoient les premiers Magistrats des Carthaginois. Aristote, L. IV. c. xxx. & Polybe appellent Rois, les *Suffetes* des Carthaginois. Courtin. ☞ Le Gouvernement de Carthage étoit mixte, c'est-à-dire, Aristo-Démocratique, comme celui de la République Romaine, & de toutes les Républiques de la Grece. Il y avoit deux premiers Magistrats appellés *Suffetes*, dont le pouvoir ne duroit qu'un an. Le Sénat formoit le Conseil d'Etat. Lorsque tous les suffrages des Sénateurs étoient uniformes, ils décidoient souverainement: mais lorsque les avis se trouvoient partagés, les affaires étoient portées devant le Peuple. *Obser. sur les Ecr. Mod. T. XXII. p.* 218.

Ce mot vient du Punique & de l'Hébreu, שפט, *Schaphat*, Juger, & signifie Juge. C'est ainsi que les Hébreux ont appellé Juges, leurs premiers Gouverneurs.

SUFFIRE. v. n. Avoir assez pour le besoin. *Sufficere.* Cinq pains *suffirent* miraculeusement à nourrir 5000 personnes dans le désert: saint Matth. c. xiv. Tout le bien de Crésus ne *suffiroit* pas à contenter un avare. Dieu se *suffit* abondamment à lui-même. Malab. Nul travail ne *suffit* à son zele. Fl. Pélage soutenoit que l'homme se *suffisoit* à lui-même, & qu'il avoit en lui une capacité naturelle de faire le bien & le mal. Id. La vie qui est courte, & qui ne *suffit* presque pour aucun art, *suffit* pour être bon Chrétien. Nic. La vertu a cela d'heureux, qu'elle *suffit* à elle-même, & qu'elle sçait se passer d'admirateurs. La Br. Un cœur sans partage m'a toujours *suffi*, & me *suffira* toujours. Ch. de M. Les jours entiers *suffisent* à peine à la ferveur de vos oraisons. Fléch.

> *Tout mon cœur ne sçauroit* suffire
> *Aux transports que l'amour m'inspire.*
> Des-H.

Il s'emploie souvent impersonnellement. Il *suffira* de tant d'hommes. *Tot homines sufficient, satis erunt.* De tant de bled. Qu'il vous *suffise* que je l'ai bien voulu. Il y a bien des choses qu'il ne faut pas dire, il *suffit* de les penser.

On dit aussi absolument *suffit*, pour dire, il *suffit*. *Sufficit, satis est, sat est.*

> *Pense, si tu le veux; mais applique tes soins,*
> *A ne m'en point parler, ou. . . .* suffit. Mol.

On dit dans les Lettres de Chancellerie, S'il vous appert de tels & tels faits, & de tant que *suffire* doivent. *Quantum potest sufficere.*

Suffire, signifie aussi, avoir assez de force pour satisfaire pleinement à son emploi. *Omnia explere.* Ce Ministre ne peut *suffire* à tout, à donner des audiences, à faire des dépêches, à faire trouver de l'argent. Ce mari ne peut *suffire* aux dépenses de sa femme.

Suffire, se met quelquefois impersonnellement, & le nom qui devroit être son nominatif, devient son régime, & se construit avec la particule *de*, c'est-à-dire, qu'il se met à l'ablatif. Il *suffit* au Sage de sa vertu, du témoignage de sa conscience, pour être heureux. Dans la Batrachomyomachie, Mars dit à Jupiter:

> *Nos efforts seront vains.*
> *En vain Pallas & moi, nous armerons nos mains;*
> *Pour arrêter des rats la vaillance funeste,*
> *A peine il* suffira *de la troupe céleste.* Boil.

C'est-à-dire, à peine la troupe céleste *suffira.*

SUFFISAMMENT. adv. Assez, d'une maniere qui suffit. *Sat, satis, sufficienter, abunde, satis, superque, cumulatè.* Il en a dit *suffisamment* pour se faire condamner, ou absoudre. Ces chevaux ont travaillé *suffisamment.*

Suffisamment, signifie aussi, orgueilleusement. *Superbè, arroganter.* Les hâbleurs parlent fort *suffisamment*, quelque peu qu'ils sçachent.

SUFFISANCE. s. f. Ce qui peut suffire, contenter le besoin. *Idonea copia, necessaria.* La plûpart des animaux ne mangent qu'à leur *suffisance.* Les matelots ont assez pour leur *suffisance* des rations de pain qu'on leur donne.

Suffisance, se dit en termes de Théologie, *sufficientia, copia, quod satis est.* Supposé que tous les hommes ayent des graces suffisantes, il n'y a rien de si facile que d'en conclure, que la grace efficace n'est pas nécessaire, puisque cette nécessité excluroit la *suffisance* qu'on suppose. Pasc.

Suffisance, se dit aussi en choses morales, de la capacité, de la science, du mérite d'une personne. *Ingenii facultas, vis.* Ce Docteur est d'une grande *suffisance*, il est consommé dans les Lettres. Eusebe accompagnoit sa réputation de *suffisance*, d'une gravité affectée, & d'une douceur hypocrite. Herman. Les grandeurs de fortune ne se trouvent guère jointes à la *suffisance.* Mont. Le Roi a des Ministres qui sont d'une grande *suffisance*, d'une grande capacité, d'une grande pénétration.

> *On parle assez souvent de votre* suffisance:
> *Mais on ne parle point de votre probité.* Gom.

Suffisance, se dit aussi en mauvaise part, d'une grande présomption fondée sur un faux mérite, sur une trop bonne opinion qu'on a de soi-même. *Presumtio, arrogantia.* Les

riches

riches fots ne manquent poior d'evoir de la *suffisance*.

☞ Suffisance. Se dit d'un débiteur dont les biens foor suffisans pour satisfaire tous les créanciers.

☞ Suffisance. On dir prov. Qui n'a *suffisance*, n'e rien, pour dire, que quelques biens que possède on homme, s'il ne sçair pas s'en cooteorer, il est aussi malheureox que s'il n'avoit rieo.

☞ A Suffisance. Maoière de parler edverbiele, & du style familier. Suffisammenr, assez. Il y e eu cette aonée du blé & du vin *à suffisance*. Ac. Fr.

SUFFISANT, ante. edject. Qui suffit, qui est assez. *Sufficiens, quod satis est*. La provision de vivre de ce vaisseau n'est *suffisante* que pour trois mois. Au Palais on débat les cautioos, quand elles ne sont pas *suffisantes* & solvebles.

Eo termes dogmatiques & théologiques, on eppelle grace *suffisante*, un secours que Dieu oous donne pour agir. *Grana sufficiens*. Il est de foi, que la grace est nécessaire, & que sans la grace on ne peut rien faire qui soir méritoire de la gloire éternelle. Il est de foi que Dieu ne refuse point les secours oécessaires: Il est sûr & même de de foi, qu'on o'agir pas souveot, lorsqu'on est obligé d'agir, ou qu'on egit mal. De ces principes que toutes les Écoles Catholiques admettent, quoique d'ailleurs elles different enrre elles; il s'eosuit qu'il y e uo secours de Dieu auqoel on résiste, avee lequel no n'agit pes, lorsqu'on pourroit agir, ou l'on egit mal eu lieu d'agir bieo, comme oo le pourroit. C'est ce secours que l'on appelle grace *suffisante*, parce qu'elle suffit pour faire agir, quoiqu'on n'agisse pas avec elle.

Suffisant, se dit eussi en bonne, ou en mauvaise part, ou du graod mérite, ou de la sotte présomption. *Sufficiens, capax*. Le Roi cherche des gens qui soieot *suffisans*, & capables de remplir les Prélatures, & les grendes Charges. Je n'ai jamais vû uo homme plus *suffisant*; pour exprimer qu'uo homme s'en fait eerrémement eccroire, & qu'il a beaucoup d'orgueil. Bouh. Les femmes se rendent ridicules, quaod elles veulent faire les *suffisantes*. Eo ce sens il signifie habile & capable.

SUFFOCANT ou SUFFOQUANT, ante. adj. verbal. Qui suffoque. Vapeur *suffocante*. Air *suffocant*.

SUFFOCATION. s. f. Perte de la respiration, érouffemeot. *Præfocatio, suffocatio, suppressio, oppressio*. La *suffocation* vient quelquefois de l'abondance du sang qui se jette sur les poumons, ou sur les muscles du larynx, & empêche l'entrée de l'air, comme il arrive dans le squinaocie, daos le caterre suffoquant, dans le péripoeumonie. Les vapeurs des vins, & des biéres qui bouillent, causeot la *suffocation*, parce qu'elles interrompent la circuletioo du sang. Il eo est de même des exhalaisons qui s'éléveot de la chaux dont no e blanchi les murailles, du charboo, des fumées de l'eotimoine, du soufre, du vitriol, de l'esprit de nitre. La *suffocation* arrive dans les eaue en partie à cause du passage de l'air bouché, & en pertie à cause de l'irruption de l'eau dans la poitrine. Il y e uoe maladie ordinaire eue femmes, qu'on appelle *suffocation de matrice*, ou *hystérique*, perce qu'on croit communément qu'elle vient d'une vapeur maligne qui s'éléve de la matrice, & qui presse tellemeot les poumons, & le diaphregme qu'ils ne peuvent avoir leur mouvement libre pour respirer. Le peuple l'appelle *mal de mere*. Elle est ceusée par la convulsion des muscles du laryoe, qui serre le conduit de l'air, & empêche qu'il n'enrre dans la poitrine. C'est pour eette raison que les femmes hystériques senteor des resserremens à la gorge, comme si on les étrangloit avec uoe corde. On fait périr les enragés par *suffocation* entre deux matelas.

SUFFOLK-SHIRE. s. m. C'est-à-dire, le Comté de Suffolk. *Suffolcia*. Provioce d'Angleterre. Elle est située le loog de le mer d'Allemagne, ayaot eu nord le Comté de Nortfolk, eu couchant celui de Cambridge, & au midi eelui d'Essex. Sa longueur est de seize lieues, sa largeur de huit; l'air y est sain, & le rerroir fort fertile. Ipswithe en est la ville capitale. On y distingue encore les bourgs de S. Edmood-Buri, de Sud-Bori, de Doowic d'Oreford, d'Ays & d'Aldebourg, qui oot séaoce & voix eu Perlement d'Angleterre. Maty.

SUFFOQUER. verb. act. Ôrer la respiration. *Oppresso halitu intercimere, necare*. Uo flegme tombé dans le

gorge, étouffe, *suffoque*, & fait mourir. L'epoplexie *suffoque* eu un moment. Ceux qui se noient sont *suffoqués* par les eaux. Il étoit défeodu eue Juifs de manger du sang, & des choses *suffoquées*. La cheleur narurelle est souvent *suffoquée* par des causes étrangeres. La fumée les a *suffoquées*.

☞ Suffoquer. Il s'employe aussi quelquefois au neutre. Ainsi on dit, d'un homme qui étouffe, qu'il est prêt à *suffoquer*; & par exagératioo, en parlant d'un homme qui a uoe extrême envie de parler, on dit, Si vous ne le laissez parler, il va *suffoquer*. Ac. Fr.

Suffoqué, ée. part pass. & adject. *Suffocatus, præfocatus, oppressus*. Sur la défense de manger des viandes *suffoquées*. Voyez Sang.

SUFFRAGANT. s. m. Terme Ecclésiastique & relatif, qui se dit d'uo Evêqoe particulier à l'égard de son Archevêque, duquel il dépend, & devant lequel se relévent les eppellations de l'Official de l'Evêque. *Episcopus Archiepiscopo obnoxius, subjectus, suffraganeus*. L'Archevêque de Paris a quatre *Suffragans*; les Evêques de Chartres, de Meaux, d'Orléans & de Blois. Ce mot o'a point été en usage avant le VIIIe. siécle.

Suffragant, est aussi un Evêque, ou Archevêque Coadjuteur, qui e uo titre *in partibus infidelium*, & qui aide un autre Prélat, à faire des fonctioos, ou qui les fait en son ebsence. *Coadjutor, Suffragans*. Le *Suffragant* de Cologne, de Mayeoce, &c.

Du Cange dit qu'on e eppellé aussi *Suffragans* les Prêtres soumis è la visite des Archidiacres; & *Suffragans* du Pape, les Evêques des autres Diocèses qui lui sont soumis immédistement. Neudé e dit *Suffragant* d'un eutre; pour dire, un homme qui est de même sentiment, qui eppuie l'opinion d'un eutre. Cela n'est pas François.

Ce mor vient, de ce qu'étant appellés par le Métropolitein au Syoode, ils ont droit de suffrage; ou parce qu'ils ne peuveot érre coosetrés sans sou suffrage, ou soo consentement.

☞ SUFFRAGANT, ante. edj. Soople, humble, modeste. S'il plait à la Doctrine de se mêler à nos devis, elle n'en sera point refusée; non magistrale, impérieuse & importune, comme de coutume, mais *suffragante* & docile ellemême. *Montagne, L. III. chap. 3. p. 66. du 3e. T. de l'édit. in-12. 1691. Paris*.

☞ Suffragant, signifie proprement *qui plie, qui cède*: *de suffrago, suffraginis*, le pli du jarret de derriére d'un animal à quatre pieds. Un *Suffragant*, dit le Commeotareur de Rebelais, de qui j'ai appris tout ceci; e'est proprement uo homme qoi plie les genoux sous le faix qo'il eide à porter: Pantagruel, L. V. ch. viii. note 2. *M. Coste note 10. sur le 3. ch. du 3e. Liv. des Essais*.

SUFFRAGE. subst. masc. Voie, ou evis qu'on donoe en une Assemblée, où l'oo délibère de quelque chose, où l'on élit quelqu'un poor one charge, pour un béoéfice. Je compte, je fais fonds sur votre *suffrage*. Vous oe pouvez refuser votre *suffrage* à ootre aocienne amitié. Oo donne quelquefois un *suffrage* per écrit, quand oo fait des élections par Scrutin. Les Conseillers donoent leur *suffrage* de vive voix. Il n'y a pas eu liberté de *suffrages* en cette élection. C'est le Présideot qui recueille les *suffrages* de l'Assemblée. Oo vend quelquefois & on achette les *suffrages*.

Ce mot vient du Latin *suffragium*, qui signifioit de l'*argent*, comme on voit dans la VIIIe. Novelle de Justinien, *Ut judices sine suffragio fiant*, & daos la Novelle VIe. *Qui emerit præsulatum per suffragium, episcopatu & ordine ecclesiastico excidat*.

On appelle aussi *Suffrages* des Saints, les priéres qu'ils font à Dieu pour les Fidéles. *Suffragia, seu orationes, intercessiones Sanctorum*. Perce qu'on e aussi eppellé *suffrages* tous les secours aumônes, & fournitures qu'oo fait à quelqu'un; d'où vieot que toutes les menues redevances qu'on stipule dans un bail au-delà du prix principal, sont appellées *menus suffrages*.

Suffrage, se dit eussi de l'epprobation des particuliers. *Suffragia*. Ce Prince est si généralemeor estimé, qu'il e pour loi les *suffrages* de tout le moode. La vertu de cette Dame a pour elle tous les *suffrages* de la ville. Les hommes refusent leur *suffrage*, quand on veut l'arracher par force. Bell. Les maniéres hardies imposent à ceux qui oe sont

point de réflexions, & enlévent le *suffrage* des duppes. Id. Il semble que les Controversistes cherchent plus à surprendre les *suffrages* par artifice & par déguisement, qu'à les gagner par raison. Le Cl. Qui sont ces Controversistes? Rien n'est plus simple, plus net & plus clair que Bellarmin, du Perron, le Cardinal de Richelieu, &c. Ce ne sont que des tissus de raisons, de preuves, d'autorités. Le Clerc parle apparemment des Controversistes de sa Communion.

Suffrage, & bénéfice de Droit, c'est quand la loi est pour nous dans la prétention que nous avons. Couatin.

Suffrages, en termes de Breviaire, se dit des Antiennes, Versets & Oraisons qu'on insere dans l'Office pour la commémoration des Saints. *Suffragia dicuntur de antiphonis, versibus, orationibus.* C'est ce qu'on appelle les *menus suffrages des Saints.*

SUFFUMIGATION. subst. fém. C'étoit autrefois une cérémonie qu'on faisoit dans les sacrifices des Payens *suffumigatio.*

Suffumigation, en termes de Médecine, se dit de tous les remédes qu'on fait entrer dans le corps, par le moyen de la fumée, ou en parfum. *Fumigatio.* Ils sont composés de différentes maniéres, suivant la nature des maladies. On fait des *suffumigations* pour adoucir les sérosités âcres qui causent le rhume, pour provoquer ou pour arrêter les ordinaires des femmes, pour exciter la salivation dans les maux vénériens.

SUFFUSION. s. f. Terme de Médecine. C'est un épanchement des humeurs qui se remarque sur la peau. *Suffusio. fusio.* Et particuliérement il se dit du sang & de la bile. Cette rougeur qui vient de la honte, est une *suffusion* de sang qui paroît sur les joues. La jaunisse est une *suffusion* de bile par tout le corps.

Suffusion, se dit aussi d'une taie qui se forme dans l'humeur aqueuse de l'œil, au-devant de la prunelle. *Oculorum fluxio, epiphora.* On l'appelle autrement *cataracte.* Voyez Cataracte.

S U G.

SUGEN. s. m. Nom propre d'une ville forte, située dans la Province de Quangsi, dans la Chine, mais dépendante du Roi de Tunquin. *Sugenum.* Maty.

SUGGÉRER. verb. act. Fournir à quelqu'un des pensées, des paroles, des desseins, les lui faire entrer adroitement dans l'esprit. *Suggerere, insinuare.* Il lui dit tout ce que l'amour peut *suggérer* de plus tendre & de plus délicat. S. Evr. Qui vous a *suggéré* ces mauvais conseils? Mol. Cet Ouvrage n'est pas tout-à-fait de cet Auteur, les pensées lui en ont été *suggérées* par un autre. Le Serpent *suggéra* à Eve la pensée de manger le fruit défendu.

On dit, *Suggérer* un testament; pour dire, faire faire un testament à son avantage, ou à l'avantage d'un autre, contre l'intention du testateur, soit par force ou par adresse. *Insusurrare.*

Suggéré, ée. part. pass. & adject. *Suggestus, monitus, insusurratus.*

SUGGESTION. subst. fém. Action de suggérer. Il ne se dit qu'en mauvaise part. *Suggestio, suggestus.* Faut-il donner quelque autorité aux *suggestions* obscures de la malignité? Tous. C'est par la *suggestion* de l'esprit malin, qu'il a commis ce parricide. Ce testament est fort suspect de *suggestion.* Si on prouve la *suggestion,* le testament sera déclaré nul. On appelle *suggestion*, lorsque le testament est fait en fraude, surprise, & contre l'intention du testateur. Les *faits* de *suggestion* ne sont point admissibles contre un testament holographe, comme étant acte libre & non suspect.

☞ SUGILLATION. s. f. Meurtrissure. *Suggillatio. Dict. de James.*

☞ SUGGRONDE. subst. fém. Terme de Couvreur. Les Couvreurs donnent le nom de *suggrondes* aux saillies qu'ils font au bas des couvertures pour jetter les eaux pluviales loin du mur, & empêcher qu'elles ne l'endommagent. Le Dictionnaire a employé ce terme sur le mot *Pluviale.*

☞ SUGLUMESSE, ou SEGELMESSE. s. f. Province d'Afrique dans la Barbarie, au Biledulgerid.

S U H.

SUHITE. subst. m. & f. Nom de peuple dont il est parlé dans Job, II. 11. *Suhites.* C'étoit un peuple de l'Arabie, ou de l'Idumée; & l'on conjecture que c'étoit le même que celui que les Anciens appellent Sauchéens, *Sauchai.* Adrichomius prétend qu'il étoit en Arabie, & que la ville de *Suhi* ou *Suchi,* se trouve dans la demi-Tribu de Manassé d'au-delà du Jourdain.

S U I.

SUIBITES. Vieux mot qui signifie du lierre. *Dioscoride.* Borel.

☞ SUICIDE. s. m. Meurtre de soi-même. Le *suicide* est le systême des lâches, qui n'ont ni la patience de se souffrir eux-mêmes, ni le courage de soutenir une disgrace. *Mém. de Trévoux.* Dans le cas du *suicide*, on ne peut faire que deux suppositions: ou celle du Chrétien, qui le croit puni par des supplices éternels; ou celle du Philosophe, qui croit trouver des motifs dans sa raison pour le croire permis, & utile à ses besoins. Sans autre explication, le Chrétien qui se tue est un furieux, & le Philosophe un fou. *Le Pour & Contre, T. IV. p. 61. 62.* L'exemple des Grands, est, à mon avis, une des plus fortes raisons qui encourage les petits au *suicide*: mais je n'ai encore rien trouvé qui puisse me servir à expliquer pourquoi les Grands se tuent. *T. V. p. 78.* Le spectacle des Piéces Tragiques, porte par lui-même à l'amour Romanesque, à la vengeance, & sur-tout diminue l'horreur du *suicide*, si ordinaire dans les catastrophes de nos Tragédies, où il n'est pas permis de tuer aucun Acteur sur le Théâtre, & où il est pourtant d'usage de se tuer soi-même. *Obs. sur les Ecrits mod. T. XI. p. 299.*

☞ Le Suicide passoit chez les Romains, pour le signe le moins équivoque de la grandeur d'ame. Cette fausse opinion est solidement combattue dans ces beaux vers de Madame Deshoulieres, *Tom. I. p. 104.* de l'édition de Paris 1707.

☞ *En grandeur de courage on ne se connoît guère,*
Quand on éleve au rang des hommes généreux;
Ces Grecs & ces Romains dont la mort volontaire
A rendu les noms si fameux.
Qu'ont-ils fait de si grand? Ils sortoient de la vie;
Lorsque de disgraces suivie,
Elle n'avoit plus rien d'agréable pour eux.
Par une seule mort ils s'en épargnoient mille;
Qu'elle est douce à des cœurs lassés de soupirer!
Il est plus grand, plus difficile
De souffrir le malheur, que de s'en délivrer.

☞ Nous devons ce mot à M. l'Abbé Desfontaines. Il est subst. & adj. parce qu'il s'applique à l'Acteur & à l'action. Lorsqu'on veut favoriser un coupable dans le Japon, on lui permet de se faire tuer par un de ses parens: mais le *suicide* est plus beau. L'Ab. Desfont. M. l'Abbé d'Olivet loue Caton de s'être donné la mort, il prétend que Dieu lui en fit naître un légitime sujet, il condamne seulement le *suicide.*

SUIE. s. f. Partie terrestre & volatile, qui s'éléve du bois avec la fumée, par le mouvement que lui donne l'action du feu. *Fuligo.* Quand on laisse trop de *suie* dans la cheminée, le feu y prend. On dit qu'une chose est amère comme de la *suie*; pour dire, qu'elle est fort amère. Dioscoride enseigne la maniére de faire une *suie* de beurre, qui a plusieurs usages en Médecine. Il y a aussi une *suie* ou fumée qui sert aux Peintres, qui est celle qu'on retire des fourneaux des verreries. La *suie* est de grand usage pour teindre des draps.

☞ Suie d'encens. C'est la même de l'encens, appellé Oliban ou encens mâle, que l'on a fait brûler, ainsi que l'arcançon, pour faire du noir de fumée.

SUJET, ette. subst. masc. & f. Qui est sous la domination d'un Prince souverain, ou d'une République. *Subditus.* Les uns sont nés *sujets*, les autres naturalisés. Pline dit que le Prince ne doit ni s'attirer le respect de ses *sujets*, par la crainte, ni gagner leur affection par bassesse. Celui qui

qui commande, na plaît jamais à tous ses *sujets*. Coustn. Il y a une liaison réciproqua entre la Prince & ses *sujets*; il leur doit da l'amour, & ils lui doivent de l'obéissance. Nic. Philippe de Valois disoit que la plus grand trésor d'un Roi, étoit la cœur de ses *sujets*. Abbé de Choisi. On dit de l'Amiral de Chatillon, qu'il falloit de grandes qualités pour faira un si incommode *sujet*. Cail. Tibère s'étant apperçu que Séjan étoit devenu trop grand, pour demeurer *sujet*, l'abaissa insensiblement, & le fit périr. Till. On peut être bon *sujet*, sans être idolâtre des Rois. Ab.

Aussi-tôt qu'un sujet *s'est rendu trop puissant,*
Encore qu'il soit sans crime, il n'est pas innocent.
Corn.

Autrefois, les Seigneurs appelloient abusivement *sujets*, leurs vassaux, & tous ceux qui tenoient d'eux quelques fiefs ou terres, qui leur devoient une redevance. *Subjecti.* Les *sujets* dans les Coutumes sont des vassaux, des censitaires, des tenanciers. Si un État, auparavant sujet & soumis à un Prince, est conquis par un autre, & puis reconquis & délivré par quelque Allié de ce même État, il retourne à sa première condition; de même qu'un Esclave quand il est fait prisonnier de guerre, & puis recouvré par la force des armes, retourne à son premier État. Quand on fait la guerre à un Souverain ou à un État, la différence de la cause de la guerre rend les *sujets* différemment obligés pour leur Souverain, ou pour l'État. Si c'est pour une dette civile, la guerre nous donne faculté de nous en prendre aux biens des *sujets* pour la dette du Souverain ou de l'État, & en même temps nous donne, non-seulement la propriété extérieure, mais même intérieure, par le consentement général que l'État y donne; dans lequel consentement général est compris le consentement de chaque particulier à qui on enleve le bien, comme s'il l'aliénoit lui-même. Mais si c'est pour la vengeance d'un crime, ou pour une dette criminelle que l'on fasse la guerre, les *sujets* ne doivent point participer à la punition par la perte de leurs biens, qu'autant qu'ils ont participé à ce crime, parce que le mérite est personnel. Or ce droit des gens, qui donne dans le premiere aspect, la propriété intérieure des biens que l'on prend sur les *sujets* de l'État ennemi, est différent de celui qui ne donne que l'impunité, ou du droit extérieur que donne un Juge, en ce que la loi, par exemple, qui ne recherche point un mari qui tue sa femme surprise en adultère, ne l'absout pas pour cela: & que l'arrêt d'un Juge qui adjuge une chose par prescription à un possesseur de mauvaise foi, ne le rend pas pour cela légitime possesseur; l'un & l'autre donnent le droit extérieur, mais non pas l'intérieur; au lieu que ce droit des gens donne par un consentement unanime l'un & l'autre de ces droits. Coustin. ☞ Exemple pour le féminin. Le Duc d'Yorck avoit fait demander au Roi une de ses *sujettes* pour femme. Péliss.

Sujet, se dit aussi dans un sens moins étroit, de la soumission où l'on est pour quelqu'un, soit par tendresse, soit par devoir. *Subjectus, subditus.* Ils avoient pour leur pere, tant de crainte & de respect, qu'ils lui obéissoient autant comme ses *sujets*, que comme ses enfans. Abl. Je regarde vos amans comme vos *sujets*. S. Evr. L'amour rend tous ses *sujets* égaux. La Font.

L'amour est un dangereux maître,
Tous ses sujets *sont martyrs.* M. Scud.

Sujet, se dit aussi de l'objet d'un art ou d'une science, de ce qu'ils considérent, ou sur quoi ils travaillent. *Objectum, materia subjecta.* Le corps humain est le *sujet* de la Médecine: & c'est ainsi que les Anatomistes appellent *sujet*, un corps qu'ils disséquent, & sur lequel ils font des leçons. Le *sujet* de la Logique est le discours & le raisonnement; & on y dit plus particulièrement, que dans le syllogisme, un des termes est le *sujet*, & l'autre l'attribut. En Poesie le *sujet* est la matière qu'on traite, l'événement qu'on raconte, qu'on met en belle disposition, & qu'on enrichit d'ornemens. Les Modernes ont mis sur le théâtre presque tous les *sujets* des Anciens. Voilà un plaisant incident, qui fourniroit bien le *sujet* d'une Comédie. Un bon Orateur ne doit point sortir de son *sujet*. Pic de la Mirandole répondit à 21 ans, sur toutes sortes de *sujets* de toutes sortes de sciences. C'est une chose importune, que de trouver de ces gens opiniâtres qui ne laissent rien à dire sur un *sujet*, & qui y reviennent toujours, quelque soin qu'on apporte à les interrompre. M. Scud. Il vaut mieux conduire l'auditeur d'une manière douce & insensible au *sujet* qu'on va traiter, que de l'y transporter tout d'un coup. Cl.

☞ Sujet, en terme de Musique, est la pièce que compose l'Auteur, soit *basse* ou *dessus*. Car si c'est la *basse* qu'il a d'abord composée, c'est le *sujet*; & le *dessus*, & autres parties ne sont que des accompagnemens pour faire des accords qui n'ont jamais le caractère autant original que le *sujet*. *Fundamentum.*

Sujet, est aussi la substance, la matière à laquelle un accident est attaché. *Subjectum, materia, substantia.* Deux contraires ne peuvent subsister ensemble en un même *sujet*, sans se détruire.

Sujet, signifie aussi Cause, occasion, matière, lieu, raison, motif, fondement. *Argumentum, causa, materia, occasio, locus.* Souvent les bourrus se fâchent sans *sujet*, c'est-à-dire, sans raison. J'ai pris *sujet* de vous écrire; pour dire, la matière, l'occasion. Je ne vois pas le *sujet* pourquoi il m'a quitté; je ne lui en ai point donné de *sujet*. Ne laisser aucun *sujet* de plainte. La Rochef. Jamais la critique ne demeure court, ni ne manque de *sujet* à s'exercer. Lafont.

Sujet, se dit aussi d'une personne de mérite qui a les qualités convenables pour remplir une charge, pour s'acquitter bien d'un emploi, &c. *Dignus, capax, idoneus, habilis.* Le Roi a mis de bons *sujets* dans toutes les Prélatures & dignités. Un tel Cardinal est un *sujet* papable. On dit aussi dans un sens approchant de celui là; la bonté est aimable dans tous les *sujets* où elle se rencontre. Voit.

☞ Sujet. Occasion. Au *sujet* de. On a publié à Paris en 1725 un in-12. intitulé: Lettres de M. de Saint André, Conseiller-Médecin du Roi, à quelques uns de ses amis, au *sujet* de la Magie, des Maléfices & des Sorciers.

SUJET, ette. adj. Qui est obligé, ou exposé par sa nature, ou par sa condition, ou par son devoir, à faire ou a souffrir plusieurs choses. *Obnoxius, addictus, deditus.* Les hommes en naissant sont *sujets* à souffrir les injures de l'air, sont *sujets* à mille maux & incommodités. Les vieillards sont *sujets* aux fluxions, aux catarrhes, & enfin sont *sujets* à mourir. Les frontières sont *sujettes* aux insultes des ennemis, aux courses, aux ravages. On dit que les noyers sont *sujets* à être frappés de la foudre. La Hollande est *sujette* aux inondations. Le papier mal collé est *sujet* à boire. Le peuple est *sujet* à contribuer aux charges de l'État & de la ville. Cette vallée est *sujette* aux ravines. Ces couleurs sont *sujettes* à changer. On dit, qu'une démarche est *sujette* à bien des inconvéniens, pour dire qu'il y a des inconvéniens à faire une démarche. On dit aussi, qu'un passage est *sujet* à plusieurs interprétations différentes, pour dire, qu'il est susceptible de différentes interprétations. Ac. Fr.

On dit en ce sens, qu'un homme se rend fort *sujet* à sa charge. *Accuratus, diligens.* Qu'un Commis est fort *sujet*, & même que son emploi est fort *sujet*, quand il faut un grand soin, une grande assiduité pour y faire son devoir; qu'un maître tient ses domestiques fort *sujets*; pour dire, qu'il les tient fort attachés au service; qu'un pere tient son fils fort court, fort *sujet*; pour dire, qu'il ne lui laisse prendre aucune liberté; qu'une femme est fort *sujette* auprès de son mari; pour dire, qu'elle se tient continuellement auprès de lui. On dit aussi, Tenir un cheval *sujet*, quand on manie un cheval la croupe dedans, en faisant des voltes, en sorte qu'il n'échappe pas, & qu'il obéisse bien au cavalier. Cet héritage est fort *sujet*, il est chargé de plusieurs redevances, de plusieurs servitudes envers le Seigneur dominant. Tous les hommes sont *sujets* aux lois divines, & les peuples à celles de leurs pays.

Sujet, se dit figurément en Morale, des passions. *Proclivis ad, &c. deditus.* Cet ivrogne est *sujet* au vin, à son ventre, *sujet* aux femmes. C'est un indiscret, *sujet* à médire, un fantasque, *sujet* à ses caprices; un violent, *sujet* à s'emporter; un filou, *sujet* à piper; c'est-à-dire, ils ont coutume de faire ces choses.

Sujet, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un bon Prince qui ne foule guére ses *sujets* ; pour dire, c'est un homme doux & simple qui n'est pas capable de rien entreprendre. On dit aussi, qu'un homme n'est pas *sujet* à un coup de marteau, quand il n'est pas obligé de se rendre précisément à certaines heures, à certains devoirs. On dit qu'un homme est fort *sujet* à caution lorsqu'il est *sujet* à mentir, à dérober, à tromper, &c.

SUJÉTION. s. f. Servitude, dépendance. *Subjectio. submissio, summissio, jugum.* Les Orientaux gémissent sous la *sujétion*, sous l'Empire des Turcs. Une *sujétion* générale & unanime soulage l'imagination, & console l'orgueil de chaque particulier. Toun. On hait naturellement la *sujétion*. S. Evr. Le premier homme n'avoit pour toute loi, qu'un commandement, imposé plûtôt comme une marque de *sujétion*, que comme un joug de servitude. Fléch. Nous ne goutons qu'avec peine les avantages qui tirent un ami indigent de notre *sujétion* ; on ne veut point le voir au-dessus de soi. La Bruy. Auguste sçut établir une heureuse *sujétion*, plus éloignée de la servitude que de l'ancienne liberté. S. Evr. Notre vie n'est qu'un changement continuel de *sujétions* différentes. S. Réal. A Rome la *sujétion* filiale étoit peu différente de la dépendance servile. Toun.

Sujétion, signifie aussi, Application, contrainte, attachement à quelque devoir. *Applicatio, assiduitas.* Les plus grands emplois demandent les plus grandes *sujétions*. Les opérations chymiques demandent une grande *sujétion* ; il faut être toujours attaché à son fourneau. J'ai suivi mon original, sans m'y attacher avec trop de *sujétion*. Fléch. La *sujétion* de la place a fait manquer à la symmétrie de ce bâtiment ; c'est-à-dire, la situation, la disposition du lieu.

SUIF. s. m. Graisse de mouton, de bœuf, de porc dont on fait de la chandelle. En Médecine & en Anatomie, on distingue quatre sortes de graisse dans le corps de l'animal ; & la premiére qui se fige & devient tellement dure qu'elle est aisée à rompre, lorsqu'elle est refroidie, se nomme *suif*. Elle se trouve en abondance dans les moutons & dans les bœufs, au ventre inférieur, & autour des reins. Dionis.

☞ La chandelle n'est pas bien allumée que la méche n'ait pris *suif*, c'est-à-dire, que le *suif* liquefié par la flamme n'ait commencé à monter dans la méche.

Ce mot vient de *suebum à sue*, parce le pourceau est le plus gras des animaux. Ménage. Le mot latin est *sebum*.

Il y a à la Chine un arbre qui porte une sorte de *suif*. Il est de la hauteur de nos cerisiers, les branches en sont tortues, les feuilles taillées en cœur, d'un rouge vif & éclatant ; l'écorce unie, le tronc court, la tête arondie & chargée. Le fruit paroît renfermé dans une écorce, partagé en trois portions de sphére, qui s'ouvre par le milieu, quand il est mûr, comme celle de la chataigne, & qui découvre trois grains blancs de la grosseur d'une petite noisette. Toutes les branches en sont couvertes, & ce mélange de blanc & de rouge fait à la vûe le plus bel effet du monde ; de sorte que la campagne où ces arbres sont ordinairement plantés en échiquier, paroît de loin un vaste parterre couvert de pots & de bouquets de fleurs. Mais ce qu'il y a d'admirable c'est que cette chair blanche qui couvre le noyau, a toutes les qualités du *suif*, la couleur, l'odeur, la consistance, tout en est parfaitement semblable ; aussi en fait-on des chandelles après l'avoir fondue ; on y méle seulement un peu d'huile pour en rendre la pâte plus molle & plus douce. Si les Chinois avoient l'art de la purifier comme nous purifions en Europe le *suif*, je crois que leurs chandelles seroient aussi bonnes que les nôtres ; mais ils n'y font pas tant de façon, aussi l'odeur en est plus forte, la fumée plus épaisse, & la lumiére beaucoup moins éclatante. Il est vrai que leurs méches n'y contribuent pas peu : car au lieu de coton, quoiqu'ils en aient en abondance, ils se servent d'une petite baguette de bois sec & léger, entourée d'un filet de moëlle de jonc, très-poreux, & tout propre à filtrer les parties insensibles du *suif* que le feu attire, & qui entretiennent la lumiére : ce bois qu'on allume, non seulement diminue l'éclat de la flamme, mais augmente encore la fumée & la mauvaise odeur. P. le Comte.

Suif, en terme de Médecine, se dit de cette ordure qu'on tire des oreilles, quand on les cure, & qui s'amasse dans cette cavité qu'on appelle *ruche*. *Auris fax.*

En termes de Marine, donner le *suif*, c'est suiver. On donna le *suif* au navire. Fréziel, *p.* 20.

☞ Suif. Mettre les cuirs en *suif*. Terme de Corroyeur & de Hongrieur, qui signifie imbiber les cuirs avec du *suif* chaud, par le moyen d'une espéce d'éponge faite de laine appellée gipon.

SUIFVER. Voyez Suiver. *Sebare.*

SUINIBROD, ou NYMBOURG. ss. mm. Noms propres d'une petite ville du Cercle de Boleslaw, en Bohême. Elle est située sur l'Elbe, à neuf lieues de Prague, vers le levant.

SUINT. subst. masc. Sueur, ou crasse qui s'engendre sur la peau des animaux, & particuliérement des bêtes à laine. On appelle proprement *suint*, de la laine grasse, telle qu'elle sort de dessus la peau des moutons, avant qu'elle soit lavée.

Ce mot est dérivé du Latin *lana succida*, qui signifie la même chose.

☞ SUINTEMENT. s. m. Action de ce qui suinte. Dans la *Diapyesis*, ou *suintement* & ulcération interne de la *choroïde*, le malade souffre beaucoup, l'œil est rouge, enflammé & larmoyant ; mais dans la naissance de la cataracte membraneuse le malade ne sent aucun mal, & la cataracte se forme très-lentement. *Merc. de Mai* 1782. 2. *vol. p.* 113.

SUINTER. verb. neut. Il se dit d'une liqueur, d'une humeur qui sort, qui s'écoule goutte à goutte, & presque insensiblement. *Humescere.* Dans la plûpart des grottes, des cavernes, on voit *suinter* de l'eau, des sucs lapidifiques qui forment les crystaux, les rocailles. Ce vin *suinte*, se perd par des fentes. Il y a des sérosités qui *suintent* de cette plaie.

Suinter, se dit aussi du vase d'où la liqueur coule, & de la plaie d'où l'humeur sort. *Humere, humescere.* Ce tonneau *suinte*. Les plaies, les fistules lacrymales sont quelquefois long-tems à *suinter*, à laisser échapper quelque humeur.

SUJON, one. s. m. & f. Nom de peuple. *Sujo.* Les *Sujons* étoient anciennement des peuples de l'Europe septentrionale, situés dans la Scandie, au levant des Sitons. Ils étoient distingués en Illlévions, Scandiens, Guthes, Firéfiens, Normans, *Sujons* propres, Hipodes & Favons, & ils occupoient la Gothie, la Suéde propre & la Bothnie. Maty.

SUIPPE. s. f. Nom propre d'une petite riviére du Remois, en Champagne. *Supia, Suppia.* Elle baigne *Suippe*-la-longue, Pont Favergue, & se décharge dans l'Aine, un peu au-dessous de Neuchatel. Maty. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 539.

SUISSE. s. f. Nom propre d'un pays de l'Europe, situé dans les Alpes, entre la France l'Allemagne & l'Italie. *Helvetia, Suitia.* Elle est bornée au nord par la Souabe & par l'Alsace, au couchant, par la Franche-Comté, dont le mont Jura la sépare ; au midi, par le lac de Genève, par le Valais & par le Milanois, & au levant, par les Grisons & par le Tirol. Ce pays peut avoir quarante-cinq lieues du sud au nord, depuis Mendris jusqu'à Schaffouse, & soixante du couchant au levant, depuis le mont S. Claude, aux confins de la Franche-Comté, jusqu'à l'embouchure du Rhin dans le lac de Constance. La *Suisse* passe avec quelque fondement pour le plus haut pays de l'Europe, parce que les trois plus grands fleuves de cette partie du monde, le Danube, qui coule jusqu'à l'extrémité orientale, le Rhin jusqu'à l'occidentale, & le Rhone jusqu'à la méridionale, ont tous trois leurs sources aux environs de *Suisse*. Quoi qu'il en soit, la *Suisse* est un pays extrèmement montagneux, principalement vers le Tirol, les Grisons, le Milanois & le Valais. Il est fort couvert de bois, que les Suisses conservent pour la sûreté du pays ; & enfin il est peu fertile, si on en excepte quelques contrées. De là vient que les Suisses sont obligés de tirer des grains du Milanois, de la Souabe, de l'Alsace & de la Franche-Comté. Il nourrit cependant quantité de vaches, & de grands haras de Chevaux, qui sont les meilleurs revenus de la *Suisse* ; ce pays, si on en excepte Zurich & Bâle, n'ayant point de commerce. On divise la *Suisse* en trois parties générales, les Cantons, leurs Sujets & leurs Alliés. Leurs Alliés dans l'enceinte de la *Suisse*, sont l'Abbé de

de la ville de S. Gal, l'Evêque de Bâle, la République de Bienne, & les Comtés de Neuchstel & de Vallengin; & hors de la *Suisse*, les Evêques de Constance, de Coire, de Sion, les Grisons, les Valésiens, & les villes de Genève, de Mulhausen & de Rotweil. Les principaux sujets des Suisses, sont le pays de Vaud, le Comté de Bade, le Thurgaw, le Rhingaw, avec les quatre Gouvernemens, & les trois Bailliages qui étoient autrefois du Milanois. Les Cantons sont au nombre de treize; ce sont autant de Républiques indépendantes les unes des autres, mais confédérées pour leur conservation mutuelle. Cette confédération commença l'an 1307. par les Cantons d'Uri, de Suitz & d'Underwald, qui ne pouvant souffrir la tyrannie des Gouverneurs, que les Archiducs d'Autriche leur envoyoient, en secoüierent le joug, & ayant gagné une grande bataille contre les Autrichiens l'an 1315. ils en remporterent pour prix leur entiére liberté, & le nom de Suisses, au lieu de celui de Helvétiens, qu'ils portoient auparavant. Les Allemands leur donnerent le nom de Suisses, parce, dit-on, que pendant la bataille ils entendirent souvent retentir le nom de Suitz, qui étoit d'un des Cantons confédérés. Les autres Cantons s'unirent ensuite à ces trois, les uns plûtôt, les autres plus tard, comme nous le marquons dans les lieux particuliers. Les treize Cantons n'ont pas une même espéce de Gouvernement; ceux de Zurich, de Berne, de Bâle, de Schaffouse, de Lucerne, de Fribourg, & de Soleure, sont Aristocratiques; les seuls bourgeois des villes capitales peuvent y avoir part au Gouvernement. Uri, Suitz, Underwald, Zug, Glaris & Appenzel sont Démocratiques; tous les habitans des bourgs & des villages qui les composent, peuvent également prétendre aux Charges: mais quelque diversité qu'il y ait à cet égard, on peut dire cependant en général, qu'il n'y a point de gouvernement plus doux, ni de peuples moins chargés que les Suisses Voyez les Délices de la *Suisse*, Livre imprimé en Hollande en 1714. & l'État de la *Suisse*, traduit de l'Anglois, imprimé à Amsterdam en 1714

SUISSE. subst. m. & f. & adj. Nom de peuple. Habitant de Suisse, originaire de Suisse. *Helvetius, a.* La confédération de tous les Cantons *Suisses* s'appelle le Corps Hélvétique. Un Régiment *Suisse*, un Officier *Suisse*. Cet Officier François a épousé une femme *Suisse*. Les Gardes *Suisses*. Voyez Garde. Un *Suisse* de la Garde. On dit aussi une *Suissesse*. ☞ Les *Suisses* s'appellent le Corps Helvétique, le loüable Corps Helvétique, l'illustre République Helvétique.

☞ Les *Suisses* s'acharnent d'ordinaire au meurtre plus que les François. *Relation des Campagnes de Rocroi & de Fribourg*, p. 302.

Les anciens *Suisses* ou Helvétiens passoient pour les plus braves des Gaulois. Jules César les vainquit; ils resterent soûmis aux Romains pendant l'espace d'environ 450 ans Quand les nations barbares sorties du fond du nord se jetterent sur les provinces de l'Empire Romain, les Bourguignons, & les Suéves tomberent sur la Suisse, & la partagerent. Vers le milieu du sixiéme siécle, les François se rendirent maîtres de tout le pays qui avoit été occupé par ces deux Peuples; la Suisse devint une province de l'Empire François. Dans le désordre que causa la foiblesse & l'indisposition de Charles le Gros, il se forma plusieurs États des débris de cette grande Puissance. Rodulphe de Stratlingen, Gouverneur de la Bourgogne Trans-Jurane ou Suisse, s'en fit couronner Roi. L'autre partie de la Suisse (c'est l'Allemanie) demeura sous l'Empire Germanique. En 1032. Rodolphe le Fainéant dernier Roi de Bourgogne, se choisit pour héritier l'Empereur Conrad II dit le Salique; ainsi la Suisse fut toute entiére sous l'Empire d'Allemagne Dans la suite les grands Seigneurs du pays, profitant de la foiblesse, & de l'éloignement des Empereurs, firent de leurs terres de petites Souverainetés. En 1307. les pays d'Uri, de Schwits, & d'Underwald ne pouvant supporter la tyrannie de deux Gouverneurs, que l'Empereur Albert d'Autriche leur avoit donnés, chasserent l'un, & tuerent l'autre; ensuite ils firent entre eux une ligue offensive & défensive. La mort violente d'Albert, & les peines que prenoient ses enfans, pour le venger, donnerent le temps aux révoltés de se fortifier. Léopold d'Autriche qui voulut entrer dans le Canton de Schwits avec une armée de 20000 hommes, fut défait; les trois Cantons qui ne s'étoient liés que pour dix ans, firent entre eux une alliance perpétuelle le 7. Décembre 1315. L'exemple de ces trois Cantons fut bientôt suivi par d'autres Communautés de *Suisses*. Ceux de Lucerne en 1332. & ceux de Zurich en 1351. entrerent dans leur ligue. L'année suivante, les Alliés ayant la guerre contre la Maison d'Autriche, s'emparerent des Pays de Glaris & de Zug, & les reçurent dans leur alliance, presque en même temps que les Bernois se joignirent à eux. Ce sont là ceux que l'on appelle les huit anciens Cantons. En 1481. Fribourg & Soleure; en 1501. Bâle & Schaffouse; en 1513. Appensel, furent reçus parmi les Cantons. Chaque Canton fait une République; il y a quelques pays qui en dépendent, & qui sont gouvernés par indivis. Les Alliés des *Suisses* sont les Grisons, la République de Geneve, l'Evêque de Bâle, &c. Les *Suisses* ne sont pas tous de la même Religion. Les Cantons de Zurich, de Berne, de Bâle & de Schaffouse sont tous Prétendus Réformés; Glaris & Appenzel sont en partie Réformés, en partie Catholiques; les sept autres sont entiérement Catholiques; ceux-ci tiennent leurs assemblées particulieres à Lucerne; les Prétendus Réformés à Arrau; & tous les Cantons ensemble à Bade. Les *Suisses* ne pensent pas à s'aggrandir; ils s'appliquent uniquement à conserver leur liberté. Ils n'ont pas de places fortes, à la réserve de Bâle & de Lucerne, mais les montagnes & les forêts de leurs pays en rendent la conquête difficile; & outre cela ils ont de fort bonnes milices pour s'opposer à l'invasion de leurs ennemis, dont tout le pays peut être averti en moins d'une heure, par le moyen des buchers dressés aux sommets des montagnes, auxquels on met le feu dans ces occasions. Au reste, les *Suisses* ne manquent ni d'armes, ni de munitions, car outre leurs arsenaux, chaque maison est obligée d'en avoir à proportion de ses forces. Cependant, comme ils vivent depuis long-temps dans une profonde paix, & que leur pays est fort peuplé, ils donnent des troupes à divers Princes de l'Europe, & principalement à la France, à condition toutefois que ces troupes soient bien payées; & elles passent pour une Infanterie très-bonne, très-ferme & très fidele. Matt.

Les Alliés des Suisses. *Helvetiorum Socii.* Voyez quels sont les Alliés des *Suisses*, dans l'article de la Suisse.

Les Sujets des Suisses en Italie. *Præfectura Italica Helvetiorum.* C'est un pays qui est au-delà des Alpes, du côté de l'Italie; il étoit autrefois une partie du Duché de Milan, qui l'environne vers le couchant, le midi & le levant; les Grisons & le Canton d'Uri le bornent au nord. Il est divisé en trois Bailliages & quatre Gouvernemens. Les Bailliages appartiennent aux trois anciens Cantons, & portent les noms de Bellinzone, Riviéra & Val Brune, ou Val-Brenna. Les quatre Gouvernemens dépendent de tous les Cantons, à l'exclusion de celui d'Appenzel. On les nomme Lugano, Locarno, Mendris & Val-Madia, ou Val-Maggia. Matt.

Gardes-Suisses. Voyez Garde.

Cent-Suisses. La Compagnie des *Cent-Suisses* est une Compagnie de la maison & de la garde du Roi. La Compagnie des *Cent-Suisses* a été des premieres de la garde ordinaire du Corps, & subsiste depuis que Louis XI. en 1481. les retint à son service. La Compagnie des *Cent-Suisses* de la garde du Corps est composée de cent hommes de cette nation, y compris les trois tambours & le fifre. Outre cela il y a douze vétérans, qui sont dispensés du service, mais qui ne laissent pas de porter la livrée, & ils sont payés sur la cassette. Les 96 *Cent-Suisses* sont divisés en six escouades; chacune de 16. Dans chaque escouade, le capitaine en choisit un pour être caporal. Il y a toujours au moins deux escouades de service, lesquelles sont relevées le Dimanche par deux autres. En certains lieux qui demandent une plus grosse garde, on fait servir trois escouades ensemble. Les Fêtes & Dimanches, & en quelques cérémonies, les six escouades se trouvent auprès du Roi. Des deux escouades de service, chaque jour il y en a une de guet, & douze de cette escouade sont de paillasse, c'est-à-dire, que la nuit ils couchent dans la salle des Gardes du Corps François, entremêlés avec eux. Les *Cent-Suisses* de l'autre escouade de service qui n'est pas de guet, un peu devant la nuit

sortent

sortent en ordre de la maison du Roi, un Officier à leur tête, & vont coucher à leur quartier. Le lendemain à huit heures précises du matin ils se rendent à la porte du Capitaine, ou autre lieu qui leur est marqué. d'où ils partent en ordre, pareillement un Officier à leur tête, & rentrent ainsi dans la Maison du Roi; là ils sont reçûs par les douze Suisses de guet, qui ont été de paillasse, & qui se mettent en haie sous les armes dans leur salle, pour les recevoir. L'Officier qui commande cette compagnie, s'appelle Capitaine Colonel des *Cent-Suisses* de la garde ordinaire du Corps de Sa Majesté. Le Capitaine des Gardes du Corps François marche derriere le Roi, & le Capitaine des *Cent-Suisses* marche devant. En certaines cérémonies, comme lorsque le Roi va à sa Paroisse pour ses dévotions, la Compagnie des *Cent-Suisses*, tambour battant, marche en deux files, à commencer depuis les petites roues du carrosse où est la personne du Roi, les Officiers à la tête de cette Compagnie, & le Capitaine marche à cheval au milieu, entre les deux files, proche le carrosse. Tous les soirs, avant que le Roi se couche, le Capitaine prend l'ordre de Sa Majesté, & le donne en sortant à l'Exempt qui est du jour. Il y a deux Lieutenans de la Compagnie des *Cent-Suisses*, qui servent toute l'année, l'un François, l'autre Suisse; celui-ci est en possession, de tout temps, d'être Juge de la Compagnie, tant au civil qu'au criminel, comme aussi de celle de M. le Duc d'Orléans, laquelle originairement est un détachement de la Compagnie des *Cent-Suisses* du Roi. Le Conseil de guerre est composé de tous les Officiers de la Compagnie, & même s'il n'y en avoit pas un nombre suffisant, des Officiers subalternes du régiment des Gardes; & quoique le Capitaine n'y assiste jamais, cependant il ne s'assemble jamais sans sa permission. Il y a deux Enseignes, l'un François & l'autre Suisse, servans par semestres; huit Exempts, moitié François, moitié Suisses, servans par quartier; quatre Fouriers, qui servent par quartier, & sont deux François, & deux Suisses. Le Capitaine des Gardes du Corps Ecossois, ou François, montant dans le carrosse du Roi, le Capitaine des *Cent-Suisses* y monte aussi. Pour servir auprès du Chancelier, ou du Garde des Sceaux, le Roi fait détacher un de ses *Cent-Suisses*, lequel est exempt de guet, & des autres fonctions militaires de cette Compagnie. Le Capitaine des *Cent-Suisses* a toujours à sa porte un des *Cent-Suisses* de la Compagnie, qui est censé une sentinelle qu'il tire de la garde. Au Sacre du Roi, le Capitaine, le Lieutenant & l'Enseigne de sémestre, sont vêtus de satin blanc, & de toile ou drap d'argent dans les entaillures; les Exempts, de moire blanche, & un manteau de même étoffe; les Fouriers, de velours blanc; & les *Cent-Suisses* aussi de velours.

Les anciens habits sont remis en usage par extraordinaire depuis l'année 1679. les *Cent-Suisses* les portent tous les Dimanches & Fêtes, & les jours que le Roi communie, quand il ne seroit pas Fête. Ils ont sur la toque de velours noir un tour de plumes blanches, dont il s'éleve une cocarde de quatre brins de pareille couleur. Ils portent la fraise gaudronnée à dentelle, les habits tailladés, & dans ces entaillures du taffetas incarnat, blanc & bleu; la garde de l'épée fort grosse & dorée, attachée à un porte-épée à l'antique, bordé de franges; les jarretieres bleues & rouges, & sur les souliers des roses de pareille couleurs; des gans à frange: la casaque appellée brandebourg, est garnie de boutons à queues rouges & blancs, le tout de la livrée du Roi. Ils tiennent la hallebarde d'une main, & de l'autre une grosse canne, dont la pomme est garnie d'argent. Quand le Roi marche en campagne, il n'y en a que douze qui portent la hallebarde, le reste porte des fusils. L'habit ordinaire sont les livrées du Roi. Au festin que le Roi fait à la création des Chevaliers de l'Ordre, le second jour de la cérémonie, les *Cent-Suisses* leur servent les viandes sur table, & la desserte leur appartient. Voyez l'Etat de la France, T. I. c. v. & au mot Cent Suisses, ci-devant. Pour parler réguliérement, il faut dire, un des *Cent-Suisses*, mais dans le discours ordinaire on dit un *Cent-Suisse*, comme on dit, un Chevau-léger.

Suisse au Château. Terme de Fleuriste. Tulipe rouge, brun & jaune pâle. Morin.

Suisse ou Portugal. Autre tulipe rouge, brun, peu de colombin & blanc terni. In.

A la Suisse. adv. pour dire, à la maniere de Suisse, ou des Suisses. *Helvetiorum more, vel Helvetico more.* Il est habillé *à la Suisse*. Il marche *à la Suisse*. Il boit *à la Suisse*.

On emploie aussi quelquefois cet adverbe dans des façons de parler basses, triviales & burlesques. Rêver *à la Suisse*, c'est ne penser à rien. *Nil mente revolvere.* Ce galant homme (dit Cotin en parlant de Ménage) a fait contre moi une épigramme de dix-huit vers, que je nomme, à cause de sa bigarrure, une épigramme à la *Suisse*.

☞ On dit encore proverbialement, point d'argent, point de *Suisse*. On dit encore d'un homme têtu, & qui ne veut pas suivre les conseils qu'on lui donne: Autant vaudroit parler à un *Suisse*, & se cogner la tête contre un mur. Ce sont les paroles d'Alizon à son Maître le Docteur Thesaurus, dans la Comédie des Proverbes, *Act. I. sc.* iv. *p.* 9.

SUISSERIE. f. f. On donne ce nom à Paris, & dans les villages voisins, à une petite chambre destinée pour le logement d'un Suisse. *Helvetii taberna vel cubiculum.* Par le moyen de ces *Suisseries*, qui sont d'ordinaire séparées du reste de la maison, les Suisses n'incommodent point leurs hôtes.

SUISSESSE. f. f. Fille ou femme de Suisse.

☞ Suissesse. adj. de Suisse.

> *On nous a dit,*
> *Que le Roi par un rude Edit,*
> *Avoit fait défenses expresses,*
> *Expresses défenses à tous,*
> *De plus porter chausses* Suissesses:
> *Cet Edit, qui n'est rien pour nous,*
> *Vous réduit en grandes détresses,*
> *Grosses bedaines, grosses fesses;*
> *Car où diable vous mettrez-vous?*
>
> Voyage de Bachaumont & Chapelle, à la fin.

SUITE. f. f. Enchaînement, liaison, dépendance, résultat; qui fait qu'une chose vient après une autre naturellement. *Series, ordo, connexio, dependentia.* Les maladies, les gouttes sont des *suites* de la débauche. Les miseres de la vie, & la mort sont des *suites* du péché originel. La rupture entre ces Couronnes aura de fâcheuses *suites*. Prendre garde aux dangereuses *suites* d'une maxime. Pasc. Discours qui tire après lui de fâcheuses *suites*. B. Rab.

Suite, se prend pour conséquence. Et par *suite*, c'est-à-dire, & par conséquence, & par une *suite* nécessaire, est la même chose que, & par une conséquence nécessaire. Quand on est au pied d'une tour, on discerne facilement, promptement, certainement, sans examen, qu'elle est quarrée, & non pas ronde; & c'est à ce discernement proprement dit, que l'on compare d'ordinaire les premieres lumieres du sens commun, ou leurs *suites* communes. Péliss.

Suite, se dit du train, de l'équipage d'un homme, de ce qu'il peut mener avec lui. *Apparatus, instructus.* Cet Ambassadeur avoit un beau cortége, une belle *suite*. Les Consuls Romains ont eu quelquefois des Rois à leur *suite*. Le Roi fera marcher à sa *suite* cent mille hommes en un moment. ☞ On appelle, carrosses de *suite*, les carrosses qui sont chez un Prince, chez un Ambassadeur, pour l'usage de ses domestiques; &, vin de *suite*, du vin destiné pour la table des domestiques d'une maison.

On le dit aussi en mauvaise part. C'est un scélérat qui a toujours cent filous à sa *suite*. C'est une coureuse qui a toujours des garçons à sa *suite*, à sa queue. On dit aussi d'un bourgeois, qu'il n'a point de *suite*, pour dire qu'il n'a point d'enfans.

☞ On dit figurément, qu'un homme n'a point de *suite* dans l'esprit, ou qu'il n'a pas un esprit de *suite*, pour dire, qu'il n'est pas capable d'une attention continue; &, qu'il n'y a pas de *suite* dans sa conduite, pour dire, qu'il y a beaucoup d'inégalité dans sa conduite. Ac. Fr.

On appelle du vin de *suite*, de méchant vin qu'on donne aux valets. *Vinum servile, domesticum.*

Suite, se dit aussi de la profession qu'on a embrassée. *Pro-*

fessio

ſeſſio, *exercitium*. Il eſt à la *ſuite* du Barreau, à la *ſuite* de la Cour, à la *ſuite* du Conſeil. On le dit auſſi du ſéjour qu'on eſt obligé d'y faire pour y ſolliciter ſes affaires, pour y faire quelque trafic.

SUITE, en terme de Juriſprudence, ſe dit en pluſieurs phraſes. *Suite* de bêtes dans la Coutume de Berri, appartient à celui qui a donné le bétail à cheptel, quand il eſt vendu par le Preneut, ou pour ſes dettes ſans le ſçû du Bailleur, auquel cas il peut vendiquer ſon bétail, nonobſtant la vente faite par ſouffrance du Preneur. Croiſt & *ſuite* : dans la Coutume de Touraine, art. 100. il eſt décidé, que ceux qui ont droit de ſaultrage & préage, avec faculté de mettre dans les prés dont ils joüiſſent, des vaches & bêtes chevalines avec leur *ſuite*, n'y peuvent mettre que le croiſt & la *ſuite* de l'année ſeulement, c'eſt-à-dire, les pouſſins qu'ils ont portés l'année. *Suite de dîme*, dans les Coutumes de Berri, de Valençai, de Nivernois, de Solle, eſt un droit, qui dans la Coutume de la Marche, art. 332. s'appelle *ſuite de Reilhage*, & en quelques lieux du Berri, droit de charruage & de traînage, comme en l'ancienne Coutume de Melun, tit. IV. Ce droit conſiſte en ce que le Seigneur de la dîmerie, en laquelle les bœufs, chevaux & autres bêtes ſervans au labourage, ſont tenues, nourries & hivernées, quand avec ces bêtes on va labourer en autre dîmerie; ce Seigneur, dis-je, par droit de *ſuite* prend la moitié de la dîme des fruits crûs de tel labourage dans l'autre dîmerie, & ſuit ſes laboureurs qui ont labouré hors de ſa dîmerie, & en lieu ſujet à dîme, ou exempt de dîme, & prend la demi-dîme; & l'autre demi-dîme ſeulement appartient au Seigneur Foncier. Mais bourſe ou argent n'a point de *ſuite*, ſelon les anciennes Coutumes de Bourges & de Melun, & ſelon le procès-verbal de la Coutume de Berri, & de celle du Nivernois, tit. XII. art. 4. C'eſt-à-dire, que ſi le laboureur laboure pour autrui à prix d'argent, le Seigneur ne le ſuit point, & n'a rien. Voyez de la Thaumaſſiere, & de Lauriere, Gloſſ. au mot *ſuite* & *Reilhage*. *Suite* par hypotheque, n'a lieu en exécution pour les meubles contre le tiers détenteur, quand ils ſont hors de la poſſeſſion du débiteur ſans fraude. *Suite* de perſonnes ſerves, c'eſt lorſque le Seigneur peut contraindre ſes hommes ſerfs, ou qui tiennent de lui un héritage de ſerve condition, ou mortaillable, à y réſider, & faire feu vif. Ce que la Coutume de Solle appelle *Suite de gens*. Ce droit eſt ſur les biens ou ſur les perſonnes. Dans la Coutume de Berri, les Manans & Habitans des villes royales en ſont exempts.

On dit au Palais, que les meubles n'ont point de *ſuite* par hypotheque, pour dire, que quand ils ſont déplacés du lieu où on les avoit donnés en nantiſſement, on ne les peut pas ſaiſir ailleurs, ſi ce n'eſt en fait de banqueroute, ou de revendication. *Mobilia tranſlata non ſubjiciuntur pignori*.

On dit auſſi en pluſieurs Coutumes, *ſuite* de dîme, quand deux Seigneurs partagent une dîme, quand les beſtiaux qui ont labouré la terre d'une Seigneurie, ont couché & demeuré ordinairement dans l'autre. *Suite* des bêtes, quand celui qui les a données à cheptel, les revendique, nonobſtant la vente qui en a été faite par la fraude ou ſouffrance du preneur. *Suite* de perſonnes ſerves, eſt la revendication que peut faire le Seigneur de ſes hommes ſerfs qui ſont allés demeurer hors ſa Seigneurie.

SUITE, ſe dit auſſi des choſes diſpoſées par ordre & par rangs, qui ont quelque continuité, ſucceſſion, ou rapport les unes avec les autres. *Ordo*, *connexio*, *continuitas*, *ſucceſſio*. Si l'on en excepte la bataille de S. Quentin, le regne de Henri II. n'avoit été qu'une *ſuite* de victoires. P. LE CL. Ce Seigneur eſt fort noble, il compte une longue *ſuite* d'ayeux dans ſa généalogie. Il y a une longue *ſuite* de colonnes dans cette Egliſe, de chambres dans cet appartement. Les Alpes ſont une grande *ſuite* ou chaîne de montagnes.

SUITE, ſe dit auſſi de la continuation qu'on fait des livres demeurés imparfaits. *Continuatio*. La *ſuite* de Baronius, de Sponde, de Bzovius. La *ſuite* de l'Aſtrée par Baro. La *ſuite* du Cid, du Menteur.

On dit auſſi d'une *ſuite* d'hiſtoires, quand on a un grand nombre d'Hiſtoriens d'une même nation, & pour toute la *ſuite* des temps. Cet Orateur a interrompu la *ſuite*, le fil de ſa narration. Pindare, pour marquer un eſprit entiérement hors de ſoi, rompt quelquefois de deſſein formé la *ſuite* de ſon diſcours. BOIL. On dit qu'un homme ne ſçauroit dire deux mots de *ſuite*, pour dire, qu'il eſt fort ignorant, incapable d'agir & de parler. On dit auſſi qu'un diſcours n'a point de *ſuite*, pour dire, qu'il n'y a point d'ordre, point de liaiſon.

SUITE. Terme de Médailliſtes. *Series*, *ordo*. Les différens métaux des médailles forment trois *ſuites* différentes dans les cabinets des Curieux, c'eſt-à-dire, pour l'ordre & l'arrangement de diverſes ſortes de médailles. Par exemple, la *ſuite* d'or dans les Impériales n'excede point le nombre de mille ou de douze cens; celle d'argent peut aller à trois mille; celle de bronze, dans les trois différentes grandeurs, & auſſi dans les Impériales, va à ſix ou ſept mille. La *ſuite* du moyen bronze eſt le plus complette & la plus aiſée à former, puiſqu'on la peut pouſſer juſqu'à la décadence de l'Empire Romain en Occident, & juſqu'aux Paléologues en Orient. Dans l'Antique l'on forme d'ordinaire les *ſuites* par le côté de la médaille que l'on appelle la tête. On met dans le premier ordre la *ſuite* des Rois. Dans le ſecond, la *ſuite* des villes Grecques, ou Latines. Dans le troiſieme ſe rangent les familles Romaines, qu'on appelle Conſulaires. Dans le quatrieme les Impériales. Dans le cinquieme les Déités. On y peut ajouter une ſixieme *ſuite*, qui ſeroit compoſée des perſonnes illuſtres dont on a des médailles. On fait auſſi des *ſuites* des médailles modernes. La *ſuite* des médailles des Papes ne commence qu'à Martin V. en 1430. Depuis ce temps-là on a une *ſuite* des Papes bien complette, au nombre de 5 ou 600. On pourroit auſſi faire une *ſuite* des Empereurs, depuis Charlemagne, pourvû qu'on y mêle les monnoies. Mais, à proprement parler, on ne peut commencer qu'à Frédéric II. en 1463. La *ſuite* des Rois de France eſt la plus nombreuſe, & la plus conſidérable parmi les modernes. Il eſt vrai que pour les deux premiéres races il ſe faut contenter des monnoies. Mais ſous la troiſiéme, on commence à trouver quelques médailles avec les monnoies. On peut faire de même des *ſuites* de toutes les perſonnes illuſtres dont on retrouve aſſez communément des médailles depuis 200 ans : ou des autres Etats & Royaumes; comme a fait M. Bizot dans ſon Hiſtoire métallique de Hollande. Pour bien former des *ſuites*, il faut bien connoître les métaux antiques, afin de ne s'y pas tromper, & de ne mêler pas les métaux dans les *ſuites* où ils ne doivent pas être mêlés. On le fait pourtant quelquefois : Par exemple, pour rendre une *ſuite* d'argent plus ample, & plus achevée, l'on y place certaines têtes d'or qui ne ſe trouvent plus en argent. Cela s'appelle enrichir une *ſuite*. Voyez le P. Joubert.

DE SUITE, & ENSUITE, TOUT DE SUITE, ſont des phraſes adverbiales qui ſignifient, De rang. *Per ordinem*, *ex ordine*. Il a rangé ſes livres de *ſuite*. Il a quatre chambres *de ſuite*, de plain pied. Allez, parlez le premier, & puis je parlerai *en ſuite*. Il a bonne mémoire, il répete deux cens mots qu'on lui dira *tout de ſuite*.

SUITE, s'eſt dit autrefois pour une aloſe de mer. *Fables d'Eſope anciennes*. BOREL. *Triſſa*, *Thriſſa*, *Thriſſia*, *Alauſa*, *Aloſa*, *Clupea*.

☞ SUITES. ſ. f. pl. Terme de Vénerie pour ſignifier les teſticules du ſanglier. On dit : Les *ſuites* du ſanglier, comme on dit les daintiers du cerf.

☞ SUIVABLE. adj. Fil *ſuivable*. Terme de Manufacture d'étoffes de laine, qui n'eſt d'uſage que dans la ſayetterie d'Amiens. Il ſignifie les fils de laine qui ſont d'un filage égal, en ſorte que l'étoffe qui en eſt faite ne ſoit point barrée.

SUIVANT, ANTE. adj. & ſ. Qui ſuit, qui marche, qui vient après, qui accompagne, qui va avec. *Conſequens*, *inſequens*. Il marcha le jour *ſuivant* contre l'ennemi. ABLANC. Son nom paſſera juſques dans les ſiécles *ſuivans*. Un Fermier qui perd une année, ſe récompenſe dans les *ſuivantes*. Un commis *ſuivant* les Finances. Un Marchand *ſuivant* la Cour. Une honnête femme ne doit point ſortir ſans être accompagnée d'une *Suivante*. Le jeune homme ne paroiſſoit pas ſans eſprit, & la *Suivante* n'oublioit rien pour lui rendre de bons offices. *Pediſſequa*. S. EVR.

Pour faire en peu de temps des progrès ſur ſon cœur,

Engage la Suivante à servir ton ardeur.

Suivant d'Apollon; pour dire, un homme de belles lettres, un Poëte, ou quelque bel esprit de cette sorte : & *suivant de Minerve*; pour dire, un homme d'étude qui s'attache au solide des sciences, afin d'avoir de quoi subsister avec gloire, dans la réputation de sage & de sçavant : ce sont deux expressions qui ne se peuvent employer, qu'en riant, & dans le style enjolié, à l'exemple de Costard qui a dit, Le *Magnum & inane sophos*, est le partage des fidéles *suivans d'Apollon*, & non pas de ceux *de Minerve*.

> *Là les portraits de ses remparts*
> *Portés par les suivants de Mars*,
> *Sembloient encore en leurs reliques*
> *Braver l'autorité des Rois*. P. La M.

On dit proverbialement d'un homme qui n'a ni enfans, ni parens fort proches, qu'il n'a ni enfans ni *suivans*.

SUIVANT. Préposition conditionnelle. Selon, à proportion. *Secundùm, pro*. Il ne faut faire travailler un valet que *suivant* ses forces, le gager que suivant son mérite. Cette doctrine est vraie *suivant* Aristote, & fausse *suivant* Platon. Il faut se gouverner *suivant* le temps & le lieu. Je l'ai payé *suivant* sa quittance d'un tel jour. Un jeune homme doit survivre à un vieillard, *suivant* le cours de la nature, dans l'ordre des choses. On a repris ce procès pour le poursuivre *suivant* les derniers erremens. Il a produit, *suivant* & en exécution de l'appointement d'un tel jour. Si quelqu'une tombe en faute, qu'elle soit punie *suivant* l'ordre de la Supérieure. Pat. *Suivant* le génie de la nation qui domine en lui, il attendoit le bénéfice du temps. La Rochef.

Suivant que. Conjonction. Selon que. *Pro ut*. Chacun réussit plus ou moins dans ses entreprises, *suivant que* la fortune le favorise. Je le récompenserai *suivant qu*'il m'aura servi.

SUIVER. v. act. Enduire de suif. *Sebare, sebo illinere, induere*. Il ne se dit que des navires qu'on enduit de suif depuis la quille jusqu'à la ligne de l'eau, pour les conserver & les faire mieux couler sur l'eau.

Suivé, ée. part. pass. & adj. *Sebatus, sebo illinitus*.

☞ SUIVIR. v. act. Vieux mot. Suivre. Marot.

SUIVRE. v. act. *Je sui, tu suis, il suit, nous suivons. Je suivois. Je suivis. J'ai suivi. Je suivrai. Que je suive. Que je suivisse*, ou *je suivrois*. Aller après, aller sur les pas, sur la route de quelqu'un. *Sequi*. Les petits des animaux *suivent* naturellement leur mere, vont après elle. Les troupes, dans un défilé, se *suivent* à la file. La lune nouvelle *suit* quelquefois le soleil, & le précéde quelquefois. Saint Pierre *suivoit* de loin son Maître. *Sequebatur à longe*.

Suivre, signifie aussi, Se laisser conduire par quelque chose. *Sequi*. Les Mages *suivirent* l'étoile qui les menoit en Bethléem. Il faut *suivre* ce chemin, cette haie, pour aller en un tel lieu. Les galéres *suivent* la côte, ne s'éloignent guère du rivage.

Suivre, signifie aussi, Épier, prendre garde où une chose va. *Insequi*. On a mis un mouchard après lui qui le suit en queue. Les chiens, les Chasseurs *suivent* la piste du liévre du gibier. Un Prevôt *suit* son gibier par tout. Il a *suivi* ses meubles qui lui avoient été enlevés, & il les a fait saisir.

Suivre, signifie encore, Accompagner quelqu'un, soit par honneur, soit pour sûreté, soit par amitié, soit par dépendance. *Consequi, comitari*. Quand un Ambassadeur marche, tout son train le *suit*. Cet homme craint d'être arrêté, il ne sort point qu'il ne soit bien *suivi*, bien accompagné. C'est un fidéle ami qui l'a *suivi* dans tous ses voyages, dans son exil. C'est un volontaire qui a suivi le Roi à l'armée. Il a pris un laquais qui ne sert qu'à le *suivre*.

Suivre, se dit en termes de Fermiers ou des Commis des péages sur les riviéres, lorsqu'un voiturier par eau ne paye pas autant qu'il doit, qu'il veut frauder les droits de péage en tout ou en partie, & que le Commis ou Fermier le suit & se transporte à un lieu voisin, par où il passe, l'y fait assigner, pour faire faire par le Juge, la visite de sa charge, & se faire payer les droits qui lui sont dûs. Un Fermier dit : Tu ne me donnes point assez, tu dois tant, donne le, ou je te *suivrai*. Tu as des marchandises cachées, je t'ai déja *suivi* une fois ; tu sçais combien il t'en coûta de frais, je te *suivrai* encore, si tu ne déclares tout.

Suivre, se dit aussi des choses qui se succédent, qui vont par rang, les unes après les autres par un ordre naturel, ou de conséquence ou de cérémonie. *Subsequi*. La nuit *suit* le jour. Le beau temps *suit* la pluie. L'automne *suit* l'été. Le Lundi *suit* le Dimanche. Le châtiment *suit* le crime. La désolation du pays *suit* la guerre, est un des ses effets. Les douleurs & la misére *suivent* la débauche & le luxe. S. Evr. Il faut voir le chapitre, l'article qui *suit*. Ce Prince a toujours sa qualité, mais il n'a pas tout ce qui *suit*, le bien, l'équipage. Dans cette cérémonie le Parlement marchoit en tête, & puis la ville *suivoit*.

Suivre, se dit aussi des professions qu'on embrasse, & des personnes auxquelles on s'attache. *Sectari*. On dit qu'un Gentilhomme *suit* les armes, qu'un Avocat *suit* le Barreau. Un Courtisan *suit* la Cour ; un homme d'affaire *suit* les Finances. *Suivre* la Mode est une erreur bien lourde. Cotin. Ah ! Madame, qui vous *suit* une fois, vous *suit* toute sa vie. S. Evr. *Suivre* Mars, c'est embrasser la profession des armes. *Suivre* Thémis, c'est prendre celui de la Robe. On dit aussi en ce sens, *Suivre* le parti de quelqu'un ; pour dire, Être du parti de quelqu'un, s'attacher à son parti. *Partes sustinere*. Les uns *suivoient* le parti des Guelphes, les autres des Gibelins. *Suivre* les étendards du Prince, d'un État, c'est servir dans ses armées. Il se dit figurément, pour *suivre* la doctrine, le parti, la Religion de quelqu'un. Abandonner l'étendard de Mahomet, & *suivre* les étendards de J. C.

Suivre, signifie encore, Examiner une chose par ordre. *Perpendere, examinare, scrutari*. Le Rapporteur a bien discuté cette affaire, il l'a bien *suivie*, il l'a rapportée suivant ses dates. Il faut *suivre* ce raisonnement, en tirer des conséquences immédiates. Ce discours est bien *suivi*, il y a de la liaison entre ses parties. Il a bien *suivi* le sens de cet Orateur, il l'a écouté attentivement, il n'en a pas perdu une parole. Ont-ils vû la centiéme partie de ce qu'ils devoient voir sur ces grandes & importantes matiéres ? Ont-ils *suivi* ce travail ? Pélisson.

Au jeu, on dit que la main *suit*, lorsqu'on bat les cartes chacun à son tour, & qu'il ne faut pas voir à qui fera à la fin de chaque partie. *Subsequitur series*.

Suivre, en termes de Jurisprudence, c'est se donner, appartenir. Il *suit* la personne, l'héritage, la chose d'un tel, c'est-à-dire, il se donne, il s'acquiert, il accroît, il appartient à un tel, &c. Couetru. Voyez encore le mot Suite.

Suivre, se dit figurément en choses morales. *Tenere, servare, sequi, consectari*. Il *suit* le bon chemin ; il *suit* la vertu ; il *suit* l'exemple de ses ayeux, il *suit* leurs pas, il *suit* leurs traces ; c'est-à-dire, il les imite. Il faut *suivre* la Loi de Dieu, *suivre* les volontés de quelqu'un, c'est lui obéir. Ce Prédicateur s'est mis en estime, il se fait *suivre*. Ce Peintre, ce Traducteur a bien *suivi*, a bien imité son modéle, son original.

On dit aussi, en matiére de Littérature, qu'un homme *suit* la saine doctrine. *Sequitur orthodoxam doctrinam*. Qu'il *suit* le bon parti, qu'il *suit* un tel Auteur, qu'il *suit* son caprice, sa pente, son génie, son inclination, qu'il *suit* la nature, pour dire, qu'il ne se contraint point ; qu'il *suit* sa pointe, qu'il continue ce qu'il a entrepris, qu'il *suit* une affaire, qu'il s'y attache, & ne néglige rien pour la faire réussir. Dans un syllogisme en forme, la conséquence *suit* nécessairement des deux prémisses. Lorsqu'on pose une absurdité, il en *suit*, il en naît mille autres.

On dit proverbialement, qu'une fille *suit* la mere, qu'elle a les mêmes mœurs, les mêmes inclinations. *Sequitur leviter filia matris iter*. On dit aussi, Voilà un discours qui se *suit* comme crottes de chèvres ; pour dire, qu'il est mal *suivi*, qu'il n'a point de liaison. On dit aussi, Qui m'aime me *suive* ; pour dire, qu'il fasse comme moi, qu'il m'imite, qu'il prenne mon parti.

☞ Suivre. Terme de Chasse. C'est quand un limier *suit* les voies d'une bête, qui va d'assurance ; car quand elle *fuit* c'est la chasser.

Suivi, ie. part. paff. & adj. *Servatus, obfervatus, perpenfus, examinatus.*

Plufieurs Jardiniers ne fçavent prefque rien, & fur-tout à l'égard des chefs-d'œuvres du Jardinage; c'eft à fçavoir, la conduite de toutes fortes d'arbres, la beauté & bonté finguliére de chaque fruit, la maturité prife à propos, les nouveautés bien *fuivies* de chaque mois, &c. LA QUINT. I. P. p. 61.

SUITZ, SCHWITZ. fubft. m. Nom propre d'un des trois Cantons de la Suiffe, qui fecouërent les premiers le joug de la Maifon d'Autriche, l'an 1305. *Suitia, Suitienfis pagus.* Il eft entre ceux d'Uri, de Glaris, de Zurich, & le lac de Lucerne. Il peut avoir neuf lieues du couchant au levant, & fept du nord au fud; le pays eft extrémement montagneux; les habitans Catholiques, & le Gouvernement Démocratique. Il n'y a point de ville, & *Suitz*, qui lui a donné le nom, & même à toute la Suiffe, ne confifte qu'en une Eglife, & quelques maifons peintes, rangées autour d'une grande place, à une lieue du lac de Lucerne, & entre des montagnes fi hautes, qu'on y voit de la neige au plus fort de l'été. MATY.

S U K.

SUKA MORSI. Voyez SASCAN.

S U L.

SULAMITE. f. m. & f. Nom de peuple. C'eft la même chofe que *Sunamite*. Voyez ce mot.

SULCI. f. m. Nom propre de lieu. *Sulci, Sulchi, Solci*. C'étoit autrefois une ville Epifcopale, fituée fur la côte feptentrionale de l'île de S. Antiogo, qui eft à une lieue de la côte méridionale de la Sardaigne. *Sulci* eft entiérement ruiné, & fon Evêché a été transféré à Villa d'Iglefias en Sardaigne. MATY.

☞ SULÈVES. f. m. pl. Divinités champêtres, qu'on trouve au nombre de trois, fur un ancien marbre. Elles font affifes, tenant des fruits & des épis. On ne fçait point l'origine de leur nom.

SULFURÉ, ée. adj. (L'Académie dit *fulfureux*. Matiére *fulfureufe*, exhalaifons *fulfureufes*.) Qui tient du foufre. *Sulfureus*. Les Volcans exhalent des vapeurs *fulfurées*. Le tonnerre eft d'une nature *fulfurée*. Tous les corps ont une partie graffe, *fulfurée* & inflammable, qui eft ce qu'on appelle le *foufre des Philofophes*.

SULLI. f. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Sulliacum, Solliacum*. Elle eft dans l'Orléanois fur la Loire, à huit lieues au-deffus d'Orléans. *Sulli* a un fort beau château, & titre de Duché. MATY. Valois, *Not. Gall.* p. 528.

SULMO, SULMONE. fubft. mafc. SULMONA. fubft. fém. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples. *Sulmo*. Elle eft dans l'Abruffe citérieure, à neuf lieues d'Aquila, vers l'orient meridional. Cette ville qui a donné la naiffance au Pape Innocent VII. & au célébre Poëte Ovide, a titre de Principauté & Evêché fuffragant de Citta de Chiéti. Elle appartient à la Maifon de Borghéfe. MATY.

SULMO, petite ville du Royaume de Naples, porte pour armes ces quatre lettres S. M. P. E. c'eft-à-dire, *Sulmo mihi patria eft*. Hémiftiche d'Ovide. MASCUR.

SULPICE. f. m. & nom propre d'homme. *Sulpicius*. S. *Sulpice* le Débonnaire Archevêque de Bourges au VIIe. fiécle. Dans quelques lieux on prononce S. *Supplix*, & dans d'autres S. *Soupplets*. *Sulpice* Sévère Difciple de S. Martin & Hiftorien Eccléfiaftique étoit un Prêtre qui vécut dans le IVe. & le Ve. fiécle. Nous avons de lui une Hiftoire Eccléfiaftique abrégée, depuis le commencement du monde jufqu'à l'an 400 de J. C.

La Congrégation de S. SULPICE, eft une Congrégation fondée en Bretagne par le B. Raoul de la Futaie, qui bâtit dans la forêt de Nid-de-Merle, l'Abbaye de S. *Sulpice*, vers l'an 1117. Cette Congrégation avoit du rapport à celle de Fontevraud, en ce que les hommes y étoient foumis aux filles. La premiere Abbeffe dont on ait connoiffance, eft la Princeffe Marie, fille d'Étienne de Blois, Roi d'Angleterre, laquelle mourut l'an 1156. Les Religieux qui adminiftroient les Sacremens à ces filles, avoient leurs habitations près du Monaftère, & recevoient d'elles toutes les néceffités de la vie. Ils étoient en affez grand nombre, & on les appelloit Condonnats. Le P. Lobineau, dans fon Hiftoire de Bretagne, dit que cet établiffement fubfiftoit encore au XIVe. fiécle; il devoit dire, & même jufques fur la fin du XVIe. comme il paroît par la profeffion d'un Religieux de cet Inftitut, faite en 1585. & rapportée par Pavillon dans la vie du B. Pierre d'Arbriffel. Voyez le P. Hélyot. T. VI. c. 14.

SULPICIEN. f. m. Qui fe dit des Eccléfiaftiques du Séminaire de S. Sulpice à Paris, ou même des autres Séminaires de France annexés à celui-là, & qui en dépendent. *Sulpicianus*. Un *Sulpicien*, un Docteur, un Bachelier *Sulpicien*, un Evêque *Sulpicien*; c'eft-à-dire, tiré du Séminaire de S. Sulpice. Le Séminaire de S. Sulpice au fauxbourg S. Germain à Paris, fut fondé par M. Olier, fils d'un Maître des Requêtes, & Curé de S. Sulpice. Il mit d'abord en 1642. fa Communauté à Vaugirard, village près de Paris, du côté du couchant. Après qu'il eut accepté en 1642. la Cure de S. Sulpice, que M. Fiefque lui réfigna, il établit fon Séminaire dans la rue du Colombier, où il eft près de la Paroiffe de S. Sulpice, & obtint des Lettres patentes du Roi. Plufieurs Prélats du Royaume ont fait venir des Eccléfiaftiques du Séminaire de S. Sulpice pour fonder des Séminaires dans leurs Diocèfes, ou leur donner ceux qui étoient déja fondés, & les en faire les Directeurs & Supérieurs. Tous ces Séminaires s'appellent des Séminaires de S. Sulpice, & dépendent de celui de Paris, qui eft comme le Chef-lieu, & dont le Supérieur eft comme Supérieur général de tous les autres & de tous les *Sulpiciens*. Ils ont des Séminaires à Nantes, à Viviers, au Pui-en-Velai, à Clermont, à Lion, à Bourges, à Avignon, &c. & jufqu'en Canada, & ils les gouvernent tous avec beaucoup de zéle & d'édification. Un Eccléfiaftique *Sulpicien* paffant par Milan, alla vifiter le tombeau de S. Charles Borromée, & après y avoir paffé plufieurs heures en priéres, il dit en fe retirant, au Sacriftain: Que vous êtes heureux, M. de conferver le corps d'un fi grand Saint! Vous l'êtes bien plus, M. lui répondit celui-ci, de conferver fon efprit au Séminaire de S. Sulpice. Les *Sulpiciens* ne font point de vœux: mais tous les ans à certain jour après la Meffe, qui ordinairement eft célébrée dans le Séminaire de Paris par un Prélat, tous les Séminariftes chacun à fon rang, à genoux devant le Célébrant, renouvellent les promeffes qu'ils ont faites à Dieu de le prendre pour leur héritage en entrant dans la Cléricature, & prononcent ces paroles du Pf. XV. 5. *Dominus pars hæreditatis meæ & calicis mei, tu es qui reftitues hæreditatem meam mihi*, comme on fait en recevant la Tonfure.

SULTAN. fubft. mafc. Titre qu'on donne aux Empereurs d'Orient. *Sultanus, Turcarum Imperator*. Ce mot vient des anciens *Soudans* d'Égypte. Le titre de *Sultan* n'a commencé qu'à Mahmoud, fils de Sébecteghin, premier *Sultan* de la Dynaftie des Gaznévides, fur la fin du IVe. fiécle de l'hégire. Il ne l'eut pas même d'abord. Mais l'an 392. de l'hégire, étant allé en Ségeftan pour réduire à la raifon, Kalaf, qui n'étant que Gouverneur de cette Province, y tranchoit du Souverain: car Kalaf n'eut pas plûtôt appris la venue de ce Prince, qu'il alla audevant de lui, lui porta les clefs de la fortereffe, & le reconnut pour fon *Sultan*, c'eft-à-dire, fon Seigneur, fon Dominateur. Ce titre de *Sultan*, plut fi fort à Mahmoud, qu'il le prit toujours depuis ce temps-là, & de lui il a paffé aux autres Souverains Mahométans qui l'ont porté. Voyez D'Herbelot.

Ce mot eft Turc, & fignifie *Rois des Rois*; & c'eft un titre que fe font premiérement donnés leurs Princes Angrolipex & Mafgud vers l'an 1055. à ce que dit Vatier. Mais il eft fait mention de *Sultans* fous Bafile Porphyrogénete, comme on voit dans Zonare. Quelques-uns prétendent que c'eft un mot Perfien, & le prouvent par une vieille médaille de Cofroès. D'autres dérivent ce mot de *Soldan*, *quafi folus Dominus*. Dans le Cérémonial Romain il eft fait mention d'un *Soldan*, ou Maréchal qui doit accompagner le Pape, quand il marche en cérémonie. On l'appelle auffi *Maréchal de la ville*, & il a foin encore de prendre les malfaiteurs. Au refte, ce mot n'eft point Turc, il ne vient pas non plus de *Soldan*, *quafi folus Dominus*; c'eft un mot Hébreu. Il eft dérivé de שלט, *Schalat*, qui figni-

sie, dominer, régner, être le maître, le seigneur ; de sorte que *Sultan* n'est autre chose que *Seigneur*, *Maître*, *Roi*, *Empereur*. De l'Hébreu il a passé aux Arabes, & des Arabes aux Turcs. Voilà la véritable généalogie.

SULTANE. s. f. Femme d'un Sultan. *Sultana*. La *Sultane favorite* s'appelle *Hhaseki-Sultan*, c'est-à dire, *Sultane* privée. La *Sultane* Reine est la principale femme de l'Empereur. La *Sultane* Validé est la vieille *Sultane* mere de l'Empereur régnant.

SULTANE. s. f. Habit de femme dont la mode a commencé à Paris en 1688. C'étoit une robe abatue & traînante. *Sultana vestis*, *cyclas*.

SULTANE, est aussi un vaisseau Turc. *Sultana navis*.

SULTANE. s. f. Terme de Fleuriste. Tulipe rouge brûlé, gris-lavanre, obscur & blanc. MORIN.

SULTANIA. Voyez SOLTANIE.

SULTANIN. s. m. Espéce de monnoie de Turquie. *Sultanus nummus*. Les Dinars ou *Sultanins* & Schérafins d'or des Mahométans correspondent aux Ducats de Hongrie, & aux Sequins de Venise. D'HERBELOT. Les *Sultanins* ou Soldans sont une monnoie d'or, qui est la même que les Schérafins d'Egypte, ou les Bezans d'or des Grecs, qui sont de la valeur à peu près de nos Ducats ou Ecus d'or.

SULTZ. s. m. Nom propre d'un bourg du Duché de Wurtenberg en Suabe. *Sultium*. Il est sur le Neckre, à trois lieues au-dessous de Rotweil. Il y a un autre *Sultz*, qui est enclavé dans le territoire des quatre villes forestieres, & qui est chef d'un Comté qui porte son nom. Il est à deux lieues de Lauffenbourg, vers le sud. MATT.

SULTZBACH s. m. Nom propre d'une petite ville enclavée dans le Palatinat de Baviere, & située près de la Franconie, à deux lieues d'Amberg, vers l'occident septentrional. *Sultzbachium*. La ville de *Sultzbach* est assez jolie, ornée d'un beau château, & elle appartient aux Princes de Neubourg-Sultzbach. MATT.

☞ SULTZBURG. s. m. ville d'Allemagne dans le Brisgaw, & de la dépendance des Marquis de Bade-Dourlach.

S U M.

SUMACH. s. m. Arbrisseau qui croît à la hauteur d'un homme, & qui produit plusieurs branches garnies de feuilles, composées chacune de cinq ou six paires de feuilles oblongues, pointues, velues, dentelées, attachées à une côte grêle. Ses fleurs sont ramassées en grappes, de couleur rouge, chaque fleur est à plusieurs feuilles disposées en rose. Lorsqu'elle est passée, il lui succede une capsule plate, presque ovale, membraneuse, qui renferme une semence de même forme, rougeâtre. En Latin *rhus ulmi folio*. C. BAUH. Les feuilles & les fruits du *sumach* sont astringentes, propres pour la dyssenterie, & pour les pertes de sang. Les Anciens se servoient des fruits du *sumach* au lieu de sel pour assaisonner les viandes, & les Tanneurs en employent les branches & les feuilles pour tanner leurs cuirs, d'où vient qu'on appelle aussi cet arbrisseau *rhus obsoniorum*, ou *rhus coriaria*. Le mot de *sumach* est Arabe. ☞ *Sumach* de Venise ou rouge. *Cotinus coriaria*. Arbrisseau. Voyez le *Dict. de James*.

SUMÀTRA. s. f. Nom propre d'une île de la mer des Indes. *Sumâtra*. C'est une des plus grandes de celles de la Sonde, & la plus occidentale de toutes. Le détroit de la Sonde la sépare de celle de Java, & celui de Malacca de la presqu'île de ce nom. Elle s'étend depuis le sixieme degré de latitude septentrionale jusqu'au sixieme de la méridionale. Ainsi la ligne la coupe par le milieu. Sa longueur du nord-ouest au sud-est, est environ de trois cens lieues, mais sa plus grande largeur n'est qu'environ de soixante. L'air y est mal sain, mais le terroir fort fertile en ris & en fruits. Il y a aussi quantité de miel & de soie, toutes sortes d'épiceries & de métaux, des pierreries & du bézoar. Elle contient plusieurs royaumes, dont les principaux sont ceux de Palimban, de Camper, de Menancabo & d'Achen, lequel renferme ceux de Pédir & de Pacem. Les Hollandois sont les seuls Européens qui aient des établissemens dans cette île, & ils en font presque tout le commerce. Le poivre que l'on tire de *Sumâtra*, est le meilleur des Indes, à l'exception de celui de Cochin. MATY.

SUMÀTRE. s. m. Terme de Marine & de Relation. On a nommé *Sumâtres*, du nom de l'île *Sumâtra*, certains orages fort fréquens entre les tropiques, qui durent peu à la vérité, mais qui sont toujours accompagnés de vents fort impétueux. P. DE BEZE. *Jes. Obs. Phys. & Math.* imprimées en 1692. p. 91. Le P. Tachard dit *Saumâtre*. On est obligé de mouiller à tout moment à cause des courans qui entraînent contre terre, & de certains vents forcés qui accompagnent ordinairement les orages, qui se forment sur l'île de *Sumâtra*. Les Marins les appellent *Saumâtres*. P. TACHARD.

☞ SUMBI s. m. Province du royaume de Dongo ou d'Angole, dans l'Ethiopie occidentale.

☞ SUMEN s. m. petite ville de France dans le bas Languedoc, recette d'Alais.

SUMER. Vieux adj. qui signifioit, quelqu'un. BOREL. *Aliquis*, *quidam*. Les Anglois disent *somme*. Ce mot paroît Celtique ou Tudesque.

SUMEREIN, SUMARIN. s. m. Nom propre d'un gros village entouré de murailles. *Sumeranum*, *Sumarenum*. Il est dans la grande Schut en Hongrie, à quatre lieues de Presbourg, vers le midi. Quelques Géographes prennent *Sumerein* pour le lieu de la haute Pannonie, que l'on appelloit *Ad muros*, & d'autres pour celui qui portoit le nom de *Crumerum*. MATY.

☞ SUMES. Les Carthaginois honoroient Mercure sous ce nom, qui signifioit en langue Punique le Messager des Dieux.

SUMING. s. m. Nom propre d'une ville du Quangsi en la Chine. *Suminga*. Elle appartient au Roi de Tunquin, avec son territoire qui renferme cinq autres villes. MATT.

SUMISCAHAC, SUMISCASAC. s. m. Nom propre d'un bourg de l'Arabie déserte. *Sumiscasacum*. Il est aux confins de la Syrie, environ à cinquante lieues de la ville d'Anna, vers le couchant, & à quatre-vingts-dix de Jérusalem, vers le levant. On prend ce bourg pour l'ancienne Saba de l'Arabie déserte, & quelques-uns se sont imaginés que les Mages qui vinrent adorer J. C. en Béthléem, étoient de ce lieu. MATY.

SUMMACHI. Voyez SCAMMACHIA.

SUMMANALIES. s. m. & pl. *Summanalia*. Les *Summanalies* étoient des gâteaux de farine, faits en forme de roue, dit Festus. G. HERVET. Vivès a cru que ce mot venoit du Dieu Sumane, d'autres, comme Rhodigin, *Antiqq. Lect. L. IX. c.* x. disent *suminalia*, & le tirent de *sumen*, mammelle de truie qui allaite.

SUMMANE, ou SUMMANUS. s. m. Nom que les Latins donnoient à Pluton. *Summanus*. Les Anciens attribuoient à *Summanus* les foudres & les tonnerres qui venoient la nuit, comme ils attribuoient à Jupiter ceux qui grondoient pendant le jour. Gentien Hervet & Ceriziers disent *Summane*. Le premier a dit aussi *Sommain* en vers.

> *Temples furent offerts à l'honneur de* Sommain,
> *Quiconque soit, quand Pyrr étonnoit le Romain.*

Il le dit aussi une fois en prose dans sa traduction des Notes de Vivès. Le temple de *Sommain* étoit auprès du grand Cerque ou Cercle, & sa chapelle au Capitole. G. HERVET. Pline dit que son temple étoit auprès de celui de la Jeunesse. Sa fête se faisoit le 8 devant les calendes de Juillet, c'est-à-dire, le 24 de Juin. Voyez Pline, L. II. c. LII. Ovide, Fast. L. VI. v. 731. S. Augustin, *De Civit. Dei*, *L. IV. c.* XXIII. Les Notes de Vivès sur cet endroit.

Le nom *Summanus* s'étoit fait, si l'on en croit Martianus Capella, de *Summus Manium*. Le Dieu *Souverain des Manes*.

SUMTUM. s. m. Terme de Banquier & de Chancellerie Romaine. C'est une seconde expédition d'une signature de Cour de Rome, d'une dispense, ou autre acte qu'on tire des Registres de la Chancellerie, quand on a perdu l'original, ou quand une autre partie en veut avoir autant pour en tirer des inductions. *Sumtum*, *exscriptum secundum*.

S U N.

SUNAM, ou SUNEM. s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-sainte. *Sunam*, *Sunem*. Elle étoit dans la Tribu d'Issachar. *Jos.* XIX. 18. Au temps de S. Jérôme on l'appelloit

pelloit Sula & Sulem. C'est aujourd'hui un village nommé Torondele, ou Gabraléris. P. Lubin.

SUNAMITE. s. m. & f. Qui est de Sunam. *Sunamites, Sunamitis*. Comme on disoit Sunam & Sulam, on trouve aussi *Sunamite* & *Sulamite*. Cant. VI, 12. La *Sulamite* dans le Cantique, est la figure des ames saintes qui sont les épouses de J. C.

SUNAN s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Sunanum*. C'est la troisieme de la province de Queicheu, & elle n'a qu'une autre ville sous sa jurisdiction. Maty.

SUND, ORESUND, SOND. s. m. Nom propre d'un fameux détroit qui joint la mer d'Allemagne avec la mer Baltique. *Sunda, Sundicum fretum*. Il est entre l'île de Sélande & la côte de Schonen. Il a environ seize lieues de long & cinq de large, mais il se rétrécit si fort vis-à-vis de la forteresse de Cronenbourg, qu'il n'a pas plus d'une lieue de large, encore les gros vaisseaux n'y peuvent passer que sous le canon de la forteresse; ce qui a donné lieu aux Danois d'y établir un péage, qui est un des bons revenus du Roi de Danemarck, & de défendre aux Pilotes de passer par le grand & le petit Belt, qui sont deux autres passages pour entrer dans la mer Baltique, mais moins commodes que le *Sund*. Au reste, les marchandises de la Suede sont exemptes de ce péage, par la paix de l'an 1658. par laquelle les Danois céderent la Sud Gothie aux Suédois. Maty.

Sunn. Voyez Sonna.

SUNDERBOURG. s. m. Le détroit de Sunderbourg. *Fretum Sunderburgicum*. Détroit de la mer Baltique. Il est entre l'île d'Alsen & les côtes de la Jutie, & il prend son nom de la ville de *Sunderbourg*. Maty.

Sunderbourg. s. m. Nom propre d'une petite ville avec une belle citadelle. *Sunderburgum*. Elle est capitale du Duché de *Sunderbourg*, & située dans l'île d'Alsen, sur la détroit de *Sunderbourg*, à cinq lieues de la ville de Flensbourg, vers le levant. Maty.

☞ SUNDIVA. s. f. Isle d'Asie dans les Indes, & de la dépendance du royaume d'Aracan.

SUNDOSTREN. s. m. Ancien nom de vent. Sud-est. *Eurs-auster*, dit Borel.

SUNDREN. s. m. Ancien nom de vent. Sud, vent de midi. *Auster*. Borel.

SUNDWESTREN. Ancien nom de vent. Sud-ouest. *Eurs-africus*, dans Borel; ou plutôt *Libs, Libonotus*.

☞ SUNGEN. s. m. ville de la Chine dans la province de Quangsi, où elle a le rang de premiere ville de la province

☞ SUNIADE. adj. f. Minerve avoit un temple au haut du promontoire de Sunium, qui étoit à l'entrée de l'Attique, & qu'on appelle aujourd'hui le cap Colonne, parce qu'il reste encore de ce temple de Minerve dix neuf colonnes qui sont debout. Minerve fut appellée delà *Suniade*.

SUNNEBERG. s. m. Nom propre d'une petite ville de la Nouvelle Marche de Brandebourg. *Sunneberga*. Elle est située dans le Duché de Sternberg, entre des montagnes fort hautes, près du confluant de la Warte & de l'Oder, environ à trois lieues de Custrin, vers l'orient. *Sunneberg* est un Baillage des Chevaliers de Malte, duquel dépendent plusieurs Commanderies, situées dans la Marche de Brandebourg, la Poméranie, la Lusace & les Duchés de Saxe & de Meckelbourg. L'Electeur de Brandebourg élit le Bailli de *Sunneberg*: mais l'Ordre de Malte, pour conserver le souvenir de son droit, nomme aussi un de ses Chevaliers Bailli titulaire de *Sunneberg*. Maty.

☞ SUNNI. s. m. & f. C'est le nom d'une secte de Mahométans, qui est opposée aux Schiais & Schiites. Les *Sunnis* regardent Abubaker comme leur souverain Iman, auquel succéda Omar, puis Osman, & ensuite Ali, neveu & gendre de Mahomet. Les Turcs & les habitans du Mogol sont *Sunnis*. Les Perses & ceux de Golconde sont au contraire Schiites, & rejettent Abubaker, Omar & Osman, comme des usurpateurs sur Ali qui étoit le véritable successeur de leur Prophete, puisqu'il étoit son neveu & son gendre.

SUNTGAW, SUNTGOW. s. m. Autrement le Comté de Ferrete. *Suntgavia, Suntgovia, Comitatus Ferretanus, Sugitensis, Suentensis*, ou *Suentisius pagus*. Contrée d'Allemagne, cédée à la France par le Traité de Westphalie, & annexée à l'Alsace. Elle est bornée au nord par la haute Alsace; au couchant, par la Franche-Comté; au midi, par la Suisse, & au levant par le Rhin qui la sépare du Brisgaw. Ce pays est divisé en cinq Bailliages, qui prennent leurs noms de ces cinq lieux, Ferrete, Béford, Dann, Altkirck & Landser. Le fort d'Huningue est aussi situé dans ce pays, avec la ville de Mulhausen, qui est impériale & libre. Au reste le *Suntgaw* comprenoit autrefois le canton & l'évêché de Bâle. Maty. Valois, *Not. Gall.* p. 538.

SUO.

SUOLA. s. f. Nom propre d'une petite ville de la Livadie en Grece. *Suola*. Elle est sur le golfe de Lépante, au pied du mont Parnasse, & à six lieues des ruines de Delphes, vers le midi. Cette ville est l'ancienne *Anticyra*, ou *Anticyrrha*, ville de la Phocide, différente d'une autre Anticyre, qui étoit dans le pays des Locres Épicnémidiens, à l'embouchure de l'Agrioméla, dans le golfe de Zeiton, près de la petite île d'Anticyre, célebre par le bon ellebore qu'elle produisoit. Maty.

SUONIGRA. Voyez Juonigran.

SUOVÉTAURILIES. Voyez Solitaurilies.

SUOUR. s. f. Vieux mot. Sueur. Borel. *Sudor*.

SUP.

SUPAN. Voyez Zupan.

SUPARA. s. f. Nom propre d'une petite ville capitale d'un Royaume de même nom. *Supara*. Elle est sur la côte occidentale de l'île de Célebes en Asie. Maty.

SUPER. v. act. Humer. Ce mot ne se dit qu'en Normandie, en Anjou, & en quelques autres provinces. *Sorbere*.

Super. v. n. On dit en termes de Marine, qu'une voie d'eau a *supé*, quand il est entré de l'herbe, ou quelque autre chose qui en bouche l'ouverture. *Obturare*.

SUPÉRABLE. adj. m. & f. Vieux mot. Excellent, superlatif. Borel. *Excellens*.

SUPERABONDANT. *Superabondans, excedens*. Voy. Surabondant.

SUPÉRATION. s. f. Terme d'Astronomie. *Superatio*. On appelle *supération de deux planetes*, la différence qui est entre le mouvement de la planete la plus vite, & le mouvement de la plus tardive.

SUPERBE. adj. m. & f. Vain, fier, orgueilleux, qui a de la présomption, & une trop bonne opinion de lui-même. *Superbus*. Séjan étoit flatteur ou *superbe* selon ses intérêts. Till. Je ne me laisse point éblouïr par ses dehors *superbes*. Tour. Dieu se plaît à abaisser & à humilier les esprits *superbes*. La Plan. Les airs *superbes*, ni une commisération affectée ne conviennent point à un vainqueur généreux. S. Evr. Un Stoïcien, par un jugement *superbe*, s'élevoit dans son cœur au-dessus du reste des hommes. Disc. d'Eloq. Il se dit par analogie de quelques animaux. Il étoit monté sur un *superbe* coursier. Le paon est *superbe*, quand il se mire dans sa queue, & humble quand il regarde ses pieds. On dit poëtiquement, un mont *superbe*, qui s'éleve au-dessus des autres. Ce mot vient de *superbus*, & celui-ci de *super*. Nic.

Il s'emploie aussi quelquefois substantivement. Le *superbe* ne cherche point à faire de bonnes actions, il n'en veut faire que d'éclatantes. Flech.

Superbe, se dit aussi de ce qui marque la magnificence, la somptuosité. *Magnificus, sumtuosus, splendidus, perillustris*. Les Cirques, les Arcs de Triomphe de Rome étoient des bâtimens *superbes*. Elevez aux grands Dieux de *superbes* autels. Cousin. Cet Ambassadeur a fait une entrée *superbe*, avec un train *superbe*; des habits *superbes* & magnifiques.

Superbe, en Anatomie, se dit d'un muscle de l'œil. *Superbus oculi musculus*. Les yeux font tous leurs mouvemens par le moyen de six muscles, quatre droits & deux obliques. Le premier des droits est appellé le releveur, ou le *superbe*; il leve l'œil en-haut, & fait regarder le ciel. Dionis.

Superbe de France. Terme de Fleuriste. C'est un œillet violet & blanc, sa fleur n'est pas bien large, mais son pa-

nache est régulier: sa plante est sujette à prendre le blanc. Il faut lui laisser quatre ou cinq boutons. Morin.

Superbe Vernier. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet dont la fleur est fort grosse, c'est un violet sur un fin blanc, à panaches détachés; ses marcotes sont fortes, il ne casse point en lui laissant cinq boutons. Morin.

Superbe. s. f. Orgueil, vaine gloire, présomption, arrogance. *Superbia, arrogantia, præsumtio.* Le Christianisme est ennemi de l'esprit de *superbe.* On ne doit s'en servir que dans cette phrase de l'Ecriture, qui semble naturalisée en François. Pad. Il n'a guère d'usage que dans les matieres de dévotion. C'est la *superbe* qui a perdu les mauvais Anges.

> *Bouffi de graisse & de* superbe,
> *Faux ami, lâche médisant.* Senecé.

SUPERBEMENT. adv. D'une maniere superbe & magnifique. *Superbè, magnificè, sumtuosè.* Il est vêtu *superbement.* Cela est bâti *superbement.*

SUPERCÉDER. Vieux v. n. Il faut écrire *superséder.* *Supercéder* de parler, c'est-à dire, cesser de parler. *Nef des Dames.* Borel. *Supersedere, desinere, cessare.* Voyez Superséder.

☞ SUPERCESSIONS. s. f. pl. Ce sont des Arrêts du Conseil d'Etat, qui concernent la décharge des comptables.

SUPERCHERIE. s. f. Mauvaise foi, tromperie, dol, fraude, &c. *Fraus, dolus, fallacia, captio fraudulenta.* Ces braves se sont battus sans *supercherie*; faire un serment plein de *supercherie.* La Font. Ce chicaneur a gagné son procès par *supercherie,* par une surprise, une fausseté. Ce Marchand est franc & loyal, il n'y a jamais de mauvaise foi & de *supercherie* en son fait. La seconde *supercherie* (des Ariens au Concile de Rimini) demande plus d'attention; ce n'est presque qu'une subtilité de Dialectique, ou de Grammaire qui échappe à l'esprit. Peliss.

Ménage croit que ce mot s'est fait par contraction de *supertricherie.* Pasquier dit que c'est proprement un mauvais tour fait à l'imprévû.

SUPERÉROGATION. Voyez Surérogation.

SUPERFÉTATION. s. f. Terme de Médecine. Surconception, ou nouvelle génération; qui arrive lorsque la mere conçoit en divers temps, & porte divers fétus d'inégale grosseur, & qui naissent les uns après les autres. *Superfœtatio.* La *superfétation* arrive souvent aux truies & aux lièvres. Il y a des exemples de la *superfétation* des femmes dans Hippocrate, Aristote, Pline, du Laurens, &c. Bartholin parle d'une autre espéce de *superfétation,* en rapportant l'histoire d'une petite fille de Danemarck qui nâquit grosse d'un enfant, il y a environ trente ans. Mentzelius Médecin Allemand, dit qu'en 1672, en Thuringe, la femme d'un Meunier accoucha d'une fille grosse, qui accoucha au bout de huit jours d'une autre fille qui fut baptisée, & mourut un jour après avec sa mere. Bartholin rapporte qu'en Espagne une jument fit une mule, pleine d'une autre mule. Torquemade, Auteur Espagnol, fait aussi mantion d'une semblable mule. Les Naturalistes tiennent que les rats femelles naissent souvent avec des petits dans le corps. Dans le cabinet du Roi de Danemarck, on montre un œuf au milieu duquel il y en a un autre tout formé. Dans les plantes il y a une espéce de citron qui naît enfermé dans les autres.

☞ SUPERFICIALITÉ. s. f. Qualité de ce qui est superficiel. Les causes de la *superficialité* de l'esprit, sont le défaut des dispositions naturelles, l'ignorance des qualités du sujet sur lequel l'esprit doit opérer, l'incertitude du succès dans nos recherches, la peine que donne l'étude, la longueur du temps qu'il y faut employer. *Journ. des Sç. in-12. Sept. 1731. p. 1558. 1559.*

SUPERFICIE. s. f. Surface extérieure, dehors, étendue en longueur & en largeur, sans profondeur. *Superficies, extima facies.* La *superficie* de la terre, la *superficie* des eaux. La *superficie* des corps. *Superficie* plane, courbe, convexe, concave. On appelle *superficie* plane, celle qui n'a aucune inégalité, comme creux ou bosse dans son étendue; *superficie* convexe, l'extérieur d'un corps orbiculaire, & *superficie* concave, l'intérieur. *Superficie* curviligne, celle qui est renfermée par des lignes courbes, comme la rectiligne, par des droites. Daviler. Voyez Surface.

☞ Superficie. En termes de Droit, on dit, que la *superficie* cède au fonds, pour dire, que la surface du terrein, & en conséquence tout ce qui est bâti ou planté dessus, appartient au propriétaire du fonds Ac. Fr.

Superficie, ce mot s'employe aussi au figuré pour signifier, Teinture légére, connoissance legére de quelque art, de quelque science, ou de quelque autre chose. *Levis tinctura, cognitio superficiaria.* Cet homme n'approfondit rien, il s'arrête à la *superficie,* il s'amuse à la *superficie.* Pour passer doucement la vie, il ne faut s'arrêter qu'à la *superficie* des choses. S. Evr. Les vrais agrémens ne viennent pas d'une simple *superficie,* mais d'un grand fond d'esprit, qui se répand sur tout ce qu'on dit. Le Ch. de M. Nul de mes prétendus Amans ne connoît pas même la *superficie* de mon cœur. M. Scud.

SUPERFICIEL, elle. adject. m. & f. Qui appartient à la superficie. *Superficialis.* Les parties *superficielles* d'un corps.

Superficiel, s'employe aussi figurément, & signifie, Qui n'est pas profond, qui ne s'arrête qu'à l'extérieur, & à l'apparence des choses. *Tenuis, levis, exilis, apparens.* Cet Auteur est bien *superficiel,* il n'approfondit point les choses. Il faut avoir une connoissance *superficielle* de toutes les sciences, & apprendre à fond celle dont on fait profession. Les Courtisans sont réduits à marquer une joie *superficielle,* une tristesse apparente selon leurs intérêts. Les Sçavans négligent d'ordinaire de polir l'extérieur, comme une occupation trop *superficielle.* Bell. L'agrément *superficiel* de ceux qui parlent vivement & poliment, entraîne notre approbation sans la mériter. Val. Il y a des contrariétés apparentes dans les vérités Chrétiennes, quand on ne les regarde que d'une vûe *superficielle* Nic. On s'imagine mériter le salut par quelques exercices apparens d'une piété *superficielle.* Fléch Les esprits impatiens & *superficiels* n'approfondissent rien. La Cl. Presque tous les hommes sont médiocres, & *superficiels* pour le mal, comme le bien Fenelon.

SUPERFICIELLEMENT. adv. D'une maniére légére & superficielle. *Leviter, exiliter, tenuiter.* Vous faites labourer trop *superficiellement,* la charrue n'enfonce pas assez avant.

Superficiellement, se dit aussi au figuré, & signifie, Extérieurement, légérement, sans approfondir les choses. *Superficie tenus, per transennam, obiter.* On est trop dissipé dans le monde pour cultiver l'amitié: on se donne à tous *superficiellement,* & on ne s'attache à personne. Le Ch. de M. On ne pense que fort *superficiellement* à la mort. La Pl. Il vaut mieux sçavoir *superficiellement* plusieurs choses, que de n'en sçavoir qu'une seule à fond. Men. L'homme ne connoît que *superficiellement* les objets qui l'environnent. Le P. L. Nous n'avons parlé que fort *superficiellement* de votre affaire: nous en parlerons à fond une autre fois.

SUPERFIN. adj. m. Terme de Tireurs-d'or, qui se dit du fil d'or, ou d'argent, qu'ils ont fait passer par les plus petits trous de leurs filiéres, & qui est plus fin que le cheveu le plus délié. *Tenuissimus, perexilis, maximè subtilis.*

☞ Superfin. Terme dont les Marchands & les Manufacturiers se servent pour exprimer superlativement la finesse d'une étoffe.

☞ Superfin. Il se dit aussi dans le style badin de ce qu'on donne comme merveilleux & excellent.

SUPERFLU, ue. adj. & subst. Excessif, inutile; ce qui est de trop, & au-delà du besoin. *Superfluus, redundans, inutilis, immodicus, supervacaneus.* Les Grands ne sont riches que de choses *superflues.* C'est notre vanité qui nous fait désirer tant de meubles, de mets & de valets *superflus.* Il n'y a rien d'inutile & de *superflu,* qui ne devienne nécessaire, à force de s'y accoutumer. Le Ch. de M. Notre *superflu* est le patrimoine des pauvres. M. Esp. Un Ecclésiastique est obligé de donner aux pauvres tout son *superflu.* Le scrupule du Saint alloit si loin, qu'il croyoit avoir du *superflu,* lorsqu'il ne lui manquoit rien du nécessaire. Fléch. Cet homme est inexorable, tout ce qu'on lui dit pour le fléchir est *superflu*; tout est inutile. Les paroles *superflues* obscurcissent les nécessaires. Vill. Si on ne sçait

se passer

se passer quelquefois des choses *superflues*, elles deviennent nécessaires. S. Evr. En retranchant le *superflu* d'une narration, il ne faut pas en ôter le nécessaire. Mén. On n'est point trop long quand on ne dit rien de *superflu*, c'est-à-dire, lorsqu'en retranchant exactement les paroles perdues, toutes celles qui composent la phrase sont nécessaires, pour mettre la pensée dans tout son jour. La langue Françoise ne souffre ni les synonymes inutiles, ni les épithétes *superflues*. Gill. Le peuple est content du nécessaire, & les Grands sont inquiets & pauvres avec le *superflu*. La Bruy.

Après cinq ans d'amour & d'espoir superflus,
Je pars, fidéle encore, & je n'espere plus. Rac.

Superflu, se dit des intervalles de Musique. Il y a une seconde, une tierce, une quarte, une sixte, une septiéme & une octave *superflue*. Elles sont ainsi nommées parce qu'elles ont un sémi-ton de trop, ou de plus que les autres tons. Les intervalles *superflus* sont défendus, tant en montant qu'en descendant, par sauts, ou par degrés disjoints dans la mélodie, ou dans la suite du chant. Brossard.

SUPERFLUITÉ. subst. fém. Ce qui est de trop, qui est inutile, & dont on se pourroit aisément passer. *Superfluum, supervacaneum, redundantia, superfluitas.* Le Sage est ennemi de la *superfluité*. Pourquoi consumer son bien, en *superfluités* vaines & vicieuses? M. Esp. Les mondains ne font parade que de *superfluités*. Un Orateur doit éviter la *superfluité* des paroles. Le luxe est une *superfluité* vicieuse. Ab. Rég. La langue Françoise est ennemie des *superfluités* & des prolixités ennuyeuses. S. Evr.

En termes de Philosophie hermétique, on appelle *superfluités* de la pierre, lorsqu'elle est encore en son premier état; les *superfluités* en doivent être séparées, & il faut lui ajouter ce qui lui manque, c'est-à-dire, la coction; car la pierre n'a besoin que de cela, puisqu'elle contient en soi tout le reste, & qu'elle a la vertu & la perfection de toutes choses. Dict. Herm.

SUPÉRIEUR, eure. adject. & s. Qui est élevé au-dessus des autres, qui a droit de leur commander. *Superior, sublimior, præses.* Le choix des *Supérieurs* tient lieu de liberté à biens des gens. S. Evr. C'est l'ordre de la Société, que les inférieurs soient soumis & obéissans à leurs *Supérieurs*. On appelle maintenant, à la Cour, les Parlemens & autres Jurisdictions souveraines, les Cours *supérieures*. Cet appel est dévolu pardevant le Juge *supérieur*.

Supérieur, se dit aussi de celui qui a autorité dans une Communauté. *Præpositus, Præfectus, Superior, Præses.* Un Abbé est appellé le *Supérieur* d'une Abbaye; le Prieur, dans un Couvent; une *Supérieure* dans les Maisons de filles. Il faut obtenir congé du *Supérieur* pour sortir. On prétend que les Rois ne peuvent nommer que les *Supérieurs* perpétuels, & non pas ceux qui sont amovibles, & révocables à volonté. La supériorité perpétuelle forme un titre. Mais un *Supérieur* peut être continué par ceux qui l'ont préposé, sans que pour cela la supériorité soit censée perpétuelle; cette continuité ne donne point de titre fixe & certain. Voyez *Plaid. de Patru* contre les Urbanistes. ☞ Qu'est-ce dans une Communauté Religieuse qu'un *Supérieur*? C'est le protecteur & le tuteur de la régle, qui par une obligation propre & spéciale doit la soutenir, doit l'autoriser, doit la défendre & la venger. Bourdal. *Exh. T. I. p.* 226.

Supérieur, se dit aussi de l'élévation locale. *Altior, superior, præstantior, excelsior.* Les corps *supérieurs* influent sur les corps inférieurs. Saturne, Jupiter & Mars s'appellent les planétes *supérieures*, parce qu'elles sont au-dessus du soleil, & que le cercle qu'elles décrivent enferme celui du soleil, selon Ptolomée.

Supérieur, signifie aussi, Élevé; qui a un degré, une prérogative, ou quelque autre avantage au-dessus des autres; soit à l'égard du rang, de l'esprit, de la puissance. *Præcellentior, sublimior, præstantior, excellentior.* La fortune vous a élevé à un degré si *supérieur* à moi, que j'ai peur que l'amitié ne nous égale plus. Bell. Dans la Tragédie, Corneille ne souffre point d'égal, & Racine ne veut point de *supérieur*. S. Evr. Ne vous prévalez point avec orgueil de l'avantage d'avoir un esprit si *supérieur* aux autres: ils vous craindront. La Bruy. Darius étoit si *supérieur* en troupes, qu'il sembloit marcher à une victoire assurée. Vaug. ☞ On dit, Force *supérieure*, pour dire, Force au-dessus d'une autre; & dans le même sens, Armée *supérieure*.

On appelle dans l'ame de l'homme, la partie *supérieure*; l'ame raisonnable, qui réside dans le cerveau, par opposition à l'inférieure, qui est l'appétit sensitif, qui réside dans les parties basses, & dans le corps. *Pars superior animæ, ratio, mens.* Platon parle des combats qui se passent entre la partie *supérieure* & la partie inférieure de l'ame, c'est-à dire, entre l'ame raisonnable & le corps, ou les sens. *Pars inferior, sensus, corpus.*

En termes d'Imprimerie, on appelle caractéres *supérieurs*, de petites lettres qui se mettent au-dessus de la ligne courante; ce qui sert d'ordinaire aux abbréviations: comme lorsqu'on marque *primo* avec un *p* & un point, & un petit *o* au-dessus: ainsi *p*°. *Characteres superiores, superpositi.*

☞ En termes de Géographie ancienne, on dit Pannonie *supérieure*, Pannonie inférieure, &c. Ce qui est la même chose que Haute-Pannonie, Basse-Pannonie. Acad. Franç.

Le lac Supérieur, ou le lac de Traci. *Lacus superior*, ou *Tracius.* C'est un des plus grands lacs de la Nouvelle France, en l'Amérique méridionale. Le P. Hennepin Récolet assûre qu'il a 150 lieues du couchant au levant, & 60 du nord au sud. Ce lac se décharge dans celui des Hurons, ou de Karegnondi, par un canal peu long, mais fort large Matt.

SUPÉRIEUREMENT. adv. D'une maniére supérieure; avec avantage. *Præstantius, sublimiùs, excellentius.* Ces deux Auteurs ont écrit sur la même matiére, mais l'un bien *supérieurement* à l'autre.

☞ Supérieurement. S'employe quelquefois absolument, & sans qu'il y ait de comparaison exprimée. Ainsi on dit, qu'un homme pense *supérieurement*, qu'il écrit *supérieurement*, pour dire, qu'il pense avec beaucoup de noblesse, qu'il écrit parfaitement bien...... Acad. Fr. 1740.

SUPERINTENDANT. Voyez Surintendant.

SUPÉRIORITÉ. s. f. Dignité, place, ou autorité du Supérieur, qui lui donne pouvoir de commander. *Potestas, auctoritas, dignitas, præstantia, præpositi.* L'Eglise Gallicane reconnoît la *supériorité* du Pape, & non pas son infaillibilité, comme plusieurs autres Eglises. Ces deux Religieux ont long-temps disputé la *supériorité*. Voyez Supérieur.

Supériorité, signifie encore, Prééminence, élévation, avantage. *Præeminentia, præstantia, excellentia, auctoritas.* La répugnance la plus naturelle, est de reconnoître en qui que ce soit une *supériorité* de raison. S. Evr. Les Princes ne veulent point auprès d'eux un génie trop élevé; cette *supériorité* blesse leur orgueil. Ab. Il y a des gens dominans, à qui tout le monde céde, par je ne sçai quelle force de *supériorité* qui les fait regner par tout. Id. La plûpart des amis s'érigent en pédagogues, & affectent une *supériorité* d'intelligence. S. Real. Nous souffrons avec peine la *supériorité* d'un mérite qui nous efface. Bell. Il faut donner la *supériorité* à la foi; mais du consentement de la raison. Huet. On hait à se souvenir des obligations qui font trop sentir la *supériorité* d'un bienfaiteur. S. Evr.

SUPÉRISTE. subst. masc. Nom d'une ancienne dignité de l'Eglise, & du Palais, à Rome. *Superista, Superistes.* Luitprand, L. VI. c. 6. fait mention d'un *Supériste*, mais on ne sçait quelle étoit cette dignité, ni d'où venoit ce nom.

SUPERLATIF, ive. adj. Terme de Grammaire. *Superlativus casus vel gradus.* C'est une inflexion de noms adjectifs, qui se fait pour augmenter leur signification, & pour marquer la qualité d'une chose au plus haut degré. Long, plus long, *très-long*. Bon, meilleur, *très-bon*. On dit aussi *fort-long, fort bon*, pour en marquer le degré *superlatif*. Il se marque aussi souvent avec la particule *plus* précédée d'un *le*, pour le masculin, & d'un *la* pour le féminin. C'est *le plus sçavant* de tous les hommes. C'est *la plus*

plus aimable de toutes les femmes. On dit aussi au *superlatif*, *Généralissime*, *éminentissime*, &c. Ces *superlatifs*, rarissime, bellissime, grandissime, habillissime, ne sortent guere de la conversation; on les souffre tout au plus dans une lettre, pourvû même qu'elle ne soit pas trop sérieuse. Les Italiens & les Espagnols ont en cela de grands avantages sur la langue Françoise, qui n'a point ces termes si propres à exagérer les choses. Il faut leur céder à cet égard. Les Hébreux sont plus pauvres que nous de ce côté-là; car ils n'ont ni comparatifs ni *superlatifs*. Bouh. Ils expriment ces degrés néanmoins par les particules *mer*, & *meod*: ou par la préposition *min*, & quelquefois en doublant les mots: c'est ce que nous voyons souvent dans la Vulgate.

Superlatif. Ce mot s'employe aussi substantivement. *Superlativum*. La langue Françoise a peu de véritables *superlatifs*. Il y a long-temps qu'on ne fait plus que répéter les mêmes *superlatifs* pour le Roi. M. Scud. On dit en plaisantant qu'une chose est bonne & mauvaise au degré *superlatif*; pour dire, qu'elle est extrêmement bonne ou mauvaise. Ce Docteur est du genre *superlatif* en science & en érudition. ☞ Le Pere Bouhours dit que notre Langue n'a point de ces termes qu'on appelle *superlatifs*, & que *grandissime*, *bellissime*, *habilissime*, dont les Provinciaux, & même quelques gens de la Cour se servent, ne sont point François; que pour *Illustrissime*, *Sérénissime*, *Révérendissime*, *Généralissime*, ce sont des termes établis pour marquer les qualités des personnes, & non pas pour exagérer les choses. *Entretiens, d'Ar. & d'Eug. 4e. édition*, *pag.* 65. Il dit encore, *pag.* 313. & 314. de ses Remarques nouvelles *in*-12. que ces *superlatifs* sont contre le génie de notre Langue, & ne s'écrivent point, si ce n'est dans une lettre familière & enjoüée, ou dans quelque autre pièce de ce caractère. On peut mettre au nombre de ces pièces, le récit emphatique que la Dame Doloride fait de son aventure: elle y mêle tant de *Superlatifs*, que Sancho croit ne pas devoir lui répondre sur un autre ton. Voici l'endroit, *pag.* 49. & 50. du IVe. T. de Don Quichotte, xxxviii. « Mais, dit-elle, avant que le » récit de mes inconcevables aventures parvienne jus- » qu'à vos courtoises oreilles, je voudrois bien être certi- » fiée si le *magnanissime* Chevalier Don Quichotte de la » Manche, & son *illustrissime* Ecuyer Pança ne sont point » dans cette *excellentissime* compagnie. Pança, dit Sancho, » prenant la parole, est ici en *personnissime*, & mon Sei- » gneur Don Quichotte aussi: ainsi vous pouvez très- » *honnêtissime* Dame, dire tout ce qu'il plaira à votre » *agréabilissime* fantaisie, & vous nous trouverez *diligen-* » *tissime* à servir votre *dolentissime* beauté..... »

SUPERLATIVEMENT. adv. Dans le plus haut point, d'une manière superlative. *Supereminenter*, *in superlativo gradu*, *excellenter*. Les Orateurs ne manquent jamais de louer *superlativement* au-delà de toute croyance.

SUPERNATUREL. Voyez Surnaturel.

☞ SUPERNEL adj. Vieux mot Supérieur, céleste. *Gloss. sur Marot.*

SUPERNUMÉRAIRE. Ce qui est au-delà du nombre. *Supra numerum*, *supernumerarius*. S'il se trouve des filles *supernuméraires*, on en forme des rangs, à la queue de la division. Martinet. *Surnuméraire* est plus en usage. Voyez Surnuméraire.

SUPERPARTIENT, ante. adj. m. & f. Terme de Géométrie & d'Arithmétique, qui se dit pour expliquer la proportion de deux lignes, ou de deux nombres, dont le second contient une ou plusieurs fois le premier, & en outre quelques-unes de ses parties aliquotes. *Superpartiens*. Comme 5 & 17. sont en proportion triple *superpartiente* deux cinquièmes; car 17 contient trois fois 5 & 2 de ses cinquièmes parties. 6 est à 25. en proportion quadruple *superpatiente* une sixième; car 25 contient 4 fois 6, & encore un sixième par-dessus. On se sert aussi de ce terme en Musique, & Brossard dit *Surpatiente*. Voyez ce mot.

☞ SUPERPOSITION. s. f. Les Jeûnes de *superposition* étoient autrefois en usage dans l'Eglise. C'étoient des jeûnes où l'on passoit plusieurs jours de suite sans manger; on les appelloit aussi jeûnes *doubles*. Ces jeûnes n'ont jamais été d'obligation, excepté celui du Samedi Saint, n'étant pas autrefois permis de manger ce jour-là jusqu'à la quatrième veille de la nuit de Pâques. *Obs. sur les Ecr. mod. T. XXIV. p.* 129. Plusieurs Sçavans ont fait des Dissertations sur ce sujet. M. de Launoy, Nicolaï, le P. Thomassin, Daillé, &c.

SUPERPURGATION. subst. fém. Terme de Médecine. Purgation excessive. *Superpurgatio*. Un homme prit de la poudre diacarthami, qui le fit aller cent fois à la selle. Il fut guéri par ce remède; une livre de bouillon de chapon, une once de sucre rosat, cinq grains de laudanum, un jaune d'œuf. La *superpurgation* fut d'abord arrêtée. Au lieu de laudanum, on met quelquefois une drachme & demie de thériaque nouvelle. *P. Pachet*, *Obs.* exiii. Burnet.

☞ Superpurgation. En Médecine on appelle encore *superpurgation*, lorsqu'on a pris des pillules qui n'ont point trouvé assez d'humide dans l'estomac pour se délayer, & qui au contraire s'y sont attachées de manière qu'elles n'ont fait qu'un effet assez modique; mais la nuit suivante, venant à se dissoudre totalement, les tranchées recommencent tout de nouveau, & plusieurs selles qui s'ensuivent, produisent l'effet d'une nouvelle médecine, c'est ce qu'on appelle *superpurgation*.

SUPERSÉDER. v. n. Terme du Palais. Surseoir. *Supersedere*, *differre*. On alloit adjuger cette terre; mais on a interjetté un appel qui a obligé de *superséder*. Les Lettres d'État font *superséder* à toutes poursuites. Borel écrit *Supercéder*, mais mal.

SUPERSTITIEUSEMENT. adv. D'une manière superstitieuse & trop exacte. *Superstitiosé*. Les Juifs observent encore très-*superstitieusement* les cérémonies de leur Loi abrogée.

SUPERSTITIEUX, euse. adj. Qui tient de la superstition; qui a de la superstition, dévot outré; excessivement scrupuleux. *Superstitiosus*, *imbutus*, *vel captus superstitione*. Les Egyptiens avoient un culte fort *superstitieux* à l'égard de leurs fausses Divinités. Un homme *superstitieux* est dans une crainte perpétuelle. Les dévots mêlent d'ordinaire bien des foiblesses & des scrupules *superstitieux* dans leur piété. Le P. Lamy. Louis XI. cherchoit à calmer sa conscience par des dévotions *superstitieuses*. Fléch. Il y a des mortifications superbes & *superstitieuses*: Ab. de V. L'Astrologie judiciaire, la Géomance, la Chiromance, les Talismans, sont des sciences, des observations fort *superstitieuses*, & fort vaines, aussi-bien que l'explication des songes.

Superstitieux. Ce mot est aussi substantif. *Superstitiosus*. Il y a des Conciles qui ont condamné les *superstitieux* à jeûner un mois en prison. Thiers.

Superstitieux, se dit aussi de celui qui pèche par un excès d'exactitude, en quelque chose que ce soit. *Superexcedens*, *nimis accuratus*. Il est si exact sur toutes choses, qu'il en est *superstitieux*.

SUPERSTITION. s. f. Dévotion excessive, culte de religion vain, mal dirigé, mal ordonné: fausse opinion de Dieu, mêlée de crainte. *Superstitio*, *vanus numinis cultus*. Dac. L'admiration, & la *superstition*, sont les filles de l'ignorance. Id. La *superstition* Payenne portoit à adorer les faux Dieux, les idoles. Le peuple Chrétien se laisse aller à mille petites *superstitions* & cérémonies que les Prélats s'efforcent de retrancher. La *superstition* a d'ordinaire, plus de ferveur, que la dévotion raisonnable. Bail. La *superstition* se pare du nom de piété. Du Pin. Par l'adresse de ceux qui vivent de la *superstition* des autres, l'on ne voyoit par tout que nouvelles cérémonies. Bay. Anaxagoras délivra Périclès des vaines craintes de la *superstition*, en lui apprenant les causes naturelles de l'apparition des phénomènes. Id. On y voyoit régner un esprit de *superstition* capable d'infecter le genre humain de mille erreurs. S. Evr. Les femmes sont plus portées à la *superstition*, qu'à l'impiété. Bay. Les Prêtres tiroient un grand tribut de la *superstition* des peuples. Le Cl. C'étoit une ridicule *superstition*, pour les Romains, que d'observer le vol des oiseaux, les entrailles des victimes. C'est une *superstition* commune de craindre qu'un verre qui se casse, ou une salière qui se renverse, ne soient des présages de quelques malheurs. Plutarque a voulu montrer que la *superstition* étoit pire que l'athéisme. M. Thiers Curé de Champron a fait un Traité des *superstitions* populaires.

Superstition. Ce mot se dit aussi de tout excès d'exactitude,

de

da soin, en quelque matiére que ce soit. *Superstitio, nimia accuratio.* Il a tant de soin de sa santé, qu'il va jusqu'à la *superstition.*

SUPH. s. m. Nom propre d'une villa de la Terre-sainte *Suph. Siph.* Dans les Septante, c'est la ville de Ramatha, patrie da Samuël. Car au I. L. des Rois s. 1. elle est appellée Ramathaim-Sophim. La Terre de *Suph*, I. des Rois ıx. 5. c'est le territoire de cette ville. P. Lubin.

☞ SUPIM. s. m. Nom d'un espéce de pommier Chinois.

SUPIN. s. m. Terme de Grammaire Latine. C'est une partie da la conjugaison du verbe, qui sert à en former plusieurs autres teme. *Supinum.* Les *supins* sont des noms verbaux substantifs. La principale partie de la Grammaire Latine regarde les pretérits, & les *supins.* Le *supin* n'a ni nombra, ni personnes, & a la signification active & passive. Les *supins* en *um* sont actifs, & marquent un mouvement: *Dare nuptum.* Les *supins* en *u* sont passifs *horrendum auditu.* Son nom vient, *quòd ad instar supinorum & otiasorum hominum, omnia habeat confusa*, à ce que disent Probus & Vossius; ou selon Priscien, *quòd nascatur à participiis passivis, quæ supina appellata sunt, quia in infimo loco sita totam conjugationis molem suscipiunt*: ce qui est un peu pédantesqua.

SUPINATEUR. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit des deux muscles du rayon, qui font que la paume de la main regarde en haut: l'un se nomme le *long*, & l'autre le *court.* *Supinator longus, brevis.*

Ce mot vient do Latin *supinus*, qui est couché sur le dos. Le rayon a deux autres muscles qu'on appelle *pronateurs*, qui font qua la paume da la main regarde en bas. *Pronatores.*

SUPINATION. s. m. Terme d'Anatomie. Action d'un muscle supinateur; mouvement par lequel il fait tourner la paume de la main, de sorte qu'elle regarde le ciel. État ou situation de la main quand sa paume est tournée vers le ciel; *Supinatio, Supinatoris motus, situs manus supinæ.* Les deux muscles que l'on appelle le long & le court, font tourner le rayon, de sorte que la paume de la main regarde en haut; ce qui fait la *supination.* Dionis.

SUPINO. s. m. Nom propre d'un ancien bourg des Samnites. *Supinum. Sepinum.* Il ast maintenant dans le Comté de Molise, province du Royaume de Naples, à sept lieues de Bénévent, vers le Nord. Maty.

SUPPLANTATEUR. s. m. Qui supplante. *Supplantator, fraudulentus.* Il n'a guéra d'usage qu'en parlant de Jacob, dont le nom est interprété par celui de *supplantateur*; parce qu'il *supplanta* son frere Ésaü.

SUPPLANTER. v. act. Ce mot dans le sens propre signifie, Donner le croc en jambe à quelqu'un, le terrasser: mais il n'est guéra en usage qu'au figuré; pour dire, Agir contre quelqu'un, soit secrétement, ou à force ouverte, pour tâcher de le détruire, & de se mettre à sa place; lui faire perdre sa faveur, son crédit, son autorité, son établissement. *Supplantare, fraudulenter depellere, rejicere, arcere, circumvenire.* Ces deux Officiers ont longtems plaidé l'un contre l'autre; & à la fin, le plus fort a *supplanté* le plus foible. Ce galant a été plus adroit que son rival, il l'a *supplanté*, il a épousé sa Maitresse. C'est trop de nous *supplanter*, & de nous *supplanter* avec nos propres habits. Mol. On dit qu'un mot en a *supplanté* un autre; pour dire, qu'il en a fait perdre l'usage: & cela se dit, lorsque de deux mots qui signifioient la méma chose, l'un vient à faire perdre l'usage de l'autre.

Supplanté, ée. part. pass. & adj. *Supplantatus, depulsus, defraudatus.*

SUPPLÉER. v. act. & neut. Rendre une chose complète, ajouter ce qui manqua: remplir un vuide. *Supplere, complere, adimplere, explere.* S'il y a de la tare dans ce sac, je le *suppléerai* de ma bourse. S'il y a des fautes dans cet écrit, il y faut un peu *suppléer*, aider à la lettre. Son pere *supplée* à tous ses besoins. Quand cet Officier est absent, son fils *suplée* à son défaut, il fait son service pour lui. Un Commentateur *supplée* les mots, le sens que l'Auteur a sousentendu. On a *suppléé*, on a rempli les lacunes d'un tel Auteur. Toutes les écritures d'Avocat finissent ainsi. Par ces moyens & autres, que la Cour sçaura mieux *suppléer* par sa prudenca, &c.

Suppléé, ée. part. pass. & adj. *Suppletus, expletus.*

SUPPLÉMENT. s. m. Soute de payement, également

de partage. *Supplementum.* Vous n'avez pas échangé ces terres but-à-but, vous avez donné sous main quelque *supplément.* Cette fille n'a pas eu une si grosse dot que sa sœur, mais le pere veut fournir un *supplément* pour les égaler.

Supplément, se dit aussi d'une taxe qu'on fait sur les offices ou domaines, lorsqu'on prétend qu'ils n'ont pas été vendus leur juste valeur. *Supplementum.* On fait payer tant à un tel Officier, comme un *supplément* de finance.

☞ Supplément. C'est une gratification accordée par le Roi aux Officiers, qui se paye avec leurs appointemens ordinaires.

Supplément, se dit aussi en matiére de Littérature. *Supplementum.* Freinshemius a fait des *suppléments* pour rétablir les livres de plusieurs Auteurs dont une partie avoit été perdue. Cardan intitule un de ses traités, *De supplemento Almanach.*

SUPPLIANT, ante. adj. Qui supplie, qui a présenté une requête. *Supplex, supplicans.* Tous ceux qui font des demandes en Justice, y paroissent en qualité, en posture de *supplians.* On a jugé en faveur du *suppliant*, c'est-à-dire, on a enthériné sa requête.

SUPPLICATION. s. f. Priére instante & soumise. *Supplicatio, obsecratio, deprecatio.* Il a obtenu grace à force da priéres & de *supplications.* Le Roi dit dans ses Lettres: Nous avons reçû l'humble *supplication* d'un tel. Il a fait une dévota *supplication* à la Vierge, & il a été exaucé. Les *supplications* & les sacrifices sont les recours des guerriers timides, qui cherchent à déguiser leurs craintes & leurs frayeurs sous le titre de piété. La P. le B.

SUPPLICE. s. m. Peine corporelle, douleur, souffrance. *Supplicium, tormentum, pœna, cruciatus.* Les Tyrans ont fait endurer aux Martyrs les plus cruels *supplices.* Dieu prépara des *supplices* aux vicieux, & des récompenses aux vertueux. Fléch. Pourquoi contraindre les hommes à l'hypocrisie & à la dissimulation par la terreur des *supplices*? Saurin. Les gênes & les tortures sont des espéces de *supplices* plus cruels que la mort. Il se dit aussi da la mort que l'on souffre par ordre de Justice, & du lieu où l'on souffre cette mort. Ce Docteur a assisté un tel criminel, quand on l'a mené au *supplice.* Trainer quelqu'un au *supplice.* Ablanc.

Supplice, se dit aussi de toutes sortes de cruautés & d'inhumanités, qu'on fait souffrir injustement à quelqu'un. *Tormentum, cruciatus, cruciamentum.* Seroit il possible que nous voulussions aller montrer à la Gréca l'horreur de nos *supplices*? Vaug.

On appelle *supplices* éternels, les peines des damnés.

Supplice, se dit hyperboliquement de toute autre peine, chagrin, ou douleur qu'on souffre dans la vie. *Pœna, molestia, ærumna, dolor.* La goutte est le *supplice* des débauchés. Le plus grand *supplice* des méchans, c'est la remorde de leur conscience. Les amans se plaignent qu'ils endurent de rigoureux *supplices*; c'est-à-dire, l'indifférence de leur Maitresse. Vous ne sauriez croire quel *supplice* c'est pour moi, qua de tromper une personne qui n'y apporte point de resistance. Le Ch. d'H. La longue vie est le *supplice* des femmes qui ont mis tout leur bonheur à trainer après elles une foule de captifs. Voit.

Est-il supplice *égal*
A celui de se voir préférer son rival? S. Evr.

Supplice, se dit de même de la fatigue, de l'ennui que donnent les gens incommodes & importuns. *Pœna, molestia, labor, tædium, ægrimonia.* C'est un *supplice* insupportable pour moi que d'écouter ces parleurs éternels. Moliéra demande des souliers où ses pieds ne soient point au *supplice.*

SUPPLICIER. v. act. Faire souffrir le supplice de la mort à un criminel qui a été condamné. *Supplicio afficere, plectere, mulctare.* On va *supplicier* aujourd'hui trois empoisonneurs.

Supplicié, ée. part. pass. & adj. *Mulctatus, plexus, affectus.*

SUPPLIER. v. act. Prier avec grande instance, soumission. *Supplicare, maximopere postulare.* Il ne se dit guére que des inférieurs à des supérieurs, si ce n'est en termes de compliment, quand on dit, Je vous *supplie* de faire tenir ma lettre, de me croire votre serviteur, de faire mes bai-

humains, &c. Les pauvres *supplient* à jointes mains qu'on leur donne l'aumône. Quand on présenta des placets, ou des requêtes au Roi, ou à des Juges, elles portent, *Supplie* humblement un tel, disant.

Il ne faut jamais dire *supplier* Dieu, comme on dit *supplier* le Roi. VAUG. *Supplier* se peut dire à l'égard de Dieu, en certaines phrases. On dit, Je vous *supplie* mon Dieu, de me faire la grace d'accomplir votre sainte volonté. BOUH. Nous vous *supplions*, ô mon Dieu! par les mérites infinis de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST. L'ACAD.

SUPPLIÉ, ÉE part. pass. & adj. *Supplicatus.*

SUPPLIQUE. s. f. Terme de Chancellerie Romaine. Première partie d'une provision, ou signature de Cour de Rome; c'est la requête, ou le mémoire qu'on donne au Pape pour une grace qu'on lui demande; c'est-à-dire, le nom du Bénéfice, l'expression de ses véritables qualités, le genre de la vacance, & le diocèse où il est situé. *Postulatio, supplex petitio, deprecatio.* Elle doit contenir les qualités de l'Impétrant; les bénéfices qu'il posséde, les dispenses dont il a besoin, & elle doit aussi exprimer la cause générale, *aut quovis modo*, si on veut l'obtenir avec cette ampliation. Au bas de la *supplique* est le *fiat*, ou le *concessum*, qui est la seconde partie, ou la concession de la grace, & la troisiéme est l'absolution des censures. Si l'on n'explique point dans la *supplique* tous les obstacles qui peuvent empêcher d'obtenir la grace, elle est nulle, obreptice, ou subreptice. Voyez SIGNATURE. On appelle aussi *suppliques*, les requêtes qu'on donne à des Supérieurs Ecclésiastiques, & dans les Universités. La priére que fait un Bachelier à chaque Docteur pour être reçû dans une des maisons de la Faculté, s'appelle *supplique*.

SUPPLOYER. vieux v. a. Supplier, comme de sousplier les genoux, pour obtenir ce qu'on demande. *Songe du Verger.* BOREL. *Supplicare, orare, flagitare.*

SUPPORT. s. m. Ce qui soutient quelque chose, sur quoi elle pose. *Columen, fulcrum, fulcimen, adminiculum.* Si vous ôtez cette colonne, cet arc-boutant, la voute tombera, car elle n'aura plus de *support*. Cette piéce de bois est le *support* qui tient toute cette charpente assemblée. Le *support* d'un tour est une piéce de bois, ou de fer, qui sert à soutenir le ciseau, ou l'outil qui façonne l'ouvrage.

SUPPORT, se dit figurément en Morale, de ce qui donne de l'appui, du secours, de la protection. *Columen, favor gratia, auxilium, subsidium, suffragatio.* Cette femme a perdu son mari, c'étoit tout son *support*. Cet homme fera fortune à la Cour, il y a un grand *support*, il a la faveur des Ministres. Au jour du Jugement on ne trouvera point d'autre *support* que son innocence.

SUPPORT. Quelques-uns disent *suppôt*, mais réguliérement il faut dire *support*; & il ne se dit guére qu'au pluriel. Ce sont en terme de Blâson, les figures peintes à côté de l'Ecu, qui semblent le supporter. *Scuti telamon, vel atlas, scutarius telamon.* Les *supports* de l'Ecu de France sont des Anges. Il y en a qui ont des Sauvages pour *supports*. Les Princes de Monaco ont des Moines Augustins pour *supports*; les Ursins des ours, par équivoque à leurs noms. Les Rois d'Angleterre ont d'un côté un Léopard; de l'autre une licorne. D'autres y ont mis des lions, des aigles, des griffons, &c. Quelques-uns mettent de la différence entre *tenant* & *support*. Quand l'Ecu est porté par un seul animal, on le nomme alors *tenant*. Quand il est porté par deux, on les nomme *supports*. D'autres disent qu'on ne doit appeller *supports* que les figures des animaux; & que quand ce sont des Anges ou des figures humaines, on les doit appeller *tenans*; car c'est le propre des hommes de tenir. Le pere Menestrier semble confondre *supports* & *tenans*, quand il dit nous trouvons d'ancien usage trois sortes de *tenans*, ou de *supports* des Armoiries. On tient que Charlemagne est le premier qui a fait supporter son Ecu par deux Anges, n'y en ayant qu'un auparavant. D'autres disent que ce fut Philippe VI. qui le premier fit les *supports* des Armoiries de France de deux Anges, ayant fait sa devise d'un Ange qui renversoit un dragon, à cause que les Anglois avoient un dragon pour devise. Les Ducs de Bourgogne ont aussi fait supporter le leur par deux Anges. Le Roi Charles VI. a pris deux cerfs pour *supports*.

SUPPORTABLE. adj. m. & f. Qui se peut souffrir. *Tolerabilis, tolerandus, ferendus, patibilis.* Ce froid est *supportable*, il n'est pas excessif: les Anciens ne croyoient pas que les chaleurs de la zône torride fussent *supportables*, qu'on y pût vivre. Il faut modérer les tailles afin qu'elles soient *supportables*; cette pointe n'est pas *supportable*. Cette expression n'est pas *supportable*.

SUPPORTABLEMENT. adv. D'une maniére supportable. *Toleranter, tolerabiliter.* Voilà un méchant Auteur, il n'écrit pas *supportablement*.

SUPPORTANT. adj. Terme de Blâson, qui se dit de la fasce, lorsqu'elle semble soutenir ou supporter quelque animal qui est peint au chef de l'Écu, quoiqu'il ne porte que sur le champ: ce qui met de la différence avec la *chargée*; qui se dit lorsqu'il y a des piéces qui posent effectivement sur elle. *Atlas, telamon scutarius, fulcimen.* On le dit aussi des jumelles, d'une bande, d'un croissant, &c.

SUPPORTER. v. act. Soutenir, porter un fardeau. *Ferre, fulcire, perferre.* Deux rangs de colonnes *supportent* la voute de ce vestibule. Les arcs-boutans servent à *supporter*, à appuyer les voutes. Ce sont les jambes de force qui *supportent*, qui entretiennent toute une charpente.

SUPPORTER, se dit figurément en choses morales, & signifie Souffrir, endurer. *Ferre, pati, tolerare, perferre, sustinere.* Une des qualités la plus nécessaire dans la société, c'est de *supporter* patiemment ce qui ne plait pas, & de renfermer en soi-même le jugement que l'on en porte. BELL. Mille gens ont la maniére d'aimer mieux se faire *supporter* des Grands, que de vivre familiérement avec leurs égaux. LA BRUY. La connoissance de nous-mêmes nous apprend à *supporter* les autres, comme nous voulons être *supportés* d'eux. NIC. La charité endure tout, *supporte* tout. FLÉCH. C'est l'effet d'une sagesse fort rare, de *supporter* les fautes des autres. COUSIN. La constance & la vertu qui fait *supporter* la douleur, les afflictions, sans murmure. Les Martyrs ont *supporté* toutes sortes de tourmens. On n'impose les tailles sur les Paroisses, qu'à proportion de ce qu'elles en peuvent *supporter*, ou payer. Cette phrase n'est pas excellente, mais on la peut *supporter*. Les chameaux *supportent* long-tems la soif.

SUPPORTER, signifie encore, Donner appui, secours, protection. *Favere, tueri, protegere.* Les gens d'un même corps se *supportent* les uns les autres. La fortune de cet homme est bien appuyée, les Ministres le *supportent*, le protégent. Ce Docteur *supporte* les Hérétiques, il écrit en leur faveur, il les excuse.

On dit aussi que l'eau ne peut *supporter* qu'un certain poids de sel, pour dire, qu'il ne s'y peut fondre qu'en une certaine quantité: qu'une vûe foible ne peut pas *supporter* une grande lumiére; qu'un habit léger ne peut pas *supporter* la pluie. Cet escadron n'a pas pu *supporter* l'effort de toute l'armée. Cette ville est capable de *supporter* un grand siége. Ce vaisseau n'est pas équippé pour *supporter* la tempête.

SUPPORTÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Latus, toleratus, fultus.*

SUPPORTÉ, en termes de Blason, se dit des plus hauts quartiers d'un Ecu divisé en plusieurs quartiers, qui semblent être *supportés* & soutenus par ceux d'en-bas. *Fultus.* On appelle aussi le chef *supporté* ou soutenu, lorsqu'il est de deux émaux, & que l'émail de la partie supérieure en occupe les deux tiers. En ces cas il est en effet *supporté* par l'autre émail qui est au-dessous.

SUPPOSER. v. act. Tenir, poser une chose pour vraie, ou la feindre telle, pour en tirer des conséquences. *Ponere, constituere velut certum, ratum.* Copernic *suppose* le soleil au centre du monde, & la terre mobile; & avec cela il explique tous les phénomenes célestes. Quand on *suppose* une chose absurde, il en naît plusieurs absurdités. Il *suppose* qu'on a appris cette vérité de la nature. PASC. Vous me *supposez* trop d'esprit & de finesse. Je ne vous *supposois* point capable de cette grossiéreté. On dit aussi, Il *suppose* que je lui dois, pour dire, Il fait son compte là-dessus, mais il se trompe.

SUPPOSER. Terme dogmatique, signifie, demander, exiger quelque chose qui ait précédé. *Velle, postulare ut aliquid præcesserit; ejus natura, ejusmodi esse ut aliquid præcessisse debeat.* Une conséquence *suppose* deux prémisses, & le jugement *suppose* l'appréhension; un jugement *suppose* deux appréhensions. L'obligation *suppose* un droit. La manducation spirituelle & figurée (du Corps de J. C.)

suppose

supposé une manducation véritable & réelle. Pélis.

Supposer, signifie aussi, mettre une chose à la place d'une autre, par fraude & tromperie. *Substituere, subjicere.* Il y a des femmes qui *supposent* des enfans à leurs maris. Qui croiroit que la veuve d'un si grand personnage ait osé se *supposer* un fils? Pat. Une femme qui a *supposé* un enfant doit perdre son doüaire. Par la loi de Romulus, un mari pouvoit tuer une femme qui lui avoit *supposé* un enfant. La Mait. J'avois fait prix avec ce Marchand d'une belle étoffe, dès que j'ai tourné les yeux, il m'en a *supposé* une autre. On a *supposé* une piéce fausse dans ce procès, & on a retiré la bonne. On dit aussi, on lui a envoyé une personne *supposée*; on a fait cet acte sous un nom *supposé*; pour dire, qu'il y a eu de la tromperie en la personne, ou en quelque acte qui a été passé.

Supposer, signifie aussi, faire une fausse allégation, controuver, inventer, imputer faussement. *Imponere, subjicere, substituere.* On interrompt tous les jours les Avocats, quand ils *supposent*, quand ils disent des choses qui ne sont pas véritables. *Supposer* un testament. Ablanc. Cet homme a *supposé* un faux crime à son ennemi pour le perdre.

Supposé, ée. part. pass. & adj. *Impositus, subjectus.*

On dit aussi absolument & adverbialement, *supposé* que, ou cela *supposé*, pour dire, posé le cas, si cela est ainsi, quand on parle conditionnellement. *Posito quod.*

SUPPOSITION. s. f. Principe qu'on tient pour vrai, qu'on suppose. *Suppositio, subjectio.* On fait des régles d'Arithmétique avec des *suppositions* fausses, qui servent à trouver la vérité. Le plus sûr, dans le raisonnement ordinaire, c'est de ne point faire de fausses *suppositions*.

Supposition, se dit aussi de l'action par laquelle on met une chose en la place d'une autre par dol & fraude. *Substitutio, subjectio.* Cette femme est accusée d'une *supposition* de part, ou d'enfant. On veut déshonorer par une indigne *supposition* tout ce qu'il y a de plus auguste dans le royaume. Pat. Voilà un testament dont la *supposition* est manifeste. C'est un cas pendable de faire une *supposition* de personnes pardevant Notaires, de faire signer une personne pour une autre. L'histoire de la femme surprise en adultere, injustement suspecte de *supposition* à quelques Anciens. Pélis.

Supposition, se dit aussi des fausses allégations & accusations. *Fallax citatio.* Un plaideur reproche à sa partie que ses écritures sont pleines de *suppositions*, de faits controuvés. On a découvert que le crime dont cet homme étoit accusé, n'étoit qu'une calomnie & une pure *supposition*.

Supposition, se dit aussi en termes de Musique. *Suppositio.* C'est un chant qui se fait, & qui consiste en deux notes de même valeur, chantées de suite par degrés conjoints, dont l'une étant dissonante, suppose que l'autre est consonante. Nivers.

SUPPOSITOIRE. s. m. Terme de Pharmacie. Médicament solide qui tient lieu d'un lavement, & qui produit le même effet. *Suppositorium balanus.* Il est composé de miel commun, ou avec du savon ou de l'huile, dont on fait de petites quilles de la longueur & grosseur du petit doigt, arrondies & faites presque en pyramide. Il a été inventé pour la commodité des personnes qui ont de la répugnance à prendre des clysteres, ou dont la maladie ne le permet pas. En Latin *balanus*, ainsi nommé parce qu'il avoit autrefois la figure d'un gland. Maintenant on le fait en forme d'une chandelle de cire, & pour cela en Languedoc on l'appelle *candelette*. On y mêle quelquefois de la poudre de scamonée, d'euphorbe, de coloquinte, &c. Quelquefois il est fait simplement d'un lardon, d'un tronc de porée, ou autre chose semblable, qu'on met comme une tente dans le siége, pour irriter le muscle sphincter, & l'obliger à pousser dehors les excrémens. On ne peut nier que les *suppositoires* n'agissent en irritant. L'Auteur du Traité *De purganda Medicina à curarum sordibus*, explique dans son quinzieme chapitre l'usage des lavemens & des *suppositoires*.

SUPPÔT. s. m. Terme dogmatique, qui se dit de ce qui sert de base & de fondement à quelque chose. *Suppositum.* L'humanité est le *suppôt* de l'homme. On dit en Philosophie, que les actions sont des *suppôts*, pour dire, des individus.

Suppôt, se dit quelquefois des personnes soumises & sous-ordonnées à une autre. *Subditus, submissus, subordinatus.* Les *Suppôts* de l'Université, ce sont les Régens, & autres gens de la Faculté. Les Imprimeurs & les Libraires sont aussi des *Suppôts* de l'Université. Un Poete moderne appelle les Medecins les *Suppôts* d'Esculape.

Suppôt, se prend aussi en mauvaise part, & dans un sens satyrique, pour dire, qui soutient, qui appuie, qui favorise, qui a d'étroites liaisons avec quelqu'un, ou quelque corps. *Assecla, sectator, conjctus.* Satan & ses *Suppôts*.

> *Sans loix & sans police,*
> *Sans craindre Archers, Prevôts, ni* Suppôts *de Justice.*
> Boil.

SUPPRESSION. s. f. Extinction, anéantissement d'une charge, de droits, de rentes. *Suppressio, abrogatio, abolitio.* On a fait plusieurs fois la *suppression* & le rétablissement des Elûs. La *suppression* tombe toujours sur le dernier Officier d'une Compagnie. Loiseau. On a fait la *suppression* de plusieurs droits qui étoient à la charge des Fermes du Roi. On a craint quelque temps la *suppression* des rentes. L'Ordonnance avoit ordonné la *suppression* des Confrairies des Corps de Métier, à cause de l'abus, des ivrogneries, & monopoles qui s'y font.

Suppression, se dit aussi de toutes les autres choses qu'on cache, qu'on tait, qu'on abolit, ou dont on défend la publication & le débit. *Reticentia, prohibitio, compressio, recissio.* La *suppression* d'un mot ou d'une piéce que fait un Rapporteur, cause quelquefois la perte d'une affaire. Quand des Requêtes sont injurieuses ou scandaleuses, on en ordonne la *suppression*. On ordonne la *suppression* d'un livre dangereux.

Suppression, signifie aussi, retranchement, ou réticence. *Suppressio, deletio, omissio.* Dégagez cette période par la *suppression* des expressions inutiles dont elle est embarrassée. La nature de l'esprit humain est d'aimer mieux qu'on lui laisse quelque chose à suppléer, que non pas qu'on s'imagine qu'il ait besoin d'être instruit de tout; cette *suppression* flatte la vanité de ceux à qui on parle, en se remettant de quelque chose à leur intelligence, & en abrégeant le discours, elle le rend plus vif & plus fort. Log.

Suppression, en termes de Médecine, se dit des humeurs qui sont retenues dans le corps, qui causent des obstructions, des maladies. *Suppressio, obstructio.* Une *suppression* de menstrues, d'urine. On dit aussi une *suppression* de part, lorsqu'une femme cache, ou détruit l'enfant dont elle est accouchée.

☞ Suppression. Feu de *suppression*. Terme de Chymie. C'est quand un vaisseau qui contient les ingrédiens sur lesquels il s'agit d'opérer, est couvert de sable, sur lequel on met des charbons allumés; en sorte que la matiere contenue dans le vaisseau, reçoive de la chaleur par-dessus & par-dessous.

SUPPRESSURE. s. f. Vieux mot. Dissimulation, fallace, Borel. Tromperie, fraude. *Dissimulatio, fraus, fallacia.*

SUPPRIMER. v. act. Retrancher, anéantir, abolir, éteindre quelque charge, ou quelque autre chose. *Supprimere, comprimere, tollere, abolere.* On a parlé autrefois de *supprimer* la Paulette, de *supprimer* les charges vacantes par mort. On a *supprimé* en plusieurs endroits des coutumes, des cérémonies qui étoient abusives ou superstitieuses. Les Protestans ont *supprimé* le Carême. Il faut du moins suspendre ses passions, quand on ne peut pas les *supprimer*. Bell. *Supprimer* un mot équivoque, une expression douteuse.

Supprimer, signifie aussi, cacher, dérober, empêcher qu'une chose ne vienne à la connoissance des autres. *Abscondere, condere.* Les habiles chicaneurs *suppriment* toutes les piéces qui sont contre eux, quand ils peuvent mettre la main dessus. La Police a soin de faire *supprimer* tous les mauvais livres, les libelles diffamatoires. Cet Avocat, par une réticence malicieuse, a *supprimé* une clause essentielle de la cause. *Supprimer* une lettre. Vaug. On dit en Grammaire, que l'Orateur *supprime* élégamment des mots, que l'ignorant exprime sans nécessité.

Sûr, ſignifie auſſi, ferme, aſſuré. *Firmus, ſtatutus, ſanctus.* Ce planchet n'eſt pas trop *ſûr*, il branle. ☞ On dit, qu'une échelle eſt *ſûre*, pour dire, qu'on y peut monter ſans rien craindre; & dans un ſens à peu près égal, que le temps n'eſt pas *ſûr*, pour dire, qu'il y a apparence que le temps deviendra bien-tôt mauvais. Cette rade eſt *ſûre*, eſt à l'abri des vents. Ce cheval eſt *ſûr* du pied, il ne bronche point. Ce garçon a la main *ſûre* pour écrire. Ce Chirurgien a la main *ſûre*, il ne manque jamais dans ſes opérations. Ce valet n'a pas la main *ſûre*, il eſt ſujet à caution, à voler. Ce banquier eſt *ſûr*, on s'y peut fier. Ce chemin n'eſt pas *ſûr*, on y vole fort ſouvent. Ce cavalier tire juſte, il a la main *ſûre*. Ses armes ſont *ſûres*, il ne manque point ſon coup.

On dit qu'un homme eſt *ſûr* de ſon fait, pour dire, qu'il eſt certain de l'événement de ce qu'il a entrepris. *Cœpti certus* On dit qu'un homme eſt *ſûr* d'un autre, pour dire, qu'il eſt certain que cet homme-là ne lui manquera pas On dit en parlant de Muſique, qu'un homme eſt *ſûr* de ſa partie, pour dire, qu'il chante à livre ouvert ſans faire de faute. On le dit auſſi figurément, pour dire, qu'il a ſi bien pris ſes meſures dans une affaire, qu'il eſt certain qu'elle réuſſira.

On dit proverbialement, qu'il n'y a rien de plus *ſûr* que le planchet des vaches, le chemin par terre. On dit qu'un homme eſt *ſûr* de ſon bâton, quand il eſt aſſûré que ſon deſſein réuſſira.

☞ Sûr, s'emploie auſſi ſubſtantivement, pour dire, le parti le plus *ſûr*. Aller au plus *ſûr*, prendre le plus *ſûr*. Ac. Fr.

SUR. Prépoſition qui marque le temps, le lieu, & qui s'emploie en pluſieurs autres phraſes, la plûpart proverbiales. *Super.* La foire eſt *ſur* le pont. ☞ Quand *ſur* marque le temps, il ſignifie, durant, environ, vers. Il vint *ſur* l'heure du dîner, *ſur* le midi, *ſur* l'aube du jour, *ſur* le tard. Une femme qui eſt *ſur* le retour. Etre *ſur* ſon départ. Abl. *Sur* le point qu'il alloit partir. *Sur* la brune. *Sur* le commencement du printemps. Abl. *Sur* le bruit de ſa venue. Id. Ce bois eſt *ſur* le retour. Il eſt allé *ſur* le port, *ſur* la mer. Cette vue donne *ſur* la rue, *ſur* le jardin. On s'eſt jetté *ſur* lui à corps perdu, *ſur* ſa friperie. Je porte cet homme-là *ſur* mon dos, *ſur* mes épaules. Mettez ce verre de vin *ſur* votre conſcience. J'ai toujours cela *ſur* le cœur. L'Aſtrologue dit, Dieu *ſur* tout Prenez garde *ſur* tout. On a mis des impôts *ſur* toutes ſortes de denrées.

Ce mot vient de *ſurſum* & de *ſuſum*, comme prouve Ménage.

On dit auſſi, qu'on paye une ſomme *ſur* & tant moins, *ſur* & en déduction d'une plus grande, *ſur* les gages, *ſur* les appointemens de quelqu'un. ☞ On lui a payé cette ſomme *ſur & tant moins* de ce qu'on lui doit.

> *Que ſon épouſe & lui m'aident dans mes beſoins,*
> *De vingt louis ce n'eſt pas une affaire;*
> *Et ce ſera* ſur & tant moins
> *De tous les biens que j'en eſpere.*
>
> Nouv. Choix de vers.

On dit qu'un homme eſt marqué *ſur* le livre rouge, qu'il eſt *ſur* les livres des Marchands, couché *ſur* l'Etat. Id. Il a cette affaire *ſur* le cœur. Cet écornifleur vit *ſur* le commun. Le ſort ne tombe jamais que *ſur* les malheureux.

On l'a laiſſé aller *ſur* ſa bonne foi; on l'a laiſſé aller *ſur* ſa bonne mine. *Sub.* J'ai fait cela *ſur* votre parole, je me repoſe *ſur* vous, je me décharge *ſur* vous. Il a fait ſerment *ſur* les Evangiles, *ſur* ſa part de Paradis. Il faut dire *ſur* peine de la vie, & non pas *ſous*. Quand il y a un article joint au ſubſtantif qui ſuit, il faut dire, *ſur*; *ſur* l'eſpérance; & *ſous*, quand il n'y a point d'article, *ſous* eſpérance. Réfl. Cependant l'Académie ne connoît point cette différence, & dit également *ſous* peine de, & *ſur* peine de, pour dire, à *peine* de, &c. Voyez Sous. On les oblige *ſur* peine de péché mortel. Pasc.

☞ On dit, prendre l'événement d'une affaire *ſur* ſoi, pour dire, ſe charger de l'événement d'une affaire; & on dit, qu'un homme prend trop *ſur* lui, pour dire, qu'il ſe charge de trop de ſoins, de trop de travail, de trop d'affaires.

On dit auſſi, qu'un homme s'eſt mis *ſur* le quant à moi, *ſur* le bon pied, *ſur* le bon bout. *In bono ſtatu*; qu'on l'a élevé ſur le pinacle; qu'il eſt allé *ſur* le marché d'autrui; que deux perſonnes ſont *ſur* le qui vive; qu'on a mis des meubles *ſur* le carreau. Il a ſept enfans *ſur* les bras.

☞ On dit, *ſur* toutes choſes, pour dire, principalement, par préférence à toute autre choſe. Je vous prie, je vous recommande *ſur* toutes choſes de, &c.

Sur, ſe dit auſſi en parlant de la matiere, du ſujet, du fondement d'une choſe. *Super, circa.* Le Serrurier travaille *ſur* le fer, le Menuiſier *ſur* le bois. Un Sçavant eſt toujours *ſur* les livres On a propoſé des prix pour travailler *ſur* un tel ſujet. Cet homme bâtit *ſur* le ſable; cet autre, *ſur* le roc. Il n'a ſçu que répondre *ſur* cet article.

On dit auſſi, Chatillon *ſur* Seine, *ſur* Marne, & *ſur* l'Oin, pour marquer que ces places ſont bâties ſur les bords de ces rivieres. *Ad, juxta, prope.*

☞ Sur le tout. Terme de Blaſon. Il ſe dit d'un Ecuſſon qui ſe met au milieu d'un Ecu chargé de pluſieurs autres armes. Il porte écartelé de... & de... & *ſur le tout* de... Ac. Fr.

Sur. Cette prépoſition étant immédiatement précédée d'une autre, n'eſt pas en uſage, mais en ſa place on ſe ſert de *deſſus*. Ainſi on ne doit pas dire, il a de l'eau *ſur* la tête, mais *par-deſſus* la tête. Vaug. Rem.

SUR. ſ. m. *Sur.* C'étoit anciennement un grand déſert de l'Arabie Pétrée. Les Iſraélites y entrerent lorſqu'ils eurent paſſé la mer Rouge. Il étoit au nord de la ville qu'on nomme maintenant El-Tor Maty. Il étoit dans l'Arabie au midi de la Judée, & touchoit par ſon nord au déſert de Cadès, & par ſon midi il s'étendoit juſqu'à la mer Rouge & à l'Egypte. Voyez *Exod* xv. 22. Il s'appelloit Etham au midi. *Nomb.* xxxiii. 8. S. Jérôme confond même le déſert d'Etham avec celui de *Sur*. Le P. Lubin a cru qu'il n'y avoit que la Vulgate qui l'appellât Etham. Il ne liſoit pas l'Hébreu. La porte orientale du Temple de Jéruſalem qui s'appelloit la belle porte, *Specioſa*, ſe nommoit auſſi la porte de *Sur*.

SUR. Voyez Tyr.

SURA, ou SURE, ou SURATE. ſ. ſ. Mot Arabe qui ſignifie proprement un pas. De-là Mahomet, ou les Collecteurs de ſon Alcoran, l'ont pris pour en faire le nom des ſections, ou parties de cet ouvrage, comme nous metrons chapitre Ainſi ce mot eſt en uſage en notre Langue dans les citations de l'Alcoran. *Sura* L'Alcoran contient 114 *Sures*. Le P. Souciet dans ſes Diſſertations, p. 496, dit *Surate*, comme quelques-uns diſent en Latin *Surata*, parce qu'en Arabe le ة, *he* final, marqué de deux points comme il l'eſt en ce mot, ſe prononce comme un *te*.

SURA. ſ. f. Nom propre d'une ville des Indes. *Sura.* Elle eſt dans l'île de Java, ſur le détroit de la Sonde, en une preſqu'île, qui joint la côte occidentale avec la méridionale. Maty.

SURABONDAMMENT. adv. D'une maniere ſurabondante. *Abundè, ſurabundanter.* Si cette raiſon n'eſt pas déciſive, elle n'a été alléguée que *ſurabondamment*.

SURABONDANCE. ſ. f. Excès, qui eſt par-deſſus le néceſſaire. *Nimia abundantia, exceſſus.* La *ſurabondance* de biens jette dans le luxe. La Ch. On allégue ſouvent pluſieurs raiſons par *ſurabondance* de droit, pour une plus grande ſûreté ou confirmation. On acquiert des droits des ſollicitans par *ſurabondance* de droit. Les Canoniſtes appellent cela *cumulanda jura juribus*. S. Paul dit que Dieu a répandu une *ſurabondance* de graces.

SURABONDANT, ante. adj. Qui eſt fait, ou donné par-deſſus, pour une plus grande précaution. *Superabundans, excedens.* Dans le pays de Lyonnois on fait une quinte & *ſurabondante* criée dans la procédure d'un decret.

☞ Surabondant, ante. Il ſignifie auſſi quelquefois, ſuperflu. Vous avez déja aſſez fait entendre ce que vous vouliez dire, ce que vous ajoutez eſt *ſurabondant*. Ac. Fr.

SURABONDER. v. n. Qui ſe dit de ce qui eſt abondant, exceſſif, ſuperflu. *Superabundare, excedere.* Il faut rayer ce mot de cette phraſe, il *ſurabonde*, & fait une tautologie. Quand l'une des quatre humeurs *ſurabonde* dans le corps, elle cauſe des maladies.

SURACHETER. v. act. Acheter une choſe plus qu'elle ne vaut. *Carius æquo emere.* C'eſt le terme relatif à *ſurvendre*

dre. J'ai été obligé de *suracheter* ce morceau de terre ; parce que cela faisoit mon jardin quarré.

SURAIGU, UE. adj. Terme de Musique. Le tétracorde des *suraigues* a été ajouté par Gui-Arétin.

SURALE. s. f. & adj. Terme d'Anatomie. C'est une veine considérable, faite de plusieurs autres veines, qui viennent du gras de la jambe & de l'extrémité du pied, elle va se terminer à la crurale.

Ce mot vient du Latin *sura*, le *gras de la jambe*.

SURALLER. En termes de Chasse, se dit quand un chien passe sur les voies sans crier, & sans donner aucune marque que la bête y ait passé. *Tacitus praterire*. On dit aussi, se *suraller* & se surmarcher, pour dire, revenir sur ses erres & sur ses pas, repasser par le même lieu On dit aussi, aller sur soi, pour signifier la même chose.

SURANDOUILLER. s. m. Terme de Chasse. C'est le second cor qui est sur la tête du cerf, qui pousse au-dessus de l'andouiller. *Cervini cornu surculus, digitus, ramus secundus*.

SURANNATION. s. f. Terme de Chancellerie, qui se dit des Lettres qu'on obtient pour faire valider d'autres Lettres de vieille date, à cause que la force du sceau ne dure qu'un an pour les choses qui ne sont pas jugées ou exécutées. *Superannatio*. Les Lettres de *surannation* commencent par ces mots : A nos amés & féaux les gens tenans, &c.

SURANNER. v. n. Qui se dit de ce qu'on laisse vieillir, ou qu'on garde après un an. *Prafinitum tempus pratergredi*. Il ne faut pas laisser *suranner* ces Lettres du sceau sans les faire signifier. Les dettes de pratiques *surannées* sont peu considérables. On disoit autrefois le *suran*, pour signifier la même chose.

SURANNÉ, ÉE. adj. Qui est d'une année précédente, qui a plus d'un an. *Pratergressus*. Un Committimus ne vaut rien quand il est *suranné*. On le dit aussi de ce qui est vieux ou passé. Un *suranné* Damoiseau. MOL. Une fille *surannée*. *Tempus pratergressa*. Rien ne choque davantage qu'une femme *surannée*, qui a des airs galans. BELL. Une beauté *surannée*. SCAR. Il y a des phrases, des modes *surannées*, qui sont vieilles & hors d'usage. Ne vous amusez point à l'éloquence froide & *surannée* de Platon & de Démosthene. ABL. *Eloquentia frigida & exoleta*. Un mot moisi & *suranné*. BAV.

SURARBITRE. s. m. Tierce personne dont on convient pour juger à l'amiable un différend, quand les deux arbitres qu'on a nommés sont de contraire sentiment. *Tertius arbiter*. On le dit aussi, quand il y a plusieurs arbitres nommés, & d'avis différent de ceux qu'on nomme de nouveau, pour faire cesser leur partage.

SURATE. s. f. Nom propre d'une ville du Mogolistan en Asie. *Surata*. Elle est dans le royaume de Guzarate sur la riviere de Tapte, à trente-trois lieues de Cambaye, vers le midi, & à deux du golfe de Cambaye, où elle a un des meilleurs ports de tout l'Orient. Aussi est-elle une des plus marchandes ; les Anglois, les Hollandois, les François, les Arméniens y ont des magasins. La ville est bien bâtie, & défendue par un château. On croit que ce pourroit être l'ancienne *Sarastra*. MATY. *Surate* est à 90 d. de long. & 21 d. 10 m. de latit. nord.

☞ SURATE. s. f. c'est-à dire, *leçon*. L'Alcoran est divisé en 114 chapitres qui sont appellés *Surates*, parce que chaque chapitre étoit une leçon que l'Auteur donnoit à apprendre à ses Sectateurs. M. Pfeiffer a fait un sommaire de chacune des *Surates* de l'Alcoran, & de la récompense qu'elles promettent à ceux qui les liront.

SURBAISSEMENT. s. m. Terme d'Architecture. *Depressio, concameratio*. C'est le trait de tout arc bandé en portion circulaire, ou elliptique, qui a moins de hauteur que la moitié de la base, & qui est par conséquent au-dessous du plein cintre : & surhaussement est le contraire. On dit aussi surhausser & surbaisser, pour donner à un arc plus ou moins de hauteur que la moitié de sa base.

SURBAISSER. v. act. Faire une voute, une arcade peu élevée. *Fornicem delumbare, concamerare*. Il ne se dit guère qu'au participe. Une voute *surbaissée*, c'est celle qui n'est pas en plein cintre, mais qui s'abaisse par le milieu, & qui forme une figure elliptique. On dit aussi *voute en anse de panier*.

SURBAISSÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Depressus*.

SURBANDE. s. f. Terme de Chirurgie. Seconde bande ou ligature, qu'on ajoute à une premiere bande pour la tenir plus ferme sur la plaie. *Secunda ligatura*.

☞ SURCASE. s. f. On appelle ainsi au Trictrac une case remplie de trois ou quatre dames, ou les dames surnuméraires de cette même case.

SURCENS. s. m. Terme de Jurisprudence féodale. C'est une rente noble, fonciere, qui est dûe au Seigneur du fief, outre le cens qui y étoit déja imposé, qui portoit des profits de lods & ventes. *Secundarium vectigal*. C'est le second ou dernier cens, ou rente qui est dûe après le chef ou premier cens ou rente, & est tenu d'un Seigneur en censive, & s'appelle *sourcens, soucens, soucensier*. Dans la Coutume d'Artois *surcens* se prend pour un arrentement. DE LAUR.

SURCENSE, dans la Coutume du Boulenois, art. 145. c'est la même chose que surcens. Voyez ce mot.

SURCENSIER, ou SOURCENSIER, IERE. adj. m. & f. Terme de Coutume. Une rente *surcensiere* ou *sourcensiere*, est la même chose que surcens.

SURCHARGE. s. f. Charge trop pesante. Si on bâtit sur ce mur, cette *surcharge* le fera crever. *Novum onus, gravior sarcina*.

SURCHARGE. En termes de Coutume, c'est un cens, une rente, ou un devoir dont un héritage féodal ou censuel est chargé, outre le premier, outre le cens, rente ou devoir féodal.

SURCHARGE, se dit aussi figurément en Morale, pour signifier surcroît *Malorum vel tributorum accessio* C'est une *surcharge* d'afflictions, de dépense, d'impositions, &c.

SURCHARGER. v. act. Imposer une charge trop pesante, & au-delà de ce qu'on peut porter. *Aliquem graviore sarcinâ onerare*. Il faut ôter des bleds de ce grenier, ils *surchargent* le plancher. Ce vaisseau est péri, parce qu'il étoit *surchargé*. Quand on *surcharge* les bêtes de voiture, elles demeurent en chemin. *Surcharger* la nature. ABL. On *surcharge* les villes, en multipliant les monasteres des Mendians. FAYBT.

SURCHARGER, se dit aussi des impôts qui sont trop à charge, qu'on ne peut payer. *Novis tributorum accessionibus opprimere*. Cette Election est *surchargée*, il faut rejetter une partie de la taille sur une autre. Les peuples imputent aux conseils des Ministres les impôts dont ils sont *surchargés*. LA CHAPELLE.

☞ SURCHARGER. On dit qu'un homme est *surchargé* de travail, qu'il est *surchargé* d'affaires, pour dire, qu'il en a trop ; &, en parlant d'un homme qui mange excessivement, on dit, qu'il se *surcharge* l'estomac, qu'il se *surcharge* d'alimens, qu'il se *surcharge* de vin & de viande. AC. FR.

SURCHARGÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Oneratus, pressus, oppressus*.

SURCHAUFFURES. s. f. Terme de Forge. Ce sont des pailles ou des défauts qui se trouvent dans l'acier. On les appelle aussi *pailles*. *Chalybis partes vitiata structura*.

SURCILIER. s. m. Terme d'Anatomie. Nom d'un des seize trous externes de la tête. *Superciliaris*. Les trous externes de la tête sont seize, huit de chaque côté, dont le premier est le *surcilier*. DIONIS. Une branche du nerf ophtalmique sort par le trou *surcilier*. ID.

☞ SUR-COSTAUX, (les) s. m. pl. Termes d'Anatomie. Muscles qu'on appelle *releveurs des côtes*, après Sténon. Ils sont inégalement triangulaires, placés obliquement sur les parties postérieures des côtes attenant les vertebres. *Supracostales musculi*.

SURCOT. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois un riche habillement que les Princesses & les Dames mettoient par-dessus leurs habits.

Ménage dérive ce mot de *surcotium*, qu'il croit venir de l'Allemand *cursat*, qui signifioit une espèce de robe.

SURCOTTIER, IERE. Terme de Coutume, adj. m. & f. qui se dit quand des héritages cottiers, qui doivent cens ou rente, sont baillés par le cottier, censier, ou rentier à surcens. DE LAUR.

SURCROISSANCE. s. f. Ce qui croît au corps par-dessus la nature. Il n'y a aucune *surcroissance* en cette place. Il faut ôter cette *surcroissance*.

SURCROÎT. s. m. Augmentation, ce qui arrive de nouveau par-dessus, & au-delà de la quantité qu'on s'imagina

ce. *Auctuarium, additamentum, corollarium.* J'avois invité six personnes à souper, en voilà quatre de *surcroît.* Voici un *surcroît* de compagnie. Mol. Il faut aller querir des viandes, du vin de *surcroît.*

Surcroît, se dit aussi figurément en choses morales, des passions de l'ame, de la fortune. *Accessio, successio, cumulus.* C'est un *surcroît* de bonheur, de malheur, un *surcroît* de douleur, d'affliction, de misere, &c. Un *surcroît* de puissance. La Rochef.

> *Les procès & les maux....*
> *Troublent-ils pas assez le repos de la vie?*
> *Sans aller, pour* surcroît, *s'aviser sottement*
> *De se faire un chagrin qui n'a nul fondement.*
> Mol.

SURCROÎTRE. v. n. Croître au-dessus. *Excrescere, supercrescere.* Une loupe *surcroît* sur la peau. Une loupe de bois *surcroît* sur l'écorce. Il n'a guère d'usage qu'en parlant de ces excrescences.

SURDEMANDE. s. f. Terme de Coutume. Demande excessive. *Immoderata petitio.* Par l'art. 53. de la Coutume de Normandie, le vassal peut prendre un *brief de surdemande*, quand il prétend que son Seigneur lui demande une plus grande rente qu'il ne lui doit. C'est une espéce d'action négative. Brief, ou Bref, selon Terrien, étoit un Mandement qu'on obtenoit du Juge, contenant une breve & certaine forme de la querelle, clameur ou demande qu'on vouloit intenter. Et le Bref de *surdemande* étoit celui qu'on obtenoit pour se défendre des rentes ou des services que les Seigneurs de fiefs demandoient à tort de leurs tenans Voyez le c. cxiv. de l'ancienne Coutume de Normandie. La Glose dit que le Bref de *surdemande* étoit une loi qui étoit octroyée au défendeur, pour soi défendre de la charge ou rente qui lui étoit demandée par aucun sur l'héritage dont il étoit tenant. La nouvelle Coutume de Normandie, art. 52. dit que c'est le Bailli qui doit connoître de ce Bref; & de même dans la Coutume de Bretagne, art. 30. Terrien écrit que de son temps ce Bref n'étoit plus guère en usage. Voyez le Glossaire de M. de Lauriere.

SURDENT. s. m. Dent qui vient hors de rang, & entre deux autres dents. *Dens oblongior.*

Surdent, en terme d'Ecuyers, est une dent mâcheliere du cheval, qui croît trop haute, qui pousse des pointes, & qui incommode la langue & les lévres du cheval en mangeant. *Dens equi oblongior.*

SURDIRE v. n. Vieux terme de Pratique, qui signifie, Enchérir en quelque encan ou publication. *Liceri, licitari, supraadjicere.* Il n'est plus en usage que dans les Provinces, & sur-tout en Normandie, où l'on se sert du mot de *surdisant*, pour *enchérisseur*, & de *surdite*, pour dire *enchère.*

SURDITÉ. s. f. Maladie de l'oreille, qui est cause qu'on n'entend rien du tout, ou que si on entend, on ne sçauroit distinguer les différens tons de la voix. *Surditas, audiendi gravitas.* La *surdité* vient de l'obstruction ou de la compression du nerf auditif, ou bien de quelque amas qui s'est fait dans une des cavités internes de l'oreille. Elle vient aussi de ce que son conduit extérieur est bouché par l'ordure qui s'y est amassée & endurcie, ou par quelque excrescence, ou par le gonflement de ses glandes, ou par quelque corps étranger qui y est entré. Ceux qui sont sourds de naissance, doivent aussi être muets, parce qu'ils ne peuvent apprendre aucune Langue, du moins de la manière qu'on les apprend d'ordinaire. Cependant comme les yeux leur servent d'oreilles, ils peuvent comprendre ce qu'on leur dit, en observant le mouvement des levres & de la langue; ils peuvent même s'accoutumer à les remuer eux-mêmes, comme ils voyent que les autres les remuent, & apprendre par ce moyen à parler. C'est par cette méthode que Wallis, Mathématicien d'Oxford, a appris à deux jeunes Gentilshommes Anglois, sourds de naissance, à entendre ceux qui parloient, & leur répondre pertinemment. Digby assûre la même chose d'un Gentilhomme sourd dès sa naissance. Il n'y a que quelques années qu'on a vû à Harlem en Hollande un Médecin Suisse, qui apprenoit à quelques enfans sourds de naissance, à parler, & à entendre ce qu'on leur disoit, à quoi il a fort bien réussi. Il a imprimé un Livre sur cela, où il enseigne comment il s'y prend.

Surdité, en terme de Jouaillier, est un défaut qui se trouve dans la plûpart des pierreries, quand elles sont obscures ou mal nettes, quand elles ont quelques pailles ou glaces qui diminuent de leur prix. *Opacitas.*

☞ SURDORER. v. act. Mettre de l'or sur quelque chose. Tel, dont le fond est gâté, ne laisse pas de mériter en apparence une sorte d'estime; semblable à la fausse monnoie bien *surdorée.* *Traité du vrai Mérite, 2e. édit. p. 296.* A Paris le Laquais *surdoré* est confondu avec le Marquis, p. 535.

☞ Surdoré. adject. & subst. Épithéte qu'on donne au galon d'or, qui a été doré une seconde fois, ou d'une maniére solide & tenace. Le galon d'or de Lyon, perd son éclat en peu de temps, & n'a plus qu'une couleur de cuivre. Il n'en est pas de même du *surdoré*, ou de l'or de Paris, qui se conservent toujours beaux. Lorsqu'on dit du galon *surdoré*, il est adjectif; mais il est substantif quand on dit: Je veux du *surdoré*, donnez-moi du *surdoré.*

SURDOS. s. m. Terme de Bourrelier. C'est une sorte de bande de cuir, large de deux doigts, qui pose sur le dos du cheval de carrosse, & qui sert à tenir les traits & le reculement. Le *surdos* est aussi un morceau de cuir, qui tient les deux fourreaux au travers desquels passent les traits du harnois. *Lora dorsuaria.*

SÛRE. Prépos. Sur. *Dessûre*, pour dessus. Borel. *Super, supra.*

SUREAU. s. m. Arbrisseau qui croît souvent à la hauteur d'un arbre, & dont les branches sont longues, droites, remplies de moelle blanche, couvertes par-dehors d'une écorce cendrée sous laquelle il s'en trouve une verte, qu'on appelle *écorce moyenne.* Ses feuilles sont oblongues, aiguës, dentelées en leurs bords, d'un verd obscur, d'une odeur forte, attachées plusieurs ensemble le long d'une côte. Ses fleurs sont de petits bassins ou rosettes à cinq quartiers, blanches, odorantes, disposées en parasol. Lorsqu'elles sont passées, il leur succéde des baies rondes, vertes au commencement, ensuite noires, remplies d'un suc rouge foncé & contenant quelques semences un peu plus longues. En Latin, *sambucus fructu in umbella nigro.* C. Bauh. La décoction des feuilles & de l'écorce moyenne du *sureau* vuide les sérosités, & soulage les hydropiques. On fait de cette même écorce un onguent excellent pour la brûlure. L'extrait des baies est fort bon dans la passion hystérique, & dans le cours de ventre. Il y a plusieurs autres espéces de *sureau.* Les enfans font des canoniéres avec des branches de *sureau.*

SURÉCOT. s. m. Dépense qu'on fait au cabaret au-delà de ce qui a été arrêté pour le repas. Il y a deux écus de *surécot.* *Episymbolum.* Voyez Surécot.

SURELLE. s. f. Les Normans appellent ainsi l'*oseille*, à cause de son goût aigret. *Oxylapathum.* Borel estime que c'est l'hièble.

SÛREMENT. adv. D'une manière certaine & assûrée. *Securè, tutò, constanter.* On a bien de la peine à placer son argent *sûrement.* On ne parle pas *sûrement* de cette nouvelle, il marche *sûrement*, bien accompagné.

☞ SURÉMINENT, ente. adject. Éminent au suprême degré, plus qu'éminent. *Supremus.* Que ce caractére *suréminent* engage donc les Prêtres à une vie toute angélique. Bourd. *Exhort. I. p. 355.* Commençons aujourd'hui à étudier cette science sublime & *suréminente* de la charité de notre Dieu, & de sa douloureuse passion. Id. p. 385.

SURENCHÉRE. s. f. Enchére qu'on fait sur une autre enchére, dans les ventes judiciaires. Les doublemens & les tiercemens sont des *surenchéres.* *Licitatio.*

SURENCHÉRIR. v. act. Mettre une nouvelle enchére sur une autre, c'est-à-dire, au-dessus de lui, pour faire valoir une chose qu'on vend au public. *Pretium augere, addere, licitari.*

SURÉPINEUX, adj. Terme d'Anatomie. *Supraspinatus.* C'est un muscle du bras, ainsi appellé, parce qu'il remplit la cavité qui est entre la côte supérieure de l'omoplate, & son épine. Il s'insére par un tendon large au dessous du cou de l'os du bras, qu'il léve en haut.

SURÉROGATION. subst. fém. On disoit autrefois, *supérérogation.*

pererogation. Supererogatio gratuita, ultrò, vel gratis collata. Ce qu'on fait par dévotion, ou par courtoisie, au-delà de son devoir, au-delà de ce qui est commandé. Les conseils Évangéliques sont des œuvres de *surérogation*. Les Réformés ne reconnoissent aucun conseil Évangélique, aucune œuvre de *surérogation*. Je ne vous devois que dix écus, je vous en ai donné quinze ; le surplus est par *surérogation*.

SURÉROGATOIRE. On disoit autrefois *superérogatoire*. adj. m. & f. Surabondant, ce qu'on fait au-delà du devoir & de l'obligation. *Gratuitus, ultrò tributus, collatus.* Les hommes peuvent-ils faire des œuvres *surérogatoires*, puisqu'à peine peuvent-ils s'acquiter de celles qui leur sont commandées, & qui par conséquent sont obligatoires? La Pl. Oüi, les hommes le peuvent, & le font tous les jours. On donne l'aumône, on jeune, on visite les hôpitaux, sans y être obligé.

SURET, ette. adject. Diminutif de sûr. Un peu sûr & acide. *Acidulus.* L'oseille a un goût *sûret*. On le dit aussi de quelques odeurs un peu aigres. Ces gants ont une odeur *sûrette*. Quand on dit qu'une personne à l'haleine un peu *sûrette*, c'est dire honnêtement qu'elle l'a mauvaise. Voyez Sûe.

SÛRETÉ. s. f. Quelques uns écrivent *seureté*. Assûrance, précaution qu'on prend lorsqu'on négocie, & que l'on contracte. *Tutum, securitas, cautio, capere fidem ab aliquo.* On ne sçauroit prendre trop de *sûretés* & de précautions contre la malice & la chicane des hommes. Le nantissement est le meilleure *sûreté*. On donne des ôtages, pour *sûreté* d'une capitulation.

Sûreté, en terme de Coûtumes, se dit pour assûrément, assûrance, assûreté. De Laurière.

Sûreté, signifie encore, Repos, tranquillité. *Quies, tranquillitas.* Les Loix sont faites pour la *sûreté* publique. On peut user de cette maxime, on peut suivre cette opinion en *sûreté* de conscience. Pasc. C'est-à-dire, sans pécher.

Sûreté, se dit aussi d'un asyle, d'un lieu où l'on ne craint rien. *Azylus, locus tutus.* Cette place est au milieu de la France, on y est en *sûreté*, & hors d'insulte. Louis XIII. enleva aux Protestans toutes leurs places de *sûreté*. Les Eglises sont des lieux de *sûreté*. Séneque fait dire à Caton prêt à se tuer, puisque les affaires du genre humain sont desespérées, mettons Caton en *sûreté*. Nic. Un méchant peut bien être en lieu de *sûreté* ; mais il n'est jamais en assûrance. S. Evr.

On dit communément qu'un homme est en lieu de *sûreté*, qu'on l'a mis en lieu de *sûreté* ; pour dire, qu'il est en prison, qu'on l'a mis en prison. *In tuto loco constitutus.*

Ce mot vient du Latin *securitas*. La *sûreté* ou sauf-conduit se donne aux ennemis, & les passeports aux amis.

Sûreté, signifie aussi, Assûrance, fermeté du pied pour marcher, de la main pour écrire, saigner, tirer des armes. *Dexteritas, securitas.*

SURFACE, ou SUPERFICIE. s. f. Étendue en longueur & en largeur, considérée sans aucune profondeur. *Superficies.* C'est dans tous les corps ce qui se présente à nos yeux. On appelle *superficie plane*, ou polie, celle qui n'a aucune inégalité : *superficie convexe*, l'extérieur d'un corps sphérique; *superficie concave*, l'intérieur d'un corps orbiculaire ; *superficie curviligne*, celle qui est renfermée par des lignes courbes, comme la *superficie rectiligne* est renfermée par des lignes droites. Le déluge couvrit toute la *surface* de la terre. Ce champ a 360 toises quarrées en sa *surface*. Le calme étoit si grand, que la *surface* des eaux étoit calme & toute unie. La différente couleur des objets ne vient que de la différente tissure de leur *surface*, qui réfléchit diversement les rayons de la lumière. Malbr. Voyez Superficie.

Surface, en termes de Fortifications, est la partie du côté extérieur, terminée par le flanc prolongé, & par l'angle du bastion le plus proche. *Superficies.*

Surface, se dit aussi de ce qui est peu profond. Il y a des pays où il ne faut labourer que la *surface* de la terre : si les sillons sont profonds, la terre ne vaut plus rien. *Superficies.*

Surface, se dit aussi figurément en choses morales, & signifie, Extérieur, apparence, dehors. *Facies, habitus, præstantia, elegantia.* Ce Juge ne voit que la *surface* d'une affaire, il n'en pénétre point le fond. D'ordinaire on se contente de connoître la superficie, ou la *surface* des choses, on ne va pas plus loin. Je déplore notre indifférence ; nous n'avons qu'une teinture & une *surface* de Religion. Fléch. Dans vos confessions précipitées vous n'examinez que la *surface* de votre ame. Id. Pourvû que les gens du monde retiennent dans leurs œuvres une *surface* de Religion, ils se dispensent eux-mêmes de toutes les sévérités de la Loi de Dieu. Fléch.

SURFAIRE. v. act. Mettre sa marchandise à trop haut prix. *Mercem æquo cariùs indicare.* Quand un Marchand *surfait* trop sa marchandise, on s'en va sans lui en faire aucune offre. Ceux qui ne *surfont* point, débitent davantage. Les Prédicateurs *surfont* le Paradis dans la chaire; mais ils le donnent à meilleur marché dans le confessional. Mén. Cet Abbé *surfait* trop son mérite. La Br. C'est-à-dire, il se fait trop valoir.

Surfait, aite. part. pass. & adj. *Cariùs indicatus.*

SURFAIS, ou SURFAIX. s. m. Grosse sangle & large, qu'on met par-dessus les autres sangles du cheval, pour tenir la selle plus ferme. *Superior cingula.*

Surfais. Voyez Surpoids.

SURFAIT. s. m. Vieux mot. Forfait. *Gauvin.* Borel. *Scelus, nefas, flagitium.*

SURFEUILLE. subst. fém. C'est une petite membrane, qui couvre le bourgeon, & qui ne s'ouvrant que peu-à-peu, n'y laisse entrer le vent, la pluie, & le soleil que par degrés, & à proportion que la plante en a besoin. *Folii cuticula.*

SURFONCIÉRE. adj. f. Terme de Coutume, qui se dit d'une rente, à la différence de la plus ancienne, qui a été premiérement créée. De Laurière. Mais, si l'on en croit M. de la Lande dans son Commentaire sur l'art. 130. de la Coutume d'Orléans, la rente fonciére est la premiere charge imposée sur un fonds. La seconde charge imposée sur ce même fonds (ce qui arrive, lorsque celui qui tient un héritage à cens, le céde, ou le transporte à un autre à la charge d'une rente fonciére ou surcens) s'appelle, non pas rente *surfonciére*, mais arriére-fonciére. La rente *surfonciére*, selon cet Auteur, n'est que la troisiéme charge imposée sur ce fonds, lorsque celui qui a acquis un héritage tenu à cens & à la charge du cens & d'une rente fonciére, le céde encore à un autre, à la charge d'une troisiéme rente fonciére.

☞ SURGARDE. s. m. Nouveau Garde établi après d'autres. Supprimons les Sergens traversiers, Maîtres, Gardes, *Surgardes*, Routiers & Sergens dangereux de toutes nos Eaux, Forêts & Bois, & des Bois tenus en grurie, grairie, tiers & dangers, indivis, apanage, engagement & usufruit ; & en leurs lieux voulons qu'il soit par nous établi des Gardes Généraux à cheval, de nos Riviéres, Forêts, Bois & Buissons ci-dessus. *Ord. des Eaux & For. tit. des Huissiers, art.* 3.

☞ SURGE. adj. f. On appelle Laines *surges* les laines grasses ou en suint, qui se vendent sans être lavées ni dégraissées. Il en vient beaucoup du Levant.

SURGEON. s. m. Petit sion que pousse un arbre, principalement par le pied. *Stolo.*

Surgeon, s'est dit autrefois pour un ruisseau. *Rivus.* Il se trouve en ce sens dans Froissard.

Surgeon, se dit figurément en matiére généalogique, quand il y a quelque descendant d'une maison illustre, qui donne espérance de la faire refleurir. *Surculus.* C'est un *surgeon* du sang de Charlemagne. Il vieillit.

On appelle *surgeon* d'eau, un petit jet d'eau qui sort naturellement de terre, ou d'une roche. *Scaturigo.* Il vieillit aussi.

SURGÈRES. subst. masc. Nom propre d'un bon bourg de France, situé dans le Pays d'Aunis, à six lieues de la Rochelle, vers le levant. *Surgeriæ.* Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 540.

SURGEURE. R. de la Rose.

> *Si con le chat set par nature*
> *Les sciences de* surgeure,
> *Ne n'en peut estre détournés.*

SURGIR. v. n. Arriver, aborder. *Navem ad portum appellere.* Après deux années de fâcheuse navigation, les vais-

seaux

feaux vinrent heureufement *furgir* au port d'où ils étoient partis.

Ce mot n'a guère d'ufage qu'à l'infinitif. Il eft plus ufité en figuré qu'au propre. Il vient du Latin *furgere*.

☞ SURGUTO ou SURGUT. f. m. Ville de l'Empire Ruffien, dans la Sibérie, à l'eft de l'Oby.

SURHAUSSEMENT. f. m. Qui fe dit du prix que le peuple donne aux efpéces d'or & d'argent au delà de leur jufte valeur, qui eft réglée par le Prince. *Pretii auctio*. Il eft défendu aux Changeurs de profiter du *furhauffement* des monnoies.

SURHAUSSER. v. act. Terme d'Architecture. Élever une voute au-delà de fon plein cintre. *Exaltare, fublevare*. Les voûtes Gothiques étoient prefque toutes *furhauffées*; les modernes font la plûpart furbaiffées. Voyez Surbaissement.

☞ Surhausser. v. act. Il fignifie, Mettre à plus haut prix ce qui étoit déja affez cher. Il a *furhauffé* fa marchandife, il l'a *furhauffée* de prix. Ac. Fr.

SURHUMAIN, aine. adj. Qui eft au-deffus de l'homme, qui furpaffe l'effort de la nature humaine. *Humanas vires fuperans*. J. C. dans la plûpart de fes actions *fur-humaines*, après avoir laiffé agir fa toute-puiffance, recommande le fecret à ceux qui en ont reffenti la vertu. P. Bourdal.

SUR-JAULÉ. Se dit fur mer, lorfque le cable a fait un tour autour du jas de l'ancre qui eft mouillée. *Intortus*.

☞ SURIE. f. f. Qu'on ne s'y trompe pas, ce n'eft point dans Marot le nom d'une Province; c'eft un pays limitrophe à toute l'humanité, où l'on va fort aifément, mais d'où l'on revient avec un peu plus de peine. *Note fur Marot*, édit. de la Haye, 1731 *in* 4°. *T. I. p.* 393.

SURIEN, enne. fubft. m. & adject. Syrien. Qui eft de Syrie. *Syrius, a*. Comme on dit quelquefois Surie & Sourie, on dit auffi *Surien*. Ce nom fe donne particuliérement aux Jacobites Catholiques d'Orient. Le Clergé de la Nation *Suriene* ou Jacobite. P. Hélyot. *T. I. c. xii p.* 112. Les Eglifes Jacobites Catholiques, ou plûtôt les Eglifes *Suriennes*; car les Jacobites, après avoir abjuré leurs erreurs, prennent le nom de *Suriens*, & quittent celui de Jacobites, comme un nom infâme. Id.

SURJET. fubft. m. Terme de Tailleur. C'eft une couture ronde & relevée, qui fe fait à certaines befognes, comme à des bas de chauffes. *Sutura fuperjecta*.

SURJET. f. m. Terme de Coûtume. C'eft une augmentation de prix. *Licitatio, pretii auctio. Adjectio pretii*. Ragueau. Le droit de *furjet* eft le pouvoir qu'a le Seigneur de faire augmenter le prix du fonds vendu par fon emphytéote, en le faifant enchérir. Selon Bafmaifon, l'acquéreur d'un tel héritage eft tenu de s'en faire inveftir, & il eft au choix du Seigneur, de l'inveftir ou de retenir la chofe; ou s'il ne la veut pas retenir, & qu'il trouve qu'elle n'a pas été vendue ce qu'elle vaut, de la mettre en *furjet* pour chercher des enchériffeurs, qui en donnent davantage. Quand il fe trouve un furjetant, le Seigneur l'inveftit; le premier prix de la vente eft auffi-tôt rendu au premier acquéreur, & le furplus ou le *furjet* appartient au Seigneur. Voyez le Gloffaire de M. de Lauriere.

SURJETANT. f. m. Terme de Jurifprudence. Enchériffeur. *Licitator*. Voyez Surjet.

SURJETER. v. act. Terme de Jurifprudence. Enchérir, offrir un plus haut prix. *Licere, liceri, licitari*.

Surjetter. v. act. Terme de Tailleur d'habits. C'eft faire un furjet. *Supra fuere*. *Surjeter* des bas. *Surjeter*, c'eft paffer du fil fur les bords d'une étoffe, pour empêcher qu'elle ne s'éfile, ou la coudre en la repliant en dedans. *Leviter fuere*.

☞ SURJETTON. f. m. Efpéce de ferpent fait comme une couleuvre.

SURIN. fubft. mafc. Nom propre d'homme. *Severinus*. Saint Severin, vulgairement Saint *Surin*, Evêque de Bourdeaux. Baillet, au 23e. d'Octobre. S. Grégoire de Tours. *De Glor. Conf. c.* 45. parle de Saint *Surin* venu des pays de l'Orient à Bourdeaux, & ce qu'il en rapporte eft appuyé fur une relation fidéle des Clercs de cette Eglife. Id.

SURINA. f. f. Nom propre d'une contrée de l'Amérique méridionale. *Surina*. On la place dans le pays de l'Amazone, entre les riviéres de Cayene & de Cufigueres. Maty.

SURINDICT. Terme de Coutume. Surcharge. *Superindictum, extraordinarium munus ultra folitam & canonicam collationem indictum*. On le dit auffi adjectivement des perfonnes. Hommes *furindicts* ou exceffivement impofés.

SURINTENDANCE. f. f. Charge qui donne un pouvoir général d'ordonner des Finances du Roi. *Summa Præfectura*. On le dit auffi de la premiere charge chez la Reine, qui donne un pouvoir général pour l'adminiftration de fa Maifon.

SURINTENDANT. f. m. On difoit autrefois *Superintendant*. Malherbe s'en eft fervi. Officier qui eft ordonnateur général des Finances du Roi. *Summus Præfectus, vel præpofitus*.

Jamais Surintendant *ne trouva de cruelles*. Boil.

La charge la plus briguée autrefois, c'étoit celle de *Surintendant*. Le Cardinal de Richelieu s'eft fait qualifier Chef & *Surintendant* du commerce. Le *Surintendant* des bâtimens du Roi.

☞ Il y avoit autrefois en France un *Surintendant* des Finances, mais cette charge fut fupprimée, lorfque M. Fouquet fut arrêté en 1661. On y a fubftitué un Controlleur Général des Finances, qui a la même autorité & fait les mêmes fonctions. En 1626. Louis XIII. fupprima la charge de Grand Amiral, & créa celle de Grand Maître, chef & *Surintendant* général de la Navigation & Commerce de France, dont le Cardinal de Richelieu fut pourvû. Cette charge a fubfifté jufqu'à l'année 1683. que celle d'Amiral fut rétablie en faveur du Comte de Touloufe, fils naturel de Louis XIV. Il y a encore en France un *Surintendant* des bâtimens, un autre de la Mufique, un autre des Poftes. Lorfque nos Rois font encore mineurs à leur avénement à la Couronne, on nomme & établit un *Surintendant* à leur éducation.

Surintendant. C'eft auffi un fupérieur Eccléfiaftique parmi les Luthériens. *Summus inter Lutheranos Præfectus*. Le *Surintendant* eft dans le fond un Evêque dont le pouvoir eft un peu plus borné & limité que celui des Evêques de l'Églife Catholique. C'eft le premier des Pafteurs de fon Diocèfe. Il y avoit autrefois en Allemagne des *Surintendans Généraux*, qui étoient au-deffus des fimples *Surintendans*. C'étoient à proprement parler des Archevêques. Cette dignité s'eft abolie peu à peu; il n'y a plus que le *Surintendant* de Wirtemberg qui prend le titre de *Surintendant Général*. ☞ M. Zieglerus a fait un Traite des fonctions des *Surintendans* dans l'Eglife de Saxe.

SURINTENDANTE. fubft. f. La premiére Officiére de la Maifon de la Reine. On nomme encore ainfi la femme du Surintendant. *Familiæ Reginæ fumma Præpofita, vel præfecta*.

SURJOUVEIGNERIE. Voyez Sousjouveignerie.

☞ SURLENDEMAIN. Jour qui fuit immédiatement le lendemain. Le 30. Octobre 1628. Louis XIII prit la Rochelle, & y fit fon entrée le *furlendemain*. *Valerat Journal de la France*. Nous étions convenus en nous quittant de nous revoir le *furlendemain*, & l'efpérance de parvenir au comble de mes vœux, me donnoit un avant goût des plaifirs dont je me flattois. *Gil Blas*, tom I. p. 330. Le *furlendemain* Madame la Ducheffe, Mefdemoifelles de Charolois & de Clermont, Madame la Princeffe de Carignan, & quarante Dames de la premiére diftinction, fe rendirent fur le foir à l'Hotel de l'Ambaffadeur de Portugal, parées avec une grande magnificence. *Merc. de Déc.* 1723. 2. *vol. p.* 1352.

☞ SURLO. f. m. Poids dont on fe fert dans le Levant, particuliérement à Alep. Le *furlo* péfe 27 rottolis un quart, à raifon de 720 dragmes le rottoli, c'eft-à-dire, de 4 livres huit treiziémes poids d'Amfterdam.

SURLONGE. f. f. Terme de Boucherie. C'eft la partie du bœuf qui refte après qu'on en a coupé l'épaule & la cuiffe, & où fe lévent les aloyaux, & le flanchet. *Superlumbare*. La tête de la *furlonge* eft l'endroit où fe léve la piéce parée.

SURMARCHÉ, part. paff. Vieux mot. Marqué. Marot.

SURMARCHER. v. n. Terme de Chaffe, qui fe dit quand la bête revient fur fes erres, & repaffe par le mé-

me lieu. *Vestigia relegere, repedare, repetere.* On dit aussi *se suraller, aller sur soi, fuir sur soi*; pour dire, *se surmarcher*. On a dit anciennement *surmarcher*; pour dire, marcher sur quelqu'un.

Cil qui vainqueur son ennemi surmarche.

SURMARCHER, v. act. Noter, censurer, au figuré. MAROT.

SURMÉ, ou SURMECH. s. m. Terme de Relation. Couleur noirâtre dont on use chez les Turcs pour se peindre les sourcils & les paupiéres. *Color subniger: Nigredo.* Quelques femmes Turques (comme les Dervis) se font peindre les sourcils & les paupiéres, avec une couleur noirâtre appellée *surmé*. Du Loir, *p.* 183. Les plus austéres des Derviches ne portent point de chemises, ils ont les jambes nues, plusieurs ont les sourcils & les paupiéres peintes de *surmé*, qui est une couleur noirâtre. Du Loir, *p.* 150 D'Herbelot écrit *Surmech* en homme habile dans les langues. Les Turcs appellent *Surmech* une poudre faite d'Antimoine crud, de laquelle ils se servent pour noircir les sourcils, & même pour en faire un collyre pour les yeux. Les Arabes l'appellent *Alcohl*. D'HERBELOT. Le meilleur *Surmech* de tout l'orient se fait dans la ville de Hamadan en Perse. C'est pourquoi on donne souvent au *Surmech* le titre de *Surmech Hamadani*. ID. Encore que le *Surmech* de Hamadan soit le meilleur qui s'employe aujourd'hui pour noircir les sourcils, néanmoins les Arabes, qui traitent de la matiére des collyres dans leurs livres de Médecine, lorsqu'ils parlent du Cohl ou *Surmech* de Perse, n'entendent pas celui d'antimoine; mais bien une gomme qui coule d'un arbre épineux, nommé *Anzerout*, & c'est cette gomme que nous appellons *Sarcocolla*, laquelle étant desséchée, devient semblable à de la farine d'encens. ID.

SURMENER. v. a. Faire travailler un cheval ou une bête de somme au-delà de ses forces, soit en lui faisant faire de trop grandes journées, soit en le poussant à la course *Equum nimio labore fatigare, viribus exhaurire.* Un loüeur de chevaux a action pour se faire payer un cheval, quand on l'a *surmené*.

SURMENER. Se trouve dans les assises de Jérusalem pour signifier, Vexer, refuser de faire droit, de rendre Justice. *Vexare, jus negare, superinducere.* Et il se dit des personnes.

SURMESURE. Ce qui est au-delà de la mesure. *Corollarium, accessio.* L'Ordonnance enjoint aux Maîtres des Eaux & Forêts de dresser un état des *surmesures* & outrepasses qu'ils auroient trouvées dans le recollement des ventes des bois, Art. X.

SURMONTER v. act. Surpasser, se mettre au-dessus de quelque chose *Superare, antecedere, præstare.* Quand la riviére déborde, elle *surmonte* les quais, les digues, les levées. On a beau pomper dans un navire ouvert, l'eau a bien-tôt *surmonté*.

SURMONTER, se dit figurément en choses morales, & signifie, Vaincre, avoir l'avantage, surpasser. *Vincere, superare, exsuperare.* Les Européens ont toujours *surmonté* les Asiatiques, ils les ont toujours battus Raphaël a *surmonté* tous les autres Peintres; il les a surpassés. Le travail opiniâtre *surmonte* toutes sortes de difficultés & d'obstacles; il en vient à bout. Il a *surmonté* ses rivaux par son courage & par sa persévérance. Vossius a *surmonté* les incommodités de l'âge & de la goutte par la tempérance & par l'exercice. SAR. Celui qui *surmonte* ses passions, mérite plus de gloire que celui qui gagne une bataille. M SCUD Le magnanimité n'est *surmontée* par aucune; action M ESP. *Surmonter* quelqu'un en bienfaits. ABLANC

On dit aussi qu'un Auteur s'est *surmonté* lui-même, lorsqu'après avoir fait plusieurs beaux ouvrages qui *surmontoient* les autres, il en fait encore un plus beau que les précédens. *Seipsum superare, vincere se ipsum.* On le dit aussi de celui qui étant agité de quelque passion très violente, l'a enfin domptée par une grande force d'esprit.

SURMONTÉ, ée part pass. & adj. *Superatus, victus, exsuperatus.*

On dit en terme de blâson *surmonté*, lorsque l'émail de la partie inférieure du chef excéde le reste du chef. *Superatus.*

SURMONTÉ, se dit aussi d'une piéce de l'Ecu qui en a une autre au-dessus d'elle. Il portoit de sable au chevron d'or *surmonté* d'un écusson, d'une fleur de lis, &c. *Superatus.*

SURMONTÉ, se dit aussi, lorsqu'une fasce est accompagnée de quelques piéces, qui sont mises au chef de l'Ecu. Il porte d'argent à une fasce de gueules, *surmontée* de trois roses de même. *Superimpositus.*

SURMOUT. s. m Vin tiré de la cuve, sans être cuvé ni pressuré. *Mustum, defrutum.* Un muid de *surmoût*. Friée du *surmoût*.

☞ SURMULET, s. m. Poisson dont Dioscoride dit seulement que ceux qui continueront trop d'en manger, sentiront une notable diminution de vûe, & qu'étant appliqué crud & mis en piéces sur les piquûres de dragons, araignées, & scorpions de mer, c'est un reméde pour les adoucir. Matthiole ajoûte que le *surmulet* appellé *mullus* autrefois par les Latins, a pris le nom de *Triglia* en Italie, du Grec τρίγλαι, ou τρίγλα; qui signifie cette sorte de poisson Les Anciens en faisoient grand cas, achetent le *surmulet* au marc d'argent, à cause de son foie & de sa tête dont ils étoient fort friands. Selon Pline, le *surmulet* fait des petits trois fois l'an.

SURNAGER v. n. Se maintenir au dessus de quelque liqueur. *Supernatare.* L'esprit de vin, l'eau-de-vie, *surnagent* dans l'eau commune. Dans la fonte des métaux, les scories, la litarge, *surnagent*, se tiennent au-dessus. Le soufre dans la distillation est une substance qui étant bien dégorgée, *surnage* l'esprit, le flegme & toutes les autres substances CHARAS.

SURNAGER, se dit aussi des liqueurs qui sont au-dessus des autres corps. *Innatare, supernatare* Il faut que le beurre *surnage* dans les fritures, que le sirop *surnage* dans les confitures liquides.

SURNAÎTRE. v. n. Naître dessus, ou après. *Supernasci.* Le gui *surnaît* aux chênes, au rouvre, à l'yeuse, & à d'autres arbres. Il faut couper les branches qui poussent & qui *surnaissent* aux pieds des arbres, qui détournent leur nourriture.

SURNATUREL, ELLE, adj Qui est au-dessus des forces de la nature. *Supernaturalis, naturam superans.* Les Hébreux n'auroient pas vaincu leurs ennemis sans un secours *surnaturel*. Tous les miracles sont des effets *surnaturels*. Aux choses naturelles, c'est à l'esprit à concevoir; aux *surnaturelles*, l'ame s'y prend, s'y affectionne, s'y attache, s'y unit, sans que nous les puissions comprendre. S. EVR. Les Magiciens de Pharaon faisoient des choses surprenantes & *surnaturelles*. J'aime une dévotion éloignée de cette imbécillité qui se forge des miracles sur tout, & qui se persuade à tous momens des faveurs *surnaturelles*. S EVR. Dieu lui faisoit goûter ces douceurs & ces délices *surnaturelles* qui sont les effets de sa bonté & de son amour. FLECH

SURNATURELLEMENT. adv. D'une maniére surnaturelle. *Supra naturæ vires.* La grace opère *surnaturellement* dans la conversion du pécheur. *Supernaturaliter.*

SURNEIGÉES. s. f. & plur. Terme de Chasse. Ce sont les voies des bêtes où la neige a tombé. SALNOVE. *Vestigia ferarum nive.*

SURNOM s. m Nom qu'on ajoute au nom propre, ou au nom de Baptême. *Cognomen, cognomentum.* Le *surnom* est proprement le nom qui convient à une famille particuliére, ou à une branche de cette maison. Les Romains se donnoient plusieurs *surnoms*, c'est-à-dire, plusieurs noms de race, ou de famille. Outre le nom général de la race, (*gentilitium*) ils prenoient un nom particulier, qui distinguoit les diverses branches de la même famille, qu'on appelloit *surnom, cognomen* De même que dans la famille Royale, le nom de Bourbon est le nom d'une branche particuliére. Les Latins appelloient les premiers, *gentiles*, & les derniers, *agnati*. Ils ajoutoient quelquefois un autre *surnom*, qui étoit donné pour quelque distinction particuliére: comme celui d'Africain, à Scipion Ces trois différents degrés de *surnoms*, avoient aussi des noms différens, *nomen, cognomen* & *agnomen*. Quelques Grammairiens disent que *agnomen* étoit un surcroît de *surnom*, pour quelque raison particuliére. Ces *surnoms* étoient ordinairement héréditaires. Beaucoup de *surnoms* sont venus de la qualité, de la profession, ou du métier qu'exerçoit celui qui l'a porté le premier:

comme

comme *le Févre*, *Charpentier*, *Charron*, *Meûnier*, &c. Du Tillet dit que ces *surnoms* ont été donnés aux uns & aux autres par sobriquets, & soutient qu'ils sont tous significatifs, & qu'ils sont intelligibles à ceux qui sçavent la langue ancienne, & celles des diverses Provinces. Dans les vieux Auteurs comme Grégoire de Tours, Adon, Aimon, Reginon, & autres, il n'y a pas un nom accompagné d'un *surnom*. Du Chesne a remarqué que les *surnoms* n'ont été en usage que sous la troisiéme lignée de nos Rois, où les Seigneurs ont commencé à prendre le nom de leurs terres. On n'en trouve point avant l'an 987. Du Cange a remarqué que d'abord dans les Actes publics on écrivoit le *surnom* sur le nom, comme *de Bourbon*
Louis. Et que delà s'est formé le mot *surnom*. Le peuple à l'exemple des Nobles, prit des *surnoms* du lieu de sa naissance, de son âge de son métier, &c. Avant l'an 1514. personne ne s'en servoit en Suéde, & le peuple n'y en a point encore aujourd'hui, non plus que dans l'Irlande, la Bohême & la Pologne. Anciennement on donnoit aux Nobles des sobriquets, à qui le hazard, quelque imperfection, quelque événement extraordinaire, avoient donné lieu.

Surnom, se dit encore des titres qu'on a donnés à plusieurs Capitaines, pour marques de leurs victoires. *Cognomentum*, *agnomen*. Comme Hermand de Cordoue surnommé le *Grand Capitaine*. Henri IV. & Louis XIV. ont eu le *surnom* de *Grand*. On en a aussi donné à des Auteurs. Pierre d'Appone Médecin a été surnommé *le Conciliateur*; Jacques Suisser, *le Calculateur*; Jean Duns ou Scot, *le Docteur subtil*; S. Thomas, *le Docteur Angélique*; Pierre Lombard, *le Maître des Sentences*.

Surnom, se dit aussi des sobriquets qu'on donne à quelques gens du peuple par raillerie, & qui ont quelquefois tourné en nom de famille. *Cognominatio*. Comme *le Roi*, *le Prince*, *l'Evêque*, *l'Ecaché*, *le Bossu*, *le Goulu*.

On dit proverbialement, qu'on connoit une personne par son nom & *surnom*; pour dire, qu'on en a une pleine connoissance. *Perfectè cognoscere*.

SURNOMMER. v. act. Joindre un nouveau nom à celui de famille, ou de seigneurie, soit par éloge, pour marquer quelque titre, ou quelque victoire; soit par sobriquet, pour marquer quelque défaut. *Nomen nomini superaddere*. On le *surnomma* le *Simple*. Pat. Il fut *surnommé* le *Bon*. Abl. Alexandre a été *surnommé* le Grand. Charles V. a été *surnommé* le Sage. Dom Pierre d'Arragon a été *surnommé* le Cruel. Guillaume, le Bâtard ou le Conquérant Duc de Normandie, Géoffroi à la grand dent, &c.

Surnommé, ée. part. pass. & adj. *Cognominatus*, *adnominatus*.

SURNUMÉRAIRE. adj. m. & f. Qui est par-dessus le nombre fixe & certain. *Numerum excedens*. Il n'y avoit que dix personnes invitées à ce festin: mais il y en arriva trois *surnuméraires*. Il y a tant de Conseillers en la Grand'Chambre: mais il y entre quelquefois des Ducs & Pairs, des Maîtres des Requêtes, des Conseillers d'honneur, qui sont des Juges *surnuméraires*, à quoi on ne s'attendoit pas.

Surnuméraire. Terme de Musique. *Proslanbanomenos*. C'est ainsi que les Grecs appelloient la plus basse des cordes de leur systême, qui répond à l'*a*, *mi*, *la*, de la plus basse octave de l'Orgue, ou du systême moderne. Brossard.

SURON ou CERON, s. m. Ballot couvert de peau de bœuf, fraîche & sans apprêt, le poil en dedans, cousu avec des filets & laniéres de la même peau.

SUROS. s. m. Terme de Manège. C'est un calus, ou doreté qui vient au canon du cheval au-dessous du genou en dedans, ou en dehors, & on dit qu'il est *chevillé*, quand il est double, l'un en dedans, l'autre en dehors. *Callus ad equi genu*.

SURPARTICULIÉRE. adj. f. Qui en terme de Musique se dit d'une proportion. La proportion *surparticuliére* est lorsque le plus grand terme contient le plus petit une seule fois, & en outre une des parties précisément de ce plus petit, comme 5, 2. Car trois contient une fois deux, & en outre une unité qui est une des parties de deux. Or si cette partie restante est précisément la moitié du plus petit nombre comme 3. 2. cette proportion s'appelle autrement *sesqui-altere*; si c'est la troisiéme partie du plus petit nombre, elle s'appelle *sesqui-terza*; si c'en est la quatriéme partie, elle se nomme *sesqui-quarta*, & ainsi à l'infini Brossard.

SURPARTIENT, ente. Terme de Mathématique Musique. Proportion *surpartiente*, c'est lorsque le plus grand terme contient une fois le plus petit, & en outre deux ou trois, ou quatre, &c. des parties qui composent le plus petit; c'est-à-dire, proprement, selon Zarlin, deux ou trois, ou quatre unités, &c. Ce que l'on marque tant en Italien qu'en François, par les petits mots *bi*, pour 2. *tri* pour 3 *quatri* pour 4, &c. entre *super* ou *sur*, & *partient*, ensuite de quoi on ajoute le nombre ordinal du plus petit terme. Ainsi la proportion entre 5, & 3, se doit appeller, *superbipartiente terza*, *sur-bi partiente troisiéme*, & ainsi des autres. Voyez Brossard, au mot *Proportione*. Voyez Superpartient.

SURPASSER v. act. Avoir de l'avantage sur un autre, passer, exceller. *Superiorem esse*, *superare*, *præstare*, *antecedere*. Ce chêne *surpasse* en hauteur tous les arbres de cette allée. Cette femme *surpasse* en beauté, ce Capitaine en valeur, ce Docteur en science, tout ce qu'il y a dans la ville. Il *surpassoit* en taille & en beauté tout le reste des Barbares. Vaug. On dit en exagérant le mérite d'un ouvrage, qu'un Auteur s'est *surpassé* lui-même. Après avoir *surpassé* tous les autres, vous vous êtes *surpassé* vous même en cette occasion. Voit. Nous n'aimons pas qu'on nous *surpasse*, & principalement du côté de l'esprit. La Br. On dit aussi que la riviére *surpasse* ses bords, pour dire, qu'elle est grosse, enflée, débordée.

Surpassé, ée. part. pass. & adj. *Superatus*, *victus*.

SURPAYER, v. act Payer une chose plus qu'elle ne vaut. *Plus æquo solvere*. On m'a fait *surpayer* ce cheval, ce petit coin de terre, parce qu'on a vû que j'en avois envie, que j'en avois besoin. Vous croyez avoir bon marché de cette marchandise; & vous la *surpayez*; vous l'achetez trop cher.

SURPEAU. s. f. Terme d'Anatomie. Petite peau, membrane très-déliée, qui est étendue sur toute la peau, & qui la couvre par tout le corps. Deg. *Cuticula*, *vel epiderma*. La *surpeau* est écorchée. C'est ainsi que M. l'Abbé Nollet appelle l'épiderme. T. I. p. 163. On l'appelle autrement *cuticule*, ou *épiderme*; ou *premiére peau*. Voyez Épiderme.

SURPELIS. s. m. (l'Académie ecrit Surplis) Ornement Ecclésiastique que les Prêtres séculiers portent l'été par dessus leur soutane, lorsqu'ils chantent l'Office, ou qu'ils prêchent. Il est fait de toile; & va jusqu'à mi-jambe avec deux ailes de même étoffe qui pendent plus bas. On orne les *surpelis* de riches points & dentelles. Clerc revêtu de son *surpelis*. Godeau. Aux processions ils sont en *surpelis* & en habit clérical. Pat.

Ce mot vient du Latin *superpellicium*, parce qu'on le mettoit autrefois sur l'aumusse qui couvroit la tête. Menage. D'autres le dérivent de *sourpeil*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui signifie la même chose.

SURPENTE. s. f. Terme de Marine. C'est un cordage qu'on roule autour d'un canon pour le soutenir, quand on le veut transporter. *Funis suspensorius*.

SURPLOMB. Terme d'Architecture. On dit qu'un mur est en *surplomb*, quand il panche, ou comme parlent les ouvriers, quand il déverse & qu'il n'est pas à plomb *Inclinatus propendens*. Surplomber, c'est n'être pas à plomb. *Ad libellam non stare*.

SURPLOMBER. Terme d'Artiste, qui se dit lorsque le haut avance plus que le pied.

SURPLUÉES. s. f. plur. Terme de chasse. Voies des bêtes où il a plu. Salnove. *Vestigia feræ in locis pluviâ infectis*.

SURPLUS. s. m. Ce qui est au-delà d'une certaine quantité qu'on a fixée. *Corollarium*, *auctarium*, *accessio*. Je vous donne charge de vendre cette terre mille écus: si vous en pouvez tirer davantage, le *surplus* sera pour vous. Il y a eu du reste à cette étoffe, on a donné le *surplus* pour le par-dessus.

Au Surplus. adv. qui sert de transition. Au reste, au demeurant. *Insuper*, *denique*, *tandem*. *Au surplus* je vous dirai que, &c. Cet adverbe n'est plus du tout en usage, & je ne vois pas qu'aucun de ceux qui écrivent bien, s'en serve aujourd'hui. Corn. Dès le temps du Cardinal

du Perron, *au surplus* n'étoit plus du bel usage. Vaug. Corneille a dit pourtant :

> Au surplus, *pour ne te point flatter*,
> *Je te donne à combattre un homme à redouter.*

Et l'Académie l'admet dans ces exemples : *Au surplus* vous sçaurez que, &c. Il a quelques défauts, mais au *surplus* il est honnête-homme.

Pour le Surplus. adv. Du reste. *Pour le surplus* il avoit deux enfans. La Font. *Tandem, denique, in reliquum.*

SURPOIDS. s. m. Terme de Coutume, qui se trouve dans la Coutume de Sedan, art. 215. & dans celle de Vitri, art. 93. où il signifie les bois en coupe, qui font poids sur la terre. *Arboraria casio, sectio, casura.* Dans l'article 22. des anciennes Coutumes de Champagne, au lieu de *surpoids*, il y a *surfais* ; & dans une prisée de bois de l'an 1348. dont M. Pithou rapporte l'extrait sur l'art 197. de la Coûtume de Troies, il y a *surfais* ; parce que fais, ou fardeau & poids sont synonymes, on a mis dans les coutumes de Sedan & de Vitri *surpoids* pour *surfais* ou *suerfais* ; mais il se pourroit bien faire que les réformateurs de ces coutumes se seroient trompés, & que le mot *surfais*, ou *suerfais*, qu'ils ont rejetté, viendroit de *superficies* ; de sorte que *surfais* ici ne seroit autre chose que les bois en coupe, qui font partie de la superficie de la terre. Dans les Pandectes, les vignes, les arbres, les plantes, les bleds sont appellés *superficies*, superficie, surface de la terre. Voyez la loi *Certo.* 13. *De Servitutibus Rusticis.* De Laur.

SURPOIL, ou SERPAUT. Voyez Trousseau.

SURPOINT. s. m. La raclure que tirent les Corroyeurs de leurs cuirs imbibés de suif, quand ils leur donnent la derniere préparation. *Radula purgamenta.* On se sert de *surpoint* pour rétablir la corne des pieds des chevaux, quand elle est usée.

SURPRENANT, ante. adj. Ce qui ravit ou émeut l'esprit, parce qu'on ne s'y attendoit pas. *Improvisus, mirus, insolitus.* La beauté d'un Roman est d'y trouver beaucoup d'avantures rares & *surprenantes.* Un homme modeste ne se pique point de briller dans les conversations par des récits *surprenans.* Bell.

Surprenant, signifie aussi, beau, extraordinaire, étonnant. *Elegans, excellens, præstans, pulcher.* L'ouverture de l'Opera est une chose *surprenante.* Cette femme a une beauté, une vertu *surprenante.* Ce bâtiment est *surprenant* par sa magnificence. Il est *surprenant* de voir avec quelle opiniâtreté cet hérétique se défend.

SURPRENDRE. v. act. Faire quelque chose à l'improviste, & lorsqu'on ne s'y attend pas. *Præoccupare, ex improviso aggredi.* On a *surpris* une porte de la ville. Ils tâcheront de nous *surprendre* en faisant des courses imprévues. Cousin. Alexandre refusa de *surprendre* les ennemis, résolu de tout perdre, plutôt que de se mettre au hasard de rougir de sa victoire. La Ch. de M. Un habile Capitaine peut bien être vaincu, mais il ne lui est pas permis d'être *surpris.* Boss. Il faut tellement s'attendre à toutes sortes de malheurs, qu'on ne soit *surpris* par aucune disgrace. S. Evr. La pluie nous a *surpris* en chemin. La nuit nous *surprit.* Abl. On a *surpris* ces Amans sur le fait. On l'a *surpris* en mensonge. Les femmes n'aiment pas à être *surprises* ; elles veulent avoir le loisir de se parer & de s'ajuster. Bell. On est *surpris* de la mort avant que d'y avoir pensé. M. de P. On dit qu'on est allé *surprendre* quelqu'un, quand on va chez lui dans le moment qu'il n'y pensoit pas, qu'il n'y étoit point préparé.

Surprendre, signifie aussi tromper quelqu'un, le jetter dans l'erreur, l'abuser. *Capere, captare, circumvenire.* Les hommes vivent entre eux comme avec des ennemis qui les peuvent *surprendre.* M. Esp. Par des dehors trompeurs on tâche à vous *surprendre.* Des-H. La gloire consiste à vaincre, soit que l'on force son ennemi, soit qu'on le *surprenne.* Ab. C'est là un piége pour *surprendre* les simples. Bay. On dit qu'on a *surpris* la religion du Prince, ou de M. le Chancelier, quand on a obtenu des graces contre les regles, & dans les cas où l'on n'en accorde point. Lorsqu'on demande le rapport d'un jugement, on dit que l'Avocat a *surpris* la religion de la Cour. Ce Procureur est négligent, il laisse *surprendre* ses parties, ou donner un défaut contre elles. L'excuse d'un Juge qui a failli est de dire qu'il a été *surpris.*

Surprendre, se dit aussi pour, étonner, épouvanter. *Terrere, terrorem incutere, percellere, commovere.* Je ferois tort à votre vertu de croire qu'on la pût *surprendre*, & qu'il fallût vous traiter en homme vulgaire, en vous annonçant par degrés une mauvaise nouvelle. Sar.

Surprendre, signifie aussi, saisir, intercepter. *Apprehendere, excipere, deprehendere.* Les Courtisans sont continuellement empressés à *surprendre* quelques regards du Prince. M. Scud. J'ai *surpris* ses soupirs qu'il me me vouloit cacher. Racin. Les hypocrites songent uniquement à *surprendre* l'estime & l'approbation des hommes par de spécieuses apparences. S. Evr. On a *surpris* des lettres, où l'on a découvert une grande conjuration. On a *surpris* à la Douane un ballot de livres, ou de marchandises de contrebande qu'on a saisi. Un espion qu'on *surprend* est pendu.

SURPRIS, ise. part. pass. & adj. *Apprehensus, deprehensus, interceptus.*

SURPRISE. s. f. Action qui surprend, & à quoi on ne s'attend pas. *Res inopinata, improvisa, intercepta, præoccupatio.* La *surprise* du dénouement d'une Piéce est ce qui cause le plaisir. L'art des Romans consiste à bien amener les événemens, & à y ménager des *surprises* agréables. Font. Il faut des coups de *surprise* à nos cœurs enchantés du monde pour les en détacher. Boss. Cette ville est si forte, qu'on ne la peut prendre que par *surprise.*

Surprise, se dit aussi d'une tromperie, d'une supercherie, d'une chose qu'on a faite contre l'ordre, ou sur la confiance d'autrui. *Dolus, fallacia, fraus.* Ce défaut est une *surprise*, les Avocats avoient donné parole qu'on ne feroit point appeller la cause. On fait plusieurs significations & protestations, pour éviter les *surprises* qui se font tous les jours au Palais. On dit aussi au figuré, La raison a bien de la peine de se défendre de la *surprise* des sens. Il faut se défier des *surprises* de l'amour-propre. M. Esp.

Surprise, se dit aussi pour étonnement, admiration, trouble. *Admiratio, stupor.* Sa *surprise* fut extrême en voyant entrer brusquement le mari. Ch. de M. A la premiere vûe l'on est touché de votre mérite, & la raison consultée depuis, bien loin de démentir la *surprise*, ne fait qu'approuver de si heureuses & de si justes préventions. S. Evr.

> *Une douce* surprise, *un désordre agréable*,
> *Allume un feu secret dans le fond de mon cœur.*
> La Suze.

Surprise, signifie aussi, méprise, erreur. Tomber dans une *surprise.* Eviter une *surprise.* Roch. *Error, allucinatio.*

☞ Surprise. Terme d'Horlogerie. Piéce mobile sous le limaçon des quarts d'une répétition. Cette piéce sert à prévenir le rateau pour que la répétition ne mécompte pas.

SURQUANIE. s. f. Vieux mot. Sorte d'étoffe ou d'habit.

> *Son habit fut en* surquanie,
> *Honnest & sans villenie,*
> *Mais elle ne fut de bourras.*
> Rom. de la Rose.

> *Femme est plus cointe & plus mignotte,*
> *En* surquanie *que en cotte.*
> *La* surquanie *qui fut blanche,*
> *La signifioit doulce & franche.* Id.

SURQUOI. adv. Chose sur laquelle on répond, on prononce. *Quâ de re.* La clôture des procès-verbaux se fait avec cette formule, *Surquoi* nous Conseiller & Commissaire susdit, avons donné acte aux parties de leurs dires, &c.

SURRENTO. Voyez Sorrento.

SURREY. s. m. *Surrey Shire.* C'est-à-dire, le Comté de *Surrey. Suria*, anciennement *Sutreia, Suregia.* Province d'Angleterre. Elle est bornée au nord par le Comté de Middelsex ; au couchant, par celui de Hant ; au midi, par celui de Sussex ; & au levant, par celui de Kent. Le *Surrey*

Surrey peut avoir six lieues dans sa moyenne largeur, & onze de longueur. Il n'est que médiocrement fertile, & on n'y trouve aucune ville. Ses bourgs principaux sont Kingeston, Keygate, Guilford & Southwark, qui est un fausbourg de Londres. Maty.

SURSAUT. Réveil prompt & arrivé par quelque surprise, ou violente émotion. *Eventus trepidus, violenta & subita commotio.* Ce fut pour la Belle un terrible *sursaut.* Bens. Il ne se dit plus guère qu'adverbialement. Un songe affreux réveille les gens en *sursaut.* On a crié au feu, aux armes, je me suis réveillé en *sursaut.* Prendre en *sursaut.* Acad.

Ce mot est un abrégé de *sonbresaut. Subsultus.*

SURSÉANCE. s. f. Grace, terme, délai qu'on accorde à ceux qui sont obligés de payer quelque dette, ou de faire quelque chose. *Justicium, fori prolatio.* Les Lettres de répit qu'on expédie en Chancellerie, contiennent des clauses de *surséance.* Les arrêts de défense qu'on donne en la Cour, portent *surséance* de toutes poursuites. En connoissance de cause on leve les *surséances.* Obtenir une *surséance* d'un an. Acad.

Il s'emploie aussi figurément. Quel est l'Héraclite qui ne donnât quelque moment de *surséance* à sa gravité & à sa tristesse, en lisant ces vers? Let. au P. Adam.

SURSÉE. s. f. Nom propre d'une petite ville de la Suisse. *Suria.* Elle est dans le canton de Lucerne, sur la riviere de Sur, à l'endroit où elle sort du lac Sempach, entre la ville de Lucerne & celle d'Araw, environ à cinq lieues de chacune. *Sursée* est une ville qui se gouverne par elle même, sous la protection des Lucernois, auxquels son Avoyer, qui est le premier Magistrat, prête serment de fidélité. Maty.

SURSEMAINE. s. f. Ce qui est en-deçà ou au-delà d'une semaine. *Infra vel supra hebdomadam.* La provision ordinaire du pain n'a pas suffi, il a fallu en acheter en *sursemaine*; & au contraire, il en est resté en *sursemaine*, pour la semaine suivante.

SURSEMER. v. act. Semer une nouvelle graine sur un champ qui est déja semé. *Superseminare, superserere.* L'Evangile propose une parabole de celui qui avoit semé son champ de bon grain, & de son ennemi qui y vint la nuit *sursemer* de la zizanie. En plusieurs lieux on *surseme* de menus grains sur le bon bled.

Sursemé, ée. part. pass. & adj. *Superseminatus.*

Sursemé, se dit particuliérement des pourceaux ladres, qui ont des grains semés deçà & delà sur la langue. Les porcs *sursemés* qu'on trouve chez les Charcutiers, sont confiscables avec amende. *Lepris superspersus. Elephantiacus, lepresus, maculis elephantiacis aspersus.* Il y a des Officiers langueyeurs de cochons, pour visiter ceux qui sont ladres, ou *sursemés.*

SURSEOIR. v. act. *Je sursied, tu sursieds, il sursied, nous surseons. Je sursis. J'ai sursis. Je surseoirai.* ☞ Ou, selon M. Restaut dans sa Grammaire: *Je surseois, tu surseois, il surseoit.* C'est suspendre, retarder, différer le jugement d'une affaire, l'exécution d'une contrainte. *Supersedere, differre.* Il y a eu un commandement de *surseoir* la poursuite de ce procès, la clôture de ce compte, jusqu'à nouvel ordre. La grossesse qu'a alléguée cette femme condamnée, a fait *surseoir* son exécution. Cet arrêt porte defenses, & cependant *sursis*, toutes choses demeurant en état. Son supplice fut plutôt *sursis*, que son crime ne fut pardonné. Vaug.

Sursis, ise. part. pass. & adj. *Protelatus, prolatus.* Payement *sursis*, assemblée *sursise.*

☞ Sursis, se prend quelquefois substantivement en termes de Palais, & signifie, délai. On a ordonné un *sursis.* Il a obtenu un *sursis.* Ac. Fr.

SURSOLIDE. s. m. Terme d'Algebre. C'est la quatrieme multiplication ou puissance de quelque nombre que ce soit, pris pour racine. *Supersolidum.* Ainsi le nombre deux, pris pour côté ou racine, multiplié par soi même, produit quatre, nombre quarré, qui est la premiere puissance; & quatre multiplié par deux, produit huit, nombre cube & solide, qui est la seconde puissance de la racine deux; & huit multiplié par deux, produit la troisieme puissance seize, nombre quarré de quarré; & seize multiplié par deux, produit trente-deux, qui est la quatrieme puissance ou nombre *sursolide.*

SURSOUTE. s. f. Voyez Soute. C'est la même chose dans la Coutume de Berri. Tit. xiv. art. 15.

SURTAUX. s. m. Taux injuste, & qui excéde les forces de celui qui le doit payer, ou la proportion dont il pourroit être tenu. Les oppositions en *surtaux* se doivent juger sommairement par les Elus, suivant l'Ordonnance. *Superimpositio, gravior taxatio.*

SURTAXER. v. act. Taxer trop haut un contribuable à quelque imposition, soit à proportion de la somme imposée, soit à l'égard de ses forces, pour satisfaire au payement. *Tributum superimponere.*

Surtaxé, ée. part. pass. & adj. *Superimpositus.*

☞ SURTONDRE la laine, c'est couper avec des forces les extrémités les moins fines des toisons, avant que de les laver. Ces extrémités s'appellent *méches. Emécher*, c'est ôter ces *méches.*

SURTOUT. s. m. est un nom qu'on a donné à une grosse casaque, ou justaucorps, qu'on met en hiver par-dessus les autres habits, ou justaucorps. *Chlamys superior.* Ce mot est nouveau, & n'a été en usage qu'en l'année 1684. Anciennement on appelloit la même chose *seuravis*, comme qui diroit *surhabits.* On trouve ce mot dans le Sire de Joinville. On trouve aussi, que dès l'an 1226. il est défendu aux Religieux de S. Benoît par leur regle, de porter des habits de Laïques, comme des balandrans & des *surtouts*, qui sont appellés *balandrana & supertot*, & en François *surcots.* Outre la veste, on prend (à la Chine) par-dessus une espéce de *surtout* à manches larges & courtes, comme celles des robbes de Palais. Les gens de lettres les portent fort longs; les cavaliers, & sur tout les Tartares, les veulent courts, & ceux dont ils usent, ne descendent que jusqu'à la hauteur de la poche. P. Le Comte. Les Dames Chinoises portent, comme les hommes, une longue veste de satin ou de brocard rouge, bleu ou verd, selon leur goût particulier. Les plus âgées s'habillent de noir ou de violet. Elles ont outre cela par-dessus une espéce de *surtout*, dont les manches extrêmement larges traînent jusqu'à terre. P. Le Comte.

Surtout, s'emploie figurément dans le style satyrique & burlesque. Otez ce *surtout* de plâtre que je vois sur vos joues. P. Com. *Crusta, incrustatio.*

☞ Surtout. C'est une piéce de vaisselle d'argent, ou du moins de cuivre doré, que l'on sert sur la table des Grands, & où l'on place le sucrier, le poivrier, le vinaigrier, les salieres & le fruit. Le *surtout* a aussi plusieurs bobêches à proportion de sa grandeur, dans lesquelles on place les bougies. Le milieu de la table étoit occupé par un *surtout* d'argent de dix mille écus, dont la façon avoit coûté dix mille francs. S. Didier.

☞ Surtout. On appelle aussi *surtout*, une espéce de petite charrette à deux roues, fort légere, faite en forme de grande manne, & qui sert à porter du bagage.

☞ Surtout. adv. Principalement, plus que toute autre chose. Il lui recommenda *surtout* de bien prier Dieu.

SURVEILLANT, ante. adj. Celui qui surveille, qui prend garde, qui a l'œil sur quelque chose, afin qu'elle se fasse avec soin, avec exactitude. *Invigilans, praefectus.* La discipline réguliere a besoin de *surveillans.* Pat. Les Evêques sont ainsi appellés du mot Grec ἐπίσκοποι, qui signifie *surveillans*, parce qu'ils doivent avoir soin de leurs troupeaux.

SURVEILLE. s. f. Le jour précédent de la veille de quelque fête, ou de quelque jour notable, ou de cérémonie. *Antevigilia.* La *surveille* de Noel, la *surveille* du Sacre du Roi. On dit aussi *avant-veille.*

SURVEILLER. v. n. Veiller sur autrui, prendre garde qu'il fasse son devoir. *Transvigilare, invigilare.* Les Pasteurs sont établis pour *surveiller* à leur troupeau, pour avoir soin du salut des ames. On donne des gouvernantes pour *surveiller* à des enfans, pour prendre garde qu'ils ne tombent, qu'ils ne se blessent.

SURVENANCE. s. f. Terme de Jurisprudence. Arrivée que l'on n'a point prévue. *Superventio, superaccessio.* Une donation est révocable pour *survenance* d'enfans.

SURVENANT, ante. adj. Qui arrive sans qu'on l'attende, & particuliérement à dîner. *Adveniens, superveniens, adventor.* Cet homme fait bon ordinaire, il a toujours deux ou trois couverts pour les *survenans.* La moindre maladie, la moindre affliction *survenante* est ca-

pable d'emporter un homme de cet âge-là.

SURVENDRE. v. act. *Je survend. Je survendois. Je survendis. J'ai survendu.* Vendre une chose plus qu'elle ne vaut. Les hommes sont sujets à *survendre* à leurs voisins ce qui est à leur bienséance, ils leur font acheter leur commodité. *Cariùs æquo vendere.*

Survendu, ue. part. pass. & adj. *Cariùs æquo venditus.*

SURVENIR. v. n. *Je surviens. Je survenois. Je survins. Je suis survenu. Je surviendrai. Que je survienne. Que je survinsse, ou je surviendrois.* Arriver à l'improviste. *Advenire, supervenire, accidere.* Quand il *survient* une guerre, elle interrompt le commerce. Cette grande flotte a été dissipée par un orage qui est *survenu.* Il lui est *survenu* une succession qui a rétabli ses affaires. Il *survient* toujours des affaires dans le monde, qui nous empêchent de nous recueillir, de rentrer en nous-mêmes.

Survenu, ue. part. pass. & adj. *Superadventus, qui superadvenit.*

SURVENTE. s. f. Excès du prix d'une chose, qui est au-delà de sa légitime valeur. *Venditio ultra pretium.* Cette terre a été achetée mille écus, elle n'en vaut que six cens, il y a quatre cens écus de *survente.*

SURVÊTIR. v. a. Vêtir un habillement par-dessus un autre. *Supervestire.* Ce mot ne se dit guère que dans les Sacristies. Le Curé fait l'Eau-benite avec l'aube & l'étole : pour célébrer, il faut qu'il soit *survêtu* de sa chasuble. Quand il prêche, il est *survêtu* de son surplis.

SURVIE. s. f. Vie plus longue que celle d'un autre avec qui on a relation. *Vita superstes.* On ne profite des dons & des testamens mutuels qu'en cas de *survie.* Dans le pays de Droit Écrit, on stipule le droit de *survie* dans les contrats de mariage, comme un préciput.

SURVIVANCE. s. f. Privilége que le Roi accorde à quelqu'un pour succéder à une Charge ou même quelquefois pour l'exercer conjointement avec celui qui en jouit, ou en son absence ; ce qui se peut lorsqu'il n'y a point de Lieutenant, ou de Collégue, qui ait droit de prendre la place de l'absent ; en ce cas, celui qui est reçu en *survivance,* est une espéce de Coadjuteur. *Muneris alicujus designata successio, rescriptio assignata.* Un premier Gentilhomme de la Chambre, obtient souvent la *survivance* pour son fils, même l'exercice de sa Charge en son absence. Un Conseiller reçu en *survivance* n'a point besoin de nouvelle réception après la mort de son pere. Une *survivance* empêche que la Charge ne vaque. On le peut employer au figuré dans le style burlesque.

> *Quelque jeune galant bien frais, bien délié,*
> *De mon lit, moi vivant, aura la* survivance.
> P. Corn.

SURVIVANCIER. s. m. Celui qui est pourvû d'une Charge en survivance. *Successor designatus.* Cela se dit bien peu, & ne se dit point dans l'usage ordinaire. On dit, reçu en survivance.

SURVIVANT, ANTE. Terme relatif. Celui qui vit plus qu'un autre avec lequel il a relation. *Superstes.* Les dons & testamens mutuels se font au profit du *survivant.*

☞ SURVIVANTIAIRE. Qui a la survivance d'une Charge. Le tit. du chap. 71. de la 4e. Centurie des Arrêts de M. le Prestre, est conçu en ces termes : Entre Officiers le rang se donne du jour de la réception ; le *survivantiaire* ne prend son rang que du jour de son service actuel. L'usage s'est déclaré pour *Survivancier.*

SURVIVRE. verb. act. & neut. *Je survis. Je survécus, ou je survéquis. J'ai survécu.* Ce verbe régit le datif, ou l'accusatif ; c'est l'oreille qui en doit juger. Il signifie, vivre plus qu'un autre avec lequel on a relation. *Superstitem esse, superesse alicui, vel vita alicujus.* Ce mari a *survécu* sa femme. Dans les mariages on fait d'ordinaire quelque avantage à celui qui *survit.* Il a *survécu* à tous ses parens, ou, il a *survécu* tous ses parens. Vaug. Les femmes des Bramines croyent que c'est une honte à une honnête femme que de *survivre* à son mari. Hist. des Bram.

Survivre, se dit figurément en choses morales. On dit qu'un homme a *survécu* à son bien, à sa fortune, à son esprit, à son honneur, quand il a perdu ces choses avant que de mourir. *Superesse bonis.* Les hommes hazardent tout pour une gloire à laquelle ils ne doivent pourtant pas *survivre.* Abl.

SURUNGA, SURANGA. s. f. Nom propre d'une ville capitale d'un Royaume de même nom. *Surunga.* Elle est vers la côte méridionale du Quanto, dans l'île de Niphon, une de celles du Japon. Maty.

SURVUIDER. v. act. Ôter une partie de ce qui est dans un sac ou dans un vaisseau trop plein pour le mettre dans un autre. *Transvasare, deplere. Survuidez* le bled de ce sac dans celui-ci. Vous ne sçauriez transporter ce vaisseau sans le *survuider* ; vous répandriez tout. Il n'est pas possible de porter ce sac sans le *survuider.*

SURYNAM, SURNAM. s. m. Nom propre d'une forteresse des Hollandois, située dans la Guyane en l'Amérique méridionale, à l'embouchure de la riviére de *Surynam* dans la mer du Nord. *Surinanum.* Il y a en ce lieu une bonne Colonie de Hollandois & de François. On en tire une très-grande quantité de sucre. Maty.

SUS.

SUS. Préposition. *Super, supra.* C'est la même chose que *sur,* & qui n'est demeuré en usage qu'en ces phrases : Le quart en *sus,* ou le Parisis : c'est la crue, ou le quart de la valeur d'une somme qu'on ajoûte par surcroît à la principale. On a fixé les premiéres paulettes sur le pied du soixantiéme denier de l'évaluation de l'office & du quart en *sus.* On a enjoint aux Communes de courir *sus* aux ennemis. C'est un vieil impôt qu'on a remis *sus,* qu'on a fait revivre. C'est un crime qu'on lui a mis *sus,* qu'on lui a imputé. Hors de-là il ne peut s'employer que comme interjection, ou par exclamation ; *Sus* donc, or *sus,* pour exciter quelqu'un à prendre courage. *Sus* debout. *Sus* camarade, marchons. *Age, agite, eia age.* Tout cela est du style populaire ; Vaug. & par conséquent il ne peut plus avoir d'usage que dans le comique & le burlesque. *Sus, sus,* chantons tous ensemble, dansons, sautons. Mol. *Sus, sus,* enfans qu'on empoigne la coupe. S. Amant.

> Sus *donc, sus compagnons, prévenons leur bassesse,*
> *Prévenons le secours qui reste à leur foiblesse.*
> Brébeuf.

☞ Remettre *sus,* rétablir. *Gloss. sur Marot.*

☞ Sus & Jus. Vieux terme dont on se servoit pour dire dessus & dessous. On lui en a donné *sus & jus,* c'est-à-dire, dos & ventre.

Sus. Vieux adv. affirmatif. Oui. Borel. *Ita etiam.*

SUS s. m. Le Royaume de *Sus,* ou de Tarudant. *Regnum Susa,* ou *Tarudanti.* C'est un grand pays de l'Afrique. Il s'étend le long de l'Océan Atlantique, depuis le cap de Ger, jusqu'à celui de Non, ayant au midi le Tesset ; au couchant & au nord de grandes montagnes qui le séparent du Royaume de Maroc, dont il dépend. Ce pays est assez fertile en grains, en fruits & en pâturages. On le divise en deux Provinces. Celle de *Sus* est au nord, & comprend les villes de Tarudant, de Tagavost, de Téjeute, d'Aguilon, de Messe & de Guartgessem, qui semble être celle que quelques Auteurs appellent Sainte-Croix & Agader Aguer ; l'autre Province est celle de Sebel, qui doit comprendre du moins les contrées d'Idausquerir & d'Extuca, puisque la ville d'Hilel, qu'on dit être la capitale de ce Royaume, est dans cette derniére. Aguilon & Guartgessem sont les lieux où les Européens vont trafiquer, & ils en tirent de l'indigo, de l'alun, du laiton, & même de l'or. Les *Susois* passent pour les meilleurs soldats de toute l'Afrique, & ils supportent impatiemment la domination des Rois de Maroc, qui les traitent avec plus de modération que les habitans de Fèz & & de Maroc, & ne leur impose point de tribus extraordinaires. Il y a même dans ce pays deux montagnes, dont les peuples sont entiérement libres, étant gouvernés par des chefs qu'ils se choisissent eux-mêmes. *S. Olon, Relat. de l'Emp. de Maroc.*

Sus. s. m. Nom propre d'une grande riviére de la Barbarie en Afrique. *Susus fluvius.* Elle prend sa source dans de grandes montagnes, aux confins du Darha, traverse le Guzula, province du Royaume de Maroc ; ensuite entrant dans celui de *Sus,* elle y baigne Téjete, Messa & Agaonarba, où elle se décharge dans la mer. Maty.

SUSA. subst. fém. Nom propre d'une ville du Royaume de Tunis en Barbarie. *Susa*. Elle est entre Hamamethe El-Media, sur la côte, où elle a un bon port. Elle a aussi une bonne citadelle. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Sisgul, & d'autres pour l'ancienne Ruspios. Matt.

☞ **SUSAIN.** s. m. Terme de Marine, est un pont brisé, ou une partie de tillac qui regne depuis la dunette jusqu'au grand mât, à l'opposite du faint Aubinet.

SUSAN. Voyez Surannation. C'est la même chose. Quand un procès commencé n'est pas poursuivi, ni la cause appellée par an & jour; ou qu'une sentence, une commission, un mandement de Juge, un rescrit du Prince, n'est pas mis à exécution dans l'an, il faut obtenir des Lettres Royaux pour être relevé du *susan*; ce qu'il ne feroit pas besoin d'obtenir quand il n'y a point de changement de Parties; aussi plusieurs Juges ne s'arrêtent pas là. De Laur.

SUSANNE. Voyez Suzanne.

SUSANNER. v. act. Terme de Jurisprudence, qui se dit avec le pronom personnel. Devenir inutile faute d'avoir été poursuivi pendant l'an. *Antiquari*. Une prise de corps ne se *susanne* jamais. De Laur.

SUS-BANDE. s. f. Terme d'Artillerie. Bande de fer qui couvre le tourillon d'une piéce, ou d'un mortier, quand ils sont sur leur affût. Elle est ordinairement à charniére. *Fascia ferrea superposita*.

SUS-BEC. Terme de Fauconnerie. Maladie qui fait mourir beaucoup d'oiseaux; c'est un rhume chaud & subtil, qui leur distile du cerveau. *Avium rheuma*.

☞ **SUSCEPTIBILITÉ.** subst. fém. Qualité de qui peut recevoir, tant les choses corporelles, que les incorporelles. Le peuple a une *susceptibilité* pour toutes les impressions qu'on veut lui donner, tant bonnes que mauvaises. Cette femme a une grande *susceptibilité* pour tout ce qui s'appelle loüange ou flatterie. M. Rémond de S. Mard dit que l'harmonie de la Poësie a un rapport naturel avec nos organes. Si par harmonie on entend *susceptibilité* dans nos oreilles, pour être ébranlées agréablement par des sons & des repos qui nous frapperont à distances égales.

SUSCEPTIBLE. adj. m. & f. Qui est capable de recevoir. *Susceptibilis, capax, obnoxius, ad susceptionem facilis*. Le caméléon est *susceptible* de toutes sortes de couleurs. Prothée étoit *susceptible* de toutes sortes de formes. Ce sujet est *susceptible* d'ornemens & de figures. La jeunesse est *susceptible* de toutes sortes d'impressions, bonnes ou mauvaises : c'est une table d'attente *susceptible* de toutes sortes de couleurs. L'esprit du peuple est *susceptible* de toutes sortes d'opinions, il va comme on le méne.

SUSCEPTION. s. f. Action par laquelle on reçoit. L'usage de ce mot est fort rare. La *susception* des Ordres sacrés oblige à garder la continence, aussi-bien que les vœux des Réguliers. *Susceptio*.

☞ **SUSCES.** Espéces de taffetas qui se font au Bengale. Ils sont propres pour le commerce des Manilles, où les Anglois de Madras en envoyent beaucoup.

SUSCHITZ. subst. m. Nom propre d'une petite ville de la Bohême. *Suscitium*. Elle est dans le Cercle de Prach, sur la riviére d'Ottawa, environ à douze lieues de Pilsen, vers le midi. Matt.

SUSCITATION. s. f. Suggestion, instigation, sollicitation, impulsion, qui porte à faire quelque chose. *Suggestio, instigatio, sollicitatio, impulsio*. Il a fait une telle action à la *suscitation* d'un tel. Ce procès m'a été fait à la *suscitation* de quelque ennemi secret.

SUSCITEMENT. Vieux s. m. Résurrection. Borel. *Suscitatio à mortuis, resurrectio*.

SUSCITER. v. act. Produire, mettre en avant, faire paroître, faire venir au monde. *Suscitare, concitare, commovere*. J. C. disoit à ses Apôtres, que de ces pierres, il en pouvoit *susciter*, c'est-à dire, faire naître des enfans à Abraham. Il a *suscité* de temps en temps des Prophétes, des Martyrs, des Docteurs, qui ont annoncé la gloire de son nom. Dieu leur a *suscité* un Prophéte de leur pays. Mauc.

En termes de l'Écriture sainte, *Susciter* lignée à son frere, signifie, Faire revivre le nom de son frere mort sans postérité, en épousant sa veuve pour en avoir des enfans. Les Juifs étoient obligés de *susciter* des enfans à leurs freres. *Suscitare semen fratri suo*.

Susciter, signifie aussi, Exciter quelqu'un, l'exhorter à faire quelque chose. *Excitare, impellere*. L'usurpation de ce Prince lui a *suscité* grand nombre d'ennemis. Son mérite lui a bien *suscité* des envieux. Ce chicaneur n'a autre soin que de *susciter* des procès au tiers & au quart. *Susciter* des affaires à une famille. Acad. Le Diable entra dans Judas, qu'il *suscita* à trahir son Maître.

Susciter, se disoit autrefois pour Résusciter. Borel. *Suscitare ab inferis, à mortuis excitare*.

> *Maurice le beau Chevalier,*
> *Tu es mort, hélas, que feraige!*
> *Je ne te puis vie bailler,*
> *Ne* susciter, *ne conseiller,*
> *Tu as payé mortel truaige.*
>
> Art de Rhétorique ancien, cité par Borel.

Suscité, ée. part. pass. & adject. *Suscitatus, concitatus, impulsus*.

SUSCRIPTION. s. f. Titre, adresse; ce qui est écrit au-dessus d'un acte, d'une lettre. L'adresse d'une requête porte, A Nosseigneurs de Parlement; A M. le Lieutenant Civil, &c. Cette *suscription* est mise au haut de la page. La *suscription* d'une missive se met sur le dessus du pli; A Monsieur, Monsieur un tel, en tel lieu.

SUSDAL. s. m. Nom propre d'une ville Archiépiscopale de la Moscovie. *Susdalia*. Elle est capitale du Duché de Susdal, & située sur la riviére de Clesma, à vingt-sept lieues de la ville de Moscow, vers l'orient. Cette ville n'est bâtie que de bois; ce qui lui est commun avec la plûpart de celles de la Moscovie. Matt.

Le Duché de Susdal. *Susdalia*. Province de Moscovie. Elle est entre celles de Wologda, de Nisinovogrod, de Wolodimer, de Rèzan, de Rosthow, de Moscow & de Jéroslaw. Le *Susdal* est un pays plat & fort fertile, mais presque tout couvert de forêts. Il a eu long-temps ses Princes particuliers; mais le Czar Jean Basile s'en rendit le maître. La ville de Susdal en est le seul lieu considérable. Matt.

☞ **SUSDIT.** Ci-dessus dit. *Ac. Fr. au mot* Dit, *à la suite du mot* Dire.

> *Affublé du cuveau,*
> *Les Dieux* susdits *lui viennent de nouveau*
> *Rendre visite.*
>
> Le Cuvier, T. II. des Contes de la Font. p. 176.

Il y a encore un exemple de *susdits* du même Auteur au mot *Pargué*. Ce mot est très-usité dans le style de Pratique.

SUSE. s. f. ou **SOUSTER.** s. m. Nom propre d'une ville de Perse, dont elle a été anciennement la capitale. *Susa*. Elle l'est encore aujourd'hui du Chusistan, & située sur la riviére de Tiritiri, ou de Caron, environ à soixante lieues de Bagdad, vers le levant. Matt. Dans l'Écriture elle s'appelle *Suse*, 2. Esdr. I. 1. & *Susan*, Esther I. 2. C'étoit la capitale de la Susiane. Elle étoit ainsi nommée, parce qu'elle étoit située dans une campagne pleine de lis, comme remarque Athénée, L. II. Étienne le Géographe & l'Auteur du Grand Étymologique, c'est-à-dire, pleine de couronnes Impériales, si l'on en croit le P. Soucier, Rec. de Dissert. p. 159. dans la Dissertation sur un revers des médailles d'Hérode.

Suse, ou Suze, comme écrit le Théâtre de Savoie. s. f. Nom d'une petite ville des États de Savoie. *Segusium*. Elle est capitale du Marquisat de *Suze*, & située sur la Doria, à huit lieues au-dessus de Turin. *Suze* est au pied du mont Senis, sur le passage du Piémont en Savoie & en Dauphiné, à une lieue de la Forteresse d'Exilles. Elle est dominée par un château, qui est lui-même dominé de fort près, & très-peu fort. On voit, joignant la muraille de ce château, un arc de triomphe, que les habitans croyent avoir servi de porte à la ville, autrefois beaucoup plus grande qu'elle ne l'est aujourd'hui. Quelques Sçavans croyent que cet arc de triomphe est un trophée érigé à l'honneur de l'Empereur Auguste, l'an 740 de Rome. Matt. Voyez aussi le Théâtre de Savoie. T. I. p. 65. Valois, *Not. Gall.* p. 511.

p. 511. 512. ☞ On a construit à *Suze* un fort, nommé le fort de la Brunette, qui passe pour un modele parfait de fortifications.

La Vallée de Suze. *Vallis Segusiana.*

Le Marquisat de Suze. *Segusianus Marchionatus.* C'est une petite province du Piémont, située entre le Piémont propre, la Savoie & le Dauphiné. Suse capitale, Veillane & la Novalèze en sont les lieux principaux. Maty.

SUS-ÉPINEUX. adj. ou subst. masc. Qui se dit d'un muscle, en termes d'Anatomie. Le second des neuf muscles du bras, est le *sus-épineux*, ainsi nommé parce qu'il remplit toute la cavité, qui est en-dessus de l'épine de l'omoplate; il prend son origine de la partie externe de la base de l'omoplate, depuis son angle supérieur jusqu'à son épine, & se va inserer au-dessous du cou de l'os du bras, qu'il entoure avec un large tendon, & qu'il léve en-haut. Dionis.

SUSERAIN, ou SUZERAIN. s. m. Terme de Jurisprudence féodale. Il faut avoir recours au Seigneur, au Juge *suzerain*, pour dire, au Seigneur supérieur, au Souverain, au Dominant. *Superior immediatus.* Le *suzerain* est le supérieur, ou le Juge de ressort, autre néanmoins que le Roi. Ces Seigneurs *suzerains* sont les Ducs, Comtes, & autres grands Seigneurs qui relevent immédiatement du Roi. Ils peuvent être Juges de ressort, & les appellations des Juges des Hauts-Justiciers se relévent devant le Juge, Seigneur *suzerain*, quand il a droit de ressort. Si le Seigneur *suzerain* est un ancien Pair de France, les appellations des sentences rendues par ses Juges se relévent immédiatement au Parlement; s'il n'est pas Pair, elles se relévent devant les Baillifs, ou Sénéchaux. Aujourd'hui on ne vérifie plus les Lettres de Duché & Pairie, qu'à la charge du ressort ordinaire. Loyseau a observé que le mot de *suzerain* & de *suzeraineté* a été forgé exprès pour exprimer cette portion de la puissance publique, & de la souveraineté qui a été usurpée par les particuliers, & que le terme est aussi étrange, que cette espéce de Seigneurie est absurde. Du Tillet dit que le droit de ressort est un droit de souveraineté; & c'est pourquoi les modernes, pour ôter l'équivoque, appellent *Suzeraineté*, le droit de ressort que quelques grands Seigneurs du Royaume ont conservé. Il faut avoir un titre pour cela.

Ce mot vient de *Cæsarianus*, selon Cujas & Pasquier. Borel.

SUSIANE. subst. fém. SUSISTAN. subst. masc. Voyez Chusistan.

SUSIN, ou SUZAIN. subst. masc. Terme de Marine. C'est un demi-tillac, ou pont brisé, qui prend depuis la devantiére de la chambre de pouppe, jusqu'au grand mât, quand on ne veut pas faire un pont tout entier. *Dimidiati fori.*

SUSIN, se dit aussi en plusieurs provinces d'une sorte de raisin blanc, fort bon, & qui a le goût un peu musqué. *Racemus albus apianus.*

SUSOR. subst. masc. Nom propre d'un bourg ou petite ville de la Natolie. *Susor.* Ce lieu est sur la côte méridionale de la presqu'île, qui s'étend depuis Smyrne, jusqu'à l'île de Scio. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Teos*, ou *Teios*, ville Episcopale, suffragante d'Ephèse, & la patrie du Poëte Anacréon, que d'autres placent à Ségési, village de la même presqu'île. Maty.

SUSPECT, ecte. adject. Douteux, dont la foi n'est pas sûre, dont on se doit défier. *Suspectus, anceps, dubius.* Voilà un livre fort *suspect*, fort dangereux; un témoin *suspect*, qui a la mine d'être aposté. Cette piéce est *suspecte* de faux. On peut récuser un Rapporteur *suspect*, parent ou allié de la Partie. Les présens des ennemis doivent être *suspects*. Le silence de ces bons Peres m'est fort *suspect*. Pasc. Discours *suspect* d'artifice & de tromperie. Boil. Les vertus des Héros sont *suspectes* dans un citoyen. S. Evr.

SUSPENDRE. v. act. *Je suspends. Je suspendois. Je suspendis. J'ai suspendu. Je suspendrai. Que je suspende. Que je suspendisse*, ou *je suspendrois.* C'est attacher quelque chose en-haut, la soutenir, la faire pendre en l'air. *Pendere, suspendere.* Ce miroir n'est pas bien *suspendu*, il panche trop d'un côté. On a coutume de *suspendre* des lampes, des chandeliers aux voûtes des Eglises, des lustres dans les salles d'assemblée.

Suspendre, se dit aussi des choses qui sont en équilibre, ou qui se soutiennent d'elles-mêmes, *Suspendere.* La terre demeure *suspendue* au milieu des airs, parce qu'elle est dans son centre. Le fer demeure *suspendu* auprès d'une pierre d'aiman. Les deux plats d'une balance demeurent *suspendus*, quand ils sont dans l'équilibre. Il y a des oiseaux qui demeurent long-temps *suspendus* en l'air.

Suspendre, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie, arrêter, surseoir, différer, cesser, discontinuer pour quelque temps. *Differre, cessare, suspendere, inhibere, sustinere.* Il faut *suspendre* son esprit, son jugement; c'est-à dire, il ne faut pas juger témérairement, se laisser préoccuper. On est souvent *suspendu* entre l'espérance & la crainte, entre deux passions contraires. Cet homme est irrésolu, & demeure *suspendu* dans le choix. On a *suspendu* pour quelque temps l'exécution d'un tel édit. *Suspendre* la décision d'un procès. L'art du Poëme dramatique, est de tenir le spectateur agréablement *suspendu* jusqu'au dénouement. L. P. le B. On dit que les troupes ont *suspendu*, ont eu ordre de *suspendre* leur marche, pour dire, qu'elles ont eu ordre de la différer pour quelque temps.

Suspendre, signifie aussi, empêcher pour quelque temps les fonctions d'une charge, ou de quelque ministere. *Magistratu ad tempus summovere.* La punition d'un Prêtre, c'est de le *suspendre à divinis*, lui défendre les fonctions sacerdotales. Le Roi a *suspendu* un tel Présidial, on lui a ôté ses fonctions.

Suspendu, ue. part. pass. & adj. *Suspensus.*

SUSPENS. adj. Interdit. Il n'a guere d'usage qu'en parlant d'un Prêtre qu'on a suspendu des fonctions Ecclésiastiques. *Suspensus, interdictus, ab officio summotus.* Un Prêtre *suspens*. Declaré *suspens*. Il est *suspens* de fait & de droit.

En suspens. adv. Être *en suspens*, c'est être dans le doute, dans l'incertitude, sans sçavoir à quoi se déterminer. *Suspensum & incertum esse.* Il a l'esprit *en suspens* & irrésolu. Le doute laisse l'esprit *en suspens*. La Pl. Toutes choses demeurent *en suspens* pendant la tréve. Toute l'Europe est *en suspens* pour attendre l'événement de cette négociation. Chacun est *en suspens* de l'issue de cette dispute. Abl. Leur esprit demeure *en suspens* entre l'évidence de la vérité qu'ils ne peuvent démentir, & le devoir de la charité qu'ils appréhendent de blesser Pasc. Un Pyrrhonien a toujours l'esprit *en suspens*, sans se déterminer à aucune affirmation. On dit qu'une affaire est demeurée *en suspens*, pour dire, qu'elle est encore indécise.

SUSPENSE. s. f. Terme d'Eglise. C'est une censure par laquelle un Ecclésiastique en punition de quelque faute considérable, est privé de l'exercice de son Ordre, de son Bénéfice Ecclésiastique, en tout ou en partie, pour un temps. Pinson. *Suspensio, interdictio.* Vigile leur fit signifier qu'en se séparant de leur Evêque, ils avoient encouru la *suspense*. Le P. Doucin.

SUSPENSION. s. f. Action par laquelle on empêche pour quelque temps l'effet ou le cours de quelque chose. *Suspensio ad tempus.* La *suspension* d'un jugement est requise à un bon Juge, jusqu'à ce qu'il ait oüi les deux parties. Le principal point de la Philosophie de Descartes, est la *suspension* d'esprit, la fuite de la prévention.

On dit aussi une *suspension* d'armes, d'une tréve courte & particuliere que font deux partis pour enterrer les morts, pour attendre des nouvelles d'un secours, ou des ordres de leurs maîtres. *Induciæ.*

Suspension, se dit aussi d'une interdiction, ou privation pour un temps, des fonctions attachées à une dignité séculiere, ou ecclésiastique. *Muneris, vel beneficii ad tempus privatio.* Les défenses des Cours supérieures aux Officiers inférieurs portent toujours à peine de *suspension* de leurs charges. Les peines canoniques les plus ordinaires, sont les *suspensions* des ministeres sacrés.

Suspension, est aussi une figure de Rhétorique, qui consiste à suspendre agréablement l'esprit des Auditeurs, & à leur dire ensuite des choses qui les surprennent avec plaisir. La *suspension* est propre pour amplifier, mais il en

faut

faut user avec discrétion, & principalement en François. *Suspensio, dilatio.*

☞ Suspension, En termes de Grammaire, on appelle *suspension*, un certain repos très-marqué, où le sens est interrompu brusquement, & n'est point achevé. Ces sortes de *suspensions* se marquent par trois ou quatre points de suite. Au 136e vers de la premiere Satyre de Despréaux, M. Racine, dit M. Brossette, lui conseilla de mettre une *suspension* après la particule *où*.

Où tout me choque, enfin où....je n'ose parler.

☞ Suspension. C'est aussi ce qui tient le S. Sacrement suspendu en certaines Eglises. Ac. Fr.

☞ SUSPENSOIR des mammelles. Voyez Bande d'Hé-lonnas.

SUSPENSOIRE, adj. Terme d'Anatomie, qui se dit de deux muscles qui tiennent les testicules suspendus. On les appelle aussi *crémasteres. Cremasteres.* Quelques-uns en reconnoissent aussi à la matrice pour l'attacher & suspendre avec les membranes du péritoine.

Suspensoire, est aussi un terme de Chirurgie, qui signifie une sorte de bandage, dont on se sert pour les descentes de boyaux, & autres incommodités pareilles. *Suspensoria fascia.*

SUSPICION. s. f. Terme de Palais. Soupçon, défiance. Il y a une véhémente *suspicion* de faux contre cette piéce. *Suspicio.* Un bon Juge se doit déporter d'une affaire, dès qu'il y a le moindre *suspicion* contre lui.

SUSSEX. s. f. Nom propre d'une province d'Angleterre *Sussexia.* Elle est bornée au levant par celle de Kent; au nord, par celle de Surrey; & au couchant, par celle de Hent; la mer la baigne du côté du sud. Elle peut avoir environ vingt lieues du couchant au levant, & six dans sa moyenne largeur du sud au nord. Le terroir en est assez fertile, & on y trouve de fort bonnes mines de fer. Chichester capitale, Arondel, Lewes, Reye, Hastings & Winchelsey en sont les lieux principaux. Matt.

Le Royaume de Sussex, c'est-à-dire, le Royaume des Saxons méridionaux. *Regnum Sussexiæ*, ou *Saxonum meridionalium.* C'étoit anciennement un des Royaumes que les Saxons fonderent dans la Grande-Bretagne. Il est maintenant une des parties générales de l'Angleterre, & il ne comprend que le Comté de *Sussex* & celui de Surrey. Matt.

SUSTENTATION. s. f. Aliment, nourriture suffisante pour entretenir la vie de l'homme. *Sustentatio, nutritio.* Les gens sobres ne mangent point pour le plaisir, mais seulement pour la *sustentation* de leur corps.

SUSTENTER. v. act. (Quelques-uns écrivent *substanter.*) Nourrir, entretenir la vie par le moyen des alimens. *Sustentare, nutrire, alere, pascere, reficere.* Le pain est la meilleure nourriture, & qui *sustente* le plus. Ce Prélat *sustente* les pauvres de son diocèse. Le vin *sustente* les ivrognes. Figurément, le pain du ciel *sustente* nos ames, leur donne la vie spirituelle. On ne s'en sert guère dans le beau style.

Sustenté, ée. part. pass. & adj. *Sustentatus, alitus, nutritus, refectus.*

SUSTEREN. s. m. Nom propre d'une petite ville du cercle de Westphalie. *Sustera, Sustra.* Elle est dans le duché de Juliers, près de la Meuse, vis-à-vis de Maseick. Matt. Valois, *Not. Gall. p.* 537.

S U T.

☞ SUTADSES. s. m. pl. Sorte de Tartares Méridionaux tributaires du grand Cham de Tartarie, & qui sont voisins des Tartares Zagatai, & du Royaume de Turkestan.

SUTHERLAND. Voyez Southerland.

SUTRI. s. m. Nom propre d'une ville de l'État de l'Eglise. *Sutrium, Colonia Julia Sutrina* Elle est dans le patrimoine de S. Pierre, aux confins du duché de Ronciglione, & à huit lieues de la ville de Rome, vers le couchant. *Sutri* est une petite ville, mais elle a un évêché, auquel on a uni celui de Népi. Matt.

SUTURE. s. f. Terme d'Anatomie. C'est une jointure de quelques os du corps de l'animal, semblable à une couture qui se fait en deux façons, l'une en forme de scie ou de dents de peigne, quand le bord des os est fait en scie, dont les dents entrent l'une dans l'autre; la seconde en forme d'ongle, dont l'une monte sur l'autre. *Sutura.* Celles-ci s'appellent les fausses *sutures*, celles-là les vraies. Le crâne a d'ordinaire trois *sutures* vraies; la *coronale*, qui est circulaire & sur le devant, au lieu où se mettent les couronnes; la seconde, la *sagittale*, qui est droite; la troisieme, la *lamboïde*, qui est sur le derriere & de la figure du λ ou du v. M. Fléchier a observé dans la Vie du Cardinal Ximénès: que ce Cardinal n'avoit point de *sutures* au cerveau. Ce défaut peut causer des maux & des étourdissemens de tête, parce que faute de *suture* la transpiration ne se fait que très-difficilement. Le crâne a encore deux *sutures* fausses, ou *squammeuses*, en forme d'écailles ou de tuiles, qu'on nomme aussi *temporales*, parce qu'elles bornent les os des temples. Vesſechius, dans ses Observations de Physique & de Médecine, parle d'un homme, dont le crâne se trouva après sa mort épais d'un doigt, & sans *suture*, & qui néanmoins ne s'étoit jamais plaint de maux de tête pendant sa vie. On dit que l'on trouve en Perse beaucoup de gens qui n'ont point de *suture* au crâne, & l'on n'en voit point la cause.

Suture, se dit aussi de la couture que les Chirurgiens font pour rejoindre les lévres d'une plaie. *Sutura.* Les Anciens ont inventé plusieurs *sutures*, qu'ils ont réduites à trois espéces, les incarnatives, les restrinctives & les conservatives. L'incarnative est ainsi appellée, parce que rejoignant les bords d'une plaie, & les tenant unis ensemble par le moyen des fils dont on les a traversés avec une eiguille, elle fait qu'ils se cullent, se reprennent & s'incarnent, comme ils étoient auparavant. On la subdivise en cinq, l'entrecoupée, l'entortillée, l'enchevillée ou emplumée, la *suture* avec agrafes & la *suture* séche. De ces cinq *sutures*, l'on en supprime deux, comme trop cruelles, & tout-à fait inutiles, qui sont l'enchevillée ou l'emplumée, & la *suture* avec agrafes; la premiere se nommoit enchevillée, lorsqu'on se servoit de petites chevilles; & emplumée, quand on prenoit des tuyaux de plumes: on enfiloit deux ou trois aiguilles d'un double fil, qu'on passoit au travers des bords d'une plaie, faisant un trou à un doigt de distance l'une de l'autre, & dans les anses de ces fils on mettoit une cheville, ou une plume, & on en lioit une autre avec les bouts du même fil, afin que ces plumes tinssent les bords de la plaie réunis. Pour faire la seconde, on avoit de grandes agrafes crochues & pointues par les deux bouts, & on en fourroit une dans la partie supérieure de la plaie, & l'autre dans l'inférieure, pour rapprocher les lévres. On voit bien par cette description, que ces deux *sutures* étoient cruelles & inutiles; car dans les cas où elles semblent le plus nécessaires, comme dans les plaies profondes, où la contraction des parties charnues coupées tient les bords fort écartés, & dans les plaies des tendons, elles exposeroient à des convulsions terribles, & à des froissemens qu'on évite en diminuant, le mieux qu'il est possible, par des compressions modérées, la dilatation de ces plaies, & en attendant que les fibres se relâchent, & se prolongent pour se reprendre.

On avoit donné le nom de restrinctive à une espéce de *suture*, avec laquelle on prétendoit arrêter le sang dans les grandes plaies, où il y avoit ouverture de vaisseaux considérables, & pour cet effet on en avoit imaginé de diverses façons, du nombre desquelles étoient celles du Cordonnier, du Couturier, du Pelletier, &c. toutes plus inutiles les unes que les autres: car pour peu qu'on fasse de réflexion sur cette *suture*, on ne pourra pas s'empêcher de la condamner; & certainement, supposé qu'on eût cousu la peau si exactement, que le sang n'en pût sortir, ne s'échapperoit-il pas par le vaisseau ouvert, d'où il s'écouleroit dans tous les interstices des muscles, ce qui enfleroit la partie, la pourriroit & la gangréneroit. Ainsi c'est avec raison qu'on retranche cette *suture.* On a conservé celle du Pelletier pour la *suture* des plaies des intestins.

La *suture* du Pelletier s'appelle ainsi, parce que les Pelletiers ont accoutumé de coudre de cette maniere les coupures qu'ils trouvent aux peaux faites par les Bouchers en les écorchant; on lui a donné aussi le nom de couture

à ſurjet, à cauſe que les points ſe ſurjettent l'un après l'autre ſur les lévres de la plaie. On s'y ſert de ſoie plate & crue.

On appelloit conſervatrice, cette eſpéce de *ſuture* ancienne, par laquelle on empêchoit que dans les grandes plaies où il y avoit déperdition de ſubſtance, les bords ne s'éloignaſſent trop l'un de l'autre ; mais un bandage y ſuffit.

La *ſuture* entortillée, ou enfilée, a reçu ce nom de ce que laiſſant les aiguilles dans la plaie, on tourne le fil tout autour de ces aiguilles, de la même maniere que les tailleurs le font autour des aiguilles enfilées, qu'ils gardent ſur leurs manches. Cette *ſuture* ſe fait en deux manieres ; car ou les aiguilles ſont paſſées à travers la plaie, ou elles ſont fichées à ſes côtés. Il y a des *ſutures* qu'on fait avec une aiguille & du fil, & d'autres appellées *ſutures ſéches*, qu'on fait avec de la colle. Pour faire la *ſuture* ſéche, on prend deux morceaux de toile, auxquels on a attaché de petits cordons, on les trempe dans de la colle-forte, & on les applique de chaque côté de la plaie, on noue enſuite les cordons, afin de rapprocher les coins de la plaie. On la fait encore en cette maniere : on prend deux petits morceaux de cuir, coupés en triangle, ſur un des côtés duquel il y a trois dentelures, dont chacune a un petit fil ; on couvre ces morceaux de quelque choſe qui les faſſe tenir à la peau, l'on en poſe l'un ſur une des lévres de la plaie, & l'autre ſur l'autre. Les deux endroits où ils ſont collés, ſont éloignés de l'extrémité des bords de la plaie d'environ un doigt ; enſuite tirant ces bouts de fil, on fait approcher les lévres de la plaie, & liant ces fils par un double nœud, on tient ces lévres jointes, de ſorte que la réunion s'en peut aiſément accomplir ; quelques-uns couſent les dents les unes aux autres, ou bien ils y mettent des agrafes pour y paſſer un cordonnet ; & d'autres ne ſe ſervent que de deux petits morceaux de cuir garnis des mêmes fils & rubans. La *ſuture* ſéche eſt merveilleuſe pour les plaies du viſage, parce qu'évitant la difformité cauſée par les points de l'aiguille, elle fait qu'après la guériſon la cicatrice ne paroît que très-peu. Quand on panſe les plaies du bas-ventre & des boyaux, on a beſoin d'y faire des *ſutures*.

En faiſant une *ſuture*, il y a ſix ou ſept préceptes généraux à obſerver, dont le premier eſt de bien nettoyer la plaie de tous les grumeaux de ſang, & des autres corps étrangers ; le ſecond, d'en faire joindre les lévres par un ſerviteur qui les tienne ainſi pendant l'opération ; le 3e. de ne point trop prendre de peau en longueur en la perçant obliquement ; le 4e. de ne pénétrer la chair en profondeur, qu'autant qu'il faut pour ne pas laiſſer au fond de la plaie un eſpace où des humeurs pourroient s'amaſſer & ſe corrompre. Le 5e. de ſéparer les points les uns des autres par des intervalles médiocres. Le 6e. c'eſt d'éviter la piquûre des nerfs, des membranes & des tendons. Et la 7e. conſiſte à mettre quelquefois une tente au plus bas lieu de la plaie, pour lui faire un égoût. Voyez les Opérations de Dionis, I^e^. & IIe. Démonſtration, où il traite de tout ce qui regarde les *ſutures*. Jean Bienaiſe, Chirurgien, de Méziéres, mort en 1681. a été le reſtaurateur de la *ſuture* du tendon, opération très-délicate, & qui avoit été abandonnée depuis long-temps.

Suture, ſe dit encore de la marque ou cicatrice de la plaie. *Cicatrix*. Il a été bleſſé en cet endroit, on voit encore la *ſuture*.

S U V.

SUVO. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale du royaume de Suvo. *Suvum*. Elle eſt dans l'île de Niphon, ſur la côte méridionale du Jamyſoit, vis-à-vis de l'île de Ximo. Maty.

SWARTE-SLUYS. ſ. m. Nom propre de lieu qui ſignifie l'Ecluſe noire. *Clauſula nigra*. Petite ville des Provinces-Unies. Cette ville, autrefois fortifiée, eſt dans l'Overiſſel, ſur la riviere de Vecht, un peu au-deſſus de ſon embouchure, dans la Zuyderzée. Maty.

SUWAS. Voyez Siwas.

SWERIN. ſ. m. Nom propre d'une ville du Duché de Meckelbourg, en Baſſe-Saxe. *Suerinum*. Elle eſt ſur un petit lac qui porte ſon nom, à ſix lieues de Wiſmar, du côté du midi. *Swerin* eſt une jolie ville, qui a une bonne citadelle. Elle étoit autrefois le ſiége de l'Evêque de *Swerin*, quoiqu'elle appartînt en partie aux Comtes de *Swerin*. Quelques Géographes prennent *Swerin* pour l'ancienne *Aſtuia*, petite ville des Caviens. Maty.

L'Evêché ou la Principauté de Swerin. *Suerinenſis Epiſcopatus*, ou *Principatus*. C'eſt une contrée du Duché de Meckelbourg en baſſe Saxe. Elle eſt entre le Comté de *Swerin*, & la Seigneurie de Roſtock, ayant le Meckelbourg particulier au nord, & la Wandalie au ſud. Ce pays peut avoir onze lieues de long, & trois de large, & ſes lieux principaux ſont Bruel, Butzow & Nien-Cloſter. C'étoit autrefois un Evêché, fondé l'an 1062. & ſuffragant de Brême. Il fut ſéculariſé par la paix de Weſtphalie, en faveur de la maiſon de Meckelbourg. Maty.

Le Comté de Swerin. *Suerinenſis Comitatus*. Contrée du Duché de Meckelbourg en baſſe Saxe. Ce Comté eſt entre le Meckelbourg propre, l'Évêché de *Swerin*, la Wandalie & le Duché de Lawenbourg. Il peut avoir quinze lieues de long, & cinq ou ſix de large. *Swerin* capitale, Boitzebourg & Wittenbourg en ſont les lieux principaux. Maty.

SWILLI. ſ. m. Le lac de *Swilli*. *Suillius lacus*. C'eſt un golfe de l'Ultonie, en Irlande. Il eſt aſſez long, mais peu large, & formé par la riviere de *Swilli*, entre le Comté de Landondéri & celui de Donneghal. Maty.

SWINE. ſ. m. Nom propre d'une riviére de la Poméranie. *Suevus medius*, *Odera media*. C'eſt la branche de l'Oder qui eſt au milieu des autres. Elle coule entre l'île d'Uledon, & celle de Wollin, & ſe décharge dans la mer Baltique. Maty.

SWOL. Voyez Zwol.

SWINAR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Boſnie. *Swinaria*. Elle eſt à l'embouchure de Bewacz, dans la Sâve, au midi de Poſſaga. On voit près le *Swinar* les ruines de l'ancienne. *Serbinum*, petite ville de la Pannonie inférieure. Maty.

S U Z.

SUZANNE. ſubſt. fém. *Suzanna*. Nom de femme. *Suzanne* fut ſollicitée & calomniée par deux vieillards. Petite *Suzanne*. Les diminutifs de ce mot, ſont *Suzette* & *Suzon*.

SUZERAIN. Voyez Suzerain. *Intermedius Dominus*.

SUZETTE. Voyez Suzanne.

SUZON. ſ. f. Diminutif de Suzanne. *Suzanna*. Petite Suzanne. *Suzon* a été bien ſage & bien dévote à la meſſe.

S Y.

SY. Septiéme ſyllabe ajoûtée à la gamme depuis peu. Voyez St. Les Muſiciens écrivent St.

S Y B.

SYBILLISME. ſubſt. m. Il faut écrire SIBYLLISME. Doctrine des Sibylles. Attachement, créance que l'on a eux écrits prétendus des Sibylles. *Fides Sibyllis habita, data, Sibyliſmus*. Le P. Mourgues dans ſon Plan Théologique du Paganiſme, a juſtifié les ſentimens des Peres de l'Egliſe, ſur les Oracles du Paganiſme, contre les ſuppoſitions de Van-dale, que le docte Jéſuite confond ſur la prétendue crédulité des Peres, auſſi-bien que ſur la Platoniſme & le *Sibylliſme*, que le Docteur Anabaptiſte leur attribue. Memoires de Trev. Le *Sibylliſme* des Peres, autre chimére de nos jours, née en pays hérétique.

SYBILLISTE. ſubſt. maſc. & fém. Il faut écrire SIBYLLISTE. Qui a de l'attache & de la foi aux Écrits prétendus des *Sibylles*. *Falſis Sibyllarum ſcriptis addictus*. L'Egliſe faiſoit ſi peu de cas des Sibylles, qu'on appelloit par dériſion *Sibylliſtes*, les Chrétiens qui faiſoient trop valoir ces prétendues Prophéteſſes. Origène nous l'apprend en écrivant contre Celſe. Voyez le Plan du Paganiſme, par le P. Mourgues. Et ci-deſſus, SIBYLLE.

S Y C.

SYCAMINO. ſubſt. maſc. C'étoit anciennement une ville

ville de la Béotie, en Grèce. *Sycaminum.* Ce n'est maintenant qu'un village de la Livadie, situé sur l'Asopo, près de son embouchure, dans le golfe de Négrepont. Maty.

☞ SYCCOTE. adj. m. Surnom donné à Bacchus, à cause de la Nymphe *Syca*, qu'il avoit changée en figuier, ou plûtôt parce qu'il a le premier planté des figues, appellées en Grec σῦκα.

SYCOMORE. subst. m. C'est un grand arbre semblable au figuier, qui a des feuilles semblables au mûrier, mais qui jette force lait. Son nom lui vient de ce qu'il participe du mûrier & de la figue, comme dit Galien, qui dit aussi que le figuier de Cypre lui est tout-à-fait semblable. Il porte du fruit qui a le même nom, trois ou quatre fois l'an, qu'il produit de son tronc, & qui n'est pas attaché aux branches, qui est semblable aux figues sauvages, mais qui est plus doux, & qui n'a dedans aucun grain. Matthiole ajoute, qu'il demeure toujours verd étant coupé, à moins qu'on ne le noie dans l'eau. En Latin *sycomorus*, ou *ficus Egyptia.*

Ce mot est composé de deux mots Grecs σῦκον, *ficus*, *figuier*, & de μορέα, *mûrier*, comme qui diroit, arbre qui tient du figuier & du mûrier.

SYCOPHANTE. subst. masc. & fém. Ce mot est tiré du Grec. Il s'est dit originairement à Athènes de ceux qui rapportoient qu'ils découvroient des voleurs, à ceux à qui l'on déroboit des figues, ou bien, qui contre la loi, qui défendoit de transporter des figues hors d'Athènes, en faisoient sortir, & trompoient les Commis, ou les Gardes des portes. Ensuite on le dit en général de tous les délateurs, des faiseurs de rapports, principalement dans les Cours des Princes. On le dit aussi pour un menteur, un imposteur, un trompeur. *Sycophanta.* Voyez Petr. *De Legib. Attic. L. III. Tit.* 5. Dempster, *Paral. ad Rosin. L. IX.* Ce mot n'est pas de l'usage commun dans notre langue, mais on le trouve pourtant quelquefois dans de bons Auteurs. ☞ Ce mot ayant été latinisé par Plaute, peut bien avoir été francisé par M. de la Fontaine. Il signifie calomniateur, trompeur.

> *Guillot le* Sycophante *approche doucement.*
> *Fables choisies, Part. I. L.* 3. *Fab.* 3.

☞ *Sycophanta* est expliqué au propre dans le Novitius, par Délateur, qui dénonçoit ceux qui avoient transporté des figuiers hors de l'Attique. Il y avoit une loi à Athènes, qui défendoit de transporter des figuiers ailleurs. Voilà ce qui avoit autorisé à déférer en Justice, non seulement ceux qui avoient transporté des figuiers hors du territoire d'Athènes, mais même ceux qui avoient volé des figues ; mais comme les méchans abuserent de cette permission d'accuser les Infracteurs de la loi, *Sycophanta* s'est pris pour celui qui fait un procès pour une bagatelle, & enfin pour un frippon, pour un calomniateur.

> *Pipeur, escroc*, Sycophante, *menteur.*
> *Œuvres de Rousseau*, in-12. *Rotterdam* 1712. *T. I.* 227.

M. de Balzac qui choisissoit si bien les termes, a dit dans le dixième de ses Entretiens : Quelles plaintes ne font pas les Grecs de leurs *Sycophantes*, & les Romains de leurs Délateurs ? M. Ogier a dit aussi : les Athéniens chez qui les Délateurs, & ceux qu'ils appelloient *Sycophantes*, faisoient une perpétuelle guerre à l'innocence & à la vertu.

Il vient de σῦκη, *Syce*, une figue, & φημὶ, je dis.

☞ SYCOSE. s. f. *Sycosis.* Tumeur à l'anus qui ne diffère du thyme que par sa grosseur. σύκωσις, en Latin *marisca*, figue. Celse distingue deux espèces de *sycoses*. La *sycosis* dure & ronde, la *sycose* humide & inégale.

S Y D.

SYDOINE. s. m. Vieux mot. Linge, mouchoir. *Sindon.* Merlin fait dire à la Véronique : J'avoie un *sydoine* si en ters (c. frotai) la chière de Jesus. Il vient de sindon. Borel.

SYÈNE. subst. fem. Nom propre de ville. *Syene.* C'étoit anciennement une ville fort considérable de la Tébaïde ou Haute-Égypte. Elle étoit Archiépiscopale, & située sur le Nil, près de ses cataractes, & aux confins de l'Éthiopie. Les anciens Géographes y faisoient passer leur second climat, & on tiroit de ses environs le marbre Syénite, ou Signite, que l'on nomme maintenant granit ; pierre très-dure, mal polie, tachetée de blanc & de noir, & quelquefois de rouge, dont on faisoit des pyramides, des obélisques, des aiguilles, des colonnes, & d'autres ouvrages de cette nature. Elle fut la borne de l'Empire Romain du côté de l'Éthiopie. Quelques Géographes la mettent à la ville qu'on nomme maintenant Asna, mais d'autres assûrent qu'elle est dans l'Ausan d'aujourd'hui, ville considérable par sa grandeur, & par son commerce, & l'on y voit encore de superbes ruines, qui sont les restes de l'ancienne *Syène.* Maty.

S Y L.

SYLLABE. s. f. Partie d'un mot, composée d'une ou de plusieurs lettres, qu'on prononce ensemble. *Syllaba.* Les vers Grecs & Latins sont composés de *syllabes* brèves & longues. Dans les Livres sacrés, il faut observer jusqu'aux moindres *syllabes*. Les Hébreux ont compté toutes les *syllabes* de la Bible. On entend fort bien ici le sermon, on n'en perd pas une *syllabe*.

Il vient du mot Grec συλλαβὴ, *syllaba*, assemblage.

Comme le nombre des *syllabes* fait la mesure des vers François, il seroit à souhaiter qu'il y eût des régles fixes & certaines, pour déterminer le nombre des *syllabes* de chaque mot. Car il y a des mots douteux à cet égard, & il y en a même qui ont plus de *syllabes* en vers qu'en prose. Les noms qui se terminent en *ieux*, en *iel*, en *ien*, en *ion*, en *ier*, &c. causent beaucoup d'embarras à ceux qui se piquent d'exactitude. *Odieux*, *précieux*, sont de trois *syllabes* : cependant *cieux*, *dieux*, *lieux*, n'ont qu'une *syllabe*. De même *fiel*, *miel*, *bien*, *mien*, sont monosyllabes : mais dans *lien*, *ancien*, *Musicien*, *Académicien*, *Magicien*, la terminaison en *ien* est de deux *syllabes*. Dans les mots *fier*, *altier*, *métier*, la rime en *ier* est d'une seule *syllabe*, & de deux, dans *bouclier*, *ouvrier*, *meurtrier*, & *fier* quand il est verbe. Toutes ces différences demandent une application particulière ; pour ne s'y pas tromper, & ne pas faire un solécisme de quantité. En général il faut consulter l'oreille qui doit être le principal juge du nombre des *syllabes*. La prononciation la plus douce, & la plus naturelle doit être préférée. Voyez les *syllabes* ci-dessus en leur rang.

☞ SYLLABER. v. act. & n. Assembler des lettres pour en former des syllabes. C'est M. Dumas, inventeur du Bureau Typographique, qui l'est aussi de ce mot & de celui de *syllabisation*. La dénomination vulgaire n'est ni la meilleure ni la plus simple pour faire répéter fidellement à un petit enfant, la juste valeur des lettres ou des sons de la langue Latine ou de la langue Françoise, quand il s'agit d'épeler & de *syllaber* les mots en l'une & l'autre langue. Les défauts de l'ancienne méthode ne se rencontrent point dans la dénomination des lettres, selon le systême du Bureau Typographique, & il n'y a point de son faux & captieux, ni de syllabes superflues dans la nouvelle dénomination des lettres pratiquée en faisant épeler ou *syllaber*. *Merc. d'Aout*, 1734. *p.* 1765.

SYLLABIQUE. adj. de tout genre. Terme de Grammaire Grèque. *Syllabicus.* Il y a dans la langue Grèque deux sortes d'augmens. L'un s'appelle augment *syllabique*, quand le mot est augmenté d'une syllabe, & l'autre augment *temporel*, quand la syllabe brève devient longue.

☞ SYLLABISATION. subst. f. Terme nouveau. Arrangement des syllabes, ou des lettres qui les forment. Il y a des connoissances grammaticales nécessaires pour l'intelligence de la doctrine typographique, ou des sons de la langue Françoise, & de la vraie dénomination des lettres pour la prompte & facile *syllabisation*. *Merc. de Juin*, 1732. *vol. II. p.* 1297.

SYLLEPSE. subst. f. Terme de Grammaire. La *syllepse*, ou *conception* est une figure par laquelle on conçoit le sens autrement que les mots ne portent : ainsi on fait la construction selon le sens, & non selon les paroles. Lancelot. *Syllepsis, seu constructio figurata.* La *syllepse* est une construction

truction figurée, qui s'accorde plus avec nos pensées, qu'avec les mots, & qui exprime plus le sens que l'on a dans l'esprit, que les termes mêmes du discours. Grammaire Rais. C'est une disproportion, ou disconvenance dans les parties du discours. Quelques Grammairiens la nomment *synthese*. Cette figure est très-considérable pour bien entendre les Auteurs. Scioppius la divise en deux espéces. La *syllepse simple* est lorsque les mots qui sont couchés dans le discours différent ou dans le genre, ou dans le nombre, ou dans tous les deux. La *syllepse relative* est lorsqu'on rapporte le relatif à un antécédent qui n'a point été exprimé; mais que nous concevons par le sens de la période entiére. *Duplex est syllepsis seu synthesis, nempe simplex & relativa.*

SYLLOGISER. v. n. Disputer, faire des argumens, des syllogismes. *Argumentare, disputare, disserere, ratiocinari.* La Logique est l'art qui apprend à *syllogiser*, à mettre des syllogismes en forme. L'usage de ce mot est fort rare.

SYLLOGISME. f. m. Terme de Logique. Argument composé de trois propositions, lequel a cette propriété, que quand il est en forme, la conclusion s'ensuit nécessairement des deux prémisses, ensorte que si la majeure & la mineure, sont véritables & nécessaires, la conclusion est convaincante, & fait une démonstration; on l'appelle *apodictique*. *Syllogismus, triplicis membris argumentatio, raciocinatio.* Quand les propositions sont seulement vraisemblables, ou contingentes, on l'appelle *dialectique*; & quand elles n'ont qu'une fausse apparence de vérité, on l'appelle *sophistique*. On fait en Logique trois figures de *syllogismes* qui viennent de la combinaison des propositions universelles ou particuliéres affirmatives, ou négatives. Il y a une quatriéme figure de Galien. Tous *Syllogismes* ont une majeure, une mineure qu'on appelle aussi assomption, & une conclusion. Il y a des *syllogismes* sophistiques qui péchent en la forme.

☞ SYLLOGISTIQUE. adj. de tout genre. De syllogisme qui a une majeure, une mineure, & une conclusion. Dans des Ouvrages de raisonnement, nous nous contentons d'exposer des principes, & d'en tirer des conséquences. Nous laissons à l'École la forme *syllogistique*. *Obs. sur les Ecr. mod. T. XII p.* 86. Ramus & Freigius ont réduit à la forme *syllogistique* les Harangues de Cicéron, travail inutile & pédantesque, *T. XIV. p.* 138.

SYLPHE, SYLPHYRIE. Voyez Silphe.

☞ SYLVAIN. f. m. Voyez Silvain.

☞ SYLVE. f. f. *Sylva.* Divertissement & Jeu public des Romains, qui étoit une espéce de chasse. On construisoit une forêt artificielle dans le Cirque avec de grands arbres qu'on faisoit apporter par les soldats, & qu'on y replantoit. On y lâchoit quantité de bêtes que le peuple poursuivoit comme à la chasse, mais qu'il étoit obligé d'attraper à la course, parce qu'il n'avoit point d'armes, & qu'il falloit les prendre vives; c'est pourquoi on n'y lâchoit point de bêtes féroces, comme on faisoit au Pancarpe, qui étoit un autre spectacle à peu près semblable. Plusieurs Auteurs ont même confondu ces deux divertissemens, & ont prétendu que c'étoit le même, connu sous deux différens noms. C'étoit le sentiment de Casaubon, de Cujas, & de François Pitou; mais Saumaise dans ses corrections & notes sur Jules Capitolin, prétend que ces deux spectacles étoient différens, que les *Sylves* ne durerent que jusqu'à Constantin, après quoi l'Histoire n'en parle plus, quoiqu'elle fasse encore quelquefois mention du Pancarpe. Au commencement on ne lâchoit que quelques petits animaux dans cette forêt postiche; mais l'Empereur Héliogabale y fit mettre des bœufs, des chameaux & des cerfs. La plus fameuse *sylve* dont parle l'Histoire est celle qui fut donnée par l'Empereur Gordien. Il y avoit deux cents cerfs, trente chevaux farouches, cent chévres, dix élans, cent taureaux, trois cens autruches, trente ânes sauvages, cent cinquante sangliers, deux cents chévres sauvages, & deux cents daims.

S Y M.

SYMBOLE. f. m. Signe; type, espéce d'emblême, ou representation de quelque chose morale, par les images, ou propriétés des choses naturelles. *Symbolum, signum, typus, emblematis species.* Le lion est le *symbole* de la valeur; la boule, de l'inconstance; le pélican, de l'amour paternel. Chez les Égyptiens, les *symboles* étoient fort estimés, & couvroient la plûpart des mystéres de morale. Les hiéroglyphes de Pierius passent pour des *symboles*. Les lettres des Chinois sont la plûpart des *symboles* significatifs. Le Pere Caussin a écrit un Livre des *symboles*. Les Médaillistes appellent *symboles* certaines marques, ou certains attributs particuliers à certaines personnes, ou à certaines Déités. Par exemple, la foudre qui accompagne quelquefois la tête d'un Empereur marque la souveraine autorité, & un pouvoir égal aux Dieux. Le trident est le *symbole* de Neptune: le paon est celui de Junon; une figure appuyée sur une urne représente un fleuve. Les Provinces, les villes ont aussi leurs *symboles* différens sur les médailles.

☞ Symbole. Signe, type, espéce d'emblême, ou représentation de quelque chose morale, par les images ou propriétés des choses naturelles. En termes de Religion, on appelle *symboles*, & *symboles* sacrés, les signes extérieurs des Sacremens. J. C. nous a donné son Corps & son sang dans l'Eucharistie sous les *symboles* du pain & du vin. Ac. Fr.

Symbole, chez les Chrétiens, est la mémoire des articles de la Foi, que tout Chrétien doit sçavoir & croire, *σύμβολον*, *symbolum*. Au temps de S. Grégoire, on ne disoit point encore le *symbole* à la Messe dans l'Eglise Romaine, qui n'ayant jamais été infectée d'aucune hérésie, n'avoit pas besoin de faire profession de foi. Fleury. Le *symbole* des Apôtres se récite en toutes les priéres ordinaires. Quoique ce soit une opinion très-commune que le *symbole* soit l'ouvrage des Apôtres, il y a des raisons très-fortes pour prouver qu'elle est très-peu vraisemblable. Du Pin. On trouve dans la Bibliothéque de l'Empereur le *Symbole* des Apôtres qui les ont composés. Le premier est attribué à Pierre, & les autres tout de suite à André, Jacques le majeur, Jean, Thomas, Jacques le mineur, Philippe, Barthelemi, Mathieu, Simon, Thadée, & Mathias. Mais le témoignage de ce manuscrit ne fortifie guère l'opinion de ceux qui croyent que chaque Apôtre a composé un article de ce *Symbole*. Néanmoins S. Léon paroît avoir été dans cette pensée. De Vign. Marville. Pearson a fait une explication du *symbole* des Apôtres. Voyez Suicer sur les *symboles*, dans son *Thesaurus Ecclesiasticus*. On a souvent ajoûté quelques mots ou quelques points aux *symboles*, quand il s'est élevé quelque nouvelle hérésie, qui l'a exigé. Le *symbole* de Nicée se chante à la Messe. Le *symbole* de S. Athanase se dit à Prime.

On ne convient pas de la raison, pour laquelle le nom de *symbole* a été donné à l'abrégé des articles de la Foi Chrétienne. Quelques-uns disent qu'il est ainsi appellé, parce que c'est la marque & le caractére des Chrétiens. D'autres veulent que ç'ait été à cause que les Apôtres étant assemblés, chacun témoigna le sentiment qu'il avoit sur la Foi, & par cette conférence se fit le *symbole* qu'ils nous ont laissé, ce mot étant Grec, & signifiant *collation*, ou *conférence*. Ainsi on a appellé *symbole* des Apôtres, celui qui contenoit les principales doctrines qu'ils avoient prêchées. On tient que S. Cyprien est le premier qui s'est servi du mot de *symbole*, pour signifier l'abrégé de la Foi Chrétienne.

SYMBOLIQUE. adj. m. & f. Qui se dit des choses qui ont quelque sympathie, convenance, ou ressemblance. *Symbolicus, tesserarius.* Les emblêmes & les enigmes sont fondés sur des rapports *symboliques*. On appelle *colonne symbolique*, celle qui, par des attributs, désigne une nation; comme une colonne d'ordre François semée de fleurs de Lis.

SYMBOLISER. v. n. avoir ensemble quelque convenance. *Quadrare, convenire.* Les contraires ne *symbolisent* point l'un avec l'autre.

☞ SYMBOLOGIQUE. f. f. La partie de la Pathologie qui traite des signes & des symptomes des maladies. *Symbologice.*

SYMMACHIE, ou SYMMAQUIE. f. f. Surnom que les habitans de Mantinée donnerent à Vénus, parce qu'elle avoit combattu pour les Romains à la journée d'Actium; la mollesse d'Antoine, & sa passion pour Cléopâtre lui

ayant

ayant fait perdre la bataille. *Symmachia.*

Ce mot vient de *σὺν*, *avec*, *μάχομαι*, *je combats.*

SYMMAQUE. ſubſt. maſc. Nom propre d'homme. *Symmachus.* Le Pape *Symmaque* fut élevé au ſouverain Pontificat, l'an 498. & mourut l'an 514. Il excommunia l'Empereur Anaſtaſe, parce qu'il favoriſoit les Eutichiens.

La verſion de *Symmaque* eſt une ancienne verſion Grèque de l'Écriture, faite par un Samaritain nommé *Symmaque.* Il n'avoit pas rendu le texte mot à mot comme Aquila, il s'étoit donné plus de liberté. N'ayant pû obtenir une place qu'il croyoit mériter parmi les Samaritains, il ſe fit Juif, & enſuite, de Juif, il ſe fit Chrétien; puis de Catholique qu'il étoit, il ſe fit Ébionite. Il ne nous reſte plus que quelques fragmens de ſa verſion tirés des Hexaples d'Origène, dans leſquels elle occupoit la quatriéme colonne, auſſi-bien que dans les Octaples; dans les Tétraples où n'étoit point l'Hébreu, elle avoit la ſeconde; celle d'Aquila la premiére. On diſpute ſur le temps qu'il écrivit. S. Epiphane, dans ſon Traité des poids & des meſures, dit qu'il vivoit avant Théodotion; & que celui-ci a écrit ſous Commode, & *Symmaque* ſous Sévère. S. Anaſtaſe dit auſſi qu'il fit ſa verſion ſous Sévère, ſoixante ſix ans après qu'Aquila eut publié la ſienne. Il eſt certain qu'il y a de la contradiction en cet endroit de S. Epiphane; car il n'y a point d'Empereur Sévère avant Commode. Ainſi ſi *Symmaque* a écrit ſous Sévère, il n'eſt pas avant Théodotion. Quelques Modernes prétendent qu'il étoit après Théodotion, & que S. Epiphane parle juſte quant aux Empereurs: mais il n'eſt pas vraiſemblable qu'Origène eût mis, comme il avoit fait, *Symmaque* avant Théodotion dans ſes Tétraples, ſes Hexaples & ſes Octaples, s'il n'avoit effectivement été plus ancien. Tous les Peres lui donnent le même rang, quand ils nomment les Interprétes de l'Écriture. Ainſi il eſt plus naturel de croire qu'il y a faute dans le nom de l'Empereur. S. Épiphane avoit dit ſous Vère, c'eſt-à-dire, Luce Aurèle Vère; quelque Copiſte, ou quelque ignorant a mis Sévère pour Vère. Voyez les Obſervations du P. Pétau ſur S. Epiphane.

SYMMÉTRIE. ſ. f. Rapport de parité, ſoit de hauteur, de largeur, ou de longueur de parties, pour compoſer un beau tout: diſpoſition réguliére des parties d'un bâtiment; ordre de pluſieurs choſes placées l'une à l'égard de l'autre en quelque convenance, ou proportion, pour faire un beau tout. *Symmetria, ratio, proportio.* Dans les bâtimens Gothiques on obſervoit plûtôt la commodité du logement, que la *ſymmétrie* extérieure qu'obſervoient les Grecs. On avoit paré cet autel avec une agréable *ſymmétrie.* On appelle *ſymmétrie* uniforme celle dont l'ordonnance régne d'une même maniére dans un pourtour; & *ſymmétrie reſpective* celle dont les côtés oppoſés ſont pareils entre eux. M. Perrault a obſervé que *ſymmétrie* en Grec & en Latin ne ſignifioit pas la même choſe qu'en François Il ſignifioit *proportion.*

SYMMÉTRIE & proportion, ſont des choſes différentes. Voyez le mot PROPORTION.

Symmetria, ſe dit auſſi au figuré de l'ordre, de la diſpoſition de l'économie du diſcours. *Ordo, ſeries, diſpoſitio, ſermonis œconomia.* Il faut beaucoup d'art & de choix dans l'arrangement des expreſſions, pour compoſer la ſtructure, & comme la *ſymmétrie* du diſcours Port R.

☞ SYMMÉTRIQUE. adj. Fait avec ſymmétrie, compaſſé.

> *Les vieilles même au marcher* ſymmétrique,
> *Des ans tardifs ont oublié le poids:*
> *Tout rajeunit; & la Mere Angélique*
> *Courut alors pour la première fois.*
> Poëme de Vert-vert, à la fin du 3[e] chant.

Les Acteurs n'ont point aſſez adouci les caractéres: celui-ci a défiguré le ſien par des éclats burleſques, & celui-là a gâté ſon rôle par des contorſions *ſymmétriques. Obſervations ſur les Ecrits modernes, tom.* 1. p. 27. L'Auteur parle d'après celui du Pont & Contre, tom. 5. p. 365.

SYMPATHIE. ſ. f. Convenance d'affections, d'inclinations; conformité de qualités naturelles, d'humeur, ou de tempérament, qui font que deux perſonnes s'aiment, ſe cherchent, s'accordent, & demeurent agréablement enſemble. *Sympatia, naturalis conſenſio, conjunctio, convenientia.* Il y a une *ſympathie* ſecrète, qui bien plûtôt que l'eſtime forme la liaiſon des cœurs. S. Evr. Je n'eus pas beſoin de ſervices pour gagner ſon cœur; la *ſympathie* avoit pris ſoin d'accourcir le chemin. Vill. La plus belle amitié avec toute la *ſympathie* du monde, languit ſans le ſecours des choſes étrangéres, qui excitent le ſentiment de la joie. S. Evr.

Tout devient pour l'amour matière à ſympathie,

Un de nos Poëtes en a donné une aſſez juſte définition dans ces quatre vers:

> *Il eſt des nœuds ſecrets, il eſt des* ſympathies,
> *Dont par le doux rapport, les ames aſſorties,*
> *S'attachent l'une à l'autre, & ſe laiſſent piquer.*
> *Par un je ne ſai quoi qu'on ne peut expliquer.* Corn.

Sympathie, ſe dit auſſi des choſes inanimées, comme ſi elles cherchoient à s'unir, ou à agir l'une ſur l'autre. *Naturalis ſympathia.* La vigne a de la *ſympathie* avec l'ormeau. L'aimant a de la *ſympathie* avec le fer. Des deux poles d'un aimant, l'un a de la *ſympathie* avec l'autre, & ſemble ſe vouloir unir. La poudre de *ſympathie* qu'on fait avec du vitriol ſéché au ſoleil, eſt une pure charlatanerie, quoi que diſe le Chevalier Digby, dans le diſcours qu'il en a fait pour en juſtifier les effets & l'expérience. Il avoit guéri un de ſes amis bleſſé, par la ſeule vertu de ſa *poudre de ſympathie.* Le Chevalier Digby prétend que le ſoleil & la lumiére attirent les eſprits du ſang dans une grande diſtance; enſorte que ces atomes ſont pouſſés, & diſperſés bien loin dans l'air. Les eſprits du vitriol incorporés avec le ſang s'envolent de même, & forment avec ceux du ſang une traînée de corpuſcules. D'autre côté il s'exhale, & il s'écoule continuellement de la plaie une abondance d'eſprits ignés, qui par leur impulſion attirant l'air voiſin, & cet air par une enchaînure perpétuelle attirant l'air le plus proche, trouve enfin les atomes & les eſprits du ſang & du vitriol, leſquels étoient répandus de tous côtés. Or ces eſprits du ſang retrouvant leur ſource rentrent dans leur demeure primitive, & comme ils ſont joints aux eſprits vitrioliques, ils confortent le plaie, & la guériſſent imperceptiblement. Cependant tout ce que le Chevalier Digby, & tant d'autres devant & après lui, on dit des effets merveilleux de la *poudre de ſympathie*, n'a preſque perſuadé perſonne, & bien des gens la regardent comme une chimére. Pluſieurs Auteurs, & entre autres Eraſme, ont écrit des *ſympathies* des animaux; mais la plûpart de ce qu'ils diſent eſt fabuleux: comme l'antipathie des cordes de loup & de brebis: on dit que ſi un même luth eſt monté de ces deux ſortes de cordes, on ne les peut jamais accorder; & celle de la plume d'aigle, qu'ils diſent conſumer celle des autres oiſeaux, &c. Vitaliſe fait un traité pour juſtifier les effets de la poudre de *ſympathie*, & de l'onguent de Paracelſe, & qu'on s'en peut ſervir ſans ſuperſtition.

Sympathie, en terme de Médecine ſe dit d'une indiſpoſition qui arrive à une partie du corps par le vice d'une autre, ſoit par l'affluence de quelque humeur ou vapeur envoyées d'ailleurs, ſoit faute de l'influence de la faculté néceſſaire pour l'action, ou de la matiére qui y eſt requiſe, comme qui diroit *paſſion* ou *ſouffrance des deux* parties.

Ce mot vient du Grec *σὺν*, *cum* & *πάθος*, *paſſio* paſſion.

SYMPATHIQUE. adj. m. & f. Qui a de la ſympathie. *Sympathicus.* Des humeurs, des qualités *ſympathiques.* Ces choſes-là ne ſont pas *ſympathiques.* Vous ne ſauriez dire ces mots que vous ne vous attiriez, par une certaine vertu *ſympathique* ce qu'il y a de ridicule dans le proverbe. Vaug. Les effets de la poudre *ſympathique* ſont trop conteſtés, & trop peu vraiſemblables, pour être crus. C'eſt une erreur populaire de croire qu'il y a des remédes *ſympathiques* qui agiſſent ſur les corps éloignés.

Sympathique eſt une épithéte que l'on donne à toute maladie qui a deux cauſes; une éloignée, & une prochaine; & ce terme eſt oppoſé à celui d'idiopathique. L'épilepſie *ſympathique* eſt produite par la cauſe éloignée, c'eſt-à-dire, quand le vice du cerveau embourbé de ſang eſt précédé & produit par quelqu'autre maladie. Il y a une palpitation

tation de cœur idiopathique, & une *sympathique*. On le dit aussi des causes mêmes des maladies. Il n'y a qu'une cause idiopathique de la palpitation de cœur ; mais il y en a plusieurs *sympathiques*.

SYMPATHISER. v. n. Avoir des qualités conformes, des humeurs qui s'accordent bien ensemble. *Convenire, consentire*. Cet homme est si bourru, qu'il ne peut *sympathiser*, ni compatir avec personne. Nous *sympathisons* vous & moi. Mol.

SYMPHONIE. s. f. Musique, sons, accords agréables à l'oreille, soit de voix, soit d'instrumens. *Symphonia, concentus, consonantia*. Cet homme aime bien la *symphonie*, il a l'oreille délicate pour la *symphonie*.

Symphonie, se prend quelquefois pour la seule Musique des instrumens. *Symphonia*. Il y avoit de beaux récits dans cet Opéra, mais ce qui étoit le plus excellent, c'étoit la *symphonie*. La *symphonie* des anciens étoit un chant de deux voix, ou de deux instrumens accordés à l'unisson, car ils n'avoient point de musique à plusieurs parties, comme a fort bien prouvé M. Perrault Médecin, dans son traité de la musique.

Symphonie, est aussi un nom que les anciens ont donné à celui des instrumens dont on fait le moins de cas, qui est la vielle, comme on voit chez les Anciens qui en ont écrit. & entre autres le Pere Mersenne dans son grand volume de l'harmonie. Ç'a été peut-être par antiphrase. *Symphonia*.

SYMPHONISTE. s. m. Celui qui jouë des instrumens, ou qui compose les piéces qu'on joue dessus. *Symphonista*. Ce Musicien a été un des grands *Symphonistes* de son temps.

SYMPHORIEN. s. m. Nom propre d'homme. *Symphorianus*. Le peuple dit *Siphorien*, ou *Siphorien*. Saint *Symphorien* étoit fils d'un homme qualifié de la ville d'Autun, nommé Fauste. Il souffrit le martyre vers l'an 179. sous le Consulaire Héracle.

SYMPHYSE. s. f. Terme de Médecine, qui se dit d'une union naturelle des os, par laquelle deux os séparés se font continus, & deviennent un, telles que sont la plûpart des épiphyses ; ou bien de l'union des os qui sont séparés dans les corps des enfans nouveaux nés, qui se joignent, & ne font qu'un os dans les personnes âgées, comme l'os éthmoïde, les os du crâne, &c. *Symphysis*.

La *symphyse* ou union naturelle d'os est de deux sortes ; ou sans moyen, ou avec un moyen. La *symphyse* sans moyen est l'union qui se fait de deux os par eux-mêmes, sans qu'on voie rien qui les unisse. Telle est la *symphyse* de l'épiphise avec l'os principal, & tels les os de la mâchoire inférieure. Cette union se fait à peu près comme celle de la greffe & de l'arbre. La *symphyse* qui se fait avec moyen est de trois sortes. La synévrose, la sysarcose, & la synchondrose. Voyez ces trois noms en leur place.

Ce mot est Grec, σύμφυσις, *coherentia, vel connexio naturalis* ; il signifie, *assemblage de deux choses jointes ensemble*.

SYMPHYTUM. s. m. Plante. Voyez Consoude.

Ce mot vient du Grec σὺν, *cum*, & de φύειν, *propè adnasci*. *Naître auprès*, à cause que cette herbe est fort vulnéraire, & qu'elle fait comme renaître les chairs.

☞ SYMPLEGADES. s. f. pl. Ce sont deux Isles ou plûtôt deux écueils situés près du canal de la mer Noire, au détroit de Constantinople, & qui sont si près l'un de l'autre, qu'ils semblent se toucher ou s'entrechoquer, ce qui a donné lieu aux Poëtes d'en faire deux monstres marins redoutables aux vaisseaux.

SYMPOSIAQUE. s. m. Entretien de Philosophe dans un banquet. Plutarque a fait plusieurs traités qu'il a intitulés *Des Symphosiaques*. Le banquet des sept Sages, &c.

Ce mot vient du Grec συμπόσιον, *convivium*.

SYMPTOMATIQUE. adj. m. & f. Qui appartient au symptôme. *Symptomaticus*. Il faut qu'un Médecin étudie tous les mouvemens *symptomatiques*. Dao.

SYMPTÔME. s. m. Terme de Médecine. Signe, accident, ou révolution qui arrive dans une maladie ; par où l'on peut juger de sa nature, de sa qualité & de son événement. *Symptoma, casus morbi*. Le délire est un *symptôme* de la fiévre. Les *symptômes* qui arrivent dans les maladies sont la douleur, les veilles, l'assoupissement, la convulsion, l'éblouissement, la surdité, la paralysie, la difficulté de respirer & d'avaler, la toux, le dégout, la nausée, le sanglot, le vomissement, la soif, la lipothymie & syncope, le flux ou dureté de ventre, le flux de sang, suppression d'urine, la jaunisse, la sécheresse & noirceur de la langue, &c. Le *symptôme* comprend tous les accidens qui surviennent aux maladies. Deg.

Ce mot vient du Grec, σύμπτωμα, qui signifie la même chose.

☞ SYMPTOSE. s. f. Terme de Médecine. C'est l'affaissement ou la contraction des vaisseaux, comme il en arrive après des évacuations. La *symptose* se prend aussi quelquefois pour un affaissement & une contraction du corps & des membres, lorsqu'il est accablé de lassitude & de foiblesse. *Symptosis*, de σὺν, qui marque union ou liaison, & de πίπτω, *tomber* ; tomber ou arriver en même temps.

SYMPULE. s. m. Terme d'Antiquaire. Petit vase dont les Pontifes Romains se servoient dans les sacrifices, pour faire des libations. *Sympulum*.

S Y N.

SYN. s. m. Vieux mot. Laine avec le syn, ou surgé ; c'est-à-dire, sans laver. C'est ce que les Latins appellent *lana succida*. Borel.

SYNAGOGUE. s. f. Assemblée des Juifs, pour vaquer aux actes de leur Religion, le lieu où ils font leurs priéres. *Synagoga, congregatio, cœtus*. Quelques-uns croient que l'usage des *Synagogues* n'est pas fort ancien parmi les Juifs, & que ce ne fut qu'après le retour de la captivité de Babylone qu'on crut que le service de Dieu n'étoit pas tellement attaché au Temple de Jérusalem, qu'il ne pût être célébré ailleurs ; ensorte que les Juifs commencérent à bâtir des *Synagogues* dans toutes leurs villes. D'autres disent qu'il y avoit des *Synagogues* dès le temps de David. Quoi qu'il en soit, les Juifs en érigeoient par tout : c'étoient comme des chapelles où se faisoit le Service divin. On en comptoit jusqu'à 480. dans la seule ville de Jérusalem. Les assemblées des Juifs n'ont été appellées *Synagogues* que peu de tems avant la venue de N. S Jésus-Christ, qui a prêché au milieu de la *Synagogue*. Quand on parle des Juifs en corps, on les appelle *la Synagogue*. Ils ont encore des *Synagogues* à Amsterdam, à Rotterdam, à Avignon, à Metz & en plusieurs villes d'Allemagne & d'Italie.

☞ Synagogue, Depuis la publication de l'Evangile, la *Synagogue* se dit par opposition à l'Eglise. L'Eglise a succédé à la *Synagogue*. Ac. Fr.

Ce mot est Grec, & signifie Congrégation, assemblée, συναγωγή, *cœtus*.

On dit proverbialement qu'il faut enterrer la *Synagogue* avec honneur ; pour dire ; se servir de maniéres honnêtes pour detruire quelque chose ; finir honorablement une chose.

SYNALÉPHE. s. f. Figure de Grammaire. Contraction de syllabes. *Synalœpha, seu contractio syllabarum*. Elle se fait en différentes matiéres, comme on le peut voir dans la nouvelle Méthode pour la Langue Gréque. Surtout elle se fait lorsqu'on mange une voyelle, ou une diphtongue à la fin d'un mot, à cause d'une autre voyelle ou diphtongue qui suit au commencement de l'autre mot. La *Synalephe* est plus douce, lorsque le mot suivant commence par la même voyelle que celle qui est mangée à la fin du précédent comme *ill'ego*.

SYNALLAGMATIQUE. adj. m. & f. Terme de Jurisprudence. Qui demande du retour, de la récompense, quelque chose en revanche. *Synallagmaticus*. Il se dit des choses. On appelle un contrat *synallagmatique* celui qui est conditionnel, qui exige certaines récompenses, qui impose certains devoirs en récompense de ce qu'il donne. Presque toutes les donations faites aux Eglises sont *synallagmatiques*, parce que c'est aux conditions de dire des messes, de faire des services.

Ce mot est Grec συναλλαγματικὸς, & vient de συναλλάττω, contre échanger.

SYNANCHIE. s. f. Espéces d'esquinancie dans laquelle les muscles internes du pharynx sont attaqués.

Ce mot est Grec, formé de σὺν, *cum*, *avec*, & de ἄγχειν, *presser, suffoquer*.

SYNARTHROSE. s. f. Terme d'Anatomie, qui se dit de la

la jointure des os, qui est tellement compacte & serrée, qu'ils sont rendus immobiles. *Synarthrosis.* On la divise en trois espéces. La premiére est la *suture*, qui est tantôt en forme de deux peignes, ou de deux scies qui sont tellement jointes ensemble, que les dents de l'un entrent en celles de l'autre, tantôt en forme d'ongle, lorsqu'une partie monte sur la voisine, comme des écailles ou des tuiles. La seconde espéce s'appelle *harmonie*, qui se fait par une simple ligne droite ou circulaire, comme celles des os de la mâchoire supérieure. La troisiéme s'appelle *gomphose* qui se fait, quand un os est emboëté dans un autre comme une cheville dans un trou, ainsi que sont les dents dans les mâchoires.

Ce mot est composé de deux mots Grecs, *σὺν*, *cum*, *avec*, & *ἄρθρον*, *articulus*, article, jointure.

SYNAXARION. s. m. Livre Ecclésiastique des Grecs. C'est un recueil abrégé de la vie de leurs Saints. *Synaxarion.* Avant que les *Ménées* des Grecs & leurs autres livres qui contiennent les vies des Saints, fussent imprimés, les *Synaxaires* faisoient un volume particulier. Mais comme ce ne sont que des abrégés qui servent d'*Index*, on les joint présentement aux autres Offices. Ils ont été appellés *Synaxaires* du verbe Grec, *συνάγω*, qui signifie *colligo*, parce que ce sont des recueils en abrégé. Voyez. *Allat. Dissert. 1. de lib. Eccles. Græc.*

SYNAXE. s. f. Terme d'Histoire Ecclésiastique. La *synaxe* étoit anciennement l'assemblée des Chrétiens où l'on chantoit les Pseaumes, & où l'on faisoit les priéres en commun. *Synaxis.*

SYNCELLE. s. m. Nom d'Office auprès du Patriarche de Constantinople. *Syncellus.* Ce mot signifie dans le Grec corrompu, un homme qui demeure, qui couche dans la même chambre qu'un autre. C'étoit un Ecclésiastique qui étoit auprès du Patriarche, pour être témoin de sa conduite. Les autres Prélats avoient aussi des *Syncelles*. C'est de-là que Théodose Patriarche de Jérusalem, appelle le *Syncelle*, l'Œil du Patriarche; parce que son devoir étoit de l'observer. Ensuite cet Office dégénéra en dignité, & il y eut des *Syncelles* des Eglises. Les Empereurs donnérent ce nom comme un titre d'honneur aux Prélats. On multiplia les *Syncelles*; il fallut mettre de la distinction entre-eux, & l'on fit un *Proto-syncelle*, c'est-à-dire, premier *Syncelle*. Les Empereurs ne donnérent pas seulement le titre de *Syncelles* aux Prélats, ils les nommérent aussi *Syncelles Pontificaux*, & *Syncelles* Augustales, ou Augustaux. Voyez Codin, les Macri, les Notes du P. Goar sur Codin, Du Cange, &c. On appelloit *Syncelles*, les Clercs qui étoient les plus attachés à l'Evêque, & qui couchoient dans sa chambre, pour être témoins de la pureté de ses mœurs. Fleury. Les *Syncelles* ont aussi été en usage dans l'Eglise Latine, & dans la France; & le VI[e] Concile de Paris se plaint avec indignation, de ce que quelques Evêques en abolissoient l'usage, & couchoient en particulier, il le leur défend à l'avenir pour le bon exemple, & pour ôter toute occasion à la médisance; c'est-à-dire, qu'il veut conserver l'usage de ces Clercs inséparables des Evêques.

SYNCHONDROSE. s. f. Terme d'Anatomie, qui signifie l'union de deux os, qui se fait par le moyen d'un cartilage, en sorte qu'ils paroissent comme collés ensemble, ainsi qu'on voit aux os du pubis.

Ce mot est Grec, formé de *σὺν*, *cum*, *avec*, & de *χόνδρος*, *cartilago*, *cartilage*.

☞ SYNCHRONISME, s. m. L'ordre & le tableau de tous les Souverains qui ont régné en même temps. On a fait des tables par lesquelles on découvre d'un coup d'œil tous les Souverains qui ont regné en même temps. M. Marcel a mis des Tables des *Syncronismes* dans son Histoire de l'origine & du progrès de la Monarchie Françoise.

☞ SYNCHRONISTE, adj. Contemporain, qui a vécu dans le même tems. Les Cardinaux Baronius & Bellarmin étoient *Synchronistes*. Naudé dit dans son Apologie pour les grands hommes accusés de Magie, *pag.* 316. que Calédonien & Ambroise étoient *Synchronistes*. Il y a du pédantisme à préférer *Synchroniste* à *contemporain*.

SYNCHUN. Voyez Suchua.

SYNCOPE. s. f. Terme de Médecine. C'est une forte & soudaine défaillance, dans laquelle les malades demeurent sans pouls, sans respiration & sans aucun mouvement. *Syncope, vel subita virium & sensuum defectio.* Il leur prend une sueur froide par tout le corps, & toutes leurs parties deviennent pâles & froides, de sorte qu'ils semblent morts. Il y a plusieurs causes qui produisent la *syncope*. 1. La trop grande dissipation des esprits, comme il arrive après les longues diettes, les évacuations excessives, les exercices violens. 2. Leur mouvement déréglé, qui en empêche le cours dans les parties, comme dans la crainte, dans la colere, & dans plusieurs autres fortes passions. 3. Les grandes hémorrhagies. 4. La mauvaise constitution du sang, comme aux personnes cacochymes, ou à celles qui ont pris certaines choses qui épaississent ou dissolvent trop le sang. Dans les nombreuses assemblées on tombe souvent en *syncope*, à cause que l'air y est trop épais & impur. Il y a aussi bien des femmes qui y tombent pour avoir senti du musc, de la civette, ou d'autres fortes d'odeurs. Pour la *syncope* donnez de l'eau thériacale avec de l'eau de canelle & de l'eau de bourache. *J. Hurnius, sur l'Aphoris.* 41. *sect.* 1. Buenst.

Ce mot vient du Grec *σὺν*, *cum*, *avec*, & de *κόπτω*, *secare*, *couper*.

Syncope, en ce sens se dit moralement. Les Calvinistes ont appellé ces grands mouvemens, soit du schisme d'Israël, soit de l'hérésie d'Arius, des défaillances, des *syncopes*, des obscurcissemens de l'Eglise. Pérrss.

Syncope. Terme de Grammaire, est une élision ou retranchement d'une ou de plusieurs lettres, ou syllabes d'un mot, comme quand on dit *virûm* au lieu de dire *virorum*: &, *manet altâ mente repostum*, pour dire, *repositum*. *Syncope.*

Syncope, est aussi un terme de Musique, qui signifie la division d'une note, qui se fait, lorsque deux ou plusieurs notes d'une partie répondent à une seule note de l'autre partie; comme lorsqu'une semi-bréve répond à deux ou trois croches, ou doubles-croches. *Syncope, seu notæ divisio.*

SYNCOPER. v. act. Qui se dit en Musique, pour exprimer une note qu'on *syncope*. Une note *syncopée* est celle qui a un point à côté, qui la fait valoir la moitié davantage que sa valeur ordinaire. Ce mot signifie proprement *entrecouper*. *Intersecare.*

On dit en Grammaire, *syncoper* un mot, quand on en retranche quelque lettre, ou quelque syllabe. *Minuere*, *contrahere*.

☞ SYNCRÉTISME. s. m. Terme dogmatique qui signifie le rapprochement des diverses communions afin de les réunir. Il y a des gens qui s'étudient à faire des *syncrétismes*, ou à établir des tolérances mutuelles entre les différentes sectes de Religion. *Nouvelles de la République des Lettres, Juillet* 1687. *art.* 9. La Milletiere après un an de prison, & avoir souffert les douleurs de la question, forma la premiére trame du *Syncrétisme*. Mostar.

☞ SYNCRITIQUES. adj. m. pl. Nom que donnoient les Méthodiques aux remédes qui étoient d'une nature coërcitive ou astringente. *Syncritica.*

SYNDÉRESE. s. f. Reproche secret que fait la conscience de quelque crime qu'on a commis, & qui tourmente sans cesse. *Synderesis, seu conscientiæ morsus, angor, dolor, stimulus.* La plus grande marque de réprobation, c'est de n'avoir plus aucune *syndérése*, d'être venu jusqu'à l'endurcissement.

SYNDIC. s. m. Officier qui est chargé des affaires d'une ville, d'une communauté. *Syndicus, publicæ rei procurator.* Les *Syndics* des Etats de Languedoc. Les Communautés de Provence envoient faire leurs remontrances par leur *Syndic*. Il y a aussi un *Syndic* en Sorbonne, & dans les Facultés de Théologie des autres Universités. Il y en a aussi du Clergé, d'un Diocése particulier. Il y a des *Syndics* pour des corps de métiers.

Syndic, se dit aussi de celui qui se charge de solliciter une affaire commune, en laquelle il a intérêt, après avoir été élû & nommé pour cet effet par ses consorts. *Civitatis, vel provinciæ procurator, cognitor.* Quand il y a plusieurs créanciers d'un même débiteur, on élit des Directeurs & un *Syndic*, pour défendre les intérêts de la Communauté.

Syndic. Premier Magistrat de la ville de Geneve. *Consul, Magistratus primarius.* Il y a quatre *Syndics* pour chaque

que année. L'ancien préside au Conseil des 25. qui est le Conseil ordinaire de la ville, & où se décident les affaires civiles & politiques. On en élit quatre autres tous les ans, & ces quatre ne peuvent revenir qu'à la quatrième année après, c'est-à-dire, après un intervalle de trois années entieres; ensorte que le *Syndicat* roule entre 26. personnes prises du Conseil des 25. qui reviennent ainsi successivement.

SYNDICAL, ALE. adj. Qui appartient au Syndic, qui regarde les affaires du Syndic. *Syndicalis.* Ce mot est en usage parmi les Libraires. Il est allé à la Chambre *Syndicale.*

SYNDICAT. s. m. Charge, ou fonction de Syndic. *Syndicatus.* Il a exercé dix ans le *syndicat* d'une telle province avec beaucoup d'honneur & d'intégrité.

SYNDIQUER. v. a. Blâmer les actions d'autrui, y trouver à reprendre, & les vouloir corriger. *Reprehendere, corripere, carpere, vellicare.* Il est difficile de vivre avec cet homme-là, il *syndique* tout ce qu'on fait. Les faux dévots sont sujets à *syndiquer* toutes les actions d'autrui.

Du Cange dérive ce mot de *syndicare*, qu'on a dit dans le même sens, dans la basse Latinité.

> *Quoi! rimer pour une épagneule,*
> *Dira quelqu'un; c'est se moquer,*
> *C'est avilir... Taisez-vous, gueule;*
> *Est-ce à vous de nous* syndiquer ? Sénecé.

Syndiqué, ée. part. pass. & adj. *Reprehensus, correptus, vellicatus, notatus.*

Couleur SYNDONIQUE. *Nef des folles.* Borel. Apparemment c'est couleur blanche, qui est la couleur de la toile, d'un drap. *Syndon.*

SYNECDOCHE. s. f. Figure de Rhétorique, qui fait entendre un tout pour une de ses parties, ou une partie pour le tout, ou la matiere pour la chose. *Synecdoche.* Comme, il y avoit tant de *voiles*, pour dire, tant de navires. J'ai vû cinquante *moissons*, pour dire, j'ai vécu cinquante *années.*

SYNECPHONÈSE. s. f. Terme de Grammaire. Réunion de syllabes dans un même mot. *Synecphonesis, seu syllabarum reunio.* C'est presque la même chose que *synalephe* & *synérèse.*

SYNEDRIN. s. m. Sénat, ou Conseil général des Juifs, où l'on délibéroit des affaires de la Religion & de l'Etat. Voyez Sanhédrin. *Synedrim, Senatus.*

Le Synédrin, ou le Sénat, ou Conseil général du peuple Hébreu étoit composé de 72 personnes. Courtin. Il faut dire *Sanédrin*, selon la prononciation Rabbinique; ou *Synédrion*, mot Grec dont les Juifs ont fait *Sanédrin.* Mais *Synédrin* ne se dit pas. C'est un mauvais composé de Grec & d'Hébreu Rabbin.

SYNÉRÈSE. s. f. Terme de Grammaire. Figure par laquelle on réunit deux syllabes ensemble. *Synæresis.* Comme *vemens* pour *vehemens.*

SYNÉVROSE. s. f. Terme d'Anatomie, qui se dit de l'union naturelle des os, qui se fait par le moyen des ligamens; telle est l'articulation de la rotule avec les os de la jambe. *Synevrosis, seu naturalis unio ossium.*

Ce mot est Grec, composé de σὺν, *cum, avec*, & de νεῦρον, *nervus, nerf.*

☞ SYNGRAPHE. s. m. C'est le nom que les Romains donnoient aux billets, promesses & obligations qu'ils faisoient quand ils empruntoient de l'argent. Le *syngraphe* étoit scellé de l'anneau du débiteur où étoit gravé son cachet. C'est dans ce sens que l'Affranchi de Trimalcion qui querelle si vivement Ascylte & Giton, leur dit: Allons sur la bourse emprunter de l'argent; tu verras si l'on n'a pas de la confiance en cet anneau, quoiqu'il ne soit que de fer. Au sujet des *syngraphes* Voyez Pline, Liv. XXXIII. c. 1.

SYNNA. Voyez Sinnada.

SYNODAL, ALE. adj. Qui appartient au Synode, à une assemblée Ecclésiastique. *Synodalis.* Tous les Curés d'un Diocése sont obligés de se trouver aux convocations *synodales*; ils portent leur étole aux Processions *synodales.*

☞ Synodal. s. m. Témoin qui a signé dans une assemblée de Paroisse. S'il vient de *signer*, il faudroit dire *signodal. Dict. des Arts*, 1731.

SYNODALEMENT. adv. En plein Synode. *In Concilio, Synodo.* Ce réglement fut fait *synodalement*, durant qu'on tenoit le Synode, par l'avis du Synode.

SYNODE. s. m. Assemblée de l'Eglise universelle, qu'on appelle autrement *Concile Ecuménique. Concilium Œcumenicum.* Les Protestans ne reconnoissent l'autorité des *Synodes*, & ne s'y soumettent que lorsqu'ils s'imaginent avoir décidé conformément à la parole de Dieu; de laquelle parole ils n'ont aucune assûrance, ni quant à la lettre, ni quant au sens, que celle de leur esprit particulier.

Synode, est aussi une convocation que fait un Evêque des Curés de son Diocése, pour y faire quelques réglemens, quelques corrections, pour conserver la pureté des mœurs dans son Diocese. On les faisoit autrefois deux fois l'année, au mois de Mai & aux calendes de Novembre.

Synode, se dit aussi de la convocation qui se fait des Eglises Prétendues-Réformées, pour entretenir chez eux la réforme & la discipline, & délibérer de leurs affaires & de leur conservation. Ils avoient des *Synodes* nationaux & des *Synodes* provinciaux. Un tel Ministre fut déposé en plein *Synode.* Le *Synode* de Dordrecht est un des plus fameux par la condamnation des Arminiens.

En Angleterre les assemblées du Clergé de l'Eglise Anglicane s'appellent aussi *Synodes.* Le *Synode*, comme le Parlement, est composé d'une Chambre-Haute & d'une Chambre-Basse. La Chambre-Haute est composée de vingt-deux Evêques, dont l'Archevêque de Cantorberi est le Président. La Chambre-Basse est composée de tous les Doyens au nombre de 22, de 34 Archidiacres, de 24 Chanoines, comme Députés de chaque Chapitre, & de 44 Députés du Clergé.

Synode. Ce mot est aussi en usage parmi les Maîtres & les Maîtresses d'Ecole de Paris, pour signifier une assemblée qu'ils font tous les ans, le jour de la S. Jean-Porte-Latine. *Cœtus, conventus.*

SYNODIQUE. adj. m. & f. Terme d'Astronomie, qui se dit de la conjonction de deux astres dans le même degré de l'écliptique, ou dans le même cercle de position, où ils joignent ensemble leurs forces & leurs influences. *Synodicus.* Le mois *synodique* de la lune est de 30 jours, & son périodique de 27, ou environ. Voyez Mois.

Synodique, est aussi un terme de l'Histoire Ecclésiastique, qui se dit des Lettres circulaires qu'un Concile écrivoit aux Prélats absens, aux Eglises, ou en général aux Fideles, pour les instruire de ce qui s'étoit passé dans le Concile, & le leur notifier. *Epistola Synodica, Synodicæ Litteræ.* Il y a plusieurs Lettres *Synodiques* dans la Collection des Conciles. Bernardin Ferrarius a traité amplement des Lettres *Synodiques.*

SYNODITE. s. m. Terme de l'Histoire Ecclésiastique. *Synodita.* Moine, Religieux qui vit en Communauté, c'est la même chose que Cœnobite.

Ce mot vient de σύνοδος, Synode, Assemblée, Couvent.

☞ SYNODON. s. m. Poisson de mer, long & moyennement gros, pesant ordinairement trois ou quatre livres, & quelquefois jusqu'à dix. Il a des pierres dans la tête qu'on appelle *synodontides.* Sa gueule est grande, son museau est pointu. Ses mâchoires sont garnies d'une grande quantité de dents faites en scie. Ses yeux sont grands, son dos est gros & relevé. Ses côtes sont comprimées, de couleur rougeâtre, tirant sur le blanc. Son ventre est argentin, sa queue est courbée. On le trouve communément dans la mer Adriatique: il est carnacier & glouton, il dévore avec avidité les autres poissons, il est fort bon à manger. On le nomme quelquefois *denter*, à cause de sa grande quantité de dents, c'est ce qui lui a fait aussi donner le nom de *synodon.*

☞ SYNODONTIDE. s. f. C'est le nom des pierres qu'on trouve dans la tête du synodon. On prétend qu'étant broyées & avalées, elles sont bonnes pour la pierre.

SYNOECIES. s. m. & pl. Fête qui se célébroit à Athenes en mémoire de ce que Thésée avoit réuni toutes les petites Communautés de l'Attique en une seule République, dont le siége fut Athenes, où toutes les assemblées se devoient tenir. *Synoecia.* Cette fête se faisoit à l'honneur de Minerve; & selon le Scholiaste de Thucydide, au mois Metagitnion. Voyez Thucydide, Liv. II. M. d'Ablancourt

d'Ablancourt, e évité ce mot dans sa Traduction. On paut néanmoins s'en servir, ptincipalement dans un Ouvrage d'érudition.

SYNONYME. adj. & s. m. & f. Mot qui signifie la même chose qu'un autre. *Synonymus, id est, idem significans.* Voilà deux dictions, deux termes *synonymes*, qui ne disent que la même chose. Il y a des Dictionnaires d'épithetes & de *synonymes*, qui aident à faire des vers aux méchans Poëtes. Ceux qui condamnent les termes *synonymes* dans une même période, condamnent toute l'antiquité. Bien loin que l'usage en soit vicieux, il est souvent nécessaire, puisqu'ils contribuent à la force & à la clarté de l'expression. Si le premier terme a ébauché, ou tracé la ressemblance de ce qu'il représente, le *synonyme* qui suit est comme un second coup de pinceau qui acheve l'image. Il est vrai qu'il n'en faut pas abuser; il faut les ménager & les dispenser avec jugement, pour ne point gâter le style en le chargeant de *synonymes* superflus. Le style veut être égayé, mais non pas étouffé, ni accablé de mots inutiles. Il ne s'en faut servir que pour l'ornement, & pour rendre l'expression plus forte: sans chercher à faire parade de ses richesses, en entassant *synonymes* sur *synonymes*, & en revêtant une même chose de paroles différentes. Mais si les *synonymes* de mots, quand ils ne sont pas trop fréquens, fortifient & embellissent le discours, les *synonymes* des phrases sont insupportables. La raison est que deux phrases *synonymes* tiennent l'esprit en suspens, & le font languir. Il s'impatiente quand on ne lui donne que de nouvelles paroles pour de nouvelles choses qu'il demande. Vaug. On devroit s'attacher à nous donner les termes qui nous manquent, plutôt qu'à inventer des *synonymes*; autrement c'est songer à avoir le superflu, avant que d'avoir le nécessaire. Répl. C'est une bisarrerie de toutes les langues, que des termes absolument *synonymes* ne s'emploient pourtant pas indifféremment: *Crainte* & *peur* signifient la même chose; cependant on ne dit point, il m'a fait *crainte*. On dit, il a eu la tête tranchée *en effigie*, & non point en *portrait*, quoiqu'il n'y ait nulle différence essentielle entre portrait & effigie.

☞ Synonyme. s. m. En termes de Collége, s'entend parmi les Ecoliers; d'un livre ordinairement *in*-8°. qui donne les *synonymes* de chaque mot avec leurs épitheres; le tout marqué de sa quantité. Ils l'appellent aussi *Parnasse*, parce qu'il leur apprend à faire des vers.

SYNOPLE. s. f. Anémone toute carnée, différente toutefois de la *carnea grossa*. Morin.

SYNOQUE. adj. Terme de Médecine. C'est une épithete qu'on donne à une sorte de fiévre continue, qui dure depuis le commencement jusqu'à la fin, sans aucun redoublement.

Ce mot est Grec, formé de σὺν, *cum*, *avec*, & de ἔχω, *convenir*.

SYNOVIE. s. f. Terme de Médecine, qui se dit par quelques-uns du suc nourricier propre à chaque partie. *Succus nutritivus.* Ils le disent aussi de la goutte & des autres maladies qu'ils croient qui viannent du vice du suc nourricier. D'autres emploient ce mot pour signifier l'écoulement du suc nourricier des parties blessées. Van-Helmont définit la *synovie*, une espéce de mucilage transparent, semblable à de la semence, tel qu'il sort des jambes d'un veau à qui on a coupé les pieds.

☞ SYNTAGME. s. m. Ordre, arrangement, disposition, instruction, traité. M. de Sorbiere raconte qu'il eut autrefois beaucoup de peine à faire résoudre un homme disert à lui permettre d'employer dans sa Traduction de la Politique d'Hobbes le mot de *systême*, duquel il lui sembloit que la force ne se pouvoit pas exprimer en François sans circonlocution, non plus que celui de *syntagme*. Cependant *systême* est demeuré, mais *syntagme* n'a point encore passé les bornes du pays Latin. *Vigneul-Marville, T. I. des Mél. de Littér. & d'Hist.* in-12. 1713. p. 122.

SYNTAXE. s. f. Terme de Grammaire. Construction & liaison des mots & des phrases, selon les tegles de la Grammaire. C'est la juste composition & l'arrangement des parties de l'oraison. *Syntaxis, seu Constructio.* Le plus grand vice de l'oraison, c'est de pécher contre la *Syntaxe*. Il y a deux sortes de *Syntaxes*; l'une de *convenance*, quand les mots conviennent, & s'accordent entre eux en genre, en nombre, en cas & en personnes; l'autre de *régime*, lorsqu'un mot en régit un autre, & l'oblige à se tourner en certaine maniere, comme font les prépositions, les cas différens, ou les verbes. Sanctius a fait un Traité admirable de *syntaxe* pour la Langue Latine. Cet Ouvrage lui a fait donner les titres honorables de *Pere des Lettres*, & de *Restaurateur des Sciences*.

☞ Syntaxe. On dit en termes de Grammaire, *faire la syntaxe*. C'est faire l'analyse d'une période ou d'une phrase, pour faire voir que la construction en est juste & suivant les régles de la Grammaire. On fait faire la *syntaxe* des phrases Latines aux jeunes écoliers; pour leur apprendre la construction. On s'en sert aussi au figuré, pour parler des choses qui se contredisent & s'impliquent: Je ne sçaurois faire la *syntaxe* de tout cela: faites-moi un peu la *syntaxe* de ce que vous me disiez hier avec ce que vous soutenez aujourd'hui.

☞ Syntaxe. C'est aussi le Livre qui comprend les regles de la construction des mots & des phrases. Ac. Fr.

SYNTHÈSE. s. f. Terme de Pharmacie. Composition de médicamens.

Ce mot est Grec, composé de σὺν, *cum*, *avec*, & de θέσις, *positio*, *position*.

Synthèse, se dit aussi, en termes de Chirurgie, d'une sorte d'opération, par laquelle on réunit les parties divisées, comme sont les plaies. *Synthesis, reunio.*

Synthèse. Terme de Grammaire. Voyez Syllepse. *Syllepsis.*

Synthèse. s. f. Composition, disposition, arrangement des parties d'un Ouvrage. *Synthesis, compositio.* Comment vous envoyer l'analyse d'un ouvrage, dont on n'a pas encore commencé la *synthèse*? Pelletier, *dans Vign. Marv.*

Synthèse, chez les enciens Romains, est une robe qu'ils prenoient quand ils se mettoient à table, au moins dans leur domestique, ou avec leurs amis. Car dans les repas de cérémonies, & dans ceux que donnoient les Empereurs, il falloit toujours avoir la robe appellée *toga*. *Synthesis.*

SYNTHIE. s. f. Nom qu'Ovide donne à la terre. *Heroid. Ep.* vi. *v.* 141. *Synthia.*

☞ SYNTHRÔNE des Dieux d'Egypte, c'est-à-dire, participant au même thrône que les Dieux d'Egypte. C'est un surnom que l'Empereur Hadrien donna à son favori Antinoüs, lorsqu'il le mit au rang des Dieux. *Synthrône* est formé de σὺν, *avec*, & θρόνος, *thrône*.

☞ SYNTOCRATOR. Qui a tout pouvoir. Favori. Jean Ducas de Patras, qualifié *Syntocrator*. *Fleury, Hist. Eccl.* in-12. *T. XVIII.* p. 237.

SYNUSIASTE, ou SYNOSIASTE. s. m. & f. Nom de secte. *Synusiasta, Synusiastes.* Ce nom se donne aux Hérétiques qui n'admettoient qu'une seule substance, une seule nature en J. C. Les *Synusiastes* nioient que le Verbe eût pris un corps dans le sein de la Sainte Vierge; ils soutenoient qu'une pattie détachée du Verbe divin s'y étoit changée en chair & en corps. Ainsi ils disoient que J. C. n'étoit pas consubstantiel à son Pere céleste seulement quant à la divinité, mais aussi quant à l'humanité & au corps.

Ce mot vient de σὺν, *avec*, & οὐσία, *substance*.

☞ SYPHILIS. Voyez Siphylis.

S Y R.

☞ SYR. s. m. Forteresse des Indes, dans les Etats du Mogol, au Royaume de Brampour.

SYRACUSE, ou SARAGOUSSE. s. f. (Le premier est le seul en usage, si ce n'est peut-être dans quelques Cartes de Géographie.) Ville de la vallée de Noto en Sicile. *Syracusa.* Elle est à neuf lieues de la vallée de Noto, vers le nord, sur une petite presqu'île qui n'est qu'un pur rocher. Elle a un bon port, un Evêché suffragant de Montréal, quelques bastions qui défendent l'isthme de la presqu'île, & une citadelle sur la pointe de la même presqu'île. *Syracuse* a été une des plus grandes & des plus célebres villes du monde. On assûre qu'elle avoit au-delà de sept lieues de circuit. Elle consistoit en quatre villes qu'on

nommoit Achradine, la Nouvelle-Ville, Tyche & Ortygia. Tout cela étoit fortifié par une triple muraille, & par trois forteresses : mais, ni ses fortifications, ni les machines qu'Archimède fit pour défendre *Syracuse*, n'empêcherent pas que Marcellus ne la prît l'an de Rome 542. La *Syracuse* d'aujourd'hui n'est qu'une partie de la ville qu'on nommoit Ortygia. Tout le reste est entiérement détruit. On voit parmi ses ruines un aquéduc qui a trois lieues & demie de long, & qui est taillé dans le roc ; il étoit destiné à conduire des eaux au port de *Syracuse*. On y voit aussi la Grotte de Denys le Tyran, qui est une espéce de ville souterraine, & qui a ses rues, ses places, ses palais, & ses autres édifices ; mais c'est une espéce de labyrinthe, où l'on ne s'engage pas sans de bons flambeaux, & de bons guides. *Syracuse* a été fort endommagée par un tremblement de terre, en Janvier 1663. Matt.

SYRACUSAIN, aine. subst. masc. & fém. Qui est de Syracuse. *Syracusanus*. Hiéron devint Roi par la mort de Gélon, à qui les *Syracusains* avoient déféré la Royauté, après une grande victoire qui sauva la Sicile du joug de ces Barbares. On voit dans Diodore de Sicile, Nicolas & Gylippe qui entraînent tour à tour les *Syracusains*. Fénelon.

SYRE. s. m. C'est le nom, dit-on, que les Perses donnent à Dieu. Voyez P. Fanner, *Syst. Theol. Gentil. pur. c.* 11. §. 11.

SYRÈNE. s. f. Plusieurs écrivent ainsi.

Je ne suis point surpris qu'Ulysse ait des Syrênes
Evité l'appas mensonger ;
De ces harmonieuses peines,
De ces écueils mouvans il sçavoit le danger. Senecé.

Voyez Sirène.

☞ SYRIAC. s. m. & adj. Ce terme est substantif, lorsqu'on dit absolument, le *Syriac*. Tous les Sçavans entendent le *Syriac* : mais il est adjectif lorsqu'on dit la langue *Syriaque*, une Grammaire *Syriaque*. La langue *Syriaque* n'est qu'un Dialecte de l'Hébreu, & par conséquent elle ne peut passer pour une langue mere.

☞ SYRIAM subst. masc. Ville des Indes au Royaume de Pégu.

SYRIE, SOURIE. s. f. SURISTAN. s. m. Le premier seul est en usage. C'est une grande région de la Turquie, en Asie. *Syria*. Elle est bornée au midi par l'Arabie Pétrée ; au levant par la Déserte & par le Diarbec, dont l'Euphrate la sépare ; le mont Aman la sépare vers le nord de la Natolie ; & la mer Méditerranée la baigne au couchant. Ce pays est baigné par l'Euphate, le Farfar, le Jourdain, & par plusieurs autres riviéres peu considérables, & on y trouve les montagnes du Liban & de l'Antiliban, qui étoient autrefois fort célébres. L'air y est fort tempéré, & le terroir très-fertile. Le commerce y a fleuri plus qu'en aucun endroit du monde, & il y fleurit encore assez considérablement. Cependant avec tous ces avantages, ses habitans, qui sont Turcs, Arabes, Juifs & Chrétiens, sont fort misérables, à cause des impôts excessifs dont ils sont chargés. Ce pays renferme trois Béglerbéglics ou Gouvernemens généraux, qui portent les noms de leurs trois capitales, Alep, Tripoli & Damas. On le divise ordinairement en trois grandes contrées qui se suivent en cet ordre du nord au sud ; la *Syrie* propre, la Phénicie, la Judée. Les anciens Géographes divisoient la *Syrie* en cinq grandes contrées, la Palestine la Phénicie, l'Antiochène ou Séleucide, la Commagène & la Cœlé-Syrie ; les trois premiéres étoient le long de la mer Méditerranée, la quatriéme la long du mont Aman, & la derniére, presque aussi grande que toutes les autres, étoit au levant, depuis le torrent de Jabok, jusqu'à l'Euphrate, & comprenoit tout le pays de la demi-Tribu de Manassé, au-delà du Jourdain, la *Syrie* de Soba, celle de Damas, & la Palmyrène. Au reste la *Syrie* a eu quelquefois une étendue incomparablement plus grande que celle qu'on lui donne aujourd'hui. Elle renfermoit sous les successeurs d'Alexandre le Grand, toute la Mésopotamie, l'Assyrie & la Chaldée ou Babylonie. Quelquefois aussi on lui donnoit des bornes plus étroites, & on n'y comprenoit que la *Syrie* propre, la Phénicie & Aram. L'Écriture parle de plusieurs *Syries*, c'est-à-dire, de plusieurs parties ou contrées de *Syrie*. La *Syrie* de Damas, *Syria Damasci*, qui étoit aux environs de cette ville ; la *Syrie* Cyrénen, ou selon l'Hébreu, la *Syrie* de Kirah, *Syria Cyrenen* ; c'est le territoire de la ville de Cyr en *Syrie*. La *Syrie* de Maacha, 1. Paral. xix. 6. qui avoit pris ce nom d'un Roi qui l'avoit gouvernée. La *Syrie Sobal*, c'étoit le territoire de la ville de *Saba*, en Hébreu צובה, *Tsobah*, l'une & l'autre. Comparez le Pseaume lix. 2. qui est le lx. l'Hébreu, avec le II. des Rois viii. 3. Sanctus distingue aussi plusieurs *Syries*, L. III. P. XVI. c. 1.

Au reste l'Écriture ne comprend jamais la Terre-sainte dans la *Syrie*, qu'elle en distingue toujours, & qu'elle met au nord.

Syrie propre. C'est la partie septentrionale de la Syrie. *Syria propria*. Elle est entre la Phénicie, l'Arabie Pétrée & la Déserte, le Diarbec, la Natolie & la mer Méditerranée. Elle comprend les Béglerbéglies d'Alep & de Tripoli presque tout entiers. Ses villes principales sont Alep, Alexandrette, Antioche, Hama, Hemz, Laodicée, & Fayd ou Tamoz. Matt.

La mer de Syrie, *Syriacum* ou *Syrium mare*. C'est une partie de la mer Méditerranée qui est la plus avancée vers le levant. Elle ne baigne pas seulement les côtes de la *Syrie* propre, mais aussi celles de la Phénicie & de la Judée : de là vient qu'on l'a quelquefois appellée la mer de Phénicie, ou de Sidon, ou de Judée. Matt.

SYRIEN, enne. subst. masc. & fém. Nom de peuple. *Syrus*. Les *Syriens* sont du rit Grec. Les *Syriens* sont sous la domination du Turc. Voyez Surien. Les Dieux *Syriens*, dit Arnobe, L. I. étoient nés dans un œuf. Ces Dieux *Syriens*, selon Saumaise sur Solin, *p.* 281. & suiv. & *p.* 574. sont Derceto & son fils, c'est-à-dire, Vénus & Cupidon.

La Déesse Syrienne. *Dea Syra* ou *Syria*. Lucien a fait un Traité de la Deesse *Syrienne*, dans lequel il dit que cette Déesse *Syrienne* étoit Derreto, dont nous avons parlé à sa place. Il dit qu'en quelques endroits on la représentoit, moitié femme & moitié poisson ; mais que dans le Temple qu'elle avoit dans la ville d'Hiérapolis, elle avoit la figure de femme entiére, que ce Temple, selon quelques-uns, avoit été bâti par Deucalion, parce qu'en cet endroit la terre s'étoit entrouverte, & que les eaux du déluge s'étoient écoulées par-là ; que l'on y montroit encore la fente de la terre ; qu'il l'avoit vue lui-même ; qu'elle étoit fort petite ; qu'à tous les ans il se faisoit à certain jour un fort grand concours de toute la Syrie à ce Temple ; que les peuples alloient à la mer, & en apportoient de l'eau qu'ils jettoient dans le Temple, & qui s'écouloit par cette fente ; & que cela se faisoit en mémoire de ce qui étoit arrivé sous Deucalion ; que d'autres disoient que ce Temple avoit été bâti par Sémiramis, à l'honneur de Derceto qui étoit sa mere, & que la cérémonie que l'on a décrite se faisoit en l'honneur de Sémiramis & de Derreto. Nous avons dit qu'Atergatis & Derceto étoient la même Déesse. Vossius est de ce sentiment, & il ne croit point que la Déesse *Syrienne* soit Atergatis ou Derceto, quoi qu'en dise Lucien ; sa raison est que Derceto étoit moitié poisson & moitié femme, & que la Déesse *Syrienne*, au témoignage même de Lucien, étoit toute femme. Quelle étoit donc cette Déesse *Syrienne* ? C'étoit, répond-il, la vertu générative, ou productive, que l'on désigne par les noms de Vénus & de mere des Dieux. Si cependant, ajoûte-t-il, sous le nom de Déesse *Syrienne*, c'étoit, non pas une Divinité naturelle, mais animée & vivante qu'ils adoroient ; c'étoit Sémiramis, plûtôt que Derceto sa mere. Car nulle Héroïne n'a été si célébre en Orient que Sémiramis. Voyez cet Auteur, *de Idol. L. I. c.* xxiii. *L. II. c.* lv. & Saumaise sur Solin, *p.* 474. *& suiv.*

SYRIENNE. subst. fém. Terme de Fleuriste. Nom d'une anémone. Ses grandes feuilles sont isabelle pâle lavé de carné, sa peluche verd clair, lavée aussi de couleur de chair. Morin.

☞ SYRINGA. s. m. Bel arbrisseau qui s'étend beaucoup en large. Ses tiges & ses branches sont articulées par plusieurs nœuds couverts d'une écorce cendrée ou rougeâtre, remplies d'une moëlle fongueuse, blanche. Ses feuilles sont oblongues, larges, veineuses, légérement découpées en leurs bords, pointues, presque semblables à celles du poirier,

poirier, mais plus rudes, opposées l'une à l'autre, d'un goût un peu âcre. Ses fleurs naissent disposées en épi court aux extrémités des tiges. Elles sont ordinairement à quatre feuilles pointues, disposées en rose, de couleur blanche, d'une odeur assez agréable, mais un peu forte. Il leur succède de petits fruits noirs presque ronds, attachés fortement contre les calices. Chacun de ces fruits est divisé en quatre tiges, remplies de semences menues, oblongues. Sa racine est divisée en plusieurs branches. On cultive cet arbrisseau dans les jardins. Il fleurit au mois de Mai ou de Juin. On le nomme *syringa*, de σύριγξ, *fistula*, parce que ce bois vuidé de sa moële peut servir à faire des flûtes & de petites seringues.

SYRINGOTÔME. subst. masc. Terme de Chirurgie. Nom d'un instrument de Chirurgie. *Syringotomus*. Les *Syringotômes* sont des scalpels recourbés à leur pointe, comme le bec de bécasse, avec lesquels on fait l'incision des fistules médiocres dans l'habitude du corps, c'est pourquoi on les nomme *syringotômes*, c'est-à-dire, coupe-fistules. Il y a des *syringotômes* de différentes sortes, que Scultet décrit dans son Arsenal, Tab. XIII. & XV.

Ce mot vient de σύριγξ, *un rufeau*, & par métaphore *une fistule*, & τέμνω, *je coupe*.

SYRINGOTOMIE. subst. f. Amputation d'un tuyau. De σύριγξ, *tuyau*, & τέμνω, *couper*.

SYRINX. subst. fém. Nom d'une Nymphe d'Arcadie. *Syrinx*. C'étoit une Nayade, qui fuyant le Dieu Pan, & voyant qu'elle ne pouvoit plus l'éviter, implora le secours de ses sœurs, & fut changée en roseau. *Ovid. Métam L. I.*

☞ SYRINX. f. f. C'est le nom que l'on donne à la flûte pastorale du Dieu Pan, parce que les Poëtes feignent qu'elle a été faite d'un roseau dans lequel la Nymphe *Syrinx* avoit été métamophosée, & qu'elle en a conservé le nom. Les armes des *Arcadici* de Rome sont une *Syrinx* couronnée de pin & de laurier.

☞ SYRMÉES. f. f. pl. C'étoient des jeux établis à Sparte, qui prenoient leur nom du prix de ces Jeux. Il consistoit en un regoût composé de graisse & de miel, appellé Συρμή.

SYRMISCH ou SZREIM, ou SIRMIUM. ss. mas. Noms propres d'une ancienne ville de la Basse-Pannonie. *Sirmium*, *Sermium*. Elle est dans l'Esclavonie, à deux lieues de la Sâve, & environ à quinze de Belgrede, vers le couchant. *Syrmisch* a donné la naissance à l'Empereur Probus, & a, dit-on, porté le nom de *Zeugminum*. Elle est maintenant presque ruinée, quoiqu'elle ait eu Evêché suffragant de Colncz. MATY. On dit *Sirmium* en parlant de l'antiquité. On dressa jusqu'à trois expositions de foi dans *Syrmium*, aujourd'hui *Syrmisch*, ville de Hongrie, située sur les confins des deux Empires, & où la Cour étoit souvent. PÉLISSON.

Le Comté de SYRMISCH. *Syrmensis Comitatus*. Contrée du Royaume de Hongrie. Elle est dans l'Esclavonie, au levant du Comté de Walkowar, entre la Sâve & le Danube, qui lui servent de bornes. Ses lieux principaux sont *Syrmisch*, qui a le titre de capitale, Peter-Waradin, Salankemen & Semlin. MATY.

SYROMACÉDONIEN, ENNE. f. m. & f. Macédonien de Syrie. *Syromacedo*. C'est le nom que l'on donne aux Macédoniens qui s'établirent en Orient sous l'Empire d'Alexandre & de ses successeurs. Voyez SÉLEUCIDE.

☞ L'époque *Siro-Macédonienne* est une époque fort célèbre parmi les Chronologistes. L'illustre Henri Noris, depuis Cardinal, a fait un fort beau Traité sur l'année de cette époque.

SYROP, ou SIROP. f. m. Terme de Pharmacie. C'est une composition ou liqueur agréable, d'une consistence un peu épaisse, qui est extraite des eaux, des sucs ou des teintures des fruits ou des herbes, cuite & assaisonnée de sucre ou de miel. On fait des *syrops* de rose, de pas-d'âne, de violette, de capillaire, d'absinthe, de jujubes, de pavot, des pommes, de fleurs de pêcher, de nymphes, de myrte, d'œillets, d'armoise, &c. On en fait aussi de tortue, de bois de chicorée, de rhubarbe, &c. On fait aussi des *syrops* émétiques, lieotériques, antinéphrétiques, &c.

Ce mot vient de *syrupus*, qui est pris de l'Arabe *schirab*, qui signifie *potion*, d'où les Espagnols ont fait *xarapar*; pour dire, *médeciner*. MÉN. D'autres le dérivent du Grec σύρω, qui signifie, *je tire*, & de ὀπὸς, qui signifie *suc*. Skinner croit qu'il pourroit venir de Συριακὸς ὀπὸς. *Suc de Syrie*, parce que ces sortes de liqueurs étoient en usage chez les Syriens, nation très-délicate. Il croit cependant plus probable qu'il vient de l'Arabe *Siruph*, qui signifie la même chose que *syrop*, ou de *sark*, ou de *Sirab*, qui signifie une potion, un breuvage médicinal. Il n'en faut point douter, c'est des Médecins Arabes, que les nôtres ont pris ce mot. Les mots de *Syrop* & de Sorbet ou Schorbet, sont tirés du mot Arabe *Scharab*, qui signifie généralement toutes sortes de breuvages. D'HERB. Il a raison, c'est la véritable étymologie.

SYROP DE SAPOR, est un *syrop* de pommes, ainsi nommé de *Sapor* Roi de Perse, qui vainquit l'Empereur Valérien, parce qu'on tient qu'il a été inventé par lui, ou pour lui. *Medicum prapoma*. Il a pour base des pommes odorantes, avec des sucs de buglose, d'anis, de safreo, &c. On fait des *syrops* cholagogues, phlegmagogues & mélanagogues, pour purger la bile, le phlegme ou la mélancholie.

SYROU, est aussi la liqueur qui reste après qu'on en a tiré les confitures qu'on veut faire sécher, & dans lequel on laisse celles qu'on veut conserver liquides. *Syrupus conditaneus*. On fait cuire les confitures jusqu'à ce qu'elles soient en consistence de *syrop*.

SYROPHÉNICIE. f. f. Nom propre d'une contrée d'Asie. *Syrophœnicia*. La *Syrophénicie*, ou *Syro-Phénicie* n'étoit autre chose, selon quelques Auteurs, que la Phénicie; ainsi appellée, parce qu'elle étoit dans la Syrie, qu'elle faisoit partie du Royaume de Syrie. Ils confirment ce sentiment, parce que S. Matthieu, xv. 22. appelle Cananéenne, c'est-à-dire, Phénicienne la femme, que S. Marc, vii. 26. dit être *Syro-Phénicienne*, & que le Syriaque traduit de Phénicie de Syrie. D'autres prétendent que la *Syro-Phénicie* est la lisière de la Phénicie, du côté de Syrie; & d'autres, qu'il n'y avoit point proprement de *Syrie-Phénicie*, mais que Syro-Phénicien est un Syrien habitant en Phénicie, ou un Phénicien habitant en Syrie, comme cette femme qui étoit Cananéenne, mais qui demeuroit en Syrie.

SYROPHÉNICIEN, ENNE. subst. masc. & fém. *Syrophœnix*, *issa*. Nom de Nation, ou de Pays. Voyez SYROPHÉNICIE.

SYROTER, ou SIROTER. v. neut. Boire à petits coups, & en goutant le vin lentement, avec plaisir. *Potitare*, *pitissare*. Les ivrognes prennent plaisir à boire de grands verres; les honnêtes débauchés se plaisent à *syroter*. Il est bas & burlesque.

SYRTES. subst. masc. Terme de mer, qui se dit des atterrissemens, ou assablemens; ou de longues & grandes mottes de sable, desquelles on peut dire que ce n'est ni terre, ni eau. *Syrtes*. Les Levantins les nomment *sèches*.

SYRVANTES. Vieux terme de Poësie Françoise. *Syrvantica poesis*. C'étoient des Satyres contre des Rois, des Princes ou des Ecclésiastiques, que faisoient les anciens Trouvères ou Troubadours, Poëtes Provençaux. Il en est fait mention dans plusieurs Antiquaires. ☞ D'autres définissent les *Syrvantes* ou *Syrventes* des Poëmes mêlés de louanges & de satyres, sur les expéditions d'outremer.

☞ SYRY. subst. masc. Province de l'Éthiopie, avec une ville de même nom.

SYS.

SYSSARCÔSE. f. f. Terme d'Anatomie, qui se dit de l'union naturelle des os, qui se fait par le moyen de chaire ou muscles, telle qu'est celle de l'os hyoïde & de l'omoplate.

Ce mot est Grec, composé de σὺν, *cum*, *avec*, & de σὰρξ, *caro*, *chair*.

☞ SYSTALTIQUE. adj. *Systalticus*. Qui a la vertu de resserrer, de contracter. C'est une épithète qu'on donne au mouvement du cœur, des artères, des nerfs & de toutes les fibres nerveuses, qui par leur vertu élastique se contractent, se resserrent continuellement & alternativement, broyent les liquides, & en accélerent le mouvement pro-

greffif. Ce mot vient du verbe *συστέλλω*, *contraho*, *coarcto*, *coerceo*, je contracte, je resserre, je restreins. Col. de Villars.

☞ SYSTÉMATIQUEMENT. adv. D'une maniére systématique, en maniére de systéme.

SYSTÉME. Voyez Sistéme. *Systema, seu mundi compositio.*

☞ Systéme. Un Écrivain a dit en parlant de la guerre Sociale: Les Alliés eurent tout le temps de prendre leurs mesures; ce ne furent point des mouvemens tumultueux, tout fut conduit avec *systéme*, c'est-à-dire, avec politique, & par des délibérations mûrement pesées.

☞ Systéme. On a donné le nom de *systéme* au projet conçû & exécuté par le sieur Law, de tirer l'argent des coffres des particuliers, en y substituant les Billets de Banque, les Souscriptions, Actions, Primes, & tous ces papiers verreux dont le Public a été inondé. Le temps du *systéme* a été un temps nébuleux, ou plûtôt une espéce de songe & de délire du côté du peuple. *Obs. sur les Ecrits mod. T. XIII. p.* 299.

SYSTOLE. s. f. Terme d'Anatomie, qui se dit de la contraction ou resserrement des ventricules du cœur & des autres parties des animaux. Il est opposé à *diastole*. Voyez Diastole.

Ce mot vient du Grec *συστολή*, *contractio*, qui signifie *ramassement*, *contraction*.

Systole. s. f. Terme de Grammaire, Racourcissement d'une syllabe longue, & que l'on fait brève par une licence poëtique. *Systole, seu syllaba longa breviatio per licentiam poeticam.* La *diastole* est l'allongement d'une syllabe brève de sa nature.

SYSTYLE. s. f. Terme d'Architecture. Bâtiment où les colonnes sont placées moins près les unes des autres qu'elles ne sont dans les Pycnostyles. *Systylus.*

Ce mot vient de *σύν*, *cum*, *avec*, & de *στῦλος*, *columna*, *colonne*.

S Y Z.

SYZÊTÊTE. subst. masc. Nom de dignité chez les Juifs. *Syzeteta.* Les *Syzêtêtes*, étoient ces Grands dont parle S. Paul. 1. *Cor.* 1. 20. qui recherchent les sciences de ce monde. Les Juifs les appellent *Darschan*, ce sont ceux qui cherchent les sens allégoriques & mystiques de l'Écriture, & dont les explications ou commentaires sont appellés *Médras*, *Midrasch*; & leur École *Bethhammidrasch*. Ils passent pour des Docteurs & des Interprêtes très-profonds. Voyez Godwin, *Moses and. Aaron. L. I. c.* 6.

SYZYGIE. subst. fém. Terme d'Astronomie. On appelle *syzygies* les conjonctions & les oppositions des planétes avec le soleil. C'est un mot Grec *συζυγία*, *conjunctio*, qui signifie *conjonction*.

S Z A.

SZAMLANDE. Voyez Samein.

SZASCOWA. s. f. SCRACHICOW. s. m. Nom propre d'un bourg de la Pologne, situé dans le Palatinat de Rava, entre la ville de Warsovie, & celle de Lencici. Maty.

S Z E.

SZÉKÊLI. Voyez Sicule.



T.



Substantif masculin Prononcez *Té*. Lettre consonne, dix-neuviéme de l'Alphabet François. Il se prononce comme un *c* quand il est immédiatement suivi d'un *i* accompagné d'une voyelle : ainsi on prononce les mots qui se terminent en *tion*, comme si on ecrivoit *cion*. *Action*, rédemp*tion*, prononcez ac*cion*, rédemp*cion*. Par*tial*, prononcez par*cial*, &c. Il faut excepter de cette régle plusieurs mots qui se terminent en *te*, comme par*tie*, sor*tie*, *rotie*, &c. Il en faut excepter aussi *tien*, *tienne*, ☞ *châtier*, *metier*, *dentier*, *sentier*, *tiéde*, *bastion*, *mixtion*, *digestion*, *combustion*, &c. Remarquez que le *ti* se prononce dur toutes les fois que le *t* est precédé d'une *s* ou d'une *x*, & c'est par une suite de cette régle qu'il se prononce tel dans *châtier*, *metier*, & antres semblables, car l'*s* qui a été supprimée dans ces mots, se prononçoit autrefois. On peut même étendra cette régle jusqu'à dire que *ti*, se prononce dur quand il est précédé d'une consonne, comme dans *sentier*, *dentier*, *portier* ; mais on ne sçauroit rendra raison de la prononciation de la syllabe *ti* dans les mots, *ratier*, *entretien*, *tien*. A l'égard des mots, *action*, *rédemption*, *partial*, on doit les regarder comme des exceptions.

Le *T* est une des cinq consonnes que M. l'Abbé Dangeau appelle palatales, & qui sont D, T, G, K & N. Les quatre premiéres ont le même rapport entre elles, que les labiales B, P, & V, F, D, a le même rapport à T, que B a à P, ou que V a à F. Pour prononcer un D, ou un T, il faut que le bout de la langue frappe contre la partie du palais qui approche les dents d'enhaut. Ceux qui n'ont pas dans la langue la flexibilité qui lui est ordinaire, & qui lui est nécessaire, pour prononcer le G ou le K, prononcent le D, ou le T : & il y a plusieurs personnes à qui cela arrive, aussi-bien qu'à la Grasseyeuse de la Comédie ; au lieu qu'on ne trouve personne qui soit obligé à prononcer on G ou un K pour un D, ou pour un T. C'est qu il faut plus de flexibilité dans la langue pour la premiére de ces prononciations, que pour la seconde. Dans l'Aprés-soupé des Auberges, l'Auteur introduit une Grasseyeuse qui change tous les K en T. Ainsi elle dit *Tour* au lieu de *Cour*.

Le T du singulier, se change ordinairement en *s* au pluriel.

Les anciens Celtes changeoient souvent le D en T, & le T en D. Encore aujourd'hui les Allemans & nos Bretons, changent trés-souvent le T en D. Ainsi en Latin ils disent *ed* pour *et*. Nous mettons aussi dans la prononciation un T à la place d'un D final Le mot que nous écrivons *froid*, nous prononçons *froit*, quand nous faisons sentir la finale, ce qui est si vrai, que ceux qui veulent rimer aux oreilles, ne font nulle difficulté de faire rimer *froid* avec *droit*.

Le T est une lettre forte, devant laquelle une lettre foible ne se peut prononcer. C'est pour cela que quand on a voulu faire le supin de *rego*, le T du *tum* a changé le G, & le fortifiant en a fait un K, & on a dit *rektum*, comme au prétérit *rexi*, qu'on prononce comme s'il y avoit *reksi*, où vous voyez que le T du supin & l'S du prétérit ont fortifié le G qui les précéde, & en ont fait un K. L'Abbé Dangeau.

Par les mêmes raisons le T change le B qui le précéde en un P. Ainsi *obtenir* se prononce *optenir*.

En nottes de Musique, le T signifie taille, & elle se trouve souvent ainsi marquée sur tout dans les basses continues.

Le T a été une marque dont parle l'Apocalypse, & une espéce de croix tronquée que portent sur leurs habits les Religieux de S. Antoine. Voyez Croix & Tau. Car dans ces deux occasions il faut dire *tau* comme les Grecs, & non pas *té* comme nous.

T. TA TAA

T, étoit aussi chez les Anciens une lettre numérale qui signifioit 160, suivant ce vers :

T *quoque centenos & sexaginta tenebit.*

Si on met un titra au-dessus, ainsi T̄, elle signifiera 160 mille. Quand les Tribuns approuvoient les ordonnances du Sénat, ils y apposoient un T, pour marque de leur consentement.

☞ T. Cette lettre est le caractére dont on distingue la monnoie fabriquée à Nantes.

☞ T. Le *T* en termes de Chirurgie, est une espéce de bandage dont on se sert pour soûtenir l'appareil de la taille, de la fistule à l'anus, des plaies, des abscès & des ulcères aux fesses & au périnée.

T A.

TA. Pronom féminin de la seconde personne. *Tuus*, *tua*, *tuum*. *Ta* raison, *ta* femme. Il a *ton* au masculin. Ton mari, *ton* pere. On met *ton* au féminin, quand le mot suivant commence par une voyelle, *Ton* inclination, *ton* épée, *ton* ame, *ton* opposition, *ton* usage ; ou par une *h* qui ne s'aspire pas, *ton* honnêteté. Quand l'*h* aspira, on retient *ta*, *Ta* harangue, *ta* hauteur.

Ta, Ta, Ta. Mots burlesques & imaginés pour signifiee qu'on dit, ou qu'on fait une chose trop vîte. *Ta*, *ta*, *ta*. Voilà bien instruire une affaira.

TA. subst. masc. Nom propre d'une grande riviére de la Chine. *Ta*. Elle a sa source dans la Province de Junan, traverse celle de Queicheu, de Quangsi & de Quantung, & se décharge dans la mer à Quangcheu, vis-à-vis de l'île de Macao. On prend le *Ta* pour l'ancienne *Aspithra*. Maty.

T A A.

☞ TAATA. s. f. Ville de la Haute-Hongrie, près du Nil, à la gauche, entre Girgé & Gardouile.

TAAUT, TAAUTES, TAAUTUS. s. m. Nom propre d'un Dieu des Égyptiens & autres peuples. *Taautes*. Ce que nous sçavons de ce Dieu nous vient de Sanchoniaton, par Eusebe. Il dit dans sa Préparation Evangélique, qu'il étoit fils de Misor, c'est-à-dire, de Mitsraïm, fils de Cham, à qui l'Egypte échut en partage. C'étoit le Mercure des Egyptiens ; ils l'appelloient *Thooth* ou *Thoyth*. Ceux d'Alexandrie l'appelloient *Thod*, & les Grecs *Hermes*. Il y avoit deux livres sous son nom, l'un qui contenoit l'Histoire des anciens Rois d'Égypte, qu'on avoit élevés à la divinité ; & l'autre, touchant l'origine du Monde. Eusébe ajoute qu'il étoit Phénicien, & le premier des Dieux. Vossius prétend que son nom Égyptien *Thot*, vient du תהו des Hébreux, mot dont Moyse se sert pour exprimer le premier état de la terre au jour de sa création. Les Sçavans ne sont pas d'accord sur ce que c'étoit que ce *Taautes*. Les uns veulent que sous ce nom, on n'entendit autre chose que le vrai Dieu, Créateur du Ciel & de la Terre. D'autres prétendent que c'étoit un homme, dont on avoit fait un Dieu Hornius est de ce dernier sentiment, & croit que son véritable nom étoit *Tohuth*, & qu'on lui attribuoit non-seulement l'invention de tous les Arts, mais même qu'on croyoit que toutes choses avoient de lui leur origine. Voyez Hornius, *Hist. Philosoph.* sur tout L. II. c. 12 & Vossius *de Idolol.* L. I. c. 22. M. Huet dans son Traité du Commerce, dit *Taautus*. Les Phéniciens qui ne se croyoient pas inférieurs aux Égyptiens, avoient aussi leur Mercure qu'ils nommoient *Taautus*. Huet, p. 26. Je crois pouvoir assûrer que l'application des Égyptiens au commerce est aussi ancienne que le culte de Mercure, qu'ils adoroient sous le nom de Thoth, comme il étoit adoré sous le nom de *Taautus*, par les Phéniciens, gens

uniquement adonnés au trafic. Les uns & les autres le conſidérent comme celui de tous les Dieux, qui avoit la principale inſpection ſur les affaires de la marchandiſe. Id. p. 301. Ailleurs il dit *Teutates*. Voyez ce mot.

T A B.

TAB. ſubſt. maſc. Nom propre d'une riviére de la Perſe. *Tabus fluvius*. Elle coule dans le Kerman, baigne Salem, Bermoſir, Hormoz, & ſe décharge dans le golfe d'Ormuz, à quinze lieues de l'île de ce nom. Baudrand la prend pour celle qu'on appelloit anciennement *Hyptanis*. Maty.

TABAC. ſ. m. Herbe qui fut envoyée de l'Amérique en France l'an 1560. & dont l'on tortille ordinairement les feuilles en maniére de corde, pour s'en ſervir enſuite à divers uſages, comme on le peut voir plus bas. *Nicotia, petunum, tabacum*. Le *tabac* eſt le ſeul encens de Bacchus. S. Amant. On l'appelle auſſi *petun*: c'eſt le nom qu'elle avoit à la Floride. Une débauche de goinfre eſt une pinte de biére & une pipe de *tabac*. Borrhy dans une lettre à Bartholin, rapporte d'une perſonne qui s'étoit deſſéché le cerveau à force de prendre du *tabac*, qu'après ſa mort on ne lui trouva dans la tête qu'un petit grumeau noir, composé de pluſieurs membranes.

De Pradea, qui a fait l'hiſtoire du *tabac*, dit que les Eſpagnols le connurent, premiérement, à *Tabaco* province du Royaume de Jucatan, dont ils lui donnerent le nom, que lui donne Hernandez de Tolède, qui le premier l'envoya en Eſpagne & en Portugal. Jean Nicot Ambaſſadeur de François II. auprès de Sebaſtien Roi de Portugal, la préſenta au Grand-Prieur à ſon arrivée de Liſbonne, & à la Reine Catherine de Médicis. Ils la firent appeller chacun de leur nom; *Nicotiane, l'herbe au Grand-Prieur, & l'herbe à la Reine*. Le Cardinal de Sainte-Croix, Nonce en Portugal, & Nicolas Tournabon Légat en France, l'ayant les premiers introduite en ce pays-ci, le nommerent chacun de leurs noms de *Sainte-Croix* & de *Tournabon*. Amurat IV. Empereur des Turcs, le Grand Duc de Moſcovie, & le Roi de Perſe, en défendirent l'uſage à leurs ſujets ſous peine de la vie, ou d'avoir le nez coupé. Jacques Stuart Roi d'Angleterre, a fait un Traité ſur le mauvais uſage du *tabac*. On trouve une bulle d'Urbain VIII. par laquelle il excommunie ceux qui prennent du *tabac* dans les Egliſes.

☞ Un des plus curieux morceaux du Voyage de l'Amérique par le P. Labat Jacobin, eſt l'origine & la préparation du *tabac*, dont il parle au long dans le dernier chapitre du quatriéme tome. Il dit p. 479. que cette plante fut comme une pomme de diſcorde, qui alluma une guerre très-vive entre les Sçavans; & p. 492. 493. qu'en 1699. M. Fagon premier Médecin du Roi, n'ayant pû ſe trouver à une Thèſe de Médecine contre le *tabac* à laquelle il devoit préſider, en chargea un autre Médecin, dont le nez ne fut pas d'accord avec la langue; car on remarqua que pendant tout le temps que dura l'acte, il eut la tabatiére à la main; & ne ceſſa pas un moment de prendre du *tabac*. tous les autres *tabacs* ne ſont que des plantes avortées en comparaiſon de celui de l'Amérique, *p.* 495. 496. On voit gravés dans une planche quatre Négres, dont le premier *éjambe* le tabac, c'eſt-à-dire, ôte la groſſe côte qui eſt au milieu de chaque feuille, ſuivant l'explication qui eſt à la p. 515. le ſecond le *torque*; le troiſiéme le met en rôle; & le quatriéme ſuſpend les feuilles, ce qu'on appelle *tabac à la pente*.

On prend du *tabac* en poudre par le nez; *tabaci pulvere per nares hauſto cerebri pituitam elicere, excutere*. En machicatoire, en le mâchant dans la bouche; & en fumée par le moyen d'une pipe, ou petit canal de terre, au bout duquel on le met; & on l'allume. Outre l'uſage du *tabac* en poudre, en fumée & en machicatoire, on le prend encore en petites boulettes longues que l'on met dans les narines, & l'on prétend qu'il a des effets très-ſalutaires. Le *tabac* du Breſil eſt meilleur, dit-on, pour cela, qu'aucun autre. Quelques-uns en ſaupoudrent les feuilles de ſucre, pour qu'il ſe conſerve plus long-temps, d'autres l'enferment dans une boëte de plomb, ou dans un lieu frais & humide, d'autres enfin l'enveloppent d'un linge mouillé de biére. On déplie les feuilles une ſeconde fois, on les étend, &

on en fait de petites boulettes longues, que l'on met, & qu'on laiſſe quelque temps dans les narines; elles attirent beaucoup d'eau & de pituite, déchargent la tête, diſſolvent les catarrhes, & rendent la reſpiration plus libre. Car les parties les plus ſubtiles du *tabac* pénétrent par la reſpiration dans la trachée-artère, & juſqu'au poumon, elles détachent les humeurs qui adherent, & les font cracher plûtôt, & avec beaucoup de ſoulagement. On rapporte pluſieurs exemples des effets ſalutaires de ce remède. Quelques-uns même laiſſent pendant le ſommeil le *tabac* dans le nez, mais l'on a éprouvé qu'il cauſoit des vomiſſemens le lendemain matin. *Nouv. Lit. de la mer Balt.* 1704. *p.* 144. *& ſuiv.* Ceux qui ont écrit du *tabac*, ſont Magneu, Thorius, Gille Everhard, Simon Paul, Jacques I. Roi d'Angleterre, Schrover, Charles Etienne, Jean Libaldus, Victor Pellu, Baruſtein, Marredon, Scriverius, Laurenberg, Alſtedius, &c.

Ceux qui prennent du *tabac* par excès, ſont ſujets à perdre l'odorat. Celui qu'on prend en fumée gâte le cerveau, & rend le crâne noir, comme prouve Simon Paulli Médecin du Roi de Danemarck, qui en a fait un Traité exprès. Il dit auſſi que les Marchands trompeurs le mettent dans des retraits, afin qu'étant chargé du ſel volatil des excrémens, il en devienne plus âcre, plus puant & plus fort. C'eſt une maniére que de ſe remplir inceſſamment le nez de *tabac*, ſous prétexte de purger les ſéroſités inutiles du cerveau. S. Evr.

☞ Tabac. On appelle *tabac à la Guyote*, celui qu'on préſente, non en poudre, comme c'eſt la coutume; mais en carotte, comme fit une fois M. Guyot à une Demoiſelle.

Tabac, eſt auſſi un lieu de débauche où l'on va prendre du tabac en fumée. Par les réglemens de police, les *tabacs* ſont défendus. *Tabacaria officina publica*.

Les vertus du *tabac*, qui eſt un des premiers remèdes narcotiques, ſont expliquées par Willis dans ſa Pharmacie; & ſes effets tout-à-fait contraires, qui ſont d'échauffer & de rafrelchir, de provoquer & de chaſſer le ſommeil, de donner de l'appétit & de l'ôter.

TABACHSAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Natolie. *Tabachaſa*, anciennement *Comana Cappadocum*, *Comana Cruſa*. Elle eſt dans la contrée de Bozoc, dite autrement le Beglerbéglic de Maraſch, entre les montagnes, ſur la riviére d'Adéna, près de ſa ſource, environ à vingt lieues au-deſſus d'Adéna. Maty.

☞ TABAGIE, ſ. ſ. C'eſt un lieu où l'on va fumer à tant par tête. Dans toutes les villes maritimes & autres grandes villes, il y a des *tabagies* publiques, où l'on fournit des pipes, du tabac & de la biére à diſcrétion, à un certain prix réglé par tête, enſorte que ceux qui fument & boivent beaucoup, ne payent pas plus que ceux qui ſont moins de conſommation. Ces ſortes de cabarets s'appellent autrement Eſtaminets. Il fait de ſa maiſon une vraie *tabagie*. On donne auſſi ce nom à une ſorte de petite caſſette dans laquelle on ſerre du tabac, des pipes, & tout ce qui eſt néceſſaire pour fumer.

TABAGO. ſ. m. ou la nouvelle Walcheren. *Tabaci, Nicotiana, Walachria nova*. C'eſt une des Antilles, la plus méridionale de celles de Barlovento, & ſituée vers celles de la Trinidad. Elle a pris l'un de ſes noms de la grande quantité de tabac qu'elle produit; & les Hollandois qui en ſont les maîtres, lui ont donné l'autre. Ils y avoient le ſort Fleſſingues, qui fut pris & ruiné par le Duc d'Eſtrées l'an 1677. Maty.

☞ TABARCA. ſ. ſ. Ville maritime d'Afrique ſur la côte de la Méditerranée, au Royaume de Tunis.

TABARD, ou TABART. Sorte d'habit. *Villon., Froiſſard*, Borel. *Tabardus, tabardum*. C'étoit un habit long comme nos ſoutanes.

Ce mot a été auſſi, autrefois le cri de guerre des Écoſſois. Voyez le Gloſſaire de Du Cange.

TABARDI. Voyez Sabardi.

TABARESTAN, TABARISTAN. Voyez Mazendaran.

TABARIN, rna. ſ. m. & ſ. C'eſt ainſi qu'on appelle ordinairement celui qui fait le métier de *Farceur*, dans les places publiques. *Mimus, ludio, aretalogus*.

☞ Tabarin, Bouffon très-groſſier, étoit valet de Mondor Charlatan de la Place Dauphine, vers le commencement du

du dix-septiéme siécle. Les plaisanteries de *Tabarin* ont été imprimées plusieurs fois à Paris & à Lyon avec privilége, sous le titre de Recueil des Questions & Fantaisies Tabariniques. Elles ne roulent que sur des matiéres d'une grossiéreté insupportable, & qui ne peuvent plaire qu'à la canaille. *M. Brossette sur ce vers de M. Despreaux.*

Apollon travesti devint un Tabarin.
Art Poëtique chant 1. v. 86.

Le charton n'avoit pas dessein
De les mener voir Tabarin
Fab. de la Font. part. 3. liv. 2. fab. 12.

Boileau dit que Moliére

Quitta, pour le bouffon, l'agréable & le fin,
Et, sans honte, à Térence allia Tabarin. . . . .
Le Parnasse parla le langage des halles;
Apollon travesti devint un Tabarin.

☞ M. l'Abbé de Villiers, en parlant de quelques Prédicateurs, a dit,

On en voit pour talent, qui n'ayant que l'audace,
Sçavent en Tabarins *charmer la populace.*

☞ TABARINAGE. s. m. Bouffonnerie. Plaute & Térence sont les premiers Poetes Latins dont nous ayons des Piéces complétes. Plaute semble n'avoir travaillé que pour les Esclaves, & Térence pour les Maîtres. Celui-ci garde toujours une simplicité majestueuse: celui-là tombe au contraire dans un *tabarinage* effronté. La pudeur est sans cesse allarmée en lisant Plaute; elle peut supporter la lecture de Térence corrigé par le Pere Jouvenci. *Mem. de Trev. Avr.* 1717 *p.* 530.

☞ TABARINIQUE. adj. Fait par Tabarin, ou écrit à sa maniére. Farces *tabariniques*. Piéce *tabarinique*.

☞ TABARISTAN, s. m. Province de Perse, autrement nommée Masenderan. *Tabaristanum, Masanderanum.* Elle est située au sud de la mer Caspienne, & ses principales villes sont Ferabat, Funkahun, Asiref, Amel, & Semman. Voyez Masanderan.

TABARQUE. s. f. Nom propre de lieu. *Tabarca, Tabraca, Tabracha, Tabathra.* Ç'a été autrefois une ville Episcopale de l'Afrique propre. Ce n'est plus qu'un village, où il y a un bon port, avec un fort. Ce lieu est sur la côte de la Constantine, Province du Royaume d'Alger, à l'embouchure du Guadil-Barbar. On voit fort près de ce lieu la petite île de *Tabarque*, où les Lomellini de Génes, à qui elle appartient, font pêcher une grande quantité de corail. Maty.

TABART. Voyez Tabard.

TABASCO. s. m. Nom propre d'une Province de l'Audience du Méxique, en Amérique. *Tabasca.* Elle est baignée au nord par le golfe du Méxique, & bornée ailleurs par le Guaxaca, le Chiapa & le Jucatan. Ce pays est le premier de la Terre ferme, où les Espagnols descendirent. Ils y battirent les Amériquains, prirent la ville de Pontonchant, & lui donnérent pour monument de leur victoire le nom de *Nuestra Seignora de la vittoria*, qui est la seule Colonie qu'ils y aient.

TABATIÉRE. s. f. Petite boëte qu'on porte en poche, où l'on met du tabac en poudre. *Pixis tabacaria.* On fait des *tabatiéres* fort propres avec des fruits des Indes. On en fait d'ivoire & d'écaille, fort ouvragées. On en fait aussi d'argent & d'or, qui s'ouvrent avec des ressorts. M. de la Chaumette, de l'Académie de Bordeaux, a trouvé la maniére de faire une *tabatiére* dont le couvercle est formé de deux battans, qui se relévent & se rejoignent aussi-tôt après qu'on les a abaissés & séparés pour prendre du tabac, de sorte qu'on peut en prendre sans tirer la *tabatiére* de sa poche, & sans qu'il s'en répande. Acad. des Sc. 1715. *p.* 66.

☞ Tabatiére. Fille ou femme d'un homme qui distribue, qui vend du tabac. Il y avoit à Bruxelles une Bourgeoise qui avoit usurpé le nom de Belle, & qu'on appelloit *la belle Tabatiére*, parce qu'elle étoit fille d'un Marchand de tabac. *Lettres de Madame Du Noyer, to.* II. *p.* 229. Ce nom jusqu'à présent n'a été donné qu'aux boëtes où l'on met le tabac en poudre. Mais comme il y a d'autres endroits que Bruxelles, où des femmes sont ainsi nommées, le mot de *Tabatiére* pourroit bien dans la suite prendre faveur pour signifier tout à la fois la boëte à tabac, & la femme ou la fille de celui qui le vend.

TABAXIR. s. m. C'est une liqueur congelée & blanche qui se trouve dans une espéce de cannes, que les Indiens appellent *mambu. Tabaxiris succus.* Ces cannes sont quelquefois aussi grandes qu'un peuplier, & ont des branches droites, distinguées par plusieurs nœuds, garnies de feuilles plus longues que celles de l'olivier. Leurs fleurs sont semblables à celles du froment, attachées à des épis écailleux, mais elles sont plus petites. Le *tabaxir* s'engendre entre les nœuds des branches de cette sorte de cannes; il est doux & gras comme l'amydon réduit en farine, & de même blancheur. Il s'en trouve quelquefois de couleur cendrée, ou tirant sur le noir, qui n'est pourtant pas à rejetter. Les Indiens l'appellent *saccar-mambu*, c'est-à-dire, *sucre de mambu*. On s'en sert contre les dyssenteries & contre les fiévres. Ces cannes sont d'une telle grosseur, que les Indiens en font des bateaux qui peuvent porter deux hommes; ils ne les creusent pas, mais en lévent seulement deux piéces aux deux bouts, où se tiennent deux Indiens nuds, ayant les jambes croisées, & un aviron à chaque main: ils assurent que les crocodiles n'attaquent jamais ceux qui vont sur ces bateaux.

TABELLION. s. m. Qui ne se dit à la rigueur, que d'un Notaire dans une Seigneurie, ou Justice subalterne, pour recevoir les actes qui se passent sous scel authentique, & non royal, & qu'on prétend ne porter point d'hypothéque hors du ressort de la Seigneurie. *Tabellio, actuarius publicus.* Les Seigneurs Châtelains, & Hauts-Justiciers ont droit d'etablir un *Tabellion*. Les Greffiers des petites Justices sont aussi *Tabellions*. Ce mot n'est guére en usage qu'en certaines provinces. Il y en a pourtant encore où les Notaires Royaux sont appellés *Tabellions Royaux*, pour les distinguer des *Tabellions* des Seigneurs Hauts-Justiciers, ou subalternes.

Les *Tabellions* étoient autrefois différens des Notaires, en ce que les Notaires ne faisoient que dresser, & recevoir la minute de l'acte qui ne se délivroit qu'en papier, au lieu que les *Tabellions* les délivroient grossoyés & en parchemin en forme exécutoire; & on disoit alors *tabellionner*, pour dire, *grossoyer*. C'étoient eux qui apposoient les sceaux aux contrats, & qui les rendoient exécutoires. Les Clercs qui faisoient partie de leur famille, & qui écrivoient sous eux, furent par la suite des tems appellés *Notaires*, & ont emporté l'avantage sur leurs Maîtres; ayant été eux mêmes érigés en titre d'Office, par Edit de 1542. Pasq. Anciennement à Rome les *Tabellions* ne signoient point en la minute. Loyseau. A Rome les (*Tabularii*) *Tabellions* étoient des esclaves publics, qui recevoient les contrats qui se faisoient entre les particuliers. Pasq. Voyez Notaire. On voit par la Novelle 44. de Justinien, que parmi les Romains les contrats s'écrivoient en simples notes par les Notaires qui étoient seulement les Clercs des *Tabellions*. En cet état les contrats n'étoient ni parfaits, ni obligatoires, & il y avoit encore lieu au repentir. C'étoient les *Tabellions* qui mettoient les contrats au net: après quoi les parties les souscrivoient; c'est-à-dire, qu'elles écrivoient au bas, qu'elles en approuvoient le contenu: car on n'usoit pas alors de signature. Loy. Presque dans toutes les anciennes Ordonnances les Greffiers des Juges sont appellés Notaires ou *Tabellions*, parce que ces emplois étoient réunis; & c'est peut-être par cette raison, que les contrats passés devant les *Tabellions* ont une exécution parée, comme étant une sentence, ou un jugement volontaire.

TABELLIONAGE. s. m. La charge de Tabellion. *Tabellionis, Notarii officium, munus.*

Tabellionage, se dit aussi du droit Seigneurial. *Jus Tabellionem instituendi.* Le droit de *Tabellionage* consiste à pouvoir instituer des Notaires, pour instrumenter les contrats & les conventions des parties. En quelques provinces, le droit de *Tabellionage* est domanial, comme la garde du scel aux contrats. Il y a en Normandie des *Tabellionages*, où sont des tableaux affichés publiquement,

dans

dans lesquels les femmes séparées, sont obligées de se faire inscrire, suivant les réglemens de 1555. & 1600. Voyez Basnage sur l'art. 391. de la Cout. de Normandie, & y joignez la Lande sur l'art. 398. de la Coutume d'Orléans. Le *Tabellionage* est un droit domanial de la Seigneurie. On le vend, & on l'afferme. *Tabellionage* est aussi l'étude du *Tabellion*. *Tabellariatus*.

TABELLIONER. v. act. Mettre en forme un contrat, quand on le livre en parchemin & grossoyé, à la différence de la note, ou copie de minute de contrat ou obligation qui se délivre en papier, & sans faire mention du garde scel. Du Laur. *Tabulas ritè & juxtà formam praescriptam describere*.

TABÉOUN, ou TABÉÏN. s. m. & plur. Qui veut dire, les Suivans. Terme de Relation. C'est ainsi que les Musulmans appellent les personnages, & les Docteurs qui ont suivi immédiatement ceux qui portent le nom de Sahaba, ou Compagnons de Mahomet, dont le dernier nommé Aboul Tofail Amer Ben Vathelah Alkenani mourut dans la centiéme année de l'hégire; de sorte que les *Tabéoun* commencent seulement depuis ce tems-là. L'autorité de ces *Tabéoun* est beaucoup moindre que celle de Sahaba, & leur durée s'étend dans le second siécle de l'hégire; ainsi que les Juifs distinguent les Amorajim, les Sebhurajim, & les Géonim, trois classes de Docteurs, dont l'autorité est moindre aussi à proportion qu'ils sont moins anciens.

TABERNA. Voyez Taverne.

TABERNACLE. s. m. Lieu où reposoit l'Arche d'Alliance chez les Juifs, soit lorsqu'elle étoit sous des tentes, soit lorsqu'elle fut posée dans le Temple. *Tabernaculum, tentorium*. Voici comme Philon Juif décrit ce *Tabernacle*. C'étoit un bâtiment composé de 48 ais de cédre, revêtus d'or massif, sous chacun desquels il y avoit un soubassement d'argent, & au sommet un chapiteau d'or. Il étoit environné de dix pieces de tapisseries de diverses couleurs précieuses, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate. Chacune avoit 28 coudées de long, & quatre de large. La longueur du *Tabernacle* étoit de 30 coudées, & il en avoit 10. de largeur. Joséphe dit 12. Il étoit environné d'un parvis de cent coudées de long, & de 50 de large; fermé de soixante paux de cédre, revêtus d'argent. L'Arche étoit posée au milieu de ce *Tabernacle* dans le secret Oratoire, & elle étoit dorée dedans & dehors; le dessus de laquelle comme un couvercle, étoit appellé *Propitiatoire*, parce qu'il appaisoit l'ire de Dieu. Elle étoit entourée de plusieurs voiles tendus avec des crochets d'or. Ce *Tabernacle* est appellé dans l'Ecriture le *Tabernacle* du Seigneur, ou par excellence le *Tabernacle*. Philippe d'Aquin a donné en François la description du *Tabernacle*, & de ses parties tirées des Rabbins & du Thalmud.

Ce mot vient de *tabernaculum*, Latin, qui signifie *tente*.

La fête des *Tabernacles* chez les Juifs étoit une fête solemnelle qu'ils célébroient au mois de Septembre, ou le 15 du mois de Tisri. Voyez Scénopégie.

Tabernacle, en langage de l'Ecriture, signifie aussi, Demeure, logement, tente, pavillon. Les Apôtres dirent à Jésus-Christ, lors de sa transfiguration, qu'il falloit faire là trois *Tabernacles* pour y demeurer. Que tes *Tabernacles* sont beaux, Seigneur! dit le Psalmiste. Les *Tabernacles* éternels; c'est ainsi que le Ciel, la demeure des Bien-heureux, est appellé dans le Nouveau Testament.

Tabernacle, chez les Chrétiens, se dit du lieu où l'on enferme le Saint-Sacrement sur l'Autel: & c'est un petit Temple de bois doré, ou de matiére plus précieuse, qu'on met sur un Autel, pour renfermer le Saint Sacrement. On appelle *Tabernacle* isolé, celui dont les quatre faces respectivement opposées, sont pareilles, comme le *Tabernacle* de l'Eglise Sainte Geneviéve du Mont, & celui des Peres de l'Oratoire rue S. Honoré à Paris. Daviler. *Tabernaculum*. On tient que le *Tabernacle* de l'Escurial vaut cinq cens mille écus, tant il est enrichi. Les *Tabernacles* doivent être dorés de teinte, être envoirés, & fermant à clef, & leurs verres doivent être bien assis & enclavés, comme il est porté dans les statuts de Peinture. Hospinien a cru qu'il n'y avoit point de *Tabernacles* pour conserver l'Eucharistie avant le XIII[e] siécle: & en effet, il y avoit beaucoup d'anciennes Eglises où l'on ne s'en servoit point. Les Grecs n'ont point de *Tabernacle*, & réservent le pain Eucharistique dans un ciboire attaché à la muraille du Sanctuaire. Thiers.

☞ TABERNACLE se dit figurément des hommes en qui Dieu habite par sa grace. Ces *tabernacles* après tout, ces autels ne sont que des autels & des *tabernacles* inanimés, & pouvez-vous ignorer que les Prêtres sont les *tabernacles* & les autels vivants de ce Dieu de gloire. Bourdaloue, *Exh. T. I. p.* 149.

☞ Tabernacle de la Galére, est un petit exhaussement vers la pouppe, pratiqué entre les espales, pour servir de poste au Capitaine quand il donne ses ordres, & qu'il fait ses commandemens.

☞ *TABES*. s. m. *Tabes, is*. Ce mot Latin signifie maladie de consomption, phthisie, atrophie, hétisie, marasme. *Tabes* ou *Tabum* se prend aussi pour ce pus sanieux qui sort des ulcéres malins, cacoéthes & gangréneux. Col de Villars.

TABIDE. adj. m. & f. Terme de Médecine, qui se dit des malades de phthisie, ou de ceux qui y ont quelque disposition, comme ceux qui ont le thorax si étroit ou serré, que les omoplates par derriére leur sortent en dehors, comme des ailes.

Ce mot vient du Latin *tabes*, qui signifie la même chose que *phthisie*.

Le cap de TABIN. *Tabinum promontorium*. C'est un cap que les Anciens mettoient dans la Scythie, l'endroit qui s'avance le plus dans l'océan septentrional. M. de Witsen dans sa carte des parties septentrionales de l'Europe & de l'Asie, place ce cap sous le 152[e] degré de longitude, & environ sous le 75[e] degré de latitude, & il avertit qu'on ne sçait pas combien il avance vers le nord; parce qu'on n'a jamais fait voile autour de ce cap, ni des côtes voisines; les Hollandois qui ont long-tems cherché un chemin par l'océan septentrional pour aller à la Chine, n'ayant pû passer au de-là du 107[e] degré de longitude, à cause des glaces. Maty.

☞ TABIFIQUE. adj. Qui cause la phthisie, c'est-à-dire, qui fait mourir en langueur, & de consomption. Ambroise Paré dit que l'haleine du chat infecte d'un poison *tabifique*.

TABIS. s. m. Gros taffetas qui a passé sous la calandre. *Textum sericum undulatum*. On l'applique sur un cylindre où il y a plusieurs ondes gravées; ce qui rend la superficie de l'étoffe inégale, & plus enfoncée en un endroit qu'en l'autre, & fait réfléchir à nos yeux la lumiére différemment. C'est ce qui fait paroître les ondes, sans qu'on y ajoute aucune eau ni teinture, & c'est la principale preuve qu'ont les Philosophes modernes, pour prouver que les couleurs ne sont que des apparences.

TABISER. v. act. Faire passer sous la calandre pour y faire paroître des ondes, comme sur le tabis. *Prelo premere*. De la moire *tabisée*, du ruban *tabisé*, ne sont que des moires lissées, des rubans unis passés sous la calandre.

Tabisé, ée. part. pass. & adj. *Prelo pressus, compressus*.

TABITI. s. f. C'étoit la Vesta des Scythes, au rapport d'Hérodote, L. IV. c. LIX. ou le nom que les Scythes donnoient à Vesta. *Tabiti*. C'étoit la premiére de leurs divinités.

TABLATURE. s. f. Notes ou marques qu'on met sur du papier réglé pour apprendre à joüer des instrumens. *Fidicularis Musicae tabellares modi, tabulares notae*. *Tablature* est en général, lorsque pour marquer les sons, on se sert des lettres de l'alphabet, des chiffres ou de quelques autres signes qui ne sont pas ordinaires dans la Musique moderne. Mais ce terme se dit particuliérement de la maniére dont on note les piéces du luth, du théorbe, de la Guitarre, de la basse de viole, &c. Ce qui se fait en marquant sur plusieurs lignes paralléles, dont chacune représente une des cordes de ces instrumens, certaines lettres de l'alphabet, dont l'A marque qu'il faut faire sonner la corde à l'ouvert; c'est-à-dire, sans mettre sur le manche aucun des doigts de la main gauche; le B, marque qu'il faut mettre un des doigts de la main gauche sur la premiére touche depuis le filet; le C, sur la seconde touche; le D, sur la troisieme; l'E, sur la quatrieme, &c. Quand on se sert des lettres au lieu de notes pour les piéces du clavecin & de l'orgue, on nomme aussi cette maniere de les écrire *Tablature*, &c. Brossard. La *tablature* du luth se marque avec des lettres de l'alphaphet, la *tablature* du clavecin

clavessin avec des notes de Musique. ☞ La *tablature* est l'amas des figures ou caracteres qui servent à écrire la Musique. De S. Lambert. C'est comme l'alphabet de la Musique.

On dit proverbialement, Je lui ai bien donné de la *tablature*, pour dire, je lui ai suscité une affaire fort difficile, & dont il aura bien de la peine à se démêler. *Illi negotium difficillimum facessivi.* Il lui donnera long-temps de la *tablature*, il est capable de l'enseigner long-temps. On a dit figurément, en parlant des Médecins;

> *Ils raisonnent à l'aventure,*
> *Et ces invincibles accords*
> *Sont pour eux une* tablature,
> *Où, malgré leurs doctes efforts,*
> *Ils ne lisent qu'à l'ouverture*
> *Des cadavres de ceux que leur seule imposture,*
> *Vient de faire partir pour aller chez les morts.*

Naudé a dit dans son Mascurat, donner une *tablature*, pour donner une notice, une connoissance de quelque chose. Tu parles si pertinemment du métier qu'il me faut dorénavant exercer, que je ne pense pas de trouver jamais personne qui m'en puisse donner meilleure *tablature* que toi. Mascur.

TABLE. s. f. Meuble fait ordinairement de bois, ou de pierre, qui est sur des colonnes à hauteur d'appui, dont la surface supérieure est plate & unie, propre à recevoir & soutenir ce qu'on veut poser dessus. Moyse fit faire une *table* dans le Tabernacle pour y mettre les pains de proposition, longue de deux coudées, large d'une, & haute d'une coudée & demie, selon Philon Juif. Elever un autel, c'est préparer une *table* pour y faire des oblations & des sacrifices à quelque Divinité. Chez les Chrétiens la Sainte *Table*, c'est celle où l'on communie; & figurément on dit la *Table* de l'Agneau.

Ce mot vient du Latin *tabula*.

Table, se dit aussi d'un meuble de ménage qui sert à orner une chambre, à joüer, à manger, à écrire, & à plusieurs autres usages. *Mensa*. Dans les galeries & chambres du Roi, il y a plusieurs riches *tables* & buffets de marqueterie, d'argent, garnies de lapis, d'agathes, & autres pierres précieuses. Il y avoit trois *tables* de joüeurs dans cette chambre. Il faut mettre papiers sur *table* pour examiner cette affaire. La dot de cette fille a été comptée argent sur *table*. Voici l'heure qu'on se met à *table* pour dîner. Une *table* de chambre, de salle, de cabinet & de cuisine.

Table, se dit d'un meuble le plus souvent pliant & portatif, sur lequel on met les viandes pour prendre les repas, & signifie souvent le repas même. *Mensa plicatilis.* On a dressé les *tables*, on a levé les *tables*. Il y a plusieurs *tables* chez le Roi magnifiquement servies. Cet Officier mange à la *table* du maître; cet autre à la seconde *table*, à la *table* du commun. Il lui donne la *table*, c'est-à-dire, il le nourrit. On a servi sur *table*, on a mis sur *table*, on a couvert la *table*. Le linge, vaisselle, service de *table*. Une *table* de douze couverts. Sous prétexte de bannir les excès de la *table*, il ne faut pas condamner une chere agréable. S. Evr.

> *Notre troupe serrée*
> *Tenoit à peine autour d'une* table *quarrée*. Boil.

> *Et qu'un long déjeûner*
> *Long-temps nous tienne à* table, *& s'unisse au dîner.*
> Idem.

La bénédiction de la *table* se dit de la priere qu'on dit avant le repas. *Mensa benedictio.* A l'issue de *table*, c'est le temps qui vient immédiatement après le repas. Plutarque a écrit plusieurs livres des propos de table.

☞ On dit figurément, mettre quelqu'un sous la *table*, pour dire, l'enivrer.

Table, se dit non seulement du repas, mais encore des mêts qu'on sert sur la *table*. La *table* de ce Seigneur est fort bonne, fort friande, fort délicate. *Mensa exquisitissimis ferculis instructa.* La *table* de celui-là est fort mesquine, est fort mal servie. *Victus sordidus.* On dit absolument, qu'un homme tient *table*, quand il a à son ordinaire plusieurs couverts pour les étrangers & écornifleurs. Tenir *table* ouverte, c'est donner à manger à tous ceux qui se présentent. Tenir *table*, se dit aussi de ceux qui font un long repas, qui se tiennent long-temps à *table*. On dit qu'un homme a rompu sa *table*, que sa *table* est renversée, quand il ne donne plus à manger aux étrangers. On appelle entrée de *table*, les mêts qu'on sert d'abord avec les potages. Le Roi donne tant à un tel officier pour sa *table*, pour tenir *table*.

> *Platon fut nommé le divin,*
> *Parce qu'il étoit magnifique,*
> *Et qu'il régaloit de son vin*
> *La cabale Philosophique;*
> *Sa* table *fut toujours splendide & délicate.*

On appelle *table d'hôte*, celle d'une auberge ou d'une hôtellerie, où l'on reçoit à manger moyennant un tel prix par tête pour chaque repas. *Mensa contubernalis.*

Table, se dit aussi de plusieurs choses qui sont plates & unies. On dit la *table* d'un luth, d'une guitarre, d'un clavessin, en parlant de leur partie supérieure, sur laquelle posent les cordes & le chevalet. *Alvei lyra pars superior.*

On vend le verre de Lorraine par *tables*, qui ont deux pieds & demi en quarré, sans avoir de nœud au milieu. *Per discos, tabulas.* Il y en a six *tables* au lien, & 25 liens en un balot. Des *tables* de plomb chez les Plombiers.

Table, se dit aussi de toute matiere polie, sur laquelle on peut tracer des caracteres, soit avec la plume, ou le pinceau, ou le burin, ou le ciseau. *Abacus, pluteus.* Une toile imprimée est une *table* d'attente pour y faire un portrait. On met des inscriptions, des armes, au haut des grands édifices sur des *tables* de marbre, ou de pierre, qui sont aussi des *tables* d'attente. Voilà une *table* rase disposée à recevoir tout ce qu'on voudra.

En termes de Jurisprudence, mettre ou unir à sa *table*, retraire & réunir à sa *table* & domaine, réunir à sa *table* & au gros de son fief, réincorporer à la *table* & au domaine du Seigneur; toutes ces expressions se disent quand le Seigneur feudal, ou autre, use de retenue par puissance de fief sur l'acheteur ou l'héritier de l'héritage, rente ou autre droit que l'on tient de lui en foi & hommage, ou à autre devoir, pour le rapproprier à son fief & domaine, & au corps de sa Seigneurie. *Recipere, & ad se revocare.*

Ces expressions viennent de ce qu'autrefois les Seigneurs avoient des *tables* sur lesquelles ils recevoient leurs cens. Voyez l'Auteur du grand Coutumier, p. 528 589. Du Cange dans son Glossaire aux mots *Mensa* & *Fleta*, & M. de Lauriere dans son Glossaire de Droit aux mots *Table* & *Unir*.

On appelle aussi en termes de Blason, des Ecus ou Armes qui ne sont composés que du seul émail du champ, sans être chargés d'aucune piéce, ni meuble, *table d'attente*. *Scuti area pura.*

On dit aussi au figuré d'un écolier qu'on met au Collége, que son esprit est une belle *table* d'attente, capable de recevoir diverses instructions. *Tabula rasa.*

C'est au sens propre qu'on appelle les deux *Tables*, des Commandemens gravés sur la pierre de la main de Dieu, donnés à Moyse sur la montagne, qu'il enferma depuis dans l'Arche. *Duæ tabulæ mandatorum digito Dei scriptæ.*

Chez les Romains il y a eu les Loix des XII. *Tables*, qui furent leurs premieres Loix. On l'appelloit *Loi des douze tables*: *Lex duodecim tabularum*: ou parce qu'en ce temps-là les Romains écrivoient avec un style sur des *tables* de bois fort mince, & couvert de cire, ou plutôt parce qu'elle fut gravée sur des *tables* de cuivre, pour être exposée dans le lieu le plus éminent de la place publique. Après l'expulsion des Rois, comme les Romains n'avoient point de loix fixes & certaines, ni assez amples pour régler les affaires qui pouvoient naître entre les particuliers, on résolut de choisir les loix les plus sages des Grecs. Un certain Hermodorus servit d'interprete, & ensuite les Décemvirs furent chargés de les compiler, & de les rédiger sur *dix tables*. Après y avoir travaillé avec beaucoup d'attention, ils les firent confirmer en

en l'an 303. de Rome par le Sénat, & par l'assemblée du peuple. L'année suivante, on reconnut qu'il manquoit encore quelque chose à cette compilation des loix qu'on avoit empruntées des Grecs. Ainsi on recueillit quelques loix faites par les Rois de Rome, & l'on convint de certaines coutumes, que l'usage avoit autorisées, & on les fit de même graver sur deux autres *tables*. C'étoit-là la *Loi des douze tables*, si fameuse dans la Jurisprudence Romaine. Elle fut le fondement & la source du Droit Romain. On appelloit aussi les loix des *douze tables*, les *loix décemvirales*, parce que la compilation en avoit été faite par les soins & par l'autorité des Décemvirs. C'est dommage que cette loi se soit perdue par l'injure du temps; il n'en reste plus que des fragmens qui étoient dispersés dans divers Auteurs. J. Godefroi les a ramassés. Le Latin en est vieux & barbare. On y remarque beaucoup d'obscurité & beaucoup de dureté. Voyez Tite-Live, L. III.

On appella *Tables neuves*, *Tabulæ novæ*, un Edit qui se publioit quelquefois dans la République Romaine, & qui abolissoit généralement toute sorte de dettes, qui annulloit toutes les obligations. On l'appelloit ainsi, parce que tous les actes vieux étant cassés, il n'y en avoit plus que de nouveaux.

TABLE RONDE. *Mensa rotunda.* Nom d'un Ordre militaire prétendu, ou plutôt d'un exercice de guerre, d'une espéce de joute, ou de combat singulier. Ordre de la *Table ronde*, Chevaliers de la *Table ronde*. Ordre de Chevaliers, qu'on prétend avoir été institué par Arthus I. Roi d'Angleterre en 516. Ils étoient, dit-on, vingt-quatre qu'il tira d'entre les plus braves de la nation. La *Table ronde*, qui donna le nom à ces Chevaliers, fut une invention de ce Prince pour éviter la dispute du haut & du bas bout, & ôter la jalousie des places. Lesley nous assûre qu'il a vû cette *Table* à Winchester; au moins s'il en faut croire les dépositaires qui la montrent, dit-il, avec beaucoup de solennité. On ajoute que les noms d'un grand nombre de Chevaliers écrits à l'entour, semblent confirmer la vérité de cette tradition. M. Larrey ne fait point difficulté de débiter cette fable, comme une infinité d'autres, dans son Histoire d'Angleterre, car c'en est une. Nous avons déja dit, après le P. Papebroch, qu'il n'y a point eu d'ordre militaire avant la douzieme siécle. Cambden assûre que la *Table* de Winchester est d'une fabrique bien plus récente que le sixieme siécle. Le Roi Arthus est un Roi fabuleux. La *Table ronde* n'étoit point un Ordre de Chevalerie, c'étoit une sorte de joute ou combat singulier, ainsi nommé, parce que ceux qui y avoient combattu, venoient au retour souper chez celui qui avoit proposé la joute, où ils étoient assis à une *table ronde*, pour éviter les disputes de la préséance & de la prééminence. Il y avoit cette différence entre les tournois & les combats de la *Table ronde*, que les premiers se faisoient en troupe, & ceux-ci étoient des combats singuliers, dont l'arme propre étoit la lance. Voyez Matthieu Paris, p. 566. Justiniani & le P. Hélyot, T. VIII. c. XXX. p. 442. Paul Jove dit que ce fut sous l'empire de Frédéric Barberousse qu'on commença à parler de ces Chevaliers. D'autres en attribuent l'origine à la faction des Guelphes & des Gibelins. Cambden avertit qu'Athénée fait mention de Chevaliers qui mangeoient à une *table ronde* avec leurs Ecuyers derriere. Plusieurs Auteurs disent qu'Arthus Duc de Bretagne, l'a renouvellée. Le Roi Edouard fit bâtir une maison qu'on appella la *Table ronde*, dont la cour avoit 200 pieds de diamétre. On appelle par une espece de proverbe, un homme de bonne chere, un Chevalier de la *Table ronde*.

TABLE, se dit aussi de la description qu'on fait de quelque partie d'un art, ou d'une science en une feuille, pour la faire concevoir tout d'une vûe, & soulager l'imagination & la mémoire. *Index*, *tabula*, *laterculum*. La Chronologie, la Géographie ont été plusieurs fois réduites en *Tables*. Les Historiens font des *Tables* Généalogiques. L'Esclache a fait imprimer la Philosophie en *Tables*. On appelle en Arithmétique la *Table Pythagorique*, celle qui contient la multiplication des dix premiers nombres l'un par l'autre, jusqu'à cent.

TABLE, en termes de Mathématiques, se dit en ce sens de plusieurs calculs dont on a besoin pour les opérations géométriques, ou astronomiques. *Tabula*, *index*. Les *Tables* Rodolphines faites par Keplar, du mouvement des planetes, d'Eichstadius, de Lansberge, du P. Riccioli, &c.

Ce Roi qui compila les Tables *Alphonsines.*
SENECÉ.

Les Ephémerides sont des *Tables* où l'on trouve marquée la disposition du ciel au midi de chaque jour, comme en ont fait Origan, Argolus, Desplaces, &c. Les *Tables* des ascensions droites & obliques, des déclinaisons, des latitudes, &c. En Géométrie on se sert des *Tables* des sinus & tangentes, des logarithmes de Neper, de Clavius, de Morin, d'Adrien Vlac, &c. Sur la Mer on se sert des *Tables* de loxodromies, &c. Ces termes sont expliqués en leur ordre.

TABLE IMPÉRIALE. C'est un instrument de cuivre composé d'une boëte & d'une aiguille & un pied. Il sert à mesurer la terre. HARRIS.

TABLE, en termes d'Architecture, c'est une partie unie & simple de diverse figure, mais plus souvent quarrée-longue, dans la décoration de l'Architecture. *Corona plana.* Dans Vitruve, ce mot se peut entendre de toute *Table* unie. DAVILER.

TABLE, se dit aussi d'un indice ou répertoire qu'on met à la fin, ou au commencement d'un livre, pour le soulagement du Lecteur, afin qu'il y trouve facilement les endroits dont il aura besoin. *Index*, *tabula*, *repertorium*, *syllabus*, *synopsis*. La *table* des matieres, la *table* des Auteurs cités, la *table* des chapitres. Les *tables* sont quelquefois de gros volumes, comme celle qu'a fait Daoiz sur le Droit Civil & sur le Droit Canon. La Concordance de la Bible est une *table* de la Bible fort ample.

TABLE, en termes de Palais, se dit de trois Jurisdictions qu'on nomme la *Table de Marbre*; dont l'une est la Connétablie & Maréchaussée de France: *Tabula marmorea*, *prima Jurisdictio Præfecti stabuli*: l'autre, l'Amirauté: *Alia rei maritimæ summi Præfecti*: & l'autre, le Siége de la Générale Réformation des Eaux & Forêts: *Alia verò rei saltuariæ & aquariæ supremi Præpositi*: qui juge souverainement, quand il y va un Président & des Conseillers de la Cour. Ce nom leur est demeuré d'une grande *table* de marbre qui tenoit autrefois tout le travers de la salle du Palais, sur laquelle ils tenoient leur jurisdiction. Voyez MARBRE.

TABLE, se dit au jeu de trictrac, des deux côtés du tablier où l'on joue avec des dames, ou petits morceaux de bois arrondis, dont on fait diverses cases. *Tabula scruporum & tesserarum misti ludi.* Il y a même une maniere particuliere de jouer ce jeu, qu'on appelle de toutes *tables*. ☞ Il joue beaucoup mieux à toutes *tables* qu'au trictrac, AC. FR.

On dit qu'un diamant, ou autre pierre précieuse, est en *table*, quand il est taillé ensorte que la surface de dessus soit plate, & qu'il n'ait seulement que des biseaux. *Lapis in planum incisus.* En ce sens il est opposé à celui qui est taillé à *facettes*, ou qui est en *cabochon*. Et on appelle *table* de brasselet, la pierre précieuse qui est taillée en *table*, lorsqu'elle est enchassée dans de l'or, & que les Dames la portent au bras.

En termes d'Anatomie, on dit que le crâne est composé de deux *tables*, ou lames, pour dire, qu'il est double, comme s'il y avoit deux os appliqués l'un sur l'autre. *Cranium duabus laminis compactum.*

Les Mariniers appellent *la Table*, une haute montagne dont le sommet est plat & uni, qu'on découvre en approchant du Cap de Bonne-Espérance, & qu'on voit de 50 lieues en mer, quoiqu'elle soit à 50 lieues de ses bords. *Tabula promontorii Bonæ-spei.* Sa hauteur est de 11853 pieds. On l'appelle autrement *la Roche*. La montagne de la *Table*. *Tabula*, *Mensa*, *Mons Tabulæ*. Elle a pris son nom de sa figure. Elle est dans la Cafrerie, près du Cap de Bonne-Espérance, & du petit golfe de la *Table*, sur lequel les Hollandois ont bâti le fort de Bonne-Espérance.

TABLE D'ATTENTE, bossage qui sert dans les façades, pour y graver une inscription, ou pour y tailler de la sculpture. C'est ce que M. Perrault entend par le mot *Abacus* dans Vitruve. DAVIL.

Table d'Autel, c'est une grande dale de pierre portée sur des petits piliers ou jambages, ou sur un massif de maçonnerie, laquelle sert pour dire la Messe. Id.

Table de crépi, c'est un panneau de crépi, entouré de naissances badigeonnées, dans les murs de face les plus simples; & de piédroits, montans, ou pilastres & bordures de pierre dans les plus riches. Id.

Table a croisettes, celle qui est cantonnée par des croissettes ou oreillons, comme il s'en voit à beaucoup de palais en Italie. Id.

Table couronnée, celle qui est couverte d'une corniche, & dans laquelle on taille un bas-relief, où on incruste une tranche de marbre noire pour une inscription. Id.

Table de cuivre, ce sont des planches ou lames de cuivre, dont on couvre les combles en Suéde, où il s'en voit même de taillées en écailles sur quelques palais. Id.

Table fouillée, celle qui est renfoncée dans le dé d'un piédestal & ailleurs, & ordinairement entourée d'une moulure en maniére de ravalement. Id.

Table de plomb, c'est une piéce de plomb fondue de certaine épaisseur, longueur & largeur, pour servir à différens usages. Id.

Table rustique, celle qui est piquée, & dont le parement semble brut, comme il s'en voit aux grottes & bâtimens rustiques. Id.

Table en saillie, celle qui excéde le nud du parement d'un mur, d'un piédestal, ou de toute autre partie qu'elle décore. Id.

Tables de verre. Morceaux de verre de Lorraine, qui sont de figure quarré-longue. Id.

☞ Table a couler. Ce qu'on nomme ainsi dans les Manufactures des glaces de grand volume, est une table de fonte de plus de cent pouces de longueur, & du poids de douze ou quinze milliers, sur laquelle on coule le verre liquide dont on fait les glaces.

☞ Table a moule. Terme de Chandelier. C'est une longue table percée de divers trous en forme d'échiquier, sur laquelle on dresse les moules à faire de la chandelle moulée, lorsqu'on veut les remplir de suif; au-dessous de la table est une auge pour recevoir le suif qui peut se répandre.

☞ Table. On nomme poids de *table*, une sorte de poids en usage dans les provinces de Languedoc & de Provence. Voyez le Dict. de Commerce, au mot *Poids*.

☞ Table. On appelle, *Table de nuit*, une petite *table* qui se place à côté du lit, & sur laquelle on met les choses dont on peut avoir besoin durant la nuit. Ac. Fr.

☞ Table de camelot. On nomme ainsi à Smyrne les ballots de ces étoffes qu'on envoye en Chrétienté. Ce nom leur vient de ce que les ballots sont quarrés & plats.

☞ Tables, ou *Rouelle d'essai*. Terme de Potier d'étain, qui signifie deux plaques d'étain, dont l'une est dans la chambre du Procureur du Roi du Châtelet, & l'autre dans celle de la Communauté. C'est sur ces *tables* que les Maîtres Potiers d'étain sont obligés d'empreindre ou insculper les marques des poinçons dont ils doivent se servir pour marquer leurs ouvrages, afin d'en assûrer la bonté.

Tables, au pluriel, s'est dit autrefois du jeu des dames. Borel.

Ils ne bobent de leurs maisons,
Là jouent en toutes saisons
Aux quilles, aux franc de quarré,
Aux trinc, au plus près du cousteau,
Aux dez, au glic, aux belles tables.

Livre de la Diablerie.

Table, se dit proverbialement en ces phrases. Le dos au feu, le ventre à *table*, c'est-à-dire, Être fort à son aise. Avoir les pieds sous la *table*, les coudes sur la *table*, c'est-à-dire, Boire & se réjoüir. On dit aussi de la *table* au lit, du lit à la *table*, en parlant d'une vie débauchée & fainéante. Ces gens ne font qu'un lit & qu'une *table*; pour dire, vivent & couchent ensemble. On dit aussi de celui qui n'a plus qu'un seul moyen de subsister, Voilà la derniére table de son naufrage. On dit aussi d'un sot qui se laisse maîtriser par sa femme, qu'il dîne à la table de son maître. On dit aussi, Mettre couteaux sur *table*, pour dire, se préparer à faire bonne chere. On dit aussi, qu'un homme se tient mieux à *table* qu'à cheval; pour dire, qu'il ne sçait que goinfrer, & qu'il est inutile.

TABLEAU. s. m. Image, ou représentation de quelque chose faite par un Peintre avec son pinceau & ses couleurs. *Tabella, tabula*. Les *tableaux* attachés à clous & à crampons sont censés immeubles, & faire partie de la maison. Les *tableaux* peints sur toile sont plus commodes pour le transport. Les *tableaux* d'Albert sont la plûpart sur du bois. Les *tableaux* des grands Maîtres, comme Raphaël, Poussin, le Brun, n'ont point de prix. Les *tableaux* embordurés paroissent plus que les autres. La plus belle des curiosités est celle des *tableaux*. Les *tableaux* contribuent beaucoup à décorer les dedans des bâtimens; les grands servent dans les Eglises, les salons, galeries, & autres grands lieux; les moyens qu'on nomme *tableaux de chevalet*, se mettent dans les manteaux de cheminée, les dessus de porte, & panneaux de lambris, ou sur les tapisseries, contre les murs; & les petits se disposent avec symétrie dans les chambres & cabinets curieux. Voilà un *tableau* qui n'est que croqué; celui-là est bien fini, d'un bon goût, bien correct, bien dessiné. Quand on exécute les gens en effigie, on pend à une potence un *tableau* où leur supplice est peint.

Tableau en perspective, est une surface plane, que l'on suppose transparente, & ordinairement perpendiculaire au plan géométral, ou à l'horizon. *Tabella scenographica*. On le place toujours à une certaine distance entre l'œil, & les objets, pour y pouvoir représenter ces objets en perspective: ce qui fait que le *tableau* est appellé *plan perspectif*.

Tableau, en termes de Marine. C'est la partie la plus haute de la pouppe d'une flûte, sous le couronnement, & où l'on met d'ordinaire la figure du nom du vaisseau. *Tabulatum navis superius*.

Tableau, se dit aussi dans les tapisseries, de ce qui est représenté entre les bordures. *Delineatio, vel repræsentatio limbolaria*. La mode est venue de faire de petites bordures, afin que le *tableau* paroisse plus grand.

☞ Tableau. s. m. Terme de Corroyeur. C'est un morceau de cuir sort dont la figure est quarrée.

Tableau, en Architecture, se dit dans la baie, ou ouverture d'une porte, fenêtre & croisée, de l'épaisseur de la muraille, qui paroît au dehors depuis la feuillure, & qui est le plus souvent d'équerre, avec le parement. *Margo*. On nomme aussi *tableau*, le côté d'un pied droit, ou d'un jambage d'arcade, sans fermeture.

Tableau, se dit figurément en Morale, des descriptions, & représentations qui se font, soit de vive voix, soit par écrit, soit par des livres exprès, tant des choses naturelles, que morales. *Descriptio, repræsentatio*. Il ne faut que le peindre après nature; les ornemens que j'ajoûterois, au lieu d'embellir mon *tableau*, ne feroient que le charger. Disc. d'El. Tacite fait des *tableaux* trop finis, où il ne laisse rien à desirer à l'art, mais où il donne trop peu au naturel. S. Evr. Le *tableau* des Passions de Coëffeteau. Le *tableau* de l'Inconstance du sieur de l'Ancre. Les *tableaux* de Philostrate.

Tableau, se dit aussi de la vive idée qu'on a d'une personne ou d'une chose. *Idea, imago, conceptus, effigies*. Je ne donnerois pas le *tableau* qui m'est resté dans l'esprit, pour tout ce que j'ai vû de plus beau dans le monde. Voit.

Tableau, se dit aussi d'un cadre, qui contient les noms de plusieurs personnes d'un même corps, ou de même condition. *Catalogus*. Les Conseillers montent à la Grand'-Chambre selon l'ordre du *tableau*, selon l'ordre de leur réception. On a nommé des Experts d'un tel métier, suivant l'ordre du *tableau*, sans affectation d'aucun. La sentence d'interdiction contre un fou, ou un prodigue porte, que son nom sera écrit sur le *tableau* des interdits, qui est une table, ou une liste affichée dans l'Etude des Notaires.

☞ Tableau mouvant, dans lequel sont inscrits dans les Bureaux ou Communautés, les noms de tous ceux qui ont été Gardes ou Jurés. Voyez Mouvant.

Tableau des Philosophes: En termes de Philosophie hermétique, ce sont leurs Livres. Dict. Hermet.

☞ TABLÉE d'amis. (c'est-à-dire, assemblée de gens assis autour d'une table pour y boire & manger,) se trouve dans

le Dictionnaire Latin-François de Danet, au mot *Accubatio*. Cotgrave l'a mis aussi dans son Dictionnaire François & Anglois.

☞ Tablée. Terme de Tondeur de drap. Il se dit de l'étoffe qui est attachée avec des crochets sur la table à tondre, lorsque cette partie de l'étoffe a été entiérement tondue. Chaque *tablée* porte ordinairement un tiers d'étoffe de long.

☞ TABLER. Tenir table. Moliére s'est servi de ce verbe en ce sens dans son Amphitryon, Act. III. Sc. v.

> *Faites trêve, Messieurs, à toutes vos surprises,*
> *Et pleins de joie, allez tabler jusqu'à demain.*
> Tom. IV. p. 85.

Ce mot est dans le Dictionnaire Comique.

Tabler. v. act. Terme du jeu de Trictrac. Joüer les dames, les disposer sur son Trictrac selon les régles du jeu. *Statuere ex ordine*. *Tablez* bien.

On dit figurément, *tablez* là dessus; pour dire, comptez là dessus, accommodez vos affaires sur ce plan, sur ce fondement, sur cette disposition. *Statue*.

TABLETIER. subst. masc. Celui qui fait des ouvrages de tabletterie, & des ouvrages délicats de menuiserie, comme des trictracs, des billes, des boules d'ivoire, &c. il fait aussi des crucifix, & autres petites figures. *Tabularius opifex*.

TABLETTE. subst. fém. Assemblage de plusieurs ais traversans, soutenus de montans, rangés avec ordre & symmétrie, & espacés les uns des autres, à certaine distance, pour porter des livres dans une Bibliothéque, ou pour mettre des curiosités, & autres choses que l'on veut garder & arranger. Ces sortes de *tablettes* sont quelquefois décorées d'Architecture, composée de montans, pilastres, consoles, corniches, &c. Et sont aussi appellées armoires. Daviler. *Tabella* Dans cette Bibliothéque il y a vingt *tablettes*, ou armoires de livres. Chaque armoire a six *tablettes*, ou planches & rangées de livres. Les livres *in-octavo* se mettent dans les hautes *tablettes*; ceux *in-folio*, dans les basses. Voilà la *tablette* des Scholastiques, voilà celle des Historiens de France, voilà celle des Humanistes.

Tablette, se dit aussi d'un petit meuble qu'on mettoit pour ornement dans les ruelles. Il étoit composé de deux petits ais qui étoient liés ensemble par quatre colonnes. Ils étoient dorés ou vernissés; & on mettoit dessus de petits vases ou bijoux. *Mensula*.

Tablette, se dit aussi d'un petit ais qui sert à divers Artisans, & à divers usages. *Tabula, tabella*. Les Imprimeurs ont des *tablettes*, pour mettre les ustensiles; les Boulangers en ont pour mettre le pain dans leur boutique; les Chandeliers en ont pour poser le moule dont ils se servent à faire de la chandelle.

Dans l'Hôtel des Invalides on appelle *tablette* une maniére de petite table à rebords, sur laquelle on porte les portions pour dîner ou souper. *Mensa libo instructa*.

Tablette, en termes de Maçonnerie, se dit des pierres de parement qui soutiennent une petite terrasse, ou un chemin un peu élevé, comme sont celles qui sont au Pontneuf de Paris, qui portent une petite élévation, sur laquelle passent les gens de pied.

Tablette, est aussi une pierre débitée, de peu d'épaisseur, pour couvrir un mur de terrasse, ou un bord de bassin. *Tabella tectoria*.

On appelle *tablette d'appui*, la pierre qui couvre l'appui d'une croisée, ou d'un balcon. *Tabella cubitales*. *Tablette de jambe étriére*, la derniére pierre qui couronne une jambe étriére, & porte quelque moulure en sai lie sous un ou deux poitrails. On la nomme *imposte*, ou *coussinet* quand elle reçoit une ou deux retombees d'arcade. Une *tablette de cheminée* est une planche de bois, ou une tranche de marbre profilée d'une moulure ronde, sur un chambranle au bas d'un attique de cheminée.

Tablette, en terme de Pharmacie, est un électuaire solide, ou une composition de quelques drogues réduites à sec, qu'on taille en forme de petites tables quarrées *Lamina tabella, tabella medica, lamella medica*. On dissout dans du sucre des poudres, des condits, des confections, des fruits pilés, des huiles, des sels & des esprits, dont on fait des *tablettes*, comme celles de jus de réglisse pour le rhume. On en fait de cordiales, de stomacales, d'apéritives, d'hépatiques, &c. On a vû des consummés réduits en *tablettes*, ou des bouillons à porter en poche. Il y a des *tablettes* de *manus Christi*, ou de sucre rosat perlé. On appelle des *tablettes de magnanimité*, celles que prennent les vieillards qui ont de jeunes femmes, pour aider à la génération.

Tablettes, se dit aussi d'une espéce de petit livre ou agenda qu'on met en poche, qui a quelque peu de feuilles d'ivoire, de papier ou de parchemin préparé, sur lesquelles on écrit avec une touche ou un crayon, les choses dont on veut se souvenir. *Pugillares, pugillaria* Je vous prie de mettre cela sur vos *tablettes* pour vous en souvenir. Les Anciens, s'écrivoient les uns aux autres par le moyen des *tablettes*. La plûpart des aventures des Romans sont fondés sur des pertes de *tablettes*; c'est-à-dire, des lettres perdues. Le Maréchal de Biron, le Pere, portoit ordinairement des *tablettes*, & y marquoit tout ce qu'il voyoit & oyoit de bien. On disoit à la Cour, quand quelqu'un disoit quelque chose: Tu as trouvé cela dans les *tablettes* de Biron. Et le Greffier, fou du Roi Henri, juroit quelquefois par les divines *tablettes* de Biron. Brantôme

☞ On dit proverbialement, Vous êtes sur mes *tablettes*, pour dire, Vous m'avez déja donné sujet de me plaindre de vous. Et cela ne se dit guère que d'un superieur à un inférieur, & par maniére de menace. Ac. Fr.

Tablettes, se dit aussi de certains Ouvrages d'esprit & de moralités, qui portent le titre de *Tablettes*. *Tabellæ*.

> *Lisez-moi, comme il faut, au lieu de ces sornettes,*
> *Les Quatrains de Pibrac, & les doctes* Tablettes
> *Du Conseiller Matthieu, ouvrage de valeur,*
> *Et plein de beaux dictons à réciter par cœur.* Mol.

TABLETTERIE. s. f. Art de faire des ouvrages de piéces de rapport, & principalement d'ivoire & d'ébéne, comme les tabliers, des échecs, du trictrac, des dames. *Tabularia officina*.

TABLIER. subst. masc. Piéce d'étoffe, ou de toile, que les femmes mettent devant elles pour se parer. *Perizonium, castula, gremiale*. Un *tablier* de point de France, d'Angleterre, de mousseline. On portoit autrefois des *tabliers* au-devant des juppes, de même étoffe que le bas de la robbe.

Tablier, est aussi ce qu'on met devant soi pour conserver ses habits. *Gremium, pallula, ventrale*. Les servantes ont des *tabliers* de cuisine de grosse toile. Les Artisans ont des *tabliers* de cuir. Les femmes des halles ont des *tabliers* à bourse pour mettre leur argent. Les Maréchaux en portent pour y mettre leur cloux, leur marteau.

☞ Tablier. On appelle *Tablier* de tymbale, le drapeau ou la banderole en broderie d'or & d'argent qui est autour des tymbales, & qui les enveloppe. Il y a un pareil drapeau, mais plus petit, qui pend aux trompettes militaires; & ce drapeau se nomme banderolle, mais celui des tymbales s'appelle *tablier* en véritable terme de guerre.

☞ Tablier. Terme usité en Bretagne, particuliérement à Nantes, pour signifier un Bureau ou Recette des droits du Roi.

☞ Tablier. On nomme aussi à la Rochelle, Droit de *Tablier* & Prevôté, un droit de quatre deniers par livres, de l'évaluation des marchandises sortant par mer de ladite ville pour les pays étrangers, & la Bretagne seulement.

On dit proverbialement, qu'une fille a crainte que le *tablier* ne léve, quand elle se défend des poursuites amoureuses qu'on lui fait. *Ne alvus intumescat*.

Tablier, se dit aussi d'une table ou carton divisés en soixante-quatre carreaux blancs & noirs, sur lesquels on joue aux échecs, aux dames, & à d'autres jeux. *Scruporum alveus, vel alveolus*. ☞ Le premier *tablier* est celui d'où l'on part, où les dames sont en pile & en masse. C'est dans le premier *tablier* que se fait le petit jan, & le grand jan se fait dans le second.

TABLOUINS. s. m. Terme d'Artillerie. Planches, ou madriers dont est faite la plate-forme où l'on place les

canons

canons que l'on met en batterie. *Tabulatum ex asseribus.* Elles soutiennent les roues des affûts, & empêchent que la pesanteur du canon ne les fasse enfoncer dans les terres. On fait un peu pancher cette plate-forme vers le parapet, afin que le canon ait moins de recul, & qu'il soit plus aisé de le remettre en batterie.

TABOR. Montagne. Voyez Thabor.

TABORER. Vieux v. n. Sonner, battre du tambour, *taborer* aux oreilles, corner, & comme y sonner du tambour. Borel.

TABORITE. Voyez Thaborite.

TABORUCU, subst. masc. Sorte de résine de couleur jaune-pâle, odorante, semblable à la gomme élémi. *Resina taborucura.* C'est une espéce de gomme animé qui vient en plusieurs endroits de l'Amérique. On s'en sert extérieurement pour les douleurs froides, pour la paralysie, pour les plaies.

TABOUR, subst. masc. Vieux mot. Tambour. Voyez ce mot.

☞ TABOURDEUR. subst. masc. Vieux mot. Joüeur de tambour.

☞ TABOURER. v. act. Vieux mot qui a signifié, selon Nicod, *battre dru & menu du pied, de la main, ou avec bâton, pierre ou autre chose contre quelque huis, fenêtre, ou autre chose de bois.* Ainsi on disoit, *Qui taboure à la porte?* Ce mot a été fait de *tabourin.* On a dit aussi *tabourement*, pour dire le bruit que fait celui qui frappe de cette sorte contre une porte ou une fenêtre.

TABOURET. s. m. Placet, siége quarré, qui n'a ni bras, ni dossier, où l'on se puisse acoter, ni appuyer. *Sedecula simplex* Cette garniture de salle est de six fauteuils, six chaises, & six *tabourets.*

> *La Fortune & la Rapiére,*
> *Chacun sur son* tabouret,
> *Examinent la matiére,*
> *Au bureau d'un cabaret.* Senecé.

Ce mot vient de *tambour*, à cause de la ressemblance de ce siége à un petit tambour. Men.

Droit de *tabouret*, est un des premiers honneurs du Louvre, qui n'appartient qu'aux Princesses & aux Duchesses, qui ont droit de s'asseoir sur un *tabouret* chez la Reine, pendant qu'elle tient son cercle. *Jus coram Regina sedendi.* Cela s'appelle avoir le *tabouret.* Cet honneur appartient aussi à la Dame qui est Surintendante de la Maison de la Reine. Scarron a dit dans son style folâtre;

> *Votre cu qui doit être un des beaux cus de France,*
> *Comme un cu d'importance,*
> *A reçu, chez la Reine, enfin le* tabouret.

Tabouret, est aussi une plante, qu'on appelle autrement *Bourse de pasteur*, ou *Bourse à berger*, parce que son fruit a la figure d'une petite bourse. En Latin *bursa pastoris.* Voyez Bourse a Berger.

TABOURIN, ou Tambourin. s. m. Petit tambour qui sert à faire joüer les enfans, à faire danser les gens de village & le peuple. *Tympanulum.* Il n'y a pas long temps qu'on ne dansoit qu'avec le rebec & le *tabourin*; d'où l'on a fait ce proverbe; ce qui vient de la flûte, s'en retourne au *tabourin*; pour dire, qu'on se ruine souvent par des voies semblables à celles par lesquelles on s'est enrichi.

Tabourin, se dit aussi de celui qui joüe du *tabourin*; & l'on dit proverbialement, d'un homme qui survient à propos en quelque occasion, qu'il vient comme *tabourin* à nôces. *Tympanista.* On dit aussi d'un homme qui a beaucoup bû dans un repas, qu'il a bû tant que *tabourin* à nôces.

On dit aussi. J'ai loüé mon *tabourin*; pour dire mon ventre, je suis engagé à aller manger ailleurs. *Tympanum seu ventrem locavi.*

Tabourin. Terme de Marine. Espace qui régne vers l'arbre du trinquet, & vers les rambades, d'où l'on jette en met les rissons, & où l'on charge l'Artillerie. *Mali adproram intercapedo.* On l'appelle autrement *couverte discoscèle de proue.*

TABOURINER, ou TAMBOURINER. v. n. & quelquefois actif. Faire du bruit avec un tambour. *Tympano concrepare, canere.* Les enfans étourdissent à force de *tabouriner.* Regnier a dit aussi, qu'il craignoit qu'on ne lui *tabourinât* le cul d'une vessie.

TABOURINEUR, ou plûtôt TAMBOURINEUR. s. m. Qui joüe du tabourin. *Tympanista, tympanotriba.* On dit pour exagérer le mépris qu'on en fait, il n'y a pas jusqu'au valet du *Tambourineur.*

TABOURNER. Vieux verbe neut. Sonner du tambour. Borel.

TABOURNEUR. s. m. Vieux mot. Joüeur de tambour. Borel. *Tympanista.*

TABRISABATH. s. m. Nom propre d'un grand fauxbourg de la ville d'Ispaham en Perse. *Abbasiopolis Tebrisiorum.* Voyez Ispahan.

TABURO, TABORO. s. m. Nom propre d'une montagne du Royaume de Naples. *Taburnus mons.* Elle est dans la terre de Labour, aux confins de la Principauté Ultérieure, & près de la riviére de Volturno. Maty.

☞ TABUT. Vieux mot qui signifie Noise, querelle, débat. En Bas-Breton il signifie la même chose, *Monsieur Huet, tom. 2 des Diss. recueillies par M. de Tilladet pag.* 223. M. Coste, exact commentateur de Montaigne dans sa 29[e] note sur le 13[e] chap. du 3[e] livre, explique le *tabut* de l'exemple suivant, par les mots de *vacarmes, tracas. Tabuter, inquietare, molestare.* Nicot.

☞ Il n'y a pas long-tems que je rencontrai l'un des plus savans hommes de France, entre ceux de non médiocre fortune, étudiant au coin d'une salle, qu'on lui avoit rembarré de tapisserie: & autour de lui un *tabut* de ses valets, plein de licence. *Essais de Montagne p.* 542. *du* 3[e] *to. de l'édit. in-*12. *Paris*, 1659.

Tabut & Tabuter, sont dans Cotgrave.

☞ TABUTER, v. a. Vieux mot, Inquiéter, causer du chagrin.

T A C.

TAC, ou Tac tac. s. m. Mot qui exprime le son des corps durs & secs, qui frappent les uns sur les autres. Le balancier d'un horloge fait tic & *tac.* Le pouls ému fait *tac tac.* Dans les cabarets on a tout ce qu'on désire au *tac tac* du couteau.

Tac, est aussi une maladie contagieuse des moutons. En l'an 1411. il y eut aussi une maladie qu'on appelloit le *tac*, qui fut presque universelle, qui causoit des fiévres & tremblemens, dégout & insomnie, grande lassitude, avec une toux violente, & crachement de sang: & alors quand on vouloit faire quelque imprécation contre son ennemi, ou lui souhaitoit le *tac. Febris pestifera, vari nigri*

TACAMACA, ou TACAMAHACA s. m. Espéce de résine appellée autrement *gomme tacamaca*, ou *gomme tacamaque.* On la tire d'un arbre de la nouvelle Espagne, qu'on nomme aussi *tacamahaca*, & qui ressemble au peuplier. Ses feuilles sont petites, arondies, dentelées. Son fruit est gros comme une noix, de couleur rouge, odorant, résineux, contenant un noyau semblable à celui de la pêche. Il y a deux espéces de *gomme tacamaca*; la premiére est appellée sublime, parce qu'elle est la plus essentielle & la plus odorante, on l'apportoit autrefois dans des écorces de petites courges séches, ce qui l'a fait appeller *tacamaca en coque*; elle sort sans incision de l'écorce de l'arbre, mais cette espéce est à présent très-rare. Elle doit être séche, transparente, rougeâtre, d'une odeur forte, agréable, tirant sur celle de la lavande. La seconde est la *gomme tacamaca* ordinaire, qu'on apporte en petites masses jaunâtres ou rougeâtres, parsemées de larmes blanches; on la trouve aussi quelquefois en larmes séparées. La meilleure est la plus odorante & la plus approchante de la premiére. La *gomme* de *tacamaca* est propre pour digérer & pour résoudre les tumeurs, & pour appaiser les douleurs. Le *tacamahaca* en écorce ou en écaille est l'espéce la plus estimée. ☞ Elle est d'une odeur fort agréable, & à peu près semblable à celle de la lavande & de l'angélique. On l'apporte de Madagascar & de la Nouvelle Espagne, où elle coule d'un arbre appellé *Tacamahaca.* Les Indiens en font grand usage dans toutes sortes de maladies; mais sur-tout dans les tumeurs de quelque espéce qu'elles soient. Dict. de James. Voici ce qu'en dit M. de Jussieu, *Mem. mss.* La Colonie Françoise de l'Isle Bourbon

nous envoie une gomme sous le nom de *Tacamahaca*, mais on ne la connoit pas bien encore, parce qu'en différens envois, elle a paru sous différentes formes, quelquefois liquide, d'autres fois molasse, tantôt solide & de couleur verdâtre, ce qui pourroit dépendre de la partie de l'arbre dont on la tire, du temps auquel on la tire, de la façon qu'on la fait, & de l'âge qu'elle auroit. Dans la variété de formes sous lesquelles on l'a vûe jusqu'à présent (1723) en France, elle a paru semblable à un baume verd quelquefois liquide, quelquefois sec, que les Espagnols appellent *Aceite de Maria*, & qui leur sert efficacement en beaucoup de rencontres, & sur-tout pour la cure externe des plaies.

TACAN. s. m. Vieux mot. Un méchant homme; & vient de l'Hébreux *tacac*, tromperie. Borel. *Homo nequam, nebulo.*

☞ TACATALPO. s. m. Ville de l'Amérique septentrionale dans la nouvelle Espagne, au gouvernement de Tabasco.

TACAZE, TACASSI. s. m. Nom propre d'une rivière de l'Abissinie. *Tacasus*. Elle prend sa source dans le Royaume d'Angota, & se décharge dans l'Abauwy, qui est le Nil des Modernes, du côté du levant. On le prend pour l'*Astaborat* des anciens Géographes. Maty.

TACET. s. m. Terme de Musique, qui se dit de certaines parties qui se taisent, tandis que les autres chantent. *Tacet*. On dit aussi d'un homme qui ne dit mot, qu'il garde, qu'il tient la *tacet*.

☞ TACHAN. s. m. Ville du Royaume de Tunquin, dans une plaine vis-à-vis une Isle du même nom.

TACHARA. Voyez Zabacha.

TACHAW. s. m. Nom propre d'un bourg du Cercle de Pilsen en Bohême. *Tachavia*. Il est sur la rivière de Misa, à neuf lieues de Pilsen, vers le couchant. Maty.

TACHE. s. f. la première syllabe de ce mot est brève. Il signifie, Marque, impression qui gâte, qui souille quelque chose. *Macula, labes*. L'huile, la poix, font des *taches* sur les habits. Vous avez beau frotter & dégraisser, la *tache*, la marque y demeurera toujours. Les *taches* d'encre s'en vont avec de l'acide, du verjus, du citron. L'eau forte fait des *taches* sur la peau. On dit aussi qu'un tigre, un chien, un cheval, ont des *taches*, des marques naturelles sur la peau de diverses couleurs. Il est impossible qu'il ne se remarque quelque petite *tache*, sur les plus beaux corps du monde. Ablanc.

On dit aussi que la lune a des *taches*, qui sont les ombres des montagnes, ou des parties inégales de son corps. *Luna habet maculas, vel maculis conspersa est.* On prétend que les *taches* de la lune ne sont autre chose que les mers, qui laissant passer au travers d'elles mêmes une partie de la lumière en renvoient moins; ensorte qu'elles paroissent comme des *taches* obscures: au lieu que les terres qui par leur solidité renvoient toute la lumière, sont des endroits très-brillans. Font. M. Hartsoecker croit que ce sont des forêts. Les Astronomes ont compté 48 *taches* dans la lune, à chacune desquelles ils ont donné des noms. Tycho, qui est la vingt uniéme, est une des plus considérables. On a découvert aussi des *taches* dans le soleil: on prétend même que ces *taches* peuvent devenir si nombreuses qu'elles pourroient couvrir toute la surface du soleil, ou du moins la plus grande partie. Plutarque rapporte que le soleil eut une lumière si foible & si triste la première année du régne d'Auguste, qu'on pouvoit le regarder fixement; & Képler dit, qu'en 1547. le soleil parut rougeâtre, & comme quand on le regarde à travers de quelque brouillard. Les *taches* qui l'obscurcissent paroissent en forme de nuage, ou de fumée, & il semble qu'elles flottent sur la superficie du soleil. Par le moyen des Lunettes d'approche on a remarqué un grand nombre de *taches* sur le corps du soleil. Roh. On n'en connoit pas bien encore la nature. Plusieurs croient que ce sont des astres. Mais il y a bien plus d'apparence que ce sont des corps opaques, en manière de croutes, semblables à l'écume qui se forme sur la surface des liqueurs. On a aussi observé, par le secours du télescope, des *taches* obscures dans les bandes claires, & des *taches* claires dans les bandes obscures du disque de Jupiter. Taddée a écrit un livre des observations qu'il a faites des *taches* du soleil.

☞ Les *taches* qui ont paru sur la surface du soleil, ont fait connoître que le soleil tourne autour de son axe. Les *taches* qui ont commencé à paroître à quelque point déterminé de la surface du soleil, y retournent assez souvent après une révolution qui dure 27 jours. *Instit. Astron. pag.* 50.

☞ Tache. Outre les étoiles nous observons dans le Ciel différentes *taches* blanches, & en quelque façon lumineuses, qui sont invisibles à œil découvert; car un œil foible rapporte leur lumière aux étoiles qui sont dans ces *taches*, où elles passent pour des étoiles nébuleuses; mais on ne peut déterminer ce que c'est que ces *taches*: ce sont peut-être des amas d'étoiles, qui ont avec les étoiles que l'on découvre par les télescopes, le rapport que celles qui forment la voie lactée ont avec celles que l'on apperçoit à œil découvert. *Elément Mathématiques de Physiq. de s'Gravesande, traduits par M. Roland de Virloys.*

☞ Taches hépatiques, s. f. pl. Voyez Chaleurs de foie.

Tache, se dit aussi figurément des péchés qui souillent l'ame, des notes qui donnent atteinte à la réputation, des défauts qu'il y a en de certaines choses. *Macula, labes*. Le Baptême ôte la *tache* du péché originel, la pénitence de l'actuel. Jésus-Christ a été nommé l'Agneau sans *tache*. Purifiez vos ames de toutes leurs *taches*. Arn. La vie la plus pure & la plus innocente est toujours noircie de quelque *tache*. S. Evr. La loi du Seigneur est sans *tache*, & toute sainte. Pasc. *Lex Domini immaculata*; pour dire, qu'elle est pure & entière, sans défaut. Il y a eu un homme pendu dans cette maison, c'est une *tache* pour toute la famille. Il y a eu un arrêt qui l'a noté d'infamie, c'est une *tache* d'huile qui ne s'efface point.

On dit proverbialement, c'est un homme qui n'a qu'une *tache*; pour dire, qu'un défaut: il veut dire quelquefois qui ne vaut rien du tout, qui a tous les vices imaginables. *Unicam habet labem*. On dit aussi, chercher des *taches* dans le soleil, quand on cherche des défauts dans les choses les plus parfaites, & les plus accomplies.

TÂCHE s. f. Allongez la première syllabe. Ce qu'un Ouvrier peut faire en un jour, en ne chommant point. *Susceptum opus quotidianum, pensum diurnum*. Un maître distribue la besogne à ses compagnons, à chacun sa *tâche*, Il y avoit une grande émulation parmi les soldats à qui auroit le premier fourni sa *tâche*. Vaug. Il a eu une trop grande, ou une trop petite *tâche*, c'est-à-dire, il a eu trop, ou trop peu d'ouvrage.

Tâche, se dit aussi de ce qu'on peut faire au-delà du travail ordinaire de la journée en se diligentant, ou en prolongeant les heures du travail. *Pensum operis*. Et on dit en ce sens, il ne travaille pas à la journée, mais à la *tâche*. Il faut faire travailler les Terrassiers à la *tâche*, & les bons Ouvriers à la journée.

Ce mot vient de ce qu'autrefois on appelloit *tâche*, une *pochette*, parce que plus on travaille à la *tâche*, & plus on trouve d'argent en sa poche. On appelle encore ainsi en Bourgogne une pochette, que les Allemans appellent *tasche*, & les Italiens *tascha*. D'autres le dérivent de *taxa* ou *taxatio*.

Tâche, est dans les anciens titres une pièce de terre, comme qui diroit un journal de terre.

On dit figurément prendre à *tâche*, pour dire, Entreprendre quelque chose. *Aliquid faciendum suscipere*. Il a pris à *tâche* de traduire tout Saint Augustin. Il a pris à *tâche* de faire enrager cet homme-là. De lui faire quitter le pays. Il semble que nous ayons pris à *tâche* de deshonorer les grands personnages. Ablanc.

On dit aussi, entreprendre un bâtiment ou autre marché en bloc, & en *tâche*, pour dire, à forfait, sans compter ni venir à l'estimation par le détail. *Summatim, generatim suscipere.*

TACHÉOGRAPHIE, ou TACHYGRAPHIE. s. f. L'art d'écrire vîte. *Tacheographia, Tachygraphia*. On a inventé différentes sortes de *Tachéographie*. Chez les Romains on se servoit de certaines notes, dont chacune signifioit un mot. Les Rabbins se sont fait aussi une *Tachéographie*, par des abreviations, qui sont des espèces de mots techniques, dans lesquels chaque consonne tient lieu d'un mot entier, comme רמבם, *Rambam*, c'est-à-dire, Rabbi Moïse fils de Maïémon, רשי, *Raschi*, Rabbi Schelomoh Jarhhi. Voyez Abréviation. En France & ailleurs la *Tachéographie* se fait en retranchant des lettres ou

ou des syllabes entiéres des mots. Ainsi l'on met *sdm* pour *secundum*, *aut* avec un trait par dessus pour *autem*; *sd* pour *sed*, *o* pour *non*. *St.* pour *Saint*; *Sacrmt*, pour *Sacrement*; *particip.on*, pour *participation*. Les premiers Imprimeurs imitoient ces abréviations. Aujourd'hui elles ne sont plus en usage que chez les Notaires & les Praticiens, & parmi les Ecoliers qui écrivent ce qu'on leur dicte. Wallis, Shelton & Wilkins ont donné des Traités de *Tachygraphie*.

TACHER. v. act. & n. Souiller, gâter, marquer un habit. *Maculare, inquinare, fœdare, labeinspcere.* La graisse, l'encre, *tachent* les habits, le linge. On dit aussi des couleurs voyantes, qu'elles *tachent*; pour dire, qu'elles se déteignent à l'eau.

On dit que le scorbut *tache*, qu'on est *taché* du scorbut. Nous mîmes à Talcaguana cinq ou six matelots, *tachés* du scorbut. Frezier, p. 47.

On dit figurément, qu'il ne faut qu'une méchante action, pour *tacher* la plus belle vie. *Unica labes totam vitam fœdissime coinquinat.*

Taché, ée. part. pass. & adj. *Inquinatus, maculatus.*

TÂCHER. v. n. allongez la premiére syllabe. Faire ses efforts pour venir à bout de quelque chose. *Niti, adniti, eniti, conari, contendere.* On met également *à* ou *de* après le verbe *tâcher*, quoique *de* soit meilleur. Dieu nous a mis d'abord devant les yeux le plus grand de tous les préceptes, afin qu'élevant notre vûe à une fin si sublime nous ne cessions de *tâcher à* y atteindre. L'Ab. Reg. Soyons sages aux dépens d'autrui; & *tâchons* de ne rien faire par où personne le puisse devenir aux nôtres. Id. Je *tâcherai* par toutes sortes de services à mériter l'honneur de votre affection. Voit. C'est un garçon qui *tâche* de parvenir, qui *tâche* de devenir sçavant. Si on n'est pas parfait, il faut *tâcher* de le devenir. *Ambire, studere, eniti.*

Tâcher, signifie aussi, en stile populaire, Songer, viser à quelque chose. *Tendere, aspirare, animadvertere, perpensare.* Il a blessé cet homme d'un coup de pierre; mais il n'y *tâchoit* pas, il visoit ailleurs. S'il lui a fait quelque préjudice, il n'y *tâchoit* pas, il ne croyoit pas que cela le regardât. On dit aussi populairement qu'un homme a fait quelque chose de bien, plûtôt par hazard que par adresse. Pardonnez-lui, il n'y *tâchoit* pas.

TACHETER. v. act. & fréquentatif de tâcher. Marquer la peau de plusieurs taches. *Maculis distinguere, notis variare, aspergere.* La Nature a pris plaisir à *tacheter* les tigres & les léopards. Il y a des animaux dont on a *tacheté* la peau par artifice. Ce verbe n'est pas fréquentatif. Il ne signifie pas, tacher souvent, mais tacher de plusieurs petites taches, semer de taches.

Tacheté, ée. part. pass. & adj. *Distinctus, variatus, maculis, notis depictus, distinctus.*

En termes de Blâson on se sert du mot de *tacheté*, en parlant de la salamandre, qui étoit le corps de la devise de François I. Voyez l'art tachéographique, ou l'art d'écrire vite; & le Journal des Savans de 1681. pag. 177.

TACHI VOLICATI. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Macédoine. *Tachia Volicata.* Elle est au midi de la ville de Locrida, & au pied des montagnes. On prétend qu'elle est celle-là même qui porta anciennement les noms de *Gyrton, Gyrtone, Phlegya* & *Aadreis*. Matt.

TACHIA. Voyez Versagelli.

TACHIALI. Voyez Antioche.

TACHU. s. m. C'est une peau d'animal qui est parfaitement belle, & dont les Chinois se servent. P. Le Comte.

TACINA. s. f. Nom propre d'une riviére du Royaume de Naples. *Tacina*, anciennement *Targines*. Elle coule dans la Calabre Ultérieure, vers les confins de la Citérieure, & se décharge dans le golfe de Squillace, à deux lieues de Belcastro, vers le nord. Matt.

TACITE. adj. m. & f. Qui est sousentendu, quoique non exprimé. *Tacitus, subintellectus, subauditus.* Il a donné un consentement *tacite*, n'ayant pas réclamé au contraire. On peut continuer la joüissance d'une ferme par une *tacite* réconduction. On dit que des gens ont un pact *tacite* avec le Diable, quand on leur voit faire certaines charlataneries dont on ne sçait pas les causes naturelles. Dans tous les contrats il y a toujours des clauses *tacites*, qui sont sousentendues.

TACITE. s. m. Nom d'homme. *Tacitus.* L'Empereur Tacite successeur d'Aurélien fut élû après huit mois d'interrégne. Il avoit environ 65 ans & fut tué six mois après, par les soldats l'an 276. de Jésus-Christ. Il eut Florien pour successeur. Vopiscus a écrit sa vie. Il porte sur ses médailles les noms de M. Claudius Tacitus, & il a de beaux revers, tels que ceux de *Temporum felicitas, seculi felicitas, Pax æterna.* Il a aussi Victoria gothic. Quelques-uns veulent que ce soit la victoire qu'il remporta sur les Scythes.

On donna le nom de *Tacite* au mois de Septembre, en l'honneur de l'Empereur *Tacite*, parce qu'il étoit né & qu'il fut élevé à l'Empire ce mois là. *Vopiscus C. dernier.*

Corneille *Tacite* est un Historien Romain, dont nous avons XVI. Livres d'Annales & V. d'Histoires, qui contiennent l'histoire de Rome, depuis Tibére jusqu'à Vespasien. De plus un Livre des Mœurs des anciens Germains, & la vie d'Agricola son beau-pere. Il vécut sous Vespasien, Domitien, Nerva & Trajan, & fut Consul sous Nerva l'an de Rome 850. de Jésus-Christ 197. *Tacite* montre beaucoup de génie, avec une profonde connoissance des cœurs les plus corrompus: mais il affecte trop une briéveté mystérieuse. Il est trop plein de tours poétiques dans ses descriptions. Il a trop d'esprit, il raffine trop. Il attribue aux plus subtils ressorts de la politique, ce qui ne vient souvent que d'un mécompte, que d'une humeur bizarre, que d'un caprice. Fénelon.

☞ Tacite, s. f. *Tacita.* C'est le nom d'une dixiéme Muse que Numa Pompilius ajouta aux neuf autres, & dont il fit même une Déesse qu'il fit adorer aux Romains. Ce fameux Législateur feignoit d'avoir de grands commerces & de grands entretiens avec la Nymphe Egérie & avec la Muse *Tacite*, pour donner par-là plus de poids à ses actions & plus de vénération pour ses ordonnances. Elle présidoit au secret & à la discrétion. Du Latin *tacere*, se taire.

TACITEMENT. adv. Sans parler, & sans réclamer *Tacite*. La Loi dit que celui qui se tait, consent *tacitement*. *Qui tacet, consentire videtur.*

TACITURNE. adj. m. & f. Qui est morne, sombre & mélancholique, qui parle peu. *Taciturnus, morosus, in silentium pronus.* Il se faut garder des humeurs sombres & *taciturnes*. Numa rendoit un culte particulier à la Muse, qu'il appelloit la secréte & la *taciturne*. Bouh. Parce que Guillaume I. Prince d'Orange étoit secret & profond, les Espagnols le nommoient le *taciturne*. Bizot. Un habile négociateur se montre froid & *taciturne*, afin de parler avec plus de poids & d'ascendant. La Br. On a moins de peine à souffrir le *taciturne* que le fanfaron. Bell.

> *On ne croit plus que médiocrement,*
> *Qu'un* taciturne *abonde en jugement.*

On a donné le nom de *Taciturnes* à une Secte d'Anabaptistes, qui gardoient un grand silence. Jovet les appelle *se taisants*. Il vaut mieux dire, *Taciturnes*, ou *Silenciaires*. *Taciturni, Tacentes.*

TACITURNITÉ. s. f. Humeur, tempérament de celui qui est taciturne. *Taciturnitas, propensio ad silentium* La *taciturnité* est encore plus supportable que la hâblerie. C'est beaucoup que ce mélancholique sorte quelquefois de sa *taciturnité* pour contredire, & qu'il daigne une fois le jour avoir de l'esprit. La Br.

TACLE. s. Vieux mot. Un trait collé & ferré, pour être tiré avec l'arc. Borel. *Sagitta, telum.*

TÂCODRUGITE. s. m. & f. Nom de quelques Hérétiques Montanistes. *Tascodrugita.* Ce nom leur fut donné, parce que, par je ne sçai quelle affectation de sainteté & de recueillement, ils mettoient le second doigt dans leur nez, ou plûtôt sur leurs lévres, comme autant d'Harpocrates; en sorte que leur nés portoit en quelque sorte dessus ce doigt, comme sur un pivot. On les nommoit aussi pour la même raison Passalorinchites & encore Phrygiastes & Montanistes. Voyez Saint Epiphane, *hérésie* 48.

Ce mot vient de τασκὸς, *paxillus*, un petit pieu ou pivot, & δροῦγγος, *nasus*, le nez.

☞ TACON, s. m. Terme d'Imprimerie assez nouvellement inventé, aussi bien que la chose qu'il signifie. On appelle *tacon* les morceaux de la frisquette que l'Imprimeur y entaille pour donner jour aux endroits de la forme qu'on

veut

veut imprimer en rouge, & qu'il colle ſur le grand tympan, pour voir ſi l'onverture de la friſquette & les morceaux qu'on en a enlevés ſe rencontrent parfaitement.

☞ Tacon. Lorſque les Rohandrians ou les perſonnes riches vont en campagne, leurs eſclaves les portent ſur leurs épaules dans une machine qu'ils appellent *tacon*, qui reſſemble aſſez à celles dont on ſe ſert en France pour porter les reliques des Saints aux proceſſions. Les femmes de quelque diſtinction uſent de cette même voiture, & les François un peu aiſés ne voyagent point autrement. *Voyages de Dellon tom. I. ch.* VII. *p.* 53. 54.

☞ TACQUE ou TAQUE, ſ. f. Inſtrument dont on ſe ſert pour joüer au Billard, & qui différe d'un autre inſtrument qui ſe nomme auſſi billard. La *taque* eſt, pour ainſi dire, la femelle du billard qu'on tient à la main. Elle eſt compoſée d'une longue verge de bois flexible, de la groſſeur d'un pouce, & qui va toujours imperceptiblement juſqu'à l'autre bout qui entre dans une maſſe poſtiche de bois, qui eſt à peu près ſemblable à la maſſe de l'inſtrument appellé Billard.

☞ Tacques. ſ. f. pl. Le tarif de la Douane de Lyon nomme ainſi les uſtenſiles & ouvrages de ménage & de cuiſine qui ſont faits de fer fondu.

TACSEB. Voyez D'hafab.

TACT. ſ. m. Le ſentiment de toucher. *Tactus*. C'eſt ſur les mammelons de la peau que ſe fait le ſentiment du *tact*. Il y a eu des aveugles qui ont eu le *tact* ſi ſubtil qu'ils ont jugé par-là des couleurs. L'organe du *tact* eſt répandu par tout le corps. Bernier. Voyez Toucher.

TACTILE. adj. m. & ſ. Terme dogmatique. Qui peut tomber ſous le ſentiment du tact. *Tactilis*, *tactu facilis*. Quoique les atômes ſoient corporels, néanmoins ils ne ſont ni *tactiles*, ni viſibles, à cauſe de leur petiteſſe. Le Traité des qualités *tactiles* eſt un des plus curieux de la Phyſique. Les principales qualités *tactiles*, ſont la chaleur, la froideur, la ſécheresſe, la dureté, l'humidité. Roh.

TACTION. ſ. ſ. Terme de Philoſophie. C'eſt le ſentiment qui ſe fait par le tact. *Tactio*. La *taction* ſe fait en trois manieres. 1°. Lorſqu'une choſe extérieure s'inſinue au-dedans du corps, comme la pointe des épines. 2°. Lorſque ce qui eſt né dans le corps, nous cauſe du plaiſir ou de la douleur. 3°. Lorſqu'une partie a reçû quelque coup vif. Bernier.

Taction. Terme de Géométrie, qui ſe dit des lignes qui touchent un cercle ou autre ligne courbe. *Tactus*, *contactio*. L'Apollonius François parlant des *tactions*, enſeigne le moyen de faire une ſection conique qui touche trois lignes données en un même plan. Voyez les Mémoires de l'Académie des Sciences.

TACTIQUE. ſ. ſ. Science de conſtruire les machines des Anciens qui lançoient les fléches, les dards, les pierres & les globes à feu par la force des arcs bandés, baſcules & contrepoids, &c. Heron, Végece, ont écrit de ces machines, & elles ont été décrites & deſſinées par Juſte-Lipſe en ſon IIIe. Tome. *Tactica*, *ars vibratoria*.

Tactique. Livre Eccléſiaſtique à l'uſage des Grecs, qui ne differe en rien de celui qu'on nomme communément Typique. Voyez Typique. Il a été ainſi appellé du mot Grec τάξις, qui ſignifie *ordre*, parce qu'en effet ce n'eſt autre choſe que l'ordre & la régle des Offices divins. *Liber Tacticus*. Il marque ce qu'il faut faire dans l'Office de chaque jour. On diroit en Latin *Ordinarium*.

Tactique, ſe dit plus ordinairement de la ſcience de ranger les ſoldats en bataille, & de faire des évolutions militaires. Elien, chez les Anciens, a écrit de la *Tactique*. *Tactica militaris*. Voſſius, *de Scient. Mathem. c.* XLVIII. XLIX. L. traite de 24 Auteurs anciens, ou plus, qui avoient écrit de la *Tactique*.

Ce mot vient de τάσσω, je mets en ordre, je range en bataille.

T A D.

TADCASTER, ou CALCACESTER. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Angleterre. *Calcaria*. Il eſt ſur la riviere de Vorſe, dans le Comté d'Yorck, à trois lieues au couchant de la ville d'Yorck.

TADINO. ſ. m. ou RENDINA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg de la Macédoine, *Tadinum*, *Rendina*, anciennement *Arethuſa*. Il eſt ſur le golſe de Conteſſa, à l'embouchure du Stromona, du côté de la ville de Cavalla. Maty.

☞ TADMOR. ſ. m. Petite ville dans le déſert de Syrie, & dans la dépendance de Hems ou Emeſſe, mais plus orientale que cette ville, c'eſt l'ancienne Palmyre.

TADORNE. ſ. f. *Tadornus*. Oiſeau aquatique. Il reſſemble à un canard. Il eſt fort rare en France.

TADOUSSAC. ſ. m. Nom propre d'une colonie des François, dans la nouvelle France. *Taduſſacum*, *Tadoſſacum*. Elle eſt à l'embouchure de la riviere de Saguenai, dans celle de S. Laurent, où elle a un bon port. Maty.

T A E.

TAËL. ſ. m. Nom que les Portugais donnent à une monnoie de la Chine, que les Chinois appellent *Leam*. *Nummus Sinicus*. Il faut dix deniers de cuivre pour faire un ſou Chinois; dix ſous font la dixieme partie de leur écu, qu'on nomme Léam, que les Portugais appellent dans les Indes *Taël*, & qui revient à quatre l. deux ſ. deux d. 22 ſoixante-quinziemes. P. le Comte.

TÆNARE. ſ. m. (On écrit plus communément *Ténare*.) Nom propre d'une ville, d'une montagne & d'un promontoire de la Laconie. *Tænarus*. Il y avoit proche du *Tænare*, & au pied de cette montagne, un antre d'où il ſortoit une vapeur maligne, ce qui avoit donné lieu de feindre que c'étoit une bouche de l'Enfer, par laquelle on y alloit, c'eſt pour cela que Brébeuf dans ſa Pharſale, L. IX. les appelle des rochers,

Qui ſont aux Dieux du Styx ſi connus & ſi chers.

Bochart, Chanaan, L. I. c. XXII. prétend que ce nom vient du Chaldéen, ou Phénicien טינר, *Tinar*, ou *Tenar*, qui ſe trouve ſouvent dans la Paraphraſe Chaldaïque pour rocher. *Rupes*.

TÆNIA. ſ. m. Terme de Médecine. Nom que l'on donne à un vers long & plat, qui s'engendre dans le corps de l'homme. *Tænia*. Voyez Ruban. C'eſt la même choſe.

T A F.

TAFALLA. ſ. f. Nom propre d'un bourg du royaume de Navarre, avec un palais de ſes anciens Rois. *Tafalla*, anciennement *Alta Failla*. Il eſt ſur la riviere de Cicados, à une lieue au-deſſus d'Olite. Quelques Géographes y mettent un bourg des anciens Vaſcons, nommé *Tubas*, *Tuballa*, *Tubalia*. Maty.

TAFANIA. ſ. f. Nom propre de la place de l'ancienne Sémifons, ville libre de la Toſcane. *Tafania*. Les Florentins la prirent, la ruinerent & en tranſporterent les habitans à Florence, environ l'an 1024. On voit ce lieu dans le Florentin, aux confins du Siénois, à une petite lieue de Poggibonzi, vers le couchant. Maty.

TAFFETAS. ſ. m. Etoffe de ſoie mince & unie. *Pannus ſericus*, *tenuiſſimus*, *multitium*. Elle ſert d'ordinaire à faire des doublures ou des habits fort légers, des coëffes, des écharpes & des rubans. Le *taffetas armoiſin* vient d'Italie & de Lyon. Il y en a de toutes couleurs. Celui d'Avignon s'appelle *demi-armoiſin*, & eſt le moindre. Le *taffetas* d'Angleterre eſt le meilleur. Les *taffetas* & tabis ſe diſtinguent par le nombre des fils en chaque dent de peigne. Il y en a à trois ou quatre fils, d'autres à ſix ou à huit fils. Les *taffetas* qui ont demi-aune demi-quart, ſont appellés par les Marchands *cinq octaves*.

☞ Taffetas d'herbe, ou d'*Aredas*. C'eſt une eſpéce de *taffetas* d'une qualité aſſez commune, qui ſe fabrique aux Indes avec une ſorte de ſoie ou fil doux & luſtré, que l'on tire de certaines herbes. Ce *taffetas* ſe nomme ſimplement *herbe*. Les piéces ont huit aunes de long ſur trois quarts ou cinq ſixiemes de large.

☞ Taffetas a failles. C'eſt une ſorte d'étoffe de ſoie à gros grain, en maniere de Gros de Tours, qui ſert à faire des écharpes de femmes, que l'on appelle en Flandre failles. Cette étoffe ſe fabrique ordinairement à Bruges.

Ménage dérive ce mot du Grec *taphata*, qui vient du bruit ou du ſon que fait cette étoffe; du Cange, de *taffetas* ou *tafferia*

taffetum, qu'on e dit dans le même sens dans la basse Latinité.

☞ TAFFIA. s. f. Les Negres des Iles Antilles nomment ainsi l'eau-de vie de canues, c'est à-dire, celle qui se fait avec les écumes & les gros syrops du sucre. Les François l'appellent Guildive.

☞ TAFFOUSSA, ou TAFOUSI. s. m. Drogue médicinale que l'on trouve dans les royaumes de Camboya & de Siam.

TAFILET. s. m. Nom propre d'une ville du Bilédulgérid, en Afrique. *Tafileta*. Elle est capitale du royaume de *Tafilet*, & située sur une riviere de même nom. Elle peut avoir, dit-on, deux mille maisons, & un château fort, qui étoit autrefois la résidence des Rois de *Tafilet*. On fabrique dans cette ville quantité de marroquins, des targes de peau de buffle, des toiles rayées de soie à la Moresque, des tapis semblables à ceux de Turquie, &c. Maty.

Le Royaume de Tafilet. *Tafiletanum Regnum* Ce royaume est dans le Bilédulgérid en Afrique. Il est au midi du mont Atlas, entre le Ségelmesse & le Darha, le premier au levant & l'autre au couchant. Il a le royaume de Maroc au nord, & le Saara au sud. Sanson le divise en deux provinces; celle de *Tafilet* est au nord, & celle d'Ytata au midi. Le terroir n'est que montagnes & sablons. Il y croît quelque peu de bled, & un peu davantage d'orge, le long des rivieres; mais ces grains ne sont que pour les gens distingués. le peuple n'y vit que de chair de chameaux & de dattes, dont il y a une si grande abondance, qu'on en nourrit les chevaux, & on en transporte encore une grande quantité en Europe. Il y a dans ce pays des dromadaires, qui font autant de chemin en vingt-quatre heures, qu'un bon cheval en sept ou huit jours. On y trouve de trois sortes d'habitans. Les Chérifs, qui sont en quelque sorte les nobles; ils se disent descendus de Mahomet, & demeurent dans des châteaux. Les Arabes qui habitent la campagne sous des tentes, & les Berébéres anciens habitans du pays, qui occupent les villages. Il n'y a point d'autre ville que celle de *Tafilet*. Au reste ce Royaume est joint à ceux de Maroc & de Fez depuis environ l'an 1665. que Muley Archy, frere du Roi de *Tafilet*, s'en rendit maître, & conquit après cela ceux de Maroc & de Fez, que ses successeurs possedent encore. Et quoiqu'il soit incomparablement moindre en étendue, en fertilité, en nombre d'habitans qu'eux, il les surpasse pourtant en dignité, parce qu'il passe parmi les Maures pour le premier qui a suivi leur faux Prophete & son Alcoran; de sorte que ses habitans tiendroient à déshonneur pour eux & pour leur Roi, d'être gouvernés par d'autres que par des descendans de Mahomet ce qui oblige le Roi de Maroc à y envoyer toujours un de ses enfans pour gouverner. Maty.

☞ TAFOË, ou TAFOU. s. m Province d'Afrique dans la haute Guinée, ou Guinée proprement dite, au royaume d'Alkim.

TAFTOLOGIE, ou TAUTOLOGIE. s. f *Vana & inanis repetitio*. Terme de Grammaire. C'est un vice du discours, lorsqu'on répete deux fois la même chose, ou qu'on dit deux mots qui ont tout-à fait la même signification. Vaugelas défend cette phrase *unir ensemble*, & dit que ce n'est pas une *tautologie*, parce que l'un de ces mots ajoute quelque chose à la signification de l'autre. Entre *taftologie* & *tautologie* il n'y a de différence que celle qui vient de la différente maniere de prononcer l'upsilon du mot Grec ταυτολογία.

TAHON. Voyez Taon.

T A G.

TAGAROT. s. m. Oiseau de Fauconnerie. En Latin *Pernes*. Voyez Faucon.

TAGASTE s. f. Nom propre de lieu. *Tagaste*, *Tagasta*. C'étoit anciennement une ville épiscopale de la Numidie. Elle donna la naissance à S. Augustin. Ce n'est maintenant qu'un petit village, situé dans la Constantine, province du royaume d'Alger au midi de la ville de Bone. Maty

TAGAVOST. s. m. Nom propre d'une ville du royaume de Sus en Barbarie. *Tagavostum*. Elle est sur la riviere de Sus, à quatre lieues de la ville de Tarudant, vers le midi. Maty.

TAGAZZI s. m. Nom propre d'une petite ville du royaume de Fez en Barbarie *Tagaza*. Elle est dans la province d'Errifis, sur un golfe qui est au levant de Penon de Velèz, près de la riviere de *Tagazzi*, nommée anciennement *Thaluda*. Maty.

TAGE. s. m. Nom propre d'une riviere que les Espagnols nomment Tajo, & les Portugais Téjo *Tagus* C'est une des plus célebres rivieres d'Espagne. Elle a sa source près de celles de Xucar & du Guadalaviar, aux confins de l'Arragon & de la Castille vieille. Elle traverse toute cette derniere, y baigne Tolede, & y reçoit le Hennarés Ensuite elle passe à Alcantara, en l'Estramadure d'Espagne, & entrant dans celle de Portugal, elle y reçoit le Tézere & le Soro, & ayant baigné Santarein, elle forme un petit golfe, qui sert de port à Lisbonne, & deux lieues au-dessous elle se décharge dans l'océan Atlantique, après un cours d'environ cent dix lieues. Cette riviere étoit fameuse anciennement par l'or qu'on trouvoit dans son sable, mais la source en est maintenant tarie. Maty.

Que tout l'or du Pactole & tout celui du Tage
De ces heureux mutins deviennent le partage.
Bréboeuf.

☞ *Faites naître bien-tôt de la Nymphe du* Tage,
Cette postérité de Princes & de Rois,
Sous qui le monde un jour se doit rendre François.

Le *Tage* se dit figurément, sur-tout en Poësie, pour l'Espagne.

Je puis chanter ta gloire en la langue du Tage,
Et j'oserois être garant,
Que l'Ibere croira que c'est un juste hommage,
Que l'Espagne même te rend.
L'Abbé Régnier.

☞ Taoa Ville de l'Arabie Heureuse, sur la route de Moka, à la Cour du Roi d'Yemen, entre Mauheri & Mankuel.

☞ TAGERA. s. f. Plante des Indes orientales. Ses feuilles broyées & appliquées sur la piqure des abeilles en calment les douleurs. Ses semences mêlées & broyées avec le safran, sont bonnes pour les pustules & pour les ulceres.

TAGES s. m. Nom propre d'un Dieu des anciens Hétruriens. *Tages*. Il étoit fils du Génie, & petit-fils de Jupiter. Il naquit de la Terre, en Hétrurie, comme Ovide le décrit dans ses Métamorphoses, L. XV v 553. C'est lui qui, tout jeune encore, enseigna aux Hétruriens l'art des Aruspices. Il écrivit même sur cette matiere. C'étoit un homme obscur, qui se rendit célebre par là, & c'est apparemment là ce que signifie la fable qui le fait fils de la Terre, & qui le métamorphose d'une motte de terre en homme. Il introduisit aussi la coutume d'exposer une tête d'âne aux bornes des champs, des terres, pour éloigner les malheurs. Vossius prétend que la fable de *Tages* est prise de l'histoire d'Adam, ou bien que ce fut un démon qui, sorti de la terre, apparut aux hommes, & leur apprit l'art prétendu de la divination. Voyez cet Auteur, *de Idolat. L. I. c.* xl. Ciceron, *de Divin. L. II. c.* xxiii Ovide cité. Lucain, L. I. v. 635. Columelle, *de Re Rust*, *L. X.* Dempster sur Rosin, L. III. c. viii. ix. xi.

Puisse l'art de Tagès *être un art captieux,*
Et toute ma science un songe spécieux. Bréb.

TAGGIA. s. f. Nom propre d'un bon bourg de l'État de Genes. *Tabia*. Il est connu par les bons vins muscats qu'il produit, & est situé environ à une lieue de la côte, & à trois d'Oneille, vers le couchant. Maty.

☞ TAGIOUAH s. m. Nom d'une ville du pays des Soudans ou Negres. Cette ville donne son nom à une grande province dont les peuples sont appellés Tagiouins.

TAGLIACOSSO. s. m. Nom propre d'un bourg, avec titre de Duché. *Taleacotium*, *Taliequttium* Il est dans l'Abrusse ultérieure, province du royaume de Naples, en-

viron à trois lieues du lac de Celano, vers le couchant. Maty.

TAGLIACOZZO, lac. Voyez Celano.

TAGRIN, cap. Voyez Liona. Le cap de Serra-Liona.

☞ TAGUMADERT. f. m. Ville d'Afrique dans les Etats du Roi de Maroc, au Royaume de Taffilet.

T A I.

TAJAMENTO. f. m. Nom propre d'une riviére de l'État de Venise. *Tilavemptus, Tilaventum.* Elle prend sa source dans les Alpes, aux confins du Cadorin & de la Carinthie, traverse tout le Frioul du nord au sud, & se décharge dans le golfe de Venise, après avoir baigné Tolmézo, Latisana, & plusieurs autres lieux peu considerables. Maty.

TAÏAUT. C'est le cri des Chasseurs, lorsqu'on fait partir le lievre, ou qu'on voit la bête fauve. Ce mot, disent quelques-uns, vient de l'Hébreu *Taba, erravit.* Il s'égare, il s'est échappé.

TAICHEU. f. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Taicheum.* Elle est entre les montagnes dans la province de Chéquiang, dont elle est la dixieme. Elle a cinq autres villes dans son territoire, qui est fort grand & fort montagneux. Maty.

TAIE. f. f. Maladie de l'œil, qui se forme par une pellicule blanche qui couvre la prunelle, & qui empêche la vision. On l'appelle autrement *cataracte. Albugo.* Il y a des Oculistes qui abattent fort adroitement les taies avec des aiguilles. On appelle aussi *taie* une tache blanchâtre qui se forme dans la cornée, qui l'obscurcit, & fait qu'on voit les objets comme au travers d'un nuage. Elle vient de quelques parties de la nourriture qui s'épaississent & s'arrêtent dans les pores de la cornée. Les Médecins donnent encore le nom de taies à plusieurs membranes qui sont dans le corps, comme au chorion & à l'amnios, qui sont les envelopes du fétus. &c.

Taie, est aussi un petit sac de toile fine dont on couvre un oreiller de coutil, qu'on met sur le chevet du lit, & où l'on appuie sa tête. On dit aussi une *taie* de lit de plume. *Pulvinaris tegumen linteum.*

TAILLABLE. adj. m. & f. Qui est sujet à la taille, qui est contribuable aux tailles. *Vectigalis, stipendiarius.* Tous les roturiers & gens de trafic sont *taillables.* Les villes franches se sont rendues *taillables* par les deniers d'octroi, & les impositions qu'elles ont faites sur elles mêmes. On appelle *taillable de poursuite*, ceux que l'on peut suivre pour leur taille imposée & abandonnée, quand ils se transportent dans une autre Paroisse, feu *taillable*, héritages *taillables.* On appelle en Bourgogne des sujets *taillables haut & bas*, c'est-à-dire, au plaisir & à la volonté du Seigneur: tels sont les hommes de servitude & de main-morte, qui pendant toute leur vie sont *taillables*, & à leur décès *mortaillables.* On appelle aussi leurs héritages *mortaillables.*

TAILLABLIER. f. m. qui dans la Coutume de Bourbonnois se dit également du Seigneur & du sujet Seigneur, ou sujet *taillablier.*

TAILLADE. f. f. Coupure qui se fait avec le taillant de quelque chose. *Cæsio; incisio.* Il a désarmé son ennemi, & il lui a fait plusieurs *taillades* au visage, plusieurs balafres. Il faut faire deux ou trois *taillades* sur cette éclanche, pour en faire sortir le jus. On portoit autrefois des habits à *taillades*, où l'on faisois de grandes découpures sur l'étoffe.

TAILLADER. v. act. Couper du taillant, faire des taillades. *Cædere, concidere.* Ce soldat a eu le visage *tailladé* en une telle occasion. On *taillade* quelquefois les viandes pour les assaisonner, & les faire cuire. On *tailladoit* autrefois les étoffes par de larges découpures. On *tailladoit* aussi les pourpoints en les coupant par bandes en été. Les femmes portoient aussi des robes avec des manches *tailladées.*

Tailladé, ée. part. pass. & adj. *Cæsus, concisus.*

☞ TAILLAGE. f. m. Impôt, taxe. En 1246. Henri III. Roi d'Angleterre, défendit qu'on levât au profit du Pape le *taillage* imposé sur le Clergé d'Angleterre, jusqu'au retour des Ambassadeurs qu'il envoyoit en Cour de Rome. *Fleury, Hist. Eccl. in-12. T. XVII. p. 402.*

TAILLANDERIE. f. f. Art de faire des taillans, la marchandise même. *Aciaria ars.* Il y a des secrets dans la *taillanderie* pour la trempe des outils. Ce Marchand trafique de *taillanderie* & de quincaillerie.

TAILLANDIER. f. m. Artisan qui fait des instrumens & outils tranchans, qui aiguise de gros ferremens sur la meule. *Faber ferrarius.* En plusieurs lieux on les appelle *œuvres blanches.* Les *Taillandiers* font des forces pour les Tondeurs, des faulx pour les Paysans, des haches, des cognées pour les Bucherons, des serpes, rabots, ciseaux, & toutes sortes d'outils pour les Ouvriers. On appelle aussi *Taillandiers*, les Ouvriers en fer blanc, qui font des lanternes, des entonnoirs, &c. Et que le peuple appelle *Ferblantiers.*

TAILLANT. subst. masc. Le côté le plus délié & aiguisé d'un instrument tranchant & coupant. *Acies.* Un couteau ordinaire a un dos & un *taillant.* Un couteau de Tripiére a deux *taillans*, il coupe des deux côtés. Les Orientaux frappent plûtôt du *taillant* de leurs armes, que de la pointe. On a fait des dents au *taillant* de ce rasoir, il faut continuellement aiguiser le *taillant* d'une faulx. Dans les épées à deux mains, on distingue le tranchant du *taillant.*

TAILLE. f. f. Coupe, division d'un corps naturel. *Cæsio, incisio, concisio.* La *taille* du bois est différente suivant la nature des arbres. La *taille* s'en fait en long, avec les coins, de travers avec la scie, en d'autres sens avec la cognée, la serpe & le ciseau.

On dit aussi, Acheter la *taille* ou la coupe d'un bois; pour dire, Acheter le bois, ou le droit de le couper, & particuliérement du taillis. *Silvam caduam emere.* Les Chasseurs employent souvent le mot de *taille* au lieu de *taillis*, & disent que le gibier gagne les *tailles*; pour dire, le *taillis.* Les *tailles* d'un an, de deux ans, &c.

Taille, se dit quelquefois de la matiére propre à être taillée. *Scissile.* Ainsi on appelle pierre de *taille*, de gros quartiers ou blocs de pierre propres à bâtir, & à être taillés. Le P. Derran Jésuite a fait un beau Volume de la coupe, de la *taille* des pierres. Le premier qui en avoit écrit étoit Philibert de Lorme.

☞ Taille au cordeau. Terme de Lapidaire. Voyez Cabran.

Taille, se dit aussi de cette coupe qui se fait par art, en retranchant les parties superflues d'un corps en certain temps & avec certaines proportions. *Sectura, incisura.* La *taille* de la vigne, la *taille* des arbres se fait au printemps, pour les décharger de leur sarment, de leur bois superflu, pour les faire fructifier, les émonder & élaguer. La Quintinie traite de la *taille* de la vigne dans sa IV. Partie, c. 40. Pour entendre raisonnablement la *taille* des arbres, il faut au moins sçavoir le temps & la cause, & surtout, s'il est possible, en sçavoir la maniére. La Quint. P. I. c. iii. art. 9. Il y a des Tailleurs d'habits qui se sont mis en réputation pour leur *taille*, pour leur coupe. Il y a des Tailleurs pour hommes, des Tailleurs pour femmes. ☞ On dit qu'un habit est galonné sur les *tailles*, pour dire, qu'il est galonné sur tous les endroits où il est taillé, sur toutes les coutures.

Taille, se dit aussi des coupes & incisions qui se font par des instrumens tranchans. C'est un furieux, qui frappe d'estoc & de *taille*; pour dire, de la pointe & du tranchant. *Punctim & cæsim cædere, ferire.* Cette façon de parler s'employe aussi figurément; pour dire, de toutes les maniéres & avec hardiesse.

N'importe, parlons-en, & d'estoc & de taille,
Comme oculaire témoin. Mol.

Taille, en termes de Chirurgie, se dit d'une opération qui se fait pour tirer les pierres de la vessie. *Sectio ad calculum evellendum, lithotomia.* Cet homme est condamné à la *taille*; il s'est résolu à la *taille.* Il se porte bien de sa *taille.* On sçait que du temps d'Hippocrate on pratiquoit la *taille* pour tirer la pierre de la vessie: mais nous n'avons aucune connoissance de la méthode dont on se servoit, & l'on ignore comment se faisoit cette opération. Au commencement du XVI. siécle il ne se trouvoit encore personne qui osât la pratiquer. La Faculté de Médecine fut obligée de s'adresser au Parlement, pour obtenir la permission d'en faire l'épreuve

l'épreuve ſur un criminel condamné à mort, qui avoit une pierre dans la veſſie. Il ſouffrit l'opération, & en guérit. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût faire la même expérience, pour tirer la pierre des reins, lorſqu'elle eſt trop groſſe pour paſſer les uretères. Mérv. Séverin Pineau, Chartrain, mort en 1619. Chirurgien du Roi, grand Lithotomiſte, a fait trois Diſſertations Françoiſes ſur l'opération de la *taille*.

Taille de point, ou Taille de fond, en termes de Marine, ſe dit des cordes attachées aux angles, ou au milieu du bas des voiles pour les carguer ou relever. *Funes angularii complicatorii*. On les appelle auſſi *carguepoint*, ou *carguefond*.

Taille, ſe dit auſſi de certaines manières de gravûre & de ſculpture. *Cœlatura, ſculptura*. On appelle *taille-douce*, les images dont la gravûre eſt faite avec le burin ſur des planches de cuivre; *tailles de bois*, celles dont les planches ſont de bois, & dont la gravûre diffère des autres, en ce que dans celles de cuivre, ce ſont les parties enfoncées qui marquent les traits; & au contraire, ce ſont les parties élevées qui les marquent en celles de bois. On appelle *baſſes-tailles*, les ouvrages des Sculpteurs ou des Fondeurs, qui ſont de bas-relief, dont les corps ne paroiſſent, ne ſortent qu'à demi.

Taille, ſe dit auſſi dans la fabrique des monnoies, de la quantité réglée qu'on doit faire de chaque eſpèce de monnoie en chaque marc d'or & d'argent. *Beſſis aurei vel argentei nummaria partitio, diſtributio*. Ainſi on dit que les anciens ſols d'or étoient de 72. à la *taille*, ou à la livre, & de 84. grains de poids. Les ſeſterces de cuivre étoient à la *taille* de 51. à la livre, & de 119 grains au poids. La *taille* des louis de 5. livres dix ſols, eſt de 72½. au marc. Celle des double-louis de onze livres, eſt de 36¼. celles des quadruples, de 18⅛. Celle des louis d'argent, de trois livres, eſt de 8. pièces $\frac{11}{12}$ au marc.

Taille, ſe dit auſſi pour marquer la hauteur, ou la groſſeur des corps, leur proportion, ou diſpoſition. *Statura*. On peint S. Chriſtophe d'une *taille* coloſſale & giganteſque. Cette femme a la *taille* riche; elle eſt belle & de grande *taille*, d'une *taille* fine, dégagée, libre; elle a la *taille* mignone, elle eſt bien priſe dans ſa *taille*. Pour juger de la *taille* des femmes, il en faudroit défalquer les ſecours infidèles qu'elles tirent de leurs patins & de leurs fontanges. S. Evr. Cette *taille*, ce port que tout le monde admire. Mol. Il ſurpaſſoit en *taille* & en beauté tout le reſte des Romains. Vaug.

Taille, ſe dit en ce ſens des perſonnes mal faites. *Deformis natura*. Les boſſus, les boiteux, ſont des gens de vilaine *taille*, qui ont la *taille* contrefaite, gâtée. Une *taille* de pygmée. Voilà une perſonne qui n'a point de *taille*, qui eſt toute d'une venue; qui a la *taille* ronde, groſſière. On dit auſſi, qu'une fille s'eſt laiſſé gâter la *taille*, quand elle s'eſt laiſſé engroſſer.

Taille, ſe dit auſſi de la grandeur des animaux. *Statura, forma*. Voilà un chien de bonne *taille*. Un cheval de belle *taille*, déchargé de *taille*.

On dit proverbialement, de toutes *tailles* bons lévriers: ce qui ſe dit auſſi au figuré des hommes, parce que la *taille* n'eſt pas néceſſaire pour le mérite. *Ex omniforma bonus vertagus*.

Taille, chez les Marchands en détail, ſe dit d'un morceau de bois fendu en deux, dont les parties ſe rapportent l'une à l'autre, ſur leſquelles on marque en même temps la quantité des marchandiſes livrées, par plusieurs hoches ou entailles qu'on y fait. *Talea*. La ſouche demeure chez le Marchand, & il en délivre l'échantillon au bourgeois. On ajoute foi aux *tailles* repréſentées en Juſtice, & elles tiennent lieu de parties arrêtées.

Taille, ſe dit auſſi au jeu de la Baſſette, de chaque diſtribution de cartes que fait le Banquier. *Partio, diviſio*. Donnez-nous encore deux *tailles*. Il a gagné trente piſtoles à une ſeule *taille*.

Taille, ſe dit auſſi de la partie de la Muſique qui ſoutient le chant, & qui eſt la portée ordinaire de la voix, quand elle n'eſt pas élevée comme le deſſus, ni profonde comme la baſſe. *Tenor muſicus, vox ſubgravis*. Il y a une *taille* baſſe, une *taille* commune, *taille* du grand chœur, *taille* haute, *taille* mitoyenne, *taille* naturelle, *taille* du petit chœur, *taille* du premier chœur, *taille* récitante, *taille* du ſecond chœur, *taille* de violon, *taille* de viole. La *taille* ſe trouve fort ſouvent dans les baſſes continues, marquée par un ſimple *T*. C'eſt une des parties de la Muſique que nos vieux Gaulois nommoient *teneur*, & les modernes *taille*, & que preſque tous les hommes faits peuvent chanter. Mais comme il y en a qui ont plus d'étendue en haut, d'autres en bas; d'autres qui n'ont qu'une eſpèce de *medium* ou de milieu, d'autres enfin qui ſe font entendre également dans le haut & dans le bas; cela fait qu'on diſtingue ordinairement quatre ſortes de *tailles*. Les Italiens ne diſtinguent ordinairement que deux ſortes de *taille*: ſçavoir, *Tenore primo*, P. ou I. qui revient à ce que nous appellons *haute taille*; & *Tenore ſecondo*, S. ou II. qui eſt notre *taille naturelle*. Confondant les *baſſes-tailles* & les concordans ſous le mot *baritons*. La *taille* récitante ou du petit chœur, dans laquelle ſont tous les récits & les grands chœurs. Si ces récits ſont partagés entre pluſieurs voix, on les diſtingue en y ajoutant les mots premier, ſecond, troiſième, &c. C'eſt ainſi que les Italiens marquent leurs *tailles* quand les chants en ſont differens dans les grands chœurs, comme il arrive ſouvent dans les compoſitions à cinq. Les Italiens appellent *taille* pleine, *tenore ripieno*, la *taille* du grand chœur; ils donnent le nom de *ripieno*, plein, à toutes les parties du grand chœur. De même *tenore primo*, ou 1°. *choro*, veut dire, *Taille* du premier chœur. *Tenore ſecondo*, ou 2°. *choro*, veut dire, *Taille* du ſecond chœur: C'eſt ainſi que les Italiens diſtinguent les *tailles*, qui ſont partie de chaque chœur, dans les compoſitions à deux ou pluſieurs chœurs, &c. Brossard. *Taille*, ſe dit auſſi de celui qui chante cette partie. Cette voix eſt une belle *taille*. Connoiſſez-vous ce Muſicien? c'eſt la plus belle *taille* que l'on puiſſe entendre. Cet homme chante la *taille*. Il y a des hautes *tailles*, des baſſes *tailles*.

Taille, ſe dit auſſi des inſtrumens de Muſique qui ſont propres pour tenir ces parties dans la ſymphonie, ou en un concert d'inſtrumens. *Tenor, baſſus*.

En termes de Poëſie, on appelloit autrefois *taille de rime à queue ſimple*, quand la queue du vers précédent avoit un mot ſemblable au commencement du ſuivant, mais en différente ſignification, dont Paſquier rapporte quelques exemples. *Structura*.

Taille, étoit autrefois un droit ſeigneurial, & l'on voit dans les Coutumes, que pluſieurs héritages tenus roturièrement, devoient *taille*. *Tributum, vectigal*. La plûpart des Seigneurs avoient droit de *taille* aux quatre cas, ce qu'on appelloit auſſi *droit de loyaux aides*, ſçavoir quand le Seigneur étoit pris priſonnier en juſte guerre; quand il faiſoit ſon fils aîné Chevalier; quand il marioit ſa fille aînée à un Gentilhomme; quand il alloit au voyage d'Outremer. Voyez Aide chevel. Les *tailles* qui n'excédoient pas ſous Charles VI. la ſomme de 40000 liv. augmenterent ſous Charles VII. juſqu'à la ſomme de 1800000 liv. au rapport de M. De Sully, & conſécutivement ſous Louis XI. juſqu'à 4740000 liv. ſous Charles VIII. juſqu'à près de ſix millions. Sous Louis XII. juſqu'à 7640000 liv. Mascur. On appelloit *tailles franches*, celles qui étoient dûes aux quatre cas par un homme libre & franc, ou tenant héritages affranchis, ou à devoir d'argent; & *tailles ſerves*, celles qui étoient dûes par des hommes de condition ſervile, ou de morte taille. Elles étoient réelles, ou perſonnelles. La perſonnelle s'impoſoit ſur le corps des taillables, & cette *taille* ſuivoit le ſerf, ou homme de main-morte en quelque part qu'il ſe tranſportât. C'eſt pourquoi la Coutume de Troies les appelle *taillables de pourſuite*. On a beaucoup parlé depuis quelques années de rendre la *taille* proportionnelle, c'eſt-à-dire, de trouver un moyen d'éviter les déſordres & les injuſtices qui ſe font dans l'impoſition & la répartition de la *taille*, & de faire enſorte que chacun en paye à proportion de ce qu'il en peut & doit porter. La *taille* s'appelle ſouvent collectage dans les Coutumes, dans les Ordonnances de nos Rois, & dans nos vieux Auteurs, comme Monſtrelet, L. I. c. 78.

La *taille jurée*, étoit celle qui ſe payoit ſans s'enquérir de la valeur des biens des habitans, dont eſt fait mention en pluſieurs anciens Arrêts, que les Seigneurs impoſoient ſur leurs ſujets à volonté, ou ſelon l'abonnement qui en avoit été fait avec eux. *Tributum arbitrarium*.

Taille mortaille, étoit celle qui se levoit par le Seigneur sur les hommes de corps & de servile condition, sçavoir la *taille* une fois par chacun an, soit à la volonté du Seigneur, soit selon quelque abonnement; & la *mortaille* se payoit au décès seulement de l'homme de serve condition, sur les biens qu'il délaissoit, soit qu'il eût des enfans ou non. *Tributum, tributum mortalium.*

On appelloit la *taille du pain & du vin*, l'impôt que mettoient les Seigneurs sur ces marchandises. *Tributum panarium, vinarium.* En la Vicomté de Turenne, le Seigneur est encore le seul qui léve la *taille*.

Taille, se dit maintenant de la grande imposition qu'on fait tous les ans de la part du Roi, sur le peuple, & les roturiers, pour soutenir les charges de l'État. *Vectigal regium.* Les *tailles* se lévent ordinairement par capitation, & par contribution personnelle. Il y a pourtant des *tailles* réelles, comme en Languedoc & en Provence, où elles se lévent sur les héritages roturiers seulement. Il y a des lieux où elles sont mixtes, c'est-à-dire, réelles & personnelles, parce qu'elles s'imposent sur les personnes, mais à proportion de leurs biens. Les Nobles, les Ecclésiastiques, & les Officiers du Roi sont exempts de *tailles* mixtes, ou personnelles. Ceux qui dérogent, qui font trafic, sont imposés à la *taille*, sont compris dans le rôle des *tailles*. Les Élûs reçoivent les commissions des *tailles*, vérifient & arrêtent les rolles particuliers des *tailles*. Les habitans d'une Paroisse sont obligés de nommer tous les ans des Asséeurs & Collecteurs des *tailles*. Ceux-ci portent leurs deniers aux Receveurs des *tailles*.

On appelloit ci-devant *grande taille*, l'ancienne & la première imposition des *tailles*, sur le pied de laquelle on régloit la crue, le taillon, la subsistance, & autres augmentations qui ont été faites depuis. *Tributum majus.* Autrefois on disputoit à qui seroit le plus haut à la *taille*. Il s'est fait de temps en temps diverses Ordonnances & Réglemens sur les *tailles*. Les *tailles* furent mises sur le peuple du temps du Roi S. Louis, qui a le premier levé la *taille* par forme de subsides nécessaires pendant la guerre; mais les *tailles* n'étoient d'abord que des levées extraordinaires. On les levoit par capitation. Ce droit est depuis devenu perpétuel. Philippe le Bel, pour lever des impôts avec plus de sureté, & sans soulever le peuple, fit intervenir le peuple que l'on appella *le tiers Etat*, dans l'Assemblée générale des États. On y consentoit à des aides, ou subsides, qui étoient reçus par des Généraux des Aides préposés par les États; dans les besoins des Rois, sur-tout sous la Branche des Valois, les impositions s'accrurent sensiblement: en particulier on inventa le fouage, qui fut levé d'abord par tête, & pour une fois seulement. C'est ce qu'on a appellé la *taille*. En 1388. Charles VI. augmenta ce droit qui n'étoit que de vingt sols par tête sous le Roi Jean, & Charles V. & l'appella *taille*. Le nom est demeuré. Il en excepta les Nobles, les Ecclésiastiques, & les pauvres Mendians. C'est Charles VII. qui a rendu les *tailles* perpétuelles. Le Roi Henri II. a imposé le *taillon* par forme de crue, pour la paye de la Gendarmerie. Ce mot en ce sens vient de cette *taille* de bois des Marchands détailleurs, parce que les Paysans qui ne sçavoient pas écrire, s'en servoient pour marquer ce qu'ils recevoient d'une telle imposition: ce qui est si vrai, que Borel assûre qu'il y a encore des villages en Languedoc, où l'on garde de grosses piéces de bois qu'on appelle des *fouqs*, c'est-à-dire, des *souches* qui servent de cadastres, c'est-à-dire, de régle, ou de pied pour faire l'assiéte de la *taille*; & même on en rapporte souvent dans des charettes, à la Chambre des Comptes de Montpellier, pour régler quelques différends sur les cadastres ou assiétes des *tailles*. Du Cange dit qu'en plusieurs titres *incisio* & *incisura*, signifient la même chose que *taille* & *exaction*. Pasquier, dans ce sens, dit que *taille* vient de tailler, qui signifie diviser; parce qu'au commencement on lavoit les *tailles* par capitation.

Taille, s'est dit pour la septaine & le territoire d'une ville. *Ditio.* C'est en ce sens qu'il est pris dans le titre de la Coutume de Lille, & en l'Art. 44. & autres de cette Coutume.

☞ Taille abonnée, est une *taille* Seigneuriale imposée dans certaines Coutumes par le Seigneur aux gens de condition servile, & à laquelle ils se sont soumis pour se rédimer & affranchir de la *taille* arbitrale, ou d'autres droits & corvées que les Seigneurs exigent de leurs serfs avec beaucoup de dureté.

TAILLEBOURG. s. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Talleburgum, Talliaburgum.* Elle est célébre par la victoire que S. Louis y remporta sur les mécontens, & sur les Anglois, & elle est située sur la Charante, à deux lieues de Saintes, vers le nord. Maty.

TAILLEFER. Surnom honorable donné à un Comte d'Angoulême, qui, selon les Chroniques, avoit coupé en deux, à coups de sabre, un Normand tout cuirassé. Au contraire les Comtes de Périgord portoient le surnom héréditaire de *Taleran*, ou de *Talerien*.

TAILLEMER. s. m. Terme de Marine du Levant, qui se dit de la partie inférieure de l'éperon d'une galére, qui semble fendre & tailler la mer. *Prora pars inferior.* ☞ Le froissement entre nos deux navires fut tel, que j'en perdis mon *taillemer*. Ch. de Fossin.

☞ TAILLE-MÉCHE. s. m. Instrument avec lequel les Ciriers coupent de longueur, des méches qu'ils employent aux bougies de table. C'est le même que le couteau à méche des Chandeliers.

TAILLER. v. act. Couper, diviser, séparer. *Scindere, dividere, secare.* Ces belles pierres ont été *taillées* dans une telle carriére, elles en ont été tirées. Ce Métayer a *taillé*, émondé ses arbres, sa vigne. Il est allé *tailler* des perches dans ce bois. On *taille* le marc au pressoir avec une hache. On *taille* la soupe avec un couteau. On a *taillé* cette viande en plusieurs morceaux. Il a fallu *tailler* ce chemin dans le roc.

Ce mot vient du Latin *taliare*, fait de *talia*, qui se trouve dans les anciennes Gloses. Ménage.

Tailler, se dit aussi de ce qu'on coupe, qu'on façonne avec art & proportion, quand on retranche d'une chose ses parties inutiles. *Secare, polire.* Ce Sculpteur sçait bien *tailler* le marbre, la pierre. *Tailler* un arbre, c'est en ôter sagement, avec la serpette, les branches qui lui nuisent, ou raccourcir celles qu'on y laisse. Il fait bon *tailler*, dès que les feuilles tombent, jusqu'à ce que les nouvelles commencent de revenir, & il ne faut *tailler* qu'une fois par an, quelque arbre que ce puisse être. La Quint. *P. I. c. III. art. 9.* On *taille* pour deux raisons. 1°. Pour disposer les arbres à donner de plus beaux fruits; & la seconde, pour les rendre en tout temps plus agréables à la vûe, qu'ils ne seroient, s'ils n'étoient pas taillés; ce qui se fait par la figure qu'on leur donne, & qui doit être différente selon la différence des plans, c'est-à-dire, des arbres en buissons, ou des espaliers; car pour les arbres de tige, on ne s'attache pas d'ordinaire à les *tailler* souvent. Id. Il faut prendre le bois selon ses veines pour le bien *tailler*. Ce Lapidaire sçait fort bien *tailler* les diamans en facettes, en tables, au cadran. La charpente de ce dôme est toute *taillée* sur le chantier. On dit aussi *tailler* des plumes, pour dire, les préparer pour écrire. On dit qu'un Auteur qui écrit bien, a la plume bien *taillée*. Nous avons vû à la Cour un Auteur qui se vantoit de *tailler* sa plume avec son épée: n'étoit-ce pas un vaillant Auteur? Bal.

Tailler, se dit plus particuliérement de l'art de couper les étoffes pour faire des habits qui viennent bien à la taille. *Secare.* Ce Maître est en réputation de bien *tailler*, d'avoir bonne coupe. J'ai fait *tailler* ce manteau à la piéce. Le Maître *taille* la besogne, & les Compagnons la cousent. *Praparare, dispenere, delineare.* On dit aussi, *tailler* des rabats, & autre linge.

Tailler, signifie aussi, avoir la disposition d'une chose, l'accommoder à sa fantaisie, l'augmenter, ou la retrancher comme on veut. *Augere, minuere, disponere.* Je vous donne pouvoir de *tailler* & rogner dans cette affaire, pour en sortir par accommodement. Ce valet s'est rendu le maître du logis, il *taille* & rogne comme il lui plaît. Il est le maître, il rogne, il *taille*. Bens.

Tailler, signifie aussi, tirer une pierre de la vessie. *Per incisionem aut sectionem calculum eximere, per lithotomiam amputare.* Ce Chirurgien est fort expert à *tailler*. Un homme qu'on *taille* est fort en danger de sa vie. On dit aussi, qu'un homme a été *taillé*, pour dire, qu'il a été châtré.

Tailler, se dit figurément en choses morales. Cette armée a été

a été *taillée* en pièces, pour dire, a été défaite, mise en déroute. *Hostes concidere, cadere*. On dit aussi, *tailler* en pièces la réputation de quelqu'on, pour signifier, en médire cruellement. On dit aussi, on nous a *taillé* nos morceaux, on nous a donné des ordres & des instructions précises & bornées. On dit encore, vous êtes bien *taillé* de dîner par cœur, d'aller à la Bastille, pour dire, vous en avez bien la mine, vous en êtes menacé. *Taille*-t-on vos avis à certaine mesure? Pasc. Pour dire, vous oblige-t-on de parler, & de dire votre avis pendant un certain temps prescrit & réglé?

Tailler, signifie aussi au jeu de la Bassette, tenir la banque, distribuer les cartes. *Folia lusoria suppeditare, distribuere*.

Tailler, signifie encore, faire des entailles, des hoches sur une *taille*, pour marquer la quantité des marchandises qu'on prend à crédit. *Incidere*.

Tailler, en termes d'Imprimerie, signifie, couper une frisquette pour faire paroître ce qu'on désire. *Incidere cratem*.

En termes de Blason on appelle un écu *taillé*, celui qui est divisé en deux parties par une diagonale tirant de l'angle sénestre du chef au dextre de la pointe. *Scutum taleatum*. On appelle *taillé-tranché*, quand au milieu de la taille il y a une tranche. On dit aussi *tranché-taillé*, quand sur la tranche il y a une petite taille, ou une entaille.

Ce mot vient de *talea*, qui signifie une *branche d'arbre coupée*.

Tailler, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme *taille* en plein drap, lorsqu'il a beaucoup de sujet, de matiere, qu'il a grande liberté de s'étendre, qu'il n'est point géné, ni contraint. On dit que les femmes *taillent* des bavettes, quand elles sont long-temps à causer, à babiller de choses vaines & inutiles. On dit qu'un homme *taille* bien de la besogne à quelqu'un, lorsqu'il lui suscite des procès, ou des affaires fâcheuses, qui lui donnent bien à courir. *Negotium facessere*. On dit aussi, qu'il lui *taille* des croupieres, lorsqu'il l'a mis en fuite, & qu'il le poursuit.

Taillé, ée. part. pass. & adj. *Incisus, sectus, dissectus*.

On dit en Blason, mal-*taillé*, d'une manche d'habit bisarre. *Inconcinnè dissectus*.

Taillé, ée. Vieux adj. qui signifioit misérable, de τάλας, *miser*. D'où vient le mot de Languedoc *talen*, faim. *Fames*. Borel.

TAILLERESSE. s. f. Se dit dans les Monnoies, des femmes, ou filles des Monnoyeurs qui ajustent les flancs ou carreaux, pour les rendre de leur juste poids. *Concinnatrix*.

☞ TAILLETTE. s. f. C'est une espèce d'ardoise que l'on taille sur les carrieres d'Anjou.

TAILLEVAS. s. m. Vieux mot. C'est une espèce de bouclier, différent de la targe, en ce qu'il étoit courbé de deux côtés comme un toit; depuis il a été appellé *pavois*, selon Fauchet. Borel. *Scutum*.

TAILLEOR. s. m. Vieux mot. Assiette. Voyez Tailloir. D'où vient le mot de Languedoc, un tailladou, un rondeau de bois sur lequel on peut couper les viandes. Borel.

☞ TAILLEVENT. s. m. Oiseau maritime qu'on trouve en revenant de l'Amérique en Europe. Je dis *en revenant*, parce qu'on prend route beaucoup plus au nord en revenant qu'en allant. Cet oiseau est gros comme un pigeon; il a le vol de l'hirondelle & rase la mer de fort près, sans doute que c'est pour y chercher pâture, soit de quelques petits poissons, ou de quelques insectes qui volent sur l'eau. Les *taillevents* sont toujours dans un mouvement rapide & sans interruption. Ils ne perchent ni jour ni nuit sur les vaisseaux. Comme on en voit à plus de six cens lieues de terre, il n'y a pas apparence de croire qu'ils y aillent pour se reposer, le trajet seroit trop long à faire tous les jours, & d'ailleurs on les voit fort tard & de très-grand matin. Il y a plus d'apparence qu'ils font leur séjour sur la mer même, & qu'ils se reposent sur la lame quand ils sont las. Ce qui fortifie cette opinion, c'est qu'ils ont les jambes courtes, & les pieds comme ceux d'une oie.

TAILLEUR. s. m. Qui taille, qui façonne. Un *Tailleur* de pierres de taille, c'est celui qui équarrit & taille les pierres, après que l'Appareilleur les lui a tracées. *Lapicida*. Davil. *Sector lapidarius*. Un *Tailleur* de diamans. On appelle absolument *Tailleur*, celui qui fait les habits. Il y a des *Tailleurs* pour homme, & des *Tailleurs* pour femme. *Sartor*.

Tailleur, se dit aussi des Graveurs en fait des monnoies, qui font les poinçons d'effigies, & les matrices qui servent à frapper & à monnoyer les espéces. *Sculptor*. Il y a des *Tailleurs* généraux & des *Tailleurs* particuliers. Il y a un *Tailleur* général à Paris, & un en chaque Monnoie. Le *Tailleur* général a été créé en 1547. & il n'appartient qu'à lui de faire des poinçons d'effigie & des matrices. Le *Tailleur* particulier s'appelle autrement *Graveur*, & c'est celui qui frappe les quarrés qui servent dans les autres Monnoies.

Tailleur, se dit aussi au jeu de la Bassette, de celui qui tient la banque. *Recensitor*.

☞ Tailleur *de sel*. s. m. On nomme ainsi à Bourdeaux & dans toute sa direction, des commis préposés à la mesure & visite des sels qui y arrivent.

☞ Tailleur *d'armes sur étain*. C'est la qualité que les Maîtres Potiers d'étain de la ville & fauxbourgs de Paris prennent dans leurs Lettres de Maîtrise.

☞ Tailleur *d'image sur ivoire*. Les Statuts des Peigniers-Tabletiers de Paris donnent cette qualité aux Maîtres de cette Communauté, à cause qu'il leur est permis de faire & de vendre des Crucifix d'ivoire.

☞ Tailleurs *de limes*. Ce sont les mêmes que parmi les Maîtres Taillandiers de la Communauté de Paris on nomme Taillandiers-Vrilliers.

☞ TAILLEUSE. Couturiere. Un habitant mariant un fils & une fille, avoit une *Tailleuse* chez lui, pour leur faire des habits. La *Tailleuse* & la fille travaillerent jusqu'à minuit. *Merc. de Mars*, 1731. *p*. 606. *Tailleuse*, pour dire, *Couturiere*, ne vaut pas mieux que *Couturier*, pour dire *Tailleur*.

TAILLIS. s. m. Jeune & menu bois qui repousse. *Silva cædua*. Quand on a abattu une haute futaie, elle revient en *taillis*. Le bois *taillis* est celui qu'on met en coupes réglées de 9 ans en 9 ans, ou en plus long terme. Il y eut quatre ou cinq Archers qui se cacherent dans des *taillis*. Abl. Les bois *taillis* appartiennent à l'usufruitier. En ce sens les Chasseurs disent souvent *tailles*.

On dit proverbialement, gagner le *taillis*, pour dire, se mettre en lieu de sûreté, se cacher dans un bois épais, *Aufugere, evadere*.

Taillis, terme de l'Echiquier d'Angleterre *Talea*. C'est un bâton fendu par la moitié, & marqué de quelques entailles; une moitié se garde à l'Echiquier, & l'autre se donne aux particuliers pour leur tenir lieu d'obligation pour l'argent qu'ils ont prêté sur les actes du Parlement. Ces *taillis* sont numérotés, & portent la somme empruntée, & le nom de celui à qui ils appartiennent. On a remboursé le *taillis* numero tel. Les *taillis* ont haussé ou baissé de 4 ou 5, &c.

TAILLOIR. s. m. (Prononcez *Tailloi*.) Terme d'Architecture. *Abacus*. C'est un membre quarré qui fait la partie la plus haute du chapiteau des colonnes. Il est ordinaire quarré; mais il est différent selon les divers ordres. C'est la partie supérieure d'un chapiteau, qui est ainsi nommée, parce qu'étant quarrée, elle ressemble aux assiettes de bois qui anciennement avoient cette forme. On l'appelle aussi Abaque, particuliérement quand elle est échancrée sur ses faces. *Abacus*. Davil.

Tailloir, est aussi un ustensile de cuisine, assiette ou pièce de bois quarrée ou ronde, sur quoi on taille, on hache la chair. En Latin *scissorium*.

TAILLON. s. m. Seconde taille ou imposition faite à la maniere de la taille. *Tributum subsidiarium*. Les anciens rôles des tailles se faisoient par articles, grande taille, *taillon*, crue, subsistance, &c. Le *taillon* a été établi l'an 1549. par Henri II. pour l'entretien, vivre & munitions des gens de guerre, sur les plaintes du peuple des désordres que faisoient les gens d'Ordonnance. On levoit le *taillon* par une commission, & sur un rôle particulier. Il y avoit aussi des Receveurs particuliers du *taillon*. La solde des Prevôts des Maréchaux étoit assignée sur le *taillon*.

TAILLURE. s. f. Terme de Brodeur, qui se dit quand on

 se

se sert de diverses pièces couchées de satin, de velours, de drap d'or & d'argent, qui s'appliquent comme des pièces de rapport sur l'ouvrage, & qui s'élevent quelquefois en relief: ce qu'on appelle aussi *broderie de rapport. Tessellatum.*

TAIMI. Voyez Nain.

TAIN. s. m. Feuille ou lame d'étain fort mince, que l'on met derriere des glaces pour en faire des miroirs. *Lamina Stannea.* Le *tain* de ce miroir est gâté.

TAIN, ou THIN. s. m. Nom propre d'un bourg de France situé dans le Dauphiné, sur le Rhône, vis-à-vis de Tournon, & à deux lieues au-dessus de Valence. Matt.

TAINE. s. f. Vieux mot. Noise. *R. de la Rose.* Borel. *Rixa, jurgium, lis.*

TAINS, en termes de Marine, sont des pièces de bois, grosses & courtes, couchées à terre, sur lesquelles on pose la quille du vaisseau, lorsqu'on le met sur le chentier & qu'on le construit. *Tabulata.*

TAIPING. s. m. Nom propre de deux villes de ce nom dans la Chine; l'une près du lac de *Taiping*, & la riviere de Kiang, dans le Nanking, où elle tient le onzieme rang, & a deux autres villes sous sa jurisdiction. L'autre est la huitieme de la province de Quangsi, & appartient au Roi de Tunquin, avec vingt-deux villes qui sont de son ressort. Matt.

TAIRE. v. act. & n. *Je tais, tu tais, il taît, nous taisons. Je taisois. Je tus. J'ai tu.* (Prononcez *Je tûs, J'ai tû.*) *Je tairai. Que je taise. Que je tûsse, ou je tairois. Taisant.* Garder le silence, s'abstenir de parler. *Tacere, silere, reticere.* Quand on ne sçait qu'une seule chose, l'on est obligé de se *taire* trop souvent. Mén. Si vous n'avez pas assez d'esprit pour bien parler, ayez assez de jugement pour vous *taire.* Div. Cu. On ne parle pas juste, quand on ne parle que par la peur de se *taire.* S. Evr. On cherche le grand art de parler, mais on ne sçait plus celui de se bien taire. Id. Il y a plus de mérite à se *taire* par jugement, qu'à parler mal-à-propos avec esprit. Bell.

Taire, signifie encore, être discret, cacher, ou ne pas divulguer une chose qui doit être secrette. *Reticere, conticere, linguam continere.* C'est le vice des femmes de ne pouvoir se *taire*, ni garder un secret. Un Ancien a dit, Ce que vous voulez que les autres *taisent*, ne le dites pas vous-même. Bouh. L'intempérence de langue est est plus sévérement punie chez les Perses que tout autre crime: ils tiennent que celui qui ne sçait pas se *taire* est incapable de rien faire de grand. Vaug.

Taire, signifie aussi, rendre confus, réduire au silence, & à ne rien répliquer. *Silentium facere, linguam vel os opprimere.* Cette raison convaincante lui ferma la bouche, & le fit *taire.* Si je lui reproche certaine action, je le ferai bien *taire*; je le rendrai confus & muet; il n'aura plus rien à dire.

Faire taire. Empêcher de parler, imposer silence. *Silentium imponere, indicere, compescere.* Démosthene trahissoit quelquefois ses clients, & on le faisoit *taire* pour de l'argent. La fonction des Huissiers est de faire *taire* les causeurs.

> Taisez-*vous, rossignols; zéphirs, faites silence.*
> Lalane.

☞ On dit, Notre canon a fait *taire* celui des ennemis, pour dire, qu'il a mis celui des ennemis hors d'état de continuer à tirer; & dans le même sens on dit, qu'un feu supérieur fait *taire* le moindre. Ac. Fr.

Taire, signifie aussi, dissimuler, ometre de dire une chose exprès, & avec dessein. *Omittere, dissimulare.* C'est un vice essentiel dans une provision de Cour de Rome, de *taire*, ou de dissimuler le nombre & la qualité des autres Bénéfices qu'on possede. Vous ne deviez pas *taire* que vous avez déja été récompensé. C'est une espéce de mensonge que de *taire* une vérité qu'il seroit à propos de dire. M. Scud. Il y a de la prudence à *taire* ce qu'on ne peut dire sans péril. Id.

> *L'Amour dans sa prudence est toujours indiscret,*
> *A force de se* taire *il trahit son secret,* Corn.

Se taire, dans le même sens, signifie, se retenir, garder le silence sur une chose, n'en rien dire. *Os opprimere, silere.* Je consens à me *taire* sur les plaintes que je pourrois faire de vous. Le moyen de se taire dans un si beau sujet? Je ne sçaurois me *taire* sur vos louanges.

Taire, signifie aussi, appaiser, & se dit des choses qui cessent de faire du bruit, ou dont on n'entend plus rien dire. *Silere, obmutescere.* L'orage est un peu appaisé, les vents se taisent, ne font plus de bruit. Les cloches se *taisent* le Vendredi-saint.

> *Ne ferez-vous pas* taire *un bruit qui vous offense?*
> Racine.

Taire, se dit aussi figurément en Morale, & signifie, plier, se rendre, acquiescer, céder, obéir. *Aquiescere, cedere, obtemperare, morem gerere.* Au milieu des armes les loix se *taisent.* Quand le cœur se *tait*, tout parle inutilement. Des-H. Racine a dit en parlant d'Alexandre:

> *Et la terre, en tremblant, se* taire *devant vous.*

C'est une expression empruntée de l'Ecriture. *Et siluit terra in conspectu ejus.* Au I. Livre des Macchab. 1. 3.

On dit proverbialement, qui se *tait* consent, pour dire, que quand on ne dit mot sur quelque proposition, c'est une marque que l'on ne s'y oppose pas. *Qui tacet consentire videtur.*

☞ On dit proverbialement, Voir, ouir & se *taire* sont difficiles à faire.

Tû, Tûe. part. pass. & adj. *Tacitus, silentio præteritus.*

TAISIBLE. adj. m. & f. Vieux mot. Taciturne, parlant peu. Borel. *Taciturnus.*

☞ TAISSON. s. m. Ce n'est rien autre chose que le blaireau. M. Lémery, sur le mot Meles, le traduit par blaireau ou *taisson*, & le Dictionnaire Latin du dernier tome le traduit par *taisson.* Messieurs de Longley-*Taisson* portent dans leurs armes trois blaireaux ou *taissons.*

TAISSON. Voyez Tasson.

TAISSONS. Terme de l'Ecriture-sainte. Il est parlé des peaux de *Taissons* dans l'Exode. On ne sçait ce que c'est, non plus que du bois de Sittim, ni de la ladrerie des maisons. Scaligeriana.

☞ TAITUNG. s. m. Ville de la Chine dans la province de Xensi, où elle a le rang de troisieme Métropole.

TAJUNA. s. f. Nom propre d'une riviere de la Castille nouvelle, en Espagne. *Tajuna.* Elle baigne Mondégiar, & se décharge dans le Xarama, un peu au-dessus du Tage. Quelques Géographes le prennent pour le Tagonius des Anciens, que d'autres croient être le Hénarès, qui coule un peu au couchant de la *Tajuna.* Matt.

TAIYVEN. s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Taiyvenum.* Elle est fort grande, située dans le Xansi, de la province de Fuen, & elle a vingt-quatre autres villes sous sa jurisdiction. Matt.

T A K.

TAKORAY. Voyez Ante.

T A L.

TALABO. s. m. Nom d'un golfe. *Talabus sinus*, anciennement *Titianus portus.* Ce golfe est en la côte occidentale de l'île de Corse, au midi de celui d'Ajazzo, dont il n'est séparé que par une petite presqu'île. Matt.

Talabo, riviere. Voyez Oenano.

TALAGA. s. f. Nom propre d'un village du Portugal. *Talaga.* Il est au nord de la riviere de Vouge, entre Viseu & Porto. On croit qu'il est l'ancienne *Talabrica*, ou *Talabriga*, ville de la Lusitanie. Matt.

☞ TALAGOGNES. s. m. pl. On appelle ainsi en Languedoc des bois de sapine débités en petit. Ils payent les droits forains & la réappréciation comme les balançons.

☞ TALAIRES. s. m. pl. C'est le nom que l'on donne aux ailes que Mercure porte aux talons, & qu'on appelle aussi Talonieres. Comme il est le Messager des Dieux, les Poëtes ont feint qu'ils lui avoient donné des *talaires*, afin de faire leurs courses plus vîte. Ce mot vient du Latin *talaria*, dont on se servoit pour exprimer la même chose

se. Au revers d'une médaille d'Antinoüs, on voit un cheval Pégase, avec Mercure, ayant ses *talaires* & son caducée. MORERI, au mot ANTINOUS.

TALAMONE, TÉLAMONE. s. f. Nom propre d'une petite ville avec un port. *Telamon*, *Talamon*. Ce lieu appartient aux Espagnols. Il est fortifié, & situé sur la côte de l'État delli Presidii, en Toscane, à cinq lieues de Grosseto, vers le midi oriental. On voit à une grande lieue de *Talamone*, vers le levant, *Talamone* Vecchio, qui est un bourg qui déchoit tous les jours. MATY.

☞ TALAN, ou TALANT. s. m. Bourg de France, dans la Bourgogne, sur une montagne, à un quart de lieue de Dijon.

☞ TALANCHE. s. m. Droguet qui se fabrique dans plusieurs lieux de la Généralité de Bourgogne. Il est fait avec de la laine sur fil, mais dont le fil est filé gros, & la laine est commune & grossiere.

TALANDI. s. m. Nom propre d'une ville de la Livadie, en Grece. *Talanda*. Le Chevalier Wheler dans ses voyages assûre, qu'elle est située à une lieue & demie du lac de Livadia vers le nord, & à une lieue du golfe de Négrepont, vis-à-vis de l'île de Talanda. Il dit qu'elle est épiscopale, suffragante d'Athenes, & qu'elle contient cinq à six mille habitans, Chrétiens, Juifs ou Turcs; il ajoute qu'elle a été beaucoup plus grande, & qu'on trouve des ruines de ses anciens bâtimens à demi-lieue de la ville. Il juge que c'est l'ancienne *Opus* ou *Opunc*, capitale des Locres Opuntiens; mais d'autres la prennent pour l'ancienne *Larymna inferior*, ville de la Bœotie. MATY.

TALANDI. s. m. Nom d'un golfe. *Talandicus sinus*, anciennement *Opuntius*, *Oetus*. Il semble que ce golfe est la partie septentrionale du golfe de Négrepont, & qu'il s'étend entre la Livadie & l'île de Négrepont, depuis le détroit de ce nom jusqu'aux confins de la Thessalie, où étoit anciennement le Mont Oeta, dont il prenoit son nom, de même que la ville d'Opus. MATY.

☞ TALANT. s. m. Vieux mot. Amour, plaisir, désir, besoin. De *talant* les Auteurs avoient fait Talanter, atalanter. *Gloss. des Poes. du Roi de Nav.*

TALANTA, ATALANTA. s. f. Nom propre d'une petite île, située dans le golfe de Talandi. *Atalanda*. Il y a un bourg de même nom dans l'île de Négrepont, près du cap Litar. MATY.

TALAPOIN. s. m. Prêtre du Royaume de Siam & du Pégu. *Talapoinus. Siamensis Mysta*. M. Wicquefort, dans sa Traduction de Mandeslo, dit *Talapoi*; mais nos Voyageurs, M. l'Abbé de Choisy, le P. Tachard, &c. disent toujours *Talapoin*. Ces *Talapoins* portent une calebasse à la ceinture, & ne vivent que d'aumônes, comme nos Moines mendians. Ils sont en très-grande réputation (au Pégu) & ils s'y conservent fort bien par une vie exemplaire. Le Lundi matin, ils vont avec des bassins de fer, éveiller le monde, & le convient de venir au sermon. Ils n'y traitent point de points de doctrine, ils n'insistent principalement que sur la morale; exhortant leurs auditeurs à s'abstenir de meurtres, de larcin, de paillardise, d'adultère, & à ne faire à autrui que ce qu'ils voudroient qu'on leur fît. C'est pourquoi, dans l'opinion qu'ils ont qu'on se sauve plûtôt par les bonnes œuvres, que par la foi, ils n'ont point d'aversion pour ceux qui quittent leur religion pour se faire baptiser, pourvû que leurs œuvres répondent à la profession qu'ils ont faite. Ils crient fort contre les offrandes que les Péguans font au diable, particuliérement quand ils s'acquittent de quelques vœux qu'ils ont faits en leur maladie, ou quelque autre fâcheuse rencontre, & tâchent de faire abolir cette mauvaise coutume, mais elle est tellement invétérée que jusqu'ici ils ont perdu leur peine. Ces gens demeurent ordinairement dans les bois, & afin d'éviter la rencontre des bêtes féroces, dont les forêts de ces quartiers là sont remplies, ils se font des couches suspendues en l'air aux branches des arbres. Ils ne mangent qu'une fois le jour, & sont vêtus d'une veste rouge, qui leur va jusqu'aux talons; ils vont nuds pieds, & ils ont sur les épaules une mandille, qui leur va jusqu'aux hanches. Ils se font raser la tête, & n'ont point de poil en aucune partie du corps, & se couvrent d'un chapeau contre les rayons du soleil. On leur rend de grands honneurs après leur mort & après avoir gardé le corps quelques jours, on le brûle avec du bois de sandal, l'on jette les cendres dans la riviére, & l'on enterre les os auprès du lieu, qu'ils avoient choisi pour leur demeure. VICQUEF. *Mandeslo*, *Voyage des Indes*. *Liv. II.* pag. 297. 298.

Les *Talapoins* des Siamois, qui sont leurs Prêtres, leurs Religieux, & leurs Docteurs, sont regardés comme les vrais imitateurs de Dieu. Ils ont peu de commerce avec le monde, & ils ne saluent jamais aucun Laïque, pas même le Roi. Les *Talapoins* vont tous les matins à la quête, & l'opinion que l'on a de leur vertu fait que tout le monde leur donne. Aussi le point le plus essentiel de la morale, qu'ils prêchent, est que, pour se sauver, il faut ériger ou réparer les Pagodes, & surtout assister les *Talapoins*. Les Monastéres des *Talapoins* sont autant de Séminaires, où la jeunesse est élevée. On y met tous les enfans de qualité dès qu'ils sont capables d'instruction, & tandis qu'ils y demeurent, on les fait vivre fort sévérement. On les appelle *Nen*. Ils ont leurs préceptes & leurs réglemens particuliers, qui consistent à porter un habit jaune, à se razer la tête & les sourcils deux fois tous les mois, le 4e & le 29e de la Lune, à jeûner ces deux jours, & encore quatre autres fêtes qui arrivent le 15. le 23. & le dernier jour de la Lune, à manger seulement deux fois le jour, le matin, & à midi; à n'avoir commerce avec aucune femme, à ne jamais chanter de chanson, à ne point écouter ceux qui en chantent; à ne jouer d'aucun instrument; à fuir les spectacles & les réjouissances publiques, à ne point user de parfums, à ne point aimer l'argent, qu'ils ne doivent pas même toucher, bien loin de pouvoir en amasser; à ne pas prendre plaisir à gouter ce qu'ils mangent, & à en détourner leur pensée; c'est pour cela que plusieurs d'entre eux mêlent tout ce qu'on leur donne pour le rendre moins agréable; enfin à honorer les Prêtres, à leur céder le pas, & à s'asseoir toujours au dessous d'eux. Les *Talapoins* ménent une vie plus austére; car outre qu'ils ont toutes les obligations des Laïques & des jeunes gens qu'ils élévent, ils ont encore plus de six vingts régles propres de leur état, dont voici les principales. De se rendre tous les jours deux fois au temple, le matin & le soir, pour y faire leurs priéres; d'être entiérement couverts; de ne toucher jamais de femmes, de ne leur point parler seul à seul, & même de ne les pas regarder quand ils les rencontrent dans les rues; de marcher avec une grande modestie, les yeux baissés, & sans tourner la tête; de porter toûjours un éventail, & de s'en couvrir le visage, pour empêcher l'égarement de la vûe; de ne consentir jamais à aucune mauvaise pensée; de ne point préparer eux-mêmes leur manger, mais de le prendre tel qu'on leur donne; de vivre des aumônes qu'ils vont demander par la ville, mais de ne point entrer dans les maisons, & de n'attendre même aux portes, qu'autant de temps qu'un bœuf en met à boire; d'enseigner la loi à leurs disciples & au peuple; de se mortifier & de faire pénitence une année entiére, dont une partie consiste à demeurer exposés durant quinze nuits du mois de Février à la rosée du ciel au milieu des champs; de confesser leurs péchés les uns aux autres; de jeûner trois mois de l'année, Juillet, Août & Septembre; de ne manger qu'une fois le jour pendant tout ce temps-là, qu'ils appellent leur grand jeûne, & de prêcher pourtant tous les jours; de réciter une espéce de chapelet, composé de 180 grains, & divisé par dizaines; de ne saluer aucun Laïque; d'être doux & miséricordieux à l'égard de tout le monde; de ne se mettre point en colére, & de ne frapper personne; de n'avoir jamais la tête couverte, particuliérement dans les temples; de ne s'asseoir que sur un certain siége de cuir qu'ils portent avec eux, sur tout dans les lieux où il y a des femmes assises; de ne coucher jamais hors du monastére, & de n'en point sortir seuls; de n'avoir qu'un habit; de ne jouer à aucun jeu; de ne recevoir l'argent qu'on leur donne que par la main du Laïque, qui leur sert comme de Procureur, & de l'employer en bonnes œuvres, comme à payer les dettes des pauvres, & à racheter les esclaves; de loger les pélerins, & de leur faire tout le bien qu'ils peuvent; d'être sincéres & véritables, & lorsqu'il faut assûrer ou nier une chose, dire seulement qu'elle est, ou qu'elle n'est pas, enfin de ne souffrir jamais dans son esprit le moindre doute sur la religion.

Les *Talapoins* font souvent des discours au peuple, pour l'exhorter à la pratique des vertus, & particuliérement de la charité envers les hommes & les animaux. Celui qui prêche, est assis à la maniére du pays, sur un petit théâtre couvert de tapis, & fort élevé au-dessus de l'auditoire. Après que tout le monde est assemblé, il commence par lire quelque sentence de Sommonokhodom avec un air plein de modestie & de gravité; tenant toujours les yeux baissés, & ne faisant aucun geste; ensuite il développe les mystéres fabuleux de ce livre, & il en tire quelque morale pour l'instruction de son auditoire, se servant de métaphores, de paraboles, & sur tout de comparaisons prises des choses naturelles, ainsi qu'ont accoutumé de faire les Orientaux. Le peuple assis sur ses talons écoute avec beaucoup de respect & d'attention, les hommes étant d'un côté & les femmes de l'autre. Les autres *Talapoins* sont à côté du Prédicateur, mais séparés du peuple & assis sur une estrade. Tous les auditeurs ont les mains jointes; & dès que le Prédicateur a prononcé le texte, ils s'écrient tous ensemble, levant les mains au ciel, & baissant la tête, *Parole de Dieu*, *Vérité toute pure*. P. Tachard. Premier Voyage de Siam, L. VI. pag. 416. & suiv. Au L. IV. p. 266. il décrit les obséques d'un fameux *Talapoin* chef de la Religion des Régons. On ne voit que *Talapoins* qui ont une grande écharpe jaune: c'est la marque de leur profession. Il y en a vingt mille de compte fait dans l'enceinte de la ville; & bien davantage dans les champs qui sont des deux côtés de la riviére, à deux lieues au-dessus & autant au-dessous. La raison de ce grand nombre de *Talapoins* est aisée à rendre. Tous les peuples de ce Royaume sont obligés de travailler pour le Roi, quand il lui plait, & il lui plait souvent. Les seuls *Talapoins* en sont exempts. Il est vrai que la plûpart vivent d'aumônes, mais ils ne manquent de rien, & sont respectés par le Roi même. Les plus grands Mandarins les saluent les premiers. M. l'Ab. de Choisy. l'Archevêque *Talapoin* de Siam. Id. Il veut dire le Chef des *Talapoins* de Siam. Tous les *Talapoins* sont obligés sous peine du feu, de garder le célibat, tant qu'ils demeurent dans cette profession.

TALAPSIS. s. m. C'est une sorte de fleur en forme de parasol, qui est blanche, ou gris-de-lin. *Talapsis* blanc. *Talapsis* gris-de-lin.

TALASSION. s. m. Nom d'un Dieu des Romains. *Talassio.* C'est le même que l'Hymenée Dieu du mariage. Les Romains lui donnoient le nom de *Talassion*, comme les Grecs celui d'Hyménée. Ce n'est pas qu'ils ne l'appellassent aussi Hymen & Hymenée, comme il paroît par la 59e piéce de Catulle, &c. Ce nom ne vient point de θαλασσα, la mer, comme on pourroit se l'imaginer peut-être; d'où vient qu'il ne faut pas l'écrire par *th*, mais simplement *t*. Il vient de τάλαρος, ou τάλασος, espéce de corbeille, ou de petit coffre, où ceux qui travailloient en laine mettoient leur laine & leurs fuseaux. Or à la cérémonie des noces on couchoit la nouvelle épouse sur de la laine, on bouchoit les portes avec de la laine, on portoit une quenouille, comme pour l'avertir qu'elle devoit travailler dans son ménage. C'est donc de là que ce mot fut donné à l'Hymenée, ou bien de ce qu'après le rapt des Sabines, on stipula, dans la paix qu'on fit avec leurs compatriotes, qu'elles ne mouldroient point le bled, & ne feroient point la cuisine. Ainsi leur principal ouvrage fut de travailler en laine, ce qui fit donner le nom de *Talassion* à l'Hyménée. Voyez sur *Talassion*, Scaliger, *Poët. L. III. C.* tot. & Rosin, *Antiqq. Rom. L. V. C.* 37.

TALAVERA LA REYNA. s. f. Nom propre d'une petite ville avec un château. *Talavera*, anciennement *Æbura*, *Ebura*, *Elbora*, *Libora*. Elle est dans la Castille-Vieille en Espagne, au confluant de l'Alberche & du Tage, & à douze lieues au-dessous de Tolède. On lui donne le nom de *Talavera la Reyna*, parce qu'elle étoit de l'appanage des Reines de Castille, pour la distinguer de *Talavera la Veja*, qui est un bourg situé sur le Tage, à douze lieues au-dessous d'elle, & qu'on croit être l'ancienne *Evandria*, *Evandriana*.

TALAVERUELA. s. f. Nom propre d'un bourg de l'Estramadure d'Espagne, situé sur la Guadiane, entre Mérida & Badajos. *Talavera minor.* Maty.

TALAYA. s. f. Nom propre d'une île de l'océan oriental.

Talaya, *Talava*. Elle est petite & située entre celle de Mindanao, une des Philippines, celle de Gilolo, & une des Moluques. Maty.

TALBE. subst. m. Terme de Relation. Docteur Mahométant au Royaume de Fez & de Maroc. *Doctor Mahometanus*, *Talba*, ou *Talbus*. Quand le Roi de Fez donna audience au Pére Busnot, son *Talbe*, ou Docteur étoit devant lui en face, assis sur ses talons, avec un livre sur son bras. P. Busnot, *Histoire du Régne de Mulei Ismael.*

TALC. s. m. Sorte de pierre luisante, écailleuse, transparente, dont il y a deux espéces générales, une appellée *talc de Venise*, & l'autre *talc de Moscovie*. Le *talc de Venise* est mollasse, paroissant graisseux au toucher, quoiqu'il soit sec, de couleur argentine, tirant sur le verdâtre, se séparant par petites feuilles claires resplendissantes. On lui a donné ce nom, parce qu'on en trouve en plusieurs carriéres proche de Venise; il en vient aussi des montagnes d'Allemagne, des Alpes & de l'Appennin. Ce *talc* est employé pour faire du fard; mais comme il est très-difficile à calciner, & même à mettre en poudre, on se contente de le râper avec une peau de chien de mer, & de passer cette râpure par un tamis. Le *Talc de Moscovie*, est dur, poli, doux au toucher, se séparant par feuilles minces, presqu'aussi transparentes que du verre, & quelquefois rougeâtres: il naît dans des carriéres en Moscovie, & en Perse. On en fait des lanternes; on en couvre aussi les tableaux en pastel & en miniature, pour empêcher qu'ils ne se gâtent. Le *talc* est une espéce de minéral différent des marcassites. On en trouve en différens endroits du Northampton en Angleterre, quelquefois sur des grains de sable. Morton, *Hist. Nat. du Northampton.*

Ce mot vient de l'Allemand *talc*, qui signifie la même chose. *Lapis pellucidus*, *translucidus talcum.* Quelques-uns l'appellent *étoile de terre*, à cause qu'il luit comme une étoile.

Huile de *talc*, est une huile imaginaire que les Chymistes Charlatans se vantent de tirer du *talc*, laquelle ils disent être un fard merveilleux pour conserver le tein, parce qu'elle a été en effet beaucoup vantée par les Anciens, & particuliérement par les Arabes. Mais ce mot de *talc*, chez eux, ne signifioit autre chose qu'une égale disposition des humeurs qui entretenoient le corps en un bon tempérament, & en une parfaite santé. Or comme il n'y a rien qui contribue plus que la santé à conserver la beauté du tein, cela a donné lieu aux Chymistes de rechercher cette huile de *talc* qui maintenoit le corps en cette disposition, & d'engager les femmes à faire la dépense de cette recherche. Quelques-uns ont crû aussi que le *talc* jaune ou rouge contenoit une miniére d'or, & qu'on en pouvoit tirer un menstrue pour la transmutation des métaux en or, ou en argent, & pour la fixation du mercure; ou une Medecine universelle capable de guérir tous les maux qu'on tient incurables, mais c'est encore une pure charlatanerie.

Talc des Philosophes, Terme de Philosophie hermétique, c'est la pierre au blanc parfait; car le *talc* du commun est dissout radicalement en huile par le mercure des Sages. Dict. Herm.

☞ TALCAN. s. m. Ville d'Asie dans la partie occidentale du Torcarestant, entre les villes de Méron & de Bâle.

TALCALAN. s. m. Nom propre d'une ville du Chorasan, en Perse. *Talcatana.* On la place sur la riviére de Margab, à soixante lieues de la ville d'Aterat, du côté du nord, & on la prend pour l'ancienne *Nissa* ou *Nisæa*, ville de la Margiane. Maty.

TALCINI. s. m. Nom propre de lieu. *Talcinum*, *Talcinorum oppidum.* C'étoit autrefois une petite ville de l'île de Corse. Ce n'est plus qu'un petit village, situé à deux lieues de la ville de Corse, vers le levant. Maty.

☞ TALE. s. f. *Tala.* Ancien nom de la riviére qui passe à Neuf-Châtel-en-Brai, & à Dieppe. *Descript. Géogr. & Hist. de la Haute-Norm. tom.* 1. *p.* 49.

TALED. s. m. Ce mot, en parlant des Juifs, signifie le voile dont ils se couvrent lorsqu'ils sont dans la Synagogue. *Velum frontale.*

TALÉGA. Voyez Talaga.

TALEMOUSE. Voyez Talmouse.

TALENT. s. m. Fameux poids & monnoie des Anciens qui étoit de différente valeur selon le pays. *Talentum.* Il est assez difficile de réduire la valeur d'un *talent* à la monnoie de

de France ; sur tout, parce que le *talent* étoit en usage parmi presque tous les peuples d'Orient. Or non-seulement le *talent* étoit d'une valeur différente chez tous ces peuples ; mais encore la maniére de compter, & d'évaluer l'argent. C'est ce qui rend cette matiére fort obscure, & fort embarrassée, comme on le peut remarquer par tout ce qu'en dit Budée dans son savant traité *de Asse*. Il y avoit plusieurs sortes de *talens*, tant pour le poids que pour la monnoie, & la valeur croissoit selon que les espéces qui composoient le *talent* étoient plus ou moins fortes. Par exemple, nous avons la livre de poids, & la livre de compte ; & la livre de compte ne vaut que 20 sous Tournois, ou 25 sous Parisis. De même les Hébreux n'entendoient le plus souvent par un *talent*, qu'un sicle d'or, qui ne pesoit que quatre dragmes. Cependant chez les Hébreux le *talent* d'argent en poids pesoit 3000 sicles sans aucune marque, ou 50 mines antiques, ou 120 nouvelles, ou 1500 onces, c'est-à-dire, 125 livres de 12 onces chacune, ou 12 mille dragmes, c'est-à-dire, environ 5000 livres monnoie de France. Le *talent d'or*, valoit environ 75 mille livres monnoie de France. On l'appelloit *cicar*. Le *talent* d'Athénes, ou Attique, appellé souvent par les anciens le *talent* tout court, étoit de 6000 dragmes Attiques, ou 24 mille sesterces, ou de 60 livres Romaines d'argent. Lors donc que Priscien dit, qu'il étoit égal à 100 mines, ou à 7500 dragmes, il entend des anciennes mines telles qu'elles étoient avant Solon, valant chacune 75 dragmes Le *talent* de Cirène étoit de 120 dragmes, & par conséquent égal à celui d'Alexandrie. Le *talent* de Corinthe étoit le même que celui d'Æegine Le Cistophore & le *talent* de Rhodes étoient de 4500 deniers Romains. Le *talent* de Naples ne valoit que 6 deniers, & celui de Region'en valoit qu'un. Celui de Sicile, ou de Syracuse en valoit trente. Le *talent* Thracien étoit de 120 livres ; l'Egyptien de 80 liv. celui d'Aléxandrie étoit la moitié de celui d'Attique ; le Babylonien étoit d'un sixiéme plus fort que l'Attique ; celui de Syrie de 1500 dragmes, ou de 15 livres 7 onces & quatre dragmes ; & celui d'Ægine étoit de 100 mines Attiques. Chez les Romains les *talens* étoient de trois sortes ; le plus petit de 84 livres comme l'Hébraïque. Du Cange dit que le *talent* valoit quelquefois un quintal, ou 100 livres, quelquefois 50 livres, & quelquefois comme dans Grégoire de Tours, il a signifié un marc valant 20 sols.

Le *Talent* étoit un poids du Levant, aussi-bien que la mine & la dragme, dont les Romains prirent l'usage comme des autres monnoies, après s'être rendus maîtres de l'Orient, pour rendre peut-être l'Empire Romain uniforme en toutes choses. Il y avoit plusieurs sortes de *talens*, tant pour le poids que pour la monnoie, & la valeur de ces *talens* croissoit à mesure que les poids, ou les espéces qui les composoient étoient plus ou moins fortes, quoique les *talens* pour le poids fussent tous communément de même quantité de livres & de dragmes. Car de la même maniére qu'une livre Parisis, & une livre Tournois, sont toutes deux de 20 sols, & que cependant comparées l'une à l'autre, la livre Parisis est de 25 sous Tournois, & la livre Tournois n'est que de 20 sous, ce qui vient de ce qu'un sou Parisis est plus fort d'un quart que le sou Tournois ; de même tous les *talens* pour le poids étoient de 60 mines, & la mine de 100 dragmes ; mais cette dragme étant plus forte en un lieu qu'en un autre (supputée sur un même poids,) elle grossissoit le *talent*. Car, par exemple, la dragme Attique étoit de 6 oboles Attiques, & la dragme d'Ægine étoit de 10 oboles Attiques, ce qui faisoit que le *talent* Ægioien, supputé au poids Attique, étoit de cent mines Attiques, au lieu que compté sur le pied de sa propre dragme, il n'étoit que de 60 mines d'Ægine Il y avoit aussi le *talent* Babylonien qui étoit plus fort que l'Attique d'un sixiéme : le *talent* Euboïque, qui étoit à-peu-près moindre que le *talent* Attique de 3 mines & $\frac{1}{3}$. Le *talent* Persique & Hébraïque, pour le poids, étoit le même que le *talent* Babylonien, ou plûtôt Égyptien : mais pour les monnoies, les Hébreux n'entendoient le plus souvent par un *talent d'or*, qu'un sicle d'or, qui étoit une piéce de monnoie que l'on appelloit aussi *Stater*, laquelle pesoit 4 dragmes ; il est aussi appellé dans la sainte Écriture. *Solidus*. Ce sicle d'or, faisoit donc un *talent d'or*, parmi les Hébreux, lesquels en cela comptoient comme nous, qui dans nos monnoies faisons une livre de 20 sols, de même comme nous entendons par un million d'or, un million d'écus, aussi les Hébreux par un million d'or, ou de *talens d'or*, entendoient un million de sicles ou de nummes, parce que le numme d'or étoit du poids du sicle, qui est de 4 dragmes. Voyez Numma. C'étoit aussi l'usage des Athéniens & des Macédoniens : chez ceux-là le *talent d'or*, pour la monoie, étoit de 12 dragmes, c'est-à-dire, de trois statères. Le *talent d'or* Sicilien étoit aussi de deux sortes, l'ancien & le nouveau ; l'ancien valoit 6 dragmes, & le nouveau n'en valoit que 3. Mais la plus commune distinction des *talens*, particuliérement chez les Romains, étoit du grand & du petit *talent* : le petit étoit le *talent* ordinaire ; car quand on disoit purement & simplement, un *talent*, sans rien ajoûter de plus, on entendoit toujours un petit *talent*. Ce petit *talent* étoit de 60 mines ou livres, la mine ou la livre comptée à 100 dragmes, ou 100 deniers Romains, ce qui faisoit qu'il valut ⅟ deniers ; le grand *talent* avoit le poids entier du petit & le tiers de plus, c'est-à-dire, 80 livres, & valoit par conséquent ⅟ deniers. Pour revenir au petit *talent* qui est donc le *talent* ordinaire, on le comptoit, aussi par 24 grands sesterces, ce nombre faisant 60 livres : lesquelles si on entend un *talent d'argent*, valent selon l'évaluation de Budée 1000 livres tournois de notre monnoie, & sur ce même pied le grand valoit 1333 livres 6 sols 8 deniers. Si c'étoit un *talent d'or*, il valoit 15000 livres, la livre Romaine, dor, comptée sur le pied de 250 livres. Courtin.

Au reste le *talent* antique d'argent, est le plus commun chez les Historiens : il y en a de deux sortes ; le *grand* & le *petit*. Le petit étoit de 60 livres, ou mines, à 12 onces la livre, qui reviennent à environ 2600 livres monnoie de France. Le grand *talent* étoit de 80 mines, & valoit environ 3250 livres monnoie de France. Un *talent d'or* valoit environ 36 mille livres monnoie de France. Le *talent* Attique, selon Villalpandus, est la moitié de celui des Hébreux, & des Romains aussi, suivant Hésychius. Budée suppute que le petit *talent* valoit 1000 livres & le grand 1333 livres tournois : le *talent d'or* 15000 livres.

Chez les Hébreux on ne sçauroit faire la juste estimation d'un *talent*, à cause que selon les divers passages, c'est tantôt un poids, tantôt un nombre, & tantôt une monnoie, comme assûre le même Budée. Monet, dans son Dictionnaire, a fait une assez particuliére spécification des *talens*.

Plutarque dit qu'on dépensa en dorures, au Temple de Jupiter Capitolin 12 mille *talens*, c'est-à-dire, 7 millions d'or & deux cens mille écus Sylla fit payer à Mithridate une amende de 20 mille *talens*, ou douze millions d'écus. On dit qu'Alexandre envoya à Aristote 800 *talens* pour récompense de son livre de la nature des animaux, qui valoient plus de 3 millions de France. Il faut sçavoir ce que signifie le mot de *talent* en ces endroits.

Talent, se dit figurément en Morale, des dons de nature, du génie, de la qualité excellente, de la capacité, de l'habileté, de l'aptitude naturelle, ou disposition qui se trouve en quelque personne pour réussir en quelque chose. *Dos, facultas*. La nature fertile, sçait entre les Auteurs, partager les *talent*. Boil. Il est né avec un heureux *talent* pour la poësie. Ablanc. La privation humble des *talens* que le monde estime, est peut-être plus estimable que ces mêmes *talens* qui enorgueillissent l'amour propre. Le P Mas. Cet Orateur a le *talent* de bien dire, de persuader. Ce malheureux ne sçait pas faire valoir les beaux *talens* qu'il a reçûs de la nature. Les deux *talens* de bien parler, & de bien écrire, qui sont d'ordinaire incompatibles, se rencontrent en vous également éminens. Vaug. Chacun se plaît dans l'exercice de son *talent*. S. Evr. Le tems est un *talent* que Dieu nous confie, & dont il nous demandera compte. Nic. La plûpart des hommes ne font guère de cas des *talens* de l'esprit, quand on n'a point d'autre mérite. Bell. Les vertus sont des *talens* que nous n'avons reçus qu'à condition de les faire profiter. Nic.

Soyez plûtôt Maçon, si c'est votre talent,
Qu'Ecrivain du commun, & Poëte vulgaire. Boil.

Votre injuste soupçon, avec raison nous pique,

De votre Amarillis nous sçavons les talens,
Et que la plus mordante & sévére critique,
Ne lui pourra jamais faire sentir ses dents. Des-H.

Non, non, faire plaisir n'est point votre talent.
Sanlecque.

Bueno talento en Espagnol, n'est pas proprement ce que nous appellons en François *bon talent*, & quelques Traducteurs s'y sont trompés. Le *talento* Espagnol a des significations & des usages différens de notre *talent* François.

On le dit aussi en mauvaise part. Il a le *talent* de tout gâter, de mal faire tout ce qu'il fait. *Ita est natura comparatus & factus, ut pessumdet omnia.* Cet homme a un merveilleux *talent* pour dire des sottises. Cette femme a un *talent* de penser faux, qui n'est pas commun. Le Ch. d'H.

On dit généralement & proverbialement, Il ne faut point enfoüir le *talent*, c'est-à-dire, il faut mettre à profit les avantages, ou les bonnes qualités que l'on a. *Talentum non est abscondendum.* Cette expression est prise de la parabole de l'Évangile en S. Matth. xxv. 15.

Talent, a aussi signifié quelquefois, Envie, volonté. *Voluntas, studium, inclinatio, propensio, indoles.* Et on a dit, Il a le *talent* d'être Religieux; pour dire, Il en a le désir. S'il n'a mis grand *talent* de fuir sa besoigne. Fontaines, C. *IV. n.* 6.

Lors prit une esguille d'argent,
D'un esguiller mignot & gent;
Et cuidam l'esguille ensiler
Hors de ville eus talent *d'aller.* R. de la Rose.

Agamemnon tint Brisent,
Longuement en fit ses talens.

C'est-à-dire, ce qu'il voulut, son désir. Othon. Manusc. de Borel.

Ce sens s'est conservé encore dans le mot de *mal-talent*, qui signifie *mauvaise volonté.*

TALER. s. m. Est une grosse monnoie d'argent valant un écu. Elle a été premiérement fabriquée en la vallée de Joachim en Bohême, vers l'an 1520. par les Comtes de la Maison de Sélicon. Elle porte les Armes de cette Maison d'un côté, & l'effigie de l'Abbé Joachim de l'autre; comme témoigne George Agricola, au Livre XI. des poids & mesures. Il y a aussi des *talers* des Rois de Pologne & des autres Souverains de l'Europe. Les *talers* de Philippe II. Roi d'Espagne, ont été par excellence, nommés *réaux. Taleres regius.*

☞ TALET. subst. masc. C'étoit un édifice consacré au Soleil, sur le sommet d'une montagne de Taïgette en Laconie. Dans ce Temple on consacroit au Soleil plus d'une sorte de victimes; mais particuliérement des chevaux.

TALI. subst. masc. Terme de Relation. Nom que les Indiens donnent à un bijou, que dans la cérémonie du mariage, l'époux, après avoir demandé l'approbation des assistans, attache au cou de l'épouse. C'est la marque essentielle du mariage. La femme porte ce *tali* jusqu'à la mort de son époux; c'est la marque de son état. A la mort du mari, on le lui coupe, & c'est la marque du veuvage.

TALI. s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Talium.* Elle est dans le Junnam, aux confins du Tunquin, & sur le lac de Siul. Elle a cinq autres villes sous sa jurisdiction. Maty.

TALIDE. subst. fém. Nom propre de femme. *Talis, Talidas.* Sainte *Talide* étoit une Religieuse, dont Pallade parle dans son Histoire Lausiaque. Il y avoit quatre-vingts ans qu'elle étoit Religieuse, lorsqu'il alla la visiter à Antinoé en Égypte, où elle gouvernoit un Monastére. Il la nomme *Amma Talis*, c'est-à-dire, la Mere Talis. De-là on a fait Amatalide, Amata, d'où l'on a fait en François *Aimée.* Bulteau l'appelle *Amma-Talide*, à la marge de son Histoire Monastique d'Orient. Voyez le Martyrologe de Chastelain, au Ve. de Janvier, pag. 86. & 87.

☞ TALIÏR-KARA. subst. masc. Grand arbre du Malabar, dont le tronc est blanchâtre & gros, l'écorce unie, poudreuse & cendrée. Sa racine est blanchâtre, & couverte d'une écorce. Son odeur est forte, & son goût astringent. Les Observateurs n'ont encore remarqué ni fleurs ni fruits à cet arbre. On fait avec sa racine, bouillie dans de l'eau, une boisson qui pousse puissamment par les sueurs, & qui évacue les humeurs âcres & salines.

TALINGUER. v. act. Terme de Marine. C'est attacher le câble à l'arganeau de l'ancre. *Rudentem annulo anchoræ alligare.*

TALION. s. m. Peine égale & semblable au crime commis. *Pœna talionis, talio, illatæ injuriæ pari damno pensatio.* Le *talion* est une rétribution ou punition toute pareille au mal que l'on a fait à un autre, laquelle on exprime par ces paroles, Œil pour œil, Dent pour dent. Cousyn. La peine du *talion* étoit portée par la Loi de Moyse, œil pour œil, dent pour dent, comme il est porté dans l'Évangile. Le *talion* a paru une Justice naturelle. Mais la peine du *talion* parut déraisonnable aux Romains, parce que cette parité, ou cette égalité de peine ne se pouvoit pas toujours observer; c'est pourquoi le Préteur permit à ceux qui avoient souffert une injure, d'en faire l'estimation, sauf au Préteur à la modérer : c'est ce qui a toujours été pratiqué, & la peine du *talion* n'est plus en usage. La Loi du *talion* ne doit être observée qu'à l'égard des faux témoins & des calomniateurs.

TALISMAN. s. m. Certaines figures gravées, ou taillées avec plusieurs vaines observations sur les caractéres & sur les dispositions du ciel, auxquelles les Astrologues & les Charlatans attribuent des vertus merveilleuses, & le pouvoir d'attirer les influences célestes. *Astralis imago.* L'Auteur d'un Livre intitulé, Les *Talismans justifiés*, dit qu'un *talisman* est le sceau, la figure, le caractére, ou l'image d'un signe céleste, d'une constellation, ou d'une planéte gravée sur une pierre sympathique, ou sur un métal correspondant à l'astre pour en recevoir les influences. Les *talismans* de Samothrace qui ont été si fameux, étoient des morceaux de fer qui portoient l'image de quelque astre; on les enchâssoit dans une bague. C'étoit un préservatif contre toutes sortes de maux. Il y avoit aussi des *talismans* pris des végétables, aussi bien que des minéraux. On distingue trois sortes de *talismans* : les *Astronomiques* qui se reconnoissent aux signes ou constellations célestes qui y sont gravées avec d'autres figures, & quelques caractéres inintelligibles. Les *Magiques* qui ont des figures extraordinaires avec des mots superstitieux, & des noms d'Anges inconnus. Les *mixtes* qui sont composés de signes & de noms barbares, mais qui ne sont ni superstitieux, ni de noms d'Anges inconnus. On abuse le peuple crédule & superstitieux, avec des *talismans.* Il y a eu quelques Rabbins qui ont dit que le serpent d'airain que fit élever Moyse étoit un *talisman.* On attribuoit à la vertu des *talismans* toutes les choses merveilleuses que faisoit Apollonius de Thiane. On dit même qu'il en a été l'inventeur. Quelques Auteurs ont pris certaines médailles Runiques, ou pour le moins dont les inscriptions sont en caractéres Runiques, pour des *talismans.* Car il est sûr, disent-ils, que les Septentrionaux ont eu aussi leurs *talismans.* On ne doute point que les peuples du Nord, quand ils étoient encore payens n'ayent eu leurs *talismans.* Peut être même que depuis l'établissement du Christianisme, des particuliers ont encore retenu ce reste de superstition. Mais pour les médailles dont il s'agit, M. Kéder a très-bien montré que ce n'étoit pas des *talismans*, & qu'il y avoit beaucoup de différence.

Ce mot est purement Arabe, & peut venir du Grec *τέλεσμα* ou *τελεσμαι*, conservation. Mén. Borel dit qu'il est Persan, & qu'il signifie, *une gravûre constellée.* Du Cange croit qu'il vient de *talamascis literis*, qui sont des chiffres & lettres secrettes, ou caractéres inconnus, dont se servent les Sorciers à cause que *talamasca* signifie une *illusion* ou *phantôme.* Gaffarel a fait un livre fort curieux des *talismans.* Saumaise en a aussi écrit, en parlant des caractéres magiques. M. la Placette, Prieur de Beilsanc, de l'Ordre des Prémontrés, en a fait un Traité, où il réfute Gaffarel.

TALISMAN. subst. masc. Nom d'un Ministre inférieur chez

chez les Turcs. *Talismanus.* Ordinairement les Kodglas & les *Talismans*, qui tiennent parmi eux rang de Diacre, & qui, les jours de Bayram, font des prédications sur un texte pris de l'Alcoran, chantent avec l'Iman, & lui répondent. Du Loir. p. 146. Les *Talismans*, qui font comme les Diacres des Prêtres, marquent les heures des priéres, en tournant une horloge de sable de quatre en quatre heures. Jovar.

TALISMANIQUE. adj. Qui appartient au talisman. *Talismanicus.* Les bons Philosophes combattent les vertus prétendues des figures *talismaniques.*

TALISSON. f. m. Nom des Prêtres des faux Dieux en Prusse & en Pomérani. *Talissa.* Ces *Talissons* étoient des Imposteurs qui étoient chez les Prussiens comme les Prêtres des Idoles. Les *Talissans* & les Ligastons faisoient des espéces d'oraisons funèbres des morts dans leurs funérailles, & les loüoient des larcins, des impuretés & des autres crimes qu'ils avoient commis pendant leur vie. Puis regardant au ciel, & criant qu'ils voyoient le mort voler en l'air à cheval, & revêtu d'armes brillantes, & passer en l'autre monde avec une grande suite, ils absolvoient les peuples. Je ne sçai si les *Talissans* étoient la même chose que les Ligastons, & si c'étoient deux noms différens qu'on donnoit aux mêmes imposteurs, ou si leurs fonctions & leurs charges étoient distinguées.

TALITRON. Voyez Thalictrum.

TALCK. Voyez Talc.

☞ TALLACH f. m. Petite ville d'Irlande, dans la Province de Munster, au Comté de Waterford.

TALLAR. subst. masc Terme de Marine. C'est, dans une galére, l'espace qui est depuis le coursier jusqu'à l'apostis, & où se mettent les escomes. *Prora triremis tabulatum.*

TALLART. f. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg avec un grand château & titre de Comté. *Tallartium*, anciennement *Alarantes.* Elle est dans le Dauphiné, province de France, sur la Durance, environ à cinq lieues au-dessus de Sisteron. Matt.

TALLEMOND. f. m. Nom propre d'un bourg de la Saintonge en France. *Tallemandia*, anciennement *Tamum.* Il est sur l'embouchure de la Garonne, à huit lieues au-dessous de Blaye Matv.

TALLEMONT. f. m. Nom propre d'une petite ville avec un grand port, & titre de Principauté. *Tallemontium.* Elle est sur la côte du Poitou, à huit lieues de Luçon, vers le couchant. Matv.

☞ TALLERENDE. f. m. Bourg de France dans la Normandie, Diocèse d'Avranches, Election de Vire.

☞ TALLEVA f. m. Sorte d'oiseau de rivière de l'île de Madagascar Il est gros comme une poule, & a les plumes violettes, le bec & les pieds rouges.

☞ TALLEVANNES. f. f. pl. Pots de grès propres à mettre du beurre. Les *tallevannes* font du poids depuis six livres jusqu'à quarante.

TALLEVAS. f m Vieux mot. Sorte d'écu ancien Ménage le dit d'un Guillaume Comte d'Alençon nommé *Taillevas*, selon Fauchet en son Traité de la Milice & des Armes. Borel. Voyez Taillevas.

☞ TALLIPOT. f. m. C'est le nom d'un arbre qui vient dans l'île de Ceylan. Il est de la grosseur & de la hauteur d'un mât de navire, & il est admirable par son feuillage. Les feuilles en sont si grandes & si larges, qu'une seule est capable de mettre à couvert de la pluie, quinze ou vingt hommes tous ensemble. Etant séche, elle devient forte, & demeure cependant si souple, qu'on la plie aussi facilement qu'un éventail. En cet état elle n'est nullement pesante, & ne paroît pas plus grosse que le bras d'un homme. *Journ. des Scav. Janv.* 1683.

TALMACHE de bateaux. C'est ce qu'on appelle *lerva* ou *larva*; comme qui diroit le mussle, le masque, venant de la talamaca, c'est-à dire, faux visage : à cause de quoi on appelle masques, les sorciéres; & *littera talamasca*, les lettres en chiffres. Borel.

☞ TALMAY. f. m. Bourg de France dans la Bourgogne, Diocèse de Langres.

TALMELIER. f. m Qui étoit autrefois le synonyme de *Boulanger.* Ce mot se trouve encore dans les Statuts & Lettres de maîtrise de ce métier, dont les Maîtres sont appellés Boulangers *Talmeliers.* On les a appellés dans la basse Latinité. *Talemarii, Talemetarii.*

TALMOUSE. f. f. Pâtisserie faite avec des œufs & du fromage, qui est de figure triangulaire, dont l'usage est fort commun à S. Denys en France. *Panis dulciarius ex ovis & caseo compactus.* Le peuple demande des *talmouses* à ceux qui reviennent de S. Denys.

Ce mot a la même origine que *Talmelier.*

TALMUD, ou plûtôt THALMUD. f. m. Livre où les Juifs ont renfermé tout ce qui regarde l'explication de leur Loi. *Thalmudum, liber continens explicationem Legis Judaicæ.* Le *Thalmud*, cette espéce de corps de Droit Hébraïque, & d'explication des devoirs imposés à cette Nation, ou dans l'Ecriture, ou par la Tradition, ou par l'autorité des Docteurs, ou enfin par la coutume ou la superstition; & pour en parler peut-être plus juste encore, ce Cours de cas de conscience ou de Théologie morale des Juifs, dans lequel les devoirs sont expliqués, & les doutes éclaircis, non par le raisonnement, mais communément par autorité, par l'usage de la nation, & par les décisions des anciens Docteurs les plus accrédités & les plus célebres; ce *Thalmud*, dis-je, est composé en général de deux parties; l'une est appellée la Mischne, & l'autre la Gémare. Cette seconde partie se nomme aussi assez communément *Thalmud* du nom commun de tout l'ouvrage. Les Juifs distinguent la loi en loi écrite, elle est comprise dans les livres de Moyse; & en loi non écrite, qui s'est transférée par tradition: c'est la glose & l'explication de la premiere loi par les anciens Docteurs. Ainsi le *Thalmud* contient la tradition des Juifs, leur police, leur doctrine & leurs cérémonies qu'ils observoient aussi religieusement que la loi de Dieu. Ils ne les voulurent point mettre par écrit, jusqu'à ce qu'ils y furent obligés par la destruction de Jérusalem, & qu'ils se virent dispersés par le monde. Ils avoient deux écoles célebres, l'une à Babylone, & l'autre à Jérusalem. Là ils ont fait deux divers recueils de ces traditions, le plus ancien dans Jérusalem, & l'autre en Babylone, qui furent l'un & l'autre appellés *Thalmud.* Les Juifs n'y ajoutent guère moins de foi qu'à l'Ecriture-sainte, particuliérement à celui de Babylone, quoiqu'il soit rempli de mille extravagances. Le *Thalmud Babylonien* fut compilé environ 500 ans après J. C. par les Juifs qui habitoient en Mésopotamie; & le *Thalmud de Jérusalem* fut compilé par les Juifs de Jérusalem, environ 300 ans après J. C. C'est le moins estimé. Le *Thalmud Babylonien* contient deux parties, l'une est le Texte, & l'autre le Commentaire. Le Commentaire appellé *Gémare*, renferme les décisions des Docteurs Juifs, & leurs explications sur le Texte. On y trouve un grand nombre de réveries & de contes ridicules, beaucoup d'ignorance & de disputes inutiles. Le style en est grossier. Au contraire, le Texte qu'ils appellent *Mischna*, est écrit d'un style assez pur, & les raisonnemens en sont plus solides. Les Juifs prétendent qu'il a été compilé par le Rabbin Juda surnommé le Saint, & que Dieu lui en révéla la doctrine & les principaux mysteres. Cela ne se doit entendre que de la premiere partie, qui est la Mischne, & non pas de la Gémare, dont la compilation ne fut achevée qu'au commencement du sixieme siécle, l'an 436. après la destruction du second Temple, qui est l'an 506. de J. C. Ce sont les traditions qui s'étoient conservées parmi les Juifs. Ils disent que le Rabbin Juda rédigea cet ouvrage sous l'Empire d'Antonin dans le deuxieme siécle. Tous les Auteurs ne sont pas d'accord de cette antiquité de la Mischna, & la reculent de plusieurs siécles. La Mischna est divisée en six parties, & la Gémare est comprise en onze volumes. C'est le *Thalmud* de Babylone qu'on lit ordinairement, & qui a le plus de cours parmi les Juifs; ensorte que quand on dit simplement le *Thalmud*, on entend celui de Babylone; & quand on cite l'autre, on ajoute *Jérosolymitain.* Le Rabbin Moyse, fils de Maïemon, en a fait un abrégé qui vaut mieux que le *Thalmud*, selon le témoignage de Scaliger, parce qu'il l'a purgé de plusieurs fables dont il est plein. C'est un recueil des loix & des coutumes des Juifs, leur Droit civil & canonique, & ce qu'il y a de meilleur dans leurs traditions. Il y en a trois Traités, qui ont été traduits par le sieur de Compiegne, dont le premier est du Jeûne, le second de la Fete des Expia-

tions, qu'on célébroit le dixieme de Septembre, & le troisieme du Pain levé & azyme.

Vers l'an 1236. un Juif de la Rochelle fort habile en Hébreu, qui s'étoit converti, & qui avoit été nommé Thomas au Baptême, alla trouver le Pape Grégoire IX. la douzieme année de son Pontificat, c'est-à-dire, en 1238. & lui découvrit les erreurs du *Thalmud*. Le Pape les envoya en 35 articles aux Archevêques de France l'an 1239. avec une lettre, par laquelle il leur ordonnoit de se saisir de tous les livres des Juifs, & de faire brûler ceux où il y auroit des erreurs. Il en écrivit autant aux Rois de France, d'Angleterre, d'Arragon, de Castille, de Léon, de Navarre & de Portugal; & en conséquence de cet ordre on brûla en France la valeur de vingt charretées de livres Hébreux. Innocent IV. successeur de Grégoire, donna commission à Eudes de Chateauroux son Légat, d'examiner le *Thalmud* & les autres livres des Juifs; & après les avoir examinés soigneusement, les toléra en ce qui ne seroit point contraire à la Religion Chrétienne, & les leur rendit. Le Légat écrivit au Pape, que les tolérer, seroit les approuver; & le quinzieme jour de Mai 1248. il les condamna juridiquement. L'Auteur des Constitutions Apostoliques attribuées à S. Clément, L. I. c. VI. ne défend pas absolument de lire le *Thalmud*; il permet même de lire la Mischne, pourvû que ce soit pour comprendre combien nous sommes obligés à Dieu de nous avoir délivrés de toutes les observances Judaïques.

> *Alcorans*, ou Talmuds, *Quakers*, *Anabaptistes*,
> *Fanatiques fougueux*, *Sociniens*, *Déistes*,
> *Tout ce qui peut se vendre, est bon pour leurs marchands.*
> Senécé.

TALMUDIQUE, ou THALMUDIQUE. adj. m. & f. Qui appartient au Thalmud. *Thalmudicus*. Les Traités *Thalmudiques*. Une décision *Thalmudique*. Quelques Docteurs *Thalmudiques*.

TALMUDISTE, ou THALMUDISTE. s. m. Celui qui est attaché aux sentimens du Thalmud, qui en suit les dogmes, qui les entend, qui les explique. *Thalmudista*. C'est un *Thalmudiste*.

TALOCHE. s. m. Terme populaire, qui signifie un coup de main. *Talitrum*. Cet étourdi se va fourrer dans toutes les querelles, il attrape toujours quelque *taloche*.

TALON. s. m. Le derriere du pied. *Talus*, *postica pedis pars*. En hiver on est sujet à avoir les mules aux *talons*; ce sont des engelures fort dangereuses. Eurydice fut mordue par un serpent au *talon*.

Talon, en termes de Manége, se dit de l'éperon dont on arme les *talons* d'un cavalier. On dit qu'un cheval entend les *talons*, connoît les *talons*, obéit, répond aux *talons*, qu'il est bien dans les *talons*, pour dire, qu'il est sensible à l'éperon, & qu'il y obéit, qu'il le craint; & on dit, Promener un cheval dans la main & dans les *talons*, pour dire, le gouverner avec la bride & l'éperon. *Calcar*. On dit aussi, Porter un cheval d'un *talon* sur l'autre, pour dire, lui faire fuir tantôt le *talon* droit, & tantôt le gauche dans un même manége.

Talon, se dit aussi des animaux. Au cheval, c'est la partie de derriere du bas du pied opposée à la pince. *Calcar*, *seu calcaris pars suprema*. Ce cheval a les *talons* serrés, il est bas de *talon*, haut de *talon*, relevé de *talon*.

Talon, se dit aussi de la partie de la chaussure qui couvre le *talon*, ou qui la releve. *Talare*. Il faut mettre des coins, des semelles, des *talons* à ce bas de soie. Ces souliers sont trop hauts, ou trop bas de *talon*. On fait tantôt des *talons* de cuir, tantôt de bois.

☞ Talon. On appelle le *talon* de la main, cette partie charnue de la paume de la main qui est à l'opposite du pouce. Le *talon* de la main est divisé en deux parties qui composent, selon les Chiromanciens, les montagnes de Vénus & de la Lune.

Talon, en termes d'Architecture, est une espéce d'astragale, ou de moulure composée d'un filet quarré, & d'une cimaise droite, qui termine souvent les menniseries où l'on fait des ornemens, comme celles des portes. *Cimacium*, *unda*, *lysis*. Le *talon* est une moulure concave par le bas, & convexe par le haut, qui fait l'effet contraire de la doucine. On l'appelle *talon renversé*, lorsque la partie concave est en haut. Davil. On l'appelle autrement *cimaise droite* & *renversée*.

On appelle aussi le *talon* d'un pêne de serrure, son extrémité qui est dans la serrure vers le ressort. *Sima*.

☞ Talon. On appelle *talon* d'un fusil ou d'un mousquet, l'extrémité & derriere de la crosse de ces armes. Il y a une grande plaque de fer, & quelquefois d'argent, posée dans cet endroit, à qui l'on donne aussi le nom de *talon*. Lorsqu'on veut tirer un mousquet ou un fusil, on appuie leur *talon* contre l'épaule droite; c'est ce qu'on appelle mettre, ou coucher en joue.

☞ Talon. Terme d'Horlogerie. C'est la partie de la potence qui soutient la verge du balancier.

☞ Talon. Terme de Conchiliologie. C'est la partie la plus épaisse d'une moule; elle forme un bec où est la charniere.

Talon, se dit figurément en parlant de ce qui suit de près. Voilà un importun solliciteur, que j'ai toujours sur mes *talons*. Cette cadette marche sur les *talons* de l'aînée, elle la suit de près. Nous avons eu toujours les ennemis sur les *talons*, à nos trousses, qui nous poursuivoient.

Talon, en termes de Marine, signifie le bout du gouvernail qui trempe dans l'eau. C'est aussi l'extrémité de la quille du côté qu'elle s'assemble à l'étanbord. *Clavi palma*.

Talon, signifie aussi le bout d'enbas d'une pique. *Hastæ infima pars*.

Talon, dans le jeu des Cartes, est le paquet qui reste sur le tapis, quand on en a donné ce qu'il en faut aux Joueurs. *Reliqua chartulæ*. A la Bête, à la Triomphe, on retourne la carte de dessus le *talon*; il est défendu de voir le dessous du *talon*. On dit aussi, qu'on fait le *talon*, quand on a gagné les dernieres levées; ce qui est un avantage en plusieurs jeux. A l'Hombre, s'il y a une carte découverte dans le *talon*, ou si le talon est faux, c'est-à-dire, s'il y a trop, ou trop peu de cartes, le coup est nul.

On a appellé aussi, dans le Ménage, le *talon* du pain, la croute la plus tendre qui est sur les côtés. *Crusta mollior*. Je ne puis manger de la croute du dessus, ni du dessous, il me faut du *talon*.

Talon, se dit aussi en parlant de rasoir. C'est la derniere partie de son taillant, le bout tranchant du rasoir. *Extremitas novaculæ infima*. Raser du *talon*.

Talon, signifie aussi parmi les Jardiniers, la partie la plus basse d'une branche, ou la partie la plus grosse d'une branche coupée. *Frondis infima pars*. On prend le *talon* de la branche, quand l'extrémité est trop foible. La Quint.

Il se dit aussi de l'artichaud, & signifie l'endroit où tiennent les racines, & d'où sortent les feuilles de l'œilleton détaché du principal pied. *Fundus*, *infima pars cinaræ*. L'œilleton est bon, pourvû que le *talon* soit jeune, & un peu enraciné. La Quint.

Talon, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme joue de l'épée à deux *talons*. *Ense bicipiti digladiari*. Que la peur lui a mis des ailes aux *talons*, pour dire, qu'il s'enfuit. *Timor pedibus addidit alas*. On dit à ceux qu'on veut chasser: Allez, montrez-moi les *talons*. On dit qu'une personne avoit l'esprit aux *talons*, quand elle a fait quelque faute par bêtise. On dit aussi, qu'une femme a les *talons* courts, pour dire, qu'elle ne résiste pas volontiers à ceux qui la poursuivent.

TALONNER. v. act. Poursuivre quelqu'un de près, soit pour l'outrager, soit pour le presser & l'importuner de faire quelque chose. *Insequi*, *calcibus insistere*. Nous avons *talonné*, poursuivi les ennemis plus de deux heures. Il faut *talonner* son Avocat, son Procureur, pour être expédié. Ce galant *talonne* fort cette femme, il est toujours à ses talons, il le presse. Voici un Prélat qui nous *talonne*, & qui nous pousse d'une maniere bien étrange. Pat.

Talonner, se dit figurément en choses morales. *Imminere*, *impendere*, *urgere*. Le mal nous *talonne*, il est prêt de nous arriver. La mauvaise fortune nous *talonne* incessamment & nous persécute. La mort nous *talonne*, la nécessité me *talonne*. Mar.

> *De son amour la mémoire importune*
> *Le* talonnoit. La Font.

TALONNIER

TALONNIER. s. m. Ouvrier qui ne fait que des talons de bois, soit pour hommes, soit pour femmes. *Talarius opifex.*

TALONNIERES. s. f. pl. Terme poëtique, qui se dit des ailes que les Poetes attribuent à Mercure, & qu'il met à ses talons, quand les Dieux lui font faire quelque message. *Talaria Mercurii.*

Talonnieres, est aussi un terme d'Augustin déchaussé, & d'autres Religieux qui vont avec des sandales ou des socs. C'est un morceau de cuir qui couvre le talon, & qui se vient rendre sur le cou du pied, où il s'attache. *Talaria.* Ces sortes de Religieux ne se servent de *talonnieres* que l'hiver pour se garantir du froid.

☞ TALOU. s. m. Ancien nom d'une contrée & d'un Gouvernement du pays de Caux. Voyez *Dom Duplessis, Descr. Géogr. & Hist. de la Haute Norm. T. I. p. 46. & suiv.*

☞ TALUDER. Voyez Taluter.

☞ TALPA. s. f. Terme de Chirurgie. Tumeur qui se forme à la tête. Voyez Taupe.

☞ TALUS. s. m. C'est un plan oblique formé au bout d'un levier pour le mouvoir. Trinot, *Traité de l'Horl.*

TALUT, ou TALUS. Gautier, dans son Traité des grands chemins, écrit *Talud.* s. m. C'est l'inclinaison sensible, ou la pente qu'on donne aux ouvrages, ou aux dehors des murailles, pour les faire tenir plus ferme. *Prapes, in talum exiens projectio, declivitas, acclivitas.* Cette pente est causée par la diminution de l'épaisseur de bas en haut. Aux murailles où il y a peu de pied, on l'appelle *escarpe*; & aux ouvrages de terre, où cette pente doit être grande, on l'appelle *talus, base, glacis, empatement.* On appelle aussi *talus*, la diminution de l'épaisseur de la muraille, qui se fait de temps en temps à mesure qu'on l'éleve. On taille toutes les branches d'arbre en *talus.* Mén.

TALUTER. v. act. (Quelques-uns disent *taluder.*) Élever en talut, donner du pied, de la pente à une muraille, à un rempart. *In prapedem construere.* Les murs des terrasses doivent être *talutés.* ☞ Les mortaises dans lesquelles on pose les collets des marches des escaliers à rampes courbes, doivent se *taluter* suivant le tour que prennent les marches, ou contre-marches, qui deviennent tournantes, & s'élargissent continuellement du côté du mur.

TAM.

TAMACLATI, TAMACRATI. s. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Tunis, en Barbarie. *Tamacrata*, anciennement *Apollinis Fanum.* Il est sur la côte, un peu au levant de l'embouchure du Guadil-Barbar, & de la ville de Tabarque. Maty.

☞ TAMACOSIO. s. m. Animal du Paraguay. Voyez-en la description dans les Lettres édifiantes & curieuses, T. XXV.

TAMAGA. s. m. Nom propre d'une riviere de Portugal. *Tamaca.* Elle prend sa source dans la Galice, & après avoir coulé quelque temps dans la province de Tra-los-montes, elle la sépare de celle d'entre Douro & Minho, & se décharge dans le Douro, à cinq lieues au-dessus de Porto. Maty.

☞ TAMALAMECQUE. s. f. Ville de l'Amérique dans la Terre-ferme, au Gouvernement de Sainte Marthe.

TAMALAPATRA. s. m. Feuille d'un arbre qui croît aux Indes orientales, appellé autrement *malabathrum.* Voyez Malabathrum. Ce mot est Indien.

TAMAN. s. m. Nom propre d'une petite ville de la Circassie en Asie. *Tamana.* Elle est sur le détroit de Caffa, près de la mer Noire. Cette ville est au Turc, & la plûpart des Géographes la prenneot pour la Corocondame, ou Corocondama des Anciens. Maty.

☞ TAMANDUA. s. m. Animal à quatre pieds de l'Amérique, dont parle Pison. Il ressemble à un renard, mais bien loin d'en avoir la finesse, il est timide & sot. Il y en a de deux espéces; l'un qui est grand & porte une queue large, garnie de soies ou de crins longs comme ceux d'un cheval, noirs & blancs; l'autre petit, dont la queue est longue, rase & sans poil. L'un & l'autre sont fort friands de fourmis, dont la trop grande quantité nuit beaucoup aux biens de la terre. Le petit entortille sa queue aux branches des arbres, & y demeure suspendu pour attendre les fourmis. Les museaux de l'un & de l'autre sont longs & pointus, n'ayant qu'une petite ouverture pour leur bouche en maniere de trompe. Ils n'ont point de dents, mais avec leur langue ronde comme une corde, qu'ils allongent de plus de deux pieds, ils agglutinent les fourmis pour les avaler. Leur peau est épaisse. Quand on les irrite, ils se défendent vigoureusement avec leurs ongles aigus. Leur chair approche de celle du renard, & est difficile à manger.

TAMAR. s. m. Nom propre d'une petite riviere de la Galice, en Espagne. *Tamaris.* Elle arrose Noya, & se décharge dans l'océan Atlantique, à Muros. Maty.

☞ TAMARA (Iles de), autrement Iles des Idoles. Iles d'Afrique, sur la côte de la Haute-Guinée, & le long de celle de Serre-lionne.

TAMARACA. s. f. Nom propre d'une petite ville du Brésil, en Amérique. *Tamaraca.* Elle est sur la côte de la capitale de *Tamaraca*, située entre celles de Pernambuco & de Paraïba. Maty.

TAMARIN. s. m. C'est le fruit d'un arbre qui croît en plusieurs lieux des Indes orientales, grand comme un noyer, ou comme un frêne. Ses feuilles ressemblent à celles de la fougere femelle, composées de plusieurs petites feuilles dures, nerveuses, vertes, rangées par paires sur une côte. Ses fleurs sont jointes huit ou dix ensemble, semblables à celles de l'oranger, de couleur blanche. Son fruit est une gousse un peu plus longue que le doigt, grosse comme le pouce, couverte d'une écorce verte au commencement, ensuite brune; elle contient une pulpe noire, aigrelette, agréable au goût, parmi laquelle on trouve des semences semblables à des lupins. On appelle ce fruit en Latin *tamarindi*; les Indiens lui ont donné le même nom, parce qu'il renferme des noyaux comme les dattes, qu'ils appellent *tamar* en leur langue. Les *tamarins* rafraîchissent & désalterent, ils sont aussi laxatifs. ☞ Il nous vient de l'Ile-Bourbon des *tamarins* doux & aigres, purgatifs convenables dans les fiévres ardentes. De Jussieu, *Mém. manusc.* L'arbre se nomme *tamarin*, de même que le fruit, en Latin, *tamarindus.*

☞ Tamarin, s. m. ou Tamarinta. s. f. Ville de l'île de Socotora, à l'entrée de la mer Rouge.

TAMARISC, ou TAMARIS. s. m. Arbre de moyenne hauteur, dont les feuilles sont petites, longues, rondes, menues, approchantes de celles du cyprès, de couleur verte pâle. Ses fleurs sont ramassées en grapes, petites, purpurines par dehors, blanches quand elles sont épanouïes, composées chacune de cinq feuilles. Il leur succede des fruits lanugineux, qui contiennent des semences noirâtres. En Latin, *tamarix altera folio tenuiore, sive Gallica.* C. Bauh. L'écorce, la racine, les feuilles & les fleurs du *tamaris* sont propres pour atténuer les humeurs tartareuses, & pour emporter les obstructions du bas-ventre.

TAMARIT. s. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une petite ville de l'Espagne Tarraconnoise; maintenant c'est un village situé sur la côte de la Catalogne, à l'embouchure de la Caya, & à deux lieues de Tarragone, vers le levant. *Tamaritum*, anciennement *Tholobis.* Maty.

TAMARO. s. m. Nom propre d'une petite riviere du Royaume de Naples. *Thamarus.* Elle coule dans la principauté ultérieure, & se décharge dans le Calóre, un peu au-dessus de Bénévent. Maty.

TAMASA. s. m. Nom propre d'une riviere d'Asie. *Tamasa.* Elle coule dans la Mingrelie, & se décharge dans la mer Noire, au nord de l'embouchure du Tazzo. On la prend pour celle que les Anciens nommoient *Charistus*, *Chariens* & Charus. Maty.

TAMASSO. Bourg di Tamasso C'étoit anciennement une ville de l'île de Cypre. *Tamassus, Tamaseus, Tamasia.* Elle étoit fameuse pour les mines d'airain. Ce n'est maintenant qu'un petit village, situé sur la côte occidentale de l'île, près de Famagouste. Maty.

TAMBA. s. m. Nom propre d'une ville capitale du royaume de même nom. *Tamba.* Elle est dans le Jersengo, en l'île de Niphon, au couchant de la ville de Méaco. Maty.

☞ TAMBA, TAMBAC, ou TAMBAQUE. s. m. On ne

ne dit plus aujourd'hui que *Tombac*, dont on fait sentir le *c* dans la prononciation. Espéce de métal très rare & fort cher qu'on trouve dans les Indes. Sa couleur tient de l'or & de la rosette. *Dict. des Arts*. 1731. Le *Tambaque* est une matiere composée de sept parties d'or sur trois parties d'une espéce de cuivre qu'on trouve dans les montagnes de Siam; & ce cuivre est huit fois plus fin que le cuivre ordinaire, est fort rare, & donne à l'or un éclat brillant qu'il n'a point tout seul. Vous en verrez un grand vase parmi les présens du Roi; & l'on en fait au Japon une chaise à bras pour le Pape, dont le Roi de Siam lui veut faire présent: on l'attend incessamment. Pour moi, je ne trouve point cela si beau qu'ils disent. *Abbé de Choisy, Journal de Siam in-12. p.* 467. 468. Il y a quelques Pagodes de deux pieds de haut, faites d'une composition d'or & de cuivre, plus brillant que l'or, & que l'on appelle *Tambaque*. C'est peut-être l'*Electrum* de Salomon. p. 372.

☞ Le Tambac est un métal plus estimé que l'or à Siam. *Chev. de Chaumont, Voyage de Siam page* 97.

☞ Les ouvrages de Tambac que les Ambassadeurs de Siam apportérent à Paris sous le régne de Louis XIV. ne parurent pas aussi beaux qu'on se l'étoit imaginé. *Dict. de Com.*

☞ Le Tombac est un métal factice, un mélange de zinc & de cuivre, qui a cette qualité singuliere, d'avoir la belle couleur de l'or. *Merc. de Sept.* 1736. *p.* 2026.

TAMBERG. s. m. Nom propre d'un village d'Allemagne, situé dans l'Archevêché de Strasbourg, près de la ville de ce nom. *Tamberga*, anciennement *Tami ala*. Maty.

TAMBOUR. s. m. Instrument militaire qui sert particuliérement dans l'infanterie, tant pour assembler les soldats, que pour les faire marcher, combattre, & en d'autres occasions. *Tympanum*. Cet Instrument fort en usage dans la guerre, est composé d'une espèce de caisse ronde, aux deux bouts de laquelle sont appliquées deux peaux de parchemin que l'on tend, ou bande plus ou moins selon le ton qu'on veut qu'elles expriment, & que l'on bat ou frappe avec deux baguettes ou bâtons pour en tirer le son. C'est de là que viennent ces expressions, bander la caisse, battre la caisse, &c. Ainsi le corps du *tambour* s'appelle la *caisse*, dont le nom se transporte souvent à tout l'instrument. Elle est faite de bois de chêne fort mince, plié & courbé en forme de cylindre. Elle est couverte des deux côtés de peaux de moutons tendues sur des cercles de bois ou de métal, qui s'appellent *vergettes*, & qui se bandent avec des cordons qui s'appellent *tirans*. Il y a une corde de boyau au dessous, qui est souvent en double, qu'on appelle *timbre*. C'est celle qui est cause du son. La hauteur du *tambour* est égale à sa largeur, qui n'est au plus que de deux pieds & demi, parce qu'on ne peut trouver de plus grandes peaux pour le couvrir. Quand on dit que la peau du loup sur un *tambour* assourdit, ou fait crever la peau de mouton, c'est une fable, car on n'en a jamais fait de peaux de loup. On n'en fait point non plus de peaux d'âne, quoique le peuple le croie, & qu'il dise que l'âne est battu pendant sa vie & encore après sa mort. On fait aussi des *tambours* dont le corps est de léton, couverts d'une semblable peau, qui sont de divers figures. On les appelle *tymbales*. Ils font grands bruit, & on les porte à l'arçon de la selle.

Ce mot vient de l'Espagnol *tambor*, qui est pris de l'Arabe *altambor*, parce qu'il vient originairement des Sarrasins. Ménage après Scaliger & Vossius Le mot Espagnol *tambar*, vient de l'Arabe *tabal* d'où en changeant l'*l* en *r* on a fait *tabour* & ensuite *tambour*. On l'a nommé autrefois *tabour*, *tabur* & *tabor*, & dans la basse Latinité, *tabur*, *taburcium* & *tamburlum*.

Tambour, est aussi un soldat destiné à battre la caisse. Il y a un *Tambour* Major dans chaque régiment. *Tympanista*, *tympanotriba*. En chaque compagnie d'Infanterie il y a du moins un *Tambour*. Il y en a aussi dans les Mousquetaires du Roi & dans les Dragons.

Il y a diverses batteries de *tambours*; & l'on dit, battre aux champs ou la marche. *Profectionem concrepare*. La double marche. *Duplicem profectionem*. Battre l'assemblée, le premier, le second, le troisiéme coup. *Primam, secundam, tertiam collectionem*. Ou la levée du drapeau. *Vexilli erectionem*. Battre la charge ou la guerre. *Incursionem in hostem, &c.* Battre la retraite. *Receptum* ou *receptui canere*. Le ban, la chamade; battre le dienc; battre l'allarme, battre la fricassée en tumulte & avec précipitation; battre la générale pour faire marcher toute l'armée; battre l'entrée tant simple que double, ou la sortie du camp: ce sont toutes maniéres différentes de battre le *tambour*. On fait les publications & les exécutions militaires au son du *tambour*. On dit qu'on bat le *tambour* dans une province, pour dire qu'on y fait des levées de soldats.

☞ Un ventre enflé est un *tambour* qui sonne la retraite. *Esprit de Sénéque to.* 2. *p.* 100. Cette pensée est fort juste Elle vient cependant d'un Auteur peu estimé, Puget de la Serre Il en a d'autres qui ne sont pas moins belles. On peut faire ici l'application de la remarque de Pline, au mot Livre.

Tambour de Basque, est un petit *tambour* qui n'est enfoncé que par un bout en forme de sas ou de crible, & qui a des sonnettes ou petites plaques de cuivre enchassées dans des fentes faites dans son corps pour faire du bruit. *Crotalum* Les Bohêmiens s'en servent en dansant leurs sarabandes. On tient que Marie sœur de Moïse battoit cette espéce de *tambour*, lorsqu'elle chantoit le Cantique de joie du 15. Ch. de l'Exode. On fait aussi de petits *tambours* pour faire joüer les enfans.

Tambour, en Architecture, est une avance de Maçonnerie ou de menuiserie dans un bâtiment; où l'on veut faire une double porte, comme l'on en voit aux Eglises. On en faisoit aussi autrefois dans les chambres. *Murus, vel tabulamentum extans*.

On appelle aussi *tambour* une assise de pierre ronde selon son lit de carriere, ou une hauteur de marbre dont plusieurs forment le fût d'une colonne, & sont plus bas que son diametre. *Corona lapidea, vel corium lapideum*. On appelle encore *tambour* chaque pierre pleine, ou percée, dont le noyau d'un escalier à vis est composé Daviler.

Tambour, se dit aussi dans une sorte de tripot, d'une avance de la muraille qui est vers le jeu, qui fait un angle fort oblique, & cause une certaine réflexion de la bale fort difficile à juger. *Sphæristerii murus extans*.

Tambour, qu'on appelle autrement *chauffe-chemise*. C'est une machine de bois en forme de caisse de *tambour*, haute de 4 ou 5 pieds, & large d'un & demi avec un couvercle, au milieu de laquelle on a tendu un raiseau à claire voie, sur lequel on met une chemise ou autre linge que l'on veut faire chauffer, par le moyen d'une poële pleine de charbons ardens que l'on a mise dans la machine. Les Hollandois se servent pour la même fin d'une certaine machine d'osier qui approche du *tambour* dont on parle ici. Ils appellent cette machine *vier-mande*; c'est-à-dire, *panier à feu*. *Quasillus calefactorius, exsiccatorius*.

Tambour. En terme de Marine, on appelle *tambour d'éperon*, plusieurs planches cloüées sous les jauteraux de l'éperon, qui servent à rompre les coups de mer. *Corbis proralis*.

Tambour, est aussi le nom d'un poisson qui se trouve dans les mers de l'Amérique méridionale. Le *tambour* est fort gros pour sa longueur, on en trouve cependant de plus de trois pieds de long. Il est couvert de longues écailles d'une couleur d'or pâle. C'est un fort bon poisson.

Tambour, en terme d'Anatomie, est une membrane située à l'extrémité du conduit externe de l'oreille; quelques-uns l'appellent, avec plus de raison, la *membrane du tambour*; elle est presque ronde, séche mince, ferme, transparente, engagée dans une rainure, ayant par derriére, une petite corde tendue, qui est une branche de nerf de la cinquiéme paire. *Tympanum*. Derriére cette membrane il y a aussi une cavité qu'on appelle la *caisse du tambour*, parce qu'elle ressemble en quelque maniére à la caisse d'un *tambour*, étant de tous côtés environnée d'os, & fermée par devant de la membrane, qui vient d'être décrite. La *membrane du tambour* reçoit les divers tremblemens de l'air, & les communique ensuite aux parties de l'oreille interne: ceux qui l'ont épaisse de leur naissance sont des sourds incurables.

On appelle aussi *tambour* une machine ronde comme un *tambour*, qui sert à faire joüer des orgues toutes seules, ou des carillons ou des clavecins sans le secours de la main. *Tympanum musicum pinnulis distinctum*. Sur ce *tambour* il y a des réglets, comme sur un papier de musique; & à la place des notes, il y a des pointes de fer, qui accrochent & font baisser les touches, selon le son qu'on désire

en

en tirer. On l'appelle aussi *barillet*. Voyez Barillet.

Quelques-uns appellent aussi *tambour*, le barillet où est enfermé le ressort d'une montre, ou d'une pendule. *Tympanum*.

☞ Tambours. Espéces de gros cylindres de fer qui servent à écraser les cannes, & en exprimer le suc dans les moulins à sucre. On les nomme quelquefois Rouleaux, mais c'est improprement, le rouleau n'étant que le cylindre de bois dont on remplit le *tambour*, à travers duquel passe l'axe ou pivot sur lequel il tourne.

Tambour, se dit proverbialement en ces phrases. Ce qui vient par la flute s'en retourne par le *tambour*, pour dire, qu'on dépense avec profusion le bien qu'on a acquis avec facilité. *Malè aut facilè parta malè dilabuntur*. On dit aussi d'un gros homme, que c'est un *tambour*. On dit aussi, vouloir prendre les liévres au son du *tambour*; pour dire, vouloir faire une entreprise avec éclat, qui ne peut réussir qu'étant faite secrétement. On dit encore qu'on a mené un homme *tambour* battant; pour dire, qu'on a eu un grand avantage sur lui, soit en la dispute, soit au jeu, &c.

TAMBOURECISSA. s. m. Arbre de l'Ile de Madagascar, qui porte des pommes dont la chair est pleine de pepins au dedans, & couverte d'une peau tendre orangée qui donne une teinture pareille à celle du roucou. Ces pommes s'ouvrent en quatre parties lorsqu'elles murissent. *Tamburecissus*.

☞ TAMBOURIN. s. m. Se dit & de l'instrument & de l'air qui se joue sur cet instrument. Il y a dans cet Opéra un joli *tambourin*. Ac. Fr. Voyez Tabourin.

☞ Tambourin. ou Tabourin. C'est une perle ronde d'un côté & plate de l'autre, qui ressemble à une tymbale.

TAMBOURINER, v. act. Jouer du tambour. *Tympana concrepare*. On ne le dit que du Tambour domestique. Il signifie encore, Fraper & faire du bruit avec les pieds & les mains. Qu'on mette un sot sur un banc, il *tambourine* avec les pieds. On a long-temps *tambouriné* à sa porte pour l'eveiller, pour le faire ouvrir.

TAMBOURINEUR. s. m. Celui qui tambourine. *Tympanotriba*. Il est tout-à-fait bas. On dit proverbialement. Il ménage jusqu'au valet du valet du *Tambourineur*, pour dire, il ménage avec bassesse jusqu'aux personnes les plus méprisables, pour réussir dans ses desseins.

TAMBUSTEIS. s. m. Vieux mot. Bruit, tabut, d'où vient le mot de Languedoc *tarrabustria*. Borel. & ailleurs *tarabuster*.

TAME. s. f. Nom propre d'un bourg du Comté d'Oxford, en Angleterre. *Tama*. Il est sur la *Tame*, une des sources de la Tamise. Voyez Tamise. Maty.

☞ TAMEGUÉRUT, s. m Petite ville d'Afrique au Royaume de Tafilet, vers la source de la riviére de Dahra.

TAMER. vieux verb. act Entamer; de *tepuis*, ou *tepuis*, *diffecare*. Borel.

TAMER. s. m. Nom propre d'une riviére d'Angleterre *Tamara*, *Tamarus*. Elle a sa source vers le canal de Bristol, & coulant toujours du nord au sud, sur les confins du Comté de Dévon, & de celui de Cornouaille, elle se décharge dans la Manche, à Pleymouth. Maty.

TAMERTON. s. m. Nom propre de lieu. *Tamara*. C'étoit autrefois une petite ville d'Angleterre. Ce n'est maintenant qu'un village du Comté de Cornouaille, situé aux confins de celui de Dévon, sur le Tamer. Maty.

☞ TAMÊTES. s. m pl. Mouchoirs de toile de coton qui se fabriquent à Botton dans les Indes Orientales.

TAMING. s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Taminga*. Elle est sur la riviére de Gueie, dans la province de Péking, dont elle est la septiéme. Elle a onze autres villes sous sa jurisdiction. Maty.

TAMIS. s. m. Sas: vaisseau rond au milieu duquel il y a un tissu de toile de crin, ou de soie, par lequel on passe les drogues pulvérisées, ou qu'on veut monder & épurer pour en retirer le plus délié. *Cribrum, incerniculum*. Le *tamis* sert aux Parfumeurs à passer leurs poudres, il est d'ordinaire couvert. Le *tamis* simple sert aux Apothicaires à monder la casse, & à d'autres semblables usages. On passe l'émeril par le *tamis* fin, pour avoir de la poudre à polir les verres de lunettes.

☞ On dit figurément, Qu'Un homme a passé par le *tamis* pour dire, qu'On l'a examiné sur sa doctrine, ou sur ses mœurs. Ac. Fr.

Ménage dérive ce mot du Bas-Breton *tamouts*.

Tamis, en terme d'Organiste, est une piéce de bois percée à travers, par laquelle passent les tuyaux de l'orgue, qui sert à les tenir en état. *Acer cribratus, perforatus*.

Tamis de la nature. Terme de Philosophie hermétique. C'est l'air par où passent les vertus & les influences des astres. Dict. Herm.

TAMISAILLE. s. f. Terme de Marine. Nom qu'on donne aux petits étages d'une flûte qui est entre la grande chambre, & la Chambre du Capitaine, & où passe la barre du gouvernail. *Ad clavum gubernaculi intercapedo*.

TAMISE. s. f. Nom propre de la plus fameuse riviére de la Grande-Bretagne. *Tamesis, Thamesis*, anciennement *Janussa*. Elle a deux sources, la Tame, qui est dans le Comté de Buckingam, & l'Ise dans celui de Wilt. Elles se réunissent dans celui d'Oxford, au bourg de Dorcestre, & forment la *Tamise*, qui baigne Redding, Windsor, Londres, & ayant reçû le Medway, & plusieurs autres petites riviéres, elle se décharge dans la mer d'Allemagne par une grande embouchure. Cette riviére est fort commode pour le commerce; les plus grands navires pouvant la remonter jusqu'à Londres. Maty.

Tamise. s. f. Terme de Fleuriste. Tulipe panachée de pourpre violet & blanc. Morin.

TAMISER. v. act. Passer par le tamis. *Incernere, succernere*.

Tamisé, ée part pass. & adj. *Succretus, excretus*.

☞ TAMISEUR. s. m. Terme de Verrerie. C'est celui qui prépare & tamise les charées qui servent à la fonte des matiéres dont on fait le verre.

☞ TAMLING. s. m C'est le nom que les Siamois donnent à cette espéce de monnoie & de poids que les Chinois appellent Taël.

TAMMESBRUCK. ou TAMSBRUCK subst. m. Nom propre d'un bourg de la Turingue. *Tametburgum, Aggripuntum*. Il est dans les terres de Saxe-Halli, sur l'Unstrut, à trois lieues au-dessus de Mulhausen. Maty.

☞ TAMOATA s. m. C'est le nom d'un poisson d'eau douce que l'on voit en Amérique, long d'environ un pied & demi, large de trois pouces, de couleur obscure & ferrugineuse. Sa tête est longue d'un doigt, & large comme celle d'une grenouille. Sa gueule est grande, sans dents. Il a deux poils attachés aux deux côtés de ses lévres. Ses yeux sont petits comme des grains de pavot, crystallins, entourés d'un cercle doré. Le dessus de sa tête est couvert d'une écaille ou coquille en façon de bouclier. Son corps est revêtu d'une cuirasse composée de longues écailles, liées ou unies les unes aux autres, dentelées en leurs bords, & entassées à quatre étages, de façon qu'il paroît armé de pied en cap. Il est bon à manger *Tamoeta* est le nom Indien. Les Portugais le nomment *Soldido*, qui signifie Armé, parce qu'il semble avoir une armure.

☞ TAMPICE. subst. f Ville de l'Amérique Septentrionale au Mexique, dans le Gouvernement de Guasteca ou Panuco.

☞ TAMPLON. s. m. Sorte de petits rots dont les Tisserans se servent lorsqu'ils veulent augmenter la laize ou largeur de leurs toiles.

TAMPON. s. m. Ce qui sert à boucher un vaisseau; à presser la poudre, quand on charge une arme à feu. *Obturamentum*. On met des *tampons* aux pétards, aux boëtes, quand on les charge. Avec des *tampons* on bouche les tuyaux, ou vaisseaux qui ont quelque ouverture. On met des *tampons* aux flûtes pour boucher une partie de leur ouverture. On appelle aussi *tampons*, de grosses chevilles de bois qu'on fait entrer dans les ruinures des pôteaux des cloisons, ou dans les solives des planchers, pour soutenir la maçonnerie des cloisons, & le plâtre des entrevoux. On dit en ce sens, une piéce de bois ruinée & *tamponnée*. On appelle *tampon*, la partie supérieure d'un tuyau d'orgue, qui le couvre & qui le bouche.

☞ On appelle sur mer, *Tampons* de canon, des plaques de liége avec lesquelles on bouche l'ame du canon, afin d'empêcher que l'eau n'y entre; &, *Tampons* d'écubiers, certaines piéces de bois longues à peu près de deux pieds & demi, qui vont en amenuisant, & dont l'usage est de fermer les écubiers quand on est à la voile. Il y en a d'échancrés par un côté qui bouchent les écubiers quand les cables y sont encore. Quelques-uns disent Tapons d'écubiers.

Ce

Ce mot vient de *tap* Alleman & Anglois, ou de *toppus*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans la même signification. Les Italiens disent *zaffo*. Ou plûtôt de la langue Celtique *tampon* qui signifie *pièce* ou *bouchon*.

Les Imprimeurs en taille douce appellent *tampon*, un morceau de linge entortillé dont ils se servent pour encrer leur planche. *Talea lintearia vel panaria*.

TAMPONNER. v. act. Mettre un tampon. *Talea obstruere, obturare. Tamponner* à force un vaisseau, une solive, &c. où l'on a fait un trou qu'il faut boucher. *Ruiner* & *tamponner* en Architecture, c'est hacher des pôteaux de cloison par les côtés, en y mettant des chevilles de bois pour tenir les platras, & la maçonnerie dont on remplit ensuite les entre-deux des solives.

TAMPONNER. Voyez RUINER.

TAMPONNÉ, ée. part. pass. & adj. *Talea obtusus, obturatus*.

TAMUL. s. m. Nom propre d'une des contrées du Bisnagar, située dans la presqu'île de l'Inde deçà le Gange. *Tamulum Regnum*. Elle est le long de la côte de Coromandel, aux confins du Giogi, & elle prend son nom de sa capitale. MATY.

TAMUL. s. m. & adj. qui se dit de la langue que l'on parle dans le Tamul. *Tamulica lingua*. Le *Tamul* a sept déclinaisons, deux nombres & cinq cas, sans parler du datif qui ne diffère point du génitif, & de l'accusatif qui est le même que le nominatif. Les Missionnaires ont fait une langue mêlée de Portugais & de *Tamul*, ensorte que le Portugais prédomine : mais ils ont fait Portugais quantité de termes *tamuls*, qui sont plus expressifs que les Portugais.

TAMUZ & TAMOUZ. Voyez THAMMUZ.

☞ TAMYRIS. s. m. Poete, & l'un des plus excellens Musiciens de son temps. Platon a feint, suivant les principes de la Métempsycose, que l'ame de *Tamiris* avoit passé dans le corps d'un rossignol.

TAN.

☞ TAN. s. m. Poudre menue d'écorce de chêne, qui sert à la dernière préparation du mouis : cela est ainsi pour les cuirs forts. La première préparation est de les mettre dans des pelins, que par corruption on nomme Plains, remplis d'eau & de chaux, pour en faire tomber le poil. La seconde préparation est de les mettre dans l'eau claire d'une fontaine, pour les rafraichir & les mettre en état de recevoir les autres préparations. La troisième est de les mettre sur le chevalet, & d'en gratter & faire tomber les chairs qui peuvent y être restées, avec le couteau écharneur qui est fait comme la plane. La quatrième est de les quiosser sur le même chevalet pour en faire sortir la chaux & l'ordure ; & la cinquième est de les mettre dans les fosses ou naux avec du *tan* qu'on saupoudre dessus & dessous, ensorte que le *tan* est la dernière préparation des cuirs forts. A l'égard de la vacherie à la sortie du *tan* elle est encore préparée par les Corroyeurs. *Quernens pulvis coriarius*. Elle est faite d'écorce de jeune chêne battue dans de gros mortiers par la force des roues d'un moulin à *tan*.

Ce mot vient de *tannum*, qu'on a dit dans la basse Latinité, aussi bien que *tannare*; pour dire, *tanner*; & *tanneria*, pour dire, *tannerie*.

TANA, ou TANAÏS, rivière. *Tanaïs*. On le nomme autrement Don. Voyez ce mot. Quand on parle de l'Antiquité, il faut dire *Tanaïs*.

TANA. s. f. Autrement Azach, Azof, ou Azoph Nom propre d'une ville de Turquie en Europe. Elle est dans la petite Tartarie, sur une île que le Don forme en se déchargeant dans la mer de Zabache.

TANA. Mer ou Lac. ZABACHE.

TANACH, ou *Thanach*, & *Tenach*, ou *Thaanach*. s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Tanach* Avant la conquête des Israëlites, c'étoit la capitale du Royaume des Chananéens; elle échut à la demi-tribu de Manassé, située en deçà du Jourdain. Elle s'appelloit encore Aner; & Adrichomius a tort d'en faire deux villes différentes.

TANAÏS. s. f. Nom propre d'une Déesse que les Arméniens adoroient autrefois. *Tanaïs*. La Déesse *Tanaïs* étoit honorée sur-tout dans la ville d'Arlésine. Ils lui consacroient des esclaves de l'un & de l'autre sexe. Ce qui n'empêchoit pas que les plus considérables de la ville ne lui consacrassent aussi leurs filles, qui demeuroient long-temps dans le temple de la Déesse, & s'y prostituoient, sans que cela détournât personne de les épouser ensuite très-volontiers.

TANARO, TANERO. s. m. Nom propre d'une rivière de la Lombardie. *Tanarus*. Elle naît aux confins du Comté de Tende, & des terres de Gênes, traverse le Montferrat, baigne Céve, Quiéras, Albe, Aste, Alexandrie, & se décharge dans le Pô au-dessous de Valence. Elle reçoit plusieurs rivieres, dont la Sture & la Bormida sont les plus considérables. MATY.

TANASSÉRIM, TANACÉRIM. s. m. Nom propre d'une ville de la presqu'île de l'Inde delà le Gange. *Tanasserium*. Elle est sur le golfe de Bengale, à quatre-vingts-treize lieues de la ville de Siam, vers le midi occidental. *Tanasserim* est capitale d'un Royaume qui dépend du Roi de Siam. MATY.

TANAVACA, ou CEYLAVACA. s. f. Nom propre d'une ville de l'île de Ceylan. *Tanavaca, Ceylavaca*. Elle est dans le Canelande, entre la ville de Colombon, & le Pic d'Adam. Elle appartient aux Hollandois, selon la carte que Wisscher a donnée de l'île de Ceylan.

☞ TANCARVILLE. s. f. Bourg de France au pays de Caux en Normandie, élection de Montiviliers, avec titre de Comté.

TANCE. s. f. Vieux mot. Querelle, débat. *Ovide Ms.* parlant du débat pour les armes d'Achille, dit;

> *Sont assis pour ouir la* tence;
> *Et por deviser la semence.*

Idem.

> *N'avoit talent de mouvoir* tence;
> *Quand Hector & sa compagnie*
> *Mistrent le feu en la navie.* BOREL.

TANCER. v. act. Voyez TANSER. *Increpare, objurgare*.

TANCHE. s. f. Poisson d'eau douce qui a la figure de la carpe, & dont la chair est plus ferme, & les écailles plus petites & plus jaunes, tirant sur le verd Elle est fort vive, & quoiqu'à demi-frite, elle sort hors de la poële. La *tanche* est sujette à sentir la bourbe, parce qu'elle se nourrit dans des eaux dormantes & bourbeuses. La *tanche* se mange à la sauce de la fricassée de poulets. Ausone l'appelle en Latin *tinca*. Les Latins l'appellent *merula*.

TANCLZ. Vieux verbe à la troisieme personne du présent. *Convenit, decet*. Sorel, Poete.

> *Hom den so celar & cobrir,*
> *Qui nos* tanclz *veser in ausir.*

C'est-à-dire,

> *L'homme doit céler & couvrir,*
> *Ce qu'il ne convient voir ni ouir.* BOREL.

TANCOS s. m. Nom propre d'un bourg de l'Estramadore de Portugal. *Tancum*. Il est à l'embouchure de la Zézare dans le Tage. On prend communément *Tancos* pour l'ancienne *Tacubis*, ou *Tacubi*, que d'autres placent à Tomar, & d'autres encore à Abrantes. MATY.

TAND-CUST. Voyez CÔTE DES DENTS.

TANDAYA. s. f. ACHAN. s. m. ou PHILIPPINE. s. f. Nom propre d'une île de l'océan oriental. *Tandaya, Achana, Philippina*. Elle est la premiere des Philippines, que les Espagnols découvrirent. Ils lui donnerent le nom de Philippine, qui s'est communiqué aux îles voisines, & presque perdu pour elle. On la trouve au midi de la Manille, dont elle n'est séparée que par le petit détroit de ce nom. Elle a cinquante lieues de long, & quarante de large, & on y trouve vers la côte septentrionale le volcan de *Tandaya*, qui est une des montagnes qui vomissent des flammes. Les Espagnols sont maîtres de *Tandaya*. MATY.

TANDIS. Conjonction qui est toujours suivie d'un *que*, & qui signifie, pendant que, durant que, lorsqu'on fait, ou qu'on va faire une autre chose. *Dum, interea*. Allez à la Messe, *tandis* que je garderai la maison. *Tandis* que vous n'avez rien à faire, amusez-vous à lire. Faites cela, & *tandis* je me reposerai, est mal dit. Il faut toujours un *que*

que après *tandis*. Vaug. Mén. ☞ Ainsi le P. Le Moine e fait une faute quand il a dit :

> Tendis *la famine & la rage*
> *Vengeront sur les Rochelois*
> *Les injures de quatre Rois* ,
> *Et les crimes de tout un âge*.

Mais de son temps peut-être *tandis* se disoit-il pour cependant, pendant cela.

On dit proverbialement, *tandis que* le loup chie, la brebis s'enfuit. *Dum cacat lupus aufugit ovis*.

☞ Tandis, *en tandis*. Pendant ce temps-là. Terme encore d'usage parmi le peuple de quelques provinces. *Gloss. sur Marot*.

TANDRA. s. f. Nom propre d'une Ile de la mer Noire. *Tandra*. Elle est à l'embouchure du Boristhene. Maty.

TANDROLE. s. f. Terme de Verrerie. Sel qui surnage au-dessus de la premiere fonte du verre. *Vitreum recrementum*.

TANE, TANER, TANERIE, Voyez Tanne, &c.

TANÉDO. s. m. Nom propre de lieu. *Tanetus*, *Tanetum*, *Tanitum*. C'étoit anciennement une petite ville de la Gaule Cispadane, maintenant ce n'est qu'un village des Etats de Modene, situé sur la riviere de Lenza, entre Reggio & Parme, environ à trois lieues de chacune. Maty.

TANÉGA, TANÉGAXIMA. s. f. Nom propre d'une petite île de l'océan oriental. *Tanega*, *Tanegaxima*. Elle est de celles du Japon, & située au midi de celle de Ximo. Maty.

☞ TANÉSIE. s. f. *Tanacetum*. Plante haute de deux ou trois pieds. Ses tiges sont rondes, rayées, moëlleuses; ses feuilles sont grandes, longues, étendues comme des ailes, ayant des découpures disposées par paires, & dentelées en leurs bouts, de couleur verte-jaunâtre. Ses fleurs naissent aux sommets des tiges par gros bouquets arrondis de plusieurs fleurons évasés, dentelés par le haut d'une belle couleur de jaune doré, luisant, rarement blanche, soutenus d'un calice écailleux. Il leur succede des semences menues, oblongues, qui noircissent en vieillissant. Sa racine est longue, ligneuse, divisée en plusieurs fibres qui serpentent de côté & d'autre. Toute la plante a une odeur désagréable & forte, & un goût amer. Elle croît le long des chemins & des haies, dans les champs & dans les jardins. On trouve quelquefois des *tanésies* dont les feuilles sont découpées comme des franges de plumes. Elle est incisive, pénétrante, carminative, vulnéraire, hystérique, apéritive. Elle est bonne pour la colique néphrétique, pour exciter les menstrues, pour les vapeurs, pour les vents & pour les vers, tant intérieurement qu'extérieurement.

☞ TANG. s. m. C'est une des espèces de mousselines unies & fines, que les Anglois rapportent des Indes orientales; elle a seize aunes de longueur sur trois quarts de largeur.

☞ Tang. C'est aussi une mousseline brodée à fleurs : elle est de même aunage que l'unie.

☞ TANGA. s. f. Monnoie de compte dont on se sert dans quelques endroits des Indes orientales, particuliérement à Goa & sur la côte du Malabar.

TANGAGE. s. m. Terme de Marine. C'est le balancement d'un vaisseau de l'avant à l'arriere. *Navis libramentum*, *agitatio*. Il y a des gens à qui le *tangage* n'est pas incommode.

☞ TANGARA. s. m. Oiseau du Brésil, gros comme un moineau, qui a la tête jaunâtre, & tout le reste du corps de couleur noire. Il ne chante point, & il y en a de plusieurs espèces. Les Sauvages ne veulent point en manger, parce qu'ils le croient sujet au mal caduc.

TANGENTE. s. f. Terme de Trigonométrie. C'est la ligne droite qui touche un cercle sans le couper; ou la ligne qui est élevée perpendiculairement sur le bout du diamètre d'un cercle jusqu'au point où elle est coupée par la sécante ; c'est-à-dire, par la ligne qui est tirée du centre, & qui passe par l'extrémité de l'arc dont elle est appellée *tangente*. *Linea tangens*. La *tangente* d'un cercle est une ligne droite tirée sur un cercle perpendiculairement à quelqu'un de ses rayons, & qui touche le cercle dans un point ; (*Harris*) c'est-à-dire, dans le point où ce rayon aboutit. Elle est de grand usage en Géométrie, parce qu'en déterminant les *tangentes* des courbes, on détermine en même temps les quadratures des espaces curvilignes. La *tangente* d'un arc de trente degrés. Chrétien Wulfius a donné des tables des sinus & des *tangentes*, dans la préface desquelles il fait l'histoire de la Trigonométrie, à laquelle il prétend que l'Astronomie a donné l'origine, qu'Hipparque en est l'inventeur. Il y parle d'un grand ouvrage manuscrit de Læsene, Gentilhomme de Misnie, sur cette matiere, où il a poussé le calcul jusqu'aux secondes.

La *tangente* d'une parabole, ou d'une autre section conique, ou d'une courbe géométrique, est une ligne droite, qui coupe l'axe prolongé, & qui touche la section dans le point où elle le coupe. *Harris*, dans les Transactions Philosophiques, n. 90. Il y a une méthode aisée, trouvée par Slusius, pour tirer des *tangentes* sur toutes sortes de courbes géométriques sans l'embarras du calcul. Sa démonstration consiste en ces trois lemmes.

1°. La différence entre deux grandeurs, ou pouvoir de mêmes dimensions ou degrés, divisée par la différence des deux racines des mêmes pouvoirs, donne plusieurs parties ou membres du pouvoir immédiatement inférieur, qui sera formé par ces deux racines, comme par un binome. Ainsi,

$$\frac{xxx - yyy}{x - y} = xx + xy + yy.$$

2°. Il y a toujours autant de membres dans un degré ou pouvoir, tiré d'un binome, qu'il y a d'unités dans l'exposant du pouvoir qui est immédiatement au-dessus.

3°. Si une quantité en divise deux autres, dont la raison est donnée, les quotients seront aussi réciproquement dans la même raison donnée; ou bien les quotients de deux nombres ou quantités, divisées toutes deux par une même quantité, sont comme les dividendes. *Id*. M. Harris, T. I. au mot *Tangente* donne ensuite la démonstration du probléme de Slusius que nous ne sçaurions donner sans figures. Dans les Journaux de Leipsick de l'an 1682. au mois de Décembre, p. 391. 392. 393 il y a une méthode plus générale encore, & plus simple de déterminer les *tangentes* des courbes.

TANGER. s. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Fès, en Barbarie. *Tingis*, *Tingi*. Elle est dans la province d'Habata, sur le détroit de Gibraltar, à neuf lieues de Ceute, vers le couchant. *Tanger* a donné anciennement le nom à la Mauritanie Tingitane. Elle a été possédée par les Portugais depuis l'an 1471 jusqu'en 1662. qu'elle fut donnée à Charles II Roi d'Angleterre pour la dot de sa femme. Elle étoit fortifiée, & avoit un fort avec deux citadelles : mais elle a été abandonnée & ruinée par les Anglois l'an 1684. Les Maures l'ont rebâtie. Maty. *Tanger* est à 35 deg. 55. min. de latitude, & à 11 deg. 35 min. de long selon M. Harris.

☞ TANGER. v. act. On dit, en termes de Mer, *tanger* la côte, pour dire, courir terre à terre, c'est-à-dire, courir le long de la côte.

TANGERMUNDE. s. f. Nom propre d'un bourg autrefois fortifié. *Tangermunda*. Il est dans la moyenne Marche de Brandebourg, au confluent du Tanger & de l'Elbe, & à deux lieues de la ville de Stendel, vers le sud-est. Maty.

TANGIMA, TANJIMA. s. f. Nom propre d'une ville capitale d'un Royeume de même nom, & située dans la partie septentrionale du Jamayseit, en l'île de Niphon. *Tangima*, *Tanjima*. Maty.

TANGO. s. m. Nom propre d'une ville capitale d'un Royaume de même nom. *Tango*. Elle est dans la partie septentrionale du Jamaysoit, en l'île de Niphon. Maty.

TANGU. s. m. Nom propre d'une ville capitale d'un Royeume de même nom. *Tangum*. Elle est dans l'Inde de-là le Gange, sur la riviere de Ménan, entre la ville de Pégu & celle de Siam. Maty.

TANGUER. v. n. Terme de Marine. On dit, le navire *tangue*, c'est-à-dire, qu'il se balance, & qu'il se hausse tantôt de l'avant, & tantôt de l'arriere. *Librari*. Nous ne

ne fumee pas plutôt à l'est du cap de S. Vincent, que nous trouvâmes une marée forte & rapide comme dans un raf, qui nous faisoit *tanguer* si rudement, que le perroquet de civadiere entroit dans l'eau. Frez. p. 30. Les vents étoient au nord nord-est, & la mer male nous faisoit *tanguer* si rudement, que le cable se casse aussi-tôt que l'ancre eut pris fond. In. p. 4.

TANGUTH, TANJU, THOKIVE, TANU. s. m. C'est un des Etats de la grande Tartarie en Asie. *Tangutum Regnum.* On le place ordinairement au nord du désert de Xame & de la Chine; mais M. de Witsen, dans sa carte de la Tartarie, le met au midi de ce désert. Il le borne par les montagnes d'Altay, qui sont l'ancien Imaüs, lesquelles le séparent au nord des Tartares Monguls, & au levant de la Chine. Le lac de Chismay & la riviere d'Hoamk le séparent vers le midi de l'Inde delà le Gange, & le Royaume de Cascar le confine vers le couchant. Il met dans ce Royaume les villes de Cemul, de Sachion, de Succuir, de Socheu, de Xancheu, de Turphen, de Tangoest, de Tenton & de Campion, que l'on confond communément avec *Tangut* ou *Tanju*, capitale du Royaume. La situation que le Pere Avril dans ses Voyages donne au Royaume de *Tanguth*, qu'il croit être le même que celui de Tenduc, s'accorde fort bien avec la carte de M. Witsen: mais ce Missionnaire donne à ce Royaume la ville de Barantola pour capitale, & il n'indique point si elle est la même que Campion, ou si elle en est différente. Quoi qu'il en soit, il dit qu'il y a près de cette capitale la forteresse de Beatslee, qui est la résidence du Dalae Lama, ou Lama Lamalow, qui est le chef de la Religion des Tangutois & de tous les peuples de la grande Tartarie, & qui est même fort révéré dans la Chine & dans les Indes; & il assure, après quelques autres, que ce Dalae Lama est le successeur de l'ancien Prêtre-Jean, qui étoit un Prince Souverain, Chrétien, & le Souverain Pontife de ses sujets. Maty.

TANGUTOIS, oise. s. m. & f. Qui est du Royaume de Tangut. *Tangutensis.*

☞ TANI. s. m. Espéce de prunier des Indes orientales, qui porte un fruit en forme de poire, de la grosseur d'une bonne prune, dont la pulpe est verte, succulente, insipide & pleine de suc, qui est couvert d'une peau unie, rouge & luisante, & qui contient un noyau oblong, dans lequel il y a une amande blanche, agréable au goût, & assez semblable à celle de l'aveline. Ces amandes, mises en poudre, guérissent la cachexie épidémique.

☞ TANI. s. m. C'est la meilleure des deux espéces de soie crue, que les Européens tirent du Bengale; l'autre s'appelle Monte, qui n'est proprement que le fleuret.

TANJAOR. s. m. Nom propre d'une ville de la côte de Coromandel, en la presqu'île de l'Inde deçà le Gange. *Tanjaorium.* Elle est sur une grande riviere, à vingt lieues de la mer, & elle est capitale de la Principauté de *Tanjaor*, située entre les montagnes de Gate & l'océan Indien, ayant au nord la Principauté de Gingi, & au sud celle de Maduré. On trouve dans cette Principauté, outre *Tanjaor* sa capitale, Cattan, Triminaves, Tranqubar, Triminapatan & Négapatan. Maty. Le Royaume de *Tanjaor* est petit, mais riche. La ville de *Tanjaor* est capitale de ce Royaume. La Cour de *Tanjaor* est de tout temps très-ennemie de la Religion Chrétienne. Dans la seule ville de *Tanjaor* il y a eu moins 737 maisons de Chrétiens.

☞ TANJEBS. s. m. pl. On appelle ainsi certaines mousselines ou toiles de coton doubles, cependant un peu claires, qui viennent des Indes orientales, particuliérement de Bengale. On appelle aussi de la sorte des mouchoirs de mousseline brodée, qui viennent par piéces.

TANIERE. s. f. Retraite des bêtes féroces & sauvages, caverne, concavité dans la terre, ou dans le roc, où se retirent certaines bêtes sauvages. *Spelunca, fovea.* Les ours & les lions font leurs *tanieres* dans des cavernes, dans des forêts. Les renards ont aussi des *tanieres* qui sont de grands trous sous terre, où ils se retirent, & où on les enfume souvent.

Ce mot vient de *tana*, qu'on a dit en Italien & dans la basse Latinité, pour signifier une *caverne*.

Taniere, se dit aussi au figuré de la demeure d'un homme sauvage & solitaire, qui ne sort point de sa maison, qui fuit le monde. *Spelunca, latibulum, secessus.* Il se dit aussi d'un lieu où l'on se cache pour échapper à son ennemi. Il disoit qu'il ne lui souffriroit plus de fuir la lice, & qu'il s'en iroit le faire sortir de sa *taniere*. Vaug.

☞ TANINGE. s. m. Petite ville de Savoie, dans la Baronie de Fossigni.

TANIS. s. f. Nom que l'on donne à la place de la ville nommée anciennement *Tanis, Thanis*, qui étoit la capitale d'Egypte, lorsque Moyse en retira les Israelites, & & qui fut ensuite Episcopale, suffragante de Damiette. Cette place est à l'embouchure du Nil, qui suit immédiatement celle de Damiette en avançant vers le couchant. Maty. *Tanis* ville de la basse Egypte, étoit dans le territoire d'Héliopolis, sur une des branches du Nil, à laquelle elle donnoit le nom d'*Ostium Tanaticum*, qu'elle retient encore aujourd'hui. Il est parlé de cette ville, *Num.* XIII. 23. & il est dit, qu'elle fut bâtie sept ans après Hébron. On prétend encore que c'est la même chose que Jérémie, II. 16. appelle *Taphnis*, & qu'on nomme ailleurs *Taphna*.

TANISTRI. Ce terme signifie en Anglois, Héritier présomptif, ou second possesseur. De là la loi *Tanistri*, ou *Tanistria*, loi municipale d'Angleterre qui déféroit la possession au plus âgé & au plus capable, sans avoir égard à la proximité; de sorte que c'étoit proprement la loi du plus fort. Ce qui causoit souvent de sanglantes guerres dans les familles. C'est pourquoi elle fut abolie sous le regne de Jacques I. Roi d'Angleterre & VIe. d'Ecosse. Larrey.

☞ TANLAY. s. m. Bourg & château de France, dans la Bourgogne, sur l'Armanson, à quatre lieues de Tonnerre.

TANNE. s. f. Sorte de petite bube durcie qui vient sur la peau & principalement sur le nez, & qui y paroît comme une petite tache noire. *Pustula.* On tire les *tannes* avec des épingles; ou en pressant la peau on les fait sortir. On dit de certaines drogues, qu'elles font mourir les *tannes*, pour dire, qu'elles les ôtent en telle sorte qu'elles ne reviennent plus.

☞ Tannes. s. f. pl. Petites marques qui restent sur les peaux des bêtes fauves, même apprêtées. Ce sont les marques des insectes qui les ont piquées.

TANNÉE. s. f. Terme de Tanneur. Tan usé & qui sort des fosses. *Pulvis coriarius insulsus, detritus.*

TANNEGUI. s. m. Nom propre d'homme. *Tanneguido, Tannegui* du Chastel.

TANNER. v. act. (Quelques-uns disent *taner*.) Mettre les cuirs dans le tan, pour en faire tomber le poil ou la bourre. *Corium pulvere quercino inspergere.*

On disoit autrefois *taner*, pour dire, donner de la peine à quelqu'un, le molester; & on le dit encore en Picardie: on le dit aussi en Normandie pour *ennuyer*. *Vexare, molestiam creare.* *Taner* vient de *tanar*, mot Celtique ou Bas Breton, qui signifie *gehenne*.

Tanné, ée. part. pass. & adj. *Pulvere quercino aspersus, imbutus.*

Tanné, est aussi la couleur qui ressemble au tan, ou à la châtaigne, qui est une espéce de roux fort brun. *Castaneus, fulvus, ferrugineus.*

Nicod croit que ce mot vient de *castaneus*, & Ménage de *tan*.

TANNERIE. s. f. Lieu propre pour tanner les cuirs. *Coriarii subactus officina.* Grand bâtiment près d'une riviere, avec cours & angars, où l'on façonne le cuir, pour le tanner & durcir, comme les *tanneries* du fauxbourg S. Marceau à Paris. Davil.

On dit proverbialement: A la *tannerie* tous bœufs sont vaches, & à la boucherie toutes vaches sont bœufs, pour dire, qu'on trompe par-tout. *Semper & ubique fallunt & falluntur.*

TANNEUR. s. m. Artisan qui tanne & prépare les cuirs. *Coriarius.*

TANNOLEI. s. m. Nom propre d'homme. *Donnolus.* Donnole, que le vulgaire appelle mal S. *Tannolei*, & plus mal encore S. Anolet, étoit noble d'extraction, & de race étrangere, c'est-à-dire, peut-être qu'il tiroit son origine des François venus d'Allemagne, & non des Gaulois ou Romains naturels des Gaules. Baillet au 8. *Déc.* Saint *Tannolei* fut Abbé du monastere de S. Laurent-lez-Paris,

ris, & puis Evêque du Mans en 643. Il mourut le premier de Décembre de l'an 681. Voyez les Bollandistes au T. III. du mois de Mai, au 16 de ce mois. D. Mabillon, *Analect. T. III. p. 96.* & Grégoire de Tours, Hist. L. VI. c. ix.

TANOR. s. m. Nom propre d'une petite ville de la presqu'île de l'Inde deçà le Gange. *Tanoria.* Elle est sur la côte de Malabar, entre Calecut & Crangaoor. *Tanor* est capitale d'un petit Royaume qui porte ce nom, & qui est dépendant de celui de Calecut. Maty.

TANQUER. v. n. Terme de Marine, qui se dit lorsqu'un vaisseau tombe & enfonce dans l'eau par son avant, & que son beaupré & sa civadiere sont couverts d'eau. *A proâ inclinari, mergi.*

TANQUEURS. s. m. Terme de Marine. Portefaix qui servent à charger & décharger des navires ou gabarres. On les appelle autrement *Gabarriers. Bajuli.* Dans les Ordonnances, ce sont ceux qui se mettent en l'eau, & apportent à terre sur leurs épaules les hommes ou leurs hardes, ou qui les portent de terre dans le vaisseau, lorsqu'il ne peut approcher de terre.

TANSER, ou **TANCER** verb. act. Blâmer, réprimer, gronder, menacer. *Increpare, objurgare.* C'est un terme qui ne se dit que des supérieurs qui reprennent leurs inférieurs, ou domestiques. Il est un peu vieux, & ne peut plus guere être d'usage que dans le burlesque & le satyrique. Il s'avise à contretemps de la *tanser.* La Font. Il y a pourtant de certaines occasions où il pourroit être employé sérieusement. Ceux de Numance *tansant* leur jeunesse de ce qu'elle fuyoit, C'est bien le même troupeau, dit-elle, mais ce n'est plus le même Pasteur. Tibère *tansa* Germanicus, d'avoir osé, contre la défense d'Auguste, entrer en Egypte. Ablanc. J. C. *tansoit* souvent ses Disciples de leur peu de foi. Il *tansa* la mer pour l'appaiser.

Nicod tient que ce mot vient de *tangere*, Ménage de *tensare* & de *tensum*. En vieux François on disoit *tenson*; pour dire, *querelle, contestation*; & en langage Celtique ou Bas-Breton, on disoit *tenesa*; pour dire, *tanser.*

Tansé, ée, part. pass. & adj. *Increpatus, objurgatus.*

TANSON. vieux subst. f. répréhension, correction, l'action de tanser, admonestement. Borel. *Reprehensio, objurgatio, increpatio.*

Li Roit, qui voit tel abandon
L'Enfant Royal prend à tanson.
Jean de Malingeeir, *en son Doctrinal.*

Voyez Tençon.

TANT. adv. Qui se dit des nombres, soit précis, soit indéfinis. *Tantum, tot.* En cette Auberge on paye *tant* par tête. Cet Ouvrier gagne *tant* par jour. Ils sont *tant* à partager cette succession. Il y a *tant* de gens à contenter qu'on n'y peut suffire. Je lui ai dit cela tant de fois, qu'il devroit bien le sçavoir. Il y a cinquante & *tant* d'années que cela est arrivé. Apportez-en *tant* qu'il y en ait de reste. Donnez-m'en *tant*-soi-peu, *tant* & si peu qu'il vous plaira. On ajoûte à la fin des Lettres de Chancellerie, & *tant* que suffire doive.

L'animal dans cette pensée,
Va se jetter tête baissée,
Dans la rivière, & s'y plongea,
Tant *& si bien qu'il s'y noya.*

☞ Tant. On dit, S'il faisoit *tant* que. Quand il faisoit *tant* que, pour dire, S'il se portoit jusques-là, quand il se portoit jusqu'à faire une telle chose. Si je faisois *tant* que d'aller à Rome, je voudrois, &c. Quand il faisoit *tant* que de se mettre à table, il y demeuroit, &c. Ac. Fr. 1740. Richelet en rapporte un exemple tiré du Quinte-Curce de Vaugelas. *Tant* plus on le prie, &c.

Tant, se dit aussi en plusieurs formules. *Tant* s'en faut; pour dire au contraire *Tantum abest, quin verò, contra.* Sur & *tant* moins; pour dire, en déduction. *Tant* plein que vuide, *tant* bien que mal, *tant* bon que mauvais; pour dire, également, l'un portant l'autre. Il y en a *tant* & plus; pour dire, à suffisance. *Tant* plus que moins; pour dire, environ. Si *tant* est, façon de parler familière; pour dire, supposé que. *Tant* y a, pour conclusion, enfin. *Gloss. sur Marot. Tant* seulement; pour dire, rien davantage. Ce dernier n'est plus en usage, & on ne doit pas imiter Voiture qui dit:

J'arrive de cent pieds sous terre,
pour vous ouir taut *seulement.*

☞ *Tant-seulement* est encore d'usage dans le style burlesque; M. Thémiseul a dit en parlant du pucelage:

Bijou charmant,
Qu'on ne recouvre point quand la perte en est faite;
La moindre fois tant-seulement.

Tant ajoûte quelque chose à *seulement*, & est plus significatif.

☞ Tant plus, tant moins. Façon de parler adverbiale; qui ne signifie autre chose que plus & moins. *Tant-plus* vous lui ferez de bien, *tant-plus* vous le rendrez insolent. *Tant plus* vous le gourmanderez, *tant moins* il en fera. Ac. Fr. Ces façons de parler sont vieilles: il ne faut dire que plus & moins.

Tant plus on le prie, & *tant* moins il en fait. *Quò magis, eò minùs. Entant* que le fait le touche. J. C. est considéré *entant* qu'homme.

☞ Tant adv. de quantité indéfinie. On dit familiérement au jeu, Nous sommes *tant* à *tant*, pour dire, Notre jeu est égal, nous avons autant de points, autant de parties l'un que l'autre.

Tant, se dit aussi pour tellement, si fort, à un tel point. *In tantùm, adeò.* Il n'y a point d'homme au monde que je respecte *tant* que lui. Voit.

Je ne verrai jamais rien qui soit tant *aimable,*
Ni vous rien désormais qui puisse tant *aimer.* Voit.

Lorsque *tant* est suivi immédiatement d'un substantif, il le régit au génitif, & signifie, si grand. *Tantus, tot.* Je prends *tant* de plaisir à vous écrire, que je n'en trouve guere davantage à ne rien faire. Voit.

Tant, signifie quelquefois la durée, l'étendue du mouvement, de la force. Il pleut *tant* qu'il peut. *Tantùm quantum potest.* Il court *tant* qu'il peut, ou autant qu'il peut. Je me souviendrai de ce plaisir *tant* que je vivrai, *tant* & si long temps que l'ame me battra dans le corps; pour dire, autant que j'aurai de vie. Il a bien servi *tant* que la force le lui a pû permettre.

Tant, sert aussi d'exagération, & d'exclamation. *Tant* de fiel entre-t-il en l'ame des dévots! Boil. *Tantæne animis cœlestibus iræ.* Vir. *Tant* il a été préoccupé de son opinion. *Tant* il est dangereux de choquer les Grands. Si vous avez mangé votre bien, *tant* plus sot en êtes-vous, *tant* moins en êtes vous à plaindre.

Tant, est quelquefois relatif & conjonctif. Il a fait en son voyage plus de cinq cens lieues, *tant* par eau que par terre. *Tum eum, tum tum.* Sa terre lui vaut mille écus *tant* en bled qu'en argent. Il est mort dix mille hommes à cette bataille, *tant* de part que d'autre. Il ne plaide pas *tant* par intérêt que par honneur. Cette mere agit en ce procès, *tant* en son nom, que comme tutrice de ses enfans. Il agit *tant* comme héritier, que comme subrogé aux droits des anciens.

☞ Tant-pis Tant-mieux. Noms que la Fontaine a donnés à des Médecins, à qui pour la plûpart ces expressions sont familiéres.

Le Médecin Tant-pis *alloit voir un malade,*
Que visitoit aussi son Confrere Tant-mieux.
Fables choisies Part. II. L. v. Fab 12.

Goldast prétend que le sobriquet *Tampisius* avoit été donné au Médecin Guillaume Canal, Sautier de Genève; *à sa dignitate morum*; mais je croirois plûtôt que ce seroit à cause qu'il disoit *tant*-pis, quand on lui contoit les accidens survenus à des malades. *Bayle Lettre du* 30. *Juin* 1692. *à M. Minutoli, pag.* 365 *du* 2e. *T. de l'édition de Roterdam*, 1714. Cyrano de Bergerac, T. I. pag. 166. dit que plus il sent empirer le mal que son Médecin, qu'il

qu'il appelle son boureau, lui cause par ses remédes, & plus il se plaint d'un nouvel accident, plus il témoigne s'en réjoüir, & qu'il ne le panse d'autre chose que d'un *tant-mieux*.

TANT, se dit proverbialement en plusieurs phrases expliquées ailleurs. *Tant* va la cruche à l'eau, qu'enfin elle se brise. *Toties, quoties*. *Tant* vaut l'homme, *tant* vaut la terre; pour dire, que c'est l'industrie & l'habileté du maître qui fait valoir son bien, sa charge, &c. plus ou moins. Il a du bien *tant* que terre. Il ira *tant* que terre le pourra porter; *tant* tenu *tant* payé. On dit aussi, *tant* pis, *tant* mieux.

ATANT. Vieux adverbe. Alors Ronsard & Marot. BOREL.

TANT. NEQUANT. Vieux adverbe. Nullement. Perceval. IDEM.

TANTALE. s. m. Nom propre d'homme. *Tantalus*. Il fut fils de Jupiter & de la Nymphe Plora, selon Eusébe. *Præpar. Evang. L. II.* Hygin, le Diacre Jean & Didyme, le font fils de Jupiter, & de la Nymphe Pluto. Tzetzès Hist. X. Chil. 5. dit qu'il étoit fils de Pluto, & d'Imolus Roi de Lydie. Lucien dans le Livre qui porte pour titre *des Dipsades*, dit qu'il étoit fils d'Aëthon, & ne parle point de sa mere. Il y a sans doute une faute dans Eusébe, & au lieu de Plota, il faut lire Pluto. Apollodore distingue deux *Tantales*, l'un pere, & l'autre fils de Niobé. Les Dieux ayant fait l'honneur à *Tantale* de venir loger chez lui, il eut la barbarie de faire tuer son fils Pélops, & de le leur faire servir. En punition d'un si grand crime, les Dieux le condamnerent dans l'enfer à être plongé dans une riviére jusqu'aux lévres, & à avoir de beaux fruits pendus sur la tête, sans pouvoir jamais boire ni manger, parce que les eaux s'abaissoient, & que les fruits s'élevoient au moindre mouvement qu'il faisoit pour atteindre les unes ou les autres. Tzetzès & Didyme donnent une autre cause à ce supplice, auquel ils disent qu'il fut condamné, pour avoir profané le Nectar & l'Ambroisie, en les donnant à ses Compagnons. Voyez Natalis Comes, L. VI. c. XVIII. & Vossius, *de Idolol. L. I. c.* XV.

TANTALE. Dans le sens figuré, c'est un avare riche, qui se refuse tout, & qui est à lui-même inhumain. Cet homme est un *Tantale* qui se laisse mourir de faim au milieu de ses richesses.

TANTARARE. Mot imaginé pour représenter un certain son de trompette. *Tubæ sonus quidam*.

TANTE. s. f. Terme relatif. Sœur de mon pere, ou de ma mere. *Amita*. On le dit aussi de la femme qu'a épousé le frere de mon pere, ou de ma mere: ce qui fait la distinction des *tantes* paternelles, ou maternelles. *Grande-tante*, est celle qui a les mêmes qualités à l'égard de mon ayeul, ou de mon ayeule. *Neveu* & *niéce*, sont des termes opposés à *oncle* & *tante*. Les filles orphelines sont mises à la garde de leurs *tantes*.

Ménage dit que ce mot vient du Latin *amita*, auquel on a ajoûté un *t*; car autrefois on disoit *ante* pour *tante*.

☞ TANTE. s. f. *Loligo*. Espéce de poisson qui ressemble fort à la séche, & qui se nomme autrement *Calemare*. Voyez ce mot.

☞ TANTET. adv. Tant soit peu.

> *Diversité c'est ma devise,*
> *Cette maîtresse un* tantet *bise*
> *Rit à mes yeux. Pourquoi cela?*
> *C'est qu'elle est neuve.*

Pâté d'anguille, T. I. des Contes de la Font. p. 149.

☞ TANTIÉME. C'est la même chose que QUANTIÉME, avec cette différence que ce dernier suppose une interrogation, au lieu qu'il n'y en a point à *tantiéme*. La quatriéme principale espéce des questions des choses, est quand ayant le tout, & quelque partie, on cherche une autre partie; comme lorsqu'ayant un nombre, & ce que l'on en doit ôter, on cherche ce qui restera; ou qu'ayant un nombre, on cherche quelle en sera la *tantiéme* partie. *Logique de Port-Royal*, *p.* 393. *de la* 3e. *édition*.

TANTIN, TANTINET. s. m. Terme populaire, qui se dit pour signifier une petite quantité de quelque chose, qui vient du Latin *tantum*, dont on a fait son diminutif *tantillum*. Le peuple le dit à Paris, & en Picardie. Attendez

un *tantin*. *Tantillum, quantillum*. Donnez-moi un *tantinet* de vin: cela me donnera des forces.

Ce mot est bas & populaire.

> *Si lui plaist un* tantinet,
> *Qui lui retienne le butinet.* BILLON. Dans BOREL.

TANTÔT. adverbe de temps, qui se dit d'un temps postérieur. Nous verrons cela *tantôt*. Venez ici *tantôt*, ce soir.

Ce mot vient de *tam citò*. NICOD. Ménage dit qu'il vient de *tantùm ocius*.

☞ TANTÔT. Il se prend quelquefois, dans le style familier, pour un temps plus indéterminé, & les verbes que l'on y joint, se mettent ordinairement au présent. Ce bâtiment est *tantôt* achevé. Il est *tantôt* nuit. J'en suis *tantôt* quitte. AC. FR. Avez-vous *tantôt* fait, pour dire, avez-vous bien-tôt fait?

TANTÔT, est aussi une conjonction disjonctive. *Modò postea, modò modò*. Quand on a deux habits, on prend *tantôt* l'un, *tantôt* l'autre. Le temps est inégal, il fait *tantôt* froid, *tantôt* chaud. L'homme est incertain en ses résolutions, *tantôt* il veut une chose, *tantôt* il en veut une autre.

T A O.

TAOCARA, TAOCHARA. s. f. Nom propre d'une ancienne ville de la Cyrénaique. *Taucheira, Tauchira, Arsinoe*. Elle est dans le Royaume de Barca en Barbarie, sur le golfe de Sidra entre Bernicho & Tolométa, à treize lieues de la premiére, & à neuf de la derniere. MATY.

TAON. s. m. On prononce *Ton*. Insecte ou grosse mouche, qui en été persécute cruellement les chevaux, les bœufs, les vaches, les serpens. *Tabanus, œstrus, asilus*. Leurs nymphes s'engendrent de certains petits animaux qui vivent dans les riviéres. Aldrovandus les a connues sous le nom de ver aquatique, *intestina aqua*. Dans le ver du *taon*, on distingue aisément la tête, la poitrine, le ventre & même douze petits anneaux qui divisent son corps en autant de parties. Son bec se sépare en trois parties, qui durant que l'animal vit, se meuvent continuellement, de même que la langue des serpens.

TAON, est aussi un petit animal marin, qui tourmente les poissons qu'on nomme tons, empereurs, dauphins. ROND. *Vermiculus marinus*. Le *taon* n'est pas plus grand qu'une araignée.

On dit proverbialement, la premiere mouche qui le piquera, sera un *taon*; pour dire, le moindre malheur qui lui arrivera, achevera de le perdre.

TAORMINA. s. f. Nom propre d'une ville autrefois Episcopale. *Tauromenium, Tauromenium*. Elle est dans la vallée de Démona, en Sicile, sur la côte orientale, à neuf lieues de Messine, du côté du midi. Nous primes *Taormina*, l'an 1676. MATY.

T A P.

☞ TAP. s. m. Terme de Marine. On appelle *Taps* de pierriers, six piéces de bois qui ont deux pieds de longueur & six pouces en quarré, & que l'on attache sur l'apostil, afin de soutenir les pierriers.

TAPABOR. subst. masc. Bonnet à l'Angloise, qu'on appelle aussi sur la mer, *Bourguignote*. *Pileolus nauticus*. C'est un bonnet qui sert le jour & la nuit, & dont on abat les bords sur les épaules pour se garantir du vent & du hâle. On l'appelle aussi *boukinghan*, à cause que cette sorte de bonnet fut apportée sous Louis XIII. par les Anglois qui étoient à la suite du Duc de Boukinghan. MÉN. ☞ Sa gorge n'avoit pas moins de rouge que son visage, & l'un & l'autre ensemble auroient été pris pour un *tapabor* d'écarlate. SCARRON.

☞ TAPAGE. s. m. Tumulte, tintamarre, grand bruit, remu ménage. Pour rendre l'explication plus complete, on me permettra de donner ce petit extrait d'une Scène entre Arlequin en Commissaire & Angélique. Je demande si on n'a point fait *tapage* chez vous. Qu'est ce à dire faire *tapage*? Je n'entends pas ce mot-là? C'est-à-dire, si on n'a point cassé vos meubles, si on ne les a point jettés par les

fenêtres

fenêtres. *Sc. XI. & dernière du retour de la Foire de Bezons, T. III. du Théatre Italien, p.* 243. 244.

Un jour des jeunes gens chez moi firent tapage,
Ce qui scandalisa très-fort le voisinage.
Poëme de Cartouche, Chant III. p. 19.

Quel diable de tapage *faites-vous donc ici ?*
dit Colombine à Trivelin, Sc. IX. de l'Œdipe travesti, p. 149. du Merc. d'Avril 1719.

J'étois bien aise de me munir toujours d'un bon repas dans l'incertitude où j'étois de ce qui pourroit m'arriver de tout ce *tapage. M. de Marivaux, p.* 26. *de la* 2e. *partie du Paysan parvenu.* Madame d'Alain crioit à notre porte, & demandoit à entrer avec un *tapage* qu'elle croyoit la chose du monde le plus galante, vû que nous étions de nouveaux mariés. *Part. III. p.* 126. Que veut donc dire tout ce tintamare-là ? Vient-on, s'il vous plaît, faire *tapage* à la porte d'un honnête homme, & scandaliser toute une populace ? *Regnard, Retour imprévû, Sc.* XVII. Voici encore deux exemples tirés d'Auteurs Comiques. Dans la Parodie de l'Opéra d'Achille & Déidamie. Ulysse chante avec Achille, à l'occasion du ravisseur d'Hélène :

Tremble perfide ennemi,
Tu vas éprouver mon courage :
Je ne bas point à demi,
Nous allons voir un beau tapage.
Merc. de Mai 1735. p. 988.

Dans la Comédie de la Pupille de M. Fagan, Orgon oncle de Valère s'étoit flatté que le choix de Julie qui vouloit bien avouer qu'elle aimoit, mais qui ne nommoit point son vainqueur, le regardoit personnellement. Mais ayant été détrompé, il chante à la fin de la Piéce :

Je suis vieux, & j'ai si long-temps
Près du beau sexe fait tapage,
Que je me croyois hors des rangs :
Mais plus entreprenant que sage,
Dans le moment il m'a suffi
D'entendre parler mariage ;
Mon cœur acceptoit le défi.
L'amour est de tout âge.
Merc. de Sept. 1734. p. 2046. 2047.

Il est surprenant que *tapage*, qui est un mot très-connu, ne soit que dans le Dictionnaire publié à Amsterdam *in*-8°. 1718. L'Auteur (Philibert-Joseph le Roux) l'a intitulé : Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre & proverbial, & ne s'est pas mal acquité de sa promesse en ce qui concerne les obscénités. La partie des Proverbes est celle qui paroît lui avoir le moins coûté ; puisque le Dictionnaire des Proverbes, en un petit volume *in*-8°. Bruxelles 1710. qui a été extrait mot à mot des autres Dictionnaires François, a repassé entiérement dans le sien, selon que je l'ai vérifié.

☞ Elle prend le parti de passer en France ; mais avant son départ elle fait *tapage* dans la maison, brise les meubles, & devient amoureuse de l'homme de qualité qui favorise son évasion. L'Abbé Desfontaines. Les spectacles épargnent aux joüeurs, leur bourse, ils suspendent la médisance chez les femmes, & l'yvrognerie, les carillons & les *tapages* chez les jeunes gens. *Lettres Juives.*

☞ TAPAGEUR. s. m. Quelques-uns se servent de ce mot pour dire celui qui aime, ou qui fait le *tapage.*

TAPAYSA. s. f. Nom propre d'une riviére de l'Amérique méridionale. *Tapaysa.* Elle prend sa source dans le Paraguay, traverse un assez vaste pays, auquel elle donne son nom, & alle se décharge dans l'Amazône, entre l'embouchure de la Paranayba & celle de Cayenne. Maty.

☞ TAPE. s. f. Bâton qui perce & qui bouche le fond véritable de la cuve à biére, & qui est plus haut que la cuve n'est profonde. *Spect. de la Nat. T. II. p.*401 On laisse à la farine une heure de repos ; après quoi on léve la *tape* ou le bâton qui bouche l'ouverture du fond, & qui s'éléve du milieu de la cuve, *p.* 402.

☞ Tape. Terme de Marine. La *tape* est un bouchon dont on ferme l'ouverture ou la bouche du canon des vaisseaux, afin que quand la mer est grosse, l'eau ne puisse pas entrer dans l'ame du canon, ce qui gâteroit la poudre.

Tape. s. f. Coup qu'on donne avec la main. *Ictus.* Il est bas. Ils se sont donnés trois ou quatre bonnes *tapes*, avant qu'on ait pû les séparer.

On dit proverbialement, il lui a donné *tape* sur l'œil.

TAPECUL. s. m. C'est la partie chargée d'une bascule, qui sert à abaisser & à lever un pont-levis, & qui est presque en équilibre avec lui. *Cratis sacoma.*

Tapecul, en terme de Marine, c'est une voile qui se met à une vergue suspendue vers le couronnement d'un vaisseau marchand qui couvre les dehors de la pouppe, & qu'on porte, quand on a vent arriere. *Adjectitium ad puppim velum.* Le *tapecul* sert à soutenir les vaisseaux au vent, & à empêcher qu'ils n'aillent de côté. Danet.

☞ Tapecul, se dit encore d'une poche que les Capucins portent, dit-on, sous leurs habits par derriere, parce qu'elle leur bat les fesses.

TAPER. v. act. Frapper de la main, donner un coup avec la main. *Verberare, percutere.* Il est bas. Ce mari est sujet à *taper* quelquefois sa femme. Ce Régent, quand il donne une férule, *tape* bien fort.

Taper du pied, pour dire, frapper la terre, le plancher avec le pied, & alors il est neutre. *Plaudere pedibus. Tapez* du pied, si vous voulez que quelqu'un vienne. Ce sont les bons chevaux qui *tapent* du pied.

☞ Taper. Terme de Doreur. On met le blanc en *tapant*, quand c'est pour dorer des ouvrages de Sculpture, c'est-à-dire, qu'on le couche en frappant plusieurs coups du bout du pinceau afin de mieux faire entrer la couleur dans les creux des ornemens.

☞ Taper une forme. Terme de Sucrerie. C'est boucher le trou qui est à la pointe d'une forme de sucre, avec du linge ou de l'étoffe, pour empêcher qu'elle ne se purge, c'est-à-dire, que le syrop n'en sorte, jusqu'à ce qu'elle soit en état d'être percée avec le poinçon.

☞ Taper, en termes de Coëffeuse, c'est peigner les cheveux contre l'ordre ordinaire, en faisant aller le peigne de la pointe à la racine ; cela les enfle & les fait paroître plus épais ; c'est-là ce qu'on appelle *taper* ou retaper.

Taper, se dit aussi d'une façon de friser les cheveux en les battant un peu avec le peigne pour les faire tenir contre le visage. La grande mode est d'avoir les cheveux *tapés. Crispare.*

☞ Taper. Terme de Marine. On dit, *taper* un canon, pour dire, lui mettre une tape, le boucher, de peur que l'eau n'entre dedans.

Tapé, ée. part. pass. & adj. *Percussus, crispatus.*

☞ Il y a de certaines poires applaties & séchées au four, qu'on appelle des Poires *tapées.*

On appelle des piéces *tapées*, des sols marqués d'une fleur de lis au milieu, ce qui augmentoit leur valeur du Parisis. *As lilio notatus.*

☞ On appelle du Sucre *tapé*, du sucre que les affronteurs vendent aux Iles Antilles pour du sucre royal, quoique ce ne soit véritablement que du sucre terré, c'est-à-dire, de la cassonade blanche, préparée d'une certaine maniere.

TAPEREAU. s. m. C'est ainsi que les Bourguignons appellent un pétard, à cause du bruit qu'il fait. *Piloclastrum.*

TAPHUA. s. f. Ville de la Terre-sainte. *Thaphua, Taphua.* C'étoit, sous les Chananéens, une ville Royale. Elle fut donnée à la Tribu d'Ephraïm, où elle étoit située au nord, sur les confins de la Tribu de Manassé. Le P. Lubin croit qu'une partie de son territoire appartenoit même à cette Tribu ; mais il n'y a pas d'apparence ; & le territoire des villes suivoit toujours les villes, & appartenoit à leurs habitans.

Il y a encore une autre *Taphua*, située dans les plaines de la Tribu de Juda. *Jos.* XV. 33. 34.

☞ TAPIA. s. m. Arbrisseau des Indes dont parle Guillaume Pison. Son bois est facile à rompre, couvert d'une écorce lisse, cendrée, rempli de moelle, comme celui du sureau. Ses feuilles sont trois sur une queue, vertes, lisses, unies, luisantes. Sa fleur est composée de quatre

 feuilles

feuilles blanches, lougues d'un doigt, attachées chacune par on pédicule court, enfermies dans leur longueur par un onud & par quelqoes vénules obliques, verdâtres. Ces feuilles soat eccompagnées de quetre eutres petites feuilles courtes, verdâtres, & de plusieurs étamines rougeâtres. Ses fruits ont la figure, la grosseur & la couleur des oranges. Leur écorce est aussi semblable à celle de l'orange. Ils sont bons à manger, ils sont d'un goût doux, mais d'une odeur dégoûtente. Cet erbre croît en la ville d'Olinde, & en plusieurs aotres lieux. Ses feuilles écrasées & appliqoées à l'anus, sont un excellent remede pour les inflammations, dont on est communémeot attequé dans ce paye là. On en met eussi dans les oreilles pour calmer les douleurs de tête qui viennent d'une grande cheleur.

TAPIAW. s. m Nom propre d'une petite ville de le Prusse Ducale. *Tapiavia.* Elle est sur le Prégel, au confluant de la Deme, & à sept lieues eu dessus de Konigsberg. *Tapiaw* a un bon château, où Albert de Brandebourg, premier Duc de Prusse, mourut l'an 1568. Matt.

TAPIERE. s. f. Terme de Marine. Longue piéce de bois de quatre pouces en quarré, qui est reçue par des coudelattes dans la construction d'un veisseau. *Trabecula ad latus navis adaptata.*

TAPINAGE s. m. Vieux mot. Secret, lieu caché. Voyez Besumanoir, e. xxx. p. 155. L. XVI. & Alain Chartier, p. 325. Du Laur.

TAPINAIGE. Sorte d'adverbe, qui se disoit eutrefois, comme eujourd'hui *tapinois. Secretò, clam, clanculum, dolosè.* En *tapinaige*, c'est la même chose qu'en tapinois, en secret & en tromperie. Borel.

TAPINEIS. s. m. Vieux mot. Choc, batterie. *Rom. de la Rose.* Borel. *Pugna.*

TAPINOIS. adv. qui oe se dit que dens le burlesque. Il est venu en *tapinois*, c'est-à-dire, secrettement, sourdement, & sans seire de bruit. Il se glissa en *tapinois* dane son carquois. Sar. *Secretò, clanculum. Tapinois* est un oom adjectif, & non pes un edverbe. En *tapinois*, est une phrase edverbiale.

> *Oh, oh, je n'y prenois pas garde,*
> *Tandis que sans songer à mal je vous regarde,*
> *Votre œil en* tapinois *me dérobe le cœur.* Mol.

On s'en sert plus ordinairement en parlant d'oo homme fin & dissimulé, qui va adroitemeot à ses fins, par des vuies sourdes & détournées. Cet homme n'egit pas ouvertement, il va toujours en *tapinois.*

Ce mot, selon Nicod, vient du Grec ταπεινὸς, *humilis*, qui signifie *humble, soumis.* Du Cange le dérive de *talpa* & de *talpinatio*, comme qui diroit *agere more talparum.*

TAPION. s. m. Terme de Marine. Marque, tache. *Macula.* Nous continuâmes de courir sur la terre, où il paroissoit qoentité de *tapions* blancs. Frez. p. 869. Preye de Zumba est une terre très-reconnoissable par une infinité de *tapions* blancs, qui paroissent comme du linge mis à sécher, jusqu'à 2 ou 3 lieues près du cap de S. Antoine. Frez. p. 269.

TAPIR. v. n. qui ne se dit qu'evec le pronom personnel, & signifie, se cecher en quelque lieu étroit, en se tenent dans une posture raccourcie & resserrée. *Abscondere se.* Il s'est *tapi* derriere un buisson, dans cette ermoire, dans un petit coin, quand il a vû venir lee Sergens. Il s'étoit *tapi* contre la muraille. Acad.

> *Enfin me* tapissant *au recoin d'une porte,*
> *J'entendis son propos.* Régn.

> *Qui veut se tapir chez soi,*
> *Sans querelle & sans procès,*
> *Est libre comme le Roi.* Mont.

Tapi, ie. part. pass. & adj. *Absconsus.*

> *Cet animal* tapi *dans son obscurité,*
> *Jouit l'hiver des biens conquis durant l'été.*
> Boil.

☞ TAPIRETE. s. m. Nom que les Sauvages du Brésil donnent aux élans. De Léri les eppelle Tapiroussou, & Thevet Tapihire. Ils ressemblent assez eux mulets, & ont un long museau qu'ils ellongent & retirent, les oreilles déliées, longues & pendentes, le cou court, une courte queue, & les ongles solides & durs. Ils sont sans corne, & leur cheir approche de celle du bœuf. Cet enimal nage & plonge fort bien.

TAPIS. s. m. Couverture d'étoffe, ou d'ouvrages, qu'on étend sur une teble, sur une estrade, dans une alcove, sur uo prie-Dieu, *Tapes, tapetia.* Un *tapis* de drep, de velours, un *tapis*, ou drap de pied. On appelle *tapis* de pied, celoi qu'on met sur une estrade, sur le carreau, & sor lequel on marche. Les *tapis* de Perse sont fort riches & plos estimés que ceux de Turquie. Les Anciens appelloient *tapis*, les étoffes qui avoient des poils d'uo côte, & celles qui en evoient des deux côtés, *amphitapis.*

Tapis, en terme d'Anatomie, est un nom qu'on donne à la membrane choroïde de l'œil de plusieurs enimaux, à cause qu'ils l'ont de différente couleur, & souvent eussi éclatante que la nacre de perle & de l'iris, au lieo qu'elle est noire dans l'homme & dans plusieurs autres animaux. *Tapes.*

Tapis vert, ou de gason, se dit dans un jardio d'une ellée gasonnée dont on e soin de tondre l'herbe, ou d'une prairie, où la verdure est unie eo forme de *tapis.* C'est toute piéce de gason pleine sans découpore, & plutôt qoerrélongue, que de quelque autre figure Il en faut tondre la gason quatre fois l'en, pour le rendre plus veloute. *Sibadum.* Davil. *Area herbacea.*

> *Le vert* tapis *des prés, & l'argent des fontaines.*
> La Font.

> *De ces* tapis *le pourpre précieux,*
> *Blesse mes sens.* Voit.

On dit en termes de Manége, Raser le *tapis*, pour dire; galoper près de terre, comme font les chevaux Anglois, qui n'ont pas le galop élevé. *Aream currendo radere.*

On dit qu'on a tenu long temps qoelqu'un sur le *tapis*, pour dire, qu'on en e parlé long-temps, & ordinairement en mal. On dit qu'on e mis une affaire, une proposition sur le *tapis*, pour dire, qu'on en a délibéré. Remettre une effaire sur le *tapis.* Mauc. On dit eussi, que c'est amuser le *tapis*, lorsqu'on propose des matieres peu importantes, ou qu'on n'allégue point de raisoos solides. On dit eussi eu jeu, que le *tapis* brûle, quend on a oublié de mettre au jeu. Ce dernier est tout-à-fait bas.

☞ TAPISSENDIS. s. f. pl. Sorte de toiles de coton peintes, dont le couleur passe des deux côtés. On en fait des tapis & des courte-pointes.

TAPISSER. v. act. Couvrir les murailles, en cacher la nudité par quelques ornemens. *Aulæis, vel tapetibus parietes vestire, ornare, instruere.* Dans les pays chauds on ne *tapisse* guère les chambres. On *tapisse* les rues dans les grendes fêtes & cérémonies. Les écoliers *tapissent* leurs chambres d'images, de theses, de colifichets. Les maisons des pauvres gens sont *tapissées* d'araignées.

On dit figurément & poëtiquement, que le printemps *tapisse* la terre de fleurs. *Ver exornat humum floribus.* La membrane intérieure du larynx, est la même chose que celle qui *tapisse* toute le bouche. Dionis. *Obducere.*

Tapissé, ée. part. pass. & adj. *Aulæis instructus, ornatus.*

☞ Tapissé. Ce réservoir (du cœur de la tortue) par-dedans est en quelqoe maniere *tapissé* de fibres charnues... La veine-cave est *tapissée* de même. Du Verney.

TAPISSERIE. s. f. Piéce d'étoffe, ou d'ouvrage, qui sert à parer une chambre, à en cacher les murailles. *Aulæum.* On fait des *tapisseries* de haute & besse lisse, eu métier, evec de le leine, de la soie, & on les rehausse d'or & d'argent. La manufacture des *tapisseries* des Gobelins est une chose merveilleuse, eussi bien que celle de la Savonerie. Celles de Flandre, d'Oudenerde, d'Auvergne, sont infinimeot au-dessous. On fait aussi des *tapisseries* de cuir doré, de brocard de Venise, de satin de Bruges, de brocatelle. Les *tapisseries* des pauvres soot de Rouen, de Bergame, faites de fil, de leine & de coton, & ellee se travaillent comme la toile.

Tapisserie, se dit aussi des ouvrages faits à l'eiguille sur du cenevas

canevas, dont on garnit des meubles. *Tapes acu pictus, textus, variatus.* Des lits & des chaises de *tapisserie*, de point de Hongrie, du point d'Angleterre, au petit point. On dit proverbialement au jeu, quand on a bien des têtes dans son jeu, qu'on a une belle *tapisserie.*

TAPISSIER. f. m. Marchand qui vend, qui fait, ou qui tend des tapisseries, ou des meubles. *Aulaorum opifex, vel aulaorum propola.* Il y a huit *Tapissiers* servans chez le Roi par quartier. Ils font les meubles du Roi. Les *Tapissiers* de Paris prennent la qualité de *Tapissiers de haute lice, sarracinois, & de rentraiture, Contrepointiers neutrés & courtiers.*

TAPISSIERE. f. f. C'est la femme d'un Tapissier. *Aulaorum textrix phrygia.* C'est aussi une fille qu'on prend pour faire des tapisseries à l'aiguille, & qui travaille ordinairement à la journée.

☞ Tapissieres. f. f. pl. Sorte d'abeille. La tapisserie dont elle décore son appartement est d'un rouge vif ; elle se sert de feuilles de coquelicot. Cette abeille est plus velue que les mouches à miel. Elle construit son nid le long des grands chemins, & dans les sentiers qui sont voisins des bleds.

☞ TAPITI. f. m. Petit animal du Bresil qui ressemble à un lapin. *Tapitius*, ☞ Il aboie à la maniere des chiens, & sur-tout de nuit, ce que les Sauvages tiennent de mauvais augure. Il y en a de différentes espéces, dont les uns n'ont point de queue, & les autres en ont une de demi-pied de longueur.

☞ TAPIYRE-ÉTÉ. f. f. Sorte de vache sauvage qui se trouve aux Iles occidentales, dans l'Ile de Maragnan. Elle est sans cornes, & a les oreilles longues, les dents fort aiguës, & les jambes courtes ainsi que la queue. On prétend que la pierre de bésoard, si estimée, est cachée dans les entrailles de ces animaux.

TAPON. f. m. Mot populaire qui se dit d'un paquet pressé, ou de ce qu'on resserre en un petit lieu. *Globulus.* Il a mis mes habits en un petit *tapon*, il les a tous fripés. Quand on a peur, on se cache en un coin, on s'accroupit, on se met en un petit *tapon.*

Tapon. Terme de Marine. Bouchon, plaque de liége avec laquelle on bouche l'ame du canon pour empêcher que l'eau n'y entre. *Obturamentum tormentarium.* On appelle *tapon d'écubiers*, des piéces de bois d'environ deux pieds & demi qui vont en diminuant, & avec lesquelles on ferme les écubiers lorsqu'on est à la voile. Il y a de ces sortes de *tapons* qui sont concaves ou échancrés par un côté, pour fermer les écubiers, lorsque les cables y sont encore.

TAPOTER. v. act. diminutif de taper. *Icere, percutere.* Ces écoliers se sont bien *tapotés*, se sont battus à coups de poing. Il est bas.

Tapoté, ée. part. pass. & adj. *Ictus, percussus.*

TAPROBANE. f. f. *Taprobana, Taprobane* Nom propre d'une Ile célebre dans l'Antiquité, que quelques-uns prennent pour l'île de Ceylan, d'autres pour Sumatra. Voyez M. l'Abbé Renaudot, dans ses notes sur deux Relations des Indes & de la Chine, p. 233. 234. Les habitans de la *Taprobane* étoient si ignorans dans l'art de la navigation, qu'ils ne se conduisoient point par l'inspection du ciel, mais seulement par le vol des oiseaux, qu'ils portoient pour cet usage, & qu'ils lâchoient pour reconnoître de quel côté étoient les terres les plus proches. Pline a cru que la situation de leur Ile les privant de la vûe des constellations du nord, ils n'avoient eu aucun égard aux étoiles dans leurs navigations. Mais en cela il s'est trompé doublement : car cette Ile étant située au-deçà de la ligne, ils avoient la vûe du nord, au défaut duquel ils auroient pû avoir recours à celle du Canope, qui est vers le midi. Il nous enseigne que cette Ile ne fut bien connue que sous l'Empereur Claude, par le voyage qu'une tempête y fit faire à un affranchi d'Annius Plocamus, qui avoit traité avec le Fisc de Rome des revenus de la mer Rouge ; & que sur la connoissance que cet affranchi donna à ces insulaires de la puissance de l'Empire Romain, ils envoyerent des Ambassadeurs à l'Empereur Claude, pour lui demander son amitié. Huet, p. 350. Les habitans de la *Taprobane* honoroient Hercule & Bacchus. Les gens doctes ne doutent pas que l'Ile de Ceylan ne soit la fameuse *Taprobane* des Anciens. Huet, p. 365. Arien dit, que vers l'occident se trouve l'Ile appellée Παλαισιμοῦνδου, & par les Anciens *Taprobane* ; où il faut corriger son texte, εἶτα λεγομένη πάλαι Ταπροβάνη, νῦν δὲ τοῖς ἀρχαίοις αὐτοῦ Σιμούνδου par une faute des Copistes, qui de ΣΙΛΑΝΔΟΥ, en joignant Λ & Λ, ont fait un Μ. Ab. Renaudot. Cette faute, si c'en est une, est aussi dans Ptolomée, & dans Marc Heracleota, qui disent Παλαισιμούνδου. Cosmas, Auteur de la Topographie Chrétienne, dit que Ceylan est la *Taprobane* des Anciens. L'Ab. Renaudot.

TAPS. f. m. pl. Terme de mer. Les *taps* des pierriers, ce sont six piéces de bois de deux pieds de longueur, & de six pouces de largeur qu'on attache sur l'apostis, pour soutenir les pierriers d'une galere. *Truncus.*

☞ TAPSEL. f. m. Grosse toile de coton rayée, ordinairement de couleur bleue, qui vient des Indes orientales, particuliérement de Bengale.

TAPUAGUAZU. f. m. Nom propre d'une contrée du Paraguay propre, dans l'Amérique méridionale. *Tapuaguaza.* Elle est vers le lac de Zaraye, & le pays de l'Amazone. Maty.

☞ TAPURE. f. f. Sorte de frisure de cheveux qu'on a tapés avec le peigne.

TAPUYE. f. m. & f. Nom d'un peuple du Brésil en l'Amérique méridionale. *Tapuya.* Il y en a dans la Capitania de Spiritu-Sancto, & dans celles de Siara & du Maragnan. On dit qu'ils sont si forts, & si adroits à tirer leurs fléches, qu'ils percent un ais à la portée du fusil. Ils se régalent de la chair de leurs ennemis, de même que les Topinambous & les Margajats. On ajoute pour marque de leur férocité, que quand leurs parens sont malades, ils leur limitent un certain terme pour guérir, après lequel le malade ne se portant pas mieux, ils le tuent & le mangent, pour le délivrer de ses peines. Les enfans, dit-on, font la même grace à leurs peres & meres, quand ils sont devenus décrépits & incapables d'agir. Les Portugais n'ont pû encore subjuguer les *Tapuyes*, Maty.

TAPY. f. m. Nom propre d'une riviere de l'Amérique méridionale. *Tapius fluvius.* Elle a sa source dans le Pérou, vers S. Francisco de Quito, coule dans le pays de l'Amazone, & va se décharger dans la riviere de ce nom.

T A Q.

☞ TAQUE. f. f. On ne connoît que sous ce nom-là en certains endroits de la Champagne ce que par tout ailleurs on appelle *contre-cœur*, qui, selon l'Académie, est une plaque de fer qu'on attache contre le milieu du mur de la cheminée pour le conserver.

TAQUET, f. m. Terme de Marine. C'est un crochet de bois à deux branches, qu'on accroche tant au mât que sur le plat bord, pour y amarrer quelques manœuvres. *Uncus ligneus biceps.* Il y en a de différentes sortes ; à gueule, ou à dent, ou à cornes. Il y a des *taquets* simples, des *taquets* de mâts, de haubans, d'écoutes de cabestan, &c.

On dit en termes de Fauconnerie, nourrir un oiseau au *taquet*, lorsqu'il est en liberté & au soleil, & qu'on le fait revenir, quand on l'appelle en frappant sur le bout d'un ais. *Accipitrem ad palum revocare.*

☞ Taquet. C'est aussi un petit morceau de cercle aiguisé par les deux bouts, qu'on met en rebattant les tonneaux entre les torches pour les maintenir.

TAQUET & Taquin. Vieux mot, adj. Soudain, prompt, de *taxu, statim* D'où vient un tacan de pas, qui en Languedoc, signifie un coupe-jarret. Borel.

TAQUIN, ine. adj & f. Qui a une avarice outrée & sordide, qui va jusqu'à la vilenie. *Tenax, avarus, praparcus.* Les femmes du peuple ont l'humeur *taquine*, elles tondroient sur un œuf. Ce Pédant est un *taquin*, un requedensse.

TAQUINEMENT. adv. D'une maniere taquine. *Sordidè, avarè, praparcè.* Ce vieil avare vit *taquinement* & mesquinement.

TAQUINERIE. f. f. Avarice outrée & sordide. *Illiberalis parcimonia ; parcitas.* Cet homme a été jusqu'à ce point de *taquinerie*, d'avoir chassé un valet, parcequ'il avoit usé la pierre de son fusil en le battant trop fort. Accusée d'avarice & de *taquinerie.* Masc.

☞ TAQUIS. f. m. On appelle toiles en *taquis*, des toiles de coton qui se fabriquent à Alep & aux environs.

TAQUONS. f. m. Terme d'Imprimerie, qui se dit de ce qu'on met sur le grand tympan sous les caractères, afin que l'impression vienne bien. *Fragmentum infra tympanum positum.*

TAR.

TARA. s. f. C'est une espèce de tamarin qui porte un haricot fort résineux, dont la gousse & le grain sec, pilés & mis en infusion, servent à faire de très-bonne encre à écrire en y jettant un peu de couperose. Il se nomme Algarrova. On l'appelle aussi *Tara*, à cause de la ressemblance qu'il a avec la gousse de cette plante, quoiqu'en effet elle en diffère en quelque chose. Frezier, *p.* 124. 123.

TARA, est aussi le nom d'une fort petite riviere du royaume de Naples. *Taras.* Elle a sa source dans l'Apennin, près de Massafra, & se décharge dans le golfe de Tarente à deux lieues de la ville de Tarente, vers le couchant. Cette petite rivière n'est remarquable, que pour avoir donné son nom à la ville & au golfe de Tarente. Maty.

TARABAT. subst. masc. Terme d'Augustin déchaussé, de Capucin, & de quelques autres Religieux. C'est un instrument pour réveiller les Religieux, qui se doivent lever la nuit pour aller prier Dieu au chœur. *Crepitaculum.* Il y a de plusieurs façons de *tarabat*. C'est un tel Religieux qui a le *tarabat*. Quand on entend le *tarabat*, il faut se lever.

TARABOQUE. subst. masc. Nom que l'on donna dans le XIVe. siècle à quelques habitans d'Ancone, qui tenoient le parti de Louis de Bavière, & qui furent accusés d'hérésie, & de grands excès. *Taraboccus.* Il paroît qu'ils se retirerent dans l'Esclavonie; car un Frere Mineur Inquisiteur en Esclavonie eut ordre de les faire arrêter. *Vading, dans les Annales des Freres Mineurs à l'an* 1331.

TARAUSTER verb. act. Terme populaire qui signifie, Importuner quelqu'un, être sans cesse à ses oreilles, ou l'incommoder en toute autre manière. *Vexare, molestiam afferre, creare.*

> *N'est-ce pas assez d'une année,*
> *A se* tarabuster *l'esprit,*
> *Et souffrir en ame damnée,*
> *En forgeant un mauvais écrit.* P. ou Care.

Borel dérive ce mot de *tambustis*, vieux François, qui signifioit *bruit, remuement.* Il vient du mot Celtique *tarabusti*, importuner, troubler. Pezron.

TARACHA. Voyez Zaracha.

TARAÇONA. Voyez Tarazona.

☞ TARAGALE. f. f. Ville d'Afrique au Royaume de Tafilet, dans la province de Dras, sur la rive gauche de la rivière de ce nom.

☞ TARAGAS. Animal, dans le ventricule duquel se trouve le bézoard occidental.

TARAISE. f. m. Nom propre d'homme. *Tarasius.* S. *Taraise* Patriarche de Constantinople, où il a même, vers le milieu du VIIIe. siècle, & élevé au Patriarchat, l'an 784 résista toujours fortement aux Iconoclastes, & tint contre eux le IIe. Concile général de Nicée en 785. Il mourut l'an 806. Voyez les Bollandistes au 25 de Fevrier, & M. Châtelain au même jour.

☞ TARAMA f. f. Province de l'Amérique méridionale au Pérou, dans l'Audience de Lima, à vingt-quatre lieues de cette ville.

TARAMIS, ou TARANIS. f. m. Nom propre d'un Dieu des Gaulois, qui étoit le même que Jupiter tonnant, à mon avis; car *taran* signifioit un tonnerre; & Bochart assure qu'ils avoient pris ce Dieu des Phéniciens. Voyez Taran. Je doute que Borel ait trouvé *Taramis*. C'est *Taranis* qu'il faut dire.

TARAN, ou TARANIS, ou *Tharan* & *Tharanis.* f. m. Nom que les Celtes donnoient à Jupiter. *Taran, Taranis, Tharan, Tharanis.* C'est le nom de Jupiter chez quelques Latins, comme si vous disiez, Tonnant; car chez les Celtes, *taran* est le *tonnerre.* Pezron. Ainsi *Taran* ou *Taranis*, c'est le Dieu du tonnerre, le même que *Jupiter fulgurator* ou *tonans.* Borel. Les Celtes appelloient *Taran*, le Dieu que les peuples du Nord appelloient Thor; car au rapport d'Adam de Brême, ces peuples disoient que Thor présidoit à l'air, & qu'il régloit le tonnerre & la foudre, les vents & la pluie, le beau temps & les saisons propres pour les bleds. Thor, ajoûte-t-il, avec un sceptre en main sembloit être une figure de Jupiter. Ce que dit le P. Pezron le confirme encore par les langues des autres peuples descendus des Celtes. Les Gallois en Angleterre, disent aussi *tanar* pour *tonnerre*. Les Belges ont transposé les deux dernières radicales, & pour *taran*, ils ont dit *tanar*, & delà ils ont fait *donaer*, & nous *tonaer* & *tonnerre*. Du même *Taran* par aphérèse ou retranchement de la finale, les Suédois & autres peuples du Nord ont fait *Tor* ou *Thor*. Bochard croit que ce mot vient de l'Hébreu רעם, *Ream*, en ajoûtant la lettre servile ת, *Th, Tharam*, ou *Tharem*.

☞ TARANCHE. f. f. Grosse cheville de fer qui sert à tourner la vis d'un pressoir par le moyen des ombleta & des leviers. *Dict. des Arts.* 1731.

TARANDE, ou TARANTE. subst. masc. Animal sauvage, gros comme un bœuf, qui a la tête plus grande que le cerf, & qui est couvert d'un poil long comme celui d'un ours. *Bovis cervus.* Le *tarande* naît dans les pays septentrionaux, & ce qui est le plus surprenant, le *tarande* peut changer son poil en toutes sortes de couleurs. Scheffer, Lapon.

TARANO. f. m. Nom propre d'un ancien bourg de Sabine. *Taranum.* Il est sur la rivière de Campano, à trois lieues de Narni, vers le midi. Maty.

TARANTAISE. f. f. Nom propre d'une contrée de la Savoie. *Tarantasia, Taremasia.* Elle a titre de Comté, & elle est située entre le Faucigni, la Savoie propre, la Maurienne & le Duché d'Aouste. Elle est extrêmement montagneuse, & ses lieux principaux sont Monstiers capitale, & S. Maurice. Maty.

TARANTE. f. f. Terme de Fleuriste. Tulipe qui est blanche panachée de rouge. Morin.

TARARE. Mot burlesque qui signifie, quand on s'en sert, qu'on se moque de ce qu'un autre dit. *Quasi vero. Nugæ, gerræ.* On dit aussi quelquefois *Tarare pompon.* Le Commentateur de Despréaux à la fin de l'Epître IV. a fait sur *Tarare pompon* une remarque curieuse.

TARARE. f. m. Nom propre d'un bourg de France, situé dans le Beaujolois, environ à dix lieues de Lyon, vers le couchant septentrional. *Tararia.* Il est au pied des montagnes de *Tarare*, qui séparent le Lionnois du Beaujolois. Maty.

☞ TARAS. subst. m. Fils de Neptune, passe pour le Fondateur des Tarentins, qui le mettoient sur leurs médailles sous la forme d'un Dieu Marin, monté sur un dauphin, comme sur un cheval, & tenant ordinairement le trident de son pere, ou bien la massue d'Hercule, symbole de la force; ou une chouette, pour désigner Minerve, protectrice des Tarentins; ou une corne d'abondance, pour signifier la bonté du pays où il avoit bâti Tarente; ou enfin avec un pot à deux anses, & une grappe de raisin, avec le tyrse de Bacchus, symbole de l'abondance du vin chez les Tarentins. *Taras* avoit une statue dans le Temple de Delphes, où on lui rendoit les honneurs dûs aux Héros.

TARASCON. f. m. Nom propre d'une petite ville du haut Languedoc. *Tarasco.* Elle est dans le Comté de Foix, sur la Lauriège, à trois lieues au-dessus de la ville de Foix. Maty.

Tarascon. Autre petite ville de France. *Tarasco.* Elle est dans la Provence, sur le Rhône, vis-à-vis de la ville de Beaucaire. *Tarascon* est défendu par un château, & on dit qu'il y a un chemin souterrain de cette ville à celle de Beaucaire; ce qui pourtant est extrêmement difficile à croire, parce que le Rhône est fort large & fort profond en cet endroit. Maty.

TARASCOS. f. m. & pl. Les Espagnols donnent ce nom aux Américains qui habitent dans la province de Mechoacan. *Tarasci.* Maty.

TARASQUE. f. f. Bête chymérique que le peuple s'imagine. *Strix, Lamia.* Au milieu des Géants étoit la *Tarasque*, cette bête chimérique connue en quelques provinces de

de France, portant sur son dos un panier, d'où sortoit une marionette qui dansoit & sautoit pour amuser les passans. Furetiere, p. 182. 183.

TARAUD, ou plus ordinairement *tarot*, qu'on appelle autrement *basson*, est une grosse flûte qui sert de basse dans les concerts de musettes & de hautbois, qui a onze trous. *Fistula major & gravis.*

TARAUDER. v. act. C'est faire un trou dans une piéce de métal, ou de bois, qui serve d'écrou pour arrêter une vis. *Cochleatim perforare.*

TARAUDS. Voyez Tarots.

TARAUX, ou TARAU. Terme d'Artisan. C'est un morceau d'acier bien trempé, avec des canelures en forme de vis ou d'hélice, qui sert de matrice pour faire des écrous. *Terebella cochleata.* On y fait des ouches à chaque pas, ou tour de vis, pour le faire mieux couper & entrer dans le bois & le métal, & on le tourne à deux mains avec un manche, comme celui d'une tariére. On dit que les *taraux* sont les males, & les *écrous* les femelles.

TARAXIPPE. s. m. Nom propre d'un Dieu des Éléens. *Taraxippus.* Il y avoit dans l'Hippodrôme d'Élée un lieu où les chevaux, quand ils arrivoient, avoient coutume d'être saisis d'une épouvante si grande, qu'ils trembloient de tous leurs membres, sans qu'on en vît la cause, & qu'ils jettoient par terre leurs conducteurs. C'en fut assez pour se figurer qu'il y avoit-là un Dieu, qui produisoit cet effet. On le nomma *Taraxippe*, de ταράττω, *je trouble, j'épouvante*, & ἵππος, *cheval*. On lui érigea un autel en ce lieu, sur lequel on alloit lui faire des vœux quand on devoit fournir la carriére, & le prier d'être propice aux chevaux qu'on devoit conduire. Et parce qu'autrefois un Geant nommé Ischene, qui dans une famine fut sacrifié par ordre de l'Oracle, avoit été enterré en ce lieu, on crut que ce Géant étoit celui qui épouvantoit ainsi les chevaux. D'autres disoient que ce *Taraxippe* étoit le pere ou le fils de Myrtile, & quelques-uns Myrtile lui-même, tué par Pélops, & à qui Pélops pour réparer son meurtre avoit érigé-là un Cénotaphe. Quelques autres attribuoient la cause de ces terreurs à Œnomaus, & d'autres à Pélops, qui avoit enfoüi quelque chose dans la terre en cet endroit, qui troubla l'imagination des coursiers d'Œnomaus, & ensuite de tous les autres. A l'exemple de ce *Taraxippe* des Jeux Olympiens de l'Élide, on en fit aussi dans l'Hippodrôme des Jeux Isthmiques, & un autre dans celui des Jeux Néméens. Le premier étoit Glaucus fils de Sisyphe qui fut brisé par ses jumens dans les Jeux funèbres qu'Acaste fit à la mort de son pere. Le second étoit une grosse pierre rougeâtre placée au détour de l'Hippodrôme, dont l'éclat épouvantoit les chevaux, comme auroit fait du feu, dit Pausanias. Statius rejette pourtant cet effet sur Apullon: mais apparemment qu'il parle en Poëte. Voyez Bochart, Hiéroz. P. I L. II. c. viii.

TARAZONA. s. f. Nom propre d'une ville Épiscopale, suffragante de Saragosse. *Turiaso*, *Turiasso*. Elle est dans le Royaume d'Arragon, aux confins de la Castille vieille & de la Navarre, sur la riviére de Qualles, à trois lieues au-dessus de Tudèle. Maty.

TARBATH. s. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Ross, en Écosse. *Tarbata. Litus altum.* Il est sur un grand cap de même nom, qui est entre le golfe de Dornok, & celui de Mauray. Maty.

TARBES s. f. Nom propre d'une ville de la Gascogne, en France. *Tarba.* Elle est capitale de la Bigorre, & située sur l'Adour, à six lieues de Pau, vers le levant. *Tarbes* a le château de Bigorre, qui a donné le nom à la contrée, & elle est le siége d'un Présidial, & d'un Evêché suffragant d'Auch. Maty.

☞ TARC, ou Brey liquide. s. m. C'est ce qu'on nomme autrement Goudron.

TARCAIRE. s. m. Vieux mot.

> *A Anchises un cercle donne,*
> *Un mantel de noble façon.*
> *Et un* tarcaire *à l'enfançon.* Ovide MS.

C'est un carquois; car il dit ailleurs:

> *Le* tarcaire, *où l'en seult répondre*
> *Les dards qui tient y veut espondre.* Borel.

TARCOLA, TRUCULA. s. f. Nom propre d'un petite île des Vénitiens. *Trucones, Tricaria.* Elle est dans le golfe de Venise, entre l'île de Curzola, & celle de Lésine, vers les côtes de la Dalmatie. Maty.

TARD. s. m. Terme relatif, opposé à *tôt*. Ce qui ne vient pas assez tôt; ou quand le terme expire, hors de l'heure, hors du temps prescrit; après le temps nécessaire & convenable. Vous venez sur le *tard* pour enchérir. Quand il fait si chaud, il faut attendre le *tard* pour aller se promener. *Serum, serum diei.*

Tard, est plus souvent adverbe de temps. *Serò, seriùs, tardè.* Il a beau chicaner, il payera tôt ou *tard*; ce repentir, ces avis sont venus trop *tard*. Cette production est venue *tard*, l'arrêt étoit rendu. On dit vers la nuit qu'il se fait *tard*. On dit aussi le matin, qu'il est *tard*, quand il y a long-temps que le soleil est levé. Cette Dame se couche, & se léve *tard*. Le soleil se léve plus *tard* en hiver qu'en été. On dit aussi, qu'une horloge va *tard*, quand elle va après les autres.

On dit proverbialement, Il vaut mieux *tard* que jamais.

TARDENOIS, TARTENOIS. s. m. Nom propre d'une contrée de l'île de France, située entre Soissons & Château-Thierri. *Tardanensis, Tardenensis Comitatus, Tarnodensis Ager, Tardanisus Pagus.* On n'en connoît pas aujourd'hui les limites. La Fère en *Tartenois* en est le lieu principal. Maty.

TARDER. v. n. Demeurer long-temps, marcher lentement, ne venir pas au temps requis. *Morari, demorari, immorari, moram trahere.* Les neiges ont fait *tarder* le Courier de Rome de deux jours. Cette affaire presse, ne *tardez* point. Il ne faut point *tarder* davantage à gagner ses bonnes graces. Abl. Les Dieux ne *tarderent* guère à faire payer la peine du crime à celui qui en étoit l'Auteur. Vaug.

> *A des offres d'Hymen, répondre par des larmes,*
> *Et* tarder *tant à dire un oui si plein de charmes!*
> Mol.

Malherbe a été repris par Vaugelas, pour avoir fait de *tarder*, un verbe actif dans ces vers:

> *A des cœurs bien touchés* tarder *la jouïssance,*
> *C'est infailliblement leur croître le desir.*

On dit que la lune *tarde*, quand elle se léve après que le soleil est couché, qu'une horloge *tarde* quand elle va après les autres. *Moratur.*

Tarder, signifie aussi, Reculer, différer, dilayer. *Differre, tardare, retardare, procrastinare.* Il ne faut point *tarder* à se convertir, à se confesser. Pour peu que vous *tardiez*, vous laisserez échapper l'occasion.

Tarder. Ce mot s'employe aussi impersonnellement; & alors il ne se dit que pour marquer que l'on est dans l'impatience de quelque chose, & que le temps semble trop long dans l'attente de ce que l'on souhaite. *Ægre ferre, pati.* Il me *tarde* bien que je sois hors d'affaire. Il lui *tardoit* fort d'être sorti de prison. Il nous *tardoit* bien d'être défaits. Abl.

On dit proverbialement, Qui a cul à *baiser*, n'a que *tarder*, pour dire, qu'il faut se résoudre à faire les choses dont il est impossible de s'exempter.

TARDERA. Voyez Toansra.

TARDIF, ive. adj. Qui vient trop lentement, qui tarde trop. *Tardus, lentus.* Soins *tardifs* & superflus. Racine. Le secours de la place a été trop *tardif*; elle étoit prise. Une repentance trop *tardive* est bien souvent inutile. Une charité *tardive* tient autant de l'avarice que de la piété. Fléch. Une mort prompte est meilleure qu'une *tardive* guérison. Vaug. Le mouvement de Saturne est le plus lent & le plus *tardif* de toutes les planètes. Un repentir *tardif*. S. Evr.

> *Jeune & vaillant Héros, dont la haute sagesse,*
> *N'est pas le fruit* tardif *d'une lente vieillesse.* Boil.

Tardif, signifie aussi: qui est stupide, paresseux, pesant. *Ingenio tardus, hebes, stolidus, obtusus, cessator.* Les bœufs & les ânes sont des animaux pesans & *tardifs*. Tracer à pas

tardifs un pénible ſillon. Boil. Les Payſans ont la plûpart l'eſprit groſſier, peſant & *tardif*.

Tardif, ſe dit auſſi des fruits qui viennent après les autres, & ſur l'arriére-ſaiſon. *Fructus ſerotini*. Il y a des pois, des légumes & des fruits hâtifs, & d'autres *tardifs*. Une diverſité bien entendue, de tout ce qui eſt néceſſaire dans un potager, en ſorte qu'on n'y manque de rien, tant pour avoir du hâtif & du *tardif*, que pour l'abondance du milieu des ſaiſons. La Quint.

TARDIVEMENT. adv. D'une maniére tardive. *Tardivè, serò*. Les tortues marchent *tardivement*, & avec lenteur. *Lentè, cunctanter, tardè*.

TARDIVETÉ. ſ. f. Lenteur de mouvement. *Tarditas, cunctatio, mora, pigritia*. Il ſe dit plus ordinairement des fruits, & ſignifie, lenteur à mûrir. Il y a des fruits eſtimables pour leur hâtivité, & d'autres pour leur *tardiveté*. La Quint.

TARDON. ſ. m. Lieu du Diocèſe de Cordoue en Andalouſie, province d'Eſpagne. *Tardo*. Il eſt dans la Sierra de Morena. Les Baſiliens de *Tardon* ſont des Moines de S. Baſile, & une Réforme de cet Ordre établie vers le milieu du XVIe. ſiécle par le P. Matthieu della Fuente, & qui commença par un Ermitage que ce P. bâtit à *Tardon*. Environ l'an 1557. le Pape Pie IV. leur donna la Régle des Carmes; ils ne purent s'en accommoder, & prirent celle de S. Baſile, qu'ils réſolurent d'obſerver dans toute ſa rigueur, ne vivant que du travail de leurs mains. Grégoire XIII les incorpora à l'Ordre de S. Baſile. Clément VIII en 1603. ſépara & déſunit enſuite les Moines de *Tardon* des autres Baſiliens, & leur donna des Conſtitutions. Dans la ſuite ils en ont encore eu d'autres qui furent approuvées par Paul V. ſans déroger à celles de Clément V. Urbain VIII. en 1639. régla qu'il ne pourroit y avoir dans chaque Monaſtére que la quatriéme partie de Religieux deſtinés au chœur; & en 1641. entre autres Réglemens il les obligea à faire un quatriéme vœu d'obſerver la conſtitution de Clément VIII. Innocent X. en 1646. & Alexandre VII en 1660. ordonnerent qu'il y auroit en chaque Monaſtére un tiers de Religieux du Chœur. Ils n'ont que quatre Monaſtéres, à *Tardon*, à Valle de Guillos, à Retamal & à Bregns, & un hoſpice à Séville. Voy. le P. Hélyot, T. I. c. xxvi.

TARDONE. ſ. f. Nom d'un oiſeau. Nous ne voyons pas communément cette ſorte d'oiſeau en France. Il reſſemble à une cane, le plumage de ſa tête eſt tout noir, ſes yeux & ſon bec ſeroient tout-à-fait rouges par deſſus, ſans une tache noire, qui paroît de chaque côté des narines; ſon bec eſt court comme celui d'une cane, & large comme celui d'une oie: il eſt marqué par le bord d'une tache noire qui reſſemble à un ongle; il eſt aſſez haut ſur jambes qui ſont d'un pale tirant ſur le rouge: il porte un collier de couleur rougeâtre, qui lui environne la poitrine, mais le devant de ſon eſtomac, & tout le tour de ſon cou eſt blanc, & il le ſeroit entiérement par tout le corps, ſi ce n'étoit que le deſſus de ſes ailes eſt noir, avec une ligne rouge de chaque côté; le bout des plumes des ailes, & l'extrémité de ſa queue ſont noirs, & ſur ſes ailes, il y a quelques plumes vertes luiſantes. Le *Tardone* ne plonge guère, & elle a la voix comme la cane marine; lorſque ſes ailes ſont étendues, elles paroiſſent toutes noires; il y a néanmoins parmi, quelques plumes vertes; les trois plumes rouges qui couvrent les autres, donnent de la rougeur aux ailes.

TARD-VENU. ſ. m. Nom d'une faction qui s'éleva en France ſous le Roi Jean. *Tardè Venens*. La faction des *Tard-Venus* étoit des troupes de voleurs compoſées des garniſons Angloiſes, qui ſortoient des places que le Roi d'Angleterre rendit au Roi Jean, après le traité de Brétigny; & de Navarrois, qui couroient le Royaume, & le ravageoient. Ces voleurs ſe faiſoient nommer les *Tard-Venus*, voulant faire entendre que pour s'enrichir en pillant la France, ils étoient venus un peu tard. Ils étoient commandés par Seguin de Badeſol, & par Gironnet de Pau, vieux Officiers Gaſcons, qui s'étoient trouvés aux batailles de Creſſi & de Poitiers. Les *Tard-Venus* gagnerent une grande victoire ſur les Troupes du Roi, commandées par Jacques de Bourbon ſon Lieutenant Général en Languedoc. Après cet avantage ils ſe ſéparérent en deux corps, l'un ſous Badeſol, ſe ſaiſit du château d'Anſe entre Lion & Mâcon, & s'y fortifia pour piller à ſon aiſe le Mâconnois, le Lionnois & le Beaujolois; & l'autre marcha vers Avignon, pour y rançonner le Pape & les Cardinaux. Le Pape publia une croiſade contre les *Tard-Venus*; & le Marquis de Monferrat grand Capitaine, vint à ſon ſecours. Il n'attaqua point les *Tard-Venus*, il les débaucha pour les mener en Italie, où il leur fit accroire qu'ils trouveroient une bien plus grande fortune: il rendit en cela un grand ſervice au Pape & à la France. Il leur donna d'abord 60000. florins & les mena contre les Milanois, qu'il défit par leur moyen. Les Hiſtoriens d'Italie diſent que ces *Tard-Venus* de France apprirent l'art militaire aux Italiens, & qu'après avoir rendu le Marquis de Montferrat vainqueur de tous ſes ennemis, ils ſervirent long-temps la République de Piſe contre celle de Florence. *M. l'Abbé de Choiſi, Hiſt. du Roi Jean, L. III. N. 6.*

TÂRE. ſ. f. Défectuoſité qui ſe trouve en quelque choſe, ſoit en poids, en compte, ou à la ſubſtance. *Deceſſio, deceſſus*. Il ſe dit principalement des monnoies & des métaux. *Argenti intertrimentum*.

Ce mot vient, ſelon Nicod, du Grec, φθορὰ, *corruptela*, qui ſignifie, *dégât*, *corruption*.

On donne aux Financiers des taxations pour la *târe* des eſpéces, pour les dédommager de la perte qu'ils font ſur les monnoies fauſſes, légéres, ou le mécompte qui y arrive. Il y avoit dix écus de *târe* ſur ce ſac. Quand on fond les métaux, il y a toujours de la *târe*, de la diminution par ce qui s'évapore, ou qui ſe tourne en ſcorie. On ne ſauroit tranſporter certaines marchandiſes, qu'il n'y ait toujours quelque *târe*, quelque diminution de valeur.

☞ Târe de caiſſe. Perte qui ſe trouve ſur les ſacs, ſoit ſur les fauſſes eſpéces, ſoit ſur les mécomptes en payant & recevant. On paſſe ordinairement aux Caiſſiers des *târes* de caiſſes.

☞ Târe, en termes de Marchandiſe, on appelle *tare* le poids des barils, pots, bouteilles & autres choſes où l'on met les drogues, confitures, liqueurs, &c. Un Marchand met dans ſa facture d'huile à vingt-huit ſols une bouteille peſant dix livres cinq onces, *tare* une livre trois onces; de net neuf livres deux onces . . . . 12 liv. 15 ſ. 6 d.

Târe, ſe dit figurément en Morale, des défauts qui ſe trouvent aux hommes & aux animaux. *Vitium, defectus, labes*. L'avarice eſt une vilaine *târe*, un grand défaut à un Gentilhomme. Les Maquignons diſent toujours que leurs chevaux ſont ſains & ſans *târe*.

☞ Târe. Monnoie de la côte de Malabar. La *tare* eſt une petite monnoie d'argent, qui vaut à peu près deux liards. Il en faut ſeize pour un fanon, qui eſt une petite piéce d'or de la valeur de huit ſols. Ce ſont-là les ſeules monnoies que les Rois Malabares faſſent fabriquer & marquer à leur coin. Cela n'empêche pas que les monnoies étrangères d'or & d'argent n'aient un libre cours dans le commerce ſelon leur poids: mais on ne voit guére entre les mains du peuple que des *tares* & des fanons. *Voyage de Dellon T. I. chap. 31. p. 253.*

Târe, Terme de la Manche; pour dire, du goudron. *Pix*.

☞ TARÉ, ée, adj. m. & f. Vicieux, gâté, corrompu. Marchandiſes *tarées*. Nicot, à la fin du mot *Tare*. Monet, Cotgrave. N'eſt-ce point choſe bien étrange, Meſſieurs les Zélateurs, dit l'Archevêque de Lion dans ſa Harangue, de voir notre union maintenant ſi ſainte, ſi zélée & ſi dévote, avoir été preſque en toutes ſes parties compoſée de gens qui auparavant les ſaintes barricades, étoient tous *tarés* & entachés de quelque note mal ſolfiée & mal accordante avec la juſtice? *Sat. Ménip. in 8°. p. 65. & 66.*

TARENTE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples, ſituée dans la Terre d'Otrante, ſur une petite preſqu'île, environnée du golfe de *Tarente*, à onze lieues de Brindes, vers le couchant. *Tarentum*, anciennement *Taras* & *Œbalia*. *Tarente* n'eſt pas fort grande, mais elle eſt aſſez peuplée, elle a un Évêché, & le titre de Duché, & elle a donné le nom au golfe *Tarente*, & aux Tarentules, qui ſont une eſpèce d'araignées fort venimeuſes. La morſure de ce petit animal dérange tellement les humeurs du corps, & trouble tellement l'eſprit, qu'en peu de momens le patient pleure, danſe, vomit, tremble, rit, pâlit, crie, ſe pâme, & meurt bientôt, s'il n'eſt ſecouru; les ſueurs & les antidotes le ſoulagent; mais on

dit

dit que le grand & unique remède c'est la musique. Misson. *Voyage d'Italie.* Le port de *Tarente*, autrefois fort bonne, peut maintenant recevoir que de fort petits bâtimens. Maty.

Golfe de Tarente, *Tarentinus sinus.* Anciennement *Thurius.* Ce golfe est une partie de la mer Ionienne. Il s'étend depuis le cap de S. Maria di Leuca, jusqu'à celui d'Alice, baignant les côtes de la terre d'Otrante, de Basilicate & de la Calabre Citérieure. Il prend son nom de la ville de *Tarente* qui est sur ses bords. Maty.

TARENTIN, ine. f. m. & f. Qui est de Tarente, *Tarentinus, a.* Les Romains avoient en mer une flotte de dix vaisseaux couverts & armés avant la guerre contre les *Tarentins.* Huet, *Tr. du Commerce, pag.* 126. Les *Tarentins* avoient de secrétes alliances avec les Gaulois, avec les Tyrrhéniens, avec les Samnites, & avec d'autres ennemis de Rome. Id *p.* 127. Les anciens peuples d'Italie avoient eu assez d'attention aux affaires du commerce. Les Tyrrhéniens, les *Tarentins*, les Spinètes & les Liburniens leurs voisins s'étoient signalés sur la mer. Id *p.* 248. La véritable cause de la guerre que les *Tarentins* eurent contre les Romains, fut l'intérêt de la mer & du commerce. Id. *pag.* 249.

☞ TARENTISME, f. m. Maladie causée par la piqûre de la tarentule. *Tarentismus.* Voyez le *Diction. de M. Col.*

TARENTULE. f. f. *Tarentule* ou *tarentole*, est une espéce d'araignée, qui prend son nom de Tarente ville de la Pouille, où il s'en trouve beaucoup. Elle est à peu près de la grosseur d'un gland, & a huit pieds & huit yeux. De sa bouche sortent deux espéces de traits faits en hameçon, dont le bout est extrêmement pointu, & d'où elle jette son venin; elle est velue, & n'est pas toujours de la même couleur. Il y en a de couleur de cailles, d'autres sont d'une couleur cendrée & blanchâtre, quelques-unes d'une couleur noirâtre, & enfin il y en a de tachetées. Les *tarentules* ne sont dangereuses que dans la Pouille, encore n'est-ce qu'en été & pendant les jours caniculaires. Alors le soleil les mettant en fureur, elles se jettent sur les passans. Si on les transporte hors de la Pouille, elles ne font point de mal, & même celles qui se trouvent sur les montagnes qui bornent la Pouille, ne sont pas dangereuses. Leur piqûre cause une douleur qui d'abord est à peu pres semblable à celle qu'on ressent quand on a été piqué par une abeille, ou par une fourmi, ou bien on y sent une espéce d'engourdissement; la partie piquée est marquée d'un petit cercle livide, noir ou jaunâtre, qui ensuite se change en une tumeur qui cause une douleur extrêmement vive. Peu d'heures après le patient se sent le cœur serré, a de la peine à respirer, n'a presque point de pouls, & est tout d'un coup privé de toutes ses fonctions naturelles; ce qui varie pourtant suivant la nature de la *tarentule*, & la disposition du malade. Ceux qui sont en cet état prennent plaisir à diverses couleurs, sur-tout au rouge, au verd & au jaune, mais rarement à celles qui tirent sur le noir. La force du venin est si grande, que nonobstant les remèdes qui guérissent le malade, la maladie ne laisse pas de recommencer tous les ans, sur-tout environ le temps auquel on a été piqué. Ce qu'il y a de fort singulier, c'est que ces remédes sont tous inutiles, si on n'y joint la musique, qui met en mouvement tous les membres assoupis des malades, ensorte qu'ils se lévent & dansent deux ou trois heures, après quoi s'étant fait frotter, ils recommencent leur danse, & le font ainsi pendant douze heures à diverses reprises, jusqu'à ce qu'ils se sentent délivrés de tous les symptômes, ce qui arrive quelquefois le troisiéme ou le quatriéme jour, après quoi ils en sont quittes jusqu'à l'année suivante. Pour ce qui regarde la nature de la musique, les uns se plaisent à l'une, les autres à l'autre: mais tous aiment les airs les plus gais, qui les mettent en de tels mouvemens, qu'on les prendroit pour des fous. George Baglivi, Professeur en Anatomie à Rome, a publié en 1696. une Dissertation sur la *Tarentule* d'où cet article a été tiré.

Il y a de grosses araignées à la Martinique, très-belles, veloutées, & qu'on peut manier sans danger. Il y en a de petites à S. Domingue, qu'on appelle araignées à cul rouge, dont la morsure cause une douleur insupportable, mais qui ne tue point; il y a pourtant des gens qui n'ont pas pû supporter la douleur, & en sont morts. Cette araignée a le cul rouge, & c'est pour cela qu'on l'appelle araignée à cul rouge. Quelques-uns mettent ces araignées dans la classe des *Tarentules.*

Le P. Kirker a écrit beaucoup de choses touchant la *Tarentule*, en son Traité de l'Aimant: mais on l'accuse d'un peu trop de crédulité sur certaines chansons qu'il dit contribuer à guérir ceux que les morsures de cet insecte font danser. Selon Linder, dans son Traité *De Venenis*, les *Tarentules* sont principalement dangereuses, lorsque la grande chaleur a dissipé ce qui est en elles de plus fluide, & alkalisé ce qui leur reste d'humeurs; d'où leur vient une espéce de fiévre de rage.

☞ Voici la description que M. Homberg fait de la *Tarentule* dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, 1707 *p.* 351. La fameuse *tarentule* a le port & la figure à peu pres de nos araignées domestiques: mais elle est dans toutes ses parties beaucoup plus forte & plus robuste. Elle a les jambes & le dessous du ventre tachetés de blanc & de noir; mais le dessus de son ventre, aussi-bien que toute sa partie antérieure sont noirs. Sa tête & sa poitrine sont couvertes d'une seule écaille noire, qui ressemble parfaitement à une petite tortue. Les araignées de cette espéce ont huit yeux, qui sont tout-à fait différens de ceux des autres espéces d'araignées, tant en couleur qu'en consistance. Tous les yeux des autres arraignées sont noirs ou rouges, tirant sur le noir, & sont tout couverts d'une écaille dure & transparente, & ils restent tels après leur mort: mais ceux-ci sont couverts d'une cornée humide & tendre, qui se flétrit & s'enfonce après leur mort: la couleur en est d'un blanc tirant un peu sur le jaune doré, brillante & étincellante, comme sont les yeux des chiens & des chats, quand on les voit dans l'obscurité. Ces yeux sont situés quatre en quarré au milieu du front, & quatre en une ligne horizontale, au-dessous des quatres premiers: ces derniers-ci bordent le bas du front, & sont placés immédiatement au-dessus de la racine de ses tenailles. Ces yeux sont différents en grosseur: les quatre premiers sont à peu près de même, & ont environ une ligne de diamétre, & sont bien visibles sans microscope, mais ces derniers-ci n'ont que la moitié du diamétre des premiers. Les *tarentules* sont fort méchantes & mordent volontiers, quand elles sont en chaleur. Homberg.

☞ J'en ai vû à Rome, mais on ne les y appréhende point, parce qu'on n'a point d'exemple qu'elles y aient incommodé quelqu'un: mais dans la République de Naples elles font beaucoup de mal, peut-être parce qu'il y fait plus chaud qu'à Rome. Les symptômes qui arrivent à ceux qui en sont blessés sont bisarres, aussi bien que la guérison. Ils ont été décrits par plusieurs Auteurs Italiens & François; & quoique leur histoire paroisse tenir un peu du fabuleux, elle ne laisse pas d'être vraie. Id.

Tarentula, *Tarentula.* Est aussi une espéce de petit lézard gros environ comme le pouce, & long de cinq ou six pouces; il est fort laid, & même il fait en quelque façon horreur: il est tout gris, on en voit en plusieurs endroits de Provence, ils sortent des toits des maisons, & rampent sur les murailles le soir au soleil couché; on les appelle *Tarentes* en ce pays. C'est le *lacertus facetanus* d'Aldrovandus, *lib. de quadrupedibus digitatis oviparis, pag.* 654.

☞ TARER. v. a. C'est peser un pot ou une bouteille avant que d'y mettre la drogue ou la liqueur, afin qu'en la repésant après, on puisse sçavoir au juste combien il en est entré. Dans le commerce des sucres on *tare* une barique, & l'on en met le poids sur un des fonds pour en tenir plus aisément compte à l'acheteur, en comparant ce qu'elle pése voide, avec ce qu'elle pése pleine.

TARERONDE. Poisson de mer. Voyez Pastenaque. *Pastinaca piscis.*

TARGA. f. f. Nom propre d'une ville du Zâra en Afrique. *Targa.* Elle est capitale du désert de *Targa*, qu'on nomme aussi Hayt & Sagra, ou Zaghara. Il est entre le Bilédulgérid & le pays des Négres, ayant au levant le désert de Lempta, & au couchant celui de Zuenziga. Ce désert n'est pas si sec que ceux qui l'environnent; on y trouve de bons puits & de bons pâturages; & il y tombe de la manne, dont les habitans font commerce. Maty.

TARGE. f. f. Vieux mot qui signifie une sorte de bouclier dont usoient les Romains, les Espagnols & les Africains, & qui ne peut plus être employé que dans le style burlesque,

que, *Clypei genus quoddam, pelta.* C'est une sorte d'écu quarré & courbé : D'où vient le mot de se *targuer* ou *targuer*, c'est-à-dire, se couvrir le corps de ses bras, en mettant les poignets sur ses flancs. De-là vient peut-être le mot de *traquet*, qui signifie un poignard, à cause des anses de la poignée. Je voudrois bien les voir *targe* à la main, & sabre sur le dos. Scar. Il étoit fait en façon de croissant courbe & quarré-long qu'on appelloit en Latin *pelta*. Les Grecs disent encore τάργα, pour bouclier. τάργα τῆς πίστεως est le titre d'un livre en Grec vulgaire, fait par un Missionnaire. Ce titre signifie Bouclier de la Foi.

> *Car de bien faire tu es large*
> *A l'homme juste, ô vrai Sauveur !*
> *Et le couvre de ta faveur,*
> *Tout ainsi comme d'une* targe,
> *Espesse & large.* Marot. *Ps.* 5.
>
> *De ses plumes te couvrira,*
> *Seur seras sous son aisle*
> *Sa défense te servira*
> *De* targe *& de rondele.* Id. *Ps.* 91.

Ménage prétend que ce mot a été fait de *tergum*, parce que les boucliers étoient autrefois faits de bois couvert de cuir bouilli. D'autres prétendent qu'il vient de *thyreos*, vieux mot Gaulois tiré du Chaldaïque *theres*, qui signifie bouclier, d'où les Allemands ont fait *tarche*, les Flamans *targe*, & les Anglois & Bas Bretons *targat* & *tarjan*. D'autres le dérivent de *trajicio* : mais je préfére la premiére étymologie. Borel. Bochart dit que *targa* ou *darca* en Arabe signifie la même chose. Les premiéres *targes* étoient des boucliers ou écus des gens de pied, qui furent inventées par Preto & Acrisius, selon Pline. Du Cange dit que ce mot a signifié quelquefois un grand bouclier qui couvroit tout le corps, & qui servoit aux assauts, d'où on prétend qu'est venu le mot de *targer*, qu'on dit encore en Picardie, pour signifier, *n'aller pas vite*, à cause que le poids de ces boucliers obligeoit à marcher lentement.

Il y avoit une espéce de monnoie des Ducs de Bretagne nommée *targe*, parce que les armoiries de Bretagne y étoient représentées dans une *targe*, espéce de bouclier échancré à droite, pour appuyer la lance dans l'échancrure.

Targe, Terme de Jardinage. C'est un ornement en maniére de croissant arrondi par les extrémités, fait de traits de buis, qui entre dans le compartiment des parterres, & qui est imité des *targes*, ou boucliers antiques dont se servoient les Amazones. *Topiaria in modum crescentis lunæ delineata.*

TARGER, ou TARGIER. Vieux v. n. Tarder. *Villon.* Il *targeit*, c'est-à-dire, il *tardoit* : Je *targis*, pour je *tardai*. Borel. *Tardare, cessare.*

> *Mes comme gent petitestables*
> *Et pleins de pensers variables*
> *Tost après guiéres ne* targierent
> *Qu'au qu'il orent fait dépecierent*
> *Tout ramenérent à néant*
> *Simon de Motfort se veant.*
> G. Guyart, *au R. des Royaux lignage. M S.*

TARGETTE. s. f. Plaque de fer ou de cuivre, portant un petit verrou plat, servant à fermer les fenêtres, volets, armoires, &c. *Fenestrarum sera.*

TARGON. s. m. Herbe. Voyez ESTRAGON. C'est la même chose. *Eruca.* Ce n'est pas l'*Eruca*, c'est le *Dracunculus hortensis.* C. Bauh. *P.* 98. M. de Tournefort l'appelle aussi *Abrotanum lini folio acriori & odorato. Inst. rei herb.* 459.

TARGOROD. s. m. Nom propre d'une ville fortifiée. *Targoroda.* Elle est dans la Moldavie sur le Sereth, à quinze lieues au-dessous de la ville de Soczowa. Quelques Géographes prennent *Targorod*, pour l'ancienne *Zuridavia*, ville de la Dace, que d'autres mettent à Scharesten, village de la Moldavie Maty.

TARGOVISKO, TERWISCH. s. m. Nom propre de la ville capitale de la Valaquie. *Targoviscum, Targovistius*, anciennement *Triviscum*, *Taros*. Elle est sur la riviere de Jalonitz, environ à vingt lieues de Breslaw, en Transilvanie. Quelques Géographes prennent *Targovisko* pour l'ancienne *Triphulum*, petite ville de la Dace, laquelle d'autres placent à Pilesch, bourg situé sur le Telk, vers les confins de la Transilvanie.

TARGUER. Verbe qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. S'assûrer sur le crédit, sur la défense d'un maître, d'un ami, d'un protecteur. Se tenir fort, se prévaloir ; tirer avantage avec ostentation ; se glorifier, se vanter, faire le fier. *Opponere causam, prætendere aliquid. Re quapiam fortiter inniti.* Les Ministres se *targuent* de l'autorité de leur Maître. Certes, vous vous *targuez* d'un bien foible avantage. Mol. Ces prudes qui se *targuent* de je ne sçais quelle vertu farouche, sont bien souvent celles qui en ont le moins. S. Evr. Ce fat se *targue* de bel esprit. La Br.

> *Tous ces galans de Cour dont les femmes sont folles,*
> *Sont bruyans dans leurs faits, & vains dans leurs paroles.*
> *De leurs progrès, sans cesse on les voit se* targuer,
> *Ils n'ont point de faveur, qu'ils n'aillent divulguer.* Mol.

Ce mot vient de *targe*, qui servoit à se couvrir & à se défendre, & signifioit autrefois, selon Borel, se couvrir le corps de ses bras, en mettant les poignets sur les flancs. *Obtendere, prætendere.*

TARGUM. s. m. Nom que les Juifs donnent à leurs Glôses, & à la Paraphrase Chaldaïque sur l'Ecriture. Comme les Juifs pendant la longue captivité de Babylone avoient oublié l'Hebreu, & qu'ils n'entendoient plus que la langue Chaldéenne, il fallut expliquer les Prophétes dans cette langue, & c'est à cette nécessité qu'on doit les premiers commencemens de la Paraphrase Chaldaïque. Pour faire comprendre le sens du texte, chaque Docteur en faisoit la Paraphrase en Chaldéen, & ces commencemens ayant grossi, quelques Rabbins rassemblérent toutes ces diverses interprétations, & formérent cette Paraphrase qu'on appelle *Targum*. Les Docteurs ne conviennent point sur l'ancienneté du *Targum* ; car les Juifs modernes ayant confondu leurs commentaires avec ceux des Anciens, on ne peut fixer aucun âge certain pour tout le corps. On croit communément que Jonathan qui vivoit sous le régne du Grand Hérode, a traduit en Chaldéen les Livres que les Juifs appellent Prophétes, & qu'il a mêlé à sa version les interprétations de la tradition. Onkelos traduisit le Pentateuque mot à-mot, & presque sans aucune Paraphrase. On attribue une autre version du Pentateuque à Jonathan ; mais sans trop de certitude. Pour le *Targum*, ou la Paraphrase sur les autres Livres, l'on n'en connoît point les Auteurs, non plus que ceux du *Targum* de Jérusalem, qui est une autre Paraphrase imparfaite sur les cinq Livres de Moïse. Ainsi à parler à la rigueur le *Targum* de Jonathan & d'Onkelos est la seule Paraphrase à laquelle on puisse donner quelque autorité. Voyez M Simon, & M. Alix. Voici ce qu'on prétend que Scaliger en a dit. L'Hébreu fut tourné du temps de Tibére par Jonathan : les Prophétes par Onkelos en bon Hierosolymitain ancien, duquel encore ils se servoient à Jérusalem comme nous du Latin, & nous voyons par ces versions que c'est le même. Il y avoit bien un *Targum Hierosolymitanum* que nous avons, qui étoit en langue vulgaire, mais fort corrompu, tellement qu'on a grand peine à l'entendre. Ces *Targumistes* peuvent bien avoir vû Jésus-Christ, & ont vêcu long-temps avant le sac de Jérusalem. *Scaligerana.*

TARGUMIQUE. adj. m. & f. Qui appartient au Targum. *Targumicus, a.* Les explications *targumiques* de l'Ecriture ne sont la plûpart que des fables.

TARGUMISTES. Voyez Tabour.

☞ TARIBOTS. s. m. pl. Petits hommes sauvages, habitans des montagnes de l'île de Madagascar. Ils ont le corps couvert communément de poil épais & long comme celui d'une chévre, mais ils n'en ont pas au visage & aux mains. La plante de leurs pieds est armée d'une écaille fort épaisse. Le plus grand de ces petits nains n'a pas dix-huit pouces de hauteur. Ils vivent en société ; leur plus ordinaire occupation est la chasse. Ils font du pain de la graine de pommes de pin. Ils ont guerre continuelle avec les grands Magots. Ils nourrissent des animaux de

la

la figure de nos renards, qui leur servent de monture pour aller à la chasse Ils ont des meutes de petits animaux de la forme & de la taille des beletes, qui chassent les rats des montagnes. Ces nains parlent & conversent ensemble comme les autres hommes. Ils ont leurs Loix, une espèce de Religion, & leurs divertissemens. Celui qui leur est le plus ordinaire, est une espèce de farce qui consiste dans des paroles plaisantes & des postures grotesques. Ils ont des Prêtres ou Sacrificateurs destinés uniquement au culte de leur Religion, qu'ils appellent Tonibrots. Ils n'ont point d'autres maisons que des trous qu'ils pratiquent fort artistement dans des sapins Ils se marient comme les Sauvages, & vivent beaucoup moins brutalement qu'eux. VOLTAIRE, *Vie de Charles XII.*

TARIER. s. m. Nom d'un oiseau. Il y a un oiseau fort différent en toutes ses façons de faire & de vivre aux autres petits oiseaux, qui est nommé *tarier* en Lorraine. Belon estime que c'est une espèce de traquet. Il a le bec grêle & propre à vivre de mouches & de vermine comme le traquet; ses jambes, ses pieds & ses ongles sont noirs, mais le reste de son corps ressemble au pinson de montagne; l'on ne le rencontre que très-rarement. Le mâle a des taches sur le dos, & autour de la tête & du col comme la grive, & les extrémités des ailes & de la queue quelque peu phénicées, c'est-à-dire, de pourpre comme un montain, mais elles sont moins mouchetées.

TARIERE. s. f. Outil d'ouvriers en bois, qui sert pour le percer, & y faire de gros trous. *Terebra*. Les Charpentiers font des trous avec des *tarieres* pour y faire passer des chevilles. Les Charrons se servent aussi de *tarieres* pour percer le moyeu des roues, & y faire entrer des aissieus. Les Ouvriers font ce mot masculin, quand l'outil a beaucoup de grosseur, car il y en a de plusieurs sortes.

☞ Il y a de trois sortes de *tarieres*: les unes tournées en vis tranchantes, les autres avec une pointe aigue en vis, &c. Les autres ont le bout en forme de cuillers de table, dont tous les bords sont tranchans. Cette derniere sorte de *tariere* est sur-tout à l'usage des Sabotiers; ils s'en servent pour façonner & polir la place du pied dans le sabot.

☞ TARIERE, *tariere*, ou *tériere*. C'est aussi un instrument de Mineur, dont il se sert pour percer les terres. Quelquefois la *tariere* est tout d'une pièce, d'autres fois elle a des brisures qui s'ajustent les unes aux autres Son usage est pour se précautionner contre le Contremineur. Quand le Mineur l'entend travailler, il perce la terre du côté qu'il entend le bruit avec sa *tariere*, qu'il allonge tant qu'il veut par le moyen des brisures, & dans ce trou il pousse une grosse gargouille, à laquelle il met le feu pour étouffer le Contremineur. D'autres fois le Mineur donne par ce trou un camouflet au Contremineur.

Ce mot vient de *terendo ligno, quod fit in perforatione.* Il vient plutôt de *taraza*, vieux mot Celtique & Bas-Breton, qui signifie *tariere*.

☞ TARJETTE, ou TERJETTE. s. f. Petit morceau de gros cuir, que les Ouvriers Laineurs ou Eplaigneurs s'attachent sur le dos des doigts de la main qu'ils nomment main de devant, pour empêcher de se les écorcher en travaillant avec la croix où sont montées les brosses de chardon vif, dont ils se servent pour lainer ou éplaigner les étoffes sur la perche.

TARIF. s. m. Table ou catalogue de plusieurs choses appréciées chacune selon sa valeur, ou de la taxe qu'on fait des droits qu'elles doivent payer à proportion de leur prix. *Pretii index.* Quand on fait un décri ou une réformation des monnoies, on en fait un *tarif* qui contient le poids, le titre & le nouvelle valeur de chacune. Dans les Douanes il y a un *tarif* ou évaluation des épiceries & de toutes autres sortes de merchandises, ou de la taxe des droits qu'elles doivent payer. Dans le Roman Bourgeois il y a un *tarif* ou évaluation des partis sortables pour faire facilement les mariages La Philosophie a cet avantage de n'employer aucun terme, qu'elle ne l'ait auparavant défini, c'est-à-dire, qu'elle n'en ait marqué le poids & la valeur, comme dans un *tarif*, que le caprice des particuliers ne peut plus altérer ni changer. PÉLISS.

Il y a aussi en quelques provinces un impôt, qu'on appelle absolument *tarif*, comme à Alençon. C'est un droit que les habitans ont imposé sur eux-mêmes, pour tenir lieu de taille, sur les marchandises qui se débitent dans leur ville, dont ils ont fait une taxe & un *tarif*.

☞ TARIF, se dit encore d'une évaluation de certains droits que les Récipiendaires sont obligés de payer au Roi, en se faisant pourvoir d'une charge; & en ce sens on dit, le *tarif* du marc d'or, le *tarif* du sceau.

Le mot *tarif* est purement Arabe, & signifie une série, une suite de choses, & sur-tout de généalogie, & delà un catalogue de quelque chose que ce soit.

TARIFFA. s. f. Nom propre d'une ville de l'Andalousie, en Espagne. *Tarissa.* Elle est sur le détroit de Gibraltar, à cinq lieues de la ville de ce nom, vers le couchant. Quelques Géographes la prennent pour *Tartessus*, mais d'autres assûrent que cette ancienne ville a été engloutie par la mer, avec une petite île, sur laquelle elle étoit placée MATY.

TARIN. s. m. Sorte de petit oiseau vert, ressemblant assez à un serin, qui chante en cage. En Latin *thraupis*, ou *trophis*, *cytrinella*. Le *tarin* est un oiseau qui a le chant très-agréable; il est bon en cage & en voliere, il est semblable au serin commun en toutes choses; il est néanmoins de plus grande taille; il vit de toutes sortes de semences; ce qu'il a de jaunâtre est un peu plus brun, sçavoir, sa tête, son dos & sa queue, quelques-unes des grandes pennes de ses ailes sont d'une couleur plus couverte qu'au serin; il fait moins de petits que lui, car il n'en fait pas pour l'ordinaire plus de sept ou huit par nichée; ils font leur passage à la fin de Septembre & au commencement d'Octobre. Pour les prendre, il faut avoir quelque *tarin* qui ait été enclôturé, afin qu'il serve d'appellant, & il est besoin d'approprier un buisson en quelque lieu commode pour le passage, ou en faire un qui soit portatif, puis on le couvre de gluaux préparés à cet effet, & l'on met la cage proche du buisson, sur lequel les passagers se viennent percher & s'engluent Cette chasse se fait en Octobre, quand il commence à faire un peu de gelée blanche & de froid; le mâle a plus de jaune universellement par tout le corps, & principalement à le poitrine & vers le derriere, que la femelle. Le *tarin* est sujet aux aposthumes, & souvent meurt de graisse.

☞ TARIN. s. m. Monnoie d'or, dont parle M. Fleury, Hist. Eccl. *in-12.* T. XVI. p. 12. Mais il ne dit rien du poids, ni de la valeur.

TARIR. v. act. & n. Mettre à sec, épuiser la source d'un ruisseau, d'une fontaine. Les Grecs disent que l'armée de Xerxès étoit si nombreuse, qu'elle *tarissoit* les fleuves où elle campoit. Cette source est *tarie* depuis quelque temps, l'eau a pris son cours ailleurs. L'été a été si sec, que les puits ont été *taris*: il faut les *tarir* pour les curer.

Ce mot vient, selon Nicod, de *arere*, & *tari*, de *aridus*.

TARIR, se dit figurément en choses morales, & signifie arrêter, faire cesser. *Exhaurire, exsiccare.* Ce Prince a *tari* la source de nos maux, de nos pleurs. *Tarir* la source des désordres. PAT. Dieu fait quelquefois *tarir* le source de ses consolations. FÉN. Un esprit fécond, qui ne se peut *tarir* ni épuiser. Celui qui se promet beaucoup de la compassion des hommes, connoît mal leur cœur, & ne sçait pas que les larmes *tarissent* bientôt. VAUG. On vit *tarir* tout d'un coup les sources de la charité. FLECH. *Arescere, inarescere.*

Ne crois pas que le temps, qui tarit tous les pleurs,
Et de qui tant d'Amans ont senti le remede.
CHARPY.

☞ TARISSABLE. adj. Qui se peut tarir. Il n'est guère d'usage qu'avec la négative. La source de ses larmes n'est pas *tarissable*.

TARISSEMENT. s. m. Desséchement, épuisement d'une eau. *Exsiccatio, exhaustio.* Il y a eu cet été un grand *tarissement* dans les puits, les mares, les citernes; de grands étangs ont souffert le *tarissement*.

TARKU. s. m. Nom propre d'une ville de la Géorgie en Asie. *Tarcum.* Elle est capitale des Tartares du Daghestan, & située sur la mer Caspienne, entre Derbent & Terki, environ à quinze lieues de la premiere, & à vingt de la derniere. MATY.

☞ TARLATANE. s. f. Espéce de toile fine qui a beaucoup de rapport à la mousseline. Les femmes font des coëffes, des manchettes & des steinkerques de *tarlatane*. Lorsque les hommes portoient des cravates longues, amples, tortillées, elles étoient souvent de *tarlatane*.

☞ TARMON. s. m. Petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulster au comté de Fermanagh.

TARN. s. m. Nom propre d'une riviere de France. *Tarnis*, *Tarnis*. Elle prend sa source dans les montagnes des Cevenes, baigne Milhaud dans le Rouergue, Albi dans le haut Languedoc, Montauban & Moissac dans le Querci, & se décharge dans la Garonne, un peu au-dessous de la derniere. Maty.

☞ TARNANTANE-CHAVONIS. Mousseline, ou toile de coton blanche très-claire, qui vient des Indes orientales, particuliérement de Pondichéry.

TARNOPOL. s. m. Nom propre d'une petite ville de la Russie Polonoise. *Tarnopola*. Elle est dans la haute Podolie, à cinq lieues de la ville de Trambawla, vers le nord. Maty.

☞ TARNOWITZ. s. m Petite ville d'Allemagne dans la Silésie, à quatre milles de Stelita, & à quatre de Bendichio.

TARO. s. m. Nom propre d'une riviere de la Lombardie, en Italie. *Tarus*. Elle prend sa source dans l'Etat de Genes, traverse celui de Parme, où elle baigne Campiano, Borgo di Val di Taro, Fornoue, & se va décharger dans le Pô, à quatre lieues au-dessous de Crémone.

Taro, ou Val di Taro. C'est un petit pays de la Lombardie, situé entre l'Etat de Genes, le Parmesan & le Plaisantin. *Vallis Tari*. Ses lieux principaux sont Borgo di Val di Taro capitale, Bardi & Campiano. Ce pays a eu autrefois ses Princes particuliers. Il appartient maintenant au Duc de Parme, à la réserve de Bardi, Campiano, & quelques villages voisins, qui sont restés au Prince Doria, Génois. Maty.

Taro, ou Borgo *di val di* Taro. Nom d'une petite ville des Etats de Parme en Italie. *Burgus vallis Tari*. Elle est capitale du Val de Taro, située sur le Taro, & défendue par une citadelle. Maty.

TARONTO. s. m. Nom d'un lac de la Nouvelle France, en l'Amérique septentrionale. *Tarontus lacus*. Il est entre ceux de Nipis & d'Ontario, au levant de ceux des Hurons, dans lequel il se décharge par plusieurs embouchures. Maty.

TAROT. s. m. C'est un instrument à anche & à vent, qui a onze trous, & qui sert de basse aux concerts de Musette Le *tarot* s'appelle ordinairement *basson*. *Gravis decumana fidis*. Voyez Basson.

☞ Tarot. s. masc. Instrument d'acier bien trempé qui est fait en forme de vis, & qui sert à faire des écrous.

☞ Tarot. est aussi une espéce de dé d'ivoire, dont chaque côté porte son nombre de trous noirs, depuis 1 jusques & compris 6, & dont on se sert pour joüer. Il est appellé jeu de hasard quand les dés ne sont pas pipés, c'est-à-dire, quand il ne se trouve pas au-dedans du plomb qui fait pancher le dé à l'avantage du joueur. En 1701. il parut un Edit du Roi, portant qu'il seroit levé un droit sur chaque jeu de *tarots*.

TAROTÉ, ée, adj. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, des cartes *tarotées*, pour dire, des cartes marquées & imprimées sur le dos de grisaille en compartimens.

TAROTER. v. n. Se plaindre. *Queri, conqueri*. Il est faux qu'il laisse aucune lettre sans réponse; sur quoi je voudrois que tu eusses entendu *taroter* tous ses sécretaires, qui ne se plaignent d'autre chose que de ses réponses inutiles. Maseur.

☞ TAROTIER. s. m. Ouvrier qui fait des tarots. C'est un nom qu'on donne aux Cartiers faiseurs de cartes à joüer, dans leurs statuts de 1594.

TAROTS. s. m. pl. qui se dit d'une espéce de cartes à joüer, dont se servent les Espagnols, les Allemands & autres étrangers, qui sont marquées d'autres figures que les nôtres, comme *copas*, *dineros*, *espadillas*, *bastos*, &c. au lieu de cœurs, carreaux, piques & tréfles. Elles ont d'ordinaire l'envers imprimé de divers compartimens. *Lusoriorum foliorum externorum species*.

☞ TAROUPE. s. m. Poil qui croît sur le haut du nez entre les deux sourcils, & que les mélancholiques ont fort épais. On l'arrache avec des pincettes. *Dict. des Arts.* 1731.

TARPEÏEN, enne. adj. m. & f. *Tarpeïus, a*. La roche *Tarpeïenne*. Du Ryer, *Trad. de Tite-Live*. C'étoit une roche, dans l'ancienne Rome, d'une fort grande hauteur, d'où selon les loix des XII. Tables, on précipitoit ceux qui étoient coupables de certains crimes. *Tarpeïa rupes*, *Tarpeïum fanum*. C'étoit sur cette roche que le Capitole étoit bâti. Elle avoit pris son nom d'une Vestale nommée Tarpeïa, qui livra aux Sabins le Capitole, dont son pere étoit Gouverneur, à condition qu'ils lui donneroient tout ce qu'ils auroient au bras gauche; elle entendoit par là leurs bracelets: mais au lieu de bracelets ils lui jetterent leurs boucliers à la tête, & l'en écraserent.

Les Jeux *Tarpéiens* étoient des jeux institués à Rome par Romulus, en l'honneur de Jupiter Férétrius. *Ludi Tarpeii*. On les appelloit aussi Jeux Capitolins. Voyez ce mot, & Rosin, *Antiqq. Rom. L. V. c.* xii.

TARQUIN. s. m Nom propre d'homme. *Tarquinius*. Des sept Rois de Rome les deux derniers se nommerent *Tarquin*. *Tarquin* le vieux, ou l'ancien, *Tarquinius priscus*; & *Tarquin* le superbe, *Tarquinius superbus*. Son fils Sextus ayant violé Lucrece, tous les *Tarquins* furent chassés de Rome, on abolit la Royauté, & Rome devint République. Ce fut en mémoire de l'expulsion des *Tarquins* qu'on institua la fête du Regifuge.

TARQUINIA, s. f Nom propre de la place d'une ancienne ville Episcopale de l'Etrurie, nommée *Tarquinia*, *Tarquinii*, *Tarquina*, *Tarquinii*, *Tarchynium*, *Tarcynia* & *Tarchon*. On trouve cette place dans le Patrimoine de S. Pierre, à deux lieues de Cornéto, vers l'orient. Son Evêché a été transféré à Cornéto. Maty.

TARRAGONE. s. f. Nom propre d'une ville de la Catalogne, en Espagne. *Tarraco*. Elle est à l'embouchure du Francoli, dans la mer Méditerranée, où elle a un petit port, entre Barcelone & Tortose, à dix huit lieues de la premiere, & à quinze de la derniere. *Tarragone*, fondée par les Scipions, donna anciennement son nom à l'Espagne Tarragonoise. Aujourd'hui elle est fort déchue, quoiqu'elle ait encore une Université & un Archevêché. Maty. En 1318 Jean XXII. ôta cinq suffragans à l'Evêque de *Tarragone*, des onze qu'il avoit, & les donna à l'Eglise de Sarragosse qu'il érigea en Métropole. Il ne resta que six suffragans à *Tarragone*.

TARRAGONOIS, oise. s. m. & f. & adj. Qui est de Tarragone, qui appartient à Tarragone, qui en dépend. *Tarraconensis*. L'Espagne *Tarragonoise*. On dit aussi absolument la *Tarragonoise*. *Hispania Tarraconensis*, *Tarracona*. Les Evêques de l'Espagne *Tarragonoise*, ou de la *Tarragonoise*, tinrent un Concile. L'Espagne *Tarragonoise* s'étendoit d'orient en occident IↃCLXMP, c'est-à-dire, 660 milles pas, depuis le temple de Vénus jusqu'au promontoire appellé le *Nerium*, aujourd'hui le cap de Finisterra.

☞ TARRATE. s. f. Contrée du royaume d'Ethiopie, ou d'Abyssinie, au royaume de Tigré.

☞ TARRE DES TÊTES. On nomme ainsi à Smyrne une des *tarres* qui se déduisent sur chaque balle de soie. Elle est de 40 dragmes par battemens aux ardasses, & de 20 dragmes aux soies fines.

TARREGA. s. f. Nom propre d'une petite ville de la Catalogne, en Espagne. *Tarrega*. Elle est sur la riviere de Cervéra, à sept lieues de Lérida, vers le levant. On la prend communément pour l'ancienne *Tarraga*, que quelques-uns mettent au village de Larruga, situé dans la Navarre, sur la riviere d'Arragon, entre Pampelune & Calahorra. Maty.

TARRER. v. act. qui n'a d'usage que dans le Blason, & signifie, donner un certain tour au heaume ou timbre de l'Ecu. *A fronte locatus*. On dit *tarré* de front, de côté ou de profil. C'est une marque de grande Noblesse, quand l'Ecu est *tarré* de front.

Ce terme en Blason pour les casques vient de leurs grilles, qui étoient autrefois représentées à la maniere des tares des cartes ou tarots. P. Ménest.

TARSE. s. m. Terme d'Anatomie. C'est ce que le vulgaire appelle le *cou du pied*, ou la premiere partie du petit pied, ou du pied proprement dit. *Tarsus*. Il est composé de

de sept os, dont le premier s'appelle *astragale*, en Latin *talus*. Il est creux dans le milieu, & représente les bords d'une poulie. Le second s'appelle l'*os du talon*, en Latin *calx* & *calcaneum*. Le troisieme, *naviculaire*, en Latin *naviculare*, & en Grec σκαφοειδὴς, parce qu'il ressemble à un navire σκαφὴ, *scapha*; le quatrieme, *cuboïde*, à cause de sa figure, κύβος, *cubus*. Les trois autres n'ont point de nom.

TARSE, se dit aussi des cartilages des paupieres. Les cartilages qui terminent les paupieres, reçoivent le nom de *tarse* & de peigne. Ils sont minces & déliés, ce qui les rend plus légers: leur figure est demi-circulaire; ils sont deux, celui de la paupiere supérieure est plus long que celui de l'inférieure. Ils servent également à fermer l'œil. DIONIS.

TARSE, TARASSE. s. f. Nom propre d'une ville célebre de l'ancienne Cilicie, en l'Asie mineure. *Tarsus*, *Tarsos*. L'Apôtre S. Paul y naquit, & l'Empereur Florien y fut tué. Elle subsiste encore, & conserve le titre d'Archevêché. On la trouve dans la Caramanie en Natolie, sur le Cydne, à deux lieues de la mer, vis-à-vis de la pointe orientale de l'Ile de Cypre. MATY. Nous disons toujours *Tarse*, & jamais *Terasse*.

TARSIA. s. f. Nom propre d'un bourg avec titre de Principauté *Tarsia*. Il est dans la Calabre citérieure, province du Royaume de Naples à cinq lieues de Cassano, vers le midi. On prend ce bourg pour l'ancienne *Caprusa*, ou *Caprasis*, petite ville des Brutiens. MATY.

TARSICE. Voyez TRABSICA.

☞ TARSO s. m. Espéce de marbre très-dur & très-blanc qu'on trouve dans la Toscane, au pied du Verucola de Pise, à Seraveza, à la Massa de Carara, dans l'Arne, au-dessus & au dessous de Florence, & dans plusieurs autres lieux. On l'emploie dans la composition du verre. ANT. NERI.

TARSU. s. m. Nom propre d'un cap de la Caramanie, en Natolie. *Tarsum promontorium*. Il est vis-à-vis de l'Ile de Cypre, près de la ville de Palépoli, au midi oriental de Seleucie. Ce cap portoit autrefois le nom de *Zephyrium promontorium*, à cause de la ville de *Zephyrium* qui y étoit construite. MATY.

TARTANE. s. f. Terme de Marine. C'est une barque de pêcheur, ou de voiture, qui n'a ni la poupe, ni la proue élevée, & qui se sert aussi de rames. Sur la Méditerranée les *tartanes* sont assez en usage. Elle ne porte qu'un grand mât avec une misaine. Sa voile est à tiers point; & quand elle est de trait quarré, on l'appelle *voile de fortune*. Ces vaisseaux sur l'Océan s'appellent *traversiers*.

TARTAR. s. m. Nom propre d'une riviere de la grande Tartarie. *Tartarus fluvius*. Les cartes ordinaires font couler le *Tartar* dans le pays de Mongul, placé le long de l'Océan septentrional, où elles font décharger le *Tartar*. Elles mettent aussi une ville de *Tartar* sur cette riviere. M. de Witsen qui met les Monguls aux confins de la Chine, y met aussi la riviere de *Tartar*, & il en fait une des sources de la riviere qu'il appelle Schingal & Quantung, qui coule au midi de celle d'Amur, & va se décharger dans l'Océan oriental. Au reste, ce Géographe n'y met point de ville de *Tartar*, & il y a grande apparence qu'elle est imaginaire comme plusieurs autres. MATY.

TARTARE. s. m. & f. On donne ce nom à un grand nombre de peuples qui occupent la grande Tartarie, en Asie, & la petite en Europe, & quelques autres pays auprès de la mer Caspienne & de la mer Noire; leur pays est presque entiérement le même que celui des anciens Scythes, & leur maniere de vivre est aussi à-peu-près semblable à celle de ces peuples grossiers & barbares, dont ils sont la postérité. *Tartarus*, *Tartara*. MATY.

TARTARES DE BUDZIAC. Ces *Tartares* sont dans la Bessarabie, le long de la mer Noire, entre le Danube & le Niester. *Tartari Budsienses*, *Busakienses*, ou *Budziacenses*. Ils sont sujets du Turc, & dépendent du Sangiac ou Gouverneur de Bialogrod. Leurs villes principales sont Bialogrod ou Akierman, Moncastro & Kilianova. Au reste, quelques cartes distinguent les *Tartares* de Budziac de ceux de Bialogrod; ils mettent les premiers vers le nord, & les autres vers le midi. MATY.

TARTARES CIRCASSES. Voyez CIRCASSIE.

TARTARES CZERÉMISSES. Ces *Tartares* sont renfermés dans la Moscovie, & dépendent du Czar. Voyez CZERÉMISSES. MATY.

TARTARES DE DAGHESTAN. Ces peuples habitent dans la Circassie, en géneral. *Daghestania*, *Tartari Daghestani*. Ils ont au nord les Circasses, sujets des Moscovites; au midi le Servan, Province de la Perse; au couchant les Principautés de Zachéti & de Cardule, tributaires de la Perse; & au levant la mer Caspienne. Leur pays est une partie de l'ancienne Albanie; ils ont leur Prince particulier; & leurs villes sont Tarku capitale, Beinack, Andra, &c. MATY.

TARTARES DE DOBRUCE. Ces *Tartares* occupent la partie orientale de la Bulgarie, située entre le Danube & la mer Noire. *Dobrucia*, *Dobritza*, *Dobrucenses Tartari*. Ils sont sujets du Turc, & dépendent du Sangiac de Silistria. Leurs villes sont Axiopoli ou Azubiu, Provaide, Tomiswar, Chiustenge ou Prossaviza, Stravico, &c. ID.

TARTARES DE LIPKOVIE. Baudrand met ces *Tartares* dans la Lithuanie: mais il n'indique pas l'endroit où ils habitent, & on ne les trouve pas sur les cartes. *Tartari Lipcovenses*. IDEM.

TARTARES MORDWATES. Ces *Tartares* sont de la Moscovie, & sujets du Czar. Voyez MORDUATES.

TARTARES NAGAIS, ou NOGAIS. Il y a deux sortes de *Tartares* qui portent ce nom *Tartari Nagaienses*, ou *Nogajenses*. Les uns sont dans la petite Tartarie, en Europe, & ils occupent ces vastes plaines qui sont entre l'embouchure du Boristhène & celle du Don ou Tanaïs, ayant au nord la Moscovie, & au midi la mer Noire, celle de Zabache, & la presqu'Ile Crimée. Les autres sont dans le Royaume d'Astracan, entre le Wolga & le Jaick, ayant au nord le Royame de Bulgar, & au midi la mer Caspienne. Les premiers sont sujets du Kam de la petite Tartarie, & les derniers du Czar.

TARTARES D'OCZACOW. Ces *Tartares* sont en Europe, près de la mer Noire, entre l'embouchure du Boristhène, qui les sépare de la petite Tartarie, & celle du Niester, qui les sépare des *Tartares* de Budziac. *Tartari Oczacovienses*. Ils ont la Podolie au couchant, & la Volhynie au nord. Ils sont sujets du Turc, & ils portent le nom de la ville d'Oczacow, ou Dziarcrimenda, qui est leur capitale. MATY.

TARTARE. s. m. & adj. m. & f. Langue. *Lingua Tartarica*. On parle le *Tartare* à la Chine aussi bien que le Chinois, depuis la conquête des *Tartares*. Il y a une Grammaire *Tartare* à la fin des Voyages de Thevenot.

☞ TARTARE. s. m. Valet d'un homme de la Maison militaire du Roi. Un *tartare* a quelquefois plusieurs maîtres qui n'en sont pas mieux servis. Sa principale fonction est de panser les chevaux.

TARTAREUX, EUSE. adj. Qui a la qualité du tartre. *Tartarosus*. Dans la lie du vin il reste encore quelque partie *tartareuse* dont on peut tirer du tartre.

TARTARIE. s. f. Nom propre de pays. *Tartaria*. Il y a la grande & la petite *Tartarie*.

La Grande TARTARIE. *Tartaria Major*, *Tartaria Magna*. C'est une vaste région de l'Asie, dont elle occupe environ le tiers. Elle est au nord, étant bornée au couchant par la Moscovie, & par la mer Caspienne; & au midi par la Perse, les Indes & la Chine. Elle a au levant & au nord la mer de Tartarie, partie de l'Océan septentrional. Les cartes ordinaires renferment cette région entre le 82e degré de longitude, & le 190, & entre le 34 de latitude & le 72, & elles lui donnent ainsi 1500 lieues du couchant au levant, & 760 du sud au nord. Ce vaste pays est divisé diversement par les Géographes. Quelquefois ils le partagent en cinq parties générales, trois au midi, & deux au nord. Les méridionales se trouvent dans cet ordre, en avançant du couchant au levant: l'Usbec ou Zagathay, le Turchestan, & le Cathay. Les septentrionales sont la *Tartarie* vraie & la *Tartarie* déserte, la première au levant, & la derniére au couchant, le long des confins de la Moscovie. On divise encore la grande *Tartarie* d'une autre maniére. On en fait dix grandes piéces; il y en a cinq au midi disposées de cette sorte, du couchant au levant, le Mawaralnahra, le Tibet ou Tobbat, le Royaume de Tanguth, celui de Niuche & l'Yupi, la première répond à l'Usbec, la seconde au Turchestan, & les trois autres au Cathay. Au nord des Royaumes de Thibet, de Tanguth

guth & de Niuche, on met les Kamachites ou Naimans, & au oord da ceux-ci, jusqu'à la mer de *Tartarie*, on place le Mongul: ces deux parties renferment ce qu'oo appelle autremeot la vraie *Tartarie*, avec la partie septeottionale da la *Tartarie* déserte. Les trois autres parties de la Grande *Tartarie*, soot au nord de la mer Caspienne, & du Mawaraloahra, les Calmuki Buckar vers le couchaot, le Chalzag, ou le Royaume de Kasgat vers le levant, & le Chaulach ou Karachatay au nord des deux autres, & au couchant des Kaimachites. Ces trois pays comprennent uoa petite partie de ce qu'on nomme autrement l'Usbeck, avec la partie méridionale de la *Tartarie* déserte; le reste de cette *Tartarie*; qui est vers le nord, att renfermé dans le Mongul. Voilà comment on représente la graode *Tartarie* daos les cartes ordinairea. M. de Witsen dans la carte de ce vaste pays, laquelle il a donnée au public l'an 1687. nous la dépeint d'une maoiére fort différeote. En suivant cette carte, on peut diviser la grande *Tartarie* en ttois parties générales, la méridionale, la mitoyenne & la septentrionale. La méridionale s'étend le long des confins de la Perse & de l'Iode de deçà le Gaoge, ayant au couchaot la mer Caspienne, ao levant la Chine, & au oord la *Tartarie* moyenne. Elle renferme deux graodes régions, le Zagatay ou l'Usbeck, qui est au couchant, & occope tout ce qui se trouve entre la mer Caspienne, & les sources do Chesel. Le Turchestan occupe le reste de ce pays jusqu'à la Chine, & renferme le Cabul, le Thibet & le Cascar, qui sont vers les confins du Zacathay, & le Taoguth, qui ast vers la Chioe. La *Tartarie* mitoyenoe s'étend vers le port jusqu'aox sources du Tobola, de l'Irtis, de l'Angata ou Janicia, & à la riviére d'Amut ou Ghamas, ayant au sud la Chine, & la *Tartarie* méridionale; au levant, la mer; & au couchant, une partie de la Moscovie. Oo trouve dans cette *Tartarie*, eo avançant du couchaot au levant, le Royaume d'Astracao, qui s'éteod jusqu'au Jaick, & appartient aux Moscovites; les Kalmucks, qui occupeot tout le pays qui est entre cette riviére & les montagnes d'Altay, qui sont l'ancien Imaüs; & qui sont divisés en Kalmucks blancs & noirs, les premiers situés vers le nord & les autres vers le sud. Depuis Altay jusqu'à la mer oo trouve la Mugalie, divisée en Mugalie noire & jaune. La premiére s'étend du nord au sud, le long de l'Altay, & l'autre occupe tout le reste du pays. On y voit au couchant de la riviére da Schingal les *Tartares* de Tebetzam, de Tiobetz, da Labinskoy, &c. & plusieurs villes que les Chinois y ont bâties pour tenir ces *Tartares* en bride: au levaot du Schiogal le pays qoi porte le même oom, & ceux de Kaylar, & Koajari. Les Chinois ont dans ce pays quelque villes. Au reste, le Pere Avril daos ses Voyages, ne donne le nom de Monguls, qui est le même que celui de Mugels, qu'aux *Tartares*, qui sont au-deçà du Schingal. Il donne celui de Bodoi à ceux qoi sont au-delà de cette riviére, & il dit que les Monguls les appellent Niuchi, & les Chinois *Tartares* orientaux. Ce sont ces *Tartares* qui ont conquis la Chine. La *Tartarie* septentrionale est bornée au midi par la mitoyenne; au couchant par la Moscovie septentrionale, & ailleurs par la mer. Elle a plos d'étendue qoe les deux autres ensemble, & elle comprend la Sibérie, qui renferme la Sibérie propre, & la Tingolse, ao nord desquelles cet Auteur met l'Obdora, autour de l'Obi vers son embouchure; & le Pisida autour de l'embouchure d'un fleuve de même nom. Entre le grand fleove de Lena, qui boroe la Sibérie du côté du levaor, le fleuve d'Amur & la mer, on trouve un vaste pays très-peu connu. Ce Géographe y met la Dautie vers le dernier de ces fleuves, & vers celui da Lena, le Jokagir, & las Jakutes, & au levant de ces deux, les Giliakes; ao levant des Giliakes, le long de l'Océan oriental sont les Towea, & le Zémèle-Gilestkaia. Les *Tartares* qui habiteot dans la *Tartarie* mitoyenne & dans la septeottionale, sont errans, & n'oot point de villes. Il y en a pourtant plusieurs dans la Sibérie, bâties & occupées par les Moscovites, & plusieurs dans la Mugalie, desquelles las Chinois sont les fondateurs & les maîtres. Matv.

La petite Tartarie, qu'on nomme qoelquefois la *Tartarie* Crimée no Précopense. *Tartaria minor*. *Tartaria Precopensis*, ou *Crimea*. C'ast un état da l'Europe, tributaire du Turc. Il est entre la Moscovie au oord & au levant; la Volhynie & les Tartares d'Oczacow au couchant, & la mer Noire au midi. Ce pays est divisé en deux parties générales. La Crimée particuliére, qui est uoe grande presqu'Île, où il y a plusieurs villes, & un très-grand nombre da villages; & la *Tartarie* de Nogais, qui renferme tout ce qoi est hors de la presqu'Île. Il n'y a dans ca pays ni villes ni villages, à la réserve d'Azak, que les Torcs possédoient autrefois, & que les Moscovites ont conquis l'an 1696. Les Nogait habiteot sous des tentes, qu'ils transportent d'un lieu à l'autre selon le besoin qu'ils ont de fourage pour oourrir leurs bestiaox, qui soot tootes leurs richesses. La petite *Tartarie* a son Prioce particulier, & il est de la Maison de Gerey, porte le titre da Kam, obéit au Grand-Seigneur, & on dit qu'il est destiné à monter sur le trône de la Turqoie, au cas que la famille Ottomaoe vienoe à s'éteindre. Il fait sa résidence ordioaire à Baciesaray. Matv. Voyez Crim.

La mer de Tartares. *Mare Tartaricum*, ou *Scythicum*. Cette mer est une partie de l'Océan septentrional. Elle baigne les côtes de la *Tartarie*, & elle est fort peu coonue, parce que la grande quantité de glaces, dont elle est presque toujours couverte, empêche qu'on n'y fasse voile. Matv.

TARTARISER. v. act. Terme de Chymie. Purifier par le sel de tartre. *Trigonis purificare*, *mundare*. Ainsi l'on dit *tartariser l'esprit de vin*, pour dire le rectifier par le moyen du sel de tartre, ou l'empreiodre du sel de tartre.

TARTARO. s. m. Nom propre d'une riviére de l'État de Venise. *Tartarus*. Elle a sa soorce dans le Véronois, traverse la Polésine de Rovigo, baigne Adria, & se décharge en partie dans le Pô, en partie daos l'Adige. Quelques Géographes la prenoent pour l'*Atrianus* des Anciens, que d'autres croient être l'Adige. Matv.

TARTAS. s. m. Nom propre d'une petite ville bien peuplée. *Tartassium*. Elle est dans le Duché d'Albret, en Gascogne, sur le Midou, à seize lieues de Bordeaux vers le midi. Matv.

☞ TARTAVELLE. s. f. Vieux mot. Sorte d'Instrument propre à faire du bruit.

> *Qui sont ces ânes sans cervelles,*
> *Qui sonnent de leurs* tartavelles
> *A nos huis* !

TARTE. s. f. Piéce de four qu'on sert au dessert, & sur tout aux noces & aux baptêmes. Elle est faite de crême; ou de confitures entiérement, ou des deux ensemble séparées par divers quartiers. La *tarte* à la crême m'a affadi le cœur. Mol. Les bourgeoises qui vont aux festins apportent à leurs enfans de la *tarte* & du gâteau. Il y a aussi des *tartes* de massepain faites d'amandes pilées & glacées avec du sucre. *Tarte en pomme*, est une *tarte* faite avec des pommes.

Ce mot vient du Latin, *tracta*, *tractorium opus*, & selon Ménage de *torta*, aussi-bien que *tourte*. Du Cange dit qu'on a dit *torta* dans la basse Latinité. *Scriblita*, *placenta*, *petanum*, *libum*.

Tartes Bourbonnoises, sont de certains bourbiers dangereux qui sont dans les prés, ou dans les chemins du Bourboonois, où les hommes & les cavaliers s'abîment tout-à-fait, & d'où on ne les peut retirer saos uo prompt secours. *Lacuna caenosa*.

TARTELETTE. s. f. Petite tarte qu'on donne ordinairement aux enfans à leur goûter, quand oo leur veut donner quelque friandise. *Placentula*.

TARTERON, ou TARTARON. s. m. Nom d'une aocienne monnoie d'or de Byzaoce, que les Latins nommoient *Quartarius*, & les Grecs *Tetarteron*, d'où s'est fait par corruption *Tartaron*. Elle eut ces noms, parce qu'elle ne valoit qoe le quart de la piéce ordinaire d'or; ou du denier d'or. C'est Nicéphore Phocas, qui par avarica, le réduisit au quart de ce qu'il étoit. M. du Cange, est d'un autre sentiment. Il veut que ces moonoies aient été ainsi oommées, parce qu'elles pésoient le quart d'uoe once, c'est-à-dire, deux gros, & même un peu plus, car on trouve que huit sols d'or faisoient trente-cinq *tartarons*. Bien plus, il prétend que les *Tartarons* étoient très-différens de la monnoie d'or de Byzance, ou bezans d'or; que c'étoit une monnoie de cuivre. Foucher de Chartres,

L.

L. I. C. 4. & Ordericus Vitalie les appelleot des monnoies quarrées de cuivre. Ce qui semble marquer que leur nom venoit de leur forme.

Ce mot s'est dit par corruption pour Τετράσ̓ηρον, qui signifie, *Quartarius*, de Τέσσαρες, ou Τέτταρες, *quatre*.

TARTEVELLE. f. f. Vieux mot. Je ne sçai ce que ce mot signifie. Borel qui le rapporte, n'en sçavoit pas plus, du moins il ne l'explique pas.

Qui sont ces ânes sans cervelles
Qui sonnent de leur tartevelles,
A nos huis? SATYRES CHREST.

TARTEVELLÉ, ée. Vieux adjectif.

Cuisine où rien n'est avalé.
Qui n'ait été tartevellé.
SAT. CHREST. dans *Borel*.

TARTRE. f. m. Est un sel qui s'éléve des vins fumeux, & qui forme une croute grisâtre, qui s'attache au dedans des tonneaux. *Tartarus, crustata fæx doliaria.* Le *tartre* a le suc de raisin pour pere, la fermentation pour mere, & le tonneau pour matrice. Le bon *tartre* vient de Montpellier, & celui d'Allemagne ne lui céde point; car la bonté *du tartre* vient plûtôt des fermentations réitérées que divers vins nouveaux ont fait successivement, pendant plusieurs années, que du *terroir* ou du climat où l'on recueille le vin. De sorte que le *tartre* est en effet une matière corporifiée, & comme pétrifiée des parties acides du suc de raisin, qui ayent uni à elle autant de sels volatils, qu'elles en ont pû embrasser, font ensemble un corps compact & crystallin, qui s'attache aux côtés & aux fonds du tonneau, qui s'est séparé du vin & de la lie par la fermentation.

Le sel de *tartre* se fait de cette croute lavée, purifiée & calcinée au feu de réverbere. Le sel de *tartre* se fait, ou bien en pulvérisant ce qui reste dans la retorte après la distillation du *tartre*, ou bien en calcinant du *tartre* broyé enveloppé dans du papier, jusqu'à ce qu'il devienne blanc. Alors on verse sur l'une ou sur l'autre de ces préparations du *tartre* une grande quantité d'eau chaude, pour en faire une lessive, ensuite on fait filtrer & évaporer la liqueur au bain de sable, jusqu'à ce que le sel fixe demeure au fond du vase. C'est là l'alkali, ou le sel fixe du *tartre*. Si on l'expose pendant quelques jours à l'air, dans un vase ouvert, en un endroit qui soit humide, par exemple dans une cave, il se fond & se dissout, & devient huile de *tartre*. L'huile de *tartre* est un sel de *tartre* bien épuré, mis à la cave, dans un plat de verre. Il se résout en une liqueur qu'on nomme improprement *huile*, qui n'est en effet que du sel dissout. L'huile de *tartre* faite par défaillance, passe pour le meilleur reméde contre le sublimé. Le *tartre* vitriolé, à qui quelques-uns donnent le nom de *magistere*, est de l'huile de *tartre* mêlée avec de l'esprit rectifié de vitriole, qui lorsqu'on les mêle, font ensemble une grande effervescence par le moyen des acides mêlés aux alkalis, qui de liquides qu'ils étoient deviennent solides.

Le *tartre émétique* est une sorte de reméde composé d'Antimoine préparé, & qui purge par haut & par bas. ☞ Le *tartre* émétique ou stibié est le foie d'antimoine préparé avec de la crême de *tartre*. On l'appelle *tartre stibié*, de *stibium* qui signifie antimoine, & pour cacher les noms d'antimoine & d'émétique auxquels on est aujourd'hui accoûtumé, mais qui étoient autrefois en horreur aux malades.

Le *tartre folié* est une préparation du *tartre* avec du vinaigre distillé, qui le réduit en feuilles blanches. *Tartarum foliatum.*

Créme de *tartre*, & crystal de *tartre*. Voyez CRÊME & CRYSTAL. *Cremor tartari.*

☞ TARTRE, se dit aussi métaphoriquement de cette croute qui se forme au dedans des pots-de-chambre, quand on n'a pas soin de les nettoyer souvent, & de les tenir propres.

TARTUFE. f. m. Faux dévot & hypocrite. *Hypocrita.* Moliére a enrichi la langue de ce mot par une excellente Comédie à qui il a donné ce nom, dont le Héros s'appelle ainsi. Elle est imitée d'une fort jolie Nouvelle Espagnole qui s'appelle *Montufar.*

☞ TARTUFERIE, f. f. Hypocrisie. On doit tout attendre d'un ignorant animé d'ailleurs d'un zéle immolé à la fortune ou plûtôt à la *tartuferie*. *Anecdotes sur la Const.* Unig. I. *Partie*, p. 17. Ses maniéres sentent la *tartuferie*. Sa *tartuferie* est connue de tout le monde.

TARTUFIER. v. neut. Mot comique & de raillerie; pour dire, Faire le Tartufe; avoir un air & des maniéres de faux dévot. Il faut *tartufier*, quand on veut réussir, quand on veut attraper quelque chose. Vous serez ma foi *tartufiée*; cette expression dans la Comédie du Tartufe, signifie, Vous serez mariée avec Tartufe; mais c'est à cause de l'endroit où elle est placée.

TARUDANT. f. m. Nom propre d'une ville du Biledulgerid en Afrique. *Tarodantum*. Elle est dans le Rayaume de Sus ou de *Tarudant*, assez grande, bien peuplée, & située à treize lieues de la mer. MATY.

TARUGA. f. m. Animal du Pérou. C'est une espéce de cerf.

TARVIS. Vieux mot. f. m. Fin, *finis*; d'où vient *Tarvisium*, dernier promontoire d'Écosse. BOREL.

☞ TARUNTIUS. f. m. C'est le nom de la 40[e] tache de la Lune, suivant le Catalogue que le P. Riccioli nous en a donné dans sa Sélénographie.

TARWISCH. Voyez TAROOVISCH.

☞ TARY. f. m. La liqueur qui distille des cocotiers s'appelle *soury* ou *tary*. C'est le seul vin que l'on recueille dans le pays de Melabar, & même dans toute l'Inde: car la liqueur qui se tire des deux autres espéces de palmier, est presque de même nature que celle qui sort du cocotier. Ce vin n'est pas à beaucoup près aussi agréable que celui que l'on exprime des raisins: mais il enivre tout de même, & en un certain sens il est d'une plus grande utilité. Quand il est récemment tiré, il est doux jusqu'à l'excès. Si on le garde pendant quelques heures, il devient un peu plus piquant, & en même temps plus agréable. Il est dans sa perfection du soir au matin: si on le garde un peu plus longtemps, il commence à s'aigrir, & dans l'espace de vingt-quatre heures, il est entiérement aigre. On n'a point dans les Indes d'autre vinaigre que celui là. En la distillant, lorsqu'il est parvenu à sa plus grande force, & avant qu'il ait commencé de contracter de l'aigreur, on en fait d'assez bonne eau-de-vie. On peut même la rendre très-forte en la passant trois fois par l'alambic. *Voyages de Dellon. t.* 1. *ch.* 20. *p.* 177. 178.

☞ Les Brasiliens ne s'adonnent point à tirer comme les Indiens le *tary* ou vin des cocos: ils n'en font pas non-plus d'eau-de-vie, parce que les cannes de sucre leur en fournissent suffisamment, & que d'ailleurs on leur en porte beaucoup de Lisbonne, qui est bien meilleure que celle qu'ils pourroient faire. *To.* 2. *p.* 169.

TAS.

TAS. f. m. Amas de plusieurs choses mises ensemble en un monceau. *Strues, congeries, acervus, cumulus.* Il faut mettre les greins dans la grange sur le *tas*. On a séparé l'herbe de ce pré en plusieurs *tas* ou meulons. Il est tombé sur un *tas* de pierres. Le feu a pris à un grand *tas* de fagots, qui étoient dans la cour.

Ce mot selon Nicod, vient du Grec τάσσω, *Colloco, ordino; constituo, struo*, qui signifie *régler, colloquer, mettre en ordre*, peut-être par antiphrase. Ménage & Vossius le dérivent de *tassus*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour dire un *monceau de foin* ou *d'épis*, aussi-bien que *tassare*, pour signifier *tasser*.

TAS, se dit aussi de plusieurs personnes prises ensemble, mais peu considérables. Ce quartier de la ville est peuplé d'un *tas* de coquins & de séditieux qui ne cherchent qu'à piller. *Congeries.* Le peuple mouroit à *tas*. *Gregatim, cumulatim, acervatim.* Il y avoit un *tas* de Nouvellistes assemblés par pelotons. Hercule s'étoit mis à filer avec un *tas* de filles. BENS. Un *tas* de créanciers à votre porte, gronde. DES-H. Un *tas* d'hommes perdus de dettes & de crimes. COEN.

Quoiqu'un tas de grimauds vantent notre éloquence,
Le plus sûr est pour nous de garder le silence. BOIL.

Ah! pour le repos de nos jours;

Que n'avons-nous un tel secours,
Contre un tas de grimauds dont Parnasse fourmille?
Des-H.

☞ *Au lieu du Nil & des Euphrates*
Qu'on promettoit à ma valeur,
Je me vois réduit au malheur
De combattre un tas de pirates. P. le M.

Tas, se dit aussi d'un amas de choses. Vos pensées seroient plus belles, si elles n'étoient pas étouffées sous un *tas* de paroles superflues. Voit. *Cumulus, acervus.*

On dit qu'une personne se met toute en un *tas*; pour dire, qu'elle s'accroupit, qu'elle se ramasse, qu'elle se met toute en un peloton. *Se colligere cumulatim.*

Tas, en Maçonnerie, est la masse de pierres arrangées qu'on maçonne, ou plûtôt le bâtiment même qu'on éléve. *Congeries, seu congesta series.* Il faut élever, poser, arrêter cette pierre sur le *tas*, sur le mur qu'on bâtit. Retailler une pierre sur le *tas*, avant que de l'assûrer à demeure. Daviler.

Tas de charge. On appelle ainsi, dans les voûtes Gothiques, selon Philibert de Lorme, L. IV. c. viii. les coussinets à branches, d'où prennent naissance les ogives, formerets, arcs doubleaux, &c. C'est aussi une manière de vouter. Daviler.

Tas droit. C'est une rangée de pavé sur le haut d'une chaussée, d'après laquelle s'étendent les ailes en pente, à droit & à gauche, jusques aux ruisseaux d'une large rue, ou jusques aux bordures de pierre rustique d'un grand chemin pavé. Davil.

Tas, est aussi une petite enclume d'Orfèvre, attachée à un gros rond de fer, sur laquelle ils travaillent aux ouvrages délicats sur leur comptoir. *Incus.* C'est aussi une enclume du Monnoyeur, qui a neuf ou dix pouces de diametre, dont la queue entre dans un tronc ou souche de bois, que les Ouvriers appellent *sepeau*, du Latin *cippus.* Sur ce *tas* l'Ouvrier flattit, élaise & boue les quarreaux.

☞ Tas. C'est chez les Ouvriers qui font des boutons de métal en lame, la matrice dans laquelle ils frappent les lames d'or, d'argent, de cuivre, &c. dont doivent être faits leurs boutons, pour leur donner les diverses empraintes qui servent à les embellir. Cette matrice est un morceau d'acier de forme cubique, d'environ deux pouces en quarré.

☞ Tas, signifie encore l'instrument dont se servent les Couteliers pour retenir les mitres des couteaux de table, c'est-à-dire, y former ce rebord qui est entre la lame du couteau, & la soie ou queue qui sert à l'emmancher.

☞ Tas. En terme de Trictrac, on appelle le *tas*, l'amas des dames qu'on fait aux coins du trictrac, avant que de commencer le jeu. C'est la même chose que la masse & la pile. Quand après avoir joüé son dé on porte sa main au *tas*, sans dire j'adoube, on est obligé de joüer du moins une des dames du *tas*, suivant la régle, dame touchée, dame joüée. On tient rarement, quand on n'a plus de dames à son *tas*.

On dit proverbialement, Crier famine sur un *tas* de bled, quand on se plaint de la disette avant qu'elle arrive. On le dit même de quelque malheur qu'on prévoit de trop loin. On dit aussi d'un plaisant, qu'il feroit rire un *tas* de pierres. On dit aussi en parlant des choses qui sont mises confusément ensemble, qu'elles sont mises *ablativo* tout en un *tas*.

☞ TASCIA. s. f. Ville des Turcs en Asie, dans la province de Tocest, au-dessus des montagnes noires.

TASIBIS. s. m. Nom propre d'un Dieu des *Tasibes*, peuple qui demeuroit sur les croupes du mont Taurus. *Tasibis.* Eusébe le nomme *Tesibis*, & Plutarque *Trosobius.* Voyez la préparation Évangélique du premier, c. 5. & le traité de la cessation des Oracles, par le second.

☞ TASOT. subst. masc. C'est la vingt-quatriéme partie du cobit, ou aune de Surate. Chaque *tasot* a un peu plus d'un pouce de Roi, ensorte que le cobit est de deux pieds seize lignes.

TASQUE. s. m. Vieux mot. Terrage. *Tasque* ou terrages. Voyez Salvaing des Droits Seigneuriaux. L. I. c. xlvi. De Laurière.

☞ TASSART. s. m. Espéce de brochet que l'on trouve en Amérique, & qui se prend d'ordinaire entre les Iles en approchant des rochers où les marées sont plus fortes, & où la mer est plus agitée qu'ailleurs. La chair en est blanche, & aussi bonne que celle du brochet, mais elle est plus dure à cuire, & indigeste.

TÂSSE. s. f. Coupe, vaisseau qui sert à boire. *Patera, crater, cratera.* Il est d'ordinaire plat, & de figure cylindrique, sur tout quand il est de verre. *Tâsse* couverte, *tâsse* de vermeil doré. Il y en a d'argent qui sont antiques, & qui sont de figure conique, comme les verres ordinaires.

Buvons, Tircis, à pleine tâsse,
L'âge insensiblement se passe,
Et nous mene à nos derniers jours. Rec de Poës.

On dit aussi, à *tâsse* pleine; & même plus ordinairement qu'à pleine *tâsse*. *Scypho pleno, referto.* Verse, laquais, à *tâsse* pleine. Mar.

Ménage dérive ce mot de l'Arabe *tâsson*, qui signifie un grand verre; Du Cange de *tacea*, mot de la basse Latinité qui signifioit la même chose.

Tâsse, se dit aussi d'un vaisseau plat, avec de petits rebords, qui sert aux offertes des enterremens, & à quêter dans les Églises. *Catinus.* Les galans mettent des louis d'or dans la *tâsse* des quêteuses; & on ne laisse pas de dire qu'on a mis dans la *tâsse*, quoiqu'on quête avec de petites porcelaines, ou même avec des bourses. A Abbeville en Picardie, on appelle *tâsse* du Majeur, la bourse qui pend de sa ceinture, & qui est la marque de sa dignité.

☞ Tâsse. Les Géographes donnent le nom de *tâsse* aux lieux où se font les amas d'eau que l'on appelle lacs. La *tâsse* est ce qui contient l'eau d'un lac, ensorte que la *tâsse* est à un lac ce que le lit est à une riviére. De temps en temps on voit les eaux du lac de Castel-Gandulphe s'enfler tout d'un coup, & s'élever jusqu'aux bords de sa *tâsse*. Misson, *Lettre XXVII.*

☞ Tâsse. s. f. Terme de Jardinage. Tas. Une *tâsse* d'oseille. *Dict. des Arts*, 1731. Delà vient apparemment la tasse des Champenois, pour dire, le tas de bleds serrés dans une grange. Voyez Tâsseau.

TASSEAU. subst. masc. Terme d'Artisan. C'est une espéce de petite enclume qui se pose sur l'établi, qui sert à polir, à dresser le cuivre, le fer ou les autres métaux. *Incus.*

Tasseau, est aussi le moule, ou la forme, sur laquelle on applique & on colle les éclisses qui font le corps d'un luth, d'un théorbe, ou d'un autre instrument semblable. *Typus, forma.* Le *tasseau* sert à en coller le manche, après qu'il a été coupé obliquement & en biseau. On l'appelle aussi le *cœur* du luth.

Tasseau, chez les Charpentiers, se dit de petites piéces de bois qui s'attachent par tenon & mortoise sur la force d'un comble pour soutenir des pannes & autres piéces semblables. *Lignea fulcra.* Ce sont des espéces de goussets. Les Menuisiers appellent *tasseaux*, les tringles, ou reglets de bois qu'ils clouent sur les côtés des armoires ou tablettes, pour soutenir des ais, ou des planches qui en séparent les étages. On appelle aussi *tasseaux*, de petits dés de moëllons maçonnés de plâtre, où l'on scelle des fapines pour tendre sûrement des lignes qui servent à planter un bâtiment. Daviler.

☞ Tasseau que l'on appelle aussi *manicle*. Instrument qui sert aux Tondeurs de draps pour faire aller les forces avec lesquelles ils tondent les étoffes.

TÂSSÉE. s. f. Plein une tâsse. *Patera plena.* Une *tâssée* de vin; il lui jetta une *tâssée* d'eau au visage.

TÂSSER. v. act. Arranger des choses les unes sur les autres, afin qu'elles occupent moins de place. *Struere, aggerere, coacervare, congerere.* On le dit du bois, des buches, des fagots, des gerbes de bled, de paille, des bottes de foin. Ce mot ne vaut rien. Il faut dire *entasser*. Vaugel.

☞ Tâsser. v. n. Terme de Jardinage. S'élargir. Cette giroflée a bien *tassé*: il y a bien de quoi la multiplier, il y a bien des drageons.

Tâssé, ée. part. pass. & adj. *Tâssée* se dit proprement d'un bâtiment

bâtimeur qui a pris fa charge, dans toute ou partie de fon étendue. DAVILEA. *Sidens, infidens.*

TASSETTE. fubft. f. Partie de l'armure d'un homme de guerre, qui eft au-deffous de la cuiraffe, qui couvre les cuiffes. On le difoit autrefois des bafques d'un pourpoint. *Scutulata plagula.*

TASSING. f. m. Nom propre d'une fort petite Ile, où il n'y a que quelques villages. *Taffinga* Elle eft dans la mer Baltique, entre l'Ile de Tyonie & celle de Langueleud. MATT.

TASSO. f. m. Nom propre d'une des Iles de l'Archipel. *Thaffus, Thaffos, Thafos.* Elle eft près de la Romanie, à l'entrée du golfe de Conteffa. Son circuit eft de quatorze lieues, & la ville capitale porte fon nom. Elle étoit autrefois célébre par fes mines d'or, & par fes carriéres de fort beau marbre. MATT.

TAT.

TATA. f. m. Terme enfantin. C'eft une lifiére qu'on attache au dos des robes des petits enfans à qui on apprend à marcher, par où leurs Nourrices les tiennent, pour empêcher qu'ils ne tombent. Cet enfant eft encore en *tata*, fa Nourrice le tient par le *tata*.

Du Cange dit qu'on a appellé *tata*, un pere nourritier, un Pédagogue, d'où il y a apparence que ce mot eft dérivé.

TATA. fubft. f. ou DOTES. Nom propre d'une petite ville fortifiée. *Tata, Thata, Theodota. Data, Deodatum.* Elle eft dans le Comté de Komôre, en la Baffe-Hongrie, à quatre lieues de la ville de Komôre, vers le midi. MATT.

☞ TATAH, ou TATA fubft. mafc. Royaume des Indes dans les États du Grand Mogol, on l'appelle auffi *Sinde.* La ville de *Tata* en eft la capitale, & lui donne fon nom.

☞ TATAUBÀ. fubft. mafc. Arbre du Bréfil. On en mange le fruit, ou feul, ou avec du fucre & du vin. Sa chair contient une infinité de petits grains blanchâtres. Le bois de cet arbre eft extrêmement dûr; il ne perd jamais fa verdure, & fe conferve long-temps dans la terre & dans l'eau.

TÂTE-POULE. f. m. C'eft un fobriquet qu'on donne à un idiot qui s'amufe aux petits foins du ménage, & indignes de lui; comme d'aller tâter les poules, pour fçavoir fi elles font prêtes à pondre. *Rei domefticæ nimis ftudiofus, nimius exactor.*

☞ TÂTE VIN. fubft mafc. Inftrument de fer blanc, long & rond, qui eft étroit par le haut, où il eft percé dans toute fa largeur, & n'ayant qu'un petit trou au bout d'en bas. On s'en fert pour tirer le vin par le bondon, en mettant le pouce fur le bout d'en haut, afin d'empêcher que l'air ne faffe couler le vin qui eft entré par le petit trou.

TÂTER. v. act. Exercer la faculté du tact, le fentiment du toucher; toucher avec la main. *Tangere, palpare.* Les mains *tâtent* les corps voifins. FÉNEL. Les aveugles connoiffent plufieurs chofes en les *tâtant.* Ils *tâtent* avec leur bâton, pour connoître s'il n'y a rien qui leur puiffe nuire. On *tâte* les étoffes pour connoître leur bonté, pour fçavoir fi elles font féches, douces ou moëlleufes. *Je tâtois* votre habit, l'étoffe en eft moëlleufe. MOL. On met la main dans un bain pour *tâter* s'il eft affez chaud. *Tâtant* fon ennemi au défaut des autres, il lui plongea le poignard dans le flanc. VAUG.

Ce mot vient du Latin *taćtare*, qui a été fait de *tango.* MÉNAGE.

TÂTER, fe reftraint quelquefois au fentiment du goût, & fignifie, Effayer, goûter, avaler un peu de quelque chofe, pour en connoître la faveur & la qualité. *Delibare, guftare, prægustare.* Voulez-vous *tâter* de ce vin? Ce goinfre fe fourre par tout pour *tâter* aux fauces. Un Cuifinier doit *tâter* à la foupe, avant que de la fervir. Les Médecins *tâtent* d'une drogue, en mettent fur leur langue, pour connoître fa vertu, fon acidité, fon degré de chaleur. Ce mot n'eft bon en ce fens que dans le ftyle familier.

TÂTER, fignifie auffi, Sonder le terrain. *Tentare, explorare.* Les loups *tâtent* fi un terrain eft ferme, s'il n'y a point de piége. Avant que de paffer un gué, il faut *tâter* s'il y a pied. Un oifeau renfermé *tâte* tous les bâtons de fa cage, pour trouver les moyens de s'échapper. On dit au Manége, qu'un cheval *tâte* le pavé, *tâte* le terrain, lorfqu'il n'appuie pas ferme en marchant, & qu'il eft las, ou bleffé au pied.

☞ TÂTER. En terme de Médecine, on appelle *tâter* le pouls, mettre le doigt fur l'artére proche du poignet, pour voir quel eft fon mouvement, & juger par là de la fituation du malade. On connoît fi l'on a la fiévre en *tâtant* le pouls.

☞ TÂTER, TÂTONNER. Les Peintres appellent ouvrage *tâté*, un tableau fait d'une main peu hardie, peu affûrée, & travaillé en *tâtonnant.*

☞ TÂTER, fignifie encore, Toucher immodeftement une perfonne du fexe. Cette femme fe laiffe volontiers *tâter.* On fe fert plus communément de *tâtonner*; mais dans plufieurs Provinces on dit *tâter*, & ce dernier mot a plus de force, & fignifie quelque chofe de plus que *tâtonner.*

☞ Il fe dit avec le pronom perfonnel, pour fignifier, Être trop attentif à fa fanté. C'eft une femme qui a un fi grand foin de fa fanté, qu'elle fe *tâte* continuellement. AC. FR.

TÂTER, fe dit figurément en chofes morales, & fignifie, Éprouver, effayer, tâcher de découvrir. *Explorare, fcrutari, explicare.* Il faut qu'un honnête homme ait *tâté* de la Cour. LA BR. Quand on a une fois *tâté* de vous on ne peut plus s'en paffer. B. RAB. J'ai *tâté* cet homme-là; j'ai fondé fes fentimens. On dit auffi, qu'on *tâte* le pouls à un homme pour connoître s'il eft brave, s'il eft d'humeur à fe battre, à accepter un défi. C'eft un homme fort irréfolu, qui ne fait que *tâter*, qui doute toujours, qui ne conclut rien. L'efprit ne s'amufe point à fe *tâter* & à fe fonder, qu'il ne fe dégoute incontinent en cette forte de recherche. MALEB. On dit auffi de ceux qui ont connu la qualité des chofes par leur expérience propre, qu'ils ont *tâté.* Il a *tâté* de la prifon, c'eft ce qui fait qu'il l'appréhende fi fort. Puifque ce jeune homme veut aller à la guerre, il faut lui en faire *tâter.* On dit auffi d'un Ouvrage, qu'il le faut bien *tâter*, pour dire, le polir, le corriger. Il faut long-temps *tâter* un problême, une machine, avant qu'on les mette à leur perfection. ☞ Il n'en *tâtera* que d'une dent, pour dire, Il n'en aura point du tout. Il eft du ftyle familier.

TÂTÉ, ÉE. part. paff. & adject. *Tentatus, exploratus, delibatus.*

TÂTEZ-Y. Efpéce de fubftantif. Nom que les jeunes gens donnent à une croix, ou à un cœur pendant fur la gorge d'une fille par ornement. *Monile, ornatus muliebris.*

TÂTEUR, EUSE. adject. Qui tâte. *Prægustator.* Il y a fur les étapes des *Tâteurs*, des Gourmets, & Effayeurs de vin. Les femmes n'aiment point les *tâteurs.* Vous ne conclurrez point de marché avec cet homme-là, c'eft un *tâteur*, un irréfolu, qui craint toujours. *Anceps, dubius, libator.*

☞ TATI. fubft. m Petit oifeau des Indes. Voyez OISEAU-MOUCHE, c'eft le même.

TATIANITE. fubft. m. & f. Prononcez *Tacianite*, nom d'anciens Hérétiques qui ont pris leur nom de Tatien, Difciple de S. Juftin martyr. *Tatianita.* Ce Tatien qui a été un des plus fçavans hommes de l'antiquité, avoit eu des fentimens orthodoxes pendant la vie de S. Juftin fon Maître. Il étoit comme lui Samaritain de nation, & non pas de Religion, comme S. Épiphane femble l'infinuer; car l'un & l'autre étoient de ces Colonies Grecques répandues dans les pays des Samaritains. S. Juftin étant mort, Tatien fe jetta dans les erreurs des Gnoftiques Valentiniens. S. Épiphane a parlé fort au long des erreurs de Tatien, *hær* 46 Et c'eft de lui que font fortis les Hérétiques *Encratites.* Voyez ENCRATITES. Jovet dit *Tatianiftes*

TATIGUÉ, TETIGUÉ, TETIGOINE, ou TATIGOINE. Sorte de jurement burlefque & payfan. *Tatigoine* n'eft que dans la bouche des poliffons. *Tatigué* eft fort en ufage chez les gens de village.

Tetigué *je vois bien que vous êtes mon homme* BOURSAUT.

☞ TATILLON. f. f. Qui entre mal à propos dans toute sorte de petits détails. Marie *Tatillon*. C'est une *tatillon*. Il est populaire.

☞ TATILLONAGE. f. m. Action de tatillonner. Il est populaire.

☞ TATILLONNER. v. neut. Entrer mal à propos dans toute sorte de petits détails. Il est populaire.

TATIN. subst. masc. Vieux mot. Un peu. *Tantillum, aliquantulum*.

Vers eux s'adresse ce mutin,
Disant attendez un tatin. Auoua. transf.

Un tour de bec, dis-je, un tatin. Coquillard.

TÂTINER. v. act. Terme populaire fréquentatif de *tâter*, signifie Tâter plusieurs fois. *Subtentare*.

TATOMI. subst. m. Nom propre d'une ville capitale d'un petit Royaume de même nom. *Tatama*. Elle est sur la côte méridionale du Quanto, contrée de l'île de Niphon. Maty.

☞ TÂTONNEMENT. f. m. L'action de tâtonner. *Nicot & Cotgrave*. Les Médecins, à la présence des maladies qui sont de leur ressort, cachées le plus souvent sous des voiles impénétrables, ne sont-ils pas réduits au *tâtonnement* & à la divination? Au lieu que le rideau est presque toujours tiré devant les Chirurgiens. *Observ. sur les Ecrits mod. T. V. p.* 302.

TÂTONNER. v. act. & neut. Toucher avec la main quelque chose pour l'examiner, la manier fréquemment. *Iteratis manibus palpare, explorare, investigare*. Un Médecin *tâtonne* le ventre, les chairs, pour connoître s'il ne se fait point quelque abscès dans le corps.

Ce badin qui la tâtonne,
Qui la baise & la chifone. Gon.

☞ Les muets du Sérail la nuit même se font entendre en se *tâtonnant*. Du Loir, *p.* 94.

Tâtonner, se dit aussi pour, Marcher dans un lieu obscur, en tâtant avec les mains & les pieds pour se conduire plus sûrement. *Dubiis manibus viam pertentare, investigare, exquirere*. Quand on ne voit goutte en quelque lieu, on *tâtonne*, de peur de tomber, ou de se blesser. En ce sens, il se dit plus souvent au gérondif. Il faut marcher ici en *tâtonnant*. En *tâtonnant* il s'approcha de nous. La Font.

Ce mot vient du Latin *tango*, ou plûtôt de *tâton*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton, signifie la même chose.

☞ Tâtonner. v. n. On ne dit point *tâtonner* un tableau, un tableau *tâtonné* : on dit *tâtonner* tout court. Félibien dit qu'un peintre ignorant, & qui n'a pas des principes sûrs, est toujours obligé de *tâtonner*. *Dict. de Peint. & d'Architecture*.

Tâtonner, se dit figurément en Morale; pour dire, Agir avec incertitude, avec timidité. *In incertum porrectis manibus investigare*. Les secrets de la nature sont si cachés, qu'on n'en peut raisonner qu'en *tâtonnant*. On ne voit point clair dans cette affaire, on n'y peut entrer qu'en *tâtonnant*, & en donnant quelque chose au hazard. Il y a long-temps qu'il *tâtonne* pour se marier.

A TÂTONS. adv. Avec obscurité, incertitude. *Tentatim, prætentando*. Il faut marcher doucement, quand on va *à tâtons*. Ses livres, sont en si bon ordre, qu'il les trouve tous *à tâtons*.

On dit aussi dans les sciences & dans les affaires, qu'on y va, qu'on y procéde *à tâtons*. *Tentatim, palpando, tentando*. Les plus grands Philosophes ne raisonnent qu'*à tâtons*, sur les choses divines & naturelles. Nous ne voyons la vérité qu'*à tâtons* & à travers des nuages fort épais.

Les Mathématiciens qui tiennent encore pour la méthode ancienne de Géométrie, disent qu'ils se défient de la nouvelle Algébre ou Analyse, parce qu'on n'y va qu'*à tâtons*; on y arrive, & sans sçavoir par quel chemin on y arrive, & sans sçavoir même si on marche droit, & si on arrivera.

On dit proverbialement, Ce sont des enfans de la Messe de minuit, qui cherchent Dieu *à tâtons*, qui se servent de l'occasion de ce jour-là, pour favoriser leur débauche.

TATOU. f. m. Animal du Brésil. Il est de couleur grise & tout couvert d'écailles si dures, qu'une fléche ne les peut percer. Il s'enterre comme les renards. Le *tatou* ressemble aux petits cochons, & on en voit quantité dans l'île Lagrenade.

TATTA. f. f. Nom propre d'une ville de l'Empire du Mogol, en Asie. *Tatta*. Elle est capitale du Royaume de *Tatta*, & située sur le bord oriental de l'Inde, environ à soixante-sept lieues de la mer. Maty.

Le Royaume de Tatta, ou de Sinde. *Tatta*, ou *Sinda Regnum*. C'est un Royaume de l'Empire du Mogol. Il est entre ceux de Soret, de Jesselmere, & de Buckor, qui sont du Mogolistan; celui de Seod en Perse, & le golfe de l'Inde. La riviere d'Inde le traverse du nord au sud, & ses villes principales sont *Tatta* capitale, & Laurebander. Maty.

TAU.

TAU. f. m. Terme de Grammaire Greque. C'est la 19e lettre de l'Alphabet Grec, qui a la figure d'une croix.

Tau. Quelques-uns prononcent *taf*, comme les Grecs font depuis plusieurs siécles. C'est quelquefois une lettre numérale qui vaut 300.

Tau, est aussi une lettre Hébraïque, mais il est mieux de l'écrire *Thau*. Voyez Thau.

Tau. f. m. Terme de Blason. C'est la figure d'un T, qui est une espéce de croix potencée, dont on a retranché la partie qui est au-dessus de la traverse. C'est la Croix qui se trouve dans tous les blasons des Commandeurs de l'Ordre de S. Antoine. *Fulcrum transversum supra*. Le *Tau* d'azur se voit dans des armes qui ont plus de 400 ans. L'origine de ce *Tau*, selon quelques-uns, est tirée de l'Apocalypse, où elle est une marque que l'Ange imprime sur le front des prédestinés. D'autres ont cru que c'étoit une béquille, ou potence d'estropié, qui étoit convenable à cet Ordre, parce qu'il étoit hospitalier. Mais dans la vérité, c'est le dessus d'une crosse Greque. Les Evêques & les Abbés du rit Grec la portent encore à présent de cette sorte, & si on l'a mise sur l'habit de S. Antoine, c'est pour montrer seulement qu'il étoit Abbé. P. Menest.

TAVASTHIE. f. f. Nom propre d'une contrée de la Finlande, en Suéde. *Tavasthia*. Elle est entre la Finlande propre, la Cajane, la Savolaxie, la Carélie & la Nylande. Ce pays est mal peuplé & mal cultivé, étant presque tout couvert de lacs & de marais. On en tire pourtant quantité de fer. Tharastus en est le seul lieu qui soit de quelque considération. Maty.

TAVASTHUS, ou CRONEBOURG. f. m. Nom d'une petite ville, forte par sa situation dans des marais, qui la rendent presque inaccessible. *Tavasthia, Croneburgum*. Elle est capitale de la Tavasthie, & éloignée d'Abo environ de trente lieues, vers l'orient septentrional. Maty.

TAVAY. f. m. Nom propre d'une ville de l'Inde delà le Gange. *Tavaa*. Elle est sur le Ménan, entre Ara & Tenasseri. Elle est capitale d'un petit Royaume dépendant autrefois du Roi de Pégu, & maintenant libre. Maty.

TAVAYOLE. f. f. Toilette dont on se sert en quelques cérémonies de l'Eglise, comme pour rendre le Pain-beni, ou pour présenter des enfans au Baptême. Elle est faite de toile bordée de dentelle, & quelquefois toute de point, & d'autres ouvrages. *Lustrica stragula, stragulum linteum*.

Ce mot vient de *touaille*, qui s'est dit autrefois pour une *nappe* ou *serviette*, de *tobalea* & *tabula*, ou de tabla, d'où vient aussi qu'on dit un tablier, pour une nappe à main, ou un tableau: ou bien il vient de toile. *R. de la Rose*.

Qu'une coëffe de toille blanche. Borel.

☞ Chez les Turcs, dans les visites de cérémonie, un peu de temps après qu'on est assis, le Maître de la maison fait apporter une cassolette auprès de son ami, & deux valets lui couvrent la tête d'une *tavayole*, afin que la fumée du parfum ne s'échape pas. Du Loir, *L. VI. p.* 169.

TAUBER. ſ. m. Nom propre d'une riviere de la Franconie en Allemagne. *Tuberus.* Elle a ſes ſources vers les confins de la Souabe, arroſe Rotenbourg, Mariendal & Wertheim, où elle ſe décharge dans le Mein. Maty.

☞ TAUCHA. ſ. f. Petite ville d'Allemagne dans la Saxe, à un mille de Leipſick.

☞ TAUCHEL. ſ. m. Petite ville de Pologne dans la Pomerelle, ſur la petite riviere de Verde, qui ſe jette dans la Viſtule.

☞ TAUDION. ſ. m. Lieu ſale, mal-propre. *Dict. Com.* C'eſt le diminutif de *taudis* qui a la même ſignification.

TAUDIR. Vieux verbe. Se couvrir. *Fauchet. Ménage.* Borel.

TAUDIS. ſ. m. Petit grenier, ou petit logement étroit, ſale & mal-propre, où logent de petites gens. Petit grenier dans le faux comble d'une manſarde. C'eſt auſſi un petit lieu pratiqué ſous la rampe d'un eſcalier, pour ſervir de bucher, ou pour quelque autre commodité. Davil. *Tuguriolum.* Il eſt contraint par la néceſſité de ſe loger à un méchant *taudis*. Ils languirent toute leur vie dans leur *taudis*. Pat. Je fais de mon *taudis* un petit paradis. On le dit auſſi des lieux où les meubles ſont en déſordre, en confuſion. Ne me venez pas voir pendant mon déménagement, vous trouveriez un étrange *taudis*.

> *J'aime cent fois mieux mon* taudis,
> *Mes légumes & mes herbes,*
> *Que de nos plus fiers Amadis,*
> *Les Palais ſi ſuperbes.*

Un Poëte burleſque, pour décrire la mal-propreté des Colléges, a dit :

> *Tel étoit ce fameux* taudis,
> *Que Chaos on nomma jadis.*

Ce mot vient de ce qu'anciennement on appelloit *taudis*, de petites hutes ou couverts, que faiſoient des aſſiégeans dans les approches d'une place, qui étoient des eſpéces de mantelets pour approcher des murs à couvert, comme la tortue. Du Cange dit qu'il vient de *tuldum*, qui ſe diſoit proprement de ce déſordre & confuſion que faiſoit le bagage dans un camp, d'où on l'a étendu aux autres meubles mal arrangés.

Taudis. ſ. m. Qui ſignifioit autrefois des mantelets pour approcher des murs à couvert, comme la tortue. Borel.

TAVE, ou TAFF. ſ. m. Nom propre d'une riviere de la Principauté de Galles en Angleterre. *Tavus fluvius*, anciennement *Rhatoſtatybius*, *Katoſtatybius*. Elle a ſa ſource dans le Comté de Brecknock, traverſe celui de Glamorgan, baigne Landaff & Cardiffe, & ſe décharge peu après dans la Saverne. Maty.

TAVELER. v. a. & paſſif. Moucheter, tacheter. Il ne ſe dit guère que de certains animaux dont la peau eſt naturellement tachetée. *Maculis variare, notis depingere.* La peau de cet animal commence à ſe *taveler*.

Tavelé, ée. adj. Qui a des marques, ou des taches ſur la peau. *Maculis interſtinctus, notis varius, maculoſus.* On le dit proprement des léopards, des tigres, des ſerpens, &c. & ſur-tout en termes de Blaſon, où il ſignifie la même choſe que *moucheté*. Il ſe dit auſſi du viſage. Il a le viſage tout *tavelé*. On le dit auſſi de la peau de certains fruits, & de la feuille de quelques fleurs. La poire de bugi eſt *tavelée*.

TAVELLE. ſ. f. Paſſement fort étroit qu'on a mis quelquefois ſur les coutures des habits, pour les marquer en façon d'un paſſepoil. *Taniola.*

TAVELURE. ſ. f. C'eſt la bigarure d'une peau qui eſt tavelée. *Maculoſa varietas, macula.* La *tavelure* de la peau de chien eſt extraordinaire.

Tavelure, ſe dit auſſi en termes de Fauconnerie, des mailles, ou taches de différentes couleurs qui ſe trouvent ſur les plumes de l'oiſeau de proie. *Plumarum inſita varietas.*

TAVERNA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du royaume de Naples. *Taberna.* Elle eſt dans la Calabre Ultérieure, ſur la riviere de Corace, à cinq lieues de Nicaſtro, vers le levant. *Taverna* a été bâtie des ruines de l'ancienne Triſchéne, ville des Brutiens, & elle a un Evêché transféré à Catanzaro. Maty.

TAVERNAGE. ſ. m. Vieux terme de Coutume, qui ſignifioit l'amende à laquelle étoit condamné le Tavernier qui vendoit ſon vin à plus haut prix qu'il n'étoit taxé par le Juge. *Mulcta cauponaria.*

TAVERNE. ſ. f. Cabaret, lieu où l'on vend le vin en détail, boutique de Marchand de vin, dont la marque eſt un treillis de bois avec un bouchon. *Taberna, caupona.* Les *tavernes* ſont proprement les lieux où l'on vend le vin par aſſiette, & où l'on donne à manger : mais on appelle proprement *cabarets*, les lieux où l'on vend ſeulement du vin ſans nappe & ſans aſſiette, qu'on appelle *à huis coupé, & pot renverſé*. Le mot de *taverne* emporte avec ſoi quelque idée plus fâcheuſe que celui de *cabaret*. Par les loix, une *taverne* & un mauvais lieu ſont également infâmes. Pat. Les débauchés, les ivrognes ſont appellés piliers de *tavernes*, ils ne bougent de la *taverne*.

> *De quelque façon qu'on gouverne,*
> *Pourvû que j'aille à la* taverne,
> *Il me ſemble que tout va bien.* Mat.

Il y a quelques Coutumes qui font mention de *tavernes banales*, où les tenanciers des Seigneurs étoient obligés d'aller prendre du vin.

Ce mot vient du Latin *taberna*, ſignifiant la même choſe ; ou de *taverg*, ou plutôt *tavargn*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, ſignifie *taverne*.

On dit proverbialement, il y a du vin à la *taverne* à tout prix.

TAVERNIER, ere. ſ. m. & f. Celui ou celle qui tient taverne. *Caupo.* En Hébreu le même mot qui ſignifie une fille ou une femme débauchée, ſignifie encore une *taverniere*. Pat.

Tavernier, a été le nom d'un grand Voyageur. Nous avons auſſi de bonnes Cartes de Géographie de Melchior *Tavernier*.

TAVETSCH. ſ. m. Nom propre de lieu. *Taxgatium.* C'étoit anciennement une petite ville de la Rhétie. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg des Griſons, ſitué ſur la ſource ſeptentrionale du Rhin, à dix lieues de Coire, vers le couchant. Maty.

TAVEVOULE. ſ. m. Arbre de l'île de Madagaſcar, dont les feuilles ſont fort longues & étroites, rangées autour des branches ſans queue ; il ſemble qu'elles y ſoient collées par le bas. Cet arbre eſt aſſez beau à voir. *Tavevolut.*

TAUFERS. Voyez Daufers.

☞ TAUGAST. ſ. m. Ville du Turqueſtan, au voiſinage de la Bactriane, ou de la Sogdiane près de l'Inde.

☞ TAUGOURS. ſ. m. pl. Petits leviers, dont on ſe ſert pour tenir un eſſieu de charrette, bandé ſur les brancards. *Dict. des Arts.* 1731.

TAVIGNANI. ſ. m. Nom propre d'une des trois principales rivieres de l'île de Corſe. *Tavignanus amnis*, anciennement *Rhotanus, Rotanus.* Elle a ſa ſource vers le milieu de l'île, près de celles du Golo & du Limone, & coulant vers le levant, elle ſe décharge dans la mer, près d'Aleria diſtrutta. Maty.

TAVILA, ou TAVIRA. ſ. f. Nom propre d'une ville de Portugal. *Tavira.* Elle eſt ſur la côte méridionale de l'Algarve, à cinq lieues de l'embouchure de la Guadiane, vers le couchant. *Tavira* eſt défendue par une citadelle, a un bon port à l'embouchure du Xiloon, & elle eſt priſe par quelques Géographes pour l'ancienne *Balſa*, que d'autres placent à Albufeira, bourg de la même côte. Maty.

☞ TAVISTOQUE, ou TAVESTOKE. ſ. f. Ville d'Angleterre, dans le Devonshire, ſur la rive droite de la riviere de Tawy.

☞ TAUMALIN. ſ. m. C'eſt une eſpèce de matiere graſſe que l'on trouve dans le corps des crabes & autres coquillages. Le *taumalin* eſt rougeâtre, jaunâtre ou verdâtre, ſelon les divers teſtacées d'où on le tire ; il eſt verdâtre dans les crabes de terre des Iſles, & eſt attaché à l'écaille du dos. Les Inſulaires tirent le *taumalin* des crabes, & le délayent dans une écuelle avec un peu d'eau, du jus de citron, du ſel & du piment écraſé, & ils le font ainſi

cuire en particulier, pendant que le corps des crabes cuit dans l'eau, & quand le tout est suffisamment cuit, ils mangent la chair des crabes dans la sauce du *taumalin*.

TAUMIER. s. m. Terme injurieux. *Livre de la Diablerie.*

M'entend-tu bien, vilain taumier. Borel.

☞ TAUMIERS, en Latin, *Taumerium.* s. m. Bourg de France, dans le Bourbonnois, Election de S. Amand.

TAUNTON. s. m. Nom propre d'un bourg d'Angleterre. *Tauntanium, Tannedunum.* Il est dans le Comté de Sommerset, entre la ville de Wels & celle d'Excester, environ à huit lieues de l'une & de l'autre. *Tauntan* a entrée au Parlement d'Angleterre. Maty.

TAVOGA, ou TABOGA. s. m. Nom propre d'une île de la mer du Sud, dans le détroit de Panama. Il ne faut point la confondre, comme Dampierre & M. Corneille, avec l'île de Tabago, l'une des Antilles. *Tavaga* est petite, & n'a au plus qu'une lieue de tour, mais elle est fort agréable, bien boisée, excepté d'un côté où ses hauteurs sont pelées. Il y a beaucoup de cocos sur la Mer, avec environ 30 cases faites de jonc ou cannes sauvages. Il y a une infinité d'arbres fruitiers de différentes espéces, du nispero, des mammeyes, des paltas, ou aguacates; des guyaves, du sapote & du sapotillo; des orangers, des citronniers, des tamarins, mais point d'ananas. Les habitans y cultivent quelques fleurs autour de leurs cases. Il y a de très bons bains naturels qui tombent par cascades d'un rocher. Les scorpions n'y sont pas venimeux.

TAVOGUILLA. s. f. Nom d'une petite île du golfe de Panama. *Taboguilla.* Elle est fort agréable, quoique petite. On y trouve les mêmes choses qu'à Tavoga, & de plus, des mancenilliers. Les eaux n'y sont ni si bonnes, ni si abondantes qu'à Tavoga.

☞ TAVOILLER. v. act. Vieux mot, du Latin *titillare*, chatouiller, flatter, réjouir. *Poës. du Roi de Nav.*

TAVOLARA. s. f. Nom propre d'une petite île située près de la côte orientale de la Sardaigne, & du cap de *Tavolara*, anciennement *Hermaum promontorium*, à l'entrée du golfe de Terra-Nuova. *Tavolara insula*, anciennement *Hermaa Buccina, Bucina, Mercurii insula.* Cette île est connue par la mort du Pape Pontien, qui y fut envoyé en exil sous l'Empire de Maximin.

TAUPE. s. f. Petit animal de la taille d'une souris, qui est fort noir & soyeux, qui vit sous la terre, qui ne voit goutte, à ce qu'on croit communément, & fait grand dommage aux prés & aux jardins, en fouillant & remuant la terre. La *taupe* a le conduit de l'oreille fermé par une petite peau qui s'ouvre comme une paupiere. La *taupe* est l'animal qui entend le plus clair, parce qu'elle a la membrane du tambour extrêmement grande. *Talpa.* Il y a des Physiciens qui sont persuadés que la *taupe* voit clair, & qu'elle a de bons yeux, quoique fort petits. P. Plumier. Il ne faut pas de microscope pour les voir.

Taupe, se prend quelquefois figurément, dans le style bas comique, pour un homme aveugle, ou prévenu en sa faveur. *Cæcus, sui ipsius nimium studiosus.*

Tous tant que nous sommes,
Lynx envers nos pareils, & taupes *envers nous,*
Nous nous pardonnons tout, & rien aux autres hommes. La Font.

Voyez dans les Œuvres de Voiture de fort jolis vers sur la *taupe*, adressés à M. Esprit. C'est la *taupe* même qu'on fait parler.

Taupe, se dit proverbialement en ces phrases. Un chasseur, un pêcheur & un preneur de *taupes*, *talparum captor*, feroient de beaux coups sans les fautes. On dit aussi d'un homme qui marche sans bruit, qu'il va doux comme un preneur de *taupes*. On dit aussi d'un homme mort, qu'il est allé voyager au royaume des *taupes*. Aller au royaume des *taupes* pour chercher un thrésor. Mascur. On dit aussi d'un homme fort noir, qu'il est noir comme une *taupe*. Quelques-uns disent d'un homme fin, adroit, c'est un preneur de *taupes*.

☞ On dit qu'une personne est où la *taupe* joche, pour dire, qu'elle est morte & enterrée.

☞ Taupe. *Talpa.* Espéce d'athérome qui se forme sous les tégumens de la tête. C'est une tumeur molle, de figure irréguliere accompagnée de sinus, & qui contient un pus blanc & épais comme de la bouillie. Ce pus devient quelquefois si âcre, qu'il carie le crâne, & fait des sillons sur le cuir chevelu, comme la *taupe* en fait dans la terre, d'où vient le mot Latin de cet abscès, qu'on a retenu en François.

Cette tumeur s'appelle aussi *tartua*. Pour la cure de cette tumeur, après l'usage des remédes généraux, il faut, dit le Docteur Allen, tenter les résolutifs & les discussifs, & si ces remédes n'ont pas de succès, ce qui arrive pourtant rarement, il faut employer les suppuratifs, quoiqu'on n'ait pas toujours lieu d'attendre une parfaite suppuration de ces sortes de tumeurs: mais pour peu qu'il y ait marque de suppuration, il faut au plutôt ouvrir la tumeur, de peur que le crâne ne se carie.

☞ TAUPE-GRILLON. s. m. Insecte qui a au moins deux pouces de long, deux antennes devant lui, & deux autres derriere, pour l'avertir de tout dans les ténébres où il vit. Avec cela deux ailes fort courtes, & deux autres fort longues, une large cuirasse sur le dos, & deux bras armés de deux scies effroyables. Je le nomme *Taupe-Grillon*, parce qu'il habite sous terre comme la taupe, & qu'il imite le bruit du grillon. On l'appelle ordinairement *Grillotalpa*: mais ce nom choque l'oreille. *Spect. de la Nat. T. I. p.* 209. On voit la figure de cet animal dans la planche de la page 194. Lettre H.

Taupe, se dit aussi d'un petit peloton de velours ou tripe noire, qui sert à nettoyer les chapeaux ou les habits, à cause qu'il ressemble à une *taupe*. *Pulvillus detersorius.*

TAUPER. v. n. On dit *tauper* à une chose, l'approuver, y consentir. Il a *taupé* à tout ce que je lui ai dit, il en est demeuré d'accord. Il *taupe* à tout ce qu'on veut, il est de tout bon accord. On dit aussi, *Taupe* à cela, pour dire, j'y consens, cela vaut fait. De ce mot est venu une espéce d'adverbe, *Taupe* & tine, qui signifie, de tout mon cœur, volontiers. *Taupe* & tine & grand-merci; c'est-à-dire, je le veux, & je vous en suis obligé. Cela est proverbial & populaire.

TAUPIER. s. m. Paysan qui s'attache à prendre des taupes. *Talparum venator.*

TAUPIERE. s. f. Petite trape ou machine à prendre des taupes. C'est un bâton creux, avec une petite soupape de fer au milieu, qui obéit & se léve à l'entrée de la taupe, & qui s'abaisse & se ferme quand elle est dedans. On la met au trou où les taupes fouillent. *Talparius laqueus, vel talparia machinula.*

TAUPIN, ine. adj. & s. Mot bas & burlesque qui se dit des personnes, & qui signifie, qui a le teint noir, les cheveux noirs. Il est *taupin*, elle est *taupine*. Les Bouviers de Berri, d'Anjou, &c. appellent un bœuf noir, *taupin*, & les Normands un chien noir, *taupin*. *Nigellus.*

TAUPINAMBOUR. Voyez Topinambour. *Tuber.*

☞ TAUPINÉE. s. f. pour Taupiniere. Petit monceau de terre qu'une taupe a élevé en fouillant. Ac. Fr.

Si-tôt qu'il fut hors de la case,
Que le monde, dit-il, est grand & spacieux!
Voilà les Apennins, & voici le Caucase,
La moindre taupinée *étoit mont à ses yeux.*
Fab. de la Font. P. III. liv. 2. fab. 9.

TAUPINIERE. s. f. Petit monceau de terre, petite butte qu'une taupe a faite, a élevée en creusant, en fouillant. Je revis à plaisir sur une *taupiniére*. Mol. *Talparius cumulus.*

☞ TAUPKANE. s. m. Terme de Relation. Arsenal d'artillerie. *Tormentorum bellicorum officina.* A la pointe qui regarde le Serrail hors des murs de Galata, est le quartier que les Turcs appellent *Taupkane*, c'est-à-dire, *Place des canons*, parce qu'ils les y fondent, & que sur la gréve, proche d'une assez belle Mosquée, il y en a quantité de piéces. Du Loir, *p.* 62.

TAUR, ou TAURUS. s. m. Nom propre de la plus célebre montagne de l'Asie. *Taurus.* Elle commence dans le Menteseli en Natolie, traverse toute la Natolie, la Turcomanie, la Perse, sépare cette derniere avec l'Inde & la Chine de la grande Tartarie, & va se terminer à l'Océan oriental. Elle divisoit anciennement l'Asie en deux par-

ties ; on appelloit celle qu'elle laissoit au nord, l'Asie extérieure, l'autre l'intérieure. Cependant elle ne conserve le nom de *Taur* que dans la Caramanie, & dans l'Aladulie en Natolie.

TAURADOR, ou TAUREADOR. subst. m. Voyez Toreador.

☞ TAURAILLE. s. f. Jeunes taureaux. Troupeau de bœufs.

Mais toute la jeune tauraille
Lui vint livrer une horrible bataille.
Fab. de la Font. part. 5. liv. 8. Fab. 18.

☞ TAURE. s. f. Ce mot se dit non seulement d'une génisse qui n'a pas souffert les approches du Taureau, mais encore d'une jeune vache qui n'a jamais eu de veau, quoiqu'elle soit pleine. C'est l'usage général des gens de la campagne. Ils étendent même ce nom de *taure* à toute jeune vache qui n'a eu un ou deux veaux. S'ils ont une vache de cette espéce en vente, & qu'on s'avise de dire qu'elle est vieille, ils répondent aussi-tôt que ce n'est qu'une *taure*, qu'elle n'a jamais mis bas qu'un, que deux veaux. *Vacca, juvencula, juvenca.*

TAUREAU. s. m. Animal qui mugit, & qui a des cornes, dont la vache est la femelle. *Taurus*. Momus trouvoit à redire que le *taureau* eût les cornes au-dessus des yeux, il vouloit qu'il les eût au-dessous, afin qu'il vît où il frapoit. Ablanc. Un *taureau* indompté, qui n'a point été mis au joug. Jupiter se transforma en *taureau* pour enlever Europe. On fait en Espagne des fêtes & des combats de *taureaux*. Il s'en fait de fameux en Perse entre les *taureaux* de Haly & de Mahomet, qui sont agréablement décrits par Tavernier. Le *taureau* de Phalaris étoit un *taureau* d'airain où l'on enfermoit des hommes pour les faire mourir par le feu. Le sang de *taureau* frais tué est un poison fort dangereux, parce qu'il se caille dans l'estomac.

Ce mot vient du mot Syriaque *thaur* signifiant le même chose. Borel. Ou plûtôt du latin *Taurus*.

Taureau bannal, est le *taureau* d'un Seigneur qui a droit de faire venir chez lui toutes les vaches de la Seigneurie qu'on veut mener au *taureau*. *Taurus publicus*. On le dit figurément d'un homme débauché, & qui court après toutes les femmes.

Taureau, est aussi le second des douze signes du Zodiaque. Le soleil entre dans le *Taureau* environ le 20 d'Avril. *Taurus*. Hygin ne donne que 14 étoiles au *Taureau*. L'œil méridional du *Taureau*, appellé Aldebaran, est pour la longitude au 5e degré 35. min. 33. sec. de Gemini, & sa latitude est de 5 degrés 29. min. 14 s. du côté du sud. L'ascension droite de la même étoile est de 64 deg. 51 min. 9 s. Et sa déclinaison 15 deg. 55 m. 10 s. du côté du nord. La corne septentrionale du *Taureau* dans Gemini 18 deg. 31 min. 45 sec. de longitude, 5 deg. 20 min. 36 sec. de lat. nord ; 77 deg. 0 min. 13. sec. d'ascension droite, 28 deg. 29 min. 47 sec. de déclinaison au nord. La corne méridionale du même *Taureau* dans Gemini 20 deg. 45 min. 7 s. de longit. 2. deg. 15 min. 48 sec. de lat. sud, 80 deg. 6 m. 82 s. d'ascension droite, & 20 deg. 55 min. 21 sec. de déclinaison au nord. L'œil septentrional du *Taureau* a dans Gemini 4 deg. 26 min. 16 sec. de longit. 20 deg. 36. m. 20 sec. de latit. sud, 62 deg. 57 min. 49 sec. d'ascension droite, & 18 deg. 31 min. 28 sec. de déclinaison au nord. Harris. Tout cela se doit entendre pour l'an 1710.

Les Poëtes disent que c'est le *Taureau* qui porta Europe que Jupiter mit dans le Ciel. Vossius croit plûtôt que c'est le signe de Joseph ou d'Osiris que les Egyptiens placérent parmi les Astres ; parce qu'il enseigna l'agriculture à l'Égypte, & que Joseph la nourrit, & la préserva de la faim par les bleds qu'il amassa, dont le *Taureau* est le symbole, Vossius, *De Idolol. L. I. C.* 29.

Taureau-cerf, est un animal qui se trouve en Éthiopie, où il est sauvage, & ne s'apprivoise point. *Taurocervus*. Il y en a un aussi dans les Indes qui est privé, qui sert à voiturer les marchandises.

La prune Taureau. Nom d'une espéce de prune. *Prunum à Gallis Taurus dictum*. La prune *Taureau* a la chair séche. La Quint.

Taureau. Les anciens Philosophes ont ainsi nommé l'élément de la terre, leur laiton, leur métal, & leur mercure. Dict. Hermet.

Par la fable des *Taureaux* qui gardoient le Temple de Mars où étoit enfermée la toison d'or, & qui jettoient le feu par les narines, les anciens Philosophes hermétiques ont entendu le feu qu'il faut conduire par degrés dans le travail de la pierre des Philosophes, principalement dans son premier état, où il se faut servir du fourneau à registres, lesquels sont les narines qui jettent le feu. Voyez la Toison d'or. Id.

☞ Taureau. Voix de *taureau*, se dit d'un homme qui a une grosse voix.

☞ TAURICIDER. v. neut. Le Roi d'Espagne a *tauricidé* pour la victoire de Fleurus. *Abbé de Choisy, le. 7. des Lett. de Bussy. p.* 162.

☞ Tauricider, au propre, signifie, Donner au peuple le spectacle des combats des taureaux ; & au figuré, Faire des réjouissances, qui est l'expression dont le Comte de Bussy s'est servi dans sa Réponse, & que je préférerois à celle de l'Abbé de Choisy.

☞ TAURICORNE, adj. m. Surnom qu'on donnoit à Bacchus, parce qu'on le représentoit quelquefois avec une corne de taureau à la main. Cette corne étoit proprement un vase à boire, qui avoit la forme d'une corne de taureau. C'est en effet le symbole le plus convenable à Bacchus.

☞ TAURIES, s. f. plur. Fêtes célébres chez les Grecs en l'honneur de Neptune, dans lesquelles on ne lui immoloit que des taureaux noirs.

☞ TAURILLON, s. m. Diminutif de taureau, petit taureau. Il n'est guére usité que dans quelques Provinces.

TAURIQUE. adj. m. Il se dit d'une contrée ou peninsule, qu'on nomme la *Chersonèse Taurique*. Voyez Chersonèse. *Taurica Chersonesus*. On dit aussi simplement *Taurique*, la *Taurique*. Les merchandises de la *Taurique* consistent en bled, qui se transportoit autrefois dans la Gréce & dans l'Asie Mineure, par les ports du pont Euxin ; en fourrures, en beurre, en cheveux, que les Tartares habitans de la *Taurique*, échangent aujourd'hui avec les Moscovites, contre des étoffes pour se vêtir, & d'autres denrées de peu de prix ; en sel, en poissons salés, en caviar, & autres saumures. Ces marchandises que la *Taurique* fournit en si grande quantité, s'y débitoient abondamment dès le temps des Grecs & des Romains. Quoique les Tartares de la *Taurique* ne fassent pas grand usage des épiceries & des aromates, il s'en faisoit pourtant un grand débit à Caffa & à Tana avec les Génois & les Vénitiens, avant que les Turcs les en eussent chassés. Huet, *Tr. du Commerce*, p. 245

Les sacrifices des *Tauriques*, en Latin *Sacra Taurica* étoient les Tauroboles, & sur tout celui qui se faisoit à l'honneur de Diane, à laquelle on donnoit le surnom de *Taurique*, parce qu'elle étoit spécialement honorée chez les Taures, peuple de la Chersonèse *Taurique*. Voyez Dempster sur Rosin, L. II. c. XV. & Selden, *De Synedriis Hebr. L. III.* c. XIV. § 9.

TAURIS, TÉBRIS. & selon d'Herbelot TABRIS. Mais nous disons toujours *Tauris* s. f. Nom propre d'une ville de la Perse, située dans l'Adirbeitzan, sur la riviére de Spingiga, & près du fleuve Agi, qui est fort grand, & dont les eaux sont salées. *Tauresium*, *Tabresium*. Sanson place cette ville à cent dix lieues d'Ispaham, vers le nord occidental. Elle a été autrefois la capitale de la Perse, & elle en est encore la plus grande, & la plus considérable après Ispahan. On y compte encore quinze mille maisons, & autant de boutiques séparées des maisons, trois cens Caravanseras, qui sont de vastes bâtimens où les Étrangers ont le couvert sans rien payer, & deux cens cinquante Mosquées. Le commerce y fleurit, & on travaille dans la ville quantité de toiles de cotton, des étoffes de soie avec or & argent, de beaux turbans de Perse, & du chagrin qu'on ne fait qu'avec la peau des chevaux, des mulets, ou des ânes ; la peau de ces derniers animaux étant la meilleure. C'est le siége d'un Gouverneur qui est le plus considérable de toute la Perse, & on la prend généralement pour l'ancienne Ecbatane, capitale de la Médie, quoique les Voyageurs assûrent qu'on ne voit à *Tauris* aucuns vestiges des Palais qui étoient dans l'ancienne Ecbatane. Maty. L'on attribue la fondation de cette ville à Zebeïdah, femme de Haroun-Al-Raschid cinquiéme Kalife, de la race des Abassides, qui la fit bâtir, l'an de l'Hégire

175

175. Les tables Arabiques de Naſſireddin & d'Ulug-Beg, lui donnent 82 degrés de longitude, & 38 de latitude ſeptentrionale. D'Herbelot.

La montagne de Tauris. *Tauresius mons.* Cette montagne eſt près de la ville de Tauris. Elle a de grandes carrières de marbre blanc. On y en trouve même de tranſparent, qui ſe forme, dit-on, par les eaux d'une fontaine minérale qui ſe congélent & ſe durciſſent peu à-peu. Ceux qui prennent *Tauris* pour l'ancienne Ecbatane prennent auſſi cette montagne pour celle qu'on nommoit anciennement *Orontes.* Maty.

☞ TAURISTES ou TAURICIENS. ſ. m. pl. Anciens Peuples qui habitoient autrefois le pays que nous nommons aujourd'hui la Stirie.

TAURO. ſ. m. Nom propre d'une des petites îles qu'on nomme le Sanguinaré, & qui ſont ſur la côte orientale de celle de Corſe. *Taurus.* Maty.

TAUROBOLE. ſ. m. Nom d'un ſacrifice ancien. *Taurobolium.* Les *Taurobolés* étoient des ſacrifices pleins de cérémonies fort ennuyeuſes & très pénibles. On ne les faiſoit guères que dans des Dédicaces & à l'honneur des grands Dieux, & ſur-tout de la mere des Dieux & d'Atys. On en faiſoit auſſi en l'honneur de Diane, que l'on nommoit *Taurobole* & *Tauropole*, *Tauro*, & *Taurione.* On écrit auſſi *Taureaupole.* Il en eſt ſouvent parlé dans les Inſcriptions des pierres antiques, & rarement ailleurs. On trouve auſſi *Tauribole* & *Tauripole*, *Tauribolium*, *Tauripolium.* Voyez Gruter aux pages XXVII, XXVIII, XXIX, XXX & XXXI. Ce ſacrifice ſe nommoit ainſi, parce qu'on y immoloit un taureau, dont l'on conſacroit les cornes. Voyez Prudence, *Peri-Stephanum*, & ſes Commentateurs; Saumaiſe, ſur Lampridius dans la vie d'Elagabale, c. VII. Turnèbe, *Adverſ.* L. XVII. c. XXI. & Voſſius, *de Idolol. L. II. c.* LII. & LIII.

Taurobole, & *Tauropole* ſurnom de Diane, ou parce qu'elle étoit honorée dans la Cherſonèſe Taurique par les Tauras, ou parce qu'elle préſidoit aux troupeaux, parmi leſquels ceux des taureaux ſont les principaux, ou parce que le char de la Lune, qui eſt la même que Diane, étoit tiré par des taureaux; c'étoit auſſi une épithète de Minerve.

TAUROCATAPSIES. ſ. m. & plur. Combat de taureau. *Taurocatapsia.* Il en eſt fait mention ſur une pierre antique que Selden avoit, & qui repréſentoit un combat de Theſſaliens, avec des Taureaux. Voyez Selden, *De Syned. Hebr. L. III. c.* XIV. § 8.

TAUROCHOLIES. ſ. f. & plur. Nom d'une fête qui ſe célébroit à Cyzique. Feſtus eſt peut-être le ſeul Auteur qui en parle. *Taurocholia.*

TAUROPHAGE. ſ. m. C'eſt-à-dire, mangeur de taureaux. *Taurophagus.* C'eſt un ſurnom que l'on donne à Bacchus, ou parce que l'ivreſſe rend peſant & ſtupide comme un bœuf, ou parce qu'il avoit la phyſionomie d'un taureau, ou parce qu'il avoit le premier appris la maniére d'atteler le taureau à la charrue ou de labourer, & parce que le prix des Poëtes qui travailloient à l'honneur de Bacchus étoit un taureau.

Ce mot vient de ταῦρος, & φαγέομαι, *je mange.*

☞ TAUROPOLIES. ſ. f. plur. Fêtes en l'honneur de Diane appellées *Tauropole*, nom que l'on croit être le même que celui de Taurique.

TAUSANLE. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Lydie. *Tauſanlus*, anciennement *Tantalus.* Il eſt maintenant dans la Natolie propre, près du Madre, & de la ville de Philadelphie, vers le nord. Maty.

THASIHEB. ſ. m. Terme de Relation. Tribunal chez les Perſes qui connoît des Finances, & qui juge ce qui regarde les recettes. *Vectigalium exactionis, ou collectionis apud Perſas Cognitores, Judices, Curia, Tribunal de fiſci collatione judicans.*

TAUSS, ou DOMAZLIZE. ſſ. mm. Noms propres. Bourgs du Cercle de Pilſen, en Bohême. *Tauſſa, Domazliza.* Il eſt ſur la riviére de Cadburz, environ à ſept lieues de la ville de Pilſen, vers le midi. Maty.

TAUSSIN. ſ. m. Dans le for de Navarre. Tit. XXVIII Art. 32. & dans le for de Béarn, rubrique des bocages, c'eſt un chêne blanc.

TAUTE. ſ. f. Poiſſon de Marſeille, dont le ſuc eſt noir comme l'encre. *Sepia.*

☞ TAUTOGRAMME. adj. On appelle un Poëme *Tautogramme* & des vers *Tautogrammes*, ceux dont tous les mots commencent par une même lettre. Baillet, *pag.* 315. de ſes Auteurs déguiſés, cite un *Petrus Placentius*, Allemand qui publia un Poëme *Tautogramme*, intitulé *Pugna porcorum*, dont tous les mots commencent par un *P.* Le Poëme eſt de 350 vers, & l'Auteur s'y cacha ſous le nom de *Publius Porcius.* Un autre Allemand nommé *Chriſtianus Pierius*, a compoſé un Poëme de près de 1200. vers ſur J. C. crucifié, dont tous les mots commencent par un C. Tous les mots du Maximilien du même Auteur commencent par une M. Un Bénédictin nommé Hubaldus, dès le temps de Charles le Chauve, avoit préſenté à ce Prince un Poëme *Tautogramme* en l'honneur des chauves, dont tous les mots commençoient par un C. Nous avons encore un ouvrage ſur la chaiſe par Nicolas Mammeranus, dont tous les mots commencent par un C. Tous ces Auteurs ſe ſont bien donné de la peine pour ne faire rien qui vaille & ſe rendre ridicules. *Stultum eſt difficiles habere nugas*, dit le Poëte, & l'on peut juſtement appliquer à un Auteur de cette trempe ce mot de Térence: *Ne iſte magno conatu magnas nugas dixerit.* On appelle encore ces ſortes de vers *Lettriſés.*

TAUTOLOGIE. Voyez Tautologie.

TAUTOLOGIQUE. adj. m. & f. Qui eſt de la Tautologie. *Tautologicus, a.* On appelle un Echo *tautologique* celui qui répéte pluſieurs fois le même ſon, ou la même ſyllabe. Harris. S'il répétoit pluſieurs ſyllabes ou pluſieurs mots diſtinctement, il ſeroit polyſyllabique. Id.

TAUTRE. Terme de Fleuriſte. Tulipe, roſe-séche, couleur de roſe & blanc. Morin.

TAUTTE. ſ. f. Nom d'un poiſſon de Marſeille. C'eſt le *loligo*, ou *calamartium.* Charles Etienne. Borel.

TAUX. ſ. m. Prix établi par ordre de Juſtice aux denrées. *Pretium, taxatio, indicatio.* Le Grand Prevôt de l'Hôtal, celui de l'armée, mettent le *taux* aux vivres pour la ſuite de la Cour, dans les camps. Les Officiers de la ſuite enlévent les marchandiſes, & les payent au *taux* du Roi.

Taux, ſe dit auſſi du prix que mettent les Marchands de leur propre autorité aux marchandiſes qu'ils vendent en leur boutique, dans les villes mal policées. *Æſtimatio, taxatio.* Un Libraire en France met le *taux* à ſes Livres, il les vend ce qu'il lui plaît, il ne veut rien rabattre de ſon *taux.* Il s'emploie quelquefois au figuré. Il met au même *taux* le noble & le coquin. Reg.

Taux du Roi, ſe dit auſſi des réglemens que le Roi fait de temps en temps pour fixer la quotité des intérêts des rentes conſtituées, ou des ſommes qu'on adjuge en Juſtice, & même du prix des monnoies. *Taxatio, æſtimatio Regia.* Autrefois le *taux* du Roi des intérêts étoit au denier 16. En 1634. on l'a mis au denier 18, & depuis au denier 20. Par un tel Edit on a remis les monnoies à leur ancien *taux*, à leur ancienne valeur.

Taux, ſignifie auſſi, cotiſation ou quote-part que chaque particulier doit porter d'une impoſition, qui eſt faite ſur une Communauté. *Rata pars, taxatio.* Ce payſan a été ſurchargé de taille cette année, il lui ſera difficile de payer ſon *taux.*

On appelle *ſur-taux* le taux exceſſif pour la taille. *Nimia taxatio.* Il n'a guére d'uſage qu'en cette phraſe, Plaider en *ſur-taux*; pour dire, porter ſa plainte en Juſtice d'une impoſition que l'on prétend être trop haute.

T A X.

☞ TAXATEUR. ſ. m. En terme de Palais, il ſe dit de celui qui fait la taxe des frais & dépens. Par Arrêt du Parlement de Provence du 28 Juin 1703. il eſt défendu aux Procureurs *taxateurs* des dépens de paſſer en taxe, les écritures ou contredits où le reçu des Avocats n'aura pas été mis, à peine d'en répondre en leur propre, & des dépens, dommages & intérêts des Parties.

TAXATION. ſ. f. Terme de Finance. Il n'a guére d'uſage qu'au pluriel. Droit de tant pour livre, qu'on accorde aux Tréſoriers qui ont de grands maniemens, outre leurs gages, pour les dédommager des frais qu'ils ſont obligés de faire dans l'exercice de leurs charges. *Jus vigeſimæ partis exigendæ.* On accorde des *taxations* de quatre ou cinq deniers pour livre aux Tréſoriers de l'Extraordinaire de la guerre. On vend les charges avec les gages, droits & *taxations*

xations y attribuées. Les *taxations* des Finances peuvent être saisies. Loiseau.

TAXE. s. f. ou TAUX. s. m. Prix que l'on met aux denrées par quelque réglement de Police. *Pretium jure positum vel æstimatum.* On doit punir un Boulanger qui vend le pain plus cher que la *taxe*.

Taxe, se dit aussi de la cottisation de chaque particulier, de la part qu'il doit porter des impositions, des charges publiques. *Rata cujusque pars, caput.* Ce paysan est appellant de sa *taxe* au rôle des tailles. Les *taxes* pour deniers royaux se payent par provision. On a fait des *taxes* sur les aisés, sur les Officiers, sur ceux qui possédent des biens d'Eglise. Ces sortes de livres sont des *taxes* que la cabale met sur la prévention & le sot orgueil des hommes. Mém. de T.

Au Palais on appelle une *taxe* de dépens, la procédure qu'on fait pour faire régler & liquider les dépens adjugés, & voir à combien ils se montent. *Impensarum taxatio, æstimatio.* Ce Procureur est demandeur en *taxe*, poursuit la *taxe*; les frais de *taxe* sont grands.

TAXEA. Vieux mot: du lard. Quelques uns donnent la même origine au mot latin *taxus*, un teisson, animal fort gras. Borel.

TAXÉOTE. s. m. C'étoit un nom d'Office dans l'Empire Grec. *Taxeotes, Taxeota.* Les *Taxéotes* étoient les Appariteurs, les Huissiers des Princes & des Magistrats.

TAXER. v. act. Régler le prix des denrées, y mettre un taux certain.

Ce mot vient du latin *taxare*, & du Grec τάξις, *taxare* qui signifie *régler*.

Taxer, se dit aussi au Palais des dépens qu'on régle, qu'on liquide. *Taxare.* Il faut faire *taxer* les dépens pour lever un exécutoire. On *taxe* aux Parlemens trois voyages en chaque instance. Au Conseil on *taxe* aussi le séjour. Les Juges se *taxent* eux-mêmes leurs épices.

Taxer, signifie aussi, faire une imposition, & régler ce que chacun en doit porter pour sa part. *Per capita distribuere, statuere.* On *taxe* les maisons pour les boues, le pavé & les lanternes. Les Intendans *taxent* d'office les Officiers, ou ceux qui sont puissans dans une Paroisse, que les Asséeurs n'oseroient *taxer* à leur juste taux.

Taxer, signifie aussi, accuser, noter, blâmer, censurer, reprendre. *Increpare, objurgare, reprehendere.* Les Historiens ont *taxé* ce Prince de cruauté, d'avarice. Il a lâché quelques paroles qui *taxoient* l'honneur de cette Dame. *Taxer* l'orgueil de quelqu'un. Ablanc. Se *taxer* d'un défaut. Mol. Vaugelas prétend que *taxer* en ce sens se doit employer rarement dans le beau langage. Ce mot vient aussi, en ce sens, du latin *taxare*, qui a été pris en la même signification, & qui a été fait de ταάγω. Ménage.

☞ On dit dans le style de la conversation, Je ne *taxe* personne, pour dire, Je ne fais tomber sur personne nommément, le soupçon, l'accusation dont il s'agit. Ac. Fran. 1740.

Taxé, ée. part. pass. & adj. *increpitus, taxatus, objurgatus, reprehensus.*

TAXIARQUE. s. m. Nom d'Office militaire dans l'Empire Grec, Officier d'armée. *Taxiarcus.* De τάξις, armée, & ἀρχὴ, commandement.

TAXIS. s. m. Terme de Chirurgie, qui signifie la réduction de quelque partie du corps dans sa place naturelle. Elle se fait ordinairement avec les mains. *Taxis.* Ce mot est Grec, τάξις, εως, *ordinatio, collocatio*, arrangement, position, situation, du verbe τάσσω, *ordino, colloco*, j'arrange; je place.

T A Y.

TAY. s. m. Nom propre d'une grande riviere, qui coule vers le milieu de l'Ecosse, & qui la sépare en Écosse de çà & de-là le *Tay*, ou Écosse septentrionale & méridionale. *Tavus, Taus.* Elle sort du grand lac de *Tay*, qui est dans le Comté de Broad-Albain, traverse ceux d'Athol & de Perth, & coule entre ceux de Fife & d'Argus jusqu'à la mer, où elle se décharge par une fort large embouchure. Elle baigne Dunkeld, Perth, Abernethy & Dundée. Maty.

☞ TAYAO. s. m. Ville de la Chine dans la province d'Iunnan, au département d'Iaogan, seconde ville militaire de la Province.

TAYAUT. Terme de Chasse. Cri de Chasseur, quand il appelle les chiens pour les lancer après la bête. *Clamor Venatoris.*

Mon étourdi se met à sonner comme il faut,
Et crie à pleine voix, tayaut, tayaut, tayaut. Mol.

TAYGANS. Vieux mot, que Borel rapporte, & qu'il n'explique point. Il signifie, ce semble, de la lassitude & de l'abbatement.

Vert lui s'en vint lasse & teygans. R. de la Rose.

TAYNE. s. m. Nom propre d'une riviére de l'Écosse septentrionale. *Taua.* Elle coule dans le Comté de Southerland, baigne *Tayne* & Durnock, & se décharge dans la mer par une fort large embouchure, qu'on appelle golfe de Durnock. Maty.

Tayne. s. f. Nom propre d'une petite ville du Comté de Ross, en Écosse. *Tana.* Elle est sur la riviére de Tayne, où elle a un bon port, vis-à-vis de la ville de Durnock. Maty.

TAYOAN, TAYWAN. s. m. Nom propre d'un bourg, avec un port, & une citadelle. *Taywanum, Tayoanum.* Il est dans l'Ile Formosa, près de la Chine. Les Hollandois ont possédé ce lieu: mais les Chinois s'en sont derechef rendus les maîtres. Maty.

☞ TAYOLLES. s. f. Espéce de ceintures de ville ou de laine.

TAYON. s. m. Terme des Eaux & Forêts. C'est un gros arbre. *Ragueau.* Comme qui diroit un arbre fort vieil; car *tayon*, signifie un *aieul*. Borel. Un *tayon* est un chêne qui a les trois âges de la coupe du bois. C'est un chêne réservé depuis trois coupes, qui a trois fois l'âge de taillis. On fait venir ce mot du Latin *atavus*, parce qu'on a dit autrefois *tayon* pour signifier grand-pere, comme on le va voir dans l'article suivant. Le chêne *tayon* est différent de l'étalon & du péron, ou pere.

Tayon, est aussi un vieux mot qui signifioit autrefois *grand-pere*, aussi-bien que *taye*, *grande-mere*; & on le dit encore en Picardie: & c'est de-là qu'est venu le nom de *tayon*, qu'on donne à ces arbres de trois coupes. *Avus, Atavus.*

Vieux chesnes dits, chesnes teyons. Villon.

Où est-il? Où est son tayon?
Mais où est le preux Charlemagne? Id.

T A Z.

☞ TAZAROT. s. m. Petite ville d'Afrique au Royaume de Maroc, à cinq lieues de la ville de Maroc, du côté du couchant.

TAZATAY. s. m. Nom propre d'une ville capitale d'un Royaume de même nom. *Tazataa.* Elle est dans l'Inde de-là le Gange, au confluant de la Jisme & du Pégu, & au nord de la ville de ce nom. Maty.

T C H.

TCHAOUCH. s. m. Terme de Relation. Cavalier Turc de la Maison de l'Empereur. *Eques Turcicus.* Plus de mille *Tchaouchs* marchoient après, suivis d'autant de Spahis, vêtus pour la plus grande partie de satin blanc, ou rouge, ou verd; mais encore plus avantageusement montés sur de beaux chevaux, richement harnachés, avec des brides & des étriers d'argent doré. Les premiers avoient des pistolets aux arçons, & les seconds portoient une masse d'armes à la main. Les Turbans de ceux-ci sont d'une figure plate & ronde, très-joliment enveloppés autour de la tête, & les autres en ont qui sont hauts & longs.

TCHELMINAR, ou TCHILMINAR. s. m. Ce mot est Persien, & signifie, les quarante tours, fanaux, ou colonnes. On le donne aux ruines de l'ancienne ville d'Estekhar, que l'on croit être Persépolis. On dit aussi *Gihilminar*; mais nos Voyageurs François, & autres Européens disent ordinairement *Tchimaar*. On écrit aussi *Tchihilminar*. On croit que c'est la Reine Hu-mai, qui a fait bâtir le superbe palais de quarante colonnes, appellé *Tchihilmaar*, ou

vulgairement

vulgairement *Tchilminar*, au milieu de la ville d'Estékhar, qui est l'ancienne Persépolis. D'Hasselot.

TCHÉNEDGIR. s. m. Officier de la Maison du Grand-Seigneur, Gentilhomme servant. La table du Grand-Seigneur est couverte & servie par cinquante Gentilhommes servans, appellés *Tchénedgir*, dont le Chef se nomme *Tchénedgir-Bachi*, qui est le premier Maître-d'Hôtel. Du Loir, *p.* 95.

☞ TCHEOUZE. s. m. Espéce de taffetas de la Chine, dont les Chinois font des caleçons, des chemises & des doublures.

TCHI-AART-TCHI-BASCHI. Terme de Relation. Nom d'Office à la Cour de Perse. C'est le Héraut du Roi, qui proclame ses Ordonnances.

TCHI-AHEB-TCHI-BASCHI. Terme de Relation. Officier de la Cour de Perse. Le *Tchi-aheb-tchi-baschi* est le Sur-Intendant de la Musique du Sophi.

TCHIAOUSCH-BACHI. subst. masc. Officier de la Cour du Grand-Seigneur. Le Commandant, le Chef des Chiaoux. *Januæ Præfectus.* Quand le Divan se tient, les deux Capitaines de la porte appellés Capidgi-Bachi, & le *Tchiaousch-Bachi* en gardent l'entrée. Du Loir, *p.* 79. Le Capidgi-Bachi, & le *Tchiaousch-Bachi* menent au Grand-Seigneur toutes les personnes du Divan, & les Ambassadeurs, quand il leur donne audience. Du Loir, *p.* 86. 87. Le *Tchiaousch-Bachi* fait la fonction d'un Maître de cérémonie.

TCHINGUÉ. s. f. Terme de Relation. Joüeuse d'instrument chez les Turcs. *Citharistria.* On finit chez les Turcs la fête & les divertissemens des nôces par celui que donnent des filles appellées *Tchingué*, du mot *Tchinck*, qui veut dire harpe. Elles sont ordinairement adroites & gracieuses; l'une joüe d'une espéce de viole, qu'ils appellent *Keментchê*, pendant que quelques unes avec un tambour de Biscaye battent mignonnement la cadence des chansons que chantent les autres, en dansant avec une espéce de cliquette. Du Loir, *p.* 174.

TCHOHAGAR. subst. masc. Nom d'un Officier du Sérail du Grand Seigneur; son Porte-manteau; troisiéme Page de la cinquiéme Chambre appellée *Kas Oda*, c'est-à-dire, Chambre privée. *Pallii Gestator.* Le troisiéme s'appelle *Tchohagar*, c'est-à-dire, Porte-drap, ou pour mieux parler en notre façon, Porte-manteau. Du Loir, *pag.* 92.

TCHORBA. s. m. Sorte de mêts chez les Turcs. C'est la troisiéme maniére dont ils apprêtent le riz. *Tchorba.* C'est une espéce de crême de Riz, qu'ils avalent comme un bouillon. Il semble que ce soit la préparation du riz, dont les anciens nourrissoient les malades. Tournef. *Voyage du Levant*, *T. II. p.* 102.

TCHORDVADGI s. m. Terme de Relation. Officier Turc, Capitaine de Janissaires. *Janissariorum Centurio.* Les *Tchorvadgis* portent dans les cérémonies des turbans pointus, du haut desquels sort une haute & large aigrette, plus grande que ne sont les panaches qu'on met en France sur la tête des mulets. Du Loir, *p.* 128. 129.

T C I.

TCILDIR, ou CHIELDER. ss. m m. Noms propres de montagnes de la grande Arménie en Asie. *Tchildirus*, *Cilderus mons*, anciennement *Partedrus*, *Pargadris mons*, *Pariedri montes.* Elles sont célébres, parce qu'elles sont extrêmement hautes, & particuliérement parce que l'Euphrate, le Tigre & l'Araxe y ont leurs sources. Maty.

T E.

TÉ. s. m. Nom de la 19e. lettre de notre Alphabet, qui a cette forme T. un grand *té*, un petit *té*.

TÉ. s. m. Terme de Mineur. C'est la disposition d'un fourneau en forme de *T*, sous une piéce de fortification qu'on veut faire sauter *Cuniculus transversus.* Le *té* a quatre logemens; le double *té* en a huit.

TE. Pronom personnel. Voyez Toi.

T E B.

TÉBALA. subst. m. ou TEIVELA-VÉJA. Nom de lieu. C'est la place de l'ancienne *Ategua* ou *Attegua*, ville très forte, & qui fut ruinée par Jules-César. On trouve cette place dans l'Andalousie, près de la ville d'Alcala-Réal. Maty.

TEBBATH, ou TABATH. s. f. Nom d'une petite contrée de la Terre-sainte. *Tebbath*, *Tabath.* Elle étoit dans la demi-Tribu de Manassé, au deçà du Jourdain, & elle avoit la ville d'Abelméhula. *Jos. VII.* XXIII.

☞ TEBECRIT. s. m. Ville d'Afrique au Royaume d'Alger dans la province de Humanbar.

TÉBESB, TÉBESSA. s. f. Nom propre d'une ville du Royaume d'Alger en Barbarie. *Theveste*, *Teveste*, *Tebesta.* Elle est dans la province de Constantine, aux confins du Biledulgerid, & du Royaume de Tunis, sur la riviére de Madagrat. Cette ville est mal bâtie, & peu considérable. Elle avoit anciennement un Evêché suffragant de Carthage. Maty.

TÉBET. Voyez Thibet.

TÉBETH. s. m. Nom propre d'un mois des Hébreux depuis la captivité de Babylone. *Tébeth.* C'étoit le dixiéme mois de l'année. *Esth. II.* XVI.

☞ TEBZA. subst. f. Ville dans l'Afrique au Royaume de Maroc, capitale de la province du même nom.

T E C.

TÉCA. subst. masc. Sorte de bled qui naît aux Indes occidentales, & dont les feuilles different fort peu de celles de l'orge. *Teca.* Le tuyau croît de la hauteur de l'avoine, & le grain est un peu plus menu que celui du seigle. Les Sauvages le moissonnent avant qu'il soit entiérement mûr, & le font sécher au soleil. Ils le tirent des épis, dans leur besoin, & le grillent sous les cendres. Quand il est roti, ils le réduisent en pâte, sur une pierre quarrée avec une autre pierre ronde, & portent cette pâte avec eux dans leurs voyages. Elle est extrêmement nourrissante, & une petite mesure suffit à un homme pour huit jours. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'elle leur sert de viande & de boisson. En y mêlant un peu d'eau, c'est leur manger; & étant fort détrempé, ils s'en servent pour breuvage.

☞ TECCALIS. subst. masc. Poids dont on se sert dans le Royaume du Pégu. Les cent *teccalis* font quarante onces de Venise.

TECH. subst. masc. Nom propre d'une riviére du Roussillon. *Tichis*, *Ticis*, anciennement *Illiberis.* Elle a sa source dans les Pyrenées; baigne Céret, Bulo & Elna; & peu après elle se décharge dans la mer Méditarranée. Maty.

TÉCHALA. s. f. Nom propre d'un ancien bourg de la Macédoine. *Techala*, anciennement *Doliche*, *Dolicha* Il est peu considérable, & situé vers les confins de la Thessalie & de l'Albanie. Maty.

TECHNIQUE. Prononcez *tecnique*, adj. m. & f. Artificiel. Ce mot ne se dit que des vers que l'on fait pour y renfermer les préceptes des arts, & aider la mémoire à les retenir. Voyez Hébraïsant. Le P. Labbe a fait des vers *techniques* Latins, pour retenir les principales époques de la Chronologie. Le Pere Buffier, à son exemple, a mis la Chronologie & l'Histoire en vers *techniques* François, & ensuite la Géographie. On a fait des vers *techniques* sur tout principalement en Latin. C'est que ces vers *techniques* aident la mémoire; mais ils sont ordinairement assez mauvais, & souvent même barbares. Ce n'est pas aussi la beauté qu'on y cherche, c'est l'utilité. Pour en donner une idée, nous allons en rapporter quelques exemples. Les Casuistes ont mis en deux vers *techniques* les raisons qui font participer à un larcin, ou tort fait au prochain:

Jussio, consilium, consensus, palpo, recursus,
Participans, mutus, non obstans, non manifestans.

Et l'ordre dans lequel ils sont tenus à la restitution, dans ces deux-ci.

Rem teneo, jubeo, facio, juvo, consilium do,
Non obsto, celo, palpo, taceo, haud manifesto.

Voie

Voici les premiers vers *techniques* du P. Buffier sur l'Histoire de France.

Ses loix en quatre cens Pharamond introduit,
Clodion Chevelu, qu'Aëtius vainquit,
Mérovée avec lui combatit Attila,
Childéric fut chassé, mais on le rappella.

☞ Technique. Il signifie, qui enseigne les principes des Arts & des Sciences. M. Bayle dans les nouvelles de la République des Lettres, en parlant du Livre des Jugemens des Sçavans de Baillet, dit que les Grammairiens *Techniques* sont ceux qui ont fait des Grammaires & des Dictionnaires; c'est dans ce même sens que l'employe Quintilien en parlant de ceux qui ont écrit des préceptes des Arts.

THÉCHORT. s. m. Nom propre d'une contrée du Bilédulgérid, en Afrique. *Techortina regio.* Elle est entre celle de Mezzab, de Guargala & le Zara. Elle prend son nom de Téchort sa capitale, située vers le milieu du pays sur une montagne, & contenant environ deux mille cinq cens maisons. Ce pays abonde en dattes: mais il manque de grains. Il a son Roi particulier, tributaire des Algériens. Matt.

TECK. s. m. Nom propre d'une forteresse du Duché de Wurtenberg en Souabe. *Tecca.* Elle est sur une montagne près de la petite rivière de Lanter, à quatre lieues d'Estiogue, vers le sud-est.

TECKELEMBOURG. s. m. Nom propre d'un petit pays du Cercle de Westphalie. *Teceiemburgensis Comitatus.* Il est enclavé entre l'Evêché de Munster & celui d'Osnabrug. Il peut avoir six lieues du nord au sud, & trois du couchant au levant. Il n'y a rien de considérable que le château de *Teckelembourg*, en Latin *Tecelia.* Ce Comté & la Seigneorie de Rhéda, ont eu autrefois leurs maîtres particuliers. La Maison de Bentem les possède maintenant. Matt.

☞ TECLA. s. f. Il y a trois Iles de ce nom dans la mer Orientale, qui sont partie des Iles des Larrons.

TECOANTÉPEQUE. s. f. Nom propre d'une ville de la nouvelle Espagne en Amérique. *Tecoantepequa.* Elle est dans la province de Guaxaca, sur la mer du sud, où elle a un bon port. Cette ville fournit presque tout le pays de poisson salé. Matt.

☞ TECORT ou TOCORT. subst. masc. Royaume d'Afrique dans la Barbarie, au pays appellé le Gerid, il est ainsi nommé à cause de la ville de *Tocort* qui en est la capitale.

TECQUE. s. Vieux mot. Couverture, ou écaille, selon un ancien & rare manuscrit, avec de belles miniatures en vélin, du mariage de Pollion & Eurydice, fol. 27. appartenant à M. Claude Martin, docte & curieux Médecin de Paris. Bor. xl. *Squama.*

TECT. Prononcez *Té*, Toit *Tectum.* En quelques provinces, comme en Berri, on appelle ainsi à la campagne les étables, où l'on tient le bétail, excepté les chevaux. *Stabulum.* Ouvrez le *tect*, fermez le *tect.* Mettez les brebis au *tect.* Faites sortir les brebis du *tect*; voilà le berger, qui va aux champs.

Ce mot vient de *tectum*, toit.

☞ TECTOSAGES, TOLISTOBOGES, TROCMES. s. m. pl. Noms de peuples de l'ancienne Gaule, fort connus dans l'Histoire. Après avoir parcouru divers pays, ils passèrent dans l'Asie mineure, s'y établirent dans le pays depuis appellé de leur nom *Galatie* & *Gallogréce*, parce qu'étant Gaulois, ils se mêlerent avec les colonies Grecques du pays. Voyez Tolistoboges dans le Supplément de Moréri, & consultez M. Rollin, *Hist. Rom.* & les PP. Catrou & Rouillé. On dit quelque chose de ces trois peuples dans ce Diction. au mot Gallogréce; mais on écrit *Troemes* pour *Trocmes.* L'étymologie de *Gallogréce* manque.

☞ TECULET. subst. m. Ville d'Afrique au Royaume de Maroc.

T E D.

TÉDÉLÈS, TADÉLÈZ. s. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume d'Alger en Barbarie. *Tedelesa.* Elle est sur la côte à dix-huit lieues de la ville d'Alger, vers le

levant. On la prend pour l'ancienne Rusipisis, ville de la Mauritanie Césarienne. Matt.

TE DEUM. s. m. On appelle ainsi un Cantique qui est en usage dans l'Eglise, qui commence par ces mots, *Te Deum laudamus*, & se dit ordinairement à la fin de matines, les jours qui ne sont point simples Féries, ni Dimanches de Carême & d'Avent, & se chante extraordinairement avec pompe & cérémonie, pour rendre publiquement graces à Dieu d'une victoire remportée, ou de quelqu'autre événement heureux. *Hymnus, Te Deum nuncupatus.* On attribue communément à S. Ambroise & à S. Augustin le *Te Deum.* Au commencement du XI[e]. siécle, on se plaignoit dans un Concile que les Moines chantoient, le *Te Deum* pendant l'Avent & le Carême, contre l'usage de l'Eglise Romaine: mais ils répondirent qu'ils le faisoient suivant la régle de S. Benoît, approuvée par S. Grégoire, & on les laissa dans leur usage. On chanta le *Te Deum* en action de graces de cette victoire.

Dinant sans attendre le siége,
Va se rendre à discretion;
Et déja le Prince de Liége
A fait sonner le carrillon
Du Te Deum,
Du Ta Deum,
Les ennemis sont pris au piége,
Ils n'auront qu'un fidelium.

Il se prend aussi pour la cérémonie qui accompagne cette action de graces. Les Compagnies furent invitées au *Te Deum.* Avoir place au *Te Deum.*

TÉDIEUX, xuse. adj. *Tædiosus, molestus, odiosus.* Vieux mot qui signifie Importun, qui donne du chagrin. On le dit particuliérement des contes, des discours, des entretiens qui ennuient. Il vient du Latin *tædiosus.*

TÉDLES. Nom propre d'une province du Royaume de Fèz, en Barbarie. *Tedla.* Elle est au pied de l'Atlas, & aux sources de l'Ommirabi, entre la province d'Hascora, le Ségelmesse, & le Royaume de Fèz. Tefza capitale, & Tedza en sont les lieux principaux. Matt.

TEDNEST. subst. masc. Nom propre d'une ville du Royaume de Maroc en Barbarie. *Tednesta.* Elle est capitale de la province d'Hea, & située sur le Savens, à cinq ou six lieues de la mer. *Tednest* n'a qu'environ quinze cens maisons. La plûpart de ses habitans sont des Juifs. Matt.

T E F.

TÉFELTNER, TÉFELFELT. ss. mm. Noms propres d'une ville ruinée. *Teselselta.* Elle est dans la province de Fèz, en Barbarie: sur la riviere de Suba, à sept lieues au-dessus de son embouchure dans la mer. Elle est l'ancienne *Tamusida*, *Thamusida*, ville de la Mauritanie Tingitane. Matt.

TÉFÉZARA. s. f. Nom propre d'un bourg du Royaume d'Alger, en Barbarie. *Tefezara.* Il est près de la ville de Télensin; & on le prend pour l'ancienne *Astalicis*, *Astacilicis.* Matt.

TEFFAIGNE. Voyez Tiphaine.

☞ TEFFILIN. s. m. C'est le nom que les Juifs Rabbanistes donnent à certains morceaux de parchemin taillés d'une certaine maniere, & sur lesquels ils écrivent avec une encre faite exprès plusieurs passages de la loi de Moyse, & qu'ils portent au bras & au front; c'est pourquoi il y a des *teffilins* de la main & des *teffilins* de la tête. Voyez la maniere de construire les uns & les autres dans Léon de Modene. Voyez aussi le Supplément que Simon a fait au livre de Léon de Modene. S. Jérôme parle aussi du *teffilin* des Juifs dans son Commentaire sur S. Matthieu, où il est parlé des Phylacteres.

TÉFLIS, TIFLIS, ou selon d'Herbelot, TAFLIS. Le premier est celui dont nous nous servons ordinairement. s. f. Ville de la Géorgie en Asie. *Tephlis*, *Tiphlis*, *Telphis.* Elle est capitale du Carduel, & située sur la riviere de Kur, à deux journées de Kori ou Gori. Cette ville est bien peuplée & fort marchande. Ses habitans sont presque tous Chrétiens Géorgiens, ou Arméniens. Les premiers y ont six Eglises, & les autres huit, & le Patriarche de Géorgie y fait sa résidence. Quoique *Teflis* apparPPPppp ij tienne

tienne aux Persans, ils n'y ont pourtant pû bâtir aucune mosquée, de crainte d'émouvoir le peuple, mais ils en ont une dans la forteresse qui est fort grande, & dont tous les habitans & les soldats sont des Persans naturels. Les Latins ont à *Téflis* une Mission de Capucins, qui y demeurent sous le titre de Medecins. Maty. Quelques Géographes orientaux mettent *Téflis* dans l'Arménie majeure. D'Herbelot.

Téflis, ou *Tiflis* est aujourd'hui la capitale de la Géorgie. Tournef. *Voyage*, *T. II. p.* 307. Cette ville est sur la pente d'une montagne toute pelée, dans une vallée assez étroite, à cinq journées de la mer Caspienne, & à six de la mer Noire, quoique les caravanes en comptent le double. Id. Mustapha Pacha qui commandoit l'armée de Sultan Mourat, prit *Téflis* en 1578. Id. p. 311. Les Missions orientales des Freres Prêcheurs & des Freres Mineurs, faisant au quatorzieme siécle de grands fruits en Orient, Jean XXII. érigea en 1329. le 19 Octobre un nouvel Evêché à *Téflis* en Géorgie, & en pourvut Jean de Florence, qui connoissoit le pays, & avoit prêché avec fruit.

TEFNÈS, ou TEFTNE. s. m. Nom d'une riviere du royaume d'Alger, en Barbarie. *Tefnesus*, anciennement *Siga*. Elle coule dans le Télensin, & se décharge dans la Méditerranée au couchant de la ville de Télensin. Maty.

TEFTARDAR. s. m. Voyez Deftardar. Quelques-uns écrivent pourtant *Tefiardar*, & même *Tefterdar*. *Actuarius*, *Tabularius apud Turcas*, *à Secretis*, *Secretarius*. Les *Tefterdars*, qui sont les Greffiers & les Sécretaires, sont, au Divan, de part & d'autre du Nichandgi Bachi, qui est proprement le Garde des sceaux. Du Loir, p. 78.

TEFZA, TEBZA. s. f. Nom propre d'une ville du royaume de Maroc, capitale de la province de Tedlès, & située sur la riviere de Darna, à vingt-sept lieues de Maroc, vers le levant. *Tefza*, *Tebza*. Maty.

T E G.

TÉGAN s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Tegaum*. Elle est la quatrieme de la province d'Huquan, & a cinq autres villes sous sa jurisdiction.

☞ TEGAZA, ou TEGAZET. s. m. Pays d'Afrique dans la partie occidentale du Royaume de Soudan, à l'orient du Royaume de Senega.

TÉGESTE, ou la Floride Espagnole. *Tegesta*, *Florida Hispanica*. C'est une grande presqu'île de la Floride, en l'Amérique septentrionale. Cette presqu'île s'étend du nord au sud, ayant au midi l'île de Cuba, au levant la mer de Nord, & au couchant le golfe de Mexique. Les Espagnols y ont deux petites colonies sur la côte orientale, S. Matheo & S. Augustino. Maty.

TÉGLIO Mouillez le *gl.* s. m. Nom propre d'un bourg des Grisons. *Telium*. Il a donné le nom à la Valteline, & il est situé sur une montagne, près de l'Adda, entre Sondrio & Tiranno, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. *Téglio* est un lieu fortifié. Maty.

TEGORARIN. s. m. Nom propre d'une grande contrée du Biledulgerid, en Afrique. *Tegorarina regio*. Elle est entre la Barbarie & le Zara, ayant le Zeb au levant, & le Ségelmesse au couchant. On assûre qu'il y a dans ce pays cinquante villes ou bourgs fermés, & environ cent cinquante villages. Ses habitans font beaucoup de commerce en Barbarie & en Nigritie, & reçoivent favorablement les étrangers chez eux. *Tégoraria* est leur capitale. Maty.

☞ TEGRA. s. f. Vicomté de France dans le Quercy, au Diocése de Cahors, Election de Figeac.

☞ TEGRIT. s. m. Ville d'Asie sur le Tigre, du côté de la Mésopotamie.

☞ TÉGUMENT. s. m. Terme d'Anatomie. Il vient du Latin *tegumentum*, & signifie couverture. Ce sont les différentes peaux & les muscles qui enveloppent les corps. Dans les dissections on commence par ouvrir les *tégumens*. Après avoir fait appliquer la pierre à cautere sur les bubons, quoiqu'il n'y eût que les seuls *tégumens* de brûlés, le sang est néanmoins sorti en grande abondance. *Obs. sur la Peste*. On tâta avec soin le ventre du malade, & l'on sentit sous les *tégumens*, entre l'ombilic

& le pubis, quelque chose de solide & de pointu. Diemerbroeck.

T E H.

TÉHAMA. s. f. Nom propre d'une grande contrée de l'Arabie heureuse. *Tehama Principatus*. Elle est au septentrion de celle de la Mocca, qu'on renferme dans quelques cartes, sous le Béglerbéglic d'Aden. Ses villes principales sont Saada & Sanaa. Maty.

☞ TÉHEBÉ. s. m. Petite ville du royaume d'Ormus, dans la partie de ce Royaume située dans l'Arabie.

TÉHYEMMUN. s. m. Nom d'une ablution chez les Turcs. *Ablutio*, *lavatio*. Par la petite ablution les Turcs croient se purifier les cinq sens du corps ; ils se lavent les mains & les bras jusqu'au coude, & puis le nez, les yeux, les oreilles, le dessus de la tête & les pieds. Ils prétendent que cette eau a le même effet que l'eau benite parmi nous, & ils la jugent si nécessaire au repos de leur conscience, que quand elle leur manque après avoir déchargé leur ventre, ils font suppléer la terre à l'eau, & ils nomment cette cérémonie *Tehyemmun*.

T E I.

TEI. Vieux pronom, m. & f. Toi. Au livre de la maniere d'aorer. Borel. *Tu*.

TÉJEUT. s. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Sus en Barbarie. *Tejeuta*. Cette ville est séparée en trois quartiers, éloignés de mille pas l'un de l'autre, & contenant en tout environ quatre mille maisons. Elle est sur la riviere de Sus, environ à dix lieues de son embouchure dans l'Océan. Maty.

TEIGNASSE. s. f. Perruque, ou cheveux mal coupés & mal peignés. *Cæsaries inculta*, *impexa*. Cet avare a toujours sur la tête une vieille *teignasse*, pour dire, il est mal coiffé.

TEIGNE. s. f. Beaucoup de gens disent *tigne*, & Richelet prétend que c'est ainsi qu'il faut dire ; du moins il assûre que la plûpart disent *tigne*, mais il se trompe ; & l'Académie dit *teigne*. *Tinea*. Ver qui ronge les étoffes. Il y a de deux espéces de *teignes*, qui se mettent aux pennes de l'oiseau, l'une ronge les pennes par le bout du tuyau, & l'autre fait tomber les pennes : pour obvier à ces accidens, lavez une fois le jour l'oiseau de lessive de sarment, & le laissez essuyer ; après oignez les pennes qui sont attaquées, de miel, & mettez sur ces endroits du sang de dragon & de l'alun de glace ; quand les pennes tombent saignantes, la cause vient de la trop grande chaleur de l'oiseau, laquelle cause une vessie sur le lieu où tiennent les plumes, qui pourrit ensuite le bout de la plume, & la fait tomber, & le trou duquel elle est partie, se ferme, & par cette raison il ne revient plus d'autre penne. Voici le remède. Faites une brochette de bois de sapin, laquelle ne soit pas fort aiguë, de peur qu'elle ne blesse l'oiseau, mais ensorte qu'elle puisse aisément entrer dans le trou sans lui faire douleur ; ou bien prenez un grain d'orge, & lui coupez la pointe du côté que vous le fourrez dans le trou, & oignez le grain d'huile d'olive, & le mettez adroitement dans le trou, tellement qu'il en demeure un peu dehors ; après percez la vessie, de laquelle il sortira une eau rousse ; puis prenez de la poudre d'aloès, du chicotin, & du fiel de bœuf battus ensemble, duquel vous oindrez cet endroit, & prenez garde qu'il n'en entre dedans. Quand l'enflure & la rougeur du lieu où est la douleur sera passée, oignez le lieu malade d'huile rosat pour faire tomber les croutes, afin que la penne nouvelle puisse sortir, & mettez l'oiseau dans une chambre, dans laquelle il y ait une perche auprès de terre pour se reposer, & qu'il soit pû en ce lieu, & qu'il ait de l'eau devant lui pour se baigner, & prenez garde qu'un autre oiseau ne soit mis près de lui, & qu'il ne soit pû de son past, ni mis sur le gant où il aura été, car il prendroit la *teigne*.

Que la *teigne* ou les vers se mettent dans leurs pannes ; c'est une imprécation de la Satyre contre les Marchands. C'est une métaphore prise de la Fauconnerie, comme il paroît par ce qu'on vient de dire.

Teigne, est aussi une galle épaisse qui vient à la tête, avec écailles & croutes, de couleur cendrée, & quelquefois

jaune

jaune, hideuse à voir, avec une senteur puante & cadavéreuse. *Porrigo*. Il y a trois sortes de teignes. La premiere est appellée *squammeuse*, à cause que quand on la gratte, il en sort plusieurs écailles, semblables à du son. La seconde a sous sa croute jaunâtre de petits grains de chair rouges comme ceux d'une figue. La troisieme est corrosive, qui a plusieurs ulceres & petits trous, d'où sort une sanie sanglante & puante, de couleur plombine ou jaunâtre.

Ambroise Paré dit que ce mot vient de *tinea*, à cause qu'elle mange la tête comme les vers mangent les habits.

Teigne, est aussi une maladie de chevaux très-difficile à guérir, qui est une pourriture fort puante qui vient à la fourchette. *Tinea equina*.

Teigne, est aussi une maladie des arbres qui vient sur leur écorce en maniere de galle. *Tinea, porrigo*.

☞ Teigne de la cire. C'est une chenille qui fait des ravages prodigieux parmi les gâteaux de cire. *Hist. nat. des Abeilles, T. II. p. 242.*

La *teigne* des Auteurs. C'est ainsi que Cotin appelle figurément Ménage, pour dire, un chétif & misérable Auteur. *Tinea, porrigo Auctorum.*

On dit proverbialement, qu'une chose tient comme *teigne*, quand elle est difficile à ôter, à détacher du lieu où elle est. *Tenax ad modum porriginis.* Une condamnation infamante tient comme *teigne*; on a de la peine à la faire casser.

TEIGNERIE. s. f. Terme de l'Hôpital général de Paris, pour dire, le lieu de l'Hôpital où l'on panse les teigneux. *Camera porriginosaria.* Il est à la *teignerie*.

TEIGNEUX, euse. adj. Qui a la teigne. Il y a à Paris un Hôpital pour les *teigneux*. *Porriginosus.*

On dit aussi une perruque, une calote, un chapeau de *teigneux*, de ces sortes de coeffures, quand elles sont vieilles ou mal-propres.

On dit proverbialement d'un homme qui a de la peine à mettre la main au chapeau pour saluer, que c'est un *teigneux*. On dit aussi, il n'y avoit que trois *teigneux* & un pelé, pour se moquer d'une assemblée qui n'étoit pas bien fournie de beau monde.

TEIGNON, ou plutôt TIGNON. s. m. Terme populaire. Coeffure de femme qui a les cheveux gras & mal peignés, qui est coëffée mal-proprement. *Calantica inconcinna.* Les Harangeres qui se battent, se prennent par le *tignon*, s'arrachent le *tignon*. Voy. Tignon.

☞ TEIGNONER, ou Tignoner. v. act. Se prendre par le tignon. Ces deux femmes se *tignonerent* long-temps. Il est du style familier. Il signifie aussi dans le même style, mettre en boucles les cheveux du chignon. Elle se fait *tignoner* tous les deux jours.

Teignoné, ou Tignoné. Mal coëffée. *Impexa, incomta, male comtis crinibus, capillis, comâ.* Te voilà bien *tignonée*, bien coëffée. Il est bas.

☞ TEILLE. s. f. Ecorce déliée d'un brin de chanvre ou de lin.

TEILLER. v. act. Détacher le chanvre, la filasse de l'écorce du bois où elle tient. *Cannabim philyris exuere.* Les uns *teillent* le chanvre avec la main en longs filets; d'autres brisent le bâton de chanvre dans un instrument fait exprès. En Berri & en d'autres provinces, on dit *tailler* le chanvre au lieu de *teiller*. C'est une faute.

Ce mot vient de *tilia*, ou *tilleul*, parce qu'ordinairement de la médiane écorce du teil on a tiré de quoi faire les premieres cordes, qu'on a faites ensuite de chanvre. Borel dit que c'est parce que le tilleul a une peau comme le chanvre, ténace & longue; d'où vient le mot de Languedoc *tilla*, être fort visqueux. On disoit dans la premiere édition de ce livre que Borel dérive ce mot du Grec *τίλλω*, *vellico*. Je ne trouve point cela dans Borel. Voyez Tilla.

☞ TEILLEUL (le) *Telliolum* ou *Tilliolum*. Bourg de France dans la Normandie, Diocése d'Avranches, Election de Mortain.

TEIN. Voyez Tain.

☞ TEINCHER Toucher, du verbe Latin *tangere*, est employé deux fois dans un titre du 13 de Janvier 1363. qui est dans les Archives du Couvent des Bénédictins de S. Urbain, à une lieue de Joinville.

Les parties chascune pour tant comme *teincher* li puet ont par dessus plusieurs tesmoins, lequel dit et raport les dites parties & une chascune pour tant comme *teincher* li puet, ont tenu loé & aggreé pour eus & leurs successeurs. Pour tant comme *teincher* li puet, veut dire, *en tant que cela peut les toucher*. Il pourroit être que de *tangere* on a premiérement dit *tanger*, selon la conjecture de Nicot, ensuite *teincher* comme il est ici, & enfin *toucher* qui est le mot d'usage.

TEINDRE. v. act. *Je teins, tu teins, il teint, nous teignons, &c. Je teignois. Je teignis. J'ai teint. Je teindrai. Que je teigne. Que je teignisse, ou je teindrois.* Préparer une étoffe ou un autre corps avec des sels, liqueurs ou drogues colorantes, en telle sorte qu'ils paroissent d'une certaine couleur. *Tingere, inficere, colore imbuere.* On *teint* les draps, les laines, les soies & les toiles en noir, en rouge, en violet, &c. On *teint* en blanc les laines, lorsqu'on les tond & qu'on les dégraisse. Il est défendu de *teindre* aucune étoffe de blanc en noir pour quelque chose que ce soit, & de *teindre* les soies sur le crud ou à demi-bain. Quand on *teint* une étoffe en jaune, & puis en bleu, elle se trouve *teinte* en vert. On *teint* en cramoisi, quand le premier pied de teinture se fait avec de la graine d'écarlate, ou la cochenille. On *teint* les cheveux, les bois, les gommes. On *teint* les pierres & le verre pour en faire de fausses pierreries. On *teint* aussi les liqueurs en les mêlant avec d'autres. Cet homme est si sobre qu'il ne fait que *teindre*, que rougir son eau.

On dit figurément, *teindre* ses mains du sang des innocens, pour dire, faire mourir des innocens. *Innocentum sanguine cruentare.* On dit aussi que les rivieres étoient *teintes* du sang des ennemis, pour dire, qu'on en avoit fait grand carnage.

Teint, teinte. part. pass. & adj. *Tinctus, infectus.*

TEINT. s. m. Art de teindre. Il se dit aussi des drogues qu'on y emploie. *Ars baphiaria, baphice.* Les réglemens du métier distinguent les choses qui doivent être teintes du grand *teint* d'avec celles du petit *teint*: ce qui fait deux Corps & deux Maîtrises séparées. La premiere est celle du grand & bon *teint*. *Baphiaria major.* L'autre est du petit *teint*. *Baphiaria minor.* Les Teinturiers du bon *teint* sont ceux qui donnent aux étoffes un pied nécessaire de pastel, garence, ou cochenille; puis ils les mettent en la main du Teinturier du petit *teint* pour les raciner, engaller, noircir, brunir ou griser. Les Teinturiers de bon *teint* doivent laisser des rosettes, sçavoir au vert une du jaune & l'autre du bleu, au feuille-morte une du jaune, & l'autre du fauve; au cramoisi une rosette du bleu, & l'autre du rouge de la cochenille; au tanné ou amaranthe une rosette de guède, & l'autre de garence ou demi-rouge cramoisi; il faut laisser une rosette en blanc dans toutes les couleurs simples, comme le bleu, le rouge & le jaune; le tout pour faire connoître la bonté ou qualité du grand & du petit *teint*. Les Teinturiers de petit *teint* peuvent teindre toutes sortes de bisage ou repassage, & se servir pour cela de brunitures de galle, orseille & bois d'Inde; & les étoffes usées en toutes sortes de noirs, de racinages, grisages & bisages. Le bleu, le rouge & le jaune, appartiennent aux Teinturiers du bon *teint* pour les teindre seuls, sans la participation du petit *teint*. Le fauve & le noir appartiennent aux Teinturiers du bon *teint* & du petit *teint*, le noir devant recevoir le pied de guède ou garence du bon *teint*, & être engallé & noirci par le petit *teint*.

Teint, (ou *tain* selon l'Académie) se dit aussi d'une lame d'étain fort mince, appliquée par le moyen du vif-argent derriere les glaces d'un miroir. *Lamina stannea.*

Teint, se dit aussi de la couleur & de la délicatesse de la peau du visage. *Oris & vultus elegans color, vel nitidus, suavis.* Cette femme n'a point de *teint*; elle a eu le *teint* gâté de la petite vérole. Cette fille a le *teint* blanc, vermeil; elle a un *teint* de lis & de roses. Un *teint* uni, & qui a beaucoup d'éclat. Le grand hâle rend le *teint* brun & basané. Ce jeune homme a le *teint* frais & fleuri. La pommade nourrit le *teint*. La céruse mange le *teint*. Cette coquette nous donne des couleurs & du fard pour un beau *teint*. On dit que vous n'avez pas encore payé votre *teint* chez le Marchand. Baraeur.

De mon teint *abbattu la mortelle paleur,*

Vous dira mon amour, sans blesser ma pudeur.
La Suze.

On dit par injure, un teint jaune comme un souci. *Color flavus ut calendula.* Lise la marmiteuse au *teint* de pomme cuite. Gon.

TEINTE. s. f. Terme de Peinture. Maniere d'appliquer les couleurs pour donner du relief aux figures, pour bien marquer les jours, les ombres, les éloignemens. *Coloratio.* Le grand secret de la Peinture, c'est de bien donner les *teintes*, les demi-*teintes*. Cette draperie est d'une bonne *teinte*, pour dire, d'une forte couleur. La demi-*teinte* est un ménagement de lumiere par rapport au clair-obscur, ou un ton moyen entre la lumiere & l'ombre; car s'il y a cinq tons ou degrés de clair-obscur, le second ou le troisieme qui suivent la grande lumiere, seront appellés *demi-teinte*.

☞ TEINTE. adj. Il se dit du papier sur lequel on a jetté une couleur légere, pour en ôter l'âcreté du blanc qui nuit souvent à un dessein, ou plutôt pour avoir occasion de rehausser ce dessein avec du blanc dans les parties qui étant supposées le plus en avant, doivent recevoir toute la lumiere. Cette derniere pratique rend ce qu'on a voulu exprimer d'un grand relief, & le fait paroître lumineux.

TEINTURE. s. f. Action par laquelle on teint. *Tinctura, suffectus.* La *teinture* demande beaucoup d'expérience. Cet homme est sçavant en l'art de la *teinture*. La perfection de la *teinture* consiste à donner le lustre à la soie, à la bien décreuser, dégorger & aluner. La matiére avec laquelle on teint, c'est l'indigo, qui sert à la *teinture* bleue, la cochenille, à la *teinture* en écarlate, la noix de galle en noir. Les drogues qui croissent en France, pour la *teinture*, sont le pastel de l'Auragais, Albigeois & Languedoc, ou la guède. La cochenille, le pastel d'écarlate, le vermillon & la garence pour le rouge; la gaude, la sarrette & la génestrolle pour le jaune; la galle à l'épine, & d'Alep, la racine écorce de noyer, & coque de noix pour le fauve, autrement appellé couleur de *racine* ou *noisette*; le rodoul, le sovic & la couperose pour le noir. L'agaric, le sumach, l'arsenic, l'alun, la gravelée & le tartre servent pour les bouillons. On employe aussi la cendre cuite & la potasse, la cassenole, la malherbe, le trentanel, la garouille. Les ingrédiens faux qui peuvent servir au petit *teint*, sont bois d'Inde, bois de Brésil, bois de Campêche, bois jaune, fustel, tournesol, raucour, orseille, le safran bâtard, & l'écorce d'aune. Ces mots sont expliqués à leur ordre.

La *teinture* de ces étoffes de coton qu'on voit en Europe, se fait d'une plante qui croît dans l'Inde, qu'on appelle *chai*, où elle est autant estimée, que la cochenille l'est en France. *Infectus chaïnus.*

Régnier a dit parlant de la nuit :

Il faisoit un noir-brun d'aussi bonne teinture,
Que jamais on en vit sortir des Gobelins.

Teinture. En termes de Philosophie hermétique & de Chymie, c'est tout ce qui pénétre & teint le corps, comme le safran fait l'eau. Il vient du Latin *Tinctura*. Dict. Herm.

On appelle en Chymie, la *grande teinture minérale*, la pierre Philosophale, parce qu'on croit qu'il ne s'agit que de donner au mercure fixé la couleur ou *teinture* de l'or. *Lapis Philosophicus.*

Teinture, se dit aussi de l'extraction ou séparation qu'on fait de la couleur d'un ou de plusieurs mixtes, & de l'impression qu'elle fait dans quelque liqueur ou menstrue propre, qui emporte une portion de leur plus pure substance; car elle quitte son propre corps en se dissolvant, & s'unit aux menstrues pour leur communiquer la couleur & les vertus: & ainsi on fait dans la Pharmacie des *teintures* céphaliques, stomachiques, antiscorbutiques, &c. *Colorum extractio.* On tire des *teintures* de rose & de corail, &c. Dans les Mémoires de l'Academie des Sciences, il est fait mention de certaines liqueurs mixtes, par exemple, des sels qu'on tire du bled, qu'on dit être très-propres à tirer des *teintures*, même de quelques pierres précieuses, & qu'elles sont plus capables de produire cet effet, à proportion qu'elles rougissent davantage la solution du vitriol.

Teinture séche du Soleil. Terme de Chymie. C'est une poudre que l'on prépare avec du mercure & de l'or amalgamé. On en sépare ensuite le mercure par le moyen du soufre, & on réduit l'or en poudre; on le mêle après avec du cinnabre, & on les broye ensemble; on y ajoûte de l'ambre gris, de l'huile de cinnamome, & du meilleur sucre, & il s'en forme une poudre d'un beau rouge. Les Chymistes la vantent fort, & d'autres prétendent qu'elle est très-pernicieuse, & que c'est un véritable poison. En enlevant le sucre de cette poudre par plusieurs lotions, on rétablit le mercure.

Teinture des métaux. En termes de Philosophie hermétique, ce sont les soufres métalliques, & quelquefois le mercure philosophal. Vraies *teintures des Philosophes* C'est cuire la nature jusqu'à ce qu'elle soit parfaite : Cuis, cuis, & cuis toujours, & tu y parviendras, disent la plûpart. La racine de la *teinture* est dans le mercure philosophal, qui est leur principe, & leur grand arbre; & par conséquent il ne se fait point de vrai or, ou de vrai argent sans pierre rouge ou blanche, & tout le reste n'est que pure sophistiquerie: & c'est-là le secret des deux *teintures*. *Teinture vive.* C'est l'ouvrage de la pierre des Sages. *Teinture illuminant tout corps.* C'est la matiére philosophale parvenue au noir, qui contient le soleil & la lune. *La teinture rouge* C'est la pierre au rouge parfait; & il ne se fait point de vraie *teinture* que de la pierre, quoi qu'en disent quelques-uns, qui prétendent en avoir trouvé. L'esprit de la pierre contenu dans le mercure hermétique, qui vient particuliérement de l'influence des astres, est le véhicule des *teintures*. Les *teintures* que les Sophistes font couler dans la matiére de leurs ouvrages ne sont que des *teintures* apparentes. Une preuve à laquelle ils ne peuvent répliquer, c'est que dès la deuxiéme ou troisiéme fonte au plus, la matiére sur laquelle ces *teintures* ont été projettées, est dépouillée de toutes ces couleurs, parce que n'étant pas fixes, & de la nature métallique, elles ne peuvent s'allier intimement aux métaux. Néanmoins je demeure d'accord que le soufre des métaux imparfaits peut arrêter le mercure lorsqu'il est purgé selon les régles de l'art; mais ils ont peu de fixe, & il faudroit employer beaucoup de métal pour en avoir assez de bon & fixe, pour faire une projection tant soit peu considérable; en voici la raison. Le mercure est de la quintessence des métaux : d'ailleurs on remarque deux soufres dans les métaux imparfaits, dont l'un est pur, net & fixe, & l'autre infect, brûlant & volatil. A l'égard de la *teinture* de quelques métaux, elle est si foible qu'elle n'en peut communiquer plus qu'elle n'en a; de sorte qu'elle n'approche pas à beaucoup près de la *teinture* de l'argent, ni de celle de l'or. Remarquez donc qu'il n'y a que ces deux métaux parfaits qui soient de force à imprimer aux métaux imparfaits, de vraies *teintures*, à cause de leur pureté & de leur coction; encore ces sortes de *teintures* souffrent-elles beaucoup de déchet & d'altération, si ces métaux ne sont poussés jusqu'au vingt-quatriéme karat: au contraire la *teinture* qui coule de l'elixir au blanc ou au rouge a une fermeté si radicale, qu'elle résiste avec tout son éclat à toutes les choses qu'on lui peut opposer. D'où l'on peut conclurre que les petits minéraux ni autres choses, dont les Sophistes veulent faire leur secret, ne peuvent imprimer une véritable *teinture*, puisque les métaux, même imparfaits, n'en communiquent que de très-légéres. A quoi j'ajoûte que l'or & l'argent que nous tirons des mines, n'ont le pouvoir d'en donner que de très-foibles; encore ne le peuvent-ils qu'en se détruisant eux-mêmes. Mais les *teintures* des deux pierres sont bien d'une autre nature; parce qu'étant provenues des métaux vivans des Philosophes, elles possédent une *teinture* multiplicative, qui va presque jusqu'à l'infini : ce que les autres sont incapables de recevoir de la nature & de l'art; à moins d'être réduits en leur premiére matiére. Dict. Herm.

Teinture, se dit figurément en choses morales, des connoissances, des principes, des sciences; des bonnes ou mauvaises impressions dont l'ame de l'homme est susceptible. *Imbutio, initiatio.* Quand on prend dès l'enfance de fortes *teintures* de piété, elles ne s'effaçent jamais. On ne doit point parler de Physique, lorsqu'on n'en a qu'une légére

légere *teinture*, & qu'on ne la sçait point à fond. Il avoit quelque *teinture* des sciences. Abl. Je déplore notre indifférence; nous n'avons qu'une *teinture*, & une surface de Religion. Fléch. Ce sont nos passions qui donnent la couleur & la *teinture* à tous les objets. Cl. Si l'on ne voyoit que des gens de mérite, l'on prendroit insensiblement une *teinture* de politesse qui contribue beaucoup à former les mœurs. Bel.

TEINTURIER, iere. s. m. & f. Qui fait métier de teindre *Infector, baphiarius*. Il y a des *Teinturiers* de grand teint, & d'autres de petit teint. Les *Teinturiers* de la ville de Rouen sont divisés en trois fonctions, en *Guéderons, Garenceurs* & *Noircisseurs*. Il y a de nouveaux statuts des *Teinturiers* de l'année 1669. qui portent la qualité des drogues qui doivent être employées à la *teinture*, suivant les diverses couleurs, & selon le mérite & le prix des étoffes. Les *Teinturiers* du grand & bon teint ne peuvent teindre en petit teint, & ne doivent avoir chez eux que les drogues appartenantes au bon teint; & ceux du petit teint ne peuvent teindre en bleu, à cause du pastel qui appartient au bon teint, & ne doivent avoir chez eux que les drogues qui appartiennent au petit teint. Ils ne doivent teindre que des frisons, tiretaines, petites serges à doublet, &c. qui ne vaudront au plus que quarante sols l'aune en blanc.

Teinturier en Soie. C'est celui qui ne teint ordinairement que des soies. *Bombycinus infector*.

Teinturier en laine C'est celui qui teint & vend les laines de toutes sortes de couleurs, & que l'on appelle ordinairement *Lanier*. *Lanarius*.

Teinturier, est aussi une espéce de raisin dont le suc est fort rouge, & dont on mêle quelques seps parmi un plant de raisin blanc, pour le colorer, & en faire du vin clairet. Son suc est fort doux, & sa feuille est rouge. *Racemus niger*.

TÉJONÈS. s. m Nom propre d'un bourg du Royaume de Barca, en Barbarie. *Tejunti*. Il est un peu au couchant de Berolcho, sur le cap de *Téjunès*, nommé anciennement *Boreum promontorium*. Maty.

TÉISE. s. f. Nom propre d'une riviére de la Haute-Hongrie. *Tibiscus*, anciennement *Tibisis, Pathissus*. Elle a sa source dans le mont Crapach, aux confins de la Transilvanie & de la Russie Rouge, & coulant vers le midi, elle baigne le Petit-Waradin, Tokay, Chége, Czongrat, Séged n, & se décharge dans le Danube près du Titul, à quelques lieues au-dessus de l'embouchure de la Sâve, après avoir reçu un fort grand nombre de riviéres, dont les principales sont le Témès, le Maros, le Kérès, le Samos, le Budrog, l'Harnath, le Toroa & la Zagyra. Les quatre premiéres sont du côté du levant, & les autres du couchant. Maty.

T E K.

TÉKIÉ. subst. m. Terme de Relation Monastére parmi les Turcs *Monasterium Turcicum*. Je n'ai vû que des Dervíches & des Santons qui résident dans les Convents appellés *Tékiez* sous la direction d'un Supérieur. Du Loir, *pag. 649*.

☞ TEKING. s. m Ville de la Chine, avec forteresse, dans la province de Quantong, au département de Chaoking, sixiéme Métropole de la Province.

TÉKUPHE. Voyez Théaufne.

T E L.

TEL, elle. adj. qui sert à la comparaison. *Talis, qualis*. Qui est pareil, qui est semblable: de la même façon & maniere. J'ai trouvé un homme *tel* que je le désirois. Vous êtes revenu tout *tel* que quand vous êtes parti. On croit de se voir *tel* qu'on est, parce qu'on n'est pas *tel* qu'on devroit être. Fléch. Ma destinée sera *telle* qu'il vous plaira. Abl. *Telle* étoit l'armée de Darius. Vaug. *Tel* que vous me voyez, je m'en escrime un peu. Mol.

> *Enfin, il n'est rien* tel, *Madame, croyez-moi,*
> *Que d'avoir un mari la nuit auprès de soi.*

Les Poëtes disent, en faisant des comparaisons, *tel* qu'un soleil qui paroît, *tel* qu'un torrent, *tel* qu'un lion furieux, &c. *Qualis*. Le luxe est si grand, qu'on ne vit jamais rien de *tel*. Dieu me préserve d'avoir une *telle* pensée. *Tel* est mon malheur, que rien ne me réussit.

Tel, se dit aussi pour marquer une spécification particuliére. *Talis*. Je lui ai recommandé *telles* & *telles* affaire. Je veux mettre en ce contrat *telles* & *telles* conditions. J'ai vû *telles* personnes à la Messe. Cela s'est fait en *tel* lieu. A l'entendre marcher, j'ai deviné que c'étoit un *tel*. Il lui tint *tel* discours.

Tel, se dit aussi d'un particulier incertain & inconnu. *Quidam*. *Tel* en pâtira, qui n'en peut mais. *Tel* croit vivre long-temps, qui meurt le lendemain. *Telle* personne s'est sauvée de mes mains, qui ne m'échapperoit pas à cette heure. Voit.

> Telle *sous ses habits paroît & jeune & belle,*
> *Qui n'est rien moins au fond que ce qu'elle paroît.*
> Corn.

Tel, se dit quelquefois par exagération. Ce tableau est d'une *telle* beauté, qu'on ne le sçauroit trop payer. *Tanta pulchritudinis*. Il y avoit une *telle* presse à ce sermon, que je n'ai pû y trouver place. Cet homme a une *telle* pénétration, qu'il va droit à la difficulté, & la résout. Psyché étoit *telle* enfin que le meilleur Poëte auroit de la peine à en faire une pareille. La Font.

> *Sans faire le vain, mon avanture est* telle,
> *Que de la même ardeur que je brûlai pour elle,*
> *Elle a brûlé pour moi.* Sar.

Tel, mis pour *quel*, n'est pas du bel usage. *Talis, qualis*. Dieu est présent en tous lieux *tels* qu'ils soient: dites, *quels* qu'ils soient. Vaug. Rem.

Tel, mis pour *quelque*, ne se dit pas bien non plus. A *tel* degré d'honneur que vous l'éleviez: dites, pour mieux parler: A *quelque* degré d'honneur que vous l'éleviez. Corn. *Ad qualemcumque honoris gradum*.

Tel quel, Telle quelle. adj. Qui marque le mépris, & qui signifie, Aussi mauvais que bon, ou même plus mauvais que bon. *Mediocris, medius, tolerabilis*. Cet homme est fort mal meublé, fort mal en ordre, ses meubles, ses habits sont *tels quels*. Sa capacité est *telle quelle*. Sa réputation est *telle quelle*, n'est pas trop bonne.

On voit dans des lettres du mois de Juillet de l'an 1225 un certain Doyen d'Éfari en Picardie, qui se qualifie, par humilité, Simon *tel quel* Doyen d'Éferi On fait un conte des premiers Jésuites qui vinrent s'établir en France Comme leur habit ne les distinguoit point du commun des Ecclésiastiques, bien des gens ne sçavoient pas s'ils étoient Religieux. Le Parlement de Paris voulut les faire expliquer là-dessus: on leur demanda *quels* ils étoient: *quales essent*; c'est-à-dire, s'ils étoient simples Clercs séculiers, ou Religieux, ou Moines, ou Mendians, &c. Celui qui répondit pour eux, voulut faire un préambule à la loüange de son Ordre, & à peine eut il dit: *Nos sumus tales, quales Summi Pontifices approbavere, quales Concilium Tridentinum laudavit, quales, &c.* ou chose semblable; qu'on l'interrompit, & on ne le laissa point achever De-là on les nomma en raillant: *tales, quales: tels quels*; & un Pédant de l'Université fit des vers Latins contre eux, & y fit entrer cette pensée.

> *Nos sumus, inquit,*
> *Tales & quales voluit nos esse Senatus.*

Tel, se dit proverbialement en ces phrases. *Tel* maître, *tel* valet. *Servus domino dignus est, servus domino similis est*. *Tel* menace, qui tremble. *Tel* croit être sain, qui porte la mort dans son sein.

☞ TELA. s. m. Espéce de monnoie, ou plûtôt de médaille d'or, qui se frappe à l'avénement à la couronne de chaque Roi de Perse, que l'on distribue, & dont on fait largesse au peuple. Les *telas* sont du poids des ducats d'or d'Allemagne

TÉLAMONES. s. m. Figures humaines qu'on employoit dans l'ancienne Architecture Romaine, pour soutenir des corniches & des consoles. *Telamones, Atlantes*. Les Grecs les

les appelloient *Atlantes*. Vitruve dit qu'il ne sçait pas pourquoi on leur a donné ce nom.

TÉLAMONE. Voyez Talamone.

☞ TELARSKY-BIELKI. s. m. Sorte de fourures que l'on tire de la Sibérie, & de quelques autres États du Czar, qui se trouvent sur la route de Moskou à Péking, particuliérement à Tomskoy, ville considérable par son commerce, située sur le Tom.

☞ TELCHINES. subst. masc. plur. C'étoient, selon la Mythologie, les fils du Soleil & de Minerve, ou de Saturne & d'Aliope. Ils habiterent quelque temps l'Ile de Rhodes, d'où elle prit le nom de *Telchines*. La fable les représente comme des Magiciens ou des Démons, qui charmoient par leurs simples regards, & faisoient pleuvoir, grêler & neiger à leur gré. Ils arrosoient la terre de l'eau du Styx, & produisoient toutes sortes d'incommodités & de maladies, la peste & la famine. Les Grecs les nommerent pour ce sujet *Ἀλάστορες, destructeurs*. Jupiter les changea en rochers, selon la table d'Ovide au VIIe. Liv. de ses Métamorphoses. Quelques-uns les confondent avec les Cabires, les Curêtes, les Corybantes, les Dactyles & les Idéens.

☞ TELCHINIE. adj. f. Minerve avoit un Temple au village de la Teumesse, près de Thèbes en Béotie, sous le nom de Minerve *Telchinie*, où il n'y avoit aucune statue. *Telchinia*. Pausanias croit que ce surnom venoit des anciens Telchines de l'Ile de Rhodes, dont plusieurs passerent dans la Béotie, & y bâtirent apparemment ce Temple de Minerve, qu'ils disoient être la mere des auteurs de leur race.

TÉLÉEN, enne. adj. Épithête ou surnom que les Anciens donnoient à Jupiter & à Junon. *Teleus*. Ce mot est Grec, & signifie, homme fait, homme marié, *parfait*, ou *adulte*, de *τελέω*, *perficio*. On invoquoit Jupiter *Téléen* dans les mariages. Junon *Téléen*, & Junon, *Téléenne*, présidoient aux nôces. On pourroit dire *Télien*, & en Latin *Telius*, *Teleius*; car en Grec c'est *τέλειος*.

☞ TÉLÉGONE. s. m. Fils d'Ulysse & de Circé, tua son pere sans le connoître. Il épousa ensuite Pénélope, dont il eut Italus, qui, selon Hygin, donna son nom à l'Italie. En 1725. on représenta un Opéra de *Télégone*.

TÉLEM. s. m. Nom propre d'une ville de la Terre-Sainte. *Telem* ou *Talem*. Elle étoit dans la Tribu de Juda. Jos. XV. xxiv.

TÉLÉMAQUE. s. m. Nom propre d'homme. *Telemachus*. *Télémaque* Fils d'Ulysse & de Pénélope. Les Avantures de *Télémaque*. C'est un Poëme en prose, des plus ingénieux & des plus beaux qui ayent été faits, composé par M. de Fénelon, Précepteur du Roi d'Espagne, & des deux Princes ses freres. C'est une instruction très-sage, très-utile & très spirituelle d'un jeune Prince destiné à régner un jour. Jamais Livre n'a été tant imprimé, ni traduit en tant de Langues en si peu de temps.

S. *Télémaque*, autrement S. *Almaque*, est un Martyr du commencement du Ve. siécle. Voyez Almaque.

TÉLENSIN, TRÉMESEN, TRÉMISSIN. s. m. Nom d'une ville du Royaume d'Alger en Barbarie. *Telensinum*, anciennement *Timici*. Elle est capitale du Royaume qui porte son nom, & située sur la riviére de Téfis, à sept ou huit lieues de la mer Méditerranée. Cette ville a été Episcopale, & l'une des plus belles & des plus grandes de l'Afrique. Elle est encore des plus grandes & des mieux bâties de la Barbarie, quoiqu'elle soit beaucoup déchue depuis qu'elle est sous la domination des Algériens. Maty.

Le Royaume de Télensin. *Telensina Regio*. Il est entre la mer Méditerranée & le Biledulgérid, ayant au levant la province de Tenès, & au couchant le Royaume de Fez. Ses villes principales sont *Télensin* capitale, Humain, Haresgel, Mazagran, Celae, Mostcar, Guagida, Bethe, Oran & Marsalquibir. Le Royaume de *Télensin* ou de Trémisen avoit anciennement une plus grande étendue. Il renfermoit tout le Royaume d'Alger, à la réserve de la province de Constentine. Maty.

☞ TÉLÉPHE. s. m. Fils d'Hercule & d'Augé, avoit été exposé aussi-tôt après sa naissance, & nourri, dit-on, par une biche. Pausanias dit que ce fut sur le mont Parthénius en Arcadie, & qu'après sa mort on lui éleva un Temple sur cette montagne, & on lui consacra tout un canton en mémoire du prodige arrivé à sa naissance. M. Danchet a donné en 1713. un Opéra de *Téléphe*, dont les amours de ce Prince avec Isménie sont le sujet.

☞ TÉLÉPHIEN. adject. m. Ulcére malin, très-difficile à guérir, ainsi appellé de Téléphe, qui avoit été blessé par Achille, & dont la plaie dégénéra en un pareil ulcére. *Telephinum ulcus*. On lui donne aussi le nom de *Chironien*. Voyez Chironien.

TÉLÉPHIUM. s. m. Plante qui pousse plusieurs tiges grêles, couchées par terre, revêtues de feuilles semblables à celles de la marjolaine, sans poil, rangées alternativement. Ses fleurs naissent aux sommités des tiges, composées chacune de cinq feuilles blanches soutenues par un calice qui est aussi de cinq feuilles. Il leur succede des fruits qui sont relevés de trois coins, & qui renferment dans leur creux quelques semences presque rondes, noires, menues comme celles de pavot. Sa racine est de la grosseur du doigt, ligneuse, garnie de peu de fibres, mais forte. En Latin *Telephium Dioscoridis Imperati*. P. Tournefort. C. Bauhin appelle *téléphium commun* en Latin *telephium vulgare*, une espèce d'orpin, nommé autrement *anacampseras*, *vulgo faba crassa*. J. Bauh. Il y a quelques autres plantes qu'on appelle aussi *telephium*.

TÉLESCOPE. s. m. Terme d'Optique. C'est une lunette à longue vûe pour observer les Astres & les objets éloignés, parce qu'elle les grossit beaucoup. *Telescopium*. Elle est composée de deux verres, l'un oculaire, qui est concave, & l'autre objectif, qui est convexe, enfermés dans un tuyau long & obscur pour les objets de la terre. Pour les objets du ciel elle est composée d'un verre objectif convexe, & d'un verre oculaire convexe. On en fait aussi de quatre verres; c'est-à dire, d'un objectif convexe, & de trois oculaires convexes pour les objets de la terre. Mais ces quatre verres interceptent beaucoup plus de rayons que les deux verres, & celles que l'on pourroit faire de cinq ou de six ou de plus, seroient à proportion fort inférieures. Il est vrai pourtant que les *telescopes* à quatre verres redressent les objets, & les font voir dans leur situation naturelle; mais ils ont d'ailleurs des défauts considérables. Les *télescopes* à deux verres, un objectif & un oculaire convexes, sont les meilleurs, excepté qu'ils renversent les objets. M. Hartsoeker dans son Essai de Dioptrique, dit avoir observé la lune avec un *telescope* de 63 pieds, dont l'ouverture & l'oculaire sont de trois pouces & que l'on y voit un objet de 54 mille pieds de diamètre, sous un angle de six minutes. Il ajoute qu'il a préparé un verre objectif de 600 pieds de foyer, & qu'en donnant à ce verre de 600 pieds une ouverture d'un pied, & un oculaire d'un pied, il pourra voir dans la lune un objet de 3500. pieds de diamétre sous un angle de six minutes. L'invention du *telescope* est attribuée par Descartes à Jacques Métius natif d'Alkmaer en Hollande, & frere d'Adrien Métius fameux Mathématicien qui en fit voir un essai en 1609. Mais il se trompe: car Pierre Burel dans le Livre qu'il en a composé exprès, a prouvé clairement que Zacharias Jasen, ou Joanidès, est le vrai inventeur du *télescope* & du microscope. C'étoit un faiseur de lunettes de Middelbourg en Zélande, qui dès l'année 1590 en fit un de douze pouces qu'il présenta au Prince Maurice, lequel, pour profiter de ce secret lui défendit de le divulguer. Ce fut lui qui découvrit sept nouvelles étoiles dans l'Ourse, & des taches dans la lune. Joannes Lapreius autre Ouvrier de Middelbourg en est le second inventeur, qui en l'année 1610. en fit un sur le seul récit qu'on lui en avoit fait, & qui les rendit publics. Métius & Drébellius, qu'on en fait aussi Auteurs, ne vinrent qu'en 1620. à Middelbourg, où ils en achetérent chez les fils de Zecharie, qui les rendirent célébres: ce que fit en même temps Galilée en Italie, qu'on dit aussi en avoir fait faire sur le seul récit qu'on lui avoit fait de ceux de Hollande; & à cause qu'il s'en est servi heureusement aux observations célestes, on a appellé ces sortes de lunettes de *Galilée*, quoiqu'auparavant elles fussent nommées de *Hollande*, à cause du lieu de leur invention. Il est vrai que Jean-Baptiste Porta a fait mention du secret des lunettes long-temps auparavant, quant à la spéculation; mais il ne les a point réduites en pratique, car il en parle dans sa magie naturelle imprimée en 1549. au chap. 10 du 17e liv. Quelques-uns croient que Bacon en a aussi eu quelque connoissance; &

Pra-

Fra-Paolo en fait aussi mention. D'autres croient que Démocrite en avoit quelque usage, parce qu'il a dit le premier que la voie lactée étoit un assemblage de plusieurs étoiles. On dit que Ptolomée Evergétes avoit dans le phâre d'Alexandrie un *télescope*, d'où il découvroit les navires de 60 milles en mer : mais il n'y a pas d'apparence que ce fût le même que le moderne. On a mis les noms des Auteurs qui en ont écrit, au mot LUNETTE. M. Newton traite au long des *télescopes* dans son Optique..

TÉLESCOPE AÉRIEN. *Telescopium aëreum*. M. Huygens a donné ce nom à un *télescope* propre pour observer la nuit, & dont les verres ne sont point enfermés dans un tube clos, parce qu'il n'en est pas besoin dans l'obscurité de la nuit. Par ce moyen un *télescope* très-long devient très léger, & fort maniable. On voit la description du *télescope* aërien dans les Transactions Philosophiques, n. 162. HARRIS. Messieurs de l'Observatoire se servent d'un *télescope* aerien.

TÉLESCOPE RÉFLÉCHISSANT. C'est une invention de Newton. Voici comment il est fait. Le tube de ce *télescope*, qui doit être large, est fermé du côté qui regarde l'objet, l'autre est fermé par un miroir métallique concave, qui y est placé. Proche du côté qui est fermé il y a un miroir ovale & plat, le plus délié qu'il est possible, afin d'empêcher le plus qu'il se peut, les rayons de lumiére d'entrer dans le tube ; celui-ci est incliné du côté de la partie supérieure du tube, où il y a un petit trou garni d'un oculaire plan convexe & délié. Ensorte que les rayons venant de l'objet, doivent tomber d'abord sur le miroir concave placé au fond du tube. Delà ils sont réfléchis vers la partie supérieure du même tube, où ils rencontrent le miroir plat posé obliquement, & par lequel ils sont réfléchis sur le petit verre plan convexe, & à l'œil de l'observateur, qui regardant en bas, voit l'objet sur lequel le *télescope* est tourné. HARRIS. Voyez aussi les Transactions Philosophiques, n. 81. où cet instrument est plus amplement décrit. Aprés ce premier essai, M. Newton fit un autre instrument de la même nature, par le moyen duquel il dit qu'il peut lire dans les Transactions Philosophiques ouvertes à la lumiére du soleil, à la distance de 100 pieds, & distinguer quelques mots à la distance de 120. Ce *télescope* seroit d'un grand avantage si on pouvoit le porter à toute la perfection requise, mais il est sujet à deux grands inconvéniens. Le premier est qu'il est difficile de trouver l'objet, mais un peu d'usage & de pratique y remédiera. Au moins en plaçant le petit verre à l'extérieur sur une ligne parallèle à l'axe de la cavité du tube, l'on pourra trouver l'objet assez vîte, & alors le tube lui-même doit être droit. Le second inconvénient, beaucoup plus grand que le premier, est que le miroir de métal est sujet à se ternir, de sorte qu'il ne peut servir bien long-temps : mais si quelqu'un étoit assez heureux pour trouver un alliage métallique, qui pût recevoir un poli parfait, réfléchir vivement les objets, & se conserver sans rouille, ni ternissure, ce seroit un très-grand avantage pour la perfection des *télescopes* & des microscopes. HARRIS.

TÉLESE. s. f. Nom propre d'une ancienne ville du Samnium. *Telasia, Telessia*. Elle a été Episcopale, suffragante de Bénévent. Elle est maintenant si déchue, qu'il n'y reste que cinq ou six maisons parmi ses masures. Elles sont dans la terre de Labour, province du Royaume de Naples, au confluant du Sabatho & du Vulturne. Son Evêché a été transferé à Cerrito, bourg de la même province. MATY.

TÉLESME. Terme de Philosophie hermétique, c'est-à-dire, fin & perfection. Il est pris du Grec τέλεσμα, qui signifie la même chose.

☞ TÉLESPHORE. s. m. Un des Dieux de la Médecine, étoit proprement le Dieu des convalescens Il étoit fort honoré à Pergame. Les Epidauriens l'appelloient *Acésios* ; qui rend la santé, qui la soutient, & qui guérit les maladies. Et ceux de Sicyone le nommoient Evémérion, qui fait vivre long-temps. *Télesphore* étoit toujours représenté en jeune homme, quelquefois même comme un enfant. Il accompagne assez souvent Esculape & Hygiéa sa fille, Divinités de la Médecine. D'autres fois il est avec Hercule, le Dieu de la force, pour marquer que la force ne peut se conserver qu'avec la santé, ou qu'Hercule a besoin de *Télesphore* pour se soutenir.

TELGEN. s. m. ou TÉLIE. s. f. Nom propre d'une petite ville de la Sudermanie en Suéde. *Telga*. Elle est sur le bord méridional du lac Mélar, entre la ville de Stockholm, & celle de Strengnes, à huit lieues de chacune. MATY.

☞ TELIER. s. m. On nomme ainsi dans quelques Provinces de France l'Ouvrier qui travaille en toile, en linge ouvré & en canevas. Il s'appelle ailleurs *Tisserant*.

TÉLIOU. s. m. Nom propre d'homme. *Telinus* ou *S. Télion* a été très-célébre en Angleterre. C'est le même qu'en quelques Manuscrits on trouve nommé *Eliud*, en d'autres *Délo*. Il succéda en l'Évêché de Landaf à S. Dubrice, qu'on croit avoir été ordonné par S. Germain d'Auxerre, durant le séjour qu'il fit en Angleterre, à l'occasion du Pélagianisme. Voyez les Bollandistes & M. Chastelain au 9 de Février.

☞ TELLE. Voyez TAËL.

☞ TELLE. s. m. Petit Canton, qui appartient au Vexin & au Beauvaisis. C'est le nom d'une forêt abondante en tilleuls, qui s'est insensiblement communiqué à tout le terrein qu'elle occupoit anciennement *Descript. Géogr. & Hist. de la Haute-Norm. tom* II. *p.* 241.

TELLEMENT. Conjonction qui sert à tirer des conclusions. *Itaque, quocirca. Tellement* donc que vous ne voulez point traiter ? *Tellement* que vous voulez plaider ?

TELLEMENT. adv. d'exagération *Ita, adeò*. Il étoit *tellement* pressé qu'il oublia sa montre. Il a *tellement* d'affaires qu'il n'a pas le loisir de se moucher. Il est *tellement* stupide, qu'on ne lui peut rien apprendre. On dit aussi, *Tellement* que, pour dire, Enfin, pour conclusion, & quand on tire une conséquence de ce qu'on a dit, ou oüi-dire *Ita ut*.

TELLEMENT QUELLEMENT. adv. D'assez mauvaise grace ; passablement, médiocrement. C'est un homme qui m'a fait un plaisir, mais *tellement quellement* Cet Officier s'acquitte de sa Charge *tellement quellement*, c'est-à-dire, ni bien ni mal. Faire des vers *tellement quellement*, c'est-à-dire, plutôt mauvais que bons. Les Italiens disent *così, così*. Dans la basse latinité on a dit *taliter qualiter*. Un des préceptes de S. Vincent Ferrier est, *Fac officium tuum taliter qualiter*. Mais ce *taliter qualiter* ne signifie pas ce que nous appellons maintenant *tellement quellement*, mais le mieux que vous pourrez, sans cependant vous inquiéter, vous chagriner, &c.

☞ TELLIGT. s. m. Petite ville d'Allemagne dans le cercle de Westphalie, sur la riviére d'Embs.

TELLINE s. f. Sorte de moule fort commune en Italie. *Tellina, mytulus*. Les *tellines* sont moins grosses que nos moules ; elles ont la coquille rayée. Les *tellines* ne sont pas proprement des moules ; il faut les rapporter dans le genre des *tellines*, & non pas des *mytulus*. P. PLUMIER.

TELLINE, Vallée. Voyez VALTELLINE.

☞ TELLUNO s. m. Dieu de la Terre, que l'on croit être un surnom de Pluton, pris pour l'hémisphère inférieur de la terre.

☞ TELMEZ. s. m. Ville d'Afrique au Royaume de Maroc, dans la Province de Duquela, au pied du mont *Beninaguer*.

TÉLON. s. f. Vieux mot qui signifia une lyre, de l'Hébreu *tillim*. C'est un psaltérion. *Bochart*. BOREL.

☞ TÉLON. s. m. Sorte d'étoffe dont la chaine est de lin ou de chanvre, & la tréme de laine.

TELTRE. s. m. Vieux mot. Tertre ou côteau. BOREL.

> *Li povoire & li ordenes*,
> *En sur un* telrre *sont montez*,
> *Pour Dieu proier & pour orer*,
> *Et pour la bataille esgarder*. R. DE VACE.

C'est la même chose que tertre, les deux liquides, *l* & *r*, se changeant aisément l'une pour l'autre.

T E M.

☞ TÉMAN s. m. Mesure de continence pour les liquides, dont on se sert à Mocha, ville de l'Arabie heureuse. 40 meudas font le *téman*, chaque meudas contenant trois chopines de France, ou trois pintes d'Angleterre.

TÉMARÉTÉ. s. m. Nom propre d'un bourg de la basse-Éthiopie. *Temaretum* C'est le principal lieu de l'île de Zucotora, & la résidence du Prince de cette île.

gnage à la vérité. On s'empresse peu à rendre un *témoignage* intrépide aux vérités qui choquent l'autorité suprême. Tour.

Témoignage, se dit aussi d'un passage d'un Auteur, ou autre personne notable, qui dit ou affirme avoir vu ou cru quelque chose. *Testificatio, auctoritas.* Le Prédicateur a rapporté plusieurs *témoignages* des Peres pour prouver son texte. Les *témoignages* de Pline, d'Hérodote, de Solin, sont suspects à beaucoup de gens.

Témoignage, se dit aussi des indices, des preuves qu'on tire souvent des choses inanimées. *Indicium, nota, vestigium, argumentum.* Ce mari a donné de grands *témoignages* de son amour à sa femme. L'homme de bien est content du *témoignage* de sa conscience. Son bras estropié est un *témoignage* de sa valeur. Les pleurs sont des *témoignages* de son affliction. Ce sang répandu est un *témoignage* qu'il y a eu ici de la tuerie.

On le dit aussi de l'assurance que nous avons par le moyen des sens, que les choses sont de telle ou telle maniere. *Sensatio.* On ne doit point récuser le *témoignage* des sens quand ils déposent dans l'étendue de leur ressort. Cl.

Témoignage, se dit quelquefois d'une simple recommandation, ou assurance. *Commendatio, certificatio.* J'ai pris ce valet sur le *témoignage* que m'ont rendu plusieurs honnêtes gens de sa fidélité.

TÉMOIGNER. v. act. Déposer, servir de témoin. *Testari, testificari, protestimonio dicere.* Il y a quatre témoins qui ont *témoigné* contre lui. Un Avocat n'est pas obligé de *témoigner* contre sa partie.

Témoigner, signifie aussi, s'ouvrir, faire connoître son sentiment. *Significare, indicare, mentem aperire.* Un Juge ne doit point *témoigner* aux parties quel est son sentiment, ouvrir son avis. Un bon Chrétien ne doit *témoigner* aucun ressentiment des injures qu'il reçoit. Il est dangereux de *témoigner* trop d'amour à ses enfans, ils en abusent. Les Amans *témoignent* leur passion par leurs regards.

> *Voir cajoler sa femme, & n'en* témoigner *rien,*
> *Se pratique aujourd'hui par force gens de bien.*
> Mol.

TÉMOIGNERIE. s. f. Ce mot se trouve employé dans Rabelais. Comment Ouïr-dire tenoit Ecole de *Témoignerie. Testatio.*

TÉMOIN. s. m. & f. Qui atteste, ou peut attester ou certifier la vérité d'un fait. *Testis.* Les procès criminels s'instruisent par audition, recollement & confrontation des *témoins*. On ne reçoit des *témoins* singuliers sur divers faits, qu'en cas d'usure & de concussion. Pour faire preuve dans les informations par turbe, dix *témoins* n'en valent qu'un. La maniere la plus ancienne, la plus simple & la plus naturelle de décider les questions de fait, qu'on voit tous les jours dans les Tribunaux, est d'avoir recours à la preuve par *témoins*. Aussi cette espéce de preuve a-t-elle été reçue en France indifféremment pour toutes sortes d'affaires, jusqu'au milieu du seizieme siécle. Dans l'assemblée des Etats tenus à Moulins l'an 1566. les Députés du Parlement de Toulouse représenterent que la corruption des mœurs, & la facilité de séduire les *témoins*, rendoit cette espéce de preuve incertaine, & qu'elle faisoit souvent succomber celui qui avoit affaire à un adversaire adroit & de mauvaise foi. Pour prévenir cet inconvénient, on résolut de ne plus admettre la preuve par *témoins* en matiere de conventions, que dans celles de peu de conséquence, ou seulement dans les cas où elle sert à favoriser la preuve par écrit. Voyez l'article 54 de l'Ordonnance de Moulins, qui ne veut point qu'on admette cette preuve dans les contentions au-dessus de cent livres. Gillet. M. Danti, Avocat au Parlement de Paris, a fait un Traité de la preuve par *témoins* en matiere civile, & après les Etats de Moulins, Jean Boiceau, Avocat à Poitiers, en fit un Latin très-ample. Deux *témoins* oculaires, ou de *visu* non suspects, ni reprochés, font une preuve concluante. On punit de mort les faux *témoins*, les subornateurs de *témoins*, les *témoins* à gages. Les Apôtres, les Martyrs ont été les *témoins* des vérités Evangéliques. L'Ordonnance a défendu la preuve par *témoins* des promesses de mariage, & pour prêt au-dessus de cent livres. Les exploits de criées doivent être attestés de recors & de *témoins* signandaires. On peut fournir de reproches, de salvations de *témoins*. Il faut assigner les *témoins* pour déposer. Par la derniere Ordonnance on gage les *témoins* défaillans, on ordonne qu'ils viendront sur peine de payer une certaine somme. Par un Synode tenu à Rome sous Constantin en l'an 320 il falloit entendre 72 *témoins* pour condamner un Evêque : ce qu'on appelloit *libra testium*. On entendit 72 *témoins* contre le Pape Marcellin, qui vivoit en 302 *qui erant electi libra occidua*, dit l'Histoire.

Témoin, s'emploie aussi en parlant d'une femme, sans changer de genre. *Testis.* Elle est *témoin*, elle est un bon *témoin* de ce qui s'est passé.

Témoin nécessaire. C'est ainsi qu'on appelle un domestique, lorsqu'il s'agit d'une action qui s'est passée dans la maison de son Maître sans *témoins* de dehors. *Testis necessarius.*

Chez les Romains, on tiroit ou on pinçoit l'oreille à des *témoins* qui avoient été présens à quelque action, ou on leur donnoit de petits soufflets, afin qu'ils s'en souvinssent, quand il en faudroit rendre témoignage ; & s'ils ne vouloient venir, on les amenoit par l'oreille.

Il y avoit autrefois des *témoins* synodaux élûs par les Evêques, qu'on faisoit jurer sur les reliques des Saints, & qui étoient établis dans chaque Paroisse, afin de faire une recherche exacte de l'hérésie, & des autres crimes de chaque Paroissien. Il en est parlé dans le Concile de Narbonne de l'an 1227. dans celui de Tolede, & autres.

☞ Témoins muets, sont des choses inanimées, qui servent à la conviction d'un accusé, mais ils ne font point de preuve pleine & entiere. Ils ne peuvent passer que pour des semi-preuves. Par exemple, un homme a été égorgé en sa chambre, on y trouve le couteau d'un autre, ce couteau est un *témoin muet* qui fait soupçonner que celui à qui il appartient est l'assassin.

Témoin, signifie aussi, spectateur. *Spectator, testis oculatus.* Les personnes qui n'agissent que par vanité, s'arrêtent tout court dès qu'ils n'ont plus de *témoins*. S. Evr. Pourquoi me tant préparer à mourir courageusement ? Il n'y a pas grand mal que deux ou trois personnes soient *témoins* de mon impatience & de mes cris. Nic.

Témoin, se dit quelquefois des choses inanimées. Il y a des *témoins* muets & irréprochables, comme des épées sanglantes, des choses volées, dont on trouve un criminel saisi. *Testes muti, signa naturalia.* Les plaies de ce cavalier sont de bons *témoins* de sa valeur. Les Amans demandent aux rochers & aux arbres, qu'ils soient *témoins* de leurs plaintes, de leur mort.

> *Déserts, soyez* témoins *des peines que je sens.*
> M. de la Suze.

> *Ces lieux, de mon amour si long-temps les* témoins.
> Racine.

> *Ils n'eurent pour* témoins, *dans ces sombres demeures,*
> *Que les oiseaux des bois ; pour confident, qu'Amour.*
> La Font.

Lorsqu'il s'agit d'une chose qu'on a vûe soi-même par ses propres yeux, on dit : Mes yeux en sont *témoins*.

On distingue au Palais, les *témoins* en *témoins* compétans, ou recevables, & en *témoins* récusables. *Témoin* moi-même, terme de Diplomatique dont usoient les Rois, les Princes & les Grands-Seigneurs, pour autoriser leurs chartes. Les Rois d'Angleterre se servoient dans leurs Lettres patentes de la formule, *Témoin* moi-même, ou *témoin* le Roi. Les Rois d'Espagne mettent simplement, Moi le Roi, *yo el Rey*.

On dit aussi, quand on veut faire un grand serment, Dieu est mon *témoin* ; je prends Dieu à *témoin*. *Deus mihi conscius, testis est.* Il n'y a point de plus dangereux *témoin* que notre propre conscience.

Témoin, en termes d'Arpentage, se dit de petits tuileaux, ou autres marques que les Arpenteurs mettent sous les pierres qui servent de bornes aux héritages. *Limes.* On les appelle *témoins* de borne. Et ces petits tuileaux sont

faits de certaine forme ; les Arpenteurs les posent aussi de certaine maniere sous les bornes qu'ils plantent, ou à certaine distance, pour séparer les héritages, dont ils font mention dans leur procès-verbal ; & ils servent, en cas qu'on transporte ces bornes par fraude ou usurpation, à reconnoître leur premiere situation. Davil. On les appelle encore *perdriaux*. Ce sont quatre cailloux qu'on met en terre à côté des bornes. On ordonne souvent qu'on levera la borne, afin de voir s'il y a des *témoins* qui marquent que c'en soit une effectivement.

Témoin, est aussi un terme de Cordeur de bois & de Marchand de bois de Paris. Ce sont deux buches que l'on met d'un côté & d'autre de la membrure, lorsqu'on corde le bois aux chantiers. *Testis, vestigia.*

Témoin, en Maçonnerie, c'est dans la fouille des terres massives une petite butte le plus souvent couverte de gason, que les Terrassiers laissent, afin de juger de l'état des terres pour les toiser. On peut appeller *faux témoins*, ces buttes sur le sommet desquelles on a rapporté occultement des tranches de terre pour augmenter les cubes contre la vérité. Davil. *Signum, nota.* Ce sont de petites pyramides du terrain, où les Terrassiers ne touchent point, & qui en font voir l'ancienne hauteur.

Les Relieurs appellent aussi *témoins*, quelques feuillets un peu plus courts que les autres, qu'ils laissent exprès sans les rogner, pour témoigner qu'ils n'ont rogné du livre que le moins qu'il leur a été possible. *Nota, testis, signum.*

☞ Témoin. On appelle *témoin* une ou deux poignées de blé, que les bourgeois portent ou font porter à la halle, & qui sert d'échantillon pour vendre celui qu'ils ont dans leurs greniers. Les laboureurs & les blatiers apportent leurs blés par charges ou par sommes à la halle, mais les bourgeois y envoient seulement du *témoin*, & ceux qui en ont acheté sur ce *témoin*, vont aux greniers des maisons bourgeoises à leur commodité, pour se faire livrer la quantité qu'ils ont achetée.

Témoin, se dit quelquefois burlesquement des testicules. *Testiculi.* Quand Accurse veut rendre raison pourquoi les Eunuques ne peuvent faire de testament, il dit que c'est parce qu'ils n'ont point de *témoins*, & que les *témoins* sont nécessaires pour la validité d'un testament. Cela est fondé sur l'équivoque du mot Latin *testes*.

Témoin, se dit aussi adverbialement d'une espèce d'attestation. *Testatio.* Il a été bien malade, *témoin* son visage pâle, maigre & défait. Les gens qu'on maltraite prennent les assistans à *témoin*. Les contrats en forme finissent par cette formule, en *témoin* de quoi nous avons fait apposer le scel à ces présentes. Je vous prends tous à *témoins*, est mal dit, il faut à *témoin* ; il est adverbe & indéclinable. On dit encore, *témoin* tous les Philosophes de l'Antiquité. Vaug. Il faut dire aussi par la même raison, je vous prends toutes à *témoin*.

> *Iris, je prends le Ciel & les Dieux* à témoin,
> *Que vous êtes l'objet de mon plus tendre soin.*
> La Suze.

TEMPE. Voyez Temple.

TEMPERAMENT. s. m. (Dans ce mot, & dans les suivans, le premier *e* se prononce comme un *a*.) Complexion, habitude ordinaire du corps de l'homme, sa constitution naturelle, la disposition de ses humeurs. *Corporis temperatio, habitus, habitudo.* Il y a des gens d'un *tempérament* robuste, grossier & violent, qui sont propres à la guerre ; d'autres d'un *tempérament* foible & délicat, que le travail rebute. Ce n'est pas une grande louange, que d'être entraîné par son *tempérament* à faire quelque chose de bon. S. Evr. Il y a des gens qui par un *tempérament* dur & impétueux renoncent sans peine à toute la douceur de la vie. M. Scud. Il y a des gens d'un *tempérament* si grave & si froid, que c'est plutôt par paresse, que par vertu, qu'ils ne changent point d'humeur. M. Scud. Le *tempérament* ne peut faire que l'ébauche des vertus, & il n'appartient qu'à la raison de les achever. Idem. Il entre toujours quelque chose du *tempérament* dans les desseins les plus concertés. S. Evr. Le *tempérament* se peut vaincre, mais cela est quelquefois plus fâcheux que le mal qui en peut arriver. Le Ch. de M. Brutus avoit modéré l'ardeur de son *tempérament* par l'étude de la Philosophie. S. Evrem. ☞ Il étoit bien fait, d'un *tempérament* de feu, avoit un air fier, un génie élevé, & sur-tout une passion ardente pour la gloire. Bouh.

En Médecine on appelle aussi *tempérament*, le mêlange & l'harmonie des quatre simples qualités élémentaires. *Naturæ temperatio, corporis constitutio.* Les Médecins distinguent deux sortes de *tempéramens* ; l'un qu'ils appellent *au poids*, ou *ad pondus* ; l'autre *de justice*. Le *tempérament au poids*, est celui qui a égale proportion & mesure des qualités élémentaires, tel que doit être celui de la peau des doigts, sans laquelle égalité ils ne pourroient faire aucun jugement. Le *tempérament de justice*, est celui qui contient des portions inégales de ces qualités, mais en proportion convenable, pour bien exercer les actions de la partie à quoi elle est destinée : & ainsi l'os a plus de parties terrestres que d'aqueuses, afin qu'il soit plus solide, ce qui a du rapport à la Justice, qui distribue à chacun ce qui lui appartient. Galien dit que le *tempérament ad pondus* est seulement dans l'imagination, parce que quand il seroit réel, il ne demeureroit qu'un moment.

Tempérament, se dit aussi en termes de jardinage, des terres & des fruits. *Indoles, natura, habitudo.* Dans les vallées où l'on a ce qui s'appelle un bon sable noir, il se fait dans la profondeur de cette terre, une philtration naturelle, qui éleve une partie de l'eau jusqu'à la superficie, & c'est cela qui entretenant la terre dans un bon *tempérament* pour la production, la rend extrêmement bonne. La Quint. Il y a quelquefois des terres d'un *tempérament* si juste, & d'une constitution si avantageuse, que toutes sortes de légumes & toutes sortes de fruits, de quelque espèce qu'ils soient, y réussissent parfaitement. Id. Le bois du poirier de bergamotte est fort délicat de son *tempérament*. Id. Le *tempérament* de terre qui convient à chaque espèce de fruit. Id.

Tempérament, se dit figurément en choses morales, d'un adoucissement, d'un milieu qu'on trouve dans les affaires, pour accorder des parties. *Temperamentum, ratio, via, modus.* Il n'y a point d'affaire si difficile, où l'on ne trouve quelque *tempérament*. Cette loi est trop sévere & trop rigoureuse, il faut y apporter quelque *tempérament*. Quand nos passions sont trop violentes, il faut que la raison y apporte du *tempérament*. Ces farouches vertueux ne veulent point de ces *tempéramens* qui sont d'un si grand usage pour faciliter les affaires difficiles. Bal. Le grand art de plaire consiste à trouver le milieu entre trop, & trop peu : ce *tempérament* fait la perfection des vertus humaines. Bell.

Tempérament, en termes de Musique, se dit de l'altération que l'on fait des intervalles, tant à l'égard des consonances que des dissonances, pour les rendre plus justes sur certains instrumens. *Temperatio, moderatio.* Ainsi on dit le *tempérament* du luth, de l'orgue, &c.

☞ Tempérament, ou le système tempéré. Terme de Musique. C'est la partie de la Musique théorique & pratique, qui traite de la proportion des intervalles des tons & des accords. *Hist. de l'Ac. des Sc.* 1742 *p.* 117.

TEMPÉRANCE. s. f. Vertu qui régle & qui bride nos appétits sensuels, & particuliérement ceux qui nous portent au vin & aux femmes. *Temperantia, temperamentum, moderatio, modestia.* La *tempérance* consiste à retenir la pente que les hommes ont aux plaisirs des sens. M. Esp. La *tempérance* n'est, dans la plûpart des hommes, que l'envie de vivre, & la crainte d'avancer la mort par des excès. S. Evr. L'office de la *tempérance* est de nous rendre modérément sensuels. M. Esp. La *tempérance* n'est pas le fléau, mais l'assaisonnement de la volupté. Mont. La *tempérance* est une bride qui nous retient quand nous nous emportons vers la mauvaise volupté ; elle nous arrête lorsque nous croyons nos sens plutôt que notre raison. S. Evr. La *tempérance* est modératrice, & non adversaire des voluptés. Mont. Aristote dit que la *tempérance* nous enseigne à jouir des plaisirs avec mesure, & qu'elle tient un milieu entre la sévérité des Stoïques, qui rejettent toutes les voluptés, & la mollesse des Epicuriens qui s'y abandonnent. M. Esp. La *tempérance* en combattant les passions de l'homme, entreprend

entreprend de le tirer de l'esclavage des passions. Idem

TEMPÉRANT, ANTE. adj. & s. Qui a la vertu de tempérance. *Abstinens, temperans, sobrius, frugalis.* Les *tempérans* évitent toutes sortes d'excès, ils réglent & moderent leurs appétits suivant la droite raison. S. Evr. Soyez *tempérant* dans les plaisirs, pour en jouir plus long-temps. Mont.

☞ Tempérans. s. & adj. m. pl., Terme de Médecine. *Temperantia.* Les *tempérans* sont d'un usage très-étendu, toutes les fois qu'il faut éteindre une chaleur contre nature, & par cette raison on ne peut s'en passer dans les fiévres de toute espéce, & dans les inflammations & mouvemens spasmodiques.

TEMPÉRATURE. s. f. Qualité de l'air. *Cœli temperatura, temperatio, temperies.* La *température* de l'air change selon les pays & les saisons. La fraîcheur des nuits dans la zone torride y conserve une *température* agréable de l'air.

TEMPÉRER. v. act. Réprimer, modérer l'action violente de quelque chose par une autre. *Temperare, attemperare, moderari.* L'eau *tempere* le vin, en modere l'ardeur. La fraîcheur des nuits, sous la ligne, *tempere* la chaleur des jours. L'âge *tempere* le sang & les bouillons de la jeunesse. J'ai besoin que vous *tempériez* un peu l'éclat qui vous environne, & qui m'éblouit. S. Evr.

Tempérer, se dit figurément en Morale, des passions, & signifie, Calmer, appaiser, modérer. *Moderari, regere, pacare, temperare.* Cet homme est naturellement emporté, il ne se peut *tempérer*, il ne peut *tempérer* sa langue. Les Stoïciens se piquoient de sçavoir *tempérer*, & réfréner leurs passions. Toute la grace que Dieu fait aux justes ne va qu'à *tempérer* l'ardeur de leur convoitise, & réprimer leurs passions déréglées. Fléch. La sévérité des répréhensions doit être *tempérée* par la charité. Herman. Euripide a dit, le bien avec le mal est toujours *tempéré*. L'exercice & l'emploi de la raison, c'est de *tempérer* les passions. S. Evr. La bonté de la Providence sçait *tempérer* nos afflictions par les douceurs de ses consolations. Fléch. Nos Peres ont eu besoin de toutes leurs lumiéres pour *tempérer* les choses avec justesse. Pasc. Le Gouvernement oligarchique est *tempéré* entre la souveraine puissance, & la confusion du Gouvernement populaire.

Tempéré, ée. part. pass. & adj. *Temperatus, moderatus, pacatus.* Les zônes *tempérées* ont un mélange égal du chaud & du froid. On y respire un air *tempéré*. Un esprit *tempéré* est un esprit sage, réglé, tranquille.

TEMPESTATIF. adject. Qui fait du bruit, qui crie, qui s'agite. *Tempestuosus, procellosus, tumultuosus.* Il est bas & de peu d'usage. Ceux qui sont violens & *tempestatifs* troublent tout le repos d'une maison, d'une compagnie.

TEMPESTUEUX, euse. Nous n'avons jamais ouï prononcer l's de ce mot; Danet ne la prononce pas, ni Richelet non plus. Cependant, comme l'Académie veut qu'on la prononce, il semble qu'il n'y ait point à hésiter. Il signifie, Qui forme, qui cause la tempête. *Tempestuosus, procellosus.* Vent *tempestueux*. Il signifie plus ordinairement, Qui est sujet aux tempêtes. La mer vers le cap de Bonne-Espérance est fort *tempestueuse*. La saison d'automne est plus *tempestueuse* que les autres. Le peuple est comparé à une mer *tempestueuse*. Mascur.

TEMPÊSTE. s. f. Orage qui s'excite par les vents, la pluie, le tonnerre. *Tempestas, procella.* Les ouragans sont les plus dangereuses *tempêtes*. La mer Baltique est fort sujette aux *tempêtes*. Les vaisseaux sont souvent battus, écartés, & brisés par la *tempête*. Les *tempêtes* de terre arrachent les arbres, découvrent les maisons. Cette horrible *tempête* s'appaisa tout d'un coup. Les Mariniers appellent *fortunal, temporal, l'amarour* du temps, les gros temps, la grosse mer, la *tempête*, le mauvais temps. Les *tempêtes* les plus violentes n'agitent jamais le fond de la mer, ainsi que les Plongeurs en font foi; il n'est donc pas surprenant qu'elles n'en détachent point les corps qui s'y sont fixés.

Tempête, se dit aussi dans le style bas, pour bruit, clameur, vacarme. *Tumultus, clamor, strepitus.* Quelle *tempête* on fait là haut! Catin loge dessus ma tête, & me réveille par je ne sçai quelle *tempête* qu'elle excite la nuit. Gon.

> *Pour peu que l'on s'oppose à ce que veut sa tête,*
> *On en a pour huit jours d'effroyable* tempête. Mol.

La *tempête* fut mise par les Romains au nombre des Dieux. *Ovid. Fast. L. VI. v.* 193. M. Marcellus lui éleva un Temple dans le fauxbourg de la porte Capène, en reconnoissance de ce qu'en allant en Corse & en Sardaigne, il échapa aux dangers d'une furieuse *tempête* qu'il essuya. Rosin, *Antiqq. L. II. c.* xxi.

Tempête, se dit figurément en choses morales, des malheurs, des ravages, des troubles, des désordres, des persécutions qui menacent ou le général, ou le particulier. *Tempestas, clades, infortunium, perturbatio, tumultus.* Voilà une grosse armée qu'on léve, on ne sçait où ira fondre la *tempête*; il sera difficile de conjurer cette *tempête*. Il s'est élevé une furieuse *tempête* contre cet Auteur. Il s'est mis dans un Couvent à l'abri de la *tempête*.

> *Apprenez que du Thrône on n'abat point de têtes,*
> *Sans attirer sur soi mille & mille* tempêtes. Corn.

Tempête, se dit aussi au figuré de tout ce qui est impétueux, véhément, de tout ce qui cause du désordre, du trouble, de l'agitation. *Impetus, agitatio, perturbatio.* On peut comparer Demosthène, à cause de la rapidité & de la véhémence avec laquelle il ravage & emporte tout, à une *tempête* & à un foudre. Boil. La Philosophie calme les *tempêtes* de l'ame. Mont.

☞ Tempête. En termes de Musique, on appelle *tempête*, une piéce fougueuse, qui imite l'impétuosité des vents. La *tempête* de Thétis, la *tempête* d'Hésione sont deux des plus belles *tempêtes* qui soient dans tous les Opéra.

Tempête. Injure populaire qu'on donne à des enfans remuans & bruyans. *Perturbator.* C'est une petite *tempête*.

TEMPÊTER. verb. neut. Faire bien du bruit par crierie & mauvaise humeur. *Debacchari, clamitare, tumultuari.* Une femme acariâtre *tempête* sans cesse dans la maison. Cet Orateur crie & *tempête* assez; mais il ne prouve rien.

TEMPÊTIS. s. m. Vieux mot. Tempête, orage. *Tempestas, hiems.* Jean le Maire. Borel.

TEMPLE, ou TEMPE. subst. fém. Partie double de la tête, qui est à l'extrémité du front, entre les yeux & les oreilles. *Tempus.* Le haut de la *temple* est formé d'un os qu'on appelle l'*os écaillé*, parce qu'il est amenuisé en guise d'écaille, & sa partie inférieure s'appelle *lithoïde*, ou *l'os pierreux*, parce qu'il est raboteux, & ressemble à un rocher. L'os des *temples* est le plus foible des os de la tête, d'où vient que les plaies en cet endroit-là sont mortelles.

Ménage croit que ce mot vient du Latin *tempra*, d'où l'on a fait *tempora*, qui signifie la même chose, mais les Médecins disent qu'on a appellé cette partie de la tête, *tempora*, parce qu'elle montre le temps, ou l'âge de l'homme, à cause que c'est le poil de cet endroit-là qui blanchit le premier, ce qu'Homére a bien reconnu, lorsqu'il a appellé les hommes *poliocrotaphes*; c'est-à-dire, qui grisonnent premiérement par les temples.

TEMPLE. s. m. Grand bâtiment élevé à l'honneur de quelque Divinité, vraie ou fausse, où le peuple s'assemble pour l'adorer. *Templum, ædes, fanum, delubrum.* Dans la vieille Loi, il n'y avoit qu'un *Temple* dédié au vrai Dieu, qui fut bâti par Salomon à Jérusalem. Le *Temple* de Diane d'Ephèse, a été mis en rang des merveilles du monde. Clément Alexandrin, & Eusèbe disent que l'origine des *Temples*, vient des sépulcres que l'on construisoit aux morts. Hérodote & Strabon rapportent que les Égyptiens sont les premiers qui ont érigé des *Temples* aux Dieux. En Gréce, c'est Deucalion, selon Appollonius, *Argonaut.* L. III. Les *Temples* étoient des asyles chez les Romains, aussi-bien que chez les premiers Chrétiens, & encore aujourd'hui dans quelques pays Catholiques. Et Élagebale se retira dans le *Temple* du Soleil pour n'être point tué par Macrin. Plusieurs anciens peuples ne renfermoient point

leurs Dieux dans des *Temples*, & ne leur en bâtissoient point; ils faisoient leurs sacrifices, partout où il leur plaisoit, persuadés que le monde entier étoit le *Temple* de Dieu, & qu'il ne lui en falloit point d'autres. C'étoit la Doctrine des Mages, que suivoient les Perses, les Scythes, les Numides en Afrique, & d'autres, dont parlent Hérodote, L. I. Strabon L. XV. & Cicéron, dans sa seconde Oraison contre Verrès Quelques Philosophes même ont blâmé l'usage & la construction des *Temples*, comme Zénon de Ceitz en Chypre, & ses disciples. Mais si Dieu n'a pas besoin de nos *Temples*, les hommes ont besoin d'avoir des lieux où ils puissent s'assembler pour les actes publics de la Religion. Aussi toutes les nations, jusques dans l'Antiquité la plus reculée, ont eu des *Temples*. Voyez Hospinianus, *De origine Templorum*.

Les premiers *Temples* des Anciens étoient sans toit, & découverts. Les payens ont élevé une infinité de *Temples* à leurs faux Dieux, & même à la Fiévre, à la Fortune, &c. Les Romains qui en avoient de plusieurs espéces, nommoient par excellence *Templum*, celui qui étoit de fondation Royale, consacré par les Augures, & où l'exercice de la Religion se faisoit réguliérement. Ils appelloient *Ædes*, ceux qui n'étoient point consacrés; *Ædicula*, les petits *Temples* couverts; *Sacella*, ceux qui étoient découverts; *Fana*, & *Delubra*, quelques autres édifices sacrés par rapport à leurs mystéres; & tous ces *Temples*, selon Vitruve, avoient aussi différens noms, suivant leurs constructions, comme ils sont rapportés ci-après. Les Romains ont consacré des *Temples* à leurs Empereurs; ils l'ont fait même quelquefois dès leur vivant, comme on le voit dans quelques médailles, inscriptions, & autres monumens de l'antiquité. Horace en a fait compliment à Auguste dans cette belle Epître en vers, dans laquelle il élève cet Empereur au-dessus d'Hercule, & des autres Héros de la Fable, en ce qu'ils n'avoient été admis dans les *Temples* des Dieux, qu'après leur mort, au lieu qu'Auguste avoit ses *Temples*, & ses Autels dès son vivant.

Viventi tibi maturos largimur honores;
Jurandasque tuum per nomen ponimus aras.

☞ Les anciens Architectes les bâtissoient d'une telle maniere que le Peuple y faisant ses priéres, avoit le visage tourné vers l'Occident; c'est ce que nous apprenons d'Hygin qui n'en dit pas la raison, mais il ajoûte que cette maniére fut bientôt changée, & qu'on trouva plus à propos de tourner les *Temples* vers l'Orient, à cause que c'est le côté d'où le Ciel envoye sa lumiére aux hommes sur la terre.

☞ La forme des *Temples* étoit différente suivant la nature de chaque Divinité: ceux de Jupiter étoient longs, & pour l'ordinaire fort élevés, pour marquer qu'il étoit supérieur aux autres Dieux, & que sa grandeur ne pouvoit être renfermée. Ceux de Cérès, de Vesta, de Bacchus, du Soleil, & des autres Dieux étoient ronds: ceux de Pluton & des autres Dieux infernaux, étoient en forme de voûtes souterraines. Les endroits mêmes où l'on bâtissoit les *Temples*, étoient différents selon les différentes Divinités. Voyez le *Dict. de Peint. & d'Arch.*

Les Anciens avoient des *Temples* de différentes structures, dont voici les noms, & la construction.

Temple à Antes, c'étoit, selon Vitruve, le plus simple de tous les *Temples*, qui n'avoit que des pilastres angulaires (appellés *Antes* ou *Parastates*) à ses encognures, & deux colonnes d'ordre Toscan aux côtés de sa porte. *Templum Antis ornatum.*

Temple Tétrastyle. *Tetrastylon*, du Grec *Tetrastylos*, qui a quatre colonnes; c'étoit aussi, selon Vitruve, celui qui avoit quatre colonnes de front, comme le *Temple* de la Fortune Virile à Rome.

Temple Prostyle. *Prostylon*, du Grec *Prostylos*, fait de πρὸ, *devant*, & στῦλος, *colonne*; c'étoit celui qui n'avoit des colonnes qu'à la face antérieure, comme le *Temple* d'ordre Dorique de Cérès, à Éleusis en Gréce. Voyez Vitruve, *Pref. du Liv. VII.*

Temple Amphiprostyle, ou double prostyle. *Amphiprostylon.* Celui qui avoit des colonnes devant & derriére, & qui étoit aussi Tétrastyle. *Vitruve au même endroit.*

Temple Périptére, *Peripteron.* Celui qui étoit décoré de quatre rangs de colonnes isolées en son pourtour, & étoit Hexastyle; c'est-à-dire, avec six colonnes de front, comme le *Temple* de l'Honneur & de la Vertu à Rome. Voyez Vitruve, L. III c. 1. Périptère est fait du Grec περὶ, *alentour*, & πτερὸν, aile.

Temple Diptere. *Dipteron*, du Grec *Dipteros*, qui a deux ailes. C'étoit celui qui avoit deux rangs de colonnes en son pourtour, & étoit Octostyle, ou avec huit colonnes de front, comme le *Temple* de Diane à Ephèse. *Vitruve au même endroit.*

Temple Pseudodiptère, ou Diptère imparfait. *Pseudodipteron.* Celui qui avoit aussi huit colonnes de front, avec un seul rang de colonnes qui régnoient au pourtour, comme le *Temple* de Diane dans la ville de Magnésie en Gréce. *Vitruve à l'endroit cité.*

Temple appellé Hypetre, du Grec *Ypaitras*, lieu découvert. Celui dont la partie intérieure étoit à découvert. Il étoit Décastyle, ou à dix colonnes de front, & avoit deux rangs de colonnes en son pourtour extérieur, & un rang dans l'intérieur, comme le *Temple* de Jupiter Olympien à Athènes. *Vitruve, Pref. du L. VII.*

Temple Monoptère. *Monopteron* Celui qui étant rond & sans murailles, avoit un Dôme porté sur des colonnes, comme le *Temple* d'Apollon Pythien à Delphes. *Vitruve au même endroit.*

Temple Périptère rond. *Peripteron rotundum.* Celui dont un rang de colonnes forme un porche circulaire, qui environne une rotonde, comme les *Temples* de Vesta à Rome, & de la Sibylle à Tivoli, & une petite chapelle près Saint Pierre in Montorio, à Rome, bâtie par Bramante, fameux Architecte. DAVIL.

Les Indiens ont aussi des *Temples* magnifiques pour leur idoles, que les Européens appellent *Pagodes*. On tient que les Égyptiens ont été les premiers qui ont reconnu des Dieux, & qui leur ont élevé des *Temples*.

Ce mot vient du Latin *Templum*; & *Templum* vient, selon quelques-uns, de τέμενος, qui signifie la même chose; & selon d'autres, de τέμνω, *abscindo*, je retranche, je separe, parce qu'un *Temple* est un lieu séparé & distingué de tout autre lieu. D'autres le tirent du vieux mot Latin *templare*, regarder, contempler.

Les anciens Augures donnoient le nom de *Temples* aux endroits du ciel qu'ils désignoient pour observer le vol des oiseaux; & leur formule étoit celle-ci, *templa tesqua sunto.*

Voyez ce que le P. Ménétrier a remarqué dans sa justification pour les *Temples* de l'Honneur.

TEMPLE, se dit maintenant des bâtimens où les Protestans s'assemblent pour exercer leur Religion. *Prætensorum Reformatorum Templum* Par les Édits de pacification, les Réformés de France doivent avoir un certain nombre de *Temples* dans chaque province; mais tous ces *Temples* ont été démolis par divers Arrêts, & enfin par un Édit donné en 1685. Les mécontens de Hongrie ont fait la guerre pour avoir les *Temples* qu'on leur a ôtés; pour le rétablissement de leurs *Temples*. En France, on les appelloit aussi Prêches.

TEMPLE, se dit quelquefois, dans le style élevé, des Eglises des Chrétiens. *Templum, Basilica, Ecclesia.* Ce Prince a défendu l'honneur de nos *Temples*, a dompté ces rébelles qui avoient profané nos *Temples*. On appelle aussi *Temples*, les Eglises que possédoient les Templiers: ainsi l'on appelle à Paris le *Temple*, le Monastère des anciens Templiers, qui depuis leur suppression est à la Religion de Malte. Je demeure au *Temple*. Le quartier du *Temple*, la vieille, la nouvelle rue du *Temple*. Le Marais du *Temple* est ainsi appellé à cause d'une Eglise de ce nom.

TEMPLE, se dit aussi poëtiquement, des imaginations de *Temples*, qui ne subsistent que dans la fiction & dans la pensée. *Templa fictitia.* Le *Temple* de la mort, de Habert. Le *Temple* de la Gloire, le *Temple* de la Mémoire, ou des Muses, de la Victoire, de la Renommée. On dit aussi, Ce Prince mérite qu'on lui éléve des *Temples* & des Autels; pour dire, qu'on le loüe, qu'on dresse des monumens à sa gloire.

TEMPLE, se dit aussi figur. des corps humains. *Templum.* Les Chrétiens sont les *temples* vivans du Saint-Esprit, dit S. Paul. *Corpora vestra sunt templum Spiritûs-Sancti.* Le

Seigneur

Seigneur entendoit parler du *temple* de son corps, quand il disoit qu'il pouvoit détruire, & rédifier en trois jours le *Temple*.

Les Amans disent que leur Maîtresse est le *temple* de la beauté, de l'amour. Madame de Chevreuse étoit le tombeau des plaisirs, comme elle en avoit été le *temple*.

☞ Temple, est une crémaillére composée de deux petites lames de bois dentelées, arrêtées l'une contre l'autre par une boucle coulante, & terminées par des pointes d'épingle.

TEMPLET. s. m. Terme de Relieur. Maniére de petite tringle, ou de bâton quarré qu'on léve du cousoir, & dont on se sert pour tenir les chevillettes, quand on coud quelque livre. *Regula*. On ne sçauroit coudre un livre, sans se servir du *templet*.

☞ TEMPLETTE. s. f. Vieux mot. Sorte de bandelette que les femmes mettent à leur tête.

TEMPLIER. s. m. Ordre Religieux & Militaire, établi d'abord à Jérusalem en l'an 1118. en faveur des Pélerins de la Terre-sainte. *Templarius*. L'an 1118. quelques Chevaliers, hommes nobles & craignans Dieu, se dévoüerent à son service entre les mains du Patriarche de Jérusalem, & promirent de vivre perpétuellement dans la chasteté, l'obéïssance & la pauvreté, comme des Chanoines. Les deux principaux étoient Hugues des Payens, *de Paganis*, & Géoffroi de saint Aldemar ou de saint Omer. Baudouin II. Roi de Jérusalem, leur donna un logement dans le Palais qu'il avoit près le Temple : de-là leur vint le nom de *Templiers*. Les Chanoines du Temple leur donnerent une place proche de ce Palais, pour y batir les lieux reguliers : le Roi & les Seigneurs, le Patriarche & les Prélats leur donnerent quelque revenu de leurs Domaines pour leur nourriture & leur vêtement. Leur premier engagement, fut de garder les chemins contre les voleurs & les partisans, principalement pour la sûreté des pélerins. Les principaux articles de leur régle, sont, qu'ils entendront tous les jours l'Office divin tout entier ; que quand leur service militaire les en empêchera, ils y suppléront par certain nombre de *Pater*; qu'ils feront maigre quatre jours de la semaine, & le Vendredi en viandes de Carême, c'est-à-dire, sans œufs ni laitage ; que chaque Chevalier pourra avoir trois chevaux, & un écuyer ; & qu'ils ne chasseront ni à l'oiseau, ni autrement. Tels furent les commencemens de l'Ordre des *Templiers*, le premier de tous les Ordres militaires. Ils avoient reçu la régle de Saint Bernard. Neuf ans après leur fondation, on leur prescrivit une régle dans le Concile de Troies. On les appelloit ou *Templiers*, ou Freres de la milice du Temple. La maison du Temple de Paris étoit la résidence du Grand-Maître, lequel avoit la garde du trésor royal. L'Ordre des *Templiers* fut aboli au commencement du XIVe. siécle sous Clément V. & Philippe Le Bel. Les *Templiers* furent arrêtés par ordre du Roi Philippe le Bel, le 13 Octobre 1317. Clément V. les abrogea le 3. Avril 1312. Cinquante furent brûlés vifs. En Angleterre, ils furent tous arrêtés le 10. Janvier 1307 sept furent brûlés vifs ; & l'an 1312. dans la seconde session du Concile de Vienne, l'Ordre fut entiérement éteint & supprimé par le Pape Clément V. Voy. leur Histoire par M. du Pui. Des Auteurs ont prétendu que les crimes dont on les accusoit étoient supposés ; & que la véritable raison qui fit supprimer cet Ordre, c'est qu'il avoit des biens immenses. Mais si cette raison pouvoit porter à les supprimer, elle ne pouvoit engager à les faire brûler vifs ; & il n'est point du tout croyable qu'on eût exercé sur eux cette cruauté, s'ils eussent été innocens. D'ailleurs leurs biens furent donnés aux Hospitaliers. Qu'y gagnoient donc le Pape, ou les Rois de France & d'Angleterre ? Que leur importoit que ces biens fussent à l'un ou à l'autre de ces Ordres ? Le Pere Hélyot traite de cet Ordre dans son VIe Tome, ch. 11

☞ Brompton, Historien presque contemporain, rapporte que de son temps on prétendoit que ces Gentilshommes étoient des éleves des Hospitaliers (de S. Jean de Jérusalem,) qui ne subsisterent pendant plusieurs années que par leur secours. Vertot, *Hist. de Malt. L. I. p.* 72 73. Voyez *Chronicon Joan Brompton. Hist. Angl. script. p.* 1008. *Lond.* 1652. Guill. de Tyr. 1118. L. LXXII. c. xi. p. 891. Jacob de Vitr. c. lxiv.

On dit proverbialement, boire comme des *Templiers*, pour dire, s'enivrer, à cause que ces Chevaliers, dans le temps de la décadence de leur Ordre, buvoient par excès.

Templiers, est aussi un nom d'Hérétiques du onzieme siécle. *Templarius*. Ils s'éleverent à Jérusalem l'an 1030. après la mort de Philippe Auguste ; & on leur donne ce nom, parce qu'ils étoient presque toujours dans les Temples ou les Eglises. Ils avoient un simulacre fait avec beaucoup d'art, qu'ils avoient, dit-on, couvert de la peau d'un homme ; & à la place des yeux ils avoient mis deux escarboucles fort brillantes. Ils faisoient des espéces de sacrifices à cette statue, réduisant des corps morts en cendres, & faisant boire de ces cendres aux assistans, pour les fortifier. Quand il étoit mort quelqu'un qui étoit né d'un *Templier* & d'une fille, ils rotissoient son corps, & frottoient leur statue de la graisse & du suc qui en dégoutoient. *Floyd*.

☞ TEMPLIN. s. m. Ville d'Allemagne dans l'Électorat de Brandebourg, au pays appellé Vkermarck, sur les confins de la Marche moyenne.

☞ TEMPORAIRE s. & adj. Terme Théologique. Les Théologiens distinguent la foi en *temporaire* & salutaire : en ce sens il est adjectif : mais quand on dit absolument, les *Temporaires*, pour signifier ceux qui n'ont qu'une foi à temps, alors il est substantif.

TEMPORAL. adj. m. Terme d'Anatomie. C'est une épithete qu'on donne à un muscle de la mâchoire inférieure, qu'on appelle *muscle temporal*, ou *crotaphite*. *Temporalis, temporarius*. Il naît de toute la cavité des temples, par un principe large, charnu & demi-rond, qui s'amenuise peu à peu, & qui passant par-dessous l'apophyse zygomatique, va s'insérer à l'apophyse coronoïde de la mâchoire inférieure. Il est la principale cause de son mouvement. On donne aussi cette épithete aux fausses sutures du crâne, parce qu'elles bornent les os des temples.

TEMPORALITÉ. s. f. Revenu temporel d'un Ecclésiastique. *Temporalitas, reditus Ecclesiasticus*. Le Fort-l'Evêque est la Justice de la *temporalité* de l'Archevêque de Paris. Clément V. avoüa que Boniface son prédécesseur, avoit excédé les bornes de sa puissance, en entreprenant sur la *temporalité* du royaume de France. Fáva.

TEMPOREL, elle adj. Passager, qui ne dure qu'un temps, qui est périssable, mondain, terrestre. *Temporalis, temporarius, terrenus, caducus*. Il est opposé à éternel & à spirituel. Les plaisirs *temporels* ne sont pas comparables à ceux de l'éternité. Les Juifs attendoient un Messie *temporel*. Cl. Nous préférons les prospérités *temporelles* aux biens spirituels. Nic. C'est une grande folie de risquer les biens éternels pour les *temporels*. Nous attachons une grandeur imaginaire aux choses *temporelles*, pour nous occuper plus tranquillement.

Temporel, signifie aussi, séculier, & se dit par opposition à ecclésiastique. *Secularis*. Ce Prélat est Seigneur spirituel & *temporel* dans son Bénéfice.

Temporel, est quelquefois pris substantivement, & se dit du revenu qu'un Ecclésiastique tire de son Bénéfice, ou du patrimoine de l'Eglise. *Temporale, Clerici bona*. Le *temporel* ecclésiastique n'est point en l'absolue disposition des puissances séculieres ; c'est un bien réservé à l'Eglise & consecré à Dieu Fáva. Les Evêques, en prêtant serment de fidélité au Roi, reconnoissent tenir de lui leur *temporel*. Io. On contraint les Ecclésiastiques à publier un Monitoire par saisie de leur *temporel*, de leur revenu. Le *temporel* de l'Eglise séparé du titre du Bénéfice n'a rien de spirituel. Fáve.

Pere *Temporel*. C'est une personne séculiere déléguée du Pape pour manier les aumônes qu'on fait aux Capucins, & pour avoir soin de leurs nécessités *temporelles*, de leurs affaires, & de leurs procès s'ils en avoient. *Pater temporalis*.

Temporel, en substantif, signifie aussi l'autorité royale, la puissance civile, le gouvernement politique. *Potestas regia, civilis, politica*. Les Canonistes de delà les monts donnent pouvoir au Pape sur le *temporel* des Rois. Le Pape Boniface VIII. écrivit au Roi Philippe le-Bel, qu'il lui étoit sujet tant au spirituel qu'au *temporel*. Mez. Aujourd'hui tous les Docteurs de deçà les monts reconnoissent la souveraineté des Rois pour le *temporel*. Fáva.

TEMPORELLEMENT. adv. D'une maniere passagere & temporelle. *Ad tempus.* Les vertus des Payens ont été récompensées *temporellement* en ce monde. ☞ *Temporellement* se dit de la vie présente, de la vie naturelle par opposition à la vie spirituelle, c'est-à-dire, à l'état de grace, & à la vie glorieuse & éternelle des Saints. *Naturaliter.* Des milliers de pauvres sont prêts à périr spirituellement, parce que vous les laissez périr *temporellement.* Bourd. *Exhort. T. I. p.* 137.

TEMPORISEMENT. s. m. Retardement dans l'attente d'un temps plus favorable. *Cunctatio.* Ce *temporisement* pensa tout perdre. Ce *temporisement* rallentit le courage des soldats. Acad.

TEMPORISER. v. act. Différer, reculer. *Cunctari, prorogare, procrastinare.* Un méchant payeur tâche toujours de *temporiser.* Fabius Maximus sauva la République Romaine en *temporisant.*

TEMPORISEUR. s. m. Qui temporise. *Cunctator.* Les Italiens & les Espagnols se picquent d'être *temporiseurs,* pour attendre des conjonctures favorables.

☞ **TEMPRE.** adv. Vieux mot. Promptement, vîte. On a dit aussi *temprement.*

TEMPS. s. m. (Le *p* ne se prononce point.) Quantité discrette & successive, qui sert de mesure à la durée des êtres. *Tempus, ætas.* Les hommes ont choisi les révolutions du soleil & de la lune, comme la mesure la plus propre du *temps,* parce qu'on les peut voir par tout. Le *temps* est la durée des choses mesurées par le mouvement du soleil. Regis. Ne perdons point le *temps* qui nous reste à regretter celui que nous avons déja perdu. La Font. Les montres, les horloges, les clepsydres, les cadrans servent à mesurer, à marquer le *temps.* Les Payens peignoient Saturne avec une faux, & ils ont feint qu'il dévoroit ses propres enfans, pour figurer que le *temps* consume tout. Les plus superbes habits ne réparent que foiblement les ravages du *temps.* S. Evr. Le meilleur emploi du *temps* est de le passer agréablement. Nic. Je compte pour perdu tout le *temps* que je passe sans vous voir. Vill. Le *temps* futur n'est pas dans les mains de la Fortune, il est dans celles de Dieu : mais il nous a donné le *temps* présent comme un talent dont il nous demandera compte. Nic. Le *temps* n'a point de prise sur le mérite de l'esprit. S. Evr. Il n'appartient qu'au *temps* de consoler les grandes douleurs. M. Scud. N'attendons pas à connoître le prix du *temps,* qu'il soit inutile de le connoître. Nic. Il faut que notre empressement à bien user du *temps* égale la vitesse avec laquelle il s'écoule. Id.

Sur les ailes du temps *la tristesse s'envole.* La Font.

Hâtons-nous, le temps *fuit, & nous traîne après soi,*
Le moment où je parle est déja loin de moi. Boil.

Le *temps* vole, & m'emporte malgré moi ; j'ai beau vouloir me retenir, c'est lui qui m'entraîne. M. Scud. Le *temps* qui consume les marbres les plus durs, vient à bout de la résistance la plus obstinée. S. Evr. On diroit que le *temps* s'arrête, tant il coule lentement. Bouh. Que fait-on de ce *temps* si précieux ? La plûpart ne sçavent qu'en faire, ils cherchent à le perdre. Nic. Le *temps* ne peut rien sur mon amitié. Ab. Régn. Entre les biens, il n'y en avoit point de plus précieux que le *temps* à Lacédémone. On le révéroit comme une chose sacrée. C'étoit commettre une espéce de sacrilége, que d'en donner la moindre partie à l'inaction ; & qui ne faisoit point scrupule de le prodiguer, passoit pour le plus grand dissipateur. Tourreil.

L'âge la fit déchoir ; ses soins ne purent faire
Qu'elle échappât au temps, *cet insigne larron.*
La Font.

Le temps *d'un insensible cours,*
Nous mene à la fin de nos jours.
C'est à notre sage conduite,
A nous consoler de sa fuite,
En le ménageant comme il faut. S. Evr.

On dit d'un homme qui a la goutte, ou qu'on outrage, qu'il passe mal son *temps* ; & en menaçant quelqu'un, que si on l'attrape, on lui fera mal passer son *temps.* Le Livre des *temps* est un nom que quelques-uns ont donné aux Paralipomenes.

On dit, avant le *temps,* avant tout le *temps,* pour dire, avant la création du monde. *Ante mundi constitutionem.* La plénitude ou l'accomplissement des *temps. Plenitudo temporum.* C'est selon le style de l'Ecriture-sainte, le temps où Jesus-Christ devoit venir pour accomplir les Prophéties. La consommation des *temps,* c'est selon la même Ecriture, la fin de tous les siécles, le jour du jugement.

☞ Il faut distinguer le *temps* qui nous est désigné par le mouvement du soleil, & que l'on nomme *apparent,* d'avec celui qui s'écoule uniformément, & que les Astronomes appellent *temps égal,* ou *temps moyen* : c'est à ce dernier qu'ils ont coutume de rapporter tous les mouvemens célestes. Car le mouvement *apparent* du soleil dans l'écliptique étant inégal, & la route qu'il décrit étant d'ailleurs inclinée à l'équateur, il faut de nécessité que ni les jours, ni les heures, ne soient plus exactement les mêmes, ou d'égales durées. *Instit. Astron. p.* 518.

☞ On dit en style poëtique, que le *temps* dévore tout ; &, dans la nuit des *temps,* pour dire, dans les *temps* les plus éloignés, & dont on n'a aucune connoissance certaine.

Temps, signifie aussi, un terme, un jour certain & précis. *Definitum vel constitutum tempus.* Cet avis n'est pas venu dans le *temps,* l'affaire étoit faite. On n'a pas encore marqué de *temps,* ni de lieu pour faire cette conférence. Cette lettre de change sera payée en son *temps,* elle n'est pas échue. Il ne faut point s'affliger avant le *temps.* Donnez-moi du *temps* pour vous payer, c'est-à-dire, un délai. Je suis encore dans le *temps,* dans le délai de produire, de faire mon enquête. Je vous payerai bien quand le *temps* sera échû. La prescription s'acquiert par un *temps* de vingt années.

Temps, se dit aussi pour exprimer ce qui est terminé, usé, consommé. *Tempus consummatum.* Cet apprenti a fait son *temps* porté par son brevet d'apprentissage. Ce galérien a fait son *temps,* le *temps* de son bannissement est fini. Ce vieillard a fait son *temps,* il n'en peut plus. Cet habit a fait son *temps,* il est usé, il n'est plus à la mode.

Temps, signifie aussi, loisir, peine, travail, occupation réglée. *Tempus, otium, pœna, labor, opus.* Je n'ai pas le *temps* de voir cette affaire, elle demande trop de *temps.* Les Religieux ont leur *temps,* leurs heures réglées. Ce travail est ingrat, on y perd son *temps* & sa peine. C'est perdre son *temps* que de le solliciter. Le *temps* des Avocats est cher ; ils ménagent, ils emploient bien leur *temps.*

Temps, se dit aussi de l'objet de la Science Chronologique, & de l'Histoire des siécles passés. *Ætas, tempus, ævum.* La Chronologie se nomme l'ordre des *temps,* & on blâme les Historiens qui n'observent pas l'ordre des *temps.* Dom Pezron, Bernardin, a fait un livre de l'Antiquité des *temps* rétablie & défendue : le P. le Quien a écrit pour le réfuter. Et l'on dit : Distinguer les *temps,* chicaner sur la supputation des *temps,* accorder le *temps.* Varron divisoit la durée du monde en trois périodes : le *temps incertain,* qui comprend l'espace de *temps* qui s'est écoulé depuis qu'il y a eu des hommes jusqu'au déluge : le *temps fabuleux,* qui commence au déluge, & finit à la premiere Olympiade : le *temps historique,* qui s'est écoulé depuis la premiere Olympiade. Cette division n'étoit bonne que pour les Grecs. Le P. Petau a fait un beau Livre de la Doctrine des *temps.* Rome étoit florissante au *temps* des Césars. Ces Auteurs étoient contemporains, ils vivoient en même *temps* & en même siécle.

Temps, signifie aussi, saison, occasion propre à faire quelque chose. *Tempestas, tempus, occasio, opportunum tempus.* Le Sage dit que toutes choses ont leur *temps* ; le *temps* de naître, & celui de mourir ; le *temps* de planter, & celui d'arracher ; le *temps* de tuer, & celui de guérir ; le *temps* de détruire, & celui d'édifier ; le *temps* de pleurer, & celui de rire ; le *temps* de s'affliger, & celui de danser ; le *temps* d'amasser des pierres, & celui de les disperser ; le *temps* de s'embrasser, & celui de s'en abstenir ; le *temps* d'acquérir, & celui de perdre ; le *temps* de conserver, & celui d'abandonner ; le *temps* de coudre, & celui de découdre ; le *temps* de se taire, & celui de parler ; le

le *temps* d'aimer, & celui de haïr ; le *temps* de la guerre, & celui de la paix : en l'Ecclésiaste, ch. III. D'autres *temps*, d'autres soins. RACINE. Cela est pris de l'Italien *altri tempi, altre cure*, & originairement d'Homere, d'Aristophane, [illegible], &c.

On dit en ce sens, qu'un Politique sçait bien prendre son *temps* pour faire réussir une affaire, que le Sage fait les choses en *temps* & lieu, qu'il les a faites à propos, qu'il sçait s'accommoder au *temps*, profiter du *temps*, de la conjoncture des affaires. En toutes choses il y a *temps* & *temps*.

TEMPS, se dit aussi en parlant de la mode, de la maniere d'agir du siécle : de ce qui se fait dans le *temps* présent. *Præsens & usitata agendi ratio, modus vigens.* Voilà une mode nouvelle qui n'a cours que de notre *temps* Le goût du *temps* s'est bien raffiné. Que dit-on des affaires du *temps*, des questions du *temps*, des nouvelles du *temps* ? Les vieillards déclament toujours contre le *temps* présent. BELL. C'est la pensée d'Horace : *laudator temporis acti.*

On dit le bon vieux *temps*, au bon vieux *temps*, pour parler des siécles précédens, où la simplicité, la candeur, la vertu régnoient.

Lors les Seigneurs étoient petits Naquets,
D'aux & d'oignons se faisoient les banquets,
Et n'étoit bruit de ruer en cuisine,
Au bon vieux temps. BRODEAU.

On dit en termes de Bréviaire, le propre du *temps*, qui est la maniere de célébrer l'Office suivant les jours, fetes & féries de l'année, où l'on ne fête pas un Saint particulier.

On dit aussi en ce sens, le *temps* de Pâques, de Carême, les jours des Quatre-*Temps*, qui sont trois jeûnes ordonnés par l'Eglise aux quatre saisons. On le dit aussi des quatre saisons, le *temps* d'été, d'hiver, du printemps, de l'automne. Ce n'est pas le *temps* des pois verts, des perdreaux. Le *temps* de l'Août, des vendanges, des tondailles, des semailles. On se masque, on danse dans le *temps* du Carnaval. Les fruits précoces sont ceux qui sont mûrs avant le *temps* ordinaire.

TEMPS, se dit aussi de la disposition des affaires publiques & de l'Etat. *Rerum præsens status, ordo.* Vous êtes venus dans un bon *temps* pour faire fortune, ce n'en est plus le *temps*, nous sommes dans un mauvais *temps*. Le *temps* est misérable, il n'y a plus d'argent, de commerce. Il est bien difficile de gouverner pendant les *temps* difficiles des troubles, des séditions, des guerres. Le siécle d'Auguste étoit un bon *temps* pour les gens de lettres.

TEMPS, signifie encore la constitution de l'air. *Tempus, tempestas, cœlum, aëris constitutio, temperatura.* Le *temps* est serain, calme, sans vent, sans nuages, il fait beau *temps*. Le *temps* est couvert, il est pluvieux. Il faut semer en *temps* sec, & labourer en *temps* humide. Le *temps* est bas, sombre, obscur, nébuleux. Le *temps* se hausse, s'éclaircit. Les habits & les logemens sont faits pour nous garantir des injures du *temps*.

En terme de Marine on dit, naviger de grand *temps*, de gros *temps*, pour dire, durant la tempête, pendant un *temps* venteux, orageux, un *temps* rude. *Tempore procelloso navigare.* Il faut céder au *temps*, à l'orage. On appelle un *temps de perroquet*, un vent frais, parce qu'on ne se sert du perroquet que de beau *temps*. On appelle *temps fin*, lorsque l'horison est pur & net de vapeurs, comme lorsqu'il gele.

TEMPS, se dit figurément & comiquement en ces phrases : Hausser le *temps*, pour dire, boire, faire la débauche pour laisser passer le mauvais *temps*. *Bibere, potare, epulari.* Cet homme se donne du bon *temps* tant qu'il peut On dit aussi quand on voit un mélancholique qui chante, ou quelqu'un qui fait quelque chose contre son ordinaire, nous aurons changement de *temps*.

TEMPS, en termes de Musique & de Danse, est une certaine distinction de pauses & de mouvemens qu'on observe en battant la mesure, qu'il est nécessaire d'observer pour faire d'agréables cadences. *Mora, pausa.* La mesure des courantes & des sarabandes se fait en trois *temps* ; la pleine mesure en quatre *temps*, c'est-à-dire, qu'elle fait couler trois ou quatre notes. On le dit aussi dans les exercices militaires. Pour bien voltiger, il n'y a qu'à prendre bien son *temps*. Un tel manége se fait en deux ou trois *temps* à son arrêt ; il ne faut pas précipiter ses *temps*.

En escrime il y a trois sortes de *temps* ; celui de l'épée, celui du pied & celui du corps. Tous *temps* qui se remarquent hors de la mesure, ne se doivent considérer que pour appels ou *temps* faux pour tromper l'ennemi ; & on dit qu'il faut prendre son ennemi sur le *temps*, pour avoir la facilité de faire toutes sortes de feintes ou appels doubles ou simples.

TEMPS, en termes de Grammaire, se dit des diverses manieres de conjuguer un verbe en chaque mode. *Tempora.* Il y a les *temps* present, imparfait, parfait absolu, parfait indéfini, plus que parfait & futur. *Præsens, imperfectum, perfectum, plusquam-perfectum, futurum.* Il faut que les verbes s'accordent avec les noms en *temps*, nombres & personnes.

☞ On dit, qu'une chose n'a qu'un *temps*, pour dire, qu'elle ne dure que fort peu.

☞ On dit figurément & familiérement d'un homme puissant & qui est en grand crédit dans un pays, ou dans quelque maison particuliere, qu'il y fait la pluie & le beau *temps*.

☞ On appelle, gros *temps* à la mer, un *temps* d'orage. AC. FR.

TEMPS, se dit adverbialement en plusieurs phrases. Tout d'un *temps*, ou en même-*temps*. *Simul, unà, pariter.* De tous *temps*, avec le *temps*, de *temps* en *temps*, au bout du *temps*, de *temps* à autre, de long-*temps*. Ce remede n'est pas venu assez à *temps*. Cela se fera en *temps* & lieu. On dit aussi, en même *temps* & à même *temps*, pour dire, aussi-tôt, tout ensemble. Il reçut un paquet de la Cour à cinq heures du matin, & au même *temps* il partit pour exécuter l'ordre du Roi. PAT. Les paroles ont des ailes, & s'envolent à même *temps* qu'on les prononce. ABLANC.

☞ A TEMPS, signifie, pour un *temps*. En termes de Palais on appelle galeres *à temps*, lorsque la condamnation n'est pas aux galeres perpétuelles, mais seulement pour y servir pendant un nombre d'années fixe & certain. Les galeres *à temps*, & le banissement *à temps*, n'emportent point de confiscation, mais seulement note d'infamie.

TEMPS. Terme de Mythologie. *Tempus.* Le *Temps* étoit un Dieu dans l'Antiquité. On le confondoit dans Saturne, ou bien on l'honoroit dans Saturne. On le peignoit tenant une faux d'une main, & ayant au même bras un serpent en cercle, se mordant la queue. Aujourd'hui on le représente sous la figure d'un vieillard vigoureux, ayant des pieds de satyre & des ailes, tenant une faux, pour marquer qu'il moissonne tout, c'est-à-dire, qu'il détruit tout, & portant sur sa tête une horloge de sable.

TEMPS, se dit proverbialement en ces phrases. Avec le *temps* & la paille les nefles mûrissent. Qui a *temps*, a vie. Ces Messieurs ont le *temps* & l'argent, c'est-à-dire, ont le loisir & le moyen de se divertir, de passer le *temps*, de se donner du bon *temps*. Il faut prendre le *temps* comme il vient, c'est-à-dire, s'accommoder au *temps*, à l'état des choses. Le *temps* passé ne revient jamais. Il viendra un *temps* où les chiens auront besoin de leur queue ; pour dire, où l'on aura affaire des gens qu'on néglige maintenant. On dit aussi, Du *temps* du Roi Guillemot, du *temps* qu'on se mouchoit sur la manche ; l'Italien dit du *temps* que Berthe filoit ; pour dire, Du vieux *temps*, du *temps* jadis, à la vieille mode. On dit aussi, Pousser le *temps* à l'épaule, pour dire, Prolonger le *temps*, différer l'exécution d'une chose qu'on fait à regret, pour gagner du *temps*. On appelle aussi un Roger *bontems*, un gaillard qui ne cherche qu'à se réjouir, qu'à tuer le *temps*. On dit aussi, changement de *temps*, entretien de sots. Quand j'irai le voir, il fera beau *temps*, c'est-à-dire, je n'irai jamais On dit aussi après ce *temps*-ci, il en viendra un autre ; pour se consoler de la misére du *temps*. On appelle un *temps* de Demoiselle, un *temps* où il ne fait ni pluie, ni soleil, ni poudre, ni vent. ☞ On dit, Le *temps* est à Dieu & à nous, pour dire nous avons le loisir de faire ce qu'il nous plaît. Tout vient à *temps*, qui peut attendre, pour dire qu'avec de la patience on vient à bout de toutes choses.

TEMRUCK, TOMARUCHI. subst. masc. Nom propre d'une ville de la Circassie ou de Comania, en Asie. *Temrucum.* Elle est sur la côte méridionale de la mer de Zabache, à cinq lieues du détroit de Caffa. On la prend pour l'ancienne *Tyrambe*, *Tyrambis*, ville de la Sarmatie Asiatique. MATY.

TEN.

TENABLE. adject. masc. & fém. qui se peut défendre, garder, tenir contre les assaillans. *Tutus, munitus, firmus.* Il n'est guère en usage qu'avec la négative. Lorsqu'une place est ouverte de tous côtés, que ses défenses sont abattues, elle n'est plus *tenable*. Depuis que les ennemis ont gagné cette éminence, ce poste n'est plus *tenable*. Quand plusieurs viennent fondre sur un seul, il peut s'enfuir, la place n'est plus *tenable*, la partie n'est pas *tenable*.

TENABLE, se dit aussi des lieux où l'on souffre une grande incommodité, d'où l'on est obligé de se retirer. *Securus, tutus.* Ce feu est trop grand, il faut que je me recule, la place n'est pas *tenable*. Il pleut en cette maison de tous côtés, la place n'est pas *tenable*.

TÉNACE. adj. m. & f. Qui est visqueux, qui s'attache si fort à un corps, qu'on a de la peine à l'en détacher. *Tenax, firmissimè hærens, viscosus.* La poix, le glu, sont des corps *ténaces*. Il y a plusieurs maladies qui sont causées par des humeurs gluantes & *tenaces*, qui s'attachent aux parois ou parties internes du corps humain.

TÉNACE, se dit figurément de l'humeur avare d'un homme, qui ne relâche rien de ce qu'il tient une fois. *Tenax, parcus, avarus, sordidus.* Les vieillards sont d'une humeur *ténace*.

Ce mot vient du Latin *tenax*.

TÉNACE. Terme de Jeu. C'est lorsqu'avec deux cartes, dont l'une est plus haute, & l'autre plus basse que la plus haute carte de celui contre lequel on joüe, on les gagne pourtant toutes deux, parce que c'est à l'autre à joüer le premier. *Tenax.* Par exemple, à l'hombre avec les deux as noirs on demeure *ténace*, si celui qui a ponte & manille, est obligé de joüer le premier, parce que s'il jette d'abord ponte, on le prend avec le baste, & on reste avec spadille; & s'il joüe sa manille, on le prend avec spadille, & on reste avec le baste pour prendre le ponte. On dit, j'ai deux mains sûres, parce que je suis *ténace*, je vois venir.

TÉNACITÉ. subst. fém. Qualité de ce qui rend une chose ténace, & se dit tant au propre, de la poix, des humeurs; qu'au figuré, de l'avarice. *Tenacitas, in cohærendo firmitas.*

TENAILLE. s. f. Instrument de fer, qui sert à tenir ou à arracher quelque chose, ce qu'il seroit difficile de faire avec la main: en ce sens il ne se dit qu'au pluriel. *Forcipes, forceps.* Les Forgerons ont de grosses *tenailles* pour manier le fer ardent. On arrache les clous avec des *tenailles*. Une garniture de feu consiste en pelle, pincette & *tenailles*. Les Artisans ont un grand nombre de *tenailles* pour différens usages.

Ce mot vient du Latin *tenacula*. MÉNAGE.

TENAILLE, en termes de Fortification, est la face de la place composée d'une courtine & de deux demi bastions. *Structura in forcipem munitio, forcipis specie sinuosum propugnaculum.* L'angle de *tenaille* est celui qui se forme par l'intersection des deux lignes des deux faces de bastions, si elles étoient prolongées. C'est de ce point que commencent les lignes de défense. Les défenses des forts à étoiles ne sont que des *tenailles*.

On fait aussi des *tenailles* aux bastions trop pointus, ou aux dehors, qui ne sont autre chose qu'un angle rentrant vers la place, lequel fait deux faces qui se flanquent l'une l'autre. Le double *tenaille* est celle où il y a deux angles rentrans, & trois saillans, comme une espèce de redens à la tête.

☞ TENAILLE A CREUSSANT. Ce sont des *tenailles* de fer dont se servent également les Fondeurs des Hôtels des Monnoies, & les Fondeurs en sable, pour retirer leurs creusets de dedans le fourneau, & porter jusqu'à leurs moules & chassis, pour y couler & verser leurs métaux lorsqu'ils sont en bain, c'est-à-dire, en fusion.

☞ TENAILLES incisives. s. f. plur. *Forcipes incisores.* Instrument de Chirurgie, dont on se sert pour couper les cartilages, les os, les esquilles.

☞ On donne le nom de *tenailles* aux deux grosses pattes de devant des écrevisses, des homards, & de quelques autres poissons semblables. On les appelle autrement *serres* & *mordans*. Le P. Labat se sert tantôt de *mordans*, & tantôt de *tenailles*. Ce Dict. sur le mot *écrevisse*, dit qu'elles ont des pattes comme le scorpion, disposées en manière de serres ou *tenailles*.

TENAILLER. v. act. Tourmenter un criminel avec des tenailles ardentes: ce qu'on ne fait qu'à ceux qui ont attenté à la personne du Roi. *Candenti forcipe membra evellere, discerpere.* Par arrêt du Parlement de Paris, on *tenailla* Ravaillac aux mammelles, aux bras & aux cuisses, pour avoir assassiné Henri IV. Il ne se dit que dans ce sens. On ne dit point *tenailler* du bois pour le remuer avec la tenaille, ni *tenailler* du fer.

☞ TENAILLON. s. m. Terme de Fortification, diminutif de *tenaille*.

☞ TENAN. s. m. Province la plus orientale du Royaume de Tunquin.

TENANCHE. s. f. S'est dit autrefois pour tenure. Voyez ce mot.

TENANCIER, tière. s. m. & f. Qui tient & possède le domaine utile des héritages, dont la directe appartient au Seigneur. *Manceps, feudatarius.* On essigne tous les *Tenanciers* lors de la confection d'un papier terrier, pour faire de nouvelles reconnoissances des droits & des devoirs seigneuriaux.

TENANCIER, se dit aussi quelquefois des Fermiers d'une petite métairie dépendante d'une plus grosse ferme. *Villicus.* Le *tenancier* d'une telle métairie l'a abandonnée, il a tout quitté.

TENANT. Participe. Ce mot est indéclinable, & signifie, Qui tient. *Tenens.* On représente la Justice, comme une femme *tenant* une balance à la main. On dépeint l'abondance comme une Dame bien faite, *tenant* de la main droite une corne de la chèvre Amalthée, pleine de toutes sortes de fruits, & de la gauche une poignée d'épis de diverses espèces de graine.

TENANT, ANTE. adj. & f. Qui est attaché, qui tient bien. *Tenax.* La Coutume appelle *meubles*, ceux qui ne sont point *tenans* à fer ni à clou. Ces deux héritages sont *tenant* l'un à l'entre; rien ne les sépare.

TENANT, signifie aussi, Avare, qui ne veut rien relâcher. *Tenax, sordidè parcus.* Ce Marchand n'aura pas grande chalandise, il est trop *tenant*, il ne rabat rien de son premier mot. Il se tient à cinq sols.

Au Palais, on dit, les Gens *tenans* les Requêtes du Palais: ce sont les Conseillers de la Cour qui ont commission pour tenir cette Jurisdiction en faveur des privilégiés, & c'est ainsi que s'intitulent leurs sentences. On dit aussi, le Commis *tenant* la caisse, *tenant* le banque.

On appelle aussi héritiers ou bien *tenans*, ceux qui sont possesseurs d'un bien qui e appartenu à un autre, soit par succession, soit par autre titre. *Possessores.* Il a été essigné en qualité de bien *tenant*.

TENANT, est aussi l'extrémité d'un héritage, & se dit plus souvent au pluriel. *Fundi vel prædii fines laterales & capita.* Une saisie réelle de roture doit être faite par *tenans* & aboutissans. ☞ Les *tenans* & aboutissans, sont les héritages voisins qui bornent une terre de tous côtés, lesquels doivent être exprimés & déclarés en action réelle ou hypothéquaire, afin que le Défendeur ne puisse point ignorer pour quel héritage il est poursuivi. Quand on donne une déclaration au Seigneur, les *tenans* & aboutissans y doivent être spécifiés. En ce sens on dit figurément, qu'on sçait tous les *tenans* & aboutissans d'une affaire; pour dire, qu'on en connoît le fonds & le mérite. ☞ On dit aussi, Tout en un *tenant*, & tout d'un *tenant*; & l'on se sert de cette expression en parlant d'héritages, pour dire, sans interruption, d'une même continue. Il a tant d'arpens de terre, de pré, de vigne, de bois, *tout d'un tenant, tout en un tenant*. Ac. Fr.

TENANT, en termes de Blason, se dit de ce qui soutient les Écus ou les armoiries, & est le plus souvent synonyme avec *supports*. *Atlantes, telamones æhermæ.* La différence que

que quelques-uns y mettent, c'est de dire que les *tenans* sont seuls, & que les supports sont doubles, & mis des deux côtés de l'Écu; ou bien les supports sont des figures d'animaux, & les *tenans* des figures humaines. Il y en a de plusieurs figures, de même que les supports, comme les Anges, les Pucelles, les Religieux, les Sauvages, les Maures, les lions, les léopards, licornes, aigles, griffons, &c. Les premiers *tenans* ont été des troncs ou des branches d'arbres, auxquelles les écussons étoient attachés avec des courroies & des boucles. Depuis on a représenté les Chevaliers *tenans* eux-mêmes leur Écu attaché à leur cou, ou sur lequel ils s'appuyoient, comme on voit Philippe de Valois sur les deniers d'or battus en 1336. L'origine de ces *tenans* vient de ce que dans les anciens Tournois, les Chevaliers faisoient porter leurs Écus par des valets déguisés en ours, lions, monstres, &c. par des Maures, des Sauvages, ou des Dieux fabuleux de l'Antiquité, lesquels tenoient aussi, & gardoient les Écus que les Chevaliers étoient obligés d'exposer pendant quelque temps pour ouvrir les pas d'armes, afin que ceux qui les vouloient combattre, les allassent toucher. Il y a eu aussi des *tenans* qui ont été tirés des corps de devises & des animaux du Blason, comme le porc-épic de Louis XII. la salamandre de François I. &c. P. Mén.

Tenant. s. m. Est un Champion qui se présente dans un Tournoi ou un autre jeu ou exercice de Chevalerie, pour combattre, soutenir, ou courir sur tous ceux qui se viendront présenter, & qui entreprennent de défendre quelque pas ou passage. *Propugnator*. Ceux du parti contraire s'appellent *Contretenans*. Un tel Chevalier étoit le *Tenant* en un tel Tournoi. On appelle proprement *Tenans*, ceux qui ouvrent le Carrousel, qui font les premiers défis par les cartels qu'ils font publier par les Hérauts. Ce sont ceux qui composent la premiere Quadrille. Les autres sont les Assaillans. *Oppugnatores*. Ils sont ainsi nommés, à cause qu'ils soutiennent les armes à la main, contre tous venans, les propositions qu'ils ont avancées.

☞ *Entre eux & les* Tenans *le soleil se partage*.
P. Le Moine.

On le dit aussi par extension, de ceux qui sont attachés en quelque lieu pour le défendre, ou l'attaquer. Il y a plusieurs personnes qui vont galantiser cette Dame, mais un tel est le *tenant* le plus assidu.

☞ Tenant. On le dit fig. de celui qui dans une dispute, soutient une opinion contre ceux qui l'attaquent. Il étoit le *tenant* de la dispute.

☞ On le dit de même, de celui qui défend une personne dans une conversation. C'est le *tenant* déclaré de Descartes.

TÉNAR. s. m. Terme d'Anatomie; nom d'un muscle du pouce. Le quatriéme des cinq muscles du pouce est le *ténar*, c'est celui qui forme le mont de Vénus; il prend son origine du premier os du carpe, & du ligament annulaire, & va s'insérer à la deuxiéme articulation du pouce, qu'il éloigne des autres doigts. Dionis.

☞ TÉNARE. s. m. L'enfer. Il n'y a guère que les Poëtes qui se servent de ce mot.

Que la Nuit, le Cahos, l'Achéron, le Ténare.
Jason & Médée. Trag.

Dont les feux du Ténare *ont embrassé mon ame*.
Crébillon.

Et pour plaire au Roi du Ténare,
Se disputoit l'honneur barbare
De mieux peupler les sombres lieux. La Motte.

Couple de Déités bizarre,
Tantôt habitant du Ténare,
Et tantôt citoyens des Cieux. Rousseau.

Voyez Tenare.

TÉNASSERIM. Voyez Tanasserim.

☞ TENBYE. s. f. Ville d'Angleterre en Pembrockshire, sur la côte du nord de la pointe de Ludsol.

TENÇA. s. f. Tence, dispute, querelle. *Rixa, lis, controversia*. Voyez le Dialogue dit *Tensa*, de Sordel, dans Vigenère, sur César.

TENCE. s. f. TENÇON, ou TENCHON. s. m. Vieux mot, Riote, Querelle. Borel le cite aussi de son Ovide MS. *Rixa, lis*.

Mais ains dura long tems la tence. Ovide. MS.

Si dist c'onques en nul a (c. âge.)
Beauté not paix avec chasté,
Toujours y a si grand tençon. R. de la Rose.

Dans le petit Dictionnaire du P. Labbe, pag. 511. *lis* est interpreté *tançon*. C'est de-là que vient *tanser* ou *tancer*.

TENCIER. Vieux v. act. C'est la même chose que Tanser ou Tancer. *Litigare*, dans le petit Dictionnaire du Pere Labbe.

TENCIÈRES. s. m. Vieux mot. Querelleux. *Litigiosus*, dans le petit Dictionnaire du P. Labbe.

TENÇON, TENSON. s. f. Différend, querelle riote, tence. *Rixa, jurgium*. Ja aurez la *tençon*. *Poes. de Thibaut, Roi de Navarre*.

Regrets, tensons,
Pleurs, & chansons,
Font les façons
D'amoureuse Chevalerie.
Blason des fausses Amours.

Et Perceval parlant d'une dispute, dit:

Ne me fit autre tençon.

☞ TENDANCE. subst. fém. Action de tendre, d'aboutir à quelque chose. Tous les corps qui nous environnent, les plus petits comme les plus grands, nous apprennent quelques vérités: ils ont tous un langage qui s'adresse à nous, & même qui se adresse qu'à nous. Leur structure particulière nous dit quelque chose. Leur *tendance* à une fin nous marque l'intention de l'ouvrier. *Spect. de la Nat. T. I. p. 4. & 5. de la Pref.* La loi qui a imprimé à tous les corps une *tendance* vers leur centre, & qui a réglé tous les degrés de leur accélération vers ce centre, est ce qui met l'ordre dans le monde, en prescrivant à chaque corps le lieu qu'il doit occuper. *T. III* p. 255.

TENDANT, ante. adj. Qui tend, qui est dirigé à quelque fin. *Spectans, tendens*. Voilà deux requêtes *tendantes* à mêmes fins, à ce qu'il plaise à la Cour ordonner. Voilà des propos scandaleux & *tendans* à sédition. Il y a divers moyens *tendans* à une même fin. Il ne se dit guere qu'en ces sortes de phrases.

TENDE. s. f. Nom propre d'une petite ville des États de Savoie. *Tenda*. Elle est capitale du Comté de *Tende*, à un citadelle, & est située à six lieues de Vintimille, du côté du nord, près du col de *Tende*, qui est un passage des Alpes maritimes, pour entrer dans l'Italie.

Le Comté de Tende. *Tendanus Comitatus*. C'est une contrée des États de Savoie. Elle est entre le Piémont, les États de Gènes, & le Comté de Nice, auquel elle est annexée. Emmanuel Philibert, Duc de Savoie, acquit ce Comté l'an 1579. d'Henriette de Foix, à laquelle il donna en échange le Marquisat de Mirebel en Bresse. Maty.

TENDELET. s. m. Terme de Marine. C'est une pièce d'étoffe portée par la flèche & par des bâtons, pour couvrir la poupe de la galère contre le soleil, ou contre la pluie. *Tentoriolum laneum*.

☞ TENDERIE. s. f. Chasse où l'on tend des piéges aux oiseaux & autres animaux, pour les attraper. C'est le nom que l'Auteur du Spectacle de la Nature T II p 459 a mis à la marge de cet exemple. Nous amenons sans peine dans nos filets les canards & les oies sauvages, les courlis, les sarcelles, les vanaux, les pluviers, les ortolans, & tous les autres oiseaux de passage.

TENDEUR. subst. masc. Celui qui prend les oiseaux de proie au passage par le moyen d'un filet, & d'un duc dressé à cet effet, qui les appelle, & les fait donner dedans. *Auceps, accipitrarius*. Le *tendeur*, dès qu'il a pris l'oiseau, le cille, lui met des gets avec la vervelle & la

la longe, le garnit de sonnettes avec un chaperon à bec, le desarme de la pointe du bec, & des pointes des serres, puis le veille, le pait & le purge, & ne le met sur sa sol, ni hors de filiére, qu'il ne soit bien assuré, & de bonne créance.

TENDINEUX, euse. adject. Terme de Médecine & d'Anatomie. Qui appartient aux tendons, qui ressemble, qui a du rapport aux tendons. *Tendinis similis, tendinosus.* Les fibres longitudinales des membranes dont les vaisseaux sont composés, sont *tendineuses* & élastiques. Hecquet.

TENDIS. Vieux adv. Un peu. Borel. *Paululum, paulisper, aliquantulum.*

Si les fois toute fiée
Habiter à toi un tandis,
Jusqu'à tant que tu ascendis
A la clarté glorifiée. Mehun, au Testament.

☞ TENDOIRES. s. f. pl. Terme de Manufactures de lainage. Ce sont des morceaux de bois de charpente, ou de simples perches préparées pour faire sécher les étoffes après qu'elles ont reçu leurs apprêts.

TENDON. s. m. Terme d'Anatomie. La partie du muscle par laquelle il est attaché à l'os. *Tendo, nervus articularius, ligamenti fibra.* La plûpart des muscles ont du moins deux *tendons*; celui qui est attaché aux parties vers lesquelles le mouvement se fait, s'appelle la *tête*, & celui qui est attaché aux parties qui sont tirées vers les autres, s'appelle la *queue*. Les *tendons* sont composés de mêmes fibres que le ventre du muscle, il n'y a d'autre différence si c'est que les fibres sont lâches & écartées dans le ventre, au lieu qu'elles sont fort serrées dans les *tendons*. Les fibres des *tendons* ne souffrent point de contraction, comme celles du milieu du muscle, ce sont des cordes par le moyen desquelles les parties s'approchent les unes des autres. La suture du *tendon* est une opération très-délicate de Chirurgie; elle avoit été abandonnée long-temps. Jean Bienaise la rétablit au siécle passé.

Tendon, se dit aussi du cartilage qui entoure une partie du pied d'un cheval, situé près de la couronne. *Pedis equini tendo.* Il arrive souvent aux chevaux que pour guérir un javart, il faut couper & extirper le *tendon*.

TENDRAC. s. m. Espéce de porc-épic de l'île de Madagascar. *Tendracus.* La chair en est insipide & molasse. Ces animaux dorment six mois.

TENDRE. verb. act. & neut. *Je tend, Je tendois. Je tendis. J'ai tendu. Je tendrai. Que je tendisse, on je tendrois. Tendant.* Bander avec effort quelque chose, la mettre en un état violent. *Tendere, intendere, contendere. Tendre* un arc, une arbalête : *tendre* un piége pour attraper les bêtes nuisibles; *tendre* une souriciére. Les baladins *tendent* des cordes pour danser dessus, pour voltiger. On *tend* des cordes à travers une riviére pour conduire un bac.

Tendre, se dit aussi des choses qu'on éléve, ou qu'on attache, étant déployées selon toute leur longueur ou étendue. *Extendere, explicare, porrigere.* Si-tôt qu'on est campé, on *tend*, on éléve les tentes. Quand on voit un bon vent, on appareille, on *tend* les voiles. Quand on s'emménage, un Tapissier *tend* le lit & les tapisseries. Il s'employe aussi absolument. On a fait commandement de *tendre* dans les rues. Le jour de la Fête-Dieu il y a obligation de *tendre* devant sa porte. On dit aussi en ce sens, *Tendre* aux bécasses, *tendre* aux grives; pour dire, *Tendre* des filets pour prendre des bécasses & des grives.

Tendre, se dit aussi en parlant de divers attitudes & dispositions du corps, & signifie, Étendre, allonger, avancer, présenter. *Extendere, dilatare, expendere, porrigere.* Cette femme a mauvaise grace, elle *tend* un vilain cou de grue; elle *tend* le ventre, comme quand elle est grosse. On fait *tendre* la main aux Ecoliers pour leur donner des férules. L'Ecriture maudit celui qui *tend* la jambe à un aveugle: elle loue celui qui *tend* une joue après avoir reçu un soufflet sur l'autre. *Tendre* son chapeau, *tendre* un sac pour recevoir quelque chose qu'on donne. *Tendre* la main pour recevoir quelque chose. Pouvez-vous voir un pauvre *tendre* la main, sans être touché de charité? Les Médecins font semblant de ne vouloir pas prendre d'argent, mais en s'en allant ils *tendent* la main par-dessous leurs manteaux à ceux qui les reconduisent. Le Chevalier de Quévédo, Moliére, & les autres Comédiens ont fait là-dessus des jeux de Théâtre.

☞ Tendre. Terme d'Escrime. C'est le jeu de certaines gens qui ne se soucient pas d'être blessés, pourvû qu'ils blessent, & qui au lieu de parer les coups qu'on leur porte, présentent la pointe ferme, en tenant leur corps & leur bras le plus allongé qu'il leur est possible. En fait d'armes, c'est le plus vilain de tous les jeux que celui de *tendre*: c'est ce qu'on appelle, donner pour recevoir. Quand on connoît un homme sujet à *tendre*, on dérange bien sa manœuvre. On sçait bien écarter son épée, & lui porter la botte au corps, avant qu'il ait repris sa situation.

Tendre, signifie encore, Aboutir à quelque chose, y viser; l'avoir pour but & pour fin. *Tendere, spectare, collimare.* Toutes les actions des hommes *tendent* à un bien, vrai ou apparent. Tous nos efforts *tendent* à nous rendre heureux. Les symptômes de cette maladie montrent qu'elle *tend* à la mort, qu'elle est mortelle; qu'elle *tend* à sa fin, qu'on en guérira bien-tôt. C'est un homme adroit qui *tend* à ses fins, qui pense autrement qu'il ne dit. Cet Avocat a fait un grand discours qui ne *tend*, & n'aboutit à rien. Ce Prédicateur *tend* à l'Episcopat, y aspire.

Tendre, se dit figurément en Morale. *Extendere, porrigere, Protendere.* Il lui a *tendu* les bras dans sa misére, c'est-à-dire, il l'a secouru, il l'a accueilli. *Tendre* les bras vers le Ciel, c'est lui demander du secours. La Vestale vous *tend* les mains; ces mêmes mains qu'elle a coutume de *tendre* pour vous aux Dieux immortels. Bouh.

Tendre, signifie aussi quelquefois au figuré, Employer; appliquer. *Insumere, contendere, applicare.* Il a *tendu* tous les nerfs de son esprit, il a fait un effort d'imagination. Il ne faut pas que l'esprit soit *tendu* perpétuellement, ni qu'il travaille toujours.

Tendre, signifie aussi, Préparer, apprêter, ajuster. *Parare, aptare, instruere, disponere.* Nous ne sommes occupés qu'à nous *tendre* mutuellement des piéges. S. Evr. L'amour ne *tend* guère ses filets en vain. La Font.

Jeunes beautés en vain tendent *filets,*
D'être indolent chacun se félicite. Des-H.

On dit proverbialement, qu'il vaut mieux *tendre* la main que le cou; pour dire, qu'il vaut mieux gueuser que voler, & se mettre en hazard d'être pendu.

Tendu, ue. part. pass. & adj. *Extensus, porrectus.*

On dit qu'un homme a l'esprit *tendu*, pour dire, bien appliqué à quelque méditation ou composition.

TENDRE. adj. m. & f. Corps solide dont les parties ne sont pas compactes, ni serrées, qui obéit à la dent, au serrement. *Tener, mollis.* Le pain *tendre*, qui est nouvellement cuit, est opposé à *rassis*. La jeune chair est *tendre*. Les raves ne sont plus *tendres*, quand elles sont cordées. Les plantes, les légumes sont *tendres* dans leur nouveauté. Le bois blanc, comme le saule, le bouleau, est plus *tendre* que le chêne, le buis, l'ébène, le gayac. La pierre de S. Leu est plus *tendre* que le franc liais; l'albâtre que le marbre, & le marbre que le porphyre. En matiére de pierreries, plus elles sont *tendres*, moins elles sont estimées, comme l'émeraude & l'améthyste à l'égard du diamant & du rubis; les opales de Bohéme en comparaison des Orientales.

Ce mot vient du latin *tener*.

Tendre, se dit aussi de ce qui est délicat, foible, qui a peu de résistance, qui est sensible. *Tener, delicatus, tenellus, molliculus.* La jeunesse est un âge *tendre*. Il a été vertueux dès ses plus *tendres* années. Avoir pitié de l'âge *tendre* de ses enfans. Ablanc. Je ne crois pas que vous ayez l'imagination si *tendre*, qu'il vous faille consoler de cela. Voit. Que les gens de savoir ont la visiére *tendre*. Rég. Un cheval est *tendre* à l'éperon; pour dire, sensible. On dit aussi, *Tendre* aux mouches; pour dire, qu'il les souffre impatiemment. On dit qu'une plante est *tendre* au froid, Morin; pour dire, qu'elle craint le froid, que le froid lui est fort nuisible. Ce chapon est si *tendre*, qu'il est fort difficile de le larder. On dit aussi, qu'il est *tendre* au couteau, qu'il est *tendre* comme rosée. Les Poetes Grecs ont dit cela

la en un mot, ..., signifie *tendre*, du mot ..., qui signifie *rosée*. On dit d'un ouvrage de peinture & de sculpture, qu'il est *tendre*, qu'il a de la tendresse, qu'il est travaillé tendrement; pour dire, délicatement, poliment, quand les clairs & les bruns sont bien mêlés, & les couleurs bien noyées & adoucies.

☞ On dit figurément & proverbialement, d'un homme qui s'offense des moindres choses qu'il est *tendre* aux mouches.

On dit, Avoir la vue *tendre*, les yeux *tendres*, pour dire, Avoir la vûe délicate & foible.

Tendre, se dit aussi du son de la voix. Ainsi on dit, Avoir le son de la voix *tendre*, pour dire, Avoir le son de la voix touchant & gracieux. Ac. Fr.

Tendre, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie, Sensible, aisé à toucher. *Mollis, flexibilis, tener*. C'est un homme de bien qui a la conscience *tendre*, délicate, timorée. *Tenerior animus*. Il a l'ame *tendre*, & facilement émûe de compassion pour les misères de son prochain. Il aime ses amis d'une amitié *tendre*. Il y a des gens qui effectent de paroître *tendres* & sensibles à la perte de leur amis afin que l'on soit *tendre* pour eux, & qu'on prenne part à leurs déplaisirs. M. Esp. Rien ne touche plus que le plaisir qu'on ressent dans les *tendres* mouvemens d'une ardente amitié. La Ch. On a raffiné en ce siècle sur les *tendres* amours. On n'aime plus que les vers *tendres*, les billets *tendres* & passionnés, les sentimens *tendres* sur le Théâtre.

Tendre, se dit aussi au substantif. *Amor, propensio*. Il a du *tendre* pour cette Dame. J'ai un furieux *tendre* pour les hommes d'épée. Mol. On a fait la carte du *tendre*; c'est une badinerie, pour montrer tout ce qui mène à l'amour.

☞ Tendre à caillou. C'est le nom d'un arbre qui croît à l'Amérique & qui tire son nom de sa grande dureté, qui est presque semblable à celle des cailloux. Cet arbre est assez haut, ayant des 25 à 30 pieds de tige, mais il n'est pas gros à proportion. Le P. Labat dit qu'il n'en a pas vû de plus de 12 à 14 pouces de diamètre. Il a peu de branches & de feuilles. Ses feuilles sont médiocres & ovales, dentelées & comme brulées du soleil, ensorte que ces arbres de loin paroissent rougeâtres & comme grillés. Son écorce est blanchâtre & chargée de petites hachures. Elle est peu adhérente. Sa sève d'elle-même se sèche & se roule dès que l'arbre est abatu.

On dit proverbialement, Jeune femme, pain *tendre* & bois verd, mettent la maison au désert. On dit aussi, Dieu vous assiste, notre pain est *tendre*, nos couteaux sont enrouillés.

TENDREMENT. adv. D'une manière tendre & passionnée. *Tenere, molliter, tenerrime, intimo amoris sensu*. Cet homme aime ses enfans fort *tendrement*. Cette femme pleuroit fort *tendrement* au départ de son mari pour l'armée. Vous êtes l'homme du monde le plus *tendrement* aimé. ☞ On dit, d'un Peintre qui a le pinceau délicat & léger, qu'il peint *tendrement*. Ac. Fr.

TENDRESSE. s. f. Sensibilité du cœur & de l'ame. La délicatesse du siècle a renfermé ce mot dans l'amour & dans l'amitié. *Tener animus, caritas, amor*. Témoigner de la *tendresse*, inspirer de la *tendresse*. Voit. Les Amans ne parlent que de *tendresse* & de soupirs. Répondre à la *tendresse* d'un Amant. Quand on dit, J'ai de la *tendresse* pour vous, c'est-à dire, J'ai beaucoup d'amour, si l'on parle à une femme: & beaucoup d'amitié, si l'on parle à un homme. Il y a tant d'indiscrétion parmi les hommes, que quelque vertueuse que soit la *tendresse* qu'on a pour eux on ne doit jamais la leur confier. M. Scud. Il y a des épanchemens de *tendresse* & de sincérité, où l'art & le précaution ne doivent point avoir de part. Ch. de M. Nous nous consolons aisément des disgraces de nos amis, lorsqu'elles servent à signaler notre *tendresse* pour eux. La Roche. Heureuse celle qui se laisse aller à la *tendresse* de ses sentimens, sans intéresser la délicatesse de sa conduite. S. Ev. La colère use d'un ton fier & piquant; mais la *tendresse* veut être douce, flateuse. La Ch. de M.

Sans cesse je me dis qu'une forte tendresse
Est, malgré tous nos soins, l'écueil de la sagesse.
Des-H.

Cessez, lâches tendresses,
De jetter dans mon cœur vos indignes foiblesses. Corn.

☞ Étouffez la *tendresse* de la nature, pour n'écouter plus que la voix de la grace. Mad. de la Vall.

Tendresse, en Sculpture & en Peinture signifie, Douceur, agrément. *Concinnitas, tersitas*. Il y a beaucoup de *tendresse* dans ces plis. Cela est peint avec beaucoup de *tendresse*.

A l'égard des viandes, du bois, des pierres, & autres corps qui ne sont pas durs, il n'y a point de mot en notre Langue pour exprimer cette qualité. *Teneritas, teneritudo*. Quelques-uns veulent introduire *tendre* substantif. Ce morceau est d'un grand *tendre*. Refl. Il vaut encore mieux que *tendreur*, ou *tendresse*. La Quintinie voudroit introduire *tendreté*, en parlant de la chair tendre des fruits. Bien des gens font pour *tendreur* en parlant des viandes. Voyez le P. Bouhours.

TENDRETÉ. s. f. La Quintinie s'est servi de ce mot pour exprimer la qualité d'un fruit ou d'un légume tendre. *Teneritas*. Les bonnes qualités des légumes sont la grandeur, la grosseur, la douceur, & sur-tout la délicatesse, c'est-à-dire, la *tendreté*, s'il est permis d'user d'un tel terme, qui paroît encore barbare, mais qui cependant étant fort significatif, nous seroit extrêmement nécessaire. La Quint. Voyez l'article précédent.

TENDRETTE. s. f. dont se servent à Paris les femmes qui vendent des raves; il veut dire, rave bonne & tendre. *Rapa tenera*. A ma *tendrette*. C'est le cri de ces femmes.

TENDRON. s. m. La partie fort tendre de quelque chose. *Cartilago*. Le *tendron* de l'Oreille.

Il se dit aussi des petits os qui ne sont pas encore tout-à-fait formés dans les animaux, & qui sont fort tendres. J'aime tous les endroits où il y a des *tendrons*.

Tendron, se dit aussi des plantes jeunes & tendres. Les *tendrons* des cardes d'artichaude, des choux. *Cyma*. On le dit aussi des raves, mais le peuple dit souvent de la *tendrette*.

Tendron, se dit figurément & burlesquement, des filles au-dessous de vingt ans. *Puella tenera, juvencula*.

Tendron. Ce mot dans quelques Provinces, comme dans le Bourbonnois, se dit pour Agneau. *Agnellus*. Nous avons mangé un *tendron*, un excellent *tendron*.

TENDU, ue. Voyez après le verbe Tendre. *Extensus, tensus, contensus*.

TENDUC. s. m. Nom d'un Royaume. *Tenducum Regnum*. On mettoit autrefois ce Royaume, avec une capitale de même nom, le long de la côte orientale de la Grande Tartarie, vers le détroit de Jesso: mais Baudran assure, sur la foi de Martinius, que le *Tenduc* est le même pays qu'on nomme présentement Niuche, & le P. Avril, dans ses Voyages, dit qu'il est le même que celui de Teoguth, ce que la ressemblance des noms rend assez apparent. Quoi qu'il en soit, on ne trouve point de *Tenduc* dans les grandes Cartes de Sanson, ni dans celle de M. Witsen. Maty.

TÉNÈBRES. s. f. plur. Entière obscurité; privation de lumière. *Tenebræ, caligo, obscuritas*. Au premier jour de la Création les *Ténèbres* régnoient sur la surface du cahos. La Terre fut couverte de *ténèbres* épaisses & profondes. Les Voyageurs qui marchent dans les *ténèbres*, perdent mal leur tems. Dans l'Evangile, Satan est appellé le Prince des *ténèbres*, & l'Enfer, les *ténèbres extérieures*.

Les *ténèbres* ont été mises au nombre des Dieux par les Anciens. Plutarque dit que les habitans de Priène juroient par les *ténèbres*. Les Phéniciens disoient que le monde avoit commencé par un air ténébreux, comme Bochart l'a montré dans son Chanaan, L. II. c. 11. Hésiode dans sa Théogonie, après avoir dit que les deux premières choses qui ont existé au commencement, c'est le Chaos & la Terre, ajoute vers 123. que du Chaos naquit l'Érèbe & la nuit; c'est manifestement un reste de la tradition de la Création du monde, telle que Moyse l'a décrite; car Dieu créa d'abord le Ciel & la Terre, & la Terre n'étoit qu'un Chaos, & les *Ténèbres* étoient sur la surface de la Terre. & ces *Ténèbres* sont appellées ערב *Ereb*, d'où manifestement s'est fait l'Érèbe des Grecs. Voyez encore Grotius. *De veritate Rel. Christ. L. I. n. 16.*

Ténèbres, se dit figurément en choses spirituelles, de tout ce qui est obscur & difficile à pénétrer, à entendre. *Opacitas, tenebræ, obscuritas*. Dieu a voulu que la vérité demeurât

meurât enveloppée de nuages, pour humilier les esprits superbes par des *ténèbres* salutaires. Nic. Environnés de *ténèbres* par notre situation naturelle, & sujets à des *ténèbres* encore plus épaisses qui partent de notre propre fond, & que nos passions répandent sur les objets, devrions-nous être responsables des erreurs de notre esprit? Disc. d'El. Il y a des *ténèbres* mystérieuses qui, en éloignant les objets de nos yeux, nous les rendent plus vénérables. Flech.

Eclaircir des Rabins les sçavantes ténèbres. Boil.

Il se dit aussi des erreurs, des égaremens, de l'aveuglement de l'esprit. *Obscuritas, caecitas.* La lumière de l'Evangile a dissipé les *ténèbres* du Paganisme. Les Occidentaux ont été long-temps ensevelis dans les *ténèbres* de l'ignorance. Les libertins sont dans une incertitude volontaire à l'égard de la Religion, parce que cet état de *ténèbres* qu'ils se procurent leur est agréable, & leur paroît commode pour appaiser les remords de leur conscience. Log. Il est de la Justice de Dieu de laisser les méchans dans des *ténèbres* qui les portent à douter de sa providence & de son être. Nic. Jésus-Christ dit que les crimes sont des œuvres de *ténèbres*; pour dire, qu'elles sont des suites de nos *ténèbres*.

Ténèbres, se dit aussi pour, État triste, horrible, épouvantable. *Tristitia, mœror, mæstitia.* Dans quelles *ténèbres* m'avez-vous laissé depuis que je ne vous vois plus? Voit. L'Écriture appelle l'Enfer, les *ténèbres* & les ombres de la mort.

Ténèbres, signifie aussi, l'obscurité où le temps & l'oubli mettent les choses. *Tenebra, obscuritas, oblivio.*

Tous ces fameux Auteurs, dont les œuvres célèbres,
Du temps & de l'oubli perceront les ténèbres. Gon.

Ténèbres, se dit aussi dans l'Église Catolique des Matines qui commencent l'Office des Féries majeures de la Semaine Sainte. *Tenebra.* Les leçons de *ténèbres* sont les lamentations de Jérémie sur les malheurs de Jérusalem qu'on chante sur des tons plaintifs. Un livre de *ténèbres*, est celui qui contient les *ténèbres* & l'Office de la Semaine-Sainte.

Ténèbres. Les Mystiques appellent *ténèbres*, une sécheresse que sent l'ame dévote, & une suspension des effets de la grace. *Tenebra, obscuritas, desolatio.* C'est l'une des épreuves où l'ame doit passer avant que d'arriver à la paix intérieure. Après qu'elle a senti les douceurs de l'amour, Dieu fait quelquefois tarir la source de ses consolations, afin que l'ame s'élève à lui par la pureté de ses désirs, & qu'elle l'aime d'un amour de choix. Alors l'ame qui ne sent plus les mouvemens affectifs d'une dévotion sensible, & qui n'est plus animée de cette ferveur, se croit abandonnée de Dieu, & privée de son amour. Ce sont là les *ténèbres* des Mystiques. Ils les appellent *infernales*, quand on y succombe; & *ténèbres divines, sécheresse féconde, tentations utiles*, quand elles ne servent qu'à confirmer l'ame dans l'amour de Dieu, & à la rendre plus attentive à ses devoirs. Cela s'appelle aussi *la nuit obscure*.

Ténèbres cimmériennes. Terme de Philosophie hermétique. C'est la noirceur de la matière. Les Chymistes appellent cette couleur *ténèbres* & mort, à cause que le temps de sa durée est long, & n'est point déterminé; cela dépendant de la qualité de la matière, & de la chaleur administrée. Bonellus dit qu'elle ne paroît qu'après 40 ou 42 jours au plus, & ne se perd qu'en cinq mois. Ils nomment encore cette couleur leur plomb, ou Saturne, & lorsque la putréfaction se fait, leur airain; lorsque la noirceur est passée, ils l'appellent leur argent vif exhalé; quand la citrinité paroît, leur or; lorsqu'il en vient un autre, leur ferment; enfin ils nomment la dernière le venin des Teinturiers. Ils l'appellent encore la tête du corbeau, autrement le laiton qu'il faut blanchir. Voyez le Dictionnaire Hermétique, à ces mots.

TÉNÉBREUX, euse. adj. Qui est dans les ténèbres. *Tenebrosus, tenebricosus, opacus.* Les mines sont des lieux *ténébreux*, à cause de leur profondeur. Cette épaisse forêt est *ténébreuse* & sombre.

Les Enfers sont appellés le sejour *ténébreux* dans les Poëtes.

Noirs habitans du sejour ténébreux. Quin.

Noires divinités du ténébreux *Empire.* La Font.

Le Démon est appellé l'esprit *ténébreux*.

Que l'esprit ténébreux *de vos autels jaloux,*
Lui que votre juste courroux
Précipita du Ciel dans le fond de l'abime. Des-

Dom-Quichotte voulut imiter Amadis, en faisant le beau *Ténébreux*; en ce sens il signifie, Sombre & mélancholique.

Ce que jadis fit le beau Ténébreux,
Près de vos faits n'est que badinerie.
D'encombriers vous sçauriez sans Féeries,
Onques ne fut plus véritable Preux. Des-H.

Ténébreux, se dit aussi des Auteurs obscurs & difficiles. *Obscurus, difficilis, caliginosus.* Les Chymistes sont des Auteurs fort *ténébreux*, qui ne veulent point être entendus. Héraclite, ancien Philosophe Grec, affectoit de l'obscurité dans ses discours, & étoit bien aise de n'être pas entendu: on l'appella Héraclite le *ténébreux*, σκοτεινός. On prétend que Platon étant interrogé de ce qu'il pensoit d'un Ouvrage d'Héraclite qu'il avoit lû, eut la complaisance de répondre, que ce qu'il avoit entendu lui paroissoit fort beau, & qu'il croyoit que ce qu'il n'avoit pas entendu ne l'étoit pas moins. Les plus grands esprits ont toujours des endroits sombres & *ténébreux*. Nic. La Philosophie des Pédans est obscure & *ténébreuse*. Le Ch. de M. Un *ténébreux* Latin. Mal. Les Scaligers & les Saumaises ont donné la gêne à leur esprit pour expliquer les passages les plus *ténébreux* des Anciens.

☞ Ténébreux, euse. adj. Terme de Joaillier. On s'en sert pour exprimer le défaut d'une pierre qui n'est pas nette. On dit aussi *terreux*, dans le même sens.

TÉNÉBREUSE. s. f. Terme de Fleuriste. Tulipe qui est une espéce de pavot panaché de rouge & de jaune. Morin.

TÉNECHIR. s. m. Terme de Relation. Plante ou pierre, sur laquelle les Turcs mettent les morts, après qu'ils ont expiré, pour les laver entiérement, craignant qu'il ne reste quelque tache de pollution. Du Loir. p. 162.

TENEDIEN, enne. s. m. & f. Nom de peuple. Qui est de Ténédos. *Tenedius, a.* Cicéron reproche à Verres, *Act. III.* d'avoir enlevé de Ténédos la figure de Ténès leur Dieu, au grand regret de tous les *Ténédiens*. Du Loir, p. 214.

TÉNEDO, ou TENEDOS. s. m. Nom propre d'une île de l'Archipel, située entre celle de Mételin, & le détroit de Gallipoli, à deux lieues de la Natolie, & vis-à-vis des ruines de l'ancienne Troie. Cette île, qui fut le lieu où les Grecs se retirerent, lorsqu'ils feignirent de lever le siége de Troie, n'a que dix lieues de circuit: mais elle est fort fertile en bled & en vin muscat. Sa ville capitale porte son nom, est défendue par une bonne citadelle, & située sur la côte septentrionale. Maty. Il n'y a qu'environ douze milles des Châteaux à *Ténédos*. Du Loir, p. 215. Les Cartes de Géographie marquent *Ténédos* plus proche de l'Hellespont que le promontoire Sigée; & néanmoins cette île en est plus éloignée, & il faut doubler ce Cap pour y arriver. Idem. Les maisons des Chrétiens qui habitent cette île, sont bâties le long du rivage du port, & les Turcs sont renfermés dans l'enceinte du Château qui le commande, & qui est bâti à l'antique sur le penchant de la colline. Pline dit que cette île s'appelloit autrefois *Leucophris, Phœnice & Tyrnestos*, & Cicéron rapporte, *Act. III. in Verr.* que le nom de *Ténédos* lui fut donné par Ténès, fils de Cycnus, qui étant passé de la Troade, y bâtit une ville pour y établir une colonie, dont la postérité le révéroit comme un Dieu. Io.

☞ Ce que dit Pline d'une fontaine de cette île, qui depuis trois heures après que le soleil étoit couché jusqu'à six, se dégorgeoit au temps du solstice d'été, est faux. J'ai parcouru toute l'île exprellement, pour ne pas offenser cet Ecrivain par un jugement téméraire, & je n'ai rien

trouvé

trouvé, ni rien appris qui pût le rendre véritable, si ce n'est que pour excuser Pline, on veuille dire que la fontaine soit tarie. L'île n'a pas plus de 18 ou 20 milles de circuit, & il n'y a pas d'autres habitans que ceux de la ville, encore est-elle si petite, qu'elle ne passeroit en France que pour un village. Tout ce qu'il y a de remarquable, c'est la bonté des vignes qui produisent le plus exquis muscat du Levant, & une quantité merveilleuse de perdrix, qui sont plus grosses que les nôtres, mais d'un goût moins délicat, & qui ne sent pas tant le gibier. Du Loir. Quant à l'endroit où se cacha la flotte des Grecs, croyez-moi, les Anciens ont bien vanté leurs coquilles. Ce lieu ne peut être qu'entre deux rochers, & en vérité ils ne sont pas capables de mettre à couvert une douzaine d'esquifs. A peine un Caloyer Grec a-t-il trouvé dessus assez d'espace pour y bâtir son hermitage, & une petite chapelle dédiée à la Vierge. Proche de ces rochers, entre le levant & le septentrion, il y a un petit bouquet de bois de haute futaie qui regarde le promontoire Mastusia. Id.

TENÊME. s. m. Envie continuelle d'aller à la selle, sans rendre que quelque peu de glaires sanglantes & purulentes, & souvent rien du tout. *Tenesmus.* Sa cause est une humeur âcre & piquante qui irrite l'intestin rectum, & qui excite ces envies fâcheuses de se décharger le ventre. Ceux qui ont la pierre dans la vessie sont aussi sujets au *ténême*, à cause de la communication qu'il y a entre la vessie & le rectum.

Ce mot vient du Grec τείνειν, *tendere*, *tendre*, parce que ceux qui sont attaqués de cette maladie, sentent une continuelle tension au fondement.

TENEMENT. s. m. Terme de Pratique. Métairie dépendante d'une Seigneurie. *Villa*, *prædium*, ce qui est tenu à foi & hommage du Seigneur dominant, & qu'il peut retraire par puissance de fief, lorsque le cas échet.

Un *ténement* roturier. Dans une vieille Chronique de France, il est parlé d'un *ténement* de villenage & soccage. On dit dans un aveu : Item le *ténement* d'un tel lieu consistant en grange, métairie & maison qui doit tant pour cens & rentes. On dit aussi, il y a une piéce de terre de vingt-cinq arpens tout d'un *ténement*, *continua*, pour dire, qui n'est point séparée, dont tous les arpens tiennent ensemble. *Ténement* de cinq ans. Franc *ténement* dans l'ancienne Coutume de Normandie, tit. XXVIII. des *Tenures*. C'est celui qui est tenu sans hommage & sans parage en fief lai, & est fait par composition entre quelques personnes ; comme si un homme a 20 sols de rente sur un fief, & en donne à un autre dix sols, & en retient les dix autres sous hommage, celui qui tient le fief ne fera pas hommage à l'autre, car il tient pour un seul hommage, & telle tenure est appellée volontaire ou à volonté, parce qu'elle est faite par la volonté à celui qui baille, & par celle à celui qui reçoit, & non pas de nécessité d'héritage. M. de Lauriere a fait une Dissertation sur le *ténement*.

☞ Ténement. C'est une prescription particuliere, laquelle a lieu dans les Coutumes d'Anjou, du Maine, de Touraine & du Loudunois. Par cette prescription un héritage, ou autre immeuble, acquis à juste titre & de bonne foi, & possédé pendant cinq ans, ou pendant dix ans, paisiblement & sans interruption ou inquiétation, est exempt & déchargé de toutes charges, rentes & hypotheques constituées sur l'héritage, à moins que l'héritage n'eût été baillé à la rente, ou à la charge dont seroit question, ou que ce ne fût contre le Seigneur du fief, contre lequel cette prescription n'est point admise. Cette prescription n'a point lieu de la même maniere dans toutes ces Coutumes.

TENERIFE, THENERIFE. s. f. Nom propre d'une île de l'océan Atlantique. *Tenerifa*, *Thenerifa*. Elle est du nombre des Canaries, la plus considérable de toutes, & le siége de leur Gouverneur général. On lui donne environ cinquante lieues de circuit. Elle est fort fertile, bien peuplée & bien cultivée. Laguna, ou S. Christoval de Laguna en est la capitale ; les autres villes, ou lieux principaux, sont Sancta-Crux, la Rotava, Rialein & Garachico. On voit dans cette île le fameux Pic de Teyda ou de *Ténérife*, montagne située vers le milieu de l'île, & élevée environ de quinze lieues au-dessus de son plan. Elle est faite, vers le sommet, en forme de pain de sucre ; & elle vomit des flammes qui en couvrent quelques lieues de cendres & de pierres à demi-calcinées ; après ces cendres on voit une ceinture de neige, après celle-ci une d'arbres nommés vinatico, après ces arbres viennent des lauriers, où l'on trouve une très-grande quantité de serins de Canarie ; & au-dessous des lauriers sont des terres cultivées & très-fertiles. On prend *Ténérife* pour la Nivaria des Anciens. Maty.

Ténérife. s. f. Nom propre d'une petite ville de la Terre-ferme, en l'Amérique méridionale. *Tenerifa*. Elle est dans le Gouvernement de Sainte-Marthe, sur le confluant de la riviere de ce nom, avec celle de Sainte-Magdelaine. *Ténérife* est le siége d'un Evêché, qui a été transféré de Sainte-Marthe. Maty.

TÉNÉS, TÉNEZE. s. m. Nom propre d'une ville capitale du Royaume de *Ténés*. *Tenesa*, *Teneza*. Elle est sur la mer Méditerranée, près du cap de *Ténés*, environ à 33 lieues d'Alger, vers le couchant. *Ténés* est fortifié. Il a une citadelle & un bon port. Sanson pretend prouver que *Ténés* est l'ancienne *Jol*, ou *Julia Cæsarea*, & d'autres croient que c'est l'ancienne *Lagontum*. Maty.

Le Royaume de Ténés. *Teneza*. Province du Royaume d'Alger en Barbarie. Elle est entre la mer Méditerranée & le Bilédulgérid, ayant au levant la province d'Alger, & au couchant celle de Tolensin. Ses principales villes sont *Ténés* capitale, Sersel ou Sargel, & Méliane. Maty.

Le cap de Ténés. *Tenesa caput*, anciennement *Apollinis promontorium*. Ce cap est sur la côte de la province de *Ténés*, un peu au levant de la ville de ce nom. Il y a sur ce cap un bourg qu'on nomme le Cap de *Ténés*, & qu'on prend pour celui qu'on nommoit anciennement *Gunugi*, *Gunucis* & *Canuncis promontorium*. Maty.

Le golfe de Ténés, ou Stagnone. *Tenesa sinus*, *Stagnum magnum*, anciennement *Sirbonis*, & *Serbonis Palus*. *Sirbon*, *Barathra*. C'est un grand lac de l'Egypte, situé au couchant de la ville de Damiette, près du bourg de *Ténés*, dont il a pris son nom moderne, & fort près aussi de la mer Méditerranée, où il se décharge. Il a eu autrefois quarante lieues de circuit ; mais on assure que maintenant il est beaucoup moindre. Maty.

☞ TÉNES. s. m. C'étoit un scélérat qui s'étant diffamé dans son pays par un commerce criminel qu'il entretenoit avec sa belle-mere, se réfugia dans l'île de Ténédos alors déserte. Il la rendit célebre par sa retraite, & il y bâtit une ville dont il étoit révéré comme Dieu tutelaire. (*Cic. L. I. in Verr.*) Selon Pausanias, (*in Phocic.*) il fut tué par son pere Cycnus, qui mit son cadavre dans un coffre, & le jetta dans la mer.

TÉNET, THÉNET. s. m. Nom propre d'une île du Comté de Kent, en Angleterre. *Tenos*, *Tenatos*, *Thanatos*. Elle est au nord de la ville de Sandwick, entre la mer & les embouchures de la Sture. Elle contient une dixaine de Paroisses. C'est le lieu où les Saxons firent autrefois leur descente, en entrant dans la Grande-Bretagne. Maty.

TENETTE. s. f. Instrument de Chirurgie fait en forme de petite pincette, qui sert à tirer la pierre de la vessie de ceux qu'on a taillés. *Volsella*. Il y a des *tenettes* droites, & il y en a de courbes ; celles-ci servent à prendre la pierre quand elle est cantonnée dans les côtés de la vessie. Voyez les opérations de chirurgie de Dionis & de Scultet, Table XV. fig. XI.

☞ TÊNEVILLE. s. f. Bourg de France dans le Bourbonnois, au diocése de Nevers, élection de Moulins.

TENEUR. s. f. Terme de Pratique. Ce qu'un écrit porte, ce qu'il contient. *Verba*, *Scripti argumentum*. Les Arrêts confirmatifs des Sentences portent qu'elles seront exécutées selon leur forme & *teneur*. Je n'ai pas pû retenir cette harangue mot-à-mot, mais en voici la *teneur*, la substance. Les procès-verbaux & les comptes commencent à faire mention de la sentence ou commission, dont ils disent que la *teneur* s'ensuit, c'est-à-dire, la copie.

Teneur, signifie aussi, suite. *Tenor*. Dans toute sa *teneur*, tout entier. Un acte, une piece, un traité dans toute sa *teneur*, dans toute son étendue. La copie de ce testament, de ce contrat de mariage, est dans toute sa *teneur*.

neur; il est complet & entier. Cette expression est fort usitée, & vient du Latin. *Uno tenore dicere*, *canere*, dire ou chanter tout d'une suite, tout d'une haleine, sur un même ton, &c.

☞ TENEUR de Livres. f. m. Commis qui tient les mémoires & charge les livres des faits de commerce, de crédit & débet. Ce sont des gens fort employés chez les Marchands des villes, comme Lyon, Rouen, &c. *Dict. des Arts*, 1731.

Juré Teneur de Livres. C'est celui qui est pourvû par Lettres-patentes de Sa Majesté, & qui a prêté serment en Justice, pour vaquer à la vérification des comptes & calculs, lorsqu'il y est appellé. *Chartularius authenticus*, & *juratus calculator*.

☞ Teneur. Terme de Fauconnerie. Il se dit du troisieme oiseau qui attaque le héron de sun vol.

TENEZONE, TINTSCHEN. f. m. *Tinnetio*. C'étoit anciennement une petite ville de la Rhétie. Ce n'est maintenant qu'un village du pays des Grisons. Il est dans la Ligue de la Maison de Dieu, à 5 lieues de Coire, vers le midi. Maty.

TENGA. f. m. Arbre qu'on appelle autrement *cachi*, ou *coco*. Voyez Coco.

TENG-CHEU. f. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Teng-cheum*. Elle est bien fortifiée, & située sur le golfe de Nanking, dans la province de Xantung, dont elle est la cinquieme. Elle a sept autres villes sous sa jurisdiction. Maty.

☞ TENG-CHIOU. f. m. Petite balance en façon de Romaine, dont on se sert à la Chine pour peser l'or & l'argent.

TENGEN. f. m. Nom propre d'un bourg du Landgraviat de Nellembourg en Souabe. *Tengenum*. Il est situé à 3 lieues de la ville de Schaffouse du côté du nord, & il est chef d'un Comté que l'Empereur a vendu au Prince d'Aversberg l'an 1663. Maty.

TÉNIE. f. f. Terme d'Architecture. Moulure plate, bande ou listel qui appartient à l'épistyle Dorique. *Tænia*. Elle couronne l'architrave Dorique au-dessus des triglyphes. En Latin *fascia*. Voyez Bandelette.

☞ TENILLE. Coquillage. Voyez Telline.

TENIR. v. act. & n. *Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent. Je tenois. Je tins, tu tins, il tint. Nous tinmes, vous tintes, ils tinrent. J'ai tenu, je tiendrai. Que je tienne. Que je tinsse. Je tiendrois. Tenant.* Il signifie, avoir, posséder une chose. Il y a plusieurs manieres de *tenir* & de posséder. *Tenere, possidere, habere.* Il ne faut pas jetter à ses pieds ce qu'on *tient* à la main, se défaire d'une chose qu'on possede. Il ne *tient* pas son argent chez lui, il le *tient* caché, il le *tient* en lieu sûr. C'est un avare qui *tient* bien ce qu'il *tient*, il ne laisse rien échapper de ses mains. Il *tient* cette terre par ses mains, il le fait valoir. Il s'est humilié jusqu'à lui *tenir* l'étrier. Il *tient* toujours le bon bout par devers lui. *Tenez*, je vous donne cela, pour dire, prenez. ☞ Et dans le discours familier, on dit, *tenez*, pour s'attirer l'attention, *tenez*, tout ce que vous dites-là ne me touche point.

Tenir, signifie aussi, empoigner, serrer, avoir dans sa main. *Stringere, capere, in manu habere, præ manibus tenere.* Le Roi dans les cérémonies *tient* un sceptre à la main. On peint Hercule qui *tient* une massue, Pallas une lance, Diane un arc, Mercure un caducée. L'Eloquence *tient* d'une main une corne d'abondance pleine de toutes sortes de fruits & de fleurs, & de l'autre elle *tient* la gloire, la puissance, les richesses. Acad.

Tenir, signifie aussi, posséder par les mains d'autrui, occuper des terres & des Seigneuries. *Possidere, occupare, obtinere.* Les Hollandois *tiennent* plusieurs places importantes dans les Indes. Les Espagnols sont bien établis dans l'Amérique, ils en *tiennent* une bonne partie; dans la septentrionale ils *tiennent* le Mexique, le nouveau Mexique, les Iles de la Couve, de Porto-Ricco, de la Trinided, de la Marguerite, & une partie de celle de Saint Domingue, & ils sont établis dans la Floride & dans la Caroline. Dans l'Amérique méridionale, ils *tiennent* le Pérou, la Castille d'or, le Chili & les provinces de Rio de la Plata. Un *tien* vaut mieux que deux *tu-auras*, c'est-à-dire, la possession de la moitié vaut mieux qu'une double espérance, double droit, double promesse. La Fontaine a ajouté, *L'un est sûr, l'autre ne l'est pas.*

Tenir, signifie, posséder, occuper, se rendre maître par la force. *Possidere, vi obtinere, usurpare.* Cette armée *tient* les ennemis enfermés dans les montagnes. L'ennemi *tenoit* les montagnes. Abl. Il y avoit dans la ville une forteresse escarpée que *tenoit* le Satrape. Id. Je le *tiens* prisonnier, j'en suis maître. S'il donne dans ce panneau, je le *tiens*, il est pris, il est à moi.

Tenir, signifie encore, posséder par la grace & le bienfait d'autrui, ou en son nom. *Habere, possidere beneficio & favore alterius, vel ex dono possidere.* Nous *tenons* de Dieu notre être, notre vie & notre fortune. Le Roi ne *tient* son royaume que de Dieu & de son épée, il le *tient* en souveraineté. Ce Duc *tient* son Duché de l'Empire, il en releve. On *tient* les terres en plein fief, on les *tient* à foi & hommage, en roture, en franc alleu, par engagement. On *tient* les maisons à loyer, à bail amphytéotique. Ce Traitant *tient* les Fermes des Aydes, des Gabelles. C'est un ingrat qui *tient* tout de moi. On *tient* les Bénéfices en titre, ou en commende. Il est défendu de les *tenir* en confidence. Il *tient* cette grace des bienfaits du Roi. Il ne veut dépendre, ni rien *tenir* de personne. Je ne prétends rien obtenir de la rigoureuse loi du devoir, je veux *tenir* tout de votre passion & de votre cœur. Mol.

☞ On dit figurément, qu'on ne *tient* rien de quelqu'un, pour dire, qu'on ne dépend point de lui. On dit, *tenir* la vie de quelqu'un, pour dire, lui avoir obligation de la vie.

☞ On dit proverbialement, qu'un homme *tient* bien ce qu'il *tient*, soit pour dire qu'il n'est pas aisé de lui faire quitter prise sur quelque chose, soit pour faire entendre qu'il est avare.

Tenir en sa main, terme de la Coutume de Berry, tit. v. art. 24. 25. tit. xi. art. 8. Il se dit quand le Seigneur feudal use d'exploit domanier sur la chose feudale par lui ou son commis, ou quand l'on jouit par ses mains d'un héritage.

Tenir, signifie aussi, s'étendre, occuper de la place. *Tenere, occupare locum.* Cette riviere *tient* trois lieues de large à son embouchure. Les armées Ottomanes *tiennent* cinq ou six lieues de pays. Les ennemis *tiennent* la campagne. Elle *tenoit* une étendue de pays infini. Vaug. Il y avoit un embarras qui *tenoit* toute la rue. Les corps condensés *tiennent* moins de place. Cet homme *tient* tout un corps de logis : celui-là ne *tient*, n'occupe qu'une chambre.

Tenir, signifie aussi, arrêter, rendre ferme, tant à l'actif, qu'au passif & au neutre. *Detinere, stabilire, capere, apprehendere, occupare, usurpare.* Les Sergens *tiennent* ce prisonnier au cul & aux chausses, ils le *tiennent* au collet. Il le *tient* à la gorge. Ils se *tiennent* aux cheveux. C'est un bon Cavalier, qui se *tient* ferme sur les étriers. Un pédant se *tient* aux crins, au pommeau. Il n'a qu'à se bien *tenir*.

☞ On dit d'un homme qui est en prison pour dettes, qu'il *tient* pour une telle somme.

☞ On dit proverbialement & figurément, qu'on *tient* un homme, pour dire, qu'on l'a réduit en tel état qu'il ne peut plus trouver d'échappatoire, qu'il ne peut plus éluder comme auparavant. Il a beau faire à présent, je le *tiens*.

☞ On dit figurément, *tenir* quelqu'un par les cordons, pour dire, le mener comme un enfant.

Cela *tient* à chaux & à ciment. C'est un libertin qu'il faut *tenir* de court.

On dit en Fauconnerie, *tenir* à mont, lorsque l'oiseau se soutient en l'air, en attendant qu'il découvre quelque chose.

Tenir, signifie encore, avoir quelque liaison, quelque attache. *Adhærere, adjungi, conjungi.* Le sable sec ne *tient* point, n'a point de consistence ferme. Cette galerie *tient* au principal corps de logis. Sa maison *tient* à la mienne, est joignant. Son épée ne *tient* point au fourreau, il est toujours prêt à dégainer. Sa soutane ne *tient* qu'à un bouton, il est prêt à la quitter. Je sçais bien ce qui le *tient*, ce qui l'empêche de conclurre. Notre vie ne *tient* qu'à un filet. Il ne *tient* pas à moi, ni à l'argent, que cette affaire ne se fasse. Il faut se *tenir* au gros de l'arbre, s'attacher au

au parti le plus juste. La faveur du Maréchal de S. André ne *tenoit* qu'à sa personne. P. de Cl.

Tenir, se dit aussi figurément en ce sens, des liaisons morales ou domestiques, de la dépendance que les choses ont les unes avec les autres. *Adhaerere, jungi, cohaerere.* Cette famille *tient* à celle-là par parenté, par alliance. Leur ancienne amitié les a *tenus* toujours bien unis. Cet homme ne *tient* plus au monde que par l'amour qu'il a pour sa femme. Je *tenois* à elle par une inclination naturelle que je ne pouvois vaincre. P. de Cl. Nous *tenons* au monde par nos passions, par nos desirs & par nos espérances. Fl. Ceux qui environnent les Rois, ne *tiennent* à eux que par des intérêts de fortune. Id. Je ne *tiens* que trop au monde & à la vie. Mont. Comment se détacher des choses sensibles, si nous ne rompons les liens par lesquels nous y *tenons*? La P. L. Il ne faut pas se *tenir* à peu de chose, quand on trouve un marché avantageux. Il ne *tient* à rien qu'il ne se marie. Il a *tenu* à peu de chose qu'ils ne se soient égorgés. Il ne *tint* pas à eux que la ville ne fût démolie. Abl. Il ne *tiendra* pas à moi qu'on ne vous rende tout l'honneur qui vous est dû. Boil. S'il ne *tenoit* qu'à cela que vous eussiez un Royaume, j'y consentirois. Voit. Il ne *tiendra* qu'à lui que le différend ne se vuide par une bataille. Vaug. Un Arrêt portant note d'infamie, *tient* comme teigne, comme poix, elle ne se peut effacer. A cela ne *tienne* que nous ne soyons bons amis. Cette loi ne *tiendra* pas, elle sera bien-tôt abrogée.

☞ On dit proverbialement, il nous a *tenu* le cas secret, pour dire, qu'il a affecté de n'en point parler, qu'il en a fait un mystere.

☞ Tenir. On dit par exagération, se *tenir* les côtés de rire; pour dire, rire déméfurément.

☞ Dans le style familier, en parlant de quelqu'un à qui il arrive quelque grand sujet de joie, on dit, qu'il croit *tenir* Dieu par les pieds.

Tenir, signifie aussi, Demeurer fixe & ferme en un lieu. *Statare, permanere, persistere.* Il faut qu'une santinelle se *tienne* fixe au lieu où on l'a posée. Les valets se *tiennent* à la porte, dans la sale, pour attendre leur maître. C'est un homme qui se *tient*, qui loge au bout du monde. Il *tient* un tel logé chez lui en pension, à son service. Quand on est bien en un endroit, il faut s'y *tenir*. Il s'est *tenu* coi dans sa maison pendant les troubles. Ce cavalier se *tient* bien à cheval, est ferme sur les étriers. ☞ On dit, *Tenir* des écoliers en pension; pour dire, les avoir chez soi.

☞ Tenir. On dit communément: Quand on est bien, on ne sçauroit s'y *tenir*.

Tenir, signifie aussi, S'arrêter à quelque chose, en demeurer-là, se borner. *Se sistere, stare, continere se.* Il faut qu'un Chrétien s'en *tienne* à l'Évangile, à la Tradition. Le plus souvent nous *tenons* à la vérité, plus par entêtement que par raison. S. Evr. Il ne faut pas toujours disputer, il faut bien s'en *tenir* à quelque chose, aux principes. Je m'en *tiens*, je m'en rapporte à ce que diront les arbitres. Il s'en est *tenu* à la sentence, il n'a point appellé. Se *tenir* dans les termes prescrits. Pasc. Il a renoncé à la succession de son pere, il s'est *tenu* à son legs, à sa donation. Il avoit gagné cent mille francs au jeu, s'il eût été sage, il s'en fût *tenu* là, il se seroit retiré. Cet homme a déja fait une grande fortune, mais il ne s'en *tiendra* pas-là, il la poussera plus loin.

Tenir, signifie encore, Se défendre contre quelque attaque, résister. *Tenere, defendere, tuere, resistere.* Cette place a *tenu* long-temps. En cette saison on ne sçauroit *tenir* la mer. On n'a pû *tenir* au vent, il a fallu relâcher. Les ennemis n'ont pû *tenir* contre les Mousquetaires. Cette place *tient* pour la France, celle-là pour l'Espagne; elles *tiennent* différens partis. Ce Gouverneur a *tenu* bon dans la place, il s'est bien défendu. On dit au figuré, qu'on ne peut *tenir* contre de si bonnes raisons, contre de si fortes preuves.

☞ Tenir, est un terme de Marine qui a différentes significations. On dit *tenir* une manœuvre, *tenir* en garant, *tenir* en ralingue, *tenir* le vent, *tenir* le lit du vent, *tenir* bof, *tenir* au vent, *tenir* la mer, *tenir* large, se *tenir* sous les voiles, &c.

Tenir, se dit aussi pour, Empêcher, retenir. *Impedire, prohibere, detinere.* Je ne sçai qui me *tient*, que je ne vous fende la tête. Mol. Je ris incognito d'abord que je le vois, je ne m'en puis *tenir*. Comédie d'Ésope.

☞ On dit en termes de Pratique, *Tenir* prison, pour dire, Demeurer en prison.

Tenir, signifie aussi, Participer, avoir quelque chose de commun avec quelqu'un. *Participem esse, potiri, assimilari, esse similem.* Les garçons *tiennent* du pere, & les filles de la mere, ils leur ressemblent de visage, ou d'humeur. Cet homme ne *tient* rien des vices de la nation. Il *tient* de Saturne, ou de Vénus, il est sujet aux influences de ces planètes. Les mulets *tiennent* de l'âne & du cheval. Les brugnons *tiennent* de la pêche & de la prune. Le verd *tient* du jaune & du bleu, se fait du mélange de ces deux couleurs. Cela *tient* du conte. La Chamb. Il voulut patiner, galanterie provinciale, qui *tient* plus du satyre que de l'honnête homme. Scar. Cette troupe *tenoit* plus de la femme que du soldat. Vaug. ☞ On dit, *Tenir* une chose de race, de naissance, pour dire, que c'est une chose qui s'est transmise avec le sang, & qu'on a reçue de ses ancêtres, qu'on a apportée en naissant.

Tenir, se dit aussi en parlant des lieux d'assemblée, & de ceux qui y président. *Praeesse, occupare, sedere, habere.* Durant que le Concile *tenoit* à Trente. Le marché *tient* tous les Mercredis & Samedis. La Foire ne *tient* plus. L'Audience *tient* tous les matins dans les Chambres du Palais. C'est un tel Président qui *tient* le Bureau. C'est le Lieutenant qui *tient* le siége. Ce Juge est allé *tenir* ses assises. On a *tenu* le Chapitre sur cette affaire. On *tient* les États en Bourgogne, en Bretagne & en Languedoc. Le Pape *tient* Chapelle aux bonnes fêtes; il a *tenu* un Consistoire, un Conseil secret.

Tenir, signifie aussi, Amuser, consommer du temps. *Occupare, tempus consumere.* Ce plaidoyé a *tenu* trois Audiences. On ne finiroit point avec lui, si on lui vouloit *tenir* plaid.

☞ Tenir, signifie aussi, Demeurer en un certain état; Et dans ce sens, on dit, que la frisure ne *tient* pas. On dit en termes de Musique, que des instrumens ne *tiennent* pas d'accord. On dit dans un sens à-peu-près pareil, que le temps ne *tiendra* pas. On dit en termes de Chasse, que les perdrix ne *tiennent* pas, pour dire, qu'elles n'attendent pas, qu'elles partent de loin. Acad. Franç.

Tenir, se dit aussi de la contenance, de la posture, de la situation, de la maniére dont les choses sont disposées. *Stare, adesse.* Il se faut *tenir* à genoux, les mains jointes dans l'Eglise, tête nue & debout devant les Princes. Un brave ne se doit pas *tenir* les bras croisés quand les autres se battent, se *tenir* de bout. Ablanc. Il *tenoit* la lance en arrêt. La honte fait *tenir* la vûe baissée. Ce maître *tient* ses gens fort bas, fort humiliés, il les *tient* en bride, en haleine, alertes. Cela *tient* les choses en balance. Cette place *tient* toute la Province en échec. Les ennemis *tenoient* bonne contenance. Il faut se *tenir* clos & couvert en hiver, & en été se *tenir* fraîchement & proprement.

Tenir, signifie encore, Faire exécuter quelque chose. *Executioni mandare, observare, servare.* La Cour enjoint aux Juges inférieurs de *tenir* la main à l'exécution de ses réglemens. Cet homme ne *tient* compte de ce qu'on lui dit, il n'exécute rien de ce qu'on lui commande.

☞ Tenir parole, signifie faire ce que l'on a promis. Les braves sçavent bien faire *tenir* les paroles qu'on leur a données, les promesses qu'on leur a faites. Son cœur ne vous *tiendra* pas tout ce que ses yeux vous promettent. Mol.

> *Ne sçavez pas que j'ai pris mes degrés*
> *En bon pays de fine Normandie?*
> *Là, de promettre, & même sur la vie,*
> *Quand de* tenir *on n'auroit nulle envie,*
> *On ne fait faute en ses petits besoins.* P. du Cerc.

Tenir, se dit aussi en parlant de l'emploi de plusieurs professions. *Tenere, occupare, exercere.* Un Greffier *tient* la plume, écrit ce qui est prononcé. On dit aussi, que le Procureur Général *tient* la plume; pour dire, qu'il donna des conclusions par écrit. On dit qu'un Commis *tient* la caisse, qu'il *tient* la bourse, qu'il sçait *tenir* les livres; qu'un Marchand *tient* magasin, *tient* boutique, *tient* la banque, qu'un Maître d'escrime & de danse *tiennent* sale; qu'un autre *tient* auberge, chambre garnie, brelan, Aca-

démie. On dit aussi, qu'un homme *tient* son ménage, lorsqu'il est chef de famille, qu'il a servante ou valets qui lui mettent son pot-au-feu. On dit aussi qu'un homme *tient* registre de tout ce qu'on fait; pour dire, qu'il remarque tout ce qui se passe, & qu'il s'en souvient; qu'il *tient* bien sa partie, & qu'il *tient* bien son coin en une compagnie; pour dire, qu'il s'y rend considérable, qu'il sçait parler à propos, & soutenir la conversation : qu'un Commis n'a pas *tenu* compte à son Maître de telles & telles parties.

Tenir, a quelquefois la même signification que ses composés : & premiérement, Contenir, enfermer dans sa capacité, servir de mesure. *Continere, includere, dirigere, regulare.* Le muid de bled *tient* 12 septiers, le septier 4 minots. Il *tient* bien de la malice dans la *tête* d'une femme. Cette cave ne peut *tenir* que tant de muids de vin. Cette histoire *tient* tout un volume. Les indiscrets ne peuvent *tenir* leur langue, se contenir. On ne peut se *tenir* de rire, en voyant les sottises des hommes. *Quis tam ferreus, ut teneat se?*

Tenir, signifie aussi, Retenir, garder. *Retinere, servare, conservare.* La terre glaise *tient* l'eau, ne se séche pas aisément. Ce pot est fêlé, la liqueur ne *tient* point dedans. Ce meuble *tient* en gage pour plus qu'il ne vaut. Il *tient* cet homme en prison par animosité, pour peu de chose. ☞ On dit d'un muid, d'un seau, &c. qu'il *tient* bien l'eau, qu'il *tient* bien le vin, pour dire, que l'eau & le vin qu'on y met ne s'enfuit point.

On dit aussi d'un outil, dont le principal usage est dans la pointe, qu'il la *tient* bien; pour dire, qu'elle ne casse pas. *Firmum & fixum esse.* Ce burin *tient* bien sa pointe.

Tenir, signifie aussi, Entretenir, avoir à ses gages. *Suis stipendiis alere, servare, sustentare.* Ce Prince *tient* des Ambassadeurs dans toutes les Cours étrangéres, il *tient* des espions, des pensionnaires partout. Ce débauché *tient* une fille en chambre, il l'entretient. Ce Prince *tient* bonne garnison dans cette place, il *tient* toujours des troupes sur pied. Ce Seigneur *tient* beaucoup de valets à ses gages.

Tenir, signifie encore, Maintenir, soutenir. *Tueri, servare, conservare.* La clef est ce qui *tient* toute la voute. La sévérité est ce qui tient les soldats dans le devoir, qui maintient la discipline.

Tenir bien ou mal. C'est entretenir en bon ou en mauvais état. *Curare, ou negligere; curare bene vel malè.* Des arbres bien taillés, bien émondés, des espaliers bien *tenus*. La Quint.

Tenir, se dit aussi en matiére de Jeux. *Ludum tenere, occupare.* On dit à la Paume, qu'un homme *tient* le jeu, quand il est du côté de la grille pour recevoir & joüer le service. On dit qu'il *tient* les cartes, quand c'est à lui à battre, & à donner. Cet homme *tient* un Hoca, une Bassette, donne à joüer à ces jeux. On dit aussi qu'un homme *tient* le dé, quand c'est à lui à joüer. On le dit aussi de celui qui parle dans une compagnie, sur tout quand il parle souvent, & qu'il se donne de l'autorité, se veut faire écouter.

> *Car Madame, à jaser,* tient *le dé tout le jour,*
> *Mais enfin je prétends discourir à mon tour.* Mol.

On dit aussi, qu'il *tient* jeu, lorsqu'il ne quitte point, qu'il donne la revanche, qu'il demeure d'accord de joüer ce qu'on propose, ce qu'on met sur la carte ou sur le jeu. Il *tient* tout ce qu'on veut joüer. On dit aussi au Hère; Je m'y *tiens*, pour dire, Je ne veux point changer. On dit aussi, *Tenir* à un Tournoi. ☞ On dit, *Tenir* jeu à quelqu'un, pour dire, Continuer à joüer contre lui autant qu'il veut.

☞ Tenir. v. n. Terme de Trictac. C'est continuer de joüer après qu'on a gagne un ou plusieurs trous de son propre dé. Lorsqu'on a gagné un ou plusieurs trous, on a la liberté de rompre son jeu, de s'en aller, & de recommencer tout de nouveau, ou bien de *tenir*, c'est-à-dire, de continuer le jeu tel qu'il est. Il est quelquefois bien dangereux de *tenir*, parce qu'on s'expose à une enfilade. C'est un des endroits les plus délicats de ce jeu, que de sçavoir *tenir*, ou s'en aller à propos.

Tenir, en Médecine, se dit de l'état des malades. *Tenere, detinere, occupare.* Son accès de fiévre le *tient*. Sa fureur ne le *tient* que par intervalle. Cette drogue *tient* le teint frais. Le veau *tient* le ventre libre. Le régime de vivre *tient* les gens en santé.

Tenir, se dit en Musique. Les enfans, les femmes sont propres à *tenir* le dessus. *Cantare, partes in Musica obire, explere.* Les Chantres *tiennent* la basse. Cette partie doit *tenir* le tacet en cet endroit-là. On dit aussi *tenir*, quand on continue à joüer, ou à chanter sur une note, tandis qu'une autre partie en parcourt plusieurs. Il faut *tenir* sur cette touche, faire une tenue.

Tenir, se marie aussi avec plusieurs mots qui font des phrases particuliéres. *Tenir* sur les fonts, se dit des parrains & marraines qui présentent un enfant au Baptême. *Prabere, offerre.* On dit aussi, des absens, dont on a beaucoup parlé en une compagnie, & le plus souvent odieusement, qu'on les a bien *tenus* sur les fonts.

> *Mais puisque généreusement*
> *Sur les fonts vous m'avez* tenue,
> *Je vous l'avoüerai franchement,*
> *Un peu de honte est bientôt bue.*
> Ballade a feu Monseigneur.

On dit aussi, *Tenir* la mer, pour dire, Demeurer en mer. *Occupare, navigare.* *Tenir* au vent; pour dire, lui résister.

On dit qu'un homme a *tenu* tels & tels propos, qu'il *tient* des discours désavantageux de quelqu'un, qu'on lui fera *tenir* un autre langage, en parlant de ce qu'il a dit. *Proferre verba.* Cessez de *tenir* ce langage. Rac. C'est *tenir* un langage de sens bien dépourvû. Mol.

On dit qu'un Voyageur a *tenu* une route, pour dire; qu'il a suivi un tel chemin. *Viam sequi.* Quel chemin tenez-vous? Abl. On le dit aussi au figuré.

> *Je vais de toutes parts où me guide ma veine,*
> *Sans* tenir *en marchant une route certaine.* Boil.

On dit aussi, en termes bas, qu'un homme en *tient*, quand il est blessé de quelque coup, quand il a reçu quelque perte notable en procès, en taxes, ou en autres accidens; qu'il en *tient*, quand il est devenu amoureux, quand il a trop bû, ou quand il a gagné quelque vilaine maladie. *Habet, captus est.* On le dit aussi quand on a été duppé, attrapé. Il en *tient*, le bon Homme. Mol. Chevalier tu en *tiens*. Idem.

On dit aussi d'une chose, qu'elle *tient* lieu d'une autre. *Locum alterius obtinere, supplere.* Cette confiscation qu'on lui a donnée lui *tiendra* lieu de récompense. Il a un oncle qui lui *tient* lieu de pere.

> *Il m'auroit* tenu *lieu d'un pere & d'un époux,*
> *Mais il me faut tout perdre, & toujours par vos coups.*
> Racine.

Ces présens *tiennent* lieu d'argent. On dit encore, Je vous suis bien *tenu* de votre bon conseil, pour dire, je vous en suis fort obligé.

On dit aussi, *Tenir* table; pour dire, donner à manger, faire bonne chere, & y recevoir les gens du dehors. *Mensa excipere.* On dit aussi, *Tenir* table; pour dire, demeurer long-temps à table.

Tenir, se dit figurément en choses spirituelles & morales, des passions & des mouvemens de l'ame. *Continere, compescere, agitare, movere, tueri, servare, conservare.* Cette affaire lui *tient* fort au cœur, le passionne fort. ☞ On dit aussi que quelque chose *tient* au cœur, pour dire qu'on a du ressentiment d'une chose. Il *tiendra* long-temps en sa mémoire cette injure. Son amour le *tient* fort en cervelle. Quand son humeur politique le *tient*, il a la fantaisie de vouloir régler l'État. M. Scud. Il n'a pas *tenu* son courage, son cœur, sa colére, son ressentiment, il s'est relâché, il s'est appaisé. Un Poete ne réussit, que quand sa verve, quand sa bonne humeur le *tient*. Il faut qu'un Auteur de Romans *tienne* long-temps l'esprit en suspens. *Tenir* les esprits en allarme, les *tenir* en admiration. Ablanc.

On le dit aussi des pensées, des opinions. Les Indiens *tiennent* la métempsycose. *Credunt.* Les Saducéens ne *re-*

noient

neiern pas l'ame immortelle. Il n'y a que les Chrétiens qui *tiennent* la vérité, la saine Religion. Ce pécheur ne *tient* compte de s'amender, de son salut. Je *tient* cela pour fait. Cette nouvelle est *tenue* pour certaine, on la tient de bon lieu. Je *tiens* à grand honneur de lui avoir obligation. Voit. Je *tiens* cette Comédie une des plus plaisantes que l'Auteur ait produit. Mol. Je me *tiens* obligé de vous desabuser. Pasc. Se *tenir* assuré de la victoire. Vaug. Je *tiens* cette faveur pour reçue. Je vous *tiens* pour excusé. On l'a *tenu* long temps pour mort. Je me tiens sûr de cette affaire. Les Dominicains *tiennent* pour S. Thomas, & les Cordeliers *tiennent* pour Scot, c'est-à-dire, suivent leurs opinions. *Stam à Sancto Thoma, à Scoto, eorum tuentur opiniones, jurant in verba.* Les Scotistes *tiennent* que la Vierge a été conçue sans aucune souillure du péché originel. Il prévoit qu'on lui objectera telle chose, il se le *tient* pour dit. Il *tient* cet affront au-dessous de lui. Il a été obligé de déclarer à l'Audience qu'il *tenoit* cette femme pour femme de bien & d'honneur.

> *Pour moi je ne tiens pas, quelqu'effet qu'on suppose,*
> *Que la science soit pour gâter quelque chose.* Mol.

On dit aussi, qu'un Prince *tient* les rênes de l'Empire, qu'un Ministre *tient* le timon des affaires, pour dire, qu'il gouverne l'État. *Gubernaculu regni tenere, moderari.* Je *tiens* à honneur, à faveur, un tel emploi, un tel commandement.

Tenir, se dit aussi à l'égard des rangs & des dignités, du lieu qu'on occupe. *Locum tenere, possidere.* L'homme *tient* le premier lieu entre les animaux. Cet homme *tient* le haut bout, la premiere place, en quelque lieu qu'il se trouve. C'est un homme altier, qui sçait bien *tenir* son rang, qui *tient* bien sa morgue, sa gravité, son sérieux, il se *tient* sur son quant à soi. La vertu *tient* le milieu à l'égard des deux extrémites.

Tenir quelqu'un de court, c'est ne lui pas laisser la liberté de faire ce qu'il voudroit. *Moderari, detinere, coarctare.* On dit en menaçant, Cet homme n'a qu'à se bien *tenir*, pour dire qu'on l'attend pour l'insulter ou pour lui nuire.

Tenir la rigueur à quelqu'un, c'est le traiter rigoureusement, ne lui faire aucune grace. *Asperius cum aliquo agere.* On dit aussi à-peu-pres dans le même sens, *Tenir* le pied sur la gorge à quelqu'un.

☞ Tenir de chair. Terme de Chamoiseur. C'est donner aux peaux de mouton & de chévre, & autres peaux de cette sorte, qu'on passe en huile ou en chamois, une façon sur le chevalet. Voyez le *Dict. de Commerce.*

Tenir, se dit proverbialement en ces phrases Serrez la main, & dites que vous ne *tenez* rien, se dit en dérision à ceux qu'on veut frustrer de l'attente de quelque chose. Autant péche celui qui *tient* le sac, que celui qui met dedans; ou, Autant vaut celui qui *tient* le veau, que celui qui l'écorche; pour dire, que les complices d'un crime sont aussi punissables que l'auteur. On dit aussi, il fait bon aller à pied, quand on *tient* son cheval par la bride. On dit aussi, qu'on *tient* le loup par les oreilles, quand la possession d'une chose ne nous est guère assurée, ou quand on est fort embarrassé, quelque parti que l'on prenne; car c'est ainsi que l'explique Térence qui s'est servi de ce proverbe. *Auribus teneo lupum, &c.* Car il n'est pas possible de *tenir* longtemps un loup par les oreilles, & si on le lâche, on doit craindre d'en être mordu. On dit qu'un homme se *tient* mieux à table qu'à cheval; pour dire, que sa principale qualité est d'être un goinfre. On dit qu'une personne se *tient* droit comme un cierge, comme un échalas, pour marquer une grande affectation de se *tenir* droit, ou d'orgueil, ou de gravité. On dit qu'il n'y a point de plus empéché que celui qui *tient* la queue de la poële; pour dire, que ceux qui travaillent effectivement, sont plus embarrassés que ceux qui regardent faire. On dit aussi, il vaut mieux *tenir* que querir; pour dire, que la possession actuelle vaut mieux que la prétention, & la peine d'aller chercher. *Querir* dans ce proverbe, signifie chercher; ou bien signifie, vouloir, prétendre. *Quaerere.* On dit aussi communément, Il vaut mieux *tenir* que courir après. On dit aussi, qu'une chose ne *tient* ni à fer ni à clou; pour dire, qu'il ne *tient* qu'à de l'argent. On dit qu'une chose tient à chaux & à ciment, pour exprimer qu'elle est ferme, irrévocable, qu'on ne la peut changer. On dit, qui veut *tenir* nette sa maison, n'y mette, n'y femme, ni Prêtre, ni pigeon. On dit aussi, qu'un homme *tient* un autre le bec en l'eau; pour dire, qu'il l'amuse, qu'il le *tient* en suspens, qu'il le *tient* au filet, en laisse. Un Tailleur dit qu'il ne lui est resté d'une étoffe, non plus qu'il en *tiendroit* dans son œil. On dit aussi, qu'un homme *tient* l'épée dans les reins à quelqu'un, qu'il lui *tient* le poignard à la gorge; pour dire, qu'il le presse vivement de faire une chose à laquelle il a de la répugnance. On dit, *Tenir* pied à boule; pour dire, être assidu à un travail, ne point désemparer d'un lieu. On dit absolument, il n'y a rien qui *tienne*; pour dire, qu'il n'y a aucune considération de difficulté, de peril, qui puisse m'empêcher de faire ce que j'ai résolu.

☞ On dit, Il n'y a parenté, ni amitié qui *tienne*, pour dire, Il n'y a aucune considération de parenté, ni d'amitié qui empêche que, &c.

TENNA f. f. TIGNO f. m. Nom propre d'une petite riviére de l'Etat de l'Eglise en Italie. *Tignia.* Elle coule dans la Marche d'Ancone, & ayant passé environ à une lieue de Fermo vers le nord, elle se décharge dans le golfe de Venise. Matt.

TENNE. f. f. Vieux mot. Tence, tençon, riotte, querelle *rixa, jurgium.*

> *Souvent recru; faché,* tenne. Coquillart.

☞ TENNER. v. act. Fatiguer. Il se dit encore dans quelques Provinces. *Gloss. sur Marot.*

TÉNO. f. m. TÉNOS, ou TINE. f. f. Nom propre d'une des Iles de l'Archipel. *Tenos.* Elle est entre celles de Micone & d'Andros. Son circuit est de douze lieues, & son terroir fort fertile, particuliérement en vin. Ses habitans sont presque tous Catholiques Romains, & ils ont un Évêque Latin. Son principal lieu porte son nom, & il est défendu par une bonne citadelle. On y fait plusieurs ouvrages de soie, & principalement des bas. Cette Ile qui appartient aux Vénitiens depuis plus de trois cens ans, a porté anciennement le nom d'*Hydrussa*, à cause de ses fontaines, & *Ophiusa*, parce qu'il y avoit quantité de serpens. Matt. Aristote dit que *Tenos* s'appelloit autrefois *Hydrussa*, à cause de l'abondance des eaux; & certes les Déliens avoient raison de se retirer en cette île; le port, qui est d'un accès difficile, n'est point à l'abri des vents, & les deux châteaux dans lesquels commandoit un Provéditeur de Venise, comme aux Cérigues, sont si élevés qu'on les voit par-dessus Scyro à 40 milles de là. Du Loir. *p. 9.*

TENON. f. m. C'est le bout d'une piéce de bois, ou de métal qui entre dans une mortoise pour l'attacher avec une autre. *Subscus, insititius cardo.* En menuiserie les *tenons* se font de plusieurs façons, à queue d'aronde, à double mortoise, & en about, &c. Un *tenon* est le bout d'une piéce de bois, ou de fer diminué quarrément, environ du tiers de son épaisseur pour entrer dans une mortoise. On appelle épaulement les côtés du *tenon*, qui sont coupés obliquement lorsque la piéce est inclinée: & décolement, la diminution de sa largeur pour cacher la gorge de sa mortoise. Les *tenons* sont nommés par Vitruve, *Cardines*, Daviler. *Tenon en about.* C'est celui qui n'est pas d'équerre avec sa mortoise, mais coupé en diagonale, parce que la piéce est rampante pour servir de décharge, ou inclinée pour contreventer & arbalêtrer, comme sont les *tenons* des contre-fiches, guettes, croix de saint André, &c. *Tenon* à queue d'aronde, celui qui est taillé en queue d'aronde, c'est-à-dire, qui est plus large à son about qu'à son décolement, pour être encastré dans une entaille. Ces espéces de *tenons* sont appellés par Vitruve *subscudes*, ou *securicla.* Un *tenon* d'arquebuse se dit des petits anneaux qui tiennent au canon, & servent à l'attacher sur le fût. On appelle sur mer *tenons de l'étambor*, une petite partie de l'étambor, qui s'encastre dans la quille du vaisseau: & *tenons de l'ancre*, deux petites parties qui sont jointes au bout de la verge, lesquelles s'entaillent dans le *jas* pour le tenir plus ferme.

On appelle *tenons*, en Sculpture, des bossages qu'on laisse dans les ouvrages pour conserver les parties, qui paroissent détachées, comme ceux qu'on laisse derriére les

feuilles d'un chapiteau pour les conserver. *Eminentia.* Les Sculpteurs laissent aussi des *tenons* aux figures dont les parties détachées & isolées se pourroient rompre en les transportant ; ils ont coutume de les scier lorsque ces figures sont en place, pour les finir. Daviler.

☞ Tenon, Terme de Vitrier, se dit des petites ligatures de plomb qui servent à lier le vitrage avec les vergétas, afin de le tenir ferme, & que le vent ne puisse point l'endommager.

☞ Tenon d'un mât est la partie comprise entre les barres & le chouquet. Les *tenons* sont assemblés l'un avec l'autre par une clef, c'est-à-dire, par une cheville quarrée, qui est de fer, & qui les entretient par en bas. Le chouquet les assemble par en haut

Tenon d'horloge, est une piéce d'acier sur une montre, & qui sert à tenir ferme le grand ressort. *Elater minus.*

Tenon, se dit aussi de ces petits morceaux de cuir qui avancent, & qui sont percés à côté des écritoires & des étuis, par où l'on passe le ruban qui les tient attachés à leur couvercle. *Lingula, pinna loraria, vincula.* Les *tenons* doivent être faits de deux cuirs par les statuts des Gainiers.

Tenon, se dit aussi des petits fions tendres que poussent les vignes & quelques autres plantes foibles de tige, pour s'accrocher & se soutenir par plusieurs circonvolutions qu'elles font autour des branches, ou du bois qu'elles rencontrent. *Palmes, surculus.*

TÉNONTAGRE. s. f. Espéce de goutte dont le siége est dans les tendons larges : par exemple, dans les ligamens tendineux de la nuque du cou. *Tenontagra.* De τένων, *tendon,* & ἄγρα.

☞ TENSE, ou TENCE. s. f. Ville de France dans le Velai, sur la riviére de Lignon, à l'orient méridional d'Issignaux.

TENSEMENT. s. m. Terme de Coutume. Droit imposé tant sur les maisons, que sur les héritages. Le *tensement* devoit être payé en argent, ou en espéce ; & en plusieurs titres, il est convenu outre le cens. *Tensamentum,* dans la basse Latinité. Voyez le Glossaire de M. de Laurière.

TENSIET. s. m. Nom propre d'une grande riviére du Royaume de Maroc, en Barbarie. *Tensiet,* anciennement *Fut, Phuth.* Elle prend sa source dans la montagne de Tensif, & ayant séparé les Provinces d'Hascora & de Ducala qu'elle laisse au nord de celles de Maroc & d'Hea, qui restent au sud, & reçu la riviére d'Asisnual avec plusieurs moindres, elle se décharge dans l'océan Atlantique à Azafie. Matt.

TENSIF, TENSIT. s. m. Nom propre d'une montagne qui occupe toute la partie méridionnale d'Hascora : province du Royaume de Maroc. *Tensita.* C'est une partie du Mont Atlas ; situés aux confins du Darha & du Ségelmesse. Elle est si bien peuplée qu'on assure qu'il y a plus de cinquante bourgs fermés autour des sources de la riviére de Darha. Matt.

TENSION. s. f. État d'une chose tendue, ou l'effort qu'on fait pour la tendre. *Tensio, intensio, contentio, extensio.* Un arc se gâteroit, s'il étoit dans une perpétuelle *tension.* L'animal ne se soutient, & n'agit que par la *tension* des nerfs & des muscles. Il faut donner du relâche à son esprit, afin qu'il ne soit pas dans une continuelle *tension.* Une corde a un son plus bas ou plus aigu, suivant sa différente *tension.*

TENSON. s. f. Vieux terme de Poësie Françoise, qui s'est dit de certains ouvrages des Trouvères ou Troubadours. *Tenso.* Ils contenoient des disputes d'amours, lesquelles étoient jugées par des Seigneurs & Dames qui s'assembloient à Pierrefeu & à Romans, dont les résolutions s'appelloient *Arrêts d'Amours.* On trouve encore de jolis *Tensons* dans les vieux Poëtes Provençaux. Pasq. Benedictus Cursius grand Jurisconsulte, a fait un sérieux & docte Commentaire Latin sur un Recueil de plusieurs semblables Arrêts d'Amours.

☞ Tensons, ou Jeux-partis. s. m. pl. C'étoit des questions galantes que les Poëtes se faisoient en vers. L'un proposoit le doute, & l'autre donnoit la solution. On en trouve plusieurs exemples dans les Poësies de Thibaut, Comte de Champagne & Roi de Navare. *Biblioth. Franç. T. IX.*

TENSON. Voyez Tençon.

☞ TENTANT, ante. adj. Qui tente, qui cause une envie, un désir. L'occasion étoit bien *tentante.*

TENTATEUR. s. m. Celui qui tente, qui sollicite, qui engage à faire quelque chose contre le devoir. *Tentator, solicitator.* Le diable est le *tentateur* du genre humain. On l'appelle l'esprit *tentateur.* Et le *tentateur* s'approchant, lui dit, &c. Bouhours. Une beauté chaste trouve souvent des *tentateurs.* La Supérieure envoie querir par quatre fois le *tentateur.* Pat. Il se dit quelquefois en riant, Allez, retirez-vous, vous êtes un *tentateur.*

TENTATIF. ive, adj. qui tente, qui donne envie de faire quelque chose. *Tentativus, solicitativus.* On a offert à cette femme dix mille écus pour la corrompre ; cela est bien *tentatif.* Il vaut mieux dire, cela est bien *tentant.*

TENTATION. s. f. Désir ; envie de faire quelque chose. *Tentatio, voluntas, inclinatio, desiderium.* Il n'y a guère d'homme à qui il n'ait pris une fois en sa vie, la *tentation* de se marier. Il lui a pris une si forte envie de faire des vers, qu'il n'a pû résister à la *tentation.* Il faut qu'un Écrivain sache résister à la *tentation* qu'on a naturellement de faire paroître de l'esprit. Le P. R. Ne succombez point à la *tentation* de dire un bon mot. M. Esp. Cette expression est fort étendue, on le dit de toutes les choses qui peuvent exciter nos passions, notre amour, &c. J'ai grande envie de vous aimer, je ne puis résister à cette violente *tentation.*

Tentation, se dit plus ordinairement en mauvaise part, & signifie, Induction, sollicitation au mal. *Tentatio, ad malum inductio, solicitatio.* On prie Dieu tous les jours qu'il ne nous induise point en *tentation* ; qu'il ne nous laisse pas succomber à la *tentation.* Vous êtes donc bien tendre à la *tentation.* Mol. L'état de Religieux retranche bien des occasions de *tentation.* Nic. Comment tenir toujours contre les *tentations* de la chair ? L'humilité est une vertu bien nécessaire aux Grands du monde, qui par leur élévation sont plus exposés à toutes les *tentations* de l'orgueil & de l'amour propre. Fl. La pauvreté est une violente *tentation* à la fraude & au mensonge. La Br. Les hommes sont tous les jours entraînés vers le vice par mille *tentations.* Nic. Les objets de eralate que la Religion propose, sont utiles pour soutenir l'ame contre les *tentations.* Idem. Il y a quelquefois d'utiles *tentations.* Dieu abrége nos *tentations* en abrégeant nos jours. Boss. Nous sommes entraînés vers le vice par mille *tentations* extérieures & intérieures. Nic. Il faut toute la vigilance Chrétienne pour résister aux *tentations.* Id. Il y a de la témérité à espérer que Dieu nous soutienne dans les *tentations* où nous nous exposons volontairement. La Pl. C'est une *tentation* bien délicate pour l'humilité que de se voir honoré. Fléch.

Les Mystiques appellent *tentations utiles,* les épreuves par où l'ame doit passer avant que de parvenir à une vie unitive, & à la paix intérieure. *Tentationes utiles, fructuosæ.* Quand elle surmonte cette sécheresse & ces ténebres, où elle tombe par la suspension des effets sensibles de l'amour divin, & qu'elle résiste au monde qui se présente à elle avec tous ses attraits, ses *tentations* s'appellent des *tentations* utiles. Voyez Ténèbres.

TENTATIVE. s. f. Effort ; action par laquelle on sonde ses forces, on essaie si une affaire, si une expérience réussira. *Tentatio, probatio, experimentum.* On avoit fait autrefois plusieurs vaines *tentatives* pour la communication des mers, à la fin elle a réussi. Il faut faire encore une *tentative* pour obtenir du Roi la grace de ce criminel.

Tentative, est aussi une Thèse, un premier acte, ou essai, qu'on fait dans l'École de Théologie pour éprouver la capacité d'un répondant, & qui sert de premier examen pour obtenir le dégré de Bachelier. *Tentativa.* Si le Répondant répond avec la capacité requise, on lui confère le Baccalauréat. La *tentative* est précédée d'un rigoureux examen sur la Philosophie & sur la Théologie.

TENTE. s. f. Pavillon ou logement portatif, sous lequel on se met à la campagne à couvert des injures du temps. *Tentorium, tabernaculum.* La plupart des Tartares & des Arabes sont des peuples errans qui logent sous des *tentes.* Les armées campent sous des *tentes.* Les Hébreux furent quarante ans à camper dans le désert, à loger sous des *tentes* : ce qui a donné lieu à la Scénopégie, ou la fête des Tabernacles, pendant la durée de laquelle les Juifs demeuroient

meuroient sous des *tentes*. Les *tentes* du Grand-Seigneur sont magnifiques, doublées de riches brocards. On fait des *tentes* de bois, de coutil & de toile.

Ce mot vient du Latin *tentorium*. On fait aussi *tenta* de *tendo*; & les Auteurs de la basse Latinité ont dit *tenda*.

Il y a aussi de petites *tentes* que l'on met dans la riviére pour se baigner, où se mettent ordinairement les Dames. *Tentoriolum*. Les Marchands portent aussi des *tentes* dans les Foires, qui leur servent de boutiques dans les lieux où il n'y a point de Halles couvertes.

Les *tentes* de Cedar dans le Cantique des Cantiques, sont les *tentes* des Pasteurs, ou des Arabes de Cédar, noires & sales, parce qu'elles étoient continuellement exposées au soleil & aux injures de l'air, ou bien parce qu'elles étoient de peaux de chévres. Les *tentes* d'Aber le Cinéen, est un lieu de la Tribu de Nephthali, sur les confins de celle d'Aser, entre Asor & Bethsamès.

Tente, signifie aussi un petit morceau de linge ou de charpi, que les Chirurgiens mettent dans les plaies qui ont besoin de suppurer, pour empêcher qu'elles ne se referment trop tôt. *Linteamentum, vulnerarium penicillum*.

Tente, en terme de Chasse, se dit aussi des filets qu'on tend. *Rete expensum*. On fait des *tentes* pour prendre les bécasses & autres oiseaux de passage.

TENTEMENT. s. m. Terme de Maître d'Armes. *Tentamentum*. Le *tentement* consiste à battre deux fois l'épée de l'ennemi, avec la sienne. Liang.

TENTER. v. act. Entreprendre une chose hardie & dangereuse; voir si on y réussira, hazarder, risquer. *Tentare, explorare, periclitari, experiri*. Les Héros des vieux Romans mettoient leur gloire à *tenter* les Avantures. *Tenter* la fortune du combat. Vaug.

Tenter, signifie aussi, essayer diverses manieres pour choisir la meilleure, afin de venir à bout d'une affaire. *Explorare, experiri*. Il a *tenté* tous moyens pour rentrer en grace à la Cour. Il a *tenté* tous moyens pour accommoder son procès. Il a voulu *tenter* la Fortune; essayer si elle lui seroit favorable. On lui conseilla de *tenter* cette grande fortune. P. de Cl.

Tenter, se dit aussi pour, exciter, émouvoir. *Tentare, excitare, movere*.

> *Fui, traître, ne viens point braver ici ma haine,*
> *Et* tenter *un courroux que je retiens à peine.* Rac.

Tenter, se dit aussi tant à l'actif, qu'au passif; pour dire, donner envie, ou avoir envie de faire quelque chose. *Tentare, impellere, impelli ad*. Voilà un friand morceau, qui est bien capable de *tenter*. Je suis *tenté* de m'en aller demeurer en la solitude, pour fuir la corruption du siécle.

> *Ce sont pour vous des fruits nouveaux,*
> *Je vois bien que cela vous* tente. Sar.

Tenter, signifie aussi, éprouver la fidélité de quelqu'un. *Experiri alicujus fidelitatem, vel explorare*. L'Ecriture dit que Dieu *tenta* Abraham, & son serviteur Job, pour éprouver leur obéïssance, leur patience, leur modération. Dieu permet que nous soyons *tentés* pour exercer, & pour éprouver notre vertu. La Bruy.

Tenter, signifie aussi, exciter, induire quelqu'un à faire du mal. *Tentare, ad malum impellere, sollicitare, inducere*. Le Diable *tenta* nos premiers parens sous la figure du serpent. Il *tenta* Jésus-Christ dans le désert. Chacun est *tenté* par sa propre concupiscence. Il faut avoir été bien *tenté* du malin esprit pour avoir commis un si vilain crime.

On dit figurément, qu'il ne faut pas *tenter* Dieu, pour dire, qu'il ne faut pas lui demander qu'il fasse à tous momens choses miraculeuses. *Non tentabis, Dominum Deum tuum*. Dieu en nous défendant de le *tenter*, nous ordonne de ne pas demeurer sans rien faire, lorsque nous avons des moyens humains que nous pouvons employer. Ainsi *tenter Dieu*, c'est se retirer de l'ordre de Dieu, en prétendant le faire agir à notre fantaisie, & en négligeant la suite des moyens auxquels il attache ordinairement les effets de sa puissance. Nic. *Tenter Dieu*, c'est éprouver si Dieu peut faire quelque chose, parce qu'on se défie de sa puissance.

Tenter. Terme de Maître-d'Armes. C'est faire un tentement d'épée, ce qui se fait en battant deux fois avec son épée, celle de l'ennemi. *Tentare, experiri*. *Tenter* adroitement l'épée de son ennemi.

Tenté, ée. part. pass. & adj. *Tentatus, sollicitatus, impulsus*.

☞ TENTOI. s. m. On appelle ainsi parmi les haute-lissiers les barres qui servent à tendre & tourner les deux rouleaux ou ensubles, où sont attachés les fils de la chaîne de l'ouvrage, lorsqu'on monte le métier. La barre de l'ensuble d'en-haut s'appelle le grand *tentoi*, & celle du rouleau d'en-bas, le petit *tentoi*.

TENTURE. s. f. Ce qui sert à tendre, à tapisser une chambre, une sale, une Eglise. *Aulaeum, peripetasma, tapes*. Une *tenture* ordinaire de tapisserie contient, cinq, six, ou sept piéces, & vingt ou vingt cinq aunes de tour. Il y a eu une grande *tenture* de deuil aux obséques de ce Seigneur. Les Crieurs se font payer chérement leurs *tentures*. On a donné tant à ce Tapissier; pour la *tenture* des lits & des chambres; c'est-à-dire, pour sa peine de les avoir tendus.

TENUE. s. f. État d'une chose ferme, stable & constante; fermeté, résolution. *Status; firmitas, constantia*. Les esprits foibles n'ont point de *tenue*, changent à tous momens. Le beau temps au mois de Mars n'a point de *tenue*, il ne dure guére. La jeunesse est inquiéte & bouillante, n'a point de *tenue*, elle ne se peut tenir en une place.

Tenue, se dit aussi de l'assiéte ferme d'un homme à cheval. *Firmitas, stabilitas in ephippio*. Cet homme n'a point de *tenue* à cheval. On dit d'une selle à l'Angloise, qu'elle n'a point de *tenue*; pour dire, qu'il n'est pas aisé de s'y tenir ferme.

On dit aussi en termes de Marine, qu'un fond n'a point de *tenue*. *Fundum mobile*. On est de bonne *tenue*, pour dire, que l'ancrage y est bon, que l'ancre y tient ferme. En quelqu'endroit qu'on soit mouillé (dans le port de Baldivia au Chili) on est toujours en sûreté de tous vents, parce que la *tenue* est bonne, sur un fond de vase dure, & qu'il n'y a point de mer, excepté auprès du port du Corral en temps de nord. Frézier, p. 41. ☞ Cette rade n'est pas mauvaise, & la *tenue* y est bonne proche de terre. Denys, *P. I.* c. 10.

Tenue, se dit aussi des Etats, Conciles & autres Assemblées qui se tiennent durant certains temps. *Comitiorum vel Conciliorum celebratio*. Pendant la *tenue* des Etats, tous membres qui les composent, ont des Lettres d'Etat contre leurs créanciers. La *tenue* de l'Audience est ce qu'il y a de plus pénible en la charge d'un Président.

En matiére féodale, on appelle des *tenues* nobles, les fiefs qu'on tient à ligence, ou d'un Seigneur. *Clientelae nobiles*. On les appelle quelquefois *tenures*; & on appelle dans quelques Coutumes *tenue brisée*, la complainte en cas de nouvelleté. Mises de fait & *tenue* de droit, dans la Coutume d'Artois, c'est lorsque celui qui veut acquérir hypothèque ou droit réel sur quelque héritage, obtient commission du Juge compétant, en vertu de laquelle, lui, ou son Procureur, est mis de fait en & sur ledit héritage. De Laurière. Longue *tenue*, dans la Coutume de Bretagne, 294. 281. & c'est-à dire, longue possession. Id.

☞ Tenue. On dit, tout d'une *tenue*, pour dire, tout d'un tenant. Il possede tant d'arpens de terre tout d'une *tenue*. Ac. Fr.

☞ Tenue. En termes de Trictrac, c'est l'action ou la situation d'un joüeur qui a *tenu*. Voyez Tenir. J'ai fait une *tenue* indiscrete qui m'a fait tomber dans l'enfilade, & m'a fait perdre la partie. J'ai fait une vilaine *tenue* qui m'a coûté sept ou huit trous. Personne ne peut blâmer cette *tenue*, elle est dans toutes les régles.

Tenue, en termes de Musique, est une continuation d'un même ton sur une touche, tandis que les autres parties font d'autres accords. *Continuata modulatio in eadem pinnula*. Les *tenues* sont mieux marquées sur l'orgue que sur les autres instrumens, car elles continuent toujours de la même force.

Tenue. Terme de Maître à écrire. C'est la maniere de tenir la plume. *Modus, vel ratio tenendi calamum*. Une bonne *tenue*.

TÊNUE. adj. m. & f. Qui est mince & délié. *Tenuis, exilis*. Les petits vaisseaux qui sont dans le corps, sont composés de membranes *ténues* & déliées, qui ont un peu de résistance.

Ce mot vient du Latin *tenuis*.

TÉNUE. adj. Terme dogmatique. Qui est composé de petites parties, & qui ont peu de condensation ou de liaison ensemble. *Tenuis, levis, volubilis, rarus*. L'air, le feu, les corps liquides, sont des substances composées de plusieurs parties *ténues*. Le vif argent se sépare en plusieurs parties extrémement *ténues*. Le cerveau est d'une substance *ténue*, & de molle consistence.

TÉNUE, est aussi un terme de Grammaire Greque, qui se dit d'une sorte de consonne Greque, qui est du nombre des muettes, lesquelles se divisent en *ténues*, en moyennes & en aspirées. *Consona tenuis, media, & aspirata*. Il y a trois *ténues*, qui sont π, κ, τ.

TÉNUITÉ. s. f. Qualité de la partie, ou substance ténue & déliée. *Tenuitas, exilitas*. La *ténuité* des atomes est incompréhensible même aux Philosophes.

☞ TENURE. s. f. Terme dont on se sert en matiere féodale. Mouvance, dépendance & étendue d'un fief. *Clientela, dependentia, subjectio*. Cette terre est dans la *tenure*, de la *tenûre* d'un tel Merquisat, d'un tel Duché Ac. Fr. Les Seigneur & Vassal communiqueront l'un à l'autre leurs aveux, dénombrement & titres de la *tenûre* du fief. *Cout. de Paris, art.* 44. Dans l'ancienne Coutume de Normandie, *tenûre* est la maniere pourquoi les héritages sont tenus des Seigneurs ou par hommage, ou par parage, par sommage, ou par aumône. De Laur. *Tenûre* volontaire, ou à volonté. Voyez Tènement franc, c'est la même chose.

La Coutume de Normandie, art. 103. distingue quatre sortes de *tenûres*, par hommage, par parage, par aumône & par bourgage. Pour les deux premieres sortes de *tenûres* voyez Hommage & Parage. La *tenûre par aumône*, est lorsque le Seigneur donne à l'Eglise un héritage relevant de son fief, alors l'héritage est déchargé de toute redevance, & l'Eglise n'est plus obligée qu'à une simple déclaration. La *tenûre par bourgage*, art. 138. de la Coutume de Normandie, est une *tenûre* en franc alleu, c'est-à-dire, que le possesseur n'est tenu à aucuns devoirs & droits seigneuriaux, il ne doit qu'une simple déclaration. *Clientela libera, immunis*.

TENZERT, TENZOR. ss. mm. Noms propres d'un bourg du Royaume de Fès, en Barbarie. *Tenzerta, Tenzora*. Il est sur une colline, dans la province d'Habata, aux confins de celles de Fez & d'Errifs. On prend *Tengert* pour l'ancienne *Tripsdis*, petite ville de la Mauritanie Tingitane.

T E O.

TÉODORO. Voyez Théodoro.

TEORRÉGU. s. m. Nom propre d'une contrée du Biledulgérid, en Afrique. *Teorregum*. Elle est entre le royaume de Tripoli & le désert de Berdoa, ayant celui de Barca au levant, & la contrée de Tezzen au couchant. On met dans ce pays trois bourgs fermés & vingt-six villages, entre lesquels est celui de *Teorrégu*. Maty.

T E P.

☞ TEPEACA. s. f. Province de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle Espagne, & dans l'Audience du Mexique.

☞ TEPIS. s. m. Etoffe de soie & coton qui se fabrique aux Indes orientales.

TEPLICZA. s. f. ou FUÉZEL. s. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Pannonie supérieure. *Teplicza*, anciennement *Aquaviva*, *Aquavia*. Il est maintenant dans la Stirie, aux confins de la Hongrie, & à sept lieues de Pettaw, vers le levant. Maty.

T E R.

TER. s. m. Nom propre d'une riviere de Catalogne, en Espagne. *Tera*, anciennement *Sambroca*. Elle naît dans les Pyrénées, baigne Campredon, Rhoda & Gironne, & va se décharger dans la mer Méditerranée. Maty.

TÉRAIN. Voyez Terrain.

TÉRAMO. s. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples, située dans l'Abruzze Ultérieure, à huit lieues d'Aquila, du côté du nord. *Theramum, Interamnia*, anciennement *Apratium*, *Aprutina civitas*. *Téramo* a titre de Principauté, avec un Evêché suffragant de Civita di Chieti. Maty.

TÉRAPEUTE. Voyez Thérapeute.

TÉRAPEUTIQUE. Voyez Thérapeutique. *Therapeuticus, medicinalis*.

TÉRAPIA, TÉRABIA. s. m. Nom propre d'un bourg de la Turquie, en Europe. *Terapia, Terabia*. Il est dans la Romanie, sur le canal de Constantinople, à trois lieues de la ville de ce nom. Le golfe de *Térapia*, qui est près de ce bourg, est celui qu'on appelloit anciennement *Pharmacias sinus*. Maty.

TÉRASSA. Voyez Tarsa, & dites toujours *Tarse*.

☞ TÉRASSON. s. m. Ville de France dans le Haut-Périgord, du Diocèse & de l'Election de Sarlat.

☞ TÉRATOSCOPIE. s. f. Science qui s'attache à l'examen des prodiges, comme eccouchemens monstrueux, pluies de pierres, de sang, &c. combats d'armées aériennes, & visions effrayantes dans le ciel. S. Augin Ce mot vient de τέρας, *prodige*, & σκέπτομαι, *je considere, j'observe*.

☞ TERCE. s. f. Est un Régiment Espagnol. Capitaine d'une *Terce*.

TERCEAU. s. m. Terme de la Coutume de Chartres, art. 113. Droit de vin qui se prend par le Seigneur à la cuve, ou autre vaisseau à vin. *Vectigal vinarium*. Le sujet, avant que de tirer son vin, doit avertir le Seigneur, son Procureur, Receveur ou Commis, de venir prendre le *terceau*, à peine de 60 sols d'amende.

TERCERE. s. f. Nom propre d'une Ile de l'océan Atlantique. *Tercia*. C'est la principale de celles qu'on appelle *Terceres*, ou *Acores*, & le siége du Gouverneur que le Roi de Portugal y tient. On lui donne seize lieues de circuit; & on dit qu'elle est si fort environnée de rochers, qu'elle est presque inaccessible. Elle est bien peuplée, & fort fertile, mais fort sujette aux tremblemens de terre. La ville d'Angra, défendue par la forteresse de S. Philippe, en est la capitale, & de toutes les Açores. Maty.

☞ Tercera. s. m. On appelle ainsi en France depuis quelques années un entremetteur d'amour, un appareilleur. Voiture dans son Epître à M. de Coligni, (*p.* 156. & 157. de ses Poësies *in* 4°.)

> *Jupiter, & Mercure, & Mars,*
> *En craignirent tous les hasards:*
> *Et vous éclairant de leurs spheres,*
> *Ils furent tous trois vos* Terceres.

De l'Espagnol *Tercero*, qui signifie la même chose. *Ménage, Dict. Etym.*

☞ TERCHAND. s. m. Vicomté de France dans le Maine, au Comté de Laval dont il dépend.

☞ TERCIS. s. m. Village situé sur le confluent du fleuve Adour, & d'une petite riviere appellée Leiü, à une lieue de Dax, & à six de Bayonne. Ce lieu est célebre par ses eaux. Le terrain d'où elles coulent est sablonneux, mais assez fertile. Ces eaux sont du genre des eaux Thermales. Les principes qui entrent dans la composition de ces eaux, sont aussi temperés que la chaleur. Elles sont fort pures. Voyez le Dict. de James, au mot *Therma*.

TERCOT. Voyez Turcot.

TÉRÉBENTHINE. s. f. (Le troisieme *e* se prononce comme un *a*.) Espéce de résine claire & transparente, qu'on tire du térébinthe & de quelques autres arbres. *Terebinthina resina*. La meilleure est celle qu'on appelle *térébinthe de Chio*, parce qu'elle nait dans l'Ile de Chio; elle sort par des incisions qu'on fait au tronc & aux grosses branches du térébinthe; sa consistence est épaisse, assez dure, de couleur blanche-verdâtre, presque sans goût & sans odeur. Il y a une autre *térébenthine*, appellée ordinairement *térébenthine de Venise*, quoiqu'elle n'en vienne point; mais on en apportoit autrefois de ce pays-là: elle est liquide, de consistence de sirop épais, blanche, d'une odeur forte & assez désagréable, d'un goût un peu amer; elle sort par incision du térébinthe, du méleze, du pin, du sapin, & de quelques autres arbres. Il en fort aussi sans incision, qui est appellée par les paysans du Dauphiné *bijon*: c'est une espéce de baume, qui a la consistence, la coulcur & les vertus approchantes de celles

les du baume blanc du Pérou. La *térébenthine* est propre pour la gravelle, pour la colique néphrétique, pour les ulceres des reins & de la vessie; elle donne à l'urine une odeur de violette.

TEREBINTHE. s. m. *Terebinthus.* Arbre d'une hauteur médiocre, dont les feuilles sont oblongues, fermes, toujours vertes comme celles du laurier, mais plus petites, rangées plusieurs sur une côte, qui est terminée par une seule feuille. Ses fleurs sont disposées en grapes purpurines, dans lesquelles sont entassées par peloton des étamines chargées de sommets; ces fleurs ne laissent aucuns fruits après elles; les fruits naissent sur des pieds qui ne portent point de fleurs; ce sont des coques grosses comme des baies de genievre, assez dures, résineuses, de couleur bleue-verdâtre : elles renferment chacune une semence oblongue. Il produit aussi plusieurs petits cornichons membraneux, remplis de quantité de petits moucherons, & de quelque peu de liqueur blanche & glaireuse. En Latin, *terebinthus vulgaris.* C. Bauh. Cet arbre est si rempli de térébenthine, que quand on n'y fait point d'incisions, cette résine s'épaissit, & produit des obstructions, qui empêchent le cours du suc nourricier, & l'arbre tombe alors dans une espéce de suffocation, car il grossit & il creve. Pour prévenir cet accident, on fait des incisions au tronc & aux branches de l'arbre, par où l'on laisse écouler la térébenthine. Ces incisions font le même effet que la saignée à l'homme.

Quelques uns dérivent ce mot du Grec ἐρέβινθος, *cicer, pois chiche*, parce que le fruit du *térébinthe* a la figure & la grosseur approchante de celle du pois chiche. Les becfigues aiment particuliérement le fruit des *térébinthes*. Du Loir, p. 16.

☞ TEREBRATION. s. f. L'action de percer avec une tariere. C'est ainsi que Danet dans ses Racines Latines explique le mot *terebratio* sous celui de *tero*, & cette explication est bien plus Françoise que celle qu'il a donnée depuis dans son Dictionnaire Latin & François, où *terebratio* est rendu par *percement avec la tariere*. On tire des branches du cocotier, par la *térébration*, une liqueur agréable comme le vin, qu'on peut conserver par la cuisson, ou convertir en vinaigre. *Spect. de la Nat. T. II.* p. 428.

☞ TEREN. s. m. Province de Perse, entre le Mezandran & l'ancienne région des Perses, connue aujourd'hui sous le nom d'Hiérac.

TERENCE. s. m. *Terentius.* Nom propre d'homme. *Térence*, Poete comique, étoit Africain, affranchi de Terentius Lucanus. Il fit des Comédies, dont il nous en reste six, qui sont des chef-d'œuvres d'élégance.. On prétend que Lélius & Scipion, qui l'aimoient fort, l'aidoient dans la composition de ses piéces. Il mourut en Grece l'an de Rome 595. c'est-à-dire, 181. ans avant J. C.

TERENIABIN. s. m. C'est une matiere gluante, blanche, douce, qui ressemble à du miel blanc, & qu'on trouve adhérente aux feuilles de plusieurs espéces d'arbres ou d'arbrisseaux dans la Perse, & autour d'Alep & du grand Caire. *Manna liquidum.* Le *téréniabin* est fort rare en France; il est purgatif; on l'appelle autrement *manne liquide*. Ce mot est Arabe.

☞ TERENTE. s. m. *Terentus.* Lieu dans le Champ de Mars, assez près du Capitole, où étoit le Temple de Pluton & de Consus, & un autel soûterrain, consacré à Pluton & à Proserpine. On ne le découvroit que pour les Jeux séculaires, & on le couvroit de terre aussi-tôt après. (Corradinus, *Vet. Lat. L. I.* 22.) Ce mot vient de *terere*, frotter, user en frottant, parce que les eaux du Tibre alloient se briser auprès de ce lieu. Voici, selon Valere Maxime, (*L. II. c.* iv.) la maniere dont cet autel fut découvert. Les deux fils & la fille d'un certain Valésius étoient attaqués d'une maladie dangereuse & désespérée, leur pere pria ses Dieux Lares de détourner sur lui même la mort qui menaçoit ses enfans. Il lui fut répondu qu'il obtiendroit le rétablissement de leur santé, si en suivant le cours du Tibre, il les conduisoit jusqu'à *Térente*, & qu'il n'avoit qu'à leur donner en ce lieu à boire de l'eau prise sur l'autel de Pluton & de Proserpine. Lorsqu'il fut arrivé au Champ de Mars, ses malades eurent soif. Il n'y avoit point de feu dans la vaisseau; mais le pilote l'ayant averti qu'il avoit apperçu de la fumée dans un lieu qui n'étoit pas éloigné, & lui ayant conseillé de mettre pied à terre, & d'aller jusqu'à *Térente*, il prit un verre, puisa de l'eau dans le fleuve, & la porta où il voyoit la fumée. Il trouva une terre fumante. Il n'y remarquoit pourtant point de feu; il rassembla des matieres combustibles, & à force de souffler avec la bouche, il alluma du feu, fit chauffer l'eau qu'il avoit, la fit boire à ses enfans, elle leur causa un assoupissement salutaire, & ils furent guéris. Ils lui dirent qu'ils avoient vû en songe un Dieu, qui leur lavoit le corps avec une éponge, & qu'il leur avoit ordonné de célébrer des lectisternes & des jeux nocturnes en l'honneur de Pluton & de Proserpine, & d'immoler des victimes rousses sur leur autel où il avoit fait chauffer l'eau qui avoit rendu la santé à ses enfans. Comme Valésius n'avoit point vû d'autel, il résolut d'en bâtir un. On se mit à creuser, & l'on trouva un autel avec une inscription en l'honneur de ces Divinités. Valésius exécuta leurs volontés qu'ils avoient fait connoître, & les réjouissances durerent trois jours de suite, en mémoire de ce que les Dieux lui avoient accordé au bout de trois jours la guérison miraculeuse de ses enfans.

☞ TERFEZ. s. m. C'est le nom d'une espéce de trufle ou racine qui naît dans le sable, sans pousser de tige, aux déserts de Numidie qui sont exposés aux rayons du soleil, & où il fait grand chaud. Cette trufle a la figure d'un fruit gros tantôt comme une noix & tantôt comme une orange. Le *terfez* est couvert d'une écorce bleuche. Il est fort bon à manger cuit dans les cendres, ou bouilli dans l'eau ou dans du lait. Il est nourrissant, & son goût approche de celui de la chair. Il fortifie l'estomac, répare les forces abbattues, & excite la semence. J. Bauh.

☞ TERGA. s. f. Ville d'Afrique au royaume de Maroc, à dix lieues d'Asamor, sur la riviere d'Ommirabi.

TERGETTE. Voyez Targette. *Fenestrarum sera.*

TERGIER. Vieux verbe neut. Tarder. Borel. *Tardare, morari.*

Son char retourna sans tergier. Ovide Mf.

TERGIVERSATEUR. s. m. Terme de Pratique. C'est celui qui se désiste d'une accusation, ou la néglige, à prix d'argent, ou faute d'en fournir. *Tergiversator.* Rouss. Traité de la Procédure.

TERGIVERSATION. s. f. Terme de Palais. C'est l'action de tergiverser, qui se dit des suites, des chicanes, des obstacles, ou difficultés qu'une partie apporte pour empêcher la conclusion, ou le jugement d'une affaire. *Tergiversatio, effugium.* Les mauvais payeurs, ceux qui ont mauvaise cause, usent de fuites & de *tergiversations*.

TERGIVERSER. v. n. Chicaner, fuir, biaiser, dilayer, n'aller pas droit en besogne. *Tergiversari, fugere, declinare, vitilitigare.* Il n'y a que les malhonnêtes gens qui *tergiversent* dans les affaires.

☞ TERGOWITS, TERGOVISTE. s. m. Ville des Turcs, en Europe, dans la Valaquie, sur la riviere de Jalonicz.

TERIAQUE. Voyez Thériaque. *Theriaca.*

☞ TERJETTE. Voyez Tarjette.

☞ TERJETTER. Terme de Verrerie. C'est vuider dans les pots à cueillir la matiere propre à faire le verre, qui a été préparée & mise en parfaite fusion dans les deux pots du grand ouvreau, & dans les deux autres pots du derriere du fourneau à verre.

☞ TERINDANNES. s. f. pl. ou TERINDAINS. s. m. pl. Mousseline ou toile de coton fine, qui vient des Indes orientales, particuliérement de Bengale.

TERKI. s. m. Nom propre d'une ville de la Circassie, en Asie. *Terchium.* Elle est entre des marais, à une lieue de la mer Caspienne, environ à quatre-vingts de la ville d'Astracan, du côté du midi, & aux confins des Tartares de Daghestan. Les Moscovites sont maîtres de *Terki*, & ils l'ont fortifié pour servir de bride aux Tartares Circasses. Maty.

☞ TERLIZZI. s. m. Petite ville d'Italie au royaume de Naples, dans la terre de Barri.

TERMAILLET. s. m. Vieux mot. Nom d'un ornement

ou accoustrement de femmes. Quand la Déesse eut mis bas ces habits & achesmes, qu'elle eut déseublé cotte, guimpe, attour, & autre accoustrement de tête, *termailets*, chaisnes, anneaux, buletes & tissus, jusqu'aux galoches dorées, demeurant tocquée sans plus de riche couvrechef. Jean le Maire.

TERME. f. m. Mot particulier d'une Langue, parole, expression. *Terminus, verbum, vox, dictio.* D'abord l'on n'a inventé des termes que pour la nécessité & pour le besoin de s'exprimer, ensuite pour enrichir la Langue. L'explication nette & précise des *termes*, est la base & le fondement des sciences les plus solides. Le P. Bern. C'est un défaut que de parler toujours en *termes* trop choisis & trop recherchés. Bouh. Il y a des *termes* propres, naturels, figurés, barbares, étrangers, vieux, nobles, bas & populaires, des *termes* univoques & équivoques. Il y a des *termes* si attachés aux choses, & tellement faits pour elles, qu'ils semblent suivre la pensée, comme l'ombre suit le corps. Bouh. Vous avez jugé que cette fortune étoit tellement au-delà de ce que je davois espérer, qu'il vous falloit chercher des *termes* exprès pour me la rendre croyable. Voit. Rien n'est plus ridicule que de raconter une histoire comique & absorde en *termes* graves & sérieux. La Font. Je vous ai rapporté sa réponse en propres *termes*, c'est-à-dire, mot pour mot, *verbis ipsis*. Cet Auteur dit cela en *termes* exprès. La loi le porte en *termes* formels. *Expressis verbis.* Parler en bons *termes*. Abl. C'est-à-dire, parler en *termes* purs & propres à exprimer ce que l'on veut dire. Il signifie aussi, parler favorablement de quelqu'un. On a parlé de vous à la Cour en bons *termes*.

On appelle *terme* dogmatique, un *terme* d'Architecture, de Palais, de Médecine, c'est-à-dire, un mot qui appartient à ces sciences, un mot de l'art. *Terminus dogmaticus, architectonicus, forensis, medicus.*

En Logique on dit aussi, qu'une proposition, un syllogisme sont composés de trois *termes* : le sujet, l'attribut, & la copule ou liaison, qui est le verbe *est* : *subjectum, prædicatum & copula* ; c'est-à-dire, de trois mots, ou choses équivalentes.

On dit aussi qu'un syllogisme est composé de trois *termes*, le grand *terme*, *majus extremum* ; le petit *terme*, *minus extremum* ; & le *terme* moyen, *medius terminus*. Un syllogisme de quatre *termes* est un syllogisme vicieux. Cet argument n'est pas en forme, car il y a quatre *termes*.

Terme, se dit aussi au pluriel, des cas, des raisons qui sont contenues sous le sens des paroles, & qui mettent une affaire en un bon, ou en un mauvais état. *Casus, rationes, status.* Je vous produis un Arrêt qui juge la question, & je suis même au plus forts *termes*. Cette affaire est en bons *termes*, en bon état. Aux *termes* de ce contrat vous n'avez pas raison.

Terme, se dit encore au pluriel, de la disposition des choses, du point où elles sont. *Terminus, dispositio, status, procinctus.* Il est sur les *termes* de faire banqueroute, sur les *termes* de se marier, sur les *termes* de rompre avec son ami, de le quereller. On négocie la paix, les Princes sont en *termes* d'accommodement. ☞ Les choses étoient en ces *termes*, lorsque, &c. Bouh.

Terme, signifie encore, temps réglé & prescrit, le point où les choses aboutissent, leur fin, le bout de leur durée. *Præfinitum, vel constitutum tempus, finis, scopus, terminus.* J'ai fait un effort pour échapper devant le *terme*. Voit. Toutes les grandeurs & tous les plaisirs ont pour *terme* la bassesse & la misere. Nic. La mort est notre dernier *terme*, c'est le *terme* de la vie. Voilà le *terme* qui va écheoir, le temps où l'on doit payer une dette, ou faire quelque chose. Il a demandé du *terme*, du répit, du délai, pour payer, pour faire une enquête. Une femme est à *terme*, pour dire, elle est prête d'accoucher. Elle a accouché avant *terme*, c'est-à-dire, avant le temps ordinaire. On dit aussi de son fruit, qu'il est venu à *terme*, qu'il est venu avant *terme*. L'année est divisée en quatre *termes*, ou quartiers, qui sont les temps préfixes ordinairement pour payer les loyers des maisons, des héritages, des rentes. On lui a donné congé pour le *terme* de Pâques. Les fermes se payent d'ordinaire en deux *termes*. On se sert aussi de ce mot pour marquer les lieux. Ce fut-là le *terme* des conquêtes d'Alexandre. Les colonnes d'Hercule furent le *terme* de ses voyages. Lérida est le *terme* fatal de nos conquêtes. La Roch. Cent ans sont le plus long *terme* de la vie.

☞ Terme ensuivant, signifie le terme qui suit celui qui court, comme j'ai remarqué sur l'article 109 de la Coutume de Paris.

Terme, se dit aussi pour, fin, but. *Finis, scopus, terminus, meta.* C'est un *terme* où l'on n'arrive guère par le plaisir. Bens.

Terme, est le nom d'un Dieu des anciens Romains. *Terminus.* Le *Terme* fut mis au nombre des Dieux, parce qu'après le régne de Saturne il fit cesser les querelles & les différends des paysans en divisant les terres, & les leur distribuant. On lui faisoit des sacrifices au mois de Fevrier, cette fête s'appelloit *Terminales*. Ses Temples avoient cela de particulier, que l'on y pratiquoit toujours un trou dans le toit, pour sacrifier à l'air, & parce qu'on ne croyoit pas que le *Terme* dût être renfermé dans un Temple. Numa Pompilius second Roi de Rome, lui bâtit une Chapelle sur la colline Tarpéienne, après la distribution qu'il fit des terres au peuple. Les figures de ce Dieu étoient des pierres quarrées auxquelles on ajoûtoit quelquefois une tête ; & quelquefois aussi quelques autres membres d'hommes, ensorte que les *Termes* se confondent souvent par d'habiles Antiquaires même, avec les Hermes. Spon qui convient qu'il faut les distinguer dans la sixiéme Dissertation de ses Recherches d'Antiquité, donne cependant pour des Hermes plusieurs figures qui me paroissent des *Termes*. Car quand ces figures ne représentent aucun des attributs de Mercure, que la tête n'est point ailée, qu'elle est vieille, comme celle de la 3e. figure de Spon, *p.* 98. & celle qui se voit sur des médailles de Naxie, je crois que ce sont des *Termes*. Lactance, L. I. c. 20. croit que le Dieu *Terme* étoit la pierre que Saturne dévora pour Jupiter, & qu'on nomma Bœtile, ou Abadir. Voyez ce mot. Quoi qu'il en soit, c'étoit un des plus anciens Dieux des Romains, la preuve en est dans les loix Romaines faites par les Rois, dans lesquelles on ne trouve le culte d'aucun Dieu établi avant celui du Dieu *Terme*. On l'honoroit non-seulement dans ses Temples & aux bornes des champs, mais aussi au Capitole, parce qu'il n'avoit point voulu céder à Jupiter non plus que la Jeunesse. On lui sacrifioit encore sur le chemin Laurentin & à quelque distance de la ville, où Strabon dit, L. V. qu'on offroit à son honneur le Sacrifice nommé Ambarvales. Il insinue du moins que c'étoit à l'honneur du Dieu *Terme*. Car il dit qu'on le faisoit à six stades de Rome, dans l'endroit où étoient anciennement les bornes du territoire de Rome, & aux autres endroits où il y a des bornes ; mais Strabon pourroit bien se tromper, & je crois que les Ambarvales sont fort différentes de Terminales. On représentoit le Dieu *Terme* sans bras & sans pieds afin qu'il ne pût changer de place. On voit des figures de ce Dieu sur des médailles, par exemple, sur celles de Naxie. Erasme avoit pris pour devise un *Terme* avec ce mot, *Nulli cedo*. Je ne céde à personne, ou pour personne.

Terme, est aussi un point fixe d'où l'on commence les supputations. *Terminus, meta.* Toutes les époques des temps doivent avoir un *terme*, un point fixe qui leur serve de fondement pour compter.

Terme, est un mot de l'Ordre des Chartreux. Ils entendent par-là les limites des terres qu'ils possédent dans chaque maison, qui par une ordonnance faite au commencement de l'Ordre, devoient être en telle quantité, que les Religieux ne fussent pas obligés de sortir pour chercher ce qui leur étoit nécessaire pour la vie. De ces *termes* il y en avoit au commencement de deux sortes, les uns qu'on appelloit les *termes* des Moines, & les autres, les *termes* des possessions. Les *termes* des Moines étoient compris dans un espace qu'on leur désignoit pour se récréer & promener ensemble, soit en présence du Prieur, soit en son absence. Les *termes* des possessions étoient ceux qui comprenoient le reste de leurs terres. Non seulement le Prieur de la Grande Chartreuse, ne pouvoit pas sortir des *termes* de sa maison, comme il ne lui est pas permis encore aujourd'hui de le faire, mais les autres Prieurs ne pouvoient pas non plus sortir des *termes* des leurs. P. Hélyot, *T. VII. c.* LII. p. 384.

Terme, en Géométrie, se prend quelquefois pour les bornes

nes, les limites d'une chose. Ainsi le point est le *terme* de la ligne, la ligne le *terme* de la surface, & la surface, le *terme* d'un solide. C'est ce qu'on a coutume de nommer *terme* de quantité. *Terminus quantitatis*

TERME, dans les équations algébriques, sont les divers noms ou membres dont elles sont composées, & telles qu'ils ont les mêmes lettres inconnues, mais en différens pouvoirs, ou degrés. Car si la même lettre inconnue se trouve en divers membres au même degré ou pouvoir, elle est réputée un même *terme*. Ainsi dans cette équation $aa + ab = R$, les trois *termes* sont aa, ab, & R. Et dans celle-ci $aa + ab + ac = Rd + dc$, les *termes* sont aa, $ab + ac$ & $Rd + dc$; ce qui ne fait que trois *termes*, parce que $ab + ac$, ayant a dans le même pouvoir, dans le même degré ou la même dimension, aux deux parties, il n'est pris que pour un *terme*. Il s'ensuit de-là que le premier *terme* dans une équation doit être celui dont la racine inconnue a la plus grande dimension. Et le *terme* qui a une racine d'une dimension ou d'un pouvoir plus petit, s'appelle le second *terme*, & ainsi des autres. Descartes a enseigné une méthode pour ôter les seconds *termes* d'une équation, & cette méthode est très-connue & fort en usage. Mais dans le Journal de Leipsick 1683. mois de Mai, *pag.* 204. un Auteur qui se désigne par les lettres *D. T.* donne une méthode analytique générale, pour ôter les *termes* intermédiaires d'une équation : ce qui n'avoit point encore été trouvé, & que quelques-uns même croyoient impossible.

TERME DE PROPORTION. On appelle ainsi en Mathématique les nombres, les lettres, ou quantités que l'on compare les unes aux autres. Ainsi, Si

$$4 : 8 :: 6 : 12.$$
$$a : b :: c : d.$$

a, b, c, d, ou 4, 8, 6, 12. sont les *termes* entre lesquels a se nomme le premier *terme* ; b le second, &c. a & c sont appellés antécédens, & b & d les deux conséquens.

TERME DE RESTITUTION. Voyez RESTITUTION.

☞ Le *terme* de la lumière, & de l'ombre, est toujours un grand cercle de la surface terrestre. *Instit. Astronom. de Keill*, *p.* 80.

TERME, chez les Architectes, est une espèce de statue, ou de colonne ornée par enhaut d'une figure, ou tête de femme, de Satyre, ou autre sans bras, dont la partie inférieure se termine en gaine, qui sert à soutenir des entablemens dans les bâtimens, ou d'ornemens dans les jardins. *Telamo, terminus.* On a coutume de mettre des *termes* au bout des allées & palissades dans les jardins, comme à Versailles. Quelquefois les *termes* tiennent lieu de consoles, & portent des entablemens dans les édifices, comme à la porte du couvent des Théatins à Paris. Il y en a qui dérivent *Termes*, du mot *Hermes*, qui étoit le nom que les Grecs donnoient à Mercure, dont la statue de cette manière se voyoit dans plusieurs carrefours de la ville d'Athènes. DAVILER. L'origine en vient, de ce que c'étoient autrefois des bornes plantées au bout des héritages pour les séparer, auxquelles on donnoit la figure du Dieu *Terme*.

Il est fort naturel de faire venir *terme* en ce sens, du Latin *terminus*. Il y a cependant d'habiles gens, & même si je ne me trompe, Henri-Étienne, qui le fait venir de Ἑρμῆς, *Hermes*, qui signifie en Grec le Dieu Mercure, parce que les *termes* étoient consacrés à Mercure, qui étoit le Messager des Dieux & des hommes, & comme le Dieu des chemins.

Il y a des *termes* de plusieurs sortes auxquels on donne différens noms, selon leurs différences. Les voici.

TERME ANGELIQUE C'est une figure d'Ange en demi-corps, dont la partie inférieure est en gaine, comme ceux du Chœur des Grands-Augustins à Paris. *Terminus Angelicus.*

TERME RUSTIQUE, c'est celui dont la gaine ornée de bossages ou glaçons, porte la figure de quelque Divinité champêtre, & qui convient aux grottes & fontaines, comme il s'en voit à la tête du canal de Vaux. *Terminus rusticus.*

TERME MARIN, celui qui au lieu de gaine, a une double queue de poisson tortillée. Il convient aussi aux décorations des grottes & fontaines, comme ceux de la fontaine de Vénus dans la vigne Pamphile à Rome. *Terminus marinus.*

TERME EN CONSOLE, est celui dont la gaine finit en roulement, dont le corps est avancé pour porter quelque chose ; comme les *termes* Angéliques de métal doré au principal Autel de l'Eglise de S. Séverin à Paris. *Terminus telamonius.*

TERME EN BUSTE, celui qui est sans bras, & n'a que la partie supérieure de l'estomac, comme il s'en voit à l'entrée du Château de Fontainebleau, & dans les jardins de Versailles. *Dimidiatus terminus.*

TERME DOUBLE, celui d'où sortent d'une même gaine deux demi-corps, ou deux bustes adossés ; ensorte qu'ils présentent deux faces, l'une devant & l'autre derrière, comme il s'en voyoit autrefois à la grille du Château de Trianon. *Terminus duplex, geminus.*

TERMES MILITAIRES ; c'étoient chez les Grecs, certaines têtes de Divinités posées sur des bornes quarrées de pierre, ou des gaines de *Terme*, qui servoient à marquer les stades des chemins. C'est ce que Plaute entend par *Lares viales.* Ces *Termes* étoient ordinairement dédiés à Mercure, parce que les Grecs croyoient que ce Dieu présidoit à la sûreté des grands chemins. Il y en avoit aussi à quatre têtes, comme il s'en voit encore deux semblables à Rome au bout du Pont Fabricien, nommé aujourd'hui pour cette raison, *Ponte di quattro capi*, représentant ainsi Mercure que les Latins appelloient *Mercurius quadrifrons*, parce qu'ils prétendoient que ce Dieu étoit le premier qui eût montré aux hommes, les Lettres, la Musique, la Lune & la Géométrie. DAVIL. Voyez aussi Aubin dans son Dictionnaire de Marine.

On dit proverbialement, Qui a *terme* ne doit rien, pour dire, Qu'on ne peut pas contraindre au payement d'une dette qui n'est pas échue. *Ante diem præfinitam nemo solvere tenetur.* On dit aussi que le *terme* vaut l'argent, en parlant d'une chose qu'on doit faire dans un temps fort éloigné.

TERME, dans la Coutume de la Marche, Art. 328. & dans les Coutumes locales d'Auvergne, signifie une terre ou gorse. Voyez M. Prohet sur les Coutumes locales d'Auvergne, p. 491. DE LAURIÈRE.

☞ TERMÉ, ée. adj. Affligé, fatigué. MAROT.

☞ TERMENEZ. s. m. Petit pays de France dans le Languedoc, au midi du Diocèse de Carcassone.

TERMES, pour Bains Voyez THERMES. *Thermæ.*

TERMES. s. m Nom de lieu. *Termesus*, *Termessus*, *Termysus*. C'étoit anciennement une ville Episcopale de la Pisidie, & suffragante de Perge. Elle est maintenant réduite en village, & située dans la Caramanie en Natolie, environ à dix lieues de Satalie, vers le nord. *Termes* a pris son nom de ses bains chauds, qui sont encore fort fréquentés par ceux qui sont attaqués de paralysies, ou d'autres maladies semblables. MATY.

TERMIA. subst. fém. Nom propre d'une Ile de l'Archipel. *Termia*, anciennement *Thera*. Elle a pris son nom de ses bains chauds, & elle est située à trois lieues de Zea, du côté du midi. Son circuit est de quatorze lieues, son terroir fertile, & son principal bourg a un Evêque Grec. MATY.

TERMINAIRE. s. m. Les Ordres Mendians ont partagé entre eux depuis très-long-tems les bourgs & villages où chaque Couvent doit faire la quête, afin de ne se point nuire les uns aux autres, & de ne point donner occasion à des scandales. Chaque Couvent envoye aussi un Religieux prêcher dans les lieux de son district. Ce Prédicateur s'appelle *Terminaire*, en Latin *Terminarius*. Voyez Henschénius, *Act. SS. Mart. T. II. p.* 47. M. Du Cange, qui dans son Glossaire, a copié la Note du Jésuite Henschénius, semble en faire un usage général ; quoique le Pere Henschénius parle seulement des Pays-Bas.

Ce mot s'est dit de *terminus*, parce que ces *Terminaires* sont renfermés dans certaines bornes.

TERMINAISON. s. f. Mot de Grammaire. Les dernières lettres ou syllabes d'un mot, sa désinence. *Terminatio*, *vocabuli exitus finis*, *terminus*. Les rimes Françoises sont des mots de semblable *terminaison*, qui finissent de même. *Pariter terminantur*, *similiter desinunt*, *sonos habent in*

exitu similes. Dans les discours en prose, il faut éviter la rencontre ou la cadence des mots de semblable *terminaison*.

☞ Terminaison. Il se dit en plein chant d'un verset ou antienne suivant les huit différens tons. Il faut, pour bien chanter en chœur, sçavoir l'intonation, la médiation & la *terminaison* pour les Pseaumes & Cantiques. *Dict. des Arts*. 1731.

TERMINAL, ale. adj. Surnom que les Anciens donnoient à Jupiter entant qu'il présidoit aux bornes des champs & des héritages, & qu'il en étoit le conservateur. *Terminalis*. Les bornes des héritages étoient consacrées à Jupiter ; & c'étoit Numa qui l'avoit ainsi institué. C'est Denys d'Halicarnasse qui nous l'apprend dans son second Livre. Il ajoute que Numa ordonna encore qu'il y eût un jour marqué & déterminé tous les ans, où, les Paysans assemblés, on fit un sacrifice sur les bornes, en l'honneur des Dieux tutélaires des bornes.

Numa porta aussi une loi terminale qui défendoit sous peine de mort, d'ôter ou de changer les bornes, & qui promettoit l'impunité à tous ceux qui tueroient quiconque contreviendroit à cette loi.

TERMINALES. s. f. & pl. Nom d'une fête du Dieu Terme chez les Romains. *Terminalia*. C'est Numa Pompilius qui l'institua, comme nous l'avons dit au mot Terminal. Les *Terminales* se célébroient le 23ᵉ. de Févier que les Romains appelloient le 7ᵉ. devant les Calendes de Mars, selon Struvius dans son Calendrier, & selon Hoffman. Mais Struvius dit, p. 429. qu'elles tomboient le X. devant les Calendes de Mars, c'est-à-dire, le 20ᵉ. de Fevrier; & il a raison, c'est une faute dans son Calendrier. On n'y sacrifioit aucun animal. On ne croyoit pas qu'il fût permis de souiller de sang, les bornes. Ils offroient seulement des gâteaux des prémices des biens de la terre, & tout cela se faisoit à l'air, & au lieu même où étoient les bornes. Et dans les Temples mêmes du Dieu Terme, il y avoit un grand trou au toit, parce que l'on ne croyoit point qu'il fût permis de renfermer le Terme dans des Temples. Voyez Ovide, *Fast. L. II. v.* 641. & suiv. & Dempster sur Rosin, L. IV. c. vi. Varron croyoit que le nom de cette fête venoit de la fin de l'année, temps auquel elle se célébroit. Voyez le L. VI. *De L. L.* Festus est d'un autre sentiment, & croit qu'il est dérivé du nom du Dieu Terme, à l'honneur duquel cette fête se faisoit.

TERMINATEUR. s. m. Nom de dignité en quelques Eglises de Sicile, comme Panorme & Fiume-de-Gergenti. *Terminator*. C'est ce qu'on nomme ailleurs Maître des Cérémonies. Sa dignité s'appelle Terminaison, ou Termination, en Latin *Terminatio*.

TERMINE. Vieux s. m. Terme, temps. *Terminus, tempus*. En ces *termines*, c'est-à-dire, en ce temps-là. Borel. En ces termes-là.

> *Emporta par l'air la meschine ;*
> *Si l'assit en code* termine
> *En Syre, & là fut Prestresse.* Oxtor. Mſ.

TERMINER. v. act. & neu. Finir, borner; être à l'extrémité de quelque chose. *Terminare, definire, pangere terminos, dirimere, conficere, limitare*. Les *é* masculins qui *terminent* un mot ne souffrent point d'élision. Un cercle est une figure qui est *terminée* par une seule ligne. L'Angleterre est de tous côtés *terminée* par la mer. Les Pyrenées *terminent* la France du côté de l'Espagne. La course du soleil se *termine* en 365. jours 5. heures. La mort *termine* toutes nos misères, les finit. La mort a *terminé* ses jours. Mal. Cela s'est *terminé* à la ruine d'une muraille. Abl.

Terminer, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie, Achever, finir. *Terminare, perficere, finem vel metam imponere*. Il n'y a que la grandeur de Dieu qui ne soit point *terminée*. Cet arrêt définitif a *terminé* tous les différends de ces parties. *Terminer* une entreprise, un procès. Abl. *Terminer* la guerre. Le marché ne se *terminera* pas sans boire.

Terminé, ée. part. pass. & adj. *Terminatus, finitus, definitus, diremptus, limitatus*.

TERMINI. s. m. Nom propre d'une rivière de la vallée de Mazara, en Sicile. *Terminus fluvius, Himera*. Elle a ses sources dans les montagnes de Madonia, & coulant vers le nord, elle se va décharger dans la mer de Toscane, aux confins de la vallée de Démona, & au lieu de *Termini*. Maty.

Termini. s. m. Est aussi le nom d'une petite ville de la Sicile. *Therma, Therma, Himera*, ou *Himerenses*. Elle est dans la vallée de Démona, aux confins de celle de Mazara, sur l'embouchure du *Termini*, & à sept lieues de Palerme, vers le levant. Maty.

Termini, Termole. s. f. m m. Noms propres d'une petite ville du Royaume de Naples. *Terminus, Termula*. Elle est dans la Capitanate, près de l'Abruzze Citérieure, & de l'embouchure du Tiferno, à quinze lieues de Manfredonia, vers le couchant. *Termini* est une ville fortifiée, qui a titre de Duché, & Évêché suffragant de Bénévent. La plûpart des Géographes la prennent pour l'ancienne *Bucca, Buccara, Buda*, ville du Samnium, que quelques-uns pourtant mettent à Matozzo, village situé sur la côte de l'Abruzze, environ à quatre lieues de *Termini*. Maty.

TERMINISTE. s. m. & f. *Terminista*. Les *Terministes* sont, parmi les Protestans, des sectaires dont la doctrine particulière se peut réduire à cinq points. 1°. Qu'il y a plusieurs hommes dans l'Eglise, & hors de l'Eglise, à qui Dieu a marqué un certain terme avant leur mort, après lequel il ne veut plus leur salut, quelque temps qu'ils vivent encore après. 2°. Que Dieu a marqué ce terme fatal de la grace, par un décret secret & caché. 3°. Que ce terme une fois écoulé, il n'offre plus à ces hommes, la pénitence ni le salut; que Dieu ôte pour eux à sa parole, la force qu'elle a de convertir, quand ils l'écoutent après ce terme. 4°. Qu'en particulier Pharaon, Saül, Judas, la plûpart des Juifs, & beaucoup de Payens ont été de ceux que Dieu traite ainsi, & que quand on leur prêchoit, la porte de la grace étoit fermée pour eux, & que Dieu la leur refusoit. 5°. Que Dieu souffre encore plusieurs de ces sortes de gens, qu'il leur fait même différens bienfaits après leur terme écoulé, mais qu'il ne le fait nullement dans l'intention qu'ils se convertissent. Les autres Protestans eux-mêmes, en particulier les Luthériens, rejettent ces opinions, comme une Doctrine abominable, contraire à la sainteté & à la bonté de Dieu; qui détruit toutes les vertus chrétiennes, & fournit aux plus grands scélérats des prétextes pour s'autoriser dans leurs vices, contraires à l'Écriture, & spécialement en ces endroits-ci; Ézéch. XVIII. xxiii. xxx. xxxi. xxxii. XXXIII. xi. 1. Timoth. II. 1. xvi. II. Petr. III. ix Act. XVII. xxx. xxxi. Math. XI. xxviii. Is. LXV. ii. Hebr. III. vii. xiii. Rom. II. iv. v. &c.

Le nom de *Terministe* est formé du Latin *Terminus*, Terme. Leur doctrine est la raison qui le leur a fait donner.

☞ **TERMINTHE**. s. m. Espéce de pustule ou de tubercule inflammatoire rond, noirâtre ou verdâtre, sur lequel se forme une pustule noire & ronde, qui en se desséchant dégénére en bouton écailleux, semblable en quelque manière au fruit du térébinthe appellé en Grec τέρμινθος, d'où vient le nom de cette tumeur. Les jambes en sont ordinairement le siége. *Terminthus*. Col de Villars.

TERMULON. Vieux mot. Nom d'une sorte de soldats. *Froissard*. Borel. *Species quadam militum*.

TERNA. s. f. Nom propre d'un bourg situé sur un petit lac de même nom. *Ternatum*. Il est dans le Comté d'Anghiera, province du Duché de Milan, à deux lieues de la ville d'Anghiera, vers le couchant. Maty.

TERNAIRE. adj. m. Épithète qu'on donne souvent à ce qui est composé de trois nombres, ou de trois temps. *Ternarius*. Le nombre *ternaire* a été fort en estime chez la plûpart des peuples. En Musique on appelle mesure *ternaire* celle qui fait chanter trois notes durant qu'on bat une mesure, sçavoir, une en levant, & deux en baissant, telle qu'est celle des courantes.

Ternaire. s. m. Nom d'une monnoie d'or que l'Empereur Élagabale fit frapper, & qu'Aléxandre Sévère décria & fit réformer. *Ternarius*. Le *Ternaire* est du poids de trois piéces d'or ordinaires. Lampridius dans la vie de Sévère. c. xxxix.

TERNATE. s. f. Nom propre d'une des Îles Moluques, dans l'Océan oriental. *Ternate*. Elle est à une lieue de celle de Tidore, vers le nord, & environ à quinze lieues de

de Gilolo, vers le couchant. Cette Ile peut avoir dix ou douze lieues de circuit. Elle est riche en épiceries, & principalement en gérofle. Les Hollandois y ont quelques fort, avec la petite ville de Malayn, qui en est le lieu principal. MATY. ☞ *Ternate*, est à un demi-dégré de la ligne équinoctiale du côté du nord. BOUH. *Vie de Xav. L. III.*

Le Royaume de TERNATE, *Ternataum Regnum.* Ce Royaume comprend l'Île de *Ternate*, celles de Motyr & de Machiam, avec la plus grande partie de celle de Gilolo. Autrefois il comprenoit cette derniére toute entiére, & encore celles de Célèbes, & d'Amboine, de Banda, de Céram, & celles qui sont autour des précédentes. Le Roi de *Ternate* fait son séjour à Malayo, dont les Hollandois sont les maîtres. MATY.

TERNE. adj. m. & f. Qui n'a pas le lustre, l'éclat qu'il doit avoir naturellement, ou qui a perdu celui qu'il avoit. *Obscuratus, decoloratus; hebetatus, derasus.* L'or & l'argent qui sont *ternes*, reprennent leur éclat, en les mettant sur le feu avec de certaines lessives. Le cuivre, l'étain, quand ils sont *ternes*, reprennent leur éclat avec du tripoli & de la potée.

TERNE. f. m. Nom d'une espéce d'oiseau.

> *Abusé m'a & fait entendre*
> *Toujours d'un que c'étoit un autre,*
> *De farine que c'étoit cendre,*
> *D'un mortier un chapeau de feaultre,*
> *De viril machefer que peaultre,*
> *De busars que ce fussent* ternes. BOREL.

TERNES. f. m. plur. Terme de Trictrac. C'est un doublet, qui arrive, quand le dez amène deux trois. *Terni numeri.*

TERNEUSE. f. f. Nom propre d'une petite île de la Flandre Hollandoise. *Ternusia.* Elle est au nord du Sas de Gand, entre les branches de l'Escaut occidental; & elle a sur sa côte septentrionale une bonne forteresse qui porte son nom. MATY.

☞ TERNEUVIER. f. & adj. m. Vaisseau ou bâtiment de mer, destiné & équippé pour aller à Terre-neuve faire le commerce & la pêche des mornes. Voyez TERRE-NEUVE.

TERNI. f. m. Nom propre d'une ville de l'État de l'Église en Italie. *Ternum, Interamna, Imeramnia.* Elle est sur la Nâre, dans le Duché de Spolète, & à quatre lieues de la ville de ce nom, vers le midi. *Terni* est ancien, il a un Évêché, qui n'est suffragant d'aucun Archevêque. On dit qu'il y a près de *Terni* une espéce de terre qui se convertit en boue, lorsque la sécheresse régne, & en poudre lorsqu'il pleut. Si cela étoit bien certain, on pourroit dire, que c'est quelque terre minérale dont le soleil fond quelques parties, que la pluie fige de nouveau. MATY.

TERNIR. v. act. Faire perdre le premier & naturel éclat; flétrir, ôter le lustre. *Nitorem rei obscurare, infuscare, hebetare; minuere, perstringere.* L'air grossier *ternit* tout ce qui brille; le grand jour *ternit* & mange les couleurs. Ce tableau est tout *terni*, on n'a pas eu soin de le conserver. La beauté se *ternit* par les maladies. *Forma dignitas morbo deflorescit.*

TERNIR, se dit aussi figurément, en Morale, de ce qui obscurcit, ou diminue la gloire, ou la réputation d'une personne. *Inurere labem famæ, gloriæ, famam obscurare minuere, violare, lædere.* Il *ternira* ce renom dont la France est pleine. VOIT. *Ternir* le lustre des plus grands Rois, LA SUZE. La mort de Clitus a *terni* la réputation d'Aléxandre. Les envieux au lieu de songer à devenir plus parfaits ne cherchent qu'à *ternir* les bonnes qualités des autres. M. SCUD.

TERNI, IE. part. pass. & adj. *Infuscatus, obscuratus, læsus.*

TERNISSURE. f. f. Action qui ternit. *Splendoris hebetatio, nitoris obscuratio.* L'haleine des femmes qui ont leurs purgations suffit pour la *ternissure* d'un miroir. Voyez les problêmes d'Aristote.

TERNOIS. f. m. Nom propre d'une riviére des Pays-Bas Catholiques. *Terna*, anciennement *Tarna.* Elle coule dans l'Artois, baigne S. Pul: & se joint à la Canche à Hédin. MATY.

TERNOIS. f. m. ou le Comté de S. Pol. *Ternensis, Toïnensis, Tractus, Comitatus S. Pauli;* Contrée des Pays-Bas. Elle est dans l'Artois, autour de la riviére de *Ternois*, & S. Pol en est la capitale. MATY.

TERNOVE. f. f. Nom propre d'une ancienne ville de la Turquie, en Europe. *Ternobum, Ternobus, Tirbanum.* Elle est dans la Bulgarie, sur la riviére de Jaotra, à vingt lieues de Sophie, vers le levant. *Ternova* étoit autrefois le siége des Princes de Bulgarie, elle l'est aujourd'hui d'un Archevêque. MATY. Innocent III. y établit en 1203. un siége Primatial.

TÉROANE, TEROUENNE. Prononcez *Téronane.* f. f. C'étoit autrefois une ville Épiscopale, & très-forte, *Tarvanna, Tervanna.* Elle étoit dans l'Artois, sur la Lis, à une lieue & demie au dessus d'Aire. Elle étoit tombée entre les mains des François. Charles-Quint l'ayant prise l'an 1552. la fit raser, ensorte qu'il n'y reste plus que quelques maisons. Son Évêché fut partagé en trois, qui sont ceux de Boulogne, de S. Omer & d'Ipres. MATY.

☞ TÉROUANNE. f. f. Petite riviére qui passe au Prieuré de Fontaines dans le Diocèse de Meaux, & dont le nom paroît avoir la même origine que celui de *la Troëne*, autre petite Riviére du Vexin. *Dom Duplessis, Hist. de l'Egl. de Meaux, tom. 1. p. 136. & Descript. Géogr. & Hist. de la Haute-Norm. tom. 2. p. 236.*

TERPSICHORE. f. f. Nom de l'une des neuf Muses. *Terpsicore.* C'étoit celle qui présidoit aux danses. Linocerius croit même qu'elle en étoit l'inventrice. Elle eut d'Achelоüs les Syrènes, que Fulgence néanmoins croit être filles de Calliope. On dit encore qu'elle eut de Strymon Rhesus, & de Mars Biston. Quelques-uns lui ont attribué l'invention des beaux arts, ou des lettres humaines, des arts d'humanité. C'étoit selon Linocerius, la cinquiéme des Muses.

Ce mot vient de τέρψω, *delecto*, & χόρος, *chœur, danse.* Et l'on croit communément qu'on le lui a donné, parce qu'elle se plaisoit à la danse. Linocerius est d'un autre avis; il veut qu'elle ait été ainsi nommée, parce qu'elle divertissoit le chœur des Muses. Voyez cet Auteur. *Mythol. Musar. c. VI.*

TERRACINE. f. f. Nom propre d'une ville de l'État de l'Église, en Italie. *Terracina*, anciennement *Trachina, Terracina, Tarucina, Tarrachina, Aasur.* Elle est en la côte de la Campagne de Rome, environ à vingt lieues de la ville de ce nom vers l'orient méridional, sur un rocher de difficile accès, d'où elle prit le nom de Trachyna, qui signifie un lieu âpre & rude. *Terracine* avoit autrefois un port, qui est maintenant comblé, & la ville est presque déserte, parce que les marais qui l'environnent en rendent l'air très-mal sain. Elle a pourtant une citadelle, & un Évêché qui n'est suffragant d'aucun Archevêque. MATY.

TERRACINE. Le lac de *Terracine.* Voyez PONTINE, PALU.

TERRAGE. f. m. Terme de Coutume, Droit Seigneurial, qui se dit en plusieurs lieux pour signifier la même chose que *champart*, qui se leve comme la dixme, de dix ou douze gerbes, l'une. *Solarium vectigal.* On l'appelle aussi en quelques endroits *agrier. Solarium glebarium, Solarii frumentaria pensio, præstatio. Terrage* ou agrier dans la Coutume de la Marche, article 331, est la même chose. *Terrage* ou champart. De là on a appellé *Terrageur & Terrageau*, le Seigneur auquel appartient le droit de *terrage. Nactus glebariæ functionis jus. Terrager*, pour dire, *lever le terrage. Solarium glebarium exigere.* Terre *terragée*, qui a payé ce droit; grange *terrageresse*, où l'on doit porter le *terrage*; de même qu'on dit *champarté, champarteur & champarteresse.*

Le droit de *terrage* est un droit que les Seigneurs prennent dans leurs Terres sur certains héritages, soit sur les bleds, soit sur les fruits qui en proviennent, comme il est marqué dans la Coutume de Blois. Il est parlé des *terrages* ou champarts dans les Coutumes de Dun, de Bourbon, de Poitou, de S. Jean d'Angéli, d'Amiens & de la Marche. Les terres soumises au droit de *terrage* sont appellées *terrageries* dans la Coutume de Poitou, terre à *terrage* dans la Coutume de Berri, & terres *terragées* ailleurs. Une vieille chanson qu'on appelloit du jeu parti, disoit,

> *Miex vaut un jajano que un page,*
> *Et deux dismes que un* terrage.

☞ TERRAGE. f. m. On nomme ainsi en Bretagne, particuliérement à Nantes, un droit qui se léve sur les sels

qui se déchargent au-dessous des ponts de ladite ville.

TERRAGEAU, dans la Coutume de Blois, art. 41. 43. 44. Terrager, dans celle de Poitou, art. 64. & 82. & dans celle de S. Jean d'Angéli, art. 58. Terrageur, dans celle d'Artois, art. 63. s. m. C'est le Seigneur auquel appartient le droit de terrage. *Dominus cui glebarium vectigal debetur*, *Nactus glebariæ functionis jus.*

Terrageau, terresse, est aussi adj. Grange ou pressoir *terrageau*. Coutume de Blois, art. 132. 133. On trouve aussi Grange *terrageresse*, où l'on doit porter le terrage.

TERRAGER. v. act. Terme de Coutume. Lever le terrage. *Vectigal solarium*, ou *glebarium exigere*, *colligere*. Gerbes *terragées*, terre *terragée*, sur laquelle on a levé ce droit, *quæ glebarium vectigal solvit.*

TERRAGIER, iere. s. m. & f. adjectif. *Terragier*, dans la Coutume de Berri, Tit. X. art. 24, est celui qui posséde une terre sujette au droit de terrage. *Qui jus glebarium debet.* Une terre *terragiere*. Coutume de Berri, Tit. X. art. 24. 26. 27.

TERRAGNOL. adj. m. Terme de Manège, est une épithéte qu'on donne à un cheval qui a les mouvemens trop retenus & trop près de terre, qui est chargé d'épaules, & qui a de la peine à lever le devant. *Equus gravior, gravioris incessus.*

☞ **TERRAILLE.** s. f. Poterie fine, jaunâtre ou grisâtre qui se fabrique à Escrome près le pont S. Esprit, petite ville de France, située sur le Rhône. Les Fayanciers de Paris l'appellent Terre du Saint Esprit.

TERRAIN. s. m. (L'Académie écrit *Terrein.*) Nature ou qualité d'une terre. *Terra*, *terrenum solum*, *humus*. Cette Seigneurie est en belle vûe, mais le *terrein* n'en vaut rien, il est de roche, pierreux, sablonneux. Si ce bâtiment neuf menace ruine, c'est le vice du *terrain*.

Terrain, se dit aussi d'une place, d'une espéce de terre. Ces Chanoines se sont allé promener sur le *terrain*, *Terrenus agger*, *solum*, *humus*. C'est une chose bien différente de dessiner une citadelle sur le papier, & de la tracer sur le *terrain*. On ne fait des dehors que pour gagner & occuper plus de *terrain*. Les assiégeans n'ont pu gagner encore gagner un pouce de *terrain*. Un Maréchal de bataille doit bien prendre, bien choisir & bien ménager son *terrain*, soit pour camper, soit pour combattre. Le combat étoit d'homme à homme, chacun tâchant de repousser son adversaire, & de gagner du *terrain* sur lui. Ablanc.

On dit aussi au manége, qu'un cheval garde bien son *terrain*, observe bien son *terrain*, embrasse bien son *terrain*; pour dire qu'il marque bien sa piste, sans se serrer ni s'élargir.

Terrain. Terme de Potier. C'est un vase où il y a de l'eau pour tremper les mains, lorsque le Potier tourne des pots. *Vas fictile*, *labrum figulinum.*

Terrain, se dit figurément, en Morale, dans les affaires, dans les procès, dans les disputes. *Agendi via*, *ratio*, *modus*. Ce chicaneur a bien supputé le *terrain*, il ne s'est rendu qu'à la derniere extrémité. *Non recessit nisi vi & coactè.* Une femme qui a quelques sentimens de vertu dispute long-temps le *terrain*. Bell. *Certat pro pudore servando.* Vous pouvez marcher sûrement dans vos affaires sous la conduite d'un tel, il connoît le *terrain*. On enferma Danaé dans une tour d'airain; mais Jupiter connoissoit le *terrain*. Bens. pour dire, connoissoit le moyen, savoit la maniére dont il s'y falloit prendre pour posséder la belle.

TERRAIN, ou Terain. s. m. Nom propre d'une petite riviére de l'Ile de France. *Tara*. Elle baigne Beauvais, & se décharge dans l'Oise, un peu au-dessous de Creil. Matt.

TERRAL. adj. m. & subst. Qui se dit en termes de Marine d'un vent de terre, qui vient de terre. *Terrestris*, *è terra flans*. La sortie de cette baie n'est pas aisée à moins que de partir avec le bon *terral*, c'est-à-dire, un vent venant de terre, qui ordinairement ne souffle que depuis minuit jusqu'au jour. Frézier, *p.* 124. Si le *terral* n'est pas fait, il ne faut sortir qu'avec la bise de SSO, & courir quelques lieues à ONO, pour se mettre un peu au large. Id. *p.* 124. Au vent *terral*, qui vient depuis minuit jusqu'au jour, succéde la bise de SO, qui est trop près pour doubler le cap. Frézier, *p.* 153.

TERRA-MERITA, ou **TERRE MÉRITE.** s. f. Petite racine qu'on apporte de plusieurs endroits des grandes Indes, jaunâtre en dedans & en dehors, dure & comme pétrifiée, presque semblable en figure & en grosseur au gingembre. Elle pousse des feuilles semblables à celles de l'ellébore blanc, excepté qu'elles ne sont pas si rayées, mais lisses. Sa fleur est d'un très-beau purpurin. Il lui succéde un fruit hérissé de pointes comme nos châtaignes vertes, lequel contient des semences rondes & formées comme des pois, bonnes à manger quand elles sont cuites avec de la viande. La *terra-merita* teint en jaune comme le safran; les Indiens s'en servent pour donner cette couleur à leur riz, & à plusieurs autres sortes d'alimens. Les Teinturiers, les Gantiers, les Fondeurs, & quelques autres Artisans l'employent aussi pour teindre en jaune, ou en couleur d'or.

On lui a donné ce nom, parce qu'elle semble une terre endurcie, & qu'elle a de grandes vertus; elle est autrement appellée *curcuma officinarum.*

TERRANOVA. subst. fém. Nom propre d'une petite ville avec port, château & titre de Duché. Elle est sur la côte méridionale de la vallée de Noto en Sicile, à douze lieues d'Agrigente, vers le levant, & l'embouchure de la riviére de *Terranuova*, qui est la *Gela* des Anciens. Matt.

TERRANUOVA. subst. fém. Nom propre d'une petite ville Episcopale de l'Ile de Sardaigne, anciennement *Phasiana*, *Phausina*. Elle est sur un grand golfe qui porte son nom, en la côte orientale, à dix-sept lieues de Castel Aragonèse, à l'Evêché de laquelle le sien a été uni. Matt.

TERRASSA. s. f. Nom propre d'un bourg de la Catalogne en Espagne. *Terrassa*. Elle est à six lieues de Barcelone, du côté du nord. On y voit les ruines de l'ancienne *Egara*, qui a été une ville Episcopale, dont l'Evêché est uni à celui de Barcelone. Matt.

TERRASSE. s. f. Terre artificiel, ou terre coupée & escarpée dans un jardin, ou dans une cour élevée au-dessus du raiz-de-chaussée. *Agger terreus*. C'est un ouvrage de terre élevé & revêtu d'une forte muraille, pour racorder l'inégalité d'un terrain. La *terrasse* du château de Saint-Germain en Laie, est considérable pour sa longueur; & celle de Meudon pour sa hauteur. Il s'en fait aussi dont le talut est revêtu de gazon. On appelle *contre-terrasse*, une *terrasse* élevée au-dessus d'une autre, pour quelque racordement de terrain, ou élévation de parterre. Daviler. Il faut de fortes murailles pour soutenir les *terrasses*, à moins qu'elles ne soient taillées sur le roc. On dit qu'un jardin est fait en *terrasse*; pour dire, qu'il est élevé en forme de *terrasse*. On dit qu'il est tout en *terrasses*; pour dire, qu'il est fait de plusieurs *terrasses* les unes sur les autres. On dit aussi une allée en *terrasse*, pour dire, une allée plus haute que le terrain voisin. La Quint.

Terrasse, se dit aussi des toits d'une maison qui sont plats; où l'on se peut promener, & des balcons qui sont en saillies. C'en est la couverture en plate-forme, qui se fait de plomb ou de dales de pierre, comme celle du péristyle du Louvre, ou celle de l'Observatoire, qui est pavée de pierre à fusil à bain de mortier, de ciment & de chaux. Daviler. *Terra in aggerem effermata*, *tecta plana*. Tous les bâtimens des Orientaux & des climats brûlans sont faits en *terrasses*, où l'on va prendre le frais, & où l'on couche. Il fait beau voir la comète sur les *terrasses* de l'Observatoire. Le devant d'un palais est plus beau, quand il est en *terrasse*, parce qu'il découvre mieux le bâtiment.

Dans les tableaux on appelle aussi *terrasses*, le devant des paysages.

Terrasse de Sculpture. C'est le dessus de la plinthe, quelquefois en maniére de terre en pente sur le devant, où pose une figure, une statue, un groupe, &c. Daviler.

Terrasse de marbre. C'est un tendre & un défaut dans les marbres, comme le bouzin dans les pierres, qui se répare avec de petits éclats & de la poudre du même marbre, mêlée avec du mastic de pareille couleur. Daviler.

Terrasse. Terme de Tireur d'or. C'est une espéce de cuvette longue, faite de briques, ou de pavés avec de hauts rebords, où l'on chauffe l'argent lorsqu'on le veut dorer. *Labellum.*

☞ Terrasse Terme de Lapidaire. Il se dit, dans une pierre, de quelques parties qui ne peuvent recevoir le poliment.

TERRASSER. v. act. Renverser par terre l'ennemi contre lequel on se bat. *Sternere*, *prosternere*, *deturbare*, *dejicere*

cere. Ce Lutteur n'a trouvé personne qui le pût *terrasser*. Diogène disoit d'un mauvais Lutteur qui s'étoit fait Médecin, que c'étoit pour avoir sa revanche, & *terrasser* à son tour ceux qui l'avoient *terrassé*. Abl. *Terrasser* un lion. In.

Terrasser, se dit figurément des disputes d'esprit. *Sternere, superare, vincere, confundere.* Ce Docteur a apporté de si forts raisonnemens, qu'il a d'abord *terrassé* & confondu son adversaire. J'admire ces déclamateurs qui s'imaginent avoir *terrassé* leur ennemi quand ils l'ont chargé d'injures. Vill.

Terrasser, se dit aussi au figuré, pour, Abattre, soumettre, réduire, consterner, faire perdre courage. *Deturbare, prosternere, dejicere.* Ils prétendoient que les Papes qui venoient de *terrasser* l'Allemagne, ne manqueroient pas, &c. Pat. La moindre disgrace me saisit, me *terrasse*. Mol. Cette affliction l'a *terrassé*, elle a été plus forte que sa constance.

Terrasser, signifie aussi, Se fortifier en remuant la terre, en se couvrant d'ouvrages de terre. *Aggere se vallare, munire.* Les ennemis sont si bien *terrassés* dans leur camp, qu'il est impossible de les forcer.

Terrassé, ée. part. pass. & adject. *Stratus, deturbatus, munitus.*

Terrassé, en termes de Blason, se dit d'un arbre, ou d'une plante qui est représentée sur un écu, comme ayant sa racine dans la terre. *Terræ, humo fultus.* On la dit aussi de la pointe de l'écu, faite en forme de champ plein d'herbe.

☞ TERRASSEUR. s. m. C'est le nom qu'on donne aux gens qui travaillent à hourder des planchers & des cloisons. Dans les pays où la pierre & le plâtre sont rares, on voit plus de *Terrasseurs* que de Plâtriers & de Maçons, parce que toutes les maisons y sont de colombage, hourdées avec de la terre jaune. On ne dit guère *terrasser* en ce sens, mais *hourder*, & au contraire on ne dit point *hourdeur*, mais *terrasseur*. Il faut faire venir les *terrasseurs* pour raccommoder ce plancher.

TERRASSIER. subst. masc. Ouvrier qui travaille à des terrasses. *Aggerarius opifex.* Entrepreneur qui enléve ou qui remue des terres; car on donne ce nom aussi-bien à l'Entrepreneur qui se charge de la fouille & du transport des terres, qu'aux gens qui travaillent sous lui à la tâche, où à la journée. Davil. Les *Terrassiers* ont fait marché à tant de la toise cube, pour couper la bute de S. Roch.

TERRE. s. f. Globe que Dieu a créé pour l'habitation & la nourriture de l'homme & des animaux. *Terra, tellus, humus, terræ globus, globus terreus.* La mer & la *terre* ne font qu'un globe. La Géométrie apprend à mesurer la *terre*; la Géographie, à en faire la description. Tous les Astronomes modernes soutiennent le mouvement de la *terre* autour du soleil. Toutes les planétes se meuvent aussi à l'entour du soleil, ensorte que de tout cet équipage céleste, dont la *terre* se faisoit accompagner & environner, il ne lui est demeuré que la lune qui tourne encore autour d'elle. Font. Comme il est impossible de marquer où sont les extrémités du monde, ni de fixer la distance des étoiles fixes, il est impossible aussi de prouver que la *terre* soit dans le centre du monde, & que tous les corps pesans ayent une inclination naturelle à s'approcher du centre. Bay. La *terre* immobile autrefois dans l'opinion des hommes, tourne aujourd hui, & rien n'est égal à la rapidité de son mouvement. S. Evr. Selon la systême de Copernic la *terre* tourne en 24 heures sur elle-même, & s'avançant d'un mouvement de parrallélisme, elle décrit en un an, autour du soleil, un cercle un peu excentrique, sur le plan duquel son axe incline de 23. degrés 30. minutes. Si elle est immobile, comme le veut Ptolomée, elle n'est pas du moins dans le centre; aucune des planétes ne décrivant un cercle qui soit concentrique à la *terre*. Si la *terre* étoit immobile, dit M. Keil dans son Introduction à l'Astronomie véritable, comme elle est renfermée entre les orbites de Mars, de Jupiter & de Saturne, ces planétes supérieures ne nous paroîtroient jamais s'arrêter ou rétrograder; cependant de dessus la *terre*, nous ne remarquons pas moins les pauses & les rétrogradations de ces planétes, que leurs progressions. Voyez cet Auteur, Lect. IV. & VII. Les anciens Philosophes avoient imaginé que la *terre* doit être en repos au centre du monde, tandis que tous les corps célestes qui étoient faits pour elle, prenoient la peine de tourner à l'entour pour l'éclairer. Mais Copernic a envoyé la *terre* bien loin du centre de l'univers, où elle s'étoit placée, & dans ce centre il a mis le soleil à qui cet honneur étoit mieux dû. Font. On prétend prouver que la *terre* tourne par cette démonstration. Il faut que tous les corps célestes tournent en 24. heures autour de la *terre*, ou que la *terre* tournant sur elle-même en 24. heures, attribue ce mouvement à tous les corps célestes. Or toutes les planétes font de grandes révolutions autour du soleil; mais ces révolutions sont inégales, selon les distances où elles sont du soleil, & selon qu'elles en sont plus ou moins éloignées. Par conséquent si les planétes tournoient autour de la *terre*, elles tourneroient en des temps inégaux, comme elles font autour du soleil. Du moins les étoiles fixes qui sont dans un si grand éloignement, ne devroient pas tourner en 24. heures autour de la *terre*. Ainsi il y a plus d'apparence de juger que la *terre* tourne sur elle même, que de croire que toutes les planétes, & même les étoiles fixes tournent autour de la *terre* avec un mouvement si égal, malgré leur distance si inégale. Cet argument n'est pas bien en forme, & ne conclut rien, & la vérité est que tous nos raisonnemens naturels, toutes nos connoissances naturelles ne nous méneront jamais à connoître lequel des deux est vrai. C'est un secret de l'Ouvrier que notre raison ne pénétre point, & qu'il est inutile, & même téméraire de vouloir décider. Dans l'un & dans l'autre systême, la puissance & la sagesse du Créateur sont admirables, contentent également la raison, & surpassent l'imagination. On demande comment la *terre*, aussi massive qu'elle est, & avec tout son poids, se peut soutenir dans la matiére céleste, qui est si fluide & si légére? Les Indiens ont cru bien pourvoir à leur sûreté, & donner de bons fondemens à la *terre*, en supposant quatre éléphans qui la portent & qui la soutiennent. Font. Dans cet espace immense la *terre* est comme un grain de sable qui ne tient à rien, & qui est suspendu au milieu des airs. La Br. Alexandre envoya pour mesurer la *terre*, Diogénète & Béton. Les Romains y envoyerent depuis Zénodoxe, Théodote & Policlite sous l'autorité de Jules César. Voici la mesure exacte de la *terre*, observée par M. Picard, par l'ordre du Roi. Il en a mesuré exactement un degré. Voyez son Traité de la mesure de la *terre*.

La circonférence de la *terre* contient,

Toises de Paris.	20541600
Lieues de 25 au degré.	9000
Lieues de marine.	7200

Diamétre de la *terre*:

Toises de Paris.	6538594
Lieues de 25 au degré.	2864 $\frac{4}{11}$
Lieues de Marine.	2295 $\frac{3}{11}$
Le demi-diamétre est 3269297 toises, 3 pieds.	
Lieues de France.	1432 $\frac{2}{11}$

La Terre étoit une des principales Divinités des Anciens. *Tellus, Terra.* C'est le premier des élémens qui fut mis au nombre des Dieux. Ils entendoient par-là le globe terrestre, qui comprend aussi les eaux, dont ils ne faisoient point une Divinité particuliére. Ils entendoient la même Nature considérée comme mâle. Dans la suite ils firent de la *Terre* une Divinité distinguée de l'eau. Peut-être néanmoins que les Égyptiens distinguerent dès les commencemens ces deux Divinités, mais ils furent les seuls. Quelques Modernes ont dit que la *Terre* étoit fille du procès, & les autres de Démogorgone, mais sans autorité. Hésiode dit qu'elle naquit immédiatement après le Cahos. On appelloit la *Terre* la Grande Mere, la Mere ancienne, & on lui donnoit le ciel pour époux. Ils furent peres des Dieux; Hésiode dans sa Théogonie v. 133. dit qu'ils eurent pour enfans, l'Océan, Cœus, Creux, Hypérion, Japet, Théa, Rhéa, Thémis, Mnemosyne, Phœbé, Téthis, Saturne, les Cyclopes, Brontes & Steropes, Argès, Cottus, Briarée, Gygès. Hygin les rapporte différemment. Il donne trois maris à la *Terre*, le Ciel, le Tartare & le Pont. Elle eut du ciel, la Douleur, le Dol, la Colére, le Deuil, le Mensonge, la Jurement, la Vengeance, l'Intempérance, l'Altération, l'Oubli, la Paresse, la Crainte, la Superbe, l'Inceste, le Combat, l'Océan, Thémis, Le Tartare, le

Pont, les Titans Briarée, Gygès, Stéropes, Atlas, Hypérion, Ptolus, Saturne, Ops, la Monnoie, Dione, & les trois Furies Alecto, Mégère & Tisiphone. Elle eut du Tartare, les Géants Encélade, Cœmie, ou comme d'autres lisent Cœus, Leotesmophius, ou selon d'autres, Hélénius, Ophius, Astræus, Pélore, le Géant Pallas, Emphytus, Phorcus, Jénius, Agrus, Alémône, Éphialtes, Eurite, Effra, Corydon, Phœmis, Théodamas, Orus, Typhon, Polibœtes, Memphiaraüs, Abseus, Colophonius, Japet, tous enfans incestueux, puisque le Tartare étoit fils de la *Terre* & du Ciel. Elle eut du Pont son troisiéme mari, Thaumas, Tusciverse & Céphée. Les principales Nations, qui ont adoré la *Terre*, sont les Phrygiens, les Syriens, les Égyptiens, les Samothraces, les Grecs & les Romains. Chez les Athéniens les Dieux des noces étoient le Ciel & la *Terre*. Le premier Temple de la *Terre* à Rome fut bâti l'an de Rome 268. Lactance, L. I. c. xxii. dit que le premier qui établit le culte de la *Terre*, fut un certain Mélissée. Quelques Anciens ont cru que la *Terre* étoit un animal, ou du moins que le monde étoit animé, & que la *Terre* étoit une partie de ce grand animal, & quelques Modernes accusent Kepler de n'avoir point été éloigné de ce sentiment. Voyez sur la *Terre*, Rosin *Antiqq. Rom. II.* iv. Natal. Comes. *L. V. c.* xx. Vossius, *De Idol. L. II. c.* LI. Vossius, & après lui Hoffman ont ramassé tous les noms que les Anciens ont donnés à la *Terre*. Il y en a environ cinquante.

On représentoit la *Terre* sous la figure d'une femme couronnée d'une couronne murale, tenant d'une main un tambour, & de l'autre des épics de bled Quand elle étoit dans un char, il étoit traîné par des lions. C'est la figure de la Mere des Dieux, ou de Cybele, & en effet Cybele & la *Terre* étoient la même chose.

TERRE, se dit aussi de la substance, de la matiére dont ce globe est composé, tant à l'égard du dehors que du dedans, *Terra, solum, tellus*. Les fruits & les arbres naissent de sa substance sur sa surface. L'or, les métaux & les minéraux se tirent des entrailles de la *terre*. Les eaux & les sources se font des chemins sous *terre*. Les tremblemens de *terre*, se font par des vents renfermés & raréfiés dans les cavernes de la *terre*. On fait des mines, des caves, des offices sous *terre*. Un Roulier est un Voiturier par *terre*. Cette juppe est à fleur de *terre*. La robe doit traîner à *terre*. Voilà un vieux bâtiment qui n'est bon qu'à jetter par *terre*. Cette tour est élevée de *terre* de dix toises. On baise la *terre* en signe d'humilité. Quand on tue, ou qu'on renverse un homme, on dit qu'on l'a jetté à *terre*, qu'on l'a porté par *terre*. *Humi prosternere*. On dit aussi, Mettre pied à *terre*; pour dire, Descendre de cheval, de carosse, d'un navire; arriver, aborder en quelque lieu. La *terre* est le plancher des vaches. Les Poëtes ont feint que les Géants étoient les enfans de la *Terre*.

TERRE, en termes de Géographie. On entend sous ce nom toutes les parties du globe terrestre, qui sont au-dessus des eaux. *Terra*. On la divise en Iles, & en continent ou *Terre-ferme*. La *Terre-ferme*, renferme quatre grandes parties. 1°. Le vieux monde, qui comprend l'Europe, l'Asie & l'Afrique; 2°. Le nouveau monde découvert par Christophe Colomb l'an 1492. & ensuite plus pleinement par Americ Vespuce, dont il a pris le nom d'Amérique; 3°. Les *terres* Arctiques; 4°. Les Antarctiques ou Australes. On appelle ces deux derniéres parties de la *terre*, les *terres* inconnues, parce qu'on ne connoît qu'une partie de leurs côtes. MATY. Dans ce partage la mer se courbe dans les *terres*. GUIL. On dit, Prendre *terre*, mettre à *terre*, aborder à *terre*, approcher de *terre*. GUIL. Ce vaisseau ne craint que la *terre* & le feu. Caton disoit qu'il n'iroit jamais par mer là où il pourroit aller par *terre*. On dit aussi, qu'on a perdu *terre*, lorsqu'on est en haute mer, & qu'on a perdu la *terre* de vûe.

TERRE-FERME. Terme de Géographie, ou de Relations. La *terre-ferme*, ou continent, est un des grands pays situés sur la mer. Il se dit ordinairement par opposition à Iles; c'est en ce sens que l'on distingue les pays en *terres-fermes* & en Iles, que l'on divise l'Asie en *terres-fermes* & en Iles, les Indes en *terres-fermes* & en Iles, & que la partie de l'Amérique méridionale située sur le golfe de Méxique est appellée *terre-ferme* d'un nom particulier, par rapport aux Iles voisines. Voyez ci-dessous. On dit, Passer de l'Archipel dans la *terre-ferme* de Gréce. Par extension le mot de *terre-ferme* a signifié quelquefois la *terre*, quand on l'oppose à l'eau.

Vous que Neptune a vû cent fois,
Vainqueur des ennemis du plus grand Roi du monde.
Vous qui n'avez pas fait moins de fameux exploits,
En terre-ferme, *que sur l'onde.* DES-HOUL.

TERRE-FERME. Autrement Castille d'or. *Terra firma. Castella aurea*. C'est une vaste région de l'Amérique méridionale, & celle qui est la plus avancée vers le nord. Christophe Colomb n'ayant découvert que des Iles dans son premier & second voyage de l'Amérique, & au troisiéme & quatriéme, ayant parcouru les côtes de cette région, & jugé qu'elle étoit un grand continent, lui donna le nom de *Terre-ferme*, qui lui est resté; quoique les Espagnols lui ayent quelquefois donné celui de Castille d'or, à cause de la grande quantité d'or qu'ils y trouverent. Cette région est renfermée entre le 2e. dagré de latitude méridionale, & le 12e. de la septentrionale, & entre le 293e. degré de longitude, & le 328e. Elle est bornée au nord & au levant par la mer du Nord, au sud par les *terres* de l'Amazône & par le Pérou, & au couchant par la mer de sud, & par l'isthme de Panama, qui l'attache à l'Amérique septentrionale. Les montagnes Vaccarines, & l'embouchure de l'Orenoque séparent cette région en deux grandes parties. Celle qui est au levant comprend la Caribane, qui est le long des côtes, & la Guiane, située dans les *terres*, autour du prétendu lac de Parime. Les Espagnols n'ont rien dans toute cette partie de la *Terre-ferme*: mais ils possédent presque toute celle qui est au couchant. Ils y ont huit grands Gouvernemens, qu'on trouve dans cet ordre, en commençant vers l'embouchure de l'Orenoque; Nouvelle Andalousie, Venezuela, Rio de la Hacha, Sainte-Marthe, Carthagène, *Terre-ferme* particuliére, tous Gouvernemens qui sont le long de la mer de nord; celui de Popayan sur celle du sud; au levant de celui-ci, le nouveau Royaume de Grenade, & au levant de ce Royaume, le Paria grand pays dans lequel les Espagnols n'ont aucune Colonie. Les principales villes de la *Terre-ferme* Espagnole sont Santa Fé de Bogota, capitale, Popayan, Panama, Porto-Belo, Cartagène, Sainte-Marthe, Rio de la Hacha, Venezuéla & Comana, ou la Nouvelle Cordoue. Les Espagnols ont encore un fort grand nombre de Colonies dans tous ces Gouvernemens; cependant ils n'en ont pas entiérement subjugué les habitans naturels: presque tous ceux qui demeurent dans les montagnes, dont ce pays est rempli, ont conservé leur liberté, & font souvent aux Espagnols une guerre dangereuse, parce qu'ils se servent de fléches empoisonnées, & qu'ils mangent sans quartier, tous ceux qu'ils peuvent attraper. Les Naturels de ce pays sont les moins grossiers de tous les Idolâtres, si on en croit les Relations qu'on en fait. Ils n'adorent que le Soleil & la Lune, ils croyent l'immortalité de l'ame, les récompenses & les peines après cette vie, & ils ont leurs Prêtres qui leur servent de Médecins. L'air de ce pays ne peut être que très-chaud, il est même fort mal-sain vers les côtes. Ses principales riviéres sont l'Orenoque, le Rio Grande de la Madalena, & celui de Sainte-Marthe, qui se joignent, & le Rio Grande de Darien. Le terroir y est fort fertile en grains, en fruits, & en diverses racines qui nous sont inconnues, & dont les Amériquains se nourrissent. On y trouve une espéce d'arbres, d'où l'on tire, en les incisant, un baume fort excellent pour la guérison des plaies, & la plante nommée Dragonara, dont on tire le sang de Dragon, dont les Apothicaires se servent. Il y avoit autrefois de bonnes mines d'or, mais les Espagnols les ont épuisées, ils y en a encore d'argent, d'airain, d'émeraudes, & de quelques autres pierres précieuses. Les Iles de Margarita, de Cubaga, de la Trinidad, & le golfe de Panama, fournissent encore des perles, mais incomparablement moins qu'autrefois. Les montagnes & les forêts de ce pays nourrissent quantité de lions, de tigres & d'autres bêtes féroces, & les riviéres quantité de crocodiles. MATY.

TERRE-FERME PARTICULIÈRE. C'est un des Gouvernemens des Espagnols dans la région de *Terre-ferme*. *Terra firma propria*, ou *strictè sumta*. Ce Gouvernement renfer-

me

me l'isthme de Pename, & une partie de le mer du sud, jusqu'au Guuvernement de Popayan, qui le borne eu midi. Ses villes principalee sout Peueme capitala, & Porto-Belo. Mavv.

Terre Arctique, Antarctique Australe, Voyez Arctique, Anvarctique, Australe.

Terre Australe du S. Esprit. Voyez Quir.

Terre d'Arnhem. Nom d'un paya situé sur lee côtee de la Nonvelle Zélande, dans les *terres* Austreles. *Arnhemii regio.* Le *terre d'Arnheim* a été découverte par les Hollandois, & elle est au milieu de la *terre* de Papous. Mavv.

Terre de la Compagnie, ou *Compagnie Landt.* Nom que les Hollendois ont donné à une partie de la côte da la *terre* de Jesso. *Regio Societatis Hallandica.* Elle est eu septentrion des iles du Japoo, & elle n'est séparée de l'île des Etete que par le détroit de Uriès, large d'environ cioq lieues.

Terre de Diementz, ou de Dime. Voyez Diemenvs.

Terre des Evave. Voyez Staten eyland.

Terre de feu, de Jesso, de Labour, &c. Voyez Feu, Jesso, Labour, &c.

Terre de Labrador. Voyez Estotiland.

Terre mire. Voyez Mire.

Terre neuve. Île de *Terre-neuve.* C'est une île du Canada en l'Amérique septentrionale. *Insula terra nova.* Elle est à l'entrée du golfe de S. Laurent. Sa figute est triangulaira, & sun circuit environ de quatre cens lieues. Elle a un grand nombre de bons ports, qui servent de retraite aux vaisseeux François, Angloie, Hollanduis, &c. qui vont à le pêche des morues autour de cette île, dans le golse de S. Laurent, sur le grand banc, & sur le petit, qui sont à l'orient de cette île. Il y a dans tuus ces endroits une si grande quentité de cette sorte de poissons, qu'ile embarressent quelquefuis les vaisseaux, & qu'un bon pêcheur avec see lignes, (cat oo n'y pêche pas autrement) en prend 3 ou 400 par jour. Cette île a ses habitans naturels, sauvages comme les autres Canadois. Les François y oot deux petitee colooies, Plaisance & la Baie des Trépassés. Les Anglois y avoient celle de Ferryland, qui fut ruinée par les François l'an 1696. Au reste, on comprend quelquefois sous le nom de *Terre-neuve*, toutes les îles qui sont dans le golfa de S. Laurent, dont les principeles, après celle de *Terre-neuve*, sont Anticosti, S. Jean & la Cap Breton. Mavv.

☞ Terre-Neuvier. s. & adj. m. C'est le nom qu'on donne proprement aux habitans de l'île de Terra-neuve dans le Caoada, mais on le donne encore par extension eux Merchands qui vont dans cette île à la pêche dee morues. On le donne quelquefois à de certaioe navires équippés pour aller à cette pêche sur le grand banc. Un *terre-neuvier* Nantois. Voyez le mot Nantois.

Terre des Papous. C'est un pays situé dens l'Océan Indien, près de la ligne, entre les grandes Moluques & la nouvelle Guinéa. *Papuorum*, ou *Nigrorum regio.* On ne connoît que quelques côtes de ce paye, & l'on ne sçait point s'il est séparé par un petit détroit de le nouvella Guinée, ou s'il y tient. On dit seulement que les Papous sont si estimée per leur valeur & leur fidélité, que les Princes voisins en prennent pour laur gerde.

Terre de Quir. Voyez Quir.

Terre-Sainte. Voyez Judée.

On appelle en termes de mer, *terre-basse*, dee rivagee bas, plets & sane remarques, & des pleges où il y a peu de cale & de profondeur d'eeu. *Terra plana.* Lee *terres hautes* sont les montagnes ou rivages de bonne remarque.

En Merine, on appelle vent de *terre*, le vent qui souffle dee côtes. *Ventus e terrâ flans.* Le mal de *terre*, est le scorbut. Il faut e'allier de *terre* pour reconooître l'entrée de le baie. Fræz. p. 116.

Terre, en termes d'Architecture, & l'Art de bâtir, s'entend non-seulement de la consistenca du terrein sur lequel on bâtit; & suivant ses boones ou mauvaises qualités, par rapport à cet Art, on lui donne différene noms ou épithetes. *Terre* neturalle, *terra naturalis, nativum solum*, c'est celle qui n'a point encore été éventée ni fouillée. *Terre* rapportée, *terra comportata*, celle qui a été transportée d'un lieu à un autre, pour combler quelque fossé, ou pour régaler & dresser de niveeu un terrain. *Terre* massive, *terra solida*, c'est toute *terre* coosidérée solida & sans vuide, & toisée cubiquement, ou réduite à la toise cube, pour faire l'estimation de sa fouille. *Terres* jectisses, *terra mota, rejecta.* On appelle ainsi, non-seulement les *terres* qui sont remuéee pour êtra enlevées, mais encore celles qui restent pour faire quelque exhaussement de terrasse on de parterre dana un jardin. Si cet exhaussement se fait contre un mur mitoyen, comme il est à craindre que la poussée de ces *terres jectisses* ne le fasse périr, parce lee raiz-de-chaussée des deux héritegee ne sont plus pareils, la Coutume de Paris, art. 192. veut que pour résister à cetta poussée, on fasse un contre-mur suffisant, réduit au tiers de l'exhaussement, & même avec des éperons du côté des *terres*, eu dire de gens experte & connoissans. *Terre* franche, *terra fuliginosa*, espèce de *terre* grasse sens graviar, dont ou fait du mortier & de la bange en quelques endroits. Davil. *Terre* glaise. Voyez Glaise.

Terre, par rapport au jardinage, & suivant ses bonnes ou ses mauvaises quelites, a ansi différens noms, suivant les bonoes qualités: on dit *terre bonne & fertile*, c'est celle où tout ce qui est semé ou planté, croît eisément & sans beaucoup d'amendement & de façon. Elle est ordinairement noire, grasse & légere. *Terra bona & fertilis.* L'Auteur de le culture perfeite des jardins fruitiers & potagere, enseigne le secret de rendre les jardins fertilee pae la fouille des *terres*, par les différeos fumiers & per lea cendres de lessiva. *Terre* franche, *terra pura*, celle qui n'étant point mélangée, est saine sane pierres ni grevois, & qui étant grasse tient eux doigts, & se pétrit aisément, comme le fonds des bonnes prairies. *Terre* neuve, *terra nova, novalis.* Celle qui n'a encore rien produit, comme uoe *terre* tirée à sinq ou six piede de superficie. Davil. Lee *terres* neuvee sont celles qui n'ont jamais vû lo soleil. La Quinv. *P. II. c.* iv. *p. sect.* 21. Il n'est pas difficile d'entendra ce que c'est que *terre* neuve; toutes les *terres* l'ont été originairement, c'est-à-dire, eu moment de leur creation, Dieu par son commendement leur eyant fait le don de la faculté de produire. Depuis ce tempe-là toutes les *terres* de le superficie de oe corps terrestre ne peuvent plus êtra eppellées *neuves*, puisque toutes cellee qui ont été capables de produire, u'ont pas cessé d'agir jusqu'à préseot; mais perce qu'il y a bien des endroite où le fond de la *terre*, à deux ou trois piede de la superficie, est toujours demeuré sans actio, & d'autres où la superficie même a été empêché d'agir, cela fait que oous avons dee *terres* neuves, pour nous en servir dans nos besoine; ainsi ce que nous entendons par *terres* neuves, ce sont celles qui n'ont encore servi à la nourriture d'aucune plante, par exemple, celles qui sont eudessous de trois pieds de la superficie, jusqu'à quelque profundeur que ce puisse être, pourvû qu'ellee soient effectivement *terres*: ou bien nous entendons cellce qui ayant déja nourri plusieure plantes, ont été ensuite longtemps sans en nourrir d'autres; par exemple, sur lesquelles on est venu à feire des édifices. L'expérience nous apprend que dane les premieres années les unes & les autres de ces *terres* sont merveilleuses, & particuliérement pour les jerdins. Toutee sortes de plantee y embellissent, croissent & grossissent à vûe d'œil, & il y e peu d'arbres qui n'y téussissent. Les *terres neuves* ont non-seulement le premier sel qui leur a été donné au moment de la création, mais eussi la plûpart de celui des *terres* de la superficie, lequel est venu à celles da dessous par le moyen de l'eau, des pluiee & des arrosemens. Ce sel se conserve dans ces *terres* cachéee, jusqu'à ce que devenent ellesmêmes superficie, l'air leur donne une disposition propre à employer la fécondité dont elles sont douées. Les yeux ne peuvent distinguer si une *terre* est neuve ou usée. Il faut evoir des espéces de megesins de *terres neuves*, afin d'y evoir recours quand on a besoin de planter quelques erbres nouveeux. La place des allées est trèspropre pour ces sortes de provisions, au lieu de la remplir de gravois & ordure. La Quinv. *P. II. c.* iv. *sect.* 21. *Terre* meuble, celle qui est légere & en poussiere, & que les Jardiniers appellent miette. Elle est propre à garnir le dessous d'un arbre, quend on le plente, & à l'entretenir à plomb. Davil. Voyez Meuble. *Terre* hâtiva, celle qui est d'une bonne qualité & en belle exposition, comme

enmine eu midi sur une côte, & où ce qu'on plante produit de bonne heure.

Suivant les mauvaises qualités, on dit, *terre forte*, c'est celle qui tient de l'argile ou de la glaise, & qui étant trop serrée, ne vaut rien sans être amendée. *Terre grenetter*, celle qui est pierreuse, & qu'on passe à la claie pour l'améliorer. *Terre chaude*, ou *brulante*, celle qui étant légere & séche, fait périr les plantes dans la chaleur, si elle n'est amendée. On l'emploie ordinairement pour les espaliers. *Terre froide*, celle qui étant humide a peine à s'échauffer au printemps, & est tardive, mais qu'on amende avec du fumier. *Terre légere*, *terra levis*, c'est le terreau de cheval, la *terre* de jardin usée & commune, la *terre* de saule, la *terre* jaune, &c. *Terre maigre*, *terra arida*, *macra*, *iners*, celle qui est sablonneuse, séche & stérile, & ne vaut pas la peine d'être façonnée. *Terre veule*, *terra levior*, celle où les plantes ne peuvent prendre racine, parce qu'elle est trop légere, & qui s'amende avec de la *terre* franche. Voyez Veule. *Terre tuliere*, *terra lapidea*, *lapidescens*, celle qui approche du tuf, & ainsi étant trop ingrate & maigre, on l'ôte d'un jardin, parce qu'elle couteroit plus à amender qu'à y apporter de la bonne *terre*.

Suivant les façons qu'on donne à la *terre*, on l'appelle *terre amendée*, *terra stercerata*, celle qui après avoir été plusieurs fois labourée & fumée, est propre à recevoir toutes sortes de plantes. On appelle aussi *terre amendée*, celle dont on a corrigé les mauvaises qualités, par le mélange de quelque autre *terre* reposée. *Terra aliquandiu vacans*, *inarata*, celle qui a été un an ou deux en jachere, c'est-à-dire, sans travailler, ni être cultivée. *Terre rapportée*, *terra comportata*, c'est la bonne *terre*, qu'on met dans les endroits, dont on a ôté la méchante, pour y planter. Des *terres* rapportées sont des *terres* apportées d'ailleurs, & mises en un lieu pour l'élever, & outre cela le plus ordinairement ce mot emporte la signification de *terres* de différentes espéces. Dans la Coutume de Paris, art. 192. les *terres* rapportées sont appellées *terres* jectisses. *Terre* préparée, *terra præparata*, celle qui est mélangée pour chaque espéce de plante ou fleur. *Terre* usée, *effœta*, celle qui travaille long-temps sans être cultivée ni amendée. Les *terres* s'usent à la longue, quelque quantité de sel qu'elles aient pour entretenir leur fertilité; les unes s'usent bien plutôt & bien plus aisément que les autres. La Quint. *P. II. c.* iv. La Quintinie traite des *terres* usées, *P. II. c.* iv. Les *terres* usées qui portent depuis long-temps, & qui à force de porter ont usé tous les sels qui font la fertilité de la *terre*.

Terre, se dit aussi de la matiere de plusieurs ouvrages, selon sa nature & ses qualités. *Terra*, *humus*, *solum*. La porcelaine, la fayence, sont des vaisseaux de *terre*. La brique, la tuile sont faites de *terre* glaise, ou de *terre* à Potier, ou d'argile pétrie & cuite. On dit de la *terre* crue, quand elle est simplement séchée au soleil. Du noir de *terre*, du vert de *terre*, de la *terre* franche, c'est de la *terre* sans gravier.

Il y a aussi plusieurs *terres* médecinales, comme l'*Erétrienne*, *Sélinusienne*, *terre Pnigide*, *Cimolie*, *terre de Chio*, *terre Mélue*, *terre Lemnienne*, *terre de vigne*, &c. Voyez-les à leur ordre.

Terre sigillée, ou selon quelques-uns, *sigelée*. Le premier est plus usité. *Terra sigillata*. Dans l'Ile de Lemnos il y a une *terre* rouge, dont les Anciens faisoient des préservatifs contre les venins & les enchantemens, qu'on pendoit au cou des enfans; & ces préservatifs, *amuleta*, étoient marqués de la figure d'une chévre. Cette *terre* est encore aujourd'hui en vogue; & depuis que le Turc s'est rendu maître de l'Ile de Lemnos, tous les ans le sixieme d'Août, sur une montagne proche d'Ephestia, autrement Cochino, l'on va tirer cette *terre* avec bien des précautions; ce sont les Caloyers ou Religieux Grecs, qui en font la cérémonie; ils enferment cette *terre* dans des sacs qu'ils portent au Waivode de Lemnos. Là, cette *terre* se met en pastilles, qu'on imprime d'un sceau qui porte gravé en Arabe ces mots qui paroissent mystérieux aux ignorans, & renfermer une grande vertu, *Tin Imacthan*, c'est-à-dire, *Terre sigilée*; de Lemnos on envoie ces pastilles à l'Empereur de Constantinople, qui en fait des présens. Le Waivode en retient une partie pour lui, qu'il vend aux Marchands, qui ne manquent pas d'augmenter leur *terre* par l'art merveilleux qu'ils ont de sophistiquer toutes choses, & de mêler le faux avec le naturel & le véritable. On pourroit dire à ces Marchands, ce que Voiture disoit à M. de Mauvoi, pour le remercier de la *terre sigillée* qu'il lui avoit envoyée: Tant vaut l'homme, tant vaut sa *terre*: vous l'avez rendue précieuse, & vous avez trouvé moyen de nous faire un grand présent, en nous donnant peu de chose. Un Médecin sçavant m'a assuré que cette *terre* n'étoit bonne qu'à gâter de l'eau & à orner des cabinets. Da Vign. Marv. Dona Agnès Béatrix Pocheo, Dame d'honneur de la Reine Eléonor, avoit fait présent à M. d'Orléans, fils de François I. d'un petit vase, dont on use en Portugal, qui est d'une *terre* tannée, si fine, qu'on diroit que c'est une *terre sigelée*. Elle fait bouillir l'eau froide sans lui faire perdre sa froideur; cette eau ne fait jamais mal à qui la boit. Varillas a inséré cette particularité dans la Vie de François I. La *terre* de ces vases est une espéce de *terre sigelée*, qui se trouve communément aux Indes. Elle rafraichit l'eau quand on l'y laisse quelque temps. Les Indiens appellent ces vases Pucaro. Id. J'ai une grande tâsse, dit la Marquise de Launoi dans son Voyage d'Espagne, le vin n'y vaut rien, l'eau y est excellente. Il semble qu'elle bouille quand elle est dedans, au moins on la voit frissonner. Quand on la laisse un peu de temps, la tâsse se vuide toute, tant cette terre est poreuse. Elle sent fort bon. Il est surprenant comment les Marchands qui nous apportent tous les jours des curiosités des Indes, ne rendent point ces tâsses communes en France, où elles se débiteroient aussi bien que les vases de *terre sigelée*, à qui l'on attribue je ne sçai quelle vertu. Id. Voyez encore Sigillée, & du Loir, p. 295. & suiv.

Il y a de la *terre d'ombre*, qui est en pierres de différentes grosseurs, elle vient d'Egypte & d'autres endroits du Levant; il faut la choisir tendre, en gros morceaux, d'une couleur minime tirant sur le rouge. *Terra Ægyptiaca*. Celle-là est meilleure que la grise; on la rend plus belle & plus brune, en la calcinant dans une boëte de fer, ce qui lui fait recevoir un plus bel œil. La fumée en est nuisible & fort puante.

La *terre de Cologne* est d'un noir roussâtre, qui est sujet à se décharger & à rougir. On doit la choisir tendre, friable, le plus nette, la moins remplie de menu qu'il se peut.

☞ Terre de Patna Terre du Mogol que l'on vend chez les Droguistes. Elle approche de la terre sigillée. Elle est argilleuse, de couleur grise, tirant sur le jaune, insipide au goût. Dans le pays on en fait des pots, des vases, des bouteilles, & des caraffes si minces & d'une si grande légéreté, que le vent les emporte facilement. Les plus curieux de ces vaisseaux sont des bouteilles qu'on appelle gargoulettes, qui quoiqu'elles soient capables de contenir autant de liqueur qu'une pinte de Paris, pourroient être enlevées en l'air, étant vuides, par le souffle seul, comme on fait les bouteilles de savon. On se sert de la gargoulette pour mettre rafraîchir de l'eau, & l'on dit que cette eau y prend une odeur & un goût agréable qui la rendent délicieuse à boire. Ce vase s'humecte insensiblement, & après qu'on a bû l'eau qu'il contenoit, les Dames Indiennes le mangent avec plaisir, principalement quand elles sont enceintes, car alors elles aiment avec fureur cette *terre de Patna*, & grugeroient tous les plats, les pots, les bouteilles, les coupes & les autres vases de la maison, si on ne les en empêchoit pas. Cette *terre* est absorbante, & l'on s'en sert en France pour adoucir les humeurs acides du corps, pour arrêter les cours de ventre & les hémorrhagies. C. Biron, & Mém. de Trév. *Mai* 1703.

☞ Terre a sucre On nomme ainsi une sorte de *terre* avec laquelle on blanchit le sucre, pour en faire de la cassonade blanche.

☞ Terre de Perse. On la nomme aussi rouge d'Inde, & quelquefois, quoiqu'improprement, rouge d'Angleterre.

☞ Terre de pierre. Espéce de minéral dont on se sert pour la fonte du fer. On le nomme plus ordinairement castine.

☞ Terre de Moulaeo. Terre qui se trouve au fond des angea

auges des Remouleurs. On en fait quelque usage dans la teinture, particuliérement pour les noirs.

☞ TERRE DE BELLEVUE. On nomme ainsi dans les Manufactures des Glaces, la terre avec laquelle on construit le dedans & les glacis des fours.

☞ TERRE. Ce mot *terre* est crié à haute voix par celui qui dans un voyage apperçoit le premier la *terre*.

☞ TERRE CIMOLÉE, ou CIMOLIENNE. C'est une espéce de bol, ou de terre savonneuse, qui se trouve dans l'Ile Argentiere, que les Grecs nommoient autrefois Chimoli. Sa seule vertu, par rapport à la Médecine, est de résoudre les tumeurs. Elle est propre à décrasser & à blanchir le linge.

☞ TERRE MÉRITE. Voyez CURCUMA.

☞ TERRE DU JAPON, ou CACHOU. *Teera Japonica.* Les Naturalistes ne sont pas d'accord sur l'ingrédient exotique que nous appellons *Teere du Japon*, ou *Cachou*. Les uns pensent que c'est une vraie *terre*, ainsi que son nom l'indique, & la comptent entre les minéraux; d'autres, que c'est une substance composée qui tient de la nature du vitriol. Il y a enfin une troisieme opinion, qui me paroît la vraie; c'est de mettre la *terre du Japon* entre les substances végétales, & de la regarder comme un suc épaissi. Voyez le Dictionnaire de James, au mot *Terra Japonica*, & le mot CACHOU.

☞ TERRE-VERTE. *Terra viridis.* C'est une *terre* séche, de couleur verte, qu'on nous apporte de Vérone en Italie, qu'on vend chez les Droguistes, & dont on se sert pour la Peinture. La *terre-verte* de Vérone est aussi appellée *Chspre*. Il y a une autre espéce de *terre-verte*, qu'on appelle *terre-verte* commune.

☞ TERRES-AMANDÉES, que les Salpêtriers appellent réanimées, sont des *terres* qui ont servi dans les cuviers, qu'on fait sécher, & qu'on arrose ensuite à plusieurs reprises avec les écumes & les repurages, les eaux meres ou ameres que l'on a détrempées auparavant dans l'eau, afin que les terres s'humectent plus facilement. Les *terres-amandées* peuvent toujours servir à l'infini, de sorte qu'au moyen de ces *terres*, on ne peut jamais manquer de salpêtre.

TERRE, en termes de Chymistes, est le second principe passif qu'ils admettent, & qui se trouve à la fin des distillations & des calcinations, après qu'on en a tiré les sels. *Terra mortua, damnata, caput mortuum.* On l'appelle autrement *terre morte*, ou *terre damnée*. *Terre* dite simplement, c'est le soufre.

TERRE ADAMITE, ou VIERGE. *Terra Adamita*, ou *Virgo*. C'est le mercure des Sages, ou la matiere de leur pierre, qui est véritablement une *terre* qu'on peut appeller *Vierge*.

TERRE BLANCHE FEUILLÉE, c'est la pierre, ou matiere philosophale au blanc.

TERRE D'ESPAGNE. *Terra Hispanica.* C'est le vitriol.

TERRE FIDELE. C'est l'argent. *Terra fidelis.*

TERRE FETIDE, OU PUANTE. *Terra fœtida.* Les Philosophes appellent ainsi la noirceur, lorsqu'elle est trop noire & épaissie. Elle a été nommée par Hermès la *terre* des feuilles, ou *terre* feuillée, ou le soufre puant & combustible. Quelques-uns nomment encore ainsi le soufre sublimé.

TERRE MERCURIALE DES CHYMISTES. *Terra mercurialis.* C'est la litarge d'or.

TERRE D'OR, TERRE D'ARGENT. *Terra aurea, terra argentea.* C'est la litarge d'or, ou celle d'argent.

TERRE DES PHILOSOPHES. *Terra Philosophorum.* C'est la matiere de la pierre, lorsqu'elle est congelée, qu'ils disent être en la puissance du riche & du pauvre, comme l'eau; ce qu'ils disent par comparaison, & non littéralement.

TERRE SAINTE. *Terra sancta.* Selon les Chymistes, c'est l'antimoine vitrifié.

TERRE SOLAIRE. *Terra solaris.* C'est-à-dire, adhérente au soleil. Autrement c'est la mine d'or. *Petra lazuli.*

LA TERRE est sa nourrice. Phrase de Philosophie hermétique, qui se dit du mercure philosophal, suivant Hermès; lequel n'étant que pur or spirituel, est seul propre pour recevoir & nourrir cet or divin par le moyen de l'esprit, afin qu'après il produise l'esprit du Roi, que les Sages chérissent si passionnément. Hermès a dit: La nourrice de notre pierre est la *terre*, de laquelle le soleil est le pere, & la lune la mere. Cette *terre*, laquelle n'est autre chose que le mercure, monte au ciel, & derechef descend en terre, de laquelle la force est entiere, si elle retourne en *teere*, c'est-à dire, est devenue fixe.

TERRE, se dit aussi diversement à l'égard de la culture & des connoissances que nous en avons. *Terra.* Les *terres vaines & vagues* sont des *terres* désertes, incultes, stériles. *Terra inanis.* *Terres novales*, sont des *terres* nouvellement défrichées, qui n'avoient jamais porté. Les Iles de *Terre-neuve* sont à l'orient du Canada, & n'en dépendent pas. C'est de ces Iles que vient la morue, ou plûtôt d'un grand banc ou d'un petit banc, appellé le banc Jaquet, qui sont près de ces Iles; ce qui fait dire, Morue de *Terre-neuve*, & les Pêcheurs s'appellent *Terre-neuviers*. Les *terres Australes* sont des *terres* inconnues, où l'on n'a point encore navigé. *Terra australis, incognita.* La moitié de l'Afrique & de l'Asie consiste en *terres* inhabitables, ou pour leur chaleur, ou pour leur séchere'se. Les *terres* de Brie sont des *terres* fortes & grasses. Nous avons un desir naturel de revoir notre *terre* natale, notre patrie. On fait des processions pour les fruits, pour les biens de la *terre*.

TERRE, se dit aussi d'une grande étendue de pays, d'un Etat, d'un Royaume, de plusieurs endroits du globe de la *terre*, auquel sens il s'emploie plus ordinairement au pluriel qu'au singulier. Les *terres* du Turc, les *terres* du Mogol. En ce sens, on dit, Conquérir toute la *terre*; régner sur toute la *terre*. Ami, quand j'ai bien bû, je crois que toute la *terre* est à moi S. EVR. c'est-à-dire, tout le monde, tout l'univers. Votre los se portera dans toutes les *terres* les plus étrangéres. VOIT. Ravager les *terres* ennemies, ABL. Presque toute la *teere* est pleine de chansons de vox favoris. MAI.

TERRE, en particulier se dit d'un canton, ou d'une contrée, ou d'un fief qui a des dépendances, & des redevances. *Ditio, dominium, territorium.* Une *terre* fort seigneuriale érigée en Duché; c'est une *terre* en beaux droits, une *terre* mouvante du Roi. Il est permis à un Seigneur de démembrer sa *teere*. Ce Prince a de belles *terres*; il peut marcher long-temps sur ses *terres*. Turenne est la *terre* du Royaume, la plus Seigneuriale, huit villes murées, & trois cens soixante bourgades en dépendent: il y a des Vassaux de vingt-cinq mille livres de rente. Il a droit d'annoblir, de battre monnoie, d'imposer la taille, &c. La *terre* porte le titre de Principauté. Par la Loi Salique, il est porté que nulle portion des *terres* Saliques n'ira aux filles.

TERRE, se dit aussi d'un simple domaine, métairie, ou ferme, d'un fonds, d'un héritage. *Dominium, prædium, fundus, possessio.* Il a une petite *terre* qu'il afferme tant. Il fait valoir sa *terre* par ses mains. Il donne sa *terre* à moitié fruits. Cette *terre* est en friche, en ruine, en criées. Il a remis sa *terre* en valeur. Il est défendu de dessoler les *terres*. Toute *terre* est un immeuble, sujette à hypothéque, à déguerpissement. On dit aussi, qu'une *terre* n'est bonne qu'à manger, pour dire, qu'on en peut vivre sur le lieu, mais qu'on n'en peut pas tirer grand revenu en argent.

TERRE arcifinie, est *terre* frontiére qui aboutit à quelque chose capable d'arrêter ceux qui voudroient l'envahir, ou de défendre l'État de l'incursion de l'ennemi. COUTIN. *Fines.*

TERRE vague, est celle qui n'a point de maître, du mot *vacua*, vuide de propriétaire. ID.

TERRE, se dit encore plus particuliérement d'un simple héritage, d'un champ. *Ager, campus, fundus, tellus.* Voilà une piéce de *teere*, qui contient dix arpens, dix septiers, dix perches. Cette *terre* est bonne en vigne, en bois, en labour. Tout son bien est en fonds de *terre*. C'est un gueux qui n'a pas un pouce de *terre*. On laisse partie des *terres* en jachère, les autres en guéret, les autres sont emblavées ou ensemencés. Il a fait clorre cette *terre* de murs, de fossés, de haies. Il faut donner trois façons aux *terres* qui sont en labour. Les *terres* légéres sont les sabloneuses qui rapportent peu. Il faut fumer, amender les *terres* maigres. Jean sans-*terre*, Roi d'Angleterre, fut ainsi appellé, parce qu'il n'avoit rien, point de bien, point de fonds de *terre*.

TERRE, se dit aussi à l'égard des personnes, ou des hommes qui habitent la *terre*. C'est un homme qui connoît toute la

terre, tout le monde. *Terra, orbis*. C'est une vérité constante qui passera par toute la *terre*. Il a fait cela à la face de toute la *terre*. Toute la *terre* vous obéira. Vaug.

Qu'Israël & toute la terre,
Prête l'oreille à l'Eternel. Godeau.

Terre, se dit aussi du lieu qui sert de tombeau. *Tumulus*. Un corps mort ne demande plus que la *terre*. On enterre les Chrétiens en *terre*-sainte dans l'Eglise, dans le cimetiére. On paye tant à l'Eglise pour l'ouverture de la *terre*. On dit par un souhait poetique, Que la *terre* soit légére à ses os, pour dire, Qu'il repose en paix. *Sit tibi terra levis*.

On dit en termes de Guerre, qu'on a bien remué la *terre*, pour dire, qu'on s'est bien retranché, bien fortifié, qu'on a bien fait des travaux. Cette place n'a pour toute défense que des ouvrages de *terre* jectisses, rapportées, remuées, ou sablonneuses ou légéres, qui ne valent rien. Le mur qui doit soutenir des *terres*, demande une grande épaisseur. Ab. de Vit.

Terre, se dit figurément en choses Morales. Vous venez chasser sur mes *terres*; pour dire, entreprendre sur ma charge, sur mes droits, sur mes fonctions, sur mon travail. *Onus, munus*. On dit qu'on a fait perdre *terre* à quelqu'un, en disputant contre lui. On dit qu'un homme séme en *terre* ingrate, quand il veut instruire un stupide, qui n'est pas capable d'apprendre, ou quand il fait du bien à un malhonnête-homme & à un ingrat. Quand Diogéne voyoit qu'un discours ennuyant tendoit vers la fin, il crioit en se réjouissant, *je vois terre*. Mén. Si vous poursuivez le mérite, ce n'est pas sur nos *terres* qu'il faut chasser. Mol. Billets doux & billets galants sont des *terres* inconnues pour eux. Id. Ces deux derniéres expressions sont un peu précieuses.

Terre, se dit aussi par opposition à ce qui est *spirituel*. Les plaisirs de la *terre* ne sont rien en comparaison de ceux du ciel. *Terrena oblectamenta*. Il ne faut point s'attacher aux biens de la *terre*, qui sont fragiles & périssables. L'ame ne tient que trop à la *terre*. Les coquettes s'imaginent pouvoir accommoder le ciel avec la *terre*; la vertu avec la galanterie. M. Scud.

L'Ecriture nous apprend que Dieu est descendu en *terre*, qu'il envoye souvent ses Anges en *terre*, qu'il a formé l'homme du limon de la *terre*, qu'il retournera en *terre*, qu'il a donné pour punition au serpent de manger de la *terre*, que la *terre* engloutit Coré, Datan & Abiron, qu'elle fondit sous eux.

Terre, se dit proverbialement en ces phrases. Il n'y a point de *terre* sans Seigneur. *Non est tractus, nec dominium sine domino*. Tant vaut l'homme, tant vaut sa *terre*. *Terre* chevauchée est à demi-mangée. Un homme malheureux dit qu'il voudroit être cent pieds sous *terre*. On dit qu'il a donné du nez en *terre*, quand il a fait banqueroute, quand il n'est pas venu à bout de quelque dessein. On dit aussi d'un avare, il a peur que *terre* ne lui manque. On dit aussi qu'on a cherché un homme par mer & par *terre*, pour dire, qu'on l'a cherché en plusieurs endroits de la ville. On dit d'un pays gras, fertile & abondant, que c'est une *terre* de promission. On dit aussi, Qui *terre* a, guerre a; pour dire, qu'il n'y a point de bien qui ne soit sujet à envie & à contestation. On dit, il vaut mieux en *terre* qu'en pré, en parlant de quelqu'un dont on souhaite la mort. On dit aussi qu'une parole n'est pas tombée à *terre*, pour dire, que quelqu'un en a pris avantage, qu'il l'a relevée. On dit aussi, qu'on ne voit ni ciel, ni *terre*, pour dire qu'on ne voit goutte. On dit encore, Bonne *terre*, méchant chemin. On dit aussi, Quitter une *terre* pour le cens, c'est-à-dire, abandonner une chose qui est plus onéreuse que profitable. On dit encore, C'est un pot de *terre* contre un pot de fer: quand un homme foible conteste contre un bien plus puissant. J'irai tant que *terre* me pourra porter; pour dire, je ne reviendrai de long-temps. On dit aussi, Entre deux selles le cul à *terre*; pour dire, n'avoir pas profité de l'occasion de deux avantages proposés. On dit, Faire de la *terre* le fossé; lorsque ce que l'on tire d'une chose, sert à en faire en même-temps une autre. ☞ On dit figurément & familiérement, Donner du nez en *terre*, pour dire, Succomber dans une affaire; Et qu'une chose n'est pas tombée à *terre*, pour dire, qu'on a relevé quelque parole que quelqu'un a dite, qu'on y a extrêmement pris garde. On dit dans le même sens, Il ne laissera pas tomber cela à *terre*. On dit familiérement, qu'une affaire n'a pas touché à *terre*, pour dire, qu'elle a passé tout d'une voix, sans difficulté; Et qu'un homme ne laisse pas toucher du pied à *terre*, pour dire, qu'il ne donne pas le temps de se reconnoître, de respirer. On dit proverbialement qu'un homme sent la *terre*, pour dire, qu'il est près de sa mort. Ac. Fr.

Terre-a-Terre. adv. On dit des galères, qu'elles vont *terre-à-terre*, quand elles ne s'éloignent guère des côtes en allant en mer. *Littus legere, radere*. On le dit aussi au Manége des chevaux qui ne font ni courbettes, ni balotades, mais qui vont uniment sur le terrain, & en faisant de petits sauts, ou en levant un peu les jambes de devant. On le dit aussi des Danseurs qui ne font point de caprioles, & qui ne quittent guère la *terre*. On le dit aussi au figuré, des Auteurs dont le style n'a point d'elevation, ou est rampant. Cet homme ne se sentant point né pour les grandes choses, il va *terre-à-terre*. La Br.

Dans la place où je suis, plus fragile qu'un verre,
Je vais à petit bruit, & vole terre-à-terre.
Boursaut.

Modérons notre effort & rimons terre-à-terre.
Nouv. Ch. de Vers.

On dit, raiz pieds, raiz *terre*, pour dire, de niveau; tout contre le sol, tout contre la *terre*. *Plano pede*. Il se dit au propre & au figuré. On a abattu cette maison raiz pied, raiz *terre*.

Tant que terre. Adverbe d'exagération. *Multùm, magnopere, summopere*. Il est bas & populaire. Nous avons eu de la peine, de la fatigue, de la disette *tant que terre*: en revanche, rions maintenant, buvons, mangeons *tant que terre*.

☞ Terre noix. subst. fém. Plante que les Latins appellent *bulbocastanum*, à cause de sa racine qui est bulbeuse, de la grosseur d'une noix ou d'une chataigne, & qui en a le goût, ensorte qu'elle est bonne à manger. La feuille de cette plante est semblable à celle du persil, attachée à une longue queue purpurine. Sa tige est divisée en quelques rameaux qui portent à leurs extremités des fleurs en ombelle à cinq feuilles blanches. Il leur succéde un fruit rempli de deux graines longues & menues. Cette plante croît principalement en Hollande & en Angleterre dans des lieux humides. Elle est astringente, & propre à arrêter le sang.

TERREAU. s. m. Vieux fumier bien consumé, & bien pourri, mêlé avec de la terre. Terre noire mêlée de fumier pourri, dont on fait des couches dans les jardins potagers, & qui sert pour garantir les plates-bandes, & pour détacher de leur fonds, les feuilles des parterres de broderie, où l'on peut cependant mettre plus à propos du mâche-fer, parce que les herbes n'y croissent pas si facilement. Davil. *Stercus veterascens*. On fait des couches de *terreau* pour y faire venir aisément des champignons, des melons, &c. Le *terreau* est le dernier service qu'on retire du fumier, ce fumier ayant servi à faire des couches, s'y est tellement consommé, qu'il est enfin devenu aussi mobile que de la terre, & pour lors il est employé non plus comme fumier qui engraisse, mais comme terre qui produit de petites plantes. La Quint. C'est ce qui s'appelle *terreau*. On en met sept à huit pouces d'épais sur les couches nouvelles, pour y élever des salades, des raves, des légumes, à replanter, &c. Voyez Terrot.

Terreau. s. m. En vieux langage étoit un fossé, on nomme à Lyon, la place où est l'Hôtel de Ville, la place des *Terreaux*; parce que c'étoit anciennement un grand canal de communication entre le Rhône & la Saône qui a été comblé: on dit pour la même raison les Carmes des *Terreaux*, & la boucherie des *Terreaux*, qui sont placés sur cet ancien fossé, ou sur ses bords. P. Menest. *Histoire de Lyon*.

TERRÈDES. s. m. Nom propre d'homme. *Tigridius*. S. *Terrèdes* étoit Evêque de Gap, dans le VI[e]. siécle. Un manuscrit du Martyrologe de S. Jérôme le nomme *Teredas*

das, suivant son ancien nom vulgaire. Chastelain, *au* 1. *Févr. p.* 491. Il y a un autre S. nommé en Latin *Tigridius*, qui étoit d'Auvergne. Celui-là s'appelle en François *Tigride*.

TERREGRADE. Terme de Coutume. Matiére de *Terre grade*, c'est quand il est question, entre parties, de fins, bornes, limites, ou des chemins. Voyez la Coutume de S. Séver, *tit. I. Art.* 20.

TERREIN. s. m. Terre considérée selon ses bonnes ou mauvaises qualités, fonds sur lequel on bâtit ou on établit quelque chose, sur lequel on fait des plans, & qui est de différentes consistences, comme de roche, de tuf, de gravier, de sable, de glaise, de vase, &c. Davil. *Fundus, solum.* Vous bâtissez-là sur un mauvais *terrein*. *Terrein* de niveau, c'est une étendue en superficie de terre dressée sans aucune pente. Id. *Terrein* par chûtes, celui dont la continuité interrompue est accordée avec un autre *terrein* par des éperons ou glacis. Id. Messieurs de l'Académie Françoise écrivent aussi *terrein*, d'autres l'écrivent par un *a*, *terrain*. Voyez ce mot.

☞ Terrein. S'entend en Peinture, sur-tout en parlant d'un paysage, d'un espace de terre distingué d'un autre, & un peu nud, sur lequel il n'y a ni bois fort élevés, ni montagnes fort apparentes. Ce Paysagiste entend parfaitement la distribution des *terreins*.

☞ Terrein. On dit fig. Ménager le *terrein*, pour dire, Se servir avec prudence de ce que l'on a de moyens pour réussir dans une affaire. Ac. Fr.

TERREMOTTO, ou BOAGRIO. Nom d'un torrent de Gréce. *Boagrius*. Il coule dans les confins de la Thessalie, & de l'Achaïe, & se décharge dans le golfe de Zeïton, vis-à-vis la pointe occidentale de l'Ile de Négrepont.

TERRE-PLAIN. s. m. Terme de Guerre. *Terreni aggeris planities*. C'est la partie la plus haute du rempart, la défense solide d'une place, qui est faite de terre avec talud & parapet.

On le dit aussi en Architecture civile, de toute terre rapportée entre deux murs de maçonnerie pour servir de terrasse, ou de chemin, pour communiquer d'un lieu à un autre. Daviler. *Planities terrea, terrena mollis agger.*

TERRER. v. n. Il n'a d'usage qu'avec le pronom personnel. Se cacher sous terre. *Abdere se, immittere se in latibulum, in cubile subterraneum, delitescere cubilibus.* Il se dit proprement des animaux qui font des trous en terre, ou des terriers pour se retirer, & se mettre à couvert des poursuites des Chasseurs, comme les lapins & les renards.

On dit communément que des gens de guerre sont bien *terrés*, pour dire qu'ils se sont bien mis à couvert par des travaux de terre, que le feu des ennemis ne leur peut nuire. *Vallati aggeribus.*

☞ Terrer du sucre. v. act. C'est le blanchir par le moyen d'une sorte de terre grasse dont on couvre le fond des formes où on le fait purger.

☞ Terrer l'étoffe, c'est la glaiser ou l'enduire de terre à foulon.

☞ Terrer un artifice, c'est garnir sa gorge de poussiére de terre séche, pilée & pressée, pour empêcher que le feu qui en sort n'agrandisse le trou du dégorgement, en brûlant le cartouche.

TERRESTRE. adj. m. & f. Qui appartient à la terre. *Terrestris, terrenus, terreus.* Le globe céleste & le globe *terrestre* sont en représentation dans les cabinets. Adam fut créé dans le Paradis *terrestre*. La Peyre en a fait une grande Dissertation dans la Géographie sainte. M. Huet Evêque d'Avranches a fait un Traité fort sçavant sur la situation du Paradis *terrestre*, qu'il prouve avoir été dans la Babylonie appellée aujourd'hui l'Yérack. M. Van Til a fait aussi une Dissertation sur le Paradis *terrestre*. Elle est imprimée à la fin de son Commentaire sur le Prophête Malachie. M. Bochart avoit fait aussi une Dissertation sur le Paradis *terrestre*. Elle est imprimée dans le Recueil de ses Ouvrages. Celle de M. Huet a été mise en Latin. On dit d'une belle maison de Campagne, que c'est un Paradis *terrestre*. On divise les animaux en *terrestres*, aquatiques & volatils. La foudre & les orages se forment des vapeurs & des exhalaisons *terrestres*. La Chymie par son

art sépare des corps tout ce qu'il y a d'impur, de crasse & de *terrestre*.

Terrestre, se dit aussi figurément par opposition à *spirituel*. *Terrestris, caducus, temporarius.* Les desirs *terrestres* sont indignes du Sage & du Chrétien. Les plaisirs *terrestres* ne sont qu'ombre & fumée. Le Philosophe doit dépouiller tout ce qu'il a de *terrestre*. Abl. Vous avez purgé mon Ouvrage de tout ce qu'il avoit de grossier & de *terrestre*. Voit.

TERRESTRÉITÉS. s. f. pl. Terme de Chymie & de Pharmacie. *Partes terrestres, crassiores.* Ce sont les parties les plus grossiéres & terrestres des corps, qui entrent dans quelque composition.

TERREUR. subst. fém. Grand effroi, frayeur, épouvantement, passion de l'ame causée par la présence d'un objet affreux, épouvantable. *Terror, formido, metus.* Les grands Conquérans ont gagné des Provinces par la simple *terreur* de leur nom, de leurs armes. Alexandre se piquoit d'être la *terreur* des hommes. M. Esp. Philippe a répandu dans vos esprits la *terreur* qui l'y peint en invincible. Tour. Aristote disoit que la Tragédie devoit causer la *terreur* & la compassion. Il ne faut pas jetter dans les ames de vaines *terreurs* & de fausses allarmes. La cruauté des supplices n'a pas été capable de donner de la *terreur* aux Martyrs.

☞ Terreur. En parlant d'un grand Capitaine, on dit qu'il est la *terreur* des ennemis; & d'un Juge sévère, qu'il est la *terreur* des scélérats. Ac. Fr.

Terreur Panique. C'est ainsi qu'on appelle une crainte mal fondée, & qui devient presque universelle. *Terror panicus.* Il survint une *terreur panique* qui les rendit maîtres de la place. Ablanc. Il se dit aussi de chaque particulier qui craint sans fondement.

> *J'ai voulu le guérir*
> *Des* paniques terreurs *qui l'avoient pû surprendre.*
> Corn.

Les Égyptiens disoient que ces *terreurs* venoient du Dieu Pan qu'ils adoroient. Pausanias dit que les *terreurs* mal fondées & non attendues étoient appellées *terreurs paniques*. Ce qui fait voir que cette expression, aussi-bien que son origine sont fort anciennes. Voyez une Idylle de Théocrite & ses Commentateurs, & le mot Panique.

TERREUX. euse. adj. Qui est couvert de terre, de crasse, de poussiére. *Squalidus, terrosus.* Les concombres cueillis dans la pluie, sont tous *terreux*. Les vieillards moribonds ont le visage *terreux*. Avoir les mains *terreuses*.

On dit proverbialement d'une fille à marier, qu'elle a le cul *terreux*, quand elle est fort riche en fonds de terre. *Est dives prædiis, tellure multa dives.*

☞ Terreux, euse. adject. Terme de Jouailler. Voyez Ténébreux.

TERRIBLE. adject. masc. & fém. Qui doit épouvanter, donner de la terreur. *Terribilis, horrendus, formidandus, metuendus.*

> *Héros* terrible *au reste des humains.* Rac.

Le supplice des roués est *terrible*. La mort est la *terrible* des *terribles*, comme a dit un Ancien. Il est *terrible* de tomber entre les mains du Dieu vivant. Les jugemens de Dieu doivent paroître *terribles* aux méchans. S. Evrem. La pauvreté est quelque chose de bien *terrible*, quand on ne la supporte pas en véritable Chrétien. Id.

Terrible, se dit aussi par exagération, de ce qu'on veut traiter de grand, d'extraordinaire, de surprenant. *Mirus, mirandus, stupendus.* Ce hâbleur a une *terrible* envie de parler. Il a une *terrible* constance, fermeté, son avarice est *terrible*.

On dit aussi pour loüer, ou pour blâmer: Vous êtes un *terrible* homme: c'est un *terrible* Sire. Il se dit aussi seulement par mépris. C'est un *terrible* faiseur de vers. C'est un *terrible* harangueur.

TERRIBLEMENT. adverbe. D'une maniére terrible. *Terribiliter, horrendum in modum.* Il se dit tant en bonne, qu'en mauvaise part. Ce brave est *terriblement* dangereux. C'est un homme qui parle *terriblement*, ou beaucoup. Il est *terriblement* ménager. Il a *terriblement* de

 l'esprit

l'esprit. J'aime *terriblement* les énigmes. Mol. Je ne sçai s'il ne hazarda point un grand nombre de pathétiques impertinences; car cette matiére-là les inspire *terriblement*. Scar.

TERRIEN, enne. adj. Ce mot, pour dire Terrestre, est du style bas & comique. *Terrestris, terreus*. Pleine d'orgueil, elle eût refusé le globe *terrien*. Bens.

Terrien, se dit aussi de celui qui posséde une grande étendue de terre. *Tellure multa dives, ditissimus agri*. Le Roi d'Espagne est le plus grand *terrien* du monde depuis la découverte des Indes occidentales. Cette Duchesse est une grande *terrienne* en Bretagne, elle y posséde beaucoup de terre. ☞ Le Roi de Prusse est le plus grand *terrien* qui soit en Allemagne.

TERRIER. adj. m. Recueil de reconnoissances des vassaux, ou tenanciers d'une terre seigneuriale, qui contiennent les rentes, droits & devoirs dont ils sont tenus envers leur Seigneur; ce qui lui sert de titre pour exiger telles redevances. *Codex agrarum vectigalium. Rationes & quasi antapocha patris-familias, vel Domini. Tabula territarii aut reditus annui*. Il faut obtenir des Lettres Royaux pour la confection d'un papier *terrier*. On dit aussi, le *terrier* du Domaine.

Terriers, sont ceux qui représentent les droits d'une Communauté. Les Italiens nomment *Terrieri* les habitans naturels d'une contrée; à Lyon dans l'Hôtel de ville, à la nomination des nouveaux Echevins, les deux anciens qui doivent sortir, & qui donnent les premiers leurs suffrages pour l'élection des nouveaux, sont nommés *terriers*. P. Menest.

Terrier, signifie aussi la demeure que les lapins, renards & autres animaux semblables se creusent dans la terre, où ils se sauvent de la poursuite des Chasseurs. *Cuniculus, cubile*. On fait mourir les renards en les enfumant dans leurs *terriers*.

☞ Terrier. On dit figurément d'un homme, qu'il s'est retiré dans son *terrier*, pour dire, qu'il ne paroît plus dans le monde, qu'il vit dans une retraite obscure. Ac. Fr.

Terrier, est aussi un petit chien qui est propre à la chasse de ces animaux. *Canis terrarius*.

☞ TERRIERE. s. f. Trou que les renards & les lapins, & quelques autres animaux font dans la terre pour se cacher: vient de *terebra*, parce que ces sortes de bêtes *terram rostro & unguibus terebrant*. *Valesiana*, p. 10.

TERRINE. s. f. Vaisseau de terre fait en forme de jatte, ou d'un bassin qui a de la profondeur. *Cymbium fictile*. Les *terrines* sont des ustensiles de cuisine, de laiterie, elles servent de garde-manger, & pour savonner, &c.

☞ Terrine. On appelle aussi *terrine*, une sorte de ragoût fait dans une espéce de *terrine*, & qu'on sert d'ordinaire pour entrée. On servit une *terrine* d'ailerons & de queues de mouton. Ac. Fr.

Terrine de départ. Sorte de vase dont on se sert dans les opérations de Chymie & de Pharmacie. *Cymbium Chymicum separationis*.

TERRINÉE. s. f. Ce qui est contenu dans une terrine. *Cymbium fictile plenum. Cymbii fictilis plenitudo*. On a donné une grande *terrinée* de pois aux pauvres. Cette fille a une grande *terrinée* de linge à savonner.

TERRIR. v. n. Terme dont les Naturalistes se servent en parlant des tortues qui vont à terre pondre leurs œufs, & après les avoir couverts de sable, elles les laissent éclorre par la chaleur du soleil. *Terram petere*.

Terrir, en termes de mer signifie aussi, prendre terre après des voyages de long cours, & quelquefois même, avoir la vûe de la terre. *Ad litus appellere*.

TERRITOIRE. s. m. Détroit, jurisdiction, ressort, espace, étendue de pays où l'on a droit d'exercer la Justice. *Territorium, ditio, jurisdictio*. Un Juge ne peut prononcer, ni un Officier exploiter, hors de son *territoire*. Les Juges des privilégiés, comme Messieurs des Requêtes du Palais, ou de l'Hôtel, n'ont point de *territoire* particulier. C'est une maxime que l'Eglise n'a point de *territoire*. Elle n'a point de Jurisdiction sur le temporel, & le Juge Ecclésiastique ne peut faire arrêter un Prêtre, même dans son Prétoire. Cujas dit dans le même sens, que l'Eglise a un Auditoire, mais qu'elle n'a point de Jurisdiction.

Territoire, se dit aussi de la permission que donne un Evêque à un autre pour faire quelque fonction épiscopale dans l'étendue de son diocése. *Territorium concessum*. Un Clerc ne peut recevoir les Ordres que de son Diocésain, si ce n'est qu'il obtienne un *territoire* pour les recevoir par un autre Evêque commis. L'Evêque de Beauvais voulant faire le procès dans Rouen à Jeanne la Pucelle, parce qu'elle avoit été prise dans son diocése, demanda au Chapitre de Rouen, le Siége vacant, *territoire* pour la juger.

Territoire, se dit aussi de l'étendue d'une Seigneurie, ou d'une Paroisse. *Ditio, jurisdictio*. Le *territoire* de ce Marquisat est bien étendu. La Cure de sainte Marine de Paris n'a que trente maisons dans tout son *territoire*.

Bas territoire. Mots comiques, pour dire la terre.

> *En aigle, un jour dans ce bas* territoire,
> *Jupiter vit un beau jeune garçon*. Bens.

TERROIR. s. m. Terre considérée selon ses qualités. *Solum, ager, tellus*. Les plantes, les arbres, ne viennent bien que selon que le *terroir* leur est propre. Les saules, les aunes, les peupliers demandent un *terroir* humide & marécageux; la vigne, un *terroir* sec, pierreux & de roche; le bled, un *terroir* gras & fertile. Le *terroir* des landes ne se cultive point, parce qu'il est trop ingrat.

On dit que le vin a un goût de *terroir*, quand il a quelque qualité désagréable, qui lui vient par la nature du *terroir* où la vigne est plantée. *Vinum sapit soli naturam*.

On le dit aussi au figuré d'une mauvaise habitude qu'on a prise dans le lieu de sa naissance. Les personnes de province ne peuvent se défaire d'un certain vice de *terroir* fort opposé à la politesse. Ball.

TERROT. s. m. C'est la même chose que terreau: mais les Jardiniers & les Fleuristes disent ordinairement *terrot*, pour dire, du fumier pourri, mêlé avec de la terre légere & du sable passé dans un crible de fer. *Stercus putridum, vel veterascens*. Le *terrot* grand & chaud ne vaut rien à l'anémone. Cult. des Fleurs. Voyez Terreau.

☞ TERRURE. s. f. Action de terrer. Il ne faut qu'une médiocre quantité de nouvelle terre au pied des vignes basses, & la régle est de mettre toujours un pied de distance entre une hottée & une autre. Une *terrure* plus forte pourroit dénaturer les vignes, ôter la finesse au vin, & former sur le pied une épaisseur capable de le priver de ces influences de l'air qui y portent le feu & les sucs les plus parfaits. *Spect. de la Nat. T. II. p. 351. 352.*

TERS, erse. adj. m. & f. Frotté, de *tergere*. Borel. Il vient de *tergier* dont nous avons parlé en sa place, ou de *terser*. Car on trouve *terst* à la troisieme personne du présent de l'indicatif, pour, il frotte. *Tergit*. Qui y *terst* les yeux, la face. Ovide. *MS. de Borel*, & *ters* au prétérit indefini, je frottai. *Tersi*. Voyez Borel, au mot Sydoine.

TERSACO, TERSACZ. s. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Liburnie. *Tarsatica, Tarsaticum*. Il est dans la Morlaquie, aux confins de la Carniole & de l'Istrie, environ à une lieue de S. Weit, du côté du nord. Maty.

TERSE. Voyez Terce.

TERSER. v. act. Terme de vigneron. C'est donner un troisieme labour, une troisieme façon à des vignes. *Tertiare*. Il est temps de *terser* les vignes. Il y a des provinces où cela s'appelle *rebiner*.

TERSET. s. m. Terme de Poëtique, qui se dit de trois vers qui sont liés, ou qui marchent ensemble. *Tristichon, vel tristichum*. En France on n'emploie les *tersets* que pour faire les deux derniers couplets d'un Sonnet.

> *Le Sonnet étonné branle sur ses* tersets. Sar.

> *Il voulut que six vers, artistement rangés,*
> *Fussent en deux* tersets *par le sens partagés.*
> Boil.

En Italie, plusieurs Poëmes sont faits par *tersets*.

TERSKOY LÉPORI. s. m. Nom propre d'une contrée de la Laponie Moscovite. *Tersia Leporia*. Elle s'avance vers l'orient en forme d'une grande presqu'île, entre la mer Blanche & celle de Moscovie, ayant au couchant la Moremaoskoy Lépori. Jokéna ou Lokéna, & Warsiga en

en sont les lieux principaux, & ne sont pas grand'chose. Matt.

☞ TERTIANAIRE. s. f. *Tertianaria*. Espéce de casside, ou plante qui pousse des tiges à la hauteur d'un pied & demi, ou de deux pieds, quarrées, rameuses, foibles, inclinées vers la terre. Ses feuilles sont longues, étroites, pointues, dentelées en leurs bords, rudes, d'un goût amer, attachées à des queues courtes. Ses fleurs sortent des aisselles des feuilles deux à deux, opposées, & l'une vis-à-vis de l'autre, petites, formées en gueule, ou en tuyau découpé par le haut en deux lévres, dont la supérieure est un casque accompagné de deux oreilleuses, & l'inférieure ordinairement échancrée. Cette fleur est velue en-dehors, d'un violet tirant sur le bleu, marquée de petits points d'un bleu foncé. Il lui succede quatre semences presque rondes, qui mûrissent dans une capsule qui a servi de calice à la fleur, & qui ressemble à une tête couverte d'une toque : d'où Tournefort l'a nommée Toque des Marais, *Cassida*. Sa racine est fibrée, menue, serpentante, nouée, blanche. Cette plante naît vers les marais & autres lieux humides. Elle a une odeur assez agréable. Elle est astringente, vulnéraire, résiste au venin, purifie le sang, & guérit les fiévres intermittentes : c'est pour cela qu'on l'a nommée *Tertianaria*, parce qu'elle est bonne pour la fiévre tierce.

TERTIO. s. m. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet. Le *Tertio* de Paris est le frere du sauvage, ayant été élevé au même lieu, leur couleur est pourtant différente, mais non pas leur beauté : celui-ci est d'un incarnat vif, brun surpassant, c'est-à-dire, de couleur de feu, ponceau enfoncé ; son blanc n'est pas fin, mais un peu carné, sa fleur n'est pas large comme celle du sauvage, mais ses panaches ne sont pas moins gros ni détachés, & sont de piéces emportées ; les feuilles n'en sont pas si larges, ni si épaisses, d'où vient qu'elles se renversent, & qu'on est obligé de se servir de cartons ; il ne casse pas aussi comme le sauvage, & quatre ou cinq boutons lui suffisent : sa plante est assez robuste, quoique son verd ne soit pas des plus beaux : ses marcottes prennent racine facilement, & ne sont pas sujettes aux maladies, sa fleur n'est pas si hâtive que celle du sauvage. Morin.

TERTRE. s. m. Petite montagne qui s'éleve au milieu d'une plaine de toutes parts, & qui n'est point attachée à des côtes. *Clivus, collis*. Il y a une grande dévotion au *tertre* du mont Velérien, la Semaine sainte.

☞ Tertre. Terme de Tannerie. C'est un morceau de bois de la grosseur de la jambe, & long de quatre ou cinq pieds. Il est posé horisontalement sur trois pieds, dont deux sont aux deux bouts & presque perpendiculaires, & le troisiéme est au milieu, mais en affourche, s'éloignant par son extrémité d'en bas de plus de deux pieds en arriere. C'est sur quoi posent les mains & s'appuient les garçons Tanneurs qui font des tourbes ou des mottes des vieilles tannées.

Ce mot vient du Latin *terrestre*. Nicod. D'autres le dérivent *à theatro*, qui s'est dit d'un lieu éminent ; ou de *terratum*, parce que c'est une espéce de terrasse. Il vient du mot Celtique ou Bas-Breton *tertr*, qui signifie *tertre*, *colline*.

TERTULLIANISTE. s. m. & f. Hérétique qui suit les erreurs de Tertullien, qui se fit Montaniste : *Tertullianista*.

TERVEL. s. m. Nom propre d'une petite ville de l'Arragon, en Espagne. *Tervelum, Terulum*. Elle a un Evêché suffragant de Sarragosse, & elle est située au confluant de Goadalaviar, & de l'Alambra, à cinq lieues d'Albarazin, du côté du midi. Matt.

TERUNCIUS, TÉRUNCE, ou TRIUNCE. s. m. Terme d'Antiquaire. M. Courtin dit *Térunce* & *Triunce*. Les Antiquaires ne font point difficulté de retenir le mot Latin *Teruncius*. Le *Teruncius* étoit une petite monnoie des Romains. Elle étoit d'argent, ensuite on ne voulut point faire de si petites piéces d'argent, mais on retint cependant dans l'usage le nom de *Teruncius* pour compter, & ce ne fut plus qu'un nom de somme. Le *teruncius* d'abord étoit le quart de l'as, ou de la livre, & parce que la livre contenoit 12 onces, le *teruncius* en valoit trois, & c'est de-là que ce nom s'est formé : de *tres uncia* on fit *teruncius*, monnoie de trois onces, valeur de trois onces. C'étoit aussi le quart du denier ; tant que le denier valut dix as, le *teruncius* en valut deux & demi ; lorsque le denier monte à 16 as, le *teruncius* en valut quatre.

T E S.

☞ TESCAN. s. m. Ville d'Asie dans le Turquestan, à l'embouchure de la riviere de Tachossca, dans le Chesel ou Sihum.

☞ TESCARET, ou THESKÉRÉ. s. m. On nomme ainsi dans les Echelles du Levant, particuliérement à Smyrne, un certificat que donnent les Commis de la Douane, lorsque les Marchandises y ont payé les droits d'entrée.

TESCHEN, TESSIN. s. m. Nom propre d'une petite ville de la Silésie. *Teschena*. Elle est sur l'Elza, à onze lieues de Ratibor, du côté du midi. *Teschen* est défendu par une citadelle, & est capitale du Duché ou de la Principauté de *Teschen*, qui est vers les sources de la Vistule, entre la Principauté de Ratibor, la Moravie, la Hongrie & la Pologne. Matt.

TESIIK-AGASI-BACHI. s. m. Terme de Relation. Nom d'un office & d'une dignité à la Cour du Sophi de Perse. Ce nom signifie Grand-Portier. *Magnus Janitor*. Le *Tesik-Agasi-Bachi* est le Commandant de la Garde du Roi de Perse, composée de deux mille fantassins.

TÉSIN. s. m. Nom propre d'une grande riviere du Duché de Milan. *Ticinus*. Elle a sa source dans le mont S. Gothard, en Suisse, traverse le lac Majeur & une partie du Milanois, baigne Pavie, & peu après elle se décharge dans le Pô. Matt.

TÉSIR. Vieux v. n. Se taire. *Perceval*. Borel. *Tacere, silere*.

TESQUES. Le vulgaire appelle *Tesques* certaines terres inutiles. Gilles d'Orval. Ce mot est en usage dans quelques provinces. Il vient du Latin *tesqua*.

☞ TESSÉ. s. m. Bourg de France dans le Maine, Diocése & Election du Mans.

TESSEAUX. s. m. plur. Terme de Marine. Ce sont des piéces de bois enclavées dans les mâts, qui soutiennent les hunes. *Fulcra, telamones*. On les appelle aussi *barres* de hune.

TESSEL. Voyez Texel.

TESSET. s. m. Nom propre d'un grand pays du Bilédulgerid, en Afrique. *Tesseta*. Il est borné au nord par le royaume de Sus, le Darha & le Tafilet ; au levant par le désert de Zuenziga ; au sud par celui de Zanhaga, & au couchant par la mer des Canaries. Ce pays renferme divers peuples, Afriquains naturels, ou Arabes. *Tesset* situé vers les sources de la riviere Albus, ou Blanche, & aux confins du Zanhaga, en est la ville principale. Matt.

☞ TESSIN. s. m. Petite ville d'Allemagne au Duché de Mecklenbourg, sur la riviere de Reckenis.

TESSON. Quelques-uns écrivent TAISSON. s. m. Petit animal, qu'on appelle autrement *bléreau*, qui est une espéce de renard, qui vit dans des terriers & se nourrit de vermine. *Taxus, melis*.

Ce mot vient de *taxus*, qui est dérivé de l'Hébreu *daxen*, qui signifie engraisser, à cause que c'est un animal fort gras. Borel.

Tesson. s. m. Nom d'un poisson, sans arrêtes, & fort délicat, mais qui est particulier à la côte de Coquimbo au Chili, dans la mer du Sud. Fréz. p. 111.

Tesson. On appelle aussi *tessons*, les morceaux ou piéces rompues des vaisseaux de terre, ou de grais. *Fragmina, fragmenta, testa, testula*. Un *tesson* de pot à beurre, d'une terrine. Quelques-uns disent aussi *têt*.

☞ TESSOTE. s. f. Ville d'Afrique au Royaume de Fèz dans la province de Garet.

☞ TEST, ou TÊT. s. m. Terme de Conchyliologie. C'est la substance la plus dure qui forme le corps d'une coquille : elle est quelquefois aussi dure que les pierres.

Test. s. m. Terme de Relation. *Juramentum probationis Anglicæ Religionis*. En Angleterre on appelle *serment du test*, un formulaire de serment par lequel on abjure la doctrine de la transubstantiation, du sacrifice de la Messe, & de l'invocation des Saints. Ce serment fut introduit par le Parlement en 1672. selon quelques-uns Larrey, & Dom Duplessis, dans son Histoire de Jacques II. p. 72. disent

en 1673. & ceux qui refusent de le prêter sont exclus des charges publiques. Le *test* d'Angleterre & le *test* d'Ecosse étoient différens. Dans le premier on renonçoit au dogme de la transubstantiation; l'on traitoit d'Idolatres les Catholiques, & l'on prescrivoit tous les articles de foi de l'Eglise Anglicane. Tous ceux qui faisoient le second serment, s'obligeoient d'être fideles au Roi regnant, & à son successeur, suivant les Loix du Royaume. Larrey, *T. IV. p. 477. & 582.* C'est un mot Anglois qui signifie *coupelle*, ou *épreuve*, parce que le serment du *test* est comme une marque, & un témoignage de la Réligion qu'on professe. ☞ Samuel Parker, Evêque d'Oxford, a fait un Traité des raisons pour l'abolition du *test*, auquel sont obligés tous les membres du Parlement. M. Pen en fit aussi un Anonyme en Anglois en 1687.

TESTACÉE. adj. m. & f. Qui est couvert d'une écaille dure & forte. *Testaceus.* Les Naturalistes font un genre particulier des poissons qu'ils appellent *testacées*, comme sont les tortues, les huîtres, les perles, &c. On n'appelle proprement *testacées* que ceux dont les écailles sont fortes & épaisses, & toutes d'une seule piéce, comme les huîtres, les petoncles, &c. mais ceux dont les écailles sont mollasses, ou tendres & minces, & sont divisées par des jointures différentes & composées de plusieurs piéces, comme les écrevisses de mer, les cancres, les crabes, on les appelle *crustacées*, & non pas *testacées*. Harris.

Testacée, s'est dit aussi d'un petit mont de la ville de Rome, qui s'étoit fait de l'amas de plusieurs pots cassés, & qu'on appelle pour cela Mont-*testacée*, parce qu'en Latin *testa* signifie un morceau de pot cassé. *Mons-testaceus.*

TESTAMENT. f. m. En termes de Théologie, il signifie les Livres de la sainte Ecriture, de la vieille & de la nouvelle Loi. *Testamentum vetus & novum. Sacra Scriptura. Sacri Codices.* Les Juifs n'ajoutent foi qu'aux Livres de l'ancien *Testament*, aux Patriarches, aux cérémonies du vieux *Testament*. Les Chrétiens Catholiques y ajoutent ceux du nouveau *Testament*, ceux des Apôtres & des Evangélistes, & les reçoivent tous, à la différence des hérétiques qui en rejettent par caprice une partie.

Testament, en termes de Jurisprudence, est un acte solennel & authentique, par lequel un homme déclare sa derniere volonté pour la disposition de son bien & de sa sépulture. *Testamentum, ultima voluntas.* Un *testament* n'a effet qu'après la mort: il est toujours révocable jusques-là. *Testamentum non valet quandiu vivit qui testatus est. In mortuis confirmatum est.* S. Paul. On peut faire des *testamens* mutuels, aussi-bien que des donations mutuelles. Par une Ordonnance de Louis XIII. tous *testamens holographes* sont bons & valables par tout le Royaume, sans qu'il soit besoin de plus grande solennité: on les a autorisés à cause de la nécessité du secret & du mystere. *Holographum testamentum.* Ce mot vient du Grec ὅλος, *tout*, & γράφειν, *scribere*. Les *testamens holographes* sont ceux qui sont écrits & signés de la main du Testateur. Voyez Holographe. Si le *testament* est fait devant deux Notaires, il suffit qu'il soit signé du Testateur; & s'il est fait devant le Curé, ou un seul Notaire, il faut deux témoins avec lui. Ces témoins doivent être âgés de vingt ans accomplis, & non Légataires. Il faut que le *testament* soit lû & relû au Testateur pour être valable.

Comme les *testamens* sont les actes les plus exposés aux surprises & aux fraudes, il a été nécessaire d'y apporter toutes sortes de précautions, ou pour empêcher que la volonté des défunts ne fût éludée, ou pour éviter qu'on n'abusât de la foiblesse des mourans. Les *testamens* holographes ont paru les plus favorables aux Législateurs François, parce qu'ils découvrent plus sûrement & plus naturellement la volonté du Testateur. Leur solennité est fort simple, ou plutôt leur simplicité fait toute leur solennité. Le Testateur ne peut avoir été surpris, puisque son esprit & sa main travaillent de concert. Le droit Romain n'autorise point les *testamens* purement holographes. Seulement la Loi 21, au code *de Testamentis*, *L. VI. tit. 23.* permet à celui qui ne veut pas confier le secret de son *testament* aux témoins, de l'écrire de sa propre main, de le fermer en la présence de sept témoins, en leur déclarant que c'est-là son *testament*, & en le faisant signer par les témoins, &c. Autrement pour faire un *testament* solennel en pays de Droit Écrit, il faut qu'il soit attesté par sept témoins, & scellé de leurs sceaux; mais ces témoins peuvent être pris d'une même famille, domestiques du Testateur & Legataires. Si un *testament* n'est pas revêtu de tout ce fatras de formalités toutes essentielles, il est nul & invalide. Toub. Un *testament* militaire n'étoit pas sujet à tant de formalités. On croyoit le soldat trop occupé à défendre les Loix, pour l'assujettir encore à l'embarras de les connoître: sa profession tumultueuse, & sa vie dissipée le dispensoient de méditer un *testament* parfait, & d'observer toutes les régles. Toub. Le *testament* militaire, tout informe qu'il étoit, s'exécutoit avec la même exactitude que le *testament* le plus régulier. Id. Anciennement, à Rome, les *testamens* se faisoient de vive voix; le Testateur déclaroit sa volonté en présence de sept témoins. On appelloit ces sortes de *testamens* des *testamens nuncupatifs*. Mais le danger de confier la disposition testamentaire des morts à la mémoire des témoins, fit abolir les *testamens* nuncupatifs, & on ordonna qu'à l'avenir, ils seroient rédigés par écrit. Le Droit accordoit de grands priviléges aux *testamens* où les peres disposoient de leurs biens entre les enfans. Ils étoient dispensés des formalités ordinaires; & pour les rendre valables, c'étoit assez qu'on pût reconnoître la volonté du défunt. L'Empereur Justinien apporta pourtant quelque limitation à cette liberté par sa Novelle 107. il voulut que tout au moins, le pere eût souscrit sa volonté, &c.

Le Concile d'Arles en 1234. c. xxs défend à qui que ce soit de faire son *testament*, sans que son Curé soit présent. C'étoit parce que ceux qui favorisoient les Albigeois faisoient des legs à leur profit, & cette défense est très-ordinaire dans les Conciles de ce temps-là. Le Concile d'Avignon de l'an 1281. & celui de Bourges de 1286. défendent la même chose, principalement à cause des restitutions du bien mal acquis, & des réparations des torts. Celui de Bourges ordonne aux Evêques d'avoir soin de faire exécuter les *testamens*; & celui d'Avignon veut que les Curés ou Vicaires envoient à l'Evêque les *testamens* dans les deux mois après la mort du Testateur, de crainte que les héritiers ou les exécuteurs ne les recélent, ou ne les suppriment.

Toute déclaration de devoir, faite dans un *testament* au profit d'un incapable de legs, est toujours présumée une fraude faite à la loi, pour donner à l'incapable, sous le nom de dettes, ce qu'on ne peut lui laisser comme legs. Gillet, qui cite aussi Bartole sur la Loi *Cum quis*, Parag. *Titia*, au Digeste *De Legat.*

> *Vous croyez qu'il vise à la noce,*
> *Il ne vise qu'au* testament,
> *Il croit que votre derniére heure*
> *Va le nantir de votre bien:*
> *Mais si vous voulez qu'il vous pleure,*
> *En mourant ne lui donnez rien.* Sanacé.

Ce mot vient du Latin *testamentum*, que les Jurisconsultes Latins disent venir de *testatio mentis*. Mais ceux qui s'en sont voulu moquer, ont dit qu'il falloit que *calceamentum* fût aussi *mentis calceatio*. Bénédicti, sur le Chapitre *Raynutius*, *de testamentis*, a recueilli dans un livre *in-folio*, tout ce qu'on peut dire des *testamens*.

On a appellé autrefois, droit de *testament*, un droit que les Evêques prétendoient avoir de disposer tantôt du quart, tantôt de la neuviéme partie des legs pieux d'un *testament*. *Jus testamentarium.* Depuis, ils se sont attribué ce quart, & en ont joüi en pleine propriété pendant un assez long-temps, comme ils ont fait à l'égard des biens des intestats. Voyez Du Cange, & le mot ab intestat.

On appelle *testament de mort*, les déclarations, ou dépositions d'un criminel depuis qu'on lui a prononcé son arrêt de mort. *Testamentum mortis.*

☞ Testament *maritime* C'est celui qui est fait sur mer dans la forme prescrite par l'Ordonnance de la Marine du mois d'Août 1681.

☞ Testament *inofficieux*. Voyez Inofficieux.

Testament, se dit aussi de quelques paroles & instructions qu'un pere donne à ses enfans en mourant, & des choses qu'il

qu'il leur recommande. *Ultima patris voluntas vel instructio ad filios.* Le *testament* du bon pere à ses enfans du sieur Fortin de la Hoguette.

TESTAMENTAIRE. adject. m. & f. Qui appartient au testament. *Testamentarius.* Un legs *testamentaire*, un héritier *testamentaire*. Un successeur *testamentaire*. PAT. L'exécuteur *testamentaire* doit être saisi pendant un an de tous les effets de la succession, après quoi il doit rendre compte de son exécution *testamentaire*. Quoique l'Ordonnance de Moulins ait été étendue dans certaines espèces aux dispositions *testamentaires*, il y a des cas où l'on admet la preuve par témoins contre les testamens. M. Danti en rapporte plusieurs exemples dans son Traité de la Preuve par témoins.

☞ Plusieurs estiment ces mots, *Exécuteurs testamentaires*, impropres & peu François, & qu'il vaudroit mieux mettre les *Exécuteurs des testamens*. *Auzanet sur l'art.* 297. *de la Coutume de Paris.* On n'auroit pas crû M. Auzanet puriste, & l'on doit lui sçavoir gré de sa remarque. Il est cependant à propos d'observer que le Palais nous fournit quantité de termes moins François que *testamentaire*, qui ne laissent pas d'avoir cours dans toute l'étendue du Royaume.

TESTAMENTAIRE. f. m. C'étoit, au moins en quelques lieux, un Office dans les Monastères. *Testamentarius.* Le *Testamentaire*, avoit la disposition des legs pieux qu'on faisoit au Monastère. Voyez Brouver dans les Annales de Fuldes, L. II c. x.

TESTAMENTER. Vieux v. neut. Faire un testament, *Testamentum componere, conscribere, facere.*

☞ Ce mot se trouve dans la dernière Scène du Distrait de M. Regnard, où Carlin dit en parlant de l'oncle de Léandre :

Sans avoir en mourant, égard à ma prière,
Il a testamenté tout d'une autre manière.

Ce mot vieux est dans Borel.

TESTATEUR. f. m. TESTATRICE. f. f. Qui fait un testament. *Testator, testatrix. Testans.* Il faut satisfaire, autant qu'on peut, aux volontés du *Testateur*. Dans la Loi *Cum quis*, le Jurisconsulte dit que la *Testatrice* avoit coutume d'employer Callimachus, il étoit son homme d'affaire, &c GILLET. M. Gillet, dans son IVe. Plaidoyer, montre qu'un incapable de legs ne peut exiger la somme qu'un *Testateur* a déclaré lui devoir par son testament, parce qu'une telle déclaration de dette est un véritable legs, déguisé sous le nom de dette.

TESTER. v. n. Disposer de ses biens, & les destiner après sa mort à certaines personnes qu'on institue héritiers, ou légataires. *Testari, testamentum facere.* A Paris on ne peut *tester* de ses meubles & acquêts, qu'à l'âge de 20 ans accomplis, & à 25 du quint de ses propres. En Normandie on peut *tester* du tiers de ses acquêts, pourvû que le testament soit fait trois mois avant la mort du Testateur, mais on ne peut *tester* d'aucune portion de ses propres. En France on ne peut *tester* en faveur de son Confesseur, ni de son Médecin. Les Religieux Profès n'ont point de faculté de *tester*. Un étranger qui n'a point de Lettres de naturalité, un condamné aux galères, ou à un banissement à perpétuité, ni un interdit, ne peuvent *tester*. Par le Droit Romain les mâles pouvoient *tester* à 14 ans, & les femelles à 12. Il étoit permis par les Lois des Empereurs aux gens de guerre, de *tester* de la manière qu'ils vouloient, aux autres non. Et c'est pourquoi ils étoient obligés à certaines formalités, comme à celle de faire testament pour le tout, ou d'être réputés mourir sans testament. Et c'est un usage que Pomponius appelle abusivement une loi naturelle, mais qui toutefois n'étoit qu'une loi reçûe parmi les Romains. COUSTIN.

TESTERBANDT. subst. masc. Nom propre d'un ancien Comté, confondu depuis plusieurs siécles avec le Duché de Clèves. *Testerbantum, Testerbandiæ Comitatus.* Il étoit au nord de ce Duché, vers le Rhin, le Wahal & la Meuse. MATY.

TESTES. f. m. & pl. Ce mot est Latin, & signifie la même chose que testicules. On le donne en Anatomie à des parties du cerveau. Les épiphyses des protubérances orbiculaires s'appellent *testes*. DIONIS.

TESTICULE. f. m. Partie double de l'animal, qui sert à la génération. *Testiculus.* Les *testicules* sont extérieurs aux hommes. Quelques-uns n'en ont qu'un; d'ordinaire ils en ont deux, & même il s'en trouve qui en ont trois : quelques Médecins assûrent qu'il y a eu des hommes qui en ont eu jusqu'à quatre. Ils sont de figure oblongue ou ovale, gros comme un œuf de pigeon. Leur substance n'est autre chose qu'un tissu de vaisseaux séminaires, qui servent à filtrer la semence, & à la séparer du sang, que les artères spermatiques y ont porté. Leur membrane commune s'appelle *scortum*, ou *scrotum*, parce qu'elle ressemble à un sac, ou bourse de cuir, que les Anciens appelloient *scortea*, comme une chose faite de peau. Les femmes en ont d'intérieurs, qui sont posés sur les muscles des lombes, d'une qualité, figure & substance différente. Les nouveaux Anatomistes ont découvert qu'ils étoient pleins d'œufs, & ont soutenu que la génération des hommes & de tous les animaux, se faisoit par le moyen des œufs, comme celle des oiseaux. Les animaux qui sont le plus de petits, & qui s'occouplent le plus souvent, les ont aussi au-dedans. Quelques Médecins ont honoré ces parties du nom de *principales*, & ont dit qu'elles étoient plus excellentes que le cœur. Les Eunuques sont ceux à qui on a retranché les *testicules*. Les peuple les appelle *témoins*, parce qu'ils rendent témoignage de la virilité. C'est ce qu'on appelle proprement *génitoires*. *Genitalia.* Les Grecs les ont appellés *didymes* ou *gémeaux*. Les Anatomistes trouvent aussi dans le cerveau deux petits corps ronds & durs entre le troisième & le quatrième ventricule, auprès de la glande pinéale, qu'ils appellent *testicules* ou *testes*, & en Grec ὄρχεις & δίδυμοι.

On appelle les *testicules* des cerfs *daintiers*, & ceux d'un sanglier *luites*.

☞ TESTICULE de chien, f. f. Plante. Voyez SATYRIUM, c'est la même chose.

☞ TESTIF. f. m. ou Poil de chameau.

☞ TESTIFIER. v. a. Assûrer, certifier. MAROT.

TESTIMONIAL, ALE. adject. Qui rend témoignage. *Testimonialis.* Il ne se dit qu'en Pratique, & en Cour d'Église, des Lettres que les Prélats, ou les Supérieurs donnent aux Ecclésiastiques, ou aux Religieux, pour certifier ou attester les bonnes mœurs, le congé qu'on leur a donné, &c. Un Moine vagabond peut être arrêté, faute de faire apparoir des Lettres *testimoniales* de son Supérieur.

On le dit aussi des Lettres de Scholarité dont un Écolier-juré doit faire apparoir, avant que de pouvoir obtenir des Lettres de garde-gardienne.

TESTON. f. m. Ancienne monnoie de France, qui a eu différens prix. On a commencé à les fabriquer sous Louis XII. en 1513. & alors ils étoient du poids de 7 deniers, 12 grains & demi. *Capitatus nummus.* On les appelloit *testons* à cause de la tête du Roi, qui y étoit représentée. On n'avoit point fabriqué en France, sous la troisième race, de monnoie d'argent aussi pesante que celle des *testons*, & il n'en reste point depuis le commencement de la Monarchie, qui soient de ce poids. Avant les *testons* on ne faisoit en France que des gros; qui ne valoient que deux sols. Voyez M. le Blanc, dans lequel il y a quelque petite chose à rectifier. Le Roi Louis XII. fit frapper de deux sortes de *testons*, des gros *testons*, & des gros *testons* de Milan; ceux-ci donnoient au Roi le titre de Duc de Milan. Sous le régne de Louis XII. & au commencement de celui de François I. les *testons* ne valoient que dix sols; mais dès l'an 1543. ils commencerent à valoir onze sols. Sous Henri II. & sous François II. les gros *testons* valoient onze sols & quatre deniers.

C'est Charles IX. qui fit faire les demi-*testons*. Sous ce Prince, les *testons* ont eu deux différens prix; car en 1561. ils valoient douze sols, & en 1573. douze sols six deniers. Henri III. défendit en 1575. le cours des *testons*. Les *testons* ont couru en Angleterre, & l'on en vit dès les régnes d'Henri VIII. & d'Édouard VI. Ils valoient douze deniers sous le premier; sous celui-ci, neuf deniers, & à présent six deniers. Les *testons* d'Angleterre sont d'argent pur. *Testons* se dit par extension de l'argent en général.

Certain Quidam amoureux de testons.
RÉGNIER.

On

On dit d'une chose de vil prix, qu'elle ne vaut pas un *teston*. On dit pour marquer un homme fort avare, qu'il ne donneroit pas un *teston* pour un quart d'écu, qu'il se tiendroit à deux liards. On dit aussi, Avoir toujours le *teston* au gousset; pour dire, avoir toujours de l'argent avec soi. Et au contraire, on dit n'avoir pas le *teston*, pour dire, être gueux, n'avoir point d'argent. Elle est belle, mais au diable le *teston*; c'est-à-dire, qu'elle n'a rien. On a dit aussi proverbialement, qu'une fille avoit l'âge d'un *teston*, quand elle n'avoit que quinze ans.

On appelle *teston* rogné, un ignorant; pour dire, qu'il n'a point de lettres, comme un *teston* dont on a rogné la légende. *Doctores moneta tonsa*, sont les Docteurs honoraires, qui sont reçus sans examen, & sont ordinairement plus ignorans que les autres.

TESTONNER. verb. act. Accommoder la tête & les cheveux. *Caput concinnare, comere*. Les Courtisans sont toujours bien peignés & bien *testonnés*.

Testonner, signifie aussi, Battre & donner des coups, particuliérement sur la tête. *Caput percutere, ferire*. Pour avoir fait une médisance, il a été bien *testonné*, bien battu. Approche un peu, que je te *testonne*. Acad.

Testonné, ée. part. pass. & adject. *Concinnatus, percussus*.

☞ *TESTUDO*. subst. m. Mot Latin qu'on a retenu en François, & qui signifie Tortue. C'est une tumeur enkistée, analogue au méliceris, plus molle que l'atérome ou le talpa, large & ronde comme une écaille à tortue, d'où vient son nom. Elle se forme à la tête, & cause quelquefois par suppuration autant d'accidens que le talpe. Col de Villars.

TET.

TET. s. m. Nom propre d'une riviére du Roussillon. *Tetus fluvius*, anciennement *Ruscino, Ruscio, Thetis*. Elle a sa source dans les Pyrénées, baigne Ville-Franche de conflent, Perpignan, & va se décharger dans la mer Méditerranée.

TÊT. s. m. Os de la tête, qui s'appelle autrement le *crâne*. *Calva, calvaria*. Voyez Crâne.

Ce mot vient de *testa*.

Têt. subst. masc. Morceau de pot cassé. *Testa*, un *têt* de pot. Plusieurs Martyrs, après avoir eu le corps tout déchiré par les foüets & les ongles de fer, étoient étendus sur des *têts* de pots cassés, sur le pavé semé de *têts* de pots cassés.

Ce mot vient de *testa*; & *testa*, selon quelques Auteurs, s'est dit pour *tosta*, de *torreo*, je cuis au feu, parce que c'est de la terre cuite au feu. On dit aussi *tesson*. Voyez ce mot.

TÊT. s. m. Nom propre d'une petite riviere d'Angleterre. *Anton*. Elle coule dans Comté de Hant, & se décharge dans le golfe de Southampton. Maty.

TÉTANOS. s. m. Terme de Médecine qui est purement Grec, & qui se dit d'une espéce de convulsion tonique, dans laquelle les muscles antérieurs & postérieurs de la tête sont également affectés, ensorte qu'elle ne panche ni d'un côté, ni d'autre.

Ce mot vient du verbe *τείνω*, *tendere*, *étendre*.

TÊTARD. subst. m. Sorte d'insecte noir, qui nage & qui vit dans l'eau, appellé *Têtard*, vraisemblablement parce qu'il a la tête fort grosse en comparaison du corps. *Capito, animal aquaticum*. Il y a aussi un petit poisson qui pour la même raison s'appelle *Têtard* en quelques endroits de la France.

TÉTASSE. s. f. Terme odieux qu'on applique aux mammelles, quand on les veut accuser d'être molles, flasques, pendantes & vilaines. *Mamma productior, mollior & squalida*. Les Indiennes font vanité d'avoir de longues *tétasses*, & d'alaiter leurs enfans par-dessus leurs épaules. On dit par injure, *Tétasse* à jetter sur l'épaule.

TETE, ou TETTE. s. f. Trayon; l'endroit par où les petits des animaux se nourrissent, & tirent le lait de leurs meres. *Papilla*. Les truies, les chatres, les chiennes ont plusieurs *tettes* ou petits bouts sous le ventre pour nourrir plusieurs petits.

Ce mot vient du Latin *tetta*, qui a été fait du Grec *τιτθὴ*, *mamma*, signifiant la même chose. Ménage. Quelques-uns le dérivent de l'Allemand *tutte* ou *tudte*, qui signifie la même chose. L'espagnol dit *teta*.

TÊTE. s. f. La partie supérieure ou antérieure de l'animal. *Caput*. Les Médecins divisent la *tête* de l'homme en deux parties. L'une est le *têt*, en Latin *calvaria*, qui est la chevelure; l'autre sans cheveux, qui est la *face* ou le *visage*, *facies & vultus*, qui est nommé excellemment par les Grecs *prosopon*, c'est-à-dire, *regardant devant soi*, parce que cela n'appartient qu'à l'homme seul. Ils subdivisent la première partie en quatre, sçavoir, le devant, qui est l'endroit le plus humide & le plus tendre, qu'ils appellent du mot Latin *sinciput*, comme qui diroit *summum caput*; le derriére, qu'ils appellent *occiput*, ou d'un mot Grec *inion*, parce que tous les nerfs, qui s'appellent *ines*, prennent de là leur origine. Ils appellent le milieu ou le haut de la *tête*, *vertex*, *à vertendo*, parce que les cheveux tournent là en rond. Et enfin ils nomment les côtés, *temples*, *tempora*, parce que c'est-là que le poil commence à blanchir, & à montrer le temps ou l'âge de l'homme. L'os du front s'appelle *coronal*, ou l'os *de la poupe*, ou *sans vergogne*: d'où vient qu'on appelle les impudens, *effrontés*. Sa figure est en demi-cercle, polie par dehors, & inégale par dedans. L'os de la *tête* s'appelle de la *proue*, & de la *mémoire*. Aux vieillards, il est tout d'une piéce; aux jeunes, il est tantôt de quatre, tantôt de cinq. Sa figure approche de celle d'un turbot; car il a cinq côtés formés de deux lignes circulaires qui vont finir en pointe. En général les os de la *tête* s'appellent le *crâne*. Il y a des peuples qui se rendent la *tête* aussi plate que la main, & qui mettent la *tête* de leurs enfans, dès qu'ils sont nés, entre deux presses ou planches sur le front & le derriére de la *tête* pour l'applatir. Ils demeurent dans la Province de Cosaquas sur la riviére des Amazônes. Dieu a fait marcher l'homme la *tête* levée, afin qu'il contemplât le ciel. Les autres animaux avancent & baissent la *tête*, parce qu'ils ne sont nés que pour la terre. La *tête* est le principal siége de l'ame, & des organes des sens. Les Orientaux couvrent leur *tête* d'un turban, & les Occidentaux d'un chapeau. Les Rois ont la couronne sur la *tête* dans leur sacre. Les Ecclésiastiques ont une couronne, une tonsure sur le sommet de la *tête*, pour marque de leur Cléricature. Les soldats ont le pot en *tête*; les cavaliers un heaume, ou habillement de *tête*. La fontaine de la *tête*. Voyez Fontaine. Des yeux à fleur de *tete*. Tourner la *tête*; faire un signe de *tête*. Avoir mal à la *tête*. Casser la *tête*. Trancher la *tête*. Elle se plaignit d'un mal de *tête*, & ce mal apparemment, vouloit dire qu'on la dispensât d'avoir le teint frais, les yeux vifs. La Ch. d'H.

☞ On dit, Avoir la *tête* pesante, pour dire, Embarrassée. On dit, par exagération, La *tête* me fend, pour dire, J'ai un très-grand mal de *tête*; &, La *tête* me tourne, pour dire que les objets paroissent comme s'ils tournoient en effet.

Ce mot de *tête* vient du Latin *testa*, dont les Latins se sont servis en la même signification. Nicod & Ménage.

Hocher la tête. C'est marquer avec un certain signe de *tête*, qu'on se moque de ce qu'on dit, *Caput movere*.

> *Mais, quoi! vous ne m'écoutez pas?*
> *Vous riez en* hochant la tête. S. Amant.

Têtes Couronnées. Rois, Princes souverains. *Capita coronata*. Les *têtes couronnées* lui rendent hommage. Acad.

Tête, se dit aussi des arbres, des plantes, des fruits. *Caput, vertex summitas*. Il a tant de *têtes* de saules à couper tous les ans. L'Ordonnance défend de deshonorer, de couper les *têtes* des arbres de haute futaie. Il y a tant de *têtes* de choux, de poireaux, dans cette planche. Voilà un poirier de poires à deux *têtes*. Une *tête* d'oignon. Les pommes, les grenades ont une queue & une *tête*.

Tête, en termes de Médecine, se dit de l'extrémité des os. *Ossium caput, summitas, extremitas*. Quand l'os a un bout rond qui avance en dehors, fait par apophyse, ou épiphyse, on lui donne le nom de *tête*. Si son principe est grêle, & s'il s'élargit peu à peu, on l'appelle *col*. *Collum*. S'il aboutit en pointe, on l'appelle *couronne* ou *corneille*, à cause qu'il ressemble à un bec de corneille: ce qu'on appelle quelquefois *pointe*. *Corona*, *pyramis*. Quand cette *tête* est plate, on l'appelle *condyle*, ou *double tête*, com-

me

me sont les extrémités des os des doigts. *Condylus*. On dit aussi la *tête* d'un muscle, en parlant de son extrémité, & on dit la *tête* du foie, en parlant de sa partie la plus élevée.

Tête, se dit aussi des corps inanimés & artificiels. *Caput*. Il y a des clouds à *tête*, & d'autres à crochet. On appelle *tête perdue*, des boulons, vis, & clous qui n'excèdent point le parement de ce qu'ils attachent, ou retiennent. *Clavus depressus*. Cette épingle n'a plus de *tête*. La *tête* d'un maillet. Un têtu, c'est un marteau à deux *têtes*. *Malleus biceps*. On appelle la *tête* du compas, l'endroit par où il se joint, où sont les charnières. La *tête* d'un anneau, c'est le chaton.

☞ Tête *emboutie*. Broquette à *tête emboutie*. C'est la plus grosse de toutes les broquettes.

☞ Tête *à trois coups*, ou *Tête ronde*, Ce sont les clous ordinaires.

☞ Tête *rabattue*. Les clous à *tête rabattue* sont de gros clous qui servent à clouer & attacher les bandes de fer qu'on met aux roues de charrette.

☞ Tête *de Champignon*. Grand cloux dont la tête est ronde, de près d'un pouce de diamètre, & presque d'autant de hauteur, creuse en dedans, & de la figure d'un champignon.

☞ Tête *plate*. On nomme ainsi les clous à ardoises & à lattes, qu'on appelle autrement Clous à bouches.

☞ Tête *de cheveux*. En termes de Fabrique de perruques, c'est le côté par où les cheveux ont été coupés ; l'autre extrémité s'appelle la Pointe.

Tête, se dit encore de la représentation de cette partie du corps humain. *Caput*. On dit d'un beau portrait : Voilà une belle *tête*, voilà une *tête* à peindre. La *tête* d'airain d'Albert le Grand, qui parloit. Les Perruquiers appellent aussi *tête*, ces moules de bois sur lesquels ils dressent leurs perruques, qui servent aussi de boetes à les serrer. Au jeu de cartes on dit qu'on a des Rois, des Dames, ou des Valets. On appelle aussi la *tête* d'une monnoie, la figure du Prince qui y est empreinte. On dit aussi des reliques, Il y a plusieurs *têtes* de Saints dans la sacristie, dans le trésor de cette Église.

Tête en Sculpture, est un ornement de Sculpture qui sert à la clef d'un arc, d'une plate-bande, & d'autres endroits Ces sortes de *têtes* représentent des Divinités, des Vertus, des Saisons, des Aages, &c. avec leurs attributs, comme un Trident à Neptune, un Casque à Mars, un Caducée à Mercure, un Diadême à Junon, une Couronne d'épis de bled à Cérès, &c. On emploie aussi des *têtes* d'animaux par rapport aux lieux, comme une *tête* de bœuf ou de belier pour une boucherie, de chien pour un chenil, de cerf ou de sanglier pour un parc, de cheval pour une écurie, &c. Daviler.

Tête, se dit aussi des monstres qui ont plusieurs *têtes*, qui sont la plûpart fabuleux. *Multiceps monstrum*. On dit que le serpent amphisbène a deux *têtes*. Les Poëtes attribuent trois *têtes* à Hécate, à Géryon, à Cerbère, cent *têtes* à Typhon. L'Hydre avoit cent *têtes*, ce qui renaît à mesure qu'on le croit détruite, comme une sédition populaire, la chicane, &c. La *tête* de Méduse, que les Poëtes ont fait tuer de ses regards. C'est aussi une constellation du Ciel, nommée autrement *Ras Algol*, qui est la plus dangereuse de toutes, selon les astrologues.

Tête, se dit aussi des cheveux, qui ne sont qu'une partie & un ornement de la *tête*. *Cæsaries, cincinni*. Ce blondin a une belle *tête*, c'est-à-dire, une belle chevelure Ce Perruquier a acheté cette *tête* cent francs, c'est-à dire, la dépouille de cette *tête*. La *tête* d'Absalon pesoit 200 sicles. On dit d'un homme chauve ou pelé, qu'il est ras comme la *tête* d'un Moine.

Tête, se dit aussi du bois de cerf. *Cervi cornua, cervina cornua* Les cerfs tous les ans mettent leur *tête* bas. Ce cerf est à présent à sa premiere, à sa seconde *tête*, pour marquer son âge. On appelle *tête bien née*, une *tête* grosse de marrein. La *tête couronnée* est la belle *tête*, qui doit avoir aussi les andouillers dans les meules, les rayûres enfoncées, & être fort ouverte. On appelle une *tête faux marquée* celle qui n'a pas les corps & chevilles pareilles dans les deux perches. Les *têtes ramées* sont ou couronnées, ou paumées, ou simples de trois parts à mont, ou de deux.

Tête, signifie quelquefois l'homme entier. *Caput*. En cette Auberge on paye tant par *tête*, c'est-à-dire, pour chaque personne. *In singula capita, viritim*. En cette succession, ceux-ci viennent par *têtes*, & ceux là par souches, ou par représentation, c'est-à-dire, plusieurs ensemble. ☞ On dit, Succéder par *tête*, lorsque chacun des copartageans vient de son chef à la succession, & sans représentation d'aucun autre. On lui a mis cette charge sur la *tête*, sur le corps. Il a cinquante ans sur la *tête*. Les tailles s'imposent par capitation, se payent par *tête*, On sonne bien à la paroisse, il est mort quelque grosse *tête*. Ne reçoi plus chez toi ces *têtes* folles. Ablanc. Nous avons à faire à des *têtes* revêches ; qui se défendent du joug. Vaug. On met la République de Venise au rang des *têtes couronnées*. ☞ On dit familiérement qu'il n'y a *tête* d'homme qui ose entreprendre de faire telle & telle chose, pour dire, qu'il n'y a aucun homme assez hardi.

Tête, se prend souvent pour la vie, qui se perd avec la *tête*. *Vita, salus*. Je n'oserois faire cela, il y va de ma *tête*. J'en réponds sur ma *tête*. On met les *têtes* à prix dans les proscriptions Ce Tyran a fait bien couper, abattre des *têtes*. On lui a fait voler la *tête* sur un échafaut. Il a bien joué à coupe *tête*. On casse la *tête* aux déserteurs. C'est hazarder ma *tête*. On dit aussi qu'une place a couté bien des *têtes*, quand il en a couté beaucoup de monde pour la prendre.

Tête, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & premierement de l'esprit & de ses fonctions. *Mens, animus*. C'est un homme qui a la *tête* dure, on ne lui sçauroit rien faire apprendre. C'est un opiniâtre, un préoccupé, qu'on ne sçauroit détromper, quand il a une fois chaussé une opinion dans sa *tête*. Celui-là est un habile homme, un homme de *tête*, une des plus fortes *têtes* de la Robe. Il a fait un coup de *tête*, de prudence, de jugement. Il y a des gens qui soutiennent bien le poids de la faveur, & à qui la *tête* ne tourne point dans les postes les plus élevés. La Br. On appelle, même à la chasse un chien de *tête*, un chien d'entreprise, celui qui prend le devant de la meute. On dit au contraire, Il a fait un coup de sa *tête*, pour dire, un coup d'étourdi, dont il n'a point demandé conseil. On dit aussi d'un joueur de luth, d'un joueur de cartes qu'ils jouent de *tête* ; pour dire, avec prudence, qu'ils entendent ce qu'ils jouent. On dit aussi, qu'il faut qu'un homme ait une forte *tête*, une *tête* de fer, pour vaquer à plusieurs affaires. Disputez contre ce Docteur, c'est un homme qui vous tiendra *tête*, qui vous satisfera bien. Mettre une chose en *tête*, c'est faire commencer par elle. *In capite libri*. A la *tête* du livre, c'est-à-dire, au commencement.

Aux Magistrats met en tête *le Droit*.
Duc de S. Agon.

☞ C'est un homme d'une prudence consommée, c'est de toute sa compagnie la meilleure *tête* ; c'est un génie rare. Bouhours. *Exh. II p* 404.

Tenir en *tête* ou en chef de quelqu'un, terme de fief, relever de lui nuement, & en plein fief. Les *Capitaux* tenoient en *tête* leurs captalats.

☞ On dit, Mettre un homme en *tête* à quelqu'un, pour dire, Lui opposer quelqu'un qui lui puisse résister.

La capitation est une levée d'argent qui s'impose par *tête*. On dit d'un jeune homme dont l'esprit ne répond pas au dehors, à l'apparence : Voilà une belle *tête*, c'est dommage qu'elle n'a point de cervelle. Ce proverbe est tiré des Fables d'Esope.

C'est une belle tête, *à la cervelle près*. Boons.

Quand on fait trancher la *tête* en un Parlement ; on porte la *tête* dans le lieu où le crime a été commis, quand même ce seroit hors du Parlement, comme la *tête* du complice de Biron fut portée à Rennes. *Scaligerana*.

On le dit aussi des passions & des vices de l'esprit. *Cerebrum*. Cet homme a un grand martel en *tête*, il est jaloux, il est incertain de l'état d'une affaire d'où dépend toute sa fortune, ce galant lui fait mal à la *tête*. On dit d'un homme vain & visionnaire, qu'il a bien du vent dans la *tête*, qu'il s'est mis bien des chimères dans la *tête* ; qu'il a l'amour, l'ambition dans la *tête* ; qu'il a la Poesie, la Chymie, les machines dans la *tête* ; pour dire, qu'il en est fort entêté,

qu'il s'y rompt la *tête*.

On dit aussi que celui qui se trouble, qoi s'aveugle dans la bonne forrune, que la *tête* lui a tourné. *Caput non habet.* On dit aussi d'une femme acariâtre, qu'elle a bonne *tête*, qu'elle ne veut rien céder, qu'elle crie à pleine *tête*. On dit aussi, cela ne va pas comme votre *tête*; pour dire, comme vous vous l'êtes imaginé.

Têta, se dit aussi des corps politiques, eo parlant de ce qui est plus considérable, & au premier rang. *Princeps, præses, primas.* Un Président est à la *tête* de sa Compagnie; un Doyeo à la *tête* de son Chapitre. Les Ministres sont à la *tête* des affaires. On a choisi ce Directeur pour le mettre à la *tête* des Fermes.

Têta, se dit aussi de ce qui est le premiee en chaque chose. *Caput, vertex.* Les noms des Auteurs doivent être à la *tête* des livres. On met les Epitres dédicatoires, las Préfaces à la *tête*. Cela est écrit en *tête* du livre, c'est-à-dire, dès le commencement. On le dit aussi des Puissances. Rome à la *tête* du monde, de l'Empire.

En terme de Guerre la *tête* du camp, se dit de la partie antérieure du terrain nù une armée est campée, de ce qui regarde la Campagne, ou les Ennemis. *Prima acies, frons.* Ce qu'on fortifie le plus, e'est la *tête* du camp. On monte le bivonac à la *tête* du camp. Gui. ☞ Cette résolution a été prise sur les nouvelles que l'on a eues qne les ennemis s'assembloient, & qn'ils avoient déja une *tête* à une lieue d'Ypres. Pélisson.

On appelle aussi, la *tête* de la tranchée, le *tête* de la sape, la *tête* de la chaussée. Vaun. *Caput, front.* La *tête* du travail, la partie la plus avancée vers l'ennemi. On a poussé cette nuit la *tête* da la tranchée cent pas plus loin. Il y a deux *têtes* à la tranchée, c'est-à-dire, deux attaques.

On appelle aussi la *tête* d'un ouvrage à cornes, ce qui est enfermé entre les demi-bastions *Caput, frons*. On le dit aussi d'une face de la place; & on dit en ce sens, qu'on ne peut aller à une place que par une *tête*, c'est-à-dire, l'attaquer que par nn seul endroit.

On dit aussi d'un Officier, qu'il est à la *tête* de l'armée, d'un Bataillon, d'un Régiment, d'une Compagnie; pour dire, qu'il les commande. *Primam frentem exercitûs, legiens tenere, ducere.* On dit aussi d'un Officier reformé, il étoit à la *tête*, il ne sera plus qu'à la queue.

En termes de Manège, on dit qu'un cheval place bien sa *tête*, qu'il porte en beau lieu, en parlant de son action, & de son encolure. *Equus audax, composito & erecto capite.* On dit aussi, qu'il a la *tête* dedans, quand il manie sur les voltes de biaie, & en pliant un peu la *tête*. On appelle aussi, Courir les *têtes*, un exercice de manège, où le cavalier perce plusieurs *têtes* de cartnn qui sont à terre, avec diverses sortes d'armes, tandis que le cheval galnppe.

Têta de Mora, se dit des chevaux qui ont la *tête* noire. *Equus capite nigro.* Voyez Cap de Mora.

On appelle aussi à la guerre *tête de More*, une machine qne composent les Ingénieurs, qui est une espéce de grenade qu'on tire avec le canon. *Granatum ignitum & missile.*

En terme de Marine, on appella *tête de More*, un billot quarré, étant au haut de chaque mât, & en sa brisure, qui sert pour en embnetee un autre. Oo l'appelle autrement *chouquet. Lignea clava, stipes mali insititius.*

En Chymie on appelle aussi *tête de More*, une chappe ou chapiteau d'un alambic, qui a un long cnl, pnue porter les vapeurs dana un tonneau qui sert de réfrigérant. *Alembici operculum tabulatum.*

En terme de Blâson, on appelle *têtes de Mores*, des *têtes* qui sont représentées ordinairement de profil, & bandées, liées & tortillées. *Caput nigrum.* On appelle aussi *têtes arrachées*, les *têtes* d'niseaux, ou des autres animaux où le poil parnît encore; & *têtes coupées*, eelles dont la séparasion est faite nettement.

☞ Têta *de Négres*. s. f. C'est ainsi qu'on nomme sne lee côtes d'Afrique où les Européens font la traite des Négres, ceux qui sont âgés depuis seize ou dix-sept ans jusqu'à trente. On leur donne le même nom aux Îles Antilles.

☞ Têta *de More*. C'est le nom qun l'on donne à la guipure la plua étroite.

☞ Têta *d'arge*. Terme de tireur d'ne, qui se dit de la paetie supérieure d'un gros billot quarré, élevé de deux pieda de terre. Vnyez le *Dict. de Commerce*.

☞ Têta *& queue*. On dit chez les Manufacturiers & chez lee Marchands, qu'une piéce d'étoffe ou de toile a *tête & queue*, quand elle n'a point été entamée, qu'elle est toute entiére.

☞ Têta *de linete*. Nom que les Taneurs & Applaigneurs donnent quelquefois par dérision aux *têtes* ou bosses du hardon les plus petites, qu'on appelle autrement Rondelles & Camions.

☞ Têta *de Meines*. On oomme ainsi le gros fromage d'Auvergne, que l'nn appelle aussi Cantal.

☞ Têta se prend quelquefois parmi les Fondeurs de caractères d'Imprimerie, pour ce qu'on nomme autrement l'Œil de la lettre. On doit pourtant y faire quelque différence, l'œil étant proprement la gravure en relief de la lettre, & la *tête* le haut ou table de la lettre, où est cette gravure. Une lettre bien fondue oe doit être ni forte en pied, ni furte en *tête*.

☞ On appelle, *Têtes* de vin, les premieres cuvées des meilleurs vins de Champagne & de Bourgogne.

En terme de Chymie, on appelle *tête morte*, le marc qui demeure dee corps dont on a tiré par la distillation, ou par autre voix, toute l'humidité & les sela. *Iners, exsucca terra, caput mortuum. Tête* morte, ou *tête* damnée. C'est la partie terreuse des mixtes, laqoelle reste après lea dissolutions. C'est un eorps poreux, friable, sans saveur & sans odeue, destiné à eontenir & à soutenie les principes agissans. La vraie *tête morte*, en terme de Philosophie hermétique, c'est l'orsqu'on a ôté tout le soufre & le mercure de la matiére, & qu'elle est dépourvûe d'ame & d'esprit; le corpe mort ne contient plus que le véritable sel fixe, qui est le principe de tnute fixatinn & coagulation. Dict. Herm.

La tête du dragon et sa queue, En Philosophie hermétique. Ce sont l'ame & l'esprit qui sont créés du mercure Philosophal.

Les Médaillistes distinguent les *têtes* des aociennes médailles par les différens habillemens de *tête*. *Capitalia ornamenta.* Dans les médailles impériales lorsque la *tête* est toute nue, c'est ordinairement la marque que ce n'est point la *tête* d'un Empereur, mais de quelqu'un de ses enfans, ou du l'héritier présomptif de l'Empire. On voit pourtant de simples Césars qui n'nnt jamais regné, couronnés de lauriet, ou parés du diadême: comme on voit au contrairn des *têtes* d'empereurs toutes nues. Les *têtes* qui sont couvertes le sont ou du diadême, ou d'une couronne, ou d'un casque, ou d'un voile, ou de quelque habillement étranger. Le diadême est plus ancien que la couronne. Le Sénat accorda à Jules César de porter la couronne de laurier, & ses successeurs l'ont prise après lui. Les *têtes* des Déités portent les mêmes ornemens, ou quelque symbole particulier du Dieu, comme le boisseau qui se voit sur lea *têtes* des Sérapis & de toua les Génies. Les *têtes* qu'on remarque sur les médailles des villes, ne sont autre chose que le Génie des villes, ou la Divinité qu'on y honoroit. Le P. Jobert.

En termes de Musique (on appelle la *tête* d'uo luth, d'nn théorbe, ou d'autre instrument semblable, la partie attachée au manche, où se mettent les chevillea, qui servent à monter ou à baisser les cordes, afin de les mettre d'accord, & qui lui sert de clavier. *Caput, summitas, cervix.*

En termes d'Astronomie, on appelle la *tête* ou la queue du dragon, les deux points de l'écliptique où elle est coupée par l'intersection de l'orbite des planétes, & particuliérement par celle de la lune, dans lesquelles; quand les luminaires se rencontrent, il faut qu'il y ait éclipse de l'un ou de l'antre. *Caput vel cauda draconis.* La *tête* se marque ainsi ☊. & la queue ☋ Voyez Dragon.

Tête de voussoir, en terme d'Architecture. C'est la partie de devant nu de derriere d'un voussoir d'arc. Davil.

Têta de mur. C'est ce qui paroît de l'épaisseur d'un mur dans une ouverture, qui est le plus souvent revêtu d'une chaîne de pierre ou d'une jambe entiére. Id.

Tête de chevalement. Piéce de bois qui porte sur deux étais pour soutenie quelque pan de mur ou quelque encoignure, pendant qu'on fait une reprise par sous œuvre. Id.

Têta de canal. C'est l'entrée d'un canal, & la partie la plus proche du jardin où les eaux viennent se rendre après le jeu des fontaines. C'est aussi un bâtiment rustique en maniére de grotte, avec fontaines & cascades au bout d'une

d'une longue piéce d'eau, comme la *tête* du canal de Vaux le Vicomte, qui est un ouvrage de grasserie fort considérable In

Tête de bœuf ou de belier décharnés. Ornement de sculpture des temples des payens par rapport à leurs sacrifices, qui entroit dans les métopes de la frise Dorique, & en d'autres endroits, comme il s'en voit à une sculpture de la famille Merella près de Rome, appellée pour ce sujet Capo di bove. In.

Tête perdue. On appelle ainsi toutes les *têtes* des boulons, vis & clous, qui n'excédent point le parement de ce qu'ils attachent ou retiennent. In.

☞ Tête. On appelle la *Tête* d'une bougie de table, le côté de la bougie où la méche n'est point couverte de cire.

☞ Tête. On nomme, en termes de Rotiers, la *Tête* d'un rot, la partie supérieure du rot; l'inférieure s'appelle le Pied.

☞ Têtes *de mort*. Les Peintres & Doreurs du Pont Notre-Dame & du Quai de Gêvres, appellent ainsi les bordures de bois uni qui ont six pouces de hauteur sur quatre pouces neuf lignes de largeur. Leur nom vient de ce que les premiéres estampes pour lesquelles ont en fit, représentoient une *tête de mort*.

☞ Tête On appelle Messes à plusieurs *têtes*, certaines Messes composées de plusieurs autres, qu'on disoit autrefois séparément, & qui ont été, pour ainsi dire, fondues ensemble, afin qu'on pût acquitter toutes celles dont les Eglises étoient chargées. L'usage de cette espéce de réunion ne s'introduisit que dans le douziéme siécle On les appelle encore Messes à plusieurs faces. Pierre le Chantre, dans son Dictionnaire Théologique, & Guillaume Durand, dans son Rational des Offices Divins, parlent fortement contre l'abus des Messes à plusieurs *têtes*.

☞ Tête *de coq*. Terme d'Anatomie Caroncule ou éminence qui est dans l'urétre, près de l'endroit où les vaisseaux séminaux envoient la semence dans ce canal. Son usage est d'empêcher que la semence ne cause un gonflement douloureux, en allant heurter contre l'orifice du côté opposé. On l'appelle ainsi à cause de sa ressemblance avec une *tête de coq. Galli gallinacei caput.* Dict. de James, au mot *Gallinaginis caput*.

Tête, se dit encore en plusieurs phrases particulieres & figurées. Tenir *tête* à quelqu'un, c'est lui résister, s'opposer à ses desseins, combattre son avis, son opinion. *Resistere, obsistere, reluctari.* Se jetter à la *tête* de quelqu'un, c'est lui offrir son service, se donner à bon marché. On dit aussi d'une marchandise qui est à vil prix, qu'on la jette à la *tête* des gens. On dit encore, rompre la *tête* à quelqu'un, pour dire, l'importuner. *Obtundere.* On dit aussi, crier à pleine *tête*, crier à tuë-*tête*, pour dire, crier de toute sa force. On dit, se rompre la *tête*, se casser la *tête* à faire quelque chose, pour dire, travailler avec une grande contention, un grand travail d'esprit. On dit d'un vin gros & fumeux, que c'est du casse *tête* On dit d'un homme jaloux, qu'il a mal à la *tête*, qu'il a martel en *tête*. Ce dernier se dit aussi quand on a quelque chose dans l'esprit qui inquiete. On dit aussi qu'un homme va la *tête* levée par tout, quand il ne craint aucun reproche, & qu'il va *tête* baissée au combat, pour dire, courageusement & aveuglément. M. le Maréchal de C, sur le point de mourir, disoit, je m'en vais donner *tête* baissée dans l'avenir. Aller *tête* baissée contre la fortune. Corn On dit aussi qu'on a regardé, qu'on a examiné un homme depuis les pieds jusqu'à la *tête*, pour dire, fort attentivement. On dit aussi, qu'un homme a des dettes, des affaires par-dessus la *tête*, pour dire, qu'il est noyé de dettes, accablé d'affaires. On dit aussi, qu'on a la *tête* mal faite, quand on a la migraine, ou quelque douleur de *tête*; que le sommeil, ou une soupe à l'oignon refont la *tête*, pour dire, qu'ils la soulagent, qu'ils la guérissent.

On nomme *tête* verte un jeune éventé.

Il y a des fromages qu'on nomme *têtes* de Moines.

Tête, se dit proverbialement en ces phrases On dit d'un entêté, d'un opiniâtre, il est comme le Bonnetier, il n'en fait qu'à sa *tête*. *Cerebrosus, capitosus, pervicax.* On dit aussi, ce sont deux *têtes* en un bonnet, pour dire, ce sont deux bons amis, qui n'ont qu'une seule volonté. On dit ironiquement de celui qui fait le malade, il a la *tête* plus grosse que le poing, & si elle n'est pas enflée. On dit, à laver la *tête* d'un âne, qu'on n'y perd que la lessive, lorsqu'on réprimande quelqu'un, qu'on lui lave la *tête* inutilement. On dit aussi, bonne femme, mauvaise *tête*. Il ne sçait où donner de la *tête*: il n'a aucun bien, aucun ami, aucune ressource. Autant vaudroit se battre la *tête* contre un mur, pour dire, prendre de la peine inutilement. On dit aussi, il y va de cul & de *tête* comme une corneille qui abat des noix, pour dire, il s'y emploie de toute sa force. *Totis viribus eniti, conari, contendere.* On dit aussi, grosse *tête*, peu de sens. Et l'on dit qu'un homme a des chambres vuides à louer dans la *tête*, qu'il a la *tête* à l'évent, qu'il a une *tête* de linotte, pour dire, qu'il est fou, qu'il a la *tête* légere, une *tête* sans cervelle, une *tête* verte, mal timbrée, démontée. On dit aussi, qu'une *tête* de fou ne blanchit jamais. On dit aussi d'un Picard, qu'il a la *tête* chaude, la *tête* près du bonnet, pour dire, qu'il est prompt à se fâcher. *Promtus ad iram.* On dit d'un ivrogne, on voit bien à ses yeux que sa *tête* n'est pas cuite, pour dire, que le vin lui a donné dans la *tête*, qu'il a bû du casse-*tête*. On dit aussi, autant de *têtes*, autant d'opinions. Je suis aussi étonné de cela, que si les cornes me venoient à la *tête*. On dit aussi qu'un homme est bien chaudement, la *tête* au ruisseau, en plaignant celui à qui quelque malheur est arrivé. On dit aussi, j'y mettrois ma *tête*, j'y donnerois ma *tête*, j'y gagerois ma *tête* à couper, & si c'est la gageûre d'un fou, pour dire, j'en suis bien assuré. On dit encore, que la *tête* a emporté le cul, pour dire, que le plus fort a emporté le plus foible. On dit d'un homme inquiet, que sa *tête* donne bien du mal à ses pieds. On dit d'un vieillard vigoureux, qu'il est comme le poireau, qu'il a la *tête* blanche & la queue verte. Il est accoutumé à cela comme un chien d'aller nuë-*tête*. On dit qu'une *tête* de mouton est une bisque de gueux. On dit chez les Jardiniers, que quand le diable voudroit replanter sa femme, il lui couperoit la *tête*, parce qu'ils étêtent tout ce qu'ils transplantent. Frotte le derriere de ta *tête* pour t'en ressouvenir. Mascur.

On juroit autrefois par la *tête* de l'Empereur, comme nous l'avons dit au mot Jurer. Ce pourroit bien être de-là qu'est venue la mauvaise coutume de jurer par la *tête* de Dieu, & par conséquent ces mauvais mots, *Tête-Dieu*, *Têts-di*.

Tête-a-tête. adv. L'un devant l'autre. *Confertis capitibus.* Nous avons dîné *tête-à-tête*. Ils se sont rencontrés *tête-à-tête*, vis-à-vis, tête pour tête. On dit proverbialement, *tête-à-tête* comme des Fourbisseurs.

Tête-a-tête, se dit aussi substantivement. Les Amans cherchent le *tête-à-tête*. *Colloquia secreta.* On lui a accordé un *tête-à-tête*, une conversation de seul à seul. Cette affaire demande un *tête-à-tête*, ne doit être faite qu'entre quatre yeux.

☞ Tête *pour tête*. Façon de parler adverbiale, pour dire, l'un devant l'autre. Après avoir été deux ans sans se voir, ils se rencontrerent dans la rue *tête pour tête*. Il est du style familier, & les personnes qui parlent bien ne s'en servent pas. Ac. Fr.

Poire a deux têtes. Nom d'une sorte de poire. *Piri species.*

Tête de Buch. Voyez Cap de Buch. *Buchsanum promontorium.* C'est un cap de Guienne, à l'ouest de Bordeaux; quelques-uns le prennent pour le *Curianum promontorium* de Ptolomée, que d'autres croient être ce qu'on appelle la Pointe d'Arcasson.

☞ Tête *de chien*. s. m. Espéce de serpent qui n'a point de venin. Ce serpent qui se trouve à la Dominique ne laisse pas d'être dangereux, car il mord comme un chien: ce qui joint à la grosseur de sa *tête*, lui a fait donner le nom de *Tête de chien*. Le P. Labat dit que la graisse de ce serpent est admirable pour les douleurs, rhumatismes, foulures de nerfs, & même pour la paralysie & la goutte, qu'elle fait transpirer cette derniere en cinq ou six heures, & fait marcher un goutteux qui ne pouvoit se soutenir, & qu'il est même long-temps à se sentir d'une nouvelle attaque.

TÊTE BLEU. Sorte de jurement dans lequel on met *bleu* à la place du saint nom de Dieu, que les jureurs emploient, & pour éviter de profaner ce saint nom. Ce nom s'emploie plutôt par maniere d'interjection que de jurement. *Heu me! Me miserum! Papæ!*

Mais quoi ! les François à la nage,
Ont déja la Sambre passé !
Tête-bleu ! *quel feu, quel carnage !*
Ami, ne suis-je point blessé ?

☞ TÊTE-CHÈVRE. s. f. C'est le nom d'un oiseau nocturne, que les Latins nomment *Caprimulgus*, de *caper*, chèvre, & de *mulgeo*, je tire du lait. C'est une espéce de fresaie. Elle est un peu plus grosse qu'un merle, & plus petite qu'un coucou, dont elle a la figure par le corps. Sa tête est longue par le haut. Ses yeux sont grands & noirs. Son bec n'est pas plus grand que celui d'un moineau, un peu crochu, & recourbé en-dessous, chargé de petites plumes menues comme des poils vers les narines & dessous le menton. Ses jambes sont courtes, & ses pieds petits ou menus. Son cri est effroyable. Cet oiseau habite les lieux montagneux, principalement en Candie, près de la mer. Il cherche les étables des chévres, où il les tete, étant fort friand de leur lait ; ce qui lui a fait donner le nom de *Tête-chévre*. Le sucement qu'il fait à leurs mammelles leur est pernicieux ; car il les pique & les blesse si fort, qu'elles en sont entiérement gâtées. Son fiel est déterſif, & propre pour consumer les cataractes des yeux. Lémery, après Jonston & Aldrovandus.

TÊTE-DI. Jurement.

TETEGUIN, TÉTUAN, TÉTOUAN. ss. mm. Noms d'une petite ville du royaume de Fez, en Barbarie. *Teteguina, Tetuanum.* Elle est dans la province d'Habata, à deux lieues de la mer Méditerranée, & à huit de Ceute, vers le midi. Elle est assez bien batie. Ses habitans sont environ au nombre de quinze mille, ils se disent Andalousiens, parlent presque tous Espagnol, & s'attachent beaucoup à la piraterie. Les Marchands Chrétiens y entretiennent deux Récolets Espagnols, avec un petit hôpital pour le soulagement des esclaves. Maty.

TÉTER. v. a. Tirer avec la bouche le lait de la mammelle d'une femme, ou de la femelle de quelque animal, le sucer pour s'en nourrir. *Mammam sugere, exsugere. Téter* une femme. *Téter* une vache. On n'a point trouvé d'autre remède à son mal, que de l'obliger à *téter* une nourrice, une chévre. On dit qu'un enfant a *tété* du mauvais lait, quand il a été nourri par une femme qui est devenue grosse.

Téter, s'emploie aussi absolument. Cet enfant *tete* bien. *Sugere.* Donnez-lui à *téter*. Il ne *tete* plus. Il n'a *tété* que deux ans.

TETHÉE, s. m. ou TETHYIE. *Tethea*, ou *Tethyia.* Poisson de mer à coquille, qui se trouve quelquefois adhérent aux huitres. Son écaille a la figure sphérique, raboteuse, inégale, moins dure que les autres coquilles Sa chair est fongueuse. Il nait attaché aux rochers ou dans l'algue, ou sur les rivages. Il y en a de plusieurs espéces. Il est carminatif, propre pour la colique venteuse, pour la douleur des reins, pour la goutte sciatique, pour exciter l'urine, & pour évacuer la pierre du rein & de la vessie.

TÊTHINE, ou TITHINE. s. f. Vieux mot. Nourrice, & en Languedoc, c'est le tetin. Borel. *Nutrix.*

TÉTHYS. s. f. Nom propre d'une Déesse du Paganisme. *Thetys.* La Déesse *Tethys* étoit fille du Ciel & de la Terre. *Hésiode, Theog. v.* 134. *Apollodore.* Elle étoit femme de l'Océan, dont elle eut trois mille filles, nymphes de l'Océan. *Téthys* étoit la Déesse de la mer, & elle se nommoit ainsi de τιθήνη, qui signifie *nourrice*, parce qu'elle étoit la Déesse de l'humidité, qui est ce qui nourrit & entretient tout. *Téthys* fut la nourrice de Junon. *Hygin, c.* CLXXVII. On la nommoit la mere des Déesses. Ce n'est point *Téthys*, mais Téthis sa petite-fille, qui fut mere d'Achille. Les Latins l'appelloient *Salatia.* Voyez Servius, sur le I. Liv. de l'Enéide, sect. 16. de l'édition de Robert Etienne. Elle étoit femme de Neptune, qui étoit l'Océan. Quelques Auteurs ont cru que *Téthys* étoit la terre ; mais c'étoit la mer, & elle étoit fille de la terre, & non pas la terre. Voyez Natal. Comes, *Mythol. L. VIII. c.* 11. Vossius, *de Idolol. L. II. c.* LXXVIII. & les Notes de Barkæus sur le vers 132. de la Théogonie d'Hesiode. Voyez Thetis.

Ce nom vient de τηθὶς, *grand-mere*, ou *nourrice*, ou de τηθὶς, *tante* ; & il est différent de celui de sa petite fille Thétis, l'un s'écrivant en Grec Τηθὺς, & l'autre Θέτις.

TÉTIERE. s. f. Béguin d'enfant en maillot. *Puerilis calanthica, linea infantis calyptra.* La *tétiere* est une partie de la garniture d'une layette qu'on donne à une Nourrice avec l'enfant.

☞ Tétiere de chapeau. *Cavum pilei.* Monet, au mot *Chapeau.*

Tétiere, se dit aussi à l'égard du cheval, de la partie de la bride qui lui entoure la tête, des cuirs qui soutiennent le mors & les rênes ou les longes. *Frontalia.*

TÉTIGUÉ. Sorte de jurement de Paysan. *Hercle.* Eh, *tétigué*, point tant de complimens. Mol.

TÉTIGUIENNE. Autre sorte de jurement de Paysan. *Hercle. Tétiguienne* cela sera drôle. Mol. Il y a des Paysans qui prononcent l'*s* de ces deux mots, & d'autres qui ne la prononcent pas. C'est une remarque de la premiere édition, que l'on croit fausse, ou dont l'on doute fort. Jamais ils ne prononcent l'*s*.

TÉTIN. s. m. Le bout de la mammelle des femmes par où sort le lait, que les enfans sucent pour se nourrir. *Papilla.* Il se dit aussi pour *téton*, mais dans le style bas & comique.

TÉTINE. s. f. Ce mot ne se dit proprement que du pis de la vache, ou de la truie, considéré comme bon à manger. *Sumen.* Quelques-uns sont friands de *tétines* de vaches. *Tétines* de truies.

Tétine, se dit aussi de la bosse qu'un coup de mousquet ou de pistolet, ou de quelque autre arme offensive, fait sur une cuirasse, lorsqu'il ne la perce pas d'outre en outre. *Impressio, contusio.* Il a reçu sur la cuirasse un coup de mousquet qui y a fait une *tétine*.

TÉTON. s. m. Mammelle, la partie éminente du sein, particuliérement de celui des femmes, où se forme le lait. *Uber, mamma.* Les *tétons* commencent à venir à cette fille, elle a des *tétons* blancs, ronds, durs, & bien placés. Cette femme est bien nourrie, elle a de bons gros *tétons*. Les enfans appellent leur Nourrice, *Maman téton.*

TÉTONNIERE. s. f. Ce mot se dit parmi les jeunes Demoiselles, pour signifier un morceau de dentelle qu'on met par-dedans au haut du corps de juppe, pour cacher une partie des tétons. *Mamillare, tænia mamillaris.* Voilà une jolie *tétonniere*.

TÉTRACHORDE. s. m. Terme de Musique, qui signifie la tierce, & est une consonance ou intervalle de trois tons. *Tetrachordon, vel διατεσσάρων.* Il y a la tierce majeure & la mineure, qui ne different que d'un demi-ton.

Tétrachorde, signifie un rang ou un ordre, ou pour mieux dire, une partie du systême général, composée de quatre cordes, sons ou voix diatoniques, que l'on nomme autrement Quarte. Selon l'ancien systême un *tétrachorde* formoit diatoniquement entre ses quatre degrés trois intervalles, dont le plus bas étoit un semiton, le plus haut un ton mineur, & celui du milieu un ton majeur, comme

MI LA
Ton Mineur.
RE SOL.
Ton Majeur.
UT FA
Demi-ton.
SI MI.

Le demi ton étoit partagé en deux quarts de tons par une corde enharmonique ; le ton majeur, ou celui du milieu étoit partagé en deux semi-tons, dont le plus bas qui étoit le majeur, étoit partagé en deux quarts de ton par une autre corde enharmonique ; & le plus haut qui étoit le mineur, n'étoit point partagé par d'autres cordes, non plus que le ton mineur : leur minorité les rendant tous deux incapables, selon la doctrine des Anciens, de recevoir aucune corde, ni chromatique, ni enharmonique. Cet ordre des trois intervalles étoit alors jugé si essentiel & si nécessaire pour la formation du *tétrachorde*, que delà est venue l'invention de la corde trite-synemenon, qu'on nomme maintenant *b*-mol. Les Anciens dans leur systême, outre quatre *tétrachordes*, en avoient un cinquiéme. Depuis qu'on a trouvé le moyen de séparer le

ton

tou en deux semi-tons, & par conséquent chaque octave en 12 semi-tons, on ne parle plus de *tétrachordes*, que par rapport à la doctrine des Anciens.

Cependant il ne faut pas oublier d'expliquer encore ici ce que c'est que la synaphe ou conjonction, & la diézeuxis, ou disjonction des *tétrachordes*, dont il est si souvent fait mention dans les livres des Auciens. Deux *tetrachordes* sont conjoints, quand la même corde est la plus haute du premier ou plus bas, & la plus basse du second, c'est ce qui arrive dans les deux *tétrachordes* qui composent l'eptachorde ou la septieme; mais lorsque deux *tétrachordes* n'ont point de corde commune, & qu'au contraire ils en ont chacune de différentes qui les commencent & qui les finissent, en sorte même qu'il y a entre eux deux intervalles d'un ton; pour lors ils sont disjoints: c'est ce qui arrive dans les deux *tétrachordes* qui composent l'octave. Brossard.

TÉTRADE. f. m. Nom propre d'homme. *Tetradius*. Il y a un *Tétrade* Evêque de Bourges, que Grégoire de Tours qualifie, peu après sa mort, d'homme de glorieuse mémoire. Il assista au Concile d'Agde en 506. Catherinot dit qu'on l'avoit nommé *Tetradius*, qui signifie Quatrieme, parce qu'il étoit né un mercredi, qui est le quatrieme jour de la semaine. Mais sçavoit-on pour lors assez de Grec en France pour cela? Chastelain. C'étoit sur la fin du cinquieme siécle. Or en ce siécle, & au suivant, il n'y a point de Concile dont nous ayons les souscriptions, où il n'y ait des Evêques qui aient des noms Grecs. Dans celui seul d'Agde il y en a neuf ou dix. Quelque raison que ce soit qui leur fit donner ces noms, ce sont des noms Grecs, & il n'est pas à croire qu'on ne les entendît pas. J'aurois donc bien plutôt demandé à M. Catherinot, où il a trouvé que ce fût pour la raison qu'il dit, qu'on nomma ce Saint *Tetradius*.

TÉTRADITE f. m. & f. Nom que l'on a donné à plusieurs Hérétiques différens. *Tetradita*. Les Sabbathiens ont été appellés *Tétradites*, parce qu'ils jeûnoient le jour de Pâque comme le quatrieme, ou mercredi. Les Manichéens & tous les autres qui ont admis une Quaternité au lieu d'une Trinité en Dieu, ou quatre personnes en Dieu au lieu de trois, ont aussi été appellés *Tétradites*. On appella *Tétradites* Pierre le Foulon & ses sectateurs, à cause de l'addition qu'ils faisoient au trisagion, pour autoriser l'erreur qu'ils enseignoient, que dans la Passion de J. C. c'étoit non pas une personne, mais Dieu, la nature qui avoit souffert & dans la divinité.

Les Anciens nommoient aussi *Tétradites* les enfans qui naissoient sous la quatrieme lune, & ils croyoient qu'ils étoient malheureux.

Ce mot vient de τέσσαρες, ou τέτταρες, *quatre*.

TÉTRAËDRE. f. m. Terme de Géométrie. C'est un des cinq corps réguliers, qui est composé de quatre triangles équilatéraux, c'est-à-dire, qui ont les faces & les angles égaux.

Ce mot est Grec, τετράεδρος, *tetraëdrum*.

TÉTRAGÔNE. adj. m. & f. Terme de Géométrie. Qui a quatre angles. Un quarré, un parallélogramme, un rhombe, un trapèze, sont des figures *tétragônes*.

Ce mot est Grec, & est composé de τέτταρες, *quatuor*, & de γωνία, *angulus*, c'est-à-dire, *quatre angles*.

TÉTRAGONIAS. f. m. Terme d'Astronomie. *Tetragonias*. Comete dont la tête est de figure quadrangulaire, & dont la queue est longue, épaisse & uniforme, & qui ne differe pas beaucoup du météore qu'on appelle *trabs*, poutre.

TÉTRAGONISME. f. m. Mot tiré du Grec, dont quelques Auteurs se sont servi pour dire quadrature du cercle. *Tetragonismus*.

Ce mot vient de τέσσαρες, *quatre*, & γωνία, *angle*.

☞ TÉTRALOGIE. f. f. C'est le nom qu'on donnoit au combat qui étoit en usage entre les anciens Poëtes Grecs, qui se disputoient le prix par quatre piéces dramatiques contre quatre autres. Ces sortes de combats ne commencerent que vers la soixante & dixieme Olympiade: puisque du temps de Thespis, qui vivoit vers la soixantieme, ils n'étoient point encore en usage, à ce que dit Plutarque. Les trois premieres piéces de la *Tétralogie* étoient des Tragédies, & la quatrieme une espéce de Comédie qu'ils nommoient Satyre. M. l'Abbé du Resnel, dans sa Dissertation sur les combats & les prix proposés aux Gens de lettres chez les Grecs & les Romains, parle de la *Tétralogie*. On avoit donné le nom de *Tétralogie* à ce combat, à cause qu'on y opposoit quatre Poëmes à quatre autres Poëmes.

TÉTRAMÈTRE. adj. & f. m. Vers ïambique de huit pieds. *Tetrameter*. Ce mot est aussi Grec, & vient de τέτταρες, *quatuor*, & de μετρεῖν, *metiri*, c'est-à-dire, *quatre mesures*. On ne trouve de ces sortes de vers que dans les Comiques, comme Térence.

TÉTRAODION. f. m. Terme Ecclésiastique, purement Grec. C'est le nom qu'on donne dans l'Eglise Greque à un Hymne que l'on y chante le Samedi-Saint. On le nomme ainsi, parce qu'il est composé de quatre parties. Cedrenus dit que cet Hymne est de deux Auteurs, Le Patriarche Thomas le commença, & le Moine Marc l'acheva.

Ce mot vient de τέτταρες, *quatre*, & ᾠδή, *ode*, *chant*.

TÉTRAPASTE. Terme de Méchanique. Machine où il y a quatre poulies, τετράσπαστος, *quatre poulies*.

TÉTRAPÉTALE. adj. m. & f. Terme de Botaniste. *Tetrapetalus*. Il se dit des fleurs composées de quatre pétales, ou feuilles colorées, que les Botanistes appellent pétales, posées autour du pistyle. Selon M. Ray, les fleurs *tétrapétales* constituent une espéce particuliere de plantes. M. de Jussieu, dans son Introduction à la connoissance des plantes, les appelle polypétales à quatre piéces, & en fait aussi une espéce à part.

TÉTRAPLES. f. m. & pl. Terme d'Histoire Ecclésiastique. C'étoit une Bible rangée par Origene sur quatre colonnes. Dans chaque colonne étoit une version différente: celle d'Aquila, de Symmaque, des Septante & de Théodotion. Sixte de Sienne dans le quatrieme & le huitieme Livre de sa Bibliotheque s'est trompé, quand il confond les *Tétraples* avec les Hexaples. Les *Tétraples* sont un Ouvrage différent, composé après les Hexaples, & en faveur de ceux qui ne pouvoient avoir les Hexaples. Quelques Auteurs croient que l'ordre dans lequel étoient rangées les quatre versions Greques qui composoient les *Tétraples*, n'étoit pas tel que nous venons de le marquer, & ils prétendent que les Septante étoient à la premiere colonne, mais S. Epiphane dit positivement le contraire, & les place à la troisieme. Il apporte même la raison qu'Origene avoit eue d'en user ainsi. C'étoit, dit il, afin que la meilleure version fût au milieu, & qu'on pût aisément y confronter les autres, les corriger par celle-là. Baronius à l'an 231. de J. C. croit que les Septante occupoient en effet dans les Hexaples la troisieme place entre les versions Greques, mais à la premiere dans les *Tétraples*; cependant S. Epiphane dit le contraire, & au ch. xix. leur donne la même place dans l'un & l'autre de ces Ouvrages, en disant que pour faire des *Tétraples* les Hexaples, il ne falloit qu'ajouter deux fois le texte Hébreu, sans dire mot du changement de l'ordre des versions. Voyez S. Epiphane dans son Traité des Poids & des Mesures, & les Animadversions du P. Pétau sur cet Ouvrage.

Ce mot vient du Grec τετραπλοῦς, qui signifie *quadruplex*. Voyez Hexaples.

TÉTRAPTOTE. adj. m. & f. Terme de Grammaire qui se dit des noms qui n'ont que quatre cas *Tetraptotos*.

TÉTRARQUE, f. m. Prince qui a & qui gouverne la quatriéme partie d'un Royaume. *Tetrarcha*. Ce mot qui vient de τέταρτος, *quatriéme*, & ἀρχή, *commandement*, *domination*, a signifié d'abord ce qu'il signifie en effet par son origine. Un Prince qui gouverne la quatriéme partie d'un Royaume divisé en quatre; mais ensuite on l'a donné à tout petit Roi, ou petit Souverain, & il est devenu synonyme d'Ethnarque. Car premiérement Pline parle de six Tétrarchies enclavées dans les villes de la Décapole. 2°. Le Royaume d'Hérode ne fut divisé qu'en trois parties, qui furent pourtant appellées, Tétrarchies, & dont les Souverains, en S. Luc III. 1. sont appellés *Tétrarques*. 3°. Environ cinquante ans avant J. C. il y avoit un Ptolomée fils de Mennas, à qui l'on donne la qualité de Tétrarque. Josephe, *Antiqq. Jud. L. XIV.* c. xiii. dit qu'après la bataille de Philippes, Antoine ayant passé en Syrie, constitua *Tétrarques* Hérode & Phasaële son frere, & sur les médailles Hérode est appellé Ethnarque. Voyez la Dis-

sertation du P. Souciet Jésuite, sur un revers des médailles d'Hérode. La quinzieme année de l'empire de Tibere César, Ponce Pilate étant Gouverneur de la Judée, Hérode étant *Tétrarque* de la Galilée, Philippe son frere l'étant de l'Iturée & du pays des Trachonites, & Lysanias de la contrée d'Abila, &c. Bouh. *Luc.* III. 1. La qualité de *Tétrarque* est donnée sur les médailles à cet Hérode & à Philippe son frere, & avant eux à Zenodore.

TÉTRASTYLE. s. m. Terme d'Architecture. Il signifie un bâtiment soutenu par quatre colonnes. *Tetrastylus*, de τέτταρα, *quatuor*, & στῦλος, *columna*.

☞ TETRAX. s. m. Voyez Gallogallus. C'est la même chose.

TÉTRIQUE. adject. m. & f. qui ne se dit guère qu'en ces phrases. Un homme *tétrique*, une mine *tétrique*, une humeur *tétrique*, pour dire, un homme austere, une mine renfrognée, une humeur critique, ennemie du bien & de la joie des autres. *Teter*, *molestus*, *illepidus*, *austerus*, *caperatus*.

TETTE. Voyez Tete.

TÊTU. s. m. Terme de Maçon. C'est un gros marteau qui sert à démolir. *Malleus capitatus*, *destructorius*. Il y a aussi des *têtus* à arrête, qui des deux côtés ont des taillans qui s'avancent en forme de coins, qui font au milieu un angle entrant. Celui-ci sert particuliérement à tailler & à façonner le pavé.

☞ TÊTU. s. m. *Capito anadromus*. Poisson de mer & de riviere. Le Dictionnaire a mis *Têtard*; mais le têtard est ce qu'on appelle ailleurs Meûnier, & n'est pas le même que celui ci que les Latins nomment *Capito*, parce qu'il a la tête grosse, & en François *Têtu* par la même raison. Il a les yeux grands, beaux, blancs, les narines grosses, le corps long, & est couvert de petites écailles argentines, mêlées d'un peu de bleu. Il pese environ deux livres. Il vit de petits poissons & d'insectes. Il est fort bon à manger. Il purifie le sang & excite l'urine.

Têtu, ue. adj. Opiniâtre, qui s'arrête fortement à exécuter ses résolutions, qui n'en démord point. *Pertinax*, *obstinatus*, *contumax*. Le plus grand supplice d'un mari, c'est d'avoir épousé une femme *têtue*.

Il se prend quelquefois substantivement. C'est un *têtu*, c'est une *têtue*.

☞ TETUAN. s. m. Ville d'Afrique au royaume de Fèz, sur le bord de la riviere de Cus.

TEV. TEU.

TEVA. s. f. Nom propre d'un bourg avec un ancien château. *Teba*. Il est dans l'Andalousie en Espagne, aux confins de la Grenade, & à huit lieues d'Antéquéra, vers le couchant. Maty.

☞ TEUCER. s. m. fils de Télamon & d'Hésione, sœur de Priam, vint avec douze vaisseaux au siége de Troye, ayant été disgracié par son pere. Il se retira dans l'île de Chypre, où il bâtit une ville, à laquelle il donna le nom de Salamine. Il y bâtit un temple à Jupiter, & ordonna qu'on y sacrifieroit un homme à cette divinité. Ce cruel sacrifice ne fut aboli qu'au temps de l'Empereur Adrien. Les descendans de *Teucer* ont régné dans l'île de Chypre pendant plusieurs siécles.

☞ Teucer, originaire de l'île de Crete, vint s'établir sur les côtes de l'Asie mineure, dans la petite Phrygie, où ayant épousé la fille de Scamandre, Roi de ce pays, il succéda à son beau-pere, donna aux habitans le nom de Teucriens, & eut pour successeur Dardanus son gendre.

TEUCRIUM. s. m. Arbrisseau qui s'éleve quelquefois à la hauteur d'un homme, mais qui d'ordinaire est plus bas; Il demeure toujours vert, & il pousse une tige grosse comme le petit doigt, couverte d'une écorce blanchâtre, divisée en quelques rameaux blancs, opposés toujours deux à deux. Ses feuilles sont semblables à celles du chamædris, mais un peu plus grandes, sinueuses en leurs bords, blanches par dehors, d'un vert obscur par-dedans, ameres au goût. Ses fleurs sont des tuyaux évasés dans le haut, & prolongés en lévre découpée en cinq parties, de couleur blanche. Chaque fleur est suivie de quatre semences presque rondes, enfermées dans une campane qui lui a servi de calice. En Latin *Teucrium Bæticum*. Clus. Il y a quelques autres espéces de *Teucrium*. Cette plante porte, à ce que l'on croit, le nom de Teucer, qui l'a mis en usage parmi les Anciens.

☞ TEVECRIT. s. m. Lieu d'Afrique au royaume de Tremecen, où les Romains ont eu une forteresse.

TEVERONE. s. m. Nom propre d'une riviere de l'Etat de l'Eglise, en Italie. *Tevera*, *Anio*. Elle coule dans la Campagne de Rome, qu'elle sépare de la Sabine, baigne Tivoli, & se décharge dans le Tibre, au-dessus de Rome. Maty.

TEVERTIN. s. m. Pierre dure, roussâtre ou grisâtre, & la meilleure dont on se serve à Rome. *Lapis Tiburtinus*. Davil. Ou *Tevertinus*. On l'appelle *téverin*, parce qu'on la tire sur les bords du Téveron près de Tivoli. Ou de *Tiburtinus*, qui est de Tivoli. Les Italiens disent *Travertino*.

TEVERTON. s. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Devon en Angleterre. *Tevertonium*. Elle est sur la riviere d'Ex, à quatre lieues au-dessus de la ville d'Excester. Maty.

TEULX. Vieux adj. m. pl. Tels. Borel. *Tales*.

TEUSAR. s. m. Nom propre d'une ville du Bilédulgérid propre en Afrique. *Teusara*. Elle est vers les confins du royaume de Tunis, sur une petite riviere qui va se décharger dans le Magrada, vis-à-vis de Tébesse. On donne quelquefois à cette ville le nom de Bilédulgérid. Maty.

TEUTATES. s. m. Nom d'un Dieu des anciens Gaulois. *Teutates*. Les Gaulois avoient pris cette divinité des Phéniciens, & adoroient sous ce nom le Dieu Mercure. Ainsi Platon appelle Mercure *Theut*, en son Dialogue intitulé, le Philebe, & dans son Timée. Et peut être que Mercure Trismégiste entend la même chose, quand il parle *ad filium Tat*; & que le mot de θεὸς en vient aussi. *Teutates* étoit un Dieu des Gaulois & Allemands, à qui on offroit du sang, & duquel les Teutons ont pris le nom. C'étoit le Dieu des chemins, ou Mercure; d'où vient que *thaith* signifie un chemin en Breton Borel. Il ne faut point de plus sûre preuve de l'application des Gaulois au commerce, que le culte qu'ils rendoient à Mercure. Ce Dieu étoit reconnu & honoré, non seulement par eux, sous le nom de *Teutates*, mais encore par les Allemands, sous le nom de Vodan & de Godan, comme maître du profit qui se fait par le trafic. Huet, Traité du Commerce, p. 105. Voyez Tauth.

TEUTERBERG. s. m. Nom propre d'une montagne & forêt du Cercle de Westphalie. *Teutoburgensis saltus*. Ce lieu est dans la Westphalie propre, près de la ville de Dethmold, & il est célebre par la défaite de Varus & de ses légions, & par une grande bataille que Charlemagne y gagna contre les Saxons. Maty.

TEUTHLACOCAUHQUI. s. m. Nom d'un serpent de l'Amérique. *Teuthlacocauhqui*. Ce nom signifie la maîtresse des serpens. Les Indiens en font un mêts délicieux. Le *Teuthlacocauhqui* est long de quatre pieds, ou plus. Il jette son poison de ses dents canines. Les Indiens se servent de ces dents pour piquer le cou de ceux qui ont de grands maux de tête; & ils apprêtent sa chair de maniere qu'elle est à leur goût, ce que sont pour nous les mêts les plus délicieux. Gerard Joan. Vossius, *de Idolol. L. IV. c.* LXII.

TEUTON, ona. s. m. & f. Nom d'un ancien peuple de Germanie. *Teuto*. Les *Teutons* habitoient le long de la mer d'Allemagne, & étoient voisins des Cimbres près de l'Elbe. Il y a un bourg vis-à-vis de Cologne, qui retient encore leur nom, qu'ils avoient pris, à ce que l'on prétend, du Roi Tuscon. On a ensuite appellé *Teutons* tous les Allemands, & on leur donne ce nom, sur-tout en Latin.

☞ TEUTONIQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux Teutons, ou en général aux Allemands. *Teutonicus*, *a*. La Langue *Teutonique* n'est pas la même que la Celtique, comme on l'a imprimé dans l'édition précédente de ce Dictionnaire. C'étoit la langue des anciens Teutons, laquelle a beaucoup influé sur celle des Allemands, des Francs, des Saxons, des Danois, des Normands, des Anglois, &c. *Descr. Géog. & Hist. de la Haute Norm, T. I. p.* 54. Voyez Théotisque.

Ordre Teutonique. *Ordo Teutonicus*. Chevalier de l'Ordre

dre *Teutonique*, Grand-Maître de l'Ordre *Teutonique*. La Chronique de Prusse par Dusbourg, c. 1. & Jacques de Vitri, dans son Histoire de Jérusalem, c. LXVI. parlent ainsi de l'origine des Chevaliers *Teutoniques*. Gui de Lusignan ayant mis le siege devant Acre, pendant ce siége, où vinrent Philippe Auguste, Richard Roi d'Angleterre, & une flotte de Flamands & de Brabançons, quelques Allemands de Brême & de Lubek touchés de compassion pour les malades de l'armée, qui manquoient de tout, établirent un hôpital sous une tente, qu'ils firent d'une voile de vaisseau, où ils servoient charitablement les malades. Cela fit naître la pensée d'établir un troisieme Ordre militaire, à l'imitation des Templiers & des Hospitaliers de S. Jean de Jérusalem. Ce dessein fut approuvé par le Patriarche de Jérusalem, les Archevêques de Nazareth, de Tyr & de Césarée, & les Evêques de Béthléem & d'Acre, par les Maîtres du Temple & de l'Hôpital S. Jean, par le Roi de Jérusalem, Henri Comte de Champagne, & les autres Seigneurs du pays; les Prélats & les Seigneurs Allemands, qui se trouverent à la Terre-Sainte, y consentirent aussi, & d'un commun accord Fridéric Duc de Suabe, qui étoit à leur tête, envoya des Ambassadeurs à Henri Roi des Romains son frere, pour le prier d'obtenir du Pape la confirmation de ce nouvel Ordre. Célestin III. qui gouvernoit alors l'Eglise, l'accorda par sa Bulle du 23 Février 1192. Ce nouvel Ordre fut nommé l'Ordre des Chevaliers *Teutoniques* de la Maison de Sainte Marie de Jérusalem; leur habit étoit un manteau blanc chargé d'une croix noire. Le Pape leur donna tous les priviléges dont jouissoient les Templiers & les Hospitaliers de S. Jean de Jérusalem; excepté qu'ils étoient soumis aux Patriarches & aux autres Prélats, & qu'ils payoient la dîme de tous leurs biens. Le premier Maître de l'Ordre, Henri Valpot, élu pendant le siége d'Acre, acheta, après la prise de la ville, un jardin, où il bâtit une Eglise & un Hôpital, qui fut la premiere Maison de l'Ordre Teutonique.

Pierre de Dusbourg Prêtre de cet Ordre, qui est le premier qui en ait écrit l'histoire dans sa Chronique de Prusse, rapporte son origine à l'an 1190. Jacques de Vitri differe en un point de Pierre de Dusbourg. Car Jacques de Vitri prétend que l'Ordre *Teutonique* étoit établi à Jérusalem, avant que la ville d'Acre fût alliégée. Mais M. Hartknock qui a donné les Chroniques de Dusbourg, avec des Remarques de sa façon, concilie ces deux sentimens, en disant que l'Ordre avoit été établi par un particulier & sans autorité à Jérusalem, qu'il avoit été confirmé par le Pape, l'Empereur & les Princes qui s'étoient trouvé au siége d'Acre; qu'enfin après la prise de cette ville il étoit devenu si puissant, qu'il avoit été connu par toute la terre; c'est aussi le sentiment de Nauclere que M. Hartknock a suivi. S'il est vrai que ce soit un particulier Allemand qui l'ait d'abord institué à Jerusalem, & que ces personnes de Brême & de Lubek n'ayent fait que se joindre à lui, comme disent quelques Auteurs, on ne sçait point l'année précise de cet établissement. Le Duc Conrad appella les Chevaliers *Teutoniques* en Prusse vers l'an 1230 pour soutenir les Chevaliers de Christ, ou de Dobrin qu'il avoit fondés mais qui étoient trop foibles pour s'opposer aux courses des Idolâtres. Conrad donna aux Freres de l'Ordre *Teutonique*, tout le territoire de Culme pour le posséder toujours en pleine propriété, & toutes les terres qu'ils pourroient retirer d'entre les mains des Infidéles. Cet Ordre ne fit pas grands progrès sous les trois premiers Grands-Maîtres, mais il devint très-puissant sous le Grand-Maître Hermand de Salza. Conrad Duc de Mazovie & de Cujavie lui envoya une Ambassade, pour lui demander son amitié & du secours. Il donna même à son Ordre les Provinces de Culme & de Lubonie, avec tout ce que les Chevaliers pourroient conquérir sur les Prussiens qui l'incommodoient beaucoup par leurs courses, & ausquels il vouloit opposer cet Ordre militaire. De Salza accepta la donation, & Grégoire IX. la confirma. Pour aider les Chevaliers *Teutoniques* à réduire les Prussiens, Innocent IV. publia une Croisade. Avec ce secours ils s'emparerent en moins d'un an des provinces de Warmie, de Natange & Barthe, dont les habitans renoncerent au culte des Idoles. Albert I. avoit fondé en 1204. l'Ordre de Porteglaives; cet Ordre s'unit à celui des Chevaliers *Teutoniques*, & Grégoire IX. approuva cette union. Waldemar III. Roi de Dannemarck vendit à cet Ordre la province d'Estonie, avec les villes de Nerva & de Wessemberg & quelques autres Provinces; une nouvelle union causa dans la suite de grandes divisions & de grands troubles dans cet Ordre. C'est celle des Evêques & des Chanoines de Prusse & de Livonie qui prirent l'habit de l'Ordre *Teutonique*, & qui partagerent avec les Chevaliers, la souveraineté dans leurs Diocèses. Les Chevaliers maîtres de toute la Prusse y bâtirent les villes d'Elbing, de Marienbourg, de Thorn, de Dantzic, de Konisberg, & quelques autres. Ils soumirent aussi la Livonie. L'Empereur Fridéric II. leur permit d'ajoûter aux armes de l'Ordre, l'aigle Impériale, & dans la suite S. Louis leur fit l'honneur d'y ajoûter des fleurs de lis, qu'il permit l'an 1250. aux Grands-Maîtres, de porter aux extrémités de la Croix d'or. Après que la ville d'Acre eût été prise par les Infidéles, le Grand-Maître de l'Ordre *Teutonique* transfera sa résidence en Prusse, dans la ville de Marienbourg. L'agrandissement de cet Ordre y porta l'orgueil, les Chevaliers changerent le nom de Freres en celui de Seigneurs; & si le Grand-Maître Conrad Zolnère de Rotenstein s'y opposa, Conrad Wallerod son successeur, non-seulement l'approuva, mais se fit rendre à lui-même les honneurs qu'on rendoit aux plus grands Princes. La division s'étant mise dans l'Ordre, les Rois de Pologne en profiterent, la Prusse se révolta, & Casimir IV. les reçut à hommage. Albert Marquis de Brandebourg, & Chanoine de Cologne, & Grand-Maître de cet Ordre, s'étant fait Luthérien, se rendit maître de la Prusse, d'où il chassa tous les Chevaliers, après avoir renoncé à la dignité de Grand-Maître. La plûpart des Chevaliers suivirent son exemple, & embrassérent l'hérésie. L'Ordre de Livonie ou des Porteglaives se sépara de l'Ordre *Teutonique*. Les Chevaliers Catholiques transférerent le Siége de l'Ordre à Mergentheim ou Mariendal en Franconie, qui leur appartient encore. Ils y élurent pour Grand-Maître Waltee de Cromberg; ils firent le procès à Albert: l'Empereur le mit au ban de l'Empire; mais l'Ordre ne put rentrer dans ses grands biens, & il n'est plus que l'ombre de ce qu'il étoit autrefois. De sorte que cet Ordre si riche & si puissant, qui possédoit en toute souveraineté la Prusse Royale & la Ducale, la Livonie & les Duchés de Curlande & de Sémigal, n'a presentement que quelques Commanderies qui suffisent à peine à l'entretien du Grand-Maître & des Chevaliers.

Les Officiers de l'Ordre *Teutonique*, quand il étoit dans sa splendeur étoient le Grand-Maître qui résidoit à Marienbourg, ayant sous lui le Grand Commandeur premier Officier de l'Ordre; le Grand-Maréchal, qui faisoit sa résidence à Konisberg, le Grand-Hospitalier qui demeuroit à Elbing, le Drapier qui avoit soin de fournir les habits, le Trésorier qui devoit toujours demeurer à la Cour du Grand-Maître; plusieurs Commandeurs, comme ceux de Thurn, de Culme, de Brandebourg, de Konisberg, d'Elbing, & de plusieurs autres villes considérables. Il y avoit aussi des Commandeurs particuliers de châteaux & forteresses, des Avocats, des Proviseurs, des Chevaliers qui avoient intendance sur les moulins & sur les vivres. Voyez Waisselius dans ses Annales, qui dit qu'il y avoit 28 Commandeurs, 46 Commandeurs de Châteaux, 81 Hospitaliers, 35 Maîtres des Couvents, 65 Celleriers, 40 Maîtres d'Hôtel, 37 Proviseurs, 18 Panetiers, 39 Maîtres de la Pêche, 93 Maîtres des Moulins, 700 simples Freres qui pouvoient aller en campagne, 162 Prêtres, ou Freres de Chœur, 6200 serviteurs ou domestiques. Mais Hartknock dans ses Notes sur Dusbourg prétend que ce catalogue n'est pas fidele, parce que Waisselius omet le Grand Hospitalier, le Drapier, le Trésorier.

TEUTRÔNIA. subst. f. Nom propre de lieu *Teuthrone*. C'étoit anciennement une petite ville de la Laconie. Elle est maintenant dans la Zaconie en Moreé, sur le petit golfe nommé Porto della Caglie, un peu au midi du bourg de Scopia. Matt.

T E W.

TEWKESBURYE. subst. Nom propre d'un bourg du Comté de Glocester en Angleterre. *Tewkesburya*, *Theci Curia*

Curia. Il a entrée dans le Parlement; & il est situé au confluent de l'Avon & de la Saverne, à trois lieues au-dessus de la ville de Glocester. MATY.

TÉWOT, TÉVOOT. s. m. Nom propre d'une riviére de l'Écosse méridionale. *Tevotia.* Elle traverse la Tivedale, & se décharge dans la mer d'Allemagne, à Barvick. MATY.

☞ TEUZAR. s. m. Ville d'Afrique dans la Barbarie. Quelques-uns la nomment Touzere, & la placent dans le Biledulgérid.

T E X.

TEX. Vieux adj. m. & f. Tel. *Perceval.* BOREL. *Talis.* Au pluriel *Teulx.* Voyez ce mot.

TEXEL, TESSEL. s. m. Nom propre d'une île de la Hollande. *Texelia, Tesselia.* Elle est entre la mer d'Allemagne & la Zuyderzée; le détroit de Marsdiep, fort étroit, mais fort profond, la séparant de la Nort-Hollande. Cette île a quelques villages, une grande rade, & un fort qui la défend. Elle est célébre, parce que les vaisseaux y sont à couvert des insultes des ennemis, & de celles de la mer. MATY.

TEXEL, est aussi le nom d'une île de la mer du nord en Amérique. *Texelia.* Elle est sur la côte du nouveau Pays-Bas, ou de la Nouvelle-Yorck, entre l'île de Lange, & celle de Vlieland. Les Hollandois l'ont possédée, & lui ont donné le nom qu'elle porte. Les Anglois en sont maintenant les maîtres. MATY.

☞ TEXIER. s. m. C'est un des noms que l'on donne à l'Ouvrier qui travaille à la fabrication des toiles, des canevas & des linges ouvrés. On l'appelle plus ordinairement Tisserand.

TEXTE. subst. mas. Terme relatif opposé à *commentaire.* C'est un discours original, sans glose, note, interprétation. *Textus, contextus, ipsa scriptoris verba.* La Bible est le *Texte* sacré: elle a divers *textes* Hébreux, Chaldaïques, Syriaques, Samaritains, Grecs & Latins. Les Commentateurs corrompent souvent les *textes* de leurs originaux. On doit des loüanges immortelles aux Sçavans qui se donnent la triste peine de restituer le *texte* des Anciens. VALLX.

TEXTE, se dit aussi d'un endroit ou d'un passage particulier d'un Auteur qu'on cite. *Locus, textus.* Cet Avocat a cité plusieurs *textes* & passages pour fortifier sa cause; il a falsifié le *texte* de cette Loi. On lui a objecté un *texte* formel d'un Canon qui fait contre lui.

TEXTE, est aussi un passage singulier & choisi par un Orateur pour être le sujet d'un sermon. *Textus, argumentum.* Les Prédicateurs choisissent un *texte,* un passage de la Bible, sur lequel ils prêchent. Les Avocats commençoient autrefois leurs plaidoyers par de semblables *textes.*

Livre à texte, se dit au Collége, des livres où les Écoliers écrivent au large quelques Auteurs Classiques, pour y écrire dans les interlignes, la glose ou l'interprétation que leurs dictent leurs Régens. *Codex simplicis contextus.* En ce sens, on dit proverbialement, Glose d'Orléans, plus obscure que le *texte;* pour dire, qu'elle ne le fait point entendre.

TEXTE, Ce mot se dit aussi en parlant d'une sorte de Poëme Espagnol, qu'on appelle *glose. Textus, glossa.* Ce sont les vers qu'on met à la tête de la glose, qui en sont le sujet, qu'on explique tous les uns aprés les autres, & que l'on fait servir de reprise à la fin de chaque Stance. Il faut que le *texte* de la glose soit beau, & plein d'un sens agréable. RANGIFO. Voyez Glose.

TEXTE, en termes d'Eglise, signifie un Livre des Évangiles, ordinairement couvert de lames d'argent, qui est porté aux grandes Messes par le Sous-Diacre, qui le donne à baiser à l'Archevêque ou à l'Evêque qui officie, avant qu'il baise l'Autel.

En terme d'Imprimerie on appelle *petit texte,* un petit caractére qui est entre le petit Romain & la mignonne. *Textus minor.*

☞ TEXTILE. adject. m. & fém. Qui peut être tiré en filets propres à faire un tissu. Descartes soutient que le verre, s'il n'est pas malléable, est du moins *textile,* & qu'on le peut tirer en filets aussi fins que les cheveux. M. de Réaumur a soutenu la même chose, & pour cela il se sert de l'exemple de ces aigrettes de verre, dont les fils sont si déliés, qu'ils se plient au gré du vent, comme des cheveux. Il n'est pas douteux que le verre ne soit *textile,* & qu'on n'en pût faire un tissu ou un lacis pendant qu'il est chaud; mais dès qu'il seroit refroidi, il redeviendroit friable, & se briseroit si l'on vouloit en faire quelque usage.

TEXTUAIRE. s. m. Livre qui ne contient que le texte, qui n'a aucune glose ni commentaire. *Textuarius codex.* Il ne se dit guère qu'en ces phrases, un *Textuaire* de Droit Civil, de Droit Canon, de la Bible.

TEXTUAIRE, se dit aussi de celui qui sçait parfaitement bien le texte d'un livre. *Textuarius peritus.* Il n'a guère d'usage qu'en parlant de ceux qui se sont particuliérement attachés à l'étude du *texte* des Loix. C'est un sçavoir *textuaire.* Un très-bon *textuaire.* Voyez TEXTUEL.

TEXTUAIRE, se dit aussi de la Secte des Caraïtes parmi les Juifs. Hillel brilla parmi les Traditionnaires, & Schammaï parmi les *Textuaires.* Les *Textuaires* sont les ancêtres des Caraïtes. Si les *Textuaires* avoient sçû gagner la faveur des Princes, & se concilier la vénération du peuple, ils auroient sans doute fleuri aussi long-temps que leurs adversaires. JOUAN. DES SÇ. Voyez CARAÏTE.

☞ TEXTUAIRE. adject. Qui concerne un texte. M. Claude dans son Traité posthume de la composition d'un Sermon, entre les quatre maniéres ou méthodes qu'il propose, dit qu'il y en a deux qu'on appelle *Textuaires,* parce qu'elles s'attachent à un texte, & ne s'en écartent point. La premiére s'attachant à l'expliquer, & la seconde à y faire des observations.

☞ TEXTUEL, ELLE. adj. Qui est dans le texte. C'est la disposition *textuelle* & littérale de leurs propres titres. *Réflexions sur la prétention des Princes du Sang de France contre les Légitimés,* p. 22. Nicot appelle bons *Textuels,* les Juges qui sçavent bien le texte des Loix & des Ordonnances. Monet, outre ce mot, se sert aussi de celui de *textuaire.*

☞ TEXTURE. subst. fém. Terme de Fabrique de toile. On nomme ainsi en Bretagne, particuliérement dans les Manufactures de toiles de l'Evêché de Rennes, ce qu'ailleurs, & particuliérement à Paris, on nomme la Trame.

T E Y.

☞ TEYANG. s. m. Ville de la Chine dans la Province de Suchuen, au département de Chingtu, premiére Metropole de la Province.

TEYDER. s. m. ou AA. Noms propres d'une riviére de la Lettonie en Livonie. *Teydera, Treydera, Aa.* Elle baigne Atzel & Wolmer, & se décharge dans le golfe de Riga, au nord de la ville de ce nom. MATY.

TEYN. s. m. Il y a deux bourgs de ce nom dans la Bohéme. *Teina.* L'un sur la Muldaw, à deux lieues de Pilsen, vers le midi. On prend ce dernier pour l'ancienne *Redentuinum.* MATY.

TÉYSSE. Voyez TÉISE.

T E Z.

TÉZA. subst. fém. Nom propre d'une ville du Royaume de Fèz. *Teza.* Elle est capitale de la province de Chaus, & située sur le Nocor, environ à dix-huit lieues de la ville de Fez, vers le levant. *Téza* est une grande ville, où les Rois de Fèz ont quelquefois leur résidence. C'est le séjour de toute la Noblesse de la Province, & entre ses grands édifices, on y voit une Mosquée plus grande que celle de Fèz, à laquelle on donne un demi-mille de circuit.

☞ TEZELA. s. f. Ville fort ancienne d'Afrique au Royaume de Tremecen, à six lieues d'Oran.

TÉZEUCO. s. m. Nom propre d'une ville de la province du Mexique, en Amérique. *Tezeucum.* Elle est sur le bord oriental du lac Mexique, à six lieues de la ville de ce nom. Elle est peu considérable, quoiqu'elle soit capitale d'un Gouvernement assez étendu. Lorsque Ferdinand Cortez assiégea la ville de Mexique, il fit faire à *Tézeuco* un canal de demi-lieue, pour y construire dix-huit brigantins, dont il avoit besoin pour le siége de Mexique, & la ville de *Tézeuco* fournit quatre cens mille Indiens, employés à ce travail pendant quarante jours, outre cens mille soldats Indiens que Cortez avoit à sa suite: mais aujourd'hui elle est à peine l'ombre de ce qu'elle étoit autrefois, les Espagnols ayant presque exterminé les anciens habitans des environs de Mexique. MATY.

FIN DU TOME SIXIEME.

